Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME HUITIÈME.

O-Q.

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne :

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches ; des Empereurs ; des Rois ; des Princes illustres ; des Grands Capitaines ; des Papes ; des saints Martyrs & Confesseurs ; des Peres de l'Eglise ; des Evêques ; des Cardinaux & autres Prélats célébres ; des Héréfiarques & des Schismatiques :

L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens :

Des Conciles généraux & particuliers :

Des Auteurs anciens & modernes ; des Philosophes ; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus récommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante :

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires ; & LA VIE de leurs Fondateurs :

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe :

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays ; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples :

Par M[re] LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME HUITIÈME.

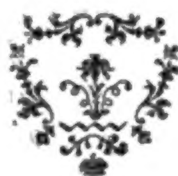

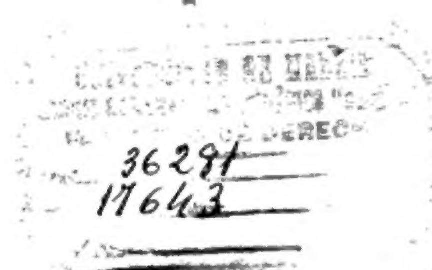

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

O

CETTE lettre a été quelquefois mise pour *e*; comme *vorsus*, pour *versus*; *voster*, pour *vester*; & pour *u*; comme *servos*, pour *servus*; *volgos*, pour *vulgus*. On s'en est aussi quelquefois servi pour *au*; comme *plodo*, *clostra*, *coda*, pour *plaudo*, *claustra*, *cauda*. Chez les Latins l'O avoit beaucoup d'affinité avec l'U, & ils confondoient & prononçoient de même ces deux lettres, parcequ'ils prononçoient l'u, par *ou*, comme le prononcent presque toutes les nations, à l'exception des François. Ainsi ils mettoient *Consol*, pour *Consul*. Les Grecs ont deux sortes d'O; l'O qui se prononce d'un son clair & bref, qu'ils appellent *Omicron*, c'est-à-dire, petit *o*; & l'autre, appellé *Omega* ω, c'est-à-dire, grand *O*, qui se prononce d'un son plus grave & plus long, comme deux O. L'O des Latins approche plus du son de l'ω, comme nous l'apprenons par ces deux vers d'Ausone.

Hoc tereti argutoque Sono legit Attica gens O,
Ω *Quod & O Græcum conpensat romula vox O.*

Nous avons encore dans le françois deux prononciations de l'O, une bréve, comme dans *hotte*, & *cotte*; & une longue, marquée par une *s* jointe, ou avec un accent circonflexe; comme dans *hoste* ou *hôte*, *coste* ou *côte*. Elle sert encore pour admirer, pour appeller, pour desirer: & c'est une voix de raillerie & d'indignation. O, a été aussi pris pour le symbole de l'éternité, parcequ'on n'apperçoit point où commence cette lettre, ni où elle finit.

Grégoire de *Tours* nous apprend, que le roi Chilpéric voulut ajouter une nouvelle lettre O dans l'alphabet des François, avec trois autres lettres. C'étoit Φ, Χ, Θ, qui se prononcent, ph, ch, th. Il fit pour ce sujet, des ordonnances très-sévéres; mais comme ces lettres étoient inutiles, cette nouveauté n'eut point de suite. * Grégoire *de Tours*, *l.* 5 *hist. c.* 44.

O

O (D') C'est le nom d'une famille illustre de France. JEAN d'O, seigneur de Maillebois, &c. capitaine de la garde Ecossoise du roi, épousa l'an 1534 *Hélene* d'Illiers, dame de Manou, fille de *Jean* d'Illiers, seigneur de Manou, frere de *René* d'Illiers, seigneur de Marcoussi, & de *Miles* ou *Milon* d'Illiers, évêque de Chartres, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; JEAN, seigneur de Manou, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere-aîné*; *René*, seigneur du Fresne, mort sans lignée; *Louis*, seigneur de Ferrieres,

mort à Anvers; *Charles*, abbé de S. Etienne de Caën, & de S. Julien de Tours; & *Françoise*, femme de *Louis* d'Angennes, seigneur de Maintenon, chevalier du saint Esprit.

François d'O, seigneur de Fresnes & de Maillebois, &c. maître de la garderobe du roi Henri III, premier gentilhomme de sa chambre, chevalier de ses ordres, surintendant des finances, gouverneur de Paris, & de l'Isle de France, s'acquit les bonnes graces de son prince, & s'éleva par sa faveur à ces emplois importans. Les auteurs disent que d'O, homme entierement perdu par le luxe, obligeoit à toute heure le roi à faire de nouveaux édits, qu'on appelloit *Bursaux*, & d'aller au parlement, le forcer par sa présence à les vérifier. Après la mort de ce monarque, l'an 1589, il s'attacha au roi Henri *le Grand*, & se trouva à l'assemblée que fit la noblesse catholique, dans laquelle on avoit résolu de déclarer au roi, que la qualité de très-Chrétien étant essentielle à un monarque François, il ne pouroit recueillir la couronne, qu'avec cette condition. Le duc de Longueville se chargea de porter cette parole; mais n'ayant osé s'aquitter de ce qu'il avoit promis, d'O le fit hardiment. On dit qu'après la journée d'Ivri, Biron & lui empêcherent le roi d'aller à Paris, pour des intérêts particuliers. Après la réduction de cette ville, le roi en donna le gouvernement à d'O, qui mourut au mois d'octobre de l'an 1594. Voici les termes d'un historien, qui parle de sa mort : *Au mois d'octobre ensuivant, François d'O, surintendant des finances, acheva de vivre dans son hôtel à Paris, ayant l'ame & le corps également gâtés de toutes sortes de vilainies. Le roi se consola aisément de sa perte, parcequ'il faisoit d'effroyables dissipations, & que néanmoins il le vouloit tenir comme en tutelle.* Il n'eut point d'enfans de *Charlotte-Catherine* de Villequier, sa femme, fille de *René* de Villequier, dit *le Jeune* & *le Gros*, & de *Françoise* de la Marck. Elle prit une seconde alliance avec *Jacques* d'Aumont, seigneur de Chappes, prévôt de Paris. François d'O *laissa une fille naturelle, femme de* Robert *Caillebot, seigneur de la Salle.*

Jean d'O, seigneur de Manou, second fils de Jean d'O, seigneur de Maillebois, &c. & d'*Hélene* d'Illiers, dame de Manou, fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1585, & capitaine de cent archers du corps. Il épousa *Charlotte* de Clermont-Tallard, veuve de *Claude* d'Amoncourt, seigneur de Montigni, & fille d'*Antoine* de Clermont III du nom, comte de Clermont, vicomte de Tallard, grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Françoise* de Poitiers. Elle prit une troisiéme alliance avec *Gabriel* du Quesnel, seigneur de Coupigni, & eut de son second mariage *Louise* d'O, mariée par contrat du 5 juin 1599, à *Gabriel* du Quesnel, seigneur de Coupigni, marquis d'Alégre.

On tient que la maison du Quesnel descendoit de Hultre, Hubert ou Robert, comte de Ri, qui délivra Guillaume, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, surnommé *le Conquérant*, de la conspiration de Gui de Bourgogne, qui avoit des prétentions sur ce duché, & de ses alliés Néel du Plessis de Saint-Sauveur, vicomte de Coten, Regnault, comte du Bessin, Hamon le Dent, Grimaut du Plessis, & autres. Il est dit dans une ancienne chronique manuscrite, *que cet Hubert fit conduire & escorter le duc Guillaume, son seigneur & son parent, jusques à Falaise par ses trois fils, en l'année* 1046, dont l'un nommé Géofroi, accompagna encore le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre.

De ce Géofroi est descendu Richard, qui épousa *Gertrude* de Molines, enterrée à Rouen dans la chapelle de S. Romain, où Richard étoit peint, armé à l'antique, avec une dame à genoux à ses côtés, & un écu de gueules à trois quinte feuilles-d'hermine, qui sont les armes de la maison du Quesnel, avec cette légende ou inscription latine : *Miles Richardus Quesnel, filius Godifredi; & ejus uxor Gertrud. de Molines, anno* 1140.

Géofroi, second fils de Richard, passa avec Richard *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, en la Terre-sainte l'an 1191. Son nom & ses armes sont dans la liste des Croisés; & il paroît par un titre daté d'après pâque l'an 1189, que Géofroi ayant un différend avec Pierre de Roncerolles, au sujet des mouvances de la vallée d'Ancénis, ils s'en rapporterent, suivant l'usage du temps, au jugement de l'évêque d'Evreux. On voit par ce titre que *Clotilde* d'Harcourt étoit femme de Géofroi, & qu'elle stipule pour son mari, & pour Gaspard, son fils.

Gaspard épousa *Berthe* de Roncerolles, & mourut vers l'an 1234. Il laissa un fils, Renaud, qui suit; & *Clotilde*, qui épousa *Robert* de Martel; *Berthe*, alliée à *Hugues* de Carbonel; & *Jeanne*, religieuse.

Renaud épousa *Marguerite* de Marles, dont il eut, Richard II, seigneur d'Avoise & de Bouillancourt, qui épousa *Colette* de Foix. Ils firent, l'an 1294, une donation, d'une grande piéce d'herbage à l'abbaye de S. Etienne de Caën. Par cette donation, Richard veut : *Que l'on prie Dieu à perpétuité, pour les pere & mere de Colette de Foix sa femme; pour ses pere & mere, Regnault & Marguerite de Marle; pour lui & pour Colette de Foix, sa femme; pour Robin, son fils, & Jacqueline de Briqueville, sa brue, & leur postérité.*

Robin eut de *Jeanne* de Briqueville, Richard III, qui suit; & *Pierre I*, & mourut vers l'an 1339.

Richard III épousa l'an 1328, *Philiberte* de Laval, dont il eut Guillaume I, qui épousa l'an 1366 *Marie* le Vicomte, dont *Guillaume II*, qui épousa l'an 1391, *Louise* de Pénel, &

Jean du Quesnel, qui eut le don du roi, de la confiscation des biens d'un autre *Jean* du Quesnel, son cousin germain, tué à la bataille de Verneuil l'an 1423 servant les Anglois. Le don du roi est attaché en original dans le manuscrit; & l'on voit dans l'abbaye de l'Estrée-sur-Eure, son tombeau de marbre, & celui de *Marie* d'Estouteville, sa femme, qu'il avoit épousée l'an 1418, & un titre de donation, que lui & *Marie* d'Estouteville ont faite à cette abbaye en l'année 1440, de trois cens soixante & six arpens de terres labourables. Il eut

Guillaume du Quesnel, qui épousa l'an 1465, *Françoise* le Gris, baronne de Coupigni, dont

Pierre du Quesnel II du nom, baron de Coupigni. Sa tombe est dans la chapelle de l'église d'Iviers, diocèse d'Evreux, qui est encore à présent le lieu de la sépulture des seigneurs de la maison du Quesnel. L'on voit sur sa tombe, qu'il est mort en l'année 1548. Il avoit épousé l'an 1496 *Hélene* de Garencieres, dame de Pinson, & de ce mariage sont issus Charles, qui suit; & *Esther* du Quesnel, mariée à *Louis* de Morillac.

Charles du Quesnel I du nom, baron de Coupigni, &c. Henri II étant à Anet, lui donna au mois d'août 1555 la commission de capitaine de trois cens hommes de pied François, servans en Piémont, qu'on appelloit *les bandes noires*. Le 25 avril 1560, le roi lui donna encore des lettres de provisions de gentilhomme ordinaire de la chambre : il mourut le jour de Noël de l'an 1567. Il avoit épousé l'an 1550 *Florence* du Roui, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis. De ce mariage naquit *Florence*, qui épousa *Gilles* d'Aubigné; & Gabriel, qui suit.

Gabriel d'Alégre I du nom, marquis de Coupigni, & chevalier de l'ordre du roi. Le roi Henri III lui donna une compagnie d'ordonnance de cinquante lances par brévet du 2 juillet 1589, & le roi Henri IV lui confirma cette compagnie au camp d'Arnétal,

par autre brévet du dernier juillet 1591. Il épousa 1°. l'an 1578 *Isabeau* d'Alégre : 2°. l'an 1598, *Charlotte* de Clermont-Tallard, veuve de *Jean* d'O, vicomte de Manou, & mere de *Louis* d'O. De son premier mariage vinrent GABRIEL II, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de la Mouscière, seigneur de Baijosse; & *Pierre* du Quesnel, baron de S. Just, qui fut chevalier de Malte, quitta l'ordre, & épousa *Isabeau* de la Rochefoucault, dont il eut *Françoise*, épouse de *François* de Belvézer, comte de Joncheres; & *Marguerite*, alliée à *Gabriel* du Quesnel III du nom, son cousin germain.

GABRIEL du Quesnel II du nom, chevalier de l'ordre du roi, marquis d'Alégre par succession d'*Isabeau* d'Alégre, sa mere, à qui le marquisat d'Alégre étoit échu par le décès d'*Yves*, son frere, mort sans enfans, & qui fut assassiné dans la ville d'Issoire en l'année 1592. Le roi Louis XIII lui donna une compagnie de trente lances, au titre de cinquante hommes d'armes, par brévet du 11 décembre 1615. Il épousa en l'année 1599 *Louise* d'O, fille de *Charlotte* de Clermont-Tallard, & de *Jean* d'O, vicomte de Manou, dont il eut GABRIEL III, qui suit; & *Charles II*, *mentioné après son frere.*

GABRIEL III, marquis d'Alégre, épousa l'an 1637, *Marguerite* du Quesnel, sa cousine germaine, fille de *Jean*, baron de Saint-Just, & d'*Isabeau* de la Rochefoucault.

CHARLES du Quesnel II du nom, marquis de Coupigni, seigneur de Pinson, le Blanc-Fossé, Manou, le Roi, & mestre-de camp d'un régiment de cavalerie. Le roi le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre, par lettres du 22 juin 1659. Il épousa le 7 mars 1639 *Marie* Dolu, tante à la mode de Bretagne, de M. le maréchal duc de Luxembourg, à cause d'*Isabelle-Angélique* Dolu, mere d'*Isabelle-Angélique* de Vienne, comtesse de Bouteville, qui fut mere de M. le maréchal de Luxembourg, dont ledit Charles du Quesnel, marquis de Coupigni, étoit de son côté proche parent, à cause de *Charlotte* de Clermont-Tallard, sa grand'mere. De ce mariage sont issus ALBERT, qui suit; *Jacques-Antoine*, mort chevalier de Malte.

ALBERT du Quesnel, marquis de Coupigni, mort en juin 1717, âgé de 78 ans, avoit épousé l'an 1670 *Louise* Perreau, morte le 18 avril 1702, dont sont issus, FABIEN-ALBERT, qui suit; *Thérèse-Albertine*, dame d'honneur de madame la comtesse de Toulouse, mariée au marquis de Grasse, de la maison de Villeneuve en Provence; & *Jeanne-Marie* du Quesnel, mariée 1°. en septembre 1709 avec *Gabriel* Bastonneau, vicomte d'Azai, mort le 16 mai 1720 : 2°. avec le marquis de Ménilles.

FABIEN-ALBERT du Quesnel, marquis de Coupigni, seigneur de Pinson, le Blanc-Fossé, Neuilli, Beaulieu-les-Roulandieres, &c. a épousé le 10 novembre 1714 *Jeanne-Louise* de Béthune, fille de *François-Annibal*, comte de Béthune, chef d'escadre des armées navales du roi, & de *Renée* le Borgne de Lesquifiou.

O A

OANNES, *Oannes*, monstre demi-homme & demi-poisson, qui a paru, dit-on, autrefois en Egypte. Il sortoit de la mer Rouge le matin, & venoit aux environs de la ville de Babylone, d'où il retournoit le soir dans la mer. Pendant le jour il enseignoit à ceux qui l'écoutoient, toutes sortes de sciences & d'arts, l'agriculture, l'architecture, les mathématiques, la morale, la physique & la médecine. On a vu quatre différens Oannes dans l'espace de quatre siécles, qui furent nommés *Annedotes*; & l'on gardoit encore à Babylone une statue qui en représentoit un, 304 ans avant J. C. Hornius croit que c'étoit un démon qui cherchoit à s'attirer l'adoration des peuples, & que les Egyptiens honorerent ensuite sous le nom de *Dagon* & d'*Adargar*. Helladius de *Bysance* le nomme *Oen*; mais le sentiment de Scaliger est, qu'il faut lire les Oannes, & que cette abréviation vient des copistes. * Berosus, Apollodorus. Helladius *Bysant. in Chrestomathia*. Seldenus, *de diis Syris*. Hornius, *hist. philosoph. l.* 2.

OASIS, nom de deux villes d'Afrique dans la Libye. La premiere du côté du midi, surnommée *la grande*, est aujourd'hui *Alguechet* ou *Gademez*. La seconde, qui est plus septentrionale, est nommée *Eléchat* ou *Elochet*. C'est ce qu'on en dit par conjecture. On croit qu'elles sont toutes deux dans les déserts de Barca, dans la Libye propre, & à 90 milles l'une de l'autre. C'est dans la solitude d'Oasis, que Julien l'*Apostat* relégua deux prêtres d'Antioche, Eugène & Macaire, après la translation des reliques de S. Babylas. Pour éviter la fureur des émissaires du même prince, S. Hilarion se retira peu de temps après dans la même solitude d'Oasis. L'hérésiarque Nestorius y fut exilé, & y mourut. *Oasis*, signifie en général, un amas de maisons ou de tentes dans un désert, ou dans un lieu sec, dont l'Afrique étoit autrefois pleine. * Zosime, *l.* 5. Sozomene. S. Jérôme, *in vita Hilar.* Olympiodore, *in excerpt.* Nicolas Sanson, *géogr. &c. Voyez* Samuël Bochart, en son Chanaan, *l. VI*, *c.* 27.

OATASSENS, nom d'une famille qui posséda le royaume de Fez en Afrique, après celle des Mérinis. Les Ommiades établirent cette monarchie vers l'an 800 de J. C. 184 de l'hégire, & y regnerent jusqu'à l'an 950, & 339 de l'hégire, que les Zénétes, peuples d'Afrique, exterminerent entierement cette race. Vers l'an 1052, & 443 de l'hégire, les Almoravides, autres peuples d'Afrique, chasserent les Zénétes, & furent détrônés ensuite par les Almohades, dont le chef étoit Abdalla Elmohadi, qui de maître d'école se fit roi l'an 1139. Les Almohades furent chassés l'an 1210, par les Mérinis qui demeurerent en possession du royaume de Fez jusqu'en 1420, après lesquels Hascènes, chérif, usurpa la couronne pendant un an, & fut chassé par Saïd-Abra, de la famille d'Oattas, dont les descendans ont regné jusqu'en 1548. Durant leur régne Hamed, chérif, se rendit maître du royaume de Maroc l'an 1512, & son frere Muhammed, chérif, s'empara du royaume de Sus l'an 1527. Enfin après la mort de Hamed, roi de Fez, & le dernier des Oatassens, Muhammed, chérif, posséda aussi le royaume de Fez l'an 1548.* Hornius, *orb. imp.*

OATES (Titus) Anglois, s'est fait un nom dans l'histoire de sa patrie par ses parjures. Il naquit vers l'an 1619, & étudia dans les universités d'Oxford & de Cambridge, où ayant pris le bonnet de docteur, l'évêque de Londres le fit ministre, sans pourtant lui donner d'église particuliere à régir : ce qui dépita Oates, d'autant plus qu'il n'avoit aucun revenu : ainsi il embrassa la religion catholique, & il entra parmi les Jésuites, pour avoir dequoi vivre. Avec leur habit il demeura à Rome, à Saint-Omer, & autres endroits où les Jésuites Anglois ont des séminaires. Mais l'espérance d'une plus grande fortune le fit retourner à la religion anglicane. Il se rendit outre cela l'an 1678, dénonciateur auprès du roi Charles II d'une prétendue conspiration des Catholiques contre sa personne royale. Les dépositions de ce scélérat & de deux autres aussi méchans que lui, firent perdre la vie à milord Staffort, au sieur Colman, écuyer & secrétaire du duc d'Yorck, & à quelques Jésuites, qui moururent constamment & chrétiennement, protestant toujours de leur innocence. M. Arnauld l'a prouvé très-clairement dans son apologie pour les Catholiques; aussi leur mémoire fut-elle rétablie sous le régne de Jacques II; & Oates fut condamné comme un parjure & un calomniateur à une prison perpétuelle, & à être

fustigé par la main du bourreau depuis Oldgate jusqu'à Newgate, quatre fois l'année, & attaché ces jours-là au pilori. Ce qui fut exécuté jusqu'en 1689, que le prince d'Orange le tira de prison, lui fit expédier des lettres de pardon, & lui donna une pension. Il vouloit même le faire déclarer par son premier parlement capable de témoigner en justice; mais cette proposition fut rejettée. Ce malheureux, que l'on peut appeller *vir infelicis memoriæ*, mourut au mois de septembre de l'année 1705. * Arnauld, *apologie pour les Catholiques*, *tom.* 1, *ch.* 16 & *suiv.* Plusieurs lettres du même dans le recueil de ses lettres en 8 vol. *Hist. des révolut. d'Angleterre sous Jacques II.*

OAXES, *Oaxes*, fleuve de Crete, extrêmement froid, avec une ville de ce nom. Hérodote en fait mention dans le troisiéme livre. Vibius Séquester & Varron nomment la ville *Oaxis*, & *Oaxia.*

O B

OBDORA, ou OBDORIE, autrefois LUCOMORIE, grand pays de la Russie septentrionale, près de la mer glaciale, entre le fleuve Obi, & la province de Petzorcke ou Petzora. Il n'y a point de ville, mais seulement quelques forts que les Moscovites y ont bâtis depuis peu le long de la mer. Les Hollandois ont donné le nom de nouvelle Frise occidentale, *New West-Friesland*, à la côte la plus septentrionale. * Oléarius. Sanson.

OBED, un des aïeux de Jesus-Christ, selon la chair, étoit fils de *Booz* & de *Ruth*, & fut pere de *Jessé*, qui le fut de David. Obed naquit vers l'an 1760 du monde, & 1275 avant J. C. son pere étant âgé d'environ 95 ans. * *Ruth.* 4. *S. Matthieu*, 1. Torniel & Salian, *in annal. veter. testam.*

OBEDEDOM, Israélite, fils d'Idithun de la tribu de Lévi, eut l'avantage d'avoir chez lui l'arche pendant trois mois; en considération de quoi, Dieu combla sa maison de toutes sortes de prospérités. Après la mort d'Isboseth, toutes les tribus s'étant venu soumettre à David, ce prince fit transporter l'arche de chez Abinadab, chez Obededom, & trois mois après dans la citadelle de Sion, l'an du monde 2990, & 1045 avant J. C. * II. *des Rois*, 6. I. des *Paralipomenes*, 13.

Nous avons dit qu'Obededom étoit Israélite, de la tribu de Lévi; cependant l'écriture dit qu'il étoit de Geth. *Divertit eam in domum Obededom Gethai. Et habitavit arca Domini in domo Obededom Gethai tribus mensibus.* Pour concilier cette contrariété apparente, il faut se souvenir qu'Obededom est appellé Gethéen, non pas qu'il fût natif de Geth, qui étoit une ville des Philistins, mais parcequ'il y avoit demeuré avec David. En effet, dans les 13 & 16 chapitres du premier des Paralipomenes, le même Obededom est nommé entre les chantres & les portiers qui étoient de la tribu de Lévi. On peut aussi voir dans le 15 chapitre du second livre des Rois, que les six cens soldats Hébreux qui suivirent David à Geth, & qui en revinrent avec lui, y sont nommés Gethéens, quoiqu'à la vérité ils ne fussent pas originaires de cette ville. * *Consultez* Torniel & Salian, *in annal. veter. testam.*

OBEL (Matthias d') né à Lille en Flandre l'an 1538, étoit fils de *Jean* d'Obel, célébre jurisconsulte. Matthias fut pendant quelque temps à Anvers, & à Delft en Hollande, médecin & botaniste de Guillaume prince d'Orange, & ensuite des Etats de Hollande. Jacques I, roi d'Angleterre, l'ayant demandé pour exercer auprès de lui les mêmes fonctions, d'Obel y alla, & mourut à Londres en 1616, à l'âge de 78 ans. On a de lui 1. Une histoire des plantes, avec un livre d'*Adversaria* imprimés à Londres en 1572, *in-fol.* à Anvers en 1576, *in-fol.* & de nouveau à Londres en 1655, *in-4°*; cette derniere édition est due aux soins de Guillaume How. 2. Des remarques sur le livre de Guillaume Rondelet, intitulé: *Methodica pharmaceutica officina*; à Londres, en 1605, *in-folio*, & à Francfort en 1651, *in-fol.* 3. *Balsami*, *Opobalsami*; *Carpobalsami*, & *Xylobalsami explicatio*; à Londres, en 1598, *in-4°*. 4. *Diarium pharmacorum parandorum & simplicium legendorum*; à Leyde, en 1627, *in-12*, avec le traité de Valerio de Corde ou Cordi, intitulé: *Dispensatorium pharmaceuticum.* * *Voyez* Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, *tom. II*, *in-fol. liv. XIV*, *pag.* 421, &c.

OBELISQUES D'EGYPTE: ce sont des colonnes quarrées d'une seule pierre, finissant en pointe comme de petites pyramides, & remplies de tous côtés de caracteres hiéroglyphiques & mystérieux. Les Arabes les appellent *Messales Pharaon*, c'est-à-dire, *les aiguilles de Pharaon*; parcequ'elles ont été construites par les premiers rois d'Egypte, qui portoient tous le nom de *Pharaon*, comme les premiers empereurs Romains, celui de César. Les prêtres Egyptiens les appelloient *les doigts du Soleil*, parceque ces monumens étoient consacrés à cet astre. Le premier obélisque d'Egypte fut dressé par un roi d'Egypte vers l'an 1422 avant J. C. Son successeur fit dresser douze obélisques dans Héliopolis. On en éleva plusieurs autres du temps du roi David, vers l'an 1048 avant J. C. Un obélisque sans emblêmes, fut construit vers l'an 983 avant J. C. & dans la suite fut transporté à Rome par l'empereur Claude. Le roi Psammis en fit dresser un dans Héliopolis avec plusieurs emblêmes & hiéroglyphes, 807 ans avant J. C. Le roi Néco, 620 ans avant J. C. fit ériger un grand obélisque à Memphis, que Ptolémée Philadelphe fit transporter à Alexandrie. La plupart des obélisques ont eu le même sort, les empereurs Romains les ayant fait transporter des autres lieux d'Egypte à Alexandrie, & d'Alexandrie à Rome, où l'on en voit encore quelques-uns. Auguste en fit transporter deux d'Héliopolis à Rome. Jules-Constance y en fit mener un autre, que l'on y voit encore, & qui a été décrit par Ammien Marcellin. Il avoit été dressé autrefois par Ramessès, roi d'Egypte, comme le montre cet historien, en rapportant le sens des figures hiéroglyphiques que l'on y voit, au moins comme on croyoit les entendre de son temps. Ce même obélisque ayant été abattu, fut redressé par Sixte V. Il y en avoit un grand nombre d'autres; mais Cambyse, roi de Perse, s'étant emparé de l'Egypte l'an 525 avant J. C. détruisit tous les obélisques qu'il trouva, & fit mourir ou bannir les prêtres Egyptiens, qui seuls entendoient les secrets des caracteres hiéroglyphiques: ce qui fut cause que l'on ne dressa plus de ces obélisques. Les emblêmes & les caracteres qui y étoient gravés, cachoient de grands secrets, & représentoient les mysteres des Egyptiens, dont peu de gens avoient la connoissance. Comme les prêtres & les personnes de qualité faisoient aussi élever des obélisques, ils n'étoient pas tous d'une structure si magnifique, ni d'une même hauteur. Les petits n'étoient que d'environ quinze pieds: les autres montoient jusqu'à cinquante, à cent, ou à cent quarante pieds. Afin que ces hiéroglyphes pussent résister aux injures du temps, les Egyptiens choisirent une matiere fort dure. C'est une pierre que les Latins appellent *pierre de Thèbes*, & les Italiens *Granito rosso*, laquelle est une espéce de marbre moucheté, qui est de la même dureté que le porphire. La carriere d'où l'on tire ce marbre, est près de la ville de Thèbes, dans des montagnes qui s'étendent vers le midi, jusqu'aux cataractes du Nil. Quoique l'Egypte ne manque pas d'autre marbre, on ne voit pourtant des obélisques que de celui-ci: peut-être parceque les Egyptiens y trouvoient quelque mystere; car comme les obélisques étoient dédiés au soleil, & que leur forme poin-

tue figuroit les rayons de cet astre, on avoit choisi une matiere qui eût du rapport avec les propriétés du soleil. Ce marbre étant moucheté d'un rouge éclatant, de violet, de petites taches de couleur de crystal, de bleu, de cendré & de noir, les Egyptiens s'imaginerent qu'il étoit fort propre pour représenter l'action du soleil sur les quatre élémens. Le rouge & le violet marquoient le feu; le crystal signifioit l'air; le bleu l'eau de la mer; & le cendré & le noir, la terre. Ainsi quand on trouve des obélisques d'un autre marbre, on peut conclure qu'ils ne sont pas de la façon des prêtres d'Egypte; mais bâtis par les Egyptiens après le bannissement des prêtres, que Cambyse chassa, ou par d'autres nations. Tel étoit l'obélisque que les Phéniciens dédierent au soleil, dont le sommet sphérique, & la matiere étoient fort différens des obélisques d'Egypte. Tel étoit encore celui que l'empereur Héliogabale fit transporter de Syrie à Rome. * Dapper, *description de l'Afrique*. Ammien Marcellin, *liv.* 17. Rollin, *hist. ancien. tom. I.*

OBENGIR, fleuve que les Latins nomment *Ochus*, & qui dans les cartes modernes est appellé *Dihas*, a sa source près des terres du grand Mogol, parcourt le pays appellé *Balk*, où il arrose la ville de ce nom, & quelques autres villes; & ensuite grossi par les eaux de quelques rivieres, se décharge dans l'Oxus, dit *Chajou* ou *Gihon*. Quint-Curce fait mention de l'Ochus, *liv. 7 : Superatis deinde omnibus Ocho & Oxo*; ainsi que Ptolémée, qui le place avec raison dans la Bactriane.

OBENHEIM (Christophe) Calviniste, étoit d'Ottingen, & vivoit en 1562. Nous avons de lui une exposition des passages du nouveau testament qui semblent se contredire; une explication des actes des apôtres, & des exemples des vertus & des vices. * Konig, *biblioth.*

OBENTRAUT (Jean-Micheld') lieutenant général Danois, sortoit d'une famille noble du bas-Palatinat. Il naquit en 1574. Il s'acquit de si bonne heure une haute réputation à la guerre, que n'étant encore que capitaine de cavalerie, on lui donna cinq cens hommes à commander, avec lesquels il causa beaucoup de dommage aux Espagnols, qui, en 1610 avoient fait une irruption dans le Palatinat. Il servit dans la suite l'infortuné roi de Bohême Frédéric V, sous le fameux comte de Mansfeld, & eut beaucoup de part à toutes ses entreprises. Lorsque le roi de Danemarck se fut fait déclarer chef du cercle de la basse Saxe, M. d'Obentraut se mit en 1625 au service de Jean-Ernest, duc de Weimar, qui le fit lieutenant général de cavalerie. La même année, lorsqu'il tâchoit de se rendre maître de Kalenberg dans le duché de Brunswick, il en vint à un combat avec un détachement des troupes de l'empereur, y fut blessé, & mourut une demi-heure après de cette blessure, dans le carrosse du comte d'Anholt : c'étoit entre Neubourg & Hanovre, & on lui érigea un monument dans le même lieu. Son frere NICOLAS d'Obentraut, commandant de Konigstein, a continué la postérité. * *Supplément françois de Basle.*

OBER-EHENHEIM, *cherchez* EHENHEIM.

OBER-LIMBACH, *cherchez* LIMBACH.

OBERMUNSTER, abbaye de chanoinesses séculieres à Ratisbonne, dont l'abbesse est princesse de l'empire, envoie ses députés à la diéte, & fournit deux cavaliers & six fantassins pour son contingent en temps de guerre. Cette abbaye fut fondée par la reine Emme, femme de Louis, roi de Germanie, vers l'an 831 : elle y choisit sa sépulture, & son fils Charles *le Gros* la prit sous sa protection l'an 886. On dit que le relâchement s'y introduisit bientôt, & que dès l'an 974, Volfang, évêque de Ratisbonne, fut obligé d'y rétablir la discipline réguliere. L'empereur Henri II fit rebâtir le monastere l'an 1010, & en fit dédier l'église en sa présence. On y observoit la regle de saint Benoît, mais les religieuses se sont sécularisées depuis. * Mabillon, *ann. ord. S. Bened.* Yepés, *chron. gen. de la ord. de S. Ben.*

OBERNPERG, petite ville ou bourg de la Baviere. Ce lieu est situé sur l'Inn, à cinq lieues au-dessus de Passaw, & il appartient à l'évêque de Passaw, qui y fait sa résidence ordinaire. Presque tous les géographes prennent Obernperg pour l'ancienne *Stanacum*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à Wachsenkirken, village situé à cinq ou six lieues d'Obernperg vers l'orient. * Mati, *dict.*

OBERSTEIN, petite ville avec un château, & un petit comté dépendant de celui de Rheingravestin. Elle est dans le Palatinat du Rhin, sur la Nahe, à trois lieues au-dessous de Birkenfeld. * Mati, *dict.*

OBERWESD, nom corrompu pour OBER-WEZEL, qui suit.

OBER-WEZEL, en latin, *Vesalia superior*, ville d'Allemagne. Elle est dans l'archevêché de Trèves, sur le Rhin, entre S. Goar & Bacharach, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. On voit sur une colline au pied de laquelle Ober-Wezel est bâtie, le château qui donna le nom à l'illustre maison de Schomberg, dont les prédécesseurs ont été burgraves d'Ober-Wezel. L'empereur Frédéric II mit cette ville au nombre des villes impériales l'an 1235, & l'an 1312 l'empereur Henri VII la donna avec Boppart, en engagement à Baudouin son frere, archevêque de Trèves, dont les successeurs la possédent encore aujourd'hui. Au reste, on croit, par une ancienne tradition, que cette ville est celle qu'on nommoit anciennement *Vosavia* & *Ficelia*, qui est le lieu où Mammée, mere de l'empereur Alexandre Sévere, fut tuée. * Mati, *dict.*

☞ OBI, grande riviere d'Asie, dans la Sibérie, prend sa source au lac d'Osero-Téleskoi, qui est situé au nord-est de celui de Sayssan, & peut avoir 18 lieues de longueur, sur douze de largeur. L'Obi porte d'abord le nom de *By*, & ne prend celui d'*Obi* qu'après avoir reçu les eaux de la riviere de Chatun, qui s'y décharge environ à vingt lieues de l'Osero-Téleskoi. Le cours de l'Obi est à peu près nord-ouest, jusqu'au lieu où elle reçoit l'Irtis. Ensuite elle tourne tout-à-fait au nord, & va se décharger dans la Guba-Tassaukoya, par laquelle ses eaux sont portées dans la mer Glaciale, vis-à-vis la nouvelle Zemle. Cette grande riviere est très-abondante en toute sorte d'excellens poissons, & ses eaux sont blanches & légeres. Ses bords sont fort élevés, & par-tout couverts de grandes forêts; mais ils ne sont cultivés qu'en quelques endroits vers Tomskoi & Kusnetzkoi. On trouve sur ses rives de fort belles pierres fines, entr'autres des pierres transparentes rouges & blanches, en tout semblables aux agathes, dont les Russes font beaucoup de cas. Il n'y a point d'autres villes sur les bords de cette riviere, que celles que les Russes y ont bâties depuis qu'ils sont en possession de la Sibérie. * *Hist. généalogique des Tatars, pag.* 114, 115.

OBICI (Hippolyte) étoit de Ferrare. Il publia en 1619, un livre de la noblesse du médecin. Cinq ans auparavant il avoit publié à Ferrare, un livre contre la médecine statique, sous ce titre : *Staticomastix, vel medicina statica demolitio.* * Konig, *biblioth.*

OBIZZI (Lucréce d'Egli Orologgi, femme de *Pio Enée*, marquis d'Egli) dans le Padouan, s'est rendue aussi célébre dans le XVII[e] siécle par sa pudicité, que l'ancienne Lucréce. Vers l'an 1645, pendant que le marquis Obizzi étoit à la campagne, un gentilhomme de la ville, qui étoit devenu amoureux de Lucréce, entra dans sa chambre, où elle étoit encore au lit avec son fils *Ferdinand*, âgé de cinq ans. Le gentilhomme prit la précaution de transporter cet enfant dans une chambre voisine, & sollicita cette dame de con-

descendre à ses mauvais desirs; mais n'ayant pu rien gagner ni par caresses, ni par menaces, son amour dégénérant en fureur il la poignarda. Il y eut des indices contre ce meurtrier : on savoit qu'il avoit de l'attachement pour la marquise; l'enfant dit quelque chose : des voisins déposerent l'avoir vu dans le quartier;on trouva sur le lit un bouton de manchette, tout semblable à un autre bouton qu'il avoit encore : on l'appliqua donc plusieurs fois à la question ordinaire & extraordinaire, qu'il soutint sans rien avouer. Ainsi on se contenta de le retenir en prison pendant quinze ans, au bout desquels il en sortit. Mais peu de mois après, le jeune marquis d'Obizzi vengea la mort de sa mere, en le tuant d'un coup de pistolet : & après cette expédition, il passa au service de l'empereur, qui le fit successivement marquis du saint empire, colonel & commandant de Vienne, surintendant général des arsenaux, son chambellan, conseiller d'état, & maréchal général de camp. Il mourut à Vienne le 2 décembre 1710, âgé de 71 ans, après 50 ans de services rendus à la maison d'Autriche, tant dans la guerre que dans des négociations & commissions importantes, d'où son corps fut transporté à Padoue au tombeau de ses ancêtres, sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié trois fois. La maison de ville de Padoue, pour éterniser la mémoire de la marquise Obizzi, lui a fait élever par décret du 31 décembre 1661, une espéce de monument dans la grande salle de l'hôtel de ville, avec une inscription honorable, qui fait mention de son malheur & de sa vertu. * *Voyages d'Italie.*

OBLATS ou DONNÉS, gens qui prenoient un habit religieux, différent de celui des moines, qui s'offroient à Dieu avec leurs biens, & se donnoient entierement à un monastere, jusque-là qu'ils y entroient en servitude, eux & leurs enfans. Le premier Oblat connu, étoit un homme noble, qui se donna l'an 948, avec sa femme nommée *Dode*, du consentement de ses enfans, à l'abbaye de Cluni, à laquelle il donna en même temps les biens dont il jouissoit à Maure & à Norond sur la Garonne. Pour marque de l'offrande que ces Oblats faisoient d'eux-mêmes & de leurs biens, ils se mettoient les cordes des cloches des églises autour du col, & quelques deniers sur la tête, d'où ils les reprenoient pour les mettre sur l'autel. Une femme de qualité nommée *Gise*, s'étant donnée elle & ses descendans au monastere de S. Michel l'an 1022, laissa pour marque un denier percé, & le bandeau de sa tête. Il y a eu un grand nombre d'Oblats de cette sorte dans l'ordre de S. Benoît, & l'histoire en fait mention aussi dans les autres ordres, comme dans celui des Servites. Il y a eu en France d'autres Oblats très-différens de ceux dont on vient de parler. C'étoient des gens que le roi présentoit aux monasteres de fondation royale, où on étoit obligé de les recevoir & de les nourir : on les appelloit *moines laïz :* ils devoient sonner les cloches, balayer l'église & le chœur : on accordoit d'ordinaire ces places à des soldats estropiés ou invalides; depuis on les convertit en argent, & depuis, ces Oblats & leurs pensions ont été transférés en l'hôtel royal des Invalides. * Mabillon, *ann. ord. S. Bened. tom. III.*

OBLATS, congrégation de prêtres séculiers établie à Milan par S. Charles Borromée, furent ainsi nommés, parceque ces prêtres s'offrirent volontairement à leur archevêque, pour le seconder selon qu'il leur ordonneroit dans le gouvernement de son diocèse. Ce saint prélat les mit sous la protection de la sainte Vierge, & celle de S. Ambroise; c'est pour cela qu'ils furent appellés les *Oblats de S. Ambroise.* Cet établissement se fit le 16 août 1578. Le pape Grégoire XIII approuva cet institut; lui accorda beaucoup de priviléges, & donna à ces prêtres des revenus considérables, qui avoient appartenu à l'ordre des Humiliés: on leur donna pour faire leurs fonctions, l'église du saint Sépulcre, qui est en grande vénération à Milan. Le but de cet institut est de faire tout ce que l'archevêque ordonne, par rapport à l'état ecclésiastique, comme d'aller en missions, de desservir des cures, de diriger les colléges & séminaires, de faire faire les exercices spirituels à ceux qui aspirent aux saints ordres; en un mot, d'être disposés pour toutes les fonctions ecclésiastiques, quand le prélat en ordonne quelqu'une; de-là vient, qu'en y entrant on fait un vœu simple d'obéissance entre ses mains. S. Charles avoit dessein d'en établir dans toutes les villes de son diocèse; mais sa mort en empêcha l'exécution. Il leur associa des hommes séculiers, qui vivant dans le monde, ne laissoient pas de s'employer à toutes sortes d'œuvres de piété, principalement à enseigner la doctrine chrétienne. Il établit aussi une compagnie de femmes, qu'il appella *la compagnie des dames de l'Oratoire*, leur prescrivant des régles fort saintes, surtout d'assister à tous les exercices spirituels qui se faisoient dans l'église du saint Sépulcre, conformément à ceux qui se pratiquoient à Rome dans l'église des prêtres de l'Oratoire de sainte Marie de la Vallicelle. * Hermant, *hist. des ord. religieux, tom. III.*

OBOLE, monnoie de cuivre, valant une maille ou deux pites, la moitié d'un denier. Quelques-uns veulent que ce soit seulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grecs des oboles d'argent, qui valoient onze deniers, & selon quelques-uns un sol quatre deniers; & il y a eu aussi des oboles d'or. M. du Cange dit qu'il y a eu en France des oboles d'or & des oboles d'argent; que l'obole blanche valoit quatre deniers tournois, qu'on appelloit *obole tierce*, parceque c'étoit le tiers d'un sol. Il y avoit aussi des oboles d'argent du poids d'un denier 15 grains. OBOLE en médecine, est un poids de dix grains ou un demi-scrupule; & il faut trois scrupules pour faire une dragme ou un gros. OBOLE chez les Juifs, étoit une espéce de poids nommé *Gérach*, qui pesoit six grains d'orge. C'étoit la XX^e partie d'un sicle, *siclus viginti obolos habet.* OBOLE chez les Siciliens, étoit le poids d'une livre. C'étoit aussi une espéce de monnoie. On prétend que c'est d'eux que les Romains ont emprunté ce nom. Borel le dérive du grec βελὸς, parcequ'elle étoit longue & étroite comme une aiguille, d'où il dérive aussi le nom d'*obélisque.* * *Exod. c. 30, v. 13.* Du Cange, *glossar.*

OBOLLAH, petite ville forte & bien peuplée, située sur un des bras du Tigre, qui a été tiré en forme de canal, de la longueur de sept ou huit lieues; & c'est sur les deux rives de ce fleuve, qu'on voit une longue suite de jardins & de portiques, qui se répondent les uns aux autres avec une symmétrie admirable. Les géographes orientaux placent ce lieu dans le III^e climat, à 84 dégrés de longitude, & à 30 dégrés 15 minutes de latitude septentrionale, & le font passer pour un des quatre endroits les plus délicieux de toute l'Asie, qu'ils appellent les quatre Paradis. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

OBOTH, trente-septiéme campement des Israélites où ils arriverent de Punon, & d'où ils partirent pour aller à Jéabarim sur les marches de Moab. * *Nombr. XXXIII*, 43.

☞ OBOTRITES, peuples d'entre les Vandales, qui occupoient le pays qu'on nomme aujourd'hui *le duché de Meckelbourg* proprement dit, avec le comté de Schwérin, où sont Wismar, Schwérin, &c. * La Martiniere, *dict. géogr.*

OBRECHT (George) professeur en droit, né à Strasbourg l'an 1547, d'une famille originaire de Schélestad, qui fut ennoblie par l'empereur Rodolphe II l'an 1604, étudia à Tubinge, & dans les principales universités de France, où il se trouva dans un temps assez fâcheux. Depuis il prit les dégrés de do-

cteur à Basle, & étant de retour à Strasbourg, il fut choisi pour être professeur en droit, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation pendant quarante ans. Il mourut le 7 juin de l'année 1612, âgé de 66 ans. Il avoit fait divers ouvrages, dont on n'a publié qu'une partie, *Œconomia juris; Legalis topica; Jus feudale*, &c.

OBRECHT (Ulric) petit-fils du précédent, né à Strasbourg le 23 juillet 1647, se rendit par la suite un des savans hommes de son pays. L'étude des langues latine, grecque & hébraïque, fut presque le premier amusement de son enfance, & il apprit comme en se jouant, le françois, l'espagnol & l'italien. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il composa & prononça en public une harangue latine, qui fut universellement applaudie. Aussi avoit il puisé les principes de l'éloquence dans leurs sources, dans Démosthène, Ciceron, Hermogène, Quintilien, Longin, &c. Le fort de ses études fut dans la suite sur la jurisprudence & sur l'histoire. Doué d'une mémoire excellente, ses idées ne se brouillerent jamais, & on l'entendoit avec plaisir rendre compte de tous les siécles, comme s'il y eût vécu; & de toutes les loix, comme s'il les eût établies. Aussi M. Bossuet, évêque de Meaux, surpris de l'entendre discourir de tout à propos, le nomma-t-il justement *Epitome omnium scientiarum*. Après ses licences il voyagea à Vienne en Autriche, & à Venise, avec un ambassadeur Russien; & le soin qu'il prit de visiter principalement les bibliothéques & les savans, contribua beaucoup à le former. A dix-neuf ans il avoit déja fait imprimer une espéce de *commentaire sur le songe de Scipion*; & une *Dissertation sur les principes de la prudence civile & politique*. Il donna ensuite *Animadversiones in dissertationes de ratione status in imperio*, &c. C'étoit une critique sur un livre qui avoit fait grand bruit en Allemagne, sous le nom masqué d'*Hippolyte de la Pierre*, & par là il rendit un grand service à la maison d'Autriche, qui dans la suite n'a rien épargné pour l'engager dans ses intérêts. Lorsqu'il fut professeur en droit dans l'université de Strasbourg, il trouva encore du temps pour faire des ouvrages : tels furent celui qu'il fit sur une médaille fort rare de Domitien; ses éclaircissemens sur l'histoire d'Auguste; & son *Prodromus rerum Alsaticarum*, qui n'étoit qu'un essai d'un grand ouvrage qu'il méditoit sur l'Alsace, & que ses grandes occupations ne lui permirent pas d'achever. Il travailla aussi pour sa patrie, en prouvant le droit de la république de Strasbourg pour porter l'étendard de l'empire, conjointement avec les ducs de Wirtemberg, qui en sont en possession. Il fit aussi un traité *De imperii Germanici ejusque statuum fœderibus*; & un autre, *De jure belli & sponsoribus pacis*. Au milieu de ces occupations il pensa à son salut : l'antiquité de la doctrine & des usages de l'église romaine, jointe à la succession des pasteurs dont ses lectures le convainquirent, commencerent à le faire revenir de ses préjugés. M. Pellisson, après que le roi se fut rendu maître de Strasbourg, eut quelques conférences avec monsieur Obrecht; les Jésuites, que sa majesté établit à Strasbourg, continuerent de l'ébranler. Il vint enfin à Paris l'an 1684, consommer l'ouvrage de sa conversion, & abjurer le luthéranisme entre les mains du savant M. Bossuet, évêque de Meaux. Retourné en sa patrie il ne songea qu'à l'édifier, & à la ramener avec lui au sein de l'église par les exemples de sa piété. L'an 1685 le roi le nomma pour présider en son nom au sénat de Strasbourg, en qualité de *préteur royal*, ce qui lui fit tourner toute son application vers les affaires publiques. Il s'étoit glissé un abus énorme dans Strasbourg, où l'on n'hésitoit pas à dissoudre les mariages pour cause d'adultere. Ce nouveau magistrat essaya de réprimer cet abus par la voie d'instruction, & pour cela il traduisit en allemand le livre de saint Augustin, *du mariage des adulteres*, & convainquit de faux les ministres qui autorisoient un sentiment si pernicieux. Ensuite il obtint du roi l'an 1687, une défense d'en user à l'avenir comme on avoit fait jusqu'alors. Il traduisit aussi en allemand un ouvrage du P. Dez, Jésuite, qui établissoit tous les dogmes catholiques, qui sont contestés par les Luthériens, & par-là il rendit un grand service à la religion. Enfin le roi le nomma son commissaire & son envoyé à Francfort, pour la discussion des droits de madame Elizabeth-Charlotte, princesse électorale Palatine, à la succession de ses peres. Il s'y rendit, & cela interrompit quelques ouvrages d'érudition ausquels il travailloit; mais cela ne l'empêcha pas d'écrire fortement pour montrer invinciblement, & par les jurisconsultes, & par les historiens, les droits de Philippe V à la couronne d'Espagne. Tant de travaux avancerent sa mort, qui arriva le 6 août 1701, après qu'il eut reçu les sacremens avec toute la piété qu'on pouvoit desirer. Son fils, aussi zélé catholique que lui, succéda à la charge de prêteur royal, quoiqu'il n'eût que 26 ans; mais il la garda peu, étant mort en 1708, après avoir donné une version latine de la vie de Pythagore, écrite en grec par Jamblique. On trouve un catalogue exact des ouvrages de son pere dans les mémoires de Trévoux de la fin de 1701.

OBREGON (Bernardin) né à las Huelgas près de Burgos en Espagne le 20 mai 1540, de parens illustres par leur naissance, mais peu accommodés des biens de la fortune. Il les perdit étant encore enfant, & fut confié par son oncle, chantre de Siguença, à l'évêque de cette ville, qui l'auroit avancé si la mort ne l'en avoit empêché. Bernardin ayant perdu son protecteur, prit le parti des armes, & servit quelque-temps contre la France; mais un exemple de vertu dans un homme de la lie du peuple, qui le remercia d'un soufflet qu'il venoit de recevoir de lui, le toucha tellement, qu'il résolut de renoncer au monde. Ce fut alors qu'il s'attacha au service des pauvres malades dans l'hôpital de la cour à Madrid : il y voua une parfaite obéissance à l'administrateur, par le conseil de qui il reçut quelques personnes qui vinrent s'offrir à lui pour être ses disciples; & il les forma autant par son exemple que par ses discours dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il en avoit déja un si grand nombre en 1568, qu'ils pouvoient former une congrégation, qui fut approuvée par M. Caraffa nonce en Espagne. On les demanda bientôt pour le service des hôpitaux des principales villes : Burgos, Guadalaxara, Murcie, Najara, Belmonte, les appellerent : le roi Philippe II leur confia en 1587, l'hôpital général de Madrid, qu'il venoit de former en supprimant les divers hôpitaux de cette ville; & enfin le 6 décembre de l'an 1589, le cardinal Gaspard de Quiroga, archevêque de Tolède, reçut sous la troisiéme régle de S. François, les vœux solemnels qu'ils firent, de pauvreté, de chasteté, d'hospitalité, & d'obéissance aux ordinaires des lieux où ils seroient établis; & leur permit de recevoir les vœux de ceux qui se présenteroient à l'avenir, après les avoir éprouvés pendant deux ans. Bernardin, à qui sa prudence autant que sa charité avoit gagné l'estime & l'affection de tout le monde, fit depuis un grand nombre d'établissemens, tant en Espagne qu'en Portugal, où il fonda aussi une maison de filles orphelines. Il étoit à Lisbonne, lorsque pour donner la derniere forme à sa congrégation, il voulut lui prescrire des réglemens par écrit. Ses constitutions ayant été achevées l'an 1594, il alla à Evora, d'où il fut rappellé en Espagne pour assister le roi Philippe II dans sa derniere maladie; & après la mort de ce prince il rentra dans son hôpital général de Madrid, où il mourut le 6 août 1599. Ses disciples sont appellés *freres infirmiers Minimes*; mais le peuple les appelle *Obregons*.* Francisco Herrera Maldonado, *vida*

de Bernardino de Obregon. Domin. de Gubernatis, *orb. Seraph. tom. II.* Joseph Michieli, *tesoro militari. de cavaleria.*

☞ O BRIEN. Le prince dont cette très-ancienne & illustre maison a reçu son nom, est trop célébre dans l'histoire d'Irlande, pour ne pas mériter un article étendu dans un ouvrage qui est singulierement destiné à conserver la mémoire des grands hommes. Voici l'histoire abrégée de ce grand homme.

Brien Boirive ou *des Tributs*, que les historiens Latins nomment *Boruma*, étoit fils de Kennedy, roi de la Momonie septentrionale, ou Thomond. Il descendoit du frere aîné des deux conquérans Milésiens, qui vinrent d'Espagne pour s'établir en Irlande. Après la division de cette isle, faite entre Conn *des cent combats*, & Eugène, dit *le Grand*, en deux portions presque égales, la partie méridionale a toujours été gouvernée par les descendans de cet Eugène, jusqu'à l'arrivée des Anglois dans cette isle, au XII[e] siécle. Ce prince laissa la grande province de Momonie, qui faisoit la plus grande partie de ce partage, à son fils *Oilliol Oluim.* Celui-ci la partagea entre ses deux fils, donnant à l'aîné la Momonie méridionale, ou Desmond, & au second la septentrionale ou Thomond, à condition que chaque branche gouverneroit alternativement toute la province. Cette disposition dura sans contestation pendant plusieurs siécles, & même jusqu'à Kennedy, pere de Brien Boirive. Celui-ci, quoique bien plus puissant, & par conséquent plus en état de s'assurer de la possession de cette principauté après la mort de son pere, que n'auroit été Callaghan Cassel de la lui disputer, ne voulut pas déroger au testament de leur pere commun. Il céda volontiers le gouvernement à son concurrent, après la mort duquel, son fils, le fameux Brien, en devint le légitime possesseur, l'an 978 de l'ère chrétienne. Il est vrai que celui-ci succéda à son frere aîné *Mahon*, parcequ'un autre prince de la branche de *Callaghan* s'étoit emparé de cette principauté, au préjudice de ce *Mahon*, dont il ne jouit que deux ans. Ainsi Brien se crut dispensé de suivre davantage cet ordre de succession. Sa premiere action d'éclat, en qualité de roi, fut la vengeance qu'il tira d'un petit roi voisin, nommé *Mac Broin*, qui avoit fait assassiner son frere & prédécesseur Mahon, par un parti qu'il avoit aposté pour cet effet. Brien lui envoya un héraut d'armes, pour lui demander raison de sa perfidie, & lui indiquer un lieu où il se rendroit avec son armée pour lui livrer bataille. Celui-ci ayant accepté le défi, se rendit au champ de bataille avec tout ce qu'il put ramasser de troupes, auxquelles se joignit un corps de Danois d'environ 1500 hommes. L'action fut fort sanglante de part & d'autre. Mais Brien à la tête de ses Momoniens, & sur-tout de sa vaillante tribu des Dalgais, si renommée dans toutes les histoires de ce pays, rompit premierement les Danois, & ensuite tout le reste de cette armée, dont il fit un carnage effroyable. Il n'en échapa presque personne; tout ce que le glaive avoit épargné, ayant été fait prisonnier.

Cette victoire excita la jalousie de Daniel ô Phélan, petit roi des Déasies, aujourd'hui le comté de Waterford. Il faut remarquer que les Irlandois donnoient le nom de *roi* à tous les seigneurs qui possédoient de grands cantons dans le pays. Daniel voulant venger sur Brien la perte qu'il avoit faite de tant de Danois, dont un grand nombre demeuroit dans son état, & sur-tout à Waterford, ramassa un corps de troupes bien aguerries, composé de ses sujets tant Irlandois que Danois, & vint ravager les terres de sa domination; mais Brien, qui ne tarda pas à être informé de cette irruption, mena son armée victorieuse contre ces pillards, qu'il atteignit à Fan Conrach. Il les attaqua avec sa bravoure accoutumée, jettant une telle terreur parmi les Danois auxiliaires, qu'il les mit dans une entiere déroute: laquelle devint enfin si générale, que le chef fut obligé de se sauver avec le reste des fuyards à Waterford. Le roi de Momonie les poursuivit de si près, qu'il entra avec eux dans la ville, qu'il prit l'épée à la main, ne faisant quartier à aucun de ceux qui avoient porté les armes contre lui. Après avoir abandonné tout le butin d'une si riche place à ses soldats, il y fit mettre le feu, qui en consuma jusqu'à la derniere maison. L'auteur de la révolte y étoit déja péri en combattant vaillamment.

Environ huit ans après que Brien eut pris possession de la couronne de Momonie, il fit dessein d'obliger tous les grands seigneurs de Léath Modha ou *moitié méridionale* de l'isle, de lui payer tribut en qualité de leur souverain. Ils n'y consentirent qu'après y avoir été contraints par la force de ses armes: & Daniel Claon, roi de Lagénie, étant mort, les sujets de cette province, tant Irlandois que Danois, refuserent de reconnoître l'autorité de Brien. Ce prince assembla son armée, devenue invincible sous un tel chef, & la fit entrer dans les territoires de la Lagénie, dont toutes les forces étoient venues à sa rencontre pour lui livrer bataille. On se battit avec furie de part & d'autre: mais les troupes de Brien enfoncerent bientôt celles de l'ennemi, les poursuivirent & en firent un grand carnage. La plus grande perte fut du côté des Danois. C'est ainsi que la Providence se servit de ce brave prince, comme d'un instrument pour châtier l'insolence de ces cruels étrangers, sur lesquels il remporta vingt-cinq victoires pendant le cours de sa vie. Ils reçurent aussi des échecs très-considérables par la bravoure de Malachie, roi de toute l'isle. Ce qui les obligea d'abandonner une grande partie de leurs possessions, pour vivre en sureté dans les places fortes qu'ils avoient bâties.

Bientôt après, ayant reçu de grands renforts de Danemarck & de Norwége, ils se virent en état de recommencer leurs hostilités avec autant de fureur qu'auparavant, mais avec plus de succès: parceque les princes de l'isle, divisés entr'eux, ne songeoient pas à s'opposer à leurs progrès. Le roi lui-même s'étoit abandonné depuis quelques années à une vie molle & oisive. Le seul Brien, toujours actif & zélé pour la gloire de sa patrie, ne cessoit de les harceler; de déconcerter leurs mesures, & de les tenir éloignés de ses frontieres. Cette conduite vigoureuse lui attira autant d'estime & de confiance de la part des seigneurs voisins, que de ses propres sujets: les uns & les autres le regardoient comme un vrai héros capable de les rassurer contre les dangers qui les menaçoient. C'est cette confiance qui porta la noblesse de Momonie, de même que les principaux habitans de la Conacie, à convoquer une assemblée des deux provinces pour se mettre sous la protection de Brien. On y arrêta aussi qu'on enverroit des ambassadeurs à Malachie, roi d'Irlande, pour lui déclarer que, s'étant rendu indigne de la royauté par son indolence & son manque de courage, par la lâche conduite qu'il tenoit à l'égard des étrangers, à qui il n'osoit opposer la moindre résistance; par sa criminelle insensibilité enfin, sur l'honneur & les biens de ses sujets, l'assemblée étoit résolue de le détrôner, & de lui substituer un prince doué de toutes les qualités qu'on pouvoit desirer pour rendre la nation indépendante & heureuse; que ses vertus vraiment royales lui avoient déja gagné les cœurs & l'affection de presque tout le royaume; qu'ainsi les chefs de l'assemblée se flatoient qu'il résigneroit volontairement le sceptre à celui qui méritoit seul de le porter; & qu'il se contenteroit de mener une vie retirée, & éloignée de tout tumulte, conformément à son caractere mol & efféminé. Cette ambassade fut reçue, comme on s'y étoit attendu, avec beaucoup de hauteur & de menaces. Brien profitant de l'ardeur que lui témoignoient par-tout les plus

plus grands seigneurs du royaume, forma le projet de dépouiller ce roi fainéant de sa couronne, en vertu de la délibération de l'assemblée susdite. Il se mit donc à la tête d'une nombreuse armée, & marcha droit à *Tara*, dans la Midie, où étoit la résidence des rois d'Irlande. Avant de commencer les hostilités, il dépêcha un héraut au roi, pour le sommer de se soumettre à son autorité, de lui envoyer des ôtages de la premiere qualité, pour sureté de sa parole; & en cas de refus, lui offrir un combat décisif. Cette nouvelle surprit extrêmement ce foible prince. Comme il n'étoit aucunement en état d'agir contre Brien, il répondit, qu'ayant licencié son armée, il lui étoit impossible de lui livrer bataille: mais pour faire voir que son refus ne venoit d'aucun défaut de courage, il le prioit de suspendre tout acte d'hostilité pendant l'espace d'un mois; que dans ce temps il rassembleroit son armée, & particulierement les troupes de la *moitié septentrionale:* qu'alors il accepteroit son défi. Que si ses sujets ne vouloient point lui fournir les secours d'hommes & d'argent nécessaires pour soutenir cette guerre, il lui envertoit aussitôt des ôtages distingués, pour être un gage assuré de sa soumission: mais qu'en attendant il se flatoit que Brien ne permettroit pas à son armée de piller la Midie, & qu'il se tiendroit au palais de Tara jusqu'à la fin de cette suspension d'armes.

Ces conditions ayant été acceptées par Brien, le roi convoqua une assemblée générale de tous ses sujets du nord, & dépêcha en même temps des messagers à plusieurs petits rois de l'isle pour implorer leur secours dans un besoin si pressant, leur faisant entendre qu'eux-mêmes seroient bientôt obligés de donner au roi de Momonie des ôtages de leur fidélité & obéissance: qu'en tout cas le deshonneur, qu'il ne manqueroit pas d'essuyer par leur refus, ne tomberoit pas tant sur lui-même, vu les efforts qu'il faisoit pour soutenir la dignité d'une couronne, que la race d'Hérémon avoit portée depuis tant de générations, mais sur ceux qui n'oseroient se joindre à lui dans un moment si critique, dont un ennemi puissant étoit prêt à profiter. Pour donner plus de poids à cette négociation, il en chargea, auprès d'O Neill, roi d'Ultonie, & d'O Connor, roi de Conacie, son premier antiquaire, titre très-respecté des Irlandois, pour les engager plus efficacement à entrer sans délai dans ses vues, fondées également sur leurs propres intérêts.

La réponse d'O Neill fut, que tandis que ceux de sa branche étoient assis sur le trône, ils l'avoient défendu avec gloire contre les entreprises de leurs ennemis: que par conséquent, ceux qui en étoient actuellement en possession, devoient le défendre ou y renoncer; qu'en son particulier il n'étoit pas du tout d'humeur à se brouiller avec la brave tribu des Dalgais, dont l'amitié lui seroit toujours précieuse; & qu'ainsi il étoit résolu de s'en tenir à la neutralité entre les deux contendans. Le roi, prévoyant le mauvais effet qu'une pareille disposition pouroit produire à l'égard des autres chefs, prit le parti d'aller le trouver en personne, pour tâcher de vaincre sa répugnance, & le déterminer, s'il étoit possible, à embrasser la cause commune, lui représentant vivement que s'il se trouvoit dans la nécessité d'abandonner à Brien son palais de *Tara*, qu'il ne balanceroit plus de lui céder tout le reste de ses droits: au lieu que, devenu victorieux par le moyen d'O Neill, il lui confirmeroit, & à sa postérité après lui, la possession exclusive de la royauté, sans qu'aucune autre branche pût jamais la leur disputer.

Ces offres firent impression sur O Neill. Cependant il pria le roi de ne pas trouver mauvais, qu'il ne les acceptât qu'après avoir consulté sa noblesse sur un point si important. L'assemblée qu'il convoqua pour cet effet, & à laquelle il communiqua les propositions du roi, ne lui donna qu'une décision peu favorable à ses intérêts. Elle déclara tout net, que c'étoit un véritable piége qu'on lui tendoit; que le roi une fois délivré du danger qui le menaçoit, ne songeroit plus qu'à éluder les promesses qu'il lui avoit faites; qu'ainsi l'avis des états étoit, qu'il enverroit une réponse honnête à ce prince, mais qu'il se donneroit bien de garde d'entrer dans une querelle, dont les suites étoient infiniment à craindre. Cependant cette convocation, avant de se séparer, imagina une tournure assez fine pour profiter des embaras du roi, & en même temps se mettre à couvert de son ressentiment. Elle consistoit à adoucir la dureté de leur premier avis, en lui faisant envisager qu'ayant à combattre le belliqueux roi de Momonie, & ses invincibles Dalgais, il étoit plus que probable que très-peu de personnes échaperoient à leurs armes, & retourneroient à leurs maisons; que nonobstant la vue de tant de difficultés, ils étoient disposés à suivre la fortune de leur roi, pourvu qu'il leur donnât des récompenses proportionées à leurs services & aux hazards auxquels ils s'exposeroient. Ils prétendoient qu'il leur assurât la moitié de la contrée de Midie avec les terres de Tara pour servir à la subsistance de leurs femmes & de leurs enfans, à laquelle ils étoient obligés de pourvoir, sur-tout dans le cas d'un mauvais succès par rapport à l'expédition projettée.

Le roi, indigné de cette proposition également honteuse & injuste, prit le parti de consulter ceux des chefs du pays en qui il avoit le plus de confiance, afin que leur conseil pût servir à justifier sa conduite dans une crise si violente. Les plus affectionés à son service, ayant réfléchi murement sur le malheur de sa situation présente, déciderent unanimement que le seul expédient qui lui restoit, étoit d'aller à Tara, où Brien avoit son camp depuis un mois, & de lui offrir une obéissance sans réserve. Ayant adopté cet avis, il se rendit au camp avec 1200 hommes à cheval. Brien informé de son arrivée, sortit au-devant de lui, & lui fit l'accueil le plus gracieux. Dans leurs entretiens particuliers, le roi se plaignit de l'abandon des siens, sur-tout de la lâcheté d'O Neill. Il assura Brien que la rigueur du sort ne feroit jamais capable de diminuer en lui les sentimens de courage qu'un roi doit conserver dans ses plus grands malheurs, & que sa soumission volontaire ne pouroit pas lui être reprochée par un prince également éclairé & magnanime, lorsqu'il sauroit la résolution où il avoit été de le combattre, s'il avoit pu rassembler une armée tant soit peu considérable. Le roi de Momonie, frapé de cette déclaration, lui fit connoître combien il étoit touché du revers qu'il venoit d'essuyer. Pour le convaincre de sa sensibilité à cet égard, il lui dit qu'il renonceroit aux avantages que la situation de ses affaires lui mettoit en mains, & lui donneroit le temps nécessaire pour réparer ses pertes, s'il prévoyoit qu'un pareil délai pût lui en donner le moyen. Il lui offrit une année entiere pour solliciter ses confédérés à joindre leurs forces aux siennes, afin de décider leur querelle l'épée à la main. Brien ajouta, que jusqu'au temps marqué, il ne garderoit aucun ôtage de sa part, s'en rapportant à sa parole sur l'exécution du traité. Brien lui dit encore, que s'étant proposé de marcher au nord pour observer les mouvemens des chefs de cette contrée, il ne seroit point surpris de le voir à la tête de leur armée pour s'opposer conjointement à ses conquêtes, puisqu'il se proposoit de finir la dispute dans une bataille rangée. Mais le roi vaincu, touché d'admiration pour des procédés si généreux, l'assura qu'il auroit toujours en horreur toute action marquée au coin de l'ingratitude ou de la perfidie: qu'il étoit hors d'état, quand même il en auroit la volonté, d'assister les princes du nord contre lui. Il ajouta, qu'il lui conseilloit, comme ami, de remettre cette expédition à une occasion plus favorable, attendu que la

saison & le manque de provisions s'y opposoient également.

Brien suivit un conseil si sage. Après avoir fait présent au roi de 240 beaux chevaux, & distribuer de l'or & de l'argent à sa suite, ces deux princes se séparerent avec des témoignages réciproques d'amitié. Le roi de Momonie retourna ensuite dans sa province, laissant à l'autre le soin du gouvernement & l'administration de toutes les affaires comme auparavant. Aussitôt que le terme de la convention fut expiré, Brien fit les préparatifs de guerre les plus vigoureux : & après avoir donné ordre à son armée de s'assembler dans un lieu marqué, il la vit bientôt grossie par l'arrivée de quantité de troupes auxiliaires envoyées par les villes de Waterford, Wexford & autres. Les Danois mêmes habitans de ces villes, ne furent pas les derniers à montrer leur zèle pour la cause d'un prince si renommé. Brien s'étant mis à la tête de cette armée, également leste & nombreuse, marcha à Athlone, où la principale noblesse de Conacie étoit venue pour lui offrir des ôtages du premier rang, qui devoient lui rester comme garans de la fidélité & obéissance que la province lui juroit, en le reconnoissant pour roi de toute l'Irlande. Il y reçut aussi pareilles assurances de Maolseachluin même, qui n'ayant pu rétablir ses affaires pendant la trève, se déclara son tributaire, & lui rendit hommage en cette qualité. A la tête des forces réunies des provinces de Momonie, Lagénie, Conacie & du territoire de Méath ou Midie, Brien dirigea sa marche vers Dundalk, où le peuple lui suscita quelque opposition, qu'il ne tarda pas de surmonter en faisant prisonniers les principaux de la noblesse du lieu.

Ce fut par un cours non interrompu de succès, autant que par une prudence consommée, qu'il vint à bout de se faire reconnoître & proclamer monarque de toute l'Irlande. Cette isle n'a jamais eu ni avant ni après lui un roi si accompli. Sa libéralité envers ses amis; sa clémence envers ses ennemis; sa bravoure & sa grande expérience dans l'art militaire, lui méritèrent l'affection & l'attachement de ceux mêmes qui auparavant portoient envie à son élévation, sous prétexte que la couronne appartenoit légitimement, & par droit de succession, à la branche d'Héremon; quoiqu'il fût constant par tous les monumens, que plusieurs des descendans du frere-aîné Hébérus, avoient regné avant lui en différens temps. Le droit de succéder étoit plutôt fondé sur le mérite, la force, ou sur les suffrages de la nation dans une élection libre, que sur aucun titre exclusif qu'auroit eu la postérité de l'un ou de l'autre de ces deux princes Milésiens. Au reste, s'il y avoit de l'injustice, elle se trouveroit toute entiere du côté du cadet, comme usurpateur du droit de l'aîné.

Brien ne se vit pas plutôt assis sur le trône, qu'il tourna toutes ses vues à la réformation de son royaume, tant pour ce qui regardoit les affaires civiles que celles de l'église. La religion avoit extrêmement souffert des cruautés & des ravages, tant de fois répétés par la barbarie Danoise, durant les deux siécles précédens. Brien jouissant d'une paix profonde, & d'une sureté parfaite de la part des seigneurs du pays, qu'il s'étoit attachés inviolablement par ses bienfaits, & par les priviléges qu'il leur avoit accordés, commença à rebâtir & à réparer les églises & les maisons religieuses. Il fit assembler le clergé des différens ordres, pour examiner les prétentions de ceux qui avoient été expulsés de leurs possessions, afin de les y faire rentrer selon la teneur des canons ecclésiastiques, restituant & augmentant même les biens enlevés par les Danois aux cathédrales & aux abbayes, qu'il rétablit sur l'ancien pied de leur fondation.

Il s'appliqua ensuite à pourvoir à l'éducation de la jeunesse, fort négligée depuis long-temps à cause des troubles continuels dont le pays avoit été agité auparavant. Il fit réparer les écoles publiques, & y attacha de bons revenus pour la subsistance des jeunes gens, qui avec du génie & des talens n'auroient pas les moyens nécessaires pour se pousser dans leurs études. C'est par ce zèle également éclairé & infatigable qu'il parvint enfin à dissiper les restes de la barbarie, & à redonner à sa nation une bonne partie de l'ancien éclat dont elle avoit joui avant l'arrivée des étrangers.

Les communes aussi, qui étoient propriétaires de quelques seigneuries, les fermiers, & ceux mêmes du plus bas étage parmi le peuple, ressentirent également les effets de sa justice. Il distribua aux naturels de l'isle toutes les terres qu'il avoit conquises sur les Danois : mais ce ne fut qu'après avoir ordonné des perquisitions exactes touchant les légitimes héritiers de ces terres; & lorsqu'ils pouvoient donner des preuves de leur droit, ils y rentroient sans formalité. Ce prince ne donna jamais entrée dans sa cour aux adulateurs ni aux favoris, & n'enrichit jamais ses plus proches en opprimant les moindres de ses sujets.

C'est lui qui distingua par des surnoms les différentes branches de la race Milésienne, & des autres principales familles du royaume, affectant les particules *O* ou *Mac*, pour en faire connoître la vraie origine : la premiere signifie la particule françoise *De*, & la seconde *fils*. Ainsi sa propre famille tire son nom d'*O Brien*, de ce monarque même appellé Brien : O Neill, d'un prince de ce nom. De même Macarty, *Mac* Donnel, &c. doivent cette appellation aux chefs de ces maisons, Carty, Donnel, &c. En langue irlandoise, ces marques distinctives *O* & *Mac*, ne sont jamais omises; au lieu que les Anglois, & à leur imitation, beaucoup d'Irlandois, les retranchent, se contentant de dire tout court, *Neill*, *Donnel*, &c. De sorte que les chefs des tribus n'avoient aucune distinction particuliere quant à la dénomination : mais leur lustre & leur puissance étoient fondés sur leur droit d'aînesse, & les grandes possessions dont ils héritoient de pere en fils, & dont ils attribuoient des portions, comme ils le jugeoient à propos, aux différentes branches de leurs familles, qui devenoient par-là leurs vassaux. Ces surnoms devinrent un moyen propre à éviter la confusion dans la conservation des généalogies de la noblesse du pays. On remarque, entre les édifices que ce prince fit bâtir pour l'utilité public, la grande église de Killaloe, & la belle église de Innis-Cealtrach. Il fit faire des chaussées dans les endroits de son royaume qui en avoient besoin, & réparer les grands chemins pour la commodité des voyageurs. Plusieurs forteresses & forts destinés à contenir les sujets Danois ou autres factieux, furent l'ouvrage de sa prudence. La construction des ponts, la réparation des places fortes, occuperent ses momens de loisir.

Il prit un soin particulier du rétablissement des loix, dont les guerres intestines avoient émoussé le gout & interrompu l'observation : le succès qu'eurent ses efforts en cette partie, fut merveilleux. Un poëme écrit vers le temps dont on parle, fait mention des faits qu'on vient de rapporter, & de quantité d'autres également glorieux à la mémoire de ce grand roi. Sous son gouvernement, le royaume jouit d'une paix constante & d'une abondance non interrompue pendant l'espace de douze années, suivant le témoignage d'un poëte contemporain, dont les vers portent que l'illustre Brien Boirimhe rendit pendant son administration son peuple également heureux & belliqueux : lui procurant, avec l'abondance de toutes choses, une entiere cessation de discorde & de division.

Il tenoit une cour nombreuse à Ceann Coradh, pour l'entretien de laquelle, outre les revenus des deux provinces de Momonie, il recevoit régulierement les subsides des autres trois provinces qu'il faisoit lever à proportion de l'opulence de chacune des con-

trées qu'elles renfermoient. Il composa un réglement autentique touchant les rangs que devoient prendre les différens ordres de la noblesse dans les assemblées publiques. A sa cour, personne ne pouvoit porter les armes, que la très-valeureuse tribu des Dalgais, ses sujets particuliers.

L'établissement d'une bonne marine entra dans le plan de son gouvernement, & il parvint à se procurer une bonne flotte. Elle fut l'occasion d'une grande guerre, & même de la mort du roi : car ayant demandé au roi de Lagénie, son beau-frere, de lui fournir du bois de construction, & sur-tout des mats, dont il avoit une grande quantité dans ses forêts, celui-ci non-seulement y consentit, mais aussi il fit conduire à ses frais ces matériaux, & vint lui-même les offrir aux officiers de Brien, dont il étoit bien-aise de voir la cour, voulant en même temps profiter de cette occasion pour voir la reine sa sœur. Il eut tout lieu d'être content de l'accueil que lui fit le roi : mais pendant son séjour à la cour, il se brouilla irréconciliablement avec Murrough, fils du roi. Le roi de Lagénie se retira secretement chez lui, sans prendre congé ni de sa sœur ni de son beau-frere, bien résolu de se venger de l'affront qu'il prétendoit avoir reçu. Brien informé de cette fuite, le fit suivre par un de ses officiers, auquel il recommanda de le ramener au palais, & de lui promettre de sa part, qu'il auroit lieu d'être satisfait du traitement qu'il y recevroit, & de la réparation qu'on lui feroit. Mais au lieu de profiter de cette offre, le roi de Lagénie maltraita le messager du roi. Il le blessa même si griévement, qu'il fut obligé de prendre une litiere pour retourner vers son maitre. Malgré les sollicitations de ses fils & de ses courtisans, Brien laissa au roi de Lagénie tout le temps pour rentrer dans ses états, afin d'en tirer une satisfaction plus éclatante dans son propre pays, & à la tête de son armée. Le roi de Lagénie qui s'en doutoit bien, se hâta de se mettre en état de défense contre les forces supérieures de Brien. Il eut même recours au roi de Danemarck; & pour l'engager dans ses intérêts, il lui représenta la tyrannie du roi d'Irlande à l'égard des Danois, qu'il avoit si souvent accablés, & à qui il permettoit à peine de rester dans les villes maritimes pour l'avantage du commerce; au lieu que les rois de Lagénie avoient toujours été liés d'intérêts avec sa nation. Le Danois ne balança pas à lui envoyer une flotte chargée de 12000 hommes de troupes choisies, dont il donna le commandement à Charles Canut, & à André ses deux fils.

Les Danois répandus dans le pays, ne manquerent pas de venir joindre leurs compatriotes & les Lagéniens; de sorte que l'armée du roi de Lagénie devint très-nombreuse. Il envoya un héraut d'armes à Brien pour le défier à une bataille rangée dans la plaine de Clontarffe, peu éloignée de Dublin. La nouvelle de l'arrivée des Danois, si odieux à la nation, causa les plus vives alarmes; mais l'ame héroïque de Brien, toujours inaccessible à la crainte, n'en devint que plus intrépide. Il accepta le défi, & assembla promptement les forces des deux Momonies. Les plus grands seigneurs de ces provinces, aussi-bien que les chefs des différentes tribus, se firent honneur de servir sous un prince si renommé, même en qualité de volontaires. Plusieurs chefs des tribus de la Conacie vinrent le joindre avec leurs troupes; & même Maolseachluin, le roi déposé, ne voulut pas être le dernier à montrer son zèle dans une occasion si importante. Cependant, cette prétendue bonne volonté n'étoit qu'une feinte : car il se retira avant le combat à une distance convenable pour voir ce qui s'y passeroit, & pour profiter ensuite des événemens, s'ils se trouvoient favorables à ses desseins cachés.

Cette action sanglante & décisive fut soutenue fort long-temps par une bravoure égale de part & d'autre. Les rangs demeuroient comme immobiles, parce qu'ils se remplissoient sur le champ à mesure qu'ils s'éclaircissoient par la mort des combattans. Mais enfin, après des efforts extraordinaires, & l'achatnement le plus opiniâtre, la valeur singuliere des Dalgais, secondée par l'ardeur redoublée des chefs, & animée par la haine irréconciliable de toutes les troupes contre le perfide roi de Lagénie, surmonta tous les obstacles. La déroute commença par les Danois, que les Dalgais attaquerent avec tant de furie & de carnage, qu'ils en rompirent entierement les bataillons. Les deux freres, leurs chefs, tomberent morts sur la place, avec 4000 hommes de leurs troupes. Celles de Lagénie ne purent tenir que très-peu de temps contre l'armée victorieuse : de sorte qu'elles prirent aussi la fuite, après avoir vu périr leur malheureux roi, la principale noblesse de cette province & 3700 soldats. Le vainqueur, de son côté, acheta cette victoire bien cher, puisqu'il perdit, dans cette journée mémorable, Mourrough O Brien son fils aîné, qui y commandoit sous lui, & un grand nombre de personnes de la premiere distinction, dont les noms se trouvent dans les annales de ce temps-là. Quoique la plus grande perte eût été du côté des Danois, ils eurent sujet de s'applaudir d'une grande victoire, par la mort du respectable roi d'Irlande, qui fut tué dans sa tente par un parti de ces fuyards qui le reconnurent; mais ils n'échaperent pas à la vengeance de ses gardes, qui les passerent tous au fil de l'épée. Brien étoit âgé de 88 ans, & en avoit regné 12. Cette bataille de Clontarffe se donna le vendredi saint, 22 avril de l'an 1034, selon quelques auteurs. Un célébre poëte contemporain composa en langage irlandois, un poëme qui en rapporte les principales circonstances, & qui existe encore. Flaherty prouve par l'autorité de Marianus Scotus, que Brien fut tué le 23 avril 1014, & qu'il avoit commencé son regne l'an 1002.

Maolseachluin, le roi déposé, fut déclaré successeur de Brien, & regna dix ans, ou neuf au moins. Il fut proprement le dernier monarque de cette isle : car le fils du défunt nommé *Donough* ou *Donat*, & ses deux petits-fils, Tourlough & Mourrough, ausquels les deux illustres & saints archevêques de Cantorbéri, Lanfranc & Anselme, aussi-bien que le pape Grégoire VIII, ont écrit des lettres, rapportées dans le recueil d'Usserius, intitulé : *Sylloge epistolarum Hibernicarum*, dans lesquelles ils traitent ces princes de *Magnifico Hiberniæ regi Terdelvaco*, & de *Glorioso regi Hiberniæ Muriardacho*, n'ont pas joui de la royauté entiere de cette isle, non plus que leurs trois successeurs, jusqu'à l'arrivée des Anglois. Ils en ont possédé à la vérité la meilleure partie : mais sans le consentement des états, du moins unanime. Douze princes de la postérité de Brien, retinrent toujours successivement la qualité de rois de Limérické ou de Thomond, c'est-à-dire, de la Momonie septentrionale, depuis l'arrivée des Anglois, jusqu'au temps de Henri VIII; & les rois d'Angleterre eux-mêmes traitoient avec eux sous ce titre, comme on le peut voir par des monumens autentiques.

Des six fils que Brien avoit eus, l'aîné nommé en langue irlandoise, *Mourrough* ou *Murtagh*, c'est-à-dire *Maur*, fut tué avec lui & avec *Tourlough* ou *Théodore*, son propre fils, dans la bataille contre les Danois dont on vient de parler. Le second nommé *Teige* ou *Thaddy*, c'est-à-dire *Thadé*, fut roi de la province de Munster, & ayant épousé une fille du roi de la province de Leinster ou de Lagénie, en eut pour fils aîné Tourlough qui fut monarque de toute l'Irlande pendant douze ans. Teige ou Thaddy, roi de Munster, avoit commencé le premier à joindre à son propre nom celui d'O Brien, en mémoire de Brien Boruma ou Boirimhe son pere. Son fils Tourlough en fit autant après lui; & cet usage a été constam-

ment suivi par toute sa postérité. En irlandois l'article O est équivalent à l'article françois *De*, & s'emploie pour exprimer l'honneur que l'on a de descendre d'un homme illustre. C'est ainsi que le nom d'*O Brien* est devenu le nom propre des descendans de Brien Boruma. Tourlough O Brien, petit-fils de ce monarque, & comme lui monarque de toute l'isle, vécut jusqu'aux commencemens de Guillaume *le Roux*, roi d'Angleterre, fils-aîné & successeur immédiat de Guillaume *le Conquérant*, à qui il fournit des bois pour bâtir la charpente de la grande salle de Westminster.

Tourlough O Brien avoit eu pour fils *Dermoid* ou *Dermod* O Brien, qui fut roi de Munster pendant quatre ans; & celui-ci en laissa deux, nommés *Tourlough* & *Mourrough* O Brien. Le premier, après avoir été aussi roi de Munster, mourut monarque de toute l'Irlande en 1130, & eut pour successeur dans le même titre Mourrough son frere cadet. Mais dès la même année la mort ayant emporté ce dernier, il fut remplacé par Tourlough O Connor, qui étant monarque de toute l'Irlande, & n'ayant été élu que par une partie de la nation, força la province de Munster de le reconnoître, & partagea cette province en deux parties, dont il abandonna le sud à *Donaugh Mac-Carty*, c'est-à-dire, *fils de Carty*; & le nord à *Conner* ou *Corneille O Brien*, prince certainement issu de Brien Boruma, fils de Mourrough ou Maur O Brien. Il paroît que Tourlough, fils de Roger O Connor, régnoit de son propre chef en Conacie. Tourlough O Brien, mort roi ou monarque de toute l'Irlande en 1130, avoit laissé un fils nommé *Donaugh More O Brien*, qui régnoit pareillement dans les comtés de Cashel ou de Tippérary & de Limerick.

A la mort de Tourlough, fils de Roger O Connor, il eut pour successeur dans le royaume de Conacie un fils nommé *Roger* ou *Rodérick*, & dans le titre de monarque de toute l'Irlande un autre prince nommé *Murrough Mac-Laughlin*, qui mourut en 1168; & après celui-ci, le même titre passa à ce *Rodérick*. Mais il étoit à peine sur le trône, que l'Irlande se vit travaillée d'une guerre intestine qui la rendit bientôt la proie des rois d'Angleterre. O Rouerke, souverain du pays de Brefne, avoit épousé une fille de *Murrough Mac-Floin*, roi de Méath, qui le quitta pour passer dans les bras de *Dermod Mac-Murrough*, roi de Leinster: mais le mari ayant inutilement tenté de la reprendre de force, il eut recours à Rodérick, monarque de toute l'Irlande; & Dermod fut chassé de l'isle. Dans cette disgrace, Dermod alla implorer l'assistance de Henri II, roi d'Angleterre, qui étoit alors occupé sur la frontiere de Guyenne à faire la guerre au roi Louis *le Jeune*, & à qui il offrit de faire hommage de sa couronne. C'étoit dans le cours de l'année 1169 que ces événemens étoient arrivés. *Voyez* l'article d'IRLANDE.

Malgré l'établissement formé en Irlande par le roi Henri II, il resta encore plusieurs vrais souverains, non-seulement dans l'Ultonie qui étoit possédée par des seigneurs du nom d'*O Néal* ou *O Neil*, & qui n'a été parfaitement réduite sous la puissance des Anglois que sur la fin du regne d'Elizabeth & au commencement de celui de Jacques I, par la soumission du fameux comte de Tyrone; mais dans la Conacie & la Momonie même, dont les Anglois ne possédoient que les moindres parties. Henri II conserva lui-même le titre de *roi* à Roger ou Rodérick, roi de Conacie, qui, par un traité fait avec ce monarque dans les octaves de S. Michel de l'an 1177, s'obligea seulement à le servir comme son homme ou vassal dans toutes ses guerres; & douze princes issus en ligne masculine de Donaugh More O Brien, fils de Tourlough, dernier monarque de ce nom, porterent pareillement de génération en génération le titre de *rois* dans les pays de Limerick & de Thomond, où ils avoient le patronage ou la garde des archevêchés & évêchés pendant leur vacance, & tous les autres droits qui caractérisoient anciennement la vraie souveraineté. Ils tenterent même souvent de chasser les Anglois; & souvent ceux-ci furent obligés de traiter avec eux. Dans ces occasions les rois d'Angleterre ne leur donnoient que le titre de *ducs de Thomond*, comme on le voit par l'exemple d'un Donaugh ou Donat O Brien, qui est qualifié *Dux Thotmundiæ* dans des lettres du roi Edouard II, en date du 14 mars 1315, c'est-à-dire, 1316. Mais comme le pays de Thomond n'a jamais été érigé en duché, & que le titre de *duc* n'étoit pas même encore en usage alors à la cour d'Angleterre, il est aisé de reconnoître dans le style usité à l'égard des princes Irlandois, la politique d'un monarque qui ne vouloit point souffrir d'autre roi dans l'isle que lui-même. C'est ainsi que nos premiers monarques en ont usé avec les anciens rois de Bourgogne, d'Aquitaine, de Toulouse, de Gascogne & autres encore antérieurs; & les empereurs d'Allemagne ont suivi les mêmes principes avec les rois de Hongrie, de Bohême, de Baviere, de Saxe, de Lorraine, de Lombardie & autres, sur lesquels ils prétendoient avoir au moins un droit de supériorité féodale. C'est aussi la raison pourquoi l'on voit dans l'histoire de ces différens états une alternative de rois & de ducs. Le but de ces premiers souverains étant de concentrer l'autorité suprême entre leurs mains, le premier pas qu'ils avoient à faire, étoit de détruire un titre qui annonçoit au moins un partage de la souveraineté.

Celle des descendans de Daniel More O Brien, subsistoit encore avec la même réalité dans les pays de Thomond & de Limerick en 1523, lorsque le roi François I y rendit un témoignage qui doit être d'autant moins suspect, que cette souveraineté fut très-avantageuse aux affaires de France; & elle étoit alors possédée par le onzième descendant du même Daniel More O Brien, que les écrivains Anglois nomment *Thurlogh* ou *Théodore O Brien*, & à qui ils donnent eux-mêmes le titre de *Prince or King of Limerick and Thomond*, c'est-à-dire, *Prince* ou *roi de Limerick & de Thomond*. L'empereur Charles-*Quint* & le roi d'Angleterre Henri VIII, venoient de se liguer dans ce moment contre François I, & ne se proposoient rien moins que de l'attaquer toute à la fois en Normandie, en Picardie & en Languedoc. François leur opposa toutes les alliances qu'il put se ménager. Depuis long-temps la nation Irlandoise faisoit assez connoître sa valeur dans les guerres qu'elle avoit eues à soutenir contre les Anglois. Le 20 juin de la même année 1523, le monarque François conclut un traité de confédération avec un prince Irlandois qui y est nommé *Jacques, comte de Momonie*, & qualifié *prince en Irlande*; & il s'y engagea entr'autres choses à ne faire aucune paix ni trêve avec Henri VIII, sans y comprendre ce comte de Desmond ou Momonie méridionale, avec le *seigneur Théodore* (ou Tourlough) *O Brien & sa famille*; mais le même malheur qui avoit renversé le trône général de l'Irlande en 1172, réduisit bientôt les descendans de ces premiers monarques à un vain souvenir de leur grandeur originaire.

Tourlough O Brien avoit eu quatre fils dont l'aîné nommé *Conner* (ou Corneille) O Brien étoit mort (à ce qu'il paroît) dès le temps du traité conclu entre le roi François I & Jacques, comte de Desmond, & ayant été marié avec une fille de la maison de Burck ou Bourk, en avoit laissé un fils au berceau nommé *Donaugh* O Brien. Les autres fils de Tourlough étoient *Teige*, ou Thadé; *Donaugh*, ou Donat, & *Mourrough*, ou Maur O Brien. Teige & Donaugh avoient pareillement précédé leur pere dans le tombeau; & dans ce moment il ne restoit que Mourrough qui s'empara de l'état par violence au préjudice du jeune Donaugh son neveu, sous prétexte d'une coutume assez semblable à

notre ancien droit de *bail* ou de *garde*, appellé en irlandois *Thanistry*, c'est-à-dire, *usage des princes*, & en vertu de laquelle le parent le plus proche & le plus âgé du sang d'un seigneur qui mouroit, devoit jouir, sa vie durant, de l'état & du titre du défunt, sans qu'on eût égard au droit de représentation qu'auroit un mineur, même en ligne directe. Mais désespérant en même temps de conserver le fruit de son usurpation, il fit un transport de la principauté ou souveraineté au roi Henri VIII, qui lui en rendit les domaines utiles, & le créa lord-comte de Thomond, pair d'Irlande, pour le temps de sa vie, par lettres patentes du premier juillet 1543, où il est dit que ce monarque avoit fait la cérémonie de *lui ceindre l'epée de chevalier*, après lui avoir accordé le pardon de *ses révoltes & de celles de ses peres*; & que *pour soutenir son état*, il lui donnoit à titre *de mouvance de la couronne*, & sous la charge du *service militaire*, tous les châteaux, domaines, terres, monasteres supprimés, services & advoueries d'églises, chapelles, chantreries, fiefs de chevaliers & autres héritages qu'il possédoit dans le pays de Thomond au-delà de la riviere de Shannon, avec les advoueries des églises, rectorats, vicairies, chantreries & chapelles qui pouvoient être du domaine royal dans le même pays, se réservant seulement le patronat des archevêchés du pays avec les droits de régale.

Les écrivains Anglois représentent Conner ou Corneille O Brien, fils aîné de Tourlough, comme le dernier des douze descendans de Brien Boruma qui régnerent successivement dans le pays de Thomond depuis la descente du roi Henri II en Irlande; & ils répétent expressément à ce sujet que chacun d'eux avoit porté en son temps le titre de roi de Limerick ou de Thomond, au lieu d'être vrais souverains monarques de toute l'Irlande, ainsi que leurs premiers ancêtres l'avoient été à juste cause. Mais il paroît que ces écrivains n'ont point connu le traité fait entre le roi François I & Jacques, comte de Momonie ou de Munster, où il n'est parlé que du seigneur *Théodore*, ou Tourlough *O Brien & de ses petits enfans*; & qu'ils n'ont pas même fait attention à la nature de la coutume appellée *Thanistry*, que Mourrough O Brien n'auroit pu faire valoir en sa faveur, si son frere Conner ou Corneille O Brien n'étoit pas mort avant Tourlough O Brien leur pere. Le douziéme & dernier descendant de Brien Boruma qui posséda le pays de Thomond en souveraineté, fut Mourrough lui-même au moyen de l'usurpation qu'il en fit sur le jeune Donaugh son neveu.

Cependant le roi Henri VIII avoit senti l'injustice qui étoit faite au même Donaugh O Brien. Pour la réparer, sans toutefois préjudicier à l'intérêt personnel qu'il avoit de détruire tout ce qui pouvoit porter ombrage à sa puissance, il fit insérer dans les lettres accordées à Mourrough O Brien, que les domaines & le titre de lord-comte de Thomond retourneroient après sa mort à *Donaugh son neveu*. En même temps il en fit expédier d'autres par lesquelles en confirmant à Donaugh O Brien la réversion des domaines & du titre de lord-comte de Thomond, avec tout ce qui avoit été cédé à Mourrough O Brien son oncle, il y ajouta au même titre de mouvance de la couronne & sous la même charge de service militaire, la moitié de l'abbaye de Clare, une autre entiere, & vingt livres monnoie d'Angleterre à prendre annuellement sur le trésor-royal, & en attendant l'événement de la mort de Mourrough O Brien son oncle, lui accorda le titre de lord-baron d'Ibrican, pair d'Irlande, pour lui *& ses descendans mâles*; & effectivement après avoir d'abord porté ce titre, il recueillit celui de lord-comte de Thomond après Murrough O Brien. Selon les mêmes lettres de confirmation, la réversion des domaines & du titre de lord-comte de Thomond ne devoit encore avoir lieu en sa faveur que pour *le temps de sa vie seulement*; mais sous le regne d'Edouard VI, unique fils & successeur de Henri VIII, il remit ces premieres lettres patentes, & en obtint de nouvelles par lesquelles ce titre fut étendu comme celui de lord-baron d'Ibrican à tous *ses descendans mâles*.

Il avoit épousé Hélene Butler, fille de Pierre lord-comte d'Ormond, aussi pair d'Irlande, & en avoit eu *Conner* ou Corneille O Brien qui fut le troisiéme lord-comte de Thomond depuis la création de ce titre, & pere de trois fils nommés *Donaugh*, *Teige* & *Daniel* O Brien. Le premier comme aîné succéda au titre de lord-comte de Thomond après son pere, & le transmit à ses propres descendans qui ont subsisté jusqu'en 1740, en la personne de *Henri* O Brien, lord-comte de Thomond, baron d'Ibrican, pair d'Irlande, aussi lord-vicomte de Tadcaster, pair d'Angleterre, l'un des membres du conseil-privé d'Irlande, &c. fils de son arriere-petit-fils, & mort sans postérité d'une fille de Charles Seymour, lord-duc de Sommerset, pair d'Angleterre. Du second étoit sorti un rameau qui s'étoit éteint quelques années auparavant. Le troisiéme fut créé lord-vicomte de Clare, baron de Mac-Ayrsy par lettres patentes du 17 juillet 1662, étant fort âgé, & il a été le trisaïeul du comte de Thomond, vicomte de Clare, aujourd'hui maréchal de France, chevalier des ordres du roi, qui se trouvant devenu le chef de sa maison par la mort de ses aînés, a recueilli le titre affecté au sang de Donaugh O Brien son cinquiéme aïeul, & joindroit à ce titre la possession du reste des domaines de ses ancêtres, si la religion qu'il professe & son attachement au service de France, n'y avoient mis obstacle. Sous la reine Anne le feu lord-comte de Thomond avoit obtenu un acte du parlement qui abrogeoit la substitution de son titre & de ses domaines, & lui permettoit d'en disposer en faveur de qui il voudroit. Il ne laissa pas de presser le lord-vicomte de Clare, aujourd'hui comte titulaire de Thomond, de se rendre susceptible de la succession selon les loix d'Angleterre, en embrassant la communion de l'église anglicane, ou au moins en quittant le service de France; & la cour de Londres consentoit même de lui accorder l'acte de tolérance sans lequel un catholique ne peut succéder à un parent protestant en Angleterre; mais ayant également rejetté ces deux conditions, le feu lord-comte de Thomond fit un testament par lequel il léguoit son titre & ses biens à un autre collatéral de la maison, avec substitution en faveur du second fils d'une sœur de la comtesse de Thomond sa femme, à la charge de porter le nom & les armes d'O Brien. C'est pourquoi le lord-vicomte de Clare n'est devenu comte de Thomond que de nom.

Suite généalogique de la maison O Brien.

I. Brien Borive, monarque d'Irlande pendant 12 ans, épousa *Gormblath*, c'est-à-dire, *Verte-fleur*, fille de *Mourough Mac-Flinné*, roi de Lagénie, l'an 1027.

II. Teige ou Thadé O Brien, fils du précédent, eut pour femme *Mora*, fille du roi de Lagénie.

III. Tourlough, fils de Thadé, monarque d'Irlande pendant 12 ans, épousa *Mora*, fille d'*O Hayne*, chef de cette famille, qui régnoit dans la Conacie occidentale.

IV. Dermod, fils du dernier roi de Momonie pendant 4 ans, épousa *Sara*, fille de *Thadé* Mac-Arty, chef de cette royale & illustre famille.

V. Tourlough, fils de Dermod, roi de Momonie, pendant 5 ans, épousa *Nariait*, fille d'*O Fogarty*, chef de cette famille.

VI. Daniel *More*, ou *le Grand*, fils de Tourlough, roi de Cashel & de Limerick pendant 36 ans, eut pour femme *Orlacam*, fille de *Mac-Morrough*, prince

de Lagénie. Ce fut pendant son regne que les Anglois entrerent pour la premiere fois en Irlande.

VII. DONAUGH ou DONAT, *Cairbreach*, fils de *Daniel More*, roi de Thomond, épousa *Sara*, fille d'*O Kennedy*.

VIII. CONNOR ou CORNEILLE, fils du précédent, épousa *Mora Mac-Namara*, fille du chef de cette noble famille. C'est à ce roi de Thomond que Henri III, roi d'Angleterre, écrivit une lettre avec cette adresse: *Rex Angliæ regi Thomond*. Voyez *Varæus*, &c.

IX. THADÉ O Brien, fils de Connor, épousa *Finvola*, fille d'*O Kennedy*.

X. TOURLOUGH, fils de Thadé, épousa *Aurine*, fille de *Daniel More Mac-Carty*, chef de cette grande maison.

XI. MUIRIERTAGH, fils de Tourlough, prit alliance avec *Sara*, fille d'*O Kennedy*, dynaste ou seigneur d'Ormond.

XII. MAHON, fils du précédent, eut pour épouse la fille du prince de Lagénie, descendu en ligne directe de Dairy Barrach, fils de Cathvire More, monarque d'Irlande. Ses fils furent BRIEN, qui suit; & CONNOR O Brien, tige de la branche de Carrigoginiol.

XIII. BRIEN Cathaneny, fils de Mahon, épousa *Slanyen Mac-Nemara*.

XIV. TOURLOUGH, fils de Brien, se maria à *Slanie*, fille de *Loghlen Ladir Mac-Nemara*.

XV. THADÉ *An Condaig*, fils du précédent, eut pour femme *Annabella* Bourk, fille de *Mac-Williams*, chef de cette puissante maison.

XVI. TOURLOUGH, fils de Thadé, épousa *Jeanne* Fitz-Maurice, fille de *Fitz-Maurice*, dit *le Begué*, lord-baron de Kerry & de Lixnaw.

XVII. CONNOR O Brien, prince de Thomond, épousa *Marguerite*, fille de *Rickard* Bourke Mac-William de Clanrickard, pour deuxiéme femme.

XVIII. DONAT O Brien, second comte de Thomond, l'an 34 de Henri VIII, épousa *Hélene*, fille de *Pierre*, comte d'Ormond & d'Ossory.

XIX. CORNEILLE O Brien, troisiéme comte de Thomond, épousa *Unagh* ou *Elizabeth*, fille de *Terence* O Brien d'Ara, dont il eut trois fils, comme il est marqué ci-dessus.

XX. DANIEL O Brien, troisiéme fils dudit lord-comte de Thomond, épousa *Catherine* Fitz-Gérald, fille du comte de Desmond, veuve de *Maurice De Rupe* ou de la Roche, lord-vicomte de Fermoy. Il étoit chevalier de l'Eperon doré, & s'étoit beaucoup distingué au service d'Espagne pendant l'usurpation de Cromwell, s'attachant en toute occasion aux intérêts du roi Charles II, qui étant remonté sur le trône d'Angleterre, le créa le 2 juillet 1662 lord-vicomte de Clare & baron de Mac-Ayrsy.

XXI. CONNOR O Brien, fils du précédent, & second vicomte de Clare, épousa *Honorée*, fille de *Daniel* O Brien, chef de la branche de Duagh.

XXII. DANIEL O Brien, troisiéme vicomte, épousa *Philadelphie*, fille de *François* d'Actes, comte de Sussex, en Angleterre, dont il eut deux fils, *Daniel* O Brien, quatriéme vicomte de Clare, qui mourut sans postérité, &

XXIII. CHARLES O Brien, cinquiéme vicomte, maréchal des camps & armées du feu roi Louis XIV, mort quelques jours après la bataille de Ramillies des blessures qu'il y avoit reçues. Il avoit épousé, le 9 janvier 1697, *Charlotte* de Bulkély, sœur aînée de la feue maréchale duchesse de Berwick, & du comte de Bulkély, mort depuis peu lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur de S. Jean Pied-de-Port, d'une maison très-ancienne & très-illustre dans le pays de Galles. Leur pere *Henri* de Bulkély, grand-maître de la maison des rois Charles II & Jacques II, épousa *Sophie* Stuart, fille cadette de Walter ou *Gauthier*, lord-baron de Blantire en Ecosse, & sœur cadette de la troisiéme femme de Charles Stuart, duc de Richemont & de Lénox, pair d'Angleterre & d'Ecosse, seigneur d'Aubigny en Berry, mort en 1672, lequel descendoit au quatriéme dégré d'un frere cadet de l'aïeul paternel du roi Jacques I. Cette dame mourut à S. Germain-en-Laye le 6 septembre 1730, ayant été premiere dame d'honneur de Marie d'Est, femme du roi Jacques II.

XXIV. CHARLES O Brien, sixiéme vicomte de Clare, lord-comte de Thomond, baron d'Ibrican, baron de Mac-Ayrsy, au royaume d'Irlande, deux fois pair de ce royaume, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, commandant pour le roi en Languedoc, gouverneur de Neuf-Brissac, colonel d'un régiment Irlandois, &c. ci-devant appellé *lord Clare*, & aujourd'hui *comte de Thomond*, est né à S. Germain-en-Laye le 27 mars 1699, a été fait, dès le 24 octobre 1706, capitaine d'infanterie à la suite du régiment de son pere, qu'il commande lui-même aujourd'hui; puis colonel réformé le 14 octobre 1718, & colonel du même régiment le 3 août 1720; brigadier d'infanterie le 20 février 1734; maréchal de camp le premier mars 1738; inspecteur d'infanterie en 1741; lieutenant général le 2 mai 1744; nommé chevalier des ordres le premier janvier 1746, & reçu le premier janvier 1747, ayant eu permission d'en porter le cordon & la croix dès le 2 février précédent; maréchal de France le 24 mars 1757. Milord maréchal comte de Thomond se maria le 10 mars 1755, à mademoiselle *M. A.* Gautier de Chiffreville, fille unique de feu *Louis-François* Gautier, marquis de Chiffreville, seigneur de Mangé, du Ponceau, de la Ferriere, de Champmarin, mestre-de-camp de cavalerie, sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du roi, qui étoit fils de *François* Gautier, marquis de Chiffreville, de Sévigny, de S. Victour, de Mangé, du Ponceau, de la Ferriere, &c. & de dame *Louise-Magdeléne* de Froulai de Tessé, fille de *René*, comte de Tessé, baron d'Ambrieres, &c. lieutenant général des armées du roi. La maison de Gautier Chiffreville vient de *Philippe* Gautier, écuyer, vivant en 1452, & s'est soutenue avec une grande distinction depuis ce temps-là, ayant pris des alliances dans les maisons de Tessé, de Beaumanoir, de Sourdis, de Bellay & autres fort illustres. La mere de madame la maréchale de Thomond vit encore, & s'appelle *Marie-Geneviève* le Tonnelier Breteuil de Charmeau. M. le maréchal de Thomond a un fils nommé *Charles*, qui est septiéme vicomte de Clare, né le 18 octobre 1757.

Il a aussi une sœur unique, *Laure* O Brien, qui a été mariée le 24 avril 1720, à feu *Claude-Charles* le Tonnelier, comte de Breteuil Chantecler, alors capitaine lieutenant des chevaux-légers de Bretagne, mestre-de-camp de cavalerie, &c. mort le 9 février 1735. De ce mariage sont sortis 1. *Louis-Charles-Joseph*, mestre-de-camp de cavalerie, né le 26 octobre 1721. 2. *Jacques-Laure*, exempt des gardes-du-corps, mestre-de-camp de cavalerie, bailli, & ambassadeur de Malte à Rome en 1758, commandeur de la commanderie de Villiers-au-Liége, né le 9 février 1723. 3. *Anne-François-Victor*, docteur de Sorbonne, & grand-vicaire de Narbonne. 4. *Anne-Charlotte*, née le 10 janvier 1728, & mariée en 1750 à M. le marquis de Chastenoye, gouverneur pour le roi dans les colonies de l'Amérique. 5. *Claude-Stanislas*, capitaine au régiment de Clare, né le 7 mai 1730. 6. *Marie-Thérèse*, religieuse à l'abbaye de S. Paul, née le 14 août 1733. 7. *Claude-Charles-Henri*, né le 31 décembre 1734, ecclésiastique.

En même-temps que Mourrough ou Maur O Brien usurpateur du pays de Thomond sur Donaugh O Brien son neveu, avoit été revêtu du titre de lord-comte de Thomond, pair d'Irlande, pour le temps de sa vie par les lettres patentes du premier juillet 1543, Henri VIII l'avoit aussi créé lord-baron d'Inchiquin au

comté de Thomond ou de Clare, pour lui & *ses descendans mâles*. Il avoit dès-lors un fils nommé *Dermoid* ou *Dermod* O Brien qui porta le premier ce titre; & celui-ci a continué la branche pour laquelle le titre de lord-baron d'Inchiquin a été commué en celui de lord-comte pair d'Irlande, par lettres patentes de l'an 1660, datées de *la douzième année du regne de Charles II*. C'est en faveur du fils unique du lord-comte d'Inchiquin, aujourd'hui vivant, que le feu lord-comte de Thomond avoit disposé de son titre & de ses biens; mais le fils unique du lord-comte d'Inchiquin étant mort en 1741, ils ont passé, conformément aux dispositions du feu lord-comte de Thomond, à Percy Windham second fils de Guillaume Windham baronet du comté de Sommerset, & de Catherine Seymour, sœur de la comtesse douairiere de Thomond, qui en jouit, & a pris le nom & les armes d'O Brien. On n'est entré dans ce long détail que pour prouver ce que l'on a avancé, que l'extraction royale du comte de Thomond, vicomte de Clare, n'est point une chimere semblable à celles de quelques maisons, mais une vérité constante & nécessaire.

Entre les différentes branches de la maison d'O Brien, dont nous venons de parler, deux se sont établies en France depuis la révolution arrivée en Irlande en 1688. L'une est celle de M. le maréchal comte de Thomond, dont on vient de parler. L'autre est celle de milord comte de Lismore, colonel & grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, qui est une branche collatérale, commençant par Connor O Brien, seigneur de Carrigoginiol, fils de Mahon O Brien, prince de Thomond, & de la fille du prince de Lagénie.

Connor O Brien qui est la souche commune en ligne directe des deux branches de Thomond & d'Inchiquin, & de la branche collatérale de Carrigoginiol, eut un fils nommé Donough O Brien, seigneur après la mort de son pere de Carrigoginiol. Celui-ci eut un fils nommé Brien *Duff*, (c'est-à-dire le Noir) O Brien, qui hérita de la même terre & seigneurie. De celui-ci est sorti Mahon O Brien de Carrigoginiol, pere de Mourrough O Brien, dont la famille & les descendans furent appellés dans la suite les O Briens de Curriglass & depuis de Mogilly, Carrigine, &c. Ce Mourrough O Brien eut pour son partage ou patrimoine des terres situées dans les manoirs d'Ahdare & d'Askelten, près de Carrigoginiol. Ces deux châteaux, quoique possédés alors & quelque temps auparavant par les comtes de Desmond, avoient appartenu à sa famille. Gerard Fitz-Gerald, alors chef de cette puissante maison, proposa à Mourrough O Brien l'échange de ses terres & héritages, qui se trouvoient fort à sa bienséance, à cause desdites forteresses d'Ahdare & d'Askelten, contre un équivalent en terres & en châteaux à lui appartenans dans le comté de Cork, & dans le voisinage de Lismore & de Tallow. Outre le motif des avantages qu'il en pouvoit retirer au moyen des susdites forteresses, dont en effet il se servit très-utilement dans la suite de la guerre qu'il soutint contre la reine Elizabeth, comme il paroît par les annales de Cambden sous les années 1579 & 1580, ce comte avoit dans cet échange d'autres vues encore plus politiques. La réputation de bravoure que s'étoit acquise Mourrough O Brien lui étoit parfaitement connue. Il connoissoit également la coutume invariable où étoient les adhérans de tout seigneur Irlandois, de le suivre par-tout où il jugeroit à propos de se fixer. Ainsi en plaçant Mourrough O Brien sur les frontieres des comtés de Cork & de Waterford, il opposoit une forte barriere aux incursions du comte d'Ormond avec lequel il étoit en guerre ouverte. Suivant la tradition de cette famille, Mourrough O Brien combattit à la tête de ses parens & vassaux à la bataille de Dromaline pour le comte de Desmond; ce qui s'accorde avec la relation que Cambden nous a laissée de cette action, qu'il place sous l'année 1567, l'année d'après la transaction ou échange passé entre ce comte & Mourrough O Brien. Le même Cambden raconte que, pour vaincre la répugnance que ce dernier témoignoit contre la proposition de l'échange, & pour l'attacher entiérement à ses intérêts, ce comte ménagea un mariage entre lui & sa propre cousine *Hélène* Fitz-Gerald, fille d'*Edmond* Fitz-Gerald, seigneur de Cleanglass, dont il eut Tourlogh ou Terence O Brien son fils aîné, & héritier de ses biens. Le comte de Desmond, piqué de la vraie ou prétendue partialité de la reine Elizabeth en faveur du comte d'Ormond pendant les disputes de ces deux seigneurs, n'eut pas de peine à se laisser persuader de s'opposer aux mesures que prenoit cette princesse pour renverser la religion catholique. Mais ayant enfin été malheureusement accablé par les forces supérieures de la reine, il finit ses jours dans une suite de malheurs. Après sa mort tous ses biens furent confisqués. Ceux de ses amis & partisans éprouverent le même sort. On imagine bien que Mourrough O Brien, connu pour en être un des plus zélés, ne manqua pas d'être envelopé dans cette proscription. Car qu'il eût pris les armes ou non, contre la reine en faveur du comte de Desmond, il étoit toujours trop odieux aux yeux du comte d'Ormond pour éviter la rigueur d'une confiscation si générale; aussi perdit-il par ce triste événement ses terres & ses châteaux de Curriglass, Mogilly, Carrigine, &c, lesquelles à cause du peu de temps qu'il en avoit joui, paroissoient avoir été confisquées sur le comte de Desmond, au profit du fameux chevalier & amiral Raleigh, qui les vendit ensuite au comte de Cork, nommé *Boyle*. Son fils Terence jouit seulement dans les manoirs de Tallow & de Lismore, de quelques terres appartenantes à sa mere, qu'elle avoit apportées en dot, & dont par conséquent son fils & héritier ne pouvoit être frustré. Heureusement pour sa postérité un seigneur nommé *O Aherne*, avoit fait l'acquisition du château & terre de Mogilly, avec d'autres terres dans le voisinage, lesquelles faisoient partie des biens confisqués sur Mourrough O Brien; car le petit-fils de ce M. O Aherne n'ayant qu'une fille unique pour héritiere de sa succession, se crut obligé en honneur & en conscience, de la donner en mariage au petit-fils dudit Térence O Brien, qui par ce moyen rentra en possession d'une partie considérable du patrimoine de ses aieux. Il portoit aussi le nom de Tourlogh, fils de Thadé, & petit-fils de Tourlogh, lequel étoit fils du susdit Mourrough, qui s'étoit établi dans le comté de Cork en vertu de l'accord fait avec le comte de Desmond. Ce Tourlogh O Brien qui avoit épousé la fille de M. O Aherne en eut deux fils, *Eugène* & *Jean*; mais il ne jouit pas long-temps du bonheur qu'il avoit eu en recouvrant ses biens; car étant entré dans la confédération des catholiques d'Irlande contre le parlement d'Angleterre sous le malheureux regne de Charles I, il subit le même sort que le reste de ses compatriotes. Au rétablissement de Charles II, les biens & possessions des Catholiques ayant été confirmés aux partisans de Cromwel, Tourlogh O Brien perdit ses terres de Mogilly, &c, quoiqu'elles fussent dans la réalité du fait la dot de sa femme, & par conséquent inamissibles, suivant les loix de l'état, par aucune faute que pût faire son mari. Mais le comte de Cork, seigneur d'un puissant crédit, l'employa tout entier pour faire envelopper ces biens dans la confiscation générale, afin de pouvoir s'en emparer lui-même, comme il fit dans la suite, en chassant avec cruauté cette dame devenue veuve, ainsi que ses deux fils, du château de Mogilly où ils étoient nés pendant la guerre civile. Eugene O Brien, l'aîné des deux, épousa dans la suite *Catherine* Condon, fille de *Jean* Condon

de Billerogh, le plus proche héritier du lord Condon, dont il eut dix-huit fils, douze desquels finirent leurs jours dans le service de leurs rois légitimes. Quoiqu'il eût le malheur d'être dépossédé lui & son frere, de son héritage pendant sa minorité, il ne laissa pas dans la suite que de faire des acquisitions considérables, parmi lesquelles étoient le château de Ballinknock, les terres de Currach, Ballimorrogh, Killessara, Rathdrona, Garrycathra, Ballinafounsheoig, &c. Ses enfans possédoient ces terres sous le régne de Jacques II, pour la cause duquel cette famille sacrifia ce qui lui étoit resté de fortune & de biens en Irlande. Mourrough O Brien, qui suivit la destinée du roi Jacques, & devint ensuite maréchal des camps & armées du roi Louis XIV, après avoir été colonel d'un régiment d'infanterie Irlandoise sous le nom d'O Brien, connu aujourd'hui sous celui de Clare, étoit fils de cet Eugène O Brien, & ne laissa de son mariage avec dame *Jeanne* O Calahan, fille de *Daniel* O Calahan, de Pallace dans la baronie de Duhalle, qu'un fils unique nommé Daniel O Brien, colonel au service de France, chevalier & grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, aujourd'hui lord comte de Lismore. Celui-ci a épousé sa cousine, dame *Marguerite-Elizabeth* O Brien, fille d'Eugéne, qui étoit petit-fils de Jean O Brien ci-dessus nommé, & capitaine au service de France, où il est mort. Il a de ce mariage *Jacques-Daniel* O Brien, lord vicomte de Tallow, né en 1736, colonel aussi au service de sa majesté très-chrétienne, depuis 1754.

La généalogie de cette branche, en commençant par Jacques-Daniel O Brien, vicomte de Tallow, dont on vient de parler, & remontant jusqu'au fameux Brien Borive, monarque d'Irlande en 1002, se trace de cette maniere. I. Jacques-Daniel O Brien, lord vicomte de Tallow, colonel au service de France. II. fils de Daniel O Brien, colonel & chevalier grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, aujourd'hui lord comte de Lismore, & de dame *Marguerite-Elizabeth* O Brien, fille du capitaine *Eugène* O Brien, lequel étoit arrière petit-fils de *Jean* O Brien, frere d'*Eugène*, par son petit-fils *Tourlogh*, fils de Thadé. III. fils de Mourrough O Brien, maréchal des camps & armées du roi, & de dame *Jeanne* O Callahan, fille de *Daniel* O Callahan de Pallace. IV. fils d'Eugene O Brien de Mogilly, &c, & de dame *Catherine* Condon, fille de *Jean* Condon, héritier du lord de ce nom. V. fils de Tourlough ou Terence O Brien de Mogilly &c. & de *Helène* O Aherne, fille de *Maurice* O Aherne dudit lieu. VI. fils de Thadé O Brien de Curriglass, Mogilly, &c. & de *Marie* O Brien, fille de *Kennedy* O Brien de Ballyshyhan, descendue en ligne droite de Connor O Brien de Cathe-[illegible], surnommé *Strapar Salach*, à cause de son zèle infatigable à bâtir des églises. Il étoit l'arrière petit-fils de Brien Borive, monarque d'Irlande. VII. fils de Tourlough O Brien de Curriglass, Mogilly, &c, & d'*Helène* O Brien, fille de *Guillaume* O Brien d'Ahurlagh, chef de cette branche descendue directement de Donogh, fils de Brien Borive. VIII. fils de Mourrough O Brien de Carrigogiuiol, & d'*Heléne* Fitz-Gerald, fille d'*Edmond* Fitz-Gerald, seigneur de Cleanglass. IX. fils de Mahon O Brien, communément nommé seigneur de Carrigoginiol, & de *Elizabeth* O Brien, fille de *Morrogh* O Brien d'Arra, chef de cette illustre branche des O Brien. X. fils de Brien Duff O Brien, communément appellé seigneur de Carrigoginiol, & de *Marguerite*, fille d'O Kennedy seigneur d'Ormond. XI. fils de Donogh O Brien, communément appellé seigneur de Carrigoginiol, & de *Marie* Mac-Mahon, fille de *Thadé* Mac Mahon de Corcavaskin, chef de l'illustre & ancienne famille de ce nom. XII. fils de Connor O Brien, seigneur de Carrigoginiol, & de *Marie* O Brien, fille de *Thadé* O Brien de Couanagh, chef de cette illustre branche des O Brien, descendue également de Donogh, fils du monarque tant de fois cité. XIII. fils de Mahon Maonmhuige O Brien, prince de Thomond, & de la fille du prince de Lagénie, descendant de *Dairy* Barrach, fils de Cathoir More, monarque d'Irlande. De sorte que Jacques-Daniel O Brien, colonel au service de France, & lord vicomte de Tallow, se trouve avoir pour douziéme ancêtre Mahon O Brien, prince de Thomond, tige commune des branches de Thomond & d'Inchiquin en ligne directe, & de celle de Carrigoginiol, en ligne collatérale, dont il est issu, & remonte par conséquent jusqu'à Brien Borive, monarque de toute l'Irlande.

L'abrégé historique & généalogique que nous venons de donner de la branche de milord comte de Lismore a été dressé sur des preuves les plus autentiques, que nous avons eues en communication. Pour en assurer encore plus la certitude, nous y joignons les piéces suivantes qui ont été fidélement traduites.

Nous soussignés, gentilshommes du comté de Cork, certifions par ces présentes à tous ceux qu'il appartiendra, que suivant la science générale & la tradition constante & immémoriale de ce comté, dont nous sommes instruits sur des autorités incontestables, la famille des O Briens d'où l'on sait que descend tant du côté paternel que du côté maternel, Jacques-Daniel O Brien, *actuellement colonel au service de France, y a toujours été regardée & respectée, comme étant indubitablement sortie de la vraie tige des O Briens, & qu'elle a été en conséquence toujours considérée comme une famille d'où sortoient de vrais gentilshommes de ce nom dans ce comté, où ils jouissoient autrefois de terres considérables, & se sont alliés avec plusieurs autres familles connues sur le pied de gentilshommes, & distingués dans ce pays par leur rang & par leurs biens, comme il appert par la généalogie dudit Jacques-Daniel O Brien, dont nous avons vu une copie ; & de la vérité de laquelle nous sommes pleinement convaincus. Donné à Cork sous nos seings, ce trentiéme jour du mois de juillet* 1758. Richard Fitzgerald, Eugène Mac-Carthy, Michel O Brien, Jacques Hennesy, O Kéeffe, Mac-Cartie Reagh, Daniel O Donevan, O Mullane, Jean Coppinger, Gerard Gould, Henri O Brien, Edme Barry, Joseph Galwey, Guillaume Coppinger, Jacques Sarsfield, Gerard Barry, Etienne Coppinger, Patrice Sarsfield, Donogh Mac-Carty Manster na Mone, Jacques O Brien.

Je soussigné, Roger Power, *établi & duement constitué par l'autorité royale, notaire & tabellion public & demeurant en la ville de Cork au royaume d'Irlande, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Je certifie que je connois particuliérement les nommés de l'autre part, savoir*, MM. O Keeffe, Mac-Cartie Reagh, Daniel O Donevan, O Mullane, Jean Coppinger, Gérard Gould, Henri O Brien, Edme Barry, Joseph Galwey, Guillaume Coppinger, Jacques Sarsfield, Gerard Barry, Etienne Coppinger, Patrice Sarsfield, Donogh Mac-Carthy-Manster na Mona, Jacques O Brien, Richard Fitz-Gérald, Eugène Mac-Carty, Michel O Brien, Jacques Hennesy, *qui ont tous & chacun signé l'atestation de l'autre part. Je certifie de plus, que tous & chacun d'eux sont des gentilshommes de familles anciennes & respectables du comté de Cork, & connus pour gens d'honneur & de sentimens, & que toute sorte de croyance doit être ajoutée à leurs témoignages, tant à l'occasion du certificat de l'autre part, qu'en toute autre : En foi de quoi, moi, susdit notaire à ce requis, j'ai signé les présentes, & y ai apposé le sceau de mon office : à Cork le trente-uniéme jour du mois d'octobre* 1758.

Roger Power, *notaire public.*

Jean

Jean Swete, *écuyer, très-honorable maire de la ville de Cork au royaume d'Irlande : A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que nous reconnoissons le sieur* Roger Power, *qui a signé le certificat ci à côté, & y a apposé le sceau de son office, pour notaire public de ladite ville, & que toute sorte de croyance est, & doit être ajoutée tant en jugement que dehors, à tous les actes qu'il signe en cette qualité. En témoignage de quoi, j'ai signé les présentes, & y ai apposé le sceau de la communauté de la susdite ville, ce trente-uniéme jour du mois d'octobre* 1758. JEAN SWETE, *maire.*

OBRIZIUS (Robert) d'Hermauville en Artois, fut d'abord curé de la paroisse de la Magdeléne dans la ville d'Arras, & ensuite chanoine de l'église cathédrale de cette ville; il étoit poëte latin, théologien & prédicateur. Il mourut à Arras le dernier octobre 1584. Il s'étoit fait cette épitaphe :

Bis plus sex lustris protraxi sæpius ægram
Corpore in affecto per mala multa animam.
Vita labor fuit, & studium conscribere laudes
Cælitibus, magno cælituumque patri.
Vixi : morte cado. Vita est mea, mors mea Christus;
Unus honos uni, gloria & una Deo.

Valere André en rapporte encore une dont la poësie n'est pas plus élégante. Obrizius a composé 1. *Eydillia sacra in utrumque testamentum*, en douze livres; à Douai, 1587, *in-8°*, avec l'éloge de l'auteur, par François Mosch. 2. *De Atrebatensis urbis liberatione à sectariorum factiosorum oppressione, anno* 1578; à Anvers, 1590, *in-4°*. 3. Sept livres d'hymnes. 4. Deux livres d'épitres. 5. Un recueil d'épitaphes des hommes illustres, & des comtes d'Artois, sous le titre de *Cæmeterium*; à Arras, 1592, *in-4°*. 6. *Metaphrasis Cantici Canticorum*. 7. *Progymnasmata ad veram pietatem*, &c. * *Voyez* Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in-4°, tom. II, pag.* 1077, 1078.

OBROAZO, ville de Dalmatie sur la riviere de Zermagne, aux confins de la Croatie, & à huit lieues de Sébénico, du côté du nord. On la prend pour l'ancienne *Ouporum*, petite ville de la Liburnie. * Mati, *dict.*

OBSEQUENS (Jules ou Julius) écrivain Latin, vivoit, à ce qu'on peut conjecturer, un peu avant l'empire d'Honorius, vers l'an 395 de J. C. & fit un livre des prodiges; ce qui fait croire qu'il étoit Païen. Cet ouvrage n'étoit qu'une liste des prodiges, que Tite-Live avoit insérés dans son histoire, & dont il emprunte souvent les termes. Nous n'avons qu'une partie de cet ouvrage, qu'Alde Manuce donna au public l'an 1508. Il y en a eu depuis plusieurs éditions. Conrad Lycosthènes y fit des additions qui ont été imprimées avec le texte, à Basle, en 1552. Il marqua ses additions avec des étoiles ou astérisques; mais l'année suivante Jean de Tournes publia le tout sans distinction : de sorte que depuis ce temps, le livre d'Obséquens & le supplément de Lycosthènes, ne font qu'un même ouvrage. Enfin Schefférus en a donné une édition à Amsterdam en 1679, où l'on a imprimé en caractere romain tout ce qui vient d'Obséquens, & les supplémens de Lycosthènes en caractere italique. * Vossius, *de hist. lat.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édition.*

OBSERNE, religieux Anglois, *cherchez* OSBERNE.

OBSOPÆUS, *cherchez* OPSOPÆUS.

O C

OCBARA, ville de Chaldée, ou, comme l'appellent les Arabes, de l'Irac Babylonienne. Elle est située sur le Tigre, au-dessus de Bagdet, dont elle n'est éloignée que de vingt lieues ou environ. Quoique cette ville soit fort petite, il y a eu cependant plusieurs califes d'entre les Abbassides qui y ont fait leur résidence. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

OCCA, riviere de la vieille Castille en Espagne. Elle prend sa source & son nom dans les montagnes d'Occa, traverse la contrée de Bureba, où elle baigne Bibiéra, & se décharge dans l'Ebre à Puente de Ra. * Mati, *dict.*

☞ OCCA, riviere de l'empire Russien, qui prend sa source dans l'Ukraine, dans une campagne où l'on voit fort près l'une de l'autre les sources de la Sem, de la Snezna, & de l'Occa. Cette derniere serpente vers le nord, traverse les marais de la principauté de Vorotin, passe à Vorotinskoi, Soloska, Czerpacof, Cochira. Elle reçoit la Moska entre Colomna, & Golutwina Sloboda, qu'elle arrose; coule ensuite entre le duché de Moskow, au nord, & celui de Rezan, au midi, baignant diverses places, entr'autres Péreslaw le Rélanski, Rézan, ruinée, & Tinerskaya Sloboda. Elle poursuit son cours entre la principauté de Cachine, & le pays des Morduates, & la principauté de la basse Novogorod, où elle se perd dans le Wolga. * La Martiniere, *dict. geogr.*

OCCAM ou OCCHAM (Guillaume) Cordelier, Anglois de nation, disciple de Scot, & chef des Nominaux, dans le XIV[e] siécle, fut surnommé *doctor invincibilis, venerabilis preceptor, & doctor singularis.* La complaisance qu'il eut pour Michel de Césene, général de son ordre, le porta à prendre le parti de Louis de Baviere, ennemi déclaré de l'église, & à écrire contre le pape Jean XXII, & contre ses successeurs. Trithême rapporte qu'Occam disoit pour l'ordinaire à ce prince : *Seigneur, prêtez-moi votre épée pour me defendre, & ma plume sera toujours prête à vous soutenir.* Il fut accusé d'avoir enseigné avec Césene, que Jesus-Christ, ni ses apôtres, n'avoient rien possédé, ni en commun ni en particulier. C'est ce qui donna lieu à cette plaisante question, qu'on appella *le pain des Cordeliers*, qui consistoit à savoir si le domaine des choses qui se consumoient par l'usage, comme le pain & le vin, leur appartenoit, ou s'ils n'en avoient que le simple usage sans domaine. Leur regle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre, Nicolas III qui avoit été de leur ordre, voulut les enrichir, sans prétendre la blesser; & ordonna qu'ils n'auroient que l'usufruit des biens qui leur seroient donnés, & que le fonds seroit à l'église romaine. Par cette voie, il les mettoit sous le nom de *l'église romaine*, en possession d'une infinité de biens. Ce fut pour cela que Jean XXII révoqua cette bulle de Nicolas, & condamna l'usage sans domaine, par l'extravagante *Ad conditorem.* Il condamna par l'extravagante *Cum inter*, la proposition qui regardoit la possession des biens par Jesus-Christ & par ses apôtres. Occam & Césene furent encore excommuniés, parcequ'ils étoient sortis d'Avignon contre l'ordre du pape, & qu'ils écrivoient contre lui. Le premier mourut, à ce qu'on croit, l'an 1347, absous de sa censure. Les Protestans se servent quelquefois de plusieurs de ses traités contre l'église, & Melchior Goldast a fait imprimer dans son ouvrage de la monarchie, celui des quatre-vingt-treize questions d'Occam. On poura voir dans les auteurs suivans le dénombrement des autres ouvrages de ce fameux Cordelier.* Luc Wading. *in annal. & biblioth. Minor.* Pitseus. Sponde. Bzovius. Rainaldi. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl. & l.* 4 *de Rom. pont. c.* 14. S. Antonin, *IV part. summæ theolog. tit.* 12. Sandere, Prateole, &c.

OCCASION, déesse que les anciens considéroient comme celle qui préside au moment le plus propre à réussir dans quelque chose. Les Grecs en faisoient un dieu qu'ils nommoient χαιρὸς, parceque ce mot, qui signifie *occasion*, est masculin parmi eux. On représentoit pour l'ordinaire cette déesse sous la figure d'une femme nue & chauve par derriere, n'ayant de chevelure que sur le devant de la tête. Elle avoit un pied en l'air, & l'autre sur une roue, un rasoir d'une

main, & un voile de l'autre. Posidippe, poëte Grec, avoit fait une description ingénieuse de l'Occasion, dans une de ses épigrammes. Ausone l'a imité dans son épigramme 12. * *Voyez* Elie Vinet, *in Auson.* Baudouin, *Iconol. &c.*

OCCATOR, dieu des Païens, présidoit au travail de ceux qui hersent la terre à la campagne, pour en rompre les mottes, & la rendre unie. *Occare*, veut dire *herser*, d'où vient le nom de ce dieu; car les païens donnoient à leurs fausses divinités des noms pris des choses dont ils leur attribuoient l'intendance: ainsi pour les sarcleurs, ils avoient un dieu qu'ils appelloient *Sarritor;* pour ceux qui semoient, ils en avoient un autre, qui s'appelloit *Sator;* & ainsi de plusieurs autres. * Arnobe. Servius, *in 1 geogr.*

OCCO, dit *Scarlinsis*, parcequ'il étoit natif d'un village de ce nom, dans la Frise, vivoit dans le X[e] siécle, & écrivit des origines de Frise, qui sont pleines de fables. La famille des Occo de Frise a produit d'autres hommes de lettres; comme ADOLPHE Occo, médecin à Augsbourg, mort l'an 1605, de qui l'on a un recueil de médailles grecques, latines & égyptiennes des empereurs Romains, qui a été fort augmenté depuis par le comte Mezzabarbe. Ce recueil fut imprimé pour la premiere fois en 1579, & pour la seconde en 1600; & celle-ci, qui est de beaucoup la meilleure, n'est pas toute entiere dans le Mezzabarbe. Adolphe a laissé encore une pharmacopée de sa façon. * Albert Crantz, *l.* 10, *c.* 14. Ubbo Emmius *in hist. Fris.* & Suffridus Petri, *de orig. & script. Fris.* Valere André, *in biblioth. belg.* Vossius, *de hist. lat.* Melchior Adam, &c.

OCCULTES, *cherchez* CLANCULAIRES.

OCEAN, dieu de la mer, étoit, selon les poëtes, fils du Ciel & de Vesta, mari de Thétis, & pere des fleuves & des fontaines. On dit qu'il a été ainsi nommé du mot Grec ὠκὺς, c'est-à-dire, *Vîte*, comme Solin & Servius l'ont remarqué. Les anciens ont appellé l'*Océan* le pere de toutes choses, parcequ'ils ont cru qu'elles étoient engendrées de l'humidité: ce qui est conforme au sentiment de Thalès, qui établit l'eau pour premier principe.

Selon les géographes, l'Océan est cette vaste & large étendue de mer qui environne toute la terre, & qui en est aussi environnée: de sorte qu'on peut aller par mer d'un bout à l'autre, du levant au couchant, depuis que Magellan, le Maire & Browers, ont découvert des passages de la mer du Nord dans la mer du Sud ou Pacifique. Cet Océan est naturellement divisé en quatre grandes parties qu'on appelle, Océan *oriental*, Océan *méridional*, Océan *occidental*, Océan *septentrional.*

L'Océan *oriental*, comprend la mer de la Chine, l'Archipel de S. Lazare vers les isles des Larrons, & la mer de l'Anchidol vers l'isle de Java.

L'Océan *méridional* ou *mer des Indes*, baigne les parties méridionales de l'Asie, & les isles qui sont aux environs des Indes, avec la partie orientale & méridionale de l'Afrique. Cet Océan comprend le golfe de Bengala, la mer & le golfe de Perse, la mer & le golfe d'Arabie, la mer de Zanguebar, & la partie orientale de la mer d'Ethiopie, qui va jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

L'Océan *occidental*, qui baigne notre hémisphére, comprend l'autre partie de la mer d'Ethiopie, la mer Atlantique, la mer Méditerranée, la mer d'Espagne, la mer de France, la mer d'Irlande, & la mer d'Ecosse du côté de l'occident. Cette derniere partie de l'Ethiopie, s'étend le long de la côte occidentale de l'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux environs de la ligne équinoxiale, & baigne la côte occidentale des Cafres & le Congo. La mer Atlantique s'étend depuis la mer d'Ethiopie, jusqu'aux parties les plus méridionales de l'Espagne. La mer Méditerranée est renfermée entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique. La mer d'Espagne baigne la côte occidentale & septentrionale de l'Espagne. La mer de France s'étend le long des côtes de Guienne & de Bretagne en partie. La mer d'Irlande, est entre l'Angleterre, l'Irlande, & l'Ecosse; & la mer d'Ecosse baigne les parties septentrionales de l'Irlande & de l'Ecosse. Cette mer a été appellée *Calédonienne.*

L'Océan *septentrional* est subdivisé en mer de Tartarie, mer Glaciale, mer de Noortzée ou de Lidémanie, & mer Baltique. La mer de *Tartarie* baigne les côtes méridionales du continent septentrional, & la côte septentrionale de la Tartarie, jusqu'à la nouvelle Zemble. La mer *Glaciale* baigne les côtes de Groënland, &c. La mer de Noortzée ou d'*Allemagne* s'étend le long des côtes de Norwége, de Danemarck, d'Allemagne, d'Ecosse en partie, & d'Angleterre, jusqu'au canal ou pas de Calais, qui est entre la France & l'Angleterre. La mer *Baltique* est renfermée entre les terres de Suéde, de Pologne, d'Allemagne & de Danemarck.

A l'égard du nouveau continent, les géographes divisent l'Océan en trois parties, qu'ils appellent *mer du Nord*, ou mer Septentrionale; *mer du Sud*, ou Pacifique; & mer d'Ethiopie ou *du Brésil.* * Briet, *géogr.* Baudrand, *dict.*

OCELLUS, le Lucanien, ancien philosophe Grec de l'école de Pythagore, étoit natif de la Lucanie, ce qui lui a fait donner le nom de *Lucanus.* Ses ancêtres étoient de Troye, & sous le régne de Laomédon, ils allerent habiter à Mire, ville de la Lycie. Il vivoit avant le temps de Platon; & Archytas de Tarente, dans une lettre à Platon, dit à ce philosophe qu'il a trouvé dans la Lucanie des personnes de la postérité d'Ocellus. Ses livres *De regibus & de regno*, ont presque entierement péri, & nous n'en avons que quelques fragmens. Son ouvrage περὶ τοῦ παντὸς, est le seul qui soit venu en son entier jusqu'à nous. L'auteur l'avoit d'abord composé dans le dialecte dorique, & depuis on l'a traduit en dialecte attique. Il tâche de prouver dans cet ouvrage l'éternité du monde, par des argumens qui montrent toute la foiblesse de la cause qu'il s'efforce de soutenir. A la fin de cet écrit il donne quelques régles pour la propagation du genre humain. Ce n'est pas sans raison que l'on croit qu'Aristote a puisé dans les écrits de ce philosophe son sentiment de l'éternité du monde, & il imite aussi sa division des élémens. Guillaume Christian, & depuis Louis Nogarola ont traduit cet ouvrage en latin; & l'on a fait plusieurs éditions de leurs traductions. Thomas Gale a inséré celle de Nogarola avec le texte grec dans ses Opuscules mythologiques, physiques, & moraux imprimés à Amsterdam, en 1688. * Joan. Alb. Fabricii, *bibliotheca græca*, *tom. I.* Stobæi, *Eclogæ.* Diogenes Laërtius, *in Archyta Tarent.* Philo, *de mundi incorrupt.*

OCHA, nom ancien de l'isle d'Eubée, dérivé du mot hébreu *Ocha*, qui signifie *étroit*, parceque cette isle est étroite. * *Voyez* Eusebe.

OCHIE-HOLE, caverne près des montagnes de Mendippe dans le comté de Sommerset en Angleterre. Elle s'étend fort avant dans la terre, & il y a certains puits profonds & de petits ruisseaux, dont les habitans rapportent mille contes fabuleux. Ce fut près de ce lieu que sous le regne de Henri VIII on trouva, en creusant, une plaque de plomb, sur laquelle il y avoit une inscription, qui marquoit qu'elle avoit été faite sous le consulat de l'empereur Claude, pour un monument de la victoire qu'il remporta sur les Bretons l'an 702 de la fondation de Rome. On voyoit représenté sur le revers un arc de triomphe, avec l'image d'un homme à cheval, qui court au galop, & deux colonnes triomphales avec cette inscription, *de Britan.* * Cambden, *Brit.*

OCHIN (Bernardin) en latin *Ocellus*, naquit l'an 1487, & entra jeune chez les religieux de l'observance de S. François : mais il ne demeura pas longtemps dans cet ordre ; il en quitta l'habit & retourna dans le monde, où il s'appliqua à l'étude de la médecine, & s'acquit l'estime du cardinal Jules de Médicis, qui devint dans la suite pape sous le nom de *Clément VIII*. Cependant touché quelque temps après d'un nouveau desir de faire pénitence, il rentra dans l'ordre qu'il avoit abandonné, & s'y distingua bientôt par son zèle, sa piété & ses talens ; ensorte qu'il fut élu quelque temps après définiteur général, & qu'il se vit ensuite sur les rangs pour être général. Le desir d'une plus grande perfection le porta en 1534, à entrer chez les Capucins, dont la réforme commençoit à faire du bruit, & qui étoit établie depuis l'an 1525. Ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont prétendu qu'il avoit été instituteur de cet ordre. Son zèle pour les observances régulieres, l'édification qu'il portoit par-tout, le firent élire en 1538 vicaire général de l'ordre, dans un chapitre qui se tint cette année à Florence. Il gouverna alors avec tant de prudence, & fit observer si exactement la régle, qu'il fut élu une seconde fois pour la même dignité en 1541, dans le chapitre qui se tint à Naples. Il étoit savant, éloquent & hardi ; & jamais homme n'a prêché avec plus de succès, & avec plus d'applaudissement. Les plus illustres prélats, les princes, les personnes de qualité se faisoient honneur de lui marquer à l'envi leur estime. Les plus célébres villes d'Italie le demandoient, afin de l'avoir pour prédicateur ; & son nom étoit en si grande réputation, que les curieux venoient de tous côtés pour le voir & pour l'entendre. Mais les conversations qu'il eut à Naples avec le jurisconsulte espagnol Jean Valdès, partisan de Luther, lui firent naître des doutes que son ignorance dans la théologie l'empêcha de résoudre. Il commença même dès-lors à prêcher plusieurs choses contraires à la doctrine de l'église ; ce qu'il continua de faire en quelques autres villes d'Italie. Devenu par-là suspect, il fut cité à Rome, & partit de Vérone pour s'y rendre. En passant par Florence, il trouva Pierre Martyr, avec qui il étoit lié, & qui le détourna d'aller à Rome, & lui conseilla de se retirer en pays de sureté. Ochin suivit son avis, & se rendit à Genève en 1542, & Pierre Martyr partit deux jours après pour la Suisse. Ochin se maria à Genève ; mais il est incertain si ce fut dès son arrivée dans cette ville, & à une fille qu'il eût amenée d'Italie, comme l'a dit Sponde, qui n'est nullement exact sur tout ce qu'il rapporte d'Ochin, non plus que l'annaliste des Capucins qui est trop emporté sur le sujet de ce religieux pour en être cru. Ochin ne se fixa pas à Genève : il passa en divers lieux, entr'autres à Augsbourg, d'où il alla en Angleterre avec Pierre Martyr l'an 1547, à la sollicitation de Cranmer, archevêque de Cantorbéri, qui les y avoit mandés. Mais la religion catholique ayant repris le dessus en Angleterre après la mort d'Edouard VI, ils furent obligés en 1553 de repasser la mer, & ils se retirerent à Strasbourg. Ochin courut ensuite de ville en ville jusqu'en 1555, qu'il fut appellé à Zurich, pour y être ministre d'une église italienne qui s'y forma vers ce temps-là. Il souscrivit d'abord à la confession de foi de l'église de Zurich, & il servit sa nouvelle église jusqu'en 1563, que les magistrats l'en chasserent, après l'éclat que firent ses dialogues, où entr'autres erreurs, il enseignoit la polygamie. On ne voulut point le souffrir à Basle, de sorte qu'il se retira en Pologne, où il donna dans les erreurs des Sociniens. Enfin ayant été aussi chassé de ce royaume, il mourut misérablement à Slaucow, en Moravie, sur la fin de l'année 1564, âgé de soixante-dix-sept ans. Ses deux fils & sa fille étoient morts peu de temps auparavant : pour sa femme elle étoit morte à Zurich avant qu'il en fût chassé. Bovérius dans ses annales des Capucins, assure qu'Ochin mourut à Genève, après avoir rétracté publiquement ses erreurs : & si on l'en croit, on doit le mettre au nombre des martyrs ; puisque les magistrats de cette ville, irrités de sa rétractation, le firent poignarder dans son lit. Mais Gratiani, évêque d'Amélia, qui avoit vu Ochin, & qui rapporte ce qu'on vient de dire de sa mort, est plus croyable que l'annaliste des Capucins. Les ouvrages d'Ochin, sont, des sermons italiens, imprimés en 1543, en 4 vol. *in*-8°. Ils ont été traduits en latin, & imprimés à Genève en 1543 & 1544, en françois en 1561, & en allemand par Joseph Hochsteter en 1545. Lettre italienne aux seigneurs de Sienne pour rendre compte de sa foi & de sa doctrine, & une autre lettre à Mutio de Justinopolis, pour lui rendre raison de son départ d'Italie. Ces deux lettres ont aussi paru en françois en 1544, *in*-8°. Sermons sur l'épître de S. Paul aux Galates, en italien, & traduits en allemand, à Augsbourg, en 1546, *in*-8°. Exposition de l'épître de S. Paul aux Romains, en italien, & traduite en allemand en 1546. Pendant le séjour d'Ochin en Angleterre, il fit imprimer six de ses sermons traduits en anglois à Ippswick, chez Antoine Scoloker, *in*-8°, 1548. Le premier de ces sermons roule sur la nature de Dieu ; le second sur la maniere de le connoître par ses créatures ; le troisiéme, si la philosophie sert à la vraie théologie, & de quelle maniere ; le quatriéme, quel usage nous devons faire des écritures pour parvenir à la connoissance de Dieu ; le cinquiéme, des abus de l'écriture sainte ; le sixiéme, si pour être bon théologien, il est bon d'être versé dans les sciences humaines. Ces six sermons, avec dix-neuf autres, aussi traduits en anglois, ont été réimprimés en un volume *in*-8°, en 1577. *Marsilii Andreasii de amplitudine misericordiæ Dei, oratio ex italico latinè conversa per Cælium Horatium Curionem : accedunt Bernardini Ochini de officio Christiani principis sermones tres, & sacræ declamationes quinque, latinè, Rodolpho Gualthero interprete* ; à Basle en 1550. Discours italiens sur le libre arbitre, la prescience, la prédestination & la liberté de Dieu, &c. à Basle, & en latin au même lieu. Apologues contre les abus, les erreurs, &c. de la synagogue papale, de ses prêtres, moines, &c. en italien ; à Genève en 1554. Cet ouvrage plein d'invectives & de calomnies, a été traduit en latin par Sébastien Castalion, & en allemand par Christophe Wirsung. Dialogue sur le purgatoire, en italien, en 1556, traduit en latin par Thadée Dunus, & en françois par un anonyme. Dispute sur la présence réelle de Jesus-Christ dans l'eucharistie, en italien ; à Basle en 1561, & traduit en latin. Le catéchisme, ou l'instruction chrétienne, en italien ; à Basle en 1561. Trente dialogues divisés en deux livres, le premier sur le messie, le second sur différentes choses, sur-tout sur la Trinité ; à Basle en 1563, *in*-8°. Cet ouvrage fut d'abord imprimé en italien, ensuite Castalion le traduisit en latin. Ce fut cet ouvrage qui fit chasser Ochin de Zurich. Cet auteur n'a point fait d'écrit particulier sur la polygamie, mais il en traite dans le vingt-uniéme de ses dialogues. Lorsqu'il publia ces dialogues il étoit veuf & âgé de soixante-seize ans, & ainsi il n'avoit aucun motif personel, comme on le lui a imputé, de souhaiter qu'on permît la polygamie. Les Protestans, aussi-bien que les Catholiques, ne parlent d'Ochin qu'en détestant sa mémoire. Béze l'appelle *vir infelicis memoriæ*. * Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 27, & 1547, *n.* 22. Sanderus, *hær.* 203. Florimond de Raymond, *l.* 3, *c.* 5, *n.* 4. Gautier & Génébrard, *chron.* Crowæus, *elench. script. in sacr. script. &c.* Gratiani, *vie du card. Commendon. Observationes Hallenses, tom. IV & V.* C'est tout ce que l'on trouve de plus exact sur Ochin : il faut y joindre le dix-neuviéme tome des mémoires du P. Niceron, &c.

OCHIO : c'est une des cinq grandes régions de l'isle de Niphon, la plus grande de celles du Japon. L'Ochio est la partie la plus orientale. La ville capitale de tout le Japon y est située. * Mati, *dict.*

OCHOSIAS, roi d'Israël, fils d'*Achab*, fut associé au gouvernement par son pere, regna seul après sa mort, l'an du monde 3138, & 897 avant J. C. & imita ses impiétés. Etant tombé d'une fenêtre à Samarie, & se voyant en grand danger de mourir, il envoya consulter Béelzebub, le dieu d'Accaron, pour savoir ce qui lui arriveroit de sa chute. Le Seigneur lui fit savoir par Elie, qu'il mourroit pour avoir eu recours à l'oracle d'un dieu étranger, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Israël. Ochosias ayant su que c'étoit Elie qui avoit parlé ainsi, envoya un capitaine avec cinquante hommes pour le prendre. Elie fit descendre le feu du ciel sur ce capitaine & sur tous ses gens : ce qu'ayant fait encore à l'égard d'un second que le roi lui envoya, le troisiéme craignit d'être brulé comme les deux autres, & lui parla avec tant de soumission, que le prophéte se laissa fléchir, & alla avec lui trouver Ochosias, auquel il prédit sa mort. Elle arriva aussitôt après, en la deuxiéme année de son regne, l'an 3139 de monde, & 896 avant J. C. Joram, son frere, lui succéda, parcequ'il étoit mort sans enfans. * III *des Rois*, *c. ult.* IV. *c.* 1, *&c.* Joséphe. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

OCHOSIAS, roi de Juda, s'appelloit aussi *Joachaz*, & selon quelques-uns, *Ozias* & *Azarias*. Il étoit fils de *Joram*, roi de Juda, & d'*Athalie*, & s'adonna à toutes sortes d'impiétés, à l'exemple de son pere, & suivant ce qui se pratiquoit dans la maison d'Achab, où il s'étoit marié. C'étoit le dernier fils du même Joram, les autres ayant été tués par les Arabes. Il n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il commença à regner; car il faut lire ce nombre dans le II livre des Paralipomènes, au lieu de quarante-deux, aussi-bien que dans le IV livre des rois, pour lever la difficulté qui s'y trouve, comme les plus doctes interprêtes le remarquent. Ochosias se joignit à Joram, roi d'Israël, pour faire la guerre à Hazaël, roi de Syrie. Joram y fut blessé, & se fit mener à Jezraël, où Ochosias l'alla visiter dans le temps que Jéhu, qu'on avoit consacré pour roi d'Israël, venoit à Jezraël, pour exterminer la maison d'Achab. Les deux rois furent au-devant de Jéhu, qui les fit mettre à mort, l'an 3151 du monde, & 884 avant J. C. C'étoit la premiere du régne d'Ochosias. * IV *des Rois*, 9. II *des Paralipomènes*, 22. S. Jérôme, *in quæst. hebraïc. sup. Paralip.* Richard, *in chron. script.* Cajétan, *sup. II. Paralip.* 22 *cap.* Torniel, *A. M.* 3128, *n.* 1; 3149, *n.* 1, *& seq.* 3150 & 3151.

OCHSENFURT, petite ville de la Franconie. Elle est sur le Mein, dans l'évêché de Wurtzbourg, à trois lieues au-dessus de la ville de ce nom. Quelques-uns prennent Ochsenfurt pour l'ancienne *Bosphorus.* * Mati, *dict.*

OCHSENHAUSEN, bourg avec une abbaye de Bénédictins. Elle est dans l'Algow en Souabe, sur le Rotter, entre la ville de Memmingen, & celle de Biberach. Cette abbaye a dépendu de celle de S. Blaise, qui est dans la forêt Noire : mais l'an 1420 le pape Martin l'affranchit de sa jurisdiction, en reconnoissance de l'honneur qu'il en avoit reçu en allant au concile de Constance, & n'étant encore que cardinal. * Mati, *dict.*

OCHUMS, riviere de la Georgie prise en général, prend sa source au mont Caucase, traverse l'Abassie & se décharge dans la mer Noire au levant de Savapoli. On l'appelloit anciennement *Tarsuras*, *Tersos* & *Thessuris*, du nom d'une petite ville qui étoit à son embouchure, & qui est maintenant ruinée.* Mati, *dict.*

OCHUS, fleuve de la Bactriane, qui tiroit sa source du mont Paropamise, *voyez* OBENGIR.

OCHUS, *cherchez* DARIUS II.

OCNUS, fils du Tibre & de Manto, fille de Tirésias, que Virgile dit avoir bâti Mantoue, & être venu au secours d'Enée contre Turnus. * *Æneid. lib.* 10, *v.* 198 *& seq.*

Ille etiam patriis agmen ciet Ocnus ab oris,
Fatidicæ Mantûs, & Tusci filius amnis,
Qui muros matrisque dedit tibi, Mantua nomen.

O CONNOR DUN ROTHERIC, se faisoit appeller roi d'Irlande, dans le temps que les Anglois entrerent dans ce royaume pour la premiere fois, sous le régne de Henri II. Il eut bien de la peine à se soumettre. Il excita divers troubles, & se plaignit, peut-être avec raison, que la patente que le pape Adrien IV avoit accordée au roi d'Angleterre, lui étoit désavantageuse; mais il devint plus traitable, quand il apprit qu'elle avoit été confirmée par le pape Alexandre III. * Cambden, *Britan.*

OCRAZAPES, roi d'Assyrie : c'est le même qu'ACRAGANE, qu'Eusebe place parmi les rois d'Assyrie.

OCRIDE, *cherchez* ACHRIDE.

OCRISIE, femme de Publius Cornicula, mere de Servius Tullus, roi des Romains, après avoir été esclave de la reine Tanaquille. * Plin. *l.* 36, *c.* 27. Ovide, *Fastor. l.* 6.

OCTACILIUS PILITUS (L.) qui vivoit vers l'an 650 de Rome, & 104 avant J. C, fut esclave, & ayant été affranchi, il enseigna la rhétorique, & fut précepteur de Pompée *le Grand. Consultez* le traité des grammairiens attribué à Suétone; S. Jérôme en sa chronique, où il faut lire Octacilius Pilitus, pour Vullacilius Plotus; Martial, *l.* 12. *epigr.* où il dit, *Cacumam fecit Octacilius.* * Vossius, *l.* 1 *de hist. Lat.*

OCTAI-KHAN, ou *Caan*, comme les Mogols prononcent, troisiéme fils de *Ginghiz-khan*, refusa la couronne des Mogols, quoique son pere l'eût désigné son successeur en mourant. Il croyoit que son frere aîné *Giagatai* & ses oncles paternels lui devoient être préférés. Cependant ce frere & *Outakin* son oncle le prenant par la main, l'installerent eux-mêmes sur le trône, par déférence aux dernieres volontés de Ginghiz-khan. Ce prince étoit fier, mais généreux & libéral : on dit qu'il dépensa dix millions d'or en présens. Son régne ne fut que de treize ans, car il mourut pour s'être trop échauffé à boire, l'an 639 de l'hégire, 1241 de J. C. * D'Herbelot, *biblioth.*

OCTAVIE, *Octavia*, fille de *Cn. Octavius*, & d'*Atia*, sœur de l'empereur *Auguste*, & petite niéce de *Jules César*, fut mariée deux fois, 1°. à *Claudius Marcellus* : 2°. à *Marc-Antoine.* De Marcellus, elle eut le jeune Marcellus, qui épousa Julie, fille d'Auguste, & qui mourut à la fleur de son âge, dans le temps qu'Auguste le destinoit pour son héritier. Sa mere en fut inconsolable. Les filles d'Octavie furent Marcella, mariée à Agrippa, fils de Marc-Antoine. Au reste Marc-Antoine, enchanté de la fameuse Cléopatre, en usa très-mal avec Octavie, dont la vertu, la constance & l'amour pour cet indigne mari furent admirés de toute la terre. Elle en eut Antonia *l'aînée*, qui épousa Domitius Enobarbus, & Antonia *la Jeune*, femme de Drusus, frere de Tibere. Son frere lui dédia un temple & des portiques, comme nous l'apprenons de Dion, après qu'elle fut morte, l'an 743 de Rome, & la 11 avant J. C. * Suetone, *in Aug.* Plutarque, *in Anton.* Dion, *l.* 48, 54 *hist.*

OCTAVIE, femme de *Néron*, étoit fille de l'empereur *Claudius* & de *Messaline* : elle naquit l'an 795 de la fondation de Rome. Elle fut fiancée à Lucius Silanus; mais Agrippine, qui la destinoit à Néron, fit rompre ce mariage, & engagea son pere à la donner pour femme à Néron, qu'elle épousa n'étant âgée que de 16 ans. Néron se dégouta bientôt des charmes qui lui avoient fait rechercher avec tant d'empresse-

ment l'alliance d'Octavie : il la répudia sous prétexte de stérilité, & épousa Poppée, qui accusa Octavie d'avoir eu un commerce criminel avec un de ses esclaves. On interrogea toutes les servantes de cette princesse, & on leur fit souffrir de si rudes tourmens, que quelques-unes eurent la lâcheté de la charger des crimes dont elle étoit faussement accusée. Octavie fut envoyée en exil dans la Campanie ; mais les fréquens murmures du peuple obligerent Néron à l'en faire revenir. Le peuple témoigna une joie extrême de ce rappel ; mais Poppée en ressentit un chagrin si cuisant qu'elle crut sa perte assurée, si Octavie ne périssoit point. Elle s'appliqua aux moyens de l'obtenir, & obtint de Néron par d'instantes priéres, la mort d'Octavie, sous prétexte d'adultere. On la relégua dans une isle, où on la contraignit de se faire ouvrir les veines à l'âge de vingt ans. On lui fit couper ensuite la tête que l'on porta à Poppée. Néron intenta une nouvelle accusation contre Octavie ; il prétendoit qu'elle avoit fait avorter son fruit. * Suetone, *in Claud. Nero.* Tacite, *in annal. l.* 12 & 14. Dion, *hist. l.* 16. Levinus Hulsius, *in vit. Cesar.*

OCTAVIENS. La famille des OCTAVIENS de Rome, *Octavia Gens*, étoit originaire des Velitres, comme Suetone l'assure. Tarquinius Priscus les mit dans le sénat, & Tullus Hostilius les aggrégea au corps des patriciens. Depuis ils se rangerent parmi les familles plébéiennes, & sous Jules César ils furent rétablis au rang de la noblesse par la loi Cassia. Le premier de cette famille qui ait été élevé aux charges, est Cn. OCTAVIUS RUFUS, qui fut questeur, comme Suetone l'a marqué dans la vie d'Auguste. Cn. Octavius laissa deux fils, qui firent deux branches différentes. Celle de l'aîné exerça les premiers emplois de la république ; & l'autre ne fut considérable, que pour avoir produit l'empereur Auguste. Cn. OCTAVIUS, fils aîné de Cn. Octavius Rufus, fut préteur l'an 586 de Rome, & 168 avant J. C. & gagna une bataille navale contre Persée roi de Macédoine. Il fut élevé en 589 de Rome, & 165 avant J. C. au consulat avec Titus Manlius Torquatus ; & ayant été envoyé ambassadeur à la cour d'Antiochus Eupator, roi de Syrie, il fut tué à Laodicée par Leptines, l'an 592 de Rome, & 162 avant J. C, & fut honoré d'une statue par le sénat. Divers auteurs ont parlé de lui. Cicéron en rapporte témoignage dans la IX Philippique. Ce consul laissa Cn. OCTAVIUS, qui fut aussi consul l'an 626 de Rome, & 128 avant J. C. avec T. Annius Rufus. Celui-ci eut un fils de même nom, qui fut tué par les partisans de Marius. Il laissa deux fils, C. ou L. OCTAVIUS consul l'an 679 de Rome, & 75 avant J. C, avec C. Aurelius Cotta ; & M. OCTAVIUS, pere de Cn. OCTAVIUS, consul l'an 678 avec C. Scribonius Curio. La seconde branche d'Octavius a commencé par C. OCTAVIUS, chevalier Romain, qui laissa un fils de même nom, tribun militaire en Sicile, sous Paul Emile. Celui-ci fut pere de C. OCTAVIUS, qui mena une vie privée, content d'un patrimoine très-considérable, & qui laissa un autre C. OCTAVIUS, édile du peuple, & préfet en Macédoine, l'an 693 de Rome, & 61 avant J. C. C'est ce que nous apprenons d'une des lettres de Cicéron à Quintus, & par une inscription qu'on voit à Rome en ces termes : *Q. Octavius C. F. C. N. P. Pater Augusti, TR. Mil. bis. Q. Ædilis Pl. cum T. Toranio Judex. Questionum imperator appellatus ex provincia Macedonia.* Octavius épousa Atia, fille de Julie, qui étoit sœur de Jules César, & en eut l'empereur Auguste, & Octavie femme de Claudius Marcellus, puis de Marc Antoine. * Tite-Live, *l.* 45. Velleius Paterculus, *l.* 1. Pline, *l.* 34, *c.* 3. Appien, *in Syriac.* Cicero, *de offic.* 1 *tusc. in epist.* Suetone. Cassiodore, &c.

OCTAVIEN, antipape, Romain, & de la famille des comtes de Frescati, fut créé cardinal par le pape Innocent II, l'an 1140, & fut envoyé légat en Allemagne. Lorsqu'après la mort d'Adrien IV, Alexandre III fut mis en sa place, Octavien qui prétendoit au pontificat, se fit élire par deux cardinaux, & prit le nom de Victor IV. L'empereur Frédéric soutint cet antipape, qui fit tenir l'an 1161 un conciliabule à Pavie, où Alexandre fut déposé. Ce pape fut contraint de venir en France, asile ordinaire des pontifes persécutés. Octavien jouit par cette fuite de sa domination tyrannique, & mourut, dit-on, de phrénésie à Lucques, vers la fête de Pâque de l'an 1164. * Roderic, *l.* 2. Othon de Frisinghen, *de reb. Frid.* Baronius, *in annal. t. XII.*

OCTAVIEN, Romain de nation, qui fut fait cardinal par le pape Luce III, l'an 1182, & fut légat en Sicile & en France, au sujet de l'affaire du roi Philippe *Auguste*, qui avoit quitté son épouse Ingeburge de Danemarck, pour prendre Agnès de Méranie. Le cardinal Octavien fut aussi évêque d'Ostie. On ne sait pas le temps de sa mort, que quelques auteurs mettent en l'an 1206. * Ciaconius. Onuphre. Baronius, *in annal.*

OCTAVIEN, de la maison des Ubaldins, fut fait cardinal par Innocent IV, l'an 1244, étoit de Florence, & fut élevé à l'évêché de Bologne, où il avoit été chanoine & archidiacre. Depuis sa promotion au cardinalat, il fut légat dans la Romagne & en Sicile, contre Mainfroi, puis à Venise, en Lombardie & en France, & mourut vers l'an 1274. * Onuphre, *hist. des papes.* Auberi, *hist. des card.* Ciaconius, &c.

OCTAVIEN DE MARTINIS, *cherchez* MARTINIS.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, *cherchez* SAINT GELAIS.

OCTAVIUS (Cn.) consul Romain, chassa Cinna son collégue, l'an 667 de Rome, & 87 avant J. C. On substitua L. Cornelius Merula à Cinna, qui s'étant joint à Marius & à Sertorius, fit mourir Octavius.

OCTAVIUS, ou OCTAVIANUS CESAR, *cherchez* AUGUSTE.

OCTAVIUS (M.) ancien historien, cité par l'auteur de l'origine de la nation Romaine, pouroit être le même qu'OCTAVIUS HERSENNIUS, cité par Macrobe, *l.* 3 *Saturn. c. ult.*

OCTAVIUS, poëte & historien du temps d'Horace, mourut, dit-on, en buvant. Nous avons une épigramme qu'on fit à ce sujet, *in append. Virgil.* * Pierre Victorius, *lib.* 14, *c.* 7, *var. lect.* Vossius, *de hist. & poet. Latin.*

OCTAVIUS (François) dont parle M. Baillet dans son traité des déguisemens des auteurs, étoit né à Fano, ville de l'Ombrie, l'an 1447. Il est plus connu sous le surnom de *Cleophilus*, (amateur de la gloire) que Pomponius Lætus lui fit prendre étant à Rome. Ayant passé de Rome à Viterbe, il y enseigna les belles lettres avec succès : mais sa séverité excessive envers ses disciples lui devint funeste. Quelques-uns d'entr'eux le firent attaquer en trahison, & il en reçut une blessure à la main dont il demeura estropié. Il passa ensuite à Corneto, & s'y maria fort bien. Son beau-pere lui promit une dot très-considérable, qui eût accommodé ses affaires, mais il s'en tint aux promesses. On croit même qu'il le fit empoisonner pour éviter l'importunité des demandes réitérées, ou quelques actes de justice. La mort prompte de Cléophilus, jointe à l'extrême avarice du beau-pere, donna lieu à ce soupçon. En effet, comme Cléophilus montoit sur une mule qui devoit le conduire à Fano sa patrie, où on lui avoit offert une chaire d'humanités, il tomba en défaillance, & mourut trois jours après, à l'âge de quarante-trois ans, le 26 de décembre 1490. Il avoit été fort aimé à la cour de Rome, & des princes de la

maison de Médicis. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en prose & en vers; entr'autres une longue piéce en vers élegiaques latins, intitulée : *Octavii Cléophili Phanensis poëtæ venustissimi libellus de cœtu poëtarum, ab Ascensio mendis plusculis tersus, & diligenter explanatus*, *in*-4°. imprimé à Paris en 1503 par Antoine Bonnemere, en caractères gothiques. Badius, dans une lettre adressée à Gaguin, & qui se voit au commencement de cette édition, promettoit aussi de publier les épigrammes & les élégies du même poëte si elles tomboient entre ses mains. * M. Baillet, au lieu cité : *voyez* la *note* de M. de la Monnoye sur cet article. Ce savant ne dit rien de l'ouvrage, *De cœtu poëtarum*.

OCTOBRE, ainsi appellé, parcequ'il étoit le huitiéme mois de l'année, en la commençant comme faisoient autrefois les Romains, par le mois de mars. Domitien lui voulut donner son nom, mais il ne réussit pas. Le sénat Romain lui donna le nom de Faustine, femme d'Antonin, sous le régne de cet empereur. Commode le voulut faire nommer l'invincible; mais cela n'eut pas plus de succès, & le nom d'Octobre lui est toujours demeuré. * Macrob. *saturnal*, *l.* 1. Jul. Capitol. *in Antonio Pio*. Lampridius, *in Commodo*. Rosin, *antiq. rom. l.* 4.

OCYALE, l'une des Phéaques du temps du roi Alcinoüs, dont il est parlé dans Homere. * *Odyss. c.* 7.

OCYPADES, peuples des Indes d'une figure monstrueuse, dont il est parlé dans Strabon.

OCYPETES, l'une des Harpies. * *Hist. poëtic.*

OCYORE, fille du centaure Chiron & de la nymphe Charicle, qui, si l'on en croit les poëtes, fut changée en cavalle. * Ovid. *metam. l.* 2.

OCZIACOU ou OCZACOW, ville de Bessarabie, près de l'embouchure du Borysthène en la mer Noire. Les Latins la nomment *Aciace*. Elle appartient présentement au Turc.

OCZKO D'WLASSIM (Jean) cardinal, archevêque de Prague, né d'une des premiéres maisons de Bohême, fut très-avant dans les bonnes graces de Charles IV, empereur & roi de Bohême, dont il fut chapelain. Ce prince lui fit avoir l'évêché d'Olmutz, l'archevêché de Prague, & le chapeau de cardinal, qu'Urbain VI lui donna l'an 1379, pendant ce long schisme qui fut si funeste à l'église, sur la fin du XIV siécle, & au commencement du XV. Urbain, qui craignoit que l'empereur ne s'attachât à Clément VII, lui fit faire des offres obligeantes; & pour le gagner, approuva l'élection qu'on avoit faite de son fils Wencessas pour roi des Romains, & mit au nombre des cardinaux Jean Oczko, qu'il nomma en même temps légat en Bohême. Charles IV mourut peu après, & ce nouveau cardinal fit son oraison funèbre. Wencessas, qui lui succéda, mena une vie très-dereglée, s'adonna à des vices honteux, & se rendit méprisable par ses débauches. Oczko fut le seul qui lui parla fortement, & qui le reprit de ses vices : mais ce prince en profita très-peu. Ce cardinal remplit tous les devoirs d'un bon prélat, s'opposa aux Hussites qui commençoient à débiter leurs erreurs, quoiqu'en secret, fit diverses fondations pieuses, & mourut en réputation de sainteté au commencement de l'an 1381. * Augustin Moraw, *de episc. Olomuc. n.* 24. Thierri de Niem, *l.* 1, *c.* 17. Ciaconius. Auberi, &c.

O D

ODACRE, élu évêque de Beauvais l'an 881. Cette église étoit troublée depuis la mort d'Odon, qui étoit abbé de Corbie lorsqu'il fut élevé sur ce siége, & qui avoit fait de grands biens pendant son épiscopat à son église de Beauvais, dont il avoit augmenté le nombre des chanoines jusqu'à cinquante. Après sa mort, arrivée l'an 881, le peuple de Beauvais avoit choisi Rodulfe pour lui succéder. Mais cette élection fut cassée dans le concile tenu la même année dans l'église de sainte Macre à Fimes, au diocèse de Reims, où l'archevêque Hincmar présidoit. Comme cette élection étoit par-là dévolue aux évêques, le concile députa au roi Louis III du nom, pour obtenir la permission d'elire un autre sujet. Cependant les citoyens de Beauvais voyant leur premiere élection cassée, en firent une autre en faveur d'un nommé *Honorat*. Mais le roi sans y avoir égard, non plus qu'à la députation des évêques, fit élire Odacre prêtre de son palais. Alors Hincmar écrivit une lettre très-forte au jeune roi pour lui représenter l'invalidité de cette élection; & comme Louis s'obstina à la soutenir, & qu'il avoit mis même Odacre en possession des biens de l'évêché de Beauvais, Hincmar écrivit de nouveau au roi avec encore plus de liberté, & peut-être avec trop de hauteur. Enfin voyant que Louis ne se rendoit point, il excommunia, de concert avec ses suffragans, Odacre, par une lettre adressée à tous les évêques. La mort de Louis arrivée le quatriéme d'août de l'an 882 arrêta les suites que cette affaire pouvoit avoir pour Hincmar. * *Voyez* les lettres de Hincmar dans le deuxiéme volume de ses œuvres, &c.

ODARD, *cherchez* ODON.

ODARD, seigneur de Biez, *cherchez* BIEZ.

ODAZZI (Jean) peintre Italien, né à Rome en 1663, apprit d'abord à graver de Corneille Bloëmart, qu'il quitta pour entrer dans l'école de *Ciro Ferri*, après la mort duquel il se rendit le disciple de Jean-Baptiste Gauli, dit le *Bacici*. Il fut un des douze peintres habiles de Rome qui furent choisis pour peindre les prophétes qui sont dans l'église de S. Jean de Latran. Odazzi y a représenté le prophéte Osée. Plusieurs ouvrages faits pour le pape lui mériterent l'ordre de Christ, & on le reçut dans l'académie de S. Luc. Sa réputation lui procura de faire la coupole du dôme de Velletri qui est un morceau distingué. Il mourut d'hydropisie à Rome en 1731, âgé de soixante-huit ans. * Voyez l'*Abrégé des vies des peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, imprimé en 1745, *in*-4°, à Paris, tome 1, pag. 390 & 391.

ODDI (Sforce) jurisconsulte du XVI[e] siécle, fut très-estimé en son temps. Il forma d'habiles disciples, entr'autres, Alberic Gentilis qui s'est si fort distingué entre ceux qui exerçoient alors la même profession. Oddi tenoit son école à Macérata, ville de la Marche d'Ancône. Il y fut consulté de toute l'Italie, à cause de la réputation que ses lumiéres lui avoient acquise. Ses conseils, & quelques autres de ses ouvrages, ont été imprimés. Les plus connus sont, *De alienationis prohibitione, & fidei commissis* : *De compendiosâ substitutione* : *De restitutionibus in integrum*.

ODDIS (Nicolas de) de Padoue, religieux & abbé de la congrégation du mont Olivet, a été célèbre dans le XVII[e] siécle, & mourut l'an 1626. Jacques Thomasini a fait son éloge parmi ceux des hommes illustres de Padoue.

ODDO de ODDIS, médecin, étoit d'une famille noble originaire de Pérouse. Il vint au monde à Padoue en 1448, & y fut élevé avec soin dans les lettres. Son penchant l'entraîna dans la suite vers l'étude de la médecine, & cette science lui doit en partie sa netteté, sa solidité & sa gloire. L'étude qu'il avoit faite des anciens médecins, & les profondes réflexions qui accompagnoient son étude, firent qu'il fut un des premiers entre les modernes, qui rendit à cette science son honneur, & qui la tira de la barbarie où elle étoit tombée. Il en donna quelque temps des leçons dans sa patrie, & ensuite il l'exerça long-temps à Venise. Mais le sénat de Padoue, fâché de se voir privé de ses lumieres sur lesquelles il avoit droit, le rappella & lui donna la premiere chaire qu'il remplit avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort arrivée

en 1558. Il fut enterré à Padoue, & on érigea un monument à son honneur. Oddo avoit beaucoup lu Galien, & il disoit que c'étoit dans cet auteur qu'il avoit puisé presque tout ce qu'il savoit. Il a donné des espéces de commentaires sur la premiere & la seconde section des aphorismes d'Hyppocrate; sur le petit art de Galien; une apologie du même par rapport aux sentimens de cet auteur sur la logique, la philosophie & la médecine; trois livres sur le dîner & le souper: un commentaire *in primam fen Avicennæ*; & neuf livres sur la peste, ses causes, ses signes, la précaution que demande cette maladie, la maniere de la traiter. * *Voyez* le *Lindenius renovatus*, & la bibliothéque des ouvrages de médecine par M. Manget, *tome II*, *l.* 14.

ODDO (Marc) *fils du précédent*, né à Padoue en 1526, fut fait professeur en médecine dans sa patrie en 1583. Il succéda alors dans la chaire de médecine théorétique à Bernardin Trévisan. Dans la suite il fut fait professeur de médecine pratique. Il remplissoit cette place avec honneur lorsqu'il mourut à Padoue en 1591, âgé de soixante-cinq ans. Il est auteur des ouvrages suivans: Méthode pour la composition & le discernement des remédes, avec un *index* ou catalogue des remédes usuels, simples, & composés, leurs propriétés, leur dose, &c. & deux discours, l'un sur la Thériaque, l'autre sur le Turbith, à Padoue en 1583, *in*-4°. Un traité de la nature & de l'essence de la maladie, &c. à Padoue en 1589, *in*-4°. Des réflexions sur la Thériaque & le Mithridat, &c. Ces réflexions sont avec celles de Bernardin Trévisan, de Junius Paulus, & de quelques autres, à Venise en 1576, *in*-4°. Une apologie de son sentiment touchant la pourriture, contre Ange-Mercenario, & Thomas Erastus, à Venise *in*-4°, & à Padoue en 1585 *in*-4°. Des tables sur les urines, leurs différences, leurs causes, &c. à Padoue en 1591, *in-fol.* Il a achevé & corrigé les livres de son pere sur la peste, son explication de l'art médicinal de Galien, & ce que l'on a du même sur Avicenne. * Manget, *bibl. scriptor. medicor. tom.* 2, *l.* 14, *pag.* 423, &c.

ODEBERT (Pierre) reçu président aux requêtes du palais de Dijon, le 23 mars 1604, exerça cette charge pendant quarante-deux ans avec beaucoup d'intégrité. Il donna quatre-vingt mille livres pour élever de jeunes filles dans l'hôpital de Sainte-Anne de Dijon, & trente mille livres pour établir dans le collége des Jésuites de la même ville, quatre professeurs en théologie. M. Odebert est auteur du livre qui a pour titre: *L'académie des afflictions, où se trouvent les biens solides*, à Dijon, 1666, *in*-4°. Le P. Thomas le Blanc, Jésuite, lui a dédié un livre intitulé: *Le Chrétien dans l'église*, imprimé en 1658. M. Odebert mourut le 19 novembre 1661, âgé de quatre-vingt-sept ans, & fut enterré dans l'église de S. Etienne de Dijon, où on lui dressa cette épitaphe:

Sta, viator, & lege:
Accessisti ad viri tumulum, qui nobiliorem,
Si passus esset, meruerat.
PETRUS ODEBERTUS *hîc jacet*,
In libellorum supplicum curiâ præses
Magni nominis, majorisque virtutis;
Qui dum non paucis præfuit, omnibus profuit,
Jus suum cuique tribuendo;
Nec mirum, nam de suo cuique tribuit.
Et quam fervida in Deum pietatis, tam
Profusæ in pauperes liberalitatis fuit:
Illis victum, illis hospitium præbuit.
Amplissima Divione & Avallone Xenodochia
Extruxit, urbium ornamenta, seu
Potius propugnacula: patrum Capucinorum
Cœnobium Avallone instauravit;
Gymnasiumque inibi fundavit, insignem
Informandis juvenum animis Palæstram.
Ad hæc piissimæ conjugis, ODETTÆ MAILLARD,
Consilio usus, quæ non optimâ dote magis
Quam præclaris animi dotibus, pietate & diligentiâ
Tantis operibus incumbentem juvit.
Ipse deinde theologiæ scholam
In collegio Divio-Godrano aperuit,
Seminarium episcopale ditavit,
Refugiumque; & effusis in pauperes opibus,
Illos tandem hæredes instituit,
Ut quorum hospes exstiterat, eorum nuncuparetur pater.
His peractis obiit anno ætatis suæ LXXXVII,
Die XIX *novemb.* M DC LXI.
Publico luctu sepultus, quem, dum vixit, absterserat.
Abi, viator, & luge.

Le P. Perry, Jésuite, dans sa *Poësis Pindarica*, a fait l'éloge de M. Odebert. * *Voyez* la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

ODED, prophéte, qui reprocha à Phacée, roi d'Israël, son inhumanité, en ce qu'il avoit tué dans un seul jour six-vingt mille hommes, & fait prisonniers deux cens mille, tant femmes que filles & enfans, dans la victoire qu'il remporta sur Achaz, roi de Juda, l'an du monde 3294, avant J. C. 741. * *II. Paral.* 28.

ODENAT, roi des Palmyréniens, & Auguste, sous l'empire de Gallien, s'étoit élevé par sa valeur à ce dégré de gloire & de puissance. Il étoit de Palmyre, ville de Phénicie, né bourgeois, selon quelques-uns, & selon d'autres, prince de cette ville. Cependant Palmyre étoit colonie romaine dans le temps de l'empereur Alexandre: ainsi ce qu'on peut conjecturer de plus juste, c'est qu'Odenat étoit prince des Sarasins, qui habitoient le pays des environs. Il s'étoit exercé dans son enfance à combattre les lions, les léopards & les ours: & avoit donné dès-lors des preuves de ce courage, qui fut depuis si funeste aux Perses, & qui devint le fondement de sa fortune. On tient pourtant qu'il en fut redevable en partie à la célébre Zénobie sa femme, qui se vantoit d'être issue des Ptolémées & des Cléopatres. Après cette fameuse défaite des Romains par les Perses, où l'empereur Valérien fut pris & traité avec tant d'ignominie par le roi Sapor, l'an 260, tout l'Orient consterné tâcha de fléchir ce barbare par ses ambassadeurs. Odenat lui envoya des députés chargés de présens; mais ces respects furent reçus avec le dernier mépris. Sapor indigné qu'un si petit prince eût osé lui écrire, au lieu de venir lui-même, fit jetter ses présens dans la riviere, & le menaça de l'exterminer, lui & sa famille, s'il ne venoit se présenter à lui les mains liées derriere le dos. Ces indignités firent résoudre Odenat à se jetter entiérement dans le parti des Romains, qu'il soutint avec plus de fortune qu'aucun autre de leurs généraux. Il se joignit à Baliste, poussa Sapor, lui enleva ses femmes & ses trésors, fit un grand carnage de ses troupes au passage de l'Euphrate, & changea alors le titre de prince de Palmyre en celui de roi. L'empereur Gallien, sensible aux malheurs de son pere Valérien, récompensa Odenat, qui venoit de le venger, & le fit général de l'Orient. Odenat reconnut cette faveur par une fidélité sincere. L'année suivante 261, il fondit sur la Mésopotamie, qu'il soumit entierement, entra sur les terres de Sapor, & le poursuivit jusqu'à Ctésiphon, qu'il assiégea, dans l'espérance de délivrer Valérien. Quelques historiens semblent marquer un second siége de cette ville, dans lequel ce prince l'emporta; mais ce ne fut que peu de temps avant sa mort. A son retour de Perse, il investit dans Emèse Quiétus, fils de Macrien, que ce tyran avoit laissé en Orient, pour y commander en sa place. Cette ville se rendit, après que les habitans eurent jetté la tête de Quiétus par dessus les murailles: ainsi Odenat contribua de son côté à exterminer le parti de Macrien, qui

venoit d'être défait & tué en Illyrie avec son fils-aîné. L'an 246 Gallien crut ne pouvoir mieux affermir son autorité qu'en associant Odenat à l'empire : ce qu'il fit, en lui donnant les titres de César, d'Auguste & d'empereur, & celui d'Auguste à la reine Zénobie sa femme & à leurs enfans. Le nouvel empereur signala son avénement par la mort de Baliste, lequel, après une premiere révolte, qu'on lui avoit pardonnée, avoit encore pris la pourpre deux années auparavant. Odenat garda l'empire près de quatre années, & le perdit avec la vie, par une trahison des plus noires. Il avoit pris Ctésiphon, & se préparoit à marcher contre les Goths qui ravageoient l'Asie, lorsqu'il fut assassiné avec Hérodes ou Hérodien, son fils-aîné, dans un festin. Ce fut, selon Pollion, par Méonius, son cousin, qui prit le titre d'empereur; ou selon Sincelle, qui place cette mort à Héraclée dans le Pont, par Odenat, l'un de ses neveux. La reine Zénobie fut soupçonnée d'avoir trempé dans ce meurtre : elle étoit piquée de jalousie contre Hérodes, que son époux avoit eu d'une autre femme. Après la mort d'Odenat, elle gouverna avec le titre de reine de l'Orient, & sous le nom de ses enfans Hérennien & Timolaüs. * Trebell. Pollio, *in trigint. tyran.* Zosim, *l.* 1. Agathias, *l.* 4. Eusebe, *chron.*

ODENSÉE ou OTTENSÉE, *Otonia* ou *Ottonia*, ville de l'isle de Funen, au royaume de Danemarck, avec évêché suffragant de Lunden. Les évêques du royaume s'y assemblerent l'an 1257, pour défendre la dignité ecclésiastique, & y firent des réglemens que le pape Alexandre IV confirma par des lettres écrites à Viterbe.

ODENWALDT ou OTTENWALDT : c'est-à-dire, la *forêt d'Otton*, en latin *Ottonis Sylva* : c'est une petite contrée du Palatinat du Rhin, de laquelle il est souvent parlé dans les relations des guerres d'Allemagne, c'est pourquoi il est bon de la connoître. Elle est au levant du Bergstrat, entre le Neckre & le comté d'Erpach, & elle fait la plus grande partie du gouvernement de Mosbach. * Mati, *dict.*

ODEORAN (Collus) de la province de Leinster, en Irlande, a écrit les annales d'Irlande, que l'on a en manuscrit, suivant Jacques Waræus, dans son traité des auteurs & écrivains de ce pays, *l.* 1, *c.* 11. Odéoran mourut l'an 1408.

ODER, grand fleuve d'Allemagne, a sa source en un bourg de ce nom, dans la Silésie, aux confins de la Moravie. Il est d'abord peu considérable; mais après s'être accru des eaux de l'Oppaw, il passe à Ratibor, à Breslaw, au gros Glogau & à Crossen dans la Silésie. Ensuite il arrose la Marche de Brandebourg, Francfort, Lébuss & Custrin, où il reçoit le Wart. De-là coulant dans la Poméranie, & recevant diverses petites rivieres, il fait près de Stettin un lac, que ceux du pays appellent *Das Groß Haff*, c'est-à-dire, *le grand lac*, avec deux isles, Usedom & Wollin, & il se décharge enfin dans la mer Baltique, par trois embouchures, dites *Pfin*, *Sévine* & *Divonow*. L'Oder est nommé par les auteurs latins, *Odera*. On l'a aussi nommé *Suévus*, *Guttalus*, *Viadus* & *Viadrus*. * *Consultez* Cluvier, Bertius, &c.

ODER, petite riviere de France qui coule dans la Bretagne, baigne Quimpercorentin, & va se décharger dans la mer, trois lieues au-dessous de cette ville. * Mati, *dict.*

☞ ODERIC ou ODRI, abbé de Vendôme au XI[e] siécle, étoit un homme célébre en son temps pour son exactitude à faire observer la discipline monastique. Il devint abbé de Vendôme sur la fin de l'année 1044, & succéda à Rainaud. Oderic remplit la dignité d'abbé avec tant de sagesse & d'édification, qu'en peu de temps il acquit des biens considérables à son monastere. Le pape Alexandre II, de son côté, lui accorda de grands priviléges. Non-seulement il rendit l'abbaye immédiate au saint siége, conformément au dessein des fondateurs, & en confirma toutes les possessions : il y ajouta encore l'église de sainte Prisque, sur le mont Aventin, avec le titre de cardinal prêtre pour l'abbé Oderic, & tous ses légitimes successeurs à perpétuité. La bulle qui contient ce privilége est en date de l'an 1063, & se trouve dans les *Annales* du P. Mabillon, *l.* 64, plus entiere que dans le recueil des conciles & des rescrits des papes. Au bout de trois ans, le même pape joignit à ces premieres gratifications celle du monastere contigu à l'église de sainte Prisque, & dépendant de l'abbaye de S. Paul, aux conditions que les abbés de Vendôme y entretiendroient douze moines, pour y faire le service divin. Oderic mourut le quatriéme d'octobre 1082, après avoir dignement gouverné son monastere trente-huit ans, trois mois & quatre jours. Il eut l'année suivante David pour successeur. On conserve à la bibliothéque de cette abbaye, sous le nombre 203, un manuscrit qui contient un traité des vices & des vertus, qui bien qu'il ne porte pas le nom d'*Oderic*, a toujours été regardé comme une production de sa plume. A cela près on ne connoît de ses écrits qu'une courte lettre adressée à Géraud, évêque d'Ostie, légat du saint siége, pour lui apprendre que le différend entre les abbayes de Vendôme & de S. Aubin d'Angers, au sujet de la dépendance du monastere de Craon, venoit d'être terminé. D. Mabillon a donné cette lettre au *livre* 64 de ses annales, *n.* 13. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, *tom. VIII.*

ODERIC, religieux de l'ordre de S. François, & natif de Frioul, l'an 1320, publia divers traités : entr'autres un livre de ses voyages, dans lequel il parle des coutumes & des mœurs des peuples. C'est cet ouvrage que Wadingue appelle *De mirabilibus mundi*. Ceux qui voudront mieux connoître cet auteur, pourront consulter le traité des historiens latins de Vossius, & Bollandus, qui rapportent la vie d'Oderic, sous le quatorziéme janvier.

ODERISE, cardinal, abbé du Mont-Cassin, dans le XI[e] siécle, étoit de la maison des comtes de Marses, dans la terre de Labour, & fut reçu jeune dans l'ordre de S. Benoît. L'abbé Richer prédit qu'il seroit un des grands hommes de son temps, & ne se trompa pas; car après avoir fait de grands progrès dans les sciences & dans la vertu, il fut fait cardinal par le pape Nicolas II, l'an 1059. Depuis il fut élu abbé du Mont-Cassin, & mourut en réputation d'une grande piété, le 2 décembre de l'an 1105. Il avoit composé divers ouvrages en prose & en vers, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Paul Diacre, *l.* 4 *hist. Cassen. c.* 1. Léon d'*Ostie*, *l.* 3, *c.* 14. Ciaconius. Auberi, &c.

ODEREZO, anciennement *Opitergium* C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont le siége a été transféré à Céneda. Ce n'est maintenant qu'un bourg de l'état de Venise en Italie. Il est dans la Marche Trévisane, sur la riviere de Mottégano, à quatre lieues de Trévigno, vers le levant. * Mati, *dict.*

ODESCALCHI (Pierre-George) évêque d'Alexandrie de la Paille, puis de Vigévano, étoit de Côme dans le Milanez. Il se rendit fort habile dans la connoissance du droit canon, & se fit prêtre, ayant perdu sa femme, étant encore jeune. Le crédit de PAUL Odescalchi, évêque de Civita di Penni, & gouverneur de Rome, l'obligea d'aller à la cour du pape Sixte V, qui le fit protonotaire participant, référendaire de l'une & l'autre signature, & préfet des brefs qu'on nomme *de justice*. Depuis il fut choisi pour être protonotaire assistant à la canonisation de S. Diégo, dont il prononça l'éloge devant le sacré collége, & dont il composa la vie. Grégoire XIV le fit gouverneur de Fermo; & Clément VIII le fit évêque d'Alexandrie, & l'envoya nonce en Suisse. Odescalchi s'aquitta très-bien

bien de cet emploi, & à son retour alla résider dans son diocèse, qu'il gouverna d'une maniere très-édifiante. Il y abolit des coutumes pernicieuses, y rétablit la discipline, & se fit une loi d'imiter en tout la conduite de S. Charles. Depuis, on le transféra à l'évêché de Vigévano, où il continua ses mêmes exercices, & où il mourut le 6 mai de l'an 1620. Il a composé quelques ouvrages de piété. Sa famille a produit de grands hommes; entr'autres BENOÎT Odescalchi, cardinal l'an 1645, ensuite évêque de Novare, & enfin pape, sous le nom d'*Innocent XI*, élu l'an 1676. *Voyez* INNOCENT XI. * Ughel, *Ital. sacr.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

ODESCALCHI (Marc-Antoine) gentilhomme de Côme, dans le Milanez, embrassa l'état ecclésiastique, & fut ordonné prêtre. Le cardinal Benoît Odescalchi, son cousin germain, qui fut pape dans la suite, sous le nom d'*Innocent XI*, l'ayant attiré à Rome, il y refusa toutes les dignités & tous les honneurs que son mérite & sa vertu lui procuroient. Il ne s'employa qu'à des œuvres de piété, principalement à soulager les pauvres dans leur misere. Il donnoit de quoi subsister honorablement à de pauvres familles honteuses: il procuroit du travail à ceux qui étoient en état de gagner leur vie, & prenoit un soin particulier de ceux qui, étant infirmes & malades, étoient hors d'état de travailler. Ce saint homme voyant que, quoiqu'il y eût un grand nombre d'hôpitaux à Rome pour toutes les nations, ils n'étoient pas néanmoins suffisans pour y recevoir tous les étrangers, qui le plus souvent étoient obligés de dormir à la porte des églises, & sous les portiques des palais, exposés aux injures de l'air, & aux insultes des passans, il changea sa maison en un hôpital, pour y recevoir indifféremment tous les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, & les pauvres de la campagne. Il acheta quelques maisons voisines, afin de pouvoir loger un plus grand nombre de pauvres; & en peu de temps il y mit jusqu'à mille lits, chaque pauvre ayant le sien en particulier. Il les servoit lui-même, les instruisoit, & entretenoit des tailleurs pour raccommoder leurs habits & leur en donner de neufs, lorsqu'ils en avoient besoin. Il alloit souvent le soir par la ville pour chercher les pauvres; & s'il en trouvoit, il les faisoit monter dans son carosse & les conduisoit à son hôpital. Il continua ses exercices de charité jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1670, & donna tous ses biens à cet hôpital, dont le cardinal Odescalchi prit un soin particulier après sa mort. Comme cet hôpital étoit contigu à l'église de sainte Marie *in Porticu*, cette église y fut annexée, & on lui a donné le nom de *sainte Gale*, à cause que l'on prétend que cette sainte avoit autrefois fondé un hôpital au même endroit. Le cardinal Odescalchi étant pape, la fit rebâtir de fond en comble avec beaucoup de magnificence, & l'hôpital est devenu considérable, y ayant ordinairement plus de trois mille lits pour y recevoir les pauvres. * *Mémoires du temps.*

ODESCALCHI (Thomas) qui étoit aussi parent du pape Innocent XI, eut dans sa jeunesse beaucoup d'inclination pour les armes; mais ayant fini ses études à Côme, il vint aussi à Rome, où, à l'exemple de Marc-Antoine Odescalchi, *dont il est parlé dans l'article précédent*, il s'employa à des œuvres de charité. Innocent XI étant parvenu au souverain pontificat, le fit son aumônier secret, & maître de sa garderobe: & comme il connoissoit l'affection & la tendresse qu'il avoit pour les pauvres, il se reposa sur lui du soin de l'hôpital de sainte Gale. Ce prélat voyant que dans cet hôpital il y venoit de jeunes enfans qui n'avoient aucune éducation, les voulut séparer des autres pauvres, & acheta, l'an 1684, une maison où ils pussent être reçus, & y être instruits dans la piété: & le pape en donna la direction aux clercs réguliers des écoles pieuses. On y assembla d'abord trente-huit enfans; & leur nombre s'étant augmenté jusqu'à soixante & dix, le pape ordonna qu'on leur donnât par mois cent écus romains pour leur entretien. On les envoyoit le jour chez divers ouvriers, pour y apprendre des métiers; mais Thomas Odescalchi jugea qu'il étoit plus à propos de faire venir dans l'hôpital des ouvriers en laine, afin que les enfans n'eussent pas lieu de sortir. Comme ce lieu étoit trop étroit, ce prélat en acheta un plus spacieux en l'an 1686, à Ripégrande. Il y fit faire des bâtimens suffisans pour y contenir les ouvriers & les enfans qui y furent transférés l'an 1689, & dont le nombre fut augmenté, l'an 1692, jusqu'à cent cinquante par le pape Innocent XII, qui leur assigna un fonds pour leur nouriture & leur vêtement, outre le profit qu'ils pouvoient retirer de leur travail. Odescalchi augmenta aussi les bâtimens; & on le vit porter des pierres, délayer le mortier, & servir quelquefois de manœuvre. Ce saint homme mourut le 9 novembre 1692, ayant laissé un legs considérable à cet hôpital, que l'on appelle *S. Michel de Ripégrande.* Il donna aussi le droit qu'il y avoit, comme fondateur, à dom Livio Odelcaschi, neveu d'Innocent XI, & dom LIVIO l'ayant cédé l'an 1693 à Innocent XII, ce pontife augmenta encore les bâtimens avec beaucoup de magnificence, aussi-bien que le nombre des enfans, qui est de deux cens cinquante; & il y établit l'an 1695 une manufacture de draps. Dom Livio Odescalchi, qui fut duc de Bracciano, & chevalier de la toison d'or, mourut à Rome sans alliance le 7 septembre 1713, laissant de très-grands biens, & nomma pour son légataire universel *Balthasar* Erba, fils d'Alexandre Erba, sénateur de Milan, & de Lucréce Odescalchi sa sœur, à la charge de porter le nom & les armes d'Odescalchi, & de s'établir à Rome. Le nouveau duc de Bracciano épousa 1°. le 7 janvier 1717 *Flaminia-Marie-Françoise* Borghèse, fille de *Marc-Antoine*, prince de Sulmone & de Rossano, & de *Flaminia* Spinola, morte en couches le 6 novembre 1718: 2°. avec dispense, le 10 décembre 1721, *Marie-Magdeléne* Borghèse, sœur de sa premiere femme, dont une fille née le 25 octobre 1722. Il avoit pour frere BENOÎT Erba Odescalchi, qui fait le sujet de l'article suivant. * *Mémoires du temps.*

ODESCALCHI (Benoît ERBA) né à Milan le 19 août 1679, cardinal de l'église romaine, étoit créature du feu pape Clément XI, qui le fit successivement son camérier d'honneur au mois de mars 1703, vice-légat de Ferrare au mois de mai 1706, & ponent de la visite en 1707. Etant vice-légat de Bologne, il fut nommé au mois d'août 1711, à la nonciature de Pologne. Il prit alors le nom d'*Odescalchi*, don Livio Odescalchi, son cousin-germain maternel, l'ayant ainsi souhaité. L'archevêché de Thessalonique, *in partibus infidelium*, fut proposé pour lui dans un consistoire le 18 de décembre de la même année 1711. Pendant sa nonciature en Pologne, Clément XI l'ayant nommé à l'archevêché de Milan, au mois d'août 1712, proposa pour lui cette église en consistoire le 5 d'octobre suivant; & le 21 du mois de novembre, il lui accorda le pallium. Le même pape le créa & déclara cardinal le 30 de janvier de l'an 1713. Odescalchi étant revenu de Pologne, le nouveau cardinal fit son entrée à Rome le 10 mars 1715, & s'étant rendu en cavalcade au consistoire le 14 du même mois, il y reçut le chapeau. Le premier avril suivant, le pape, après avoir fait la cérémonie de lui fermer & de lui ouvrir la bouche, lui assigna le titre presbytéral des saints Nérée & Achillée. Il quitta depuis ce titre, & opta celui des douze apôtres. Au mois de juin 1736, voyant que les infirmités dont il étoit attaqué, augmentoient, il fit une démission de son archevêché de Milan, & il la ratifia le 16 janvier de l'année suivante 1737. Ce cardinal est mort à Mi-

lan le 14 décembre 1740, âgé de soixante-un ans, quatre mois & quatre jours. Il étoit fils d'*Alexandre* Erba, sénateur de Milan, & de *Lucréce* Odescalchi, sœur du pape Innocent XI, nommé auparavant *Benoît Odescalchi*. La généalogie de la famille d'Odescalchi se trouve dans les généalogies des maisons souveraines, qui ont été données au public en 1736, *tom. II*, contenant celles d'Italie avec les familles papales.

ODESPUN ou ODESPUNCK DE LA MESCHINIERE (Louis) prêtre, né à Chinon en Touraine, fut souvent employé dans les affaires du clergé, dont il donna un recueil en cinq livres qu'il fit imprimer en 1638. Il augmenta & continua dans la suite ce recueil par l'ordre du clergé qui l'avoit chargé de ramasser ses mémoires à mesure qu'on les lui enverroit, & ce recueil augmenté parut en 1646, chez Vitré, à Paris, en deux volumes *in-fol.* Il est divisé en neuf parties, mais le tout est fait avec précipitation. Le tome premier contient les remontrances & les harangues des députés faites au roi, ce qui concerne les assemblées générales, les officiers & les pensionaires du clergé, les subventions faites aux rois par ledit clergé. On trouve dans le tome second les édits, ordonnances, lettres patentes, & cahiers présentés au roi par le clergé, ce qui regarde la police & l'autorité de l'église, les personnes & les bénéfices ecclésiastiques, l'administration temporelle des biens de l'église, les immunités, franchises & priviléges ecclésiastiques. En 1652 on donna un volume *in-4°*, pour servir de continuation ou de supplément à ce recueil. En 1646 Louis Odespunck publia une collection des conciles de France tenus depuis celui de Trente, *in-fol.* Il prétend dans sa préface qu'il n'y en a qu'un seul, qui lui ait échapé, qui est de la province d'Embrun, & qu'il n'a jamais pu recouvrer. Il a joint à ceux qu'il donne quelques avis & décrets des assemblées générales du clergé, dont une partie est en latin & en françois; & beaucoup de piéces que les PP. Labbe & Cossart n'ont point insérées dans leur collection des conciles, parcequ'on les trouve parmi les mémoires du clergé, où on doit les chercher. Ces piéces grossissent fort inutilement la collection, d'ailleurs assez indigeste, du sieur Odespunck. Cet auteur a donné encore un ouvrage sur les ordres de chevalerie, & des discours touchant les recueils d'estampes qu'il avoit faits en plusieurs volumes qui sont peu recherchés. Nous ignorons le temps de sa mort. * Le Long, *bibliothéque historique de la France*, en plusieurs endroits. L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait present de leurs ouvrages*. M. Salmon, *traité de l'étude des conciles*, *page* 234 *& suiv.* Aubert le Mire, *pag.* 356, *de ses écrivains du XVII siécle.*

ODET DE COLIGNI, *cherchez* COLIGNI.

ODEUM, nom grec d'un certain lieu, dont parle Vitruve, & que M. Perrault son traducteur a conservé, parcequ'il n'auroit pu être rendu en françois que par une longue circonlocution; ce qui lui auroit été d'autant plus difficile, que les interprétes ni les grammairiens ne s'accordent point sur l'usage de cet édifice. Suidas, qui tient que ce lieu étoit destiné à la répétition de la musique qui devoit être chantée sur le grand théâtre, fonde son opinion sur l'étymologie, qui est prise d'*Ode*, mot grec, qui signifie une *chanson*. Le scholiaste d'Aristophane est d'un autre avis; il pense que l'*Odeum* servoit à la répétition des vers. Plutarque dans la vie de Périclès, dit qu'il étoit fait pour placer ceux qui entendoient les musiciens lorsqu'ils disputoient du prix. La description qu'il en donne fait entendre que l'*Odeum* avoit la forme d'un théâtre, puisqu'il dit qu'il y avoit des siéges & des colonnes tout au tour, & qu'il étoit couvert en pointe de mâts & d'antennes pris sur les Perses. Le poëte comique Cratinus disoit sur cela pour plaisanter, que Périclès avoit réglé la forme de l'*Odeum* d'Athènes à sa tête, qu'il avoit extrêmement pointue: ensorte que les poëtes de son temps voulant se moquer de lui dans leurs comédies, le désignoient sous le nom de *Jupiter Scinos Céphalos*, c'est-à-dire, *qui a la tête pointue*, comme un cure-dent que les anciens faisoient du bois d'un arbrisseau appellé *Scinos*, qui est le Lentisque. * L'abbé Danet.

ODIAA, ville capitale du royaume de Siam, *cherchez* SIAM.

ODIAM, petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée du comté de Hamp. Elle appartenoit ci-devant à l'évêque de Winchester. On trouve près de-là les ruines d'un célébre château, où treize Anglois soutinrent quinze jours toutes les forces du dauphin de France, sous le régne du roi *Jean.* * *Dict. anglois.*

ODILARD, évêque de Nantes, *cherchez* LAURIACUM.

ODILBERT, archevêque de Milan, dans le IXe siécle, fit pour réponse à Charlemagne, un traité des cérémonies du baptême, qui se trouve manuscrit dans la bibliothéque de M. Colbert. Le P. Mabillon a donné dans le quatriéme tome de ses analectes, la lettre qui sert de préface à cet ouvrage. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IX siécle.*

ODILE (Sainte) nommée aussi OTHILE, étoit fille d'*Athic*, duc d'Alsace, & niéce par sa mere de S. Léger d'Autun. Elle naquit aveugle, & cette disgrace la fit haïr de son pere, qui ordonna qu'on la fît mourir; mais sa mere la sauva, & la fit élever secretement dans le monastere de la Baume, près de Besançon. Odile y vécut avec beaucoup de piété, & Dieu lui rendit la vue lorsqu'elle reçut le baptême. Elle crut alors qu'elle pouvoit paroître devant son pere; elle en fit demander la permission par son frere. Mais le cruel Athic, d'un génie dur & féroce, maltraita si fortement le frere d'Odile, qu'il en mourut. Le duc fut frapé de cette mort; il se reprocha sa barbarie & son inhumanité, reçut sa fille avec bonté, & lui donna sa maison d'Hodembourg pour en faire un monastere. C'étoit un château bâti sur la cime d'une montagne, avec une enceinte de murailles d'environ trois lieues de circuit, dont on voit encore des restes qui font juger que cet ouvrage étoit solide. La magnificence des bâtimens répondoit aux grandes richesses du duc. On y voyoit sept oratoires, dont six subsistent encore. Il y en a un dédié à l'honneur des saints de l'Alsace, & un autre qu'on nomme l'*Oratoire des larmes*, parceque le duc s'y retiroit pour pleurer ses péchés. Odile fit bâtir un hôpital au bas de la montagne pour la commodité des pélerins, & un autre monastere dans la vallée, qui fut nommé *Nidermunster*, & qui est détruit. On croit qu'Odile embrassa avec ses religieuses la vie canonique. L'auteur de sa vie le dit positivement, & une ancienne statue la représente avec de longs cheveux tressés, ce qui semble un ornement peu convenable à une religieuse proprement dite. La vie de cette sainte qui a fleuri sur la fin du septiéme siécle, ou au commencement du huitiéme, est pleine de traits également singuliers & édifians; il ne lui manque que d'avoir été écrite par un auteur contemporain. Mais si l'on peut révoquer en doute quelques circonstances, le fonds de l'histoire n'en paroît pas moins certain. Cette sainte, premiere abbesse d'Hodembourg, est honorée le treiziéme de décembre. Hodembourg n'est plus guère connu que sous le nom de *sainte Othile* ou *Odile*. * *Vita sanctæ Othiliæ*, &c. *Histoire de l'église Gallicane*, par le P. Longueval, Jésuite, *tom. IV*, *l.* 2, *pag.* 77 *& suiv.* &c.

ODILON, I du nom, duc de Baviere, succéda à son pere *Théodon*, & fit long-temps la guerre en Italie. Il mourut l'an 565, dix ans après que les Goths

eurent été chassés de l'Italie par l'eunuque Narsés. * Andreas Brunner, *ann. virt. & fort. Boiorum.*

ODILON II, duc de Baviere, succéda à *Hugibert* l'an 739, où il fit venir S. Boniface, qui, pour appaiser les troubles qui commençoient à naître dans la religion, divisa ce duché en quatre diocèses, & ordonna des évêques pour en avoir la conduite. Odilon se joignit l'an 741, à Charles *Martel*, pour combattre les Sarasins qui menaçoient toute la chrétienté. Sa valeur parut dans la bataille qui fut donnée contre ces infidèles, où ils furent défaits. Il épousa la même année *Hiltrude*, fille de Charles *Martel*, & prit le nom de *roi* : ce qui lui attira, l'an 743, une guerre contre Carloman & Pépin, freres d'Hiltrude, qui l'obligerent de quitter le nom de *roi*. Odilon fit bâtir sept monasteres considérables. * Andreas Brunner, *annal. virt. & fort. Boiorum.*

ODILON, moine de S. Médard de Soissons, florissoit vers l'an 920. Il a écrit un livre de la translation des reliques de S. Sébastien, martyr, & de saint Grégoire pape, dans le monastere de S. Médard, adressé à Ingrand, doyen de cette abbaye, qui fut ordonné évêque de Laon l'an 932. Cet ouvrage se trouve dans Bollandus, & dans le IV[e] siécle Bénédictin du P. Mabillon. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du X siécle.* On peut voir un plus grand détail sur ce qui concerne le moine Odilon, dans l'*histoire littér. de la France*, de D. Rivet, *tome VI*, *pag.* 173 *& suiv.*

☞ ODILON (Saint) abbé de Cluni dans le XI[e] siécle, sortoit d'une noble & ancienne famille, qu'on croit être celle des seigneurs de Mercœur. Il naquit en Auvergne en l'année 962, & eut pour pere Bérald, surnommé *le Grand*, & pour mere Girberge, qui se fit ensuite religieuse à l'abbaye de S. Jean d'Autun. Dès son enfance Odilon fut mis dans le clergé de S. Julien de Brioude, où il fit un progrès égal dans la connoissance des lettres & la pratique de toutes les vertus. Le desir de mener une vie plus parfaite lui inspira la résolution d'embrasser la profession monastique. Il quitta son pays & ses parens, & se retira à Cluni en 991, où S. Mayeul lui donna l'habit monastique. Il n'avoit pas encore fini le temps de sa probation, lorsque le saint abbé, déja chargé d'années, jetta les yeux sur lui pour en faire son successeur. Ce choix se fit peu après avec cérémonie, en présence d'un grand nombre de personnes des plus qualifiées, qui toutes l'approuverent. Odilon fut le seul qui y résista. Il eut encore plus de peine à y consentir, lorsqu'à la mort de S. Mayeul en 994, il lui fallut exercer seul les fonctions d'abbé. Il possédoit tous les talens nécessaires pour y réussir avec fruit. Tout le temps que lui laissoient ses autres devoirs étoit partagé entre la priere & l'étude. Il acquit par-là une grande intelligence de l'écriture, & ce fonds de doctrine qu'on trouve dans ses écrits. Autant il fut soigneux de cultiver lui-même les lettres, autant il eut d'attention à favoriser & exciter les études dans les monasteres de sa dépendance. La réputation que se fit alors l'abbaye de Cluni par sa doctrine & la sainteté de ses mœurs, la rendit encore plus célébre qu'elle n'étoit dans toute la France & les pays étrangers. Ce fut aussi ce qui mit S. Odilon en une si haute estime & lui acquit tant de crédit auprès des papes & des rois, & qui faisoit que tout le monde souhaitoit l'avoir pour pere & pour ami. L'empereur S. Henri en particulier le faisoit venir de temps en temps à sa cour pour jouir de ses pieux entretiens. Le comte de Poitiers lui avoit donné toute sa confiance, & lui soumit plusieurs monasteres de ses états. Odilon y établit les observances de Cluni, principalement à Saint-Jean d'Angéli en Saintonge. Le roi Hugues Capet voulut aussi qu'il réformât l'abbaye de S. Denys. Odilon en réforma quantité d'autres, & établit même de nouveaux monasteres tant en Italie & en Espagne, qu'en France & en Bourgogne. Sur la fin de ses jours il fonda dans une terre de sa famille le monastere de la Voute. Le clergé de l'église de Lyon, conjointement avec le peuple, avoient jetté les yeux sur S. Odilon pour en faire leur archevêque; mais il le refusa. Le pape Jean XIX lui envoya l'anneau & le pallium, avec ordre d'accepter cette dignité; & voyant que tout cela ne pouvoit l'ébranler, il y joignit les motifs les plus pressans & la menace d'encourir la disgrace du saint siége. Ce fut en vain. Odilon persista dans son généreux refus. Ce saint abbé mourut à Souvigni dans le cours des visites qu'il faisoit de ses monasteres, la nuit du samedi au dimanche, premier jour de janvier 1049, dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge, & la cinquante-sixiéme de sa prélature. Il fut enterré au même lieu; & l'église célébre sa mémoire au jour de sa mort. Sa sainteté fut attestée par le don des miracles dont Dieu le gratifia avant & après son décès. Le caractere dominant de S. Odilon étoit un grand fonds de bonté, qui lui a fait donner le surnom de *Pieux* ou *Débonnaire*. Une des actions qui l'ont rendu le plus célébre, est l'institution de la Commémoration générale des trépassés, qu'il établit d'abord pour tout son ordre en particulier, au second jour de novembre, & qui passa bientôt à l'église universelle. M. Du Pin voudroit aussi lui transporter l'honneur d'avoir institué la fête de tous les saints; mais son établissement a précédé de plus d'un siécle le temps de S. Odilon. Ce saint abbé a composé une vie de l'impératrice sainte Adelaïde, femme de l'empereur Othon I, qui se trouve dans les *Antiq. lect.* de Canisius, dans la bibliothéque de Cluni & dans le recueil des monumens sur l'histoire du duché de Brunswick, par M. Leibnitz. On a aussi de S. Odilon un éloge de S. Mayeul, qui se trouve dans la bibliothéque de Cluni, & dans les *Acta SS.* au 11 mai; des sermons sur divers sujets; des lettres, & diverses poësies. On poura consulter sur ces ouvrages l'auteur que je vais citer, & que je n'ai fait qu'abréger dans ce que j'ai rapporté de saint Odilon. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. VII*, *pag.* 414 *& suiv. Voyez* aussi la vie de S. Odilon composée par Jostaud, son disciple, la meilleure édition qu'on en ait, est celle qu'a donnée D. Mabillon, dans le tome VIII de ses actes des saints de l'ordre de S. Benoît.

ODIN, héros, ensuite idole du Danemarck. M. Mascow rapporte, après Wachter, que l'on tient qu'Odin vint de l'Asie dans la Scandinavie; & que depuis ce temps-là, il fut honoré, tant dans les isles, que sur l'un & l'autre bord de la mer, d'abord comme un héros, & depuis comme un dieu. Thormond Torfæus, historien célébre, prétend qu'Odin étoit un fameux magicien, qui vint dans le Nord avec une troupe d'Asiatiques, environ l'an 70 avant Jesus-Christ; qu'il mit dix ans à parcourir la Russie, le Danemarck, la Norvége, la Suéde, & quelques pays voisins. Il ajoute que vers l'an 60 avant J. C, il établit son fils *Skiold*, roi de Danemarck. Les Danois mirent ensuite Odin au rang des dieux, & lui décernerent un culte religieux. Durant sa vie, il avoit passé pour avoir la vertu de rendre ses ennemis sourds, & de les étonner si fort par l'efficace de ses charmes, qu'ils devenoient comme immobiles. Ses soldats alloient, dit-on, au combat sans cuirasse, & entroient dans une telle fureur, que rien ne pouvoit leur résister. On s'imagina dans la suite qu'Odin apparoissoit dans les combats, & qu'il faisoit pencher la victoire du côté qu'il favorisoit. Il fut mis au premier rang des divinités du pays. On lui donna les noms de *Vera Tyr*, le dieu des hommes, de *Valgantur*, le gardien du carnage, & de *Valford*, le pere du carnage, parceque l'on croyoit que tous ceux qui avoient été tués à la guerre, devenoient ses fils bien aimés. Il s'attri-

bua l'empire sur toutes les ames de ceux qui étoient morts, ou qui mourroient par les armes; & il ne laissa à la déesse *Freya*, que l'empire sur les ames des femmes. On dit que pour faire accroire aux peuples du Nord, qu'il n'y auroit que ceux qui mourroient de quelque blessure qui seroient reçus dans le *Walhall* ou séjour des bienheureux, il ordonna, lorsqu'il se vit près de la mort, qu'on lui fit une incision sur le corps avec la pointe d'une lance. On représentoit Odin dans le *Valhall*, ou dans le palais des personnes tuées à la guerre, sur un trône élevé, d'où il examinoit tout ce qui se passoit dans le monde. Il ne le voyoit pourtant pas lui-même; mais deux corbeaux, l'un nommé *Hugin*, c'est-à-dire, la pensée; l'autre *Mumin*, ou la *Mémoire*, lui rapportoient ce qu'ils avoient vu ou entendu. Odin les envoyoit tous les matins parcourir le monde, & ils revenoient vers l'heure du dîner lui faire leur rapport. Aussi étoit-il nommé le *Dieu des corbeaux*. C'est dans ce lieu que les guerriers décédés buvoient de la biere & de l'hydromel dans des tasses faites des crânes de leurs ennemis. Bartholin, dans son livre *De causis contemta à Danis mortis*, lib. 2, cap. 12, dit, que les Danois avoient une chanson, dans laquelle leur fameux roi Regner Lodbrok étoit introduit, se consolant ainsi, suivant la version de Bartholin :

Bibemus cerivisiam brevi
Ex concavis craniorum poculis,
In præstantis ODINI *domicilio.*

Lorsque dans le VI^e^ siécle, S. Colomban passa dans la Souabe, il trouva en arrivant, qu'on y célébroit la fête de Yodan ou Odin, & que dans cette vue ils avoient déja préparé un grand tonneau de biere. Les Suéves avoient apporté avec eux dans la Germanie ce culte idolâtre, auquel ils s'étoient adonnés dans leurs anciennes demeures sur la mer Baltique. * Des Roches, *histoire du Danemarck*, tom. 1, dans la préface. *Supplém. françois de Basle.*

ODINGTON, Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, vers l'an 1280, possédoit la philosophie & les mathématiques, ce qu'il témoigna par la composition de deux traités; le premier intitulé : *De motibus planetarum*; & l'autre, *De mutatione aëris.* * Pitseus, *de illust. Angl. script. p.* 362.

ODMAN, OSMAN ou OTHMAN, troisiéme calife, ou successeur de Mahomet, *cherchez* OTHMAN.

ODOACRE, *Odoacer*, fils d'*Edicon* ou *Edicas*, roi des Erules ou Elures, des Scirthes & Turcillingiens, peuples originaires de Scythie, fut appellé en Italie par les partisans de Népos l'an 476; & s'étant saisi du pays des Vénitiens, & de la Gaule Cisalpine, défit Oreste & son frere Paul, & relégua Augustule dans un château près de Naples. C'est ainsi qu'il acheva de détruire l'empire romain en Italie. Mais il usa avec grande modestie de sa fortune, se contentant d'être souverain, sans en prendre les ornemens extérieurs. Quoiqu'il fût Arien, il ne maltraita point les Catholiques; au contraire il leur accorda beaucoup de graces à la priére de quelques évêques. Depuis il fit la guerre aux Rugiens, peuples d'Allemagne, vers la mer Baltique. Il les défit en bataille l'an 487, prit leur roi appellé Pelethus, ou *Pheba*, avec sa femme nommée *Gisa*, & les envoya en Italie. Frédéric leur fils prit la fuite, & alla trouver dans la Mœsie, Théodoric roi des Goths, qui lui donna des forces pour se rétablir; mais il en fut encore chassé. Depuis Théodoric passa en Italie l'an 489. Odoacre alla au-devant de lui, pour lui en fermer l'entrée, & perdit une bataille dans le pays des Vénitiens. Il eut le même malheur deux autres fois; & se vit contraint de s'enfermer l'an 490 dans Ravenne, où Théodoric mit le siége, qui dura deux ans; & ce prince s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec Odoacre, & partagea l'empire d'Italie avec lui. Peu de temps après, Théodoric le fit tuer dans un festin l'an 493. * Procope, *l.* 1, *de bell. Got.* Jornandés, *de reb. Got.* Cassiodore, *in chron.* Nicephore. Paul Diacre, &c.

ODOARD, duc de Parme, *cherchez* EDOUARD ou ODOUARD.

ODOLLA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. C'est proche de cette ville qu'étoit la caverne où David se retira. * I *Rois*, 22. *Michée*, 1, 15.

ODOMASTE, pere de *Cyriade*, l'un des trente tyrans dont Trébellius Pollion a fait l'histoire, qui fuyant son pere, se retira chez les Perses, & devint ami de Sapor, roi de Perse, qu'il engagea à faire la guerre aux Romains. * Pollio, *in 30 tyrannis, vita Cyriadis.*

ODON, abbé du monastère de S. Pierre des Fossés & de celui de Glanfeuil, a écrit l'histoire de la translation de S. Maur, à laquelle il a assisté l'an 868. C'est lui aussi qui a publié le premier la vie de S. Maur, dont l'auteur se nomme Fauste, & se dit compagnon du saint. Voici comment Odon recouvra cette vie. Comme il retournoit à Glanfeuil de Bourgogne où il avoit laissé le corps du saint abbé, il s'assit sur les bords de la Saône, en attendant un batteau : il s'y trouva une troupe de pélerins qui revenoient de Rome, & parmi eux un clerc nommé Pierre, du Mont-saint-Michel au diocèse d'Avranches. Ce clerc montra à Odon quelques vieux cahiers qu'il avoit apportés de Rome, parmi lesquels étoit la vie de S. Benoît, & de ses cinq disciples Honorat, Simplice, Théodore, Valentinien & Maur. Odon les ayant achetés, passa vingt jours à corriger la vie de S. Maur, qu'il dédia à Adelmode archidiacre du Mans. Il n'a pas fait un grand présent : cette vie péche souvent contre la vérité de l'histoire, & est très-défigurée d'ailleurs par les anachronismes dont elle est remplie. * *Voyez* cette vie, l'*histoire de l'église Gallicane* par le pere Longueval Jésuite, *tome VI*, &c. & l'*histoire littéraire de la France*, par D. Rivet, *tome V.*

☞ ODON ou EUDES, évêque de Beauvais dans le IX^e^ siécle, fut d'abord engagé dans le mariage, & suivit la profession des armes, dans laquelle il acquit la réputation d'homme de valeur. Dégouté du monde, il se rendit moine à Corbie, du temps de l'abbé Pascase Radbert. Celui-ci ayant renoncé à sa dignité en 851, Odon, quoiqu'à peine sorti de probation, fut élu pour remplir sa place. C'étoit un homme de courage & de fermeté. L'air du cloître ne lui fit rien perdre de sa bravoure, dont les Normans, qui ravageoient alors la France, éprouverent les effets en plus d'une occasion, depuis même qu'il fut abbé. Il assista en cette qualité au second concile de Soissons, qui se tint en 853. Hermenfroi, évêque de Beauvais, ayant été tué au siége de cette ville par les Normans, après le mois de juin 859, le clergé & le peuple élurent Odon pour le remplacer. Devenu évêque, il eut bientôt gagné les bonnes graces du roi Charles le Chauve, & d'Hincmar de Reims son métropolitain. Ce dernier, quoique comme l'oracle de l'église Gallicane en son temps, se faisoit un devoir de consulter Odon, & de recourir à ses lumiéres dans les occasions critiques. Odon fut un des évêques que Charles le Chauve & le roi Lothaire choisirent pour médiateurs & témoins de la réconciliation qui se fit entr'eux à Sablonieres en 862. La même année il assista à l'assemblée de Pistes, & y souscrivit aux priviléges accordés à l'abbaye de S. Denys. L'année suivante le roi Charles l'envoya à Rome, porter au pape Nicolas I les actes du concile de Senlis. A peine fut-il de retour, qu'il fut député de nouveau pour porter au pape les actes du concile de Verberies, tenu en octobre de la même année 863. En 866 & 867 il se trouva aux conci-

les de Soissons & de Troies, pour le rétablissement des clercs ordonnés par Ebbon. A la fin de cette même année Hincmar lui écrivit, comme à ses autres suffragans, pour l'engager à écrire contre les reproches des Grecs schismatiques, conformément au projet du pape Nicolas I. L'ouvrage qu'Odon composa en cette occasion n'est pas venu jusqu'à nous. Ce prélat eut part à la cérémonie du couronnement de Charles *le Chauve*, lorsqu'en 869 ce prince se fit couronner à Metz, roi des états de Lothaire son neveu. Il fut aussi un des témoins de l'accord que ce monarque fit à Aix-la-Chapelle l'année suivante, avec Louis *le Germanique* son frere. Il assista la même année au concile d'Attigni, & y dressa l'écrit qu'Hincmar de Laon devoit souscrire en satisfaction envers le roi Charles & l'archevêque de Reims son oncle. L'année suivante, il entra avec les autres prélats du concile de Douzi, dans la grande affaire de la déposition d'Hincmar de Laon; & en 876 il se trouva au célèbre concile de Pontion, où fut confirmée l'élection de Charles *le Chauve* en qualité d'empereur. Lorsque ce prince au mois de juin de l'année suivante, partit pour l'Italie, il donna à Odon de grandes marques de sa confiance, en le nommant un de ses exécuteurs testamentaires, & le choisissant pour être du conseil du prince Louis son fils aîné. Celui-ci usa de la même confiance envers notre prélat, qu'il chargea, en mourant de porter à son fils les ornemens royaux. Odon mourut en 881, le vingt-huitiéme de janvier. Il a fait beaucoup de bien à son église, dont il a augmenté les chanoines jusqu'au nombre de cinquante. L'acte de cette institution est du 1^{er} mars 875. On a sous son nom, au 8^e de janvier, dans le recueil de Bollandus, une histoire, ou plutôt un sermon sur S. Lucien, patron de Beauvais. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

ODON, ou EUDES, *cherchez* EUDES.

ODON (saint) second abbé de Cluni, que sa piété & son savoir rendirent illustre dans le X^e siécle, étoit fils d'*Abbon*, & né au pays du Maine l'an 879. Il fut élevé par Foulques, comte d'Anjou, & fait chanoine de S. Martin de Tours à l'âge de 19 ans. Il vint ensuite à Paris, où il fut disciple de S. Remi d'*Auxerre*. L'amour de la solitude lui fit prendre l'habit de moine au monastère de Baume, diocèse de Besançon. Il fut élevé à la dignité d'abbé de Cluni après Bernon l'an 927. La sainteté d'Odon contribua beaucoup à augmenter la congrégation de Cluni, qui fut accrue d'un très-grand nombre de monastères. Les papes & les évêques, aussi-bien que les princes séculiers, avoient une estime particuliere pour ce saint abbé, qu'ils prenoient ordinairement pour arbitre de leurs différends. Il mourut l'an 942 selon Flodoard, ou 944 comme veulent les autres. Il s'étoit autant appliqué à l'étude, qu'à l'agrandissement de son ordre. Etant chanoine, il fit un abrégé des morales de S. Grégoire, & des hymnes en l'honneur de S. Martin. Etant encore simple moine, il composa trois livres du sacerdoce, sur la prophétie de Jérémie, dédiés à Turpion évêque de Limoges: ils portent le titre de *Collations*, ou *Conférences*: & d'autres leur donnent le nom d'*Occupations*. Etant abbé il écrivit en quatre livres la vie de S. Geraud ou Gerard comte d'Aurillac, adressée à Aimond, abbé de Tulle, & celle de S. Martial de Limoges; un écrit sur ce que S. Martin est égalé aux autres apôtres: divers sermons, & un panégyrique de S. Benoît. Ces ouvrages sont imprimés dans la *bibliothéque de Cluni*, avec des hymnes sur le S. Sacrement & la Magdeléne. On lui attribue encore une relation de la translation de S. Martin; & nos plus illustres critiques l'en croient véritablement l'auteur, malgré les défauts dont cette piéce est remplie; mais M. l'abbé des Thuilleries paroît avoir prouvé dans une dissertation imprimée en 1711, que c'est l'ouvrage d'un imposteur qui vivoit avant le XII^e siécle. L'ancien auteur de sa vie remarque qu'étant à Rome, il avoit corrigé la vie de S. Martin. On attribue encore à Odon, la vie de S. Grégoire de *Tours*, rapportée par Surius. Le pere Mabillon remarque qu'il y a dans la bibliothéque des Carmes réformés de Paris, un manuscrit qui a autrefois appartenu au monastère de S. Julien de Tours, où l'on trouve un grand ouvrage en vers, intitulé: *Occupations de l'abbé Odon*. Il ajoute que cet ouvrage est divisé en quatre livres, dont le premier est de la création du monde; le second de la formation de l'homme; le troisiéme de sa chute; & le quatriéme de la corruption de la nature. C'est par erreur que l'on a attribué à cet Odon, la vie de S. Maur, qui est d'Odon abbé de S. Maur des Fossés. On lui attribue aussi faussement quelques chroniques, que Thomas de Lucques a composées sous le nom d'Odon, comme il a été remarqué par l'auteur de l'histoire des comtes d'Angers, rapportée dans le dixiéme tome du spicilége. Sigebert donne à Odon la qualité du musicien, & dit qu'il a été fort propre à composer & à déclamer des sermons, & à faire des hymnes pour les saints. La vie d'Odon a été écrite par un de ses disciples, appellé *Jean*, qu'il avoit rencontré en Italie dans son voyage de l'an 938, & qu'il avoit amené avec lui à Pavie, où il lui avoit fait faire profession de la vie monastique. Elle est divisée en trois livres, & imprimée dans la bibliothéque de Cluni, & dans le V^e siécle Benédictin du pere Mabillon, qui nous a aussi donné une autre vie d'Odon, écrite par Balgadus, qui vivoit environ deux cens ans après la mort de cet abbé. * *Consultez* les auteurs de la bibliothéque de Cluni; Flodoard, *in chron.* Aimoin, *l.* 2, *de mirac. S. Bened. c.* 4. Sigebert, *in cat. c.* 124, *& in chron.* Glaber; Trithême; Bellarmin; Baronius; Possevin; Sainte-Marthe; Vossius, &c. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclesiastiques du X siécle*. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VI.

ODON, dit SEVERE, originaire de Danemarck, né en Angleterre, de parens idolâtres, connut par la fréquentation de quelques Chrétiens, la vérité de notre religion, & reçut le baptême. Comme il savoit la langue latine & la grecque, qu'il composoit en vers, & qu'il parloit bien, on le fit connoître au roi Edouard, qui l'aima & l'éleva à l'évêché de Salisburi, puis à l'archevêché de Cantorberi. Ce prélat publia divers poëmes, des épîtres, des ordonnances synodales, un traité de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & quelques traités historiques. Il mourut l'an 959. * Pitseus, *de illust. Angl. script. &c.* *Consultez* Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du X siécle.*

ODON, moine de S. Maur des Fossés, vivoit au milieu du onziéme siécle. Il composa en 1058, la vie du vénérable Bouchard, ou Burchard, comte de Melun & de Corbeil, restaurateur de l'abbaye des Fossés, où il finit ses jours en 1012, dans l'habit monastique. Cette histoire qui est intéressante a été publiée par les Duchesne, dans leur collection d'historiens, & par du Breul, dans son supplément des antiquités de Paris. Sébastien Bouillard l'a traduite en françois, & l'a donnée à la suite de son histoire de Melun. * Voyez sur cet Odon, les *remarques* sur la bibliothéque de Cluni, col. 67, 68 & 117, &c. & D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VII.

ODON, ou ODARD, natif d'Orléans, fut d'abord un professeur célèbre dans l'onziéme siécle. Il enseignoit à Toul avec réputation, lorsque les chanoines de Tournai l'inviterent à venir remplir une chaire de leur école. C'étoit vers l'an 1090. Odon enseigna pendant cinq ans à Tournai, avec une si grande réputation qu'on venoit du fond de la Saxe pour écouter ses leçons, & il avoit jusqu'à deux cens clercs pour disciples. Il excelloit dans la dialectique, & il avoit beaucoup de gout pour les questions abstraites.

Comme il étoit Réaliste, il fut vivement opposé à la nouvelle doctrine des Nominaux, à laquelle Rambert professeur à Lille donnoit alors beaucoup de réputation. De-là venoit entre les maîtres & les disciples une émulation qui dégéneroit quelquefois en haine. S. Anselme étoit aussi fort opposé aux Nominaux, & il disoit qu'ils étoient moins des dialecticiens que des hérétiques en matiere de dialectique. Odon ayant acheté par hazard le traité de S. Augustin sur le libre arbitre, le mit dans sa bibliothéque, sans penser qu'il devoit être dans peu l'instrument de sa conversion. Tout occupé alors des subtilités de la dialectique & de la lecture des auteurs profanes & du philosophe Platon, il méprisoit presque les écrits des peres de l'Eglise qu'il ne connoissoit que de nom. Quelque temps après, comme il expliquoit à ses disciples le quatriéme livre de la consolation de la philosophie par Boëce, où il est traité du libre arbitre, il se souvint qu'il avoit un traité de S. Augustin sur le même sujet, l'envoya chercher, & en eut à peine lu quatre pages, qu'il s'écria : *Hélas ! j'avois ignoré jusqu'à présent quelle est l'éloquence de S. Augustin.* Il quitta aussitôt Boëce, & se mit à expliquer le traité du saint docteur de la grace à ses disciples. Quand il fut arrivé à l'endroit du troisiéme livre où S. Augustin compare la misere d'un pécheur éloigné de la grace, & réduit à lui-même, à la condition d'un esclave condamné à nettoyer un cloaque infect, il pleura & dit : « Nous venons de » lire notre condamnation, nous qui donnons tous » nos soins à acquerir une vaine science; nous qui né» gligeons le service de Dieu, qui nous rendons in» dignes de la gloire immortelle, pour en acquerir une » frivole & périssable ». Après ces mots il descendit de sa chaire, alla dans l'église, & pria avec affection. Ses disciples étonnés le suivirent, de même que les chanoines de Tournai qui ne furent pas moins surpris de cette action. Dès ce moment, on vit toujours Odon plus assidu à l'église qu'à sa classe, donner plus de temps à la priere qu'à l'étude, & répandre dans le sein des pauvres, sur-tout des pauvres clercs, l'argent qu'il recevoit de ses écoliers. Ces premieres graces lui en attirerent de nouvelles. Il s'associa bientôt quatre personnes, l'abbé Odon qui n'étoit pas son parent, Gerbert, Rodulfe & Guillaume, & tous les cinq résolurent de se consacrer à Dieu d'une maniere particuliere. En attendant qu'ils se fussent déterminés, s'ils embrasseroient la vie monastique ou canoniale, ils demeurerent dans une petite église de S. Martin proche de Tournai. C'étoit celle d'une ancienne abbaye qui avoit été détruite durant les courses des barbares. Toute la ville de Tournai édifiée de la grandeur de leurs vertus, pria Ratbode, alors évêque de Noyon & de Tournai, de les engager à ne se pas retirer ailleurs; & comme Ratbode ne pouvoit obtenir ce consentement d'Odon, il lui envoya Gislebert, moine de S. Amant, homme d'une grande vertu, & qui avoit, à ce que l'on prétend, le don de prophétie. Odon se rendit à ses prieres, & ayant reçu avec ses compagnons l'habit de chanoine régulier, l'évêque les conduisit en procession le dimanche deuxiéme jour de mai 1092 à l'église de S. Martin qu'il leur donna, pour y vivre selon la régle de S. Augustin. Odon rétablit cette abbaye, & quelques années après il y remit & y embrassa la vie monastique, ayant reçu l'habit des mains de l'abbé d'Anchin. Dans la suite, Gaucher qui étoit évêque de Cambrai, ayant été déposé pour simonie par le pape Urbain II, & Manassès archevêque de Reims ayant assemblé dans cette derniere ville un concile l'an 1105 pour élire un autre évêque, Odon fut élu, & ordonné pour remplir ce siége. Il avoit les talens & les vertus propres à consoler cette église, & à réparer les maux que son prédécesseur y avoit faits. Mais l'empereur Henri IV continuant toujours à soutenir Gaucher & à le maintenir dans la ville, Odon se contenta de faire les fonctions épiscopales dans le reste du diocèse. Devenu ensuite paisible possesseur de tout le diocèse après la mort de l'empereur, il travailla avec soin & avec zéle à instruire & à édifier son peuple. Sur la fin de sa vie, l'amour d'un saint repos & son gout pour la retraite l'engagerent à se retirer au monastère d'Anchin où il avoit pris l'habit monastique avant son élévation à l'épiscopat, comme on l'a dit. Il y mourut saintement le 16 de juin de l'an 1113. On lui donne le titre de bienheureux. Il nous reste de lui quelques ouvrages que l'on a imprimés dans la bibliothéque des peres; savoir, une exposition du canon de la Messe; un dialogue sur le mystère de l'incarnation contre les Juifs; une homélie sur le mauvais fermier dont il est parlé dans l'évangile; & un livre de conférences. On lui attribue encore un traité du péché originel en trois livres, & un autre du blasphême contre le S. Esprit : ces traités se trouvent aussi dans la bibliothéque des peres : tous ces écrits sont en latin. Dans un fort beau manuscrit que l'on conserve dans la bibliothéque du collége des Jésuites à Paris, on trouve une paraphrase en vers latins, du commencement de la Genèse sur la création du monde, que l'on croit être d'Odon. Cette paraphrase porte le titre d'Odon évêque d'Orléans. Mais comme il n'y a pas d'Odon évêque d'Orléans, on a seulement voulu désigner par ce titre la patrie d'Odon qui étoit d'Orléans, & évêque de Cambrai. On sait d'ailleurs que cet Odon étoit bon poëte pour son temps. Il composa dans sa jeunesse un poëme sur la guerre de Troye, comme on l'apprend d'un professeur de Reims, nommé *Godefroi*, qui fit une piéce de vers à sa louange, intitulée *Somnium de Odone Aurelianensi.* Le poëte y fait un bel éloge de la noblesse & des belles qualités d'Odon, aussi bien que de la beauté de ses ouvrages. Cette piéce de Godefroi se trouve aussi dans un manuscrit du collége des Jésuites de Paris, avec quelques-autres poësies de ce professeur de Reims. Il y a encore parmi les poësies d'Hildebert du Mans, une piéce de vers adressée à Odon, où cet évêque lui dit qu'il ne doit pas compter de faire fortune par ses vers, quelque beaux qu'ils soient. Le pere Beaugendre Bénédictin, à qui l'on doit une belle édition des œuvres d'Hildebert, s'est trompé, en croyant que cette piéce de l'évêque du Mans est adressée à un autre Odon fort connu, qui de moine de Cluni devint pape sous le nom d'Urbain II; personne n'a dit d'ailleurs que ce pape ait été poëte. * Molanus, *in natal. sanctor. Belgii & in auctuar.* Le Mire, *in codice donationum piarum, cap. 73.* Trithème & Bellarmin dans leurs traités des écrivains ecclésiastiques. Gazey, *dans son histoire ecclésiastique du Pays-Bas.* Valere André, *dans sa bibliothéque belgique.* Hermanus, *de restauratione monasterii sancti Martini*, dans le spicilége de Dom Luc d'Acheri, tome 12, édition *in-4°. Vita Odonis apud Bollandum*, 19 *junii. Histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval Jésuite, *tome* 8, *livre XXII, en plusieurs endroits.* Possevin dans son Apparat sacré parle aussi d'Odon, mais il en fait mal-à-propos deux auteurs. Voyez MM. de sainte Marthe dans leur *Gallia christiana*, tome 1. Henri de Gand, &c. *Hist. littér. de la France*, par des Bénédictins, *tome IX.*

ODON, dit CANTIANUS, *de Kent*, parcequ'il étoit natif de cette province en Angleterre, vivoit dans le XII^e^ siécle; & prit l'habit de l'ordre de S. Benoît, où sa piété & son savoir l'éleverent bientôt aux charges de prieur & d'abbé. Il eut S. Thomas de Cantorberi pour ami, & Jean de Salisburi pour panégyriste. Il avoit écrit des commentaires sur le pentateuque, sur le IV livre des rois, des morales sur les pseaumes, sur l'ancien testament, & sur les évangiles, un traité intitulé : *De onere Philisthiim*, un autre, *De moribus ecclesiasticis*, *De vitiis & virtutibus animæ*, &c. mais

il ne nous reste de lui qu'une lettre écrite à son frere, novice dans l'abbaye d'Igni, donnée par le pere Mabillon, dans le premier tome des analectes, & une autre lettre écrite vers l'an 1171 à Philippe, comte de Flandre, au sujet des miracles de S. Thomas de Cantorberi. Cette derniere lettre se trouve au tome I, p. 882, de l'*Amplissima collectio* des PP. DD. Martene & Durand. Odon *de Kent* survécut à S. Thomas, & mourut vers l'an 1180. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Arnoul Wion, *in lig. vit.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Mabillon, *analect. tome I.*

ODON DE MUREMONDE, Anglois, étoit très-bon mathématicien, & est loué en cette qualité par Jacques le Févre d'Estaples, dans sa préface sur Euclide. Il composa aussi une chronique, &c. & vivoit vers l'an 1180 selon Balée.

ODON, dit SHIRTON ou *Ceritonensis*, religieux de l'ordre de Cîteaux d'Angleterre, étudia en son pays & en France, & fut docteur en théologie. On le nommoit ordinairement *Maître Odon*. Il écrivit des homélies, une somme de la pénitence, & divers autres ouvrages, & vivoit sous le régne de Henri II, roi d'Angleterre, l'an 1181. * Charles de Visch, *in biblioth. Cister.* Pitseus, &c.

ODON, abbé de S. Remi de Reims, écrivit l'an 1135, au comte Thomas, seigneur de Couci, une lettre qui contient la relation d'un miracle qu'il avoit oui dire à Rome par un archevêque, touchant le corps de S. Thomas, que cet archevêque prétendoit reposer dans son église. C'est cet Odon qui donna aux Chartreux le fonds de la maison du Mont-Dieu.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XII siécle.*

ODON, chanoine régulier, vivoit dans le XII[e] siécle. Il fut tiré de l'abbaye de S. Victor de Paris, ou d'une des dépendances de cette maison, pour être premier abbé de saint Pierre d'Auxerre, lorsque le doyenné fut changé en abbaye entre l'an 1167, & l'an 1178. Il avoit quitté sa dignité d'abbé dès l'an 1178, & demeura simple chanoine régulier. Il fut toujours considéré par Guillaume de Toucy, évêque d'Auxerre. Dans des chartes de ce prélat, qui sont des années 1180 & 1181, & qui concernent le monastère de S. Marien, il est nommé témoin sous le titre de *Magister Odo, canonicus sancti Petri*, ou simplement *Magister Odo*. M. Papillon, dans sa *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, a mal pris ces actes pour des lettres d'Odon. On a de celui-ci sept lettres écrites à diverses personnes, imprimées dans le tome 2 du spicilége de dom Luc d'Acheri, ancienne édition, & dans le tome 3 de la nouvelle. Dans la premiere lettre, Odon traite de l'observance réguliere des chanoines réguliers, ou de leurs vœux & obligations; la seconde est une lettre de consolation à un de ses confreres, & pour l'engager à demeurer dans son monastère. Il loue dans la troisiéme la vertu d'obéissance. Dans la quatriéme il donne des avis sur les précautions que les religieux doivent prendre hors du monastère. La cinquiéme contient divers avis, principalement sur le bon usage de la science. Dans la sixiéme il prouve que les rebuts du siécle portent à mépriser le siécle même. Enfin la septiéme est une exhortation à la pratique des exercices de la vie religieuse: il y parle aussi des tentations & de leur utilité, de la chasteté, des moyens de la conserver, &c. M. l'abbé le Beuf croit que par *Apponi-Villa* dont il est parlé dans la seconde de ces lettres, il faut entendre, non Appoigny proche d'Auxerre, mais Amponville, prieuré dépendant de S. Victor de Paris, situé au diocèse de Sens. Le même pense que la sixiéme lettre fut écrite à Gilles, ministre du royaume, qui, selon la chronique de S. Marien, fut disgracié après la mort de Louis le Jeune. Ce *Gilles* étoit frere de Guarmond, abbé de Pontigny. Le recueil des sentences imprimé à la fin de l'ouvrage de Hugues de S. Victor, est encore d'Odon, selon les meilleurs critiques. Nous ne parlons point des autres ouvrages du même Odon qui sont demeurés manuscrits. * Outre les lettres citées, on peut consulter la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, & le catalogue des écrivains Auxerrois, au tom. 2, p. 489 des *Mémoires* de M. l'abbé le Beuf *pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile du diocèse d'Auxerre.*

ODON, moine Bénédictin d'Ast, a composé dans le XII[e] siécle un commentaire sur les pseaumes, adressé à Brunon, évêque de Signi, qui se trouve entre les œuvres de cet auteur. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XII siécle.*

ODON DE DEUIL, abbé de S. Corneille de Compiegne, puis successeur du fameux Suger dans l'abbaye de S. Denys, mourut l'an 1168. Il a composé une relation du voyage de Louis VII, roi de France, en Orient, donnée par le pere Chifflet dans son traité de la noblesse de S. Bernard, imprimé à Paris l'an 1660. On trouve encore un jugement porté définitivement par lui au sujet d'une dispute mue entre le roi Louis, & Henri évêque de Chartres, touchant la nomination aux bénéfices de cette église, vacans après la mort de l'évêque Alberic, & qui vaqueroient dans la suite. Cette contestation avoit été renvoyée à Odon, du consentement des parties; & c'est la matiere du jugement de cet abbé, lequel est de l'an 1144, & se trouve imprimé dans le premier tome de la *Collectio amplissima*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, p. 1282. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XII siécle.*

ODON ou EUDES DE CHASTEAU ROUX, qui se dit natif du diocèse de Bourges, chanoine & chancelier de l'église de Paris, fut créé cardinal à Lyon par le pape Innocent IV, l'an 1244. Il accompagna le roi S. Louis en son voyage d'Outre-mer, en qualité de légat du saint siége; & à son retour il mourut à Orviete le 25 janvier 1273. On a de lui deux volumes d'homélies. * Guillaume de Nangis. Joinville, & Sponde, *in annal.* Auberi, *hist. des card. &c.*

ODON, frere de Guillaume roi d'Angleterre, surnommé *le Conquerant*, fut évêque de Bayeux, & premier comte de Kent, du sang Normand. Il prit les armes contre son neveu Guillaume *le Roux*, en faveur de son frere Robert; & ayant été fait prisonnier à la prise du château de Rochester, il fut banni par le roi Guillaume II, dit *le Roux*, dont nous venons de parler. * Cambden, *Britan.* Speed. *chron.*

☞ ODORANNE, moine de S. Pierre-le-vif, vivoit au XI[e] siécle. Baronius le fait fleurir dès 986: mais il ne naquit que l'année précédente. Il étoit encore jeune, lorsqu'il embrassa la profession monastique à S. Pierre-le-vif, à Sens. Il y étudia avec succès sous l'abbé Rainard, & fit dans les sciences tous les progrès que son siécle pouvoit permettre. Quelques désagrémens qu'il eut à essuyer de la part de ses compagnons le porterent à se retirer à l'abbaye de S. Denys, en 1022 ou 1023; mais il ne tarda pas à retourner à son premier monastère, où il fut reçu avec honneur. On a de lui une chronique, & quelques autres écrits, dont on trouvera le détail dans l'ouvrage cité plus bas. Sa chronique, intitulée *Chronica rerum in orbe gestarum*, commence en 675, & finit à l'an 1032. Baronius & le P. le Cointe montrent assez bien qu'elle est peu exacte, & assez confuse en quelques endroits. M. Pithou en a publié un fragment dans ses annales de France. Duchesne l'a donnée plus entiere dans sa collection des auteurs de l'histoire de France. Odoranne avoit acquis beaucoup de connoissance dans les arts, surtout dans l'orfevrerie & les méchaniques. Il fit pour son monastère un Christ attaché à la croix, & un puits, qu'on regardoit comme des ouvrages dignes d'être connus de la postérité. En 1028 le roi Robert & la reine Constance le chargerent de

faire une châsse pour les reliques de S. Savinien, & lui firent remettre l'or, l'argent, & les pierres précieuses qu'ils y destinoient. Odoranne s'en aquitta si bien, que ce prince le chargea du soin d'une autre châsse pour S. Potentien. On ignore le temps où mourut Odoranne. On sait seulement qu'il vivoit encore en 1045, & qu'alors il n'étoit que dans le soixantiéme année de son âge. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome VII.

ODRYSES, peuple de Thrace, que Solin place le long de l'Hebre, & Thucydide entre Abdere & Istre. Strabon appelle leur ville Odryse. Il en est aussi parlé dans Claudien, dans Stace, & dans Silius *Italicus*. Ils ont été ainsi appellés d'Odryse, que l'on prétend avoir été auteur de ce peuple, & que l'on honoroit en Thrace. * Solin, *c.* 16. Thucydide, *hist.* Claudien, *Gigantomach.* Stat. *Achilleid. l.* 1. Silius *Italic. l.* 7. Valer. Flacc. *l.* 5. Epiphan. *l.* 1. Voss. *de Idololatr. l.* 1.

O E

OEA, ville épiscopale d'Afrique, dans la province Tripolitaine. Quelques-uns l'appellent *Aea.* * Plin. *l.* 5. Ptolem. Sil. *Ital.*

OEAGRE, pere d'Orphée. C'est aussi le nom d'un ruisseau, qui est la source de l'Hebre, riviere de Thrace. * Apollon. *in Argonautic. l.* 1. Virg. *Georgic. l.* 4.

OEAGRE, comédien tragique, en réputation parmi les Athéniens. * Aristoph. *Vesp.*

OEASO, promontoire de Gascogne, vers la mer de Biscaye, est nommé communément *Cap de Fontarabie*, ou *le Figuier*, près de l'embouchure du Bidassoa. OEASO ou *Oeasopolis*, est pris par quelques-uns pour Oiarçou sur Leço. Mais il est sûr qu'*Oeasopolis* est Fontarabie, & Oiarçou est *Olearso.*

OEBALIE, *Oebalia*, contrée du Péloponnèse, fut ainsi nommée du roi Oébalus.

OEBALUS, roi de Lacédémone, succéda à son pere *Cynortas*, roi des Lacédémoniens. Il épousa Gorgophone, fille de Persée, & fut pere d'Hippocoon, de Tyndarée & de Léda. Hippocoon lui succéda. Gorgophone, après la mort de son mari, épousa Perieres. Oebale eut aussi un fils nommé *Hyacinthe.* * Pausan. *l.* 3. Il y a encore eu un OEBALUS, fils de Télon, roi de Caprées, & de la nymphe Sebetine, dont Virgile parle, * *Æneid. l.* 7.

OEBARE, *Oebares*, est le nom de cet écuyer par l'adresse duquel Darius son maître devint roi de Perse. Après la mort des mages qui s'étoient emparé de la monarchie, les principaux seigneurs qui pouvoient prétendre à la couronne, se trouvant embarassés pour l'élection d'un souverain, s'aviserent d'en remettre le jugement à la fortune : ils demeurerent d'accord qu'un certain jour ils viendroient tous à cheval devant le palais, & que la couronne demeureroit à celui dont le cheval henniroit le premier, avant que le soleil fût levé; car les Perses tenoient le soleil pour une divinité, & avoient accoutumé de lui consacrer des chevaux. Darius, fils d'Hystaspe, étoit l'un des prétendans. Oebare, son écuyer, lui promit de le servir utilement dans cette rencontre. La nuit précédente du jour qui avoit été arrêté, il mena le cheval de son maître avec une cavale, en un endroit devant le palais où Darius devoit se poster. Le lendemain, comme tous les concurrens se furent trouvés à l'heure ordonnée, le cheval de Darius sentant la place où il avoit vu la cavale le soir précédent, & rentrant en chaleur, se mit à hennir le premier de tous. A la faveur de cet augure prétendu, Darius fut reconnu roi la 2 année de la LXV olympiade, & 519 avant J. C. par tous les assistans. C'est ainsi que la chose se passa; mais d'autres disent que l'écuyer de Darius ayant passé sa main sur les parties naturelles d'une cavale, la porta aux narines du cheval de son maître, qui fut excité par l'odeur, & hennit aussitôt. * Hérodote, *l.* 3, *c.* 8.

OEBARES, satrape de Cyrus, roi de Perse, s'enfuit dans la bataille qu'il donna contre les Medes; & sa fuite fut cause de la déroute de l'armée. * Polyæn. *l.* 7. *hist.*

OECHALIE, *Oechalia*, ville de Thessalie, selon Strabon. Pausanias en met une autre de ce nom dans le pays des Messeniens, & dans la Laconie; & Méla parle d'une autre dans l'Arcadie & dans l'Eubée.

OECOLAMPADE (Jean) Allemand, natif d'un village nommé *Reinsperg*, fut un des premiers qui donna dans les nouveautés sur la religion. Il étoit religieux & prêtre dans l'ordre de sainte Brigitte; & ayant apostasié, il publia les opinions de Zuingle contre la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & fut ministre à Basle l'an 1525. Cet hérésiarque publia un traité intitulé : *De genuina expositione verborum Domini, Hoc est corpus meum; id est figura, signum, typus, symbolum.* Selon Erasme, dans le jugement qu'il fait de ce livre, Oecolampade a écrit avec tant de soin, tant de raisonnement & tant d'éloquence, qu'il y en auroit assez pour séduire même les élus, si Dieu ne l'empêchoit. *Ad Bedam, an.* 1525. Les docteurs Luthériens lui répondirent par un livre qui avoit pour titre : *Syngramma*, dont l'on crut que Brentius étoit auteur. Oecolampade en publia un second, intitulé *Antisyngramma;* & d'autres contre le libre arbitre, & l'invocation des saints, soutenant encore que les Chrétiens ne pouvoient pas faire la guerre. On dit qu'on le trouva mort dans son lit, le premier décembre 1531, âgé de 49 ans. Luther, qui étoit son ennemi, comme il l'étoit de tous ceux qui n'étoient pas de son parti, dit que le démon l'étrangla. Beze assure qu'il mourut de peste. D'autres soutiennent qu'une femme qu'il entretenoit, & de laquelle il avoit eu trois enfans, s'en défit. Ceux de son parti nient tous ces faits, & disent au contraire qu'Oecolampade mourut en prononçant le nom de Jesus. Les habitans de Basle lui éleverent un tombeau dans le temple, avec cette épitaphe : *D. Joan. Oecolampadius, professione theologus, trium linguarum peritissimus, auctor evangelicæ doctrinæ in hac urbe, primus & templi hujus verus episcopus, &c.* On a de lui des commentaires sur divers livres de la bible, & d'autres traités qu'on a souvent publiés. * Sponde, *in annal. A. C.* 1525, *n.* 16; 1531, *n.* 7. Sandere, *hæres.* 210. Genebrard, *in Leone X & Clem. VII.* Prateole, *vit. Joan. Oecol.* Florimond de Raymond, *l.* 2, *de orig. hær. c.* 8, *n.* 9 & 10. Luther, *l. de miss. priv.* Lavater, *hist. de Sac.* Simon Grynæus, *de obitu Oecolam.* Sleidan. *in annal.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Wolfgang Capito, *in vita Oecolamp.*

ŒCONOME : la charge d'œconome est ancienne dans l'église. Les évêques qui administroient dans les commencemens les revenus ecclésiastiques, s'en rendoient le plus souvent les maîtres : c'est pourquoi on fut obligé de créer ces œconomes pour en prendre le soin & pour les conserver. Néanmoins comme ils étoient choisis par les évêques, ils s'entendoient souvent avec eux. C'est pourquoi il fut arrêté dans le concile de Calcédoine, que les œconomes seroient choisis d'entre ceux du clergé. Cette charge n'a pas été si considérable dans les églises d'Occident, que dans celles d'Orient. Elle devint si importante dans l'église de Constantinople, que les empereurs en ôterent la nomination au clergé pour se la réserver à eux seuls : ce qui dura, comme le remarque l'auteur de l'*histoire des revenus ecclésiastiques*, jusqu'à Isaac Comnene, qui remit ce droit à la disposition du patriarche. Dans le catalogue des officiers de la grande église de Constantinople, rapporté par Codin, & par le pere Goar, dans son euchologe, on marque au premier lieu *le grand Œconome*, qui fait l'office d'archidiacre, lorsque le patriarche célébre la liturgie, étant à son côté droit.

droit. Sa principale charge néanmoins est de prendre la connoissance des biens ecclésiastiques pour en rendre les comptes, ce qui s'observe encore aujourd'hui dans plusieurs de nos églises, où nos archidiacres sont chargés de ce soin-là. Il est de plus marqué dans ce même catalogue des officiers de la grande église de Constantinople, qu'il a sous lui un scribe, que les Grecs nomment *Chartularius*, qui partage le travail avec lui, parceque le grand œconome doit tenir un regiſtre exact de tous les revenus de l'évêché, & en rendre compte deux fois par an. C'est aussi lui qui conserve les revenus après la mort du patriarche, jusqu'à ce qu'il y en ait un autre élu. Il donne même son suffrage dans l'élection. Enfin il est de sa charge de distribuer ces revenus à ceux ausquels ils appartiennent. On trouve dans l'euchologe la formule de sa promotion. * M. Simon.

ŒCUMENIQUE : ce nom signifie *Général* ou *Universel*, & vient du grec οἰκουμένη qui se prend pour la terre habitable, comme qui diroit *reconnu par toute la terre.* Ce fut au concile de Calcédoine tenu l'an 451, qu'on employa pour la premiere fois le nom d'*œcuménique*. Les prêtres & les diacres de l'église d'Alexandrie, présentant leur requête à ce concile, auquel S. Léon présidoit par ses légats, donnerent ce titre au pape, lorsqu'ils s'adresserent à lui en ces termes, comme s'il eût été présent : *Au très-saint & très-heureux patriarche Oecuménique de la grande Rome, Léon.* Les patriarches de Constantinople s'attribuerent ensuite cette qualité. Le premier concile de Constantinople, qui se tint l'an 381 sous le pape Damase & l'empereur Théodose *le Grand*, fit un canon, par lequel il ordonna : *Que l'évêque de Constantinople auroit les prérogatives d'honneur après l'évêque de Rome, parcequ'elle étoit la nouvelle Rome*, ce qui le faisoit non-seulement patriarche, mais aussi le premier des Orientaux. Cet honneur lui fut aussi déféré par le concile de Calcédoine l'an 451; mais dans des termes encore plus forts : car le 28 canon ordonne que la chaire de Constantinople ait des prérogatives égales à celles de l'ancienne Rome : de sorte que comme l'évêque de Rome, par la prérogative de la primauté, a jurisdiction sur tous les patriarches, celui de Constantinople l'avoit aussi après le pape sur tous ceux de l'église orientale. Ce canon fut autorisé par les loix impériales; & les patriarches de Constantinople se sont toujours, depuis ce temps-là, maintenus dans la possession de ce titre d'honneur & de ces droits. Mais les nouveaux patriarches de Constantinople n'en demeurerent pas là; car voyant qu'on avoit appellé le pape Léon patriarche œcuménique, dans le concile de Calcédoine, ils prirent aussi ce titre, qui leur fut ensuite déféré par les empereurs & par les conciles des Grecs. Ainsi dans un concile tenu à Constantinople, l'an 518, Jean III du nom, évêque de Constantinople, fut appellé *patriarche œcuménique*; & dans un autre concile, tenu l'an 536, Epiphane est nommé évêque de Constantinople la nouvelle Rome, & patriarche œcuménique; mais Jean IV, surnommé *le Jeûneur*, prit ce titre avec plus d'éclat que les autres, dans un concile général de tout l'Orient, qu'il avoit convoqué sans la participation du pape. Ce que le pape Pélage II trouva si mauvais, qu'il cassa tous les actes de ce concile, à la réserve de la sentence qu'on y avoit rendue en faveur du patriarche d'Antioche; & défendit à Jean *le Jeûneur* de prendre dans la suite la qualité d'œcuménique, que celui-ci persista néanmoins de s'attribuer toujours, même dans les actes d'un synode qu'il envoya à Rome.

Au reste, le terme d'œcuménique est équivoque; car en disant patriarche œcuménique ou universel, on peut entendre celui dont la jurisdiction s'étend universellement par tout le monde, en ce qui regarde le gouvernement général de l'église; ou celui qui seroit seul évêque ou patriarche dans le monde, tous les autres n'étant dans l'église que ses vicaires ou substituts; ou enfin celui qui a pouvoir sur une partie considérable de la terre, en prenant la partie pour le tout, par une figure assez commune à l'écriture-sainte, qui par ces paroles, οἰκουμένη, *toute la terre*, n'entend quelquefois que tout un pays. Pour le premier de ces trois sens, qui est le plus naturel, on peut croire que ce fut celui du concile de Calcédoine, quand il approuva qu'on donnât le titre de patriarche œcuménique au pape S. Léon. Les patriarches de Constantinople se donnerent le titre d'œcuménique dans le troisiéme sens; car selon les canons des conciles de Constantinople & de Calcédoine, ils ne prétendoient que le second lieu, & de porter la qualité d'œcuménique après les papes dans l'église orientale, & non pas dans tout le monde. Cependant dans ce sens-là même, il ne pouvoit leur convenir, puisque selon ces mêmes canons ils n'avoient aucune jurisdiction hors de leur diocèse; que l'honneur de la préséance ne leur avoit pas acquis un pouce de terre, & que la métropole de Périnthe, & toutes les autres se gouvernoient comme auparavant. Pour ce qui est du second sens, il est évident que ce n'a pas été celui des évêques qui composoient le concile de Calcédoine, comme s'ils eussent reconnu le pape pour seul évêque dans l'église, dont ils ne fussent que les simples vicaires; & les patriarches de Constantinople ne se sont point non plus qualifiés œcuméniques, comme s'ils eussent été les seuls évêques dans tout l'orient. Saint Grégoire *le Grand* prenoit le nom d'*œcuménique* dans le premier sens, quoiqu'il condamnât si fort ce titre, l'appellant un *blasphême* contre l'évangile & contre les conciles : parceque, selon ce saint pape, celui qui se disoit évêque œcuménique, se disoit seul évêque, & privoit tous les autres de leur dignité, qui est d'institution divine. A présent tous les patriarches de l'église grecque prennent le titre d'œcuménique. A l'égard des conciles, on donne le nom d'*œcuménique* aux conciles généraux ou universels, composés de tous les évêques du monde, ou de la plus grande partie. Cependant les Africains ont donné ce nom aux conciles composés des évêques de plusieurs provinces. Ce qui étoit fondé sur cette maxime, que lorsqu'une question mue dans une certaine étendue de pays, y a été décidée unanimement par les évêques, & que les évêques des autres pays n'ont pas reclamé, elle doit être réputée décidée sans retour.* Du Cange, *glossaire.* Maimbourg, *histoire du pontificat de S. Grégoire* le Grand.

OECUMENIUS, auteur Grec, qui a abrégé les œuvres de S. Jean Chrysostôme, vivoit, selon quelques-uns, dans le IX[e] siécle; selon d'autres, dans le X[e], & même dans le suivant. Nous avons ses ouvrages en grec & en latin, en deux volumes, imprimés à Paris l'an 1631, avec des traités attribués à Arétas, évêque de Césarée en Cappadoce. Jean Hentin, moine de S. Jérôme, a traduit ce recueil, qui contient *Enarrationes* ou *Catenæ in acta apostolorum; Commentarii in epistolam sancti Jacobi & alias canonicas, &c.* * Sixte *de Sienne*, *biblioth. sanct. l.* 4. Jacques de Billi. Bellarmin. Possevin, &c.

OEDENBURG ou ODENBURG, *cherchez* SOPRON.

OEDIPE, *Oedipus*, fils de *Laïus* & de *Jocaste*, roi de Thèbes. Son pere, pour éviter le malheur dont l'oracle le menaçoit, donna ordre à un berger de tuer Oedipe. Le berger touché de compassion, n'osa répandre le sang de ce prince, mais l'attacha à un arbre, où il se flatoit qu'il mourroit de faim. Phorbas, berger des troupeaux de Polybe, roi de Sicyone ou de Corinthe, ayant passé par hazard dans l'endroit où cet enfant étoit attaché, & l'ayant entendu crier, il le détacha & l'emmena à la cour de Polybe. Son

épouse, qui n'avoit point d'enfans, le regarda comme un présent du ciel, & prit un très-grand soin de son éducation. Quand il fut devenu grand, ayant appris qu'il n'étoit point fils de Polybe, il consulta l'oracle, pour savoir où il pourroit trouver son pere; l'oracle fit réponse qu'il le trouveroit dans la Phocide. Il partit aussitôt pour s'y rendre; mais à peine fut-il arrivé qu'il s'éleva une sédition parmi les habitans du pays. Oedipe s'étant engagé dans le parti des séditieux, tua Laïus son pere sans le connoître. Ensuite il délivra le pays du Sphinx; & pour récompense, il épousa sa mere Jocaste, & en eut quatre enfans. Depuis, la connoissance qu'il eut de sa naissance, lui découvrant son inceste, le fit renoncer au trône, & l'obligea à se crever lui-même les yeux, comme se jugeant indigne de la lumiere du jour. Ethéocles & Polynices, si célébres dans l'histoire de la Gréce, naquirent du mariage incestueux d'Oedipe & de Jocaste. * Diodore, *l.* 1. Stace, *Theb.* Sénéque. Hygin, &c. Sophocle, *in Oedipo.*

OELAND, isle de Suéde, dans la mer Baltique, près de la province de Smaland, en est séparée par le détroit de Calmard, nommé par ceux du pays *Calmard Sund.* Ses villes sont, Borkolm & Oostenbi, ou Ottembi.

OENANTHIUS, dieu du Paganisme, adoré par les Phéniciens. C'est à ce dieu qu'Elagabale consacra son vêtement impérial. * Lampride.

OENAS, ville d'Etrurie, au milieu de laquelle il y avoit une montagne très-haute avec une forêt. * Aristot. *l. de admirand. auscult.* Il y avoit une ville de ce nom dans l'Argie. * Hecat, *l.* 1 *hist.* & un fleuve d'Assyrie, lequel avec le Tygre borne l'Adiabène. * Ammien Marcellin.

OENÉE, roi de Calidon, fils de *Parthaon*, qui eut d'*Althée*, fille de *Phestius*, Méléagre, Tydée, & Déjanire, qui fut femme d'Hercule. Oenée ayant offert des sacrifices à toutes les divinités à l'exception de Diane, cette déesse pour s'en venger, envoya un sanglier ravager son pays: ce sanglier fut tué par Méléagre. Après la mort de Tydée, Oenée fut dépossédé par Agrius; mais son petit-fils Dioméde le rétablit. * Apollon. *scholia in Aristophan. Acharn.* Il y a un fleuve de Liburnie qui portoit le nom d'Oenée, que l'on appelle à présent *Fiume di Carnero*; sa source est dans la Carniole. Il coule entre la Croatie & l'Istrie, & se décharge dans la mer Adriatique.

OENEIS, l'une des douze tribus d'Athènes, à laquelle Oeneus, héros du pays, donna son nom. Elle étoit la huitiéme, comme on l'apprend d'une ancienne inscription sur un marbre, rapportée par Spon, dans ses voyages, *part.* 3.

OENGUS MAC TIPRAIT, abbé de Clainfate-Boetan en Irlande, dans le VIII[e] siécle, a composé une hymne à l'honneur de S. Martin. Il est mort vers l'an 745.* *Annal. Ulton.* Jac. Waræus, *de claris Hibern. scrip.*

OENIPONS, *cherchez* INSPRUCK.

OENO, l'une des filles d'Anius & de Doripe, à qui Bacchus avoit donné le pouvoir de changer tout ce qu'elle toucheroit, en bled, en vin, ou en huile. * Cœl. Rhodigin. *l.* 7, *c.* 15.

OENOE, *Oenoë*, ancienne ville du pays Attique, province de la Gréce, étoit située sur un fleuve dont les habitans du lieu arrêterent le cours, pour conduire ses eaux sur leurs terres, pensant par-là leur causer une grande fertilité. Bien loin de venir à bout de leur dessein, ces eaux gâterent entierement leurs campagnes, où ils firent quantité de fosses qui les rendirent ensuite incapables d'être cultivées, d'où vint le proverbe, *Fosse d'Onoë*, usité parmi les Grecs, qui l'appliquoient à ceux qui s'attiroient un malheur par cela même qu'ils croyoient leur devoir être avantageux. * Thucydide. Strabon, *geogr. l.* 8.

OENOMAUS, fils de *Mars* & d'*Elide*, & pere d'*Hippodamie*, roi de Pise, ayant su de l'oracle qu'il seroit tué par celui qui épouseroit sa fille, provoquoit à la course tous ceux qui se présentoient pour l'épouser, à condition que s'ils étoient victorieux, ils l'épouseroient, & qu'il les feroit mourir s'ils étoient vaincus. Il s'étoit, de cette maniere, défait de treize prétendans, lorsque Pélops, fils de Tantale, se mit sur les rangs, & trouva le moyen en gagnant Myrtile, cocher d'Oenomaüs, de faire mettre des essieux foibles & aisés à rompre au chariot d'Oenomaüs. Ces essieux ne manquerent pas de se rompre dans la course. Oenomaüs renversé & froissé par sa chute, pria Pélops de le venger de Myrtile. Pélops prenant prétexte sur ce que Myrtile lui demandoit avec trop de hauteur la récompense de son indigne action, le jetta dans la mer, & se mit en possession du royaume d'Oenomaüs, qui fut appellé de son nom *Péloponnèse.* * Hygin. Strab. *l.* 8. Appollodor.

OENOMAUS, philosophe & orateur Grec, qui ayant été souvent trompé par l'oracle de Delphes, fit un recueil de ses mensonges. Lucien dans son dialogue des oracles d'Apollon, fait voir qu'il n'en avoit guère meilleure opinion qu'Oenomaüs. Il assure *que ce dieu se mêle de prédire l'avenir, & qu'il surprend les simples par des oracles trompeurs, qui ont toujours quelque porte de derriere pour évader.* Eusebe dans sa préparation évangélique, a conservé une partie très-considérable du traité d'Oenomaüs, qui est parfaitement bien écrit, & avec une liberté qu'on n'auroit pas soufferte dans un chrétien. C'est apparemment le même OENOMAUS, philosophe célébre dans le II[e] siécle, vers l'an 119, qui avoit écrit un livre de la philosophie d'Homere, & sur la philosophie cynique, les vies de Cratès, de Diogène, & des autres philosophes Cyniques. * Eusebe, *in chron.* Theodoret, *Therap. serm.* 6 & 10. Suidas.

OENONE, fille d'un fleuve de Phrygie, nommé *Sebrene*, & premiere femme de Paris, étoit une nymphe du mont Ida, qui se mêloit de prédire l'avenir & de donner des remédes. La fable porte qu'Apollon lui ravit sa virginité, & qu'en récompense il lui apprit la vertu des herbes. Elle devint amoureuse de Paris, & l'épousa. Elle lui prédit les malheurs qui devoient suivre son voyage en Gréce, & fit tous ses efforts pour le détourner de cette entreprise. Elle lui dit même qu'il seroit blessé, & qu'alors il seroit obligé d'avoir recours à elle pour le guérir. Elle eut de Paris un fils, nommé *Corinthus*, qu'elle aima tendrement. Paris étant allé en Gréce malgré elle, & ayant enlevé Hélene, Oenone en fut désespérée; & pour se venger, envoya son fils Corinthus, selon les uns, aux princes Grecs, pour les exciter à la guerre contre Troye, & selon les autres, près d'Hélene pour lui faire sa cour. On dit qu'Hélene devint sensible aux charmes de Corinthus, & que Paris en étant devenu jaloux, le tua. Quand Paris eut été blessé par Philoctete au siége de Troye, il se souvint de la prédiction d'Oenone, & ordonna qu'on le portât sur le mont Ida, afin qu'Oenone le guérît de sa blessure. Le messager lui alla dire que Paris se faisoit porter sur le mont Ida, afin qu'elle le pensât: elle le renvoya brusquement, en disant, *qu'il aille se faire penser à son Helene.* Un retour de tendresse lui fit bientôt prendre la résolution d'aller au-devant de Paris avec les remédes nécessaires pour le guérir; mais elle arriva trop tard. Le messager ayant porté sa réponse à Paris, il en fut tellement accablé de douleur, qu'il en expira sur le champ. Oenone arrivée, tua le messager, qui fut assez imprudent pour lui faire des reproches: ensuite elle embrassa le corps de son mari, & après bien des regrets, elle s'étrangla avec sa ceinture. D'autres disent que Paris étant mort, on envoya son corps à Oenone, & que l'ayant vu elle mourut de douleur. Il y en a qui rapportent qu'Oenone trouva Paris encore

en vie, & qu'elle eut l'inhumanité de lui reprocher son infidélité, & de lui refuser son assistance; & que Paris étant mort, elle en eut tant de regret, qu'elle se fit mourir. Les auteurs ne conviennent pas du genre de sa mort : les uns disent qu'elle s'étrangla avec sa ceinture; les autres qu'elle se pendit; & quelques autres qu'elle se jetta dans le bucher où bruloit le corps de Paris. * Apollodor. *l.* 3. Parthen. *in Erotic.* Conon, *apud Phot. cod.* 186. Ovid. *epist. Oenon. ad Paridem.* Clem. *Alexandr. Stromat. l.* 1. Quint. Calaber, *l.* 10. Le Scholiaste de Lycophr. Bayle, *diction. crit.*

OENOPIDAS : c'est le nom d'un auteur dont il est parlé dans le dialogue de Platon, intitulé *les Rivaux*. M. Dacier avoue sur cet endroit, qu'il n'en sait pas davantage. C'est peut-être OENOPIDES, mathématicien de l'isle de Chio, qui vivoit quelque temps après Anaxagore. Il dressa une table astronomique de 59 ans, qu'il prétendoit être la grande année; c'est-à-dire, l'espace de temps au bout duquel le soleil se trouvoit toujours au même point du ciel. * Elien, *hist. var. c.* 7. Diodor. *Sicul. l.* 1.

OENOTRUS, roi des Sabins, selon Varron, ou des Arcadiens, comme le veut Pausanias, peupla la côte du golfe de Tarente, & donna le nom d'*Oenotrie* à ce pays, qui ayant depuis reçu de nouvelles colonies de Grecs, prit dans la suite des temps le nom de *Grande Gréce.* * Virgile, *l.* 7 *Æneid.*

OESEL, en latin *Osilia*, anciennement *Osericta* & *Latris*, isle de la mer Baltique, à l'entrée du golfe de Riga, à une lieue de l'isle de Dagho, vers le midi. Elle a environ quinze lieues de long, & sept ou huit de large, renferme neuf ou dix paroisses, & est défendue par les forteresses d'Arensbourg & de Sonnebourg. Cette isle avec celle de Doho, sont des dépendances de la Livonie. Elles étoient tombées entre les mains des Danois, qui les cédérent aux Suédois par le traité de Bronsbroë, l'an 1645. Oesel appartient aujourd'hui à la Russie. * Mati, *dict.*

OETA, aujourd'hui *Bunina*, montagne de Thessalie, sur les frontieres de l'Achaye ou Gréce particuliere, entre le Pinde au septentrion, & le Parnasse au midi. Les Thermopyles étoient un passage de cette montagne vers l'orient. Elle est célébre par la mort & par la sépulture d'Hercule, qui s'y jetta dans un bucher préparé pour un sacrifice, après avoir mis la chemise empoisonnée que sa femme Déjanire lui avoit envoyée. *Voyez* DEJANIRE. Ce fut de-là, disent les poëtes, que Jupiter enleva au ciel l'ame de ce héros. Comme le mont Oëta s'étend jusqu'à la mer Egée, maintenant l'Archipel, où est l'extrémité de l'Europe vers l'orient; les poëtes ont feint que le soleil & les étoiles se levoient à côté de cette montagne, & que de-là naissoient le jour & la nuit. Le mont Oëta est couvert de forêts en plusieurs endroits, & fertile en très-bon ellébore. Le golfe de Zeiton étoit autrefois nommé *Sinus Oetaus*, parceque cette montagne s'étend jusque-là. * Ptolémée. Pausanias. Pline. Séneq. *Herculus Furens.* Tite-Live, *l.* 46.

OETINGEN ou ETTING, nom d'un pays de la Souabe, ci-devant comté, érigé en principauté par l'empereur Léopold, l'an 1674. Il s'étend entre la Franconie au septentrion & au levant, le duché de Neubourg au midi, & celui de Wirtemberg au couchant. La seule ville qu'il y ait, est celle qui donne son nom au pays, située sur la petite riviere de Vernitz. Elle a un petit château assez commode, où le prince d'Oëtingen fait sa résidence. Les princes de cette maison descendent d'Othon *le Grand*, dont l'on ne rapportera ici la postérité que depuis

I. LOUIS XI du nom, comte d'Oëtingen, qui mourut en 1370. Il avoit épousé en 1340 *Imagine*, fille de *Henri*, comte de Schauenburg, en Autriche, morte en 1377, dont il eut *Frédéric*, élu évêque d'Eichstedt, l'an 1385, mort en 1415; LOUIS XII, qui suit; FRÉDÉRIC, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere-aîné*; *Marguerite*, morte sans alliance l'an 1434; *Elizabeth*, mariée à *Albert*, landgrave de Leuchtemberg, morte en 1406; *Anne*, abbesse de Kircheim; *Adélaïde*, religieuse avec sa sœur; & autre *Adélaïde*, comtesse d'Oëtingen, mariée à *N.* seigneur de Padoue, morte l'an 1389.

II. LOUIS XII du nom, comte d'Oëtingen, mort le 28 octobre 1440, épousa 1°. *Béatrix*, comtesse de Helffenstein : 2°. *Anne*, comtesse de Werdenberg; morte en 1385, dont il eut *Guillaume*, blessé à la chasse, mort le 4 octobre 1406; *Jean*, mort en 1422; *Magdeléne*, abbesse de Kircheim; & *Anne*, comtesse d'Oëtingen, mariée le 9 novembre 1436 à *Bernard*, marquis de Bade, morte l'an 1442.

II. FRÉDÉRIC, comte d'Oëtingen, fils-puîné de LOUIS XI, mort en 1423, épousa 1°. *Aleihe* de Carrare : 2°. *Euphémie*, fille de *Victorin*, duc de Munsterberg, morte en 1411. Du premier lit, sortit ULRIC, qui suit; & du second, vinrent GUILLAUME, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Frédéric*, mort en 1439; *Albert*, chanoine d'Eichtet, mort l'an 1443; *Anne*, mariée à *Georges*, comte de Wertheim, morte en 1461; *Imagine*, alliée à *Frédéric*, comte de Bitsch, morte en 1450; *Adelaide*, abbesse de Kircheim; *Marguerite*, qui épousa *Craton*, comte de Hohenloë, morte l'an 1472; & JEAN SÉVERE, comte d'Oëtingen-Wallerstein, mort l'an 1449, qui épousa l'an 1433 *Marguerite*, fille de *Léonard*, comte de Gortz, morte en 1450, dont il eut LOUIS XIII du nom, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Berthold*, comte de Eberstein; & *Emilie*, mariée à *Louis*, comte de Helfenstein. LOUIS XIII du nom, comte d'Oëtingen-Wallerstein, mort en 1517, épousa 1°. *Véronique*, comtesse de Sonnenberg, morte sans enfans : 2°. *Eve*, fille de *Jean*, libre-baron de Schwartzemberg, dont il eut *Magdeléne*, comtesse d'Oëtingen, mariée à *Ulric*, comte de Montfort.

III. ULRIC, comte d'Oëtingen-Flochbert, mort l'an 1477, épousa 1°. *Elizabeth*, fille de *Jean*, comte de Schavenburg, morte sans postérité l'an 1466 : 2°. *Elizabeth* de Cunstad, morte l'an 1474 : 3°. *Barbe*, barone de Tengen. Du second lit vinrent JOACHIM, qui suit; *Marguerite*, née en 1471, abbesse de Kircheim, morte l'an 1521; & *Anne*, mariée l'an 1474 à *Jean* de Aichberg, morte l'an 1490.

IV. JOACHIM, comte d'Oëtingen, fut tué le 30 juin 1520 par Thomas de Absberg, ayant eu de *Dorothée*, fille d'*Albert IV* du nom, prince d'Anhalt, morte l'an 1565; *Charles*, comte d'Oëtingen à Floberg; *Frédéric*, né l'an 1496, mort l'an 1514; MARTIN, qui suit; *Louis XIV*, né l'an 1502, mort l'an 1548; *Albert*, comte de Harburg; *Elizabeth*, née l'an 1499, mariée l'an 1517 à *Cyriaque*, libre-baron de Polheim; *Anne*, née l'an 1503, abbesse de Kircheim, morte en 1572; & *Marie*, alliée 1°. à *Georges* Truchsès de Walpurg : 2°. à *Christophe* Pfister, patrice d'Augsbourg.

V. MARTIN, comte d'Oëtingen-Wallerstein, né l'an 1500, mort l'an 1549, épousa *Anne*, fille de *Jean*, landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1555, ayant eu pour fille unique *Euphrosine*, mariée à *Frédéric*, comte d'Oëtingen-Wallerstein, son cousin, morte l'an 1560.

III. GUILLAUME, comte d'Oëtingen, fils de FRÉDÉRIC, comte d'Oëtingen, & d'*Euphémie* de Munsterberg, sa seconde femme, mourut le 23 avril 1467. Il épousa *Béatrix*, fille de *Paul* de la Scale, & de *Magdeléne* de Fronsberg, morte en 1466, dont il eut *Frederic*, évêque de Passau l'an 1486, mort le 25 mars 1490; WOLFGANG, qui suit; *Elizabeth*, alliée à *Albert*, seigneur de Limbourg, morte l'an 1509; *Anne*, mariée à *Jean* Truchsès de Walpurg, morte

l'an 1517; *Otilie*, morte l'an 1474; *Marguerite*, qui épousa *Jean-Worner*, libre-baron de Zimbern, morte l'an 1500; *Urfule*, morte l'an 1466; & *Jean*, comte d'Oëtingen, mort l'an 1515, qui épousa *Elizabeth*, dame de Goude en Hainault, dont il eut *Jean*, mort jeune; *Marie*, religieuse à Gand en Flandre; & *Elizabeth*, comtesse d'Oëtingen, dame de Goude, mariée à *Guillaume*, libre-baron de Rogendorff.

IV. WOLFGANG, comte d'Oëtingen, mort l'an 1522, avoit épousé *Anne*, fille de *Georges* Truchsès de Walpurg, mort en 1587, dont il eut *Charles-Wolfgang*, comte d'Oëtingen, mort l'an 1549, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Jean V* du nom, landgrave de Leuchtemberg, plusieurs enfans morts jeunes; & LOUIS XV, qui suit.

V. LOUIS XV du nom, comte d'Oëtingen, né le 25 avril 1486, ayant embrassé le parti protestant avec son fils-aîné, fut proscrit par l'empereur Charles-Quint, & privé de tous ses biens. Il se retira à Strasbourg avec sa famille, & fut en plusieurs autres villes, jusqu'à ce que le temps ayant changé, l'empereur lui pardonna l'an 1552; il mourut le 24 mars 1557. Il épousa *Salomé*, fille d'*Eitel-Frédéric* IV du nom, comte de Zollern, morte le 31 juillet 1548, dont il eut LOUIS XVI du nom, qui suit; FRÉDÉRIC, qui a fait *la branche des comtes de* WALLERSTEIN, *rapportee ci-après*; *Wolfgang*, né en 1511, mort sans postérité de *Marguerite*, fille d'*Ernest*, marquis de Bade, qu'il avoit épousée le 12 novembre 1538; *Loth*, mort le 8 avril 1566, sans enfans de *Claude*, fille de *Jean* de Hohenfels, seigneur de Reipolskirch & de Rixingen, qu'il avoit épousée en 1561; *Charles-Louis*, mort le 16 mai 1563; *Guillaume*, mort le 8 septembre 1561; *Marie-Jacqueline*, alliée 1°. à *Jean* II du nom, comte palatin de Simmeren: 2°. à *Frédéric*, libre-baron de Schwartzemberg; *Imagine*, religieuse à Essen, morte en 1559; *Sidonie*, mariée à *Jean* de Hohenfels-Reipolskirch; *Jeanne*, alliée à *Philippe*, libre-baron de Liechtenstein, morte le 14 mai 1577; *Marie-Salomé*, femme de *Henri* de Ruthen; *Marie-Egyptienne*, mariée 1°. à *Philippe-François* Wildgrau: 2°. à *N.* & *Séraphie*, comtesse d'Oëtingen, alliée à *Barthélemi*, dernier comte de Beuchlingen.

VI. LOUIS XVI du nom, comte d'Oëtingen, né l'an 1508, mourut le premier octobre 1569. Il épousa 1°. l'an 1543 *Marguerite*, comtesse de Lutzelstein, morte le 3 juillet 1560: 2°. le 26 août 1562, *Suzanne*, fille d'*Albert*, comte de Mansfeld, morte le 8 septembre 1565: 3°. *Claude* de Hohenfels, veuve de son frere *Loth*. Du premier mariage vinrent *Louis*, né le 31 décembre 1546, mort en octobre 1548; GODEFROI, qui suit; *Charles*, né le 10 juin 1555, mort le 12 août 1558; *Othon-Henri-Albert-Gédéon*, né le 24 août 1556, mort le premier septembre suivant; *Gédéon*, né le 26 janvier 1558, mort le 24 avril de la même année; *Louis*, né le 30 juin 1559, mort le 30 mars 1593; *Judith*, née le 3 octobre 1544, mariée le 21 septembre 1573 à *Henri* de Ruthen; *Anne-Salomé*, née le 24 octobre 1545, alliée le 25 avril 1585 à *Hiérosme* Schlick, morte le 12 décembre 1599; *Marguerite*, née le 17 août 1548, mariée le 13 décembre 1599 à *Jean-Christophe* de Puchheim; *Michol-Sara*, née le 11 décembre 1549, morte l'an 1551; & *Marie*, née le 25 mars 1552. Du second mariage sortirent *Louis-Albert*, né le 22 mai 1564, mort l'an 1592; & *Anne-Dorothée*, née le 28 mai 1565, mariée le 14 octobre 1582 à *Wolfgang*, libre-baron de Hofkirch. Du troisiéme lit vinrent *Wiprecht*, né le 2 juillet 1567; & *Philippe*, né le 11 mars 1569, qui servit sous le duc de Wirtemberg, fut gouverneur de Neustad, & qui après la mort de *Marie*, fille de *Frédéric*, seigneur de Limpurg, sa femme, dont il n'eut point d'enfans, se retira dans le monastere de Zimmern, où il mourut le 3 février 1627.

VII. GODEFROI, comte d'Oëtingen, né le 19 juin 1554, mort en 1622, épousa 1°. *Jeanne*, fille d'*Evrard*, comte de Hohenloë: 2°. le 7 novembre 1591 *Barbe*, fille de *Wolfgang*, comte Palatin, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent LOUIS-EVRARD, qui suit; *Godefroi*, né le 29 mai 1582, mort le 17 août 1596; *Julienne*, née le 23 février 1576, morte le 23 mai suivant; *Jeanne*, mariée le 18 septembre 1597 à *Frederic-Magne*, comte d'Erpach; & *Jacqueline*.

VIII. LOUIS-EVRARD, comte d'Oëtingen, né le 9 juin 1577, épousa le 7 mai 1598 *Marguerite*, fille de *Georges*, comte d'Erpach, dont il eut, *Godefroi-Georges*, né & mort l'an 1599; *Wolfgang-Guillaume*, mort l'an 1602; JOACHIM-ERNEST, qui suit; *Frédéric*, mort sans alliance l'an 1628; *Marie-Magdeléne*, alliée 1°. à *Henri-Guillaume*, comte de Solms: 2°. à *Georges-Frédéric*, comte de Hohenloë; *Jeanne*, mariée à *Philippe-Wolfgang*, comte de Hanau, morte le 17 septembre 1639; *Dorothée-Barbe*, femme de *Joachim Godefroi*, seigneur de Limpurg; *Anne-Elizabeth*, mariée 1°. le 14 juin 1639 à *Godefroi-Henri*, comte de Pappenheim: 2°. le 12 juin 1642 à *Jean-Philippe*, comte de Leiningen: 3°. le 7 mars 1649 à *Georges-Guillaume*, comte Palatin; *Julienne*; *Christine*; *Sophie*, mortes sans alliance; & *Agathe*, mariée 1°. à *Laurent*, libre-baron de Hoffkirch: 2°. le 4 octobre 1657 à *Gustave* Axel, comte de Lowenstein.

IX. JOACHIM-ERNEST, comte d'Oëtingen, né le 30 mars 1612, mort le 8 août 1659, avoit épousé 1°. le 8 décembre 1633 *Anne-Sibille*, fille de *Henri-Guillaume*, comte de Solms, morte en couches l'an 1635: 2°. le 5 décembre 1638, *Anne-Dorothée*, fille de *Craton*, comte de Hohenloë: 3°. le 9 mai 1647, *Anne-Sophie*, fille d'*Auguste*, comte Palatin de Sultzbach, morte l'an 1675. Du premier mariage sortirent *Sophie-Marguerite*, née le 9 décembre 1634, mariée le 5 octobre 1651 à *Albert*, marquis de Brandebourg-Anspach, morte en 1665; & *Anne-Christine*, née & morte le 18 septembre 1635. Du second mariage vinrent *Craton-Louis*, né le 28 mars 1641, mort le 14 mai 1660; ALBERT-ERNEST, qui suit; *Marie-Dorothée-Sophie*, née le 29 décembre 1639, mariée le 20 juillet 1656 à *Evrard*, duc de Wittemberg, morte le 29 juin 1698; & *Suzanne-Jeanne*, née le 16 septembre 1643, alliée l'an 1678 à *Frédéric-Magne*, comte de Castel. Du troisiéme mariage sortirent *Joachim-Ernest*, né le 27 février 1648, qui servit en Danemarck, & mourut en Scanie le 24 juillet 1677; *Christian-Auguste*, né le 22 juillet 1650, gouverneur d'Offembourg, chambellan de l'électeur de Saxe, mort le 9 juillet 1684; *Philippe-Godefroi*, né le 14 mai 1655, mort le 26 juin suivant; *Marie-Eléonore*, née le 14 juillet 1649, mariée en 1665 à *Théophile*, comte de Wintlischgraz, morte le 10 avril 1681; *Hedwige-Sophie*, née & morte en 1651; *Hédwige-Auguste*, née le 9 décembre 1651, mariée l'an 1677 à *Ferdinand*, libre-baron de Stadel, seigneur de Reckersperg; *Magdelene-Sophie*, née le 17 février 1654, alliée 1°. l'an 1681 à *Jean-Louis*, comte de Hohenloë: 2°. à *Jean-Antoine*, comte de Leiningen-Wefterbourg, morte avant la consommation du mariage le 13 février 1691; & *Eberhardine-Sophie-Julienne*, née le 20 octobre 1656, mariée en 1678 à *Philippe*, comte d'Oëtingen Wallerstein.

X. ALBERT-ERNEST, comte d'Oëtingen, né le 4 mai 1642, fut créé prince de l'empire par l'empereur Léopold, par lettres du 14 octobre 1674, & mourut le 29 mars 1683. Il avoit épousé 1°. l'an 1665, *Christine-Frédéric*, fille d'*Evrard* duc de Wirtemberg, morte le 30 octobre 1674: 2°. le 30 avril 1682, *Eberhardine-Catherine* de Wirtemberg, sœur de sa premiere femme, morte en couches le 19 août 1683, ayant

eu un fils posthume, mort l'an 1684. Du premier mariage sont issus, ALBERT-ERNEST, qui suit; *Evrard-Frédéric*, né le 3 mars 1673, mort le 13 février 1674; *Emanuel*, né le 19 avril 1674, mort le 7 décembre suivant; *Eberhardine-Sophie*, née le 16 mars 1666, mariée le 3 mai 1685, à *Christian-Evrard*, prince d'Oostfrise; *Albertine-Charlotte*, née le 14 janvier 1668, morte le 21 juin 1669; *Christine-Louise*, née le 16 mars 1671, alliée le 22 avril 1690, à *Louis-Rodolphe*, duc de Brunswic; & *Henriette-Dorothée*, née le 14 février 1672, mariée en septembre 1688 à *Georges-Auguste*, prince de Nassau-Idstein.

XI. ALBERT-ERNEST II du nom, prince d'Oëtingen, né le 8 août 1669, a épousé le 11 octobre 1688, *Sophie-Louise*, fille de *Louis* VI du nom, landgrave de Hesse-Darmstad, dont il a eu, *Albert-Ernest*, né & mort le 24 juillet 1689; & *Sophie-Magdeléne-Elizabeth*, née le 14 mars 1691.

I. BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-WALLERSTEIN.

VI. FRÉDÉRIC, comte d'Oëtingen-Wallerstein, second fils de LOUIS XV du nom, comte d'Oëtingen, & de *Salomé* comtesse de Zollern, demeura attaché à la religion catholique, & mourut l'an 1579. Il avoit épousé *Euphrosine*, fille unique de *Martin*, comte d'Oëtingen-Wallerstein son cousin, morte l'an 1560, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Frédéric*, né l'an 1556, qui épousa l'an 1585, *Ursule* Heilbrunner, de Nordlingue, malgré son frere, & en eut des enfans; *Georges*; *Martin*; *Charlotte*, morts jeunes; & *Euphrosine*, née l'an 1571, mariée le 15 octobre 1590 à *Charles* II du nom, comte de Hohenzollern, morte l'an 1606.

VII. GUILLAUME, comte d'Oëtingen-Wallerstein, mourut le 14 octobre 1602, ayant eu de *Jeanne*, fille de *Charles* I du nom, comte de Hohenzollern, *Albert*, mort jeune; *Martin*, chanoine d'Eischtet; GUILLAUME, qui a fait *la branche de* SPIELBERG, *qui suit*; WOLFGANG, qui a continué *celle de* WALLERSTEIN, *rapportée ci-après*; *Ulric*, mort en Hongrie; & ERNEST, qui a fait *la branche de* WALDEREN, *aussi mentionée ci-après.*

BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-SPIELBERG.

VIII. GUILLAUME, comte d'Oëtingen-Spielberg, mort le 3 janvier 1600, épousa l'an 1589 *Elizabeth*, fille de *Marc* Fugger, morte le 12 mars 1596, dont il eut, *Martin-François*, mort jeune; JEAN-ALBERT, qui suit; & *Marc-Guillaume*, tué à Nortlingue le 5 septembre 1614.

IX. JEAN-ALBERT, comte d'Oëtingen-Spielberg, mort l'an 1632, épousa *Marie-Gertrude*, fille de *Vite* maréchal de Pappenheim, dont il eut *Jean-François*, mort jeune; autre JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Marie-Claude*, alliée à *Ferdinand-Laurent*, comte de Wartemberg.

X. JEAN-FRANÇOIS, comte d'Oëtingen-Spielberg, mort le 5 novembre 1665, avoit épousé *Louise-Rosalie*, comtesse de Attimes, dont il eut, *Jean-Sébastien*, né le 20 janvier 1655, mort le 13 septembre 1675; *Jean-Guillaume*, né le 23 décembre 1655, mort le 16 août 1685, laissant de *Marie-Anne-Therèse*, fille de *Wolfgang*, comte d'Oëtingen-Wallerstein, qu'il avoit épousée la même année, morte le 28 juin 1695, une fille unique née posthume le 17 janvier 1686, nommée *Marie-Josephe-Antoinette*; *Jean-Christophe*, né le 3 septembre 1657, mort le 24 février 1658; *Jean-Léopold-Ignace*, né & mort le 29 août 1660; FRANÇOIS-ALBERT, qui suit; *Wolfgang-Adam*, né le 6 septembre 1664, mort le 9 juillet 1665; *Jean-Christophe*, né posthume le 24 janvier 1666, mort le lendemain; *Marie-Salomé*, née & morte le 6 octobre 1656; & *Anne-Christine*, née le 4 août 1659, morte le 26 mars 1665.

XI. FRANÇOIS-ALBERT, comte d'Oëtingen-Spielberg, né le 10 novembre 1663, a été chanoine de Saltzbourg, & après la mort de son frere, il a épousé le 26 juin 1689 *Jeanne*, fille & héritiere de *François* baron de Schwendi de Hohenlandsberg, dont il a eu JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-GEORGES-ALBERT-WOLFGANG-IGNACE-ANTOINE, qui suit; *François-Antoine*, né le 30 mai 1697; *Marie-Anne-Catherine*, née le 21 septembre 1693; & *Marie-Josephe-Thérèse*, née le 19 septembre 1694.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-GEORGES-ALBERT-WOLFGANG-IGNACE-ANTOINE, comte d'Oëtingen-Spielberg, né le 12 septembre 1695.

II. BRANCHE DES COMTES D'OETINGEN-WALLERSTEIN.

VIII. WOLFGANG, comte d'Oëtingen-Wallerstein, fils puiné de GUILLAUME, comte d'Oëtingen-Wallerstein, & de *Jeanne*, comtesse de Hohenzollern, épousa *Jeanne* de Molle, dont il eut pour fils unique, ERNEST, qui suit.

IX. ERNEST, comte d'Oëtingen-Wallerstein, né l'an 1594, fut en grand crédit à la cour de l'empereur, qui le fit président du conseil aulique. Il mourut l'an 1670, ayant eu seize enfans de *Marie-Magdeléne*, fille d'*Antoine*, comte de Fugger; savoir, 1. *Albert*; 2. *Ferdinand*, morts jeunes. 3. *Guillaume*, né le premier août 1627, chambellan & grand-véneur de l'empereur, & conseiller du grand secret, mort le 11 décembre 1692, sans enfans d'*Octavie-Esther*, fille de *Jacques-François*, libre-baron de Herberstein, qu'il avoit épousée le 23 août 1670. 4. WOLFGANG, qui suit. 5. *François*; 6. *Charles*; 7. *Maximilian*, morts jeunes. 8. *Philippe*, né le 24 janvier 1640, chambellan de l'empereur, mort le 27 août 1680, laissant de *Julienne-Sophie*, comtesse d'Oëtingen sa cousine, fille de *Joachim-Ernest*, qu'il avoit épousée le premier mars 1678, *Antoine-Charles*, né le 28 juin 1679; & *Marie-Anne-Eléonore-Sophie*, née posthume le 28 août 1680. 9. *Jean-Antoine*, né le 17 octobre 1641, chanoine de Passau, d'Olmutz & de Breslau, mort à Rome le 16 octobre 1663. 10. *Ignace*, né le 24 août 1642, conseiller d'état, chambellan de l'empereur, & mort sans alliance en mai 1723. 11. *François*, mort jeune. 12. *Marie-Marguerite*, seconde femme de *Léonard-Ulric*, comte de Harrach. 13. *Marie-Thérèse*; 14. *Marie-Polyxène*; 15. *Marie-Suzanne*; 16. *Marie-Christine*, mortes jeunes.

X. WOLFGANG, comte d'Oëtingen-Wallerstein, chevalier de la toison d'or, conseiller d'état, chambellan, & président du conseil aulique de l'empereur, né le premier février 1629, mort le 6 octobre 1708, avoit épousé *Anne-Dorothée*, fille de *Jean*, comte de Wolckenstein, dont il eut douze enfans, 1. *Ernest*, né l'an 1668, mort jeune. 2. *François-Joseph-Ignace*, chanoine de Saltzbourg, né le 27 novembre 1672. 3. *Ignace*, né l'an 1674, mort jeune. 4. DOMINIQUE-JOSEPH, qui suit. 5. *Guillaume-Joseph-Ignace-Antoine*, né en octobre 1677. 6. *Marie-Anne-Therèse*, née le 24 août 1662, mariée l'an 1685 à *Jean-Guillaume*, comte d'Oëtingen-Spielberg, morte le 28 juin 1695. 7. *Marie-Ernestine*, née le 15 septembre 1663, mariée le 8 juillet 1692, à *Notger-Guillaume*, comte d'Oëtingen-Katzenstein, morte le 29 avril 1714, âgée de 51 ans, étant alors grande-maîtresse de la maison de l'impératrice. 8. *Marie-Magdeléne-Félicité*, née le 17 mai 1665. 9. *Marie-Sophie*, née le 29 mai 1666, mariée le 22 janvier 1690, à *Christophe-François* Truchsès-Trautbourg. 10. *Marie-Josephe*, née l'an 1667, morte la même année; 11. autre *Marie-Josephe*, née l'an 1669; & 12. *Marie-Françoise*, née l'an 1671, mortes jeunes.

XI. Dominique-Joseph, comte d'Oëtingen-Wallerstein, né le 3 septembre 1676, chambellan de l'empereur, mourut le 25 octobre 1717, ayant été mordu d'un chien enragé.

Branche des comtes d'Oetingen-Walderen & Katzenstein.

VIII. Ernest, comte d'Oëtingen-Walderen, dernier fils de Guillaume, comte d'Oëtingen-Wallerstein, & de *Jeanne*, comtesse de Hohenzollern, né l'an 1584, mourut le 18 mai 1626, laissant de *Catherine*, fille de *Rodolphe*, comte de Helffenstein, *Ernest*, mort jeune; Martin-François, qui suit; *Ulric*, tué à Dutlingen l'an 1644; Guillaume-Frederic, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; Marguerite-Anne*, alliée à *Jean* Sigismond, comte de Thun; & *Marie-Magdeléne*, qui épousa l'an 1650, *Guillaume*, marquis de Bade, & mourut le 31 août 1688.

IX. Martin-François, comte d'Oëtingen-Walderen, mort le 12 novembre 1653, épousa *Isabelle-Léonore*, fille de *Rodolphe* le jeune, comte de Helffenstein, dont il eut Ferdinand-Maximilien, qui suit; & *Marie-Françoise*, alliée à *Craton-Adolphe*, comte de Cronberg-Hohengeroldzeck, morte l'an 1686.

X. Ferdinand-Maximilien, comte d'Oëtingen-Walderen, mourut en mai 1687, sans laisser de postérité de *Christine-Sibylle*, fille de *Guillaume*, comte de Solms-Greiffenstein.

IX. Guillaume-Frédéric, comte d'Oëtingen-Katzenstein, mort le 9 décembre 1677, avoit épousé *Rosinde-Suzanne* de Truebeneck, veuve de *Geofroi*, comte de Tattenbach, dont il eut *Maximilien-Ernest*, né le 26 décembre 1647, qui fut tué à Ratisbonne par un inconnu en mars 1668; Notger-Guillaume, qui suit; & *Marie-Therèse*, née l'an 1651, mariée à *François-Ernest* Fugger.

X. Notger-Guillaume, comte d'Oëtingen-Katzenstein, lieutenant-général, & commandant de Constance, de la Forest-Noire & de la vallée de Rintzing, né l'an 1653, mourut le 7 novembre 1693. Il épousa 1°. le 10 février 1682, *Marie-Sidonie*, fille de *Philippe*, libre-baron de Sottern, morte le 23 septembre 1691: 2°. le 7 juillet 1692, *Marie-Ernestine*, sa cousine, fille de *Wolfgang*, comte d'Oëtingen-Wallerstein, morte le 29 avril 1714, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent, Craton-Antoine-Guillaume, qui suit; *Philippe-Wolfgang*, mort jeune; *Isabelle-Sidonie*, née l'an 1686; *Marie-Therèse*, née en 1690; & *Marie-Josephe*, née en 1693.

XI. Craton-Antoine-Guillaume, comte d'Oëtingen-Katzenstein, né l'an 1684. * Bucelinus. Rittershusius. Imhoff, &c.

OEUF, château de la ville de Naples, situé dans la mer sur un rocher, tenoit autrefois au continent, dont il fut séparé par l'ordre de Lucullus, & auquel il est maintenant rejoint par un beau pont. Il fut bâti de forme ovale par Guillaume III, prince Normand. * Guichardin, *l.* 2.

O F

OFELIUS, capitaine dans l'armée des Parthes. Il avertit Phasaël & Hyrcan du dessein qu'avoit formé contr'eux Barzapharnés roi des Parthes, & leur conseilla de s'enfuir, s'ils vouloient sauver leur vie, ce qu'ils ne trouverent pas à propos de faire. * Josephe, *antiquit. liv. XIV*, *chap.* 24.

OFFA, premier roi des East-Angles ou Anglois Orientaux dans la Grande Bretagne, érigea son royaume l'an 571, à-peu-près dans le même temps que les autres rois érigerent les leurs, qui composerent les sept royaumes d'Angleterre, c'est-à-dire, dans le VI^e siécle.

OFFA, roi des East-Saxons ou Saxons-Orientaux en Angleterre, succéda au roi *Senfred*, & commença à regner au VIII^e siécle. Après un regne de huit ans, il quitta son royaume pour aller à Rome avec Kenred roi de Mercie, selon la coutume de ces temps-là.

OFFA, roi des Merciens en Angleterre, se mit sur le trône par la mort de *Kenred*. Ce prince fit faire un large fossé pour la défense d'une partie de ses états, & fit la guerre à ses voisins, rois de Kent, de Westsex & d'East-Angle. Il assassina lâchement ce dernier, nommé *Ethelbert*, qu'il avoit attiré chez lui, sous prétexte de lui vouloir faire épouser sa fille. Après diverses conquêtes, il voulut assurer ses vieux jours par d'illustres alliances, & se réconcilier avec Dieu par une sincére pénitence. En effet, il fit un pélerinage à Rome, & donna une partie de ses biens aux églises & aux pauvres, & remit la couronne à son fils *Egfrid*, sur la fin du VIII^e siécle. * Polydore Virgile, *l.* 4 *hist.* Du Chêne, *hist. d'Angl.*

OFFEMBACH, bourg d'Allemagne, dans la Franconie sur le Mein, proche de Francfort, appartient au comte d'Isembourg, qui y fait sa demeure ordinaire.

OFFEMBOURG, ville impériale d'Allemagne, & capitale du pays d'Ortenau en Souabe, appartient à la maison d'Autriche, & est à une lieue du Rhin & de Strasbourg. * Bertius.

OFFEN, ville de Hongrie, *cherchez* BUDE.

OFFIDA, bourg de l'état de l'Eglise, en Italie. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins de l'Abruzze, & à cinq lieues de Fermo, vers le midi. * Mati, *diction.*

OFFTON, c'est-à-dire, *ville d'Offa*, ville bâtie par Offa, roi de Mercie en Angleterre, dans le comté de Suffolck, où l'on voit les ruines d'un ancien château bâti par le même, après qu'il eut inhumainement massacré Ethelbert, roi des East-Angles, c'est-à-dire, *Anglois-Orientaux*, & usurpé son royaume. * Cambden, *Britan.*

O G

OG, roi de Basan, s'opposa au passage des Israélites, lorsqu'ils voulurent entrer dans la Terre-Promise: il vint avec tout son peuple pour les combattre à Edraï. Moïse par l'ordre de Dieu lui donna bataille, & fit passer au fil de l'épée ce roi avec ses enfans, & tout son peuple, sans qu'il en restât un seul. Les Israélites se mirent en possession de son pays, ruinerent soixante villes fortes, exterminerent les hommes, les femmes & les enfans, & enleverent leurs troupeaux & le butin de leur ville. Il est dit que cet Og, roi de Basan, étoit le seul resté de la race des Géans ou des Raphaïm, & qu'on montroit encore son lit de fer dans Rabbath, qui est une ville du pays des Ammonites; que ce lit avoit neuf coudées de long & quatre de large, c'est-à-dire, quinze pieds quatre pouces & demi de long, & six pieds dix pouces de large, selon la mesure d'une coudée ordinaire. Les rabbins content plusieurs fables de ce roi. Il étoit, disent-ils, de ces fameux géans, qui vivoient avant le déluge: il se sauva de l'inondation universelle, ayant monté sur le toit de l'arche de Noé. Le pays de Basan étoit un pays fertile & renommé pour les troupeaux. Il est assez extraordinaire que Moïse ait allégué cette preuve de la grandeur d'Og, roi de Basan, dans une histoire écrite pour des gens qui pouvoient l'avoir vu, & il est encore plus surprenant qu'alors ce lit ne fût plus dans le pays de Basan, mais dans Rabbath, ville des Ammonites. C'est un argument qu'apportent ceux qui veulent faire douter que Moïse soit l'auteur du Pentateuque; mais, outre que ce verset peut avoir été

ajouté, il n'est point hors d'apparence que Moïse voulant assurer la vérité de ce qu'il disoit, tant pour ceux de son temps que pour la postérité, se serve de cette preuve pour rendre croyable une chose extraordinaire; & il se peut faire qu'Og étant mort, son lit ait été transporté du pays de Basan à Rabbath, où les Ammonites habitoient dès ce temps-là. David prit cette ville sur eux : ce qui a fait conjecturer à quelques-uns que ce lit d'Og n'avoit été trouvé à Rabbath, que du temps de David, & qu'ainsi ce verset est ajouté, à quoi il y a beaucoup d'apparence. * *Nombres*, 21. *Deuteronom*, c. 3. M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible*. D. Calmet, *comment. litt. sur les Nombres*.

OGENTI, *cherchez* UGENTO.

OGER, que d'autres nomment OTGER, surnommé *le Danois* dans nos anciens romans, étoit originaire de la France Austrasienne, & il est connu dans l'histoire sous le nom d'*Autcaire*. C'étoit un grand guerrier, de l'aveu même des ennemis de la nation. Il vivoit du temps de Charlemagne, à la cour duquel il fut d'abord très-considéré. Mais ayant pris les intérêts des fils de Carloman, qu'il vouloit élever sur le trône au préjudice de Charlemagne, & ayant encouru pour ce sujet l'indignation de ce prince, il fut obligé de se retirer à la cour de Didier, roi des Lombards. Charlemagne que le pape Adrien I, ennemi de Didier, avoit su mettre dans son parti, passa les Alpes avec une puissante armée pour venger la querelle de l'église romaine. A ses approches, Didier se renferma dans Pavie avec Adalgise son fils, & Hunald duc d'Aquitaine, que le roi Lombard avoit encore débauché à la France, & Oger alla se jetter dans Verone avec la veuve & les enfans de Carloman. Le siége fut mis devant Pavie; mais comme cette ville résistoit long-temps, Charlemagne attaqua Verone, & la pressa de si près que la princesse, les jeunes princes, & Oger se rendirent à lui. Ce fut-là le terme des actions séculieres d'Oger. Dégouté du monde, & poussé par la grace qui l'éclairoit, il vint prendre l'habit monastique à Meaux. Ce changement d'état fut accompagné d'une circonstance assez singuliere pour n'être point omise. Oger après avoir balancé quelque temps sur le choix de la maison où il se retireroit, visita plusieurs monastères où il ne trouva pas assez de régularité pour l'engager à y entrer. Enfin, étant venu à S. Faron de Meaux, il entra déguisé en pélerin dans le chœur de l'église, pendant que les religieux chantoient l'office. Il tenoit à la main un bâton, où il avoit attaché une certaine quantité de grelots; & par une supercherie qui semble assez puérile, il jetta ce bâton au milieu du chœur, pour voir si le bruit qu'il feroit en tombant, ne distrairoit point les religieux, comme cela étoit arrivé ailleurs. Ceux de S. Faron plus recueillis, ne leverent pas seulement les yeux, excepté un seul novice qui en fut puni aussitôt par son pere maître. Oger, charmé de ce recueillement & de cet amour pour la regle, demanda à Charlemagne la permission de se retirer dans ce monastère, & il l'obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine. Il attira dans la même retraite un de ses amis, nommé *Benoît*, qui à son exemple, s'y consacra à Dieu. Ce fut à leur considération que Charlemagne donna la terre de Rez, & fit d'autres biens à cette abbaye, où ces deux bons religieux moururent dans le IX^e^ siécle, en réputation d'une grande piété. On y voit leur tombeau, l'un des plus illustres monumens de nos antiquités du bas empire; & on connoît par deux vers, qui y sont écrits en anciens caractéres, qu'Oger avoit une sœur nommée *Auda*, mariée au célébre *Roland*. Le pere Antoine Yepez a cru, après du Chêne, que le tombeau de cet Oger, étoit celui d'un gentilhomme de ce nom, seigneur de Charmentrai, près de Meaux, qui se fit religieux dans la même abbaye de S. Faron, sur la fin du XI^e^ siécle, à l'occasion d'une de ses sœurs, nommée *Gibeline*, qui vivoit recluse près de la même abbaye. Il y a néanmoins beaucoup de raisons qui persuadent que ce même tombeau est du premier Oger; ce que dom Jean Mabillon prouve solidement dans le IV^e^ siécle des vies des saints de l'ordre de S. Benoît. C'est aussi ce qu'on peut juger de l'épitaphe de cet Oger & de Benoît, composée par Foulques ou Fulcoius de Beauvais, qui avoit étudié à Meaux, & écrivit dans le XI^e^ siécle, avant la mort même de Charmentrai. Cette épitaphe, quoique barbare, est très-digne de la curiosité de ceux qui aiment les antiquités. Gabriel Siméoni de Florence la rapporte dans ses voyages, mais sans expliquer de qui elle étoit. * Le moine de S. Gal, *de reb. Caroli Magni*, *l.* 2, *c.* 26. Yepez, *annal. Bened. t. II.* Dom Mabillon, *I. P. sec. IV*, *&c.* D. Toussaint du Plessis, *histoire de l'église de Meaux*, tome I. Le P. de Longueval, *histoire de l'église Gallicane*, tome IV.

OGER, seigneur de Charmentrai sur la Marne, à deux lieues au-dessous de Meaux, tenoit dans l'onziéme siécle un rang considérable dans le monde, qu'il quitta généreusement pour se consacrer à Dieu dans le monastère de S. Faron, où Oger, connu sous le nom d'Oger le Danois, s'étoit fait aussi religieux dans le neuviéme siécle, *comme nous l'avons dit dans l'article précédent*. Ce qui attira le seigneur de Charmentrai à ce parti, fut l'exemple de sa sœur Gibeline qui venoit d'abandonner toutes les espérances du siécle pour mener la vie de récluse dans un quartier du monastère de S. Faron, séparé de toutes les autres habitations. Dieu se servit de l'exemple des vertus de cette sainte fille pour toucher le cœur d'Oger. Ce seigneur entreprit de marcher sur les traces de celle qui devenoit pour lui un si grand modèle, & il eut la consolation de se voir accompagné dans sa retraite de ses deux fils Jean & Walon. On ignore l'année de sa mort. La terre de Charmentrai dont Oger portoit le nom, & qu'il donna à l'abbaye de S. Faron, appartient encore aujourd'hui à ce monastere, & fait partie de la mense conventuelle depuis l'extinction des officiers claustraux. * D. Duplessis, *histoire de l'église de Meaux*, *tome I*, *pag.* 109, 110, *& note* 35.

OGERIUS ALFERIUS, de l'illustre famille des Alferes, est regardé comme le premier historien d'Ast sa patrie, au moins par l'antiquité. Il en a écrit l'histoire depuis l'origine de cette ville, ou plutôt depuis l'an 1070, jusqu'à l'an 1294. Il mourut vers cette même année. La description qu'il fait de sa patrie dans cette histoire est exacte & très-circonstanciée. Il n'a pas suivi dans la narration des faits l'ordre chronologique, ce qui paroît être un défaut qui diminue de l'estime que cet ouvrage mérite d'ailleurs. Le savant Louis-Antoine Muratori l'a fait imprimer, avec ses continuateurs Guillaume Ventura & Secundinus Ventura, sur un manuscrit autentique, dans le tome onziéme de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1727. Il y a joint des notes de l'abbé Joseph Malespina de la noble famille de ce nom. * *Voyez* Muratori, *dans le volume cité*, *page* 135.

OGIER (Simon) de Saint-Omer, docteur en droit civil & en droit canon, s'est distingué par sa science & par sa vertu. Il vivoit dans le XVI^e^ siécle. Il est auteur des poësies suivantes, imprimées à Douai en 1588, 1589 & 1592, *in-8°* & *in-4°*. *Odarum libri* 3. *Sylvarum libri* 12. *Lutetia. Cantilena pia & pudica. Persera. Melon, libri* 3. *Threnodiæ. Cameracum. Artesia. Tibullus. Nicoleocrene. Charisteria. Albertus & Isabella. Epitaphia. Encomiorum libri* 2. *Symmiction liber unus. Elegiarum christianarum libri* 3. *Galatea. Calliopesachea. Paraneses. Caietum. Bruga. Alpes*, &c. Il méditoit un grand ouvrage sur le modèle de l'Iliade, qu'il devoit intituler *Florias*, & dont le sujet devoit être les

actions illustres des comtes de Flandre. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tome II, pag. 1101.

OGIER (Charles) secrétaire de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, naquit à Paris sur la fin de l'an 1595. Dans le journal de son voyage, pag. 7, il nous apprend qu'il fut envoyé à Bourges aussitôt qu'il fut sorti de l'enfance; qu'il y étudia pendant cinq ans; & que dans la suite il fut envoyé à Valence où il resta deux ans; mais on apprend par le narré de sa vie donné par son frere, qu'il revint de Bourges à Paris pour y continuer ses études dans l'université de cette ville; que ce fut après cela qu'il alla à Valence dans le dessein d'y étudier le droit sous le célébre Julius Pacius de Vicence en Italie, qui mourut vers ce temps-là; ce qui obligea Ogier de prendre les leçons de ceux des disciples de ce jurisconsulte qui se distinguoient le plus. Ogier fut fait docteur en droit au bout d'un an. Dégouté de la profession d'avocat qu'il avoit d'abord embrassée, il entra en qualité de secrétaire auprès de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, que Louis XIII envoya en qualité d'ambassadeur en Suéde, Danemarck & Pologne. Ogier l'accompagna dans ce voyage, dont il a écrit la rélation en forme de journal, qui finit avec l'année 1635. Il y dit expressément qu'ils étoient partis le 11 de juillet 1634. Cette rélation est intitulée: *Caroli Ogerii ephemerides, sive iter Danicum, Suecicum, Polonicum, cùm esset in comitatu illustrissimi Claudii Memmii, comitis Avauxii, ad septentriones reges extraordinarii legati*; à Paris, 1656, *in-12*. Quoiqu'il y ait des minuties dans ce journal, on y trouve beaucoup de choses curieuses sur les pays qu'Ogier parcourut, leurs usages & leurs mœurs, les hommes célébres qu'il y visita, & en particulier concernant les négociations de M. le comte d'Avaux, qui y étant beaucoup loué, pria l'auteur de ne pas donner cette rélation au public qu'après un espace de vingt ans; c'est ce qui fait qu'il a été publié par le frere de l'auteur FRANÇOIS Ogier, qui suit, Charles étant mort avant que de pouvoir le donner lui-même. Ce journal est souvent entre-mêlé de vers latins; & Ogier y parle plusieurs fois de ses poësies françoises, qui ne nous sont point connues. On trouve à la fin 1. cinq lettres latines de Nicolas Bourbon à M. d'Avaux; deux piéces de vers latins du même au même comte; une lettre du même à Charles Ogier: 2. Trois lettres latines de M. d'Avaux, dont deux à Nicolas Bourbon, & la troisiéme à Charles Ogier: 3. Une lettre de celui-ci à Nicolas Bourbon, & *Caroli Ogerii poëmata ad legationes Memmianas pertinentia*. Outre ces poësies latines, nous avons vu de Charles Ogier, 1. *Dionysii Petavii doctrinarum omnium complexu celeberrimi epicedium*; à Paris, 1653, *in-4°* de trois pages. 2. *Versus in obitum Petri Puteani, viri clarissimi*; à Paris, 1652, *in-4°* de sept pages. Au retour de ses voyages il tomba dans une maladie fâcheuse, dont il perdit l'œil gauche: ce qui l'empêcha en partie d'exécuter le dessein qu'il avoit d'entrer parmi les Chartreux. Il se retira chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve de Paris; mais ses incommodités continuelles l'ayant obligé de se faire porter dans la maison de son pere, il y mourut neuf mois après, le 11 août 1654, qui étoit le 59 de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de S. Jean en Grève. Il s'étoit lui-même fait son épitaphe, qui est comme l'abrégé de sa vie.

OGIER (François) frere de Charles, *dont on vient de parler*, embrassa l'état ecclésiastique, & s'acquit beaucoup de réputation en son temps par son éloquence & son érudition. Il étoit avec le comte d'Avaux à la paix de Munster en 1648. Il s'étoit déja fait connoître par ses prédications, & par un ouvrage qu'il avoit fait imprimer dès 1623, *in-8°*, sous ce titre: *Jugement & censure de la doctrine curieuse de François Garasse* (Jésuite). En 1627, il avoit encore donné l'*Apologie pour M. de Balzac*, où il réfute en particulier un jeune Feuillant, nommé *dom Andre de S. Denys*, qui avoit fait contre cet académicien une satyre très-vive qui courut manuscrite sous ce titre: *Conformité de l'eloquence de M. Balzac, avec celle des plus grands personnages du temps passé & du temps présent*. Balzac trouva l'*apologie* si belle, qu'il témoigna à M. Ogier qu'il lui feroit plaisir de permettre qu'il s'en dît l'auteur. M. Ogier ne put gouter ce compliment, & sur cela ils rompirent l'amitié qui étoit entr'eux. Il y a un sonnet de M. Ogier sur la mort de Balzac, qui finit par ces vers qu'il adresse à Balzac lui-même.

Je voudrois toutefois pour ton contentement
Répandre quelques fleurs dessus ton monument,
Et de quelques lauriers parer ton effigie;
Mais tes manes jaloux des ouvrages parfaits,
Joignant ton épitaphe à ton apologie,
Pouroient bien se vanter des vers que j'aurois faits.

De retour à Paris, après la paix de Munster, François Ogier fit imprimer la rélation des voyages de son frere en Danemarck, en Suéde & en Pologne, faits à la suite de Claude de Mesmes, comte d'Avaux. Cette rélation écrite en latin par Charles Ogier, fut imprimée à Paris en 1656, *in-8°*. On y trouve quelques lettres de Nicolas Bourbon au comte d'Avaux. Il est mort le 28 de juin 1670, non 1678, comme plusieurs l'ont écrit. On trouve plusieurs de ses lettres à la fin du voyage de Munster de M. Joli, imprimé en 1670. Ces lettres écrites de Munster à M. Joli lui-même qui lui a dédié son voyage, sont des années 1647 & 1648. On apprend dans la cinquiéme, que M. Ogier a fait une élégie de cent cinquante vers pour honorer la mémoire d'Antoine de Meaux, baron de Surviliers, mort à la fin de 1647 à Munster, où il étoit avec M. d'Avaux. Il étoit aussi l'auteur de l'épitaphe gravée sur la tombe de ce baron, & rapportée dans cette cinquiéme lettre, avec une épigramme en vers latins sur le même sujet. M. Ogier a écrit encore une longue lettre critique sur l'églogue de M. de Segrais intitulée *Climéne*. Cette lettre adressée à M. Lenquestz, & datée de Paris le 6 de septembre 1655, se trouve dans le Segraisiana, avec la réponse qu'y fit M. de Segrais, & qu'il adressa à M. Huet, ancien évêque d'Avranches: ces deux lettres sont aussi dans la nouvelle édition des églogues de M. de Segrais donnée en 1733, à Paris, *in-8°*. François Ogier a donné un recueil de ses sermons, sous le titre d'*Actions publiques*, en deux volumes *in-4°*: le premier a paru en 1652; il contient l'éloge de M. d'Avaux; des panégyriques de plusieurs saints; l'oraison funèbre de Louis XIII, prononcée dans l'église de S. Benoît le premier juillet 1643, & autres sermons: le second volume, imprimé en 1665, ne contient que des sermons & quatre panégyriques de saints. Avec la traduction des épîtres d'Ovide en prose par l'abbé de Maroles, imprimée en 1661, *in-8°*, on trouve une longue lettre de François Ogier, *pour servir de préface* à cette traduction. Dans cette lettre, Ogier, parlant de lui, dit, qu'à l'âge de 20 ans, il composa une épître à l'imitation des héroïdes d'Ovide, à l'occasion de l'aventure suivante, qui fit du bruit dans Paris, & dont il parle ainsi: *Un M. de F. après des recherches passionées, épouse mademoiselle de P. fille de beaucoup de mérite, mais peu accommodée des biens de la fortune: puis incontinent après son mariage l'abandonne lâchement. Ses parens favorisent son divorce; disent qu'il a été ensorcelé; & lui-même, pour pallier son infidélité, feint qu'il est tombé en démence. Peu après M. X. galant homme & bien fait, emploie toutes ses belles qualités à combattre la pudeur d'une belle fille d'illustre maison; il en triomphe, & il est cause qu'elle est menée captive dans un cloître.* Ceux qui se plaisoient alors à imiter, continue Ogier, écrivirent

écrivirent sur ces aventures, prêtant leur plume aux plaintes des deux demoiselles affligées, & firent courir sous leur nom des lettres adressées à leurs amans, comme une traduction même d'Ovide. Ogier s'avoue l'auteur de la premiere lettre, & dit qu'il n'avoit alors que 10 ans; que *cette lettre fit un si grand éclat au milieu de la plaidoyrie de cette cause, dont les plus excellens avocats du parlement étoient chargés, qu'on l'attribua aux plus éloquens d'entr'eux, comme à MM. de la Martelière & Galand; que d'autres la donnerent au prédicateur, auteur du* Soldat françois, *& de l'*Avant victorieux; *mais que la différence du style détrompa.* M. de Mesmes, *dit-il encore*, alors lieutenant civil, fit une enquête si exacte de l'auteur, qu'il le trouva. *Il caressa ce jeune homme* (Ogier lui-même, comme il le dit plus bas) *il l'anima à bien faire, & l'honora de sa familiarité qui lui valut, quoique long-temps depuis, la bienveillance du grand M. d'Avaux, & les aventures de Munster. Voila*, ajoute Ogier, *par quelle porte ou par quelle brèche je suis entré dans la réputation. Voyez* HABERT, abbé de Cérisy. Dans la même lettre, Ogier dit qu'il avoit étudié *sous la conduite du vieux Gallandius, l'hôte fidéle* de Ronsard; qu'après l'épître dont on a parlé, il voulut tenter s'il pouroit réussir à traduire quelques épîtres héroïdes d'Ovide en vers françois, & en forme de quatrains, à l'exemple du cardinal du Perron & de Méziriac; qu'il commença la version de la seconde épître, celle de Phyllis à Démophon, & ne l'acheva point; qu'il envoya ce qu'il en avoit fait à l'abbé de Marolles, qui l'inséra dans ses remarques sur cette épître d'Ovide en 1661. Une des raisons qui arrêta Ogier, ce fut le démêlé qu'il eut alors avec le P. Garasse, Jésuite: ce démêlé, dit-il, arrêta mes fureurs poëtiques, & me fit penser à des études bien plus réglées & bien plus sérieuses. Cette lettre finit par une épigramme d'Ogier en six vers latins, à l'abbé de Marolles, sur les traductions de celui-ci des fastes d'Ovide & du bréviaire romain.

OGIER (Jean) *cherchez* GOMBAUD.

OGIGES, *cherchez* OGYGES.

OGILBI (Jean) commença fort tard à étudier; mais il fit de grands progrès en peu de temps. Son principal ouvrage est son *Atlas*, qui lui procura la charge de cosmographe du roi d'Angleterre. Il a traduit Homere & Virgile: il a donné une paraphrase des fables d'Esope, & une description de l'entrée du roi Charles II dans Londres, quand il alla dans cette ville, pour y être couronné: ce qui arriva le 23 avril 1661. On ne fait rien de sa famille; mais son nom fait soupçonner qu'il étoit Ecossois d'origine. * Mati, *diction.*

OGILVI: c'est le nom d'une ancienne famille d'Ecosse, qui a eu des barons pendant un fort long-temps. Ils descendent des sherifs d'Angus. Le chef de cette famille, en 1701, étoit le comte d'Airli, dont le fils-aîné s'appelloit LE LORD *Ogilvi*. Il y a un autre comte de ce nom, surnommé *Finlaterre*. * *Diction. anglois.*

OGINE ou OGIVE, reine de France, femme du roi *Charles III*, dit *le Simple*, étoit fille d'*Edouard I*, & sœur d'*Adelstan*, rois d'Angleterre. Elle eut de Charles, LOUIS IV, qu'on surnomma d'*Outre-mer*; parceque cette princesse ayant su la nouvelle de la prison du roi son époux, conduisit son fils à la cour du roi Anglois son frere. Lorsque Louis eut été rappellé d'Angleterre pour être mis sur le trône, il fit venir à Laon vers l'an 938, sa mere, qui en sortit l'an 951, âgée de plus de 45 ans. Ogine se remaria alors avec *Herbert* de Vermandois, comte de Troyes, fils de Herbert II, qui avoit tenu Charles son mari en prison. Le roi son fils en témoigna un déplaisir extrême. De ce second mariage elle eut *Etienne*, mort sans enfans l'an 1019, & *Agnès*, seconde femme de *Charles*, duc de Lorraine, morte avec lui en prison à Orléans. * Sainte-Marthe. Mézerai, *hist. de France.* Le P. Anselme.

OGINSKI (Charles) de la même famille que cet Oginski, dont les gazettes ont parlé plusieurs fois, & qui étoit à la tête d'un parti opposé à la maison de Sapiéha, étoit un gentilhomme de Lithuanie. Il ne nous est connu que par une traduction latine qu'il fit de l'*Honnête homme* de Faret, & qu'il publia à Franecker l'an 1645. Il dédia cette traduction à *Samuel* Oginski son pere, qui avoit une charge considérable dans le palatinat de Troki en Lithuanie. Konig s'est trompé, faute d'avoir vu cette traduction, lorsqu'il a dit que Charles Oginski inventa en 1645, l'*Art de plaire à la cour*. Celui qui a fait le fort mauvais sonnet qui est à la tête de cette traduction, remarque que ce livre de Faret avoit déja été traduit en italien, en espagnol, en anglois & en allemand. * Bayle, *diction. critique. Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

OGLE, château de Northumberland, en Angleterre, entre Newcastle & Morpeth. Il appartenoit anciennement aux barons d'Ogle, & donna depuis le titre de comte aux ducs de Newcastle. Les Ogles possédoient le titre de barons depuis le commencement du regne d'Edouard IV. La ligne masculine finit en *Cuthbert*, septiéme baron. * Cambden, *Britan.*

OGLETHORP, famille distinguée en Angleterre. Les d'OGLETHORP n'ont jamais eu d'autre nom que celui d'OGLETHORP, qui est le nom d'une seigneurie qu'ils possédent de temps immémorial avec celles de BRAMHAM & de CLIFFORD, & qui sont situées près de Tadcaster, dans la partie occidentale du comté d'Yorck. THÉOPHILE d'Ogletorp, après avoir été sous les régnes de Charles II & Jacques II, grand-écuyer, colonel du vieux régiment de Hollande, & major général des armées d'Angleterre, fut lieutenant de roi du comté de Surry, & député au parlement pour Morpeth dans le comté de Northumberland, & pour Haslémere, dans le comté de Surry. Il mourut le 10 avril 1702, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & fut inhumé dans l'église de S. James à Londres, où l'on voit son épitaphe, qui porte qu'il tiroit son origine du vicomte d'Yorck sous Guillaume *le Conquérant*. Il étoit second fils de SUTTON d'Oglethorp, écuyer, seigneur d'Oglethorp, Bramham & Clifford, & de *Françoise* Matthew *ou* Matthieu, qui n'étoit que petite-fille du célébre *Thobie* Matthew, d'une famille noble de la principauté de Galles, archevêque d'Yorck, mort le 29 mars 1628, âgé de 82 ans. THÉOPHILE Oglethorp étoit petit-fils de GUILLAUME Oglethorp d'Oglethorp, & de *Suzanne* Sutton, fille de *Guillaume* Sutton de Averham dans le comté de Nottingham, chevalier, & sœur de *Robert* Sutton, qui fut créé lord-baron de Lexinton de Averham le 21 novembre 1645, par le roi Charles I. C'est cette alliance qui a donné lieu de confondre les SUTTON avec les OGLETHORP, qui sont deux familles différentes. JEAN Oglethorp d'Oglethorp, cinquiéme aïeul de THÉOPHILE, avoit épousé *Jeanne* Manners, fille de *Robert* Manners *ou* Mannours, seigneur de Ethall, & d'*Eléonore* Roos, auteurs de la maison des comtes & ducs de Rutland, barons de Roos. *Eleonor* Wal de Rathkenny, femme de *Théophile* Oglethorp, morte à Londres le premier de juillet 1732, âgée d'environ 70 ans, & inhumée auprès de lui, étoit fille & héritiere de *Richard* Wal, écuyer, seigneur de Rathkenny dans le comté de Tippérary, au royaume d'Irlande, qui remontoit son origine jusqu'à RICHARD, seigneur de Val-Déry, venu en Angleterre avec Guillaume *le Conquérant*, au rapport de Hollinghead, historien Anglois. EDOUARD de Val *ou* Wal, un des descendans de ce RICHARD, accompagna le roi Henri II à la conquête de l'Irlande, & s'établit dans cette

isle, où ce prince lui donna la terre de Rathkenny, qui a été possédée par ses descendans jusqu'à *Eléonor* Wal. THOMAS Wal, de cette famille, fut fait chevalier de la Jarretiere sous le régne d'Edouard III, instituteur de cet ordre. Des enfans sortis du mariage de THÉOPHILE d'Oglethorp avec *Eléonor* Wal de Rathkenny, il restoit en 1733, *Anne-Henriette* d'Oglethorp, non mariée; *Eléonore* d'Oglethorp, restée veuve le 24 avril 1721, d'*Eugène-Marie* de Béthizy, marquis de Mézieres, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, grand-bailli d'Amiens, commandant pour sa majesté dans les provinces de Picardie, Champagne, Artois, Soissonois, Cambresis, & Hainaut, avec lequel elle avoit été mariée le 5 mars 1707; *Marie-Eléonore* d'Oglethorp, marquise de Bassompierre; *Françoise-Charlotte* d'Oglethorp, mariée à Paris en 1719, avec *Joseph-François* de Bellegarde, marquis des Marches, fils-aîné de *Jean-François* de Bellegarde, marquis d'Entremonts & des Marches, ambassadeur du duc de Savoye, alors roi de Sicile, à la cour de France en 1716; & *Jacques-Edouard* Oglethorp d'Oglethorp, seul mâle restant & héritier de sa maison, âgé de 36 ans, & non marié en 1733, membre du parlement de la Grande-Bretagne pour Haslemere, & député par le parlement pour l'établissement de la nouvelle Georgie en Amérique, autrefois lieutenant de la premiere compagnie des gardes-du-corps à pié de la reine Anne.

Les armes d'OGLETHORP sont D'argent à un chevron de sable, accompagné de trois hures de sanglier arrachées aussi de sable. Devise, *Fidelis & Fortis.* * Extrait d'une preuve authentique dressée & certifiée par les membres du collége des hérauts d'armes d'Angleterre.

OGMIUS. C'est le nom d'un des Mercures des Gaulois: car ces peuples reconnoissoient trois espéces de différens Mercures; le premier étoit Mercure *Marchand*, l'autre *Ogmius*, & le dernier *Teutates*. La peinture sous laquelle ils représentoient Ogmius étoit celle d'un vieillard décrépit & chauve. Le peu de cheveux qu'ils lui donnoient étoit tout blanc: il étoit hâlé & ridé comme un vieux nautonier. Il avoit une peau de lion. Sa main droite étoit armée d'une massue, & sa gauche d'un carquois & d'un arc. Il tenoit par les oreilles une infinité de personnes. Ses chaînes étoient d'or & d'ambre; & quoiqu'elles fussent très-fines & fort déliées, aucun de ceux qu'elles arrêtoient ne s'avisoit de les rompre, & nul ne faisoit effort pour en point marcher. Lucien qui fait ce portrait, ajoute que le peintre ne sachant où attacher l'extrémité de ces chaînes, puisque les deux mains d'Ogmius étoient occupées, avoit représenté le bout de sa langue percé, & c'est par-là qu'il faisoit passer les chaînes qui lioient tous les captifs vers lesquels le prétendu dieu se tournoit avec un sourire mêlé de douceur. Le Mercure que les Gaulois nommoient *Teutates*, étoit, selon quelques-uns, la même divinité (selon la fable) que César assure avoir été honorée dans les Gaules sous le titre de *Dis pater*, & que les Gaulois reconnoissoient pour leur pere. Le mot *Teutates* est gaulois, & signifie Pere du peuple. * Dom Martin, *de la religion des Gaulois, tom. II.*

OGNA SANCHA, comtesse de Castille, vivoit vers l'an 990, & étant veuve, devint passionément amoureuse d'un prince Maure. Pour l'épouser, elle forma le dessein d'empoisonner son fils Sanche Garcias, comte de Castille, qui pouvoit s'y opposer. Garcias en fut averti; & étant à table où on lui présenta du vin empoisonné par l'ordre de cette princesse, il dissimula ce qu'il savoit, & par civilité la pria de boire la premiere. Ogna voyant son crime découvert, & désespérant d'en obtenir le pardon, but tout ce qui étoit dans la coupe, & mourut peu de temps après. On dit que de-là vient la coutume en Castille de faire boire les femmes les premieres: ce qui s'observe encore aujourd'hui en divers endroits d'Espagne, par maniere de civilité. Le comte de Castille parut touché de ce malheur, & fonda le monastere de S. Sauveur d'Ogna, d'où on a depuis ôté les religieuses pour y mettre des religieux. * Louis de Mayerne Turquet, *hist. d'Espagne.*

OGOUZ-KHAN, ancien roi des Mogols, fils de *Cara-khan*, & petit-fils de *Magul-khan*. On peut voir une partie de son histoire dans l'article de CARA-KHAN. Ce prince eut plusieurs guerres à soutenir contre ses oncles, à cause de sa nouvelle religion, qui établissoit la foi en un seul Dieu, & abolissoit l'idolâtrie. Mais Dieu le favorisa de sa protection, & lui donna une pleine victoire sur ses ennemis, qu'il eut à combattre, pendant le cours de 72 ans. Il convertit une grande partie des Mogols; & ce qui resta de rebelles fut obligé de s'enfuir jusqu'à la Chine, où ayant imploré le secours d'un roi de la race de Tatar, qui y regnoit, les Chinois & les Tatares unis vinrent attaquer Ogouz. Mais ce prince les ayant défaits en bataille rangée, subjugua tout leur pays, & demeura maître de toutes les nations Turquesques de l'orient. Il marcha ensuite sur les bords du fleuve Gihon, & soumit à son empire toute cette vaste étendue de pays dont la ville de Bokhara étoit alors la capitale. Il abolit l'idolâtrie dans tous ces quartiers, & il y établit des gouverneurs, qui firent observer les loix Ogouziennes, qu'il avoit fait publier pour tous ses sujets. Les six enfans que laissa Ogouz khan; savoir, *Gun*, *Ali*, *Ilditz*, *Chiuk*, *Tak*, & *Tenghin*, ont donné leurs noms aux peuples du Turquestan, qui se sont subdivisés en plusieurs races. Toutes ces races ou familles se partagerent les terres qui étoient ou à la droite ou à la gauche du camp d'Ogouz, & en faisoient comme les deux aîles. L'aîle droite portoit le nom de *Berengar*, & la gauche celui de *Giouangar*. Les peuples de ce pays-là ont gardé si religieusement la distribution qu'Ogouz fit de leurs quartiers, & la mémoire de leur généalogie, qu'encore aujourd'hui ils observent de ne se point allier hors de leur race, ou de leur tribu. Les six enfans d'Ogouz ayant trouvé un jour qu'ils étoient à la chasse, un arc & trois fléches d'or, les porterent à leur pere, qui donna l'arc aux trois aînés, qui le partagerent entr'eux, & les trois fléches aux trois cadets; il nomma les premiers *Bozok*, & les autres *Outchok*, noms qui signifient le présent qu'il leur avoit fait. Depuis ce temps-là, les trois aînés eurent entr'eux la prérogative de la royauté, dont l'arc chez les Turcs est le symbole, & les trois cadets se contenterent d'être les lieutenans ou ambassadeurs de leurs freres. La fléche chez les mêmes peuples, désigne celui qui est commandé ou envoyé. Les Turcs, que nous nommons *Othmanides*, pour les distinguer des Orientaux, prétendent descendre de la famille d'Ogouz-khan, qu'ils appellent *la famille fidéle.* * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

☞ Les écrivains Tartares qui n'ont dressé leur histoire que vers le temps de Genhizkan, c'est-à-dire, après l'an 1200, font vivre Ogouz-Khan 4000 ans avant lui. Tout ce qu'ils en rapportent est fabuleux; & ce que l'on peut dire de mieux à ce sujet, c'est que dans ces anciennes traditions il est question de la fondation de l'empire des Huns l'an 209 avant J. C. par Me-té, comme on l'apprend par les annales authentiques de la Chine. * M. Deguignes, *hist. des Huns, tom. II, pag.* 12, 14, 43.

OGYGÈS. Les anciens ne conviennent pas de son origine: quelques-uns le font fils de Neptune & d'Alistre; les autres lui donnent un autre pere & une autre mere. Comme il n'y a rien de certain là-dessus, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de nous étendre & de détailler ici les différentes conjectures de

plusieurs particuliers : ce dont plusieurs auteurs conviennent, c'est qu'il fut roi du pays d'Ogygie & d'Acté, qu'on appella depuis *Béotie* & *Attique*. On lui attribue la premiere fondation de Thébes & d'Eleusine. C'est de son temps qu'arriva un déluge dont quelques-uns croient qu'il se sauva, & dans lequel d'autres assurent qu'il périt avec la plupart de ses sujets. Nous plaçons cette inondation célèbre en l'an 1748 avant J. C. qui est suivant notre calcul, l'an 2287 du monde, 2966 de la période Julienne. Ce qui nous y détermine, c'est que Jules *Africain* a remarqué, qu'on comptoit 190 ans depuis Ogygès jusqu'à Cécrops ; & qu'en fixant cet évenement à cette année, on accorde deux choses qui jusqu'à cette heure avoient paru ne se pouvoir concilier : l'une, qu'il y a 248 ans entre le déluge d'Ogygès & celui de Deucalion : l'autre, que le déluge de Deucalion arriva lorsque Cranaüs regnoit à Athènes. Le P. Pétau est mort sans avoir pu prendre de parti sur le temps de cette inondation : les autres chronologistes ont embrassé diverses opinions, qu'on auroit peine à accorder ensemble : & cette question au fonds n'est pas fort importante. * Cédrene, *in comp. hist.* Jules *Africain*, dans Eusebe, *l.* 10 *præpar. evang.* S. Augustin, *l.* 12 *de civit. c.* 8. S. Justin, *serm. de Gent.* Clément *Alexandrin*, *l.* 1 *strom.* Orose, *l.* 1. Usserius, *in annal.*

OGYGIE, isle entre les mers de Phénicie & de Syrie, renommée par la demeure de Calypso, qui y reçut Ulysse après son naufrage, & où il demeura sept ans avec elle. Quelques auteurs croient que cet isle est imaginaire : en effet on ne convient pas du lieu où elle est située. Plutarque la met dans l'Océan, à cinq journées d'Angleterre, vers le couchant. Pline la place dans la Méditerranée auprès de Locres, & il la nomme *Calypsus* ; ce qu'il semble avancer en faveur d'Homere ; & pour faire voir que ce poëte avoit quelque raison de faire passer Ulysse dans l'isle d'Ogygie, où ce héros reçut des faveurs secretes de la reine Calypso. Lucien raille agréablement Homere & Ulysse là-dessus, quand il dit dans sa navigation céleste, qu'il trouva Ulysse dans l'isle des Bienheureux, & que ce héros le chargea d'une lettre pour Calypso dans l'isle d'Ogygie : sur quoi il faut se ressouvenir que dès le commencement de sa narration, il proteste de ne dire pas un mot de vérité. Ptolémée parle d'une ville de Béotie en Gréce, qu'il nomme *Ogyge* ou *Thisbé*, bâtie par un prince de ce pays-là, nommé *Ogygès*. Baudrand parle d'une isle nommée *Ogygie*, qu'il place dans la mer d'Ausonie, qui est une partie de celle d'Ionie, près du cap de *Lacinium*, dans la grande Gréce, & prétend que c'est celle où Ulysse séjourna près de Calypso.

O H

OHAM, roi d'Hébron, fut un de ceux qui assiégerent Gabaon, & qui après la perte de la bataille furent pendus par l'ordre de Josué. * *Josué*, 10, 3.

OHIO, riviere de l'Amérique septentrionale, *cherchez* HOHIO.

O I

OIE, ville de France en Picardie, capitale d'un comté qui s'étend depuis Calais jusqu'à Gravelines & Dunkerque. Ce pays a été plusieurs fois pris & repris, & a demeuré plus de deux cens ans sous la domination des Anglois. Les Espagnols l'avoient aussi pris pendant les guerres civiles de la Ligue, & le rendirent par la paix de Vervins.

OJEDA (Alfonse de) capitaine Espagnol qui fit plusieurs découvertes dans le nouveau monde à la fin du XV^e^ siécle & au commencement du XVI^e^. Il étoit gentilhomme, & avoit été au service du duc de Médina Sidonia. Il étoit d'une très-petite taille ; mais on racontoit des choses presqu'incroyables de sa force & de son adresse. Il eût été difficile de voir un homme plus hardi, plus entreprenant, plus ambitieux, moins intéressé, un esprit plus fécond en ressources. Il échoua néanmoins dans ses entreprises les mieux concertées & les mieux soutenues. Ce fut lui que Christophe Colomb envoya en 1493, à la découverte des mines de Cibao dans l'isle Espagnole. Il fit plusieurs voyages dans les Indes occidentales avec Améric Vespuce, avec qui il se brouilla au second voyage. On le nomma en 1509, gouverneur de la nouvelle Andalousie, & l'année suivante il jetta les fondemens de la ville de S. Sébastien. Il faillit plusieurs fois à périr dans ces différentes expéditions ; & une fois entr'autres on le trouva caché dans des mangles, tenant son épée d'une main, ayant sur ses épaules son bouclier percé de 300 coups de fléches, & prêt à expirer de faim & de foiblesse. Une autre fois ayant été blessé à la cuisse d'une fléche empoisonnée, il se guérit en faisant rougir dans le feu deux plaques de fer qu'il se fit appliquer par son chirurgien aux deux ouvertures de la plaie. Ce remède, dont bien peu de gens auroient eu le courage de se servir, eut son effet, en consumant l'humeur froide que le poison avoit glissée dans la blessure ; mais il lui enflamma de telle sorte toute la masse du sang, qu'on employa une barique entiere de vinaigre à tremper des linges pour le rafraîchir. Sorti de ce danger, il alla échouer sur la côte de Cuba, où son vaisseau se brisa. Il voulut ensuite s'approcher de la Jamaïque, & il fit cent lieues en suivant toujours le rivage de la mer, & si dépourvu de commodités, qu'il fut obligé de marcher trente jours de suite ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ne trouvant rien à manger, & se voyant souvent contraint de se contenter pour boire de l'eau où il marchoit qui étoit saumâtre & fort boueuse. Il arriva enfin à la Jamaïque, & delà à San-Domingo, où il mourut peu après de chagrin, & si pauvre qu'il fallut mendier un linceul pour l'ensevelir. * *Hist. de S. Domingue*, par le P. de Charlevoix, *tom. I.*

OJEDA (Didace de) né à Séville, quitta sa patrie pour n'être pas traversé par ses parens dans le dessein où il étoit d'entrer dans l'ordre de S. Dominique, & alla à Lima dans le Pérou, où il fit profession le premier avril 1591. Toute sa vie fut un modéle de piété & de vertu. Il fut supérieur dans la maison de Lima, & dans celle de Cusco, & mourut le 24 octobre 1615, âgé de 44 ans, en odeur de sainteté. On a de lui un poëme espagnol en stances de huit vers, intitulé : *Christiada*, ou de la vie de Jesus-Christ, en 12 livres. Il a été imprimé l'an 1611 à Séville. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

OIGNIES (Saint Nicolas d') célébre monastere de chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, dans le duché de Brabant, & marquisat d'Aiseaux, au diocèse de Namur, reconnoît pour fondateur un saint prêtre, nommé *Gilles de Walcour*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui en jetta les premiers fondemens vers l'an 1192, & fit consacrer l'église par l'évêque de Liége en l'honneur de S. Nicolas. Gilles étoit un homme riche, mais encore plus rempli des biens de la grace. Il avoit quatre fils, dont trois furent élevés au sacerdoce, & le quatriéme excella dans l'art de l'orfévrerie. L'amour de la retraite & le mépris du monde engagerent Gilles à chercher un lieu qui lui convînt pour pratiquer plus librement la vertu, & il fit choix d'Oignies sur la Sambre. Il eut pour compagnon Jean de Nivel, docteur en théologie, célébre prédicateur, & doyen de l'église de Liége. Jacques de Vitry, docteur de l'université de Paris, attiré par la réputation de sainte Marie d'Oignies, vint exprès pour la voir ; & charmé de sa conversation, il se laissa persuader d'embrasser la vie religieuse, & de se faire

chanoine régulier à Oignies. Son mérite le fit bientôt connoître auprès des papes, & il fut élevé au cardinalat, nommé évêque d'Ancone, & employé dans des légations considérables; ce qui lui donna occasion de faire présent à son monastere de plusieurs saintes reliques. Comme il avoit été directeur de sainte Marie d'Oignies, il en écrivit la vie. On voit encore dans le trésor la discipline dont se servoit ce grand cardinal, son missel, son pontifical, sa crosse d'ivoire, & deux de ses mitres, dont une de parchemin, & l'autre plus précieuse. On voit aussi une belle châsse qui renferme le corps de sainte Marie d'Oignies, son couteau, & sa chemise de laine. L'église est assez belle : on y voit le tombeau de Jacques de Vitry en marbre noir, & celui de Gérard, sire de Morbais, châtelain de Bruxelles, & la famille du marquis d'Aiseaux y a sa sépulture. Cette maison est bien édifiante, & la régularité y est bien observée. Le monastere d'Oignies doit beaucoup à Bernard Denys, qui en a été prieur, & que l'on peut regarder comme le restaurateur de la maison pour le spirituel & pour le temporel. C'étoit un homme d'un grand mérite, qui joignoit à un esprit pénétrant, & à une piété solide, beaucoup de lumieres, de prudence, d'industrie & de constance. Après avoir rempli les fonctions de sous-prieur, de maître des novices, d'inspecteur de la jeunesse, & de procureur, il fut chargé de la cure de Wanfercée, où il donna de grandes marques de son zèle & de sa capacité. On le tira de cet emploi pour le faire prieur du monastere d'Oignies, & il y fut élu d'une voix unanime. La maison étoit chargée de trente-six mille florins de dettes lorsqu'il fut nommé pour la gouverner : les bâtimens y tomboient presqu'en ruine, & la discipline réguliere y étoit fort affoiblie; mais son courage n'en fut point effrayé. Il commença par réduire ses religieux à la vie commune; il leur interdit les pensions & le pécule; il fit de grandes aumônes, & avec ce secret que la prudence humaine ne s'aviseroit pas de chercher, il trouva le moyen de payer toutes les dettes, de rebâtir le monastere, de faire une bibliothéque, & des ornemens pour l'église. Il appliqua ses religieux à l'étude, & leur donna de bons maîtres pour les former dans les sciences, ce qui a si bien réussi qu'il y a toujours eu depuis plusieurs religieux dans ce monastere capables d'enseigner. Pour affermir ses freres dans le bien qu'il avoit établi, il leur fit soutenir une thèse contre le vice de propriété; il y prouvoit que c'est un déréglement qu'un abbé devoit retrancher, & que chaque religieux étoit obligé en conscience de lui obéir sur ce point, quoiqu'un usage contraire eût prévalu dans ce monastere, & quand même il ne se seroit engagé que dans la vue de jouir de cette douceur. Cette thèse irrita les religieux d'une autre abbaye, qui s'en plaignirent. Le pere Denys répondit qu'on ne l'avoit pas soutenue pour censurer la conduite d'autrui; qu'on n'avoit eu en vue que d'exposer la vérité; & que jouissant du bonheur de la vie commune, ils se faisoient un véritable plaisir de s'occuper des avantages qu'on peut en retirer pour s'animer à la conserver sans relâche. Cependant deux religieux d'Oignies, dont l'un étoit curé & l'autre vicaire dans des paroisses du monastere, & un autre ecclésiastique, porterent en secret leurs plaintes à l'évêque de Namur qui voulut inquiéter le pere Denys. Mais celui-ci trouva tant d'approbateurs, qu'il triompha sans peine de ceux qui l'avoient accusé. Le conseil d'état de l'empereur à Bruxelles, après avoir demandé l'avis du conseil souverain de Brabant, & un avis raisonné de trois conseillers du grand conseil de Malines sur les plaintes portées contre le prieur & ses réponses, déclara celui-ci innocent par un décret du mois d'août 1725; & ce décret fut confirmé par ledit conseil d'état, par un autre décret du mois de septembre suivant, & par un troisiéme du mois d'octobre, lequel est de l'archiduchesse. Le vicaire ne laissa pas que d'écrire contre son prieur à l'internonce à Bruxelles, & au pape : mais ces lettres furent sans effet. Le P. Denys mourut dans son monastere, âgé de 81 ans, le 17 d'avril 1731, l'an soixantiéme de sa profession religieuse, le cinquante-sixiéme de son sacerdoce, & le trente-septiéme de son gouvernement. * *Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *in-4°*, *tom. II*, *pag.* 117 *& suivantes*. Le papier mortuaire de Bernard Denys en latin sur une feuille *in-folio*. *Historia fundationis venerabilis ecclesiæ beati Nicolai Oigniacensis, ac ancillæ Christi Mariæ Oigniacensis*, *pag.* 327 *& suiv.* du tom. VI de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, par les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins.

OIGNY, autre abbaye de chanoines réguliers, à quelques lieues de Dijon, en latin *Ungiacus*, est située dans un lieu affreux, sur le bord de la Seine, qui prend sa source à une lieue de-là. On ne peut voir un lieu plus solitaire: aussi ceux qui l'ont fondé s'étoient-ils proposé d'abord de vivre en hermites. Ils embrasserent l'institut des chanoines réguliers, parcequ'ils ne le crurent point contraire à leur esprit de retraite; & on le voit par leurs premieres constitutions, qu'ils ont puisées aussi dans la régle de S. Benoît dont ils ont emprunté des chapitres entiers, en changeant le mot de *Monachi*, en celui de *Canonici*. Ces constitutions sont fort belles. * *Voyez* les PP. DD. Martenne & Durand, dans leur *voyage litteraire*, *tome I*, *premiere partie*, &c.

OIHENART (Arnauld) né à Mauléon, avocat au parlement de Navarre, s'est fait un grand nom par un ouvrage intitulé : *Notitia utriusque Vasconiæ*. Il fut imprimé à Paris en 1639, du vivant de l'auteur. On en marque une autre édition en 1659; mais c'est la même : il n'y a que la date de changée. L'auteur, au jugement de la Faille, étoit un des plus éclairés & des plus judicieux de son temps. On a encore de lui une déclaration historique de l'injuste usurpation & rétention de la Navarre par les Espagnols, qui a été imprimée en 1625. * Le Long, *biblioth. historique de France*.

OINGTS, hérétiques Anglois, dans le XVI^e^ siécle, disoient que le seul péché qu'on pouvoit faire au monde, étoit de ne pas embrasser leur doctrine. * Génebrard, *in Pio V*.

OISE, riviere de France, que les auteurs Latins nomment *Oesia* ou *Æsia*, a sa source à Hiesson en Tierache, vers les limites du Hainault & de la Champagne, à huit lieues au-dessus de Guise, près de Vervins. Elle traverse la Picardie, arrose Guise, la Fere, où elle reçoit la Sarre, passe de Noyon, à Compiégne, & reçoit au-dessous de cette ville l'Aisne, *Axona*, dont la source est au Barrois sur Clermont, près de Souilli. L'Oise passe aussi au Pont Sainte-Maixence, à Creil, à Beaumont, au Pont dit de l'*Oise*; & sous Pontoise vers Poissi; elle se décharge dans la Seine, au lieu dit *fin d'Oise*, à six lieues au-dessous de Paris. * Papyre Masson, *desc. flum. Gall.*

OISEL (Jacques) jurisconsulte & philologue, étoit originaire de France, &, à ce que l'on assure, de la famille de MM. Antoine & Guy Loisel, connus par leur érudition. Jacques naquit à Dantzick le 4 mai 1631, de *Philippe* Oisel, marchand de cette ville, & de *Marie* le Noir. Après qu'il eut fait ses premieres études, son pere, qui le destinoit au commerce, l'envoya dans cette vue en Hollande; & il demeura quelque temps à Harlem, à Leyde & à Amsterdam. Depuis ayant obtenu de son pere la permission de ne se livrer plus qu'à l'étude, il alla à Leyde en 1650, où il écouta les leçons de Claude Saumaise, de Daniel Heinsius, & de plusieurs autres. Il étudia ensuite le droit à Utrecht & à Leyde. Il reçut le degré de do-

cteur en droit dans cette derniere ville; & en 1655 il voyagea en Angleterre & ensuite en France. Il retourna en Hollande en 1657, & dix ans après, en 1667, il fut appellé dans l'université de Groningue où il enseigna le droit naturel. La conformité de ses études avec celles du baron de Puffendorf, les unit d'une étroite amitié. Jacques Oisel se forma une bibliothéque nombreuse & bien choisie, dont il fit un grand usage. Le catalogue en a été imprimé lors de sa mort, arrivée le 20 juin 1686. On a de lui des corrections & des notes sur divers auteurs, comme sur le dialogue de Minucius Felix, intitulé *Octavius*, dont on a donné deux éditions avec ses corrections & ses notes, & celles de plusieurs autres, en 1652, *in-4°*, & en 1672, *in-8°*, l'une & l'autre à Leyde: sur Aulu-Gelle, *cum notis variorum, ex recensione Antonii Thysii & Jacobi Oiselii*; à Leyde, 1666, *in-8°*, & dans la même ville, en 1706, *in-4°*, augmenté des notes de Jean Frédéric & de Jacques Gronovius. Oisel a donné aussi des observations sur les fragmens de l'ancien jurisconsulte Caius: plus, *Disputatio inauguralis de obligatione*: & l'ouvrage intitulé: *Thesaurus selectorum numismatum antiquorum, ære expressorum, quo præter imagines & seriem imperatorum Romanorum à Julio Cæsare ad Constantinum Magnum, quidquid ferè monumentorum Romanorum antiquitatis in nummis restat reconditum est; cum Jacobi Oiselii descriptione*; à Amsterdam, 1677, *in-4°*. On trouva parmi les papiers de ce savant beaucoup de notes sur le livre de Hugues Grotius du droit de la guerre & de la paix; mais comme il n'y avoit pas mis la derniere main, on n'a pas jugé à propos d'en faire part au public, au moins ne les connoissons-nous point. * Niceron, *mémoires*, tom. 42. Banduri, *bibliotheca nummaria*.

OISEL ou OYSEL, *cherchez* CLUTIN.

O K

OKEHAM, ville d'Angleterre, capitale du Rutland, est à 74 milles anglois de Londres. Elle est située dans l'agréable vallée de Catmoss. Elle est petite à proportion du pays qui en dépend, qui est le dernier d'Angleterre. Les maisons en sont peu considérables. Le château où s'administre la justice, est plus remarquable pour son antiquité, que pour sa beauté. Elle a un ancien privilége fort singulier, c'est que, si quelque étranger entre dans sa jurisdiction à cheval, il perd un fer de son cheval, à moins qu'il ne le rachete. Plusieurs personnes de distinction qui ignoroient ce droit, l'on payé, comme il paroît par plusieurs fers à cheval qui sont cloués à la porte de la maison de ville. Dans la salle de cette maison, où les Juges tiennent leurs séances, il y a un fer à cheval de fer, très-bien travaillé, qui a cinq pieds & demi de long, & est large à proportion. * *Dictionaire anglois*.

OKELEI, ville d'Angleterre du canton de Darking, dans le comté de Surrei. Elle est remarquable par la victoire que le roi Ethelwolf, second roi Saxon, y remporta sur les Danois.* *Diction. anglois*.

OKINI, *cherchez* OCHIN.

OKMEIDAN, *cherchez* ATMEIDAN.

OKOLSKI (Simon) religieux Dominicain, vivoit au XVII^e siécle. Il publia en 1641 une livre intitulé *Orbis Polonus*, qui mérite d'être lu. M. Le Laboureur l'a cité plus d'une fois dans son *voyage de la reine de Pologne*, *II part. pag.* 50, 58. Et un autre intitulé, *Preco divini verbi Albertus episcopus Ratisponensis*, imprimé à Cracovie en 1649. On le fait encore auteur d'un ouvrage dont le titre est *Russia Florida*, mais on ne sait s'il a été rendu public. Cet auteur étoit de Russie, & fut provincial de son ordre en Pologne, l'an 1649. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II*.

O L

OLAVIUS (Jean) pasteur dans la ville de Randers en Jutland, a passé pour un très-bon poëte, soit en latin, soit dans la langue de son pays. Olaüs Borrichius dans les discours sur les poëtes, lui donne de grandes louanges. Olavius composa des vers dès sa jeunesse, & n'abandonna point ce genre d'écrire, même dans un âge avancé. Aussi a-t-il fait un grand nombre de poësies. Il aimoit aussi les fleurs avec tant de passion, qu'il a dépensé pour se satisfaire une grande partie de son bien. Il entretenoit correspondance avec divers fleuristes, & cherchoit à se procurer ce qu'il y avoit de plus rare par leur moyen. On a de lui deux recueils d'épigrammes. Le premier renferme les épigrammes adressées aux poëtes les plus connus qui vivoient alors: ce premier recueil parut en 1650, *in-8°*; le second fut publié en 1656. * Albertus Thura, *idea histor. litterar. Danorum*, pag. 358. *Supplément françois de Basle*.

OLAUS ou OLAF, roi de Norwége, dans le XI^e siécle, s'employa avec un zèle extrême, pour établir la foi orthodoxe dans ses états, & chassa de son royaume des magiciens qui s'opposoient à ce pieux dessein. Canut, roi de Danemarck & d'Angleterre, qui l'avoit détrôné une fois, fut cause que quelques uns de ses sujets l'assassinerent. Ainsi Olaüs mourut pour la foi vers l'an 1028. * Adam de *Bremen*, *l.* 2, *hist. eccl. c.* 4 *& seq.* Olaüs Magnus, &c.

OLAUS, est un nom commun à d'autres rois de Suéde & de Danemarck, dont le régne ne contient point d'évenemens considérables. *Voyez* les suites chronologiques des rois des deux monarchies.

OLAUS MAGNUS, *cherchez* MAGNUS.

OLBERT, OSBERT ou ALBERT, *cherchez* ALBERT ou OLBERT, dit *de Laubes*, abbé de Gemblou.

OLBERT FOGLIETA de Gènes, *cherchez* FOGLIETA.

OLBIA, est un nom commun à plusieurs villes de l'antiquité. Il y en avoit une en Sardaigne, une dans la Gaule Narbonoise, une autre à l'embouchure du Borysthène, & d'autres dont on peut voir le détail dans le *Dictionnaire géographique* de M. de la Martiniere.

OLBOR, *cherchez* OSBOR.

OLDCASTEL, hérétique, qui prêchoit les erreurs de Wiclef en Angleterre, l'an 1413, se cachoit ou dans des caves ou dans des bois, lorsque les officiers de la justice se mettoient en état de le prendre. Il fut enfin surpris, livré au bras séculier l'an 1416, & puni de ses blasphêmes. * Harpsfeld, *hist. Wiclef. c.* 15. Valsingham. *A.C.* 1417. Sponde, *in annal. A.C.* 1413, *n.* 3, 14, 15, *n.* 651.

OLDE-AMPT: c'est une contrée de la province de Groningue. Elle est entre le Fivelingo, le territoire de Groningue, le pays de Drente, le Westerwold, & le golfe du Dollert. La forteresse de Winschoten en est le lieu principal. Les autres ne sont que des villages. * Mati, *diction.*

OLDEGAIRE, évêque de Barcelone, & archevêque de Taragone, fut quelque temps, avant que d'être élevé à l'épiscopat, chanoine d'une église de S. Andrien dans la Catalogne, dont il étoit originaire. Il fut ensuite abbé de S. Ruf d'Avignon, qui étoit un monastère de chanoines dans une grande réputation de régularité. Son absence ne fit pas oublier dans son pays les vertus dont la grace l'avoit orné, & qu'il y avoit fait briller. Il fut élu évêque de Barcelone vers l'an 1116. Dès qu'il eut nouvelle de cette élection, il prit la fuite, pour se dérober aux honneurs qui le cherchoient. Mais on le découvrit, & il fut obligé de se charger du fardeau qu'on vouloit lui imposer, &

dont il connoissoit la pésanteur. Son zèle & les grands biens qu'il fit dans son évêché, engagerent Raymond, comte de Barcelone, de lui donner l'archevêché de Taragone, ville qui avoit été reprise sur les Sarazins. Le pape Gélase II confirma cette élection, & le bienheureux Oldegaire travailla avec autant de zèle que de succès à rétablir cette ville, & à rebâtir la cathédrale qui étoit dédiée à Dieu sous l'invocation de sainte Thecle. Il mourut saintement dans une heureuse vieillesse le 6 de mars de l'an 1137. Les miracles obtenus par son intercession sont des preuves éclatantes de sa sainteté, & l'église de Barcelone a souvent sollicité sa canonisation. On lui donne la qualité de bienheureux. S. Bernard, dans sa lettre 126, adressée aux évêques d'Aquitaine, le nomme *Hildegaire*. Mais il y a lieu de croire que c'est une faute de copiste: car tous les autres auteurs l'appellent toujours Oldegaire. Ce prélat avoit assisté l'an 1119, au fameux concile de Reims, qui fut tenu cette année, dont nous avons de si beaux canons, entr'autres contre les investitures, les usurpateurs des biens ecclésiastiques, contre ceux qui exigent de l'argent pour l'administration des sacremens, & pour la sépulture, &c. & dans lequel l'empereur Henri IV fut excommunié. Oldegaire, pour préparer les esprits à cette excommunication, prononça un fort beau discours sur la dignité royale & sacerdotale, qui fut écouté avec attention, & à l'éloquence duquel la sainteté connue du prélat donna une nouvelle force. On trouve dans la *Collectio amplissima*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, tome I, une charte par laquelle Oldegaire donne aux pauvres les lits & draps des clercs défunts: elle est de l'an 1132. * *Voyez* la lettre de S. Bernard, *citée dans cet article*, & les notes de dom Mabillon, Bénédictin; les historiens d'Espagne, & l'*histoire de l'église Gallicane*, par le feu pere Longueval, Jésuite, *tome VIII, livre 24, pag.* 584 & 585. Les conciles du pere Labbe, &c. la nouvelle *histoire de Languedoc*, tome second.

OLDEMBOURG, ville de l'Empire en Westphalie, est située sur la petite riviere de Hont, qui se jette dans le Veser, sur lequel les comtes d'Oldembourg ont droit de péage. Cette ville est capitale d'un comté à qui elle donne son nom, & qui est entre la Frise, le diocèse de Munster, le duché de Bremen & la mer Germanique. On y joignit le comté de Delmenhorst. La souveraineté en appartient présentement au roi de Danemarck, qui est de la maison des comtes d'Oldembourg. Nous avons remarqué dans l'article de Holstein, qu'on a cru que cette maison descendoit de celle de Saxe, fondée par Witikind *le Grand*.

I. Christian comte d'Oldembourg, épousa *Agnès*, comtesse de Honstein, dont il eut

II. Theodoric *le Fortuné*, comte d'Oldembourg, qui épousa 1°. *Adelaïde*, fille d'*Othon*, comte de Delmenhorst: 2°. *Hedwige*, veuve de *Balthazar*, duc de Meckelbourg, & sœur de *Gerard* & d'*Adolphe*, comtes de Slefwick & de Holstein, terres qu'elle apporta à son mari après leur mort. Il décéda l'an 1440, & fut pere de Christian, roi de Danemarck, de Norwége & de Suéde; de Gerard, qui suit; de *Maurice*, comte de Delmenhorst, mort l'an 1464, ne laissant de *Catherine*, fille d'*Othon*, comte de Hoye, qu'une fille, religieuse; & d'*Adelaïde*, mariée 1°. à *Ernest* III, comte de Honstein: 2°. à *Gebhard*, comte de Mansfeld.

III. Gerard *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, entreprit & soutint de grandes & continuelles guerres, surtout contre son frere Christian roi de Danemarck, pour les duchés de Slefwick & de Holstein; mais enfin ayant été vaincu & pris par Henri Schwarzenburg, archevêque de Bremen, & évêque de Munster, il fut exilé & vint mourir en France l'an 1500. Il avoit épousé *Adélaide*, fille de *Nicolas*, comte de Tecklembourg, morte l'an 1477, dont il eut entr'autres enfans Jean, qui suit; *Adolphe*, tué l'an 1500; *Christian*, mort l'an 1492, âgé de 25 ans; *Othon*, chanoine de Cologne & de Bremen, tué avec son frere Adolphe en la guerre du roi Jean de Danemarck, contre les paysans de Ditmarsen; *Adelaïde*, épouse de *Dieteric* seigneur de Blessen; & quatre autres filles.

IV. Jean XIV de ce nom, comte d'Oldembourg, mourut en l'année 1526. Ce comte avoit pris alliance dès l'an 1498, avec *Anne*, fille de *Georges*, prince d'Anhalt, morte l'an 1531, dont il eut *Jean* XV, né l'an 1499, & mort l'an 1548; *Georges* né l'an 1503, & mort l'an 1551; *Christophe*, chanoine de Cologne & de Bremen, grand guerrier, né l'an 1504, & mort l'an 1566; Antoine, qui suit; & *Anne*, femme d'*Enon* II, comte d'Ostfrise, née l'an 1501, & morte l'an 1575.

V. Antoine, qui fut comte d'Oldembourg, du consentement de ses freres, étoit né l'an 1505, & mourut le 22 janvier 1573. Il fit la guerre aux Munsteriens l'an 1547, & les força de lui rendre la ville de Delmenhorst. Ce comte avoit épousé l'an 1537, *Sophie*, fille de *Magnus*, duc de Saxe-Lawembourg, dont il eut Jean XVI, comte d'Oldembourg, qui suit; *Christian*, né l'an 1544, mort l'an 1570; Antoine, comte de Delmenhorst, *dont nous parlerons après avoir fait mention de son aîné*; *Anne* mariée à *Gontier*, comte de Schwartzenburg, morte l'an 1579; *Catherine*, femme d'*Albert*, comte de Hoye; & *Claire*, morte sans alliance, l'an 1598.

VI. Jean XVI, comte d'Oldembourg, né l'an 1540, épousa l'an 1576, *Elizabeth*, fille de *Gontier* comte de Schwartzenburg; & mourut l'an 1603. Il en eut *Jean-Frédéric*, mort à deux ans l'an 1580; Antoine-Gontier, qui suit; *Anne-Sophie*, morte l'an 1631, âgée de 52 ans; *Marie-Elizabeth*, décédée l'an 1619, à 38 ans; *Catherine*, femme d'*Auguste*, duc de Saxe-Lawembourg, morte l'an 1644, âgée de 62 ans; & *Magdeléne*, femme de *Rodolphe*, prince d'Anhalt-Zerbst.

VII. Antoine-Gontier, comte d'Oldembourg, né le 1 novembre 1583, prit alliance le 31 mai 1635 avec *Sophie-Catherine*, fille d'*Alexandre*, duc de Holsace-Sunderburg, & mourut sans lignée légitime, l'an 1667. Son épouse ne décéda qu'en 1696. Le roi de Danemarck & ses autres cousins paternels ont été héritiers des biens propres de sa famille; & les enfans de sa sœur *Magdelene*, princesse de Zerbst, lui ont succédé au comté de Jevern, qu'il avoit eu par acquisition. *Il avoit eu avant son mariage un fils naturel d'*Elizabeth, *fille d'*André, *seigneur de Sonneck. Ce fils nommé* Antoine, *comte d'Altembourg, naquit l'an* 1633. *Son pere par son testament lui laissa le château de Varel, le domaine de Kniphausen, & d'autres terres dans le comté d'Oldembourg. Son mérite personnel, & les services rendus à l'Allemagne lui obtinrent de l'empereur Ferdinand III l'an* 1654 *le titre de* comte, *& séance en cette qualité à la diete de Ratisbonne. Le roi de Danemarck l'estima beaucoup, le fit chevalier de l'ordre de l'Elephant, commandant général dans les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst, conseiller d'etat, & son plénipotentiaire à Nimegue. Il mourut le* 27 *octobre* 1680. *Il avoit eu cinq filles de sa premiere femme*, Auguste, *fille de* Jean, *comte de Sayn à Witgenstein qu'il avoit épousée l'an* 1659, *& qui mourut le* 15 *mai* 1669, *savoir*, Antoinette-Auguste, *née en* 1660, *mariée en* 1677, *à* Ulric-Frédéric, *comte de Guldenleu*; Sophie-Elizabeth, *née en* 1661, *mariée l'an* 1680 *à* François *de Fredag, baron de Gœdens, conseiller du conseil impérial*; Dorothée-Justine, *née l'an* 1663; Louise-Charlotte, *née l'an* 1664, *mariée en* 1684, *à* Christophe Bielke; *&* Guillelmine-Juliene *née l'an* 1665, *mariée l'an* 1689, *à* George-Ernest, *comte de Wedeln. En* 1680, *le* 29 *mai*,

Antoine, *comte d'Altembourg, prit une seconde alliance avec* Charlotte-Emilie *de la Tremoille, fille de* Charles Henri, *prince de Tarente, & de la princesse* Emilie *de Hesse-Cassel, dont il laissa* Antoine, *comte d'Altembourg, fils posthume, né le 27 juin 1681.*

VI. Antoine d'Oldembourg, comte de Delmenhorst, troisiéme fils d'Antoine, comte d'Oldembourg, & de *Sophie* de Saxe-Lawenbourg, naquit l'an 1550, & mourut l'an 1619, ayant eu de *Sibylle*, fille de *Henri*, duc de Brunswick-Daneberg, *Antoine-Henri*, né le 8 février 1604, & mort l'an 1622; *Christian*, né le 26 septembre 1612, & mort le 23 mai 1647; *Sophie-Ursule*, femme d'*Albert-Frédéric*, comte de Barbi; *Catherine-Elizabeth*, abbesse de Gandersheim, morte l'an 1649; *Claire*, mariée l'an 1645, à *Auguste-Philippe*, duc de Holsace-Sunderburg, morte l'an 1647; *Sidonie*, alliée avec le même duc, l'an 1649, & morte l'an 1650; *Anne*, femme de *Jean-Christierne*, duc d'Holsace-Sunderburg, frere aîné d'*Auguste-Philippe*; *Emilie*, mariée à *Louis-Gontier*, comte de Schwartzenberg; & *Julienne*, alliée l'an 1652, avec *Mainfroi*, duc de Wirtemberg à Brentz-Weiltingen. *Voyez* HOLSACE, & les auteurs que nous citons à la fin du même article.

OLDENBURG ou OLDENBOURG (Henri) secrétaire de la société royale de Londres, étoit natif de Bremen. Il ne vint d'abord en Angleterre que pour les affaires de son pays, dont il étoit résident auprès de Cromwel. Ayant perdu cet emploi, sa ressource fut de chercher une place qui pût lui convenir dans quelque maison distinguée. Il entra successivement dans celle d'*O-Bryen*, & de *Cavendisch*, l'une *Irlandoise*, & l'autre *Angloise*, pour y être précepteur de deux jeunes seigneurs de ces noms. Etant à Oxford avec le premier en 1656, il s'y fit connoître de cette troupe savante qui jetta les fondemens de la société royale. Il n'y eut d'abord pour cette compagnie qu'un seul secrétaire qui couchoit sur un registre ce qui se passoit; les matieres étoient ensuite mises les unes en journal, les autres laissées sur le brouillon. Le premier que l'on chargea de cet emploi fut le docteur *Croone*, ou autrement *Guillaume* Crowne, savant médecin, qui mourut en 1684. On s'apperçut bientôt que la charge étoit trop pénible pour un seul homme, puisqu'il falloit tenir les cahiers en bon ordre, préparer les mémoires que l'on publioit, entretenir les correspondances au-dedans & au dehors du royaume. Elle fut donc partagée entre deux membres de la société, M. Wilkins & M. Oldenburg, qui signoit quelquefois *Grubendole*. Celui-ci fournit toujours cette place avec beaucoup d'honneur. Il la conserva jusque vers la fin de sa vie, depuis l'an 1664 qu'il fut nommé. Il a publié les mémoires philosophiques depuis la même année, jusqu'au milieu de l'an 1677. Il mourut au mois d'août 1678, à Charlton près de Greenwich. On a aussi des lettres d'Oldenburg à M. de Leibnits, dans le recueil de celles que la société royale a fait imprimer sur les progrès de l'analyse. * Voyez la bibliothéque Angloise, par Armand de la Chapelle, tom. XI, premiere partie, article premier, où l'on donne l'extrait de l'histoire de la société royale de Londres, écrite en anglois par Thomas Sprat, mort évêque de Rochester.

OLDENBURGER ou OLDENBOURG (Philippe-André) écrivain du XVII^e^ siécle, fut un des disciples d'Hermann Conringius, & s'établit à Genève, où il enseigna le droit & l'histoire aux jeunes gens de distinction qui s'y trouvoient. Nous ignorons les particularités de sa vie. Il est auteur de différens ouvrages, plusieurs desquels il a publiés sous divers noms; ce qui lui a été reproché, comme s'il eût voulu par-là s'attirer des louanges sans que l'on pût s'en appercevoir. Il a publié sous le nom de Philippe-André Burgoldensis, qui n'est presque que son nom retourné, *Discursus juridico-politico-historici ad pacem Osnaburgo-Monasteriensem*, 1669, *in*-4°. On trouve dans cet ouvrage, dit l'abbé Lenglet, qui ne paroît pas en avoir connu le véritable auteur, une liste des historiens & des auteurs du droit public d'Allemagne. Sous le même nom, il a donné la même année, *Discursus in instrumentum pacis Osnaburgo-Monasteriensis*, à Freistad, *in*-4°, du moins M. l'abbé Lenglet distingue cet ouvrage du premier, & dit du dernier, que *c'est un ouvrage hardi & savant, attribué à Oldenbourg*, qui est le même qu'*Oldenburger*. On a encore de lui: *Strictura in Monzambanum: Limnæus enucleatus*, &c. celui-ci est un volume *in-fol.* imprimé à Genève en 1670. C'est un abrégé de l'ouvrage intitulé: *Joannes Limnæus de jure imperii Romano-Germanici*, imprimé en 1629, & années suivantes, en cinq vol. *in*-4°. L'abrégé, dit M. Lenglet, est très-estimé, & nécessaire pour le droit de l'Empire. Il ajoute cependant, que d'autres croient « qu'Oldenbourg n'a pas bien réussi en abrégeant Limnæus, & qu'il a laissé échaper une bonne partie des choses utiles & même nécessaires, & qu'il en a gardé d'autres qui ne sont d'aucun usage, ou que l'on trouveroit mieux ailleurs ». Si ce dernier avis est juste, on ne devroit pas tant *estimer* l'ouvrage d'Oldenbourg, ni le regarder comme *nécessaire*. L'ouvrage le plus considérable de cet auteur est celui qui est intitulé: *Thesaurus rerum publicarum*, imprimé en quatre volumes *in*-8° à Genève, 1675. « Quoique ce livre ne soit pas dans sa perfection, dit l'abbé Lenglet, il ne laisse pas de pouvoir être utile pour l'étude des nouvelles monarchies, dont on y fait des abrégés historiques par des chapitres séparés, & dont on a eu soin de marquer les intérêts vrais ou faux. Conringius, à qui, ajoute M. Lenglet, on avoit attribué partie de cet ouvrage, l'a désavoué ». Dans le *Dictionnaire historique d'Amsterdam*, 1740, on dit qu'il y a deux choses à remarquer sur le même ouvrage: la premiere, que « l'auteur a pris des leçons de Conringius son maître, qui en a été fort choqué: la seconde, qu'il a dédié, sans épître dédicatoire, le premier tome à dix-sept princes différens; le second à vingt autres; le troisiéme aux consuls ou bourguemestres, aux préteurs ou syndics, aux sénateurs, aux trésoriers, & aux secrétaires des villes de Zurich, Berne, Basle, & Schafhouse; le quatriéme aux magistrats & autres personnes en charge des villes de Nuremberg, de Strasbourg, d'Ulm, de Lubeck, &c. »

☞ OLDENDORF ou OLDENDORP, petite ville du cercle de la basse Saxe, en Allemagne, dans la principauté de Grubenhagen, au sud de Hanovre, dont elle est éloignée d'environ treize lieues; cette ville a beaucoup souffert dans la guerre de trente ans. * Zeiler, *topogr. Brunswik. Dict. hist. édit. de Holl.*

☞ OLDENDORP, ville du cercle de Westphalie en Allemagne, dans le comté de Schawenbourg, au sud-sud-ouest de Hanovre, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. Elle appartient au landgrave de Hesse-Cassel. Ce fut près de ce lieu qu'en 1633, les Impériaux perdirent la bataille contre les troupes de Suede, de Brandebourg & de Hesse. * Winckelman, *descript. de la Hesse*, p. 335. *Dict. histor. édit. de Holl.* 1740.

OLDENDORPIUS (Jean) jurisconsulte, natif de Hambourg, & neveu d'Albert Crantz, a été en grande considération dans le XVI^e^ siécle. Il étoit de la religion prétendue réformée. Il fut syndic de la ville de Rostock, & conseiller du landgrave de Hesse. Il enseigna à Cologne & à Marpurg, où il mourut le troisiéme juin de l'an 1567. Nous avons plusieurs traités de sa façon, comme des Commentaires sur diverses questions du droit; *Practica actionum forensium; Variæ lectiones; Classes actionum: De actionibus juris per quas ultimæ voluntates ex bono & æquo conservantur:*

Varia juridica, *in-8°*, trois tomes : *Lexicon juris* : *Consilia* : *Enchiridion exceptionum forensium* : *De jure & æquitate* ; à Cologne, 1573, *in-16* ; & à Francfort, 1611, *in-12*. *Constitutio funeraria Justiniani exemplo nostri temporis declarata*, *in-8°*. *Interpretatio privilegii à Frederico I studiosis bonarum litterarum concessi*, *in-8°*. Il est parlé de ces priviléges accordés par Frédéric I, dans le chapitre second du livre intitulé : *In Authenticam*, *Ne filius pro patre*, *commentarius de privilegiis studiosorum*, *autore Helfrico-Ulrico Hunnio*. *Responsio ad parochos Colonienses de communione sub utraque specie*, 1543, *in-8°*. *Responsio adversùs scriptum cleri Coloniensis*, *in-8°*. *De temporum præscriptione* ; à Francfort, 1576, *in-4°*, avec les *Quintiliani Mandosii casus annales*, & autres ouvrages. Dans l'ouvrage intitulé : *Icones*, *sive imagines virorum litteris illustrium*, *qui sæculo XV præsertim . . . . claruere*, &c. à Francfort sur le Mein, 1720, *in-8°*, on trouve, pag. 120, le portrait d'Oldendorp, avec cette inscription.

JOANNES OLDENDORPIUS *J. C.*
Hamburgi natus urbe Saxoniæ liberâ.
Summam in studiis expertus liberalitatem avunculi
Alberti Crantzii historici clarissimi.
Gryphiswaldiæ in Pomeraniâ doctor juris utriusque creatus,
Syndicus primò reipublicæ Rostochianæ constitutus,
Post Coloniæ Agrippinæ, ac dein Marpurgi multis annis
Jus civile professus in Academiâ
Cum laude singulari, doctrinæ, fidei, industriæ, sapientiæ :
Commentariis in multas juris partes quam plurimis editis,
Ac præsertim practicâ actionum Forensium absolutissimâ,
Quâ verus exercendæ jurisprudentiæ usus ostenditur,
In medio relictâ.
Obiit anno Christi M D LXI, *Marpurgi.*

* Chytræus, *in Saxon.* Nigidius, *in Elencho profess. Marpurg.* Pantaleon, *l. 3 prosop.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ. &c.*

OLDFIELD (Jean) prédicateur presbyterien, né à Chesterfield vers l'an 1627, étudia avec soin la théologie, les langues & les mathématiques, & acquit de grandes lumieres dans ces sciences, sur-tout dans les deux dernieres : car il ne put se dégager, par rapport à la premiere, des préjugés de la secte dans laquelle il étoit né. Il avoit aussi du goût pour les méchaniques, & avoit un génie fort inventif. Il fut pasteur à Carsington, dans le comté de Derby : mais n'ayant pas voulu *se conformer*, il fut privé de cet emploi. Il écrivit les raisons qu'il avoit de ne se pas rendre à ce que l'on exigeoit de lui, & cet écrit fut trouvé après sa mort. Il ne laissoit pas de fréquenter l'église épiscopale, & il étoit assez modéré pour ne pas au moins occasioner de nouvelles disputes, & en cela il fut désaprouvé de plusieurs de ses confreres plus ardens que lui, & peut-être plus impétueux. Il passa les dernieres années de sa vie à Alfreton, & mourut le 5 de juin 1682. Il avoit beaucoup de probité, & de ces qualités utiles à la societé civile. Son discours sur la priere, & un autre écrit en anglois, sont fort estimés en Angleterre, sur-tout parmi les Presbyteriens. * *Mémoires du temps.*

☞ OLDHAM (Jean) célebre poëte anglois du XVII^e^ siécle, étoit fils d'un ministre *non-conformiste*, qui l'éleva avec soin, & l'envoya étudier à Edmund-Hall à Oxford. Oldham y devint bon humaniste, & s'appliqua avec ardeur à la poësie & aux belles lettres. Il alla ensuite à l'*école-libre* de Croydon, dans le Surrey, où il reçut la visite des comtes de Rochester & de Dorset, de Charles Sodley, & d'autres personnes de distinction, à l'occasion de quelques vers manuscrits dont il étoit l'auteur. Cette visite surprit extrêmement le maître de cette école. Oldham fut ensuite successivement précepteur de plusieurs jeunes seigneurs ; & ayant amassé quelqu'argent, il alla demeurer à Londres, où il se livra aux plaisirs de la table & aux bonnes compagnies. Il lia une étroite amitié avec Dryden, & avec plusieurs autres écrivains célebres de son temps. Sa conversation étoit très-agréable ; ce qui le faisoit rechercher des grands. Il mourut de la petite vérole, dans la maison du comte de Kinston, à Holmo-Pierpoint, en Nottinghamshire, en 1683, à 30 ans. Ses traductions sont excellentes ; & les Anglois font beaucoup de cas de ses poësies. Ils estiment surtout ses satyres contre les Jésuites. * M. l'abbé Ladvocat, *diction. histor. portatif.*

OLDON, moine Espagnol, de la congrégation de Cluni, est auteur d'un traité des divins offices, intitulé *Rationale divinorum officiorum*, & de quelques vies des Saints. Il vivoit dans le XIII^e^ siécle l'an 1227, comme on l'apprend au commencement du premier de ses ouvrages.

OLDRADE, savant jurisconsulte, naquit à Lodi en Italie, dans le XIII^e^ siécle. Il étudia le droit sous le célébre Dynus, & se rendit capable de l'enseigner, comme il fit en effet, avec beaucoup de réputation, à Boulogne & à Padoue. Le pape Jean XXII l'appella en 1316 à Avignon, & le fit professeur extraordinaire. Pendant son séjour dans cette ville, Oldrade fut consulté de la part de Robert, roi de Sicile, sur les droits de primogéniture. Ce jurisconsulte décida de la préférence en faveur des descendans de l'aîné, au préjudice de l'oncle, & l'université d'Avignon approuva sa décision. Ce ne fut pas la seule fois qu'Oldrade reçut ce témoignage avantageux de cette université : souvent consulté sur les questions les plus épineuses, on trouva presque toujours ses décisions si judicieuses & si vraies, que cette université se fit un devoir de leur donner son approbation. Jean XXII voulant employer un sujet si distingué, le fit venir à sa cour, où il le fit avocat consistorial. Oldrade acquit beaucoup de réputation dans cet emploi par ses savantes plaidoiries, & par les excellentes réponses qu'il donna au public. Pancirole a remarqué que l'ordre des avocats consistoriaux consistoit autrefois en dix jurisconsultes, les plus habiles que l'on pût trouver, qu'on leur donnoit des priviléges considérables ; & qu'eux seuls, pour l'ordinaire, défendoient les causes des parties qui plaidoient dans le consistoire ; mais que n'y ayant pas assez d'emploi pour les occuper, ils en prirent dans les autres tribunaux de la cour de Rome. Oldrade se faisoit admirer par-tout où on l'entendoit ; mais s'étant un jour oublié sur un sujet qui l'avoit fait parler avec trop de vivacité, le pape, qui étoit présent, blâma cet emportement, & l'on dit même qu'il accusa l'orateur de calomnie. Oldrade en eut tant de chagrin, qu'il abandonna le barreau, & se renferma dans le cabinet. Il ne donna plus que des consultations ; mais il en fit un grand nombre, parmi lesquelles il y en a de si solides, que les plus savans docteurs Ultramontains n'ont pas fait difficulté de s'en aider, & même de s'en faire honneur. C'est ce que Du-Moulin, sur la coutume de Paris, a remarqué en particulier. *Idem*, dit-il, après avoir rapporté son sentiment & celui de plusieurs autres sur une question dont il s'agit en cet endroit : *Idem ante Albericum tenuit Joannes Andreas, & ambo subtraxerunt ab Oldrado, cujus fuit originaliter, etiam ad litteram, determinatio.* Balde a fait le même reproche à Jean André, d'avoir pillé ce qu'il y a de meilleur dans les écrits d'Oldrade. Ce n'est pas sans raison que d'habiles jurisconsultes cherchoient à profiter des écrits d'Oldrade qui couroient manuscrits, & dont aucun n'a été imprimé : ils y trouvoient de grandes lumieres qui les guidoient dans les questions les plus difficiles. Aussi Paul de Castre l'a-t-il nommé *le pere des loix* ; Parisius, en son conseil 73, livre premier, nombre 37, fait son éloge : Æmilius Ferretus, *Respons.* 1, l'appelle *Summus suæ ætatis jurisconsultus.* Nous supprimons les autres éloges qui lui ont été donnés

donnés par Chopin, Mornac & autres. Oldrade retourna sans doute à Avignon, puisqu'on y voit son tombeau à l'entrée de l'église des Dominicains, avec une ancienne épitaphe qui nous apprend qu'il mourut au mois d'avril de l'an 1335. Cosme Bardi, qui étoit vice-légat d'Avignon au commencement du XVII[e] siécle, voyant ce tombeau en ruine, & son inscription presque effacée, le fit rétablir, & y fit mettre une nouvelle épitaphe qui est datée de l'an 1627. * *Mém. manuscrits.* Taisand, *vies des jurisconsultes*, édition de M. de Ferrieres, *in-4°*, *pag.* 402 & 403.

OLD-SARUM, c'est-à-dire, *Sarum le Vieux*, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Wilt qu'on nomme *Under-Ditch.* Il est fort déchu depuis qu'on a bâti *New Sarum*, ou le *Nouveau Sarum.* Il a pourtant conservé ses priviléges, & envoie deux députés au parlement. * Mati, *dict.*

OLEARIO ou DE ULARIIS (Barthélemi) cardinal, évêque de Florence dans le XIV[e] siécle, étoit de Padoue, & étoit entré fort jeune parmi les religieux de S. François. Il fut élevé ensuite sur le siége épiscopal de Florence, & mérita le chapeau de cardinal, que le pape Boniface IX lui donna l'an 1389. Ce pontife employa Oléario en diverses affaires importantes, & l'envoya légat dans le royaume de Naples, où il mourut à Gayette, le 16 avril 1396. * Angelo Portanéri, *l.* 7, *c.* 9. Ciaconius. Wadingue.

OLEARIUS (Adam) savant Allemand, bibliothécaire du duc de Holstein. Son nom allemand étoit *Oelschlager:* il naquit l'an 1603 à Ascherleben, petite ville d'Allemagne, dans la principauté d'Anhalt, en la basse Saxe, de *Marc* Oelschlager, tailleur d'habits. Après avoir été quelque temps professeur public à Leipsick, il quitta ce poste pour passer dans le Holstein, où le prince Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, lui donna de l'emploi. Ce prince, après avoir bâti la ville de Frédéricstadt, forma le dessein d'y attirer une partie du commerce du levant, & surtout celui des soies. Dans cette vue, il envoya une ambassade au czar & au roi de Perse, dont il chargea Philippe Crusius & Otton Brugman, & il leur joignit Oléarius avec la qualité de conseiller & de secrétaire d'ambassade. Ils partirent de Gottorp le 22 octobre 1633, & allerent d'abord en Moscovie; ils firent leur entrée à Moscou le 14 août 1634, & furent fort bien reçus du czar, qui leur accorda le passage par la Moscovie pour se rendre en Perse; mais à condition qu'ils retourneroient auparavant dans le Holstein, & lui apporteroient la ratification du traité qu'ils venoient de conclure. Ils retournerent donc à Gottorp, où ils arriverent le 6 avril 1635, & partirent de Hambourg, pour un second voyage, le 22 octobre de la même année. Ils arriverent à Moscou le 29 mars 1636, passerent de-là en Perse, & se rendirent à Ispahan le 3 août 1637. Leurs affaires ayant été heureusement terminées, ils retournerent dans le Holstein par la Moscovie, & se trouverent à Gottorp le premier août 1639. Oléarius demeura depuis dans cette ville, où il fut fait en 1650, bibliothécaire, antiquaire & mathématicien du duc. Il remplit ces postes jusqu'à sa mort, arrivée en 1671, âgé de soixante-huit ans. Oléarius étoit habile mathématicien; il savoit les langues orientales, & sur-tout le persan; il possédoit la musique, & jouoit avec gout de plusieurs instrumens. M. de Pontchâteau en parle avec éloge, dans la relation de son voyage de Hollande & de Danemarck en 1664, qui est encore manuscrite. Oléarius a écrit en allemand une relation de son voyage qui est fort estimée. M. de Wicquefort l'a traduite en françois, & l'a fait imprimer *in-4°*, à Paris, en deux volumes, en 1656. C'est Oléarius lui-même qui en a dessiné toutes les figures que l'on trouve dans l'édition allemande, imprimée *in-fol.* à Slefwick en 1656 & 1671. La traduction françoise a été réimprimée en 1726, en 2 vol. *in-fol.* avec beaucoup de cartes & de figures. On a encore de lui, 1. *La vallée des roses de Perse, dans laquelle sont contenues plusieurs histoires plaisantes, des paroles ingénieuses, & des maximes utiles, écrites depuis quatre cens ans en persan, par Schach-Saadi, poëte ingénieux, traduite en allemand, par Adam Oléarius*; à Slefwick, 1654, *in-fol.* 2. *Relation du voyage des Indes d'Albert de Mandeslo, publiée par Adam Oléarius avec des remarques*; en allemand, à Slefwick, 1658, *in-fol.* cet ouvrage a été traduit en françois. 3. *Chronique abrégée* (& non abrégé des chroniques) *du Holstein* ..... depuis l'an 1448, jusqu'en 1663, en allemand, à Slefwick, 1663, &c. avec un abrégé de l'histoire des temps qui précédent l'année 1448, tiré de la chronologie de *Chrétien Solinns.* 4. *Cabinet de curiosités de Gottorp*; en allemand, 1666, *in-4°*, & seconde édition en 1674, *in-4°*; avec la *Chronique abrégée du Holstein.* * Niceron, *mémoires*, &c. *tom. XL.*

OLEARIUS (Jean) second fils de *Jean* Oléarius de Hall, & de *Sibylle* Nicander, naquit le 17 septembre 1611: il fut orphelin à l'âge de onze ans. Après avoir étudié dans les colléges de Hall & de Mersebourg, il se rendit à l'université de Wittemberg, où il reçut le grade de docteur en théologie. Depuis il fut fait surintendant de Querfurt, ensuite prédicateur de la cour, & confesseur à Hall. L'administrateur, le duc Auguste de Saxe, le nomma premier prédicateur de la cour ducale de Weissenfels, confesseur, conseiller du consistoire, & surintendant général. Il épousa en 1673 *Catherine-Elizabeth* Mercken, fille du surintendant de Hall, dont il eut quinze enfans, neuf fils & six filles. Oléarius mourut le 14 avril 1684, & l'on frapa une médaille à son honneur. Outre nombre d'ouvrages en allemand, Oléarius a composé les suivans: 1. *Index Balduinianus*; 1660, *in-fol.* 2. *Methodus studii theologici*; 1664, *in-8°.* 3. *Oratoria ecclesiastica*; 1665, *in-8°.* 4. *Constans concordia concors*; 1675, *in-4°.* 5. *Universa theologia positiva, polemica, exegetica & moralis*; à Hall, 1678, *in-4°.* 6. *Gymnasium patientia*; 1668, *in-8°.* 7. *Aretologia*; à Nuremberg, 1670, *in-12.* * *Supplément françois de Basle, tom. III, pag.* 443, *col.* 1.

OLEARIUS (Godefroi) docteur en théologie & surintendant de Hall, publia en 1662, *Anti Calvinistica isagoge*; en 1676, une théologie positive, polémique, exégétique & morale, *in-4°*, & en 1677, des remarques théorético-pratiques sur la bible. Les actes de Léipsick de l'année 1713, nous apprennent qu'il n'est mort qu'à l'âge de 81 ans en 1685.

OLEARIUS (Jean) fils du précédent, naquit à Hall en Saxe le 5 mai 1639. Après avoir fait de bonnes études dans les langues, il fut fait docteur en cette faculté en 1660. Il savoit déja alors les langues orientales. Il étudia la théologie sous Hulseman, & prêcha plusieurs fois. Il visita ensuite diverses académies d'Allemagne, & fréquenta tout ce qu'il y avoit de savans hommes. Il se rendit à Leipsick en 1661, & en même temps qu'il étudioit encore sous les savans professeurs de cette université, il commença lui-même à enseigner la philosophie & les humanités en particulier. Il fut fait professeur en langue grecque en 1664. Il a fait voir son savoir dans ce genre de littérature, par 52 exercitations sur les épîtres dominicales, c'est-à-dire, les endroits des épîtres qu'on lit dans les exercices publics, & qui, chez les Luthériens, font le sujet d'une partie de leurs prédications. Il fut fait bachelier, puis docteur en théologie en 1668. En 1677, il fut créé professeur dans cette même faculté, comme malgré lui, & il reçut le bonnet de docteur en 1679. CVI disputes en théologie, LXI en philosophie, des programmes sur des matieres difficiles, des harangues, des conseils théologiques qui composent deux volumes assez gros; sa théologie mo-

tale, son introduction à la théologie, qui traite des cas de conscience, son *hermeneutica sacra*, marquent & son savoir & son assiduité au travail. Il fut un des premiers qui travaillerent aux actes de Leipsick, avec Carpzovius, Alberti, & Ittigius. Il exerça les emplois les plus importans dans l'université. Il fut entr'autres dix fois recteur. Il avoit épousé en 1667 *Anne-Elizabeth*, fille unique de *Philippe* Mullérus, professeur en mathématiques, dont il eut six fils & six filles, & dont trois fils & une fille moururent jeunes. Les fils sont *Godefroi* Oléarius, qui a été professeur en théologie à Leipsick, *& dont nous allons parler; Jean-Fréderic* Oléarius professeur des institutes; & *Philippe* Oléarius, assesseur dans la faculté de philosophie, & bachelier en théologie. Le pere mourut le 6 d'août de l'année 1713. * *Actes de Leipsick*, 1713, *pag.* 418.

OLEARIUS (Jean-Godefroi) frere aîné du précédent, naquit à Hall en 1635, se maria pour la quatriéme fois en 1704, & mourut en 1710. Il publia en 1673, un petit ouvrage intitulé *Abacus patrologicus*, qui est estimé, & qui a été augmenté depuis considérablement par l'auteur.

OLEARIUS (Godefroi) fils de JEAN Oléarius, *dont on vient de parler*, a été aussi célébre que son pere par son érudition, & a composé plus d'ouvrages. Il naquit à Leipsick le 23 de juillet 1672, montra dès sa premiere jeunesse un amour extraordinaire pour l'étude; & après avoir achevé avec succès ses études académiques, il voyagea en Hollande à l'âge de vingt-un ans, & passa de-là en Angleterre, où il demeura plus d'un an, & s'y perfectiona dans la connoissance de la philosophie, de la langue grecque & des antiquités sacrées. De retour à Leipsick, il fut aggrégé en 1699 au premier collége de cette ville, & peu de temps après il eut une chaire de professeur en langues grecque & latine, qu'il quitta en 1708, pour prendre celle de professeur en théologie. Il eut encore en 1709 un canonicat de Meissen, & la direction des étudians, & en 1714 la charge d'assesseur dans le consistoire électoral & ducal. Il est mort le 10 de novembre 1715, âgé de quarante-trois ans. On a de lui: *Dissertatio de miraculo Piscinæ Bethesdæ*; à Leipsick, en 1706, *in-4°. Dissertatio de adoratione Dei Patris per J. C.* à Leipsick, en 1709, *in-4°*. Cette dissertation est contre les Sociniens. *Philostratorum quæ super sunt omnia*; avec des notes & une nouvelle version; à Leipsick en 1709, *in fol.* Une traduction latine de l'histoire de la philosophie & des philosophes, écrite en anglois par le célébre Stanley, avec des dissertations, *in-4°*, à Leipsick en 1711. Des observations latines sur l'évangile selon S. Matthieu, à Leipsick en 1713, *in-4°*, réimprimées au même lieu en 1743, aussi *in-4°*. Jesus-Christ le véritable Messie, en allemand, à Leipsick, *in-4°*. *Le collége pastoral*, en allemand, c'est une instruction pour les ministres; à Leipsick, en 1718. Introduction à l'histoire romaine, & à celle d'Allemagne, depuis la fondation de Rome, jusqu'en 1699, en allemand, à Leipsick, en 1699. L'histoire du symbole des apôtres, en latin, traduite de l'anglois de Pierre King, *in-8°*, à Leipsick, en 1708. * *Nouvell. littér. tom. II.* Niceron, *mém. tom. VII.*

OLEASTER (Jérôme) religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XVI^e siécle, étoit natif de Lisbonne en Portugal, ou, selon d'autres, de Azambuja, bourg près du Tage. C'est peut-être pour cette raison que les Portugais l'ont surnommé *Oleaster de Azambuja*. Il étoit bon philosophe, de la maniere qu'on l'étoit alors, solide théologien, & habile dans l'intelligence des langues hébraïque, grecque & latine, par le secours desquelles il fit un grand progrès en l'étude de l'écriture sainte. Sa réputation le fit souhaiter en Italie, où il fit un voyage l'an 1545, & où il fut un des théologiens que Jean III de ce nom, roi de Portugal, choisit pour assister de sa part au concile de Trente. A son retour en Portugal, il fut nommé par le roi à l'évêché de S. Thomé en Afrique, qu'il refusa. Il fut depuis inquisiteur de la foi, exerça les principales charges de son ordre dans sa province, & mourut l'an 1563. Oléaster avoit composé divers commentaires sur l'écriture; mais nous n'avons que ceux qu'il a faits sur le Pentateuque & sur Isaïe. On conserve dans la bibliothéque du roi un manuscrit où est la comparution d'Oléaster au concile de Trente. * Antoine de *Sienne*, *biblioth. Domin.* Nicolas Antonio, & Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Echard, *script. ord. FF. Præd.*

OLEN, poëte Grec, plus ancien qu'Orphée, étoit de Xanthe, ville de Lycie. Il composa plusieurs hymnes que l'on chantoit dans l'isle de Délos au jour des solemnités. Il y en avoit un en l'honneur d'Argis & d'Ops, deux filles Hyperboréennes, qui étoient venues à Délos, & y étoient mortes. On chantoit cet hymne pendant que l'on jettoit de la cendre sur le tombeau d'Ops & d'Argis: c'est ce que rapporte Hérodote: & il n'est pas vrai, suivant la version de Valla, que l'on jettât sur les malades de la poussiere ramassée sur le tombeau de la déesse Ops ou Cibéle, que les Grecs appelloient *Hecaërge*. Quelques-uns ont dit qu'Olen étoit lui-même Hyperboréen, & qu'il étoit un de ceux qui fonderent l'oracle de Delphes, & qu'il y exerça le premier la fonction de prêtre d'Apollon. Il rendoit les oracles en vers hexamétres; peut-être que par ce terme, il faut entendre des vers iambes, appellés *Sénarii*. * Hérodote. Callimachus, *l.* 4. Pausan, *l.* 1 *&* 9. Vossius, *de poët. Græc.* Bayle, *dict. crit.*

OLERON ou OLORON, sur le gave ou la riviere d'*Oléron*, ville de France en Béarn, avec évêché suffragant d'Auch, est nommée diversement par les anciens, *Illuro, Illurona, Loronensium* & *Ellorensium civitas, Elarona* & *Glore*. La ville, qui étoit grande, fut ruinée par les Normans dans le IX^e siécle, & fut rebâtie vers l'an 1080, par Centulle, vicomte de Béarn & d'Oléron. Elle est située sur une éminence, avec une vieille tour, arrosée de la riviere d'Oléron, qui la sépare d'un fauxbourg nommé *Sainte-Marie*, où est le siége épiscopal. S. Grat, évêque d'Oléron, assista au concile d'Agde l'an 506. Licére se trouva au IV^e de Paris l'an 573, & au II^e de Mâcon l'an 585. Abient a souscrit au VIII^e de Tolède l'an 657. Oléron souffrit beaucoup dans le XVI^e siécle, où les Calvinistes s'en rendirent les maîtres. Gérard le Roux ou Roussel, l'un de leurs docteurs, fut mis sur le siége épiscopal de cette ville par la reine de Navarre. Le gave d'Oléron est formé de ceux d'Aspe & d'Osseau, qui se joignent au dessous de la ville. * De Marca, *hist. de Béarn.* Arnould Oihénard, *lib.* 3, *notit. utriusq. Vascon. cap.* 13. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* De Thou, *&c.*

OLERON, *Uliarius*, isle de France, sur les côtes de Saintonge, avec une forteresse de même nom, a cinq lieues de longueur, & en a dix ou douze de circuit. C'est l'*Olarion* d'Apollinaris Sidonius, féconde en lapins, comme Savaron l'a remarqué. Scaliger & Mérula se sont trompés, lorsqu'ils ont cru que Sidonius vouloit parler de la ville de ce nom; car M. de Marca nous assure qu'on n'y trouve point de lapins; au contraire, l'isle d'Oléron en nourit beaucoup.

OLESNIKI (Sbignée) cardinal & évêque de Cracovie dans le XV^e siécle, a été un des plus grands hommes que la Pologne ait produits. Issu d'une noble & ancienne famille, il fut élevé à la charge de secrétaire du roi Ladislas Jagellon, & suivit en cette qualité ce prince dans ses expéditions militaires, où il fut assez heureux pour lui sauver la vie, en renversant d'un tronçon de lance un cavalier qui venoit droit à ce prince. Le roi l'auroit honoré sur le champ de

l'ordre de chevalier, s'il n'eût reconnu dans ce brave sujet plus de penchant pour l'état ecclésiastique que pour celui des armes; il l'envoya donc peu après à Rome avec deux autres seigneurs Polonois, pour prêter en son nom l'obédience au pape Jean XXII. Il le dépêcha depuis avec un autre seigneur vers l'empereur Sigismond, pour signifier à sa majesté imperiale que lui & le duc de Lithuanie appelloient d'une sentence arbitrale qu'il avoit rendue contr'eux, en faveur des chevaliers de Prusse. L'empereur indigné de cet appel, vouloit faire noyer ces deux ambassadeurs; mais les remontrances de son conseil l'arrêterent: il se contenta de les maltraiter de paroles, & les renvoya sans réponse. Il fut encore ambassadeur vers les chevaliers de Prusse, & une seconde fois auprès du même empereur, auquel il offrit les bons offices du roi son maître, pour ramener les Hussites à leur devoir. Au retour de ces emplois honorables, il fut élu évêque de Cracovie, & Ladislas se servit de lui, pour aller régler les limites de la Prusse & de la Samogitie. Il l'envoya ensuite ambassadeur vers le duc de Lithuanie, à la cour duquel il avoit déja paru en la même qualité. Ce duc avoit en vue de faire ériger ses états en royaume; mais les Polonois ne s'accommodoient point de cela: leur roi, qui avoit été autrefois duc de Lithuanie, donnoit pourtant dans ce dessein. La décision de cette affaire fut renvoyée aux états de Pologne, où l'évêque de Cracovie parla avec tant de force contre cette proposition, qu'il fut absolument conclu de s'y opposer, & on le députa vers Vitold, duc de Lithuanie, pour essayer de le détourner d'une telle pensée. La réponse de ce prince fut trop ambiguë pour satisfaire les Polonois: ainsi ils renvoyerent l'évêque de Cracovie pour lui offrir leur couronne, Ladislas leur roi & son cousin étant trop âgé pour la conserver encore long-temps. Le duc craignant qu'il n'y eût quelque piége sous une telle offre, remercia, & content de se faire reconnoître roi de Lithuanie, titre que l'empereur Sigismond lui offroit, les menaces de l'évêque de Cracovie ne l'épouvanterent point. Enfin dans un voyage suivant, le même évêque obtint que le duc s'aboucheroit avec Ladislas dans un lieu où il se rendroit sous prétexte d'y prendre le divertissement de la chasse. Les Polonois se défiant que le grand âge de leur roi, n'affoiblît son esprit, jusqu'à condescendre aux ambitieux desseins du duc, ils le prierent de mener avec lui les principaux de son conseil, & sur-tout l'évêque de Cracovie, duquel ils avoient appris que le roi ne décideroit rien. Ce duc, qui connoissoit l'ascendant que ce prélat avoit sur l'esprit du roi Ladislas & sur celui des Polonois, mit tout en usage pour le gagner. Honneurs, soumissions, prieres, menaces, rien ne put l'ébranler: il répondit fermement qu'il préféroit toujours le bien de sa patrie à la faveur & aux trésors de tous les monarques du monde, & qu'il étoit résolu de perdre non seulement son évêché, mais aussi sa vie, plutôt que de manquer à ce qu'il croyoit être de son devoir. La mort de Vitold arrivée peu après en 1430, mit ce prélat à couvert des funestes résolutions que ce duc avoit prises contre lui. Le roi envoya aussitôt l'évêque de Cracovie en Pologne, de crainte qu'il ne s'opposât au dessein qu'il avoit de mettre Struigillon frere de sa majesté en possession de la Lithuanie, au lieu de la réunir à la Pologne; & la veuve du duc le pria à son départ, d'emporter avec lui les trésors & les meubles du défunt, pour en user pendant sa vie, & les partager après sa mort à quelques églises de son diocèse; mais il refusa généreusement cette riche dépouille. L'ingrat Struigillon, revêtu de la dignité de duc de Lithuanie, retint le roi son frere comme prisonnier à Vilna, capitale du duché, sous prétexte que la Podolie qui en dépend, s'étoit déclarée ne vouloir reconnoître d'autre souverain que le roi de Pologne. L'évêque de Cracovie s'étant mis à la tête de quelques-uns des principaux seigneurs, vola au secours de son maître; mais en chemin il apprit qu'il étoit en liberté; & ce prince pour punir l'ingratitude de son frere, envoya à quelque temps de-là sept de ses principaux conseillers en Lithuanie, qui déposerent Struigillon, & lui substituerent Sigismond frere de Vitold, à qui l'évêque de Cracovie, qui étoit le chef de ce conseil, remit l'épée en main, & par-là le duc de Lithuanie devint homme lige du roi de Pologne. Si ce prélat eut tant de fermeté & de zèle pour le service de son prince, il n'en eut pas moins lorsqu'il fut question de s'opposer à lui pour les intérêts de l'église. Koribut, chef des Hérétiques de Bohême, qui après la mort de Ziska l'*Aveugle* leur général, se faisoient nommer *les Orphelins*; Koribut, dis-je, étant venu avec quelques autres du parti, trouver Ladislas à Cracovie, l'évêque y fit aussitôt cesser le service divin, jusqu'à aller le jeudi saint hors de la ville faire le crême: ainsi le roi fut obligé de donner le congé aux Bohémiens, qui ne partirent qu'en faisant mille imprécations & menaces contre ce prélat. Ils envoyerent quelque temps après des ambassadeurs en Pologne, pour faire une ligue avec le roi contre les chevaliers de Prusse. Ils surent si bien faire entendre que les peres du concile de Basle n'improuvoient pas absolument leurs opinions particulieres, que l'archevêque de Gnesne primat du royaume & quelques autres prélats, les reçurent à leur communion: au contraire notre prélat fit cesser une seconde fois le service divin dans Cracovie dès qu'ils y parurent; de quoi les ambassadeurs ayant envoyé leurs plaintes au roi, ce prince entra dans une si grande indignation contre lui, que non-seulement il le maltraita de paroles, mais que même, sans avoir égard aux remontrances de ce grand homme, il forma la résolution de le faire assassiner la nuit suivante. Le prélat en fut averti: mais sans s'étonner, au lieu de se renfermer dans son palais, il en partit à minuit pour aller à matines à sa cathédrale, suivi d'un seul aumônier & d'un valet. Le roi revint de son emportement, & l'évêque le força encore à chasser de sa cour un prêtre hérétique qui s'y étoit introduit: il poussa enfin jusqu'à menacer lui-même ce prince des censures ecclésiastiques, s'il ne restituoit à des églises particulieres, certaines terres qu'il avoit usurpées sur elles, pour les donner à des gentilshommes voisins pendant la guerre. Enfin Ladislas ayant jetté les yeux sur lui pour le mettre à la tête de l'ambassade qu'il avoit résolu d'envoyer au concile de Basle, il ne put s'empêcher avant son départ, de faire à ce prince une vive remontrance en pleine assemblée des états généraux, pour lui représenter plusieurs abus qu'il souffroit au préjudice des loix du royaume: il lui reprocha sa vie peu chrétienne, lui qui pour être roi de Pologne avoit embrassé la religion catholique: il lui demanda le retranchement de plusieurs infames superstitions, qu'il avoit retenues du paganisme: il lui dit que puisque les vives exhortations qu'il lui avoit faites plusieurs fois en particulier, & en présence de quelques-uns de ses confidens, n'avoient rien gagné sur lui, il étoit de son devoir de les lui faire en public; après quoi, s'il ne se convertissoit, il seroit obligé de le traiter en pécheur public: qu'il auroit pu à la vérité dissimuler comme quelques autres, & s'acquérir par-là ses bonnes graces; mais que ç'eût été se rendre prévaricateur de son ministere, & faire des actions d'un évêque mercénaire & d'un mauvais conseiller; & conclut qu'il préféreroit toujours le bien de sa patrie à ses propres intérêts, & que par reconnoissance des bienfaits qu'il avoit reçus de sa majesté, il auroit toujours plus de soin de procurer son salut, que de se conserver ses bonnes graces. Le roi n'osa pas interrompre sa harangue; mais à la fin, il le taxa d'impudence pour lui

avoir ainsi parlé sans l'aveu de l'archevêque de Gnesne son métropolitain, des autres prélats, & des autres seigneurs qui étoient présens; mais lorsque que ce prince vit que toute l'assemblée applaudissoit à la généreuse fermeté d'un digne successeur de S. Stanislas, il rentra en lui-même, & résolut de changer de vie, & d'aimer plus qu'auparavant un prélat, qui se montroit le plus fidéle de ses conseillers: aussi mourant peu de temps après, il lui laissa par son testament, pour marque de sa bienveillance, l'anneau qu'il avoit reçu autrefois de la reine Hedwige sa premiere femme, comme étant la chose qu'il estimoit le plus au monde. Notre prélat, qui apprit en allant à Basle, la mort du roi son maître, s'arrêta à Posnanie, où dans une assemblée qu'il convoqua brusquement, il fit déclarer roi le fils aîné du défunt en 1434. La jeunesse de ce prince fit murmurer les Polonois; mais l'évêque revenu à Cracovie, ramena les esprits, & étouffa par sa prudence toutes les semences de division. Le pape Eugène IV informé du mérite de l'évêque de Cracovie, le nomma cardinal en 1439. L'anti-pape Félix V, qui se le vouloit attirer, le nomma aussi de son côté; mais il ne reçut le chapeau que des mains du pape Nicolas V, en 1447. Le jeune roi Ladislas ayant été élu roi de Hongrie, ce sage prélat l'y accompagna; mais ce prince ayant été tué à la funeste bataille de Varnes en 1444, l'évêque de Cracovie fit élire son frere Casimir pour son successeur. Il étoit duc de Lithuanie, & ses peuples ayant peine à se défaire de ce bon prince, ne voulurent point le laisser partir; ainsi quelques Polonois élurent Boleslas duc de Masovie; mais l'adroit cardinal rompit cette élection, & Casimir ayant quitté la Lithuanie, assembla les états généraux à Petricovie. Là, le cardinal eut du bruit avec l'archevêque de Gnesne pour la préséance, de maniere que ce prélat quitta l'assemblée, emmenant avec lui plusieurs seigneurs de la grande Pologne, qui ne pouvoient souffrir qu'un prélat de la petite, quoique cardinal, eût le premier pas. Le cardinal Olesniki, pour ne pas rompre les états, prit aussi le parti de se retirer, afin de leur laisser la liberté de décider; ils le firent en sa faveur; mais en même temps ils ordonnerent qu'à l'avenir aucun prélat Polonois ne pourroit accepter le cardinalat, ni la légation dans le royaume, sans un ordre exprès du roi, & des états. Dans une autre assemblée de la petite Pologne, il reprit avec sa liberté ordinaire, les fautes publiques du roi Casimir, & lui reprocha particulierement le tort qu'il faisoit à Michel, fils de Sigismond, duc de Lithuanie, en lui retenant l'héritage de ses peres: il l'exhorta à le lui rendre, & lui déclara qu'il ne vouloit plus être son conseil, afin qu'on ne lui imputât point d'approuver ses vices, & qu'il ne se tiendroit plus à sa cour que pour y servir de protecteur aux communautés opprimées. Il le reprit encore une autre fois de ce qu'il avoit répondu avec menaces aux ambassadeurs du duc de Masovie, & lui fit connoître qu'un roi ne devoit jamais offenser personne de fait ni de paroles, encore moins les ambassadeurs d'un ancien allié de la Pologne, & proche parent de sa majesté. Le mariage de Casimir ayant été conclu avec Elizabeth d'Autriche, fille de l'empereur Albert V, il y eut encore dispute à Cracovie entre le cardinal & l'archevêque de Gnesne pour la cérémonie des épousailles. Pour les mettre d'accord on fut d'avis de déférer cet honneur à saint Jean Capistran qui se trouvoit sur les lieux; mais comme ce saint religieux n'entendoit pas parfaitement l'allemand ni le polonois, on conclut que le cardinal feroit la cérémonie du mariage du roi & de la reine, & que l'archevêque les couronneroit & sacreroit. Ce fut la derniere action du cardinal Olesniki, qui mourut à Sandomir le premier avril 1455, âgé de 66 ans. Il ne voulut point avoir d'autres héritiers que les pauvres, qu'il avoit toujours aimés: ainsi il légua tous ses biens à divers hôpitaux & monastères. * Cromer, *hist. de Pologne, liv. XVI.* Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

OLESNIKI (Nicolas) de la même maison que le cardinal, *dont il vient d'être parlé*, fut assez malheureux pour se laisser séduire dans le XVI^e^ siécle par François Stancarus; & à la persuasion de cet hérétique il chassa de ses terres des religieux que le cardinal Olesniki y avoit fondés & établis: il fit briser & réduire en cendres les images qui étoient dans leur église, & fonda une église protestante à Pinczovie l'an 1550. *Voyez* STANCARUS.

OLEVIAN (Gaspard) ministre protestant d'Allemagne, & fils d'un boulanger de Trèves, né le 10 août de l'an 1536, étudia le droit à Paris & à Bourges, & la théologie à Genève. De-là étant revenu dans son pays, il voulut enseigner la philosophie, & prêcher la doctrine des Protestans; mais le clergé de Trèves s'y opposa; de sorte qu'Olevian prit le parti de se retirer à Heidelberg. Il y enseigna quelque temps, fut ensuite ministre dans quelques bourgs, & mourut le 15 mars de l'an 1587, âgé de 51 ans. On a de lui quelques ouvrages, comme deux livres de dialectique; des remarques sur les évangiles, &c. *Voyez la relation de sa vie & de sa mort*, par Jean Piscator.

OLGERDE, grand duc de Lithuanie, succéda l'an 1325, à son pere *Gedimin*, qui mérita ce nom de *grand-duc*, parcequ'il poussa ses conquêtes jusqu'au Pont-Euxin. Il mourut l'an 1381, & eut pour successeur son fils JAGELLON, qui épousa une princesse chrétienne, & s'étant fait baptiser, prit le nom d'*Uladislas*. * Hornius, *orb. imp.*

OLGIAPTU ou OLGIAITU, *cherchez* ALGIAPTU.

OLIBA CABRETA, fameux dans le X^e^ siécle par ses dignités & par ses exploits, & encore plus illustre par sa conversion & par sa piété, étoit fils puîné de Miron, & petit-fils de Wifred le Velu, comte de Barcelone. C'étoit un prince naturellement inquiet & querelleux, & maître d'un grand domaine qui comprenoit les comtés de Besalu, de Berga, de Cerdaigne, au-delà des Pyrenées, & ceux de Fenouilledes, de Conflant, & de Valespir en-deçà de ces montagnes. Il se rendit très-redoutable à ses voisins par ses entreprises & le succès qui les accompagnoit. Il eut entr'autres de vifs démêlés avec Roger I, comte de Carcassonne, à qui il déclara la guerre qui fut heureuse pour celui-ci. Dans la suite ils firent la paix en 981. Quelques années après Oliba Cabreta, touché de Dieu, répara d'une maniere bien édifiante le scandale qu'il avoit donné, tant par les désordres de sa vie, que par l'abus qu'il avoit fait de l'autorité que Dieu ne lui avoit confiée que pour en user selon les régles de la justice & de l'équité. Frapé de l'exemple édifiant que donnoient les moines de l'abbaye de Cuxa, située dans le comté de Conflant, portion du diocèse d'Elne, qui étoit du domaine de ce prince, & touché en particulier de la sainteté de vie du célébre S. Romuald, qui fonda dans la suite l'ordre des Camaldules, il alla le trouver dans sa cellule, & lui fit un aveu de toute sa vie. Le saint, incapable de flater le pécheur dans ses crimes, lui dit qu'il ne voyoit point pour lui d'autre moyen de salut, que celui de tout quitter, & de se retirer dans un cloître pour y faire pénitence. Le comte surpris d'une décision qui lui parut trop sévere, répliqua que jamais aucun de ses confesseurs ne lui avoit ainsi parlé; & ayant fait entrer dans la cellule de Romuald quelques évêques & abbés qui l'avoient accompagné, il leur proposa l'avis que le saint venoit de lui donner. Ceux-ci l'approuverent, en avouant que la crainte seule les avoit empêchés de lui tenir le même langage. Oliba après les avoir fait retirer, convint avec Romuald qu'il iroit au Mont-Cassin, sous prétexte de pélerinage, & qu'il s'y consacreroit à Dieu

par la profession monastique. Ayant donc mis ordre à ses affaires, & cédé ses biens & ses dignités à ses fils, il se mit en chemin en 988, suivi de quinze mulets chargés de ce qu'il avoit de plus précieux. A son arrivée au Mont-Cassin, il congédia tous ses gens, & embrassa l'état religieux dans ce monastere, où il mourut en 990. Il laissa quatre fils d'*Ermengarde*, sa femme, qui après sa retraite eut l'administration de ses domaines. *Berenger*, qui paroît avoir été l'aîné, succéda vers l'an 990, à Suniarius dans l'évêché d'Elne, & mourut au commencement du XI[e] siécle. BERNARD, le second, fit *la branche des comtes de* BESALU, & eut en partage le comté de ce nom, situé dans le diocèse de Gironne, celui de Valespir dans le diocèse d'Elne, & enfin celui de Fenouilledes, avec les pays de Saut & de Pierre-Pertuse dans le diocèse de Narbonne. *Oliba*, qui étoit le troisiéme fils d'Oliba Cabreta, prit d'abord la qualité de comte. Mais dans la suite, il prit l'habit monastique dans l'abbaye de Riupoll, & en 1009 il fut élu abbé de ce monastère, qui étoit alors fort célébre. La même année il fut élu abbé de Cuxa, & en 1019, évêque d'Ausonne ou de Vic dans la Marche d'Espagne. Il conserva cet évêché avec ces deux abbayes, dont il fut véritablement le pere, jusqu'à sa mort arrivée en 1047. D. Rivet parle de lui, & de quelques lettres & autres écrits qu'il a laissés, dans son *histoire littéraire de la France*, tome VII. *Guifred* ou *Wifred*, le dernier des fils d'Oliba Cabreta, a donné *l'origine aux comtes de* CERDAIGNE : il eut en partage le comté de ce nom, dans le diocèse d'Urgel, avec le Capcir & le Donazan en deça des Pyrenées. Il eut outre cela le comté de Berga, qui dépendoit du diocèse d'Ausonne, & le comté de Conflant, dans celui d'Elne. Ermengarde mere de ces princes, avoit sans doute encore en 994, l'administration de tous leurs domaines, car elle présida alors à un plaid tenu dans le Valespir avec *Berenger*, évêque d'Elne, son fils, *Tote*, sa bru, femme de *Bernard*, comte de Besalu, le vicomte Oliba, & les autres seigneurs du pays ses vassaux. Enfin la même Ermengarde, & le comte *Bernard*, son fils, firent une donation la sixiéme année du regne du roi Hugues Capet, en faveur de l'abbaye de S. Martin de Lez, dans le pays de Fenouilledes. * *Spicileg.* D. Lucæ d'Acherii, *tom. 6*, *édit. in 4°. Marca Hispanica*, pag. 948; pag. 86 & suiv. Besse, *histoire de Carcassonne*, pag. 83 & suiv. *Petri Damiani*, *vita sancti Romualdi. Histoire générale de Languedoc*, par deux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *in-fol.* tome second, livre XIII & autres, &c.

OLIBRIUS, gouverneur des Gaules, sous l'empereur Dece l'an 250, fit, dit-on, tous ses efforts pour faire consentir sainte Marguerite à l'épouser, & à renoncer au christianisme; mais n'ayant pu réussir dans son dessein, il la tourmenta cruellement, & la condamna enfin à avoir la tête tranchée. On croit que c'est le même qui fut général de l'armée sous l'empereur Aurelien, & à qui cet empereur donna vers l'an 274 la garde des frontieres de l'empire du côté de l'Euphrate. Revêtu d'un pouvoir absolu sur toute la Pisidie, province de l'Asie mineure, il y persécuta les Chrétiens avec beaucoup de cruauté, & fit aussi mourir sainte Marguerite, parcequ'elle étoit chrétienne, & qu'elle refusa de l'épouser. Mais tous ces faits ne sont établis que sur des monumens apocryphes. * Pierre de Natalibus. Métaphraste, *dans le récit du martyre de sainte Marguerite.* Martyrologe romain.

OLIBRIUS, *cherchez* OLYBRIUS.

OLIER (Jean-Jacques) instituteur & fondateur du séminaire de S. Sulpice à Paris, né en cette ville le 20 septembre 1608, étoit second fils de Jacques Olier maître des requêtes, & de Marie Dolu. Après avoir fait ses études, & pris le dégré de bachelier en théologie, il fit un voyage à Rome, & à Notre-Dame de Lorette. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il se lia étroitement avec Vincent de Paule instituteur de la mission; & après avoir reçu l'ordre de prêtrise l'an 1633, il entreprit de faire une mission en Auvergne, où étoit située son abbaye de Pebrac. Au bout de six mois, il fut obligé par les poursuites de ceux qui s'opposoient à la réforme de cette abbaye à revenir à Paris. Il quitta son carosse & son train, & se prépara à une seconde mission en Auvergne, qu'il fit pendant dix-huit mois, avec un succès admirable. L'an 1638, il fit un voyage en Bretagne, pour y réformer un monastère de religieuses, où il établit l'observance réguliere. L'année suivante le cardinal de Richelieu lui écrivit que le roi l'avoit nommé à la coadjutorerie de Châlons sur Marne, & lui en envoya en même temps le brevet; mais il refusa cette dignité; & quelque temps après il s'engagea avec plusieurs ecclésiastiques, dans le dessein d'établir un séminaire, pour disposer aux saints ordres & aux fonctions sacerdotales, ceux qui embrassent l'état ecclésiastique : à quoi il fut excité par le pere de Goudren, général de la congrégation de l'Oratoire. Olier fut destiné supérieur de ce séminaire, que l'on essaya d'établir à Chartres; mais on jugea à propos de faire cet établissement à Paris, ou aux environs. Au commencement de l'année 1642, il loua une maison à Vaugirard; & quatre mois après, il fut prié par M. de Fiesque, curé de S. Sulpice, d'accepter sa cure, que ce dernier vouloit quitter, à cause des désordres qu'il voyoit dans sa paroisse. Il y consentit par zèle pour la gloire de Dieu; & après avoir refusé un évêché, il prit possession de cette cure au mois d'août 1642. En même temps il appella auprès de lui les ecclésiastiques qui étoient à Vaugirard, & appliqua les uns au service de la paroisse, & les autres à la conduite du séminaire, dont l'établissement fut approuvé & confirmé par l'autorité des supérieurs ecclésiastiques, & par des lettres patentes du roi données en 1645. L'an 1652 il tomba malade, & se démit de sa cure entre les mains de l'abbé de S. Germain des Près, qui la conféra à Alexandre le Ragois de Bretonvilliers. Etant revenu de cette maladie, il alla établir un quatriéme séminaire au Pui en Vélai; car outre celui de Paris, il en avoit encore établi deux, l'un à Nantes & l'autre à Viviers. Il fit ensuite une mission générale dans le Vivarez, & rétablit l'exercice de la religion catholique dans la ville de Privas, d'où elle étoit bannie depuis plus de trente ans. De-là il revint à Paris pour y continuer ses saints exercices; mais l'année suivante, étant alors âgé de 44 ans, il fut attaqué d'une apoplexie, qui le rendit paralytique de la moitié du corps. L'an 1654 il envoya de ses ecclésiastiques à Clermont en Auvergne pour y établir un séminaire. Il en donna d'autres pour accompagner une colonie de François, qui alloit habiter l'isle de Mont-Réal dans la nouvelle France, & pour travailler à la conversion des Sauvages. Enfin, après tous ces établissemens, il mourut le 2 avril 1657, âgé de 48 ans & demi. Il a laissé quelques ouvrages d'une spiritualité fort singuliere; entr'autres des lettres imprimées à Paris chez Jacques Langlois au mont sainte Geneviéve en 1672. Elles sont pleines de visions. * Le pere Giri, *vies des grands serviteurs de Dieu.* Nicole, *nouvelles lettres*, à Liége 1718, lett. 42, où on trouve des extraits des lettres de M. Ollier.

OLIMPE, un des seigneurs de la cour d'Hérode *le Grand*, qu'il envoya en ambassade avec Volumnius à Archélaüs, roi de Cappadoce, pour se plaindre de ce qu'il avoit eu part aux mauvais desseins de ses fils. Depuis, ce même prince l'envoya porter des lettres à Auguste pour des affaires de sa famille. * Josephe, *antiquit. liv. XVI*, *chap. 16.*

OLIMPE, fille d'Hérode *le Grand*, roi de Judée, & de sa cinquiéme femme, qui étoit Samaritaine. Elle étoit sœur d'Archelaüs & d'Antipas, & épousa *Je-*

seph beau-frere de son pere. * Josephe, *antiq. liv. XVII*, *chap.* 1.

OLIMPE, *cherchez* OLYMPE.

OLIMPIA FULVIA MORATA, *cherchez* FULVIA MORATA.

OLINDE, ville du Brésil, dans l'Amérique méridionale, en la capitanie de Fernambuco, dont elle est capitale, est située sur une colline, avec un port vers l'embouchure du fleuve Bibiride, & une forteresse dite de S. George. Les Hollandois la prirent en 1629; mais dans la suite, ils l'abandonnerent : de sorte que depuis ce temps-là les Portugais en sont les maîtres, aussi-bien que de tout le territoire.

OLITE, petite ville du royaume de Navarre, en Espagne. Elle est capitale d'une châtellenie ou majorat, & située sur la riviere de Cidaço à huit lieues de Pampelune vers le midi. * Mati, *diction.*

OLIVA, abbaye célébre de Pologne de l'ordre de Cîteaux, à une lieue de Dantzic, au bout d'un fauxbourg de cette ville nommé *Heylbron*, & de la plaine qui forme la côte du golfe de Dantzic. Elle fut fondée en 1180, par Subislas prince de Cassubie & de Pomérellie, à ce que nous apprend Gaspard Schutz. Quelques ducs de Poméranie y ont leurs tombeaux. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Cîteaux, fut pillée, brulée & rasée en 1577 par ceux de Dantzic, qui faisoient la guerre aux Polonois : mais ils furent contraints de payer cinquante mille florins pour la rétablir. Ce qui lui a acquis le plus de réputation, c'est la paix qu'on y traita avec les couronnes de Pologne & de Suéde, sous les regnes de Casimir, & de Charles Gustave. Ce dernier mourut avant la conclusion du traité en 1661; mais sa mort n'apporta aucun retardement à l'exécution. Le roi de Pologne nomme l'abbé d'Oliva, mais ce doit être un gentilhomme Prussien; la province conservant toujours le privilége de voir remplir ses charges & ses bénéfices par des gens du pays. L'abbaye est réguliere. * *Mémoires du chevalier de* Beaujeu. Mati, *diction.*

OLIVA, ville d'Espagne dans le royaume de Valence. Elle est située presque à l'embouchure de la riviere près la source de laquelle est la ville de Contayna. Les environs d'Oliva sont renommés par la merveilleuse fertilité de leur terroir, extrêmement abondant en sucre, en olives, ris, vin, soye, lin, & canobes, dont on donne le fruit aux mulets au lieu d'avoine, afin d'augmenter leur force. Il y a quantité de très-bonnes figues & beaucoup d'amandiers qui fleurissent en janvier. * Daviti, *Valence.*

OLIVA (Alexandre) général de l'ordre de S. Augustin, puis cardinal, naquit à Saxoferrato, de parens pauvres. A l'âge de trois ans, il tomba dans l'eau, d'où l'on dit qu'il fut tiré mort. Sa mere le porta dans une église de la sainte Vierge, où il recouvra la vie : miracle qui fut admiré de tout le monde. Il fut mis fort jeune chez les Augustins, étudia à Rimini, à Bologne & à Pérouse; & après avoir professé la philosophie dans la derniere de ces villes, il fut encore nommé pour y enseigner la théologie. Dans la suite, il fut élu provincial, & quelque temps après, fut forcé d'accepter la charge de procureur général de l'ordre : ce qui l'obligea d'aller à Rome, où son savoir & sa vertu furent admirés, malgré son extrême humilité qui le portoit à se cacher. Le cardinal de Tarente, protecteur de son ordre, ne put lui persuader de se trouver dans les disputes publiques, où l'on souhaitoit de voir éclater sa grande érudition. Cependant comme il étoit sublime théologien, & orateur très-éloquent, il écrivoit & prêchoit avec beaucoup de force contre le vice & le désordre. Il parut dans les chaires des premieres villes d'Italie, à Rome, à Naples, à Venise, à Bologne, à Florence, à Mantoue & à Ferrare, & fut élu vicaire général de son ordre, puis général l'an 1459, & enfin cardinal l'an 1460, par le pape Pie II. Ce savant pape lui donna ensuite l'évêché de Camerino, & se servit de lui en diverses occasions. Oliva mourut peu de temps après à Tivoli, où étoit la cour romaine, le 21 août de l'an 1463, en la 55 année de son âge. Son corps fut porté dans l'église des Augustins de Rome, où l'on voit son tombeau de marbre avec son épitaphe. On a de lui divers traités; *De Christi ortu sermones centum; De cœna cum apostolis facta; De peccato in Spiritum sanctum : Orationes elegantes, lib. I, &c.* * Joseph Pamphylus, *chron. ord. S. August.* Ambrosius Coriolanus, *in chron. August.* Onuphre, *in chron.* Thomas Gratiani, *in Anast.* Anton. Possevin, *in appar. sacr.* Bzovius, *in annal. eccles. T. XVII*, *ad ann.* 1463, *n.* 34. Cornelius Crusius, *in elog. virorum illustrium August.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Ciaconius, &c.

OLIVA (Ferdinand Perez d') Espagnol, natif de Cordoue, vivoit au commencement du XVI[e] siécle. Il étudia à Paris & à Rome, & il fit des leçons sur la morale d'Aristote, dans la premiere de ces deux villes. De-là il alla à Salamanque, où il fit encore des leçons sur Aristote, & sur le maître des sentences. L'empereur Charles-Quint l'avoit destiné pour être gouverneur de son fils Philippe II; mais la mort qui enleva Oliva à l'âge de trente-neuf ans, l'empêcha de remplir ce poste. Il a écrit des ouvrages de philosophie, d'histoire, & des piéces de poésie en espagnol, qui ont été publiés à Cordoue en 1585, *in-4°*, par son cousin, Ambroise Moralés. En voici une liste : 1. *Tituli quibus Salmanticensis academia gymnasia distinxit atque insignivit.* 2. *Dialogus in laudem arithmeticæ*, en espagnol. 3. *Dialogo de la dignidad del hombre*; à Venise, 1563, *in-8°.* 4. Des puissances de l'ame & sur leur bon usage, en espagnol : cet ouvrage n'a pas été achevé. 5. *Muestra de la lingua Castellana en el nacimiento de Hercules.* 6. La vengeance d'Agamemnon, en espagnol. 7. *Hecuba triste.* 8. *Raconamiento, que hizo en el aiuntamiento de la ciudad de Cordova sobre la navegacion del rio Quadalquivir.* 9. *Raconamiento que hizo en Salamanca el dia de la Licion de oposicion de la catedra de la filosofia moral.* 10. Quelques poëmes. * La bibliothéque espagnole de Nicolas Antoine. *Supplem. franç. de Basle.*

OLIVA (Jean-Paul) général des Jésuites, né à Gênes l'an 1600, d'une illustre famille qui a donné deux doges à cette république. Après s'être consacré à Dieu dans la société des Jésuites, il se distingua par ses prédications, fut chargé de la conduite du collége des Allemans, puis de celle du noviciat; & enfin fut élu général de son ordre l'an 1661. Il ne quitta pas pour cela les exercices de la chaire : car le pape Innocent X le fit prédicateur du palais apostolique; emploi qu'il exerça sous trois autres papes, Alexandre VII, Clément IX & Clément X. Il mourut l'an 1681, dans la maison du noviciat à Rome, après avoir passé plus de 65 ans dans la société, & après avoir exercé plus de vingt ans le généralat. C'est lui qui a fait construire & peindre cette belle église des Jésuites, qui est une des merveilles de Rome. Plusieurs personnes illustres avoient commerce de lettres avec lui. On a fait un recueil des siennes imprimé à Venise l'an 1681, par lequel on peut juger de la réputation qu'il s'étoit acquise, aussi-bien que par ses autres ouvrages imprimés à Lyon. * *Mém. du temps.*

☞ OLIVA (Jean) bibliothécaire de M. le cardinal de Soubise, étoit né le 11 juillet 1686, à Rovigo, ville de l'état de Venise, aujourd'hui résidence de l'évêque d'Adria. Dès sa plus tendre jeunesse, il fit paroître un gout décidé pour les sciences & les lettres. Il fut promu à l'ordre de prêtrise en 1711, avant l'âge de 23 ans, & fut nommé sur le champ professeur des belles lettres à Azolo. L'abbé Oliva remplit cette charge avec beaucoup de distinction pendant huit ans. Il fut appellé à Rome en 1719, & il soutint dans cet-

te capitale du monde chrétien, la réputation qu'il s'étoit déja faite par plusieurs ouvrages estimés. Clément XI, qui occupoit alors le saint siége, l'honora de son estime, & même de ses bienfaits. La même année que l'abbé Oliva vint à Rome, on y trouva dans les ruines de quelques édifices qu'on démolissoit pour agrandir la bibliothéque Casanate, un marbre d'Isis, à quatre faces. Cette découverte lui fournit l'occasion de faire connoître avantageusement les progrès qu'il avoit faits dans l'étude des antiquités. Il publia une dissertation latine, où il prouve que ce monument n'est autre chose qu'un vœu fait à Isis par quelque particulier, pour la santé. Il y a dans sa dissertation beaucoup d'érudition sur la mythologie des Egyptiens, sur le culte & l'origine d'Isis, Osiris, Sérapis, Anubis & Harpocrate. L'antique dont nous parlons a trouvé place dans l'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon. On la voit à la page 51 du second volume du supplément de ce grand ouvrage, livre III, à l'article des *autels des Grecs*, chap. 3, intitulé, *Autel d'Isis trouvé à Rome l'an* 1719. Le savant Bénédictin, en expliquant le monument, fait une mention honorable de l'abbé Oliva. Après la mort du pape Clément XI, l'abbé Oliva fut choisi pour faire les fonctions de secrétaire au conclave, c'est-à-dire, pour composer les lettres latines que le sacré collége a coutume d'adresser à tous les souverains de la communion romaine. Il y réussit de façon à mériter l'estime du cardinal de Rohan. Ce prélat cherchoit alors une personne à qui il pût confier le soin de la bibliothéque de M. de Thou, qu'il avoit achetée après la mort du président de Ménars. Il jetta les yeux sur l'abbé Oliva, & lui donna la garde de ce précieux dépôt. Le cardinal eut tout lieu de se louer du choix qu'il avoit fait; sa bibliothéque devint le centre des muses, & l'assemblée des ministres étrangers. L'abbé Oliva pour se concilier les suffrages des littérateurs françois, donna en 1723 l'édition de plusieurs *lettres du Pogge, Florentin:* ouvrage curieux, dont le manuscrit appartenoit au cardinal Ottoboni. Ces premiers fruits n'auroient pas été les seuls dont la France eût profité, si le concours des visites & la nécessité d'un catalogue n'eussent pas consommé son temps. Ce dernier objet devint immense, & auroit rebuté l'homme le plus infatigable. En effet, il a rassemblé en vingt-cinq volumes *in-folio* cette collection prodigieuse de livres, qui ont multiplié jusqu'à la mort de M. le cardinal de Rohan, tant par les suites dont ils étoient susceptibles, que par les productions nouvelles de France, & de pays étrangers, surtout d'Allemagne. Trente-six années d'étude continuelle ont enrichi le dépôt confié à la sagacité de l'abbé Oliva. Il le conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 19 mars 1757. Il s'étoit formé un cabinet particulier de livres bien choisis, dont on a imprimé le catalogue. On a rassemblé trois des principaux ouvrages qu'il avoit composés avant que de passer en France, dans un recueil intitulé: *Œuvres diverses de M. l'abbé Oliva, bibliothécaire de M. le prince de Soubise*, in-8°, de 326 p. à Paris, chez Martin, 1758. Ces œuvres sont un *discours* latin qu'il prononça au collége d'Azolo, *sur la nécessité d'allier la science des anciennes médailles à l'étude des faits historiques*. 2. *Dissertation* latine, dans laquelle l'auteur examine quel a été anciennement l'état des grammairiens à Rome, & sur quel pied étoit alors leur profession. 3. La *dissertation* en latin & en françois sur un marbre d'Isis à quatre faces, déterré à Rome en 1719, dont on a parlé plus haut. On trouve à la tête de ce recueil l'éloge de l'abbé Oliva. On le trouve aussi avec le catalogue de ses livres imprimé en 1757.

OLIVARÈS, comté d'Espagne, dans la Castille vieille proche de Valladolid, avec titre de grandesse, appartient à la maison de Guzman. HENRI de Guzman, comte d'Olivarès, fut ambassadeur à Rome sous Philippe II, roi d'Espagne. La faveur de son fils GASPARD de Guzman, comte duc d'Olivarès, sous Philippe IV, est aussi connue que sa disgrace. Marguerite de Savoye, autrefois duchesse de Mantoue, exerçoit la viceroyauté de Portugal, où Michel Vasconcellos, secrétaire du comte duc, traitoit très-rudement les peuples, sans se soucier des ordres de la princesse. Après que les Portugais eurent secoué le joug des Espagnols l'an 1640, Marguerite & l'ambassadeur de l'empereur, accuserent le comte duc d'Olivarès d'être seul la cause des malheurs de l'état. Le roi lui commanda de se retirer de la cour; & ce ministre mourut peu après de déplaisir. Il eut pour successeur en sa faveur dom Louis de Haro Guzman, qui étoit son neveu, mais qui n'avoit pas sujet de l'aimer. Ce dernier fut duc de Carpio, comte-duc d'Olivarès, &c. ministre d'état, & conclut l'an 1659, avec le cardinal Mazarin, la paix des deux couronnes: ce fut pour cette raison que le roi d'Espagne lui érigeant l'an 1660, le marquisat de Carpio en duché-grandesse de la premiere classe, lui donna aussi le surnom *de la Paz*, pour éterniser dans sa famille la mémoire de ce grand ouvrage de la paix. Nous avons diverses relations de la disgrace du comte-duc d'Olivarès, qui mourut le vingt-six novembre 1661, entr'autres une de Ferrante Pallavicini. *Voyez* GUZMAN.

OLIVARIUS, *cherchez* OLIVIER.

OLIVE (Pierre-Jean) de Serignan, frere Mineur dans le diocèse de Beziers, ne s'étant pas contenté de pratiquer la pauvreté, telle qu'elle est prescrite par la régle de S. François, & ayant repris les religieux qui transgressoient cette régle, s'en fit autant d'ennemis qui résolurent de le pousser à bout. Les ouvrages d'Olive leur en faciliterent les moyens: outre un traité de la pauvreté, il avoit fait un commentaire sur l'apocalypse, & quelques autres traités, où ses expressions peu mesurées donnerent lieu de l'accuser de diverses erreurs. Il soutenoit, disoit-on, que l'église alloit être plus parfaite qu'elle n'avoit été jusqu'alors; qu'éclairée du Saint Esprit, elle auroit de nouvelles lumieres; que l'ancienne église corrompue alloit être éteinte pour faire place à une église plus parfaite; que les enfans ne reçoivent point de grace par le baptême; que l'ame n'est pas la forme du corps; que l'essence divine engendre & est engendrée. Olive soupçonné d'enseigner une doctrine si pernicieuse, eut ordre en 1282 de donner ses ouvrages à examiner, & il les mit entre les mains de sept religieux de l'ordre, dont quatre étoient docteurs, & trois bacheliers de l'université de Paris, qui jugerent que quelques-unes des propositions avancées par ce religieux étoient dangereuses, & que d'autres pouvoient avoir un mauvais sens. On assure qu'Olive acquiesça à cette censure; mais il n'en fut pas de même de tous ses sectateurs; & même on assure qu'entre les freres Mineurs il y en eut qui par entêtement pour lui s'obstinerent à soutenir les erreurs qu'il avoit désavouées. Leur témérité obligea le pape Nicolas IV d'ordonner en 1290 aux supérieurs de l'ordre d'agir contre eux. Ils furent arrêtés, & avec eux plusieurs autres religieux qui ne méritoient pas un pareil traitement; mais Olive ne fut pas du nombre. On se contenta de le faire venir en 1292 au chapitre général qui se tint à Paris; & une sincere & précise exposition de sa doctrine le justifia pleinement. On assure qu'il mourut dans le couvent de Narbonne l'an 1297, & que Dieu manifesta sa sainteté & son innocence par les miracles qui se firent à son tombeau; cependant il y a encore des gens qui le croient coupable des erreurs qu'on lui a imputées, & M. Du Pin paroît avoir été de ce sentiment, dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIII[e] siécle. Il est vrai que ceux de ses freres qui ne s'accommodoient pas de la désappropriation, telle qu'elle étoit prescrite par la régle de S. François, n'oublierent rien pour noircir sa

mémoire, qui fut, dit-on, condamnée par le pape Jean XXII, en même-temps que ses livres furent brulés, après avoir été examinés par le cardinal Nicolas évêque d'Ostie; mais ces livres après avoir été long-temps défendus, furent examinés de nouveau par ordre du pape Sixte IV, qui déclara en conséquence qu'il n'y avoit rien de contraire à la foi & aux bonnes mœurs. * Luc Wadingue, *annal. Min. tom.* 2. Dominic. de Gubernatis, *orb. Seraph. tom.* 1, *l.* 5, *c.* 6.

OLIVE (Simon d') seigneur Du-Mesnil, conseiller au parlement de Toulouse, étoit d'une famille ancienne & distinguée dans cette province. Dans la harangue latine qu'il prononça le 4 de mars 1618, lors de sa réception à la charge de conseiller, il nomme parmi ses ancêtres paternels Guibert de Rouch, l'un des douze qui furent choisis par Charles VII, pour rétablir le parlement à Toulouse, vers le milieu du XV[e] siécle; Bernard d'Olive, gendre de Guibert de Rouch, qui fut conseiller au même parlement, & député à la cour au nom & pour les affaires de cette compagnie; Guillaume d'Olive, qui a été évêque d'Alet; Jean & François d'Olive, freres, qui ont rempli de grandes places dans le même parlement. Du côté de sa mere, Simon d'Olive nomme Jean Sarrat, Bernard Lauret & Pierre Du-Mesnil, tous distingués dans la magistrature. Simon, animé par l'exemple de ses ancêtres, & doué lui-même des talens nécessaires pour se distinguer dans la science du droit & dans l'exercice de la magistrature, voulut néanmoins demeurer long-temps dans l'ordre des avocats & suivre le barreau. Il fut ensuite avocat du roi au présidial, & enfin au commencement de 1618, pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Taisand dit dans ses vies des plus célébres jurisconsultes, que ses *Questions de droit* & ses *Actions forenses*, font des preuves assurées qu'il étoit éloquent, qu'il possédoit parfaitement les belles lettres, & qu'il avoit joint à ces avantages une doctrine profonde. Il ajoute, que ses questions sont d'autant plus utiles, qu'elles ont été décidées par divers arrêts, *où la plus saine jurisprudence paroît avec les plus beaux traits qui la font aimer.* Ces écrits d'Olive ont été imprimés plusieurs fois. L'édition faite à Lyon chez Simon Rigaud en 1650, *in-4°*, contient premierement les *Questions notables de droit*, en cinq livres: le premier, *des choses publiques, tant ecclésiastiques que civiles:* le second, *des droits seigneuriaux:* le troisiéme, *des mariages & des dots:* le quatriéme, *des donations, ventes & autres contrats:* le cinquiéme, *des successions testamentaires & légitimes.* Secondement, les *Actions forenses*, ou plaidoyers & harangues, divisées en quatre parties. La premiere renferme des discours prononcés à l'occasion de divers édits, arrêts & déclarations, depuis 1614, jusqu'en 1626 inclusivement: la seconde, des discours faits aux installations dans différentes charges, & surtout aux élections des capitouls, depuis 1612, jusqu'en 1627; la troisiéme renferme proprement des plaidoyers sur diverses questions dont beaucoup sont interessantes: la quatriéme ne contient que des discours faits aux clôtures des audiences depuis 1612, jusqu'en 1627. Troisiémement, une suite des lettres que l'auteur a écrites à MM. du Vair & d'Aligre, gardes des sceaux, &c. au président d'Expilly, au cardinal de Richelieu, & à quelques autres. C'est parmi ces lettres que l'on trouve le discours latin que M. d'Olive prononça au parlement de Toulouse le 4 de mars 1618, lors de sa réception à la charge de conseiller, & quelques poësies latines sur la prise de la Rochelle, sur la révolte de Montaubān, & sur un petit nombre d'autres sujets. Avec ces lettres, dont la derniere est de 1637, on en trouve plusieurs de ceux avec qui M. d'Olive étoit en relation, & en particulier de M. d'Aligre & du président d'Expilly. Il y a aussi deux harangues de M. d'Olive prononcées à Montauban après la soumission de cette ville; l'une en 1633 au mois de décembre, l'autre au mois de janvier 1634. Celle-ci fut prononcée dans la grande sale du collége de cette ville, pour l'exécution de l'édit d'installation de professeurs, *moitié catholiques, moitié de la religion prétendue réformée.* M. d'Olive avoit été chargé de l'exécution de cet édit, & il donna aux Jésuites la direction & l'intendance du collége; ce qui lui attira une lettre françoise & un éloge latin du pere Mercier, Jésuite. Ces deux piéces sont rapportées dans le recueil dont il s'agit. Enfin ce recueil est terminé par des notes savantes sur les quatre parties des *Actions forenses.* C'est un mélange d'observations & de citations qui montrent beaucoup de lecture; mais pas toujours assez de gout & de critique. Cette collection des ouvrages de Simon d'Olive est dédiée à Henri de Bourbon, prince de Condé. Nous ignorons le temps de la mort de l'auteur. Taisand n'en fait qu'un panégyrique, & ne rapporte aucune circonstance de sa vie.

OLIVENÇA, ville de Portugal, dans la province d'Alentéjo, est située sur la Guadiana, & est bien fortifiée. Les Espagnols la prirent l'an 1658, & la rendirent par la paix de Lisbonne de 1668. Olivença est au-dessous de Badajox.

OLIVERA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins du royaume de Grenade, à sept ou huit lieues de Cordoue vers le sud. On croit que cette ville pouroit être la petite ville des Turdules, laquelle on nommoit *Attubi, Atubi, Acubis, & Claritas Julia.* * Mati, *diction. géograph.*

OLIVERO, riviere de la Sicile qui arrose la côte septentrionale de la vallée de Démona, & qui prend son nom d'Olivero, où elle passe aussi-bien qu'à Monte-Albano, après quoi elle va se jetter dans la mer près de Tidaro, entre Patti & Melazzo. Les Latins l'appellent *Oliverius fluvius*, anciennement *Helicon.*

OLIVES, ou montagne des Olives, *voyez* MONT DES OLIVIERS.

OLIVET, ou OLIVETO, principauté du royaume de Naples, vers le milieu de la Basilicate.

OLIVETAN (Robert) parent de Jean Calvin, est le premier qui ait publié une bible françoise sur l'hébreu & sur le grec, pour les Protestans des vallées qui l'engagerent à ce travail. Elle a été imprimée à Neufchâtel l'an 1535. Olivetan entreprit de traduire la bible sur l'hébreu, sans avoir une connoissance suffisante de cette langue, en consultant les anciens interprétes de l'écriture, aussi-bien que les nouveaux; & préférant la version des Septante, ou celle de S. Jerôme, lorsqu'il croyoit qu'elles formoient un meilleur sens. Sa traduction ne fut pas tout-à-fait approuvée de Calvin, qui la trouva écrite en un langage trop dur & barbare. C'est pourquoi il travailla dans la suite du temps à en adoucir les expressions, ou plutôt à la refaire: de sorte qu'il n'y a eu qu'une édition de la bible d'Olivetan, qui est devenue assez rare. On attribua celle qui suivit à Calvin, qui ne savoit pas plus l'hébreu que son parent Olivetan, mais qui écrivoit avec une plus grande facilité en françois * M. Simon.

OLIVETO, général de l'ordre des Hiéronymites, *cherchez* LOUP D'OLMEDO.

OLIVIER (Jacques) premier président au parlement de Paris, au commencement du XVI[e] siécle, fut nommé par le roi Louis XII avocat général en ce parlement, où il étoit déja très-consideré. Les services qu'il rendit au roi & au public dans cet emploi, le firent honorer l'an 1507, de l'office d'un des présidens de la cour. Trois ans après, il fut créé chancelier du duché de Milan, dont le brave Gaston de Foix étoit gouverneur. Olivier fut enfin élevé à la premiere dignité du parlement de Paris l'an 1517, par le roi François I, & mourut le 20 novembre 1519.

OLIVIER (Jean) Parisien, dit *Janus Olivarius*, de l'illustre famille des Oliviers *dont on va parler*, étoit

étoit frere de *Jacques* Olivier, seigneur de Leuville, premier président du parlement de Paris, & oncle d'*Antoine*, évêque de Lombez, & de *François*, chancelier de France. Il embrassa la régle de S. Benoît dans un monastère de cet ordre en Poitou; & dans la suite il demeura dans l'abbaye de S. Denys en France, où il fut grand-aumônier & vicaire général de cette abbaye. Les religieux de S. Denys l'ayant postulé pour leur abbé, il céda, par ordre de François I, le droit qu'il avoit à cette abbaye, en faveur du cardinal de Bourbon, qui en fut le premier abbé commendataire. Il étoit abbé de S. Médard de Soissons, lorsqu'il fut élevé sur le siége épiscopal d'Angers par la cession de François de Rohan, à qui Olivier résigna, par permutation, l'abbaye de S. Médard. Il fut reçu solemnellement à Angers au mois de novembre 1532. Dès ce moment il s'appliqua à toutes les fonctions de son ministère avec beaucoup de zèle, de même qu'à l'étude de l'Ecriture-sainte. Il prêchoit avec onction, & visitoit avec soin les paroisses de son diocèse, & les monastères qui étoient soumis à sa jurisdiction. Excepté ces visites épiscopales, il gardoit la retraite; & à peine put-il se permettre de s'éloigner un peu de son troupeau pendant tout le temps de son gouvernement. Il mourut dans le château d'Eventard auprès d'Angers, le 12 avril 1540, & fut inhumé dans son église cathédrale en la chapelle de Jean Michel. La Croix-du-Maine dit que l'on y voyoit de son temps *sa sépulture magnifiquement élevée & enrichie de plusieurs belles choses, avec son épitaphe écrite par lui-même en fort beaux vers latins, peu de temps avant sa mort.* Cette épitaphe est rapportée à la suite du récit de tout ce qui se passa à son inhumation, dans le recueil des *Statuts du diocèse d'Angers*, imprimés en 1580, à Angers, *in-4°.* On trouve dans ce recueil les statuts mêmes de Jean Olivier, à l'exception d'un seul qui n'a pu être recouvré. Ce prélat écrivoit bien en latin pour le temps où il vivoit, comme on peut le voir en particulier par ses poésies latines, composées avant qu'il eût été élevé à l'épiscopat. Outre l'épitaphe du roi Louis XII, rapportée par Papire Masson, sa propre épitaphe, qu'il fit graver sur son tombeau, & une ode à Salmon Macrin, on a de lui un poëme estimé, sous ce titre: *Pandora Jani Oliverii Andium hierophantæ:* c'est un volume *in-12*, publié à Paris en 1542, chez Charles l'Angelier; mais il a été imprimé par Etienne Dolet qui en a fait l'épître dédicatoire au chancelier François Olivier. Dolet dit dans cette épître qu'il avoit reçu cet ouvrage de Claude Cotereau, dont il parle comme d'un homme ami des gens de lettres, & versé lui-même dans la littérature. Ce Cotereau, selon la Croix-du-Maine, étoit natif de Tours, & chanoine à Paris: on lui doit une traduction de Columelle. Dolet ajoute, qu'après avoir lu lui-même, & relu le poëme d'Olivier, il le trouva si beau, qu'il n'hésita point à le mettre au jour. Il en loue l'invention, le génie, le tour, la diction. Son épître est datée de Lyon les calendes de mars 1541. C'est apparemment lui aussi qui a fait l'argument qui est au-devant de ce poëme, & qui est bien détaillé. On trouve à la fin une épigramme de Jean Olivier à Jean Capel, avocat du roi au parlement de Paris: Olivier lui adresse son poëme, & le prie de l'examiner avec soin, & de lui faire part des fautes qu'il y aura remarquées. Cette épigramme est suivie d'une piéce en vers hendécasyllabes sur le même poëme, composée par Antoine Olivier, neveu de Jean; & d'une autre piéce moins longue du poëte Dardanus sur le même sujet. La même année 1542, Guillaume Michel, dit de Tours, poëte & traducteur, fit paroître chez les Angeliers une traduction en vers françois de la Pandore de Jean Olivier, qu'il adressa à son ami Guillaume Telin, secrétaire du duc de Guise. Le poëme latin de Jean Olivier fut réimprimé en 1618, à Reims, *in-8°.* Mais de la maniere dont l'éditeur s'exprime dans le titre, il paroît qu'il croyoit que c'étoit pour la premiere fois que ce poëme voyoit le jour: on ne peut, ce semble, entendre autrement les paroles suivantes: *R. D. Joannis Oliverii Andium episcopi* PANDORA, *opusculum manuscriptum ex tineoso pulvere vindicatum, & curâ E. D. L. S. Rem. lucidatum; Remis apud Nicolaum Constantium typographum*, 1618: aussi n'y trouve-t-on point l'épître dédicatoire qui est dans l'édition de 1542, mais les autres poësies dont on a parlé y sont, excepté que l'épigramme adressée au sieur Capel est au commencement, & que les autres piéces sont à la fin; & qu'il y a de plus dans cette édition huit vers latins de l'auteur au lecteur, que nous ne nous souvenons point d'avoir vus dans l'autre édition. * Voyez son éloge dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, & les différentes éditions de sa Pandore. Doublet, *hist. de l'abbaye de S. Denys.* Scæv. Sammarth. *elog. l. 2, in elog. Franc. Oliverii. Gall. christ. t. II*, p. 147

OLIVIER (François) chancelier de France, & fils de JACQUES, premier président, après avoir été conseiller de la cour, & maître des requêtes, & s'être bien aquitté de plusieurs ambassades importantes, obtint à la recommandation de Marguerite reine de Navarre, sœur du roi François I, une charge de président à mortier dans le parlement de Paris, le 12 juin 1543. Il avoit déja été chancelier, & chef du conseil de la même reine. Dans la suite, après avoir été chargé de la garde des sceaux, dont Matthieu de Longuejoue avoit été déchargé, il fut nommé chancelier de France, par lettres données à Romorentin le 18 avril 1545. Olivier étoit docte, éloquent, judicieux, sincere, bon ami, & doué d'un courage inflexible, & d'une force d'esprit qui ne se relâchoit jamais de ce qu'il devoit à son roi & à sa patrie. Après la mort de François I, Henri II son fils, à la persuasion de la duchesse de Valentinois, lui ôta les sceaux, sous prétexte de le soulager dans ses infirmités & dans sa vieillesse. En effet, ce grand homme avoit été attaqué de paralysie; & ensuite s'étant remis un peu trop tôt à l'exercice de sa charge, il avoit été extrêmement incommodé de la vue, par une descente d'humeurs sur les yeux. En quittant sa charge, il obtint la réservé des droits & honneurs qui y sont attachés, par lettres données à Chambor le 2 janvier 1551. Après cela il se retira chez lui: & l'an 1559, ayant été rappellé à la cour par le roi François II, il fut rétabli en l'exercice de sa charge. Ce fut vers ce temps-là que l'empereur Ferdinand I envoya l'évêque de Trente, ambassadeur en France, pour y demander la restitution de Metz, Toul & Verdun. Ce prince s'étoit servi à ce dessein de la conjoncture du régne d'un roi pupille, pour gagner quelques-uns du conseil; mais le chancelier qui y présidoit heureusement, & qui avoit trop d'expérience pour ne pas découvrir les intentions de l'évêque de Trente, ouvrit lui-même les avis dans le conseil, & dit hardiment qu'il falloit faire trancher la tête à celui qui favoriseroit les demandes de l'empereur. Une proposition si hardie ferma la bouche à ceux que l'évêque de Trente avoit gagnés. Le chancelier Olivier mourut à Amboise le 30 mars 1560. Son corps fut rapporté à Paris, & enterré à S. Germain-l'Auxerrois près de son pere. Divers auteurs ont parlé avec éloge de ce chancelier, comme M. de Thou, Godefroi, &c.

I. Ils descendoient de JACQUES Olivier, seigneur de Leuville & du Coudrai près Chartres, natif de Bourgneuf près la Rochelle, qui vint s'établir à Paris, où il fut procureur au parlement, & qui étoit mort en mai 1488, que *Jeanne* de Noviant, fille d'*Etienne* de Noviant, procureur du roi en la chambre des comptes, sa veuve, fut élue tutrice de leurs enfans, qui furent, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Etienne*, seigneur de Leuville; 4. *Jean*, religieux,

puis abbé de S. Denys en France, ensuite de S. Médard de Soissons, mort évêque d'Angers, en 1540, *dont l'éloge est rapporté plus haut*; 5. autre JEAN, qui a fait *la branche de* MANCI *&* *de* MORANGIS, *rapportée ci-après*; 6. *Claude*, seigneur de Balainvilliers, qui épousa *Marie* Maigné, dame en partie de la Borde-Fournier; 7. autre *Jean*, qui s'habitua en Nivernois, où il laissa postérité; 8. *Nicolle*, mariée à *Germain* Valain, avocat au parlement; & 9. *Jeanne* Olivier, qui épousa *Jacques* Rapouel, seigneur de Varastre, lieutenant général de Melun.

II. JACQUES Olivier, seigneur de Leuville, Villemaréchal & Puiseux en France, premier président du parlement, mort le 20 novembre 1519, *dont il est parlé ci-dessus*, épousa 1°. *Geneviéve* Tueleu, fille de *Nicolas*, seigneur de Céli, & de *Philippe* de Ganai, sœur de *Jean* de Ganai, chancelier de France, dont il eut *Jacques* Olivier, reçu conseiller-clerc au parlement de Paris, le 7 septembre 1521, mort le 10 octobre suivant, & inhumé à S. Germain l'Auxerrois: 2°. il épousa *Magdeléne* Luillier, fille de *Gilles*, seigneur d'Ursines, & de *Jeanne* de Chanteprime, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Antoine*, évêque de Lombez, abbé de la Valasse, seigneur de Villemaréchal, qui se fit de la religion prétendue-réformée, suivit la duchesse de Ferrare, & vivoit en 1571; *Jean*, archidiacre d'Angers, & doyen de l'église de Paris; *Catherine*, mariée à *Jean* Boisleve, baron de Persan, conseiller au grand conseil; & *Magdelene* Olivier, qui épousa *Jean* de la Salle, seigneur de Carrieres, capitaine de S. Germain en Laye, & mourut en 1580.

III. FRANÇOIS Olivier, seigneur de Leuville, &c. chancelier de France, mort le 30 mars 1560, *dont l'éloge est rapporté ci-devant*, épousa le 14 mai 1538, *Antoinette* de Cerisai, fille de *Nicolas*, baron de la Riviere, bailli de Costentin, & d'*Anne* Bohier, dont il eut, JEAN, qui suit; *Antoine*, mort jeune, destiné à l'évêché de Lombez; *François*, chevalier de Malte, tué au siége de Malte en 1565; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Monchi, seigneur de Senarpont, &c; & *Magdeléne* Olivier, alliée 1°. à *Louis* de Sainte-Maure, marquis de Nesle: 2°. à *Jean* de Balsac, seigneur de Montagu.

IV. JEAN Olivier, seigneur de Leuville, baron du Hommet & de la Riviere, gentilhomme de la chambre du roi, mourut en 1597. Il épousa le 17 février 1567, *Susanne* de Chabannes, fille de *Charles*, seigneur de la Palice, &c. & de *Catherine* de la Rochefoucauld, dont il eut, JEAN II qui suit; *Louis*, reçu chevalier de Malte à quinze ans le 19 mars 1604; *François*, seigneur de Fontenai en Normandie, & de Villemaréchal, abbé de S. Quentin de Beauvais; *Catherine*, mariée le 10 février 1586, à *Nicolas* le Roux, seigneur de Bourgteroude, président au parlement de Rouen; *Susanne*, alliée à *Sebastien* le Hardi, seigneur de la Trousse, grand prévôt de l'hôtel du roi; *Marie*, qui épousa *François* de Chauvigni, baron de Blot; *Magdeléne*, femme de *René* Hurault, seigneur de Bonvilliers & du Marais; *Marguerite*, alliée 1°. à *Louis* de Crevant, seigneur de Bauché: 2°. à *Jean* Savari, seigneur de Lancôme; & *Françoise* Olivier, mariée le 6 février 1604, à *Pierre* du Bois, seigneur de Fontaines-Marant & du Plessis en Touraine.

V. JEAN Olivier II du nom, seigneur de Leuville, baron du Hommet, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mort le 15 septembre 1641, avoit épousé le 31 janvier 1598, *Magdeléne* de l'Aubespine, fille de *Guillaume*, seigneur de Château-neuf, & de *Marie* de la Châtre, dont il eut, LOUIS, qui suit; *Claude*, chevalier de Malte; *Charles*, abbé de Fontenai; *Anne*, mariée à *Pierre* de Mornai, seigneur de Villarceaux; *Marie* & *Elizabeth*, religieuses à Faremoutier; *Magdelene*, religieuse à la Magdeléne près d'Orléans; *Gasparde*, religieuse au Pont-aux-Dames; & *Susanne* Olivier, religieuse.

VI. LOUIS Olivier, marquis de Leuville, baron de la Riviere, &c. né en 1601, fut lieutenant général des armées du roi, & mourut le 5 août 1663. Il épousa par contrat du 23 octobre 1636, *Anne* Morand, fille de *Thomas*, seigneur du Mesnil-Garnier, trésorier de l'épargne, & grand trésorier des ordres du roi, & de *Jeanne* Cauchon, morte le 9 septembre 1698, âgée de 79 ans, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Marie-Anne* Olivier, mariée le 2 mai 1660, à *Antoine* Ruzé, marquis d'Effiat, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 21 février 1684, âgée de 46 ans.

VII. CHARLES Olivier, marquis de Leuville, cornette des chevaux-légers de la garde du roi, &c. mourut en novembre 1671, âgé de 22 ans, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Laigue, fille de *François* seigneur de Laigue, baron de Chandieu, & de *Reine* d'Orling, niéce de *Geoffroi* marquis de Laigue, capitaine des gardes du corps de Philippe de France, duc d'Orléans, qu'il avoit épousée le 10 novembre 1670: elle mourut le 20 avril 1719, âgée de 67 ans.

SEIGNEURS DE MANCI ET DE MORANGIS.

II. JEAN Olivier, dit *le Jeune*, fils puîné de JACQUES Olivier, seigneur de Leuville, &c. & de *Jeanne* de Noviant, fut secrétaire du roi, & épousa *Perrette* Loppin, dame de Manci & de Morangis, dont il eut, *Pierre*, abbé de S. Crespin de Soissons; *Nicolas*, mort sans alliance; *Gaston*, vivant en 1529; *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Bossu, seigneur de Montion; *Perrette*, dame de Morangis, alliée à *Antoine* Barillon, seigneur de Murat, dont des enfans; & *Magdelene* Olivier, dame de Manci, Olisi, & Banjacourt, mariée 1°. en 1528, à *Georges* Heroust, seigneur de Carrieres, secrétaire du roi: 2°. en 1539, à *Socin* Vitel, seigneur de Lavau. * *Voyez* le Féron. Blanchard. Du Chesne. Le pere Anselme, &c.

OLIVIER DE MALMESBURI, que d'autres appellent *Elmer* ou *Egelmer*, religieux Bénédictin, étoit Anglois, & vivoit dans le XI[e] siécle. Il étoit très-savant dans les mathématiques, particulierement dans l'astrologie, & se mêloit de prédire l'avenir. Comme il se plaisoit aux choses extraordinaires, il voulut un jour imiter Dédale, & voler en l'air. Dans ce dessein, il monta sur le haut d'une tour d'où il s'élança en l'air; mais les aîles qu'il avoit attachées à ses bras & à ses pieds, ne le porterent qu'environ six-vingts pas loin de cette tour. Il se cassa les jambes en tombant, & mourut à Malmesburi l'an 1060. * Pitseus, *de illustr. Angl. scr.*

OLIVIER ou OLIVARIUS (Jean) jurisconsulte, étoit de Gand. Il n'avoit que dix-sept ans, quand il commença à enseigner le grec dans sa patrie. Il a composé diverses poésies, & deux tragédies, Michée & Nabuchodonosor. * Sweertius, *pag.* 457. Valere André, *biblioth. belg.*

OLIVIER ou OLIVARIUS (Pierre-Jean) de Valence en Espagne, florissoit en 1536. Il a traité de la prophétie & de l'esprit prophétique. * Konig, *biblioth.*

OLIVIER (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né en Provence, & fit imprimer à Paris en 1540, un petit traité *De inventione dialectica*, où il promettoit de traiter toute la philosophie d'une maniere nouvelle, si le public goutoit cet essai. Cet écrivain professoit alors la théologie. Son ouvrage fait voir qu'il avoit de l'esprit. On ne parle point de lui, & on ne sait si c'est le même que le théologien de qui Du Verdier dit qu'il fit imprimer un traité *De la connoissance de Dieu & de nous-mêmes*, & un autre *De la gloire de Dieu*, imprimé à Paris en 1556. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

OLIVIER (Séraphin) cardinal, évêque de Rennes en Bretagne, étoit natif de Lyon, étudia à Bologne

en droit civil & canon; & étant allé à Rome, fut fait auditeur de Rote par le pape Pie IV. Il fut doyen de ce corps, & exerça cet emploi pendant quarante ans. Grégoire XIII, Sixte V & Clément VIII l'employerent en diverses nonciatures. Ce dernier l'ayant fait patriarche d'Alexandrie, lui donna l'an 1604, le chapeau de cardinal, à la recommandation du roi Henri *le Grand*. Il fut évêque de Rennes après le cardinal d'Ossat; mais il résigna cet évêché sans en avoir pris possession, & mourut l'an 1609, le neuviéme ou le dixiéme de mars, âgé de 71 ans. On a de lui, *Decisiones Rotæ Romanæ*; 2 vol. *in-fol.* à Rome, en 1614, réimprimées à Francfort en 1615, avec des additions & des notes. * Juste Lipse, *epist.* 53 & 56. D'Ossat, *l.* 2, *epist.* 4; & *l.* 8, *epist.* 145. Frizon, *Gall. purpur.* Sandere, *de cardin.* Sponde, *in annal.* Sainte-Marthe, *Gall. christ. de episc. Redon.*

OLIVIER (N.....) peintre de Londres, peignoit à gomme toutes sortes de sujets; mais il s'est occupé davantage à faire des portraits. Il en a fait quantité dans les cours des rois d'Angleterre Jacques & Charles, & personne n'a mieux réussi que lui en ce genre. Il eut un disciple nommé *Couper*, qui passa au service de la reine Christine de Suéde. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

OLIVIER (Claude-Matthieu) avocat au parlement d'Aix, écrivain du roi sur les galeres, & l'un des membres de l'académie de Marseille, naquit dans cette derniere ville le 21 septembre 1701, de *Jean-Baptiste* Olivier, négociant de la même ville, & de *Magdeléne* Granot. Il fit ses études d'humanités & de philosophie au collége de l'Oratoire du lieu de sa naissance, & de-là il alla étudier pendant trois ans en théologie sous les peres Dominicains; après quoi il se transporta à Aix pour faire son cours de droit dans l'université de cette ville. Il fit toutes ses études avec une supériorité de génie qu'il est difficile d'atteindre; & s'il eût moins aimé le plaisir & la dissipation qui en est inséparable, & qu'il ne fût pas mort dans un âge si peu avancé, il seroit devenu sans contredit un des plus grands hommes & un des plus savans de son siécle. Ayant paru se fixer à la profession d'avocat qu'il exerça à Marseille, il attiroit la foule & les connoisseurs à l'audience, toutes les fois qu'il devoit y parler. Feu M. de Saci, de l'académie françoise, & madame la marquise de Lambert, qui avoient vu un de ses plaidoyers, ont rendu témoignage que c'étoit une piéce marquée au meilleur coin. Tous n'avoient pas les mêmes qualités, parceque M. Olivier se donnoit rarement la peine de les travailler. Quelques heures enlevées à son amour pour la société & le divertissement, lui suffisoient souvent pour se mettre en état de parler & d'écrire même sur des causes importantes, & ses productions se sentoient ordinairement de cette précipitation. Il devoit la multitude de ses connoissances, moins à l'étude assidue, qu'à la vivacité & à la pénétration de son esprit, à une facilité surprenante pour apprendre tout ce qu'il vouloit, & à la mémoire la plus heureuse pour le retenir. Cependant quand son zèle pour l'étude le saisissoit, il passoit les semaines entieres, les nuits mêmes & plusieurs nuits de suite, attaché au travail. Excessif en tout, après avoir donné quinze jours à étudier le code & le digeste, ou à s'enivrer des beautés de Démosthènes, d'Homere, de Cicéron, ou de M. Bossuet, il en abandonnoit quinze autres, souvent un mois entier, à une vie désoccupée & frivole. De-là vient que sa profession lui produisoit peu, parceque n'étant que rarement chez lui, on se trouvoit obligé de recourir à d'autres: ce qui, joint à la perte de la plus grande partie de son bien dans le temps du fameux systême, le réduisit à un état fort peu commode; mais il trouvoit des ressources dans sa philosophie: il avoit appris à se passer de peu, & n'en étoit pas moins gai. Son érudition, son commerce aimable, les agrémens de son esprit, lui ont toujours fait un grand nombre d'amis, parmi lesquels il en a compté de très-distingués par leur naissance & par leurs talens. Ce fut lui qui contribua le plus à l'établissement de l'académie de Marseille, soit par son zèle à en soutenir les commencemens qui furent assez difficiles, soit par l'idée avantageuse que donnerent de l'académie les lettres qu'il écrivit en son nom à M. le maréchal de Villars, & à l'académie françoise. Depuis que celle de Marseille fut formée, comme il en fut un des premiers membres, il ne manqua aucune séance que lorsqu'il étoit absent de la ville ou malade; & il y venoit rarement les mains vuides. Les registres de cette académie, qui a toujours fait beaucoup d'honneur à la littérature, font mention d'un nombre considérable de dissertations historiques ou critiques, & de morceaux de poësie & d'éloquence de sa façon, lus dans les assemblées de cette compagnie; mais que la négligence de l'auteur à les conserver a fait perdre ou au moins disparoître, pour la plus grande partie. Lorsque M. du Trousset d'Héricourt vint remplir l'intendance des galeres à Marseille, il conçut pour M. Olivier de l'estime & de l'amitié; & plus persuadé que lui-même qu'il avoit besoin d'un emploi moins infructueux pour le revenu que les lettres, il lui obtint un brévet d'écrivain du roi sur les galeres. Comme cet emploi lui laissoit du loisir, il résolut d'entreprendre la vie de Philippe, roi de Macédoine, & s'appliqua à cet ouvrage avec tant de zèle, contre son caractere naturel, qu'il le finit en deux années; mais la maladie dont il fut attaqué l'empêcha d'y mettre la derniere main, & de lui donner cette perfection dont il étoit si capable. Il languit pendant plusieurs années mêlées d'intervalles bons & assez tranquilles, & de rechutes extrêmement fâcheuses qui l'épuiserent. Il mourut le 24 octobre 1736, n'étant encore âgé que d'environ trente-cinq ans. M. Chalamont de la Visclède, secrétaire de l'académie de Marseille, lut son éloge dans l'assemblée publique de cette académie, le 25 août 1737, & cet éloge qui a été imprimé, fait beaucoup d'honneur à son auteur & à celui qui en est l'objet. Nous n'en avons ici rapporté qu'un foible extrait. On trouve à la fin de cet éloge la liste suivante des ouvrages de M. Olivier, tant imprimés que manuscrits, avec la date des années que M. Olivier lut ces ouvrages dans l'académie.

Traduction de quelques endroits choisis de Tibulle, 1726. *Dissertation sur le Critias de Platon*, imprimée dans les *Mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire, *tom. I*, *premiere partie*, 1726. *Epître en vers à M. Racine*, fils du célébre poëte tragique. Il y introduit Melpoméne faisant des plaintes amères de ce que M. Racine n'avoit pas voulu suivre le genre d'ouvrages qui avoit occupé M. son pere, 1726. *Dissertation sur la vie & les ouvrages d'Hésiode*, 1726. *Dissertation historique sur l'ancienne académie de Marseille*, lue à la premiere assemblée publique de l'académie en 1727, & imprimée dans son premier *Recueil* de la même année, à Marseille, 1727. *Discours sur les défauts qui peuvent être des suites de l'imitation*; dans les *Mémoires* du P. Desmolets, *tom. IV*, *premiere partie*, 1727. *Allegorie en vers*, intitulée, *la Paresse*, lue à l'assemblée publique de l'académie de l'année 1728. *Ode tirée du pseaume XXVIII*, envoyée pour tribut à l'académie françoise en 1729, & lue à l'assemblée publique de Marseille en 1730. *Discours sur le besoin que la raison a de l'imagination*, envoyé en 1730, pour tribut à l'académie françoise, & imprimé dans son recueil: ce discours fut lu à Marseille en 1731. *Mémoires sur les secours donnes aux Romains par les Marseillois pendant la seconde guerre Punique*, 1731. *Parallele de Tibulle & d'Ovide*, 1731. Plan de

l'histoire ecclésiastique de Marseille, 1731. *Version latine* de la premiere Idylle de Moschus, 1731. *Parallele de Philippe & d'Alexandre*, lu à l'académie de Marseille en 1731. *Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillois durant la guerre contre les Gaulois*, 1731. *Dissertation sur l'époque de la fondation de Marseille*, 1732. *Epître* en vers *à M. le bailli de l'Aubepin*, 1732. *Discours pour exhorter l'académie à faire l'histoire de Marseille*, 1735. *Histoire de Philippe, roi de Macedoine, & pere d'Alexandre* le Grand, *avec un discours préliminaire*; Paris, 1740, 2 vol. *in-12.* L'éloge de l'auteur par M. Chalamont de la Visclède, est à la tête de cet ouvrage. On le trouve aussi dans un des recueils des piéces qui ont remporté le prix de l'académie de Marseille.

OLIVIER, *cherchez* BOIS (Jean du)

OLLER (Bernard) dit communément *Olerius* & *Ollensis*, général de l'ordre des Carmes, étoit de Manresa, petite ville de Catalogne, sur le Cardonner. Il étoit savant, homme de bien, bon religieux, & fut choisi l'an 1375, pour être le chef de son ordre dans le chapitre général qui fut tenu au Pui. Dans le temps qu'il étoit occupé à la visite de ses monasteres l'an 1378, l'église fut déchirée par un schisme entre Urbain VI & Clément VII. Oller suivit le parti de ce dernier; & Urbain pour s'en venger, fit élire général Melchior de Bologne. Plusieurs monasteres furent néanmoins toujours soumis à Oller, qui mourut l'an 1388, à Bruges, dans le temps qu'on y tenoit le chapitre général. Il a laissé quelques ouvrages; *De origine ordinis carmelitani; De immaculata Virginis conceptione, &c.* * Possevin, *in appar. sacr.* Boëtius, *in catal. general. carm.* Le Mire, *in auct.*

OLMEDO (Sébastien) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est du diocèse d'Avila dans la Castille vieille, vivoit vers l'an 1560, & composa une chronique des généraux de l'ordre de S. Dominique dont il étoit, & des hommes illustres de leur temps, qui n'a point été imprimée, & qu'on garde dans la maison de l'ordre à Rome. Quelques auteurs ont dit que cette chronique finissoit au XXII général, & d'autres prétendent qu'elle va jusqu'à l'an 1560: mais Fontana, qui l'avoit vue, assure qu'elle finit à l'an 1544, au XLIV général. Le P. Echard, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, ajoute que dans ce qu'il en a vu de cité touchant les XIII^e & XIV^e siécles, elle n'est pas fort exacte. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

OLMO (Francisco) médecin de Bresse en Italie, sur la fin du XVI^e siécle, étoit savant en toute sorte de littérature, & mourut l'an 1600, à Desenzano, près de Bresse. Nous avons divers ouvrages de sa façon en prose & en vers. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander Linden, &c.

OLMUTZ, ville du royaume de Bohême. Elle est épiscopale, suffragante de Prague, & située dans la Moravie sur la Morave, à dix lieues de Brinn, vers l'orient septentrional. Cette ville bien fortifiée, s'étant trop facilement rendue aux Suédois, & si bien défendue contre les Impériaux, qu'ils ne la purent recouvrer que par la paix de Munster, fut dépouillée de la qualité de capitale de Moravie, qui fut transférée à Brinn, où ses évêques ont fait depuis leur résidence. Au reste on croit communément qu'Olmutz est l'ancienne *Eburum*, ville des Quades. Sur la fin du XV^e siécle Jean Stiakoka, & quelques autres chanoines réguliers, bâtirent à Olmutz un monastere, à qui Alexandre VI donna le nom de chanoines de Latran. Le prévôt de cette église se sert d'habits pontificaux, & a voix & séance dans les états de Moravie. D'autres prévôtés en ont dépendu autrefois. * Robbe, *géographie.* Baudrand. Penot, *hist. trip. canon. regul.*

OLNEI (Jean) Chartreux d'Angleterre, dans le XIV^e siécle, vers l'an 1350, composa divers traités de piété: comme les miracles de la sainte Vierge en cinq livres; & des méditations solitaires. * Petreius, *biblioth. Cart.* Pitseus, *de script. Angl.*

OLON, ville de Palestine dans la tribu de Juda, située entre Gosen & Giso. Elle fut accordée aux Lévites. * *Josue*, *c.* 15, *v.* 51; *c.* 21, *v.* 15.

OLONE, bourg de France situé sur la côte de Poitou, où il a un grand port, à neuf lieues de Luçon vers le couchant. Olone a un grand fauxbourg, qu'on nomme *les Sables d'Olone*, en latin *Arenæ Olonenses*. Les habitans de ce bourg sont bons matelots. * Mati, *dictionnaire.*

OLONOIS (L') fameux aventurier du XVII^e siécle, étoit natif de Poitou, près d'Olone, dont il a retenu le nom. Il quitta la France dès sa jeunesse, & s'embarqua à la Rochelle, où il s'engagea à un habitant des isles de l'Amérique, qui l'y emmena, & le fit servir trois ans en qualité d'engagé. Lorsqu'il fut sorti de servitude, il se retira sur la côte de S. Domingue, où il se joignit aux boucaniers. Après avoir mené ce genre de vie pendant quelque temps, il voulut aller faire des courses avec les aventuriers François, qui se retiroient à l'isle de la Tortue, proche la grande isle Espagnole. Il fit fort peu de voyages en qualité de soldat: car ses camarades le prirent bientôt pour commandant, & lui donnerent un vaisseau, avec lequel il fit quelques prises. Se voyant pris des Espagnols qui lui tuerent presque tout son monde, & le blesserent, il se mit parmi les morts, & sauva sa vie par ce stratagême. Dès qu'ils se furent retirés, il prit l'habit d'un Espagnol qui avoit été tué dans le combat, & s'approcha de la ville de Campesche, où il trouva moyen de parler à quelques esclaves, ausquels il promit de les mettre en liberté s'ils vouloient lui obéir: ce qu'ils accepterent. Ces esclaves amenerent le canot de leur maître en un lieu où l'Olonois les attendoit, afin de s'embarquer & de se sauver. Cela leur réussit si bien, qu'en peu de jours ils furent à la Tortue. Les Espagnols qui croyoient l'avoir tué, firent vainement des feux de joie de sa mort, & apprirent bientôt qu'il étoit en état de leur faire de nouvelles peines. Le gouverneur de la Havane ayant été averti que l'Olonois croisoit sur la côte avec deux canots où il avoit onze hommes dans chacun, fit équiper une *armadilla*, c'est-à-dire, *une fregate legere*, armée de dix piéces de canon, & de quatre-vingts hommes d'élite; mais après un rude combat, l'Olonois s'en rendit maître, & coupa lui-même la tête à tous les Espagnols, qu'il fit passer devant lui l'un après l'autre, ne pardonnant qu'au dernier, qu'il envoya au gouverneur de la Havane, pour lui dire, que s'il le tenoit, il lui feroit le même traitement. Il prit ensuite deux grands vaisseaux espagnols; & ayant attiré à son parti plusieurs autres aventuriers, il en forma une flotte avec laquelle il alla piller la ville de *Maracaybo*, ou *Marecaye*, dans la province de Venezuéla, sur le bord du lac de Marecaye, puis celle de Gibraltar, sur l'autre bord de ce lac, qu'il fit bruler. Après plusieurs autres exploits, où il fit paroître son courage, en allant croiser devant Carthagène, il mit pied à terre pour piller quelques bourgades, où il fut pris par les Indiens sauvages, qui le hacherent par quartiers, le firent rôtir & le mangerent. * Oëxmelin, *hist. des Indes orient.*

OLOT, ville maritime de la province Taraconoise, est apparemment l'ancienne ville appellée *Basi* par Ptolemée. Elle étoit autrefois bâtie de l'autre côté de la riviere; mais les tremblemens de terre l'ayant ruinée l'an 1528, ses habitans la rebâtirent dans l'endroit où elle est à présent. Comme la cause de ces tremblemens vient des vents souterreins qui s'engendrent dans les cavernes, dont ces lieux sont pleins; les gens du pays ont été assez ingénieux pour faire servir à leur commodité, ce qui avoit été la cause de leur ruine, & ont trouvé le moyen de faire venir ces vents par des conduits secrets jusque dans leurs mai-

sons pour les rafraîchir pendant les grandes chaleurs. * M. de Marca, *Marca Hispanica*.

OLT, ALTH ou ALVATA, en latin *Aluta*, riviere de la Turquie en Europe. Elle prend sa source dans le mont Krapach, près de la petite ville de Czuck, sur les confins de la Pologne & de la Transylvanie; baigne une partie de ce dernier pays, & ayant traversé la Valaquie, elle se décharge dans le Danube à neuf lieues au-dessus de Nicopoli. * Mati, *diction.*

☞ OLUTORSKI, peuples païens de Sibérie. C'est une nation très-puissante, & fort ennemie des Russes, dont ils tuent tous ceux qu'ils rencontrent. Ils demeurent dans des cavernes souterreines, au midi des Tschalatzi & des Tschuktchi, & au nord-est de la presqu'isle du Kamtschatka. Au milieu, & près de la mer, sont les LIUTORI, qui n'ont que trois coudées de haut, mais qui sont très-courageux: aussi les Russes n'ont pu encore les soumettre. * Strahlenberg, *descript. de l'empire Russien*, tome II, p. 187.

OLYBIUS, illustre citoyen de Padoue, dans le tombeau duquel on trouva, dit-on, vers l'an 1500 de Jésus-Christ, une lampe qui y étoit allumée en l'honneur de Pluton, depuis environ 1500 ans, entre deux vases, l'un d'or & l'autre d'argent, remplis d'une liqueur très-claire, avec une assez longue inscription, qui finissoit par ces mots.

Donum hoc maximum Maximus Olybius
Plutoni sacrum facit.

Cette lampe fut trouvée en fouillant un champ du terroir d'Ateste, maintenant *Este*, dans l'état de la république de Venise, proche de Padoue, vers l'an 1500. Quelques-uns ont cru que cet Olybius étoit un Païen fort savant, & qui croyoit l'immortalité de l'ame, qu'il avoit marquée par ce feu qui ne s'éteignoit point; & que de ces deux phiolles, celle qui étoit d'or, signifioit la volonté; & l'autre qui étoit d'argent, représentoit l'esprit. D'autres se sont imaginés que ces phiolles étoient pleines d'une essence qui contenoit les élemens chymiques, & la matiere de la pierre philosophale; mais toutes ces conjectures sont frivoles & sans fondement. * Lucet, *de Lucernis antiq.*

OLYBRIUS (Anicius) d'une des plus illustres familles établies à Constantinople, fut extrêmement considéré de Léon, empereur d'Orient, qui lui fit épouser Placidie, fille de l'empereur Plac. Valentinien. Il succéda à Anthemius, empereur d'Occident, le 11 juillet 472; mais il ne jouit de cette dignité que trois mois & douze jours, & mourut de maladie le 23 octobre de la même année. Le P. Petau ne lui donne que 40 jours de régne. Olybrius laissa une fille nommée *Julienne-Anicie*, qui fut mariée à *Aréobinde* Patrice, qui refusa l'empire d'Orient, que le peuple de Constantinople mécontent de la conduite d'Anastase lui offroit. * Cassiodore. Marcellin, &c.

OLYMPE, Plutarque fait mention dans son livre de la musique, de deux OLYMPES. Le plus ancien est le Mysien, disciple de Marsyas, que l'on croit avoir donné son nom au mont Olympe. Il a vécu avant la guerre de Troye, & on lui attribue des chansons, des élégies & des hymnes en l'honneur des dieux. Platon, Aristophane, Aristote & Ovide, citent ses vers ou ses airs de musique. L'autre OLYMPE étoit un musicien de Phrygie, que Suidas dit avoir fleuri du temps de Midas. Il y a eu un troisiéme OLYMPE, philosophe d'Alexandrie, dont il est aussi parlé dans Suidas, & qui vivoit sous le regne d'Auguste. Cléopatre prit son avis pour se faire mourir, ainsi qu'il l'a raconté lui-même. * Plutarque, *in M. Antonio.* Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof. tome I, page* 211.

OLYMPE (Saint) évêque d'Oene en Thrace, dans le IV^e siécle, fut un des grands adversaires des Ariens. Il assista l'an 347 au concile de Sardique, & eut beaucoup de part aux canons qui s'y firent. Les Ariens ayant inventé plusieurs calomnies contre lui, & contre son collégue, évêque de Trajanople en Thrace, les avoient fait condamner tous deux à mort par l'empereur Constance. Après la tenue du concile de Sardique, ils poursuivirent l'exécution de cet ordre. On ne sait pas quel en fut l'évenement; mais Olympe a été honoré comme confesseur, tant en Orient qu'en Occident, au 12 de juin.

OLYMPE, *Olympus*, évêque Arien, blasphêmant un jour à Carthage contre la divinité du fils de Dieu, fut tué de trois coups de foudre, comme le témoigne P. Diacre. * Sigebert, *en sa chronique.* Sabellic, *l.* 2. *Ennead.* 8.

OLYMPE DE SEGUR, dame de bonne maison, épousa le seigneur de Bebrier, fils du premier président de Bourdeaux. Son mari étant prisonnier dans le château Trompette, elle résolut de le délivrer, l'alla voir, & lui persuada de prendre ses habits & sa coëffure. Cette entreprise lui réussit si bien, que son mari sortit le soir sous cet habit déguisé, sans être reconnu des gardes. Elle demeura comme en ôtage pour lui, & elle sortit ensuite. Hérodote dit que des femmes Lacédémoniennes sauverent la vie à leurs maris de la même maniere. L'an 934 dona Sancha, femme de Ferdinand de Castille, se servit d'une semblable ruse. * *Chronologie Bourdeloise.*

OLYMPE, *Olympus*, montagne de Thessalie, près d'Ossa & de Pélion, selon Castalde & le Noir, a pour nom moderne celui de *Lacha*. Il y en avoit une autre dans la Mysie en Asie, près de la ville de Pruse, que les Turcs nomment diversement *Anatolaigad*, *Emeidag*, *Emiodag* & *Keschisdag*; une autre dans la Lycie, avec une ville de ce nom, & une autre dans l'isle de Chypre, qu'Etienne de Luzignan nomme *Troade*. Pline, Ptolémée, Strabon & Solin, parlent de quelques autres montagnes de ce nom; mais peu considérables. Il ne les faut pas confondre avec le mont OLYMPE, en Champagne, vers la Meuse.

OLYMPIADE, espace de quatre années, ainsi nommé des jeux olympiques, qui se célébroient de quatre ans en quatre ans, vers le solstice d'été, sur les bords du fleuve Alphée, près de la ville de Pise, & du temple de Jupiter *Olympien*, dans l'Elide, province du Peloponnèse. Ces jeux furent rétablis par Iphitus, trois ou quatre siécles après qu'ils eurent été institués par Hercule. Ce rétablissement se fit l'été de l'an 884 avant J. C; mais l'Olympiade que les historiens Grecs comptent pour la premiere, est celle en laquelle Chorébus fut vainqueur, qui commence à l'an 774 ou 776 avant J. C. Il faut remarquer qu'à parler juste, toute année olympiadique roule sous deux années Juliennes; savoir, les six premiers mois, depuis Juillet jusqu'en Janvier à la précédente; & les six derniers mois, depuis Janvier jusqu'en Juillet à la suivante; mais la plupart des auteurs parlent des olympiades, comme si elles avoient commencé au premier de janvier: de sorte que, par exemple, c'est le même de dire: *Cela s'est fait en la premiere année de la VI olympiade*, que de dire: *cela s'est fait en l'année Julienne, en laquelle a commencé la VI^e olympiade.* Pour entendre la chronologie qui est marquée par les olympiades, & connoître à quelles années devant Jesus-Christ elles se rapportent, on ne peut trouver de moyen plus prompt ni plus certain que les tables suivantes, qui sont disposées d'une maniere où l'on voit l'analogie des nombres entre les rangs & les colonnes. Chaque quarré inférieur, diminuant vingt du supérieur, & chaque collatéral, quatre du précédent.

TABLE POUR LA RÉDUCTION DES OLYMPIADES AUX ANNÉES AVANT LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST.

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
1.	1	776	2.	1	772	3.	1	768	4.	1	764	5.	1	760
	2	775		2	771		2	767		2	763		2	759
	3	774		3	770		3	766		3	762		3	758
	4	773		4	769		4	765		4	761		4	757
6.	1	756	7.	1	752	8.	1	748	9.	1	744	10.	1	740
	2	755		2	751		2	747		2	743		2	739
	3	754		3	750		3	746		3	742		3	738
	4	753		4	749		4	745		4	741		4	737
11.	1	736	12.	1	732	13.	1	728	14.	1	724	15.	1	720
	2	735		2	731		2	727		2	723		2	719
	3	734		3	730		3	726		3	722		3	718
	4	733		4	729		4	725		4	721		4	717
16.	1	716	17.	1	712	18.	1	708	19.	1	704	20.	1	700
	2	715		2	711		2	707		2	703		2	699
	3	714		3	710		3	706		3	702		3	698
	4	713		4	709		4	705		4	701		4	697
21.	1	696	22.	1	692	23.	1	688	24.	1	684	25.	1	680
	2	695		2	691		2	687		2	683		2	679
	3	694		3	690		3	686		3	682		3	678
	4	693		4	689		4	685		4	681		4	677
26.	1	676	27.	1	672	28.	1	668	29.	1	664	30.	1	660
	2	675		2	671		2	667		2	663		2	659
	3	674		3	670		3	666		3	662		3	658
	4	673		4	669		4	665		4	661		4	657
31.	1	656	32.	1	652	33.	1	648	34.	1	644	35.	1	640
	2	655		2	651		2	647		2	643		2	639
	3	654		3	650		3	646		3	642		3	638
	4	653		4	649		4	645		4	641		4	637
36.	1	636	37.	1	632	38.	1	628	39.	1	624	40.	1	620
	2	635		2	631		2	627		2	623		2	619
	3	634		3	630		3	626		3	622		3	618
	4	633		4	629		4	625		4	621		4	617
41.	1	616	42.	1	612	43.	1	608	44.	1	604	45.	1	600
	2	615		2	611		2	607		2	603		2	599
	3	614		3	610		3	606		3	602		3	598
	4	613		4	609		4	605		4	601		4	597
46.	1	596	47.	1	592	48.	1	588	49.	1	584	50.	1	580
	2	595		2	591		2	587		2	583		2	579
	3	594		3	590		3	586		3	582		3	578
	4	593		4	589		4	585		4	581		4	577
51.	1	576	52.	1	572	53.	1	568	54.	1	564	55.	1	560
	2	575		2	571		2	567		2	563		2	559
	3	574		3	570		3	566		3	562		3	558
	4	573		4	569		4	565		4	561		4	557
56.	1	556	57.	1	552	58.	1	548	59.	1	544	60.	1	540
	2	555		2	551		2	547		2	543		2	539
	3	554		3	550		3	546		3	542		3	538
	4	553		4	549		4	545		4	541		4	537
61.	1	536	62.	1	532	63.	1	528	64.	1	524	65.	1	520
	2	535		2	531		2	527		2	523		2	519
	3	534		3	530		3	526		3	522		3	518
	4	533		4	529		4	525		4	521		4	517

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
66.	1	516	67.	1	512	68.	1	508	69.	1	504	70.	1	500
	2	515		2	511		2	507		2	503		2	499
	3	514		3	510		3	506		3	502		3	498
	4	513		4	509		4	505		4	501		4	497
71.	1	496	72.	1	492	73.	1	488	74.	1	484	75.	1	480
	2	495		2	491		2	487		2	483		2	479
	3	494		3	490		3	486		3	482		3	478
	4	493		4	489		4	485		4	481		4	477
76.	1	476	77.	1	472	78.	1	468	79.	1	464	80.	1	460
	2	475		2	471		2	467		2	463		2	459
	3	474		3	470		3	466		3	462		3	458
	4	473		4	469		4	465		4	461		4	457
81.	1	456	82.	1	452	83.	1	448	84.	1	444	85.	1	440
	2	455		2	451		2	447		2	443		2	439
	3	454		3	450		3	446		3	442		3	438
	4	453		4	449		4	445		4	441		4	437
86.	1	436	87.	1	432	88.	1	428	89.	1	424	90.	1	420
	2	435		2	431		2	427		2	423		2	419
	3	434		3	430		3	426		3	422		3	418
	4	433		4	429		4	425		4	421		4	417
91.	1	416	92.	1	412	93.	1	408	94.	1	404	95.	1	400
	2	415		2	411		2	407		2	403		2	399
	3	414		3	410		3	406		3	402		3	398
	4	413		4	409		4	405		4	401		4	397
96.	1	396	97.	1	392	98.	1	388	99.	1	384	100.	1	380
	2	395		2	391		2	387		2	383		2	379
	3	394		3	390		3	386		3	382		3	378
	4	393		4	389		4	385		4	381		4	377
101.	1	376	102.	1	372	103.	1	368	104.	1	364	105.	1	360
	2	375		2	371		2	367		2	363		2	359
	3	374		3	370		3	366		3	362		3	358
	4	373		4	369		4	365		4	361		4	357
106.	1	356	107.	1	352	108.	1	348	109.	1	344	110.	1	340
	2	355		2	351		2	347		2	343		2	339
	3	354		3	350		3	346		3	342		3	338
	4	353		4	349		4	345		4	341		4	337
111.	1	336	112.	1	332	113.	1	328	114.	1	324	115.	1	320
	2	335		2	331		2	327		2	323		2	319
	3	334		3	330		3	326		3	322		3	318
	4	333		4	329		4	325		4	321		4	317
116.	1	316	117.	1	312	118.	1	308	119.	1	304	120.	1	300
	2	315		2	311		2	307		2	303		2	299
	3	314		3	310		3	306		3	302		3	298
	4	313		4	309		4	305		4	301		4	297
121.	1	296	122.	1	292	123.	1	288	124.	1	284	125.	1	280
	2	295		2	291		2	287		2	283		2	279
	3	294		3	290		3	286		3	282		3	278
	4	293		4	289		4	285		4	281		4	277
126.	1	276	127.	1	272	128.	1	268	129.	1	264	130.	1	260
	2	275		2	271		2	267		2	263		2	259
	3	274		3	270		3	266		3	262		3	258
	4	273		4	269		4	265		4	261		4	257
131.	1	256	132.	1	252	133.	1	248	134.	1	244	135.	1	240
	2	255		2	251		2	247		2	243		2	239
	3	254		3	250		3	246		3	242		3	238
	4	253		4	249		4	245		4	241		4	237

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus-Christ.
136.	1	236	137.	1	232	138.	1	228	139.	1	224	140.	1	220
	2	235		2	231		2	227		2	223		2	219
	3	234		3	230		3	226		3	222		3	218
	4	233		4	229		4	225		4	221		4	217
141.	1	216	142.	1	212	143.	1	208	144.	1	204	145.	1	200
	2	215		2	211		2	207		2	203		2	199
	3	214		3	210		3	206		3	202		3	198
	4	213		4	209		4	205		4	201		4	197
146.	1	196	147.	1	192	148.	1	188	149.	1	184	150.	1	180
	2	195		2	191		2	187		2	183		2	179
	3	194		3	190		3	186		3	182		3	178
	4	193		4	189		4	185		4	181		4	177
151.	1	176	152.	1	172	153.	1	168	154.	1	164	155.	1	160
	2	175		2	171		2	167		2	163		2	159
	3	174		3	170		3	166		3	162		3	158
	4	173		4	169		4	165		4	161		4	157
156.	1	156	157.	1	152	158.	1	148	159.	1	144	160.	1	140
	2	155		2	151		2	147		2	143		2	139
	3	154		3	150		3	146		3	142		3	138
	4	153		4	149		4	145		4	141		4	137
161.	1	136	162.	1	132	163.	1	128	164.	1	124	165.	1	120
	2	135		2	131		2	127		2	123		2	119
	3	134		3	130		3	126		3	122		3	118
	4	133		4	129		4	125		4	121		4	117
166.	1	116	167.	1	112	168.	1	108	169.	1	104	170.	1	100
	2	115		2	111		2	107		2	103		2	99
	3	114		3	110		3	106		3	102		3	98
	4	113		4	109		4	105		4	101		4	97
171.	1	96	172.	1	92	173.	1	88	174.	1	84	175.	1	80
	2	95		2	91		2	87		2	83		2	79
	3	94		3	90		3	86		3	82		3	78
	4	93		4	89		4	85		4	81		4	77
176.	1	76	177.	1	72	178.	1	68	179.	1	64	180.	1	60
	2	75		2	71		2	67		2	63		2	59
	3	74		3	70		3	66		3	62		3	58
	4	73		4	69		4	65		4	61		4	57
181.	1	56	182.	1	52	183.	1	48	184.	1	44	185.	1	40
	2	55		2	51		2	47		2	43		2	39
	3	54		3	50		3	46		3	42		3	38
	4	53		4	49		4	45		4	41		4	37
186.	1	36	187.	1	32	188.	1	28	189.	1	24	190.	1	20
	2	35		2	31		2	27		2	23		2	19
	3	34		3	30		3	26		3	22		3	18
	4	33		4	29		4	25		4	21		4	17
191.	1	16	192.	1	12	193.	1	8	194.	1	4	195.	1	An. 1. de J. CH.
	2	15		2	11		2	7		2	3			
	3	14		3	10		3	6		3	2			
	4	13		4	9		4	5		4	1			

OLYMPIAS, *Olympias*, sœur d'Alexandre, roi des Epirotes, épousa Philippe, roi de Macédoine, & fut mere d'Alexandre *le Grand*. Son humeur altiere la mit mal avec son mari, qui la répudia pour épouser Cléopatre. On dit même qu'il la soupçonna d'adultere. Après la mort de Philippe, à laquelle elle fut soupçonnée d'avoir eu part, elle se moqua de la vanité de son fils, qui vouloit faire accroire qu'il étoit né de Jupiter. Elle le pria, en raillant, de ne la point mettre mal avec Junon, & de ne la pas exposer à la haine de cette déesse, puisqu'elle n'avoit rien fait qui méritât ce châtiment. Six années après la mort d'Alexandre,

d'Alexandre, elle fit assassiner Aridée, son frere, Eurydice sa femme, Nicanor, & cent illustres Macédoniens. Cassander assiégea peu après Pidne, où cette cruelle princesse étoit. Il la prit, & la fit mourir, la premiere année de la CXVI[e] olympiade, 316 avant J. C. * Plutarque, *in vita Alexand.* Quint-Curce, &c. Bayle, *dict. crit.*

OLYMPIAS ou OLYMPIADE, sainte veuve & diaconesse de l'église de Constantinople du temps de S. Jean Chrysostôme, étoit fille du comte Séleucus, & petite-fille d'Ablavius, préfet du prétoire, du temps de Constantin *le Grand*. Nébridius l'épousa vers la fin de l'an 384: il fut préfet de Constantinople l'an 386; mais il mourut peu après. Le ménologe des Grecs dit que ce fut sans avoir consommé le mariage; de sorte qu'elle demeura vierge & veuve tout ensemble. Pallade écrit qu'elle demeura avec lui vingt mois seulement. Les plus célébres évêques de l'Orient avoient été invités à ses nôces: & S. Grégoire *de Nazianze* n'y pouvant venir, lui avoit envoyé un excellent épithalame. En perdant Nébridius, elle étoit devenue extrêmement riche; & l'empereur Théodose voulut la remarier à Elpidius, qui étoit son cousin. Elle le refusa; & quoique le prince ne fût pas satisfait de ce refus, elle vainquit ses sollicitations par sa constance; & par sa vie pénitente se rendit la gloire de l'église de Constantinople, où elle employa ses biens pour les églises & pour les pauvres. Elle fut envoyée en exil dans le même temps que S. Chrysostôme. Le temps de sa mort est inconnu; mais ce fut avant l'an 420, puisque Pallade, qui écrivit vers ce temps-là l'*histoire Lausiaque*, parle d'elle comme d'une personne qui étoit morte & couronnée de gloire; il dit l'avoir vue dans un voyage qu'il fit à Jérusalem, & en Egypte, âgée alors de 60 ans. M. de Tillemont dit qu'elle étoit née vers l'an 368; mais selon le calcul de Pallade, il faut avancer la naissance de cette sainte veuve avant l'an 360. Le ménologe des Grecs fait mémoire d'elle le 25 juillet. * Pallade, *Lauf. hist.* c. 42, *& de vit. Chrysost.* Sozoméne, *l.* 8. Baronius, *in annal. &c.*

OLYMPIE, ville d'Elide, dans le Péloponnèse, étoit célébre par un temple dédié à Jupiter, surnommé *Olympien*. La structure de ce temple étoit admirable, & on y avoit amassé des richesses immenses, à cause des oracles qui s'y rendoient, & des jeux olympiques qu'on célébroit aux environs en l'honneur de ce dieu. On y admiroit sur-tout la statue de Jupiter faite par Phidias, que l'on mettoit au nombre des merveilles du monde. Pausanias en fait ainsi la description. On voit le dieu assis dans un trône, qui est d'or & d'ivoire, de même que la statue. Il a sur la tête une couronne qui semble être de branches d'olivier; dans la main droite il porte une Victoire d'ivoire, laquelle a une couronne sur sa coëffure qui est toute d'or, & il tient à la main gauche un sceptre fait d'un alliage de tous les métaux, & surmonté d'un aigle. La chaussure de Jupiter est toute d'or, & sur la draperie, qui en est aussi, il y a des animaux & des fleurs, sur-tout des lys en grand nombre. Le trône est enrichi d'ivoire, d'ébéne, d'or, de pierreries, & de plusieurs figures en bas relief: & l'on voit aux quatre pieds de ce trône quatre Victoires; & deux aux deux pieds de la statue. Aux deux pieds de devant du trône, on a mis encore d'un côté des Sphinx qui enlevent de jeunes Thébains; & de l'autre, les enfans de Niobé, qu'Apollon & Diane tuent à coups de fléches. Entre les pieds de ce trône on a représenté Thésée & les autres héros qui accompagnerent Hercule pour aller faire la guerre aux Amazones, & plusieurs athlètes. Tout le lieu qui environne le trône est enrichi de tableaux qui représentent les principaux combats d'Hercule, & plusieurs autres sujets illustres de l'histoire. Au plus haut du trône, Phidias a mis d'un côté les Graces, & de l'autre les Heures: parceque les unes & les autres sont filles de Jupiter, selon les poëtes. Sur le marchepied où l'on a posé des lions d'or, on voit le combat des Amazones & de Thésée. Sur la baze il y a plusieurs figures d'or; savoir, le Soleil montant sur son char, Jupiter, & Junon, les Graces, Mercure, Vesta, & Venus, qui reçoit l'Amour. Outre ces figures on y trouve celles d'Apollon, de Diane, de Minerve, d'Hercule, d'Amphitrite, de Neptune, & de la Lune, que l'on a représentée sur un cheval. Voila ce qu'en dit Pausanias. Quoique cet ouvrage ait été l'admiration de tous les anciens, Strabon y a remarqué un grand défaut, en ce qui regarde la proportion: parceque cette statue étoit d'une grandeur si prodigieuse, qu'elle n'auroit pu être de bout sans percer la voute. Dion, Suétone, & Joséphe ont écrit que l'empereur Caligula voulut faire enlever ce Jupiter, & ces historiens rapportent les prodiges qui le détournerent de cette entreprise Il faut remarquer qu'on voyoit dans ce temple plusieurs autels, dont il y en avoit un dédié *au Dieu inconnu.* * Chevreau, *hist. du monde.*

OLYMPIENS, nom que les Athéniens donnoient aux douze dieux principaux, ausquels ils avoient dédié un autel fort magnifique. Ces fausses divinités étoient, Jupiter, Mars, Mercure, Neptune, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérés, Diane, & Vénus. On dit qu'Alexandre, après avoir conquis la Perse, écrivit aux Athéniens pour leur demander que sa statue fût mise au nombre de ces dieux & sur le même autel; ce que la superstition des Grecs lui fit facilement obtenir. Les douze dieux étoient appellés à Rome *Dii consentes*, ce qui signifioit que c'étoient eux qui composoient le conseil suprême. Il y avoit aussi, au rapport du scholiaste d'Apollonius, douze dieux du premier rang en Egypte, & il les appelle *dieux conseillers*, θεοὶ βουλαῖοι; mais il prétend que c'étoient les douze signes du zodiaque, en quoi il se trompe. Il est certain, & Hérodote, *l.* 2, fait voir que ces douze dieux des Egyptiens étoient différens de ceux des Grecs. * Dempster, *in Rosin.* Ælian, *l.* 5.

OLYMPIODORE, capitaine Athénien, vivoit vers l'an du monde 3731, & 304 avant J. C. Il commanda une armée pour les Athéniens contre les Macédoniens, commandés par Démétrius, & les défit. Il reprit le Musée dont les Macédoniens s'étoient emparé, & les ayant chassés de ce fort, délivra sa ville de leur domination; il défit enfin les Macédoniens dans un troisiéme combat, avec une troupe d'Eleusiniens. Long-temps auparavant, secouru par les Etoliens, il avoit défait Cassander, qui étoit entré dans l'Attique. Il mérita ainsi qu'en reconnoissance de sa vertu, & des services rendus à sa patrie, le sénat lui décernât après sa mort l'honneur d'une statue d'airain, qui lui fut élevée à Delphes. * Pausanias, *in Attic.*

OLYMPIODORE, *Olympiodorus*, dont parle Suidas, étoit d'Alexandrie, & philosophe Péripatéticien. On le fait maître de Proclus, auquel il donna sa fille en mariage, & auteur des commentaires sur quelques traités d'Aristote & de Platon; & l'on croit qu'il vivoit vers l'an 480 de J. C.

OLYMPIODORE, originaire de Thébes en Egypte, historien & poëte paien, vivoit dans le V[e] siécle. Il composa une histoire qu'il distingua en vingt-deux livres, & qu'il commença au septiéme consulat des empereurs Honorius & Théodose *le Jeune*, ausquels il dédia son ouvrage. Cette histoire s'étend jusqu'à la premiere année de l'empire de Valentinien, c'est-à-dire, depuis l'an 407, jusqu'en l'an 425. Le style en étoit assez clair, mais foible, négligé, & d'ailleurs les matieres y étoient si peu rangées, que cet ouvrage ne pouvoit passer que pour des mémoires.

Quelques-uns veulent que cet Olympiodore ne soit pas différent de celui qui enseignoit la philosophie péripatéticienne à Alexandrie. * Photius, *cod.* 80. Le P. Labbe, *de script ecclef.* Jonsius, *de scriptor. hist. philos. l.* 3, *c.* 18. Ménage, *hist. mulier. philosoph. pag.* 70.

OLYMPIODORE, moine Grec, que quelques-uns font philosophe Péripatéticien; & d'autres, diacre de Constantinople ou d'Alexandrie, vivoit dans le IX^e^ ou X^e^ siécle, & même dans le XI^e^, selon le sentiment de Bellarmin. Il fit des commentaires sur l'Ecclésiaste & sur Job, que nous avons dans la bibliothéque des peres & ailleurs. Sixte de *Sienne* met deux Olympiodores, l'un moine & l'autre diacre. * Sixte de *Sienne*, *l.* 4 *biblioth. sanct.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

OLYMPIONIQUES. C'est le nom que l'on donnoit à ceux qui étoient victorieux dans les jeux olympiques. Comme on les regardoit comme des gens qui faisoient beaucoup d'honneur à leur patrie, on les y honoroit aussi d'une maniere singuliere. Pindare les a célébrés dans ses poësies. On marquoit aussi les olympiades par le nom des *Olympioniques*. On comptoit d'abord par les vainqueurs à la lutte. Les Athéniens avoient poussé si loin les dépenses qu'ils faisoient pour récompenser les Olympioniques, que le sage Solon fit une loi pour réprimer cet abus. Il ordonna que l'on se contenteroit de donner à un Olympionique cinq cens dragmes du bien public. Mais cette loi ne fut pas long-temps en vigueur: on reçut les Olympioniques dans le Prytanée, qui étoit le lieu où l'on entretenoit ceux qui avoient rendu service au public. Les Olympioniques qui avoient remporté trois couronnes, étoient exemtés de toute charge civile, des tutelles, & ils n'étoient plus exposés à pouvoir être notés d'infamie. La vie des Olympioniques étoit si douce, au jugement de Platon, qu'il s'en sert pour faire comprendre les avantages dont devoient jouir les citoyens de la république qu'il méditoit & dont la spéculation est si belle. Celui qui avoit remporté trois fois la victoire dans les jeux olympiques étoit appellé *Trisolympionique.* * Hoffmanni *dictionar. historic. Dictionaire* de Furetiere de l'édition de 1727, &c.

OLYMPIQUES, jeux célébres de Gréce. Hercule les avoit institués, mais on ne sait pas bien en quel temps. On va rapporter les diverses opinions des anciens. Si l'on en croit Eusebe, ce fut quatre cens trente ans avant le renouvellement de ces jeux, c'est-à-dire, l'an 2830 du monde, 1205 avant J. C. quatre ans après l'année où les marbres d'Arondel placent la prise de Troye: cette opinion paroît n'avoir été suivie de personne. Un ancien chronographe cité par S. Clément d'*Alexandrie*, au lieu de quatre cens trente ans, en compte quatre cens quarante-quatre entre l'institution des jeux olympiques, & leur rétablissement, ce qui feroit placer cette institution à l'an 2818 du monde, 1217 avant J. C. Enfin Velleïus Paterculus dit, qu'Hercule remporta le prix aux jeux où Atrée présidoit, 1250 ans avant le consulat de Vinicius, c'est-à-dire, l'an 2814 du monde, 1221 avant J. C. Ce qu'il y a d'admirable en ce dernier, c'est qu'il donne auparavant une preuve de la fausseté qu'il alloit avancer. Hercule, dit-il un peu plus haut, mourut 120 ans avant que ses descendans se rendissent maîtres du Péloponnèse. Or ceux qui différent le plus cette conquête, assurent qu'elle se fit l'an 2928 du monde, 1105 avant J. C. selon Velleïus *le Héros* mourut donc l'an 2812 du monde, 1223 avant l'ére chrétienne, & ainsi il place sa victoire deux ans plus tard que sa mort. Le chronographe cité par S. Clément ne nous convient pas mieux que Velleïus & qu'Eusebe: il ne place l'institution des jeux que trente-trois ans avant la prise de Troye, & nous avons prouvé ailleurs que les descendans d'Hercule firent après sa mort la premiere entreprise sur le Péloponnèse, quarante-huit ans avant que les Grecs eussent forcé cette place, c'est-à-dire, l'an 2806 du monde, 1229 avant J. C. On croit que c'est l'ignorance où ont été les Grecs du temps de cette entreprise, qui a causé toutes leurs autres erreurs dans ce qu'ils ont dit de ces temps reculés. Que si Velleïus ne nous trompe point dans la date de la mort d'Hercule, il faudroit placer à l'an 2786 du monde, 1249 avant l'ére chrétienne, temps auquel il semble qu'Atrée regnoit depuis neuf ans dans l'Elide, de sorte qu'Hercule a pu fort bien remporter le prix des jeux où ce prince présidoit. Ils se célébroient de quatre en quatre ans, vers le solstice d'été, durant cinq jours, sur les bords du fleuve Alphée, proche de la ville d'Olympie, dite aujourd'hui *Longanica*, où étoit le fameux temple de Jupiter *Olympien*. Les historiens ne comptent pour premiere olympiade que celle où Corœbus fut couronné, après avoir surmonté les autres à la course, 110 ans après le rétablissement des jeux olympiques par Iphitus, 776 avant J. C. Varron ne trouvoit que fables & que ténébres dans l'histoire des Grecs, avant cette époque. * *Consultez* Paul Crusius, *l. de epoch.* Origan, *tom. I ephem.* Scaliger, *de emendat. temp. l.* 1 & 5. Pétau, *de doct. & in ration. temp.* Torniel; Salian & Sponde, *in annal. vet. test.* Lange, *de ann. Christi.* Riccioli, *chron. reform. tom. I, l.* 3, *c.* 1, *&c.*

OLYMPIUS, évêque originaire d'Espagne, vivoit dans le V^e^ siécle, & a assisté au premier concile de Tolède, tenu l'an 405. S. Augustin l'a cité avec éloge. Il avoit écrit un traité contre ceux qui attribuent nos péchés à la nature, & non pas au libre arbitre. * Gennade, *de script. ecclef.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du V^e^ siécle.*

OLYNTHE, ville qu'Etienne *de Byzance* met dans la Thrace auprès de la Sithonie de Macédoine. Scylax la met dans la Macédoine, dans le promontoire de Pallenes, & dit qu'elle étoit Grecque, c'est-à-dire, habitée par des Grecs. Elle étoit maritime entre Pallenes & Mecyberna. L'histoire de Philippe roi de Macédoine & les harangues de Démosthène l'ont rendue célebre. C'est présentement un lieu détruit que l'on nomme encore *Olyntho.*

OLZOWSKI (André) archevêque de Gnesne, étoit issu d'une ancienne famille de Prusse. Dans le cours de ses études qu'il fit à Kalisch, ville de Pologne, il s'appliqua en particulier à la poësie, pour laquelle il avoit tant de facilité, que dans le discours ordinaire, il lui arrivoit souvent de faire des vers. Après avoir fait à Varsovie un cours de théologie & de jurisprudence, il fit un voyage en Italie, où il visita les plus fameuses bibliothéques, & reçut à Rome le degré de docteur en droit. De-là il vint en France; & étant à Paris, il eut accès dans la maison de la princesse Louise-Marie de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis duc de Mantoue, laquelle devoit bientôt épouser Ladislas Sigismond IV, roi de Pologne, qu'elle épousa en effet par procureur, le 6 novembre 1645. Olzowski accompagna la princesse, & Ladislas voulut lui donner la charge de secrétaire; mais il remercia le roi de sa bonne volonté, parcequ'il vouloit poursuivre ses études. Peu de temps après, il fut chanoine de la cathédrale de Gnesne & chancelier de l'archevêché. Celui qui gouvernoit ce siége, étant alors fort âgé, se déchargea sur lui des affaires les plus importantes. Le prélat étant mort, Olzowski fut appellé à la cour; & comme il écrivoit bien en latin, il fut chargé de toutes les expéditions que l'on devoit écrire en cette langue. Dans la guerre de la Pologne contre la Suéde, il composa un écrit intitulé, *Vindiciæ Polonæ.* Lorsque l'empereur Léopold fut élu, il se trouva à l'élection en qualité d'ambassadeur du roi de Pologne, & s'y attira l'estime des trois électeurs ecclésiastiques. Il alla ensuite

en la même qualité à Vienne, pour prier l'empereur de retirer ses troupes de dessus les terres de Pologne. Incontinent après, il fut revêtu de la charge de référendaire de la couronne, & de l'évêché de Culm dans la Prusse royale. Après la mort du roi, arrivée le 29 mai 1648, il fut vice-chancelier de la couronne. Casimir épousa la reine, & monta sur le trône de Pologne; mais la reine étant morte au mois de mai 1667, il voulut abdiquer la couronne, & l'exécuta en effet, quelques tentatives qu'Olzowski fit pour l'en empêcher. Durant l'interregne, comme plusieurs princes prétendoient au trône de Pologne, Olzowski fit à ce sujet un écrit intitulé : *Censura*, &c. auquel on répondit par un autre sous le titre de *Censura censuræ candidatorum*. Il s'en fallut peu que la liberté que l'auteur de la premiere censure s'étoit donnée, ne lui coutât cher. Le czar, choqué de cet écrit qui attaquoit principalement le prince son fils, âgé de huit ans, qui étoit l'un des prétendans, fit de grandes menaces si on ne lui donnoit satisfaction. Michel Koribut ayant été élu par les états de Pologne, Olzowski fut envoyé à Vienne pour y négocier le mariage de ce prince avec une princesse d'Autriche; & à son retour, il fut fait grand chancelier de la couronne. Il n'approuvoit point la paix que l'on fit avec le Turc en 1676, & il en écrivit au grand-visir en des termes qui choquerent le grand-seigneur, lequel en fit des plaintes au roi de Pologne. Après la mort de Michel Koribut, il contribua beaucoup à l'élection de Jean Sobieski, qui, par reconnoissance, le fit archevêque de Gnesne & primat du royaume. L'évêque de Cracovie entreprit de lui disputer la primatie, le titre de légat né du saint siége, & d'autres prérogatives attachées à la dignité d'archevêque de Gnesne, & prétendit faire les obséques des rois de Pologne. Olzowski publia là-dessus un écrit pour justifier & soutenir tous les droits & toutes les prérogatives de son siége. Dans la suite il publia un autre ouvrage, auquel il ne mit pas son nom, intitulé : *Singularia juris patronatûs regni Poloniæ*, pour faire connoître le droit que le roi de Pologne a de nommer aux abbayes. En 1678 étant allé par ordre de son souverain à Dantzick, pour y pacifier les différends survenus entre le sénat & la bourgeoisie, il tomba malade & mourut âgé d'environ soixante ans, le troisiéme jour de sa maladie. Son corps fut porté à Gnesne. * Voyez le *Dictionaire historique* d'Amsterdam 1740. On a ajouté quelques dates à ce qui est rapporté dans ce dictionaire.

O M

OMAN, faux dieu des Persans, que les mages étoient obligés d'adorer tous les jours. Ils devoient aussi lui chanter des hymnes pendant une heure, ayant leur thiare sur la tête, & portant de la verveine à la main. D'autres le nomment *Aman*. * Strabon, *l.* 15. Vossius, *de idololatria*.

OMAN (la principauté d') c'est une contrée de l'Arabie heureuse. Wischer dans sa carte générale de la Turquie, renferme cette principauté entre celles de Fartach & d'Alibinali, qui la bornent vers le midi & vers le levant; & celles de Mascalat, d'Elcatif & de Jamana, qui la confinent vers le nord; & celles d'Hégiaz & de Tehama vers le couchant. Les lieux qu'il y met, sont Omanzirifdin, capitale, Cariremart, & Marair. Sanson dans sa grande carte de la Turquie, donne plus d'étendue à l'Oman; il le pousse jusqu'aux golfes de Balsora & d'Ormus, & y comprend les contrées de Mascalat & de Vodana, dont Wischer fait deux principautés séparées. En général toutes les anciennes cartes de l'empire du Turc sont très-imparfaites. * Mati, *diction.*

OMAR I du nom, Ben Al-Kitab succéda à *Aboubekre*, qui l'avoit déclaré de vive voix avant sa mort pour son successeur, & fut ainsi le second calife des Musulmans après Mahomet. Il commença son regne l'an 13 de l'hégire, & 634 après Jesus-Christ. Sous son regne, qui ne dura que dix ans & demi, les Arabes subjuguerent la Syrie, la Chaldée, la Mésopotamie, la Perse & l'Egypte; & Condemir remarque, que dans ce petit nombre d'années, les Arabes se rendirent maîtres de trente-six mille villes, places ou châteaux, détruisirent quatre mille temples ou églises de Chrétiens, de Mages ou d'Idolâtres, & firent bâtir quatorze cens mosquées pour l'exercice de leur religion. Nous allons voir le détail de toutes ces conquêtes. L'an 14 de l'hégire, qui fut la 635 année après J. C. la ville de Damas, capitale de la Syrie, quoique secourue par une armée de l'empereur Héraclius, fut prise par Khaled, fils de Valid, & autres généraux d'Omar, en partie par force, & en partie par composition; car un des quartiers de la ville fut forcé, pendant que l'on entroit par accord dans un autre. L'an 15 le reste de cette grande province suivit la destinée de sa capitale, & fut abandonnée par l'empereur Héraclius, qui y étoit venu en personne. Et l'an 16 le calife Omar se rendit au siége de Jérusalem, que ses troupes avoient déja commencé, & la ville s'étant aussitôt rendue à lui, il accorda au patriarche & aux habitans une capitulation fort honorable, moyennant laquelle les Musulmans entrerent, sans y commettre aucun désordre. Omar demanda même avec une fort grande modestie au patriarche, une place où il pût faire bâtir une mosquée, ne voulant pas permettre aux siens de se saisir d'aucune des églises des Chrétiens. Pendant qu'Omar étoit au siége de Jérusalem, son armée de Perse, qui avoit déja livré plusieurs combats, défit enfin en bataille rangée, auprès de la ville de Cadeliah, Iezdegerd, qui fut le dernier des rois idolâtres de cette grande monarchie, dans la personne duquel finit la famille ou dynastie des Sassanides. Cette victoire fut suivie de la prise de la ville de Madaïn, qui étoit pour lors la capitale de l'empire des Perses, où les Arabes trouverent de si grandes richesses, qu'ils commencerent dès-lors à mépriser leur ancienne pauvreté. Amrou Ben-al-As entra dans l'Egypte l'an 18 de l'hégire, 639 de J. C. il y défit les troupes de l'empereur Héraclius, assiégea l'ancienne capitale du pays, appellée par les anciens *Memphis*, & par les Arabes, *Monf* & *Mesr*, qu'il prit par composition, & bâtit une nouvelle ville où il avoit campé avec son armée, & lui donna le nom de *Fasthath*, qui signifie en arabe, une *Tente*, à cause de la sienne qu'il y laissa dès-lors qu'il marcha pour aller assiéger Alexandrie. Ce fut l'an 20 de l'hégire, & 640 de J. C. qu'Amrou se rendit maître de cette grande ville, qui pouvoit être toujours secourue par mer, les Arabes n'ayant encore aucunes forces maritimes. Rien ne résista plus dans toute l'Egypte, haute & basse : de sorte que le calife Omar envoya aussitôt ses ordres pour pousser ses conquêtes le plus avant qu'il se pouroit dans l'Afrique. Les Musulmans entrerent aussitôt dans le pays de Barca, dans la Pentapole, & dans la Cyrénaïque, & subjuguerent ensuite toute la côte d'Afrique occidentale à l'Egypte, jusqu'à Tharabolos Algarb, qui est la ville de Tripoli en Barbarie. Les provinces de Gézirah ou *Diarbeker*, qui est la Mésopotamie; d'Adherbigian, qui est la Médie; & celle de Khorassan ou *Bactriane*, qui est à l'orient septentrional de la Perse, & qui borde les rivages du grand fleuve Amou ou *Gihon*, que les anciens ont connu sous les noms d'*Oxus* & de *Bactrus*, furent assujéties à l'empire de ce calife, dans les années 21 & 22 de l'hégire, selon Condémir. Il y a même quelques historiens, comme Ben Schuhnah, qui veulent que les Indes aient été entamées dès ce même temps-là par les Musulmans. Ce dernier auteur rapporte, que l'an 17 de l'hégire, un seigneur Persan, nommé

Hormozan, gouverneur pour le roi de Perse du Khouzistan, qui est la *Susianne*, & d'une partie de la Chaldée, que les Arabes appellent *Ahuaz*, ayant été obligé de se rendre à composition dans un de ses châteaux, fut envoyé à Médine, où Omar faisoit sa résidence, capitale pour lors de l'empire des Musulmans, & le siége des califes. Omar fut le premier des califes, qui prit le titre d'*Emir Al-Moumenin*, prince ou commandant des Fidéles, titre qui est demeuré à tous ses successeurs, comme l'on peut voir dans le titre des califes. Il fut aussi le premier qui refusa sa succession à son fils, voulant que le seul mérite pût élever à cette dignité, se contentant d'ordonner que son fils auroit une place dans le conseil d'état. Il nomma pour cet effet six personnes qu'il estimoit capables de lui succéder; à savoir, Ali, Othman, Saad, Abdalrahman, Taléha, & Zobaïr, lesquels furent nommés, *Ahel-Al-Schira*, c'est-à-dire, *destines* ou *désignés pour le califat*. Omar fut tué l'an 23 de l'hégire, & 643 de J. C. par un esclave Persien, nommé *Firoux*, & surnommé *Aboulou*, *l'homme à la perle*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

OMAR II, Ben Abdalâziz, VIII^e calife de la race des Ommiades, succéda à son cousin Soliman *Ben Abdalmalek*, l'an 99 de l'hégire, & 717 de J. C. L'an 101 de l'hégire, Schouzib s'étant révolté contre lui, sous divers prétextes de religion, le calife lui écrivit, que s'il ne demandoit que la réforme de la religion & celle de l'état, qui étoient inséparables, il pouvoit le venir trouver, qu'ils concerteroient ensemble, & conviendroient des moyens les plus propres pour ajuster toutes choses selon ses intentions. Schouzib ayant reçu les dépêches d'Omar, lui envoya deux députés pour lui représenter, qu'il n'avoit aucun sujet de plainte contre sa personne, parcequ'il le reconnoissoit pour un prince très-juste & très-équitable; mais puisqu'il condamnoit visiblement par sa conduite, celle de ceux de sa maison & de sa famille, qui étoient les Ommiades, qu'il devoit les faire maudire dans la mosquée, comme ils avoient fait eux-mêmes maudire Ali & sa postérité pendant leur regne. Omar répondit à ces députés en ces termes : *Comme ce que vous me demandez regarde l'autre monde, & non pas celui ci, je croirois commettre un grand péché si je vous l'accordois. Car nous ne voyons pas que Dieu ait commandé à son prophéte de maudire qui que ce soit, & nous ne trouvons point dans sa parole, qu'aucun le doive être pour sa mauvaise vie ; puisque Pharaon même, qui s'étoit attribué avec tant d'impudence la divinité, ne l'a pas été : tant s'en faut que je puisse faire maudire les Ommiades, qui sont mes parens, qui font la priere, & qui observent le jeûne, & toutes les autres pratiques des Musulmans.* Les députés n'ayant rien à répliquer sur ce point, lui représenterent un autre de leurs griefs, & lui dirent : *Mais, seigneur, un prince juste & équitable comme vous, doit-il laisser sa couronne à un successeur inique & impie ?* Le calife leur ayant dit sur ce point que c'étoit un cas qui pouvoit arriver, & qui peut-être aussi n'arriveroit pas, & qu'il falloit par conséquent en laisser la disposition à la providence; alors les députés lui répliquerent, qu'ils connoissoient Jézid, fils d'Abdalmalek, qui étoit déja déclaré pour lui succéder, dont ils savoient toutes les mauvaises qualités. A ces paroles Omar se mit à pleurer, & leur demanda trois jours de temps pour penser à la réponse qu'il leur devoit faire. Les Ommiades ayant appris le détail de la conférence d'Omar avec les députés, craignirent que ce prince ne prît la résolution de changer l'ordre de la succession, en transférant le califat de leur maison à une autre. Cette appréhension leur fit prendre le dessein de se défaire du calife, & ils subornerent pour cet effet un esclave qui lui donna du poison, dont il mourut âgé de quarante ans, dans la même année 101 de l'hégire, & 719 de J. C. après avoir regné seulement deux ans & cinq mois. Il fut enterré dans le monastere de S. Siméon, situé auprès de la petite ville de Maharar, qui est des dépendances de celle de Hems ou *Emesse* en Syrie. Ce fut aussi sous son califat, & vers l'an 100 de l'hégire, que l'on commença dans les provinces du Musulmanisme à répandre un bruit en faveur des Abbassides, que l'on disoit avoir beaucoup plus de droit au califat, comme proches parens de Mahomet, que n'en avoient les Ommiades, qui n'appartenoient en aucune maniere à la famille de ce faux prophéte. Car les Abbassides descendoient en ligne directe d'Abdalmothleb, aïeul de Mahomet, aussi bien qu'Ali, qui n'avoit aucun autre avantage sur eux que d'avoir épousé Fathime, fille de Mahomet. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

OMAR (Ebn Phared) que d'autres nomment simplement *Ebn Phared*, natif d'Egypte, fut un poëte célébre Mahométan & Arabe. Il a écrit plusieurs poëmes où il traite de l'amour de Dieu & de son union avec les créatures. C'est en particulier le but de son fameux poëme, *Du vin spirituel de l'amour divin.* Plusieurs savans Arabes ont commenté les poësies d'Omar. David de Césarée a fait des scholies sur le grand poëme de l'amour divin; & Olwan, sur le *vin spirituel.* Dans la bibliothéque de Leyde, on trouve tous les poëmes d'Omar & ses scholiastes. Jean Fabricius publia à Rostock dans son *Specimen arabicum*, un petit poëme de l'amour divin, tiré du grand ouvrage d'Omar Ebn Phared. Il l'accompagna d'une traduction latine, & d'une analyse grammaticale. * *Mémoires du temps.*

OMAR, mathématicien, *cherchez* HOMAR.

OMBIASSES, dans l'isle de Madagascar, sont les prêtres & docteurs de la fausse religion des peuples de ce pays. Ils sont tels que ceux qu'on nomme *Marabous* au Cap-Verd, c'est-à-dire, *Medecins*, *Magiciens* & *Sorciers.* Il y en a de deux sortes, les *Ompanorats*, & les *Ompitsiquilis* : les *Ompanorats* sont les maîtres écrivains qui enseignent l'arabe en apprenant à écrire. Ils se sont distingués en plusieurs ordres, qui semblent avoir quelque espéce de rapport à nos dignités ecclésiastiques, & dont voici les noms; *Malé*, c'est comme qui diroit, *Clerc*, qui apprend encore à écrire; *Ombiasse*, écrivain ou médecin; *Tibou*, soudiacre; *Mouladzi*, diacre; *Faquihi*, prêtre; *Catibou*, évêque; *Lanlamaha*, archevêque; *Sabaha*, pape ou calif. Ils font des *Hitidzi* ou *Talismans* & autres charmes, qu'ils vendent aux grands & aux riches, pour les préserver de mille accidens, & pour faire périr leurs ennemis. Ils donnent aussi des *Auli*, qui sont de petits marmousets de bois, que l'on enferme dans des boëtes, d'où on les tire pour les consulter, & pour les prier d'être favorables dans les occasions où ils ont du pouvoir; car il y en a qui rendent riches, d'autres qui détournent les malheurs, & d'autres dont la puissance s'étend à plusieurs effets merveilleux. Ces fourbes sont fort redoutés du peuple, qui les tient pour sorciers; & les grands les ont employés quelquefois contre les François; mais leurs artifices ont été inutiles; & ils se sont voulu excuser, en disant, qu'ils n'avoient aucun pouvoir sur les François, parcequ'ils sont d'une autre loi qu'eux. Les Ombiasses ont des écoles publiques dans le pays de Matatane, où ils enseignent leurs superstitions, & leurs sortiléges. Les *Ompitsiquilis* s'adonnent à la géomance, & tracent leurs figures sur une petite planche couverte de menu sable. Les malades vont à eux pour connoître les moyens & le temps de leur guérison; les autres pour savoir l'événement de leurs affaires, le succès d'un voyage, & semblables choses ; car ces peuples n'entreprennent presque rien sans consulter l'oracle du squille, ou de la *Géomance.* En marquant leurs figures avec le doigt sur la planche, il observent

l'heure, la planéte, le signe & les autres superstitions de cet art. Les Ombiasses ont plusieurs livres, dans lesquels il y a quelques chapitres de l'alcoran, & d'autres pour apprendre la langue arabe, ou les remédes des maladies & des blessures. Au fond ce sont de grands imposteurs, qui séduisent les princes & le peuple. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

OMBRIE, province de l'Etat Ecclésiastique en Italie, *Umbria* ou l'*Umbra*. On la divisoit autrefois en Vilombrie ou Ombrie de de-là l'Apennin, qui contenoit la Romandiole, le duché d'Urbin, &c. & en Olombrie ou partie de deçà l'Apennin, qui comprenoit l'Ombrie propre, dite aussi *duché de Spolete*. Spolete est sa ville capitale. Les autres sont, Foligni, Assise, Todi, *Terni*, Nocere, Narni, Riéti, Norcia, &c. Quelques-uns ont cru que le nom d'*Ombrie* est tiré de celui de l'ombre de l'Apennin, qui regne en divers endroits de cette province. D'autres en cherchent l'origine jusqu'au déluge, & tirent son nom du mot *Imber*; mais cela est fabuleux. Les Ombriens ou Ombriques étoient un peuple Celte, qui tenoit autrefois toute cette partie de l'Italie, qui étoit entre le Tibre & le Pô, la mer Adriatique, & la mer de Toscane. Les Hétruriens ou Toscans étant venus s'y établir, les chasserent peu à peu des places qu'ils occupoient, & les forcerent de se retirer près de la mer Adriatique, où les Gaulois venant ensuite, les resserrerent extrêmement. Dans la division de l'Italie en dix-sept provinces, l'Ombrie fut unie à la Toscane, & gouvernée par un consulaire. L'Ombrie renferme plusieurs autres petites provinces, telles que *Umbria Thuscia*; *Umbria Sabina*; *Umbria Crustumina*; *Umbria Fidenata*; *Senonia*, *&c.* * Strabon, *l.* 1. Pline, *l.* 3, *c.* 5 & 14. Mérula, *part.* 2, *cosmogr. l.* 4. Jacobilli, *descr. Ital.* Léandre Alberti, *descr. Umbr.*

OMER (Saint) en latin *Audomarus*, évêque de Térouanne dans le VII[e] siécle, étoit fils de *Friulse* & de *Domitte*, tous deux de famille noble & riche, & naquit à Goldenthar près de Constance sur le haut Rhin. Il se retira jeune dans le monastere de Luxeu, où il fut reçu par l'abbé Eustase l'an 615. Le roi Dagobert le nomma l'an 636 à l'évêché de Térouanne, vaquant depuis l'an 552 par la mort d'Athalbert, second évêque de ce pays. Il travailla fortement à rétablir la discipline dans ce diocèse, abandonné depuis long-temps. Il établit le monastere de Sithiu, dont Mommolin fut premier abbé, puis S. Bertin, qui lui a donné son nom, & qui fut depuis évêque de Noyon. S. Omer devint aveugle dans les dernieres années de sa vie. Il assista en cet état à la translation des reliques de S. Vaast, l'an 667, & mourut l'an 668. Il fut enterré par S. Bertin dans l'abbaye de Sithieu. Son culte étoit établi en France dès le temps de Louis *le Débonnaire*. On fait mémoire de lui dans les martyrologes au 9 de septembre, jour de sa mort. * *Anonym. apud Mabill. secul. II.* Bulteau, *hist. monast. d'occident.* Baillet, *vies des saints.*

OMLANDE, contrée des Pays-Bas, dans la province de Frise, aux environs de Groningue, est un pays fort peuplé, & abondant en pâturages. Il y a divers villages; & les peuples sont membres de l'état de Groningue. * Guichardin, *desc. des Pays-Bas.*

OMMIAH: c'est le nom d'un personnage considérable entre les Arabes, qui étoit fils d'*Abdal-Schems*, & dont la postérité porte le nom de *Banou Ommiah*, c'est-à-dire, *enfans d'Ommie* ou *Ommiades*, qui ont possédé le califat pendant l'espace de quatre-vingt-onze ans, & que les Alides & les Abbassides ont appellés par injure; *Faraéna Beni Ommiah*, *Pharaons*, ou *tyrans de la maison d'Ommie*. Il y a cependant des auteurs qui étendent la durée de cette dynastie jusqu'à cent ans, depuis l'an 32, jusqu'à l'an 132 de l'hégire, & depuis l'an 652, jusqu'à l'an 749 de Jesus-Christ, parcequ'ils commencent le regne de Môavie, depuis la mort d'Othman, à cause que Môavie se porta pour vengeur de son sang, & refusa de reconnoître Ali pour calife légitime. Il y a eu quatorze califes de cette maison, qui ont regné dans l'ordre qui suit, dont l'on peut voir les titres de chacun en particulier. Le premier est *Môaviah Ben Abou Sofian*, qui regna dix-neuf ans & trois mois. Le second, *Iezid Ben Môaviah*, regna trois ans & deux mois. Le troisiéme, *Môaviah Ben Iezid*, ne regna que quarante jours. Le quatriéme, *Marvan Ben Hakem*, qui ne descendoit pas directement de Môavie, mais qui étoit d'une autre branche de la même famille; car Hakem, pere de Marvan, étoit fils d'Ass, & petit-fils d'Ommiah: il regna un an & neuf mois. Le cinquiéme, *Abdalmalek Ben Marvan*, regna un an & un mois. Le sixiéme, *Valid Ben Abdalmalek*, regna neuf ans & huit mois. Le septiéme, *Soliman Ben Abdalmalek*, frere de Valid son prédécesseur, regna deux ans & huit mois. Le huitiéme, *Omar Ben Abdalaziz*, petit-fils de Marvan, regna deux ans & cinq mois. Le neuviéme, *Iezid Ben Abdalmalek* ou *Iezid*, II du nom, frere de Valid & de Soliman ses prédécesseurs, qui regna quatre ans & un mois. Le dixiéme, *Hescham Ben Abdalmalek*, frere de Valid, de Soliman, & d'Iezid ses prédécesseurs, regna dix-neuf ans & huit mois. L'onziéme, *Valid Ben Iezid*, *Ben Abdalmalek* ou *Valid*, II du nom, qui regna un an & deux mois. Le douziéme, *Iezid Ben Valid*, *Ben Abdalmalek* ou *Iezid*, III du nom, qui ne regna que six mois. Le treiziéme, *Ibrahim Ben Valid*, *Ben Abdalmalek*, frere d'*Iezid*, III du nom, regna deux mois. Le quatorziéme, *Marvan Ben Mohammed*, *Ben Marvan*, *Ben Hakem* ou *Marvan*, II du nom, qui regna cinq ans, & qui fut le dernier des califes Ommiades en Syrie; car après lui il n'y eut de toute cette maison qu'un Abdalrahman qui se sauva des mains des Abbassides, & qui établit depuis une dynastie de califes Ommiades en Espagne. C'est ce Marvan qui est surnommé *Hemar* ou l'*Asne de Mésopotamie*. Il est vrai cependant que Marvan, le dernier de ces califes, laissa deux enfans nommés *Abdallah*, & *Obéidallah*, qui s'enfuirent en Ethiopie. Ben Schuhnah écrit qu'Obeïdallah fut tué sur le chemin, & qu'Abdallah qui y arriva, vécut jusqu'au temps du calife Mahadi l'Abbasside, & y mourut sans enfans. Les Abbassides exterminerent entierement tous ceux des Ommiades qui tomberent entre leurs mains; & la race en eût été éteinte, si Abdalrahman Ben Môaviah, qui étoit petit-fils du calife Hescham, ne l'eût conservée en Espagne, où il commença à regner l'an 139 de l'hégire, 756 de J. C. sous le regne d'Almansor, second calife de la race des Abbassides. Cette dynastie des Ommiades en Espagne dura l'espace de 285 ans, jusqu'en l'an 424 de l'hégire, & 1032 de J. C. car ce fut dans cette année que Hescham, fils d'Abdalmalek, surnommé *Moëzz Billah*, fut enfin entierement dépossédé par les Alides, qui avoient commencé à se soulever contre les Ommiades dès l'an 400, & 1009 de J. C. Pour bien entendre l'origine & la chute de la dynastie des Ommiades, tant en Syrie qu'en Espagne, il faut voir les titres d'Ali, de Môaviah, des Abbassides, d'Aboul'Abbas Saffah & de Marvan; mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici deux événemens considérables rapportés par Khondémir, & par Ben Schuhnah. Le premier est, qu'Abdallah, oncle d'Aboul'Abbas Saffah, premier calife de la maison des Abbassides, après avoir défait Marvan, assembla environ quatre-vingts des principaux de la maison d'Ommie, ausquels ils avoient donné quartier, & les fit tous assommer par des gens armés de massues de bois, qui étoient mêlés parmi eux: après quoi il fit couvrir leurs corps de tapis, sur lesquels il donna un grand banquet aux officiers de son armée; de sorte que cette réjouissance se passa au milieu des derniers sanglots de ces misérables qui ref-

piroient encore. Abdallah ne se contenta pas de cette cruelle exécution; car il fit ouvrir les sépulcres des califes de cette maison, à la réserve de celui d'Omar Ben Abdalâziz, fit exposer leurs corps sur des gibets, & traîner ensuite à la voirie; & les historiens des Abbassides remarquent que l'on ne trouva dans celui de Môavie que de la poussiere, & dans celui d'Iezid, son fils, que des chardons. Nouaïri écrit que la dynastie des Ommiades en Espagne a eu quinze rois, qui ont regné successivement depuis l'an 138 de l'hégire, & 755 de J.C. jusqu'en 290 de l'hégire, & 902 de J.C. ce qui doit s'entendre sans interruption, depuis Abdalrahman, jusqu'à Nasser Lédinillah Ben Mohammed Ben Abdallah, qui commença à regner vers l'an 300 de l'hégire, & 912 de J.C. selon Ebn Amid. Mais ces mêmes Ommiades, qui avoient été dépossédés par les Alides, remonterent sur le trône; car Iahia, fils d'Ali, ayant été tué, le conseil des Musulmans arrêta que l'on ne recevroit plus aucun roi de la race des Ommiades; mais les affaires d'Espagne étant extrêmement brouillées, vers l'an 414 de l'hégire, & 1023 de J.C. Heschams, troisiéme du nom, regna encore. Celui-ci ayant été encore chassé, à cause de son Hageb, qui tenoit alors lieu de visir ou ministre principal, un autre prince de la maison d'Ommie demanda au milieu de ces troubles d'être élu roi; & sur ce qu'on lui représenta, qu'après le décret du sénat de Cordoue, il y auroit beaucoup de danger pour lui, il répondit à ceux qui lui parloient ainsi: *Faites-moi aujourd'hui roi, & tuez-moi demain.* Ce fut après toutes ces contestations des Ommiades & des Alides, que les Marabous ou Almoravides, firent la conquête de l'Espagne, l'an 477 de l'hégire, & 1084 de J.C. L'on peut compter les Almoravides pour successeurs des Ommiades en Espagne. On trouve l'histoire de ces Ommiades d'Espagne à la fin du *Tarikh al Kholafa* ou histoire des califes de Soïouthi, comme aussi dans celle de Nouaïri. Outre ces deux dynasties des Ommiades, tant en Syrie qu'en Espagne, dont les princes ont pris tous le titre d'*Emir al-Moumenin* ou de calife, il s'en trouve encore une troisiéme, qui s'établit dans l'Iemen ou Arabie heureuse, sur laquelle l'on peut voir dans la Bibliothéque orientale le titre d'*Amer Ben Abdalvahab.* Il y a deux histoires générales des Ommiades, sous le titre d'*Akhbar Beni Ommiah:* dont la premiere a été composée par Abou Méhiahed, & la seconde par Khaled Ebn Heschams Alommaoui ou Ommoui. L'on peut aussi ajouter ici, qu'entre les califes, les Ommiades passent pour avoir été fort ignorans, & les Abbassides très-savans, & que Motadhed l'Abbasside ayant voulu faire maudire les Ommiades, comme ceux-ci avoient fait Ali, & ceux de sa race, en fut dissuadé. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

OMMIADES, *voyez* l'article précédent.

OMMIRABI, OMARABEA, riviere de Barbarie en Afrique, prend sa source au mont Atlas, traverse le Tedles, province du royaume de Maroc, & sépare ce royaume de celui de Fez, & se décharge à Azamor, dans le petit golfe d'Ommirabi, que l'on prend pour le *Portus Rusibis, Rusubis* ou *Rutubis*, des anciens. Ainsi selon la disposition des cartes de Ptolémée, la riviere d'Ommirabi devroit être l'ancienne *Cusa*, & non pas l'*Asama.* * Mati, *dict.*

OMOAL, qui est la *Nabarcha* des anciens, est une ville de la Perse, située au nord du mont Taurus. Elle est composée d'environ 3000 maisons habitées par des Arméniens, des Georgiens, des Juifs, des Persans, &c. qui parlent sept langues différentes. Elle étoit autrefois plus grande & la capitale d'un pays. C'est encore une jolie ville, qui a un bon château environné d'un fossé profond. Il y a trois cens princes ou prophétes enterrés dans sa mosquée, dont plusieurs ont des tombeaux magnifiques. * Herbert, *p.* 106.

OMPHALE, reine de Lydie, maîtresse d'Hercule. On a feint que ce héros fut si follement épris de cette princesse, qu'il quitta la massue pour prendre la quenouille, afin de filer avec les femmes. Il avoit, dit-on, tué près du fleuve Sangaris un serpent qui désoloit le pays d'Omphale; mais cette riviere est assez éloignée de la Lydie; & pour ne pas donner un démenti aux anciens, il faudroit supposer que les Lydiens du temps d'Hercule habitoient une contrée bien plus septentrionale, que celle où ses descendans regnerent. * Properce, *l.* 3, *el.* 11. Séneque, *in Hipp.* Athenée, *l.* 6. Plutarque, *in Thes.* Ovide, *de arte amandi*, *in epist. de Dejan. & in fast.* Natalis Comes, *myth. &c.*

OMPHALIUS (Jacques) jurisconsulte Allemand, natif d'Andernac, dans le XVI^e^ siécle, fut conseiller du duc de Cléves, & enseigna à Cologne. Il avoit un grand fonds de littérature: ce qu'on peut voir par les ouvrages que nous avons de sa façon, qui sont: *De officio & potestate principis in rep. lib. X. De usurpatione legum & earum studiis lib. VIII. De civili politia. Nomologia. De Elocutione, imitatione & apparatu. Comment. in Ciceronis orat. III, &c.* Omphalius mourut l'an 1570. * Pantaléon, *l.* 3 *prosopog.* Simler, *in epist. Gesn.* Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

OMRAS ou OMHRAS, seigneurs de la cour du grand Mogol, empereur des Indes, sont la plupart des aventuriers & des étrangers de toutes sortes de nations, principalement de Perse: car il n'y a point en cet empire de duchés, ni de comtés, ni de marquisats; & le grand Mogol posséde toutes les terres en propre. D'ailleurs, les fils d'Omras ne sont point héritiers ni successeurs de leur pere; & l'empereur leur donne seulement quelque petite pension, à moins que leur pere ne les ait avancés par sa faveur; ce qui arrive, lorsqu'ils sont bien faits, blancs de visage, & qu'ils peuvent passer pour vrais Mogols; (car, comme nous l'avons remarqué dans l'article des MOGOLS, ces peuples sont blancs, au lieu que les Indiens, originaires du pays, sont noirs.) Entre les Omras, les uns commandent mille chevaux; les autres deux mille; & ainsi en augmentant jusqu'à douze mille. Leur paye est plus ou moins grande, à proportion du nombre des chevaux, qui surpasse souvent celui des cavaliers; car pour être mieux en état de servir dans les pays chauds, un cavalier doit avoir deux chevaux, afin de changer. Il y a toujours vingt-cinq ou trente de ces Omras à la cour: ce sont ceux-là qui parviennent aux gouvernemens des provinces, & aux principales charges du royaume, & qui sont comme ils s'appellent, *les colonnes de l'empire.* Outre ces grands seigneurs, il y a des petits Omras, qu'on nomme *Mansebdards*, c'est-à-dire, *des cavaliers à Manseb*, qui est une paye plus considérable que celle des autres cavaliers. Ils n'ont point d'autre chef que le roi, & de ce rang ils passent à la dignité d'Omras. * Bernier, *hist. du grand Mogol.*

OMRAS: on donne aussi ce nom aux grands seigneurs dans le royaume de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde au-deçà du golfe de Bengala. Ils sont la plupart Persans, ou fils de Persans. Lorsqu'ils vont par la ville, ils sont précédés par un ou deux éléphans, sur lesquels il y a trois hommes qui portent des bannieres. Après ces éléphans, marchent cinquante ou soixante cavaliers bien montés sur des chevaux de Perse ou de Tartarie, avec des arcs & des fléches, l'épée au côté, & le bouclier sur le dos; & ceux-ci sont suivis d'autres gens à cheval, qui jouent de la trompette & du fifre. L'Omra vient après eux à cheval, entouré de trente ou quarante valets de pied. On voit ensuite le palanquin porté par quatre hommes; & cette pompe finit par un chameau ou deux, montés par des gens qui battent des tymbales. Lors-

qu'il plaît à l'Omra, il se met dans son palanquin; & alors son cheval est mené en lesse. Il y a des Omras qui ne sont pas si riches, & qui proportionent leur train à leurs facultés. * Thévenot, *voyage des Indes, tome III.*

ON

ONA (Pierre de) Espagnol, natif de Burgos, & évêque de Gayette en Italie, dans le royaume de Naples, entra jeune parmi les religieux de la Merci, & s'y rendit très-habile dans la philosophie de l'école. La réputation qu'il acquit en enseignant dans le monastere d'Alcala, engagea les professeurs de cette célébre université, à décider dans une assemblée publique, de n'y enseigner que la logique du P. Pierre de Ona, qu'il avoit publiée sous ce titre: *Artium cursus.* Il composa des commentaires sur la dialectique & sur la physique d'Aristote; des sermons, &c. Le roi Philippe III le nomma l'an 1602 à l'évêché de Vénézuéla dans l'Amérique méridionale. Peu de temps après, il fut élevé à celui de Gayette en Italie, où il mourut l'an 1626, & non pas l'an 1634, comme Ughel l'a cru, & fut enterré dans la cathédrale, où l'on voit son épitaphe. * Ægidius Gundisalvus. Davila, *in theat. Ind. eccl.* Ughel, *Ital. sacr.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

ONAN, fils de *Juda* & de *Sué*, que Dieu punit de mort, parcequ'il commettoit une impureté détestable. * *Genèse*, 38.

ONANO, bourg avec titre de duché. Il est dans l'Orviétan, province de l'Etat de l'Eglise, entre Aquapendente & Périgliano, à deux lieues de chacune de ces villes. * Mati, *dict.*

ONASIME ou ONESIME, *Onasimus*, écrivit la vie de l'empereur Probus & de quelques autres, comme nous l'apprenons de Vopiscus, *in Caro, &c.*

ONASIME de Chypre, ou selon d'autres de Sparte, sophiste & orateur, vivoit au commencement du IV[e] siécle, du temps de Constantin *le Grand*, & écrivit divers ouvrages, que nous n'avons plus, & dont on poura voir le dénombrement dans Suidas.

ONATE ou OGNATE, petite ville avec titre de comté, & académie, érigée en 1543. Elle est dans la Biscaye, en Espagne, sur les confins du Guipuscoa. * Mati, *dict.*

ONE (Le cap d') *One caput*, anciennement *Magnum Promontorium*, c'est un grand cap de la Barbarie. Il est dans le royaume de Trémecen, au nord de la ville de ce nom, vers l'embouchure de la Mulvia. Il prend son nom de la ville d'One, qui y est placée. * Mati, *dict.*

ONEGA, grand lac de Moscovie, que ceux du pays appellent *Onega Ozero*, est un des plus considérables de l'Europe; car il a cinquante lieues de longueur, dix-huit de large, & cent vingt de circuit. Il est entre la mer Blanche & le lac de *Ladoga* ou *Ladesko*, où il se décharge par le canal d'une riviere. La partie de ce lac, qui est au septentrion, appartient aux Suédois, & celle qui est vers le midi est aux Moscovites.

ONEILLE ou ONEGLIA, ville & marquisat d'Italie sur la côte de Gènes, au duc de Savoye, est une vallée agréable, extrêmément fertile, & féconde en oliviers, en vin & en autres fruits.

ONESICRITE, *Astypaléen*, c'est-à-dire, *natif d'Astypalea*, isle de la mer Egée, philosophe & historien, florissoit vers la CXIV olympiade, l'an 324 avant J. C. & étoit sectateur de Diogène *le Cynique*. Il suivit à la guerre Alexandre *le Grand*, qui l'envoya dans les Indes, où il conversa avec les brachmanes. Il fit un voyage sur l'Océan des Indes par ordre de ce prince; & après son retour, il l'avertit que, suivant l'avis des Chaldéens, il ne devoit point entrer dans Babylone. Il fit un récit à Alexandre de ce qu'il avoit vu dans les Indes, & en écrivit l'histoire, qui au jugement de Strabon étoit pleine de fables. Suidas parlant de son style, dit qu'il s'étoit proposé d'imiter Xenophon; mais qu'il n'avoit pas approché de l'élégance du style de cet auteur. Arrien prétend qu'il n'avoit pas été intendant de la flotte, mais un simple pilote d'Alexandre. * Diogène *Laërce*, *l. 6, vitæ phil.* Strabon, *l.* 15. Plutarque, *in Alexand.* Aulu-Gelle, *l.* 9, *c.* 4. Elien. Quint-Curce. Arrien. Suidas, & divers autres cités par Vossius, *lib.* 1, *de hist. Grecis, cap.* 10, *&c.* Du Pin, *bibliothéque des histor. prof.*

ONESILE, *Onesilus*, roi de Salamine en Chypre, s'empara de la couronne en l'absence de son frere Gorgo, qui étoit allé commander l'armée navale de Xerxès, roi de Perse, contre les Ioniens, vers l'an 480 avant J. C. Il assiégea la ville d'Amathonte; mais les Perses vinrent au secours de cette place, gagnerent une bataille contre Onesile, & lui couperent la tête, qu'ils attacherent sur les créneaux des murailles d'Amathonte. On dit qu'un essain d'abeilles la remplit presqu'aussitôt de miel: ce que les habitans ayant regardé comme un prodige, ils consulterent l'oracle, qui leur ordonna d'inhumer cette tête, & de lui faire des sacrifices. * Hérodote.

☞ ONESIME (Saint) disciple de S. Paul, étoit de Colosses, ville de Phrygie, esclave de Philemon, habitant du même lieu, qui avoit embrassé la foi & étoit fort uni à S. Paul. Onesime qui avoit toujours fort mal servi Philemon, l'ayant enfin volé, mangea ce qu'il avoit pris, & s'enfuit à Rome, pour se cacher. Mais ayant rencontré S. Paul, qui étoit captif en cette ville, l'apôtre l'instruisit de la vérité, & enfin le convertit & le baptisa. Il souhaitoit le retenir auprès de lui, afin qu'il lui rendît des services que son maître même auroit été bien aise de lui rendre; mais il ne voulut pas le faire sans le consentement de celui à qui il appartenoit. C'est pourquoi il le lui renvoya, & lui écrivit en même temps pour le conjurer de pardonner à cet esclave, & de le traiter même comme son frere, ce qu'il fait avec un admirable artifice de charité. Il s'obligea même à lui pour tout ce qu'Onesime pouvoit lui devoir, & le voulut écrire de sa propre main. Philemon ayant reçu la lettre de S. Paul, lui renvoya Onesime, qui depuis servit le saint apôtre comme un homme très-fidèle & un digne ministre de l'évangile. S. Paul l'envoya avec Tyquique, vers les fidèles de Colosses, pour les informer de ce qui regardoit l'état de ceux de Rome, & de lui en particulier. On croit sur cela que ce furent eux qui porterent sa lettre aux Colossiens. On croit que S. Paul éleva Onesime à la dignité d'évêque de Bérée en Macédoine, lors peut-être qu'il passa par-là en revenant mourir à Rome; car ce que quelques martyrologes disent, que c'est l'évêque d'Ephèse dont S. Ignace parle avec estime en l'an 107, n'est ni fondé ni aisé à accorder avec l'histoire. Il couronna enfin sa vie par la gloire du martyre, qu'il souffrit, selon les nouveaux Grecs, sous l'empire de Domitien vers l'an 95. Ils le joignent avec S. Philemon & les autres martyrs de Colosses, qu'ils honorent le 22 de novembre. Mais ils en font une fête particuliere le 15 de février, où leur grand office est de lui. Bede & les autres martyrologes des Latins en font mémoire le lendemain. Les uns & les autres lui donnent le titre d'apôtre. * Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, tome I, pages 304, 305, 308, 310, 606, 607.

ONESIPHORE, disciple de S. Paul, étoit établi dans l'Asie mineure, & peut-être à Ephèse même, lorsque S. Paul y porta les lumières de l'évangile: il se convertit à la foi de Jesus-Christ, & rendit de grands services aux fidèles de ce pays. S. Paul lui rendit témoignage qu'il l'avoit assisté, & soulagé tant à Ephèse qu'à Rome, où il étoit venu le chercher, pendant

qu'il y étoit prisonnier, dans le temps de son second voyage. C'est tout ce que nous savons d'Onesiphore par l'écriture; & les anciens n'y ont rien ajouté; mais les Grecs modernes ont écrit qu'il avoit été l'un des soixante & douze disciples, & qu'il fut depuis évêque & martyr. Le martyrologe romain porte que S. Onesiphore ayant été arrêté dans l'Hellespont avec S. Porphyre, par l'ordre du proconsul Adrien, il fut rudement chargé de coups, & traîné par des chevaux indomtés. Tout cela est fort incertain. Les Grecs font sa fête au 29 d'avril & au 8 décembre. Adon & les autres Latins la marquent au 6 de septembre. * *II ad Timoth. 4, v. 16 & seq. Menolog. & menaa Grecorum. Martyrologia.* Baillet, *vies des Saints.*

ONGOSCHIO, grand seigneur de la cour de l'empereur du Japon, fut choisi par Taicko, pour tuteur du prince Fideri, que cet empereur laissoit en mourant, successeur de sa couronne, à l'âge de six ans. Il accepta la tutelle, & promit par un acte signé de son sang, qu'il restitueroit la couronne à Fideri, dès qu'il seroit parvenu à l'âge de quinze ans, & qu'il le feroit couronner empereur par le Dairo; mais son ambition lui fit prendre le dessein de s'élever sur le trône. Il fit épouser sa fille au prince Fideri, & cependant leva une puissante armée pour se rendre maître du royaume. Fideri voulut en vain soutenir sa qualité d'empereur, & ne put résister aux forces d'Ongoschio, qui l'assiégea dans la ville d'Ozacha, où il s'étoit retiré, & le brula dans son palais avec sa femme qui étoit sa propre fille, & plusieurs personnes de qualité qui les accompagnoient. Ce tyran ne se borna pas à cette cruauté; il fit aussi mourir tous les seigneurs qui s'étoient déclarés pour Fideri, où qui avoient eu la moindre intelligence avec lui, & par ce moyen demeura possesseur de l'empire du Japon. * Mandeslo, *voyage des Indes.*

ONIAS, I de ce nom, grand pontife des Juifs, succéda à Jaddus, l'an du monde 3711, & 324 avant J. C. Il gouverna environ 14 ans sous le régne de Ptolémée fils de Lagus en Egypte, & eut Simon pour successeur.

ONIAS II, pensa être la cause de la ruine des Juifs, pour avoir manqué de payer un tribut à Ptolémée *Evergetes.* Il commença à gouverner l'an du monde 3793, 242 avant J. C. tint le pontificat 9 ans, & laissa Simon II.

ONIAS III, fils & successeur de Simon II, & petit-fils d'Onias II, reçut la fameuse ambassade des Lacédémoniens. Son frere Jason ayant répandu un grand nombre de calomnies contre Onias, persuada à Antiochus *Epiphanes* de déposer son frere, & de lui céder la place de sacrificateur, moyennant une grosse somme d'argent qu'il donna à ce prince. Sitôt qu'Onias se vit dépouillé de sa dignité, il sortit de la Judée, & alla demeurer à Antioche près du bourg de Daphné. Enfin Ménelaüs, à qui on avoit ôté la grande sacrificature, ne pouvant supporter les réprimandes d'Onias, engagea un des grands officiers de la cour d'Antiochus, nommé *Andronic*, à le faire mourir. Andronic s'aquitta bientôt de cette commission, & tua de sa propre main ce grand-prêtre, qui laissa en mourant un fils nommé *Osias.* Celui-ci n'ayant plus d'espérance de parvenir à la souveraine sacrificature, se retira en Egypte avec un grand nombre de Juifs, & obtint de Ptolemée *Philopator*, la permission de bâtir un temple au vrai Dieu, semblable à celui de Jérusalem, sur les ruines du château de Bubaste, près de la ville de Léontopolis, qui étoit du gouvernement d'Héliopolis. On donna à ce temple, qui fut commencé après la mort d'Onias le sacrificateur, le nom d'*Oudon*; on y établit des sacrificateurs de la race d'Aaron & des Lévites, avec le même culte qu'à Jérusalem. Ce temple subsista en Egypte pendant l'espace d'environ 233 ans, & fut brulé sous l'empire de Vespasien, par Paulin, général de l'armée romaine, trois ans après celui de Jérusalem, l'an 73 de J. C. * Torniel, Salian, Sponde & Usserius, *in annal. vet. Test. II. Machab.* 12, ℣. 7. Josephe, *antiq. lib.* 12.

ONIAS, homme juste & chéri de Dieu, qui obtint de la pluie par ses prieres, durant une extrême sécheresse. Voyant une furieuse guerre civile allumée entre Hyrcan & Aristobule, qui se disputoient la royauté & la souveraine sacrificature des Juifs, il s'alla cacher dans une caverne. On le trouva, on l'en tira, & on l'amena dans le camp. Les Juifs le conjurerent, que comme il avoit autrefois empêché la famine par ses prieres, il voulût alors faire des imprécations contre Aristobule & tous ceux de sa faction. Il y résista longtemps, mais enfin le peuple l'y contraignit. Il fit sa priere en ces termes : *Grand Dieu, qui etes le souverain monarque de l'univers, puisque ceux qui sont ici présens sont votre peuple, & que ceux que l'on assiége sont vos sacrificateurs, je vous prie de n'exaucer les prieres ni des uns ni des autres.* A peine eut-il prononcé ces paroles, que quelques scélérats l'accablerent à coups de pierres. Ils en furent visiblement punis de Dieu, comme on le peut voir dans Josephe, *antiquit. liv. XIV, chap.* 3.

ONIES, montagnes dont parle Plutarque dans la vie de Cléomène. Thucydide en parle aussi, mais il les nomme au singulier. Strabon dit au livre VIII, que ces monts étoient étendus depuis les rochers Scyronides, par le chemin qui conduit dans l'Attique, jusqu'à la Bœotie & le mont Cithæron; qu'ils étoient ainsi nommés, comme qui diroit *les monts des Anes.* Ils étoient dans l'isthme de Corinthe, tirant vers le septentrion.

ONKELOS, surnommé *le Prosélyte*, fameux rabbin, vivoit vers le temps de Jesus-Christ, si nous en croyons les auteurs Hébreux. Azarias, auteur du livre intitulé *Meor Enaim*, c'est-à-dire, *la lumiere des yeux*, dit qu'Onkelos se fit proselyte du temps d'Hillel & de Sammaï, & qu'il avoit vu Jonathan fils d'Uzziel; (ces trois docteurs florissoient 12 ans avant la venue du Messie, selon la chronologie de Ganz auteur Juif.) Il ajoute qu'Onkelos étoit contemporain de Gamaliel, (qui vivoit selon Ganz, 28 ans après J. C.) Cependant le même Ganz met Onkelos 100 ans après Notre-Seigneur, suivant son calcul; & pour accorder son opinion avec celle d'Azarias, il dit qu'Onkelos a vécu fort long-temps. Cet Onkelos est l'auteur de la premiere paraphrase chaldaïque, sur le pentateuque de Moyse. Il n'étoit point fils d'une sœur de l'empereur Titus, comme ont cru quelques Juifs; ni le même qu'Aquila, ce célébre auteur d'une version grecque, comme l'ont assuré quelques-uns de nos docteurs. C'est lui, au rapport des Talmudistes, qui fit les funérailles du rabbin Gamaliel, (que le savant Schickard prend pour le précepteur de S. Paul,) & qui pour les rendre plus magnifiques, brula des meubles pour la valeur de sept mille écus, monnoye de Constantinople. Le talmud marque soixante-dix mines de Tyr. La mine, poids de Tyr, contenoit vingt-cinq *sela*, ou sicles; chaque *sela* valoit quatre deniers d'argent; le denier d'argent étoit un écu, monnoye de Constantinople. Ainsi, 70 mines faisoient 7000 écus. La coutume des Hébreux étoit de bruler le lit & les autres meubles des rois après leur mort, pour montrer peut-être que personne n'étoit digne de s'en servir après eux. Comme ils ne portoient guères moins de respect aux présidens de la synagogue, tel qu'étoit Gamaliel, qu'ils en portoient aux rois mêmes, il bruloient aussi dans leurs funérailles leur lit & leurs meubles. Abraham Zacuth, auteur du *Juchasin*, parle de cette prodigieuse dépense. Vorstius, au lieu de lire *Tsouri*, qui signifie *meubles*, a lu *Tsori*, qui veut dire *baume*; mais il n'a pas fait réflexion que ce n'étoit point la coutume des Juifs de bruler des aromates dans la cérémonie des

des funérailles, comme faisoient les Romains dans la pompe funebre, & sur le bucher du défunt. * Ferrand, *réflexions sur la religion chrétienne.*

ONNA (Pierre de) *cherchez* ONA.

ONO, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin proche le Jourdain, que Samad fit bâtir après le retour de la captivité de Babylone. * *I Paral.* 8, 12.

ONOMACRITE, *Onomacritus*, poëte Grec, est estimé auteur des poëmes qu'on attribue à Orphée, & des oracles de Musée. Il vivoit vers la LXVI olympiade, 516 ans avant J. C. & fut chassé d'Athènes par Hypparque, un des fils de Pisistrate. * Hérodote & Suidas, *in Onomac.*

ONOMANCIE, quelques-uns disent *Onomance*, & d'autres *Nomancie.* En parlant à des savans il faut dire *Onomancie* ou *Onomance*; mais en parlant au peuple, ou à ceux qui se mêlent de ce métier, on peut dire *Nomancie.* Quoi qu'il en soit, c'est un art qui enseigne à deviner par le nom d'une personne le bonheur & le malheur qui lui doit arriver. L'*Onomancie* est ridicule & condamnée par les canons & par les peres. Ce mot vient des mots grecs ὄνομα, *nom*, & μαντεία *divination.* * *Antiq. gr. & rom.*

ONOSANDER, auteur Grec, & philosophe Platonicien, avoit fait des commentaires sur la politique de Platon, que nous n'avons plus. Son traité du devoir & des vertus d'un général d'armée, écrit en grec, a été traduit en latin, en italien, en françois, & en espagnol. M. Rigault est le premier qui l'ait fait imprimer en grec avec une traduction latine, qui est la meilleure de toutes celles que l'on en a eues jusqu'aujourd'hui. * *Voyez* la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, & la préface de M. Rigault.

ONOR, royaume d'Asie dans le Bisnagar, en la presqu'isle de l'Inde au-deça du Gange, & le long de la côte de Malabar, est appellé *Ponaran* par ceux du pays. Il y a une ville qui donne son nom au royaume, où les Portugais ont une forteresse & un port. Le poivre y est fort pesant, & le noir meilleur que le blanc.

ONTARIO (le lac) appellé autrefois *le lac de S. Louis*, ou *de Frontenac.* Il est dans la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, au midi oriental du lac des Hurons. Il est formé par plusieurs rivieres, qui s'y déchargent, mais particulierement par celle de S. Laurent, qui y entre du côté du couchant & en sort de celui du levant. Sa figure est ovale, & le pere Hennepin, missionaire Recollet, qui l'a souvent traversé, lui donne 80 lieues du couchant au levant, & 25 ou 30 du nord au sud dans sa plus grande largeur. Il assure qu'il est navigable par tout, & fort abondant en poisson. * Mati, *diction.*

ONUPHRE (Saint) anachorete de la Thébaïde dans le IV^e^ siécle de l'église, avoit commencé les épreuves de la vie spirituelle dans le monastère d'Abage, près d'Hermopolis. Après avoir passé quelque temps dans ce monastère, il résolut de s'enfoncer dans le désert de la Thebaïde; & y ayant rencontré un solitaire, il demeura quelques jours avec lui. Ce solitaire l'emmena dans un désert plus affreux & plus reculé, où Onuphre vécut près de soixante & dix ans, sans voir qui que ce soit que le solitaire qui l'avoit introduit dans ce lieu, lequel lui venoit rendre visite tous les ans une fois. L'abbé Paphnuce le rencontra dans ce désert, n'ayant plus presque de figure d'homme. Il eut de longs entretiens avec lui, dont le dernier finit par la mort d'Onuphre, qui mourut en sa présence un jour qui repondoit au 12 de juin. * Paphnuce, *apud Rosveid. in vitis patrum.* Baillet, *vies des Saints.*

ONUPHRE PANVINI, de Vérone, religieux de l'ordre de S. Augustin, dans le XVI^e^ siécle, continua les vies des papes que Platine nous avoit données, & les dédia à Pie V, en 1566. Jacques Strada de Mantoue, son ami, lui avoit arraché cet ouvrage, & l'avoit publié à Venise en 1557. Onuphre y reconnut diverses fautes, & travailla à les corriger. Il préparoit une histoire générale des papes & des cardinaux, lorsqu'il mourut à Palerme en Sicile en 1568, âgé de 39 ans. Outre son histoire des vies des papes, il a fait encore plusieurs autres ouvrages, comme, *De primatu Petri; Chronicon ecclesiasticum; De antiquo ritu baptizandi Catechumenos & de origine baptizandi imagines; Festi & triomphi Romanorum; De Sibyllis; Comment. reip. Roman. Comment. de triumpho; Comment. in fastos consulares. Lib. IV de imper. Rom. Grac. Latin. &c.* Le pape Benoît XIV dans sa lettre circulaire donnée à l'occasion du jubilé de l'année 1750 cite, p. 8 de l'édition de Paris *in*-4°. un ouvrage d'Onuphre Panvini, *De præstantia basilica vaticana*, qui est encore manuscrit. * De Thou, *hist. l.* 43. Paul Manuce, *in epist.* Curtius, *in elog.* Petramellarius, *in præfat.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

ONZIGIDEN, ancien nom de Tumen, ville de Sibérie; *cherchez* TUMEN ou TIUMEN.

O O

OONSEL (Guillaume Van) né à Anvers le 9 août 1571, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il se rendit célébre par un grand nombre d'ouvrages de piété, & par son talent pour la prédication. Il mourut subitement le 3 septembre 1630, dans le couvent de son ordre à Gand. Ses principaux ouvrages sont: *Consolatorium anima hinc migrantis*; Gand, 1617. *Enchiridion concionatorum*; Anvers, 1619. *Syntaxis ad expeditam divini verbi tractationem*; Anvers, 1622. Cet ouvrage a été réimprimé deux fois à Paris; la premiere avec les apostilles de quelques docteurs; la seconde étoit revue par Goussainville. *Officina sacra biblica*; Douai, 1624. La victoire de l'église, & la ruine de la synagogue calviniste, en flamand; Gand, 1625. *Perspectiva nobilitatis christiana*, en latin, françois, espagnol & flamand par colonnes; Anvers, 1626. *Hieroglyphica sacra*; Anvers, 1627. *Tuba Dei*; Gand, 1629. *Concionum moralium compendium*; Douai, 1630. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

OOSTBURG, bourg fortifié. Il appartient aux Provinces Unies, & est situé dans la Flandre Hollandoise, à une lieue de l'Ecluse du côté du Levant. * Mati, *diction.*

OOSTERGO, contrée de la Frise, une des Provinces-Unies. Elle est entre le Westergo, le Sevenwold, la seigneurie de Groningue, & la mer d'Allemagne. Ses lieux principaux sont Dockum, & Lowarde, capitale de la Frise. * Mati, *diction.*

OOSTERWYCK (Marie d') naquit le 20 août 1630, à Nooddorp, dans le voisinage de Delft en Hollande, où son pere étoit ministre. Dès ses plus tendres années, elle fit paroître beaucoup de penchant & de gout pour la peinture; & afin de cultiver les talens qu'elle avoit pour cet art, on la mit sous la direction de Jean de Heem qui avoit de la réputation à Utrecht, sur-tout pour peindre les fleurs. Elle profita des leçons de ce maître, & autant au moins par l'application qu'elle donna à sa profession. On assure que ses tableaux ont été fort recherchés; qu'il y en a un dans le cabinet du roi de France; que l'empereur Léopold & l'impératrice ont fait le même cas de ce qui sortoit du pinceau de Marie d'Oosterwyck; que le roi Guillaume & la reine Marie lui donnerent neuf mille livres pour une de ses piéces. Elle en fit trois pour le roi de Pologne, pour lesquelles elle reçut deux mille quatre cens livres. On ajoute qu'elle étoit d'une grande modestie, quoique d'un caractere fort gai. Elle employoit beaucoup de temps à ses piéces, parce qu'elle vouloit être correcte, & qu'elle tendoit tou-

jours à la perfection. Elle mourut sans avoir été mariée, le 12 novembre 1693, à l'âge de soixante & trois ans. * Voyez le *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740.

OOSTFRISE, *cherchez* OSTFRISE.

OOSTMERSUM, petite ville de l'Over-Issel. Elle est dans le pays de Twente, vers les confins du comté de Benthem. On prétend qu'elle a pris son nom des Marses, qu'on croit en avoir été les anciens habitans. * Mati, *diction.*

O P

OPALES, fêtes en l'honneur de la déesse Ops, femme de Saturne, que les Romains célébroient le 14 des calendes de janvier, c'est-à-dire le 19 de décembre, qui étoit le troisiéme jour des Saturnales. Saturne & Ops étoient adorés comme des Dieux qui présidoient aux biens de la terre : c'est pourquoi on leur faisoit des sacrifices après avoir recueilli tous les grains, & tous les fruits; & l'on faisoit des festins aux esclaves qui avoient travaillé à cultiver la terre, & à faire la moisson. * Macrob. *Saturn. l.* 1, *c.* 10. Varron, *de L. Lat. l.* 5.

OPERA, représentation en musique, avec des machines, & des danses. L'abbé Perrin, qui avoit été introducteur des ambassadeurs auprès de feu Gaston de France duc d'Orléans, fut le premier qui en l'année 1669, obtint du roi le privilége d'établir dans Paris un opéra, à l'imitation de ceux de Venise, sous le titre d'*Académie des opéra en musique établie par le roi.* La dépense excessive que demandoit un pareil établissement, obligea cet abbé d'associer à son privilége le marquis de Sourdéac, homme de qualité, d'un génie très-singulier pour les machines de théâtre, le nommé Chanperon & le sieur Cambert musicien. Après cet accord, ces associés firent venir de Languedoc les plus fameux musiciens, dont les principaux furent, Cledieres, Beaumaviel & Miracle. Lambert organiste de S. Honoré, qui avoit été choisi pour la composition de la mûsique de l'opéra, ayant ramassé les meilleures voix qu'il pût trouver pour joindre aux musiciens de Languedoc, commença ses répétitions dans la grande salle de l'hôtel de Nevers, où étoit auparavant la bibliothéque du cardinal Mazarin. Après ces préparatifs, ayant dressé un théatre dans le jeu de paume de la rue Mazarine, vis-à-vis la rue de Guenegaud, on y représenta au mois de mars 1672, Pomone, dont les vers étoient de la composition de l'abbé Perrin, & la musique de Lambert. Ces sortes de représentations furent continuées avec un grand succès : mais un an après, la division qui arriva entre les associés à l'occasion du partage du gain, fit naître un procès dont la conclusion fut que l'abbé Perrin céderoit son privilége au sieur Lulli, surintendant de la musique de la chambre du roi. Lulli pour rompre les mesures des autres associés de l'abbé Perrin, & afin de n'avoir rien à démêler avec eux, fit construire un nouveau théatre près du palais d'Orléans (à qui l'on donne communément le nom de Luxembourg) dans la rue de Vaugirard, par les soins de Vigarini, machiniste du roi, qu'il associa pour dix ans à un tiers du profit, par un traité qu'il fit avec lui le 11 novembre 1672. Les représentations commencerent dans cet endroit dès le 15 novembre de la même année, par plusieurs fragmens de musique que Lulli avoit composés pour le roi, ce qui dura jusqu'au mois de juillet 1673. Enfin la troupe des comédiens du roi, établie dans la salle du palais royal, ayant perdu Moliere qui en étoit le chef, le 13 février 1673, Lulli eut la jouissance de cette salle du palais royal; & les comédiens qui y jouoient auparavant, s'accommoderent du théatre de l'opéra, dans la rue Mazarine : d'où ils sont venus s'établir en 1688 dans la rue des fossés S. Germain, où ils sont encore à présent. C'est à ce grand musicien qu'on doit la perfection où les *opera* se sont élevés en France. Il avoit su y joindre tout ce que la musique & la danse ont de plus délicat & de plus brillant. Les tragédies étoient pour les vers de la façon de Quinaut, & la musique étoit de la composition de Lulli, & ces *opera* se représentent encore souvent, quoique d'autres poëtes & d'autres musiciens en aient fait depuis, & en fassent encore tous les jours. Les acteurs de l'opéra ont obtenu plusieurs priviléges considérables, dont le principal est, qu'un gentilhomme peut exercer cette fonction sans déroger des droits & des titres de noblesse dont il seroit en possession. * Brice, *descript. de la ville de Paris.* Voyez l'*histoire du théâtre de l'opéra*, imprimée depuis peu.

OPHELTES, fils de Lycurge, *cherchez* ARCHEMORE.

OPHER, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon, proche Jotapa. * IV *Rois*, 14. C'est la même que *Hepher* & *Gethtipher.*

OPHERA, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, proche de Jéricho. * *Josué*, 16, 23.

OPHIOGENES, mot grec, qui signifie *engendré des Serpens.* C'est le nom que portoit une famille qui habitoit anciennement dans l'isle de Chypre, & que l'on disoit avoir tiré son origine des serpens qui ne leur faisoient aucun mal. Au contraire, ces Ophiogenes avoient la vertu de guérir par leur seul attouchement les piquûres de ces animaux, & de tirer avec la main le venin des plaies qu'on en avoit reçues. On dit qu'un homme de cette famille, nommé *Hexagon*, étant venu à Rome en ambassade, les Romains, pour éprouver la vérité de ce qu'on en publioit, l'engagerent à se mettre dans un tonneau plein de serpens, qui ne lui firent aucun mal. Ordinairement, pour distinguer ceux qui étoient véritables Ophiogenes, on les faisoit piquer par quelque couleuvre, dont la piquûre ne nuisoit pas à ceux de cette famille, & tuoit au contraire ceux qui n'en étoient pas. Il y avoit encore d'autres marques pour les connoître, parcequ'au printemps il sortoit de leur corps une odeur particuliere, & que leur sueur, de même que leur salive, étoit un reméde contre les venins. On dit aussi qu'il y avoit des peuples proche de l'Hellespont, qui avoient naturellement la vertu de guérir les morsures des serpens, comme les Psylles & les Marses. * Pline, *l.* 7, *c.* 2, & *l.* 28, *c.* 3. Aulu-Gelle, *l.* 16.

OPHIONÉE, *Ophioneus*, chef des démons qui se révolterent contre Jupiter, au rapport de Pherecyde Syrien. C'est un des endroits qui marquent que les anciens Païens ont eu de certaines connoissances obscures de quelques vérités de l'écriture sainte. Homere en décrivant dans son Iliade le châtiment d'Até, que Jupiter chasse du ciel, représente quelque chose de semblable à la chute de Lucifer, que Dieu précipita dans les enfers. Platon avoit appris des Egyptiens que Jupiter avoit chassé du ciel les démons impurs, & que ces démons tâchoient d'attirer les hommes dans l'abysme où ils étoient. Il faut faire le même jugement de Pherecyde, lorsqu'il dit qu'Ophionée conduisoit une troupe de démons qui s'étoient soulevés contre Jupiter; par où il fait connoître qu'il avoit appris quelque chose de la révolte de Lucifer, désigné par le nom d'Ophionée, qui signifie *serpentin*; car le démon, comme nous l'apprend la Genèse, a premierement paru sous la figure d'un serpent. * Justin Martyr, *orat. ad Gentil.* Marsile Ficin, *in apol. sacr.* Cœl. Rhodig. *lect. antiq. l.* 1. Pfanner, *system. theol. Gentil.*

OPHIOPHAGES, peuples d'Ethiopie en Afrique, qui se nourrissoient de serpens. Ce nom vient d'ὄφις, *serpent*, & φάγειν, *manger.* * Pline, *l.* 6, *c.* 29.

OPHIR, région où Salomon envoyoit des navires pour en apporter de l'or, a donné lieu à plusieurs disputes sur sa situation. Pour entendre les divers senti-

mens des interprétes, il faut supposer, sur ce qu'en rapporte l'écriture sainte, que les flottes qui alloient en Ophir, s'embarquoient sur la mer Rouge, qu'elles employoient trois ans à leur voyage, & qu'elles rapportoient de l'or, de l'argent, des dents d'éléphant, des singes, des paons, des perroquets, toutes sortes de pierres précieuses, des bois de senteur, & autres choses de prix. Il falloit donc que la terre d'Ophir produisît de toutes ces marchandises. Joseph Acosta croit que comme on donne le nom d'Inde aux pays les plus éloignés, & que l'on appelle ainsi l'Amérique, le Mexique, le Bresil, & la Chine; de même dans l'écriture sainte, on entend par Ophir, les terres qui sont fort loin de la Judée. Selon cette opinion, soit que la flotte de Solomon ait voyagé dans l'Amérique, dans l'Afrique ou dans l'Asie, on peut dire qu'elle a été dans la terre d'Ophir, puisque ces pays sont fort éloignés. Mais il n'y a point d'apparence que ce nom d'Ophir ait une signification si vague; & les plus savans tombent d'accord que c'est quelque lieu certain, qui a été nommé ainsi. On peut remarquer trois opinions différentes sur ce sujet. La premiere est de ceux qui disent qu'Ophir est dans l'Afrique; la seconde, de ceux qui le placent dans l'Amérique; la troisiéme, de ceux qui le mettent dans l'Asie, vers l'orient. Mais chacune de ces opinions se partage encore en plusieurs autres. A l'égard de l'*Afrique*, Nihusius, Volaterran, & les auteurs Portugais, veulent qu'Ophir soit *Melinde* ou *Sofala*, sur la côte orientale de l'Ethiopie en Afrique; parceque sur le bord de la mer, on y a trouvé de l'or, & que plus avant dans les terres, il y a des mines très-riches. Cornelius à *Lapide* prétend que c'est *Angola* sur la côte occidentale de l'Afrique, & rapporte le témoignage de Josephe, qui assure que la flotte de Salomon, outre beaucoup d'or, rapportoit aussi des marchandises d'Afrique, & des esclaves d'Ethiopie. Ces opinions ont quelque vraisemblance; mais on peut les combattre par de bonnes raisons; car Angola n'est pas un pays maritime, & les mines d'or n'y sont pas fort abondantes. Melinde & Sofala n'ont point de mines d'argent, ni de perles, ni de paons, dont il est parlé dans l'écriture; & ces pays ne sont pas assez éloignés, pour supposer qu'on employât trois années à en faire le voyage. Il y a même eu des auteurs qui ont avancé qu'Ophir étoit Carthage, ne faisant point réflexion que la ville de Carthage a été bâtie plus de cent ans après la mort de Salomon.

Ceux qui prétendent qu'Ophir étoit en Amérique, le placent dans l'isle Espagnole, ou de S. Domingue, à l'entrée du golfe de Méxique, dans le Pérou, ou dans le Méxique. Génébrard & Vatable sont du nombre de ceux qui mettent Ophir dans l'isle Espagnole, & assurent que Christophe Colomb, qui découvrit le premier cette isle en 1492, avoit accoutumé de dire qu'il avoit trouvé l'Ophir de Salomon, parcequ'il y avoit trouvé de l'or. Ils disent que les vaisseaux partoient d'Aziongâber sur la mer Rouge, entroient dans la mer des Indes, côtoyoient la presqu'isle au-deça du golfe de Bengala, & alloient reconnoître Malaca, & l'isle de Sumatra; qu'ensuite après avoir doublé Madagascar & le cap de Bonne Espérance, ils venoient reconnoître le Bresil, d'où ils arrivoient à l'isle Espagnole. Goropius, Postel, & quelques autres croient qu'Ophir est le Pérou, & que Salomon faisoit à-peu-près ce que font aujourd'hui les Espagnols; que les vaisseaux transportoient l'or du Pérou jusqu'à l'isthme de Panama; que de-là ils venoient prendre des rafraîchissemens aux isles de Cuba & de S. Domingue, puis doubloient le cap de Bonne-Espérance; & en rasant les côtes orientales d'Afrique, rentroient dans la mer Rouge. Arias Montanus imagine encore une plus belle navigation; car il les fait aller droit en Orient, passer les Moluques, traverser ces mers immenses qui séparent les Moluques du Méxique, arriver au Pérou, y charger de l'or, puis côtoyer le Chili, passer le détroit de Magellan, doubler le cap de Bonne-Espérance, & rentrer ensuite dans la mer Rouge.

François Ribera, Torniel, Adrichomius, Bochart, Maffée, & plusieurs autres mettent Ophir en Asie, dans les Indes. Ils se fondent sur l'autorité de Josephe, qui dit que la flotte de Salomon alloit aux Indes à une terre appellée *terre d'or*. Il est constant, au rapport de Diodore de *Sicile*, que de tout temps les Ethiopiens avoient grand commerce par mer avec les Indiens. Strabon dit que les marchands d'Alexandrie envoyoient des marchandises aux Indes par le golfe Arabique, & Pline assure qu'il se faisoit de son temps, & plusieurs siécles auparavant, un grand commerce de l'Egypte aux Indes, par la mer Rouge. Il y a donc apparence que la flotte de Salomon alloit de ce côté-là, d'autant plus, que, selon le témoignage de Pline, de Diodore, & de Philostrate, on y trouvoit toutes les marchandises dont les vaisseaux de Salomon revenoient chargés; mais les auteurs ne conviennent pas du lieu des Indes où étoit Ophir. Quelques-uns veulent que ce soit *Ormus*, à l'entrée du golfe Persique, ou l'*isle d'Urphen*, dans la mer Rouge: en ce cas il n'auroit pas fallu employer trois ans pour en faire le voyage.

Bochart dit qu'il y a eu deux terres d'Ophir; l'une dans l'Arabie, d'où David fit venir une grande quantité d'or; & l'autre dans l'Inde, où Salomon envoya sa flotte; que celle-ci étoit la Taprobane des anciens, maintenant l'*isle de Ceylan*, où il y a un port nommé *Hippor*, que les Phéniciens appelloient *Ophir*. Maffée assure que c'est le *Pegu*, où il y a encore aujourd'hui beaucoup de mines d'or & d'argent. Il fonde son opinion sur les lettres du pere Bomfer, Cordelier François, qui dit que les Peguans prétendent venir des Juifs exilés & condamnés par Salomon à travailler aux mines d'or du pays. Peterius dit qu'Ophir est *Malaca*, sur le détroit du même nom, à l'orient de l'isle de Sumatra. Jean Tzetzès veut que ce soit l'isle de *Sumatra*, où il y a encore des mines d'or. Enfin Lipenius, qui a fait un traité exprès sur Ophir, prétend, suivant l'opinion de S. Jérôme, qu'un petit-fils d'Heber, fils de Noë, nommé *Ophir*, donna son nom à la partie de l'Inde au-delà du Gange; & ainsi il comprend sous le nom de la terre d'Ophir, non seulement la Chersonnèse d'or, que Josephe appelle *terre d'or*, aujourd'hui *Malaca*, mais encore les isles de Java & de Sumatra, & les royaumes de Siam, de Pégu & de Bengala. En effet on y trouve encore à présent tout ce que les navires de Salomon rapportoient à Jérusalem; & le voyage pouvoit durer trois ans; car les navires en sortant de la mer Rouge, côtoyoient l'Arabie, la Perse & le Mogol; puis faisoient le tour de la presqu'isle au-deçà du golfe de Bengala, & prenoient des diamans à Golconde, & des étoffes précieuses à Bengala; ensuite ils alloient charger de l'or & des rubis au Pégu, & de-là à Sumatra, d'où ils remontoient le long de la Chersonnèse d'or ou Malaca, jusqu'à Siam, où ils trouvoient des dents d'élephans, & même de l'or. Ce sentiment sur l'Ophir, qui paroît le plus raisonnable, détruit les autres, & principalement l'opinion de ceux qui mettent Ophir en Amérique, & qui pour y aller, font faire le tour du monde aux vaisseaux de Salomon, dans un temps où la boussole n'étant pas encore inventée, on n'osoit presque perdre la terre de vue. *Voyez* TARSIS. * M. l'abbé de Choisi, *vie de Salomon*.

OPHIR, fils de Jectan, dont il est parlé dans la Génèse. Quelques auteurs croient que c'est lui qui donna son nom à la région d'Ophir, dont nous avons parlé. * *Genèse*, c. 6, v. 28.

OPHITES, hérétiques qui s'éleverent dans le II[e] siécle, étoient sortis des Nicolaïtes & des Gnostiques. Origène dit qu'un certain Euphrate fut l'auteur de leur secte. Ils honoroient un serpent; les uns disoient

que celui qui avoit tenté Eve, étoit Jesus-Christ; les autres, qu'il se changeoit en cet animal. Lorsque leurs prêtres célébroient leurs mysteres, ils faisoient sortir d'un trou l'un de ces animaux; & après qu'il s'étoit roulé sur les choses qui se devoient offrir en sacrifice, ils disoient que Jesus-Christ les avoit sanctifiées: ils les donnoient au peuple, qui les adoroit. * S. Irénée, *l.* 1, *c.* 34. Origène, *l.* 6, *cont. Celsum.* Tertullien, *de præscr. c.* 47. S. Epiphane, *hær.* 37. S. Augustin, *de hær.* Théodoret, *fab. l.* 1. Baronius, *A. C.* 145.

OPHNI & PHINEES, fils du grand-prêtre Héli, vivoient avec tant de déréglement, que pour les punir, Dieu permit qu'ils furent tués à la bataille contre les Philistins, qui prirent aussi l'arche l'an du monde 2919, & 1116 avant J.C. *Voyez* ELI. * I. *des Rois*, *c.* 1.

OPHNI, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, entre Hémona & Gabaa. * *Josué*, 18, 24.

OPHOVIUS (Michel) religieux de S. Dominique, étoit né à Bois-le-Duc en Brabant. Il prit les dégrés en 1611, fut quatre fois prieur de la maison de son ordre dans sa patrie, ensuite provincial, & en cette qualité assista au chapitre de l'an 1612, pour l'élection d'un général. Lorsque son temps fut fini, il se livra tout entier à la mission dans la Hollande; mais ayant été arrêté par les Hollandois, il eut beaucoup à souffrir. Isabelle-Claire-Eugénie obtint sa délivrance, & lui procura l'évêché de Bois-le-Duc. Il en fut sacré évêque le 2 juillet de l'an 1626, & trois ans après les Hollandois ayant pris cette ville, il fut obligé d'en sortir, & de se retirer à Anvers, d'où il passa à Lyre, où il mourut le 4 novembre de l'an 1637. Il avoit fait imprimer à Anvers dès l'an 1603, en flamand un petit traité, où il examinoit quels étoient les cas où l'on pouvoit jurer. La même année il fit graver les estampes de sainte Catherine de Sienne, sur celles qui avoient été gravées le siécle précédent à Sienne, & y joignit la vie de cette sainte. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

OPHRACTEUS, roi d'Assyrie de la troisiéme monarchie, selon Jules *Africain*, succéda à Pyrriades, & eut pour successeur Ophracterus. *Voyez* ASSYRIE.

OPIGENE, en latin *Opigena*, étoit la même que Junon, & étoit ainsi nommée, à cause du secours qu'on croyoit qu'elle donnoit aux femmes qui étoient en travail d'enfant, lesquelles pour ce sujet l'invoquoient avec une grande confiance, au rapport de Festus. *Ops* en latin signifie *secours*, & *geno*, ancien verbe, *engendrer*.

OPILIUS, *cherchez* AURELIUS.

OPILIUS MACRINUS, *cherchez* MACRIN.

OPINION, divinité des anciens Païens, présidoit selon eux à tous les sentimens des hommes. En effet, la plupart des hommes ne parlent des choses que par opinion, & sans avoir une connoissance certaine de ce qu'ils disent. Les statues de cette déesse la représentoient comme une jeune femme, d'un air & d'un regard assez hardi, mais d'une démarche & d'une constance mal assurée. * Lactance.

OPINIONISTES: on donna ce nom à certains hérétiques qui s'éleverent du temps du pape Paul II, parcequ'étant infatués de plusieurs opinions ridicules, ils les soutenoient avec opiniâtreté. Leur principale erreur consistoit à se vanter d'une pauvreté affectée; ce qui leur faisoit dire qu'il n'y avoit point de véritable vicaire de Jesus-Christ en terre, que celui qui pratiquoit cette vertu. * Sponde, *A. C.* 1467, *n.* 12.

OPIQUES, peuples qui étoient venus de divers endroits s'établir dans la Campanie, & dont le langage étoit un mélange de celui de diverses nations, ensorte qu'ils ne parloient ni bien latin, ni bien grec, qui étoient les deux langues de leur voisinage, & les plus polies. Aristote dit qu'ils furent aussi appellés *Ausoniens*. Ils habitoient près de la mer de Toscane, & s'étendirent jusque dans le nouveau *Latium*. Le géographe Etienne dit qu'ils ont été ainsi nommés par corruption, au lieu de dire, *Ophies*, d'un mot grec, qui signifie un *serpent*. Ils furent ensuite nommés *Opsces* & *Osques*, selon Cluvier. Le nom d'*Opique* devint dans la suite une espéce de nom injurieux, qui signifioit le même que *grossier*, *sans politesse*; *ignorant*. D'où vient que Caton se plaint dans Pline, de ce que les Grecs appelloient par mépris les Romains *Opiques*. * Baudrand. Pline, *histoire naturelle*, *liv. XXIX*, *c.* 1, & Hardouin, *sur cet endroit.* Martini, *lexicon philologicum.* Daniel le Clerc, *histoire de la medecine*, *part. II*, *l. III*, *c.* 1.

OPITER (Chrétien de) religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit vers le milieu du XV[e] siécle. Il étoit né dans les Pays-Bas, & se fit religieux à Mastrich, où l'on conservoit encore ses ouvrages en 1671. En voici les titres: *Expositio ceremoniarum missæ spiritualis & mystica. Tractatus de materia ecclesiastici interdicti*, 1451. *Tractatus de materia eucharistiæ*, & l'histoire d'un miracle arrivé l'an 1326, à Alés. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

OPITIUS (Martin) de Breslaw en Silésie, mort l'an 1639, s'est fort distingué dans son pays par ses poësies latines, & encore plus par ses poësies allemandes. Il passe même pour le prince de tous les poëtes allemans en langue vulgaire. Ses poësies latines consistent en deux livres de silves, & un d'épigrammes qui parurent ensemble à Francfort en 1631, outre un autre recueil d'épigrammes choisies, imprimé à Dantzick l'an 1640. Le recueil de ses poësies allemandes parut à Francfort en 1628 & 1644, & à Amsterdam en 1696. Son poëme du *Vesuve* & ses *distiques de Caton*, parurent en 1633. * G. M. Konig, *in biblioth. vet. & nov.* Morhoff, *in actis erudit. Lipsien.* Christophor. Coler. *orat. funeb. in laud. Opitii*, *apud Henning. Witten. tom.* 1. *Memor. Phil. nost. sæculi.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

OPMEER (Pierre) né à Amsterdam le 15 septembre 1525, savoit les langues, les belles lettres, la philosophie, & la théologie. Il fut encore moins illustre par son érudition, que par son zèle pour la religion orthodoxe, dans un pays où l'on persécutoit les Catholiques. Son occupation étoit de consoler ceux qu'on menoit au supplice, & de contribuer de ses biens pour l'entretien de ceux qui étoient exilés, ou qui se cachoient pour fuir la persécution. Il fut luimême obligé de se retirer à Leyden, puis à Delft, où il mourut le 10 novembre de l'an 1595, âgé de 69 ans. Opméer a fait divers ouvrages; *Assertio historica*; *De officio missæ*; *Historia martyrum Gorcomiensium*, *Hollandiaque*; *Opus chronographicum*, *&c.* Sa vie est à la tête de ce dernier ouvrage, qui finit en 1580, & que Beyerlink a continué jusqu'en 1610.

OPOCIN, OPOCZNO, petite ville du Palatinat de Sendomir en Pologne. Elle est près de la riviere de Pileza, à cinq lieues de Zarnaw, vers le nord. * Mati, *dict.*

OPORIN (Jean) imprimeur, né à Basle le 25 janvier 1507, eut pour pere Jean Hebst, peintre peu accommodé des biens de la fortune. Ce fut lui qui enseigna les élémens de la langue latine à son fils, lequel l'apprit ensuite à Strasbourg, aussi-bien que la grecque. Oporin changea le nom de sa famille, selon la manie de plusieurs hommes de lettres de son temps, & s'attribua celui d'*Oporin*, qui est grec, en lisant ces vers de Martial:

Si daret autumnus mihi nomen, ὀπωρινὸς essem:
Horrida si brumæ sidera, χειμερινός.

Ce qu'il y eut de particulier dans ce changement de nom, c'est qu'Oporin s'associa depuis avec un autre imprimeur, nommé *Robert Winter*, qui prit le

nom de *Chimerinus*. Comme Oporin n'avoit pas de quoi vivre, il se fit maître d'école, puis transcrivit des manuscrits, & devint correcteur d'imprimerie. Peu après il épousa une vieille femme, veuve d'un chanoine de Lucerne, nommé *Xilotect*. Cette femme avoit beaucoup de bien; mais elle étoit d'une humeur si peu raisonnable, qu'il eut sujet de se repentir de cet engagement. Sa bonne fortune l'en délivra; mais il n'eut point de part à son héritage. Dans la suite, il prit trois autres alliances différentes. Ses amis lui conseillerent d'étudier en médecine : ce qu'il fit sous Paracelse. Peu après il enseigna le grec, & enfin se fit imprimeur. Il s'associa avec Winter; mais comme ils n'avoient pas beaucoup d'œconomie, ils firent des pertes considérables. Le dernier mourut insolvable; & Oporin ne pouvant suffire à ses dépenses qu'avec le secours de ses amis, mourut le 6 juillet 1568. Au reste, le public lui fut très-obligé du soin qu'il eut de bien imprimer les ouvrages des anciens, & de les corriger avec une très-grande exactitude. Il fit lui-même des notes sur différens auteurs, & des tables très-amples de quelques autres, comme de Platon, d'Aristote, de Pline, &c. Diverses lettres d'Oporin ont été publiées dans un recueil de lettres imprimé à Utrecht en 1697. On a de ce savant imprimeur : 1. Des scholies sur quelques-uns des premiers chapitres de C. Jule Solin Polyhistor, dans une édition de Solin & de Pomponius Méla, donnée à Basle chez Robert Winter. 2. Des scholies sur les cinq livres des tusculanes de Ciceron; à Basle, en 1544, *in*-4°. 3. Des notes sur quelques endroits de Démosthène, dans l'édition de Démosthène, faite à Basle chez Jean Hervagius l'an 1532, *in-fol.* 4. Il publia tous les auteurs Bucoliques depuis Virgile jusqu'à lui, au nombre de trente-huit; à Basle. 5. *Darii Tiberti Epitome vitarum Plutarchi ab innumeris mendis repurgata, per Joannem Oporinum*; à Basle, *in*-12. 6. Il a fait encore des scholies sur plusieurs ouvrages de Ciceron, qui se trouvent dans les éditions de cet auteur faites de son temps; à Basle. 7. On a donné le catalogue des ouvrages qu'il a imprimés, *in*-8°, en 1671. Il se trouve aussi à la suite de sa vie par André Jociscus, de Silésie, professeur de morale dans l'université d'Augsbourg; à Strasbourg, en 1569. Cette vie avec le catalogue susdit, se trouve aussi dans les *Vitæ selectæ quorumdam eruditissimorum virorum, Uratislaviæ*; en 1711, *in*-8°. Cette vie de Jean Oporin est fort circonstanciée, & le P. Niceron en a donné un bon extrait dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome XXVII*, &c.

OPPAS, archevêque de Séville en Espagne, célébre dans le VIII^e siécle, étoit un homme plus propre à conduire une faction, qu'à gouverner un évêché. Il étoit capable de commettre tous les crimes pour contenter son ambition. Oncle de Sisibut & d'Ebla, enfans de Vitiza, roi des Goths, il les soutint contre le roi Rodrigue, & entra dans la conjuration du comte Julien contre ce prince l'an 711, & ce complot n'ayant pas tourné à l'avantage de ceux qui l'avoient formé, les neveux du prélat en furent les victimes. Mais Oppas demeura pour lors impuni. Ce prélat se voyant échapé au danger qu'il avoit couru, n'en devint pas plus sage. Il chercha toujours à brouiller, & l'an 716, il se comporta d'une maniere indigne envers Pélage, seigneur Goth, recommandable par un grand nombre de belles qualités, qui avoit formé le dessein de secouer le joug des Sarasins. Ceux-ci ayant fait marcher contre ce seigneur une armée considérable, & sachant qu'il se préparoit dans un antre consacré aujourd'hui sous le nom de *Sainte-Marie de Poüadonga*, à en repousser les attaques, un hérault d'armes s'avança vers lui, & demanda de la part d'Oppas une conférence paisible, où ils pussent traiter ensemble d'affaires importantes au repos de leur nation & de leur pays. Pélage, qui connoissoit le mauvais caractere du prélat, crut cependant, qu'il falloit l'entendre, & l'attendit d'une contenance capable de déconcerter un esprit moins audacieux. Oppas lui tint un discours hypocrite, mêlé de piété & de fierté, pour l'engager à se rendre & à déposer ses armes, & Pélage lui répondit avec une fermeté, qui lui fit sentir qu'il n'avoit rien à espérer de sa feinte négociation de paix. Le prélat se retira donc; mais il revint peu après avec les Sarasins qui attaquerent le seigneur Goth : & celui-ci opposant le courage à la force, demeura victorieux. Oppas fut pris par les troupes du vainqueur : & l'on conjecture qu'il expia ses perfidies par le supplice qu'il méritoit; du moins depuis ce jour, il n'est fait aucune mention de ce traître. D'autres croient que Pélage, respectant son caractere, se contenta de lui ôter les moyens de nuire, en le privant de la liberté. * *Histoire des révolutions d'Espagne*, par le P. d'Orléans, Jésuite, *tome I, pag.* 9, 10, 11, 44 & 47.

OPPAW, ville d'Allemagne dans la Silésie, sur une riviere de ce nom, porte le titre de duché, avec une ancienne forteresse. Les Allemans la nomment *Troppau*, & les auteurs Latins *Oppavius*. * Bertius, *desc. Germ.*

OPPEDE (Jean Meynier, baron d') premier président au parlement d'Aix en Provence, magistrat fort zélé pour la religion catholique, succéda en cette charge au célébre jurisconsulte Barthélemi Chassanée, & fit exécuter l'arrêt rendu contre les Vaudois, dont son prédécesseur avoit toujours empêché l'exécution. Cet arrêt du 18 novembre 1540, condamnoit par contumace dix-neuf de ces hérétiques à être brulés, & ordonnoit que toutes les maisons de Mérindol, remplies de ces mêmes hérétiques, seroient entierement démolies, aussi-bien que tous les châteaux & tous les forts qu'ils occupoient. Après que cette secte eut été exterminée en 1545, comme on le peut voir dans l'article de MERINDOL, la dame de Cental, dont les villages & les châteaux avoient été brulés & désolés, en demanda justice au roi François I, lequel avant que de mourir, recommanda à son fils Henri II de faire examiner cette affaire. Ce prince étant parvenu à la couronne, donna des juges aux parties, pour en connoître; mais après qu'elle eut traîné près de quatre ans, avant qu'on pût venir à la discussion du fonds, il ordonna par ses lettres patentes du 17 mars 1551, qu'elle seroit jugée par le parlement de Paris. Il n'y eut jamais de cause plus solemnellement plaidée; car elle tint cinquante audiences consécutivement. Le parlement de Provence, le premier président d'Oppéde, les quatre commissaires pour l'expédition de Mérindol, le baron de la Garde & la dame de Cental, qui étoit leur principale partie, eurent chacun leur avocat. Auberi, lieutenant civil, fut commis à la fonction de l'avocat général Pierre Séguier, qui avoit été récusé pour avoir assisté au conseil des parties. Il prononça pendant sept audiences ce grand plaidoyer, que M. Louis Auberi a fait imprimer en 1645, & il conclut plus favorablement pour les commissaires de Provence. Pierre Robert, avocat du président, tint neuf audiences : mais celui qui sans contredit parla le mieux de tous, fut le président même, qui se défendit avec une merveilleuse force par cet excellent plaidoyer qu'il fit par écrit, & qu'il commença par ces paroles du prophéte roi : *Judica me, Deus, & discerne causam meam de gente non sancta.* C'est-là qu'il tâche de prouver que le procédé de son parlement, & le sien en qualité de lieutenant de roi, avoit été très-juste, puisqu'ils n'avoient fait en cela qu'exécuter les ordres très-précis de sa majesté, contre la plus méchante nation qui fût jamais, & que le roi, au cas qu'elle n'abjurât ses hérésies, avoit com-

mandé qu'on l'exterminât, comme Dieu avoit ordonné à Saül (qui exécuta mal ses ordres) d'exterminer tous les Amalécites. Il se justifia si bien par ce plaidoyer, qu'il fut renvoyé pleinement absous: mais l'avocat général Guérin, qui avoit donné trop de licence aux soldats, & qui fut d'ailleurs convaincu du crime de faux, eut la tête coupée en Grève. Le président d'Oppéde vécut encore quelques années, exerçant sa charge avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1558. Les écrivains protestans, & après eux le président de Thou & Dupleix, disent que la justice divine, pour le punir de sa cruauté, le fit mourir dans des douleurs horribles. Ce que dit Maimbourg, que la vraie cause de ces douleurs fut la trahison d'un opérateur Protestant, lequel pour venger ceux de sa secte, lui causa cette mort violente, en le sondant avec une sonde empoisonnée, mérite confirmation. * De Thou, *hist.* Maimbourg, *hist. du Calvinisme.*

OPPELEN, ville d'Allemagne, dans la province de Silésie, avec titre de duché, est située sur l'Oder. Les Polonois l'ont eue autrefois en engagement avec tout le pays. Les Suédois la prirent dans les dernieres guerres d'Allemagne; mais elle fut rendue par la paix de Munster l'an 1648.

OPPENHEIM, anciennement *Boncanica*, ville capitale d'une des préfectures du Palatinat du Rhin. Elle est sur la pente d'une colline près du Rhin, environ à quatre lieues au-dessus de Mayence. Oppenheim étoit autrefois impériale, mais elle dépend des comtes Palatins depuis l'an 1402. * Mati, *dict.*

OPPIA, que d'autres appellent *Pompilia*, étoit une vestale Romaine, qui ayant été convaincue d'avoir violé la pureté à laquelle son état l'engageoit, fut enterrée toute vive selon l'ordonnance portée contre celles qui manquoient à leur honneur, pendant qu'elles étoient consacrées au service de cette déesse. * Tite-Live. J. Scaliger, *animad. in Euseb.*

OPPIDO, ville du royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec titre d'évêché suffragant de Rheggio, est nommée par les auteurs Latins *Oppidum.* * Léandre Alberti.

OPPIEN, *Oppianus*, poëte Grec & grammairien, natif d'Anazarbe, ville de Cilicie, florissoit dans le II^e^ siécle sous l'empereur Caracalla. Nous avons de cet auteur cinq livres de la *pêche*, qu'il présenta à l'empereur Caracalla du vivant de son pere l'empereur Sévere; & quatre de la *chasse*, qu'il présenta au même Caracalla après la mort de Sévere. Cette empereur fut si satisfait de l'ouvrage d'Oppien, qu'il lui fit donner un écu d'or pour chaque vers: c'est pour cela qu'on a donné le nom de *dorés* aux vers d'Oppien, quoique d'ailleurs ils eussent pu mériter ce nom par leur élégance. Ce poëme l'a fait regarder par quelques critiques modernes, comme un très-excellent poëte, & comme le favori particulier des Muses. C'est particulierement dans les sentences & dans les paraboles, c'est-à-dire, dans les pensées & les comparaisons qu'il excelle; mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce poëte, c'est cette grande érudition qui soutient ses vers. Il avoit composé quelques autres ouvrages que l'on a perdus, entr'autres un traité de la fauconnerie. Il mourut de peste en son pays, âgé seulement de 30 ans. Ses citoyens lui dresserent une statue, & mirent sur son tombeau une épitaphe, dont le sens étoit que les dieux l'avoient fait mourir, parcequ'il avoit surpassé tous les mortels. La meilleure édition de ce poëte est celle de Leyde de l'an 1597, avec les notes de Conrard Rittershusius, à la tête de laquelle on trouve la vie d'Oppien, que l'on poura consulter. * Eusebe, *in chronic.* Suidas. Jul. Cæs. Scalig. *in crit. seu libris de poëtica*, &c. Ant. Godeau, *hist. de l'église, fin du III siecle*; & Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins & Grecs.*

OPPIENNE, *Lex Oppia*, loi qui défendoit aux dames Romaines le luxe & l'excessive dépense des habits, fut ainsi appellée du nom de C. Oppius, tribun du peuple, qui la fit recevoir dans Rome; sous le consulat de Q. Fabius Maximus, & de Sempronius Gracchus, pendant la seconde guerre de Carthage, l'an de Rome 541, & 213 avant la naissance de J. C. Cette loi défendoit aux femmes de porter plus d'une demi-once d'or sur leurs habits, qui ne devoient être que d'une couleur; & leur ôtoit la liberté d'aller en carosse dans la ville, ou à mille pas aux environs, si ce n'étoit pour quelque affaire qui regardât la religion & les sacrifices. Mais après qu'on eut subjugué l'Afrique & l'Espagne, M. Fundanius & L. Valerius, tribuns du peuple, entreprirent d'abolir cette loi, malgré Brutus & T. Junius, leurs collégues, qui la maintenoient. Il se forma alors deux puissans partis, qui causerent de grands troubles dans la ville pendant plusieurs jours. Les femmes venoient en foule aux portes du sénat, pour prier les sénateurs & les autres magistrats, de les remettre dans leur premiere liberté. Enfin, elles firent tant de brigues qu'elles obtinrent leur demande, & qu'elles firent abolir cette loi 20 ans après qu'elle eut été établie. * Joan. Gerund. *l. 6, paral. Hispaniæ.*

OPPIUS (Caïus) historien Latin, est auteur, selon quelques-uns, des commentaires touchant les guerres d'Alexandrie en Afrique, & en Espagne, qui passent sous le nom de César. On croit aussi qu'il a fait un traité des hommes illustres. * Suetone, *in Cæs. c.* 54. Tacite, *hist. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 7. *noct. attic. c.* 1. Pline, *hist. nat. l.* 11, *c.* 45. Vossius, *l.* 1, *de hist. Lat. c.* 13, &c.

OPPIUS ou OPILIUS, dont plusieurs auteurs font mention, & particulierement Macrobe, *l.* 2 *Saturn. c.* 14 & 15.

OPPIUS CHARES, grammairien, enseignoit dans les Gaules, comme nous l'apprenons de Suetone, *c.* 5, *de illustr. grammat.*

OPPORTUNE (Sainte) abbesse de Montreuil, dans le diocèse de Séez au VIII^e^ siécle, étoit d'une famille illustre du pays d'*Hyemes*, que l'on appelle aujourd'hui *Auge* en Normandie. Elle se consacra de bonne heure à Jesus-Christ, & embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Montreuil, dont elle fut bientôt élue supérieure. Son frere Godegrand, évêque de Séez, étant allé à Rome, laissa l'administration de son diocèse à Chrodobert, qui le fit assassiner à son retour. Sainte Opportune le fit enterrer à Montreuil: elle mourut l'an 770, & fut inhumée près de son frere. Son corps fut enlevé du temps de Charles *le Chauve*, & déposé dans une terre qu'Hildebrand, évêque de Séez, avoit près de Senlis. Il y avoit dès le temps de Charles *le Chauve* une église collégiale dans Paris, dédiée sous son nom. On y transporta une partie de ses reliques, & le reste fut dispersé en différens endroits. * *Act. SS. ord. S. Bened. sæcul.* III, *part.* 2. On fait sa fête au 22 d'avril. * Baillet, *vies des SS. Nouvelles vies des SS. chez Lottin, à Paris, en* 1730.

OPS, *cherchez* CYBELE, & OPALES.

OPSOPÆUS (Jean) né à Bretten dans le Palatinat en 1556, fit une partie de ses études dans sa patrie, & le reste à Neuhauss, & au collége de la Sapience à Heidelberg où il prit les leçons de Zacharie Ursinus. Après la mort de l'électeur Frédéric III, il alla à Francfort sur le Mein vers l'an 1576, & y servit pendant deux ans de correcteur dans l'imprimerie de Wechel, à qui il fut d'autant plus utile, qu'il étoit fort versé dans les langues grecque & latine. Wechel étant venu à Paris, Opsopæus l'y suivit, & il y fut mis deux fois en prison pour cause de religion, car il étoit attaché à la secte des nouveaux hérétiques, & il en prenoit le parti avec chaleur. Tout le temps qu'il eut de libre, il l'employa à l'étude de la médecine, dans laquelle il

fit de si grands progrès, qu'étant revenu dans sa patrie après six ans de séjour, tant à Paris, qu'en Angleterre & en Hollande, qu'il parcourut en s'en retournant, on lui donna une chaire de professeur en médecine à Heidelberg. Lorsque l'électeur Frédéric IV alla à Amberg, Opsopæus l'y accompagna en qualité de son médecin. Il mourut peu après qu'il fut revenu à Heidelberg en 1596, âgé de quarante ans. Il a publié divers traités d'Hyppocrate avec des traductions latines corrigées, & des remarques tirées de divers manuscrits & d'autres ouvrages, comme, *Aphorismorum sectiones octo. Coaca præsagia*, &c. On lui doit aussi un recueil des oracles des Sibylles, avec la version latine de Castellion, & ses propres remarques dans lesquelles on trouve beaucoup d'érudition : *Zoroastris Magica, cum scholiis Plethonis & Pselli : Oracula metrica Jovis*, avec des remarques, le tout imprimé à Paris en 1607. Simon Opsopæus, son frere, s'est acquis aussi de la réputation dans la médecine, moins par ses ouvrages que par la pratique. Il fut professeur en médecine à Heidelberg où il mourut en 1619, n'ayant encore que quarante-quatre ans. * J. Vorstii *Parerga*. Melchior Adam, dans ses vies des médecins, écrites en latin, &c.

OPSTRAET (Jean) savant théologien, naquit à Beringhen, petite ville du pays de Liége, le 3 d'octobre 1651. Il commença ses humanités à Liége, & les acheva à Louvain, où peu d'années après il fut choisi pour enseigner au collége de la sainte Trinité, d'abord la syntaxe, & ensuite la poësie latine pour laquelle il avoit beaucoup de talent : mais il se donna bientôt tout entier à la théologie. Il avoit pris gout d'abord aux Casuistes rélâchés, dont il devint un des plus ardens adversaires après qu'il se fut appliqué sérieusement à l'étude de l'écriture & des Peres. Il fut fait prêtre en 1680, & en 1681 licencié en théologie. En 1685 il fut choisi par M. Huygens pour enseigner la théologie au collége d'Adrien VI, d'où M. Alfonse de Berges, archevêque de Malines, l'appella en 1686 pour le faire professeur de son séminaire. Ce prélat étant mort, & ayant eu pour successeur M. Humbert de Precipiano, M. Opstraët fut congédié en 1690. Ce théologien revint à Louvain, où il eut grande part aux contestations que M. Steyaërt y avoit excitées, & fut considéré comme le plus habile écrivain qu'eussent à Louvain ceux qui étoient opposés aux sentimens de M. Steyaërt. Ces contestations l'empêcherent de prendre le bonnet de docteur, quoiqu'il en eût commencé les disputes avec beaucoup d'applaudissement. Il fut même banni par lettre de cachet de tous les états du roi Philippe V en 1704. Il revint à Louvain en 1706, lorsque le pays après la bataille de Ramelies passa à la domination du roi Charles, depuis empereur. En 1709, M. Opstraët fut fait principal du collége du Faucon. Il passa onze ans dans cet emploi, & y mourut le 29 de novembre 1720. Tout le monde, sans excepter ses adversaires mêmes, demeure d'accord qu'il avoit beaucoup d'esprit & de lecture, & qu'il écrivoit fort bien en latin lorsqu'il le vouloit : car souvent il s'accommodoit exprès aux style plus précis des scholastiques. Sa vie fut très-exemplaire, & même austere, & toute sa conduite exemte de soupçon d'ambition ou d'intérêt. On le regardoit comme un excellent directeur. Comme il avoit une grande justesse d'esprit, & beaucoup de lumieres, les meilleurs curés du pays, & toute sorte d'ecclésiastiques le consultoient sur une infinité de cas difficiles. Il a refusé un des premiers & des plus riches canonicats de la cathédrale de Liége. Il fut enterré dans l'église de S. Michel, paroisse du collége du Faucon, où il étoit mort, & où l'on voit son portrait tiré avec les habits sacerdotaux. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages que l'on a toujours recherchés avec avidité. Plusieurs sont rares en France. Voici ceux que nous connoissons.

Ouvrages de M. Opstraet.

1. Vers latins faits à la licence de M. Navéus, *dont nous avons donné un article*. Ces vers parurent *in*-4° en 1676.

2. *Bellum poëticum adversus hydram, pro scholastico primum exercitio susceptum utiliter, adversus novas & veteres hydromachias, & Cæcilio-mastygis calumnias resumptum fortiter*, &c. *in*-12, en 1685, en prose & en vers. L'auteur y attaque principalement le pere Alexandre, Carme.

3. *Dissertatio theologica de conversione peccatoris*, *in*-4°, en 1687, à Louvain, & depuis *in*-12. M. de Natte, ecclésiastique, a traduit librement cet ouvrage en françois. Cette traduction a été imprimée sous le titre d'*Idee de la conversion du pécheur*, en 1731, *in*-12, & l'on en a fait plusieurs éditions dans la même année, & une derniere en 1732, en deux volumes, augmentée considérablement : les additions de celle-ci ne viennent point du traducteur.

4. *Tempestatis novaturientis novissime discussio & resolutio in ventos sophismatum*, in-4°, en 1687, à Malines, contre l'écrit intitulé, *Tempestas novaturiens novissima*, que le pere Alexandre de sainte Therèse avoit opposé à l'écrit intitulé, *Bellum poëticum*.

5. *Dissertatio theologica de praxi administrandi sacramentum pœnitentiæ*; à Louvain en 1692, *in*-4°, contre M. Steyaërt.

6. *Doctrina de laborioso baptismo asserto ex sacris litteris, conciliis, sanctis patribus & theologis*, en 1692, à Liége, seconde édition en 1696 au même lieu. Cet ouvrage est contre M. Steyaërt.

7. *Appendix ad doctrinam de laborioso baptismo*; à Liége en 1696 & 1697, *in*-12, contre M. Steyaërt.

8. *Doctrina de laborioso baptismo expositio apologetica, cum triplici disquisitione*; à Liége en 1696, *in*-12.

9. *Locus concilii Tridentini vindicatus adversus Martinum* Steyaërt; à Liége en 1697.

10. *Via arcta cœli, & via lata domini* Steyaërt *eversa*, en 1696, *in*-12.

11. *Responsio pro responsione brevi adversus confutationem responsionis brevis pro* Steyaërt, en 1696.

12. *Ecclesia Leodiensis summo pontifici Innocentio XII supplicans pro suo seminario, & doctrinam patrum collegii Anglicani societatis Jesu Leodii denuntians*, in-4°, à Liége, & *in*-12, à Rouen. La premiere dénonciation est datée du 24 d'août 1699, & la derniere qui est la XVII[e] est du 24 de juillet 1701.

13. *Impostura libelli anonymi*, contre le pere Désirant, Augustin. *Cherchez* DESIRANT, en 1699.

14. *Dogma novum de fornicatione inter articulos oblatos eximiis dominis* Harney & Steyaërt *octavum denuntiatu summo pontifici*, &c. *in*-4°, en 1692.

15. *Doctrina de administrando sacramento pœnitentiæ, collectis tum eminentissimorum cardinalium, tum illustr. episcoporum dissertationibus, institutionibus & decretis*, in-4°, à Louvain, en 1701, & à Rouen en 1704. La préface de ce recueil est de M. Opstraët, de même que la traduction latine des instructions pastorales de M. l'évêque d'Arras.

16. *Clericus Belga clericum Romanum muniens adversus librum Francolini, Jesuitæ, cui titulus est*, Clericus Romanus, &c. à Liége, en 1706, *in*-12.

17. *Ad tirones in academiis & episcoporum seminariis theologiæ alumnos institutiones theologicæ*, en trois parties : la premiere en 1705, à Liége, & une seconde édition en 1706. La seconde la même année 1705. La troisiéme en 1706. Il y a eu une quatriéme partie de M. Opstraët en 1706, pour expliquer la troisiéme, & en prendre la défense contre le docteur Daëlman, sous ce titre, *Ad tirones institutionis theologicæ tertiæ assertio*.

18. *Systema novum à Daëlmanno defensum, & per*

plures theses patrum Dominicanorum & Discalceatorum Lovanii eversum; à Liége, en 1706. Cet ouvrage traite de la grace, de sa nécessité & de ses divisions.

19. *Responsio ad articulos de quibus Joannes* Opstraët *accusatur in libello qui inscribitur :* Propositiones per Belgium disseminatæ, jussu congregationis S. Officii collectæ, &c. coram eodem tribunali exhibitæ, *in*-4°, à Liége, en 1694.

20. *Pastor bonus, seu idea, officium, spiritus & praxis pastorum*, in-12, en 1687, en Flandre, & à Rouen, en 1699. Cet ouvrage a été traduit en françois par M. Hermant, curé de Maltot en Normandie, imprimé en deux volumes *in*-12.

21. *Theologus Christianus, sive ratio studii & vitæ instituendæ à theologo*, &c. à Louvain, *in*-12, en 1692: seconde édition en 1697. M. de S. André de Bochesne, fils d'un président à mortier du parlement de Grenoble, mort à l'âge de vingt six ans, a traduit cet ouvrage en françois; & cette traduction, où l'on a retranché de l'original, & ajouté quelques endroits, a été imprimée à Paris, en 1723, sous ce titre, *Le directeur d'un jeune théologien*, &c. *in*-12, chez Babuti.

22. *Certitudo moralis in administratione sacramenti pœnitentiæ à Martino* Steyaërt *oppugnata, à Joanne* Opstraët *asserta*; à Liége, *in*-4°, en 1694.

23. *Institutiones theologicæ de actibus humanis*, en trois volumes *in*-12, en 1709.

24. *Theologiæ dogmaticæ, moralis, practicæ & scholasticæ pars prima, tomus primus, complectens tractatum primum de ipsâ theologiâ, & tractatûs secundi de Deo unô dissertationes priores octodecim : tomus secundus, complectens tractatûs secundi de Deo uno dissertationes posteriores quinque, & tractatum tertium de Deo trino : tomus tertius, complectens tractatum de Deo rerum omnium creatore, rebusque à Deo creatis. Ad calcem adjectæ sunt quæstiones duæ quodlibeticæ*, in-12, 3 vol. à Louvain, 1716. On assure que l'on n'a point trouvé la suite de cette théologie parmi les manuscrits de M. Opstraët.* Voyez *l'article du* Jésuite Livinus MEYER.

25. *Antiquæ facultatis theologiæ Lovaniensis discipuli ad eos qui Lovanii sunt de declaratione sacræ facultatis Lovaniensis recentioris circa constitutionem* Unigenitus, *in*-12, en 1717. La troisiéme & derniere partie de cet excellent ouvrage est contre l'infaillibilité du pape.

26. *Statera Antonii* Parmentier *appensa per discipulos*, en trois parties.

27. *Pondus novum adjectum ad tertiam partem stateræ appensæ in statera*, &c. *contra post scripta Poelmanni*, &c. à Delft en 1719, *in*-12. M. Opstraët examine dans cet écrit si S. Thomas a enseigné que le pape soit infaillible dans la décision des questions qui regardent la foi & les mœurs.

28. M. Opstraët a fait d'autres écrits contre le sieur Parmentier, comme : *Commonitorium : Statera secunda; Fraus septuplex : Advocatus convictus : Advocatus* Parmentier *è foro ad logicam detrusus : Advocatus* Parmentier *ad rhetoricam dimittendus : Advocatus* Parmentier *ad rhetoricam dimissus : Advocatus* Parmentier *è logico rhetor : Advocatus* Petmentier *rhetorice in causa Cypriani lassus : Animadversiones in causam disparem : Sacræ theologiæ baccalaureus è philosopho advocatus : Examen dialecticæ theologico-historicum.*

29. Il y a aussi quelques écrits de M. Opstraët contre le pere Meyer, Jésuite, contre M. Denys, théologal de Liége, contre M. Wit, &c.

30. *De locis theologicis dissertationes decem theologi Lovaniensis*, en trois volumes *in*-12, 1738. Le titre porte que cet ouvrage a été imprimé à Lille en Flandre; mais on sait que c'est en Hollande que l'édition a été faite.

31. La plupart des mémoires envoyés à Rome à M. Hennebel au nom & pour les théologiens de Louvain, sont de M. Opstraët. Enfin cet habile théologien a laissé beaucoup d'autres écrits qui ne sont point encore imprimés.* *Mémoires du temps. Lettres* de M. Arnauld en plusieurs endroits, sur-tout lettres 281, 582, 584, &c. *Du refus de signer le formulaire*, pag. 410 & suiv. Eloge latin ou papier mortuaire de M. Opstraët sur une feuille *in fol.* &c.

OPTAT, évêque de Mileve, ville de Numidie en Afrique, dans le IV^e siécle, sous l'empire de Valentinien & de Valens, écrivit vers l'an 370, ses livres du schisme des Donatistes, contre Parménien évêque de cette secte. On ne sait rien de particulier de la vie de cet auteur. S. Augustin, S. Jérôme, & S. Fulgence le citent avec éloge. Son ouvrage étoit divisé, dès le temps de S. Jérôme, en six livres. Celui que l'on nomme présentement le septiéme, est composé des additions qu'Optat avoit faites à ses autres livres. La premiere édition de cet ouvrage a été faite à Mayence l'an 1549, par les soins de Jean Cochlée. Baudouin en donna une nouvelle édition l'an 1563, qu'il fit réimprimer à Paris l'an 1569, avec des annotations très-savantes. C'est sur cette édition qu'est faite celle de Commelin de l'an 1599. L'an 1631, Gabriël de l'Aubespine, évêque d'Orléans, en donna une nouvelle édition imprimée à Paris, avec ses notes & celles de Baudouin. La même année Meric Casaubon fit imprimer à Londres le texte d'Optat, avec des notes critiques. Philippe le Prieur en a donné une nouvelle édition suivant celle de l'Aubespine l'an 1676; & depuis, M. Du Pin a donné cet auteur au public l'an 1700, dont il a rétabli le texte sur quatre manuscrits. Il a mis des notes courtes au bas des pages avec les différentes leçons, & a fait imprimer à la fin les notes de François Baudouin, de l'Aubespine, de Casaubon, de Barthius & d'autres, avec un recueil de tous les actes & des conférences épiscopales, des lettres des évêques, des édits des empereurs, des gestes proconsulaires, & des actes des martyrs, qui ont du rapport à l'histoire des Donatistes, disposés par ordre chronologique, depuis le commencement jusqu'au temps de S. Gregoire *le Grand*. On trouve en tête de l'édition une préface sur la vie, les œuvres & les éditions d'Optat; & deux dissertations, l'une qui contient l'histoire des Donatistes, & l'autre sur la géographie sacrée d'Afrique. Optat défend dans ses livres l'église, contre le schisme des Donatistes qu'il combat. Son stile est noble, véhément & serré; & il paroît par son ouvrage qu'il avoit beaucoup d'étude & d'esprit. Il mourut vers l'an 380. L'église en fait mémoire le 4 juin. * S. Jérôme, *de script. eccles. c.* 110. S. Augustin, *de doct. Christ. l.* 2, *c.* 40, *cont. Parm.* &c. Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. & martyr.* Baudouin & l'Aubespine, *in notis.* Pithou. Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du IV siécle.* Voyez *l'édition de* M. Du Pin, *à Paris* in-folio *l'an* 1700.

OPTATIEN (Publius-Porphyrius). On trouve un préfet de Rome de ce nom en 329 & en 333, & l'on croit que c'est le même que Constantin le Grand exila, on ne sait pour quelle faute, & à qui il rendit ensuite la liberté en conséquence d'un poëme latin qu'Optatien lui adressa. En effet celui-ci se voyant exilé, & ne se sentant point coupable, au moins du principal crime pour lequel on l'avoit banni, entreprit de se justifier, & adressa pour cet effet à Constantin un poëme en vers acrostiches latins qui a dû couter beaucoup à l'auteur, quoique l'ouvrage soit fort médiocre. Les vers sont hexametres, les uns composés de mots à deux syllabes, les autres de trois. Il y en a aussi de quatre & de cinq. Les acrostiches y sont non-seulement de travers à la marge, mais encore à rebours en remontant par la premiere lettre du dernier vers jusqu'au premier. Ce genre d'écrire n'étoit pas nouveau : mais peu de personnes l'avoient cultivé jusqu'alors, & on l'a regardé depuis avec quelque mépris, & abandonné, avec raison, aux esprits médiocres. Cependant

dant le poëme d'Optatien, que nous avons encore, plut à Constantin, & ce prince en remercia l'auteur par une lettre où il lui donne la qualité de son très-cher frere, & lui accorda la liberté. S. Jérôme met le rappel d'Optatien en la vingt-troisiéme année de Constantin, c'est-à-dire en l'an 330 de J. C. Mais il faut mettre son poëme avant l'an 326, puisqu'il y est parlé de Crispus, fils de Constantin, comme étant encore vivant, & que ce jeune prince mourut à Pôle en Istrie, par le fer, ou par le poison, vers le milieu de cette année. Il paroît par ce poëme d'Optatien que l'auteur étoit Chrétien : car il y confesse la plupart des vérités dont les Chrétiens font profession, & il n'y a pas lieu de croire d'ailleurs que Constantin eût donné à un Païen la qualité *de son très-cher frere*. M. Pithou fut le premier qui tira le poëme d'Optatien de la bibliothéque de Paul Velserus, & le fit imprimer à Augsbourg en 1595. On l'a depuis donné avec les notes de Velserus, & le spicilége de Chrétien Daumius, à la suite des ouvrages de Velserus, publiés à Nuremberg *in-fol.* en 1682, par les soins de Christophe Arnoul. Optatien avoit composé encore deux autres poëmes qu'il avoit aussi adressés à Constantin, mais nous les avons perdus. L'empereur ayant reçu le premier très-favorablement, l'auteur en remercia ce prince par une lettre que nous avons encore, & qu'il accompagna d'un second poëme que nous n'avons plus. Mais on a encore de ce poëte un écrit sur l'autel d'Apollon, que Fortunio Liceti a orné d'un commentaire, imprimé à Padoue en 1630, *in*-4°. On cite aussi sous le nom d'Optatien plusieurs épigrammes qui se trouvent dans le cinquiéme livre de l'anthologie, que l'on prétend être de cet auteur. Quelques-uns prétendent que parmi les ouvrages qui portent le nom de *Petronius Arbiter*; il y en a beaucoup qui sont du même. Ceux qui ont confondu cet auteur avec Porphyre le philosophe se sont trompés. * Jean Alb. Fabricius, *Biblioth. lat. t. I, edit. de* 1721. D. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiast. tom. IV, article de* CONSTANTIN. Baillet, *Jugemens des savans, tome IV*, in-4°, *page* 205. Tillemont, *Histoire des empereurs, tome IV, article* 61.

OPUNTE, *Opois* ou *Opûs*, ville de la Grece dans la Béotie, près du golfe de Négrepont, a eu autrefois titre d'évêché, suffragant d'Athènes. Ses habitans prétendoient qu'elle avoit été bâtie par Opoëntes, compagnon de Patrocle, l'ami d'Achille. Cette ville qui étoit habitée par les Locriens, surnommés *Epicnémidiens*, donnoit son nom à un golfe voisin. Strabon, Pline, Ptolémée, &c. en font mention. * *Consultez* aussi Ovide, *l.* 1, *de Ponto, eleg.* 4.

O Q

OQUENDO (Sébastien de) né à Oviédo dans le royaume de Léon, entra dans l'ordre de saint Dominique, & fut envoyé aux Philippines, où il enseigna la théologie. Le soin de sa chaire ne l'empêcha pas de prêcher souvent en public : il le faisoit avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendoient, & trouvoit encore du temps pour répondre à ceux qui le consultoient sur divers cas de conscience. Il fut aussi supérieur de sa maison. Etant déja vieux, il fut nommé supérieur du couvent de S. Hyacinthe au Mexique. Son grand âge ne l'empêcha pas de s'y rendre, & il y vécut comme il avoit fait à Manille, c'est-à-dire, dans un entier renoncement à toutes sortes de délicatesses, & pratiquant l'abstinence. Il y mourut l'an 1651, & l'on assure que six ans après son corps fut trouvé entier. Il a laissé une grande idée de lui dans les lieux où il a demeuré : & l'on assure qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, comme des commentaires sur la somme de S. Thomas, & des réponses à des questions de morale; mais il n'y a rien d'imprimé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

OQUI ou VUOQUI, petite isle, qui a une ville de même nom. C'est une des isles du Japon, située près de la côte septentrionale de l'isle de Niphon, à l'endroit où elle tourne vers le couchant. * Mati, *dict.*

O R

OR (le mont d') c'est une montagne de l'Auvergne qui est fort haute, & située à cinq lieues de Clermont vers l'occident septentrional. C'est-là où l'on a premierement éprouvé la diverse hauteur du vif argent dans les diverses hauteurs sur l'horison. * Voyez l'*équilibre des liqueurs de M. Paschal.*

ORACH, petite ville autrefois de la Servie, maintenant de la Bosnie. Elle est près de la Drina, à vingt-quatre lieues de Belgrade, vers le sud-ouest. * Mati, *diction.*

ORACLE, réponse prophétique de quelques divinités ou idoles adorées par les Païens. L'origine des oracles des Païens est fort ancienne, puisqu'Homere même en fait mention. Il parle de celui de Dodone, qui se rendoit par le moyen d'un chêne, & dit, *dans son livre* 14 *de l'Odyssée*, qu'Ulysse l'alla consulter. Il fait aussi mention de celui de Delphes, *dans son livre* 8 *de son Odyssée*, où il cite un oracle qui fut rendu à Agamemnon. Lorsqu'on vient à examiner les histoires sur lesquelles on appuye ces oracles, on trouve qu'elles ressemblent plutôt à des fables qu'à de véritables histoires. Hérodote, *dans son second livre intitulé, Euterpe*, décrit assez au long l'origine de celui de Dodone, qui est le plus ancien de tous. Il rapporte que les prêtres de ce lieu-là disoient, que deux colombes noires s'étoient envolées de Thébes en Egypte, dont l'une étoit allée en Libye, & l'autre étoit venue chez eux; que celle-ci s'étant perchée sur un chêne, on l'avoit entendu parler, & dire qu'il falloit dresser en ce lieu-là un oracle à Jupiter; ce que les prêtres exécuterent aussitôt, se persuadant que cela leur étoit annoncé de la part des dieux. A l'égard de l'autre colombe qui alla en Libye, elle servit à établir l'oracle de Jupiter *Ammon*.

Comme on voit manifestement que ce discours est fabuleux, Hérodote a tâché d'y trouver un sens historique. Il prétend que ces deux colombes étoient deux femmes de Thébes en Egypte, lesquelles avoient été enlevées par les Phéniciens, & vendues, l'une en Gréce, & l'autre en Libye; & la fable marque que c'étoient des colombes, parcequ'elles étoient barbares ou étrangeres. Comme leur langage n'étoit entendu de personne, on crut qu'il étoit semblable à celui des oiseaux. On dit aussi que ces colombes étoient noires, parceque ces femmes étoient Egyptiennes, & qu'avec le temps elles apprirent la langue du pays : ce qui a fait dire que ces colombes parlerent le langage des hommes. On les fait venir d'Egypte, parcequ'en effet l'Egypte est la source & l'origine de tous les oracles; & que les Grecs ont pris de ce pays-là tout ce qui regarde les divinations. Le philosophe Hermias rapporte une autre raison de cette fable. Il dit que l'on a prétendu que c'étoit un chêne qui rendoit à Dodone ces oracles, parceque c'étoient des femmes appellées *Colombes*, qui avoient la tête couronnée de feuilles de chênes; & que leur nom & leur couronne a donné occasion à la fable. Plutarque fait cet oracle plus ancien; car il veut que Deucalion & Pyrrha aient été le consulter pour la réparation du genre humain, après le déluge universel : ce qui a donné occasion à Goropius Becanus d'inventer une explication subtile de cette fable. Il prétend que par Deucalion, il faut entendre Noë; & par les deux colombes, deux navires avec lesquels il aborda au Péloponnèse. Il ajoute qu'il nomma ces deux navires *Colombes*, en mémoire de la colombe qu'il envoya par deux fois hors de l'ar-

che. Mais il n'y a guère d'apparence de vérité dans toute cette histoire : car si l'on consulte les anciens auteurs qui en ont écrit, ils ne s'accordent pas du lieu où étoit cet oracle nommé *Dodone*. Les uns le mettent en Epire, les autres en Thessalie, & d'autres dans le Péloponnèse : sur quoi on peut lire Strabon, Pline & Pausanias. En quelque lieu qu'il ait été, si l'on examine de près cet oracle, & presque tous les autres que les Païens ont consultés, on n'y trouvera rien d'extraordinaire. Ils n'étoient fondés que sur des réponses ambiguës, & sur l'artifice des sacrificateurs. Pausanias rapporte certains vers anciens, qui disent que des hommes venus des Hyperboréens, fonderent les oracles nommés *Pagase* & *Agye*. Ces Hyperboréens sont des peuples de Sarmatie, qui habitoient au-dessus des Arimaspes, proche de la mer Glaciale. Hérodote, *dans son livre* 4, *intitulé Melpomène*, raconte que deux filles vinrent anciennement en Gréce, où elles apporterent de petites chapelles envelopées dans de la paille de froment, qui furent en grande vénération dans l'isle de Délos. Les habitans de Délos disent que des Hyperboréens elles vinrent chez les Scythes; & que des Scythes, après avoir passé chez quelques peuples, elles parvinrent jusques dans l'occident; & de-là se répandant vers le midi, elles furent reçues de ceux de Dodone, d'où elles furent transportées en plusieurs autres endroits de la Gréce, & enfin dans l'isle de Délos. Si l'on fait réflexion sur les noms qu'Hérodote donne à ces deux filles, on reconnoîtra facilement qu'il n'y a rien dans ce récit que d'imaginaire. Il les appelle *Hypéroché* & *Laodicé*, qui sont des noms purement grecs, & qui ne peuvent avoir aucun rapport avec le langage barbare du pays d'où l'on dit que ces filles sont sorties.

Il est aisé de faire voir que toutes les réponses des oracles qu'on attribue aux démons, n'ont été que des impostures des prêtres Païens, qui répondoient eux-mêmes par la bouche de la Pythie, & faisoient accroire au simple peuple qu'un démon ou demi dieu avoit parlé. Ce sentiment est appuyé sur des témoignages de plusieurs grands hommes, tant Chrétiens que Païens. Clément d'*Alexandrie* parlant de ces oracles dans son discours intitulé *Protrepticos*, qui est une exhortation aux Gentils, dit que toutes ces fureurs extatiques sont de véritables tromperies d'hommes infidéles. Eusebe qui traite cette question assez au long dans ses livres de la *Préparation évangélique*, avoue que ceux qui voudront prendre la peine d'examiner cette matiere avec soin, trouveront qu'il n'y a que de l'artifice & de la tromperie; que ces oracles ne peuvent venir ni de Dieu ni du diable : mais que ce sont des vers composés par des hommes qui avoient quelque habileté, & qui les vendoient comme des oracles des dieux. Il ajoute que la prévention où les peuples étoient depuis long-temps touchant la divinité de ces oracles, avoit beaucoup contribué à les faire valoir, aussi-bien que les ténébres parmi lesquelles on les prononçoit, & les cavernes & lieux secrets où l'on entroit pour les composer. Le même Eusebe s'appuie aussi sur l'opinion des anciens philosophes, pour faire voir qu'il n'y a que de la fausseté & de la tromperie dans les réponses des oracles. Il produit entr'autres, Aristote & tous les Péripatéticiens, qui ont assuré qu'il n'y avoit dans les oracles que de l'artifice de la part des prêtres, qui abusoient le peuple sous prétexte de divinité. Ciceron, *dans son livre* 2 *de la divination*, parle d'autres sectes de philosophes, qui avoient les mêmes sentimens touchant les oracles, & qui se moquoient principalement de l'oracle fameux rendu à Crœsus. Il ajoute que celui d'Ennius, *Aio te Æacida Romanos vincere posse*, est semblable; qu'il a été fait à l'imitation de l'autre, & plus ridiculement, parcequ'Apollon n'a jamais parlé latin. Démosthènes, long-temps avant Ciceron, avoit découvert cette fourberie des oracles; se plaignant que la Pythie philippisoit, c'est-à-dire, qu'étant corrompue par argent, elle donnoit des réponses favorables à Philippe, roi de Macédoine. Minutius Felix ne parle point aussi autrement des oracles *dans son Octavius*, où il dit que celui de Delphes, qui ne donnoit que des réponses ambiguës & pleines d'artifice, s'est évanoui, lorsque les hommes ont commencé d'être plus éclairés & moins crédules. C'est pourquoi Ciceron assure que de son temps, & même long-temps avant lui, on n'avoit que du mépris pour l'oracle de Delphes. Ce qui servit aussi beaucoup à donner de la réputation aux oracles, fut que ceux qui gouvernoient des états autorisoient leurs loix par le moyen de ces oracles, comme fit Lycurgue à l'égard des Lacédémoniens. Thémistocles eut aussi recours à l'oracle pour appuyer l'avis qu'il donna aux Athéniens d'abandonner leur ville aux Perses, & de monter sur leurs vaisseaux, afin de les combattre. Le peuple qui ne pouvoit entendre à cette proposition, & qui aimoit autant mourir que d'abandonner sa ville & ses dieux, fut enfin persuadé par la réponse d'Apollon, qui leur commanda de le faire. Ce fut au moins de cette maniere que l'oracle fut interprété, comme on le peut voir dans le septiéme livre d'Hérodote, intitulé *Polymnia*. Plutarque dit, en parlant de Thémistocles, que désespérant d'attirer le peuple à son opinion par des raisons humaines, il s'avisa d'avoir recours aux signes célestes, aux oracles, & aux réponses des dieux. Lorsque Pompée voulut rétablir Ptolémée dans l'Egypte, il fit entendre aux Romains qu'il y avoit un oracle de la Sibylle, qui disoit que le royaume d'Egypte venant à manquer, il naîtroit un prince qui seroit roi de toute la terre. Ainsi l'autorité des magistrats fortifioit les tromperies des oracles.

Outre ces témoignages l'on peut aussi apporter quelques raisons pour prouver que ce n'étoit aucune divinité ni aucun démon qui rendît ces oracles, & qu'il n'y avoit que les prêtres des Païens qui les composassent. On peut voir dans Plutarque lorsqu'il parle de la cessation des oracles, qu'avant que de les consulter il falloit immoler une victime dont les prêtres observoient avec attention les entrailles. Lorsqu'ils ne les trouvoient pas telles qu'ils souhaitoient, ils n'introduisoient point la Pythie dans la grotte. Ce qu'ils faisoient, parcequ'ils conjecturoient les choses futures par les entrailles des victimes, selon la divination ordinaire qui étoit en usage chez les Païens; les sacrificateurs y accommodoient les réponses qu'ils vouloient donner à ceux qui venoient les consulter. De plus il y avoit toujours un grand nombre de poëtes à l'entour de l'oracle, qui réduisoient en vers les réponses de la Pythie. La tromperie qui se faisoit dans les oracles de Dodone étoit plus grossiere; car selon Suidas, *sur le mot Dodone*, ce n'étoit autre chose qu'une statue posée sur une colonne, tenant en sa main une verge dont elle frapoit un bassin d'airain, lorsqu'un chêne étoit agité de vent. Quand on entendoit ce son qui rendoit quelque harmonie, les prophétesses crioient que Jupiter avoit répondu; de sorte que si nous nous en rapportons à Suidas, les voix de ces démons n'étoient point articulées. Il rapporte encore que l'oracle de Dodone étoit tout environné de vaisseaux d'airain, qui se touchoient l'un l'autre : ce qui faisoit que l'un étant frapé, les autres rendoient ensuite un son harmonieux pendant quelque espace de temps. Il ajoute qu'Aristote se moquoit de cet artifice, prétendant que ce n'étoit autre chose que deux colonnes, sur l'une desquelles il y avoit un vase d'airain, & sur l'autre l'effigie d'un enfant qui tenoit un fouet en sa main, dont les courroyes étoient aussi d'airain, qui, lorsqu'elles étoient agitées du vent, & poussées contre le vase, rendoient

un son assez agréable : d'où est venu ce proverbe chez les Grecs, l'*airain de Dodone*, dont ils se servent, dit Suidas, contre ceux qui s'arrêtent à peu de chose.

On peut faire quelques objections contre ce qu'on vient de dire touchant les oracles. On objecte premierement que les oracles ont cessé à la venue de Notre-Seigneur ; & on le prouve par un ouvrage de Plutarque qui a fait un traité, où il tâche d'apporter des raisons de la cessation de ces oracles. Il récite même une histoire étrange de la mort d'un grand Pan, qui arriva sous l'empereur Tibere : d'où l'on conclut qu'il falloit que les oracles fussent rendus par des démons : autrement les sacrificateurs Païens, s'ils avoient été en effet les auteurs des oracles, les eussent plutôt augmentés qu'abolis au temps des Chrétiens qui s'en moquoient. On répond à cela que les oracles, du silence desquels Plutarque se plaint, avoient cessé plus de 400 ans avant la venue de Notre-Seigneur. A quoi l'on peut ajouter que ceux qui étoient en vigueur devant sa naissance, subsisterent encore avec éclat après sa mort. On ne trouve point dans les histoires, qu'il soit fait mention d'un oracle après la guerre des Perses, sinon de celui de Delphes. Les oracles d'Amphiaraüs, de Proüs, de Branchides, & les autres, n'eurent plus aucun crédit. Plutarque même dans son traité de la cessation des oracles, voulant prouver qu'ils avoient été autrefois en grande estime, ne produit point d'exemples de leurs réponses plus nouveaux, que de celles qu'ils donnerent dans le temps de la guerre des Perses. Ce fut pour ce sujet qu'il publia ce traité, où il ne donne pas des raisons pour prouver que les oracles avoient cessé de son temps ; mais il cherche pourquoi ils n'étoient plus en vigueur depuis un si long-temps. Pour ce qui est de la mort du grand Pan, c'est une fable que Plutarque rapporte avec plusieurs autres, dont il a coutume d'orner son discours. Quand on supposeroit même ce conte véritable, on n'en pourroit conclure autre chose, sinon que les démons, après avoir vécu long-temps, meurent aussi-bien que les hommes. C'est le sens qu'on doit donner aux paroles de Plutarque ; & Eusebe ne l'explique point d'une autre maniere dans son livre de la *préparation à l'évangile*. On objecte en second lieu, que les démons mêmes ont témoigné dans leurs oracles, que la crainte du nom de *Jesus-Christ* les empêchoit de répondre à leur ordinaire, comme fit celui de Delphes à Auguste, touchant son successeur, que Cédrenus a cité d'Eusebe. Suidas & Nicéphore ajoutent à cela qu'Auguste étant retourné à Rome, fit dresser un autel au Capitole avec cette inscription, *Ara primogeniti Dei*. Il y a de plus, dit-on, des oracles qui ont attribué non-seulement à Notre-Seigneur cette vertu, mais aussi aux martyrs, comme celui qui fut rendu à Julien l'*Apostat* dans le temple de Daphné, proche d'Antioche, qui disoit que les morts enterrés auprès de lui empêchoient ses réponses ; & par ces morts il entendoit les os du saint martyr Babylas, que Julien fit transporter ailleurs, pour ce sujet, par les Chrétiens. C'est ce qu'on peut voir dans l'*histoire ecclésiastique de Théodoret, l. 3, c. 10*, & ce qui est rapporté par Socrate & par Sozomène. Il est facile de répondre à cette objection ; car il est certain que les oracles n'ont point entierement cessé à la mort de Jesus-Christ, comme on le peut prouver par Plutarque, qui fait mention de quelques-uns qui subsistoient encore ; & il assure même que de son temps l'oracle de Delphes étoit en la plus grande réputation qui eût jamais été. A l'égard de l'oracle que Cédrenus a cité d'Eusebe, il est manifestement faux ; car il n'y a aucun historien qui ait fait mention qu'Auguste ait jamais consulté l'oracle de Delphes. Il n'y a de plus aucune apparence qu'Auguste, dans sa vieillesse, ait fait le voyage de Rome à Delphes, pour savoir qui seroit son successeur, ayant destiné pour cela Tibere : il est même constant qu'Auguste, après les guerres civiles, n'est point sorti d'Italie. Pour ce qui est de l'objection qu'on tire de l'oracle de Daphné, qui refusa de répondre à l'empereur Julien, on peut dire que toute cette affaire ne fut qu'une ruse des sacrificateurs ennemis des Chrétiens, lesquels crurent pousser Julien par cet artifice à détruire entierement ces reliques. On ne dit point que l'oracle ait rendu de réponse après que les reliques furent transportées en un autre lieu. En effet, il y a de l'apparence que Julien sacrifia seulement à Apollon en ce lieu-là, comme le rapporte Zosime. Il ne paroît pas même qu'il y eût là un oracle, mais seulement un temple qu'Antiochus *Epiphanes* y avoit fait bâtir, selon le témoignage d'Ammien Marcellin.

Au reste, on peut dire que les oracles, qui étoient si célèbres chez les Grecs, ont cessé la plupart après la guerre des Perses : parcequ'avant ce temps-là la Gréce étoit très-riche, & remplie d'un grand nombre de peuples ignorans & superstitieux : ce qui donna occasion aux prêtres d'inventer & de multiplier les oracles. Mais après les guerres, qui désolerent les villes & les provinces entieres, les prêtres furent obligés d'abandonner leurs postes, & de se retirer dans les lieux que les guerres n'avoient point ruinés : c'est pourquoi les oracles que les prêtres avoient abandonnés disparurent bientôt. Il se peut aussi faire que les temples de Gréce ayant été brulés par Xerxés, une grande partie de ces oracles furent détruits. La cause de leur cessation après Jesus-Christ, doit être attribuée à la prédication de l'évangile, qui fit découvrir les tromperies & les ruses des sacrificateurs.

Voila l'opinion de quelques savans, appuyée sur des raisons qui paroissent très-solides. D'autres néanmoins, suivans la route la plus vulgaire, croient que si les oracles des Païens ont été souvent des impostures faites par les sacrificateurs, qui abusoient de la simplicité du peuple, cela n'empêche pas que le démon n'y ait eu part, pour s'attirer quelque culte, & pour augmenter la superstition. Les philosophes Païens ont été de ce sentiment, sur-tout Platon, Xénocrate, Crysippe, Démocrite, avant la naissance de Jesus-Christ, Porphyre, Iamblique, & autres qui ont vécu dans les premiers siécles de l'église. Ces philosophes attribuent les oracles, non-seulement aux dieux & aux bons génies, mais aussi aux mauvais. Ils disent que les dieux & les bons démons ne trompent jamais, & ne conseillent rien d'injuste ; & que les mauvais mentent dans leurs oracles, & donnent de pernicieux conseils. Tous les auteurs Chrétiens de la primitive église ont cru que le démon avoit rendu des oracles, entr'autres Athénagoras, Tertullien, Minutius Félix, Origène, Eusebe, Firmicus, &c. Voici ce que Tertullien dit des démons : *Ils veulent imiter la divinité, en s'attribuant la divination ; mais les Crœsus & les Pyrrhus savent avec quel artifice ils rendent leurs oracles ambigus, pour les accommoder aux événemens.* Minutius Félix en parle ainsi : *Les démons, & les esprits impurs, comme l'ont montré les mages, les philosophes & Platon, se cachent sous les statues & les images qui leur sont consacrées, &c. Ils rendent des oracles envelopés de plusieurs faussetés ; car ils se trompent, ne sachant pas la vérité des choses ; & trompent les autres, ne découvrant pas celles qu'ils peuvent savoir.* Eusebe s'étend fort sur les artifices & les tromperies de ceux qui séduisoient le peuple par leurs faux oracles ; mais ensuite il ajoute qu'il faut avouer, suivant le sentiment des peres de l'église, que les démons ont aussi rendu des oracles dans les statues qui leur étoient consacrées, ou par les personnes qu'ils possédoient. Entre les auteurs récens, le savant Vossius soutient que, *si quelques oracles ont été des impostures de personnes cachees, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait point*

ou qui aient été rendus par les démons, pour séduire & tromper ceux qui les consultoient; & que s'il y avoit des équivoques, c'est que les démons ne savent pas l'avenir, & n'en peuvent avoir que quelques conjectures subtiles, mais sujettes à l'erreur : c'est pourquoi ils étoient obligés de se servir de paroles obscures & ambiguës, afin de faire croire qu'on n'avoit pas bien entendu le sens de l'oracle, si l'événement n'étoit pas tel qu'on l'avoit espéré. Il est fait mention des oracles du démon dans l'écriture sainte. Au IV livre *des Rois*, *c.* 1, il est dit qu'Ochosias, roi d'Israël, envoya consulter Béelzébub, dieu d'Accaron, sur l'événement de sa maladie, & que le prophéte Elie alla de la part du vrai Dieu, au-devant des officiers de ce roi, pour leur demander pourquoi ils alloient consulter ce faux dieu d'Accaron. Il est parlé d'une Pythonisse, à laquelle Saül eut recours, dans le I[e] livre *des Rois*, *c.* 28. Et d'une autre Pythonisse, dont S. Paul chassa le diable, qui lui faisoit deviner l'avenir. * *Aux actes des apôtres*, *c.* 16.

Les oracles les plus célébres étoient, ceux d'Apollon dans le temple de Delphes, ville de la Phocide en Gréce; de Jupiter *Dodonéen*, dans l'Epire; de Jupiter *Ammon*, dans l'Afrique; d'Apollon *Clarius*, proche de Colophon, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure; de Sérapis, à Alexandrie d'Egypte; de Trophonius, dans la Béotie; de la Sibylle de Cumes en Italie, &c. * Tertullien, *apologet. c.* 22. Minutius Félix, *in Octavio.* Eusebe, *præpar. evang. l.* 4. Vossius, *de idol. l.* 1, *c.* 6. Simon. *Voyez* aussi le livre *de oraculis* de *M. Van Dale*, imprimé à Amsterdam l'an 1683. Fontenelle, *hist. des oracles*, le P. Balthus, Jésuite, *réponse à l'hist. des oracles de* Fontenelle, & *la suite de cette réponse imprimée en* 1708.

ORADINO (Julio) fut un savant jurisconsulte qui a vécu dans le XVI[e] siécle. Après avoir enseigné le droit à Pérouse & à Padoue, il fut appellé à Rome, où on le fit auditeur de Rote. La réputation qu'il s'est acquise dans cette ville, l'a fait surnommer la *bouche divine* & l'*oracle de la cour.* Il mourut évêque de Pérouse l'an 1573, à l'âge de 70 ans. On assure que le pape Grégoire XIII versa des larmes en apprenant la nouvelle de la mort de cet habile homme. On a quelques ouvrages de Julio Oradino, comme : *Prolegomena juris civilis : Decisiones juris*, &c. M. Simon, dans sa bibliothéque des auteurs de droit, parle deux fois de ce jurisconsulte.

ORAISON (Marthe d') barone d'Allemagne, & vicomtesse de Salerne, très-illustre par sa naissance & par sa piété, étoit fille de *François*, marquis d'Oraison, & de *Magdeléne* de la Louve, & fut mariée à *Alexandre* du Mas, baron d'Allemagne, qui fit l'an 1612 un fameux & terrible duel contre Annibal de Forbin, seigneur de la Roque, où les combattans n'avoient pour toutes armes que chacun un couteau, avec lequel, après s'être lié le bras gauche l'un contre l'autre, ils se tuerent tous deux. Le P. Hilarion de Coste a fait l'éloge de cette illustre dame, connue sous le nom de *barone d'Allemagne*, fondatrice des Capucines de Marseille, morte à l'hôtel-Dieu de Paris l'an 1627, s'étant donnée au service des malades de cet hôpital.

ORAN, ville d'Afrique, sur la côte de Trémecen, & dans le royaume d'Alger. Les Espagnols, qui la nomment *Orano*, en furent les maîtres depuis l'an 1509, qu'ils la prirent sous le cardinal Ximenés. Elle est située sur une colline, avec un port assez commode, & une forteresse, & est censée du diocèse de Tolède, quoiqu'elle en soit extrêmement éloignée. Les habitans du pays lui donnent le nom de *Guharad*, & elle a eu autrefois celui de *Quisa*. Les infidéles l'assiégerent inutilement l'an 1556; mais au commencement de l'an 1708, le gouverneur de cette place fut obligé de l'abandonner, & de sauver avec lui la garnison & les principaux habitans, après avoir soutenu un siége de plusieurs années contre les Maures, qui recevoient beaucoup d'assistance des Chrétiens ennemis du roi d'Espagne Philippe V, pendant que leurs armées occupoient les troupes de ce prince, & empêchoient les secours que ce prince auroit voulu envoyer à Oran; outre qu'un dernier secours parti pour ce pays-là se rendit inutile, par la défection du comte de Santa-Crux qui en avoit la conduite, & qui alla se jetter lâchement parmi les assiégeans.

ORAN (Jean) Jésuite, étoit de Liége. Ses supérieurs l'ayant envoyé en France, il demeura quelque temps à Bourges, où il lia avec le savant jurisconsulte Cujas une étroite amitié. Depuis il enseigna la théologie à Paris. Il mourut à Mons dans le Hainaut le dernier jour de mai de l'an 1603. Il a traduit de l'espagnol de son confrere Pierre Ribadéneira, l'ouvrage intitulé : *De officio principis Christiani & institutione ejusdem* : cet ouvrage, fait contre Machiavel, est en trois livres. Le P. Oran a publié 1. *Defensio brevis pro societatis innocentiâ.* 2. *Epistola de rebus Japonicis, Mogorenicis & Chinensibus.* * Valere André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739, *tom. II*, *pag.* 706.

ORAN (Nicolas) de l'ordre des Freres Mineurs de l'Observance, professeur en théologie & prédicateur, fut gardien des couvens de son ordre à Liége, à Namur & ailleurs, & deux fois définiteur pour la province de Flandre. Il s'est distingué par sa piété, son savoir & sa prudence. Il vivoit au commencement du XVII[e] siécle. Il a donné trente sermons sous le titre d'*Apostasie du traître Judas*; à Mons, 1611, *in-8°* : vingt quatre autres sous le titre de *Exilium generis humani felicissimum*; à Mons, 1611, *in-8°* : trente-quatre sous le titre de *Benjamin evangelicus, seu conversio sancti Pauli*; en 1624. *Conversio Cornelii Centurionis*; à Mons, 1632, *in-8°*. *Mysteria passionis Dominicæ. Oratio moralis & historica de sancto Alberto, sacræ Romanæ ecclesiæ cardinale, episcopo Leodiensi & martyre.* * Valere André, *biblioth. Belg.* édition de 1739, *in-4°*, *tom. II*, *pag.* 917.

ORANGE, ville, évêché & principauté de France en Provence, à une lieue du Rhône, & environ à trois d'Avignon, entre les petites rivieres d'Aigues & de Maines, est nommée diversement *Arausio Cavarum* ou *Secundanorum*, *Arausica civitas* & *Arausionensis urbs*, qui est le nom que lui donne Apollinaris Sidonius. Quelques-uns ont cru qu'elle fut bâtie par les Phocéens, fondateurs de Marseille; mais cette origine est peu certaine. Il n'est pourtant pas difficile de juger qu'Orange est une ville très-ancienne, & qu'elle a été autrefois une place importante, quand on considere ces restes de la magnificence des Romains, que les voyageurs ne manquent jamais d'y admirer; car on y voit un cirque bâti avec beaucoup d'art, & les lieux d'où l'on tiroit les bêtes, avec des aqueducs. On y trouve une partie d'une grosse tour, que quelques-uns prennent pour un temple de Diane, & divers autres édifices anciens. Ce qu'il y a de plus remarquable, est le reste d'un arc de triomphe qui est hors des murailles, & qui fut élevé par Caïus Marius & Luctatius Catulus, après la victoire qu'ils remporterent sur les Cimbres & les Teutons. La ville étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui; elle a beaucoup souffert par les courses des Goths, des Sarasins & des autres barbares. Sa forteresse, que Maurice de Nassau, prince d'Orange, rendit très-réguliere en 1622, étoit sur une colline, & faisoit considérer Orange comme une des plus fortes villes de l'Europe; mais elle a été rasée depuis l'an 1660. Cette principauté comprend Orange, Courtheson, Jonquieres & Gigondas, clos de murailles, avec quelques autres petits bourgs. Elle a

quatre lieues de longueur, & quatre de largeur, & est enclose dans le comté Venaissin. Son étendue étoit autrefois plus considérable; mais elle a été démembrée par des ventes, cessions, partages, dots & apanages. Le terroir y est extrêmement fertile, & surtout en vins, en bleds, en safran, &c. La ville d'Orange a une université établie par Raimond V, l'an 1365, & avoit autrefois un parlement, fondé par Guillaume de Châlons l'an 1470. Aujourd'hui la principauté d'Orange est du ressort du parlement de Grenoble. Il est certain que les comtes de Provence ont eu la haute souveraineté de cet état, & que les princes d'Orange leur en ont fait hommage. Ainsi cette principauté est mouvante en fief & hommage lige du comté de Provence. L'évêché est suffragant d'Arles, & a eu d'illustres prélats, tels que Constance, qui se trouva au concile d'Aquilée l'an 381; S. Eutrope, à qui le pape Hilaire & Apollinaris Sidonius écrivirent; S. Florent, &c. L'ordre de Malte a eu une partie de la seigneurie de la ville d'Orange. Le roi Louis XI avoit autrefois soumis la principauté d'Orange au parlement de Dauphiné; mais comme il n'étoit pas encore comte de Provence, il n'avoit pas droit d'agir contre le principal souverain de cet état. Cette ville souffrit extrêmement dans le XVI^e^ siécle, par la violence des Calvinistes, soutenus par l'autorité du prince, qui étoit de leur parti. Ils chasserent l'évêque & les chanoines, ruinerent les églises & les monasteres, & se crurent tout permis dans un temps de licence & de fureur : mais dans le XVII^e^ siécle, les églises ont été réparées, l'évêque a été rétabli, la religion orthodoxe y refleurit par les soins du roi Louis XIV. Ce prince avoit interdit dès 1660, l'exercice de la religion prétendue réformée dans la ville & principauté d'Orange; mais par le dernier traité d'Utrecht, l'une & l'autre ayant été restituées au prince Guillaume-Henri de Nassau, ce prince y rétablit aussitôt l'exercice de la religion prétendue réformée. Il y fit construire un temple vaste & magnifique sur les ruines de celui que le roi avoit fait démolir; il y envoya de Hollande des ministres & des professeurs Protestans, qui y prêcherent, y enseignerent & y pratiquerent tous les exercices de leur religion. Le gouverneur, fils de M. de Lubiéres, fit abattre les croix, & sortir de la ville les religieuses du Verbe Incarné qui s'y étoient établies sous l'autorité de Louis XIV. Ce prince le fit arrêter & conduire à Pierre-Encise. Les choses resterent en cet état jusqu'à la mort de Guillaume-Henri. Louis XIV réunit alors à sa couronne la principauté d'Orange, du ressort & sous le gouvernement de Provence; & quelque-temps après sous celui de Dauphiné, auquel elle est présentement soumise. Sa majesté y interdit de nouveau l'exercice de la religion prétendue réformée, y fit fermer le temple, & obligea ceux qui suivoient cette religion, ou à rentrer dans le sein de l'église, ou à se retirer. Le parlement que le roi d'Angleterre y avoit rétabli, fut aussi de nouveau supprimé. * *Voyez* pour ce qui concerne l'origine & les antiquités de la ville d'Orange, la dissertation de M. Guil, sur ce sujet, dans le Mercure de France, décembre 1721 : le même Mercure, janvier 1724, & sur-tout l'*histoire nouvelle de la ville & principauté d'Orange*, par le P. Bonaventure Sisteron, Capucin.

Venons à la suite des princes d'Orange. Ceux de la premiere race ne nous fournissent rien de certain, jusqu'à Rambaut II, comte d'Orange l'an 1096. On prétend que vers l'an 700, Orange étoit possédée par un prince appellé Theofret, dont le fils, qui portoit le même nom, souffrit le martyre, & fut assommé à coups de levier par les Sarasins l'an 730; que le premier comte ou prince, étoit Guillaume I de ce nom, surnommé *au Cornet*, c'est-à-dire, *au cor de chasse*, qui fait encore aujourd'hui les armes d'Orange. D'autres disent qu'il fut surnommé *au court nez*, parceque, dans un combat, il avoit eu le bout du nez emporté d'un coup d'épée. Il est difficile de prouver ces faits, & de pouvoir dire si ce Guillaume étoit Bourguignon, ou fils d'un vicomte de Narbonne, comme d'autres le prétendent; on croit communément qu'il fut considéré de Charlemagne vers l'an 806, qu'il eut deux femmes, & qu'il laissa trois fils morts sans postérité. Quelques-uns confondent ce premier comte d'Orange avec S. Guillaume, comte de Toulouse, fils de *Thierri*, comte du temps de Pépin. Il fonda l'abbaye de S. Guilhem-le-Désert, l'an 804, & mourut saintement. Avant sa retraite, il avoit épousé 1°. *Cunégonde* : 2°. *Guiberge*; & il eut entr'autres enfans, *Bernard*, duc de Septimanie, comte de Toulouse, de Barcelone, &c. Guillaume *au Cornet* eut aussi une fille nommée *Hérimbrue*, qui fut mariée à un grand seigneur de Provence, dont elle eut *Hugon*, marquis d'Orange, dont la postérité est inconnue; & Rogon, comte d'Orange, qui partagerent entr'eux la principauté. Rogon laissa une fille nommée Alatais, qui lui succéda l'an 880 ou 890, & qui eut pour fils Rambaud I de ce nom, lequel vivoit l'an 910. Bozon possédoit cette principauté vers l'an 914, & sa succession est inconnue jusqu'à Géraud-Adhémar, qui mourut l'an 1080. Ce dernier laissa Rambaud II, comte d'Orange, qui fit le voyage de la Terre-sainte; & laissa, vers l'an 1115, une fille nommée Tiburge, premiere de ce nom, princesse d'Orange, qui épousa Guillaume II, lequel avoit part à la même principauté, & descendoit de Rogon. Ils eurent deux fils qui partagerent également les biens de leur maison, & deux filles; Guillaume III, qui suit; *Rambaut III*, mort sans enfans, lequel par son testament de l'an 1173, institua sa sœur *Tiburge*, son héritiere, & lui substitua ses enfans mâles : elle étoit mariée à *Bertrand* de Baux; & *Thiburgette*, mariée à *Adhémar* de Murvieux. Guillaume III, prince d'Orange, l'an 1150, eut Guillaume IV, qui suit; & une fille appellée *Thibour*, qui eut part à la principauté d'Orange, & qui n'eut point d'enfans de *Rambaud* Guirand, son mari. Guillaume IV, prince d'Orange pour le quart, l'an 1174, fut pere de *Rambaud IV*, qui mourut sans enfans. Ainsi cette principauté passa dans la maison de Baux.

Bertrand de Baux II de ce nom, prince d'Orange, puis baron de Baux, eut de *Tiburge II*, princesse d'Orange, Guillaume V; *Bertrand* & *Hugues*. Nous parlons de ces seigneurs dans l'article de BAUX, que l'on peut consulter. On doit remarquer ici, que Raimond de Baux V du nom, prince d'Orange, mourut vers l'an 1393, ayant eu de *Jeanne* de Genève sa femme; Marie, princesse d'Orange; & *Alix*, barone de Baux. Marie, épousa l'an 1386, Jean de Châlons, seigneur d'Arlai, qui fit la troisiéme race des princes d'Orange. Il mourut l'an 1418, laissant Louis, qui suit; Jean, tige des comtes de Joigni; *Huguenin*, mort sans enfans; *Marie*, épouse de *N.* comte de Fribourg; & *Alix*, mariée à *Guillaume* de Vienne.

Princes d'Orange de la maison de Chalons.

I. Louis de Châlons, prince d'Orange, épousa 1°. *Jeanne* de Montbelliard : 2°. *Eléonore* d'Armagnac : 3°. *Blanche* de Gamaches, veuve de *Jean* de Châtillon, seigneur de Troissi & de la Ferté en Ponthieu, fille de *Guillaume* II du nom, seigneur de Gamaches, grand maître des eaux & forêts de France, & de *Marguerite* de Corbie, morte le 14 mai 1474 : c'étoit un prince hardi & courageux. Le duc de Savoye & lui s'étoient déclarés partisans du duc de Bourgogne, contre le roi Charles VII, & s'étoient promis de par-

tager entr'eux le Dauphiné l'an 1429. Louis de Gaucour, gouverneur pour le roi en cette province, rompit leurs mesures. Il défit entre Colombiés & Anton le prince, qui aima mieux sauter dans le Rhône à cheval, & armé de toutes piéces, pour le passer à la nage, que de tomber entre les mains du vainqueur, & mourut le 18 décembre 1463, âgé de 75 ans. De sa premiere femme, il eut GUILLAUME VIII, qui suit. De la seconde, *Louis*, seigneur de Châteauguyon, chevalier de la toison d'or, mort sans alliance l'an 1476; *Hugues*, seigneur d'Orbe, mort sans lignée; & *Jeanne* de Châlons, mariée à *Louis* de Seyssel, comte de la Chambre, morte l'an 1483.

II. GUILLAUME de Châlons VIII du nom, prince d'Orange, s'étant engagé dans le parti des ducs de Bourgogne, fut fait prisonnier l'an 1473, & ne sortit de prison qu'après deux ans, & après avoir promis de payer 40000 écus de rançon. Il contribua ensuite à soumettre au roi Louis XI la Bourgogne, dont il prétendoit avoir le gouvernement; mais il mourut presque dans le même temps, qui fut le 27 septembre de l'an 1475. Il avoit épousé, par traité du 18 août 1438, *Catherine* de Bretagne, fille de *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, &c. & de *Marguerite* d'Orléans, & sœur de *François II*, duc de Bretagne. De cette alliance vint

III. JEAN de Châlons, II du nom, prince d'Orange, s'attacha à la ligue du duc d'Orléans contre le gouvernement, pendant la minorité du roi Charles VIII, & fut pris à la bataille de S. Aubin du Cormier, l'an 1488. Ensuite il contribua au mariage du roi avec Anne, duchesse de Bretagne; & par les services qu'il avoit rendus au duc d'Orléans depuis roi sous le nom de *Louis XII*, il s'acquit beaucoup de part dans les bonnes graces de ce monarque. Il en obtint, l'an 1499, des lettres patentes, qui le remettoient dans la principauté d'Orange, que son pere avoit vendue au roi Louis XI. Jean II mourut le 9 avril 1502, laissant de *Philiberte* de Luxembourg, comtesse de Charni, sa seconde femme, PHILIBERT, qui suit; & *Claude* de Châlons, mariée à *Henri*, comte de Nassau.

IV. PHILIBERT de Châlons, prince d'Orange & de Melphe, se déclara pour l'empereur Charles V contre le roi François I, qui confisqua ses biens pour crime de félonie, & donna l'an 1520 la principauté d'Orange à *Anne* de Montmorenci, veuve du maréchal de Châtillon. Philibert fut arrêté prisonnier en se retirant en Espagne l'an 1525 & mené à Lyon, d'où il ne sortit que par le traité de Madrid en 1526. Il fut tué l'an 1530 au siége de Florence, sans avoir été marié, & laissa ses biens à *René* de Nassau, son neveu, fils de sa sœur.

Ce dernier mourant sans enfans, osa disposer de la succession de la maison de Baux, dont il n'étoit que dépositaire, au préjudice de la substitution faite par *Marie* de Baux, & confirmée par *Jean* de Châlons son mari; & fit passer ses biens substitués dans une famille étrangere, en les transmettant à GUILLAUME de Nassau. Les descendans de *Jean* de Châlons, comte de Joigni, & d'*Alix* de Châlons, ne manquerent pas de s'opposer à cette usurpation, & obtinrent des arrêts qui ôterent aux princes de Nassau la succession de la maison de Baux; mais la figure que faisoit *Guillaume* de Nassau, cousin & héritier de René, à la tête de la nouvelle république de Hollande, obligea nos rois de dissimuler, & de faire céder les intérêts de quelques-uns de leurs sujets à des intérêts de politique, & au bien public du royaume. Nous ne pouvons donc nous dispenser de condamner la mauvaise foi de celui qui, dans l'édition de ce dictionaire faite en Hollande en 1702, a cru pouvoir, en faveur de la maison de Nassau, fabriquer un nouvel article d'*Orange*, chargé d'impostures contre nos rois. *Il est aisé de justifier*, selon lui, *que grand nombre de biens*, au sujet desquels il établit des droits chimériques, *étoient acquis à Philibert de Châlons, qui les laissa à René de Nassau*; mais il devoit prouver que le même René de Nassau avoit pu laisser ces biens à Guillaume de Nassau son neveu, qui ne touchoit aucunement, non pas même par femmes, ni à la maison de Baux, ni à celle de Châlons. C'est ce que cet auteur ne pouvoit entreprendre sans s'exposer à la risée du public. Cela posé, à quoi bon ces amas de vaines remarques dont il prétend nous éblouir, & qu'il seroit aisé de détruire, si ces sortes de discussions pouvoient entrer dans un ouvrage tel que celui-ci?

PRINCES D'ORANGE DE LA MAISON de NASSAU.

Comme les biens de la maison de Châlons n'ont pas laissé, quoiqu'usurpés, de passer aux descendans de Guillaume I, prince d'Orange, il faut remarquer que la maison de Nassau est divisée en deux principales branches. La seconde, dite de Nassau *Dillembourg*, qui a pour tige le comte OTHON, oncle d'*Adolphe* de Nassau, empereur, a formé cinq autres branches, dont la premiere est celle d'*Orange*, ainsi qu'on peut le voir au mot NASSAU. JEAN, comte de Nassau, dit *le Jeune*, sorti de Nassau-Dillembourg, épousa *Elizabeth* de Hesse, & mourut l'an 1516. Il laissa deux fils, HENRI, qui suit; & GUILLAUME, dit *le Vieil*, pere de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, *dont nous parlerons dans la suite.* HENRI, comte de Nassau, épousa *Claude* de Châlons, morte en 1521, & eut RENÉ de Nassau, qui commença la quatriéme race des princes d'Orange. Philibert son oncle le fit son héritier, à condition de porter son nom & ses armes. René s'engagea dans le parti de l'empereur Charles-*Quint*, contre le roi François I. Ainsi, pour ce crime de félonie, & parcequ'il n'avoit point comparu au ban & arriereban de Provence publié par le roi, la principauté d'Orange fut réunie au domaine de Provence, par arrêt du parlement de ce pays, le 30 juin 1543. Ce René mourut sans enfans, d'une blessure reçue au siége de S. Dizier, le 15 juillet 1544, après avoir institué pour héritier par testament du 20 juin précédent, Guillaume de Nassau son cousin germain.

I. GUILLAUME de Nassau, IX de ce nom, prince d'Orange, né en 1533, de GUILLAUME, dit *le Vieil*, & de *Julienne* de Stolberg, fut reconnu par les états généraux des Provinces-Unies, comme le chef de leur république, qui lui doit sa gloire & son établissement. Il étoit grand capitaine & sage politique, prudent dans les conseils, sage dans les adversités, secret dans ses desseins, & très-habile à découvrir ceux des autres. Les Espagnols en firent une très-fâcheuse expérience; mais comme ils se croyoient tout permis, quand il s'agissoit de se défaire d'un tel ennemi, le prince d'Orange courut de grands hazards & y succomba à la fin. Il fut blessé le 18 mars 1582 dans sa maison en sortant de table, d'un coup de pistolet que lui tira Jauregui, valet d'un certain banquier ruiné, qu'on soupçonoit avoir empoisoné dom Juan d'Autriche: les lettres espagnoles qu'on trouva dans la poche de cet assassin, firent connoître quel il étoit. Le prince guérit de cette blessure; mais un Franc-Comtois, nommé *Balthazar Gérard*, émissaire des Espagnols, l'assassina d'un autre coup de pistolet dans sa maison, le 10 juin 1584. Il avoit été marié quatre fois, 1°. à *Anne* d'Egmond, fille de *Maximilien*, comte de Buren, morte en 1559, dont il eut PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit; & *Marie* femme de *Philippe*, comte d'Hohenloë: 2°. à *Anne*, fille de *Maurice*, électeur de Saxe: il en eut MAURICE de Nassau, *dont nous parlerons ci-après*; *Anne*, femme de *Guillaume-Louis*, comte de Nassau; & *Emi-*

lie, morte à Genève en 1624, après avoir été mariée en 1597 à *Emanuel I*, prince de Portugal, vice-roi des Indes, & fils de dom *Antoine*, roi de Portugal : 3°. à *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon II du nom, duc de Montpensier, & de *Jacqueline* de Longwic. Elle étoit abbesse de Jouare; mais ayant donné dans les opinions nouvelles, elle sortit une nuit du monastere, & se retira chez Frédéric II, comte Palatin du Rhin, l'an 1572. Deux ans après, elle se maria le 10 juin à la Brille, avec le prince d'Orange, & mourut à Anvers le 6 mai 1582, de la frayeur qu'elle eut de voir le même prince son mari blessé. Leurs enfans furent *Louise-Julienne* de Nassau, femme de *Fréderic* IV du nom, comte Palatin du Rhin & électeur de l'empire, morte le 15 mars 1644, dont la vie fut publiée par Frédéric Spanheim I du nom; *Elizabeth*, seconde femme de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France, morte à Sedan, le 2 septembre 1642; *Catherine-Belgique*, mariée à *Philippe-Louis*, II du nom, comte de Hanaw; *Charlotte-Brabantine*, femme de *Claude*, sire de la Trémoille, duc de Thouars; *Charlotte-Flandrine*, abbesse de sainte Croix de Poitiers, morte le 10 avril 1640; & *Emilie*, femme de *Frédéric-Casimir*, comte Palatin du Rhin à Lensberg. Guillaume IX prit une quatrième alliance avec *Louise* de Coligni, fille de *Gaspard*, amiral de France, & de *Charlotte* de Laval, sa premiere femme, & veuve de *Charles*, seigneur de Téligni, dont il eut Henri-Fréderic de Nassau, prince d'Orange, *dont nous ferons mention après avoir parlé de ses freres; Renée*, morte à la Rochelle sans alliance. Guillaume I *laissa un fils naturel appellé* Justin *de Nassau* : *voyez* NASSAU.

II. Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, étoit entre les mains des Espagnols, lorsque son pere mourut, & n'en revint que long-temps après. Il épousa l'an 1606 *Eléonore* de Bourbon, fille de *Henri* de Bourbon II du nom, prince de Condé, & de sa seconde femme *Charlotte-Catherine* de la Trémoille. Cette princesse mourut au château de Muret le 20 janvier 1619. Le prince d'Orange étoit déja mort sans postérité, le 20 février 1618, & avoit toujours vécu dans la religion catholique, & dans les intérêts des Espagnols.

II. Maurice de Nassau, fut prince d'Orange après la mort de son frere. Lorsque son pere fut tué en 1584, les états lui déférerent le gouvernement de Hollande, de Zélande, & d'Utrecht, avec l'amirauté, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans. Il emporta toutes les villes que les Espagnols avoient dans la Hollande. L'an 1590 il surprit Bréda avec un bateau de tourbes, dans lequel il avoit fait cacher environ soixante soldats; & fit si bien qu'il recouvra en peu de temps toute la Frise, Groningue, l'Over-Issel, Nimégue, le pays de Gueldre : il soumit Hulst, le fort S. André, &c. en sorte qu'il y eut sept provinces qui se réunirent sous le gouvernement de ce prince. L'an 1600, il gagna, le 2 juillet, la fameuse bataille de Nieuport sur l'archiduc Albert : plus de 6000 Espagnols resterent sur la place. Aussi le prince d'Orange avoit-il renvoyé les vaisseaux qui l'avoient passé en Flandre, pour ôter à ses gens tout espoir de salut. *Il faut*, dit-il avant le combat, *passer sur le ventre des ennemis, ou boire l'eau de la mer.* Depuis il prit l'Ecluse, Grave & quelques autres places pendant le fameux siége d'Ostende en 1604. L'an 1609 les Espagnols & les états firent une tréve pour douze ans, qui fut proclamée à Anvers, le 14 du mois d'avril. La guerre recommença en 1621. Le marquis Spinola, général des troupes d'Espagne, prit Bréda en 1625. Le prince Maurice, qui s'étoit flaté de surprendre en même temps le château d'Anvers, ressentit tant de chagrin de voir que l'entreprise avoit manqué, qu'il en mourut peu après à la Haye, le 23 avril, âgé de 58 ans. Il n'avoit point été marié; *& laissa seulement quelques enfans naturels. Voyez* NASSAU.

II. Henri-Fréderic de Nassau, son frere, lui succéda en la principauté d'Orange, & aux charges de la république, & soutint très-bien la grande réputation que son pere & son frere s'étoient acquise. Il prit Grol, puis Bosleduc l'an 1629, que le prince Maurice n'avoit pu soumettre. Dans la suite, il emporta Bergues, Venloo, Ruremonde, Mastricht; puis Bréda l'an 1637. Cette année le cardinal de Richelieu lui fit donner le titre d'altesse, que tous les souverains de l'Europe lui donnerent depuis ce temps-là; car jusques-là on n'avoit traité les princes d'Orange que d'excellence. Henri-Frédéric fit diverses autres conquêtes sans perdre beaucoup de monde; & ménagea si bien ses troupes, qu'il fut nommé *le pere des soldats*. Ce prince mourut à la Haye, le 14 mars 1647, âgé de 63 ans. Il avoit épousé *Emilie* de Solms, fille de *Jean-Albert*, comte de Solms-Brunsfelds, morte l'an 1675. Il en eut Guillaume X, qui suit; *Louise-Henriette*, mariée l'an 1646 à *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, & morte le 15 juin 1667 : son pere l'institua héritiere de sa maison, & ses descendans après la postérité de son fils; *Albertine-Agnès*, alliée en 1548 à *Guillaume-Frédéric*, prince de Nassau-Dietz, son cousin, morte le 26 mai 1696; *Henriette-Catherine*, mariée 1°. à *Hennon-Louis*, comte d'Ostfrise : 2°. l'an 1659 à *Georges*, prince d'Anhalt-Dessaw, dont elle resta veuve en 1693, & mourut le 5 novembre 1708; *Marie*, épouse de *Louis-Henri* de Baviere, comte Palatin de Simméren, morte le 20 mars 1688. Henri-Frédéric *laissa aussi un fils naturel. Voyez* NASSAU.

III. Guillaume de Nassau, X de ce nom, prince d'Orange, succéda aux charges de son pere, le 23 janvier 1648. Ce fut en cette même année que les états firent la paix à Munster avec les Espagnols. Le prince d'Orange voulut assiéger Amsterdam le 30 juillet 1650 pour s'en venger. Sur la fin du mois d'octobre, il revint des états de Gueldre, malade de la petite vérole, dont il mourut le 9 novembre de la même année, âgé de 24 ans. Il avoit épousé *Marie* d'Angleterre, fille de *Charles* I du nom, roi de la Grande-Bretagne, & de *Henriette-Marie* de France. Il laissa de ce mariage un fils posthume, Guillaume-Henri, qui suit.

IV. Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, succéda aux charges de son pere & de son aieul, & s'est signalé par son courage dans toutes les guerres qui ont agité l'Europe de son temps, & mourut le 19 mars 1702, sans enfans de *Marie* Stuart, fille de *Jacques II*, roi d'Angleterre, morte à Londres le 7 janvier 1695. *Voyez* GUILLAUME III.

Droits de la maison de Longueville sur la principauté d'Orange.

La principauté d'Orange, qui vient originairement des comtes de Provence, étant tombée dans la maison de Baux par le mariage d'une fille, se trouva appartenir sur la fin du XIV^{e} siécle à *Marie* de Baux, seule héritiere de cette maison, qui avoit épousé *Jean* de Châlons. De leur mariage, il y eut, entr'autres enfans, trois mâles, *Louis*, *Jean* & *Huguenin* de Châlons; & une fille, *Alix* de Châlons, mariée à *Guillaume* de Vienne. Le 22 mai 1416, Marie de Baux, princesse d'Orange, fit son testament, par lequel elle institua pour son héritier universel en tous ses biens, & nommément en sa principauté d'Orange, *Louis* de Châlons son fils aîné, avec cette clause, qu'en cas de décès de Louis sans enfans mâles, ou de ses enfans mâles, sans enfans mâles, & ensuite toujours d'enfans mâles en enfans mâles; *Jean*, son

puîné lui demeureroit substitué, & à ses enfans mâles, & aux enfans mâles d'iceux, & toujours d'enfans mâles enfans mâles. Elle apposa pareilles clauses de substitution audit *Jean*, en faveur d'*Huguenin*, son troisiéme fils, dans le même cas de défaut d'enfans mâles; & ensuite toujours d'enfans mâles en enfans mâles, comme dessus. Après ces institutions & substitutions, qui regardent les trois enfans mâles, leurs enfans, & leurs descendans mâles, suit cette autre disposition, qui concerne *Alix* de Châlons sa fille-aînée, & tous ses enfans & descendans; & qui est celle d'où dérive le droit de la maison d'Orléans de Longueville, parcequ'elle descend en droite ligne d'*Alix* de Châlons. Cette disposition est conçue en ces termes: *Et au cas que j'irois de vie à trépassement sans laisser enfans mâles, ou mes enfans mâles, sans laisser enfans, & ensuite toujours d'enfans en enfans; je fais, nomme & ordonne mon héritiere, & ausdits enfans substitue mon héritiere en tous mesdits biens*, Alix *de Châlons ma fille seule & pour le tout, & ses enfans nés & procréés de son propre corps en loyal mariage, & ensuite toujours d'enfans en enfans.* Au mois d'octobre de l'année suivante 1417, Jean de Châlons fit aussi son testament, qui contient à peu près toutes les mêmes institutions, substitutions, & dispositions, que celles ci-dessus faites par Marie de Baux sa femme. Dans la suite la descente de trois mâles a manqué; savoir, celle de *Louis*, aîné, pour les enfans & descendans mâles, par le décès de *Philippe* de Châlons, arrivé dès l'an 1530, mort sans enfans; & pour les enfans & descendans des filles, par le décès de *René* de Nassau, fils de *Claude* de Châlons, sœur de *Philibert*, qui avoit épousé *Henri* de Nassau; ledit René mort dès l'an 1544 sans enfans; celle de *Jean*, puîné, par le décès d'un fils & d'une fille sans enfans, arrivé dès l'an 1528, & celle d'*Huguenin* troisiéme mâle, parcequ'il est mort sans enfans. Ainsi au défaut de la ligne de ces trois mâles, qui s'est trouvée entierement éteinte, le droit a été dévolu à celle d'*Alix* de Châlons, qui étoit lors subsistante, & qui se termina à la maison d'Orléans Longueville; parceque du mariage d'*Alix* de Châlons avec *Guillaume* de Vienne, il y eut *Marguerite* de Vienne, mariée à *Rodolphe* de Hochberg, duquel mariage est né *Philippe* de Hochberg; & de ce Philipp, *Jeanne* de Hochberg, mariée à *Louis* d'Orléans, duquel sont issus en droite ligne tous ceux qui depuis ce temps ont porté le nom d'*Orléans Longueville*, jusqu'à *Jean-Louis-Charles* d'Orléans, dernier duc de Longueville. Dès ce même temps, il y eut des poursuites par les ducs de Longueville, qui en vertu des dispositions contenues dans ces deux testamens de 1416 & 1417, portées & instruites au grand conseil, qui en avoit l'attribution, contre Guillaume, comte de Nassau, qui s'étoit emparé de la principauté d'Orange; & par arrêt du 20 novembre 1553, les substitutions portées par ce testament, furent déclarées avoir eu lieu au profit de feu *François* d'Orléans; & de *Léonor* d'Orléans, lors duc de Longueville, comme descendus d'*Alix* de Châlons; & en cette qualité appellés par lesdites dispositions *testamentaires*. En conséquence Guillaume, comte de Nassau, fut condamné de laisser la possession libre de la principauté d'Orange à Léonor d'Orléans. Or le prince de Conti étant héritier des derniers ducs de Longueville, suivant la disposition testamentaire du duc Jean-Louis, Louis XIV le mit en possession de la principauté d'Orange. Ce qui fut contesté par plusieurs princes & seigneurs, & particulierement par l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse. Enfin par le X article du traité de paix signé à Utrecht entre la France & la Prusse le 11 avril 1713, le roi de Prusse renonça en faveur du roi de France à tous ses droits sur la principauté d'Orange, & sur les seigneuries & lieux de la succession de la maison de Châlons & de Châtel-Belin situés en France & dans le comté de Bourgogne; & en faisant cette cession, il se chargea de satisfaire par un équivalent les héritiers du feu prince de Nassau-Frise, & se réserva la permission de retenir le titre & les armes de prince d'Orange, & de revêtir du nom de *principauté d'Orange* la partie de la Gueldre, qui lui fut cédée par ce traité de paix. Le roi de France donna cette principauté, par ses lettres patentes du mois de décembre 1714, à *Louis-Armand* de Bourbon, prince de Conti, pour la posséder, ainsi que Guillaume de Nassau, roi d'Angleterre, en jouissoit, *sous la réserve de la souveraineté, de l'hommage & du ressort*. Ce prince en jouit jusqu'à sa mort arrivée le 6 mai 1727. Après sa mort, Louis-François de Bourbon son fils mineur, lui ayant succédé dans la principauté d'Orange, sous la tutelle de madame la princesse de Conti sa mere, on envoya une commission à M. de Morangis, gouverneur pour le prince de la principauté d'Orange, en date du 4 juin 1727, pour obliger tous les magistrats, officiers & autres établis de l'autorité du feu prince de Conti, de prêter serment au jeune prince, comme prince d'Orange, *& seigneur foncier, direct & universel* de la ville d'Orange, son terroir & district, moyennant quoi ils seroient maintenus dans leurs emplois. L'exécution de cette commission souffroit de très-grandes difficultés, dont on peut voir le détail dans l'histoire citée. L'arrêt de la fin de 1730, qui termina toutes les contestations nées à ce sujet, fut suivi d'un traité que sa majesté fit avec M. le prince de Conti, concernant la principauté d'Orange. Ce traité fut signé le 23 avril 1731, par les commissaires du roi d'une part, & de l'autre par madame la princesse de Conti, & par le sieur Boullard, tuteur onéraire de M. le prince de Conti alors mineur. En conséquence, M. l'intendant de Dauphiné eut ordre du roi d'aller à Orange, où il arriva le 21 septembre 1731, pour prendre possession au nom de sa majesté de la ville & de la principauté qui fut alors réunie à la province de Dauphiné, & qui depuis a cessé d'être un état particulier. Pour les princes d'Orange, *consultez* Paradin, Belle-forêt, de Marca, Besse, Joseph de la Pise, *tableau & histoire des princes & principauté d'Orange*. Du Chêne, *hist.* Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Catel, *histoire de Lang.* Chorier, *histoire de Dauphiné*. Du Pui, *droits du roi*. Sainte-Marthe, *hist. généal. de France*. Auberi du Maurier, *mém. pour l'hist. de Holl.* Le Noble, *hist. de Holl.* Baillet, *sous le nom de* La Neuville, *hist. de Holl.* Le pere Bonaventure de Sisteron, *hist. nouvelle de la ville & principauté d'Orange*.

CONCILES D'ORANGE.

L'an 441 les évêques assemblés dans l'église dite *Justinienne*, célébrerent le I concile d'Orange, pour régler la discipline ecclésiastique de leurs diocèses: ce qu'ils firent en trente canons. S. Hilaire d'*Arles*, & S. Eucher de *Lyon*, s'y trouverent avec treize autres prélats. Le II concile d'Orange fut tenu en 529, sous le consulat de Décius *le Jeune*. S. Césaire d'*Arles* y présida. L'occasion de cette assemblée fut la dédicace de l'église qu'avoit fait bâtir Libérius, à qui Théodoric avoit donné la préfecture des Gaules. Le bruit que faisoient les livres de Fauste, évêque de Riés, & les accusations de ses partisans contre les disciples de S. Augustin, qui défendoient ses sentimens de la prédestination, de la grace, & du libre arbitre, donnerent sujet aux évêques de traiter cette question. Ils firent 25 canons, où toute la doctrine controversée est expliquée par les paroles mêmes de S. Augustin. Outre quatorze prélats, & le préfet Libérius, Siagre, Opilion, Pentagathe, Dieu-donné, Cariaton, Marcel, hommes qualifiés illustres, souscrivirent à ce concile. Le pape Boniface II l'approuva quelque

quelque temps après, par une épître qu'il écrivit à Césaire d'*Arles*, qui lui en avoit demandé la confirmation. Bernard Gui, Guillaume de Pui-Laurens, & quelques autres, font mention d'un autre concile assemblé à Orange en 1228, contre les hérétiques Albigeois. On y régla les pénitences qu'on devoit ordonner à ceux qui étoient soupçonnés d'hérésie. *Consultez* les conciles de France du P. Sirmond, la derniere édition des conciles; Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. ecclés.* Cabassut, *notit. concil. &c.*

ORANGE. Il y a un fort de ce nom dans le nouveau Pays-Bas, dans l'Amérique septentrionale, environ à 80 lieues au-dessus de la nouvelle Amsterdam; & un autre, dans le Brésil, sur la côte de la capitanie de Tamaraca. * Mati, *dict.*

ORANGEBOURG, *cherchez* BOTZAW.

ORANTES (François) évêque d'Oviédo, Espagnol, entra chez les religieux de S. François, & fut mené par l'évêque de Palenza, en qualité de théologien, au concile de Trente, où il prononça un savant discours le jour de la fête de la Toussaints de l'an 1562. Depuis il fut confesseur de dom Juan d'Autriche, gouverneur du Pays-Bas; & après la mort de ce prince, il fut nommé par Philippe II, l'an 1581, à l'évêché d'Oviédo, où il mourut le 11 octobre de l'an 1584. Il a fait divers ouvrages, & entr'autres: *Locorum catholicorum pro Romana fide adversùs Calvini institutiones, lib. VII.* * Eiseingrein, *in catalog. test. verit.* Ægidius Gonçalez de Avila, *in theat. episc. Hisp.* Nicolas Antonio, *biblioth Hisp. &c.*

ORATOIRE, congrégation de prêtres établie à Rome, & en quelques autres endroits d'Italie par S. Philippe de Neri. Ce saint homme, qui dès le temps qu'il étoit laïc, avoit tâché de porter un grand nombre de gens à la piété par l'établissement de la confrairie de la Trinité, ayant reçu les ordres sacrés en 1551, entreprit de tenir dans sa chambre des conférences, où il se trouva bientôt un si grand nombre de gens de tous états, qu'il fut obligé à demander aux administrateurs de l'église de S. Jérôme de la Charité un lieu ample & spacieux, qu'il accommoda en forme d'oratoire. Les exercices spirituels furent transférés l'an 1558 dans ce lieu, que S. Philippe ne quitta que l'an 1574, pour aller demeurer à saint Jean des Florentins, où il resta jusqu'à l'an 1583. L'église de la Vallicella lui avoit néanmoins été donnée dès l'an 1575, du consentement du pape Grégoire XIII qui approuva sa congrégation. Tous ses disciples se réunirent dans cette maison, d'où le saint fondateur en détacha quelques-uns pour aller faire des établissemens semblables à Naples, à San-Séverino, à Fermo, & à Palerme. On ne fait point de vœux dans cette congrégation, dont le général est élu tous les trois ans, mais peut être continué autant de temps qu'on le juge à propos. Il n'y a de maisons de l'Oratoire unies à la maison de Rome, que celles de Naples, de San-Séverino, & de Lanciano. Dans cette derniere on a établi un séminaire; les autres maisons, qui sont en assez grand nombre en Italie, sont séparées les unes des autres. Il est sorti de grands hommes de celle de Rome; les cardinaux Baronius, François-Marie Taruggi, Octave Palavicini, Nicolas Sfondrati, Léandre Colloredo, & plusieurs autres. * Jean Marciano, *memorie istoriche della congreg. de l'Oratorio.* Galonius, *vita S. Philippi Nerii. Bullarium Roman. tom. III.*

ORATOIRE DE JESUS, autre congrégation de prêtres fondée en France par le cardinal Pierre de Bérulle, & différente de celle d'Italie. M. de Bérulle étant engagé par le cardinal de Gondi, évêque de Paris, de travailler à cet établissement, se retira à Paris le jour de S. Martin de l'an 1611, avec cinq compagnons, tous ecclésiastiques. Il logea dans une maison du fauxbourg S. Jacques, à laquelle on donnoit le nom d'*hôtel de Valois*, en la place duquel on a bâti le monastere du Val de Grace. En 1615 il les fit venir à l'hôtel du Bouchage; & enfin on bâtit depuis l'église que l'on voit à présent dans la rue S. Honoré. Le pieux établissement de M. de Bérulle fut applaudi par tous les gens de bien. Dieu bénit les vues de cet illustre fondateur, & des personnes puissantes seconderent ses desseins; ensorte que le pape Paul V approuva en 1613 cette congrégation, qui s'est depuis étendue dans la France & dans les Pays-Bas, avec une bénédiction particuliere du ciel. Les prêtres de l'Oratoire ont pour fin de leur établissement d'honorer autant qu'il leur est possible, tous les mysteres de l'enfance, de la vie & de la mort de Jesus-Christ & de sa sainte Mere. Ils s'occupent aussi à instruire la jeunesse dans leurs colléges, à élever les clercs pour l'église dans les séminaires, & à enseigner le peuple dans les prédications & dans les missions. Le cardinal de Bérulle fut le premier supérieur général de l'Oratoire, & a eu pour successeurs le P. Charles de Gondren, le P. François Bourgoin, le P. Jean-François Sénault, le P. Louis-Abel de Sainte-Marthe, le P. François de la Tour, & le P. de la Valette qui en est aujourd'hui général. Cette congrégation a produit, & produit encore tous les jours plusieurs grands hommes illustres par leur piété, & par leur science, ou par leurs écrits. Elle occupe soixante & quinze maisons en France, dans lesquelles on comprend les colléges & les séminaires, où ils forment la jeunesse dans la piété & dans la science de leur état. * *Consultez* les vies du cardinal de Bérulle & du P. de Gondren. Sponde, *A. C.* 1613, *n.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

ORBASSAN, petite ville des états du duc de Savoye. Elle est dans le Piémont propre, entre celle de Turin & celle de Pignerol. * Mati, *dict.*

ORBAY, *Orbacum*, lieu au-dessus de Château-thierri, où Flodoard, archevêque de Reims, bâtit un monastere, avec la permission de Thierri, roi des François. * Vales. *notit Galliar.*

ORBE, *Urba & Urbigenus*, ville & bailliage de Suisse, appartient aux cantons de Berne & de Fribourg.

ORBEC, *Orbecum*, petite ville de Normandie, avec titre de baronie, est située sur l'Orbiquet dans le Lieuvin, à quatre lieues de Lizieux: elle appartient à un seigneur de la maison de Chaumont. * Baudrand.

ORBELLIS (Nicolas de) de l'ordre de S. François, natif d'Angers, vivoit dans le XV^e^ siécle. Il a composé un abrégé de théologie selon la doctrine de Scot, imprimé à Haguenau, l'an 1503, & à Paris l'an 1511, 1517, 1520. On a encore de lui deux sermons sur les épîtres du carême, imprimés à Lyon, l'an 1491, & divers traités de philosophie. Le pere Nicolas de Orbellis est mort en 1455, selon cette inscription qui se voyoit dans le cloître des Cordeliers de la ville d'Angers: *Nicolaus de Orbellis, hujus conventûs alumnus, obiit anno* 1455. * Wadingue, *in biblioth. & annal. Franc.* Possevin, *in apparat. sacr.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

ORBILIUS, de Bénévent, ancien grammairien, après avoir porté les armes, enseigna avec un merveilleux applaudissement. Il composa divers traités, & se fit des ennemis par son humeur satirique & querelleuse. On dit que dans sa vieillesse il oublia tout ce qu'il avoit su, & qu'il laissa un fils de son nom, aussi grammairien. * Suétone, *de clar. gramm. &c.*

ORBITELLE, *Orbitello*, place située dans l'état de Sienne, & dans la péninsule que forme le mont Argentaro, à l'endroit où il se détache des dunes qui sont auprès de Sienne, pour s'élever en une plaine de douze milles de tour, qu'occupe son sommet.

Dans cette plaine il y a un lac, & au milieu de ce lac est Orbitelle, place forte par ses ouvrages & par sa situation, qui n'est jointe au continent que par une langue de terre, le seul endroit par où elle puisse être attaquée. Philippe II, roi d'Espagne céda l'état de Sienne à la maison de Médicis; mais par le traité il se réserva Orbitelle, Porto-Hercole, Porto San-Stephano, & autres places maritimes, qui pouvoient brider la Toscane, & par le moyen desquelles il avoit toujours un pied en Italie. Ceux du pays appellent cette petite contrée *Stato delli Prasidii*, & d'autres *la Menote de Toscane*. Les vice-rois de Naples étoient chargés de la garde & de la défense de ces places, où ils envoyoient des gouverneurs ou des commandans. Au reste Orbitelle soutint un siége contre les Turcs, sous l'empereur Charles-*Quint*, & contre les François l'an *1646*.

ORBONNE, *Orbona*, déesse qui avoit soin des orphelins, & que les Romains adoroient aussi pour ne point devenir veufs, ou ne point perdre leurs enfans. Ce nom vient du mot latin *orbus*, qui signifie *celui qui a perdu son pere, sa mere, sa femme & ses enfans*. Son autel étoit dans la ville de Rome, proche du temple des dieux Lares. * Arnobe, *adversùs Gentes*, *l. 4*. Pline, *l. 1*, *c. 7*. Rosin, *antiq. roman. lib. 2*.

ORCADES, vulgairement *Orknei*, isles de l'Océan au septentrion de l'Ecosse, ont été érigées en duché depuis quelques années. Quelques géographes en mettent trente; les autres quarante. Il est assuré qu'il n'y en a que treize de peuplées. Les plus considérables sont, Mainlandt, qui est la capitale, dite en latin, *Pomonia*; Hoi, *Hoya*; South Ranals, *Ranalsa meridionalis*; Siapins, *Siapinsa*; Roons, *Rasa*; Flott, *Flotta*; Wester, *Westria*; Heth, *Eda*; Sand, *Sandina*; Strehoms, *Stromza*; & Nort Ranals, *Ranalsa Borealis*. Les autres sont peu importantes. Il n'y a que quelques petits villages, avec Kirk Wal, ville épiscopale dans Mainlandt. Au reste, ces isles ont été autrefois sous la domination du roi de Danemarck, & ont été depuis engagées au roi d'Ecosse; ensuite dequoi on les a réunies à ce royaume. Elles ont cela de rare, que les serpens & les autres bêtes venimeuses n'y peuvent vivre: & que les hommes, quoique grands buveurs, ne s'y enivrent presque jamais, & vivent très-long-temps, sans aucun usage de la médecine. La mer qui baigne les côtes de ces isles, est remplie de quantité de poissons, & principalement de harengs, qui ne nagent que de compagnie, & par certains lits, lesquels ont quelquefois dix & douze lieues de long, & deux ou trois de large. Ces poissons se pressent si fort les uns contre les autres, que souvent on a de la peine à les retirer des seines ou filets avec lesquels on les pêche, sans rompre plusieurs mailles. La pêche s'en faisoit anciennement dans la mer Baltique, le long des côtes de *Livonie*, de *Poméranie*, & de *Gotlande*, où il s'en trouvoit une si prodigieuse quantité, qu'on les prenoit à la main; & que leurs troupes empêchoient souvent les matelots de se servir des rames de leurs chaloupes. Après un certain temps, ils ont quitté la mer Baltique, & se sont étendus le long des côtes de *Norwége*, vers l'isle de Norstrand; & dans ces derniers temps, ils sont venus se ranger au nord de l'Ecosse, proche des isles d'Orknei, où d'ordinaire on fait la premiere pêche dans les mois de juillet & d'août. Vers la fin de ce mois ils quittent cette terre; & suivant le courant du nord, ils viennent au mois de septembre vers le midi. Les pêcheurs qui ont accoutumé de les suivre, font d'ordinaire la seconde pêche à la hauteur de *Germu*, ville du comté d'Yorck en Angleterre. La troisiéme pêche, qu'on appelle des *petits harengs*, se fait entre *Calais* & *Dieppe*, depuis le mois de septembre jusque vers Noël, que le hareng double le cap *Lézard*, qui est l'extrémité occidentale de la terre de Cornouailles: & passe par la partie occidentale d'Angleterre, pour gagner le nord d'Ecosse. Les bonnes pêches se font d'ordinaire sur des fonds qui n'ont que 15 ou 20 brasses d'eau, & où la multitude des harengs rend la mer luisante & grasse. * Daviti, *du monde*. Fournier, *hydrographie*. Cambden, *descript. magna Britan.*

☞ ORCAMP, selon M. Baudrand, OURCAMP, selon M. Piganiol de la Force, *descript. de la France*, *tom. III*, *pag. 28*, abbaye de France au diocèse de Noyon. Elle fut fondée en la forêt d'Esgue le 10 décembre 1129, sur la gauche de la riviere d'Oise, à une lieue au-dessus de Noyon, à la place d'un ancien oratoire de S. Eloi. Elle est de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ORCAN, étoit autrefois une ville de l'isle de Rugen, que Valdemar, roi de Danemarck, ruina en 1168. Le lieu qui est sur la côte septentrionale de l'isle, en conserve encore le nom, quoiqu'un peu corrompu. * Mati, *dict.*

ORCHAN ou ORCHAM, roi des Assyriens, fils d'Acheménide, eut de sa femme Eurynome une fille nommée *Leucothoë*, qu'il fit enterrer toute vive, parcequ'elle avoit couché avec le soleil, si l'on en croit Ovide, qui marque qu'Orcham étoit le septiéme roi des Assyriens depuis Bélus. * Ovide, *métamorphos. liv. 4*.

ORCHAN, cadet des trois enfans d'OSMAN, fut son successeur par un coup de fortune assez extraordinaire, qui le rendit maître d'un empire que ses deux aînés disputoient. Il s'étoit caché dans le Mont-Olympe, de crainte que celui de ses deux freres qui monteroit sur le trône ne lui fit perdre la vie; mais les voyant engagés dans une cruelle guerre, il forma secretement un troisiéme parti, assembla des troupes, fondit inopinément sur eux, les battit, & leur ravit l'empire & la vie. Ne se sentant pas assez fort pour appaiser les rebellions qui troubloient son pays, & pour se rendre absolu, il fit alliance avec le prince de Caramanie, épousa sa fille, le dépouilla ensuite de ses états, & lui ôta la vie aussi-bien qu'à son fils. Il battit près de Philocrine, bourg maritime voisin de Nicée, Paléologue, empereur Grec, & prit plusieurs villes de l'Asie mineure, contre lesquelles la puissance de son pere avoit échoué; entr'autres, Nicée, en Bithynie; Nicomédie, capitale de Bithynie, que les Turcs nomment *Ismid*, renommée par un grand lac, duquel il sort un fleuve qui se dégorge dans le Sangare; & Philadelphie en Lydie, à laquelle les Ottomans donnent le nom d'*Alla-Schéer*, ville de Dieu, située au pied du Tmole, entre plusieurs collines, & fort sujette aux tremblemens de terre. Toutes ces conquêtes furent suivies de son passage en Europe; de la conquête de la ville de Gallipoli par un tremblement de terre, lequel renversa ses murailles, & lui fit crier aux siens qu'il falloit demeurer en Europe, puisque le ciel leur en ouvroit le chemin; & de son mariage avec la fille de l'empereur Cantacuzène, par un traité de paix. Son regne fut court & tragique; il commença par un fratricide, s'établit sur la destruction de son beau-pere, & la mort de son beau-frere, qu'il tua de sa propre main, & finit violemment la vingt-deuxiéme année dans une bataille contre les Tartares, l'an 1349. Il laissa deux fils, Soliman & Amurat.

ORCHIES, petite ville des Pays-Bas François. Elle est dans la Flandre entre Lille, Tournai & Douai, environ à quatre lieues de chacune de ces villes. La plupart des géographes prennent Orchies pour *Origiacum*, ville de la grande Belgique. Quelques-uns pourtant mettent cette ancienne ville à Arras. * Mati, *dict.*

ORCHIMONT, petite ville avec une seigneurie dans le duché de Luxembourg, près de la riviere de Sémoi, à quatre lieues de Sédan, vers le nord. * Mati, *dict.*

ORCHOMENE, *Orchomena*, ville de Béotie, avec un temple dédié aux Graces, est aujourd'hui un bourg de même nom appartenant aux Turcs. Il y avoit une autre ville de ce nom dans l'Arcadie; & un fleuve nommé aussi ORCHOMENE dans la Thessalie.* *Consultez* Strabon; Pline; Pausanias.

☞ ORCHON, riviere d'Asie, a sa source dans le pays des Moungales, vers le 44^e^ dégré 40 minutes de latitude, & se jette dans la Sélinga, au 50^e^ dégré de latitude. Les Tartares l'ont nommée *Kalassui*. C'est sur ses bords que le kan des Calcha-Moungales fait ordinairement son séjour. C'est aussi aux environs de cette même riviere que le Kutuchta, qui est le grand-prêtre des Moungales de l'ouest, a fixé sa demeure. La rhubarbe se trouve abondamment aux environs de cette riviere, & vers la Sélinga. Tout ce que la Russie en fournit aux étrangers, vient du territoire de Sélinginskoi, où elle croît en si grande abondance, que le trésor de la Sibérie en vend jusqu'à 25000 livres à la fois. * *Hist. généalog. des Tatars*, *pag.* 181, 182, 185.

ORDELAFFI (François) tyran de Forli, se rendit très-puissant dans le XIV^e^ siécle, & fut excommunié par le pape Innocent VI, vers l'an 1356. Gille Albornos, cardinal, légat apostolique, fit publier cette excommunication par Fortanier Vassel, patriarche de Grado. Ce coup étonna Ordelaffi, qui se soumit. On lui laissa vers l'an 1359 deux villes, qu'il tint en fief du saint siége. * Villani, *histoire*, *l.* 6. Briet, *in annal.* Sponde, &c.

ORDOGNO, I du nom, roi des Asturies & de Léon, succéda à son pere RAMIRE I, qui n'avoit regné que sept ans, & qui mourut en 850 ou 851. Ordogno fut aussi l'héritier de sa valeur: mais avec d'excellentes qualités il avoit un zèle pour la justice que la prudence ne régloit pas toujours. C'est ce qui parut en particulier dans la maniere dont il traita Ataulphe, évêque de Compostelle. Ce prélat accusé de quelque crime, fut appellé à la cour pour être jugé. Il obéit tard; & quand il fut venu, il se présenta au palais la mitre en tête, & revêtu de ses habits pontificaux. Sa lenteur à comparoître avoit prévenu le prince contre sa conduite, & la maniere dont il comparut l'irrita contre sa personne. Ordogno naturellement féroce, au lieu d'entendre sa justification, fit lâcher contre lui un taureau qui sembloit devoir le dévorer. Mais tous les historiens d'Espagne assurent que l'animal se tint aux pieds du prélat sans lui toucher, & que l'on regarda cet évenement comme une preuve de l'innocence de l'accusé, qui n'étoit pas en effet coupable du crime dont on l'avoit chargé. Le prince & toute sa cour en furent touchés, & Ordogno se prosternant devant Ataulphe, lui fit une réparation publique. Ce roi eut de bons & de mauvais succès dans la guerre qu'il fit ensuite aux Maures. Muza, Goth d'origine, mais Mahométan de religion, & sujet de Mahomet, roi de Cordoue, fils d'Abdérame II, après avoir fait plusieurs ravages du côté de la Catalogne & du Languedoc, s'étoit jetté sur les terres du roi des Asturies, avoit pénétré jusqu'à Logrogno, & s'étoit emparé d'Alvéda. Ordogno marcha contre lui, lui donna bataille, & le défit. On croit qu'il mourut de ses blessures. Lopez, son fils, gouverneur de Tolède, devenu plus sage que son pere par cet exemple, rechercha l'amitié d'Ordogno, & lui demanda du secours contre le roi de Cordoue, qui avoit pris les armes pour l'attaquer. Ordogno y consentit, & envoya dom Garcie son frere, avec de bonnes troupes, à Tolède pour en renforcer la garnison. Mahomet, roi de Cordoue, ne laissa pas que de venir assiéger Tolède; mais désespérant de la forcer, il chercha à triompher de ses adversaires par artifice. Il les attira dans une embuscade où ils furent presque tous taillés en piéces. Dix mille Mahométans des leurs, & huit mille Chrétiens demeurerent sur le champ de bataille. Tolède fut contraint de se rendre: Lopez se soumit aussi, & le prince Espagnol se retira dans son pays. Ordogno, affoibli par cette perte, ne se trouva pas en état de s'opposer, comme son pere, à une seconde descente des Normans, qui ravagerent toutes ses côtes. Ce fléau étranger étant passé, l'Espagne vit renaître ses guerres domestiques. Ordogno commençoit à profiter de celles que les Maures se faisoient les uns aux autres, & avoit déja pris quelques villes, lorsqu'une maladie l'emporta dans la douziéme année de son régne, de l'ère chrétienne 862. Ce prince eut de Nuna, Alfonse III, surnommé *le Grand*, qui avoit à peine quatorze ans quand il monta sur le trône de Léon, & qui laissa GARCIE, ORDOGNO & FROILA, tous trois rois après la mort de leur pere.

ORDOGNO II, fils d'ALFONSE *le Grand*, roi de Léon & des Asturies, & petit-fils d'ORDOGNO I, fut confié par son pere dans son enfance à quelques seigneurs Sarazins, en qui Alfonse avoit reconnu de grands talens pour faire une bonne éducation, & qui s'étoient retirés à sa cour. Il est à croire que ce roi apporta les précautions nécessaires pour empêcher que ces maîtres infidéles ne donnassent atteinte à la religion du jeune prince; mais cela n'excuse pas l'imprudence d'une action si irréguliere, & si peu digne d'un roi chrétien. Le jeune Ordogno, devenu grand, entra dans le ressentiment de la reine sa mere contre Alfonse. On ne sait d'où venoit le mécontentement de la reine; mais ayant du crédit sur ses enfans, elle leur communiqua son chagrin, & ils intriguerent ensemble pour faire un parti, lorsque le roi mécontenta son peuple par de nouvelles impositions dont il le chargea. La reine & les princes voulant profiter de cette conjoncture, il fut résolu entr'eux que dom Garcie, héritier présomptif de la couronne, léveroit l'étendard publiquement pendant que la reine demeureroit à la cour pour y favoriser la révolte. Alfonse ayant appris cette nouvelle à Zamora, marcha contre son fils, le surprit, s'assura de sa personne, & l'enferma. Les autres rebelles n'en furent que plus irrités; dom Ordogno se déclara; dom Nugno Fernandez, comte de Castille, & beau-pere de dom Garcie, arma pour son gendre: le peuple appuya son parti, & la guerre civile dura deux ans. Alfonse, contraint de céder à l'orage, consentit à un traité par lequel il laissa la couronne à Garcie, l'aîné de ses fils, qui passa de la prison sur le trône, & Alfonse mourut à Zamora où il s'étoit retiré, l'an 872. Garcie ne fut que peu de temps roi; il mourut après trois ans de régne, & laissa la couronne à ORDOGNO II du nom. C'est lui qui établit le premier la demeure des rois d'Asturie à Léon, & qu'on croit avoir changé l'ancien titre d'Oviédo en celui de Léon. Ordogno eut presque toujours la guerre avec Abdérame III, surnommé *Almanzor*, roi de Cordoue, & il eut d'abord sur lui des avantages considérables. Il prit quelques villes, & gagna une bataille qui obligea le Sarasin à entrer en négociation. Mais Almanzor ne profita de la paix que pour prendre des mesures plus justes, pour attaquer de nouveau & avec plus de sureté les Espagnols. Il entra en Galice par le Portugal, & y reprit, chemin faisant, Coimbre & la plupart des villes qu'Alfonse *le Grand* y avoit conquises. Ordogno l'arrêta à Rondonia, où après une de ces batailles, dont chacun s'attribue le succès, on se retira de part & d'autre, & chacun demeura chez soi. Le roi de Cordoue se remit peu après en campagne avec de nouvelles forces, tourna du côté de la Navarre, &

pénétra bien avant dans la Cantabrie. Sanche I, surnommé *Abarca*, roi de Navarre, trop foible pour résister sans secours à Almanzor, en demanda à Ordogno, qui ayant beaucoup d'intérêt à ne pas le laisser opprimer, se joignit à lui en personne avec l'élite de ses états. Ils trouverent le roi de Cordoue dans la vallée de Jonquéra, & la bataille y fut donnée l'an 921: le succès fut pour Almanzor, & il y eut un très-grand nombre de soldats & d'officiers des rois de Navarre & de Léon qui furent tués. Ordogno ne laissa pas que de faire peu après une nouvelle irruption sur les Maures vers la Rioja qui lui réussit assez. Mais il ternit pour toujours sa gloire, par une action de cruauté qui lui attira en même temps la haine publique. Animé du desir de se venger des comtes de Castille qui l'avoient offensé, on ne sait dans quelle occasion, il employa pour les perdre la plus horrible trahison. Il feignit d'avoir besoin de leur conseil, & leur donna un rendez-vous, où ils se trouverent: alors il les fit prendre, les envoya à Léon, où après quelques jours de prison il leur fit trancher la tête. Le bruit de cette action causa de grands mouvemens. Ordogno arma pour les arrêter, mais il mourut à Zamora, lorsqu'il y faisoit ses préparatifs, l'an 924. Froila, son frere, dit *le Lépreux*, *le Cruel*, & *le Lubrique*, usurpa la couronne sur Alfonse IV, fils d'Ordogno: mais Alfonse monta sur le trône quatorze mois après, & le tint jusqu'en 931, que Ramire II, son frere, le confina dans un monastere.

ORDOGNO III, fils de RAMIRE II, roi de Léon & des Asturies, épousa pendant la vie de son pere *Urraca*, fille d'un comte de Castille, afin de cimenter l'union entre la Castille & le royaume de Léon. La mort de Ramire arrivée en 950, troubla cette paix. Ordogno III son fils, qui lui succéda à la couronne de Léon, fut attaqué par son frere dom Sanche, lequel ayant ligué contre lui Garcie, roi de Navarre, leur oncle, & le comte de Castille, beau-pere du nouveau roi, l'obligea d'abandonner sa capitale & de se retirer dans une forteresse. Ordogno s'y rendit inaccessible, & lassa ses ennemis. Le Navarrois & le Castillan qui avoient besoin de leurs forces ailleurs, étant retournés dans leur pays, Ordogno reprit aisément une partie du sien: & aussitôt voulant se venger de son beau-pere, il lui renvoya Urraque sa fille, qu'il répudia pour épouser Elvire dont il eut un fils nommé *Véremond*. Le comte de Castille auroit bien voulu se venger de cet affront: mais le progrès que les armes de dom Sanche frere d'Ordogno, faisoient dans les états de l'un & de l'autre, les obligerent à ne penser qu'à repousser l'ennemi commun. Presque toute la vie d'Ordogno se passa dans ces guerres: il obligea cependant son frere dom Sanche à disparoître; & après avoir réduit la Galice, & désolé les terres des Maures jusqu'aux environs de Lisbonne, il revint victorieux à Léon. La même année il se réconcilia avec le comte de Castille, & peu après il tomba malade à Zamora, & y mourut l'an 955. Il laissa son fils Véremond en si bas âge, qu'il fut facile à dom Sanche de s'emparer encore une fois du royaume; & il paroît qu'il fut reconnu roi d'abord sans contradiction.

ORDOGNO IV, fils du roi ALFONSE IV, lequel fut surnommé *le Moine*, pour la raison rapportée dans les articles précédens, contesta la couronne à dom Sanche, *dont on vient de parler*, & eut assez de partisans pour obliger Sanche à se retirer en Navarre auprès du roi Garcie, son oncle. Afin de trouver un appui dans la Castille il demanda en mariage *Urraque*, fille du comte Gonzalve, que le feu roi de Léon Ordogno III avoit répudiée, & il l'obtint. Pendant ce temps-là Sanche implora le secours du roi de Cordoue Almanzor, & parut tout d'un coup sur les frontieres de Léon avec une armée formidable de Maures. Ordogno qui de son méchant naturel a été surnommé *le Mauvais*, voyant d'un côté fondre sur lui une armée étrangere, & un roi guerrier; & de l'autre ne pouvant se fier aux siens dont il s'étoit fait haïr, s'enfuit d'abord dans le fond de l'Asturie, & de-là passa en Castille, persuadé qu'il y trouveroit de l'appui dans le comte son beau-pere: mais celui-ci fut si indigné de la lâcheté de son gendre, qu'il lui ôta sa femme, le chassa de ses états, & le réduisit à passer chez les Maures. Peu de temps après il mourut dans un village situé aux environs de Cordoue. Sanche plus tranquille sur le trône de Léon, s'appliqua à remettre l'ordre dans ses états, que la mauvaise administration d'Ordogno y avoit troublé, & à récompenser les troupes du roi de Cordoue, qui l'avoient si bien & si utilement servi. * Vasée. Turquet. Mariana, & les autres historiens d'Espagne. *Histoire des révolutions d'Espagne*, par le P. d'Orléans, Jésuite, revue & mise au jour par le P. Brumoi.

ORDOLPH, fils d'Ordgare, comte de Devon: il étoit d'une taille & d'une force gigantesques. On dit qu'il mettoit en piéces avec les mains, les barres de fer des plus grandes portes, & qu'il enjamboit la petite riviere de Tavestock en Angleterre, qui a dix pieds de large. On voyoit son tableau dans l'abbaye de Tavestk. * Cambden, *Britan.*

ORDRE BLANC. On appelloit ainsi l'ordre des chanoines réguliers de S. Augustin, comme le rapporte Jacques de *Vitri* dans son histoire occidentale.

ORDRE GRIS, c'est-à-dire, celui des religieux de Cîteaux, qui changerent leur habit noir en gris, selon le témoignage de Jacques de *Vitri*, que nous venons de citer.

ORDRE NOIR ou ORDRE DES MOINES NOIRS. On donnoit ce nom aux Bénédictins dans tout l'occident, comme le témoigne Matthieu Paris, & Haëfren, *in disq.*

ORDRES MILITAIRES, sont certaines compagnies de chevaliers, instituées par des rois ou des princes, tant pour la défense de la foi, qu'en d'autres occasions, pour donner des marques d'honneur, & faire des distinctions entre leur noblesse. Nous parlons de ces ordres sous le titre particulier de chacun d'eux, auquel nous renvoyons.

ORDUGNO, *cherchez* ORDOGNO.

ORDUNA, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye, environ à dix lieues de Bilbao, vers le midi occidental. * Mati, *dict.*

OREADES, nymphes des montagnes, ἀπὸ τοῦ ὄρους terme qui signifie *montagne*. * Virg. *l.* 1 *Æneïd.* Ovide, *métamorphos. l.* 8.

OREB, prince des Madianites, que Gédéon prit & fit mourir avec Zeb. * *Juges*, *chap.* 7. Joséphe, *l.* 5 *antiq. c.* 18.

OREB ou HOREB, *cherchez* SINAI.

OREBITES, hérétiques, qui s'éleverent dans la Bohême, vers l'an 1418 ou 1420, suivoient les erreurs des Hussites. Parceque Jean Zisca & ses sectateurs s'étoient cantonnés dans un lieu qu'ils nommerent *Thabor*, & avoient pris le nom de *Thaborites*, ceux-ci conduits par Bédricus, appellerent le lieu de leur retraite, le mont d'*Oreb*, & se firent nommer *Orébites*. Ils en vouloient sur-tout aux prêtres orthodoxes, qu'ils faisoient mourir cruellement. * Eneas Sylvius, *hist. Bohem. c.* 43. Cochlæus, *l.* 5. Prateole, *de hær.* Sponde, *A. C.* 1420, *n.* 4.

OREGIUS (Augustin) cardinal & archevêque de Bénévent, Florentin, né de parens peu accommodés, fut envoyé à Rome pour y faire ses études, & logé dans une petite pension bourgeoise, où il trouva ce que le patriarche Joseph avoit rencontré dans la maison de son maître Egyptien, & ne fut pas moins fidéle à son devoir. Le cardinal Bellarmin ayant appris que ce jeune écolier avoit eu la force de fuir de la

maison, & de passer toute une nuit d'hiver dans la rue sans habits, se le fit amener, fit publiquement son éloge, le prit en affection, & le mit dans un collége de pensionaires, où étoient élevés les jeunes gens de la premiere qualité de Rome, & où sa vertu fut un titre pour le faire recevoir. Il apprit le grec à force de voir & d'entendre son patron écrire & disputer en cette langue. Il donnoit tous les jours deux heures le matin à l'étude, même depuis qu'il fut cardinal & archevêque, & pendant ses repas il se faisoit lire quelques endroits de l'histoire ecclésiastique, des conciles, ou de S. Thomas. Il fut chargé par le cardinal Barberin, depuis pape sous le nom d'*Urbain VIII*, alors légat de Boulogne, d'examiner quel étoit le sentiment d'Aristote sur la mortalité de l'ame, & fit sur ce sujet, *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, qui fut imprimée à Rome en 1631, *in-4°*, & en 1632, *in-16*. La même année il fit imprimer ses traités de théologie sur les matieres de la premiere partie de S. Thomas, & sur le mystere de l'Incarnation, qu'il avoit composés pour donner quelque teinture de théologie au cardinal Barberin, neveu, & qui furent mis au jour, pour être de même usage aux jeunes prélats Romains. Le cardinal Bellarmin l'appelloit *son théologien*, & le pape Urbain VIII le nommoit *son Bellarmin*. Ce pape, auquel seul Orégius voulut s'attacher, & duquel il fut théologien, le nomma cardinal en 1634, & archevêque de Bénévent, où il mourut en 1635, âgé de 58 ans. NICOLAS Orégius, son neveu, donna une édition complette de tous les ouvrages de son oncle en 1637, en un tome *in-folio*, où l'on trouve d'abord une espéce de métaphysique, plus courte que celle de Suarez, ensuite les traités *de Deo*, *de Trinitate*, *de Angelis*, *de opere sex dierum*, où l'on a fondu l'examen de l'opinion d'Aristote, sur l'immortalité de l'ame, *De peccatis*, & tout le reste selon l'ordre que S. Thomas a suivi dans sa Somme. Ces ouvrages ont été réimprimés à Rome en 1642. * *Voyez* Oldoin, *continuateur de* Ciaconius. Bayle, *dictionaire critique*, deuxiéme édition. *Journal de Trévoux*, *juillet* 1718.

ORELLANA (François d') est, comme on le croit communément, le premier Européen qui a reconnu la riviere des Amazones. Il s'embarqua en 1539, assez près de Quito, sur la riviere de *Coca*, qui plus bas prend le nom de *Napo*; de celle-ci il tomba dans une autre plus grande, & se laissant aller sans autre guide que le courant, il arriva au cap de *Nord*, sur la côte de la Guiane, après une navigation de près de dix-huit cens lieues, suivant son estime. Le même Orellana périt dix ans après, avec trois vaisseaux qui lui avoient été confiés en Espagne, sans avoir pu retrouver la vraie embouchure de sa riviere. La rencontre qu'il dit avoir faite, en la descendant, de quelques femmes armées, dont un cacique Indien lui avoit dit de se défier, la fit nommer *riviere des Amazones*. Quelques-uns lui ont donné le nom d'*Orellana*: mais avant François d'Orellana, elle s'appelloit déja *Marannon* (que l'on prononce *Maragnon*) du nom d'un autre capitaine Espagnol. Les géographes qui ont fait de l'*Amazone* & du *Maragnon* deux rivieres différentes, trompés comme Laet, par l'autorité de Garcilasse & d'Herréra, ignoroient sans doute, que non-seulement les plus anciens auteurs Espagnols originaux appellent celle dont nous parlons *Maragnon* dès l'an 1513: mais qu'Orellana lui-même dit dans sa relation, qu'il rencontra les Amazones en descendant le *Maragnon*; ce qui est sans réplique: & en effet, ce nom lui a toujours été conservé sans interruption jusqu'aujourd'hui, depuis plus de deux siécles chez les Espagnols, dans tout son cours, & dès sa source dans le haut Pérou. Cependant les Portugais établis depuis 1616 au Para, ville épiscopale, située vers l'embouchure la plus orientale de ce fleuve, ne le connoissent-là que sous le nom de *riviere des Amazones*, & plus haut sous celui de *Solimoës*, & ils ont transféré le nom de *Maragnon*, ou de *Maranhaon* dans leur idiome, à une ville & à une province entiere ou capitainerie voisine de celle du *Para*. En 1560, Petro de Ursoa, envoyé par le vice-roi du Pérou, pour chercher le fameux lac d'or de Parime, & la ville del Dorado, qu'on croyoit voisins des bords de l'Amazone, se rendit dans ce fleuve par une riviere qui vient du côté du sud. La fin d'Ursoa fut encore plus tragique que celle d'Orellana: il périt par la main d'Aguirre, soldat rebelle, qui se fit déclarer roi, & qui fut écartelé ensuite dans l'isle de la Trinité. D'autres ont tâché depuis de nous faire connoître la riviere des Amazones. L'ouvrage le plus exact & le plus circonstancié que l'on ait sur ce sujet, est la *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la mer du Sud, jusqu'aux côtes du Brésil & de la Guiane, en descendant la riviere des Amazones, lue à l'assemblée publique de l'académie des sciences, le 18 avril 1745, par M. de la Condamine, de la même academie.* Cette relation a été imprimée la même année à Paris, *in-8°*, avec une carte du Maragnon, ou de la riviere des Amazones, levée par le même académicien.

ORENOKO ou OROONOKO, *cherchez* BEHN.

☞ ORENOQUE, grande riviere d'Amérique, dans la Terre-ferme. Elle se forme de deux rivieres, dont la principale a sa source au Popayan, dans des montagnes au midi de Santafé de Bogota, & après un cours assez long reçoit l'autre riviere, laquelle a sa source entre Pamplona & Mérida dans la Castille d'or. Ces deux branches réunies coulent dans un même lit jusqu'à S. Thomas & jusqu'à la mer, où l'Orénoque se jette par seize embouchures au moins, dont neuf courent au nord, & sept au sud. Ses branches forment des isles, parmi lesquelles il y en a de considérables. De la branche la plus septentrionale à la plus méridionale, il y a pour le moins cent lieues: ainsi l'embouchure de ce fleuve surpasse en grandeur celle du fleuve des Amazones. Ces isles ont des habitans nommés *Tinitivas*, qui sont de deux sortes, savoir les Ciawaris & les Warawaris. De même les isles sont partagées en deux classes, dont celles qui sont à main droite en entrant, s'appellent *Horotomeka*; celles qui sont à gauche sont nommées *Palamos*. Les deux peuples compris sous le nom de *Tinitivas* ont chacun leur cacique, & se font continuellement la guerre. Ils sont bienfaits & vaillans: ils logent sur terre en été, mais en hiver ils vont demeurer sur les arbres, où ils pratiquent des logemens avec une adresse admirable, afin d'être à l'abri des grandes inondations de l'Orénoque, qui depuis le mois de mai jusqu'en septembre, monte vingt pieds au-dessus de leurs terres. Ils font leur pain avec la moelle du palmite, & du reste vivent de la pêche & de la chasse. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ORENS (Saint) évêque d'Ausch, *cherchez* ORIENS.

OREO, étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante d'Athènes; ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte de l'isle de Négrepont, à seize lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Mati, *dict. géogr.*

ORESIESIS ou ORIESIUS, solitaire d'Egypte, *cherchez* ORSISE.

ORESME (Nicolas ou Nicole) l'un des plus célébres écrivains du XIV[e] siécle, étoit de Caën en Normandie. C'étoit au moins l'opinion de M. Hallei, qui est le premier que l'on connoisse qui ait fait cette remarque; & sa conjecture, dit M. Huet, ancien évêque d'Avranches, n'est pas sans fondement. Plusieurs familles de ce nom subsistent encore à Caën. La

famille d'Oresme possédoit des biens dans la paroisse de Clinchamps, & dans quelques paroisses voisines. Dans l'acte de fondation du collége de Cloutier, il est parlé d'un *Jean* Oresme, de la paroisse de Fresnay-le-Puceux; & dans un acte passé devant les tabellions, ou notaires de Caën, l'an 1378, on trouve un *Thomas* Oresme de la paroisse d'Amayé-sur-Orme. Vers le même temps on trouve un *Raoul* Oresme, bourgeois de Caën, demeurant dans la paroisse de S. Jean, & propriétaire d'une maison dans la rue Exmoisine. Cette famille subsiste encore aujourd'hui dans la paroisse de Clinchamps, & dans le fauxbourg de Vaucelle de Caën. Il est constant que Nicolas Oresme étoit Normand, & tant qu'il fut dans l'université de Paris, il étoit de la nation Normande. Sa naissance fait honneur à son pays, par son érudition qui fut fort au-dessus de la portée de son siécle, & par les titres & les dignités que son mérite lui acquit. Il fut docteur en théologie de la faculté de Paris, & en l'année 1355, il fut élu grand maître du collége de Navarre, où il avoit été élevé. M. de Launoi dit dans l'histoire de ce collége, que ce fut lui qui y fit revivre en quelque sorte les études, & qui lui rendit sa gloire presque éteinte. Il fut ensuite successivement archidiacre de Bayeux, doyen de la métropole de Rouen, & trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Le roi Jean le choisit en 1360 pour être précepteur de son fils Charles V, qui lui donna l'évêché de Lisieux en 1377. Dès l'an 1363 il avoit été envoyé vers le pape Urbain V & le sacré collége à Avignon, & il fit en cette occasion un discours devant le pape & les cardinaux, dans lequel il parla avec beaucoup de lumieres & de liberté contre les déréglemens de la cour de Rome. Flaccius Illyricus a fait imprimer ce discours dans son catalogue des témoins de la vérité, ouvrage plein de partialité & de faux jugemens. Charles V lui fit beaucoup de bien, & lui accorda des sommes considérables & des pensions, dont la mémoire se conserve dans les régistres de la chambre des comptes. Ce prince prenoit même dans ses affaires les avis d'Oresme; *Le conseil & administration duquel*, comme nous l'atteste du Tillet, *il oyoit & suivoit moult volontiers.* Il mourut en l'année 1382, & fut enterré dans son église cathédrale. Il avoit gouverné l'église de Lisieux pendant sept ans, & avoit succédé dans cet évêché à Alfonse Chevrier. Il avoit un savoir fort étendu: il étoit grand théologien, grand philosophe, bon mathématicien, humaniste habile, ce qui paroît par les ouvrages qu'il nous a laissés. MM. de Launoi, Du Pin, Huet & plusieurs autres savans, disent qu'il traduisit la bible en françois par l'ordre de Charles V, & composa plusieurs autres traductions d'auteurs profanes. M. Huet ajoute qu'il fit la traduction de la Bible, pour convaincre & pour prévenir les altérations qui se trouvoient dans les traductions que les Vaudois, & les autres hérétiques de ce temps-là faisoient des livres sacrés pour favoriser leurs erreurs. Mais il n'est point vrai qu'Oresme ait traduit la bible en françois. Celle que l'on conserve dans la bibliothéque du roi de France ne porte aucun nom, & on la croit plutôt de Raoul de Presles, si célébre sous le régne de Charles V. M. Simon, dans son *Histoire critique des versions du nouveau Testament*, dit qu'il s'est pu faire que l'on ait attribué à Oresme sous Charles V, un ouvrage qui a été fait cent ans auparavant par Guyards des Moulins, chanoine d'Aire. Cet ouvrage achevé dès 1294, fut imprimé en 1487, par ordre du roi Charles VIII. A l'égard des autres traductions d'auteurs profanes que M. Du Pin ne nomme point, ce sont quelques philosophes, comme Aristote, dont il traduisit les morales & les politiques par ordre du roi Charles V. Oresme étoit doyen du chapitre de Rouen lorsqu'il fit ces versions. On lui donne encore celle du livre du ciel & du monde, & du livre des remédes de l'une & de l'autre fortune par Pétrarque, & un traité latin de la communication des idiomes. Nicole Gille parle aussi d'un traité qu'il composa en faveur de l'opinion de l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Oresme s'est principalement signalé contre les astrologues, par des écrits qui ont mérité l'éloge du grand Pic de la Mirandole. Son éloquence paroît dans les sermons qui sont restés de lui, surtout dans le discours qu'il fit à Avignon, *& dont on a parlé.* On a dans les bibliothéques des Peres un autre discours de lui contre le changement des monnoies, que Gesner attribue, sans raison, à Guillaume Oresme, frere ou neveu de Nicolas. Il y a plusieurs autres ouvrages manuscrits de Nicolas Oresme dans les bibliothéques, qui mériteroient d'être publiés. Un bénéficier du diocèse de Lisieux avoit eu dessein de donner celui touchant l'Ante-Christ, sur un ancien manuscrit de la bibliothéque de S. Victor de Paris, où il est dit que cet ouvrage est de S. Bonaventure, selon quelques-uns, & de Nicolas Oresme, selon d'autres.

☞ Mais il paroît difficile qu'Oresme en soit l'auteur: il y a même des preuves que celui qui l'a composé vivoit un siécle avant Oresme. Nous nous contenterons de rapporter celle-ci. Dans le chapitre XIV de cet ouvrage, l'auteur parlant de la promesse faite par Jesus-Christ à ses apôtres le jour de son Ascension, dit qu'il y avoit environ 1230 ou 1240 ans que cette promesse avoit été faite; or, l'Ascension de Jesus-Crist arriva vers l'an 33 de l'ére chrétienne; d'où il résulte que cet auteur devoit écrire entre les années 1260 & 1270, temps auquel Oresme n'étoit pas né. * M. Goujet, *mém. mss.*

Quoi qu'il en soit le bénéficier du diocèse de Lisieux, *dont on vient de parler*, communiqua cet écrit aux PP. dom Edouard Martène & dom Ursin Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, qui l'ont publié dans le neuviéme & dernier tome de leur *Collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum*; &c. à Paris, en 1733, *in folio.* Cet ouvrage est intitulé: *Liber magistri Nicolai Oresme, episcopi, de Anti-Christo & ejus ministris, ac de ejusdem adventu, signis propinquis simul remotis, ex diversis sacrarum scripturarum testimoniis elegantissimè compilatus: quatuor continens particulas.* Cet ouvrage est plein de réflexions sensées, solides & judicieuses: il mérite beaucoup d'être lu, & fait beaucoup d'honneur aux lumieres & à la piété de son auteur. * Du Tillet, dans sa *Chron.* Papire Masson, dans ses *Annales de France.* Du Pleix & Mézerai, dans leur *Histoire de France.* La Croix du Maine, dans sa *Bibliothéque Françoise.* MM. de Sainte-Marthe, dans le *Gallia christiana*, article des évêques de Lisieux. M. de Launoi, dans son histoire latine du collége de Navarre. M. Du Pin, dans sa *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du quatorziéme siécle.* Richard Simon, dans sa *Critique de la bibliothéque* de M. Du Pin, tome premier, & dans son *Histoire des versions du nouveau Testament, chapitre XXVIII.* L'avertissement des PP. DD. Martène & Durand, au-devant du livre de Nicolas Oresme, *de Anti-Christo*, &c. M. Huet, *Origines de Caën*, seconde édition, *pag.* 331 & 332.

ORESTE, *Orestes*, roi de Mycène, étoit fils d'*Agamemnon* & de *Clytemnestre*, laquelle d'intelligence avec Egiste son adultere, avoit fait tuer son mari. Oreste vengea cette mort par le conseil de sa sœur Electre, & n'épargna pas sa propre mere. Il tua Pyrrhus, fils d'Achille, & ravisseur d'Hermione, qui lui étoit promise, & fut uni d'une étroite amitié avec Pylade. On dit qu'il devint furieux après avoir tué sa mere; & que pour expier ce crime, il fut obligé d'aller au temple de Diane dans la Chersonèse Taurique, appellée maintenant *la petite Tartarie.* Son ami Pylade l'y conduisit, & le roi Thoas résolut de le sacrifier à Diane, à qui l'on immoloit des hom-

mer. Alors, dit Cicéron, Pylade assura qu'il étoit Oreste, voulant être sacrifié pour lui; & Oreste soutint qu'il étoit véritablement Oreste, pour n'être pas cause de la mort de son ami. Pendant cette généreuse contestation, Iphigénie, qui présidoit aux sacrifices de Diane, reconnut son frere, & le délivra de ce danger. Quelques jours après, Oreste accompagné de Pylade, ayant tué le roi Thoas, emporta ses richesses, & emmena avec lui sa sœur Iphigénie en Arcadie. On dit qu'il fut mordu d'une vipére, & qu'il mourut dans un lieu qu'on appella depuis *Orestion*, vers l'an 2891 du monde, & 1144 avant J. C. laissant trois fils, Tisamène, Penthiles & Cométes, qui lui succéderent. * Cicero, *de Amicitia*. Velleïus Paterculus, *l.* 1. Pausanias, *in Messen.* Euripide, *in Orest.* Sophocle, *in Elect.* Eusebe, *in chron. &c.*

ORESTE, patrice & maître de la milice, sous l'empereur Népos, voulut usurper le trône, & étant venu à Ravenne, il y fit saluer empereur son fils Auguste Romulus, que quelques-uns se sont avisé d'appeller *Augustule*, & d'autres *Momyle*, quoiqu'il n'ait jamais porté ces noms. Le 31 octobre de l'an 475, Népos suscita contre lui Odoacre, roi des Hérules, qui étant passé en Italie, prit Rome le 23 août 476, & cinq ou six jours après fit mourir Oreste à Plaisance, défit son frere Paul, & relégua Auguste Romulus dans un château près de Naples. * Cassiodore, *in chron.* Jornandès. Paul Diacre. Procope, &c.

ORESTE, patriarche de Jérusalem, vers l'an 1006. * *Voyez* la table des patriarches de Jérusalem, sous le nom de cette ville.

ORFA, ville du Diarbek, autrefois la Mésopotamie, située vers l'Euphrate, dans une campagne très-fertile. Les murailles de la ville sont de pierres de taille, avec leurs créneaux & leurs tours: ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un ouvrage des François. C'est une des villes où se font les bons maroquins; & ce sont les eaux, qui sont particulieres à chaque pays, qui leur donnent ce beau lustre. Le noir se fait à Orfa, le jaune à Mosul, le bleu à Tocat, & le rouge à Diarbékir. Il y a un bacha qui commande cent cinquante janissaires & six cens spahis; car on y a plus besoin de cavalerie que d'infanterie, parceque les Arabes font souvent des courses dans la plaine, particulierement lorsque l'on coupe les bleds. Ceux du pays disent qu'Abraham a demeuré au lieu où cette ville est bâtie; qu'elle s'appelloit autrefois *Edesse*; & que le roi Abgar y faisoit sa résidence ordinaire dans le château, dont on voit encore des restes, où il y a des peintures à la mosaïque. Au fond de la principale mosquée, qui a été bâtie à l'honneur d'Abraham, il y a une source, laquelle forme un grand vivier, que les Turcs ont revêtu de pierres de taille, & qui est plein de poissons, qui suivent le monde qui se promene le long du bord, & qui leur jette du pain; mais on n'oseroit y toucher, parceque les Turcs ont de la vénération pour ce poisson, qu'ils appellent *poisson d'Abraham*; & même ils couvrent de beaux tapis la place qui est autour du vivier, jusqu'à plus de vingt pas en largeur. Sur la plus haute éminence de la ville, on voit une église possédée par les Arméniens, sous le portail de laquelle on dit que S. Alexis passa dix-sept ans, pour y mener une vie cachée. La principale église des Arméniens est à un quart de lieue de la ville, & fut bâtie par S. Ephrem, qui est enterré dans une grotte. * Tavernier, *voyage de Perse*.

ORFANEL (Hyacinthe) né le 8 novembre de l'an 1578, dans le royaume de Valence, de parens honnêtes, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, & dès l'an 1605 fut envoyé aux Philippines, d'où il passa au Japon pour y prêcher la foi. On dit qu'il s'y attacha principalement à l'instruction des pauvres & des gens de la campagne. Son zèle fut récompensé par la conversion d'un grand nombre de païens; mais il eut beaucoup à souffrir, & ayant enfin été arrêté, il fut condamné à être brulé vif à petit feu l'an 1622. L'année précédente, étant en prison, il mit la derniere main à une histoire de la prédication de l'évangile dans le Japon, depuis l'an 1602. Le P. Diégo Collado l'a fait imprimer à Madrid en 1633. Elle est écrite en espagnol, & d'autant plus sure qu'Orfanel eut soin de la faire lire à ses confreres dans la prison, & corrigea sur leurs avis ce qui n'y étoit pas assez exact. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom. II.*

ORFORD, bon bourg ou petite ville d'Angleterre dans la partie orientale du comté de Suffolk, & dans la contrée nommée *Plumsgate*. Elle est située entre deux rivieres, à deux milles de la mer. Elle est appellée *Orford*, de la riviere d'Ore, qui l'arrose du côté d'orient. Du temps de Henri II, on prit près de cette ville, un poisson qui ressembloit à un homme: on l'entretint l'espace de six mois dans le château; il mangeoit de tous les alimens qu'on lui donnoit: mais il aimoit principalement le poisson. Ensuite il s'échapa & se jetta dans la mer. Orford a donné sur la fin du dernier siécle le titre de comte à Edouard Russel, chevalier, & amiral de la flote du roi d'Angleterre Guillaume III. * Cambden, *Britan. Mém. du temps.*

ORGAGNA (André) peintre célébre de Florence, vivoit dans le XIV^e siécle, & travailla dans la ville de Pise à de grandes compositions d'histoire. Entr'autres, il peignit près de la grande église, le jugement universel, d'une maniere extraordinaire & singuliere; car d'un côté il représenta tous les grands de la terre, comme envelopés au milieu des plaisirs & des délices du siécle; d'un autre côté, il peignit une solitude, où S. Macaire fit voir à trois rois qui alloient à la chasse avec leurs maîtresses, l'état misérable de la vie humaine, en leur montrant les corps des morts de trois autres princes: ce qu'il exprima d'une maniere si naïve, qu'on voyoit l'étonnement sur le visage de ces trois rois. Il y en avoit même un qui se bouchoit le nez, pour ne pas sentir la puanteur de ces corps à demi pouris. Au milieu de ce tableau, Orgagna peignit la mort avec sa faulx, qui venoit d'ôter la vie à un très-grand nombre de personnes. Dans le haut, il représenta Jesus-Christ assis sur des nues au milieu des douze apôtres. Ce peintre se plaisoit à ces sortes d'ouvrages, & gratifioit ses amis en les plaçant dans le paradis, comme il se vengeoit de ceux qu'il n'aimoit pas en les mettant dans l'enfer. Il savoit bien l'architecture, & avoit quelque teinture de la poësie. Il mourut l'an 1398, âgé de 60 ans. * Vasari, *vit. de Pict.* Félibien, *entretiens des Peintres.*

ORGAZ, anciennement *Rigusa*, bourg avec un château, est dans la Castille nouvelle en Espagne, à cinq ou six lieues de Tolède, vers le midi. * Mati, *diction.*

ORGEMONT (Lancelot d') premier président du parlement en Languedoc, tenu l'an 1275 (avant que le parlement eût été rendu sédentaire) fit son testament l'an 1285, où il est qualifié *grand & premier maître du parlement de Langue de Oc*, & dans lequel il fait mention d'*Alise* d'Estouteville sa femme, & d'*Ansel* leur fils. Ce magistrat fut enterré dans l'église de l'abbaye de Soréze, située dans l'ancien diocèse de Toulouse, où son tombeau & son épitaphe furent ruinés avec l'église par les Calvinistes, du temps des premiers troubles de la religion. L'extrait du nécrologe, ou registre mortuaire de cette abbaye le qualifie, *Dominus Lancelotus de Origiomonte, primus & supremus magister in parlamento patriæ Occitaniæ*. Il est appellé *Senior religiosissimus*. La Faille dans ses annales de Toulouse, en parlant de ce Lancelot d'Orgemont, conjecture sur la conformité du nom, qu'il étoit de même famille que *Pierre* d'Orgemont qui

fut chancelier de France en 1373; à quoi il n'y a nulle apparence, & les ancêtres qu'il donne à ce chancelier, sur la foi de quelques auteurs peu exacts, sont absolument imaginaires. Le chancelier d'Orgemont, comme on le verra dans l'article suivant, étoit fils d'un bourgeois de Lagni sur Marne.

ORGEMONT (Pierre d') seigneur de Méri sur Oise, de Chantilli, &c. premier président au parlement de Paris, & chancelier de France, étoit fils d'un autre PIERRE d'Orgemont, bourgeois de Lagni sur Marne, dont il est fait mention dans le testament du roi Louis *Hutin*, l'an 1316. Il fut conseiller au parlement de Paris, sous le roi Philippe *de Valois*; puis maître des requêtes de l'hôtel, second président au même parlement, chancelier de Dauphiné; & fut enfin nommé premier président par Charles V, & reçu en cette charge le 12 novembre 1373, & 8 jours après, savoir, le 20 du même mois, il fut élu chancelier de France. Il remplit ces charges avec une très-grande réputation jusqu'au mois d'octobre 1380, que son grand âge l'obligea de remettre les sceaux au roi. Depuis il vécut en personne privée, tantôt en sa maison de Méri sur Oise; & quelquefois en celle de Chantilli, qu'il avoit acquise de Gui de Laval, seigneur d'Attichi. Il mourut le 3 juin 1389 à Paris, où il fut enterré dans l'église de la Coûture sainte Catherine. Les actes anciens de la chambre des comptes de Paris remarquent que Pierre d'Orgemont fut élu chancelier de France par voie de scrutin, en présence du roi Charles V, qui tenoit son conseil au Louvre, tant des princes & barons, que des seigneurs du parlement, des comtes & autres, au nombre de cent trente; & que le roi le fit chevalier le jour de Noël suivant. Il avoit épousé *Marguerite* de Voisines, & en eut *Pierre* d'Orgemont, évêque de Térouanne, puis de Paris, mort le 16 juillet 1409; AMAURI d'Orgemont, qui suit; GUILLAUME, *dont nous ferons mention après avoir parlé de la postérité de son frere aîné*; & *Nicolas* d'Orgemont, dit *le Boiteux*, chanoine de Notre-Dame de Paris, archidiacre d'Amiens, doyen de S. Martin de Tours, conseiller au parlement, puis maître des comptes, l'un des plus riches clercs de France, qui ayant été convaincu du crime de lèze-majesté, fut par arrêt du parlement du dernier avril 1415, privé de ses offices, condamné en quatre-vingt mille écus d'amende envers le roi, traîné dans un tombereau aux halles, pour assister à l'exécution de deux personnes qui eurent la tête tranchée, & rendu au chapitre de Paris, qui le priva aussi de ses bénéfices, & le condamna à une prison perpétuelle, où il mourut à Méung sur Loire le 16 juillet 1416.

III. AMAURI d'Orgemont, seigneur de Montjai & de Chantilli, maître des requêtes, l'an 1380, fut employé dans les affaires du conseil, & mourut l'an 1400. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Paillart, fille de *Philibert*, président au parlement, & de *Jeanne* de Dormans, dont il eut PIERRE II, qui suit; *Marie*, femme de *Jean* de Châtillon, seigneur de Bonœil; & *Marguerite*, alliée à *Charles* de Pontmolin, seigneur de Thueil.

IV. PIERRE d'Orgemont, II du nom, seigneur de Chantilli, Montjai, Chaverci, échanson du roi Charles VI, & de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, puis chambellan du roi, & maître des requêtes, fut tué en 1415 à la fameuse bataille d'Azincourt, selon son épitaphe, qu'on lit à Paris dans l'église de sainte Catherine de la Couture. Il avoit épousé en 1404 *Jacqueline* Peynel, fille de *Guillaume*, seigneur de Hambye & de Briquebec, & de *Jeanne* Peynel de Moyon, d'où vinrent *Pierre* d'Orgemont III du nom, seigneur de Chantilli, Montjai, &c. conseiller & chambellan du roi, mort fort âgé le 10 mai 1492, sans enfans de *Marie*, fille de *Matthieu*, sire de Roye, & de *Marguerite* de Ghistelles; & *Marguerite* d'Orgemont, mariée 1°. à *Guillaume* de Brouillard, seigneur de Badouville: 2°. à *Jean* II du nom, seigneur de Montmorenci. Elle porta la terre de Chantilli dans cette maison, d'où elle est passée dans celle de Bourbon-Condé.

III. GUILLAUME d'Orgemont, seigneur de Méri, troisiéme fils de PIERRE, chancelier, fut maître enquêteur des eaux & forêts des comtés de Blois & de Beaumont, pour le duc d'Orléans, pannetier du duc de Bourgogne en 1386, capitaine & garde du château de Crévecœur l'an 1418, & mourut l'an 1421. Il épousa vers l'an 1386, *Marguerite* de Sainte-Maure, fille de *Pierre*, seigneur de Montgaugier, & de *Marguerite* d'Amboise, dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *Pierre* d'Orgemont, chanoine de Notre-Dame de Paris, & maître des requêtes.

IV. PHILIPPE d'Orgemont, seigneur de Méri, Ferrieres, Condran, &c. conseiller & échanson du roi, suivit toujours le parti du roi Charles VII, pour lequel il abandonna tous les biens qu'il avoit à Paris, pendant les divisions de l'année 1418, assista au sacre de ce prince l'an 1429, & mourut peu après. Il épousa *Marie* Boucher, fille d'*Arnoul*, seigneur de Piscop, maître des comptes, & de *Jeanne* Gentien. Elle vivoit encore l'an 1453, & eut pour enfans CHARLES, qui suit; *Alleaume*, mort sans alliance; *Jean*, seigneur du Plessis, vivant l'an 1499, mort sans enfans de *Jeanne* de S. Méri, son épouse; *Jeanne*, mariée 1°. l'an 1434 à *Henri* Roussel, seigneur de Chailliau & des Dormans en partie: 2°. à *Géraud* du Drac, seigneur de Cloye; *Isabelle*, alliée à *Simon* Charles, seigneur du Plessis-Picquet, président en la chambre des comptes, vivante en 1469; & *Marguerite* d'Orgemont, qui épousa *Jean* de Billi, seigneur d'Yvot & de Mauregard.

V. CHARLES d'Orgemont, seigneur de Méri, Faillouel, Ferrieres, Condran, Champ sur Marne, &c. maître des comptes & trésorier de France, mourut le 9 septembre 1511, ayant eu de *Jeanne* Dauvet sa femme, fille de *Jean*, premier président du parlement de Paris, & de *Jeanne* Boudrac, dame de Clagni, PIERRE, qui suit; *Guillaume*, doyen d'Angers; & *Louise* d'Orgemont, mariée le 14 février 1483 à *Roland* de Montmorenci, baron de Fosseuse.

VI. PIERRE d'Orgemont, seigneur de Cerbonne & de Champ sur Marne, conseiller & chambellan du roi Charles VIII, mourut avant son pere le 8 juin 1500, au retour du voyage d'Italie, où il avoit accompagné le roi. Il épousa par contrat du 20 décembre 1490 *Susanne* de Dampierre, fils unique de *Miles* de Dampierre, seigneur de Planci, d'Anci-le-Franc, &c. & de *Charlotte* d'Aunoi. Peu de mois après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Louis* de Lubieres, seigneur du Breuil: & une troisiéme avec *Jean* de Toulongeon, seigneur de Traves, & mourut l'an 1510, ayant eu pour fils unique de son premier mariage, MÉRI, qui suit.

VII. MÉRI d'Orgemont, seigneur de Méri, Faillouel, Ferrieres, Condran, &c. fut employé aux affaires du roi, fut prisonnier des ennemis, & mourut à la défaite de la ville de Boulogne le 7 janvier 1551. Il épousa *Marie* d'O, fille de *Charles*, seigneur d'O & de Maillebois, sénéchal héréditaire du comté d'Eu, & de *Louise* Gentil, dont il eut *Charles*; *Louis*; *Nicolas*; *René*, morts jeunes; CLAUDE, qui suit; & *Louise* d'Orgemont, mariée le 14 avril 1550 à *Louis* de Brouillard, seigneur de Montjai & du Lisi-sur-Ourcq.

VIII. CLAUDE d'Orgemont, seigneur de Méri, &c. chevalier de l'ordre du roi, & son échanson ordinaire, épousa l'an 1553 *Magdeléne* d'Avaugour, fille de *Jacques*, seigneur de Courtalin, & de *Marguerite*

guerite de la Baume, comtesse de Châteauvillain en partie, dont il eut *François*, seigneur de Méri, né le 2 août 1555, mort sans alliance au siége de Chorges en Provence, l'an 1587; *Marie*, alliée à *Anne* de Vienne & de Beaufremont, marquis de Listenois, morte sans postérité; & *Guillemette* d'Orgemont qui devint héritiere de sa maison, & mourut en 1639, sans enfans de *François* des Ursins, marquis de Traynel, chevalier des ordres du roi, ayant été la derniere du nom & des armes de la maison d'Orgemont. * Jean Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI.* Le Féron & Godefroi, *hist. des officiers de la couronne.* Blanchard, *hist. des premiers présidens de Paris, & des maîtres des requêtes.* Le P. Anselme.

ORGETORIX, homme fort riche, & de grande considération, dans les pays Helvétiques du temps de Jules César. Il avoit conspiré avec les nobles du pays, pour se faire roi des Gaules; mais cette conspiration ayant été découverte, il se fit mourir lui-même. * Cæsar, *comment. l.* 1.

ORGEVILLE (Louis de Morainvilliers d') *cherchez* MORAINVILLIERS.

ORGIES, *Orgia*, nom que les Grecs donnoient, selon le rapport de Servius, à toutes sortes de sacrifices, ainsi appellés du verbe ὀργιάζειν, c'est-à-dire, *consacrer;* mais depuis, ce mot a été particulierement restreint aux sacrifices de Bacchus, du mot grec ὀργὴ, qui signifie *furie & tumulte*, à cause des huées & des cris que faisoient les Bacchantes, lorsqu'elles les célébroient. * *Voyez* BACCHANALES.

ORGON, bon bourg, avec un château ruiné dans la Provence, sur le bord méridional de la Durance, à une lieue au-dessus de Cavaillon. Quelques géographes le prennent pour l'ancienne *Enarginum*, que d'autres placent à Eragnac, village situé entre Cavaillon & Arles. * Mati, *dict.*

ORGOSOLO, petit bourg de l'isle de Sardaigne, vers la côte orientale à trois lieues de Lode, du côté du couchant. C'étoit anciennement une ville nommée *Grilléne.* * Mati, *dict.*

ORGUE, instrument aujourd'hui fort connu, & dont on se sert dans l'office divin. L'empereur Constantin Copronyme voulant s'assurer l'amitié de Pépin, roi de France, lui envoya l'an 757, des ambassadeurs qui lui présenterent une orgue que nos historiens disent être la premiere que l'on ait vue en France. La description que des auteurs contemporains font de cet instrument, nous fait connoître qu'il étoit semblable à nos orgues, puisqu'ils marquent qu'il y avoit des tuyaux d'airain & des soufflets, par le moyen desquels l'air étant poussé dans des tuyaux imitoit tantôt le bruit du tonnerre, & tantôt le doux son d'une lyre ou d'une flute. Plusieurs années après, & vers l'an 787, les chantres Romains apprirent aux François à toucher l'orgue, dont on commençoit à se servir dans l'office divin. Walafride Strabon dit qu'une femme fut tellement extasiée en entendant jouer l'orgue, qui étoit alors fort nouveau en France, qu'on ne put la faire revenir à elle-même, & qu'elle en mourut.

Dulce melos tantum vanas deludere mentes
Cœpit, ut una suis decedens sensibus ipsam
Fœmina perdiderit vocum dulcedine vitam.

* Le Moine de saint Gal, livre deuxiéme. Le Moine d'Angoulême, dans la *vie de Charlemagne*, *c.* 8. Walafridus Strabo, &c.

ORIA, que les auteurs Latins nomment *Uria*, ville du royaume de Naples, en la terre d'Otrante, avec titre d'évêché suffragant de Tarante. Elle a été considérable; mais aujourd'hui elle est presque réduite à rien. * Léandre Alberti.

ORIA, riviere ou plutôt torrent large & impétueux, qui traverse les montagnes du Guipuscoa, & fait tourner un nombre prodigieux de moulins à forges. On passe l'Oria en quelques endroits sur des ponts de pierre, & il est bordé de jardins, de vergers & de figuiers. Après avoir reçu l'Araxe, il passe à Tolosetta, & de-là à Villa-Franca, & à Ségura, d'où il se décharge dans la mer. * Colménar, *délices de l'Espagne.*

ORIBASIUS de Pergame, disciple de Zénon de Chypre, fut médecin de Julien l'*Apostat*, lequel ayant été élevé à l'empire, lui confia des emplois importans. Il fut envoyé en exil par les empereurs suivans; & par sa vertu, il se fit estimer des Barbares mêmes. Dans la suite, ayant été rappellé, il fit divers ouvrages, comme nous l'apprenons d'Eunapius, qui a écrit la vie de ce médecin, de Suidas, &c. On ne connoît la plupart des ouvrages d'Oribasius que par les versions latines de *Rasario*, & de quelques autres qui en ont été imprimées, & dont les originaux grecs manuscrits conservés dans diverses bibliothéques, n'ont point encore été publiés. Ces ouvrages sont 1°. Un *Abrégé de la médecine*, en neuf livres, adressé à son fils Eustathe, & qui n'est qu'un sommaire de l'ouvrage suivant, auquel il est postérieur; 2°. un autre abrégé de médecine, tiré de Galien & de plusieurs autres médecins, en soixante-dix livres, selon Photius, & en soixante-douze, selon Suidas, par l'ordre de l'empereur Julien, & dont il ne nous reste aujourd'hui que les quinze premiers livres, le vingtquatriéme & le vingt-cinquiéme. 3°. *La médecine aisée* (εὐπόριστον) en quatre livres, adressée à son ami Eunapius, & où sont prescrits les médicamens les plus simples & les plus faciles à trouver & à préparer pour la cure des maladies & des plaies; médicamens d'ailleurs éprouvés par lui-même, & qu'il avoit tirés de Galien, de Dioscoride, d'Apollonius, de Rufus d'Ephèse & d'autres. 4°. Deux livres concernant *les laqs & les machines de chirurgie*, pour les fractures & les luxations, tirés d'Héraclide d'Ephèse, de Soranus & d'Héliodore, mis en latin par *Vidus-Vidius*, & imprimés à Zurich en 1555, dans la collection des auteurs de chirurgie, publiée *in-fol.* par Gesner. Presque tous ces ouvrages d'Oribase se trouvent imprimés en latin dans la grande collection des anciens médecins tant Grecs que Latins, publiée par Henri-Etienne, en 1567, *in-fol.* sous le titre de *Medicæ artis principes, post Hippocratem & Galenum.* On y trouve aussi l'*Abrégé anatomique* d'Oribase, publié en grec à Paris en 1556, *in-8°*, & dont on a plusieurs éditions latines. Cet ouvrage a été réimprimé en 1735, à Leyde, *in-4°*, sous ce titre: *Oribasii anatomica, ex libris Galeni, cum versione latinâ Joannis-Baptistæ Rasarii, curante Gulielmo Dundass, cujus notæ accedunt.* On fait l'éloge de cette édition dans le *Journal des savans* du mois de juin 1737: on la fait connoître en détail, & on y ajoute un abrégé de la vie d'Oribasius, & un détail de ses ouvrages. Ce n'est presque qu'un extrait de ce que l'on trouve sur ce sujet dans la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, & dans les vies des philosophes & des sophistes par Eunapius. * Voyez la *vie de l'empereur Julien*, par M. de la Bletterie. Manget, *biblioth. script. medic. l. XIV.*

ORICELLARIUS, *cherchez* RUCCELLAI.

ORICHOVIUS ou ORECHOVIUS (Stanislas) gentilhomme Polonois, né dans le diocèse de Prémislaw vers le commencement du XVI[e] siécle, passoit pour un homme si éloquent & si intrépide, qu'il fut surnommé *le Démosthène Polonois.* Il avoit étudié à Wittemberg sous l'hérésiarque Luther, & sous Mélancthon, & ensuite à Venise sous Baptiste Egnace. Revenu dans sa patrie, il entra dans le clergé, & fut chanoine à Prémislaw. Mais son attachement pour Luther & ses erreurs, le perdit. Son évêque l'en reprit d'abord plusieurs fois charitablement. Ces avis

salutaires ne servirent de rien. Orichovius séduit dans l'esprit & dans le cœur, éclata enfin : il résigna son bénéfice & se maria. Son prélat le mit alors au ban ; mais le nouvel apostat n'en devint que plus furieux. Il écrivit avec passion contre le clergé ; & soutenu par quelques autres fanatiques, il se mit à dépouiller les ecclésiastiques de leurs biens par la violence. Cependant il revint à lui quelque temps après : il eut honte de ses égaremens, & dans le synode tenu à Warsovie en 1561, il abjura l'hérésie, & fit de nouveau une profession publique de la foi catholique. Il fit imprimer cette confession de foi, & depuis ce temps-là il montra autant de zèle contre les Protestans, qu'il avoit fait auparavant paroître de chaleur pour eux. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de controverse, dont on peut voir la liste dans les éloges latins de cent Polonois donnés par Starovolscius.

ORICUM, dont parle Plutarque dans les vies de Paul Æmile, de Pompée & de César, ville de Chaonie, contrée de l'Epire maritime sur la côte de la mer Ionienne. Scylax toutefois dans sa navigation, la dit capitale du pays, qui d'elle étoit appellée *Oricia*, & qu'elle étoit éloignée de la mer de 80 stades. Il faut que depuis la mer ait inondé le pays jusqu'à la ville. Elle étoit au pied du mont Acrocéraunien. On la nomme à présent *Orcha.* * Lubin, *tabl. géogr. sur les vies de Plutarque.*

ORIENS (Saint) en latin *Orientius*, gouvernoit l'église d'Ausch en Gascogne, du temps de l'empereur Valentinien III, lorsque ce pays étoit sous la domination des Wisigoths, & travailla beaucoup à la conversion des Infidèles & des Ariens. Théodoric, roi des Visigoths établis dans l'Aquitaine, & successeur de Vallia, ayant tâché inutilement de surprendre Arles, alla mettre le siége devant Narbonne l'an 436. Littorius général des troupes romaines le fit lever, & remporta plusieurs autres avantages sur les Goths. Théodoric se vit obligé d'envoyer ses évêques Ariens demander humblement la paix. Comme ils ne furent pas écoutés, il députa S. Oriens pour le même sujet. Aëtius reçut le saint évêque avec la distinction qui étoit due à son mérite ; mais Littorius le méprisa. Ce général fier de ses victoires alla assiéger Toulouse, & fut fait prisonnier. S. Oriens est honoré le premier de mai. On lit dans une ancienne légende, qu'il étoit originaire d'Espagne, & frere du diacre S. Laurent. Mais outre que ses actes n'en disent rien, la différence du temps qui se trouve entre ces deux saints, démontre assez la fausseté de la seconde prétention. On a honoré d'une maniere particuliere sa mémoire dans la ville d'Ausch, où son corps repose. C'est lui qui est l'auteur d'un avertissement aux Chrétiens écrit en vers, dont Sigebert fait mention. Il avoit été imprimé en partie dès l'an 1600, par les soins de Delrio ; mais le P. Martène l'a donné entier au V tome du nouveau trésor d'Anecdotes, & a montré qu'on l'attribuoit mal-à-propos à Orientius, évêque d'Elvire, dans la province Tarragonoise, qui assista au concile tenu à Tarragone l'an 516. Il est certain, par ce que dit l'auteur lui-même, qu'il étoit Gaulois. * Salvien, *de Provid. l. 7. Acta Orientii.* Baillet, *vies des saints au premier de mai.* La vie de S. Oriens donnée par le P. Labbe, Jésuite, nous apprend assez peu de choses de ce saint prélat, & l'on ne convient pas de ses prédécesseurs, parceque l'on a souvent confondu les évêques d'Ausch avec ceux d'Eause. * *Voyez* D. Rivet, *histoire littéraire de la France, tom. II.*

ORIFLAMME, étendard de l'abbaye de S. Denys en France, étoit mis ordinairement par l'abbé entre les mains du défenseur de ce monastere, lorsqu'il étoit nécessaire de prendre les armes pour la conservation des biens ou des priviléges de l'abbaye. Elle étoit faite en forme de banniere ancienne, ou de gonfanon à trois pointes ou queues, comme on en voit dans les processions de quelques paroisses. On lui donna ce nom, parcequ'elle étoit d'une étoffe de soye de couleur d'or & de feu ; les houpes néanmoins étoient vertes sans franges d'or, comme quelques-uns l'ont dit. D'autres croient que le nom d'*oriflamme* vient de *flammulum* ou *flammula*, qui signifioit une *banniere*, ou un étendard ; & d'*aurea*, parcequ'elle étoit attachée à une lance dorée. Les autres églises avoient aussi leurs défenseurs, qui sont souvent appellés *signiferi ecclesiarum*, porte enseignes des églises. A l'égard de l'abbaye de S. Denys, ce titre appartenoit aux comtes de Pontoise, ou du Vexin, qui étoient les protecteurs de ce monastere, auquel cet étendard étoit propre. Les anciens auteurs nomment ordinairement l'*oriflamme*, enseigne de S. Denys, ou *la banniere de S. Denys.* Elle étoit destinée pour être portée par les comtes du Vexin, dans les guerres où l'abbaye de S. Denys avoit besoin de leur protection. Louis VI, dit *le Gros*, fut le premier des rois de France, qui en qualité de comte du Vexin, fit porter l'oriflamme dans ses armées, l'an 1124, lorsqu'il apprit que l'empereur Henri V venoit en France avec ses troupes. Depuis, son fils Louis VII, dit *le Jeune*, la fit porter dans son voyage d'Outremer l'an 1147 ; Philippe-Auguste, dans la bataille de Bovines, l'an 1214 ; Louis VIII, en la guerre contre les Albigeois ; S. Louis en la guerre contre Henri, roi d'Angleterre, l'an 1242, & dans ses voyages d'Outre-mer ; Philippe *le Hardi*, en la guerre contre Alfonse, roi de Castille, l'an 1276 ; Philippe *le Bel*, en la bataille de Mons en Puelle, l'an 1304. Meyer, auteur partial, écrit que les François perdirent l'oriflamme dans ce combat, & qu'elle fut prise & déchirée par les Flamans ; mais Guyard, qui étoit présent, assure que l'étendard qui y fut perdu, étoit une oriflamme contrefaite, que le roi avoit fait élever ce jour-là pour animer les soldats. Ce qui est d'autant plus probable, que peu de temps après la véritable oriflamme parut dans l'armée de France ; car en l'an 1315, le roi Louis *Hutin* la fit porter en la guerre qu'il eut contre les mêmes Flamans. Ensuite elle fut portée à la bataille de Mont-Cassel l'an 1328. Elle parut encore à celle de Poitiers l'an 1356. Le roi Charles V choisit Arnoul d'Audenéhan, maréchal de France, pour la porter dans ses armées. Le roi Charles VI en donna la garde à Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, grand-maître d'hôtel de France, qui la porta dans les guerres de Flandre l'an 1381, puis à Pierre d'Aumont, l'an 1412, & bientôt après à Guillaume Martel son chambellan. Depuis ce temps-là, l'histoire ne fait plus mention de l'oriflamme. Il est vraisemblable que les rois de France cesserent de la faire porter dans leurs armées, depuis que les Anglois se rendirent maîtres de Paris sous le regne de Charles VII, qui après les avoir chassés, institua les compagnies d'ordonnance, & inventa la cornette-blanche, laquelle a été depuis la principale banniere de France. Quant à l'oriflamme, il en est encore fait mention dans l'inventaire du trésor de l'abbaye de S. Denys, fait l'an 1534, sous le regne de François I, & dans un autre inventaire après la réduction de Paris par le roi Henri IV, l'an 1594. Voici les termes de ces inventaires : *Etendard d'un Cendal fort épais, fendu par le milieu, en façon d'un Gonfanon, fort caduque, envelopé autour d'un bâton couvert de cuivre doré, & un fer longuet, aigu au bout.* * Du Cange, *differt. 18 sur l'histoire de saint Louis.*

NOMS DES PORTE-ORIFLAMMES DE FRANCE, dont il est parlé dans l'histoire.

I. Galois, seigneur de Montigni, pauvre chevalier du Vexin, fut choisi par le roi Philippe-Auguste pour porter l'oriflamme à la bataille de Bovines, l'an 1214.

* Le roi Louis VIII fit porter l'oriflamme en la guerre contre les Albigeois l'an 1226.

Le roi S. Louis la fit porter en la guerre qu'il eut contre Henri III, roi d'Angleterre, l'an 1242, & dans les deux voyages d'Outre-mer qu'il entreprit.

Des lettres patentes portant érection de la baronie de Gueidan en marquisat, datées du mois de mai 1752, & enregistrées en la cour des comptes, aides & finances de Provence le 15 décembre suivant, font mention d'un Guillaume de Gueidan, qui s'étant croisé en 1248, suivit le roi S. Louis, & reçut de sa main l'oriflamme, qu'il porta au siége de Damiette, aux batailles gagnées sur le Nil, & aux autres expéditions de ce grand prince.

II. Anseau, seigneur de Chevreuse, grand queux de France, porta l'oriflamme à la bataille de Mons en Puelle, dans la Flandre, & y perdit la vie l'an 1304, ayant été étouffé de la chaleur & de la soif.

III. Raoul, dit *Herpin*, seigneur d'Erqueri, porta cet étendard au voyage que fit en Flandre le roi Louis *Hutin*, l'an 1315.

IV. Miles, VI du nom, seigneur de Noyers, maréchal & bouteiller de France, porta cette enseigne à la bataille de Mont-Cassel contre les Flamans, l'an 1328.

V. Géofroi de Charni, porte-oriflamme, fut tué à la bataille de Poitiers l'an 1356.

VI. Arnoul, seigneur d'Audenéhan, fut choisi par le roi Charles V, pour porter cette banniere; & se démit de sa charge de maréchal de France, pour être honoré de celle de porte-oriflamme. Il mourut l'an 1370.

VII. Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, fut commis pour porter l'oriflamme l'an 1372, & reçut cet étendard de la main du roi Charles V.

VIII. Gui, VI du nom, sire de la Trémoille & de Sulli, surnommé *le Vaillant*, reçut l'oriflamme de la main du roi, dans l'église de S. Denys, au mois d'août 1383, & la porta au voyage contre les Anglois.

IX. Guillaume, seigneur des Bordes, est nommé garde de l'oriflamme dans des titres des années 1385, 1388, 1391 & 1396.

X. Pierre d'Aumont, II du nom, dit *Hutin*, chambellan du roi Charles VI, fut fait garde de l'oriflamme de France l'an 1397 & 1412.

XI. Guillaume Martel, seigneur de Bacqueville, chambellan du même roi, fut nommé porte-oriflamme de France l'an 1414, & s'étant excusé sur sa vieillesse, reçut du roi deux aides, Jean Martel, son fils aîné; & Jean Bétas, seigneur de S. Clerc. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne.*

ORIGAN (David) natif de Glatz dans la Bohême, & mathématicien célébre, a publié divers ouvrages; & entr'autres des éphémérides, depuis l'an 1548, jusqu'à l'an 1554.

ORIGENE, *Origenes*, dit *Adamantius*, surnommé ainsi, selon Photius, à cause de la force de ses raisonnemens, ou, suivant S. Jérôme, parcequ'il résistoit aux erreurs avec autant de fermeté qu'un diamant, naquit à Alexandrie l'an 185 de J. C. Il étoit fils de *Léonides*, qui eut un grand soin de son éducation, & qui l'appliqua dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de l'écriture sainte. Le fils répondit parfaitement aux desseins de son pere, & fit en peu de temps de grands progrès dans la science de l'écriture: ce qui a fait dire à S. Jérôme qu'Origène a été un grand homme dès son enfance. Quand il fut un peu plus avancé en âge, il eut pour maître dans la théologie S. Clément d'*Alexandrie*. Porphyre dans la vie de Plotin, parle d'un Origène qui étudia la philosophie sous Ammonius célébre philosophe chrétien; mais ce ne peut être l'Origène dont nous parlons, puisqu'il dit que ce fut en même temps que Plotin, qui ne commença qu'en 232, à prendre des leçons d'Ammonius, dont il ne se sépara qu'en 243. Il y a eu en effet un autre Origène qui a été disciple d'Ammonius. Nous en parlerons dans l'article suivant. Dans le temps de la persécution de l'empereur Sévere l'an 202, Origène vouloit s'exposer au martyre; mais sa mere s'y opposa fortement, & fut même obligée de cacher ses habits pour l'empêcher de sortir. Son pere Léonides fut arrêté, & souffrit le martyre. Les biens de son pere ayant été confisqués, il se trouva réduit avec sa mere & ses freres à une extrême pauvreté; mais il fut secouru par les libéralités d'une dame riche d'Alexandrie, & gagna ensuite sa vie à enseigner la grammaire. L'école d'Alexandrie ayant vaqué par la retraite de S. Clément, Origène travailla à la conversion des Païens, & fut nommé catéchiste ou professeur des lettres saintes à Alexandrie. Il n'avoit alors que dix-huit ans; & cependant on lui confia cet emploi qu'on ne donnoit pour l'ordinaire qu'à des personnes avancées en âge. Il fortifia les fidéles dans la foi, convertit plusieurs idolâtres, & compta tant de martyrs parmi ses disciples, qu'on pouvoit dire qu'il tenoit plutôt une école de martyre que de théologie. Plutarque, Sérénus, Héraclide, Héron, &c. furent du nombre des martyrs sortis de son école. Origène enseignoit la théologie aux filles & aux femmes, aussibien qu'aux hommes; & pour se défendre de la calomnie dont on pouvoit le noircir, il se mutila luimême, & se rendit eunuque, prenant trop à la lettre ce que le Fils de Dieu dit dans l'évangile des eunuques volontaires pour le royaume des cieux. Cette action étant devenue publique fut interprétée différemment; mais Démétrius, évêque d'Alexandrie, loua son zèle & l'exhorta à continuer ses leçons. Le nombre de ses disciples augmentant tous les jours, il commit au soin d'Héraclas son ami, ceux à qui il falloit apprendre les premiers principes de la religion, & se réserva les plus avancés: il fit un voyage à Rome l'an 211, sous l'empire d'Antonin Caracalla. Etant de retour à Alexandrie, il y composa ses tétraples, ouvrage laborieux, qui contenoit le texte de la bible, tant hébreu, que les versions grecques des Septante, d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion, en différentes colonnes, ausquelles il ajouta encore depuis deux versions grecques, pour en composer les hexaples. Ces ouvrages augmenterent sa réputation, & lui attirerent un grand nombre de personnes savantes, qui se rendirent ses disciples, entr'autres, Ambroise, qui anathématisa les erreurs de Valentin. Origène fut ensuite obligé de sortir d'Alexandrie plusieurs fois: premierement pour instruire un gouverneur d'Arabie: & en second lieu, quand la ville d'Alexandrie fut affligée par la cruelle guerre que lui fit Antonin Caracalla: il se retira cette seconde fois en Palestine l'an 216. Les évêques de cette province le prierent d'expliquer publiquement l'écriture sainte dans l'église, & d'instruire le peuple en leur présence, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre: ce qui déplut à Démétrius, qui en écrivit à ces évêques. Alexandre de *Jérusalem* & Théoctiste de *Césarée* excuserent Origène, en faisant voir par plusieurs exemples que cela s'étoit pratiqué plusieurs fois. Démétrius rappella Origène, & l'obligea de reprendre son premier emploi; mais l'impératrice Mammée le fit venir à Antioche pour conférer avec lui. Il ne demeura pas long-temps auprès d'elle, & revint à Alexandrie, où il demeura jusqu'en 228, qu'il en sortit avec des lettres de recommandation de son évêque, pour aller en Achaye. Ce fut en ce voyage, que passant en Palestine, il fut ordonné prêtre par les évêques de cette province, étant âgé de 42 ans. Cette ordination d'Origène faite par des évêques étrangers, sans la permission de Démétrius son évêque, irrita ce prélat contre lui. Origène ne laissa pas de venir à

Alexandrie; mais Démétrius l'en chassa l'an 231, ayant tenu un concile contre lui. Origène se retira à Césarée de Palestine, où il fut bien reçu de l'évêque; mais Démétrius le fit déposer, & même excommunier dans un concile d'évêques d'Egypte, qui fut approuvé par l'évêque de Rome, & par la plupart des autres évêques, à l'exception de ceux de Palestine, d'Arabie, de Phénicie & d'Achaye, qui connoissoient particulierement Origène. Ainsi il continua d'expliquer l'écriture à Césarée, du vivant & après la mort de Démétrius, qui ne vécut pas long-temps après l'avoir condamné. Il eut plusieurs disciples, & entr'autres, Grégoire surnommé depuis *Thaumaturge*, & évêque de Néocésarée, avec son frere Athénodore. La sentence rendue contre Origène par Démétrius subsista dans l'Egypte sous Héraclas & Denys, successeurs de Démétrius; néanmoins il continua ses fonctions en Palestine. La persécution de l'empereur Maximin étant survenue, Origène se retira à Athènes pour quelque temps, d'où il revint à Césarée de Palestine, de-là à Césarée de Cappadoce, où il demeura avec Firmilien, qui l'avoit invité d'y venir, sous l'empire de Gordien, qui commença à regner l'an 238. Bérylle, évêque de Bostre en Arabie, étant tombé dans une erreur considérable, en soutenant que le Verbe n'étoit pas une personne subsistante avant son incarnation, Origène fut mandé pour disputer contre lui, le convainquit, & le remit dans le chemin de la vérité. Il fut encore appellé quelques années après, sous l'empire de Philippe, à une assemblée d'évêques, qui se tenoit contre quelques Arabes, qui soutenoient que les ames des hommes mouroient & ressusciteroient avec le corps: il y combattit cette erreur, & fit changer de sentiment ceux qui y étoient tombés. Enfin dans la persécution de Déce, Origène souffrit constamment pour la foi: il fut pris, mis en prison, chargé de chaînes, & endura plusieurs supplices avec une constance merveilleuse. S. Epiphane dit sans preuves, s'il est vrai qu'on puisse même attribuer ce récit à ce saint évêque, que pour se tirer de prison, Origène feignit d'offrir de l'encens aux idoles; & rapporte que le juge qui avoit entrepris de vaincre sa constance, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, s'avisa d'une ruse diabolique, qui fut de le menacer de le prostituer à un Ethiopien, s'il n'offroit de l'encens aux idoles. Il marque, que pour éviter cette abomination, Origène se laissa mettre de l'encens à la main, & conduire devant une idole, à qui on crut qu'il avoit offert. On ajoute que les Chrétiens qui étoient dans les prisons, se séparerent de sa communion; que l'église d'Alexandrie ne le voulut point recevoir; & qu'étant allé à Jérusalem, comme il monta en chaire pour y expliquer l'écriture selon sa coutume, en ouvrant la bible, il tomba sur ces paroles du pseaume 49: *Peccatori autem dixit Deus: Quare tu enarras justitias meas & assumis testamentum meum per os tuum.* Cette lecture lui fit, dit-on, verser des larmes; & toute l'assemblée en répandit avec lui. Les plus habiles critiques doutent que ce récit, attribué à S. Epiphane, soit de lui; puisqu'en d'autres lieux de ses ouvrages, où il parle d'Origène, il ne dit rien de cette chute prétendue, non plus que les autres peres, & sur-tout S. Jérôme, Théophile d'*Alexandrie*, & Vincent de *Lérins*, qui ont écrit contre Origène. Ses apologistes ne se sont point mis en peine de le purger de ce crime, qu'on n'eût pas manqué de lui reprocher, s'il en eût été seulement soupçonné. Ce grand homme mourut à Tyr, selon quelques-uns l'an 256, âgé de 71 ans, ou plutôt l'an 254, âgé de 69. M. Du Pin dit l'an 252, âgé de 66. La réputation d'Origène n'a été attaquée qu'après sa mort. De son vivant, plusieurs grands hommes, comme Piérius, prêtre d'Alexandrie, Théognoste & plusieurs autres parlerent très-avantageusement de lui. Dans le IV^e siécle, les Ariens se servirent de l'autorité d'Origène; S. Athanase, S. Basile, & saint Grégoire de *Naziance* le défendirent comme orthodoxe sur la divinité du Fils. S. Hilaire, Tite de *Bostres*, Didyme, S. Ambroise, Eusebe de *Verceil*, Victorin de *Pétaw*, & S. Grégoire de *Nysse* ont copié ses ouvrages avec éloge; mais Théodore de *Mopsueste*, Apollinaire & Césaire, ne lui ont pas été favorables, & S. Basile dit expressément, *de Spir. sancto, c. 20*, qu'il n'a pas pensé sainement sur la divinité du Saint Esprit. Dans le même siécle s'éleva la dispute sur l'orthodoxie d'Origène. Jean de *Jérusalem* & Rufin la défendirent, & S. Chrysostôme soutint les défenseurs de cet auteur; mais S. Epiphane & S. Jérôme l'attaquerent vivement; & Théophile d'*Alexandrie* persécuta les moines de Nitrie, qu'il accusa d'Origénisme, & qu'il condamna dans un concile d'Alexandrie: son jugement fut approuvé par le pape Anastase & par la plupart des évêques d'occident; mais Origène eut quantité de défenseurs en orient. Dans le VI^e siécle l'empereur Justinien se déclara contre la mémoire d'Origène, écrivit une lettre à Mennas contre sa doctrine, donna un édit contre lui l'an 540, & le fit condamner dans un concile tenu la même année à Constantinople, dont les actes ont été joints avec ceux du V^e concile général. Depuis ce temps-là, les auteurs ont jugé différemment de la doctrine d'Origène, les uns l'accusant, & les autres le défendant sur plusieurs chefs. On ne peut nier qu'il ne se soit quelquefois écarté un peu des sentimens qu'il eût peut-être soutenus, si les matieres qu'il traitoit eussent été entierement discutées de son temps: mais d'ailleurs il faut avouer qu'il avoit beaucoup de science, & qu'il a travaillé utilement pour l'église. Il s'est principalement attaché dans ses explications au sens mystique, a poussé l'allégorie jusqu'où elle pouvoit aller, & a fourni des matieres à tous les peres Grecs & Latins, qui l'ont suivi, & qui n'ont fait presque que le copier. S. Jérôme & Rufin ont traduit plusieurs de ses ouvrages. Eusebe avoit fait le catalogue exact de ses œuvres, dont le nombre étoit prodigieux, & montoit, si l'on en croit Rufin, à six mille volumes, c'est-à-dire, à six mille rouleaux; mais S. Epiphane, que Rufin donne pour son garant, ne le dit pas. Il avoit composé trois sortes de livres sur l'écriture-sainte, sans parler des hexaples & des tétraples, savoir des commentaires, des scholies & des homélies. Il ne nous reste plus de scholies; nous n'avons presque point d'homélies en grec, & une grande partie des commentaires est perdue. On n'a qu'une version latine de son livre des *principes*; mais on a en grec ses huit livres contre Celse, & plusieurs autres traités. La plupart des œuvres d'Origène, traduites en latin, ont été recueillies & données par Merlin, puis par Erasme. Génébrard en a fait un recueil encore plus ample, imprimé à Paris en deux volumes *in-fol.* en 1574, dont une partie étoit de sa traduction. D. Ceillier, *tom. II, pag.* 782, remarque que le traité de la Priere, & l'Exhortation au martyre, deux ouvrages d'Origène, ne se trouvent point dans les éditions de Génébrard, tant celle de 1574, que celles de Paris & de Basle qui ont été publiées dans le XVII^e siécle. Dans le XVII^e siécle M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, a publié ce qui reste des commentaires d'Origène sur le nouveau testament, en grec & en latin, avec la vie d'Origène & des notes de sa façon, imprimées à Rouen l'an 1668. On en a fait une seconde édition à Paris en 1679, & une troisiéme en Allemagne l'an 1685. M. Huet avoit promis de donner aussi les autres traités d'Origène. Jean Tarin publia l'an 1618, à Paris, un volume *in-4°*: *Philocalia de obscuris S. Scripturæ locis à Basilio M. & Gregorio theologo, ex variis Origenis comment. excerpta.* Tarin avoit traduit cet ouvrage en latin, & y ajouta des re-

marques. Ce n'étoit pas la premiere traduction qui eût été faite de cet ouvrage. On en trouve une autre à la fin du deuxiéme volume de l'édition de 1574. Michel Ghisléri donna l'an 1623, des commentaires d'Origène sur Jérémie, avec VIII homélies sur le même prophéte, traduites en latin par Matthieu Caryophile, & par Allatius; & celui-ci publia en même temps le commentaire sur le 28 chapitre du I livre des rois *de Engastrimytho*. Guillaume Spencer fit imprimer l'an 1658 & 1677, en grec & en latin, *Opus contra Celsum & Philocalia*, avec des notes. Enfin Jean Rodolphe Wetstein, professeur à Basle, y fit imprimer, l'an 1674, quelques traités d'Origène, sous ce titre : *Dialogus contra Marcionitas, sive de recta in Deum fide; Exhortatio ad martyrium; Responsum ad Africani epistolam de historia Susannæ, græcè primùm è MS. edita, versiones partim correctæ, partim novæ adjectæ, cum notis, indicibus, variantibus lectionibus & conjecturis*. Jean Fell, évêque d'Oxford, fit imprimer à Oxford l'an 1686, le livre d'Origène sur la priere, en grec & en latin. D. Montfaucon a donné les hexaples en 1713, en deux vol. *in-folio*. On a présentement une édition complette des œuvres d'Origène en quatre volumes *in-folio*. Cette édition a été commencée par le P. D. Charles de la Rue, Bénédictin, mort en 1739, & continuée par dom Charles-Vincent de la Rue, son neveu. Le quatriéme & dernier volume paroît cette année 1759. Divers grands hommes ont parlé très-avantageusement d'Origène, & ont travaillé à le défendre. Eusebe fit son apologie, sous le nom du martyr Pamphile, ou plutôt, comme il le dit, ils travailloient tous deux pour le défendre des calomnies dont on le noircissoit de leur temps. Rufin le fit aussi, & divers autres y ont travaillé, même de notre temps, sur-tout le P. Pierre Halloix, Jésuite, dans un livre où il défend Origène. * *Consultez* S. Epiphane, *hær. 64, de ponder. ac mensur.* S. Jérôme, *in catal. c.* 54, *&c.* Eusebe, *in chron. & hist.* Socrates, *l.* 5, *hist. c.* 12. Horbius, *hist. Orig.* Rufin, Vincent de *Lérins*, Théodoret, Cassiodore, Photius, Suidas, &c. & entre les modernes, Jean Pic, d'Espence, Merlin, Génébrard, Bellarmin, Baronius, Possevin, de Valois, Huet, *in Origenianis*, &c. *Consultez* encore la vie de Tertullien & d'Origène par le sieur de la Mothe, c'est-à-dire, M. Thomas, sieur du Fossé, imprimée à Paris l'an 1675, & M. Du Pin, *dans sa biblioth. des auteurs ecclés.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacrés & ecclés. t. II & tom. III*, à l'article de Pamphile.

ORIGENE, philosophe Platonicien, différent du célébre Origène, si connu par sa vertu & par ses ouvrages, étoit disciple & ami de Porphyre. Il étudia aussi la philosophie sous Ammonius, & avoit été condisciple d'Hérennius & de Plotin. Baronius dans ses annales, & Holsténius dans son traité de la vie & des écrits de Porphyre, le confondent avec Origène Chrétien, & n'en font qu'une même personne, mais ils se trompent. Le philosophe Longin dans son livre *De fine*, met Ammonius & Origène entre les philosophes Platoniciens, qui n'ont point voulu instruire la postérité par des écrits. Cela ne convient point à Origène Chrétien qui a beaucoup écrit, mais à notre second Origène qui n'avoit fait qu'un petit traité des démons, qu'il n'avoit écrit qu'à la hâte, & sans aucun dessein de vouloir être auteur. Porphyre dans la vie de Plotin s'exprime de même, & ajoute seulement qu'outre le traité des démons, notre Origène avoit encore fait quelque écrit à la louange de l'empereur Gallien, & dans lequel il louoit en particulier ce prince de son talent, ou du moins, de son amour pour la poësie. C'est ce qui fournit encore une preuve qu'il s'agit ici d'un Origène différent du Chrétien qui étoit mort dès l'an 252, sous l'empire de Gallus & de Volusien, au lieu que Gallien ne commença proprement de regner qu'en 260. * Eusebe, *hist. l.* 6, *c.* 19. Notes de M. de Valois sur cet endroit d'Eusebe, *pag.* 107 & 108 des annotations dans l'édition grecque & latine, *in-fol.* Porphyre, vie de Plotin.

ORIGENISTES, anciens hérétiques de la secte des Gnostiques, sectateurs d'Epiphanés, selon S. Epiphane, qui les accuse de condamner le mariage; de s'abandonner à toutes sortes d'impudicités & d'infamies; d'autoriser des livres apocryphes de l'ancien & du nouveau testament, entr'autres, les actes de saint André, & de quelques autres apôtres. Il faut les distinguer de ceux qu'on a appellés *Origénistes*, dans les V^e^ & VI^e^ siécles, & qui soutenoient les sentimens d'Origène, ou ceux qu'on lui attribuoit. On accuse ceux-ci d'avoir enseigné que Jesus-Christ n'étoit fils de Dieu que par grace & par adoption; que comparé aux hommes, il n'étoit que vérité, mais que comparé à Dieu, il n'étoit que mensonge; & soutenoient d'autres rêveries très-desavantageuses au Sauveur; que l'ame est créée avant le corps, & qu'elle commet des péchés dans le ciel; que le soleil & la lune, les étoiles & les eaux qui sont au-dessus du firmament ont des ames; que lors de la résurrection les corps auront une forme ronde; que les tourmens des démons & des damnés finiront; & que les anges apostats seront rétablis en leur premier état. Les moines d'Egypte & de Nitrie étoient particulierement accusés de ces erreurs, qui passerent à Rome, par la lecture de la traduction du traité des principes d'Origène, faite par Rufin, & qui est celui des ouvrages d'Origène, qui a été, dit-on, le plus altéré. S. Jérôme en entreprit une autre version à la priere de Pammachius. Ces hérésies troublerent souvent l'église sur la fin du IV^e^ siécle, & dans le V^e^ & le VI^e^. Théophyle d'*Alexandrie* les condamna l'an 399. Le pape Anastase, S. Epiphane, & divers autres prélats en firent de même. Les livres d'Origène furent aussi condamnés, & la lecture en fut défendue : ce qui fut renouvellé dans le V^e^ concile général, II^e^ de Constantinople, tenu en 553. * S. Epiphane, *de hær. c.* 64. S. Augustin, *de hær. c.* 43. S. Jérôme, *epist. ad Pammach. & alibi.* Baronius, *A. C.* 393, 399, 400, *&c.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des III premiers siecles, le IV & le V, &c.* Le P. Doucin, Jésuite, *traité histor. de l'Origénisme.*

ORIGNI, ville avec abbaye de religieuses Bénédictines. Elle est dans la Picardie, sur l'Oyse, à trois lieues de Saint-Quentin, vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

ORIGO (Curse) Romain, cardinal-prêtre du titre de Saint Eustache, est mort à Rome le 18 mars de l'an 1737, âgé de soixante-seize ans & neuf jours. Il étoit né à Rome le 9 mars de l'an 1661. Il avoit été créature du pape Clément XI, qui l'avança. Ce pape le déclara d'abord secrétaire des mémoriaux le 3 de décembre de l'an 1700 : ensuite il lui donna un canonicat de la basilique de S. Pierre du Vatican, au mois de septembre 1705. Le 17 mai de l'année suivante 1706, il le fit secrétaire de la congrégation de la Consulte. Il exerçoit encore cette charge, lorsqu'il fut créé cardinal le 18 mai 1712. Il fut alors réservé *in petto*, & ne fut déclaré que le 26 de septembre suivant. Le titre de S. Eustache lui fut assigné le 21 novembre de la même année. Il fut déclaré légat de Bologne le 12 avril 1717. Le pape Innocent XIII, à son avénement, lui donna la charge de préfet de la congrégation du Concile, le 9 mai 1721. Le cardinal Antoine-Xavier Gentili, Romain, de la création du 16 mai 1731, fut nommé en la place du défunt, préfet de ladite congrégation du Concile.

ORILLAC, *cherchez* AURILLAC.

ORIO, petite ville ou bourg d'Espagne. Il est sur la côte de Guipuscoa, à l'embouchure de l'Oria, & à trois lieues de S. Sébastien vers le couchant. Quel-

ques géographes prennent Orio pour l'ancienne *Menosca*, petite ville des Vardulles, que d'autres mettent à *Guétaria*. * Mati, *dict.*

ORIOL ou AUREOLE (Pierre) en latin *Aureolus*, de l'ordre des Freres Mineurs, a fleuri au commencement du XIV^e^ siécle : il étoit natif de Verbérie sur Oise, en Picardie. Il entra dans l'ordre des Freres Mineurs, & professa la théologie dans l'université de Paris, avec tant de réputation & de capacité, qu'il fut nommé *Doctor facundus*. Il fut élevé aux principales charges de son ordre, & étoit provincial d'Aquitaine, lorsqu'il fut fait archevêque d'Aix, l'an 1321, après la promotion du cardinal Pierre des Prés. Il ne fut pas long-temps assis sur ce siége ; car il mourut le 27 d'avril de l'année suivante, & eut le 10 juillet Jacques de Concors de Cabrairez pour successeur. Il fut un des grands défenseurs de l'Immaculée Conception, & composa plusieurs sermons sur ce sujet. Nous avons les commentaires de cet auteur sur les quatre livres des sentences, dont le premier livre a été imprimé à Rome l'an 1596, & les trois autres, avec des questions quodlibétiques l'an 1605. Il a encore composé un abrégé de toute la bible, sous le nom de *breviarium bibliorum* selon le sens littéral, imprimé à Venise l'an 1507 & 1571 ; à Paris l'an 1565 & 1585. Il a fait plusieurs sermons sur tous les dimanches & fêtes de l'année, qui n'ont point encore vu le jour, non plus qu'un écrit intitulé, *les distinctions de la rose* ; & un traité de la pauvreté & de l'usage pauvre des choses, que l'on dit être manuscrit dans le couvent des Cordeliers de Séez. Ce théologien étoit subtil ; mais il fut accusé d'être trop hardi. Il fut réfuté par Capréolus, de l'ordre des Dominicains, qui l'accuse d'avoir soutenu que la création étoit impossible, & combat ses opinions sur les points qui divisent les écoles des Scotistes & des Thomistes. Le cardinal Sernano, du même ordre qu'Oriol, a pris soin de l'édition du commentaire de cet auteur sur le maître des sentences, & a tâché, mais en vain, de l'accorder avec Capréolus. * S. Antonin, *tit.* 24, *c.* 8. Sixte de *Sienne*, *l.* 4, *bibl. sanct.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Luc Wading, *in annal. Min.* Willot, *in Ath. Franc.* M. François Bosquet, *in not. vitæ Clemen. V.* Sammarth. *Gall. christ.* Pitton, *annal. de l'église d'Aix.* Bernard Gui. Eder. Possevin, &c. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du XVI siécle.*

ORIOLLE (Pierre d') seigneur de Loiré en Aulnix, natif de la Rochelle, fils de *Jean* d'Oriolle, maire de la Rochelle en 1430, & de *Colette* de Guécharrox, après avoir été général des finances, il fut maire de la Rochelle en 1451, & l'étoit encore en 1456, qu'il fut fait maître des comptes par lettres du 11 novembre, dont il ne fit serment que le 4 décembre 1459, & n'exerça cette charge que jusqu'au mois de septembre 1461, étant continuellement employé dans celle de général des finances. Il obtint néanmoins le don d'une autre de ces charges, pour servir outre & par-dessus le nombre ordinaire, & jusqu'à la premiere vacante, par lettres du premier mai 1471, & en fit le serment le 24 juillet. Il s'en démit en 1472, ayant été honoré par lettres du 26 juin, de celle de chancelier de France, dont il prêta serment le 28 du même mois. En cette qualité il fut présent à l'arrêt rendu au parlement, tenu à Vendôme au mois d'avril 1474, contre le duc d'Alençon ; présida au jugement du connétable de S. Paul, & en prononça l'arrêt au parlement le 19 décembre 1475, & à celui du duc de Némours en 1477. Il fit la paix du duc de Bourgogne avec le roi, au mois de mai 1476, & après la mort de ce duc, plusieurs villes de Picardie s'étant remises à l'obéissance du roi, il alla à Arras, reçut le serment des habitans avant que le roi y fit son entrée le 4 mars 1476, avant pâque. Il fut aussi l'un de ceux qui traiterent avec le duc de Bretagne, le 31 août 1477, & avec le roi de Sicile, duc de Lorraine, le 17 avril 1480, touchant la vente que ce prince fit au roi, de l'hommage de Castel sur-Moselle. Quoiqu'il eût de grands & recommandables amis auprès de ce prince, il ne laissa pas d'être destitué de sa charge, au mois de mai 1483, au lieu de laquelle il fut pourvu de celle de premier président des comptes, par lettres du 23 septembre de la même année, dont il fit le serment le 4 mai 1484 ; mais il ne l'exerça pas long-temps, étant mort le 14 septembre 1485. Il avoit épousé 1°. *Colette* Lurelle : & 2°. *Charlotte* de Bar, veuve de *Guillaume* de Varie, seigneur de l'isle Savari, & fille de *Jean* de Bar, seigneur de Baugi. De la premiere il eut *Marie* d'Oriolle, alliée 1°. à *Jean* Bérard, seigneur de Chissé, premier président du parlement de Bourdeaux : 2°. à *Guillaume* Savari, chevalier, seigneur de Bléré, laquelle fit son testament le 5 janvier 1494 ; & *Jeanne* d'Oriolle, mariée avant le mois de juin 1486 à *Joachim* Girard, seigneur de Bazoches. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

ORIOLO, petit bourg de l'Etat de l'Eglise, dans la Romagne, entre la ville de Fayence, & celle de Citta del Sole. * Mati, *dict.*

ORIOLO, bourg du patrimoine de S. Pierre, en Italie, à une lieue du lac de Bracciano vers le couchant. C'étoit anciennement une ville épiscopale, qu'on appelloit *Forum Claudii*, ou *Forum Clodii.* * Mati, *dict.*

ORION, étoit, selon la fable, fils de Jupiter, de Neptune & de Mercure, d'autres disent d'Apollon, ce que les fables rapportent en cette maniere. Un jour que ces trois dieux voyageoient sur la terre, ils arriverent en la cabane d'un pauvre villageois, nommé *Hyriée*, qui leur fit la meilleure chere qu'il put, jusqu'à les régaler d'un bœuf, qui faisoit toutes ses richesses. Ces dieux admirant sa piété, & voulant la récompenser, lui donnerent le choix de ce qu'il souhaitoit le plus, avec assurance de le lui accorder. Il répondit qu'il ne desiroit rien tant que d'avoir un fils, sans toutefois être sujet à se marier, parcequ'il ne vouloit pas violer la promesse qu'il avoit faite à sa femme avant qu'elle mourût. Aussitôt ces trois dieux firent apporter la peau du bœuf qu'on leur avoit servi ; ils y verserent de leur urine, puis commanderent à Hyriée de la mettre en terre, avec défense de la remuer, ou de la découvrir de plus de neuf mois. Ce temps étant expiré, il naquit un enfant qu'Hyriée appella *Urion*, à cause de l'urine de ces dieux ; & qui par le changement d'une lettre, fut depuis nommé *Orion*. Il s'adonna à la chasse, d'où il feroit plus croyable qu'il auroit eu ce nom, du mot grec, *ὄρος* c'est-à-dire, *montagne*, parcequ'il couroit d'ordinaire sur les montagnes en chassant. Il fut ensuite si téméraire, que de se vanter de pouvoir prendre toute sorte de bêtes, si sauvages qu'elles pussent être. La Terre irritée fit naître un scorpion, par la morsure duquel il mourut ; mais Diane, déesse de la chasse, transporta Orion au ciel, près du signe du taureau. Horace marque que ce fut Diane même qui le tua, parcequ'il avoit voulu la forcer. Les poëtes disent que cet astre placé par les astronomes au pole méridional, est composé de 16 ou 17 étoiles, qui ressemblent à une figure d'homme, tenant un coutelas en sa main. Ce signe à son lever excite de grandes tempêtes : c'est pourquoi il est appellé *Pluvieux* ; & quelques-uns tirent son nom d'Orion, du verbe grec *ὀρίνω*, qui veut dire, *je trouble & émeus* ; parcequ'au lever de cette étoile, il s'éleve d'ordinaire plusieurs tourbillons, brouillards & tempêtes. Lorsqu'il vient toutefois à paroître clair & brillant, c'est un présage de temps serain & calme. Pline met son lever au 9 de mars, & son coucher le 29 de juin. Le même

auteur rapporte qu'un tremblement de terre découvrit en Crète un corps long de 46 coudées, que l'on croyoit être celui d'Orion. * Hygin, *in astrom.* Pline, *l.* 7, *c.* 16. *Biblioth. univerſ. tom. VII.*

ORIOU ou ORIHOW, petite ville de Pologne. Elle eſt dans la Podolie, ſur les confins de la Moldavie, & ſur un ruiſſeau qui ſe jette peu après dans le Nieſter, à onze lieues au-deſſus de Tékin. * Mati, *diction.*

ORISTAN ou ORISTAGNI, ville de Sardaigne, avec archevêché, eut d'abord des ſeigneurs particuliers, & fut depuis ſoumiſe aux Aragonois avec le reſte de l'iſle. On ſait qu'elle fut aſſiégée par les François l'an 1639. Cette ville donne ſon nom au golfe d'Oriſtan, que les auteurs Latins nomment *Arborea* & *Uſellis.*

ORITHIE, reine des Amazones, ſuccéda à Marpeſe; & ſi on en croit la fable, elle ſe rendit illuſtre par ſon courage & par ſes guerres contre les Grecs. Penteſilée fut reine après elle. * Juſtin, *l.* 2, *c.* 4. Bocace, *de clar. mulier. c.* 18.

ORITHYE, fille d'Erecthée, roi d'Athènes, & de Praxitée, fut enlevée par Borée, qui en eut *Calais & Zéthés.* * Hygin.

ORIUELHA, que ceux du pays nomment *Horiguéla;* dite par les Latins *Oriola* ou *Orcelis*, ville d'Eſpagne dans le royaume de Valence, avec titre d'évêché. * Baudrand.

ORKNEI, iſles de l'Océan au ſeptentrion de l'Ecoſſe, *cherchez* ORCADES.

ORLAMONDE, petite ville de la Thuringe en Allemagne, ſur la Sala, vis-à-vis de l'embouchure de l'Orla, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie *la bouche de l'Orla.* Elle a un pont ſur la Sala, à trois lieues au-deſſus de Iéna. * Mati, *dict.*

ORLANDIN (Nicolas) né à Florence en 1564, entra en 1572 dans la ſociété des Jéſuites. Il y acquit de la réputation par ſes talens, & en particulier par ſa connoiſſance de la langue latine, dans laquelle il excelloit. Lorſque ſes infirmités ne lui permirent plus d'enſeigner, il fut appellé à Rome pour travailler à l'hiſtoire de ſa compagnie. Il mourut dans la même ville le 17 mai 1606. Il n'a donné que la premiere partie de l'hiſtoire qu'il avoit entrepriſe, & qui ne parut qu'après ſa mort: *Nicolai Orlandini hiſtoria ſocietatis Jeſu;* à Cologne, 1615, *in*-4°, & réimprimée à Anvers en 1620, *in-fol.* avec la ſeconde partie de la même hiſtoire par le P. François Sacchini. On a encore du P. Orlandin, 1. *Annuæ litteræ ſocietatis Jeſu, ann.* 1583, 1584 & 1586. 2. La vie de Pierre le Févre, l'un des premiers compagnons de S. Ignace: *Vita Petri Fabri, qui primus fuit ſociorum B. Ignatii Loyolæ ſocietatis Jeſu, conſcripta à Nicolao Orlandino ex eâdem ſocietate*, à Lyon, Pierre Rigaud, 1617, *in*-8°. L'épître dédicatoire à S. François de Sales, évêque & prince de Genève, eſt au nom de Pierre Rigaud. Le portrait de le Févre eſt au commencement de la vie, & celle-ci eſt diviſée en deux livres. * Sotwel, *biblioth. ſcript. societ. Jeſu*, &c.

ORLANDO (Jérôme) fameux imprimeur & libraire, étoit de Palerme en Sicile. Il entendoit bien l'art militaire, & avoit une grande connoiſſance des machines de guerre. Il a publié en italien un ouvrage ſur cette matiere, qui a pour titre: *Inſtruttione d'artigliere di ſanto Ajello Capo Maſtro della ſcuola reale nella cita di Palermo, corretto e riſtampato con alcune aggiunte per Girolamo Orlando artigliero ſtraordinario.* * *Dict. hiſtor.* édit. de Hollande, 1740.

ORLANDO (Matthieu) Italien, religieux de l'ordre des Carmes, naquit le 6 février de l'an 1610. Il ſe diſtingua par ſon ſavoir & par les emplois auſquels il fut élevé dans ſon ordre. Après avoir été reçu docteur en théologie, il enſeigna la théologie ſcholaſtique à Naples, à Florence & à Rome. Comme il poſſédoit la langue arabe, on l'aſſocia, étant à Rome, avec pluſieurs autres, pour traduire l'écriture-ſainte en cette langue. Il fut revêtu de pluſieurs charges dans la Dace, & fut fait provincial d'Irlande. Enfin il devint évêque de Céfalu ou Ciſalu en Sicile. Il mourut dans cette ville le 13 novembre 1695. On a de lui, 1. *Curſus theologicus in tertiam partem D. Thomæ ad methodum ſcholaſticam ordinatus, tomus primus:* 2. *Conſtitutiones ſynodales pro cathedrale Ceſaloedenſi, totaque diœceſi componenda, ex ſelectioribus ſummorum pontificum decretis, conciliis generalibus, aliiſque ſacrorum canonum inſtitutis excerptæ, ab Incarnato Verbo, anno* 1693, *die verò primâ novembris.* * *Bibliotheca Sicula. Diction. hiſtorique*, édition de Hollande, 1740.

ORLAY (Bernard d') peintre de Bruxelles, vers l'an 1535 & 1540, faiſoit exécuter en Flandre toutes les tapiſſeries que les papes & les princes de ſon temps faiſoient faire d'après les deſſins d'Italie. D'abord il pratiqua une maniere gothique; mais à force de voir des ouvrages de Raphaël & de Jules, il la changea. Il peignit la plupart des vîtres qui ſont dans les égliſes de Bruxelles, & employa ſous lui Tons, grand payſagiſte, & Pierre Coëck, natif d'Aloſt, qui a été fort bon peintre & architecte. * Vaſari, *vies des peintres.* Félibien, *entretiens ſur les vies des peintres, pag.* 1.

ORLEANS, ſur la Loire, ville de France, capitale d'un petit pays, avec titre de duché, univerſité, préſidial, hôtel des monnoies, avec la lettre R. pour marque, établi par édit du roi Louis XV, du mois d'octobre 1716, & évêché, aujourd'hui ſuffragant de Paris, & autrefois de Sens. Les auteurs Latins la nomment diverſement *Aureliæ, Aurelianum*, & *Genabum.* Quelques auteurs croient que les Druides en ont été les fondateurs. Sabellic ſuivi par d'autres, veut que ſon nom ſoit tiré de celui de l'or, que lui rapporte ſon commerce, comme qui diroit Or-léans. On a cru que l'empereur Aurélien l'ayant augmentée, lui donna le nom d'*Aurelia.* Othon de *Friſingen* étoit de ce ſentiment; mais Radulphe Glaber a tiré d'ailleurs cette origine en parlant d'Orléans. *Ex Ligeri ſibi contiguo etiam flumine agnomen habet inditum, diciturque Aureliana, quaſi ore Ligeriana, eò videlicet quòd in ore ejuſdem fluminis ripa ſit conſtituta, non ut quidam minùs cauti exiſtimant, ab Aureliano Auguſto, &c.* Cette ville eſt une des plus grandes & des plus anciennes de France, & a un port ſur la Loire, extrémement commode pour le négoce. Attila, roi des Huns, aſſiégea Orléans, qui fut miraculeuſement délivrée par les prieres de ſon évêque S. Aignan, l'an 451. Elle fut encore aſſiégée par les Anglois l'an 1428, & délivrée par les ſoins de Jeanne d'Arc, dite *la pucelle d'Orléans*, dont la ſtatue s'y voit ſur le pont. Cette ville ſouffrit auſſi beaucoup dans le XVI[e] ſiécle, pendant les guerres de la religion. Les Proteſtans la prirent l'an 1562, & y pillerent les égliſes. François de Lorraine, duc de Guiſe, l'aſſiégeant l'année ſuivante, y fut tué par Poltrot. Depuis, Orléans fut réduite ſous l'obéiſſance du roi.

L'univerſité d'Orléans fut fondée par le roi Philippe *le Bel.* Les rues y ſont belles, les places grandes, & les égliſes magnifiques. Celle de ſainte Croix, qui avoit été ruinée par les hérétiques, fut rebâtie par les ſoins qu'en prit le roi Henri *le Grand.* C'eſt la cathédrale, louée par le pape Grégoire VII, par ſaint Bernard, & par Pierre le *Vénérable*, où l'on compte quarante-huit chanoines, dont douze ſont dignités. Il y a auſſi à Orléans, trois autres collégiales, qui ont chacune une paroiſſe, & vingt-deux autres paroiſſes, dont il y en a deux dans les fauxbourgs. La ville ſituée ſur le penchant d'une colline en forme d'arc, eſt fortifiée d'une terraſſe, & ceinte d'une forte muraille avec quarante tours. Il y a huit portes,

& un pont de seize arches qui joint la ville à un des fauxbourgs. On voit sur ce pont trois statues de bronze, qui sont celles de la sainte Vierge, de Charles VII, & de la Pucelle d'Orléans. * Cæsar, *in comm.* Sidoine Apollinaire, *in epist.* Grégoire de *Tours*, *hist. de France.* Othon de *Frisingen*, *l.* 4, *c.* 41. Glaber, *l.* 2, *c.* 6. De la Saussaye, *annal. eccl. Aurel.* Tripaut, *antiquités de la ville d'Orléans.* Raoul Boutraye, *Aurel.* Symphorien Guyon, *histoire des évêques d'Orléans.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christiana.* Dupleix. Papire Masson, & Mézerai, *hist. de France.*

Conciles d'Orléans.

Le I concile d'Orléans assemblé par la permission de Clovis, roi de France l'an 511, fut très-célébre par le nombre & par le mérite des prélats qui s'y trouverent; car ils étoient trente-deux. Cyprien, évêque de Bourdeaux, qui avoit déja présidé au concile d'Agde, y présida encore. On y fit 31 canons pour le réglement de la discipline ecclésiastique. Le I est pour l'azile des églises. Le XIX soumet les abbés aux évêques. Le XXIV regle le jeûne du carême. Le XXVII ordonne que l'on célébre les rogations. Le II concile d'Orléans fut célébré par trente évêques, l'an 533. Honoré de *Bourges* y présida. On y fit 21 canons, & on y régla l'élection des métropolitains. L'an 538, & non pas l'an 540, vingt-cinq prélats assemblés à Orléans, y tinrent le III concile. S. Loup de *Lyon* y présida. On y fit 33 canons, pour le réglement de l'office divin, de la vie des clercs, des mariages, & de la pénitence des laïcs. Le IV fut assemblé l'an 541 par 38 évêques, & 12 prêtres, procureurs des prélats absens. Léonce de *Bourdeaux* y présida, & on fit 38 canons pour regler diverses choses de discipline. Les évêques s'assemblerent l'an 549, & non pas l'an 552, à Orléans, & y célébrerent le V concile, où S. Sacerdos de *Lyon* présida. On y fit 24 canons. Le I condamne les erreurs d'Eutichés & de Dioscore: & les autres reglent divers points de la discipline ecclésiastique. L'an 645, dans le temps que l'église d'Orléans étoit gouvernée par Léger, on y célébra, à la persuasion de S. Eloi, un concile contre un Grec de nation, qui publioit les dogmes des Monothélites: ce qu'on poura voir dans la vie de S. Eloi, écrite par S. Ouen, *l.* 1, *c.* 34, & rapportée par Surius. On met un autre concile tenu à Orléans l'an 766. L'an 1017 ou 1022, les prélats s'assemblerent en cette ville, en la présence du roi Robert & de la reine Constance sa femme; & condamnerent certains hérétiques qui renouvelloient les erreurs de Manés. Les principaux furent brulés. Le même prince assembla l'an 1030 divers prélats à Orléans, pour la translation de plusieurs reliques, & sur-tout du corps de S. Aignan, qu'on mit dans la nouvelle église, qu'il venoit de faire bâtir. Nicole Gilles parle d'un concile d'Orléans, qu'il met à l'an 1411, où Jean, duc de Bourgogne, fut excommunié avec ses adhérans. Berthaud de S. Denys, évêque d'Orléans, fit des ordonnances synodales l'an 1300; Jean de *Conflans* l'an 1333. Jean d'Orléans, cardinal de Longueville, en publia l'an 1525, que Germain Vaillant mit en meilleur ordre l'an 1587.

Chiens d'Orléans.

Chiens d'Orléans, c'est un sobriquet que l'on donne aux Orléanois, dont on rapporte des raisons différentes. Un historien prétend que cela vient de l'institution d'un ordre de chevalerie, nommé *l'ordre du Chien*, qu'on dit avoir été faite à Orléans du temps du grand Clovis, par Lisoye, que quelques-uns font la source de la maison de Montmorenci. Mais outre que l'existence de cet ordre n'est nullement sûre, il n'est pas à croire que cela ait été capable de faire donner le nom de *Chiens* aux habitans d'Orléans. L'origine de cette appellation se trouve dans l'historien Matthieu Paris, qui mourut en 1259. Il marque dans la vie de Henri III, roi d'Angleterre, qu'en 1251, pendant la captivité du roi S. Louis, les Pastoureaux, vagabonds qui couroient la France sous le prétexte qu'ils marchoient à la délivrance du roi, étant arrivés à Orléans, prirent querelle avec quelques écoliers, qui ne purent souffrir leur insolence, & qu'à cette occasion il y eut plusieurs personnes de tuées, & sur-tout du clergé. Ce que les Orléanois non-seulement souffrirent, mais ce qu'ils semblerent approuver; pourquoi, ajoute Matthieu Paris, ils mériterent d'être appellés *Chiens*: *Dissimulante populo, & vertus consentiente, unde caninus meruit appellari.* M. de Valois conjecture que ce mot *Caninus* dans cet historien, a été mis pour *Capinus*, abrégé de *Cenapinus*, diminutif de *Cenapensis*, dont se sert Orose pour désigner les Orléanois, & que le mot de *Guespin*, titre qu'on leur donne encore, a bien pu être formé de ce dernier. *Voyez* GUESPIN, & une lettre sur ce qu'on appelle les Orléanois, *Chiens d'Orléans*, dans le mercure de mai 1735.

Cérémonies de l'entrée des évêques d'Orléans.

L'entrée de l'évêque d'Orléans dans sa ville épiscopale, étant la plus renommée de toutes les ceremonies de cette nature, on a cru en devoir donner une description abrégée, comme étant un morceau historique, & du ressort de ce dictionaire.

Quarante jours avant celui marqué pour l'entrée du nouvel évêque, on le publie par les carrefours de la ville d'Orléans, & son procureur fiscal somme les quatre barons qui sont obligés de le porter dans la cérémonie, de s'y trouver en personne ou par procureur. Ces barons sont celui d'*Yévre le Châtel*, qui n'est que le seigneur engagiste de cette terre, dont le roi est le propriétaire; celui de *Sulli*, dont la baronie a été érigée en duché pairie; celui de *Chérai*, terre qui appartient au marquis de Rochechouart-Montpipeau; & celui d'*Acheres*. Ces quatre baronies relevent en fief de l'évêque d'Orléans, & ceci n'est qu'une redevance à laquelle les ancêtres ou prédécesseurs seigneurs desdites terres, se sont obligés pour eux & pour leurs successeurs. Une autre redevance de ces seigneurs, est d'apporter à la cathédrale chacun en offrande tous les ans, le 2 du mois de mai, veille de la fête de l'invention de la sainte Croix, & de la dédicace de cette église, par eux ou par personne noble chargée de leur procuration, pendant les premieres vêpres, une goutiere remplie de cire jusqu'au poids de 213 livres & demie, avec un cierge de trois livres & demie, & une paire de gants.

L'origine de ces deux redevances est inconnue: elle est pourtant très-ancienne, puisque l'on en trouve des preuves dès l'an 1312 dans le cartulaire d'Orléans. Quelques-uns l'ont attribué, mais sans preuve, à la prétendue délivrance de ces quatre barons des prisons de Massoure, ville d'Egypte, où ils étoient détenus captifs & menacés de mort, & à leur translation miraculeuse en l'église de Sainte-Croix d'Orléans, en conséquence d'un vœu qu'ils firent à la vraie croix de Notre-Seigneur honorée dans cette église; mais nulle mémoire de ce fait se trouve dans aucun auteur, ni dans aucunes archives, excepté pourtant trois piéces de tapisserie, qui se voient dans cette cathédrale, où cette histoire est représentée; mais ces tapisseries ne furent données que sur la fin du XV^e^ siécle, par Jean II, duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, qui les fit faire alors suivant la croyance des bonnes gens du pays. On y voit les armes de ce prince, entourées du collier

collier de l'ordre de S. Michel, qui ne fut institué qu'en 1469. D'autres gens disent que ces deux redevances sont pour la réparation du meurtre d'un évêque d'Orléans fait par les prédécesseurs de ces barons; mais il n'y a aucune mention de cet assassinat, ni dans les historiens, ni dans les archives de cette église. Il faut donc les attribuer uniquement à l'obligation qu'ont contractée les anciens seigneurs de ces terres: partie par piété, partie pour reconnoître la mouvance de leurs fiefs de l'évêché d'Orléans.

Trois ou quatre jours avant l'entrée de l'évêque, après avoir envoyé les lettres de jussion du roi aux chapitres de sainte Croix & de S. Aignan, par lesquelles sa majesté leur ordonne de recevoir leur évêque avec les honneurs & cérémonies accoutumées, il fait publier un mandement de sa part à tout le clergé tant séculier que régulier, de se trouver à la procession de ladite entrée. Le procureur fiscal de l'évêque requiert verbalement au nom de ce prélat, le lieutenant général du bailliage & présidial d'Orléans, de vouloir permettre audit évêque d'envoyer ses officiers aux prisons royales; ce qui étant accordé, ces officiers s'y transportent, & s'y font représenter les écrous de tous les criminels, qui demandent grace audit seigneur évêque, dont ils font l'extrait.

La surveille de l'entrée, le nouvel évêque se rend à l'abbaye de la Cour-Dieu, située à six lieues de la ville, dans la forêt d'Orléans. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Cîteaux, a été fondée par Jean II, évêque d'Orléans, & par le chapitre de sainte Croix conjointement, en l'année 1118; & c'est peut-être la raison pour laquelle les évêques ses successeurs ont le droit d'y être logés & nouris en cette occasion, eux & toute leur suite, même les officiers de leur justice: on y reçoit ce prélat avec les cérémonies accoutumées, & il y est harangué en latin par l'abbé ou par le prieur. Le lendemain il en part pour se rendre l'après-midi à l'abbaye des Bernardines de saint Loup, à un quart de lieue d'Orléans, où il fait peu de séjour, & arrive à l'abbaye de S. Euverte, des chanoines réguliers de S. Augustin, où il est reçu comme à la Cour-Dieu. Ce droit de l'évêque d'Orléans, d'être reçu dans cette abbaye, est très-ancien. Etienne, évêque de Tournai, & auparavant abbé de S. Euverte depuis 1163 jusqu'en 1177, en parle dans les lettres qu'il écrivit à Hugues, évêque d'Orléans. L'ancien usage de ces prélats étoit de choisir leur sépulture dans cette abbaye,& c'étoient même ces religieux qui leur administroient les derniers sacremens. Voila comme le prélude de l'entrée solemnelle des évêques d'Orléans: voici le détail des cérémonies qui l'accompagnent.

Le jour venu, l'évêque sort sur les six heures du matin de la maison abbatiale de S. Euverte, où il a couché, revêtu de son rochet, camail, & de sa croix pectorale: les abbés de S. Mesmin & de S. Euverte le suivent en rochet avec le mantelet d'étoffe de soye noire. Les religieux le reçoivent à la porte de leur cloître, & le conduisent processionellement, mais sans chanter, jusqu'à leur grand autel, qu'il baise après une courte priere, & se place dans un fauteuil du côté de l'évangile. Aussitôt ses domestiques le déchaussent entierement, & lui mettent des sandales aux pieds; puis ses aumôniers lui donnent une aube, une étole de couleur blanche, & une mître simple de toile d'argent: on lui donne sa crosse en main, mais elle est couverte d'un linge blanc, attaché d'un ruban de soye. Ainsi revêtu il donne une bénédiction solemnelle au peuple; mais précédé des religieux de saint Euverte en chapes, ayant ses deux vicaires généraux à ses côtés aussi en chapes, & suivi des deux abbés ci-dessus, il se met en chemin. Lorsqu'il est sous le jubé, l'université se présente en habits de cérémonie, & le harangue en latin; après quoi il continue sa marche jusqu'à la porte de l'église, où les religieux de S. Euverte le quittent. Aussitôt arrive le corps de ville, & un avocat de ce corps lui fait une harangue latine: le capitaine de la compagnie colonelle lui en fait une en françois, & il répond à chacun d'eux en la même langue qu'ils lui ont parlé, ce qu'il fait à tous ceux qui le haranguent.

Cependant tout le clergé séculier & régulier qui s'est assemblé dans l'église de sainte Croix, arrive processionellement à saint Euverte, & tous précédés des pauvres de l'hôpital de l'un & de l'autre sexe, passent devant l'évêque, qui est debout, les mains jointes, sans gants, & le saluent. Les prêtres habitués dans la ville & dans les fauxbourgs sont rangés selon le rang de leur ordination, & les curés de la ville selon celui de leur réception, tous en surplis, suivis de la musique, des chantres ayant à leur tête le grand chantre, puis des chanoines des deux collégiales de S. Pierre, qui sont dans Orléans, & de ceux de la cathédrale, tous en chapes. L'évêque après qu'on lui a donné le livre des évangiles à baiser, se met à la suite de cette procession avec tous ceux qui l'environnent: les rues par où l'on passe sont tapissées, & l'on arrive à S. Aignan. Le clergé régulier & séculier entre dans le cloître de cette collégiale, à l'exception du chapitre de sainte Croix, qui se met dans la nef: & les chanoines de S. Aignan revêtus de chapes, reçoivent l'évêque à la porte de l'église, d'où après une harangue latine de leur doyen, ils conduisent le prélat dans le chœur, ayant à ses côtés les deux premieres dignités de cette église. Là on chante le *Te Deum*, après lequel l'évêque est conduit dans la sacristie, où les marguilliers clercs de S. Aignan lui lavent les pieds avec de l'eau odoriférante, & il leur appartient pour cela quarante sols parisis, qui leur sont donnés par le secrétaire de ce prélat: ils lui mettent ensuite par-dessus ses bas des bottines de damas rouge, & conjointement avec ses aumôniers, ils lui donnent ses habits pontificaux les plus riches, avec une chape de brocard d'or, les gants de cérémonie, & la mître de broderie sur la tête: puis l'on découvre entierement sa crosse.

En cet état il est conduit par les deux premieres dignités du chapitre de S. Aignan près du grand autel, où on lui présente le livre des évangiles, & la formule du serment pour l'observation des privilèges & exemptions de l'église de S. Aignan, qu'on lui représente avoir été fait *ab antiquo* par ses prédécesseurs à pareil jour: il y satisfait, mais en ajoutant ces paroles à la fin, *& ita juro salvo jure meo, & ecclesiæ meæ*; & à l'instant le syndic de sainte Croix qui est présent, proteste & demande acte à ce que ce serment ne puisse préjudicier ni aux successeurs ni à l'église cathédrale, ce qui lui est octroyé. Cette protestation fut faite dès l'an 1372 à l'entrée de Jean Nicot, & a été continuée à celles de plusieurs de ses successeurs; l'évêque même discontinuoit de donner la bénédiction dans le cloître & dans l'église de S. Aignan, ces chanoines prétendant être exempts de sa jurisdiction: prétention dont ils sont déchus depuis un arrêt contradictoire du parlement rendu le 4 juin 1684, par lequel l'évêque est maintenu dans le droit de toute jurisdiction épiscopale sur tout le chapitre & l'église de S. Aignan.

Après les protestations ci-dessus, l'évêque baise l'autel, & est conduit & installé comme chanoine honoraire dans la premiere chaire du chœur, & la premiere dignité lui dit en latin en l'installant: *Nous vous assignons cette place comme à un chanoine notre confrere, afin que vous vous y asseyez toutes les fois que vous desirerez assister à l'office divin.* Cela fait, l'évêque sort du chœur; & lorsqu'il est dans la nef, les quatre premieres dignités, & en leur absence quatre

anciens chanoines de S. Aignan se présentent pour le porter dans un fauteuil couvert d'un tapis, puis la procession se met en marche. Le chapitre de S. Aignan en chapes, suit celui de sainte Croix, & chante le pseaume *Memento*, pendant que l'évêque est porté sur les épaules par les dignités jusques hors la porte du cloître. Là on s'arrête; le chapitre de S. Aignan reste sous la porte de son cloître, & l'évêque se retournant vers eux, leur donne sa benédiction. Ils rentrent dans leur église, & l'évêque quitte le premier fauteuil pour se mettre sur un autre de velours violet.

Aussitôt le bailli de sa justice fait appeller les quatre barons qui le doivent porter, ou leurs procureurs : ils comparoissent. On examine les procurations s'il y en a, & aussitôt les domestiques de ces barons & procureurs lévent sur leurs épaules le fauteuil où l'évêque est assis, leurs maîtres ayant chacun une main posée sur les bâtons qui y sont attachés, & en cet état la procession se continue.

Arrivée à un endroit où les officiers de justice, savoir le lieutenant criminel du bailliage, le prévôt de la ville, & les deux prévôts des maréchaux, ont fait assembler les prisonniers, qu'ils ont été tirer des prisons de leur compétence, on met bas le fauteuil, & la procession s'arrête. Alors tous les officiers de justice, même l'official de l'évêque & son promoteur, & le maître des eaux & forêts viennent le saluer, & les chefs lui font leur harangue. Après cela ils lui disent qu'ils ont fait amener en ce lieu tous les prisonniers criminels, qui étoient détenus dans chacune des prisons de la ville; afin que, suivant les priviléges accordés aux évêques d'Orléans pour le jour de leur entrée, il leur donne grace, rémission & abolition de leurs crimes, &c. L'évêque leur fait prêter serment les uns après les autres, qu'ils n'ont détenu ni détourné aucun prisonnier criminel de leur ressort & jurisdiction, comme aussi qu'ils n'ont avancé ni procès, ni jugemens, ni exécutions d'aucuns d'iceux, pour les empêcher d'obtenir leur grace, enfin qu'ils n'ont commis aucun dol ni fraude au préjudice de son privilége : il le fait prêter aux geolliers, qui ont amené tous les criminels qu'ils avoient en leur garde, sans en avoir célé ni détourné aucun : & alors on fait sortir ces pauvres malheureux d'une tour voisine, & se jettant à genoux devant l'évêque, ils lui crient par trois fois *miséricorde*. Aussitôt ce prélat les met entre les mains de son bailli & procureur fiscal, & on les fait marcher deux à deux, la tête nue, sans épée & sans armes, au-devant de la procession, qui reprend sa marche, l'évêque suivant, porté *ainsi que nous l'avons dit*, & répandant abondamment ses bénédictions sur le peuple : les officiers de justice se mettent à la suite, & prennent le pas sur le corps de ville.

Quand on est arrivé à la cathédrale, tous les corps entrent dans l'église; mais le chapitre reste au parvis, & y attend son nouvel évêque. Les portes de l'église se ferment; & le fauteuil étant mis bas, le doyen après avoir présenté la croix à baiser & le livre des évangiles, fait une harangue latine, & fait faire au prélat le serment accoutumé de garder & maintenir son église avec les personnes, les droits, les priviléges, & les coutumes anciennes & approuvées qui la concernent, les biens & les droits de son évêché; de n'aliéner aucune chose des biens de son église, non plus que des droits de l'évêché, sans le consentement de son chapitre; & que s'il en trouve quelques-uns aliénés, il les retirera selon son pouvoir.

Ce serment étant prêté, on ouvre la grande porte de l'église. Le clergé de la cathédrale entre, & lorsque l'évêque est sur le seuil de cette porte, le doyen lui dit en latin : *Révérend pere, le Seigneur a dit dans son evangile, que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur & un larron; que c'est lui-même qui est la voie, la vérité & la vie : voyez si vous voulez entrer par cette voie?* L'évêque répond *Volo*; le doyen ajoute, *Pacificusne est ingressus tuus?* l'évêque assure que *son entrée est pacifique*; & le doyen dit : *Nous en rendons graces à Dieu, Sit nomen Domini benedictum, &c.* puis comme grand archidiacre il se met au côté droit du prélat, & lui dit : *Entrez, révérend pere, en l'église du Seigneur :* puis lui mettant un ruban de soye, qui est attaché à une corde de l'une des cloches de l'église, que l'évêque fait sonner par trois fois, il lui dit en latin : *Recevez par notre ministere, au nom du Seigneur, le gouvernement & la conduite de cette église, qui est la vôtre, & soyez la trompette & l'instrument du salut de vos peuples, par la prédication de la parole de Dieu.*

Cependant on chante *Laus, honor, virtus, gloria Deo Patri, &c.* L'évêque arrivé à l'autel, le baise, le doyen lui disant : *Montez, révérend pere, à l'autel & au saint des saints, & priez pour l'église & pour le troupeau que Dieu vous a commis.* Le doyen même le conduit à sa chaire épiscopale, & l'installe en lui disant : *C'est-là la chaire de votre dignité; mais souvenez-vous que c'est le Seigneur, qui vous ayant fait naître de vos peres, vous a aussi choisi pour vous faire asseoir avec les princes, & vous donner un trône de gloire.* On le place encore dans le premier siége des chanoines, qui est proche de sa chaire épiscopale, & le doyen lui dit en l'installant : *C'est-là le siége ou le stale qui est le symbole de votre amour & dilection pour vos enfans : lorsque vous vous y placerez, vous devez porter dans votre cœur les gages de cet amour; portez-les donc toujours, & les conservez au nom du Seigneur.* Amen.

La prise de possession de l'évêché étant faite par toutes ces installations, le chantre de l'église de sainte Croix entonne le *Te Deum*, à la fin duquel le doyen dit le verset & l'oraison d'action de graces; puis l'évêque descend du stale, & va à la sacristie se revêtir de la chasuble, & vient célébrer la messe solemnelle du saint Esprit, qui est chantée avec tout l'appareil des plus augustes cérémonies.

Après la messe l'évêque se retire en son palais épiscopal, précédé du chapitre processionellement, & lorsqu'il est dans le vestibule de ce palais, le doyen lui dit en latin, comme il a toujours fait : *Révérend pere, je vous avertis que vous devez aujourd'hui, suivant la coutume, donner à dîner à votre table à tous les sieurs chanoines de votre église d'Orléans*; à quoi l'évêque répond en même langue, *Je les y ai deja invités, & je les y invite encore.* Il donne donc à dîner dans son palais épiscopal, & à sa table, aux doyen, dignités, & chanoines de sainte Croix, & à ceux de saint Aignan, aux doyen, chantres & chefveciers de S. Pierre *en Pont* & de S. Pierre *en Peuil*, deux collégiales de la ville : il donne à dîner dans différentes maisons des chanoines de sainte Croix, 1°. au corps des officiers du présidial; 2°. au corps des maire & échevins; 3°. au corps des officiers de la prévôté; 4°. au corps des eaux & forêts; 5°. au corps de l'université; 6°. aux capitaines & notables bourgeois.

Le repas fini, ces différens corps reviennent à l'évêché, où le théologal en robe de cérémonie fait du haut d'une fenêtre, une exhortation aux criminels qui sont dans la cour; ensuite de laquelle ceux-ci ayant crié à haute voix par trois fois *miséricorde*, l'évêque paroît à une fenêtre assis sur un fauteuil, & leur fait une vive remontrance; leur ordonne de récompenser par des peines volontaires, les supplices qu'ils ont mérités; & ajoute ensuite qu'il leur donne *pardon, rémission & abolition* de leurs crimes, de la maniere que ses prédécesseurs évêques ont fait par le passé, suivant le pouvoir que les rois de France leur ont accordé, & dont ils ont joui à leur entrée : il

leur ordonne de se confesser, & d'en rapporter certificat, afin de leur délivrer les lettres nécessaires de leur rémission : il leur enjoint au surplus de satisfaire à leurs parties civiles pour les dommages, frais & intérêts : outre cela il déclare qu'il n'entend comprendre au présent pardon & rémission, que les crimes qui ont été ou seront jugés rémissibles, c'est-à dire, généralement tous ceux dont les rois de France donnent grace avec connoissance de cause, comme les meurtres faits sans aucune coopération de volonté, ou arrivés par accident, ou par la passion & les premiers mouvemens de la colere; ainsi les guets à pens, les assassinats, & le duel en sont exclus, ainsi que l'incendie, la fausse monnoie, & à plus forte raison les crimes de lèze-majesté divine & humaine. L'évêque exclud de cette grace les hérétiques, comme n'étant pas enfans de l'église, & dit que si les prisonniers n'ont pas exposé en leurs faits, la vérité du crime, les lettres de pardon qui leur en seroient expédiées seroient nulles; puis après avoir prononcé à haute voix la rémission dans les formes, il leur donne la bénédiction, & la desserte des tables leur est distribuée.

Savoir d'où est venu ce privilége dont jouissent les évêques d'Orléans, c'est ce qui est difficile à découvrir : on trouve ces prélats dans une possession immémoriale d'en jouir. La plus commune opinion est qu'il est venu de S. Aignan, l'un des plus grands & des plus saints évêques d'Orléans. Lorsqu'il voulut y faire son entrée vers l'an 390, il demanda à Agrippa, gouverneur de la province pour les empereurs Valentinien II, Théodose & Arcade, qu'il lui accordât la délivrance de tous les criminels détenus dans les prisons de la ville, en faveur de son avénement à l'épiscopat. Agrippa n'eut aucun égard à cette requête; mais peu après il fut blessé à mort d'une grosse pierre qui lui tomba sur la tête : le saint évêque courut le visiter après cet accident, & faisant sur lui le signe de la croix, il arrêta le sang qui couloit de sa tête, & le guérit : ce qui obligea ce gouverneur de lui accorder la délivrance des criminels, ainsi qu'il la lui avoit demandée.

La même grace fut apparemment continuée par les successeurs d'Agrippa, aux successeurs de S. Aignan : les rois de la premiere race en firent autant, puisque ce privilége a toujours eu son effet, & a passé sans interruption à tous les évêques d'Orléans. Ce fait miraculeux de S. Aignan, se trouve dans deux anciens manuscrits conservés dans les chartes des églises de sainte Croix d'Orléans & de S. Aignan, que l'ont croit écrits depuis le temps du roi Carloman : ces anciens actes ayant été consumés en 865, lorsque les Normans ravagerent & brulerent les églises d'Orléans avec tous leurs livres & leurs titres, parmi lesquels il est à présumer que se trouvoit le titre du privilége des évêques.

Quoi qu'il en soit, Yves de *Chartres* écrivant vers l'an 1099 à Sanction, évêque d'Orléans, touchant la délivrance d'un criminel, qu'il avoit accordée à sa priere le jour de son entrée, en parle comme d'une coutume, qui étoit établie, & étoit en usage depuis long-temps. Les actes de la vie de S. Eusice, évêque d'Orléans, mort en 510, écrits par un auteur du VII[e] siécle, ainsi qu'en a jugé le P. Mabillon, qui a fait insérer cette vie dans le premier tome des actes des saints de l'ordre de S. Benoît, parlent de cette délivrance.

Non seulement ce privilége est immémorial, mais encore on le trouve confirmé par des rois de la troisiéme race, & par leurs cours de parlement : témoin un arrêt de la cour du parlement de Paris sous le regne de Charles IV, en 1321; le procès-verbal de l'entrée de Hugues du Fai en 1365 en fait mention. Le roi Charles VI confirma le privilége par des lettres patentes de 1402 : le parlement de Bourdeaux entérina en 1521, des lettres de rémission données à un homicide par Jean, cardinal de Longueville, évêque d'Orléans, au jour de son entrée. Henri II donna encore en 1550, des lettres confirmatives de ce privilége, au sujet de l'entrée de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans; & enfin le conseil privé du roi Louis XIV rendit un arrêt le 6 avril 1670 pour faire jouir un particulier des lettres de rémission par lui obtenues de Pierre du Cambout de Coislin, évêque d'Orléans, puis cardinal, lors de son entrée en 1666, *sans qu'il fût tenu*, par cet arrêt, *d'obtenir des lettres de confirmation de sa majesté*, ainsi que ses parties le prétendoient.

Le nombre des criminels qui en jouissent, est quelquefois si grand, que l'on en compta près de 2500 à l'entrée de M. de Coislin, tous obligés d'assister à la procession, sans exemption ni distinction. * *Hist. des entrées des évêq. d'Orléans dressée en* 1707, au sujet de celle de M. de Fleuriau d'Arménonville, évêque d'Orléans.

Orléans a eu titre de royaume sous nos monarques de la premiere race. Clodomir, fils de Clovis *le Grand*, fut roi d'Orléans, & fut tué à la bataille de Voiron, l'an 524. Clotaire I, son frere, qui lui succéda, laissa son royaume à *Gontran*, mort l'an 592. Long-temps après, sous la troisiéme race, Philippe de France, cinquiéme fils du roi Philippe *de Valois*, fut duc d'Orléans, & mourut sans enfans légitimes, l'an 1375. Louis de France, second fils du roi Charles V, fit *la branche royale d*'Orléans, *dont l'on rapporte ici la postérité.*

Succession chronologique & généalogique des premiers ducs d'Orléans.

XVIII. Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, d'Ast, de Blois, de Dunois, d'Angoulême, &c. second fils de Charles V du nom, roi de France, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13 mars 1371, fut assassiné à Paris, le 23 novembre 1407, par des gens apostés par le duc de Bourgogne. Il avoit épousé en septembre 1389 *Valentine* de Milan, fille de *Jean-Galéas*, premier duc de Milan, & d'*Isabelle* de France, sa premiere femme, morte le 4 décembre 1408, dont il eut Charles, duc d'Orléans, qui suit; *Jean*, né vers le mois de septembre 1393, mort au mois d'octobre suivant; *Charles*, né au mois de novembre 1394, mort en septembre 1395; *Philippe*, comte de Vertus, né en juillet 1396, mort sans alliance l'an 1420, *laissant pour fils* naturel, Philippe-Antoine, *bâtard de Vertus, qui vivoit en* 1442, *& qui fut exécuté à mort en* 1445; Jean, comte d'Angoulême, qui fit *la branche des comtes d*'Angoulesme, *rapportée ci-après*; *N.* née & morte en mai 1390; *N.* née en 1401, morte jeune; & *Marguerite* d'Orléans, née en 1406, mariée à *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, morte le 24 avril 1466. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean, *bâtard d'Orléans, comte de Dunois, qui fit la branche des ducs de* Longueville, *qui sera rapportée après celle des comtes d'Angoulême.*

XIX. Charles, duc d'Orléans & de Milan, pair de France, comte de Valois, &c. né le 26 mai 1391, mourut le 4 janvier 1465. Il avoit épousé 1°. le 29 juin 1406 *Isabelle* de France, veuve de *Richard*, II du nom, roi d'Angleterre, & fille de Charles VI, roi de France, & d'*Isabelle* de Baviere, morte en couches le 13 septembre 1409 : 2°. *Bonne* d'Armagnac, fille aînée de *Bernard* VII du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, & de *Bonne* de Berri, morte en 1415 : 3°. en 1440, *Marie* de Cléves, fille d'*Adolphe*, duc de Cléves, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Jean*, sire de Rabodanges, capitaine de Gravelines, &

mourut en 1487. Ce duc eut de son premier mariage *Jeanne* d'Orléans, premiere femme de *Jean* II du nom, duc d'Alençon, mariée l'an 1421, morte sans postérité le 19 mai 1432, en sa 23 année. Du troisiéme lit sortirent Louis, XII du nom, roi de France, *dont la postérité est rapportée à* FRANCE; *Marie* d'Orléans, alliée à *Jean* de Foix, comte d'Estampes, &c. morte en 1493; & *Anne* d'Orléans, abbesse de Font-Evrault en 1478, morte l'an 1491.

COMTES D'ANGOULESME.

XIX. Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, surnommé *le Bon*, fils puîné de Louis de France, duc d'Orléans, né le 26 juin 1404, mourut le 30 avril 1467. Il avoit épousé par contrat du 31 août 1449 *Marguerite* de Rohan, fille d'*Alain* IX du nom, vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne, dont il eut *Louis*, mort à l'âge de trois ans; Charles, qui suit, & *Jeanne* d'Orléans, mariée à *Charles* de Coëtivi, comte de Taillebourg. *Il eut aussi pour fils* naturel Jean, *bâtard d'Angoulême, légitimé en* 1458.

XX. Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, &c. mourut le premier janvier 1496, suivant la nouvelle computation. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé par contrat du 16 février 1487 *Louise* de Savoye, duchesse d'Angoulême & d'Anjou, &c. fille aînée de *Philippe* II du nom, duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourbon sa premiere femme, morte le 22 septembre 1531, âgée de 55 ans, dont il eut François I du nom, roi de France, *dont la postérité est rapportée à* FRANCE; & *Marguerite* d'Orléans ou *de Valois*, née le 11 avril 1492, mariée 1°. l'an 1509, à *Charles*, duc d'Alençon: 2°. l'an 1527, à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. *Il eut aussi pour filles* naturelles, Jeanne, *bâtarde d'Angoulême, comtesse de Bar-sur-Seine, mariée* 1°. *à* Jean *Aubin, seigneur de Malicorne & de Sargeres*: 2°. *à* Jean *de Longwi, seigneur de Givri*; Magdeléne, *bâtarde d'Angoulême, abbesse de S. Ausoni d'Angoulême, puis de Jouarre, morte le 26 octobre* 1543, *âgée de 67 ans*; & Souveraine, *bâtarde d'Angoulême, mariée par contrat du* 10 *février* 1512 *à* Michel *Gaillard, seigneur de Chilli & de Longjumeau, pannetier du roi, morte le 26 février* 1551. * *Voyez* M. de Sainte Marthe; le P. Anselme, &c.

BRANCHE DES COMTES DE DUNOIS, comtes, puis ducs de Longueville.

XIX. Jean d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, grand chambellan de France, fils *naturel* de Louis de France, duc d'Orléans, & de *Mariette* d'Enghien, dame de Cani, né en 1403, mourut le 24 novembre 1468, âgé de 65 ans, *voyez* son éloge au mot JEAN. Il avoit épousé 1°. *Marie* Louvet, fille de *Jean*, seigneur de Thais, de Salinier & de Mérindol, président en la chambre des comptes & aides de Provence, l'un des favoris du roi Charles VII, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. en 1439, *Marie* d'Harcourt, dame de Parthenai, &c. fille de *Jacques* d'Harcourt II du nom, baron de Montgommeri, &c. & de *Marguerite* de Melun, comtesse de Tancarville, morte le premier septembre 1464, dont il eut François I, qui suit; *Marie*, alliée en 1466 à *Louis* de la Haye, seigneur de Passavant & de Mortagne; & *Catherine* d'Orléans, mariée le 16 mars 1468 à *Jean* de Sarrebruche, comte de Rouci, restée veuve le 19 juin 1497, & morte le 30 mai 1501.

XX. François d'Orléans, I du nom, comte de Dunois, de Longueville, de Tancarville, &c. gouverneur de Normandie & de Dauphiné, grand chambellan de France, mourut le 25 novembre 1491. Il avoit épousé l'an 1466 *Agnès* de Savoye, fille puînée de *Louis*, duc de Savoye, morte le 15 mars 1508, dont il eut François II, qui suit; Louis I, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *Jean*, cardinal d'Orléans, archevêque de Toulouse, & évêque d'Orléans, appellé communément *le cardinal de Longueville*, dont il est parlé *sous le mot* JEAN; & *Anne* d'Orléans, mariée en août 1494 à *André*, seigneur de Chauvigni & de Châteauroux, vicomte de Brosse, &c.

XXI. François d'Orléans, II du nom, comte de Dunois, en faveur duquel le comté de Longueville fut érigé en duché en 1505, fut gouverneur de Guienne, grand chambellan de France, & mourut en 1512, laissant de *Françoise* d'Alençon, fille aînée de *René*, duc d'Alençon, qu'il avoit épousée l'an 1505, pour fille unique *Renée* d'Orléans, comtesse de Dunois, morte le 23 mai 1515, à l'âge de sept ans.

XXI. Louis d'Orléans, I du nom, frere puîné du précédent, pendant la vie duquel il porta le titre de marquis de Rothelin, succéda à *Renée* d'Orléans sa niéce, en tous les biens de la maison de Longueville. Il fut duc de Longueville, &c. grand chambellan de France, gouverneur de Provence, & mourut en 1516. Il avoit épousé en 1504 *Jeanne* de Hochberg, fille unique & héritiere de *Philippe*, marquis de Hochberg, comte souverain de Neufchâtel en Suisse, seigneur de Rothelin, &c. morte le 21 septembre 1543, dont il eut, 1. *Claude* d'Orléans, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, &c. pair & grand chambellan de France, tué au siége de Pavie l'an 1524, sans alliance, âgé de 16 à 17 ans, *laissant pour fils* naturel, Claude, *bâtard de Longueville, lequel épousa* Marie *de la Boissiere, dont il eut* Jacqueline *d'Orléans, mariée en décembre* 1575 *à* Pierre *de Brisai, seigneur de Dénonville*; 2. Louis II, qui suit; 3. François, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; & 4. *Charlotte* d'Orléans, mariée le 22 décembre 1528 à *Philippe* de Savoye, duc de Némours, morte le 8 septembre 1549.

XXII. Louis d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, &c. pair & grand chambellan de France, mourut le 9 juin 1537. Il avoit épousé le 4 août 1534 *Marie* de Lorraine, fille aînée de *Claude*, duc de Guise, laquelle prit une seconde alliance l'an 1538 avec *Jacques V*, roi d'Ecosse, & mourut le 10 juin 1561, ayant eu de son premier mariage, François III, qui suit; & *Louis* d'Orléans, né posthume le 4 août 1537, mort jeune.

XXIII. François d'Orléans, III du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, pair & grand chambellan de France, né le 30 octobre 1535, mourut sans alliance le 22 septembre 1551.

XXII. François d'Orléans, troisiéme fils de Louis d'Orléans, I du nom, duc de Longueville, &c. & de *Jeanne* de Hochberg, né le 11 mars 1513, fut marquis de Rothelin, &c. & mourut le 25 octobre 1548. Il avoit épousé en juillet 1536, *Jacqueline* de Rohan, fille de *Charles*, seigneur de Gié, & de *Jeanne* de Saint-Séverin, morte l'an 1586, dont il eut Léonor, qui suit; & *Françoise* d'Orléans, née posthume, mariée par contrat du 8 novembre 1565 à *Louis* de Bourbon, I du nom, prince de Condé, morte le 11 juin 1601. François d'Orléans eut de *N.* de Blosset, François d'Orléans, qui a fait *la branche des marquis de* Rothelin, *rapportée ci-après.*

XXIII. Léonor d'Orléans, duc de Longueville & d'Estouteville, souverain de Neufchâtel, &c. pair & grand chambellan de France, & gouverneur de Picardie, recueillit en 1551 la succession de *François III*, duc de Longueville, son cousin, & mourut en août 1573, âgé de trente-trois ans. Il avoit épousé l'an 1563 *Marie* de Bourbon, duchesse

d'Estouteville, comtesse de Saint-Paul, veuve de *Jean* de Bourbon, comte d'Enghien, & de *François* de Cléves, duc de Nevers, & fille unique de *François* de Bourbon, comte de S. Paul, & d'*Adrienne*, duchesse d'Estouteville, morte le 7 avril 1601. De cette alliance vinrent deux fils nommés tous deux *Charles*, morts jeunes; 3. Henri, I du nom, qui suit; 4. *François*, comte de S. Paul, duc de Fronsac & de Château-Thierri, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Orléans, Blois & Tours, qui fut créé duc de Fronsac en janvier 1608, & mourut le 7 octobre 1631. Il avoit épousé par contrat du 5 février 1595 *Anne* de Caumont, marquise de Fronsac, veuve de *Claude* d'Escars, prince de Carenci, & fils unique de *Geofroi*, baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, marquise de Fronsac, morte le 2 juin 1642, dont il eut *Léonor* d'Orléans, duc de Fronsac, né le 9 mars 1605, tué au siége de Montpellier le 3 septembre 1622; 5. *Léonor*, mort jeune; 6. *Catherine*, morte aveugle sans alliance l'an 1638; 7. *Antoinette*, mariée à *Charles* de Gondi, marquis de Belle-Isle, duquel étant demeurée veuve, elle se rendit Feuillantine à Toulouse l'an 1599, eut l'administration de l'abbaye de Font-Evrault, & mourut l'an 1618. (*Voyez* ANTOINETTE d'Orléans.) 8. *Marguerite*, morte sans alliance le 13 septembre 1615, âgée de 49 ans; & 9. *Eléonor* d'Orléans, mariée en 1596 à *Charles* de Matignon, comte de Thorigni, chevalier des ordres du roi, lieutenant général en basse Normandie.

XXIV. Henri d'Orléans, I du nom, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, comte de Dunois, &c. chevalier des ordres du roi, pair & grand chambellan de France, & gouverneur de Picardie, mourut le 29 avril 1595, d'un coup de mousquet qu'il reçut en la salve qu'on lui fit à son entrée en armes dans la ville de Dourlens. Il avoit épousé par contrat du 27 février 1588 *Catherine* de Gonzague, fille de *Louis*, prince de Mantoue & duc de Nevers, & de *Henriette* de Cléves, duchesse de Nevers & de Rhétel, morte le 2 décembre 1629, âgée de 61 ans, dont il eut Henri II, qui suit.

XXV. Henri d'Orléans, II du nom, duc de Longueville & d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, puis de Normandie, né le 27 avril 1595, mourut le 11 mai 1663. Il avoit épousé 1°. le 11 avril 1617 *Louise* de Bourbon, fille de *Charles*, comte de Soissons, grand-maître de France, morte le 9 septembre 1637: 2°. le 2 juin 1642, *Anne-Geneviéve* de Bourbon, fille de *Henri* II du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, morte le 15 avril 1679. Du premier mariage vinrent *N.* d'Orléans, comte de Dunois, né le 21 juin 1626, mort le 8 juin 1628; *N.* comte de Dunois, né le 16 janvier 1634, mort incontinent après sa naissance; & *Marie* d'Orléans, née le 5 mars 1625, mariée le 22 mai 1657 à *Henri* de Savoye, II du nom, duc de Némours. Elle succéda en tous les biens de sa maison, après la mort de ses freres, & mourut sans postérité le 16 juin 1707, en sa 83 année. Du second mariage sortirent *Jean-Louis-Charles* d'Orléans, duc de Longueville & d'Estouteville, &c. né le 12 janvier 1646, qui reçut l'ordre de prêtrise en 1669, & mourut le 4 février 1694; Charles-Paris, qui suit; *Charlotte-Louise*, née le 4 février 1644, morte le 30 avril 1645; & *Marie-Gabrielle* d'Orléans, morte jeune l'an 1650. *Il laissa* de Jacqueline d'Illiers, *abbesse de S. Avi près de Châteaudun, pour fille* naturelle, Catherine-Angélique *d'Orléans, qui fit profession dans l'abbaye de Maubuisson. Elle se retira ensuite à Montivilliers, où elle ne demeura que six mois. Enfin elle fut successivement abbesse de S. Pierre de Reims, du monastere du Lieu-Dieu, & en dernier lieu de Maubuisson. Elle mourut le 16 de juillet 1664, âgée de 47 ans. Il en est beaucoup parlé dans la vie encore manuscrite de* madame Suyreau, *dite* la mere Marie des Anges, *reformatrice de l'abbaye de Maubuisson, puis trois fois abbesse de Port-Royal, où elle est morte.*

XXVI. Charles-Paris d'Orléans, duc de Longueville & d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel, &c. né le 29 janvier 1649, fut tué au passage du Rhin près du fort de Tolhuis le 12 juin 1672, sans avoir été marié, dans le temps qu'il alloit être élu roi de Pologne; *& laissa pour fils* naturel *d'une dame mariée*, Charles-Louis d'*Orléans*, *chevalier de Longueville, tué au siége de Philisbourg en novembre* 1688.

Marquis de Rothelin, issus des ducs de Longueville.

XXIII. François d'Orléans, fils de François d'Orléans, marquis de Rothelin, & de *N.* de Blosset, laquelle étoit fille de *Jean* de Blosset, baron de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac, fut baron de Varanguebec & de Néaufle, chevalier de l'ordre du roi, nommé par brévet du roi Charles IX de 1568; gentilhomme de la chambre du roi Henri III, par brévet de 1578. Le même prince traite le marquis de Rothelin de son *très-cher cousin*, dans une lettre du mois de décembre 1587, pour exempter de l'arriere-ban les gendarmes de sa compagnie. Il fut aussi capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Verneuil, & mourut l'an 1601. Il avoit épousé le 2 février 1582 *Catherine* du Val de Fontenay Mareuil, que le roi Henri III nomma en 1583, dame d'honneur de la reine Louise de Lorraine. La même année elle eut un fils qui fut tenu sur les fonts de baptême par le roi, & l'année suivante une fille qui fut tenue par Catherine de Médicis. Catherine du Val étoit fille de *Tristan* du Val de Fontenai-Mareuil, grand prévôt de France, vicomte de Corbeil, & de *Magdeléne* de Saint-André. Leurs enfans furent Henri, I du nom, qui suit; *Léonor*, lieutenant général de l'artillerie, mort sans alliance au siége de la Rochelle l'an 1628; *Catherine*, religieuse à Font-Evrault; & *Henriette* d'Orléans, mariée par contrat du 10 mars 1609 à *Louis*, marquis de Coëtquen, gouverneur de S. Malo.

XXIV. Henri d'Orléans, I du nom, marquis de Rothelin, baron de Varanguebec, &c. gouverneur de Reims, fut nommé conseiller d'état d'épée par brévet de 1615; gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, par brévet de 1620. Il eut en 1628 une commission pour commander l'artillerie au siége de la Rochelle, après la mort de son frere, & fut fait en 1636 maréchal des camps & armées de sa majesté. Le roi le nomma par brévet du 1 octobre 1641, pour être reçu chevalier du S. Esprit à la premiere promotion. Il mourut le 4 mai 1651. Il avoit épousé le 12 février 1620 *Catherine-Henriette* de Loménie, fille d'*Antoine*, seigneur de la Ville-aux Clercs, secrétaire d'état, morte le 28 février 1667, dont il eut Marc-Antoine, qui suit; Henri-Auguste, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; François, qui a fait le *rameau des comtes de* Neaufle, *comtes de* Rothelin, *mentioné ci-après*; *Gabriel*, abbé de Josaphat, & doyen de Gournai, mort le 31 juillet 1714; *Marie-Catherine*, religieuse en l'abbaye de Chelles; & *Marie-Magdeléne* d'Orléans, morte sans alliance le 18 octobre 1694.

XXV. Marc-Antoine d'Orléans, marquis de Rothelin, &c. mourut le 14 juin 1644. Il avoit épousé l'année précédente *Anne* de Bauquemare, fille de *Charles*, seigneur de Bourdeni, président aux requêtes du palais, morte en mars 1693, dont il eut *N.* d'Orléans, baron de Hugueville, mort jeune en mars 1650.

XXV. Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin, baron de Varanguebec, &c. frere puiné du précédent, mourut le 28 août 1692. Il avoit épousé 1°. le 12 novembre 1653 *Marie* le Bouteiller-de-Senlis, veuve de *Charles* de Brichanteau, marquis de Nangis, & fille de *Jean* le Bouteiller-de-Senlis, V du nom, comte de Mouci, & d'*Isabelle* de Prunelé, morte le premier juillet 1669 : 2°. en 1672, *Marie-Therèse* de Conflans, veuve de *Philippe* de Miremont, seigneur de Bérieux, & fille aînée de *Pierre* de Conflans, baron de Rônai, & d'*Anne* de Boffut-Longueval, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent Henri II, qui suit; *N. N.* filles, mortes jeunes; & *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orléans, mariée 1°. à *Maximilien-François*, marquis de Béthune-Orval, guidon des gendarmes du roi : 2°. à *Claude-François* Bourdin, marquis d'Affi, capitaine au régiment de Vermandois, morte le 28 août 1688.

XXVI. Henri d'Orléans, II du nom, marquis de Rothelin, &c. premier capitaine-enseigne des gendarmes du roi, né le 13 avril 1655, mourut le 19 septembre 1691, des blessures qu'il reçut au combat de Leuze. Il avoit épousé le 25 juin 1675, *Gabrielle-Eleonore* de Montault, morte le 30 août 1698, âgée de 41 ans, fille de *Philippe*, duc de Navailles, maréchal de France, & de *Susanne* de Baudéan, dont il eut *Philippe* marquis de Rhotelin, comte de Mouffi, né le 26 septembre 1678, mort sans alliance le 15 août 1715, âgé de 37 ans; Alexandre, qui suit; *Charles* d'Orléans-Rothelin, né le 5 août 1691, abbé de Cormeilles, l'un des quarante de l'académie françoise, connu sous le nom d'*abbé de Rhotelin*, mort le 17 juillet 1744. Son éloge est rapporté ci-après. *Françoise-Gabrielle*, née le 3 mai 1676, grande prieure de sainte Croix de Poitiers, puis abbesse de Notre-Dame de la Protection à Valogne en avril 1706, & de S. Ausoni d'Angoulême, en octobre 1711; *Susanne*, née le 11 juillet 1677, mariée en 1693, à *Charles* Martel, comte de Clere; & *Radegonde* d'Orléans, née le 11 novembre 1679, alliée le 8 juillet 1694 à *Marc-Auguste*, marquis de Briquemault, outre trois garçons & deux filles, mortes jeunes.

XXVII. Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, comte & seigneur des deux Mouffi, vicomte de Lavedan, marquis de Bénac, &c. né le 15 mars 1688, fut fait guidon des gendarmes Ecossois en 1706, ayant été auparavant capitaine au régiment d'Artois. Il eut en 1707, la sous-lieutenance des chevaux-légers de Berri, qu'il quitta en 1710. Il servit la même année en qualité de volontaire au siége de la ville d'Aire, assiégée par les alliés, & il y eut une cuisse fracassée d'un coup de feu le 23 septembre dans une sortie, en récompense dequoi il fut fait mestre de camp de cavalerie réformé à la suite du régiment Dauphin étranger. Il fut créé brigadier des armées du roi, le premier février 1719; gouverneur des villes & citadelles de Blavet & de Port-Louis, en 1731; maréchal de camp en 1734; & lieutenant général des armées du roi en 1748. Il avoit épousé le 29 juillet 1716 *Marie-Philippe-Henriette* Martel de Clere, sa niéce, fille de *Charles* Martel, comte de Clere, & de *Susanne* d'Orléans-Rothelin. Elle mourut le 3 février 1728, sans enfans, âgée de 32 ans & demi. Il a épousé en secondes noces en 1739, *Marie-Catherine-Dorothée* de Roncherolles, fille de *Michel* de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, & de dame *Anne* Etard le Gris. De ce mariage sont issues *Marie-Henriette-Dorothée* d'Orléans-Rothelin, née le 3 février 1744, & *Françoise* d'Orléans-Rothelin, née le 28 septembre 1752.

Les marquis de Rothelin portent & ont toujours porté les armes pleines de la maison de Longueville.

Comtes de Neaufle et de Rothelin, issus des marquis de Rothelin.

XXV. François d'Orléans, troisiéme fils de Henri I du nom, marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette* de Loménie, fut comte de Neaufle, & mourut en 1671. Il avoit épousé *Charlotte* de Biencourt, fille de *Charles*, seigneur de Potrincourt, dont il eut *Jean-Charles-Antoine*, mort sans postérité en 1695; *Gabriel-Jean-Baptiste*, chevalier de Rothelin, mort au combat de la Manche, en juillet 1690; François-Marc-Antoine-Alexis, qui suit; & *Anne* d'Orléans, morte sans alliance en 1684.

XXVI. François-Marc-Antoine-Alexis d'Orléans, comte de Rothelin, &c. mort sans postérité le 28 janvier 1728, dans la 58 année de son âge.

Derniers ducs d'Orléans.

Charles de France, troisiéme fils du roi François I, fut duc d'Orléans. On donna le même titre à Louis, second fils du roi Henri II. Ce duché a été l'apanage de Gaston-Jean-Baptiste de France, fils du roi Henri IV. *Voyez* FRANCE, puis de Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV, *& dont l'on rapporte ici la postérité.*

XXIV. Philippe, fils de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, &c. chevalier des ordres du roi, second fils de Louis XIII, roi de France, né le 21 septembre 1640, mourut subitement à Saint-Cloud près Paris le 9 juin 1701. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. le 31 mars 1661, *Henriette-Anne*, princesse d'Angleterre, fille de *Charles* I du nom, roi d'Angleterre, & de *Henriette-Marie* de France, morte le 30 juin 1670 : 2°. le 16 décembre 1671, *Charlotte-Elizabeth* de Baviere, fille de *Charles-Louis*, comte Palatin du Rhin, électeur, & de *Charlotte* de Hesse, morte le 8 décembre 1722, en sa 70 année. Du premier lit vinrent *Philippe-Charles* d'Orléans, duc de Valois, né le 16 juillet 1664, mort le 8 décembre 1666; *Marie-Louise*, née le 27 mars 1662, mariée le 31 août 1679, à Charles II du nom, roi d'Espagne, dont elle fut la premiere femme, morte sans postérité le 12 février 1689; *N.* née avant terme le 9 juillet 1665, morte aussitôt; & *Anne-Marie* d'Orléans, née le 27 août 1669, mariée le 10 avril 1684, à Victor-Amedée-François, duc de Savoye, prince de Piémont, roi de Sardaigne, morte à Turin le 26 août 1728. Du second sortirent *Alexandre-Louis*, duc de Valois, né le 2 juin 1673, mort la nuit du 15 au 16 mars 1676; Philippe, qui suit; & *Elizabeth-Charlotte* d'Orléans, née le 13 septembre 1676, mariée le 13 octobre 1697, à *Leopold-Joseph-Dominique-Hyacinthe*, duc de Lorraine & de Bar, dont des enfans.

XXV. Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, né le 2 août 1674, fut régent du royaume pendant la minorité du roi Louis XV, lequel étant devenu majeur, le pria après la mort du cardinal du Bois de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal ministre d'état, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée subitement à Versailles le 2 décembre 1723, étant âgé de 49 ans 4 mois. Il avoit épousé le 18 février 1692 *Marie-Françoise* de Bourbon, légitimée de France, fille du roi Louis XIV, dont il a eu Louis, qui suit; *N.* née le 17 décembre 1693, morte sans être nommée le 17 octobre 1694; *Marie-Louise-Elizabeth*, née le 20 août 1695, mariée le 7 juillet 1710 à *Charles* de France, duc de Berri, morte la nuit du 20 au 21 juillet 1719; *Louise-Adelaïde*, née le 13 août 1698, bénite abbesse de Chelles, au mois de septembre 1719, morte à Paris, au prieuré de la Magdeléne de Trainel, où elle s'étoit retirée le

20 février 1743. *Voyez* son article. *Charlotte-Aglaé*, née le 22 octobre 1700, mariée le 22 février 1720, à *François-Marie* d'Est, prince héréditaire de Modène; *Louise-Elizabeth*, née le 11 décembre 1709, mariée le 20 janvier 1722 à Louis I du nom, roi d'Espagne, morte à Paris, au palais du Luxembourg, le 16 juin 1742; *Philippe-Elizabeth*, née le 18 décembre 1714. Les articles de son contrat de mariage avec dom *Carlos*, infant d'Espagne, ayant été signés à Versailles le 26 novembre 1722, elle partit de Paris le premier décembre suivant, & arriva à Madrid le 16 février 1723 : elle fut renvoyée en France en 1725. Elle est morte à Bagnolet, près Paris, le 21 mai 1734 : & *Louise-Diane* d'Orléans, damoiselle de Chartres, sa derniere fille, née à Paris le 27 de juin 1716, mariée le 22 janvier 1732 avec *Louis-François* de Bourbon, prince de Conti, & gouverneur lieutenant général pour le roi du haut & bas Poitou. *Il eut aussi pour fils* naturels, Jean-Philippe, *appellé* le chevalier d'Orléans, *grand prieur de France de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, abbé commendataire de l'abbaye d'Hautvilliers, grand d'Espagne, & général des galeres de France, né à Paris en* 1702, *de* Marie-Louise-Magdelène-Victoire le Bel de Serri, *fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, douairiere, & depuis honorée du titre de comtesse d'Argenton en Berri, fille de* Daniel le Bel, *seigneur de la Boissiere & de Brénouil, & d'*Anne de Masparault, *sa premiere femme. Il fut* légitimé *par lettres données à Versailles au mois de juillet* 1706, *régistrées en la chambre des comptes le* 18, *& au parlement de Paris le* 27 *de septembre suivant; fut pourvu au mois de juin* 1716, *de la charge de général des galéres de France sur la démission du maréchal de Tessé, & en prêta le serment le* 29 *d'août suivant. La démission faite en sa faveur par le chevalier de Vendôme du grand prieuré de France ayant été confirmée par un bref du pape Clément XI, qui l'habilitoit à recevoir ce grand prieuré, & ayant été ensuite acceptée par le grand maître de la religion le* 21 *de septembre* 1719, *il fit ses vœux à Malte dans l'église de S. Jean entre les mains du lieutenant du grand maître, le* 26 *du même mois. Le* 28 *suivant il prêta serment de grand croix entre les mains du même lieutenant, & fut installé dans le conseil de l'ordre à sa place de grand prieur de France, après quoi il s'embarqua le* 7 *d'octobre pour retourner en France sur un vaisseau de la religion, & il arriva le* 18 *suivant à Marseille. Il prêta serment de fidélité entre les mains du roi à cause de ce grand prieuré le* 11 *de février* 1720. *L'abbaye de Hautvilliers, ordre de S. Benoît, diocèse de Reims, lui fut donnée le* 8 *janvier* 1721. *Il accompagna au mois de décembre* 1722, *la princesse de Beaujolois jusques sur les frontieres d'Espagne, d'où il se rendit en poste à Madrid, où il arriva le* 23 *de janvier* 1723, *pour faire part à la cour de l'arrivée de la princesse. Le roi catholique l'honora de la grandesse d'Espagne : & il prit possession des honneurs attachés à cette dignité, en se couvrant devant sa majesté catholique, le* 28 *de février suivant, ayant eu pour parain à cette cérémonie le duc del Arco. Il eut en* 1727, *le commandement d'une escadre de six galéres, avec lesquelles il fit voile de Marseille le* 22 *de mai; & après avoir parcouru les mers d'Italie, il y rentra le* 10 *de septembre suivant, ayant couché dans sa course à Palerme & à Naples, où il alla saluer les vice-rois de ces états, & ensuite à Civitta Vecchia, d'où s'étant rendu à Rome le* 26 *de juillet il fut conduit le* 28 *par le cardinal de Polignac à l'audience du pape, qui le* 30 *lui envoya un grand régal porté par trente hommes. Il prit congé de sa sainteté le* 10 *d'août suivant, & fut encore régalé de quatre bassins remplis d'*Agnus Dei, *& d'autres curiosités romaines. Il partit de Rome le lendemain pour aller rejoindre son escadre à Civitta Vecchia, fort satisfait des honneurs qu'il avoit reçus pendant son séjour, tant de la part du pape, que de celle des cardinaux & des seigneurs & dames romaines. Il fut choisi en* 1731, *par le roi pour aller complimenter de sa part* D. Charles, *infant d'Espagne & nouveau duc de Parme, à son passage en France. Il partit en poste de Paris pour cet effet le* 6 *de décembre, & s'aquitta de sa commission le* 17 *suivant à Cannes en Provence, où il joignit ce prince qu'il accompagna ensuite jusqu'à Antibes. Il est mort à Paris, dans la quarante-sixiéme année de son âge, le seize juin* 1748; & Charles de Saint-Albin, *né le* 5 *avril* 1698, *mais non avoué, ni reconnu, ayant été destiné à l'état ecclésiastique, fut habilité pour être promu aux ordres par un bref & dispense du pape. L'abbaye de S. Oüen de Rouen, ordre de S. Benoît, lui fut donnée le* 20 *de janvier* 1716, *& il eut en* 1717 *la coadjutorerie du prieuré de S. Martin-des-Champs à Paris, dont il devint titulaire le* 5 *de juin* 1721, *par la mort de Jules-Paul de Lionne qui en étoit commendataire. Il obtint encore l'abbaye de S. Evroul, ordre de S. Benoît, diocèse de Lisieux, le* 8 *de janvier* 1721, *& il fut nommé au mois de juillet suivant coadjuteur & futur successeur de* Louis-Annet *de Clermont-Chatte en l'évêché & duché de Laon, pairie de France, dont il devint titulaire par la mort de ce prélat le* 5 *d'octobre suivant, avec confirmation de l'union ci-devant faite à cet évêché de l'abbaye réguliere de S. Martin de Laon. Il fut ordonné prêtre à Versailles par l'évêque de Viviers le* 20 *de septembre de la même année, en vertu d'une dispense d'âge obtenue du pape, & fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le* 23 *de décembre suivant. L'église de Laon ayant été préconisée & proposée pour lui à Rome par le cardinal Ottoboni les premier de décembre* 1721 *&* 14 *de janvier* 1722, *il fut sacré le* 26 *d'avril suivant dans l'église de son prieuré de S. Martin-des-Champs par le cardinal de Rohan, assisté des évêques de Nantes & d'Avranches; & le premier de mai il prêta le serment de fidélité entre les mains du roi, en présence du duc d'Orléans, régent. Il prit possession personnelle de son église le* 17 *du même mois, & il assista le* 25 *d'octobre de la même année au sacre du roi* Louis XV, *à Reims, où il fit les fonctions attachées à sa dignité d'évêque, duc de Laon, en qualité de pair de France, dont il ne prêta point serment au parlement. Il fut transferé à l'archevêché de Cambrai le* 17 *d'octobre* 1723, *& il obtint par brévet du* 22 *novembre suivant la continuation des honneurs, entrées au Louvre, & autres prérogatives dont il jouissoit en qualité de duc & pair à cause de son évêché de Laon, nonobstant sa démission. L'église archiépiscopale de Cambrai fut proposée pour lui par le pape dans un consistoire le* 20 *de décembre* 1723, *& le* pallium *lui fut accordé dans un autre consistoire le* 12 *de janvier* 1724. *Après avoir reçu ses bulles il prêta serment de fidélité entre les mains du roi pour cette église, le* 12 *de mars suivant. M. le régent a eu pour fille* naturelle Philippe-Angélique de Froissy, *non avouée ni reconnue. Après avoir été élevée dans le couvent de la Visitation sainte Marie à Saint-Denys en France, elle fut mariée en la paroisse de Gaigni, diocèse de Paris, le* 12 *de septembre* 1718, *avec* Henri François, comte de Ségur, *maître de la garde-robe du duc d'Orléans, régent de France, mestre de camp, lieutenant du régiment d'Orléans cavalerie, fait brigadier des armées du roi le premier de février* 1719, *gouverneur du pays de Foix, & lieutenant général en Brie en survivance.*

XXVI. Louis, duc d'Orléans, de Valois, de Némours & de Montpensier, premier prince du sang, & premier pair de France, chevalier des ordres du roi, & de celui de la toison d'or, grand maître des ordres royaux, militaires, & hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, gouverneur & lieutenant général de la province de Dauphiné, & ci-devant colonel général de l'infanterie françoise & étrangere, né à Versailles le 4 août 1703, à huit heures du soir. Etant entré dans sa quinziéme année il prit séance au parlement de Paris

le 12 d'août 1717, entra au conseil de régence le 30 de janvier 1718, & le lendemain prit séance au conseil de guerre. Le roi par une déclaration régistrée au parlement de Paris le 24 de janvier 1719, lui accorda, quoiqu'il n'eût pas encore seize ans, voix délibérative dans le conseil de régence, & ayant été déclaré le 27 d'août suivant gouverneur du Dauphiné au lieu & par la démission du duc de la Feuillade, il prêta serment entre les mains du roi pour cette charge le 17 de septembre de la même année. Il fut nommé le 12 de septembre 1720, grand maître des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare; & après en avoir obtenu les bulles du pape Clément XI, il prêta serment entre les mains du roi pour cette dignité le 23 de février 1721, reçut l'obédience des chevaliers le 31 de mars suivant, & tint pour la premiere fois le chapitre de l'ordre, ensuite de quoi il reçut plusieurs chevaliers. La charge de colonel général de l'infanterie françoise & étrangere ayant été rétablie en sa faveur, il en fut pourvu le 11 de mai 1721, & en prêta le serment le 15. Il représenta le duc de Normandie au sacre du roi le 25 d'octobre 1722, & le 27 suivant sa majesté fit dans l'église métropolitaine de Reims la cérémonie de lui donner la croix & le collier de l'ordre du saint Esprit. Après la mort du duc d'Orléans, son pere, arrivée le 2 de décembre 1723, il quitta le titre de duc de Chartres qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de duc d'Orléans, ainsi qu'il avoit été arrêté par le roi le 23 du même mois. Sa majesté par une déclaration du 6 de janvier 1724, régistrée en la cour des aydes le 18 du même mois, lui accorda une maison en qualité de premier prince du sang, composée de différens officiers jusqu'au nombre de 266, avec attribution pour eux & leurs veuves des privilèges des commensaux de sa maison; & par lettres patentes du mois de janvier 1724, régistrées en la cour des aydes le 8 de février suivant, sa majesté créa un chancelier pour l'apanage de ce prince. Le roi d'Espagne l'ayant nommé au mois d'avril 1724 chevalier de l'ordre de la toison d'or, il en reçut le collier à Versailles le 27 de juin suivant des mains du comte de Toulouse, chargé d'une commission particuliere de sa majesté catholique à cet effet. Le 18 du même mois de juin & de la même année 1724, il épousa *Auguste-Marie-Jeanne*, princesse de Bade, fille de *Louis-Guillaume*, prince de Bade, généralissime des troupes de l'empire, & de *Françoise-Sybille*, duchesse de Saxe-Lavembourg. Elle mourut le 8 août 1726, âgée de vingt-un ans, huit mois & vingt-huit jours, ayant eu pour enfans LOUIS-PHILIPPE, qui suit; & *Louise-Magdeléne* d'Orléans, née le 5 août 1726, morte le 14 mai 1728. M. le duc d'Orléans fut chargé en 1725 par le roi de ses pleins pouvoirs pour épouser la reine en son nom. Il fit cette fonction à Strasbourg le 16 août. Il s'est démis de son propre mouvement entre les mains du roi au mois de décembre 1730, de la charge de colonel général de l'infanterie, qui a été en même temps supprimée. Ce prince est mort à Paris le 4 février 1752. Il s'étoit retiré depuis plusieurs années chez les chanoines réguliers de sainte Geneviève, où il a mené une vie très-édifiante & très-austere, partageant son temps entre la priere & l'étude; & faisant part de ses richesses aux gens de lettres, dont il récompensoit le mérite; & aux pauvres pour qui il eut toujours la tendresse d'un pere, & dont il soulageoit la misere, dès qu'elle lui étoit connue. *Voyez* son éloge au titre LOUIS.

XXVII. LOUIS-PHILIPPE, duc d'Orléans, de Chartres, de Némours & de Montpensier, premier prince du sang, & en cette qualité premier pair de France né; est né le 12 mai 1725, a été d'abord nommé duc de Chartres, reçu chevalier des ordres le 5 juin 1740. Il fut fait maréchal de camp le 2 juillet 1743; lieutenant général des armées du roi le 2 mai 1744, & gouverneur de Dauphiné le 8 novembre 1747. Ce prince a épousé le 17 décembre 1743, *Louise-Henriette* de Bourbon Conti, princesse du sang, morte à Paris, au Palais royal, le 9 février 1759, dont il a eu *N.* d'Orléans, née le 13 juillet 1745, morte le 14 décembre de la même année: *N.* d'Orléans, duc de Chartres, né le 13 avril 1747; *N.* d'Orléans, appellée *Mademoiselle*, née le 9 juillet 1750.

ORLEANS (Anne-Marie-Louise d') souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, duchesse de Montpensier, &c. étoit fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, & de *Marie* de Bourbon, fille unique & héritiere de *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier. Elle naquit le 29 de mai 1627, & mourut sans alliance le 5 avril 1693, en sa soixante-sixiéme année. Cette princesse avoit beaucoup d'esprit, & une érudition fort au-dessus des personnes de son sexe. Elle aimoit les savans, & surtout ceux dont le génie étoit aisé & délicat. Elle avoit fait de l'histoire & des belles lettres une étude assez profonde. Elle avoit une forte passion pour la lecture des romans. Elle en a composé elle-même deux, qui sont en partie historiques, & en partie fabuleux, mais écrits avec gout, & pleins d'une fine critique. Ce sont proprement deux satyres ingénieuses contre certaines personnes dont elle connoissoit le ridicule, & qui ne le connoissant pas étoient fort contentes d'elles-mêmes. L'un a pour titre: *La relation de l'isle imaginaire*, & dans d'autres éditions, *La description de l'isle invisible:* l'autre est intitulé: *L'histoire de la princesse de Paphlagonie.* Elle les fit imprimer l'un & l'autre en 1659, mais avec ordre d'en tirer un très-petit nombre d'exemplaires dont elle se réserva la distribution. M. de Ségrais qui étoit alors auprès de cette princesse, étoit dans sa confiance, & avoit la clef des noms déguisés. On a réimprimé ces deux petits ouvrages il y a quelques années à la fin du *Segraisiana.* M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, qui avoit eu l'honneur de fréquenter la princesse dans sa jeunesse, parle d'elle & de ses écrits avec beaucoup d'éloge, dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, pag.* 191 *& suivantes. Voyez* aussi la préface du *Segraisiana.* Le célébre poëte du Perrier en a fait aussi l'éloge dans ces vers:

Hæc est illa atavis edita regibus
Formæ mille opibus dives & ingenî,
Nec non & patrios haud muliebriter
Audax stringere acinaces.

Depuis quelques années l'on a imprimé les *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, mais si peu correctement que les éditions que l'on en fit ne purent que faire desirer d'en avoir une plus parfaite. C'est ce qui a été exécuté dans l'édition qui a paru à Amsterdam en 1735, en huit volumes *in-12.* On y a joint un recueil de lettres de la même à madame de Motteville, & de celle-ci à mademoiselle de Montpensier: *Les amours de Mademoiselle & de M. de Lausun:* les deux romans *dont on a parlé dans cet article*, & un recueil de *portraits* dont plusieurs sont de mademoiselle de Montpensier.

ORLEANS-ROTHELIN (Charles d') l'un des quarante de l'académie françoise, & honoraire de celle des inscriptions & belles lettres, naquit à Paris le 5 août 1691, de HENRI d'Orléans, marquis de Rothelin, & de *Gabrielle-Eléonore* de Montault, fille de *Philippe* de Montault, duc de Navailles, maréchal de France, mort dès l'année 1684. Il n'avoit que six semaines lorsque le marquis de Rothelin, son pere, fut tué le 18 septembre à la bataille de Leuze, en combattant à la tête de la gendarmerie, où il fut blessé

blessé de 32 coups, dont quatre étoient mortels. Charles qui étoit le dernier des trois fils que le marquis avoit laissés, fut mis très-jeune en pension au collége d'Harcourt, & se détermina dès sa jeunesse par inclination & par gout à l'état ecclésiastique. Il fit ses études avec succès, & devint en peu de temps excellent humaniste, philosophe profond & grand théologien. Sa naissance jointe à un mérite des plus distingués, lui fit bientôt d'illustres amis. Il acquit entr'autres l'estime & l'amitié de M. le cardinal de Polignac, qui le mena avec lui à Rome après la mort du pape Innocent XIII, & il se renferma avec lui dans le conclave, d'où ils ne sortirent qu'après l'élection de Benoît XIII. M. de Rothelin avoit reçu avant ce voyage l'ordre de prêtrise, & avoit fini depuis quelques années le cours de ses études ecclésiastiques. Les négociations dont M. le cardinal de Polignac fut chargé de la part de la cour de France après l'élection de Benoît XIII, & auxquelles M. l'abbé de Rothelin eut beaucoup de part, n'empêcherent pas celui-ci de suivre son gout pour toutes les sciences, & de visiter avec attention tout ce qui pouvoit attirer sa curiosité à Rome & dans les principales villes d'Italie; & cette vue lui inspira pour les médailles antiques ce gout qui l'a rendu un des plus savans antiquaires, & peut-être le premier médailliste de son temps. Il commença dès-lors à amasser ces fameuses suites de médailles impériales d'argent, de médaillons de même métal & de *Quinaires*, qu'il a perfectionées pendant le reste de sa vie, par l'acquisition de plus de trente cabinets de médailles antiques, que différens particuliers avoient formés avec beaucoup de soin & de dépense. Il fit entr'autres l'acquisition du cabinet du fameux Marc-Antonio Sabbathini, qui passoit avec raison pour le plus considérable des cabinets d'Italie en ce genre, soit par le nombre, soit par la rareté des médailles qu'il renfermoit. Il s'étoit aussi formé une bibliothéque nombreuse & bien choisie, précieuse surtout soit par les manuscrits, soit par les livres rares dont elle étoit composée. Elle auroit été plus complette si son amour pour les savans & pour le bien public ne l'avoit pas engagé à déposer dans celle du roi, les manuscrits & les autres livres qu'il possédoit & qui y manquoient. M. l'abbé de Rothelin fut reçu à l'académie françoise le 28 juin 1728, & ensuite dans celle des inscriptions & belles lettres en qualité d'honoraire. Nous avons le discours qu'il prononça dans la premiere de ces deux académies lors de sa réception, & ceux qu'il a composés depuis à l'occasion de différentes réceptions. Tout le monde sait combien il excelloit dans notre langue, & l'académie en étoit si persuadée qu'elle l'engagea, environ six ans avant sa mort, à se charger en partie de la correction du dictionaire dont elle a donné une nouvelle édition en 1740. Les langues savantes ne lui étoient guères moins familieres, sur-tout la grecque & la latine. Il parloit aussi & écrivoit la langue italienne, comme si elle avoit été sa langue maternelle; & on lui a vu apprendre l'anglois en moins d'un mois. Dans la politique il étoit regardé comme un génie supérieur, qui connoissoit à fond les intérêts des différentes nations: & à l'égard des autres sciences, il n'y en avoit aucune qu'il n'eût assez étudiée pour en parler du moins avec autant de facilité que de solidité. En 1741, il accepta une place dans la société littéraire d'Orléans, qui venoit de se former sous les auspices de l'évêque de cette ville, & dont M. le duc d'Orléans se déclara ensuite protecteur. Du reste sans autre ambition que celle de se perfectioner dans les sciences & d'être utile à ceux qui les cultivent, il a refusé toutes les places qui l'auroient enlevé à son cabinet, & même l'épiscopat, & il n'a jamais eu d'autre bénéfice que l'abbaye de Cormeilles qu'il avoit acceptée en 1726. C'étoit un homme d'un caractere aimable, & de la politesse la plus parfaite, dont les qualités du cœur surpassoient encore celles de l'esprit; qui faisoit son bonheur d'encourager & de favoriser les gens de lettres, & de cultiver de véritables amis; qui se livroit à eux entierement; qui les charmoit dans ses discours par des graces qui lui étoient naturelles, & qui auroient suffi seules pour persuader, indépendamment de la solidité de ses raisonnemens. Ce fut à lui que M. le cardinal de Polignac, près de mourir, remit son poëme de l'*Anti-Lucréce*; & dès qu'il fut possesseur de cet ouvrage si attendu & si desiré, il travailla sérieusement à le mettre en état de le rendre public. Il entreprit même de le traduire, & le premier livre qu'il a fini de cette traduction est un chef-d'œuvre. La langueur dans laquelle il tomba quelques mois avant sa mort, l'obligea d'interrompre ce travail. Il ne pensa plus qu'à se renouveller dans les sentimens de piété qu'il avoit toujours montrés durant le cours de sa vie. Cette langueur le conduisit au tombeau le 17 juillet 1744, âgé de près de 53 ans. Au commencement de janvier 1746, on a donné le catalogue de ses livres, dressé par Gabriel Martin, volume *in-8°*, à la tête duquel on voit le portrait de M. de Rothelin gravé par Tardieu fils. Dans les éclaircissemens qui sont au-devant de ce catalogue, on avertit que M. l'abbé de Rothelin est auteur de l'écrit cité *n.* 2801, sous ce titre: *Observations & détails sur la collection des grands & petits voyages*; à Paris, 1742, *in-4°*. Ces observations font connoître les recherches singulieres que l'auteur avoit faites à ce sujet. L'écrit qui les contient est rare. * Extrait d'une *Lettre de M. Beauvais*, antiquaire à Orléans, *à M. l'abbé de Matigney, chanoine de la métropole de Besançon, sur la mort de M. l'abbé de Rothelin*, imprimée dans le *Mercure de France*; septembre 1744: *Lettre de M...... au sujet du magnifique cabinet de médailles & de la bibliotheque qu'a laissé M. l'abbé de Rothelin:* dans le même *Mercure*, mois de février 1746. Son éloge plus circonstancié a été lu par M. Frérer, secrétaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans la séance publique de cette académie, le 13 novembre 1744.

ORLEANS (Louis d') ou plutôt Dorléans, fameux ligueur du temps de Henri IV, roi de France, étoit de la ville d'Orléans, avocat au parlement de Paris, & ne manquoit pas d'érudition pour son temps. Mais sa fureur pour la ligue lui fit faire bien des actions & des ouvrages condamnables, & lui causa bien des embaras. La ligue qui connoissoit son zèle aveugle, le choisit pour son avocat, & le députa aux états où il parla d'une maniere digne de lui & de l'assemblée séditieuse qui l'écoutoit. Il fut associé au parti par Charles Hotman, dit *la Roche-Blond*, celui à qui les Guises s'adresserent pour tramer la ligue à Paris. D'Orléans étoit déja connu par sa qualité d'avocat, & par plusieurs poësies françoises & latines, dans lesquelles il réussissoit assez mal. Il publia vers le même temps les ouvrages suivans: 1. *Apologie ou défense des catholiques unis les uns aux autres, contre les impostures des catholiques associés à ceux de la religion prétendue réformée*, 1586, *in-8°*. 2. *Avertissement des catholiques Anglois aux François catholiques, du danger où ils sont de perdre leur religion, & d'expérimenter, comme en Angleterre, la cruauté des ministres, s'ils reçoivent à la couronne un roi qui soit hérétique*, 1586, 1587 & 1588, *in-8°*, augmenté en cette derniere édition, & approuvé par les docteurs de Louvain. 3. *Réplique pour les catholiques Anglois, contre les catholiques associés aux Huguenots*, 1586, *in-8°*. 4. *Avertissemens des catholiques Anglois, avec les réponses & les répliques*, 1587, *in-8°*. Dès l'année 1585, il avoit publié la premiere partie de son *Catholique Anglois*, qui fut réfuté par M. Duplessis Mornay, Protestant, maître Denys Bouthillier, avo-

cat, catholique romain, & par plusieurs autres. Depuis ayant été fait par la ligue avocat général, le 21 janvier 1589, il ajouta une seconde partie à cet ouvrage, qu'il fit imprimer, en y ajoutant la premiere, chez Guillaume Bichon en 1590, avec privilége du conseil de l'union. Cet ouvrage fut brulé avec plusieurs autres de même espéce, à la croix du Trahoir & à la place Maubert, le 2 avril 1594, & l'imprimeur Bichon fut banni de Paris. Deux ans auparavant, lorsqu'on s'y attendoit le moins, d'Orléans ayant été saisi d'un petit retour subit d'affection pour son pays, il parla vivement dans une assemblée de la ligue du 30 d'octobre, sur les miséres où la ville de Paris étoit plongée, & pressa fortement le duc de Mayenne d'y mettre fin. Mais ces bons sentimens ne lui durerent guère, & dès l'année suivante 1593, il fit un libelle encore plus séditieux que les précédens, sous ce titre, *Ludovici* d'Orléans, *unius ex confederatis pro catholica fide Parisiensibus, ad A. S. unum ex sociis pro heretica perfidia Turonensibus, expostulatio*, chez Frédéric Morel, & réimprimé à Lyon en 1574, dans lequel il ose appeller Henri *le Grand*, *Fœtidum Satanæ stercus*. M. Rose, évêque de Senlis, mit de sa propre main des notes marginales à cet écrit en signe d'approbation, & le parlement l'obligea de les rétracter, & de détester de vive voix tout l'ouvrage; cet ouvrage fut brulé avec celui *dont on a parlé plus haut*. Ce fut bien pis encore lorsqu'il apprit la conversion de ce prince, & la tréve qui l'avoit suivie. Pendant les trois mois qu'elle devoit durer, il composa *le banquet ou après-dîné du comte d'Arete, ou le traité de la dissimulation du roi de Navarre, & des mœurs de ses partisans*, libelle parsemé de vers françois de sa façon, imprimé à Paris chez Guillaume Bichon, en 1593 & 1594, *in-8°*, & qui est la satyre la plus violente & la plus séditieuse que l'on pût imaginer. Plusieurs ligueurs mêmes en blâmerent les emportemens, & tous les bons François détesterent le livre & l'auteur. D'Orléans craignant qu'on ne le punît, comme il le méritoit, se retira à Anvers, sans attendre qu'il fût proscrit, comme il arriva le 30 de mars de la même année 1594. Il fit réimprimer presqu'aussitôt après son Banquet au lieu de son exil, & il eut la hardiesse d'y mettre son nom. Il logeoit chez le Jésuite Scribanius, & n'alla pas à Bruxelles, où il avoit été relégué. Enfin après un exil d'environ neuf années, ayant trouvé le moyen de faire sa paix par l'entremise de MM. le président Jannin & de Villeroi, qu'il appelloit *ses peres*, il revint à Paris sur la fin de mars 1603. Mais il y fut à peine arrivé qu'il recommença à tenir tant de discours séditieux, que le 12 du mois d'avril suivant il fut arrêté à cinq heures du matin, & envoyé à la conciergerie, où il fut étroitement serré, sans avoir la liberté de parler ni de communiquer avec aucune personne. Dès le 16 du même mois, Henri IV étant arrivé de son voyage de Metz à Fontainebleau, & ayant appris la détention de Louis d'Orléans, ce prince commanda qu'on le fit sortir, & dit qu'il vouloit que nonobstant tout ce qu'il avoit fait & écrit, il jouît du pardon qu'il lui avoit accordé. Mais quand on eut remontré à sa majesté que cet avocat avoit déclamé d'une maniere très-injurieuse dans ses ouvrages contre la feue reine sa mere, & qu'on lui en eut lu quelques endroits, il s'écria: « O le méchant! mais il est revenu en France » sur la foi de mon passeport; je ne veux point qu'il » ait de mal: d'autant plus, disoit-il encore, qu'on » ne devoit pas plus lui vouloir de mal & à ses sem» blables, qu'à des furieux quand ils frapent, & à » des insensés quand ils se promenent tout nuds. » D'Orléans sortit donc de prison, après y avoir été environ trois mois, & dès le mois de novembre de l'année 1604, il fit imprimer sur ce sujet un *Remerciment au roi*, dans lequel il dit autant de bien de ce prince qu'il en avoit dit de mal. C'est un *in-8°*. Deux ans après, c'est-à-dire, en 1606, il fit imprimer avec privilége 29 *Discours sur les ouvertures du parlement*, ausquels il joignit les *Remontrances* qu'il avoit faites & prononcées ausdites *ouvertures du parlement*, pendant près de 5 ans qu'il avoit fait les fonctions d'avocat général pour la ligue à Paris; mais il y a tout lieu de croire qu'il les avoit prononcés autrement qu'il les fit imprimer. Quoi qu'il en soit, ce recueil qui fut imprimé *in-4°*, fut défendu & saisi presque aussitôt qu'il parut, à la requête de l'avocat du roi Servin, *plus en haine de l'auteur & de la ligue*, dit Pierre de l'Estoille, *que pour autre chose qui y fût à reprendre; car les hommes doctes mêmes en faisoient etat*. Quand Henri IV eut été tué de la maniere dont tout le monde sait, d'Orléans fit imprimer sur ce sujet en 1613, un écrit intitulé: *Plainte humaine sur le trépas du roi Henri le Grand*; à Paris, *in-4°*. On a encore de lui un cantique de la victoire du roi Charles IX, imprimé à Lyon en 1569; un poëme intitulé: *Renaud*, *in-8°*, à Paris en 1572; des sonets sur le tombeau du seigneur de la Châtre, dit *de Sillac*, à Paris; des *Quatrains moraux pour l'instruction de la jeunesse*, imprimés après sa mort en 1631; un *Traité de la loyauté des anciens François*; des commentaires sur Tacite, fort peu estimés: un commentaire sur Sénéque. Louis d'Orléans mourut en 1629, dans sa quatre-vingt-septiéme année. * *Voyez* la *Satyre Ménippée*, en plusieurs endroits; remarques sur la *Satyre Menippee*, *pag.* 180, & depuis la *pag.* 222 jusqu'à la *pag.* 229, &c. Pierre de l'Estoille, dans son *Journal de Henri IV*, *tom. I*, *pag.* 18, 228, 234: *tom. II*, *pag.* 62 & 170. Patin, *Lettres*, *de l'édition de Hollande*, 1692, *tom. II*, *pag.* 523, &c. M. Goujet, *Bibliothéque françoise*, *tom. XV*.

ORLEANS (Pierre-Joseph d') Jésuite, né à Bourges en Berri le 6 novembre 1641, de François d'Orléans, seigneur du Plessis de Rere, & d'Elizabeth Carré, est un des auteurs de sa société qui a le plus brillé par la politesse de son style, la beauté de son pinceau dans les portraits dont ses ouvrages sont remplis, la justesse dans les réflexions dont ils sont semés, & le discernement même dans la critique. Il entra le 13 juillet 1659 dans la compagnie dont il a été membre, & y professa la rhétorique plusieurs années. Il s'appliqua aussi à la prédication. Comme il avoit beaucoup de gout pour l'histoire, & de génie pour écrire en ce genre, presque toute sa vie s'est passée à étudier & à composer. Il est mort à Paris le 31 mars 1698, dans un âge où il étoit encore en état de publier de nouveaux fruits de sa plume, toujours brillante, & ordinairement solide. Les ouvrages qu'il a composés sont: *La vie du B. Louis de Gonzague*; Paris, 1685, *in-12*, augmentée d'un quatriéme livre depuis la canonisation du saint, & réimprimée à Paris en 1727, *in-12*. *La vie du P. Coton*, Jésuite, *in-4°*; Paris, 1688. *Voyez* ce qu'en dit l'abbé Lenglet dans son catalogue des historiens. *Histoire des deux conquérans Tartares, Chunchi & Camhi, qui ont subjugué la Chine*: c'est un volume *in-8°*, imprimé à Paris en 1688. Cette conquête de la Chine par un prince Tartare, & deslors étranger à ce vaste empire, est une des plus considérables qu'il y ait eu dans cette nation. Cette histoire fut suivie en 1690, de l'*Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam, & de la derniere révolution de cet état*, *in-12*, imprimée à Tours, & réimprimée à Paris en 1692, *in-12*. Cet ouvrage est fait en partie sur les relations & les mémoires du P. Tachard, Jésuite, qui a cru trop bonnement tout ce que M. Constance lui avoit dit de sa naissance, de son origine, de sa famille & de ses aventures. Son histoire est écrite avec beaucoup d'agrément & de politesse de style; mais la plupart des faits & le grand zèle pour la religion que l'auteur

suppose sans cesse dans M. Constance, sont démentis par les mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, qui avoit connu particulierement M. Constance, & qui ne rapporte presque rien sur son compte dont il n'ait été témoin oculaire, & dont il n'ait été exactement informé. *La vie du P. Matthieu Ricci*, Jésuite, que le P. d'Orléans publia à Paris en 1693, *in*-12, est encore une apologie perpétuelle de ce Jésuite, qu'il représente par-tout comme un saint, & qu'il égale aux premiers apôtres. Cette histoire est peut-être le plus foible des ouvrages du P. d'Orléans, & l'un des moins estimables. Celui par lequel il est le plus connu, & qui lui a fait le plus d'honneur, est son *Histoire des révolutions d'Angleterre depuis le commencement de la monarchie*, qui parut d'abord successivement en trois volumes *in*-4°, en 1692, 1693 & 1694, à Paris, & qui a été réimprimée plusieurs fois depuis *in*-12, entr'autres en 1719, à la Haye en trois volumes, & en 1724, à Paris, en quatre volumes *in*-12. Les étrangers font presque la même estime de cette histoire que les François; & outre tout ce qui fait lire une histoire avec plaisir, la plupart conviennent que celle-ci est ordinairement exacte, fidéle & impartiale. En 1696, le P. d'Orléans publia *in*-12, à Paris, *La vie de Marie de Savoye, reine de Portugal, & de l'infante Isabelle, sa fille*. C'est tout ce que nous connoissons des ouvrages du P. d'Orléans publiés pendant sa vie. Mais quantité de personnes savent qu'étant encore tout rempli de ces grands traits dont il avoit peint les *révolutions d'Angleterre*, il avoit entrepris & fort avancé celles de l'Espagne. On attendoit cet ouvrage avec une sorte d'impatience, comme le fruit des veilles d'un auteur qui s'étoit acquis un grand nom. Il vouloit pousser son dessein jusqu'à la mort de Ferdinand *le Catholique* inclusivement. La mort l'interrompit lui-même. Ce qu'il laissa parut d'un prix assez considérable pour mériter un continuateur. On chargea de ce travail le P. Arthuis, de la même société, dont la plume commençoit à se faire connoître dans la république des lettres, lorsqu'il fut arrêté au commencement de sa carriere. Le P. Brumoi, dont les ouvrages sont écrits avec tant de gout & de délicatesse, lui fut substitué; & l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, depuis la destruction de l'empire des Goths, jusqu'à l'entiere & parfaite réunion des royaumes de Castille & d'Aragon en une seule monarchie, parut enfin en trois volumes *in* 4°, à Paris en 1734. Ce qu'a fait le P. d'Orléans est compris dans le premier volume, & dans le second jusqu'à la page 449. La suite du second volume jusqu'à la page 125 du troisiéme, est du P. Arthuis: le reste du troisiéme tome est du P. Brumoi. On a encore du P. d'Orléans *la vie du B. Stanislas Kostka*, imprimée depuis sa mort, à Paris, 1712 & 1727, *in* 12.* *Mém. du temps*. Préface de l'*Histoire des révolutions d'Espagne*.

ORMOND: c'est la partie septentrionale du comté de Tippérari, dans la province de Munster en Irlande. Ce pays montagneux & stérile donne le titre de duc à la famille des Butlers. * *Voyez* BUTLER.

ORMUS, ville & isle d'Asie, dans le golfe Persique, avec titre de royaume, a été très-célébre par le négoce des perles. On la nomme diversement en latin *Armuzia*, *Ormuzium* & *Organa*, & en tartare, *Necrokin*. Sa situation est très-avantageuse; mais l'isle manque d'eau douce. Haïton a cru que Mercure Egyptien avoit fondé la colonie d'Ormus. On est sur qu'un prince Mahométan s'y établit dans le IX[e] ou X[e] siécle, & que ses successeurs étoient tributaires des Persans. Les Portugais ayant cru Ormus absolument nécessaire pour leur commerce des Indes, la prirent sous le duc d'Albuquerque l'an 1507, & y bâtirent une très-forte citadelle. Cha ou Schah Abbas, roi de Perse, la reprit, avec le secours des Anglois, le 25 avril de l'an 1622. Depuis, le commerce avoit été transporté à Gomron ou Gambron, que les Persans appellent *Bander-Abassi* ou *port d'Abbas*. Les Portugais perdirent six ou sept millions à cette prise. * Les voyages d'Holert, *pag.* 39 & *suiv.* Tavernier, *p.* 1, *l.* 5, *c.* 23.

ORNAN, Jébuséen, fut celui qui vendit son aire à David, roi d'Israël, pour y bâtir un autel, après que l'ange qui exterminoit le peuple à cause du dénombrement, se fut arrêté. * *I. Paral. XXI*, 18, &c.

ORNANO, anciennement *Pitanus*, *Titianus*, *Titanus*, riviere de l'isle de Corse. Elle prend sa source près du lieu appellé *Casa di S. Pietro*, & se décharge dans le golfe de Talabo, du côté du nord. * Mati, *dict. géogr.*

ORNANO, maison originaire de Corse, qui a donné deux maréchaux de France & autres officiers de la couronne, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. SAMPIETRO, dit *Bastelica*, seigneur de Bénane, colonel général des Corses en France, célébre sous le nom de *Sampietro*, fut élevé dans la maison du cardinal Hippolyte de Médicis, neveu du pape Clément VII, & servit en 1536, en Piemont, où il se signala à la défense de Fossan. Peu après il alla en Provence avec ses troupes italiennes, & fut pris par les Impériaux au combat donné près de Brignole par messieurs de Montéjan & de Boissi; mais sa prison ne fut pas longue. Il servit encore en Piémont, & en 1542 il accompagna le dauphin au siége de Perpignan: puis il retourna en Piémont, où il fut blessé au siége de Coni. Il rendit encore de grands services au siége de Landrecies en 1543, au combat de Vitri en Partois en 1544, & en d'autres occasions. Peu après la mort du roi François I, en 1546, il fit un voyage en Corse, où il épousa *Vannina* d'Ornano, fille unique & héritiere de *François* d'Ornano, dont la maison étoit des plus nobles & des plus anciennes de l'isle. Il prétendit vainement au généralat des troupes de l'église, vacant par la mort de Pierre-Louis Farnèse, qui avoit été assassiné en 1547; mais l'amitié particuliere que les peuples de Corse avoient pour lui, le rendit redoutable aux Génois, maîtres de l'isle de Corse, qui s'étoient si souvent soumis à la France, & qui en avoient si souvent secoué le joug, de maniere qu'ils résolurent de le perdre. Jean Marie Spinola, leur gouverneur dans cette isle, l'arrêta dans la citadelle de la Bastie, où il étoit venu par son ordre avec son beau-pere: on l'auroit fait mourir, si le roi Henri II, intercédant puissamment pour sa liberté, ne l'eût tiré de ce mauvais pas. Sampietro en conserva une extrême reconnoissance pour la France, & en conçut une haine mortelle contre les Génois. Lorsque la guerre eut recommencé en Italie en 1551, il y vint servir, & fut très-utile à Octave Farnèse, duc de Parme, que le roi avoit pris en sa protection. Il obtint alors qu'on entreprit la conquête de l'isle de Corse sous M. de Thermes, qui fut depuis maréchal de France, & il y fut suivi des plus braves de cette isle, qui avoient beaucoup de confiance en sa valeur, & qui n'avoient pas sujet d'aimer les Génois. Ceux-ci furent chassés de leurs principales villes; & le seigneur d'Ornano ayant été rappellé en France, retourna en Corse en septembre 1555, où il continua la guerre. La paix de Câteau-Cambresis en 1556, & la mort funeste de Henri II, lui firent prendre la résolution de passer à Constantinople pour y demander du secours. Les Génois lui retenoient tous ses biens, & avoient mis sa tête à prix. Ce fut pendant ce temps qu'il apprit que la dame d'Ornano sa femme, qu'il avoit laissée à Marseille, avoit résolu de passer à Gènes: cette nouvelle le mit au désespoir, & lui fit envoyer Antoine de S. Florent, l'un de ses domestiques, pour l'en empêcher. On lui avoit per-

ſuadé qu'elle pourroit obtenir de la république la grace de ſon mari ; & le deſir qu'elle en avoit, l'avoit portée à cette réſolution. Sampietro étant de retour, trouva ſa femme à Aix : il la mena à Marſeille, & lui dit froidement qu'elle devoit ſe préparer à mourir. Vannina s'y diſpoſa avec courage, & demanda pour toute grace à ſon mari, que puiſque jamais autre homme que lui ne l'avoit touchée, elle pût auſſi avoir l'avantage de ne mourir que de ſa main. On dit que Sampietro mit un genouil en terre, & qu'il l'appella ſa maîtreſſe ; qu'il lui demanda pardon, & qu'enſuite il l'étrangla avec un linge. Une action ſi barbare fit grand tort à la réputation de Sampietro, qui retourna dans l'iſle de Corſe l'an 1564, & qui fit révolter preſque toute l'iſle, quoiqu'il n'eût qu'environ vingt-cinq hommes avec lui lorſqu'il y arriva. Il remporta divers avantages, & prit pluſieurs places ſur les Génois, qui le firent aſſaſſiner par un des ſiens, nommé *Vitelli*, au mois de janvier 1567. Il avoit eu différend avec *Télane* Baſtelica, fils de ſon frere, qui l'avoit bien voulu accompagner dans ſon exil : cela cauſa un duel entre l'oncle & le neveu, où ce dernier fut tué. Il eut pour fils Alfonse, qui ſuit. Varillas rapporte qu'il eut encore un autre fils, qui fut tué à Rome dans une querelle. * Déſoſque, *vie de Sampietro*.

II. Alfonse d'Ornano, colonel général des Corſes, chevalier des ordres du roi, lieutenant général en Dauphiné, puis en Guienne, & maréchal de France, fut nouri & élevé à la cour du roi Henri II, comme enfant d'honneur des princes de France, & demeura toujours très-affectioné au parti du roi Henri III, après la mort duquel il ſuivit celui du roi Henri IV, qu'il reconnut des premiers ; s'unit avec le ſeigneur de Leſdiguieres & le connétable de Montmorenci pour le ſervice du roi, & remit ſous ſon obéiſſance les villes de Lyon, de Grenoble & de Valence. Il fut créé chevalier de l'ordre du ſaint Eſprit le 7 janvier 1595, lieutenant général en Dauphiné, maréchal de France le 6 de ſeptembre ſuivant ; & au mois d'octobre 1599 il fut pourvu de la lieutenance générale du gouvernement de Guienne, & mourut de la pierre à Paris le 21 janvier 1610, âgé de 62 ans, d'où ſon corps fut porté à Bourdeaux en l'égliſe des religieux de la Merci, où il eſt enterré ſous une ſépulture de marbre. Il avoit épouſé *Marguerite-Louiſe*, fille unique de *N.* de Pontevez, ſeigneur de Flaſſans, dont il eut 1. Jean-Baptiste, qui ſuit ; 2. Henri-François-Alfonse, qui continua *la poſtérité dont il ſera parlé après ſon frere aîné* ; 3. Pierre, *dont la poſtérité ſera rapportée ci après* ; 4. Joseph-Charles, qui laiſſa auſſi *poſtérité rapportée après celle de ſes freres* ; *Anne*, mariée à *Antoine* du Roure, comte de S. Remeze, baron des d'Eyguèſes, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, & maréchal de camp ; 6. *Louiſe*, alliée à *Thomas* de Lanche, ſeigneur de Moiſſac ; & 7. *Magdeléne* d'Ornano, qui épouſa *Pierre* d'Eſparbez, ſeigneur de Luſſan en partie.

III. Jean-Baptiste d'Ornano, comte de Montlor, chevalier des ordres du roi, colonel général des Corſes, lieutenant général en Normandie, & maréchal de France, né en juillet 1581, n'avoit que quatorze ans, lorſqu'il commanda une compagnie de chevaux-légers au ſiége de la Fere. Le roi lui donna la charge de colonel des Corſes, en donnant le bâton de maréchal de France à ſon pere, & en cette qualité il ſe ſignala dans les guerres de Savoye. Après la mort du roi Henri IV, il maintint la Guienne & le Languedoc en l'obéiſſance & la fidélité due au roi Louis XIII, ſon fils, qui le gratifia de la lieutenance de roi de Normandie & des gouvernemens particuliers de Quillebœuf & du Pont-de-l'Arche, outre celui du Pont-ſaint-Eſprit, en échange du château Trompette. Ce prince étant à Chartres le premier octobre 1619, lui commit le gouvernement de la perſonne de Gaſton de France, duc d'Orléans, après la mort du comte du Lude, dont il s'aquitta dignement ; mais n'étant pas agréable à quelques ſeigneurs, il fut mis à la Baſtille, & de-là transféré à Caën : d'où quelque temps après il fut rappellé en cour, fait premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans, ſurintendant général de ſa maiſon : & en reconnoiſſance de pluſieurs ſervices importans qu'il avoit rendus, & d'occaſions ſignalées où il s'étoit trouvé, fait maréchal de France le 7 avril 1626. Le cardinal de Richelieu ne l'ayant pu gagner à ſon parti, le rendit odieux au roi, qui le fit arrêter une ſeconde fois à Fontainebleau le 4 mai, & transférer au château de Vincennes, où il mourut de poiſon le 4 octobre 1626, âgé de 45 ans, ſans enfans de *Marie* de Raymond, comteſſe de Montlor, veuve de *Philippe* d'Agout, baron de Grimaud, & fille de *Louis*, comte de Montlor, marquis de Maubec, & de *Marie* de Maugiron. M. Arnauld d'Andilli parle au long dans ſes mémoires, du maréchal d'Ornano, qu'il a eſtimé & ſervi juſqu'à la fin. *Voyez* les *mémoires d'un favori du duc d'Orléans*, par Daniel, ſieur du Bois d'Annemets ; & plus encore, l'excellente *lettre* du P. Bougerel de l'Oratoire en faveur de M. d'Andilli, contre ce prétendu favori ; & M. Deſmaizeaux, dans la *Bibliotheque de l'Europe*, mois d'octobre 1730, article 9 ; mois de janvier 1731, art. 3.

III. Henri-François-Alfonse d'Ornano, frere puîné du précédent, fut ſeigneur de Mazargues, gouverneur de Taraſcon avec 2000 écus de penſion, du Saint-Eſprit & de S. André, & premier écuyer de Gaſton de France, duc d'Orléans. Il épouſa *Marguerite* de Raymond de Montlor, dame de Sarpeze, ſœur puînée de la femme de ſon frere aîné, dont il eut *Jean-Paul*, mort ſans alliance ; *Marguerite*, alliée à *Louis-Gaucher* Adheimar de Monteil, comte de Grignan ; *Marie*, abbeſſe de Villedieu ; & *Anne* d'Ornano, comteſſe de Montlor, mariée en 1645 à *François* de Lorraine, prince d'Harcourt, morte en ſeptembre 1695.

III. Pierre d'Ornano, frere puîné des précédens, fut abbé de ſainte Croix de Bourdeaux, puis ayant pris le parti des armes, fut meſtre de camp du régiment du duc d'Orléans. Il avoit épouſé *Hilaire* de Sanſac de Lupé, dont il eut Jacques-Théodore, qui ſuit ; *Marie*, alliée le 27 février 1659 à *François* de Laſſeran-Maſencomme, dit *de Montluc*, marquis de la Garde & de Miremont, lieutenant de roi de Guienne & gouverneur d'Orthez ; & *N.* d'Ornano, mariée à *Jacques* de Marmieſſe, baron de Luſſan, préſident au parlement de Toulouſe.

IV. Jacques-Théodore d'Ornano, marquis de S. Martin, avoit épouſé *Catherine* de Baſſapat-Pardiac, veuve de *Jean-Louis* de Roquelaure, ſeigneur de Beaumont, de laquelle il n'eut point d'enfans.

III. Joseph-Charles d'Ornano, dernier des fils d'Alfonse, maréchal de France, fut abbé de Montmajour-lés-Arles, dont il ſe démit pour être maître de la garde-robe du duc d'Orléans, & mourut le premier juin 1670, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé *Charlotte* Perdriel, dame de Baubigni, dont il eut *Gaſton-Jean-Baptiſte*, marquis d'Ornano, mort ſans alliance en janvier 1674, âgé de 36 ans ; *Anne*, premiere fille d'honneur de la ducheſſe d'Orléans, mariée le 30 mars 1669 à *Louis* le Cordier, marquis du Tronc, ſeigneur de Varaville, morte le 13 janvier 1698 ; & *Anne-Charlotte* d'Ornano, morte ſans alliance le 4 juin 1682. * Paul Jove. Le baron de Fourquevaux. Montluc. Paradin. Le P. Anſelme, *hiſtoire des grands offic. &c.*

ORNE, *Olerna*, riviere de France en Normandie. Elle a ſa ſource au-deſſus de Sées qu'elle arroſe,

d'où prenant son cours vers le septentrion par Argentan & autres lieux, elle reçoit le Noireau au pont d'Ouilli, puis elle passe à Turi-Harcourt & à Caën, & enfin se jette dans la Manche au-dessous d'Estrehan. * Baudrand.

ORNESAN (Bertrand d') seigneur d'Astarac, baron de S. Blancard, marquis des isles d'Or, maître d'hôtel du roi, amiral des mers du Levant, châtelain, viguier, capitaine, juge & conservateur de la tour & port d'Aigues-Mortes, servit la France en plusieurs occasions dans l'emploi particulier de commandant de quelques galeres, puis de vice-amiral des mers de Provence. Il fut ensuite pourvu de la charge de général des galeres en 1521, & envoyé au secours de Rhodes : d'où étant de retour, il défit devant Toulon en 1523, l'armée navale de l'empereur Charles-*Quint*, & fut reçu citoyen de Marseille en 1525, comme le rapporte de Ruffi en son histoire de Marseille. Doria lui succéda au généralat des galeres la même année. * Le P. Anselme, *histoire des grands offic. de la couronne.*

OROBIO, qui se faisoit nommer *Isaac* à Amsterdam, & *don Balthasar*, avant qu'il sortît d'Espagne, s'est rendu célébre par les conférences qu'il eut sur la religion avec Philippe de Limborch, de qui nous avons parlé en son lieu. Le pere & la mere d'Orobio l'avoient élevé dans les sentimens des Juifs, quoiqu'ils fissent profession de la religion catholique, sans observer néanmoins autre chose du Judaïsme, si ce n'est le jeûne du jour de l'expiation dans le mois de Tisri, c'est-à-dire, dans le mois de septembre. Il avoit étudié la philosophie scholastique à la mode d'Espagne, & s'y étoit rendu si habile, qu'il fut fait lecteur en métaphysique dans l'université de Salamanque. Ensuite il s'appliqua à la médecine & l'exerça à Séville. En ce temps-là il fut accusé de Judaïsme, & mis à l'inquisition, où il demeura trois ans, & dont on lui a entendu faire une description si vive & si horrible, qu'il seroit à souhaiter qu'il l'eût écrite, afin d'instruire le public de la cruauté presque inconcevable des inquisiteurs. Orobio étant enfermé dans un cachot, où il avoit de la peine à se tourner, & où il souffroit toutes les incommodités imaginables, a assuré souvent que le long séjour qu'il fit dans cette demeure, lui troubloit presque le jugement, & qu'il se demanda plusieurs fois à lui-même : *Suis-je bien ce don Balthazar Orobio, qui se promenoit dans Séville, qui étoit si à son aise, & qui avoit femme & enfans.* Il croyoit quelquefois que sa vie passée n'étoit qu'un songe, & que le cachot où il étoit alors l'avoit vu naître, comme apparemment il le verroit mourir. D'autres fois, comme il s'étoit extrêmement appliqué à la métaphysique, il se faisoit à lui-même des argumens de métaphysique & les résolvoit; de sorte qu'il étoit l'*opposant*, le *répondant*, & le *præses* tout à la fois. Il a dit qu'il se consoloit de temps en temps par cette espéce de divertissement bisare. Cependant il nioit toujours constamment qu'il fût Juif, & souffrit par un effet de la crainte de la mort, des tourmens horribles, plutôt que d'avouer la vérité. Après avoir comparu deux ou trois fois devant les inquisiteurs, il fut appliqué à la question, qu'il représentoit de cette sorte. Dans le fond d'une voute souterreine & éclairée par un petit nombre de flambeaux, on comparoît devant deux personnes, dont l'un est un juge de l'inquisition, & l'autre un secrétaire, qui après avoir demandé si l'on veut avouer la vérité, en cas que l'on nie, proteste que le saint office ne sera pas cause de la mort du criminel, s'il arrivoit qu'il expirât dans les tourmens : mais sa seule opiniâtreté. Ensuite un boureau le deshabille, lui lie les pieds & les mains avec une corde, & le fait monter sur un petit siége, pour pouvoir passer la corde à des boucles de fer qui sont attachées à la muraille. Après cela on tire le siége de dessous les pieds du patient, de sorte qu'il demeure suspendu par la corde que le boureau serre toujours plus violemment, jusqu'à ce que le criminel ait confessé, ou qu'un chirurgien, qui est aussi présent, avertisse les juges qu'il n'en peut pas souffrir davantage sans mourir. Les cordes causent, comme on le peut aisément penser, une douleur infinie, lorsqu'elles viennent à entrer dans la chair, & à faire enfler les mains & les pieds jusqu'à tirer du sang par les ongles. Comme le patient se trouve violemment serré contre la muraille, & qu'en tirant les cordes avec tant de force, on coureroit risque de déchirer tous ses membres, on a soin auparavant de le ceindre avec quelques bandes par la poitrine. On les serre extrêmement, & il seroit en quelque danger de ne pouvoir pas ravoir son haleine, s'il ne la retenoit pendant que le boureau lui met ces bandes. Il conserve ainsi à ses poumons assez d'espace pour faire leurs fonctions. Dans le moment qu'il souffre le plus, on lui dit, pour l'épouvanter, que ce n'est que le commencement des souffrances, & qu'il fera bien d'avouer, avant qu'on en vienne à l'extrémité. Orobio assuroit encore qu'outre les tourmens dont on vient de parler, le boureau lâchoit sur les jambes du patient une petite échelle où il étoit monté, & dont les échelons aigus causoient une douleur incroyable en tombant sur les os des jambes. Enfin si l'accusé nie constamment, on le fait guérir des blessures que les cordes lui ont faites, & on le met dehors. Dès que notre Juif fut en liberté, il ne pensa qu'à sortir d'Espagne; & en effet, il passa en France, où il fut fait professeur en médecine à Toulouse. Il y soutint des thèses *de putrefactione*, & par le moyen de sa métaphysique, il embarassa ceux qui prétendoient à la chaire de médecine, qui étoit vacante. Il y demeura quelque temps, faisant toujours profession de la religion catholique; mais s'étant lassé d'une si longue feinte, il se rendit à Amsterdam, où il reçut la circoncision, & fit profession du Judaïsme. Il a composé trois petits écrits qu'on trouve dans l'*Amica collatio cum Judæo*, de M. de Limborch. Orobio mourut en 1687. * *Biblioth. universelle, tom. VII, pag. 269, & suiv.*

ORODÉS, roi des Parthes, succéda à son pere *Phraates II*, l'an du monde 3979, & 56 avant J. C. Il l'avoit fait empoisonner de concert avec son frere Mithridate, qui regna d'abord, & qui fut ensuite chassé du trône par Orodés qu'il avoit exilé. L'année suivante Mithridate fut assiégé & pris dans Babylone par son frere, qui le fit tuer devant lui. Orodés défit l'an 53 avant J. C. M. Crassus, & son fils Publius; prit les enseignes romaines, & fit un très-grand nombre de captifs. On ajoute qu'il fit fondre de l'or dans la bouche de Crassus le pere, pour lui reprocher son avarice insatiable, qui lui avoit fait commettre tant d'injustices & de sacriléges. En l'an 39 avant J. C. son armée fut défaite par Ventidius, dans une bataille où Pacorus son fils fut tué. Il le pleura jusqu'à la fin de sa vie, & fut lui-même tué par un autre de ses fils nommé *Phraates*, l'an 35 avant J. C. Celui-ci périt par la trahison d'un de ses fils *naturels* nommé Orodès, comme son aïeul. * Velleïus Paterculus, *l.* 2. Appien, *in Parth.* Plutarque, *in Crasso.* Justin, *l.* 42, *c.* 4. Florus. Eutrope. Orose, &c.

ORODÉS, fils d'*Artaban*, roi des Médes, qui s'étoit rendu maître du royaume des Parthes, fut envoyé par son pere contre Pharasmanés, roi des Ibériens, & fut tué en combattant à la tête de son armée sur la fin du regne de Tibere, l'an 33 de J. C. * *Voyez* le 5 livre des annales de Tacite.

OROMAZE : c'est le nom que les Mages & les Chaldéens donnoient au Dieu suprême, & qui signifie en chaldéen, *lumiere ardente.* Ils décrivoient Dieu environné de feu, & avoient coutume de dire, que

son corps est semblable à la lumiere, & son ame à la verité, selon le rapport de Porphyre, dans la vie de Pythagore. Ce dieu étoit le bon principe; mais il y avoit un mauvais principe, qu'ils nommoient *Armanes* ou *Arimanius* (c'est-à-dire, en chaldéen, *qui est mon ennemi*, ou *fin & trompeur*) qui s'opposoit à Oromaze, & qui en devoit être détruit à la fin. *Voyez* ARIMANES. * Plutarque, *de Isid. & Osir.* Diogen. *Laërt. in proœm.* Stanlei, *de philos. orient. Voyez* encore la *bibliothéque orient.* de D'Herbelot, au mot *Ormoz*.

ORONCE FINÉ, *cherchez* FINE (Oronce).

ORONTE, fleuve de Syrie, qui coule du Mont-Liban, a eu le nom de *Typhon*, comme le veut Strabon; d'*Ophites*, selon Pomponius Lætus, & de *Ladon*, au rapport de Philostrate. Ovide en parle aussi, *l. 2 métam.* Après un cours de plus de 30 lieues du midi au nord, où il traverse Apamée, il fait un grand contour entre l'orient & le nord, & ensuite coule tout-à-fait à l'occident jusqu'à sa principale embouchure, qui est peu éloignée d'Antioche, qu'il vient de traverser. Le port de l'Oronte a aujourd'hui le nom de *Porto Simone*.

ORONTE, mont connu sous le nom de *montagne de Tauris*.

ORONTE, Persan, l'un des généraux d'Artaxerxés *Mnemon*, ayant eu la conduite d'une armée contre Evagoras, roi de Chypre, s'accorda avec ce prince, & lui laissa son pays l'an 383 avant J. C. à condition de payer tribut au roi de Perse. La même année il accusa faussement Tiribaze auprès du roi, le prit par trahison, & l'envoya lié à Artaxerxés. Depuis, Tiribaze fut absous, & Oronte fut puni. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15.

OROPE, *Oropé*, ville d'Attique, que quelques-uns appellent *Zucamini*, & d'autres *Zucamino*.

OROPE, *Orope*, ville de Macédoine, lieu de la naissance de Séleucus Nicator, ne doit pas être confondue avec une autre OROPE dans l'Eubée, qu'Aristote nomme *Grée*. Etienne de *Byzance* en met une dans la Syrie, appellée aussi *Telmisse*, &c.

OROPESA, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, près les frontieres de l'Estrémadure. Cette ville a titre de comté & grandesse d'Espagne, qui a été dans la maison de Tolede, d'où elle a passé à celle de Portugal-Bragance. *Voyez* TOLEDE & PORTUGAL.

OROPESA (El assiento d') mines près de la ville d'Oropésa, *cherchez* GUANCABELICA.

ORORICE, roi de Méath en Irlande, du temps que Henri II regnoit en Angleterre, fut cause de la ruine des royaumes de cette isle: il y en avoit quatre alors; l'Ultonie, la Lagénie, ou Leinster, la Mommonie & la Connacie. Le plus puissant des souverains de ce royaume se nommoit *roi d'Hibernie* ou *d'Irlande*. Dermitius, roi de Lagénie, ayant enlevé la femme d'Ororice, ce dernier s'adressa à Roderic, roi de Connacie, pour avoir justice de cet enlevement. Cela causa une guerre civile entre les rois d'Hibernie. Dermitius se trouvant le plus foible, eut recours au roi d'Angleterre, qui en lui envoyant du secours, se rendit maître de toute l'Irlande. *Voyez* IRLANDE. * *Histoires d'Irlande & d'Angleterre*. Hornius, *orbis imperans*.

OROSCO ou HOROSCO (Alfonse de) natif d'Oropésa dans le diocèse d'Avila en Espagne, dans le XVI[e] siécle, fut religieux de l'ordre de S. Augustin, & non pas de celui de S. François, comme le P. Wadingue & d'autres l'ont cru. Il prit l'habit à Salamanque des mains de S. Thomas de Villeneuve, & fut chargé de la conduite de quelques maisons de son ordre, qu'il gouverna saintement, en qualité de supérieur. Sa piété & sa doctrine le firent choisir pour être prédicateur de l'empereur Charles-*Quint*, puis de Philippe II, son fils, & pour confesseur de la reine d'Espagne. Ces emplois ne l'empêcherent pas de trouver quelques momens favorables pour la composition d'un grand nombre d'ouvrages de piété. Les plus considérables sont des commentaires sur le cantique des cantiques, & sur le cantique *Magnificat*; *Bonum certamen, seu, de perfectione religiosa; De arte concionandi*, &c. Orosco mourut en odeur de sainteté le 19 septembre de l'an 1591, âgé de 91 ans. * Jean Marquez, *en sa vie.* André Schottus, *bibl. Hisp.* Nicolas Antonio, *de script. Hisp.*

OROSE (Paul) prêtre de Tarragone en Catalogne, & disciple de S. Augustin, florissoit dans le V[e] siécle. L'an 414, il fut envoyé en Afrique par Eutrope & Paul, évêques Espagnols, pour demander du secours à S. Augustin, contre les hérétiques qui troubloient leurs églises. Il demeura un an auprès du saint docteur, & pendant ce temps il fit un grand progrès dans la science des écritures. Le même saint l'envoya l'an 415, à Jérusalem pour consulter S. Jérôme sur l'origine de l'ame. Orose à son retour, apporta en Afrique des reliques du martyr S. Etienne, dont le corps & ceux de Nicodème, de Gamaliel & d'Abibe son fils, avoient été découverts pendant le séjour d'Orose en la Palestine. Ce fut par le conseil de S. Augustin qu'Orose entreprit d'écrire l'histoire que nous avons en sept livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 416 de J. C. Il a fait contre Pélage une Apologie du libre arbitre, dans laquelle on a inséré une partie du livre de S. Augustin *de natura & gratia*, depuis ces mots: *Hanc esse intentionem legis arguentis*, jusqu'à ceux-ci, *Sicut apostolus ait, Nunquid dicet figmentum*, &c. Orose a fait encore une lettre adressée à S. Augustin sur les erreurs des Priscillianistes & des Origénistes. Quelques auteurs le font mourir à Carthagène l'an 471, âgé de plus de cent ans, & assurent qu'il fut religieux Augustin; d'autres croient qu'Orose fut évêque de Léon, & que son corps a été transporté à Rome; on ne doit point compter sur ces fables. On a disputé dans ces derniers temps sur la patrie d'Orose; le marquis de Mondéjar a prétendu qu'il étoit de Brague en Portugal; mais le P. dom Paul-Ignace de Dalmasses-y-Ros lui a répondu & prouvé dans un ouvrage imprimé à Barcelone en 1701, qu'Orose étoit de Tarragone en Catalogne. * Gennade, *c.* 39 *catal.* Cassiodore, *c.* 17, *divin. lect.* Prosper, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccl.* Trithème & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Scaliger, *in animad. Euseb.* Casaubon, *exerc.* 1, *in ann. Bar. sect.* 12. Juste Lipse, *in comment. l.* 4 *annal. Tac.* Vossius, *l.* 1, *hist. Pelag. c.* 17, *& l.* 2 *de hist. lat. c.* 14. Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Bayle, *dict. crit.*

ORPHEE, Libétrien, de Thrace, fils d'*Oenagre*, disciple de Linus, & maître de Musée, ancien poëte Grec, florissoit avant Homere, & même avant le siége de Troye, & fit, dit-on, trente-neuf poëmes que le temps nous a dérobés. La fable a feint qu'Orphée étoit fils d'Apollon; que les rivieres arrêtoient leur cours, & que les arbres & les rochers marchoient pour l'entendre; & que même les bêtes les plus farouches s'adoucissoient au son de sa voix. Elle l'a fait aussi descendre dans les enfers, pour en retirer son épouse Eurydice. Les poëtes ajoutent, qu'il fléchit par la douceur de son harmonie, les cœurs impitoyables de Pluton & de Proserpine, & qu'il obtint le retour de son épouse à la vie, à condition de ne la point regarder qu'elle ne fût hors de l'enceinte des enfers; mais que l'impatience amoureuse d'Orphée lui ayant fait transgresser cette loi, sa chere Eurydice lui fut arrachée pour jamais; que depuis il conserva une très-grande indifférence pour le sexe; que les femmes de Thrace irritées de ce mépris, le tuérent; que les Muses eurent soin de son corps; & que sa lyre fut placée dans le ciel. *Consultez* Ovide, *l.* 10 & 11

métam. Le grand nombre de fables que l'on a débitées au sujet d'Orphée, a sans doute été cause que quelques auteurs avec Aristote, ont cru qu'il n'y avoit jamais eu personne de ce nom. Vossius a suivi cette opinion, & dit que le mot *Orphée* est un mot phénicien, qui signifie un *savant homme*, parcequ'*Ariph* marque encore aujourd'hui la même chose parmi les Arabes. D'autres conjecturent que ce mot vient de l'hébreu *rapha*, *guérir*; puisque l'on attribue à Orphée une grande connoissance de la médecine, aussibien que des autres sciences. Il se peut faire encore que l'on ait confondu les *chants* avec les *enchantemens*, & que l'on ait dit qu'Orphée étoit un *chantre*, au lieu d'un *enchanteur*. On peut fonder cela sur l'histoire d'Eurydice, qu'il rappella des enfers, pour un peu de temps : ce qui est plutôt un effet de la *nécromantie*, que de la *musique*. Cela s'accorde fort bien avec cette espéce de médecine, dont plusieurs nations sont encore entêtées, & qui se fait, à ce qu'on dit, par des mots magiques & par des herbes cueillies en certains temps. Aussi quelques anciens ont-ils cru qu'Orphée avoit été un Egyptien savant dans la magie; & c'est ce qui a donné lieu à celui qui a composé les hymnes qui portent son nom, de les lui attribuer. Ce sont plutôt des évocations magiques des dieux, que des hymnes en leur honneur. Cela étant ainsi, il est croyable qu'il y a eu effectivement une personne en Gréce que l'on a nommée par excellence *Harophé*, *Orphée*, le *médecin*; & dont les enchantemens feints ou véritables, ont donné lieu à la fable que l'on en a faite. L'opinion qu'il y a eu un Orphée, & que cet Orphée avoit apporté diverses sciences cachées dans la Gréce, a fait qu'on lui a attribué divers livres superstitieux, dont on verra les titres dans Vossius, & au commencement du livre des Argonautiques, qui portent le nom d'*Orphée*. On ne peut nier qu'il n'y ait eu un homme du nom d'*Orphée* qui a excellé dans la poësie, & qui a vécu avant la guerre de Troye. Les anciens ont parlé de plusieurs ouvrages d'Orphée, & en ont cité des fragmens; mais il y a lieu de douter que les argonautiques, les hymnes, & les autres poësies qui sont à présent sous le nom d'Orphée, soient de lui, quoique Platon parle des hymnes d'Orphée dans le 8 livre des loix, & que Pausanias dise qu'elles étoient courtes:ce qui convient à celles que nous avons. Stobée & Suidas prétendent que les ouvrages que nous avons sous le nom d'*Orphée*, sont d'Onomacrite, qui vivoit du temps de Pisistrate; d'autres les attribuent à Pythagore, ou à un philosophe Pythagoricien. Les vers rapportés sous le nom d'*Orphée*, par S. Justin, par S. Clément d'*Alexandrie*, & par quelques autres peres, sont plutôt l'ouvrage d'un chrétien que d'un poëte, ou d'un philosophe païen. * Du Pin, *bibl. univ. des historiens profanes.* Ovide, *metam. liv.* 10 & 11. Virgil. *Georg. l.* 4. Pausan. *l.* 6. Vossius, *de poët. c.* 12.

ORPHONA, riche habitant de Jérusalem, à qui David, roi d'Israël, sauva la vie, quand il prit cette ville, tant parcequ'il avoit témoigné beaucoup d'affection pour les Israëlites, qu'à cause qu'il avoit fait plaisir à David en particulier. * Joséphe, *antiq. l. VII, chap.* 5.

ORPHORD (Robert) Anglois, professoit la théologie à Oxford ou à Cambridge, dans le couvent de l'ordre de S. Dominique dont il étoit, & se rendit fort célébre par ses écrits, qui n'ont pas été imprimés. Il florissoit vers l'an 1290, ainsi qu'on l'apprend par les sujets qu'il traita, puisqu'entre autres il entreprit la défense de la doctrine de S. Thomas en deux ouvrages séparés, contre Henri de Gand, & Gilles Romain, hermite de l'ordre de S. Augustin. On lui attribuoit encore un autre ouvrage contre Jacques de Viterbe, & un livre de *Déterminations*. Pitseus l'appelle *Robert d'Oxford*, Leland, *Robert d'Ottanfort*, d'autres l'ont appellé *Rodolphe*, ce qui a trompé Possevin, qui a distingué Rodolphe, de Robert, & l'a fait plus ancien d'une vingtaine d'années. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

ORSATO (Sertorio) *cherchez* URSATUS.

ORSI, nom que les Mages de la Perse donnoient à Dieu. Marsile Ficin a judicieusement remarqué, que le principal nom de *Dieu* est de quatre lettres dans toutes les langues. Car les Hébreux disent יהוה, les Grecs, Θεὸς les Latins *Deus*, les Arabes *Alla*, les Egyptiens *Theut* (leur *Th* n'étant qu'une lettre, comme en grec) les Perses *Cyre*, les Mages *Orsi*, les François *Dieu*, &c. * Marsile Ficin, *argum. in Plat. Cratyl.* Clément *Alexand. stromat. l.* 5. Pfanner, *syst. theol. Gentil.*

ORSI (Jean-Joseph) fils du marquis MARIO Orsi, patrice Bolonnois, & de Dona *Girolama* Castiglioni, demoiselle Mantouanne, naquit à Bologne, le 19 de juin 1652. Il étoit fils unique, & ayant perdu son pere de bonne-heure, sa mere lui en tint lieu, & lui procura une excellente éducation. Après avoir fait ses études jusqu'à sa philosophie même dans sa propre maison, il étudia l'ancienne philosophie sous M. Magnani, professeur estimé dans l'université de Bologne, & la jurisprudence sous M. Cavazzi. Il apprit la physique & les mathématiques du docteur Géminiano Montanari, Modénois, alors professeur des mathématiques à Bologne. Mais pendant qu'il prenoit goût à cette étude, Montanari fut appellé à Padoue, & M. Orsi, privé de ses leçons, se livra à la poësie, & à composer en particulier des comédies qu'il récitoit ensuite dans des compagnies spirituelles de Bologne. Mais il quitta bientôt cet amusement, pour établir une espéce d'académie dans sa propre maison où se trouvoient les gens de lettres les plus célébres de cette ville, & où l'on s'entretenoit en particulier des matieres de physique, de la philosophie & des mathématiques. Devenu veuf en 1686, il passa en France, avec son médecin, M. Malizardi, qui ne le quittoit jamais, & il fit beaucoup de connoissances parmi les savans de Paris. Il voyagea ensuite à Turin, où il se lia avec le P. Valli, Jésuite; à Milan, où il connut M. Maggi, & le P. Pantaléon Dolera-Croisier; à Rome, où le cardinal d'Est l'avoit invité. S'étant remarié, il revint à Bologne sur la fin de 1690, & y demeura jusqu'à ce que le cardinal d'Est étant devenu duc de Modène, l'appella à sa cour. M. Orsi y fit quelque séjour, & lorsqu'il fut revenu chez lui, il y rétablit son académie; & le principal exercice de ses académiciens fut d'examiner & de confronter la morale de Platon & d'Aristote avec celle des écrivains catholiques, & en général d'examiner la morale en tant qu'elle concerne les maximes nommées en Italie *Cavallaresche*, c'est-à-dire, *les maximes de la noblesse*. Ces occupations académiques durerent jusqu'en 1712, qu'il se détermina à se fixer à Modène. Il y forma une nouvelle académie, dont le but étoit d'étudier les anciens auteurs Grecs & Latins, sacrés & profanes, pour en rendre compte à l'assemblée, où M. Orsi brilloit plus que les autres par l'érudition qui accompagnoit toutes ses conversations. Il aimoit beaucoup la poësie, & il y a dans ses sonnets italiens une netteté, une légereté, un tour & une liaison de phrases qui les font distinguer de ceux des autres poëtes par les connoisseurs. Il s'en trouve quelques-uns d'imprimés dans la seconde partie *della perfetta poësia* de M. Muratori, & dans les recueils de Gobi, de Crescembéni & ailleurs. Il a traduit en prose italienne quantité de tragédies françoises, qui se sont trouvées peu-à-peu imprimées, & comme en secret; car en fait de traductions il n'avouoit que celle qu'il avoit faite de la vie du comte Louis de Sales, frere de S. François de Sales, composée en françois par le P. Buffier, Jésuite. Cette traduction a été imprimée à Bologne, chez Pisarri, l'an

1711, & réimprimée à Padoue en 1720, chez Consatti. Il publia en 1703, chez Pisarri, ses *Considérations sur la maniere de bien penser du P. Bouhours*, divisées en six dialogues. Le comte François Montani écrivit à ce sujet, & s'attira plusieurs réponses. En 1706 on donna en particulier trois lettres sous le nom du docteur Pier-Francesco Bottazzoni, dont deux sont certainement de M. Orsi : elles parurent à Padoue, & en 1707 le marquis Orsi en adressa quatre autres à madame Dacier pour défendre encore ses considérations, & il y joignit les lettres de quelques autres savans qui tendoient au même but. En 1735, Barthélemi Soliani, imprimeur à Modène, a imprimé les Réflexions de M. le marquis Orsi sur *la maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit* du pere *Bouhours*, avec les divers écrits qui ont paru au sujet de cette querelle littéraire; à quoi l'on a ajouté la vie & les poësies du marquis Orsi, deux volumes *in*-4°. On trouve dans le premier le traité en entier *de la maniere de bien penser*, traduit en italien par M. Barotti de Ferrare. En 1706, il fit imprimer à Cologne, si on en croit le titre, son traité latin *De moralibus criticæ regulis*, dans le dessein de calmer les disputes qui étoient renouvellées entre MM. Marcel Malpighi & Jean-Jérôme Sbaraglia, célébres médecins Bolonois. Il composa en faveur de Sbaraglia, qui étoit son ami, un petit ouvrage qui parut à Bologne en 1711, sous le nom de *Malizardi*, médecin de M. Orsi. Il est intitulé : *Riposta alle opposizioni fatte da Theofilo Alerino*. L'on croit que ce Théofile Alerino étoit M. Guglielmini. Enfin M. Orsi donna au public, mais sans nom d'auteur, un discours sur le traité de Ciceron *de senectute*, en 1724, à Padoue. On regardoit ce savant comme le plus grand maître qu'il y eût dans toute l'Italie pour décider toutes les questions sur ce que les Italiens appellent *arte cavallerescha*, & qui se rapporte à ce que nous appellons *le point d'honneur & les maximes de la noblesse*. Aussi le consultoit-on de toute part sur cette matiere. Le duc de Modène & plusieurs autres l'ont souvent employé pour pacifier des différends entre gentilshommes, & il avoit le don de s'insinuer si adroitement, qu'il y a presque toujours réussi. M. le marquis Scipion Maffei, ayant écrit sur ce sujet un ouvrage que M. Orsi jugea digne de réponse, il y répondit lui-même sous le nom du comte Jérôme Castiglioni; cette réponse parut à Milan, & fut réimprimée à Bologne l'an 1717. Un autre talent de M. Orsi étoit la facilité qu'il avoit à bien écrire des lettres; rien de recherché ni d'étudié dans les siennes, tout y est clair & naturel, tout y ressent ces graces naïves de l'éloquence qui n'est jamais si belle que quand elle ne veut point paroître. On assure qu'il avoit encore plus de christianisme que d'esprit, & que sa piété a été constante & solide. Il mourut à Bologne le 20 septembre 1733, âgé de quatre-vingt-deux ans & trois mois, dans la maison même où étoit mort en 1584, le célébre Charles Sigonius. Il a porté la compassion envers les malheureux aussi loin qu'il pouvoit le faire, à sa mort, en laissant tous ses biens meubles à un hôpital de Modène. On a trouvé aussi parmi ses papiers un recueil de plus de cent de ces maximes ou accommodemens, qu'il appelle *Pareri e aggiustamenti cavallereschi*, & une espéce de *répertoire* ou de *dictionaire* sur ces matieres. Ces manuscrits ont passé entre les mains du savant Louis-Antoine Muratori, auquel il avoit laissé tous ses livres par testament. * *Mémoires du temps*. Eloge du marquis Orsi, dans les mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts, connus sous le nom de *Mémoires de Trévoux*, mois de juin 1734, article LX. *Bibliothéque italique*, &c.

ORSIESE, *cherchez* ORSISE.

ORSILOCHUS, fils d'*Idoménée*, ayant suivi son pere à la guerre de Troye, après avoir réussi dans tous ses exploits, s'étant opposé à la récompense que l'on vouloit donner à Ulysse, fut tué de la main de ce prince. * *Iliad. l.* 5.

ORSIMARSO, bourg du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, près la riviere de Laino, à trois lieues de la ville & du golfe de Scalea. On le prend pour la petite ville des Bruttiens, nommée *Abystrum* ou *Albystrum*, ou pour *Ursentini*. * Mati, *dict.*

ORSINES, satrape de Darius, étoit de la race d'un des sept princes de Perse, qui conjurerent contre Smerdis, & descendoit de Cyrus. Il se trouva l'un des généraux de l'armée des Perses, qui fut défaite par Alexandre à la bataille d'Arbelles. Ayant été accusé par l'eunuque Bagoas d'avoir enlevé les richesses du tombeau de Cyrus, il fut condamné par Alexandre à perdre la vie. * Quint. Curt. *l.* 10.

ORSINI, *cherchez* MALABRANCA.

ORSIPPE, de Mégare dans l'Achaye, ayant quitté sa ceinture pour courir plus facilement dans les jeux publics, & ayant ainsi gagné le prix de la course, fut cause que l'on courut ensuite tout nud dans ces sortes d'exercices, qui furent appellés *Gymniques* pour cette raison; car γυμνὸς signifie *nud* en grec. Cela arriva la premiere année de la XV^e olympiade. * Pausanias, *in Attic.* Eusebe, *chron. l.* 1.

ORSISE, étoit un solitaire très-célébre dans le IV^e siécle. Il fut le maître de S. Théodore, abbé de Tabenne, qui le retira de sa retraite de Moncose, & le fit venir à Pabau pour y visiter les freres comme leur véritable abbé. C'est qu'il avoit déja gouverné lui-même le monastere de Tabenne pendant cinq ans, après avoir été supérieur de Chenobosque. S. Pacôme disoit de lui, qu'il étoit une lampe d'or dans la maison de Dieu; & S. Antoine vouloit qu'on lui donnât par honneur le nom d'*Israëlite*. Orsise étoit encore à Pabau lorsque S. Théodore mourut le 27 d'avril de l'an 367, âgé d'environ cinquante-trois ans. S. Athanase ayant appris cette mort, pria Orsise par lettres de reprendre le gouvernement de Tabenne, & le saint solitaire obéit. Il s'appliqua de toutes ses forces à bien gouverner ses religieux, & Dieu lui donna une nouvelle vigueur & l'intelligence des écritures. Il gouverna long-temps, & en paix. Dans les instructions qu'il faisoit aux freres, il avoit coutume de se servir de comparaisons & de paraboles, ce qui les rendoit fort utiles, parcequ'on les écoutoit avec plaisir, & qu'elles imprimoient plus aisément la vérité dans les esprits. Il les faisoit le soir après le travail & le repas, & les finissoit par la priere, sachant que c'est Dieu qui y donne toute la force. Il expliquoit encore à ses disciples les endroits les plus difficiles de l'écriture, en les comparant les uns aux autres. Il leur recommandoit d'observer non-seulement ce que S. Pacôme avoit prescrit pour le bon ordre des monasteres, mais aussi les ordres de tous les autres supérieurs. Il maintint en vigueur la loi de S. Pacôme, qui ordonnoit que tous les freres s'assembleroient deux fois l'année, à pâque & au mois d'août. On ne sait point l'année de sa mort : quelques-uns la mettent au quinziéme de juin. Gennade met Orsise au rang des auteurs ecclésiastiques, & lui attribue un livre, qui est, dit-il, assaisonné d'un sel ou d'une sagesse toute divine : » On y trouve, ajoute-t-il, tout ce qui est nécessaire » pour la perfection de la discipline monastique, & » presque tout l'ancien & le nouveau testament y » sont expliqués d'une maniere fort abrégée, mais » propre aux besoins que les moines en peuvent » avoir. « Il dit encore que l'abbé Orsise donna cet ouvrage à ses freres un peu avant que de mourir, comme son testament. Il y a tout lieu de croire que cet écrit est le même que celui que nous trouvons sous le titre de *la doctrine d'Orsise* (*sancti Orsiesis abbatis Tabennensis doctrina de institutione monachorum*) dans la bibliothéque des Peres, & dans le code des régles

anciennes recueillies par S. Benoît d'Agnane, que Luc Holstenius a fait imprimer à Paris, *in-4°*, en 1663. Il est divisé en cinquante-six articles : ce n'est presque qu'un tissu de passages de l'ancien & du nouveau testament. On y trouve des instructions excellentes pour les supérieurs comme pour les inférieurs. Elles sont vives, belles & solides, & on ne peut les lire sans y appercevoir l'onction & la piété dont l'auteur étoit rempli. On lui attribue un autre traité *De cogitationibus sanctorum*, rapporté par Henri Canisius dans ses *lectiones antiquæ*, *tom. I.* * *Voyez* Bellarmin, *de script. ecclef.* Gennad. *in catalog. viror. illustrium.* D. Remi Ceillier, dans le tome V de son *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques.* M. l'abbé Guyon a rapporté plusieurs des belles pensées d'Orsise dans son recueil intitulé : *Les apophtegmes, ou belles paroles des saints.*

ORSOI, ville forte d'Allemagne, sur le Rhin, dans le duché de Cléves, est petite, mais importante. Guillaume, prince d'Orange, la prit vers l'an 1634, pour les Hollandois. Et Philippe de France, frere unique de Louis XIV, qui commandoit une des armées de sa majesté, s'en rendit maître au mois de juin 1672. Les écrivains Latins la nomment *Orsoium* & *Orsovium.*

ORSOWA, ville dans la Servie sur le Danube, entre Nissa & Frétissa. Le comte Tékeli la brula & l'abandonna, après la bataille de Nissa, au mois de novembre 1689. Les Impériaux s'en emparerent, & la rendirent ensuite aux Turcs en 1691. * *Mém. du temps.*

ORSSA, place forte de Lithuanie en Pologne, sur le Niéper, au confluent de l'Orssa, a été autrefois prise par les Moscovites. Elle est à dix-huit lieues polonoises de Smolensko vers l'occident, à douze de Mohilow, au septentrion, vers Titebsko, & est défendue d'une bonne citadelle. Sigismond I du nom, roi de Pologne, défit près de-là, l'an 1514, Basile, grand duc de Moscovie, qui lui avoit enlevé Smolensko. Les Moscovites perdirent dans cette bataille quarante mille hommes qui y furent tués, & 4000 prisonniers. * Cromer, *in orat. funebr. Sigism. I.*

ORSUCCI (François) né à Luques en Toscane, se fit religieux Dominicain, fut reçu docteur en 1611, professa long-temps la théologie dans son ordre, fut définiteur pour la province de Rome au chapitre général de l'an 1629, & mourut l'an 1646. On assure qu'il composa plusieurs traités touchant le culte de la sainte Vierge; mais on ne sait s'ils ont été imprimés. Il prononça aussi à Viterbe l'éloge funébre du cardinal Montalte, qu'on a manuscrit dans la maison de son ordre à Florence. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom. II.*

ORT (Adam van) peintre d'Anvers, fils de *Lambert* van Ort, dont il avoit aussi été disciple, peignoit en grand, & étoit en réputation de son temps. Les emplois continuels qu'on lui donna, l'empêcherent de sortir de son pays. Il fut le premier maître de Rubens, & mourut à Anvers, âgé de 84 ans, en 1641. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

ORTA, en latin *Hortanum*, ville d'Italie, autrefois de Toscane, & présentement dans le patrimoine de S. Pierre, avec titre d'évêché, est située sur une colline, près du confluent du Tibre & du Nar, à 40 milles de Rome. Cet évêché fut réuni à celui de Citta di Castello, par le pape Innocent VIII, en 1487. Les Pélasges venus de Thessalie, bâtirent cette place. Juste Fontanini a donné en 1708, deux livres sur les antiquités de cette ville, de laquelle Pline & Paul Diacre ont fait mention.

ORTECA (Jean de) Aragonois, entra dans l'ordre de S. Dominique, & s'appliqua beaucoup aux mathématiques. Quelques Espagnols prétendent qu'il y excella; mais on n'a de lui qu'un traité espagnol, où il comparoit ensemble les monnoyes des divers pays, & établissoit des régles pour les évaluer. Il fit imprimer ce livre en 1537, à Séville, & après sa mort on le corrigea & on l'imprima de nouveau en 1563 à Grenade, sous le titre de, *Tratado sutilissimo de aritmet.* * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom. II.*

ORTELIUS (Abraham) natif d'Anvers, fut un des plus habiles géographes de son temps. Il sortoit d'une famille qui étoit originaire d'Augsbourg. Guillaume Ortelius vint s'établir l'an 1460, à Anvers, où il mourut l'an 1511, laissant *Léonard*, pere d'*Abraham* Ortelius, qui naquit au mois d'avril de l'an 1527. Il fut élevé dans l'étude des belles lettres, qu'il apprit avec beaucoup de facilité, & excella particulierement dans l'intelligence des langues & dans les mathématiques; & à cause de la grande connoissance qu'il acquit de la géographie, il fut surnommé le *Ptolémée de son temps.* Il publia d'excellens ouvrages dans ce genre pour son temps. Ortelius voyagea beaucoup en Angleterre, en Irlande, en France, en Italie & en Allemagne, ne laissant rien échaper à sa curiosité. Après avoir fini ses voyages, il se fixa à Anvers, où il donna d'abord son *Theatrum orbis terræ.* Ce livre lui valut l'honneur d'être le géographe de Philippe II, roi d'Espagne. Il a encore donné, *Thesaurus geographicus; Deorum Dearumque capita ex veteribus numismatibus; Aurei sæculi imago, sive Germanorum veterum mores, vita, ritus & religio; Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes.* Ortelius possédoit plusieurs raretés, des statues antiques, des médailles, des coquillages. Les plus grands hommes du XVI^e siécle furent de ses amis. Il mourut sans avoir été marié, le 26 juin de l'an 1598, âgé de 71 ans, deux mois & dix-huit jours. Juste-Lipse, le plus cher de ses amis, fit l'épitaphe de ce savant homme, dont le corps fut enterré dans l'église de S. Michel, de l'ordre de Prémontré. On lui fit divers éloges funébres, que François Swert publia sous le titre de *Lacrymæ*, ajoutant la vie d'Ortelius. * De Thou, *hist.* Beyerlinck, *in continuat. chron.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæculi XVI.* Vossius, *de mathem. discipl.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* P. Ghilini, *theat. d'huom. letter.* François Swert, *in vita Ortel.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

ORTEMBOURG, sur le Drave, ville d'Allemagne dans la haute Carinthie, avec titre de comté de l'empire; c'est l'*Ortemburgum* des écrivains Latins.

ORTENBORN, ville d'Angleterre dans le Northumberland, à trois milles anglois de Newcastle, célébre par la bataille qui s'y donna entre les Anglois, commandés par Pierci, & les Ecossois sous le général Douglas. Ce dernier mourant de ses blessures sur le champ de bataille, recommanda trois choses à ses amis; 1. de cacher sa mort; 2. de conserver son étendard; 3. de venger sa mort; sur quoi criant, selon la coutume, *A Douglas, à Douglas*, ils assemblerent un grand nombre d'Ecossois, mirent les Anglois en fuite, & firent prisonnier Pierci, avec un grand carnage. * Duglas.

ORTER (George) né à Frickenhausen, dans la Franconie, & religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit l'an 1497. Il a laissé trois livres touchant l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qui n'ont point été imprimés, & qui apparemment ne le seront jamais. La bulle de Sixte IV sur cette question ayant été portée à Leipsick, & Sébastien Brant, professeur impérial dans cette université, ayant aussitôt publié des thèses, où il paroissoit triompher des disciples de S. Thomas; Orter entreprit de le réfuter, & le fit avec beaucoup de ménagement dans le choix des termes; mais au reste, avançant des choses extrémement hardies. Le tour qu'il prit pour parer le coup que la bulle paroissoit porter à l'opinion qu'il défendoit, est singulier : le pape, disoit-il, en décla-

rant que ceux qui soutiennent l'Immaculée Conception ne sont pas hérétiques, ne prétend pas pour cela nous faire croire que leur opinion est la plus vraie; il paroît par les peres, que c'est une hérésie formelle; & il n'est pas libre à ceux qui peuvent les étudier, d'en suivre une autre que celle qu'ils ont établie; mais le pape a voulu mettre les simples à couvert, ce n'est qu'une tolérance de sa part, & pour eux seulement, afin qu'ils ne soient pas hérétiques; de même que l'abbé Joachim ne fut pas hérétique, quoiqu'il ait soutenu des hérésies. George Orter écrivit encore des sermons pour le carême, pour l'avent, & des panégyriques des saints. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

ORTHAGORAS, qui étoit à la suite d'Alexandre, avoit écrit une histoire des Indes, citée par Elien, qui dit que cet auteur rapportoit qu'il y avoit dans l'Océan des Indes, des baleines longues de la moitié d'une stade, qui jettoient tant d'eau par les naseaux; que ceux qui n'y étoient point accoutumés croyoient que c'étoit une tempête. Strabon décrit sur la foi de cet auteur, & sur celle de Néarque, la situation de l'isle de Tinna, le tombeau du roi Erythre, & l'origine du nom de la mer Erythréenne. * Ælien, *de animal. l.* 16, 17. Vossius, *de hist. Græc.* M. Du Pin, *bibl. univ. de hist. prof.* Il y a eu aussi un ORTHAGORAS, tyran de Sicyone, dont les descendans furent long-temps possesseurs de cette ville; & un ORTHAGORAS, célébre joueur de flute, qui apprit à en jouer à Epaminondas. * Athen. *l.* 4.

ORTHEZ, ville de Béarn, *cherchez* OURTES.

ORTHOGRUL, fils de *Soliman Schah*, que l'on peut appeller *premier du nom*. Orthogrul, après que son pere fut noyé dans l'Euphrate, s'arrêta quelque temps sur les bords de ce fleuve avec trois de ses enfans. Il demanda ensuite des quartiers pour lui & pour ses troupes au sultan Aleddin, de la race des Selgiucides, qui regnoit alors dans la Natolie, & en ayant obtenus, il y alla camper avec 400 Turcs, & servit si bien le sultan contre ses ennemis, qu'il gagna entierement ses bonnes graces. Le premier établissement des Turcs se fit entre les montagnes de Thoumalag, dans l'Arménie mineure, où Orthogrul mourut l'an 687 de l'hégire, qui est de J. C. 1288. Il laissa trois fils, *Ghenduz*, *Sarvin* & *Othman*. C'est de ce dernier que sont descendus les sultans Othmanides, qui regnent encore aujourd'hui à Constantinople. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ORTHOPOLIS, douziéme roi de Sicyone, succéda à Plemnée l'an 2367 du monde, & 1668 avant J. C. Il regna 63 ans, & eut Echyrée pour successeur. * Eusebe.

ORTIAGON, roi des Galates, ou Gaulois établis dans la Gréce, étoit fils de *Sinatus*, prince du même peuple. Il avoit épousé une dame aussi recommandable par sa vertu que par sa beauté, nommée *Chiomara*, qui fut prise dans une défaite des Galates vaincus par le consul Cn. Manlius, l'an 566 de Rome, & 188 avant J. C. Elle fut violée par un centurion Romain, dont elle étoit prisonniere; & lorsque sa rançon eut été payée, elle fit tuer ce Romain, qui avoit abusé d'elle; prit sa tête, & la porta à son mari, pour le consoler de la douleur que lui devoit causer cet outrage. * Plutarque, *de virtute mulierum.*

ORTNAW, petit pays de la Souabe en Allemagne. Il est entre les terres de Bade, les comtés d'Eberstein & de Furstemberg, & le Rhin, qui le sépare de l'Alsace. Ce pays n'a que six ou sept lieues de long & de large. Il n'y a de villes que celles d'Offenbourg, de Gengenbach, & de Zell, qui sont impériales. Le plat pays appartient à la maison d'Autriche, à la réserve des bailliages d'Oberkirck, & d'Oppenaw, qui sont de l'évêché de Strasbourg. * Mati, *dict.*

ORTONE, est appellée *de la mer*, *Ortona*, *à mare*, parcequ'elle est sur la mer Adriatique, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, avec évêché. * Leand. Alberti.

ORVAL, village avec une célébre abbaye de l'ordre de Cîteaux. Il est dans le duché de Luxembourg, à deux lieues & demie de Montmédi, vers le nord. L'abbaye fut fondée l'an 1070, par des moines Bénédictins venus de Calabre, & fut donnée peu après à des chanoines, qui y vécurent d'une maniere si scandaleuse, que l'évêque de Verdun les chassa en 1131, pour donner le monastere à S. Bernard, qui y envoya sept religieux tirés de l'abbaye de Trois-Fontaines. Cette abbaye étoit fort en desordre, lorsque D. Bernard de Montgaillard, appellé communément *le petit Feuillant*, en fut fait abbé, l'an 1605. C'est lui qui y a mis la réforme, qui subsiste encore, & qui quoique moins sévere que celle de la Trappe, ne laisse pas que d'être fort propre à conduire les religieux à la perfection. Cette réforme devint encore beaucoup plus parfaite, & telle qu'elle parut un nouveau rétablissement, par les soins & le zèle de Charles-Henri de Bentzeradt, quatriéme abbé de ce monastere, mort le jour de la Pentecôte douziéme de juin de l'an 1707. Il étoit né dans la petite ville d'Echternach, au pays de Luxembourg, sur la frontiere de Tréves, d'un pere qui étoit gentilhomme & qui a passé la plus grande partie de sa vie au service de la France. Charles-Henri de Bentzeradt entra à Orval âgé d'environ vingt-un ans. Il en fut abbé pendant trente-neuf ans, & mourut âgé de soixante-treize ans. Il remplit la maison de sujets qui soutinrent la premiere régularité de l'ordre de Cîteaux, dont il est regardé comme le restaurateur, & il n'eut pas moins de soin du temporel. Il ne voulut pas par humilité, être enterré au lieu où l'on inhume les abbés de la maison, & suivant ses desirs on l'enterra dans le cimetiere. Cinq ans auparavant il avoit fait son épitaphe, qu'il avoit presque toujours devant les yeux pour s'imprimer davantage le souvenir de la mort. Voici cette épitaphe:

Fr. Carol. Henric. licèt indignus Aureæ-vallis olim vocatus abbas XLII, frequentioribus cleri, populique, ac devoti monachorum cœtûs precibus se commendatum cupiens, hîc, inter fratres sibi sepulturam elegit. Obiit ann. 1707, 12 *jun. ætat. suæ* 73, *profess.* 51, *prælat. ferè* 40.

* Angel. Manriq. *ann. ord. Cisterc. tom. I.* Yépés, *chron. générale de l'ordre de S. Benoît*, *tom. VII. Mém. mss.*

ORVAL (Anne-Eléonore de Béthune d') abbesse de Notre-Dame du Val de Gif, au diocèse de Paris, si connue par sa grande piété, par son esprit supérieur, & par ses écrits, étoit fille de FRANÇOIS de Béthune, duc d'Orval, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, & de madame *Anne* de Harville de Palaiseau. Placée dès l'âge de trois ans dans l'abbaye de Royal-Lieu, elle y fut élevée dans la piété & dans l'innocence, sous les yeux de madame de Vaucelas, sa tante, qui en étoit abbesse. On n'eut pas moins de soin de cultiver son esprit, & de l'orner de toutes les connoissances qui convenoient à son état, & à la supériorité de son génie. Dès qu'elle se crut en état de prendre un parti, elle n'hésita pas sur le choix. Le monde lui offroit tout ce qu'il y a de plus flateur; mais la grace lui faisoit gouter au fond du cœur des joies pures & solides que le monde ne connoît pas; & vaincue par cet attrait supérieur à celui de la nature, elle résolut de s'engager dans l'état religieux de la maison même où elle avoit été élevée. Elle entra au noviciat à l'âge de quatorze ans, prit l'habit à quinze; & laissant partir sa tante qu'elle aimoit tendrement, & qui fut nom-

mée à une autre abbaye, elle fit profession dans celle de Royal-Lieu à l'âge de seize ans. Dieu l'y affermit dans la vertu par la voie où il a coutume de conduire ses élus : elle fut exposée dans un lieu qu'elle aimoit à des peines & à des contradictions qui ne lui firent rien perdre de l'affection qu'elle avoit pour cette maison ; & lorsque l'on se fut cru obligé de l'en séparer, elle n'en sortit qu'avec peine, & il fallut, pour ainsi dire, l'en arracher. On la mit dans l'abbaye de S. Pierre de Reims, dont madame sa sœur étoit abbesse, & pendant cinq années qu'elle demeura dans cette maison, on ne put se lasser d'admirer sa foi, sa douceur, sa patience, son application continuelle à ses devoirs, en même temps qu'on la recherchoit pour la beauté de son esprit, & la grandeur de ses talens. Elle n'avoit encore que vingt-neuf ans, lorsque madame de Clermont Montglat, abbesse de Gif, *dont nous avons parlé en son lieu*, voulant se décharger du gouvernement de son abbaye qu'elle envisageoit comme un fardeau sous lequel ses infirmités, & encore plus son humilité, la faisoient gémir, jetta les yeux sur elle pour la remplacer. Jamais choix ne fut plus approuvé, & ne dut l'être plus. Madame d'Orval joignoit à tous les talens dont on a parlé le véritable esprit du gouvernement. Louis XIV ayant accepté la démission de madame de Montglat, & nommé conformément aux vœux & à la demande de celle-ci, madame d'Orval, cette derniere se rendit à Gif le 28 de février 1687, & prit possession le même jour. Elle agit toujours depuis de concert avec l'ancienne abbesse, qui accepta par obéissance la qualité de prieure ; & pendant quinze ans que madame de Montglat vécut encore, ce fut un combat continuel entre l'une & l'autre à qui montreroit plus de déférence, d'attention & de zèle. Depuis que madame d'Orval eut pris possession de l'abbaye de Gif, & pendant quarante-sept ans qu'elle a gouverné cette maison, tous ceux qui ont eu l'avantage de la connoître, ont admiré en elle une grandeur d'ame que rien ne pouvoit abattre ; une facilité de génie qui la mettoit en état de fournir à tout ; une supériorité de vues qui lui présentoit en toute occasion les expédiens les plus sages & les mesures les plus convenables ; & ce qui est encore plus estimable, un cœur tendre, bienfaisant, généreux, ennemi de la flaterie & de l'artifice ; en un mot un caractere d'autant plus propre à gouverner, qu'il étoit plus élevé au-dessus de ce qui fait aimer les premieres places aux ames nées sans élévation. Elle joignoit à ces talens une piété tendre, mais éclairée, & sans ces petitesses qui la gâtent ou qui l'altérent, & qui la font mépriser des personnes du siécle qui ne l'envisagent que par les défauts dont elle n'est point coupable ; une humilité profonde, mais sans pusillanimité ; un amour universel de la pénitence, mais sans ostentation ; un amour constant de l'ordre & de la régle, mais sans dureté ; une régularité toujours égale, & toujours soutenue ; un don d'exhorter & d'instruire peu commun, appuyé d'un exemple encore plus éloquent & plus efficace. Pendant un si long gouvernement elle n'est sortie qu'une seule fois de sa maison, & cela par un ordre exprès de feu M. le cardinal de Noailles, & pour un dessein digne de la piété de l'un & l'autre. Elle n'avoit de commerce au-dehors que celui auquel la charité, le devoir, les besoins de la communauté, & les bienséances indispensables l'obligeoient. Son amour pour les pauvres n'étoit arrêté que par l'impuissance absolue de les assister plus abondamment. L'hospitalité s'est toujours exercée par ses ordres avec une générosité noble & chrétienne. Son désintéressement dans la réception des sujets propres à sa maison, a été poussé aussi loin qu'il peut l'être. On ne finiroit pas si on vouloit s'étendre sur ses vertus. Tant que l'esprit de régularité, de piété & de religion subsistera dans son monastere, sa mémoire y sera toujours en vénération. C'est au milieu des justes regrets d'un pieux troupeau de vertueuses compagnes qu'elle avoit formées, & qu'elle a toujours édifiées, qu'elle mourut le 28 de novembre 1733, à neuf heures du soir, dans la soixante-seiziéme année de son âge, la soixantiéme de sa profession religieuse, & la quarante-septiéme de son gouvernement. Elle a été remplacée par madame de Ségur, qui depuis plusieurs années étoit sa coadjutrice, & qui étoit digne de lui succéder. Madame d'Orval, pleine d'un juste respect pour madame de Montglat, à qui l'abbaye de Gif doit presque toute la réforme que la premiere trouva dans cette maison lorsqu'elle y entra, a composé sa vie qui est encore manuscrite, & qui mériteroit de voir le jour. A l'égard de ses ouvrages imprimés, nous ne connoissons, 1. que ses *Reflexions sur les évangiles*, imprimées à Paris, chez Jean de Nulli, *in-12*. 2. *L'idée de la perfection chrétienne & religieuse pour une retraite de dix jours*, chez le même, *in-12*, en 1719. Cet ouvrage est en deux parties : la premiere contient la retraite dont on vient de parler ; la seconde, des méditations pour se disposer à recevoir le Saint Esprit, & pour l'octave du saint Sacrement, avec une paraphrase sur le *Te Deum*, &c. 3. Les reglemens de l'abbaye de Gif, avec des réflexions. Le portrait de madame d'Orval a été gravé depuis sa mort. Un ami de sa maison, plein de vénération pour sa memoire, a fait ces vers à l'occasion de ce portrait :

Si d'une abbesse illustre en grace, en piété,
Dans ce portrait tu ne vois que l'image :
Contemple le troupeau que ses soins ont formé,
Ses vertus, ses regrets, t'en diront davantage.

* *Mémoires du temps.* Vie manuscrite de madame de Montglat. Lettre circulaire des religieuses de Gif, sur la mort de madame de Béthune d'Orval, *in-12*, à Paris, de l'imprimerie de Philippe-Nicolas Lottin, &c.

ORVIETTE, *Orvieto*, ville d'Italie, autrefois de Toscane, est aujourd'hui comprise dans l'Etat Ecclésiastique. Cette ville est le siége d'un évêque, & la capitale d'un petit pays, dit *le territoire d'Orviéto*. Elle est entre Pérouse & Viterbe, située sur une colline près de la riviere dite *Paglia*. Les auteurs Latins la nomment *Oropitum*, *Herbanum* ou *Urbiventum*. * Leand. Alberti.

ORUS, surnommé *Pharaon*, fut selon quelques historiens, le second roi d'Egypte, & fut surnommé *Apollon*. Il étoit, disent-ils, fils de Mesraïm, & petit-fils de Cham. Il chassa de l'Egypte le géant Typhon, qui avoit tué Osiris, & le poursuivit avec le secours d'Hercule Libyen, jusqu'en Arabie, où il le tua dans une bataille proche du bourg d'Anthée. On dit que ce fut lui dont Joseph expliqua le songe, & qui reçut avec tant de bonté le patriarche Jacob. Tous ces faits sont extrêmement suspects & difficiles à débrouiller. *Voyez* la table des rois d'EGYPTE. * Orosius, *l.* 1. Diodore, *l.* 1. Justin, *l.* 38.

ORUS, surnommé *Pharaon*, roi d'Egypte, est, selon quelques-uns, le même que *Busiris*, & bâtit la grande ville de Thèbes, à cent portes, outre plusieurs de ces prodigieuses pyramides tant vantées par l'antiquité. *Consultez* la table des rois d'EGYPTE. * Eusebe, *in chron.*

ORY (Matthieu) étoit d'un village nommé *la Canne*, ou *la Caune*, dans le diocèse de Saint-Malo en Bretagne. A l'âge de dix-huit ans, il embrassa à Dinan vers l'an 1510, la regle de S. Dominique. Après sa profession, il fut envoyé à Paris au couvent de la rue Saint-Jacques, & il s'y prépara à prendre des dégrés dans la faculté de théologie de Paris. Il fit sa licence en 1526, & l'année suivante. Il s'appliqua aussi au ministere de la parole ; & il s'y acquit une si grande réputation, que le cardinal François de Tour-

non le choisit pour son prédicateur ordinaire. Vers l'an 1534 il fut nommé par le général de son ordre, grand inquisiteur en France, & il en fit les fonctions jusqu'à sa mort. M. Simon, *tom. I* de ses lettres, *pag.* 243, de l'édition d'Amsterdam, 1730, prétend que ce titre d'*inquisiteur général de la foi*, n'étoit qu'un titre sans effet que prenoit le théologien que le roi ou son parlement nommoit pour examiner les livres qui concernoient la religion, & qu'il n'y avoit point en France de tribunal d'inquisition : mais le P. Echard nous a paru avoir fort bien réfuté sur cela M. Simon, & démontré qu'Ory avoit exercé réellement les actes d'inquisiteur de la foi. Ce religieux fut élu prieur de sa maison vers la même année 1534, & ce fut vers le même temps, qu'en qualité d'inquisiteur, S. Ignace de Loyola & ses *exercices spirituels*, lui ayant été déférés, il rendit un témoignage avantageux à l'auteur & à l'ouvrage. Voyez ce fait plus au long dans la vie de S. Ignace, par le Jésuite Maffée, *l.* 1, *c.* 20. L'estime qu'Ory s'étoit acquise engagea le roi François I à prendre quelquefois ses avis ; & ce fut sur eux que ce prince fit quelques ordonnances contre les impies, les blasphémateurs & les hérétiques. Renée, fille de Louis XII, & femme d'Hercule II, duc de Ferrare, s'étant déclarée pour les nouvelles opinions, ce qui déplaisoit beaucoup au prince son mari, François I envoya Matthieu Ory à Ferrare pour tâcher de détromper la princesse ; mais ce voyage fut inutile : Renée, loin de profiter des lumieres d'Ory, n'en devint que plus opiniâtre. Le religieux profita de ce voyage pour aller à Rome, où il eut encore occasion de faire plaisir à l'instituteur de la société des Jésuites, en faisant l'éloge de sa piété & de son orthodoxie, comme Maffée le rapporte pareillement dans le même ouvrage cité plus haut, livre 2, chapitre 8. Le pape Paul III lui fit un accueil très-favorable, & le fit pénitencier apostolique. Ory, de retour en France, fut élu vicaire général de son ordre dans une assemblée tenue à Compiegne en 1542, & dans les actes il est qualifié d'inquisiteur de l'hérésie dans tout le royaume de France, & de pénitencier du pape. Il fut trois ans vicaire général, selon l'usage. On assure qu'il retourna à Rome sous le pontificat de Jule III ; que ce pape ne lui fit pas moins d'accueil que Paul III, & qu'il voulut qu'il prêchât en sa présence. Il le confirma dans sa qualité d'inquisiteur de la foi en France, comme on le voit par des lettres de ce pape du 7 mai 1552. Ory mourut à Paris le 12 juin 1557, âgé d'environ soixante cinq ans ; il fut inhumé dans la chapelle de S. Thomas d'Aquin. L'examen du bréviaire du cardinal Quignon qui lui avoit été déféré, fut réimprimé par Thibaut Payen, imprimeur de Lyon ; & dans le privilége, qui est du 4 de mars 1552, on lit ces paroles : *Joint la correction & examen de Matthieu Ory, docteur en théologie, inquisiteur général de la foi, avec aussi l'approbation de la Sorbonne.* En 1544, on imprima à Paris, chez Jean André, *in-8°*, un ouvrage d'Ory sous ce titre : *F. Matthæi Ory, Dominicanæ familiæ theologi, hæreticæ pravitatis per Gallias inquisitoris, summique pontificis à pœnitentibus, ad hæresum redivivas affectiones alexipharmacum :* cet ouvrage qui est contre les hérésies, fut réimprimé à Venise en 1551, *in-16*, & en 1558, *in-8°*. On lui donne encore d'autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans le P. Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum, tom. II, pag.* 162 & 163.

ORY (François) docteur régent en droit en l'université d'Orléans, se disoit de Sablé au Maine : cependant il étoit de la ville du Mans, fils de *Jean Ory*, marchand drapier, & de *Marie* Neveu, qui épousa en secondes nôces *Jacques* Joubert, notaire de la même ville. François Ory fut appellé à Orléans avec deux de ses sœurs par le sieur Neveu, son oncle maternel, chanoine de l'église d'Orléans, & grand-vicaire de l'évêque, qui étoit alors M. de l'Aubespine. Ory fut premierement avocat au parlement de Paris, & bailli du Bois-le-Vicomte, & de Montrouge près de Paris, & ensuite docteur régent en droit dans l'université d'Orléans. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur le droit, entr'autres : *Apparatus jurisprudentiæ de pacto dotalibus instrumentis adjecto.* Nous en trouvons une édition *in-4°*, de l'an 1664, dont le titre entier est : *Pactum renuntiationis, dissertatio de pacto dotalibus instrumentis adjecto*, NE PUELLA QUAM PATER AUT COGNATUS *elocat, patri vel cognato succedat.* Ory y rend son nom en latin par le mot *Osius*, avec lequel on ne trouve qu'une ressemblance bien éloignée. Il le prend néanmoins encore dans son *Disjunctor ad Merillium, seu de variantibus Cujacii interpretationibus, in libris digestorum disjunctiones* 53 ; à Orléans, 1642, *in-8°*. Il rapporte dans cet ouvrage, que dans une contestation qu'il avoit eue avec un de ses confreres sur l'interprétation de la loi *vinum* au digeste, celui-ci mécontent de ce qu'il disoit, lui donna un soufflet. Ce professeur si vif étoit Aimé ou Aimond Monet, gentilhomme Savoyard, natif de Bonneville en Foussigni. Monet, loin d'être fâché de son action, ayant un jour rencontré Mérille, qui étoit docteur régent en droit dans l'université de Bourges, & contre lequel Ory avoit écrit, lui montra la main dont il avoit frapé celui-ci, en lui disant : *Voila la main qui vous a vengé.* A l'égard de l'affectation d'Ory de latiniser son nom par celui d'*Osius*, il la portoit jusqu'à dire aux étrangers avec lesquels il s'entretenoit, qu'il étoit de la famille du cardinal Osius, dont le nom cependant étoit *Hosius.* Il mourut en 1657, riche de plus de cinquante mille écus. * *Voyez* le *Menagiana*, & mieux encore la continuation de l'histoire de Sablé par l'abbé Ménage. Cette continuation est encore manuscrite.

O S

OSA (Barthélemi d') de Bergame, florissoit dans le XIV^e^ siécle, vers l'an 1340, & s'est acquis beaucoup de réputation par divers ouvrages de sa façon, entr'autres par une histoire des papes & des empereurs, divisée en seize livres. * Philippe de *Bergame, in suppl. in chron. ann.* 1334. Leand. Alberti, Vossius, &c.

OSAIBEA (Ebn Abu) fameux auteur Arabe, qui vivoit dans le XIII^e^ siécle. On le nomme ordinairement *Abu Elaigbas.* Il a composé une histoire des médecins, divisée en quinze chapitres fort longs, dont le manuscrit se trouve dans la bibliothéque de Leyde. Il n'y traite pas seulement de l'origine de la médecine & des anciens médecins Grecs ; mais des médecins Chrétiens, Mahométans, Arabes, Egyptiens, Syriens, Juifs, &c. Cette histoire va à peu près jusqu'à l'an 1239 de J. C. qui est le temps où l'auteur vivoit. * Seldeni, *commentar. in Eutych. Catalogus biblioth. Leydensis*, &c.

OSBALD, roi de Northumberland, *cherchez* OSWALD.

OSBERNE, OBSERNE ou OSBERT, Anglois, religieux Bénédictin de la congrégation de Cluni, & précenteur de l'église de Cantorbéri, vivoit dans le XI^e^ siécle, l'an 1074, du temps de Guillaume *le Bâtard*, roi d'Angleterre. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Lanfranc, archevêque de la même église. Il écrivit la vie de S. Dunstan, outre divers autres ouvrages, dont Pitseus, Balæus, & les autres auteurs Anglois font mention aussi bien que Baronius, sous les années 840 & 855, &c. *Voyez* aussi Molan, *in not. Usuardi*, Possevin, Vossius, &c.

OSBERNE, religieux de l'ordre de S. Benoît dans le XII^e^ siécle, l'an 1140, étoit un savant théologien,

il fit des commentaires sur divers livres de l'écriture. * Pitseus, *de script. angl. &c.*

OSBERT de Clarence en Angleterre, religieux Bénédictin, dans le XII^e siécle, vers l'an 1136, est auteur de la vie de S. Edouard, & de divers autres traités cités par Pitseus, Léland, Vossius, Possevin, &c.

OSBERT, *cherchez* ALBERT.

OSBERT PICKENGHAM, *cherchez* PICKENGHAM.

OSBOR ou OLBOR, lieu d'Allemagne inconnu aux géographes, & même aux naturels du pays, est nommé par les auteurs Latins, *Osborium.* Nous en faisons mention au sujet d'un concile que S. Hannon archevêque de Cologne y célébra l'an 1062, en présence de l'empereur Henri IV. Cadaloüs, évêque de Parme, antipape, sous le nom d'*Honorius II*, y fut condamné; & l'élection d'Alexandre II, légitime pontife, y fut approuvée.

OSBOURN (Thomas) fils & héritier d'*Edouard* Osbourn, baronet, vice-président du conseil de Charles I, roi d'Angleterre, pour le nord de ce royaume, & lieutenant général de l'armée levée dans ce pays-là pour la défense de ce prince. Sa fidélité & ses bons services dans ce poste, & la part qu'il eut au rappel & au rétablissement de Charles II, lui obtinrent la charge de trésorier de la flotte, puis celle de conseiller privé, & le titre de vicomte de Dumblane en Ecosse, & de grand trésorier d'Angleterre. Il fut enfin créé baron du royaume, sous le titre de *baron de Vireton*, & *vicomte de Latimer*, sa mere étant fille aînée & cohéritiere de *Jean* Nevil, lord *Latimer.* Par d'autres lettres patentes de la 26 année du regne du roi Charles II, il obtint le titre de *comte de Danbi.* Il épousa *Bridget*, l'une des filles de Montague, comte de Lindsei, grand chambellan d'Angleterre, dont il eut deux fils, *Edouard*, appellé communément *lord Latimer*; & *Pérégrine*, vicomte de Dumblane, après son pere; & six filles; 1. *Anne*, mariée à *Robert* Cokwe de Kolkam, dans le comté de Norfolck, arriere-petit-fils & héritier d'*Edouard* Coke, qui avoit été chef de justice de la cour du banc du roi; 2. *Bridget*; 3. *Catherine*, mariée à *Jacques*, fils & prétendu héritier de *Jacques* Herber, fils cadet de *Philippe*, comte de Pembroke & de Montgomeri; 4. *Marthe*; 5. *Sophie*, qui en 1701 étoit femme d'*Edouard* Baynton, chevalier du Bain; 6. *Elizabeth*, qui mourut jeune. Le comte de Danbi ayant contribué à la révolution procurée par Guillaume, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, il fut fait marquis de Caërmarthen, président du conseil privé, & duc de Leeds. * Dugdale, &c.

OSCHERLEBEN, bourg ou petite ville de la basse Saxe, dans la principauté d'Halberstat, aux confins du duché de Magdebourg, à huit lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. * Mati, *diction.*

OSCHOPHORES, fête que les Athéniens célébroient le 10 jour d'octobre, en l'honneur de Liber ou *Bacchus*, & d'Ariadne. Ce fut Thésée qui institua cette fête, après qu'il eut délivré sa patrie du tribut de sept jeunes hommes & de sept jeunes filles, que les Athéniens étoient obligés d'envoyer tous les ans au roi de Créte, pour combattre contre le Minotaure, Thésée ayant tué ce monstre avec le secours d'Ariadne, fille de Minos, roi de cette isle. On choisissoit pour la cérémonie de cette fête deux jeunes hommes nobles d'extraction, qui prenoient des habits de filles, portoient des branches de vigne à la main, marchant ainsi depuis le temple de Bacchus, jusqu'à celui de Minerve. Ensuite tous les jeunes garçons nobles faisoient une course de l'un de ces temples à l'autre, portant de semblables branches. Le nom d'*Oschophores* vient du grec ὀσχοφόροι, qui signifie, *portant des branches* ou *seps de vignes.* * Castellan, *de fest. Græc.* Proclus, *in Chrestomathia.*

OSÉE, fils de *Beeri*, le premier entre les douze petits prophétes, étoit de la tribu d'Issachar & prophétisa sous les regnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz, d'Ezéchias, rois de Juda, & de Jéroboam II, roi d'Israël, vers l'an 800 avant J. C. Dieu lui commanda de prendre une femme prostituée, pour reprocher aux Juifs leur prostitution par l'idolâtrie. Il prédit la captivité de ces peuples désobéissans, & vécut, à ce que l'on croit, environ 100 ans. Sa prophétie est divisée en 14 chapitres. Il y représente la synagogue répudiée: prédit sa ruine & la vocation des Gentils; il reproche au peuple d'Israël son idolâtrie, & prédit les malheurs qui lui doivent arriver en punition de ce crime: il le console néanmoins, en lui faisant espérer que ces malheurs finiront, & que Dieu le comblera de biens, s'il se convertit au Seigneur. Le commandement que Dieu fait à ce prophéte de prendre une femme adultere, & d'en avoir des enfans, paroît une chose fort extraordinaire; mais ou cela se doit entendre simplement d'une vision, comme S. Jérôme l'a prétendu, ou bien l'on doit supposer que Dieu ne lui commande pas de commettre un adultere; mais d'épouser une femme prostituée, comme S. Basile & S. Augustin l'ont expliqué. Il prit donc pour femme Gomer, fille de Débelaïm, dont il eut trois enfans, un fils & deux filles. Le style de ce prophéte est pathétique & plein de sentences courtes & vives, comme S. Jérôme l'a remarqué. Les Grecs font sa fête au 17 octobre, & les Latins au 4 de juillet. * S. Jérôme, *in Prol. Galeato, & alibi.* S. Epiphanius, *de vit. proph.* Salian. Torniel, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Ribera, *in comment.* Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible.*

OSÉE, fils d'*Ela*, se mit sur le trône d'Israël, vacant l'an 3296 du monde, & 739 avant J. C. par la mort de Phaceïas. Son regne fut de 18 ans, quoiqu'interrompu, à cause de deux commencemens que l'écriture lui donne. Salmanasar lui fit la guerre, & rendit son royaume tributaire. Osée voulut secouer le joug, en s'appuyant des armes de Sua, roi d'Egypte; mais Salmanasar revint avec de nouvelles forces, mit le siége devant Samarie, & au bout de trois ans la prit, l'an 3314 du monde, & 721 avant J. C. Il transporta les Israélites dans la Médie & l'Assyrie, d'où ils se répandirent dans toutes les parties septentrionales de l'Asie. Plusieurs croient qu'ils n'en sont jamais revenus; mais S. Cyrille, Théodoret, & Théophylacte assurent qu'ils revinrent en partie dans la Judée sous le regne de Cyrus. C'est ainsi que finit le royaume d'Israël, 250 ans après qu'il se fut séparé de celui de Juda. * IV. *des Rois*, 11 & 17. *Voyez* aussi Joséphe, S. Jérôme, S. Cyrille, Théodoret, &c. cités par Salian & Torniel, *A. M.* 3314.

OSEMBRUG, *cherchez* OSNABRUK.

OSERI, *cherchez* KILKENNI.

OSERO, isle & ville sur la côte de Dalmatie, appartient aux Vénitiens, & est nommée par les auteurs Latins *Absorus* & *civitas Ausarensis.* Pline l'appelle aussi *Absirtum*, & Ptolémée *Absortus.* La ville est petite. Elle a un évêché suffragant de Zara.

OSIANDER (André) ministre Protestant d'Allemagne, étoit né dans la Baviere le 19 décembre 1498, d'une famille dont le nom étoit *Hosen*; mais comme ce nom, qui signifie en allemand *haut-de-chausse*, ne lui plaisoit pas, il le changea pour prendre celui d'Osiander. Il apprit les langues & la théologie à Wittemberg, puis à Nuremberg, fut des premiers à prêcher la doctrine de Luther, l'an 1522, & se trouva l'an 1529 au colloque de Marpourg, & à la diéte d'Augsbourg. C'étoit un homme naturellement chagrin, inquiet, qui parloit avec tant de véhémence & de chaleur, que Luther même ne pouvoit souffrir

ses emportemens, qui lui firent souvent des affaires. Il fut obligé de sortir de Nuremberg, & passa dans la Prusse, où il s'acquit l'estime du duc Albert, qui le fit professeur dans l'académie de Konisberg, & ministre. Ce fut en cette université qu'il publia ses erreurs sur la justification, qui lui firent beaucoup d'adversaires, & qui firent naître des disputes, lesquelles durerent assez long-temps. Osiander ne céda jamais. Il écrivoit avec aigreur, & s'évaporoit en injures; ce qu'on peut voir dans ses épîtres à Joachim Merlin, & à Mélanchthon, qui parloient de lui non-seulement avec honnêteté, mais même avec éloge. Il y a apparence qu'il avoit peu de religion; car il tournoit en raillerie les passages les plus saints de l'écriture, à la maniere des impies & des athées. *Quoties vinum suave & generosum laudare voluit, has in ore habuit voces: Ego sum qui sum. Item: Hic est filius Dei vivi, quæ manifesta prodierunt ludibria.* Ce sont les paroles mêmes de Calvin dans une de ses lettres à Mélanchthon. Ce dernier ajoute qu'Osiander aimoit le vin, & qu'étant en Prusse, il voulut gager avec les courtisans à qui boiroit le mieux. *Quando venit in Prussiam, voluit etiam certare cum aulicis bibendo; sicut poterat largiter bibere; erat enim robustus vir.* Voila l'estime que Calvin & Melanchthon faisoient d'Osiander, qui a laissé des disciples. Il tomba le 2 jour d'octobre de l'an 1552, dans une maniere d'épilepsie, dont il mourut le 17 du même mois, âgé de 54 ans. On attribue la cause de sa mort à ses veilles continuelles & excessives; car ordinairement il étudioit depuis neuf heures du soir, jusqu'à deux heures du matin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie. * De Thou, *hist.* Chytræus, *in Saxon.* Crucius, *in annal.* Camerarius, *in vita Melanchth.* Melchior Adam, *in vit. German. theol. &c.* Teissier, *éloges des hommes savans.*

OSIANDER (Luc) ministre Protestant d'Allemagne, auteur de divers ouvrages, mourut le 17 septembre de l'an 1604. N'ayant pas osé publier une version entiere de la bible sur le texte hébreu, il se contenta de faire imprimer l'ancienne édition latine, à laquelle il ajouta quelques corrections aux endroits qu'il ne crut pas être conformes à l'original, sans supprimer néanmoins les paroles de la vulgate. Il n'y auroit rien à redire dans la méthode des auteurs qui en ont usé de même, s'ils avoient su plus d'hébreu, & s'ils eussent mis leurs corrections plutôt à la marge que dans le corps du texte. Son fils ANDRÉ OSIANDER, aussi ministre, professa la théologie à Wittemberg jusqu'au temps de sa mort, arrivée le 21 avril de l'an 1617, âgé de 54 ans. Il écrivit contre Gregorius de Valentia, & contre un docteur Calviniste. * *Voyez* sa vie parmi celles des théologiens d'Allemagne de Melchior Adam; M. Simon, *histoire crit. du vieux testament*, *l.* 3, *c.* 21.

☞ OSIANDER (Jean-Adam) Luthérien, docteur en théologie, professeur à Tubingue, & prévôt dans la même ville, mourut en 1697. Il a publié un *Specimen* du Jansénisme; un petit livre des asyles; des remarques sur le traité de Grotius, *du droit de la guerre & de la paix;* plusieurs ouvrages sur l'écriture sainte, savoir, un commentaire sur le pentateuque, en cinq volumes *in-fol.* imprimés à Tubingue en 1676 & 1678. Un commentaire sur Josué, les Juges, Ruth & Samuël, en 3 vol. *in-fol.* imprimés dans la même ville depuis 1681 jusqu'en 1687. *Dissertatio de sacrificio Caini & Abelis*, in-4°, 1678. *Ultima Jacobi oracula, de duodecim filiis*, in-4°, 1669. *Disputationes academicæ in præcipua & maximè controversa novi testamenti loca*, in-8°, 1680. *Disputatio de raptu Pauli*, 1662, in-4°, & plusieurs autres ouvrages qui ont aussi quelque rapport avec l'écriture. * Konig, *bibl.* Le Long, *biblioth. sacra.* M. l'abbé Goujet, *mémoires manuscrits.*

OSIANDRIENS, hérétiques du XVI^e^ siécle, disciples d'Osiander, disoient que l'homme étoit justifié par la justice essentielle de Dieu, & non pas par la foi, comme le prétendoient Luther & Calvin. Les demi-Osiandriens ne recevoient l'opinion d'Osiander qu'à l'égard de l'autre vie, & disoient que l'homme n'étoit juste en celle-ci que par imputation. * Prateolus.

OSIMANDUAS, roi d'Egypte, a été, selon quelques-uns, le premier qui de tous les monarques du monde, s'est avisé de rassembler une quantité de livres, pour en faire une bibliothéque. Ce qu'il y eut de singulier dans cette curieuse recherche, ce fut le titre de ψυχῆς ἰατρεῖον qu'il lui donna, qui signifie en latin *Animi medica officina.* * Juste Lipse, *in syntagmate de biblioth.* Diodore.

OSIMO, *cherchez* OSME.

OSIO, *cherchez* OSIUS.

OSIRIS, fils de *Jupiter* & de *Niobé*, regna sur les Argiens; mais peu satisfait de ces peuples, il céda cet état à son frere Egialée, & voyagea en Egypte, où ayant établi des loix & policé le royaume des Egyptiens, il s'en rendit maître. Depuis il épousa Io, que Jupiter avoit changée en vache & que l'on nomma *Isis.* Elle donna aux Egyptiens l'invention de divers arts: de sorte que son mari & elle reçurent de ce peuple des honneurs divins. On dit que les ennemis d'Osiris le tuerent, & qu'ayant été transformé en bœuf, les Egyptiens l'adorerent sous cette forme, sous le nom d'*Apis* & *Serapis.* Voila ce que rapportent d'Osiris les histoires fabuleuses, qui varient extrêmement entre elles. Peut-être est-il vrai qu'Osiris, ou *Adonis* fut un ancien roi d'Egypte, connu sous divers noms. Comme *Adonis* signifie *seigneur*, Osiris ou *Ahhasiorets*, en phénicien, veut dire, *la terre est ma possession.* Il s'appliqua beaucoup à l'agriculture & à la chasse, où ayant été blessé par un sanglier dans l'aîne, on le crut mort, mais il en guérit. Pour célébrer la mémoire de cet évenement, Isis sa femme ordonna que tous les ans on pleureroit Adonis ou Osiris comme perdu, & qu'on se réjouiroit ensuite, comme l'ayant retrouvé. * Plutarque, *de Isid. Biblioth. univers. tom. III*, *art.* 2.

OSISMIENS, peuples de la Gaule Celtique, dans le pays de Bretagne. * Cæsar, *l.* 2 *de bell. Gall.* Pline, *l.* 4. Pompon. Mela, &c.

OSIUS, évêque de Cordoue en Espagne, né l'an 257, fut nommé à cet évêché l'an 295. Il confessa glorieusement la foi, sous la persécution de Dioclétien & de Maximien, & mérita le titre de *confesseur*, qui lui est attribué par le concile de Sardique, par S. Athanase, & par quelques autres. Osius est nommé entre les évêques qui composoient le concile d'Elvire. En effet il en cita depuis un canon dans celui de Sardique. L'empereur Constantin *le Grand* faisoit grande estime de sa vertu; & il y a apparence que ce fut un des prélats qu'il consulta pour les affaires ecclésiastiques. Nous avons une loi que ce prince lui adressa le 18 avril de l'an 321, pour déclarer libres ceux qui seroient affranchis en présence des évêques, ou des églises & des clercs. Le zèle d'Osius pour la religion, lui attira la haine des Donatistes, des Ariens & des autres hérétiques. Il fut envoyé par Constantin vers l'an 319, à Alexandrie, où il tint un concile, dans lequel on traita des Méletiens, des Ariens, du temps de célébrer la fête de Pâque, & des sectateurs de Colluthe. Depuis il présida au I concile de Nicée, & encore à celui de Sardique l'an 347. Ce grand homme étoit redouté des hérétiques, qui ne croyoient pas avoir vaincu les orthodoxes tant que ce prélat demeureroit en paix. Ils persuaderent à l'empereur Constance de le faire venir près de lui pour tâcher de le séduire, ou par flateries ou par menaces. En effet, ce prince lui manda de se trouver à Milan; mais il fut si surpris de la constance de ce grand évêque, qu'il

le renvoya dans son église. Peu de temps après il lui écrivit encore, & ne gagna rien. Osius lui résista courageusement, & lui écrivit cette lettre admirable rapportée par S. Athanase. Cette réponse offensa si fort les Ariens, que ne cessant de crier auprès de Constance, ils obligerent ce prince de le faire venir à Sirmich, où il le retint un an en exil; ce qui arriva vers l'an 355, le 60 de l'épiscopat d'Osius. Ce prélat lassé de souffrir en sa personne, & en celle de ses parens, souscrivit à la confession de foi, que les hérétiques avoient faite à Sirmich; & dans une extrême vieillesse, il ternit par cette foiblesse le lustre de sa vie passée. Mais sa chute fut réparée par sa pénitence; car deux ans après étant au lit de la mort, il protesta de la violence qui lui avoit été faite à Sirmich, & anathématisa l'arianisme. Marcellin & Faustin, hérétiques Lucifériens, cités par Isidore de *Séville*, disent que Grégoire, évêque d'Elvire, refusa de communiquer avec Osius: lequel pour s'en venger, voulant prononcer une sentence de déposition contre Grégoire, tomba de sa chaire, & expira subitement. Mais cette narration est tout-à-fait suspecte, comme les savans en tombent d'accord. S. Athanase & saint Augustin parlent très-avantageusement d'Osius; & Sulpice Sévere ne raconte sa chute que comme un bruit commun, qui lui paroissoit incroyable. Il mourut sur la fin de l'an 358, âgé de plus de 100 ans, en la 62 ou 63 année de son épiscopat. Isidore lui attribue un traité de la virginité. * S. Athanase, *epist. ad solit. Apol.* 1, *&c.* Eusebe, *in vita Const. & hist.* S. Augustin, *l.* 1, *cont. Parm.* Theodoret, Sozomène, Zosime, &c. allégués par Baronius, *in annal. eccles.* & Hermant, *en la vie de S. Athanase.*

OSIUS ou OSIO (Félix) né à Milan le 12 juillet 1587, apprit les langues & les belles lettres, & se rendit très-habile orateur. On le choisit aussi pour enseigner l'éloquence, dans l'université de Padoue, où il mourut le 24 juillet de l'an 1631. On a de lui divers ouvrages en prose & en vers. Il étoit frere de THEODAT OSIUS, qui a aussi fait plusieurs traités. Leur famille a produit de grands hommes, & prétendoit avoir été considérable du temps même de S. Ambroise. Ceux qui en sortoient, comptoient que leurs aïeux ayant pris le parti de Turriani contre les Visconti, furent chassés de Milan, & s'établirent dans diverses provinces de l'Europe, même en Pologne, où ils avoient suivi la reine Bonne Sforce. C'est de cette branche qu'étoit né, selon eux, le cardinal Stanislaüs Hosius. * Thomasini, *in elog. doct. vir.* P. Ghilini, *theatr. d'huom. letter. p. I & II.*

OSLAVESLIN, ancienne place dans le royaume de Mercie en Angleterre, dont la situation n'est point connue. Nous en faisons mention au sujet d'un concile qui y fut assemblé l'an 821, sous Ulfrede, archevêque de Cantorbéri. Peut-être est-ce *Houlimorti* dans la province de Devon.

OSMA, *cherchez* OSMO.

OSMA, *cherchez* PIERRE d'OSMA.

OSMAN, empereur des Turcs, étoit fils d'ACHMET I. Il lui succéda à l'âge de 12 ans, sur la fin du mois de novembre 1617. L'an 1621, il mena une armée de près de quatre cens mille hommes contre les Polonois. Mais cette expédition ne lui fut pas avantageuse: car il perdit plus de cent mille de ses gens, ayant voulu forcer le camp de soixante mille Polonois Cosaques, commandés par le prince Ladislas. Osman se vit obligé de faire la paix à des conditions désavantageuses. Il crut que les Janissaires avoient beaucoup contribué à ce mauvais évenement; ce qui lui donna la pensée de les casser, pour leur substituer une milice d'Arabes, & transférer l'empire au Caire. Les Janissaires se révolterent contre ce malheureux prince, qui fut étranglé le 20 mai de l'an 1622, par l'ordre de Mustapha son oncle, & frere de son pere, que les mêmes Janissaires venoient d'élever pour la seconde fois sur le trône. Le regne d'Osman ne fut que de 4 ans, & d'environ 4 mois. * *Etat de l'empire Othoman.*

OSMAN, sultan prétendu, fameux par ses aventures, fils d'*Ibrahim*, empereur Turc, fils de *Soliman*, qui monta sur le trône Othoman après la mort de son frere *Amurath. Ibrahim* parut peu porté à l'amour des femmes, dont il ne manquoit pas dans le serrail, & peu propre à avoir des enfans. Ses favoris lui persuaderent de faire un vœu qu'il consacreroit le fils qu'il auroit à Mahomet, & qu'il l'envervoit à la Mecque pour s'y faire circoncire. Il eut d'abord commerce avec une de ses maîtresses nommée *Emina*, dont il eut enfin un fils né le 22 mars 1642, nommé *Mahomet IV*, qui regna à son tour, & qui fut dépossédé pendant les dernieres guerres de Hongrie. Une autre de ses maîtresses nommée *Zafira*, d'une grande beauté, qui lui fut présentée par l'aga des eunuques, fut plus heureuse: elle donna dans la vue du sultan & devint bientôt grosse. Elle accoucha d'un fils, le 2 janvier, qu'Ibrahim voulut qu'on nommât *Osman*, & qui fait le sujet de cet article. Cependant les cruautés, la fierté & l'ingratitude d'Ibrahim lui attirerent la haine de sa mere Kiosem, & du mufti, qui est le chef de la religion mahométane. Ils conjurerent ensemble contre lui; mais ils ne voulurent faire leur coup, qu'après avoir mis en sureté son fils aîné: de peur que le pere ne s'en défit lui-même, de même que de son autre fils; afin que ne restant plus personne du sang Othoman que lui, on ne lui pût disputer la couronne. Le mufti sollicita donc le sultan, à s'aquitter du vœu qu'il avoit fait, & d'envoyer son fils Osman à la Mecque, pour le consacrer à Mahomet, selon sa promesse. Ibrahim eut bien de la peine à s'y résoudre, de peur d'être privé de Zafira, sans laquelle il ne pouvoit vivre, & sans laquelle néanmoins il n'osoit exposer son fils à un si long voyage. Il y consentit pourtant enfin, & sur-tout parcequ'il délivroit par-là Zafira des funestes suites que pouvoit avoir la jalousie d'Emina sa rivale, qui étoit outrée de ce qu'ayant été la premiere maîtresse du sultan, elle n'avoit pas été la premiere mere. Elle lui avoit même fait donner du poison, qui n'eut point d'effet, parcequ'elle avoit pris du contrepoison. Ibrahim ayant soupçonné la vérité, la fit venir devant lui. Elle y parut pleine de confiance, portant son fils Mahomet entre ses bras; & niant effrontément le crime dont on l'accusoit, elle embrasa tellement la colere du sultan, qu'ayant tiré son sabre, il l'en auroit percée, si Emina n'avoit mis son fils devant elle pour lui servir de bouclier, & ne se fût enfuie. L'enfant en fut blessé au front, & en porta toujours depuis les marques. Ibrahim craignant donc les violences de cette femme, fit équiper le vaisseau, qu'on nomme *la grande sultane*, monté de 120 canons, de 600 Janissaires, de plusieurs esclaves de l'un & de l'autre sexe, & fourni de tout ce qui étoit nécessaire. Zafira s'y embarqua avec son fils Osman, Geles Aga Zumbul, & Aga Mahomet, amiral de la flotte, & fit voile vers la Mecque. Il n'y avoit, ce semble, alors rien à craindre sur mer, les Turcs étant en paix avec les Vénitiens, les François, les Anglois, & les Hollandois, & neuf vaisseaux de guerre escortant la sultane. De plus le capitan Bassa avoit ordre d'attendre Zafira à Rhodes avec la flotte, & de l'escorter jusqu'à Alexandrie. A la mi-septembre de l'an 1644, la sultane arriva à Rhodes; mais Geles Aga Zumbul ne voulant pas attendre l'arrivée du capitan Bassa, conseilla à Mahomet Aga de remettre en mer, avec la flotte. Elle fut malheureusement rencontrée par sept galeres de Malte, commandées par le chevalier du Bois Boudran, & après un très-cruel combat de cinq heures entieres, elle fut contrainte de se rendre le 28

du même mois. Zumbul, auteur d'un si malheureux conseil, fut tué d'un coup de canon. Le capitan Bassa, qui étoit arrivé trop tard, s'empoisonna pour éviter une plus rude punition. Les galeres de Malte retournerent chez elles, chargées d'immenses richesses, & d'un butin incroyable. Aga Mahomet étant sur le point de mourir de ses blessures & de chagrin, avoua en embrassant le jeune Osman, qu'il étoit fils d'Ibrahim, & mourut peu après. Zafira prisonniere prenoit grand soin de cacher sa qualité, & avoit défendu à tous ceux de sa suite de dire qui elle étoit. Mais les Maltois voyoient assez & par l'avis de Mahomet mourant, & par les richesses qu'ils avoient trouvées sur la sultane, & par la nombreuse suite de ses domestiques, qui elle pouvoit être. On la fit donc conduire des bains, où elle étoit avec les autres esclaves, dans la maison d'Ignace Ribera, marchand très-riche, où elle fut traitée en personne de sa qualité. Cependant il échapa à une de ses esclaves en colere contre Ribera, de dire que c'étoit contre toute sorte de droit de traiter comme esclave, la femme du grand-seigneur. Il est vrai qu'elle se repentit bientôt d'avoir laissé échaper cette parole, & nia dans la suite fortement de l'avoir dite. D'ailleurs Ribera regardant par une fenêtre cachée, vit plus d'une fois les honneurs excessifs que les Turcs, lorsqu'ils n'étoient pas en la présence des chrétiens, rendoient à Osman & à Zafira. En 1645 cette sultane tomba dangereusement malade. Alors les chevaliers de Malte commencerent à lui déclarer, qu'ils avoient appris de ses esclaves qui elle étoit. Sur cela elle entra en fureur, déclama contre l'infidélité de ses domestiques, & enfin, ne pouvant supporter sa douleur, elle mourut le 6 de janvier. Après sa mort on employa divers moyens pour tirer la vérité de ses domestiques, & ils confesserent qu'elle étoit femme d'Ibrahim. On en dressa un procès verbal, qui ôte tout le doute qu'on pouroit avoir sur la qualité d'Osman. Le grand-seigneur ayant appris la mort de sa femme & la captivité de son fils, ne se posséda pas. Il menaça de faire la guerre à tous les Chrétiens, & sur-tout aux chevaliers de Malte. Il fit lever du monde par tout, avec des ordres dont on dit que les Vénitiens ont quelques copies, & qui justifient encore la vérité de cette histoire. Pendant que les Maltois attendoient l'ennemi, le grand-seigneur se tourna du côté des Vénitiens, & s'empara de la Canée, sous prétexte, qu'ils avoient fourni une retraite aux Maltois, après la prise de la sultane. Ce fut-là l'origine de cette funeste guerre des Turcs contre les Vénitiens, qui ne fut terminée qu'en 1669, par une paix qui n'étoit pas avantageuse aux chrétiens. Cependant Ibrahim offrit des sommes très-considérables aux Maltois pour la rançon de son fils. Ceux-ci ne demanderent rien moins que la restitution de l'isle de Rhodes, qu'ils savoient bien qu'ils n'obtiendroient point, la loi de Mahomet défendant de rendre volontairement aux chrétiens un pays sur lequel il y auroit eu une mosquée de bâtie. Peu de temps après les conjurés se saisirent d'Ibrahim, qu'ils firent mourir, & mirent à sa place Mahomet son fils, qui étoit encore en bas âge. Dans la suite ce sultan racheta la plupart des femmes qui avoient été prises avec Zafira, les autres étant mortes auparavant, ou ayant reçu le baptême, & étant entrées au service de la reine d'Espagne. Sultan Osman fut élevé dans les principes du christianisme par les peres dominicains, & après plusieurs empêchemens & plusieurs tentations du démon, à ce qu'on dit, il fut baptisé solemnellement le 23 octobre 1656, & reçut le nom de *Dominique de S. Thomas*. Immédiatement après il fut admis à la communion. Le 4 août 1658 il reçut le sacrement de confirmation : le 29 de la même année, il fut reçu dans l'ordre des Dominicains : il fit ses vœux au bout d'un an. En 1660 il fut envoyé à Naples, pour y faire ses études, & y étant tombé malade, il fut appellé à Rome par le général de son ordre. Il y vit Alexandre VII, & en fut reçu très-favorablement. Par l'avis du cardinal Antoine Barberin, protecteur de France, il alla à Paris le 30 août 1664 avec Thomas Ignazzi & Henri Chamos, religieux du même ordre, dont le premier ne quitta Osman qu'à la mort, & fut témoin de toutes ses actions. Ce fut lui qui les communiqua à Octavien Bulgarin, qui en a écrit l'histoire. Ceux de Modène, de Milan, de Parme, de Savoye, dans le pays desquels il passa allant en France, lui rendirent, malgré lui, tous les honneurs qui sont dus à un fils du grand-seigneur. Cependant le roi de France les surpassa tous, par sa pompe & ses libéralités, lorsqu'Osman arriva à Paris, le 15 janvier 1665. Le roi d'Angleterre témoigna aussi les égards qu'il avoit pour lui, en faisant rendre à sa priere à quelques Arméniens les biens que les armateurs Anglois leur avoient pris près de Smyrne. Les ambassadeurs Turcs à Paris se prosternerent devant lui, & témoignerent avec larmes, combien ils avoient de douleur, de voir le fils d'un grand empereur si mal vêtu. A quoi Osman répondit qu'il avoit bien plus de douleur de leur aveuglement, & que l'habit qu'ils regardoient comme si vil, lui paroissoit plus précieux, que s'il eût été de pourpre. Pendant qu'il étoit à Paris, il reçut des lettres de tous les patriarches Grecs & du fils du prince de Valachie, qui lui envoyerent même un Arménien pour l'exhorter à prendre les armes contre son frere Mahomet, & lui promettoient le secours de plusieurs nations. Ayant donc pris conseil avec l'ambassadeur de Venise, il partit de Paris pour Venise le 27 juillet 1667. Il fut reçu du sénat avec de grands honneurs, & on lui témoigna beaucoup de reconnoissance du dessein qu'il avoit d'aller à Candie assiégée par les Turcs. Il alla delà à Rome le 10 janvier 1668, pour recevoir les avis du nouveau pape Clément IX. Ayant obtenu sa permission, il s'embarqua sur les galeres de Venise & se rendit à Candie. Etant là, il tenta inutilement de corrompre le grand-visir, quoiqu'il se fût flaté d'en venir à bout. Ne réussissant pas de ce côté-là, il alla à Zante ; il tâcha d'attirer dans son parti le bacha de Patras, & les Chrétiens du rit Grec, qui gémissoient sous la tyrannie du Turc : mais tout cela fut inutile. Candie étant prise & la paix faite, Osman retourna à Venise. Il médita dans la suite plusieurs entreprises contre les Turcs par le moyen des Moscovites ; mais ces projets n'ayant pas réussi & s'ennuyant d'une vie si peu tranquille, il alla à Rome, où il reçut l'ordre de prêtrise ; & vécut dans la retraite en disant la messe, & s'aquittant de toutes les fonctions de son ministere. Il vouloit aller exercer celles de missionaire chez les infidéles ; mais le cardinal Altiéri, neveu du pape, l'en dissuada. Il demeura en Italie jusqu'en 1675, qu'il reçut le titre de docteur, & la qualité de prieur & de vicaire général de tous les couvens de son ordre qui sont dans l'isle de Malte. Il arriva dans cette isle le 28 mars 1676, où il s'aquitta avec beaucoup de réputation pendant quelques mois des devoirs de la commission dont il avoit été honoré. Enfin, étant tombé malade de la fiévre tierce, il mourut le 25 octobre, & on lui fit des obséques très-magnifiques. * *Vita del P. M. T. Domenico di S. Tomaso*, &c. *par le P. Octavien Bulgarin, vicaire général de la congrégation de S. Marie de la Santé à Naples.* Il y a des gens qui se sont inscrits en faux contre l'histoire d'Osman. Il a paru en Angleterre un livre, qui a été traduit en allemand & imprimé en 1669, sous ce titre : *Histoire des trois fameux imposteurs de ce siécle : Le P. Ottoman ; Mahomet Bei, ou Jean-Michel Cigala ; & Sabatai Sevi, par Jean Evelin chevalier, & membre de la société royale de Londres.* Selon cet auteur, Zafira, ou, comme il la nomme

Sciabas,

Sciabas, étoit l'esclave & la concubine du Zumbul, eunuque de l'Aga, & non pas du sultan. Etant devenue grosse, on ne sait de qui, elle fut chassée de sa maison. Ayant mis au monde Osman, qui étoit très-beau, & dont Zumbul étoit charmé, on lui permit d'être nourice dans le serrail. Cela lui attira justement la jalousie de l'impératrice; Zumbul la reçut de nouveau, & elle l'accompagna à la Mecque, où, par la permission de l'empereur, il alloit visiter le sépulcre de Mahomet. Ils furent pris sur mer, comme nous l'avons raconté.

OSMAN, surnommé TOPAL ou TOPAL-OSMAN, général de la sublime Porte, contre les Persans, naquit en 1673, & fut admis à l'âge de douze ans dans le serrail, au nombre des jeunes gens choisis & bien faits que l'on y éléve pour le service du grand-seigneur, & à qui l'on apprend le persan, l'arabe, le tartare, à tirer de l'arc, à lutter, à lancer la zagaie, à manier le sabre, à courir avec vitesse, à monter à cheval, à voltiger, &c. Osman se distingua dans tous ces exercices, se fit aimer, & gagna la bienveillance de ses maîtres qui lui donnerent l'emploi d'intendant des voitures. Il sortit du serrail en 1698 ou 1699, & fut nommé pour porter au caire un ordre de sa hautesse. Il prit sa route par terre jusqu'à Sayde, autrefois Sidon en Syrie, où pour éviter la rencontre des Arabes qui infestoient le pays, il fut obligé de s'embarquer sur une saïque qui passoit à Damiéte, ville située à l'embouchure orientale du Nil. Dans ce court trajet, la saïque fut attaquée & prise par une barque espagnole de Majorque armée en course. Osman, qui avoit donné dans cette occasion les plus grandes marques de valeur, fut blessé dangereusement au bras & à la cuisse, & pris les armes à la main. La blessure de la cuisse étoit la plus considérable, il en resta estropié; & c'est de-là qu'il a eu le surnom de *Topal*, qui veut dire boiteux. Le corsaire ayant relâché à Malte, Vincent Arniaud, natif de Marseille, qui étoit alors capitaine du port de Malte, s'étant transporté à bord du bâtiment, Osman lui dit: « Fais » une belle action, rachetes-moi, tu n'y perdras » rien. » Arniaud, surpris d'une proposition si peu attendue, demanda au capitaine corsaire ce qu'il exigeoit pour la rançon de cet esclave: le corsaire demanda mille sequins qui font environ cinq cens louis de notre monnoie. Arniaud se retournant vers Osman lui dit: « Je te vois pour la premiere fois de ma » vie, je ne te connois point, & tu me proposes de » donner sur ta parole mille sequins pour ta rançon. » Nous faisons l'un & l'autre ce qu'il nous convient » de faire, reprit Osman. Quant à moi, je suis dans » les fers, il est naturel que je mette tout en usage » pour obtenir ma liberté; pour toi tu es en droit de » te défier de ma bonne foi; je n'ai aucune fureté à » te donner que ma parole, & tu n'as aucune raison » d'y compter; cependant si tu veux en courir les ris» ques, tu ne t'en repentiras pas. » Arniaud, touché & prévenu en faveur du jeune esclave, convint de six cens sequins vénitiens avec le corsaire, fit transporter Osman sur une barque françoise qui lui appartenoit, lui envoya un médecin & un chirurgien, & lui procura tous les secours nécessaires. Osman guéri, proposa à Arniaud d'écrire à Constantinople pour se faire rembourser de ce qu'il lui devoit; & peu après, impatient de retourner, il lui demanda de le renvoyer sur sa parole. Arniaud ne fut pas généreux à demi: non-seulement il renvoya Osman, il lui donna même la barque sur laquelle il l'avoit fait transporter, lui permettant d'en disposer à son gré. Osman partit de Malte huit jours après qu'il y étoit abordé, arriva à Damiéte, remonta le Nil jusqu'au Caire, & là il fit compter mille sequins au capitaine de la barque pour être remis à son libérateur; il y joignit deux pélisses de la valeur de cinq cens écus dont il fit présent au capitaine. Il exécuta la commission du grand-seigneur, repartit pour Constantinople, & fut lui-même le porteur de la nouvelle de son esclavage. Sa reconnoissance a duré toute sa vie. Dans les différens postes qu'il a occupés, il a entretenu avec son bienfaiteur un commerce continuel de lettres & de présens; & jamais il ne laissa échaper depuis aucune occasion où il ne donnât des marques d'une bienveillance particuliere à tous les François qui avoient affaire à lui. En 1715 la guerre s'étant déclarée entre les Vénitiens & les Turcs, le grand visir Ali-Bacha qui méditoit l'invasion de la Morée, assembla son armée dans le voisinage de l'isthme de Corinthe qui joint la Morée au continent, & le seul passage qui puisse donner entrée par terre dans cette presqu'isle. Osman fut chargé de forcer le passage, ce qu'il exécuta heureusement, & emporta ensuite d'emblée la ville de Corinthe; il reçut pour récompense les deux queues de pacha. En 1716 au siége de Corfou, il servit en second, & fit les fonctions de lieutenant général. Le siége ayant été abandonné, Osman demeura trois jours devant la place après le départ du général pour favoriser la retraite de ses troupes, & ne se retira que lorsqu'elles furent en sureté. En 1722 il fut nommé séraskier ou généralissime en Morée. Il chargea alors les consuls françois d'écrire à Malte au capitaine Arniaud pour lui faire part de sa dignité, & lui demander un de ses fils afin de l'employer. Le capitaine y consentit; & il n'a pas eu lieu de s'en repentir. Ce fils de M. Arniaud resta deux ou trois ans en Morée. Osman le combla de présens; & lui procura les moyens de faire des gains considérables dans le commerce. Osman croissant en dignité à mesure que son mérite étoit connu, fut fait pacha à trois queues, & nommé béglierbey de *Romelie*, un des plus grands gouvernemens de l'empire. En 1727 le capitaine Arniaud alla voir avec son fils le béglierbey à Nysse où il résidoit. Ils en reçurent l'accueil le plus tendre: il les embrassa, leur fit toute sorte d'honneurs, & les combla de présens. En prenant congé du pacha, Arniaud lui dit qu'il espéroit avant de mourir, qu'il iroit le saluer à Constantinople en qualité de grand visir; ce qui arriva en effet. Osman fut appellé au mois de septembre 1731, pour remplir ce poste dangereux. Arniaud en fut informé par l'ordre même d'Osman, & se rendit à Constantinople avec son fils au mois de janvier 1732. Ils se présenterent au palais avec les présens qu'ils avoient apportés de Malte; & le grand visir les reçut en présence des plus grands officiers de l'empire, avec les témoignages de la plus grande affection. Vous voyez, dit-il, en adressant la parole aux Turcs qui l'environnoient, & en lui montrant douze Turcs que M. Arniaud avoit rachetés, & qu'il avoit amenés avec lui: « Vous » voyez vos freres qui jouissent de la liberté après » avoir langui dans l'esclavage; ce François est leur » libérateur. J'ai été esclave comme eux, j'étois char» gé de chaînes, percé de coups, couvert de blessu» res. Voila celui qui m'a racheté, qui m'a sauvé: » voila mon patron: liberté, vie, fortune; je lui » dois tout. Il a payé sans me connoître une grosse » rançon pour moi; il m'a renvoyé sur ma parole; il » m'a donné un vaisseau pour me conduire où je » voudrois: où est le Musulman capable d'une pa» reille action de générosité! » Pendant ce discours, écouté avec étonnement & admiration de tous les assistans, M. Arniaud tenoit les mains du grand visir étroitement serrées dans les siennes. Osman interrogea le pere & le fils sur leur fortune, fit devant eux la destination de leurs présens, & ils se quitterent. Le fils du visir les reçut ensuite dans son appartement, les embrassa, les traita avec familiarité, & leur fit promettre de le venir voir souvent. Avant leur départ, ils virent encore le visir, mais en particulier;

& cette visite se passa alors avec toute la familiarité dont deux amis usent entr'eux. Osman, non content de rembourser à M. Arniaud la rançon des douze esclaves, & de lui procurer le payement d'une ancienne dette regardée comme perdue, lui fit divers présens en argent, & lui expédia une permission pour faire *gratis* à Salonique un chargement de bled sur lequel il y avoit un grand profit à faire. Osman avoit remis l'abondance & le bon ordre à Constantinople; & on le regreta extrêmement lorsqu'il fut ôté de place en 1732: sa déposition déplut à tous, excepté à lui-même. Voyant, en sortant du serrail, les gens de sa maison consternés: « De quoi vous affligez-» vous, leur dit-il, ne vous ai-je pas dit qu'un visir » ne restoit pas long-temps en place? Toute mon in-» quiétude étoit de savoir comment j'en sortirois; » graces à Dieu, on n'a rien à me reprocher, le sul-» tan est satisfait de mes services. » Il fit faire un sacrifice d'actions de graces, & partit pour Trébisonde, dont il avoit été nommé pacha. Le grand-seigneur lui fit dire de laisser son fils à Constantinople, & qu'il auroit soin de lui. Osman n'étoit pas encore arrivé à Trébisonde, lorsqu'il reçut du grand-seigneur un ordre d'aller commander en Perse à la place d'Ali-Bacha qui venoit d'être nommé à la sienne. Osman se prépara en 1733, à combattre contre le fameux Thamas Kouli-Kan: les deux armées se trouverent en présence le 15 juillet. Osman avoit plus de cent mille hommes: il disposa son armée en forme de croissant, & se plaça dans le centre avec les troupes de Romélie & les Janissaires. Le 19 les Turcs parurent hors de leurs tranchées, & engagerent le combat. L'action fut extrêmement vive & sanglante de part & d'autre; mais la victoire demeura aux Turcs qui resterent maîtres du champ de bataille, après avoir cependant perdu plus de monde que les Persans. Osman envoya à Constantinople porter la nouvelle de cette victoire. Quand elle fut sue, le grand écuyer du sultan fut envoyé à l'armée pour déclarer à Osman que sa hautesse, en reconnoissance des services qu'il venoit de rendre, l'avoit nommé béglierbey de Natolie & pacha de Cutaïa; que son gendre étoit béglierbey de Romélie, & son fils qui n'avoit pas encore vingt-quatre ans, pacha à trois queues; de plus, que sa hautesse lui permettoit de disposer de tous les emplois militaires, & de distribuer des récompenses & des pensions à ceux qui s'étoient signalés dans le combat; enfin qu'il avoit un plein pouvoir de faire la paix ou de continuer la guerre, selon qu'il le jugeroit plus convenable au bien de l'état. Kouli-Kan, irrité de sa défaite, se remit en campagne; & il se donna une seconde bataille le 26 septembre: elle fut plus sanglante que la premiere, & couta aux Turcs la perte de toutes leurs conquêtes dans la Perse. Osman, après avoir donné des preuves de la plus grande bravoure, fut tué de deux coups de fusil qu'il reçut en même temps. Il fut universellement regrété; & le grand-seigneur voulant récompenser dans le fils les services du pere, lui donna son gouvernement de Romélie. L'histoire d'Osman se trouve dans le *Mercure Suisse*, mois de septembre 1745, *pag. 75 & suiv.* Elle a été copiée jusqu'à l'expédition en Perse, par M. l'abbé Claustre, dans son histoire de Thamas-Kouli-Kan, imprimée à Paris en 1743, *in*-12. L'auteur de ce dernier ouvrage y a ajouté tout ce qui regarde l'expédition de Perse, & la mort d'Osman, comme faisant partie de son histoire de Thamas-Kouli-Kan.

OSMAN ou OTHMAN, calife, *cherchez* OTHMAN.

OSME ou OSIMO, en latin, *Auxunum* ou *Auximum*, ville & évêché d'Italie, en la Marche d'Ancône. Le cardinal Antoine-Marie Galli, évêque d'Osme, y publia des ordonnances synodales l'an 1595. * Léandre Alberti

OSMO ou OSMA, *Oxoma*, *Oxama*, & *Uxama*, ville ruinée d'Espagne en la Castille vieille, avec évêché suffragant de Burgos. On voit près des masures de cette ville, un bourg que les Espagnols nomment *Borgo d'Osmo*.

OSMOND, évêque de Salisburi en Angleterre, dans le XI[e] siécle, mort le 3 décembre 1099, composa divers traités ecclésiastiques, qui sont cités par Polydore Virgile, *l. 9 rerum angl.* * *Consultez* aussi Pitseus, *de script. angl.* Vossius, *l. 2 de hist. lat.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom. VIII.*

☞ OSMOND. Famille noble & ancienne de la province de Normandie, dont la filiation est prouvée par actes, depuis

I. RICHARD, qui épousa en 1160 *Alix* de Guépré, de laquelle il eut

II. RODOLPHE, seigneur de Guépré, se signala au service de Philippe-*Auguste*, se maria en 1210 avec *Marguerite* de Mongomery, de laquelle il eut

III. JEAN, qui épousa en 1260 *Gasparde* de la Rocque, fille unique de *Gaspard* de la Rocque, seigneur de la Rocque, du Mesnilheude, du Catelier, de Creuilly, &c. & de *Perrette* de Pierrefitte, dont il eut JEAN, qui suit;

IV. JEAN II du nom, seigneur de la Rocque, &c. officier des arbalétriers de Philippe *le Bel*, avoit épousé le premier mai 1298, *Jeanne* de Bouquetot, fille unique de *François* de Bouquetot, seigneur du Breuil & du Millouet, & d'*Elizabeth* de Francqueville, dont il eut six fils & trois filles; 1. ROBERT, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Méry, seigneur de Criquebeuf; 3. *Catherine*, mariée à *Colin* de Borel; 4. *Thomiste*, mariée à *Pierre* de Beaumont, seigneur de Bautincour; 5. *Pierre*; 6. *Louis*; 7. *Jean*; & 8. *Raulin*, tués au service de Philippe de Valois, sans avoir été mariées; 9. *Jean-François*, qui épousa *Marie* Dacy, dont il eut deux filles; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Heudreville, seigneur de la Factiere; & *Catherine*, mariée à *Jacques* de Bagnard, seigneur du Guert.

V. ROBERT, seigneur de la Rocque, &c. fut fait chevalier par le roi Jean. Il avoit épousé le 10 de juillet 1360 *Alix* de Bures, fille unique d'*Alexandre* de Bures, seigneur de Beuvillier, de Tusignol, de Couches, &c. & de *Marguerite* le Comte, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Jean*, qui avoit épousé en 1410 *Perrette* de Francqueville, dont il eut FRANÇOIS, qui forma la premiere branche cadette sous le nom d'OSMOND TUSIGNOL, qui subsiste encore en cette année 1758, en la personne de LOUIS, capitaine au régiment de Penthiévre; & de *François*, chanoine au chapitre de Rouen, & grand vicaire de l'évêché de Lisieux.

VI. LOUIS, seigneur de Beuvillier, &c. fut lieutenant des archers de la garde du roi Charles VI. Il avoit épousé en premieres nôces, le 2 juillet 1400, *Anne* de Tournebut, dont il n'eut point d'enfans. Il se remaria en secondes nôces le premier de septembre 1436, avec *Marguerite* du Mesnil, fille de *François* du Mesnil, & d'*Anne* le Veneur, de laquelle il a eu FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS, seigneur de Beuvillier, &c. fut capitaine de cinquante hommes d'armes. Il mourut en 1534, après avoir fait une fondation en 1520 de cent livres tournois de rente à l'hôtel-Dieu de Lisieux. Il en fit une seconde en 1525 de plusieurs maisons, situées dans la ville de Lisieux, qu'il donna aux Jacobins de ladite ville, à condition qu'ils feroient construire dans leur église un caveau qui serviroit de sépulture à sa famille. Il avoit épousé le 24 février 1497 *Robine* Fortin, fille unique de *Raulet* Fortin, seigneur de Cantelou, de S. Germain, de Marolle, &c. & de *Guillemette* le Prévost, de la-

quelle il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Thomas*, mort chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; 3. *Jean*, chanoine du chapitre de Lisieux; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* de Foulques, seigneur de Menneror; 5. *Françoise*; & 6. *Catherine*, religieuses à l'abbaye aux dames de Lisieux.

VIII. JEAN III du nom, seigneur de Beuvillier, &c. commanda dans la province de Normandie pour le roi François I. Il avoit épousé le 28 juin 1536, *Catherine* de Sabrevois, fille de *Claude* de Sabrevois, seigneur d'Eclusselles, gouverneur de la ville & château de Dreux, & de *Catherine* de Clinchamp, de laquelle il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Robert* de Berthin, seigneur de Vaudeloge; 3. *Jacques*, capitaine de cinquante hommes d'armes, tué à la bataille de S. Denys; 4. *Anne*, morte jeune; 5. *Françoise*, mariée à *Jacques* le Roy, seigneur de la Duennerie; 6. RENÉ, qui avoit épousé le premier de juillet 1575, *Catherine* de la Riviere, fille de *François* de la Riviere, & de *Marguerite* de Dreux, descendante de *Robert*, comte de Dreux, fils de *Louis* le Gros, duquel mariage vint en 1578, LOUIS Osmond, qui forma la seconde branche cadette, qui a été éteinte en 1757, par la mort de *Louis* Osmond, sans postérité. Il étoit mestre de camp de cavalerie, chevalier des ordres de S. Louis & de S. Lazare, gentilhomme de la chambre de Louis-Henri, duc de Bourbon, grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne.

IX. CHARLES Osmond, seigneur de Beuvillier, &c. se signala en plusieurs occasions dans les armées de Henri III. Il avoit épousé le 3 juin 1571, *Catherine* de Hauttemer, fille de *Claude* de Hauttemer, seigneur de Clerbec, &c. frere du maréchal de Fervaques, & de *Guillemette* de Martainville, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Louis*, mort chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; 3. *Françoise*, mariée à *Louis* le Roy, seigneur du Home; 4. *Marguerite*, morte jeune.

X. ANTOINE, seigneur de Beuvillier, &c. se signala au service de Henri IV. Il avoit épousé le 7 janvier 1598, *Françoise* de Rouxel, fille unique de *Frédéric* de Rouxel, comte de Grancé, maréchal des camps & armées du roi, seigneur d'Aubri le Panthou, le Mesnilfroger, Pierrefitte, la Rosiere, &c. & de *Marguerite* Labbé, de laquelle Françoise de Rouxel il eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Louis*, mort jeune; 3. *Jean*, chanoine du chapitre de Lisieux; 4. *Gabriel*, Bénédictin à l'abbaye de Corneil; 5. *Antoine*, chevalier de Malte; 6. *Robert*, mort jeune; 7. *Anne*, mariée à *Hector* de Bernard, marquis d'Averne; 8. *Sansonne*, & 9. *Marguerite*, religieuses à l'abbaye aux Dames de Lisieux; 10. *Catherine*, religieuse à l'abbaye d'Almenêche.

XI. GUILLAUME, seigneur de Beuvillier, d'Aubry le Panthou, du Mesnilfroger, de la Frainais-Fayel, d'Argentelle, du Mesniltizon, de Pierrefitte, &c. obtint par lettres patentes datées de 1650, que ses terres fussent réunies. Il se signala dans les armées de Louis XIII. Il avoit épousé le 8 juin 1632 *Charlotte* de Laval Montmorency, fille de *Gabriel* de Laval, baron de la Faigne, & gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, & d'*Anne* Violle, de laquelle Charlotte de Laval il eut un grand nombre d'enfans, savoir, 1. JEAN, qui suit; 2. *Anne*; 3 *Françoise*; 4. *Barbe*; 5. *Marie*; 6. *Catherine*, mortes jeunes; 7. *Hélene*, & 8. *Louise*, religieuses à l'abbaye de la Chaise-Dieu; 9. *Charlotte*, religieuse à l'abbaye de Briosne; 10. *Michelle*, religieuse à l'abbaye de Vilers-Canivet; 11. *Hélene*, religieuse à l'abbaye de la Visitation de Caen; 12. *Catherine*, abbesse de l'abbaye royale d'Essé, 13. *Marguerite*, mariée à *François* de Raverot, seigneur de Vitry; 14. *Jean-Baptiste*, chevalier de l'ordre de Malte, commandeur de Vaillanpont, capitaine de vaisseau, se signala au service de Louis XIV en plusieurs batailles navales; 15. *François*, mort jeune; 16. *Jean*, chanoine & grand-vicaire de l'évêché d'Angoulême; 17. *Gabriel*, qui avoit épousé le 13 août 1662, *Marie* Doynel, fille de *François* Doynel, maréchal des camps & armées de Louis XIII, conseiller en tous ses conseils, & de *Renée* de Logé, dont il eut trois fils & douze filles; *Charles-François*; *Eustache-Antoine*, & *Robert*, tous trois morts jeunes; *Charlotte*; *Renée*; *Elizabeth*; *Marie*, mortes jeunes; *Marie-Catherine*, mariée à *Léonor* de Sérent, baron d'Audrieu; *Anne*, & *Angélique*, religieuses à la Chaise-Dieu; *Marie*, & *Jeanne*, religieuses à l'abbaye de Villers-Canivet; *Françoise*, mariée à *René-Henri* Osmond, son cousin-germain; *Magdeléne*, mariée à *David* de Bouvet, seigneur de Louvigny; *Anne-Gabrielle*, mariée à *François-Dominique* de Cardevac, marquis d'Haurincour, brigadier des armées du roi, gouverneur de la ville de Hesdin.

XII. JEAN IV du nom, seigneur du Mesnilfroger, &c. avoit épousé en premieres nôces, le 5 mai 1664, *Anne* de S. Pierre, fille de *François* de S. Pierre, baron de S. Jullien, & de *Christine* de Vassy-Bressé; en secondes nôces il avoit épousé, le 8 juin 1680, *Anne-Renée* Malard, fille de *Léon* Malard, baron de Boitron, chevalier des ordres du roi, & d'*Anne* de Nolent. Il n'eut du premier lit que RENÉ-HENRI, qui suit; les enfans du second lit furent 1. *Charlotte*, mariée à *Jean* de la Rue, seigneur de Bernieres; 2. *Marie*, religieuse à l'abbaye de la Chaise-Dieu; 3. *Jeanne*, religieuse à l'abbaye d'Hexme; 4. EUSTACHE, comte de Boitron & de Médavy, qui forme la seconde branche cadette, sous le nom d'OSMOND MÉDAVY. Il fit plusieurs campagnes aide de camp du duc de Vendôme. Il épousa le 25 mai 1714 *Marie-Louise* de Pardieu, fille de *Louis* de Pardieu, marquis de Maucomble, & de *Marie* le Veneur; de laquelle il a eu *Barnabe-Louis-Gabriel*, capitaine de cavalerie dans le régiment de Royal cravates; *Charles-Antoine-Gabriel*, chanoine & comte de Lyon, grand-vicaire de l'évêché de Nevers; *Louis-Eustache*, lieutenant de vaisseau, marié en 1751 à l'Amérique, avec *Marie* Cavelier, fille de *François* Cavelier, & de *Marguerite* de Pardieu; *Eustache-Louis*, chevalier de Malte, lieutenant de vaisseau, major de la Marine à Dunkerque; *Anne*, mariée à *François* d'Oléançon, marquis de Courcy, en 1734; *Gabrielle*, encore fille.

XIII. RENÉ-HENRI, marquis d'Osmond, maréchal des camps & armées du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, avoit obtenu par lettres patentes datées de l'an 1720, que ses terres fussent érigées en marquisat sous le nom d'*Osmond*: elles ont été enregistrées au parlement de Normandie en 1721. Il avoit épousé le 15 mai 1697, *Françoise* Osmond, sa cousine-germaine, fille de *Gabriel* Osmond, & de *Marie* Doynel; de laquelle il a eu JEAN-RENÉ, qui suit; 2. *Germain-Eustache*, mort jeune; 3. *Eustache-Louis*, chevalier de Malte; 4. *Charlotte*, & 5. *Françoise*, mortes jeunes; 6. *Renée-Gabrielle*, morte religieuse à l'abbaye royale de S. Louis; 7. *Louise-Aimée-Jeanne*, mariée en 1733 à *Henri* d'Escorches, seigneur de Ste. Croix; *Charlotte Françoise*, mariée en 1744 à *Louis* de Perrochel, seigneur de S. Aubin; 9. *Marie-Cécile-Henriette*, reçue chanoinesse de Rémiremont en 1751.

XIV. JEAN-RENÉ, marquis d'Osmond, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, gouverneur pour le roi de la ville d'Argentan, avoit épousé le 5 de février 1737, *Marie-Thérèse* Turgot, dame d'Urville, des Tourailles, Deslondes, &c. fille de *Charles-Claude* Turgot, seigneur des Tourailles, &c. & de *Anne* de Saraly, de laquelle il n'a pas d'enfans.

OSNABRUCK ou OSEMBRUG, *Osnabrucum*, ville Anséatique d'Allemagne dans la Westphalie, est située dans une vallée fertile. Il y a un évêché fondé

par Charlemagne, l'an 776, & suffragant de l'archevêché de Cologne. L'évêque fait sa résidence ordinaire à Petersbourg, qu'un comte de Wartemberg, évêque de cette ville, fit bâtir pendant son administration. Les évêques résidoient auparavant à Iberg ou *Ibourg*, qui est un château à quatre lieues d'Osnabruck. Les autres villes dépendantes de l'évêque, sont Melle, Hontebourg, Quakembourg, Verde & Forstenaw. Le chapitre de l'église cathédrale consiste en un prévôt, un doyen, & vingt-quatre chanoines. Les Luthériens y ont trois prébendes, & une voix active au chapitre, pour donner leurs suffrages avec les autres chanoines dans l'élection de l'évêque. Anciennement un Luthérien ne pouvoit y être élu, & les Catholiques seuls y avoient voix active & passive, élisant & pouvant être élus. Les Jésuites y jouissent du revenu de quatre canonicats, moyennant quoi ils sont obligés de donner un prédicateur à la cathédrale, pour les jours ordinaires ausquels on a accoutumé d'y prêcher. Les Catholiques ont de tout temps conservé dans la vieille ville, l'église cathédrale avec l'église des Dominicains, & dans la neuve une église de S. Jean; les Protestans font leur exercice dans la grande église paroissiale de Notre-Dame, qui est en la vieille ville. Il y a présentement alternative pour l'évêché d'Osnabruck, entre les Catholiques & les Luthériens, en faveur de la maison de Brunswick. Après la paix de Munster, l'évêque fut catholique, & eut pour successeur *Ernest-Auguste* de Brunswick, prince protestant. Ce dernier étoit né l'an 1629 du duc *George*, & d'*Anne-Eléonore* de Hesse-Darmstat, & avoit épousé l'an 1658 *Sophie* de Baviere, sœur de l'électeur Palatin. Après sa mort l'an 1698, le prince *Charles-Joseph* de Lorraine, catholique, lui a succédé; lequel étant mort le 4 décembre 1715, le prince *Ernest-Auguste*, duc de Brunswick-Hannover, protestant, frere du roi d'Angleterre, a été élu évêque d'Osnabruck le 2 mars 1716. *L'évêché d'Osnabruck porte pour armes d'argent à une roue de gueules.* C'est en cette ville que fut conclu le célébre traité entre l'empereur & le roi de Suéde, pour les affaires des Protestans, l'an 1648. Crantz, Brunschius & Cratépoli parlent des prélats qui ont gouverné l'église d'Osnabruck, aussi-bien que Bertius dans la III partie de la description d'Allemagne.* Heiss. *hist. de l'empire, l. 6.*

OSOPO, bourg avec un château fort, dans le Frioul, province de l'état de Venise, sur la riviere de Trajamento, environ à une lieue de la petite ville de Gémona, vers le midi. * Mari, *dict.*

OSORIO, ancienne maison d'Espagne, illustre par ses dignités & par ses alliances, descend de *N.* Osorio, seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149, & laissa de *Thérèse*, sa femme, GONSALVE, qui suit; *Thérèse*, premiere femme de *Ferdinand* Ruiz de Castro; & *Constance* Osorio.

II. GONSALVE Osorio, seigneur de Villalobos, majordome de Ferdinand II, roi de Léon, fut pere de RODRIGUE, qui suit.

III. RODRIGUE Gonsalez Osorio, ric-homme, laissa de *Majora* Alvarez des Asturies, NUNNIO, qui suit; *Gonsalve* Rodriguez, évêque de Zamora; RODRIGUE, qui a fait la *branche des comtes de* TRASTAMARE, *& marquis d'*ASTORGA, *rapportée ci-après;* & *Alvare* Pérez Osorio, commandeur de Mora, de l'ordre de S. Jacques.

IV. NUNNIO Ruiz Osorio, eut pour fils ALVARE, qui suit.

V. ALVARE Nuñez Osorio, seigneur de Cabréra & de Ribéra, majordome du roi Alfonse XI, qui le créa comte de Trastamare, de Lémos & de Sarria en 1328: mais ayant été condamné pour félonie la même année, il fut tué par Ramire Gusinan, ayant eu pour fils RODRIGUE, qui suit.

VI. RODRIGUE Alvarez Osorio, seigneur de Cabréta & de Ribéra, fut pere d'ALVARE, qui suit.

VII. ALVARE Ruiz Osorio, seigneur de Cabréra & de Ribéra, fit son testament en 1388. Il avoit épousé *Marie* de Balcarcel, dont il eut RODRIGUE, qui suit.

VIII. RODRIGUE Alvarez Osorio, seigneur de Cabréra & de Ribéra, avoit épousé *Aldonce* Henriquez, fille d'*Alfonse*, amirante de Castille, dont il eut PIERRE, qui suit.

IX. PIERRE Alvarez Osorio, seigneur de Cabréra & de Ribéra, fut créé comte de Lémos en 1457, par le roi Henri IV. Il avoit épousé 1°. *Béatrix* de Castro, dame de Lémos & de Villafranca, fille de *Pierre*, connétable de Castille, & comte de Trastamare, & d'*Isabelle* de Castro, dame de Lémos: 2°. *Marie* Bazan, fille de *Pierre*, vicomte de Valduerna. Du premier mariage vint ALVARE, qui suit. Du second sortirent *Béatrix*, mariée à *Louis* Pimentel, marquis de Villafranca; *Mencie*, alliée 1°. à *Louis* de Tovar, seigneur de Berlanga: 2°. à *Alvare* Perez Osorio, III marquis d'Astorga; & *Constance* de Bazan-Osorio, qui épousa *Bernardin* Pimentel, marquis de Tabora.

X. ALVARE de Castro-Osorio, mourut avant son pere, sans enfans d'*Eléonore* Pimentel, fille de *Rodrigue-Alfonse*, IV comte de Bénévente, *& eut pour fils* naturel RODRIGUE, qui suit.

XI. RODRIGUE de Castro-Osorio, succéda à son aïeul, & fut II comte de Lémos. Il avoit épousé *Thérèse* Osorio, fille de *Pierre* Alvarez, II marquis d'Astorga, dont il eut pour fille unique *Béatrix* de Castro-Osorio, III comtesse de Lémos, mariée 1°. à *Denys* de Portugal, fils puiné de *Ferdinand*, II du nom, duc de Bragance: 2°. à *Alvare* Osorio.

COMTES DE TRASTAMARE ET MARQUIS d'ASTORGA.

IV. RODRIGUE Alvarez Osorio, fils puîné de RODRIGUE Osorio, ric-homme, épousa *Elvire*, fille de Nunnio, évêque d'Astorga, dont il eut JEAN, qui suit; *Pierre-Alvare*, commandeur de Mora, de l'ordre de S. Jacques, & *Sancie* Osorio, mariée à *Sanche* Sanchez de Vélasco.

V. JEAN Alvarez Osorio, grand mérin de Léon & des Asturies, avoit épousé *Marie* Fernandez de Biedma, dont il eut PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE Alvarez d'Osorio, seigneur de Fuentes-de-Ropel, &c. grand adelante de Léon, fut tué en 1360, par le commandement de Pierre, roi de Castille. Il avoit épousé *Marie* Rodriguez de Villalobos, fille de *Rodrigue* Gil, seigneur de Villalobos, Antillo, &c. ric-homme, dont il eut ALVARE, qui suit; & *Rodrigue-Alvarez* Osorio, d'où descendent les seigneurs *de las Reguéras*, établis dans la ville d'Astorga.

VII. ALVARE Pérez Osorio, seigneur d'Osorio & de Villalobos, mourut en 1396. Il avoit épousé 1°. *Constance* de Haro: 2°. *Majora* de Vélasco, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent JEAN, qui suit; & GARCIAS-ALVAREZ Osorio qui a fait la *branche des seigneurs & marquis de* CERRALVO, *rapportée ci-après.*

VIII. JEAN Alvarez Osorio, seigneur de Villalobos, fut majordome du roi Henri III, mourut en 1417. Il avoit épousé *Aldonce* de Guzman, fille de *Ramire* Nunez, seigneur de Toral, dont il eut PIERRE, qui suit; *Sancie*, alliée à *Diégue* Davila; & *Agnès* Osorio, mariée à *Diégue* Gonsalez de Basan.

IX. PIERRE Alvarez Osorio, seigneur de Villalobos, fut créé comte de Trastamare par le roi Jean II, en 1445, & mourut le 11 juin 1461. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Roxas, fille de *Martin* Sanchez, seigneur de Monzon & de Cabra: 2°. *Agnès* de Guzman, fille de *Gilles* Davila, seigneur de Cespodesa,

dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Alfonse* Pérez de Vivéro, duquel étant restée aussi veuve, elle fut créée duchesse de Villalva. PIERRE eut de son premier mariage *Jean*, mort sans alliance; ALVARE, qui suit; PIERRE, qui a fait la *branche des comtes d'*ALTAMIRA, *rapportée ci-après;* DIEGUE, qui a fait *celle des seigneurs de* VILLACIS, *aussi rapportée ci-après; Louis*, évêque de Jaën, *qui d'*Isabelle *de Losada son amie, eut plusieurs enfans naturels, de l'un desquels sortirent les seigneurs de* VALDONQUILLO, *dont la postérité sera rapportée à la fin de cet article; Constance*, mariée à *Gomez* Suarez de Figuéroa, II comte de Féria; *Marie*, alliée à *Gonsalve* de Guzman, seigneur de Toral; & *Béatrix* Osorio, qui épousa *Alvare Escovar*, seigneur de Melgar.

X. ALVARE Pérez Osorio, II comte de Trastamare, seigneur de Villalobos, fut créé marquis d'Astorga en 1465, & mourut en 1471. Il avoit épousé *Eléonore*, fille de *Frédéric* Henriquez, amirante de Castille, dont il eut PIERRE, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Bernardin* de Quignonez, II comte de Luna; & *Fréderic* Osorio, seigneur de Villarin, lequel d'*Agnès* de Guzman, fille de *Gonsalve* Mésia, eut pour fille unique *Isabelle* Osorio, dame de Villarin, mariée à *Diégue* de Carvajal, seigneur de Jodar.

XI. PIERRE Alvarez Osorio, II marquis d'Astorga, III comte de Trastamare, seigneur de Villalobos, mourut en août 1565. Il avoit épousé *Béatrix* de Quignonez, fille de *Diégue* Fernandez, comte de Luna, dont il eut ALVARE, qui suit; *Diégue*, seigneur de Losada; *Thérèse*, mariée à *Rodrigue* Osorio de Castro, II comte de Lémos; & *Béatrix* Osorio.

XII. ALVARE Pérez Osorio, III marquis d'Astorga, IV comte de Trastamare, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en 1523. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Sarmiento, fille & héritiere de *François*, II comte de Sainte-Marthe: 2°. *Mencie* Osorio, fille de *Pierre*, comte de Lémos. Du premier mariage vinrent PIERRE, qui suit; & *Eléonore*, mariée à *Jean* de la Véga, seigneur de Grajal. Du second étoit issu *Jean* Alvarez Osorio, qui épousa *Marie*, fille d'*Alvare* Osorio de Castro, dont il eut *Marie*, alliée à *Alfonse* Pérez Osorio, VII marquis d'Astorga, &c; & *Constance* Osorio, mariée à *Pierre* Alvarez Osorio, commandeur de Biboras.

XIII. PIERRE Alvarez Osorio, IV marquis d'Astorga, comte de Trastamare & de Sainte-Marthe, seigneur de Villalobos, &c. mourut le premier novembre 1560. Il avoit épousé 1°. *Marie* Pimentel, fille d'*Alfonse*, V comte de Bénévente: 2°. *Catherine* de Mendoza, veuve de *Jean* Falcon: 3°. *Jeanne* de Leyva, fille de *Sanche* Martinez, seigneur de Leyva. Ses enfans du premier lit furent ALVARE, qui suit; *Alfonse* Pérez Osorio, qui fut VII marquis d'Astorga, VIII comte de Trastamare après la mort de son neveu. Il fut aussi commandeur de l'ordre d'Alcantara, & mourut le 15 décembre 1592, sans laisser postérité de *Marie* Osorio de Castro, fille de *Jean* Alvarez Osorio son oncle; PIERRE, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frere aîné. Il eut aussi pour fils* naturel Diégue, *abbé de Complute.*

XIV. ALVARE Pérez Osorio, V marquis d'Astorga, VI comte de Trastamare, &c. mourut le 19 septembre 1567, âgé de 30 ans. Il avoit épousé *Béatrix* de Tolède, fille de *Ferdinand III*, duc d'Albe, dont il eut pour fils unique ANTOINE-PIERRE, qui suit.

XV. ANTOINE-PIERRE Alvarez Osorio, VI marquis d'Astorga, VII comte de Trastamare, &c. mourut le 12 février 1589, à l'âge de 28 ans, sans enfans de *Marie* de Quignonez, fille de *Louis*, V comte de Luna.

XIV. PIERRE Alvarez Osorio, troisiéme fils de PIERRE Alvarez, IV marquis d'Astorga, &c. fut commandeur de Biboras, de l'ordre de Calatrava, & épousa *Constance* de Castro-Osorio, fille de *Jean* Alvarez Osorio son oncle, dont il eut PIERRE, qui suit; & *Antoine* Osorio mort à l'âge de 15 ans.

XV. PIERRE Alvarez Osorio, fut VI marquis d'Astorga, IX comte de Trastamare, &c. après la mort d'*Alfonse* son oncle: il fut aussi chevalier de l'ordre de Calatrava & commandeur d'Almadobar, & mourut le 28 janvier 1613. Il avoit épousé *Blanche* Mantique d'Aragon, veuve de *Louis* Ximenés de Urroa, IV comte d'Aranda, & fille de *Louis* Fernandez Manrique, IV marquis d'Aguilar, morte le 15 mars 1619, dont il eut ALVARE, qui suit; *Constance* Osorio, mariée en 1614 à *Antoine* Sanchez Davila, III marquis de Vélada & de S. Roman; & *Anne* Osorio-Manrique, alliée 1°. à *Louis* de Vélasco, II marquis de Salinas: 2°. en 1621 à *Louis Jérôme* Fernandez de Cabréra & Bobadilla, IV comte de Chinchon.

XVI. ALVARE Pérez Osorio, IX marquis d'Astorga, X comte de Trastamare, de Sainte-Marthe, seigneur de Villalobos, commandeur de Almadobar & de Herrera de l'ordre de Calatrava, né le 28 février 1600, mourut sans postérité le 21 novembre 1659. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Tolède, fille d'*Antoine*, V duc d'Albe: 2°. en 1641 *Françoise* Pacheco, veuve de *François-Diégue* de Zuniga, VIII duc de Béjar, & fille de *Jean* Pacheco, II comte de Montalvan: 3°. en 1649 *Jeanne* Faxardo, fille aînée de *Gonsalve*, marquis de S. Léonard.

*COMTES D'ALTAMIRA ET MONTEAGUDO, marquis d'*ALMAZAN.

X. PIERRE Alvarez Osorio, second fils de PIERRE Alvarez Osorio, I comte de Trastamare, fut seigneur de Navia, Buron, & Val de Lorenzana, & II comte d'Altamira par sa femme URRAQUE de Moscoso, fille & héritiere de *Rodrigue* de Moscoso, I comte d'Altamira, de laquelle il eut RODRIGUE, qui suit; & *Alvare* Osorio, religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque d'Astorga.

XI. RODRIGUE de Moscoso-Osorio, III comte d'Altamira, seigneur de la maison de Moscoso, fut tué à la guerre en Afrique en 1511. Il avoit épousé *Thérèse*, fille de *Diégue* d'Andrada, dont il eut LOPEZ, qui suit; & *Urraque*, mariée à *Pierre* Alvarez, seigneur de Sotomajor.

XII. LOPEZ de Moscoso-Osorio, IV comte d'Altamira, avoit épousé *Anne* de Tolède, veuve d'*Alvare* de Mendoza, seigneur della Bella, & fille de *Pierre* de Tolède, marquis de Villafranca, dont il eut RODRIGUE, qui suit; *Marie*, alliée à *Louis* Sarmiento de Mendoza, IV comte de Ribadavia; & *Violante* de Moscoso Osorio, mariée à *Louis* de Tolède.

XIII. RODRIGUE de Moscoso-Osorio, V comte d'Altamira, &c. avoit épousé *Isabelle* de Castro, fille de *Ferdinand* Ruiz, IV comte de Lémos, dont il eut LOPEZ, qui suit; *Marie-Anne*, alliée à *Nugno* Alvarez Péreyra, III marquis de Féreyra, comte de Tentugal; & *Thérèse* de Moscoso Osorio, mariée à *Diégue* de Varjas-Carvajal, seigneur des villes de Puerto.

XIV. LOPEZ de Moscoso-Osorio, VI comte d'Altamira, &c. commandeur de l'ordre de S. Jacques, & majordome de la reine Marguerite d'Autriche, mourut le 15 septembre 1636. Il avoit épousé *Eléonore* de Sandoval & Roxas, fille de *François*, marquis de Dénia, dont il eut GASPARD, qui suit; *Balthasar* de Moscoso & Sandoval, évêque de Jaën, puis archevêque de Tolède, primat d'Espagne, créé cardinal par le pape Paul V, en 1615, mort le 17 septembre 1665, âgé de 76 ans; *Melchior*, archidiacre d'Alarçon; *Rodrigue*, doyen de S. Jacques & prieur de Soriano; *Isabelle*, mariée à *Antoine* Pimentel, mar-

quis de Tavara; *Marie*, alliée à *François* de Portugal & Mello, marquis de Ferreyra; *Catherine*, & *Françoise*, religieuses; *Antoinette*; & *Antoine* de Moscoso-Osorio, qui après avoir été chanoine de Tolède, devint marquis de Villanuéva-del-Fresno par son mariage avec *Françoise* Porto-Carrero, de laquelle il n'eut point d'enfans; *mais il laissa pour fils* naturel de Marie *de Sandoval Pacheco*, Ferdinand *de Moscoso & Sandoval*, *mort en 1690*, *sans enfans de* Françoise *de Lanuza & Mendoza*, *qu'il avoit épousée en 1687*.

XV. Gaspard de Moscoso-Osorio, VII comte d'Altamira, grand d'Espagne, &c. mourut en 1672. Il avoit épousé *Antoinette* de Mendoza, III marquise d'Almazan, VII comtesse de Monteagudo, fille de *François* Hurtado de Mendosa, II marquise d'Almazan, dont il eut Lopez, qui suit; *François* Hurtado de Mendoza; *Anne*, & *Eléonore*, religieuses.

XVI. Lopez Hurtado de Mendosa & Moscoso, VIII comte de Montéagudo, & IV marquis d'Almazan, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Jeanne* de Roxas & Cordoue, V marquise de Poza, veuve de *François* de Cordoue, & fille de *Louis* Fernandez de Cordoue, VI duc de Sésa & Baëna, & de *Marie-Anne* de Roxas, IV marquise de Poza, dont il eut Gaspard, qui suit; *Eléonore*, mariée 1°. à *Gaspard* de Haro & Avellaneda, fils du comte de Castrillo: 2°. à *François* Fernandez de Cordoue, XI comte de Cabra; & *Antoinette*, alliée 1°. en 1648, à *Ferdinand-Louis* Portocarrero, IV comte de Palma: 2°. à *Henri* Pimentel, V marquis de Tavara.

XVII. Gaspard de Moscoso & Mendoza, V marquis d'Almazan, IX comte de Monteagudo, &c. fut tué en duel par Dominique de Guzman le 23 mai 1664, étant âgé de 33 ans. Il avoit épousé *Agnès* Mésia de Guzman, fille de *Diégue* Mésia Félipez de Guzman, I marquis de Léganez, morte le 25 mars 1685, dont il eut Louis, qui suit; *Marie-Eléonore*, alliée en 1667 à *Louis-Antoine-Thomas* Portocarrero, V comte de Palma; & *Thérèse*, mariée à *Jean* Mascaregnas, V comte de Santa-Cruz & de Portalégre.

XVIII. Louis de Moscoso-Osorio-Mendosa & Roxas, VIII comte d'Altamira, de Monteagudo & de Lodosa, marquis d'Almazan & de Poza, seigneur de Villalobos, grand d'Espagne & ambassadeur à Rome, où il mourut le 23 août 1705. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne* de Bénavides-Ponce de-Léon, fille de *Louis*, marquis de Fromesta & de Caracène, morte en 1680: 2°. en 1684 *Angélique* d'Aragon, fille de *Louis*, VI duc de Ségorbe & de Cardonne. Du premier lit vinrent *Agnès*, morte jeune; *Catherine*, mariée en 1702 à *Mercurio* Lopez Pacheco, X comte de S. Estevan de Gormaz; & *Josephe*, religieuse à Madrid. Du second lit sortirent Antoine, qui suit; *Joseph*; *Lopez*, mort jeune; *Marie-Antoinette*, morte à l'âge de 12 ans; *Anne*, & *Elizabeth*, religieuses de Ste. Claire à Almazan; & *Thérèse* de Moscoso-Osorio.

XIX. Antoine de Moscoso-Osorio, IX comte d'Altamira, &c.

Seigneurs de Villacis, comtes de Villanueva-de-Cagnado.

X. Diegue Pérez Osorio, quatriéme fils de Pierre Alvarez Osorio, I comte de Trastamare, fut seigneur de Villacis & de Cervantes, & épousa *Agnès* Vivero, fille d'*Alfonse* Pérez, seigneur de Géma, & d'*Agnès* de Guzman sa belle-mere, dont il eut Alvare, qui suit; *Françoise*, mariée à *Pierre* de Castille, seigneur de Villabaquerin; & *Alfonse* Osorio, qui épousa *Léonore*, fille de *Rodrigue* Quignonez, dont il eut *Pierre*, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui d'*Anne* Fernandez de Pinedo, eut pour fils unique *Diégue* Osorio, surnommé *le Soldat*, mort sans postérité de *Jeanne* de Figuéroa.

XI. Alvare Osorio, II seigneur de Villacis & de Cervantes, épousa *Marie* Osorio de Guzman, fille de *Diégue*, seigneur de Villace & de Cébrones, dont il eut Pierre, qui suit; *Antoine*, & *Agnès* Osorio, mariée à *Jean* Barbo, seigneur de Castrofuente.

XII. Pierre Osorio, III seigneur de Villacis & de Cervantes, avoit épousé *Constance* Carillo, fille d'*Antoine*, commandeur de Barientes, dont il eut pour fils unique Alvare, qui suit.

XIII. Alvare Pérez Osorio, IV seigneur de Villacis, Cervantes, Villace, &c. dit *le grand Justicier*, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques. Il avoit épousé *Magdeléne*, fille de *Gabriel* Manrique, dont il eut Pierre, qui suit; *Marie*, alliée à *Garcias* Lopez de Chaves, seigneur de Chaves & de Villavéja; *Isabelle*, mariée à *Pierre* Maldonado, seigneur d'Espino; *Catherine*, qui épousa *Louis* de la Cerda & Zuniga, seigneur d'Adalia; *Anne-Marie*, femme d'*Antoine* de Zamudio, seigneur de Zamudio & de Zugasti; & *Magdeléne* Osorio, religieuse.

XIV. Pierre Osorio-de-Guzman-Manrique, V seigneur de Villacis, &c. mourut en 1631. Il avoit épousé *Thérèse* de Fonséca, fille d'*Alfonse* de Fonséca, seigneur de Villanuéva-de-Cagnédo, dont il eut *Alvare*, mort avant son pere sans enfans de *Marie* Portacéli de Solis; Antoine, qui suit; & *Pierre* Alvarez Osorio, mort sans postérité de *Marie* Osorio, fille de *Jean*, seigneur de Mestages.

XV. Antoine Osorio-de-Guzman-Manrique, VI seigneur de Villacis, &c. mourut en 1650. Il avoit épousé *Anne-Marie* de Fonséca, fille d'*Alfonse*, II comte de Villanuéva-de-Cagnédo, à cause de laquelle il devint V comte de Villanuéva, & en eut pour enfans Alvare, qui suit; *Alfonse*, mort sans alliance; *Thérèse*, *Marie*, *Magdeléne*, religieuses; & *Claire* Osorio-Fonséca-Guzman, mariée à *Joseph* de Solis & Valdembano, I comte de Montellano.

XVI. Alvare Pérez-Osorio-Fonséca & Guzman, VI comte de Villanuéva-de-Cagnédo, VII seigneur de Villacis, &c. avoit épousé *Béatrix-Françoise* de Véga, dame de Menchaca, fille de *François* de Véga, IV comte de Grajal, marquis de Montaos, dont il eut Emanuel-Joseph, qui suit; *Pierre*; *Antoine*; *Diégue*; *Emanuel-Marin*; & *Anne-Marie*.

XVII. Emanuel-Joseph Osorio-Guzman, comte de la Puébla, &c. à cause de sa femme *Marie-Louise* de Cardenas, fille aînée & héritiere de *Laurent* de Cardenas-Ulloa & Zuniga, VIII comte de la Puébla-del-Maëstre, de Villalonso & de Niéva, marquis de la Mothe-d'Aunon, & de Bacares.

Marquis de Cerralvo.

VIII. Garcias Alvarez Osorio, fils puîné d'Alvare Pérez Osorio, seigneur d'Osorio & de Villalobos, & de *Constance* de Haro sa premiere femme, épousa *Catherine* Rodriguez de Sanchon, dont il eut Jean, qui suit.

IX. Jean Alvarez Osorio, laissa de *Marie*, fille de *Sanche* Manuel, Alvare, qui suit; *Louis* Osorio & Acugna, abbé de Valladolid, administrateur perpétuel de l'église de Ségovie, puis évêque de Burgos, dont sont sortis les seigneurs d'Abarca; & *Marie* Osorio, alliée à *Jean* Daza.

X. Alvare Pérez Osorio, épousa *Marie* Pacheco, fille & héritiere d'*Etienne* Pacheco, III seigneur de Cerralvo, dont il eut Jean, qui suit; *François* Pacheco-Osorio; *Etienne-Pierre*, chevalier de l'ordre de S. Jacques; & *Agnès* Pacheco-Osorio.

XI. Jean Pacheco-Osorio, V seigneur de Cerralvo, avoit épousé *Catherine* de Maldonado, dont il eut Jean, qui suit; *Antoine*; *François*; *Agnès*, mariée à *Ferdinand* Niéto de Silva; & *Béatrix* Pacheco, alliée à *Ferdinand* Lopez de Varaona.

XII. Jean Pacheco, mourut avant son pere, ayant eu d'*Anne* de Tolède, fille de *Ferdinand*, seigneur de

las Villorias, RODRIGUE, qui suit; *François* Pacheco, archevêque de Burgos, créé cardinal par le pape Pie IV le 26 février 1561, mort le 23 août 1579; *Ferdinand* de Tolède, capitaine, mort en la guerre d'Afrique; *Alvare*, & *Jérôme*, chevaliers de Malte.

XIII. RODRIGUE Pacheco, gouverneur de Galice, fut créé marquis de Cerralvo, & fut ambassadeur à Rome. Il avoit épousé *Anne* Henriquez de Tolède, fille de *Diégue* Henriquez de Guzman, comte d'Alve-d'Aliste, dont il eut *Antoine*, mort jeune; JEAN, qui suit; *Diégue*, archidiacre de Ciudad-Rodrigo; *François*, doyen de Coria; *Eléonore* de Tolède, dame de la reine Isabelle, puis religieuse; *Catherine*, & *Marie*, aussi religieuses.

XIV. JEAN Pacheco, II marquis de Cerralvo, avoit épousé *Agnés* de Tolède, fille de *Garcias*, IV marquis de Villafranca, dont il eut RODRIGUE, qui suit; *Jean; Françoise; Anne*, & *Hiéronyme*, religieuses; & *Victoire* Pacheco Colonne, mariée à *Gabriel* de Vélasco & la Cuéva, VII comte de Siruvéla.

XV. RODRIGUE Pacheco, III marquis de Cerralvo, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & gouverneur de Galice, avoit épousé *Françoise* de la Cuéva, fille de *Beltram*, VI duc d'Albuquerque, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui suit; & *Agnés* Pacheco.

XVI. JEAN-ANTOINE Pacheco & Osorio, IV marquis de Cerralvo, comte de Villalobos, vice-roi de Catalogne, mourut le 29 juillet 1680, sans laisser de postérité de *Jeanne* Faxardo, marquise de Saint-Léonard, veuve d'*Alvare* Pérez Osorio, IX marquis d'Astorga.

SEIGNEURS DE VALDONQUILLO.

X. *L'on a remarqué ci-dessus que* LOUIS Osorio, évêque de Jaën, fils de PIERRE Alvarez, I comte de Trastamare, *eut des enfans* naturels d'Isabelle *de Losada son amie*. Ce furent FRANÇOIS, qui suit; *Pierre*, religieux de l'ordre de S. Jérôme; *Isabelle*, mariée à *Pierre* Alvarez, seigneur de Luciana; & *Alvare* Osorio, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui épousa *Béatrix* de Castro, comtesse de Lémos, veuve de *Denys* de Portugal, fils de *Ferdinand*, II duc de Bragance, & fille de *Rodrigue* Osorio, comte de Lémos, & de *Thérèse* Osorio, dont il eut *Rodrigue* de Castro, évêque de Zamora, archevêque de Séville, créé cardinal par le pape Grégoire XIII, en 1583, mort le 26 octobre 1600; *Antoine* de Castro-Osorio; *Anne*, mariée à *Louis* Colomb de Tolède, III duc de Véraguas; & *Marie*, alliée à *Jean* Alvarez Osorio.

XI. FRANÇOIS Osorio, seigneur de Valdonquillo, avoit épousé *Françoise* de Viloa, dont il eut *Diégue*, V seigneur de Valdonquillo, mort sans alliance; LOUIS, qui suit; & *Majora*, alliée à *Ferdinand* de Valdes.

XII. LOUIS Osorio, III seigneur de Valdonquillo, épousa *Catherine* Azevédo, fille d'*Alfonse*, seigneur de Téjado, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Catherine* Osorio, qui fut V dame de Valdonquillo après la mort de son frere, & épousa *Ferdinand* de Valdes.

XIII. FRANÇOIS Osorio, IV seigneur de Valdonquillo, mourut sans laisser de postérité de *Catherine* de Ajala, fille de *Pierre* Lopez, comte de Fuensalda. * Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne*.

OSORIO (Jérôme) évêque de Sylves, naquit à Lisbonne l'an 1506, de *Jean* Osorio de Fonséca, & de *Françoise* Gil de Govéa, tous deux de familles très-illustres. Dès sa plus tendre jeunesse il fit voir ce gout pour les lettres qui l'a dominé toute sa vie, & s'y livra avec beaucoup d'ardeur. A l'âge de treize ans on l'envoya à Salamanque, où il apprit le latin, le grec, & un peu de droit. Il vint à Paris à l'âge de dix-neuf ans, pour y apprendre la philosophie d'Aristote, qui étoit la seule que l'on enseignât alors. Après quelque séjour en cette ville, il se transporta à Boulogne en Italie, où il s'appliqua à l'étude de l'écriture-sainte, & de la langue hébraïque. Revenu en Portugal, le roi Jean l'engagea d'enseigner les saintes lettres à Coimbre, & Osorio y expliqua le prophéte Isaïe, & l'épître de S. Paul aux Romains. Ses explications furent très-goutées. Dès qu'il eut été élevé au sacerdoce, Louis infant de Portugal lui procura la cure de Tavara: mais peu après, le cardinal Henri, frere du roi Jean, archevêque d'Evora, le fit archidiacre de son église. Il étoit dans ce poste lorsque Catherine d'Autriche, veuve du roi Jean III, régente du royaume pendant la minorité de Sébastien son petit-fils, le nomma à l'évêché de Sylves. Osorio occupoit ce siége depuis quelques années lorsque le roi Sébastien voulut passer en Afrique, malgré les avis du prélat qui prévoyoit les suites funestes de ce voyage. Comme il ne put rien gagner sur l'esprit du prince, & qu'il ne vouloit pas être témoin des malheurs qu'il craignoit, il alla à Rome, où le pape Grégoire XIII le reçut très-favorablement. Mais le roi l'ayant rappellé au bout d'un an, il revint en Portugal, où peu après il apprit la mort de dom Sébastien arrivée le 4 d'août 1578, dans la bataille d'Alcazer contre les Maures. Il s'appliqua dès-lors à empêcher son peuple de prendre part aux troubles qui agiterent l'état dès ce moment. Mais il conçut lui-même un tel chagrin de ces troubles, qu'il en mourut à Tavilla dans son diocèse le 20 d'août 1580, âgé de soixante-quatorze ans. Ce prélat écrivoit avec facilité & avec éloquence: c'est avec raison qu'on l'appelle *le Ciceron* de Portugal. Son style, le choix qu'il a fait des sujets, la maniere de les traiter, approchent beaucoup de cet orateur. Il joignoit à ces qualités beaucoup de piété & de charité. Il nourissoit dans son palais plusieurs hommes savans & vertueux. Pendant le repas, il se faisoit lire quelque chose de S. Bernard, & quand la lecture étoit finie, il écoutoit les difficultés que l'on pouvoit avoir sur ce qu'on avoit lu. Ses ouvrages ont été recueillis & réunis par Jérôme Osorio son neveu, en quatre volumes *in-fol.* à Rome en 1592. Le premier volume contient les traités, *De nobilitate civili, & de nobilitate christiana; De gloria libri 5*, avec une préface, de même qu'au traité *De nobilitate*, adressée à Jean III, roi de Portugal, & qui contient d'excellens avis pour les princes; *De regis institutione & disciplina libri 8. De rebus Emanuelis regis invictissimi virtute & auspicio gestis libri 12*, avec une préface & un commentaire de Jean Matalio Métello, *De reperta India*. Cet ouvrage a été traduit en françois sous le titre de, *Histoire de Portugal contenant les entreprises, navigations & gestes mémorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales, qu'aux guerres d'Afrique depuis l'an 1496 jusqu'en 1578*, &c. le traducteur est Simon Goulard de Senlis. *Defensio sui nominis*: c'est une apologie d'Osorio contre ceux qui lui faisoient un crime de ce qu'il paroissoit favorable au roi d'Espagne, & soutenir son droit à la couronne de Portugal après la mort de D. Sébastien. *Epistolæ*. Le deuxiéme volume renferme, *Admonitio in epistolam ad Elizabetham reginam Angliæ; Epistola ad Elizabetham reginam Angliæ*: cette lettre a été traduite en françois par Jean de Maumont en 1565, *in-8°*, à Paris: & en anglois par un autre. Gautier Haddon, maître des requêtes de la reine Elizabeth, y répondit, & Osorio répliqua par ses trois livres latins sur la vraie religion, qui se trouvent aussi dans ce second volume. *De justitia cœlesti, libri 10. De vera sapientia, libri 5. In epistolam beati Pauli ad Romanos, l. 4.* On trouve dans le troisiéme volume les écrits suivans; Une paraphrase sur Job, une autre sur les pseaumes, & des commentaires sur les paraboles & sur la sagesse de Salomon, en latin. Le quatriéme ne contient presque non plus que des ouvrages sur l'écriture;

savoir, une paraphrase sur Isaïe, un commentaire sur Osée, un autre sur Zacharie, vingt-un discours sur l'évangile de S. Jean, & un discours à la louange de sainte Catherine. Presque tous ces traités ont paru aussi séparément, & c'est à tort que André Schott, dans sa bibliothéque d'Espagne, attribue ceux du quatriéme volume, & les deux derniers du troisiéme, au neveu d'Osorio. Ce neveu se nommoit aussi *Jérôme*: il a été chanoine d'Evora, & homme habile. Peut-être avoit-il plus d'érudition que son oncle, mais il n'écrivoit pas si bien. On a de lui la vie de son oncle, à la tête des œuvres de celui-ci; des notes sur la paraphrase des pseaumes par le même, dans le troisiéme volume du recueil des ouvrages du prélat; une paraphrase, & des commentaires sur l'ecclésiaste; une paraphrase sur le cantique des cantiques, avec des notes. * *Voyez* la vie d'Osorio, par son neveu; Nicolas-Antoine, & André Schott, dans leurs bibliothéques espagnoles; M. de Thou, dans son histoire; Teissier dans les éloges tirés de l'histoire de M. de Thou; & le pere Niceron, dans ses *Mémoires*, *&c. tomes XI & XX.*

OSORNO, petite ville du Chili dans l'Amérique méridionale, vers l'Archipel d'Ancud, sur la riviere de Cabréro, à 45 ou 50 lieues de Villa-Ricca, vers le midi. On voit dans les Andes, au levant de cette ville, le volcan d'Osorno, qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Il ne croît rien autour de cette ville que de l'or. Il ne faut pas qu'elle soit si petite qu'on le dit, s'il est vrai, comme d'autres l'assurent, qu'il y a 100000 ouvriers employés en des manufactures de toile & de laine. Les Indiens l'assiégerent en 1600, & l'auroient prise si les Espagnols ne fussent venus du Pérou à son secours. * Mati, *dict.* Laët.

OSRHOENE, ancienne province de la Mésopotamie, aujourd'hui *Diarbeck*, entre l'Euphrate & le Chaboras, & sur les frontieres de la Syrie & de la Comagène, nommée diversement *Osroëne*, *Osrhoëne* & *Osdroëne*. Dix-huit évêques s'assemblerent en l'année 197, à Tisite, dans l'Osrhoëne, pour la célébration de la fête de pâque. Procope, Pausanias, Dion, Ammien Marcellin, &c. parlent souvent de l'Osrhoëne. On apprend d'Eusebe, *l.* 2 de l'histoire ecclésiastique, qu'au temps de Notre-Seigneur, ce pays avoit des rois particuliers, & qu'un d'eux épousa une Juive qui fut appellée Héléne, & qui après la mort de son mari revint en Judée, où on voyoit son tombeau fort près de Jérusalem.

OSRIC, roi de Déire dans le nord d'Angleterre, fils d'Elfric, oncle d'Edwin, succéda au royaume après la mort d'Edwin, & la défaite de son armée par les forces unies de Kedwalla, roi Breton, & Penda le Mercien, & par ce moyen les royaumes de Bernicie & de Déire furent de nouveau divisés. Eanfrid recouvra le premier, & Osric le dernier. Celui-ci ayant obtenu un royaume, abandonna la religion chrétienne, dans laquelle il avoit été baptisé; mais peu de temps après il fut tué dans une sortie faite par Kedwalla, d'une place forte où Osric le tenoit assiégé, ensorte qu'il ne regna qu'un an, depuis 633, jusqu'à 634. * *Dict. angl.*

OSRIC II, roi de Northumberland, succéda immédiatement à Kenred l'an 718, & regna 11 ans. * *Dict. angl.*

OSRID, roi de Northumberland, succéda au roi Alfred son pere, en 705, n'ayant encore que 8 ans. Il en regna 11. Il s'abandonna à la débauche, n'épargnant pas les religieuses mêmes pour satisfaire ses voluptés. Il fut tué par ses propres parens. * *Diction. anglois.*

OSRID II, roi de Northumberland, étoit fils d'Alfred l'usurpateur, & succéda à Elswal l'infortuné l'an 780. C'étoit la coutume des peuples de Northumberland de ces temps-là, que plusieurs de leurs rois étoient déposés ou mis à mort peu de temps après leur avénement à la couronne. Il fut forcé dans un cloître d'York, ou de roi il étoit devenu moine. On peut voir la cause & la maniere de sa mort sous le regne d'Ethelred II. * *Dict. angl.*

OSSA, montagne de Thessalie, que Sophien nomme *Monte-Cassovo*, & Pline *Oliva*, est près du Pélion & de l'Olympe, vers le fleuve Pénée. Strabon, Pline & les poëtes en font souvent mention. * Ovide, *l.* 2 *métam.* Strabon parle d'une montagne de ce nom dans le Péloponnèse, & Ptolémée d'une ville de Macédoine de même nom.

OSSAT (Arnaud d') cardinal évêque de Rennes, & ensuite de Bayeux, étoit né de pauvres parens, qu'il perdit à l'âge de neuf ans. Il fit ses études à Paris, & ensuite y enseigna la rhétorique & la philosophie. Il y apprit aussi les mathématiques & le droit, & fit à Bourges un cours de droit sous Cujas; ensuite de quoi étant revenu à Paris, il fréquenta le barreau. Paul de Foix, depuis archevêque de Toulouse, que le roi Henri III envoyoit ambassadeur à Rome, engagea d'Ossat à l'accompagner en qualité de secrétaire de l'ambassade. Après la mort de cet ambassadeur à Rome, l'an 1584, d'Ossat qui s'étoit engagé dans l'état ecclésiastique, fut reçu dans la maison du cardinal d'Est, protecteur en cette cour des affaires de France. Au commencement du regne de Henri *le Grand*, il eut ordre de ménager l'esprit du pape Clément VIII, pour la réconciliation de ce prince avec le saint siége, & y réussit de la maniere que chacun sait, avec Jacques du Perron, qui fut depuis cardinal. D'Ossat, qui étoit déja chargé depuis long-temps du soin des affaires de France, rendit encore de très-grands services au roi & à l'état. Il étoit alors maître des requêtes, abbé de Notre-Dame de Varennes au diocèse de Bourges, & fut élevé depuis à l'évêché de Rennes; enfin à la recommandation du roi il fut créé cardinal l'an 1598. L'an 1601, il fut pourvu de l'évêché de Bayeux, & mourut le 13 mars 1604, âgé de 67 ans, à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de S. Louis. On peut dire du cardinal d'Ossat, qu'il a su concilier deux qualités assez rares, celle de parfait politique, & celle de véritable honnête homme. Le P. Tarquin Gallucci, Jésuite, fit son oraison funébre qui a été imprimée. Nous avons de lui cinq volumes de lettres qui sont un chef-d'œuvre de politique. *Consultez* sa vie qui est à la tête de l'édition procurée par les soins de M. Amelot de la Houssaye l'an 1698, à Paris, chez Jean Boudot. * De Thou, *hist. ad ann.* 1604. Sponde, *in annal.* Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *in elog. & Gall. christ.* Bentivoglio. Auberi. Chenu. Robert. Dupleix. Mézerai, &c.

Arnaud d'Ossat avoit été disciple de Pierre Ramus, & il a écrit en sa faveur l'ouvrage intitulé: *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo, Parisiis, apud Andream Wechelum*, 1564, *in-8°.* Dans un acte tout écrit de sa main, signé de Ossat, passé à Lectoure le 22 avril 1559 (il avoit 22 ans) il s'exprime ainsi: *Traité fait entre Jéhan de Perez, marchand de la ville & cité de Lectoure d'une part, & M. Arnaud Ossat de la Nogue en Maignac*, d'autre part, &c. La Nogue en Maignac semble donc être le nom du lieu de la naissance d'Ossat. Par ce même traité d'Ossat, s'engage *à conduire à la ville & université de Paris*, Jéhan de Pérez, fils du susdit marchand, *& là l'entretenir de bonne nouriture & doctrine pour le temps & espace de deux années, & autre temps qui sera accordé entre parties, & pendant ledit temps l'entretenir en bon pere de famille.... moyennant la somme de cent dix livres pour chacune année, pour la nouriture & doctrine, sans en ce comprendre accoustremens, livres, ni aultre despense qu'il conviendra faire oultre la nouriture & doctrine.* Ainsi ce ne fut point

point d'un jeune gentilhomme appellé *Castelnau de Magnoac*, de la maison de Marca, dont il fut précepteur. D'Ossat partit en effet avec Jean Pérez fils, comme nous le voyons 1°. par le *Rolle* (tout écrit de sa main) de la dépense qu'il fit pour son disciple au voyage de Paris, jusqu'au moment où ils y prirent logement : ce *rolle* extrêmement circonstancié, où la dépense la plus légere est marquée jour par jour, est signé *de Ossat* : 2°. par les quittances données par le même selon les payemens qui lui étoient faits de la somme convenue : 3°. par une lettre originale encore écrite de Paris le sixiéme de juin 1561, pour supplier de rechef M. Pérez de Leitour d'envoyer ordre à son fils de retourner, lui d'Ossat ayant des raisons (qu'il avoit dites en d'autres lettres) *pour me decharger*, dit-il, *de cette charge que je ne puis porter*; 4°. par une seconde lettre originale de Paris, le 29 juin même année 1561, par laquelle répondant à ce que M. Pérez de Leitoure lui avoit marqué des raisons qui l'empêchoient de venir chercher son fils ou de le faire revenir à Leitoure, d'Ossat consent à le garder encore quelque temps aux mêmes conditions : cette lettre est pleine de bon sens & de religion; 5°. par une lettre précédente écrite au même, de Paris le 13 mai 1560, où il rend compte à M. Pérez des dispositions de son fils, & de la maniere dont il l'instruisoit: on voit par cette lettre que d'Ossat avoit encore deux disciples qu'il estimoit, & qu'il qualifie *vertueux & diligens*. M. l'abbé Goujet a entre les mains les piéces originales qu'on vient de citer, & quelques autres lettres aussi originales de M. d'Ossat.

OSSERI, contrée de la province de Linster dans le Quéens Counti en Irlande. C'est en même temps un comté & un évêché. L'évêque demeure à Kilkenni, & est suffragant de l'archevêque de Dublin. Le comté appartient à la famille d'Ormond. En 1170, c'étoit un petit royaume plein de bois; mais il fut conquis par les Anglois, immédiatement après qu'ils eurent pris Wexford, la premiere fois qu'ils entrerent en Irlande. * *Dict. angl.*

OSSET, ancienne ville d'Espagne Bétique, située proche de la ville d'Hispalis, est aujourd'hui nommée *Triana*, dans l'Andalousie, auprès de Séville. Il y avoit dans le VI^e siécle une magnifique église de Catholiques (que les Ariens appelloient *Romains*) & l'on y voyoit des fonts baptismaux construits d'un beau marbre en forme de croix, & d'un ouvrage merveilleux. L'évêque accompagné de tout son peuple, y venoit tous les ans en procession le jeudi saint; & après avoir fait les prieres accoutumées il en faisoit fermer les portes, qu'on scelloit, pour empêcher que personne n'y pût entrer. Le samedi saint, suivi des catéchumènes qui devoient recevoir le baptême, y étant retourné, les fonts qu'on avoit laissés vuides, se trouvoient alors remplis; & lorsque le dernier étoit baptisé, l'eau manquoit tout-à-coup. Ce miracle, dit-on, dura très-long-temps, comme autrefois celui de la Piscine de Jérusalem. On ajoute qu'en 583 les Espagnols ayant mis pâque au 21 mars, & les François au 18 avril, ces fonts d'Osset ne commencerent à se remplir que le 15 d'avril, qui étoit le jeudi avant la pâque des François : sur quoi Theudisclus, roi des Wisigoths, Arien, s'imaginant qu'il y avoit de la fourberie, fit exactement observer les causes de ce prodige; & voyant qu'il continuoit, il fit creuser autour de l'église une fosse de vingt-cinq pieds de longueur sur quinze de largeur, pour découvrir s'il y avoit quelques canaux sous terre qui servissent à la tromperie; mais il ne trouva rien d'où l'on pût soupçonner quelque artifice. * Maimbourg, *hist. de l'Arianisme.*

OSSMIANA, petite ville avec châtellenie, sur la riviere d'Ossmiana, dans le palatinat de Wilna en Lithuanie, à dix lieues de la ville de Wilna, vers l'orient méridional. * Mati, *dictionaire.*

OSSOLINSKI, famille de comtes & de princes en Pologne dans le palatinat de Sendomir, tire son nom de la petite ville d'Ossolin. Celui qui en est regardé comme la souche, est ZÉGOTA, qui en 1271 étoit vaivode de Cracovie, & général de la couronne. Il eut deux fils, 1. *André*, duquel sont issus les comtes de Tenczyn, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVII^e siécle; 2. *Jasonius* ou *Jean*, surnommé *Owca*, duquel est sortie la branche d'Ossolinski, qui prit aussi dans la suite le titre de *Tenczyn*. *Nicolas*, fils de JEAN, châtelain de Vislictz, étoit un des principaux sénateurs du royaume, lorsque Jagellon monta sur le trône de Pologne. Il eut trois fils qui suivent.

I. ANDRÉ II, fils de NICOLAS, se signala dans les guerres que Sigismond eut avec les Hongrois, & mourut sans laisser d'héritiers.

II. NICOLAS II, châtelain de Vislictz, sénateur du royaume, rebâtit le château d'Ossolin, & mourut aussi sans laisser d'héritiers.

III. JEAN, châtelain de Radom, fut tuteur du prince royal Uladislas III, & en même temps administrateur du royaume. NICOLAS III, l'un de ses fils, a continué la postérité; & l'on compte parmi ses descendans

NICOLAS IV, qui vivoit sur la fin du XVI^e siécle, & qui fut chambellan du roi, & staroste de Radoskowice.

NICOLAS V, qui fut châtelain de Pernau, & sénateur du royaume.

JÉRÔME, châtelain de Sandecz, qui fut staroste de Sendomir.

SBIGNEUS, qui fut chancelier de Henri, roi de Pologne, & depuis roi de France sous le nom de *Henri III*, puis châtelain de Sendomir, & enfin vaivode de Podlaquie, & staroste de Dobrzyn. Il mourut en 1622, dans la soixante-huitiéme année de son âge, après avoir, un peu avant sa mort, fait bâtir un monastere pour les Dominicains dans sa ville de Climuntow. Il laissa trois fils, qui suivent.

I. CHRISTOPHE, sous-chambellan de Sendomir, puis châtelain de Sandecz, enfin vaivode de Sendomir, *qui a continué la postérité.*

II. MAXIMILIEN, qui fut grand maréchal de la noblesse, lors de l'élection d'Uladislas IV, & dans la suite trésorier de la cour & capitaine de Marienbourg. Il a laissé quelques fils.

III. GEORGES, directeur de la noblesse de Pologne, se distingua dans ses ambassades aux cours de Rome, de Florence, de Venise, d'Angleterre, de Vienne, &c. Il fut envoyé en Prusse l'an 1635 en qualité de gouverneur, avec une puissante armée. Après la paix, il fut revêtu des charges de vaivode de Sendomir, de vice-chancelier de la couronne & de grand chancelier. L'empereur lui conféra la dignité de prince. Son fils *François* fut capitaine de Bidgost en 1646. En 1699, il y avoit *Sbigneus* Ossolinski de la même famille, qui fut abbé de Copriunicz; & en 1700, un autre Ossolinski, qui fut cette même année capitaine de Chelm. * *Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

☞ OSSONE ou OSSUNA, ville d'Espagne dans l'Andalousie, à six ou sept lieues au nord de Hardales, & à cinq ou six au midi d'Ecija. Cette ville est assez grande & passablement peuplée. Elle est ancienne, & étoit autrefois connue sous le nom d'*Ursao*, *Urson*, & *Orsona*, suivant l'auteur des *délices de l'Espagne*; & elle passoit pour une ville forte par sa situation, y ayant seulement une fontaine qui fournissoit d'eau tous les habitans, tandis que toute la campagne d'alentour étoit sans eau à huit milles à la ronde; de maniere que quand Jules-César l'assiégea, il fallut faire tout venir au camp de fort loin. La même chose se voit encore aujourd'hui. La même fontaine

subsiste toujours, & fournit de l'eau en assez grande abondance pour suffire aux besoins de tous les habitans : mais toute la campagne voisine est entierement séche, n'ayant ni ruisseau, ni fontaine : aussi n'y croit-il aucun arbre, à la réserve de quelques oliviers qui ont été plantés par les Maures. Ossone appartient à des seigneurs de la maison de Giron, qui portent le titre de *ducs d'Ossone.* * La Martiniere, *dictionaire géographique.*

OSSONE (Dom Pierre Giron, duc d') *cherchez* GIRON.

OSSUNA, *cherchez* OSSONE.

OSTABARETZ, petite contrée de la basse Navarre en France. Le bourg d'Ostabat, à deux lieues de S. Palais, vers le midi, en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

OSTALRIC, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la riviere de Tordera, à huit lieues de Gironne, du côté du midi. Elle étoit défendue par un château qui n'étoit accessible que du côté de la ville, où il y avoit sept retranchemens l'un sur l'autre; mais fort mal entretenus. Les François prirent ce château l'an 1694, & ils le démolirent l'an 1695. * Mati, *diction.*

OSTENDE, ville & port de mer des Pays-Bas Autrichiens en Flandre, est située environ à quatre lieues de Bruges, & est très-forte par sa situation. Elle est environnée de deux canaux profonds, dans lesquels les plus gros vaisseaux entrent par le flux & reflux de la mer, & est défendue par huit boulevards, & un large fossé, divers bastions, &c. Les Hollandois y soutinrent au commencement du XVII^e siécle un siége des plus fameux dont il soit fait mention dans l'histoire. Il dura trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours : après lesquels cette ville qui n'étoit plus qu'un monceau de terre bouleversée, & un véritable cimetiere, fut prise par Ambroise Spinola, pour Albert archiduc, l'an 1604. Nous avons diverses relations de ce siége célébre. * Grotius, *annal.* Strada, &c.

OSTENFELD (Christian) né à Wibourg en Jutland le 4 septembre 1619. Après avoir visité durant quelques années les académies de Danemarck, de Hollande, d'Angleterre & de France, il se rendit dans sa patrie, où en 1640 il fut fait correcteur de l'école de Wibourg. Il quitta cet emploi en 1647, pour voyager de nouveau avec les jeunes comtes de Hoclh dont il fut fait gouverneur. Ce second voyage finit en 1650. L'année suivante il se rendit à Tubingue, où, à la priere de l'académie, il prononça un discours pour remercier Eberhard III, duc de Wirtemberg, du rétablissement de l'académie. Ce discours a été imprimé en 1652, sous le titre de *Laurus Wirtembergica.* De-là il passa à Venise, & se rendit à Padoue. Il se distingua beaucoup dans cette ville : il y gouverna pendant une année l'académie des jurisconsultes en qualité de protecteur; & l'académie l'envoya plusieurs fois, comme son orateur, au doge & au sénat de Venise. Il s'aquitta si bien de ses commissions, que par reconnoissance, on lui érigea une statue de marbre dans le palais académique. On fit aussi graver son portrait sur le bronze avec une inscription très-honorable. En 1655, il fut fait docteur en médecine à Padoue; & lorsqu'il fut revenu en Danemarck, il obtint, la même année 1655, une chaire de médecine dans l'université de Copenhague; & en 1661 il fut fait bibliothécaire. Il étoit recteur de l'université, lors du siége de la ville; & il donna en cette occasion des preuves éclatantes de sa prudence & de son courage Le roi le fit depuis assesseur du tribunal suprême de justice. Il mourut le 31 août 1670, âgé de cinquante-un ans. Il avoit épousé *Sostrate*, fille de *Jacob* Finck, professeur en physique, de laquelle il ne laissa point d'enfans. On a de lui : 1. *Exercitationum de medicinæ fundamentis prodromus*, 1656, *in-4°.* 2. *Oratio in obitum Thomæ Finckii*, 1656, *in-4°.* 3. *Palladium Danicum, panegyricus solenni servatæ urbis festo*, 1661, *in-fol.* C'est un discours qui fut prononcé le 11 février 1661, après que Copenhague eut été délivrée du siége formé par les Suédois. 4. *Concordia Dano-Saxonica*, 1663. 5. Panégyrique prononcé à l'occasion du mariage de Jean-Georges III, électeur de Saxe, & d'Anne-Sophie, princesse de Danemarck, en 1663. 6. *Dissertatio de fœtus humani generatione & nutritione in utero*, 1667. 7. *Pharus latinitatis varios vocum & dictionum latinarum scopulos indicans :* cet ouvrage n'a pas été publié; Vindingius en parle *in academia Hafniensi*, de même que Mollérus dans son ouvrage intitulé : *Bibliotheca septentrionis eruditi.* * *Bartholinus, de scriptis Danorum*; *cum Joannis Molleri hypomnematibus*, *&c.* ou selon le titre général, *Joannis Molleri bibliotheca Septentrionis eruditi*, *pag.* 27, 28, & 191, 192.

OSTERMANN (André, comte d') ministre d'état en Russie, se nommoit d'abord *Henri-Jean-Frédéric*, nom qu'il changea en celui d'André. Il étoit fils de *Jean-Conrad* Ostermann, ministre de Bockeim, petite ville du comté de la Marck. Dans le temps qu'il étudioit dans l'université de Iéne, ayant tué un de ses compagnons d'étude dans quelque démêlé qu'ils avoient ensemble, il fut contraint de se retirer en Russie en 1699 ou 1700, & y ayant fort bien appris la langue du pays dans l'espace de deux ans, le czar Pierre le Grand lui donna une charge dans la chancellerie. En 1721, il assista au congrès de paix de Nystadt en qualité de conseiller de la chancellerie, & signa le traité comme second plénipotentiaire. Depuis ce temps-là, il fut successivement élevé à différentes dignités, & enfin à celles de ministre intime du cabinet, de vice-chancelier du royaume, de premier directeur des postes, de sénateur du royaume, & de chevalier de S. André. En 1730 on lui donna, à lui & à sa postérité, le titre de *comte de Russie.* Au mois de février 1740, lors du traité de paix avec les Turcs, l'impératrice Anne lui donna une bague magnifique avec cinq mille roubles, pour lui témoigner l'estime qu'elle avoit pour lui. Cette impératrice étant morte le 28 octobre de la même année 1740, le comte travailla avec la princesse Anne de Brunswick & le comte de Munnich, pour faire reléguer en Sibérie le duc de Courlande qui avoit été désigné régent du royaume dans le testament de l'empereur, pour gouverner pendant la minorité du czar Ivan III. En conséquence, la princesse Anne fut proclamée régente du royaume, & on lui donna le titre de *grande duchesse.* La princesse combla de bienfaits Ostermann & toute sa famille, & il eut la dignité de grand amiral de Russie. Sa faveur dura jusque vers la fin de 1741; mais l'impératrice Elizabeth étant montée sur le trône, les comtes de Munnich & d'Ostermann furent arrêtés & conduits dans la forteresse de Rétusary. Dix-sept personnes de la famille du comte d'Ostermann furent exposées aux mêmes revers. Tous ses papiers furent saisis, & on fit l'inventaire de ses meubles. Il fut accusé d'avoir ruiné plusieurs familles Moscovites, de les avoir exilées, ou fait passer par les mains du bourreau; & il fut lui-même condamné au dernier supplice. En conséquence, le 27 janvier, vieux style, on le conduisit sur un mauvais traineau à la place des exécutions; & lorsqu'il fut sur l'échafaud, le secrétaire du sénat lui lut les crimes dont il étoit chargé, & ajouta qu'il avoit été résolu qu'il seroit roué vif, mais que l'impératrice avoit adouci son supplice en ne le condamnant qu'à avoir la tête tranchée. On lui posa la tête sur le billot, & l'exécuteur s'aprêtoit à faire son office, lorsque le secrétaire du sénat cria, Grace. Le comte fut ramené dans la forteresse; & au mois de février 1742, il fut conduit à

Bérésowa en Sibérie, vers l'embouchure de l'Oby, & on lui fixa un rouble par jour pour son entretien. Ce fut là qu'il mourut en 1745. Il avoit épousé *N.* de Stresnet, dont il eut 1. *Frédéric*, capitaine en Russie : 2. *Jean*, aussi capitaine en Russie : 3. une fille, qui a épousé le lieutenant colonel Tolstoi. * *Supplément françois de Basle.*

OSTERMANN (Jean-Henri) savant philologue & poëte, naquit à Zorbig dans le Mersebourg, le 26 juin 1611. En 1621, il se rendit à Cothen ; & il fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de quinze ans il entendoit les poëtes Grecs assez pour les gouter. En 1627, il vint à Wittemberg, où il s'appliqua aux langues orientales. En 1633 il disputa *De mutatione punctorum hebraïcorum generali*, sous M. Trost. En 1637 il fut fait professeur en langue grecque après la mort d'Erasme Schmid. Il mourut le 10 août 1668. Il a écrit beaucoup de vers en grec, qui, par leur beauté, ont été comparés à ceux des anciens. Les thèses ou disputes qu'il a composées, soit qu'il les ait soutenues, soit qu'il y ait présidé, sont : 1. *De convivandi cœnandique veterum ritibus.* 2. *De consultationibus veterum disputatio publica, habita die 28 martii 1649, in auditorio majori, præside M. Joanne-Erico Ostermanno græcar. litter. professore publico ; respondente Christiano Jani Jersino, Dano.* Thomas Crenius a fait réimprimer cette dissertation dans son *Thesaurus librorum philologicorum & historicorum* ; à Leyde, 1700, *in-8°.* 3. *De astrolatriâ.* 4. *De mutatione punctorum hebraïcorum generali.* 5. *De erroribus autorum Latinorum.* 6. *De sacrificiis Gentilium.* 7. *De probatione stigmatica.* On lui donne du moins cette dissertation dans le *Supplément françois de Basle* ; mais peut-être attribue-t-on à Jean-Henri Ostermann une piéce qui est de Pierre Ostermann, jurisconsulte, qui a surement écrit sur ce sujet. *Voyez* l'article suivant. 8. *Quæstionum græcarum pentas* ; à Wittemberg, 1634. Thomas Crenius à la fin de la préface du recueil cité dans cet article, loue ainsi Ostermann : *Autor sanè, quâ erat ingenii docilitate atque præstantiâ, ita exquisitam, ita perfectam trium sibi linguarum, quæ cæteris præstare putantur, comparaverat notitiam, ut nihil in eis sciri discive possit, quod ejus intelligentiam effugerit.*

OSTERMANN (Pierre) jurisconsulte Allemand, conseiller de l'empereur, & conseiller intime de l'électeur de Mayence, vivoit vers l'an 1635. On a de lui : 1. *Commentarius juridicus de stigmatibus* ; à Cologne, 1629, *in-4°.* 2. *Ars parendi & imperandi* ; à Mayence, 1643, *in-4°.* 3. *Clavis & avis bifida* ; à Vienne, 1644, *in-4°.* 4. *Legitima corona Romana Ferdinando III ab electoribus imposita, seu Anticrisis examinis comitiorum Ratisbonensium* ; *in-4°.* Cet écrit est contre l'ouvrage intitulé : *Justi Asterii examen comitiorum Ratisbonensium, sive disquisitio politica de nuperâ electione Ferdinandi III, in regem Romanorum* ; à Hanovre, 1637, *in-4°.* 5. *Encyclopedia juris universi* ; à Cologne, 1638, *in-fol.* 6. *Disputationes collegii juris publici Coloniensis ad digesta juris civilis* ; à Cologne, 1631, *in-4°.* Dans le *Supplément françois de Basle*, d'où l'on a tiré cet article presqu'entier, l'on cite la bibliothéque Belgique de Valere André, où il n'est point parlé de Pierre Ostermann, du moins dans la derniere édition de 1739.

OSTERWICK, ville d'Allemagne, *cherchez* AUSTERWICK.

OSTFRISE, OOST-FRISE, FRISE ORIENTALE, au comté d'Embden, province d'Allemagne, dans la Westphalie, a en partie le comté d'Oldembourg au levant ; l'Océan ou mer d'Allemagne au septentrion ; l'évêché de Munster au midi, & au couchant le golfe de Dullart ou Dollert qui la sépare de la seigneurie de Groningue. Embden, qui en est la ville capitale, ne reconnoît plus le prince d'Oost-Frise, & s'est mise sous la protection des Hollandois. Les autres sont Aurick, qui est la résidence du prince : Norden, Essens, Witemundt, &c. On y trouve encore Jemmingen, où Louis comte de Nassau, fut défait par le duc d'Albe l'an 1568, & la forteresse d'Eideler, dont les états des Pays-Bas s'emparerent l'an 1664, sous prétexte de protéger le comte d'Oost-Frise. Ce pays fut autrefois habité par les Cauches & par les Frisons. Les habitans ont un langage particulier, outre l'allemand qu'ils parlent fort grossierement. Leur pays produit une grande quantité d'orge, de féves & de pois qu'on transporte ailleurs, dans l'Allemagne, & dans les Pays-Bas. Les pâturages y sont aussi très-bons, & servent à nourir d'excellens chevaux. Les peuples y sont ou Catholiques, ou Protestans, Luthériens & Calvinistes. L'Oost-Frise s'étoit divisée dans le XIV[e] siécle en divers petits états : ce qui causoit souvent des guerres. L'empereur Frédéric III la donna en fief à *Ulric-Sirsenne*, l'un des principaux seigneurs du pays.

I. ULRIC-SIRSENNE, premier comte d'Oost-Frise, descendoit d'EDZARD Sirsenne, capitaine & seigneur de Grethsil, pere d'ULRIC, qui mourut l'an 1373, & d'ENNON, capitaine de Norden, &c. mort l'an 1406. Celui-ci fut pere d'un autre ENNON, qui mourut l'an 1450, ayant eu pour fils *Edzard*, gouverneur d'une partie de la Frise orientale, mort l'an 1441 ; & ULRIC Sirsenne, premier comte d'Oost-Frise. Après que l'empereur lui eut donné ce fief l'an 1454, il s'aquit l'amitié des Frisons, qui le reconnurent pour leur comte. Il obtint de nouvelles lettres de l'empereur, fut proclamé comte d'Embden dans cette ville le 21 décembre 1464, & fut mis en possession du fief par la tradition de l'épée & de l'enseigne. Il mourut en 1466, ayant eu de *Théde*, dame de Léve & d'Odershen, ENNO ou ENNON I, qui suit ; EDZARD, *qui continua la postérité* ; *Uco*, mort l'an 1507, âgé de 44 ans, sur le point de se marier ; *Hebé*, morte l'an 1479, âgée de 19 ans, venant d'épouser *Eric*, comte de Schawembourg ; *Gele*, morte fille l'an 1491, âgée de 32 ans ; & *Alméthe*, morte fille l'an 1522.

II. ENNON, I de ce nom, comte d'Oost-Frise, n'avoit que sept ans, lorsque son pere mourut. Théde, sa mere, gouverna alors le comté avec beaucoup de prudence. Ce seigneur fit le voyage de la Terre-sainte, & à son retour, ayant appris qu'un seigneur de Westphalie avoit enlevé sa sœur *Alméthe*, il l'assiégea pendant l'hiver dans le château où il étoit, & se noya en passant un fossé sur la glace, l'an 1491.

II. EDZAR ou EHZAR, I de ce nom, comte d'Oost-Frise, succéda à son frere, fit aussi le voyage de la Terre-sainte, & laissa le gouvernement de ses états à sa mere, qui mourut l'an 1498. A son retour, il épousa *Elizabeth*, fille de *Jean*, comte de Rietberg. Il embrassa le luthéranisme, & fit son possible pour l'introduire dans ses états. Sa femme mourut l'an 1512, & lui le 15 février 1528. Leurs enfans furent *Ulric*, qui passa quelque temps en Espagne, d'où étant revenu, & ayant perdu l'esprit, il se confina lui-même à Haslet, lieu écarté & désert, où il mourut ; ENNON, qui suit ; *Jean*, né l'an 1506, qui passa aux Pays-Bas du temps du gouvernement de Marie, reine de Hongrie, où il épousa en 1539 *Dorothée* d'Autriche, fille *naturelle* de *Maximilien I*, empereur. Il fut fait comte de Durbui en Ardenne, & seigneur des prévôtés de Falkembourg, & de Dalem dans le Luxembourg, puis gouverneur du duché de Limbourg, & chevalier de la toison d'or. Il mourut l'an 1572, laissant *Maximilien*, surnommé *de Falkembourg* (du nom allemand d'une des terres de son pere) qui de *Barbe* de Lalain, fille de *Philippe* de Lalain, comte de Hochstrate, laissa *Louise*, épouse d'*Ebrard* de Barbanson, vicomte d'Aurec ; *Dorothée*, femme de *Jacques* de Tserclaës, comte de Tilli ; &

N. mariée à *Jesse* de Bronchorst & Batemberg, baron de Anholt & Gronsfeldt. Les autres enfans de Edzar I, furent *Anne*, fiancée à *Antoine*, comte d'Oldembourg, morte l'an 1530; *Thede*, morte l'an 1563, âgée de 60 ans, sans avoir été mariée; *Marguerite*, épouse de *Philippe*, comte de Waldeck; & *Armgarde*, morte l'an 1587, sans alliance : elle avoit été accordée dans sa jeunesse avec *Balthasar*, seigneur d'Esen, qui mourut avant que de l'avoir épousée.

III. Ennon II du nom, comte d'Oost-Frise, soutint pendant quelque temps la religion de Luther, qu'il quitta pour retourner à celle de ses peres; mais sur la fin de ses jours il reprit le luthéranisme, & l'introduisit dans tous ses états, pilla les meubles sacrés, & les biens des églises, & entreprit diverses guerres, qui ne lui furent pas favorables. Il mourut l'an 1540, laissant d'*Anne*, fille de *Jean XIV*, comte d'Oldembourg, Edzard II, qui suit; *Christophe*, mort en la guerre de Hongrie l'an 1566; *Jean*, mort l'an 1591; *Elizabeth*, mariée à *Jean*, comte de Schawembourg, morte trois ans après; *Hedwige*, épouse d'*Othon*, duc de Brunswick-Lunebourg à Harbourg, morte l'an 1616; & *Anne*, morte fille à la cour de l'électeur Palatin. Leur mere fut leur tutrice, & mourut le 5 novembre 1575.

IV. Edzard II du nom, comte d'Ostfrise, vit ses états extrêmement troublés pour la religion, parceque plusieurs s'attachoient à la protestante, & que d'autres suivoient celle de leurs peres, c'est-à-dire, la catholique. On y trouvoit aussi grand nombre d'Anabaptistes. Il épousa l'an 1558 *Catherine* de Suéde, fille de *Gustave I*, roi de Suéde, & de *Marguerite* de Loholm sa deuxiéme femme. Peu s'en fallut que ce mariage ne coutât la vie à *Jean*, son frere, qu'on trouva la nuit dans la chambre de Cécile, sœur de Catherine, où il étoit entré par la fenêtre avec une échelle de soye. Edzar augmenta & embellit la ville d'Embden. Les habitans s'y révolterent, à la persuasion d'un ministre séditieux, nommé *Mentzo Aling*. Cette affaire eut des suites fâcheuses pour les héritiers du comte, qui mourut l'an 1599. Ses enfans furent Ennon, qui suit; *Gustave*, mort en Frise l'an 1608, âgé de 43 ans; *Jean*, qui épousa *Sabine-Catherine*, fille d'*Ennon*, son frere aîné, & de *Walpurge*, comtesse de Rietberg, laquelle lui apporta ce comté en mariage, la seigneurie d'Essens, celles de Stédesdorf & de Witmund. Il eut quatre fils & deux filles, savoir, *Ernest-Christophe*, comte de Rietberg, gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans d'*Albertine-Marie* de la Baume, fille de *Philibert*, marquis de S. Martin; *Ferdinand-François*; & *Ennon-Philippe*, chanoines de Cologne; & Jean, qui épousa *Anne-Catherine*, fille d'*Ernest-Frédéric*, comte de Salme, dont il eut *Frédéric-Guillaume*, tué au service de l'empereur, dans le combat de Kockberg, l'an 1677; *François-Adolphe-Guillaume*, écolâtre de Cologne, doyen de Strasbourg, chanoine de Paderborn & d'Osnabruck, mort l'an 1690; *Ferdinand-Maximilien*, qui après avoir été chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Munster, épousa l'an 1685 *Jeanne-Françoise*, fille de *Salentin-Ernest*, comte de Manderscheid-Blanckenheim, & mourut l'an 1687, laissant une fille unique *Marie-Ernestine-Françoise*, comtesse d'Oost-Frise & de Rietberg, dame d'Essens, &c. née le premier août 1686. Les deux filles de Jean, comte de Rietberg, furent *Marie-Léopoldine-Catherine*, mariée l'an 1687 à *Oswald*, comte de Berg; & *Bernardine-Sophie*, élue abbesse d'Essens, l'an 1691. Les autres enfans de Edzard II, furent *Christophe*, grand capitaine, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans; *Charles-Othon*, né l'an 1577, mort en Hongrie l'an 1603; *Marguerite*, morte l'an 1588; *Anne*, morte l'an 1622, après avoir été mariée trois fois; *Sophie*, morte l'an 1630; & *Marie*, épouse de *Jules-Ernest*, duc de Brunswick-Danneberg.

V. Ennon III du nom, comte d'Oost-Frise, épousa 1°. du vivant de son pere, *Walburge*, comtesse de Rietberg, qu'on empoisonna avec un de ses fils, l'an 1586 : 2°. l'an 1598, *Anne* de Holstein, fille d'*Adolphe*, duc de Holstein Gottorp, & de *Christine* de Hesse. Il laissa du premier lit *Sabine-Catherine*, née l'an 1582, laquelle épousa *Jean*, son oncle, auquel elle porta les biens de sa mere, ainsi que nous venons de le dire; & *Agnès*, née en 1583, alliée à *Gundaker*, prince de Liechtenstein, morte l'an 1616. Du second lit il eut *Edzard-Adolphe*, mort à treize ans, l'an 1612; *Rodolphe-Christiern*, qui succéda à son pere l'an 1625; mais qui fut tué malheureusement l'an 1628, âgé de 26 ans; Ulric, qui suit; *Christine-Sophie*, épouse de *Philippe*, landgrave de Hesse-Busbach; & *Anne-Marie*, alliée à *Adolphe-Frédéric*, duc de Meckelbourg, morte l'an 1634.

VI. Ulric II, comte d'Oost-Frise, né l'an 1605, succéda à son frere, & mourut le premier novembre 1648, laissant de *Julienne*, fille de *Louis*, landgrave de Hesse, Ennon-Louis, qui suit; George-Christian, *rapporté après son frere*; & Edzard-Ferdinand, *dont nous parlerons après ses deux freres*.

VII. Ennon-Louis, comte d'Oost-Frise, rendit de bons services à l'empereur Ferdinand III, qui le fit prince de l'empire l'an 1654. Il avoit épousé *Justine-Sophie*, fille d'*Albert-Frédéric*, comte de Barbi, morte l'an 1677, dont il n'eut que deux filles, *Julienne-Louise*; & *Sophie-Guillemette*, épouse de *Christian-Louis*, duc de Wirtemberg, l'an 1692. Il laissa la principauté à son frere puîné.

VII. George-Christian, prince d'Oost-Frise, fut confirmé prince de l'empire l'an 1662, & épousa *Christine-Charlotte*, fille d'*Evrard III*, duc de Wirtemberg. Il mourut l'an 1665. La princesse sa femme, qui est morte l'an 1699, accoucha peu après la mort de son mari, de

VIII. Christian-Everard, prince d'Oost-Frise, né le 1 octobre 1665, chevalier de l'ordre de l'éléphant, mourut le 3 juin 1708. Il avoit épousé l'an 1685 *Evérardine-Sophie*, fille d'*Albert-Ernest*, prince d'Oetingen, dont il eut Georges-Albert, qui suit; *Charles-Emanuel*, né l'an 1692; *Auguste-Ennon*, né l'an 1697; *Christine-Sophie*, née l'an 1688; *Marie-Charlotte*, née l'an 1689, mariée en 1709, à *Frédéric-Ulric*, son cousin; *Frédéricque-Guillelmine*, née l'an 1695; & *Julienne-Louise*, née l'an 1698.

IX. Georges-Albert, prince d'Oost-Frise, & du saint empire, est mort à Aurich, lieu de sa résidence, le 13 de juin 1734, âgé de 44 ans accomplis, étant né à pareil jour du mois de juin de l'année 1690. Le roi de Danemarck, son beau-frere, venoit de lui donner tout nouvellement son ordre de l'éléphant, dans une visite qu'il lui avoit faite à Aurich. Le prince d'Oost-Frise étant devenu veuf de *Christine-Louise* de Nassau-Idstein, morte le 13 avril 1723, dans la trente-troisiéme année de son âge, se remaria le 18 décembre de la même année avec *Sophie-Caroline* de Brandebourg-Culmbach, née le 31 de mars 1707, sœur puînée de *Sophie-Magdeléne* de Brandebourg-Culmbach, reine de Danemarck & de Norwége, née le 28 de novembre 1700, & fille de feu *Christian-Henri*, margrave de Brandebourg-Culmbach, & de *Sophie-Christine*, née comtesse de Worstein. Le prince d'Oost-Frise avoit eu de sa premiere femme Charles-Edzard, qui suit; & *Henriette-Auguste-Wilhelmine*, née le 21 d'avril 1718, & morte le 12 d'avril 1719.

X. Charles-Edzard, prince d'Oost-Frise, & du saint empire, né le 19 de janvier 1716, succéda à son pere au mois de juin 1734. Quelques jours auparavant il avoit consommé le mariage qu'il avoit

contracté avec *Sophie-Guillelmine* de Brandebourg-Culmbach-Bareith, née le 8 juillet 1714, niéce de sa belle-mere, & derniere fille de *Georges-Frédéric-Charles*, margrave de Brandebourg-Culmbach, régent de Bareith, & de *Dorothée*, née duchesse de Holstein-Sunderbourg. Charles-Edzard est mort à Aurich le 26 mai 1744, sans laisser de postérité.

VII. EDZARD-FERDINAND, comte d'Oost-Frise, troisiéme fils d'ULRIC II, mourut le premier janvier 1668, laissant d'*Anne-Dorothée*, comtesse de Krichingen & de Puittingen sa femme, *Edzard-Eberhard-Guillaume*, comte d'Oost-Frise, né en 1666, & mort au mois de juin 1707; & *Frédéric-Ulric*, comte d'Oost-Frise, né le 31 décembre 1667, lieutenant général de la cavalerie de Hollande, en 1709, mort le 13 mars 1710. Il avoit été marié le 10 avril 1709, avec *Marie-Charlotte*, sa cousine, fille de *Christian-Everhard*, prince d'Oost-Frise. Il en laissa *Christine-Louise*, comtesse d'Oost-Frise, née le premier février 1710. * Cornelius Kempius, *de orig. Fris.* Mart. Hamconius, *de rebus, virisq. illust. Fris. & theat. regn. pont. & princip. Fris.* Suffridus Petri, *de antiq. & orig. Fris.* Reusner. Junius. Cluvier, &c. Rittershusius, *geneal.* Imhof, *not. imper.*

☞ OSTIAKES, peuple de Sibérie, qui habitent au sud des Samojédes. Ils sont à peu près faits comme les Russes, mais ils sont communément d'une taille au-dessous de la moyenne. On prétend qu'ils sont issus d'une partie des habitans de la grande Permie en Russie, qui par attachement à l'idolâtrie, quitterent leur pays, & vinrent s'établir en ces quartiers, du temps qu'on introduisit le christianisme en Permie: du moins, assure-t-on que la langue des Ostiakes a encore présentement beaucoup de conformité avec le jargon des habitans de la Permie, & nulle connexion au contraire avec les langues des autres peuples païens de Sibérie leurs voisins, en sorte qu'ils sont obligés de se servir d'interprétes pour parler avec eux. * *Histoire généalogique des Tatars*, *pag.* 486.

Voici ce que le baron de Strahlenberg nous apprend sur ce peuple, dans sa *description de l'empire Russien*, *tom. II.* « Les Ostiakes sont peut-être le » peuple le plus stupide qu'il y ait sur la terre. Ils » habitent en Sibérie, le long des fleuves Obi & Irtisch. Ils donnent à leurs principaux dieux, ou à » leurs idoles le nom russe de *Starryck* & *Starrucha*, » qui veut dire le *vieux* & *la vieille*: aussi sont-ils regardés comme des fugitifs de la Permie, qui sortirent de ce pays, lorsque le christianisme y fut établi. Quand on les engagea en 1714 à recevoir le » baptême, on leur enleva nombre de petites idoles » de fonte, d'un pied de haut, & très-bien travaillées. Ils disent qu'elles leur venoient des Tschoudi, ou Scythes Asiatiques, qui occupoient le pays » avant eux; & cela est très-vraisemblable, attendu » qu'il paroît impossible que ces ouvrages aient été » faits par les Ostiakes; les idoles de leur façon » étant grossierement taillées de bois ou de pierre, » & couvertes sans gout de toutes sortes de chifons. » On leur trouva aussi de fort belles plaques qu'ils » adoroient, & où étoient représentés divers animaux, tels que des cerfs, des chiens, &c. comme » sur leurs tambours, qui sont semblables à ceux » des Lapons, & dont ils se servent dans leur culte » superstitieux, pour avoir du bonheur à la chasse ou » à la pêche. »

« Lorsqu'en voyageant parmi eux je leur demandai où ils croyoient que leur ame alloit après la » mort, ils me répondirent que ceux qui mouroient » d'une mort violente, ou dans une guerre contre » les ours, entroient droit dans le ciel; mais que » ceux qui mouroient sur leur lit, ou d'une mort ordinaire, étoient obligés de servir pendant long- » temps auprès d'un dieu févere au-dessous terre. Je » me souviens à cette occasion de ce que dit Valere-Maxime, que les Cimbres sautent de joie dans » une action, comme allant mourir glorieusement, » & qu'au contraire étant malades, ils ne font que » se lamenter, comme allant périr ignominieusement. Aussi je pense que les Ostiakes sont du nombre des premiers Sarmates & Cimbres, qui ont » d'abord habité la Russie. Ces peuples, aussi-bien » que les Tartares de Sibérie, ne comptent point le » temps par années, comme nous, mais par autant » de fois qu'il tombe de la neige. Ainsi, lorsqu'on » demande dans ce pays à quelqu'un quel âge il a, il » ne répondra pas, *j'ai tant d'années:* mais il dira, » *j'ai tant de chutes de neiges.* »

« Ces païens, malgré la grande ignorance dans laquelle ils vivent, & le peu de lumieres qu'ils ont » de la divinité, sont naturellement bons; & on ne » voit parmi eux aucun libertinage, ni vol, ni parjure, ni ivrognerie, ni aucun vice grossier. Ces vices ne se trouvent que parmi ceux qui vivent avec » des Russes corrompus, dont ils prennent peu-à-peu les mauvaises habitudes. Des raisons m'obligerent de m'arrêter pendant quinze jours parmi les » Ostiackes sur le fleuve Obi. M'étant logé avec eux, » le peu de marchandises que j'avois resta pendant » tout mon séjour dans une tente ouverte & habitée » par une nombreuse famille, sans qu'on m'ait pris » la moindre chose. »

« Un Russe m'a raconté lui-même, qu'allant de » Tobolsk à Bérésow, ville située à douze journées » au nord de la premiere, il passa la nuit dans une » des tentes des Ostiakes, d'où étant parti le lendemain, il perdit à une lieu environ de-là, sa bourse » dans laquelle il y avoit à peu près cent roubles. » Comme les routes de ces pays-là ne sont guères » fréquentées, le fils de l'Ostiake, allant quelques » jours après à la chasse, passa par hazard à l'endroit » où la bourse étoit tombée. Il la vit, mais il ne la » ramassa point, se contentant à son retour dans la » tente, de dire à son pere qu'il avoit trouvé une » bourse pleine d'argent dans le chemin, & qu'elle » y étoit encore. Le pere le renvoya sur le lieu, en » lui disant de la couvrir d'une branche d'arbre, afin » que si jamais le propriétaire revenoit la chercher, il » pût la reprendre à sa place. La bourse y resta pendant plus de trois mois. Lorsque le Russe qui l'avoit perdue revint, au retour de son voyage, se loger chez ce même Ostiake, il lui conta entr'autres choses, qu'en allant il avoit eu le malheur de » perdre sa bourse. L'Ostiake lui dit avec une joie » extrême, *c'est donc toi qui as perdu une bourse? je te* » *donnerai mon fils, qui te montrera l'endroit où elle* » *est; tu n'as qu'à la reprendre.* »

OSTIE, *Ostia*, ville d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique, avec évêché, fut bâtie par Ancus Martius, roi des Romains, à l'embouchure du Tibre dans la mer de Toscane, & fut détruite par les Sarasins. Il y a eu autrefois un fameux port à l'embouchure du Tibre. C'est-là où mourut sainte Monique, mere de S. Augustin. Le doyen des cardinaux est toujours évêque d'Ostie. Le duc d'Albe prit l'an 1556 cette ville que les troupes du pape reprirent peu après. * Léandre Alberti.

OSTIGLIA, petit bourg, mais ancien dans le Mantouan en Lombardie, sur le bord septentrional du Pô, vis-à-vis du bourg de Révere, & à dix lieues au-dessus de Ferrare. * Mari, *dict.*

OSTORIUS, Romain, qui commandoit les troupes de l'empire dans la Grande-Bretagne, en qualité de lieutenant du préteur. Il traversa un retranchement de pierres que Caractacus, roi Breton, lui avoit opposé dans le pays de Cornouaille, mit son armée en déroute, le poursuivit dans les montagnes,

l'y força; & l'ayant fait prisonnier avec sa femme & ses enfans, les fit conduire à Rome. Pour cette expédition le sénat lui décerna le triomphe; & Caractacus obtint sa liberté par la maniere hardie dont il parla, & par sa bonne conduite, quoiqu'il eût fait beaucoup de peine aux Romains par une longue & ennuyeuse guerre. L'empereur Claude conçut beaucoup d'estime pour lui. Quant à Ostorius, arrivant en Angleterre, il trouva les provinces romaines inondées d'ennemis, qui le méprisoient comme un capitaine nouveau & sans expérience. Cependant, quoiqu'il arrivât en hiver, il leur fit tête, défit ceux qui s'opposerent à lui, & soumit tout le pays depuis la Saverne jusqu'aux frontieres de l'Ecosse. La plus grande résistance qu'il trouva fut de la part de Caractacus. * Cambden, *Britan.*

OSTRACINE, étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante d'Alexandrie, & située dans l'Egypte sur la côte de la mer Méditerranée, à dix-huit lieues de Damiette. Elle est présentement réduite en un village nommé *Ostragioni.* * Mati, *dict.*

OSTRACISME, loi des Athéniens, en vertu de laquelle par la pluralité des suffrages, on condamnoit pour dix ans à l'exil, mais sans confiscation de biens, ceux qui avoient ou trop de richesses, ou trop d'autorité, ou trop de crédit, de peur qu'ils ne devinssent les tyrans de la patrie. Le peuple s'assembloit au jour assigné, & donnoit ses suffrages en secret contre celui qui devoit être condamné. Cette peine n'étoit pas infamante, parceque ce n'étoit pas la punition d'un crime. On le nommoit *Ostracisme*, parceque le peuple donnoit son suffrage, en écrivant sur des coquilles le nom de celui qu'il vouloit ainsi bannir. Aristide fut banni d'Athènes par l'ostracisme, parcequ'il étoit trop juste, comme le dit Plutarque dans sa vie. * Suidas. Plutarch. *in Aristid.* Le scholiaste d'Aristophane.

OSTREVANT ou l'ISLE DE SAINT AMAND. C'est un pays qui faisoit autrefois partie du comté de Valenciennes; il en fait maintenant une du Haynault. Il est aux confins de la Flandre & de l'Artois, & renfermé entre l'Escaut, la Scarpe, & la Sanze. Bouchain & Saint-Amand en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

OSTROG, ville forte avec une bonne citadelle & titre de duché. Elle est dans la haute Volhynie en Pologne, sur la riviere d'Horin, environ à vingt lieues de Lusuc, vers le levant. * Mati, *dict.*

OSTROGOTHLAND, c'est-à-dire, *Gothie orientale*, province de Suéde, comprend aujourd'hui la province de ce nom, Smaland, Bleking & Schonen, proprement dite, les villes de Norkoping, de Northolm, de Sunderkoping, de Kelmo & de Lindkœping, de Schening, de Stégéborg, &c. Les OSTROGOTHS ou GOTHS Orientaux, étoient ceux qui habitoient en Italie, ainsi nommés à la différence des Wisigoths ou Goths Occidentaux qui demeuroient deça les monts. Claudien parle des premiers, *l.* 2, *in Eutrop. Voyez* GOTHS.

OSTROVIZZA, fort dans le comté de Zara, en Dalmatie, est environné d'excellens pâturages, de belles forêts & de quantité de sources. L'air y est admirable, & le séjour en est charmant. Il y a presque cent ans que les Vénitiens prirent ce fort sur les Turcs, & le brulerent. Quelque temps après les Infidéles le rebâtirent; mais les Morlaques de Croatie, sujets de la république de Venise, y mirent le feu l'an 1681, du temps du général Dona. L'an 1683, les Vénitiens en prirent tout-à-fait possession, & le général Valier y mit deux compagnies d'infanterie en garnison. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

OSTUND, ville de Suéde, *cherchez* ATTUND.

OSTUNI, en latin *Ostunum*, ville du royaume de Naples, en la province d'Otrante, étoit évêché suffragant de Brinde, & est située entre cette ville, Tarente, & le territoire de Bari, près de la mer Adriatique. * Léandre Alberti.

OSWALD, roi de Northumberland en Angleterre dans le VII[e] siécle. Après la mort de son pere *Edelfrid*, qui arriva l'an 617, Eduin, son oncle paternel, s'étant emparé du royaume, il fut obligé de se réfugier avec ses freres & d'autres seigneurs, chez les Pictes dans le nord du pays, que l'on a depuis appellé *Ecosse*, & de-là en Irlande, où ils furent instruits de la religion chrétienne, & reçurent le baptême. Eduin ayant été tué l'an 633, dans une bataille qu'il donna contre Penda, roi de Mercie, & contre Cedwal, roi des anciens Bretons, Oswald & ses freres revinrent dans leur pays. Eanfrid, frere ainé d'Oswald, fut fait roi des Berniciens; & Osrich, cousin germain d'Eduin, fut fait roi des Déirs, peuple du royaume de Northumberland. Ces deux princes s'étant abandonnés à toutes sortes de vices, & ayant apostasié, périrent malheureusement. Osrich fut tué par les soldats de Cedwal, roi des Bretons, qui, l'année suivante, fit tuer Eanfrid par trahison. Oswald ayant ramassé un petit nombre de troupes, marcha contre Cedwal, le défit, lui ôta la vie & dissipa toutes ses forces. Il réunit ensuite les deux royaumes de Northumberland, & y établit la religion chrétienne. Il fit venir des religieux du monastere de Hi, qui est une isle entre l'Irlande & l'Ecosse, & transféra le siége épiscopal d'Yorck à Lindisfarne, dont il fit évêque S. Aidan. Il bâtit quantité d'églises, & fonda plusieurs monasteres. Penda, roi de Mercie, lui déclara la guerre, & lui donna bataille dans la plaine de Marserfelth, dans laquelle Oswald perdit la vie l'an 642. On l'a mis au rang des saints, & l'on fait mémoire de lui au 5 d'août. * Béde, *histor. Angl.* Baillet, *vies des saints.*

OSWALD, Anglois, & chanoine de Winchester, passa en France, où il fut disciple d'Abbon de Fleuri; mais ayant été rappellé dans son pays par Odon, archevêque de Cantorbéri, son oncle, il fut secrétaire d'Osbétille, évêque de Rochester, & il fut élevé à l'évêché de Worchester. Il fonda un monastere, fit des ordonnances synodales, écrivit diverses épitres que l'on a conservées, & mourut l'an 992. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Godwin, *de episc. angl.*

OSWALD, Anglois de nation, & moine Bénédictin à Worchester dans le X[e] siécle, secouru des libéralités d'Oswald, chanoine de Winchester, visita les plus célébres monasteres de France & d'Angleterre. Il fit divers traités, & mourut l'an 1010. Les auteurs citent quelques ouvrages de grammaire de sa façon. * Pitseus, *de script. angl.* Baleus. Leland. Arnoul Wion, &c.

OSWALD, religieux Chartreux, vers l'an 1430, fut vicaire de la grande Chartreuse, puis prieur en Ecosse, & se distingua par ses ouvrages & par sa piété.

On ne doit pas le confondre avec un autre OSWALD, Chartreux Anglois, qui vivoit dans le même temps, & qui avoit passé en France pour y étudier à Paris, où il eut beaucoup de part à l'amitié de Jean Gerson. Ce fut à la persuasion de ce grand homme qu'il abandonna le monde; & qu'étant retourné en Angleterre, il prit l'habit de Chartreux. Les princes d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse, eurent beaucoup de vénération pour la vertu d'Oswald: ce qui ne contribua pas peu à la propagation de son institut dans ces états. Outre divers traités de Jean Gerson, qu'Oswald traduisit en latin, on a de lui un recueil de lettres au même, & quelques ouvrages de dévotion; comme, *Meditationes solitariæ*; *De remediis tentationum*; *Portiforium.* Il mourut l'an 1450. * Pétreius, *biblioth. Carth.* Sutorius, *l.* 2 *vita Carthus.*

Possevin, *in appar. sacr.* Pitseus, *de script. angl.*

OSWALD (Erasme) Allemand, né dans le comté de Merckenstein en Autriche, l'an 1511, étudia dans les principales universités d'Allemagne, à Ingolstadt, à Leipsick & à Basle, où il apprit les langues & les mathématiques, sous Sébastien Munster. Depuis il enseigna à Memmingen, à Tubinge & à Fribourg, où il fut professeur en langue hébraïque, & enseigna les mathématiques. Il mourut l'an 1579, âgé de 68 ans, après avoir traduit le nouveau testament en hébreu : ce que personne n'avoit entrepris avant lui. Ses autres principaux ouvrages sont; des commentaires sur la sphere de Jean Sacrobosco; des remarques sur l'almageste de Ptolémée; *In primum mobile & theorias planetarum*; *Gentium calendaria*, &c. Il a traduit le Cantique des cantiques, & l'Ecclésiaste, du chaldaïque en latin, & a fait imprimer cette traduction avec les paraphrases. * Pantaléon, *lib. 3 prosop.* De Thou, *hist. l.* 68. Melchior Adam, *in vit. philos. German.* Vossius, *de math. c.* 36, § 18.

OSWALD (Albert) religieux de S. Dominique, naquit à Mayence, où il prit l'habit de l'ordre. Il prit les dégrés, & publia en 1697, à Cologne, en deux volumes *in* 12, un traité intitulé : *Spicilegium philosophicum collectum in agro thomistico.* Depuis il fut appellé à Rome, pour y être théologien consulteur. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. II.*

OSWALDUS BERUS, *cherchez* BERE.

OSWESTRÉE, petite ville d'Angleterre dans le comté de Shrop, défendue par un fossé, un rempart & un château. * Cambd. *Britan.*

OSWIN, roi de Deira dans le nord d'Angleterre, fils d'*Osrick*, & neveu d'*Edwin*, étoit un prince généralement admiré pour sa bonne mine & ses autres belles qualités, & par les personnes dévotes pour son zèle pour la religion. Il ne regna qu'environ sept ans vers le milieu du VII^e siécle. Il fut tué par Oswy, roi de Bernicie, à cause de quelques disputes qu'il y avoit entr'eux, qui dégénérerent en une guerre ouverte. Mais Oswin se voyant inférieur, jugea plus à propos de congédier son armée, que de hasarder une bataille. Il se confia lui & un de sa suite au comte Humwal, qui le remit lâchement à Oswy, qui le fit mourir. On assure que cette mort avoit été prédite par l'évêque Aidan, qui mourut de déplaisir peu de temps après lui. Pour expier cette action inhumaine d'Oswy, détestée par tous les gens de bien, on bâtit un monastere sur la place où elle avoit été commise, dans lequel on offrit tous les jours des prieres, tant pour le meurtrier, que pour celui qui avoit été tué. * Spéed, *histoire de la Grande-Bretagne.*

OSWULF, roi de Northumberland, succéda à son pere EADBERT l'an 759. Il fut cruellement assassiné par ses domestiques, après n'avoir regné qu'un an. * Speed, *hist. de la Grande-Bretagne.*

OSWY, roi de Bernicie dans le nord d'Angleterre, fils du roi ETHELFRID, succéda au royaume à son frere *Oswald*, l'an 642. Il regna 28 ans, au commencement avec beaucoup de difficultés, à cause de Penda, roi de Mercie, qui fit de fréquentes courses & de grands dégâts sur ses terres, aidé par Ethelwald, fils d'Oswald, qui regnoit alors à Deira : jusque-là qu'Oswy, craignant quelque chose de pis, offrit d'acheter la paix au prix de plusieurs riches présens. Mais le roi païen rejetta ses propositions; & continuant ses hostilités, Oswy & Alfred assemblerent une petite armée, tomberent sur les forces nombreuses de ceux de Mercie, commandées par des généraux experts, & les mirent en déroute à Léeds, dans le comté d'Yorck, l'an 653. Ethelwald, dans le temps du combat, se retira avec ses troupes dans un lieu de sureté, où il attendit l'événement. Cela alarma les Merciens, qui regarderent cette démarche comme une trahison, & leur crainte les obligea à s'enfuir. On en fit un grand carnage : la plupart de leurs chefs & Penda lui même furent tués dans la déroute. Par ce moyen Oswy fit la conquête du royaume de Mercie, d'où il fut chassé peu de temps après par la noblesse du pays, & Wulfer mis à sa place. Oswy tint aussi en crainte Oswin, roi de Deira, & fit si bien, que depuis ce temps-là cette province & celle de Bernicie composerent le royaume de Northumberland; mais ce fut par un assassinat dont on a parlé à l'article d'Oswin. Enfin, il tomba malade & mourut : il étoit si attaché à l'église romaine, que s'il avoit recouvré la santé, il seroit allé à Rome pour y finir ses jours. * Speed, *histoire de la Grande-Bretagne.*

OSZURGHETI, petite ville de la Georgie en Asie. Elle est capitale du royaume de Guriel, & la résidence du prince. * Mati, *dict.*

O T

OTACILIA (Marca Otacilia Sévera) femme de l'empereur *Philippe*, étoit chrétienne, à ce que prétendent les auteurs ecclésiastiques, & rendit son mari favorable aux chrétiens. Cependant dans les médailles des villes de ce temps-là, elle est représentée avec toutes les marques de la religion païenne. Ces villes suivoient en cela leur usage; & cela n'empêche pas qu'elle n'ait été chrétienne, comme le témoigne Eusebe, *hist. liv.* 6, *c.* 36. * Tillemont, *vies des empereurs, tom. III.*

☞ OTBERT, évêque de Liége à la fin de l'onziéme siécle & au commencement du douziéme, fut d'abord chanoine de S. Lambert, & prévôt de Sainte-Croix. Ensuite, ayant été chassé de Liége, à cause de ses crimes, par l'évêque Henri, prélat recommandable par sa piété & par son zèle pastoral, il se retira auprès de l'empereur Henri IV, qui le mit au rang de ses chapelains. Pendant le séjour qu'il fit à la cour, l'évêque de Liége étant mort, Otbert obtint ce siége à force d'argent. Ce fut en 1091. On assure que malgré cette entrée si vicieuse, il se conduisit depuis d'une maniere qui lui fit honneur, & que la fin en fut glorieuse. Quoiqu'il ait toujours été très-attaché au parti de l'empereur Henri IV, il ne paroît pas qu'il ait été déposé, comme le furent alors plusieurs autres prélats schismatiques. Les moines de S. Hubert qui s'étoient déclarés hautement contre le schisme, eurent beaucoup à souffrir dans ces troubles de la part de cet évêque. Jarenton, abbé de S. Bénigne de Dijon, ayant appris les persécutions qu'ils avoient à essuyer, leur écrivit pour les soutenir, & les exhorter à souffrir plutôt mille morts que de communiquer avec les schismatiques. Il fait dans cette lettre un horrible portrait d'Otbert, mais ses expressions sentent trop la passion & la déclamation. Il finit cette lettre en offrant un asyle dans son monastere de Dijon aux moines de S. Hubert, s'ils veulent se dérober à la persécution. Les clercs de Liége de leur côté écrivirent pour leur défense, & pour celle de leur évêque; & outrés de ce que le pape Pascal les avoit excommuniés, & de ce qu'il avoit écrit au comte de Flandre pour l'exhorter à leur faire la guerre, ils publierent contre le pape & contre sa lettre au comte de Flandre un manifeste fort vif. Cette apologie ne fit qu'aigrir les esprits. Henri IV étant mort à Liége le 7 d'août de l'an 1106, la cinquantiéme année de son regne, & la cinquante-cinquiéme de son âge, Otbert le fit inhumer dans l'église de S. Lambert. Mais ce prélat ne fut reçu à la communion de l'église, qu'à condition qu'il exhumeroit le corps de cet empereur, qui demeura dans un cercueil de pierre pendant cinq ans sans sépulture. Otbert gouverna l'église de Liége pendant vingt-huit ans, & mourut le 31 janvier 1119. On a de lui

deux lettres, l'une sur la vie & la mort de l'empereur Henri IV, rapportée par Goldast : l'autre adressée à Wirède, qui avoit usurpé l'abbaye de S. Hubert, a été donnée par D. Martène au tome IV de l'*Amplissima collectio*, &c. * *Epistola Jarentonis, apud Mabillonium*, *tom. V*, *annal. ordin. sancti Bened.* Les conciles du P. Labbe, *tom. X*, *pag.* 630. Les historiens de l'Allemagne, &c. *Histoire littéraire de la France*, *tom. X*, *pag.* 258, 262.

OTFORT, ville d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Kent, & dans la contrée appellée *Godsheath*. Elle est située sur la partie orientale de la riviere de Darent, & célébre par la bataille donnée entre le roi Edouard, surnommé *Côte de fer*, & Canut, roi Danois, qui perdit le champ de bataille & 5000 hommes. Watham, archevêque de Cantorbéri, y avoit fait bâtir une belle maison, que l'archevêque Crammer céda par échange au roi Henri VIII. * *Dict. angl.*

OTFRIDE, moine Bénédictin de l'abbaye de Weissembourg, au IX^e siécle, disciple de Raban, archevêque de Mayence, composa une histoire de l'évangile en langue teutonique, afin que le peuple, qui n'entendoit ni le grec ni le latin, pût lire l'évangile. Il dédia cet ouvrage à Luitbert, archevêque de Mayence, comme on le voit par une lettre latine, imprimée dans la bibliothéque des Peres. L'ouvrage a été imprimé à Basle, l'an 1571, par les soins de Matthias Flaccius Illyricus. Trithême fait mention de quelques autres traités d'Otfride. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du IX siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. V.*

☞ OTFRIDE ou ODFRIDE, que l'on peut regarder comme un des premiers instituteurs de l'ordre des chanoines réguliers, vivoit dans le XI^e siécle. Il étoit du territoire de Tournai. Après s'être instruit des belles lettres & de la science ecclésiastique, en fréquentant les meilleures écoles, il fut élevé à la dignité de prêtre. Ayant formé le dessein d'allier la vie pénitente avec la profession cléricale, il visita les plus célébres monasteres, & y recueillit de leurs pratiques tout ce qui lui parut de plus convenable à l'institut des chanoines réguliers. Ensuite il se retira à Guastine, vulgairement Watten, au diocèse de Térouanne, & se fixa dans cette solitude. Le lieu étoit de la dépendance de l'abbaye de Berg-Saint-Vinox ; mais Otfride trouva moyen de l'en affranchir. Bientôt nombre de disciples s'assemblerent auprès de lui, dans le dessein d'imiter le genre de vie qu'il avoit embrassé. Ainsi se forma dans cette partie de la Flandre, une célébre communauté de chanoines réguliers, dont Otfride fut le prieur, ou prévôt, ou même l'abbé ; car on lui donne indifféremment l'un de ces trois titres. La nouriture & l'habit y étoient pauvres ; & il semble, qu'on n'y mangeoit ni chair ni poisson, mais seulement des légumes. Il ne paroît pas qu'on y eût d'autre regle particuliere, que la conduite vivante du prieur. La bonne odeur des vertus qu'on y pratiquoit, y attira plusieurs donations, qui firent pour le nouveau monastere un fonds considérable. Un différend survenu entre Hubert, évêque de Térouanne & Otfride, fit prendre à celui-ci le parti d'abdiquer pour le bien de la paix. Il engagea sa communauté à se choisir un autre prieur, qu'il présenta lui-même à l'évêque, afin qu'il confirmât son élection. Après quoi il se soumit au gouvernement du nouvel élu, avec encore plus de plaisir qu'il n'avoit accepté de gouverner les autres. C'étoit en 1080 ; & il y avoit alors sept ans, huit mois & six jours qu'il remplissoit la place de prieur. Il employa le reste de ses jours à annoncer aux peuples en divers lieux la parole de Dieu, & mourut près de Gand dans ce saint exercice, le vingt-deuxiéme de novembre 1085. Les moines de Blandinberg enterrerent son corps dans l'église de leur monastere. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. VIII.*

OTGAIRE, évêque de Mayence, succéda dans ce siége à Heistulfe, mort l'an 825, & il le tint jusqu'à l'an 847. C'étoit un prélat plus propre à commander une armée qu'à gouverner une église. Il avoit pris avec chaleur dans les derniers troubles le parti du roi Lothaire contre l'empereur. Mais le changement de la fortune lui avoit fait changer de sentiment, & il commanda dans la suite un corps de troupes sur le Rhin contre Louis de Baviere. Si ce prélat ne garda pas les canons, il eut quelque zèle pour les faire observer. Il engagea un diacre de son église nommé *Benoît*, à faire une nouvelle collection des capitulaires de nos rois, pour suppléer à celle que l'abbé Anségise avoit publiée en quatre livres l'an 827. Benoît y ajouta trois autres livres composés des capitulaires omis par Anségise, & qu'il trouva la plupart dans les archives de l'église de Mayence. Otgaire fut un des prélats qui assisterent au concile de Thionville en l'an 835, auquel Drogon, évêque de Metz, présida. * *Voyez* M. Fleuri dans son *Histoire ecclésiastique* ; la préface des capitulaires recueillis par M. Baluze ; l'*Histoire de l'église Gallicane*, par le P. Longueval, Jésuite, *tom. V*, &c.

OTGER, *cherchez* OGER.

☞ OTHELBOLD, gouverna, en qualité d'abbé, le monastere de S. Bavon de Gand, depuis l'an 1019 jusqu'en 1034, qui fut le terme de sa vie, étant mort le 5 décembre de la même année. On a de lui un écrit qui peut passer pour un abrégé de l'histoire de l'abbaye de S. Bavon. Il est adressé à Otgive, femme de Baudouin *le Barbu*, comte de Flandre. Aubert le Mire l'a publié dans son recueil intitulé : *Donationum Belgicarum libri duo.* * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. VII.*

OTHELIO, connu sous le nom de MARCUS-ANTONIUS OTHELIUS, professeur en droit dans l'université de Padoue, né à Udine dans le Frioul, se rendit si habile dans le droit civil & canon, que le sénat de Venise lui donna une chaire à Padoue, qu'il remplit jusqu'à l'âge de 80 ans, avec un succès & un applaudissement universel. Il étoit si bon, que ses écoliers lui donnoient ordinairement le nom de *pere*. Son grand âge fut cause qu'on le dispensa d'enseigner ; mais on lui conserva sa pension. Il mourut l'an 1628, & laissa des consultations, des commentaires sur le droit civil & canon, &c. * Thomasini, *in elog. doct. part. II.*

OTHILE, *cherchez* ODILE.

OTHMAN, OSMAN ou ODMAN BEN AFFAN ou OFFAN, troisiéme calife depuis Mahomet. Après la mort d'Omar, second calife des Musulmans, les gens du conseil, ou plutôt les candidats, ou gens appellés pour lui succéder, entre les mains desquels ce calife avoit mis en mourant cette dignité comme en dépôt, s'assemblerent pour lui donner un successeur, l'an 23 de l'hégire, & 643 de J. C. Abdalrahman, un des six qui y pouvoient prétendre, céda son droit à ses collégues, à condition qu'il pouroit nommer le calife. Tous furent d'accord de ce compromis, excepté Ali, qui prétendoit que le califat lui appartenoit par succession, & qui fondoit son droit sur la proximité du sang. En effet, il étoit cousin germain de Mahomet, & avoit épousé sa fille aînée : de sorte qu'il étoit devenu le chef de la famille des Haschemites, que l'on qualifioit du titre de la maison du prophéte. Mais malgré cette prétention d'Ali, Abdalrahman, qui avoit le consentement de ses autres collégues, ne laissa pas de nommer Othman, fils d'Affan, pour calife, & de le faire proclamer & reconnoître pour tel par tous les Musulmans. Ali protesta contre cette élection ; mais voyant dans la suite le consentement général des peuples en faveur

faveur d'Othman, & que son parti étoit le plus foible, il y donna les mains, & rendit l'hommage accoutumé au nouveau calife. Othman fut surnommé par les siens, *Dhoulnoureïn*, c'est-à-dire, *le professeur de deux lumieres*, à cause qu'il avoit épousé Rakiach, & Omm-Al-Calthoum, toutes deux filles de Mahomet, dont les sectateurs croient que la prétendue prophétie a été une source de lumiere, qui a rejailli sur toute sa postérité. Quelques-uns veulent que l'élection d'Othman se fit sur la fin de la vingt-troisiéme année de l'hégire, & les autres la renvoient jusqu'au commencement de la vingt-quatriéme. Ce fut sous le regne d'Othman, que la grande province de Chorassan, dans laquelle les Arabes étoient déja entrés sous le califat d'Omar, fut entierement soumise à leur empire, avec ses principales villes de Balkh, de Thous, de Hérat, & de Nischabour, qui en ont été depuis les capitales, sous diverses dynasties de la haute Asie. Toute la côte d'Afrique, depuis la ville de Tripoli, qui fut prise par force, sous le califat d'Omar, l'an 21 de l'hégire, & 641 de J. C. jusqu'au détroit de Sebtah, fut conquise par les généraux d'Othman en peu d'années; & si nous en croyons Khondemir, les Arabes pénétrerent jusque dans le pays d'Andalous, ou *Andalousie*, nom qu'ils donnent à toute l'Espagne en général. Le pays d'Andalous, selon eux, est séparé de l'Afrique par le détroit de Sebtah ou *Ceuta*, que nous appellons aujourd'hui le *détroit de Gibraltar*. Il faut remarquer que Saïd, commandant de l'armée d'Egypte pour Othman, fit de si fréquentes courses dans la Nubie, qui confine avec la Thébaïde, & pressa si fort le roi de ce pays-là, qui étoit Chrétien, que pour obtenir la paix, il fut obligé par un traité d'envoyer tous les ans en Egypte un grand nombre d'esclaves noirs, dont les Arabes faisoient grand état.

Les Grecs cependant possédoient encore l'isle de Chypre, dont ils ne pouvoient être chassés que par une armée navale. Othman fit équiper l'an 649 sept cens vaisseaux, qu'il envoya sous le commandement de Moavia, gouverneur d'Egypte, qui ruina la plus grande partie de cette isle; & y étant retourné l'année suivante, il rasa la ville de Nicosie, & laissa toute l'isle déserte. L'an 653, Moavia gagna une bataille navale contre l'empereur Constant II, qui croisoit sur la mer de Phénicie avec mille vaisseaux; & l'an 654 il prit l'isle de Rhodes, où il brisa le fameux colosse du soleil, qui étoit tout de fonte, dont il fit emporter les morceaux à Alexandrie sur neuf cens chameaux; & ravagea une partie de l'Arménie. Pendant le cours de ses victoires, ses ennemis animés, à ce que dirent ensuite les Ommiades, par Ali, & autorisés par Aïschah, veuve de Mahomet, que l'on appelloit la *prophéteſſe*, & qui avoit, en vertu de ce titre, beaucoup de crédit parmi les Musulmans, formerent plusieurs plaintes contre lui. Les principaux chefs de leur accusation étoient: que ce calife aimoit trop tendrement ses parens; qu'il dépouilloit les plus braves capitaines de leurs emplois, pour les leur donner; & qu'il les enrichissoit des deniers du trésor public, que les Musulmans tenoient pour sacré, & auquel on n'avoit touché jusqu'alors, que pour les dépenses de l'état, le même Othman y ayant lui-même restitué plusieurs fois les sommes qu'il en avoit tirées pour les employer à d'autres usages. On avoit aussi intercepté des lettres écrites par Marvan, fils de Hakem, secrétaire de ses commandemens, par lesquelles il donnoit des ordres pour tuer des gens qui se croyoient en sureté sur sa parole. Il est vrai qu'Othman & ses amis désavouoient ces lettres; mais ses ennemis secrets ne laisserent pas de lui en faire un crime, & de débaucher, sous ce prétexte, les provinces de la fidélité qu'elles lui avoient jurée. Il arriva à Médine des troupes d'Arabes & d'Egyptiens, qui se disoient députés de leurs provinces. On leur mit les armes à la main; & Othman se vit en peu de temps assiégé dans son palais si étroitement, pendant trois mois ou environ, qu'enfin l'eau lui manqua. Ali, & ses enfans, Hassan & Houssain, firent mine de le défendre contre ces mutins. Othman se présenta lui-même à eux avec l'alcoran dans son sein. Il leur protesta qu'il ne vouloit point d'autre juge, entre lui & eux, que ce livre, qui devoit être la régle pour juger tous les différends qui naissent entre les Musulmans; qu'il étoit près de réparer tous les torts qu'on lui imputoit d'avoir fait aux particuliers contre les loix, & même d'en faire une pénitence publique. Mais les choses avoient été poussées trop avant, & les revoltés, qui en vouloient à sa vie, n'avoient garde de se contenter de ce discours. Aïschah fut néanmoins consultée sur cette affaire, & répondit qu'on devoit recevoir Othman à pénitence, comme elle le soutint depuis à Ali, lorsqu'elle eut embrassé dans la suite le parti qui lui étoit contraire. Cependant, les esprits échauffés n'étoient plus en état d'être calmés, ni disposés à écouter ses sentimens. On mit la main aux armes de part & d'autre, & Othman fut enfin accablé par le grand nombre des conjurés. On ne respecta point en cette occasion l'alcoran qu'il portoit dans son sein; car il fut teint de son sang qui couloit de plusieurs coups dont il fut percé, & son corps même demeura long-temps exposé sans sépulture après sa mort. Ainsi mourut Othman, laissant sa place à Ali, l'an 35 de l'hégire, & 655 de J. C. après douze ans de regne. Mais son sang fut hautement vengé par Moavie, premier calife des Ommiades, son parent. Ce calife avoit toutes les qualités d'un grand prince; car il étoit magnifique, généreux, & libéral, attaché aux exercices de sa religion, sans parler de la bravoure qui étoit commune pour lors à tous ceux de sa nation, dont le grand nombre des victoires avoit extrêmement haussé le cœur. Ce fut lui qui fit publier l'alcoran, tel qu'il étoit dans l'original qu'Aboubékre avoit mis en dépôt chez Hafessah, une des veuves de Mahomet, & qui fit supprimer toutes les copies qui se trouverent différentes de ce premier original. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

OTHMAN I, BEN ORTHOGRUL. C'est celui que les historiens & les Latins appellent *Osman*, fils d'Urtucul, auquel les Turcs donnent le titre de *Gazi*, ou de *Conquérant*. Nous pouvons l'appeller *Othman* I du nom, fondateur d'une dynastie, qui a tiré son nom de lui, & que nous nommons *Othmanides* ou *Ottomans*. Il fut déclaré prince des Turcs après la mort de son pere, l'an 687 de l'hégire, & 1288 de J. C. par l'ordre du sultan Alaëddin, ou *Aladin, le Selgiucide*, prince des Turcs, & qualifié Othman Beg ou Beï. Le même sultan Alaëddin, qui tenoit son siége royal dans la ville d'*Iconium*, ou de Cogni dans la Natolie, envoya par honneur à Othman une veste, une paire de tymbales, un étendard, & un sabre: Othman, de son côté, avoit accoutumé de se lever en pied toutes les fois que l'on sonnoit les tymbales, pour témoigner le respect qu'il portoit au sultan. Les Tartares fatiguant alors beaucoup par leurs courses les provinces d'Alaëddin, ce prince, qui craignoit avec raison que les Turcs ne se joignissent à eux, permit à Othman de pousser ses armes vers le couchant de l'Asie mineure, pour l'occuper dans la guerre qu'il feroit aux Grecs. Othman s'avança si fort du côté que le sultan lui avoit marqué, qu'il prit plusieurs villes, & même des provinces entieres sur l'empereur Grec: ce qui le rendit si puissant, qu'il prit enfin le titre & la qualité de sultan, du consentement du même Alaëddin, l'an 699 de l'hégire, & 1299 de J. C. qui est proprement l'époque de l'empire Ottoman. L'an 726 de l'hégire, &

1325 de J. C. Othman qui avoit envoyé son fils Orkhan assiéger la ville de Pruze, métropole de Bithynie, mourut à l'âge de 69 ans, après 26 ans de regne, & ne laissa pour tout bien en mourant, que des chevaux & des moutons. L'on peut remarquer ici, que l'on fait encore aujourd'hui paître aux environs de Pruze, ou de Brousse en Natolie, des moutons qui appartiennent au sultan des Turcs, & que l'on dit venir de ceux qui ont autrefois appartenu à Othman, qui eut pour successeur son fils Orkhan, & laissa son nom aux provinces de Pont & de Bithynie, que les Turcs appellent encore aujourd'hui *Othmangik Villaieti*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

OTHMAR (Saint) abbé de S. Gal en Suisse, dans le VIII[e] siécle, étoit de l'ancienne Allemagne, que l'on a depuis appellée *Souabe*, & d'où le nom d'*Allemagne* s'est communiqué à tout ce qui est renfermé entre la France, les Alpes, la Pologne & la mer. Son frere aîné le mena dès son enfance à Coire, ville de la Rhétie méridionale, qui comprend à présent le pays des Grisons & le comté de Tirol, & l'y mit au service du comte Victor. Etant venu en âge, il embrassa l'état ecclésiastique, fut ordonné prêtre, & pourvu d'une cure. Un seigneur du voisinage, nommé *Watram*, lui fit donner l'hermitage de S. Gal par Charles *Martel*. Othmar y établit un monastere, & substitua la regle de S. Benoît à celle de S. Colomban. Deux seigneurs d'Allemagne s'étant emparés d'une partie des biens de l'abbaye de S. Gal, il s'en plaignit à Pepin. Ces seigneurs, pour se venger, le firent accuser dans un synode; & ayant gagné les évêques, ils le firent condamner à être renfermé dans un château, où ils vouloient le faire mourir de faim; mais un autre seigneur obtint de le faire transférer dans l'isle de Stein sur le Rhin, où il passa le reste de ses jours, & mourut le 16 de novembre 759, après avoir gouverné pendant 38 ans l'abbaye de S. Gal. * Valafrid. Strabon, *apud.* Mabillon. Baillet, *vies des saints.*

OTHOLON, *cherchez* OTLON.

OTHOMAN ou OTTOMAN, *cherchez* OSMAN.

OTHON (M. Salvius) empereur, fils de *Lucius Othon* & d'*Albia Terentia*, devint le favori de Néron, par la conformité qu'il eut avec ce prince. Ses méchantes inclinations le porterent à de grands désordres. Il débaucha vers l'an 57 Poppée, femme de Crispinus Rufus, chevalier Romain, l'épousa; mais dans la suite il fut assez indiscret pour vanter la beauté de cette dame à Néron, qui la lui enleva, & envoya Othon gouverner la Lusitanie. Il se gouverna mieux dans cet emploi qu'à la cour, & y vécut avec autant de modestie & de retenue qu'il avoit eu de passion pour le déréglement. Environ dix ans après il s'attacha à Galba, qui fut mis sur le trône après Néron l'an 68. Othon s'étoit persuadé que Galba l'adopteroit: mais ayant vu avec chagrin que Pison lui avoit été préféré, il pratiqua les gens de guerre, fit massacrer Galba & Pison, & fut salué lui-même empereur le 15 janvier de l'an 69 de J. C. Peu après l'armée d'Allemagne, qui avoit élevé Vitellius, venant en Italie, battit Othon près de *Bedriacum*, village situé entre Crémone & Vérone. Il se tua lui-même de désespoir, en la 37 année son âge, le 15 avril de l'an 69, n'ayant regné que 3 mois & 2 jours. * Suétone & Plutarque, *en sa vie.* Tacite, *annal. & hist.* Tillemont, *histoire des empereurs, tom. I.*

OTHON, I du nom, dit *le Grand*, empereur d'Allemagne, succéda à son pere HENRI I, de la maison de Saxe, l'an 936, & fut couronné l'an 937 à Aix-la-Chapelle, par Hildebert, archevêque de Mayence. Il vainquit les Hongrois & les Bohêmes, réduisit quelques rebelles, rétablit le calme en Allemagne, & mena du secours à Louis d'*Outre-mer*, roi de France, son beau-frere. Quelque temps après il passa en Italie, contre Bérenger, roi d'une partie de ce pays, qui tenoit assiégée dans la forteresse de Canossa, Adelaïde, fille de Rodolphe, roi de Bourgogne, & veuve de Lothaire, roi d'Italie. Othon, qui étoit veuf d'une princesse Angloise, délivra Adelaïde, après avoir soumis Pavie, & l'épousa. A son retour en Allemagne, il eut le déplaisir de voir que Ludolfe, son fils aîné, avoit conspiré contre lui, avec Conrad, duc de Lorraine, Frédéric, archevêque de Mayence, & divers autres seigneurs. Peu après il prit Ratisbonne, battit les rebelles; & tournant ses armes d'un autre côté l'an 955, il remporta une victoire signalée sur les Hongrois, où il tua aussi le duc de Wormes, & vainquit deux princes Sarmates. L'empereur avoit traité fort civilement Bérenger, & son fils Adalbert, ausquels il pardonna dans l'assemblée d'Augsbourg; mais les violences de Bérenger ayant obligé le pape Jean XII d'envoyer vers l'empereur, pour le prier de venir délivrer l'Italie de la tyrannie de ce prince, Othon tint une assemblée à Wormes, & le jour de la Pentecôte de l'an 961, fit couronner son fils Othon à Aix-la-Chapelle, puis passa en Italie par la vallée de Trente. Il conquit la Lombardie, & alla ensuite à Rome, où le pape le couronna empereur l'an 962. L'année suivante il prit Bérenger avec sa femme, Gilles Willa, dans le Mont Saint-Léon, en Ombrie, & les envoya prisonniers en Allemagne. Mais le pape, qui reconnut que les Allemans étoient plus à craindre que les gens de Bérenger, reçut son fils Adalbert dans Rome. L'empereur, outré de cette perfidie, fit déposer le pontife, & élire Léon VIII. Il se retira de Rome le 10 janvier 964, & ayant su que ses ennemis y étoient rentrés, il y revint, l'assiégea, la prit par famine, & envoya prisonnier en Allemagne Benoît V, élu après Jean XII, & pendant le schisme de Léon VIII, qui n'a point été regardé comme pape légitime. L'empereur fit un autre voyage en Italie, où il vainquit entierement Adalbert, & remit l'an 967 le pape Jean XIII à Rome, d'où ses ennemis l'avoient chassé. Les Grecs, qui avoient maltraité ses ambassadeurs, furent chassés d'une partie de l'Italie, & les autres furent contraints de lui payer des sommes annuelles, & plusieurs même eurent le nez coupé. Othon, de retour en Allemagne, y fonda divers évêchés, & mourut à Magdebourg le mercredi avant la Pentecôte, le 7 de mai 973, le 37 de son empire. Ses entrailles furent inhumées à Munleben en Thuringe, & son corps dans l'église de S. Maurice de Magdebourg. Othon étoit un bon prince, qui aimoit la justice. On dit qu'il avoit coutume de jurer par sa barbe, qu'il laissoit croître jusqu'à la ceinture, selon la mode de ce temps. Il épousa 1°. l'an 930, *Edgits*, ou *Egide*, fille puînée d'*Edouard* I du nom, dit *le Vieil*, roi des Anglois, morte le 26 janvier 947: 2°. l'an 951, *Adelaïde*, veuve de *Lothaire II*, roi d'Italie, & fille de *Rodolphe* II du nom, roi de la Bourgogne-Transjurane, morte le 16 décembre de l'an 1000, âgée de 75 ans. Du premier mariage vinrent LUDOLPHE de Saxe, qui fit la branche des ducs de Franconie; (*Voyez* FRANCONIE.) & *Luitharde* de Saxe, mariée l'an 954, à *Conrad*, dit *le Sage* & *le Roux*, duc de Lorraine & de Wormes, morte l'an 973. Du second mariage sortirent, OTHON II du nom, empereur, qui suit; *Henri; Bruno*, morts jeunes; & *Mathilde*, abbesse de Quedlimbourg. *Il eut pour fils naturel* Guillaume *de Saxe, élu archevêque de Mayence l'an 954, mort le 2 mars 968.* * Flodoard. Luitprand, & Baronius, *in annal.*

OTHON II du nom, empereur, dit *le Sanguinaire* ou *la pâle mort des Sarasins*, succéda à OTHON I, son pere, qui l'avoit déja fait couronner empereur, & qui avoit eu la satisfaction de lui voir défaire

les Grecs & les Sarasins en Italie. Depuis qu'il commença de regner seul, il mit à la raison son cousin, Henri de Baviere, qui s'étoit fait proclamer empereur à Ratisbonne; & fit la guerre aux rois de Danemarck, de Pologne & de Bohême, qui avoient armé en faveur de son ennemi. Ensuite il attira dans son parti Charles, qui étoit son cousin, & frere unique de Lothaire, roi de France; & lui donnant l'an 977 le duché de la basse Lorraine, il l'obligea de lui en faire hommage. Cette lâcheté de Charles déplut extrêmement aux seigneurs François. Le roi Lothaire arma contre Othon, qu'il surprit à Aix-la-Chapelle l'an 978, & emportant la ville, la pilla; puis il se retira après avoir soumis la Lorraine, & avoir reçu les hommages des habitans de Metz. L'empereur voulant se venger de cet affront, fut encore défait par les François, qui poursuivirent les vaincus trois jours & trois nuits, jusqu'à la riviere de la Meuse. L'an 980, Lothaire, comme Guillaume de Nangis l'a remarqué, fit, contre la volonté des seigneurs François, la paix avec Othon, qui, à la priere du pape Benoît VII, accourut en Italie, pour y résister aux Grecs. Ceux-ci fortifiés du secours des Sarasins, défirent les impériaux à Bassantello en Calabre, le 15 juillet 982. Othon abandonné par les Italiens, eut bien de la peine à se sauver à la nage. On dit même qu'ayant été pris, il fut racheté sans qu'on le connût. Il se sauva presque seul vers le golfe de Tarente; & ne pouvant entrer du côté de la terre à Rossano, où étoit l'impératrice, il se lança dans la mer pour y passer à la nage; mais il fut pris par des pirates Grecs, qui le crurent de leur nation, parcequ'il en parloit très-bien la langue, & le garderent près de Rossano, où l'on paya sa rançon. Alors il se jetta dans la ville; prit ensuite & brula Bénévent, & fit tuer les seigneurs dont la fidélité lui étoit suspecte. Il vainquit les Sarasins sur mer; & après avoir tenu une assemblée générale à Véronne, il mourut à Rome, de la blessure d'une fléche empoisonnée: d'autres assurent que ce fut de déplaisir. On met sa mort au 8 décembre 983, après 10 ans, 7 mois & 2 jours de regne depuis la mort de son pere. Son corps fut enterré sous le portique de l'église de S. Pierre. Il avoit épousé *Théophanie*, fille de *Romain*, dit *le Jeune*, empereur de Constantinople, dont il eut OTHON III, qui suit; *Adelaïde*, abbesse de Quedlimbourg après sa tante; *Sophie*, abbesse de Gandersheim, morte l'an 1038; *Judith* de Saxe, qui fut enlevée par *Udalric*, roi de Bohême, qui l'épousa peu après. * Léon d'*Ostie*, *l.* 2. Dithmar, *l.* 3, *chron.* Sigebert. Marianus. Scotus, &c. Ce prince fut assez favorable aux monasteres, comme on le voit par l'acte qu'il donna pour confirmer les donations faites par l'impératrice Adélaïde sa mere, au monastere de Morbach. Cet acte est de l'an 977, indiction V, l'an seiziéme du regne d'Othon. On trouve cet acte où l'on voit le détail des donations d'Adelaïde faites au monastere de Morbach, dans le tome premier du *Thesaurus novus anecdotorum* des peres dom Martène & dom Durand, Bénédictins, *pag.* 93 & 94.

OTHON, III du nom, empereur, surnommé *le Roux* & *le miracle du monde*, succéda à son pere OTHON II à l'âge de 12 ans. Divers princes prétendoient à l'empire, qui lui fut conservé par le soin de ses sujets, & de sa mere *Théophanie*. Entr'autres, Crescentius Numentanus, se disant consul de Rome, & Henri de Saxe, duc de Baviere, voulurent prendre le titre d'empereur. Le dernier se saisit d'Othon, âgé de 12 ans; mais les grands mirent ce jeune prince en liberté, l'élurent à Véronne, & le firent couronner à Aix-la-Chapelle. On lui donna pour précepteur, le fameux Gerbert, depuis pape sous le nom de *Sylvestre II.* Cependant Crescentius triomphoit dans Rome, & en avoit chassé le pape Jean XV, qui eut recours à Othon. Ce prince passa les Alpes, l'an 996, & vint à Venise, à Ravenne, à Pavie & à Rome, où il se trouva à la création de Grégoire V son cousin, ou (comme on dit ordinairement son neveu à la mode de Bretagne) qui le couronna. On dit que ce fut alors qu'on établit la forme d'élire les empereurs. Le nouveau pontife le pria de pardonner à Crescentius; mais cet ingrat, sitôt que l'empereur fut sorti de Rome, en chassa son bienfaiteur, & créa un anti-pape. Othon revenant à Rome, fit couper les doigts & crever les yeux au faux pontife Jean, évêque de Plaisance, & couper la tête à celui qui l'avoit intrus, l'an 998. Depuis étant allé en Pologne, il y fit tenir un concile, & y établit sept évêchés. Ensuite repassant à Rome en l'an 1000, il y fit mettre dans l'église qu'il avoit fait bâtir en l'isle du Tibre, le corps de S. Barthélemi, & la main de S. Adalbert, martyr, enchassée dans de l'or. L'an 999, il avoit épousé *Jeanne*, veuve de *Crescentius*, étant veuf de *Marie* d'Aragon sa femme. Il chassa les Sarasins de Capoue; & ayant été assiégé à Rome par quelques séditieux, il faillit à périr, l'an 1001, & mourut le 17 janvier de l'année suivante, âgé de 28 ans, à Paterne en Italie, sans laisser d'enfans. On dit que la veuve de Crescentius, qu'il avoit épousée, puis répudiée, l'empoisonna, par des gants parfumés qu'elle lui avoit envoyés. D'autres disent qu'il lui avoit promis seulement de l'épouser, & qu'après en avoir obtenu ce qu'il voulut, il s'en étoit moqué. Il avoit fait bruler en 998, *Marie* d'Aragon sa femme, convaincue d'adultere & d'autres crimes. *Voyez* MARIE. Le corps d'Othon fut porté à Aix la-Chapelle. Ce prince étoit savant, & libéral jusqu'à la prodigalité. * *Consultez* Dithmar; Pierre Damien, &c. Baronius, *in annal.* Bayle, *dictionaire critique.* Othon III ne fut pas moins favorable au monastere de Morbach, que son pere l'avoit été. Il confirma les exemptions de cette abbaye, & le droit qu'avoient les moines, d'élire leur abbé, comme on le voit par un acte qui se trouve dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, des peres dom Martène & dom Durand, *pag.* 100, & qui est de l'an 988, indiction premiere, la cinquiéme année de son regne. Cet acte fut donné à Constance. Dans le même recueil, *pag.* 104, on voit une lettre du même Othon III, par laquelle il accorde la liberté à une esclave, & la maniere dont cela se pratiquoit, *per excussionem denarii.* Dans le premier tome de la *collectio amplissima*, &c. des mêmes Bénédictins, on trouve plusieurs actes des OTHONS, en faveur des monasteres & pour plusieurs autres sujets. On en trouve de même plusieurs dans le deuxiéme tome de la même *collectio amplissima.*

OTHON IV, dit *le Superbe*, de la maison de Brunswick, & fils de *Henri*, duc de Saxe, fut proclamé roi des Romains, par quelques électeurs, après la mort de Henri VI, & couronné à Aix-la-Chapelle l'an 1198, dans le temps que les autres avoient élu Philippe, duc de Souabe, frere du défunt empereur. On craignoit des suites fâcheuses de cette concurrence; mais Othon ayant épousé *Beatrix*, fille de *Philippe*, se contenta du titre de roi des Romains; & l'an 1208, il succéda à son beau-pere. Il se rendit insupportable par son orgueil & son mépris pour les grands, vint en Italie avec une puissante armée, prit la couronne de fer à Milan; & étant passé à Rome, y fut couronné empereur par le pape Innocent III le 4 octobre 1209. Mais ayant depuis pillé les terres de l'Eglise, quoiqu'il eût promis le contraire, il fut excommunié, & déposé dans un synode, dans le temps que les électeurs mirent Frédéric II en sa place, l'an 1210. Il crut que le roi Philippe *Auguste* avoit contribué à son malheur; & pour s'en venger, il fit alliance avec le roi d'Angleterre & le comte de Flan-

dre, contre Philippe, qui remporta sur eux l'an 1214, la célebre bataille de Bouvines, où Othon prit la fuite. Abandonné de presque tout le monde, il mourut à Brunswick le 15 mai 1218, après avoir déja renoncé à l'empire, & s'être fait absoudre par un légat du pape. Quelques auteurs ont dit que, désespéré & consumé de mélancolie, il se fit étouffer par son cuisinier, qui lui mit le pied sur la gorge. Ce prince avoit épousé *Marie* de Brabant, qu'il repudia, sous prétexte de parenté, & prit une seconde alliance avec *Béatrix* de Souabe, qui mourut quatre jours après son mariage. * Crantz, *l.* 7. *Saxon.* L'abbé d'Ursperg. Stéron. Rigord. Nauclere, &c. Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in annal.*

OTHON (Saint) évêque de Bamberg en Franconie, apôtre de Poméranie, étoit né vers l'an 1069, dans la Souabe, fils d'*Othon* & d'*Adelaïde*, gens d'une condition privée. Etant entré dans l'état ecclésiastique, l'empereur Henri IV le choisit pour être chapelain de la princesse Judith sa sœur, lorsqu'il la maria à Boleslas, duc de Pologne. Après la mort de Judith, il quitta la cour de Pologne pour revenir en Allemagne, & y vécut quelque temps parmi les chanoines de Ratisbonne, jusqu'à ce que l'abbesse de Nider-Munster, niéce de l'empereur, lui donna la conduite des affaires de son monastere. L'empereur l'ayant connu à cette occasion, le fit son chancelier & son ministre. L'évêché de Bamberg étant venu à vaquer l'an 1100, l'empereur le choisit pour le remplir. Il fut sacré par Paschal II, l'an 1103, & gouverna son église avec beaucoup de sagesse & de vigilance. Il fut appellé l'an 1123, par Boleslas, duc de Pologne, pour faire une mission dans la Poméranie. Il y alla avec la permission du pape Callixte II, & y convertit le duc Vratislas, & quantité de ses sujets. Il établit plusieurs églises en Poméranie & revint à Bamberg; mais ayant appris que les villes de Stetin & de Julin, aujourd'hui Wollin, avoient abandonné la religion de J. C. il retourna en ce pays, & travailla à y détruire les restes de l'idolâtrie. Etant rappellé à Bamberg par l'empereur Lothaire, il assista l'an 1131 au concile de Mayence, & mourut le 30 de juin 1139. * Ebbo & Andr. *abb. Mich. apud Surium.* Baillet, *vies des saints, au 2 de juillet*, jour auquel on fait mémoire de ce saint.

OTHON, duc de Bourgogne, fils de *Hugues I*, abbé & frere de Hugues *Capet*, épousa *Leutgarde* de Bourgogne, fille de *Gisbert*, duc de Bourgogne & comte d'Autun. Il mourut le 22 février 965, sans laisser d'enfans. * Flodoard, *in chron.*

OTHON, *cherchez* BAVIERE, BRANDEBOURG, BRUNSWICK, SAXE.

OTHON, dit *de S. Blaise*, parcequ'il étoit religieux d'un monastere de ce nom dans le diocèse de Constance, vivoit vers l'an 1200. Il abrégea la chronique d'Othon de *Frisingen*, & fit quelques autres ouvrages. * Nauclere, *l.* 2. *Gener.* 37. Vossius, *l.* 2, *de hist. lat.*

OTHON, dit *de Frisingen*, parcequ'il étoit évêque de cette ville en Allemagne dans le XII^e^ siécle, étoit fils de LÉOPOLD, marquis d'Autriche, & d'*Agnès*, fille de l'empereur *Henri IV*, frere utérin de *Conrad III*, oncle de *Frédéric*, surnommé *Barberousse*, & frere de *Léopold*, duc de Baviere; de *Henri*, duc d'Autriche; de *Gertrude*, duchesse de Bohême; de *Berthe*, duchesse de Pologne; d'*Ite*, marquise de Montferrat; & de *Conrad*, évêque de Saltzbourg. Il fut élevé dans un collége qu'il avoit fondé à Newembourg; mais n'étant pas satisfait des professeurs qu'on y avoit mis, il vint en France étudier dans la célebre université de Paris; & depuis il se retira dans le monastere de Morimond en Bourgogne, de l'ordre de Cîteaux, où sa vertu l'éleva à la dignité d'abbé. Après avoir été créé évêque de Frisingen l'an 1138, il passa en Allemagne; & l'an 1148, il suivit l'empereur Conrad dans la Terre-sainte. A son retour il se retira à Morimond, où il mourut le 21 septembre 1158. Il avoit une grande connoissance de la philosophie d'Aristote, de l'histoire, & composa une chronique en sept livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'année 1146, avec un VIII livre de la fin du monde, & de l'antechrist. Cette chronique a été continuée jusqu'en 1190, par OTHON de S. Blaise. Cuspinien & Christien Urstius, ont publié cet ouvrage. Othon composa aussi deux livres de la vie de Frédéric *Barberousse*, que Radevic, chanoine de Frisingen, continua. * *Voyez* la bibliotheque de Cîteaux de Charles de Visch. Henriquez, *in fascic. Cister.* Vossius, *l.* 2 *de histor. latin.* Baronius. Bellarmin. Onuphre. Trithême. Possevin, &c. Simler confond Othon de *Frisingen*, avec un autre qu'il nomme *Othocus Fruxumensis.*

OTHON, ou *Otho Waldsassensis*, abbé de l'ordre de Cîteaux, dans la Baviere, sur la fin du XIII^e^ siécle, mourut l'an 1308. Il écrivit des annales de ses prédécesseurs. * Guillaume Eisengrein, *in cat. test. verit.* Jongelin, *in notit. l.* 3. Possevin, *in appar. sacr.* Charles de Vich, *bibl. Cister. &c.*

OTHONIEL, fils de *Cenez*, de la tribu de Juda, frere ou plutôt cousin germain, & gendre de *Caleb*, dont il avoit épousé une fille nommée *Axa*, fut après Josué, le premier juge des Juifs, qu'il délivra de la servitude de Chusa-Rasathaim, roi de Mésopotamie, l'an du monde 2630, & 1405 avant J. C. * *Josué*, *c.* 15. *Juges*, *c.* 3.

OTHONIEL DISCALTIO, célébre jurisconsulte de Padoue, *cherchez* DISCALCIUS.

OTHRYADES, fut l'un des trois cens Lacédémoniens, qui combattirent contre trois cens Argiens, pour la possession du territoire de Thyrea, sur les confins de la Laconie. Il avoit été accordé entre ces deux peuples, que ce territoire appartiendroit au vainqueur. Le combat fut si âpre entre ces deux partis, qu'il ne resta qu'Othryades sur le champ de bataille, les deux derniers Argiens ayant pris la fuite. Alors ce brave homme dressa un trophée des dépouilles des ennemis qu'il dédia à Jupiter; & ayant écrit de son sang ces mots: *J'ai vaincu*, sur son bouclier, il se tua lui-même, ne voulant pas survivre à ses compagnons, & jouir seul du triomphe, pour une victoire qu'ils avoient remportée avec lui. * Valere Maxime, *l.* 3, *c.* 2.

OTHRYS, mont de Thessalie, proche du mont Oëtas, ancienne demeure des Centaures & des Lapithes, qui s'appelle aujourd'hui *Delacha*, étoit toute l'année couverte de neiges. * Nicander, *Theriac.* Virgil. *l.* 7. Strabon, *liv.* 9. Stace, *liv.* 3, & *Achilleid. liv.* 1. Valer. Flacc, *l.* 9.

OTLON ou OTHOLON, moine de Fuldes, qui vivoit sur la fin du X^e^ siécle, composa la vie de S. Firmin, & quelques autres rapportées par Canisius, *in antiq. lect.* par Surius, & par Christophe Brouver. * *Consultez* Vossius, *l.* 2 *de hist. lat.*

OTMARS, OTMARSEN, village avec abbaye, dans la haute Alsace, près du Rhin, à deux ou trois lieues de Newenbourg, vers le couchant. On croit que ce village est un ancien lieu des Triboces, nommé *Stabulæ*, *ad Stabula.* * Mati, *dict.*

OTOMIS, peuple de l'Amérique dans le Mexique, à quinze ou seize lieues de la ville capitale de ce royaume. Leur pays est situé aux environs des montagnes de Tlascala. * Baudrand.

OTRANTE, ville d'Italie dans le royaume de Naples, a donné son nom à une province. C'est la terre d'Otrante, qui est une presqu'isle environnée des mers Adriatique & Ionienne. On dit qu'elle est sujette aux dégâts des sauterelles, qui sont mangées ou chassées par certains oiseaux particuliers au pays.

Cette province a été souvent pillée par les courses des pirates, & particulierement par les Sarasins, à qui les Grecs & les Normans firent la guerre. Les Turcs y ont fait aussi quelquefois descente, & s'y sont même arrêtés. Otrante a été autrefois capitale du pays; mais aujourd'hui c'est Lecce, *Aletium*. Les autres villes sont, Alessano, Brundisi, Gallipoli, Castellaneta, Turante, Nardo, Ostuni, Matéra & Oria. La ville d'Otrante, que les auteurs Latins appellent *Hydruntum* ou *Hydrus*, a un archevêché, avec un port fameux pour la Gréce. Elle fut pillée par les Turcs, l'an 1480, aujourd'hui elle est défendue par un château sur un rocher. Pierre Antoine de Capoue, archevêque de cette ville, y célébra un concile provincial, l'an 1567. Antonio de Ferrariis fit en latin l'histoire de la prise d'Otrante par les Turcs; & Michaële Marriano la mit en italien, l'an 1612. * *Consultez* aussi Scipione Mazella, qui a fait une *descr. du royaume de Naples*. Léandre Alberti, *descript. Ital.* Summonte.

OTRICOLI, petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le duché de Spolére, entre Narni & Citta Castellana, est sur une petite montagne à demi-lieue du Tibre, où est situé le village nommé *Civita d'Ocria*, qui est proprement l'ancienne ville épiscopale, qu'on appelloit *Ocriculum*, *Otriculum*, *Otriculi* & *Utriculum*. * Mati, *dict.*

OTT (Jean-Henri) théologien de Zurich, né en 1617, étoit fils d'un ministre de campagne, qui le mit en pension à Zurich auprès de Bréitinger qui fut très-utile à ce jeune homme par ses avis. En 1636 il fut envoyé à Lausanne pour y continuer ses études. Quelque temps après il alla à Genève & à Groningue avec Hottinger, & y fit de grands progrès sous Gomar & Alting. Il passa de-là à Leyde & à Amsterdam où il s'appliqua à l'étude des Rabins, & aux langues orientales pendant cinq ans. Il fit ensuite un tour en Angleterre & en France; & retourné dans sa patrie, on lui donna la cure de Dietlickon, dans laquelle il demeura vingt-cinq ans. En 1651 il fut nommé professeur en éloquence; en 1655 il eut la chaire d'hébreu; & en 1668 celle de l'histoire ecclésiastique. Il mourut en 1682. Ses ouvrages sont: *Franco-Gallia*; *oratio de causa Jansenistica*. Une dissertation latine, où il examine si S. Pierre a été à Rome, & quand il y a été. Une traduction du livre *de la grandeur de l'église romaine*, avec des remarques, ὀνοματολογία *sive nomina hominum propria*. Annales de l'histoire des Anabaptistes, en latin. Un examen latin des annales de Baronius, en trois centuries; une défense latine de cet examen; un discours latin en faveur de l'étude de la langue hébraïque; un traité latin sur la résurrection; une continuation de l'examen de Baronius jusqu'au treiziéme siécle, en latin; sur la magie permise & défendue, en latin; un traité latin des alphabets & de la maniere d'écrire de toutes les nations; un traité général de poësie, &c. en latin, & plusieurs autres. Il a laissé pour fils JEAN-BAPTISTE OTT, né en 1661, qui fut d'abord diacre à Stettin, puis pasteur à Zollicken, ensuite en 1702 professeur en hébreu à Zurich, & en 1715 archidiacre de la cathédrale de cette ville. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui montrent son érudition, comme une dissertation sur les vœux; une lettre sur les médailles samaritaines, à Adrien Réland: ces deux ouvrages sont en latin; un traité en allemand, des versions manuscrites & imprimées de la bible qui ont été faites avant la prétendue réformation; un jugement sur quelques antiquités trouvées à Klothen en 1724, en allemand. C'est lui qui a fait aussi imprimer ce que son pere avoit encore laissé contre le cardinal Baronius. * *Mém. du temps.*

OTTENWALDT, contrée d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, *cherchez* ODENWALD.

☞ OTTER (Jean) savant Suédois, né à Christienstadt le 23 octobre 1707, d'une famille commerçante, engagée dans les erreurs du luthéranisme, fit de bonne heure son étude principale des langues. Il apprit d'abord celles du nord, dont il joignit la connoissance à l'étude des humanités; & quand la paix de Neustadt eut rendu en 1724 la Suéde plus tranquille, il se transporta dans l'université de Lunden, où il se livra pendant trois ans à la physique & à la théologie. Celle-ci lui procura le plus grand avantage; elle lui fit naître des doutes sur la religion qu'il professoit; il examina s'ils étoient fondés; il s'en éclaircit avec quelques théologiens catholiques; & convaincu enfin qu'il n'étoit pas dans la voie de la vérité, il ne tarda pas à en prendre une autre en abjurant l'erreur. Il passa alors en France, & il y fut accueilli favorablement à Rouen, ou le roi avoit fait donner ses ordres pour le recevoir. Il entra au séminaire de cette ville, pour se confirmer davantage dans le parti qu'il venoit d'embrasser, & pour y examiner les volontés de Dieu sur lui. Ne se croyant pas appellé à l'état ecclésiastique, après trois années de retraite, feu M. le cardinal de Fleury le fit venir à Paris, & lui donna un emploi dans les postes. Aux langues du nord, M. Otter avoit joint l'espagnole & l'italienne; mais M. le comte de Maurepas, qui avoit eu plusieurs fois occasion de connoître ce dont il étoit capable, voulut qu'il apprît pareillement les langues orientales, & il lui en facilita les moyens. Ce ministre, qui a toujours été l'ami & le protecteur des gens de lettres, dans lesquelles il est lui-même très-versé, lui fit donner par sa majesté des ordres pour se transporter en Orient. M. Otter accepta cette commission avec joie. Les ordres de la cour lui furent donnés au mois de janvier 1734: il s'embarqua peu après à Marseille, & arriva à Constantinople le 10 de mars suivant. Au mois de novembre 1736, il prit la route de Perse, arriva à Hispaham vers le mois de juillet 1737, séjourna environ vingt mois dans cette ville, passa depuis à Bagdad, se rendit le 19 juin 1739 à Basra, & après un séjour de quatre ans dans cette ville, il retourna en France par Constantinople, débarqua à Marseille le 11 janvier 1744, & arriva à Paris le 28 février de la même année. Le fruit qu'il retira de ces courses fut une connoissance profonde des langues turque, arabe, & persanne; aussi-bien que de la géographie, de l'histoire & de la politique des états qu'il avoit fréquentés. Il y avoit aussi travaillé avec soin à remplir un autre objet de sa mission, qui étoit de rétablir le commerce des François dans la Perse. La cour de France ne tarda pas à récompenser son zèle & ses travaux. Outre une pension qui lui fut d'abord accordée, on l'attacha à la bibliothéque royale, en qualité d'interprête pour les langues orientales; on le nomma au mois de février 1746 à une chaire de professeur royal pour la langue arabe; & le 19 mars 1748, il fut admis dans l'académie des inscriptions & belles lettres. M. Otter avoit tout ce qu'il falloit pour remplir ces différens postes, avec autant d'honneur pour lui que d'utilité pour le public. Mais la Providence, qui dispose des hommes selon sa volonté, ne lui en laissa pas le temps. Epuisé par ses voyages & par la continuité de ses travaux, il mourut le 26 septembre 1748, dans la quarante-uniéme année de son âge. Il venoit de publier son *Voyage en Turquie & en Perse*; *avec une relation des expéditions de Tahmas Koulikan*. Cet ouvrage est en deux volumes *in*-12, enrichi d'un grand nombre de notes interessantes. Il avoit lu dans l'académie des belles lettres un premier mémoire sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, & il a laissé le deuxiéme fort avancé. M. de Bougainville, alors secrétaire de la même académie, a fait son éloge historique, qui a été imprimé depuis

dans le tome XXIII des *Mémoires* de cette savante compagnie. * M. Goujet, *mem. hist. sur le college royal.*

OTTOBONI (Jean-François) grand chancelier de Venise, né d'une famille ancienne, mais de Citadins, dans le XVI^e^ siecle, savoit le droit, les belles lettres, & les langues, particulierement la grecque & l'hébraïque. Il fut nommé l'an 1559, grand chancelier de Venise, & mourut l'an 1575. LEONARD *Ottoboni* soutint dans le même temps la réputation de sa famille. Il eut ordre d'accompagner les ambassadeurs de la république au concile de Trente, où il fit un journal très-fidéle de tout ce qui s'y passoit. Depuis il servit encore la république en Espagne, en Allemagne, en Portugal & ailleurs, fut élu secrétaire du conseil des dix, puis grand chancelier l'an 1620, & mourut fort âgé le 13 novembre 1630. MARC *Ottoboni* servit la république pendant 60 ans, en France, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre & en Pologne. Il travailla à accorder le duc de Ferrare avec le pape Clément VIII, & l'an 1607 & 1608 à l'accommodement de la république de Venise avec le pape Paul V. Son mérite l'éleva enfin à la charge de grand chancelier, l'an 1639, & on lui permit de l'exercer le reste de sa vie, quoiqu'il se fût fait aggréger dans le corps de la noblesse, moyennant une grosse somme. Un de ses fils, PIERRE Ottoboni, fut fait cardinal par le pape Innocent X l'an 1652, & devint pape sous le nom d'*Alexandre VIII*. *Voyez* ALEXANDRE VIII. La république de Venise aggrégea ses deux neveux au collége des Nobles: l'un fut ANTOINE, qui fut procurateur de S. Marc, & général de la sainte église, charge qu'il remit après la mort de son oncle, & mourut le 19 février 1720, ayant eu de *Marie* Moretti, morte en novembre 1713, PIERRE Ottoboni, qui fut cardinal, & qui a ci-après son article particulier. L'autre neveu du pape Alexandre VIII fut MARC Ottoboni, prince de Fiano, que son oncle fit général des galeres de l'Etat Ecclésiastique, & gouverneur du château S. Ange. Il épousa 1°. le premier octobre 1690 *Isabelle* Colonna Altiéri, morte le 25 avril 1714 : 2°. le 8 septembre de la même année, *Julie* Boncompagnon, fille de *Grégoire*, prince de Piombino. * Thomasini, *in elog. doct. part. II.*

OTTOBONI (Pierre) cardinal de l'église romaine, né à Venise le 7 juillet 1667, étoit fils unique d'ANTOINE Ottoboni, noble Vénitien, & procurateur de S. Marc, ci-devant général de l'Eglise romaine, mort le 19 février 1720, & de *Marie* Moretti sa femme, morte au mois de novembre 1713. Pierre Ottoboni, grand-oncle de celui dont il s'agit, ayant été élu pape sous le nom d'*Alexandre VIII*, le 6 octobre 1689, à l'âge de soixante-dix-neuf ans & demi, s'empressa de l'élever aux premieres dignités de l'église; & quoiqu'il n'eût alors que vingt-deux ans & trois mois, il le déclara d'abord secrétaire d'état le 15 du même mois d'octobre, & lui donna la riche abbaye de Chiaravalle dans le Milanez, & une autre dans le Parmésan; & sur la fin du même mois, il lui donna encore celles de Saint Laurent, de Saint Jean & de Saint Paul à Rome. Le 7 de novembre suivant, il le créa cardinal, & le déclara le même jour vice-chancelier de l'église romaine. Il lui assigna ensuite le titre diaconal de S. Laurent *in Damaso*, & le 21 janvier 1690, il le nomma légat d'Avignon. Au mois de mars suivant, il lui donna la dignité de grand prieur d'Irlande, & deux abbayes, l'une dans l'Etat Ecclésiastique, l'autre dans le royaume de Naples. Il fut encore déclaré au mois d'avril de la même année, protecteur de l'ordre de la Merci, à la place du pape son grand-oncle, après la mort duquel le nouveau pape Innocent XII le confirma au mois de juillet 1691, dans la légation d'Avignon, pour le reste des trois ans du terme de cet emploi. Il prit possession le 18 mars 1692, de la charge de protecteur de la compagnie des peintres, sculpteurs & architectes de Rome. La dignité d'archiprêtre de la basilique de sainte Marie-Majeure lui fut conférée par le pape Clément XI, au mois de juillet 1702. Ayant reçu de France un brévet par lequel il étoit déclaré protecteur des affaires de cette couronne à Rome, à la place du cardinal de Médicis qui venoit de renoncer au cardinalat, il en donna part au pape le 25 juillet 1709; mais il ne commença à faire les fonctions de cette place qu'au mois de janvier 1712. L'abbaye de Marchiennes-au-Pont, ordre de S. Benoît, diocèse d'Arras, lui fut donnée le premier avril 1713, ainsi que celle de Montier-en Der, du même ordre de S. Benoît, au diocèse de Châlons-sur-Marne, le 22 du même mois. Celle de S. Paul de Verdun, ordre de Prémontré, lui fut encore conférée le 20 janvier 1716. Ayant passé dans l'ordre des prêtres à la place du feu cardinal Marescotti, le 26 juin 1724, en conservant néanmoins son titre diaconal, il reçut des mains du pape Benoît XIII, les ordres sacrés, les 11, 12 & 14 juillet suivans; & il célébra sa premiere messe le 16 du même mois. L'évêché de Sabine, vacant par la mort du cardinal François Aquaviva d'Aragon, fut proposé pour lui en consistoire le 29 janvier 1725, & il fut sacré le 4 février suivant par le pape, assisté des cardinaux Paulucci, Gualtério, Altieri, Orighi & Olivieri. Il fut déclaré secrétaire de la congrégation du saint office le 12 juin 1726, & la dignité d'archiprêtre de la basilique de S. Jean de Latran lui fut conférée le 12 juillet 1730, par le nouveau pape Clément XII, au lieu & place duquel il passa le 24 du même mois, de l'évêché de Sabine à celui de Frescati; & peu de jours après, il fut élu aussi à la place du même pape, protecteur de l'église & collége de S. Laurent *in miranda de speziali*. Il devint sous-doyen du sacré collége par la mort de François Barberin, auquel il succéda dans les évêchés unis de Porto & de Sainte-Rufine, qui furent proposés pour lui en consistoire le 15 décembre 1734. Enfin il parvint au décanat le 17 août 1738, par la mort de François Barberin; & les évêchés unis d'Ostie & de Vélétri, attachés à cette place, furent proposés pour lui en consistoire le 3 septembre suivant. Il reçut en cette qualité le *Pallium* des mains du pape le 7, & il fit son entrée publique à Ostie le 29 du même mois. Il est mort à Rome le 28 février 1740, à l'âge de soixante-douze ans, sept mois & vingt-six jours. La fiévre maligne qui l'avoit attaqué dans le conclave, l'avoit obligé d'en sortir le 25 précedent. Il a institué par son testament sa légataire universelle dona Marie-Julie de Buoncompagno, veuve de Marc Ottoboni, duc de Fiano, son oncle, mort le 15 avril 1725, laissant au petit-fils de cette dame une pension de quinze cens écus romains. Il a légué à l'église de S. Louis de la nation Françoise, un calice d'or & une magnifique chasuble. * *Mercure de France*, mois de mars 1740. La généalogie de la famille Ottoboni se trouve au nombre des familles papales, dans le second tome des Maisons souveraines, imprimé en 1736.

OTTOCARE, I du nom, roi de Bohême, fut couronné en 1299 par l'empereur Philippe, dont il avoit vigoureusement soutenu les intérêts. Mais l'ayant ensuite offensé par son divorce, l'empereur le priva de la couronne, & l'obligea de prendre le parti d'*Othon* qui étoit le compétiteur de l'empereur. * Spangenberg, *in chron.*

OTTOCARE II, roi de Bohême, élu duc de Stirie, usurpa le duché d'Autriche, ou plutôt entra dans le droit de Marguerite d'Autriche, à qui il appartenoit, & acquit la Carinthie en 1269; ce qui le rendit si fier, qu'il refusa de prêter hommage à l'empereur Rodolphe de Habsbourg, pour quelques ter-

res de Bohême qui étoient de sa dépendance. Pour ce sujet il fut cité pour rendre raison de ses acquisitions injustes; mais il méprisa ces citations, & ne comparut ni par lui-même, ni par autrui, à la diéte. Ce mépris irrita tellement les princes de l'empire, qu'on résolut d'une commune voix d'envoyer des ambassadeurs en Bohême: & parceque tout cela fut inutile, & qu'on sut qu'Ottocare parloit fort mal de l'empereur & des princes, on résolut de lui faire la guerre, & les princes promirent de secourir l'empereur de toutes leurs forces. Les troupes étant prêtes, l'empereur marcha vers l'Autriche. Ottocare ne se fiant pas au succès d'une bataille, & craignant les démarches de l'empereur, demanda la paix, consentit de céder l'Autriche, & prêta hommage à genoux pour la Bohême & pour les autres terres qu'il possédoit. Mais la reine son épouse & quelques esprits brouillons lui ayant fait honte d'une si lâche démarche, il rompit la paix & s'empara de l'Autriche avec une puissante armée. L'empereur se mit en campagne pour le combattre avec toutes ses troupes allemandes & hongroises, qu'il avoit amassées, défit Ottocare & son armée, & le tua lui-même l'an 1278. * Æneas Sylvius, *histor Bohem.* Bonfinius, *decad.* 2.

OTTON, *cherchez* OTHON.

OTWAY (Thomas) poëte Anglois, vivoit vers la fin du XVII[e] siécle. Il a écrit un nombre considérable de piéces de théâtre, parmi lesquelles il y a deux tragédies, l'*Orphelin*, & *Venise préservée*, qui sont fort estimées. Dans la deuxiéme, le son d'une cloche qui se fait entendre réussit à jetter de l'effroi dans l'ame des spectateurs. Otway a quelquefois imité Moliere dans ses comédies. Il étoit en même temps auteur & acteur. Ce n'est pas un poëte du premier génie, mais peut-être auroit-il été plus loin, si ses débauches ne l'avoient pas tué à la fleur de son âge. Il mourut en 1685, à trente-quatre ans.

O V

OVATION, petit triomphe que les Romains accordoient aux généraux de leurs armées, lorsque la victoire n'étoit pas considérable, ou que la guerre n'avoit pas été déclarée suivant les loix; quand il restoit quelque chose à faire dans la guerre qu'on avoit commencé; quand on l'avoit entreprise contre des gens indignes qu'on employât les armes contre eux, comme les pirates & les esclaves; quand le combat n'avoit pas été sanglant; quand on avoit bien administré les affaires, & les biens de la république dans les provinces. Celui qui triomphoit ainsi, entroit à pied dans Rome, ou à cheval, selon le sentiment de quelques historiens. Il portoit une couronne de myrte, qui étoit un arbre dédié à Vénus: c'est pourquoi Marcus Crassus ayant obtenu l'ovation, pria instamment le sénat, que par grace on lui permît de porter une couronne de laurier. Le triomphant faisoit son entrée au son des flutes, & non pas des trompettes; & ne portoit point de robe brodée, comme celui qui recevoit l'honneur du grand triomphe: il étoit seulement accompagné des sénateurs, & suivi de son armée. On appelloit ce petit triomphe *Ovation*; parcequ'étant arrivé au Capitole, on immoloit une brebis, qui se nomme en latin *ovis*; au lieu que dans le grand triomphe on sacrifioit un taureau. Le premier qui triompha de cette maniere, fut P. Posthumius Tubertus, consul, l'an 250 de la fondation de Rome, & 504 avant J. C. après avoir défait les Sabins. * Denys d'*Halicarnasse*, *hist. Rom.* *l.* 5. Rosin, *antiquit. Rom. l.* 10, *c.* 28.

OUBLIETTE, lieu dans de certaines prisons en France, où l'on mettoit autrefois ceux qui étoient condamnés à une prison perpétuelle. On l'appelloit ainsi, à cause que ceux qu'on y enfermoit ne paroissant plus, étoient entierement oubliés. Hugues Aubriot, prévôt de Paris, y fut condamné. Bonfons parlant de cette condamnation, dans ses *antiquités de Paris*, dit qu'il fut prêché & mîtré publiquement au parvis de Notre-Dame; & qu'après cela il fut condamné à être en l'oubliette au pain & à l'eau.

OUCHE. Le pays d'OUCHE, en latin *Uticensis tractus*, petite contrée de Normandie, à l'occident de la riviere d'Iton & de la ville d'Evreux, comprend la ville & territoire de Conches, la forêt nommée d'*Ouche*, & s'étend jusqu'aux sources de la riviere de Carentone. * Baudrand.

OUCHE (André) *cherchez* SACCHI.

OUCIU (Gad de) Polonois, entra dans l'ordre de S. Dominique, vint en France faire ses études dans le collége de S. Jacques à Paris. Il y apprit si bien la langue françoise, qu'il se rendit capable de traduire le traité de Boëce de la consolation, à la priere d'une dame. Ce n'est que par cette traduction qu'il est connu. On y trouve son nom, sa patrie, sa profession, & qu'il la fit l'an 1336. On la garde dans la bibliothéque de M. de Seignelai. * Echard, *script. ord. FF. Pred. tom. I.*

OUDEAU (Françoise) religieuse du monastere de Poissi, de l'ordre de S. Dominique, célébre par son esprit & par sa piété, traduisit de latin en françois les sermons de S. Bernard sur le cantique des cantiques, & mourut l'an 1644. Le P. Hilarion de Coste, religieux Minime, en fait mention dans les *Eloges des dames illustres*: & le P. Echard, dans sa Bibliothéque des écrivains de son ordre, *tome II*, *pag.* 845.

OUDENARDE, *Aldenarda*, ville du Pays-Bas en Flandre, est située sur l'Escaut, entre Gand & Tournai. C'est une ville forte & marchande, & fameuse par les tapisseries qu'on y fait. Grammaye, & d'autres prétendent que les commencemens d'Oudenarde viennent d'une forteresse bâtie par les Huns sur l'Escaut, l'an 411. Cela ne se prouve pas facilement. Cette ville fut prise par les François l'an 1658, & fut rendue aux Espagnols par la paix des Pyrénées. Mais depuis, ayant été reprise par le roi en la campagne de 1667, elle lui resta par la paix d'Aix-la-Chapelle, & il la rendit encore par la paix de Nimégue l'an 1678.

OUDENBOSCH (Adrien den) né dans le Brabant, ainsi nommé, comme on le croit, du lieu dit *Oudenbosch*, où il naquit apparemment, près de Bréda, est appellé en latin *Adrianus de veteri Busco*. Il étoit religieux du monastere de S. Laurent à Liége, & a fleuri dans le XV[e] siécle. Il a écrit 1. une chronique de Liége depuis l'an 1449, où avoit fini Jean *de Stabulaus*, religieux du même monastere, jusqu'en 1483, sous les évêques Jean Heinsberg & Louis de Bourbon. 2. *Brevis historia ecclesiæ collegiatæ sancti Petri Aicuriensis.* 3. Il a continué l'histoire de son monastere de S. Laurent: *Historia insignis monasterii sancti Laurentii Leodicensis.* Cette histoire avoit été commencée par le célébre Rupert, moine du même lieu, depuis abbé de Deutsch près de Cologne, mort en 1135, continuée par Reinier, religieux du même monastere de S. Laurent, qui florissoit à Liége vers la fin du XII[e] siécle, & par Lambert, ou quelque autre, qui étoit aussi religieux dudit monastere. Les écrits mentionés d'Adrien den Oudenbosch, ont imprimés par les peres dom Martène & dom Durand dans le tome IV de leur *Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. * *Voyez* l'avertissement de ces éditeurs mis au-devant de la chronique de Liége d'Adrien, & la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739, *in-4°*, *tom. I*, *pag.* 21.

OUDIN (César) secrétaire & interpréte des langues étrangeres, fils de NICOLAS Oudin, grand pré-

vôt de Baffigni, fut élevé à la cour du roi Henri *le Grand*, lors même qu'il n'étoit encore que roi de Navarre. Ce prince l'employa en diverses négociations importantes, en Allemagne & ailleurs : le servit de lui pendant les guerres civiles, & lui donna la charge de secrétaire & interpréte des langues étrangeres, par lettres du 11 février 1597. Il publia des traductions, des grammaires, des dictionaires, pour les langues italienne & espagnole, & mourut le premier octobre 1625.

OUDIN (Antoine) l'aîné des fils du précédent, eut, comme son pere, la charge d'interpréte des langues étrangeres. Le roi Louis XIII l'envoya en Italie, où il demeura assez long-temps, tantôt à la cour de Savoye, & tantôt à Rome, où le pape Urbain VIII se faisoit un grand plaisir de s'entretenir avec lui. A son retour en France, il s'acquit la bienveillance de plusieurs personnes de qualité, & fut choisi par le roi Louis XIV, l'an 1651, pour lui enseigner la langue italienne. Il mourut le 21 février 1653. Les ouvrages que nous connoissons de lui, sont : 1. *Curiosités françoises, pour servir de supplément aux dictionaires, ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes & quolibets, pour l'explication de toute sorte de livres, par Antoine Oudin, secrétaire interpréte de sa majesté*; à Rouen, 1649, *in-8°*, gros caractere. Le même ouvrage; à Rouen, 1656, deuxiéme édition, *in-8°*; mais qui ne différe de la premiere que par le caractere. L'auteur a dédié ce livre à *M. George-Frédéric, comte de Waldeck, Pyrmont & Culembourg, baron de Tonna, Pallant, &c.* 2. *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*; à Paris, 1633, *in-12*. Du Ryer, Balthasar Baro, & quelques autres membres de l'académie françoise de ce temps-là, estimoient beaucoup cet ouvrage, dont ils ont rendu des témoignages avantageux. Cette grammaire a été réimprimée à Rouen en 1645, *in-12*. 3. *Recherches italiennes & françoises, ou dictionaire italien-françois, & françois-italien*; à Paris, 1640 & 1641, deux volumes, *in-4°*. 4. *Le trésor des deux langues espagnole & françoise, ou dictionaire espagnol-françois & françois-espagnol*; à Paris, 1645, *in-4°*, deux parties en un volume. 5. *Grammaire italienne mise & expliquée en françois par Cesar Oudin, secrétaire interpréte du roi ès langues germanique, italienne & espagnole, revue, corrigée & augmentée par Antoine Oudin*; à Paris, 1645, *in-8°*. 6. *Grammaire espagnole expliquée en françois par Cesar Oudin*, &c. *augmentée en cette derniere édition par Antoine Oudin*; à Rouen, 1675, *in-12*. 7. *Histoire de la guerre de Flandre depuis l'an 1559, jusqu'à la tréve en 1609, traduite de l'italien du cardinal Bentivoglio par Antoine Oudin : premiere partie qui comprend depuis l'an 1559, jusqu'à la bataille gagnée par Jean d'Autriche en 1578*; à Paris, 1634, *in-4°*.

OUDIN (François-César) qui sans doute étoit parent des précédens, est aussi auteur de quelques ouvrages : entr'autres, d'un intitulé : *Nouveau recueil de divertissemens comiques* (très-peu divertissans) à Paris, 1670, *in-12*. Dans l'épître dédicatoire à M. le marquis de Sévigné, guidon des gendarmes de M. le dauphin, l'auteur se glorifie d'avoir été au service de la maison de ce seigneur. Il y a eu encore un CHARLES Oudin, prêtre, docteur en théologie, de qui l'on a entr'autres une traduction d'un *Discours de S. Jean-Chrysostôme, archevêque de Constantinople, où il prouve, que personne ne souffre de véritables maux, que ceux qu'il se fait à soi-même* : c'est le titre de cette traduction, dédiée à mademoiselle de Richelieu (niéce du cardinal) & imprimée à Paris en 1664, *in-12*. Il y a une traduction latine à côté de la traduction françoise.

OUDIN (Casimir) religieux Prémontré, puis apostat, étoit d'une famille originaire de Reims, & naquit à Méziéres sur la Meuse le 11 de février 1638. Après avoir fait sa rhétorique, il entra en 1656, âgé de près de dix-huit ans, dans l'ordre des Prémontrés, où il prit l'habit à S. Paul de Verdun. Il y fit profession, & prit le nom de *Casimir*, au lieu de celui de *Remi*, le onziéme de novembre 1658. Il étudia en philosophie & en théologie sous les peres Joachim la Plume, & Jérôme Janot, tous deux hommes d'esprit, & qu'Oudin n'a méprisés & traités d'ignorans que depuis son apostasie. Oudin sorti de ces premieres études, s'appliqua particulierement à celle de l'histoire ecclésiastique; & fut curé d'Epinay sous Gamaches, doyenné de Foucasse, au diocèse de Rouen, depuis le 17 de septembre 1675, jusqu'au 10 de juin 1677 qu'il résigna cette cure. Une rencontre imprévue le fit connoître encore plus depuis, & lui donna lieu de se produire. Le feu roi Louis XIV, passant par l'abbaye de Buccilli en Champagne, le premier de mars 1680, & s'y arrêtant pour dîner, Oudin se trouva chargé de faire un compliment à ce prince, en l'absence de l'abbé & du prieur D. Edmond Maclot. Oudin s'en aquitta en homme de beaucoup d'esprit; le prince le sentit & le fit connoître : mais ayant demandé à Oudin quelle charge il avoit dans la maison, celui-ci répondit avec la derniere de toutes les impolitesses *qu'il portoit le mousquet, & que quand il ne pouvoit le porter, il le traînoit*. Cette réponse fit de la peine au roi, qui fit retirer Oudin, & ne voulut plus le voir. Cependant Michel Colbert, chef & réformateur général de l'ordre de Prémontré, ayant envoyé Oudin dès la même année, ou la suivante, pour faire la visite de toutes les abbayes & églises de l'ordre, & en tirer des archives tout ce qui pouvoit servir à son histoire, Oudin parcourut tous les monasteres des Pays-Bas, & en 1681 la Lorraine, la Bourgogne, l'Alsace, & fut envoyé en 1683, à Paris, où il se lia avec plusieurs savans illustres. Il s'y occupa aussi à rassembler tous les ouvrages des anciens moines de Lérins qui avoient été élevés à l'épiscopat; mais ce recueil est demeuré manuscrit. En 1688, il publia en latin un supplément des auteurs ecclésiastiques omis par Bellarmin, *in-8°*, & deux ans après (en 1690) il quitta la France, & alla à Leyde, où il embrassa la religion prétendue réformée. Il y fut fait sous bibliothécaire de l'université, & est mort dans cette ville au mois de septembre 1717, dans sa soixante-dix-neuviéme année. Depuis son apostasie il a publié : 1. *Veterum aliquot Galliæ & Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*, *in-8°*; à Leyde en 1692. 2. *Trias dissertationum criticarum*; à Leyde en 1717, *in-8°*. 3. *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis, illorumque scriptis*, &c. trois volumes; à Leipsick en 1722, *in-fol.* Il y a beaucoup de partialité & de fautes dans ce gros ouvrage, qui ne laisse pas de contenir de bonnes choses. 4. *Acta beati Lucæ Jabbatis Cuissiacensis*, in-4°. 5. Le Prémontré défroqué. 6. *Epistola de ratione studiorum suorum*; à Leyde en 1692, *in-4°*. * *Nouvell. littér. du 12 de mars 1718. Nova litterar. Lipsiens. januar.* 1718. Niceron, *mém. tom. I*, & surtout *tom. X. Lettres* de Bayle, *édit.* de M. Desmaizeaux, *tom. II*, *pag.* 479.

☞ OUDIN (François) Jésuite, naquit le premier novembre 1673, à Vignorix ou Vignory, bourg, ou selon d'autres, ville de France, dans la Champagne, au diocèse de Langres. Envoyé dès son bas-âge à Langres, pour y commencer ses études, il y fit des progrès si rapides, que Jean Oudin, son oncle, chanoine de la cathédrale de cette ville, homme d'un vrai mérite, voulut cultiver lui-même ses talens. Sous cette direction, François Oudin, qui avoit la mémoire la plus heureuse, & un génie vif & pénétrant, avança en si peu de temps dans la connoissance des sciences & des belles lettres, qu'il mérita

mérita dès-lors l'attention & l'estime de ceux qui le connurent. Après son cours de philosophie, se croyant appellé à la profession religieuse, il choisit la société des Jésuites, & entra au noviciat de Nancy le 13 octobre 1691. Il en avoit obtenu l'agrément de son oncle, qui lui laissa par son testament une pension de 400 livres, à condition qu'il fixeroit son séjour à Paris ou à Dijon. Ce fut cette derniere ville que choisit le P. Oudin, & il y fit sa profession des quatre vœux le 2 février 1707. Après avoir enseigné les humanités dans la même ville, il régenta la rhétorique à Langres. De-là on l'envoya à Pont-à-Mousson, où il employa quatre ans à l'étude de la théologie. Au milieu de cette carriere, il fut appellé à Strasbourg, avec quelques autres de ses confreres, par le P. Jean Dez, savant controversiste, alors recteur du collége de cette ville, pour le projet d'un grand ouvrage, qui n'a point eu lieu. On y offrit au P. Oudin une chaire de rhétorique; mais étant tombé malade dans un lieu dont l'air étoit contraire à sa santé, il retourna à Pont-à-Mousson, où il soutint en 1703 son grand acte de théologie. Le cours de ses études fini, il alla recevoir les ordres sacrés à Trèves. Il revint ensuite dans le collége de Dijon, y rentra dans les exercices de la rhétorique, & pendant 15 années consécutives il fit la classe du soir, c'est-à-dire, les leçons de poësie. La théologie positive qu'il professa depuis pendant 15 autres années, fit quelque distraction à l'étude des belles lettres: mais ne lui en ôta jamais le goût & l'amour, & il y revint dès qu'il fut libre de s'y appliquer. L'amour de la retraite & de l'étude ne lui permit pas de changer souvent de lieu. Quelques mois de séjour à Autun & à Verdun, & deux voyages à Paris, l'un de huit mois en 1713, & l'autre de six en 1739, voilà où se bornerent presque toutes ses courses, depuis qu'il se fut fixé à Dijon. Il est mort dans cette derniere ville le vendredi 28 avril 1752, à huit heures du matin, dans la 79 année de son âge, & la 61 de son entrée dans la compagnie. Le pere Oudin écrivoit très-purement en latin, & l'on sent dans son style qu'il s'étoit familiarisé avec les meilleurs auteurs de l'antiquité qui ont écrit en cette langue. Il avoit commencé un peu tard l'étude du grec; mais il s'y étoit livré avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il se trouva bientôt capable de composer même des vers en cette langue. Il savoit aussi très-bien l'espagnol, le portugais, l'italien & l'anglois; & toutes les parties de la littérature lui étoient pareillement familieres. Aussi étoit-il lié avec presque tous les savans de l'Europe, qui admiroient sa vaste érudition, en même temps qu'ils louoient sa douceur, sa modestie & son zèle pour le progrès des bonnes études. Il avoit lu plusieurs fois la Somme de S. Thomas, & avoit entrepris des commentaires sur presque tous les livres de l'écriture sainte; mais on l'avoit distrait de ce travail long-temps avant sa mort, par l'ordre que ses supérieurs lui donnerent de composer en latin une bibliothéque universelle des écrivains de la société, qu'il avoit très-avancée, & qui doit former, dit-on, quatre volumes *in-fol.* Outre ce grand ouvrage, & les autres écrits non encore imprimés du P. Oudin, sur quoi l'on doit consulter les *Mélanges histor. & philolog.* de M. Michault, *tom. II*, 1754, *in-12*, ce que nous connoissons d'imprimé de cet habile Jésuite, consiste en un assez grand nombre de poësies latines, en quoi il excelloit, & dans quelques autres écrits, publiés dans l'ordre suivant: 1. *Somnia* (les songes) poëme; à Dijon, 1697, *in-8°*; & 1698, à Langres, *in-12*: avec une élégie intitulée: *Amor dux pacis, in pacificas nuptias Ludovici ducis Burgundiæ & Mariæ Adelaïdis Sabaudiæ.* Item, dans le *tom. I, des Poëmata Didascalica.* 2. Des vers latins sur la mort du célébre Santeul, qui avoit été son ami; dans le *Funus Santolianum*; à Dijon, 1698, *in-4°*, *pag.* 56. 3. *Francisco à Lotharingiâ ode, pro felici reditu*; à Pont-à-Mousson, 1701, *in-4°*. 4. *Natalitia, elegia*: cette élégie adressée au même François de Lorraine, sous le nom de *Nicolas-Antoine Breton*, a été aussi imprimée en 1701, *in-4°*, à Pont-à-Mousson. 5. *Strena, elegia*, au même prince, sous le nom d'*Etienne Fossey*; ibid. 1702, *in-4°*. 6. *Serenissimo Lotharingiæ principi recens nato plausus collegii Mussi-Pontani, idyllium*; ibid. 1702, *in-4°*, & dans le tome III des *Poëmata didascalica.* 7. *Genethliacon*, &c. poëme sur la naissance du même prince; ibid. 1703, *in-4°*. 8. *Synopsis theologica thesibus digesta, pro actu publico, in colleg. & universit. Mussi-Pont. societ. Jes. die 9 nov.* 1703; ibid. 1703, *in-4°*. 9. *S. Francisco Xaverio hymni novem, & officium*; à Dijon, 1705, *in-12*. Les hymnes ont été traduites en vers françois par François Baudot, maître des comptes & maire de la ville de Dijon. 10. *Bibliotheca Petri Ferreti Senatoris, &c. ejus testamento publicata in collegio Divio-Godranio societ. Jes. carmen*; à Dijon, 1707, *in-4°*, & au-devant du catalogue de cette bibliothéque, avec d'autres poësies, & une préface dont le P. Oudin est aussi auteur; ibid. 1708, *in-4°*. Item, dans le tome III des *Poëm. didasc.* 11. Conjectures sur quelques endroits de Salvien, & de S. Césaire, dans les *Mém. de Trév.* septembre 1710, *art.* 134. 12. *Ludovici ducis Borbonii, principis Condæi, gubernatoris Burgundiæ, laudatio funebris, dicta pridie nonas julias anno* 1710, *in coll. Divio-Godranio soc. Jes.* à Dijon, 1710 *in-12*. 13. *Precatio ad Deum, pro regis* (Ludovici XIV) *incolumitate*; *Silva*; ibid. 1712, *in-4°*. 14. Cantate; ibid. 1713, *in-4°*. 15. Extrait des lettres en forme de dissertation sur l'ancienneté de la ville d'Autun, & sur l'origine de celle de Dijon, *mém. de Trev.* 1711, avril, *art.* 53: on y trouve l'éloge de M. Baudot, auteur de ces lettres. 16. *De pace, oratio habita in colleg. Divio-Godran. soc. Jes. die 13 maii* 1714, *cùm pax promulgaretur*; ibid. 1714, *in-12*, avec une épître dédicat. à M. Louis-Hector, duc de Villars. 17. Réflexions sur la sixiéme satyre du premier livre d'Horace, & sur trois passages, l'un d'Ovide, l'autre d'Ausone, le troisiéme de Corneille Sévere, qu'on rétablit ou qu'on explique, adressées à M. le président Bouhier: dans les *Mém. de Trév.* 1714, mars, *art.* 36, & dans le *Journ. des sav.* édit. de Holl. mai 1715. 18. *Illustrissimo Burgundici senatûs principi Joanni Berbisëio, Apollo ventusianus, idyllium*; à Dijon, 1715 & 1739, *in-4°*; & dans les *Poëm. didasc. tom. III.* 19. Mémoire concernant les traités théologiques du cardinal Augustin Orégius, où l'on examine si le P. Pétau en a tiré ses dogmes: dans les *Mém. de Trév.* juillet 1718, *art. IX*, & dans le *Journ. des sav.* édit. de Holl. mars 1719. 20. *Silva distichorum moralium*, &c. à Dijon, 1719 & 1720, *in-8°*, & dans les *Poëm. didascal. tom. III.* 21. *Hymni novi ad publicum Æduensis ecclesiæ usum comparati*; ibid. 1720, *in-12.* 22. Mémoire instructif sur le bref de N. S. P. le pape Benoît XIII, qui commence par ces mots, *Demissas preces*; ibid. 1725, *in-4°*. 23. *Ludovici magni Equus triumphalis æneus Divione dedicatus, Silva heroica*; ibid. 1725, *in-8°*, avec une traduction en vers françois par le P. Cellier, Jésuite; item. dans les *Poëm. didasc. tom. III.* 24. Mémoire sur quelques propositions dictées par un professeur de philosophie (le P. le Moyne, Jésuite) dans le collége de la compagnie de Jesus à Auxerre, pour servir de réponse à l'ordonnance & instruction pastorale de M. l'évêque d'Auxerre (de Caylus) en date du 18 septembre 1725; à Paris, 1726, *in-4°*, & encore ailleurs. M. de Caylus avoit eu raison de procéder contre le P. le Moyne, & ce mémoire n'auroit jamais dû paroître. 25. *Bernardi Monetæ, eximii poëtæ & critici, Epicedium*; à Dijon, 1729, *in-fol.* & *in-4°*. Cet éloge a

été mis en vers françois par M. de Ruffey, président à la chambre des comptes de Bourgogne; item. dans le *tom. III* des *Poëm. didasc.* & encore ailleurs. 26. Dissertation critique sur le *Culex* de Virgile. Dans les *Mém. de littérat.* du P. Desmolets, *tom. VII.* 27. Réponse à quelques observations de M. l'abbé Desfontaines, au sujet de cette dissertation. Dans la *Bibliothéque françoise de* M. l'abbé Goujet, *tom. IX*, aux additions. 28. *Hymni tres SS. martyribus Speusippo & sociis.* Dans le bréviaire de Langres, & séparément. 29. *Publii Syri & aliorum veterum sententiæ, adjunctis brevibus notis*; à Dijon, 1734, *in-8°.* 30. *Ludovici-Henrici ducis Borbonii filio, principi Condæo, Genethliacum*; ibid. 1736, *in-4°*, & 1737, *in-8°*, & dans les *Poëm. didasc.* 31. Mémoires sur la vie & les ouvrages des PP. Antoine *Vieyra*, Melchior *Inchofer*, Denys *Pétau*, Fronton *du Duc*, Jules-Clément *Scotti*, Jacques *de Billy*, Jean *Garnier*; dans les *Mém.* du P. Niceron, *tom.* 24, 25, 27, 28, 29, 40. 32. *De vitâ & scriptis Petri-Danielis Huetii commentarius, è gallico Josephi Oliveti*; au-devant du livre de M. Huet, *De imbecillitate mentis humanæ*; à Amsterdam, 1738, *in-12.* 33. Dissertation sur l'*Ascia* sépulcrale des anciens, & explication des inscriptions *Minervæ Arnalyæ*, & *Mercurio Mocco*; dans le recueil de divers écrits par M. l'abbé Lebeuf, 1738, *in-12.* 34. *Præmia studiosæ litterarum juventuti in colleg. Divio-Godran. à Joanne Barbisetio constituta, carmen*; à Dijon, 1739, *in-4°*, & dans les *Poëm. didasc. tom. III.* 35. *De theologiâ græcanicâ commentarius, ex gallico Jos. Oliveti*; dans l'édit. du Ciceron de l'abbé d'Olivet, *tom. III.* Il y a aussi dans la même édit. diverses observations du P. Oudin, anonymes. 37. *Epistola B. Pauli apostoli ad Romanos, explicata*; Paris, 1743, *in-12.* Cette explication est plus philosophique que théologique. 38. *De Virgiliano culice disceptatio recognita*; dans les *Miscellanea observat. ab eruditis Britannis, tom. IV.* 39. *Varia*; ibid. *tom. V.* 40. *Otium sapientis, ode*; à Dijon, 1745, *in-4°*, & dans les *Poëm. didasc. tom. III.* 41. Etymologies celtiques; dans les œuvres posthumes de l'abbé Gédoyn. 42. *Commentarius de vitâ & scriptis Joan. Buherii præsidis infulati*, &c. *in-4°*, 1746. 43. *Ignis, carmen: Annotationes in Vida poëticam*; *& ad quosdam poëmatum locos*; le tout dans les *Poëm. didasc.* 44. Diverses lettres. *Voyez* les mémoires d'Artigny, *tom. V*, & tout le *tom. II* des *Mél. histor. & philolog.* de M. Michault, avocat à Dijon. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

OUDINET (Marc-Antoine) d'une famille originaire de Cambrai, qui avoit très-long-temps fait profession des armes, étoit né à Reims sur la fin de 1643. Il étudia chez les Jésuites de cette ville jusqu'en rhétorique, & brilla beaucoup dans le cours de ses études, sur-tout par l'étendue & la facilité de sa mémoire. Il avoit appris toute l'Eneide de Virgile en une semaine. Au sortir de sa rhétorique, il vint passer cinq ou six années à Paris, où il étudia en philosophie & en droit, se fit recevoir avocat en parlement, & y plaida plusieurs fois avec succès. Revenu à Reims, il se livra entierement à la plaidoirie, & se vit bientôt chargé d'affaires. Quelque temps après il eut une chaire de professeur en droit dans l'université de Reims, & la remplissoit actuellement lorsque M. Rainssant le médecin, son parent, commis à la garde des médailles du cabinet du roi, l'engagea à venir partager ce soin avec lui. M. Oudinet, qui avoit aussi une grande connoissance des médailles, se rendit volontiers aux desirs de son parent; & l'ayant perdu quelques années après, il lui succéda seul dans l'emploi qu'il avoit partagé avec lui, & qu'il a rempli vingt-deux ans depuis la mort de M. Rainssant. C'est à ses soins & à sa sagacité que l'on doit l'ordre & l'arrangement de ce précieux cabinet, & les découvertes importantes qui ont été faites dans ce riche trésor. Le feu roi Louis XIV, à qui l'exactitude & l'application de cet habile homme n'échapoient pas, ajouta à ses appointemens ordinaires une pension de cinq cens écus. En 1701 M. Oudinet fut nommé associé à l'académie des inscriptions & belles lettres, & il mourut le 12 de janvier 1712, à l'âge de 68 ans & quelques mois. S'il s'est fait estimer par sa science & aimer par les qualités extérieures qui font le lien de la société, il s'est encore plus fait respecter par sa piété & par sa foi. Tous les ouvrages que nous avons de lui se réduisent à une dissertation sur l'*origine du nom de médaille*; une autre sur les médailles d'Athènes & de Lacédémone; une troisiéme sur deux agathes du cabinet du roi de France, dont l'une représente Jupiter & Minerve, &c. & l'autre S. Jean Evangéliste enlevé par un aigle, & couronné par un ange On trouve dans le tome quatriéme, premiere partie, des *mémoires des littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire, une quatriéme dissertation de M. Oudinet, sur les trois médailles d'Hermonthis, de Mendés & de Jotapé, ville d'Egypte. Cette dissertation qui est très-curieuse avoit été adressée par l'auteur à MM. de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, & on en trouve un petit abrégé dans le premier volume des *Mémoires* de cette académie, *pag.* 258. * *Mémoires de l'académie des belles lettres, tom. III.* Lettre du P. Bougerel de l'Oratoire, au tome cité des *Mémoires* du pere Desmolets.

OUDOCEUS, troisiéme évêque de Landaff dans le pays de Galles en Angleterre, florissoit en 560. Dans cette année il assembla un synode composé de son clergé & des abbés de son diocèse, & y excommunia solemnellement Maurice, roi de Glamorgan, pour avoir tué Cynétus. Le roi demeura deux ans excommunié; mais enfin, touché de remords il vint trouver Oudocéus les larmes aux yeux, & lui demanda d'être admis à la paix de l'église. Sur cela l'évêque le mit en pénitence, lui faisant comprendre, qu'il étoit obligé, pour faire réparation à Dieu & à l'église, à beaucoup plus de pénitence, de prieres, de jeûnes, & d'œuvres de charité, que de coutume. Le roi se soumit volontairement à tout. * Spelman, *concil. vol.* 1, *pag.* 62.

OUDON ou ODON, en latin, *Uda*, *Odonus*, petite riviere de Normandie, qui a sa source un peu au-dessus du village de Doude-Fontaine. Elle arrose l'abbaye d'Aulnai, traverse la ville de Caën, & se jette dans l'Orne. * Baudrand.

OUEN ou OWEN (Saint) en latin *Audoënus* ou *Dado*, fils d'un homme de qualité nommé *Audoaire* ou *Authaire*, référendaire du roi Dagobert I, fut fait archevêque de Rouen, l'an 640. Il a gouverné cette église jusqu'en 683, en laquelle il mourut saintement à Clichi près de Paris, le 24 août, âgé d'environ 74 ans. Son corps fut transféré l'an 693, dans l'église de S. Pierre de Rouen, qui porte aujourd'hui son nom. Il avoit écrit l'an 672, la vie de S. Eloi, évêque de Noyon, qui a été donnée par Canisius, & par dom Luc Dacheri, dans leurs collections. Surius rapporte sous le 24 août, sa vie écrite par un auteur du temps de S. Ouen. Elle a été traduite en françois par M. d'Andilli. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des VII & VIII siécles*, 2 *édit. Paris* 1709. Mabillon, *annal. ord. Bened. tom. I*, *pag.* 570. D. Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. III.*

OVER-YSSEL ou TRANS-ISELANE, en latin *Trans-Issaliana*, l'une des Provinces-Unies des Pays-Bas, est ainsi appellée à cause de sa situation au-delà de l'Issel, où le Rhin communique une partie de ses eaux, par le moyen du canal de Drusus. Elle est entre la Frise, le pays de Gueldres, la Westphalie, & le golfe de Zuiderzée, avec le fleuve d'Issel, & est

OW

OWAR, en latin *Ovaria*, ville de la haute Hongrie, *cherchez* NEUHAUSEL.

OWEN (Jean) en latin *Audoënus*, naquit à Armon dans le comté de Caernarvan, qui fait partie de la principauté de Galles en Angleterre. C'est à tort que plusieurs auteurs le disent né à Oxford : le titre de son livre d'épigrammes, où on lui donne la qualité d'*Oxoniensis*, les a trompés. Il commença ses études à Winchester dans l'école de Wykéham, & les continua à Oxford dans le collége neuf, où, après deux ans d'épreuves, on l'aggrégea en 1584. Il étudia en droit, & s'appliqua particulierement au civil, dans lequel il se fit recevoir bachelier l'an 1590. Il quitta Oxford en 1591, pour aller tenir une école à Trylegh près de la ville de Montmouth; & vers l'an 1594, il alla exercer les mêmes fonctions à Warwick. Il est fâcheux que l'indigence l'ait réduit à ces emplois, il étoit capable de quelque chose de beaucoup mieux. Il avoit un oncle fort riche; il devoit être son héritier, mais cet oncle catholique, fâché de voir son neveu opiniâtrément attaché à la religion anglicane, le deshérita & lui enleva par-là toutes ses espérances. Jean Williams, évêque de Lincoln, & garde du grand sceau, y suppléa en quelque sorte; & par ses libéralités, il l'aida à vivre plus commodément pendant quelques années, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1622, & non 1623, comme plusieurs l'ont écrit. Williams porta son attention pour lui jusqu'à le faire enterrer à ses dépens dans l'église de S. Paul à Londres, & à lui faire ériger au même lieu un monument, où l'on voit son buste en cuivre, couronné de laurier, avec ces vers au bas.

Parva tibi atua est, quia parva statura, suppellex
Parva, volat parvus magna per ora liber.
Sed non parvus honos, non parva est gloria, quippe
Ingenio haud quicquam est majus in orbe tuo.
Parva domus texit, templum sed grande; poëta
Tum verè vitam, cùm moriuntur, agunt.

Ses épigrammes sont le seul ouvrage que l'on ait de sa composition. Il n'en publia d'abord que trois livres qui parurent à Londres en 1606, *in*-8°, & auxquels il en ajouta successivement plusieurs autres qui se trouvent aujourd'hui réunis, dans l'édition que Louis Elzevir en donna à Amsterdam en 1647, *in*-16. Trois auteurs en ont traduit une partie en vers anglois. 1°. Jean Vicars, dont la traduction parut en 1619, à Londres, *in*-8°. 2°. Thomas Pecke, qui publia la sienne au même lieu en 1659, *in*-8°. 3°. Thomas Harvey : nous ignorons la date de l'impression de sa traduction. M. le Brun, connu par plusieurs poësies françoises assez médiocres, en a fait un choix qu'il a traduit & publié en vers françois à Paris en 1709, *in*-12. Depuis, M. Cocquard, avocat à Dijon, a donné la traduction des meilleures épigrammes d'Owen, en vers françois, dans le recueil de ses poësies imprimé en 1754, deux volumes *in*-12. On en connoît aussi une traduction espagnole, où tout est traduit par François de la Torre : elle a été imprimée à Madrid en 1674 & en 1682, en deux volumes *in*-4°. Il y a beaucoup de génie dans la plupart des épigrammes d'Owen; on y trouve de la force, de la cadence & de l'harmonie, de la douceur & de l'enjoument. Mais il n'est pas égal par-tout, & il s'est rendu justice, lorsqu'il a dit au commencement de son ouvrage :

Qui legis ista, tuam reprehendo, si mea laudas
Omnia, stultitiam; si nihil, invidiam.

On lui a reproché des fautes de quantité; mais ceux qui lui ont fait ce reproche n'ont pas fait attention que lorsqu'il a fait quelque faute contre la quantité & la bonne latinité, il l'a fait volontairement, dans la vue de quelques pointes d'esprit. On doit lui reprocher avec plus de justice les turpitudes dont ses épigrammes sont assez remplies, & ses déclamations peu sensées contre les moines & les ecclésiastiques. * *Voyez* Antoine Wood, *historia universitatis Oxoniensis*. Le même dans ses *Athenæ Oxonienses*. Lorenzo Crasso, *Elogii d'uomini litterari*. Le P. Niceron, dans ses *Mémoires*, &c. *tom. XVI & XX*, &c.

OWEN (Jean) fils de *Henri* Owen, vicaire de Stadham près de Watlington, dans le comté d'Oxford en Angleterre, fut élevé dans le collége de la reine à Oxford, & fut maître-ès-arts en 1635. Peu de temps après il reçut les ordres, selon les rits de l'église anglicane; mais du temps que le parlement d'Angleterre étoit le maître absolu, il prêcha contre les évêques, contre les cérémonies, &c. Il fut ensuite ministre de Fordham dans le comté d'Essex, puis de Coggeshall dans le même comté. Sur la fin de 1648, il fit dans ses sermons l'apologie de ceux qui avoient fait mourir le roi Charles I, & prêcha contre Charles II, & contre tous les royalistes. On peut voir là-dessus la *lettre à un ami sur quelques principes & pratiques du docteur Owen*, imprimée à Londres en 1670. Le 17 septembre 1650, il fut envoyé par les parlementaires avec l'armée en Ecosse, & le 28 de mars suivant il fut fait doyen de l'église de Christ à Oxford. En 1652 il fut fait vice-chancelier de l'université, & un des commissaires pour la propagation de la foi. Il fut député membre de la chambre basse pour l'université d'Oxford; mais il n'assista pas long-temps aux assemblées du parlement. En 1657, on lui ôta sa charge de vice-chancelier, & en 1659, le doyenné de l'église de Christ. Après le rétablissement du roi Charles II, il prêcha quelquefois dans sa maison à Stadham, & ensuite dans une église de Nonconformistes à Londres jusqu'à sa mort. Il fut marié deux fois. Sa seconde femme étoit veuve de *Thomas* d'Oylei, chevalier, frere cadet de *Jean* d'Oylei de Chesilampton près de Stadham, baronet. Owen étoit du parti de ceux qu'on appelle *Indépendans*; mais sur la fin de ses jours, il déclara plusieurs fois qu'il conviendroit facilement avec les presbytériens. Il écrivoit bien, & avoit bien lu les livres des Rabbins. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux. Une *explication de l'Arminianisme, in*-4°, en anglois. *Salus electorum sanguis Jesu*, contre les Universalistes, *in*-4°. *Diatriba de justitia divina. La doctrine de la persévérance des saints contre Jean Godwin*, in-fol. *Vindiciæ evangelicæ contre les Sociniens, & défenses des témoignages de l'écriture sainte touchant la divinité & la satisfaction de Christ*, imprimés ensemble avec une réponse aux animadversions de M. Baxter. *Examen des remarques d'Hugo Grotius*, concernant la divinité & la satisfaction de Jesus-Christ, contre H. Hammond. *Pro sacris scripturis adversùs hujus temporis fanaticos, exercitationes apologeticæ, in*-8°. De la divinité, de l'autorité, de l'évidence & du pouvoir de l'écriture. Défense de l'intégrité & de la pureté du texte hébreu & grec. Considérations sur les prolégomènes & l'appendix à la derniere bible polyglotte, imprimés tous ensemble, contre le docteur *Brian Walton*. Θεολογούμενα παντοδαπά *sive de natura, ortu, progressu & studio veræ theologiæ, lib. VI, in*-4°. Ce livre a été imprimé en Hollande. *Exercitations sur l'épître aux Hébreux, in-fol.* La vérité & l'innocence défendues dans l'explication d'un discours concernant la police ecclésiastique, contre Samuel Parker. Briéve explication & défense de la doctrine de la Trinité, *in*-12. Discours touchant le S. Esprit, son nom, sa nature, sa personalité, sa dispensation, son opération & ses effets, *in-fol.* Exercitation & explication des 3, 4 & 5 chapitres de l'épître aux Hé-

breux. La doctrine de la justification par la foi & la justice imputée de Jesus-Christ défendue, *in-4°*. Que l'église de Rome n'est pas un guide assuré. Continuation de l'explication de l'épître aux Hébreux, savoir des 6, 7, 8, 9, 10 chapitres, *in-fol.* Diverses défenses des Nonconformistes accusés de schisme, avec un grand nombre d'autres piéces. Il étoit occupé à finir les annotations sur la bible, commencées par M. Polus, lorsqu'il mourut le 24 d'août 1683, à l'âge de 67 ans, à Eling près d'Acton, dans le comté de Middlesex. Il a été enterré dans le cimetiere des Nonconformistes, où il y a un monument de pierre de taille élevé sur son tombeau, avec une table de marbre, chargée d'une longue inscription en latin. On trouve dans les ouvrages de cet Anglois beaucoup d'élévation, de sublimité de génie, des traits admirables de morale, d'érudition, de politique, de philosophie, de jurisprudence, de médecine & de théologie. * *Dict. angl.*

OWERFLAKÉE : c'est une isle du comté de Hollande, à l'entrée du golfe appellé *Bies Bos*, aux confins de la Zélande & du Brabant; & au midi d'un grand banc de sable, qu'on appelle *Flakée*, d'où elle a pris son nom, qui signifie *au-delà de Flakée*. Il n'y a point de ville dans cette isle, & Sommerdick en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

OWERRE ou OWEIRO : c'est un petit royaume d'Afrique, renfermé dans les bornes qu'on a données à celui de Bénin, qui a sa capitale de même nom, environ à 10 lieues de la ville de Bénin, vers le midi. Ce qu'on dit de particulier de ce pays, est que quand on le découvrit, le roi, & sans doute plusieurs de ses sujets, étoient Chrétiens. * Mati, *dictionaire.*

OWRUCZE, ville du royaume de Pologne, dans la haute Volhinie, vers les confins de la basse & de la Lithuanie, sur la riviere de Noren, à trente lieues de Kiovie, vers l'occident septentrional. * Mati, *diction.*

O X

OXE de GYSLEFELT (Pierre) Danois, d'une famille ancienne, qui a produit plusieurs personnages distingués par leur noblesse & leurs richesses, fit de bonnes études dans sa jeunesse, sur-tout dans l'université de Basle sous Simon Grynæus. Parvenu à un âge plus avancé, il fut fait sénateur du royaume sous le roi Christiern III. Dès 1542 il s'étoit fait connoître dans diverses commissions importantes dont on l'avoit chargé, tant dans le royaume qu'au dehors. En 1557, il fut nommé ambassadeur du roi auprès d'Ulric, duc de Meckelbourg, beau-frere de sa majesté, pour tenir sur les fonts de baptême la princesse Sophie, qui, dans la suite, épousa Frédéric II, roi de Danemarck; mais peu après, Oxe tomba dans la disgrace. Stéphanus croit, sur la seule foi d'un bruit public, que ce seigneur avoit écrit au roi de France des lettres qui firent soupçonner sa fidélité envers son souverain. Gramm, plus croyable, pense au contraire que c'étoit la reine qu'il avoit indisposée contre lui, parcequ'il s'étoit exprimé sur l'autorité de cette princesse avec autant de liberté que de vivacité; & que ce fut elle qui aigrit contre lui l'esprit du roi. Oxe donnoit d'ailleurs prise sur lui. Quoique fort riche, il cherchoit encore à augmenter ses richesses; outre les possessions de ses ancêtres, & une préfecture qu'on y avoit ajoutée, il tenoit en fief plusieurs domaines du roi; & il fut soupçonné de ne pas toujours marcher par des voies conformes à l'équité. Que ces soupçons fussent fondés ou non, Oxe ayant appris ce qui se passoit, se démit de la charge de sénateur, pria le roi de lui permettre de se retirer sur ses terres, & donna caution le 18 février 1558, qu'il ne sortiroit point du royaume sans sa permission : mais peu après, ayant su qu'on formoit contre lui diverses accusations, il se retira, après avoir laissé à son frere Echille & à ses cousins, un plein pouvoir de répondre à tout ce dont on pourroit le charger. Le 15 juin de la même année, dans une assemblée qui se tint à Neubourg en Fionie, il fut condamné, & cette condamnation fut réitérée sur la fin de la même année, par sentence du chancelier du royaume. Dès le 5 juillet, il écrivit au roi du lieu de sa retraite, qui étoit sur les terres du duc de Lunebourg, pour excuser sa sortie, & protestant de son innocence; mais ajoutant qu'il avoit cru devoir se soustraire aux périls qui paroissoient le menacer. Ses parens agirent aussi pour lui avec beaucoup d'attention; mais les lettres d'Oxe & les sollicitations de sa famille & de ses amis, n'ayant pu adoucir le roi, & craignant d'être arrêté sur les terres du duc de Lunebourg, il se rendit à Deventer sur l'Overissel, & ensuite en Lorraine auprès de Christine, fille de Christiern II, roi de Danemarck, qui gouvernoit le duché comme régente pendant la minorité du duc son fils. Christine ayant appris le décès de Christiern III, & n'ayant pas perdu de vue ses prétentions au royaume de Danemarck, s'ouvrit de ses desseins à Oxe qui y applaudit, & procura une alliance entre le duc de Lorraine & le roi de Suéde contre le Danemarck. Dès que le roi Frédéric II en fut informé, il fit confisquer tous les biens qu'Oxe avoit en Danemarck, & défendit à toutes les personnes qui pouvoient appartenir à ce seigneur, de sortir du royaume. En 1563 Oxe se chargea d'une députation de la part du duc de Lorraine, auprès d'Edzard, comte de Frise, beau-frere d'Eric, roi de Suéde, pour délibérer au sujet de la guerre contre le Danemarck. On voit par les lettres d'Hubert Languet, qu'Oxe étoit fort considéré en Lorraine, & qu'il y fut d'un grand secours pour remédier aux abus qui s'y étoient glissés dans l'administration des finances; mais on croit qu'il avoit pour but principal dans les choses les plus éclatantes qu'il entreprenoit, de faire connoître ses grands talens, afin qu'on le regrétât en Danemarck, & que l'on fût tenté de l'y rappeller. Ceux qui le connoissoient à fonds, sachant d'ailleurs qu'il n'avoit aucun dessein de nuire au roi de Danemarck, & qu'il détruisoit d'une main ce qu'il paroissoit avoir commencé de l'autre, persuaderent en effet à Frédéric II de le faire revenir. On lui envoya donc un sauf-conduit daté du 24 janvier 1566, & s'étant rendu à la cour, il se justifia & fut remis en faveur. La guerre étoit déclarée entre la Suéde & le Danemarck, & les finances des Danois étoient épuisées; Frédéric souhaitoit la paix, & ne savoit quel parti prendre. Il consulta Oxe, qui donna de si bons conseils, & remédia si bien à tout, qu'on fut en état de continuer la guerre avec vigueur. Frédéric reconnoissant les bons services qu'il venoit de lui rendre, le remit dans tous ses biens & dans la place de sénateur, l'éleva à la dignité de maire du palais & de chef de tous les conseils, & ne fit plus rien lui-même sans ses avis. Oxe n'usa de cette confiance & de l'autorité qui lui étoit donnée, que pour le bien de l'état. Il y fit entrer aussi celui des lettres : il protégeoit ceux qui les cultivoient, faisoit voyager à ses dépens de jeunes gens pour se perfectioner dans les universités étrangeres, & engageoit le roi à contribuer à ces dépenses. Il contribua beaucoup en 1569, à l'établissement d'une chambre de charité, que le roi érigea pour l'entretien de cent jeunes gens pauvres, mais de bonne espérance, afin de les mettre en état d'être dans la suite utiles au royaume & à l'église. En 1571, il procura l'augmentation des gages annuels des professeurs de l'université de Copenhague; & quelque temps avant sa mort, il donna des revenus

revenus assez considérables pour nourir huit pauvres dans l'hôpital de la même ville; il fit encore d'autres fondations pieuses. Il mourut à Frédéricsbourg le 24 octobre 1575. Il avoit épousé au mois de septembre 1567, *Metta* Rosenkrants, dame de Valloë, veuve de *Stenon* Rosenspar, fille d'*Olaï* Rosenkrants, seigneur de Valloë, & sénateur du royaume: il n'en eut point d'enfans. Ses trois freres *Eschille*, *Albert* & *Jean*, n'eurent aussi aucune postérité masculine; ainsi cette famille s'éteignit avec eux. * Extrait du *Supplém. françois de Basle.*

OXENSTIERN (Axel) grand-chancelier de Suéde, étoit né d'une des principales familles de ce royaume, & passa en Allemagne avec le roi Gustave Adolphe, dont il étoit le principal ministre. Après la mort de ce roi, arrivée à la bataille de Lutzen l'an 1632, il eut toute la conduite des affaires des Suédois & de leurs alliés en Allemagne, en qualité de directeur général. Mais la bataille de Nortlingue, qu'ils perdirent l'an 1634, ayant fort abattu leur parti, il fut obligé de passer par la France, pour se pouvoir retirer en Suéde, où il fut un des cinq tuteurs de la reine de Suéde, pendant sa minorité. Toutes les affaires s'y gouvernerent principalement par son conseil, jusqu'à sa mort, qui arriva lorsqu'il étoit dans un âge fort avancé. Il étoit comte de Sondermore; & eut pour fils le comte JEAN Oxenstiern, ambassadeur & plénipotentiaire de Suéde à la paix de Westphalie. On a vu depuis en Suéde le comte GABRIEL Oxenstiern, grand maréchal de ce royaume; & le comte BENOIT Oxenstiern, grand chancelier de Suéde, & principal ministre d'état. * Sam. Puffendorf, *in histor. Suecica*, &c.

OXFORD, ville d'Angleterre, capitale du duché de même nom, à douze lieues de Glocester, & à seize de Londres, entre l'une & l'autre ville. Elle est assise sur le Cherwel, près du lieu où il se décharge dans la riviere d'Ise, laquelle jointe ensuite au Tame, forme la Tamise. Les divers parlemens qui s'y sont tenus, l'ont rendue fameuse, aussi-bien que son université, qui a donné de grands personnages à l'état, & des docteurs très-célébres à l'église. Elle fut fondée l'an 805 par le roi Alfred; lequel y ayant appellé les plus savans hommes de l'Europe, lui assigna un revenu fort considérable. On y compte 18 colléges, entre lesquels celui de l'université & ceux de la Magdeléne, de la maison de S. Jean & de Christdchiosdh, sont très-estimés. Ce dernier, le plus beau des quatre, ressemble plutôt à un grand palais, qu'à un collége: c'est où demeure le roi quand il vient se divertir à Oxford. Il est bâti de grosses pierres de taille, avec une grande cour bordée de grands bâtimens, dont le dessus est une terrasse, avec des balustrades tout à l'entour. Deux grandes rues principales font presque le plan de cette ville. Celle de Londonroot, qui est la plus grande, commence où est le jardin de médecine, fermé de grosses murailles de pierres de taille, & rempli de plantes & de simples. Le comte d'Ambi l'a donné aux écoliers, comme il est écrit au-dessus de la grande porte. Dans la même rue de Londonroot sont plusieurs colléges, & entr'autres celui de la Magdeléne, orné de plusieurs portiques, de figures, & de colonnes, qui soutiennent les galeries dont la grande cour est environnée. Son église est l'une des mieux bâties de la ville. Le grand marché est aussi dans cette rue. Il est devant l'église cathédrale, qui a un haut clocher de pierres, & qui fait le coin d'une rue où l'on voit le grand collége de l'université, dont la bibliothéque est une grande salle tapissée de cartes de toutes les parties du monde, & où sont les tableaux de tous les philosophes dont les œuvres sont dans cette bibliothéque. Derriere cette université est le grand amphithéâtre qu'un archevêque de Cantorbéri a fait bâtir. Cette grande rue passe à un carrefour, où est la fontaine à quatre faces, appellée *Kaifex*, & la maison de ville avec son horloge. A ce carrefour commence l'autre grande rue, qui passe devant le collége de Christdchiosdh, & finit au pont sur la Tamise. Il n'y a presque point de murailles à Oxford, & l'on y voit seulement un fort château élevé sur une petite colline à l'un des bouts de la ville, ayant d'un côté de larges fossés, & de l'autre la riviere, avec quelques forts remparts & des murailles épaisses. Il n'y a plus présentement au-dedans qu'une haute tour quarrée d'un donjon, faite de grosses pierres de taille. On voit une assez belle église dans la rue de *Stoolstrit*. Les Latins appellent Oxford, *Oxonium*, *Oxonia* & *Oxfordia*, & ceux du pays *Oxenford*. Son évêché est suffragant de Cantorbéri. Ce fut anciennement une abbaye, que fonda sainte Fridiswide, fille du roi Didan, & qui fut comblée de biens par le roi Egelred, pour expier le crime qu'il avoit commis en brulant la ville d'Oxford, où les Danois avoient cherché un refuge.

Le pays ou comté d'Oxford est extrémement fertile, & consiste en de belles plaines, & en de bons pâturages, arrosées de plusieurs rivieres. Les plus considérables sont le Cherwel, l'Ise & la Tame, qui font la Tamise en se joignant au-dessous de Dorchester. Cette province a pour bornes au septentrion, les comtés de Warwick & de Northampton; à l'orient celui de Buckingham; au midi celui de Bercks; & à l'occident celui de Glocester. Elle est composée de quatorze *Hundreds* ou bailliages, & n'a pour ville qu'Oxford. Parmi ses bourgs on distingue particuliérement *New-Woodstocke*, où est une très-belle maison royale, & *Banburi*, renommé par ses excellens fromages. * Jouvin de Rochefort, *voyage d'Angleterre.* Audiffret, *géographie ancienne & mododerne*, *tom. I.*

OXIMANUS (Nicolas) *cherchez* NICOLAS AUXIMANUS.

OXIRINQUE, *Oxirinchus*, ville d'Egypte. Evagre dit que de son temps, presque tous les habitans de cette ville étoient ou moines ou vierges, & qu'il y avoit douze églises où le peuple s'assembloit, sans les oratoires des monasteres, qui étoient aussi fréquentés à certaines heures pour y faire la priere. Cette ville avoit été nommée *Oxirinque*, du nom d'un poisson que ces peuples adoroient, pendant que l'Egypte étoit païenne. * Strabon. Ptolémée.

OXITES, *cherchez* MICHEL OXITES.

OXUS, fleuve de la Sogdiane, qui se décharge dans la mer d'Hircanie, autrement appellé *Geichon Deistan*, *Xa Cappanach Monarach* par les Arabes; *Nicaprach* par les habitans du pays, & *Abiamu*. Il séparoit la Bactriane & la Sogdiane. * Ptolémée, *l.* 9. Dionys. Perieget. Arrien, *l.* 3. Strab. *l.* 11. Quint. Curt. *l.* 9.

OXYBIENS, peuples de Ligurie. * Etienne de *Byzance* & Strabon.

OXYCANUS, roi d'un peuple des Indes nommé *Prestiens*. * Quint. Curt. *l.* 9.

OXYDRACES, peuple de l'Inde citérieure, vaincu par Ptolémée, qui fut de-là appellé *Soter* ou *Sauveur*. * Quint. Curt. *l.* 9.

OXYLUS, roi d'Elide. Voici ce que Pausanias en rapporte. Sous le régne d'Eleus, les Doriens avec les fils d'Aristomaque ayant équipé une flotte, tenterent de revenir au Péloponnése. Les commandans de la flotte furent avertis par un oracle de prendre trois yeux pour guides de leur expédition; & comme ils cherchoient le sens de cet oracle, il vint à passer un homme monté sur un mulet qui étoit borgne. Cresphonte, un des commandans, comprenant que ce pouvoit être là les trois yeux désignés par l'oracle, ils associerent cet homme à leur entreprise. Cet hom-

me étoit Oxylus, fils d'Hémon, & petit-fils de Thoas, qui avoit accompagné les fils d'Atrée au siége de Troye, & qui descendoit d'Etolus, fils d'Endymion, par six dégrés de génération. Oxylus avoit été obligé de quitter l'Etolie, parcequ'en jouant au palet, il avoit malheureusement tué un homme. Les uns disent que celui qu'il tua étoit Termius, son propre frere, & les autres que c'étoit Alcidocus, fils de Scopius. Ayant été engagé par les fils d'Aristomaque à les accompaguer, il leur conseilla de passer par mer au Péloponnèse,& les détourna d'aller par l'isthme de Corinthe. Il s'embarqua avec eux, & les mena de Naupacte au cap Molycrie, petite ville de la Livadie dans la Gréce sur le golfe de Patras. Ensuite ayant demandé l'Elide pour récompense de ses services, les Doriens convinrent de la lui céder. Il y en a, ajoute Pausanias, qui ont dit qu'il appréhenda que les fils d'Aristomaque, s'ils voyoient une fois l'Elide, ne voulussent la garder, à cause de la beauté & de la bonté de ce pays, & que ce fut par cette raison qu'il mena les Doriens au Péloponnèse,par l'Arcadie, non par l'Elide. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il crut pouvoir s'en rendre maître sans combat, il se trompa; car Dius qui en étoit le possesseur, ne jugea pas à propos de la lui abandonner. Cependant au lieu d'exposer toutes leurs forces aux risques d'un combat, ils convinrent de choisir un Etolien & un Eléen qui, par un combat singulier, terminassent la querelle des deux princes. Degménus fut choisi de la part des Eléens, & Pyrechmès, frondeur, de la part des Etoliens. Pyrechmès remporta la victoire, & Oxylus fut aussitôt reconnu roi. Il épargna les anciens Eléens qui furent quittes pour recevoir les Etoliens, & pour partager leurs terres avec eux. Ensuite, dit Pausanias, il rendit à Jupiter le culte prescrit par les loix: il le rendit même à tous les héros du pays de qui la mémoire étoit en vénération, & particulierement à Augée, en l'honneur de qui il institua des cérémonies qui se pratiquoient encore au temps de Pausanias. On dit qu'ayant attiré dans sa capitale un grand nombre d'hommes qui demeuroient dans les villages circonvoisins, il agrandit Elis, & en fit une ville très-florissante, & très-peuplée. Un jour qu'il consultoit l'oracle de Delphes, le prétendu dieu lui ordonna de choisir un descendant de Pélops, & de l'associer à l'empire. Oxylus jetta les yeux sur Agorius, fils de Damosius, petit-fils de Penthile, & arriere-petit-fils d'Oreste: il le fit venir d'Elice, ville d'Achaie, avec un petit nombre d'Achéens choisis, & il lui donna part au gouvernement. La femme d'Oxylus se nommoit, dit-on, Piéria; c'est tout ce que l'on en sait. Il en eut deux fils, Etolus & Laïas. Etolus mourut jeune, & fut inhumé sous la porte de la ville par où l'on sortoit pour aller au temple de Jupiter à Olympie. On lui éleva un tombeau dans cet endroit, à cause d'un oracle qui avoit ordonné qu'on ne l'entérrât ni au-dedans ni au-dehors de la ville. Oxylus étant mort, la couronne passa donc à son fils Laïas. * Pausanias, *in Eliacis*, ou livre V de sa *Descript. de la Gréce*, &c.

O Y

OYAN (Saint) abbé de Condat, *cherchez* EUGENDE.

OYE, en latin *Anser*, oiseau domestique & sauvage, qui étoit fort estimé par les Romains, parceque le capitole étant assailli par les Gaulois, les oyes par leurs cris avoient réveillé les soldats Romains qui le défendoient, pendant que les chiens qui devoient être au guet, n'avoient point abboyé. On en nourissoit dans le temple de Junon, & les censeurs entrant en charge, pourvoyoient à leur nouriture. On célébroit même tous les ans à Rome une fête, dans laquelle on portoit en cérémonie la statue d'une oye d'argent sur un brancard orné de riches tapis, avec un chien pendu; afin de donner au public un spectacle de la punition que méritoient les chiens du capitole, qui n'avoient point abboyé.

OYEND (Saint) en latin *Ogendus* ou *Eugendus*, abbé du monastere de Condat, *cherchez* EUGENDE.

OYSEL (Jacques) *cherchez* OISEL.

OYTA, *cherchez* EUTA.

O Z

OZA ou HUZA, lévite, fils d'*Aminadab*, conduisoit le chariot où David avoit fait poser l'arche, l'an 2990 du monde, & 1045 avant J. C. lorsque ce prince la fit transporter de la maison du même Aminadab à Silo. Oza voyant que l'arche étoit en danger de tomber, la retint avec la main, & tomba mort à l'instant, en punition de sa témérité & de son indiscrétion. On mit l'arche dans la maison d'Obed Edom. * II. *des Rois*, *c. 6.*

OZACA, grande ville du Japon, conquise par Nobananga sur un Bonzi, qui s'en étoit fait roi, fut agrandie de moitié, & embellie par Tayco-Sama, qui y fit bâtir un palais magnifique. Fédeiori, fils & successeur de ce prince, y tint sa cour. En 1615, il y fut attaqué par Cubo-Sama IV, qui de son tuteur & de régent de l'empire pendant son bas-âge en étoit devenu le tyran. Il se donna une grande bataille au pied de cette grande ville, pendant laquelle le palais impérial ayant paru en feu, le prince y courut, & ne parut plus depuis. Son armée perdit courage, ne l'ayant plus à sa tête, & la victoire demeura avec l'empire à l'usurpateur. * *Histoire du Japon*. Bartoli, *Asia*.

OZAMA, riviere principale de l'isle Hispaniola. Elle porte de grands vaisseaux, qui, entrant par son embouchure, vont se décharger à la ville de San-Domingo, le long de laquelle on la voit couler. L'eau n'en est ni douce, ni bonne à boire qu'au-dessus de cette ville, où elle abonde en poisson, qui est fort bon. * Laët, *description des Indes occidentales*, *l. 1, c. 5.*

OZANAM (Jacques) naquit en 1640 à Bougnieux en Bresse, d'un pere riche, & qui étoit possesseur de plusieurs terres. Sa famille étoit juive d'origine, mais il y avoit long-temps qu'elle avoit embrassé le christianisme, & qu'elle faisoit profession de la religion catholique. Elle étoit même illustrée par plusieurs charges qu'elle avoit possédées en différens parlemens de province. Comme Jacques étoit cadet, & que par la loi de la province les biens devoient revenir à l'aîné, sa famille lui procura une bonne éducation, & crut qu'elle pouvoit le porter à entrer dans l'état ecclésiastique, afin qu'il pût y posséder quelque bénéfice. Mais le jeune Ozanam, entraîné par son penchant pour les mathématiques, avoit peu de gout pour un état qui l'auroit engagé à d'autres études contraires à son inclination. Sans maître & par son seul génie il fit de si grands progrès, qu'à l'âge de quinze ans il fut en état d'être auteur. L'ouvrage de mathématiques qu'il composa alors n'a jamais été imprimé: mais l'ayant relu lui-même dans la suite, il y trouva beaucoup de choses dont il fit usage, & qu'il a fait entrer dans plusieurs des écrits qu'il a publiés. Il prit cependant la tonsure par obéissance pour son pere, & étudia par le même motif pendant quatre ans en théologie; mais son pere étant mort, il renonça à tout pour se livrer plus à loisir à ses cheres mathématiques; & étant allé à Lyon, il se mit à les enseigner dans cette ville, tant pour s'y rendre lui-même plus habile, que pour trouver dans ses leçons un moyen honnête de subsister. Malheureusement pour lui, l'amour du jeu le surprit, & peu

divisée ordinairement en trois jurisdictions ou contrées, qui sont, de Drente, Sallante & Twente. Ses principales villes sont, Deventer, Zwol, Campen, Coëvorden, Oldenzel, Hasselt, Steenwick, Blockzyl, Vollennoven, &c. Ce pays appartenoit autrefois depuis l'an 1046, aux évêques d'Utrecht; & Henri de Baviere en céda le droit à l'empereur Charles V, l'an 1527. * Pontus Heutérus, *de reb. Bel.* Junius. Guichardin, &c.

OUESSANT, c'est-à-dire, *les sables du couchant*. C'est une petite isle de France, située à trois lieues de la côte occidentale de Bretagne, à l'endroit où elle commence à tourner vers le nord. Elle n'a que trois lieues de circuit, quelques villages & un château pour leur défense. On voit entre cette isle & la côte de Bretagne plusieurs autres petites isles, qu'on appelle en général *les isles d'Ouessant*. * Mati, *dictionaire*.

OUGHTRED (Guillaume) naquit à Eaton en Angleterre, vers l'an 1573, & fut élevé dans l'école de cette ville. Il parle lui-même dans une espéce de lettre apologétique qu'il écrivit, de la vie pauvre, laborieuse & pénible qu'il mena au commencement. De-là il fut reçu dans l'un des colléges de Cambridge, dont il fut membre onze ou douze ans. Il employoit aux mathématiques le temps qu'il pouvoit dérober aux études académiques, & par ses exhortations, son secours, & ses instructions, il porta plusieurs personnes à s'appliquer à ces sciences si utiles & si sures. Il fut fait prêtre par le docteur Bilson, évêque de Winchester, & eut un bénéfice à Adelburi, près de Guilford dans le comté de Surrei. Il le posséda plusieurs années, & on suppose qu'il y mourut, & y fut enterré. Pour son divertissement, il s'occupa à diverses sortes d'études, comme il paroît par ses ouvrages & par ses manuscrits. Il étudia la médecine, la chymie, &c. vécut 87 ans, & mourut vers le commencement de mai de l'année 1660. Il avoit tellement été attaché au parti de Charles I, & de Charles II, que quand il apprit l'acte passé le premier mai de cette année, pour le rappel de ce dernier prince, il en eut tant de joie qu'il en mourut subitement. C'est ce que rapporte M. Wallis dans son traité d'algébre, dans lequel il parle très-avantageusement d'Oughtred, témoignant qu'il avoit beaucoup profité & dans sa conversation & dans la lecture de ses livres. C'est M. Wallis, qui a fait en quelque sorte revivre les ouvrages de cet auteur. Voici les principaux. 1. *Clavis mathematicæ*. Cet ouvrage avoit d'abord été imprimé en 1631, sous ce titre: *Arithmetica in numeris & speciebus institutio, &c.* Mais ensuite l'auteur le publia lui-même sous le titre dont nous venons de parler, avec les additions suivantes, *Æquationum affectarum resolutio, ubi multa de logarithmorum usu, & elementi decimi Euclidis declaratio. De solidis regularibus tractatus. De Anatocismo. Regula falsi demonstrata. Theorematum Archimedis de sphæra & cylindro, declaratio. Horologiographica geometrica.* 2. *Les cercles de proportion & l'instrument horisontal.* Cet ouvrage fut imprimé en anglois, plutôt par sa connivence qu'avec son approbation. Ce fut un de ses disciples qui le tira de son manuscrit latin. 3. *Trigonometria*, *in-4°*, qui ne fut jamais ni achevé, ni publié par lui-même. 4. *Opuscula*, *in-8°*, publiés à Oxford en 1677, contenant neuf traités; mais ils sont posthumes, pleins de défauts & de fautes. * Voyez l'*Algébre* de M. Wallis, *& les lettres qu'il a écrites à Oughtred.*

OUGLIN, bourg, ou petite ville de la Morlaquie, vers la source de la riviere de Dobra, & à cinq lieues de la ville de Segna, vers le nord. On la prend communément pour la petite ville de la Liburnie, qu'on nommoit anciennement *Avendo*, au génitif, *Avendonis*, & *Vendum*. * Mati, *dict.*

OUGNON, L'OUGNON ou LOUGNON, en latin *Ligno*, riviere qui a sa source dans les montagnes de Vosges, aux confins de la Lorraine, traverse une partie du comté de Bourgogne, baignant Servance, Monboson, & quelques autres lieux peu considérables, & se décharge dans la Saone, vis-à-vis de Tellemai, à trois lieues au-dessous de Grai. * Mati, *diction.*

OVIAK, ville de la Tartarie Crimée, ou Petite Tartarie, située dans un pays fertile. C'étoit anciennement une fort belle ville, avec un château que les Moscovites appellent *Sodome*. Ils disent qu'il a été construit pour tenir en bride les peuples mutins de ce pays-là. On y voit plusieurs tombeaux, & les ruines de divers bâtimens magnifiques. * Hachluit.

OVIDE (*Publius Ovidius Naso*) poëte Latin, naquit à Sulmone, ville assez considérable dans la contrée des Péligniens, sous le consulat d'Hirtius & de Pansa, l'an 711 de Rome, & 43 avant J. C. Il étoit d'une famille équestre, c'est-à-dire, de l'ordre des chevaliers. Dès son enfance il se sentit porté à faire des vers; mais son pere, qui le destinoit au barreau, lui fit étudier la rhétorique sous Arellius Fuscus. Il s'exerça dans la déclamation, puis s'appliqua sur-tout à la poësie, dans laquelle il réussit si bien, que dans un siécle très-fécond en beaux esprits, il tint rang entre les premiers poëtes. On admira à la cour d'Auguste sa facilité à faire des vers, la douceur de ses expressions, & la subtilité de ses pensées. Il eut beaucoup de part dans l'estime de l'empereur, qui depuis l'envoya en exil à Tomes, sur le Pont-Euxin. Plusieurs savans croient que ce fut pour avoir été l'un des amans de Julie, fille d'Auguste, pour laquelle il fit, disent-ils, des vers amoureux sous le nom de *Corinne;* mais Alde Manuce les a réfutés. Il paroît par les ouvrages d'Ovide, que sa disgrace vint de ce qu'il avoit été témoin de quelque action secrette & dangereuse, qui intéressoit la réputation de l'empereur ou des siens. Après un bannissement de plus de sept ans, Ovide mourut, sous le consulat de Rufus & de Flaccus, c'est-à-dire, la quatriéme année de l'empire de Tibere, & la dix-septiéme de J. C. & fut enterré à Tomes, ville située au midi des embouchures du Danube, sur le Pont-Euxin. Gaspard Bruschi, cité par Ortélius, Laurent Muller, Glandorpius, & quelques autres, assurent qu'en 1508, on trouva le tombeau d'Ovide à Sabarie ou *Stain* en Autriche, sur la Séve, avec une épitaphe, dont les vers, qui n'ont rien du siécle d'Auguste, font croire que cette découverte est une pure supposition. On ajoute que l'an 1540, Isabelle, reine de Hongrie, fit voir à Pierre Ange Bargée, une plume d'argent qu'on avoit trouvée à Belgrade, avec ces paroles, *Ovidii Nasonis calamus.* Séneque considere Ovide comme le plus ingénieux de tous les poëtes Latins. Il seroit cependant à souhaiter qu'il y eût un peu moins de négligence dans son style, plus d'exactitude dans le choix d'une partie de ses expressions, & plus de solidité dans quelques-unes de ses pensées, qui quelquefois n'ont qu'un faux brillant. Les ouvrages qui nous restent de ce poëte sont assez connus; mais nous en avons perdu un grand nombre qui méritent d'être regrettés; comme les six derniers livres des fastes; une tragédie de Médée, louée par Tacite & par Quintilien; un livre contre les méchans poëtes; le poëme des louanges d'Auguste; un traité de la nature des poissons, &c. Il est inutile de faire le dénombrement des autres ouvrages que le temps a épargnés, parcequ'ils se trouvent dans la plupart des éditions, dont on dit que celle de Heinsius *le Jeune* est la plus correcte: on se contentera de rapporter une partie des jugemens qu'on a faits en particulier sur les principaux de ces ouvrages qui nous restent.

I. Les Métamorphoses d'Ovide sont un des plus mémorables & des plus ingénieux ouvrages de toute l'antiquité : elles ont été estimées en tout temps, & traduites dans presque toutes les langues, qui ont eu cours parmi les peuples où l'on a eu soin de cultiver les lettres. Il semble qu'Ovide ait voulu nous prévenir lui-même, sur l'opinion que nous devons avoir de cet ouvrage, & qu'il ait jugé tout d'un coup du prix qu'il auroit dans la suite des siécles, lorsqu'il nous assure qu'il n'auroit point d'autre durée que celle de l'éternité.

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

C'est le sentiment qu'il en avoit, en finissant son quinziéme livre, si cette conclusion est de lui ; mais quelque bonne opinion qu'il semble avoir eu de ses métamorphoses, lorsqu'il étoit encore dans la chaleur de sa composition, il changea depuis. Etant dans un âge plus avancé, il ne regarda cet ouvrage que comme *un essai de jeunesse*, qui auroit besoin d'être retouché : il jugea même l'ouvrage si défectueux & si peu digne de lui, qu'il voulut le jetter au feu, & le faire perdre sans ressource à la postérité. Il exécuta en quelque façon ce dessein avant que de partir pour son exil ; mais il étoit trop tard, parceque les copies de cet ouvrage s'étoient multipliées, & qu'il y en avoit un grand nombre entre les mains de ses amis. C'est un détail qu'il nous a fait lui-même dans ses élégies. Les métamorphoses sont venues jusqu'à nous, malgré la modestie & la précaution de leur auteur ; & il semble que la postérité n'ait été ni si délicate ni si difficile que lui, dans le gout qu'elle y a pris. Le style, à la vérité, n'en est pas si relevé que celui de ses autres ouvrages ; mais il ne laisse pas d'être exact : il y a inséré des discours & des lieux communs avec une adresse & des agrémens merveilleux. Ses narrations sont autant de chansons de syrènes : la naïveté de son style, toujours accompagnée & soutenue des régles de l'art, renferme dans un cercle fort accompli tout ce qu'on peut puiser dans la fable ; pas un d'entre tous les poëtes n'a traité les plus grands & les plus petits sujets avec plus d'ornement. Il se trouve dans les métamorphoses un enchaînement merveilleux des fables de l'antiquité. On ne peut que l'on n'admire cette suite continuelle, sans interruption, & cette liaison de tant de choses différentes, tissues avec tant d'artifice, depuis le commencement du monde jusqu'à son temps.

II. Les Fastes sont du nombre des ouvrages qu'Ovide a faits dans un âge plus avancé : le style en est aisé, doux & naturel. On y remarque beaucoup d'érudition ; sur-tout de cette érudition que l'on puise dans la plus belle antiquité. Quoique sa matiere ne soit pas toujours susceptible de beaucoup d'ornemens, néanmoins il s'y est souvent surpassé lui-même, & il sait donner des agrémens aux sujets les plus stériles ; mais il seroit à souhaiter qu'il eût retranché ses diverses licences & cet air efféminé qu'il donne quelquefois à ce qu'il dit. Malgré cela, les fastes sont peut-être l'ouvrage du meilleur gout, & le plus judicieux d'entre tous ceux qui sont sortis de ses mains.

III. Les Elégies. On comprend sous le nom d'*élégies d'Ovide*, les quatre livres *des tristes*, & les quatre intitulés *De ponto*. La douceur & la facilité qu'on y admire par-tout lui a fait mériter, au jugement de plusieurs savans, le premier rang entre tous les poëtes élégiaques. Ovide lui-même assure qu'il tenoit dans le genre élégiaque le même rang que Virgile dans le genre épique. Quelques-uns le préférent à Properce & à Tibulle dans ses élégies ; parcequ'il est plus naturel, plus touchant & plus passioné, & qu'il a mieux entendu le tour & l'esprit de l'élégie que les autres.

IV. Les Epitres d'Ovide, qu'on appelle *Héroïdes*. Toutes ces épîtres en vers, qui portent le nom de quelque *Héroïne*, ne sont pas toujours d'Ovide, quoiqu'elles se trouvent parmi les siennes. Il témoigne lui-même que celles de Pénélope, de Phyllis, de Canace, d'Hypsipyle, d'Ariadne, de Phédre, de Didon, de Sappho, étoient de lui. Joseph Scaliger y ajoute celles de Briséide, d'Oënone, d'Hermione, de Déjanire, de Médée, de Laodamie & d'Hypermnestre. Les autres sont, ou d'Aulus Sabinus, ou postérieures & supposées. Quelques critiques modernes (comme Jules Scaliger, le sieur Rosteau & le pere Rapin) prétendent que les épîtres d'Ovide sont inimitables, qu'elles sont ce qu'il y a de plus poli entre tous les ouvrages de ce poëte, & qu'elles l'emportent sur les métamorphoses & sur les fastes ; que ses héroïdes sont ce qu'il y a de plus fleuri dans les ouvrages purement d'esprit ; & que l'on peut appeller ses épîtres *la fleur de l'esprit romain*, quoiqu'elles n'aient rien de cette maturité de jugement, qui est la souveraine perfection de Virgile. Le style en est fort pur, & l'imitation des passions, aussi-bien que l'expression des mouvemens du cœur, y paroît d'une telle maniere, qu'on voit bien qu'Ovide excelloit en ce genre d'écrire.

V. Les Livres d'Ovide, qui traitent de l'*amour*, ou de l'*art d'aimer*. On lit encore aujourd'hui dans les ouvrages qui nous restent de ce poëte, ces vers qui corrompirent la fille d'Auguste, & qui infecterent la partie la plus florissante de la cour de ce prince ; & il seroit à souhaiter qu'ils ne fussent point parvenus jusqu'à nous. Mais quelque dangereux que soient ces vers, on ne peut s'empêcher de louer l'ordre & la méthode des livres de l'art & du reméde de l'amour, la gravité des sentences, & la beauté de la narration. * *Consultez* Ovid. *in peroratione totius operis metamorphos. ad fin. l.* 15 ; *l.* 1 *de tristib. eleg.* 6, *& in fine libri de remedio amoris, &c.* L. Sénéque, *quæst. nat. l.* 3, *c.* 29, & Marc Sénéque, *controv.* 10. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Eusebe & S. Jérôme, *in chron.* Jul. Cæsar Scaliger, *hypercrit.* Muret ; Camérarius ; Regius ; Passerat ; Vossius, Marolles, *en sa vie.* Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Rapin, *réflexions sur la poëtique.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins.* Bayle, *dictionaire critique.*

OVIEDO, *Ovetum*, ville d'Espagne dans le royaume de Léon, est capitale de ce pays, qu'on appelle *les Asturies d'Oviedo.* Elle est située entre les montagnes au bord des deux rivieres Ode & Déva, avec université & évêché, qui a été autrefois suffragant de Compostelle, & qui a été érigé en métropole dans un concile, dont nous parlerons : ce qui a fait dire à quelques auteurs, qu'il dépendoit immédiatement du saint siége. L'église métropolitaine de San-Salvador est un lieu de grande dévotion, & est environnée de belles maisons bâties sur des portiques. La place du marché, qui est la plus importante, est le centre de toutes les rues de la ville qui y aboutissent. Les colléges de l'université n'ont rien de considérable que leur antiquité. Au reste, Oviédo a donné son nom à un royaume, qui fut établi par les Chrétiens chassés par les Maures. Pélage en fut le premier roi, vers l'an 717, & ses successeurs en porterent le nom jusqu'en 913, qu'Ordugno II prit celui de roi de Léon. * Mariana, *hist. d'Espagne.*

Concile d'Oviedo.

Il avoit été commencé du temps du pape Jean VIII vers l'an 878, mais les guerres furent cause qu'on en différa la célébration jusqu'en 901. Dix-huit évêques qui y étoient assemblés, y firent des

ordonnances salutaires pour le bien de l'église, & pour la police du royaume, qui en avoit alors besoin. On érigea par autorité du pape Jean VIII, l'église d'Oviédo en métropole à la priere d'Alfonse *le Grand*; & Erménégilde en fut le premier archevêque. * *Consultez* Baronius, sous l'année 901, & les actes de ce concile, rapportés par Sampirus, & par Ambroise Moralés : on les trouve aussi dans le neuviéme tome des conciles.

OVIEDO (André) Jésuite, natif d'Illescas, qui est un village entre Madrid & Tolède, fut reçu fort jeune par S. Ignace dans sa compagnie, & fut envoyé à Paris pour y étudier l'an 1543. Peu après il alla pour le même sujet à Louvain, puis à Coimbre en Portugal, l'an 1545. Après qu'il eut fait un progrès considérable dans les sciences & dans la piété, saint Ignace le nomma, l'an 1559, pour être recteur du collége de Gandie; & deux ans après il l'envoya exercer le même emploi dans celui de Naples. Ce fut presque dans le même temps que Jean III, roi de Portugal, demanda au pape Jules III des missionaires, pour envoyer en Ethiopie. S. Ignace en ayant donné trois de sa compagnie, le P. Oviédo, qui étoit de ce nombre, fut nommé évêque d'Héliopolis, & partit de Naples l'an 1554. Il passa dans l'Ethiopie, dont il fut aussi patriarche, après la mort du P. Jean Nonie Barret, l'un de ses compagnons. Ce bon religieux remplit tous les devoirs d'un parfait missionaire, & mourut au mois de septembre 1557. Le P. Oviédo traduisit divers traités en éthiopien, & en fit un latin intitulé : *De Romanæ ecclesiæ primatu, deque erroribus Abassinorum.* * Codinho, *de reb. Abassin. l.* 3. Alégambe, *bibl. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

OVIEDO (Gonzales Fernand) intendant ou inspecteur général du commerce dans le nouveau monde sous le régne de Charles-*Quint*, empereur & roi d'Espagne, après avoir séjourné long-temps en ces pays-là, & fait divers voyages des Indes à la cour, composa l'*Histoire générale des Indes*, en trois parties, contenant cinquante livres. La premiere fut imprimée en 1547, & contient dix-neuf livres, outre huit qui contiennent les infortunes & les naufrages. La seconde renferme la découverte du Mexique & de la nouvelle Espagne. Et la troisiéme comprend la conquête du Pérou. Jean-Baptiste Ramusio traduisit en italien la premiere partie, & l'inséra dans son troisiéme volume *des navigations.* * *Hist. univ. des voyages par mer & par terre.*

OUKHAM, bourg avec un château. C'est le lieu principal du petit comté de Rutland, en Angleterre. Il est sur la riviere de Guvash, entre Leicester & Péterburg, environ à cinq lieues de chacune de ces villes. * Mati, *dict.*

OULNEI, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Buckingham, qu'on nomme *Newport*, sur le bord occidental de la riviere d'Ouse. * *Dict. anglois.*

OULTREMAN, *cherchez* DOULTREMAN.

OUNDLE, ville ou bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Northampton, qu'on appelle *Polbrock.* Elle est dans une situation agréable sur le bord occidental de la riviere de Nyne, sur laquelle il y a deux ponts. Elle a une belle église, un collége & un hôpital. Mais elle est principalement remarquable par le bruit qui sort d'un puits, qu'on dit être un présage assuré ou de guerre ou de la mort de quelque prince. On en a publié une relation en anglois. Ce puits fournit d'eau à plusieurs familles, & elle est bonne en tout temps, soit qu'il fasse du bruit, soit qu'il n'en fasse point. On a voulu chercher d'où venoit ce bruit, mais celui qui l'entreprit ne trouva rien, si ce n'est qu'il entendit un bruit au fonds du puits. Ce bruit ne ressemble pas mal à celui d'un tambour qui bat la marche; mais il ne dure pas toujours également. Quelquefois, il cesse bientôt, quelquefois il dure une semaine & davantage. On ne l'entend pas aussi toujours à la même distance. * *Voyez la relat. qu'on en a publiée.*

OUNSBURI, montagne d'Angleterre dans le comté d'Yorck, qui est d'une hauteur extraordinaire. La vue du sommet de cette montagne est admirable. Il sort une source d'un grand rocher, qui est tout au haut, dont l'eau guérit le mal des yeux. * Cambden, *Britan.*

OVO (l'isle de l') anciennement *Epla.* C'est une petite isle du golfe de Colochine. Elle est sur la côte méridionale de l'isle de Cérigo, & elle a pris son nom moderne de sa figure, qui est ovale. * Mati, *diction.*

OURCAMP, *cherchez* ORCAMP.

OURIQUE, bourg du Portugal, dans l'Alentéjo, près du Zadaon, à onze lieues de Silves, du côté du nord. Alfonse, duc de Portugal, défit en ce lieu cinq rois Maures, l'an 1139, prit le titre de roi de Portugal, & pour armes cinq têtes de Maures, que ses successeurs portent encore dans leur écu. * Mati, *diction.*

OURS ou SAINT-GAL : c'est le nom d'une ordre de chevaliers en Suisse, que l'empereur Frédéric II institua l'an 1213, dans l'abbaye de S. Gal, & sous la protection de S. Urse, capitaine de la légion Thébaine, martyrisé à Soleurre. Ce fut pour récompenser l'abbé & la noblesse du pays, qui lui avoient rendu de bons services dans son élection à l'empire. Il donna aux principaux seigneurs des colliers & des chaînes d'or, au bout desquelles pendoit un ours d'or émaillé de noir; & voulut que cet ordre fût donné à l'avenir par les abbés de S. Gal; mais cette cérémonie a cessé, depuis que tous les cantons des Suisses se sont soustraits de l'obéissance de la maison d'Autriche. * Favin, *théâtre d'honneur & de chevalerie.*

OURS (Saint) en latin *Ursus*, abbé en Touraine, dans le VI[e] siécle, étoit de la ville de Cahors. Il quitta son pays pour se retirer en Berri. Il fonda trois monasteres, à Toiflai, à Hugue & à Pontivi. Quittant ensuite le Berri, il passa en Touraine & à Sennevieres, près de la forêt de Loches, où il établit un hermitage, dont il laissa l'administration à S. Libeise, & alla bâtir un autre monastere à Loches, où il établit une communauté, qui s'employoit continuellement à la priere & au travail des mains. Il inventa la construction d'un moulin sur la riviere d'Indre. Il mourut l'an 508. Son monastere a depuis été réduit en prieuré de l'ordre de S. Benoît. * Gregor. *Tur. vitæ Patr. c.* 18. Baillet, *vies des saints*, 28 *de juillet*, jour auquel il est fait mémoire de ce saint.

OURS (l'isle des) appellée par les Flamans *Beeren Eyland.* C'est une isle, qu'on a découverte dans l'Océan Glacial, entre le Nord-cap & les côtes de Spitzberg, sous le 74 dégré de latitude. Apparemment qu'on n'y a rien vu de plus remarquable que des ours, puisqu'on lui en a donné le nom. * Mati, *diction.*

OURTE, *Urta*, riviere des Pays-Bas, a sa source près de la frontiere de Luxembourg, passe à Offalize, Rochefort en Ardennes, & Durbui; & ayant reçu l'Albe ou la Blanche, elle prend le nom de *Urt-Ourt*, & se jette dans la Meuse à Liége. * Baudrand.

OURTES ou ORTHEZ, *Ortesium*, ville de Béarn, située sur *le Gave de Pau*, entre Pau & Bayone; elle a eu jusqu'en 1685, une école pour ceux de la religion Prétendue Réformée. Le château de Moncade avoit été bâti par les anciens seigneurs du pays.

OUSCHE ou OUCHE, *Oscaris*, riviere de France en Bourgogne, passe à Fleuri & à Dijon; & ayant

reçu quelques ruisseaux, elle se jette dans la Saône, près de S. Jean de Lône. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Robert Cénalis, &c.

OUSE, en latin *Urus*, riviere d'Angleterre, dans la partie septentrionale, où étoit l'ancien royaume de Northumbre, passe à Yorck, & se jette ensuite dans la riviere ou golfe d'Humbert. Il y a encore deux autres rivieres qui portent ce nom. La seconde appellée *la Grande Ouse*, prend sa source sur le bord méridional du comté de Northampton, d'où elle coule par les comtés de Bedford, de Huntington, de Cambridge, & de Norfolk, où elle se décharge dans la mer. Elle baigne Brackli, Buckingham, Stoni-Strafford, Newport, Oulnei, Bedford, S. Neots, Huntington, S. Yves, Downham, & Kings-Lyn. La troisiéme est appellée *la petite Ouse*, qui coule d'orient en occident, & se décharge dans la premiere, séparant toujours le comté de Norfolk de celui de Suffolk. Thetford dans le premier de ces deux comtés, & Brandon dans le second, sont situés sur cette riviere. * *Dict. anglois.* Cambden, *descr. magnæ Britan.*

OUSTIOUG, province de Moscovie, entre celles de Dwina, de Wologda, de Nisi-Novogrod, de Czermissi, de Wiadski, de Permski, & de Condiski. Elle a beaucoup d'étendue : mais une grande partie est couverte de forêts. Elle est arrosée par la riviere de Zuchana ou Dwina, & par celles de Jug & de Witsogda. Elles sont toutes si abondantes en poissons, que les habitans, après les avoir séchés & endurcis au soleil, les conservent pour en faire leur principale nouriture. * Mati, *dict.*

OUSTIOUG, ville capitale de la province de ce nom en Moscovie. Elle est fortifiée par un château, & située sur la Suchana, ou Dwina, vis-à-vis l'embouchure du Jug, à 80 lieues au-dessous de Wologda, & à pareille distance au-dessus d'Archangel. * Mati, *dict.*

OUTREMER, nom d'un ordre de chevalerie, *cherchez* NAVIRE.

OUVEN, *cherchez* OWEN (Jean).

OUVRARD (René) chanoine de l'église de S. Gatien de Tours, étoit de Chinon en Touraine, & a fleuri après le milieu du XVII[e] siécle. C'étoit un homme fort instruit dans presque toutes les sciences : il étoit poëte, mathématicien, théologien, controversiste, & même musicien. Il avoit beaucoup étudié l'antiquité ecclésiastique, & il joignoit à ces talens beaucoup de piété, & un grand amour pour son état. Il avoit été maître de musique de la sainte chapelle de Paris, pendant plus de dix ans, avant que d'être chanoine à Tours. Nous avons de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont il en reste plusieurs à imprimer : ceux qui ont été publiés, sont : *Secret pour composer en musique par un art nouveau*; à Paris, en 1660. *Studiosis sanctarum scripturarum biblia sacra in lectiones ad singulos dies, per legem, prophetas, & evangelium distributa, & 529 carminibus mnemonicis comprehensa*; à Paris, chez Savreux, en 1668 : le même ouvrage en françois, en 1669. *Motifs de réunion à l'église catholique, présentés à ceux de la religion prétendue-réformée de France, avec un avertissement sur la réponse d'un ministre à l'office du saint Sacrement*; à Paris, chez Savreux, en 1668. *Les motifs de la conversion du comte de Lorges Montgommery*, dédié au roi (Louis XIV) à Paris, en 1670. *Défense de l'ancienne tradition des églises de France, sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules, du temps des apôtres ou de leurs disciples immédiats, & de l'usage des écrits des SS. Sévere-Sulpice, & Grégoire de Tours, & de l'abus qu'on en fait en cette matiere & en d'autres pareilles*; par R. O. (René Ouvrard) à Paris, 1678. L'auteur adresse cet ouvrage au clergé & au peuple de Tours. Il y suit le sentiment de M. de Marca, touchant S. Denys. *L'art & la science des nombres, en françois & en latin, avec une préface de l'excellence de l'arithmétique*; à Paris en 1677. *Architecture harmonique, ou application de la doctrine des proportions de la musique à l'architecture, avec une addition à cet écrit*; le tout *in-4°*, à Paris, 1679. *Calendarium novum, perpetuum & irrevocabile*; en 1682. M. Arnauld le docteur, qui avoit beaucoup d'estime pour M. Ouvrard, n'en avoit point pour cet ouvrage, dans lequel il trouvoit des idées trop peu fondées, & il auroit voulu que l'auteur le supprimât. M. Ouvrard a fait encore imprimer, *Breviarium Turonense, renovatum, & in melius restitutum, anno* 1685. Outre ces ouvrages imprimés, M. Ouvrard a laissé encore les suivans manuscrits : 1. *Les disputes de la religion chrétienne réduite à ses premiers principes, avec les preuves réciproques de la vérité de la foi catholique, par les preuves de la divinité de J. C. & la divinité de J. C. par les vérités catholiques*, en deux parties. 2. *Avis aux Catholiques, aux Calvinistes, & aux nouveaux convertis, sur les prédictions des ministres Calvinistes, touchant le regne de l'antechrist, & le rétablissement de la religion prétendue-réformée en France.* 3. *Les définitions, divisions, & axiomes de la géométrie*; en vers latins. 4. *Histoire de la musique depuis son origine jusqu'au temps présent.* 5. *Raisons de la disposition du bréviaire de Tours*, renouvellé en 1685, avec les avantages qu'on en peut tirer. 6. Dissertation sur le traité de Vossius, *De poëmatum cantu & viribus rythmi.* L'auteur avoit communiqué cette piéce à l'abbé Nicaise, qui en parle dans sa premiere lettre à M. Carrel, de même que de l'histoire de la musique. M. Ouvrard est mort à Tours le 19 juillet 1694, & l'on a mis sur son tombeau ces deux vers latins qu'il avoit composés lui-même :

Dum vixi, divina mihi laus unica cura :
Post obitum sit laus divina mihi unica merces.

Mon soin fut ici-bas de louer le Seigneur,
Que ce soin dans le ciel fasse tout mon bonheur.

* *Bibliotheca sancta ac metropol. ecclesiæ Turon. seu catalog. libror. manusc. qui in ead. biblioth. asservantur, &c. pag.* 110 *& suiv.* Arnauld, lettre 161, *tom. IV du recueil des lettres de ce docteur, pag.* 99. Lettre de l'abbé Nicaise à M. Carrel, dans les *Nouvelles de la république des lettres, octobre* 1705.

OUVRIERS PIEUX, congrégation de prêtres vivans à la maniere des religieux les plus austeres, & qui sont employés aux missions. Charles Caraffa, né en 1561, d'une des plus illustres maisons du royaume de Naples, fut le fondateur de cette congrégation, que le cardinal Giesualdo, archevêque de Naples, favorisa beaucoup. Elle a deux maisons dans la ville même de Naples, une troisiéme dans le territoire de cette ville, une à Caserte, & une à Rome. Elle auroit peut-être fait de plus grands progrès; mais ceux qui la composoient, s'étant offerts au cardinal Filomarini, archevêque de Naples, pour assister les malades pendant la contagion qui affligea cette ville en 1653, ils moururent tous à l'exception de deux prêtres & de trois clercs. Les Ouvriers Pieux ne font point de voeux : ils ne portent point de linge, & couchent sur des paillasses : une exacte pauvreté, trois carêmes chaque année, le jeûne du vendredi & du samedi, l'usage de la discipline deux jours de chaque semaine, l'office ordinaire Romain, le petit office de la Vierge, les litanies des saints tous les jours, avec obligation de dire les matines à deux heures après minuit; ce sont-là leurs principales observances. Leur général, & leurs quatre consulteurs sont élus tous les trois ans * Hélyot, *hist. des ordres religieux, tom. VIII, c.* 9.

après le posséda tellement, qu'il y perdit souvent au-delà de ce qu'il gagnoit. La générosité, peu commune aux joueurs, achevoit de temps en temps d'épuiser sa bourse : mais cette vertu qui n'avoit pas en lui le christianisme pour principe, fut quelque temps après l'occasion de sa fortune. Deux étrangers, à qui il enseignoit les mathématiques à Lyon, lui ayant témoigné leur peine sur ce qu'ils n'avoient point reçu des lettres de change qu'ils attendoient de leur pays pour se rendre à Paris, il leur prêta sur le champ cinquante pistoles sans vouloir de billet. Ces étrangers arrivés à Paris, raconterent à M. Daguesseau, pere de M. le chancelier Daguesseau, l'action de M. Ozanam, & ce magistrat en fut si touché qu'il les engagea à faire venir à Paris leur bienfaiteur, en leur assurant qu'il le feroit connoître, & qu'il lui accorderoit toute sa protection. Ozanam se rendit à leur invitation; mais à peine fut il arrivé à Paris, que la nouvelle de la maladie de sa mere l'obligea de faire un voyage dans son pays. Il n'y arriva qu'après la mort de celle qui avoit desiré de le voir encore une fois; & après un court séjour dans sa patrie il revint à Paris, où renonçant au jeu, il fit son unique occupation des mathématiques. Il épousa à Paris une fille qui avoit peu de bien, mais beaucoup de vertu, de douceur, & de modestie : il y vécut fort content avec elle. Il en a eu douze enfans dont la plupart sont morts en bas-âge. Ses leçons de mathématiques lui produisoient un revenu considérable, sur-tout en temps de paix, parcequ'il avoit pour disciples un grand nombre d'étrangers. En temps de guerre, où ce nombre diminuoit beaucoup, il composoit des ouvrages qui augmentoient sa réputation, & n'étoient point inutiles pour augmenter son revenu. Ces ouvrages lui coutoient peu : il composoit avec une extrême facilité, quoique sur des matieres fort difficiles. Sa premiere façon étoit la derniere, & il ne corrigeoit jamais ce qu'il avoit une fois écrit. Souvent il résolvoit en marchant dans les rues des problêmes très difficiles, & quelquefois même en dormant. Il devint veuf & inconsolable en 1701. Pour surcroît d'affliction la guerre qui s'alluma alors pour la succession d'Espagne, lui enleva presque tous ses écoliers & le réduisit à une situation assez triste. L'académie des sciences le reçut en 1701 dans son sein en qualité d'éléve, quoiqu'il méritât un titre plus honorable. Le 3 d'avril 1717, il fut subitement attaqué par une apoplexie qui l'enleva en moins de deux heures, à l'âge de 77 ans. Il étoit d'un esprit doux, d'une humeur gaye, même dans les temps où il se trouvoit plus à l'étroit, d'un cœur & d'une générosité dignes de l'éducation qu'il avoit reçue. Son extérieur étoit simple, ses manieres étoient nobles, & sa conduite fut toujours sans reproche depuis qu'il eut eu le bonheur de renoncer à la passion du jeu. Ce qu'il y a de plus admirable, il avoit une piété sincere, tendre même, & ne dédaignoit pas quantité de pratiques dont l'exercice est rarement le partage des savans, & peut-être plus rarement encore celui des mathématiciens. Tout lui paroissoit grand dans la religion, & il la portoit même jusqu'à ne pas rejetter les dévotions les plus simples. Il savoit en mathématiques tout ce qu'un homme qui n'invente point peut savoir. Tous ses ouvrages ne roulent que sur l'ancienne géometrie; la nouvelle n'y paroît point, étant beaucoup plus jeune que lui.

OUVRAGES DE M. OZANAM.

Géométrie pratique; à Paris, en 1689, *in*-12. Cet ouvrage contient aussi la trigonométrie théorique & pratique, la longimétrie, la planimétrie, & la stéréométrie.

Tables des sinus, tangentes & sécantes, & des logarithmes des sinus & des tangentes, & des nombres depuis l'unité jusqu'à dix mille, avec un traité de trigonométrie par de nouvelles démonstrations, & des pratiques très-faciles; à Paris en 1685, *in*-8°, nouvelle édition augmentée en 1720.

Traité des lignes du premier genre, de la construction des équations, & des lieux géométriques, expliqué par une méthode nouvelle & facile; à Paris en 1687, *in*-4°.

L'usage du compas de proportion expliqué & démontré d'une maniere courte & facile, augmenté d'un traité de la division des champs; à Paris en 1688, *in*-8°, & réimprimé en 1700.

Usage de l'instrument universel pour résoudre promptement & très-exactement tous les problêmes de la géométrie pratique sans aucun calcul; à Paris en 1688, *in*-12, nouvelle édition en 1700.

Dictionaire mathématique, ou idée générale des mathématiques; à Paris en 1691, *in*-4°.

Méthode générale pour tracer des cadrans sur toute sorte de plans; à Paris en 1673, *in*-12, réimprimée avec des augmentations en 1685, aussi *in*-12.

Cours de mathématiques, qui comprend toutes les parties de cette science les plus utiles & les plus nécessaires; à Paris en 1693, cinq volumes *in*-8°. Cet ouvrage contient une introduction aux mathématiques, *la géométrie élémentaire, l'arithmétique, la trigonométrie & les tables des sinus, la géométrie pratique, la méchanique, la perspective, la géographie, la gnomonique.*

Récréations mathématiques & physiques, qui contiennent plusieurs problêmes utiles & agréables d'arithmétique, de géométrie, d'optique, de gnomonique, de cosmographie, de méchanique, de pyrotechnie, & de physique, avec un traité des horloges élémentaires; à Paris en 1694, *in*-8°, deux volumes : nouvelle édition augmentée; à Paris en 1724, en 4 vol. *in*-8°.

Nouvelle trigonométrie, où l'on trouve la maniere de calculer toutes sortes de triangles rectilignes, sans les tables & avec les tables des sinus, &c. à Paris en 1699, *in*-12.

Traité des lignes au premier genre, les lieux géométriques, & la construction des équations; à Paris en 1687, *in*-4°.

Méthode facile pour arpenter ou mesurer toute sorte de superficies, & pour toiser exactement la maçonnerie, les vuidanges des terres, & tous les autres corps, avec le toisé du bois de charpente, & un traité de la séparation des terres; à Paris en 1699, *in*-12. Nouvelle édition, au même lieu, corrigée, en 1725.

Nouveaux élémens d'Algébre, ou principes généraux pour résoudre toute sorte de problêmes de mathématiques; à Amsterdam en 1702, *in*-4°. M. de Leibnitz faisoit beaucoup de cas de cet ouvrage, où M. Ozanam fait revivre une partie des principes de Viéte, qui méritoient de n'être point oubliés, dit M. de Leibnitz.

Traité de la fortification, contenant les méthodes anciennes & modernes, pour la construction & défense des places, & la maniere de les attaquer; à Paris en 1694, *in*-8°.

La perspective théorique & pratique, où l'on enseigne la maniere de mettre toute sorte d'objets en perspective, & d'en représenter les ombres causées par le soleil ou par une petite lumiere; à Paris en 1711, *in*-8°.

La géographie & cosmographie, qui traite de la sphere, des corps célestes, des différens systêmes du monde, du globe & de ses usages; à Paris en 1711, *in*-8°.

M. Ozanam a donné de plus, dans les Journaux des savans de Paris, 1. Démonstration de ce théorème : Que la somme ou la différence de deux quarrés-quarrés ne peut être un quarré-quarré, *Journal*

du 20 de mai 1680. 2. Réponse à un problême proposé par M. Comiers, *Journal du 17 de novembre 1681*. 3. Démonstration d'un problême touchant les racines fausses imaginaires, *Journal des 2 & 9 d'avril 1685*. 4. Méthode pour trouver en nombres la racine cubique, & la racine superfolide d'un binome, quand il y en a une, *Journal du 6 d'avril 1681*.

Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, imprimés à Trévoux, il a donné une réponse aux principaux articles qui sont dans le vingt-troisiéme Journal de Paris de l'an 1703, touchant la premiere partie de son algébre, *décembre* 1703.

Il a encore donné une édition des élémens d'Euclide par le P. Déchalles, Jésuite, augmentée & corrigée; à Paris en 1709 & 1720, *in*-12. La géométrie pratique du sieur Boulanger, augmentée de plusieurs notes, & d'un traité de l'arithmétique, &c. à Paris en 1691, *in*-12, & un traité de la sphere du monde, par le même, revu, corrigé & augmenté par l'éditeur; à Paris, *in*-12.

* Eloge de M. Ozanam par M. de Fontenelle, dans l'*Histoire de l'académie des sciences pour l'année* 1717. Le Journal intitulé: *Europe savante*, par MM. de Pouilly, freres, M. de Thémiseuil de S. Hyacinte, & autres, *tome II. Mémoires* du P. Niceron, *tomes VI & X, seconde partie. Liste chronologique & alphabétique des membres de l'académie des sciences de Paris*, *in*-4°, dressée par M. Godin, &c.

OZEM, cap du royaume de Maroc, dans la province de Hea. Il est plus septentrional que Téfetne, & peu éloigné de Mogaror. * De la Croix.

OZEMAN, petite ville d'Asie en Turquie, dans la Natolie, entre Amasie & Tocia. Elle est assise au pied d'un côteau, sur lequel il y a un fort château, & au bas deux caravanseras des plus commodes. La riviere de Glusclarmac, qui est large & profonde, passe le long de la ville du côté du midi, & on la traverse sur un très-beau pont, composé de quinze grandes arches toutes de pierres de taille. C'est un ouvrage qui fait admirer la hardiesse de l'entrepreneur. A quelque distance de ce pont, il y a six moulins à bled joints ensemble, comme s'ils ne faisoient qu'un seul moulin, & l'on s'y rend par un petit pont de bois. * Tavernier, *voyage de Perse*.

OZENSARA, ville de Palestine, dans la tribu d'Ephraïm, bâtie par Sara, fille d'Ephraïm. * *Paral.* 7, 24.

OZI, fils de *Bocci*, cinquiéme souverain sacrificateur des Juifs, depuis Aaron, qui eut Héli pour successeur, & lequel fut le premier de la race d'Ithamar qui entra dans la possession de cette dignité. C'est ce qu'assure Joséphe, qui dit, que cette charge avoit toujours demeuré & passé de pere en fils dans la famille d'Eléazar, qui l'avoit laissée à Phinées, & Phinées à Abiézer, Abiézer à Bocci, & Bocci à Ozi, à qui Héli succéda. * Joséphe, *antiq. l. V, c. 12, & l. VIII, c. 1*. Elle demeura dans cette famille jusqu'au regne de Salomon, qu'elle retourna dans celle d'Eléazar.

OZIAS, fils de *Micha*, de la tribu de Siméon, étoit un des premiers gouverneurs de Béthulie, lorsqu'Holoferne l'assiégea. Il reçut dans sa maison Achior, chef des Ammonites, & défendit la ville avec courage; mais ne s'étant pas voulu rendre, comme le peuple le souhaitoit, il faillit à être lapidé par ces mutins. * *Judith*, 6, 11, *&c.*

OZIAS, roi de Juda, *cherchez* AZARIAS.

OZIAS, fils d'Onias III, bâtit en Egypte un temple pour les Juifs, *voyez* l'article ONIAS III.

OZUN ASEMBEC, *cherchez* USUM CASSAN.

OZWIEZIN, ville de la haute Pologne, située sur la Vistule, dans le palatinat de Cracovie, & à quatorze lieues au-dessus de la ville de ce nom. Ozwiézin est couverte d'un côté par un grand marais qui en rend l'approche fort difficile, & elle a de l'autre une hauteur défendue par un château dont les murailles ne sont que de bois. Elle a titre de duché, & dépendoit autrefois de la Silésie; mais l'an 1454, Jean, duc d'Ozwiézin, la vendit à Casimir III, roi de Pologne, dont les successeurs la possédent encore. * Mati, *dict.*

Fin de la premiere Partie du Tome VIII.

P

P

P Cette lettre, qui est une de celles qu'on appelle muettes, n'a point d'aspiration après elle, si ce n'est dans les mots dérivés du grec, où se trouve la lettre φ, comme à ceux de *Phaëton*, *Philotas*, &c. On l'a aussi quelquefois changée en B, comme *Byrrhus* pour *Pyrrhus*; & *Balatium* pour *Palatium*. Les anciens se servoient encore souvent de cette lettre, pour marquer ou le peuple, ou une partie de quelque chose. P, dans les lettres numérales, signifie cent.

P A

PAAR (Rodolphe, baron de) chevalier de Malte, grand prieur de l'ordre en Bohême, commandeur de Furstenveldt & de Medling, membre du conseil privé, chambellan & grand écuyer de l'empereur Ferdinand II, & enfin général des Croates, entra en 1594 dans l'ordre de Malte. Il étoit habile dans tous les exercices qui sont convenables à la noblesse. Il s'insinua si bien dans les bonnes graces de l'empereur Ferdinand II, que ce prince le fit d'abord l'un de ses chambellans, & dans la suite son grand écuyer. Il acquit une grande autorité; mais il en abusa, & fut obligé de se retirer de la cour. Ayant cependant été rappellé quelque temps après, il fut pourvu en 1620 de la charge de gouverneur de Carlostad & des pays qui en dépendent. En 1626 il fut élu grand prieur de l'ordre de Malte dans le royaume de Bohême; mais il mourut avant de pouvoir prendre possession de cette dignité. * *Supplément au dictionnaire historique*, imprimé en françois à Basle, tom. III, p. 470, colonne premiere.

PAAS (Crispin) habile graveur, naquit à Cologne. Il fut disciple de Cornhard, & grava toutes les histoires de la bible, & un grand nombre de sujets tirés de la fable. Sa fille *Magdeléne*, & ses deux fils *Simon* & *Crispin*, ont aussi excellé dans le burin. Le pere ayant été appellé par le roi de Danemark, demeura dans ce royaume jusqu'à sa mort, arrivée vers le commencement du dix-septiéme siécle. Sandrart en parle avec éloge dans son Académie de peinture, *page* 356, &c.

PAATS (Adrien van) *cherchez* PAETS.

PAAW (*Petrus Pavius*) né à Amsterdam l'an 1564, s'appliqua d'abord aux belles lettres, & vint étudier en médecine en France, à Paris & à Orléans, l'an 1584. Depuis il passa en Danemarck, où il enseigna quelque temps dans l'université de Rostock. Peu après il voyagea en Italie; & étant de retour en Hollande, il y fut nommé professeur en médecine dans l'université de Leyden l'an 1587, & y mourut le premier jour d'août 1617, âgé de 53 ans. Ce professeur avoit publié un traité de Galien, *De cibis boni & mali succi*, avec des notes. Ses autres ouvrages sont: *De exercitiis, lacticiniis & bellariis; De ossibus; De vulneribus capitis, &c.* * Meursius, *Athen. Batav.* Valere André, &c. C'est aux soins de Paaw que l'on est redevable des squelettes qui se voient dans l'amphithéatre anatomique de Leyde, dont il a eu le premier la surintendance, qu'il a remplie pendant 22 ans, aussi-bien que du bon ordre qui se trouve dans le jardin des plantes dont il a eu la direction. Il en a donné un catalogue, sous le titre de *Hortus publicus Academiæ Lugduno-Batavæ*, à Leyde en 1603, *in-8°*; mais le nombre en a été bien augmenté depuis, comme on peut le voir dans les autres catalogues qu'en ont donnés Vorstius, Herman, &c. Everard Vorstius prononça l'oraison funébre de ce savant en 1617, l'année même de sa mort. Elle est en latin, & a été imprimée à Leyde, *in-4°*: Il faut la consulter pour savoir tout ce qui regarde Paaw, & ses ouvrages dont le pere Niceron, Barnabite, a aussi donné une liste dans le tome XII de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*.

PACÆUS ou PAZ (Richard) doyen de saint Paul de Londres, étoit issu d'une famille noble en Angleterre. Il avoit beaucoup de gout pour la littérature, & son mérite lui acquit des amis illustres. Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, le savant Erasme, Reginaldus Polus, & plusieurs autres eurent avec lui une liaison étroite. Il fut également estimé du savant Budée. Les quatre premieres épitres de cet homme célébre lui sont adressées, & sont remplies d'éloges pour sa personne & pour ses ouvrages. Elles nous apprennent aussi diverses circonstances de sa vie. Henri VIII employa Pacæus dans des affaires importantes en Suisse, à Venise, à Rome & ailleurs. On prétend que le Cardinal Wolsey, sur le compte duquel au reste l'on a bien mis des injustices dont il n'est pas toujours difficile de le justifier, envieux de son crédit, travailla à le mettre mal dans l'esprit de Henri VIII, & qu'il y réussit. On ajoute que Pacæus touché de cette injustice jusqu'à l'excès, en perdit l'esprit. Il mourut en 1532. Pacæus a composé plusieurs ouvrages où l'on trouve beaucoup d'esprit & de bon sens, entr'autres, *De lapsu hebraicorum interpretum; De fructu scientiarum epistolæ; Præfamen in Ecclesiasten recognitum & collatum cum 70 interpretum, &c.* Humfroi Hody dans son troisiéme livre des textes originaux des bibles, prétend que cet ouvrage est le même que le premier. Pacæus possédoit bien l'hébreu, le grec & le latin. Erasme en parle avec éloge dans ses lettres.

☞ PAÇAMORES, GUALSONGE, ou LOS SALINAS, selon de Lisle dans son Atlas, gouvernement de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Quito. Il est borné au nord par le pays de los Quixos, à l'orient par la riviere de Moyobamba, au midi par l'audience de Lima, & à l'occident par la Cordilliere de los Andes. Daviti dit, sur la foi de Herrera, que les villes & peuplades espagnoles de ce gouvernement ont été fondées par le capitaine Jean de Salinas. L'air de ce quartier est fort tempéré, & son terroir est très-fertile en froment & en autres grains. Il nourit aussi beaucoup de bétail gros & menu, & il est abondant en mines d'or. Ses principaux lieux sont, Saint-François de Borgia, Salinas, Valladolid, Loyola ou Cumbibania, Sant-Jago de las Montanas. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PACARIUS (Decimus) se déclara pour Vitellius qui disputoit l'empire à Othon, l'an 69 de J. C. Il étoit alors intendant de l'isle de Corse où il fut tué, & sa tête fut portée au prince contre lequel il s'étoit soulevé. * Tacite, *l.* 2 *histor.*

PACART (George) ministre protestant, florissoit dans le seiziéme siécle. M. Bayle croit qu'il étoit ministre à la Rochefoucault en 1574, lorsqu'il dédia sa théologie naturelle au comte de ce nom. Cet ouvrage fut imprimé à la Rochelle, *in-8°*, en 1579. N'étant encore que manuscrit, il procura la liberté à son auteur que l'on avoit fait prisonnier à Grenoble, à cause de ses

sentimens. Une copie de cet ouvrage tomba entre les mains de plusieurs membres du parlement de cette ville, & leur plut tellement, qu'ils renvoyerent le prisonnier. Cette théologie naturelle a été réimprimée, augmentée par l'auteur, en 1606 à Niort. On ne trouve point dans cette édition le chapitre de l'Antechrist qui est dans la premiere. Mais en 1604 il avoit publié à Niort un traité particulier sur ce sujet.

PACATIANUS (Titus Julius Marius *ou* Marinus) Auguste, n'est connu que par les médailles dont le gout fait juger qu'il vécut du temps de Philippe & de Dece. Comme ces médailles ont été trouvées en France, & qu'elles sont latines, il y auroit assez d'apparence que Pacatianus seroit le tyran que Dece a défait dans les Gaules, dont les auteurs ne disent pas le nom; peut-être aussi est-ce le nommé Marin, qui se révolta dans la Mesie sous le régne de Philippe; mais ce ne peut être le Jotapien, qui alors même se révolta dans la Syrie, selon Zozime. * *Voyez* ces médailles dans le livre intitulé *num. Imp. Rom.* du P. Banduri.

PACATIANUS, consul sous l'empire de Constantin, en l'an de Jesus-Christ 332, fut aussi préfet du prétoire sous le même prince deux années après. * Idat. Onuphre.

PACATUS (Claudius) de simple esclave qu'il étoit, s'éleva dans les armées sous l'empire de Domitien dans le premier siécle, jusqu'au dégré de centenier. Il fut reconnu par le maitre auquel il s'étoit dérobé, & lui fut livré comme son esclave par ordre de l'empereur, sans que sa qualité de centenier pût l'en garantir. * Dion, *liv.* 67.

PACATUS, *cherchez* DREPANIUS.

PACCIUS, poete Latin, contemporain de Martial. * Vossius, *de poet. lat.*

PACCORI (Ambroise) diacre du diocèse du Mans, né à Céaucé dans le bas Maine, avec peu de bien & d'une famille assez médiocre, se distingua par sa modestie & par ses talens parmi quatre ou cinq cens écoliers qui étudioient avec lui dans le collége établi nouvellement à Céaucé même. Il étudia en philosophie & en théologie à Angers, où il se forma sous les yeux du pieux évêque Henri Arnauld, dans le gout de la solide piété & de la science ecclésiastique, par l'étude de l'écriture & des saints peres, qui a fait toujours depuis sa plus chere occupation. Il entra par ordre de ses supérieurs dans la cléricature, mais on n'a jamais pu le résoudre à monter jusqu'au sacerdoce. Dès l'âge de 23 ans, M. de la Vergne de Tressan, son évêque, le choisit pour gouverner, en qualité de principal, le collége de Céaucé, & pour y enseigner en même temps les humanités & la rhétorique. Il n'avoit pas moins d'attention à inspirer l'amour de la religion à ses écoliers, que le gout des bonnes études: il leur faisoit souvent des instructions de piété, & il trouvoit encore du temps pour donner des leçons particulieres à plusieurs jeunes gens qu'il retiroit chez lui. Malgré les peines inséparables de ces exercices, il vivoit pauvrement, austérement même; & jusqu'à sa mort la pénitence & la mortification ont fait ses délices. En 1684, la veille du jour de la fête de la Conception de la sainte Vierge, il lui arriva une affaire qui a eu des suites considérables: il fut empoisonné par un écolier de son collége, qui mit du verd-de-gris dans sa soupe; heureusement qu'on s'en apperçut assez-tôt pour lui sauver la vie, mais sa santé en a toujours souffert. Sa modération lui interdit tout éclat: cependant le fait n'ayant pu être ignoré, plusieurs écoliers furent arrêtés & mis en prison malgré lui. M. le chancelier le Tellier informé de cette affaire, ordonna à M. l'official du Mans de faire publier un monitoire pour tâcher de découvrir les auteurs ou les moteurs de cette action. Le monitoire fut donné le dernier de février 1685, & M. le Tellier obligea M. Paccori de dresser un mémoire pour lui être envoyé sur ce sujet, avec tous les éclaircissemens que ce ministre demandoit. Ce mémoire fut envoyé par M. Anjubault, principal du collége de Mayenne, qui avoit écrit à M. le Tellier sur la même affaire, & le dixiéme de janvier 1685 il y eut un arrêt du conseil qui commettoit M. le lieutenant criminel du Mans pour connoitre de l'affaire. M. Paccori demanda aussi une assemblée de la ville de Mayenne pour justifier sa conduite dans l'éducation de la jeunesse, & il montra lui-même qu'elle n'avoit rien eu que d'irrépréhensible, par une lettre écrite le 11 juillet de la même année 1685. Mais tout étoit assoupi à la fin de la même année. Cependant M. Paccori ne jugea pas à propos de demeurer plus long-temps à Céaucé: il se retira en Anjou, d'où M. de Coislin évêque d'Orléans, le retira pour le faire supérieur de son petit séminaire qui étoit alors à Méun, à quatre lieues au-dessus de cette ville. Il a exercé cet emploi pendant plus de dix-huit ans, jusqu'à la mort de M. de Coislin, arrivée au commencement de février 1706; & pendant cet intervalle il a établi ou contribué à établir un grand nombre d'écoles qui ne subsistent plus. Dès que ce prélat fut mort, il se retira à Paris où il a toujours vécu depuis dans une grande retraite & dans une grande pénitence. Il y est mort le dimanche de la sexagesime, douziéme de février 1730, âgé d'environ 81 ans, & a été enterré à saint Jacques du Haut-Pas. Les ouvrages dont il est auteur, sont: *Avis salutaires aux peres & aux meres pour bien élever leurs enfans*, imprimés plusieurs fois à Orléans: *Entretiens sur la sanctification des dimanches & des fêtes*, imprimés aussi plusieurs fois au même lieu: *Régles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions.* Cet ouvrage qui a souvent été réimprimé à Orléans, avoit été fait à l'usage de ce diocèse, & en particulier pour les écoles & le séminaire de Méun, comme on le voit par l'épître dédicatoire qui se trouve au-devant de la sixiéme édition. On l'a aussi réimprimé en Flandre. *Abrégé de la loi nouvelle*, à Paris chez Muguet, *in*-18, réimprimé pour la derniere fois en 1714. *Suite de l'abrégé de la loi nouvelle qui traite de la charité selon S. Paul*, à Paris 1714. *Journée chrétienne, où l'on trouve des régles pour vivre saintement dans tous les états & dans toutes les conditions*, en 1730, *in*-12, à Paris, chez Després. *Devoirs des vierges chrétiennes, tirés de l'écriture & des peres*, *in*-18, à Paris, chez Lottin 1727. *Régles pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfans*, à Paris chez Després 1726, *in*-12. *De l'honneur qui est dû à Dieu dans ses mysteres & dans ses saints, &c.* à Paris en 1726, *in*-12. *Les regrets de l'abus du Pater*, *in*-12, brochure, à Orléans, chez Rouzeau. *Vie de Jesus-Christ*, chez le même. *La maniere de faire l'école*, à Paris, chez Muguet. *Pensées chrétiennes pour tous les jours du mois*, *in*-18, à Paris chez Després. *Instructions chrétiennes sur les représentations deshonnêtes, les peintures indécentes, &c. Régles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du mariage, & dans la conduite d'une famille*, à Paris, *in*-12, en 1726. *Instruction chrétienne sur la maniere dont on doit se conduire dans le temps qui précede le carême, & sur les désordres du carnaval*, *in*-18, à Paris, chez Lottin, en 1722. Cet ouvrage avoit paru plusieurs années auparavant à Orléans, en forme d'entretiens. *Idée de la religion*, avec des figures, à Paris, chez Jouenne, *in*-12. On a aussi une édition des *Histoires choisies* de M. Genevaux, prêtre du collége de Fortet, que M. Paccori avoit retouchées en quantité d'endroits. On lui doit de plus une nouvelle édition, avec une continuation, des Epitres & Evangiles avec des explications par demandes & par réponses, que M. Perdoux avoit fait imprimer à Orléans chez Rouzeau en 2 vol. *in*-12. L'édition de M. Paccori forme quatre gros volumes *in*-12, à Paris chez Jean Mariette en 1727. Enfin il avoit achevé deux autres écrits. Le premier qui est considérable, est un traité des devoirs des ecclésiastiques; ce manuscrit étoit entre les mains de M. d'Arnaudin qui l'avoit approuvé, lorsque ce docteur est mort, & il ne s'est point retrouvé. Le

second est une instruction sur le chapelet, qui est entre les mains d'un libraire de Paris. * *Mémoires du temps.*

PACEM, ville du royaume de ce nom dans l'isle de Sumatra, en latin *Pacenum*. Elle a un grand fort, & trois avenues, où l'on entre par une pointe de terre vers le septentrion. La mer y monte presque de six heures en six heures. Mandeslo rapporte que le roi d'Achem a uni à sa couronne les royaumes de Pacem & de Pedir, avec la plus grande partie de la côte septentrionale de cette isle de Sumatra, qui étoit autrefois divisée en dix royaumes, & que l'on s'est contenté de découvrir ceux qui sont sur la côte, sans avoir pénétré dans le pays, où l'on auroit trouvé des richesses inconnues à ceux qui habitent les villes maritimes. Il ajoute que les Portugais ne parlent que de deux royaumes méditerranés, Andrigan & Arvan, & de ceux d'Achem, de Pedir, de Pacem, de Camparam, de Zaude & de Monancabo, qui sont tous de deçà la ligne, sur les bords de la mer. Les Hollandois ont découvert le royaume de Palibam au-delà, pour la commodité de leur commerce dans l'isle de Java, & ils y ont un très-puissant établissement. Le royaume de Pacem est à quatre-vingt milles de celui de Menancabo, à quatre dégrés de l'équateur, & à cent trente-deux du premier méridien.

PACHACAMAC, vallée fertile & agréable, à quatre lieues de Lima dans le Perou. On y avoit autrefois caché des trésors immenses, dans un temple magnifique que les Incas du Perou y avoient fait bâtir. C'est d'où Ferdinand Pizarro tira, comme on dit, plus de neuf cent mille ducats, outre de grandes richesses que les soldats y avoient pillées auparavant, ou que les prêtres Indiens avoient enlevées avant la venue des Espagnols. La commune opinion est que les sauvages en avoient emporté autant que quatre cens hommes fort robustes en pouvoient porter sur leurs épaules. Les Espagnols néanmoins n'ont rien pu découvrir de ce trésor caché par les originaires du pays, quoiqu'ils aient tourmenté ces pauvres Indiens avec beaucoup de cruauté, pour leur faire dire ce qu'ils ne savoient pas. On voit encore les restes de ce superbe bâtiment, qui étoit un temple dédié au créateur de l'univers, à ce qu'écrit Garcilasso, ou plutôt au soleil, comme d'autres l'ont cru. Cette vallée est différente de celle de Lima, dont nous avons parlé en son lieu. * De Laët, *hist. du nouveau monde.*

PACHACAMAC, nom que les idolâtres du Perou donnoient au souverain être, qu'ils adoroient avec le soleil, & plusieurs autres fausses divinités. Le principal temple de Pachacamac étoit dans une vallée à quatre lieues de Lima, & avoit été fondé par les Incas ou empereurs du Perou. Ils lui offroient ce qu'ils avoient de plus précieux, & ils avoient pour lui une si grande vénération, qu'ils n'osoient le regarder : c'est pourquoi les rois mêmes & les prêtres entroient à reculons dans son temple, ayant toujours le dos tourné à l'autel, & en sortoient sans se retourner. Les ruines de ce temple témoignent encore aujourd'hui la magnificence de sa structure & de sa grandeur prodigieuse. Les Perouans y avoient mis plusieurs idoles, par lesquelles le démon répondoit aux sacrificateurs qui le consultoient. * Jovet, *histoire des religions.*

PACHECO (Juan de) marquis de Villena, grand-maître de l'ordre de S. Jacques, étoit fils d'Alfonse Telles Giron, seigneur de Belmonte, & naquit en 1410. Il fut envoyé dans sa premiere jeunesse à la cour de Jean II, roi de Castille, qui le mit auprès de l'infant de Castille son fils, qui fut depuis roi de Castille sous le nom de Henri IV, & dont Pacheco devint le favori, lorsque ce prince fut monté sur le trône en 1454. L'autorité de Pacheco fut telle alors, qu'avec Alfonse de Fonseca, archevêque de Séville, il disposa presque de tout selon ses desirs, tant au dehors qu'au dedans du royaume. Jean II l'avoit déja nommé marquis de Villena, & avoit fait son frere dom Pedro Giron, grand-maître de Calatrava ; mais Henri IV combla le premier de faveurs encore plus grandes. Cependant Pacheco le paya d'ingratitude ; & Louis XI, roi de France, trouva moyen de le corrompre, en lui assignant une pension de 12000 écus, pour le faire consentir en 1463 à plusieurs articles fort préjudiciables à son maître au sujet de la Catalogne, sur laquelle il s'étoit élevé quelque difficulté entre le roi de Castille & Jean I, roi de Navarre. Henri IV ayant été informé que Pacheco avoit mal agi pour favoriser Louis XI, qui avoit été nommé arbitre de ce différend, lui en fit des reproches ; mais au lieu de reconnoître sa faute, il chercha à faire de nouvelles peines à Henri, jusqu'à vouloir le faire enlever de son palais, & mettre sur le trône en sa place le prince Alfonse, frere de ce roi, sous prétexte que celui-ci étoit impuissant. N'ayant pu réussir à l'enlevement qu'il projettoit, en 1465 il fit proclamer à Avila, roi de Castille, le prince Alfonse, après avoir déclaré, avec des cérémonies injurieuses, Henri IV déchu de la couronne. En 1467 il se fit nommer à Occana grand-maître de l'ordre de S. Jacques ; & il sut si bien conduire cette intrigue, que Henri & le pape même y consentirent. Cependant le prince Alfonse, qui n'avoit été roi que de nom, mourut, & le bruit courut que Pacheco lui-même l'avoit fait empoisonner. Quoi qu'il en soit, après cette mort, ce ministre infidéle se réconcilia avec son légitime souverain, à qui il persuada dans la même année de déclarer sa sœur Isabelle son héritiere, & d'exclure la princesse Jeanne qui passoit pour sa fille, mais que l'on savoit que la reine sa femme avoit eu de Bertrand de la Cueva. Le but de Pacheco étoit que l'infante Isabelle épouseroit Alfonse V roi de Portugal, mais il fut trompé : Isabelle épousa secrettement Ferdinand, prince héréditaire d'Aragon : ce qui irrita tellement l'ambitieux Pacheco, qu'il fit changer de résolution à Henri IV, au préjudice de sa sœur, & qu'il détermina ce prince à déclarer la princesse Jeanne son héritiere. Fier de cet ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son prince, il se servit de son crédit pour se faire remettre & à ses créatures plusieurs villes, châteaux & autres places dont il s'empara, ou par ruse, ou par force. Ce fut au milieu, & dans l'exercice actuel de ces injustices, qu'il mourut d'un abscès dans le gosier à Sancta-Crux de la Sierra, en 1473. Ce qui est étonnant, c'est que Henri IV qui avoit tant de fois reconnu ses malversations, & de qui il avoit reçu tant de marques d'ingratitude, le regretta beaucoup, & le fit enterrer avec pompe dans le couvent de S. Jérôme à Parral de Ségovia. Pacheco avoit épousé en premieres nôces *Marie* Portocarrero qui mourut d'un cancer à Ségovie en 1471, & en secondes nôces, la fille de *Pierre Fernandez* de Velasco, comte de Haro, à qui il procura bientôt après la charge de connétable. Il eut du premier lit plusieurs enfans, entr'autres, *Diego*, à qui il céda de son vivant le marquisat de Villena.

PACHECO DE MONTALVAN (Pierre) cardinal, évêque de Siguença, étoit fils d'*Alonse* Tellez-Giron, descendu de dom *Martin* Vasquez d'Acunna, mari de *Thérèse* Tellez-Giron, héritiere de cette maison. Son fils ALONSE Tellez-Giron épousa une autre héritiere, qui fut *Marie* Pacheco, dont il eut JEAN Pacheco Giron, commandeur de S. Jacques, premier marquis de Villena, & duc d'Escalona, qui a ci-devant son article particulier. Celui-ci eut divers enfans. Le troisiéme fut ALONSE, pere de *Jean* Pacheco ; de *Pedro*, cardinal ; d'*Alfonse*, commandeur de Calatrava ; & de quelques autres. *Pedro* Pacheco se dévoua assez jeune à l'église, & fut pourvu de l'évêché de Ciudad Rodrigo, puis de celui de Pampelune. Il eut dans la suite ceux de Jaën, de Siguença & d'Albano, après que l'empereur Charles-Quint lui eut procuré le chapeau de cardinal, que le pape Paul III lui donna l'an 1545. Ce cardinal alla à Rome sous le pontificat

de Jules III, & par son zéle il contribua beaucoup au repos de l'Italie. On lui confia le gouvernement du royaume de Naples, où il rassura les esprits des peuples, & particuliérement de la noblesse, qu'on y menaçoit de l'inquisition. Il eut aussi l'adresse d'appaiser les différends qui avoient armé le pape Paul IV contre Philippe II, roi d'Espagne; & il acquit une si grande réputation de piété, qu'on parla de le mettre sur le siége pontifical, après la mort du même Paul IV. Pacheco mourut peu après à Rome, le 4 février 1560. Son corps fut porté à Montalvan en Espagne, où il avoit fait des présens considérables au monastere de sainte Claire, fondé par dom Jean Pacheco, son frere.

Dom FRANÇOIS Pacheco d'Acunna, Cabera, Bobadilla, a été duc d'Escalona, marquis de Villena, deux fois grand d'Espagne, marquis de Moya, comte de Saint-Etienne de Gormas, &c. gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, & viceroi de Naples pour le roi Philippe V. Il est fils unique de dom *Diego* Lopez Pacheco, viceroi de la nouvelle Espagne & de Navarre, chevalier de la toison d'or, & de *Jeanne* de Zuniga, sa seconde femme. * Sandoval, *hist. de los obisp. de Pampel.* Petramellario. Auberi. *Hist. de la famille de Giron, &c.*

PACHECO DE CERALBO (François) cardinal archevêque de Burgos, natif de Castel-Rodrigo en Espagne, étoit fils de *Jean* Pacheco, gentilhomme de mérite & de réputation. Il fut employé par l'empereur Charles-Quint, & par Philippe II son fils, roi d'Espagne, en diverses négociations, dont il s'aquitta très-bien. Une des plus importantes commissions dont il fut chargé, fut celle de traiter la paix entre le pape Paul IV & Philippe II qu'il alla trouver en Angleterre, & à la recommandation duquel le pape Pie IV le mit au nombre des cardinaux l'an 1561. Il fut ensuite protecteur des affaires d'Espagne à Rome, & archevêque de Burgos, & ménagea la ligue qui se fit contre le Turc, sous le pontificat de Pie V. Il fut aussi inquisiteur de la foi, & mourut à Burgos le 23 août 1579. * Petramellario. Strada. De Thou. Auberi. Ciaconius, *in contin. &c.*

PACHECO (Alvarez) colonel Espagnol, parent du duc d'Albe, servoit sous lui dans les Pays-Bas, & avoit été envoyé à Flessingue, tant pour y être commandant, que pour y faire hâter la construction d'une citadelle en 1572; mais avant qu'il débarquât, on s'étoit déja soulevé, & l'on avoit chassé la garnison espagnole. Pacheco fut envelopé dans cette révolte. On se saisit de lui; & quoiqu'il offrit une somme considérable pour racheter sa vie, il fut condamné à être pendu. Pacheco ayant appris cette résolution, demanda au moins qu'on le décollât, à cause de sa noblesse; mais sa demande ne fut point écoutée. Treslon indigné contre le duc d'Albe, qui avoit fait mourir son frere, ne voulut rien relâcher. Meursius raconte la chose assez amplement; mais il a confondu ce Pacheco avec un fameux ingénieur que le duc d'Albe avoit amené d'Italie, & qui s'appelloit *Paciotti.* Il suppose que celui qui fut pendu s'appelloit *Paciottus.* M. du Maurier dans ses *mémoires* observe quelques autres méprises concernant notre Espagnol, qui étoit apparemment de la famille des cardinaux Pacheco. * Bayle, *dictionnaire critique, où l'on poura voir les auteurs qu'il cite.*

PACHORUS, *cherchez* PACORUS.

PACHOME (saint) *cherchez* PACOME.

PACHOME, patriarche de Constantinople, Grec, étoit évêque de Zichne, dans la Macédoine, & fut élu patriarche malgré lui, l'an 1500. Il jouit de cette dignité jusqu'environ l'an 1513, malgré les avanies continuelles que lui firent les Turcs. * Onuphre, *in chron.* & Sponde, *A. C.* 1500, *n.* 12; & 1513, *n.* 22.

PACHYMERE (George) ancien historien Grec, dans le XIII siécle, florissoit vers l'an 1280, sous l'empire de Michel *Paléologue*, & d'Andronic son successeur. Il étoit homme de naissance, & n'avoit pas acquis moins de connoissance des affaires de l'église, dans les grands emplois qu'il avoit dans le clergé de Constantinople, que de celles de l'état, parcequ'il exerçoit une des premieres charges de la cour de l'empereur. Ainsi l'histoire de Michel *Paléologue* & d'Andronic, qu'il a écrite, est d'autant plus à estimer, que non seulement il a été témoin des affaires dont il parle, mais que même il y a eu très-grande part. Les livres de Pachymere remplissent la suite de l'histoire Byzantine, qui étoit interrompue depuis le temps où Nicetas & Acropolite finissent, jusqu'à celui où Cantacuzene commence. Son style est obscur & difficile, & chargé de trop d'érudition. Cette obscurité se fait encore sentir dans les commentaires que nous avons de lui sur le prétendu saint Denys & sur Aristote; mais la maniere dont il traite l'histoire, ne laisse pas d'être agréable; car il explique avec soin toutes les circonstances des choses qu'il rapporte, & y fait quelquefois des réflexions judicieuses. Cette histoire a été donnée au public, avec une traduction en latin, & des remarques, par le pere Poussines, Jésuite, l'an 1666. Pachymere a composé aussi des vers grecs qui ne sont point encore imprimés. * Leo Allatius, *diatr. geograph.* Le P. Poussines, *in præf. hist. Georgii Pach. Mémoires des savans.* Voici quels sont les ouvrages de Pachymere, avec la date de leur édition: 1. *Georgii Pachymeræ paraphrasis in decem epistolas beati Dionysii Areopagitæ, edita quidem ab autore ante annos mille, nunc verò primùm latino donata per Godefridum Tilmannum Cartusiæ Parisiensis ex professo monachum*, Paris. *apud Claudium Chevallon*, 1538, petit *in-4°.* 2. *Michael Palæologus, sive historia rerum à Michaële Palæologo gestarum, græcè & latinè, interprete Petro Possino* (le pere Poussines, jésuite) in-fol. *Romæ, typis Barberinis*, 1656. 3. *Andronicus Palæologus, sive historia rerum ab Andronico seniore gestarum, græcè & latinè, interprete Petro Possino*, in-fol. *Romæ, typis Barberinis*, 1669. Ces deux volumes de Pachymere qu'on joint ordinairement à l'histoire Byzantine, de l'édition du Louvre, ont été traduits en françois par M. le président Cousin. Le premier commence en 1258, & finit en 1282, où commence le second, lequel finit en 1308.

PACICHELLUS (Jean-Baptiste) apocrisiaire apostolique, a publié en 1673 une chiroliturgie, ou un traité de l'office de la main; & en 1675, un traité du pied. Le même Pacichellus a publié un livre dont le titre promet quelque chose de plus important. C'est sur l'hospitalité. * Konig, *biblioth.*

☞ PACIEN (saint) évêque de Barcelone, étoit un seigneur Espagnol, qui se convertit à la foi, & qui se rendit ensuite célébre par sa chasteté, par son éloquence & par sa doctrine. Il florissoit sous le régne de Valens; & après avoir gouverné son troupeau saintement, il mourut sous l'empire du grand Theodose, vers l'an 390. Nous avons de ce saint homme une exhortation à la pénitence; des épîtres contre les Novatiens, & un petit traité du baptême. Le martyrologe romain en fait mention le 9 mars. S. Jérôme, qui fait son éloge, adresse à son fils Dexter, préfet du prétoire, son livre des écrivains ecclésiastiques, comme nous le disons ailleurs. Les ouvrages de S. Pacien ont été recueillis & mis au jour par Jean du Tillet, à Paris, en 1538, *in-4°.* * Saint Jérôme, *c.* 106, *cat.* Baronius, *in annal, &c.*

PACIFICATION: on entend par ce mot, les édits que les rois de France accorderent aux hérétiques, pour pacifier les troubles du royaume, après avoir fait inutilement plusieurs édits très-rigoureux, pour étouffer l'hérésie dans sa naissance. François I tâcha de maintenir la religion catholique, par son édit du 29 janvier 1534; & par un autre publié l'an 1540. Henri II renouvella la rigueur de ces édits, par ceux qu'il donna le 19 de novembre 1549, & le 27 de juin 1551. Charles IX voulant remédier aux désordres de l'état l'an 1561, alla au parlement avec la reine, les prin-

ces du sang, & tous ceux de son conseil, pour prendre les avis de la cour; & le résultat de cette délibération, fut qu'on renverroit la connoissance du crime d'hérésie aux ecclésiastiques, avec défense de former aucunes assemblées, pour y faire le prêche, ou y administrer les sacremens en autre forme, que selon l'usage observé dans l'église romaine: sur quoi le roi fit publier l'édit de juillet 1561 contre les hérétiques. Mais le mal augmentant tous les jours de plus en plus, le même prince fut obligé d'accorder le premier édit de pacification, au mois de janvier 1562. Cet édit révoqua celui du mois de juillet précédent, & permit pour la premiere fois aux prétendus-réformés de faire publiquement leurs prêches proche de toutes les villes & bourgs du royaume. Les parlemens furent quelque temps sans vouloir le vérifier; & il fallut deux lettres de jussion à celui de Paris, qui le fit registrer avec cette protestation: *Que ce n'étoit que par nécessité, & sans approuver la nouvelle religion.* Le 19 mars 1563 le roi Charles IX donna un second édit de pacification, qui fut expédié dans le château d'Amboise. L'article premier permit aux gentilshommes & seigneurs hauts-justiciers l'exercice de la religion prétendue-réformée dans leur maison pour leur famille & leurs sujets seulement. Le cinquiéme étoit moins favorable aux calvinistes; car quoiqu'il leur donnât la liberté de faire leurs prêches dans les villes, ce n'étoit néanmoins que dans celles où ils les avoient faits publiquement jusqu'au septiéme jour de mars, qui n'étoient pas en grand nombre. Mais ce qu'il y eut de plus insupportable pour eux, fut la restitution qu'ils étoient obligés de faire des églises dont ils s'étoient emparé pendant les troubles. Un autre édit du 2 mars 1568 (nommé l'*édit de Longjumeau*, parceque les députés s'y assemblerent pour traiter de la paix) ordonna l'exécution de celui d'Amboise. Cette paix, qu'on appella *la paix fourrée*, fut bientôt suivie d'une guerre très-sanglante; & Charles IX voyant un soulevement universel dans tout son royaume, par la rebellion des prétendus-réformés, fit publier un édit donné à S. Maur au mois de septembre 1568, portant révocation des précédens édits de pacification; défenses de faire aucun exercice public de la religion prétendue-réformée, avec ordre à tous les ministres de sortir du royaume dans quinzaine après la publication de ce nouvel édit. Le roi fit publier en même temps une déclaration, qui portoit que sa majesté n'entendoit point qu'il y eût à l'avenir aucuns officiers de judicature ni de ses finances, qui fissent profession de la religion prétendue-réformée. Le 8 août 1570, le roi Charles IX fit la paix avec les prétendus-réformés, en faveur desquels il publia un édit le 11 suivant, qui permettoit aux seigneurs hauts-justiciers d'avoir des prêches dans leurs maisons, non seulement pour leur famille & leurs sujets, mais aussi pour toutes sortes de personnes. L'article VIII accorda aux prétendus-réformés deux exercices publics en chaque gouvernement. Le neuviéme leur permit de continuer l'exercice de leur religion dans tous les lieux où ils l'avoient eu publiquement jusqu'au premier jour d'août, c'est-à-dire, dans les villes & bourgs qu'ils tenoient de force; il leur fut pareillement accordé par l'article XXXIX quatre places de sureté, savoir, la Rochelle, Montauban, Coignac, & la Charité, pour leur servir de retraite pendant deux ans.

Après le massacre de la S. Barthelemi en 1572, le roi se rendit au parlement le 27 août, pour déclarer les raisons qu'il avoit eues de faire exterminer les huguenots par cette sanglante exécution. Il fit publier en même temps une déclaration, portant défenses aux prétendus-réformés de faire aucunes assemblées pour le fait de leur religion; & le 28 il écrivit à tous les gouverneurs des provinces, pour leur donner avis qu'il ne vouloit point souffrir d'autre religion dans son royaume, que la catholique. Mais le roi Henri III fit la paix avec les prétendus-réformés au mois d'avril 1576, & publia l'édit de pacification adressé au parlement le 14 mai. Cet édit leur donna la liberté de faire publiquement leurs prêches, dans toutes les villes, bourgs & villages, sans restriction de temps, de lieux ni de personnes, avec la permission de faire construire des temples. Ce même édit leur accorda des chambres mi-parties, & huit places de sureté; Aigues-mortes & Beaucaire en Languedoc; Perigueux & le Mas de Verdun en Guienne; Nions & Serres en Dauphiné; Issoire en Auvergne; & Seyne la Grand'-Tour en Provence. Quelques catholiques, partisans de la maison de Guise, ne purent souffrir qu'on eût accordé une liberté si générale aux calvinistes, & commencerent à se liguer à Pérone, pour maintenir, disoient-ils, la religion catholique, contre les efforts des hérétiques. Cette ligue devint si puissante, qu'elle obligea le roi Henri III à convoquer les états généraux, au mois de décembre 1576 dans la ville de Blois, où il fut arrêté qu'il n'y auroit qu'une seule religion en France, & que l'on en banniroit les ministres de la religion prétendue-réformée. Ce résultat fut présenté au roi, qui protesta dans l'assemblée qu'il vouloit maintenir la religion catholique, bannir les ministres, exclure des offices & des charges de justice ou de sa maison, tous ceux qui feroient profession de la religion nouvelle, laissant seulement en paix dans leurs maisons ceux de cette religion qui n'exciteroient aucuns troubles dans l'état. A l'égard du dernier édit de 1576, il déclara qu'il avoit été forcé & contraint de l'accorder, pour retirer son frere le duc d'Alençon des engagemens qu'il avoit contractés avec les calvinistes & les mécontens, & pour renvoyer les étrangers dans leur pays. En 1577 le roi voulant absolument pacifier les troubles de son état, envoya ses députés à Bergerac, où la paix fut conclue le 17 septembre. Les articles furent portés au roi qui s'étoit rendu à Poitiers pour faciliter ce traité, sur lequel l'édit de septembre fut expédié & publié au parlement de Paris le 8 octobre. Cet édit de Poitiers accorda aux hauts-justiciers les mêmes priviléges que les précédens édits leur avoient donnés; mais l'article VII ne permit l'exercice de la religion prétendue-réformée, que dans les lieux où ils vivoient le 17 septembre, & non pas dans toutes les villes, bourgs & villages, comme il leur étoit permis par l'édit de 1576. L'article VIII leur donna un exercice public en chaque sénéchaussée, pour être fait aux fauxbourgs d'une ville. Ce même édit leur accorda des chambres mi-parties, & huit places de sureté, pour six ans; savoir, Montpellier, Aigues-mortes, Seyne la Grand'-Tour, Nions & Serres en Dauphiné, Perigueux, la Reole, & le Mas de Verdun en Guienne.

En juillet 1585 la ligue obligea le roi Henri III à faire un édit qui fut appellé de *Réunion*. Par cet édit il révoqua tous les précédens donnés en faveur des prétendus-réformés, dont il défendit la religion dans tout son royaume; il ordonna à tous les ministres d'en sortir un mois après la publication qui en seroit faite, & à tous ceux de la nouvelle religion, de se rendre catholiques dans six mois; & à faute de ce faire, il leur commanda pareillement de sortir du royaume; il cassa aussi toutes les chambres mi-parties. Au mois d'octobre de la même année, les ligueurs obtinrent du roi un second édit de réunion, encore plus rigoureux, en ce qu'il ne donnoit que quinze jours de temps aux prétendus-réformés, pour se convertir, ou sortir du royaume. En juillet 1588 la ligue obligea encore le roi Henri III de donner un troisiéme édit, portant que tous ses sujets seroient réunis à la véritable église, & qu'on ne recevroit à être roi, après la mort de sa majesté, aucun prince qui ne fît profession de la religion catholique. Mais Henri IV étant parvenu à la couronne, fit une déclaration à Mante le 4 juillet 1591, par laquelle il cassa les trois édits de réunion, & ordonna que l'édit de septembre donné à Poitiers l'an 1577, seroit exécuté selon sa forme & teneur. Cette déclaration fut vérifiée au parlement séant à Châlons le 24 du même mois. Les troubles qui continuoient dans les provinces, empêcherent qu'elle ne fût vérifiée dans les autres parle-

mens ; de forte qu'elle demeura inutile , & que les prétendus-réformés n'eurent la liberté de faire leurs prêches, que dans les places où ils étoient les maîtres , & dont ils avoient banni la religion catholique. Le dernier jour d'avril 1598, le roi étant à Nantes, fit dresser un nouvel édit de pacification , qui permettoit aux prétendus-réformés l'exercice public de leur religion, dans tous les lieux où il avoit été fait publiquement pendant les années 1596 & 1597, jusqu'à la fin du mois d'août ; & il leur accordoit un exercice pour chaque bailliage à deux lieues des principales villes, dans lesquelles on ne pouvoit établir l'exercice public sans trouble. Cet édit de Nantes fut confirmé à Nismes par le roi Louis XIII, l'an 1610, & par Louis XIV en 1652. Mais parceque ce prince n'avoit accordé cette confirmation , que pour obliger les calvinistes à se contenir dans leur devoir pendant les divisions de son état ; les guerres civiles ayant été heureusement terminées, il le révoqua en 1656 avec tout ce qui s'en étoit suivi. Depuis il a entiérement supprimé cet édit de Nantes, & celui de Nismes en 1685. *Voyez* CALVINISME, *vers la fin de l'article.* * Soulier, *hist. des édits de pacification.*

PACIFIQUE (La Mer) ou la MER DU SUD. C'est une vaste partie de l'Océan, qui s'étend du nord au sud, depuis la terre de Jesso, jusqu'au tropique du capricorne qui la sépare de la mer Magellanique, ayant au levant l'Amérique, & au couchant les isles des Larrons. On l'a appellée *Mer du Sud*, parceque les Espagnols la découvrirent à l'endroit, qui est au midi de la mer du nord ; & on lui a donné depuis le nom de *Mer pacifique*, parcequ'elle est si peu sujette aux orages, que les vaisseaux qui partent d'Acapulco, port du Méxique, pour les Philippines, y arrivent souvent sans être obligés de changer leurs voiles de place. Elle est divisée en quatre parties, qu'on appelle mer de Jesso, de Californie, du Sud & du Pérou. On a découvert plusieurs isles dans cette mer, dont celles de Salomon & la terre de Quir sont les principales. * Mati, *diction.*

PACIFIQUE, de Novarre, religieux de l'ordre de S. François, dans le XV siécle, vers l'an 1470, écrivit une somme des cas de conscience, dite *Summa pacifica*, que François Tarvisi traduisit en italien, & qui fut imprimée en latin. * Wading. *in biblioth. Minor.* Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacro, &c.*

PACIFIQUE (Maxime) d'Ascoli, qui mourut au commencement du XVI siécle, âgé de près de cent ans, écrivit contre Ange Politien, & publia divers poëmes sur Lucrece femme de Collatinus, sur Virginie, sur les guerres de Cyrus, de Sylla & de Marius, &c.* Vossius, *lib.* 3 *de histor. lat. cap.* 8.

PACIFIQUES ou PACIFICATEURS, est le nom qu'on donna dans le V siécle à ceux qui suivoient l'hénotique de l'empereur Zenon, & qui, sous prétexte d'union entre les catholiques & les hérétiques, détruisoient la vérité de la foi exprimée dans le concile de Chalcédoine. * Evagre, *l.* 3. Sandere, *her.* 103. Baronius, *A. C.* 482, *n.* 25.

PACIFIQUES. On donna dans le XVI siécle ce nom à certains Anabaptistes, qui courant dans les bourgs, se vantoient d'annoncer la paix, & par cet artifice trompoient les peuples. * Prateole, *V. Pacif.* Sandere, *her.* 232.

PACIMONTAN (Balthazar Pacimontanus) de Zuric ; donna au commencement du XVI siécle dans les sentimens des Anabaptistes, dont il prêcha les erreurs. Le magistrat le voulut punir, & Pacimontan abjura en apparence ces opinions extravagantes ; mais il sortit de son pays, & se retira dans la Moravie, où il continua à débiter les mêmes impiétés. Il fut enfin arrêté, conduit à Vienne en Autriche, & condamné à être brulé : ce qui fut exécuté peu après, en 1525.* Prateole. Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 14, *&c.*

PACINELLI (Augustin) natif de Sienne, célébre entre les savans Italiens du XVII siécle, florissoit sous le pontificat de Paul V & d'Urbain VIII. Il savoit le droit canon & les belles lettres, & étoit recommandable par sa prudence, par sa douceur & par sa modestie. Il s'attacha au cardinal Paul Emile Sfondrate, qui le choisit pour être grand vicaire du diocèse de Crémone. Après la mort de ce prélat, il passa près de Scaglia, puis près de Marc-Antoine Bragadin, tous deux cardinaux. Il refusa quelques bénéfices, entr'autres l'archevêché de Sienne, & fit un saint usage de ses biens, qu'il distribuoit libéralement aux pauvres. Il a composé quelques ouvrages qui n'ont point été publiés. Janus Nicius Erythræus a fait son éloge, *pinac. II, imag. illust. c.* 29.

PACIUS (Fabius) médecin, né en 1547 à Vicenze, au septiéme mois de la grossesse de sa mere, apprit jeune les belles lettres, la philosophie, la médecine & les langues, & reçut les honneurs du doctorat en 1575. Il s'étoit déja acquis de la réputation, par une comédie intitulée, *Eugène*, qu'il avoit fait représenter ; & il vint ensuite exercer dans sa patrie la médecine, qu'il enseigna en particulier, aussi bien que la philosophie. On lui offrit de grands avantages à Padoue, à Messine, & dans d'autres universités célébres ; & le roi de Pologne voulut le faire son premier médecin. Mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, & le soin de sa famille, le retinrent en Italie. Il demeura quelque temps à Venise, & mourut le 11 octobre 1614, âgé de 67 ans. Il avoit composé divers traités qui n'ont pas été publiés. Ses fils ont très-bien soutenu la réputation qu'il s'étoit acquise. * Thomasini, *in elog. doct. viror.*

PACIUS (Julius) chevalier de S. Marc, philosophe & jurisconsulte, frere de *Fabius*, dont nous venons de parler, naquit à Vicenze l'an 1550, & dès l'âge de treize ans, composa un traité d'arithmétique. Il apprit en très-peu de temps les langues, principalement la grecque & l'hébraïque ; & réduisit en abregé tous les secrets de l'art de Raimond Lulle, qu'il mit depuis assez heureusement en pratique. Lorsqu'il fut de retour à Vicenze, sa curiosité le porta à lire des livres défendus. On lui en fit un crime auprès de son évêque, qui donna ordre de l'arrêter. Ses amis auroient pu faire sa paix ; mais Pacius en prit l'épouvante, & se retira en Suisse. Comme il n'avoit pas de quoi subsister, il fut obligé d'enseigner : ce qu'il fit avec tant d'applaudissement, qu'on l'attira bientôt dans l'université d'Heidelberg, où il fut professeur en philosophie. Pacius se fit appeller *Beriga*, qui est le nom d'une maison de campagne que sa famille a près de Vicenze. Depuis, le desir de voir l'Allemagne, le fit passer jusqu'en Hongrie, où il enseigna le droit. A son retour, le duc de Bouillon l'attira dans sa nouvelle université de Sédan ; & le grand savoir de Pacius la mit en réputation. Mais la fureur des guerres civiles le chassa de cette ville. Il se retira à Nismes en Languedoc ; & de-là on lui ménagea une chaire de professeur en droit, dans l'université de Montpellier, où il eut le célébre M. de Peiresc pour disciple & pour pensionaire. Peiresc âgé pour lors de 21 ans & six mois, fut attiré à Montpellier par la réputation de Pacius ; il arriva dans cette ville vers le commencement de juillet 1602, & se mit en pension chez ce professeur. Il y prit ses leçons jusqu'au mois de novembre de la même année qu'il revint à Aix avec Pacius qui l'accompagna ; & après y être demeuré peu de temps, ils s'en retournerent ensemble à Montpellier. Chemin faisant, ils visiterent Nismes, Orange & plusieurs villes ; & Pacius qui n'étoit guère moins habile physicien que jurisconsulte, se servoit de tout ce qui attiroit l'attention de son disciple, pour lui expliquer les merveilles de la nature. Lorsqu'ils furent de retour à Montpellier, M. de Peiresc continua sous Pacius l'étude du droit, jusqu'à la fin de 1603 qu'il revint de nouveau à Aix. Il emmena encore Pacius avec lui, mais dans le dessein de lui faire donner dans cette ville, dont on travailloit pour lors à rétablir l'université, la premiere chaire de droit. Il espéroit par-là faire fleurir cette nouvelle académie, & engager d'ailleurs Pacius à renoncer aux erreurs des protestans, pour embrasser la religion catholique. Mais Pacius resta peu à Aix. M. de Peiresc alla de nouveau en

1604 à Montpellier pour tenter encore d'en faire abandonner le séjour à Pacius, & l'engager à préférer celui d'Aix ; mais ce second voyage fut aussi inutile. Pacius resta à Montpellier, qui lui plaisoit davantage, à cause de la liberté qu'il y avoit de professer la religion prétendue-réformée. De cette université, il vint à celle de Valence en Dauphiné, où il trouva de plus grands avantages. Il y étoit encore en 1619, année dans laquelle il y fit publiquement profession de la religion catholique. La réputation de son nom se répandit bientôt dans toute l'Europe. On lui offrit des chaires de professeur à Leyden en Hollande, à Pise & à Padoue. Il choisit Padoue, où il alla avec Jacques Pacius, le quatriéme de ses fils, & fut reçu avec estime dans toutes les villes où il passa. La république de Venise lui donna le collier de son ordre de S. Marc, à cause de son traité *de dominio maris Adriatici*, & accorda une chaire de professeur à Jacques Pacius, qui enseigna quelque temps avec succès. Mais les priéres de sa famille, qu'il avoit laissée à Valence, l'obligerent de retourner en France. Il continua ses exercices ordinaires dans la même ville, où il mourut l'an 1635, âgé de 85 ans. Outre divers traités de philosophie & plusieurs livres d'Aristote, qu'il publia en grec & en latin avec des notes & des commentaires de sa façon, il composa un grand nombre d'ouvrages de droit ; comme *De contractibus tract. VI. Com. ad tit. cod. de rebus creditis seu obligationibus quæ re contrahuntur. Centuriæ aliquot. Isagogæ in instit. imper. l. IV : notæ in easdem. Epitome juris. In decretales lib. V. De juris methodo, lib. II. Synopsis juris civil. com. ad lib. IV, cod. de oblig. & de rebus creditis. De jure maris Adriatici. De arte Lulliana. Œconomia juris. Com. in tit. de pactis & transactionibus. Analysis V partis digesti. Picturæ II de gradibus secundùm jus civile & canonicum. De gradibus affinitatis. Editio corporis juris civilis cum notis & legum argumentis.* * Gassendi, *in vita Peir.* édition de la Haye 1655, *in-4°*, page 33-40, 43. Imperialis, *in musæo histor.* Thomasini, *in elog. doct.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. &c.* Voyez encore les *lettere d'uomini illustri*, *&c.* pag. 81, 221, 223, 224, 243, 244, 306 & suivantes, 316, 471 & suiv. &c.

PACOME (saint) abbé de Tabenne en Egypte, dans le IV siécle, étoit né l'an 292 de parens idolâtres ; & à l'âge de 20 ans, il fut forcé de s'enroller. La charité qu'il vit pratiquer à quelques chrétiens, le toucha si fortement, qu'à la fin de la guerre, il quitta la profession des armes, & revint dans la Thébaïde, où étant allé à l'église du bourg de Cherobosque, il se fit catéchumene, & peu de temps après reçut le baptême. Depuis il fut disciple d'un solitaire nommé *Palemon*, & fit un si grand progrès dans la vertu sous cet excellent maître, qu'il devint lui-même maître de plusieurs moines, dans le monastere de Tabenne, situé sur les bords du Nil, qu'il bâtit, comme l'on croit, par le commandement d'un ange, qui lui apporta la régle que Dieu vouloit qu'il donnât à ses moines. Les solitaires y accoururent en si grand nombre, que la haute Thébaïde fut bientôt peuplée de monasteres, qui reconnurent ce saint homme pour leur fondateur. S. Jérôme dit dans la *préface sur la régle de S. Pacôme*, que les disciples de ce patriarche vivoient 30 à 40 dans chaque maison, & que 30 à 40 de ces maisons composoient un monastere : de cette maniere chaque monastere comprenoit depuis 12 jusqu'à 1600 moines. Ils s'assembloient tous les dimanches dans l'oratoire commun de tout le monastere. Chaque monastere avoit un abbé, chaque maison un supérieur, & chaque dixaine de moines un doyen. Tous les monasteres reconnoissoient un seul chef, & s'assembloient avec lui pour célébrer la fête de Pâque, quelquefois jusqu'au nombre de 50000, & cela des seuls monasteres de Tabenne, outre lesquels il y avoit encore en d'autres parties de l'Egypte ceux de Sorté, d'Oxiringue, de Nitrie & de la Mercote : tous déféroient à S. Pacôme comme à leur général. Il leur avoit donné pour habit une tunique de lin sans manches, une peau de chévre ou de brebis blanche passée, une ceinture, une cuculle ou capuce ras & sans poil : il y avoit sur ce capuce une piéce rouge en forme de croix. La sœur de ce Saint fonda de l'autre côté du Nil un monastere de filles, qui vivoient en communauté, & pratiquoient la vie cénobitique ; & en peu de temps elle devint la mere d'une grande quantité de religieuses. La foi de S. Pacôme étoit si vive, qu'il marchoit sur les serpens, & que, lorsqu'il vouloit passer le Nil, il se faisoit porter, dit-on, par les crocodiles, d'un rivage à l'autre. Après avoir bâti divers monasteres, & mené une vie toute pénitente, il mourut le 9 de mai de l'an 348. Sigebert dit que ce fut en 406, & Trithème en 390 ; mais ils se trompent. Gerard Vossius a fait imprimer en 1604 *Pacomii monita*, avec les œuvres de S. Grégoire *Thaumaturge*. On trouve aussi dans le recueil de Benoît d'Aniane, onze lettres de S. Pacôme, écrites avec beaucoup de simplicité, qui sont citées par Gennade ; & une lettre de Théodore, son disciple, touchant la Pâque. Nous avons dans sa vie la régle que l'on prétend lui avoir été donnée par les anges ; & il y en a une autre qui porte son nom, dans le recueil des régles d'Orient, & dans les bibliothéques des peres. Un ancien auteur Grec écrivit la vie de S. Pacôme, que Denys *le Petit* traduisit en latin, & que M. Arnauld d'Andilli a mise en notre langue, entre celles des peres du désert. * Gennade, *c.* 7, *de vir. illust.* Trithème. Bellarmin. Baronius. Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. du IV siécle*, 2ᵉ *édit*, Hermant, *hist. des ord. religieux*, *tome I.*

PACONIUS (Agrippinus) sénateur Romain, philosophe de la secte des Stoïciens, fut envelopé sous Néron dans la disgrace de Soranus & de Thrasea, dont tout le crime, comme le sien, étoit d'être trop gens de bien. Lorsqu'on lui eut annoncé que le sénat l'avoit banni d'Italie, & qu'on lui laissoit ses biens : *Allons*, dit-il froidement, *allons dîner à Aricia.* Ce Paconius, dont Tacite vante extrêmement la modestie, étoit fils d'un *Marcus Polonius*, que Tibere avoit fait mourir, seulement pour faire plaisir à un main dont il se servoit dans ses divertissemens. * Tacite, *annal.* 16. Suétone, *l.* 3, *c.* 61. Lipse, *in annal. tract.*

PACORUS I, prince des Parthes, étoit fils d'*Orodes*, roi des Parthes, & donna des marques de son courage dans la défaite de Crassus, dont il tailla l'armée en piéces, avec l'aide de Surena, l'an de Rome 701, & 53 avant Jesus-Christ. Deux ans après, il porta la guerre dans la Syrie, & attaqua inutilement Antioche. Après la mort de César, pour se venger de Marc-Antoine, qui avoit déclaré la guerre aux Parthes, il entra encore en Syrie, & fut tué dans un combat par Ventidius, l'an 715 de Rome, 39 ans avant l'ére chrétienne. * Joséphe, *antiq. l.* 14, *c.* 23, 24 *& seq.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Dion. Florus. Eutrope, &c.

PACORUS, grand échanson du précédent, entra par les ordres de son maître dans la Judée à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandoit, pour reconnoître le pays, & se joindre à Antigone. Ce fut lui qui fit tomber Phasaël & Hyrcan dans le piége, en leur conseillant d'aller trouver Barzapharnès pour parler de paix. Hérode, qui étoit plus méfiant, & qui connoissoit très-bien la perfidie de ces barbares, ne voulut jamais suivre ses conseils, & se sauva pendant la nuit. * Joséphe, *antiquit. liv. XII*, *chap.* 24.

PACORUS, roi des Parthes, fut d'intelligence avec Decebale, roi des Daces, dans la guerre que ce dernier fit aux Romains, sous l'empire de Domitien. Pacorus avoit succédé à Artabane, & régnoit encore vers l'an 101. Ses enfans furent *Parthamisiris* & *Cosroès.* * Pline *le Jeune*, *epist. l.* 10. Dio, *l.* 68.

PACORUS, fils de *Vononès*, roi des Parthes, eut en partage le pays des Médes, que lui assigna son frere *Vologese*, en considération de ce qu'il lui avoit cédé ses prétentions sur l'empire des Parthes. Pacorus avoit un autre frere nommé *Tiridates*, auquel échut le royaume d'Arménie. Ce dernier emmena avec lui les enfans de

ses deux freres à Rome, lorsqu'en l'année 66 il y alla recevoir la couronne des mains de l'empereur Néron. En 72 Pacorus fut défait par les Alains qui ravagerent son royaume, firent sa femme prisonniere, & l'obligerent lui-même à s'enfuir.* Joséphe, *antiq. l.* 20. Tacite, *annal. l.* 12, *c.* 44. Dio, *l.* 63. Joséphe, *de bell. Jud.*

PACTIUS, *cherchez* PAZZI.

PACTOLE, *Pactolus*, fleuve de Lydie, avoit sa source au mont Tmole, passoit à Sardes & se jettoit dans l'Hermus. Les modernes le nomment *Sarabat.* Pline, Strabon, Solin, &c. en font mention, aussi-bien que les poetes, qui parlent souvent de son sable doré.

PACTYAS, *Lydien*, après la destruction du royaume de Lydie, fut chargé de la garde des trésors de Crœsus. Un emploi qui paroissoit si honorable, ne servit qu'à perdre Pactyas: il crut pouvoir se servir des richesses qu'on lui avoit confiées pour se rendre indépendant; & ses largesses attirant à lui beaucoup de vagabonds, ou de gens qui haissoient la domination des Perses, on le vit bientôt à la tête d'un parti considérable, auquel rien ne manquoit qu'un bon chef. Ce seul défaut rendit tout le reste inutile. Pactyas ayant assiégé en vain la citadelle de Sardes, prit honteusement la fuite, dès qu'il apprit que Mazares, l'un des généraux de Cyrus, approchoit; & depuis il ne fit plus qu'errer de ville en ville, jusqu'à ce que les insulaires de Chio le livrassent aux Perses.* Hérodote, *liv.* 1.

PACUVIUS (Marcus) de Brindes, poëte tragique, étoit en grande réputation, vers l'an 600 de Rome, & 154 avant Jesus-Christ. Ce poëte aimoit la peinture, dessinoit assez bien, publia diverses piéces de théatre, & mourut à Tarente, âgé d'environ 90 ans. Il composa lui-même son épitaphe, qui est rapportée par Aulu-Gelle dans ses Nuits attiques, *liv.* 1.

Adolescens, tametsi properas, hoc te saxum rogat
Utei ad se aspicias, deinde quod scriptu' est legas.
Hic sunt Poetæ PACUVIEI *sita Marci*
Ossa. Hoc volebam, nesciius ne esses. Vale.

M. Baillet dans ses Jugemens des savans, dit que selon S. Jérôme, Pacuvius étoit fils d'une fille d'Ennius; mais Scaliger dans son édition de la chronique d'Eusebe, traduite par S. Jérôme, a supprimé ces mots, *Ennii Poetæ ex filia nepos*, comme suspects de faux. Les poësies de Pacuvius se trouvent dans le *Corpus poetarum Latinorum.** Pline, *l.* 35, *c.* 4. S. Jérôme, *in chron.* Euseb. *&c. Voyez* Baillet, *jugemens des savans sur les poetes anciens.*

PACY, *Paciacum*, petite ville de Normandie sur la riviére d'Eure, avec un château ruiné, aux confins de l'Isle de France, à trois lieues de Vernon, & à quatre d'Evreux.

PACZ, *cherchez* PACÆUS (Richard)

PADERBORN, ville anséatique d'Allemagne, en Westphalie, avec évêché suffragant de Mayence, est nommée par les auteurs Latins, *Paderborna*, *Paderburna*, & *Paterborna.* L'évêque est seigneur temporel de cette ville & du diocése, qui comprend Brackel, Warbourg, &c. entre les duchés de Brunswick & de Westphalie, le diocése de Munster, le pays de Hesse-Cassel, &c. Charlemagne y tint une assemblée ou parlement en 777. Quelques historiens rapportent que cet empereur marchant avec son armée dans la Westphalie, fut obligé de camper au lieu où est à présent la ville de Paderborn, & où il ne se trouvoit point d'eau. Il sortit, disent-ils, une source d'un endroit où l'on avoit enfoncé un des piquets de sa tente; & cette source devint si abondante, que dans son cours elle forma une petite riviére, qui fut nommée *Pade*, d'où l'on dit que Paderborn a tiré son nom. Ces historiens ajoutent qu'en considération de ce secours si peu attendu, l'empereur fit bâtir au même lieu une belle église, qui est aujourd'hui la cathédrale, dont il fit élever le grand autel sur la source même, & qu'il fonda ensuite l'évêché, dont le premier prélat fut Hadumar ou Herimar. On tient que quelque temps après, les Saxons ruinerent cette église, mais que l'évêque aidé de nouveaux bienfaits de l'empereur, la fit réparer, & que le pape Léon III qui s'étoit réfugié en Allemagne, la consacra le 6 décembre 799. Cette ville fut brulée en 999, & on la répara dans la suite. Elle est aujourd'hui très-agréable & assez bien fortifiée. L'évêque fait sa résidence dans le château de Neuhaus, qui est plus fort que la ville de Paderborn. Le chapitre est composé de vingt-quatre chanoines, qui n'y sont reçus qu'à l'âge de vingt-un ans, & qui doivent avoir fait résidence actuelle dans quelque université de France ou d'Italie, pendant un an & six semaines. La collation des canonicats appartient au pape ou au chapitre, chacun dans ses mois. La ville de Paderborn est peu marchande, si ce n'est en biéres, qui sont excellentes, principalement quand elles sont transportées bien loin. Il y a dans l'étendue de cet évêché, les villes de Borcholt, de Brackel & de Warbourg. Cette derniere est la plus considérable, & rapporte environ vingt mille écus de revenu. L'évêque & le chapitre de Paderborn s'unissent ordinairement avec l'électeur de Cologne, & avec l'évêque de Munster pour se défendre contre les princes protestans de Brandebourg, de Brunswick & de Hesse, ou contre les états des Provinces-Unies. L'évêché porte *de gueules à la croix d'or.*

Voici un extrait des antiquités de Paderborn, tiré du livre donné au public par Ferdinand de Furstemberg, évêque de Munster & de Paderborn, sous le titre de *Monumenta Paderbornensia*, afin que les curieux puissent les voir ici sans se donner la peine de consulter cet ouvrage. Ces illustres monumens qui se voient dans le diocèse de Paderborn, ont pour titres: 1. *Elsent* ou *Neuhaus*; 2. *Lipspring*; 3. *le champ de la défaite de Varus*; 4. *la forêt de Teuteberg*, ou *Dethmold*; 5. *la source de la riviere d'Ems*; 6. *Delbrugk*; 7. *le Weser*; 8. *Remen*; 9. *Stadtberg* sur le Dimel; 10. *Brunsberg*, proche de Heuxer; 11. *Boke* sur la Lippe; 12. *Desenberg*, proche de Warbourg; 13. *Paderborn*; 14. *Dribourg*; 15. *Lugde* sur Emmer; 16. *le Champ de Sintfold*; 17. *Hersfeld* sur le Weser; 18. *Wevelsbourg*, proche de Bodek; 19. *le désert de Sende* ou *Sinede*; 20. *Bullerborn*; 21. *le palais de Neuhaus*; 22 & 23. les *eaux de Smechten* & *de Dribourg*; 24. *Oldembourg.*

1. *Elsent*, en latin *Aliso*, est un bourg de Westphalie, au confluent de la riviére d'Alme & de la Lippe, à demi-lieue de Paderborn. Ce fut Drusus frere de l'empereur Tibere, & pere de Germanicus, qui fit bâtir cette forteresse pour réduire plus aisément les Sicambres, l'an 742 de la fondation de Rome, & le 12^e^ avant la naissance de Jesus-Christ. On doute si cette forteresse est au lieu où est maintenant le village d'Elsen, ou à Neuhaus. Il y a sujet de croire que son enceinte occupoit tout l'espace, depuis Elsen, jusqu'au confluent de l'Alme & de la Lippe; mais que le château étoit où est la ville de Neuhaus. La ville de Paderborn s'est accrue des villes d'Elsen; & les évêques de cette ville ont fait bâtir une citadelle & un palais magnifique à Neuhaus, au lieu où étoit l'ancien château.

2. *Lipspring*, en latin *Fontes Luppiæ*, est une petite ville située proche de la source de la Lippe, à une lieue de Paderborn. Elle est célébre dans l'histoire, parceque l'empereur Tibere y demeura en quartier d'hiver, lorsqu'il faisoit la guerre aux peuples des environs, & parceque Charlemagne y obligea les Saxons à embrasser la religion chrétienne, & y tint trois célébres assemblées.

3. *Le champ de la défaite de Varus*, entre Paderborn, Dethmold & Horne, & maintenant appellé *Wintfeld*, c'est-à-dire, *le champ de la Victoire.* Il y a deux petites riviéres nommées *Rodenbeck*, & *Knockenbeck*, c'est-à-dire, *riviére rouge*, & *riviére d'os*; parceque l'une eut ses eaux rougies du sang de ceux qui furent tués dans cette bataille; & l'autre fut remplie de leurs ossemens.

4. *La forêt de Teuteberg* ou *de Dethmold* est dans le comté de Lippe, & prend son nom de la montagne de

de Teuteberg, ou de la ville de Dethmold. Ce lieu est fameux par la défaite du reste des troupes de Varus, & par la victoire qu'y remporta Charlemagne l'an 783 contre les Saxons.

5. *La source de la riviere d'Ems*, que les Allemans appellent *Emspring*, est dans le désert de Sende, d'où elle coule à Retberg, & après avoir arrosé plusieurs villes, se va décharger dans l'Océan. Cette riviere est célébre par la victoire de Drusus contre les peuples appellés anciennement *Bructeres*.

6. *Delburgk* est une ville entre les rivieres d'Ems & de la Lippe, habitée autrefois par les Bructeres, qui furent défaits par Germanicus, fils de Drusus. Après cette victoire, Germanicus rétablit le sépulcre honoraire nommé *Ara Drusi*, c'est-à-dire, l'*Autel de Drusus*, que ces ennemis du peuple romain avoient renversé. Cet autel étoit bâti proche du champ de Wintfeld, ou champ de la défaite de Varus. Germanicus amassa aussi tous les ossemens de ceux qui avoient été tués avec Varus, & les enterra dans un même sépulcre.

7. *Le Weser*, en latin *Visurgis*, prend sa source dans la Franconie. Il reçoit le Dimel sur les confins de la Westphalie, de la Hesse, & du duché de Brunswick. On remarque dans l'histoire, que Drusus fut le premier des Romains qui approcha du Weser pour combattre les Cherusques, & qu'au retour il fut en danger d'être défait par les Sicambres, proche de la ville de Horne, à l'entrée de la forêt de Dethmold, où est le château d'Exterstein, sur la fameuse montagne des Pies. Ce fut aux environs de cette riviere, que Germanicus, fils de Drusus, se signala dans la bataille contre Arminius, général des Cherusques, dans le champ nommé *Ydistavisus*. Le Weser a encore été rendu célébre par les batailles & les victoires des François contre les Saxons, & principalement par celles de Charlemagne l'an 783.

8. *Le bourg de Remen* est situé sur le confluent du Weser & de la Verne. C'est le lieu où Pepin vainquit les Saxons en l'an 753. Quelques auteurs disent que Charlemagne y fit bâtir une église, & lui donna le nom de l'église archiépiscopale de Reims; mais on sait que le nom de *Rema*, *Remi*, ou *Rimia*, se lit dans l'histoire avant le temps de cet empereur.

9. *Stadtberg* est une ville située proche de la riviere de Dimel, sur les confins du comté de Valdeck, qu'on nommoit autrefois *Eresburg* ou *Eresberg*, & *Mersberg*. Les Saxons y avoient bâti un temple magnifique à l'honneur de leur faux dieu Irminsul ou *Ermensul*, qu'ils adoroient comme le protecteur de leur nation. On croit que c'étoit l'idole de Mars, à qui ce peuple belliqueux rendoit un culte particulier. D'autres appellent ce faux dieu *Hermensul*, & disent que ce nom signifie *statue de Hermes*, ou *de Mercure*. Mais la premiere opinion est la plus vraisemblable; car on nomma depuis cette montagne *mons Martis*, c'est-à-dire, *mont de Mars*. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abattit cette idole, & fit consacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 799.

10. *Le château de Brunsberg* proche de Heuxer, ville située sur le Weser, est célébre par la bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons, qui vouloient lui empêcher le passage de la riviere.

11. *Bocke sur la Lippe*, est une petite ville où Charlemagne fit quelque temps son séjour, & où il accorda la paix en 775 aux Angares alliés des Saxons.

12. *Desenberg*, proche de Warbourg, ville située sur le Dimel, est un château ruiné, d'où les François repousserent vigoureusement les Saxons, qui venoient attaquer cette forteresse en 776.

13. *Paderborn* est un ville très-considérable, & où les anciens empereurs d'Allemagne ont souvent tenu les assemblées des états. Charlemagne y fit baptiser un grand nombre de Saxons en 777. Le pape Léon III s'y réfugia auprès de cet empereur en 799, & l'impératrice Cunegonde y fut couronnée en 1002.

14. *L'ancien château de Dribourg*, autrefois *Iburg*, fut bâti par les Saxons; & Charlemagne ayant vaincu ces peuples, donna tout ce terroir à l'évêque de Paderborn, en présence du pape Léon III.

15. *Lugde* est une ville sur la riviere d'Emmer, où l'empereur Charlemagne célébra la fête de Noël en 784, & où il y a des fontaines d'eau très-salutaires pour la guérison de plusieurs maladies.

16. *Le champ de Stinfeld* est proche du château de Furstemberg, & du bourg de Wunnenberg. C'est-là où en 794 l'empereur Charlemagne vainquit les Saxons dans une fameuse bataille.

17. *La ville de Hersted*, sur la riviere de Weser, est renommée dans l'histoire, parceque Charlemagne y passa un quartier d'hiver, & y donna audience aux ambassadeurs d'Alfonse, roi de Galice & d'Asturie. Le siége épiscopal fut quelque temps en cette ville, à cause de la perfidie & des conspirations du peuple de Paderborn contre leur évêque, & fut rétabli à Paderborn en 799. Herstel a long-temps appartenu aux seigneurs de Falckemberg, dont l'évêque de Paderborn acquit le droit en 1608, moyennant 17666 florins d'or.

18. *Wevelsbourg*, proche de Bodeck, est un château bâti sur la riviere d'Alm, que les comtes de Waldeck donnerent à l'évêque de Paderborn en 1301. Ce lieu avec ses dépendances ayant été engagé depuis, Théodore de Furstemberg, évêque de Paderborn, le réunit à son église en 1589, & y rebâtit le château, dont la structure est très-magnifique.

19. *Le désert de Sende* est considérable par les sources des rivieres d'Ems & de la Lippe, qui sortent de ses sables, & par la défaite de Varus qui fut vaincu proche de ce lieu. L'évêque de Paderborn a fait cultiver ce désert depuis quelque temps, & l'a peuplé de nouveaux habitans.

20. *Bullerborn* est une fontaine proche du village d'Oldenbeck, dans la forêt de Tuteberg, ou de Dethmold, qui a une qualité merveilleuse; car après avoir coulé environ une heure, elle cesse pendant 3 heures, & recommence ensuite à couler; puis elle retient encore ses eaux pour les répandre comme auparavant, & continue ainsi par une vicissitude tout-à-fait admirable, mais dont les temps ne sont pas toujours reglés. Les eaux de cette source sont abondantes; mais leur cours ne s'étend pas plus d'une lieue; elles se précipitent dans des abîmes sous terre. L'an 1630, au mois de décembre, les protestans de Hesse étant entrés dans le diocèse de Paderborn, cette fontaine qui jettoit ses eaux avec tant d'abondance, qu'elles faisoient tourner les moulins d'une forge, se tarit d'abord, & ne recommença à couler qu'en 1638, lorsque les ennemis eurent quitté ce pays. Quelques-uns disent qu'elle ne coule plus par intervalles comme auparavant, & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de siécles, cessa en 1638, depuis lequel temps elle donne des eaux continuellement, comme les autres sources.

21. *Le palais de Neuhaus* est l'ancienne demeure des évêques de Paderborn, & est bâti au lieu où étoit le château de Drusus, dont nous avons parlé ci-dessus au nombre 1. Les révoltes du peuple contre le clergé, & principalement contre leur prélat, obligerent les évêques de Paderborn de quitter leur ville pour se retirer dans un lieu de sureté, comme il est arrivé à plusieurs autres évêques.

22. & 23. *Les eaux de Smechten* & *de Dribourg* sont médicinales, & font des effets merveilleux pour la guérison de plusieurs maladies.

24. *Oldenbourg* est un château ruiné, bâti sur la montagne de Furstemberg, où étoit la demeure des premiers barons de Furstemberg. Voilà les 24 sujets du livre intitulé, *Monumenta Paderbornensia*, imprimé en 1672, & réimprimé pour la troisiéme fois en 1713, *in-4°.* avec des corrections & augmentations, qui rendent cette édition de beaucoup supérieure aux précédentes.* Heiss. *hist. de l'emp.*

PADILLA (Marie de) maîtresse de Pierre *le Cruel* roi de Castille, étoit élevée chez Alfonse d'Albuquerque, lorque ce prince commença à l'aimer, pendant

l'expédition d'Asturie. L'un des freres du roi avoit pris les armes dans ce pays-là. Cette révolte soutenue par un autre frere dans l'Aragon pouvoit avoir de fâcheuses suites; la cour jugea qu'il falloit y remédier promptement; & le roi marcha en personne en 1352 avec une armée vers l'Asturie. La femme de dom Alfonse d'Albuquerque fut de ce voyage. Marie Padilla, l'une des filles qu'elle avoit à son service, en fut aussi, & toucha par sa beauté le cœur du roi, quelque farouche qu'il fût. Elle ne le fit pas soupirer long-temps, car il en jouit pendant le voyage, & Jean de Hiniſtroſa, oncle maternel de la fille, leur avoit servi de confident. Le roi étoit déja fiancé avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre I du nom, duc de Bourbon, & sœur de la belle-fille du roi de France. Mais quoique sa fiancée fût aussi belle que sa maîtresse, & d'une maison infiniment plus illustre, il n'avoit aucune impatience de célébrer le mariage; il ne trouvoit point bon qu'Albuquerque le pressât sur cet article, dans la crainte où il étoit que les parens de Padilla ne montassent au premier dégré de la faveur. Enfin les nôces furent célébrées au commencement de juin 1353, sans aucune pompe. Il y avoit déja quelque temps que la favorite étoit accouchée d'une fille. Le roi conçut bientôt un très-grand dégout pour celle qu'il avoit épousée; & dès le troisiéme jour d'après les nôces, il se prépara pour aller voir sa maîtresse, qu'il avoit laissée dans une forteresse au bord du Tage. La reine, mere du roi & la princesse Eléonore sa tante, ayant été averties de son dessein, le conjurerent de n'en pas user ainsi, & lui représenterent les conséquences de cette conduite. Il ne fut point touché de leurs priéres, ni de leurs raisons; il nia seulement qu'il eût formé ce dessein, & partit aussitôt secretement. Plusieurs courtisans le suivirent, résolus de s'accommoder à ses passions, plutôt qu'à lui remontrer ce qu'il devoit faire. Il s'en trouva néanmoins qui l'engagerent à revenir auprès de sa femme, & qui y réussirent. Mais dès qu'il eut passé deux jours avec elle, il retourna vers sa maîtresse. On crut qu'il y avoit là du sortilége; car dans ces siécles-là tout ce qui étoit un peu extraordinaire, étoit attribué au démon. D'autres crurent qu'il soupçonoit d'infidélité son épouse, & que c'étoit pour cela qu'il ne la pouvoit souffrir. De jour en jour il augmenta les indignes traitemens qu'il lui faisoit, & enfin il la fit empoisoner l'an 1361. Tout le monde regretta le sort de cette princesse enlevée, ainsi du monde à l'age de 25 ans. La favorite mourut peu après à Séville, & fut enterrée dans un monastere qu'elle avoit fait bâtir. Ses funérailles furent faites dans tout le royaume, comme si elle eût été une reine légitime, & l'on éleva ses enfans, comme héritiers présomptifs de la couronne. Elle avoit joui d'une faveur toute-puissante. Diego de Padilla son frere fut élevé à la charge de grand chambellan en l'année 1353, & à la dignité de grand-maître de l'ordre de Calatrava l'année suivante. Jean de Padilla son autre frere fut fait grand-maître de l'ordre de S. Jacques à place de dom Frédéric, frere du roi, l'an 1354. Son mariage ne l'empêcha point d'être pourvu de cette maîtrise, quoiqu'il n'y eût point d'exemple qu'elle eût été possédée par des gens mariés. La Padilla ne jouit pas pourtant de sa faveur sans aucun mélange de chagrin. En 1357, une autre maîtresse parut plus aimable qu'elle aux yeux de dom Pierre *le Cruel*. Ce prince s'abandonna de telle sorte à la passion qu'il conçut pour Alfonsa Coronella, qu'il ne songeoit plus à Marie de Padilla. Il fut aussi tellement amoureux d'une veuve, nommée Jeanne de Castro, que pour en jouir, il lui persuada qu'il n'étoit point marié, & qu'il pouvoit l'épouser. Il l'épousa en effet, & s'il l'a quitta bientôt, ce ne fut point sans avoir donné de rudes alarmes au cœur de sa concubine. Ce qui est dit de cette femme dans l'*histoire des favorites* est gâté par bien des contes romanesques. Mariana, auteur plus croyable, assure qu'il ne manquoit que la chasteté à Padilla, pour mériter la couronne. * Mariana, *histoire d'Espagne*.

PADILLA (Jean de) fut l'un des chefs de la sédition excitée contre l'empereur Charles-Quint en Espagne l'an 1520. Sa femme, qui l'avoit, dit-on, engagé dans cette révolte, sur quelques visions prétendues, pilla même les églises, sous prétexte de dévotion, pour soutenir cette entreprise; mais les conjurés furent défaits près de Villalar. Padilla ayant été pris, eut la tête coupée deux jours après. Sa femme se sauva en Portugal. On ne sait pas certainement si ce fut elle qui engagea son mari dans sa révolte contre Charles-Quint, & les lettres de Guévara, où il est parlé au long de cette révolte, ne le disent point. * Le comte de la Rocca, *hist. de Charles Quint*. Bayle, *dict. crit*.

PADILLA (Laurent de) Espagnol, archidiacre de Malaga, dans le XVI siécle, fut historiographe de l'empereur Charles-Quint. Il avoit composé divers ouvrages historiques, dont il ne publia qu'un catalogue général des Saints d'Espagne. On a quelques manuscrits de sa façon. Un de ses neveux, François de Padilla, a été professeur en théologie à Séville, & chanoine de Malaga, & mourut le 15 mai 1607. On a de lui une histoire ecclésiastique d'Espagne en deux tomes; une chronologie des conciles, &c. * Ambrosio Morales, *hist. Hisp. lib.* 13, *c.* 13. Alfonse Lopez de Haro, *histor. nobilior.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. script. &c.*

PADILLA (Louise de) comtesse d'Aranda au XVII siécle, a été extrêmement louée par les Espagnols. Jean de Lastanosa, dans sa préface du traité de Gratian, intitulé, *le discret*, l'appelle *le phénix de notre siécle*, dont le nom reste écrit de six plumes immortelles. Elle trouvoit mauvais qu'on profanât par l'impression, les excellentes choses qui se trouvent dans les traités de Gratian. * Bayle, *dict. critiq.*

PADILLA MENESES, *cherchez* MENESES.

PADISCHAH, en langue turque, veut dire *empereur*, ou *grand roi*. Le sultan donne ce titre au roi de France, & ne l'accorde à nul autre, non pas même à l'empereur d'Allemagne. La raison est qu'il tient le roi très-chrétien pour son parent: c'est pourquoi il le nomme *Padischah*, qui est le nom avec lequel il se souscrit lui-même. Les Turcs, pour établir cette alliance, disent qu'une princesse Françoise fut femme d'Amurat II, & mere de Mahomet II, surnommé *le Grand*, qui naquit l'an 1428. Il est vrai que cette sultane étoit chrétienne; mais elle n'étoit pas Françoise, ni même de l'église latine, mais de la grecque, étant fille d'un despote de Servie, comme en parle Paul Jove, & plusieurs autres qui la nomment *Hiernie*; & ce qui a donné lieu à croire qu'elle étoit Françoise, c'est que les Turcs appellent du nom de Franc & de France, tous les chrétiens de l'Europe. A l'égard de l'alliance, il pouroit bien être vrai que ce prince despote de Servie, ou ses ancêtres, lorsque leurs états étoient dans la splendeur, se fussent alliés avec la maison de France, & qu'ainsi la mere de Mahomet II eût fait passer cete alliance dans la famille des Ottomans. On voit à Constantinople le sépulcre de cette sultane, à côté de la mosquée de Mahomet son fils. Quelques-uns parlent d'une sultane que les Turcs appellent Françoise, laquelle est enterrée à Bruze dans la Natolie: & ils disent que c'étoit une princesse de France extrêmement belle, qui ayant été prise sur mer, fut présentée au grand-seigneur, qui l'aima si passionément, qu'il la laissa vivre & mourir dans la religion chrétienne. * Pietro della Valle, *tome I.* Thevenot, *voyage du Levant.*

PADOUAN (Louis-Léon) célebre peintre de Padoue en Italie, au commencement du XVII siécle, faisoit fort bien le portrait, & gravoit sur l'acier pour faire des médailles. Outre qu'il excelloit dans son art, il étoit encore estimé pour sa vertu & pour sa piété. Il avoit toujours dans l'esprit qu'il falloit quitter cette vie; & pour mieux penser à la mort, il avoit fait faire un cercueil qu'il tenoit sous son lit, & qu'il regardoit souvent comme sa derniere demeure. Il vécut dans ces pieux sentimens jusqu'à l'âge de 75 ans, qu'il mourut sous le pontificat de Paul V. Ce peintre laissa un fils nommé

Octavien, qui hérita de sa vertu comme de ses biens, & que l'on appella *le Padouan*, quoiqu'il fût né à Rome. Il excelloit aussi à faire le portrait. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

PADOUE, *Patavium*, ville d'Italie, sous la domination des Vénitiens, avec évêché suffragant d'Aquilée, est, dit-on, plus ancienne que Rome & que Venise, & fut bâtie par Antenor. On y montre même son tombeau; mais l'inscription qu'on y voit en lettres gothiques, est assurément moderne. La fondation de la ville de Padoue par Antenor, est confirmée par le témoignage de Tite-Live, & par celui de Virgile, *l.* 1, *Æneid.*

Padoue ayant été depuis soumise aux Romains, fut ruinée par Attila, réparée par Narsez, & passa sous la domination des Lombards. Lorsque le royaume des Lombards eut été éteint par Charlemagne, Padoue devint florissante sous les rois d'Italie, & eut ensuite des tyrans particuliers, après s'être gouvernée en république, depuis Othon I, jusqu'en 1237. Ezzelin de Romano s'en empara, puis les Carrares l'an 1259. Les Vénitiens la soumirent en 1406, après avoir fait étrangler François Carrare, & deux de ses fils. L'empereur Maximilien I qui l'avoit emportée, la perdit peu de temps après, & l'assiégea inutilement l'an 1509. On la défendit si bien, que l'empereur se retira après dix-sept jours de siége. Padoue est située dans un pays très-fertile: ce qui a donné sujet à ce proverbe du pays, *Bologna la grassa, Venetia la guasta, ma Padoa la passa.* La riviere de Brente la rend riche & forte: de sorte que Padoue est comme le boulevard de Venise, du côté de la Lombardie. On la divise ordinairement en ville vieille & ville neuve. La premiere a encore ses châteaux, ses tours, ses murailles, & ses fossés pleins d'eau, des rivieres de Bachiglione & de Brente. On y voit le palais où l'on rend la justice qui est un superbe édifice. Les dehors en sont magnifiques; & c'est en ce lieu qu'est la belle bibliothéque de Padoue. Il y a outre cela une grande salle, qu'on appelle *il palazio de Ragione*, qui a cent quatre-vingt pas de longueur sur quarante de large, & n'est soutenue d'aucuns pilliers. Cette salle est ouverte des quatre côtés; & sur chacune des portes on voit la statue de quelque grand homme de Padoue. Il y a au bout de cette salle, une grosse pierre ronde, dite *la pierre d'opprobre*, où ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, se vont asseoir. Outre le palais, la vieille ville a encore l'église cathédrale & l'université. On peut se promener sous les portiques des maisons, à l'abri de la pluie, & à couvert du soleil. On voit dans la ville neuve, l'église & l'abbaye de sainte Justine, chef d'une grande congrégation de l'ordre de S. Benoît, & celle de S. Antoine de Lisbonne, dit *de Padoue* ou *de Pade*, & divers autres édifices saints & profanes, d'une structure magnifique. L'université fut fondée l'an 1179, rétablie l'an 1222, & s'est depuis augmentée considérablement. Padoue, qui a été le lieu de la naissance de Tite-Live, a produit un très-grand nombre de grands hommes, comme Paul *de Padoue*, Pierre Apon, Albert *de Padoue*, Speron Speroni, les Zabarella, & plusieurs autres dont les auteurs font mention. Jacques-Philippe Thomasini a fait l'éloge des plus illustres. On peut le consulter, aussi-bien que Riccoboni, Ange Portenari, Bernardin Scardeoni, & divers autres. Le territoire de Padoue, dit *le Padouan*, comprend Este, Arqua, Polverara, Castelbaldo, Montagnana, Mirano, Oriago, Montefelice, Piove di Sicco, Campo San-Pietro, & Citadelle. Padoue n'est plus si habitée qu'elle l'a été autrefois. On y voit diverses marques d'antiquité, comme les ruines d'un amphithéatre, dit *les arenes*, près de l'église des Augustins. Il y a à Padoue deux académies de beaux esprits, qui sont *gli Ricovrati*, & *gli Inflammati*. Le jardin de l'université est curieux, par le grand nombre de simples qu'on y cultive. * Pline, *liv.* 6. Tite-Live, *liv.* 1. Strabon, *liv.* 5. Pomponius Mela, *liv.* 2. Paul Diacre, *liv.* 15. Blondus, *liv.* 2. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Guillaume Cortusio, *de novit. Pad.* Le Moine de Padoue, qui a écrit une histoire depuis l'an 1207, jusqu'en 1270. *Monumenta Zabarellana.* Riccoboni, *de gymnas. Patav.* Ange Portenari, *della felicità de Padoua.* Bernardin Scardeoni, *de illustr. Patav. Origin. di Padoua, &c.*

CONCILE DE PADOUE.

Le pape Clément VI envoya d'Avignon en Italie des légats pour le jubilé, qu'il publia l'an 1350. Gui d'Auvergne ou de Boulogne, qui étoit un de ces légats assembla la même année un concile à Padoue, pour la réformation des mœurs, & pour le bien de l'église. Nous en avons les actes dans les recueils des conciles. * Bzovius. Sponde. Rainaldus, *A. C.* 1350. Guillaume Cortusio, &c.

PADOUAN (Jean) mathématicien de Vérone, dont Vincent Cercamonti a écrit la vie, a fait divers ouvrages. Bernardin Baldi se contente de nommer celui qui traite *Della turbazione dell' anno commune, e del disordine del calendario*, à Vérone 1576. Padouan en a fait encore d'autres, tels que, *Viridarium mathematicorum*, où il traite de tout ce qui appartient à l'astronomie. *De temporum computatione & divisione*, que l'auteur a traduit lui-même en italien. *De mathematicis rudimentis. De vero die Passionis Domini. De horologiis. De arithmeticâ. Institutiones musicæ. De stellis crinitis. De horis quibuscumque. Dichiarazione & uso dall' horoscopio.* Il parle dans ce dernier du planisphère inventé par le mathématicien Matthieu Bardolini, qu'il avoit eu pour maître. A la fin du même écrit on lit un catalogue des ouvrages de l'auteur, tant imprimés que manuscrits. * *Verona illustrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, édit. *in-fol.* pag. 204 du IV^e^ livre *de gli Scrittori Veronesi.*

PADRON, bourg de la Galice en Espagne, sur la riviere d'Ulla, à quatre lieues de Compostelle vers le midi. C'étoit autrefois une ville épiscopale nommée *Iria Flavia*, ou *Irea Flavia Caporum*. Son évêché a été transféré à Compostelle. * Mati, *diction.*

PADSTOW, petite ville avec un grand port sur la côte septentrionale de Cornouaille en Angleterre, à huit lieues de Falmouth, & à dix de Plimouth. Elle est sur le côté occidental de la riviere de Camel, quatre milles avant qu'elle se décharge dans la mer de Saverne.* *Dict. anglois.*

PADUANUS CRASSUS, *cherchez* CRASSUS.

PÆANS ou PÉANS (les) étoient originairement des cantiques en l'honneur d'Apollon & de Diane, qui renouvelloient le souvenir de la victoire remportée sur Pithon par Apollon, dont παιὰν étoit aussi l'un des surnoms emprunté de la force de ses rayons ou de ses traits, exprimée par le verbe παίειν, fraper. Ces cantiques étoient caractérisés par cette exclamation ἰὴ παιάν qui en étoit comme le refrein, & qui signifie proprement *Décoche tes fléches, Apollon.* On les chantoit pour se le rendre favorable dans les maladies contagieuses, que l'on regardoit comme des effets de sa colere. Dans la suite, on fit de ces *Péans* ou cantiques pour le dieu Mars; & on les chantoit au son de la flute en marchant au combat. Il y en a des exemples dans Thucydide & dans Xénophon. Au commencement d'une action l'on invoquoit Mars dans ces *Péans*; mais après la victoire, c'étoit Apollon qui devenoit l'objet du cantique. Dans la suite, ces cantiques ne furent plus renfermés dans l'invocation de ces divinités fabuleuses; ils s'étendirent à celle de quantité d'autres: dans Xénophon, les Lacédémoniens entonnent un *Péan* à l'honneur de Neptune. On en fit même pour illustrer les grands hommes. On en composa un où l'on célébroit les grandes actions du Lacédémonien Lysandre, & on le chantoit à Samos. On en fit un autre qui rouloit sur les louanges de Cratere *le Macédonien*, & il étoit chanté à Delphes au son de la lyre. Aristote honora d'un pareil cantique l'eunuque Hermias d'Atarne son ami; il fut dit-on, mis en justice, pour avoir prodigué à un mortel un honneur qu'on ne

croyoit dû qu'aux dieux. Ce *Péan* nous reste encore aujourd'hui, & Jule-César Scaliger ne le trouve point inférieur aux odes de *Pindare*; mais Athénée qui nous a conservé ce cantique d'Aristote, ne convient point que ce soit un véritable *Péan*, parceque cette exclamation ἰὴ παιάν qui devroit, dit-il, le caractériser, ne s'y rencontre nulle part; au lieu qu'elle ne manque point, continue-t-il, dans les *Péans* composés en l'honneur d'Agémon Corinthien, de Ptolémée fils de Lagus roi d'Egypte, d'Antigone & de Démétrius *Poliorcète*. On doit au même Athénée la conservation d'un autre *Péan*, adressé par le poëte Ariphron Sicyonien à Hygiée ou la déesse de la santé. On distingue l'*Hyporcheme* du Péan. On nommoit *Hyporcheme* chez les Grecs, une sorte de poësie faite non-seulement pour être chantée & jouée sur la flute & sur la *cithare*, mais encore pour être dansée au son des voix & des instrumens. Cependant le rhéteur Ménandre prétend que l'*Hyporcheme*, ainsi que le *Péan*, étoit consacré au culte d'Apollon; & en ce cas-là, sans doute, la danse devenoit plus sérieuse. Elle se faisoit, dit-on, autour de l'autel de la divinité, pendant que le feu consumoit la victime. Sur quoi on doit remarquer d'après Athénée, qu'anciennement les poëtes eux-mêmes enseignoient ces danses à ceux qui devoient les exécuter, leur prescrivoient les gestes convenables à l'expression de la poësie, & ne leur permettoient pas de s'écarter du caractere noble & mâle qui devoit régner dans ces sortes de danses. * Voyez *Meursius* dans son traité intitulé, *Orchestra*, & les recherches de M. Burette sur les *Péans* & sur l'*Hyporcheme*, qui font partie de ses remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *mémoires de l'académie des belles lettres*, tom. X, pag. 301 & suiv.

PÆANIÉE: c'étoit, selon Suidas, un bourg dans l'Attique de la tribu Pandionide, divisé en Pæaniée supérieure & Pæaniée inférieure, dont les habitans n'avoient qu'un même nom de Pæanien: Plutarque dans la vie de Démosthène parle de Dæmon, qu'il dit avoir été du bourg Pæanien.

PAES (François Alvar) Portugais, après avoir occupé la premiere chaire du droit civil à Boulogne en Italie, & étant prêtre, entra dans l'ordre de S. François l'an 1304, & ayant demeuré quelque temps à Lisbonne, fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Le pape Jean XXII, qui avoit conçu une estime particuliere pour lui, le fit son pénitencier en 1328, & évêque de Coron dans la Morée en 1332. Paës fut ensuite évêque de Sylves en 1335, sous Benoît XII, & enfin nonce en Portugal. Les différends qu'il eut avec les chevaliers de S. Jacques pour les droits de son église, penserent lui couter la vie; quelques scélérats de cet ordre s'avancerent un jour pour l'égorger jusque sur l'autel, dans le temps qu'il offroit le saint Sacrifice. Paës effrayé, quitta l'autel, prit la fuite & se retira à Séville où il mourut le 8 mai 1352. On a de lui un traité *de planctu ecclesiæ*, imprimé à Ulm, en 1474, où l'on a imprimé aussi la somme de théologie, & l'apologie de Jean XXII, contre Marsile *de Padoue*, & Ockam, qu'on a publiée en 1517, à Lyon, où l'on a réimprimé le premier ouvrage.

PAES VIEGAS (Antoine) commandeur de l'ordre militaire de Christ, seigneur châtelain de Barcellos, & secrétaire de D. Jean IV, roi de Portugal, étoit né à Magoës dans le diocèse de Lisbonne. Ce fut lui qui persuada à D. Jean IV d'accepter la couronne que les Portugais lui offrirent; & il est auteur du manifeste portugais, qui parut en 1641, pour justifier le soulevement du Portugal. Il publia aussi la même année à Lisbonne, l'histoire de la fondation du royaume de Portugal, & de la vie de D. Alfonse Henriquez, son premier roi, avec l'origine des autres états chrétiens d'Espagne: cet ouvrage est écrit en espagnol: l'auteur mourut l'an 1650. * *Mémoires de Portugal.*

PAES (Balthazar) religieux de l'ordre de la Trinité, né à Lisbonne en Portugal, fut reçu docteur à Coimbre, enseigna dans son ordre, prêcha avec assez de réputation, & fut un des juges de l'inquisition. Il publia divers volumes de sermons & de commentaires sur quelques livres de l'écriture; comme sur l'épître de S. Jacques, sur le cantique de Moyse qui est dans le quinziéme chapitre de l'Exode; sur cet autre cantique de Moyse, qui commence par ces mots, *Audite, cœli, quæ loquor*; sur celui d'Isaïe, *Confitebor*, & sur celui d'Ezechias, qui est dans le trente-huitiéme chapitre d'Isaïe. Paes mourut à Lisbonne au mois de mars 1638. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

PAES (Pierre) Jésuite Espagnol, s'est signalé en Ethiopie par ses missions & par sa charité. Il entreprit ce voyage en 1588; & ayant été arrêté par les Arabes, il souffrit un esclavage de 7 ans. En 1603 il retourna en Ethiopie, où il remplit les devoirs de son ministere, fut confesseur de l'empereur des Abyssins, & mourut le 20 mai de l'an 1622. Il a composé un traité des erreurs des Abyssins, & d'autres ouvrages marqués par Alegambe.

PAESMANS (Ægidius, ou Gilles PAESMANS NOBENUS) théologien Flamand, né à Hasseldt au diocèse de Liége, le 15 août 1541, passa ses premieres années sous la direction d'André Alen qui avoit de grands talens pour former la jeunesse. Il s'appliqua d'une maniere particuliere à la musique, & il donna des preuves de sa connoissance dans cet art à Vienne, en présence de l'empereur Charles-Quint, qui l'entendit avec plaisir. Paesmans visita ensuite plusieurs provinces de l'Europe; & lorsqu'il fut revenu de ses courses, il ne pensa plus qu'à vivre d'une maniere digne d'un ecclésiastique, & à s'appliquer à l'étude des matieres théologiques. Il prit le dégré de docteur à Louvain, & depuis il exerça le ministere en qualité de pasteur, en divers endroits. Enfin étant déja dans un âge avancé, il embrassa la régle du tiers-ordre de saint François: c'étoit le 15 juin 1621: il étoit prêtre depuis cinquante ans. Il ne vécut que quelques années depuis, mais on ne marque pas l'année de sa mort. On a de lui: *Catechisticus tractatus de septem sacramentis: Elucidatio catechistica symboli Apostolici, orationis Dominicæ & salutationis Angelicæ.* Ce dernier ouvrage a été réimprimé à Bruxelles 1685, *in-4°. Conciones xv, de Passione Dominicâ: Defensio brevis pro* SALVE, REGINA, & AVE, MARIA, en flamand, à Bruxelles, 1622. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in-4°*, tom. I, pag. 32.

PAETS, ou PAATS (Adrien van) grand républicain du dix-septiéme siécle, fondateur de l'*Ecole illustre* de Roterdam en faveur de M. Jurieu & de M. Bayle, étoit, selon ce dernier, grand théologien, grand jurisconsulte, grand politique, & grand philosophe. Il concevoit les choses fort heureusement, & il les approfondissoit d'une maniere surprenante. « Jamais homme, *continue le même*, ne raisonna plus » fortement, ni ne donna un tour plus majestueux à » ce qu'il avoit à dire. Mais il étoit né pour de plus » grandes occupations que pour celles d'être auteur. » L'ambassade extraordinaire d'Espagne qu'il soutint si avantageusement pour sa patrie consternée des grands progrès de la France, a fait connoître ce qu'il pouvoit dans les affaires d'état. Cependant il a été aussi auteur; & on lui doit certainement la lettre latine qui parut *in-4°*, à Roterdam, en 1685, *sur les derniers troubles d'Angleterre, où il est parlé de la tolérance de ceux qui ne suivent pas la religion dominante.* Cette lettre a paru aussi *in-12*, en françois & en flamand. On trouve plusieurs autres lettres de M. Paëts dans le recueil des *Præstantium ac eruditorum virorum epistolæ*, imprimé d'abord *in-4°*, & réimprimé *in-folio*, à Amsterdam, en l'année 1684: ce sont de beaux monumens de son éloquence & de son esprit. Il est mort le 8 octobre 1685, ayant à peine atteint 55 ans. * Voyez *les nouvelles de la répub. des lettres, par* Bayle, *octobre* 1685, 2 *art.* & *les lettres du même, tit.* 1, *pag.* 307, *tom. II, pag.*

543, *dans l'édition de* M. des Maiseaux.

PAGAN (Pierre) poëte distingué dans le seiziéme siécle, naquit à Wanfrid dans la Hesse. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & marqua de bonne heure beaucoup de gout & de facilité pour la poësie. Il reçut le dégré de bachelier en philosophie, le 14 mars 1550, & l'empereur Ferdinand le fit couronner poëte. Il joignit à l'étude de la poësie celle de l'histoire qu'il poussa fort loin. Il fut chargé de professer l'une & l'autre dans l'université de Marpourg. Il étoit d'une humeur enjouée, & ses poësies se ressentent de ce caractere. Il mourut à Wanfrid, sans avoir été marié, le 29 de mai 1576. Outre plusieurs piéces particulieres de poësie, il a laissé *Historia tergeminorum Romanorum & Albanorum fratrum*, en vers: c'est l'histoire des trois Horaces & des trois Curiaces; *Praxis metrica*, &c. Ses poësies sont au V^e^ tome des délices des poëtes Allemans. M. Baillet en parle dans ses *jugemens des savans*, tome IV de l'édition de 1722, *in*-4°.

PAGAN (Blaise-François, comte de) naquit à Avignon le 3 mars 1604; & dès l'âge de douze ans il embrassa la profession des armes, à laquelle il fut élevé avec un soin extraordinaire. Il se trouva en l'année 1620 au siége de Caën, au combat du pont de Cé, & à la réduction de Navarreins & du reste du Béarn, où il se signala & s'acquit une réputation au-dessus de celle d'un homme de son âge. L'année suivante il se trouva aux siéges de S. Jean d'Angeli, de Clerac & de Montauban, où il perdit l'œil gauche d'un coup de mousquet. Il fit à ce siége une autre perte qui ne lui fut pas moins sensible, ce fut celle du connétable de Luines, qui y mourut du pourpre. Ce connétable étoit son parent fort proche, & son protecteur à la cour, où il l'avoit attiré & où il avoit fait connoître son mérite. Au lieu d'être découragé par ce malheur, il reprit des forces, & se persuada que la providence ne l'avoit conservé que pour le favoriser de nouvelles graces. Il n'y eut depuis ce temps-là aucun siége, aucun combat, ni aucune occasion où il ne se signalât par quelque action, ou d'adresse ou de courage. Au passage des Alpes & aux barricades de Suze, il se mit à la tête des enfans perdus, des gardes & de la plus brave jeunesse, & entreprit d'arriver le premier à l'attaque par un chemin particulier, mais extrêmement dangereux, ayant gagné le haut d'une montagne escarpée. Là ayant crié à ceux qui le suivoient, *Voici le chemin de la gloire*, il se laissa glisser le long de cette montagne; & ses compagnons l'ayant suivi, ils arriverent les premiers à l'attaque, comme il se l'étoit proposé. A leur abord il y eut un furieux choc, & les troupes étant venues les soutenir, ils forcerent les barricades. Ce fut après cette action héroïque qu'il eut le plaisir d'entendre le roi, dont il avoit l'honneur de soutenir la main gauche, la raconter au duc de Savoye avec des louanges extraordinaires, en présence d'une cour très-nombreuse. Le roi ayant assiégé Nanci en 1633, il eut aussi l'honneur de tracer avec ce prince les lignes & les forts de circonvallation. En 1642 le roi le choisit pour aller servir en Portugal, en qualité de maréchal de camp, & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre entiérement la vue par une maladie. Il avoit un génie propre à réussir en toutes choses; de sorte que l'ayant tourné tout entier du côté de la guerre, & particuliérement vers la partie qui regarde les fortifications, il s'y appliqua dès sa plus tendre jeunesse, & y fit des progrès extraordinaires. Il savoit les mathématiques, non seulement au-delà de ce qu'un gentilhomme qui veut s'avancer par les armes en apprend ordinairement, mais même au-delà de ce que les maîtres qui les enseignent ont accoutumé d'en savoir. Il avoit une si grande ouverture d'esprit pour ces sortes de sciences, qu'il les apprenoit plus promptement par la seule méditation, que par la lecture des auteurs qui en traitent. Aussi employoit-il moins son loisir à cette lecture, qu'à celle des livres d'histoire & de géographie. Il avoit aussi fait une étude particuliere de la morale & de la politique; de sorte qu'on peut dire qu'il s'est en quelque maniere dépeint dans son homme héroïque, & qu'il s'étoit rendu l'un des plus parfaits gentilshommes de son temps. Louis XIII en étoit si persuadé, qu'on lui a entendu dire plusieurs fois, que le comte de Pagan étoit un des plus honnêtes, des mieux faits, des plus adroits & des plus vaillans hommes de son royaume.

Dès qu'il se vit hors d'état de servir par son bras & par son courage, il reprit plus vivement que jamais l'étude des mathématiques & des fortifications, pour devenir utile par son esprit & par son industrie, & pour pouvoir encore par-là combattre pour son prince & pour sa patrie. Il donna son *traité des fortifications*, qui fut mis au jour en l'année 1645. Tous ceux qui se connoissent dans cette science, conviennent que jusque-là il ne s'étoit rien vu de plus beau ni de meilleur sur cette matiere, & que si l'on y a fait depuis de nouvelles découvertes, elles en sont sorties en quelque façon, comme les conclusions sortent de leurs principes. Il donna en 1651 ses *théorêmes géométriques*, qui marquent une parfaite connoissance de la géométrie & de toutes les parties des mathématiques. En 1655 il fit imprimer *in*-8°. la *Relation historique & géographique de la grande riviere des Amazones dans l'Amérique, extraite de divers auteurs.* M. de la Condamine en parle dans son *Voyage au Perou*, *in*-4°, pag. 192. On assure que tout aveugle qu'il étoit, il disposa lui-même la carte de cette riviere & des pays adjacens, qui se voit à la tête de cet ouvrage; aussi cette petite carte est-elle fort défectueuse. En 1657 il donna la *théorie des planettes* débarassée de la multiplicité des cercles excentriques & épycicles, que les astronomes ont inventés pour expliquer leur mouvement, en les faisant mouvoir par des ellipses qui font trouver avec une facilité incroyable le vrai lieu & le vrai mouvement des planettes. Cet ouvrage ne l'a pas moins distingué parmi les astronomes, que celui des fortifications parmi les ingénieurs. Il fit imprimer en 1658 ses *tables astronomiques*, très-succintes & très-claires. Il donna aussi dans l'astrologie judiciaire; & quoiqu'il ait été le plus retenu de ceux qui ont écrit sur cette matiere, ce qu'il en a écrit ne sauroit être mis au nombre des choses qui lui doivent faire de l'honneur. Il étoit aimé & visité de toutes les personnes illustres en dignité & en science, & sa maison étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens à la cour & à la ville. Il mourut à Paris le 18 novembre 1665, âgé de 61 ans & huit mois, sans avoir été marié. Le roi le fit visiter pendant sa maladie par son premier médecin, & donna beaucoup d'autres marques de l'estime extraordinaire qu'il faisoit de son mérite. Il est enterré à Paris dans l'église des religieuses de la Croix au fauxbourg S. Antoine. La branche de sa famille qui passa de Naples en France en 1552, finit en sa personne. Toutes ses œuvres ont été recueillies & imprimées en 1669, *in*-12. On y voit l'histoire de Hugues Pagan, ou Paganis, fondateur & grand maître de l'ordre des Templiers. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siécle.* Voyez *la vie de Jean-Baptiste Morin*, *pag.* 30.

PAGANALES, fêtes que les habitans de la campagne célébroient dans les bourgs ou villages appellés *Pagi*. Servius Tullius, VI roi des Romains, institua cette fête, après avoir établi les tribus rustiques qu'il composa d'un certain nombre de villages, dans chacun desquels il ordonna que l'on dressât un autel aux dieux tutélaires, pour y faire un sacrifice tous les ans, auquel tous les habitans étoient obligés d'assister, & d'y donner chacun un présent d'une piéce de monnoye différente, selon la différence des facultés de chaque particulier. Les hommes en présentoient d'une façon, les femmes d'une autre, & les enfans en donnoient de plus petites, ce qui servoit à connoître le nombre des habitans,

& à les distinguer par leur sexe & par leur âge. Cette fête se célébroit au mois de janvier, après les semailles; & les paysans y présentoient des gâteaux à Cerès & à la déesse Tellus, pour obtenir une récolte abondante. * Denys d'Halicarnasse, *liv.* 4.

PAGANINO GAUDENZIO, *cherchez* GAUDENZIO.

PAGANIS (Hugues de) est un de ceux qui commencerent l'ordre des Templiers, vers l'an 1118. Ce fut en se consacrant au service de Dieu, en embrassant en partie la vie des chanoines réguliers, & en faisant profession des trois vœux de religion entre les mains du patriarche de Jérusalem. * Baronius, *in annal. eccles.* Sponde, *in epist.* Guillaume de Tyr, *c.* 7, *l.* 12.

PAGANISANS, *cherchez* ETNOPHRONES.

PAGEAU (René) un des plus illustres avocats du parlement de Paris, mourut le 7 juillet 1683, dans un âge qui étoit encore peu avancé. Son éloge tiré du manuscrit qui a pour titre, *Portrait des avocats*, se trouve dans le Mercure galant du mois de juillet 1683, & dans la *maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, par le P. Bouhours, Jésuite, *pag.* 541, *& suiv.* * Bayle, *diction. crit.*

PAGET: c'est le nom d'une famille d'Angleterre. Le premier de ce nom qui devint pair du royaume, fut GUILLAUME, personnage de mérite, & qui avoit de grandes qualités, quoique de basse naissance, n'étant fils que d'un huissier ou sergent de Londres. La 23^e^ année du régne de Henri VIII, son mérite l'éleva à la charge de clerc du cachet du roi. Neuf ans après il devint clerc ou greffier du conseil & du sceau privé, & peu de temps après clerc du parlement. Dans tous ces divers emplois il se gouverna avec tant de prudence, que la 33^e^ année du regne de Henri VIII, il fut envoyé ambassadeur en France; & à son retour peu de temps après, il fut fait un des principaux secrétaires d'état. Il fut un des commissaires nommés pour traiter avec Matthieu, comte de Lenox, afin d'avancer les intérêts du roi d'Angleterre en Ecosse, ce comte devant épouser la niéce du roi. Il fut aussi nommé pour traiter de la paix avec la France, & le roi le fit un des exécuteurs de son testament. Il fut membre du conseil privé du roi Edouard VI, & fut envoyé ambassadeur à l'empereur Charles-Quint, pour lui demander du secours contre les Ecossois & les François. Le 3 de décembre de la 4^e^ année du régne d'Edouard VI, étant alors chevalier de l'ordre de la Jarretiere, contrôleur de la maison du roi, & chancelier du duché de Lancastre, il fut appellé par ordre au parlement, sous le titre de *lord Paget de Baudisert*, dans le comté de Stafford; & le 19 janvier suivant, il fut créé lord solemnellement, puis nommé pour traiter de la paix avec la France. L'an cinquiéme d'Edouard VI, lors de la disgrace du duc de Sommerset, il fut envoyé à la Tour, accusé d'avoir machiné la mort de certaines personnes distinguées, à sa maison de Paget, qu'on appelle aujourd'hui *la maison d'Essex*, & d'avoir vendu des terres du roi sans ordre; on le dégrada en même temps de sa dignité de chevalier de la Jarretiere; & parce, dit Dugdale, qu'on avoit alors besoin d'argent, il fut condamné à 6000 livres sterling, & obligé de se démettre de ses charges. Mais après la mort du roi Edouard VI, s'étant déclaré pour la reine Marie, cette princesse eut tant d'estime pour lui, qu'elle l'envoya ambassadeur vers l'empereur après le rétablissement de la religion catholique en Angleterre. Il fut ensuite fait garde du sceau privé, & mourut en 1564, la 6^e^ année du régne d'Elizabeth. Il eut pour successeur son fils *Henri*, qui étant mort sans enfans mâles vers l'an 1568, son frere THOMAS lui succéda. Celui-ci étoit catholique romain très-zélé, & favori de la reine d'Ecosse. C'est ce qui l'obligea à se retirer en France; & le 22^e^ du régne d'Elizabeth, il fut condamné par le parlement. Le 32^e^ du même régne, il mourut à Bruxelles, laissant pour héritier un fils nommé *Guillaume*, qui accompagna le comte d'Essex dans le célébre voyage de Cadix, & fut rétabli dans ses dignités & dans ses biens la premiere année du roi Jacques I. Il mourut en 1628, laissant pour successeur son fils GUILLAUME. Celui-ci épousa *Françoise*, fille de *Henri* comte d'Holland, & en eut le lord Paget, qui a été ambassadeur à la Porte pour le roi Guillaume III. Il épousa *Françoise*, fille de *François* Pierrepont, chevalier, fils cadet de *Robert*, comte de Kingston. La seconde sœur du lord Paget, nommée *Lettice*, a épousé *Richard* Hamden chevalier, membre du conseil privé de Guillaume III, & chancelier de l'échiquier. La quatriéme, *Françoise*, a été mariée à *Rolwand* Hunt, chevalier. La cinquiéme, *Penelope*, a eu pour époux Philippe Powlei de Preswoold, dans le comté de Stafford, chevalier; & la sixiéme, *Diane*, a été mariée à *Henri* Ashurst de Londres, chevalier. * Dugdale.

PAGEUS (Guillaume) savant Anglois, fut fait associé du collége de toutes les ames à Oxford, en 1619, & élu en 1624, on lui donna une chaire de théologie dans la même université. Il savoit beaucoup les peres Grecs, passoit pour habile prédicateur, & pour bon controversiste. Il mourut le 24 février de l'an 1663. On a de lui plusieurs ouvrages: l'un où il prend la défense de l'usage de mettre le genou en terre lorsqu'on prononce le nom de Jesus; cet écrit a été imprimé à Oxford en 1631: un autre où il attaque le traité de Jean Hales touchant l'hérésie & le schisme, imprimé au même lieu en 1641, & une traduction du livre de l'imitation de J. C. en anglois, en 1639. Il y a mis une préface pour exhorter à ce qu'il appelle la paix ecclésiastique, c'est-à-dire proprement, à la tolérance. * Freher, *théatre des hommes illustres.* Wood, *Athenæ Oxonienses.*

PAGI (Jean-Baptiste) noble Génois, peintre célébre, naquit à Gènes en 1556. Au milieu des exercices & des études de sa premiere jeunesse, il s'occupoit à modeler & dessiner des paysages. Son pere voulant le détourner de ce penchant, l'obligea d'étudier les mathématiques; mais sa mere plus raisonnable, l'engagea à lui laisser suivre son inclination. Pagi ne savoit pas encore mélanger les couleurs, lorsqu'introduit dans un endroit où un peintre faisoit un portrait qui ne ressembloit point, il prit lui-même des couleurs, & fit ce que l'autre n'avoit pu exécuter. Plusieurs tableaux sortirent alors de son pinceau, sans jamais avoir eu de maitre. Ensuite il étudia sous le Cangiage. Une affaire qu'il eut à Gènes l'obligea de se retirer. Il alla à Florence, où il fut accueilli des princes François & de Ferdinand de Médicis. Le duc Ferdinand lui fit présent d'une bague de prix, que Pagi porta toujours depuis. Retourné dans la suite à Gènes, il s'y occupa à peindre plusieurs tableaux, à graver des planches de cuivre, & à composer un livre sur la peinture. Il mourut dans cette ville en 1629, à l'âge de soixante-treize ans. Son ouvrage sur la peinture est intitulé: *Definizione e divisione della pittura, di Gio Battista Paggi, nobile Genovese e pittore*, à Genève 1607, *in-fol.* * M. d'Argenville, *abrégé des vies des plus fameux peintres*, tom. I, pages 369, 370, & à la fin de la page 399.

PAGI (Antoine) de l'ordre des Cordeliers conventuels, naquit à Rognes, petite ville de Provence près la ville d'Aix, le dernier mars 1624. Il prit l'habit dans le couvent des Cordeliers conventuels d'Arles, & y fit profession le 31 janvier 1641. Après avoir achevé son cours de philosophie & de théologie, il prêcha quelque temps avec succès. Il fut quatre fois provincial de son ordre. Ses occupations ne l'empêcherent pas de s'appliquer fortement à l'étude de la chronologie & de l'histoire ecclésiastique; & il y a si bien réussi, qu'il est devenu un des plus habiles critiques de son siécle en ce genre. Il a donné une savante dissertation sur les consulats, où il prétend avoir découvert des régles suivant lesquelles les empereurs Romains prirent en certain temps, plutôt qu'en d'autres, la dignité de

consul ; mais ces régles ne sont pas toujours certaines. Son plus considérable ouvrage est une critique sur les annales de Baronius, où en suivant ce savant cardinal année par année, il rectifie un nombre infini d'endroits où il s'étoit trompé, soit dans la chronologie, soit dans la maniere de narrer les faits. Il fit paroître le premier tome de cet ouvrage sur les quatre premiers siécles, à Paris en 1689 ; & il a depuis été imprimé tout entier après sa mort en 4 volumes *in-fol.* à Anvers, ou plutôt à Genève, en 1705, par les soins de son neveu François Pagi, & en 1727 au même lieu. Cette critique est d'une utilité infinie ; elle va jusqu'à l'an 1198, où finit Baronius. Feu M. l'abbé de Longuerue a beaucoup aidé l'auteur dans ce grand ouvrage. Il a donné une dissertation sur une nouvelle période, qu'il appelle *grecque-romaine*, dont il se sert pour accorder toutes les époques, & qui a ses incommodités. On a encore de lui une édition des sermons de S. Antoine de Pade, en latin, 1685, & deux réponses aux critiques de sa dissertation sur les consulats, l'une dans cette édition des sermons de S. Antoine de Pade ; l'autre dans le journal des savans, du 11 novembre 1686. Il a fini ses jours à Aix en Provence le 7 juin 1699. Dans le *mercure de France* 1725, au mois de décembre, on a imprimé une lettre françoise qu'il avoit écrite d'Aix le 2 juin 1684, à M. Rigord, sur une conversation qu'il avoit eue en 1664, chez M. l'abbé Durand, aumônier de la reine, mere de Louis XIV, homme habile, avec M. de Launoy, sur la croyance des Provençaux, au sujet de la Magdeléne. On trouve à la tête de l'édition de la critique des annales de Baronius, faite à Genève, l'éloge du P. Pagi, qui est de M. l'abbé de Longuerue. Le P. Pagi étoit très-habile dans l'histoire & dans la chronologie, sage & bon critique, doux & modéré dans ses expressions. Son style est simple & tel qu'il convient à une narration chronologique. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XVII siécle.*

PAGI (François) neveu d'Antoine, étoit né à Lambesc le 7 septembre 1654. Il étudia d'abord à Toulon chez les peres de l'Oratoire, & y fit de si grands progrès dans les belles lettres, que son oncle le fit venir auprès de lui à Aix où il demeuroit alors. François entra peu de temps après dans le même ordre, & il y professa la philosophie en différentes maisons. Revenu à Aix, comme il le desiroit, il se remit avec une nouvelle ardeur à l'étude de l'histoire qu'il avoit déja commencée, & il se vit en peu de temps en état de soulager son oncle dans la critique des annales de Baronius qu'il avoit entreprise ; & il eut soin d'en faire part au public après la mort de son oncle, qui n'avoit pu faire imprimer de son vivant, que le premier volume, *comme on l'a dit dans l'article précédent.* Il forma ensuite le dessein d'un autre ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Breviarium historico-chronologico-criticum, illustriora pontificum Romanorum gesta, Conciliorum generalium acta, &c. complectens.* Il y en a quatre volumes, dont le premier & le second parurent en 1717, le troisiéme en 1718, & le quatriéme après sa mort en 1727, par les soins du pere Antoine Pagi, II du nom, son neveu. Cet ouvrage est *in-4°* ; l'auteur s'y montre zélé pour les opinions ultramontaines. Il est mort le 21 janvier 1721, âgé de 66 ans. Il avoit passé par les principales charges de son ordre.

PAGMAGMARISI ou SPAGMAGMARISI, riviére de l'Epire, qui a sa source aux montagnes de la Chimere, & se décharge dans le fond du golfe de l'Arta, près de la ville de ce nom vers le couchant. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Arachtus.* * Mati, *dictionnaire.*

PAGNINUS, *cherchez* SANCTES PAGNINUS.

PAGO, en latin *Gissa*, *Paganorum Insula*, isle avec une petite ville du même nom, dans le golfe de Venise, environ à une lieue de la côte de la Morlaquie. Pago appartient aux Vénitiens. Elle a titre de comté, duquel dépend le petit pays de Banadego, où sont S. Michel & Budin, l'isle d'Arbe, & quelques autres moins importantes. * Mati, *diction.*

PAGON, ou l'*isle de S. Ignace*, l'une des isles Marianes ou des Larrons, a quatorze lieues de tour. Elle est située sous le dix-neuviéme degré de latitude septentrionale, à dix lieues de l'isle d'Alamagan, & à une pareille distance de celle d'Agrigan. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.*

PAIARINI (Jean-Baptiste) natif de Vicenze en Italie, dans le XV siécle, composa divers ouvrages, & entr'autres, une histoire de Vicenze, divisée en six livres.

☞ PAIGE (Jean le) docteur de Sorbonne, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, & syndic dudit ordre, fit imprimer à Paris en 1633 *in-folio*, *la Bibliothéque de Prémontré*, en latin. Cet ouvrage est divisé en cinq livres. Le premier est un ample commentaire du texte de Jacques de Vitry, cardinal, qui dans son histoire occidentale parle au long de S. Norbert, de son ordre, de ses observances & de ses progrès. Le second contient les vies des saints & saintes de cet ordre ; le troisiéme, les priviléges accordés par les papes & par les souverains ; le quatriéme, les statuts de l'ordre ; & le cinquiéme, ce qui concerne les élections des abbés, avec une suite chronologique des abbés de Prémontré jusqu'au temps où l'auteur écrivoit. Les deux premiers livres sont dédiés au pape Urbain VIII. Les trois autres le sont au cardinal de Richelieu. Le pere le Paige n'a rien oublié de ce qu'il a cru pouvoir illustrer son ordre : cependant cet ouvrage n'est pas fort estimé, & l'on n'y trouve qu'un assez petit nombre de piéces importantes. L'auteur avoit néanmoins du gout, de l'érudition, & même assez de critique pour son temps. Les intrigues qu'il eut avec le cardinal de Richelieu, pour faire cette éminence abbé de Prémontré, le brouillerent avec son ordre. Quelques autres aventures achevérent de lui faire perdre son crédit ; & dans ses disgraces, toute sa ressource fut d'accepter la cure de Nanteuil près de Paris, où il mourut vers l'an 1650.

PAIGE (Jean le) fut d'abord avocat, & ensuite maître des comptes de Barrois, & mourut en 1712. Il est auteur d'un commentaire sur la coutume de Bar. Il a composé aussi une *Dissertation historique*, où il prouve que *les comtes & ducs de Bar ont été reconnus souverains, & que le ressort au parlement n'a été établi paisiblement dans la mouvance, que par les concordats.* Il y réfute un Mémoire, où l'on avoit établi le contraire. L'un & l'autre sont manuscrits.

PAIN-BENI, est un pain qu'on offre à l'église pour le bénir, pour le partager avec les fidéles, & pour le manger avec dévotion. Quelques savans en fixent l'institution au septiéme siécle, dans le concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux seuls catéchumenes, afin de les préparer à la communion. Ensuite on l'a donné aux autres fidéles. Les Grecs ont appellé ces pains, *panagia & eulogia.*

PAINPONT, village avec abbaye, de l'ordre de S. Augustin, dans la Bretagne, à sept lieues de Rennes, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PAJON (Claude) né en 1626, à Romorentin, dans la religion protestante où sa famille étoit engagée, & dans laquelle il est mort. Il étoit fils de noble homme *Claude* Pajon, seigneur de la Dure, & des Places, en partie, conseiller du roi, élu à Romorentin, & de *Marguerite* le Fevre, & petit-fils de noble homme *Claude* Pajon, seigneur des Places & de Lejumeau, avocat au parlement de Paris, & de *Louise* Brachet, mariée en 1563. Il fit une partie de ses études dans sa patrie, & alla les achever à Saumur, où ceux de sa secte étoient alors en grand crédit. Il n'avoit guères que 24 ans, lorsqu'on le jugea capable de remplir un poste de ministre à Machenoir dans le Dunois ; & ce fut pendant qu'il y exerçoit ses fonctions, que Jurieu qui étoit alors ministre à Mer, eut une dispute avec le ministre Buissot au sujet de la réunion du christianisme. Buissot avoit écrit sur ce sujet : ses principes déplurent beaucoup à Jurieu, qui

n'étoit rien moins que tolérant ; il voulut les réfuter dans une lettre qu'il avoit dessein d'adresser à M. Pajon. Mais celui-ci n'ayant pas voulu même prendre cette petite part à cette dispute, Jurieu s'en fâcha, & commença dès-lors à être opposé à M. Pajon. Les principes que celui-ci avança le 3 de mai 1665, dans un sermon qu'il prêcha à Saumur sur ces paroles de la seconde épître de S. Paul aux Corinthiens : *Or le Seigneur est cet esprit-là ; & là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté*, acheverent d'aigrir Jurieu. Ce sermon qui avoit été prononcé devant le synode d'Anjou, où M. Pajon avoit été député de sa province pour l'élection d'un professeur en théologie, a été imprimé à Saumur en 1666, *in-12*, & la même année il fut appellé lui-même à une chaire de théologie de cette ville. Mais Jurieu & ceux du parti de ce ministre le firent regarder comme un homme dangereux ; & le premier écrivit contre lui avec plus de vivacité que de solidité à son ordinaire. M. Pajon croyoit avec ce ministre le péché originel & la grace efficace ; mais il ne convenoit pas avec lui de la maniere dont le S. Esprit opere la conversion dans le cœur de l'homme. Mais il est faux, comme l'a avancé Jurieu, que M. Pajon, & ceux qu'il appelle ses disciples, enseignassent, *qu'il n'y a ni grace, ni opération de l'esprit, ni même du S. Esprit, au moins subsistant comme une personne distincte.* La dispute s'échauffa néanmoins si fortement, que M. Pajon fut cité au synode d'Anjou tenu en 1667, pour y rendre compte de sa doctrine : il comparut, disputa contre ses adversaires pendant plusieurs séances, & fut renvoyé absous, avec la liberté de continuer son emploi. Cependant ses ennemis étant devenus les plus forts dans la suite, condamnerent sa doctrine vers l'an 1681, & l'académie de Saumur obligea les étudians qui demandoient des attestations de signer cette condamnation. M. Pajon s'est défendu par plusieurs écrits, contre les calomnies ou l'oppression de ses adversaires ; & dans d'autres, il a voulu justifier expressément ses sentimens, qui ont fait donner au parti de ceux qui les suivoient le nom de *Pajonisme*. Cependant, quoique victorieux au synode d'Anjou, comme l'on vit que les protestans des autres provinces refusoient, à cause de lui, d'envoyer leurs enfans à l'académie de Saumur pour y étudier en théologie, on le pria d'accepter la place de ministre de Bione, près d'Orléans, lorsqu'elle vint à vaquer, & M. Pajon s'y rendit. Il y succéda à M. Pereaux, dont il épousa dans la suite la fille, Esther Pereaux. En 1673 il entreprit de se mesurer avec le célèbre M. Nicole, dont il attaqua l'ouvrage des *Préjugés légitimes contre les calvinistes*. Sa critique parut en trois volumes *in-12*, sous le titre d'*Examen du livre intitulé*, PRÉJUGÉS, &c. Il mourut à Carré, à une demi-lieue d'Orléans, le 27 septembre de l'an 1685, âgé de 60 ans moins quelques mois. Il fut enterré à Orléans dans un cimetiere, qui a changé depuis de destination. Il avoit épousé en premieres noces Catherine Testard, fille d'un fameux ministre de Blois. Des enfans qu'il a eus de sa seconde femme, & qui sont entrés dans l'église catholique, Claude Pajon, avocat au parlement de Paris depuis 1692, s'est distingué dans le barreau & est mort en 1748 ; le second, Michel, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, & ci-devant curé de Notre-Dame de la Rochelle, est un homme de beaucoup d'esprit, dont on a même plusieurs piéces de poësie françoise très-spirituelles qui ont été imprimées sans nom d'auteur. C'est lui aussi qui est l'éditeur des ouvrages de M. Papin, son cousin, que l'on a donnés en trois volumes *in-12* en 1723, à Paris, & qui a traduit en françois un des écrits de ce recueil que M. Papin n'avoit fait qu'en latin. *Voyez* PAPIN. (Isaac) A l'égard des écrits de M. Pajon le pere, quoiqu'il n'ait rien fait imprimer de son vivant que *ce que nous avons rapporté dans cet article*, il avoit composé beaucoup d'autres ouvrages qui sont entre les mains de sa famille ; savoir, un Traité du péché originel : un autre intitulé, *Puissance & Impuissance* : un troisiéme intitulé, *Pardon*. 4. *De natura Gratiæ efficacis dissertatio*. 5. *Innocence de la doctrine qui nie la grace immédiate*. 6. Lettre à M. Claude. 7. Considérations sur la nature de la liberté de Dieu, contre les sentimens de M. Descartes. 8. Plusieurs piéces sur la providence, sur le concours immédiat, &c. 9. Etat des questions à disputer. 10. De l'opération de l'esprit de Dieu en la conversion de l'homme. 11. Questions sur le concours immédiat. 12. Lettres sur la grace universelle. 13. Conférences avec M. Claude. 14. Remarques sur quelques thèses de M. de Beaulieu. 15. Lettres sur le premier péché d'Adam. 16. *An recte dictum fuerit : Soli Deo salutem nostram atque conversionem, seriò & ex animo optanti, sit laus, honor & gloria*. 17. *In responsionem doctissimi viri P. B. ad dissertationem de natura gratiæ efficacis annotationes*. 18. Ecrit latin à M. Varnier. 19. Calvin contre Pighius & S. Augustin. 20. Concordat. 21. De l'ordre qui est entre la justification & la sanctification. 22. *Locorum sacræ Scripturæ explicatio*. 23. Défense du quatriéme article de la confession de foi des P. R. contre le P. Maimbourg. 24. Tables des combats de la loi de Dieu contre celle du péché. 25. Mémoire pour un synode. 26. Lettres à MM. J. & D. 27. Objections faites au synode de Preuilly, avec la réponse, & beaucoup d'autres objections de différens ministres, avec les réponses. 28. Considérations sur une lettre de M. à M. Autres réponses à MM. Merlat, du Paisy, de la Font, Guitton & de Brais, Tardif, de la Treille. 29. Conférence avec M. Gousset. 30. Réponse à M. de Soustelle sur sa conversion. 31. Lettres à MM. Girard, Tronchin, Jurieu ; le Cene sur la signature des actes du synode de Dordrecht ; Mazel sur l'Esprit ; Bancelin, Beaulieu sur le renversement de la morale composé par M. Arnauld, & sur d'autres sujets ; Tricot, du Bois, des Coudrais sur les versets 25 & 26 du 8e chapitre de l'épître aux Romains ; Daneau, sur la grace efficace ; Chouet, sur la grace universelle ; de Prés, Claude. 32. Conférence sur les principaux points de la religion entre M. le marquis de Sourdis & M. de Stenay. 33. Les sentimens de feu M. Testard sur la conversion de l'homme. 34. Plusieurs écrits touchant le baptême des enfans. 35. Remarques sur un écrit de M. Bossuet, évêque de Meaux. 36. Idée d'un traité des alliances de Dieu. 37. Pensées diverses, & autres recueils & lieux communs. 38. Lettres à M. Conrart. 39. Analyse sur la Genèse. 40. La vérité de la religion chrétienne en quatre propositions. 41. *Voluntatis divinæ distinctio*. 42. Principes incontestables. 43. Maniere de trouver le vrai sens de l'écriture. 44. Lettres à MM. Bigot & Rousseau. 45. *Tractatus de justificatione*. 46. Sommaire de la doctrine du sieur Pajon sur la grace. 47. Lettres à M. Cl. de MM. Il avoit fait aussi une espece de journal des principales choses qui l'avoient regardé personellement. Tous ces écrits montrent combien ce ministre étoit appliqué, & quel a été l'objet principal de ses études. Il possédoit bien les langues grecque & hébraique. * *Mémoires du temps*.

Le pere de Claude Pajon, qui fait le sujet de cet article, avoit deux freres, de l'aîné desquels, nommé Jean Pajon, qualifié noble homme, seigneur des Places, avocat au parlement & au présidial de Blois, est issu par plusieurs dégrés, *Pierre-Abraham* Pajon, écuyer, seigneur de Moncets, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, auteur de plusieurs écrits concernant sa profession, qui ont été insérés dans le *Journal œconomique*, & d'une *Dissertation sur la petite vérole*, imprimée en 1758 chez Boudet.

La descendance du second frere de Claude Pajon, a fini en la personne de *Michel* Pajon, écuyer, seigneur de Villaines, capitaine au régiment de Florensac, mort à Romorentin, peu avant l'année 1700.

Les armes de Pajon sont *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de sinople posées 2 & 1.*

PAJOT (Charles) Jésuite, né à Paris en 1609, & mort en 1683, a publié un *Tyrocinium eloquentiæ*. On lui doit aussi un dictionaire latin-françois, à l'usage des colléges

colléges de France, qui a été souvent imprimé. * *Mémoires du temps.*

PAIR (saint) ou PATERNE, en latin *Paternus*, évêque d'Avranches, naquit à Poitiers l'an 482. Il embrassa l'état monastique dans le monastere d'Ansion, qui a depuis été appellé de *S. Jovin*, où il fut fait cellérier de la maison; mais voulant se détacher entiérement du monde, il sortit du monastere avec un autre religieux, & s'en alla dans le pays de Chezai, au diocèse de Coutances, pour y prêcher la foi aux idolâtres. N'ayant pu les convertir, il se retira dans une cellule avec son compagnon, où il mena une vie fort austere. Son abbé, S. Generoux, l'y vint visiter, & l'exhorta de converser avec les hommes. S. Pair ayant été ordonné diacre, puis prêtre, par l'évêque de Coutances, travailla utilement à la destruction du paganisme, dans le pays où il demeuroit. Le roi Childebert le fit venir à Mantes, & lui fit donner des aumônes pour le soulagement des pauvres de son pays, où S. Pair retourna. S. Gilles, évêque d'Avranches, étant venu à mourir l'an 552, S. Pair fut choisi pour remplir sa place. Il mourut l'an 565, le 16 d'avril, en son monastere de Chezai. * *Act. S. Benedict. sæcul. II.* Bolland. Baillet, *au mois d'avril.*

PAIRS DE FRANCE, officiers de la couronne de France, sont les premiers conseillers du parlement de Paris, qui pour cela s'appelle *la cour des Pairs.* Il y en a d'ancienneté six ecclésiastiques, & six laïcs. Les premiers sont l'archevêque de Reims, & les évêques de Langres & de Laon, qui sont ducs & pairs; ceux de Beauvais, de Noyon & de Châlons-sur-Marne, sont comtes & pairs. Les laïcs sont les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, les comtes de Flandre, de Toulouse & de Champagne. On ne convient pas bien de l'institution de ces officiers, non plus que de la véritable signification du mot de *pair*. Quelques-uns prétendent qu'il tire son étymologie du mot latin *par*, qui signifie *égal*, & qu'ainsi lorsque l'on remarque dans les anciennes chartes ces mots *mes pares*, ils signifient *mes égaux*, non pas que tous les seigneurs qui se servoient de cette expression fussent égaux en noblesse, en dignité, ou en biens, mais parcequ'ils avoient tous une égale autorité dans certains jugemens où le souverain présidoit, & parcequ'ils n'en avoient aucune les uns sur les autres en particulier, & qu'ils étoient également jugés les uns par les autres, quand ils étoient cités au tribunal du souverain, dont ils étoient comme les assesseurs dans ces sortes de jugemens. Vraisemblablement ces jugemens où il s'agissoit de juger un pair, étoient les seuls où ils assistoient en cette qualité de pairs, par un privilége particulier accordé à tous les vassaux de considération qui relevoient de la couronne, de n'être jugés que par leurs *pairs*, c'est-à-dire, par leurs *égaux*, qui étoient comme eux vassaux relevans immédiatement de la couronne. A l'égard de leur réduction au nombre de douze, il est difficile de rapporter quelque ancien monument historique, par lequel on puisse en fixer certainement le temps: il y a, selon quelques auteurs, quelque vraisemblance que l'époque de cette réduction doit être rapportée au régne de Philippe *Auguste*. Quant à l'opinion de ceux qui mettent l'institution des pairs dès le temps de Charlemagne, elle est absolument rejettée. Il n'y a pas de certitude à les rapporter au temps de Hugues *Capet*; & on fixe plus communément leur institution sous Louis *le Jeune*. Tous les pairs se trouverent au sacre & couronnement du roi Philippe *Auguste*, en 1179, qui est un des actes le plus solemnel que nous ayons dans nos histoires; car le roi d'Angleterre y vint exprès. Le duc de Bourgogne portoit la couronne du roi; le duc de Normandie, la premiere banniere quarrée; & le duc de Guienne, la seconde. Le comte de Toulouse portoit les éperons; le comte de Flandre, l'épée royale; & celui de Champagne, la banniere ou enseigne de guerre. Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, sacra le roi, assisté des archevêques de Bourges, de Tours & de Sens. L'évêque de Laon portoit l'ampoule; celui de Beauvais portoit le manteau royal; celui de Noyon, la ceinture ou baudrier; & celui de Châlons, l'anneau. Les pairs furent aussi institués, pour assister le roi à son avénement à la couronne, pour juger avec lui les causes de fiefs, pour décider les différends des vassaux, pour le conseiller dans les affaires importantes, & pour le servir à la guerre. Le premier jugement des pairs fut celui qu'ils rendirent en 1202, contre Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, qui étoit lui-même pair, comme duc de Normandie. Ces anciens duchés-pairies laïques étant éteints, nos rois ont souvent érigé des duchés-pairies.

Il y a eu autrefois des pairies que l'on pouvoit nommer *personnelles*, presque *éphémeres*, qui n'ont duré qu'un peu de temps; ainsi en 1429, GEORGES DE LA TRIMOILLE, qui avoit été gouverneur du roi Charles VII, fut fait pair pour le sacre & le couronnement de ce prince seulement, & sa pairie finit avec cette cérémonie. En 1461, le COMTE DE NEVERS fut fait pair simplement, pour tenir lieu de comte de Flandre au sacre de Louis XI. En 1484, au sacre de Charles VIII, FRANÇOIS DE BOURBON, comte de Vendôme, fut fait pair pour représenter le comte de Toulouse; & PIERRE DE BOURBON, comte de Clermont & de la Marche, pour représenter le comte de Flandre. En 1498, le seigneur de RAVESTEIN fut fait pair pour représenter le comte de Flandre au sacre de Louis XII. La même chose se pratiqua au sacre de François I, en 1514; & en 1528, le même roi fit le comte de Saint-Paul, pair de France, pour l'assister en son lit de justice; & l'arrêt porte que hors cet acte il ne sera plus pair. * *Factum* du maréchal de Luxembourg, *contre les ducs & pairs.*

Les duchés ou comtés-pairies n'ont été créés d'abord qu'en faveur des princes du sang. La premiere pairie érigée pour un prince étranger, fut le comté de *Nevers*, fait pairie en 1505 par le roi Louis XII, pour Engilbert de Cleves. Le même roi fit *Nemours* duché-& pairie en 1507, pour Gaston de Foix; & François I accorda la même grace en 1527 à la terre de *Guise*, en faveur de Claude de Lorraine. Le premier duché pairie érigé pour un gentilhomme, a été *Montmorenci* en 1551. Le premier duché simple sans pairie, érigé pour un prince étranger, est *Bar-le-Duc*; & le premier duché simple donné à un gentilhomme, a été celui de *Touraine*, donné en 1429 au seigneur Douglas, Ecossois.

Une terre érigée en duché passe aux enfans mâles, si les lettres ont été enregistrées à quelque parlement du royaume, sinon le titre ne va point aux enfans; c'est ce qu'on appelle communément *ducs à brevet*, à cause que les rois donnoient des brevets, par lesquels ils promettoient de faire expédier ces lettres. Quelquefois il est porté, mais très-rarement, que le titre passera même aux filles, & ces duchés se nomment *femelles*. Quand les lettres d'érection d'une terre sont enregistrées à un parlement, les appellations du juge du seigneur vont droit au parlement, dans le ressort duquel la terre est située; mais pour ce qui regarde la personne du pair, le seul parlement de Paris en prend connoissance, si les lettres y ont été enregistrées.

Les pairs ont séance au parlement, où leurs lettres sont enregistrées, selon l'ancienneté de l'enregistrement, & ceux qui l'ont au parlement de Paris, l'ont dans tous les autres. Quand le roi tient son lit de justice, les six anciens pairs ecclésiastiques sont à la gauche de sa majesté, & les séculiers à sa droite, après les princes du sang: ailleurs ces six anciens pairs ecclésiastiques, à raison de leur ancienneté, précédent tous les pairs qui ne sont pas de la maison royale.

Dans les cérémonies de l'ordre du saint Esprit, les ducs prennent leur rang du jour de l'enregistrement de leurs lettres, & la pairie n'y est pas nécessaire. Si les lettres ne sont pas enregistrées, ils n'ont rang que comme les autres gentilshommes, selon l'ancienneté de leur no-

mination par le roi. De-là vient qu'en 1689, le maréchal duc de Duras, dont les lettres n'étoient pas encore enregistrées, passa après le maréchal de Bellefonds, qui n'a point été duc & pair, & après le maréchal d'Humieres, qui n'étoit pas encore duc; & le duc de Béthune-Charost, dont les trois lettres de duché-pairie n'étoient pas encore enregistrées, passa après les trois *que nous venons de nommer*, & après le maréchal de Lorges, qui n'étoit pas encore duc, & le duc de la Vieuville, dont les lettres n'ont point été enregistrées, après les cinq *dont on vient de parler*, & après le maréchal d'Estrées. De plus, le duc de Nevers (Mancini) qui avoit eu dès 1660 des lettres de duché-pairie, & qui avoit été fait chevalier de l'ordre le premier janvier 1663, ne passoit pourtant dans les cérémonies de l'ordre, qu'après les ducs, dont les lettres avoient été enregistrées, quoiqu'ils n'eussent été faits chevaliers que depuis lui. Du reste, dans les mêmes cérémonies de l'ordre, on a égard à l'enregistrement du duché, & non de la pairie: de-là vient que dans la contestation mue l'an 1689, entre les ducs d'Uzez & de la Trimoille, pour la préséance, elle fut adjugée au duc de la Trimoille, comme plus ancien duc que le duc d'Uzez, quoique le duc d'Uzez fût plus ancien pair que le duc de la Trimoille, & que même il ait le pas sur lui dans le parlement; ce qui a été aussi observé à la cérémonie des chevaliers en 1724, où le duc de Villars-Brancas a eu le pas sur le duc de la Rochefoucaud, par la même raison.

Autrefois les princes du sang n'entroient point au parlement, qu'ils ne fussent pairs, & alors ils n'avoient rang que selon l'ancienneté de leurs pairies; mais le roi Henri III, par sa déclaration de 1576, leur accorda le droit d'y entrer tous selon l'ordre de leur naissance, & avant tous les pairs.

Le roi Louis XIV, par son édit du mois de mai 1711, ordonna, I. Que les princes du sang royal représenteront les anciens pairs de France au sacre des rois, & auront séance & voix délibérative aux parlemens à l'âge de 15 ans, sans aucune formalité, encore qu'ils ne possedent aucune pairie. II. Que ses enfans légitimés, & leurs enfans & descendans mâles, qui posséderont des pairies, représenteront pareillement les anciens pairs au sacre des rois, après & au défaut des princes du sang, & auront voix & séance aux parlemens à l'âge de 20 ans, immédiatement après les princes du sang, & avant tous les ducs & pairs, quand même leurs duchés-pairies seroient moins anciennes; & en cas qu'ils aient plusieurs pairies & plusieurs enfans mâles, il leur est permis, en se réservant une pairie pour eux, d'en donner une à chacun de leurs enfans, pour en jouir avec les mêmes prérogatives du vivant même de leurs peres. III. Que les ducs & pairs représenteront au sacre des rois les anciens pairs, lorsqu'ils y seront appellés, au défaut des princes du sang, & des princes légitimés qui auront des pairies; qu'ils auront rang & séance du cours de la premiere reception, & seront reçus au parlement à l'âge de 25 ans. IV. Que par les termes d'*hoirs* & *successeurs*, & par ceux d'*ayans cause*, tant insérés qu'à insérer dans les lettres d'érection, ne pouront être entendus que des enfans mâles, descendus de celui en faveur de qui l'érection aura été faite, & que des mâles qui en seront descendus de mâles en mâles. V. Que les clauses générales insérées ou à insérer dans les lettres d'érection de duchés & pairies en faveur des femelles, n'auront aucun effet qu'à l'égard de celle qui descendra, & sera de la maison & du nom de celui en faveur de qui les lettres auront été accordées, & à la charge qu'elle n'épousera qu'une personne que le roi jugera digne de posséder cet honneur, lequel n'aura séance au parlement que du jour de sa réception. VI. Qu'il est permis à ceux qui ont des duchés-pairies d'en substituer à perpétuité le chef-lieu, avec une certaine partie de leur revenu, jusqu'à 15000 livres de rente, auquel le titre & dignité desdits duchés & pairies demeurera annexé, sans pouvoir être sujets à aucunes dettes ni distraction. VII. Que l'aîné des mâles descendus en ligne directe de celui en faveur de qui l'érection des duchés & pairies aura été faite, ou à son défaut & refus, celui qui le suivra immédiatement, & ensuite tout autre mâle de dégré en dégré, poura les retirer des filles qui se trouveront en être propriétaires, en leur remboursant le prix dans six mois, sur le pied du denier 25 du revenu actuel. VIII. Que ceux qui voudront former quelque contestation sur le sujet desdits duchés-pairies, rang, &c. accordés aux ducs & pairs, princes & seigneurs, seront tenus de représenter au roi, chacun en particulier, l'intérêt qu'ils prétendent y avoir, afin d'obtenir de sa majesté la permission de le poursuivre. IX. Que ce qui est porté par cet édit pour les ducs & pairs, aura lieu pareillement pour les ducs non pairs, en ce qui peut les regarder.

Quand le roi conserve les honneurs du louvre à des ducs & pairs, qui se démettent de leurs duchés en faveur de leurs fils, il n'y a que ceux-ci qui aient séance au parlement. Par une ordonnance de 1566, & autres semblables, les terres érigées en duché devroient être réunies à la couronne, quand la dignité en est éteinte par le défaut d'héritiers mâles, si les rois ne dérogeoient à cette ordonnance dans les lettres d'érection. * *Mémoires de Trévoux*, avril 1708.

DUCHÉS-PAIRIES.

A

AIGUILLON, duché-pairie, premiérement érigée pour la maison de Lorraine-Mayenne en 1599, par lettres du roi Henri IV, vérifiées au parlement en 1600, & depuis érigée de nouveau par le roi Louis XIII en 1638, par lettres vérifiées la même année. Ce duché est dévolu au marquis de Richelieu; mais il n'a pas encore obtenu de le faire revivre en sa faveur.

Albret, duché-pairie, érigée en 1556, par le roi Henri II, pour Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & Jeanne d'Albret son épouse, mere de Henri *le Grand*. Ce duché ayant été depuis réuni à la couronne, fut donné en 1652 à Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, & vicomte de Turenne, lequel céda au roi la principauté de Sedan, & le duché de Bouillon, en 1642.

Alençon, ancien comté, érigé en duché-pairie, l'an 1413, par lettres du roi Charles VI, vérifiées au parlement la même année, rétabli en pairie en faveur de *Charles* de France, duc de Berri, l'an 1710, & éteint par sa mort.

Angoulême, duché-pairie, érigée en 1515 par lettres vérifiées la même année, en faveur de *Louise* de Savoye, mere du roi François I, rétablie aussi-bien que le duché d'Alençon, en faveur de *Charles* de France, duc de Berri, l'an 1710, & éteint par sa mort.

Anjou, ancien comté, érigé en duché-pairie, par le roi Jean, l'an 1350. C'étoit l'apanage de Philippe V, roi d'Espagne: il est présentement réuni à la couronne.

Antin, érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV en 1711, en faveur de *Louis-Antoine* de Gondrin de Pardaillan, duc d'Antin, éteint.

Archevêché de Paris, érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV en 1674, en faveur de *François* de Harlai de Champvalon, archevêque de Paris, & de ses successeurs. Les lettres furent vérifiées en 1690. C'est sur la terre de saint Cloud, qu'est établi le duché.

Arpajon, duché-pairie, érigée l'an 1651 par le roi Louis XIV, en faveur de Louis d'Arpajon, marquis de Severac, lieutenant général des armées de sa majesté en Languedoc, éteinte.

Aubigni, érigé en duché-pairie, par le roi Louis XIV en 1684, en faveur de *Louise-Renée* de Pennencouet de Queroualle de Ploëuc, duchesse de Portsmouth en Angleterre.

Aumale, duché-pairie, érigée en 1547, par lettres du roi Henri II, vérifiées en parlement en 1548, &

confirmées en 1631, en 1638, & en 1643 par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV en donna de nouvelles lettres en 1695 à Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, son fils, duc du Maine, par lesquelles il érigea cette terre en duché-pairie, tant pour ses enfans mâles que pour les femelles.

Aumont, duché-pairie, érigée en 1665, par lettres du roi Louis XIV, vérifiées au parlement la même année.

Le roi érigea le marquisat d'Iles en Champagne, à deux lieues de Troyes au midi, en duché de ce nom, en faveur d'*Antoine* d'Aumont de Rochebaron, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Paris.

Auvergne, érigé en simple duché, par le roi Jean, en 1390, ayant été réuni à la couronne, a été donné en 1652, avec le duché d'Albret, au duc de Bouillon, vicomte de Turenne, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Bouillon.

B

BAR-LE-DUC, érigé en simple duché par le roi Jean en 1357.

Beaufort, duché-pairie, érigée en 1597, par lettres du roi Henri IV, vérifiées au parlement la même année. Le roi Louis XIV l'érigea en 1688 en duché, sous le nom de MONTMORENCI, en faveur de *Charles-François-Frédéric* de Montmorenci-Luxembourg.

Beaumont-le-Sonnois, au Maine, ou *Beaumont-le-Vicomte*, érigé en simple duché, par le roi François I en 1543, est maintenant réuni à la couronne.

Beaupreau, érigé en simple duché, par le roi Charles IX en 1562, appartient au duc de Villeroi. Il avoit été érigé en comté-pairie par Louis *Hutin* en 1316, puis en marquisat l'an 1554, par le roi Henri II.

Bellegarde, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII en 1619, par lettres vérifiées au parlement en 1620, est à M. le Prince.

Berri, érigé en simple duché, en 1360, par le roi Jean. Il a été l'apanage de *Charles* de France, troisiéme fils de Louis, dauphin, fils de Louis XIV.

Béthune-d'Orval, voyez ci-après *Orval*.

Béthune-Charost, voyez ci-après *Charost*.

Biron, baronie & autres terres, furent érigées en duché-pairie, par lettres du mois de juin 1598, vérifiées le dernier du même mois, & érigées de nouveau en février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de *Charles-Armand* de Gontaut, duc de Biron.

Bouflers. Le roi Louis XIV érigea en septembre 1695 la terre de Caigni en Beauvoisis, en duché sous ce nom, en faveur de *Louis-François* de Boufflers, maréchal de France ; & en pairie, par lettres registrées le 19 mars 1709.

Bourbon, érigé en simple duché par le roi Philippe de Valois, en 1329, donné à M. le Prince.

Bournonville, duché-pairie, érigée en 1600 par le roi Henri IV.

Brancas-Villars, voyez ci-après *Villars*.

Bretagne, duché-pairie, érigée en 1297, par le roi Philippe *le Bel*, & depuis réunie à la couronne.

Brienne, érigé en simple duché par le roi Henri III en 1587 ; mais les lettres n'ont pas été vérifiées.

Brissac, duché-pairie, érigée en 1611, par lettres du roi Louis XIII, vérifiées au parlement en 1620.

C

CANDALE, *cherchez ci-après* HALUIN.

Cardone, en Catalogne, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII l'an 1642, en faveur du maréchal de la Mothe-Houdancourt, & de Louise de Prie, duchesse de Cardone son épouse, qui a été gouvernante de Louis, dauphin, fils de Louis XIV. Elle est éteinte.

Carignan, duché-pairie, érigée l'an 1662, par le roi Louis XIV, en faveur de M. le comte de Soissons. Les lettres ont été vérifiées au parlement de Metz la même année. La terre qui porte ce nom, s'appelloit auparavant IVOI en Luxembourg.

Charost, ou *Bethune-Charost*, duché-pairie, érigée en 1672, par lettres du roi Louis XIV, en faveur de *Louis* de Bethune, comte de Charost, vérifiées au parlement en 1690.

Chartres, érigé en simple duché par le roi François I, l'an 1528. Il fait partie de l'apanage des ducs d'Orléans.

Château-Roux, duché-pairie, érigée en 1616, par lettres du roi Louis XIII, vérifiées au parlement la même année. Elle appartient au duc de Bourbon.

Château-Thierri, duché-pairie, érigée en 1566 par le roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées au parlement en la même année. Elle a été donnée en 1652 à la maison de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan, & du duché de Bouillon, qu'elle a cédées au roi.

Château-Villain, cherchez *Vitri*, ci-après dans ce même article.

Châtelleraud, duché-pairie, que le roi François I érigea en 1515. Elle appartenoit à Mademoiselle, morte en 1693.

Châtillon, érigé en duché par le roi Louis XIV, en faveur de *Paul-Sigismond* de Montmorenci-Luxembourg.

Chaulnes, duché-pairie, érigée en 1621 par le roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au parlement la même année. Ce duché fut rétabli en 1711 en faveur de *Louis-Auguste* d'Albert d'Ailli.

Chevreuse, ayant été érigé en simple duché par le roi François I en 1545, puis confirmé par Henri II en 1555, eut le titre de pairie, par lettres de Louis XIII en 1612, vérifiées au parlement en 1627. Le roi Louis XIV a donné ses lettres confirmatives de ce duché en 1667, vérifiées au parlement en 1668.

Choiseul, voyez *Plessis-Praslin*.

Clermont, fut érigé en duché pairie en 1561, par un brevet du roi Charles IX, en faveur du fils du comte de Clermont ; mais Antoine, comte de Clermont son pere, faisant difficulté de se dessaisir du comté, le roi donna ensuite un autre brevet pour l'érection du comté de Tonnerre en duché-pairie. Ces deux brevets n'eurent point leur effet.

Coislin, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV en 1653, dont les lettres furent vérifiées au parlement le 15 décembre 1663.

Créqui, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV en 1653, dont les lettres furent vérifiées au parlement en 1663, le 15 décembre. Cette pairie est éteinte.

Croi fut érigé en duché l'an 1598 par le roi Henri IV. Cette pairie est maintenant éteinte, & la terre appartient aux descendans de Charles de Croi, duc d'Arscot.

D

DAMVILLE, duché-pairie, érigée en 1610 par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV donna de nouvelles lettres de duché-pairie en 1694 à *Louis-Alexandre* de Bourbon, duc du Maine, légitimé de France, son fils, qui prit séance au parlement le 27 octobre de la même année, en qualité de duc de Damville.

Dunois, duché-pairie, érigée en 1525 par madame la régente, mere du roi François I ; mais cette érection n'a pas été vérifiée au parlement.

Duras en Guienne, duché-pairie, érigée en 1668 par le roi Louis XIV, en faveur de M. *Jacques-Henri* de Durfort, duc de Duras, maréchal de France. Les lettres ne furent point vérifiées. Duras fut érigé de nouveau en duché-non-pairie, en février 1689.

E

ELBŒUF, duché-pairie, érigée en 1581 par le roi Henri III, dont les lettres furent vérifiées au parlement en 1582.

Espernon, duché-pairie, érigée en 1581 par Henri III, dont les lettres furent vérifiées la même année. Ce

duché, qui paroissoit éteint, a été rétabli en faveur du marquis d'Antin, reçu au parlement en juin 1711. Depuis ce temps, il a eu rang & séance aux termes du dernier édit.

Estampes fut érigé en simple duché par le roi François I, l'an 1536. C'étoit auparavant une comté-pairie, érigée en 1326.

Estouteville, érigé en simple duché, l'an 1534, par lettres du roi François I, vérifiées au parlement de Rouen la même année.

Estrées, duché-pairie, érigée en 1645 par le roi Louis XIV, dont les lettres ont été vérifiées au parlement en 1663, le 15 décembre. C'est le marquisat de Cœuvres en Soissonois, sous le nom d'*Estrées*. Cette duché-pairie, par la mort de *Louis-Armand*, duc d'*Estrées*, pair de France, marquis de Cœuvres, arrivée le 16 juillet 1723, a passé à *Victor-Marie* d'Estrées, maréchal & vice-amiral de France. Elle est éteinte par la mort de ce dernier, arrivée le 28 décembre 1737.

Evreux fut érigé en comté-pairie par le roi Louis *Hutin* en 1316, confirmé en 1326, & en 1436, puis érigé en simple duché, l'an 1569, par Charles IX. Ayant été réuni à la couronne, le comté a été donné à la maison de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan & du duché de Bouillon en 1652.

Eu, comté, érigé en pairie en 1458, en faveur de Charles d'Artois, comte d'Eu. Cette érection fut confirmée par d'autres lettres en 1551, & rétablie en 1660, en faveur de *Marie-Louise* d'Orléans, duchesse de Montpensier, morte en 1693, puis rétablie l'année suivante en faveur de *Louis-Auguste* de Bourbon, duc du Maine.

F

La Ferté-Senneterre, duché-pairie, érigée par lettres du roi Louis XIV, vérifiées au parlement en 1665. Elle est éteinte.

Fitz-James. Le roi Louis XIV érigea en 1710 la terre de Warti, sise en Picardie, en duché-pairie sous ce nom, en faveur de *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France, &c. fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

Foix-Rendan, duché-pairie, érigée par lettres du roi Louis XIV, vérifiées au parlement en 1663, le 15 décembre. Elle est éteinte.

La Force, duché-pairie, érigée en 1637 par le roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées la même année.

Fronsac, duché-pairie, que le roi Louis XIII érigea l'an 1634 pour le cardinal de Richelieu. Les lettres furent vérifiées au parlement la même année.

G

Gramont, duché-pairie, érigée en 1663, par lettres du roi Louis XIV, dont le brevet est de 1643, & les lettres de 1644, vérifiées le 15 decembre 1663.

Guise, duché-pairie, que le roi François I érigea l'an 1527, par lettres vérifiées en 1528, & rétablie en duché-pairie l'an 1704, en faveur du prince de Condé.

H

Haluyn, ou Magnelers, fut érigé en duché-pairie en 1587, & le roi Louis XIII le fit revivre sous le nom de *Candale*, par lettres données en 1611, registrées la même année, lorsqu'Anne d'Haluyn, héritiere du duché, devoit épouser M. de Candale, fils du duc d'Espernon; mais ce mariage ayant été rompu, le roi donna des lettres d'érection de la même terre en duché-pairie, en faveur du mariage d'Anne d'Haluyn, avec Charles de Schomberg, marquis d'Espinai, comte de Duretal. Ce duché est éteint.

Harcourt, érigé en duché-pairie par le roi Louis XIV, par lettres du mois de novembre 1709, registrées au parlement le 28 février 1710, en faveur de Henri, duc d'Harcourt, maréchal de France.

Hostun, duché-pairie, érigée en 1715, par le roi Louis XIV en faveur de *François-Marie*, duc de Hostun.

Humieres. Le roi Louis XIV érigea en 1690 la terre de Mouchi-le-Piereux, sous ce nom, en faveur de Louis de Crevant, maréchal de France, & la même année ces lettres furent vérifiées en parlement.

I

Joyeuse, duché-pairie, que le roi Henri III érigea l'an 1581, par lettres vérifiées la même année. Le roi Louis XIV accorda par lettres du mois d'octobre 1714, registrées au parlement le 18 décembre suivant, de nouvelles lettres d'érection de duché-pairie, en faveur de Louis de Melun, prince d'Espinoi, &c.

Ivoi en Luxembourg, cherchez *Carignan*, ci-devant.

L

Lausun, érigé en duché par le roi Louis XIV en 1692, en faveur d'Antonin Nompar de Caumont-Lausun; ce qui fut vérifié au parlement en la même année.

Lesdiguieres, duché-pairie, érigée en 1611 par le roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au parlement en 1620. Elle est éteinte.

Levis. Les terres de Lurci-le-Sauvage, Pouligni, la Braudiere, Champroux, & neuf autres terres, toutes situées en Bourbonnois, ont été unies en un seul & même fief, & érigées en duché-pairie, par lettres du mois de février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de *Charles-Eugène*, duc de Levis.

Liancourt, cherchez *Rocheguyon*, ci-après.

Longueville, fut érigé en simple duché, par le roi Louis XII, l'an 1505: la vérification fut faite au parlement de Rouen la même année, & dans la chambre des comptes de Paris en 1515. Il est éteint.

Lorge. Le roi Louis XIV érigea en duché l'an 1691 la terre de Quintin en Bretagne, sous ce nom, en faveur de *Gui* de Durfort, maréchal de France: ce qui fut vérifié au parlement la même année.

Le *Lude*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV, l'an 1675, en faveur de *Henri* de Daillon, comte du Lude, grand-maître de l'artillerie de France. Elle est éteinte.

Luynes ou *Maillé-Luynes*, duché-pairie, érigée en 1619 par le roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées la même année.

Luxembourg ou *Pinei-Luxembourg*, érigé en simple duché, en 1576, puis en duché-pairie, en 1581 par le roi Henri III, dont les lettres furent vérifiées au parlement la même année. François-Henri de Montmorenci, comte de Bouteville, maréchal de France, fut reçu au parlement duc & pair du duché de Luxembourg, le 22 mai 1662, depuis lequel jour le duc de Luxembourg, son fils, a le rang par le dernier édit.

M

Magnelers, *cherchez* Haluyn, ci-devant.

Maillé, cherchez *Luynes*, ci-devant dans cet article.

La *Marche* fut érigée en comté-pairie, l'an 1316 par le roi Philippe *le Long*; & depuis en duché l'an 1327, par Charles *le Bel*: il est réuni à la couronne.

Mayenne, duché-pairie, érigée en 1573, par le roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées au parlement en la même année. Elle est éteinte.

Mazarini, ou *Retelois-Mazarini*, duché-pairie, érigée sous ce nom en 1663, en faveur d'*Armand* de Mazarini, auparavant appellé *de la Meilleraye*. Le Retelois fut premiérement érigé en comté-pairie par le roi Louis XI en 1464, puis par Henri III en duché pairie en 1581, dont les lettres furent vérifiées la même année.

La *Meilleraye*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIII en 1642, par lettres vérifiées au parlement le 15 décembre 1663.

Mercœur, en Auvergne, fut érigé en principauté en

1563, par le roi Charles IX, puis en duché-pairie en 1566, par lettres vérifiées en 1576.

Montausier, duché-pairie, érigée en 1664, par le roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées en 1665. Elle est éteinte.

Montbazon, duché-pairie, que le roi Henri III érigea en 1588, par lettres vérifiées en 1589. Ce titre fut confirmé en 1594, par autres lettres régistrées au parlement en 1595.

Montmirail, voyez *Noirmoutier*, ci-après dans cet article.

Montmorenci: c'est la terre de Beaufort, voyez *Beaufort*.

Montmorenci, à présent nommé *Enguien*, duché-pairie, érigée en 1551 par le roi Henri II, dont les lettres furent vérifiées la même année. Depuis, cette pairie ayant été éteinte, le roi Louis XIII l'érigea de nouveau en 1633.

Montpensier, duché-pairie, érigée en 1538, par lettres du roi François I, vérifiées au parlement la même année, confirmées pour la pairie en 1608; & au mois de mars 1695, le roi Louis XIV donna des lettres à M. Philippe de France son frere, par lesquelles il confirma à ses successeurs mâles & femelles le titre de duché & pairie, pour en jouir comme du temps de la premiere érection faite en 1538.

Mortemar, duché-pairie, que le roi Louis XIV érigea en 1653, par lettres vérifiées en 1663 le 15 décembre.

N

NAVAILLES, duché-pairie, érigée en 1650 par le roi Louis XIV, en faveur de *Philippe* de Montaut-de-Benac, duc de Navailles, maréchal de France. Elle est éteinte.

Nemours, duché-pairie, érigée en 1404 par le roi Charles VI.

Nevers fut premiérement érigée en comté-pairie par Philippe *de Valois* en 1347, & par Charles VII, en 1459, puis érigée en duché-pairie par le roi François I, en 1538, dont les lettres furent vérifiées au parlement la même année. Le cardinal Mazarin obtint de nouvelles lettres de duché-pairie en 1660, qui ne furent point vérifiées. Son neveu étant mort en 1707, le duché a passé à son fils, qui a obtenu de nouvelles lettres en 1720, régistrées en 1721.

Noailles, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV. La vérification en fut faite au parlement le 15 décembre 1663.

Nogent, cherchez *Orval*, ci-après dans cet article.

Noirmoutier, duché-pairie, érigée en 1650, par le roi Louis XIV, pour le marquis de Noirmoutier. Depuis, en 1657, le roi transporta le titre de duché sur la baronie de Montmirail en Brie, sous le nom de *Noirmoutier*; mais les lettres de ces deux érections ne furent point regiftrées.

O

ORLÉANS, duché-pairie, érigée en 1344 par le roi Philippe *de Valois*. C'étoit l'apanage de *Philippe* de France, frere unique du roi Louis XIV, qui a passé à Philippe duc d'Orléans, mort le 2 décembre 1723, & à son fils, puis à son petit-fils.

Orval, ou Bethune d'Orval, ou Nogent d'Orval, duché-pairie, érigée en 1652, par le roi Louis XIV, en faveur de *François* de Bethune, comte d'Orval, marquis de Nogent. Elle est éteinte.

Ouarti, voyez *Fitz-James*, ci-devant.

P

PAVAN, cherchez *la Viéville*, ci-après dans cet article.

Penthièvre, duché-pairie que le roi Charles IX érigea en 1569, par lettres vérifiées en parlement, en la même année: elle a appartenu au comte de Toulouse, auquel le roi Louis XIV donna de nouvelles lettres de duché-pairie en 1697; & elle a passé à son fils.

Pinei-Luxembourg, cherchez *Luxembourg*, ci-devant en cet article.

Plessis-Praslin, duché-pairie, que le roi Louis XIV a érigée par lettres vérifiées au parlement en 1665. Elle est éteinte.

Pondevaux fut érigé en simple duché par le roi Louis XIII en 1623, dont les lettres furent vérifiées au parlement de Dijon en 1632. Elle est éteinte.

R

RAMBOUILLET, duché-pairie, érigée par lettres du mois de mai 1711, regiftrées le 29 juillet suivant, en faveur de *Louis-Aléxandre* de Bourbon, comte de Toulouse, &c.

Retz, duché-pairie, érigée en 1581, par lettres du roi Henri III, vérifiées au parlement en 1582, puis renouvellées en 1634 par le roi Louis XIII, en faveur de *Pierre* de Gondi, comte de Joigni, général des galeres de France, qui avoit épousé sa cousine germaine, Françoise de Gondi, héritiere du duché. Les nouvelles lettres portoient qu'il ne prendroit séance que du jour de leur vérification, qui fut faite en mars 1634. Elle est éteinte.

Rethelois, cherchez *Mazarini*, ci-devant dans cet article.

Richelieu, duché-pairie, érigée en 1631 par le roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au parlement en la même année pour mâles & femelles.

La *Rochefoucault*, duché pairie, que le roi Louis XIII érigea l'an 1622, par lettres vérifiées en 1637.

Roche-Guyon, duché-pairie, érigée en 1643, par le roi Louis XIV, dont les lettres ne furent vérifiées qu'en 1663, le 15 décembre. Elle porte aussi le nom de *Liancourt*.

Rohan, duché-pairie, premiérement érigée en 1603 par le roi Henri *le Grand*. Depuis étant tombée en quenouille à faute d'hoirs mâles, le roi Louis XIV l'a fait revivre en 1645.

Rohan-Rohan, duché-pairie, érigée par lettres du mois d'octobre 1714, régistrées le 18 décembre suivant, en faveur d'*Hercules* de Rohan, prince de Soubise, &c.

Roquelaure. Cette terre qui est en Guienne, fut érigée en duché-pairie en 1651 par le roi Louis XIV, en faveur de *Gaston-Jean-Baptiste* de Roquelaure, duc de Roquelaure, marquis de Biran, lieutenant général des armées du roi.

Rouanez en Forez, érigé en simple duché par le roi Charles IX en 1566, par lettres vérifiées au parlement en 1567. Il y a des lettres de pairie pour la même terre, qui ont été vérifiées en 1716. Elle appartient à M. de la Feuillade.

S

SAINT-AIGNAN, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées au parlement le 15 décembre 1663.

Saint-Fargeau, duché-pairie, érigée en 1569, par lettres du roi Charles IX, vérifiées la même année.

Saint-Simon, en Vermandois, duché-pairie, érigée en 1635, par lettres du roi Louis XIII, vérifiées au parlement en la même année.

Seurre, cherchez *Bellegarde*, ci-devant en cet article.

Sulli, duché-pairie, érigée en 1606, par le roi Henri IV, dont les lettres furent vérifiées la même année.

T

THOUARS, duché-pairie, premiérement érigée en duché par Charles IX en 1563, & depuis en pairie par le roi Henri IV en 1595. La vérification en fut faite l'an 1599.

Touraine, érigée en simple duché par le roi Jean en 1360, réuni à la couronne.

Trêmes, duché-pairie, érigée en 1645 par le roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées le 13 décembre 1663.

V

VALENTINOIS, duché-pairie, réunie à la couronne, puis donnée au prince de Monaco par le roi Louis XIII en 1642. Les lettres furent vérifiées la même année. Valentinois avoit été érigé en duché par le roi Louis XII en 1499; & le roi Henri II le donna en 1548 à *Anne* de Poitiers; mais après sa mort, le duché fut réuni à la couronne.

La *Valette*, duché-pairie (qui est Villebois en Angoumois) érigée en 1622 par le roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au parlement en 1631. Elle est éteinte.

La *Valiere*, duché-pairie, érigée par le roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées en 1667. Elle porte aussi le nom de *Vaujour*, & est érigée de nouveau en duché-pairie, par lettres du mois de février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de *Charles-François* de la Baume-le-Blanc, duc de la Valiere.

Valois, duché-pairie, érigée en 1402 par le roi Charles VI. C'étoit une partie de l'apanage de *Philippe* de France, frere unique du roi Louis XIV, & l'est de sa postérité.

Vendôme, duché-pairie, érigée par lettres du roi François I en 1514, vérifiées en la même année.

Ventadour fut premiérement érigé en duché par le roi Henri III, en 1578, & depuis en duché-pairie en 1589 par lettres vérifiées en 1594, & confirmées en 1609. Elle est éteinte.

Verneuil, duché-pairie, érigée en 1652 par le roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées au parlement le 15 décembre 1663. Elle est éteinte.

La *Viéville* ou *Pavan-la-Viéville*, duché érigé en 1652 par le roi Louis XIV. Il est éteint.

Villars, érigé en duché l'an 1627 par le roi Louis XIII, & en pairie l'an 1652 par le roi Louis XIV, en faveur de *Georges* de Brancas, dont les lettres ont été vérifiées au parlement de Provence en 1657, à la chambre des comptes d'Aix en 1661, & au parlement de Paris en 1716.

Villars: le roi Louis XIV érigea en 1705 la terre de Vaux-le-Vicomte en duché, en faveur de *Louis-Hector*, duc de Villars, maréchal de France, sous le nom de *Villars*, & en pairie par lettres du mois de septembre 1709.

Villeroi, duché-pairie, érigée en 1651, par le roi Louis XIV, dont les lettres ont été vérifiées le 15 décembre 1663.

Vitri: le comté de Château-Villain avec le marquisat d'Arc, fut érigé en duché-pairie sous le nom de *Vitri*, par le roi Louis XIV en 1643, & fut érigé de nouveau par lettres du mois de mai 1703, en faveur du comte de Toulouse.

Usez, duché-pairie, érigée en duché en 1565, puis en duché-pairie en 1572, par le roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées la même année.

ANCIENNES COMTÉS-PAIRIES, dont la plupart sont réunies à la couronne.

AUXERRE, comté érigé en pairie par le roi Charles VII en 1435, dont les lettres furent vérifiées en 1436, réuni à la couronne par le roi Louis XI.

Beaumont-le-Roger, comté érigé en pairie par le roi Philippe de *Valois* l'an 1328.

Clermont, érigé en pairie l'an 1331, par Philippe de *Valois*.

Dreux, érigé en pairie par Charles IX, en octobre 1569.

Eu, comté érigé en pairie en 1458 par le roi Charles VII. Louis-Charles de Bourbon, fils de Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, est en possession de ce comté.

Evreux, comté-pairie, donnée au duc de Bouillon en 1652. Le roi Charles IX ayant retiré le comté de Gisors de François de France, duc d'Alençon, son frere, il lui donna le comté d'Evreux, qu'il érigea en duché. Mais ce prince étant mort sans postérité en 1504, Evreux fut réuni à la couronne.

Foix, comté érigé en pairie, par Charles VII, en 1458.

Le *Forez*, comté qui étoit tenu en pairie par les ducs de Bourbonnois.

Mâcon, comté érigé en pairie par Charles, dauphin, régent en 1359, le roi Jean son pere étant en Angleterre.

Le *Maine*, comté érigé en pairie par le roi Jean en 1368.

Mortaing, comté érigé en pairie en 1331 par le roi Philippe *de Valois*.

Le *Perche*, comté érigé en pairie par le roi Charles IX en 1566.

Le *Poitou*, érigé en comté-pairie, par Louis *Hutin*, en 1315.

La *Saintonge*, comté érigé en pairie, en 1428 par le roi Charles VII.

Soissons, comté & pairie érigée par le roi Charles VI, en 1404.

BARONIES-PAIRIES, réunies à la couronne.

BEAUJOLOIS a été tenu en pairie par Pierre, duc de Bourbonnois, vers l'an 1480.

Châteauneuf en Timerais, fut tenu en pairie par *Charles* de Valois, en 1314.

Colomiers, est une ancienne pairie, & principal membre du duché de Nemours. Le roi Louis XIV la fit revivre en la personne de *Henri* d'Orléans, duc de Longueville, comme descendant (par madame sa mere) des anciens ducs de Nemours.

Coucy, Peronne, Montdidier, Roy & Ham, eurent le titre de pairie en 1404, sous le regne de Charles VI.

La *Fere* en Tartenois, érigée en pairie, par lettres du roi Louis XII, en 1507.

Manie & *Meulan*, érigées en pairie en 1331, par le roi Philippe *de Valois*.

Mortagne, proche de Tournai en Flandre, érigée en pairie par le roi Charles VI, en 1407. * Favin, *des offices de France*. Du Tillet. Pasquier. Du Chêne. Pithou, *Mémoires historiques*. Daniel, *histoire de France*, *tome I*.

PAIRS D'ANGLETERRE, ceux qui composent la chambre haute. *Voyez* dans l'article ANGLETERRE.

PAISANT DE MÉSIERES, ancien poëte François, qui écrivit divers romans en vers, & entr'autres, celui *de la Mulle sans frein*.* La Croix du Maine, *bibliotheque françoise, p.* 368, *&c.*

PAIS-BAS, ou Germanie inférieure, provinces de la basse Allemagne, ainsi nommées, parcequ'elles sont plus occidentales que les autres. Les Latins nomment ce pays *Belgium*; les habitans *Nederland*; & les Italiens *Paesi-Bassi*. Elles faisoient autrefois partie de la Gaule Belgique, & sont situées entre la France, la Lorraine, l'Allemagne & l'Océan. On divise les Pays-Bas en dix-sept provinces, qui sont quatre duchés, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldres; sept comtés, Flandre, Artois, Hainault, Hollande, Zelande, Namur & Zutphen; un marquisat, qui est Anvers; & cinq seigneuries, West-Frise, Malines, Utrecht, Over-Issel, & Groningue. Ces provinces qui avoient eu des seigneurs particuliers, furent réunies sous Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & Charles *le Guerrier* son fils, dit aussi *le Hardi* ou *le Téméraire*, qui fut tué devant Nanci en 1477. Sa fille unique, Marie de Bourgogne, porta les Pays-Bas dans la maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien I, empereur, quoique les rois de France, eussent droit sur plusieurs de ces provinces, comme sur l'Artois, sur la Flandre, &c. Sous

le regne de Philippe II, roi d'Espagne, Guillaume de Nassau, prince d'Orange & quelques autres seigneurs mécontens du gouvernement, qui étoit très-dur, susciterent ces mouvemens qui ôterent aux Espagnols la Hollande, & ce qu'on appelle les Provinces-Unies ou Etats généraux. Ces guerres commencerent proprement en 1566, & ont duré jusqu'à la paix de Munster en 1648, si nous en exceptons une treve de douze années, conclue en 1609. La crainte de l'inquisition, la sévérité insupportable du duc d'Albe, & la conduite des Espagnols qui violoient les priviléges du pays, avoient causé ces soulevemens. Les principaux fleuves des Pays-Bas, sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa, l'Issel, la Moselle, la Lis, la Sambre, la Scarpe, &c. Les forêts sont, les Ardennes, Archie, Saint-Amand, & Mormault dans le Hainault, Sonien & Orotenbout dans le Brabant, Marlaine dans le Namurois, Bois-Guillaume en Artois, Sept-Forêts en Frise, &c. Les villes principales sont, Anvers, Bruxelles, Amsterdam, Utrecht, Arschot, Aras, Saint-Omer, Bos-le-duc, Cambrai, Nimegue, Deventer, Delft, Gand, Ypres, Groningue, Zutphen, Valenciennes, Mastricht, Thionville, Roterdam, Lille, Louvain, Namur, Middelbourg, Mons, Leyden, Harlem, &c. On les divise en Provinces-Unies, & Provinces Catholiques. Nous faisons un article particulier des premieres. Les autres sont, Flandre, Artois, Hainault, Luxembourg, Brabant, marquisat du Saint-Empire, Malines, Namur & Limbourg. Les François possedent l'Artois & diverses villes en Flandre, Hainault, &c. Le pays est bon & fertile.

Quant à la dénomination de ces provinces, elle leur est venue de leur situation; car dans toutes les provinces maritimes les terres y sont presque par-tout plus basses de deux ou trois toises, que la mer, principalement au temps des hautes marées. Il est pourtant aisé de juger que ces pays n'ont pas toujours été dans cette disposition, parcequ'il auroit été impossible d'y construire les digues que l'on y voit, & qui sont d'une si grande étendue. Il est donc à présumer que c'étoient d'abord des isles habitées par les Bataves, peuples vaillans & laborieux, qui mirent tout en usage pour mettre la Hollande & les provinces voisines en l'état où elles sont. L'Escaut, la Meuse, le Rhin, l'Issel, & plusieurs autres rivieres qui tombent dans la mer de Hollande & de Zelande, sont près les unes des autres, avoient d'abord formé toutes ces isles, & les bancs qui se trouvent en ces quartiers-là, par le moyen du sable, du limon, & des arbres déracinés, que les grandes rivieres entraînent naturellement, & qui se sont élevés insensiblement jusqu'à former une espece de continent. De-là sont venus les différentes embouchures du Rhin, dont le courant & les eaux dispersées en plusieurs bras se sont affoiblies, & ont donné par-là moyen aux premiers habitans du pays, puis aux Romains & aux peuples qui leur ont succédé, de construire diverses digues pour arrêter les eaux de la mer. Telle est celle qui est du côté de la Meuse; l'autre du côté de la mer du Sud, que l'on nomme *Zuiderzée*; telles sont aussi les deux autres qui se trouvent le long du Rhin, qui se jettoit autrefois dans la mer, au-delà de Leyden, à Catwick Opzée, & où les Romains bâtirent une forteresse qui fut appellée *Arx Britannica*, & dont on voit encore de temps en temps les ruines dans la mer. On fit ensuite de pareils ouvrages dans la Frise, la Zelande, le Brabant & la Flandre occidentale, surtout à l'embouchure des canaux & des rivieres. Quant à la côte qui regardoit l'Océan, elle se trouva assez fortifiée par les sables que les vents & les marées repoussoient à terre, & qui ont formé les Dunes & les montagnes de sable qu'on y voit aujourd'hui.

A l'abri de ces especes de remparts naturels & artificiels, les peuples jouirent paisiblement des terres & des pâturages qui se trouverent enfermés entre les levées. Mais les sables & la vase dont ce pays se trouvoit composé, ne recevant plus d'accroissement, & étant continuellement pénétrés par les eaux de la pluie, de la mer & des rivieres, s'affaisserent peu à peu, comblerent les canaux où le Rhin & les marées couloient auparavant, & se changeant en de vastes plaines fort unies, s'abaisserent considérablement. Depuis ce temps, les peuples de ces régions ont presque toujours été occupés, ou à gagner de nouvelles terres sur l'Océan, entourant de fortes levées les bancs les plus élevés, ou à réparer les dommages que causent le débordement des eaux de la mer & des rivieres, ou à fortifier leurs digues pour se garantir des inondations dont ils sont menacés : inondations qui sont plus à craindre, lorsque les vents de nord-ouest poussent avec impétuosité les vagues de la mer contre les côtes, lorsque les rivieres sont débordées, & lorsque les grandes marées de la nouvelle ou de la pleine lune arrivent en même temps : alors les eaux s'enflant par ces trois causes, ces pays ont à appréhender une ruine entiere.

La premiere inondation arriva en 860. La violence des vents & la force de la tempête fut si grande, que le Rhin ayant perdu la plus grande partie de ses eaux par le Vahal, par le canal de l'Issel, & par plusieurs autres canaux, les sables fermerent tellement l'embouchure de cette riviere près de Catwick, que n'ayant plus de sortie, ses eaux se répandirent dans le pays, rompirent les digues du côté de la Meuse, & formerent une riviere que l'on nomme *le Leck*, par laquelle la plupart des eaux du Rhin se déchargent. En 1170 la Hollande, la Zelande, & même la Flandre septentrionale, jusqu'auprès de Bruges, furent inondées par une grande tempête. En 1421, une semblable inondation détacha la ville de Dort ou Dordrecht, de l'isle de Voorn; & les eaux se déborderent dans tout le pays appellé à présent *Bies-Bos*, situé entre Gertruydemberg, Gorcum & Dordrecht; de maniere que plus de cent mille personnes furent noyées, & 70 villages tellement submergés, qu'il n'en resta que quelques pointes de clocher que l'on voit encore aujourd'hui.

En 1532, une autre inondation ruina la moitié des isles de la Zelande. Celle de Nord-Béveland fut entiérement submergée. Celle de Sud-Béveland, la plus grande de toutes, perdit trois villes qu'elle contenoit, dont Borsele étoit la capitale : un grand nombre de villages, & plus de la moitié de son territoire fut englouti; & il en reste un bon tiers sous les eaux. En 1551 un pareil débordement inonda une partie de la Flandre septentrionale. En 1570, un autre fit beaucoup de désordre.

Enfin, en 1682, une tempête extraordinaire ayant fait enfler les eaux le 26 janvier, dans le temps des grandes marées de la pleine lune, durant un hiver fort pluvieux qui avoit fait déborder le Rhin & la plupart des riviéres qui s'y jettent; les digues furent rompues en plusieurs endroits de la Flandre, du Brabant, de la Zelande & de la Hollande. Les villes d'Ostende & Nieuport en souffrirent beaucoup, & leur dommage fut estimé plus de quatre millions. L'eau monta dans ces places jusqu'aux seconds étages; le canal appellé *le Sclick*, qui alloit d'Ostende à Bruges, & qui avoit couté plusieurs millions, fut ruiné; le fort qui le gardoit fut presque entierement détruit, & 25 villages circonvoisins submergés. Plus de la moitié de l'isle de Casandt fut noyée, & tout le pays d'alentour depuis l'Ecluse jusqu'aux portes de Bruges, avec le fort de Middelbourg eurent le même sort. La forteresse du Sas fut inondée & le fort de Mœrspuyer emporté avec la garnison & même le canon. Cette inondation s'étendit dans tout le pays de Waës, & dans toute la Flandre septentrionale, depuis l'Escaut jusqu'à la mer, avec des pertes presque incroyables. Les villes de Dendermonde & d'Anvers, le vieux & le nouveau Doël, Melse, & toutes les terres situées vis-à-vis d'Anvers, à la gauche de l'Escaut, furent inondées avec perte considérable d'hommes & de bestiaux. Les isles qui composent la province de Zelande furent en grand désordre. Middelbourg & Flessingue très-endommagées; & sans les soins qu'eurent les magistrats de faire réparer les digues de Strangh & de West-Capell, toute l'isle de Walcheren, dont Middel-

bourg est capitale, étoit perdue. Ziriczée, capitale de l'isle Schowen, fut submergée, & le bourg de Bommene fortifié & situé au nord de cette isle, fut emporté par les vagues, avec tout ce qui étoit dedans : il n'en resta qu'une tour. Les isles de Nord-Beveland & de Sud-Beveland se trouverent presque entierement ensevelies ; & la ville de Tolen, l'une des plus considérables de la Zelande, fut toute submergée ; de maniere qu'on ne voyoit plus que les clochers. La désolation ne fut pas moins grande dans la Hollande. Une partie du pays se trouva sous les eaux, & elles furent plus hautes de quatre pouces dans Dordrecht qu'elles n'y avoient été dans les plus grands débordemens des siécles passés. Une grande partie des digues fut ruinée, presque tout le Bétaw inondé ; & les dunes qui couvrent la Hollande du côté de la mer, parurent si endommagées, qu'au lieu qu'elles avoient une pente douce, elles devinrent presque toutes escarpées. Une partie du village de Catwick, près de Leyden, & de celui de Terheid fut ruinée ; & les dunes sur lesquelles ils étoient bâtis, tellement affoiblies, que la Hollande se vit en danger d'être ruinée sans ressource, parceque si cette barriere avoit été forcée, comme il s'en fallut peu, il y auroit eu vingt-cinq pieds d'eau presque par-tout.

Enfin le dommage des provinces des Pays-Bas fut si grand, qu'on l'estima plus de cent millions : on le fit même monter à cent trente. Le prince d'Orange seul y perdit cinquante mille écus de rente. Le dommage parut en plusieurs endroits sans remede, & on délibéra même s'il ne feroit pas plus avantageux de laisser le pays de Ter-Tolen sous l'eau, que d'y faire travailler, parceque les frais pouvoient surpasser la valeur des terres inondées. * *Mémoires du temps.*

ARCHEVÊCHÉS ET EVÊCHÉS DES PAYS-BAS, *érigés par Paul IV, l'an 1569.*

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

Evêchés suffragans.

Arras, Tournai, Saint-Omer, Namur.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *dans le Brabant.*

Evêchés suffragans.

Anvers, Bruges, Gand, Ruremonde, Ypres, Bolduc.

ARCHEVÊCHÉ D'UTRECHT, *dans les Provinces-Unies.*

Evêchés suffragans.

Deventer, Groningue, Harlem, Lewarden, Middelbourg. Ces derniers ne subsistent plus. * Guichardin, *description des Pays-Bas.* Ortelius. Magni. Valere André. Pontus Heuterus &c.

PAIS RECONQUIS. C'est la contrée la plus septentrionale de la Picardie. Elle est entre le Boulonnois, l'Artois & la mer ; & étoit anciennement une partie du comté de Boulogne. Les François en ayant chassé l'an 1558 les Anglois, qui s'en étoient rendu maîtres, lui donnerent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle renferme les comtés de Guines & d'Oye. Ses lieux principaux sont Calais, Guines, Ardres & Oye. * Mati, *dictionaire.*

PAITA, petite ville de la mer du Sud, bâtie par les Espagnols, n'est composée que de deux cens maisons bâties proprement. Elle fut prise par les Anglois, commandés par M. Cavendisk l'an 1587. Il la pilla & la brula. De Laët dit que c'est un célébre port du Pérou, situé dans un pays sabloneux, stérile & sans eaux ; mais qu'elle a une grande & sûre baye, & que toutes les marchandises destinées pour Guatimala y sont débarquées. En 1615, elle fut encore prise par George Spilberg, & abandonnée de tous ses habitans. Depuis ce temps-là elle est plus fréquentée par les Indiens, que par les Espagnols.

PAIX, divinité des anciens Romains, étoit représentée tenant un petit Plutus dans une main, parcequ'elle produit les richesses ; & des épis de bled dans l'autre, parcequ'elle fait naître l'abondance. Quelquefois on lui mettoit une branche d'olivier à la main, & une couronne d'olivier sur la tête, pour signifier qu'elle étoit enfantée par la victoire, & qu'elle produisoit mille douceurs. Cette déesse avoit un temple dans la ville d'Athènes ; & l'empereur Claude lui en fit bâtir un à Rome, qui ne fut achevé que par Vespasien. Tite & Domitien l'enrichirent beaucoup ; & ce dernier y transporta les plus précieux vases & les plus beaux ornemens du temple de Jérusalem. Les malades, au rapport de Galien, avoient une grande confiance en cette déesse ; de telle sorte, dit ce médecin, qu'il y avoit toujours dans son temple une foule prodigieuse de gens, ou affligés de quelque maladie, ou faisant des vœux pour leurs amis retenus dans le lit ; & cette foule, ajoute-t-il, faisoit qu'on voyoit très-souvent arriver des querelles dans le temple de la paix. Ce même temple fut brulé sous l'empire de Commode. La paix y étoit représenté comme une belle femme, d'un air doux & serein, ayant sur la tête une couronne faite de branches entremêlées d'olivier & de laurier, tenant d'une main un caducée, & portant de l'autre des épis de bled & des roses. Le caducée n'étoit que pour marquer le pouvoir & la divinité de la paix ; les roses & les épis signifioient les plaisirs & l'abondance qui la suivent ; le laurier faisoit la moitié de sa couronne, parceque la paix est le fruit de la victoire. Pour l'olivier, on sait qu'il a été de tout temps le symbole de la paix ; soit à cause de la douceur de l'huile qui vient des olives, soit même, comme veulent quelques-uns, pour une raison tirée de l'histoire sacrée, qui nous apprend que la colombe, portant une branche d'olivier en son bec après le déluge, fit connoître par ce signe à Noé & aux autres qui étoient dans l'arche, que la colere de Dieu étoit appaisée. Les Romains se servoient du ministere des Feciaux pour faire la paix. Voici les cérémonies qui s'observoient dans cette occasion : le Fecial Romain demandoit au roi des Romains dans les premiers temps, & dans la suite au consul ou au général envoyé pour faire la paix ou l'alliance, s'il lui commandoit de la faire avec le Pater Patratus d'un tel peuple. Lorsqu'il en avoit reçu l'ordre, il prenoit une poignée d'épis de bled, & demandoit au roi ou au consul s'il le faisoit député du peuple Romain, pour faire l'alliance. Sur la réponse qu'on lui donnoit qu'il étoit nommé pour cela, il lisoit les conditions de la paix ou de l'alliance, invoquoit ensuite Jupiter, & le conjuroit de punir le peuple Romain, s'il manquoit à cette alliance, & de le fraper de la même maniere qu'il alloit fraper ce porc, sur lequel il jettoit dans l'instant une grosse pierre. Ces cérémonies des Feciaux ont duré fort peu de temps parmi les Romains. Quand ce peuple commença à être maître de l'Italie, & à entreprendre des guerres souvent injustes, il négligea tout cet appareil qui l'auroit condamné. * Joséphe. Plutarque. Galien. Rosin, *antiq. rom.*

PAIX, le port de la Paix ou les Trois Rivieres. C'est un bourg que les François ont fondé dans l'isle de Saint Domingue. Il est sur la côte septentrionale, où il a un bon port vis-à-vis de l'isle de Tortuga. * Mati, *diction.*

PAIVA D'ANDRADA, *cherchez* ANDRADA.

PALACAS, ou PLATAMONA, anciennement *Haliacmod*, ou *Aliacmon*, riviere de la Gréce. Elle coule dans la Macédoine, où sa rapidité & ses débordemens font beaucoup de mal, & elle se décharge dans le golfe de Salonichi, à Chito. * Mati, *diction.*

PALACIOS : c'est un ancien bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieues du Guadalquivir, & à six de Seville du côté du midi. * Mati, *diction.*

PALACIOS RUVIAS (Jean Lupus de) jurisconsulte de Ségovie, publia à Anvers l'an 1618 plusieurs ouvrages de politique & de droit. * Konig, *biblioth.*

PALACIOS (Michel de) théologien de Grenade, florissoit vers l'an 1584. On a de lui un commentaire sur le prophéte Isaïe, sur S. Jean, & sur l'épître aux Hébreux : & un autre commentaire sur les trois livres d'Aristote *de l'ame.* * Konig, *biblioth.*

PALACIOS (Paul de) de Grenade, frere de *Michel*, publia l'an 1569 un commentaire court, mais savant, sur S. Matthieu. Il mourut en 1582. * Konig, *bibliotheca.*

PALACIOS RUBIOS, ou DE BIVERO, *cherchez* LOPEZ, &c.

PALÆSCEPSE, ville de la Troade. Strabon dans son livre XIII, dit qu'elle étoit bâtie au-dessus de Cebrene, auprès de la plus haute partie du mont Ida, & qu'elle avoit reçu ce nom, à cause qu'on la pouvoit voir de loin; qu'elle fut depuis transférée à 40 stades plus bas, & que la nouvelle ville fut appellée seulement *Scepsis*. Palæcepsis est maintenant nommée *Elmachani*. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque*.

PALAFOX (Jean de) évêque de los Angelos, ou Angelopolis, dans l'Amérique, puis d'Osma dans la Castille vieille, étoit fils de *Jacques* de Palafox, marquis d'Ariza, dans le royaume d'Aragon, où il naquit l'an 1600. Après avoir appris les sciences humaines & le droit dans l'université de Salamanque, il fut choisi par Philippe IV, pour être du conseil de guerre, puis de celui des Indes. Mais l'amour de son salut lui fit embrasser l'état ecclésiastique; ensuite de quoi le roi Philippe IV le nomma à l'évêché de los Angelos dans l'Amérique, le 3 octobre 1639. Il remplit parfaitement les devoirs d'un saint prélat, & ne put se mettre à couvert des persécutions de quelques réguliers qui lui firent des affaires, parcequ'il soutenoit vivement les droits de l'épiscopat. Il fut aussi gouverneur de la nouvelle Espagne pendant l'absence de Diego Pacheco, duc d'Escalona, & vint rendre compte de sa conduite au roi, qui l'obligea d'accepter l'évêché d'Osma, le 24 novembre 1653. Ce prélat continua de vivre avec la même régularité, sans interrompre ses saints exercices, & mourut en odeur de sainteté le 30 septembre 1659, âgé de 59 ans. Peu avant sa mort il s'étoit dressé lui-même cette épitaphe: *Hic jacet pulvis & cinis, Joannes Oxoniensis. Rogate pro patre, filii. Obiit anno* 1659. Il a composé divers ouvrages en espagnol, comme l'histoire du siége & du secours de Fontarabie, l'an 1638, imprimée à Madrid en 1639, *in-4°*. *Discorsos espirituales. Varon de deseos. Pastor de noche buena. Cartas pastorales. Historia real. Anno espiritual. Cartas de S. Teresa, con notas. Memorial por la dignidad episcopal. Vida interior de un peccador arrepentido*, imprimé l'an 1686, & qui est sa propre vie. On a encore de lui: Premiere lettre au pape, du 25 mai 1647, lorsqu'il envoya deux ecclésiastiques à Rome pour se plaindre des Jésuites. Seconde lettre au même pape du 8 janvier 1649. C'est la grande lettre que ses adversaires ont voulu faire passer pour supposée. Réponse à un mémorial présenté contre lui au roi d'Espagne par les Jésuites en 1652, & plusieurs autres piéces qui ont été recueillies dans sa défense pour la dignité épiscopale, qui est le *Memorial por la dignidad episcopal*, dont nous avons parlé plus haut. M. Amelot de la Houssaye a traduit les homélies de Palafox sur la passion de Jesus-Christ. Son pasteur de la nuit de Noël, imprimé en espagnol à Léon, en 1660, a été aussi imprimé à Paris en françois. Son histoire de la conquête de la Chine par les Tartares, imprimée en espagnol à Paris en 1670, fut publiée en françois la même année, & au même lieu, de la traduction du sieur Collé. *Voyez* ROI (le) abbé de Haute-fontaine. M. Arnauld parle souvent de Jean de Palafox dans ses lettres recueillies en huit volumes *in-12*; mais plus encore dans la morale pratique des Jésuites, dont l'*histoire de dom Jean de Palafox, & des différends qu'il a eus avec les Jésuites*, fait le quatriéme volume. Cette histoire est composée principalement sur les écrits du prélat, entr'autres sur sa vie composée par lui même, sous le titre de: *Veda interior de un peccador arrepentido*; sur une seconde vie du même, écrite en espagnol par le pere Antoine Gonzalez de Rosende, de l'ordre des Clercs-mineurs, imprimée en 1666; sur une troisiéme vie du même, écrite en françois par un Jésuite, & imprimée en 1688. M. Arnauld a inséré dans le volume, dont on vient de parler, plusieurs lettres du même prélat au pape, traduites en françois. *Voyez* aussi Nicol. Antonio, *bibl. hisp.*

PALAIS, évêque de Saintes, *cherchez* PALLADE.

PALAMAS, *cherchez* GREGOIRE PALAMAS.

PALAMEDES, *Palamedes*, fils de *Nauplius*, roi de l'isle d'Eubée, étoit très-ingénieux, & découvrit la feinte d'Ulysses, qui contrefaisoit l'insensé, pour ne pas aller à la guerre. Ulysses s'en vengea, dit-on, d'une maniere indigne; car il supposa des lettres que Priam écrivoit à Palamedes de devant Troye, dans lesquelles on marquoit que Palamedes avoit découvert & pris une somme considérable d'argent, qu'Ulysses avoit cachée exprès dans sa tente. Palamedes fut cité dans un conseil, & accusé de ce vol, dont les preuves parurent suffisantes aux Grecs, qui le condamnerent & le lapiderent. On lui attribue ordinairement l'invention des poids & mesures, l'art de ranger un bataillon, & de régler le cours de l'année par le cours du soleil, & celui du mois par le cours de la lune. Il inventa aussi le jeu des échecs & des dés, & quelques autres. Pline dit qu'il inventa encore, durant le siége de Troye, ces quatre lettres de l'alphabet grec, Θ, Ξ, Φ, Χ. Philostrate ne marque que ces trois, Υ, Φ, Χ; & on ajoute qu'Ulysses se moquant de Palamedes, lui disoit qu'il ne devoit pas se vanter d'avoir inventé la lettre Υ, puisque les grues la forment en volant. De-là vient, sans doute, qu'on a nommé les grues *oiseaux de Palamedes*, comme Martial, *l.* 13, *ep.* 35. Euripide cité par Laërce, le loue comme un poëte très-savant, & Suidas assure que ses poëmes ont été supprimés par Agamemnon, ou même par Homere. Le même lui donne pour disciple un Corinnus, qui écrivit, dit-il, l'histoire du siége de Troye en vers.* Pline, *l.* 7, *hist. nat. c.* 72. Philostrate, *in Hero.* Meursius, *Græc. ludibunda, sive de ludis Græc.* Daniel Souter, *Pal. sive de Aleatorib.*

PALAMEDES, ancien grammairien, né à Elée, auteur du commentaire sur Pindare, où il donnoit l'histoire de ceux qui sont nommés par ce poëte, dit Suidas, qui ajoute qu'il fit un traité de la comédie & de la tragédie. L'auteur du grand étymologique (in Αρματ' μ' λες) lui donne la qualité d'historien; mais on ne dit point en quel temps il vécut.

PALAMOS, ville maritime en Catalogne, à sept lieues de Gironne, est petite, mais forte, située au fond d'une baie qui fait un bon port, où les vaisseaux sont à l'abri de tous les vents, à la réserve de ceux du sud-ouest. Elle est bâtie en partie dans la plaine, & en partie le long d'une colline fort roide, qui avance de tous côtés dans la mer, & dont les bords sont fort élevés & fort droits. Les Espagnols avoient mis cette place en état de défense, avec une muraille revêtue de bonnes fortifications, & un chemin couvert bien pallissadé: on avoit même détruit un couvent de religieux Augustins, au-dessus de la colline, à l'endroit qui est le plus avancé sur la mer, & on y avoit construit une citadelle. Ces avantages n'empêcherent pas que le 7 juin 1694 les François ne prissent cette ville d'assaut. Le 10 suivant, Avellaneda, gouverneur du fort, se rendit prisonnier de guerre, avec 1400 hommes qui lui restoient. Le marquis de Castanaga par terre, & l'amiral Russel Anglois par mer, en leverent le siége aux approches du duc de Vendôme en 1695. On a depuis démoli cette place. La baye de Palamos est couverte du côté de la mer, par une langue de terre, qui fait un promontoire appellé le cap de Palafugell, du nom d'une bourgade voisine. * *Délices de l'Espagne, tom. III. Mém. historiques.*

PALANCO (François) Espagnol, religieux de l'ordre des Minimes établis par S. François de Paule, fut provincial de son ordre en Espagne, & ensuite évêque de Xaca. Il s'est fait connoître par plusieurs ouvrages que l'on estime, & il est mort dans son diocèse au mois d'octobre 1720, à l'âge de soixante & trois ans.

PALANZA: c'est un petit bourg, mais très-ancien, dans le duché de Milan, sur le lac Majeur, à quatre lieues d'Arona, vers le nord. * Mati, *diction.*

PALAPOLI, en latin *Palæpolis*, anciennement *Celenderis*, petite ville de la Natolie, sur la côte de la Caramanie, entre Scalemure & Tarse: elle a eu un évêché suffragant de Seleucie. * Mati, *diction.*

PALAPRAT (Jean) seigneur de Bigot, écuyer, doyen des capitouls de Toulouse, de l'académie des jeux floraux de la même ville, secrétaire des commandemens de M. le duc de Vendôme, grand-prieur de France, étoit né à Toulouse même, au mois de mai 1650. Le talent qui l'a distingué est celui de la poësie. A peine avoit-il fait ses études dans sa patrie, qu'il remporta plusieurs prix aux jeux floraux, & qu'il se fit rechercher des gens d'esprit dont cette ville a toujours été assez bien pourvue. Il prit d'abord le parti du barreau, & sa naissance sembloit l'y appeller, car il étoit de la famille des Ferrieres si connus dans cette profession. A peine eut-il vingt-cinq ans, qu'on le créa capitoul en 1675, & au mois de février 1684 il fut fait chef de consistoire ; emploi dont il s'aquitta avec la droiture de cœur & la liberté d'esprit, qui de tout temps ont fait son caractere. Rien ne put l'arrêter à Toulouse : il en sortit trois fois ; d'abord pour faire un voyage à Paris, ensuite pour passer à Rome où la reine Christine de Suede étoit alors : c'étoit au mois de février 1686. Il fit assidument sa cour à cette reine ; mais il ne voulut point s'établir à Rome, & il vint à Paris où il a presque toujours demeuré depuis. M. de Vendôme se l'attacha en 1691, en qualité de secrétaire des commandemens du grand prieur, & il en fut toujours estimé & chéri d'une maniere particuliere. Dès les premieres années de son séjour à Paris, Palaprat travailla pour le théatre, & le recueil de ses piéces en contient huit, & huit discours sur divers sujets, le tout imprimé à Paris en 1711, & réimprimé avec les œuvres de Brueys en 1756, en cinq petits volumes. Presque toutes ces piéces avoient déja paru séparément. L'abbé Brueys de Montpellier a eu beaucoup de part à plusieurs, *sur quoi nous renvoyons à l'article que nous avons donné de cet abbé*. On a encore de Palaprat un petit recueil de poësies diverses, la plupart adressées à M. de Vendôme, imprimé à Paris en 1710, & réimprimé en 1756, avec ses œuvres, outre huit comédies qu'il avoit faites en tout ou en partie & qui n'ont point encore été imprimées. Il étoit d'une si grande candeur, qu'elle pouvoit passer dans certaines rencontres pour une simplicité d'enfant. C'est ce qu'il a marqué lui-même par ces quatre vers, qui font partie de l'épitaphe qu'il s'étoit dressée :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qu'il fût dans la machine ronde,
Et je suis mort la dupe enfin
De la dupe de tout le monde.

M. Palaprat est mort à Paris le 23 d'octobre 1721, âgé de 72 ans. Il est enterré à S. Sulpice. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois*, *in-fol.* Voyez aussi la *Bibliothèque des théatres*, par Maupoint, *page* 49.

PALATIN (mont) c'est une des sept montagnes de Rome, ainsi appellée, ou des Palantes qui vinrent s'y habituer avec Evandre ; ou de Palantia, femme de Latinus, ou de Pales, déesse des bergers. Il y avoit sur ce mont le palais des rois, d'où vient que l'on appelle les palais des rois *Palatia*. Ce fut sur ce mont que Romulus fut nouri.

PALATIN, dans les vieux titres & coutumes est un nom général & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au palais d'un prince. Et *comte Palatin* étoit un titre d'honneur qu'on acquéroit par le service qu'on lui rendoit en quelque état ou charge de son palais. Matthæus dit qu'anciennement les Palatins étoient ceux qui avoient l'intendance du palais & de la cour du prince. C'est ce que les Grecs appelloient *Curopalatæ*, & les François maires du palais. En Allemagne il n'est resté que le Palatin du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient délégués par le prince pour tenir la justice en quelque province. On a appellé aussi *comtes palatins* des seigneurs qui avoient un palais où l'on rendoit la justice. Ainsi les histoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont cessé que lorsque la Champagne a été réunie à la couronne. Ils ont été dès le commencement de la monarchie, & se sont qualifiés *Palatins de France*, & non de l'Empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a aussi eu des *Palatins de Béarn*, comme on voit dans Froissart. Mais maintenant ce mot de *Palatin* signifie seulement un prince de l'Allemagne, ou un seigneur de Pologne qui a un *Palatinat*. Ce mot vient de ce qu'autrefois les empereurs envoyoient des juges de leurs palais qu'on nommoit autrement *Phaltz graves*, pour corriger les abus des autres juges des provinces de Saxe, de Baviere, de Franconie & du Rhin, qui ont été tous appellés *Palatinat*. Le nom en est demeuré à l'*électeur Palatin du Rhin*. On les appelle en latin *comites Palatini*, parcequ'ils étoient de la suite & de la cour de l'empereur. On dit aussi *Palatins de Baviere*. Il y a dans l'un & dans l'autre code un titre *de Palatinis sacrarum largitionum*, qui étoient des especes de trésoriers de l'empereur. Il y a aussi des Palatins en Pologne ; ce sont des gouverneurs de province.

PALATINAT, principauté d'Allemagne, est divisé en haut & bas Palatinat. Le haut Palatinat appartient au duc de Baviere, suivant le traité de Munster en Westphalie ; & le bas Palatinat au comte Palatin du Rhin, qui possédoit autrefois cette principauté toute entiere. Elle tire son nom de l'office de comte Palatin, dont l'empereur pourvoyoit ceux qui administroient en son nom la justice dans l'empire. Il y en avoit deux ; l'un du côté du Rhin qui la faisoit rendre en Franconie & dans les provinces voisines ; l'autre en Saxe & autres pays sujets au droit saxon. Sur ces deux offices de comte Palatin du Rhin & de comte Palatin de Saxe, sont fondés les deux vicariats de l'empire, que l'électeur de Baviere, ou l'électeur Palatin, & l'électeur de Saxe exercent chacun dans ses provinces, quand l'empire n'a point de chef, par la mort de l'empereur ou autrement. Dans le temps que les comtes Palatins du Rhin commencerent à jouir de cette dignité, ils ne possédoient le long de cette riviere ni terres, ni villes, ni châteaux ; mais ils y firent peu-à-peu de grandes acquisitions par achats, ou par donations impériales, & en ont formé dans la suite une principauté très-considérable ; de sorte qu'outre plusieurs fiefs situés entre Coblents & Andernach, & dans le pays de Juliers qui en relevent, & outre les duchés de Neubourg, de Sultzbach, de Deux-Ponts & autres qui en sont les apanages, l'électeur Palatin possede encore plusieurs duchés & comtés. A l'égard des villes, celle d'Heidelberg, la principale, est célébre par son ancienne académie & par son château, où le prince faisoit sa résidence ordinaire. Manheim est une ville nouvellement bâtie & fortifiée au confluent du Necker dans le Rhin. Caub est une petite ville avec le château de Gudenfelts sur le Rhin, vis-à-vis de laquelle on voit un château nommé *Pfaltz*, au milieu du Rhin ; d'où quelques-uns prétendent sans fondement faire venir le nom de Pfaltzgrave au comte Palatin. La ville de Delsbourg a un beau château sur le Necker. Quant à celle de Franckendal, qui étoit autrefois la mieux fortifiée de tout le bas Palatinat, l'électeur Frideric III commença en 1576 à y donner retraite à plusieurs familles de la religion prétendue-réformée chassées des Pays-Bas. Ses successeurs continuerent d'en user de même dans les autres villes de leur principauté, & d'y permettre la liberté d'exercer cette religion ; ce qui rendit ce pays fort peuplé & très-riche. Les électeurs Palatins & leurs sujets s'étant enfin séparés entiérement de l'église catholique, ne négligerent pas l'occasion de disposer des biens d'église à leur profit. Voulant faire valoir, entr'autres droits, celui de conduite sur les gens & marchandises qui passent & repassent dans leurs terres, en les faisant escorter par leurs gardes, ils l'étendirent même dans les évêchés & les comtés des environs, en vertu d'un privilége impérial. Ils en userent de même pour l'établissement du droit de Wiltfang, ou de propriété sur les biens des étrangers & gens sans aveu qui viennent occuper quelques maisons

dans l'étendue de ces terres voisines, & qu'ils réputent pour leurs sujets. Par ces moyens & par d'autres impositions, l'électeur Palatin avoit fait monter son revenu à une somme très-considérable. Comme son pays est exposé au-delà du Rhin, à la discrétion de la garnison impériale qui est dans Philisbourg; & au-deça du Rhin, à celle des troupes françoises, qui sont dans les places voisines, il n'a pas peu de peine à ménager ses intérêts avec de si grandes puissances. *Voyez* la généalogie de cette maison, qui est une branche de celle de Baviere, *dans l'article* BAVIERE.

PALATINS de France & de Champagne, *cherchez* COMTES.

PALATINS DE POLOGNE, nom de ceux qui gouvernerent l'état, depuis que la race de Lech, premier fondateur de la monarchie Polonoise, fut éteinte vers l'an 695. Alors on divisa le royaume en douze provinces; & on élut douze Palatins pour être gouverneurs & comme princes, chacun en sa province. Ils furent nommés en langue vulgaire *voievodes* ou *vayvodes*, c'est-à-dire, *capitaines* & *chefs de guerre*. Cette sorte de gouvernement ne dura pas long-temps, à cause de la désunion & de la mauvaise intelligence de ces Palatins, dont chacun vouloit accroître sa puissance; de sorte que les Polonois résolurent en 700 de se remettre sous la domination d'un seul. Ainsi finit pour la premiere fois le gouvernement des douze Palatins, lorsque Cracus prit le gouvernement de tout l'état. Ils furent rétablis après la mort de la princesse Venda, & gouvernérent quelques mois, jusqu'à l'élection de Lesc ou Lestic I, qui fut élu en 760. Le nom de vayvode subsiste encore parmi les Polonois; & ceux qui sont dans ces charges, tiennent le premier rang après les évêques au conseil du roi. Le nombre en a été augmenté ou diminué, à mesure que la Pologne a eu plus ou moins d'étendue. * Jean Herburt de Fulstin, *histoire des rois & princes de Pologne*, en latin, & traduite en françois.

PALATIUS (Jean) Vénitien, docteur & professeur en droit à Venise, plébain de l'église collégiale de sainte Marie, mere du Seigneur, archiprêtre de la congrégation de Notre-Dame, & chanoine ducal, fut ensuite professeur en droit canon à Padoue, conseiller & historiographe de l'empereur, & mourut vers la fin du XVII siécle. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages, comme: *Monarchia occidentalis à Carolo Magno, usque ad Leopoldum I, elogiis exarata, &c.* en 8 volumes *in-folio*. *Gesta pontificum Romanorum*. Cet ouvrage parut d'abord en quatre volumes *in-folio*, & va jusqu'à Innocent XI. En 1690 l'auteur ajouta un cinquiéme volume, depuis ce pape jusqu'à Alexandre VIII. *Fasti Ducales*, à Venise, *in-4°.* en 1696. Cet ouvrage passe pour le plus exact de tout ce qui est sorti de la plume de Palatius. Il a fait aussi des Commentaires sur les quatre livres des *institutions*; un Traité de l'empire ou de la souveraineté de la mer Adriatique; une vie de Marc-Antoine Justiniani, doge de Venise, la vie de S. Pierre en italien, & plusieurs autres ouvrages en la même langue.

PALATUA, déesse que les Romains croyoient présider au mont Palatin & au palais. On appelloit *Palatual* le sacrifice qu'on lui offroit, & *Palatualis* le prêtre qui le lui offroit.

PALAZZO DI ADRIANO, bourg de la vallée de Mazara en Sicile, sur la riviere de Calatabellota vers sa source, à sept lieues de Zacca, vers le nord oriental. * Mati, *diction.*

PALAZZUOLO ou PALLAZOLLO, bourg d'Italie, avec un pont de pierres sur l'Oglio. Il est dans le Bressan, dans l'état de Venise entre Bresse & Bergame. * Mati, *diction.*

PALAZZUOLO, bourg ou petite ville de la vallée de Noto en Sicile. Ce lieu, qui est vers les sources de l'Anapo, à sept lieues au-dessus de Syracuse, est pris par quelques-uns pour l'ancienne *Herbessus* ou *Erbessus*, & par d'autres pour l'ancienne *Patiorus*. * Mati, *diction.*

PALEA, disciple de Gratien, s'appelloit en latin *Palea*, & en italien *Pagnia*, qui est le nom d'une famille noble de Crémone. Ce fut lui, selon l'opinion la plus vraisemblable, qui ajouta au décret de Gratien les canons qui ont pour titre *Palea*, que d'autres attribuent à un cardinal nommé *Protopalea*. Il est constant que ces canons ne se voient pas dans les plus anciens manuscrits du décret, ou du moins qu'il y en a fort peu, & que ceux qui s'y trouvent ne sont pas insérés dans le texte, mais seulement ajoutés à la marge. Le nom de *Palea* ne vient point du grec παλαιὰ, qui signifie *ancien* ou *vieux*, ni de πάλιν, qui veut dire *une seconde fois*; car les canons qui sont ainsi intitulés, ne sont pas plus anciens que les autres, ni moins en usage. D'ailleurs tous ces canons ne se trouvent pas insérés plus d'une fois dans le décret; & tous les canons qui sont répétés n'ont pas cette marque. Il est encore moins vrai que le nom de *Palea* leur ait été donné pour les distinguer de ceux qui avoient plus d'autorité, comme pour séparer la paille du bon grain. * Doujat, *histoire du droit canon*.

PALEARIUS (Aonius) dont le vrai nom italien étoit *Antonio de gli Pagliaricci*, selon la comédie *De gli ingannati*, composée par les *Intronati* de Sienne, étoit né à Veroli, ville épiscopale de la Campagne de Rome, vers le commencement du XVI siécle. Il étoit fils de MATTHIEU Palearius & de *Claire* Janarilla, l'un & l'autre de famille noble & ancienne. Il reçut au baptême le nom d'*Antoine*, qu'il changea dans la suite en celui d'*Aonius*, selon l'usage des gens de lettres de ce temps-là. L'étude fut toujours sa principale occupation & ses délices. Il joignit à celle des langues grecque & latine, celle de la philosophie & de la théologie; & dans le desir d'apprendre, il parcourut la meilleure partie de l'Italie, & s'y mit sous la discipline des plus fameux professeurs. Il demeura six ans à Rome; mais la prise de cette ville en 1527, par l'armée de Charles-Quint, & les désordres que commettoient les troupes de ce prince, troublant le repos dont il avoit besoin, il se retira en Toscane où il crut jouir de plus de tranquillité & de commodités. Il dit dans la quatriéme du premier livre de ses lettres, que si Dieu lui eût donné plus de bien, il se feroit donné la satisfaction de parcourir la France, l'Allemagne & même la Gréce. Comme en allant en Toscane il n'étoit pas encore déterminé sur le lieu où il se fixeroit, il passa d'abord à Pérouse, & ensuite à Sienne. On voulut le retenir dans la premiere ville; mais le mauvais état de son collége, & le peu d'ardeur qu'il y remarqua dans la jeunesse pour l'étude, l'en détournerent. Sienne lui plut davantage. Il aima l'esprit vif & pénétrant de ses habitans; & jugeant par leur amour pour leur langue maternelle, qu'ils pouvoient réussir dans les langues grecque & latine, il résolut de s'y fixer, malgré les dissentions qui y régnoient. Ayant pris cette résolution, il vendit les biens qu'il avoit à Veroli, & il trouva dans Sienne une nouvelle patrie où il fut plus aimé & plus considéré que dans celle où il avoit pris naissance. On lui donna la place de professeur en langues grecque & latine, & il eut un assez grand nombre d'écoliers. Ces marques d'estime & de bienveillance ayant redoublé son attachement pour cette ville, il acheta dans le voisinage une maison de campagne nommée *Ceciniano*, dont il fit un lieu de délices, & il y alloit passer les jours que son emploi lui laissoit libres. Ses amis l'ayant déterminé à se marier, il épousa à l'âge de trente-quatre ans une jeune fille de bonne famille, avec qui il vécut toujours dans une grande intelligence, & dont il eut quatre enfans, deux garçons & deux filles. Mais son mérite lui suscita des envieux, & son repos en fut troublé. Un de ses collégues, qu'il n'a désigné que par un nom supposé, mais qu'il dépeint comme un ignorant, lui suscita quelque querelle dont il ne nous apprend point le sujet, mais dans laquelle il eut pour défenseur Pierre Arétin, qui composa à cette occasion une piéce italienne fort satyrique qui fut représentée publiquement à Venise. Ce premier trouble fut suivi de plusieurs autres qui eurent des suites

plus considérables. Antoine Bellantes, noble Siennois, accusé de plusieurs malversations, engagea Palearius à prendre sa défense; & celui-ci prononça pour ce sujet dans le sénat de la ville un discours qui fut applaudi, & dont le succès fut le gain de la cause de celui pour qui il plaidoit. Quelque temps après, Bellantes accusa quelques moines d'avoir pillé son aieule, & Palearius fut encore son avocat; mais les moines ayant fait serment qu'ils n'avoient rien enlevé à cette femme, on s'en tint à leur serment, & ils furent déclarés absous. Ce succès bien ou mal mérité, les enfla; piqués contre l'orateur, ils profiterent des occasions qu'ils trouverent de le mortifier. L'amour de Palearius pour les opinions des nouveaux hérétiques, leur en présenta une, ils la saisirent. Il devint le sujet de leurs déclamations & de leurs satyres, soit dans leurs entretiens particuliers, soit dans leurs discours publics. Ils ne trouvoient que des blasphêmes & des hérésies dans le traité des mérites de la mort de J. C. qu'il avoit composé, quoiqu'au fond l'auteur ne s'y éloignât pas beaucoup de la doctrine de l'église catholique. Ils en vinrent jusqu'à l'accuser d'impiété, parcequ'il avoit parlé des choses divines avec un style plus pur & plus latin qu'on n'avoit fait jusque-là, & qu'il avoit cité plusieurs écrits des peres & autres monumens ecclésiastiques qui leur étoient inconnus. Palearius fit pour se défendre une apologie qu'il adressa aux magistrats de Sienne, & qui confondit ses accusateurs. Cependant, toujours traversé, il résolut de quitter Sienne, & profita de l'offre que lui firent les magistrats de Luques d'une chaire de professeur en belles lettres, qu'il remplit avec éclat pendant plusieurs années. Il ne quitta Luques que pour aller à Milan, où il fut appellé par les magistrats qui lui accorderent diverses immunités; mais ses ennemis ne tarderent pas de le priver de ces avantages, en lui suscitant une nouvelle persécution dont il fut la victime. Les moines qu'il avoit aigris plus de vingt ans auparavant dans son second discours pour Antoine Bellantes, & dans sa propre apologie qu'il fit en conséquence, irritérent contre lui la cour de Rome, & l'accuserent de plusieurs erreurs qui, quoique réelles, ne méritoient pas la vengeance qu'ils tirerent. Palearius qui ne s'y attendoit point, fut arrêté à Milan, & son procès ayant été revu par Ange de Crémone, grand inquisiteur, il fut conduit à Rome par ordre de Pie V en 1568, & condamné le 5 d'octobre de l'année suivante à être pendu & brulé; ce qui fut exécuté. D'autres mettent cet événement en 1566; mais nous croyons la date de 1568 plus certaine. Les erreurs dont il fut accusé, selon Jacques de Laderchi, qui ne l'a nullement épargné dans ses annales ecclésiastiques, sont: qu'il nioit le purgatoire; qu'il désapprouvoit l'usage d'enterrer les morts dans les églises; qu'il parloit fort mal de l'état monastique & de la vie des moines; qu'il paroissoit attribuer la justification à la seule confiance en la miséricorde de Dieu, remettant les péchés par J. C. On ne trouve point, même dans ceux qui ont écrit avec le plus de vivacité contre lui, qu'on l'ait accusé d'autres erreurs; & il y a apparence qu'il auroit fini sa vie tranquillement, s'il n'eût point fait les deux discours dont on a parlé. On a toujours désapprouvé les iambes de *Latino-Latini*, rapportés dans une de ses lettres, & dans le *Menagiana*, tom. I, édit. de 1715, dans lesquels ce savant fait un crime capital à Palearius d'avoir préféré *Aonius* où il n'y a point de T, à *Antonius* où se trouve cette lettre, figure de la croix, comme si par-là il avoit renoncé au signe du christianisme. Les ouvrages qui nous restent de Palearius sont: 1. *De immortalitate animarum libri tres*, en vers latins. Cet ouvrage qui est fort bon pour la doctrine, mais d'une versification assez mauvaise, fut imprimé d'abord à Lyon chez Gryphe *in*-16, à la recommendation du savant Jacques Sadolet qui en écrivit exprès à Sébastien Gryphe. On le réimprima plusieurs fois depuis, entr'autres, dans le recueil des ouvrages de l'auteur, & avec le Lucréce de l'édition de Daniel Pareus en 1631, à Francfort, *in*-8°. 2. *Epistolarum libri IV. Orationes & de animarum immortalitate libri tres*, à Lyon, chez Sébastien Gryphe, en 1552, *in*-8°; & à Basle, *in*-8°, sans la date du temps de l'impression faite chez Jean Oporin. Il y a eu encore une autre édition à Basle que je n'ai point vue; à Brême, en 1631; à Amsterdam, chez les Westeins, en 1696, *in*-8°; & à Iene, en 1728, *in*-8°, par les soins d'André Halbaver qui y a ajouté la vie de l'auteur. Outre les lettres de Palearius qui sont dans les différentes éditions de ce recueil, il y en a aussi de plusieurs savans à lui adressées; & dans les éditions d'Amsterdam & de Iéne, on trouve de plus deux lettres de Palearius, & cinq qui lui sont écrites, qui ne sont point dans les éditions de Brême & de Basle. Les discours sont au nombre de douze; savoir, un contre Murena, à l'imitation de l'oraison de Cicéron pour le même. Palearius avoit fait ce discours pour s'exercer. 2. Le discours pour Antoine Bellantes, dont on a parlé. 3. L'apologie de Palearius, dont on a aussi parlé. 4. Un discours des louanges de l'éloquence. 5. Un de la république au sénat & au peuple de Luques. 6. Un aux mêmes sur l'union qui doit régner entre les citoyens. 7. Un sur la prudence. 8. Un en faveur des bonnes études. 9. De la justice. 10. De la force. 11. De la tempérance. 12. De la félicité. Tous ces discours, à commencer au quatriéme, ont été faits & prononcés à Luques. 3. *Poëmatia*: c'est un petit recueil de poësie imprimé à Paris en 1576. 4. *Actio in pontifices Romanos & eorum asseclas, ad imperatorem Romanum, reges & principes christianæ reipublicæ, summos œcumenici consilii præsides, conscripta, cùm de concilio Tridenti habendo deliberaretur.* L'intention de Palearius étoit de faire présenter cet écrit qui est assurément trop vif, au concile de Trente par les ambassadeurs de l'empereur. C'est une apologie pour la cause des protestans, où l'auteur ne laisse pas d'enseigner deux choses contraires à leur doctrine; l'une, que le mariage est un sacrement; l'autre, qu'un chrétien ne doit jamais jurer, pas même devant les juges. Cette piéce, après avoir été cachée assez long-temps, fut trouvée à Sienne en 1596, & imprimée à Leipsick en 1606, *in*-8°, chez Vœgelinius. On ne la trouve point dans le recueil des ouvrages de l'auteur des éditions de Brême & de Basle; mais elle est dans celles d'Amsterdam & de Iéne. 5. *Aonii Palearii ad Lutherum, Calvinum, aliosque de concilio Tridentino epist.* Cette lettre que l'on croit être de 1542, est une espece de lettre circulaire pour engager tous les partisans de Luther & de Calvin à s'accorder, afin de réunir leurs forces pour mieux se soutenir contre les attaques que le concile devoit leur faire. Elle n'a paru qu'en 1737, dans le premier volume des *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ* de Jean-George Scelhorn, à Leipsick, *in*-8°. * Voyez le discours qui sert de préface à cette lettre: les préfaces des éditions des ouvrages de Palearius à Amsterdam & à Iéne, & les *Mémoires* du pere Niceron, tom. XVI.

PALEMON, est le nom d'un des fils de *Priam*, selon quelques éditions d'Hygin; car les autres le nomment *Pammon*; & Apollodore l'appelle *Philamon*.

PALEMON, dieu marin, fils d'*Athamas* roi de Thèbes, & d'*Ino*, s'appelloit au commencement MELICERTE. Son pere devint si furieux, qu'il prit l'un de ses enfans & l'écrasa contre la muraille. Ino craignant une pareille destinée, prit Melicerte entre ses bras, & se jetta dans la mer. Ils furent convertis en divinités marines; la mere sous le nom de *Leucothée*, & le fils sous celui de *Palemon*. On croyoit que Leucothée étoit la même déesse que l'Aurore. Palemon fut nommé *Portunus* par les Latins, à cause qu'il avoit l'intendance des ports ou havres. Il y en a qui disent que Melicerte fut reçu sur le dos d'un dauphin en tombant d'un rocher, & jetté mort sur l'isthme de Corinthe; & que Sisyphe, fils d'Eole, & oncle de Melicerte, qui régnoit à Corinthe, fit de grands honneurs à la mémoire de son neveu qui ne s'appella plus que *Palemon*; car il institua en son honneur les jeux isthmiques, qui étoient l'un des quatre jeux qui se célébroient dans la Gréce avec une extrême

pompe. Eusebe fait mention de Palemon sous la troisiéme année de la XLIX olympiade. * Ovide, *métamorph. l. 4.* Pausanias, *in Attic.* Natalis Comes, *mytholog. l. 8, c. 4.*

PALEMON (Q. Rhemmius) grammairien célébre à Rome, sous Tibere & Claudius, étoit natif de Vicenze & fils d'un esclave. On dit qu'il apprit le métier de tisseran, mais qu'en accompagnant le fils de son maître au collége, il apprit les lettres, & qu'ayant été affranchi il les enseigna à Rome. On ne peut pas nier qu'il ne fût savant, & Juvenal lui en donne l'éloge dans sa VII satyre.

Quis gremio Enceladi, doctique Palamonis affert
Quantum Grammaticus meruit labor?

Il avoit d'ailleurs une mémoire excellente, parloit aisément, & faisoit des vers sur le champ. Ces qualités furent cause que nonobstant l'impureté de sa vie, qui étoit telle que Tibere & Claudius disoient hautement, que personne n'étoit plus indigne qu'on lui confiât la jeunesse, il tint le premier rang parmi ceux de sa profession. Son arrogance fut si excessive, qu'il disoit que les lettres étoient nées avec lui & mourroient avec lui, & que Virgile avoit inséré son nom dans ses éclogues comme par un esprit prophétique, à cause que lui Palemon devoit être un jour l'arbitre de tous les poëmes. Il faisoit des dépenses excessives pour satisfaire son humeur voluptueuse; de sorte que ni les sommes immenses qu'il gagnoit, ni le grand profit qu'il faisoit, soit en cultivant des terres, soit par le trafic, ne lui suffisoient pas. Il ne nous reste que quelques fragmens de ses écrits. * Suétone, *de clar. grammat.* Pline, *l. 14, c. 4.* Vossius, *de grammat. l. 1, c. 4.*

PALEMON, anachoréte, vivoit dans la Thébaïde du temps de Dioclétien & de ses successeurs, & y menoit une vie extrêmement austere. Il fut le maître de S. Pacôme, qui vécut avec lui quelque temps dans la solitude, avant que d'établir le monastere de Tabennes. Palemon mourut entre les bras de S. Pacôme, vers l'an 315. On fait sa fête le 11 de janvier. * *Vie de S. Pacôme.* Baillet, *vies des saints, au mois de janvier.*

PALENCIA, ville d'Espagne sur le Carrion, dans le royaume de Léon, avec évêché qui étoit autrefois suffragant de Tolede, & qui l'est présentement de Burgos, est nommée diversement par les auteurs Latins *Palantia, Pallantia, & Palantia in Vaccæis.* Alfonse IX y fonda une université vers le commencement du XIII siécle, & c'étoit la premiere qu'on eût vue dans l'Espagne; mais Ferdinand son petit-fils la transféra l'an 1239 à Salamanque.* Alfonse Ferdandés de Madrid a composé l'histoire de la ville de Palencia, qui étoit autrefois fort considérable, sous le titre d'*Antiguidades & nobleza de la ciudad de Palencia.* Pomponius Mela, Strabon, Tite-Live, &c. en parlent aussi souvent.* *Consultez* Mariana, *hist. Hispan.* Merula, *descr. Hisp. &c.*

CONCILES DE PALENCIA.

Guillaume, évêque de Sabine, légat du saint siége en Espagne sous le pontificat de Jean XXII, célébra en 1322 un concile national à Valladolid dans le diocèse de Palencia. On y fit des ordonnances très-importantes pour le temps, en 27 chapitres. Le cardinal Pierre de Luna, depuis antipape, sous le nom de Benoît XIII, légat en Espagne pour Clément VII, assembla en 1386 un autre concile à Palencia, dont nous avons les actes en 7 chapitres.

PALENSERTHAL, c'est-à-dire, *la vallée de Palent.* C'est une petite contrée des bailliages que les Suisses possedent dans le Milanez. Elle est le long du bord oriental de la riviere de Brenna, entre la ville de Bellizone & les sources du Rhin. * Mati, *dictionaire.*

PALEOCASTRO, ville ruinée de l'isle de Candie, *cherchez* APTERE.

PALEOLOGUE. La maison des PALEOLOGUES est célébre & ancienne dans l'empire de Constantinople. ALEXIS Paléologue, despote de Romanie, épousa *Irenée,* fille aînée de l'empereur *Alexis* l'Ange, & en eut une fille unique, mariée à ANDRONIC Paléologue, grand domestique, & gouverneur de Thessalonique. Celui-ci eut pour fils, MICHEL qui suit; *Jean* Paléologue, despote, qui épousa la fille de *Constantin* Tornices, dont il eut des enfans; *Constantin; César,* & ensuite *Sebastocrator; Marie* ou *Marthe,* femme de *Nicephore* Tarchaniotes; & *Eulogie,* qui épousa un seigneur de la maison de Cantacuzene. MICHEL Paléologue est le premier empereur de Constantinople de cette famille: Andronic son pere avoit été grand domestique de l'empire: pour lui il fut employé avec succès à la tête des armées, mais il se deshonora par ses perfidies. Musa, lors tuteur de l'empereur *Jean* Lascaris, fut le premier qui sentit les effets de son ambition: il le fit assassiner dans une église, fit peu après crever les yeux au jeune empereur, & se fit couronner à Nicée au commencement de l'an 1260. Lorsqu'il vit que tous les Grecs lui étoient soumis, il attaqua vivement les Latins, & ayant eu le bonheur de faire prisonnier de guerre *Guillaume,* prince d'Achaïe, après lui avoir enlevé presque toutes ses places, il l'obligea à lui céder Malvoisie pour obtenir sa liberté. Cette premiere conquête lui facilita la prise de Constantinople, dont il se rendit maître le 25 juillet 1261; mais il auroit eu peine à soutenir les efforts des Vénitiens, s'il n'avoit mis les Génois dans ses intérêts, en leur cédant le fauxbourg de Pera. Ceux-ci ne le servirent que trop bien: il s'affermit dans sa nouvelle domination, & par le succès de ses armes, & par une tréve qu'il ménagea adroitement, & pendant laquelle il se réunit à l'église latine par ses députés au concile général de Lyon. Il avoit épousé *Théodore,* fille de *Jean* Ducas, dont il eut *Manuel,* mort jeune; ANDRONIC, qui suit; *Constantin,* pour qui il eut une affection particuliere, & que son frere devenu empereur tint en prison; & *Théodore,* qui mena une vie privée; *Irene,* femme de *Jean* Asan, roi de Bulgarie; *Eudocie,* alliée à *Jean* Comnene, empereur de Trébisonde; & *Anne,* mariée à *Michel,* fils de *Michel* Ange, despote d'Epire. *Il laissa aussi deux filles naturelles,* Iréne, *femme de* Noga, *seigneur Tartare; &* Marie, *femme de* Théodore *de Villehardouin.*

ANDRONIC Paléologue, dit *le Vieux,* succéda à son pere: & n'ayant pas trouvé du côté des Latins assez d'empressement à lui fournir les secours qui lui étoient nécessaires pour maintenir la réunion de l'église grecque avec la latine, contre ceux à qui cette réunion servoit de sujet de révolte, il y renonça. *Andronic,* son petit-fils, aidé des Génois, ayant pris les armes contre lui, après avoir tenu bon quelque temps avec le secours des Vénitiens, il se démit de l'empire en 1328, & vécut tranquillement jusqu'au 3 février 1333. Il avoit épousé 1°. *Anne,* fille d'*Etienne* V, roi de Hongrie: 2°. *Irene,* fille de *Guillaume* VI, marquis de Montferrat. Il eut de la premiere, MICHEL, qui suit; *Constantin,* à qui il donna d'abord les gouvernemens de Macédoine & de Thessalonique; mais étant venu ensuite à le haïr, après plusieurs mauvais traitemens, il le contraignit à se retirer dans un monastere. Les enfans du second lit furent, *Jean,* qui mourut jeune en 1308; *Démétrius,* qui de crainte de mauvais traitemens se retira à la cour de Servie; THÉODORE, qui a fait la branche des marquis de Montferrat; & *Simone,* femme d'*Urose,* roi de Servie. *Il eut encore une fille naturelle,* Marie, *femme de* Tochais, *roi des Tartares.*

MICHEL Paléologue fut couronné empereur dès l'an 1295, & mourut avant son pere en 1320, le 12 d'octobre. Il avoit épousé *Marie,* ou *Xene,* appellée dans son pays *Rita,* fille de *Léon* II, roi d'Arménie, dont il eut ANDRONIC *le Jeune,* qui suit; *Manuel,* assassiné en 1320, par des gens apostés par son frere; *Anne,* mariée 1°. à *Thomas* l'Ange, prince d'Epire & d'Acarnanie: 2°. à *Thomas,* comte de Céphalonie; & *Théodore,* qui après avoir été alliée à *Venceslas,* &

à *Michel* Strafcimir, fucceffivement rois de Bulgarie, fe retira après la mort du dernier à Conftantinople, où elle fe fit religieufe.

Andronic Paléologue, dit *le Jeune*, fut couronné empereur par ordre de fon aïeul, dès le 2 février de l'an 1325; mais fous prétexte que l'on vouloit élever à la même dignité *Conftantin*, fils naturel de *Conftantin*, fon oncle, il prit les armes, engagea les Génois dans fa querelle, & enfin en 1328 obligea fon aïeul à fe démettre de l'empire. Il mourut le 25 juin 1341. Il avoit époufé 1°. *Irene* de Brunfwich, qui ne laiffa point de poftérité: 2°. *Jeanne*, fille d'*Amedée* V, comte de Savoye, dont il eut, entr'autres enfans, Jean, qui fuit.

Jean Paléologue, né le 18 juin de l'an 1332, fuccéda à fon pere fous la tutelle de fa mere, & de *Jean* Cantacuzène, qui après avoir gouverné l'état fort fagement, prit les armes pour obliger l'empereur à époufer fa fille, ce qu'il fit en 1347, lorfqu'il vit qu'il ne pouvoit conferver la couronne qu'à ce prix-là. Cantacuzène déclaré en même temps empereur, prétendit avoir toute l'autorité; ce qui caufa une autre guerre, où Jean eut le deffus en 1355, mais avec le fecours des Turcs. Quelques années après, *Andronic* fon fils aîné, fe révolta contre lui; deux années de prifon ne furent pas capables de modérer fon ambition; en étant échapé, il mit dans fes intérêts les Génois, les Bulgares, même les Turcs, & effraya fi bien fon pere, qu'il l'obligea à en venir à un traité de paix, dont il ne manqua pas à abufer peu de temps après, l'ayant fait mettre lui-même dans les fers. Jean n'y ayant pas été mieux gardé que fon fils, s'échapa, & fe mit entre les mains de Bajazeth empereur des Turcs, qui alloit mettre tout l'empire en défordre, fi Andronic revenu de fes égaremens, n'avoit pris le parti de demander pardon à fon pere, & de lui rendre l'empire. Cette foumiffion rétablit la paix, & Jean abufa de la tranquillité dont il jouiffoit pour fe livrer tout entier à fes plaifirs. Il mourut en 1391, & laiffa d'*Héléne* Cantacuzène, *Andronic*, dont on vient de parler; Manuel, qui fuit; *Théodore*, prince du Péloponnèfe; *Demetrius*; & *Irene*, alliée à *Bafile* II, empereur de Trébizonde. Après la mort d'Héléne, ayant été frapé de la vue d'*Eudocie*, fille d'*Alexis*, empereur de Trébizonde, qu'il avoit fait demander pour fon fils *Manuel*, il l'époufa, quoique déja vieux, & fort incommodé de la goutte, mais il n'en eut point d'enfans.

Manuel Paléologue fut fait empereur dès le 25 feptembre 1373, du confentement d'Andronic fon frere, qui pour fe punir lui-même de fes révoltes renonça à l'empire. Il fuccéda à fon pere, & auffitôt *Jean*, fils d'Andronic, n'entrant pas dans les fentimens de fon pere, lui difputa l'empire qu'il conferva, malgré les efforts des Turcs, avec le fecours du maréchal de Boucicault, qui après avoir ménagé un traité de paix entre l'oncle & le neveu, engagea celui-là à venir en France, où il fut reçu fort honorablement en 1400. Lorfqu'il fut de retour à Conftantinople, il relégua fon neveu dans l'ifle de Lemnos, & enfuite lui donna le gouvernement de Theffalonique: les Turcs lui firent toujours beaucoup de peine: ils formérent même en 1422 le fiége de Conftantinople; mais lorfqu'il les eut éloignés de fa capitale, il renonça au gouvernement, laiffa toute l'autorité à fon fils aîné, & prit pour fon partage l'étude de l'écriture fainte. Il mourut le 21 juillet 1425, & laiffa d'*Irenée* fa femme, Jean, qui fuit; Constantin, empereur après fon frere, qui fut le dernier empereur de Conftantinople, & qui fut tué le 29 mai 1453, ne laiffant point de poftérité; *Théodore*, prince de Sparte; *Andronic*, prince de Theffalonique; *Démétrius*, prince du Péloponnèfe; *Thomas*, prince d'Achaïe; *Héléne*, femme de *Lazare*, defpote de Servie; & *Zoé*, qui après la prife de Conftantinople fut mariée à *Bafilides*, grand duc de Mofcovie.

Jean Paléologue, couronné empereur dès le 19 janvier 1419, ce qui a fait croire au P. Petau, que fon pere étoit mort dès cette année-là, ménagea la réconciliation de l'églife grecque avec l'églife latine; & s'étant mis en chemin en 1438 pour l'Italie, il rentra dans la communion du pape à Florence, au mois de juillet de l'année fuivante; mais il ne put obtenir des Latins les fecours qu'il en attendoit contre les Turcs, à caufe de leurs divifions. Il mourut de la goutte le 31 octobre 1448. Il époufa 1°. *Anne*, fille du grand duc de Mofcovie, qui mourut de pefte en 1417: 2°. en 1420, *Sophie*, fille de *Jean* II, marquis de Montferrat, qui fe voyant méprifée de lui, le quitta en 1426: 3°. en 1427, *Marie*, fille d'*Alexis* Comnene, empereur de Trébizonde, qui mourut en 1439. Il ne laiffa point de poftérité de fes trois femmes. * Du Cange, *familiæ Byzant.* Banduri, *numifm. imp. Rom.*

PALEOLOGUE, *cherchez* JACQUES PALEOLOGUE, EMANUEL PALEOLOGUE, & MISACH PALEOLOGUE.

PALEONYDORE (Jean) *Palaonydorus*, fut ainfi nommé, parcequ'il étoit natif d'un village de Hollande, proche d'Utrecht, appellé *Oulde Water*, qui veut dire, *eau vieille*. Il fut religieux de l'ordre des Carmes dans le couvent de Malines, écrivit une hiftoire intitulée, *Fafciculus temporum tripartitus*; un traité *de l'immaculée conception de la fainte Vierge*, &c. Il a compofé outre cela une hiftoire de fon ordre, qu'il a intitulée *Trimegiftus anaphoricus panegyricus de origine, ftatu & progreffu ordinis Carmelitani*, imprimée à Mayence, avec un manuel pour le même ordre, & *le Bouclier des Carmes*, imprimé à Venife l'an 1570. Il a vécu jufqu'en 1507. * Trithème. Valere André, & Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XV fiécle.*

PALEOTA (Gabriel) de Boulogne, cardinal & évêque de Sabine, fils d'*Alexandre* Paleota, petit-fils de *Vincent* & neveu d'*Annibal* & de *Camille*, célébres jurifconfultes, naquit le 4 octobre 1524. Il fit de grands progrès dans les lettres & dans la jurifprudence, & fut chanoine de Boulogne, profeffeur en droit canon & civil, puis auditeur de Rote fous Paul IV. Pie IV l'envoya au concile de Trente, où il parut avec tant d'avantage, qu'il lui donna le chapeau de cardinal en 1565. S. Pie V le fit évêque de Boulogne, que Grégoire XIII érigea de fon temps en métropole. Ce cardinal remplit très-bien les devoirs de l'épifcopat, & laiffa grand nombre d'ouvrages qui feront un éternel témoignage de fa vertu & de fon érudition. Les plus confidérables font, *De bono fenectutis; Archiepifcopale Bononienfe; De imaginibus facris & profanis*, &c. S. Charles fut ami particulier de ce cardinal, & le pape Sixte V l'honora d'une eftime particuliere. Paleota eut plus de trente voix au conclave, qu'on tint pour donner un fucceffeur à ce pontife. Clément VIII, qui avoit été fon difciple en l'école de droit, fe faifoit un plaifir de témoigner fa reconnoiffance à ce grand homme, qui mourut à Rome le 23 juillet 1597, âgé de 73 ans. Alfonse Paleota, fon parent, lui fuccéda à l'archevêché de Boulogne. * Sigonius, *de epifc. Bonon.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Petramellarius, *de card.* Victorel, *add. ad. Ciac.* Sponde, *A. C.* 1597, *n.* 16. Riccioli, *chron. reform.* Auberi, &c.

PALEPHATE, d'Athènes, fils d'Actée, & de Bio felon quelques-uns, felon d'autres, de Dioclée & de Metanire, ou de Hermes, eft mis par Suidas au rang des poëtes qui ont vécu avant Homere. Il eft cité par Chriftodore dans l'anthologie, comme un ancien poëte. Suidas lui attribue la cofmopée en cinq mille vers; la génération d'Apollon & de Diane, en trois mille vers; les paroles & les difcours de Vénus & de l'Amour en cinq mille vers; la difpute de Pallas & de Neptune en mille vers; & un ouvrage fur Latone. Il ajoute qu'on lui attribue les ioniques, que d'autres donnent à un grammairien Egyptien ou Athénien plus récent, dont le premier livre eft cité par Harpocration & par Etienne de *Byzance.* Suidas le fait encore auteur de cinq livres touchant les chofes incroyables, & on a un ouvrage portant ce titre, fous le nom de Palephate, imprimé avec les fables d'Efope, qui paroît affez ancien. Ce que S. Jérôme dans

la chronique d'Eusebe, Théon, Eustathe, Tzetzès & quelques autres, ont cité de Palephate, se trouve dans le livre que nous avons : il est divisé en cinquante-un chapitres. Il a été imprimé plusieurs fois en grec & en latin, en Hollande & en Angleterre ; la meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1688, *in-8°*. * Du Pin, *biblioth. univers. des histor. prof.*

PALEPHATE de Paros ou de Priéne, florissoit sous le régne d'Artaxerxès *Mnemon*, vers la LXXVII olympiade, & l'an 472 avant Jesus-Christ. On le fait auteur d'un ouvrage intitulé, *des histoires incroyables*, que d'autres attribuent à Palephate l'Athénien, dont il a été parlé ci-dessus.

PALEPHATE, grammairien & philosophe, Egyptien de naissance, ou Athénien, selon d'autres, avoit écrit de la philosophie des Egyptiens ; une interprétation des fables ; une histoire de Troye, &c. * Suidas.

On ignore en quel temps a vécu Palephate le grammairien ; mais parcequ'il a été philosophe *Péripatéticien*, on conclut de-là qu'il faut qu'il ait vécu après Aristote. Il est vrai que Tzetzès lui donne quelquefois le titre de *Stoïcien* ; mais Théon (*in Progymn.*) qui étoit plus ancien que Tzetzès, le traite constamment de péripatéticien. Il y a néanmoins sujet de douter s'il n'y a point eu cinq Palephates, & si Suidas n'a point confondu deux personnes en une. * Vossius, *de historicis Græcis*.

PALERME, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, avec archevêché & port de mer, est la capitale du royaume, la demeure du vice-roi, & l'une des plus belles de Sicile, si l'on considere sa situation dans une campagne très-fertile, ses édifices magnifiques, son commerce, la noblesse & les biens de ses habitans. On y voit une si grande quantité de fontaines & de jets d'eaux, que les Napolitains, qui sont ennemis de ceux de Palerme, disent en proverbe, *à Palermo, l'aqua non val niente*. Les auteurs Latins l'ont nommée *Panormus*, *Panhormum*, & *Littus pulchrum*. Le cardinal Jannetin Doria, archevêque de Palerme, y publia en 1625 des ordonnances synodales. Les auteurs parlent de quelques autres villes de ce nom. * *Consultez* Manfredi, *de majestate Panorm.* Léandre Alberti, *descript. insul. Ital.* Augustin Juveges, *Palermo nobili.*

PALERME (Antoine de) *cherchez* ANTOINE de Palerme.

PALÈS, déesse des pasteurs, étoit honorée dans le mois d'avril par les fêtes dites *Palilia*. On lui faisoit des sacrifices de lait & de miel, afin qu'elle eût la bonté de délivrer les troupeaux des loups. *Voyez* PALILIA. * Ovide, *fast. l.* 4.

PALESOL, *cherchez* SOLI.

PALESTINE, *cherchez* JUDÉE.

PALESTRINE, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, avec évêché & principauté, a été nommée par les anciens *Præneste* & *Polystephanos*. Elle étoit renommée par le temple de la Fortune, & par les sorts qu'on y venoit consulter. On voit encore sur une montagne plusieurs restes de ce temple & de cette ville, que le pape Boniface VIII fit détruire, & qu'il fit rebâtir au pied de la même montagne, où elle est présentement sur l'Oise ou Veresis. L'évêché de Palestrine est ordinairement possédé par un des six anciens cardinaux, & la principauté appartient à la maison de Barberin. * Joseph Marie Suares, *de antiq. Prænest.*

PALEUR, *Pallor*, divinité du paganisme, adorée chez les Romains dès le temps de Tullus Hostilius, qui lui consacra un temple aussi-bien qu'à la Crainte. On la trouve représentée sur quelques médailles consulaires ou des familles, sous la figure d'un homme, qui paroît consterné, & dont les cheveux pendent négligemment sur le front & sur les oreilles. * S. Augustin, *de la cité de Dieu.*

PALFIN (Jean) chirurgien-juré, anatomiste, & lecteur en chirurgie à Gand sa patrie, s'est beaucoup distingué dans sa profession. Consacré pendant plus de vingt-cinq ans à former des éléves pour la chirurgie, il s'est appliqué avec soin à les instruire par ses leçons publiques & par ses ouvrages plus utiles aux maîtres encore qu'aux commençans. Il est mort à Gand en 1730, dans l'exercice de sa profession & dans un âge avancé. Ses ouvrages sont, 1. une *Osteologie*, ou description des os en flamand, imprimée à Gand en 1701, & à Leyde en 1724, *in-8°*, avec des figures, & traduite par lui-même en françois, & publiée à Paris, *in-12*, en 1731, environ un an après sa mort. Cet ouvrage est un des meilleurs de M. Palfin, & il est cité avec éloge par plusieurs médecins & anatomistes habiles, entr'autres, MM. Boerhaave, Albinus, & Heister. 2. Une *relation de la dissection de deux enfans monstrueux joints ensemble*, avec une description particuliere de quelques vaisseaux du fœtus, en 1703, *in-8°*, avec figures, à Gand, en flamand. 3. *Une description des parties de la femme qui servent à la génération, avec le traité des monstres de Licetus, & une dissertation sur la circulation du sang du fœtus, contre* M. Mery de l'académie des sciences de Paris, en 1708, *in-4°*, en françois, avec des figures. Celles du premier traité qui sont estimées, sont tirées d'un livre de Swammerdam, intitulé : *Miraculum naturæ, sive uteri muliebris fabrica*, à Leyde, 1672 & 1717, *in-4°*. 4. Une *anatomie du corps humain*, en flamand, *avec des remarques utiles aux chirurgiens dans la pratique de leurs opérations*, à Leyde, en 1718, *in-8°*, avec figures, & traduite en françois par l'auteur, avec des additions & des changemens, à Paris, chez Cavelier 1726, 2 vol. *in-8°*, avec figures. M. B. Boudon, docteur en médecine, en a donné en 1734, à Paris, chez Cavelier, en 2 vol. *in-8°*, une nouvelle édition revue, corrigée & augmentée, accompagnée de notes dans le premier volume, & refondues dans le second ; le tout par l'éditeur qui y a joint les observations anatomiques & chirurgicales de M. Ruisch, traduites du latin, & celles de M. Brisseau, avec des figures en taille-douce ; la derniere édition à Paris, en 1753, 2 vol. *in-8°*. Cette édition a été corrigée & changée, quant à la forme, & de plus augmentée d'une *Ostéologie naturelle*, par M. A. Petit, docteur de la faculté de médecine de Paris, & professeur d'anatomie & de chirurgie. Comme M. Palfin étoit uni très-étroitement avec feu M. Devaux, célébre chirurgien de S. Côme, à Paris, il a beaucoup profité de ses lumieres, tant pour le fond de ses ouvrages, que pour le style de ceux qu'il a donnés en françois. C'étoit celui qu'il voyoit le plus souvent toutes les fois qu'il venoit à Paris, & il n'entreprenoit rien sans le lui communiquer. M. Heister, cite encore dans sa chirurgie, pag. 688, un Traité de chirurgie écrit en flamand par M. Palfin. * Voyez l'avis qui est au commencement de la traduction françoise de son *Ostéologie*, l'éloge historique de M. Devaux dans les *Mémoires de littér. & d'histoire du pere* Desmolets, *tome VIII*, ou l'extrait qu'en a fait le pere Niceron Barnabite dans ses *Mémoires*, tome XII.

PALIACATE, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, sur la côte de Coromandel dans le royaume de Carnate, & au septentrion de la ville de Saint-Thomas ou Meliapur. * Mati, *dictionaire.*

PALICE, *cherchez* CHABANNES.

PALICE (la) bourg de France dans le Bourbonnois, sur la Besbre, à neuf lieues de Moulins vers le midi oriental. * Mati, *diction.*

PALICENE, fontaine de Sicile près de la ville de Catane, *cherchez* PALIQUES.

PALICONIA, PALAGONIA, bourg de la vallée de Noto en Sicile, bâti près du lac de Naphta & des ruines de l'ancienne Palica, à quatre lieues de Léontini vers le couchant. Ce bourg a le titre de principauté. * Mati, *dictionaire.*

PALILIA, fête en l'honneur de la déesse Palès, qui se célébroit aux champs par les bergers le 21 d'avril de chaque année. Ils allumoient des feux & dansoient à l'entour, pour chasser les loups, à ce qu'ils croyoient, & écarter les maladies ordinaires de leur bétail. Quelques-uns disent que l'ancien nom étoit *Partlia*, & que cette

déesse étoit nommée *Pares*, du latin *parere*, enfanter, produire, parcequ'elle exerçoit son pouvoir sur la fécondité des brebis & des autres animaux. Ce fut en ce jour que Remus & Romulus jetterent les premiers fondemens de la ville de Rome. Le poëte Manlius, *au livre 4 de ses astronomiques*, met néanmoins la fondation de Rome en automne, sous le signe de la balance. Il semble que Solin, *au chap. 2 de ses diversités historiques*, soit de même sentiment; car il a dit que la lune étoit dans le signe de la balance. Pour concilier ces deux opinions, quelques-uns disent que l'année n'étant alors que de dix mois dans le pays Latin, le premier mois & les autres répondoient successivement à toutes les saisons, & qu'avril qui étoit le second, répondoit à l'automne, quand Rome fut bâtie l'an 753 devant l'ére chrétienne; mais depuis, Numa ayant ajouté les mois de janvier & de février, le mois d'avril & la fête de Palès se trouverent au printemps, & demeurerent fixés. On faisoit des feux dans les villes avec des chaumes & des féves, sous lesquels on mettoit du sang de bœuf & des cendres de veaux brulés. Dans la campagne on allumoit dès le matin un grand feu fait de branches d'olivier, de pin & de laurier; on y jettoit du soufre; on faisoit tourner le bétail à l'entour de ce feu; le peuple dansoit autour. Ils faisoient ensuite une offrande avec du lait, du vin cuit & du millet, qu'ils accompagnoient de vœux & de prieres pour la fécondité & la conservation de leurs troupeaux. * Ovide, *l. 4 des fastes*. Petau, *de doctrin. tempor. Antiquités grecques & romaines*.

PALIMBAN, *cherchez* BALAMBUAN.

PALING ou BALING, petite ville du cercle de Souabe sur le Teyac, à cinq lieues de Tubingen vers le midi. Paling est capitale d'un petit pays qui appartient aux ducs de Wurtemberg, & qui est enclavé entre les terres d'Autriche, de Furstemberg & d'Hohenzollern. * Mati, *dictionaire*.

PALINGENE (Marcellus) *Palingenius*, poëte, né à la *Stellata*, ou *Stellada*, dans le territoire de Ferrare sur la rive du Pô au midi, vivoit dans le XVI siécle. On dit que son vrai nom étoit *Pierre Angelo* Manzolli, dont *Marcello Palingenio*, est l'anagramme. Il est très-connu par son poëme qui a pour titre *Zodiacus vitæ*, en 12 livres, dont nous avons plusieurs éditions. Ce poëme a été traduit en françois & en d'autres langues. Il fait un peu trop valoir les objections des libertins contre la religion. Du reste il est semé de maximes judicieuses & philosophiques. Ce poëme fut dédié à Hercule d'Est II du nom, duc de Ferrare. Quelques auteurs ont dit que Palingéne étoit médecin de ce prince. Son poëme intitulé *Zodiacus vitæ*, dont on a donné depuis peu une belle édition en Hollande, a été traduit en françois par M. de la Monnerie, maître paveur, & cette traduction a été imprimée 1°. à la Haye, en 1731 en 2 vol. *in*-12; 2°. avec des notes, en 1733. Palingéne fut soupçonné d'être du nombre des Luthériens que la duchesse de Ferrare (Renée de France) recevoit à sa cour. Giraldi rapporte qu'après sa mort son corps fut exhumé pour être brulé, mais que la princesse en empêcha l'exécution. On a mis son ouvrage à Rome dans l'*index* des hérétiques de la premiere classe. Ceux qui n'examinent que ce qui regarde l'art d'écrire, y remarquent un défaut sensible: les titres ne conviennent pas au fonds de l'ouvrage, & n'y ont nul rapport. * Lilio Giraldi, *hist. poët.* Bayle, *dict. crit.* Melchior Adam, *de vitis philosophorum*. Facciolati, *de Padoue*, *lettre à M. Heumann*, en 1725.

PALINURE, pilote des vaisseaux de la flote d'Enée, s'étant laissé accabler de sommeil, tomba dans la mer avec son gouvernail; & après avoir nagé trois jours, il fut enfin poussé par les flots sur les rivages d'Italie, où les habitans du pays l'ayant apperçu, le tuerent, & après l'avoir dépouillé, ils le jetterent dans la mer. Leur pays fut ensuite affligé d'une grande peste; & l'oracle qu'ils consulterent sur ce sujet, leur ayant répondu que, pour faire cesser ce mal, il falloit qu'ils appaisassent les manes de Palinure, qu'ils avoient tué, ils lui consacrerent un bois, & lui érigerent un sépulcre sur le promontoire de Palinure: c'est ce que les Italiens nomment encore aujourd'hui *capo di Palinuro*, qui est dans la principauté ultérieure au royaume de Naples. * Virgile, *au 6 de l'Eneide*.

PALIQUES, *Palici*, étoient deux freres jumeaux, fils de Jupiter & de la nymphe Thalie. Les fables disent que Jupiter jouit de cette nymphe en Sicile, sur le rivage du fleuve Simethus, près de la ville de Catane. Thalie se voyant grosse, craignant la vengeance de Junon, pria la terre de s'ouvrir pour l'engloutir. Sa priere fut exaucée; & la terre la reçut en ses entrailles, où elle accoucha de deux garçons, que la terre mit au jour par une seconde ouverture. Ils furent nommés *Paliques*, à cause des circonstances de leur naissance, parcequ'ayant été conçus hors de la terre, ils y avoient été abimés avant que de naître, & qu'étant nés, ils en étoient sortis derechef, car le nom de *Paliques*, est, dit-on, fait du mot grec πάλιν, qui signifie *derechef*. Les Paliques étoient adorés comme dieux dans la Sicile. Quelques-uns disent qu'à l'endroit où ils sortirent de la terre, il sortit en même temps deux goufres de feu, d'où sont venus ceux du mont Ætna; mais d'autres prétendent au contraire, qu'il sortit de la terre deux petits lacs qui y sont encore, & que les anciens habitans nommoient *Delli* ou *Pallici*, maintenant *Naffia* ou *Naphtia*. Les eaux de ces lacs étoient à cause de cela en si grande vénération, qu'on s'en servoit pour faire l'épreuve des parjures. Celui qui étoit accusé, écrivoit sur des tablettes ce qu'il soutenoit être véritable, puis jettoit ces tablettes dans l'eau; si elles contenoient vérité, elles demeuroient sur l'eau; sinon, elles alloient à fond; ou plutôt si elles demeuroient sur l'eau, l'accusé étoit cru innocent; si elles enfonçoient, il étoit condamné. Quelques autres ont dit que l'accusé lui même donnoit premiérement une caution suffisante, & qu'ensuite il se jettoit dans l'eau. S'il en sortoit sain & sauf, il étoit absous, & s'il se noyoit, la caution étoit condamnée. Il y a apparence que l'une & l'autre de ces deux manieres ont été pratiquées, mais que la premiere ne l'a été qu'à l'égard de la fontaine Palicène, & que la derniere s'observoit à l'égard de ces lacs. On sacrifioit en Sicile des victimes humaines aux dieux Paliques, par l'ordre de l'oracle, pour appaiser la colere de ces deux enfans & de leur mere; mais dans la suite du temps cette coutume barbare fut abolie; & l'on n'offroit plus à ces divinités que des choses inanimées. * Macrobe, *saturnal. l. 5, c. 19.* Ovide, *metam. l. 5.*

☞ PALISSI (Bernard) natif d'Agen, & potier de terre de profession, établi à Saintes, a écrit un traité sur la nature des eaux & fontaines, des métaux, des sels, des pierres, &c. Il ne savoit ni grec ni latin; & cependant il a parlé de toutes ces choses avec esprit. Il vivoit encore en 1584, & étoit pour lors âgé de 60 ans. Son traité de la nature des eaux, &c. parut d'abord séparément en 1580 *in*-8°, à Paris, sous ce titre: *Discours admirable de la nature des eaux & fontaines, des métaux, des sels, des salines, des pierres, des terres, du feu & des émaux, avec un traité de la marine nécessaire à l'agriculture.* Dès 1563, il avoit fait imprimer *in*-4°, à la Rochelle, son traité intitulé, *Recepte véritable par laquelle tous les hommes de la France pouront apprendre à augmenter leurs trésors, avec le dessin d'un jardin délectable & utile, & celui d'une forteresse imprenable.* C'est le plus curieux des ouvrages de Palissi. Il a été réimprimé après la mort de l'auteur, sous ce titre: *Le moyen de devenir riche, ou la maniere véritable, par laquelle tous les hommes de la France pouront apprendre à multiplier & à augmenter leurs trésors & possessions, avec un discours de la nature des eaux & fontaines, tant naturelles qu'artificielles* (c'est le discours dont on a parlé plus haut) Paris, 1636 *in*-8°. * La Croix du Maine, & du Verdier, dans leurs *biblioth.* Sorel, *de la perfection de l'homme*, pag. 470, M. Goujet, *mém. manuscrit.*

PALLADE

PALLADE, *Palladius*, furnommé le *Sophiste* ou le *Iatrosophiste*, fut élevé à Alexandrie, comme il femble l'infinuer lui-même. C'étoit un médecin Grec fort habile. Les uns le font vivre l'an 126 de Jesus-Christ; les autres, après Galien, au commencement du III fiécle, & cette derniere opinion paroît la plus vraie. Cet auteur a fait des commentaires fur le livre d'Hippocrate touchant les fractures; mais nous ne les avons pas entiers. Il a fait auffi un traité des fiévres, & plufieurs autres que l'on a quelquefois attribués à d'autres médecins, particuliérement à Etienne & à Théophile. * Vander-Linden, *de fcriptis medicis.* Freind, *hift. de la med.* I *partie.*

PALLADE, *Palladius*, de Modon, étoit fils d'un autre de ce nom, & fophifte du temps de Conftantin *le Grand*, & écrivit divers ouvrages, entr'autres, un traité des fêtes des Romains, comme nous l'apprenons de Suidas, & des déclarations que Photius avoit lues, *cod.* 132.

PALLADE, *Palladius*, poëte en 390. On l'a furnommé *le Jeune.*

PALLADE, *Palladius*, évêque d'Hélénopolis en Bithynie, puis d'Afpone, Galate de nation, né en Cappadoce, fe fit folitaire de la montagne de Nitrie en 388, & en 401 il fut élevé à l'épifcopat. Ce prélat fut ami de S. Jean Chryfoftome, qu'il n'abandonna point dans tout le temps de fa perfécution, & fut même exilé dans le pays des Blemmyes. Il alla à Rome quelque temps avant la mort de ce faint, & compofa l'an 419 ou 420 une hiftoire des folitaires, à laquelle il donna le titre de *Laufiaque*, parcequ'il l'écrivit à la priere de Laufus, gouverneur de Cappadoce, à qui il la dédia. Pallade étoit alors dans fa 53^e^ année, & dans la 20^e^ de fon épifcopat. Ce prélat a été accufé d'avoir été partifan des erreurs attribuées à Origène. Il eft vrai qu'il étoit ennemi de S. Jérôme, dont il ne parle pas trop bien, & qu'il fut fort uni avec Rufin, prêtre d'Aquilée; mais on ne peut, ce femble, tirer de-là une bonne preuve de l'origénifme prétendu de Pallade. Il avoit été difciple d'Evagre de Pont, & fut même foupçonné d'avoir adhéré aux fentimens de Pélage. Il mourut dans le V fiécle; mais on ne fait pas bien en quelle année. Son hiftoire a été donnée en grec par Meurfius, & imprimée à Amfterdam en 1619, & en grec & en latin dans la bibliothéque des Peres. On croit que c'eft ce même Pallade qui eft auteur de la vie de S. Jean Chryfoftome, donnée en grec & en latin par M. Bigot, & imprimée en 1680; mais il y a lieu d'en douter. *Voyez* l'article fuivant.

PALLADE, *Palladius*, évêque en Orient, compofa un dialogue contenant la vie de S. Jean Chryfoftome. On ne peut douter que le Pallade, auteur de cette vie, ne fût évêque, puifque l'infcription des manufcrits le marque. Mais c'eft une queftion, s'il eft le même que Pallade, évêque d'Hélénopolis, auteur de l'hiftoire nommée *Laufiaque;* car il eft certain que ce fecond fut auffi ami particulier de S. Chryfoftome, & que fon zèle pour la défenfe du faint, l'expofa à la perfécution. M. Bigot, dans l'édition qu'il nous a donnée de la vie de S. Chryfoftome par Pallade, croit qu'il faut les diftinguer par trois raifons. La premiere, parceque Pallade, auteur du dialogue, n'alla à Rome qu'après la mort du faint, c'eft-à-dire, vers l'an 408, au lieu que Pallade, auteur de la *Laufiaque*, y fut trois ou quatre ans auparavant. La feconde, parcequ'il paroît par le dialogue du premier, qu'il étoit vieux, & qu'il avoit les cheveux gris; au lieu que l'auteur de la *Laufiaque* n'avoit alors qu'environ quarante ans. La troifiéme, en ce que l'auteur du dialogue y parle de ce fecond Pallade, comme d'une autre perfonne, & témoigne que celui-ci étoit alors en exil, dans l'extrémité de la haute Thébaide, vers l'Ethiopie ou le pays des Blemmyes. Trithème, Balæus, & quelques autres, ont fait auteur du dialogue, qui contient la vie de S. Jean Chryfoftome, ce PALLADE diacre, que le pape Céleftin envoya l'an 430 en Ecoffe, pour s'y oppofer aux erreurs de Pélage, & qui mourut évêque dans ce pays. Il y a pourtant bien de la différence de l'un à l'autre, comme il eft facile d'en juger. Le dialogue fut traduit dans le XV fiécle, par le favant Ambroife Camaldule, qui le dédia au pape Eugène IV. L'original grec a été long-temps perdu; mais M. Bigot, qui trouva dans la bibliothéque de Florence un manufcrit contenant le grec original de ce dialogue, le fit imprimer à Paris en 1680 avec une nouvelle verfion latine, qui eft très-exacte. * S. Epiphane, *epift. ad Joan. Jerofol.* Socrate, *l.* 4, *hift. c.* 18 & 23. Caffiodore, *hift. l.* 8, *c.* 1. S. Jean de Damas, *de his qui in fide dorm.* Nicephore, *l.* 11, *c.* 44. Baronius. Bellarmin. Poffevin, &c. Oudin, *fupplément. fcriptor. ecclef.* Profper, *in chron.* Trithemius, *in catalog.* Balæus, *cent.* 14. Voffius *l.* 2, *de hift. Græc.* & *l.* 3, *de hift. Lat.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V fiécle.*

PALLADE, *Palladius*, prélat hérétique dans le V fiécle, fut intrus fur le fiége d'Antioche, après Pierre le Foulon en 486, & communiqua avec Pierre Mongus, qui étoit d'Alexandrie. Il mourut en 496. * Baronius, *in annal. an. Ch.* 486 & 496.

PALLADE ou PALAIS, évêque de Saintes, dans le VI fiécle, fils d'un riche feigneur d'Auvergne, qui fe tua en 566, pour ne pas tomber entre les mains de Sigebert, roi d'Auftrafie. Il fut fait évêque de Saintes en 573, & affifta au concile de Paris, tenu en cette année-là, & au concile de Mâcon de l'an 585. Il entra dans le parti de Gondebaud, qui fe difoit fils de Clotaire I, & qui s'empara de l'Aquitaine. Il ordonna le prêtre Fauftin évêque d'Acqs. Le roi Gontram lui reprocha depuis cette infidélité, & ne vouloit point affifter à la meffe qu'il célébroit. Néanmoins, fur les remontrances des évêques, il y affifta, & le pria même à fa table, où Bertrand, archevêque de Bourdeaux, & Palais, s'étant échauffés l'un contre l'autre, fe reprocherent divers crimes en préfence du roi. Fauftin fut dépofé dans le concile tenu à Mâcon. Bertrand, archevêque de Bourdeaux, Palais évêque de Saintes, & Orefte de Bazas, qui avoient confenti à fon ordination, furent condamnés à le nourrir & à lui payer une fomme pour fon entretien. Bertrand étant mort au retour de ce concile, Palais chaffa & maltraita plufieurs perfonnes de fon clergé, accufées d'avoir donné des mémoires contre lui à fon métropolitain. Deux ans après, Pallade fut encore accufé d'infidélité à l'égard de Gontram, en recevant les députés que Fredegonde envoyoit en Efpagne contre Gontram. Antefte, gouverneur d'Angers, étant venu à Saintes, le fit arrêter hors de Saintes, & il ne l'y laiffa entrer qu'en donnant caution, & en lui faifant céder une terre qu'il avoit en Berri. Pallade vint enfuite en cour pour fe juftifier. Le jugement de fon affaire fut remis au premier concile. Depuis ce temps-là, Pallade jouit paifiblement de l'évêché de Saintes. Il vivoit encore en 596, puifque S. Grégoire lui écrivit cette année-là, pour lui recommander S. Auguftin, & les autres miffionaires d'Angleterre, & qu'il lui envoya des reliques. * Gregor. *Turon. l.* 4, *c.* 34; *l.* 7, *hift. c.* 31; *l.* 8, *c.* 9, 21 & 22: *lib. de gloria confeffor. c.* 56, 57 & 60. Gregor. *Magn. l.* 5, *epift.* 50 & 52.

PALLADE, *Palladius*, furnommé *Fufcus* ou *Niger*, c'eft-à-dire le brun ou le noir, célébre orateur & poëte vers l'an 1470, étoit de Padoue. Il avoit beaucoup de littérature, & il s'eft fait connoître par plufieurs ouvrages. On a de lui des notes fur le poëte Catulle; & quelques écrits hiftoriques, comme: *De bello Turcico: De Infulis libri tres: De fitu & orâ Illyrici: Collectanea rerum vulgarium;* ce dernier eft à l'imitation de l'ouvrage d'Aulu-Gelle. Palladius étoit habile dans les langues grecque & latine, & il a encore publié un recueil d'épigrammes. Il fut appellé à Capo d'Iftria pour y profeffer l'éloquence & la poëfie: il y mourut d'apoplexie. Sabellic parle très-avantageufement de cet auteur. * Sabellic, *Ænead.* Scardeoni, *de clar. Patav. l.* 3, *claffe* 10.

PALLADES, filles confacrées par les Thébains à Jupiter. Voici comment cette confécration fe faifoit. On choififfoit une fille des plus nobles & des plus belles,

qu'on lui consacroit. Il lui étoit permis de se prostituer à qui elle vouloit, jusqu'à ce qu'elle eut ses fleurs : puis on la donnoit à un mari. Mais depuis le temps de sa prostitution jusqu'à son mariage, on la pleuroit comme si elle eût été morte. * Eustathe, *sur l'Iliade d'Homere.*

PALLADIO (André) savant architecte, natif de Vicence, ville d'Italie dans la Lombardie, dans le XVI siécle, a été un de ceux qui ont le plus travaillé à faire revivre les anciennes beautés de l'architecture. Aussitôt qu'il eut appris les principes de cet art de Jean-Georges Trissin, homme savant & patrice de la même ville, il alla à Rome, où par une grande application à étudier les vieux monumens, il se remplit l'esprit des belles idées des anciens architectes, & rétablit les régles qui avoient été corrompues par la barbarie des Goths. Il y dessina les principaux ouvrages de l'antiquité qu'il y trouva, & y joignit des commentaires, qui furent plusieurs fois imprimés avec les figures. Cet ouvrage, quoique très-utile, est peu de chose en comparaison des quatre livres d'architecture que Palladio mit au jour en 1570, & dont le dernier qui traite des temples des Romains, fait voir que son auteur a surpassé tous ceux qui avoient parlé avant lui de cette matiere. Il a été traduit en françois par Rolland Fréart, sieur de Chambray. * *Mém. historiques.*

PALLADIUM, statue de la déesse Pallas, représentée avec une pique à la main, qu'elle remuoit de temps en temps, en tournant les yeux. Cette statue qui étoit de bois, étoit tombée du ciel, à ce que l'on croyoit, lorsque l'on bâtissoit le temple de cette déesse, dans la citadelle de Troye, & elle s'y étoit placée avant que ce temple fût couvert. L'oracle d'Apollon, que l'on consulta alors, répondit que la ville seroit imprenable, tant que ce présent du ciel y seroit conservé, & qu'elle seroit ruinée si on le transportoit hors des murailles. Pendant le siége de la ville de Troye, Diomede & Ulysse, capitaines Grecs, entrerent dans la citadelle par des conduits souterrains ; & ayant tué la garnison du château, ils enleverent le *Palladium*, & le porterent dans leur camp. On en gardoit un à Rome dans le temple de la déesse Vesta; & quelques auteurs disent que c'étoit la véritable statue de Pallas. Sur quoi Vivès remarque que selon quelques anciens, il y avoit deux Palladium à Troye ; l'un qui étoit conservé comme une chose sacrée, & l'autre qui étoit une figure faite à la ressemblance du premier, laquelle étoit exposée à la vue du public ; qu'Ulysse enleva le Palladium, fait sur le modele de celui qui étoit tombé du ciel, mais que le véritable fut transporté en Italie par Enée, avec les dieux Pénates, & les autres dieux tutelaires de la ville de Troye. On fit à Troye plusieurs cérémonies pour consacrer cette statue, & lorsqu'elle fut apportée à Rome, on en fit tailler plusieurs en bois de la même maniere, afin que la ressemblance de ces figures empêchât ceux qui voudroient l'enlever, de reconnoître le véritable Palladium. Il y a eu aussi autrefois un Palladium dans la citadelle d'Athènes, qui étoit dédié à Minerve ou Pallas. * Vivès, *ad August. de civit. Dei, l.* 1. Lamprid. Tite-Live, *l.* 26. Rosin, *antiq. rom. l.* 3.

PALLADIUS, théologien Danois, qui conjointement avec Hemmingius, procura la prétendue réformation du Danemarck. C'est peut-être le même que Pierre PALLADIUS de Ripen, évêque de Roschild, qui mourut en 1560. On a de lui un livre sur la pénitence ; un commentaire sur la Genèse, sur les lamentations de Jérémie, &c. * Vindingius, *in R. H. pag.* 65. Bartholin, *in Dan. script. p.* 222.

PALLANTIUM : Etienne de Byzance l'écrit par une seule L ; Pausanias dans ses *arcadiques*, par deux LL, & Plutarque tantôt d'une maniere, tantôt de l'autre. Pausanias dit que c'étoit une ville d'Arcadie. Elle avoit été ville, puis réduite en village ; & l'empereur Antonin lui rendit la qualité de ville, avec la liberté & la franchise, la regardant comme mere de Pallantium, ville d'Italie, qui suit.

PALLANTIUM, ville d'Italie bâtie dans le *Latium*, près du Tibre, par Evandre Grec, qui y avoit mené une colonie de la ville de Pallantium d'Arcadie, & lui donna le même nom. Elle fit depuis une partie de la ville de Rome. Pausanias dit que L. & N. ayant été ôtées de ce mot, elle fut depuis appellée *Palatium* ; c'étoit sur une des collines de Rome, dite le *Mont-Palatin. Voyez* MONT-PALATIN.

PALLAS : c'est un des noms qu'on donnoit à Minerve, comme à la déesse de la guerre. Il étoit tiré du mot grec πάλλειν qui signifie *darder. Cherchez* MINERVE. * Herodien, *l.* 1. Homere. Virgile, &c.

PALLAS, fils du roi *Evandre*, suivit le parti d'Enée à son arrivée en Italie.

PALLAS, auteur Grec, écrivit un traité des mysteres de Mithra. Il vivoit au plus tard du temps de l'empereur Adrien, & étoit celui qui avoit le mieux écrit de ces mysteres, qui présentement sont peu connus. Tout ce qu'on a de cet ouvrage, se réduit à ceci, que l'usage d'offrir des victimes humaines aux dieux, subsistoit encore dans quelques endroits de l'empire, du temps d'Adrien, & qu'Adrien abolit ce détestable usage presque par-tout * Porphyre, *de abstin. l.* 2.

PALLAS, septiéme femme d'Hérode *le Grand*, de laquelle il eut un fils nommé *Phasaël.* * Josephe, *l. XVII, chap.* 1.

PALLAS, affranchi de l'empereur Claude, partagea la plus grande partie de l'autorité sous l'empire de ce prince, & fut ministre & surintendant des finances. Il avoit été autrefois esclave d'Antonia, belle-sœur de Tibere, & avoit été chargé de la lettre où elle donnoit avis à l'empereur de la conspiration de Séjan. Ce fut lui qui porta Claude à épouser Agrippine sa niéce, après la mort de l'infâme Messaline, & qui l'engagea encore dans la suite à adopter Neron, & à le désigner son successeur à l'empire, au préjudice de Britannicus son propre fils. On soupçonnoit dès-lors Agrippine d'avoir acheté aux dépens de son honneur, les services importans que lui rendoit Pallas; & Claude lui-même tout stupide qu'il étoit, s'appercevant de ce commerce, dit un jour hautement dans la chaleur du vin, qu'il s'en vengeroit. Agrippine & son favori le prévinrent, & lui firent donner dans des champignons un poison préparé par la fameuse Locusta. Quoique Neron fût redevable de l'empire à Pallas, il se révolta bien tôt contre l'humeur insolente de cet affranchi, & lui ôta le maniment des finances. Sa disgrace fut très-sensible à Agrippine. Pallas s'en consola néanmoins par le crédit qu'il conserva, & par les richesses immenses dont on lui laissa la possession ; mais ces mêmes richesses furent la cause de sa perte : car Néron pour en hériter, le fit mourir sept ans après l'avoir éloigné du ministere. La haute fortune de cet affranchi l'avoit rendu si insolent, qu'il ne daignoit pas même parler à ses esclaves, qui étoient obligés à entendre ses signes. * Suétone, *l.* 5. Tacite, *annal. l.* 12, 13 *&* 14. Dion, *l.* 60.

PALLAVICINI, maison noble & ancienne en Italie, a produit diverses branches à Rome, à Gènes, & en Lombardie; car il y a apparence qu'elles ont une même origine, quoique Sansovin ne soit pas de ce sentiment. On prétend que cette maison a pour tige ADELBERT, qui vint d'Allemagne en Italie en 980, & qui mourut en 1034, laissant d'*Adelaïde*, qu'on croit parente d'*Othon III; Ubertin*, & *Bartolde.* Les Pallavicini de Rome, qui sont princes de Civitella, ont eu de grands hommes, & plusieurs cardinaux. LAZARE Pallavicini, fait cardinal par Clément IX, en 1669, mourut à Rome le 20 avril 1680; NICOLAS-MARIE Pallavicini, prince de Civitella, mourut en 1679, âgé de 23 ans. OBIZZO Pallavicini créé cardinal par Innocent XI en 1686, est mort le 11 février 1700. HORATIO Pallavicini, natif de Plaisance en Lombardie, gouverneur de Rome, fut aussi fait cardinal par le pape Clément XI, le 17 mai 1706, & mourut d'apoplexie le 30 juin 1712, âgé de 81 ans. Les Pallavicini de Gènes sont aussi en grande considération. AUGUSTIN Pallavicini, doge de la république en 1637, fut le premier qui

prit une couronne royale. Il mourut en 1649. Un autre de ce nom a composé des commentaires sur Aristote. Il vivoit en 1614 & 1618. JACQUES-MARIE Pallavicini, qui vivoit dans le XVI siécle, fut pere d'ETIENNE, d'où est venu JEAN-BAPTISTE, marquis Pallavicini, ambassadeur en France, employé dans les affaires importantes de sa république. CYPRIEN Pallavicini s'acquit l'estime du pape S. Pie V, qui le fit archevêque de Gènes en 1567. Il célébra un concile provincial, & mourut l'an 1587, âgé de 76 ans. FABRICIO Pallavicini se fit Jésuite en 1571. Il enseigna la langue grecque & les mathématiques à Rome & à Florence, puis la philosophie en Pologne, où il fut lecteur du collége de Cracovie. Depuis, il le fut encore de celui d'Avignon, & mourut à Gènes en 1600. Il laissa deux traités de sa façon : *De perfectione religiosa è SS. Patribus ;* & *De cambiis mercatorum.*

Il y a dans les états de Savoye une branche de la maison des Pallavicini, qui sont marquis de Ceva, dont étoient CHARLES Pallavicini, ambassadeur des ducs de Savoye en Espagne, grand écuyer, puis grand-maître-d'hôtel de la duchesse Catherine d'Autriche, infante d'Espagne, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1585, & CHARLES-EMANUEL Pallavicini, marquis de Frabouse, grand chambellan, & grand-maître-d'hôtel du duc de Savoye, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1648. * Sansovin, *origine delle case d'Ital.* Folieta, *in elog. illust. Ligur.* Galeazzo Gualdo Priorato, *scen. d'huom. illustr. d'Ital.* Ughel, *Ital. sacr.* Alegambe, *biblioth. scriptor. societat. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illust. c.* 46. Imhoff, *en ses familles d'Italie*, &c.

PALLAVICINI (Antoine) cardinal, évêque de Vintimille & de Pampelune, fils de BABILAN & de *Peregrina* Salvegia, naquit à Gènes en 1441. Il fut élevé dans le commerce, à la maniere des nobles Génois, & suivit assez long-temps ses freres, qui négocioient en Espagne ; mais se lassant de cette maniere de vivre, il vint en 1470 à Rome, où le cardinal Jean-Baptiste Cibo le retint au nombre de ses domestiques, & lui procura une charge de secrétaire ou d'écrivain des lettres apostoliques. Cet emploi le fit connoitre au pape Sixte IV, qui gouta son esprit, & lui donna l'évêché de Vintimille. Pallavicini se disposoit à partir pour aller résider dans son diocèse, quand ce pape mourut le 13 août 1484. Le cardinal Cibo le pria alors de différer son voyage jusqu'après l'élection ; & pour l'y engager plus fortement, il le fit nommer entre les prélats qu'on choisit ordinairement pour la garde du conclave, qui ne fut pas long. Cibo y fut mis sur le trône pontifical, le dimanche 29 du même mois d'août, & prit le nom d'Innocent VIII. Ce fut un grand sujet de joie pour Antoine Pallavicini. Le nouveau pontife le retint à Rome, lui donna une charge de dataire, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité, & le nomma cardinal au mois de mars 1489. Alexandre VI, successeur d'Innocent, eut beaucoup de considération pour ce cardinal, auquel il procura plusieurs évêchés, & dont il estimoit sur-tout la fermeté & le courage. Lorsque le roi Charles VIII entra à Rome le 28 décembre 1494, ce pontife qui s'étoit retiré dans le château Saint-Ange, ordonna au cardinal Pallavicini de le recevoir, & de traiter avec lui : ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Quand ce monarque partit de Naples le 20 mai de l'année suivante 1495, le pape qui l'avoit trop offensé pour oser l'attendre, sortit de Rome, & se retira à Orviette, laissant encore le soin au cardinal Pallavicini de négocier avec le roi, qui rendit généreusement toutes les places de l'église qu'il tenoit. Ce pape mourut le 17 août 1503 ; & dans le conclave, Antoine Pallavicini fut un de ceux qu'on proposa d'abord, & qui eut plusieurs voix. Des ennemis secrets qu'il avoit, en témoignerent du chagrin ; & Garimbert dit qu'ils tâcherent de le décrier par une épigramme satyrique, à laquelle les amis de Pallavicini répondirent. Pie III fut élu pape, & Jules II lui succéda bientôt après. Celui-ci employa le cardinal Pallavicini dans les affaires les plus importantes, & l'envoya légat à Savonne, où se fit l'entrevue du roi Louis XII & de Ferdinand, roi d'Aragon. Ces princes y conclurent une ligue contre les Vénitiens, comme le pape le souhaitoit. Le légat pressa son retour pour lui apprendre lui-même le succès de sa négociation ; mais en arrivant à Rome, sur la fin du mois d'août, il tomba malade, & mourut le 10 septembre 1507, âgé de 66 ans. Ses os qu'on avoit ensevelis dans l'église du Vatican, furent depuis transportés en 1596, dans celle de Sainte Marie *del Populo*, par les soins de Jean-Baptiste & Babilan Pallavicini, ses petits neveux. Antoine Pallavicini avoit pour freres, *Cyprien*, & *Jérôme* pere d'un autre *Jérôme*, évêque d'Aleria ; de *Philippe*, évêque d'Ajazza ; & de JEAN-BAPTISTE, qui suit. * Guichardin, *histor. lib.* 2. Paul Jove, *l.* 2. Foglieta, *in elog. Ligur.* Garimbert, *l.* 3 & 4. Ciaconius. Auberi. Imhoff, &c.

PALLAVICINI (Jean-Baptiste) cardinal, évêque de Cavaillon, étoit de Gènes, & fils de *Jérôme* Pallavicini. Il fut fait cardinal par le pape Léon X en 1517, & fut employé dans les affaires sous le pontificat de Léon X, d'Adrien VI, & de Clément VII. Il mourut jeune à Fabrica, où il étoit allé changer d'air, le 14 août 1524. Ce cardinal avoit fait diverses fondations de piété. * Bembo, *ep. l.* 1, *epist.* 13. Ciaconius, *in Pallav. elog. &c.*

PALLAVICINI (Ferrante) chanoine régulier de S. Augustin, de la congrégation de Latran, natif de Plaisance, fut reçu dans la maison dite *de la Passion*, des chanoines réguliers à Milan, où il se distingua par le brillant de son esprit. Il en avoit beaucoup ; mais il tournoit entiérement du côté de la satyre, inclination qui fut enfin cause de sa perte. Le pape Urbain VIII faisoit alors la guerre à Odoard Farnèse, duc de Parme & de Plaisance. Ferrante n'étant pas en état de défendre son prince avec les armes, se servit de la plume, & publia diverses piéces extrêmement désavantageuses au saint siége, & à toute la maison Barberine. Le nom de ce chanoine devint en exécration à la cour de Rome, où l'on mit sa tête à prix. Il se retira à Venise, & il y vivoit en repos, lorsqu'un jeune homme qui affecta de prendre part à son malheur, lui conseilla de venir en France, où il lui faisoit espérer de grands avantages. Il lui persuada même de s'établir à Orange, où il n'avoit rien à craindre sous la protection d'un prince protestant. Le malheureux Ferrante donna dans ce piége, & se laissa conduire par ce faux ami, qui le fit passer sur le pont de Sorgues, dans le comté Venaissin. On dit qu'ayant découvert les armes du pape sur la porte du bourg, il s'écria tout effrayé : *Ah ! je suis perdu.* En effet il fut arrêté presque dans le même moment, par des hommes apostés, qui le conduisirent à Avignon, où il eut la tête tranchée quatorze mois après, en 1644. On dit que celui qui l'avoit trahi avec tant de lâcheté, étoit le fils d'un libraire de Paris, nommé *de Bresche*, & qu'il fut tué quelques années après à Paris, par un des amis de Pallavicini, lorsqu'il jouissoit avec impunité de la récompense qu'il avoit tirée de son crime. Ferrante Pallavicini a écrit divers traités ; *La Taliclea ; La Susanna ; Il Giuseppe ; Il Sansone ; L'ambasciatore invidiato*, sous le nom d'*Alcinio Lupa*, qui est l'anagramme de son nom ; *La pudicitia scherita ; La rhetorica della P.* & d'autres piéces que nous avons en deux volumes. Sa mort donna occasion au dialogue que nous avons sous le titre d'*Anima errante di Ferrante Pallavicini.* * Ghilini, *theat. d'huom. lettr. P. II.* Hallervord, *biblioth. curios.* Bouche, *hist. de Provence.* Pierre de Saint-Romuald, *thres. chron. &c.* On trouve un abrégé de sa vie à la tête de la nouvelle version du Divorce céleste, imprimée à Amsterdam en 1696. * Bayle, *diction. critique.* Quelques auteurs lui attribuent l'écrit italien intitulé le *Divorce céleste.* M. de la Monnoie dans ses notes sur les opuscules de M. Colomiès donnés par Jean Albert Fabricius, que l'on trouve aussi à la fin de la *Bibliothéque choisie*, du même Colomiès, donnée en 1731, dit

le contraire. Vossius, dit ce savant, & tous ceux qui » croient que Pallavicini est auteur du *Divorce céleste*, se » trompent bien fort. Sa vie qu'on voit au-devant de ses » ouvrages, fait connoitre que c'est une erreur. Rien n'est » plus opposé que le génie & le style de cet ouvrage au » génie & au style de Pallavicini, & il est certain que ce » ne fut point cette composition qui fut la cause de sa » mort. » La vie de Pallavicini dont parle M. de la Monnoie se trouve à la tête du recueil des ouvrages permis de cet auteur, imprimé en 1655, en quatre volumes *in*-24. En 1673 on publia ses ouvrages choisis *in*-12, en Hollande sous le titre de *Villefranche*. Dès 1646 on avoit imprimé de lui un autre écrit italien sous le titre du *Courier dévalisé*, sous le nom supposé de *Ginifacio Spironcini*.

PALLAVICINI (Sforza) Jésuite, puis cardinal, né à Rome le 20 novembre 1607, fils du marquis *Alexandre* Pallavicini, & de *Françoise* Sforze, étoit l'aîné de sa maison, & se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, quelque répugnance que ses parens eussent témoignée pour son dessein. Sa conduite fut si réglée, qu'il fut choisi pour être du nombre des prélats qui assistent à ces assemblées qu'on appelle à Rome *des congrégations*. Il fut de celle *del buon governo*, de celle *dell' immunità ecclesiastica*, & de quelques autres. On le reçut aussi dans la célebre académie des Humoristes; & il se vit souvent à la tête des académiciens en qualité de président. Il fut aussi gouverneur de Jési, puis d'Orviette & de Camerino, sous le pape Urbain VIII; mais ces avantages ne purent l'empêcher de quitter le monde pour entrer dans la société des Jésuites, où il fut reçu le 28 juin 1638. En sortant du noviciat, il enseigna la philosophie, puis la théologie. Dans la suite, le pape Innocent X le nomma pour examiner diverses affaires importantes; & le pape Alexandre VII le fit cardinal en 1657. Ce pontife étoit ancien ami du P. Pallavicini. Celui-ci lui avoit rendu quelques services, lorsque ce pape n'étant encore que Fabio Chigi, vint à Rome. Il avoit même contribué à sa fortune temporelle, & l'avoit reçu dans l'académie des Humoristes; en reconnoissance de quoi Chigi lui adressa les vers imprimés dans son livre intitulé *Philomathi Musæ juveniles*. Lorsque Pallavicini fut mis dans le sacré collége, il étoit déja examinateur des évêques; il fut ensuite de la congrégation du saint office & de celle du concile, &c. Sa promotion au cardinalat ne lui fit point changer sa maniere de vie, qu'il observa avec une grande régularité jusqu'à sa mort, arrivée le 5 juin 1667, qui étoit le 60ᵉ de son âge. Ce cardinal a composé en italien l'histoire du concile de Trente, pour l'opposer à celle de Fra-Paolo. Elle fut imprimée à Rome en 1656, *in-folio*, 2 vol. & en 1664, *in*-4°, 3 vol. Cette histoire de Pallavicini est bien écrite, il l'a faite sur d'assez bons mémoires; mais entre les défauts qu'on y reprend, on trouve qu'il s'étend trop sur la controverse; ce qui lui paroissoit néanmoins nécessaire, dans le dessein qu'il s'étoit proposé de détruire les mauvaises impressions qu'il croyoit avoir pu être faites par l'histoire du même concile, écrite par Fra-Paolo. C'est contre cet ouvrage que feu M. le Noir, théologal de Séez, publia en 1676 le petit écrit intitulé: *Les nouvelles lumieres politiques pour le gouvernement de l'église, ou l'évangile nouveau du cardinal Pallavicin, révélé par lui dans son histoire du concile de Trente.* L'histoire du concile de Trente, par le cardinal Pallavicini, a été traduite en latin par le pere Jean-Baptiste Giattini, Jésuite de Palerme, & imprimée à Anvers l'an 1672, *in*-4°, trois volumes. Vigneul Marville dans ses *Mélanges*, &c. tom. I, p. 22, édition de 1725, dit que M. l'abbé Godon, chanoine de Rouen, & ancien précepteur de M. l'abbé de Lionne, a traduit de l'italien en françois cette histoire du concile de Trente, mais qu'il ne vouloit pas donner cette traduction au public, parceque cette histoire n'est pas du gout françois. On a encore du cardinal Pallavicini, *Vindicationes societatis Jesu*, à Rome 1649, *in*-4°. *Arte della perfezion christiana*, à Venise, *in*-12. Il est parlé de cet écrit dans le *Journal des savans* du 27 février 1668, page 328, édition de Hollande. *Trattato dello stile & del dialogo.* « Ce petit livre, dit Vigneul » Marville, dans ses *Mélanges*, page 433, qui est de » Sforza Palavicino, mériteroit bien d'être traduit en » notre langue. Il y a de fort bonnes remarques, qui pou- » roient servir très-utilement à ceux qui se mêlant d'é- » crire, doivent se former le style suivant les sujets qu'ils » veulent traiter, &c. » Le reste doit être lu dans Vigneul Marville. En 1713 on a imprimé à Rome *in*-8°, un ouvrage intitulé: *Massime ed expressioni di civile, ed ecclesiastica prudenza, estratte dall' istoria del concilio di Trento, scritta dal cardinale Sforza Pallavicini, e dedicate all' illustr. signore Alessandro abbate Albani, nipote della santità di N. sign. papa Clemente XI.* L'auteur est *Agostino Maria Taja*: on a joint à cet ouvrage un autre, imprimé aussi à Rome dès 1682, sous ce titre: *Detti sententiosi che si leggono nell' istoria del concilio di Trento, scritta dal cardinale Sforza Pallavicino, raccolti da monsignor Rinaldo Lucarini, vescovo di citta della Pieve.* A la page 284, on trouve un assez long écrit dont le titre est: *Elogi e caratteri d'alcune persone distinte fra molt' altre, descritte dal cardin. Palavicino nella sua istoria.* Ces portraits sont ceux de Jules II, Léon X, Adrien VI, Clément VII, Paul III, du cardinal Jérôme Aléandre, de Martin Luther, & de Zuingle. * Alegambe, *biblioth. soc. Jes.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter*, &c.

PALLENE. Plutarque en parle dans la vie de Thésée. Etienne le Géographe dit que c'étoit un bourg dans l'Attique, de la tribu Antiochide.

PALLIOT (Pierre) historiographe, imprimeur & libraire ordinaire du roi, & généalogiste des duché & comté de Bourgogne, naquit à Paris le 19 mars 1608, d'une famille alliée à plusieurs personnes distinguées dans la robe. Etant encore jeune, il se dévoua à l'étude du blazon & des généalogies, dans laquelle il a excellé, également entraîné par son inclination naturelle & par le commerce d'amitié qu'il entretenoit avec un de ses parens, Louvain Gelliot, avocat au parlement de Dijon, célébre par son livre, *de la parfaite science des armoiries.* Il étoit âgé de 25 ans ou environ, lorsqu'il s'établit à Dijon, & s'y maria avec *Vivande* Spirinx, fille d'un imprimeur-libraire: alliance qui le détermina à embrasser la profession de son beau-pere, qu'il a exercée avec honneur. C'étoit un homme exact, laborieux & infatigable, comme il est aisé d'en juger par ses ouvrages, dont voici les titres: *Le parlement de Bourgogne, avec les armoiries, &c.* in-folio, *en* 1660. *Généalogie des comtes d'Amanzé*, in-folio. *La vraie & parfaite science des armoiries de Gelliot, augmentée de plus de six mille écussons*, in-folio, *en* 1660. *Histoire généalogique des comtes de Chamilli. Extraits de la chambre des comptes de Bourgogne*, in-folio. Il a encore laissé treize volumes in-folio de *mémoires manuscrits touchant les familles de Bourgogne*, qui sont dans la bibliothéque de M. Joli de Blezi, maître des requêtes, outre plusieurs généalogies particulieres. Une chose assez rare, que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans cet auteur, c'est que non-seulement il a imprimé ses livres lui-même, mais qu'il a gravé de sa propre main le nombre infini de planches de blazon dont ils sont remplis. Il mourut à Dijon dans des sentimens d'une piété parfaite, aimé & estimé de tout le monde, en 1698, à l'âge de 89 ans. On ne peut aisément concevoir qu'au milieu des occupations de son imprimerie, il ait pu trouver assez de temps pour fournir aux productions de sa plume. C'est à peu près dans ce sens que les vers qui suivent ont été composés par M. de la Monnoye, célébre dans la république des lettres par son érudition, & l'un des quarante de l'académie françoise.

Vrai registre vivant, oracle plein de foi,
Trésor en recherches fertile,
Fameux Palliot, explique-moi

Cette énigme si difficile ;
Comment sans cesse à lire appliquant ton esprit,
Tu sus trouver le temps d'écrire ?
Et comment ayant tant écrit,
Tu sus trouver le temps de lire ?
* *Mémoires du temps.*

PALLIUM, espece de manteau impérial, dont les empereurs chrétiens commencerent à honorer les prélats de l'église dans le quatriéme siécle, voulant que ce fût un ornement pour eux, & une marque de leur autorité pour le spirituel sur les ordres inférieurs de leurs églises, comme les empereurs l'avoient pour le temporel sur ceux de leur empire. Au commencement le *Pallium* couvroit tout le corps du prélat, & descendoit depuis le col jusqu'aux talons, à peu près comme font nos châpes, à la réserve qu'il étoit fermé pardevant, & tissu, non de soie, ni de lin, mais de laine, pour représenter la brebis que Jesus-Christ, le bon pasteur, porte sur ses épaules. Depuis, ce ne fut que comme une espece d'étole qui pendoit pardevant & par derriere, & qui étoit chargée de quatre croix d'écarlate, disposées sur les quatre côtés du *Pallium*, c'est-à-dire, sur l'estomac, sur le dos & sur les deux épaules, qui est à peu près la forme du *Pallium* des prélats d'aujourd'hui. Les patriarches prenoient le *Pallium* sur l'autel, dans la cérémonie de leur consécration. Ils en envoyoient un aux métropolitains de leur patriarchat, lorsqu'ils confirmoient leur élection ; & ceux-ci le donnoient aux évêques de leur province, en les consacrant, après avoir confirmé le choix qu'on en avoit fait canoniquement ; de sorte que ni les uns ni les autres ne pouvoient faire aucune fonction pontificale, qu'ils n'eussent reçu le *Pallium*. Ils ne portoient cet ornement qu'à l'autel, en célébrant la messe solemnelle ; & ils l'ôtoient même pendant qu'on lisoit l'évangile. Comme cet honneur étoit une pure grace des empereurs, on ne donnoit point le *Pallium* sans leur permission. Ainsi S. Grégoire supplia l'empereur Maurice de donner au patriarche Anastase *le Sinaite*, qu'on avoit déposé, la liberté de venir à Rome, & de lui permettre de porter le *Pallium*, afin qu'il y pût célébrer pontificalement. Voilà quel étoit l'usage du *Pallium* dans l'église orientale.

Il n'en fut pas tout-à-fait de même dans l'occident, où l'on ne trouve point que les prélats portassent cet ornement avant le VI siécle. Ce fut au commencement de ce siécle, que le pape Symmaque ayant fait son vicaire dans les Gaules, Césaire, métropolitain d'Arles, lui envoya le *Pallium* : le pape Vigile, l'un de ses successeurs dans le même siécle, le donna à Auxence, aussi archevêque d'Arles, & vicaire du saint siége ; car cette marque de la participation du pouvoir du pape, ne se donnoit alors qu'aux seuls primats & vicaires apostoliques. L'évêque d'Arles est le premier métropolitain de France qui l'ait reçu : ce ne fut que long-temps après, vers le milieu du VIII siécle, que le pape Zacharie l'accorda à tous les métropolitains ou archevêques. Les papes donnerent aussi quelquefois cet ornement à des évêques, comme à Siagrius évêque d'Autun, & à cinq évêques de Metz à la fin du VIII siécle, & au commencement du IX, & à un sixiéme l'an 1122.

Le *Pallium* que l'on envoie présentement de Rome, est une bande d'étoffe de laine blanche, large de trois doigts, & qui entoure les épaules avec des pendans longs d'une palme par devant & par derriere : la laine dont on le fait, est prise de la toison de deux agneaux que l'on offre tous les ans sur l'autel de l'église de sainte Agnès à Rome, le 21 janvier, jour de la fête de cette sainte, où l'on célébre une messe solemnelle. Deux chanoines de S. Jean de Latran donnent ces agneaux aux soudiacres apostoliques, pour les élever jusqu'à ce qu'il soit temps de les tondre. Alors on mêle leur laine avec d'autre bien blanche & bien fine pour en faire l'étoffe des *Pallium*, qui se conservent dans le sépulcre des saints apôtres, pour être distribués aux archevêques, après qu'ils ont été préconisés & proposés dans le consistoire. Autrefois on vouloit obliger les évêques d'aller querir le *Pallium* à Rome : à présent on le leur fait demander avec cette formule, *instanter*, *instantiùs*, *instantissimè*. Un archevêque ne peut consacrer des évêques, dédier des églises, & célébrer l'office pontificalement dans son église, qu'après avoir reçu le *Pallium*. S'il change d'archevêché, il faut qu'il demande un nouveau *Pallium*. * Garnier, *dissert. de Pallio*. Marca, *de concord*. Thomassin, *discipl. de l'église*. Bralion, *pallium archiepiscopale*, in-8°. D. Thier. Ruinart, *dissertatio historica, de Pallio archiepisc.* dans le tom. II des œuvres posthumes du pere Mabill. & de D. Ruin.

PALLU (Victor) seigneur de Buau en Touraine, étoit né à Tours dans une honnête famille. Il fit d'excellentes humanités, & après sa philosophie il se détermina à l'étude de la médecine ; il s'y appliqua avec beaucoup de succès à Paris, où il prit le dégré de bachelier le 15 avril 1628. La même année, étant dans les écoles de la faculté, un bachelier nommé Claude Martin tenta de le fraper d'un poignard ; on ignore pour quel sujet. Les registres de la faculté de médecine qui rapportent le fait, ajoutent que le sieur Martin fut pour cette raison & pour son ignorance chassé de la faculté le 28 décembre de la même année. M. Pallu finit sa licence au mois de mai 1630, & au mois d'août suivant il prit le bonnet de docteur. Il fut depuis médecin de M. le comte de Soissons, qui fut tué à la journée de Sedan en 1641. Cette mort prématurée lui fit faire de sérieuses réflexions sur le néant de la vie & de tout ce qui peut attacher à celle-ci, & il conçut le dessein de se donner à Dieu dans quelque retraite. Mais le monde qui lui avoit été cher, & dont il n'étoit pas moins aimé à cause des qualités de son esprit & de son cœur, fut un obstacle à son nouveau projet. Il retourna à Tours, où, quoiqu'il se livrât encore aux compagnies, le desir de la retraite le poursuivoit intérieurement, & sembloit lui reprocher ses retardemens. Il consulta sur ses dispositions M. Jean-Baptiste Gault, son propre parent, qui venoit d'être nommé évêque de Marseille, & qui fut sacré à Paris le cinquiéme d'octobre 1642. Ce prélat gouta son dessein, & l'excita fortement à l'accomplir ; il l'adressa à des personnes fort éclairées qui lui mirent entre les mains des livres solides, lui donnérent de bons conseils, & le fortifiérent dans ses résolutions. M. Pallu rompit enfin tout engagement, & se retira. On dit dans les registres de la faculté de médecine de Paris, qu'il se réfugia en 1648 dans la solitude de Port-Royal ; mais on a imprimé de lui une lettre sur sa retraite, qui est datée du jour de la Toussaint 1643 ; & il y parle comme un homme qui avoit tout quitté dès-lors, & qui vivoit dans la solitude que l'on vient de nommer. Il fit aussi dans la même occasion & sur le même sujet un poéme latin qu'il intitula *Vale mundo*. Ce poëme a été imprimé en 1735, dans le *Supplément du nécrologe de P. R. in-4°*, avec deux traductions françoises, l'une en prose & l'autre en vers. M. Pallu mourut dans sa retraite le 22 mai 1650. On a imprimé de lui, *Stadium medicum ad Lauream scholæ Parisiensis, emensum à Victore Pallu annis* 1628, 1629, 1630, à Paris, Camusat, 1630, *in-8°*, & trois thèses de médecine ; *Victoris Pallu quæstiones medicæ tres*, 1. *An Epicrateos lex à Galeno lata 9 Therapiæ excludat omnem omnino phlebotomiam & catharsim* : 2. *An dentium dolori tabacum* : 3. *An risus vitam producat*, à Tours 1642, *in-8°*.

PALM (Jean-Georges) pasteur de S. Pierre & de S. Paul ; & scholarque à Hambourg, naquit à Hanovre le 7 décembre de l'an 1697. Après avoir étudié dans quelques universités, le duc Auguste-Guillaume de Brunswick & Lunebourg le mit dans le couvent de Riggdagshausen en 1716 ; & au mois de septembre 1720, il le nomma son prédicateur de voyage. Trois ans après, Palm fut fait chapelain de la cour de Wolfenbutel. Il acquit l'estime du duc & de la duchesse, qui ne l'empêcherent pas cependant d'accepter le pastorat de S. Pierre

& de S. Paul de Hambourg. Palm entra dans cette place le 26 octobre 1717, commença ses fonctions le 16 décembre suivant, & mourut le 17 février 1743. On a de lui, 1. *Liber historicus de codicibus veteris & novi testamenti quibus B. Lutherus in conficiendâ interpretatione germanicâ usus est; in quo historia quoque dicti Johannei J. 7. à Luthero omissi illustratur. Accedit Kilian. Leib. & Conr. Adelmann. ab Adelmannsfelden de dissonis sacræ scripturæ translationibus epistola*, à Hambourg 1735, *in-8°*. 2. *Jesus der wahre Messias*; à Hambourg 1731, *in-8°*, & plusieurs autres ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Basle*, tome troisiéme, page 476.

PALMA, place très-forte, appartenante aux Vénitiens, dans le Frioul en Italie, a été bâtie en 1593, sous le gouvernement de Paschal Ciconia, doge de Venise, pour la défense du pays, contre les attaques des princes de la maison d'Autriche. Cette citadelle, qui est proche du bourg de *Palmata*, est située sur les frontieres de l'Autriche & du comté de Goritz. * Baudrand.

PALMA, ou LA PALMA, isle de la mer Atlantique en Afrique, & l'une des Canaries, très-célébre par ses bons vins, appartient aux Espagnols, qui s'en rendirent maîtres en 1493. Cette isle a 25 lieues de circuit, & est fort bien cultivée. Elle renferme une petite ville nommée *Santa Cruz de la Palma*, plusieurs bourgs, & une montagne qui jette des flammes. On en vit sortir l'an 1677 des feux souterreins, en même temps que la terre fut agitée par des tremblemens surprenans par leur qualité & par leur durée. Le 13 novembre, un peu après le coucher du soleil, le tremblement se fit sentir dans l'étendue de 13 lieues, le long de la côte. Il fut accompagné d'un tonnerre épouvantable, durant cinq jours, pendant lesquels la terre s'entr'ouvrit en plusieurs endroits. La plus grande ouverture fut sur la montagne aux Chévres, éloignée de la mer d'un mille & demi, d'où il sortit un grand feu qui poussoit des pierres & du rocher fondu. Le même accident arriva en plusieurs lieux aux environs; & en moins d'un quart d'heure il fit vers le pied des montagnes, jusques à dix-huit ouvertures, qui vomirent des flammes & des pierres brulées en si grande quantité, que cela forma comme une riviere de feu. Elle prit son cours par dessus la plaine de *Los Canios*, & coula avec impétuosité du côté de la fontaine sainte; mais étant arrivée proche du bord de la grande descente, elle se détourna à droite, & se précipita vers le vieux port, qui est celui où les Espagnols aborderent, lorsqu'ils se rendirent maîtres de ces isles. Le 20 novembre, il se fit une seconde ouverture sur la montagne aux Chévres, d'où il sortit des pierres & des feux, avec de grands tremblemens & des tonnerres, ce qui continua plusieurs jours. Il y eut des cendres noires portées à sept lieues de-là; le terroir des environs fut entiérement ravagé; & les habitans furent contraints d'abandonner leurs demeures, pour chercher un asyle dans un lieu éloigné de ces volcans. * *Mémoires historiques*, J. Nugno de Penna.

PALMA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie: il est un peu au-dessous du confluent du Guadalquivir & du Xénil, à une ou deux lieues au-dessous d'Ecija. * Mati, *dictionnaire*.

PALMA, bourg situé sur la côte de la Calabre ultérieure, à huit lieues de Regio, vers le nord. Ce bourg est bâti sur les ruines d'une ancienne ville des Brutiens, nommée *Taurianum* & *Tauri Civitas*, qui fut détruite par les Sarazins. * Mati, *diction*.

PALMA (Aulus Cornelius) fut l'un des favoris de Trajan, qui lui fit dresser une statue. Il fut consul en 99 & en 109. Avant son second consulat, dans le temps qu'il étoit gouverneur en Syrie, il soumit à l'empire la partie la plus septentrionale de l'Arabie, dont la capitale étoit Petra, qui avoit eu long-temps ses rois particuliers. Sa faveur cessa avec la vie de Trajan; & ses services n'empêcherent pas qu'Adrien, qui avoit toujours été son ennemi, ne l'immolât à sa cruauté, après être parvenu à l'empire, l'an 119. * Dion, *l.* 68. Eusebe, *chronic.*

PALMACIA, petite isle de la mer de Gènes, à l'entrée du golfe de Spezza, un peu au levant de la ville de Porto-Venere. On la prend communément pour l'ancienne Vénaria. * Mati, *diction*.

PALMAJOLA, en latin *Palmariola*, anciennement *Artemita*, petite isle de la mer de Toscane. Elle est près de la côte septentrionale de l'isle d'Elbe, du côté de Porto Ferraio. * Mati, *diction*.

PALMAS, cap de Palmas, de Palmeiras, ou de Segogora. C'est un grand cap de la province de l'Inde deçà le Gange. Il est sur la côte du royaume d'Orixa; il s'avance dans le golfe de Bengale, au midi de l'embouchure du Guenga & du Gange. * Mati, *diction*.

PALME (Jacques) dit *le vieux Palme*, peintre, né dans le territoire de Bergame en 1548, a peint d'une grande force de couleurs soutenue d'un assez bon dessin. Il étoit disciple du Titien, & sa maniere étoit si conforme à celle de son maître, que celui-ci ayant commencé une descente de croix, que la mort l'empêcha d'achever, le Palme fut choisi pour y mettre la derniere main, ce qu'il fit avec respect pour la mémoire du Titien, comme il le marque dans les paroles suivantes, qu'on lit encore aujourd'hui dans ce tableau:

Quod Titianus inchoatum reliquit,
Palma reverenter perfecit,
Deoque dicavit opus.

Entre ses ouvrages que l'on voit à Venise, *sainte Barbe*, qui est dans sainte Marie Formose, est son plus beau. Il mourut en 1496, âgé de quarante-huit ans: ce qui fait voir qu'on ne l'appelle *Vieux*, que parcequ'il a précédé celui qu'on appelle *le jeune Palme*, dont nous parlons à l'article suivant. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

PALME (Jacques) surnommé *le jeune*, peintre célébre, neveu du précédent, naquit à Venise en 1544, d'*Antoine* Palme, ou Palma. Son pere, peintre lui-même, le faisoit dessiner & peindre d'après les meilleurs tableaux. Pendant qu'il copioit dans l'église des Jésuites le S. Laurent du Titien, le duc d'Urbin, Guido Ubaldo, se plut à le voir travailler, & peu de temps après Palme fit le portrait du duc pendant que celui-ci entendoit la messe. Le duc en ayant été informé par ses domestiques, fit venir le jeune peintre, & lui paya gracieusement & ce portrait & la copie qu'il avoit faite du tableau du Titien. Il le mena ensuite à Urbin, & de-là il l'envoya à Rome, où il le recommanda au cardinal son frere. Palme y étudia Raphaël, Michel-Ange & Polidor, & le pape lui donna à peindre une galerie & une salle du Vatican. Il passa ainsi huit ans à Rome, après lesquels il retourna à Urbin, n'ayant encore que vingt-quatre ans. D'Urbin il alla à Venise, & de Venise il retourna de nouveau à Rome. Il demeura peu dans cette ville à ce second voyage, parcequ'il refusa d'y travailler sous la direction d'un chef, & il revint à Venise où il se fixa. Il s'y lia avec Vittoria, célébre sculpteur, qui conduisoit les plus grands ouvrages de Venise, & qui le fit préférer à Paul Veronèse, au Tintoret, & à plusieurs autres. Après la mort du Tintoret & du Bassan, Palme devint le plus fameux peintre de Venise, & il fit un grand nombre d'ouvrages. Le Guarini & le Cavalier Marin se plaisoient en sa compagnie. Il mourut à Venise en 1628, dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. Jacques Albarelli est le seul éleve qu'on lui connoisse. * On peut voir un plus grand détail dans l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, tom. I, pag. 194 & suivantes.

PALMER (Thomas) auteur de quelques ouvrages, qu'on conserve en Angleterre, a été religieux de l'ordre de S. Dominique, & florissoit à la fin du XIV siécle, & au commencement du XV, si l'on en croit Leland cité par Pitseus, qui paroît n'être pas récusable, puisqu'il marque que ce Palmer fut prieur de la maison de

Londres, & très-estimé de Richard Clifford, évêque de cette église, qui mourut en 1421. Cet auteur ajoute que Palmer signala son zèle contre les sectateurs de Wiclef, qu'il confondit en plusieurs disputes publiques. Ceux de ses ouvrages qu'on trouve encore sont des traités, *De veneratione imaginum : De originali peccato : De veneratione Sanctorum : De peregrinationibus.* * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

PALMERAN (Thomas) Irlandois, docteur de la maison de Sorbonne, a composé deux recueils, l'un tiré de l'écriture sainte, & l'autre des peres. Ces deux ouvrages, qui sont assez bons pour travailler sur différens sujets de morale ou de théologie, ont été imprimés à Paris en 1556, & à Lyon en 1678 & 1679. Palmeran a fleuri vers l'an 1290, comme il est marqué dans quelques manuscrits de ces ouvrages. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII siécle.*

PALMIER (Matthieu) d'une famille considérable de Florence, célébre par son érudition, dans le XV siécle, parut avec éclat au concile de Florence en 1439. Il continua jusqu'en 1449 la chronique de Prosper, qui étoit une addition à celle que saint Jerôme avoit traduite sur le grec d'Eusebe, & augmentée. Il composa aussi un livre de la guerre de Pise ; la vie de Nicolas Acciaïoli ; un traité de la vie civile, que Claude de Rosiers traduisit en françois, & divers autres ouvrages remplis de savoir. Son poëme intitulé *Ciêta* (pour *Citta*) *di Vita*, en 3 livres, qui n'a point été imprimé, lui attira quelques affaires, parcequ'il y enseignoit que nos ames sont les anges qui dans la révolte de Lucifer ne voulurent s'attacher ni à Dieu ni à lui, & que Dieu, pour les punir, les relégua dans des corps, afin qu'ils pussent être sauvés ou damnés, selon la conduite bonne ou mauvaise qu'ils meneroient en ce monde. Ce poëme fut condamné à être brulé. Trithème & Genebrard ont dit que Palmier eut la même destinée que son livre ; cependant, comme Vossius l'a remarqué, ni Philippe de Bergame, ni Volaterran, ni Paul Jove, ni les autres auteurs Italiens ne parlent point de cette condamnation. Palmier mourut en 1475, dans sa 70e année. La chronique de cet auteur a été continuée jusqu'en 1481, par Matthias Palmier, qui suit. Sa vie de Nicolas Acciaioli, grand sénéchal de la Pouille, a paru en Italie à Florence en 1588, *in*-8°. Palmier l'avoit composée en latin. Le P. Niceron dans ses *Mémoires tome XI*, dit qu'elle n'a jamais paru en cette langue : il s'est trompé ; M. Muratori l'avoit donnée en latin pour la premiere fois dès 1728, dans le tome XIII de ses *Scriptores rerum Italicarum.* * Verrin, *liv. 2. Flor. illust.* Philippe de Bergame, *in suppl. chron. A. C.* 1439. Volaterran, *comment. Urb. l.* 21. Paul Jove, *in elog. c.* 132. Trithème, *in cat.* Genebrard, *in chron.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Vossius. *lib.* 3. *de histor. Lat. &c.* Du-Pin, *bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

PALMIER (Matthias) de Pise, vivoit dans le XV siécle, & mourut en 1483. Il fit une addition à la chronique de Matthieu Palmier de Florence, depuis l'an 1450, jusqu'en 1481, inclusivement. Il traduisit aussi de grec en latin l'histoire d'Aristée des septante interpretes, & composa d'autres ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Matthias Palmier adressa sa traduction du livre d'Aristée au pape Paul II. M. le cardinal Querini a fait réimprimer son épître dédicatoire à ce pape, p. 153, de l'*Appendix* qui est à la suite de la vie de Paul II, par Michel Canensio, que cette éminence a publiée à Rome en 1740, *in*-4°. * Vossius, *lib.* 3. *de hist. Lat.* De la Monnoye, *notes sur les jugem. des sav. de* Baillet, *tom. III.*

PALMIER (Jean MELLER) Allemand, critique grammairien, a vécu dans le XVI siécle, & est mort jeune en 1582. On voit par ses *Spicilegia*, qu'il avoit appris les premiers élémens des lettres de Jean Bandel, de Bamberg ; qu'il avoit visité les principales villes de l'Allemagne, & qu'il étoit en correspondance avec ceux qui y brilloient le plus alors par leur érudition, & avec plusieurs autres savans. C'est à ces savans qu'il a adressé par parties ses *Spicilegia*, qui furent imprimés d'abord en 1580, & que Jean Gruter a fait réimprimer dans le tome quatriéme de son *Thesaurus criticus*, à Francfort 1604, *in*-8°, depuis la page 613 jusqu'à la p. 887. On y trouve un grand nombre d'observations sur les comédies de Plaute & de Térence, sur Properce, sur Salluste, & sur plusieurs autres. A la fin de ces spiciléges ou de ce recueil de corrections, d'explications, d'observations, l'auteur en promet encore deux parties, ou deux livres ; il les annonce comme étant presque finis, & assure qu'il ne les fera pas long-temps attendre ; mais étant mort en 1582, il n'a pu tenir sa parole, & ceux qui ont hérité de ses papiers n'ont pas, sans doute, jugé à propos de publier ce qu'il avoit recueilli. Les corrections de Palmier sur Salluste parurent à Francfort en 1607, dans une édition *in*-8° de Salluste, donnée par Gruter. Nous ignorons si elles sont différentes de celles qui sont dans ses *Spicilegia.*

PALMIRENO (Laurent) grammairien, natif d'Alcaniz en Aragon, vivoit dans le XVI siécle, & mourut en 1580, laissant divers petits traités de sa façon. Les Espagnols estiment Palmireno, & en parlent avec éloge. * *Consultez* la bibliothéque des écrivains d'Espagne de Nicolas Antonio, & l'histoire d'Aragon de Vincent Blasco Lanuza, *part. II*, *l.* 5, *c.* 48.

PALMYRE, *Palmyra*, ville de Syrie près de l'Arabie déserte, est indiquée dans la Vulgate (III. *Reg.* 9, 18. II. *Paralip.* 8, 4) comme une ville bâtie par Salomon. Le texte hebreu porte le nom de *Thadmor : Thamar* en hébreu signifie un *palmier.* Josephe assure que les Grecs appelloient *Palmyre* la ville que les Syriens nomment *Thamor.* La situation de la ville de Thamor dans le désert de Syrie marquée dans le livre des Rois au pays d'Emath de Soba, est la même que celle de la ville de Palmyre. Ainsi il est à croire que cette ville a été bâtie par Salomon. Elle tomba bientôt après sous la puissance des rois de Babylone. Pline en parle comme d'une république qui de son temps avoit conservé sa liberté, & qui séparoit l'empire Romain de celui des Parthes. Elle devint depuis capitale d'un pays appellé le royaume des Palmyréniens, célébre par la puissance d'Odenat, & par le courage de Zénobie son épouse, vers l'an 264. L'empereur Adrien avoit augmenté cette ville, & l'avoit nommée *Adrianopolis*, Andrinople. Elle a eu autrefois un archevêché. Le nom qu'elle porte présentement est *Amegara*, selon Ortelius, & *Faid*, au rapport de Sanson. *Voyez* ODENAT. On a donné à Londres en 1753 une description des ruines de Palmyre. C'est un *in-folio* enrichi de figures & de plusieurs inscriptions palmyréniennes copiées avec exactitude, & par-là, très-propres à procurer l'intelligence de l'alphabet dont on se servoit autrefois à Palmyre, & de la langue qu'on y parloit. M. l'abbé Barthélemy, garde du cabinet des médailles du roi, a donné l'année suivante 1754 des *réflexions sur la langue qu'on parloit autrefois à Palmyre.* C'est un vol. *in*-4°, imprimé à Paris.

PALO, bourg légérement fortifié dans le patrimoine de saint Pierre en Italie, sur la côte, à trois lieues du lac & de la ville de Bracciano, vers le midi. * Mati, *diction.*

PALONI (Marcel) poëte, natif de Rome, vivoit au commencement du XVI siécle, & laissa dans un poëme en deux livres, l'histoire de la bataille de Ravenne, que les François gagnerent le jour de pâque 1512. Cet ouvrage fut imprimé en 1513. * Rubeus, *in historia Raven.*

PALOS DE MOGUER, bourg ou petite ville de l'Andalousie en Espagne. Il est près de l'embouchure du rio Tinto dans le golfe de Cadix, & à dix lieues de San Lucar de Barramede, vers le couchant septentrional. Palos est le lieu d'où Christophe Colomb partit l'an 1492, pour aller découvrir l'Amérique. * Mati, *dictionnaire.*

PALOTTA, ville de la basse Hongrie, dans le comté d'Albe-Royale, fut prise sur les Turcs par les Impériaux, au mois d'octobre 1687. Le bacha qui y commandoit demanda d'abord à capituler, & en sortit avec la garnison chargée d'autant de bagage que chaque soldat en put emporter. Il étoit accompagné d'environ deux cens cinquante hommes, qu'il conduisit à Belgrade. On trouva dans la place huit piéces de canon, plusieurs mortiers, une grande quantité de poudre & de vivres avec trois drapeaux. * *Mémoires du temps.*

PALOTTA (Jean-Baptiste) cardinal, natif de Calderola, dans la marche de Rome, après avoir été nonce à Vienne, & archevêque de Thessalonique, fut nommé cardinal par le pape Urbain VIII, l'an 1629. Il fut depuis évêque de Tusculum ou Frescati & d'Albano, & gouverneur de Rome, où il mourut le 24 janvier 1668, en sa 74ᵉ année.

PALPHURIUS SURA, ou PALFURIUS, historien Latin du III siécle, ne nous est connu que par un seul témoignage de Trébellius Pollion, qui le cite comme ayant composé le journal de la vie de l'empereur Gallien. Gesner le nomme Calpurnius Sura; mais il y a apparence que c'est par corruption, comme le remarque Vossius, *l. 2, de hist. Lat.*

PALPHURIUS ou PALFURIUS, chef des brigands qui couroient l'Asie mineure, & particuliérement l'Isaurie. L'empereur Probus l'ayant défait, le fit mourir vers l'an 280. * Vopiscus, *in Probo.*

PALU (La) maison qui a tenu de toute ancienneté un des premiers rangs entre celles de Bresse, a été féconde en grands hommes. PIERRE de la Palu, maître des requêtes, étoit fils d'*Aimé* de la Palu, seigneur de Varambon, S. Julien, Tossia, la Balme & Bouligneux. Il épousa *Marie* de Luyrieux, & en eut *Aimée* de la Palu; & *Clémence*, mariée à *Guillaume* de la Baume, qui fut gouverneur d'Amé, dit *le Verd*, comte de Savoye. Il y a eu de cette maison FRANÇOIS de la Palu, seigneur de Varambon, Bouligneux, &c. qui fut fait chevalier de l'ordre de Savoye, après l'an 1440. HUGUES de la Palu, comte de Varax, vicomte de Salins, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant-général pour le roi Charles VIII en Dauphiné, créé chevalier de l'ordre de Savoye en 1482. JEAN-PHILIBERT de la Palu, comte de Varax, seigneur de Bouligneux, &c. lieutenant-général du duc de Savoye, au gouvernement de Bresse, & son ambassadeur au concile de Trente, fait chevalier de l'Annonciade en 1518. Cette maison subsiste en la personne des comtes de Bouligneux, seigneurs de Meilli, dont étoit *Louis* de la Palu, comte de Bouligneux, lieutenant-général des armées de France, qui après avoir été long-temps colonel du régiment de Limousin, fut tué au siége de Verue le 14 décembre 1704. *Voyez* l'histoire de Bresse du sieur Guichenon, qui rapporte une généalogie très-exacte de cette maison, à laquelle on doit rapporter les hommes illustres qui suivent, quoique quelques auteurs aient varié sur le lieu de leur naissance.

PALU (Pierre de la) religieux de l'ordre de saint Dominique, docteur en la faculté de théologie de Paris, & patriarche de Jérusalem dans le XIV siécle, étoit fils de GERARD de la Palu, chevalier, seigneur de Varambon, Richemont, Bouligneux & Tossia. Il fut licencié le 13 juin 1314, & il enseignoit encore la théologie à Paris en 1317, où ayant été fait définiteur de la province de France au chapitre général, qui se tenoit à Pampelune, il eut l'honneur d'être choisi pour vicaire du général qui étoit absent dans ce chapitre. L'année suivante le pape Jean XXII lui donna une marque solide de son estime, en le députant avec deux religieux de l'ordre de S. François en Flandre, pour y disposer les esprits à la paix; ce qui ne lui réussit pas, & lui fit des ennemis, qui l'accuserent de prévarication. Pierre n'eut pas beaucoup de peine à se justifier de l'accusation intentée contre lui, & néanmoins elle produisit un effet auquel il ne s'étoit pas attendu: dix années se passerent sans qu'on l'employât dans aucune affaire, & ce ne fut qu'au bout de ce temps, que Jean XXII, persuadé qu'il avoit eu tort de ne se pas servir d'un homme de ce mérite, l'appella à Avignon pour le sacrer patriarche de Jérusalem. La Palu revêtu de cette dignité en 1329, partit presque aussitôt pour l'isle de Cypre, où il conduisit Marie, fille de Louis I, duc de Bourbon, qui étoit fiancée à Gui, fils aîné du roi Hugues de Lusignan; & après avoir visité l'église de Limissa, dont il avoit l'administration, il passa en Palestine pour engager le soudan à être plus favorable aux chrétiens. Les historiens observent que la Palu étant de retour en 1331 en France, y anima tellement toute la cour contre ce soudan, qui n'avoit pas eu d'égard à ses remontrances, qu'on vit rarement plus de vivacité; que le pape charmé de ces dispositions, donna ordre au patriarche & aux autres prélats, de prêcher par-tout la croisade, & que tout cela ne produisit néanmoins aucun effet. Les guerres d'Angleterre rendirent inutiles les bonnes intentions du roi & de ses sujets; & ce fut le jugement rendu cette année-là même contre Robert d'Artois, qui donna occasion à ces guerres. On prétend que la Palu n'eut que trop de part à ce jugement: voici ce qu'on en trouve dans la chronique de S. Denys, & dans la continuation de la chronique de Nangis. Robert d'Artois ayant produit de fausses lettres pour se faire adjuger le comté d'Artois qu'il disputoit à sa tante Mahaud, on reconnut la fraude, & on arrêta diverses personnes pour les interroger; mais leurs dépositions ne paroissant pas suffisantes, on voulut en savoir la vérité du confesseur de Robert. Celui-ci, dit-on, s'en défendit, parceque tout ce qu'il savoit de cette affaire, il ne l'avoit appris que dans la confession: on se trouva embarassé de cette réponse, & on consulta la Palu, qui décida que ce confesseur pouvoit parler, parcequ'il n'y avoit que les péchés qui fussent sous le sceau de la confession, & que les choses sur lesquelles on l'interrogeoit n'étoient pas des péchés. On ajoute que l'on ignora dans le public ce qu'avoit dit le confesseur; qu'on sut seulement qu'il avoit été reconduit en prison, après quoi on n'avoit plus oui parler de lui, & que le jugement suivit de près. Mais toute cette narration n'est pas fort intelligible; & ce qu'il y a de certain, c'est que la Palu dans ses écrits, est un des théologiens qui recommandent le plus aux confesseurs de ne pas révéler le secret des confessions. On le trouve ensuite en 1333, à la tête des prélats & des docteurs, qui se déclarerent contre l'opinion de Jean XXII, touchant la vision béatifique. Depuis, on ne trouve rien de lui, sinon qu'en 1337 il confirma & publia les statuts synodaux faits par Auger son prédécesseur dans l'évêché de Conserans, dont il avoit alors l'administration. Etienne de Lusignan, & plusieurs autres après lui, ont assuré que la Palu mourut à Nicosie dans l'isle de Cypre; mais il est sûr qu'il mourut le 31 janvier 1342 à Paris, & qu'il fut inhumé dans l'église de S. Jacques de son ordre, où son tombeau fut trouvé l'an 1631. Il avoit employé son loisir à la composition de plusieurs ouvrages: les Jacobins de Paris avoient encore à la fin du XVI siécle ses commentaires ou postilles sur toute la bible, puisque le Jésuite Possevin les vit chez eux; mais ils n'en ont présentement qu'une très-petite partie: son commentaire sur le Lévitique est gardé au collége de Maître Gervais; & de tout ce qui reste, les préfaces ne sont pas de la Palu, mais de divers autres religieux de son ordre, plus anciens que lui. Il laissa aussi des commentaires sur les quatre livres des sentences; mais on n'a imprimé que ce qu'il a écrit sur le III & le IV; & celui-ci étoit, au gout de S. Antonin, tout ce qu'on avoit écrit de mieux pour la pratique des cas de conscience. On lui donne encore un traité *de causa immediata ecclesiasticæ potestatis*, que d'autres attribuent au cardinal Jean de Godin; & un recueil de sermons *de tempore & de sanctis*, qui a été imprimé diverses fois, sous le titre de *thesaurus novus*, & qui certainement n'est pas de lui, mais d'un religieux de l'ordre de S. François. Un autre ouvrage de la Palu dont la perte doit être

être sensible à tous ceux qui aiment l'histoire, est celui qu'il avoit intitulé, *Liber bellorum Domini*, où il traitoit des guerres contre les infidéles. On a imprimé quelque part en Italie sa lettre à Hugues de Vauceman, général de l'ordre de S. Dominique, sur la question: Comment les Freres Prêcheurs peuvent retenir leurs revenus; & on garde dans la bibliothéque du comte de Seignelai, son traité de la pauvreté de Jesus-Christ & des apôtres, contre Michel de Césene. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome I.*

PALU (Pierre de la) seigneur de Varambon, bailli & gouverneur d'Amiens, maître des requêtes, fut en grande considération dans le XIV siécle. Le roi Philippe *de Valois*, pour l'attirer à son service, l'honora de l'office de maître des requêtes de son hôtel. En 1341, la Palu fit hommage au roi de cinq cens livres de revenu qu'il lui avoit assignées sur son trésor. Depuis, vers l'an 1347, il fut bailli & gouverneur des villes d'Amiens, Lille & Douai, & capitaine des frontieres de Flandre. * Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes*. Guichenon, *hist. de Bresse.*

PALU ou DE VARAMBON (Louis de la) cardinal, fils d'AIMÉ de la Palu, & d'*Alix* de Courgenon, & petit-fils de PIERRE de la Palu, gouverneur d'Amiens & maître des requêtes de l'hôtel du roi Philippe *de Valois*. Après avoir pris l'habit de S. Benoît à Tournus, il fut élu abbé d'Ambournai, puis de Tournus, ensuite évêque de Lausane, de Maurienne, cardinal du titre de sainte Anastasie, & archevêque de Tarantaise. Il étoit abbé de Tournus, lorsqu'il se trouva au concile de Constance en 1417, & qu'il fut garde du conclave à la création du pape Martin V. On le députa aussi au concile de Sienne en 1423, & il assista à celui de Basle, où il fut fait évêque de Lausane en 1432, à l'exclusion de Jean Prangin. Amédée VIII, duc de Savoye, s'étoit employé pour ce dernier; de sorte que son procureur, nommé Jean Champion, voyant qu'on n'avoit aucun égard aux sollicitations de son maître, appella au pape de la sentence du concile. Ce procédé fut extrêmement blâmé à Basle, où Champion fut arrêté prisonnier. Quelque temps après, les peres du concile envoyerent Louis de la Palu à Eugène IV, puis en Gréce, pour la réunion de l'église grecque avec la latine. Amédée VIII ayant été élu pape à Basle, le fit cardinal en 1440. Nicolas V, à qui Amédée, dit *Félix* V, céda la papauté en 1449, confirma dans cette dignité le cardinal de la Palu, le fit son légat, & lui donna diverses marques de son estime. Ce prélat, que Pie II loue dans ses écrits, mourut à Rome en 1451, le 22 septembre. * Arnoul Wion, *l. 2, c.* 49. *lign. vitæ*. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Sammarth. *Gall. christ.* Guichenon, *hist. de Bresse.*

PALU (Jean de la) chanoine, *cherchez* BEER.

PALUDANUS (Jean) de Hainaut, poëte, & habile dans la littérature, fut chargé de l'instruction de la jeunesse à Gand d'abord, ensuite à Tournai & à Mons. Il exerça cette fonction durant plus de trente ans. Il a laissé un petit Dictionaire pour les enfans, en latin, en françois & en flamand. Sentences choisies d'Isocrate, rangées par ordre alphabétique, à Gand 1551, *in-8°*. * Valere André, *bibliothéque belgique*, tome II, page 709.

PALUDANUS (Henri) Liégeois, religieux de l'ordre des Freres Mineurs, a traduit d'espagnol en latin un ouvrage de Diégo de la Véga, religieux du même ordre, intitulé: *Paradisus gloriæ sanctorum, eorumque triumphus*; ce sont des sermons pour les fêtes des saints. * Le même, tome I, page 459.

PALUDANUS (Bernard) autrement appellé *Van den Broek*, qui rechercha & recueillit avec beaucoup de soin les merveilles de la nature, naquit à Steenwyck en Overissel le 23 octobre 1550; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Enkhuisen. En 1580 il fut reçu à Padoue docteur en philosophie & en médecine, & obtint le titre de protonotaire. Il fut fait comte Palatin par l'empereur; & l'on trouve des lettres où on lui donna le titre de chevalier de Jérusalem. Après avoir voyagé en Europe, en Asie, & en Afrique, il séjourna quelque temps à Zwoll, où il fut fait médecin de la ville: de-là il transporta son domicile à Enkhuisen, où il eut le même emploi. En 1591 il fut appellé à Leyde, & y accepta l'emploi de professeur qu'on lui offroit; mais on lui fit à Enkhuisen tant d'instances pour demeurer, qu'il ne put se refuser aux vœux de la ville. Il avoit beaucoup de pénétration, de l'éloquence, une érudition variée, & surtout une exacte probité. Il a fait divers ouvrages, dont le plus connu consiste en des notes dont il a enrichi les voyages de Linschot; l'ouvrage écrit en flamand, & traduit de cette langue en françois, est intitulé: *Histoire de la navigation de Jean-Hugues Linschot aux Indes orientales, avec les annotations de Paludanus, & des figures.* La troisiéme édition françoise a été faite à Amsterdam en 1638, *in-folio*. Paludanus étoit mort à Enkhuisen le troisiéme avril 1633. Il fut enterré dans l'église du Sud ou Zuiderkerk, où l'on mit sur sa tombe une épitaphe en lettres d'or. * *Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

PALUDANUS (Jean) vulgairement VAN DEN BROEK, étoit de Malines. Il fit sa philosophie à Louvain, où il prit le dégré de maître-ès-arts en 1585. Il professa plusieurs années l'éloquence au collége du Faucon dans la même ville; ensuite il fut curé de sainte Gertrude, & de-là curé de Notre-Dame de Malines, d'où il passa en 1602 à la cure de S. Pierre & S. Paul dans la même ville. Le 21 mars de la même année il fut créé docteur en théologie. Rappellé à Louvain en 1610, il fut *pléban* & chanoine de S. Pierre, professeur ordinaire de théologie; après quoi il succéda au docteur Jacques Janson dans l'emploi de professeur royal des saintes lettres. Il fut aussi archiprêtre du district de Louvain. On a de lui: *Vindiciæ theologicæ adversùs Verbi Dei corruptelas*; c'est une explication de presque tous les endroits de l'écriture dont on dispute entre les catholiques & ceux qui suivent une autre communion. Cet ouvrage imprimé à Anvers en 1620 & 1622, est *in-8°*, en deux volumes. *Apologeticus Marianus*, où il est traité des louanges & des prérogatives de la sainte Vierge, *in-4°*, à Louvain 1623. *De sancto Ignatio concio sacra*, *in-8°*, à Louvain, 1623. *Officina spiritualis sacris concionibus adaptata*, *in-4°*, à Louvain 1624. Paludanus mourut le 20 février 1630, âgé de 64 ans, huit mois & dix jours. * Valere André, *biblioth. belg.* édit. de Bruxell. 1739, tome II, pag. 708.

PALUDANUS (Arnold ou Arnoul) de Liége, religieux de l'étroite observance des Freres Mineurs, fut ministre provincial de son ordre en Flandre, & lecteur & professeur en théologie. On a de lui un traité *De foro animæ, id est, de potestate quam habent sacerdotes confessarii, tum regulares, tum sæculares, juxta Concilii Tridentini formam legitimè approbati*, &c. à Liége, 1636, *in-8°*. * Valere André, au même endroit, tome I, page 101.

PALUDANUS (Michel) religieux de l'ordre de S. Augustin, né à Gand l'an 1593, enseigna dans son ordre avec réputation, & y exerça les premieres charges. Nous avons une dialectique de sa façon; des commentaires sur la somme de S. Thomas: *Sacra & theologica concordantia temporum regum Judæ & Israël.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Herrera.

PALUDANUS (Pierre) *cherchez* PALU.

PALUS MEOTIDES, LIMEN, MER DE ZABACHE & DE LA TANA, grand golfe ou mer, entre l'Europe & l'Asie. Cette mer a environ 600 milles de circuit, & n'est cependant considérée que comme un grand marais, parcequ'il y a si peu d'eau en quelques endroits, qu'on n'y peut passer qu'avec des bateaux. Elle a les petits Tartares, dits de *Crimée*, au couchant; la Sarmatie d'Europe, ou Moscovie au septentrion, & la Sarmatie d'Asie où se trouve la Circassie, au midi &

au levant, où est l'embouchure du Don ou *Tanaïs*. La mer de Zabache est séparée du Pont-Euxin par le Bosphore Cimmérien, nommé *le détroit de Vospero*, de Caffa, ou de Kerci. Elle a aussi au couchant le marais que les anciens ont nommé *Buges*, aujourd'hui *Suka Morzi*. Pline assure que de son temps les Scythes appelloient ce Palus *Temerinde*, c'est-à-dire, *mere du Pont*, qui est l'épithéte que lui a donnée Denys d'Alexandrie; & cela est fondé sur ce que son fond est beaucoup plus haut que celui du Pont-Euxin, ou mer Noire, où il est certain qu'elle se dégorge. On l'appelle aussi quelquefois *la mer Blanche*. Aristote assure que de son temps on n'y pouvoit plus conduire d'aussi grands vaisseaux que ceux qu'on y conduisoit soixante ans auparavant, ce qui montre que le Tanaïs ou Don, & les autres rivieres y voiturent beaucoup de limon, dont il est assez probable qu'ont été formés les islots qui sont à son détroit, & entre lesquels le Palus se décharge par plusieurs petits détroits, que Constantin Porphyrogenete appelle des rivieres. Ce limon est peut-être aussi ce qui a beaucoup diminué la grandeur du Palus; car Hérodote qui connoissoit parfaitement ce pays-là, assure qu'il n'étoit guère moins grand que le Pont-Euxin, ce qu'on ne trouveroit pas présentement. * Polybe, Pline, Strabon, &c. font mention des Palus Méotides.

PALUZZI ou PAULUZZI, famille romaine, du surnom d'*Albertoni*, a eu un gouverneur de Rome en 1413, un podestat de Pérouse en 1431, d'autres officiers Romains dans le même siécle, & un gouverneur de Tivoli en 1556. LOUISE Paluzzi, fille de *Pierre-Matthieu* d'Albertoni, & épouse de *Jacques* de la Citere, mourut le dernier janvier 1532, en odeur de sainteté. Elle est qualifiée bienheureuse. Au jour de sa mort, la justice du Capitole vaque; & le sénat pour honorer sa mémoire, se rend dans l'église de S. François *de Ripa*, à la chapelle de la famille de Paluzzi, où cette bienheureuse est enterrée. GASPARD Paluzzi, référendaire de l'une & l'autre signature, fut gouverneur d'Orviette en 1597. BALTHASAR, marquis de Paluzzi, fils d'ANGE Paluzzi d'Albertoni, gouverneur de Tivoli, fit considérablement orner la chapelle de sa famille en 1625. Un de ses fils, PALUZZO Paluzzi, auditeur de la chambre apostolique, fut fait cardinal par le pape Alexandre VII en 1664, & mourut en 1698. Le pape Clément X adopta la famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom d'Altieri. *voyez* ALTIERI.

PAMELIUS ou DE PAMELE (Jacques) chanoine de Bruges, archidiacre de Saint-Omer, & prévôt d'Utrecht, fils d'ADOLPHE, baron de Pamele, conseiller d'état sous l'empereur Charles-Quint, naquit à Bruges au mois de mai 1536. Il fut élevé dans les sciences qu'il apprit à Louvain, puis dans l'université de Paris, & se rendit habile théologien & excellent critique. Ses parens lui procurerent un canonicat à S. Donatien de Bruges, où il dressa une belle bibliothéque. Mais les guerres civiles l'obligerent de se retirer à Saint-Omer, où l'évêque lui donna l'archidiaconé de son église. Peu après, Philippe II, roi d'Espagne, le nomma à la prévôté de S. Sauveur d'Utrecht, puis à l'évêché de Saint-Omer. Pamelius en alloit prendre possession; mais étant tombé malade à Mons en Hainault, il y mourut au mois de septembre 1587, âgé de 52 ans. Ses ouvrages sont, *Liturgia Latinorum; Micrologus de ecclesiasticis observationibus; Catalogus comment. veterum selectorum in universa biblia; Conciliorum Paralipomena, &c.* Il publia aussi les œuvres de Tertullien & de saint Cyprien, avec des notes, & le traité de Cassiodore: *De divinis nominibus*. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *in elog. Belg.* Swert. *in Athen. Belg. &c.*

☞ Jacques Pamelius eut, entr'autres freres, Guillaume PAMELIUS, dont on voit l'épitaphe dans l'ouvrage intitulé *Basilica Bruxellensis*, p. 27 & 28. Cette épitaphe fait connoître la noblesse & l'ancienneté de leur famille. * M. Goujet, *mem. mss.*

PAMIERS, *Pamiæ* & *Apamiæ*, sur l'Ariége, ville de France dans le comté de Foix, avec évêché suffragant de Toulouse, a tiré son nom de son château; car la ville portoit celui de Fredelac, *Fredelacum*, qu'on prétend faussement lui avoir été donné par un comte nommé Frédelon, qui eut, dit-on, en apanage la ville & le territoire de Pamiers. Les comtes de Carcassonne y bâtirent dans le VIII siécle l'abbaye de S. Antonin, tenue par les chanoines réguliers de S. Augustin, à laquelle Roger-Bernard, comte de Foix, fit don de sa ville de Fredelac & du château de Pamiers, vers l'an 1149. Depuis, les comtes de Foix furent souvent en guerre avec les abbés. En 1296 le pape Boniface VIII érigea cette abbaye en évêché. Bernard Saissetti en fut le premier évêque, & s'accorda avec le comte de Foix par les soins de Gui de Levis, seigneur de Mirepoix, que l'un & l'autre avoient choisi pour arbitre de leurs différends. L'évêché de Pamiers étoit alors suffragant de Narbonne; mais depuis, le pape Jean XXII ayant érigé Toulouse en archevêché, y attacha Pamiers. Cette église a eu d'illustres évêques; un pape qui a été Benoît XII, quatre cardinaux, Henri Sponde, & d'autres prélats. Dans le XVI siécle, cette ville souffrit étrangement par la violence des hérétiques, qui s'en rendirent maîtres, & qui ruinerent les églises pendant les guerres civiles. Peu après elles furent réparées par les soins de l'illustre François-Etienne de Caulet, évêque de Pamiers, dont la mémoire est en bénédiction dans l'église de France. *Voyez* PAVILLON. * Guillaume de la Perriere, *annal. de Foix*. Bertrand Elie, *hist. Fuxens.* Pierre Olhagaroy, *hist. de Foix*. De Marca, *hist. de Béarn*. Sponde, *in annal.* Des Cases, *hist. de Foix*. Sainte-Marthe, *tom. II, Gall. christ.*

PAMMAQUE (S.) prêtre de Rome, d'une famille illustre. Après la mort de sa femme Pauline, fille de Paule, il embrassa la vie monastique, & employa tout son bien à secourir les pauvres, particuliérement les étrangers, dans un hôpital qu'il établit à Porto, près de Rome. Il étoit fort des amis de S. Jerôme, qui a fait plusieurs fois son éloge. S. Paulin de Nole étoit aussi lié d'une amitié particuliere avec lui. Il mourut pendant le siége de Rome par Alaric en 409. * Pammach. *epist. ad Hieronym.* 64. S. Jerôme, *epist.* 26, 50, 52, 30, *&* 33, 65, 66, 69. *Apolog. ad* Pammach. *proœmio in lib. Ezechielis*. Paulin, *epist.* 37.

PAMPELUNE, ville capitale de Navarre, avec évêché suffragant de Burgos, nommée par les auteurs Latins *Pampelona*, *Pampelon*, *Pompelo*, & *Pompeiopolis*, est très-ancienne, & fut, dit-on, fondée par Pompée. Elle étoit capitale des Gascons, lorsque Charlemagne passant en Espagne la prit, & en fit abattre les murailles en 778. Les Espagnols la possedent depuis l'usurpation de la Navarre, & Philippe II y fit bâtir une forteresse. Le pape Jean XXII avoit mis l'évêché de Pampelune sous la métropole de Saragosse; mais Gregoire XIII l'attacha à celle de Burgos. Prudence Sandovale a fait un traité des évêques de cette ville. Garibai en parle aussi, *liv.* 22 *& seq.* * De Marca, *hist. de Bearn*. Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* Favin, *hist. de Navarre, &c. Marca hispanica.*

CONCILES DE PAMPELUNE.

Ponce, évêque d'Oviédo, présida à un concile assemblé à Pampelune en 1032, pour rétablir sur le siége de cette ville le prélat que les courses des barbares avoient obligé de se retirer au monastere de Leira dans les Pyrénées. Nous en avons les actes dans le tome IX des conciles. Arnaud de Puyana, évêque de la même ville, y célébra un synode diocésain en 1315, & publia dans le même temps des ordonnances synodales. Le cardinal Bessarion, évêque de cette église, en tint aussi un en 1459; & le cardinal Alexandre Césarini, élevé à la même dignité, publia de nouvelles ordonnances, dans lesquelles il renouvella tout ce qui avoit été établi par Arnaud & Bessarion.

PAMPHAES de Priéne, ayant fait présent à Crœsus, dont le pere vivoit encore, de trente mines, monnoie qui avoit cours alors, en fut amplement récompensé; car dès que Crœsus fut élevé au royaume de Lydie, ce prince lui envoya un chariot plein d'argent. * Ælien, *variar. histor. l.* 4.

PAMPHILA, Egyptienne, ou native d'Epidaure, selon Suidas, & fille de *Soteride*, femme de *Socratide*, vivoit dans le premier siécle, sous l'empereur Néron, & passa 13 ans avec son mari qui étoit très-docte. Elle se rendit habile, tant par les entretiens qu'elle eut avec lui, que par la conversation de ceux qui venoient en sa maison; & elle écrivit une histoire mêlée. Suidas dit que cette histoire étoit divisée en 33 livres, & qu'elle composa un abrégé des œuvres de Ctésias en trois livres, outre d'autres traités. En effet Aulu-Gelle cite le 3e livre de l'histoire de Pamphila, que Diogène Laërce allégue très-souvent. * Photius, *cod.* 145. Suidas, *in lex.* Aulu-Gelle, *l.* 15, *c.* 17. Diogène, *in Theophrasto.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, fut disciple de Platon & précepteur d'Epicure. *Voyez* Diogène Laërce dans la vie d'Epicure. Athénée en cite un de ce nom, d'Alexandrie. * *Consultez* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sac.* Vossius, *lib.* 2 & 3 *de hist. Græc.*

PAMPHILE, fils de *Néocles*, disciple de Platon, & différent de celui qui fut maître d'Epicure. Platon dit de lui, qu'il demeura dix jours mort, après avoir été tué dans une bataille, & qu'ayant été mis sur le bucher trois jours après qu'on l'eût enlevé de l'endroit où il étoit, il revécut tout d'un coup, & rapporta des choses merveilleuses qu'il avoit vues depuis qu'il étoit mort. * Platon.

PAMPHILE, *Pamphilus*, philosophe d'Amphipolis, ou de Sicyone ou de Nicopolis, surnommé φιλοπραγματος, composa plusieurs ouvrages sur la grammaire, sur la peinture, sur les peintres illustres; & trois livres *de re rustica.* * *Voyez* Suidas qui en fait mention.

PAMPHILE, *Pamphilus*, natif de Macédoine, savoit parfaitement les mathématiques, & ennoblit tellement l'art de la peinture, que les personnes de condition l'apprenant communément sous lui, il fit ordonner par un édit public à Sicyone, & ensuite par toute la Gréce, qu'il n'y auroit que les enfans des nobles qui s'exerceroient à la peinture, & que les esclaves ne pouroient s'en mêler. Il eut pour disciple Apellès, qui s'est acquis une réputation immortelle par l'excellence de ses ouvrages. * Félibien, *entretiens sur la vie des peintres.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, grammairien d'Alexandrie, & disciple du fameux critique Aristarque, avoit fait un livre intitulé *le Pré*, qui étoit un recueil de diverses choses. Il avoit aussi continué les *gloses de Zopyrion*, ou son dictionaire des mots obscurs, & fait plusieurs autres ouvrages que nous n'avons pas.

PAMPHILE, dont parle Athénée, & Suidas après lui, s'exprimoit toujours en vers.

PAMPHILE, démagogue d'Athènes, pillant le trésor public, fut démis de sa charge, comme le rapporte le scholiaste d'Aristophanes sur le Plutus.

PAMPHILE (saint) *Pamphilus*, prêtre de Césarée en Palestine, & martyr, avoit beaucoup d'amour pour les sciences, & recueillit une très-belle bibliothéque. Il transcrivit de sa main les œuvres d'Origène. S. Jérôme, qui posséda depuis ce manuscrit, dit qu'il le préféroit aux plus riches trésors. Pamphile fut pris pendant la persécution de Maximin; & après deux ans de prison, il acheva sa course par une mort aussi constante que sa vie avoit été sainte, vers l'an 308. Ce fut pendant cette longue prison qu'il travailla à l'apologie pour Origène, qu'Eusebe acheva. Eusebe eut une si grande vénération pour Pamphile, que ne se contentant pas de lui donner des éloges extraordinaires, il voulut porter son nom, & composa trois livres de sa vie, que nous avons perdus. * S. Jérôme, *de script. eccl.* Eusebe, *hist. l.* 6 & 7, & *seq.* Photius, *cod.* 118. Baronius, *in annal.*

PAMPHILE, famille romaine, dont étoit issu le pape INNOCENT X. CAMILLE Pamphile, son neveu, fut nommé cardinal; mais ayant remis son chapeau, il épousa *Olympie* Aldobrandin, princesse de Rossano, petite-niéce du pape Clément VII, & héritiere de sa maison, & veuve de *Paul* Borghèse, petit-neveu du pape Paul V, morte le 18 décembre 1681, ayant eu de son second mariage, JEAN-BAPTISTE, qui suit; & *Benoît* Pamphile, créé cardinal diacre en 1681, par le pape Innocent XI. JEAN-BAPTISTE Pamphile mourut à Rome le 7 novembre 1709, & fut inhumé en l'église de sainte Agnès de la place Navonne, bâtie par ceux de sa maison, & à laquelle il avoit fait de grands biens. Il laissa par son testament 8000 écus pour être employés en œuvres pies, & particuliérement pour être distribués aux pauvres, ausquels il donnoit régulierement 20000 écus par an, qu'il augmentoit à proportion des miseres publiques, ayant fait distribuer plus de 50000 écus l'année du grand jubilé. Il laissa héritier de ses biens CAMILLE Pamphile, prince de Valmontone, son fils aîné. * *Mémoires du temps.*

PAMPHILE (Benoît) cardinal de la sainte église romaine, premier diacre du titre de sainte Marie *in via lata*, archiprêtre de la basilique de S. Jean de Latran, grand-prieur de Rome, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, préfet de la signature des Graces, bibliothécaire de la sainte église de Rome, protecteur de l'ordre de Cîteaux, du collége Clémentin, &c. petit-neveu du pape Innocent X, & fils de CAMILLE Pamphile, & d'*Olympe* Aldobrandin, princesse de Rossano, étoit né le 25 avril 1653. Etant grand-prieur de Rome, il fut élevé au cardinalat par le pape Innocent XI, le premier septembre 1681. Depuis il fut déclaré légat de Boulogne le 13 août 1690, protecteur de l'hôpital de la Trinité des pélerins, au mois de juin 1698, & archiprêtre successivement des basiliques de sainte Marie-majeure & de S. Jean de Latran, ayant pris possession de cette derniere le 26 avril 1699. Il succéda au mois de février 1704 au savant cardinal Noris dans la charge de bibliothécaire du Vatican, & il mourut à Rome le 22 mars 1730, âgé de 76 ans, 10 mois & 27 jours, ayant 48 ans, 6 mois & 21 jours de cardinalat.

PAMPHUS ou PAMPHO, d'Athènes, vivoit du temps de Linus. Il avoit fait des hymnes que l'on chantoit avec celles d'Olen & d'Orphée dans les fêtes de Cerès. Pausanias dit les avoir lues, & cite celles qu'il avoit composées sur Cerès, sur Neptune, sur Diane, sur l'Amour, sur Proserpine, sur les Graces, & sur la mort de Linus. * Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes.*

PAMPHYLIE, *Pamphylia*, province de l'Asie mineure, a la mer Méditerranée au midi, la Cilicie à l'orient, la Pisidie au septentrion, & la Lycie au couchant. Elle fait présentement partie de la province que les Turcs nomment *Caramanie.* Ses villes célébres furent autrefois, Perge, Aspendus, Termessus & Attalie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, qui est la capitale. Cette province n'a pas fait grande figure dans l'histoire. Soumis à tous ceux qui dans les divers temps furent maîtres de l'Asie, les Pamphyliens n'entreprirent jamais rien de considérable. Lorsque Dioclétien partagea l'empire en plusieurs départemens, la Pamphylie fut une des provinces du diocèse nommé *Asiane*, & fut gouvernée par un consulaire. Héraclius ayant ensuite changé la forme du gouvernement, la Pamphylie ne fit plus une province particuliere; mais sa partie la plus septentrionale fut jointe au thême nommé Anatolique, & la plus méridionale devint la plus considérable portion d'un autre thême, qui d'une des villes de Pamphylie nommée *Cibyrrha*, fut appellé *Cibyrrhaotique*, & qui s'étendant fort au couchant, comprenoit toute la Lycie, ainsi qu'on peut le voir dans Constantin Porphyrogenéte. * Baudrand.

PAMPLIEGA (Martin de) seigneur Espagnol, étoit oncle du prince *Ferdinand*, fils d'*Alfonse* X, roi de Castille. On dit qu'un ange qu'il vit en songe lui déclara de la part de Dieu, que la mort du roi Alfonse X & la perte de sa couronne étoient résolues, en punition de la har-

dieffe qu'il avoit de dire qu'il auroit bien réformé des choses dans l'économie de l'univers, si Dieu eût pris son conseil lorsqu'il le voulut tirer du néant. Le roi traita Pampliéga de visionaire, lorsqu'il vint l'avertir à Burgos où il étoit, de ce qui lui avoit été révélé. Il fit le même accueil à un religieux qui lui vint faire une pareille remontrance sur une semblable révélation; mais un coup de foudre qui brula un jour ses habits & ceux de la reine sa femme, produisit l'effet que ces deux visions n'avoient pu faire. Il reconnut publiquement sa folie, & adora la sagesse & la providence de Dieu. * Rodrigue Sanchez, *dans la IV partie de ses annales, c. 5.*

PAMPREDIUS, Egyptien, natif de Thèbes ou de Diospolis, florissoit dans le V siécle, sous l'empire de Zénon, auprès de qui il eut beaucoup de crédit. Il étoit paien. Il fut disciple de Proclus, & écrivit en vers divers ouvrages, & en prose les guerres d'Isaurie. * Suidas, *in Pampred.*

PAN, dieu des pasteurs, a été aussi considéré comme le dieu de la nature: ce que son nom sembloit marquer; car πᾶν en grec signifie *tout.* C'est pourquoi on composoit son image des principales choses qui se voient dans le monde. Ses cornes marquoient, dit-on, les rayons du soleil, & les cornes de la lune. Son visage enflammé désignoit l'élément du feu. Son estomac couvert d'étoiles signifioit le ciel. Ses cuisses & ses jambes velues & hérissées marquoient les arbres, les herbes & les bêtes. Il avoit des pieds de chévre, pour montrer la solidité de la terre. Sa flute représentoit l'harmonie que les cieux font, selon l'opinion de quelques anciens philosophes. Son bâton recourbé signifioit la révolution des années. Il y a bien de l'imagination dans tout cela; car à ne parler que des cornes, on sait que dans l'antiquité sacrée & profane, elles ne sont le symbole ni de la lune, ni du soleil, mais de la force, de la puissance, de la majesté; d'où vient qu'on se plut à représenter les rois successeurs d'Alexandre, avec des cornes à la tête. Les anciens croyoient que Pan couroit la nuit par les montagnes: ce qui a fait nommer *terreur panique*, cette épouvante dont on est saisi pendant l'obscurité de la nuit, ou par une imagination sans fondement. Il est souvent arrivé que des armées fort nombreuses ont été frapées tout à coup d'une semblable terreur, & sont tombées dans la consternation. On dit que Pan accompagna Bacchus dans les Indes, & qu'il l'aida beaucoup à remporter tant de victoires. On a cru aussi que c'étoit par son secours que les Athéniens avoient gagné la bataille contre les Perses dans la plaine de Marathon. Car on dit que Miltiade étant prêt à se battre contre l'ennemi, Pan parut à la tête de l'armée sous l'apparence d'une stature plus qu'humaine; qu'ayant fait sonner aux trompettes & aux cors, un air qui inspiroit de l'horreur, toute l'armée des Perses prit l'épouvante: d'où quelques-uns disent qu'est venu le mot de *terreur panique.** Pausanias. Apollodore. Pline, *lib. 7.* Plutarque. Lucien, *dialogue des dieux.* Ange Politien, *in miscellan.*

PAN, étoit un dieu des Egyptiens, qui l'honoroient sous la figure d'un bouc: ils le nommoient aussi *Mendès*, parceque ce terme signifie *un bouc* en égyptien. Eusebe rapporte les sentimens & les paroles de Porphyre, qui disoit que Pan étoit un des bons génies attachés au service de Bacchus, qui se montroit quelquefois aux laboureurs, & leur causoit des frayeurs mortelles, dont plusieurs d'entr'eux mouroient; d'où vient qu'on appelloit ces terreurs, *Paniques.* Eusebe remarque fort sagement les contrariétés de ce philosophe, qui vouloit que Pan fût un bon génie, & qu'il en coutât néanmoins la vie à ceux à qui il se montroit. Il est vrai que Pan étoit honoré en Egypte sous la forme d'un bouc, & que les démons prenoient aussi le plus souvent la forme des boucs. Dans l'écriture, les démons sont souvent nommés *pilosi*, des boucs. Le terme hébraique *schirim*, signifie des boucs, *pilosi hirci.* Dès le temps de Moyse même, cette idolatrie étoit commune, puisqu'elle s'étoit glissée parmi les Israélites. *Non sacrificabunt ampliùs sacrificia sua Pilosis, post quos fornicati sunt.* Hérodote dit que ceux de la province de Mendès mettoient Pan entre les huit divinités qui avoient précédé les douze autres; qu'on représentoit Pan avec une tête de chevre & des jambes de bouc, quoiqu'on le crût effectivement semblable aux autres dieux; enfin, qu'à *Mendès*, qui est un nom commun à Pan, au bouc, & à une ville, il y avoit un bouc sacré, après la mort duquel toute la contrée étoit en deuil, comme on faisoit ailleurs à la mort d'*Apis* ou de *Mnevis.* Cette impertinente superstition subsistoit encore au II siécle de l'ére chrétienne sous le regne d'Adrien, ainsi qu'on le voit par les médailles frapées à l'honneur de ce prince par les Mendésiens. Plutarque conte que les Pans & les Satyres ayant appris les premiers la mort d'Osiris, tué par son frere Typhon, & en ayant répandu la nouvelle, ils jetterent les peuples dans une grande consternation, ce qu'on appella depuis *des terreurs paniques:* le mot de Pan en hébreu signifie *terreur.* Diodore de Sicile dit que les prêtres d'Egypte se consacroient premiérement à Pan, & qu'ils destinoient dans leurs temples des figures de Pan sous la forme d'un bouc, prétendant que c'étoit simplement pour rendre graces aux dieux de la fécondité de la nature & de leur nation.

Les Grecs apprirent tard l'histoire de Pan. Hérodote dit que ce ne fut que huit cens ans avant son temps, & que les Grecs supposerent qu'il étoit fils de Mercure & de Pénelope. Il assure que les Grecs n'apprirent que successivement qu'elles étoient les divinités des Egyptiens, & qu'ils leur firent une généalogie selon le temps qu'ils en avoient eu connoissance. Ce ne fut que depuis la guerre de Troye qu'ils connurent Pan, puisqu'ils lui donnerent Pénelope pour mere.

Pausanias dit que ce fut sous le regne de Pandion II, à Athènes, que les jeux & les combats qu'on appelloit *Lupercalia lycaa*, furent institués dans l'Arcadie par Lycaon qui en étoit roi, proche du temple de Pan, quoiqu'ils fussent consacrés à Jupiter *Lycéen.* Quand Evandre passa d'Arcadie en Italie, il y transporta la célébration des *Lupercales*, en l'honneur de Pan; & Denys d'Halicarnasse en fait la description comme d'une coutume qui étoit encore en vigueur de son temps. Pausanias nous assure que Lycaon consacra ces jeux à Jupiter *Lycéen*; & Denys d'Halicarnasse dit qu'ils étoient consacrés à Pan, ce qui peut faire croire que les Arcadiens confondirent Jupiter avec Pan; de quoi ce même historien nous fournit encore une preuve fort convaincante, quand il assure ailleurs que le plus grand & le plus ancien des dieux de l'Arcadie est Pan. Comme l'Arcadie étoit un pays de montagnes & de forêts, il n'est pas surprenant qu'ils aient fait le dieu des montagnes & des forêts le plus grand des dieux, *montes & nemora Pani dicari.* Ovide même témoigne dans ses fastes, que le pontife de Pan se nommoit *Flamen Dialis*, comme celui de Jupiter. Ainsi il est manifeste qu'on avoit revêtu Jupiter même du nom de Pan, ou Pan de la majesté de Jupiter. * *Antiq. grecq. & rom.*

PANACTE, dont Plutarque fait mention dans les vies d'Alcibiade, de Nicias & de Démetrius, étoit un château & forteresse de l'Attique, sur les frontieres de la Béotie. Suidas le met dans la Béotie même. Thucydide en parle en plusieurs endroits. Les Béotiens l'ayant pris sur les Athéniens, le démolirent avant que de le rendre.

PANAGIOTTI, Grec de nation, & premier interprete du grand seigneur dans le XVII siécle, avoit beaucoup de crédit à la Porte, où il a rendu de grands services à ceux de sa nation. Il étoit chrétien, & fort zélé pour l'ancienne créance des Grecs, contre les nouveautés que Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, avoit voulu introduire dans son église, par la confession de foi qu'il écrivit en 1629, qui est tirée des livres de Calvin. Panagiotti a principalement fait paroître son zèle dans l'édition du livre grec intitulé: *Confession orthodoxe de l'église catholique & apostolique d'Orient*, qu'il fit imprimer en

Hollande, & dont il fit venir au Levant tous les exemplaires, pour les distribuer gratuitement au peuple. Ce livre est écrit en grec vulgaire. M. Nicole parle en plusieurs endroits de ce Panagiotti, dans ses livres de la perpétuité de la foi, que l'on attribue communément à M. Arnauld. M. Simon remarque que Panagiotti fit traduire son livre en latin, pour l'envoyer avec le grec au roi de France, afin que cela servît d'une preuve autentique de la créance de l'église grecque. Il ajoute que ce livre se trouve en manuscrit grec & latin, avec les signatures ou souscriptions des évêques d'Orient, dans la bibliothéque que Maurice le Tellier, archevêque de Reims, a donnée à l'abbaye de sainte Geneviéve du Mont à Paris; & c'est ce même original que Panagiotti avoit envoyé au roi. Les Grecs ont un proverbe entr'eux, qui dit que l'on verra aussitôt un cheval verd, qu'un homme sage natif de Chio. Panagiotti étoit de cette isle; & parcequ'il avoit un génie extraordinaire, on le nommoit par galanterie *le cheval verd*. Il mourut le 21 septembre 1673. Son tombeau se voit dans le monastere de l'isle de Chalcis, proche de Constantinople. * M. Simon, *créance de l'Eglise orientale sur la transsubstantiation*. J. Spon. *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PANAMA, ville de l'Amérique méridionale en la Castille d'Or, avec un port sur la mer du Sud, est soumise aux Espagnols, qui y ont un fort, avec une garnison. C'est l'abord de l'or & de l'argent du Pérou, qu'on porte ensuite à Porto-Bello, à seize ou dix-huit lieues de la mer du Nord. On fait ce transport sur de gros moutons dits *vicuves*, qui sont les véritables mulets du pays. Cette ville donne son nom à l'isthme, qui est entre l'Amérique septentrionale & la méridionale, lequel est aussi appellé *Terre-Ferme*. Cet isthme a environ quatre-vingt-dix lieues de l'orient à l'occident, & soixante de largeur entre les deux mers, où il a le plus d'étendue; mais à l'endroit où il est le plus étroit, entre la ville de Panama & Porto-Bello, il n'a que dix-huit lieues; & même si le chemin étoit droit & sans détours, on n'en compteroit que sept ou huit. Ce pays est rempli de montagnes & de marais. Le ciel y est presque toujours couvert, & néanmoins fort chaud: ce qui rend l'air mal-sain, principalement depuis le mois de mai jusqu'à celui de novembre. La terre ne produit que du maïs, & en petite quantité. Les pâturages y sont assez bons, & peuvent nourir beaucoup de bétail. Les sauvages y font des cordes d'une herbe qu'ils nomment *Nequen* ou *Henechen*, & qui a les feuilles semblables au chardon. Ils les font rouir dans l'eau des ruisseaux, comme on fait ici le chanvre & le lin; puis ils les sechent au soleil, les froissent & les filent pour en faire des cordes, qui ne servent pas seulement à lier, mais aussi à couper le fer, en tirant & retirant ces cordes comme une scie: ce qui se fait aisément, en jettant du sable fin sur l'endroit que l'on veut couper. Les arbres y sont toujours verds, & poussent quantité de feuilles: mais ils ne portent point de fruits. La ville de Panama est située sur le rivage de la mer du Sud, & est fort peuplée, à cause du commerce, quoique l'air y soit mal-sain. C'est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lima. Il y a aussi un parlement établi pour rendre la justice aux marchands, & pour dépêcher les flottes qui y arrivent. Elle a un port assez commode durant les grandes marées; mais dans les basses marées, les vaisseaux y demeurent à sec; & pendant l'hiver, ils sont obligés de se retirer au port de Périco, qui en est éloigné de deux lieues. * De Laët, *histoire du nouveau monde*.

PANARIA, en latin *Panaria*, anciennement *Icesia*, *Hicesia*, *Hicesium*, *Thermissa*. C'est une des isles de Lipari, situées dans la mer de Toscane. Elle est à trois lieues de celle de Lipari, vers le nord. Elle n'est nullement considérable, étant déserte, & n'ayant que deux lieues de circuit. * Mati, *diction*.

PANARO, ou SCULTENA, riviere de l'Italie. Elle prend sa source dans l'Apennin, traverse la vallée de Fignano portant le nom de *Scultena*, Elle prend celui de Panaro au-dessous d'Acquaria, & coulant sur les confins du Modenois & du Bolonois, elle baigne Finale, & se décharge dans le Pô à Buondeno, quatre lieues au-dessus de Ferrare. * Mati, *diction*.

PANARUCAN, ville capitale d'un petit royaume de même nom dans l'isle de Java, une des isles de la Sonde, est située vers le détroit de Palambuam, & est renommée par son commerce. Il y a auprès de cette ville une montagne de soufre, qui commença à jetter des flammes en 1586, avec tant de violence, que plus de dix mille personnes périrent dans ce premier embrasement. Les habitans sont païens. * Mandeslo, *voyages des Indes*.

PANATHENÉES, certaines fêtes qui se célébroient à Athénes, en l'honneur de Minerve, furent instituées par Thésée, après qu'il eut rassemblé tous les bourgs de la province d'Attique en un corps. En ces solemnités l'on combattoit à la lutte, & les athlétes paroissoient tout nuds: c'est pourquoi les femmes en étoient bannies, & les étrangers aussi; mais on y voyoit d'ordinaire un chœur de jeunes garçons & de jeunes filles qui dansoient aux chansons. Il y avoit de deux sortes de ces jeux; savoir les grands, qui se célébroient de cinq en cinq ans, & les petits, que l'on faisoit tous les ans. * Plutarque, *en la vie de Thésée*, Alex. d'*Alex. l.* 5, *c.* 5, *Voyez* Meursii *Gratia feriata*.

PANCALE ou PANCALIER, petite ville des états de Savoye. Elle est dans le Piémont sur le Pô, à trois lieues au-dessus de Turin. * Baudrand. On peut voir la suite des seigneurs de Pancalier, bâtards de la maison de Savoye, à l'article de cette maison.

PANCARPE, spectacle des Romains, où certains hommes forts & hardis combattoient contre toute sorte de bêtes moyennant une somme d'argent. Ce nom signifie proprement *composé de toutes sortes de fruits*, du mot grec *πᾶν tout*, & de celui de *καρπὸς fruit*; mais ensuite on l'a donné à ce qui contenoit toutes sortes de fleurs, puis à ce qui étoit composé de diverses choses, comme ce combat public, où l'on faisoit paroître quantité d'animaux de différentes espéces. Le lieu de ce spectacle étoit l'amphithéatre de Rome; & ces sortes de jeux ont duré jusqu'au temps de l'empereur Justinien, qui régnoit dans le VI siécle. Quelques auteurs confondent le Pancarpe avec la Sylve; mais il y a cette différence entre ces deux divertissemens publics, que le Pancarpe étoit un combat contre les bêtes, qui se faisoit dans l'amphithéatre; & la Sylve étoit une espece de chasse que l'on représentoit dans le cirque. Dans le Pancarpe, c'étoient des hommes gagés qui combattoient; & dans la Sylve, c'étoit le peuple qui chassoit au milieu d'une forêt artificielle: *cherchez* SYLVE. * Saumaise. F. Pithou. Casaubon. Cassien, *collation*. 5.

PANCASTE, maîtresse d'Alexandre, *cherchez* CAMPASPE.

PANCERINO (Antoine) cardinal, patriarche d'Aquilée, natif de Portogruaro, petite ville du Frioul, se consacra fort jeune à l'état ecclésiastique, & fut choisi par le cardinal Cajetan pour lui succéder au patriarchat d'Aquilée. Ughel a cru que ce cardinal étoit parent de Pancerino, mais d'autres historiens sont d'un sentiment contraire. Lorsque les cardinaux, de concert avec la plupart des princes chrétiens, résolurent en 1408, de convoquer un concile à Pise pour faire cesser le schisme qui divisoit depuis long-temps l'église latine, Pancerino suivant leur exemple refusa de reconnoître Gregoire XII, qui pour se venger de sa soustraction, fit chasser le patriarche de son siége, & en mit un autre en sa place. Jean XXIII le rétablit, & le fit cardinal en 1411. Il obtint depuis l'évêché de Frescati, sous le pontificat d'Eugène IV, & mourut le 3 juillet 1431, l'année même de l'élection de ce pape. * *Hist. d'Aquilée*, *liv.* 7. Onuphre & Ciaconius, *in Joan. XXIII.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

PANCETTA (Camille) chanoine de Padoue, & professeur en droit canon, né à Serravalle dans l'état de

Venise, de *François* Pancetta avocat, & d'*Emilie* Plazzoni, se destina à la vie cléricale; & ayant étudié en philosophie, en théologie & en droit dans la même ville de Padoue, il fut chanoine de Céneda, où l'évêque le choisit pour être son grand vicaire. Depuis il fit un voyage à Rome, & y fut connu du pape Paul V, qui lui donna un autre canonicat à Padoue. Il remit alors celui de Céneda à un de ses neveux, & vint s'établir dans cette ville, où il avoit passé les premieres années de sa vie. Il composa un poëme intitulé *Venetia libera*, fut choisi ensuite pour être professeur en droit canon, & fut aussi grand vicaire de l'évêque de Padoue, où il mourut en 1631, âgé de 63 ans. Sa famille a produit divers hommes de lettres. * Thomasini, *in elog. illustr. viror. part. II.*

PANCIATICI (Bandino) cardinal Florentin, né le 10 juin 1629, après avoir été dataire & patriarche de Jérusalem, fut nommé par le pape Alexandre VIII, cardinal du titre de *saint Pancrace* le 13 février 1690, puis préfet de la congrégation du concile, & mourut à Rome le 21 avril 1718, en sa 89e année. * *Mémoires du temps.*

PANCIROLE (Gui) *Panziruolo*, jurisconsulte célébre, né l'an 1523 à Reggio, où sa famille tenoit un des premiers rangs, étudia dans les principales universités d'Italie, à Ferrare, à Pavie, à Boulogne & à Padoue, & fit de grands progrès en l'étude du droit dans cette derniere université, où il termina son cours de jurisprudence auquel il avoit employé sept ans. Sa réputation engagea le sénat de Venise à le nommer en 1547 second professeur des *institutes* dans l'université de Padoue, ce qui obligea Pancirole à se faire recevoir docteur. Il remplit successivement plusieurs chaires dans la même université, & toujours avec beaucoup d'honneur. La science du droit ne l'occupoit pas seule; il lisoit les saints peres, & s'attachoit aux belles lettres. Philibert-Emanuel duc de Savoye, qui avoit une estime particuliere pour le mérite de ce savant, l'attira dans son université de Turin en 1571. Pancirole s'y fit admirer à son ordinaire, & y composa ce traité ingénieux: *De rebus inventis & de perditis*, sur lequel Henri Salmuth a fait depuis des commentaires. Il perdit presque entiérement un œil à Turin, & étoit en danger de perdre l'autre. La peur qu'il en eut l'obligea de revenir l'an 1582 à Padoue, où il continua d'enseigner le droit, & y mourut le premier de juin 1599, âgé de 76 ans. Il fut enterré dans l'église de sainte Justine, & laissa d'excellens ouvrages. *Comment. in notitiam dignitatum utriusque imperii. De magistratibus municipalibus, & corporibus artificum. Thesaurus variarum lectionum. De claris legum interpretibus libri 4, &c.* * *Voyez* les éloges de Philippe Thomasini; mais ses dates sont très-confuses dans l'éloge de Pancirole.

PANCIROLE (Jean-Jacques) cardinal natif de Rome, fut patriarche de Constantinople, & étoit nonce en Espagne, lorsque le pape Urbain VIII le créa cardinal en 1643. Il mourut à Rome le 3 septembre 1651. Naudé dit qu'il étoit fils d'un tailleur de Rome, grand partisan des Espagnols, & fort ennemi du cardinal Mazarin. * *Naudeana.*

PANCORBO, bourg d'Espagne, dans la Castille vieille, entre S. Domingo de la Calçada, & Miranda de Ebro, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dictionaire.*

PANCRACE (saint) martyr à Rome, dans la persécution de Dioclétien, a été honoré dans l'église latine, & il y a eu dès le IV siécle une église de son nom à Rome. Mais l'histoire de sa vie & de son martyre n'est pas moins inconnue que celle de S. Nérée & de S. Achillée. * Baillet, *vies des saints.*

PANCRATE, poëte & musicien Grec, dont Plutarque fait mention dans son dialogue touchant la musique, imita dans ses poësies le caractere de Pindare & celui de Simonide; & Plutarque ajoute qu'il n'ignoroit pas le genre chromatique, puisqu'il s'en étoit servi dans quelques-uns de ses ouvrages. On peut le regarder comme l'inventeur d'une espece de vers trochaïque, produit sous son nom par le grammairien Servius. C'est le vers *Pancratien*, composé de deux trochées & d'une syllabe surnuméraire. Pancrate, ainsi que plusieurs autres poëtes lyriques, cultiva aussi l'épigramme, & il nous en reste deux dans l'Anthologie grecque: la premiere est l'épitaphe d'un homme qui a péri dans un naufrage; & la seconde est l'inscription d'une offrande faite par un forgeron à Vulcain. M. Burette a rapporté l'une & l'autre en grec avec une traduction françoise, dans l'ouvrage qui sera cité plus bas. Si l'on ne peut déterminer en quel temps florissoit Pancrate, on peut assurer du moins, qu'il étoit plus ancien que Méléagre, le premier compilateur des épigrammes grecques, puisque celui-ci le range parmi les épigrammatistes qui entrent dans sa collection. Or Méléagre, qui étoit contemporain de Ménippe le philosophe cynique, vivoit par conséquent sous les premiers successeurs d'Alexandre *le Grand.* Dans un petit poëme que Méléagre mit à la tête de son recueil d'épigrammes, & qu'il nomma la *couronne*, parcequ'il avoit formé ce poëme des noms de 46 poëtes de ce genre, à chacun desquels il attribuoit une fleur, il donne à Pancrate la fleur de noyer, jointe à celle du platane, destinée au poëte Pamphile... Athénée parle d'un autre

PANCRATE, natif d'Alexandrie, contemporain de l'empereur Adrien, & poëte de profession. Ce prince étant à Alexandrie, Pancrate lui présenta, comme une singularité digne de lui, une fleur du *lotus* de couleur de rose; & comme Adrien avoit tué depuis peu un sanglier qui ravageoit le pays, le poëte feignit que cette fleur extraordinaire avoit pris naissance du sang même de cet animal, & qu'elle ne pouvoit recevoir de nom plus convenable que celui d'*Antinoüs*, favori de l'empereur. Cette flaterie, assaisonée de toutes les graces de la poësie, valut à Pancrate l'avantage d'être couché sur l'état des gens de lettres d'Alexandrie, & d'y être entretenu aux dépens du public. Le même Athénée fait encore mention d'un troisiéme

PANCRATE, différent peut-être des deux premiers, & certainement du second, puisqu'il étoit Arcadien. On ignore le temps auquel il vivoit. Athénée lui attribue un poëme intitulé: *Les travaux maritimes*, lequel, sans doute, rouloit sur la pêche & sur la nature de divers poissons, comme Athénée le fait conjecturer lui-même. Cet auteur cite aussi un endroit de Pancrate, tiré du premier livre d'un poëme intitulé, *La conchoréide.* On conjecture que c'est encore un poëme de Pancrate l'Arcadien, & qu'il s'y agissoit des coquillages. M. Burette a bien distingué ces trois Pancrates, confondus par presque tous les autres écrivains, dans ses remarques sur le Dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*, tome XIII, pag. 279, & suiv.

PANCRATIASTES, selon quelques auteurs, étoient ceux qui remportoient le prix dans les cinq sortes d'exercices que l'on faisoit aux jeux de la Gréce; savoir la lutte; le combat à coups de poings; le palet; la course & le saut. D'autres croient qu'il y avoit dans ces mêmes jeux, une sorte d'exercice différent de ceux-là, appellé *Pancrace*, qui veut dire toute la force, du grec πᾶν, *tout*, & de κράτος *force*, à cause qu'il étoit permis de s'y servir de toutes ses forces. Ils ajoutent que ce combat fut introduit dans la Gréce, vers la XXVIII olympiade, environ 666 ans avant J. C. & que ce fut un certain Lygdamis, de Syracuse, qui y remporta le prix pour la premiere fois. * Cœlius Rhodiginus, *lib. 5 antiquarum lectionum.* Pausanias, *lib. 5.*

PANDARES, PANDORES ou PANDERES, car on lit de ces trois manieres différentes dans les différens manuscrits de Pline. Ce sont, selon lui, certains peuples des Indes, habitans dans les vallées, qui vivoient jusqu'à deux cens ans, & dont les cheveux qui étoient blancs dans leur jeunesse, devenoient noirs en vieillissant. * Pline, *historiæ naturalis l. 7, c. 2.*

PANDATAIRE, petite isle, dite aujourd'hui *Santa-Maria*, vis-à-vis de l'extrémité de la terre de Labour, à l'occident, est à présent déserte, & étoit autrefois célébre, parcequ'elle étoit un lieu d'exil. Julie, fille d'Auguste, y fut renfermée par son pere ; & Agrippine, femme de Germanicus, y fut reléguée par Tibere, & y mourut. * Tacite. Suétone. Baudrand.

PANDECTES, mot grec signifiant proprement, *qui contient toutes choses* ; de πᾶν, *tout*, & de δέχομαι, *je reçois, je contiens*. Ce nom se donne particuliérement à un volume de droit, appellé *Digeste*, qui est divisé en cinquante livres, & qui contient les réponses des anciens jurisconsultes. Il y a aussi des pandectes de médecine, c'est-à-dire, un dictionaire des choses qui regardent la médecine, où sont expliqués tous les mots latins, grecs, arabes & étrangers. Matthæus Sylvaticus, de Mantoue, qui l'a compilé, a été appellé pour cela *Pandectaire*. * Thomas Corneille, *diction. des arts*.

PANDES. Certains peuples des Indes gouvernés par des femmes, de l'une desquelles Hercule eut une fille, qui à cause de son origine fut élevée sur le trône d'un des principaux royaumes de ces peuples. Pline dit que les descendans de cette reine commandoient à trois cens villes, avoient cent cinquante mille hommes de pied, & cinq cens éléphans. Il est aisé de voir que tout cela n'est qu'une fable. * Pline, *lib.* 6, *chap.* 20. *Voyez aussi* Solin, *chap.* 52 ; *&* Saumaise sur cet endroit de Solin.

PANDION, cinquiéme roi d'Athènes, commença de régner vers l'an 2596 du monde, & 1439 avant J. C. après Erichthonius. De son temps l'abondance du bled & du vin fut si grande, que l'on disoit que Cerès & Bacchus étoient venus de l'Attique. Le secours que Terée lui envoya contre un roi de Pont, fit que Pandion lui donna sa fille Progné en mariage ; mais la brutalité de ce gendre envers Philomele sa belle-sœur, remplit de désordres la famille de Pandion, qui en mourut enfin de regret, après 40 ans de régne, l'an du monde 2636, & 1399 avant J. C. Erecthée lui succéda, & fut suivi de Cécrops II. PANDION II succéda à celui-ci, l'an du monde 2726, & avant J. C. 1309. Il régna 50 ans. * Eusebe, *in chron.* Ovide, &c.

PANDOLFI (Nicolas) évêque de Pistoye, né d'une des principales maisons de Florence, apprit les belles lettres & le droit à Boulogne, & fut depuis chanoine dans sa patrie. Il alla ensuite à Rome, où il fut clerc de la chambre, sous le pontificat de Pie II, puis écrivain apostolique. Cet emploi le fit connoître au pape Sixte IV, qui le choisit pour être précepteur du cardinal de saint Pierre-aux-Liens, son neveu. Sa conduite & sa vertu lui firent donner l'évêché de Pistoye, & le gouvernement de la ville de Bénévent. Innocent VIII le fit abbé de S. Zenon de Pise ; & le cardinal de S. Pierre-aux-Liens ayant été fait pape en 1503, sous le nom de Jules II, voulut avoir près de soi Pandolfi, qu'il choisit pour son secrétaire & qu'il honora d'une charge d'auditeur, l'adoptant dans la famille de la Rovere. On dit que le peu de complaisance de ce prélat pour les entêtemens de ce pape, le priva pour lors de la pourpre de cardinal, que Léon X accorda depuis à son mérite, au mois de juillet 1517. Pandolfi étoit âgé de plus de 75 ans, & mourut le 17 septembre 1518. Sa mémoire est encore en benédiction dans la ville de Pistoye, où il avoit fait diverses fondations saintes. * Ammirato, *famigl. Florent.* Ughelli, *Ital. sacr.* Auberi, &c.

PANDORE, *Pandora*, femme admirable, fabriquée par Vulcain, avoit reçu de chacun des dieux quelque perfection ; Vénus lui avoit donné la beauté ; Minerve la sagesse ; Mercure l'éloquence, &c. On dit que Jupiter irrité contre Prométhée, qui avoit dérobé le feu du ciel, envoya Pandore sur la terre avec une boëte fatale, qu'Epiméthée, frere du même Prométhée, ouvrit : ensorte que toutes les maladies dont elle étoit pleine, se répandirent ici-bas, ne restant que la seule espérance qui se trouva au fond. Cette théologie des païens représentoit la nature, en la personne de Pandore. * *Consultez* Pausan. *in Attic.* Hésiode, Ovide, &c.

PANDORES, *Gens Pandora*, peuples fabuleux des Indes, *voyez* PANDARE.

PANDOSIE, *Pandosia*, ancienne ville d'Italie, dans le royaume de Naples, & dans le pays des anciens Brutiens. On croit que le bourg de *Castel-Franco* est près de ses ruines. Cette ville fut prise par les Romains, avec Cosence, comme le remarque Tite-Live, dans le livre X de son histoire. On met une autre PANDOSIE en Epire. * Pline. Strabon, &c.

PANDULPHE, à qui Ciaconius donne le surnom de *Masca*, natif de Pise, fut créé cardinal par le pape Luce III, en 1182. Il exerça divers emplois importans, & travailla à une histoire des papes. Vossius croit que c'est le même qui est cité dans l'abrégé de l'histoire de Sicile de Felinus, qui dit que Pandulphe fit une addition à la chronique de Damase. * Vossius, *lib.* 2, *de hist. Latinis*, *c.* 53. Onuphre & Ciaconius, *in vit. pontif.* Auberi, *histoire des cardinaux*.

PANDULPHE COLLENUCCIO, *cherchez* COLLENUCCIO.

☞ PANEAS, Pline, *lib.* 5, *c.* 15, dit que le Jourdain sort de la fontaine Panéas, qui a donné son nom à la ville de Césarée, & Etienne le géographe est du même sentiment. Mais ces deux écrivains ont pris pour la source du Jourdain l'endroit où ce fleuve commence à sortir de terre ; car il a sa source dans le lac nommé *Phiala*, à cent vingt stades de Panéas. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ PANEAS ou PANEADE, ville de Syrie, située à l'endroit où le Jourdain commence à sortir de terre, après avoir coulé quelqu'espace par des canaux souterreins. Cette ville fut appellée d'abord *Laesem*, puis *Dan*, depuis la conquête qu'en firent quelques Israélites de la tribu de Dan, ensuite *Paneas*, à cause du mont Panius au pied duquel elle étoit située. Philostorge croit qu'elle eut ce dernier nom à cause de la statue ou du temple du dieu Pan qu'on y voyoit. Paneas fut depuis nommée *Césarée de Philippe*, en l'honneur de l'empereur Auguste, à qui Philippe, fils du grand Hérode, la consacra. Hérode, son pere, y avoit fait bâtir assez long-temps auparavant un temple magnifique en l'honneur d'Auguste. Enfin le jeune Agrippa lui changea son nom de Césarée en celui de Néroniade, en l'honneur de Néron. Du temps de Guillaume de Tyr on l'appelloit *Belinas*. Elle fut prise sur les chrétiens par Saladin, qui y perdit son beau rubis, lequel fut retrouvé fort heureusement. Abulféda, dans sa géographie manuscrite lui donne le nom de *Banias*, & dit qu'elle est éloignée de Damas d'un jour & demi. * Judic. 18, 1, 2, 3, &c. Joséphe, *ant. l.* 18, *c.* 3, *l.* 15, *c.* 13. D. Calmet, *diction. de la bible.* D'Herbelot, *biblioth. orient.* La Martiniere, *diction. géogr.*

PANÉE, *Panæus*, frere du fameux Phidias, excelloit dans l'art de la peinture, & vivoit sous la LXXXIII olympiade, & vers l'an 448 avant J. C. Il peignit la victoire remportée par les Athéniens sur les Perses à Marathon, & finit cet ouvrage avec tant de soin, qu'il y fit au naturel les portraits les principaux chefs des deux armées. * Pline, *l.* 35, *cap.* 8. Ce Panæus est appellé *Pananus* par Pausanias, *l.* 5.

PANETIER DE FRANCE (GRAND) officier de la couronne, qui commande à tous les officiers de la paneterie du roi, & le sert à table avec le grand échanson, dans les jours de cérémonie : ce que font les gentilshommes servans aux jours ordinaires. La paneterie est l'office où l'on distribue le pain pour les officiers commensaux de la maison du roi. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant la suite des panetiers.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PANETIERS DE FRANCE.

I. Eudes Arrode, panetier du roi Philippe *Auguste*, mort en 1217.

II. Hugues d'Athies, en 1224 & en 1235, sous saint Louis.

III. Geofroi de la Chapelle, en 1240, sous le même roi.

IV. Jean Britaut, seigneur de Nangis, en 1260, sous le même roi.

V. Matthieu, vidame de Chartres, en 1287, sous Philippe *le Bel*.

VI. Robert de Meudon, en 1298, sous le même roi.

VII. Matthieu de Trie, en 1298 & 1302, sous le même roi.

Matthieu de la Mure, est nommé panetier du roi dans un titre de 1297.

Guillaume Rebrachien prenoit la qualité de panetier du roi, en 1300.

Guillaume de Mussi, chevalier, est nommé panetier du roi, en 1302.

Robert aux Gans, étoit panetier du roi, en 1303.

Jean Coulon de Saint-Paul possédoit la charge de panetier du roi, en 1303.

Jean Arrode prenoit la qualité de panetier du roi, en 1304.

Geraut Cauchat est nommé panetier du roi dans un titre de 1304.

VIII. Raoul, dit *Herpin*, seigneur d'Erqueri, panetier de France, vivoit en 1305, puis fut chambellan de France.

Guillaume de Hangest prenoit la qualité de panetier du roi, en 1304 & 1306.

Jean le Cordonnier portoit la qualité de panetier du roi, en 1307.

Gilles de Laon est nommé panetier du roi dans un titre de 1308.

Jean de la Chapelle, châtelain de Nemours, est dit panetier du roi dans un titre de 1309.

Adam de Meulant ou Meulenc, est nommé panetier du roi dans un titre de 1309.

Robert de Macheau prenoit la qualité de panetier du roi, en 1309.

Robert de Sarmiselles étoit panetier du roi Philippe *le Bel*, & fut depuis maître d'hôtel du roi Louis *Hutin*.

Pierre de Fai étoit panetier du roi Charles *le Bel*.

IX. Bouchard de Montmorenci, II du nom, seigneur de Saint-Leu, &c. panetier de France, en 1323.

X. Charles, sire de Montmorenci, en 1344, sous Philippe de *Valois*.

XI. Hugues, sire de Hangest, en 1345, sous le même roi.

XII. Jean, sire de Traînel, en 1355, sous le roi Jean.

XIII. Raoul, sire de Raineval, &c. en 1358 & en 1388, sous Charles VI.

Matthieu de Bellui, panetier du roi en 1372, sous Charles V.

Pierre de la Crique, dit *Criquet*, panetier du roi, en 1386, sous Charles VI.

XIV. Gui sire de la Rocheguyon, panetier de France, après Raoul de Raineval, en 1396, sous le même roi.

Gerard d'Athies, seigneur de Moyencourt, étoit panetier du roi.

XV. Antoine de Craon, seigneur de Beauverger, en 1411, sous le même roi.

XVI. Jean Malet V du nom, sire de Graville, en 1413, sous le même roi.

XVII. Robert, dit *Robinet* de Mailli, en 1418, sous le même roi.

XVIII. Roland de Donquerre, en 1419, sous le même roi.

XIX. Jean de Prie, V du nom, seigneur de Buzançois, en 1425, sous Charles VII.

XX. Jean seigneur de Naillac, en 1428, sous le même roi.

XXI. Jacques de Châtillon, II du nom, seigneur de Dampierre, &c. en 1432, sous le même roi.

XXII. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, en 1449, puis grand-maître de France.

XXIII. Louis, sire de Crussol, &c. en 1461, sous Louis XI.

XXIV. Jacques, sire de Crussol, &c. en 1473, sous le même roi.

XXV. Jacques Odart, seigneur de Cursai, en 1485, sous Charles VIII.

René de Cossé, seigneur de Brissac, étoit premier panetier du roi en 1495, & grand fauconier de France.

XXVI. Charles de Crussol, vicomte d'Uzez, en 1533, sous François I.

XXVII. Artus de Cossé, comte de Secondigni, en 1552, sous Henri II, mort en 1582, sous Henri III.

XXVIII. Charles de Cossé, II du nom, duc de Brissac, mourut en 1621.

XXIX. François de Cossé, duc de Brissac, mort en 1651.

XXX. Louis de Cossé, duc de Brissac, mort en 1661.

XXXI. Timoléon, comte de Cossé, mort en 1675.

XXXII. Artus Timoléon de Cossé, duc de Brissac, a succédé en cette charge au comte de Cossé son pere, mort en 1709.

XXXIII. Charles-Timoleon-Louis de Cossé, duc de Brissac, succéda à son pere en 1709. Il mourut le 18 avril 1732. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

XXXIV. Jean-Paul de Cossé, duc de Brissac, pair de France, fut pourvu de cette charge au lieu & place de feu son frere le 20 avril 1732.

PANETIUS, *Panætius*, célébre philosophe stoïcien, ne fut inférieur à aucun de ceux qui par d'excellentes productions méritérent en son temps les applaudissemens des Grecs & des Romains. On croit qu'il vint au monde vers l'an 190 avant Jesus-Christ. Ses liaisons avec Polybe supposent à peu près le même âge, & il est constant que la naissance de Polybe répond à la quatriéme année de la CXLIII olympiade. Panætius étoit Rhodien, & ses ancêtres avoient commandé les armées de la république. Strabon qui le dit, ajoute que quelques particuliers de la même famille s'étoient acquis beaucoup de gloire dans les jeux publics de la Gréce. Panætius se livra tout entier à l'étude de la philosophie, & il se détermina tout entier pour la secte des stoïciens, alors très-accréditée. Il eut pour maître Antipater de Tarse; & malgré la déférence aveugle avec laquelle les stoïciens recevoient les décisions des fondateurs du portique, il abandonna sans scrupule celles qui ne lui parurent pas suffisamment établies. Dans la vue de satisfaire la passion qu'il avoit d'apprendre, il quitta Rhodes, alla à Athènes où les stoïciens avoient une école fameuse, & devint le plus ferme appui du portique. Les Athéniens résolus de se l'attacher, lui offrirent le droit de bourgeoisie; mais il les en remercia. Son nom ayant passé les mers, on le souhaita à Rome; il y alla, & la jeune noblesse y courut à ses leçons: il y compta parmi ses disciples les Lœlius & les Scipions. Une tendre amitié les unit depuis; & Panætius, selon plusieurs écrivains, accompagna Scipion dans ses diverses expéditions. Il fut même le seul sur lequel cet illustre Romain jetta les yeux, lorsque le sénat le nomma son ambassadeur auprès des rois & des peuples alliés de la république. Les courses des pirates, l'affermissement de la paix & la réforme des abus qui pouvoient troubler la tranquillité publique, étoient les prétextes apparens de cette ambassade; mais dans le fond, le sénat vouloit connoître le gouvernement intérieur, les maximes, les forces des royaumes & des peuples qui donnoient encore quelque ombrage à la grandeur romaine; & c'est en quoi Panætius fut très-utile à Scipion. Ses liaisons avec celui-ci ne furent pas moins avantageuses aux Rhodiens, qui employerent souvent avec succès le crédit de leur compatriote. Ciceron dit qu'il ne retourna jamais dans son pays; & à en juger par les apparences, il faisoit son séjour tantôt à Rome, tantôt à Athènes. Interrogé dans l'une de ces deux villes, par un jeune homme, Si le sage aimeroit;

aimeroit : A l'égard du sage, repartit-il, c'est ce que nous examinerons une autre fois : Quant à vous & à moi, qui sommes encore bien éloignés de la sagesse, ne nous livrons pas à une passion extrêmement vive, jamais maîtresse d'elle-même, & toujours dans la dépendance d'autrui. On lit dans Suidas, que Panætius mourut à Athènes : on ignore en quelle année ; & on s'est contenté de dire qu'il a vécu trente ans ; après avoir publié le Traité des Offices ; mais on ne sait pas en quel temps cet ouvrage a paru. Les gens de lettres regreterent extrêmement la perte de ce grand philosophe ; & pendant quelques siécles, on célébra le jour de sa naissance par un repas que ses disciples fonderent vraisemblablement. Panætius, outre son Traité des Offices, que nous n'avons plus, avoit composé beaucoup d'autres ouvrages qui ont été fort estimés des anciens, mais dont il ne nous reste aucun. Si l'on veut connoître quels ils étoient, & en quoi ils consistoient, autant qu'il est possible de le savoir aujourd'hui, il faut consulter les curieuses & exactes recherches que feu M. l'abbé Sevin a faites sur ce sujet, & qui sont imprimées dans le tome dixiéme des Mémoires de l'académie des belles lettres, page 75 & suivantes. Il y remarque que le choix des matieres fait honneur à Panætius, & qu'il est visible que l'auteur, dans presque tous ses traités, s'étoit proposé de travailler à rendre les hommes plus vertueux. Il ajoute, qu'attentif aux intérêts du public, & persuadé que l'utile ne passe d'ordinaire qu'à la faveur de l'agréable, il répandit dans ses ouvrages les graces & les ornemens dont ils étoient susceptibles. C'est le témoignage de Ciceron, qui d'accord avec les plus éclairés des anciens, insinue en plusieurs endroits, que Panætius à la solidité des raisonnemens avoit joint la beauté & l'élégance du style.

PANIAS, *cherchez* PANEAS.

PANIGAROLE (François) *Panigarola*, évêque d'Ast, né d'une famille noble à Milan, le 6 janvier 1548, étudia à Pavie & à Boulogne ; & après s'être instruit dans les sciences, il entra parmi les religieux de S. François, appellés *Observantins*. Il avoit un grand brillant d'esprit, le geste libre, le ton de la voix agréable, & une éloquence si forte, qu'il devint un des plus habiles prédicateurs de son temps. L'Italie en avoit alors trois du premier rang ; François Tolet, Jésuite, depuis cardinal ; Alfonse Lobo, Capucin ; & Panigarole. On disoit du premier, qu'il enseignoit par la solidité de ses raisonnemens ; que le second touchoit par la force de sa morale, & que Panigarole charmoit par la douceur de son éloquence. Ce dernier vint en France avec le cardinal Cajetan. Il étoit aussi agréable en conversation que dans la chaire ; mais il avoit moins de jugement que de feu & de mémoire, car la sienne étoit un prodige. Pour le consoler d'avoir manqué l'évêché de Ferrare, qu'il perdit par son imprudence, on lui donna celui d'Ast, où il mourut le 31 mai 1590, âgé de 42 ans. Il avoit écrit un très-grand nombre d'ouvrages. Nous avons plusieurs volumes de ses sermons, en latin & en italien, *Disceptationes Calliniſticæ ; Paraphrasi sopra Demetrio Falerio*, &c. Imperialis, *in Musæo histor.* Ghilini, *theatr. d'huom. letter. part. I.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illustr. c.* 46. Ughel, *Italia sacra.* Possevin, &c.

PANIONIUM, lieu proche du mont Micalé, dans l'Ionie, province de l'Asie Mineure, où s'assembloient les douze principales villes de cette province, ausquelles Smyrne fut ensuite ajoutée, qui faisoit la treiziéme. En voici les noms, *Ephèse*, maintenant *Ajasalouk ; Milet*, aujourd'hui *Palatscha ; Myus* & *Lebedos*, détruites depuis long-temps ; *Teos*, village nommé *Segesi ; Colophon* & *Priene*, qui ne paroissent plus ; *Phocée*, à présent *Palæa Foja ; Erythres*, aujourd'hui le village de *Gesmé ; Clazomenes*, village de *Vourla* ou de *Kelisman ; Chios*, *Samos* & *Smyrne*, qui retiennent leur ancien nom. L'assemblée de ces villes d'Ionie s'appelloit aussi *Panionium*, qui est un mot composée de πᾶν *tout ;* & Ἰωνία, *Ionie*, comme qui diroit, *assemblée de tous les Ioniens*. On y célébroit une fête en l'honneur de Neptune *Heliconien*, & les sacrifices qu'on y faisoit à ce dieu, étoient aussi nommés *Panionies*. Cette fête, & par conséquent l'union des treize villes qu'on vient de nommer, subsistoit encore au temps de l'empereur Trébonianus Gallus, c'est-à-dire, l'an 251 de J. C. On a une médaille grecque de ce prince, où la fête est représentée par un autel, auprès duquel est le taureau, qui doit être immolé, & qui est environné de treize figures qui paroissent tenir chacune un flambeau. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PANNIAS, prétendu roi des Assyriens, *voyez* la suite chronologique de ces rois.

PANNON (Janus Pannonius) évêque de la ville de Cinq-Eglises dans la basse Hongrie, nommée par les Allemands, *Funfkirchen*, par les Hongrois, *Otegiazac ;* & par les Turcs, *Petscheu*. Il vivoit sous le roi Matthias Corvin, fils de Jean Huniade, à la fin du XV siécle. Quelques-uns disent que son nom de famille étoit *Hungaret*. C'étoit le premier homme de son siécle pour les belles lettres, qu'il étoit venu cultiver en Italie, avant que de les faire fleurir en Hongrie. On dit qu'il parloit & qu'il écrivoit en latin, comme un Romain du bon siécle ; & en grec, comme un véritable Athénien. Il a laissé des élégies & des épigrammes, qui lui ont acquis de la réputation, au moins en son temps. Quelques-uns prétendent qu'il s'est surpassé lui-même dans les annales de Hongrie, qu'il a mises en vers héroïques, s'il est vrai que cet ouvrage ait jamais existé, comme on a tout lieu d'en douter, n'étant point connu, & aucun auteur digne de foi n'en ayant parlé. Pannon mourut avant Matthias Corvin, mort l'an 1490. * Konigius, *biblioth. vet. & nov.* Joseph Pierius Valerian. *De infelicitate litteratorum.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

PANNONIE, *Pannonia*, grande région de l'Europe, entre les monts dits *Cethi*, le Danube, & l'Illyrie, étoit divisée en haute & basse. La premiere, qu'on nommoit aussi *Prima*, étoit au couchant, & contenoit la Carniole, la Stirie, la Croatie, la Carinthie, Windiclis-Marc, & la plus grande partie de l'Autriche. La basse Pannonie, dite *Secunda*, étoit plus au levant, & comprenoit la Bosnie, l'Esclavonie, & cette partie de la Hongrie qui est renfermée entre le Danube, le Raab & le Draw. Cette division de la Pannonie en premiere & seconde est fort ancienne, puisqu'on en a un monument sur les médailles de l'empereur Déce, où sont représentées ces deux provinces avec la légende PANNONIÆ. Mais si l'on en croit quelques auteurs, Dioclétien en détacha une partie pour composer une province qu'il nomma *Valeria* du nom de sa fille, ce qui ne s'accorde pas avec Zosime, qui en marquant, *l.* 2, les provinces du grand département d'Illyrie sous le même regne de Constantin, ne nomme point celle-ci. Dès le temps de Sextus Rufus, sous le regne de Valentinien, au lieu de deux provinces, il y en avoit quatre ; la premiere & la seconde Pannonie, la Valerie & la Savie. Celle-ci faisoit partie de la Stirie, celle-là de l'Esclavonie & de la Bosnie d'aujourd'hui ; mais lorsque la notice des dignités de l'empire fut dressée, c'est-à-dire, au plus tard au commencement du V siécle, il n'y avoit dans le gouvernement civil, que trois Pannonies, savoir la premiere, la seconde & la Savie ; & pour le gouvernement militaire il n'y en eut que trois, mais différentes, savoir la premiere jointe à une partie du Norique, la Valérie surnommée *Ripensis*, & la seconde, surnommée *Ripariensis* ou *Savia*. Les villes les plus célébres de ce grand pays étoient *Sigesta* ou *Siscia*, Siseck en Croatie ; *Petovio* ou *Petovium*, Petaw, en Stirie ; *Hamona* ou *Emona*, Uter-Laubach ; *Nauportum*, Ober-Laubach en Carniole ; *Vindoniana* ou *Vindobona*, Vienne en Autriche ; *Scrabantia*, Scrabing ; *Snirmium*, Belgrade ; & *Taurum*, Weissembourg. Les Pannoniens étoient une nation Celtique. Jules-César fut le premier qui entra dans la Pannonie, que Tibere rendit tributaire : elle fut depuis possédée par les Huns, Goths, & autres barbares. * *Consul.*

tez Ortelius, Cluvier, Briet & Sanson, *geogr.*

PANNORMIE ou PANNOMIE, recueil des loix eccléſiaſtiques, dreſſé par Yves de Chartres, vers l'an 1100. Ce nom eſt composée de [illegible] qui ſignifie *tout*, & de *norma*, ou [illegible] qui veut dire *regle* ou *loi*; comme qui diroit *collections de toutes ſortes de loix*, ou *de toutes les loix eccléſiaſtiques*. Il faut diſtinguer cette Pannormie d'un abrégé du décret d'Yves de Chartres, fait par Hugues *le Catalan*, & intitulé *Somme des décrets d'Yves*; car on s'eſt ſervi du titre de *ſomme des décrets*, pour montrer que le livre de Hugues étoit différent de la Pannormie, qui dans les anciens manuſcrits, eſt toujours intitulée *Pannormie*, & jamais *Somme des decrets*.* Doujat, *hiſtoire du droit canon*.

PANODORE, *Panodorus*, moine d'Egypte, qui vivoit à la fin du IV ſiécle, ſous le regne d'Arcadius, composa une chronologie tirée d'Euſebe, qu'il corrigea quelquefois aſſez judicieuſement. Georges Syncelle parle de lui, & Scaliger en rapporte divers paſſages dans ſes animadverſions ſur Euſebe.

PANORME & GONIPPE, *Panormus & Gonippus*, étoient deux jeunes hommes de Meſſéne dans le Péloponèſe, très-bien faits & unis enſemble d'une étroite amitié. Sachant que les Lacédémoniens qui étoient en guerre avec les Meſſéniens, célébroient la fête de Caſtor & de Pollux avec des réjouiſſances extraordinaires, ils paſſerent au travers des places publiques revêtus d'une grande veſte de pourpre par-deſſus une tunique blanche, portant un couronne de fleurs ſur la tête, & une lance à la main. Les Lacédémoniens les ayant pris pour Caſtor & Pollux, ſe proſternerent devant eux & les adorerent. Mais ces jeunes hommes prenant leur avantage, firent un ſanglant carnage de leurs ennemis, & ſe ſauverent enſuite à toute bride vers Meſſéne. * Pauſan. *in Meſſeniacis.*

PANORMITAIN, *cherchez* TUDESCHI & ANTOINE DE PALERME.

PANTAGATHUS (Octavien) de Breſcia, religieux Servite, s'appella premiérement *Bagattus*, puis *Pacatus*, & enfin *Pantagathus*. Après qu'il eut achevé ſes premieres études, il alla à Paris pour y apprendre la philoſophie & la théologie. Il fut reçu docteur en théologie & en droit dans la faculté de cette ville, & retourna enſuite dans ſa patrie, d'où le cardinal Jean Salviati, neveu du pape Léon X, l'attira auprès de lui. Ce cardinal le fit peu après nommer à une abbaye de Sicile; (*abbas Marianenſis in Sicilia.*) Pantagathus trouva dans ſa maiſon des ſavans illuſtres, Lilio Giraldi, Jean-Baptiſte Pigna, Modius & Pierre Vittorius. Après la mort de Salviati, qui arriva l'an 1553, Pantagathus loua une maiſon à Rome, qu'il occupa juſqu'à ce que Paul IV eut ordonné à tous les religieux de rentrer dans leurs couvens: alors il ſe retira dans la maiſon de ſainte Marie *in viâ*, où il ſe plaiſoit beaucoup. Il avoit composé pluſieurs écrits qui n'ont point été imprimés. Le cardinal Baronius eut communication d'une partie de l'hiſtoire eccléſiaſtique qu'il avoit faite. On prétend qu'Onuphre Panvini a eu ſon traité intitulé, *Notitia rerum romanarum*, & qu'il en a beaucoup profité. Tous les ſavans de ſon temps ont loué la profondeur & l'étendue de ſon érudition. Il étoit officieux, & pluſieurs auteurs connus, comme Panvinius, Antoine Agoſtini, & Fulvio Urſini, ont avoué qu'ils avoient ſouvent profité de ſes lumieres. Il mourut âgé de 73 ans, 4 mois & 20 jours. * *Voyez* les éloges de Teiſſier, 4 édition. On a une vie particuliere de Pantagathus, par Jean-Baptiſte Rufus, dédiée au cardinal François Barberin, vice-chancelier: (*Octavii Pantagathi vita; auctore Joanne Baptiſtâ Ruſo; Romæ, typis Vareſii*, 1657, *in*-8°. p. 28.) On met dans cette vie, la naiſſance de Pantagathus, le troiſiéme des calendes d'août (le 30 de juillet) de l'an 1494, ſous le pontificat du pape Alexandre VI, & ſa mort le XIV des calendes de janvier (le 19 décembre) de l'an 1567, à l'âge de 73 ans 4 mois & vingt jours. M. le cardinal Quirini parle auſſi de Pantagathus dans ſon *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, *&c.* partie ſeconde, pag. 322 & ſuiv. Il dit qu'entr'autres ouvrages qu'il a laiſſés manuſcrits, on en trouve un de lui dans la bibliothéque Ambroſienne à Milan, intitulé: *Codex rationum Octavii Pantagathi*, où il s'agit principalement des meſures des anciens. Le cardinal Frédéric Borromée parle de cet ouvrage & de l'auteur, dans ſon livre De la fuite de l'oſtentation.

PANTALARÉE ou CAUSERA, *Pantalaria*, *Patalaria*, *Datalaria*, *Coſſyra*, *Coſſura*, *Coſura*, iſle de la mer Méditerranée en Afrique, entre le royaume de Tunis dont elle dépendoit autrefois, & la Sicile ſous laquelle elle eſt préſentement compriſe. Elle a environ trente milles de tour, & une petite place avec un château ſur la côte ſeptentrionale. Elle eſt ornée du titre de principauté de la maiſon de Requeſens, qui en jouit depuis l'an 1620, ſous la ſouveraineté du roi d'Eſpagne à qui elle appartient; mais il n'y a pas plus de ſix cens habitans, à cauſe que le terrein de cette iſle eſt fort rude & plein de montagnes, & ne rapporte guères de bled, y ayant fort peu d'eau. Elle eſt éloignée de cinquante milles du Cap-Bon à la Tramontane, en allant au cap de Boco en Sicile, dont elle eſt preſque à pareille diſtance. * Sanſon. Baudrand.

PANTALEON ou PANTALÉEMON (ſaint) c'eſt-à-dire, *tout miſéricordieux*, eſt un martyr de Nicomédie, dont le culte a été fort célébre chez les Grecs; mais les actes de ſon martyre dreſſés par Métaphraſte, ſont pleins de fables. On croit qu'il a été martyriſé ſous l'empire de Galere Maximien, vers l'an 305. Il y avoit une égliſe en ſon honneur à Conſtantinople dès le V ſiécle. S. Jean de *Damas* dit qu'on y avoit tranſporté de Nicomédie les reliques de S. Pantaleon, ſous le regne de Théodoſe. Du temps d'Agobard on apporta des reliques de S. Pantaleon, d'Afrique à Lyon; ce pouroit bien être un martyr différent de celui de Nicomédie; & on en trouve un au 28 juillet dans le martyrologe attribué à S. Jerôme, qui autant qu'on en peut juger, ne ſouffrit pas dans cette ville. * *Acta apud Surium.* Joan. Damaſc. *orat.* 3, *de imagin.*

PANTALEON (Jacques) de Troyes en Champagne, archidiacre de Liége, évêque de Verdun, patriarche de Jéruſalem, puis pape. *Cherchez* URBAIN IV.

PANTALEON (Anchier) cardinal, natif de Troyes en Champagne, & neveu du pape Urbain IV, fut fait cardinal au mois de mai 1262. Il avoit été archidiacre de Laon & de Paris, & non pas de Londres, comme Balée & Godewin, auteurs Anglois, l'ont cru, contre ce qui eſt marqué dans ſon épitaphe qui eſt dans l'égliſe de ſainte Praxede à Rome. Il fut légat avec le cardinal de Groſparmy pour le couronnement de Charles de France roi de Naples, & augmenta les revenus de l'égliſe de ſaint Urbain, que le pape ſon oncle, avoit fondée à Troyes, & mourut à Rome le premier novembre 1286. * Frizon, *Gall. purp.* Camuzat, *in miſcell. hiſtor.* Auberi, *hiſt. des card.* Ciaconius, &c.

PANTALEON, diacre, puis prêtre de Conſtantinople, eſt auteur de quatre ſermons; le premier, de l'épiphanie; le ſecond, de l'exaltation de la ſainte Croix, & deux de la transfiguration. On ne ſait pas en quel temps cet auteur a vécu. Quelques-uns le mettent dans le VII ſiécle, d'autres dans le XIII. On lui attribue un traité anonyme contre les erreurs des Grecs ſur la proceſſion du Saint Eſprit, donné par Stewart; mais il eſt comme certain que le Pantaléon qui a composé le traité ſur la proceſſion du Saint Eſprit, & ſur les autres queſtions entre les Grecs & les Latins, eſt du XIII ſiécle. A l'égard des ſermons, ils peuvent être d'un autre. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques des VII & VIII ſiécles.*

PANTALEON (Henri) né à Baſle le 13 juin 1522, enſeigna aſſez long-temps les belles lettres dans ſon pays, où il embraſſa l'héréſie de Calvin, ſe fit médecin dans un âge avancé, & mourut le 3 mars 1595. Il avoit composé divers ouvrages, entre leſquels on peut remarquer l'hiſ-

toire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, écrite en latin, & imprimée *in-fol.* à Basle, en 1581; il en traduisit d'autres en allemand, & travailla à l'éloge des hommes illustres d'Allemagne, qu'il publia en 1566 sous le nom de *Prosopographie.* * *Voyez* sa vie parmi celles des philosophes d'Allemagne de Melchior Adam.

PANTALEONI (Dominique) Florentin, religieux de l'ordre de S. Dominique, docteur en théologie, mourut le 28 août de l'an 1376, étant âgé de 40 ans seulement. Il a laissé quelques traités qui n'ont pas été imprimés. L'un d'eux intitulé *De conservatione corporis & sanguinis Christi*, a été attribué par Alva, Matacci, Suarez, Galatin, Canisius, à S. Dominique, & Malvenda a fort bien remarqué leur erreur; mais il est tombé dans une autre, qui lui est commune avec Fernandez, Pio, Antoine de *Sienne* & même Possevin, en plaçant cet écrivain sous l'an 1262. Wadingue, aussi peu correct que les autres, en a fait un religieux de l'ordre de S. François. Outre ce traité, Pantaleoni en a laissé deux autres sur le péché originel, où il soutient vivement l'opinion la plus commune dans son ordre touchant la conception de la sainte Vierge. On en nomme encore quelques autres, qui apparemment ne verront jamais le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome I.*

PANTENUS, philosophe Stoïcien, né en Sicile, enseignoit au commencement du regne de l'empereur Commode, dès l'an 180, dans la célébre école d'Alexandrie, où depuis le temps de S. Marc, fondateur de cette église, il y avoit toujours eu quelque théologien qui expliquoit l'écriture sainte. Les Ethiopiens ayant envoyé demander à l'évêque d'Alexandrie un théologien pour les instruire dans la religion chrétienne, Démetrius y envoya Panténus qui entreprit cette mission avec joie, & qui s'en aquitta très-dignement. On dit qu'il trouva que les Ethiopiens avoient déja quelque connoissance des vérités de la foi qui leur avoit été annoncée par l'apôtre S. Barthelemi, & qu'il vit un évangile de saint Matthieu écrit en hébreu que cet apôtre leur avoit laissé. Après que Panténus fut de retour à Alexandrie, il continua d'expliquer publiquement l'écriture sainte sous le regne de Severe & d'Antonin Caracalla, & servit plus l'eglise par ses discours que par ses écrits. Il composa néanmoins des commentaires sur la bible, qui sont perdus. On lui est redevable d'une remarque qui a été suivie par tous les interpretes des prophéties, savoir, qu'elles sont souvent exprimées en termes indéfinis, & que le temps présent y est mis pour le passé & pour le futur. C'est ce que rapporte Théodoret. On peut juger de la maniere dont Panténus expliquoit le texte sacré, par celle qu'ont suivie Clément d'Aléxandrie, Origène & tous ceux qui ont été instruits dans cette école. Leurs commentaires sont pleins d'allégories : ils s'éloignent souvent de la lettre, & trouvent presque par-tout des mysteres dont l'explication est mêlée de beaucoup d'érudition. A l'égard de l'évangile de S. Matthieu, S. Jerôme dit que Panténus le rapporta, & qu'il étoit encore gardé de son temps dans la bibliothéque d'Alexandrie; mais la plupart on: peine à croire cette histoire: car pourquoi, disent ils, S. Barthelemi eût-il laissé un livre hébreu à des Ethiopiens? cependant Eusebe avoit assuré la même chose avant S. Jerôme, & les chrétiens de ces temps-là avoient pour le mensonge l'horreur qu'on en doit avoir. * Saint Clément, *stromat. l.* 1. Eusebe, *liv.* 5. S. Jerôme, *in catalogo.* Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclésiast. Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par D. Remi Ceillier, *tom. II.*

PANTEO (Jean-Antoine) jurisconsulte à Padoue, lecteur en droit canon, fut secrétaire de l'évêque Hermolaüs Barbarus, & depuis archiprêtre d'Ognisanti (ou de Tous les Saints) & enfin chanoine de Trévise. Il vivoit dans le quinziéme siécle. Etant jeune, il composa des Dialogues touchant les bains de Caldiero, matiere déja traitée par Aléardo Pindemonte, médecin célébre. Pantéo a traité ce sujet avec érudition, & l'on voit dans ses dialogues qu'il étoit bon grec. Son épître dédicatoire est en vers, & adressée au jurisconsulte André Banda. Pantéo a fait aussi une préface aux statuts des marchands, qu'il dédia à François Diédo *Podestà* de Vérone. * *De gli scrittori Veronesi, l.* 3, dans la *Verona illustrata* de M. le marquis Scipion Maffei, édition *in-fol.* pag. 109.

PANTHÉE ou STATUE PANTHÉE, figure qui par les différens attributs dont elle étoit accompagnée, représentoit tous les dieux, ou du moins les plus considérables. Ce mot est composé de πᾶν, qui signifie *tout* en grec, & de Θεὸς, qui veut dire *Dieu.* Ainsi les païens appelloient *Panthea* les temples où ils adoroient tous les dieux ensemble, & où l'on voyoit tous leurs portraits ou figures; tel qu'étoit ce célébre *Pantheon* de Rome, qui fut dédié par le pape Boniface IV, à la sainte Vierge & à tous les saints, & se nomme *sainte Marie de la Rotonde*, parcequ'il est bâti en forme ronde & en dôme. Dans ces statues, Jupiter étoit marqué par la foudre: Junon par une couronne; Mars par un casque; le Soleil par des rayons; la Lune par un croissant; Cerès par la corne d'abondance ou par l'épi de blé; Cupidon par une trousse de fléches; Mercure par des aîles aux talons ou par un caducée; Bacchus par le lierre; Vénus par la beauté du visage, & ainsi des autres divinités. On mettoit ces caractères de différentes divinités sur la statue ou entre ses mains, selon l'industrie de l'ouvrier qui faisoit paroître en cela l'excellence de son art. On en voit qui représentoient tous les dieux; d'autres toutes les déesses; & quelques-uns qui représentoient les uns & les autres ensemble. * Spon, *recherches curieuses de l'antiquité.*

PANTHÉE (Jean-Antoine) natif de Vérone, dans le XVI siécle, composa divers traités, entr'autres, un *De Pliniorum patria.* Il ne faut pas confondre cet auteur avec JEAN-AUGUSTIN PANTHÉE, ecclésiastique de Venise, qui vivoit dans le même temps, & qui publia en 1530 un traité intitulé *Voharcdumia contra Alchymiam*, que nous avons dans le tome II du théatre chymique.

PANTHÉE, femme d'Abradate, *cherchez* ABRADATE.

PANTHEON. C'étoit un temple en l'honneur de tous les dieux, que fit bâtir M. Agrippa, gendre de César Auguste. Il étoit de figure ronde, bâti de briques par dehors, & orné en dedans de marbre de diverses couleurs. Il enfermoit dans son enceinte des niches, où l'on voyoit les statues des dieux, principalement celle de Minerve, qui étoit d'yvoire, de la main de Phidias, fameux sculpteur; & celle de Vénus, des oreilles de laquelle pendoit cette perle rare de la reine Cléopatre, qu'Auguste fit fendre en deux pour n'avoir pu trouver la pareille, parceque cette reine l'avoit fondue dans un festin avec Marc-Antoine, & l'avoit avalée. Elle pesoit une demi-once, & elle fut estimée dix millions de sesterces, ce qui revient à la somme de dix millions dix-huit mille cinq cens cinquante-quatre livres de notre monnoie. Les portes de ce temple étoient de bronze, les poutres étoient couvertes de bronze doré, & la couverture, de lames d'argent que Constantin fit emporter à Constantinople. Le panthéon fut dédié à Jupiter *le Vengeur.* Agrippa fit donner à ce temple une figure ronde, pour imiter celle des cieux, ou afin qu'entre les dieux qu'il vouloit y placer, il n'y eût point de jalousie pour la préséance. Il n'y a point de fenêtre dans ce temple, & le jour n'y entre que par une ouverture qui est au milieu de la voute. Le pape Boniface IV le consacra à l'honneur de la Vierge & de tous les saints. L'empereur Adrien fit faire à Athènes un temple semblable en l'honneur de tous les dieux; qu'il enrichit de six vingts colonnes de marbre phrygien, & y fit dresser une bibliothéque & un gymnase de son nom, qu'il orna de cent colonnes de marbre de Lybie. *Voyez* AGRIPPA (Marcus Vipsanius.)

PANTICO, ville ancienne située dans la Tartarie Crimée sur le détroit de Caffa, à six ou sept lieues de Kerci vers le nord. Quelques-uns l'appellent *Vospero*,

nom qui vient de celui de *Bosphorum*, qu'elle a porté anciennement. * Mati, *diction*.

PANTIN (Pierre) natif de Thielt en Flandre, & doyen de sainte Gudule de Bruxelles, célebre par l'intelligence qu'il eut des langues, enseigna à Louvain & à Tolede en Espagne, & mourut à Bruxelles le jour de Noel de l'an 1611, âgé de 56 ans. On a divers ouvrages de sa façon en prose & en vers, outre plusieurs traductions de grec en latin, entr'autres, les proverbes de Michel Apostolius qu'il a publiés avec des notes de sa façon. Il est aussi auteur du traité *De dignitatibus & officiis regni ac domûs regiæ Gothorum*, que nous avons dans le recueil des conciles de Garcias Loaisa. Cet auteur étoit petit neveu de GUILLAUME PANTIN, médecin à Bruges, qui y mourut l'an 1583. Celui-ci étoit homme de lettres, & publia des commentaires sur le traité de Celsus *De re medica*, que nous avons en huit livres. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, &c.

PANTOMIMES, bouffons qui représentoient toutes sortes de sujets par des gesticulations ingénieuses, & qui exprimoient par le mouvement du corps, des doigts & des yeux les principales actions d'une tragédie ou comedie. Ce mot vient du mot grec πᾶν, παντὸς *tout*, & de μίμος *imitateur*, comme qui diroit *imitateur de tout*. On les appelloit aussi *Mimes*; mais Pantomimes signifioit quelque chose de plus. On donnoit encore le nom de Mimes à de petites piéces de poësie que les Mimes chantoient en dansant sur le théatre, avec des gestes qui exprimoient le sens de leurs paroles, suivant cette merveilleuse méthode des anciens, peu connue de notre temps. Quelques-uns ont cru que Pylade & Bathylle qui parurent sous l'empereur Auguste, furent les premiers Pantomimes; mais cela se doit entendre de ceux qui se séparerent du théatre des comédiens pour former une troupe à part, & faire leurs représentations dans l'orchestre sans comédie; car il est certain que du temps d'Eschyle, il y avoit des Pantomimes, & Aristote loue fort Téleste, dont se servoit ce poëte, parcequ'il avoit admirablement bien dansé dans la tragédie intitulée *les sept devant Thèbes*. Mais Pylade, natif de Cilicie, & Bathylle d'Alexandrie, étant venus à Rome du temps d'Auguste, inventerent la danse qu'ils appellerent *italique*, parcequ'ils commencerent à la jouer en Italie. Ils y représentoient des sujets tragiques, comiques & satyriques, d'une maniere fort agréable au peuple Romain, qui admiroient l'artifice de ces comédies muettes, où les gestes exprimoient presque aussi bien que les paroles. Pylade excelloit dans les sujets tragiques, & Bathylle dans les comiques ou satyriques: ce qui leur donna lieu de faire deux bandes qui jouerent à part. Plutarque fait deux grands discours, dans ses propos de table, sur l'adresse de ces danseurs, ingénieux à représenter par des mouvemens & des postures, les personnes & les actions, où il dit que la poësie est une danse parlante, & la danse une poësie muete. * Plutarque, *Sympos. liv.* 7. Athenée, *l.* 1 *&* 11. Zozime. Suétone, *in August.* Lucien, *de Pantomimi scena*.

PANUCO, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, entre le golfe de Mexique & la nouvelle Biscaye, est située sur ce golfe dans l'audience ou préfecture de Mexique. La ville capitale, qui est Panuco, donne son nom à la province, & est aussi nommée *S. Estevan del puerto*. Les autres sont San Jago de Los Valles, San Luis de Tampico, & d'autres de peu d'importance.

PANVINI (Onuphre) *cherchez* ONUPHRE PANVINI.

PANYASIS, qui avoit écrit en vers les antiquités de la Grèce, vivoit vers la LXX olympiade. Suidas remarque que les anciens ne convenoient, ni de quel pays il étoit, ni du nom de son pere. Quelques-uns disoient qu'il étoit d'Halicarnasse & fils de Polycarpe: c'est le nom que lui donne aussi Pausanias, & l'anonyme de la chronologie des olympiades, où il parle ainsi sur l'olympiade LXXVIII, *Panyasis fils de Polycarpe, poëte d'Halicarnasse, fleurit, &c.* Quelques-uns le disent oncle maternel d'Hérodote, d'autres cousin. On ne convient pas non plus du temps qu'il a vécu: quelques-uns le placent à l'olympiade LXXVIII; selon d'autres, il étoit plus ancien. Il a été augure, ou comme dit Suidas, τερατοσκόπος, *observateur des prodiges*. Il avoit composé un poeme intitulé, *Heraclide*, ou *des travaux d'Hercule*, qui contenoit neuf mille vers. On lui attribue aussi des ioniques en vers pentametres, touchant Codrus, Neleus & les colonies des Ioniens, dans l'Asie Mineure, qui étoient composés de sept mille vers. Ce dernier ouvrage étoit plus historique que son Héraclide, dans lequel il y avoit plusieurs choses fabuleuses, comme Macrobe le remarque *dans le cinquiéme livre des saturnales, chap.* 21. « Voici, *dit-il*, une histoire qui n'est pas si fort con-
» nue: qu'il y a près d'Héraclée une certaine nation
» établie par Hercule, que l'on appelle Cylicerones,
» dont le nom est tiré ἀπὸ τὸ κύλικος, qui est une espece
» de vase que nous appellons *calice*; or Panyasis, ex-
» cellent historien chez les Grecs, & Pherecydes, di-
» sent qu'Hercule fut porté en Espagne sur un calice. Je
» ne rapporte point leurs paroles, parceque leur relation
» approche plutôt de la fable que de l'histoire. » L'Heraclide avoit 14 livres suivant Suidas. Athénée cite le premier dans son livre XI. Stephanus cite le premier & le onziéme, & rapporte six vers de cet auteur. César Germanicus dans l'Aratée, & Hyginus dans le poëme astronomique, citent ce même ouvrage, & rapportent ce qu'il avoit écrit du dragon, gardien des Hespérides, qui veilloit toujours, & du combat d'Hercule contre lui. Quintilien nous apprend ce qu'on doit penser de son style, dans le livre X, où après avoir parlé d'Hésiode & d'Antimaque, il ajoute que: *Panyasis est entre l'un & l'autre; qu'il n'approche pas de leur éloquence; mais qu'il surpasse l'un par sa matiere, & l'autre par sa méthode.* Suidas a écrit qu'il fut mis à mort par Lygdamies, troisiéme tyran d'Halicarnasse. Il y a selon le même auteur, un autre PANYASIS plus récent, qui a écrit des songes. C'est apparemment celui-ci, qui est cité par Artemidore en ses *Onoirocritiques*, & peut-être aussi est-ce l'augure de Suidas; car ce grammairien confond aisément les écrivains de même nom. * *Voyez* le scholiaste d'Apollonius; Pausanias *dans ses Béotiques*; Procle, *dans sa chrestomathie*; le scholiaste d'Euripide *sur l'Aceste*; & l'auteur Grec des étymologies. Quintilien, *lib. X.* Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes*.

PAOGAN, ville de la Chine, qui a autrefois résisté fortement aux Tartares. Il ne faut pas la confondre avec quelques autres villes, qui sont dans le même pays, & qui semblent avoir le même nom; comme PAOKING, dont quatre autres villes dépendent; PAONINGO, vers le fleuve Kialin; & PAOTIN, capitale de dix-neuf autres villes. * *Consultez* Martin Martini, *Atlas Sinic.*

PAOKING, ville de la Chine: c'est la neuviéme de la province d'Huquan, & elle a quatre autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction*.

PAOLA, ville du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, est illustre pour avoir été le lieu de la naissance de S. François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes.

PAOLO, *cherchez* SARPI (Paul)

PAON, oiseau consacré à Junon, par les païens. Ils ont feint que cette déesse avoit transporté les yeux d'Argus sur la queue du Paon. Voici la peinture que Lucien nous a laissée de cet oiseau. « Le Paon à l'entrée du prin-
» temps, lorsqu'il voit naître les premieres fleurs, étale
» avec plus de magnificence l'or & l'azur de ses plumes,
» & dispute avec le printemps, à qui produira de plus
» belles choses. Il fait la roue, il se tourne & se mire
» dans sa beauté, dont l'éclat est redoublé par celui de
» la lumiere, qui ne se contente pas d'embellir ses cou-
» leurs, mais qui les multiplie. Cela arrive particulié-
» rement à ces cercles d'or, qui couronnent l'émail de
» sa queue, & ressemblent chacun à un arc-en-ciel,
» qui change de couleur, selon les divers aspects de la

» lumiere. » *Voyez* BAROCHE.

PAONING, ville de la Chine, sur la riviere de Kialing, dans la province de Suchuen, dont elle est la seconde. Elle a neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Martin Martini.

PAOTING; c'est une grande ville de la Chine, dans la province de Peking. Elle a dix-neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Martin Martini.

PAPA, ville de la basse Hongrie sur la riviere de Marchalz, à sept lieues de Javarin, vers le sud. Papa est une petite ville; mais elle est fortifiée & défendue par une citadelle. En 1683, cette ville se rendit au comte Tekeli, avec plusieurs autres; mais elle retourna sous l'obéissance de l'empereur, après que les Turcs eurent levé le siége de Vienne. * *Mémoires du temps.*

PAPA, c'est une des isles Orcades. Elle est à une lieue de celle de Vester, vers le nord. Elle est très-petite, & n'a rien de remarquable que son port, qui est assez commode. * Mati, *diction.*

PAPADOROS, bourg de l'Albanie, situé entre Alessio & Durazzo. On le prend pour l'ancienne *Epicaria*, ville de Dalmatie, mais avec peu de fondement. * Mati, *diction.*

PAPALOAPAM, ou ALVARADO, riviere du Mexique. C'est la plus considérable de la province de Guaxaca: elle baigne la ville de ce nom & celle de Saint-Ildefonse, & va se décharger dans le golfe de Mexique. * Joannes à Turrecremata.

PAPARIN DE CHAUMONT (Pierre) évêque de Gap, en Dauphiné, dans le XVI siécle, étoit né d'une des maisons de Forez, & donna ses premieres années à l'exercice des armes, sans néanmoins négliger les lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il commanda une compagnie de chevaux-légers, & même un régiment; acquit de l'honneur en diverses occasions, sous le nom du sieur de Chaumont, & se signala sur-tout à la bataille de Moncontour en l'année 1569. Le roi Charles IX envoya Paparin à l'empereur, lui porter la nouvelle de la victoire que son armée venoit d'y remporter. Enfin ayant quitté les armes pour se donner tout à Dieu dans l'état ecclésiastique, le roi le nomma l'an 1570 à l'évêché de Gap, dont il prit possession l'an 1573; défendit autant qu'il put son diocèse pendant les guerres civiles; composa quelques ouvrages, & mourut le premier jour d'août de l'an 1600. Il avoit fait imprimer l'an 1588, à Paris, ses ordonnances & statuts synodaux. * Sainte-Marthe. *Gall. christ.* Chorier, *hist. de Dauphiné, & état politique de Dauphiné.*

PAPARONI (Jean) Romain de nation, fut fait cardinal par le pape Célestin II, en 1144. Il changea depuis de titre: ce qui a fait croire à quelques auteurs, qu'il y a eu en même temps plusieurs cardinaux du nom de Paparoni. Il fut légat en Irlande, & exerca la même dignité en France & ailleurs. Michel Justiniani dans son *traité des gouverneurs de Tivoli*, prétend que le pape Alexandre III se nommoit ROLAND Paparoni, & qu'il étoit parent de celui-ci, qu'il dit n'avoir été créé cardinal qu'en 1147. Il remarque encore que l'an 1263, PAPARONE Paparoni fut fait évêque de Soligno, & vingt ans après évêque de Spolette; que PAUL Paparoni fut gouverneur de Tivoli en 1472; GREGOIRE Paparoni, en 1487; JERÔME Paparoni l'année suivante; AUGUSTIN Paparoni en 1503; & FRANÇOIS Paparoni, lieutenant au même gouvernement, en l'absence du cardinal Louis d'Est, en 1582. Cette famille est éteinte. * Saint Bernard, *epist.* 290. *Bibl. Clun.* Auberi, &c.

PAPARONI (Paparon) né à Rome, d'une famille illustre, entra dans l'ordre de saint Dominique, dont il étoit le procureur général, lorsque le pape Clément IV lui donna l'évêché de Foligni, le 27 juin de l'an 1265. Ce prélat qui gouverna 20 ans cette église, y donna des marques de son zèle par la fondation du collége de saint Félicien, dont il dressa les statuts, & par un traité des sept péchés capitaux, à l'usage des confesseurs de son diocèse. Le pape Honorius IV le transféra en 1285 sur le siége épiscopal de Spolette; & après avoir gouverné cette église pendant cinq ans, il mourut l'an 1290, en réputation d'une grande piété. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

PAPAS, nom que les Grecs donnent à leurs prêtres, & quelquefois à leurs patriarches ou évêques. Ce mot signifie *Pere*. Le P. Goar fait une distinction entre πάππας & παπᾶς. Il dit que le premier titre est propre au souverain pontife; & que le second convient aux prêtres, & même aux clercs. Les Grecs appellent *Protopapas*, le premier d'entre les prêtres. Il y a encore aujourd'hui dans l'église de Messine en Sicile, un titre de dignité sous le nom de Protopapas: ce qui vient de ce que la Sicile a été une dépendance de l'empire des Grecs. Le prélat de l'isle de Corfou prend aussi le titre de Protopapas. Scaliger remarque sur ce sujet, que les Ethiopiens appellent les prêtres *Papasath*, & les évêques *Episcopasath*. Janus à Costa rapporte aussi, que les Indiens du Pérou nomment leur grand-prêtre *Papas*. * Du Cange, *glossar. latinitatis.*

PAPE: ce nom signifie *Pere* en grec, & se donnoit autrefois à tous les évêques, comme on le voit dans les épîtres de S. Augustin & de S. Jerôme, & dans les ouvrages des anciens auteurs ecclésiastiques. Eutychius rapporte qu'Héraclas, patriarche d'Alexandrie dans le III siécle, prit le titre de pape. Alcime Avitus, archevêque de Vienne, donne ce même titre aux patriarches de Constantinople & de Jérusalem. Apollinaris *Sidonius* le donne à tous les évêques. Vers la fin du XI siécle, Gregoire VII, à la tête d'un concile tenu à Rome, ordonna que le nom de Pape demeureroit propre au seul évêque de Rome, chef visible de l'église catholique. Ce n'est pas tant ce décret, que l'usage qui a déterminé à ne donner en Occident le nom de pape qu'au seul évêque de Rome. *Voyez* PAPAS. * S. Augustin, *epist.* 13, 18, 222, 256. Avitus de Vienne, *epist.* 7 & 23. Baronius, *ad* 10 *januarii.* Sirmond, *ad Ennodii lib.* 4. Du Cange, *in glossar. latinitatis.*

ELECTION DES PAPES.

Jesus-Christ élut S. Pierre & le déclara le premier entre les apôtres: il gouverna quelque temps l'église de Rome, & la consacra par son martyre. Dans la suite, les évêques de Rome ont été élus, mais en bien des manieres différentes. Dans les premiers siécles de l'église, le peuple & le clergé conjointement, & quelquefois le clergé seul, du consentement du peuple, firent librement cette élection à la pluralité des voix; cependant il paroît par l'histoire, que les empereurs en certains temps, se sont attribué le droit de confirmer ces élections. Après la mort du pape Simplicius en 483, Odoacre, roi des Hérules & d'Italie, fit une loi par laquelle, sous prétexte de vouloir remédier aux troubles & aux désordres qui arrivoient quelquefois dans l'élection des papes, il défendit d'en élire aucun, sans avoir su auparavant la volonté du prince, touchant la personne qu'on devoit élever au pontificat. Cette loi, contraire à la liberté des élections, fut abolie environ vingt ans après, au IV concile de Rome, tenu en 502 sous le pape Symmachus, du consentement du roi Théodoric. Mais ce prince Arien, devenu cruel sur la fin de ses jours, ayant fait mourir de misere en prison, le pape Jean, l'an 526, usurpa tyranniquement le droit de créer lui-même le pape, en nommant au pontificat Felix IV. Les rois Goths, qui lui succéderent, suivirent son exemple, excepté qu'ils se contenterent de confirmer celui que le clergé avoit élu, de sorte qu'il ne pouvoit prendre possession du pontificat, que le prince ne l'eut agréé. Justinien qui ruina l'empire des Goths en Italie, & après lui les autres empereurs, retinrent ce droit, en contraignant même l'élu de leur payer une somme d'argent, pour obtenir la confirmation de son élection. Constantin *Pogonat* délivra l'église de cette servitude & de cette indigne exaction, l'an 681. Néanmoins les empereurs se conserverent tou-

jours quelque autorité dans l'élection des papes, qu'on ne consacroit pas sans le consentement & l'approbation du prince. Ce furent les François qui remirent l'église romaine en pleine liberté, lorsque l'empereur Louis *le Débonnaire* en 824, & ses successeurs Lothaire I & Louis II, en 864, déclarerent par leurs constitutions impériales, qu'ils vouloient que l'élection des papes se fît désormais librement & canoniquement, selon les anciennes coutumes. Pendant les désordres du X siécle, l'église se vit réduite sous la tyrannie des marquis d'Hétrurie, & des comtes de Toscanelle, qui s'étant joints aux grands de Rome, créoient & déposoient les papes, comme il leur plaisoit. L'empereur Othon *le Grand* en 963, & après lui les deux autres Othons, son fils & son petit-fils, soumirent encore à leur autorité, l'élection des papes qui dépendoient absolument d'eux. Saint Henri duc de Baviere, & leur successeur à l'empire, remit l'église en son entiere liberté l'an 1014, laissant cette élection au clergé & au peuple Romain, à l'exemple des empereurs François. Conrad *le Salique* ne changea rien; mais Henri III son fils, & Henri IV son petit-fils, se remirent en possession du pouvoir de choisir eux-mêmes, ou de faire élire celui qu'ils vouloient faire pape: ce qui alluma d'horribles troubles dans l'église, fit naître le schisme, & causa la guerre entre les papes & les empereurs au sujet des investitures. Enfin l'église ayant encore été troublée presque pendant l'espace d'un siécle, par les antipapes que les empereurs schismatiques, d'une part, & de l'autre, les factieux d'entre le peuple & le clergé de Rome, opposoient souvent aux pontifes légitimement élus, la paix & la liberté des élections fut rétablie sous Innocent II. Car après que le schisme de Pierre de Léon, dit Anaclet, & de Victor IV, eut été éteint, tous les cardinaux réunis sous l'obéissance d'Innocent; & fortifiés des principaux membres du clergé de Rome, acquirent tant d'autorité, qu'après sa mort ils firent seuls l'élection du pape Célestin II en 1143. Depuis ce temps-là, ils se sont toujours maintenus dans la possession de ce droit, le sénat, le peuple, & le reste du clergé ayant enfin cessé d'y prendre aucune part. Honorius III, en 1216, ou selon d'autres, Grégoire X, en 1274, ordonna que l'élection se fît dans un conclave.

Sitôt que le pape est expiré, la nouvelle de sa mort est répandue dans toute la ville de Rome, par le son d'une cloche qui est au capitole, & qui ne sonne jamais que dans cette conjoncture. En même tems on envoie des couriers à tous les princes d'Italie, de France, d'Espagne, & autres, dont il y en a peu qui ne s'intéressent à l'élection du successeur. Le cardinal camerlingue se transporte au palais, & se saisit de l'anneau du pêcheur, qui est le sceau ou cachet du pape, qu'il rompt, parceque toute expédition de bulles cesse pendant la vacance du saint siége. Après cette cérémonie, qui se fait en présence de trois cardinaux, le camerlingue donne tous les ordres nécessaires, tant pour ce qui regarde le palais pontifical, que pour la sépulture du défunt, qu'on fait embaumer, & revêtir des habits pontificaux. Le soir on porte le corps à saint Pierre dans une litiere, précedée de deux petites piéces de canon, accompagnée de flambeaux, des chevaux-légers, & des pénitenciers de saint Pierre, sans chant & sans deuil. Le corps est exposé dans une chapelle, sur un lit de parade élevé: en sorte que les pieds peuvent être baisés au travers d'une grille de fer, qui fait la clôture de la chapelle, où personne ne peut entrer, sinon ceux qui distribuent une grande quantité de cierges au peuple qui va baiser les pieds du défunt. Après avoir été ainsi exposé trois jours, on lui donne sépulture au lieu qu'il s'est destiné. Les funérailles durent neuf jours, & la cérémonie se fait par le sacré collége, qui se trouve tous les matins dans la chapelle Gregorienne à saint Pierre, où l'on éleve au milieu de l'église une superbe représentation ou chapelle ardente, enrichie & ornée de figures, avec les éloges & les armes du défunt. La chambre apostolique fournit à cette dépense, qui est réglée par le camerlingue. Vers les derniers jours des funérailles, les ambassadeurs des couronnes font un discours aux cardinaux assemblés à saint Pierre, sur l'élection du pape futur, & les exhortent de la part de leurs maîtres, d'élire celui qu'ils trouveront être le plus digne & le plus capable de remplir le saint siége. La cérémonie des funérailles étant finie, le sacré collége s'assemble dans la même chapelle le dixieme jour; & un prélat ou abbé y fait une oraison latine, *De eligendo pontifice*. Après une messe du S. Esprit, les cardinaux, deux à deux, vont processionellement au conclave.

Pour ce qui regarde le gouvernement pendant la vacance du saint siége, les trois chefs d'ordre du collége, savoir le doyen, ou le premier cardinal évêque; le premier cardinal prêtre, & le premier cardinal diacre, ont en main toute la conduite de l'état. Ils donnent aux officiers tous les ordres nécessaires, & ils réglent toutes choses pour la justice, pour les finances & pour les armes. Ils confirment ou réforment, selon qu'ils le jugent à propos, les officiers mis par le pape défunt, à la réserve des charges qui sont en titre d'offices; & ils répondent à tous les mémoriaux ou remontrances. Pour la sureté & la bonne police de la ville, ils font doubler les corps de garde; & à leur exemple, les autres cardinaux, les princes & les ambassadeurs font tendre des chaines devant leurs portes; ils envoient aussi ordre à tous les gouverneurs des places & des villes de l'état ecclésiastique, de se tenir sur leurs gardes, & de veiller à tous les besoins. Cependant le cardinal camerlingue fait battre monnoie à son coin, avec la devise du siége vacant, qui est deux clefs en sautoir, & le gonfanon de la sainte église. Quant à la maniere dont on procede à l'élection, & à l'exaltation d'un nouveau pape, *voyez* l'article CONCLAVE.

Lorsqu'un des cardinaux est élu pape, les maîtres des cérémonies vont dans sa cellule lui annoncer la nouvelle de son exaltation; ensuite de quoi il est conduit à la chapelle, revêtu des habits pontificaux; puis il reçoit l'*adoration*, c'est-à-dire, les respects que les cardinaux ont accoutumé de rendre aux souverains pontifes. Après cela, le pape assis sur son siége pontifical, est porté à l'église de saint Pierre, sur l'autel des saints apôtres, où les cardinaux vont une seconde fois à l'adoration. De-là sa sainteté est reconduite à son appartement, & quelques jours après on fait la cérémonie de son couronnement. Sur quoi il faut remarquer que nous reconnoissons deux qualités en la personne du pape, celle de *pontife*, & celle de *prince*. Comme souverain pontife, il est le chef de l'Eglise; comme prince, il a un domaine & un état qu'il tient en souveraineté, & c'est pour cela qu'il est couronné.

Le couronnement se fait devant la porte de l'église de saint Pierre. Là, on dresse un trône, sur lequel on fait monter le nouveau pontife; on lui ôte la mitre, & on lui met la couronne sur la tête devant tout le peuple. Ensuite on fait la cavalcade, depuis saint Pierre jusqu'à saint Jean de Latran, à laquelle tous les ambassadeurs, les princes & les seigneurs assistent, montés à cheval, richement vêtus. Le pape est immédiatement précedé de deux cardinaux diacres, avec leurs chapes rouges; & les autres cardinaux viennent après, deux à deux, suivis des patriarches, des archevêques, des évêques, & des protonotaires participans. Lorsque le pape est arrivé à saint Jean de Latran, l'archiprêtre de cette église lui présente deux clefs, l'une d'or & l'autre d'argent. Puis lorsque les chanoines ont rendu l'obéissance, & baisé les pieds de sa sainteté, elle donne la bénédiction générale. Ce couronnement a toujours été considéré par les papes, comme le titre le plus glorieux de leur pouvoir dans l'Eglise: d'où vient que quand ils ont voulu communiquer cette puissance à leurs vicaires ou légats, ils leur ont envoyé leur mitre ou leur couronne. Grégoire VIII envoya sa couronne à Anselme, qu'il avoit fait son vicaire général en Angle-

terre; & saint Bernard dit qu'Innocent II fit la même chose à Malachie, son légat, & vicaire général dans toute l'Hibernie. * *Mémoires historiques.*

DE LA PRIMAUTÉ DU PAPE.

Il est certain par l'écriture, que saint Pierre étoit le premier des apôtres. S. Matthieu le marque précisément dans le *chap.* X, *verset* 2, de son évangile. *Voici*, dit-il, *le nom des douze apôtres : le premier est Simon*, appellé *Pierre*. Les autres passages que l'on cite pour prouver la primauté de saint Pierre, savoir ces paroles de Jesus-Christ, *Vous êtes Pierre, & sur cette pierre j'établirai mon église :* * *Matth.* XVI, *vers.* 18; ces autres paroles au verset suivant, *Je vous donnerai les clefs des cieux*, si l'on consulte l'explication qu'en donnent les peres, s'adressent à tous les apôtres, à leurs successeurs & à toute l'église, que saint Pierre représentoit, comme dit saint Augustin, à cause de sa primauté. Tous les anciens peres ont reconnu saint Pierre comme premier des apôtres. Saint Clément, Pierre d'Alexandrie, saint Cyprien, Optat, saint Cyrille de Jerusalem, S. Basile, saint Gregoire de Nazianze, saint Epiphane, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Jerôme, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie, lui ont donné la qualité de prince, de chef des apôtres. Tous les apôtres étoient véritablement égaux dans la puissance, comme saint Cyprien & saint Jerôme le disent; mais il en faut excepter la primauté, qui appartenoit à saint Pierre.

Cette primauté dans l'église a passé à l'évêque de la ville de Rome, dont l'église a été fondée par saint Pierre & par saint Paul. Tous les anciens ont reconnu l'église de Rome pour la premiere église du monde, & les Grecs ne lui contestent pas ce rang d'honneur; car quoiqu'ils aient voulu égaler l'évêque & l'église de Constantinople à l'évêque & à l'église de Rome, dans les privilèges & prérogatives, ils reconnoissent néanmoins la primauté de l'évêque de Rome.

Quoique tous les orthodoxes doivent reconnoître la primauté du pape dans l'église, & son autorité, il faut néanmoins avouer qu'elle n'est pas sans bornes, & ne pas tomber dans l'excès des théologiens & des canonistes Ultramontains, qui en font un monarque souverain de toute l'église, un oracle infaillible de la vérité, & qui lui donnent un pouvoir despotique & sans bornes sur le spirituel & sur le temporel. Les théologiens François reconnoissent la primauté du pape, même de droit divin. Ils font consister les droits de cette primauté dans l'autorité qu'il a de maintenir la foi, & de faire observer les canons dans toute l'église. Ils avouent que ses jugemens sont d'un grand poids, mais ils ne les croient pas infaillibles. Ils le croient soumis aux conciles généraux; ils ne croient pas qu'il puisse casser & annuler leurs décrets & leurs loix, quoiqu'il en puisse dispenser en certain cas; ils croient même qu'il peut être jugé & déposé par les conciles, en cas qu'il erre dans la foi, qu'il veuille renverser la discipline de l'église, ou qu'il la scandalise. Ils sont persuadés qu'il n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des rois & des princes souverains, & que la puissance spirituelle est bornée par les loix canoniques. Enfin le pape peut être considéré sous quatre sortes de titres; 1°. comme chef de l'église; 2°. comme patriarche; 3°. comme évêque de Rome; 4°. comme prince temporel. Sa primauté lui donne droit de veiller sur toutes les églises particulieres. Ses droits de patriarche ne s'étendoient autrefois que sur les provinces suburbicaires, c'est-à-dire, sur une petite partie de l'Italie, la même qui pour le civil dépendoit du préfet de la ville de Rome : on l'a voulu depuis étendre sur tout l'Occident. Comme évêque de Rome, il exerce dans le diocèse de Rome les fonctions d'ordinaire, qu'il n'a point droit d'exercer dans les autres diocèses. Enfin, comme prince temporel, il est souverain de Rome & des états qui lui sont acquis par donation ou par prescription. * *Les libertés de l'église gallicane.* Simon Vigor. Richer. Launoi. Du Pin, *de antiqua ecclesiæ disciplina.*

DU DOMAINE DU PAPE.

Le domaine du pape s'étend dans toutes les provinces qu'on appelle l'Etat Ecclésiastique, qui renferme la Campagne de Rome, le patrimoine de S. Pierre, la terre de Sabine, l'Ombrie ou duché de Spolete, la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonnois, le duché de Ferrare, le territoire d'Orviete, le territoire de Pérouse, le *Cantado di Citta di Castello.* Dans le patrimoine de S. Pierre est enclavé le duché de Bracciano, qui a son duc particulier, entre la Romagne & le duché d'Urbin, & la petite république de Saint-Marin. Pour entrer dans un détail plus exact des états du pape, la Campagne de Rome a pour principales villes, Rome, Ostie, Palestrine, Frescati, Albano, Tivoli, Teracine, &c. Le patrimoine de S. Pierre comprend les villes de Porto, Civita-Vecchia, Viterbe, &c. La terre de Sabine a pour villes considérables, Magliano, Vescovio, &c. L'Ombrie, ou duché de Spolete, a Spolete, Assise, Todi, &c. La Marche d'Ancone contient les villes d'Ancone, de Fermo, de Notre-Dame de Lorette, d'Ascoli, de Jesi, &c. Le duché d'Urbin a pour principales villes, Urbin, Senigaglia, Saint-Léon, &c. La Romagne a Ravenne, Cervia, Faënza, &c. Le Bolonnois a pour ville principale, Bologne la grasse. Le duché de Ferrare a Ferrare. Le territoire d'Orviete a les villes d'Orviete, d'Aquapendente, &c. Celui de Pérouse a Pérouse, Città di Pieve, &c. & le *Cantado* a *Città di Castello.*

DES OFFICIERS DU PAPE.

Le pape a un vicaire, qui est toujours un cardinal. Celui qui possede cette charge a jurisdiction sur les prêtres & sur les réguliers, sur les compagnies des laïcs, les hôpitaux, les lieux de piété, & sur les Juifs. Son office lui vaut cent ducats par mois. Il a deux lieutenans, l'un pour le civil, & l'autre pour le criminel, un vicegérent, qui est évêque, pour exercer les fonctions épiscopales.

Le pénitencier a jurisdiction sur les cas réservés au pape, & donne aux confesseurs approuvés le pouvoir d'en absoudre. Aux fêtes solemnelles il va dans une des églises de Rome, où étant assis sur une chaise haute, avec la baguette à la main, il entend les confessions des cas réservés. Cette charge vaut huit mille écus de rente.

Le chancelier étoit proprement le secrétaire du pape *ab intimis*; & S. Jérôme en fait mention dans une épître *ad Gerontiam.* Depuis long-temps cette charge ne se donne qu'à un cardinal, auquel elle vaut quinze ou seize mille écus de rente. Sa fonction regarde l'expédition des lettres apostoliques, dont les suppliques sont signées par le pape, à la réserve de celles qui s'expédient par bref, *sub annulo piscatoris.* Il a sous lui un régent, & douze abréviateurs *di Parco maggiore*, qui sont tous prélats. Le régent a pouvoir de commettre toutes les causes d'appel à la Rote & aux référendaires. Les abréviateurs *di Parco maggiore* font faire les minutes des bulles, & les renvoient quand elles sont écrites. Il y a encore des abréviateurs *di Parco minore*, des scripteurs & autres officiers de la chancellerie, pour recevoir & signer les bulles. Le vice-chancelier fait tenir registre des collations des titres donnés aux cardinaux, & des promotions aux évêchés, & aux abbayes consistoriales.

Le camerlingue est toujours cardinal, & a pour substituts les clercs de la chambre apostolique, un trésorier, & un président. Cette charge lui rapporte quatorze mille écus par an. Il connoît de toutes les causes dont la chambre apostolique connoît, & de plus il juge les causes d'appel des maîtres des rues, ponts & édifices. Lorsque le siége est vacant, le camerlingue demeure au palais, à l'appartement du pape, marche par la ville avec la garde des Suisses, fait battre monnoie à ses armes, & tient le consistoire. Il a une des trois clefs du trésor du

château Saint-Ange, dont le doyen a l'autre, & le pape la troisiéme.

Le préfet de la signature de justice est toujours un des cardinaux, & a cent ducats d'or d'appointement par mois. Sa fonction est de faire des rescrits de toutes les suppliques, & les commissions des causes qui se déléguent par justice. Chaque jeudi de la semaine, la signature de justice se fait au palais du cardinal préfet, où assistent douze prélats référendaires opinans, & tous les autres référendaires, avec pouvoir de proposer chacun deux causes, comme aussi un auditeur de Rote, & l'auditeur civil du cardinal vicaire, mais sans opiner, & seulement pour maintenir leur jurisdiction en ce qui les regarde. Le préfet de la signature de grace, signe toutes les suppliques & graces que le pape accorde dans les congrégations, qui se tiennent en présence de sa sainteté une fois la semaine. Le préfet des brefs, qui est toujours un cardinal, revoit & signe les minutes des brefs.

Le général de la sainte église est créé par un bref du pape, qui lui donne le bâton en particulier dans sa chambre, & reçoit son serment. En temps de paix il a mille écus par mois, & trois mille en temps de guerre. Il commande à toutes les troupes, & à tous les gouverneurs des places & forteresses de l'Etat Ecclésiastique. Son lieutenant a trois mille écus par an. Le pape fait encore par bref, un général de l'artillerie, qui a douze cens écus par an. Le général des galeres a trois cens écus par mois, ou trois mille six cens écus par an. Le châtelain du château Saint-Ange a six mille écus par an. Il a cent soldats pour la garde du château, avec leur capitaine, lieutenant, & autres officiers. Le camerlingue du sacré collége se change tous les ans. Ce collége est composé du pape & des cardinaux, qui tiennent consistoire pour les grandes affaires.

Des officiers du palais ou de la maison du pape.

Le pape a quatre maîtres des cérémonies, qui sont toujours vêtus de violet, & qui ont une grande autorité dans les actions publiques. Il y a encore deux autres maîtres des cérémonies qui se trouvent aux congrégations des rits, dont l'un fait aussi la fonction de secrétaire, & l'autre expédie les décrets.

Le maître du sacré palais est toujours un religieux de l'ordre de S. Dominique, qui demeure au palais pour revoir tous les livres que l'on veut imprimer, & les approuver, s'il y a lieu. Il est accompagné de deux peres du même ordre; & le palais lui entretient un carosse, outre sa table.

Le sacristain du pape est un Augustin, qui a le même appointement que le maître du sacré palais. Il a soin de toutes les richesses de la sacristie du pape. Il marche en prélat aux fonctions publiques; & s'il est évêque titulaire, il marche au rang des évêques assistans.

Le secrétaire du pape est toujours cardinal, & très-souvent neveu du pape, s'il en a. Cette charge est jointe à celle de surintendant de l'Etat Ecclésiastique: il fait écrire & souscrire toutes les lettres de sa sainteté envoyées aux princes & aux nonces. Tous les ambassadeurs & tous les ministres de Rome, après avoir négocié avec le pape, sont obligés de lui aller rendre compte de leurs négociations. Les secrétaires d'état sont soumis au secrétaire surintendant, ou cardinal patron, dont ils reçoivent les ordres, & à qui ils envoient leurs lettres pour les souscrire. Ils demeurent au palais, & sont prélats vêtus de violet.

Il y a vingt-quatre secrétaires des brefs, dont le principal demeure au palais. Leur fonction est de souscrire & d'expédier tous les brefs qui sont reçus par le cardinal préfet des brefs. Le secrétaire des brefs secrets a soin de les dresser, lorsque le cardinal patron, ou quelqu'un des secrétaires d'état, le lui commande. Ces brefs ne sont vus de personne; la minute seulement est signée du préfet des brefs; & après qu'ils sont scellés *sub annulo piscatoris*, ils sont accompagnés d'une lettre du cardinal patron. On conserve soigneusement les minutes de ces brefs; & après que le pape est mort, on les porte au château Saint-Ange.

Le *major-domo*, ou maître-d'hôtel du pape, est toujours un prélat. Les camériers d'honneur sont gens de qualité, qui ne viennent au palais que quand ils veulent. Le maître d'étable est un gentilhomme qui fait la fonction d'écuyer sans en avoir le titre, que le pape ne donne à personne. Il est porte-épée, & quelquefois un des principaux seigneurs de Rome, comme étoit Pompée Frangipani sous Léon XI.

Le général des gardes du pape a sous lui deux compagnies de chevaux-légers, & une compagnie de trois cens Suisses, avec leurs capitaines.

A l'égard des officiers de la daterie, des protonotaires participans, & des auditeurs de Rote, *cherchez* DATAIRE. PROTONOTAIRE. ROTE.

Le pape a établi une *chambre apostolique*, où assistent le cardinal camerlingue, le gouverneur de Rome, comme vice-camerlingue, le trésorier général, l'auditeur & le président de la chambre, l'avocat fiscal de Rome, & plusieurs autres officiers, pour juger des matieres qui concernent les revenus des provinces de l'état ecclésiastique, les monnoies, les causes des communautés, les impositions, les gabelles, &c.

Le gouverneur de Rome connoît en particulier des matieres civiles & criminelles, & a droit de prévention sur les autres jurisdictions de la ville, en cas de délit. Le trésorier général revoit les comptes des revenus de la chambre, & connoît des dépouilles des personnes ecclésiastiques, &c. Cette charge vaut soixante-dix mille écus, & en rapporte douze mille par an. L'auditeur de la chambre a un pareil revenu, & est juge ordinaire de la cour de Rome, des courtisans, des barons, des princes, des évêques, & autres prélats, & de toutes les appellations de l'Etat ecclésiastique. Il a deux lieutenans civils & un criminel. Le président de la chambre revoit les comptes des deniers de la chambre & du siége apostolique. L'avocat fiscal défend les intérêts du fisc devant tous les tribunaux de justice, & le procureur fiscal les soutient par écrit.

Le maréchal de Rome a sous lui deux juges civils, l'un appellé premier collatéral, & l'autre second collatéral, avec un juge criminel: il connoît avec ces juges des causes entre les bourgeois & les habitans de Rome. Il est toujours étranger, & demeure au capitole. Dans les actions publiques il paroît en habit de sénateur à l'antique, qui est d'un brocatel d'or, long jusqu'à terre, avec des manches larges, doublées d'un tafetas cramoisi. Il porte une grande chaîne d'or, selon l'ancienne coutume de Rome: aux chapelles du pape, il a séance après l'ambassadeur de l'empereur.

Du gouvernement des états du pape.

Le pape gouverne lui-même la province de Rome; mais toutes les autres provinces sont gouvernées par des légats ou vice-légats. Les pays de légation sont l'Ombrie ou duché de Spolete (compris le territoire de Pérouse,) la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonnois, le duché de Ferrare, & Avignon. Outre cela, chacune de ces provinces a son général, qui commande aux gens de guerre, & chaque ville a son gouverneur que le pape choisit à sa volonté; mais les podestats & autres officiers sont élus par les habitans, à la réserve des forteresses, des châteaux & des ports, dont les officiers, aussi-bien que les gouverneurs, dépendent tous de l'élection du pape. Pour connoître la suite chronologique des papes, *voyez* ROME. * Onuphre Panvin.

PAPE (Gui) *cherchez* GUI PAPE.

PAPEBROCK (Daniel) Jésuite, associé en 1660 par Bollandus & par Henschenius dans le travail entrepris pour faire une collection complete des actes concernant les vies des saints, après avoir fait un voyage à Rome avec Henschenius, donna au public le mois de mars

mars en trois volumes en 1668 ; en 1675 le mois d'avril en trois autres volumes, & en 1680 les trois premiers volumes du mois de mai. Henschenius étant ensuite tombé en paralysie, Papebrock devint le chef de cette entreprise, & continua de donner quatre autres volumes du mois de mai, & le mois de juin. Il eut un démêlé avec les Carmes, qui firent plusieurs écrits contre lui & contre ses collégues. Ceux-ci se défendirent, & Papebrock en son particulier fit un ouvrage contre Sébastien de Saint Paul, Carme, imprimé à Anvers en 1676. Les Carmes eurent néanmoins assez de crédit pour faire condamner par un décret de l'inquisition d'Espagne du 14 novembre 1699, les quatorze volumes des actes des saints des mois de mars, avril & mai, donnés par Henschenius & par Papebrock. Ce dernier mourut le 29 juin 1714, âgé de 78 ans. Le pere Papebrock avoit aussi composé des annales de la ville d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700 ; mais on n'a pas encore imprimé cet ouvrage. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII siécle. Mémoires de Trévoux du mois de janvier* 1718.

PAPHLAGONIE, *Paphlagonia*, contrée de l'Asie Mineure, dite présentement *Bolli*, est située entre le Pont-Euxin & la Galatie, le long de la mer. Ses villes étoient Sinope, Tripoli ou Tribicelli, qui est la *Teutrania* des anciens, &c. Les poëtes disent que le nom de ce pays lui est venu de celui de Paphlagon, fils de Phinée prince du pays. Il n'a jamais fait une grande figure dans l'histoire, & n'a eu rien de considérable que quelques villes grecques sur la côte, du nombre desquelles étoit Sinope, où l'on faisoit un assez grand commerce. Crœsus se rendit maître de la Paphlagonie sans beaucoup de peine. Cyrus en eut encore moins à lui enlever ce pays, où il y eut depuis des rois, mais entiérement dépendans des Perses. Alexandre, ses successeurs, & les Romains, furent maîtres les uns après les autres de la Paphlagonie, qui dans la division des provinces faite par Dioclétien, en devint une du diocèse Pontique : elle devint après Héraclius un des thêmes de l'Orient, & Cangra en fut la capitale ; présentement elle fait partie de la province d'Amasie. * *Consultez* Strabon, *l.* 7. Pline, Ptolémée, Etienne de Byzance, Denys l'Africain, *notitia dignitat. Imp.* Constantin Porphyr. *de thematibus.*

PAPHNUCE, *Paphnutius*, confesseur de Jesus-Christ dans le III siécle, étoit un évêque de la haute Thébaïde, qui avoit été disciple de S. Antoine. Dans le temps de la persécution de Galere & de Maximin, il eut le jaret gauche coupé, & l'œil droit arraché ; il fut ensuite condamné aux mines. Il assista depuis au concile de Nicée en 325, où il fut fort honoré à cause de sa qualité de confesseur. Socrate & Sozomene rapportent que quelques évêques ayant proposé d'obliger ceux qui étoient dans les ordres sacrés au célibat, Paphnuce s'y opposa, & dit qu'il ne falloit point imposer aux clercs un joug si pesant ; qu'il suffisoit que celui qui étoit une fois ordonné clerc, ne pût plus, suivant l'ancienne tradition, se marier, mais qu'il ne falloit pas les séparer des femmes qu'ils avoient épousées étant encore laïcs. Baronius & quelques autres auteurs ont voulu contester la vérité de cette histoire, mais sans aucun fondement, puisque la loi du célibat des clercs n'a jamais été établie universellement en Orient. Depuis le concile de Nicée, Paphnuce fut uni avec S. Athanase ; car il ne faut pas le confondre avec un autre PAPHNUCE, anachorete de la haute Egypte, aussi confesseur, qui se joignit aux Méléciens contre S. Athanase. L'évêque en étoit si éloigné, qu'il vint avec S. Athanase au concile de Tyr, & engagea Maxime, évêque de Jérusalem, à soutenir l'innocence de S. Athanase. * Athanas. *vita Antonii.* Euseb. *lib.* 8 *hist. cap.* 12. S. Epiph. *hæref.* 68. Rufin, *lib.* 1, *cap.* 4 *hist.* Socrat. *lib.* 1, *hist. cap.* 11. Sozomen. *lib.* 1, *cap.* 10. Théodoret, *lib.* 1, *cap.* 7. Hermant, *vie de S. Athanase.* M. de Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclef.*

PAPHOS, ville de l'isle de Chypre, étoit consacrée à Vénus, qui y avoit un temple célébre. Elle fut depuis le siége d'un évêque ; mais cette ville est présentement ruinée ; l'on n'y voit plus qu'un bourg que quelques-uns nomment *Baffo.* * *Consultez* Ptolémée, Pline, Strabon, Mela, &c. & Ovide, *l.* 10 *metamor.*

PAPHUS, fils de *Pygmalion*, & d'une femme que la fable suppose avoir été auparavant une statue d'ivoire. Pygmalion célébre sculpteur, étant venu dans l'isle de Chypre, vit avec douleur que toutes les femmes y vivoient dans un grand libertinage, & résolut de ne se point marier. Vers ce même temps, il fit une statue d'ivoire d'une beauté achevée, dont il devint amoureux ; & pour contenter sa passion, il pria la déesse Vénus, qui étoit en grande vénération dans cette isle, de lui procurer une femme aussi belle que cette statue qui sortoit de ses mains. Vénus, disent ces poëtes, exauçant sa priere, changea cette statue d'ivoire en une très-belle fille, que Pygmalion prit pour sa femme, dont il eut Paphus, qui bâtit en ce lieu une ville appellée *Paphos* de son nom. * Ovide, *metam. l.* 10.

PAPIAS, évêque d'Hiéraple, ou *Hierapolis*, ville de Phrygie dans l'Asie mineure, proche de Laodicée, fut disciple, ou de S. Jean l'évangéliste, ou d'un autre qui portoit le nom de Jean. S. Irenée, *l.* 5, *c.* 33, parle ainsi de lui, *Papias Joannis auditor.* S. Jérôme, *epist.* 29 *ad Theodor.* parlant de S. Irenée, dit qu'il étoit *Papiæ auditoris evangelistæ Joannis discipulus.* Les martyrologes de Bede, d'Usuard & d'Adon, le martyrologe romain, André de *Césarée*, & Anastase *le Sinaïte*, l'appellent aussi disciple de S. Jean l'évangeliste. Eusebe au contraire, rapportant un passage de Papias, *hist. l.* 3, *c. dern.* remarque que le maître de Papias n'étoit pas Jean l'évangeliste, mais l'autre Jean appellé l'*Ancien.* Sa conjecture est que Papias, au commencement de ses livres, ne dit pas qu'il a été disciple des apôtres, mais seulement qu'il a appris ce qu'il dit de ceux qui étoient familiers avec les apôtres. Il semble néanmoins que l'on doit déférer à l'autorité de S. Irenée, qui parle assurément de S. Jean l'évangeliste ; car on sait que S. Polycarpe étoit disciple de S. Jean l'évangeliste ; & S. Irenée dit positivement que Papias étoit compagnon de Polycarpe. Papias avoit écrit cinq livres intitulés, *les explications des discours du Seigneur*, qu'on trouvoit encore du temps de Trithème : à présent il n'en reste que quelques fragmens, dans les auteurs anciens & modernes. C'est lui qui a donné cours à l'opinion que plusieurs anciens ont eue touchant le régne temporel de J. C. qu'ils supposoient devoir venir sur la terre, mille ans avant le jugement, pour rassembler les élus, après la résurrection, dans la ville de Jérusalem, & les y faire jouir de tous les délices imaginables pendant ces mille années. S. Irenée, qui a été dans la même opinion, rapporte un fragment tiré du livre quatriéme de Papias, où il prétend prouver cette opinion par un passage d'Isaïe. Eusebe, après avoir cité un passage tiré de la préface de Papias, ajoute *que cet auteur a rapporté plusieurs choses qu'il prétendoit avoir apprises par tradition non écrite : telles que sont de nouvelles instructions de notre Sauveur* Jesus-Christ, *qui ne sont point rapportées dans les évangiles, & quelques autres histoires fabuleuses, au nombre desquelles il faut mettre son opinion touchant le régne de* Jesus-Christ *sur la terre pendant mille années, après la résurrection des corps. Ce qui l'a fait tomber dans cette erreur*, dit encore Eusebe, *c'est qu'il entendoit trop grossiérement les discours & les instructions des apôtres, ne comprenans pas que ces sortes de pensées doivent avoir un sens mystique, & que les apôtres ne les avoient eues que pour servir d'exemple ; car c'étoit un homme d'un petit génie, comme ses livres le font voir, qui a pourtant donné occasion à plusieurs anciens, & entr'autres à S. Irenée, de soutenir cette erreur, qu'ils défendirent par l'autorité de Papias.* Eusebe rapporte au même endroit deux miracles que Papias avoit appris des filles de Philippe *le Diacre*, qui demeuroient à Hiéraple, savoir, qu'un mort avoit été ressuscité en ce temps, &

que Barsabas, surnommé *le Juste*, choisi pour être apôtre avec S. Matthias, ayant avalé un poison mortel, n'en avoit reçu aucune incommodité. Il dit encore que Papias avoit recueilli dans ses livres, des explications qu'Aristion, disciple des apôtres, avoit données à quelques paroles de J. C. & les traditions du vénérable vieillard S. Jean. Mais passant sur ces choses, il se contente de rapporter un endroit, dans lequel Papias dit que S. Marc avoit composé son évangile sur ce qu'il avoit oui dire à S. Pierre, des actions & des discours de Jesus-Christ, & que c'est la raison pour laquelle il n'a pas gardé l'ordre de l'histoire; que S. Matthieu avoit écrit son évangile en hébreu, & qu'il avoit été depuis traduit en grec. Enfin Eusebe dit que Papias citoit les premieres épitres de S. Pierre & de S. Jean, & qu'il expliquoit l'histoire d'une femme accusée de plusieurs crimes devant Jesus-Christ, laquelle se trouvoit dans l'évangile selon les Hébreux. André de Césarée, *ser.* 12 *sur l'Apocalypse*, cite un passage de Papias, où il est dit que les anges qui sont autour de la terre, étoient chargés du soin des choses sublunaires. Œcuménius, *sur les actes*, remarque que Papias a cru que Judas n'étoit pas mort pendu, mais qu'il avoit été écrasé par un chariot. Il n'est pas certain que ces passages soient de Papias, qui d'ailleurs, comme le dit Eusebe, étoit un homme fort crédule; & comme il faisoit des questions à tout le monde, & qu'il étoit disposé à croire tout ce qu'on débitoit, il a fait passer des erreurs pour les sentimens des apôtres, & a conté des histoires fabuleuses comme véritables. * Eusebe, *hist.* Du Pin, *nouvelle bibliothéque des auteurs ecclésiastiques.*

PAPIAS ou PAPUS, ou plutôt PAPPUS d'Alexandrie, vivoit sur la fin du IV siécle, du temps de Théodose *le Grand*, & avoit fait huit livres de *recueils de mathématique*, dont les deux premiers sont perdus. Cet ouvrage a paru en latin à Pesaro en 1588, & se trouve en grec, à ce qu'on dit, dans quelques bibliothéques. Il avoit encore fait un commentaire sur *l'Almageste de Ptolémée*; une *chorographie universelle*; une *description des fleuves de Lybie*; un traité *des machines militaires*, &c. * Suidas. Vossius, *de scientiis mathematicis.*

☞ PAPIAS, grammairien qui vivoit au milieu du onziéme siécle, est auteur d'un livre intitulé, *Elementarium doctrinæ rudimentum.* C'est un glossaire par ordre alphabétique, qui parut à Venise en 1496. Trithème place Papias sous l'année 1200, mais il se trompe assurément. On avoit vu dès l'an 1173 un manuscrit du glossaire de Papias. Quelque chose de plus décisif pour fixer le temps où vivoit ce grammairien, est le témoignage d'Alberic de Trois-Fontaines, qui dit expressément que Papias publia son ouvrage en 1053. Voici ses paroles: *Anno 1053, anno decimo tertio imperatoris filii Conradi, Papias librum suum, videlicet* Elementarium doctrinæ rudimentum, *edidit.* Papias est un des interlocuteurs d'une piéce allégorique d'Antoine de Beccari sur la mort du célébre Pétrarque. Voyez sur cette piéce les *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, tome XVII, p. 460 *& suiv.* * M. Goujet, *mém. mss.*

PAPILLON (Almaque) poëte François, ami & contemporain de Marot, étoit d'une famille originaire de Tours, établie depuis long-temps en Bourgogne. L'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires*, pages 9 & 372, parle d'un NICOLAS Papillon, chevalier, seigneur de Vauberaut, qui étant veuf, épousa en secondes noces vers l'an 1569, *Françoise* d'Erian, aïeule de l'abbé de Marolles. Ce Nicolas Papillon, fils de PIERRE Papillon & de *Marie* Prevost, étoit un homme fort habile pour son temps. Si l'on en croit le même abbé de Marolles, il entendoit les auteurs Grecs & Latins comme ceux qui avoient écrit dans la langue maternelle. On a de lui des vers françois, entr'autres, plusieurs petites piéces composées sur la mort de Richard le Gras, de Rouen, docteur en médecine, & imprimées dans *le tombeau* de le Gras, qui fut publié à Paris en 1586, *in-12*, chez Etienne Prevosteau. M. De Launoy dans son histoire latine du collége de Navarre, pages 268, 407 & 408 de l'édition *in-4°*, *partie premiere*, parle aussi d'un JEAN Papillon qui fut reçu docteur en théologie en 1537, & professeur en 1539. ALMAQUE, ou Télémaque Papillon, Dijonois, naquit en 1487. Sa famille conserve encore à Dijon son portrait: il y est marqué qu'il étoit âgé de 72 ans, en 1559. Il fut valet de chambre de François I, & bon poëte pour son temps. Marot, son ami, adressa en sa faveur une épitre à François I, pour le recommander à ce prince durant une maladie qui accabloit Papillon. C'est la derniere des épitres de Marot. Le poëte y dit, entr'autres, en parlant au roi:

Que PAPILLON *tenoit en main la plume*
Et de tes faits faisoit un beau volume;
Quand maladie extrême lui a fait
Son œuvre exprès demeurer imparfait.

On croit qu'il s'agissoit d'un poëme à la louange de François I. La Croix du Maine, page 422 de sa bibliothéque françoise, donne à Papillon un livre intitulé: *Le trône d'honneur*, & il le lui donne sur la foi de l'auteur de la généalogie des dieux, surnommé l'*Innocent égaré*, c'est-à-dire, Gilles d'Aurigny, surnommé aussi le *Pamphile.* Papillon étoit aussi en relation avec le fameux Corneille Agrippa, qui dans une lettre du 31 décembre 1527 en fait mention en ces termes: *Eruditissimus Papilio salutem ad me ex tuo nomine scripsit.* Dans un recueil de vers imprimé en 1547 à Lyon, chez Jean de Tournes, *in-8°*, on lit du même Papillon un poëme intitulé: *Le nouvel amour, inventé par le seigneur Papillon.* L'auteur de la *bibliothéque des écrivains de Bourgogne* dit que le nom de l'auteur ne paroît pas à ce poëme: il est cependant vrai, que le titre est tel qu'on vient de le rapporter, dans l'édition de 1547. Voyez au reste dans la même *bibliothéque* les autres éditions du même poëme, & ce que dit le bibliothécaire de quelques autres petites piéces qu'il conjecture être encore de Papillon. Il y a eu de la même famille THOMAS Papillon, jurisconsulte, & avocat au parlement de Paris, habile dans les langues & les belles lettres, de qui on a un traité intitulé: *Libellus de jure accrescendi*, imprimé à Paris, *in-8°*, chez Berjon en 1571; un autre: *De directis hæredum substitutionibus*, à Paris, 1616, *in-8°*; & encore: *Commentarii in quatuor priores titulos libri primi digestorum*, à Paris, 1624, *in-12.* Les deux premiers ont été réimprimés dans le quatriéme volume de la collection du jurisconsulte Othon, imprimée à Leyde en 1729 *in-folio*, sous le titre de *Thesaurus juris romani.* Thomas Papillon vivoit encore au commencement du dix-septiéme siécle. * Voyez, outre les auteurs cités dans cet article, les pages 5 & 6 de l'éloge historique de PHILIBERT Papillon, qui suit, composé par l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon.

PAPILLON (Philibert) né à Dijon le premier de mai 1666, de *Philippe* Papillon, avocat au parlement, référendaire en la chancellerie de Bourgogne, & d'*Anne-Ursule* Paressot, étoit d'une famille que l'on croit originaire de Tours, mais qui depuis long-temps est établie en Bourgogne. Elle compte parmi ses ancêtres Almaque Papillon, Dijonois, valet de chambre de François I, bon poëte, & ami de Clément Marot, qui l'estimoit beaucoup. Philibert Papillon, après avoir fait ses premieres études chez les Jésuites de Dijon, vint à Paris, y chercha les savans les plus distingués, s'ouvrit une entrée chez eux pour profiter de leurs lumieres, & amassa dans ce commerce & dans une application constante à l'étude, beaucoup de richesses littéraires qu'il a toujours augmentées depuis. Durant ce séjour à Paris, qui fut de trois ans, il se fit recevoir bachelier en droit civil & canon. Rendu à sa famille en 1692, & déterminé à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire de Dijon, & reçut le sacerdoce le 27 mars 1694. L'année précédente plusieurs savans de cette ville avoient établi entr'eux une assemblée académique. M. Papillon n'eut pas besoin de

desirer d'y être admis, on l'y souhaitoit ; & quelque jeune qu'il fût, il y tint son rang avec distinction. Dès 1690 il avoit été reçu à un canonicat de la Chapelle-au-Riche de Dijon, bénéfice d'un revenu fort médiocre, mais qui satisfaisoit un homme qui n'a jamais eu d'autre ambition que celle de cultiver les lettres, & qui avoit d'ailleurs un patrimoine qui le mettoit en état de les cultiver agréablement. L'amour ardent qu'il avoit pour elles s'étant manifesté dès sa premiere jeunesse, il avoit travaillé de bonne heure à acquérir une grande connoissance des livres, & à se former une bibliothéque qui pût lui procurer tous les secours dont il pouvoit avoir besoin pour augmenter ses connoissances. Ses amis s'empresserent de seconder son gout, & de contribuer au bon usage qu'il faisoit de son temps ; & il a eu la consolation de se voir une bibliothéque, non-seulement nombreuse, mais bien choisie & bien fournie de livres rares & curieux. Ce trésor n'étoit pas pour lui seul : ami le plus communicatif, il n'étoit pas plus avare de ses livres que de *ses lumieres*, dès qu'il croyoit pouvoir être utile à quelqu'un. La critique fut son étude favorite, mais il ne s'y borna pas. Dans sa premiere jeunesse, il avoit fait d'assez grands progrès dans la botanique, dans l'anatomie & dans la médecine, pour faire croire que son but étoit de se fixer à ces sciences : il les négligea lorsqu'il fut engagé dans l'état ecclésiastique, mais sans les abandonner entiérement ; il s'arrêta davantage à la théologie, à la philosophie ancienne & moderne, à la géographie, à la chronologie, à l'histoire. Il prit aussi plus qu'une teinture des beaux arts, de la peinture & de l'architecture. Il fit une étude particuliere de l'histoire de sa province, & sur-tout de l'histoire littéraire, à laquelle il a travaillé une partie de sa vie, & dont on voit maintenant les fruits. Dès qu'on l'eut engagé, en 1718, à défricher cette partie de notre histoire littéraire, il parcourut toute la Bourgogne, fouilla dans les recoins les plus cachés des bibliothéques de Cîteaux, la Ferté, Cluni, &c. & consulta tous les gens de lettres avec qui il avoit des relations. Cependant il n'a pu parvenir à en faire un ouvrage exact. Les auteurs de l'*histoire littéraire de la France*, tome VII, page 259, article d'AGANON, ne craignent point de dire qu'*il y auroit de quoi faire un ouvrage entier, si l'on vouloit entreprendre de rectifier ce qu'il y a de défectueux, & de suppléer ce qui manque dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, de l'abbé Papillon. On voit par les lettres qu'il écrivoit à ses amis, quelle étoit sa capacité, quel étoit son gout, son jugement, son discernement : ceux qui ont eu l'avantage de l'approcher de plus près, savent qu'il étoit encore plus grand par les qualités de son coeur. C'étoit un homme doux, simple, modeste, sans fard, ami de la vérité & de la justice, gai par tempérament, enjoué même ; mais toujours également ennemi de la médisance, de la dissipation, & de tout ce qui ne pouvoit s'allier avec les régles les plus séveres du devoir & de la bienséance : l'ami & le bienfaiteur constant des pauvres pendant sa vie, il leur a fait du bien jusqu'à la derniere extrémité. Sa derniere maladie fut longue & douloureuse ; sa patience & sa religion s'y montrerent avec un nouvel éclat. Il mourut le 23 de février 1738, âgé de soixante-onze ans, neuf mois & vingt-deux jours. Il a fourni un grand nombre de mémoires au feu pere le Long, bibliothécaire de l'Oratoire à Paris, que cet habile écrivain a employés dans sa *Bibliothéque des historiens de France*, imprimée en 1719, & plus de mille additions & corrections qui devoient servir à une seconde édition, dont il avoit envoyé même le plan au pere le Long. Il a également fourni au même auteur beaucoup d'observations dont il a fait usage dans sa *Bibliothéque sacrée*, composée en latin, & imprimée en 1723. Les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, successeur du pere le Long, contiennent aussi plusieurs piéces de M. Papillon & qu'il avoit communiquées ; savoir : dans le tome II, premiere partie, Eloge abregé de Jacques de Clugny : Description des grottes d'Arcy, par le même Jacques de Clugny : Vie de Charles Fevret, auteur du *traité de l'abus*, réimprimée dans le second volume des *Mémoires* du pere Niceron, qui a retranché les citations latines ; publiée pour la troisiéme fois, avec quelques changemens qui sont de M. Fevret de Saint-Mesmin, en 1736, à la tête de la nouvelle édition faite à Lyon du *traité de l'abus* ; & enfin imprimée encore, mais avec des retranchemens, dans le journal intitulé, *Bibliothéque françoise*, tome VIII, à Amsterdam 1726. Dans le tome III des *Mémoires* du pere Desmoletz : Vie de Philibert Collet, avocat au parlement de Dombes ; avec quelques corrections de M. Papillon même, dans le tome III des *Mémoires* du pere Niceron, & dans le tome XVIII de la *Bibliothéque françoise*, mais avec quelques retranchemens. Dans le quatriéme volume du pere Desmoletz : Dissertation dans laquelle on montre que l'auteur de la chronique de S. Bénigne de Dijon est un religieux anonyme. Dans le septiéme volume : Vie de Claude Mignault, & dissertation sur le temps auquel les imprimeurs ont introduit l'J & l'V consonnes dans leurs livres. Le pere Niceron a redonné la vie de Mignault dans le quatorziéme volume de ses *Mémoires*. Dans le tome IV desdits *Mémoires* : La vie de Pierre Abélard, & celle de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, sont encore de M. Papillon. Dans le tome X, seconde partie, il y a plusieurs additions & corrections aux mémoires précédens qui sont encore du même. L'abbé le Clerc, dans sa *Bibliothéque du Richelet*, & dans l'édition du *Dictionaire de Bayle*, faite à Trévoux en 1734, a pareillement inséré un nombre de remarques de notre savant Dijonnois : on en trouve la liste dans son éloge que l'on citera plus bas. Dans le *Supplément de Moreri de* 1735, il y a environ une douzaine d'articles compris sous la lettre M, qui sont dus de même à M. Papillon. C'est lui aussi qui a mis le style & l'ordre des petits ouvrages donnés depuis 1722, par Louis Thomassin, célébre ingénieur du roi, tant sur les antiquités de Bourgogne, que sur les canaux que l'on proposoit de faire en cette province. C'est encore lui qui a aidé de ses lumieres & de ses conseils feu M. Garreau, dans sa *Description du gouvernement de Bourgogne*, imprimée à Dijon en 1717, & réimprimée en 1734. Enfin l'on a imprimé à Dijon le grand ouvrage de M. l'abbé Papillon, sa *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*. Cet ouvrage a été imprimé en 1742, *in-folio*, par les soins de M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche, ami de l'auteur. C'est au même à qui nous devons l'éloge historique de M. l'abbé Papillon, imprimé à Dijon en 1738, *in-8°*, & que nous n'avons fait qu'abréger. Cet éloge se trouve aussi à la tête de la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, & dans un recueil de divers *Eloges de quelques auteurs François*, que M. Joly a publié aussi à Dijon, en 1742, *in-8°*, & qui contient de bonnes recherches. M. l'abbé d'Artigni a inséré au tome V, pages 391 & suivantes, de ses *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique & de littérature*, une lettre de M. Papillon à M. le Clerc, concernant les plagiaires.

☞ PAPILLON (Jean) habile graveur en bois, étoit fils d'un autre Jean Papillon, aussi graveur en bois, qui étoit né à Rouen, & dont les ancêtres étoient originaires de Touraine. Jean Papillon naquit à Saint-Quentin en 1661. Son pere le mit chez Noël Cochin, graveur à l'eau forte, où il se perfectiona dans le dessin, au point de prendre toute la maniere de son habile maître. Celui-ci menoit souvent son éleve au marché aux chevaux, pour y étudier les différentes attitudes de ces animaux ; & le jeune Papillon en avoit l'esprit tellement rempli, que dès-lors il dessinoit très-proprement à la plume de petits chevaux, & de petits cavaliers, où on remarquoit beaucoup de feu & d'action. Il lui étoit même si familier de faire de ces dessins, qu'il n'a presque jamais signé son nom, sans l'orner, au lieu de paraphe, d'un petit cavalier, d'un chasseur tirant du gibier, d'un cheval échapé, de quelques chevaux caracolant ensemble, ou de quelqu'autre figure dessinée très-délicatement dans

le gout de son maître. Ce fut chez Cochin que Papillon fit connoissance avec M. Foy Vaillant, docteur en médecine, fils du célébre antiquaire de ce nom, lequel conserva toujours beaucoup d'estime & d'amitié pour Papillon. Après avoir demeuré quelque temps chez Cochin, Papillon fut mis en apprentissage chez un nommé Barberot, marchand mercier, qui faisoit commerce de patrons pour les dentelles, &c. & dessinoit à la plume, sur des jupons à piquer, les dessins appellés de Marseille. Papillon étoit convenu avec Barberot, qu'il lui dessineroit un jupon par jour, & que dans le temps qu'il auroit de reste, il lui seroit libre de travailler pour son compte. Ce fut pour fournir à cet engagement qu'il s'avisa de graver en bois les dessins de ces jupons, au moyen de quoi il dessinoit deux jupons en moins de deux heures, & se trouvoit ainsi, en faisant le profit de son maître, beaucoup de temps à lui. Il l'employoit à se perfectioner dans le dessin & dans la gravure en bois délicate, pour laquelle il se sentoit beaucoup de gout & de talent. Dès 1684 ou environ il commençoit à être en réputation dans la librairie, & parmi les brodeurs, les tapissiers, les gaziers, les rubaniers, &c. pour qui il faisoit des dessins. Ce fut lui qui fit ceux des dentelles, cravates, rabats, manchettes, &c. pour le mariage de l'empereur, du roi des Romains, des princesses leurs femmes, des ducs de Lorraine, du duc de Savoye, & autres princes. Il avoit un gout particulier pour ces sortes d'ouvrages, dont il connoissoit à fond les points différens & les agrémens. On lui doit l'invention des papiers de tapisserie, qu'il commença à mettre en vogue en 1688. Il savoit les poser avec gout, beaucoup d'art & de propreté. Il a porté cette invention au plus haut point où elle ait jamais été; de sorte que de son temps, & depuis lui, tous ceux qui se sont mêlé de ce commerce, ont contrefait ses dessins, parcequ'ils étoient en grande réputation.

Les vignettes, fleurons, & autres gravures en bois exécutées par Jean Papillon, se ressentent du gout qu'on avoit de son temps pour les ornemens mats & fort chargés : du reste elles sont nettes ; les tailles en sont douces & bien coupées. Comme il entendoit assez bien la figure, les contours de celles qu'il a gravées sont corrects : c'est en quoi il a surpassé tous les graveurs en bois ses contemporains. Il les a également surpassés dans la maniere de graver les armes d'évêques, & autres choses qu'on peut voir à la bibliothéque du roi, dans le recueil des gravures en bois des Papillons, depuis la neuviéme page jusqu'à la trente-huitiéme. Ses gravures sont marquées par un J. & un P. figurés de maniere, que les deux lettres ont une queue commune. Jean Papillon avoit été marié deux fois. La premiere en 1686, avec la fille d'un libraire, morte en 1710, dont il a eu Jean-Michel Papillon, qui exerce encore aujourd'hui avec distinction les talens que la nature lui a donnés pour la gravure en bois, & sur les mémoires duquel j'ai rédigé cet article. La seconde femme que Papillon pere épousa en 1719, lui donna un garçon & une fille, qui sont morts aujourd'hui. Cette femme mourut d'une fausse couche, & la douleur que Papillon en ressentit, le conduisit lui-même au tombeau, quelques mois après, c'est à dire le 3 février 1723, âgé de 62 ans. * On trouvera un plus grand détail sur les Papillon, dans le *traité historique & pratique de la gravure en bois*, par Jean-Michel Papillon, & les articles *Gravure en bois* & *Papier de tapisserie*, qu'il a fournis pour l'Encyclopédie.

PAPIN (Nicolas) oncle du célébre Isaac Papin, dont nous allons parler, étoit un habile médecin. Nous avons de lui plusieurs ouvrages estimés concernant sa profession; savoir, *Raisonnemens philosophiques touchant la salure, flux & reflux de la mer, & l'origine des sources, tant des fleuves que des fontaines, avec un traité de la lumiere de la mer*, à Blois, par F. de la Fougere, en 1647, *in-12. De pulvere sympathico*, à Paris, chez Piget en 1649. *De aurium cerumine*, à Saumur. *Diastoles cordis*, à Alençon, en 1655.

PAPIN (Denys) cousin germain d'Isaac Papin, étoit docteur en médecine, & calviniste, de même que le précédent. Il a publié en anglois la description d'un Siphon qui produit les mêmes effets que celui de Wittemberg. On trouve cette description dans le *Journal d'Angleterre*, *n.* 167 (M. Papin étoit de la société royale de Londres) & dans les *nouvelles de la république des lettres*, *mai* 1685. On trouve dans les mêmes nouvelles plusieurs autres piéces de ce savant ; savoir, un écrit présenté dans une assemblée de la société royale de Londres, touchant une nouvelle machine pour élever les eaux. *Août* 1685, *art.* 8. *Mai* 1686. Description d'une nouvelle machine pour les élever. *Juin*, *art.* 5. Réponse aux objections de M. Nuit. *Juillet* 1687, *art.* 3. Remarques sur la machine du mouvement perpétuel. *Juin*, *art.* 5, & mois de *septembre*, *p.* 1004. *Transactions philosophiques sur une maniere de calculer la vitesse de l'air*, *février* 1687. Maniere d'amollir les os, imprimée à Londres, en anglois. La traduction françoise de cet ouvrage a été imprimée à Paris chez Michallet, en 1682.

PAPIN (Isaac) ministre de l'église anglicane, puis réuni à l'église catholique romaine, a été l'auteur de quelques ouvrages dont on parlera dans la suite de cet article. Voici ce qu'il nous apprend lui-même de sa vie, & ce que l'on en sait d'ailleurs. Né à Blois le 27 mars 1657, d'*Isaac* Papin, receveur général du domaine à Blois, & de *Magdeléne* Pajon, sœur du fameux Claude Pajon, ministre à Orléans, tous deux de la religion prétendue-réformée, il fit ses études de philosophie & de théologie à Genève. L'académie étoit alors divisée sur la grace en particularistes & universalistes : les premiers étoient les plus forts. Les universalistes ne demandoient que d'être tolérés ; & M. Claude écrivit à M. Turretin, chef du parti dominant, pour l'exhorter à la tolérance. Outre qu'il y étoit peu porté de lui-même, Desmarets, professeur de Groningue, qui avoit fortement disputé contre Daillé sur cette matiere, pressoit au contraire, & appuyoit sur l'autorité des synodes qui avoient décidé sur ces matieres. Une autre dispute sur la même matiere lui fit faire de nouvelles réflexions. M. Pajon, qui étoit son oncle maternel, admettoit le dogme de la grace efficace ; mais il ne l'expliquoit pas de la même maniere que les prétendus-réformés en général, & Jurieu en particulier. Le synode d'Anjou tenu en 1677 après de longues disputes, renvoya Pajon à Saumur pour continuer ses leçons en théologie ; mais il ne fut pas le plus fort dans cette académie. M. Pajon étoit à Orléans en 1679, lorsque M. Papin vint étudier sous lui les langues grecque & hébraïque ; ensuite étant allé à Saumur en 1683, comme on le savoit prévenu pour les sentimens de son oncle, on le pressa de condamner ce qu'on appelloit le Pajonisme. Il déclara que sa conscience ne lui permettoit pas de souscrire à la condamnation d'aucun des deux partis ; ce qui détermina l'académie de Saumur à lui refuser un témoignage dans la forme ordinaire. Quelque temps après, M. Papin composa à Bourdeaux le traité qui a pour titre : *La foi renfermée dans ses justes bornes, & réduite à ses véritables principes.* Il y soutint que les catholiques faisant gloire de suivre l'écriture, les protestans les plus zélés devoient les tolérer. Ce fut dans la même ville qu'il fit connoissance avec M. Pople, riche négociant Anglois, qui voulut lui donner une de ses filles en mariage ; mais M. Papin ne pensoit alors à aucun engagement. Il conserva toujours néanmoins beaucoup d'amitié pour les demoiselles Pople, & il leur dédia un traité qu'il composa à Efrik en Angleterre, & qui a pour titre : *La vanité des sciences*, ou *Réflexions d'un philosophe chrétien sur le véritable bonheur*, imprimé en 1688. Papin écrivit plusieurs lettres aux prétendus-réformés de Bourdeaux, pour les persuader qu'ils se pouvoient sauver dans l'église catholique romaine, à laquelle ils s'étoient réunis. Cet ouvrage lui attira sur les bras le parti des prétendus-

réformés. Pour éviter leurs poursuites, il passa en Angleterre, où il reçut les ordres de diaconat & de prêtrise de l'évêque d'Eli en 1686. Dans ce temps-là il fit imprimer contre Jurieu un ouvrage dont voici le titre entier : *Essais de théologie sur la providence & la grace, où l'on tâche de délivrer M. Jurieu de toutes les difficultés accablantes qu'il rencontre dans son système. En deux tomes. Le premier, contre son livre intitulé :* Jugement sur les méthodes rigides & relâchées, &c. *Le second, contre son traité* de la grace immédiate. *A quoi l'on a ajouté une réfutation du sentiment de la prédétermination au péché & à la condamnation, pour servir de réponse au traité du même théologien sur le* concours immédiat. *A Francfort* (ou plutôt en Hollande) *chez Frédéric Arnaud*, c'est-à-dire, Reinier Leers, 1687. Papin publia cet ouvrage, avant l'ouvrage même de Jurieu qu'il attaquoit, & dont il avoit eu communication. Jurieu en fut surpris, & fit une courte réponse à ces essais dans la seconde partie de son ouvrage. Mais son animosité alla plus loin. Dès qu'il fut que Papin alloit chercher de l'emploi en Allemagne, il écrivit partout qu'on ne devoit point lui donner de chaire. Cependant on le retint quelques mois à Hambourg pour y prêcher; mais Jurieu fit si bien, qu'il lui fit donner son congé. La dissertation sur *la foi réduite à ses justes bornes* étoit tombée entre les mains de M. Bayle. Il y ajouta quelques pages, & il la fit imprimer. Jurieu l'attribua à notre auteur, qui n'en désavoua pas les principales maximes, qui furent condamnées dans un synode. Dans ces entrefaites, Papin accepta la chaire de l'église françoise prétendue-réformée de Dantzick. Quand il l'eut remplie quelque temps, on lui proposa de se conformer aux décisions des synodes des églises Vallones des Provinces-Unies, & de les signer. Il refusa de le faire, parcequ'il y avoit des sentimens qui ne l'accommodoient pas, & en particulier celui qui enseigne que Jesus-Christ n'est mort que pour les élus. Ceux qui l'avoient appellé parurent peu contens de ce refus. On convint cependant qu'il ne se retireroit qu'après avoir achevé la demi-année qu'il avoit entrepris de prêcher. Il embrassa ensuite la religion catholique, & fit son abjuration à Paris, dans l'église des Peres de l'Oratoire, rue S. Honoré, entre les mains de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, le 15 janvier 1690. Jurieu écrivit une lettre pastorale sur ce changement aux prétendus-réformés de Paris, d'Orléans & de Blois. Il prétend dans cette lettre, que Papin a toujours regardé toutes les religions comme indifférentes, & que c'est dans cet esprit qu'il est rentré dans l'église romaine. Ce fut pour répondre à cette lettre, que Papin composa un traité *de la tolérance des protestans, & de l'autorité de l'église*. Il fut approuvé de M. Bossuet, évêque de Meaux, & imprimé en 1692. Depuis, l'auteur en changea le titre, qui étoit équivoque, & y ajouta quelques endroits. Lorsqu'il travailloit à recueillir des piéces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres sur la même matiere, il mourut à Paris le 19 juin 1709, & fut enterré à S. Benoit, où l'on voit son épitaphe. Après sa mort M. Pajon, son cousin, & non son neveu, avocat au parlement de Paris, retira plusieurs de ses manuscrits, qui étoient entre les mains du pere Germon, Jésuite, & les mit entre celles de feu M. du Saussai, alors théologal d'Orléans, qui les envoya en Hollande, & ils ont servi à la nouvelle édition qu'on y a faite en 1713, *in-12*, sous le titre de *Liége*, de plusieurs de ses ouvrages. Le recueil est intitulé : *Les deux voies opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité, seconde édition* du livre intitulé, *La tolérance des protestans, avec d'autres traités sur le même sujet*, par M. Papin, &c. Il s'est fait une troisiéme édition de cet ouvrage, auquel on en a uni plusieurs autres du même, le tout faisant trois volumes *in-12*, imprimés à Paris en 1723, sous le titre de *Recueil des ouvrages composés par feu* M. Papin, *en faveur de la religion*. On y a joint la vie de l'auteur donnée par madame Viard Papin sa veuve, laquelle avoit embrassé la religion catholique avec son mari, & qui est morte à Blois au mois de mars 1725. L'éditeur de ce recueil est le pere Pajon, prêtre de l'Oratoire, frere de l'avocat, & curé de N. D. de la Rochelle, cousin de M. Papin. C'est lui aussi qui a traduit en françois l'écrit latin qui se trouve dans le troisiéme volume, & qui a pour titre : *La cause des hérétiques disputée & condamnée par la méthode de droit*. M. Papin avoit fait cet excellent écrit en 1707 pour Claude Scoffier, neveu maternel du ministre Pajon, & qui étoit alors prêtre de l'église anglicane. Dans le même volume on trouve les lettres de mademoiselle de Royere à madame Rouph, sa sœur, ausquelles M. Papin a eu beaucoup de part. *Voyez* ROYERE. M. Papin avoit fait aussi des Réflexions sur le traité de la priere publique de M. Duguet, qui sont demeurées entre les mains du pere Germon, Jésuite.

PAPINIEN, célébre jurisconsulte, que Spartien appelle *l'honneur de la jurisprudence, & le trésor des loix*, vivoit dans le III siécle, & fut avocat du fisc, puis préfet du prétoire sous l'empereur Sévere. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince, qui en mourant lui recommanda ses fils Antonin Caracalla & Géta. Mais Caracalla ayant voulu l'obliger à composer pour lui un discours pour excuser devant le sénat, ou devant le peuple, la mort de son frere Géta qu'il avoit fait assassiner entre les bras de leur mere commune, Papinien qui se souvenoit, sans doute, que l'on avoit fort blâmé Sénéque d'avoir composé une lettre que Néron adressa au sénat pour justifier l'assassinat de sa mere, répondit généreusement : « Il n'est pas aussi aisé d'excuser un parricide que de le commettre ; & c'est un second parricide que d'accuser un innocent, après lui avoir ôté la vie. » L'empereur irrité de cette réponse, lui fit trancher la tête, l'an de J. C. 212, & son corps fut traîné dans les places de Rome. On tua aussi le fils de Papinien, qui étoit alors questeur. Ce grand jurisconsulte n'avoit que 36 ans, 4 mois & 10 jours, lorsqu'il fut mis à mort, quoiqu'il fût regardé comme l'oracle de la jurisprudence romaine. C'est ce que l'on apprend d'une inscription trouvée à Rome, où l'on voit aussi quelle étoit la famille de Papinien. Cette inscription est conçue en ces termes :

Æmilio Paulo PAPINIANO
præf. præt. jur. conf.
Qui vix. ann. XXXVI. m. IIII. d. X.
Hostilius Papinianus.
Eugenia Gracilis.
Turbato ordine in senio.
heu parentes infeliciss.
filio optimo P. M.
fecerunt.

Papinien a eu un grand nombre de disciples. Lampridius dans la vie de l'empereur Sévere, en nomme plusieurs qui ont été fort illustres. Il avoit composé plusieurs ouvrages, comme 27 livres de questions ; 19 livres de réponses ; deux livres de définitions ; deux livres où il traitoit des adulteres ; un livre touchant les loix des Ediles. L'empereur Valentinien III éleve Papinien au-dessus de tous les jurisconsultes, en ordonnant par sa loi du 7 novembre 426, que lorsqu'ils se trouveront partagés sur quelque point, on suivra le sentiment qui se trouvera appuyé par ce *génie éminent*, ainsi qu'il le qualifie. Cujas jugeoit aussi que Papinien étoit le plus habile jurisconsulte qui eût jamais été, & qui sera jamais. * Spartien, *in Sev. Get. & Carac.* Dion, *in Carac.* Hérodien, *lib.* 3. Fischard, *de vit. Jurisc.* Le président Bertrand, *vies des jurisconsultes*, seconde édition, Leyde 1675, *in-12*, page 1424.

PAPINIUS (Sextus) aîné d'une famille consulaire, & sans doute fils de Sextus Papinius, consul sous Tibere, l'an de J. C. 36, se vit contraint l'année suivante de se précipiter soi-même, pour éviter les infâmes sollicitations de sa propre mere. On se contenta de bannir cette malheureuse pour dix ans, jusqu'à ce que son se-

cond fils, qui étoit encore très-jeune, eût passé les périls de la jeunesse. * Tacite, *annal. l. 6, c. 49.*

PAPINIUS (Sextus) sénateur, frere du précédent, fut traité de la maniere du monde la plus indigne par l'empereur Caligula, qui lui fit donner la question, & qui le fit fouetter très-cruellement en sa présence, avec Belienus Bassus, non pour aucun crime qu'ils eussent commis, mais par une espece de récréation que ce prince furieux se vouloit donner. Il n'y a pas d'apparence que ce Papinius soit le même que celui qui fut depuis capitaine des gardes de Caligula, & collégue de Cherea, chef de la conjuration dans laquelle périt cet indigne prince. * Sénéque. Tacite, *hist. l. 4, c. 68.*

PAPINIUS STATIUS, poëte Latin, *cherchez* STACE.

PAPIRE MASSON (Jean) avocat au parlement de Paris, né le 6 mai 1544, à Saint-Germain-Laval en Forez, étudia à Billon en Auvergne, dans le collége des Jésuites; ce qui lui donna la pensée d'entrer dans cette célébre compagnie. En effet il alla prendre l'habit à Rome, accompagné d'Antoine Challon, qui étoit aussi de Forez. Il fut professeur près de deux ans à Naples; & étant revenu en France, il enseigna encore dans le collége de Tournon en Vivarais, & dans celui de Clermont à Paris. Ensuite il sortit de la société, aussi-bien que son ami Antoine Challon, qui en étoit sorti avant lui, & qui a été grand-vicaire de trois archevêques de Lyon. Dans le temps du mariage du roi Charles IX, Papire Masson composa quelques piéces qui lui acquirent beaucoup d'estime, & l'amitié des savans & des ministres. Il étudia en droit à Angers sous François Baudouin, & se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Ce fut alors qu'il changea son nom de Jean Masson, en celui de Papire Masson; soit pour se distinguer de son frere, archidiacre & chanoine de Bayeux, qui avoit le même nom de Jean; soit pour quelqu'autre raison. Il publia depuis *une histoire des papes; des annales de France; des éloges latins des hommes illustres*, dont le public est redevable à M. Balesdens de l'académie françoise, qui les fit imprimer à Paris en 1638, *in-8°*; la description *de la France par les rivieres*; & divers autres ouvrages pleins d'esprit & d'érudition. Masson mourut le 9 de janvier de l'an 1611, âgé de 67 ans, sans laisser d'enfans de sa femme *Denyse* Godard. Nous avons au commencement de ses éloges, sa vie écrite par le président Jacques Auguste de Thou, qui étoit son ami. * *Consultez* aussi la Croix du Maine, *biblioth. &c.* & le pere Niceron, *mém.* tome V.

PAPIRIEN, nom que l'on donna au droit civil, qui contenoit les loix des rois de Rome, recueillies par Sextus Papirius, sous le régne de Tarquin *le Superbe*. Ce droit fut bientôt aboli par la loi *Tribunitia*, ou des tribuns; de sorte qu'il ne se trouve pas une de ces loix royales dans les livres du droit romain. * Baudouin. Rosin. *Consultez* sur cet article Hoffman, *lexicon universale*: il l'applique fort au long au droit Papirien.

PAPIRIUS: nom des PAPIRIENS, famille illustre à Rome entre les patriciennes. L. PAPIRUS ou PAPIRIUS Mugillanus fut consul l'an 310 de Rome, 444 ans avant J. C. avec L. Sempronius Atratinus. On l'éleva encore à cette charge l'an 324, & il fut deux fois censeur. Il eut deux fils, L. & M PAPIRIUS. Le premier fut tribun militaire l'an 332 de Rome, & 422 avant J. C. & l'autre mérita deux fois la même charge, & fut consul l'an 343 de Rome, & 411 avant J. C. avec C. Nautius Rutilius. M. PAPIRIUS Crassus fut consul l'an 313 de Rome, & 441 avant J. C. avec Furius. Il fut pere de Lucius consul l'an 318 & 324 de Rome, 436 & 430 avant J. C. & censeur l'an 336. Les deux fils de Lucius, furent M. PAPIRIUS Crassus, qui fut créé dictateur l'an 422 de Rome, & 332 avant J. C. sur le bruit qui courut que les Gaulois faisoient une descente en Italie; & L. PAPIRIUS Crassus. Celui-ci quitta le nom de PAPIRUS pour prendre celui de PAPIRIUS, comme Ciceron l'assure *dans le 9 livre de ses épîtres*. Il fut deux fois consul, dictateur, colonel de la cavalerie, & censeur. Son fils L. PAPIRIUS Crassus fut général de la cavalerie l'an 434 de Rome, & 320 avant J. C. sous le dictateur Manlius. L. PAPIRIUS Cursor, qui a fait tige d'une autre branche de cette famille, fut censeur l'an 561 de Rome, & 193 avant J. C. & deux fois tribun militaire. Il eut pour fils Sp. PAPIRIUS Cursor, qui vécut en homme privé. Celui-ci fut pere de Sp. PAPIRIUS, colonel de la cavalerie, & de L. PAPIRIUS Cursor, dictateur, & le plus grand capitaine de son temps. Il avoit été consul pour la premiere fois, l'an 428 de Rome, & 326 avant J. C. avec C. Pœtilius Libo. Sous ce consulat on fit une loi à Rome, par laquelle il étoit défendu de contraindre qui que ce fût par corps. Ce fut au sujet de L. PAPIRIUS, patricien extrêmement riche, qui augmentoit tous les jours son bien par ses usures. Il avoit épuisé, par ce commerce, un certain Publius, & se le fit adjuger pour esclave, lorsque le terme fut échu, parcequ'il n'avoit pas de quoi payer. C. Publius, jeune homme, beau par excellence, s'offrit d'entrer dans l'esclavage pour en dégager son pere; & le créancier, qui accepta un échange si avantageux, se voyant en possession d'un si bel esclave, poussa aussi loin sa brutalité que son avarice. Le jeune homme, né libre & d'un grand cœur, résista généreusement aux sollicitations & aux menaces de son indigne maître, jusqu'à ce que se voyant enfin trop pressé, il se jetta dans la rue, & implora le secours du peuple, qui s'assembla en foule auprès de lui, le garantit de la violence de Papirius; & fit ensuite la loi dont nous avons parlé. Le dictateur Papirius laissa deux fils, Sp. PAPIRIUS, pere d'un autre de ce nom, à qui son aieul donna des brasselets & une couronne, pour le récompenser de la valeur qu'il avoit témoignée en la guerre contre les Samnites, comme Tite-Live l'a remarqué; & L. PAPIRIUS Cursor, qui fut colonel de la cavalerie, puis consul l'an 461 de Rome, & 293 avant J. C. avec Sp. Carvilius Maximus, peu après la mort de son pere. Son nom étoit terrible aux Samnites. Il les défit entiérement, prit leurs villes, & reçut les honneurs du triomphe. Ce fut dans cette occasion que Papirius se moqua de la superstition des poulets sacrés, dont on amusoit à Rome le simple peuple. Il se fondoit sur les bonnes dispositions de ses soldats, & sur les justes mesures qu'il avoit prises: aussi réussirent-elles si bien, qu'il tua plus de trente-trois mille des ennemis, en fit trois mille huit cens prisonniers, & prit quatre-vingt dix-sept enseignes. Papirius fut censeur, & une seconde fois consul avec le même Sp. Carvilius, l'an 482 de Rome, & 272 avant J. C. On continua la guerre contre les Samnites & les Tarentins, qui furent un sujet de triomphe pour les consuls, comme Tite-Live le rapporte *dans le XXIV livre de son histoire*. Papirius finit même la guerre contre les Samnites, qui avoit duré soixante-onze ans, & celle des Tarentins qui étoit commencée depuis dix ans. Papire Masson a fait l'éloge de la famille des Papiriens, qu'il tire du IX livre des épîtres de Ciceron. Gesner parle encore de PAPIRIUS FRONTO, & d'un autre surnommé JUSTUS, tous deux célébres jurisconsultes; de PAPIRIUS PRÆTEXTATUS, grammairien; & de PAPIRIUS SEXTUS, jurisconsulte. * Tite-Live, *hist. l. 4, 8, 9, 10 & 14.* Denys d'Halicarnasse, *l. 11.* Plin. *l. 7.* Cassiodore, *in fast.* Rutilius, *de ant. jurisc.* Gesner, *in biblioth. &c.*

PAPIRIUS CURSOR (Lucius) dictateur Romain, le plus grand capitaine de son temps, triompha des Samnites, & voulut faire mourir le général de la cavalerie Q. Fabius Maximus Rullianus, parcequ'il avoit combattu contre son ordre, quoiqu'il eût défait les ennemis, l'an 429 de Rome, & 325 avant J. C. Papirius avoit été consul l'an 428, & le fut trois autres fois, en 435, 439, 441. Il défit encore les mêmes Samnites, en fit passer cent mille sous le joug, & emporta la ville de Lucerie. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il remporta sur ces peuples, qu'il défit encore l'an 445 de Rome, & 309 avant J. C. étant dictateur pour la seconde fois,

* Tite-Live, *l. 9. hist.* Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 31. Florus, &c.

PAPIRIUS, fut surnommé *Prætextatus*, parcequ'il avoit donné des marques d'une sagesse extraordinaire dans le temps qu'il portoit encore la robe nommée *prætexta*, qui étoit à Rome l'ornement des jeunes gens. Il fut un jour mené par son pere au sénat, où l'on traitoit d'affaires de très-grande importance. Sa mere qui en voulut savoir quelque chose, interrogea ce jeune homme de ce qui s'y étoit passé; mais il eut l'adresse de recourir à un mensonge pour se délivrer de sa persécution, & lui dit qu'on avoit agité la question s'il seroit plus avantageux à la république de donner deux femmes à un mari, que de donner deux maris à une femme. Sa mere l'ayant aussitôt déclaré à ses amies, assembla le lendemain matin une troupe de dames Romaines, qui allerent demander au sénat qu'on ordonnât plutôt le mariage d'une femme avec deux hommes, que celui d'un homme avec deux femmes. Les sénateurs ne comprenant rien à cette demande, le jeune Papirius les tira de peine, leur déclarant le véritable sujet de cette émotion. Il fut extrêmement loué de sa prudence; mais on ordonna qu'à l'avenir aucun jeune homme n'auroit l'entrée dans le sénat, à la réserve de Papirius. * Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 23, où il cite pour garant de cette histoire une harangue de Caton *le Censeur* contre Galba. Bayle, *diction. critiq.* 2e *édition.*

PAPIRON, lieu célébre entre la Judée & l'Arabie, où se donna une grande bataille entre Aristobule roi de Judée, & Arétas roi d'Arabie, qui s'étoit joint à Hircan, & soutenoit ses intérêts. Arétas & Hircan furent vaincus, & laisserent sept mille hommes sur le champ de bataille, parmi lesquels fut Céphale, frere d'Antipater, oncle du grand Hérode, l'an du monde 3970, soixante-cinq ans avant Jesus-Christ. * Joséphe, *antiquit. lib.* 14, *cap.* 4.

PAPIUS (André) étoit de Gand, & fils d'une sœur de Levinus Torrentius. A l'âge de 18 ans il mit au jour le livre de Denys d'Aléxandrie *De situ orbis*, qu'il avoit traduit en vers héroïques, & accompagné de notes savantes. Il étoit chanoine de Liége, & mourut dans sa trentiéme année. On a encore de lui, *De consonantiis sive de harmoniis musicis liber; Musæi poëma de amoribus Leandri & Hero, latinis versibus redditum;* & des notes latines sur Priscien, interpréte de Denys.

PAPON (Jean) jurisconsulte François, seigneur de Goutelas & de Marcoul, né vers 1505, au village de Croizet, dans le Forez, à trois lieues de Ronanne. Son pere étoit notaire dans ce village. Papon fut juge royal dès 1529. Quelques auteurs ont prétendu qu'il avoit été conseiller au parlement de Paris, mais on peut raisonnablement en douter. 1. Il ne prend point cette qualité dans aucun de ses ouvrages, & il y prend celles de *Lieutenant général au siége royal de Montbrison*, & de *maître des requêtes ordinaire de la reine-mere*, Catherine de Médicis. 2. Son nom ne se trouve point dans la liste de Blanchard, qui a copié, année par année, & sur les registres du parlement de Paris, les réceptions des conseillers, &c. Il mourut dans la charge de lieutenant général au siége royal de Montbrison en 1590, & il avoit eu cette charge dès l'an 1543, ou 1544. Ses principaux ouvrages sont: 1. *Joan. Paponis Crozetiis, Forensis provinciæ judicis, in Burbonias consuetudines commentaria*, à Lyon, *in-fol.* en 1550. 2. *J. Paponis in sextum decalogi præceptum*, Non mœchaberis, *lib. IV*, en 1552, *in-4°.* à Lyon. 3. *Rapport des deux princes de l'éloquence grecque & latine*, Demosthène & Ciceron, *à la traduction d'aucunes de leurs Philippiques*, à Lyon *in-8°.* en 1554. 4. *Recueil d'arrêts notables des cours souveraines de France*, en 1556, à Lyon, *in-folio*, & souvent réimprimé depuis. 5. *Les notaires:* c'est comme un pratique de toutes les parties du droit en trois volumes *in-fol.* le 1. *Notaire* est de 1568, le 2. de 1574, le 3. de 1578. Jean Papon eut pour fils, *Louis* Papon, prieur de Marcilli, & chanoine de Montbrison, qui a traduit de latin en françois un traité *de risu*, de Laurent Joubert. * L'abbé le Clerc, dans sa *Bibliothéque des auteurs, mise au-devant du dictionaire de* Richelet.

PAPOUL (saint) prêtre & martyr près de Toulouse, au lieu que l'on nomme *Lauraguais*, en Languedoc, fut compagnon de S. Saturnin, premier évêque de Toulouse, dans le III siécle. Il est plus connu par le nom de la ville, à présent évêché qui porte son nom, que par son martyre, dont les actes sont modernes. * *Acta apud Bolland.* Baillet, *au* 3 *de novembre.*

PAPOUS, nom d'un pays dans les terres Australes, appellé par les François *la terre de Papous;* par les Portugais, *la tiera dos Papoas*, c'est-à-dire, *la terre des Noirs.* Quelques-uns en font une partie de la nouvelle Guinée; & d'autres disent qu'elle est séparée par un petit détroit. Elle est proche de la ligne équinoxiale, & à l'orient de l'isle de Gilolo, une des grandes Molucques. Il y en a qui veulent que ce soit la même que celle qu'on nomme *premiere Terre* dans la nouvelle Guinée découverte en 1527. On estime tellement la valeur & la fidélité des peuples de ce pays, que plusieurs princes des isles voisines en prennent à leur solde & pour la garde de leurs personnes. * Herrera, *descript. des Indes.*

☞ PAPPENHEIM, petite ville d'Allemagne, au comté de même nom, dont elle est l'unique lieu considérable. Elle eut d'abord le titre de baronie, & aujourd'hui elle a celui de comté, & donne son nom aux comtes de Pappenheim, qui y ont un château. Ce comté est situé entre Oettingen & Neubourg, aux frontieres de la Franconie. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PAPPENHEIM (Geofroi-Henri de) maréchal de l'empire, comte de Pappenheim, & général des troupes catholiques de la ligue pendant les guerres d'Allemagne, combattit l'an 1620, à la bataille de Prague, & y fut trouvé entre les morts. Quelques-uns de ses amis s'étant apperçu qu'il donnoit encore quelque signe de vie, eurent soin de le faire panser de ses blessures, & le retirerent comme des bras de la mort. Ce secours fut très-avantageux au parti de l'empereur, auquel Pappenheim rendit de grands services. Il défit les paysans en Allemagne l'an 1626, s'opposa avec assez de bonheur aux Suédois en diverses rencontres; & l'an 1630, il commença le siége de Magdebourg, & contribua beaucoup à la prise de cette ville. Après la bataille de Leipsic en 1631, il recuellit les débris de l'armée impériale, défit Bannier & quelques autres chefs des confédérés, & se rendit redoutable. Mais le secours qu'il donna aux Espagnols, n'empêcha pas la prise de Mastricht par le prince d'Orange. Il vint ensuite dans la Westphalie, où il donna la chasse aux ennemis, & alla joindre Walstein qui venoit de livrer bataille aux Suédois à Lutzen. Le brave comte de Pappenheim n'arriva que sur le soir, lorsque l'armée impériale étoit déja rompue. Il s'efforça vainement de rétablir le combat, & y fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse, dont il mourut le lendemain 17 novembre 1632, âgé seulement de 38 ans. Le grand Gustave roi de Suéde, qui fut aussi tué en cette occasion, lui donnoit le titre de *soldat.* En effet l'Allemagne en a produit très-peu qui l'aient égalé en prudence, en courage & en bonheur. Il ne laissa qu'un fils *Wolfang-Adam* de Pappenheim, maréchal de l'empire, tué en duel l'an 1647, âgé de 29 ans.

Il y a deux branches de cette famille, l'une catholique, l'autre protestante, lesquelles avoient réglé entr'elles que le plus âgé de tous jouiroit toujours de la dignité de maréchal héréditaire de l'empire. La branche catholique avoit pour tige WOLFANG-PHILIPPE qui mourut l'an 1671, laissant quatre fils, *Charles-Philippe Gustave*, qui exerça sa charge au couronnement du roi des Romains, & qui mourut en 1692 âgé de 43 ans, ne laissant que des filles; *Marquard-Jean-Guillaume*, tué près d'Albe royale l'an 1686, âgé de 34 ans, ne laissant qu'une fille; *Louis-François*, mort sans enfans l'an 1697, âgé de 44 ans; & *Jean-George*, mort à 33 ans, en 1690, aussi sans enfans: ainsi cette branche ne subsiste plus. La branche

protestante a eu pour chef FRANÇOIS-CHRISTOPHE, mort l'an 1678, laissant WOLFANG-GUILLAUME, mort à 34 ans en 1685, laissant CHRISTIAN-ERNEST, comte de Pappenheim, maréchal du saint empire, né en 1674; & *Jean-Frédéric*, né en 1680. L'aîné a été marié en 1697, & a un fils FREDERIC-ERNEST, né l'an 1698. * Brachelius, *hist. nostr. temp. lib.* 3 & 4. Lotichius, *l.* 43. Mascardi, *elog. di capit. illust.*

PAPPUS, auteur du IV siécle, florissoit sous le regne de Théodose *le Grand*, ainsi que Théon le philosophe. Il étoit d'Alexandrie, & employa son loisir à deux ouvrages importans : l'un étoit une description de toute la terre; l'autre une description des terres d'Afrique. Suidas est le seul qui ait conservé son nom.

PARA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, vers la riviére des Amazones. Cette ville est le siége d'un évêché, & donne son nom à un petit pays, dit *le Gouvernement* ou *Capitainerie de Para*, dont les Portugais sont les maîtres, & où ils ont quelques colonies. * Laët. Sanson. M. de la Condamine, *voyage*, *p.* 195, 196, 200.

PARABITA, anciennement *Bavota*, ancien bourg des Salentins, réduit en village, dans la terre d'Otrante, à deux lieues de Gallipoli, vers le levant. * Mati, *diction.*

PARABOLAINS; c'est le nom qu'on donna dans les premiers siécles de l'église à de certains clercs d'Alexandrie, qui s'exposoient courageusement dans les hôpitaux pour soulager les malades & même les pestiférés. Il en est parlé dans le code Théodosien, où leur nombre est fixé; car ils avoient été jusqu'au nombre de cinq ou six cens. Comme ils n'étoient soumis qu'à l'évêque, ce grand nombre d'indépendans ne plaisoit pas aux gouverneurs d'Egypte. * *Consultez* le code Théodosien, *lib.* 22, *cod. Theod. de episc. & cler.* Baronius, *A. C.* 416.

PARACCIANI (Jean Dominique) cardinal, né à Rome le 6 août 1646, fut fait cardinal prêtre du titre de sainte Anastasie par le pape Clément XI, le 17 mai 1706, fut préfet de la congrégation des évêques & des réguliers, & vicaire du pape dans le diocése de Rome, où il mourut le 9 mai 1721.

PARACELSE (Philippe-Théophraste Bombast de Hohenheim) étoit d'un petit bourg près de Zurich en Suisse, dit *Einsideln*, où il naquit en 1493. Son pere, nommé *Guillaume*, fils *naturel* d'un prince, étoit habile dans les sciences, & eut grand soin de son éducation. Paracelse répondit parfaitement à ses soins, & se sentant porté par son inclination à l'étude de la médecine, il y fit de grands progrès en peu de temps. Il voyagea en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne, pour y connoître les plus célébres médecins. A son retour en Suisse, il s'arrêta dans la ville de Basle, où il enseigna la médecine en langue vulgaire allemande, comme nous l'apprenons de Ramus, & de quelques autres. Paracelse exerçoit la médecine d'une maniere nouvelle, & se servoit de remédes chymiques : ce qui lui réussit si bien, qu'il s'acquit une très-grande réputation, après avoir guéri des maladies incurables. Un chanoine nommé *Jean Lichtinfels*, étant malade à l'extrémité, lui promit une somme considérable d'argent, s'il le remettoit en santé. Paracelse le fit, & le cita ensuite en justice, parcequ'il lui avoit refusé ce salaire; mais les juges n'ayant condamné le chanoine, qu'à lui payer seulement la taxe ordinaire, il en fut si outré, qu'il quitta la ville de Basle, & se retira dans l'Alsace. Il faisoit gloire de détruire la méthode de Galien, qu'il croyoit peu sure, ce qui lui attira la haine des médecins. Il se mêla aussi de théologie, & tomba dans diverses erreurs. Nous avons ses ouvrages imprimés à Francfort en 1603, en quatre tomes *in*-4° qui se partagent en douze parties, sous ce titre, *Opera medico-chymica sive paradoxa.* Il en avoit écrit un très-grand nombre d'autres, qui n'ont pas été publiés, qu'on trouve dans les cabinets des curieux. Il se vantoit de pouvoir conserver par ses remedes, un homme pendant plusieurs siécles en vie; cependant il mourut lui-même âgé de 48 ans : d'autres disent faussement de 37 ans, en 1541, & fut enterré dans l'hôpital de saint Sébastien de Saltzbourg, où l'on voit son épitaphe. Divers auteurs ont écrit contre lui, sans le bien entendre, si l'on en croit ses admirateurs. En 1658, François Henri, avocat au parlement de Paris, patrice de Lyon, fit faire à Genève une édition des ouvrages de Paracelse, en 3 volumes *in-folio.* C'est la plus complette. On trouve dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum* de Manget un détail de chaque traité particulier de Paracelse, dont plusieurs des ouvrages ont aussi été traduits en françois. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Vossius, *de phil. c.* 9, § 9. Quenstedt, *de patr. doct.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. &c.* L'abbé Lenglet du Fresnoy, *hist. de la philosophie hermétique*, tome II, p. 279, *& seq.* & tome III, p. 255 *& seq.*

PARACLET, fameuse abbaye dans le diocése de Troyes en Champagne, située sur la petite riviere d'Arduc ou d'Arduzon, dans la paroisse de Quincei, à dix lieues de cette ville épiscopale, & à une lieue de Nogent-sur-Seine. Abailard lors de ses persécutions, se retira dans ce lieu désert, où il n'y avoit qu'une chaumine, & y bâtit un oratoire qu'il consacra à la Trinité. Plusieurs écoliers l'y étant venu trouver, il y enseigna & agrandit la chapelle, à laquelle il donna le nom de *Paraclet*, pour conserver la mémoire des consolations qu'il avoit reçues dans cette solitude. On voulut lui faire des affaires sur ce titre, & l'on prétendit qu'il ne devoit pas être plus permis de consacrer des églises au S. Esprit qu'à Dieu le Pere. Abailard pour se mettre à couvert de l'orage, se retira en Bretagne; & quelques années après Heloïse ayant été obligée de quitter son monastere d'Argenteuil, vint avec ses religieuses habiter le Paraclet. Abailard lui en fit don, & le pape Innocent II confirma cette donation l'an 1131. Heloïse fut donc la premiere abbesse de ce monastere, & en peu de temps on lui fit de grands biens : elle y fit transporter le corps d'Abailard en 1142, & y mourut en 1163.

☞ Nicolas Camusat, chanoine de l'église de Troyes, dans son *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diæcesis*, *fol.* 346, a avancé qu'en mémoire de ce qu'Héloïse, premiere abbesse du Paraclet, savoit bien le grec, les religieuses de cette abbaye y font l'office en grec tous les ans au jour de la Pentecôte. Voici ses paroles: *Erat autem* (Heloïssa) *trium linguarum notitiâ instructissima ac potissimùm græcæ, cujus rei indicium est, quòd etiam hodie sacræ hujus collegii velatæ virgines, die pentecostes, divinum officium gracanico idiomate celebrant.* Mais cette anecdote se trouve absolument contraire à la vérité. En 1757, un magistrat a su de l'abbesse (*N.* de la Roche-foucault) que cet usage ne se pratique point, & qu'on n'a point connoissance en l'abbaye du Paraclet qu'il se soit pratiqué. Le P. de saint Romain, après avoir fait par ordre de l'abbesse, des recherches, a écrit à ce magistrat le 27 avril 1757 : *Parmi toutes les piéces que nous avons examinées, je n'y ai apperçu aucun vestige de l'ancien usage attribué au Paraclet, de célébrer le jour de la pentec.te, en langue grecque, ni délibération de la communauté, ni ordonnances d'abbesses qui l'aient supprimé... Les titres les plus anciens de la maison ne m'ont rien fourni.* L'abbesse a envoyé à Paris un des plus anciens manuscrits de son abbaye qui paroît du XIII siécle, & est divisé en deux parties, intitulées, la premiere : *L'est li ordenances d'ou service de tout l'an* : la seconde : *L'est li ordenances des saints.* Ils contiennent dans un grand détail tout ce qui doit se faire, chanter & lire chaque jour de l'année, soit au chœur soit au réfectoire. Il n'y est pas dit un seul mot, ni au jour de la pentecôte, ni en aucun autre, du service en grec.

L'on a agité plusieurs fois s'il falloit dire *Paraclet* ou *Paraclit.* M. Thiers a écrit là-dessus un traité, *De retinenda in libris ecclesiasticis voce Paraclitus*, qui parut en 1669; & il y dit que dès le IX siécle, cette dispute étoit sur le tapis entre les évêques de France & d'Allemagne,

gne, à l'occasion d'un Grec qui étant venu à la cour de France, & ayant entendu chanter dans la chapelle du roi *Paraclitus Spiritus sanctus*, remontra qu'il falloit dire, *Paracletus*. Ses remontrances furent inutiles; & Haymond, évêque d'Halberstad, remarque qu'on n'osa rien changer dans la prononciation de ce nom, parceque c'étoit l'usage de lire ainsi, & qu'il ne falloit rien innover. M. Thiers ajoute qu'en 1526 la faculté de théologie de Paris faisant la censure des œuvres d'Erasme, le condamna entr'autres choses, sur ce qu'il avoit soutenu qu'on devoit écrire *Paracletus*. * Bayle, *diction. critiq.*

PARADES (Jacques de) *cherchez* CLUSE.

PARADIN (Guillaume) de Cuiseaux en Bourgogne, où il étoit né, & doyen de Beaujeu, étoit en grande réputation dans le XVI siécle, & vivoit encore l'an 1581. Les plus importans de ses ouvrages, sont la chronique de Savoye, divisée en deux parties; la premiere parle des comtes en soixante chapitres, & la seconde, des ducs; l'histoire de l'église Gallicane; les mémoires des insignes maisons de France, l'histoire d'Aristée, touchant la tradition de la loi de Moyse; l'histoire de notre temps; les annales de Bourgogne, en trois livres; les mémoires de l'histoire de Lyon, & divers autres traités françois & latins, avec plusieurs traductions.

CLAUDE PARADIN, l'un de ses freres, chanoine de Beaujeu, & homme de lettres, vivoit en 1565, & composa divers ouvrages, comme les alliances généalogiques des princes de la France & des Gaules; les quadrains de la bible, les emblêmes héroïques, &c. * Baronius, *in annal. ad ann.* 1177. Gesner, *biblioth.* Antoine du Verdier Vauprivas, & François de la Croix du Maine, *biblioth. franç.* Possevin, *in appar. sacr.* Sainte Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Louis Jacob, *de script. Cabilonens. &c. Voyez la biblioth. des aut. de Bourgogne par l'abbé Papillon.*

PARADIN (Jean) proche parent de *Guillaume* & de *Claude* Paradin, *dont on vient de parler*, étoit de Louhans, ville de Bourgogne dans le Châlonois. On ne le connoît guères que par ses poësies françoises, qui ne font pas en grand nombre. Dans l'épître dédicatoire de sa *Micropædie*, adressée *à R. P. en Dieu, messire Olivier de Hochberg*, protonotaire du saint siége apostolique, abbé de la Magdeléne de Château lun, prevôt de Neufchâtel, &c. il dit qu'étant *clerc au greffe de la souveraine cour à Dijon*, il faisoit ses délices de la lecture des livres, tant latins que françois: *Pourquoi faire il déroboit le tems, comme il lui étoit loysible, en délaissant le fâcheux maniment des procès.* Il étudia dans la suite en médecine, & s'y rendit habile, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il devint médecin du roi François I. La Croix-du-Maine, dans sa bibliotheque, n'ose décider qu'il fût parent des deux autres Paradins dont on vient de parler; mais *Jean* le dit lui-même dans l'éloge en forme d'épitaphe d'un autre *Jean* Paradin, frere de *Guillaume* & de *Claude*, qui mourut de la peste à Paris, l'an 1546, à l'âge de 30 ans. Il l'appelle son cousin, & prend la même qualité avec Guillaume:

Cousin maistre Guillaume
Qui par tout le royaume
Fais bruire tes écrits,
Que ta veine s'allume,
Et prend ta docte plume;
De ce tien frere escrits.

On apprend par la même piéce, que ce Jean Paradin qui mourut si jeune, étoit venu dès l'enfance à Paris pour y étudier; qu'il y entra au service du roi sous M. du Peyrat; qu'on lui donna ensuite l'emploi de contrôleur du roi en Poitou pour le sel; que dans une révolte il fut en risque de la vie, & que le roi punit les rebelles du dernier supplice. La Micropædie de Jean Paradin, qui a fait l'éloge du dernier, est un recueil de piéces, presque toutes traduites de différens auteurs. La premiere, & la plus considérable, est la traduction en vers françois d'un poëme latin, dont il ne nomme pas l'auteur. C'est le poëme de frere Simon Nanquier, autrement nommé *de Gallo*, intitulé: *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseriâ*, adressé à Charles de Billy, abbé de saint Faron, à Robert Gaguin, docteur en droit, & à Fauste Andrelini, poëte du roi. Ce poëme, dont j'ai vu une ancienne édition *in-4°.* est en vers élégiaques. Paradin l'ayant lu dans le temps qu'il étoit au greffe de Dijon, le trouva si utile, qu'il entreprit de le traduire en vers françois; mais on lui prit sa traduction; & n'ayant pu la recouvrer, il la recommença. Elle est en vers de dix syllabes, & assez bons pour le temps où elle a été faite. Etienne Pasquier, ami du traducteur, fait l'éloge de l'auteur & de l'ouvrage dans ces vers au lecteur:

Puisque l'auteur en sa jeunesse tendre
Traduit ces vers remplis de gravité:
Certes, Lecteur, par cela peux entendre
Quel il sera en sa maturité.

Les autres piéces du même recueil, sont: 1. *Dialogue de la mort & du pellerin*, que Paradin traduisit en vers de huit syllabes, du latin du fameux Ravisius Textor ou Tissier. 2. *Cent quatrains contenans les cent distiques latins de feu M. Fauste* (Andrelini,) *en son vivant excellent poëte de France, qui furent par lui envoyés à maître Jean Rusé, maître des requêtes du roi notre sire, n'agueres traduits en rithme françoise par maître Jean Paradin de Louhans.* 3. Un recueil d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a d'un peu galantes. 4. *Propos vulgaire d'un amoureux & de s'amye, traduit de Henricus Bebelius.* 5. L'épitaphe dont on a parlé. 6. Deux rondeaux. Ce recueil a été imprimé à Lyon par Jean de Tournes en 1546, *in-12.* Plus, *dixain* du même, à la tête des *Opuscules de Plutarque de Chéronée*, traduits par Etienne Pasquier, recteur de l'école de Louhans, à Lyon 1546, *in-8°.* On dit que Paradin ne mourut que l'an 1588, âgé de plus de quatre-vingts ans. * Extrait des écrits de Jean Paradin, & de la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

PARADIS: ce mot a été tiré du mot grec Παράδεισος qui signifie *un verger*, & qui n'est pas originairement grec: car les Juifs ont employé le mot de *Paradis* en ce même sens dans les livres de l'ancien testament; & l'on croit communément, qu'ils l'ont emprunté des Perses. Nous appellons *Paradis Terrestre*, le lieu où nos premiers peres ont été créés. Les théologiens se servent de ce même mot *Paradis*, lorsqu'ils parlent du lieu où sont les bienheureux. Nous ne voyons point dans toute la loi de Moyse, qu'il soit fait mention de ce lieu appellé *Paradis*, parceque Moyse ne parle point dans ses livres de l'état des ames, après qu'elles sont séparées de leurs corps. Il y a néanmoins bien de l'apparence que Moyse a voulu marquer quelque lieu où les ames des Juifs alloient après cette séparation, lorsqu'il se sert de cette expression: *appositus est populo suo*, en parlant d'Isaac, comme s'il étoit allé en un lieu particulier, où fussent ceux de sa nation: & c'est ce qu'on nommoit chez les Juifs *le sein d'Abraham*; qui a été le pere des croyans ou fidéles. C'est le sens qu'on doit donner à ces paroles de Notre-Seigneur au bon larron: *Tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis*, c'est-à-dire dans le *sein d'Abraham*, qui signifioit le *Paradis* en ce temps-là. Maldonat est de ce sentiment, dans son commentaire sur le *chap.* 27 de S. Matthieu, parceque le sein d'Abraham, comme il le remarque, étoit le lieu où les saints étoient détenus avant que le ciel eut été ouvert après l'ascension de J. C. Il est dit dans l'évangile, que Lazare fut porté après sa mort dans le sein d'Abraham par les Anges. On entend communément par le Paradis, le séjour ou l'état des bienheureux; mais à l'égard de la béatitude dont jouissent les ames après la mort jusqu'au jour du jugement, les sentimens ont été partagés. La plupart des anciens Peres ont cru qu'elles ne jouissoient pas encore du souverain bonheur, mais qu'elles l'attendoient dans un lieu ou un état de repos, qu'ils ont ap-

pellé le *sein d'Abraham*, le *Paradis*. A présent la créance commune des églises d'Occident, est que les ames des bienheureux jouissent de la béatitude dans le ciel aussitôt après la mort, ou quand elles sortent du purgatoire. Les Grecs au contraire, croient que les ames ne jouiront dans le ciel de la félicité éternelle, qu'après le dernier jour du jugement universel. Ils distinguent deux sortes de paradis. Le premier est le lieu lumineux & de repos, dont il est parlé dans les prieres de leur liturgie, dans lequel les ames des bienheureux reposent, en attendant le jugement dernier. Ce lieu est appellé dans l'office public qu'on récite pour les morts, le paradis, la lumiere, la vie, la félicité, le sein d'Abraham, la région des vivans, &c. Le second paradis sera la félicité éternelle, dont les justes jouiront dans le ciel, après le jugement universel. Ce ne sera, disent les Grecs, que dans ce jour-là, que J. C. viendra en qualité de juge, & qu'il dira aux élus : *Venez, les bénis de mon pere, jouissez du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.*

PARADIS TERRESTRE, lieu très-agréable, où Adam & Eve firent leur premier séjour, & d'où ils furent chassés après leur désobéissance. Le mot de Paradis, *comme il est remarqué ci-dessus*, signifie en langue persienne *jardin*, ou *verger délicieux*. Les peres de l'église & les docteurs, ont recherché avec soin en quel endroit de la terre ce Paradis étoit situé ; mais jusqu'ici on n'a point fait de découverte certaine sur ce sujet. La plus commune opinion est de ceux qui le placent dans la Mésopotamie vers l'Arménie, & qui entendent par *Eden*, le pays qui s'étend entre l'Euphrate & le Tigre, jusqu'aux montagnes d'Arménie. D'autres prétendent qu'il étoit situé vers la mer Caspienne, & disent que c'est un lieu enfermé entre les montagnes d'Arménie. Quelques-uns le mettent dans la Taprobane des anciens, que nous appellons maintenant l'isle de Ceylan ; d'autres dans l'isle de Sumatra, ou une des isles de la Sonde ; d'autres dans les isles Fortunées, nommées aujourd'hui *Canaries*, & d'autres dans quelque pays sous la ligne équinoxiale. Il y en a qui ont cru que le Paradis Terrestre étoit situé sur une montagne élevée jusque dans la haute région de l'air, & qui approchoit du ciel de la lune. Enfin quelques-uns l'ont placé sur la superficie même de la lune. On ne parle point de ceux qui se sont imaginé qu'il étoit dans l'Amérique ou dans un autre monde, qu'ils ne nomment pas, ni de ceux qui l'ont mis dans le ciel, donnant un sens allégorique à la description que Moyse en a faite. Quelques auteurs récens jugent que le Paradis Terrestre étoit dans le pays qui a depuis été appellé *Terre de Chanaan*, *Palestine* & *Terre-Sainte*, & qui étoit la partie occidentale d'Eden. Voici les preuves ou vraisemblances qu'ils en rapportent. 1. *Genesar*, qui est le nom d'un lac de la Palestine, & qui étoit autrefois une vallée, signifie en hébreu, *premier jardin*, ou *jardin du prince*, c'est-à-dire, du premier homme. *Jordan*, que nous appellons *Jourdain*, est formé de *Jeor* & *Eden*, qui signifient *fleuve d'Eden*, fleuve de délices. Ainsi il y a lieu de croire que le Paradis Terrestre étoit aux environs de ce lac & de ce fleuve. 2. Dieu a toujours aimé & favorisé ce pays plus que tout autre de la terre, ce qui se voit par ces paroles du Deutéronome : *Est terra quam Jehova Deus tuus curat : semper sunt oculi Jehovæ Dei tui in ea.* Il y a établi son temple ; & il y a accompli les mysteres de notre rédemption. 3. Moyse & les prophétes donnent le nom de Jardin de Dieu ou de Paradis Terrestre à plusieurs lieux de la Palestine. 4. Joséphe rapporte que les deux colonnes où Seth, fils d'Adam, avoit gravé un abrégé des sciences & des arts, ont été trouvées dans la Syrie. A l'égard des fleuves du Paradis Terrestre, ils disent que le Jourdain étoit le grand fleuve, qui se partageoit ensuite en quatre autres, nommés *Phison*, *Gehon*, *Tigre*, & *Euphrate* ; & que les sables ont comblé leurs anciennes sources, ou plutôt les lits où ils prenoient leur origine ; qu'auparavant, le Phison traversoit l'Arabie déserte & l'Arabie heureuse, d'où il alloit se décharger dans le golfe Persique ; que le Gehon arrosoit l'Arabie septentrionale, où étoit Petra, & se rendoit dans le golfe Arabique ou mer Rouge ; que l'Euphrate & le Tigre passoient d'Eden dans l'Assyrie & la Chaldée, d'où ils se déchargoient dans le golfe Persique, où ils ont encore leurs embouchures. On voit bien que tout cela n'est qu'une pure imagination, qui non-seulement n'est soutenue d'aucune preuve, mais qui ne sauroit l'être, les sources du Tigre & de l'Euphrate étant connues. Ceux qui placent le Paradis Terrestre dans l'Arménie, sur une plaine au haut du mont Taurus, vers le mont Ararat, disent que c'est de-là que sortent les quatre fleuves dont il est parlé dans l'écriture-sainte, savoir, l'Euphrate, le Tigre, le Phison, qu'on appelle *le Phaze*, & le Gehon, nommé depuis *Araxes* ou *Araff* ; car Gehon en chaldéen & Arax en langue persienne, signifient *fleuve*. Cette opinion seroit sans contredit la meilleure, si l'on étoit assuré que le Fasso a sa source près de celle de l'Euphrate & du Tigre ; à quoi on fait des difficultés, qui ne paroissent pas détruire ce qu'on en lit dans les anciens. Samuel Bochart croyoit que le Paradis Terrestre étoit situé près Babylone, au-dessus du confluent du Tigre & de l'Euphrate, & que le *Phison* & le *Gehon* sont les deux bras de ce fleuve, par lesquels il se décharge dans le golfe Persique. *Voyez* la dissertation qui est au-devant de son *Phaleg* de l'édition d'Utrecht. C'est aussi le sentiment de M. Huet, évêque d'Avranches. *Voyez* son traité du Paradis Terrestre. D'autres le placent en Syrie, & prétendent que les deux fleuves que l'on a nommés sont, l'Oronte & le Chrysorroas. Une autre question qui exerce la curiosité des savans au sujet du Paradis Terrestre, c'est de savoir s'il subsiste encore. Les uns croient que les eaux l'ont détruit, & que l'on n'en peut plus reconnoitre aucune marque. Viéga, Génebrard, Oléaster, Eugubinus, & Jansenius, sont de ce sentiment. Les autres soutiennent qu'il est toujours demeuré dans son premier état ; & saint Augustin dit même que les chrétiens ne doutent point que ce Paradis ne subsiste : *Esse Paradisum illum fides christiana non dubitat*. Quelques-uns de ceux-ci le mettent en Arménie, dans un lieu environé de montagnes bordées de précipices, qui le rendent inaccessible ; mais qui sait cela, puisqu'il est impossible d'y aller & de le voir ? C'est-là où ils disent qu'Enoch & Elie ont été transportés, pour y vivre hors de la vue des hommes jusqu'à la venue de l'ante-christ. D'autres, comme nous l'avons dit, le placent sur une montagne qui approche du ciel de la lune, & où les eaux du déluge n'ont pu atteindre. * S. Augustin, *in Genes. l. 8, c. 3.* Thomas Malvenda, *in libro de Paradiso*. Albert le Grand, *summa theolog. part. II, tract. 13.* Joannes Herbinus, *dissert. de admir. mundi*. J. le Clerc, *comment. in Genes.* M. Huet, *Paradis terrestre*.

Entre les arbres qui étoient dans le Paradis Terrestre, l'écriture fait mention de deux particuliers, l'un appellé l'*Arbre de vie*, parcequ'il avoit la vertu de conserver la vie ; & l'autre nommé l'*Arbre de la science du bien & du mal*, parceque quand Adam & Eve eurent mangé de son fruit, ils commencerent à connoitre par expérience le bien & le mal. * Bochart, *Paradis Terrestre*. Huet, *Paradis Terrestre. Dissertation historique, chronologique & critique sur la Bible, par* M. Du-Pin.

PARADIS (Romule) ecclésiastique, natif de *Cita-Castellana*, vivoit au commencement du XVII siécle, sous le pontificat de Paul V, & fut secrétaire des cardinaux Crescention & Capponi. Il savoit le droit & les belles lettres, écrivoit fort purement en latin, & étoit bon poëte ; & outre cela il étoit homme de bien, pieux, & incapable de rien faire de bas & d'indigne d'un ecclésiastique. Cet auteur mourut jeune, dans le temps qu'il devoit publier un poëme intitulé *Maxence*, & un volume de lettres. Il avoit fait imprimer un recueil de poësies. L'inquisiteur qui les approuva, fut scandalisé, dit-on, de voir le nom de Paradis à la tête d'un ouvrage

profane, & lui dit fort sérieusement, qu'il y falloit substituer trois points. Romule se moqua de l'ignorance du personage; & de peur de se faire une affaire, il laissa la chose de la maniere que cet habile inquisiteur l'avoit ordonnée. Cependant son ouvrage eut un très-grand succès, & ses amis l'en féliciterent de tous côtés. *Ah! M. Paradis*, lui disoit-on, *que vos vers sont agréables: Mon Dieu*, répondoit-il, *ne m'appellez plus M. Paradis; vous me feriez mettre à l'inquisition*. On a changé mon nom, & je m'appelle *M. des trois points*. Cette histoire fut bientôt publique, & on ajoute qu'elle servit quelque temps à réjouir la cour de Rome; mais elle suppose dans l'inquisiteur une superstition si ridicule, qu'on a peine à y ajouter foi. * *Consultez* Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illustr. p.* 2, *ch.* 54.

☞ PARAGOYA, ou PARAGOA, isle de la mer des Indes, entre les Philippines & l'isle de Bornéo. On dit que sa longueur est à-peu-près de cent lieues, & sa largeur de vingt en différens endrois. Cette isle, peu fertile & mal peuplée, a un roi particulier tributaire de celui de Bornéo. A l'extrémité de cette isle, du côté qu'elle regarde les Philippines, il y a un fort qui appartient aux Espagnols avec un certain territoire aux environs. Les habitans de Paragoya distillent du riz, dont ils font du vin meilleur que celui de Palme. * La Martiniere, *diction. géogr.*

PARAGUAI, que Herréra nomme *Rio de la Plata*, grand pays de l'Amérique méridionale, entre le Brésil & le Pérou, comprend les provinces de Paraguai, Varaguai, Parana, Guaira, Chaco, la riviere de la Plata. Il y a aussi un fleuve de ce nom, qui vient du lac Xajara. Ce pays est extrêmement fertile en toutes choses, renferme des mines, & produit des cannes de sucre, & la plante, dite *Coparibas*, dont le suc est un baume excellent. Les villes de la province de Paraguai en particulier sont l'Assomption, avec évêché, aussi-bien que Buenos Ayres, Santa-Fé, Corrientes & Itapoa. Le Paraguai est presque tout entier aux Espagnols. * Laët. Sanson. Consultez l'*histoire du Paraguai*, par le Pere Charlevoix, imprimée en 1756.

PARAIBA, province & ville de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, avec un port qui donne son nom au pays circonvoisin, qui est appellé le gouvernement de Paraiba, *Capitania de Paraiba*. La ville qui est sur un fleuve de ce nom, fut prise par les Hollandois sur les Portugais l'an 1634, & fut nommée par eux *Friderickstadt*; mais les Portugais la reprirent bientôt. Ils lui donnent quelquefois le nom de Notre-Dame des Neiges, *Nostra Senora das Nievas*, & ont dans les pays, les forts de Sainte-Catherine & de Saint-Antoine. * Laët. Sanson.

PARALIPOMENES. Les deux livres des Paralipomenes, sont ainsi appellés par les Grecs, du verbe παραλείπειν, *omettre*, comme pour insinuer que cet ouvrage est une espece de supplément aux autres livres de l'écriture. On trouve à la vérité quelques particularités dans ce livre, qui ne sont point ailleurs; mais il est aisé de faire voir que le but de l'auteur de cet ouvrage, n'a pas été de donner un supplément qui renfermât ce qui manquoit dans les autres livres. Saint Jerôme a cru que c'étoit le livre qui est cité dans le livre des Rois sous le nom de *Livre des paroles des jours des rois de Juda*; mais il est évident que les livres des Paralipomenes ont été écrits de ceux des Rois, comme il se prouve par les dernieres paroles du II livre, où il est fait mention de la délivrance des Juifs par Cyrus. On trouve au commencement les généalogies des principales familles d'Israël. Les Juifs ont donné aux Paralipomenes le nom de *paroles des jours*, ou *d'Annales*, par allusion à ces anciens journaux dont il est si souvent parlé dans le livre des rois. Quelques auteurs modernes prétendent qu'on auroit tort de croire, que ces livres fussent les mêmes que ces anciennes chroniques des rois de Juda & d'Israël. On ignore le nom de l'auteur de cet ouvrage. Les Juifs & plusieurs de nos commentateurs l'ont attribué à Esdras, & prétendent qu'il les composa, de concert avec les prophétes Aggée & Zacharie, au retour de la captivité: cependant l'auteur de ce livre fait mention de divers personnages qui ont vécu plus de 300 ans après Esdras: ainsi il faut convenir, ou qu'Esdras n'en est pas l'auteur, ou du moins que l'on a fait quantité d'additions à cet ouvrage. * Saint Jérôme, *præf. ad lib. Paralip. &c.* Bellarmin, *de script. eccl.* M. Huet, *demonstr. evang.* Du-Pin, *biblioth. des aut. eccl.* Calmet, *préfaces sur les Paralipomenes.*

☞ PARANA, grande riviere de l'Amérique méridionale, dont la source est au Brésil, dans un pays qui n'est pas encore bien connu. Elle se joint au Paraguai à l'endroit où a été bâtie la ville de Corrientes. Tout ce qui est au nord du Parana est du gouvernement du Paraguai particulier; tout ce qui est au-dessous est de celui de Rio de la Plata. Ainsi il n'y a point proprement de province de Parana. * La Martiniere, *dictionaire géographique.*

☞ PARANÆ PIACABA, montagnes de l'Amérique méridionale, au Bresil, dans la capitainerie de Saint-Vincent. * La Martiniere, *dict.*

☞ PARANAYBA, riviere l'une des plus grandes de l'Amérique méridionale, dans la partie occidentale du Bréfil. Elle a sa source vers les 12 dégrés de latitude sud. Elle reçoit dans sa course du sud au nord trente rivieres considérables, après quoi elle va se jetter dans la riviere des Amazones, un peu au-dessus du fort de Corupa. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PARANYMPHES, nom de ceux qui conduisoient l'époux & l'épouse le jour de leurs nôces. Chez les Hébreux & chez les Grecs, l'époux & l'épouse avoient leurs Paranymphes, qui les menoient coucher dans leur lit nuptial. Il est parlé des paranymphes des chrétiens dans les décrétales attribuées aux papes Evariste & Soter; mais ce sont des monumens supposés. Dans le concile IV de Carthage, tenu l'an 398, il est ordonné que l'époux & l'épouse doivent être conduits par leurs parens ou par leurs Paranymphes pour recevoir la bénédiction du prêtre. Réginon, Burchard & Gratien, ont inséré ce canon dans leurs collections. On voit le même usage établi dans les capitulaires de Charlemagne, & dans les loix des Lombards. Les Grecs font mention des Paranymphes dans leurs euchologes. On donne le nom de PARANYMPHES dans les écoles de la faculté de théologie de Paris, à la cérémonie qui se fait à la fin de chaque licence, dans laquelle un orateur, que l'on appelle PARANYMPHE, après une harangue, fait l'éloge de ceux qui doivent obtenir le dégré de licencié. * Du Cange, *glossar.* Hoffman, *dictionaire universel.*

PARAPHILE, *Paraphilus*, patriarche de Jérusalem, dans le V siécle, succéda l'an 426, à Jean II. Juvénal fut élu après lui en 429. * *Consultez* Baronius, *in annal.*

PARAPHRASE CHALDAIQUE. On croit communément que la premiere version de la Bible a été faite en chaldéen, & que l'ignorance où étoit le peuple Juif de la langue hébraïque depuis la captivité de Babylone, avoit donné lieu à cette version, qu'on appelle le *Targum* ou *la Paraphrase Chaldaïque*. Cette paraphrase n'est ni du même auteur, ni du même temps, ni sur tous les livres de l'ancien Testament. La premiere qui est du Pentateuque, a été faite par Onkelos *le Prosélyte*, contemporain de J. C. selon quelques-uns, & que d'autres confondent avec Rabbi Akiba, ou avec l'interprete Aquila, qui vivoit au commencement du second siécle. La seconde paraphrase du Pentateuque est attribuée à Jonathan, fils d'Uziel, qui n'est pas le même que Théodotion, auteur d'une version grecque, comme quelques-uns se sont imaginé, fondés sur l'étymologie du nom de *Theodotion*, qui signifie en grec, la même chose que *Jonathan* en hébreu, c'est-à-dire, *don de Dieu*. La paraphrase de Jonathan n'est que sur les livres que les Juifs appellent prophétiques, & celle qui est sur le

Pentateuque sous le nom de Jonathan, est supposée. La troisiéme paraphrase sur le Pentateuque est appellée le *Targum Jérosolymitain*, ou autrement la Paraphrase de Jérusalem. On ne sait pas certainement qui est l'auteur de cette paraphrase, ni dans quel temps elle a été faite; mais elle est constamment plus récente que les deux autres. Schikard croit qu'elle est du même temps que le Talmud de Jerusalem, qui a été composé environ 300 ans après la derniere destruction du temple, lequel fut brulé l'an 70 de J. C. Outre ces trois paraphrases, il y en a une autre sur les pseaumes, sur Job, & sur les proverbes, qui est attribuée à Rabbi Josè, surnommé *l'Aveugle*. On en voit une autre sur le Cantique des cantiques, sur Ruth, sur les Lamentations, sur l'Ecclésiaste & sur Esther; mais l'auteur de celle-ci est incertain. Plusieurs savans croient que tout ce que les Rabbins disent de l'ancienneté des paraphrases chaldaïques est fabuleux, & que la plus ancienne de toutes les versions est celle des Septante. Ils ajoutent qu'elles sont même postérieures à saint Jérôme, qui ayant une grande habitude avec les plus doctes Rabbins, & ayant tant écrit sur ce sujet, n'auroit pas manqué de parler des paraphrases chaldaïques, si elles eussent existé de son temps. Cependant les Juifs assurent qu'elles ont été faites dès le temps des prophètes; & ils les ont en si grande vénération, qu'ils sont obligés de lire chaque semaine dans leur synaguogue une section de la paraphrase d'Onkelos, après en avoir lu une du texte hébreu de la Bible. Ces paraphrases sont d'anciennes versions ou explications qui ont leur usage, & qui éclaircissent le texte en plusieurs endroits. Mais il ne faut pas toujours s'arrêter au sens qu'elles donnent. * Valton, *præf. des polyglottes*. Simon, *hist. crit.* Ferrand, *réflexions sur la religion chrétienne*. Du-Pin, *dissertation préliminaire sur la Bible*.

PARASOLS (Barthelemi de) fils d'un médecin de la reine Jeanne, comtesse de Provence, étoit né à Sisteron. Il avoit beaucoup d'esprit & de délicatesse, & ses poësies furent recherchées avec soin par les personnes de gout; mais rien ne lui fit plus d'honneur en ce genre, que cinq tragédies qu'il composa contre Jeanne, reine de Naples & de Sicile, comtesse de Provence, quoique bienfaitrice de son pere. Il les dédia au pape Clément VII qui résidoit pour lors à Avignon; & ce pape lui donna pour récompense un canonicat à Sisteron. Parasols n'en jouit que peu de jours, étant mort empoisoné en 1383. On ne dit pas par qui, ni pour quel sujet ce malheur lui arriva. Ses tragédies sont fort satyriques, & péchent en plusieurs endroits contre la vérité de l'histoire. On en trouve le plan & l'ordre dans l'histoire du *Théatre françois*, tom. I, *pag.* 29 *& suivantes*.

PARAY-LE-MONIAL, en latin *Parœium Moniacum*, ville de France en Bourgogne, dans le pays de Charolois, est sur la riviere de Bourbince, à deux lieues de la Loire. C'est l'abbé de Cluni, qui est seigneur de Parai, où il y a un prieuré de l'ordre de S. Benoit, des Ursulines & des religieuses de la Visitation, un collége tenu par les Jésuites, un hôpital desservi par des religieuses, un grenier à sel, & une mairie.

PARDAILLAN, maison, *cherchez* GONDRIN.

PARDIES (Ignace-Gaston) fils d'un conseiller du parlement de Pau en Béarn, né l'an 1636, & non en 1638 comme plusieurs l'ont dit, se fit Jésuite en 1652, âgé de 16 ans. Il enseigna les belles lettres pendant plusieurs années, & il lui échapa souvent dans cet intervalle de petites piéces en prose & en vers, où l'on trouva beaucoup d'élégance & de génie. Mais son gout l'entraînoit vers les mathématiques, & il le suivit avec ardeur. Il lut avec application les mathématiciens anciens & modernes, les philosophes péripatéticiens, les plus habiles physiciens; & quoiqu'il donnât dans les sentimens du célébre Descartes, il affecta toujours d'être plutôt inventeur lui-même que disciple de ce philosophe. Comme il avoit quelquefois sur la physique des sentimens qui passoient alors pour trop hardis, il eut bien des contradicteurs dont il sut toujours se tirer avec adresse. Son style est net, & même assez élégant. Après avoir fait briller son savoir dans les sciences spéculatives dans plusieurs provinces, il vint à Paris où la mort l'enleva au milieu de sa réputation, & n'ayant encore que 37 ans. C'étoit en 1673. On croit qu'il avoit gagné la maladie dont il mourut en fréquentant Bicêtre, ou ses supérieurs lui avoient ordonné de prêcher & de confesser les pauvres pendant les fêtes de Pâque. Il étoit déja auteur de plusieurs ouvrages estimés, savoir, *Horologium Thaumanticum duplex*, à Paris en 1662, *in-4°*. *Dissertatio de motu & natura cometarum*, à Bourdeaux en 1665, *in-8°*. *Discours du mouvement local*, à Paris, en 1670, *in-12*, & en 1673. *Elémens de géométrie*, à Paris, en 1671, & plusieurs fois réimprimés depuis. On en a deux traductions latines, l'une de Joseph Serrurier, professeur en philosophie & en mathématiques à Utrecht, imprimée dans la même ville en 1711, *in-12*: l'autre de Jean-André Schmidt, à Iene en 1685. *Discours de la connoissance des bêtes*, à Paris en 1672. On y trouve les raisons des Cartésiens proposées dans toute leur force, & réfutées si foiblement, qu'on s'apperçoit aisément que le pere Pardies se fût déclaré ouvertement pour Descartes, s'il eût été plus libre de le faire. *Lettre d'un philosophe à un Cartésien de ses amis*. Cette lettre est plus du P. Rochon, Jésuite de la province de Bourdeaux, que du pere Pardies, qui l'adopta pour faire croire qu'il n'étoit pas Cartésien; mais il ne persuada personne. *La statique, ou la science des forces mouvantes*, à Paris en 1673. Description & explication *de deux machines propres à faire des cadrans avec une grande facilité*, à Paris en 1673; on en a donné une troisiéme édition à Paris, en 1689, *in-12*. Après sa mort on donna un autre ouvrage de ce pere, intitulé, *Globi cælestis in tabulas planas redacti descriptio latino-gallica*, à Paris 1675, *in-folio*. Cet habile Jésuite avoit, dit-on, deux ouvrages tout prêts, quand il mourut, 1°. un *art de la guerre*; 2°. un *traité complet d'optique*. Plusieurs de ses ouvrages ont été imprimés en Allemagne, en latin, en 1701, *in-8°*. On en a aussi réimprimé la plus grande partie, tels qu'ils étoient sortis des mains de l'auteur, en 1725, à Lyon *in-12*. Le pere Pardies a donné un ouvrage d'un gout différent: c'est une traduction françoise d'un livre italien du pere Bartoli de la même société, qui traite des miracles de S. François Xavier. Cette traduction parut en 1672, à Paris, avec une préface du traducteur sur la foi due aux miracles. * *Voyez* son éloge dans les *Mémoires de Trévoux*, *avril* 1726. Niceron dans ses *Mémoires*, *tomes I & X*, *premiere partie*.

PARDIEU, nom d'une noble famille en Normandie, dont les seigneurs d'Avréménil sont une branche. Ses armes sont *d'or au lion de gueules*. Le premier de cette maison dont on ait connoissance est HENRI de Pardieu, chevalier, qui favorisa par ses bienfaits l'établissement des Cordeliers d'Evreux l'an 1260. Il fut inhumé devant le grand-autel de cette église, avec *Jeanne* de Aliz sa femme, & *Jeanne* de Pardieu leur fille. On trouve dans la généalogie que M. le comte de Boulainvilliers a faite de cette maison, ROBERT de Pardieu & *Marie* de Bonneval son épouse, en 1316. On n'a rien découvert de la suite de cette généalogie jusqu'à

I. NICOLAS ou COLART de Pardieu, qui épousa l'an 1400 *Perette* d'Assigné. Il eut d'elle trois garçons; 1. *Robert* de Pardieu, II du nom, chevalier, qui épousa vers l'an 1421 *Guillemette* Roussel, de laquelle il eut *Jean* de Pardieu, mort sans postérité; 2. NICOLAS de Pardieu II du nom, *qui a fait la branche des seigneurs de* MAUCOMBLE, qui suit; 3. MARTIN de Pardieu, *qui a donné l'origine à la branche des barons de* BOUTEVILLE *&* d'ESCOTIGNI, *de laquelle sont venus les seigneurs d'*AVRÉMÉNIL, *rapportés ci-après*.

II. NICOLAS de Pardieu II du nom, chevalier, seigneur du Til, fut marié l'an 1426, avec *Colette* d'En-

tremont, dame de Grattepance.

III. NICOLAS de Pardieu, III du nom, chevalier, seigneur du Til, de Grattepance, épousa l'an 1448 *Marguerite* le Moine, dame de Forestel, fille de *Nicolas* le Moine & de *Marguerite* de Flocques, sœur de Jeanne de Flocques, femme de Gilles de Saint-Simon, bailli & gouverneur de Senlis, dont le fils Guillaume de Saint-Simon, fut présent & signa au contrat de mariage. Nicolas de Pardieu eut pour fils

IV. ANTOINE de Pardieu, chevalier, seigneur du Til, de Grattepance, de Forestel, qui fut marié avec *Guillemette* du Croc. Il est le premier qui a possédé la terre de Maucomble, qu'il eut l'an 1505 du chef de sa femme; il fut pere de

V. ANTOINE de Pardieu, II du nom, seigneur de Maucomble, Grattepance, qui fut marié l'an 1522, avec *Françoise* de Pardieu sa cousine au quatriéme dégré, fille de *Nicolas* de Pardieu, seigneur de Bouteville. Il vivoit encore en 1560, & eut pour fils

VI. ADRIEN de Pardieu, seigneur de Maucomble, Grattepance, Bailly-en-Riviere, Semeule, capitaine du port de mer de Criel, qui épousa par contrat le 25 juin 1559, *Marguerite* de Bussi, fille de *René* de Bussi, seigneur de Berville, Gournai & Henonville. Il fut exempté de la comparution & contribution du ban & arriere-ban, par lettres royaux datées du 18 avril 1588. Les enfans qu'il eut, furent JACQUES de Pardieu, qui suit; *Héléne* de Pardieu, femme d'*Antoine* de Grouches, chevalier, seigneur de Mortcourt & de Bacouel; *Marguerite*, mariée avec *N.* des Essarts, seigneur d'Aubigny.

VII. JACQUES de Pardieu, châtelain de Bailly-en-Riviere, seigneur de Maucomble, Grattepance, Saint-Aignan, lieutenant des gendarmes du comte de Saint-Pol, épousa en premieres noces *Diane* de la Haye, fille de *Jean* de la Haye, seigneur de Chanteloux, de laquelle il n'eut point d'enfans; il se remaria par contrat passé le 7 juillet 1606, avec *Françoise* du Bec, dame de Vaudencourt, fille & héritiere en partie de messire *Georges* du Bec, baron de Boury, neveu de Pierre du Bec, qui a fait la branche des marquis de Vardes. Jacques de Pardieu étoit mort le 13 novembre 1619, que sa veuve obtint du roi des lettres de garde-noble de ses enfans. De ce mariage il eut 1. *François* de Pardieu, mestre de camp de cavalerie, mort à l'armée, sans avoir été marié l'an 1644; 2. JACQUES de Pardieu, qui suit; 3. *Marguerite* de Pardieu, mariée le 12 mai 1624, avec *Jean* de Boulainvilliers, marquis de Saint Saire; 4. *Elizabeth*, supérieure des Ursulines à Eu; 4. *Catherine*, religieuse à l'hôpital de Vernon, & depuis abbesse de...

VIII. JACQUES de Pardieu, II du nom, marquis de Maucomble, baron de la Heuse, châtelain de Bailly-en-Riviere, seigneur de Grattepance, capitaine de cavalerie, rendit des services au roi, suivant des certificats des années 1642, 1644 & 1650. Il épousa par contrat du 3 novembre 1647, *Marie-Gabrielle* de Fautereau, fille de *Nicolas* de Fautereau, marquis de Meinieres, baron de Villiers, de laquelle il eut nombre d'enfans, dont il n'y a eu que LOUIS qui suit, qui se soit marié.

IX. LOUIS de Pardieu, marquis de Maucomble, seigneur de Bailly-en-Riviere, Grattepance, épousa par contrat du 16 avril 1687, *Marie* le Veneur, fille de *Henri* le Veneur, comte de Tillieres & de Caronges, & de *Claude* de Rouhaut. Il eut de ce mariage deux filles, 1. *Marie-Catherine* de Pardieu, mariée le 10 mai 1703, par dispense de Rome, homologuée à l'officialité de Rouen le 3 du même mois, avec *Henri-Charles* le Veneur, seigneur de Cesseville, son cousin, capitaine de cavalerie au régiment des Cravates, fils de *Charles* le Veneur, & d'*Elizabeth* des Mazin; 2. *Louise* de Pardieu, mariée en 1715, à *Jacques*, comte d'Osmont, seigneur de Médavi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOUTEVILLE, & des seigneurs d'AVRÉMÉNIL.

II. MARTIN de Pardieu, chevalier, troisiéme fils de NICOLAS ou COLART de Pardieu, & de *Perette* d'Assigné, étoit marié en 1456, avec *Marie* de Sauran, fille unique & héritiere de *Robert* de Sauran, chevalier, seigneur de Bouteville, baron d'Escotigni. Il eut pour fils unique

III. ROBERT de Pardieu, II du nom, chevalier, seigneur de Bouteville & d'Escotigni, qui a été marié avec *Jeanne* du Sel, fille & héritiere d'*Hector* du Sel, chevalier, seigneur de Mesi: on ignore dans quelle année il a contracté ce mariage; il est enterré aux Feuillans d'Ouville en Caux avec sa femme: il eut d'elle 1. NICOLAS de Pardieu, qui suit; 2. *Hector* de Pardieu, qui épousa *Jacqueline* Aname, vivant l'an 1496, qui n'a point laissé de postérité; & 3. *Gillette* de Pardieu, femme de *Jean* de Sandouville, seigneur d'Onneville.

IV. NICOLAS de Pardieu, II du nom, baron de Bouteville & d'Escotigni, seigneur de Mesi, vivoit en 1542. Il épousa 1°. *Antoinette* de Sanguin, sœur du cardinal de Meudon, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Audeberte* de Pisseleu, fille de *Jean* de Pisseleu, chevalier, seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Jeanne* de Dreux de la maison de France. Ses enfans furent NICOLAS de Pardieu, qui suit; CHRISTOPHE de Pardieu, *dont on verra la postérité ci-après;* & *Françoise* de Pardieu, femme d'*Antoine* de Pardieu, seigneur de Maucomble, son cousin au quatriéme dégré, desquels sont venus les marquis de Maucomble.

V. NICOLAS de Pardieu, seigneur de Mesi, Socquense, Villepoix, écuyer tranchant de madame Marguerite de France, fille unique du roi François I, vivoit en 1553, comme on le voit par un acte qu'il passa avec Christophe de Pardieu, son frere, le 12 octobre 1553. Il fut marié avec *Françoise* de Chennevelle, dame de Bouelle, de laquelle il eut *Charles* de Pardieu, mort sans postérité avant le 16 avril 1602; & GUI de Pardieu, qui suit. Ils eurent l'un & l'autre pour tuteurs Christophe de Pardieu, seigneur de Bouteville leur oncle, & Adrien de Pardieu, seigneur de Maucomble leur cousin au cinquiéme dégré, suivant des actes des 20 novembre, 7 décembre & 7 juillet 1560.

VI. Noble homme GUI de Pardieu, seigneur de Bouelle, Néelle, épousa par contrat passé le 25 août 1583, *Marie* du Moucel, fille & héritiere en partie de *Jean* du Moucel, vicomte héréditai de Blosseville, qui apporta à son mari la terre d'Avréménil. Il mourut en 1624, & fut pere de

VII. FRANÇOIS de Pardieu, chevalier, seigneur d'Avréménil, Baptiste, Bouelle, capitaine d'infanterie, qualifié de haut & puissant seigneur, qui épousa par contrat le 4 juin 1624, *Marie* de Bailleul, fille de noble seigneur *Charles* de Bailleul, seigneur dudit lieu, de laquelle il eut, 1. CHARLES de Pardieu, qui suit; 2. *Louis* de Pardieu, seigneur de la Motte, vivant l'an 1663; 3. *André* de Pardieu, seigneur de Canteville, qui étoit au service en 1668; 4. *Jacques* de Pardieu, seigneur de Franquené, lieutenant de roi dans l'isle de Saint-Domingue, qui servit en brave homme & fut tué à la descente que les Anglois & les Espagnols firent dans cette isle; 5. *Marguerite* de Pardieu, mariée avec *Jean* Diel, écuyer, sieur de la Fosse.

VIII. CHARLES de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, seigneur de Bouelle, Baptiste & autres lieux, capitaine de cavalerie, a épousé par contrat passé le 7 juin 1661, *Constance-Hippolite* de Montigni, fille de *Philippe* de Montigni, chevalier, vicomte de Dreux, baron de la Coudraye, seigneur de Longpré, Hangest, maître d'hôtel ordinaire du roi, capitaine des gardes de M. le duc de Longueville, gouverneur de Dieppe.

Leurs enfans furent, PHILIPPE de Pardieu, qui fuit ; *Guillaume* de Pardieu, dit *le chevalier d'Avreménil*, officier de marine ; *Joseph* de Pardieu, capitaine de cavalerie ; & *Anne-Marie* de Pardieu, mariée l'an 1683 avec *Jean* de Clerci, chevalier, seigneur d'Anguien, Billeron & autres lieux.

IX. PHILIPPE de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, seigneur de Boucile, de Blancmenil, la Motte-Aubreton, ci-devant colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, a épousé par contrat de l'an 1700, *Geneviéve* de Sommery, de laquelle il a eu *Philippe* de Pardieu, mousquetaire, mort sans être marié en 1723, âgé de 21 ans ; LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Pardieu, qui suit ; *Constance* de Pardieu, mariée en 1724, avec *Louis-Augustin* de Canonville, marquis de Raffetot, seigneur du Plessis-Chivrai, de Cœurs, Vignacourt ; & *Françoise-Charlotte* de Pardieu.

X. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Pardieu, chevalier, comte d'Avréménil, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, marié avec *Gabrielle-Elizabeth* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* de Beauvau, marquis de Montganger, comte de Criffé, autrefois capitaine des gardes du corps de Philippe, fils de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV, & de *Marie-Magdeléne* de Brancas, fille de *Louis-François* Brancas, duc de Villars. Les enfans du comte d'Avréménil sont : *Louis-Elizabeth* de Pardieu, né le 23 avril 1739 ; & *Charlotte-Candide* de Pardieu, née le 21 avril 1741, morte.

BRANCHE DES BARONS DE BOUTEVILLE ET D'ESCOTIGNY.

V. CHRISTOPHE de Pardieu, second fils de NICOLAS de Pardieu, & d'*Audeberte* de Pisseleu, fut marié l'an 1540 avec *Anne* de Clere, fille de *Georges* de Clere, & d'*Isabelle* de Mailly sa seconde femme. Ses enfans furent, FRANÇOIS de Pardieu, qui fuit ; *Magdeléne*, mariée l'an 1554, avec *Pierre* du Fay, seigneur de la Mésengere ; *Anne*, mariée avec *Pierre* du Tot, seigneur de Gonfreville, l'an 1559 ; & *Claude*, femme de *François* de Quieremont, seigneur d'Heudreville.

VI. FRANÇOIS de Pardieu, baron de Bouteville & d'Escotigni, mort l'an 1591, avoit épousé : 1°. *Marie* Lelieur, fille de *N.* seigneur de Brennetot : 2°. *Jourdaine* de Pellevé, sœur du cardinal de Pellevé, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il eut du premier lit

VII. CENTURION de Pardieu, baron de Bouteville & d'Escotigni, qui fut tué en duel par le seigneur de Wailly : il avoit été marié avec *Judith* de Clermont d'Anjou, fille de *Georges* de Clermont II du nom, marquis de Gallerande, de laquelle il eut FRANÇOIS de Pardieu, qui suit ; *Léonor* de Pardieu, baron d'Escotigni, mort jeune ; & *Jourdaine* de Pardieu, morte à Paris sans alliance l'an 1622.

VIII. FRANÇOIS de Pardieu, baron de Bouteville & dEscotigni, ne fut point marié & périt comme son pere : il fut tué en duel par le sieur de Saint-Illiers, frere du seigneur de Fontaine-Martel, & en lui finit cette branche des barons de Bouteville de la maison de Pardieu.

PARDIEU (Valentin de) si célébre dans les guerres de Flandre, étoit un cadet de cette maison, duquel on n'a point de généalogie suivie, cette branche cadette ayant passé en Flandre où elle s'est établie. Valentin de Pardieu, nommé aussi sieur de la Motte, étoit fils de *Jean* de Pardieu, dont on voit l'épitaphe dans l'église des Jacobins de Saint-Omer, & d'*Antoinette* Duprey sa femme. Ayant été mené fort jeune en Flandre par son pere, il s'attacha au service de l'empereur Charles-Quint. Il servit dans les guerres étrangeres, puis dans les premieres guerres contre les protestans qu'il haïssoit extrêmement. Il quitta le parti du roi d'Espagne, & se mit durant quelque temps au service des Etats généraux. Il ne fut néanmoins jamais opposé au parti des royalistes, auxquels il se réunit presque aussitôt avec beaucoup d'autres ; & pour justifier sa conduite, & prévenir les reproches d'inconstance & de légéreté qu'on auroit pu lui faire, il publia un manifeste par lequel il disoit qu'il avoit embrassé le parti des confédérés, trompé par les états, dont l'autorité est très-grande en Flandre, & qui lui avoient fait entendre qu'ils n'avoient pris les armes que pour la défense de la liberté publique ; qu'il n'étoit pas le seul qui y eût été pris ; que les états avoient fait donner tous les seigneurs dans le même piége ; que la noblesse y avoit ensuite entraîné le clergé comme malgré lui, & que le peuple s'étoit aisément laissé persuader par le clergé dont il avoit suivi l'exemple. Ce seigneur étoit dans l'armée flamande en qualité de grand-maître de l'artillerie, à la défaite de Giblon. Le mauvais succès de cette journée lui avoit attiré en passant par la Flandre, quelques mortifications de la part des Gantois. Il en fut piqué, & pour s'en venger il se retira à Gravelines, dont il se rendit maître, aussi bien que des troupes qui y étoient en garnison. Ensuite, par l'entremise de l'évêque d'Arras, & de l'abbé de saint Guilain, il fit secrettement sa paix avec Philippe II, roi d'Espagne, qui l'assura du pardon du passé par les lettres qu'il lui adressa, datées de Madrid le 13 octobre, & qui lui accorda le même pouvoir de traiter avec les autres seigneurs aux conditions qu'il jugeroit les plus raisonnables. Il fut bien s'en servir dans la suite : il négocia avec le baron de Montigni, le sieur de Héese & plusieurs autres, & en leur promettant des sommes considérables, il les détacha du parti des Etats, & les fit entrer dans celui des Espagnols. Il fut tué le 8 juillet 1595, au siége de Dourlens, à la tête de leur artillerie & à leur grand regret : le roi d'Espagne venoit de le créer comte d'Ekelbeke : il étoit âgé de plus de 65 ans. Il avoit acquis des biens considérables, qui après sa mort tomberent dans des mains inconnues, n'ayant point laissé d'héritier : car de deux femmes de grande condition qu'il avoit épousées, il n'eut point d'enfans qui lui survécurent. Son corps fut d'abord transporté à Arras, de-là dans l'église de saint Omer, & fut ensuite enterré avec pompe dans le chœur de saint Villebrord à Gravelines, dont il avoit été gouverneur pendant 22 ans. On y voit son épitaphe.

PARDO-TAVERA (Jean) cardinal Espagnol, naquit à Toro, en 1472, d'*Ares* Pardo, & de *Gutomar* Tavera. Après avoir été recteur de l'université de Salamanque, il eut successivement les évêchés de Ciudad-Rodrigo, de Léon & d'Osina, puis l'archevêché de Compostelle ; & après avoir exercé une légation importante en Portugal, il fut honoré de la charge de président au conseil royal de Castille. Lorsque Charles-Quint passa en Italie, pour recevoir la couronne impériale, l'impératrice qui étoit demeurée en Espagne, remit à ce prélat le gouvernement de tous les états dont elle avoit la régence ; & l'empereur, en reconnoissance des bons services de Pardo, lui obtint en 1531, le chapeau de cardinal du pape Clément VII, & le gratifia encore de l'archevêché de Tolede. Il fut ensuite nommé inquisiteur général de la foi, & fut obligé d'accepter cette charge de la part de l'empereur, qui pendant son voyage en Flandre lui confia le gouvernement du royaume de Castille, & de celui de Léon, avec la tutelle de son fils, le prince Philippe. Pendant l'absence de l'empereur, il maintint les peuples en paix, & les retint dans la soumission. Charles-Quint s'en sentit si obligé, qu'il l'embrassa un jour tendrement, & lui dit ces paroles : *Que Dieu vous conserve, mon pere, & vous récompense du soin que vous prenez de la conscience de votre prince, & de la fortune & des biens de vos compatriotes.* Etant tombé malade de la fatigue qu'il avoit soufferte pendant la cérémonie des funérailles de la princesse de Castille,

où il eut l'honneur d'officier dans la grande église de Tolede, il mourut à Valladolid, en 1545, âgé de 73 ans. Son corps fut enterré dans le magnifique hôpital qu'il avoit fait bâtir près de Tolede. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

PARDON. Les Juifs ont une fête qu'ils appellent *Jombacchippour*, c'est-à-dire, *le jour de Pardon*, qui se célèbre le dixiéme du mois *Tisri*, qui répond à notre mois de septembre. Elle est ordonnée au Lévitique, *chap.* 23, *vers.* 27, où il est dit, *Au dixiéme de ce septiéme mois, vous affligerez vos ames, &c.* Pendant ce jour-là toute œuvre cesse, comme au Sabbat, & l'on jeûne sans manger quoique ce soit. Léon de Modène remarque que les Juifs pratiquoient autrefois une certaine cérémonie la veille de cette fête, qui consistoit à fraper trois fois la tête d'un coq en vie; & de dire à chaque fois : Qu'il soit immolé au lieu de moi : laquelle cérémonie se nommoit *Chappara*, *expiation*; mais elle ne s'observe plus en Italie & au Levant, parcequ'on a reconnu que c'étoit une superstition. Ils mangent beaucoup dans cette même veille, à cause qu'il est jeûne le lendemain. Plusieurs se baignent, & se font donner les trente-neuf coups de fouet nommés *Malcuth*. Ceux qui retiennent le bien d'autrui, quand ils ont quelque conscience, le restituent alors. Ils demandent pardon à ceux qu'ils ont offensés; & pardonnent à ceux qui les ont offensés. Ils font des aumônes, & généralement tout ce qui doit accompagner une véritable pénitence. Après souper plusieurs se vêtent de blanc, & en cet état sans souliers ils vont à la synagogue, qui est fort éclairée ce soir-là de lampes & de bougies. Là, chaque nation, selon sa coutume, fait plusieurs prieres & confessions pour marquer sa pénitence, ce qui dure au moins trois heures, après quoi on va se coucher. Il y en a quelques-uns qui passent toute la nuit dans la synagogue, priant Dieu & récitant des pseaumes. Le lendemain, dès le point du jour, ils retournent tous à la synagogue habillés comme le jour précédent, & y demeurent jusqu'à la nuit, disant sans interruption des prieres, des pseaumes, & des confessions, & demandant à Dieu qu'il leur pardonne les péchés qu'ils ont commis. Lorsque la nuit est venue, & que l'on découvre les étoiles, on sonne d'un cor pour marquer que le jeûne est fini : après quoi ils sortent de la synagogue, & se saluant les uns les autres, ils se souhaitent une longue vie. Ils bénissent la nouvelle lune, & étant de retour chez eux, ils rompent le jeûne, & mangent. * *Voyez* Léon de Modène, *traité des cérémonies, part. III, chap.* 6.

PARÉ (Gui) cardinal, évêque de Palestrine, & qui fut nommé archevêque de Reims, par le pape Innocent III, en 1204, étoit François de nation, & étoit entré jeune parmi les religieux de Cîteaux, où par son mérite il s'étoit élevé à la dignité d'abbé. Il composa l'an 1187, *Constitutiones & leges novæ, pro militibus Calatravæ*, que le pere Henriqués publia l'an 1630, à Anvers, dans le traité des privileges de Cîteaux. Il fut fait cardinal par le pape Clément III, l'an 1190, & fut employé en diverses légations à Cologne, puis en Flandre, où il mourut de peste dans la ville de Gand, le 20 mai de l'an 1206. Son corps fut porté à Cîteaux, où l'on voit son tombeau dans le chœur, avec son épitaphe, qui le met avec raison entre les archevêques de Reims. On lui attribue divers autres ouvrages, *Summa theologiæ*, &c. * Cesaire, *mirac. lib.* 9, *cap.* 71. Arnoul Wion, *in ligno vitæ, lib.* 5. Ughel, *tom. I, Italia sac.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Frizon, *Gall. purp.* Jogelin, *in purp. S. Bern.* Charles de Visch, *biblioth. script. Cisterc.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Le Mire, *bibl. eccl. &c.*

PARÉ (Ambroise) natif de Laval, au pays du Maine, premier chirurgien des rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, dans le XVI siécle, a rendu son nom illustre à la postérité, par les ouvrages qu'il a laissés. Voyant qu'il y avoit très-peu de livres de chirurgie en notre langue, qui en avoit assez d'autres en toutes sortes de sciences, il résolut de l'enrichir de ce qu'il y avoit de plus beau dans un art qu'il avoit exercé pendant plus de quarante ans avec beaucoup de réputation. Ce fut dans cette vue qu'il travailla à son grand ouvrage, qui contient XXVI traités avec des figures. Jacques Guillemeau, chirurgien des rois Charles IX & Henri IV, le traduisit en latin, & le fit imprimer en 1582. Paré n'avoit pu le mettre au jour sans opposition, par rapport à la maniere trop libre avec laquelle il s'étoit expliqué dans le livre de la génération : on l'obligea même d'en corriger quelques passages. Cet habile homme composa encore d'autres traités que nous avons, & auroit été envelopé dans le massacre de la S. Barthelemi, s'il n'eût été sauvé par le roi même Charles IX. Il mourut au mois de décembre 1590, & fut enterré à S. André des Arcs, au bas de la nef près le clocher, ainsi que portent les registres de cette paroisse. Cependant M. Devaux dans son *Index funereus chirurgorum*, met sa mort au 23 avril 1592. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.* Vander Linden, *de script. med. &c.* Bayle, *diction. critique.*

PARENT (Antoine) né à Paris le 16 de septembre 1666, fils d'un avocat au conseil, dont la famille étoit de Chartres, fut élevé dès l'âge de 3 ans chez Antoine Mallet, oncle de sa mere, curé du bourg de Leves près de Chartres, qui a gouverné sa paroisse pendant 54 ans avec la réputation d'un saint prêtre, d'un bon théologien, & d'un assez habile naturaliste. Il fut le précepteur de son petit-neveu, lui fit part de ses lumieres, l'instruisit dans la religion, & le forma à la piété, dont M. Parent a donné toute sa vie de grandes marques. M. Parent, qui avoit beaucoup d'inclination pour l'arithmétique, profita des lumieres de son oncle, & de celles que les livres en ce genre lui donnerent; & à 13 ans il avoit rempli toutes les marges d'un de ses livres d'une espece de commentaire capable de surprendre même d'habiles maitres. Lorsqu'il eut 14 ans, son oncle le mit en pension à Chartres pour y faire sa rhétorique; & pendant cette étude il se fit une gnomonique & une géométrie d'autant plus estimables, toutes imparfaites qu'elles étoient, qu'il en avoit été l'inventeur. Après sa rhétorique, ses parens le firent venir à Paris pour y étudier en droit : il s'appliqua à cette étude par obéissance, & aux mathématiques par inclination. Celles-ci furent dans la suite son unique occupation. Dès l'enfance il avoit montré en plusieurs rencontres que son génie y étoit porté, & par ses seules réflexions il avoit fait déja des progrès qui pouvoient étonner, même d'habiles gens. Son droit fini il s'enferma dans le collége de Dormans, pour se livrer à son étude chérie. Là avec de bons livres, & moins de 200 livres de revenu, il vivoit content. Il ne sortoit de sa retraite que pour aller au collége royal, pour entendre, ou M. de la Hire, ou M. Sauveur. Quand il se sentit assez fort sur les mathématiques, il prit des écoliers, & peu après il fit deux campagnes avec le marquis d'Alegre, pour s'instruire dans les fortifications. Il leva quantité de plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le dessin, & acquit beaucoup de lumiere par la vue des places. Revenu à Paris, il ne pensa plus qu'à faire usage de ses connoissances, & à en acquérir de nouvelles. M. Filleau des Billettes étant entré dans l'académie des sciences en 1699, le nomma pour son éleve, & l'on s'apperçut bientôt dans la compagnie que tout l'intéressoit, & qu'il étoit au fait de tout ce qui s'y traitoit. Personne n'a tant fourni que lui aux assemblées de cette accadémie; & l'on trouve un grand nombre de ses piéces dans les mémoires de cette savante compagnie. Le roi, par un réglement du 3 janvier 1716, y ayant supprimé la classe des éleves, M. Parent fut fait adjoint pour la géometrie : il mourut de la petite vérole le 26 de septembre de la même année, âgé de 50 ans. On estime beaucoup ses *Elémens*

de méchanique & de physique, à Paris 1700, *in-12*; ses *Recherches de mathématiques & de physique*, espece de Journal qu'il commença à donner en 1705, & qui reparut fort augmenté, à Paris en 1712, *in-12*, 3 volumes; son *Arithmétique théori-pratique*, en 1714, *in-8°*. à la fin de laquelle on trouve un catalogue des piéces qu'il a fait insérer dans les différens *Journaux des savans*, de *Trévoux*, *&c.* dans les *Mercures*, dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences*. Parmi ses papiers on a trouvé plusieurs traités complets sur quelques parties des mathématiques, la vie de son oncle chez qui il avoit été élevé, & les preuves de la divinité de Jesus-Christ en quatre parties. Il avoit une pieté solide & austere. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*Histoire de l'académie des sciences*.

PARENTALES, certaines solemnités & festins que les anciens faisoient dans les funérailles de leurs parens & de leurs amis. Quoiqu'Ovide en attribue l'établissement à Enée, plusieurs anciens auteurs prétendent que cette fête a été instituée par Numa Pompilius. Non-seulement les parens du mort assistoient à ces solemnités; mais encore les amis, & souvent tous les habitans des différens cantons où on les célébroit. Les Latins faisoient cette fête pendant le mois de mai, & les Romains au mois de janvier. Les uns & les autres faisoient en ces jours de grands festins, dans lesquels on ne servoit presque que des légumes. * Saint Jerôme, *sur Jeremie*. Pitiscus *lexicon antiq. rom.*

PARENTIN (Bernard) Béarnois, natif d'Ortez, & religieux de l'ordre de S. Dominique, florissoit au milieu du XIV siécle. Il fut destiné l'an 1336, pour prendre les dégrés à Paris; & en 1340 il étoit à Albi, où il expliquoit l'écriture sainte dans l'église cathédrale, avec tant de réputation, que deux ou trois ans après le pape Clément VI le fit docteur en théologie à Toulouse. On ignore le temps de sa mort, & tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'ayant mis par écrit les leçons qu'il avoit données à Albi sur le saint sacrifice de la messe, il les dédia à l'évêque de cette ville, Poitevin de Montesquiou. C'est cet ouvrage qui a été imprimé quatre fois, que M. Du-Pin croyoit perdu; on le publia dès l'an 1484, à Cologne; la quatriéme édition est de Paris, de l'an 1531, revue par Louis Vassor, docteur en théologie, de même que celle de 1510, & 1517, & on l'a intitulé, *Lilium missæ*. On ne doit pas oublier que dans ce livre, qui fut écrit l'an 1340, on trouve l'histoire du crucifix, qui approuva la doctrine de S. Thomas. On a aussi dans la bibliothéque du comte de Seignelai, un recueil de sermons de Parentin. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

PARENZO, *Parentium*, ville d'Italie en Istrie, avec évêché suffragant d'Aquilée, est situé sur la côte de la mer, & dans l'état de Venise. * Leandre Alberti.

PARERMENEUTES, ou faux interprétes, hérétiques qui s'éleverent dans le VII siécle, & qui interprétoient l'écriture selon leur sens, se moquant de l'explication de l'église, & des docteurs orthodoxes. * *Voyez* Prateol. S. Jean de Damas. Sandere, *hær.* 127.

PAREUS (David) théologien de la religion prétendue-réformée, naquit à Francostein dans la Silésie le 30 de décembre 1548. JEAN WANGLER son pere, fils d'un riche paysan, le fit étudier à Francostein, & le mit ensuite en apprentissage à Breslaw chez un apothicaire, puis chez un cordonnier. Il lui fit reprendre ses études l'an 1564, & l'envoya à Hirschberg dans le voisinage, où il y avoit un collége, dont un savant homme nommé Christophe Sciling étoit recteur. Ce fut-là que ce jeune écolier acquit le nom de *Pareus*, tiré du grec, par allusion à celui de sa famille; car *Wange* en allemand, d'où vient *Wangler*, signifie *la joue*, de même que παρειά en grec. Son régent ne se contenta pas de changer son nom paternel, il lui fit aussi changer de doctrine sur la présence réelle: & de Luthérien le fit Sacramentaire, aussi-bien que ses autres écoliers. Cela mit mal dans leurs affaires, & le maître & le disciple; celui-là fut chassé de son école à l'instance du ministre du lieu; celui-ci pensa être déshérité par son pere, dont il eut toutes les peines du monde à extorquer la permission d'aller au Palatinat pour y achever ses études, sans qu'il en coutât rien à sa famille. Ayant enfin obtenu cette permission, il suivit son maître qui avoit été appellé par l'électeur Frédéric III, pour être principal dans la nouvelle école d'Amberg. Quelque temps après son arrivée à Amberg en 1566, il fut envoyé avec dix de ses camarades à Heidelberg par leur commun maître, qui leur donna de si bonnes recommandations, qu'ils entrerent tous dans le collége de la Sapience, dont Zacharie Ursin, professeur en théologie, étoit directeur. L'académie d'Heidelberg étoit alors très-florissante dans toutes les facultés, & ainsi il ne manqua rien à Paréus pour faire des progrès considérables dans les langues, dans la philosophie & dans la théologie. Il fut reçu ministre en 1571, & envoyé au mois de mai dans un village nommé Schlettenbach, où il se trouva fort embarassé, à cause que les protestans & les catholiques romains y étoient en mauvaise intelligence. Il étoit néanmoins prêt à s'y marier avant que l'hiver approchât, lorsqu'on le rappella à Heidelberg pour être régent de troisiéme. Il s'aquitta si bien de son emploi, qu'au bout de deux ans, il fut fait régent de seconde; mais y il renonça au bout de six mois, afin de reprendre les fonctions de son ministere, qu'il alla exercer à Hemsbach dans le diocèse de Wormes. S'ennuyant de loger au cabaret, il se maria quatre mois après son arrivée, avec la sœur de Jean Stibelius, ministre de Heppenheim. Les nôces furent célébrées le 5 de janvier 1574. Il perdit son emploi en 1577, parcequ'après la mort de l'électeur Fréderic II, Louis son fils établit des ministres Luthériens dans ses états à la place des Sacramentaires. Paréus se retira sur les terres du prince Jean Casimir, frere de cet électeur, & fut ministre à Ogersheim auprès de Frankendal pendant trois ans, puis à Wisingen auprès de Neustad. Ce voisinage lui fut d'autant plus utile & agréable, que le prince Casimir avoit fondé une école à Neustad, l'an 1578, où il avoit établi tous les professeurs chassés d'Heidelberg. L'électeur Louis étant mort l'an 1583, le prince Casimir eut seul la tutelle de Fréderic IV son neveu, & l'administration du Palatinat. Alors les ministres prétendus-réformés furent rétablis, & on donna à Paréus la seconde profession au collége de la Sapience à Heidelberg, au mois de septembre 1584. Il commença deux ans après à s'ériger en auteur, par l'impression de la méthode *Ubiquitariæ controversiæ*. Il fit imprimer la bible allemande à Neustad avec des notes l'an 1589: ce qui le commit violemment avec un Luthérien de Tubinge, nommé Jacques André. Il devint premier professeur du collége de la Sapience, au mois de janvier 1591; & conseiller du sénat ecclésiastique au mois de novembre 1592. L'année suivante il fut reçu solemnellement docteur en théologie. Il avoit déja eu diverses prises avec les écrivains de la confession d'Augsbourg; mais celle de l'an 1596, fut des plus considérables. Elle produisit une apologie pour Calvin, que l'on avoit accusé de favoriser le judaïsme dans l'interprétation de plusieurs passages de l'écriture. Deux ans après il fut honoré de la profession théologique du vieux testament dans l'académie, par où il se délivra des grandes fatigues qu'il lui avoit fallu essuyer pendant quatorze ans, à conduire la jeunesse qui étoit entretenue au collége de la Sapience. Il passa en 1602 à la profession théologique du nouveau testament, vacante par la mort de Daniel Tossanus. Sa réputation s'augmenta de telle sorte de jour en jour, qu'on voyoit venir du fond de la Hongrie plusieurs étudians pour prendre ses leçons. Il publia divers commentaires sur l'écriture, & entr'autres, un sur l'épître de S. Paul aux Romains, qui fut fort désapprouvé en Angleterre, à cause qu'il contient des maximes

maximes contraires aux droits des souverains. Le roi Jacques I le fit bruler par la main du bourreau, & l'université d'Oxford le condamna de la maniere la plus flétrissante. On célébra à Heidelberg en 1617 le jubilé évangélique avec beaucoup d'éclat pendant trois jours. Ce ne furent que harangues, que disputes, que poëmes, que sermons sur la grace que les Luthériens prétendoient que Dieu avoit faite à l'église cent ans auparavant de la délivrer du joug du papisme. Paréus fit de son côté quelques écrits là dessus, qui l'exposerent aux attaques des Jésuites de Mayence, ausquels il fallut répliquer. Mais cette querelle n'est pas la plus fâcheuse qu'il ait eue. On voulut l'envoyer l'année suivante au synode de Dordrecht, selon le desir des états généraux; mais il s'en excusa sur les infirmités de sa vieillesse, qui ne lui permettoient pas de s'engager à un long voyage, ni à une nouvelle nouriture. Depuis ce temps-là, il n'eut guère de tranquillité. La crainte qu'il eut de ce qui arriva à l'électeur, le fit sortir de son domicile. Il choisit pour sa retraite Anweil dans le duché de Deux-Ponts proche de Landau, & y arriva au mois d'octobre 1621. Il en sortit quelques mois après pour se rendre à Neustad; & de-là il voulut encore retourner à Heidelberg, aimant mieux mourir dans sa propre maison, qu'il appelloit *Pareanum*, & être enterré auprès des professeurs de l'académie, qu'en tout autre lieu. Il eut cette consolation: car ayant rendu l'esprit dans son logis le 15 de juin 1622, à l'âge de près de 74 ans, il reçut les honneurs de la sépulture tels que les académies d'Allemagne les rendent à leurs suppôts. Il publia plusieurs traités contre le cardinal Bellarmin. Ses œuvres ont été recueillies par son fils, & divisées en trois tomes qui font six volumes *in-folio*, imprimés en latin à Francfort en 1647. Le premier tome contient les œuvres exégétiques, ou les commentaires sur les livres de l'ancien & du nouveau Testament; le second contient les œuvres didactiques, pour l'explication de la doctrine; & le troisiéme, les œuvres polémiques, ou de controverse. David Paréus laissa un fils, nommé *Jean-Philippe*, qui fait le sujet de l'article suivant, & qui a composé une vie de son pere, d'où a été tiré *ce qu'on vient de dire*. Voyez les *Mém.* du P. Niceron, tome XLIII.

PAREUS (Jean-Philippe) fils du précédent, naquit à Hembach au diocèse de Vormes, le 24 de mai 1576. Il a été un des plus laborieux grammairiens que l'Allemagne ait jamais produits. Il commença ses études à Neustad, les continua à Heidelberg, puis aux dépens de l'électeur Palatin dans les académies étrangeres. Il alla visiter celle de Basle en 1599. Il passa ensuite à Genève, où il demeura plus d'un an. Il en vit encore quelques autres, & y fut bien reçu à cause de la réputation de son pere. Il eut beaucoup d'accès à Paris près du célébre Casaubon. Il fut fait recteur du college de Neustad en l'année 1610, & posséda cette charge jusqu'à ce que les Espagnols s'étant rendu maîtres de la ville au mois de juillet 1622, lui ordonnerent de vuider le pays incessamment. Sa bibliothéque fut pillée. Il avoit publié plusieurs livres qui font foi de son application prodigieuse, & de son attachement particulier pour les comédies de Plaute. Il s'éleva entre lui & Jean Gruterus, professeur à Heidelberg, une querelle furieuse à l'occasion de Plaute. Paréus prit aussi en main la cause de feu son pere, contre David Owen, qui avoit fait imprimer à Cambridge en 1622 un *Anti-Paræus*. Il lui répondit peu de temps après par un *Anti-Owenus*. Il fut recteur de divers colléges, & il l'étoit encore de celui de Hanaw l'an 1645, comme il paroît par l'épître dédicatoire de son *Lexicon criticum* imprimé cette année-là à Nuremberg. Ce n'est qu'un gros *in-8°*, mais qui a couté beaucoup de travail, *ærumnali labore congestus*, comme dit l'auteur. Il a écrit aussi quelques commentaires sur l'écriture, imprimés parmi les ouvrages de son pere, dont il a procuré le recueil, & quelques ouvrages de théologie. Voici quelques-uns de ses livres dont nous n'avons pas parlé. *Calligraphia romana, sive thesaurus phrasium linguæ latinæ*, 1616. *Electa Symmachiana, lexicon Symmachianum, calligraphia Symmachiana*, 1615. Plaute avec des notes, en 1609. *Lexicon Plautinum*, en 1614. C'est un excellent vocabulaire des comédies de Plaute, qui mériteroit d'être réimprimé dans quelque nouvelle édition de ce comique latin. *Analecta Plautina*, en 1617. *De imitatione Terentiana, ubi Plautum imitatus est*, en 1617. Une seconde édition de Plaute, en 1619. *Electa Plautina*, en 1620. * Bayle, *diction. critique.* Niceron, *mém.* tome XLIII.

PAREUS (Daniel) fils du précédent, marcha sur les traces de son pere, & s'appliqua comme lui à l'étude des humanités. Il étoit assez bon grec, & il publia quelques ouvrages. Il fit publier en 1627 le poëme de Musée sur les amours de Héro & de Léandre, avec des notes toutes farcies de citations & de phrases grecques, & de la plus ancienne latinité. Il publia aussi la même année un gros *in-4°*, qui a pour titre *Mellificum atticum*. C'est un recueil de sentences rédigées en lieux communs, & tirées des auteurs Grecs. Il publia en 1631 un ouvrage intitulé *Medulla historiæ ecclesiasticæ*, & des notes avec un lexicon sur Lucrece. Il y a un *Spicilegium subcisivum* de notes de Daniel Paréus sur Quintilien dans l'édition de Quintilien de Londres, 1641, *in-8°*. Il fut tué par des voleurs de grands chemins pendant la vie de son pere, ou comme disent quelques autres, à la prise de Keiserslauteren. Vossius le considéroit beaucoup, & s'employoit à lui faire trouver des libraires qui voulussent ses ouvrages. * Bayle, *diction. critiq.* Niceron, *mém.* tome XLIII.

☞ PARFAICT (François) écrivain connu par son *Histoire générale du théatre françois*, & d'autres ouvrages, étoit d'une famille l'une des plus anciennes de Paris, où elle est connue par sa noblesse dès le quinziéme siécle. Elle a donné en différens temps plusieurs officiers chez le roi, quatre controlleurs généraux de la maison de sa majesté, de pere en fils, des conseillers d'état, des conseillers au parlement de Paris, des maîtres des requêtes, des présidens & autres magistrats, tant en la chambre des comptes que dans d'autres cours souveraines, plusieurs mestres de camp, capitaines & officiers d'armée, la plupart tués ou blessés à la guerre. Les dons divers & les fondations faites par cette famille depuis 1496, tant à l'église de S. Paul qu'à la métropole de Paris, sont des preuves authentiques de sa piété; & l'on n'en peut donner de plus éclatantes de son attachement pour nos rois & pour l'état, que la grace accordée par Henri IV à *Guillaume* Parfaict, trisaïeul de celui qui fait le sujet de cet article. Ce grand prince voulant récompenser d'une maniere glorieuse un sujet qui lui avoit donné des preuves d'une fidélité & d'un zéle inviolables, lui permit d'ajouter à ses armes une fleur de lys d'or sur un champ d'azur. La téneur de ces lettres patentes est rapportée dans l'ouvrage que nous citons à la fin. Elles sont datées de Paris, au mois d'août 1609. De ce *Guillaume* Parfaict naquit le 30 juin 1583, *Etienne* Parfaict, qui fut pere d'*Honoré* Parfaict, qui epousa le 26 avril 1646 demoiselle *Louise-Elizabeth* de Francini, dont le dernier fils, *Timoléon-Guillaume* Parfaict, né le 10 février 1659, & mort en 1754 dans un âge fort avancé, a eu de son mariage avec demoiselle *Magdeléne* d'Audibert, *François* & *Claude* Parfaict. *François*, l'aîné, est celui dont il est ici question. Le cadet vit encore en 1757.

François Parfaict naquit à Paris le 10 mai 1698. Il témoigna dès l'enfance beaucoup d'ardeur pour l'étude, & du talent pour la poésie. Le gout qu'il prit dans sa jeunesse pour le théatre, & ses liaisons avec plusieurs auteurs & acteurs célébres, le mirent à portée de rassembler des matériaux pour composer l'*Histoire générale du théatre françois* depuis son origine jusqu'à présent, en 18 volumes *in-12*. Les deux premiers parurent en 1735, & les autres furent publiés les années suivantes. Il a été aidé dans ce travail par Claude Parfaict son frere, qui par ses recherches a beaucoup contribué à la

découverte de tant de faits intéressans & de tant d'anecdotes dont cet ouvrage est rempli. François Parfaict, en se consacrant à l'histoire du théatre françois, ne négligea point les autres théatres. Il donna en 1743, toujours conjointement avec son frere, des Mémoires pour servir à l'*histoire des spectacles de la foire*, deux volumes *in-12*, chez Briasson. Il a fait paroître en 1753 l'histoire de l'ancien théatre italien. Il avoit aussi composé une *histoire de l'opéra*, que des raisons particulieres ne lui permirent pas de publier. Enfin, il a laissé un *dictionaire des théatres de Paris*, en six volumes *in-12*. Cet auteur avoit assez de génie, pour composer lui-même des piéces de théatre. Mais distrait par d'autres occupations, il n'eut presque jamais le loisir de se livrer à son talent. Il a seulement eu part à plusieurs piéces qui ont fait honneur à divers auteurs. Il a donné l'édition des œuvres de feu M. Boindin, en deux volumes *in-12*; & quantité de petits opuscules, tels que des *Almanachs du Parnasse*, des *calendriers & agenda des théatres*, qu'il a publiés en différens temps. On a trouvé dans ses papiers, outre bien des canevas, des projets, & même des ouvrages commencés, deux poëmes lyriques, savoir une tragédie d'*Atrée*, & un ballet intitulé *Panurge*: M. Parfaict joignoit à son mérite littéraire un caractere doux & sociable. Toujours simple dans ses manieres, d'une humeur enjouée, il étoit très-agréable en conversation. Ses lectures lui avoient rempli l'esprit d'une infinité d'anecdotes littéraires extrêmement amusantes, & qu'il faisoit valoir encore par sa façon de les raconter. Il est mort assez promptement d'une hydrocele, le 25 octobre 1753, âgé de 55 ans 5 mois & demi, laissant une fille unique d'environ douze ans. * *L'année littéraire, tome III, lettre II.*

PARFAIT, martyr de Cordoue dans le IX siécle, étoit de Cordoue. Il assista les chrétiens opprimés par les Mahométans; & ayant disputé fortement contre ces derniers, il fut arrêté, chargé de chaines, condamné à mort, & exécuté l'an 850, le 18 d'avril.* Euloge, *apud* Bolland. Baillet, *mois d'avril.*

☞ PARIA, lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de los Charcas, au nord occidental de la ville de Potosi. Ce lac est plus petit que celui de Thicaca, qui le forme par un courant d'eau de près de cinquante lieues de long. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ PARINACOCHA, grand désert de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il est entre la bourgade d'Ayavire & la mer du sud, & occupe trente-deux lieues de pays, selon Herrera. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ PARINACOCHA, bourgade de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, vers la source de la riviere d'Abancay, à l'orient septentrional de los Lucanes. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ PARINACOCHA, bourgade de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, à l'orient septentrional de la ville de Lima. * La Martiniere, *diction. géogr.*

PARIO, PARIS, PARADISO. C'est une ancienne ville de la Mysie, dans l'Asie mineure. Maintenant elle est dans la Natolie propre sur la mer de Marmora, où elle a un port vis-à-vis de l'isle de Marmora, & à sept lieues de Lampsaco vers le levant. * Mati, *diction.*

PARIO, *cherchez* PAROS.

PARIS, sur la Seine, dans l'Isle de France, est une des plus belles & des plus grandes villes de l'univers. Elle est la capitale du royaume de France, autrefois le séjour de nos rois, & a parlement, chambre des comptes, cour des aydes, cour des monnoies, université & archevêché. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur celui de ses fondateurs. Des auteurs fabuleux prétendent que Samothe, qui vivoit du temps de Noë, jetta les premiers fondemens de cette ville; d'autres assurent qu'elle fut bâtie par des Troyens échapés de l'incendie de Troye, & qu'elle fut nommée Paris, en l'honneur du fils de Priam; d'autres enfin en attribuent la fondation à Paris, XVII roi des Gaulois, & successeur de Romus. Pour descendre à des témoignages plus surs, Jules Cesar parle de cette ville aussi-bien que Julien l'*Apostat*, qui s'y arrêta long-temps pendant son séjour dans les Gaules. Les Grecs & les Latins l'ont appellée diversement, *Lutetia*, *Lucetia*, *Leucotetia*, *Parisii*, & *Lutetia Parisiorum*. Quelques étymologistes tirent le nom de Paris d'un mot grec qui veut dire *près d'Isis*, à cause que cette idole y étoit adorée; ou des Parrhasiens, peuples d'Arcadie, qu'Hercule conduisit dans les Gaules. D'autres font venir celui de *Lutetia* de λευκότης qui veut dire *blancheur*, soit que ses habitans fussent blancs, ou que leur ville le fût. Il y en a qui aiment mieux croire que le nom de Paris est tiré d'un autre mot grec παῤῥησία, qui veut dire *hardiesse* & liberté de parler sans flaterie, à cause que cette qualité convient aux Parisiens. Tout cela est extrêmement suspect, & moins vraisemblable que le sentiment des auteurs qui rapportent l'origine de ce nom aux marais voisins de cette ville, qui la rendoient extrêmement boueuse. Ces derniers tirent le nom de *Lutetia* de *Lutum*, qui signifie *boue*. Ce sentiment est fondé sur un témoignage tiré de Guillaume le Breton, auteur ancien. Au reste, Paris est considérable par toutes sortes d'endroits. L'étendue de son enceinte est d'environ quatre lieues, le nombre de ses églises & de ses maisons ecclésiastiques & de ses maisons religieuses est de près de deux cens. La beauté de ses palais, de ses ponts, de ses places publiques, de ses fontaines & de ses rues, plus de huit cens mille personnes qu'elle renferme, la rendent la premiere ville de l'univers. L'empereur Charles-Quint (d'autres disent Sigismond) disoit qu'il avoit vu en France un monde, une ville & un village; le monde étoit Paris, la ville Orléans, & le village Poitiers. On divise ordinairement Paris en trois parties; la cité, l'université & la ville. La cité est l'ancienne ville bâtie dans l'isle du palais que la Seine forme: on en voit encore les deux anciennes portes, qui sont le grand & le petit Châtelet. Ce qui s'y remarque de plus considérable, c'est l'église métropolitaine de Notre-Dame, la Sainte-Chapelle avec diverses autres églises dont nous parlerons dans la suite; & le palais, où le parlement & les autres cours supérieures tiennent leur séance, dont nous ferons aussi mention. Ce palais étoit l'ancienne demeure de nos rois; & l'on voit encore dans la conciergerie la salle de S. Louis. La ville qui est la partie septentrionale, est plus basse que les autres, & a été bâtie la derniere. Elle se divise en 24 quartiers, dans lesquels il y a 50 commissaires, qui ont soin d'y faire observer la police. Dans son circuit elle comprend huit portes; & c'est en ce lieu qu'on voit un nombre infini de peuples, & une quantité prodigieuse d'églises, de palais, &c. L'université, que Balsac nommoit *le pays latin*, & que d'autres ont appellé *la cité des lettres*, est la troisiéme partie de Paris, plus élevée que les autres. La maison de Sorbonne tient le premier rang dans l'université. La maison de Navarre ou de Champagne a été fondée par Jeanne de Navarre, épouse du roi Philippe *le Bel*, l'an 1304. Le collége de Harcourt fut fondé par Raoul de Harcourt, chanoine de Paris, l'an 1280. Nous nous dispenserons de nommer les autres colléges tant séculiers que réguliers. On en trouvera une liste assez ample au titre COLLÉGE. Paris est le siége du premier parlement de France, que Philippe *le Bel* rendit fixe, & où il établit la chambre des enquêtes. Charles VIII qui le partagea en deux, ordonna la tournelle. Depuis, la chambre des enquêtes a été divisée en cinq chambres. François I créa celle du domaine, & Henri III y ajouta celle des requêtes du palais. La chambre des comptes fut fixée à Paris en même temps que le parlement. Charles VI érigea la cour des aydes en 1355. Henri II y ajouta une chambre en 1551, & le roi Louis XIII y en mit depuis une troisiéme. Il y a aussi une cour des monnoies. La chambre du trésor est la jurisdiction des

tréforiers généraux de France. La chambre de l'édit fut érigée par Henri IV, l'an 1597, & fut caffée en 1667. Le connétable & les maréchaux de France, l'amiral & les grands-maitres enquêteurs & généraux réformateurs des eaux & forêts, ont leur jurifdiction à la table de marbre. Le bailli du palais a fa chambre dans la grande falle. Hors l'enclos du palais eft le grand confeil qui autrefois tenoit fes féances à l'hôtel d'Aligre; & c'étoit-là que fe tenoit auffi la jurifdiction du grand prévôt de l'hôtel. La juftice du prévôt de Paris, chef de la juftice & de la police de cette grande ville, fe tient au grand châtelet. Le prévôt des marchands & les échevins ont la leur à l'hôtel de ville. Charles IX établit auffi la jurifdiction confulaire, qui a fon hôtel derriere l'églife S. Merri; & la juftice s'y rend par un juge & quatre confuls, qui font pris tant du corps des libraires, que des fix corps des marchands, & de celui des marchands de vin. Il y a une cour de juftice fupérieure à toutes celles dont nous venons de parler, qui eft le confeil du roi. Il eft divifé en confeil d'état, des finances & des parties, dans lefquels le chancelier préfide en l'abfence de fa majefté. Le confeil d'état, qu'on appelle ordinairement d'en-haut, eft compofé des perfonnes qu'il plaît au roi d'y appeller, qu'on appelle miniftres & fecrétaires d'état. Le confeil des finances eft compofé du contrôleur général, des intendans, confeillers, greffiers & autres officiers. Le confeil privé des parties eft compofé du chancelier, des confeillers d'état & des maîtres des requêtes. Voila les diverfes jurifdictions qui font à Paris. Ceux qui ont autrefois écrit les antiquités de cette ville, ont affuré qu'elle contenoit 34000 maifons, & que fes murailles avoient 1800 toifes de tour. Les modernes, quoiqu'elle fe foit toujours accrue depuis que Clovis I l'eût choifie pour fa demeure, n'y comptent pourtant que 24000 maifons, fans parler de près de 4000 autres qui font fur des derrieres, environ 300 grands hôtels, & 660 rues, 51 paroiffes, 52 couvents d'hommes, 78 de filles, plufieurs féminaires, & quantité de communautés de filles qui ne font point de vœux. Quant aux hôpitaux, ponts, places, ports & fauxbourgs de Paris, il y a dans la ville l'hôpital de S. Jacques, rue S. Denys, dont on croit fans preuves Charlemagne fondateur; ce n'eft plus un hôpital depuis 1722: celui des Quinze-vingts aveugles & l'Hôtel-Dieu, attribués à S. Louis; ceux de faint Gervais & de fainte Catherine, les trois des enfans Rouges, du Saint-Efprit & de la Trinité, celui des Incurables; l'hôtel des Invalides; l'hôpital Général; & divers autres qui font dans les fauxbourgs, tous au nombre de plus de trente. Cette ville eft environée de plufieurs fauxbourgs, qui font ceux de S. Michel, de S. Jacques, de S. Marcel, de S. Victor, de S. Antoine, de Charonne, de Pincourt, du Temple, de S. Martin, de S. Laurent, de S. Lazare, de S. Denys, de Montmartre, de Richelieu, de S. Honoré & de S. Germain. Celui-ci, qui eft aujourd'hui joint à la ville, furpaffe & dans fa grandeur, & dans la magnificence de fes bâtimens, la plus belle ville de France. Paris fouffrit beaucoup par les courfes des Normans, qui vinrent devant cette ville en 845 & 856, & y mirent le fiége en 886 & 890. Elle fut encore ravagée fous le régne de Louis d'*Outremer*. Sous celui de Charles VII, les Anglois s'en rendirent les maîtres, & les partifans de la Ligue le furent auffi du temps de Henri III, qui fut tué en affiégeant cette ville en 1589. Elle avoit été prefque toute brulée dès l'an 585, fur quoi Grégoire de Tours rapporte une chofe affez particuliere, qu'il femble croire, & qui rouloit fur une tradition fuperftitieufe des Parifiens; c'eft que cette ville avoit été bâtie fous une conftellation qui la défendoit de l'embrafement, des ferpens, & des fouris; mais qu'un peu avant cet incendie, on avoit en fouillant une arche du pont, trouvé un ferpent & une fouris d'airain, qui étoient les deux talifmans préfervatifs de cette ville. Elle fouffrit un autre incendie en 1035, & une terrible inondation en 1206. Paris eft dans l'Ifle de France; & fon territoire, qui eft appellé PARISIS, comprenoit autrefois ce qui eft jufqu'à Pontoife d'un côté, & à Claye vers la Brie de l'autre. Ce nom refte encore à quelques villages, dits en Parifis. Ses environs font très-peuplés: car on y trouve 10000 villages ou châteaux, à 10 lieues à la ronde.

ÉDIFICES PUBLICS.

L'ancien Louvre fut commencé par le roi François I, & continué par les rois Henri II & Charles IX. On apprend par les devis & les marchés qui ont été faits de cet édifice (qui font à la chambre des comptes) que ce fut Pierre de Lefcot, feigneur & abbé de Lagni, alors furintendant des bâtimens, qui en avoit donné les deffins. Il étoit très-habile pour fon temps, & avoit même paffé plufieurs années à Rome, où il avoit fait du progrès dans fon art. Il paroit par l'ordonnance de ce palais, que la cour ne devoit avoir que 34 toifes en quarré. Les deux côtés de cette cour qui font faits, furent achevés fous Charles IX. C'eft une chofe affez étonnante, que fortant d'un gout gothique & barbare en ce temps, on ait pu produire un bâtiment qui approche fi fort de la perfection: car ni en Italie, ni ailleurs on ne voit point d'édifice d'un gout d'architecture fi achevé & fi magnifique. On doit pourtant avouer qu'il y a des chofes dans cet ouvrage qui peuvent être cenfurées avec raifon, comme les figures de l'attique, qui font de beaucoup plus fortes qu'elles ne doivent être; les deux frontons l'un dans l'autre; & beaucoup d'ornemens de fculpture qui ne conviennent pas avec l'ordonnance de l'architecture. Ces défauts font croire que celui qui conduifoit cet ouvrage, étoit mort avant qu'on y eût mis la derniere main. Tous les ornemens de fculpture font du fameux Jean Goujon & de Paul Ponce.

Le roi Louis XIII a fait élever ce qu'on appelle le dôme du louvre, qui eft à préfent le milieu; c'eft ce qui a donné occafion de faire la cour de ce palais quatre fois plus grande qu'elle ne devoit être par le premier projet. Jacques le Mercier fut l'architecte de ce dôme, dont l'ordonnance ne répond guères à la fage difpofition de l'ancien louvre. La grande & principale entrée du louvre eft fituée à l'orient du côté de S. Germain l'Auxerrois; les fondemens en furent pofés le 17 octobre 1665, fur le plan du fameux cavalier Laurent Bernin. Les connoiffeurs admirent la façade du côté de la riviere, mais fur-tout celle du côté de S. Germain l'Auxerrois, & deux pierres qui forment la cimaife du fronton, qui ont chacune 54 pieds de longueur, fur 8 pieds de largeur & 18 pouces d'épaiffeur, que l'on plaça fans embaras, par le moyen d'une machine que Ponce Cliquin inventa, dont M. Perault à fait graver une eftampe, qui fe trouve dans la derniere édition de fon Vitruve. Louis le Vau conduifit cet ouvrage jufqu'à fa mort, arrivée l'an 1676. Après fa mort, François d'Orbai fon éleve, fut chargé de l'infpection & de la conduite de ce fuperbe édifice, qu'il a conduit jufqu'en l'état où il eft à préfent. Quelques particuliers prétendent que c'eft fur les deffins de M. Perault.

La galerie qui joint l'ancien louvre & dont le bout regarde la riviere, a été bâtie par Catherine de Médicis, du deffin de Philbert de Lorme. La grande galerie fur la riviere, qui joint celle-ci, a été faite par Henri IV. Le fieur Metezeau a été l'architecte de la partie qui eft vers le louvre; & le refte, qui joint le palais des Tuileries, a été fait par le fieur du Perac.

Le palais des Tuileries (ainfi nommé parcequ'il eft bâti fur un terrein, où on a fabriqué pendant longtemps de la tuile) a été commencé au mois de mai 1564, par Catherine de Médicis, qui a fait le milieu de ce palais: Philbert de Lorme en fut l'architecte. Les deux corps de logis qui le joignent par les deux bouts, ont été faits fur les deffins de Jean Bullan, qui étoit pour lors l'architecte du connétable de Montmorenci. Tout le refte de ce palais a été fait fous le

regne de Louis XIV, sur les desseins du sieur le Vau. Le jardin a été commencé en 1600, par les soins de Henri IV, & perfectioné depuis par André le Nautre, qui a tracé le partere dans l'état où on le voit aujourd'hui.

Au-delà des Tuileries, sur le bord de la riviere, Marie de Médicis fit planter en 1616 un cours long d'environ 1800 pas, composé de trois allées formées par quatre rangées d'ormes, qui font ensemble près de 20 toises de largeur. Le maréchal de Bassompiere fit revêtir de pierres de taille toute la longueur du cours du côté de la riviere, afin de prévenir les dommages que les débordemens pouroient causer.

Le pont Notre-Dame a été bâti sous le roi Louis XII. Jean Joconde, religieux dominicain, en fut l'architecte. Ce pont est le premier pont de pierre qui ait été fait à Paris; la derniere pierre y fut posée le 10 juillet 1507.

Le pont au change, ainsi nommé, à cause d'un grand nombre de changeurs qui occupoient les maisons bâties sur ou aux environs de ce pont: on l'appelloit aussi le pont aux oiseaux ou des oiseleurs, parcequ'il y avoit plusieurs personnes de cette profession qui y demeuroient. Ce pont qui étoit de bois fut brulé en 1639. Le 19 de septembre de la même année, on commença à bâtir de pierre celui que nous y voyons à présent, qui ne fut achevé que le 20 octobre 1647. On a bâti dessus deux rangs de maisons doubles, qui ont chacune quatre étages de hauteur.

Le pont S. Michel, bâti en 1618, sous le regne de Louis XIII, tire son nom de la petite église de S. Michel, qui est dans l'enceinte du palais, ou bien parcequ'il conduit à la porte de ce nom, qui est à l'extrémité de la rue de la Harpe: il est chargé de maisons bâties de brique & de pierre de taille.

La fontaine proche les saints Innocens, appellée *la fontaine des nymphes*, a été bâtie sous François I. Cet ouvrage est estimé parmi les connoisseurs, comme le plus beau morceau d'architecture & de sculpture, qui ait paru depuis qu'on a quitté la maniere gothique. Jean Goujon fut l'ordonnateur, tant de l'architecture que de la sculpture, à laquelle il travailla même de sa main.

Le pont-neuf a été commencé sous Henri III, qui en posa la premiere pierre le 30 mai 1578. Cet ouvrage qui avoit été discontinué, fut achevé au mois d'octobre 1604, par l'ordre de Henri IV. Ce pont passe pour un des plus beaux de l'Europe. Jacques Androuet du Cerceau avoit été chargé de la conduite de cet ouvrage sous Henri III; mais ce fut Guillaume Marchand qui eut l'honneur de l'achever. La figure équestre de Henri IV qui est au milieu, est de Jean de Bologne, sculpteur Italien. Elle a été faite aux frais de Ferdinand & Cosme II, grands ducs de Toscane, qui en firent présent à Louis XIII, & à Marie de Médicis, mere de ce prince. Le 2 juin 1614, Louis XIII posa la premiere pierre du pied d'estal; & le 23 août suivant, cette statue fut posée sur son pied d'estal par les prévôt des marchands & échevins Paris, qui firent mettre dans le ventre du cheval une inscription écrite sur une peau de vélin, enfermée dans un tuyau de plomb avec de la poussiere de charbon pour la conserver, contenant les noms de tous ceux qui avoient eu part à cette statue. La ville de Paris fit faire les façades qui sont au pied d'estal par Franqueville, premier sculpteur de Louis XIII.

Le palais du Luxembourg a été bâti par Marie de Médicis l'an 1615. Jacques de Brosse en a été l'architecte. Ce palais est un des plus grands de l'Europe; mais l'architecture n'en est pas d'un gout fort excellent.

La place royale a été bâtie en 1604, sous le régne de Henri IV. Son ordonnance, qui est de mauvais gout, est d'un architecte sans nom. La figure équestre de Louis XIII, qui est au milieu de cette place, érigée le 23 septembre 1639, par le cardinal de Richelieu, est de Biard sculpteur François; & le cheval est de Daniel de Volterre, peintre & sculpteur Italien.

Le palais royal a été bâti en 1636, par le cardinal de Richelieu. Le sieur Jacques le Mercier a été l'architecte de ce palais, qui est d'un gout d'architecture assez médiocre. Le cardinal de Richelieu donna ce palais avec plusieurs meubles à Louis XIII, qui chargea Claude Bouthillier, sur-intendant des finances, d'accepter cette donation par acte du premier juin 1639. Le cardinal de Richelieu confirma cette donation par son testament fait à Narbonne au mois de mai de l'année 1642. Anne d'Autriche commença à y demeurer pendant sa régence au mois d'octobre 1643. Le roi donna ce palais à Philippe de France, duc d'Orléans, pour en jouir sa vie durant, avec la propriété pour Philippe d'Orléans son fils, en faveur du mariage que ce prince a contracté avec Marie de Bourbon légitimée de France.

Le pont Marie, & le pont de la Tournelle ont été bâtis en 1614, sous Louis XIII, par un nommé Christophe Marie, associé avec Poultier & le Regratier. Il n'y a rien à ces ponts qui mérite d'être remarqué.

Le portail de l'église de S. Gervais a été fait sous le regne de Louis XIII, & a eu Jacques de Brosse pour architecte. C'est le plus beau frontispice d'église qui soit en Europe.

L'église de Sorbonne a été bâtie sous le même regne par le cardinal de Richelieu. Le sieur Jacques le Mercier en fut l'architecte. Le tombeau du même cardinal est du sieur François Girardon.

Sous le même regne, l'église des peres de l'Oratoire fut bâtie par les soins du cardinal de Richelieu: elle est encore du dessin du sieur Jacques le Mercier.

L'église & la maison professe des Jésuites a été bâtie sous Louis XIII, qui en posa la premiere pierre en 1627. Un religieux de cette société, nommé le pere Dérand, vouloit faire cette église sur le modéle de celle qu'on appelle à Rome le grand JESUS; mais il y a fort mal réussi: le portail sur-tout est censuré avec raison, comme un très-mauvais ouvrage. Cet édifice ne fut terminé qu'en 1641.

L'église du noviciat de la même société a été bâtie sous le même regne, par M. Desnoyers, & sous la conduite du frere Martel Ange, religieux de cette societé. Quoique beaucoup de gens estiment cette église, elle est néanmoins d'un gout médiocre, mais beaucoup meilleur que celui de la maison professe. Madame l'Huillier, veuve de Claude le Roux, seigneur de Sainte-Beuve, & fondatrice de cette maison, qui fut commencée l'an 1610, & François Sublet Desnoyers, secrétaire d'état & de la guerre, ont fourni à toute la dépense du bâtiment de l'église.

L'église & le monastere du Val de Grace ont été bâtis par la reine Anne d'Autriche. Le sieur François Mansart a commencé cette église, & l'a élevée jusqu'au premier ordre d'architecture. Le sieur Pierre le Muet l'a continuée, & a fait le monastere. Le sieur Gabriel le Duc a achevé l'église, & a fini le reste qui n'étoit pas dans sa perfection.

L'église des quatre Nations a été bâtie sous le régne de Louis XIV, par le cardinal Mazarin: le sieur le Vau en fut l'architecte; on y estime le tombeau du cardinal Mazarin fait par le sieur Coisevaux.

L'église des Théatins qui a été bâtie par le même cardinal sous le même regne, est du dessin du cavalier Bernini, Italien. L'architecture est d'un gout sauvage & bizarre: on a fini l'église, mais on en a retranché une partie du dessin, & de l'étendue qu'elle devoit avoir.

Le portail des Minimes de la place royale est du dessin du sieur François Mansart, & passe pour un excellent morceau d'architecture.

Le petit portail de l'église de sainte Catherine du Val des Ecoliers, qu'on doit estimer, attendu qu'on ne pouvoit rien faire de mieux en cet endroit, est du

dessin du pere de Creil, chanoine régulier du même ordre.

L'église de l'Assomption, proche de la porte S. Honoré, a été bâtie sous le regne de Louis XIV. Le sieur Errard en a composé le dessin sur l'idée du Panthéon de Rome; mais le dôme de cette église n'est pas approuvé.

L'église de S. Sulpice, a été bâtie sous le même régne: le sieur le Vau l'a commencée, & le sieur Gittart l'a continuée. Gaston, duc d'Orléans, posa la premiere pierre du bâtiment neuf l'an 1646, & le premier édifice n'ayant pas été jugé suffisant, Anne d'Autriche posa la premiere pierre de celui que l'on voit à présent, l'an 1655. On la continue avec une grande magnificence.

L'hôtel royal des Invalides, a été bâti par le roi Louis XIV. Libéral Bruand a été l'architecte de la maison, & M. Mansart surintendant des bâtimens, a été l'architecte de l'église: on en jetta les premiers fondemens le 30 novembre 1671.

L'église des filles sainte Marie, rue S. Antoine, a été bâtie sous le régne de Louis XIII, par le sieur François Mansart.

L'église de sainte Elizabeth, rue du Temple, a aussi été bâtie sous le même regne.

L'église de la Salpêtriere a été bâtie sous le régne de Louis XIV. Le sieur le Vau en a donné le dessin, qui est assez singulier, & le sieur Liberal Bruand en a fait le dôme & le portail.

L'église des peres de la Merci, dans la rue du grand Chantier, a été bâtie sous le même regne, par le sieur Cottart.

Celle des Augustins Deschaussés de Notre-Dame de la victoire, a été bâtie aussi sous le même regne, par le sieur le Duc.

L'église paroissiale de S. Louis, dans l'isle, a été bâtie encore sous ce regne: le sieur le Vau l'a commencée, & le sieur le Duc l'a continuée.

L'église paroissiale de S. Roch n'étoit autrefois qu'une petite chapelle dédiée sous le titre de sainte Susanne & de S. Roch, qui fut bâtie vers l'année 1587, & n'étoit qu'une succursale de S. Germain l'Auxerrois, qui ne fut érigée en cure qu'en 1630. Le grand vaisseau que l'on voit à présent, fut commencé en 1655, sur le plan de Jacques Mercier, architecte. En 1709, ceux qui avoient soin du temporel de cette église, firent construire une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge, qui leur couta des sommes considérables, qu'ils avoient tirées d'une loterie que le roi leur avoit accordée pour cet effet: on trouve cette chapelle d'un gout exquis.

L'église des peres de Nazareth, rue du Temple, a été bâtie sous le régne de Louis XIV, par le sieur de Lespine.

Le portail de S. Jacques du Haut-Pas, fauxbourg S. Jacques, a été fait sous le regne de Louis XIV, par le sieur Gittard.

L'église & le monastere des Dominicains, dits Jacobins, rue S. Honoré, furent fondés en 1614, par les soins, & des deniers du cardinal Pierre de Gondi, évêque de Paris, de du Tillet, greffier en chef du parlement, & de plusieurs autres personnes. François de Gondi, archevêque de Paris, dédia l'église en 1628, sous l'invocation de l'Annonciation de Notre-Dame. La bibliothéque de ce monastere est une des plus considérables de Paris: elle contient plus de vingt mille volumes.

L'église & le monastere des Feuillans, ainsi nommés, parceque la réforme que l'on y suit avoit commencé dans une abbaye qui porte le nom de Feuillans, fut fondé l'an 1601. Louis XIII fit bâtir en 1624 le portail de leur église, dont François Mansart donna le dessin. Comme c'étoit le premier ouvrage de cet habile architecte, on y trouve des fautes que l'on ne rencontre point dans ceux qu'il a faits depuis ce temps-là.

La place de Louis le Grand. Cette place est bâtie sur le terrein de l'hôtel que Henri IV avoit fait construire pour César de Vendôme légitimé de France: Louis XIV acheta cette place, & l'hôtel qui y étoit, six cens soixante mille livres. Il fit démolir les bâtimens au mois d'avril 1687, & fit faire des façades pour former la place qui a subsisté jusqu'en 1699. Il la donna depuis ce temps à l'hôtel de ville, qui en a fait démolir les anciens bâtimens, & construire de nouveaux sur les dessins de Jules-Hardouin Mansart, surintendant des bâtimens de Louis XIV. Au milieu de cette place on érigea le 13 août 1699 une statue équestre de ce prince, qui a vingt pieds de hauteur, que le fameux sculpteur François Girardon a été plus de sept ans à conduire à sa perfection. Jean Balthazar Keller, natif de Zurich en Suisse, a été le fondeur de cette statue, qui est d'un seul jet.

La place des Victoires a été bâtie en 1684, par François, vicomte d'Aubusson de la Feuillade, duc, pair & maréchal de France, &c. sur les ruines de l'hôtel de la Ferté-Senecterre, & de l'hôtel d'Emeri. Elle est de figure élipse ou ovale, de 40 toises de diametre. Au milieu on voit une statue pédestre de Louis XIV, faite par Marsin Desjardins, natif de Breda; elle fut posée le 28 mars 1686. François Séraphin Regnier des Marais est auteur des inscriptions que l'on voit autour de ce monument.

Le pont royal a été élevé par le roi Louis XIV, sur les dessins de Jules-Hardouin Mansart.

Le plus grand nombre des nouveaux ouvrages qui ont embelli Paris sous ce régne, est dû aux soins de M. Pelletier, pour lors prévôt des marchands, & depuis ministre d'état. Ils ont été bâtis sur les dessins & sous la conduite du sieur Pierre Bullet, architecte du roi: nous en allons donner le détail.

On a commencé par la porte S. Antoine, qui avoit été faite pour l'entrée de Henri III, à son retour de Pologne, & qui fut depuis ornée pour l'entrée de Louis XIV. Quoique l'ancienne architecture de cette porte, qui est de Metezeau, soit d'assez mauvais gout, on a néanmoins voulu la conserver à cause de deux choses singulieres. On y admire une arriere-voussure fort belle, qui est le premier ouvrage de ce genre, & qui a donné le nom à toutes les arriere-voussures qu'on a faites depuis de cette sorte, qu'on appelle de S. Antoine. On y remarque encore deux fleuves, qui sont d'un excellent gout, & qu'on croit être de la main du fameux maître Ponce, sculpteur François. On a ajouté deux portes à celle du milieu pour la commodité publique, ausquelles on a fait deux arriere-voussures semblables à l'ancienne. Le pont d'entrée de cette porte a été beaucoup élargi, parce qu'il étoit trop étroit: on y a ajouté une demi-lune, du côté du fauxbourg, pour dégager cette entrée, & on a placé aux deux bouts de cette demi-lune deux figures représentant Hercule & Pallas: elles sont du sieur Renaudin. On a ensuite fait une rampe à côté de cette porte, pour monter sur le boulevard, qui étoit un chaos de terre & d'immondices, servant de retraite aux fainéans & vagabonds. On a planté sur ce boulevard un cours de quatre rangées d'ormes, qui forment trois allées fort agréables; celle du milieu a dix toises; & les contre-allées chacune trois toises. On a revêtu ce cours d'un mur de rempart jusqu'à l'endroit où est le jardin du Calvaire: tout le reste de ce cours, qui a été fait depuis, n'est point revêtu. On a encore fait dans cette longueur la petite porte de S. Louis. Ce nouveau cours, qui régne sur le boulevard, est de 1200 toises de longueur, depuis la porte S. Antoine jusqu'à la porte S. Martin. Il fut dressé en 1670, en vertu d'un arrêt du conseil du 7 septembre de la même année.

La porte S. Denys a été faite en 1671, pendant la guerre de Hollande; elle a douze toises en quarré; l'ar-

cade a 24 pieds de large, sur 48 pieds de haut; les ornemens de sculpture sont du sieur Anguerre l'aîné. Le dessin de cette porte est du savant François Blondel, qui est auteur des inscriptions que l'on y remarque.

La porte S. Martin a été faite en 1674: elle a neuf toises en quarré; l'arcade du milieu a 16 pieds de large, sur 32 pieds de haut; & les petites portes ont chacune neuf pieds de large sur 18 de haut. Cette porte a été faite pendant la campagne de Besançon & de Limbourg. Les sculpteurs sont les sieurs Gaspard de Merci, le Gros & le Hongre.

La porte S. Bernard a été bâtie en 1673. En conservant le corps de l'ancienne porte, on y a fait deux portes d'égale grandeur; & on a placé sur cette porte deux bas-reliefs qui représentent la navigation & le commerce. Ils sont des sieurs Baptiste Tubi & de Massou.

On a élargi beaucoup de rues qui causoient de continuels embaras dans la ville, à cause de leur peu de largeur; mais le principal de ces ouvrages, est le quai appellé *Pelletier*, qui fut fait en 1675 à la place des maisons de tanneurs qui donnoient sur la riviere. Il n'y avoit point alors d'autre passage que la rue, qui est restée, qu'on appelle de *la Tannerie*, qui est très-étroite & de mauvaise odeur. Ce quai, qui comprend la longueur depuis le pont Notre-Dame jusques dans la grève, a quatre toises de largeur, pour le passage des voitures, & une banquette de six pieds pour les gens de pied. Cette banquette est portée en l'air par une coupe de pierre extraordinaire, l'espace de 80 toises de longueur, avec un mur de parapet au-dessus. Cet ouvrage a paru si hardi, que les plus habiles doutoient qu'il pût s'exécuter & subsister de cette sorte.

L'on a fait d'autres ouvertures & élargissemens de rues dans la ville, dans la rue des Arcis, jusqu'à S. Merri; dans la rue de la vieille Draperie, vers le palais; dans la rue de la Ferronnerie, & dans plusieurs autres. On a fait encore le quai Malaquais, depuis les quatre Nations jusqu'au pont royal des Tuileries: c'est un ouvrage d'une grande commodité pour le public, & qui donne beaucoup d'agrément aux maisons bâties le long de ce quai; & l'on a commencé un autre quai depuis le pont royal vis-à-vis les Tuileries, qui devoit aller jusqu'au Pré-aux-clercs.

Les fontaines de la porte S. Denys, celles des Augustins Déchaussés, de S. Ovide, de la Charité, de la porte S. Germain, de la rue de Paradis, de l'Echaudé, & celle de la rue S. Louis au Marais, ont toutes été faites sous la prévôté de M. le Pelletier.

Avant que de commencer tous ces ouvrages, le roi ordonna en 1670 à M. le Pelletier de faire lever un plan exact de Paris, pour marquer l'état où étoit alors cette ville, & toutes les choses qu'on y pouvoit faire par la suite du temps, tant pour la décoration & l'embellissement, que pour la commodité publique. Ce plan ayant été fait, fut déposé à l'hôtel de ville; & le roi donna un arrêt du conseil d'état, pour approuver les ouvrages projettés sur ce plan, qui n'ont été faits depuis, que conformément à ce qui fut résolu pour lors, & suivant l'intention de sa majesté.

Quoique tous ces ouvrages soient incontestablement du sieur Bullet, cependant le sieur Blondel s'en est attribué quelques-uns, dont il n'avoit néanmoins fourni que les inscriptions; ce qui a trompé quelques graveurs, & même le sieur Brice, auteur de la description de Paris. Ceux qui ont le véritable gout d'architecture, & qui se connoissent en profils, ne pouront s'y méprendre, s'ils se donnent la peine de conférer ces différens ouvrages, contestés & non contestés, qu'ils sentiront être tous d'une même main. Nous devons rendre la même justice au sieur Bullet, à l'égard du plan de Paris qu'il avoit levé, & que le sieur Blondel a néanmoins fait graver sous son nom.

Église de Paris.

L'église de Paris a été fondée peu après le temps des apôtres, suivant l'ancienne tradition, & dans le III siécle, selon l'opinion des plus habiles critiques, par S. Denys, qui en fut le premier évêque, & qui la cimenta de son sang. Il a eu des successeurs très-célébres, dont plusieurs sont reconnus pour saints; comme saint Marcel, S. Germain, S. Ceran, S. Landri, S. Hugues, &c. Nous allons donner une suite chronologique & historique de tous les évêques de Paris, depuis saint Denys jusqu'à présent. Paris n'étoit que le siége d'un évêché, suffragant de Sens; mais à la priere du roi Louis XIII, le pape Grégoire XV érigea en 1622 l'archevêché, qui a Chartres, Meaux, Orléans & Blois pour suffragans. L'archevêché de Paris a été érigé en 1672 en duché & pairie, en faveur de François de Harlai de Chanvallon, dignité dont ont joui ses successeurs. L'église métropolitaine est Notre-Dame, dont la premiere fondation est attribuée à Childebert I. Le roi Robert la fit rebâtir; & ses successeurs continuerent son dessein jusqu'au temps de Philippe *Auguste*, sous lequel elle fut achevée, par les soins de l'évêque Maurice de Sulli. Plusieurs auteurs ont fait la description de cette métropole, où il y a cinquante-un chanoines, & huit dignités, qui sont le doyen, le chantre, trois archidiacres, de Paris, de Josas, & de Brie; le sous-chantre, le chancelier & le pénitencier. On ajoute six grands vicaires, dix chanoines de S. Denys du Pas, six chanoines & deux curés de S. Jean le Rond, deux chanoines & deux vicaires de saint Agnan, douze enfans de chœur; les clercs qu'on appelle de matines, & cent quarante chapelains. Outre cette métropole, on trouve dans la cité la Sainte-Chapelle bâtie par S. Louis, & enrichie de la couronne d'épines, & d'un très-grand nombre d'autres saintes reliques. Il y a encore à Paris quatre abbayes; celles de sainte Geneviéve & de saint Victor, toutes deux de chanoines réguliers de S. Augustin; celle de S. Germain des Prés, de religieux de S. Benoît, de la congrégation de S. Maur; & celle de S. Magloire, où sont présentement les prêtres de l'Oratoire, sans compter l'abbaye de S. Antoine, & celle de Montmartre, outre les abbayes aux Bois, de Pantemont, de Port-Royal, de sainte Perrine à la Villette, & une à Issi, toutes de filles. Le dénombrement de tant de choses n'est pas proprement de ce lieu. Un grand nombre d'écrivains se sont empressés à donner des descriptions de Paris, & à éclaircir son histoire. Gilles Corrozet, imprimeur, mort en 1558, est celui qui le premier en a donné l'exemple: Nicolas Bonfons, libraire, augmenta ses antiquités en 1581, & les redonna encore en 1588, revues par Jean Robel, peintre; mais Jacques du Breul, religieux bénédictin de S. Germain des Prés, est celui dont Bonfons se servit le plus utilement. Le succès de deux éditions des fastes & antiquités de Paris, en 1605 & 1608, anima du Breul, & lui fit entreprendre le théatre des antiquités, qui parut en 1612 *in*-4°. Du Breul mourut peu après, & les deux éditions qui ont été faites en 1618 & en 1639 après sa mort, ne valent pas la premiere, à laquelle il faut joindre le supplément latin qu'il publia en 1614. Depuis, trois autres grands ouvrages ont été composés pour éclaircir l'histoire de cette grande ville; le premier, celui de Claude Malingre de S. Lazare, parut en 1640 *in-fol.* sous le titre d'*Antiquités de la ville de Paris*. Le second est de Henri Sauval, avocat au parlement, qui y travailloit dès l'an 1654, & qui mourut en 1669, sans avoir fait imprimer; il avoit intitulé son ouvrage, *Paris ancien & moderne*, & y traitoit article par article de tout ce qui concerne cette ville: cet ouvrage a été publié en 3 *vol. in-fol.* en 1724, sous le titre d'*histoire & recherches des antiquités de la ville de Paris*. Le troisiéme, commencé par dom Felibien, religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, est une histoire suivie de Paris.

Le premier auteur étant mort, dom Lobineau, religieux de la même congrégation, a été chargé de continuer cette histoire, à laquelle il a joint un grand recueil de preuves. Cet ouvrage a paru en 5 *vol. in-folio*, en 1725. Le sieur Grancolas en a fait depuis une histoire abrégée en deux *vol. in-12*, imprimée en 1728, & supprimée aussitôt. Les Bénédictins en ont publié un autre abrégé en cinq volumes *in-12*. M. l'abbé le Beuf a donné une *histoire de la ville & de tout le diocèse de Paris*, en plusieurs volumes *in-12*. On a aussi diverses descriptions de Paris : celle que M. de la Mare, commissaire au châtelet de Paris, a mise à la tête de son excellent traité de la police : Itinéraire de Paris, par Jean Boisseau : le guide de Paris, par Georges de Chuyes : la ville de Paris, par François Colletet, qui a aussi donné en 2 *vol. in-12* un abrégé des annales & antiquités de Paris en 1664 : les adresses de la ville de Paris, par Abraham de Pradel : Paris ancien & nouveau par C. le Maire ; & enfin la description nouvelle de Paris, par Germain Brice, dont il a été fait diverses éditions ; la derniere a paru en 1752, en 4 *vol. in-12*. On a une description de cette ville plus étendue, composée par M. Piganiol de la Force, & imprimée en 1742, en 8 *vol. in-12*. On y peut joindre les 24 planches gravées en 1714, par ordre de M. d'Argenson, lieutenant de police, où sont représentés les 24 quartiers, suivant la division faite en 1702. On a aussi une histoire de l'église de Paris composée par Gerard du Bois, d'Orléans, qui parut en 2 *vol. in-fol.* en 1690 & 1710 ; mais qui finit à l'an 1283, l'auteur étant mort en 1695, avant que de pouvoir achever son entreprise. L'an 1665 & les années suivantes, on publia en 6 vol. *in-fol.* l'histoire de l'université de Paris jusqu'en 1600, par César Egasse du Boullai, qui fut censurée l'an 1667, par la faculté de théologie ; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fût bien reçue du public, celle qu'Edmond Richer, docteur, avoit écrite auparavant ne paroissant pas, & une autre histoire composée depuis par un docteur nommé Guyart, & par Jean Mentel, médecin, n'ayant point trouvé d'imprimeurs qui voulussent s'en charger.

SUITE CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE des évêques de Paris.

I. Saint DENYS fut le premier évêque de cette ville, au troisiéme siécle de l'église, & il cimenta de son sang la foi qu'il y prêcha. *Voyez* DENYS.

II. MALLO. On ne sait rien de sa vie, ni de ce qui s'est passé de son temps.

III. MASSUS. Hilduin en parle dans la vie de S. Denys, & dit qu'il convertit à la foi un célébre capitaine nommé *Libius* ; mais ce fait n'est pas certain. Démochares lui attribue aussi une histoire du martyre de saint Denys & de ses compagnons, qui n'est pas venue jusqu'à nous.

IV. MARC.

V. AVENTUS.

Ces deux évêques ont gouverné, comme il y a lieu de croire, sous les empereurs Constance & Constantin.

VI. VICTORINUS. Il souscrivit au concile de Cologne en 346, & l'on croit qu'il y avoit assisté, & défendu la divinité du Verbe contre Euphrate, évêque de cette ville. Cependant plusieurs critiques prétendent que ce concile de Cologne est chimérique, & leurs raisons ne sont pas destituées de preuves solides. On fait paroître encore Victorinus au concile de Sardique en 347, & aux conciles que l'on tint de son temps à Paris contre l'arianisme en 360.

VII. PAUL gouverna sous Valentinien *le jeune*.

VIII. PRUDENCE. Fortunat en parle dans la vie de S. Marcel, & dit qu'il l'avoit ordonné soudiacre. Il vivoit au temps de Gratien, & au commencement du régne de Théodose. On croit qu'il fut enterré hors les murs de la ville, en un lieu qui fut appellé depuis la crypte de sainte Geneviéve, & où Clovis fit bâtir l'église de S. Pierre & de S. Paul, qui a pris depuis le nom de sainte Geneviéve.

IX. Saint MARCEL, qui mourut au commencement du V siécle. *Voyez* son titre.

X. VIVIANUS.

XI. FELIX.

XII. FLAVIANUS.

XIII. URSICINUS.

XIV. APEDIMUS.

Ces évêques ont vécu dans le V siécle ; mais on ne sait que leurs noms.

XV. HERACLIUS. Il assista au premier concile d'Orléans, sous le regne de Clovis.

XVI. PROBATUS, ou PROBATIUS.

XVII. AMELIUS. Il se trouva au II concile d'Orléans en 533, & y souscrivit, & au III tenu en 538. N'ayant pu assister au IV en 541, il y envoya de sa part un abbé nommé *Amphilochius*.

XVIII. SAFFARACUS. Il assista au V concile d'Orléans en 549. On le nomme aussi *Saphoratus*, & *Saphoracus*. Sa vie fut si peu réglée, que Childebert assembla en 551 un concile à Paris pour examiner sa conduite, & le juger. Il s'y trouva 27 évêques de diverses provinces. Il y fut convaincu de plusieurs désordres, déposé & condamné à se retirer dans un monastere. Ce concile est le II tenu à Paris.

XIX. EUSEBE. Aimoin le dit successeur immédiat de Saffaracus. Ce fut lui qui éleva S. Cloud au sacerdoce. D'autres font succéder *Libanius* à *Saffaracus*.

XX. Saint GERMAIN. Fortunat évêque de Poitiers, a écrit sa vie. *Voyez* GERMAIN (Saint).

XXI. RAGNEMODE, élu en 576, mort en 591. *Voyez* son titre.

XXII. EUSEBE II du nom, fut élu en 595. *Voyez* son titre.

XXIII. FARAMODUS, frere de Ragnemode. Il répara le mal que l'élection simoniaque & la conduite peu épiscopale de son prédécesseur avoient fait.

XXIV. SIMPLICIUS. Le pape S. Gregoire en parle dans une lettre au roi Clotaire, où il recommande à ce prince les missionaires qu'il envoyoit en Angleterre, & qui passoient par la France.

XXV. CERAUNIUS, ou CERAN. Il est honoré comme saint. Ce prélat mourut à Paris le 27 de septembre, & fut enterré dans la crypte de sainte Geneviéve, en la chapelle de S. Denys. *Voyez* son titre.

XXVI. LANDEBERT, ou LEUDEBER. Il assista au concile de Reims de l'an 625 ou 630.

XXVII. AUDEBERT. Germoald, abbé, souscrivit au nom de ce prélat au concile de Châlons-sur-Saône, qui se tint en 650. L'auteur de la vie de S. Babolein, premier abbé de S. Maur des Fossés, dit qu'Audebert étoit Anglois de Nation, qu'il étoit évêque en son pays, & que fuyant la persécution du roi Coinval, il se retira en France, où il fut bien reçu du roi Clovis II, & qu'ensuite ce prince le fit évêque de Paris. Mais cet auteur a confondu Audebert avec Agilbert.

XXVIII. Saint LANDRI. On dit que ce fut lui qui fit bâtir l'Hôtel-Dieu de Paris, & on l'y honore comme fondateur de cette maison, qui a été bien augmentée depuis. Le moine Marculfe dédia ses formules à ce prélat. Ce saint fut enterré dans l'église de S. Vincent, dite aujourd'hui *S. Germain l'Auxerrois*. Saint Landri est le dernier des évêques de Paris que l'église reconnoisse pour saint.

XXIX. CHROBERT, CHRODOBERT, ou RODOBERT, succéda à S. Landri. Il étoit lié avec sainte Batilde, & avec S. Ouen. Après la mort de Clovis il fut du conseil de la premiere. Ce prélat se distingua par sa vertu.

XXX. SIGOBRANDUS, ou SIGOBAUDUS, s'étant attiré la jalousie des grands, qui ne purent souffrir son élévation, ni son crédit auprès de la reine Batilde, ils le firent tuer.

XXXI. IMPORTUNUS, ou INGERNIUS.

XXXII. AGILBERT, ou ANGILBERT. Il étoit né à Paris, ou aux environs. Bede en parle, & dit qu'il avoit été élevé dans les lettres & dans la piété dans quelque monastere de France. L'amour de la retraite le fit passer en Irlande, & ensuite en Angleterre, où il s'appliqua particuliérement à méditer l'écriture sainte. Bede ajoute qu'il y fut quelque temps évêque, & qu'y ayant reçu quelque chagrin, il se retira en France, où il fut élevé sur le siége de Paris, qu'il gouverna avec toute la charité, la vigilance & la capacité d'un pasteur plein de zéle & d'expérience. Il mourut en odeur de sainteté dans un voyage qu'il étoit allé faire à l'abbaye de Jouarre. Il y fut enterré dans la crypte de S. Paul hermite, où étoit un oratoire qu'Agilbert avoit fait bâtir, & qui est aujourd'hui dans le cimetiere de la paroisse de Jouarre.

XXXIII. SIGEFROI. Il en est parlé dans une charte de Vandemire, homme de qualité, qui fit plusieurs donations à diverses églises. Il se trouva à l'assemblée que Clovis III fit tenir à Lusarche. Il mourut l'an 694.

XXXIV. TURNOALD. Le pere Mabillon dit qu'il se démit de son évêché, & qu'il se fit moine à S. Denys, où il fut depuis abbé de ce monastere. Dans une charte de Chilperic il y a *custos*, & non *abbas*: ainsi Turnoald pouvoit être évêque conservateur, ou œconome des droits & des biens de l'abbaye.

XXXV. ADULPHE, mort dans le VIII siécle.

XXXVI. BERNECAIRE.

XXXVII. HUGUES, à qui le martyrologe romain donne le titre de *Saint*, fut fait évêque de Paris en 724, & mourut l'an 730. *Voyez* son titre.

XXXVIII. MERSEIDE.

XXXIX. FEDOLUS, ou FEDOLIUS.

XL. RAGNECAPT. On ne sait rien de ces prélats.

XLI. DEODEFRID. Il se trouva au concile tenu à Gentilly, proche Paris, en 767. On y proposa l'article de la procession du saint Esprit, & celui des images, qu'il fut conclu de conserver.

XLII. ERCHANRAD, ou ENCHARAD, qui fut bien venu auprès de Charlemagne.

XLIII. ERMANFROID, au commencement du IX siécle.

XLIV. INCHAD. Il en est parlé dans une charte d'Etienne, comte de Paris, qui donna ses terres à l'église de Paris. Sous l'épiscopat de ce prélat, les archives, les ornemens & les autres meubles de cette église furent brulés par accident. Ce fut aussi de son temps que l'on tint en 828 un concile à Paris, dont nous avons encore les décisions. Ce fut encore lui qui fit le partage des biens de l'évêque d'avec ceux de ses chanoines. Il mourut peu après le concile de Paris. Il avoit siégé 21 ans & quelques mois.

XLV. ERCHANRAD *le jeune*. Il souscrivit au partage qu'Hilduin fit des biens de l'abbaye de S. Germain entre l'abbé & les religieux. Il assista au concile de Carisi en 837, à celui de Beauvais en 845, à celui de Thionville en 835, où Ebbon archevêque de Reims, fut déposé, & où Louis le Débonnaire fut rétabli. Il souscrivit aussi au concile de Verneuil sur Oyse, où Charles *le Chauve* fut prié de laisser élire un autre évêque à la place d'Ebbon. Ce fut Hincmar qui fut élu. En 845, on obtint un concile à Meaux, où Erchanrad se trouva encore, avec le roi Charles *le Chauve*, & les évêques de la province de Sens. Il étoit encore vivant en 853, puisqu'il souscrivit au concile de Soissons de cette année. Il ne mourut qu'en 856 ou en 857.

XLVI. ENÉE, élu en 853, mort en 870. *Voyez* son titre.

XLVII. INGELVINUS. Il se trouva au concile de Douzy, & il jugea qu'il falloit déposer Hincmar de Laon. Il assista au concile de Senlis en 873, à l'assemblée des évêques tenue à Autun en 875, au concile convoqué par Charles *le Chauve* en 876, à Pontyon. Il mourut en 883.

XLVIII. GOZLIN. Les annales de S. Bertin disent qu'il étoit de sang royal, frere de Louis abbé de S. Denys, & petit-fils de Charlemagne par sa fille Rotrude. Il fut d'abord abbé de S. Germain & de S. Denys, & grand chancelier du royaume sous Charles *le Chauve*, en 876. Il souscrivit en ces qualités au concile de Pontyon. Il mourut pendant le premier siége de Paris par les Normans. Sa place fut vacante six mois.

XLIX. ANSCHERIC. Il étoit frere de Tresbert, comte de Meaux, qui fut tué en défendant cette place contre les Normans. Les annales de Metz parlent de ce prélat. Il paroît qu'il avoit été grand chancelier du royaume sous Charles III. Ce prince lui donna l'abbaye de Rebais. Anscheric mourut l'an 910.

L. TEODULPHE. Il obtint du roi Charles, un privilége d'immunité pour le cloître de son chapitre, & pour les maisons des chanoines. Dans la vie de S. Gerard abbé en Flandre, il est dit que ce fut Théodulphe qui l'ordonna acolythe. Ce prélat mourut en 921.

LI. FULRADE. Il en est aussi parlé dans la vie de saint Gerard.

LII. ANDEHELME, selon d'autres ANDELINUS.

LIII. GAUTIER, ou VAULTIER, dont il est parlé dans une charte de Louis d'Outre-mer, qui regarde l'église de S. Merri, pour confirmer les donations faites à cette église à la priere de ce prelat. On ignore le temps de sa mort.

LIV. ASCALAIN, ADELIN, ou ASCELIN. MM. de Sainte-Marthe disent qu'il étoit bâtard de Baudouin comte de Flandre, & qu'il fut d'abord prévôt ou abbé d'un monastere en Flandre. Claude Fauchet dans le premier livre de ses *antiquités de France*, sous l'an 951, dit qu'il fut déposé de son évêché, & que s'étant retiré vers son frere en Flandre, il mourut 16 ans après son élection, en 977.

LV. ALBERIC.

LVI. CONSTANTIUS.

LVII. GARNIUS ou GARINUS. On ne sait rien de ces trois évêques.

LVIII. ELYSIARDUS. Il obtint plusieurs immunités & priviléges pour ses chanoines, & il alla à Rome, afin d'obtenir la confirmation du partage de leurs biens d'avec ceux de l'évêque. C'étoit sur la fin du X siécle.

LIX. GILBERT, ou ANGILBERT. Glaber, historien de France, parle de sa mort. La chronique de Flavigni, sous l'an 993, en fait mention. Gilbert mourut la même année.

LX. RAYNAULD, ou RENOLD. Il étoit fils de *Burchard*, comte de Corbeil. Il fut lui-même comte de Vendôme & de Melun, & chevalier du roi Hugues, après quoi il fut élevé sur le siége de Paris. Dans une donation faite à l'église de S. Denys de la Chartre, il est qualifié comte de Melun, évêque de Paris. Elle est de l'an 998. Il fit lui même plusieurs donations considérables à son église, & mourut l'an 1020.

LXI. ALBERT lui succéda, selon les archives de l'église de Paris. D'autres nomment son successeur *Anzelin*, ou *Enzelin*. On croit qu'il vécut fort peu épiscopalement, & qu'il se démit de son évêché.

LXII. FRANCO. Il étoit doyen de l'église de Paris, avant que d'en être évêque. Il en est parlé dans les lettres de Fulbert de Chartres. Il mourut en 1030.

LXIII. IMBERT, ou UMBERT de Vergy. Il étoit fils de *Valon* seigneur de Vergy. Alberic s'est trompé lorsqu'il a dit dans sa *Chronique*, sous l'an 1015, qu'il étoit fils du roi Robert. Il fut chanoine de Langres, puis archidiacre. Il fonda dans son château de Vergy une église collégiale en l'honneur de S. Denys, l'an 1023, avant que d'être évêque. Umbert mourut âgé de 80 ans, l'an 1060, le 22 novembre. Deux ans auparavant il avoit assisté au sacre du roi Philippe, fils de Henri, qui se fit dans la cathédrale de Reims.

LXIV. GEOFROI, ou GODEFROI de Boulogne. Il étoit de famille noble, fils d'EUSTACHE, comte de Boulogne, & de *Mathilde* de Louvain, & grand oncle de *Geofroi*, ou *Godefroi*, duc de Bouillon, qui entreprit la conquête de Jérusalem. Le pape Grégoire VII

étoit en grande relation avec ce prélat, & il le chargea de plusieurs affaires importantes. Godefroi mourut en 1095.

LXV. Guillaume de Montfort. Il étoit fils de Simon de Montfort, & avoit été élevé auprès d'Yves de Chartres. Il avoit beaucoup de piété, & après son ordination il alla à Rome pour prendre les avis du pape *Urbain II.* Il mourut jeune l'an 1101.

LXVI. Fulcon ou Foulques. Il étoit doyen de Notre-Dame lorsqu'on le fit évêque. Il avoit été d'abord chanoine de Senlis. Comme on crut qu'il avoit brigué l'épiscopat, son élection déplut; mais on l'avoit plutôt sollicité que lui-même, & le pape Paschal II l'approuva. Il vécut peu après son ordination, & mourut l'an 1104.

LXVII. Gallon fut élu en 1104; mais il ne comptoit les années de son épiscopat, que d'après le mois d'avril 1105. Il mourut le 23 février 1116. *Voyez* son titre particulier.

LXVIII. Gilbert, ou Gerbert, grand archidiacre de Paris, fut mis en sa place. Il mourut l'an 1123. Ce fut lui qui commença à faire bâtir la maison de S. Victor de Paris, & qui lui donna les premiers biens.

LXIX. Etienne de Senlis. Il étoit fils de Guy de Senlis de la Tour, seigneur de Chantilly & d'Ermenonville. Il étoit archidiacre de Paris, quand il fut élu évêque. Il eut de grands démêlés avec le roi Louis le Gros, dont il encourut la disgrace, & S. Bernard s'employa pour les réconcilier. Ce fut sous son épiscopat qu'arriva le miracle des Ardens.

LXX. Thibault. Il étoit prieur de S. Martin des Champs, & religieux de Cluni. Il succéda dans l'évêché de Paris à Etienne de Senlis. Pierre de Celles, & Pierre le Vénérable le louent dans leurs lettres sur sa modestie & son amour pour la simplicité. Il mourut l'an 1157, selon l'auteur du supplément de Sigebert. Mais le nécrologe de S. Victor met sa mort en 1151. Il voulut être enterré devant le grand autel de l'église de saint Martin des Champs, au côté gauche. Après sa mort, le droit de régale étant dévolu au roi, ce prince le donna pour toujours aux religieuses d'Hyeres. Son ordonnance est de l'an 1161, & scellée par Hugues, chancelier de France, & évêque de Soissons. L'abbesse d'Hyeres a joui de ce droit d'être chéveciere de l'église de Paris, le siége vacant, jusqu'à l'an 1598, qu'elle s'accommoda de ce droit avec le chapitre. Le siége de Paris vaqua plus d'un an après la mort de Thibault.

LXXI. Pierre Lombard fut élevé sur le siége de Paris en 1159, & mourut en 1164. Voyez PIERRE LOMBARD.

LXXII. Maurice, surnommé de *Sully*, du nom de sa patrie, petite ville sur la Loire. Ce fut son mérite qui l'éleva sur le siége de Paris en 1164. *Voyez* SULLY (Maurice de)

LXXIII. Eudes de Sully, élu en 1196. *Voyez* SULLY. (Eudes de)

LXXIV. Pierre de Nemours, dit *le chambellan*. Il étoit fils de Gautier, seigneur de la Chapelle en Brie, & de Villebon, & d'*Aveline* de Nemours, femme de Gautier. Pierre tint un concile en 1209, contre quelques hérétiques sectateurs d'Amaury de Chartres, docteur de Paris. Il quitta son église pour se croiser avec Hugues, comte de Nevers, l'évêque de Beauvais, & quelques autres seigneurs. Il partit en 1217, & mourut pendant le voyage, en 1220, à Damiette.

LXXV. Gautier Cornu fut élu sur le refus du cardinal Aldobrandin; mais le pape Honoré III n'ayant pas agréé cette élection, *Guillaume* de Seignelay, évêque d'Auxerre, passa à l'évêché de Paris. *Voyez* GUILLAUME d'Auxerre.

LXXVI. Gautier Cornu succéda à Guillaume. Il étoit neveu par sa sœur de Henri Clément, maréchal de France. Il étoit doyen de Notre-Dame, & aumônier de Philippe Auguste. A peine eut-il été élu, que Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, étant décédé, il fut nommé en sa place.

LXXVII. Barthelemi, doyen de Chartres. Il fut exécuteur testamentaire de Louis VIII. Il mourut à Paris l'an 1227, & fut enterré dans la cathédrale.

LXXVIII. Guillaume de Paris, mort en 1248. *Voyez* son titre.

LXXIX. Gautier de Château-Thierri. Il ne fut évêque qu'un an.

LXXX. Renaud de Corbeil, de la noble famille des vicomtes de Corbeil. Il fit son entrée publique à Paris l'an 1250. C'est de ses mains que S. Louis entreprenant le voyage de la Terre-sainte, prit le bourdon & l'écharpe de pélerin. Il assista en 1255 au concile de Paris, auquel Henri de Sens présida. Il mourut l'an 1268, & fut enterré à S. Victor.

LXXXI. Etienne Templier, natif d'Orléans, mourut l'an 1279. *Voyez* son titre.

LXXXII. Leon *de Allodiis*. Il étoit chancelier de l'université de Paris, lorsqu'il fut élu évêque; mais il demeura peu sur le siége de Paris: il s'en démit entre les mains du pape, & embrassa la régle de S. Dominique, comme le dit Guillaume de Nangis.

LXXXIII. Renaut de Homblonieres. Le pape Nicolas III le nomma évêque en la place de Léon. Il institua la fête de la Conception dans son église, à qui il fit aussi plusieurs fondations. Il mourut au mois de novembre 1288.

LXXXIV. Adgnulphe *de Anagnia*. Il avoit été prévôt de Saint-Omer, puis chanoine de Paris. Ce fut le chapitre qui l'élut évêque. Mais avant que d'être ordonné, il se fit chanoine régulier dans l'abbaye de S. Victor, où il mourut.

LXXXV. Simon de Bucy Matifas, ou Matifay, né dans le diocèse de Soissons. Il avoit été archidiacre de Reims, & chanoine de Paris. En 1396 il fonda trois chapelles dans l'église de Paris. C'est lui qui a fait bâtir la grande salle de l'évêché. Il mourut au mois de juin 1304.

LXXXVI. Guillaume d'Aurillac. Il mourut l'an 1310.

LXXXVII. Etienne Boret. Ce fut Jean XXII qui le nomma. Il prêta serment entre les mains du roi, & mourut en 1316.

LXXXVIII. Hugues de Besançon. Il eut plusieurs démêlés avec l'université de Paris: le pape Jean XXII les appaisa. Il mourut en 1352.

LXXXIX. Guillaume de Chanac, se démit de son évêché en faveur de son neveu, en 1342, & mourut le 3 mai 1348. *Voyez* CHANAC. (Guillaume de)

XC. Fulco ou Foulques de Chanac, neveu du précédent. Il se trouva présent à la cession qu'Humbert prince de Dauphiné, fit de ses états à la France en 1343. Il mourut le 25 de juillet de l'an 1349, & fut enterré à S. Victor.

XCI. Audouin Aubert. Il étoit Limousin & neveu du pape Innocent VI. On le fit évêque d'Auxerre en 1350, & prêtre cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul en 1361. Il devint évêque d'Ostie, & mourut en 1363.

XCII. Pierre de la Forêt, devint évêque de Paris en 1350, & mourut en 1361. *Voyez* FOREST (Pierre de la)

XCIII. Jean de Meulent, né à S. Quentin en Vermandois. Il étoit évêque de Noyon lorsqu'on l'appella sur le siége de Paris. Il mourut l'an 1362.

XCIV. Etienne de Paris, né au village de Vitri-sur-Seine, mourut à Avignon en 1373. *Voyez* ETIENNE.

XCV. Emeric de Magnac, d'une ancienne famille du Limosin. Etant évêque de Paris, il fut envoyé à Francfort pour le mariage de la fille de Charles V, avec Rupert, duc de Baviere. Charles V l'employa aussi auprès du pape Grégoire XI, pour faire ériger Paris en archevêché & le rendre indépendant de Sens; mais cette tentative ne réussit point alors. Emeric fut fait cardinal

par l'antipape Clément VII, & mourut en 1384, le 20 de mai.

XCVI. PIERRE d'Orgemont. Il fut d'abord président à la chambre des comptes de Paris, puis évêque de Terouane & ensuite de Paris. Il assista à la translation du corps de S. Louis en 1392. Il mourut en 1409, le 16 juillet.

XCVII. GERARD de Montaigu, fils du seigneur de Montaigu, chambellan de Charles V, frere de Jean de Montaigu, fondateur des Célestins de Marcoussi, fut d'abord président à la chambre des comptes de Paris, puis chancelier de Jean, duc de Berri, & évêque de Poitiers en 1405. Il fut transféré à l'évêché de Paris en 1409, & mourut le 25 septembre 1420, à Valieres-lès-Grandes, bourg près de Montrichard en Touraine où il s'étoit retiré en 1418.

XCVIII. JEAN de Courte-Cuisse, Normand, grand théologien, docteur de la faculté de Paris, fut élu en 1419. *Voyez* COURTE-CUISSE (Jean de)

XCIX. JEAN de Rochetaillée, fut élu en 1422 après la démission de son prédécesseur. Il mourut en 1436 ou 1437. *Voyez* son titre.

C. JEAN de Nant, ou Nanton, Bourguignon. Il étoit archevêque de Vienne lorsqu'il fut élevé sur le siége épiscopal de Paris au mois d'octobre 1423. Il mourut en 1427.

CI. NICOLAS Frallon. Le chapitre l'avoit nommé en 1427 le 28 de décembre; mais ayant prêté serment de fidélité au roi, les Anglois le chasserent.

CII. JACQUES du Chastelier fut mis en la place de Frallon. Il étoit grand trésorier de Reims, & prit possession de l'évêché de Paris le premier de juin 1428. Il mourut de la peste le 2 de novembre 1438.

CIII. DENYS du Moulin, originaire de Meaux, évêque de Paris le dernier août 1439. Il mourut en 1447. *Voyez* MOULIN ou DU MOLIN, famille de Brie en France.

CIV. ANTOINE Crespin, abbé commendataire de Jumiéges. Il fut transféré à l'évêché de Laon & de-là à Narbonne, où il mourut en 1472.

CV. GUILLAUME Chartier, élu le 6 de décembre 1447. Il mourut en 1472. *Voyez* CHARTIER (Guillaume)

CVI. LOUIS de Beaumont, Poitevin, fils de LOUIS de Beaumont, seigneur de Foresta, gouverneur du Maine. Louis XI l'avoit fait son chambellan & conseiller d'état, & ce fut lui qui le fit nommer à l'évêché de Paris par le pape Sixte IV. Il fit son entrée le 7 février 1473. Il mourut en odeur de sainteté, âgé de 45 ans, le 5 de juillet 1492.

CVII. GIRARD Gobaille, recommandable par son humilité & par sa grande piété. Il mourut en 1494, avant que d'avoir été sacré.

CVIII. JEAN Simon. Il a publié des constitutions synodales en 1495, & il est mort le 23 de décembre 1502.

CIX. ETIENNE Poncher, élu en 1503. *Voyez* PONCHER (Etienne)

CX. FRANÇOIS Poncher, élu en 1519, après la nomination de son oncle à l'archevêché de Sens. Il étoit alors abbé de S. Maur des Fossés & conseiller au parlement. Il mourut prisonnier au château de Vincennes le 12 de septembre 1532. *Voyez* PONCHER.

CXI. JEAN du Bellay, élu le 20 de septembre 1532. Il se retira dans la suite hors du royaume. *Voyez* BELLAY (Jean du)

CXII. EUSTACHE du Bellay, cousin du précédent, fut sacré le 15 de novembre 1551, & mourut en 1565. *Voyez* BELLAY (Jean du)

CXIII. GUILLAUME Viole. Il étoit conseiller au parlement. Il prit possession de l'évêché de Paris le 18 mars 1565, & mourut en 1568.

CXIV. PIERRE de Gondi, cardinal, élu en 1570. Il mourut à Paris l'an 1616, le 17 de février, âgé de 84 ans.

CXV. HENRI de Gondi, neveu du précédent, évêque de Paris par la démission de son oncle. Il mourut dans le camp du roi devant Beziers, le 23 d'août 1622, âgé de cinquante-deux ans.

Archevêques de Paris.

I. JEAN-FRANÇOIS de Gondi, fut le premier archevêque de Paris, l'érection en archevêché ayant été faite par le pape Grégoire XV, sur les sollicitations de Louis XIII. Ce prélat gouverna son diocése jusqu'en 1654, qu'il mourut âgé de 71 ans.

II. JEAN-FRANÇOIS-PAUL de Gondi fut coadjuteur de son oncle & ensuite son successeur. Il mourut plusieurs années après s'être démis de l'archevêché de Paris, le 24 août 1679, âgé de 65 ans. *Il faut voir sur ces évêques de Paris de la famille de* GONDI, l'article concernant cette famille.

III. PIERRE de Marca, archevêque de Toulouse. Il mourut le 29 juin 1662, sans avoir pris possession de l'archevêché de Paris. *Voyez* MARCA.

IV. HARDOUIN de Beaumont de Perefixe, &c. mort le 31 décembre 1670. *Voyez* PEREFIXE (Hardouin de Beaumont de)

V. FRANÇOIS de Harlai de Chanvalon, archevêque de Rouen, nommé archevêque de Paris en janvier 1671, mourut le 6 d'août 1695. *Voyez* HARLAI de Chanvalon (François de)

VI. LOUIS-ANTOINE, cardinal de Noailles, nommé en 1695, mort le 4 de mai 1729, prélat recommandable par une grande piété. *Voyez* NOAILLES (Louis-Antoine cardinal de)

VII. CHARLES-GASPARD-GUILLAUME de Vintimille, fut d'abord évêque de Marseille, ensuite archevêque d'Aix: il a succédé dans l'archevêché de Paris à M. le cardinal de Noailles, & est mort le 13 mars 1746.

VIII. JACQUES-BONNE Gigault de Bellefonds, prit possession de l'archevêché de Paris le 2 juin 1746, & mourut de la petite vérole le 20 juillet de la même année 1746.

IX. CHRISTOPHE de Beaumont du Repaire, nommé archevêque de Paris le 5 d'août 1746, a pris possession le 7 de novembre de la même année. Voyez sa généalogie au titre BEAUMONT.

Conciles de Paris.

Entre les conciles qui furent tenus en France, par les soins de S. Hilaire de Poitiers, pour rétablir la foi orthodoxe contre les Ariens, celui de Paris est un des plus considérables, & fut tenu en 360. M. le Fevre, précepteur de Louis XIII, nous a donné ce concile dans les fragmens de S. Hilaire: le titre porte qu'il a été tenu *apud Parisiam civitatem*, ce que le Fevre, le cardinal Baronius & tous les autres expliquent sans contredit de Paris. Nous avons dans le même lieu l'épître que les évêques de France y écrivirent aux prélats Orientaux, où ils expliquent leur créance sur la consubstantialité du Fils avec son Pere, & où ils dénoncent l'excommunication de Saturnin d'Arles. Les évêques de France s'assemblerent en 551 à Paris, au sujet de Saffaraque, évêque de cette ville, lequel étant convaincu de divers crimes, fut déposé & relégué dans un monastere, pour y faire pénitence. Sapaudus d'Arles présida à ce concile; & Probien de Bourges à un autre, que quinze évêques célébrerent en 557, contre ceux qui usurpoient les biens des églises, ce que nous apprenons du I des dix canons qui nous restent. Le roi Gontran assembla en 573 le IV concile de Paris, pour accorder Chilperic avec Sigebert, mais ce fut inutilement; de sorte que les prélats ne firent autre chose que condamner Promotus, qui faisoit les fonctions d'évêque dans la ville de Châteaudun, dépendante du diocése de Chartres. En 577 Chilperic fit tenir un concile à Paris contre Prétextat de Rouen; & lui ayant persuadé de se confesser coupable, il le fit envoyer en exil dans une isle près de Coutances. De quarante-cinq prélats qui se trouverent à cette assemblée, il n'y eut

que Grégoire de Tours qui soutint généreusement le parti de son confrere. Le VI concile de Paris fut convoqué en 614 par les soins de Clotaire II, pour la réforme des abus. On y compta 79 évêques, dont nous avons perdu les souscriptions : nous n'avons que quinze canons de ce concile, avec l'édit du même roi pour les faire valoir. On tint une assemblée à Paris en 825 au sujet de la question des images. L'empereur Louis *le Débonnaire* songeant à ce qui pouvoit être avantageux au gouvernement de l'église & de l'état, & aux moyens d'appaiser la colere de Dieu, qui se déclaroit fréquemment par les irruptions des Normans, ordonna en 828 la convocation de quatre conciles pour l'année suivante. On les célébra à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouse ; & le prince dressa les articles qui s'y devoient traiter. Il confirma les décrets de ces quatre conciles, dans celui de Wormes, tenu la même année 829, en présence des légats du pape Grégoire IV. Nous n'avons les actes que de celui de Paris, qui est le VII tenu en cette ville. Ces actes sont fort beaux, & sont divisés en trois livres. Le VIII concile fut tenu en 847, pour achever des réglemens qui n'avoient pu être terminés au concile de Meaux. L'année suivante on en célébra un autre pour l'affaire d'Ebbon de Reims. Le roi Henri I voulant faire couronner son fils Philippe I, assembla les prélats à Paris en 1059. Il y avoit fait tenir contre Berenger un autre concile, qu'on met en 1050. Giraud, cardinal d'Ostie, légat du saint siége, en célébra un en 1073. Manassez de Reims, Richard de Bourges, & divers autres prélats, assemblés à Paris en 1091 ou 1092, excommunierent ceux qui avoient usurpé les biens de l'abbaye de Compiegne. Othon de Frisingen parle d'une assemblée d'évêques, tenue en 1145, à Paris, où Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, disputa contre Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers. On y en célébra un autre contre le même, en 1147. Le roi Philippe *Auguste* fit tenir en 1185 & en 1188 des conciles à Paris pour délibérer des moyens de secourir la Terre-sainte. Dans le dernier on lui accorda la dîme, nommée *la dîme Saladine*, parcequ'elle devoit être employée contre le sultan Saladin. Les légats du pape célébrerent en 1196 un concile dans la même ville, pour contraindre Philippe à quitter Agnès de Meranie. Il y en eut un convoqué en 1201 contre un hérétique nommé *Eberard*, & un en 1210 contre quelques hérétiques, qui avoient puisé leurs erreurs dans les écrits d'Amauri. Le Moine d'Auxerre ajoute qu'on y défendit la lecture des livres d'Aristote, qu'on croyoit contenir les erreurs condamnées. Robert de Corçon, légat du saint siége, tint celui de 1212. Les ordonnances de ce concile sont exprimées en quatre chapitres, dont le I est adressé aux prêtres du clergé ; le II aux réguliers ; le III aux religieuses ; & le IV aux prélats. Conrad, aussi légat, assembla en 1223 un concile à Paris, contre les hérétiques Albigeois ; & les cardinaux Romain & Pierre en célébrerent un autre pour le même sujet, en 1226. La chronique de S. Denys fait mention d'un concile tenu en 1284 par Jean Cholet, légat du saint siége, & d'un autre assemblé dans l'église de sainte Geneviéve, en 1290, par Gerard & Benoît, aussi légats. Nous avons dans la derniere édition des conciles une assemblée tenue à Paris en 1302, une autre en 1303 contre les prétentions du pape Boniface VIII ; une en 1324, où Guillaume de Melun présida ; une autre fort considérable, en 1344, pour les libertés & la jurisdiction de l'église gallicane ; & une en 1379, touchant l'élection d'Urbain VI & de Clément VII. Sponde & les autres annalistes parlent du concile tenu à Paris en 1395, après la fausse élection de l'antipape Pierre de Lune. L'assemblée consistoit en plus de cinquante, tant archevêques qu'évêques, outre les principaux abbés de France, & quantité de docteurs. Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, & évêque de Carcassonne, y présida. Les mêmes prélats s'assemblerent encore à Paris pour le même sujet, en 1398. Jean de Nanton, archevêque de Sens, présida au concile de Paris, de l'an 1429, pour la réforme de l'office divin, des ministres de l'église, des abbés, des religieux, &c. Le cardinal Antoine du Prat, archevêque de Sens, & chancelier de France, présida au concile de sa province, tenu à Paris, depuis le 3 février 1528, jusqu'au 9 octobre, contre les hérésies de Luther & des autres novateurs. Nous en avons les actes en III parties, avec une belle préface. Le cardinal du Perron, archevêque de Sens, assembla en 1612 ses suffragans à Paris, & condamna le 13 mars le livre d'Edmond Richer, intitulé : *De ecclesiastica & politica potestate.* Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, assembla en 1640 un concile, où le libelle intitulé, *Optatus Gallus*, fut censuré. Jean Simon, évêque de la même ville, y publia des ordonnances synodales en 1495. Etienne Poncher en fit en 1514. Nous avons aussi celles d'Eustache du Bellai, en 1557, & du cardinal Henri de Gondi de Retz, de 1608 & 1620, &c. & plusieurs délibérations du clergé de France, qui depuis ce temps-là, s'est souvent assemblé dans cette ville.

PARIS ou ALEXANDRE, fils de *Priam*, roi de Troye, & d'*Hécube*. Priam ayant consulté l'oracle sur un songe qu'Hécube avoit eu, l'oracle répondit que l'enfant qu'elle portoit dans ses entrailles, seroit cause de l'embrasement de la ville de Troye. Priam craignant que l'événement ne répondît à la prédiction de l'oracle, donna son fils Pâris aussitôt qu'il fut né à un de ses domestiques nommé Archélaüs pour s'en défaire. Hécube touchée de compassion & de tendresse pour son enfant, le déroba, & le confia à des bergers du mont Ida, en les priant d'en avoir soin. Quoiqu'il exerçât le même métier, il se distingua bientôt par sa bonne mine, par son esprit & par son adresse. La nymphe Oënone en devint amoureuse, l'épousa & en eut deux enfans. Depuis ce temps, Jupiter lui fit l'honneur de le nommer pour juge du différend qui s'étoit élevé entre Junon, Pallas & Vénus, qui disputoient entr'elles la pomme d'or jettée par la Discorde dans un festin des dieux, avec cette inscription : *A la plus belle.* Les déesses comparurent devant Pâris, qui adjugea la pomme contestée à Vénus, laquelle, en récompense, lui promit la possession d'Héléne, femme de Ménélaüs, roi de Lacédémone, qui étoit la plus belle personne de son temps. Pâris étant allé à Troye, remporta une victoire complete sur Hector son frere aîné. Hector fâché d'avoir été vaincu par un homme qu'il ne croyoit qu'un berger, s'apprêtoit à tirer raison de sa défaite, lorsque Pâris lui fit connoître qu'il étoit son frere. Il alla ensuite à la cour, où il fut bien reçu de son pere. Comme Pâris étoit fort & robuste, & qu'il donnoit souvent la chasse aux voleurs, on l'appella *Alexandre.* Il équipa 20 vaisseaux avec lesquels il passa en Gréce, où il fut bien reçu de Ménélaüs, roi de Lacédémone. Ce prince ayant été obligé d'aller en Crete, Pâris prit l'occasion de son absence pour enlever Héléne, femme de Ménélaüs, qu'il emmena en Asie. Cette action irrita fort Ménélaüs, & causa la guerre de Troye, dans laquelle Hector & Troile, freres de Pâris, furent tués. Pâris fit plusieurs actions de courage pendant cette guerre : il tua d'un coup de fléche le fameux Achille, un des plus vaillans capitaines que les Grecs eussent jamais eu. Cette mort fut vengée par celle de Pâris, que quelques auteurs disent avoir été tué par Pyrrhus, & d'autres par Philoctete. Après sa mort, Héléne épousa son frere Deïphobus, jusqu'à ce que Troye étant prise, elle retourna en la puissance de Ménélaüs son premier époux. * Homere. Ovide. Herodote. Hygin. Apollodore. Natalis Comès, *in mytholog.*

PARIS (Julius) est auteur de l'abrégé qui nous reste du recueil des actions & des paroles mémorables des anciens, composé par Valere Maxime. On attribue à cet abréviateur le traité des noms romains, qui est à

la suite des neuf livres de son original. * Vossius, *de hist. Lat.*

PARIS, Egyptien, affranchi de Domitia, étoit un bâteleur, qui fut en grande considération à la cour de Neron. Suétone dit que Domitien le fit mourir, & répudia sa femme qui aimoit Paris. On prétend qu'il fut cause que Domitien exila Juvénal en Egypte. Nous avons l'épitaphe de ce Paris dans Martial, *liv. XI*, *epig.* 14. * Tacite, *l.* 13, *ann.* Sueton. *in Ner. & Domitian.* Juvenal. Martial, &c.

PARIS (Jean) Anglois, passe pour auteur d'une histoire universelle, des fleurs des histoires, & du mémorial des histoires : d'autres attribuent cet ouvrage à JEAN DE PARIS, chanoine de S. Victor. * Vossius, *de histor. Latinis.*

PARIS ou PARISIUS (Matthieu) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de Cluni au monastere de S. Alban, a fleuri depuis l'an 1245 jusqu'en 1259, qui est celui de sa mort. Il possédoit l'art de la peinture, entendoit l'architecture, étoit mathématicien, poëte, orateur, théologien, historien, & outre cela, homme d'une très-rare probité. On le chargea de réformer des monasteres, d'en visiter d'autres, & d'établir par-tout la discipline monastique. Il reprenoit les vices sans distinction de personnes, n'épargnoit point la cour d'Angleterre; & pour soutenir les priviléges de sa patrie, il attaquoit également les officiers des papes, qui tâchoient de les détruire ; ce qui a fait dire au cardinal Baronius, sous l'année 996, que cet auteur paroissoit être d'un esprit trop aigre contre la cour de Rome, & qu'à cela près, son ouvrage est incomparable : *Quàm fuerit animo infensissimo in apostolicam sedem, quivis poterit facilè intelligere, nisi probra illa fuerint additamenta ejus, qui edidit ; quæ si quis demat, aureum sanè dixeris commentarium, &c.* Ce cardinal parle de l'histoire intitulée, *Historia major*, & divisée en deux parties : la premiere, depuis le commencement du monde jusqu'à Guillaume *le conquérant* (quelques auteurs doutent si cette partie est de Matthieu Paris) & l'autre, depuis ce roi jusqu'en 1250. Depuis, il continua cet ouvrage jusqu'en 1259, qui fut celui de sa mort. Un moine du monastere de S. Alban, que quelques-uns croient être Guillaume Rishauger, y fit une addition jusqu'en 1272 ou 1273, qui fut l'année de la mort du roi Henri III. Ce qui a trompé Arnoul Wion, qui s'est imaginé que Matthieu Paris étoit auteur de cette continuation, & avoit vécu jusqu'en ce temps. Matthieu fit un abregé de son grand ouvrage, & c'est ce qu'il appelle *Historia minor.* Il publia aussi d'autres traités, dont on poura voir le détail dans les auteurs que nous citons. * Pitseus & Balæus, *de script. Angl.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *l.* 2, *de hist. lat. c.* 58. Gesner, *in biblioth. &c.*

PARIS (Etienne) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit natif d'Orléans, & fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1532. Depuis, en 1551, il fut évêque *in partibus* sous le titre d'*episcopus Abelonensis*, & sous la métropole d'Athènes ; & en même temps on le fit grand vicaire de Rouen & d'Orléans. Il mourut dans la premiere de ces deux villes, en 1561 au mois d'octobre. Il étoit habile prédicateur, & publia divers recueils de sermons. * Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Possevin, &c.

PARIS BORDON ou BORDUNI, peintre Italien, dans le XVI siécle, étoit natif de Trévise, & éléve du Titien, dont il suivit la maniere de plus près qu'aucun autre. *Cherchez* BORDUNI.

PARIS (Anselme de) chanoine régulier de sainte Geneviéve, né à Reims le 26 novembre 1631, entra l'an 1647, dans la congrégation des chanoines réguliers de sainte Geneviéve, où il a vécu dans une retraite continuelle, & dans une application à ses devoirs & à l'étude qu'il n'a jamais interrompue. Le premier ouvrage qui ait paru de lui, est une dissertation anonyme sur le livre de Bertram, qui est à la fin du III tome de la perpétuité de la foi. Il travailla ensuite à fortifier l'argument de la perpétuité touchant la créance de l'église grecque, & fit deux petits tomes en françois sur ce sujet, pour montrer que cette église s'est accordée parfaitement avec la Latine dans tous les temps sur la transsubstantiation. L'un de ces deux tomes parut en 1675, & l'autre en 1676. Il continua de travailler à la controverse, & faisoit un ouvrage contre les dissertations du ministre Claude, quand la mort l'enleva, après trois ans d'infirmités, le 2 mars de l'an 1683. Il a laissé encore plusieurs dissertations manuscrites, que l'on garde dans la bibliothéque de sainte Geneviéve. Il écrivoit avec beaucoup de méthode & de justesse. Il étoit oncle de M. de Paris, diacre, enterré à S. Médard, *dont on parle dans un des articles suivans.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. du XVII siécle.*

PARIS (François) prêtre. Il étoit né à Châtillon, village à une lieue & demie de Paris, au-dessus de Mont-rouge. Sa naissance n'eut rien que de très-obscur, mais Dieu lui donna un esprit excellent & un cœur très-bon. Dans sa premiere jeunesse, il servit MM. Varet qui avoient une maison à Châtillon, & qui voyant d'heureuses dispositions dans ce jeune homme, le firent étudier & prirent soin de lui. M. Paris formé par ces excellens maîtres, dont l'un a été grand-vicaire & archidiacre de Sens, fut trouvé digne d'entrer dans le clergé, & de servir l'église, pour laquelle il avoit un grand respect & une tendre affection. Quelque temps après avoir été élevé au sacerdoce, on lui donna la cure de S. Lambert, voisine du monastere de Port-Royal des Champs. Il desservit cette cure pendant quelques années avec autant d'édification que de zéle. Mais enfin, ne pouvant vaincre, disoit-il, l'extrême frayeur que lui causoient les loups qui venoient quelquefois jusque dans son presbytere, il quitta cette cure, & se retira dans le Maine, à la Chevalerie, terre appartenante à M. le Vayer, dont la chapelle du château servoit d'annexe à la paroisse du lieu où il est situé. M. Paris se fit de cette chapelle, comme une seconde cure : il la gouverna avec la même attention, & il y faisoit de fréquentes instructions très-solides, & qui attiroient en foule les habitans des environs. Enfin ayant encore quitté ce lieu, il vint à Paris, où il est mort sous-vicaire de l'église paroissiale de S. Etienne du Mont, le 17 d'octobre 1718, dans un âge très-avancé. Comme c'étoit un homme très-laborieux, & qui étoit autant retiré que les fonctions du ministere le lui permettoient, il a su trouver le temps au milieu de ses occupations, de composer plusieurs ouvrages aussi solides qu'édifians. Un des plus connus est celui qui est intitulé, *les Pseaumes en forme de prieres : Paraphrase.* Il y en a eu plusieurs éditions. La premiere est de 1690, les suivantes sont de 1693, 1702, 1712, &c. Feu M. Vincent Loger, curé de Chevreuse, a eu beaucoup de part à cette paraphrase des pseaumes. Peu de temps après ce premier ouvrage, il donna ses *Prieres tirées de l'écriture-sainte, paraphrasées*, in-12. Il a su conserver dans ces deux écrits toute la dignité de l'écriture sainte, avec toute l'onction que l'on peut desirer dans les ouvrages de piété. On a encore de M. Paris, un *Martyrologe*, ou *idée générale de la vie des saints, de leurs vertus & de leurs principales actions*, à Paris, en 1691, *in-8°*, chez Daniel Hortemels. Traité de l'*usage des sacremens de pénitence & d'eucharistie, selon les sentimens des peres, des papes, & des conciles*, imprimé par ordre de Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens, à Sens en 1673, & réimprimé plusieurs fois depuis à Paris, & ailleurs. On dit que MM. Arnauld & Nicole, dont l'auteur étoit ami, ont mis aussi la main à cet ouvrage. M. Paris a encore donné une *idée ou plan d'instructions familieres sur les évangiles de tous les dimanches & de toutes les fêtes de l'année*, vol. *in-12*, imprimé en

de la Touſſaints, à chaque ſéance deux mois. Le roi choiſit pour y préſider, deux prélats & deux barons, qui furent depuis pour l'ordinaire des archevêques ou évêques, & des princes, ou les plus conſidérables ſeigneurs de la cour. Il n'y avoit alors qu'une chambre qu'on nommoit *la chambre des prélats*, parceque cette compagnie étoit compoſée de pluſieurs eccléſiaſtiques. Depuis, la néceſſité & le grand nombre d'affaires obligerent nos rois d'augmenter ces chambres. On commença par celle des enquêtes. La premiere s'appelloit alors *la grand'chambre* ou *grand'-voute*. Le chancelier ou quelqu'un des prélats préſidoit à cette chambre, & en leur abſence trois des principaux & des plus anciens. On les nomma *maîtres du parlement*, juſqu'à ce que le roi Philippe *de Valois*, par ſon édit de 1344, les honora du titre de *préſidens*. Le premier fut Simon de Buci. Les autres qui l'avoient précédé en cette charge, quoiqu'ils n'euſſent pas porté le nom de préſidens, furent Hugues de Courci, Guillaume Bertrand, &c. Le parlement de Paris eſt appellé *la cour des pairs*, où les ducs & pairs, & autres officiers de la couronne, prêtent le ſerment, où ils ont leurs cauſes évoquées, & où ils ſont jugés quand ils ſont accuſés de quelque crime. Ce droit eſt ſi particuliérement attaché à cette compagnie, qu'elle conſidéra comme une grande injuſtice & une entrepriſe contraire à ſes priviléges, les commiſſions données pour faire le procès au maréchal de Marillac & au duc de Montmorenci. Les provinces du reſſort de ce parlement, ſont l'Iſle de France, la Beauſſe, la Sologne, le Berri, l'Auvergne, le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, le Poitou, l'Anjou, l'Angoumois, le Maine, le Perche, la Picardie, la Brie, la Champagne, la Touraine, le Nivernois, le Bourbonnois, & le Mâconnois. Le parlement de Paris a pluſieurs prérogatives. Premiérement il connoît des droits de régale, & des pairies, privativement aux autres parlemens. Il connoît auſſi en premiere inſtance, tant au civil qu'au criminel, des cauſes des pairs de France, des droits de leurs pairies, qu'ils tiennent en apanage de la couronne; des cauſes de l'univerſité de Paris, & de pluſieurs autres communautés qui y ont leurs cauſes commiſes; des cauſes où M. le procureur général eſt partie; des procès criminels des principaux officiers de la couronne & des préſidens & conſeillers de la cour; des crimes de léſe-majeſté, contre toutes ſortes de perſonnes; de la confirmation des priviléges des villes & communautés; des interprétations & réformations des coutumes; & de la vérification des édits, ordonnances & déclarations des rois. Le parlement de Paris reçoit auſſi le ſerment des ducs & pairs, des baillis & des ſénéchaux, & de tous les juges & magiſtrats, dont les appellations ſe relevent immédiatement pardevant lui. Il eſt compoſé (en 1755) de ſept chambres, qui ſont la grand'chambre, les cinq chambres des enquêtes, & la tournelle criminelle. La grand'-chambre eſt compoſée du premier préſident, de quatre autres préſidens à mortier & de trente-cinq conſeillers, ſavoir, douze conſeillers d'égliſe, & vingt-trois laïcs. Les ducs & pairs y ont ſéance & voix délibérative, auſſi-bien que les conſeillers d'honneur & conſeillers honoraires; l'abbé de S. Denys, en cette qualité; l'archevêque de Paris en qualité de duc & pair, & l'abbé de Cluni. Les maîtres des requêtes y ont auſſi ſéance & voix délibérative; mais ils n'y peuvent entrer qu'au nombre de quatre. Chaque chambre des enquêtes eſt compoſée de trois préſidens & de trente-cinq conſeillers. La tournelle criminelle eſt compoſée de cinq préſidens à mortier, & de dix-huit conſeillers, huit de la grand'-chambre, & dix des enquêtes. Il y a outre cela deux chambres des requêtes du palais, compoſées chacune de trois préſidens, & de quinze conſeillers. De ſorte que préſentement le parlement eſt compoſé de dix préſidens à mortier, ainſi appellés à cauſe de la forme d'un bonnet de velours noir bordé de galons d'or, qu'ils portent à l'audience de la grand-chambre, ſavoir, le premier, à qui le roi donne ce rang, & neuf autres qui ſont dits & nommés ſecond, & troiſiéme, &c. ſuivant l'ordre de leur réception: de quinze préſidens des enquêtes, & de ſix préſidens des requêtes du palais, leſquels dans les aſſemblées du corps du parlement, n'ont ſéance que ſur le banc des conſeillers laïcs après les maîtres des requêtes: & de deux cens quarante conſeillers, tant clercs que laïcs. Les conſeillers qui ſont commiſſaires aux requêtes du palais, doivent, au bout de dix années de réception, opter de demeurer aux requêtes, ou de prendre leur rang dans une des chambres des enquêtes, après quoi ils ne peuvent plus le faire. Outre ces officiers, il y a un procureur général, trois avocats généraux, deux greffiers en chef, l'un civil, & l'autre criminel, &c. L'habit de tous les officiers du parlement nommés ci-deſſus dans les cérémonies, & même aux funérailles des rois, eſt la robe rouge avec le chaperon ſemblable, à courte cornette, fourré d'hermine. Les préſidens à mortier portent l'hiver aux audiences de la grand'chambre le manteau d'écarlate, fourré d'hermine. Les pairs de France ſont du corps du parlement, où l'archevêque de Paris, avant que d'être pair, avoit déja ſéance en qualité de conſeiller-né, ainſi que l'abbé de S. Denys & celui de Cluni. Il y avoit une chambre de l'édit, pour connoître des cauſes & procès, où ceux de la religion prétendue réformée étoient parties; mais elle a été ſupprimée par un édit du mois de janvier 1669. Pendant les vacations, depuis le 7 du mois de ſeptembre juſqu'au lendemain de la S. Martin, il y a une chambre établie par les anciennes ordonnances, pour juger certaines affaires, qui demandent une prompte expédition, & qui ne ſe peuvent différer.

Le II parlement de France eſt celui de Toulouſe. Il fut inſtitué par le roi Philippe *le Bel*, en 1302, & rendu ſédentaire par le roi Charles VII en 1443. Il a ſous ſa juriſdiction, le Languedoc, le Vivarais, le Velai, le Gevaudan, l'Albigeois, le Querci, le Rouergue, le Lauraguais, le pays de Foix, & partie de la Gaſcogne. Les conſeillers du parlement de Paris prétendent avoir droit de ſéance dans les autres parlemens. Le roi Charles VII permit en 1454 aux conſeillers de Toulouſe d'avoir le même droit au parlement de Paris, où l'on refuſa de vérifier l'ordonnance. La cour de Toulouſe donna un arrêt en 1466, par lequel elle proteſta que les conſeillers de Paris ne ſeroient point reçus à Toulouſe, qu'ils n'euſſent ſatisfait à l'ordonnance.

III. Grenoble comprend le Dauphiné. Il eut premierement le nom de *Conſeil delphinal*; & le roi Charles VII l'établit en parlement, au mois de juin 1453.

IV. Bourdeaux, inſtitué par le roi Louis XI en 1462, comprend le Périgord, le Limoſin, le Bourdelois, les Landes, la Saintonge, le Bazadois, la haute Gaſcogne, partie de la Biſcaye, & le Medoc.

V. Dijon, pour la Bourgogne, fut inſtitué par le roi Louis XI, le 18 mars 1476, & fut rendu ſédentaire par le roi Charles VIII en 1494.

VI. La cour ſouveraine de Normandie à Rouen, réglée ſous le nom d'*Echiquier*, par le roi Philippe *le Bel*, en 1302, fut rendue perpétuelle par le roi Louis XII, le premier octobre 1499, & reçut du roi François I, le nom de *Parlement* en 1515.

VII. Le parlement de Provence, ſéant à Aix, fut établi par le roi Louis XII en 1501.

VIII. Celui de Bretagne, qui a été ſemeſtre juſqu'en 1724, fut établi en 1553 à Rennes par le roi Henri II. Il fut transféré à Vannes en 1675, puis remis à Rennes.

IX. Le parlement de Pau, qui comprend les évêchés de Leſcar & d'Oleron, fut établi en 1519 par Henri II, roi de Navarre, prince de Béarn, & fut rétabli en 1621 par le roi Louis XIII.

X. Ce même monarque inſtitua en 1633 le parlement de Metz, pour le pays Meſſin & pour Metz, Toul & Verdun. Ce parlement eſt ſemeſtre.

XI. Le roi Louis XIV rétablit en 1674 le parlement de la Franche-Comté à Dole. Il est présentement à Besançon.

XII. Il établit aussi un parlement à Tournai pour tout le pays de la Flandre & du Hainaut, qui appartient à la France, avec le Cambresis. Après la prise de Tournai par les alliés, ce parlement fut transféré à Cambrai, & depuis la paix d'Utrecht, il a été rendu sédentaire à Douai.

On peut mettre sous le nom de parlement, les conseils souverains qui jugent en dernier ressort. Celui de Perpignan, où les officiers sont en robes rouges; Arras, souverain pour les causes civiles, & le conseil d'Alsace. Ceux de la religion prétendue-réformée avoient dans quelques parlemens, des chambres dites de l'*Edit*, qui ont été depuis toutes supprimées. Celles de Paris & de Rouen, en 1669; & celles de Toulouse, de Bourdeaux & de Castres, en 1679. Divers auteurs ont traité en particulier de ce qui regarde les parlemens, comme Fauchet, dans son livre intitulé, *Origines des dignités & magistrats de France; Vincentius Lupanus*, dont le nom françois est Vincent de la Loupe, *Comment. de magistratibus & præfacturis Francorum*; Charles de Figon, *discours des états & offices tant du gouvernement que de la justice*; Bernard de la Rocheflavin, *des parlemens de France*; Barthelemi de Chasseneu, *de præsidibus parlamentorum, part. VII, catal.gloriæ mundi*; Jean Chenu, *livre des offices de France*; Pierre de Miraumont, *mémoire & institution des cours souveraines*. Jean-Baptiste de l'Hermite & François Blanchard ont publié des éloges des premiers présidens du parlement de Paris, dont nous allons donner la suite chronologique ci-dessous, afin que l'on puisse les trouver d'ordre. Le même Blanchard a aussi donné une histoire des présidens à mortier du même parlement; & un catalogue des conseillers. Pierre Palliot a publié l'histoire du parlement de Bourgogne. *Voyez* les mémoires de Languedoc de Castel, pour celui de Toulouse; l'histoire & l'état politique de Dauphiné de Nicolas Chorier, pour celui de Grenoble; pour celui d'Aix, l'histoire de Provence, de Bouche; & l'histoire de la ville d'Aix, de Jean-Scholastique Pitton, &c.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES PREMIERS PRÉSIDENS DU PARLEMENT DE PARIS, *depuis qu'il fut rendu sédentaire en cette ville, par le roi Philippe* le Bel.

I. Simon de Buci, chevalier, fut le premier (selon Miraumont) qui fut honoré de la dignité de premier président, par ordonnance du roi Philippe *de Valois*, du 11 mars 1344. Il mourut en 1369.

II. Guillaume de Sens, ou plutôt de Seris, chevalier, fut créé premier président par le roi Charles V, & installé dans cette charge le 17 juin 1371, & mourut en 1373.

III. Pierre d'Orgemont fut reçu dans cette charge le 11 novembre 1373. Il fut élu par les princes, barons, &c. chancelier de France, le 20 des mêmes mois & an.

IV. Arnauld de Corbie fut fait premier président le 2 janvier 1374, par le roi Charles V, après l'élection de Pierre d'Orgemont à la charge de chancelier de France. Il fut lui-même honoré de cette charge en 1383, après la mort du chancelier d'Orgemont, & mourut en 1413.

V. Guillaume de Sens, fut pourvu de la charge de premier président en 1388, par le roi Charles VI, & mourut en 1399.

VI. Jean de Popincourt fut nommé premier président en 1399, par le roi Charles VI, & fut installé dans cette charge, en 1400, par le chancelier, accompagné de l'amiral, & de plusieurs grands seigneurs & chevaliers. Il mourut en 1403.

VII. Henri de Marle fut pourvu de la charge de premier président, en 1403, par le roi Charles VI. Il fut depuis élu chancelier de France en 1413, en la place d'Eustache de Laistre, dans une assemblée tenue en présence du roi, des princes & grands seigneurs du royaume, & fut assassiné par les partisans de la maison de Bourgogne en 1418.

VIII. Robert Mauger fut élu premier président, lorsque Henri de Marle fut créé chancelier, en 1413; ce qui fut approuvé par le roi Charles VI. Il fut déposé de cette charge par la faction Bourguignone, au mois de juin 1418, & mourut la même année.

IX. Philippe de Morvilliers fut créé premier président par le crédit de Jean, duc de Bourgogne, en 1418, sous le regne de Charles VI. Il exerca cette charge jusqu'en 1436, que la ville de Paris se remit sous l'obéissance du roi Charles VII. Ce président fut chassé de Paris pour avoir pris le parti de la maison de Bourgogne & des Anglois, & mourut en 1438.

X. Adam de Cambrai fut pourvu de la charge de premier président en 1436, par le roi Charles VII. Il fut un des députés au traité d'Arras, conclu avec le duc de Bourgogne en 1435, & mourut le 15 mars 1456.

XI. Yves de Scepeaux, fut élu premier président en 1457, sous le regne du roi Charles VII, & mourut en 1461, sous le roi Louis XI.

XII. Hélie de Torrettes fut élu premier président en présence de Pierre de Morvilliers, chancelier de France, le 11 septembre 1461, & mourut la même année sous le roi Louis XI.

XIII. Matthieu de Nanterre fut élu premier président, fut installé en 1461, & en fit les fonctions jusqu'en 1465; mais le roi Louis XI n'approuvant pas son élection, le transféra à Toulouse, d'où ayant été rappellé peu de temps après, il exerça la charge de second président du parlement de Paris, jusqu'à sa mort arrivée en 1487.

XIV. Jean Dauvet fut pourvu de cette charge en 1466, par le roi Louis XI, & mourut le 23 novembre 1471.

XV. Jean le Boulanger, seigneur de Jacqueville & de Montigni, fut honoré de la charge de premier président par le roi Louis XI, en 1471. Il fut un des juges du comte de S. Paul, connétable de France, & de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, & mourut le 24 février 1481.

XVI. Jean de la Vacquerie fut pourvu de la charge de premier président en 1481, par le roi Louis XI, & mourut en 1497, sous Charles VIII.

XVII. Pierre Cothardi fut nommé premier président, en 1497, par le roi Charles VIII. On croit qu'il mourut en 1505, sous Louis XII.

XVIII. Jean de Gannai fut avocat général du parlement de Paris, puis quatriéme président de cette cour. Il fut un de ceux qui pousserent le roi Charles VIII à entreprendre le voyage de Naples, & fut envoyé au pape Alexandre VI, avec le sénéchal de Beaucaire & le maréchal de Gié, pour traiter avec sa sainteté du passage des troupes de ce prince sur les terres de l'église; ce qu'ils exécuterent heureusement. Le roi Louis XII l'honora de la charge de premier président, en 1505, & deux ans après le pourvut de celle de chancelier de France. Il mourut en 1512.

XIX. Antoine du Prat, chevalier, seigneur de Nantouillet, fut nommé premier président du parlement de Paris, par le roi Louis XII, en 1507. Le roi François I, à son avenement à la couronne en 1514, le fit chancelier de France. Il fut depuis cardinal, archevêque de Sens, &c. & mourut le 9 juillet 1535.

XX. Mondot de la Marthonie étoit premier président du parlement de Bourdeaux en 1514, lorsque le roi François I le créa premier président de Paris. Sa majesté le nomma un des principaux conseillers de la régente sa mere, & lui donna le petit sceau en 1515, lorsqu'il alla à la conquête du duché de Milan. Il mourut en 1517.

XXI. Jacques Olivier, chevalier, seigneur de Leuville,

ville, fut fait premier président en 1517, par le roi François I, & mourut le 20 novembre 1519.

XXII. Jean de Selve, chevalier, seigneur de Cromiers, étoit premier président du parlement de Rouen, lorsque le roi François I le nomma en 1521 à la charge de premier président du parlement de Paris, cette charge ayant été deux ans vacante après la mort du président Olivier. Il fut envoyé en Espagne, pour traiter de la délivrance de François I, signa le traité de Madrid en 1526, & mourut en 1529.

XXIII. Pierre Lizet fut nommé premier président du parlement de Paris en 1529, par le roi François I. Il fut dépossédé vingt ans après, sous le regne du roi Henri II, & nommé abbé de S. Victor. Il mourut en 1554.

XXIV. Jean Bertrand fut pourvu de la charge de premier président du parlement de Paris en 1550, par le roi Henri II. Il fut depuis garde des sceaux en 1551, puis archevêque de Sens, & cardinal en 1557, & mourut le 4 décembre 1560.

XXV. Gilles le Maître, chevalier, seigneur de Cincehour, fut honoré de la charge de premier président du parlement de Paris en 1551, par le roi Henri II, après que Jean Bertrand eut été fait garde des sceaux, & mourut le 5 décembre 1562.

XXVI. Christophe de Thou, chevalier, seigneur de Bonneuil & de Celi, fut nommé premier président du parlement de Paris en 1562, par le roi Charles IX, & mourut le premier novembre 1582.

XXVII. Achilles de Harlai, chevalier, comte de Beaumont, fut pourvu de la charge de premier président en 1582, par le roi Henri III. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge, en faveur de Nicolas de Verdun, & mourut peu de temps après, le 23 octobre 1616.

XXVIII. Nicolas de Verdun, fut pourvu de la charge de premier président du parlement de Toulouse, par le roi Henri IV, & fut nommé par le roi Louis XIII, premier président de Paris, après la démission d'Achilles de Harlai. Il mourut le 16 mars 1627.

XXIX. Jerôme de Hacqueville, chevalier, seigneur d'Ons-en-Brai, fut nommé premier président du parlement de Paris en 1627, par le roi Louis XIII, & mourut le 4 novembre 1628.

XXX. Jean Bochart, chevalier, seigneur de Champigni & de Noroi, fut pourvu de la charge de premier président du parlement de Paris en 1628, par le roi Louis XIII. Il mourut le 27 avril 1630.

XXXI. Nicolas le Jai, chevalier, baron de Tilli, la Maison Rouge, &c. fut nommé premier président du parlement de Paris en 1630, par le roi Louis XIII, qui le fit ensuite garde des sceaux de ses ordres, & mourut en 1640.

XXXII. Matthieu Molé, chevalier, seigneur de Lassi & de Champlâtreux, fut pourvu de la charge de premier président en 1640, par le roi Louis XIII. Le roi Louis XIV le fit garde des sceaux en 1651. Il mourut le 3 janvier 1656.

XXXIII. Pomponne de Bellievre, chevalier, seigneur de Grignon, &c. succéda à M. Molé, en 1651, & mourut le 13 mars 1657.

XXXIV. Guillaume de Lamoignon, chevalier, seigneur de Basville, fut nommé premier président du parlement de Paris en 1658, par le roi Louis XIV, & mourut le 9 décembre 1677.

XXXV. Nicolas Potier, chevalier, seigneur de Novion, fut pourvu de la charge de premier président en 1678, par le roi Louis XIV. Il se démit de cette charge à cause de son grand âge, en 1689, & mourut le premier septembre 1693, âgé de 75 ans.

XXXVI. Achilles de Harlai, chevalier, comte de Beaumont, fut nommé premier président du parlement de Paris en 1689, par le roi Louis XIV, après la démission de Nicolas Potier de Novion. Il étoit ci-devant procureur général de cet auguste sénat. Il se démit de cette charge en 1707, & mourut le 20 juillet 1712, âgé de 73 ans.

XXXVII. Louis le Pelletier, chevalier, seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c. fut nommé premier président en 1707, & se démit volontairement de cette charge en 1712.

XXXVIII. Jean-Antoine de Mesmes, marquis de Cramayel, &c. fut pourvu de la charge de premier président le 5 janvier 1712, par le roi Louis XIV, sur la démission volontaire de M. le Pelletier, & mourut le 23 août 1723.

XXXIX. André Potier, chevalier, seigneur de Novion, marquis de Grignon, a été nommé premier président, en décembre 1723, dont il a prêté serment le 15 du même mois. Il se démit au mois de septembre 1724.

XL. Antoine Portail, seigneur de Vaudreuil & de Chatou, fut nommé premier président le 24 septembre 1724, & fut installé le 13 novembre suivant. Il mourut à Paris la nuit du 2 au 3 mai 1736. * Le chevalier l'Hermite Souliers & Blanchard, *éloges des premiers présidens du Parlement de Paris.*

XLI. Louis le Pelletier, président à mortier, fut nommé par le roi à la charge de premier président, pour laquelle il prêta serment le 29 mai 1736. Il fut reçu au parlement avec les cérémonies accoutumées, le premier de juin suivant.

XLII. René-Charles de Meaupeou, nommé au mois d'octobre 1743, sur la démission de M. le Pelletier, qui s'est retiré.

XLIII. Matthieu-François Molé, nommé au mois de novembre 1757, sur la démission de M. de Meaupeou.

PARLEMENT D'ANGLETERRE, est une convocation des états du royaume, que le roi assemble, dissout ou proroge quand il lui plaît. Il a été institué par les Saxons : ils appelloient ces assemblées *Gemoost*. Sous Guillaume *le Conquérant*, on leur donna le nom de *parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces sortes d'assemblées. Avant Guillaume *le Conquérant*, l'assemblée qui prit de son temps le nom de *Parlement*, n'étoit composée que des grands de la nation. Ce fut Henri III qui y joignit la chambre des communes. Les premieres lettres patentes pour la convocation du parlement dans la forme où il est aujourd'hui, sont datées de l'an 49 du regne de ce prince. Polydore Virgile attribue néanmoins l'institution des parlemens à Henri I. Le pere d'Orléans soutient que l'assemblée des barons ou des grands que les princes avoient accoutumé de consulter, ne commença à s'appeller *Parlement*, que sous le regne de Henri III, en 1217; & il prétend que l'histoire fait mention de la chambre des communes si long-temps après lui, qu'on ne peut pas dire que Henri III ait composé le parlement tel qu'il a été depuis. Avant le regne de Henri VII, tous les actes du parlement se passoient en françois; présentement ils se font en anglois. Il faut avoir vingt-un ans pour avoir séance au parlement, qui est composé de la chambre haute, qui est celle des pairs ou seigneurs, & de la chambre basse, qui est celle des communes. Le nombre des seigneurs n'est point fixé : il dépend du roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plaît. Ceux qui y ont droit de séance & de suffrage, sont les deux archevêques & les 24 évêques ; les autres sont, ou ducs, ou marquis, ou comtes, ou vicomtes, ou barons, & ils prennent séance selon le titre qu'ils portent. La chambre basse est composée de deux députés pour chaque province, qui font quatre-vingt, de douze députés pour les douze comtés du pays de Galles ; de cinquante députés des vingt-cinq cités d'Angleterre, & de quatre pour la ville de Londres ; de seize pour les huit Cinq-ports ; de deux pour chacune des deux universités ; & de trois cens trente-deux, pour cent quarante-huit bourgs, outre douze bourgs de la principauté de Galles. Tout cela ensemble fait cinq cens dix députés ; mais il n'arrive

presque jamais, que ce nombre soit complet. Par un bill ou acte du parlement passé en l'année 1695, il est porté qu'à l'avenir le parlement sera convoqué une fois en trois ans pour le moins, & que le même parlement ne poura continuer que pendant trois ans seulement : après lequel temps il doit être cassé pour procéder à une nouvelle élection des membres qui le composent. Cet acte est appellé l'*acte du Parlement triennal*. Il y a néanmoins été dérogé en 1716. *Voyez* à l'article ANGLETERRE, ce que nous avons dit du parlement.

PARME, riviere de la Lombardie. Elle a sa source dans l'Apennin, traverse du midi au nord le duché de Parme, baigne la ville de ce nom, & se décharge dans le Pô, entre Brissello & Casal-Major. * Mati, *dictionaire*.

PARME, *Parma*, ville d'Italie, capitale du duché de ce nom, avec évêché, autrefois suffragant de Ravenne, & maintenant de Bologne, est le siége d'une université fondée par Rainuce Farnèse en 1599. La ville, qui est le séjour ordinaire du duc & de sa cour, & le siége de sa justice, est située sur la riviere de Parme qui en fait trois parties assemblées par trois ponts. Le palais du duc & ses jardins, la citadelle, la cathédrale & les fortifications méritent d'être considérés par les voyageurs. Elle est très-ancienne; & après la décadence de l'empire, elle a été soumise à divers seigneurs. L'empereur Frederic *Barberousse* l'assiégea pendant deux ans, mais inutilement. Après plusieurs révolutions, l'église étant en paisible possession de cet état, le pape Paul III, appellé auparavant Alexandre Farnèse, en fit duc PIERRE-LOUIS Farnèse son fils, en 1545. Il fut troublé dans sa possession par l'empereur Charles-Quint; mais elle fut assurée à cette maison par le mariage d'*Octavio* avec *Marguerite* d'Autriche, fille naturelle du même empereur. La ville de Parme a environ trois milles de tour. Dans sa cathédrale on admire le dôme peint par le Corregio qui étoit de Parme, aussi-bien que le Parmigiano. Le tombeau du célébre Alexandre Farnèse, duc de Parme, est aux Capucins. Les environs de Parme sont très-fertiles, & fournissent des fromages qui sont en réputation par toute l'Europe. Parme a une académie de beaux esprits appellés les *Innominati*. L'état du duc, nommé *le Parmesan*, est enfermé entre le Milanez, l'état de Modène & la république de Gènes, & comprend outre le duché de Parme, celui de Plaisance, l'état de Busseto, & celui du *Val di Taro*. Le duc possédoit aussi autrefois le duché de Castro & Ronciglione. Les villes principales sont Parme, Plaisance, *Borgo di Val di Taro*, Busseto, Borgo S. Donino & Fiorenzuola. Parme est le lieu de la naissance de divers grands hommes. On y célébra un synode en 1602. *Voyez* l'histoire de Parme de Bonaventura Arrighi, & *consultez* les auteurs que nous citons sous le nom de Farnèse. Plusieurs autres en ont aussi parlé, comme Strabon, *l.* 5. Agathias, *l.* 1. Tite-Live, Pline & ceux d'entre les anciens qui sont allégués par Léandre Alberti, *descr. Italiæ*. Sansovin, Riccioli, &c.

PARMENAS, l'un des sept diacres élus par les apôtres, souffrit le martyre sous l'empire de Trajan. Siméon Métaphraste rapporte les actes de son martyre. Le ménologe des Grecs & le martyrologe en font mention. * *Actes des Apôtres*, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 109.

PARMENIDES d'Elée, *Parmenides*, philosophe, fils de *Pyres*, & disciple de Xenophanes, ou selon d'autres, d'Anaximandre, vivoit sous la LXXXVI olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Il croyoit que la terre étoit ronde, placée au milieu du monde, & admettoit deux élémens, le feu & la terre. Il ajoutoit que la premiere génération des hommes est venue du soleil; que cet astre est froid & chaud, qui sont les deux principes de toutes choses; que l'ame & l'esprit est la même chose; & qu'il y a deux sortes de philosophie, dont l'une est fondée sur la vérité, & l'autre consiste dans l'opinion. Il avoit mis sa philosophie en vers. Platon a écrit un dialogue, qu'il intitule *Parmenides* ou *des idées*. Ce philosophe est différent de PARMENIDES rhétoricien. Nous avons quelques fragmens de ce philosophe, recueillis par Henri Etienne, sous le titre *De poësi philosophica*. * *Consultez* Diogène Laërce, *l.* 9 *vitæ phil.* Plutarque, Sextus Empiricus, Clément Alexandrin, Proclus, Suidas, &c.

PARMENIEN, *Parmenianus*, évêque schismatique en Afrique, fut élu par les Donatistes après la mort de Donat leur chef, en 350, pour gouverner leur église dans Carthage. Il n'étoit point d'Afrique, mais du nombre de ces prosélytes que les Donatistes faisoient dans d'autres pays. Il signala son entrée par des écrits insolens contre les orthodoxes. Mais lorsque les prélats lui proposerent une dispute publique, il la refusa, sous prétexte qu'étant immondes, & que ceux de son parti étant saints, il ne pouvoit, disoit-il, y avoir aucune société entre les uns & les autres. Optat réfuta ses impostures; & S. Augustin écrivit depuis contre lui & contre ceux de son parti. Il mourut vers l'an 390. * Optat, *liv.* 1. Baronius, *A. C.* 358. Du-Pin, *préf. sur Optat.* D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, *tome I.*

PARMENION, *Parmenio*, général des armées d'Alexandre *le Grand*, fut un des plus grands capitaines de son temps, & un de ceux qui eurent le plus de part aux exploits de son prince. Il fut consulté par ce prince sur les offres que Darius roi de Perse lui faisoit de lui abandonner tout ce qui étoit au-delà de l'Euphrate, & de lui donner sa fille Statira en mariage avec dix mille talens d'or, pour le prix de la paix qu'il lui demandoit. Cette proposition lui parut si avantageuse, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier : *Si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres. Et moi aussi*, répondit Alexandre, *si j'étois Parmenion*. Les grands services de Parmenion ne purent le garantir de la cruauté de son prince qui, après avoir fait périr Philotas son fils dans les tourmens, envoya tuer le pere par Cleander, la troisiéme année de la CXII olympiade, & l'an 330 avant Jesus-Christ. Parmenion étoit alors gouverneur de la Médie, & étoit âgé de 70 ans. * Quint-Curce, *l.* 7. Strabon *liv.* 15.

PARMENISQUE, *Parmeniscus*, grammairien, avoit écrit divers traités, & entr'autres, des commentaires sur Aratus, & une histoire fabuleuse des astres, citée par Hygin. On ne sait pas en quel temps il vivoit. * Varron, *liv.* 9, *de ling. lat.* Vossius, *de hist. Græc. & scient. mathem.*

PARMISES, fils d'Astyages, dernier roi des Medes. Son pere ayant été détrôné, Cyrus qui lui conserva la vie, retint Parmises auprès de sa personne, & lui donna de l'emploi dans ses armées. Il accompagna ce conquérant dans l'expédition contre les Saces, & il eut le malheur d'être fait prisonnier avec ses trois fils. Cyrus sensible aux malheurs de cette famille, échangea ces princes avec Amorges, roi des Saces, qu'il avoit pris quelque temps auparavant. Ctesias, qui est le seul auteur qui parle de Parmises, ne dit plus rien de lui après sa délivrance.

PARNASE, *Parnasus*, préfet d'Egypte sous l'empereur Constance, un peu avant l'an 359, fut accusé d'avoir consulté un astrologue, & fut obligé de répondre devant Modeste, comte d'Orient, célébre par sa sévérité, ou plutôt par la cruauté de ses jugemens. Parnase que l'on vouloit rendre suspect par sa curiosité, d'avoir voulu causer quelque soulevement dans l'état, fut condamné à perdre la tête; mais cet arrêt fut adouci, & on se contenta de l'envoyer en exil, d'où il revint trois ans après, en 361. * Libanius, *orat.*

PARNASSE, *Parnassus*, aujourd'hui *Liacura*, selon Sophien, mont de la Phocide à deux coupeaux, étoit consacré aux Muses, dont la fable y fixoit le séjour ordinaire. Les poetes en font très-souvent mention dans leurs écrits. Il y a une ville de ce nom dans l'Asie mineure, & en la province de Cappadoce, avec évêché.

PARNASSE FRANÇOIS. Monument élevé en bronze à la gloire de la France & de Louis le Grand, & à la mémoire des illustres poëtes, & des illustres musiciens François. Ce Parnasse est représenté par une montagne d'une belle forme, & un peu escarpée, où sont dispersés quelques lauriers, palmiers, myrtes, & troncs de chênes entourés de lierre; cette montagne est isolée, & tous ses aspects en sont riches & agréables. *Louis* le Grand, protecteur des sciences & des beaux arts, qui a animé le génie des poëtes & des musiciens à célebrer & à chanter les merveilles de son regne, y paroît sous la figure d'Apollon, couronné de laurier, & tenant une lyre à la main. Il est assis sur le sommet de ce mont, auprès de quelques lauriers, par-dessus lesquels on voit le cheval Pégase s'élever en l'air dans une attitude pleine de feu. *La Nymphe de la Seine* est placée un peu plus bas & à côté d'Apollon, ayant un bras appuyé sur une urne d'où sort une nappe d'eau : elle tient lieu sur ce Parnasse des fontaines de Castalie, d'Hyppocrène, ou du fleuve Permesse, célébre sur le Parnasse de la Gréce, & sur le mont Hélicon. On voit sur une terrasse au-dessous de l'Apollon, les trois Graces du Parnasse François, mesdames *de la Suze* & *des Houlieres*, & mademoiselle *de Scuderi*, connues par la beauté de leur génie, & par l'élégance de leurs ouvrages en vers & en prose : elles se tiennent par des guirlandes de fleurs entre-mêlées de feuilles de lauriers & de myrtes. Elles sont dans les attitudes les plus belles & les plus charmantes d'une danse majestueuse, qu'elles forment au son de la lyre d'Apollon. Huit poëtes célébres & un excellent musicien du regne de Louis le Grand, occupent une grande terrasse, qui regne autour du Parnasse. Ils y tiennent la place des neuf muses, comme les vrais modéles de la belle poësie, & de la musique françoise. Ces hommes célebres sont, *Pierre Corneille*, *Moliere*, *Racan*, *Segrais*, *la Fontaine*, *Chapelle*, *Racine*, *Despreaux*, & *Lulli* le musicien. Ce dernier porte sur un bras le médaillon de *Quinault* son poëte : Lulli & Quinault ne formant, pour ainsi dire, qu'un même génie pour la composition des opera parfaits. On a pris avec exactitude la ressemblance de toutes les personnes qu'on vient de nommer sur les portraits qui en sont restés, & on leur a donné les symboles convenables à leurs caracteres. Toutes ces figures sont dans des attitudes nobles, & bien contrastées. Vingt-deux génies sous la forme d'enfans aîlés sont répandus sur ce Parnasse; ils y font une diversité agréable, & y forment divers grouppes avec les principales figures, & avec les arbres qui y sont dispersés. Ces génies ont différentes occupations : quelques-uns soutiennent des médaillons de poëtes & de musiciens. Comme le nombre de ces médaillons est assez considérable, ils ne sont pas tous portés par des génies, la plupart sont suspendus à des branches de laurier ou de palmier. On donnera plus bas les noms de ceux qui sont représentés sur ces médaillons. M. Evrard Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel de feue madame la dauphine, mere de Louis XV roi de France, & commissaire provincial des guerres, est auteur de cet ouvrage : il l'a fait exécuter sur ses dessins, par Louis Garnier, sculpteur, qui l'a terminé en M DCC XVIII, comme on le voit par l'inscription de ce monument, & par sa dédicace au roi. L'auteur a donné la description de ce Parnasse, avec un ordre chronologique & historique des poëtes & des musiciens qui y sont rassemblés, un catalogue de leurs ouvrages, & le jugement que plusieurs savans critiques en ont porté; premiere édition *in-12*, à Paris en 1727 : deuxiéme édition *in-folio*, ornée d'estampes, & augmentée de beaucoup, à Paris à la fin de 1732. On trouve dans cette nouvelle édition un long discours sur le dessein qu'on s'est proposé en faisant exécuter en bronze le PARNASSE FRANÇOIS, & sur l'ordre qu'on a suivi dans la description de ce monument. Ensuite est la description de ce Parnasse, qui est augmentée d'un grand nombre de vies de poëtes & de musiciens, avec un catalogue de la plupart de leurs ouvrages. Après cette description, on trouve 1°. un essai sur la poësie & la musique en général. 2°. Des remarques plus étendues sur l'origine & les progrès de la poësie & de la musique françoise, & particulierement sur nos spectacles & nos piéces de théatre. 3°. Un poëme latin du P. Vaniere Jésuite, sur le *Parnasse François*, avec la traduction en prose & en vers, & deux lettres sur le même sujet. Enfin deux listes, l'une alphabétique de ceux dont on a donné des articles dans la description du Parnasse, & l'autre chronologique d'un grand nombre d'autres poëtes ou musiciens François. M. Titon du Tillet a donné deux supplémens à sa description du Parnasse François. Le premier a paru en 1743, & conduit l'histoire des poëtes & des musiciens François jusqu'à cette année. Il contient aussi quelques autres piéces qui ont rapport au monument même du Parnasse François. Le second supplément contient l'histoire des poëtes & musiciens François, que la mort a enlevés depuis 1743 jusqu'en 1755, temps auquel ce second supplément a été imprimé. * *Mercure de France, septembre 1723, juin 1727*, premier volume. *Journal des savans, août & novembre 1727. Journal de Trévoux, mars & avril 1728. Foglietti letterari. Journal litteraire de Venise, mars & avril 1725. Bibliothéque raisonnée des ouvrages des savans de l'Europe, tome II, article 8, page 354, &c.*

TABLEAU DU PARNASSE FRANÇOIS,

OU

LISTE DES PERSONNES QUI SONT RASSEMBLÉES sur ce monument.

Leurs noms sont suivis de l'année de leur mort.

Cette marque * fait connoître que ces poëtes étoient de l'académie françoise.

I.

Représentés en figures.

LOUIS LE GRAND, y représente Apollon.

II.

Henriette de la Suze, 1673.
Antoinette des Houlieres, 1694.
Magdeléne de Scudéry, 1701.
Les trois Graces.

III.

Huit poëtes & un musicien qui porte le médaillon d'un neuviéme poëte, occupent sur le Parnasse la place des neuf muses.

Honorat de Beuil, marquis de Racan *, 1670.
Jean-Baptiste Moliere, 1673.
Pierre Corneille *, 1684.
Claude-Emanuel Chapelle, 1686.
Jean-Baptiste Lully, 1687.
portant le médaillon de
Philippe Quinault *, 1688.
Jean de la Fontaine *, 1695.
Jean Racine *, 1699.
Jean Renaud de Segrais *, 1701.
Nicolas Boileau Despréaux *, 1711.

IV.

Les poëtes les plus célébres qui sont morts depuis ceux qu'on vient de nommer.

Jean-Baptiste Rousseau, 1741.

V.

Vingt-cinq médaillons de poëtes & de musiciens y sont portés par des génies, ou suspendus à des lauriers,

& à des palmiers, & placés en différens endroits du Parnasse.

Les poetes François sont

Clément Marot,	1544.
Marguerite, reine de Navarre,	1549.
François Malherbe,	1628.
François Maynard *,	1646.
Vincent Voiture *,	1648.
Jean-François Sarasin,	1654.
Paul Scaron,	1660.
Philippe Quinault *,	1688.
Isaac de Benserade *,	1691.
Alexandre Lainez,	1710.
Antoine Houdar de la Motte *,	1731.
Jean-François Regnard,	1709.
Philippe Néricault Destouches *,	1754.
Bernard le Bovier de Fontenelle *, mort âgé de 100 ans moins un mois.	1757,
Philippe Vadé,	1757.
Prosper Jollyot de Crébillon * vivant en 1758 dans la 85e année de son âge.	

VI.

Les poetes latins sont

Scevole de Sainte-Marthe,	1623.
René Rapin, Jésuite,	1687.
Jean de Santeul,	1697.
Jean Commire, Jésuite,	1702.
Charles de la Rue, Jésuite,	1725.
Jacques Vaniere, Jésuite,	1739.
Le cardinal de Polignac *,	1741.

VII.

Medaillons des musiciens.

Michel de la Lande,	1726.
Marin Marais,	1728.
Elizabeth de la Guerre,	1729.
André Campra,	1744.
André-Cardinal Destouches,	1749.

VIII.

Premier rouleau, où sont gravés les noms des poëtes François.

Avant le régne de Louis le Grand.

Mellin de Saint-Gelais,	1558.
Joachim du Bellay,	1560.
Remi Belleau,	1577.
Pierre Ronsard,	1585.
Guillaume du Bartas,	1590.
Jean Passerat,	1535.
Philippe Desportes,	1606.
Nicolas Rapin,	1609.
Jean Bertaut,	1611.
Mathurin Regnier,	1613.
Robert Garnier,	1534.
Théophile Viaut,	1626.
Honoré d'Urfé,	1625.
Philippe Habert *,	1637.

Du régne de Louis le Grand.

Claude Malleville *,	1647.
Pierre Goudelin,	1649.
Jean de Rottou,	1650.
François Tristan *,	1655.
Pierre du Ryer *,	1658.
Guillaume Colletet *.	1659.
Marc-Antoine de Saint-Amant *,	1659.
Guillaume de Brebeuf,	1661.
Jean Ogier de Gombaud *,	1666.
Georges de Scudéry *,	1667.
Pierre le Moine, Jésuite,	1671.
Antoine Godeau *,	1672.
Marin de Gomberville *,	1674.
Jean Chapelain *,	1674.
Jean Desmarest de Saint-Sorlin *,	1679.
Robert Arnauld d'Andilly,	1674.
Antoine de la Sabliere,	1680.
Jean Hénault.	1682.
Paul Pellisson *,	1693.
Edme Boursault,	1701.
Charles Perrault *,	1703.
Etienne Pavillon *,	1705.
Joseph-François Duché,	1704.
Péchantré,	1708.
Antoine de la Fosse,	1708.
Thomas Corneille *,	1709.
François-Séraphin Regnier des Marais *,	1713.
Eustache le Noble,	1711.
François de Fénelon *,	1715.
Charles-Claude Genest *,	1719.
Guillaume Amfrye de Chaulieu,	1720.
Jacques Vergier,	1720.
René Boudier,	1723.
Jean de la Chapelle *,	1723.
Jean Campistron *,	1723.
Charles du Fresny,	1724.
Florent Carton d'Ancourt,	1725.
Bernard de la Monnoye *,	1728.
Pierre de Villiers,	1728.
Michel Baron,	1729.
Jean-Antoine du Cerceau, Jésuite,	1730.
Antoine de Senecé,	1737.
Melchior Follard, Jésuite,	1739.
Augustin Nadal,	1740.
Jean Vieillard de Grécourt,	1743.
Henri Richer,	1748.
Antoine Danchet *,	1748.
Louis Fuzelier,	1752.
Pierre-Claude Nivelle de la Chaussée *,	1754.
N. De Boissy,	1758.

IX.

Second rouleau des poëtes François.

Guillaume de Lorris, dans le	13e siécle.
Jean de Meung,	14e s.
Guillaume Coquillart,	15e s.
François Villon,	15e s.
Martial de Paris,	15e s.
Charles Bordigné,	16e s.
Jean Molinet,	16e s.
Guillaume Cretin,	16e s.
Jean Marot,	16e s.
François Rabelais,	1553.
Jacques Grevin,	16e s.
Etienne Jodelle,	1573.
Jean-Antoine Baif,	1592.
Théodore de Beze,	1605.

Seconde classe des poëtes qui ont fleuri depuis la fin du régne de François I, jusqu'à la fin de celui de Louis XIII.

Jean de la Frenaye, *vers*	1506.
Gui du Faur de Pibrac,	1584.
Ponthus de Thiard,	1605.
Etienne Pasquier,	1615.
Gilles Durand, *vers*	1615.
Alexandre Hardy.	

Balthazar Baro *, 1649.
Claude de l'Etoile *, 1652.
Germain Habert *, 1655.
François de Boisrobert *, 1662.
Hypolite de la Menardiere *, 1663.
Gautier de la Calprenede.
Cyrano Bergerac, 1655.
Jean Mairet, 1660.
François-Matthieu de Beauchasteau.
Adam Billaut, 1662.
Charles Vion d'Alibray, 1663.
Jean Loret, 1666.
François d'Aubignac, 1673.
Pierre Perrin, 1680.
Nicolas l'Héritier, 1680.
Gabriel Gilbert, *vers* 1680.
Claude Sanguin.
Le président Nicole, *vers* 1680.
Jacques Cassagnes *, 1679.
Antoine Furetiere *, 1688.
Raimond Poisson, 1690.
René le Pays, 1690.
Michel le Clerc, 1691.
Matthieu de Montreuil, 1692.
Claude Boyer *, 1698.
Pradon, 1698.
Urbain Chevreau, 1701.
Claude-François Ménestrier, 1705.
Jacques Testu *, 1706.
Ferrier.
Vizé, *vers* 1710.
Fatouville, *vers* 1710.
Pic, 1710.
Rieupéroux, 1710.
Louis de Sanlecque, 1714.
Gaspard Abeille *, 1718.
Jean Palaprat, 1721.
Hilaire Bernard de Longepierre, 1721.
Guillaume Massieu *, 1722.
David-Augustin Brueys, 1723.
La Font, 1725.
Blein.
François Gacon, 1725.
Jean Boivin *, 1726.
Du Jarry, *vers* 1730.
Jean-Baptiste Poncy de Neuville, 1737.
Bernard Moreau de Mautour, 1737.
De Caux, 1737.
François Limojeon de Saint-Didier, 1739.
Jacques Losme de Monchenay, 1740.
Antoine Colonia, Jésuite, 1741.
Antoine Le Brun, 1743.
Philippe Poisson, 1743.
Jacques Autreau, 1745.
Pierre-François Guyot Desfontaines, 1745.
Simon-Joseph Pellegrin, 1745.
Alin-René le Sage, 1747.
François-Michel-Chrétien Deschamps, 1747.
Esprit-Jean de Rome, sieur d'Ardene, 1748.
De Launay *le Fabuliste*.
François-Antoine Jolly, 1753.
Charles-Antoine Le Clerc de la Bruere, 1754.
Christophe-Barthelemi Fagan, 1755.
Michel Guyot de Merville, 1755.
Henri Cahagne de Verrieres, 1755.
Pierre de Morand, 1757.

X.

Rouleau des noms des dames illustres dans la poësie.

Magdeléne Desroches, 1587.
Catherine Desroches, sa fille.
Catherine de Parthenai, mere des ducs de Rohan & de Soubise, 1631.
Marie Jars de Gournai, 1645.
Marie-Catherine de Villedieu, 1683.
Elizabeth-Sophie Chéron le Hay, 1711.
Catherine Bernard, 1712.
Marie de Louvencourt, 1712.
Thérèse des Houlieres, 1718.
Louise-Geneviéve Gillot de Saintonge, 1718.
Marie-Jeanne l'Héritier, 1734.
Marie-Anne Barbier, *vers* 1745.
Jeanne de Ségla de Montégut, 1752.

XI.

Premier rouleau des poëtes Latins.

Jean Salmon Macrin, 1557.
Adrien Turnebe, 1565.
Marc-Antoine Muret, 1585.
Jean Dorat, 1588.
Jean Bonnefons, 1614.
Jacques-Auguste de Thou, 1617.
Gilbert Jonin, Jésuite, 1638.
Nicolas Bourbon, le jeune, 1644.
Abraham Remi, 1646.
Denys Pétau, Jésuite, 1652.
Jean-Louis de Balzac *, 1654.
Louis Magnet, Jésuite, 1657.
Gabriel Madelenet, 1661.
Pierre Mambrun, Jésuite, 1661.
Claude Quillet, 1661.
Pierre-Juste Sautel, Jésuite, 1662.
Charles Alfonse du Frénoy, 1665.
Gilbert Gaumin, 1667.
Gabriel Cossart, Jésuite, 1674.
Antoine Halley, 1676.
François Vavasseur, 1680.
Pierre Petit, 1687.
Charles du Perier, 1692.
Gilles Ménage, 1692.
Esprit Fléchier *, 1710.
Pierre-Daniel Huet *, 1721.
Claude-François Fraguier *, 1728.
Noël-Etienne Sanadon, Jésuite, 1733.
Charles Porée, Jésuite, 1741.
Charles Rollin, 1741.
Pierre Brumoy, Jésuite, 1742.

XII.

Second rouleau des poëtes Latins.

Pierre de Lamoignon, 1584.
Florent Chrétien, 1596.
Joseph Scaliger, 1609.
Antoine Mornac, 1619.
Antoine Millieu, Jésuite, 1646.
Marc Duncan, sieur de Cérisantes, 1648.
Charles Ogier, 1664.
Jacques Savary, 1670.
Jacques Moissant, 1674.
Jean de Bussieres, Jésuite, 1678.
Pierre Halley, 1689.
Jacques Tourreil *, 1714.
François Boutard, 1729.

XIII.

Rouleau des musiciens.

Les deux Gaultiers, pour le luth, *vers* 1660.
Chambonniere.
Cambert, 1677.
Henri Dumont, 1684.

Michel Lambert, 1696.
Pierre Gaultier, 1697.
Marc-Antoine Charpentier, 1704.
Pascal Collasse, 1709.
Guillaume Minoret, 1717.
Jean-Baptiste de Bousset, 1725.
Théobalde, 1727.
Jean-François Lalouette, 1728.
Sébastien Brossard, 1730.
Jean-Baptiste Senallié, 1730.
Salomon, 1731.
Jean-Louis Marchand, 1732.
François Couperin, 1733.
Jean-Baptiste Moreau, 1733.
Nicolas Bernier, 1734.
Michel de Monteclair, 1737.
Jean-Joseph Mouret, 1738.
Jean-François Dandrieu, 1740.
Henri des Marests, 1741.
Michel de la Barre.
Charles Gervais, 1744.
Jean Matho, 1746.
Jean-Ferri Rebel
Forquerai.
Bertin.
Lacoste.
Nicolas Clairambault, 1749.
Thomas-Louis Bourgeois, 1750.
Grenet.
Jacques Aubert, 1752.
Joseph-Nicolas Royer, 1755.
Antoine Calviere, 1755.
Joseph Bodin de Boismortier, 1755.
Jean-Baptiste Stuk, *dit* Batistin, 1756.

XIV.

Rouleau, où sont gravés les noms des principaux protecteurs, & des amateurs de la poësie, dont on a imprimé plusieurs piéces de vers, qui leur donnent une entrée honorable sur notre Parnasse.

THIBAULT, comte de Champagne, & roi de Navarre, 1254.
FRANÇOIS I, 1546.
CHARLES IX, 1574.
Le cardinal du Bellay, 1560.
Le chancelier Michel de l'Hôpital, 1573.
Le cardinal du Perron, 1618.
Michel de Marillac, garde des sceaux, 1632.
Le cardinal de Richelieu, 1642.
Nicolas Vauquelin des Yveteaux, 1649.
Pierre de Lingendes.
Pierre Patrix, 1661.
Denys Sanguin de Saint-Pavin, 1670.
Jacques Desbarreaux, 1673.
Pierre Lalane.
Le comte de Monplaisir.
Jacques Charpentier de Marigni.
Valentin Contart *, 1675.
Henri-Louis Habert de Montmor *, 1679.
Louis-Isaac Le Maistre de Sacy.
Nicolas l'Héritier, 1680.
Le chevalier de Cailly.
Jean-Baptiste Colbert *, ministre d'état, 1683.
Jacques de la Fond, 1686.
François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan *, 1687.
Roger de Rabutin, comte de Bussy *, 1693.
Jacques-Louis de Ris de Charleval, 1693.
Gaspar de Fieubet, 1694.
Pierre-César Richelet, 1698.
François Charpentier *, 1702.
Charles de Saint-Denys de Saint-Evremond, 1703.
Pierre Bellocq, 1704.
Charles l'Enfant de Saint-Gilles 1706.
Philippe-Julien duc de Nevers, 1708.
François Maucroix, 1708.
Charles-Auguste, marquis de la Fare, 1712.
Le duc de la Ferté.
Le chevalier de la Ferté, frere du duc.
Fabio Brulard de Sillery *, 1714.
Claude-Charles Guyonnet de Vertron, 1715.
Philippe-Emanuel de Coulanges, 1716.
François de Calliere *, 1717.
Antoine Ferrand, 1719.
Jacques Vallon, marquis de Mimeure *, 1719.
Antoine, comte d'Hamilton, 1720.
Guillaume Massieu *, 1722.
Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau *, 1720.
Nicolas de Malezieu *, 1727.
Jean-Baptiste de Valincourt *, 1730.
Jean-François Leriget de la Faye *, 1731.
Jean Haguenier, 1738.
François-Joseph, marquis de Saint-Aulaire *, 1742.
Antoine de la Roque, 1744.
Jean Bouhier *, 1746.
Louis Bertin de Valentiné, *vers* 1748.
Nicolas Boindin, 1751.
Charles Coypel, 1752.

XV.

Noms des dames amatrices de poësie, dont plusieurs vers d'un excellent gout sont imprimés dans différens recueils.

Anne de la Vigne, 1684.
L. Anastasie de Serment, 1692.
Charl. Saumaise de Chazan, comtesse de Bregy, 1693.
Le Camus.
De Clapisson.
De Montreul.
De Plabuisson.
De Rasilly.
Du Pré.
D'Aunoy.
Liancour.
Descartes.
Charlotte Rose de la Force de Caumont, 1710.
Henriette Julie de Castelnau, comtesse de Murat, 1716.
Durand.
Du Noyers.
Anne le Févre Dacier, 1720.
Françoise de Masquiere, 1727.
Antoinette de Salvant de Saliez, 1730.
Elizabeth Dreuillet, 1730.
Duché le Marchand,
Louise l'Evesque, 1745.
Louise-Marguerite Vatry, 1752.

PARNUS, certain homme qui ayant perdu son bateau, s'en prenoit à tous ceux qu'il rencontroit : d'où vient le proverbe, *disceptare ad Parni scapulam*. * Diogenianus, *apud Erasmum*.

PAROCZLO, bourg de la haute Hongrie. On le place près de la ville d'Agria vers le midi oriental, & on le prend pour le *Partiscum* de Ptolémée, petite ville des Jaziges Metanastes. * Mati, *diction*.

PAROPAMISE ou PAROPAMISSE, *Paropamisus*, ancien pays du grand royaume de Perse. Les modernes croient que ce pays est en partie dans la province de Candahar, au roi de Perse, & en partie dans le Cabul au Mogol. Elle est entre l'Arie, la Bactriane, l'Inde & l'Arachosie. Ptolémée dit que les anciens peuples de ce pays, qu'il appelle de divers noms, étoient extrêmement sauvages ; & Quint-Curce ajoute qu'ils n'avoient point de communication avec les autres peuples ; que le pays est froid & stérile, & que les habitans logeoient dans des maisons bâties de briques. L'armée d'Alexandre souffrit beaucoup dans ce pays. C'étoit aussi le nom d'une montagne qui est au nord de ce

pays, & que quelques-uns de ceux qui ont écrit la vie d'Alexandre, ont nommé mal-à-propos *Caucase*, puisque le Caucase est entre la mer Caspienne & le Pont-Euxin, au nord de l'Iberie, pays qu'Alexandre n'a jamais vu. Mais le nom de Caucase étant plus célébre que celui de Paropamise, les Grecs se firent honneur de dire qu'ils avoient pénétré jusqu'au Caucase où Prométhée avoit été attaché. * Strabon, *l.* 11. Quint-Curce, *l.* 7. Ptolémée, Pline, Sanson, &c. *Consultez* Arien & Plutarque.

PAROS ou PARIO, isle de la mer Egée, célébre par son marbre blanc, & l'une des Cyclades, a été nommée diversement, Demetrias, Zacynthe, Hyrie, Heliesse, Cabarnis, Pactye, Minoée, comme nous l'apprenons de Pline & d'Etienne de Bysance. Les Vénitiens en ont été les maîtres; mais les Turcs la prirent sur eux aussi-bien que Negrepont, vers l'an 1470. Il y a eu autrefois évêché suffragant de Rhodes. * Pline. Strabon. Etienne de Byzance. Ferrari, *in lex. geogr.* Sanson, *géogr.*

PARPAILLOTS, nom donné autrefois en France aux prétendus-réformés, que l'on y appelle aussi *Huguenots* ou *Calvinistes.* Avant l'édit de Nantes, on appelloit les protestans, *Parpaillots*, à cause que François-Fabrice Serbelloni, parent du pape, avoit fait décapiter à Avignon, le 8 août 1561, M. Jean Perrin, seigneur de Parpaille, président à Orange. C'est de-là qu'est venu le mot de *Parpaillot*, qui fut renouvellé au siége de Montauban, & qui dure encore en France parmi le petit peuple. C'est-là l'origine de ce nom, si l'on en croit une lettre écrite par un calviniste, sur la mort de M. le Marquis de S. Privas, imprimée à la fin d'un écrit intitulé, *Politique du clergé de France, &c. 2e édition, à la Haye, chez* Abraham Arondelas, 1681.

PARQUES, que l'on croit ainsi nommées par antiphrase, *eò quòd nemini parcant*, c'est-à-dire, qu'elles n'épargnent personne, ou, selon Varron, *Parca*, au lieu de *Parta*, *à partiendo*, qui signifie *partager*, parceque le destin, dont elles sont les exécutrices, partage toutes choses. Les poëtes disent que ce sont trois sœurs, qu'ils nomment *Cloto*, *Lachesis* & *Atropos*; que les uns font filles de Jupiter & de Thémis, les autres de l'Erebe & de la Nuit, ou du Chaos & de la Néceffité. On les fait maîtresses du destin de la vie des hommes, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. On suppose qu'elles la filent, que Cloto tient la quenouille & tire le fil, que Lachesis tourne le fuseau, & qu'Atropos coupe le fil. Cloto marque le temps passé, Lachesis le présent, & Atropos l'avenir. Le fil coupé par Atropos, est l'heure fatale de la mort. On les représente sous différentes figures. Quelques-uns leur attribuent l'invention des lettres A. B. H. T. Y. * Hesiode, *in theog.* Platon. Hygin. Varron. Plutarque. Lucien. Pausanias, *in elegiacis.* Natalis Comes.

PARRAIN, celui qui tient l'enfant sur les fonts de baptême, & qui répond pour lui de sa foi. On l'appelle aussi *pere spirituel.* Cet usage de nommer des parrains est ancien dans l'église, puisque Tertullien, S. Chrysostome, & S. Augustin en font mention. Quelques-uns ont cru qu'ils avoient été institués par le pape Hygin; mais c'est sans fondement. Il est aussi parlé des parrains dans les constitutions apostoliques, dans les ouvrages attribués à S. Denys, & dans tous les auteurs qui ont traité des rits du baptême. Il n'y avoit autrefois qu'un seul parrain. C'étoit un homme pour les garçons, & une femme pour les filles. Dans les derniers siécles l'usage s'étoit introduit d'avoir plusieurs parrains & plusieurs marraines pour une même personne. Présentement il n'y a qu'un parrain & une marraine, qui tiennent l'enfant, & qui lui donnent le nom. * Vicecomes, ou Visconti, *de baptismo.*

PARRE (Catherine) fut sixiéme femme de *Henri* VIII, roi d'Angleterre. Ce prince ayant fait mourir Catherine Howard, qu'il n'avoit pas trouvée vierge, se maria vers l'an 1542 à Catherine Parre, qui étoit alors veuve du baron de Latimer, & sœur du marquis de Northampton. On assure que la mort de ce prince arrivée en 1546 lui sauva la vie, parcequ'il avoit dessein de lui faire son procès comme à une hérétique. Elle ne resta que 34 jours veuve du roi, & elle se remaria à *Thomas* de Seymour, amiral d'Angleterre, qui la garda peu de temps; car elle mourut le 7 septembre 1547, non sans soupçon que son mari qui aimoit la princesse Elizabeth, qu'il se flatoit d'épouser, avoit avancé cette mort. * Sanderus, *hist. de schism. Angl.* Du Chêne, *hist. d'Angl. &c.* Gregorio Leti, *vie d'Elizabeth, &c.*

PARRENIN (Dominique) Jésuite célébre, missionaire à la Chine, naquit en Franche-Comté, dans une bourgade du diocèse de Besançon, nommée le Russey, le premier septembre 1665. Il étudia dans le grand collége de Lyon, & entra au noviciat des Jésuites à Avignon le 16 septembre 1682. Depuis on le tenta plusieurs fois pour le faire sortir de l'état qu'il avoit embrassé; plusieurs fois on lui fit des offres avantageuses; on lui fit espérer des postes honorables, s'il vouloit rentrer dans le siécle qu'il avoit quitté; il fut inébranlable, on ne put le vaincre. Il se sentoit une forte inclination pour s'engager dans les missions: il en fit part à ses supérieurs, on l'écouta, & il partit d'Europe au commencement de l'année 1698. Sur la fin de la même année, après six mois de navigation, il arriva heureusement à la Chine. L'empereur *Cang-hi*, qui regnoit alors, lui fit beaucoup d'accueil, & l'a toujours honoré depuis de sa bienveillance, & même de sa confiance. Il lui donna des maîtres pour apprendre la langue chinoise & la tartare *mantcheou*, & le pere Parrenin y réussit si bien, qu'en peu de temps il parla chinois mieux qu'aucun Européen n'a jamais parlé cette langue, & il s'expliqua en langue tartare aussi facilement & aussi purement qu'en sa langue naturelle. L'empereur s'entretenoit depuis très-fréquemment avec lui, & le pere lui expliquoit l'histoire ancienne & moderne, les intérêts des princes souverains des diverses cours de l'Europe, & le perfectionoit dans les connoissances que les peres Gerbillon & Bouvet lui avoient déja données sur la géométrie, la botanique, l'anatomie, la médecine & la chirurgie. Comme l'empereur lui faisoit souvent des questions sur toutes ces sciences, le pere Parrenin se trouvoit obligé de le satisfaire sur tout, ce qui ne pouvoit se faire sans avoir soi-même des connoissances fort étendues. C'est pour répondre au gout & à la curiosité du prince, que ce Jésuite traduisit en langue tartare ce qu'il y a de plus curieux & de plus nouveau en fait de géometrie, d'astronomie, & d'anatomie dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, & dans les autres auteurs qui ont écrit sur ces matieres. Pendant plus de vingt ans, il a suivi l'empereur dans les voyages qu'il faisoit tous les ans en Tartarie, pour y prendre le plaisir de la chasse. Il l'a suivi également, lorsqu'il parcouroit les provinces de l'empire. Il étoit l'interprete de tous les Européens qui venoient à la Chine, des missionaires, des légats du pape, des ambassadeurs de Portugal & de Moscovie. Il a fait près de quarante ans ce dernier emploi, à la satisfaction du prince devant qui il parloit, & de ceux pour qui il parloit. Il s'exprimoit également bien en tartare, en chinois, en latin, en françois, en italien, & en portugais. Il a toujours été en quelque sorte le médiateur dans toutes les contestations qu'il y a eu entre les deux cours de Peking & de Moscou. C'est lui qui a dressé les articles de paix qui ont été arrêtés entre ces deux nations, qui les a mis en latin & en tartare, & qui pendant quarante ans a interprété les lettres & les écrits que les deux cours & leurs officiers s'envoyoient mutuellement. Les livres, soit en tartare, soit en chinois, qu'il a composés pour l'empereur *Cang-hi*, pour l'instruction des chrétiens & pour la conversion des infidéles, prouvent également son talent pour écrire, son érudition, son zéle & sa piété. On en a des preuves constantes dans

ce grand nombre de lettres curieuses, savantes & utiles, que le feu pere du Halde, Jésuite, mort à Paris le 18 août 1743, à insérées dans le recueil des lettres des missionaires de sa société, dont on a actuellement 26 volumes *in*-12. On y trouve des lettres du pere Parrenin depuis le tome dix-septiéme jusqu'au vingt-sixiéme inclusivement. C'est encore au pere Parrenin particuliérement que l'on est redevable des cartes de tout l'empire de la Chine & de la Tartarie chinoise, dont le même pere du Halde a orné sa *Description historique, géographique*, &c. *de l'empire de la Chine*, qui est en quatre volumes *in-folio*. L'empereur *Yong-tching*, quoique moins favorable aux missionaires, que son pere, accorda aussi son estime & sa protection au pere Parrenin, qui eut encore le même avantage sous *Kien-long*, successeur de *Yong-tching*. Mais moins occupé auprès de ces princes, qu'il l'avoit été auprès de *Cang-hi*, le Jésuite missionaire profita de ce loisir pour remplir avec plus d'attention & de zéle le but principal de sa mission. Il est mort dans le cours de ses travaux le 27 septembre 1741, dans la 77ᵉ année de son âge, & dans la 57ᵉ depuis son entrée dans la société des Jésuites, dont il avoit fait la profession des quatre voeux à Peking, le 13 juillet 1701. *Voyez* son éloge dans la préface que le pere du Halde a mise au devant du tome vingt-sixiéme des *Lettres édifiantes & curieuses*, &c. & dans la lettre du pere Challier, missionaire, qui fait partie du même volume. On trouve plusieurs lettres du pere Parrenin dans ledit recueil :

I. Extrait d'une lettre écrite de Peking, en 1710, sur le zéle des néophytes Chinois pour la conversion de leurs compatriotes ; dixiéme recueil.

II. Autre extrait d'une lettre écrite du même lieu le 27 mars 1715, sur la mort du frere Rhodes, Jésuite, son éloge, son habileté dans la chirurgie, sa piété ; quatorziéme recueil.

III. Lettre de Péking, le 20 août 1724, sur les honneurs que l'on a coutume de rendre aux princes du sang de la Chine, les occupations de ceux-ci, la conversion de toute la famille d'un de ces princes, & ce qu'elle a eu à souffrir en conséquence, la mort de l'empereur *Cang-hi*, arrivée le 20 décembre 1722, &c. dix-septiéme recueil.

IV. Lettre écrite du même lieu, en mai 1723, à M. de Fontenelle, secrétaire de l'académie des sciences : elle roule principalement sur la langue tartare. Le P. Parrenin y parle de quelques ouvrages de MM. de l'académie des sciences qu'il avoit traduits en langue tartare, & qu'il envoyoit à l'académie ; dix-septiéme recueil.

V. Lettre à MM. de l'académie des sciences de Paris, sur des racines particulieres qui se trouvent à la Chine ; dix-septiéme recueil.

VI. Lettre de Péking, le 20 juillet 1725, sur les persécutions faites aux princes du sang convertis ; dix-huitiéme recueil.

VII. Lettre du même lieu, le 24 août 1726, sur le même sujet que la précédente ; même recueil.

VIII. Lettre au P. du Halde, à Péking le 26 septembre 1727, sur les princes du sang persécutés pour la foi ; dix-neuviéme recueil.

IX. Lettre au P. Nyel, Jésuite, précepteur des infants d'Espagne : il y est parlé de l'arrivée de D. Alexandre Metello Souzay Menezès, ambassadeur de Portugal vers l'empereur de la Chine, des honneurs qu'on lui fit, des cérémonies observées en cette occasion ; dix-neuviéme recueil.

X. Lettre au P. du Halde, à Péking le 15 septembre 1728, sur la fermeté des princes convertis ; vingtiéme recueil.

XI. Lettre à M. Dortous de Mairan, de l'académie des sciences, à Péking le 11 août 1730, sur l'astronomie des Chinois, leur histoire, leur physique ; vingt-uniéme recueil.

XII. Lettre écrite de Péking, le 18 octobre 1733, sur la persécution faite aux princes convertis & à un missionaire de l'ordre de S. Dominique ; vingt-deuxiéme recueil.

XIII. Lettre au pere du Halde, à Péking le 22 octobre 1736, sur le même sujet que la précédente, la mort de l'empereur *Yong-tching*, l'avénement de son fils au trône, les affaires de la religion, &c. vingt-troisiéme recueil.

XIV. Lettre à M. de Mairan, de Péking le 28 septembre 1735. Expériences sur la glace & sur la poudre fulminante, & explication de quelques usages particuliers de la Chine ; vingt-quatriéme recueil.

XV. Lettre au même M. de Mairan, en réponse à plusieurs questions de ce savant académicien, sur le temps de la découverte du fer à la Chine ; s'il nait chaque année à la Chine plus d'enfans mâles ou de filles, si la polygamie est un obstacle à la multiplication ; si les Chinois ne tiennent pas des Egyptiens une infinité de choses. Cette lettre est savante & très-curieuse ; vingt-sixiéme recueil.

XVI. Lettre au pere du Halde, contenant une traduction de quelques régles de conduite écrites par un auteur Chinois moderne. Cette traduction est faite sur le texte qui est en langue tartare ; même recueil.

Outre ces lettres, le pere Parrenin a traduit en langue tartare l'*Anatomie ou description du corps humain*, composée en françois par feu M. Dionis, & tout ce qu'il a trouvé de plus curieux sur la géométrie & l'astronomie dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences* de Paris, & dans d'autres ouvrages imprimés en Europe.

PARRHASIUS, peintre célébre d'Ephèse, ou selon d'autres, d'Athènes, vivoit du temps de Socrate, vers la XC olympiade, & l'an 420 avant J. C. s'il en faut croire Xénophon qui l'a introduit dans un dialogue, s'entretenant avec ce philosophe. Il fut l'un des plus excellens peintres de son temps. « C'est lui, *dit* » *Pline*, qui le premier a donné la symmétrie & les » justes proportions à la peinture ; c'est lui qui le premier a su exprimer la vivacité des caracteres & des » différens airs de la physionomie, qui a trouvé la belle » disposition des cheveux, & qui a bien relevé les gra» ces du visage. De l'aveu même des maîtres, il a rem» porté pardessus tous les autres la gloire de réussir par» faitement dans les contours, & c'est-là le plus grand » secret & la plus grande adresse du peintre. *Primus symmetriam picturæ dedit, primus argutias vultûs, elegantiam capilli, venustatem oris confessione artificum, in lineis extremis palmam adeptus : hæc est in picturâ summa subtilitas.* Mais selon la remarque du même auteur, Parrhasius s'étoit rendu insupportable par son orgueil : *Facundus artifex, sed quo nemo insolentiùs & arrogantiùs sit usus gloriâ artis.* (Ce sont les paroles de Pline.) On dit aussi qu'il surpassa Zeuxis, mais qu'il fut lui-même surpassé par Timanthe. Parrhasius avoit peint Thefée ; il avoit aussi fait dans un seul tableau Meléagre, Hercule & Persée ; & dans un autre Enée, Castor & Pollux. Entre les auteurs qui font mention de Parrhasius, *consultez* Pline, *l.* 33, *c.* 10. Quintilien, *l.* 12, *c.* 10. Diodore de Sicile, *l.* 26. Athénée, *l.* 12. Vasari & Ridolfi, *vitte de pittori.* Felibien, *entretiens des vies des peintres.* Junius, *de picturâ veterum.*

PARRHASIUS (Janus) grammairien, naquit à Cosence l'an 1470, le 28 novembre. Il se nommoit *Joannes Paulus Parisius*, ou *de Parisiis*, & selon la coutume bizare des savans du XV siécle, il se fit nommer *Aulus Janus Parrhasius.* Il enseigna avec réputation à Milan, d'où ses collégues le firent chasser sur des calomnies, parcequ'il les railloit trop librement sur leur ignorance. Parrhasius extrêmement incommodé de la goutte, se retira à Vicenze, & de-là fut appellé à Rome par Léon X, pour y enseigner les belles lettres ; mais les gouttes & la pauvreté l'obligerent de retourner en son pays, où il mourut l'an 1533. Il avoit épousé une

une fille de *Demetrius* Chalcondyle. Ce fut lui qui trouva le Charisius Sosipater, & qui le donna au public en 1532, à Naples. * Paul Jove, *in elog. doctor. c.* 127. Pierius Valerianus. Simler. &c. Bayle, *dict. crit.*

Les ouvrages de Parrhasius sont réunis dans un recueil que Henri Etienne imprima en 1567, *in*-8°. & qui contient, 1. *Liber de rebus per epistolam quæsitis.* C'est un recueil des lettres écrites à divers savans & autres, dont chacune contient ou quelque question, ou quelque explication, conjecture, ou observation sur un ou plusieurs passages de quelque ancien auteur, poëte, orateur, ou autre. On y trouve aussi beaucoup de remarques d'antiquité, d'histoire, de mythologie, *&c.* 2. *Dissertatio de septenario dierum numero.* Il y rend en particulier raison des noms que nous donnons aux jours de la semaine, & de l'antiquité & origine de ces noms. 3. *Prolegomena in Plauti Amphytrionem.* Il y dit quelque chose de la vie de Plaute & de l'origine de la comédie, & donne une idée de l'Amphytrion. 4. *Oratio ante prælectionem epistolarum Ciceronis ad Atticum.* 5. *Annotationes in orationem Ciceronis pro Milone.* 6. Un recueil d'explications de plusieurs endroits de divers anciens poëtes Latins; le tout est terminé par un écrit de François Campanus, intitulé, *Quæstio Virgiliana*, parceque l'auteur y explique différens endroits de Virgile. Ce recueil de Parrhasius a été réimprimé dans le tome I du *Lampas, seu fax artium, hoc est, Thesaurus criticus*, &c. publié par les soins de Jean Gruter, à Francfort, 1611, *in*-8°. Dans l'édition des *Jugemens des savans* de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoye: on cite (tome 2 page 264,) parmi les ouvrages de Parrhasius, *Epistolæ & oratio, & annotationes in Ciceronis orationem pro Milone*, à Paris, 1567, *in*-8°. & ensuite, *Quæsita per epistolam*, à Francfort, 1602, *in*-8°. Il est certain que c'est le même recueil; que l'édition de 1567, a pour titre, *Liber de rebus per epistolam quæsitis*, & que l'édition de Francfort 1602, n'est autre que celle qui fait partie du tome premier du *Thesautus criticus* de Gruter. Si ceux qui ont parlé de Parrhasius avoient lu le discours cité ci-dessus, n°. 4, & que ce critique prononça avant d'expliquer à ses disciples les lettres de Ciceron à Atticus, ils y auroient appris plusieurs circonstances de sa vie, que l'on ne trouve peut-être point ailleurs. Parrhasius s'y plaint que la fortune lui avoit presque toujours été contraire. Dès sa premiere jeunesse, son pere fâché de voir qu'il refusoit d'embrasser l'étude de la jurisprudence, qu'il ne s'appliquoit point à la connoissance des loix, refusa de fournir aux dépenses qui étoient nécessaire pour le faire avancer dans l'étude des belles lettres; ce qui fut cause qu'il y fit des progrès plus lents. Son génie & sa grande application suppléerent à ce qui lui manquoit du côté des secours: il se forma une bibliothéque aussi nombreuse & aussi bien choisie que ses facultés & le temps où il vivoit pouvoient le lui permettre. Mais, autre infortune, il forma cette bibliothéque cinq fois, & autant de fois il en fut dépouillé, tantôt par les pirates qui infestoient la mer de Sicile, tantôt par ceux qui ravagerent sa patrie, tantôt enfin par des dépositaires infidéles. L'espoir de s'avancer, & de parvenir à quelque poste honorable, & qui pût le mettre à son aise, le porta à abandonner pour un temps les arts libéraux, & à s'engager dans le parti des armes. Il paroît en effet par ce qu'il dit, qu'il obtint ce qu'il souhaitoit, qu'il s'enrichit, & eut quelque poste distingué. Mais cette situation ne diminua rien de sa probité, & n'altera presque point son inclination pour les Muses; & cet état même ne dura pas. La fortune, comme il le dit, lui voyant trop de probité & de vertu, s'envola bientôt; mais il la vit se retirer sans s'en affliger, & sans rien perdre de sa constance & de sa fermeté. Les François ayant porté la guerre dans sa patrie, il se trouva contraint de s'en exiler, & il fut errant durant quelque temps. Il perdit alors sa mere, ensuite son pere & deux de ses freres, & pour augmenter ses pertes, il fit aussi celle de ses enfans. Pour se consoler en quelque sorte, & peut-être aussi par quelque nécessité, il se chargea de l'éducation des enfans de Démetrius Calchondyle dont il avoit épousé une fille, & il assure qu'il eut pour eux la même tendresse que s'ils eussent été ses propres enfans. Mais il eut encore la douleur de se voir enlever par la mort Théophile qui étoit l'aîné, & qui avoit déja fait de grands progrès dans la philosophie: il fait un grand éloge de ce jeune homme. Cette perte fut suivie de celle de T. Phœdre chanoine de Latran, à qui il a adressé plusieurs de ses lettres, & dont il vante beaucoup l'érudition, le jugement & le bon gout. C'étoit son ami intime, celui qu'il consultoit le plus volontiers, & pour qui il n'avoit rien de caché: il l'avoit connu à Rome, & dès-lors ils s'étoient liés d'une étroite amitié. C'étoit par le crédit que ce chanoine avoit auprès du pape Alexandre VI, que Parrhasius n'avoit pas été envelopé dans la même tempête qui assaillit Bernardin Cajétan, & Silius Sabellus, qui étoient aussi ses amis. C'étoit Phœdre qui lui avoit conseillé de se retirer de Rome, de peur de courir le même danger, & il ne fut pas tranquille jusqu'à ce qu'il eut su que son ami étoit à Milan. Il paroît que Parrhasius fut chargé d'enseigner dans cette ville; qu'ensuite il fut appellé à Vicence où on lui donna des appointemens plus considérables; mais que les irruptions des Allemans, des François & des Espagnols ayant fait craindre pour Venise, les frayeurs de son ami redoublerent jusqu'à ce qu'il eût appris que notre savant s'étoit sauvé, & qu'il étoit de retour dans sa patrie. Phœdre pensa alors à le rappeller à Rome; il en parla au pape Jule II, qui y consentit: mais ce pape étant mort, Parrhasius ne retourna à Rome que sous Léon X. Il n'eut pas la consolation d'y posséder longtemps son ami, qui fut enlevé par une mort assez prompte: il en prend encore occasion de le louer, & de parler des ouvrages qu'il avoit entrepris, & dont la plupart étoient finis lorsqu'il mourut. Ces ouvrages étoient un recueil de Discours, une Apologie de Ciceron, un abrégé de l'histoire romaine en forme d'annales, des commentaires sur l'art poëtique d'Horace, des questions sur les comédies de Plaute. Parrhasius perdit encore un frere de sa femme nommé Basile, dont il fait un grand éloge, & qui avoit entrepris plusieurs ouvrages utiles. Cette derniere perte l'abattit: il voulut abandonner toute étude, & se retirer; mais Antoine de Seripande, son compatriote, releva son courage, & le rendit à ses premieres occupations; ce fut peu après & par ses exhortations qu'il entreprit d'expliquer les lettres de Ciceron à Atticus. *Joannes Britannicus*, dans une lettre fort curieuse qu'on lit *pag.* 81 *& suiv.* de la premiere partie du *Specimen litteraturæ Brixianæ* de M. le cardinal Querini, parle ainsi de Parrhasius, (pag. 83.) *Subsecutus est & Joannes Parrhasius, qui literis græcis & latinis egregiè doctus, Argentinis publico stipendio ad litterarum studia profitenda conductus, in librum Claudiani de Raptu Proserpinæ commentaria eruditionis plena scitissimè conscripsit.* Parrhasius prit la défense de Clément Marot, contre François Sagon, dans des vers hendécasyllabes qu'on lit au commencement d'un recueil de vers faits en faveur du même Marot, intitulé: *Les disciples & amis de Marot contre Sagon, la Huëterie & leurs adhérens*, à Lyon, *in*-12. sans date, & dans une édition *in*-16 du même recueil, aussi sans date & sans annonce du lieu de l'impression.

PARROCEL (Joseph) peintre célébre, qui s'est particulierement distingué par le talent de peindre des batailles, naquit en 1648 dans la ville de Brignoles en Provence. Son pere *Barthelemi* Parrocel étoit d'une famille distinguée de Monbrison en Forez. Barthelemi fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais son inclination pour la peinture, prévalut sur la volonté de ses

parens. Etant allé en Italie, il fut rencontré par un Grand d'Espagne, qui le gouta & l'emmena dans ce royaume. Après y avoir passé quelques années, il s'embarqua sur un vaisseau, qui fut pris par des corsaires, & mené à Alger. Ayant recouvré peu après sa liberté, il alla à Rome, y demeura quelques années, & vint ensuite en Provence, où il épousa la fille du capitaine du vaisseau qui avoit été pris avec lui. Il mourut à Brignoles en 1660. JOSEPH, l'un de ses fils, n'avoit encore que douze ans. Né, comme son pere, avec un vif penchant pour la peinture, il alla trouver en Languedoc LOUIS son frere aîné, qui y exerçoit cet art avec distinction, & se rendit son disciple. Trois ans après il vint à Marseille, où il peignit le dedans d'un vaisseau avec beaucoup d'art & de gout. Il vint ensuite à Paris, d'où il retourna en Provence à l'âge de vingt ans; & peu après étant allé en Italie, il entra à Rome dans l'école du célébre Jacques Bourguignon. Au sortir de Rome, il parcourut les principales villes d'Italie, & séjourna particuliérement à Venise. Revenu à Paris en 1675, il s'y maria & fut reçu 1676 à l'académie qui le nomma conseiller. Son tableau de réception représente une bataille qui s'étoit donnée au siége de Mastricht. Il travailla depuis pour un des quatre refectoires des Invalides, où il représenta les conquêtes de Louis XIV; pour le château de Versailles; pour le salon de Marly, &c. Ce peintre étoit fort laborieux, travailloit avec grande facilité, & consultoit en tout la nature. On assure qu'il est original dans tout ce qu'il a produit, & qu'on ne peut l'accuser d'avoir suivi aucun gout particulier. Dans ses tableaux de bataille tout est en mouvement, & il savoit donner à ses soldats une action propre à exprimer le vrai courage. Il joignoit aux talens de la peinture, de l'amour pour les belles lettres, & une grande connoissance de l'histoire sainte & profane. Il avoit même composé des cantiques qu'il chantoit en travaillant, lorsqu'il étoit seul. En 1696, il donna à l'académie une suite de la vie de Jesus-Christ, qu'il a gravée à l'eau forte. Il mourut d'apoplexie en 1704, âgé d'environ 57 ans, & fut inhumé à saint Sauveur. Il laissa en mourant deux enfans, *Charles* & *Jean-Joseph* Parrocel. Le premier a été son éléve, nommé pensionaire du roi à Rome, & reçu depuis à l'académie de peinture de Paris où il est conseiller. *Jean-Joseph* est mort à Saint-Malo le 6 mai 1744, chevalier de l'ordre de S. Louis, & ingénieur en chef de cette ville...... LOUIS Parrocel, frere aîné de *Joseph*, a laissé deux fils qui sont établis à Avignon. Ils furent l'un & l'autre éléves de leur oncle. *Ignace*, aîné des deux, a le plus approché de la maniere de Joseph de peindre des batailles. Il a beaucoup travaillé en Italie, à Vienne en Autriche pour l'empereur & pour le prince Eugène, & pour le prince d'Aremberg à Mons où il est mort en 1722. *Pierre*, son frere, éléve en partie de *Carlo Maratti*, a peint une galerie de l'hôtel de Noailles à S. Germain-en-Laye. Il a laissé en mourant plusieurs enfans, entr'autres, *Ignace* qui a été pensionaire du roi à Rome, & qui est mort; & *Etienne* Parrocel, qui vit. * *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, de l'académie de Montpellier, tome II. Catalogue raisonné des différens effets curieux & rares de M. le chevalier de la Roque, par M. Gersaint, pag. 33, & suiv. *Mercure de France*, juillet 1739, pag. 1473.

PARSBERG (Christophe, comte de) seigneur de Frydendal, conseiller intime du roi de Danemarck, vice-chancelier, vice-président dans le collége de la chancellerie, assesseur dans le collége de l'état & dans le tribunal suprême, mort à Copenhague le 24 août 1671, étoit fils d'Olaüs Parsberg, seigneur de Jernit, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, sénateur du royaume de Danemarck, & bailli de Westerwick. Cette famille de Parsberg, originaire de la Baviere, se transporta en Danemarck l'an 1438. Lorsque Christophe, duc de Baviere, fils de Jean, duc de Baviere, & petit-fils de l'empereur Rupert, fut appellé au trône de Danemarck, de Suéde & de Norvége, Werner Parsberg l'accompagna avec plusieurs autres nobles Bavarois, & fut fait maréchal de la cour. Il épousa une Danoise, & sa famille s'est continuée & étendue en Danemarck jusqu'à nos jours. Mais en 1729, le dernier rejetton mâle de cette famille en Danemarck mourut, & l'on dit que la branche restée en Baviere s'est aussi éteinte vers le même temps. CHRISTOPHE de Parsberg, *qui donne lieu à ce qu'on vient de dire*, naquit en 1632, & reçut dans la maison de son pere une éducation digne de sa naissance. Lorsqu'il fut en âge de voyager, lui, & son frere Enwald de Parsberg, qui dans la suite fut chevalier de l'ordre de l'Éléphant, conseiller intime du roi, assesseur dans le collége de l'état & dans le tribunal suprême, & grand bailli d'Alborg, se mirent en route, & employerent cinq années à visiter les principales cours de l'Europe. Dès que Christophe fut de retour en 1653, il fut fait gentilhomme de la chambre du roi. Dans la suite, il fut employé dans les affaires les plus importantes. En 1659 il fut envoyé ambassadeur en Pologne, & il assista au congrès assemblé par les rois de Pologne & de Suéde pour la paix d'Oliva. En 1662, on le donna pour gouverneur au prince héréditaire Christian, fils de Frédéric III, pour l'accompagner dans ses voyages. Il parcourut avec ce prince les Provinces-Unies des Pays-Bas, la Flandre, l'Angleterre, la France & l'Allemagne. Il se conduisit si bien, que par-tout on rendit au prince les honneurs qui lui étoient dus, & que lui-même s'acquit la réputation de ministre prudent, zélé & fidéle. On dit que pendant que le comte de Parsberg étoit en France, Louis XIV gouta si bien son esprit, sa prudence & ses mœurs, qu'il fit comprendre qu'il souhaitoit que le dauphin eût un jour un pareil conducteur. De retour en Danemarck, avec le prince, il fut comblé d'honneurs & de dignités; d'abord par Frédéric III qui mourut peu après, l'an 1670, & ensuite par Christian son successeur. Ce monarque le mit le 25 mai 1671 entre ceux qu'il vouloit être élevés au-dessus du rang des nobles. Parsberg mourut le 24 août de la même année 1671, n'ayant laissé aucune postérité de *Brigitte* Sheel, qu'il avoit épousée deux ans auparavant.* *Supplément françois de Basle.*

PARSHORE, bourg d'Angleterre & lieu de passage, dans le comté de Worcester, sur la riviere d'Avon, sur laquelle il y a un pont; c'est la ville capitale de son canton, & elle étoit autrefois honorée d'une abbaye. Elle est à 78 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

PARSIS, sorte de païens dans le royaume de Cambaye ou de Guzurate, province de l'empire du grand Mogol, en la Terre-Ferme de l'Inde, sont les descendans des Perses qui se retirerent en ce pays-là, pour éviter la persécution des Mahométans, dans le VII siécle. Le mot de *Parsi* signifie proprement un Persien en général. Lorsqu'Abubekre eut entrepris d'établir le Mahométisme dans la Perse, le roi qui se vit trop foible pour lui résister, s'embarqua avec 18000 hommes à Ormuz, & prit port dans l'Indostan, ou Terre-Ferme de l'Inde, le roi de Cambaye, qui étoit aussi païen, le reçut, & lui permit de demeurer en son pays, où cette liberté attira plusieurs autres Perses qui ont conservé leur maniere de vivre, & leur ancienne religion. Un grand nombre d'autres s'y retirerent encore, lorsque Schah Abbas, roi de Perse, fit abattre les pirées ou temples du feu, qui étoient dans la montagne d'Alvend. Il est pourtant resté quelques Parsis à Ispahan, où ils demeurent dans un fauxbourg appellé *Gehbr.* Ces Parsis croient qu'il y a un seul Dieu, qui a créé & qui conserve l'univers, mais qu'il y a sept intendans qui examinent tout ce qui se passe dans le monde, & y exécutent les ordres de Dieu, pour le bien de l'homme & pour la conservation de toutes choses. Sous ces sept intendans, ils en mettent encore vingt-six autres, qui leur sont inférieurs en dignité & en emplois; & ils les invoquent tous, & les adorent presque comme des dieux.

ils n'ont point de mosquées ou temples pour l'exercice de leur religion ; mais ils destinent à cet usage quelque chambre de leur maison. Ils choisissent pour rendre leur culte à Dieu, le premier & le vingtiéme jour de la lune. Leurs docteurs ou prêtres ne sont distingués des autres Parsis, que par une ceinture de laine ou de poil de chameau. Ils gardent très-soigneusement le feu, comme le symbole de la divinité : c'est pourquoi ils ne soufflent jamais une chandelle ou une lampe, & ne laissent jamais éteindre entiérement le feu. Quand même la maison seroit en danger d'être brulée, ils n'y jetteroient pas de l'eau ; mais ils tâcheroient d'étouffer le feu avec de la terre. Leur loi leur défend de manger de ce qui a eu vie, en quoi ils ont imité les Banjans ; mais ces défenses ne sont pas si séveres qu'en cas de nécessité, ou à la guerre, ils ne tuent des moutons, des chevres, des cerfs, de la volaille & du poisson, & qu'ils n'en mangent. Mais ils s'abstiennent religieusement du bœuf, de la vache & des lievres, & ne tuent point non plus ni éléphans, ni chameaux, ni chevaux. * Mandeslo, *tome II* d'Olearius. *Voyez* l'article des GAURES.

PARSITUS (Hugues) abbé de l'ordre de S. Benoît, vers l'an 1120, composa quelques ouvrages de piété, & entr'autres, un des miracles qui se faisoient dans l'église de Notre-Dame de Soissons. * Sigebert, *in chron.* Henri de Gand, *de script. eccles. c.* 36.

PARTE, déesse, *cherchez* PARTULE.

PARTENIO Lacisio (Antonio) professeur en langues grecque & latine, étoit de Vérone, & vivoit dans le XV siécle. Il a fait des corrections & des commentaires sur Catulle, qui ont paru avec le texte de ce poëte, à Bresse en 1485, *le VII des ides d'avril*, ou, selon d'autres, l'an 1486, *le XI des Kalendes de mai.* On trouve dans cette édition, outre ce que l'on vient de dire, 1. *Jacobi comitis Juliarii, Veronensis, epistola ad Antonium Parthenium*, où il félicite Partenio de son entreprise, en lui avouant la difficulté. Cette lettre & l'épigramme de douze vers qui y est jointe, & qui est aussi de l'auteur de la lettre, font beaucoup d'honneur à Partenio. 2. L'épître dont on vient de parler est suivie d'une autre de Partenio même, adressée à Julius Pomponius, son compatriote : ce n'est guères qu'un éloge de Pomponius. Partenio y dit qu'il lui adresse les prémices de ses études ; ainsi il y a lieu de croire qu'il étoit encore jeune alors. Dans cette épître est insérée une épigramme de Partenio à son livre : elle est de dix vers. 3. Une préface, dans laquelle il rend compte de son travail, & fait l'éloge de Catulle. 4. Enfin un avis au lecteur, où il dit entr'autres, que ses explications ou commentaires avoient été dictés à ses disciples, & qu'il ne se pressoit de les publier, que parcequ'il savoit que d'autres avoient dessein de les donner sans son aveu, & peut-être sur des copies imparfaites. Toutes les piéces dont on vient de rendre compte, ont été réimprimées dans l'ouvrage de M. le cardinal Querini, intitulé : *Specimen Litteraturæ Brixianæ, &c.* M. le marquis Scipion Maffei, qui parle aussi d'Antoine Partenius, dans le troisiéme livre de sa *Verona illustrata*, pag. 124 & 125 de l'édition *in-folio*, dit qu'il a entre les mains un *Panégyrique de la ville de Vérone*, manuscrit, en vers latins ; par le même auteur, & que ce panégyrique est de 300 vers.

Il y a eu dans le même siécle un BARTHOLOMEO Partenio, qui étoit du Bressan, de quelque lieu situé sur le lac de Garda, appellé par cette raison *Partenius Benacensis.* C'étoit un habile grammairien. Il y a lieu de croire que c'est à lui & non à Antoine Partenius, que Cornelius Vitellius adresse la lettre qui est à la fin de la *Cornucopia* de Nicolas Perot, dans l'édition de Venise 1513. Elie Capreoli, au livre douziéme de son histoire de Bresse (*Chronica de rebus Brixianorum*) dit que Barthelemi Partenio a enseigné la rhétorique à Rome, aux dépens de la ville. Il a revu, corrigé & publié un ouvrage de *Junianus Majus Parthenopæus*, *De priscorum verborum proprietate*, que l'auteur avoit publié à Naples dès 1475, & qu'il avoit adressé au roi Ferdinand. Partenio y fit aussi quelques additions, comme il le dit dans son épître à François Throni, fils de Louis, patrice de Venise, réimprimée dans l'ouvrage de M. le cardinal Querini, cité plus haut, partie seconde, pag. 62 & 63. Le même Partenio a revu aussi la traduction latine de Thucydide faite par Laurent Valle, & a pareillement dédié cette révision à François Throni.

PARTHAMASIRIS, fils de *Pacorus*, roi des Parthes, reçut l'Arménie en partage de son frere Chosroës, qui avoit succédé à Pacorus. Mais il n'y régna qu'une année ; car l'an de J. C. 107, Trajan entra dans son pays, où il se rendit maître de tout ce qui se trouvoit sur sa marche. Parthamasiris effrayé, envoya des députés ; & étant venu le trouver lui-même en personne, il déposa son diadême à ses pieds. Il crut vainement que Trajan le lui rendroit, comme Neron avoit fait autrefois à Tiridates. L'empereur se contenta de le renvoyer surement avec les Parthes qui l'avoient accompagné. Les efforts que fit depuis Parthamasiris pour se maintenir par les armes, furent inutiles : il périt dans cette guerre, & laissa par sa mort la possession de l'Arménie aux Romains. * Dion, *l.* 68.

PARTHAMASPARTE, que Spartien nomme *Psamatossiris*, fut couronné roi des Parthes, l'an de Jesus-Christ 116, de la main de Trajan qui avoit chassé Chosroës, & qui voulut prévenir les soulevemens de ces peuples, en leur donnant un autre roi de la nation. Le nouveau prince demeura fidéle aux Romains ; mais il fut méprisé de ses sujets, ausquels Adrien l'ôta depuis, pour leur faire plaisir. Il le fit roi de quelques nations voisines, que l'histoire ne nomme pas. * Dion, *lib.* 68 *hist. aug. in vit. Adrian.*

PARTHENAI, petite ville de France dans le Poitou, sous le ressort du présidial de Poitiers. Elle est sur la Toue, à neuf ou dix lieues de Poitiers, vers le couchant. Elle fut souvent prise & reprise, pendant les guerres de religion au XVI siécle. Les Protestans s'y retirerent le jour de la bataille de Moncontour ; mais ne croyant pas qu'ils y pussent faire ferme, ils l'abandonnerent à l'approche des troupes du duc d'Anjou. Ils s'en étoient rendu maîtres l'année précédente ; & ils avoient même fait pendre Malo, qui commandoit dans le château, parcequ'il avoit eu la témérité de se défendre contre une armée. L'histoire du sieur d'Aubigné nous apprend qu'ils échouerent plus d'une fois, l'an 1588, dans le dessein de surprendre cette place. Ils y ont été en grand nombre depuis l'édit de Nantes. Les seigneurs de Parthenai sont chanoines honoraires séculiers de S. Martin de Tours. Cette ville est capitale du petit pays de Gastine, & l'étoit du duché de la Meilleraye ; mais la seigneurie de Parthenai fut réunie à la couronne l'an 1422, par la mort de *Jean* Parthenai l'Archevêque. Du Bouchet nous apprend dans ses *annales d'Aquitaine, IV partie, chap.* 7, que ce seigneur avoit vendu cette seigneurie au duc de Berri, s'en réservant la jouissance pendant sa vie. Il n'avoit point d'enfans, mais une niéce mariée à *Jacques* d'Harcourt, lequel irrité de la vente de Parthenai faite par l'oncle de sa femme, entreprit de le chasser de cette ville ; mais les habitans défendirent leur seigneur, & tuerent Jacques d'Harcourt. * Bayle, *diction. critique.*

PARTHENAI, famille illustre, que quelques-uns ont cru être sortie de celle de Lusignan, avant l'an 1000, dont elle portoit les armes, brisées d'une bande de gueules. La branche aînée, avec tous ses biens, fondit dans la maison de Melun-Tancarville, dont est issue par alliance celle de Longueville. Quant à l'autre branche des Parthenai, seigneurs de Soubise, elle subsista jusqu'à JEAN de Parthenai-l'Archevêque, dernier mâle, dont la fille unique, *Catherine* de Parthenai, entra dans la maison de Rohan, & fut mere du duc de Rohan, si célébre sous le roi Louis XIII. On prétend que les seigneurs de Parthenai prirent le surnom de l'*Archevêque*,

parcequ'ils étoient issus d'un archevêque de Bourdeaux, nommé *Josselin* de Parthenai qui mourut l'an 1086, & que Guillaume de Parthenai, qui prit le surnom de l'*Archevêque* vers l'an 1100, étoit frere de cet archevêque.

Les seigneurs de SOUBISE, du nom de Parthenai, étoient séparés de la branche aînée, dès environ l'an 1330, que Gui l'Archevêque, frere puîné de *Jean*, sire de Parthenai, fut seigneur de Soubise, & sa postérité subsista jusqu'à JEAN, dont nous parlons au titre de SOUBISE.

PARTHENAI (Anne de) femme d'*Antoine* de Pons comte de Marennes, fille de *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, & de *Michelle* de Saubonne, a été une dame de beaucoup d'esprit & de beaucoup d'érudition. Elle fut un des principaux ornemens de la cour de Renée de France, fille de Louis XII, & duchesse de Ferrare. Or l'on sait qu'il y avoit peu de cours au monde aussi polies que celle-là. Anne de Parthenai, non contente d'étudier le latin, entreprit avec tant d'ardeur l'étude de la langue grecque, qu'elle pouvoit se servir facilement des livres grecs. Sa curiosité l'engagea d'étudier la théologie. Elle s'appliqua aussi à l'étude de l'écriture sainte, & prit un singulier plaisir à raisonner presque tous les jours sur ces matieres avec les théologiens. Il ne faut pas oublier qu'elle chantoit bien, & qu'elle entendoit en perfection toute sorte de musique. Elle mourut en 1631. Théodore de Beze assure dans son histoire ecclésiastique, qu'elle étoit bonne réformée, & digne sœur de Soubise, qui fut l'un des piliers du parti hérétique. Son époux fut obligé de quitter la cour de Ferrare, parcequ'il se vantoit d'être d'aussi bonne maison que ceux d'Est. * Bayle, *dictionaire critique*, *seconde édition*.

PARTHENAI (Catherine de) fille & héritiere de *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, seigneur de Soubise, & niéce de la précédente, fut mariée en 1568 à *Charles* de Quelenec, baron du Pont, puis en 1575, à *René* vicomte de Rohan, II du nom, duquel étant demeurée veuve l'an 1586, elle ne songea qu'à bien élever sa famille. L'aîné de ses fils fut le célébre duc de *Rohan*, qui soutint le parti de ceux de la religion prétendue-réformée en France avec tant de force pendant les guerres civiles, sous le regne de Louis XIII. Son second fils étoit le duc de Soubise. Elle eut trois filles, *Henriette*, qui mourut en 1629, sans avoir été mariée; *Catherine*, qui épousa un duc de Deux-Ponts, & qui fit cette belle réponse à Henri IV, lorsqu'il voulut lui déclarer son affection pour elle: *Je suis trop pauvre*, dit-elle, *pour être votre femme, & de trop bonne maison, pour être votre maitresse*; & *Anne*, qui ne fut jamais mariée, & qui survécut à ses freres & à ses sœurs. Elle soutint avec constance toutes les incommodités du siége de la Rochelle, aussi-bien que sa mere, qui malgré sa vieillesse, supporta avec fermeté la nécessité où elle se vit réduite de vivre pendant trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce misérable état ne l'empêcha pas d'écrire à son fils, *qu'il continuât comme il avoit commencé, & que la considération des extrémités où elle se voyoit réduite, ne le fit relâcher de rien au préjudice de son parti, quoi qu'on lui pût faire souffrir.* Elle & sa fille refuserent d'être comprises dans la capitulation, & demeurerent prisonnieres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le 2 de novembre 1628. Il y en a qui disent que Catherine de Parthenai étoit alors âgée de 91 ans; mais d'autres ne lui en donnent que 70: elle en avoit 74, étant née en 1554: c'en étoit assez pour être opiniâtre. Son premier mari fut accusé d'impuissance par la mere de notre Catherine. La Croix du Maine, en parlant de Catherine de Parthenai, dit qu'elle composa *plusieurs tragédies & comédies françoises, entr'autres la tragédie d'Holoferne, laquelle fut représentée en public à la Rochelle l'an 1574. Cette dame fit encore plusieurs élégies, traduisit les préceptes d'Isocrate, &c.* L'abbé Lenglet a donné dans le tome IV de son édition du journal de Henri III, un écrit de cette dame intitulé: *Apologie pour le roi Henri IV, envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs.* C'est une invective contre ce prince. * Bayle, *dictionaire critique*, & les auteurs qu'il cite.

☞ PARTHENIUS de Nicée, poëte, vivoit au commencement du regne d'Auguste. Il composa un livre en prose, que nous avons encore intitulé, ἐρωτικῶν παθημάτων dedié à Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte, qui est d'autant plus considérable, que toutes les narrations sont prises d'auteurs anciens, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Ce livre a été traduit en françois, par Jean Fornier sous ce titre: *Les affections de divers amans.* Cette traduction fut d'abord imprimée à Paris en 1555, avec les *narrations d'amour de Plutarque.* Elle a été réimprimée en 1743 à Paris, *in*-12. Parthenius composa l'éloge d'Arétas sa femme, & diverses autres piéces. On dit qu'il fut fait esclave pendant la guerre de Mithridate; qu'il fut affranchi par Cinna, & qu'il mourut du temps de Tibere. S'il faut ajouter foi à tout ce que Suidas rapporte à ce sujet, il faut croire que Parthenius fut pris étant encore fort jeune, car il y a plus de 70 ans depuis cette guerre jusqu'à Tibere. Quoi qu'il en soit, on dit que Virgile fut son disciple, & qu'il imita de lui le poëme qu'on lui attribue, intitulé *Moretum*; & il est sûr que Tibere se plaisoit à l'imiter dans ses poësies. Ses métamorphoses pouroient bien aussi avoir été le fond de celles d'Ovide. * Aulu-Gelle, *liv.* 13, *c.* 25. Suidas, *in Parth.* Vossius, *lib.* 2, *de histor. Græc. c.* 1, *de poët. c.* 8, *in biblioth.*

PARTHENIUS de Chio, surnommé *Chaos*, auteur Grec, écrivit un traité de la vie de son pere *Thestor*, comme nous l'apprenons de Suidas.

PARTHENIUS, grammairien, disciple de Denys, vivoit encore du temps de Domitien, vers l'an 81 de J. C. selon Suidas: celui-ci étoit de Phocée, ville d'Ionie.

PARTHENIUS, chambellan de l'empereur Domitien, encourut la disgrace de ce prince inconstant, qui l'inséra même dans une liste des proscrits avec l'impératrice Domitia, Norbanus & Petronius Secundus, alors préfet du prétoire. Parthenius fut un des principaux chefs de la conspiration, par laquelle on résolut de prévenir la cruauté de l'empereur; & il eut plus de part que personne à sa mort, qui arriva l'an de J. C. 86. L'élection de Nerva, qui lui succéda, fut aussi l'ouvrage de Parthenius; mais les soldats irrités de la mort de Domitien, contraignirent Nerva de leur en livrer les auteurs, & égorgerent Parthenius, après lui avoir fait souffrir mille indignités. * Dion, *liv.* 67 & 68. Aurelius Victor, *epitom.*

PARTHENIUS de Phocée, cité par Etienne de Byzance.

PARTHENIUS. Strabon & Pline parlent de divers fleuves de ce nom. Il y en avoit un dans la Bithynie, appellé aujourd'hui *Parthemi*, comme le veut Moletius, ou *Dolap* au sentiment de le Noir: un autre dans l'Arcadie: un autre dans l'isle de Samos, & un autre dans la Sarmatie d'Europe, dont Ovide fait mention, *l.* 4, *de Ponto*, *eleg.* 10.

PARTHENOPE, nom d'une des Sirènes, qui n'ayant pu venir à bout de charmer par leur chant Ulysses & ses compagnons, se jetterent dans la mer par désespoir. Les poëtes disent qu'elles se retirerent les unes d'un côté, les autres d'un autre; & que Parthenope aborda en Italie, où les habitans trouverent son tombeau en bâtissant une ville, qu'ils appellerent de son nom *Parthenope*. Ils ruinerent ensuite cette ville, parcequ'on abandonnoit Cumes, pour s'y établir; mais ayant été avertis par l'oracle, que pour se délivrer de la peste qui les incommodoit, il falloit qu'ils rétablissent la ville de Parthenope, ils la firent rebâtir & la nommerent *Neapolis*, à cause de ce nouveau rétablissement: c'est aujourd'hui Naples. * Ruscelli, *nell' indice de gl'huom. illust.*

PARTHIE, ou pays des Parthes, *Parthia* & *Par-*

thienne, province de Perse, qui a donné autrefois son nom à un grand empire. Elle est dans l'Asie, entre la Médie, l'Hyrcanie, l'Arie, la Carmanie, & la province de Pharsi. On la nomme à présent *Arak* ou *Erak*, & *Yerak*; & on l'appelle Arak *Agémi*, quand on la veut distinguer de l'Arak Arabi, qui est le pays de Bagdet. D'autres ajoutent encore que la Parthie d'aujourd'hui comprend la province nommée *Khomus*, & une partie de celle qu'on nomme *Khorasan*. Les contrées de ce pays étoient la Comisene, la Parthienne, la Corœne, la Paratanticene & la Tabienne. Ptolémée comptoit de son temps, vingt-cinq villes de la Parthie, dont la capitale étoit Hecatompyle, que quelques-uns prennent pour l'Hispaham moderne. Ce pays étoit désert & stérile; & Strabon nous apprend que les Macédoniens le méprisoient, & ne s'y arrêtoient jamais, parcequ'ils n'y trouvoient pas de quoi faire subsister leur armée. Cependant les Parthes se rendirent si puissans, qu'ils disputerent de l'empire d'Orient avec les Romains. Arsaces en fut le fondateur & laissa à ses successeurs le nom d'Arsacides, jusqu'à Artabane, qui fut tué par Artaxerxès Persan. Ainsi cet empire dura environ 470 ans; car il fut établi l'an du monde 3785, & 250 avant J. C. & finit vers l'an 226 de J. C. Les Parthes étoient extrêmement cruels & adonnés aux femmes & au vin, mais du reste gens de guerre & infatigables au travail. * Justin, *l.* 41. Herodien, *l.* 6. Agathias, *l.* 1. Strabon, *l.* 13. Pline. Appien

SUCCESSION DES ROIS DES PARTHES.

Nous avons marqué les époques du commencement & de la fin de la monarchie des Parthes; mais il est bien difficile d'être aussi exact pour le regne de chaque roi, dont les auteurs parlent assez diversement. Voici ce que nous avons pu recueillir de Justin, d'Appien & de quelques autres.

Ans du monde.	*Avant J. C.*	
3785	250	Arsaces I.
3825	210	Arsaces II.
		Arsaces III, dit *Pampatius*.
		Phraates I.
3894	141	Mithridates I, frere de Phraates.
3904	131	Phraates II, qui maria sa sœur Rodogune à Demetrius Nicanor, roi de Syrie.
3906	129	Artaban I.
3906	129	Mithridates II, dit *le Grand*.
		Arsaces IV.
3960	75	Sintricus ou Suntruncus.
3969	66	Phraates III, surnommé *le Dieu* & tué par ses fils.
3979	56	Orodes I chassa son frere Mithridates, défit Crassus, & fut tué par son fils.
3999	36	Phraates IV chassé par Tiridates.
4004	31	Tiridates chassé.
4012	23	Phraates rétabli.
	Ans après J. C.	
4036	2	Orodes II.
4040	6	Vonones I.
4050	16	Artaban II, Mede de nation, ou son fils Orodes.
4069	35	Tiridates chassé par Artaban.
		Cinname.
4082	48	Gotarzes, fils & meurtrier d'Artaban, chassa son frere Bardanes.
4083	49	Meherdate chassa Gotarzes.
4084	50	Vonones II, fils de Gotarzes.
4084	50	Vologèses I.
		Artaban.
		Pachorus.
4140	106	Chosroès chassé par Trajan.
4150	116	Partamasparté élu, puis déposé.
		Chosroès rétabli.
		Vologèses II.
		Artaban IV, qui fut tué par Artaxerxès, roi de Perse. Avec lui finit la monarchie des Parthes, l'an du monde 4260, & après J. C. 226

PARTS (Jacques des) en latin *Jacobus de Partibus*, étoit de Tournai, selon Vander-Linden. Il fut médecin de Charles VII, roi de France, & de Philippe, duc de Bourgogne. Il vivoit encore en 1480. Vander-Linden lui donne les ouvrages suivans: 1. *Glossa interlinearis in practicam Alexandri*, à Lyon 1504, *in*-4°. 2. *Explanatio in Avicennam, unà cum textu ipsius Avicennæ, ab eodem castigato, & exposito*, à Lyon 1498, *in-fol.* 3. *Expositio super capitulis videlicet de regimine ejus quod comeditur & bibitur*, VII; *& de regimine aquæ & vini*, VIII, &c. avec d'autres traités de quelques autres, à Venise 1518, *in-fol.* 4. *Excerpta de balneis*, dans un recueil sur cette matiere. 5. *Summula alphabetica morborum ac remediorum ex libris Mesuæ excerpta*, &c. à Lyon, 1589, *in*-8°. & auparavant à Venise 1576, *in-fol.* 6. *Inventarium seu collectorium receptarum omnium medicaminum, confectionum, pulverum, &c. & aliorum cuivis usui reservandorum*, *in*-4°. Jean Riolan, page 170 de ses recherches sur les écoles de médecine de Paris & de Montpellier, prétend que Jacques des Parts étoit Parisien, & qu'il a eu pour éditeur *Jacques Ponceau*, qu'il dit aussi Parisien, & médecin de la faculté de Paris, quoique les médecins de Montpellier prétendent qu'il étoit de leur faculté.

PARTULE, *Partula*, déesse que les Romains croyoient présider aux accouchemens, pour avoir le soin de la mere prête à accoucher; car ils avoient une autre déesse qu'ils nommoient *Nation*, pour avoir soin des enfans naissans. Partule n'étoit pas la même que Lucine, comme il semble que S. Augustin l'ait cru, lorsqu'il en parle dans le livre *de la cité de Dieu*, où il l'appelle *Partunda*. Partule, selon Tertullien, gouvernoit & régloit le terme de la grossesse. Lucine mettoit l'enfant au jour. Mais la superstition des Romains alloit bien plus loin, car ils avoient fait une autre déesse pour nourir le fœtus: elle s'appelloit *Alemona*; une autre pour le préserver de tous les accidens pendant le neuviéme mois de la grossesse, & elle s'appelloit *Nona*; & une autre enfin pour le préserver jusqu'à sa naissance, quand il alloit jusqu'au dixiéme mois, & elle s'appelloit *Decima*. Aulu-Gelle dit que *Nona* & *Decima* étoient deux déesses qui toutes deux se nommoient *Partæ* d'un nom commun; que de ces deux Partes, les femmes grosses invoquoient l'une dans le neuviéme mois, & l'autre quand elles alloient jusqu'au dixiéme.

PARTUNDE, déesse, *voyez* PARTULE.

PARVI, *cherchez* PETIT.

PARVILLIERS (Adrien) Jésuite, naquit dans le diocèse d'Amiens le 22 avril 1619. Il entra chez les Jésuites le 21 août 1634. Il fut employé dans la mission de Syrie & d'Egypte. Il fit sa profession solemnelle des quatre vœux à Damas, le 22 août 1654. Il a séjourné long-temps dans cette ville, d'où il a souvent écrit des lettres en langue arabe, adressées au savant Bochart, avec qui il étoit en grande relation. Après dix années de travail dans les missions de Syrie & d'Egypte, il retourna dans la province de France. Il y fut occupé au ministere de la prédication, qu'il exerça pendant six ans. Il mourut dans le collége d'Hesdin le 11 septembre 1678. On a de lui une brochure intitulée: *La dévotion des prédestinés; ou les stations de la Passion de Jesus-Christ crucifié qui se font à Jérusalem*, *in*-12. Nous en avons vu une édition sous ce titre: *Les stations de Jérusalem, pour servir d'entretien sur la Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ: par le R. P. Parvilliers, de la Compagnie de Jesus, qui a vérifié le tout*

sur les lieux, à Paris 1680, *in*-16. Cet ouvrage a été traduit en bas-breton, & imprimé à Saint-Paul de Léon en 1725, *in*-16. Dans le catalogue de la bibliothéque de M. Thévenot, on voit page 247, parmi les manuscrits : *Remarques curieuses, faites en Egypte par le pere de Parvilliers*. Quelques-unes de ses lettres se sont conservées parmi les papiers de M. du Cange. Ce que l'on vient de dire, ne se rapporte pas à ce que M. Huet dit du pere Parvilliers, dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. Ce savant pouvoit se tromper d'autant plus aisément, qu'il écrivoit ce qu'il avoit oui dire plus de 60 ans auparavant. M. Mosant de Brieux, adressa ces vers au pere Parvilliers, lorsque ce pere fut de retour de ses missions.

Postquam humus Afra dedit prisci tot lumina secli,
Tam scriptis celebres quàm probitate viros :
Et PARVILLERIUM *Francis modo reddidit arvis,*
Tam celebrem linguis quàm probitate virum.
In laudes dixisse tuas juvat, Africa tellus,
Usque boni ex te aliquid provenit, usque novi.

* *Mosantii Briosii poëmatum pars altera. Cadomi* 1669, *in*-16, pag. 88.

PARUTA (Paul) de Venise, né dans une famille distinguée par les services rendus à sa patrie, fut envoyé pour fixer les frontieres de l'état de Venise avec l'archiduc, commission dont il s'aquitta très-bien. Depuis il fut gouverneur de Bresse, chevalier & procurateur de S. Marc, & ambassadeur à Rome auprès du pape Clément VII. Il eut encore d'autres emplois, qu'il mania avec tant de prudence, qu'on le surnomma le *Caton de Venise*. Cet habile politique mourut en 1568, âgé de 58 ans. Les affaires ne l'empêcherent pas de cultiver le penchant qu'il avoit pour les sciences, & de composer divers ouvrages excellens, comme une histoire de Venise : *Discorsi politici ; Perfezione della virtu politica, &c.* * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Le Mire, *de script. sæc. XVI, &c.*

PARYSATIS, *cherchez* PARISATIS.

PAS-D'ARMES, combats particuliers, étoient entrepris par un ou plusieurs chevaliers dans quelque fête publique. Les tenans choisissoient un lieu qu'ils proposoient de défendre contre tous venans, comme un pas ou passage qu'on ne pouvoit traverser sans combattre ceux qui le gardoient. L'an 1514, François duc de Valois, avec neuf chevaliers de sa compagnie, entreprit un pareil combat appellé *le pas de l'arc triomphal*, en la rue S. Antoine à Paris, pour la solemnité du mariage du roi Louis XII. Le tournoi où le roi Henri II fut malheureusement blessé à mort en 1559, étoit aussi un pas-d'armes, comme il paroît par ces termes des lettres de défi : *De par le roi, &c. lequel fait à savoir à tous princes, seigneurs, gentilshommes, chevaliers & écuyers, qu'en la ville capitale de Paris, le pas est ouvert par sa majesté très-Chrétienne, & par les princes de Ferrare, Alfonse d'Est, François de Lorraine, duc de Guise, pair & grand chambellan de France, & Jacques de Savoye, duc de Nemours, tous chevaliers de l'ordre, pour être tenu contre tous venans duement qualifiés, &c.* * Du Cange, *dissertation 7 sur l'histoire de saint Louis.*

PAS, terre & seigneurie en Artois, a donné son nom à une des plus anciennes & des plus illustres maisons du pays, qui est celle des marquis de Feuquieres d'aujourd'hui. C'est une des principales baronies du comté de S. Pol. Elle est située sur la riviere d'Authie. Son bailliage fut réuni nommément à la couronne de France, par les articles XXXVII & XLI du traité des Pyrénées. Ce bailliage est de grande étendue ; & cette baronie a ses pairs au nombre de douze, avec plusieurs vassaux considérables, entre lesquels il y a des vicomtes. Il y avoit autrefois dans la ville un château qui a été ruiné par le temps ; & nous apprenons de la chronique de Baldric évêque de Noyon, qu'en 1032 il y avoit aussi une église collégiale, dont les prébendes avoient servi long-temps de récompense aux gens de guerre : ce qui obligea Alvisius évêque d'Arras, de les unir à la mense des religieux du prieuré de Pas en 1138, à la priere de Thibaut, prieur de S. Martin des Champs de Paris.

PAS (Manassès de) marquis de Feuquieres, l'un des plus grands hommes qui aient porté les armes dans le XVII siécle, étoit fils de FRANÇOIS de Pas, premier chambellan du roi Henri IV, de l'ancienne maison de Pas en Artois, dont nous venons de parler, & de *Magdeléne* de la Fayette, fille de *Claude*, baron de Saint-Romain. Il naquit à Saumur le premier de juin 1590, & en naissant il se trouva seul de sa maison ; car son pere avoit été tué à la bataille d'Ivri, le 14 mars de la même année, & ses oncles paternels *Daniel* & *Gédéon* de Pas avoient aussi été tués au service du roi, l'un devant Paris & l'autre devant Dourlens ; ce qui avoit obligé Henri IV à donner, entr'autres gratifications, à la veuve de François de Pas, une pension de mille écus pour elle & pour l'enfant qu'elle portoit s'il étoit mâle. Il prit le mousquet à l'âge de treize ans, & monta par les degrés de l'infanterie à la charge de capitaine, où il parvint étant encore fort jeune. La suite de sa vie n'a été qu'un service continuel dans des emplois successifs. Il fut aide de camp, lorsqu'il n'y en avoit que deux, mestre de camp d'infanterie, maréchal de camp pendant huit campagnes, lieutenant général trois fois, général d'armée en chef deux fois, & signala partout son courage. C'étoit lui qui, pendant le siége de la Rochelle, conduisoit l'intelligence pour surprendre cette ville ; & il fut pris en reconnoissant l'endroit par lequel on devoit entrer. Le roi fit faire de grandes offres pour sa rançon ; mais les rebelles les refuserent toutes, parce-qu'ils s'assuroient que la considération de ce prisonnier sauveroit la vie à plusieurs de leur parti qui étoient au pouvoir de sa majesté. Sa prison dura neuf mois, & ne l'empêcha pas de contribuer beaucoup à la reddition de cette importante place, par le moyen de la dame de Navailles, belle-mere de sa femme. Après la mort de Gustave-Adolphe roi de Suéde, il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Allemagne, pour y maintenir les alliés ; & là, malgré les artifices des ennemis de la couronne & des faux amis, il forma par divers traités cette importante union des Suédois, & de plusieurs princes & états de l'empire avec le roi, dont les suites ont été avantageuses à la France, & utiles à la liberté de l'Europe. Il y conduisit le fameux traité avec Walstein, duc de Fridland, généralissime des armées de l'empereur, qui auroit eu une suite plus heureuse, sans la mort de Walstein, mais qui fut très-glorieuse à Feuquieres par une circonstance particuliere. Le roi ayant fait une promotion de chevaliers du S. Esprit, dans le temps que la négociation étoit commencée, Feuquieres ne voulut pas l'interrompre pour un voyage de trois semaines seulement, pour venir recevoir le collier de cet ordre qu'on lui offroit, & qui ne pouvoit lui être envoyé sans désobliger le duc de Savoye, à qui on le refusoit en même temps pour le maréchal de Toiras.

Feuquieres avoit été pourvu en 1631 des lieutenances générales des provinces de Metz & de Toul, & des gouvernemens particuliers des villes de Vic, de Moyenvic, & de Toul ; mais il céda le dernier sous le bon plaisir du roi, à Henri d'Hardoncourt, seigneur de Rozieres, fils de sa sœur, & remit le reste l'an 1636, entre les mains de sa majesté, qui le fit gouverneur & lieutenant général en chef de la province, ville & citadelle de Verdun. L'année d'auparavant, la guerre ouverte ayant commencé contre la maison d'Autriche, le roi lui donna le commandement en chef d'une armée de douze mille Allemands qu'il avoit levés pour la plupart, & qu'il conduisit au voyage de Mayence avec le cardinal de la Valette & le duc Bernard de Saxe-Weymar, auprès duquel il étoit aussi lieutenant général de l'armée particuliere, que ce prince avoit amenée au service du roi. L'extrême fatigue qu'il eut à cette campagne le fit tomber malade de l'unique maladie qu'il ait jamais eue, pendant laquelle il ne

laissa pas de servir utilement le roi, qui envoyoit tenir conseil à la ruelle de son lit, où se trouverent six fois les généraux d'armées, le pere Joseph, & les secrétaires d'état de Chavigni & des Noyers, qui avoient les départemens des affaires étrangeres & de la guerre. Après son entiere guérison, il continua de signaler sa valeur & sa capacité par divers succès heureux; mais sa grandeur d'ame ne se montra nulle part avec tant d'éclat qu'à Thionville. On le pressa si fort d'assiéger cette place, qu'il fut obligé de l'investir le 28 juin 1639, n'ayant que sept mille cinq cens hommes, au lieu de vingt mille qui devoient composer son armée. Ainsi les ennemis jugeant qu'il étoit facile de secourir Thionville, Piccolomini, l'un de leurs généraux, y accourut le 7 juillet avec quatorze mille hommes. On combattit deux fois en un même jour; & le marquis de Feuquieres abandonné deux fois de sa cavalerie, qui étoit de deux mille chevaux, & ne quittant point la tête de son infanterie, y eut le bras droit cassé auprès de l'épaule: ce qui ne pouvant même l'obliger à prendre le temps de se faire panser, il perdit tant de sang, qu'il tomba évanoui de cheval, & fut emporté par les ennemis dans la ville, où il témoigna pendant sa prison, qui dura le reste de sa vie, une modération tout-à-fait héroïque. Le roi donna plusieurs ordres pour traiter de sa rançon avec les ennemis, qui étant demeurés d'accord de le rendre pour quatre-vingt-mille écus, s'en dédirent. Enfin au bout de neuf mois, après plusieurs négociations, ils signerent le traité de son échange contre le général Ekenfort, deux colonels & 18000 écus. Le général Ekenfort sortit du bois de Vincennes, en vertu de ce traité, & étoit déja chez M. d'Andilli, allié & intime ami du marquis de Feuquieres, lorsqu'un courier apporta la nouvelle de la mort de ce dernier, arrivée à Thionville le 14 de mars 1640, jour qui avoit été fatal à son pere cinquante ans auparavant, comme nous l'avons vu. Le même courier rapporta aussi que la veille de cette mort, le gouverneur de Thionville avoit déchiré le traité d'échange. En effet, Beck, gouverneur du duché de Luxembourg, voulut retenir la veuve, sans avoir égard aux passe-ports; mais elle prévint ses ordres par une diligence judicieuse. C'étoit *Anne* Arnaud, fille d'*Isaac*, seigneur de Corbeville, conseiller d'état, & intendant des finances, qui a été si recommandable sous Henri *le Grand*, par son extrême mérite & sa rare probité. Le marquis de Feuquieres l'avoit épousée à l'âge de vingt deux ans, & lui laissa en mourant plusieurs enfans: savoir, 1. ISAAC, qui suit; 2. *Charles*, dit *le comte de Pas*, mestre de camp & maréchal des camps & armées du roi, qui commandoit la cavalerie au siége de Longwi, à celui de Roses, à la bataille de Retel, & qui mourut à l'armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans; 3. HENRI, qui prit aussi le nom de *comte de Pas*, après la mort de son frere, qui fut maréchal de camp, gouverneur de Toul, & chevalier du parlement de Metz, & qui épousa en 1663 *Julienne-Petronille*, comtesse de Stirum-Limbourg & Bronkork, fille de *Bernard-Albert*, comte de Stirum, libre-baron de Limbourg, &c. & d'*Anne-Marie*, comtesse de Bergues, dont il a eu plusieurs enfans; 4. *François*, abbé de Relec, grand doyen de Verdun, mort en 1691, âgé de 72 ans; 5. *Louis*, comte de Feuquieres, maréchal de camp, mort en 1670, laissant de *Diane* de Poix, dame de Mazencourt, *Louis* de Pas, seigneur de Mazencourt; & *François* de Pas, capitaine d'un des vaisseaux du roi; 6. *Magdeléne*, femme de *Louis*, baron d'Orthe, morte en 1681; 7. *Susanne*, qui épousa *Antoine* de Batilli, maréchal de camp, & gouverneur de Neuchâteau en Lorraine; & 8. *Jeanne*, qui épousa 1°. *Louis* d'Aumale: 2°. en 1671, *Jean* de Montmorenci, marquis de Villeroye, morte en 1695. ISAAC de Pas, marquis de Feuquieres, fut lieutenant général des armées du roi, conseiller d'état ordinaire, gouverneur des ville & citadelle de Verdun, lieutenant général de l'évêché & province de Toul, mourut ambassadeur extraordinaire en Espagne le 6 mars 1688, après avoir été viceroi de l'Amérique en 1660 envoyé en 1672, en diverses cours des princes d'Allemagne alliés du roi, & ambassadeur la même année en Suéde, où il demeura dix ans, & où il donna plusieurs preuves, non seulement de sa sage conduite comme ambassadeur, mais encore de son courage comme capitaine. Il avoit épousé en 1647 *Anne-Louise* de Gramont, fille d'*Antoine* duc de Gramont, & de *Claude* de Montmorenci-Bouteville, dont il eut sept fils, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *François*, qui prit le nom de *comte de Rebenac*, par son mariage avec l'héritiere de cette maison en Béarn, qui fut lieutenant général de Navarre & de Béarn, & de l'évêché de Toul, sénéchal de Béarn, envoyé du roi à l'armée du roi de Suéde en Poméranie, commandée par le comte de Konismarck, puis aux cours de Danemarck, Zell, & Brandebourg, ambassadeur extraordinaire en Espagne à la place de son pere, & à celle de Savoye, & enfin envoyé extraordinaire chez tous les princes d'Italie. Il mourut dans sa 45 année le 22 juin 1694, ne laissant que quatre filles, l'aînée desquelles épousa en 1698, *Louis-Nicolas* le Tellier, marquis de Souvré, maître de la garderobe du roi, substitué aux nom & armes de Rebenac, & mourut veuve le 16 juillet 1739; la seconde a épousé *N.* du Bouzet de Marin, marquis de Sainte-Colombe; & deux autres non mariées. 3. *Charles*, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau du roi, tué à la bataille de S. Denys, proche de Mons, en 1678; 4. *Henri*, aussi chevalier de Malte, & capitaine de vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile en 1676; 5. *Jude*, comte de Feuquieres, lieutenant général pour le roi dans la province de Toul, ci-devant colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, qui est un des petits vieux corps, mort à Paris le 10 octobre 1741, sans laisser d'enfans de *Catherine-Marguerite* Mignard, fille du célébre *Pierre* Mignard premier peintre du roi, morte à Paris le 2 de février 1742. 6. *Philbert-Charles*, docteur de Sorbonne, évêque d'Agde, abbé de Corméilles; 7. *Simon*, dit *le chevalier de Feuquieres*, capitaine de vaisseau du roi, mort au Havre de Grace des blessures reçues au combat de la Manche l'an 1692, où il eut une cuisse emportée; & 8. *Louise-Catherine*, épouse de *Gabriel-Ignace* de la Vie, maître des requêtes, morte en 1692. ANTOINE de Pas, marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, chevalier de S. Louis, commença à se signaler en Allemagne en 1688, après la prise de Philisbourg. Il fut fait maréchal de camp en 1689, & fit cette même année de grandes courses par toute l'Allemagne, où il répandit l'épouvante, après quoi on l'envoya commander les troupes du roi à Bourdeaux en 1590. Il servit en Italie, & se trouva à la bataille de Stafarde, aux prises de Suse, &c. L'hiver il commanda les troupes de sa majesté à Pignerol, & continua à se signaler dans les vallées de Luzerne contre les Barbets. Il fut fait lieutenant général en 1693, servit en cette qualité en Italie jusqu'à la paix, & mourut le 27 janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épousé en 1694 *Marie-Magdeléne-Thérèse-Geneviéve* de Monchi, fille & héritiere de *Georges* de Monchi, II du nom, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Molé, dont il a laissé entr'autres enfans *Pauline-Chrysante* de Pas, mariée le 29 janvier 1710 à *Joachim-Adolphe* de Seiglieres, marquis de Soyecourt, &c. morte veuve la nuit du 2 au 3 de juin 1742. * *Mémoires historiques*.

PAS (Angélo del) religieux réformé de l'ordre de saint François, né à Perpignan en 1540, fit beaucoup de progrès dans les lettres & dans la piété. Ne pouvant souffrir les querelles que l'ambition avoit excitées parmi ses confreres dans sa province, il se retira à Rome, & y mourut en réputation de sainteté le 23 août de l'an 1596. Ce religieux laissa un très-grand nombre d'ouvrages, dont on a publié après sa mort des commentaires sur S. Marc & sur S. Luc; un traité sur le symbole, &c. * Wading. *in annal. biblioth. Minor.* Antonio Daza, *hist. Francis. IV. A. I. P. c.* 31. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Ghilini, &c.

PASARGADES, ou PASSARGADES, comme l'écrit Etienne *le Géographe*. C'étoit une ville des Perses, bâtie par Cyrus, & où étoit son sépulcre. *Artaxerxès*, dit Plutarque, *alla à Pasargades, afin d'y être sacré, selon la mode des Perses... Là, il faut que le roi qui doit faire la cérémonie, quitte sa robe, & qu'il prenne celle que portoit l'ancien Cyrus.* C'est sans doute la *Pasacarta* de Ptolémée. On la nomme à présent *Darabegerd*, dans une contrée de la Perse de même nom. Les Arabes la nomment *Valasegerd.* * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque.*

PASCAL (Etienne) pere de BLAISE Pascal, n'est pas seulement connu par la naissance & l'éducation qu'il a données à ce fils, l'un des plus grands esprits du XVII siécle, il mérite aussi une estime singuliere par son mérite personnel. Il étoit de Clermont en Auvergne, d'une des bonnes familles de la province, fils de *N.* Paschal, trésorier de France à Riom, & d'une mere qui se nommoit aussi *Pascal*, & qui étoit fille du sénéchal d'Auvergne à Clermont. Il naquit en 1588, & lorsqu'il fut en état de posseder une charge, il acheta celle de président en la cour des aides d'Auvergne. Il s'étoit appliqué beaucoup aux mathématiques, & il y avoit fait de grands progrès, ce qui l'avoit lié de bonne heure à M. de Fermat de Toulouse, au P. Mersenne, à M. de Roberval, au célébre Descartes, & à plusieurs autres. Il commença à instruire Blaise Pascal son fils à Clermont même, & il continua son éducation à Paris, où il vint avec sa famille en 1631. Il y avoit déja quelques années qu'il étoit dans cette ville, lorsqu'une affaire imprévue l'obligea de s'en éloigner, vers la fin de mars 1638, & de se dérober même pendant quelque temps au commerce public. Un de ses amis avoit été arrêté & conduit à la Bastille, à l'occasion de quelques troubles excités à l'Hôtel-de-ville. Etienne Pascal sûr de la droiture de son ami, ne s'étoit pas contenté de parler en sa faveur, il avoit pris encore la défense de plusieurs personnes injustement traitées par la vexation de quelques officiers intéressés. Il avoit appris de plus, que cette affaire avoit été rapportée à M. le chancelier Seguier, avec des circonstances très-odieuses. Il craignit donc les suites de cette calomnie, & pour les éviter, il s'étoit cru obligé de se retirer. Il demeura environ un an éloigné, jusqu'à ce que le cardinal de Richelieu, informé de son mérite & du sujet de sa retraite, par madame la duchesse d'Aiguillon, & par M. le chancelier même, le fit revenir en 1639, & l'établit peu après intendant de Normandie à Rouen. Avant son éloignement de Paris, il avoit travaillé de concert avec M. de Roberval à répondre pour M. de Fermat au célébre Descartes, qui avoit attaqué les principes du traité de celui-ci, *de Maximis & Minimis.* Cette réponse qui rouloit sur la géométrie, fut envoyée à M. Descartes, qui ne put s'empêcher de lui accorder quelques éloges. Cet écrit n'est point encore imprimé. Etienne Pascal devint peu de temps après ami de M. Descartes, & il a conservé son amitié jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1651. * *Voyez* la vie de Descartes par Baillet, *tome I & II in-4°.* en plusieurs endroits.

PASCAL (Blaise) né à Clermont en Auvergne, le 19 juin 1623, fils d'ETIENNE Pascal, président en la cour des aydes de la même ville, & d'*Antoinette* Begon. Il donna dès sa plus tendre jeunesse des marques d'un esprit extraordinaire : son pere qui étoit habile, prit seul le soin de son éducation, n'ayant que ce fils-là, & il l'éleva avec une attention particuliere. En 1631, Etienne Pascal étant venu à Paris avec toute sa famille, & y ayant établi sa demeure, il continua ses soins pour l'éducation de son fils ; mais il ne voulut point lui apprendre le latin qu'il n'eût douze ans, & qu'après lui avoir rempli l'esprit d'un grand nombre de connoissances. Le jeune Pascal fit dès-lors paroître son génie pour les mathématiques ; & quoique son pere lui eût interdit la lecture des livres qui en traitent, il fit de grands progrès dans cette science par les seules forces de son esprit, & poussa ses recherches jusqu'à la XXXII proposition du premier livre d'Euclide. Son pere surpris de cet effort prodigieux, lui donna les élémens d'Euclide, qu'il n'eut pas plutôt lus, qu'il se rendit si parfait géométre, qu'à l'âge de seize ans, il fit un traité des sections coniques, qui fut admiré de tous les gens du métier. Il ne laissoit pas cependant d'étudier le latin & le grec ; & son pere l'entretenoit tantôt de logique, tantôt de physique, & des autres parties de la philosophie. La grande application de Blaise Pascal donna quelques atteintes à sa santé dès l'âge de 18 ans. A l'âge de 19 ans, il inventa cette machine d'arithmétique, par laquelle on fait non-seulement toutes sortes de supputations sans plume & sans jettons, mais même sans savoir l'arithmétique, & avec une sureté infaillible. A l'âge de 23 ans, ayant vu l'expérience de Toricelli, il inventa, & exécuta les autres expériences du vuide, & fut le premier qui prouva clairement que les effets que l'on avoit attribués jusque-là à l'horreur du vuide, sont causés par la pesanteur de l'air. Il a depuis découvert plusieurs problêmes très-difficiles sur la roulette, & en a donné un traité sous le nom d'*A.* d'*Ettonville.* A l'âge de 24 ans, la providence ayant fait naître une occasion qui l'obligea de lire des livres de piété, il conçut un tel sentiment de la religion, qu'il résolut de s'appliquer uniquement à cette science. S'étant trouvé à Rouen, où son pere étoit intendant, il fit revenir un philosophe de ses égaremens au sujet de la religion. Enfin persuadé par sa sœur, religieuse au monastere de Port-Royal des Champs, qui y est morte le 4 octobre 1661, âgée de 36 ans, il quitta absolument le monde : il avoit pour lors 30 ans, & étoit toujours infirme. Il s'appliqua dans la retraite à la lecture & à l'étude de l'écriture sainte, & composa sous le nom de Montalte les fameuses Lettres au provincial, qui sont estimées comme un chef-d'œuvre en genre de dialogue, tant pour la politesse du langage, que pour les traits d'esprit, & les railleries fines & agréables qui s'y rencontrent. Elles ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, & imprimées une infinité de fois. La premiere & la deuxiéme furent faites au mois de janvier 1656, & M. Nicole les revit avec M. Arnauld, & corrigea seul la seconde. Il donna les mêmes soins à la sixiéme, à la septiéme, & à la huitiéme. Peu de temps après, étant à Paris à l'hôtel des Ursins, il donna le plan de la neuviéme, de l'onziéme & de la douziéme. Il revit aussi & corrigea la treiziéme & la quatorziéme dans la maison de M. Hamelin, conseiller du roi & controlleur général des ponts & chaussées de France, où M. Arnauld demeuroit alors. M. Nicole étant allé quelque temps après à Vaumurier, près de Port-Royal des Champs, chez M. le duc de Luines, il y fournit la matiere des trois dernieres, c'est-à-dire, de la seiziéme, de la dix-septiéme, & de la dix-huitiéme. Ces dix huit lettres parurent toutes *in-4°.* l'une après l'autre, dans le courant de l'année 1656, jusqu'au 24 de mars 1657, qui est la date de la dix-huitiéme. On n'ignore pas qu'elles ont été traduites en latin par M. Nicole sous le nom de *Wendrok*, qui y a joint un commentaire latin fort étendu, qui a été traduit en françois par mademoiselle Joncoux, aidée par feu M. Louail ; & en espagnol & en italien par deux autres personnes. On les trouve ainsi en quatre langues dans un seul volume *in-8°.* M. Pascal consacra les dernieres années de sa vie à méditer sur la religion, & à travailler pour sa défense contre les Athées, les libertins & les Juifs. Ses infirmités continuelles, qui augmentoient tous les jours, l'empêcherent d'achever cet ouvrage, dont il avoit le dessein entierement formé, & dont il n'est resté que quelques pensées qu'il avoit écrites sans aucune liaison & sans aucun ordre, pour s'en servir dans la composition de son ouvrage. Ces pensées que l'on a recueillies & données au public depuis sa mort, sont de précieux restes de ce grand homme, & renferment ce qu'il y a de plus solide pour prouver les vérités de la religion, & de plus propre pour convaincre ses ennemis, & sont exprimées d'une maniere noble, vive

vive & persuasive. On en a donné une suite assez étendue en 1728, dans le tome V, partie 2, des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets, bibliothécaire de l'Oratoire de Paris. Cette suite de pensées est précédée dans le même recueil d'un entretien de M. Pascal & de M. le Maitre de Sacy sur la lecture d'Epictete & de Montagne, qui se trouve mot à mot dans les mémoires, encore manuscrits, de M. Nicolas Fontaine sur Port-Royal, où celui-ci avoit demeuré longtemps. M. Pascal mourut à Paris, accablé de langueurs & de douleurs, le 19 août 1662, âgé de 39 ans deux mois, après avoir reçu tous les sacremens avec piété & édification, & fut enterré dans l'église de S. Etienne du Mont. * Préface du livre de l'*équilibre des liqueurs. Vie de M. Pascal*, composée par madame Perrier sa sœur, & qui est à la tête du recueil de ses pensées sur la religion. Du-Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVII siécle.* Necrologe de Port-Royal. Outre les écrits de M. Pascal dont on vient de parler, il passe pour certain que ce grand génie est encore auteur, du moins en partie, des écrits suivans. 1. Factum pour les curés de Paris contre l'apologie des casuistes (du P. Pirot, Jésuite) en janvier 1658. M. Hermant, chanoine de Beauvais, & M. l'abbé Perrier, y ont eu part. 2. Second écrit des curés de Paris, ou réponse desdits curés pour soutenir leur factum, du premier d'avril 1658. M. Pascal fit seul cet écrit en un jour. 3. Troisiéme écrit des curés de Paris, 7 mai 1658, avec MM. Arnauld & Nicole. 4. Cinquiéme écrit des mêmes, du premier de juin, même année. M. Pascal disoit que c'étoit son plus bel écrit, au rapport de mademoiselle Perrier sa niéce. 5. Sixiéme écrit des mêmes, 24 juillet, même année. 6. Censure de l'apologie des casuistes pour M. l'évêque de Nevers, 1658. 7. Censure de la même, pour M. l'archevêque de Rouen, premier janvier 1659. 8. Septiéme écrit des curés de Paris, ou journal de tout ce qui s'est passé à ce sujet, 1659. M. Arnauld y a travaillé. 9. Ordonnance des grands-vicaires de Paris pour la signature du formulaire, du 8 juin 1661. 10. Déclaration des curés de Paris sur le mandement des grands-vicaires, 20 juillet 1661. * *Voyez* sur ces faits *l'histoire de la vie & des ouvrages* de M. Nicole, premiere partie, à Luxembourg en 1733.

PASCAL (Jacqueline) sœur du célébre BLAISE Pascal, née à Clermont en Auvergne en 1625, fut élevée en partie à Paris & en partie à Rouen. Son esprit naturellement très-élevé brilla dans cette derniere ville parmi ceux même qui se piquoient du plus bel esprit. Dès l'âge de douze à treize ans elle faisoit des vers françois, qui surprenoient moins par la jeunesse de celle qui les faisoit, que par leur beauté. Elle n'avoit peut-être pas quinze ans, quand elle remporta le prix de poësie à Caën sur la Conception de la sainte Vierge. Mais l'exemple & les discours de quelques personnes de piété qu'elle connoissoit, firent une telle impression sur son esprit, qu'elle renonça à toute la réputation qu'elle s'acquéroit de jour en jour pour se consacrer à Dieu dans la retraite. Elle entra au monastere de Port-Royal des Champs en 1652, y fit profession en 1653, & prit le nom de *Sainte Euphemie.* On la jugea bientôt capable des emplois les plus difficiles, & elle les remplit tous avec autant de fidélité que de capacité. Dieu se servit d'elle pour engager son frere Blaise Pascal, à renoncer entiérement au monde, pour ne plus s'occuper que de ce qui pouvoit le conduire à une heureuse éternité. On trouve plusieurs lettres de cette religieuse dans l'apologie des religieuses de Port-Royal, composée en partie par M. Nicole; & on lui attribue les réglemens pour les enfans, qui se trouvent dans les constitutions de Port-Royal. Elle mourut le 4 d'octobre 1661, n'étant âgée que de 36 ans. * *Voyez la vie de M. Pascal*, par madame Perrier; *l'apologie des religieuses de Port-Royal, part. II, chap.* 2. Necrol. de Port Royal, p. 391.

PASCHAL (Charles) vicomte de Quente, &c. *cherchez* PASCHAL.

PASCENTIUS, l'un des principaux officiers de l'empereur, dans les provinces d'Afrique, *cherchez* MAXIMIN, évêque des Goths.

PASCHAHK HATOUN ou PADISCHAH KHATOUN, c'est le nom d'une princesse, fille de *Cothbedin III*, sultan de la dynastie des Karakataiens, & qui tient le sixiéme ou septiéme rang dans cette dynastie. Elle fit mourir son frere *Soiourgatsmich*, pour prendre sa place sur le trône, & elle eut le même sort que son frere. Car la veuve & le fils du défunt prince conjurerent contre elle, & la firent périr l'an 694 de l'hégire, 1294 de J. C. Cette fille de *Soiourgatsmich* portoit le nom de *Schah Alem Khatoum.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

PASCHAL, I de ce nom, pape, Romain de naissance, succéda à Etienne V, & fut un pape pieux, savant, débonnaire, & orné de toutes les vertus ecclésiastiques. Il envoya des légats à Louis *le Débonnaire*, roi de France & empereur, qui confirma en sa faveur les donations que ses prédécesseurs avoient faites au saint siege. Paschal envoya d'autres légats en Orient contre les Iconomaques; mais malgré ces soins, il se vit obligé d'excommunier l'empereur Léon V avec les Iconomaques, & reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des saintes images. En 821 il trouva le corps de sainte Cecile; & l'année suivante, il couronna Lothaire empereur, le jour de Pâque. On l'accusa d'avoir commandé un assassinat qui se commit de son temps; mais il s'en purgea par serment, en présence des ambassadeurs du même Louis *le Débonnaire*, & mourut le 12 mai de l'an 824, ayant gouverné sept ans trois mois & seize jours. EUGENE II lui succéda. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

PASCHAL II, Toscàn, nommé auparavant *Reignier*, fut élu contre sa volonté, après Urbain II, le 12 août 1099. Il excommunia l'anti-pape Guibert, & rangea à leur devoir divers petits tyrans qui maltraitoient les Romains, & qui troubloient la paix de l'Italie. En 1102 il célébra un concile à Rome, un autre à Guastalla sur le Pô, en Lombardie, pour la réforme des mœurs, & un autre à Troyes en Champagne. Ce pape s'attira de grandes affaires, pour soutenir le droit des investitures aux bénéfices, contre Henri, roi d'Angleterre, & contre l'empereur Henri IV. Il s'accorda avec le premier, & contribua par ses intrigues à faire détrôner l'autre, dont le fils Henri V qui avoit chassé son pere du trône, voulut être couronné de la main du pape en 1111, à la maniere accoutumée. Paschal refusa de lui mettre la couronne sur la tête, s'il ne renonçoit au droit des investitures. Le jeune prince, indigné de cette proposition, fit enlever le pape, le clergé & les principaux de la ville, & les retint prisonniers pendant deux mois dans un château du pays des Sabins, jusqu'à ce que le pape lui eût accordé ce qu'il souhaitoit, & l'eût couronné. On dit que Paschal donnant à Henri une partie de l'hostie qu'il avoit consacrée à la messe, prononça ces paroles: *Seigneur empereur, en confirmation d'une paix solide, & d'une union mutuelle, je vous donne le corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ, né de la Vierge Marie, & mort sur la croix pour nous comme l'Eglise catholique le croit.* Cependant les cardinaux condamnerent cette concession forcée du pape, qui la révoqua dans un concile. Paschal voulut faire une abdication volontaire du pontificat, & n'en put venir à bout. Il mourut le 22 janvier 1118, après 18 ans 5 mois & quelques jours de siége. Ce pape avoit tenu divers conciles, & écrit grand nombre de lettres. Le P. Labbe en rapporte 107, qu'il a insérées dans le dixiéme volume de sa collection des conciles. On en a encore d'autres dans differens recueils. GELASE II fut élevé après lui sur le saint siége. * *Consultez le tome VII, conc.* Baronius, *tome XII, annal.* & Henri Canisius, *tome II, ant. lect. Voyez aussi* Sigebert, Pandulphe, Ciaconius, Platine, & le tome X de l'*histoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur.

PASCHAL, archidiacre de l'église romaine, se fit anti-pape dans le temps de l'élection du pape S. Serge I, & mourut peu de temps après, en 687.

PASCHAL, autre anti-pape, élu contre Alexandre III, se nommoit auparavant GUI de Crême, & avoit été nommé cardinal en 1155, par Adrien IV, qui l'envoya en Allemagne, pour adoucir l'esprit de l'empereur Frédéric *Barberousse*. Mais Gui s'étant laissé surprendre par ce prince, se joignit à Octavien qui avoit été créé faux pontife, & avoit pris le nom de Victor. Il lui succéda sous le nom de Paschal en 1164, & mourut misérablement six ans après. * Baronius, *A. C.* 1164 & 1170. Ciaconius, *in vit. pont.*

PASCHAL (Pierre) martyr, religieux de l'ordre de la Merci, puis évêque de Jaën dans le XIII siécle, naquit à Valence, où il eut un canonicat, & entra ensuite dans l'ordre de la Merci en 1250. Il y fut nommé pour enseigner la philosophie & la théologie aux jeunes religieux; emploi qu'il exerça pendant trente années avec beaucoup de réputation. On fit violence à son humilité, en le choisissant pour être précepteur de l'infant dom Sanche. Peu après on le nomma évêque titulaire de Grenade, puis suffragant de Tolede, & enfin évêque de Jaën en 1295. Il ne se servit de ces avantages que pour en procurer à son ordre, & aux évêques chrétiens qui étoient parmi les Maures. Il fonda les monasteres de l'ordre de la Merci à Toléde, à Jaën, à Baëza & à Xerez de la Frontera; & ayant été pris par les Maures de Grenade en 1297, il s'occupa uniquement à instruire les esclaves chrétiens, pour lesquels il composa divers petits traités. Le clergé & le peuple de son église lui ayant envoyé une somme d'argent pour sa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnoissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfans, dont la foiblesse lui faisoit craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne. Il combattit le mahométisme par un excellent ouvrage en 1300, & par des sermons solides & persuasifs, par des exhortations touchantes, & par l'exemple de sa vie toute sainte. Toutes ces choses servirent à la conversion de plusieurs infidéles. Les autres, désespérés de ce changement, s'en vengerent contre le saint, qu'ils firent mourir cruellement après une captivité de quatre années. * Martyrologe romain, 23 octobre. Gonzal. de Avila, *theat. de las iglesi. de Espag.* Martin de Ximena, *de los obisp. de Jaën.* Alfonse Raymond, *hist. de la Merced.* Bernard de Vergas, *chron. Mercenar. Hist. des ord. relig. in-4°.* 1715.

PASCHAL (Pierre) gentilhomme de Languedoc, qui vivoit dans le XVI siécle. Il a été loué jusqu'à l'excès par Olivier de Magny, Jacques Tahureau, & quelques autres poëtes de son temps: ce qu'on peut voir dans leurs poësies, & trop rabaissé par du Verdier dans sa bibliothéque françoise. Ce savant fut attaché au cardinal d'Armagnac, & il demeura quelque temps auprès de lui à Rome. Ce cardinal étoit en quelque sorte son Mécéne. Paschal lui envoyoit les vers qu'il faisoit, car la poësie faisoit de temps en temps son amusement. Il en composa en Italie & en France, & le cardinal d'Armagnac les voyoit tous avec plaisir, comme Paschal le témoigne dans une lettre adressée à ce cardinal, & datée de Venise les ides de septembre 1548. Il étoit dans cette ville dès 1547, & il prononça en plein sénat un discours latin contre ceux qui avoient assassiné à Padoue Jean de Mauléon, fils de François de Mauléon, gouverneur d'Aquitaine, & de Marguerite Bruyere, & neveu de Jean de Mauléon qui étoit évêque de Comminges en 1524. Peu après il composa un autre discours sur le même sujet, où il fait parler la France qui adresse la parole à la république de Venise. C'est une prosopopée fort animée, mais qui est cependant inférieure au premier discours. Ce second ne fut pas prononcé; il fut seulement envoyé. Vers le même temps, mais, comme on le croit, avant ces deux discours, Paschal prit à Rome le dégré de docteur en droit, & il prononça en cette occasion un discours éloquent & fort utile sur les loix, qu'il adressa ensuite à Soave Réomani, auditeur de Rote à Rome. Ce discours se trouve imprimé après les deux dont on a parlé. Il y montre l'origine des loix, & en fait voir la nécessité & les avantages. Ces discours sont suivis des lettres qu'il écrivit pendant son séjour en Italie. Plusieurs roulent sur l'assassinat commis en la personne de Jean de Mauléon, entr'autres, les trois premieres, dont l'une est adressée à François Donato, doge de Venise, la seconde à Jean de Morvilliers, ambassadeur du roi de France à Venise, & la troisiéme à Jean de Mauléon, évêque de Comminges. Paschal dit dans cette troisiéme, qu'il avoit eu dessein d'envoyer à ce prélat un traité qu'il avoit fait sur la fausse espérance des hommes. Dans la cinquiéme lettre il décrit sa maniere de vivre à Rome, & il compare l'état ancien de cette ville avec le nouveau qu'il méprise fort. Il y apprend aussi quelques nouvelles, & entr'autres, la mort du cardinal Sadolet, &c. On voit encore par les lettres de Paschal, qu'il étoit de l'académie des jeux floraux de Toulouse (V. pag. 111 & 152,) qu'il avoit été en Italie à la suite du cardinal d'Armagnac, & que c'étoit la famille même de Mauléon qui l'avoit chargé de poursuivre l'affaire de l'assassinat de Jean de Mauléon; qu'il a visité toutes les villes principales de l'Italie, & ses lettres sont en effet datées d'un grand nombre. Mais il avoit plus séjourné à Venise & à Rome qu'ailleurs. Les mêmes lettres nous apprennent qu'il étoit lié avec les savans les plus connus de son temps, & avec beaucoup de personnes très-qualifiées. Dans sa lettre à Antoine-Armand de Marseille, il dit qu'ils avoient eu l'un & l'autre pour précepteur dans les humanités, Jacques Bording, & dans sa derniere lettre au sieur de Mauléon Durbain, il dit que ce fut à Carpentras qu'il étudia sous Bording. Jean Durant, médecin, à qui une de ses lettres (page 158) est adressée, lui avoit appris la philosophie. La chaleur avec laquelle il avoit agi contre les meurtriers de Jean de Mauléon, & le discours qu'il avoit prononcé dans le sénat de Venise sur ce sujet, lui avoient fait des ennemis; & craignant de tomber dans leurs piéges, il écrivit à Rome le 31 de mai 1548, au sieur de Mauléon Durbain, son ami, non-seulement ses sujets de crainte, mais une espece de testament, par lequel il légue, en cas de mort, audit Durbain, sa bibliothéque: il le prie de faire venir chez lui à Nismes les discours & les lettres qu'il avoit composés à Carpentras, lorsqu'il prenoit les leçons de Bording; mais il lui marque qu'il ne lui dit pas de les publier. Il lui laisse la liberté de faire imprimer, après qu'il (ledit Durbain) l'aura reçue, une comédie, que j'ai, dit-il, laissée à Toulouse chez Charles Vitadelle, notre hôte. Il ajoute: Si vous croyez que les odes, les élégies, & les épigrammes que je vous ai laissées dans un volume, méritent l'impression, vous les enverrez à Lyon chez Jean de Tournes. Mais il le prie de suprimer toutes les poësies licencieuses qu'il avoit faites dans sa premiere jeunesse, & de ne jamais les laisser sortir de ses mains. Enfin il lui recommande Jacques Paschal son frere. La derniere lettre de Paschal, marque qu'il étoit à Venise le dernier jour d'août de la même année 1548. On apprend dans ces lettres plusieurs circonstances qui regardent les mouvemens que l'on se donnoit pour le concile de Trente. Ce recueil a pour titre: *Petri Paschalii adversus Joannis Maulii parricidas, actio in senatu Veneto recitata; Ejusdem Gallia per prosopopeiam inducta ad Venetam rempub. Oratio de legibus Romæ habita cùm juris insignia caperet: Epistolæ in Italicâ peregrinatione exaratæ.* On a encore de Pierre Paschal une vie du roi Henri II, imprimée en 1660. Il mourut à Toulouse en 1565, & fut inhumé dans la cathédrale de cette ville, où on lit cette épitaphe:

P. PASCHALIO *rerum gestarum ab Henrico II, Galliarum rege, scriptori politissimo, unaque virtutis & romanæ eloquentiæ æmulatori præstantissimo, amici mœ-*

rentes B. M. P. Vixit annos XLIII : obiit XIIII. KL. Mart. an. post Christum natum MDLXV.

M. le Duchat en parle fort mal dans le *Ducatiana*, tome I, pag. 66 ; mais il ne prouve point ce qu'il dit.

PASCHAL (Scipion) natif de Cosenza, & évêque de Cazal, vivoit sous le pontificat de Paul V, au commencement du XVII siécle. Il composoit assez bien des vers italiens, parloit agréablement, & fut domestique du cardinal Ferdinand de Gonzague, qui lui procura une charge de référendaire, puis l'évêché de Cazal. Il composa en latin l'histoire des guerres du Montferrat, & mourut avant que de l'avoir publiée.

PASCHAL (Valentin) d'Udine, vivoit vers le même temps, sous le pontificat de Paul V, & fut secrétaire du cardinal de Montalte. Il publia divers traités. *De rebus Moschicis. De Italiæ fluminibus, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *pinac. I, imag. illustr. c.* 142 & 143. Leo Allatius, &c.

PASCHAL (Charles) chevalier, vicomte de Quente & de Dargni, conseiller d'état & avocat général au parlement de Rouen, né l'an 1547, à Coni en Piémont, fils de BARTHELEMI Paschal, gentilhomme Piémontois, & de *Catherine* de Fiesque, s'établit à Paris, où il s'acquit beaucoup de réputation, & où il fut fort aimé de l'illustre Gui du Faur, seigneur de Pibrac, dont il a écrit la vie qui fut imprimée en 1584, & qui est remplie d'aventures surprenantes, mais véritables. En 1576 il fut choisi par le roi Henri III, pour aller en Pologne en qualité d'ambassadeur extraordinaire, & s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il obligea les seigneurs de ce royaume à consentir que l'on rapportât en France tous les meubles du roi, lequel, en reconnoissance de ce bon service, l'honora du titre de chevalier, & ajouta à ses armes une fleur-de-lis. Le roi Henri IV, qui l'envoya ambassadeur vers Elizabeth, reine d'Angleterre, l'an 1589, se servit encore de lui l'an 1594, en Provence, en Languedoc, & en Dauphiné, pendant la fureur des troubles. Il fut ensuite reçu conseiller, puis avocat général au parlement de Rouen; & en 1604 il fut député vers les Grisons, où il demeura dix ans. En 1614 il revint en France, & continua ses services dans le conseil d'état pendant quelques années; mais étant devenu paralytique de la moitié du corps, il se retira dans sa terre de Quente, proche d'Abbeville, où il mourut onze ans après, en 1625, âgé d'environ 79 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages qui marquent la beauté & la force de son génie, entr'autres, ceux qui sont intitulés, *Legatus*, qui fut imprimé du vivant de l'auteur, 1°. à Rouen, en 1598; 2°. à Paris, en 1612. *Censura animi ingrati. Coronæ, seu res omnis coronaria ex priscorum monumentis illustrata*, Paris 1610, *in-4°*. *Caroli Paschalii preces*, à Paris 1592, *in-12*. Des observations sur les annales de Tacite, & un traité *de optimo genere elocutionis*, à Rouen 1592, *in-12*. Villiers Hotman dans son petit livre intitulé, l'*Ambassadeur*, a pillé continuellement celui de Paschal sur le même sujet, intitulé *Legatus*. Wiquefort observe que Paschal qui a su si bien parler des ambassadeurs, dans son livre intitulé *Legatus*, montre dans son autre ouvrage intitulé *Legatio Rhætica*, qu'il publia, l'an 1620, à Paris, qu'il étoit un ministre fort médiocre. * Ignace de Jesus-Maria, Carme Déchaussé, *hist. ecclef. d'Abbeville.*

PASCHASE, *Paschasius*, diacre de l'église romaine, sur la fin du V siécle, & au commencement du VI, soutint le parti de Laurent anti-pape, contre Symmaque, élu canoniquement. S. Grégoire rapporte que Paschase s'étoit apparu en mourant à S. Germain, évêque de Capoue, & que se recommandant à ses prieres, il lui apprit qu'il étoit condamné à souffrir pour la faute qu'il avoit faite. Il composa deux livres du saint Esprit, que nous avons dans la bibliothéque des peres, outre d'autres traités qu'on lui attribue. On marque sa mort vers l'an 512. * S. Grégoire, *liv.* 4, *dial. chap.* 40 & 41. Sigebert, *cap.* 17, *de viris illust.* Trithème & Bellarmin, *de script. eccl.* Vossius, *lib.* 2, *de hist. Lat. cap.* 20. Baronius, *in annal.* Le Mire, &c.

PASCHASE, diacre, qui vivoit dans le VI siécle, du temps de Martin de Brague, qui traduisit à la priere de cet évêque, des demandes & des réponses de quelques moines Grecs, qui sont le 7e livre des vies des peres de Rosweide. * Du-Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du VI siécle.*

PASCHASE RATBERT, *Paschasius Ratbertus*, abbé de Corbie dans le IX siécle, du temps de Louis *le Débonnaire*, & de Charles *le Chauve*, étoit de Soissons, & fut élevé dans le dehors de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons par la charité des religieuses. Il prit ensuite l'habit de religieux dans l'abbaye de Corbie sous S. Adelard, & fut depuis élu abbé de ce monastere; mais il ne voulut point être ordonné prêtre, & se contenta de l'ordre du diaconat qu'il avoit reçu étant simple religieux. Il obtint la confirmation des privileges de son abbaye, & se rendit illustre par le grand nombre de ses ouvrages, que nous avons en un volume *in-folio*, par les soins du P. Sirmond, qui les publia la premiere fois à Paris en 1618. Ils contiennent douze livres de commentaires sur S. Matthieu; trois d'explications sur les pseaumes, sur les lamentations de Jérémie; un traité du corps & du sang de Jesus-Christ en l'Eucharistie; une épître sur le même sujet; & la vie de S. Adelard, & des SS. Ruffin & Valere. Dom Luc d'Acheri a publié depuis du même auteur un traité *de partu Virginis*, spicil. *tome XII*, & dom Jean Mabillon un autre intitulé, *Vita sancti Walæ comitis & abbatis Corbeïensis*, tom. I, sanct. ordin. bened. sæc. IV. On trouve dans le tome IX de l'*amplissima collectio*, donnée par D. Martenne, un autre livre de Paschase Ratbert sur la foi, l'espérance & la charité, qui avoit déja été donné au public par le P. Pez, Bénédictin Allemand, mais sur une copie peu exacte que lui avoit fournie M. Eccard. On le donne ici sur une copie collationée exactement avec un manuscrit de l'abbaye de la nouvelle Corbie en Saxe. Paschase avoit composé cet ouvrage à la priere de Warin, abbé de la nouvelle Corbie. D. Mabillon, dans la seconde partie du IV siécle des actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, a montré dans sa préface, que l'ouvrage que Paschase dit avoir écrit *de sacramentis*, n'est pas différent de celui de l'Eucharistie, contre le sentiment du P. Cellot, & de quelques autres savans qui croient le contraire. Il prouve que ce traité a été écrit en faveur des jeunes religieux de la nouvelle Corbie en Saxe; lesquels étant enfans de peres nouvellement convertis à la foi, avoient besoin d'être instruits d'un de nos principaux mysteres, afin d'y participer dignement; que la doctrine établie par Paschase dans ce traité sur l'Eucharistie, ne contient autre chose que la créance de l'église catholique de son temps, quoique M. Claude & les autres ministres ses confreres, aient cru que cet abbé y avoit inséré de nouvelles opinions sur ce sacrement, & avoit le premier introduit celle de la réalité; qu'enfin, dans la contestation qui s'étoit élevée entre Paschase & ses adversaires, savoir si le corps de Jesus-Christ, dans l'Eucharistie, est le même que celui qui est né de la sainte Vierge, il ne s'agissoit nullement de la réalité, que les uns & les autres supposoient comme certaine. Paschase mourut le 26 avril de l'an 865, n'étant plus abbé de Corbie, parceque quelques brouilleries avec ses religieux l'avoient obligé de se démettre de sa charge. Trithème a cru que Paschase vivoit en 880, sous Charles *le Gros* : ce qui a trompé Gesner, Simler & Possevin, qui nommoit cet auteur Ratbert Paschase. On peut consulter la vie de cet auteur, que le P. Jacques Sirmond a fait imprimer au commencement de ses ouvrages.

La dispute de Paschase touchant le corps & le sang de Jesus-Christ a été si célébre dans le IX siécle, & a causé dans ces derniers temps de si grandes contestations, qu'il est bon de l'expliquer ici en peu de mots. Paschase composa son traité *du corps & du sang de Notre-Seigneur*

Jesus-Christ, étant encore simple religieux, pendant l'exil de son abbé Vala, vers l'an 831. Il le revit étant abbé de l'ancienne Corbie, & le dédia au roi Charles *le Chauve*. Il y soutient clairement la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Long-temps après que ce traité fut publié, Frudegard, religieux de la nouvelle abbaye de Corbie, proposa vers l'an 864 à Paschase, les difficultés que lui & quelques autres avoient sur son sentiment, & lui dit que plusieurs entendoient avec S. Augustin les paroles de l'institution de l'Eucharistie : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, dans un sens de figure. Paschase soutint ce qu'il avoit écrit, & défendit l'expression dont il s'étoit servi ; que le corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, étoit le même qui étoit né de la Vierge, qui avoit été crucifié, qui étoit ressuscité, sans aucune difference. Plusieurs trouverent cette expression trop forte ; car quoiqu'ils convinssent de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, ils ne pouvoient pas se figurer qu'on pût dire qu'il étoit dans l'Eucharistie de la même maniere qu'il étoit né, crucifié & ressuscité, sans voile & sans figure, & que ce que l'on voyoit & que l'on touchoit étoit le corps & le sang de Jesus-Christ. Paschase reconnoissoit à la vérité dans l'Eucharistie la figure jointe à la réalité ; mais ses adversaires lui imputoient de nier la figure, & ils croyoient qu'il ne reconnoissoit que la réalité. Ainsi toute la contestation qui étoit entr'eux ne rouloit que sur des expressions, & faute de se bien entendre. Les principaux adversaires de Paschase furent deux auteurs anonymes, Bertram ou plutôt Ratramne, Jean Scot Erigène, & quelques autres. On sait que le traité *du corps & du sang de Jesus-Christ*, est un des plus précieux monumens du IX siécle. L'auteur y établit si solidement la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie ; & il s'y explique avec tant de précision sur ce mystere, que Possevin l'appelle un *écrivain prophétique*, qui a combattu l'hérésie de Berenger près de deux cens ans avant la naissance de cet hérésiarque. C'est ce qui doit faire regreter que jusqu'à l'édition que les PP. dom Martenne & dom Durand viennent de donner de cet ouvrage, on n'en eût point eu encore d'exacte. Le Luthérien Hiobe-Gast qui en donna la premiere édition en 1528, en avoit retranché des chapitres entiers ; & il avoit changé dans d'autres chapitres, non seulement des expressions, mais encore des phrases entieres, pour faire croire que Paschase avoit favorisé le sentiment de Luther. Guillaume Rat, docteur en théologie & chanoine de Rouen, faisant imprimer en 1540 le dialogue de Lanfranc contre Berenger, y joignit le livre de Paschase-Ratbert ; mais il le donna sur l'édition de Gast, n'étant point instruit de la fraude de cet éditeur. Nicolas Mameran est le premier qui l'ait découverte, ou du moins qui en ait averti le public ; ce qui le porta à donner une nouvelle édition de cet ouvrage en 1550, sur deux manuscrits qu'il trouva à Cologne. Il en parut une autre édition en 1561, sur quelques manuscrits d'Angleterre, & le P. Sirmond, Jésuite habile, joignit en 1618 ce traité aux autres ouvrages de Ratbert. Mais ces différentes éditions & celles que l'on trouve dans les bibliothéques des peres, sont encore bien défectueuses. C'est ce qui engagea, il y a plusieurs années, le P. Sabbatier, savant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, à faire une recherche la plus exacte qu'il pouvoit des manuscrits de ce traité ; & il a eu la consolation d'en trouver vingt, tous anciens, & dont quelques-uns même sont du temps de Paschase. Après avoir revu attentivement & corrigé avec soin cet ouvrage sur tous ces manuscrits, il a communiqué son travail au P. Martenne, son confrere, qui en a fait part au public dans le tome IX de son *amplissima collectio*, donné en 1733, *in-folio*, à Paris.

Paschase Ratbert eut une autre contestation sur la maniere dont Jesus-Christ étoit sorti des entrailles de la Vierge. Ratramne, religieux de Corbie, ayant appris qu'il y avoit en Allemagne quelques personnes qui avoient avancé que J. C. n'étoit pas sorti des entrailles de la sainte Vierge par la voie ordinaire, il crut que cette opinion étoit dangereuse, & qu'il s'ensuivroit de-là que Jesus-Christ n'étoit pas né de la Vierge. Il la combattit dans le traité que le pere dom Luc d'Acheri nous a donné, où il reconnoît comme une vérité certaine, que Marie est demeurée vierge *post partum*, après l'enfantement, quoiqu'il réfute ceux qui croyoient que J. C. n'étoit pas venu au monde *per semitam vulvæ*, par les voies ordinaires. Paschase s'étant persuadé que Ratramne avoit avancé dans son traité des choses préjudiciables à la virginité perpétuelle de Marie, & qu'il avoit donné lieu de croire qu'elle avoit mis Jesus-Christ au monde de la même maniere dont les autres femmes mettent au monde leurs enfans, *apertâ scilicet vulvâ*, fit un écrit *de partu Virginis*, dans lequel il réfute Ratramne sans le nommer. Il fit encore un discours sur le même sujet, & ces deux traités ont été long-temps sous le nom d'Ildefonse de Tolede.

Paschase avoit beaucoup de science & de piété. Il écrivoit purement, & même d'une maniere élégante & intelligible. Il avoit bien étudié les auteurs ecclésiastiques & profanes. Il avoit avec cela l'esprit assez juste ; mais il étoit peut-être un peu trop mystique. Il a travaillé son ouvrage sur l'Eucharistie avec soin & avec application. Son éloge a été fait en vers par Eugemoldus, & se trouve à la tête de ses ouvrages. * *Consultez* Bellarmin, Vossius, Le Mire, Loup de Ferrieres, *ep.* 46, 57 *&* 58. Sigebert, *c.* 97, *de vir. illust.* Honoré d'Autun, *l.* 4. *lumin. eccl. c.* 10 ; les livres d'Antoine Arnauld docteur de Sorbonne, & de Jean Claude sur l'Eucharistie ; & Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du IX siecle.* Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

PASCHASIN, *Paschasinus*, qu'Isidore de Séville appelle mal Paschase, étoit évêque de Lilybée, maintenant Marsala en Sicile, & vivoit dans le V siécle. Le pape S. Léon *le Grand* le nomma le premier des légats qui assisterent de sa part au concile de Chalcedoine en 451. On croit même que Paschasin en écrivit les actes. Le même pontife l'employa en d'autres légations. Nous voyons par une épître écrite par Paschasin à S. Léon, que cet évêque fut fait esclave l'an 454, lorsque les Vandales, sous la conduite de Genseric, ravagerent la Sicile. Il lui en écrivit une autre pour répondre à ce qu'il lui avoit commandé, de supputer la fête de Pâque. Elle est la 63ᵉ entre celles de S. Léon, & commence ainsi : *Apostolatûs vestri scripta, &c.* * Isidore, *c.* 11, *de vir. illust.* Adon, *in chron.* Binius, *tom. II, concil.* Baronius, *in an.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2, *c.* 17.

PASCUAL, *cherchez* LAMBERT.

PASÈS, *Pases*, fameux magicien de l'antiquité, par le moyen de ses enchantemens, faisoit paroitre des festins préparés, avec des officiers qui y servoient, & les faisoit disparoître quand il vouloit. Il avoit, dit-on, ce que nous appellons en France *une pistole volante*, c'est-à-dire, une piéce de monnoie qu'il avoit fabriquée, laquelle après avoir été donnée en payement, se retrouvoit toujours dans sa bourse, d'où vient le proverbe, *Pasetis obolus*, lorsqu'on voyoit quelque chose de surprenant. * Erasmus, *in Adagiis.* Suidas.

PASIPHAÉ, fille du Soleil & de la nymphe Perseide, épousa Minos, roi de l'isle de Crete. Les poëtes ont feint que Vénus irritée de ce que le Soleil avoit découvert son adultere avec le dieu Mars, exerça sa vengeance sur Pasiphaé, & lui inspira de l'amour pour un taureau. Ils disent que Pasiphaé renfermée dans une vache de bois ou d'airain fabriquée par Dedale, se prostitua à cet animal, & en eut le monstre appellé *Minotaure*, moitié homme & moitié taureau, qui eut le labyrinthe pour séjour, & y fut tué par Thésée. Mais si l'on en croit Plutarque dans la vie de ce héros, Taurus étoit un des chefs de Minos, & le plus cruel d'entr'eux à l'égard des enfans de tribut qu'on envoyoit d'Athènes en Crete. Presque tous les historiens ont conjecturé que Pasiphaé s'étant abandonnée à ce Taurus, en eut un fils qui partagea dans son nom celui de Minos

& celui de Taurus son pere. Minos eut trois enfans de Pasiphaé, savoir Androgeos, Ariadne & Phedre. Plutarque que nous avons cité, rapporte dans la vie de Cleomenes, qu'il y avoit un temple de Pasiphaé, avec un oracle très-célébre à Thalame, ville des Mésseniens. Il étoit sans doute consacré à une autre PASIPHAÉ, l'une des nymphes Atlantides & filles de Jupiter. On tire l'origine de ce nom, de ces mots grecs, παρὰ τὸ πᾶσι φαίνειν τὰ μαντεῖα. * Plutarque. Hygin. Natal. Comes.

PASLEI, ville du comté de Clydesdale en Ecosse, qui donne le titre de baron à la famille d'Abercorn, qui est une branche de celle d'Hamilton. Il y avoit autrefois un fameux monastere fondé par Alexandre II, juge suprême d'Ecosse. Les moines de ce couvent écrivirent une chronique du royaume, intitulée *Liber Pasletensis*. * Camden, *Britan.*

PASMANS (Barthelemi) étoit de Mastricht, & docteur en théologie. Son mérite lui fit donner la place de président du collége d'Arras, où il fit beaucoup de bien. L'étude de la théologie fut celle à laquelle il s'appliqua davantage; & il s'efforça d'entrer par la pureté des mœurs autant que par son application, dans l'intelligence des livres saints. Il aimoit la jeunesse, & il consacra ses soins & ses veilles à la former, soit par des conférences qu'il faisoit assidument, soit par la direction, soit par des exhortations fréquentes. Il est sorti du collége d'Arras un grand nombre de sujets qu'il avoit formés, qui ont éclairé & édifié plusieurs diocèses, & que les évêques ont employés avec joie dans les fonctions du ministere. M. Gottenies, évêque de Ruremonde, se servit très-utilement de lui en qualité de secrétaire & de conseiller. On a de M. Pasmans un grand nombre de thèses sur les régles des mœurs, que l'on estime beaucoup, & qui ont servi de guide à quantité de pasteurs & de théologiens. Ce docteur est mort à Louvain, la nuit du 24 au 25 d'août de l'an 1690, n'ayant encore que 40 ans. Son grand zèle l'avoit épuisé. Il étoit pour ainsi dire, toujours en haleine. Les fonctions les plus pénibles,& les occupations les plus continuelles faisoient ses délices, & paroissoient ne le fatiguer jamais. * *Voyez* son éloge contenu dans son papier mortuaire écrit en latin,conformément à l'usage des Pays-Bas.

PASOR (Matthias) professeur en théologie à Groningue, né à Herborn dans le comté de Nassau le 12 avril 1599, fils de *George*, aussi professeur en théologie & en langue hébraïque à Herborn, puis en langue grecque à Franeker, fit une partie de ses études à Herborn, l'autre à Marpourg; & dans la suite, après être retourné à Herborn, il passa à Heidelberg, où il fut élu professeur de mathématiques en 1620. Les guerres du Palatinat lui firent faire un voyage en Angleterre où il vint s'établir, après avoir passé en France. On lui donna la chaire de professeur en langues orientales dans l'université d'Oxford, qu'il exerça jusqu'en 1629. Ce fut alors qu'on l'appella à Groningue, où il se fixa pour le reste de ses jours, & où il enseigna successivement la philosophie, les mathématiques & la théologie. Il mourut l'an 1658, sans avoir été marié. Outre les ouvrages de son pere qu'il revit avec soin & qu'il publia, il donna encore au public un recueil des thèses ausquelles il avoit préside lui-même, & qui avoient été soutenues dans son école; & un traité contenant des *idées générales de quelques sciences*. Le principal ouvrage de son pere est un Lexicon de tous les mots grecs du nouveau testament. * Matth. Pasor,*in vita sua*. Bayle,*dict. critiq.*

PASQUA (Simon) natif de Gènes, cardinal, évêque de Sarzane, fut employé par sa république en des ambassades importantes. Petramellario dit qu'il fut médecin du pape Pie IV, qui le fit évêque de Sarzane, puis cardinal au mois de mars 1565. Ce prélat mourut le 4 septembre suivant, âgé de 72 ans. Sa famille a produit d'autres hommes de lettres, entr'autres, OCTAVIANO PASQUA, évêque de Gieraci dans le royaume de Naples. Ce dernier publia un catalogue des prélats qui avoient gouverné son église avant lui, & un autre des archevêques de Reggio. * Foglieta, *elog. Lig.* Soprani, *scritt. della Ligur.* Petramellario. Cabrera. Auberi, *hist. des cardinaux.*

PASQUALIGO (Zacharie) natif de Vérone, clerc régulier de l'ordre des Théatins, & professeur en théologie sous les pontificats d'Urbain VIII & d'Innocent X, en 1630 & en 1645. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Variarum quæstionum moralium canonicarum cent. II. Decisiones morales. Praxis jejunii ecclesiast.*

PASQUE: ce mot ne vient pas du mot grec πάσχειν qui signifie *souffrir*, comme quelques anciens peres l'ont écrit, mais du mot hébreu *Pesach*, qui signifie *passage*; ce qui s'entend du passage de la mer rouge, comme on le chante dans l'office de l'église le jour du Samedi Saint; & du passage de l'ange exterminateur, dont il est parlé *au chap.* 12 de l'Exode, lequel voyant du sang sur les portes des Israélites, passa sans leur rien faire, & tua au contraire tous les premiers nés des Egyptiens. Les Juifs célebrent encore à présent pendant une semaine la fête de Pâque, qui commence chez eux le 15 du mois de nisan, lequel répond souvent à avril, & cela en mémoire de leur sortie d'Egypte. Léon de Modène remarque que ceux qui sont hors du territoire de Jérusalem, la font durer huit jours, suivant une ancienne coutume. Les deux premiers jours, dit ce rabbin, & les deux derniers de la Pâque, il est fête solemnelle; & on ne peut pendant ce temps-là, ni travailler, ni traiter d'affaires. Il est néanmoins permis de toucher le feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a besoin d'un lieu à un autre. Pendant ces huit jours, il est défendu aux Juifs d'avoir chez eux du pain levé, ni aucun levain; de sorte qu'ils ne mangent pendant ces huit jours-là, que du pain sans levain, nommé *Azyme*. Dès le soir de devant la veille de la fête, le maître de la maison cherche par-tout, pour voir s'il n'y a plus de pain levé. Sur les onze heures du jour suivant, on brule du pain, pour marquer que la défense du pain levé est commencée. Incontinent après, on s'applique à faire des azymes, qu'on appelle *Mazzod*; & on en fait suffisamment pour les huit jours que la fête dure. Le 14 de nisan, veille de la Pâque, les premiers-nés des familles ont accoutumé de jeûner, en mémoire de ce que la nuit suivante, Dieu frapa tous les premiers-nés d'Egypte. * Léon de Modène, *traité des cérémonies des Juifs*, *part.* 3, *c. III.*

PASQUE, chez les Chrétiens, est la fête qu'ils célébrent le premier dimanche qui suit le quatorziéme de la lune, après l'équinoxe du printemps, en mémoire de la résurrection du Sauveur du monde. Autrefois on appelloit Pâque dans l'église, toutes les fêtes solemnelles. Celle de la résurrection étoit appellée *la grande Pâque*; & on disoit *la Pâque de la Nativité*, pour dire le jour de Noël. On disoit aussi *la Pâque de l'Epiphanie*, *de l'Ascension*, *de la Pentecôte*, que les Italiens appellent *Pascha Rosada*, parceque les roses viennent ordinairement en ce temps-là.

Suivant le décret du concile de Nicée, la fête de Pâque doit se célébrer le dimanche d'après le 14 jour de la lune, qui se trouve après l'équinoxe du printemps, fixé au 21 de Mars, comme il étoit pour lors. Depuis ce concile on garda cette régle jusqu'en 1582, quoique le véritable équinoxe ne fût plus le 21 de mars, & qu'à cause du jour bissextil, il fût remonté du 21 au 20, puis du 20 au 19, du 19 au 18. Ainsi en 1250 ans, ou environ,l'équinoxe avoit rétrogradé jusqu'au 11 de mars; ce qui donna lieu à la réformation du calendrier, par le retranchement de dix jours, afin de faire concourir encore le 21 de mars avec l'équinoxe. Ce n'est pas que l'équinoxe soit toujours le 21 de mars: car il arrive plus souvent le 20, & même le 19; mais l'église n'a pas jugé à propos de s'attacher scrupuleusement au calcul des astronomes à cet égard, non plus qu'à l'égard de la nouvelle & de la pleine lune: en quoi elle s'est réglée sur les épactes, qui ne marquent pas toujours précisément les véritables lunaisons, & différent quelquefois d'un ou de deux

jours, soit en avançant, soit en retardant. Il y eut sur ce sujet une contestation entre les savans en 1666, parcequ'en cette année le soleil entroit dans le bélier, & faisoit le printemps le 20 mars sur les six heures du matin, & que la lune étoit opposée dans la balance & pleine le même jour après midi; de sorte que le 21 mars étant un dimanche, il sembloit que ce devoit être le vrai jour de Pâque. Néanmoins cette fête ne se célébra que le 25 avril, par la raison que l'équinoxe du 20 mars étoit à la vérité l'équinoxe astronomique, mais que ce n'étoit pas celui qui est déterminé par le concile de Nicée, & fixé au 21.

Pour entendre la chronologie de l'histoire ancienne, depuis la naissance de J. C. on a souvent besoin de savoir le jour des dimanches & des fêtes mobiles, qui ont rapport à la fête de Pâque. Par exemple, Socrate, *hist. eccl. l.* 1, assure que Constantin *le Grand*, premier empereur chrétien, mourut le 22[e] jour de mai, & Eusebe dit que ce fut le jour même de la Pentecôte; mais il ne marque point l'année. Il faut donc savoir en quelle année la fête de la Pentecôte étoit le 22 de mai. Saint-Ouen dit qu'il fut consacré évêque avec S. Eloi, la troisiéme année du regne de Clovis II, le dimanche précédent les Rogations, le 14[e] jour de mai. Pour savoir l'année, il est nécessaire de savoir celle où le dimanche de devant les Rogations étoit le 14 de mai. Les historiens rapportent qu'Othon I, empereur des Romains, mourut le 7[e] jour de mai, le mercredi devant la Pentecôte; mais ils ne disent point l'année. Voici une table qui fait connoître de combien de jours les dimanches & fêtes mobiles sont éloignés de la fête de Pâques.

Dimanche de la Septuagésime, 63 jours avant Pâque.
Dimanche de la Sexagésime, 56.
Dimanche de la Quinquagésime, 49.
Jour des Cendres, 46.
1. Dimanche de Carême, dit *Invocavit*, 42.
2. Dimanche de Carême, dit *Reminiscere*, 35.
3. Dimanche de Carême, dit *Oculi*, 28.
4. Dimanche de Carême, dit *Lætare*, 21.
5. Dimanche de Carême, dit *Judica*, ou de la Passion, 14.
6. Dimanche de Carême, dit *Palmarum* ou *Hosanna*, 7.

PASQUE.

Dimanche de *Quasimodo*, ou I après Pâque, 7 jours.
2. Dimanche, dit *Misericordia*, 14.
3. Dimanche, dit *Jubilate*, 21.
4. Dimanche, dit *Cantate*, 28.
5. Dimanche, dit *Vocem jucunditatis*, ou le dimanche avant les Rogations, 35.
Ascension, 39 jours après Pâque, 10 avant la Pentecôte.
6. Dimanche, dit *Exaudi*, 42.
La Pentecôte, 49 jours après Pâque.
Dimanche de la Trinité, 56.
Fête du S. Sacrement, 60 jours après Pâque, & 11 après la Pentecôte.

Ce n'est pas sans sujet que nous avons marqué ces mots latins, *Invocavit, &c.* car il n'y a presque point d'historiens, soit Grecs, soit Latins, ou de ceux qui ont écrit en leur langue maternelle, les choses qui se sont passées depuis les premiers siécles de l'Eglise, qui ne se servent souvent de ces expressions pour marquer le temps. Pour faire voir l'usage de la table précédente, dans le premier exemple tiré de Socrate & d'Eusebe, touchant la mort de l'empereur Constantin, il faut observer que le 22[e] mai est le 142 jour depuis le premier de janvier; puis ôter 49 de 142, (parceque 49 est l'intervalle entre Pâque & la Pentecôte.) Ainsi on trouvera que Pâque fut le 3 avril, en l'année de la mort de Constantin; & que cette année-là étoit l'an 337 de l'ere chrétienne. * Le pere Petau, *de doctr. tempor.* Le pere Labbe, *chron. hist.*

PASQUELIN (Guillaume) né à Beaune le 25 novembre 1575, étoit fils de *Guillaume* Pasquelin, avocat, & de *Jeanne* Guyard. Guillaume Pasquelin le pere, est auteur d'un écrit intitulé: *Apologéme pour le grand Homere, contre les répréhensions du divin Platon sur aucuns passages d'icelui:* ouvrage adressé au parlement de Dijon, & imprimé *in*-4°, à Lyon. Guillaume Pasquelin le fils étudia à Dijon au collége des Jésuites, dont il embrassa l'institut à Avignon. Après son noviciat, il étudia trois ans la théologie à Tournon, après quoi il fut envoyé à Milan pour y enseigner la langue grecque dans la classe de rhétorique. La distinction avec laquelle il exerça cet emploi, engagea le général de la société, Mutio Vitteleschi, de l'appeller à Rome pour y enseigner la théologie. Pasquelin prêcha dans cette ville, en présence du pape, qui l'honora de son estime & de son approbation. Il se disposoit à continuer les leçons de théologie, lorsqu'il fut attaqué d'une surdité qui le contraignit de quitter sa chaire. Cette incommodité ne mettant point d'obstacle à son zèle pour la société dans laquelle il étoit entré, il demanda à être admis au quatriéme vœu, & on lui promit d'avoir égard à sa requête. Mais le pere Michaëlis, provincial & recteur du collége de Lyon, à qui l'ordre du général étoit adressé, en différa l'exécution. Pasquelin en conçut du chagrin, & le témoigna. Le provincial, qui en étoit peu touché, fit un jour prêcher dans le réfectoire; & l'orateur eut ordre d'insérer dans un discours, que *si une étoile tomboit du firmament, le ciel ne laisseroit pas de rouler.* Le pere Pasquelin sentit que ces mots étoient dits pour lui; il continua cependant ses sollicitations pour être admis au quatriéme vœu; & le pere Michaëlis lui persuada enfin d'entreprendre le voyage de Rome, & d'obtenir lui-même ce qu'il desiroit, *afin que vous connoissiez*, ajouta-t-il, *que je ne mets aucun obstacle à vos desirs.* Pasquelin partit en effet, avec des lettres que le pere Michaëlis lui avoit données; mais étant à Chambéri, & craignant que ces lettres ne fussent que pour le desservir, il les ouvrit, & trouva en effet que le provincial mandoit au général, qu'il étoit mécontent de Pasquelin, & qu'il n'étoit point à propos de lui accorder ce qu'il desiroit. Pasquelin irrité, quitta la société en 1613, après en avoir obtenu dispense du pape, par un bref qui fut fulminé par l'archevêque de Lyon, & qui est traité de subreptice dans les registres de la compagnie. L'ex-Jésuite se retira alors dans sa patrie, auprès de Hugues Guyard, son oncle & son tuteur, qui lui procura libéralement tout ce qui est nécessaire à la vie; & la prébende théologale de l'église collégiale de Beaune étant venu à vaquer, il en fut pourvu aussitôt. Cependant les peres Cotton, Arnoux, & Garnier qui l'aimoient, lui écrivirent pour l'engager à retourner dans la société, lui promettant d'y être reçu avec honneur, & d'y être satisfait sur ce qu'il demandoit. Il ne leur fit que cette courte réponse: *Ægrotum me noluistis, sanum non habebitis.* Il composa depuis quelques ouvrages contre ceux qu'il avoit quittés; mais dans la suite, il se réconcilia avec eux, & légua même aux Jésuites de Dijon sa bibliothéque, qui étoit assez considérable. Cet écrivain étoit de bonnes mœurs, fort attaché à ses fonctions, consolant sans cesse les malades & les affligés. Il se fit rechercher de plusieurs savans de son temps; & le célébre Juret, entr'autres, qui a passé une partie de sa vie à Savigny auprès de Beaune, le visitoit réguliérement tous les jeudis, & leurs conférences duroient cinq ou six heures. Pasquelin mourut le 29 mars 1632, âgé de près de 57 ans. Sa vie a été écrite par M. de Lacurne, avocat de Beaune; mais elle est demeurée manuscrite. Les ouvrages que Pasquelin a composés sont: 1. *Protocatastasis, seu prima societatis Jesu institutio restauranda summo Pontifici, latino-gallicâ expostulatione proponitur. Theophili Eugenii zelo: Tabescere me fecit zelus tuus, ps.* 118. *Patrum societatis voto: Dominus solus sustinentibus se in viâ*

veritatis & justitiæ ; Ecclesiast. 34, 1614, 192 pages : (en françois ; Protocatastase, ou premiere constitution de l'ordre des Jésuites, demandée instamment à notre saint pere le pape Paul V, & au très-chrétien roi de France & de Navarre Louis XIII.) Ce recueil contient 1. Epître (en françois) de l'auteur à Louis XIII, sous le titre de ; *Theophile* François, prosterné aux pieds de son très-chrétien roi Louis XIII, &c. 2. *Prima ordinis Societatis Jesu institutio sancta & restituenda*, *&c.* 3. *Sanctissimo D. N. D. Paulo V, summo ecclesiæ Dei pontifici*, *Theophilus Eugenius pro redintegratione ordinis Jesuitarum.* 4. *Imperatori Augusto*, *Franciæ regi christianissimo*, *Hispaniæ regi catholico*, *omnibusque principibus christianis ; pro reformatione ordinis Jesuitarum.* 5. Théophile Eugene au très-chrétien roi de France & de Navarre Louis XIII, &c. 6. Théophile aux pieds de N. S. P. le pape Paul V, &c. Ces deux épîtres françoises ont le même but que les deux latines, mais elles n'en sont nullement la traduction. Quelques-uns ont prétendu que Pasquelin avoit fait cet ouvrage à la sollicitation de M. Servin, avocat général. Ce qui est vrai, c'est que les états généraux du royaume étant pour lors assemblés à Paris, l'auteur présenta son livre au tiers-état ; mais on assure qu'il fut rejetté des trois ordres, & que Paul V le condamna par une bulle du 16 mars 1618. Tout ce qui est en latin dans le recueil de Pasquelin, a été réimprimé en 1717 dans le second tome du *Tuba magna*, *&c.* depuis la page 204, jusqu'à la page 246. En 1615, parut une lettre attribuée au pere Louis Richeome, alors assistant du général des Jésuite pour la France, intitulée : « Lettre d'un pere de » la compagnie de Jesus sur le point des profès & des » coadjuteurs spirituels, proposée par Théophile-Eu» gene ces mois passés, en son libelle fameux à un » autre pere de la même compagnie ; à Ormeville, par » François de Vérone, 1615, *in-8°.* » 2. *Societatem Jesu esse perniciosam mortalibus.* Ce livre fut supprimé avant que l'impression en fût achevée, & tous les exemplaires en furent enlevés ; le P. Jouvanci en parle dans la continuation de l'histoire de la société, liv. XII, nombre 96. 3. Ouranologie, ou discours céleste du ciel : Hiérothéorie des ordres religieux, montrant la source des plus signalés. Parallele des modernes religieux avec les anciens, & le spécial parallele de l'ordre des Jésuites ; à Paris, Gilles Blaisot 1615, *in-12*, pages 603. Cet ouvrage fut encore supprimé dès sa naissance : il est dédié à Louis XIII. 4. Quatorze vers élégiaques, à la tête du second volume des *conclusions* de Bouchin, en 1620. 5. Une épigramme latine & une grecque, au-devant du *magistrat parfait*, du même Bouchin, en 1632. 6. Catéchisme pour les enfans, souvent imprimé. 7. *Officia propria insignis ecclesiæ collegiatæ D. Mariæ Virginis apud Belnam* ; à Dijon 1628, *in-octavo.* 8. Sermons manuscrits. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tome second, pag. 127.

PASQUIER (Etienne) né à Paris en 1528, avocat au parlement, ensuite conseiller, & enfin avocat général dans la chambre des comptes de Paris, & l'un des plus savans hommes de son temps, a fleuri sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il plaida long-temps avec un très-grand succès dans le parlement, où il étoit presque toujours chargé des plus belles causes, & où il étoit tous les jours consulté comme un oracle. D'ailleurs par ses recherches curieuses, il s'étoit acquis mille belles connoissances. Le roi Henri III le gratifia de la charge d'avocat général de la chambre des comptes, qu'il exerça avec sa réputation ordinaire, & qu'il remit quelque temps après à *Théodore* Pasquier, son fils aîné. Il étoit naturellement bienfaisant & honnête ; sa conversation étoit agréable & facile ; ses moeurs étoient douces ; & son tempérament enjoué. Il mourut à Paris en se fermant les yeux lui-même, le 31 août 1615, âgé de 87 ans, & fut enterré dans l'église de S. Severin. Il avoit une parfaite connoissance de l'histoire ancienne, & particuliérement de celle de France. On en peut juger par son volume des recherches, *in-fol.* par ses épîtres, &c. Ses recherches ne parurent pas toutes à la fois : il en publia le premier livre en 1560, & avant sa mort il en publia six autres ; mais en 1621, on tira trois nouveaux livres de sa bibliothéque, avec plusieurs chapitres qu'on ajouta aux livres précédens : il y en a eu depuis diverses éditions, dont la derniere est de 1665. Pour ses lettres qui sont aussi fort curieuses, la derniere édition qui est celle qu'André du Chêne procura en 1619, en cinq volumes *in-8°*, est bonne. Mais en 1723 on a recueilli toutes les œuvres de Pasquier, & on les a fait imprimer à Trévoux en 2 vol. *in-folio:* il y manque son catéchisme des Jésuites. Sa grande réputation ne le mit pas à couvert des traits de quelques ennemis, & entr'autres du P. Garasse Jésuite, qui l'attaqua si violemment, même après sa mort, dans un ouvrage exprès qu'il composa contre ses Recherches, dans la Doctrine curieuse, & dans la Réponse au prieur Ogier. Aussi Pasquier avoit-il déchiré impitoyablement les Jésuites ; & la haine qu'il avoit conçue contr'eux, lui fit adopter jusqu'aux contes les moins vraisemblables que les gens mal-intentionés débitoient. Pasquier avoit laissé trois fils, tous dignes de porter son nom ; THEODORE Pasquier, avocat général en la chambre des comptes ; NICOLAS Pasquier, maître des requêtes, dont on a des lettres imprimées en 1623, à Paris, & dans l'édition des œuvres de son pere de 1723. Ces lettres contiennent plusieurs discours sur les affaires arrivées en France, sous le regne de Henri IV, & sous celui de Louis XIII ; & GUI Pasquier auditeur des comptes. Etienne Pasquier s'est aussi fait connoître par ses poësies latines & françoises : mais ses latines l'emportent de beaucoup sur les autres. Elles comprennent un livre de portraits, six livres d'épigrammes, & un livre d'épitaphes. Tous ces ouvrages sont pleins de génie, de sel, d'agrémens, & de ce qu'on appelle *urbanité ;* & Pasquier paroît avoir été également formé pour le Parnasse & le barreau, des mains de la nature même. Parmi ses piéces en vers françois, la *Puce*, & la *Main*, font ce qu'il y a de plus remarquable. La premiere piéce a pour titre, *La puce des grands jours de Poitiers* : elle contient diverses poësies qu'on a faites sur cette fameuse puce, que Pasquier apperçut sur le sein de la savante Catherine des Roches, à qui il étoit allé rendre visite pendant les grands jours de Poitiers de l'an 1569. Tout le Parnasse françois & latin du royaume voulut prendre part à cette rare découverte ; de sorte que cette puce a donné lieu aux vers, non-seulement d'Etienne Pasquier, mais encore de toutes les personnes du royaume les plus distinguées dans la robe & dans l'épée. *La main de Pasquier*, est un recueil de près de 150 piéces de vers en son honneur, sur ce qu'étant aux grands jours de Troyes en Champagne, l'an 1583, & s'étant fait tirer par un peintre, celui-ci avoit oublié de faire des mains à ce tableau. Les auteurs de toutes ces piéces ne sont pas moins qualifiés que ceux qui ont travaillé sur la puce : elles témoignent en quelle considération étoit Pasquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de qualité répandus dans le royaume. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 5. La Croix du Maine. De Thou. Loisel. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

PASQUIN, statue de marbre, sans nez, sans bras & sans jambes, placée à Rome près du palais des Ursins, dans le quartier appellé *Rione di Barione*, & à laquelle les railleurs viennent attacher de nuit les billets satyriques appellés *Pasquinades.* Il semble que ce tronc soit le reste de la figure d'un gladiateur, qui en frape un autre : ce qu'on juge de l'attitude du corps, & par des morceaux d'une autre statue, qui paroissent sous la premiere. Quant à l'usage, suivant lequel on charge ce marbre de toutes les satyres dangereuses, on en rapporte l'origine à un savetier Romain, appellé *Pasquin*, grand diseur de bons mots, & dans la boutique duquel avoient

coutume de s'assembler les rieurs de son temps. Ces messieurs, à qui ce rendez-vous fut fermé par la mort du savetier, prirent l'occasion d'une antique nouvellement déterrée, la surnommerent *Pasquin*, & se firent une coutume d'y attacher secretement les productions de leur médisance. Cette liberté s'est conservée successivement jusqu'à ce temps, où l'on voit encore tous les jours les seigneurs & les prélats de la cour de Rome, les princes étrangers, & les papes mêmes, exposés aux traits ingénieux des pasquinades; ensorte qu'il est surprenant que dans une ville où l'on fait si bien fermer la bouche aux hommes, on n'ait encore pu trouver le secret de faire taire un morceau de marbre. Ce n'est pas que quelques papes n'aient eu dessein de réprimer la licence de ces railleries, qui dégénerent quelquefois en libelles diffamatoires; mais ç'a toujours été sans succès. Adrien VI, entr'autres, indigné de se voir si souvent attaqué par les satyres qui couroient sous le nom de Pasquin, résolut de faire enlever la statue, pour la précipiter dans le Tibre, ou pour la réduire en cendres; mais un de ses courtisans l'en détourna, en lui remontrant que si l'on noyoit Pasquin, il ne deviendroit pas muet pour cela, mais qu'il se feroit entendre plus hautement que les grenouilles du fond de leurs marais, & que si l'on le bruloit, les poëtes, nation naturellement encline à médire, s'assembleroient tous les ans dans le lieu du supplice de leur patron, pour y célébrer ses obséques, en déchirant la mémoire de celui qui lui auroit fait son procès. Dans les dialogues satyriques, on donne Marphorio pour collégue à Pasquin. On lit ces mots latins gravés sur le marbre.

Pasquinus eram, nunc Lapis;
Forsan Apis, quia pungo.
Dii tibi culeum, si spernis aculeum.
Etiam mellibus ungo; veritas dat favos;
Et felle purgo. Si sapis,
Audi Lapidem,
Magis lepidum quàm lividum.
Fruere salibus, insulse,
Ut bene sapias.
Calcibus calceos olim aptavi,
Nunc rectos pedibus gressus inculco.
Abi in lapidicinam, si spernis lapidicinium.

* Sandrart, *Sculpturæ veteris admiranda.*

PASSAGE (le) bourg avec une citadelle & un bon port dans le Guipuscoa en Espagne, entre S. Sébastien & Fontarabie. On construit beaucoup de vaisseaux au Passage, & c'est-là que le roi d'Espagne tient l'escadre qu'il a sur l'Océan. * Baudrand.

PASSALORYNCHITES, ou PATTALORYNCHITIENS, hérétiques, sectateurs de Montanus, dans le II siécle, faisoient profession de ne point parler, & portoient toujours le doigt sur la bouche, se fondant sur ces paroles du pseaume 140: *Pone, Domine, custodiam ori meo, & ostium circumstantiæ labiis meis;* mais se contentant de ce silence fantastique, qui les obligeoit même de se boucher le nez, ils ne pratiquoient aucune vertu. S. Jérôme témoigne que de son temps il en trouva encore dans un voyage qu'il fit à Ancyre en Galatie. * Philastrius, *de hær. c.* 77. S. Augustin, *c.* 63. Baronius, *in annal.*

PASSALUS, *cherchez* ALCMON.

PASSARO, en latin *Posidium*, cap sur la côte de la Thessalie en Gréce, entre le golfe de l'Armiro & celui de Zeton. * Mati, *diction.*

PASSARO, le cap Passaro, ou Pachino, en latin *Pachinum Promontorium.* C'est un des trois plus célébres caps de Sicile. Il est dans la vallée de Noto, au levant de la ville de ce nom, & il joint la côte orientale de l'isle avec la méridionale. * Mati, *diction.*

PASSAROVITZ, ville de Servie, où s'est tenue l'assemblée pour le traité de tréve entre l'empereur, la république de Venise & le grand seigneur, signé le 21 juillet 1718. L'on remarque que près de Raim sur le Danube, sur un rocher qui n'est pas éloigné de ces deux villes, il s'engendre une quantité prodigieuse de moucherons, qui venant à piquer les chevaux & les bœufs, les font enfler & crever en peu d'heures, sur-tout si ces moucherons entrent dans les oreilles ou nazeaux: car alors ces animaux piqués tombent aussitôt & meurent sur le champ; ce qui arriva en avril 1718, lorsque les plénipotentiaires de ces puissances commencerent à s'assembler pour conclure ce traité. Suivant le rapport des habitans, le passage de ces moucherons ne dure que neuf ou dix jours, & n'arrive que de deux années l'une. On ne sait point d'autre moyen pour s'en garantir, que d'enfermer les bestiaux, & de faire une fumée fort épaisse & puante pour les éloigner.* *Mémoires du temps.*

PASSAW, *Patavia*, ou *Patava Castra*, ville d'Allemagne dans la basse Baviere, avec évêché suffragant de Saltzbourg, est située sur le Danube, où les rivieres d'Inn & d'Ill qui s'y joignent, divisent la ville en trois parties, qui sont Passaw, Instat, Ilstat. On trouve des perles dans la riviere d'Ill, & cette pêche est réservée à l'empereur & à l'électeur de Baviere. Passaw est une ville impériale & libre, sous la protection néanmoins de son évêque, qui tire du pays environ quarante mille écus de revenu. Ses places fortes sont Obernberg, avec un bon château & bourg sur la riviere de Traum, dans la haute Autriche. La ville est grande, & presque toute bâtie de bois: ce qui causa un grand incendie en 1661. L'église cathédrale de S. Etienne est considérée à cause de son architecture, & de quelques tombeaux d'évêques qu'on y voit. Celle de Notre-Dame, aux Capucins, est renommée par ses miracles. Les Jésuites y ont un collége & une belle église. Les autres plus remarquables, sont celles de S. Michel, de sainte Croix, de S. Paul, &c. * Hundius, *in metrop. Salisb.* Cluvier. Berthius. Heiss. *hist. de l'empire.*

Cette ville est célébre par le traité de Passaw, fait au mois d'août 1552, entre l'empereur Charles-Quint, & Maurice électeur de Saxe, pour l'établissement du luthéranisme en Allemagne. Les luthériens profitant de la conjoncture, y établirent leurs intérêts avec beaucoup d'étendue. La preuve qu'ils n'y oublierent rien, c'est que dans toutes les contestations survenues depuis entr'eux & les catholiques, ils ont toujours insisté sur la pacification de Passaw. Les principaux articles qui regardoient la religion, engageoient l'empereur à mettre en liberté l'électeur Jean-Frédéric, & le landgrave de Hesse; à convoquer dans six mois une diéte générale, où l'on chercheroit un moyen pour réunir les Allemans divisés sur le fait de la religion, par un concile général, par un de la nation, ou par une assemblée du corps Germanique. Dans cette assemblée on devoit choisir entre les catholiques & les luthériens, un nombre égal de personnes prudentes, qui travailleroient à trouver les expédiens propres pour rétablir la tranquillité spirituelle dans l'empire; & cependant ni l'empereur, ni aucun autre, ne devoit, sous quelque prétexte que ce fût, forcer personne en matiere de religion; de sorte que les princes & les états de la confession d'Augsbourg ne pouvoient maltraiter les ecclésiastiques & les séculiers de l'ancienne religion, ni les troubler dans la jouissance de leurs biens, & que de même, les catholiques devoient laisser une entiere liberté à ceux de la religion luthérienne. La justice devoit être administrée dans la chambre impériale de Spire, sans aucun égard à la religion des parties. Le nombre des juges luthériens y devoit être rétabli, tel qu'il avoit été, il y avoit sept ans; & dans les sermens qu'on y feroit, il étoit libre de jurer au nom de Dieu & des Saints, ou au nom de Dieu, & par les évangiles. En cas que les affaires des deux religions ne pussent s'accommoder dans le temps de six mois, ou après, les catholiques & les protestans devoient néanmoins observer le traité, & ne devoient point se brouiller pour l'intérêt de la religion. Ainsi la paix de Passaw fut, à proprement parler, la confirmation de l'hérésie luthérienne dans l'Empire, où elle n'avoit auparavant été

été que tolérée. * Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion.*

L'évêché de Passaw doit son origine à l'archevêché de Lorch, dans la haute Autriche, qui étoit le principal parmi les quatre premiers évêchés de Baviere. La ville de Lorch, en latin *Laureacum*, ayant été désolée par Attila, roi des Huns, Theudon, duc de Baviere, rétablit cet évêché & celui de Saltzbourg dans le commencement du VII siécle. Il fit présent de la ville de Passaw à ERCHENFRIED, premier évêque de cette ville. Ses successeurs porterent pendant quelques siécles le titre d'archevêques de Lorch. Mais sur les oppositions des archevêques de Saltzbourg, Agapet II fit deux évêchés de Lorch & de Passaw. On divisa l'ancienne Norique, ou la Pannonie en deux parties par rapport à la jurisdiction spirituelle : la partie orientale devoit être sujette à l'archevêque de Lorch, & la méridionale à celui de Saltzbourg. *Christian*, troisiéme évêque de Passaw depuis Gérard, élu en 991, abandonna le titre d'archevêque ; mais l'évêché de Passaw demeura libre, & immédiatement sujet au pape. En 1689 le cardinal Jean Philippe, comte de Lamberg, ayant succédé dans l'évêché de Passaw à Sébastien, comte de Pæting, voulut reprendre la dignité archiépiscopale & l'ancienne jurisdiction spirituelle sur les pays héréditaires impériaux, qui y avoient appartenu autrefois. Il fit sa demande à Rome en 1694 ; mais on lui refusa la dignité d'archevêque, & on ne lui accorda que la jurisdiction qu'il demandoit. Le chapitre de la ville de Passaw est composé de 24 chanoines, qui doivent tous être seigneurs de quelque terre. * Velseri *Bojica.* Hund. *Metropol. Saltzb.*

PASSAVA, forteresse de la province de Maina, ou Tzaconie, dans la Morée, est située sur le cap de Matapan, proche les bords du golfe de Colochina. Le généralissime Morosini se rendit maître de ce poste au mois de septembre 1685, & le fit aussitôt démolir comme inutile, parcequ'assez près de-là il y a un passage fort étroit, où une poignée d'hommes peut faire tête à une armée considérable. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

PASSAVANTE (Jacques) né à Florence de parens nobles, entra dans l'ordre de S. Dominique, & mourut dans sa patrie le 15 juin de l'an 1357. Son nom est encore célébre en Italie, à cause d'un traité de la pénitence intitulé *lo Specchio della vera penitenza.* Léonard Salviati le fit imprimer dès l'an 1585, & la célébre académie de la Crusca en a procuré une seconde édition l'an 1681, regardant cet ouvrage comme un de ceux qui sont le mieux écrits, & où la délicatesse de la langue italienne brille toute entiere. En 1725 on en a donné une troisiéme édition *in-4°*, à Florence.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tome I. Biblioth. ital. tome I, p.* 294.

PASSERA, PASSARANI, dit aussi MARC-ANTOINE GENUA PASSARINI ou DE PASSERIBUS, de Padoue, célébre philosophe dans le XVI siécle, étoit fils de *Nicolas* Passera, médecin, & sortoit d'une illustre famille, qui ayant commandé à Modène & à Mantoue, s'étoit retirée à Gènes, d'où elle avoit tiré son surnom. Marc-Antoine s'acquit beaucoup d'amis & de réputation, par sa douceur & par son érudition, enseigna dans les plus célébres universités d'Italie, & fut honoré de plusieurs gratifications par la république de Venise. Il composa divers ouvrages, & eut pour disciples, Jacques Zabarella, Bernardin Tomitani, Sperone Speroni, & plusieurs autres savans, dont le nom seul fait son éloge. De sa femme *Béatrix* du Soleil, il eut un fils nommé *Nicolas ;* & quatre filles, *Paule*, *Héléne*, *Laure*, & *Cassandre*, qui apprirent la philosophie sous leur pere, & qui se firent estimer de tout ce qu'il y avoit de savans en Italie. Passarini mourut âgé de 72 ans.* Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. doct. P. I.*

PASSERA ou PASSARINI (Nicolas) jurisconsulte, naquit en 1585, de *Barthelemi* Passera, qui l'eut d'une maitresse. Il se rendit très-habile dans la jurisprudence, & auroit enrichi le public d'un grand nombre d'ouvrages savans, s'il ne fût mort fort jeune, l'an 1615, âgé de 30 ans. * Thomasini, *in elog. doct. P. I.*

PASSERAT (Jean) né le 18 octobre 1534, à Troyes en Champagne, professeur royal en éloquence à Paris, avoit étudié le droit à Bourges sous Cujas, succéda depuis à Pierre Ramus, dans la chaire d'éloquence à Paris, & vieillit dans cet emploi, qui ne l'empêcha pas de cultiver la poësie latine & la françoise. Ses épigrammes latines sont fort estimées, & ses vers ne laissent pas de faire aujourd'hui les délices de quantité de gens d'esprit. Quoiqu'il eût de l'habitude avec tous les gens de qualité de ce temps-là, il ne forma d'étroite liaison qu'avec M. de Mesmes, dans la maison duquel il passa trente années, & y mourut de paralysie, le 12 septembre & non le 14, comme l'a dit M. Baillet, de l'an 1602, âgé de 68 ans. Les poëtes Ronsard, Belleau & Bayf, l'ont beaucoup estimé ; & le célébre des Portes a fait voir par ces vers l'estime qu'il avoit pour sa mémoire.

Tu restois, Passerat, du bon siécle passé,
Siécle où les doctes sœurs avoient tant de puissance ;
Et ses chers compagnons, grand' lumiere de France,
Belleau, Bayf, Ronsard, t'avoient tous devancé.

Seul de ces demi-dieux, tu nous fus délaissé,
Comme un gage dernier de l'antique excellence ;
Afin que ta splendeur éblouît l'ignorance,
Et fit voir de combien ce siécle a rabaissé.

Mais voyant qu'ici-bas ta demeure étoit vaine,
Le destin favorable a mis fin à ta peine,
Enrichissant le ciel d'un si divin flambeau.

Passerat, dont les vers coulent comme ambrosie,
Si tu vis de ton temps naître la poësie,
Je puis dire à ta mort l'avoir vue au tombeau.

On dit que sur la fin de sa vie, nonobstant son incommodité, qui le retint cinq années dans le lit, & la vue qu'il avoit perdue, son humeur gaie & enjouée lui fit composer son épitaphe qu'on voit aux Dominicains de la rue S. Jacques.

Hic situs in parva Janus Passertius urna,
Ausonii doctor regius eloquii ;
Discipuli memores tumulo date serta magistri,
Ut vario florum munere vernet humus.
Hoc culta officio mea molliter ossa quiescent,
Sint modò carminibus non onerata malis.

Veni, abii ; sic vos venistis, abibitis omnes.

Passerat avoit accoutumé de dire qu'il préféroit au duché de Milan, l'ode que Ronsard avoit faite pour le chancelier de l'Hôpital. Il faisoit fort bien des vers latins, comme on l'a déja dit. Nous n'avons de son temps rien de plus pur, ni peut-être rien de plus naïf. Outre ces deux qualités, on peut dire que ses vers ont encore beaucoup d'érudition, & quelque politesse même qui les distingue de ceux des poëtes du commun. Mais après tout, ils n'ont rien de ce que nous appellons *fureur poëtique* ou *enthousiasme*, ni de ce tour admirable, qui saisit, qui anime, & qui enleve un lecteur intelligent. On assure que les vers de la satyre Menippée sont de sa composition. Passerat, outre ses poësies, a composé un écrit intitulé *de Cognatione litterarum*, imprimé à Paris en 1606, *in-8°*. Jacques Gillot dit dans une de ses lettres à Scaliger, que Passerat faisoit tant de cas de cet ouvrage, qu'il souhaitoit qu'après sa mort on ne vît jamais rien de lui que cela. On a encore de lui, *Joannis Passeratii, eloquentiæ professoris, & interpretis regii, Orationes & Præfationes.* Ce recueil a été donné d'abord en 1606, par les soins de Jean de Rougevalet, neveu de Passerat ; & il a été réimprimé en 1637, *in-8°*, à Paris. Ces *Orationes & Præfationes*, au nombre de 31, sont la plupart sur diverses comédies de Plaute, plusieurs oraisons & autres ouvrages de Cicéron, quelques endroits d'Ovide, de Properce, de Salluste, &c.

La derniere harangue a pour titre, *de cæcitate.* * Papir. Masson, *de vita Passeratii, tom. II, elog.* Jacob. Augult. Thuan. *hist. sui temp. & les additions de* Teissier, *tome II.* La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

PASSERI (Marcel) natif d'Ariano dans le royaume de Naples, fut choisi par le pape Clément XII pour son auditeur, le 12 juillet 1730, jour de son exaltation. Il avoit déja cette même place auprès de lui pendant qu'il n'étoit encore que cardinal. L'archevêché de Nazianze en Cappadoce ayant été proposé pour lui dans un consistoire le 5 mars 1731, il fut sacré le 11 suivant dans l'église des Théatins à Rome par le cardinal Cienfuegos, assisté des archevêques de Patras & d'Athènes; & le 31 du même mois il fut déclaré évêque assistant au trône. Clément XII voulant reconnoître les longs services qu'il lui avoit rendus pendant 30 années avec beaucoup de fidélité, le créa & le déclara cardinal de l'église romaine le 28 septembre 1733. Il lui donna le chapeau dans un consistoire public le premier octobre, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 2 décembre suivant, après quoi il lui assigna le titre presbytéral de sainte Marie d'*Ara-Cæli*, dont il prit solemnellement possession le 18 février 1734. Il fut mis en même temps dans les congrégations du concile, des évêques, & réguliers, du consistoire, & de l'indice.

PASSERINO (Sylvio) cardinal, natif de Cortone, entra jeune au service de la maison de Médicis, & eut beaucoup de part à l'estime du pape Léon X, qui le fit son dataire, & qui lui donna le chapeau rouge en 1517. Passerino eut depuis les évêchés de Cortone sa patrie, de Narni, d'Assise & de Barcelone; fut chargé durant quelque temps de l'administration de l'état de Florence; & exerça ensuite les légations de Pérouse & du duché de Spolete. Il mourut à *Città di Castello*, sur le Tibre, le 20 avril 1529, âgé de 60 ans. Sylvio Passerino, archevêque de Conza, son petit-neveu, lui fit ériger en 1587 un tombeau dans l'église de S. Laurent *in Lucina*, qui étoit son titre de cardinal. * Guichardin, *lib.* 13. Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, &c.

☞ PASSEWALCK, ou PASEWALCK, anciennement POZDEWALCK, petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, aux confins de la Poméranie & de l'Ukermarck, dans les états de l'électeur de Brandebourg, sur la riviere d'Ucker. Cette riviere donne aux habitans la commodité de faire passer leurs denrées jusque dans le Haff, & de-là dans la mer Baltique. On brasse à Passewalck une biere fort vantée, nommée *Pasenelle*, que l'on transporte en beaucoup de lieux. Il y a une prévôté qui a sous elle dix paroisses. Ce lieu a fait naître bien des querelles, lorsque la Poméranie & la Marche avoient des souverains différens. Comme il est aux confins, il se trouvoit à la bienséance de l'un & de l'autre, & chacun prétendoit que cette ville lui appartenoit. Mais la maison de Brandebourg possédant l'un & l'autre présentement, a retranché cette ancienne pomme de discorde. On peut voir l'histoire de ces contestations dans Zeyler, *Pomeraniæ topogr.* pag. 78. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PASSIENUS (Crispus) fut le second mari d'Agrippine, fille de Germanicus, & sœur de l'empereur Caligula. Agrippine avoit perdu dès l'an 40 son premier mari Domitius Ænobarbus. Elle avoit été même bannie par son frere Caligula, à cause de ses impudicités. Ce fut au retour de son exil qu'elle fit mourir le malheureux Passienus, pour jouir de la succession qu'il lui laissoit. * Tacite, *annal. l.* 12. Suétone, *lib.* 6.

PASSIENUS (Vibius) proconsul d'Afrique l'an de Jesus-Christ 265, étant d'intelligence avec Fabius Pomponianus, général de la frontiere, fit déclarer empereur T. Cornelius Celsus, qui vivoit retiré à la campagne. Ce nouveau souverain, qui avoit été revêtu de la pourpre, par une parente même de Gallien, ne régna guère; car il fut tué au bout de sept jours, & apparemment les complices de sa révolte eurent part à sa punition. * *In vit. Claud.*

PASSIGNIANO, petite ville ou bon bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans le Perugin, sur le lac de Perugia, qui prend souvent le nom de ce bourg, & aussi celui de Castiglione. * Mati, *diction.*

PASSION. (Confreres de la) On a appellé ainsi une société de gens qui s'étoient unis à la fin du XIV siécle, pour représenter une espece de poëme en dialogue, intitulé *le Mystere de la Passion*, & non la *Comédie de la Passion*, comme plusieurs l'ont avancé, ou malignement, ou par ignorance. Dès l'année 1313 le roi Philippe *le Bel* donna dans Paris une fête très-somptueuse, où le roi d'Angleterre Edouard II, qu'il y avoit invité, se trouva avec avec la reine sa femme Isabeau de France. Pendant huit jours que la fête dura, le peuple représenta divers spectacles, tantôt la gloire des bienheureux, tantôt la peine des damnés, & puis diverses sortes d'animaux: ce dernier spectacle fut appellé *la procession du renard.* Mais ce fut proprement sous le roi Charles VI, vers la fin du même siécle, que les pélerinages introduisirent ces spectacles de dévotion. Ceux qui revenoient de Jérusalem & de la Terre-sainte, de S. Jacques de Compostelle, de la sainte Baume en Provence, de sainte Reine, du mont S. Michel, de Notre-Dame du Puy & de quelques autres lieux de piété, composoient des cantiques sur leurs voyages, & y mêloient le récit de la vie & de la mort du Fils de Dieu, ou du jugement dernier, d'une maniere grossiere, mais que le chant & la simplicité de ces temps-là sembloient rendre pathétique. Ils chantoient les miracles des saints, leur martyre, & certaines fables ausquelles la créance du peuple donnoit le nom de visions & d'apparitions. Ces pélerins qui alloient par troupes, & qui s'arrêtoient dans les rues & dans les places publiques, où ils chantoient le bourdon à la main, le chapeau & le mantelet chargés de coquilles & d'images peintes de diverses couleurs, faisoient une espece de spectacle qui plut, & qui engagea quelques bourgeois de Paris à faire un fonds pour acheter un lieu propre à lever un théatre, où l'on représenteroit ces mysteres les jours de fêtes, autant pour l'instruction du peuple que pour son divertissement. C'est ce que M. Boileau a exprimé dans ces vers, *chant III* de son *Art poëtique.*

Chez nos dévots aïeux le théatre abhorré
Fut long-temps dans la France un plaisir ignoré.
De pélerins, dit-on, une troupe grossiere,
En public à Paris y monta la premiere,
Et sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge, & Dieu par piété.

Leur premier essai se fit au bourg de S. Maur, à deux petites lieues de Paris. Ils prirent pour sujet la passion de Notre-Seigneur: ce qui parut fort nouveau, & fit grand plaisir aux spectateurs. Le prévôt de Paris en étant averti, fit une ordonnance le 3 de juin 1398, portant défense à tous les habitans de Paris, à ceux de S. Maur, & autres lieux de sa jurisdiction, de représenter aucuns jeux de personnages, soit de vies des saints ou autrement, *sans congé du roi, à peine d'encourir son indignation & de forfaire envers lui.* Ce qui occasiona cette ordonnance, fut la liberté que ces bourgeois prirent de jouer dans un lieu renfermé, où peut-être ils exigerent de l'argent des spectateurs. Car près de 20 ans avant cette représentation de S. Maur, *les mysteres* étoient en vogue dans Paris. Ces spectacles de piété paroissoient si beaux dans ces siécles d'ignorance, que l'on en faisoit les principaux ornemens des réceptions des princes, quand ils faisoient leurs entrées; comme à l'entrée solemnelle de Charles VI à Paris, le 11 de novembre 1380; à celle de la reine Isabeau de Baviere, sa femme, en octobre 1385, &c. Cette ordonnance du prévôt de Paris obligea les nouveaux acteurs à se pourvoir à la cour, en faisant ériger leur société en *Confrérie de la passion de Notre-Seigneur.* Charles VI ayant assisté à quelques-unes de leurs représentations, en fut si satisfait, qu'il leur accorda

le 4 de décembre 1402 des lettres pour leur établissement à Paris, que l'on trouve imprimées en plusieurs endroits. Peu de temps après avoir obtenu ces lettres, les confreres de la Passion, qui avoient déja fondé le service de leur confrérie, à l'hôpital de la Croix de la Reine, depuis dit *la Trinité*, formerent aussi le dessein de s'y établir. Les religieux d'Hermieres en Brie, ordre de Prémontré, qui étoient en possession de cet hôpital, leur en ayant loué une partie, ces confreres y firent un théatre, & donnerent au peuple les jours de fêtes, excepté les solemnelles, divers spectacles de piété, tirés du nouveau Testament, qui plurent tellement au public qu'on avança ces jours-là les vêpres en plusieurs églises, afin de donner le temps d'assister à ces pieux amusemens. Ce nouveau genre de plaisirs devint tellement à la mode, que la ville de Paris ne fut pas la seule qui le gouta. Rouen, Angers, le Mans, Metz, se signalerent à l'envi, & l'on y représenta différens mysteres avec tout le succès possible. Les régnes de Charles VI, de Charles VII, & une partie de celui de Louis XI, quoiqu'extrêmement agités par les guerres civiles, dérangerent peu ces spectacles : non-seulement ils continuerent; il s'en éleva encore d'autres, tels que ceux qui furent donnés par les *Enfans sans souci*, & *les clercs de la Bazoche*. Après un assez long temps, on se dégouta enfin de ces *mysteres*, qui parurent trop sérieux. Les acteurs qui s'en apperçurent voulant satisfaire le public & le rappeller, mêlerent à leurs dévots spectacles des scénes tirées de sujets profanes & burlesques, & nommerent ces divertissemens *Jeux de pois pilés*, à cause, sans doute, du mélange du sacré & du profane qui y régnoit. Mais les confreres, trop pieux pour représenter eux-mêmes ces piéces, que l'on trouve appellées *sotises*, dans les imprimés qui en restent, confierent ce soin aux *Enfans sans souci*, dont le chef prenoit la qualité de *Prince des sots*, ou de la *sotise*. En 1518 François I donna aux confreres des lettres patentes, par lesquelles il confirma tous les priviléges qui leur avoient été accordés par Charles VI, & ils continuerent leurs représentations jusqu'en 1539, que la maison de la Trinité fut de nouveau destinée à un hôpital, suivant l'esprit de sa fondation. Les confreres obligés de déloger, prirent à loyer une partie de l'hôtel de Flandre, ainsi nommé de Guy, comte de Flandre, qui l'avoit fait bâtir vers l'an 1300, sur la place qu'il venoit d'acheter de Pierre Coquilliere, bourgeois de Paris, qui a donné son nom à la rue Coquilliere. Ils y représenterent jusqu'en 1543, que François I ordonna la vente & démolition de cet hôtel, aussi-bien que de ceux d'Arras, d'Etampes, & de Bourgogne. Les confréres acheterent alors une portion considérable de l'hôtel de Bourgogne, où est actuellement la comédie italienne. Cet achat ayant été consommé en 1548, le parlement de Paris faisant droit en partie sur la requête des confreres qui avoient demandé la permission de recommencer leurs spectacles, les maintint par arrêt du 17 de novembre de la même année à représenter seuls des piéces sur ce nouveau théatre, avec défense à tous autres d'en représenter dans Paris & la banlieue, autrement que sous le nom, l'aveu, & au profit de la confrérie. Mais par le même arrêt il fut ordonné aux confreres de ne donner sur ce même théatre, que des sujets profanes, licites, & honnêtes, avec défenses d'y représenter aucun mystere de la Passion, ni autres mysteres sacrés. Ainsi furent bannies les piéces du premier théatre françois, toutes dévotes dans leur origine, mais qui avoient dégénéré en un mêlange monstrueux de moralités & de bouffoneries, aussi désagréable aux gens d'esprit, qu'injurieux à la religion. Les confreres voyant cet arrêt, & croyant qu'il ne leur convenoit point de représenter des piéces profanes, louerent leur hôtel & leur privilége à une troupe de comédiens qui se forma pour lors, en se réservant néanmoins deux loges pour eux & pour leurs amis, qu'on appella *Les loges des maîtres*. Les *mysteres* qui nous restent des confreres de la Passion, sont la conception, la passion & la résurrection de J. C. ce qui forme six poëmes distingués par journées. La conception fait la premiere; la passion les quatre suivantes; & la résurrection la sixiéme. Cette méthode de composer par journées une certaine quantité d'événemens, ne se perdit pas tout-à-fait lorsque les confreres quitterent le théatre : car Hardy qui écrivit sous Henri IV, & quelque temps sous Louis XIII, composa les amours de Théagène & de Chariclée en huit journées; & du Rier qui parut long-temps après, donna en deux journées les amours de Leucippe & de Clitophon; & réellement on jouoit ces piéces dans les temps indiqués par le titre. Jean Michel, poëte Angevin, passe communément pour l'auteur du mystere de la passion; mais il est sûr que cette piéce étoit connue avant lui; qu'il n'a fait au plus que la revoir; & il est presque certain que c'est l'ouvrage de plusieurs personnes. * *Voyez* le *Traité de la Police* par M. de la Mare; l'*histoire de la ville de Paris*, par dom Felibien; l'*histoire du théatre françois*, tome I, en plusieurs endroits; les notes de M. Brossette sur le chant III de l'*Art poëtique* de M. Despréaux.

PASSION DE JESUS-CHRIST (l'Ordre de la) avoit été fondé vers l'an 1380, en Angleterre, par le roi RICHARD II, & en France par CHARLES VI, lorsque ces princes eurent formé le dessein de conquérir de nouveau la Terre-sainte. Leur but étoit qu'en se rappellant les circonstances & la fin de la Passion de Jesus-Christ, les Croisés vécussent avec plus de piété & de régularité. Il y eut plus de onze cens chevaliers qui furent obligés de faire les trois vœux, & l'on accorda au grand-maître une autorité qu'un prince auroit enviée. Dans les solemnités ils portoient un habit de pourpre qui descendoit jusqu'aux genoux, & ils étoient ceints d'une ceinture de soie. Sur la tête ils portoient un capuche rouge. Leur habit ordinaire étoit couvert d'un surtout de laine blanche, sur le devant duquel on voyoit une croix de laine rouge, large de trois doigts. On recevoit aussi dans cet ordre des veuves qui devoient soigner les malades. Mais cet ordre ne dura point. Il y en a même qui prétendent qu'on n'en forma que le projet.

PASSION (Ordre de chevalerie de la noble) a été institué en 1704, par JEAN-GEORGE, duc de Saxe-Weissenfels, pour inspirer des sentimens d'élévation à la noblesse de ses états, & l'attacher plus particuliérement à sa maison, pour y maintenir la principauté de Querfurt dont elle est en possession, & transmettre à la postérité par cet établissement une preuve incontestable de ses droits. Le jour de la grande cérémonie de cet ordre est le jour de la fête de la S. Jean. Ce jour, tous les chevaliers paroissent à la cour du prince en grand habit bleu brodé d'or. Ils tiennent le même jour une assemblée générale, pour délibérer sur la police & les intérêts de la société. En se séparant, ils mettent au trésor, chacun selon ses facultés, une aumône pour le soulagement des soldats blessés au service de l'état. La marque de dignité de cet ordre, est un grand ruban blanc sur l'épaule droite en écharpe, brodé d'or des deux côtés. Au bout de ce ruban pend une étoile d'or chargée en cœur de ces deux lettres J. G. pour marquer le nom du fondateur, dans un champ d'azur sur une croix de gueules, le tout entouré d'un cordon blanc à la bordure d'or, où l'on trouve d'un côté ces mots : *J'aime l'honneur qui vient par la vertu;* & de l'autre sont représentées les armes de la principauté de Querfurt, avec ces mots, Société de la noble Passion, instituée par J. G. D. D. S. 1704. * *Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. On y cite *les souverains du monde*, tome IV, page 313 & 314.

PASTÉ (Ferri) seigneur de Chaleranges, &c. maréchal de France, fut envoyé en ambassade en Flandre avec Raoul de Mello en 1226, pour recevoir de Jeanne, comtesse de Flandre, le château de Douai, & autres places. Il est qualifié maréchal de France en trois chartes du trésor en 1244. On le croit pere de FERRI, qui suit; & de *Catherine* Pasté, dame de S. Pierre à Arnes, mariée à *Jean* d'Autresches. FERRI Pasté, II du nom, sei-

gneur du Bois-Malles-Herbes & de Montreuil sous les bois de Vincennes, vivoit avec *Jeanne* sa femme en mai 1302, & fut pere de FERRI, qui suit; & encore, selon quelques-uns, de *Jean* Pasté, seigneur du Plessis-Pasté, archidiacre de Tiérarche en l'église de Laon, qui vivoit en octobre 1317. FERRI Pasté, III du nom, seigneur du Bois-Malles-Herbes, &c. peut avoir eu pour fils JEAN Pasté, seigneur du Bois Malles-Herbes, Chaleranges, &c. qui servoit en Flandre en 1352, en Normandie en 1354, & mourut le 3 janvier 1374, sans enfans d'*Alix* de Hans, sa femme. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

PASTEUR, *Pastor*, chevalier Romain, eut le malheur de déplaire à l'empereur Caligula, qui résolut de le faire mourir, parcequ'il étoit trop propre en habits. Le pere vint demander la grace de son fils, que Caligula fit aussitôt conduire au supplice. Il joignit même l'insulte à la cruauté; car il pria le jour même ce malheureux pere de venir manger à sa table, cérémonie dont Pasteur n'osa s'excuser, parcequ'il avoit encore un fils. Il fut obligé de composer son visage, de recevoir les couronnes & les parfums dont on le chargea, & enfin de donner de cruelles marques de joie dans le comble de sa douleur, pour conserver son second fils, parcequ'il n'avoit pu même obtenir la permission de ramasser les os du premier. Suétone rapporte quelque chose de semblable, & ajoute que par un excès d'inhumanité, le pere fut forcé d'assister à la mort de son fils. * Senec. *de ira*, *l.* 2, *c.* 33. Suétone, *l.* 4, *c.* 27. Il y a eu un PASTEUR consul, sous l'empereur Marc-Aurele, l'an 163. * Idat. Prosp. *in chronic.*

PASTEUR dit D'AUBENAS, ou de SARRATE, cardinal & archevêque d'Embrun, dans le XIV siécle, étoit natif de Sarrate en Vivarais, & prit l'habit de religieux de S. François à Aubenas, d'où il fut envoyé à Paris, où il prit le bonnet de docteur dans l'université de cette ville; & étant revenu en son pays, il fut élu provincial de sa province. En 1337 il fut fait évêque d'Assise par le pape Benoît XII, & quelque temps après, il succéda sur le siége de l'église métropolitaine d'Embrun au cardinal Bertrand d'Eux. Pasteur fut fait cardinal en 1350 par le pape Clément VI, fut employé souvent à la cour de ce pontife, & mourut le 10 octobre 1356, à Avignon, où il est enterré dans l'église des Cordeliers. Il avoit écrit divers ouvrages sur des sujets saints & profanes, & une histoire ecclésiastique de son temps. * Ciaconius, *in vitis pontif.* Wadingue, *in ann. Minor.* Ughel, *tom. I. Ital. sacra.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.* Baluze, *vitæ pap. Avenion. t. I.*

PASTON (Robert) de Paston, dans le comté de Norfolk en Angleterre, rendit tant de services à la famille royale durant les guerres civiles du royaume, & marqua tant d'empressement pour le rappel de Charles II, que ce prince, par lettres patentes données à Westmunster l'an 25e de son regne, le créa baron du royaume, sous le titre de lord Paston de Paston, dans le même comté de Norfolck, & ensuite il l'éleva à la dignité de vicomte, sous le titre de vicomte Yarmouth, pour lui & pour ses héritiers mâles. Il épousa *Rebecca*, seconde fille de *Jasper* Clayton, chevalier, citoyen de Londres, dont il eut six fils & quatre filles. GUILLAUME, son fils aîné, épousa la ladi *Charlotte* Fitz Roi, une des filles *naturelles* du roi Charles II. * Dugdale.

PASTOPHORES, *Pastophori*, prêtres des Egyptiens, furent ainsi appellés, parcequ'ils portoient le manteau de la déesse Vénus, lequel étoit nommé *παστὸ* par les Grecs. Ce mot signifioit aussi le lit où l'on plaçoit la statue de quelque divinité. De-là vient que *Pastophorium* se trouve tantôt pour le lit où couchoit le préfet du temple, selon S. Jérôme, *sur Isaie*, & tantôt pour le manteau sacerdotal, & tantôt pour le lieu du réfectoire ou de la salle, où les prêtres avoient coutume de s'assembler, comme il se lit *dans Esdras, & aux livres des Machabées.*

PASTOR, auteur du V siécle, de la vie duquel on ne sait rien, si ce n'est qu'il étoit évêque, & qu'il avoit composé un petit livre en forme de symbole, qui contient par sentences, presque tout ce que l'on doit croire pour être catholique. Entre les erreurs qu'il anathématisoit, sans nommer les noms de ceux qui les avoient avancées, il condamnoit les Priscillianistes: nous n'avons plus cet ouvrage, dont il est fait mention dans Gennade, *de scriptor. eccles.* * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du V siécle.*

PASTORALE, poëme où l'on représentoit des bergers, des pasteurs, des chasseurs, des pêcheurs, des jardiniers, des laboureurs, des satyres, des nymphes, & enfin toute sorte de personages champêtres. On n'y entendoit que plaintes d'amans, que cruautés de bergeres, que disputes pour l'excellence du chant, qu'embuches de satyres, que ravissemens de nymphes, & autres aventures semblables. Nous en avons des exemples dans les idylles de Théocrite, & dans les églogues de Virgile. Plusieurs modernes les ont imités en latin; & même sous le roi Henri II, les François firent des pastorales de cette espece, telles qu'il y en a dans Ronsard. Les Italiens, & les François après eux, ont mis les pastorales sur le théatre; & aujourd'hui la comédie pastorale est un poëme dramatique, comme les autres comédies, composé de cinq actes, & dont le sujet est tiré de la vie champêtre.

PASTORIUS (Joachim) de Hirtenberg, étoit natif de Grand-Glogaw en Silésie. Il s'appliqua particuliérement à l'histoire, & à la médecine dans laquelle il se fit recevoir docteur. Il fut d'abord revêtu du titre de professeur honoraire à Elbing & à Dantzick: mais comme le Socinianisme qu'il professoit, lui suscita beaucoup de traverses, il le quitta, & convaincu, sans doute, qu'il avoit été dans l'erreur, il embrassa la religion catholique. Ce changement lui mérita de l'attention de la part de ceux qui pouvoient l'élever. Il fut ennobli, & devint protonotaire apostolique, chanoine de Warmie & de Chelm, doyen & official général de Dantzick; historiographe, secrétaire & commmissaire du royaume de Pologne. Il mourut à Fravenburg en Prusse le 26 décembre 1681, dans la 71e année de son âge. On a de lui: 1. *Joach. ab Hirtenberg Pastorii Theodosius Magnus, seu vita illius excellentis imperatoris: ejusdem character virtutum variis coloribus adumbratus: Petri Matthæi considerationes politicæ super vita Nicolaï Neovilli Villa-Regii, regum christianorum ministri, è gallico versæ, per eundem Pastorium:* le tout en un volume *in*-8°, imprimé à Jena en 1664. 2. *Joach. Pastorii ab Hirtenberg Florus Polonicus, seu Polonicæ historiæ epitome, à Lecho primo principe Polono anno Christi* 550, *ad annum* 1660, Gedani 1679, *in*-12. 3. *Joach. ab Hirtenberg Pastorii Historiæ Polonæ plenioris partes duæ, ubi de Uladislai IV, regis extremis, secutoque indè interregno, & Joannis Casimiri electione, coronatione & variis expeditionibus, ab anno* 1647, *ad annum* 1651. *Accedit ejusdem dissertatio de originibus Sarmaticis*, à Dantzick 1685, *in*-8°. 4. du même, *Bellum Schythico-Cosaicum, seu de conjuratione Tartarorum, Cosacorum & plebis Russicæ contra regnum Poloniæ, à rege Joanne Casimiro profligatâ annis* 1649, 1650 & 1651, *narratio*: à Dantzick, 1659, *in*-4°. 5. *Differentiæ inter politicam genuinam ac diabolicam; cum nonnullis actis publicis & articulis pacis, inter ambas coronas initæ; ex gallico in latinum translatæ à Joachimo Pastorio*; à Amsterdam, 1659, *in*-12. 6. *Joannis Crellii Ethica aristotelica, &c. cum vitâ auctoris à Joachimo Pastorio conscripta, &c.* Cosmopoli 1681, *in*-4°. 7. *Tacitus Germano-Belgicus. Orationes, panegyrici, poëmata, &c.* Son fils aîné, GEORGES-ADAM Pastorius, fut protonotaire apostolique, & secrétaire en Pologne. * Extrait en partie du *Dictionaire historique*, imprimé en 1740, en Hollande.

PASTOUREAUX, *cherchez* PATOUREAUX.

PASTRANA, bourg avec titre de duché, dans la Castille nouvelle, en Espagne, entre le Tage & la Tajuna, & à treize lieues de Madrid vers le levant.

Voyez SYLVA. * Mati, *dictionaire*.

PATAGONS, peuples de la Magellanique, dans l'Amérique méridionale, près de la mer du Brésil, dont le pays fut découvert par Magellan. Les habitans passent pour géans. Ce qu'on rapporte de leur grandeur est fabuleux : les plus grands n'ont pas la hauteur de six pieds ; il vivent dans une grande misere, sont logés sous des branches d'arbres, marchent tout nuds, à l'exception des épaules qu'ils couvrent de peaux de chiens de mer, & n'ont aucune religion. * *Voyage de Gènes par le sieur* Froger *en* 1699. Baudrand.

PATAIQUES. (Les dieux) Ces dieux, selon Hérodote, avoient beaucoup de ressemblance avec les dieux satyres, au moins quant à leur figure ; car c'étoient comme de petites images de Pygmées, dont les Phéniciens ornoient les proues de leurs vaisseaux. Hérodote s'est peut-être trompé, quand il a mis ces dieux sur la proue ; les autres les mettent sur la pouppe ; & Perse, *sat. v.* 30, dit que c'étoit la coutume :

Ingentes de puppe Dei.

L'origine de ce mot est évidemment hébraïque, selon Scaliger ; car *Patach* en hébreu, est le même qu'*insculpere*. Bochart croit qu'on peut dériver ce mot du terme hébraïque *Batach*, qui signifie *confidere*, car ces idolâtres mettoient leur confiance en ces dieux. Selden a traité de ces dieux Pataïques, & a cru que tous les dieux des Phéniciens portoient le même nom. * *Antiq. grecq. & rom.*

PATALENE, *Patalena*, déesse des anciens Gentils, de laquelle S. Augustin fait mention au *liv.* 4 *de la cité de Dieu*, *c.* 8. Elle présidoit aux moissons dans le temps que leurs tiges étoient prêtes à s'ouvrir. Ce nom vient de *patere*, *s'ouvrir*, *être ouvert*. * Varron. Arnobe.

PATALENES, en latin *Pallena*, *Patalena*, anciennement *Phlegra* & *Cassandriæ Peninsula*, petite presqu'isle de la Macédoine, située entre le golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. On y voit les villes de Mendin, de Cassandria, & de Canipro, qui est l'ancienne Pallène. * Baudrand.

PATANE, royaume voisin de celui de Malaca, dans la presqu'isle de l'Inde au-delà du golfe de Bengala, est tributaire du roi de Siam, & reçoit son nom de la ville de Patane, qui est située sur le bord de la mer. Le palais du roi, & le quartier où demeurent les seigneurs de la cour, est retranché d'une palissade. L'air y est agréable, quoique les chaleurs y soient grandes. L'été commence au mois de février, & dure jusqu'à la fin du mois d'octobre ; & pendant les mois de novembre, de décembre & de janvier, il y pleut continuellement avec un vent de nord-est. Les habitans ont tous les mois des fruits différens : & les poules y pondent deux fois le jour. On y voit quantité de bétail & de gibier. Il y a dans les forêts un nombre infini de tigres, de singes & d'éléphans. Le peuple y suit la religion de Mahomet, & ne mange ni porcs, ni sangliers. Les Patanois sont fiers & glorieux à l'extérieur, mais leur conversation est assez civile. Les Chinois & les Siamois qui s'y sont établis ont de l'esprit, & entendent la marine. Les Malais s'y occupent au labourage & à la pêche. * Mandeslo, *tom. II* d'Oléarius.

PATANS, peuples de l'Indostan ou de l'empire du grand-Mogol, dans l'Inde, se sont retirés dans des montagnes, aux environs du Gange, & obéissent à des Rajas. Etant autrefois sortis de leur pays situé vers Bengala, ils se rendirent très-puissans à Dehli, & firent plusieurs Rajas des environs leurs tributaires ; mais les Mogols, peuples de la grande Tartarie, s'étant emparé des Indes, vers l'an 1401, en chasserent ces Patans, qui se refugierent vers les montagnes, où ils se fortifierent. Ils haïssent mortellement les Mogols, & méprisent les Indiens & tous les idolâtres, faisant profession du mahométisme, & se souvenant toujours de la puissance qu'ils avoient à Dehli, avant l'invasion des Mogols. * Bernier, *hist. du grand Mogol.*

PATARE, *Patara*, ville de Lycie, avec évêché suffragant de Myre, est très-renommée par son oracle d'Apollon, qui y répondoit durant six mois de l'année. Elle a été le lieu de la naissance de S. Nicolas évêque de Myre. Ovide parle de cette ville, *l.* 1, *metam.*

PATARINS, PATERINS ou PATRINS, hérétiques, qui s'éleverent dans le XII siécle, suivoient une partie des erreurs des Vaudois & des Henriciens, & soutenoient que Lucifer avoit créé toutes les choses visibles ; que le mariage est un adultere ; que ce fut une illusion que Moyse vit un buisson ardent ; & diverses autres impostures, qui furent condamnées en 1179, dans le concile général de Latran, sous Alexandre III, avec les erreurs des Cathares, & de divers autres hérétiques. On tire leur nom du mot latin *pati*, qui veut dire *souffrir*, parcequ'ils affectoient de souffrir tout avec patience, & se vantoient encore d'être envoyés dans le monde pour consoler les affligés. Ce qui fut cause qu'on les appella les *Consolés* ou *Consolateurs*, en Lombardie ; & *les Bons-Hommes* en Allemagne. * Baronius, *A. C.* 1179. Sponde, *A. C.* 1198, *n.* 28. Sander, *hær.* 147.

PATAY, en latin *Pataium*, & quelquefois *Patavium*, bourg de France situé dans le Blaisois, aux confins du pays Chartrain, & de l'Orléanois, & à cinq lieues d'Orléans du côté du nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour l'ancien lieu nommé *Picliacus*. * Mati, *diction.*

PATER (Paul) professeur de mathématiques à Dantzick, étoit né l'an 1656 à Menersdorf en Hongrie, d'où la persécution le chassa dès sa jeunesse. Après qu'il eut fait ses études à Breslau, & dans quelques universités d'Allemagne, il fut appellé à la charge de bibliothécaire du duc de Wolfembuttel, de-là à celle de professeur de mathématiques au collége de Thorn ; & de cette derniere ville il vint à Dantzick dans le commencement du siécle présent. C'étoit un homme savant, non-seulement dans les sciences qu'il enseignoit, mais aussi dans les humanités. Il étoit extrêmement laborieux & robuste, ne dormant d'ordinaire que deux heures par jour l'été, & quatre l'hiver. Son épitaphe qu'il avoit composée lui-même avant sa mort, marque un caractere rare & estimable. *Hic situs est Paulus* PATER, *Mathematum professor, qui nescivit in vitâ quid sit cum morbis conflictari, irâ moveri, cupiditate aduri. Decessit vitâ cælebs die septimâ decembris anno* 1724. * Bibliothéque Germanique, tome IX, pag. 209, à l'article des nouvelles littéraires. C'est sans doute le même *Pater* dont on a une longue dissertation latine : *De Germaniæ miraculo optimo, maximo, typis literarum earumque differentiis, quâ simul artis typographicæ universam rationem explicat*, imprimée à Leipsick en 1710, & réimprimée en 1740, à Hambourg, *in-8°*, dans le tome second des *Monumenta typographica*, recueillis & publiés par Jean-Christian Wolfius, professeur à Hambourg.

PATER (Jean-Baptiste) peintre, membre de l'académie royale de peinture & de sculpture à Paris, naquit en 1695, à Valenciennes. Son pere sculpteur, l'envoya très-jeune à Paris, afin qu'il pût y cultiver avec profit les talens qu'il avoit pour la peinture, & le plaça chez le célébre Watteau son compatriote. Mais le jeune Pater ne s'accommodant point de son humeur trop difficile & de son caractere impatient, le quitta, & tâcha d'être à lui-même son maître. Cependant Watteau sur la fin de ses jours, se reprocha de n'avoir pas rendu assez de justice aux dispositions naturelles qu'il avoit reconnues dans Pater ; il l'avoua à un de ses amis, en ajoutant même qu'il l'avoit redouté. C'est cet ami qui rapporte ce fait, & qui ajoute : « Il se fit alors un scrupule de n'avoir point aidé à cultiver les heureux talens de celui qui lui avoit été confié : il me pria de le faire venir à Nogent, pour réparer en quelque sorte le tort qu'il lui avoit fait en le négligeant, & pour qu'il pût du moins profiter des instructions qu'il étoit en-

» core en état de lui donner. » Watteau le fit travailler devant lui ; mais Pater ne put profiter de ses leçons que pendant un mois, c'est-à-dire, durant les derniers jours de la vie de Watteau, que la mort enleva trop promptement. Le jeune peintre a cependant avoué depuis, qu'il devoit tout ce qu'il savoit à ce peu de temps qu'il avoit mis à profit; & il a su rendre justice au mérite de Watteau, toutes les fois qu'il trouvoit occasion d'en parler. Pater, dit encore le même, étoit né avec ce coloris, qui est si naturel aux Flamans ; il avoit en lui tout ce qu'il falloit pour faire un excellent maître ; mais on prétend que l'intérêt & le desir d'amasser lui firent négliger la partie la plus essentielle, qui est le dessin ; ce qui fait que la plupart de ses tableaux se ressentent de cette négligence, que les groupes de ses compositions sont mal ordonnés, & qu'ils manquent de ce beau naturel, que l'on reconnoît facilement dans ceux dont les figures sont faites d'après nature. Jamais peintre ne fut plus grand travailleur. Dès la pointe du jour il entroit dans son attelier, qu'il ne quittoit que lorsque la nécessité l'exigeoit. L'hyver même il passoit les soirées à ébaucher les tableaux qu'il finissoit pendant le jour : enfin il ne connoissoit ni amusement, ni dissipation, & rarement le rencontroit-on hors de chez lui. Cette occupation trop continuelle lui occasiona la maladie dont il est mort vers le milieu de juillet 1736, âgé seulement d'environ quarante-un ans. Lancret & lui étoient, dit-on, les deux seuls peintres qui donnoient dans le gout des modes & des sujets galans, dont Watteau étoit l'inventeur & le modele. * Ce que l'on vient de dire de Pater est tiré du catalogue raisonné des diverses curiosités du cabinet de feu M. Quentin de Lorangere, par M. Gersaint, à Paris 1744, *in-12*, p. 193 & suivantes.

PATERA ou PATERIUS (Attius) originaire de Bayeux, & de l'ancienne race des Druides, à ce que l'on tenoit, enseigna la rhétorique à Rome, sous le regne de Constantin, vers l'an 326. Il enseigna aussi sans doute à Bourdeaux, puisqu'Ausone le met entre les professeurs de cette ville. Patera fut pere de l'orateur Delphidius. Hedibia, à qui S. Jerôme écrit sa lettre 150ᵉ, en étoit aussi descendue. Ce pere marque assez nettement qu'il étoit paien. Patera vécut assez pour voir la disgrace de son fils. On trouvera dans Ausone le reste de ce qu'on fait de lui. * *Voyez* les notes de l'Ausone, *ad usum Delphini*, *p.* 139 ; & D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tom. I.

PATERCULUS, *cherchez* VELLEIUS PATERCULUS.

PATERIUS, disciple de S. Gregoire, notaire de l'église de Rome, a fleuri à la fin du VI & au commencement du VII siécle. Il a composé un recueil des explications des passages difficiles de l'ancien & du nouveau testament, tirées des œuvres de S. Gregoire *le Grand.* Il y en avoit autrefois trois livres, deux de l'ancien, & un du nouveau testament. On n'a plus à présent que le premier & le dernier, qui sont imprimés avec les œuvres de S. Gregoire. Casimir Oudin assure aussi qu'il a vu le second manuscrit dans la bibliothéque des religieux Célestins de Paris. On dit que Paterius a été évêque de Bresse. * Cave, *hist. litter. sacul. Monothelit.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. du VI siécle.* Oudin, *supplementum ad scriptores ecclesiasticos à Bellarmino omissos.*

PATERNE (saint) moine de S. Pierre-le-Vif, dans un fauxbourg de Sens, étoit de Coutance. Il fut offert par ses parens pendant son enfance au monastere de S. Pair d'Avranches, où il mena une vie fort austere. Il quitta ce monastere & vint à S. Pierre d'Yonne, & ensuite à S. Pierre-le-Vif. Voulant s'en retourner à saint Pierre d'Yonne, il fut massacré par des voleurs dans la forêt de Sergine, le 12 de novembre 726 ; ce qui l'a fait regarder & honorer comme martyr. * *Vita ab anonymo apud Mabillon. sæcul. III.*

PATERNE, évêque de Vannes, dans le VI siécle, naquit dans ce diocèse l'an 490. Il passa en Angleterre pour y annoncer l'évangile, & y embrassa l'état monastique. Il alla trouver son pere qui s'étoit retiré en Irlande. Il fit ensuite le voyage de Palestine avec S. David de Meneve & S. Telio, & fut sacré évêque par le patriarche de Jérusalem, Jean III. L'an 517, étant revenu en Angleterre, il y fit les fonctions d'évêque dans le comté de Cardigan. Il fut ensuite évêque de Vannes, à la sollicitation des habitans de cette ville, & mourut vers l'an 557. * Baillet, *vies des saints.*

PATERNIENS, hérétiques, qui suivoient les erreurs de Symmaque Samaritain, & des Patriciens, soutenoient que la chair étoit l'ouvrage du démon, & se plongeoient dans toute sorte d'infamies & de brutalités. Ces maniaques prêchoient leurs erreurs dans le IV siécle. * S. Aug. *de hær. cap.* 85. Sander. *hær.* 17. Prateole, *&c.*

PATERNO, anciennement *Hybla major*, bourg avec titre de principauté, dans la vallée de Démona en Sicile, au pied du mont Gibel, près de la riviere de Jaretta, & à six lieues des ruines de Catania, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PATERNUS (Tarruntius) secrétaire de l'empereur Marc-Aurele, fut envoyé par ce prince chez les Cotiens, peuples d'Allemagne, qui promirent de combattre sous sa conduite les Marcomans, en faveur des Romains ; mais loin de tenir parole, ils maltraiterent extrêmement Paternus ; perfidie dont ils furent sévérement punis dans la suite. Il fut depuis général de l'armée romaine, l'an de J. C. 179, & gagna une grande victoire contre les Marcomans, les Quades, & les Hermondures. Il fut depuis préfet du prétoire sous Commode, qui le fit mourir, à la sollicitation de Perennis, second préfet, après l'avoir fait sénateur quelques jours auparavant, & lui avoir donné les ornemens consulaires. Le prétexte de sa mort fut d'avoir conspiré contre l'empereur, avec Salvius Julianus, pour mettre ce dernier en sa place. * Dion, *liv.* 71 & 72. Spartian, *vita Commod.*

PATERNUS (Bernardin) médecin célébre, étoit de Salo, bourg d'Italie dans le Bressan. Il fut élevé avec tant de soin par son pere, qui étoit excellent médecin, que dès l'âge de 19 ans, il enseigna la philosophie, & soutint des thèses de médecine avec un applaudissement général. Au reste, c'étoit l'homme du monde le plus mal fait ; car il avoit les yeux enfoncés, le nez camus, & une épaule plus haute que l'autre. Il enseigna la médecine à Pavie, à Pise, à Padoue, & ailleurs. Il fut attiré à Rome en 1580, par le cardinal Grimani, qui l'y retint pendant quelque temps ; mais la ville de Vérone ayant voulu donner à Paternus une marque publique de l'estime qu'on y avoit pour lui, en lui accordant des lettres de citoyen, il vint en cette ville pour y remercier François Venerio, & les autres qui lui avoient procuré cet avantage. Ce fut presque dans le même temps, que la république de Venise le nomma professeur à Padoue, où il passa le reste de ses jours. Plusieurs princes tâcherent de l'attirer chez eux : entr'autres, Etienne Bathori, roi de Pologne, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à passer dans ses états. Il n'osa jamais entreprendre un si pénible voyage, étant déja avancé en âge & assez incommodé, & mourut en 1592. Il a laissé un traité *De humorum purgatione. Explanationes in primam partem primi canonis Avicennæ, &c.* * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illustr. viror.* P. Castellan. *in vit. illustr. medic.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

PATHMOS, isle de la mer Egée, se nomme aujourd'hui, selon Sophien & d'autres, *Palmosa ;* mais Philippe de Via assure que son nom moderne est *Potina*, & que *Palmosa* est une isle voisine. Pathmos est célébre pour avoir été le lieu de l'exil de S. Jean l'évangéliste, qui y écrivit l'apocalypse.

PATIENT, évêque de Lyon, dans le V siécle, ordonna en 470 Jean, évêque de Châlons-sur-Saône,

en qualité de métropolitain. S. Grégoire de Tours & Apollinaris Sidonius le louent de sa charité dans un temps de famine. Il assista au concile d'Arles en 475, & est mort vers l'an 480, peut-être l'onziéme de septembre, jour auquel on fait sa fête. * Greg. Tur. *l.* 2, *hist. c.* 24. Apoll. Sidonius, *l.* 2, *epist.* 10; *l.* 4, *epist.* 85; *l.* 6, *epist.* 12. *Concilia Galliæ*. Baillet, *vies des saints*, 11 *septembre*. D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome II.

PATIN ou PATINA (Benoît) natif de Bresse, & médecin de l'empereur Maximilien II, se fit estimer à Padoue, & mourut le 2 juillet de l'an 1577. Il composa un traité de la palpitation du cœur; un des venins internes, &c. * *Voyez* son éloge dans *le théatre des hommes de lettres*, de l'abbé Ghilini.

PATIN (Gui) professeur en médecine au collége royal à Paris, naquit le 31 août 1601 à Houdan, petite ville à douze lieues de Paris. Quelque réputation qu'il se soit acquise par sa connoissance dans la médecine, elle est encore moindre que celle dont il est redevable aux lettres satyriques de sa façon que l'on a données au public. Patin les écrivoit à ses amis, & il n'y donnoit pas sans doute toute l'attention qu'il eût pu prendre, s'il eût prévu qu'elles dussent être un jour exposées au grand jour. Il ne les faut lire qu'avec défiance, sur la plupart des faits qui y sont rapportés, & y observer en passant le caractere de Gui Patin, lequel outre le penchant qu'il avoit à médire, n'avoit pas des sentimens fort exacts sur la religion. On trouve plusieurs autres lettres de Gui Patin, dans les *Clarorum virorum epistolæ centum ineditæ*, &c. Les querelles de l'antimoine, qui s'éleverent de son temps dans la faculté de médecine à Paris, donnerent de l'exercice à Gui Patin, qui mourut l'an 1672. Il a laissé un très grand nombre de lettres latines, qui sont encore manuscrites, entre les mains d'un homme de lettres résidant à Paris. Ces lettres contiennent beaucoup de faits, & mériteroient peut-être de voir le jour. On dit que Patin avoit dans le visage quelque air de ressemblance avec les médailles antiques qui nous restent de Ciceron. C'est M. Hagudsau, avocat de Lyon, ami de Patin, qui a fait le premier cette découverte. Patin eut deux fils, *Robert* Patin, docteur en médecine & professeur royal, mort avant son pere en 1671; & *Charles* Patin, dont nous allons parler. On prétend qu'il avoit été correcteur d'imprimerie.

PATIN (Charles) fils de Gui, naquit à Paris le 23 février 1633, & fit des progrès si surprenans dans ses études, qu'il soutint à l'âge de 14 ans sur toute la philosophie, des thêses grecques & latines, où assisterent 34 évêques, avec le nonce du pape, & plusieurs autres personnes qualifiées. On le destina d'abord à l'étude du droit, & il fut même reçu avocat au parlement de Paris; mais l'inclination qu'il se sentoit pour la médecine, fit qu'il s'y donna tout entier, & qu'il l'exerça dans la suite avec beaucoup de succès. Il la professa même après Lopez. Patin chargé par un prince du sang de recouvrer tous les exemplaires d'un ouvrage satyrique qu'il avoit intérêt d'anéantir, fut accusé d'en avoir débité quelques exemplaires, & craignant son ressentiment, il sortit du royaume. Il fit divers voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Suisse & en Italie. Dans la suite, après s'être arrêté quelque temps à Basle, il en sortit, & fixa son séjour à Padoue, où on le fit professeur en médecine en 1676. Trois ans après il fut honoré de la dignité de chevalier de S. Marc; mais malgré tous ces honneurs, il souhaitoit fort de retourner en France, où il apprit que le roi vouloit bien le recevoir en grace. On le retint pour toujours à Padoue, en lui donnant la premiere chaire de chirurgie. Il mourut en cette ville le 2 octobre 1693, & laissa deux filles, qui se sont distinguées par leurs écrits dans la république des lettres, & dont nous parlons dans l'article suivant. Leur mere qui, comme elles, fut de l'académie des Ricovrati de Padoue, dont Charles Patin fut long-temps chef & directeur, avoit fait imprimer en 1680 un recueil de réflexions morales & chrétiennes. Les ouvrages de Charles Patin sont, *Itinerarium comitis Brienna*, *Parisiis* 1661. *Familiæ Romanæ ex ant. numismatibus*, *Parisiis* 1663. Traité des tourbes combustibles, Paris 1663. Introduction à l'histoire par la connoissance des médailles, Paris 1665, & Amsterdam 1667. *Imperatorum Romanorum numismata*, Argentinæ 1671. *Thesaurus numismatum*, Amstelodami 1672. Quatre relations historiques de divers voyages en Europe, *Basle* 1673, & *Lyon* 1674. *Prattica delle medaglie*, Venezia, 1673. *Suetonius ex numismatibus illustratus*, Basileæ 1675. *De numismate antiquo Augusti & Platonis*, Basileæ 1675. *Encomium Moriæ Erasmi, cum fig. Holbenianis*, Basil. 1676. *De optima medicorum secta*, Patavii 1676. *De febribus*, Patavii 1677. *De Avicenna*, Patavii 1678. *De numismate antiq. Horatii Coclitis*, 1678. *De scorbuto*, Patavii 1679. *Le pompose festi di Vicenza*, Padoua 1680. *Natalitia Jovis*, Patavii 1681. *Quòd optimus medicus debeat esse chirurgus*, Patavii 1681. *Lycæum Patavinum*, Patavii 1682. *De numismatibus quibusdam Neronis disquisitio*, Bremæ 1681. *Dissertat. Therapeutica de Peste*, Aug. Vindel. 1683. *Thesaurus numismatum à Pet. Moroceno collectorum*, Venet. 1684. *Commentar. in tres inscription. græcas*, Patavii 1685. *Commentar. in monum. antiq. Marcellinæ*, Patavii 1688. *Commentar. in antiq. cenotaph. Marci Astorii medici Cæs. Aug.* Patavii 1689. Dans les *Mémoires* du pere Niceron, tomes II & X, on a donné une liste détaillée des ouvrages de cet auteur: on y en a cependant oublié un, dont voici le titre: *In stirpem regiam Epigrammata*, & en françois: Devises & emblêmes de la maison royale, par M. Charles Patin, docteur-régent en la faculté de médecine de Paris, 1660, *in*-4°.

PATIN. (Charlotte-Catherine, & Gabrielle-Charlotte) Ces deux savantes étoient filles de CHARLES Patin, fils de GUY. Elles ont été, aussi-bien que leur mere, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue; & comme elle, elles ont aussi composé quelques ouvrages. Charlotte-Catherine prononça à Padoue le dernier octobre 1683 une harangue latine sur la levée du siége de Vienne, qui a été imprimée la même année, & depuis en 1691, dans ses *tabellæ selectæ*. On trouve dans le *journal de Leipsick* de l'an 1691, page 237, l'extrait d'une de ses lettres aux journalistes, où elle défend un ouvrage de son pere sur le tombeau de Marcellin, qu'ils avoient critiqué. Elle a publié encore le livre suivant: *Tabellæ selectæ ac explicatæ à Carola-Catharina Patina, Parisina, academica, Patavii in-fol. cum fig.* C'est l'explication de 41 tableaux des plus fameux peintres que l'on y voit gravés. Il y a une 42[e] estampe qui représente la famille de Charles Patin. Gabrielle-Charlotte a publié aussi une dissertation latine sur le Phénix d'une médaille d'Antonin Caracalla: *De Phœnice in numismate imp. Antonini Caracallæ expressa*, *Venetiis* 1683, *in*-4°. Elle a prononcé outre cela dans l'académie de Padoue en 1685, le panégyrique de Louis XIV. * Niceron, *mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la république des lettres, tome X, pag.* 90, 91.

PATISSON (Mamert) imprimeur célèbre, étoit d'Orléans, & homme habile en grec, en latin, & en sa langue maternelle. Il épousa la veuve de *Robert* Etienne, pere de *Henri*, en 1580, & imprima dans la maison de cet Etienne, dont il avoit l'imprimerie & la marque. Il mourut, non en 1606, comme plusieurs l'ont dit, mais en 1600. La Croix du Maine en parle dans sa *Bibliothéque françoise*; & la Caille dans son *Histoire de l'imprimerie & de la librairie*. Il eut un fils nommé *Philippe* Patisson qui fut aussi imprimeur, mais qui est peu connu.

PATIZITHÉS, étoit l'un des mages, ausquels Cambyses laissa dans la Perse la direction de ses affaires, lorsqu'il partit pour son expédition d'Egypte: il se révolta contre son prince. Prenant occasion de la mort de Smerdis, qui étoit connue à peu de personnes, il osa supposer en sa place son frere Oropastés, qui lui ressembloit beaucoup, & de taille & de visage. Il le plaça sur

le trône, & envoya de sa part des hérauts à l'armée d'Egypte, pour lui ordonner de le reconnoitre à l'avenir, & d'abandonner Cambyses. Ce dernier s'étoit mis en chemin pour venir punir l'insolence des mages; mais étant mort d'une blessure qu'il se fit à la cuisse avec sa propre épée en montant à cheval, l'an 522 avant l'ére chrétienne, Smerdis demeura en possession du royaume, jusqu'à ce que sept d'entre les grands seigneurs de Perse ayant découvert l'imposture, se défirent du faux Smerdis, de son frere Patizithés, & d'autres mages, & élurent pour roi Darius fils d'*Hystaspes*, 521 ans avant l'ére chrétienne. * Hérodote, *l.* 3. Justin, *l.* 1.

PATKUL (Jean Reinold) ambassadeur & général du czar Pierre Alexiowits, empereur de Moscovie, étoit Livonien de nation, & est devenu malheureusement célébre par sa mort tragique arrivée au commencement de ce siécle (le XVIII.) Charles XI, roi de Suéde, pere du fameux conquérant Charles XII, ayant dépouillé la Livonie de ses priviléges, & d'une partie de ses biens, Patkul fut député de la noblesse Livonienne pour porter au roi de Suéde les plaintes de sa province. Il fit à son maitre une harangue respectueuse, mais forte & pleine de cette éloquence mâle que donne la calamité quand elle est jointe à la hardiesse. Charles XI, qui dissimuloit, quand il ne se livroit pas aux emportemens de sa colere, ne parut pas s'offenser des discours de Patkul, & lui frapant même doucement sur l'épaule: *Vous avez parlé pour votre patrie en brave homme*, lui dit-il, *je vous en estime; continuez*. Mais peu de jours après il le fit déclarer coupable de léze-majesté, & comme tel condamner à la mort. Patkul indigné, mais ne pouvant se venger pour lors, prit la fuite, porta dans la Pologne ses ressentimens, & fut général du roi Auguste, qu'il sollicita à faire la guerre à la Suéde après la mort de Charles XI, & sur-tout à conquérir la Livonie, dont la conquête lui parut facile, tant qu'il n'eut pas éprouvé la valeur extraordinaire de Charles XII, qui s'est rendu si redoutable dès sa plus tendre jeunesse. Ses sollicitations eurent leur effet: le roi Auguste porta ses armes dans la Livonie, & assiégea en personne la ville de Riga, capitale de cette province. Patkul en pressa le siége avec l'opiniâtreté d'un homme qui ne respire que la vengeance; mais le roi de Pologne fut obligé de le lever, & de se retirer. Patkul quitta bientôt lui-même le service de ce prince. Son esprit altier & vif s'accommodant mal des hauteurs du général Fleming, favori d'Auguste, plus impérieux & plus vif que lui, il passa au service du czar Alexiowits qui l'employa avec plaisir, l'envoya ambassadeur en Saxe, le déclara général, & s'en servit dans plusieurs occasions importantes. Patkul de son côté montra beaucoup de zéle pour son nouveau maitre, & ce fut ce zéle qui attira, en partie, sa perte. Pendant qu'il étoit auprès du roi Auguste de la part du czar, s'étant apperçu que Fleming & le chancelier de Saxe vouloient proposer la paix à quelque prix que ce fût à Charles XII, roi de Suéde, dont les armes toujours victorieuses étoient extrêmement redoutées du roi de Pologne, il forma le dessein de prévenir ces deux médiateurs, & de ménager lui-même un accommodement entre le czar & la Suéde. Le chancelier de Saxe éventa son projet, obtint qu'on se saisît de sa personne, & Patkul fut arrêté à Dresde & fait prisonnier. Le roi Auguste dit au czar que c'étoit un perfide qui les trahissoit tous deux: ce qui étoit faux; & néanmoins Patkul en fut la victime. Charles XII s'étant rendu maître de la Pologne, & ayant obligé le roi Auguste d'en quitter la couronne, que ce conquérant mit sur la tête de Stanislas Lecsinski, palatin, n'accorda la paix au roi détrôné, qu'en lui imposant plusieurs conditions, dont l'une fut qu'il lui livreroit Jean Patkul, qui étoit né sujet de la Suéde. Le czar le redemandoit dans le même temps, comme étant son ambassadeur, & se plaignoit qu'on avoit violé en sa personne le droit des gens. Patkul étoit alors enfermé dans le château de Konisting en Saxe, ignorant la fin tragique qui l'attendoit dans peu. Auguste vouloit le sauver, son honneur l'y engageoit; d'un autre côté il craignoit de ne pas obéir à Charles; les menaces de ce prince l'épouvantoient. Pour concilier ces divers intérêts, il crut pouvoir prendre ce parti: il envoya des gardes pour livrer le prisonnier aux troupes suédoises; mais auparavant il envoya au gouverneur de Konisting un ordre secret de laisser échaper Patkul. Mais l'avarice du gouverneur rendit ce dernier projet inutile: il vouloit exiger que le prisonnier rachetât sa liberté; celui-ci s'obstina à refuser ce qu'il demandoit, & pendant cet intervalle les gardes commandés pour s'en saisir, arriverent & le livrerent immédiatement à quatre capitaines Suédois, qui l'emmenerent d'abord au quartier général d'Alvanstad, où il demeura trois mois, attaché à un poteau avec une grosse chaîne de fer. De-là il fut conduit à Casimir. Charles XII, élevé dans les principes du despotisme, oublia que Patkul étoit ambassadeur du czar; & se souvenant seulement qu'il étoit né son sujet, il ordonna au conseil de guerre de le juger avec la derniere rigueur. Ce malheureux fut condamné à être rompu vif, & à être mis en quartiers. Un chapelain vint lui annoncer qu'il falloit mourir, sans lui apprendre le genre du supplice. Patkul répandit beaucoup de larmes à cette nouvelle; mais quand on l'eut conduit au lieu du supplice, & qu'il eut vu les roues & les pieux dressés, il tomba de frayeur dans des convulsions violentes, & se rejetta dans les bras du ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau & en pleurant. Alors un officier Suédois lut à haute voix un papier dans lequel étoient ces paroles: « On fait savoir que » l'ordre très-exprès de sa majesté, notre seigneur très- » clément, est que cet homme qui est traître à la patrie, » soit roué & écartelé pour réparation de ses crimes, » & pour l'exemple des autres, &c. » A ces mots de *prince très-clément*: Quelle clémence! dit Pakul; & à ceux de *traître à la patrie*: *Hélas*, dit-il, *je l'ai trop bien servie*. Il reçut 16 coups, & souffrit le supplice le plus long & le plus affreux qu'on puisse imaginer. Ses membres coupés en quartiers resterent exposés sur des côteaux jusqu'en 1713, qu'Auguste étant monté sur son trône, les fit rassembler & mettre dans une cassette. La mort de Patkul n'a point fait d'honneur au roi de Suéde, qui, par cette mort cruelle, avoit plus cherché à se venger qu'à punir. * Arouet de Voltaire, *histoire de Charles XII*, *tome I*, en différens endroits.

PATNA, l'une des plus grandes & des plus commerçantes villes des Indes, située sur les bords du Gange, dans un lieu élevé où l'on monte par plusieurs dégrés de pierre. Cette ville a du côté de terre bon nombre de redoutes & de tours, mais qui servent plus à l'ornement qu'à la défense. Dans toute sa longueur régne une grande rue coupée par plusieurs autres, où se fait un grand commerce de toutes sortes de choses, & où l'on trouve de fort bons ouvriers. A l'extrémité de la ville, dans l'endroit le plus haut, est la place pour le marché, le palais du nadal, ou gouverneur, & un grand kettera, c'est-à-dire, un marché couvert, où l'on trouve toutes sortes de marchandises. * Nicol. Graaf.

PATOUILLET (Jean) protonotaire apostolique à Dijon, étoit né à Etevaux, village à trois lieues de Dijon, de *Richard* Patouillet. Il mourut au mois de juillet 1585, & fut enterré dans l'église d'Etevaux, où on lui dressa cette épitaphe.

JANO PATOUILLETO, *sanctæ sedis apostolicæ protonotario dignissimo, viro incomparabili, in quem quicquid in egregium hominem laudis dici potest, hoc fuit naturæ beneficio conlatum: facundia mira, memoria tenacissima, qui Julium Cæsarem, Titum Livium, Virgilium, Horatium, Martialem, Cornelium Tacitum, ac Suetonium, autores classicos, nominatissimos & probos, sine tabellâ recitaret, ità ut de ipsis aptè & rectè loqueretur. Honores & urbes refugit. Rus coluit, & parvo lare contentus fuit: vixit ann. LX, mortuus anno*

anno 1585, mense Julio: Janus Prevotius J. C. ex semisse hæres, ab eo, honoris causâ, supremis tabulis nuncupatus, mærens posuit ad honorem & virtutem.

Patouillet étoit l'aîné de sept enfans qu'avoit eus son pere, mort en 1546. Pour lui, on ne lui a connu qu'une fille naturelle, que le roi Henri III légitima à cause de la belle éducation qu'elle avoit reçue. Ces lettres de légitimation furent vérifiées au parlement le 2 août 1587. Quoique Patouillet ait été très-savant dans les langues & dans l'histoire, on ne connoît de lui aucun ouvrage imprimé, & nous n'avons que les témoignages des savans de son temps qui déposent en faveur de la multitude de ses connoissances. Joseph Scaliger, dans sa *Confutatio fabulæ Burdonum*, assure qu'il s'étoit beaucoup appliqué à l'histoire. Ronsard lui adresse le trente-cinquiéme sonnet de la seconde partie de ses amours, & Remi Belleau dans sa note sur ce sonnet, dit que *Jean Patouillet étoit un homme de grand jugement, de grande lecture, savant dans les langues & dans l'histoire.* Jean Richard lui a dédié son ouvrage latin sur les antiquités de Dijon. Charles Cottier de Juilly, plus connu sous le nom de Flavigny, folio 44 de sa *Consolation à son fils*, appelle Patouillet un *philosophe, & un vraiment démocritique.* Ils ont ensemble dans le même ouvrage un entretien fort long & très-sérieux sur le destin. M. le conseiller de la Mare avoit composé la vie de Patouillet: elle est demeurée manuscrite. * Voyez la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

PATOUREAUX ou PASTOUREAUX, troupe de vagabonds, qui furent assemblés par un certain Hongrois, nommé *Jacob*, apostat de l'ordre de Cîteaux en Allemagne, l'an 1250, sous prétexte de faire une croisade pour la délivrance du roi S. Louis. Ce Hongrois qui savoit plusieurs langues, passa en France avec sa troupe, & se mit à prêcher la croisade de la part de Dieu, en débitant plusieurs révélations, qui lui attirerent quantité de villageois & de bergers; & il leur faisoit accroire que Jesus-Christ, qui est le bon pasteur, vouloit se servir de bergers pour délivrer le meilleur roi du monde. Il divisa cette armée de scélérats en plusieurs compagnies, qui avoient un agneau peint sur leurs drapeaux: ce fut pour cela aussi qu'on leur donna le nom de *Pâtoureaux* ou *Bergers*. Il créa même parmi eux deux chefs, qui s'appelloient *les Maîtres*, & ausquels il donna la liberté d'exercer les fonctions sacerdotales & pontificales; de sorte qu'ils remettoient les péchés commis, & même ceux que l'on commettroit à l'avenir. Ils commettoient mille autres sacriléges, massacrant les prêtres & les religieux, qu'ils disoient être cause de la prison du roi, parcequ'ils avoient attiré la colere de Dieu sur son peuple, par leurs désordres & par leurs dissolutions. Le peuple, au commencement, favorisa ces nouveaux croisés; & ceux d'Orléans furent assez simples pour les recevoir dans leur ville, où ils firent main basse sur tous les gens d'église. Les Pâtoureaux en voulurent faire autant dans le Berri, mais ils y trouverent de la résistance; & les gentilshommes en taillerent la plus grande partie en piéces, entre Mortemer & Villeneuve sur le Cher, dans une rencontre, où le général apostat fut tué sur la place. Le reste de cette canaille, qui se put sauver par la fuite, périt bientôt après, ou par le supplice dû à leurs crimes, ou par les mains de ceux qui suivirent l'exemple des Berruyers. *Voyez* JACOB. * Nangis, *in gestis sancti Ludovici*. Maimbourg, *hist. des crois. liv.* 12.

PATRAS, ville de l'ancienne Achaïe, aujourd'hui dans la Morée, près de l'entrée du golfe de Lépante, & du cap de Rio, est appellée par les Turcs *Badra* & *Balabatra*, c'est-à dire, l'*ancienne Patras*; & par les Italiens, *Neopatria*. Les anciens la nommoient AROÉ. *Voyez* cet article. Patras est située environ à 700 pas du golfe de Patras, où est le port de Panorme, & est défendue par une citadelle sur le sommet d'une montagne. L'empereur Auguste donna aux habitans de cette ville le droit de bourgeoisie romaine. On y adoroit Diane, déesse des bois, à laquelle on sacrifioit tous les ans un jeune garçon & une jeune fille. Il y avoit aussi des temples fort célébres, dédiés à Minerve, à Cybele, à Atis, à Jupiter *Olympien*, & à d'autres fausses divinités. On y alloit encore consulter un oracle de Mercure & de Vesta, qui étoit dans la grande place. La cérémonie consistoit à encenser leurs statues, & à allumer les lampes qui pendoient autour. Ensuite on dédioit à la droite de l'autel une médaille de cuivre du pays, puis on interrogeoit la statue de Mercure sur ce qu'on vouloit savoir. Il falloit alors en approcher l'oreille, & aller hors la grande place, tenant les oreilles bouchées avec ses mains. La premiere voix qu'on entendoit en ne levant point les mains de dessus, étoit, disoient-ils, la réponse de l'oracle. On croit communément que l'apôtre S. André prêcha l'évangile à Patras, & qu'il y souffrit le martyre. Cette ville est assez peuplée, particuliérement par les Juifs, qui y font un grand trafic. C'est la seule de ces côtes, où les Grecs des isles voisines, les François & les Anglois ont coutume de commercer. L'air n'y est pas fort sain, à cause des montagnes voisines & des eaux qui l'environnent. Patras portoit titre de duché du temps des despotes de la Morée. Un de ces princes ne se sentant pas assez de force pour s'y maintenir, le vendit en 1408 aux Vénitiens, à qui les Turcs l'enleverent en 1463.

Le fameux André Doria assiégea Patras en 1533, & s'en rendit maître, sans trouver beaucoup de résistance, parceque ses fortifications étoient en mauvais ordre. Peu de temps après il assura cette conquête par la réduction de la forteresse, qui fut contrainte de se rendre, quoiqu'elle eût autrefois tenu une année entiere contre l'empereur Constantin *Paléologue*, vers l'an 1450. En 1534 les Turcs revinrent avec des troupes nombreuses, & en chasserent les Vénitiens, qui l'ont reprise & perdue depuis. Les troupes de la république, dans l'expédition de 1687, étoient commandées par le généralissime Morosini, & le comte de Koningsmarck, maréchal de camp, par le général prince Maximilien-Guillaume de Brunswick & de Lunebourg, & le lieutenant général d'Avila. Sous la conduite de ces chefs, l'armée vénitienne partit de Climno le 20 juillet 1687, & se trouva le lendemain dans le voisinage de Patras. Le 24 il se donna un combat entre les Vénitiens & les Turcs. Ceux-ci furent défaits; de sorte qu'il y en eut près de deux mille de tués, le reste s'étant sauvé. La garnison de Patras ayant vu cette déroute, abandonna la ville, avec tout ce qu'il y avoit d'artillerie & de munitions. Le bacha Mehemet qui étoit avec six mille hommes du côté du château de Romelie, qui est une des Dardanelles de Lépante, prit aussi la fuite avec la garnison de cette place. Guisulderem Mehemet, qui avoit son camp près du château de la Morée, en fit de même. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la ville de Lépante, qui est très-forte, se rendit aussitôt sans résistance. Les Vénitiens ont conservé Patras jusqu'en 1716.

Les Grecs ont à Patras une église cathédrale, qui est une des quatre métropolitaines de la Morée; les trois autres sont celles de Napoli de Romanie, de Corinthe, & de Misitra. On dit que le métropolitain de Patras a près de mille églises dans l'étendue de son archevêché. Les Juifs, qui sont environ le tiers de la ville, établissent des anciens entr'eux pour juger de leurs différends, & ont quatre synagogues. Le nombre de tous les habitans en général monte à quatre ou cinq mille. Les Turcs y ont six mosquées. A une demi-lieue de la ville, sont les jardins de Patras, dans un lieu appellé *Glycada*, c'est-à-dire, *douceur*, parcequ'il y vient des citrons, des oranges & des grenades d'une douceur très-agréable. Quatre ou cinq de ces citrons n'y valent qu'un sol, quoiqu'ils soient de la grosseur des deux poings. La chair en est douce, & se mange comme une pomme; mais le peu de suc qui est au milieu est aigre. On y trouve aussi de grosses oranges comme celles de Portugal, dont

la chair est amere, & le suc fort doux. Il y a quantité de beaux cedres dans ces jardins, & on y admire un fameux cyprès, qui est peut-être le plus vieux & le plus gros du monde; son tronc a dix-huit pieds de tour, & étend ses branches à vingt pieds de diametre, étant de cette espece de cyprès qui les poussent en dehors. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c.* en 1675. P. Coronelli, *description de la Morée.*

PATRAT ou LE PERE PATRAT, étoit ainsi appellé chez les anciens Romains, parcequ'il devoit avoir en même temps son pere vivant, & des enfans. Il étoit le chef du collége des Féciaux, qui composoient un conseil de guerre, pour examiner la justice ou l'injustice d'une nouvelle entreprise. Il ne se mêloit que de ce qui regardoit les guerres du peuple Romain, sans se mettre en peine de celles qui pouvoient naître entre les peuples étrangers.

PATRIARCHAT: ce nom a été donné à ce qu'on appelloit anciennement *Diocèse;* c'est-à-dire, plusieurs provinces qui ne faisoient qu'un corps sous une ville plus considérable, qui étoit gouvernée par un même vicaire. L'église s'étant établie suivant la forme de l'empire, a de même fait un corps des églises de ces provinces, sous la jurisdiction de l'évêque de la principale ville, appellé *Exarque* ou *Patriarche.* Il y avoit en Orient cinq diocèses de cette nature; l'Egypte sous l'évêque d'Alexandrie; l'Orient proprement dit, sous celui d'Antioche; l'Asie, sous celui d'Ephèse; le Pont & la Thrace, qui dans les premiers temps n'avoient pas d'évêques qui eussent une jurisdiction sur tout le diocèse. Depuis, la ville de Byzance ayant été érigée en ville royale, & nommée Constantinople, devint la capitale du diocèse de Thrace, ensuite du Pont & de l'Asie même; & on attribua à l'évêque de Jérusalem, par honneur pour la ville où la religion chrétienne étoit née, quelques provinces de la Palestine; ensorte qu'il y eut quatre patriarchats en Orient; celui de Constantinople, qui eut le second rang; celui d'Alexandrie; celui d'Antioche; & celui de Jérusalem. En Occident le patriarchat de Rome, suivant Rufin, ne s'étendoit anciennement que dans les provinces suburbicaires, c'est-à-dire, sur les provinces qui étoient soumises au préfet de Rome. Depuis il s'est étendu sur toute l'Italie, l'Illyrie, la Macédoine, & une partie de l'Occident. Le patriarchat d'Alexandrie avoit sous lui les provinces de l'Egypte, de la Pentapole, de la Lybie & de la Marmarique. Celui d'Antioche avoit toutes les provinces du diocèse d'Orient. Les trois Palestines sont adjugées à celui de Jérusalem par le concile de Chalcédoine; & la Thrace, l'Asie & le Pont à celui de Constantinople. Ce dernier, à la grandeur duquel les empereurs s'intéressoient, étendit sa jurisdiction bien loin au-delà de ses bornes, en Asie & en Europe; car il se soumit la Thessalie, la Macédoine, la Gréce, l'Epire, l'Illyrie, & tout ce qui étoit de l'empire d'Orient. Le pape Adrien I, qui envoya ses légats au II concile de Nicée tenu en 787, contre l'hérésie des Iconoclastes, ne manqua pas de demander aux Grecs les provinces que l'empereur Léon *Isaurique* ou *l'Isaurien*, avoit démembrées du patriarchat de Rome pendant l'hérésie, & qu'il avoit attribuées à celui de Constantinople; mais on ne le satisfit point sur cette restitution. Dans le IX siécle les papes eurent contestation avec les évêques de Constantinople pour la Bulgarie, que chacun d'eux prétendoit être de son patriarchat. Ce fut un des principaux sujets de division entre l'Eglise grecque & l'Eglise latine. En Afrique l'évêque de Carthage étoit comme patriarche de toutes les églises d'Afrique. On se tromperoit si l'on croyoit que toutes les églises du monde dépendoient anciennement des cinq patriarches, puisqu'il y en avoit plusieurs qui étoient autocéphales, & qui se gouvernoient par leurs conciles provinciaux ou nationaux, & dont les métropolitains étoient ordonnés par les évêques de la province. Il y a à Rome cinq églises nommées *patriarchales;* S. Jean de Latran représente le pape; S. Pierre, le patriarche de Constantinople; S. Paul, celui d'Alexandrie; sainte Marie-Majeure, celui d'Antioche; & S. Laurent hors des murs, celui de Jérusalem. Les évêques pourvus des titres de ces églises marchent dans les cérémonies publiques après le pape & les cardinaux, & précédent le gouverneur de Rome & les autres prélats. Il n'est pas permis même aux cardinaux de célébrer la messe au grand autel de ces églises, sans une dispense du pape, portée dans une bulle que l'on attache au coin de l'autel. * Du Pin, *de antiq. eccles. discipl.*

PATRIARCHE, nom qui vient du grec Πατριάρχης, c'est-à-dire, *chef de famille.* On a ainsi appellé premierement tous les chefs des générations qui sont nommés dans l'ancien testament depuis Adam jusqu'à Jacob. Ce nom ensuite a été donné au souverain magistrat des Juifs après la destruction de Jérusalem. Les Montanistes le prirent des Juifs pour le donner aux chefs de leur église; on l'a donné aux évêques; enfin on l'a réservé aux seuls évêques des grands siéges. Socrate, & le concile de Chalcédoine le donnent à tous les évêques, qui étoient évêques des villes capitales des cinq diocèses d'Orient. Il fut aussi donné à S. Léon dans le concile de Chalcédoine. Enfin on l'a restreint aux évêques des cinq principaux siéges de l'église, Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche & Jérusalem. Ce nom a été peu usité en Occident; on l'a cependant donné quelquefois à des métropolitains & à des évêques. On nomme aussi patriarches les évêques des nations qui se sont converties, ou qui se sont séparées de l'église grecque ou de l'église romaine.

Les patriarches ont des droits d'honneur & de jurisdiction. Le droit d'honneur est la préséance sur les autres métropolitains. Le droit de jurisdiction est le droit d'ordonner les métropolitains de leur patriarchat, de convoquer des conciles de tous les évêques du patriarchat, & d'avoir une inspection générale sur toutes les provinces qui en dépendent. * Du Pin, *de antiq. eccles. disciplin.*

PATRIARCHE (le) lieu dans le fauxbourg de saint Marcel à Paris, proche l'église de S. Médard, où les huguenots faisoient publiquement leur prêche en 1561. Ce fut de-là qu'ils sortirent le jour de la fête de saint Etienne, pendant que l'on sonnoit les vêpres, sous prétexte que ce bruit les étourdissoit, & empêchoit leur prédicant. Ensuite ils entrerent dans l'église de S. Médard, les armes à la main, frapant tous ceux qu'ils rencontroient, brisant les images, & rompant tous les ornemens. Après cette violence, ils rentrerent dans la ville comme en triomphe, emmenant avec eux près de quarante prisonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte. Ils eurent même l'insolence de repasser le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche:* ce qui irrita tellement les Parisiens, qu'ils s'armerent de bâtons, de marteaux, de broches, de pêles à feu, & de tout ce que la colere leur put fournir d'armes de cette nature; (car la reine par le conseil de l'amiral, les avoit fait désarmer un peu auparavant,) & coururent après ces huguenots. Ils commençoient à tout rompre dans le *Patriarche*, lorsqu'ils en furent empêchés par les magistrats accompagnés de leurs archers, & des compagnies des gardes. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme.*

PATRICA, bourg de l'état de l'église, situé dans la Campagne de Rome, vers la côte, à trois lieues d'Ostie, vers le levant. On voit à demi-lieue de ce bourg une colline nommée *Monte di Livano*, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Lavinium*, *Lavinum*, & *Lauro-Lavinium*, fondée par Enée; & on prend l'église de sainte Petronelle, qui est sur cette colline, pour l'ancien temple d'*Anna Perenna*, qui étoit dans la ville de *Lavinium.* * Baudrand.

PATRICE (Pierre) natif de Thessalonique en Gréce, célébre orateur à Constantinople, florissoit sous l'empire de Justinien, qui l'envoya l'an 534 en ambassade vers Amalasonte, reine des Goths, laquelle, après la mort de son fils Athalaric, avoit dessein de faire passer

le royaume d'Italie sous la puissance de cet empereur, & d'empêcher que Théodat ne montât sur le trône. Patrice ayant appris la mort de cette princesse, aussitôt qu'il fut arrivé en Italie, déclara la guerre à ce tyran, & à toute la nation des Goths. Après s'être aquitté dignement de cette ambassade, & de plusieurs autres, il fut revêtu par l'empereur de la charge de maître de son palais. Il fut encore envoyé en ambassade l'an 550 à Chosroës, roi de Perse, pour conclure avec lui la paix d'Orient. On a des fragmens de son histoire des ambassades, qu'il composa en deux parties, dont la premiere commence à l'ambassade que les Parthes envoyerent à l'empereur Tibere l'an de Jesus-Christ 35, pour lui demander un roi; & finit par l'ambassade qui fut envoyée par les barbares à Julien l'*Apostat*, créé empereur l'an 361 après la naissance de Jesus-Christ. La seconde partie commence à l'ambassade que l'empereur Valerien envoya à Sapor, roi de Perse, pour obtenir de lui la paix en 258, & finit à celle que Dioclétien & Galere envoyerent à Narsès roi de Perse, pour traiter de la paix avec lui, l'an 297. Ces fragmens ont été traduits de grec en latin, par Chanteclair, avec des notes ausquelles Henri de Valois a ajouté les siennes en 1648. On les a imprimés au Louvre dans le corps de la Byzantine. * Hankius, *de rom. rerum script. part. I, cap.* 40.

PATRICE (saint) apôtre d'Irlande, & le second évêque après Pallade, dans le V siécle. Il n'y a point de saint dont on ait écrit tant de vies ou d'histoires, que de S. Patrice. Celle qu'on attribue à Bede, n'est point de lui; & celle de Jocelin, moine Anglois de l'ordre de Cîteaux, est pleine de fables. Voici ce que l'on en peut croire de plus vraisemblable. Ce saint naquit dès l'an 377, au pays d'Albanie en Ecosse; il fut pris & amené captif en Irlande en 392. En 397 il se sauva & revint en Ecosse. Il perdit son pere & sa mere dans un voyage qu'ils faisoient avec lui en Bretagne; il fut pris par les barbares, & vendu aux Pictes, gens de son pays, qui le mirent en liberté. Il fut pris une troisiéme fois, & amené à Bourdeaux par des pirates qui le vendirent à un maître qui lui donna la liberté. Il se retira au monastere de Marmoutier, que S. Martin avoit fait bâtir près de Tours; il y reçut la tonsure cléricale & monastique, de la main du successeur de S. Martin, & retourna en 402 dans la grande Bretagne, dans le dessein d'aller prêcher l'évangile dans l'Irlande; mais n'ayant pu l'exécuter, il revint en France, & passa en Italie, où il reçut l'ordre de prêtrise. Il repassa en France, & demeura trois ans auprès de S. Amator, évêque d'Auxerre. Après la mort de ce prélat, il demeura neuf ans dans le monastere de Lerins, & alla à Rome en 430 pour demander permission au pape Célestin de passer en Irlande; mais ce pape ayant envoyé dans ce pays Pallade, ne jugea pas à propos d'y envoyer Patrice. La nouvelle de la mort de Pallade étant venue, Patrice fut ordonné évêque d'Irlande par le pape, & passa dans cette isle l'an 432. Il fit plusieurs chrétiens dans la Lagénie & dans l'Ultonie; y établit des monasteres, & bâtit des églises. Il porta aussi les lumieres de l'évangile dans les autres parties de l'Irlande. En 444, il retourna à Rome pour consulter le pape S. Léon *le Grand*. Il revint ensuite en Irlande, & fit un dernier voyage à Rome, pour faire ériger l'église d'Armach en métropole. Enfin, étant de retour en Irlande, il y mourut l'an 460, âgé de 83 ans. On fait sa fête au 17 de mars. Voilà les principales circonstances de la vie de S. Patrice, qu'on ne voudroit pas néanmoins garantir toutes. * *Voyez* Baillet, *vies des saints*, & les auteurs qu'il cite.

PATRICE ou PATRIZIO (François) évêque de Gayette dans la terre de Labour en Italie, vivoit dans le XV siécle. Il étoit de Sienne, & se rendit très-célébre par son érudition. S'étant trouvé envelopé dans une sédition arrivée à Sienne en 1457, le bruit courut qu'il avoit été arrêté, & condamné à perdre la tête. Raphaël Volaterran l'a ainsi rapporté, *l.* 5, & *l.* 21. Mais Philelphe mieux informé nous rapporte ainsi le fait dans la seconde lettre du quatorziéme livre, datée du dernier décembre 1457. « Votre lettre m'a été d'autant plus » agréable, que j'y ai appris le bon état de votre san» té, & des nouvelles certaines de François Patrice, » que l'on nous avoit dit mort, & que vous m'ap» prenez être vivant. Un bruit fâcheux étoit parvenu » jusqu'à nous au sujet de cet ami, dont on nous avoit » assuré qu'il avoit fini sa vie par un honteux supplice. » On a divers ouvrages de François Patrice: *De regno & regis institutione, lib. IX: De institutione reipublicæ, lib. IX, &c.* Ces deux piéces furent imprimées à Paris en 1519 & 1531, *in-folio.* On en fit depuis un abrégé qui fut imprimé à Paris l'an 1546. Ce prélat mourut en 1494. On trouve deux de ses lettres dans le tome II des *Lettere memorabili*, imprimées à Naples chez Bulifon. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ughel, &c. Bayle, *dictionaire critique.*

PATRICE (Augustin Piccolomini) en latin *Patricius*, chanoine de Sienne, puis maître des cérémonies de la chapelle du pape, & évêque de Pienza dans la Toscane, a fleuri vers la fin du XV siécle. Le cardinal François Piccolomini, archevêque de Sienne, qui a été pape sous le nom de Pie III, lui donna ordre de composer un abrégé des actes du concile de Basle, ce qu'il fit. Il se servit, à ce qu'il assure, d'une compilation des actes de ce concile faite par le cardinal de S. Calliste (Jean de Ségovie Espagnol) & d'une histoire de Dominique cardinal de Fermo. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé; mais il se trouve dans un manuscrit de la bibliothéque du roi, qui a été communiqué à Sponde qui en a fait mention dans ses annales. Ce n'est pas la seule production d'Augustin Patrice; il en composa une autre touchant les rits de l'église romaine, que Christophe Marcel, archevêque de Corfou, fit imprimer sous son nom. Paris de Crassis s'en plaignit au pape pour deux raisons. La premiere, parcequ'il ne falloit pas divulguer les rits particuliers de l'église romaine: la seconde, parceque l'archevêque de Corfou étoit un plagiaire qui avoit mis son nom à un ouvrage qui ne lui appartenoit pas. L'affaire fut portée au consistoire des cardinaux. Ils n'approuvérent pas le sentiment de Paris sur la défense de publier les rits de l'église romaine, & ne porterent aucun jugement sur la contestation personnelle qu'il pouvoit y avoir touchant l'auteur, ou plutôt le compilateur des livres des rits ecclésiastiques ou sacrées cérémonies de l'église romaine, imprimés à Venise en 1516, avec privilége de Léon X. On a une très-bonne édition du traité des rits de l'église romaine, qui a paru à Rome en 1750. Elle est due aux soins du P. Joseph Catalani, qui y a fait beaucoup de corrections, & y a ajouté un bon commentaire. Patrice avoit été secrétaire de ce cardinal François Piccolomini, dans la légation d'Allemagne, sous le pontificat de Pie II. Le pere Mabillon a fait deux hommes de ce nom, mais il ne paroît pas avoir eu raison de le faire. * Spondanus, *annales.* Bayle, *diction. critique.* Mabillon, *musæum italicum, part. II, p.* 255.

PATRICE (André) fut un des savans personnages qui naquirent en Pologne au XVI siécle. Il étudia à Padoue, & s'acquit l'estime des plus illustres professeurs de ce pays-là, & nommément celle de Sigonius & de Paul Manuce. Il publia des ouvrages qui le rendirent célébre, & il obtint de bons bénéfices en son pays. Il fut prévôt de l'église de Warsovie, archidiacre de celle de Wilna, puis évêque de Wenden. Le roi de Pologne Etienne Battori, ayant recouvré la Livonie, dont les Moscovites s'étoient emparé, y fit ériger en évêché la ville de Wenden, & donna cette prélature à notre Patrice, qui n'en jouit pas long-temps, car il mourut bientôt après l'an 1583. Il fit des commentaires sur deux oraisons de Ciceron; il ramassa aussi en un les fragmens de cet orateur. Il harangua à diverses fois le roi de Pologne Etienne Battori au nom du clergé, pour avoir battu trois fois l'armée des Moscovites, & composa aussi quelques ouvrages de controverses. *Paralleli ecclesiæ orthodoxæ cum synagoga hæreticorum. De vera & falsa eccle-*

sia libri quinque. * Simon Starovolscius, *in elogiis centum Polonorum.* Bayle, *diction. critique.*

PATRICE, vulgairement PATRIZIO (François) natif de Clisse en Istrie, florissoit sur la fin du XVI siécle, & enseigna la philosophie à Ferrare & à Rome, avec une grande réputation. Son éloignement pour les sentimens des Péripatéticiens, suscita contre lui un médecin nommé Théodore Angelucio, & Jacques Mazzoni. Il mourut en 1597, âgé de 67 ans. Nous avons de lui une poëtique imprimée en italien à Ferrare l'an 1586, *in-4°.* divisée en deux décades, dans la premiere desquelles, intitulée *la Deca istoriale*, il parle des poëtes Grecs & Latins en historien; dans la seconde qu'il nomme *la Deca disputata*, il propose un grand nombre de questions importantes touchant les régles de l'art. Erythreus qui a compté trois décades de cet ouvrage s'est trompé. On a encore de Patrice: *Discussionum Peripateticarum, tomi IV. Philosophia. Paralleli militari. Nova rhetorica. Nova geometria. Risposta à due oppositioni del Mazzoni. Deffesa delle cento accuse del Mazzoni, &c.* Patrizio publia aussi les œuvres de Mercure Trismegiste, qu'on imprima l'an 1591, à Ferrare sous ce titre: *Oracula Zoroastris, Hermetis Trismegisti, & aliorum ex scriptis Platonicorum collecta, græcè & latinè, præfixâ dissertatione historicâ.* * Le Mire, *de scriptoribus sæculi XVI.* Laurenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Lambecius, *prodrom. hist. litter.* M. de la Monnoie, *notes sur les jugemens des savans de Baillet*, tome III, p. 293. *Bibliothéque italique*, tome II, page 21.

PATRICES ou PATRICIENS, nom de ceux qui descendoient des premiers sénateurs créés par Romulus ou par Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme roi de Rome. On appelloit ceux-là *grands* ou *premiers Patriciens;* & ceux-ci *petits* ou *seconds Patriciens.* Ils étoient ainsi appellés, parcequ'ils pouvoient nommer un sénateur parmi leurs ancêtres, *Patrem ciere;* car les premiers sénateurs de Rome furent appellés *Patres* par Romulus. Les premiers François ayant trouvé dans les Gaules plusieurs grands qui portoient cette qualité de Patrices, la conserverent pour en honorer ceux qu'ils élevoient aux premieres charges du royaume; & comme c'étoit du rang de ces Patrices qu'on choisissoit les gouverneurs des provinces, de-là vient que le nom de Patrice se prend assez souvent dans les auteurs de ce temps-là pour marquer un gouverneur. * Maimbourg, *histoire du pontificat de S. Grégoire* le Grand. Rosin, *antiq. rom. l. 7, c. 5.*

PATRICES, nouvelle dignité instituée par l'empereur Constantin, selon Zosime, n'étoit qu'un simple titre sans aucune jurisdiction particuliere. Les Patrices étoient ainsi appellés, parcequ'ils étoient considérés comme *les peres des empereurs;* mais quelque grande que fût leur élévation, ils n'avoient néanmoins rang qu'après les consuls. Jules Constance, frere de Constantin, & Optat, qu'on croit avoir été son beau-frere, reçurent de lui cet honneur, qui duroit ordinairement autant que la vie de ceux qui en étoient revêtus. Les empereurs de Constantinople donnoient aussi le titre de Patrices aux gouverneurs qu'ils envoyoient dans les villes d'Italie, de Sicile & d'Afrique. Ils le donnoient encore à quelques rois & princes étrangers, à cause que cette dignité par son éminence, étoit au dessus de toutes les autres. Les rois de France Pepin *le Bref*, Charles & Carloman, ont été appellés Patrices de Rome par les papes; & le pape Adrien I fit prendre le titre de Patrice à Charlemagne avant celui d'empereur. Cette dignité de Patrice a été en usage en France du temps des rois Bourguignons, qui nommoient *Patrices* ceux qui étoient les premieres personnes de l'état après eux, les gouverneurs des provinces, &c. & ces patrices avoient rang devant les ducs. Ces officiers avoient le même pouvoir que les maires du palais à la cour de France. Ce titre est encore aujourd'hui en vigueur en quelques villes des Pays-Bas, où l'on nomme PATRICES les familles les plus considérables, qui de tout temps y ont possédé les premieres dignités & magistratures. Ainsi à Bruxelles, il y a sept familles nobles ou patrices, qui jouissent de grands priviléges. Ericius Puteanus, Divœus & André de la Roque dans son traité de la noblesse, remarquent que les sept familles nobles patrices de Bruxelles, sont privilégiées par un réglement du souverain de l'an 1306, qui porte que les bourguemestres échevins de Bruxelles, seront tirés des sept familles patriciennes, & non d'autres. Ce réglement a toujours été observé, & s'observe encore aujourd'hui très-religieusement par tous les gouverneurs des Pays-Bas. Au reste les familles originairement PATRICES de Bruxelles, étoient celles de Gerhuigs, Serroëloffs, Suwers, Caudenberg, Sleaus, Stenweghe, Roodenbecke. La plupart sont éteintes, & ont fait passer leur privilége par les femmes dans d'autres familles nobles, comme dans celle de Blitefwick, de Joquec, de Farvaques, &c. Il y a aussi des familles patrices à Louvain, où la tradition est qu'un comte de Louvain qui avoit sept filles, les maria à sept nobles de cette ville, ausquels il conféra le nom & les priviléges de Patrices. * *Cod. theod.* Zosime. Du Cange, *glossar. latin. Jurisprudentia heroica*, imprimée à Bruxelles en 1668, *fol.* 61, 62 *& seq.* Ericius Puteanus, *Bruxella septenaria.* La Roque, *traité de la noblesse.*

PATRICK (Simon) prélat Anglois, étudia à Cambridge, où il fut reçu membre du collége de la reine, & il en devint ensuite président. Il fut successivement curé de Battersea en Surrey, & de S. Paul à Conventgarden. Il fut aussi nommé prédicateur du roi, soudiacre de Westmunster, & en 1680, doyen de Petersbourg après la mort de Jacques Duport. Guillaume III étant monté sur le trône d'Angleterre, Patrick fut nommé en 1689, évêque Chichester, & en cette qualité il fut un des trente nommés par le roi, pour la correction de la liturgie anglicane & la réunion avec les presbytériens. Il fut chargé particuliérement de revoir toutes les collectes ou oraisons de l'année. En 1691, il passa à l'évêché d'Ely, à la place de Turner qui avoit refusé de prêter serment au roi Guillaume & à la reine Marie. Il mourut en 1707. On assure qu'il avoit une grande connoissance des antiquités judaïques & chrétiennes, des philosophes, des poëtes même Grecs & Latins, & ce qui convenoit encore mieux à son état, de l'écriture-sainte, de la théologie & de la morale. Il passe pour un des meilleurs commentateurs Anglois de l'écriture-sainte. Burnet dit de lui, qu'il étoit grand prédicateur, qu'il écrivoit beaucoup & bien, sur-tout sur la bible, qu'il étoit laborieux, qu'il menoit une vie austere, mais qu'il étoit trop dur envers ceux qui n'étoient pas de son sentiment. Outre plusieurs écrits sur différens sujets de morale & de spiritualité qu'il a publiés en anglois, il a donné dans la même langue des commentaires sur le Pentateuque en cinq volumes *in-4°*, en 1695 & 1700, sur l'Exode & le Lévitique, à Londres, seconde édition en 1704, *in-4°.* Une paraphrase des Proverbes & des Cantiques, *in-8°* en 1682. Une autre de l'Ecclésiastique & du Cantique des Cantiques, *in-8°* en 1685. Ces commentaires ont tous été imprimés à Londres. * Burnet, *histoire de la réformation d'Angleterre.* Le Neve, *fasti anglici.* Le Long, *bibliotheca sacra*, édition *in-folio*, page 895.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE, province d'Italie appartenante au saint siége, est nommée dans le pays, *la provincia del Patrimonio.* Elle est entre le Tibre, la Marta & la mer de Toscane, & a Viterbe pour capitale. Ses autres villes sont Nepi, Sutri, Toscanella, Civita-Vecchia, Corneto, Bagnarea, Bracciano, Bolsena, & Monte-Fiascone. On appelloit anciennement *Patrimoine de S. Pierre*, les biens que possédoit l'église romaine ou son domaine, en quelque lieu qu'ils fussent situés.

PATRINGTON (Etienne) Anglois, évêque de S. David, & religieux de l'ordre des Carmes, dans le XV siécle, étoit d'Yorck, & fut élevé aux principales charges de son ordre. Il prêcha avec applaudisse-

ment à la cour, où il fut aussi confesseur de Henri IV, roi d'Angleterre, de la reine & du prince de Galles leur fils aîné. Henri V le nomma commissaire contre les sectateurs de Wiclef en 1414; & peu de temps après, il l'éleva sur le siége épiscopal de S. David. Depuis il fut choisi pour remplir le siége épiscopal de Chichester; mais il ne voulut pas abandonner l'église son épouse, quoique fort pauvre, pour en prendre une autre : il mourut peu de temps après, le 20 septembre 1417, & laissa divers ouvrages : *In D. Paulum ad Titum. Sermones de sanctis. Super Magistrum Sententiarum. De sacerdotali functione. Contra Wiclefitas. Contra Lolhardos, &c.* * Pitseus & Baleus, *de script. Angl.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Trithème, &c.

PATRIPASSIENS : on a donné ce nom dans l'occident, aux Sabelliens, parceque comme ils ne distinguoient point la personne du Pere d'avec celle du Fils, ils étoient obligés de dire que le Pere avoit souffert sur la croix. Ils tiroient leur origine de Praxée, qui avoit accrédité cette erreur du temps de Tertullien, qui le réfuta dans un ouvrage exprès que nous avons encore. *Cherchez* SABELLIUS.

PATRIS ou PATRIX (Pierre) poëte qui s'est distingué dans le XVII siécle, étoit petit-fils d'Etienne Patris, de Beaucaire, qui étant venu à Caen en 1521, lorsque le parlement de Rouen envoya des députés de son corps pour réformer l'université, fut choisi par eux pour être professeur en droit civil; & quelque temps après, il fut conseiller au même parlement : Claude son fils se contenta d'être conseiller au bailliage de Caen. Ce Claude eut de *Marguerite* de Bourgueville, fille de *Charles* de Bourgueville, sieur de Bras, Pierre Patris dont nous parlons. Il l'éleva dans l'étude des loix; mais celui-ci en fit peu d'usage. Il suivit son gout pour la poësie, & jusqu'à l'âge de quarante ans qu'il demeura dans sa patrie, il fit par son esprit & par son enjouement, les délices d'un grand nombre de compagnies. Il entra vers cet âge chez Gaston, duc d'Orléans, qui lui donna le gouvernement de Limours, pour lequel il fit signifier à un grand seigneur qui le vouloit avoir pour une de ses créatures, les commandemens de Dieu, où il y a *l'avoir d'autrui tu n'embleras.* Il a été estimé des gens d'esprit; & Scarron l'ayant trouvé aux eaux de Bourbon, ne manqua pas d'en parler dans la description qu'il fait de ceux qui y étoient :

Et Patrix,
Quoique Normand, homme de prix.

Il avoit la conversation fort agréable; & l'on dit que quand il rencontroit des compagnies où l'on parloit des sciences, il disoit à ceux qui l'accompagnoient, qu'il alloit gouter de leur vin. Patris suivit constamment la fortune de Gaston, & après sa mort il se tint attaché à celle de Marguerite de Lorraine, sa veuve. Il n'a jamais été marié. La piété ayant touché son cœur plusieurs années avant sa mort, il supprima, autant qu'il lui fut possible, les poësies licencieuses de sa jeunesse, & en composa sur des sujets de piété où l'on retrouve le même naturel, & en quelque sorte le même sel que l'on voit dans les premieres; & l'on y apperçoit de plus un grand fond de religion, & un cœur pénétré de repentir de ses fautes. Il fit imprimer ce recueil de poësies à Blois, *in-4°*, l'an 1660, sous ce titre : *La miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent, &c.* & le dédia à Gaston, duc d'Orléans, son maitre, qui étoit mort depuis trois jours dans le château de Blois, le 2 fevrier 1660, lorsque Patris fit sa dédicace, & il en avertit. Patris continua de vivre à Paris en homme qui pensoit sérieusement à sa derniere heure; & tout le monde connoît les vers qu'il fit quelques jours avant qu'elle arrivât, & qui commencent ainsi :

Je pensois cette nuit que de mal consumé,
Côte-à-côte d'un pauvre on m'avoit inhumé, &c.

Il mourut à Paris, le 6 d'octobre 1671, âgé de 88 ans, étant né à Caen en 1583. Il repose dans l'église des religieuses du Calvaire. Il est encore auteur de la *Plainte des consonnes qui n'avoient pas l'honneur d'entrer dans le nom de Neufgermain.* Cette piéce ingénieuse se trouve dans les œuvres de Voiture, parceque celui-ci y répondit. M. Titon du Tillet a donné place à Patris dans son Parnasse françois *in-folio;* mais il en dit très-peu de chose. * M. Huet dans ses origines de Caen, seconde édition, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p.* 177 & 251. M. de la Monnoye, sur Baillet, *tom. VI, pag.* 266.

PATRIZI (Jean) Romain, né le 24 décembre 1658, fut successivement clerc de la chambre apostolique, votant de la signature de grace au mois de mars 1696, surintendant des rues & des chemins, au mois d'octobre 1701, puis nommé nonce apostolique à Naples, & archevêque de Seleucie; déclaré évêque assistant au trône pontifical, le 5 mars 1702; établi au mois de décembre suivant, par un bref particulier du pape, administrateur du spirituel & du temporel de l'archevêché de Naples, le siége étant vacant, la collation des bénéfices seulement réservée au S. siége, & fait enfin trésorier général de la chambre apostolique le premier août 1707. Le pape Clément XI, qui le gratifia d'une pension de 500 écus au mois de décembre 1714, le créa cardinal de la sainte église romaine le 16 décembre 1715, & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 19 du même mois. Il lui assigna le titre presbytéral des quatre saints martyrs le 5 février 1716. Ce cardinal continua d'exercer la charge de trésorier de la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'ayant été nommé légat de Ferrare, le 10 janvier 1718, il alla exercer cette légation, qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée à Ferrare le 29 juillet 1727, dans la 69ᵉ année de son âge, & la 12ᵉ de son cardinalat. Il étoit commandeur de la commanderie de S. Etienne, d'environ 28000 écus de revenu. Il laissa une succession très-riche à PHILIPPE marquis Patrizi, son frere, qu'il avoit institué son héritier.

PATROBAS, de la ville de Rome, fut disciple de l'Apôtre S. Paul. Il fut martyrisé, à ce qu'on prétend, le 4 de novembre. Il en est parlé dans l'épître aux *Romains, chap.* 16, *vers.* 14.

PATROCLE, fille de Nicanor, lequel fut envoyé contre les Juifs du temps de Judas Machabée. * *II. Machab.* 8, 9.

PATROCLE, *Patroclus*, fils de *Menœtius* & de *Philomele* ou *Sthenelé*, fut un des princes Grecs qui se trouverent au siége de Troye, où il se rendit célébre par l'étroite amitié dont il fut uni avec Achille, & par les preuves de valeur qu'il y donna, lorsqu'Achille outré contre Agamemnon eut résolu de ne plus combattre en faveur des Grecs. Patrocle, qui avoit tenté vainement de le fléchir, se couvrit des armes de son ami, pour inspirer au moins par ce dehors, de la terreur aux Troyens, qui trembloient d'ordinaire à la vue de ce héros. En effet, cet artifice ranima la valeur des Grecs consternés, & Patrocle défit dans un combat singulier Sarpedon, fils de Jupiter & roi de Lycie; mais il fut vaincu lui-même à son tour, & tué par Hector, fils de Priam. Les honneurs qu'Achille rendit à la mémoire de Patrocle, furent extraordinaires, & la vengeance qu'il tira de sa mort fut très-sanglante; car après avoir tué Hector de sa main, il attacha son cadavre à un char, & le traîna impitoyablement à l'entour des murs de Troye. * Homere, *Iliad.* Apollodore, *livre* 3.

PATROCLE (Patrocles) historien Grec, avoit fait un voyage des Indes du temps de Seleucus *Nicator* & d'Antiochus, comme Pline le rapporte *dans le sixiéme livre de son histoire naturelle, ch.* 17. Strabon le juge plus croyable que les autres, parcequ'il n'avoit pas été seulement reconnoître, comme Néarque & Onésicrite, les lieux, mais qu'il avoit gouverné ces

provinces ; que d'ailleurs il savoit les mathématiques ; qu'il s'étoit fait instruire par ceux qui connoissoient le pays, & qu'il s'étoit servi des mémoires qui lui avoient été fournis par Xenoclès, garde du trésor. * Du-Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes*, *tome IV*, *p.* 67.

PATROCLE (S.) vulgairement PARRE, martyr à Troyes, est reconnu par saint Grégoire de Tours, qui dit que les actes de son martyre furent apportés par un étranger au clerc de la chapelle de ce saint à Troyes ; qu'ils furent copiés par ce clerc, qui les présenta à l'évêque, & que l'évêque accusa ce clerc d'avoir supposé cette piéce ; que quelque temps après on apporta d'Italie une autre histoire de la passion de S. Patrocle, toute semblable à celle que le clerc avoit transcrite ; que l'évêque plein de confusion reconnut la vérité de ces actes, & que le peuple commença à rendre de plus grands honneurs à ce S. martyr. Baillet juge que l'évêque de Troyes & S. Gregoire de Tours, se sont laissé persuader avec bien de la facilité de la vérité de cette histoire, composée avec si peu de vraisemblance dans les pays étrangers. On prétend qu'il a souffert le martyre sous Aurélien, en 259. Son corps fut transféré de Troyes à Cologne l'an 960, & de Cologne à Soëst en Westphalie, l'an 963. On fait sa fête au 21 janvier. * Gregor. Turon. *lib.* 1, *de glor. martyr. chap.* 64. Bollandus. Baillet, *vies des saints*.

PATROCLE, prêtre reclus en Berri dans le VI siécle, se retira dans le village de Meré & y bâtit un oratoire. Il fit ensuite de son habitation un monastere de religieuses, & se retira dans un hermitage, au lieu appellé *Micant*, où il passa dix-huit ans dans une cellule. Il mourut l'an 576, âgé de 80 ans. * Greg. Turon. *vitæ Patr. cap.* 9.

PATRON, étoit chez les Romains, celui sous la protection duquel on se mettoit. Il se disoit aussi d'un maître à l'égard de son esclave, à qui on avoit rendu la liberté. La loi des douze tables appelloit les patrons à la succession des biens de leurs affranchis décédés sans enfans légitimes, nés depuis leur affranchissement, & sans avoir testé. Car encore que par la manumission ou l'affranchissement, les esclaves acquissent non-seulement la liberté, mais aussi le droit de bourgeoisie, & qu'ils fussent faits citoyens Romains, & par conséquent capables d'acquérir & de posséder toutes sortes de biens, & d'en pouvoir disposer, ils étoient néanmoins bien différens de la condition des ingénus, qui étoient nés libres ; car la loi les assujétissoit envers leurs patrons à de grands respects, à des services & à des devoirs considérables, à l'observation desquels ils étoient si rigoureusement obligés, que quand ils y manquoient, ils pouvoient être non-seulement mulctés d'une peine pécuniaire & de la perte d'une partie de leurs biens, mais aussi châtiés & punis corporellement, & quelquefois même réduits & renvoyés en servitude, à proportion que leur ingratitude étoit plus marquée, comme il est pleinement exprimé dans le titre *De jure patronatûs*. Outre ces droits que le patron exerçoit sur la personne des affranchis de leur vivant, ils en avoient encore un autre sur leurs biens après leur décès, savoir, d'être appellés à leur succession, lorsque l'affranchi mouroit sans enfans nés depuis sa liberté, & sans tester. Il n'y avoit que deux sortes de personnes qui pussent exclure le patron, savoir, les enfans légitimes, conçus après la manumission, & l'héritier testamentaire que la loi préféroit au patron. Mais parcequ'il étoit très-facile aux affranchis de priver leur patron de l'émolument de leur succession, & que le plus souvent ceux qui n'avoient point d'enfans en prenoient en adoption, ou bien par testament disposoient de leurs biens en faveur des étrangers, le préteur par un édit obvia à ce mal, en donnant au patron la possession de la moitié des biens de l'affranchi, contre les enfans adoptifs & les héritiers étrangers. Et d'autant que par cet édit, un seul enfant légitime de l'affranchi venant à la succession de son pere, excluoit entierement le patron, la loi *Papia* ajouta à l'édit du préteur, & augmenta le droit des patrons, ordonnant que si l'affranchi avoit des biens considérables, au-delà de cent mille sesterces, & qu'il eût moins de trois enfans, le patron y auroit sa part égale à un des enfans, qui pouvoit lui être ôtée par testament. * *Antiq. grec. & rom.* Rosin.

☞ PATRON, PATRONE ou PADRON, ville de la Sourie, sur le bord de la mer, entre Gébail & Tripoli, près du promontoire nommé par les anciens géographes la *Face de Dieu*, par les pilotes modernes *Capo-Pagro*, & par les matelots de Provence le *cap Pouge*. Les voyageurs & les géographes modernes n'ont presque point parlé de cette ville, qui doit sa fondation à Itobale, roi de Tyr, allié d'Achab, roi d'Israël. Son nom ancien est *Botrys* ou *Botryum*, d'où est venu le mot corrompu de *Patron*. Les révolutions que cette ville, plus ancienne que Rome & que Carthage, a souffertes, feroient la matiere d'une histoire. Sous les empereurs chrétiens elle étoit épiscopale. On trouve dans les actes d'un concile de Constantinople, tenu sous le patriarche Mennas en 536, d'autres actes d'un concile tenu à Tyr, où l'on voit des anathêmes prononcés contre Elie, évêque de Botrys, de la secte des Acéphales, élevé à cette dignité par Sévere, faux patriarche d'Antioche. Dans un autre concile tenu à Chalcédoine, le métropolitain de Tyr se plaint de ce que l'évêque de Beryte s'attribuoit à son préjudice une jurisdiction sur les églises de Biblis, de Botrys & de Tripoli. Aujourd'hui, on ne voit plus à Patron, que quelques restes d'une vieille église, & d'un monastere entierement ruiné, aussi-bien que la ville. Il n'y reste plus rien qui puisse faire connoître que ç'ait été un lieu considérable. Elle est nommée *Botrus*, dans les tables de Peutinger. Strabon la nomme *Bostra*. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ PATRON, région du mont-Liban, du côté du midi, est ainsi nommée de la ville de Patron, anciennement *Botrys*. C'est un pays fort agréable. Les terres y sont bonnes & bien cultivées. Un seigneur Maronite y commande sous l'autorité du bacha de Tripoli. * La Martiniere, *diction. géogr.*

PATRONA Kalis, Albanois de nation, âgé de 43 ans, excita la fameuse révolte de Constantinople, en 1730. Cet homme avoit été soldat de marine ; & ayant commis plusieurs assassinats, il se fit janissaire dans les troupes du grand seigneur, qui combattoient en Asie contre le roi de Perse. Il fut ensuite incorporé dans les janissaires de la garde du grand-seigneur. Témoin dans ces deux postes de plusieurs cruautés commises de part & d'autre, il conçut des desseins de vengeance qu'il ne tarda pas à exécuter. Un jour qu'il racontoit à ses camarades, que le prince Thamas, roi de Perse, avoit fait couper le nez à 300 janissaires, & les avoit envoyés par mer à Constantinople ; mais qu'Ibrahim Bacha, alors grand-visir, ne voulant pas que Constantinople fût témoin de cet horrible spectacle, les avoit fait noyer, il s'apperçut que son récit faisoit impression sur les janissaires. Il saisit cette occasion ; & sans perdre de temps, il se rendit avec deux compagnons seulement à Hocmedan, ou le camp des révoltés : il y planta pour signal un étendard déchiré ; & comme s'il y eût eu quelque grand avantage à se ranger sous cet étendard, on y vit en très-peu de temps 800 hommes s'y assembler. Deux mille autres se joignirent le lendemain à ce parti de rebelles, & avec cette troupe, qui fut bientôt augmentée de tous les janissaires, Patrona fit fermer les boutiques de Constantinople, & eut la hardiesse d'envoyer au serrail un détachement, & de faire demander au sultan Achmet III, de lui livrer Ibrahim Bacha, grand-visir, le caïmachan, ou gouverneur de Constantinople, & l'aga, ou chef des janissaires. Le sultan étonné de la hardiesse de cette demande, & ne sachant comment se tirer de ce mauvais pas, assembla

le divan ; & après plusieurs délibérations, il fit étrangler les trois personnes qu'on lui demandoit, & envoya leurs corps dans des chariots. Cette lâche condescendance ne le tira pas d'affaire. Les révoltés qui avoient demandé les trois ministres vivans, se plaignirent de ce qu'on ne les leur avoit envoyés que morts ; & sous ce faux prétexte, ils continuerent une révolte qu'ils étoient résolus d'ailleurs de pousser le plus loin qu'ils pouroient. Ils déposerent le sultan de leur propre autorité, & déclarerent souverain en sa place Mahmoud, son neveu, prince âgé de 33 ans, fils de Mustapha, son frere, qui avoit été détrôné 25 ans auparavant. Le sultan apprit cette nouvelle le 30 de septembre au soir ; & cédant au temps, quoique malgré lui, il alla chercher lui-même le nouvel élu dans la prison où il étoit enfermé, le conduisit par la main sur le trône où les rebelles l'avoient élevé, lui donna quelques avis ; & après lui avoir recommandé en particulier ses six fils & sa personne, il entra de lui-même en prison pour y laisser passer cet orage, qu'il espéroit devoir se dissiper. Le 3 d'octobre suivant, Mahmoud envoya chercher Patrona, à qui il devoit son élévation, le remercia du trône qu'il venoit de lui obtenir, & lui promit en reconnoissance de lui accorder telle grace qu'il jugeroit à propos de lui demander. Patrona affectant un grand désintéressement, dit au nouvel empereur, qu'il étoit assez payé de l'avoir mis sur le trône de ses ancêtres, & qu'il n'avoit plus rien à desirer après cette action, mais qu'il s'attendoit bien que lui-même pour toute récompense le feroit mourir bientôt. Le nouveau sultan lui jura par les manes de ses ancêtres, qu'il ne lui feroit jamais aucun mal. Alors Patrona lui demanda seulement de supprimer les nouveaux droits établis sous le dernier gouvernement, ce qui lui fut accordé. Ce chef des révoltés se tint tranquille pendant quelque temps, & laissa le nouveau sultan jouir paisiblement du trône où il venoit de le placer, & dont la paix ne fut un peu altérée, que par quelques émeutes passageres, inséparables des grands changemens. Mais enfin las de cette espece d'oisiveté, il voulut dominer & gouverner à sa fantaisie ; & dans un conseil qu'il tint avec les principaux chefs de sa révolte il fit nommer aga ou chef des janissaires, un de ses amis : Mouloukd, simple janissaire, mais un des principaux rebelles, fut déclaré secrétaire général de l'infanterie, & il fit tomber la principauté de Moldavie à un Grec qui étoit boucher. Il réserva pour lui la charge de capitan bacha, ou amiral, & eut même la hardiesse de se saisir de l'arsenal. Comme il ne trouvoit rien qui l'arrêtât dans ses desseins, il en concevoit chaque jour de plus téméraires. S'étant trouvé au divan, où étoit le grand-seigneur & le kan des Tartares, qui avoit été mis à la place de son frere déposé par Mahmoud, il demanda hautement qu'on fit la paix avec les Persans, & la guerre contre les Moscovites. Le kan des Tartares s'éleva contre cette proposition avec assez de chaleur, & le grand visir en remit la décision à une autre fois. Dès ce moment il fut résolu de se défaire de Patrona & des autres rebelles. Pour y réussir, on l'invita à une entrevue avec Mahmoud, le janissaire aga, & deux kadislekers ou gens de la loi ; & dans la crainte du tumulte, on lui conseilla d'amener peu de suite. Patrona qui ne soupçonoit aucun artifice, & qui se fioit sur la religion du serment que le nouveau sultan avoit fait & sur sa candeur apparente, vint en effet, avec les quatre personnes dénommées, & ne se fit accompagner que de vingt-six autres qu'ils laisserent dans la premiere cour du serrail. Il n'y eut même que Patrona, Mahmoud & l'aga qui entrerent dans l'intérieur de ce palais. Le grand-visir les reçut dans la sale où l'on fait la circoncision aux princes Ottomans ; il étoit assisté de plusieurs de ses ministres, & d'un assez grand nombre de seigneurs & de bostangis, & tout se passa d'abord avec beaucoup de politesse. Le sultan dit à Patrona, qu'il le faisoit beglierbey de Romelie, & qu'il lui donnoit le commandement de trente mille hommes, pour aller faire la guerre en Perse. Il donna aussi un gouvernement à Mouloukd, & d'autres marques de distinction qu'il désigna à l'aga & aux deux kadislekers. Mais pendant qu'il distribuoit ainsi de bouche des distinctions & des honneurs dont il n'avoit pas dessein de les revêtir en effet, Mustapha Aga cria : *Qu'on extermine les ennemis de l'empereur & de l'empire.* Aussitôt trente personnes armées de sabres, se jetterent sur Patrona & les deux autres, & les mirent en piéces. Les deux kadislekers furent jettés à la mer. On égorgea aussi les vingt-six soldats de leur suite, & tous les corps furent exposés à la vue du public, & deux jours après jettés à la mer. On fit ensuite de grandes recherches de tous ceux qui avoient eu quelque part à la révolte, ou qui y avoient donné quelque approbation, & sous ce prétexte on fit mourir six mille personnes. Cette sévérité fit cesser toute révolte, & rendit le calme à Constantinople. * *Mémoires du temps.*

PATRONIS, place de la Phocide, entre Titora & Elatée. Le seul Plutarque parle de ce lieu dans la vie de Sylla.

PATROS ou *Phaturis*, pays d'Egypte, où se retira une partie des Juifs qui purent échaper à la fureur des Chaldéens, quand Nabuchodonosor eut pris Jérusalem. * *Jérémie*, XLIV, 1 & 15.

PATRU (Olivier) avocat au parlement, l'un des quarante de l'académie françoise, naquit à Paris en l'année 1604. Dès ses premieres années, faisant un voyage à Rome, il rencontra à Turin M. d'Urfé, qui venoit de donner l'Astrée au public ; & il lui parla des beautés de cet ouvrage, d'une maniere si intelligente, que ce seigneur, qui avoit la réputation d'être l'auteur François le plus spirituel & le plus poli, l'engagea à passer à son retour par sa maison de Forez, pour s'entretenir plus long-temps avec lui sur ce sujet. Mais ce jeune voyageur apprit la mort de M. d'Urfé en repassant par Lyon. Lorsqu'il fut revenu à Paris, il fréquenta le barreau, & cultiva avec soin le rare talent qu'il avoit pour bien parler, & pour bien écrire. La réputation qu'il s'acquit, le rendit digne d'avoir une place dans l'académie françoise, où il fut reçu en 1640. Il fit à sa réception un remerciment qui plut si fort aux académiciens, qu'ils ordonnerent qu'à l'avenir tous ceux qui seroient reçus, feroient un discours pour remercier la compagnie : ce qui s'est toujours pratiqué depuis. Comme il étoit l'homme du royaume qui savoit le mieux notre langue, Vaugelas tira de lui de très-grands secours pour son excellent livre des remarques sur la langue françoise ; & cet illustre auteur avoue en plusieurs endroits, qu'il a appris beaucoup de choses de lui, dont il a enrichi son ouvrage. Tous ceux qui depuis ont le mieux écrit en françois, ont consulté Patru comme leur oracle ; & ses plaidoyés, dont on a fait plusieurs éditions, servent de modéle pour écrire correctement en notre langue. Il jugeoit sainement de tout ; & rien n'étoit plus raisonnable, que la critique qu'il faisoit des ouvrages en prose & en vers. D'ailleurs il avoit une vertu à l'épreuve de la corruption du monde : & il n'y eut jamais un ami plus fidéle & plus officieux. La mauvaise fortune qu'il a éprouvée ne lui donna jamais aucun chagrin ; mais il faut avouer qu'il se contenta de vivre long-temps seulement en honnête homme, & un peu en philosophe : cependant il devint bon chrétien dans une longue maladie, où Dieu lui inspira des sentimens d'une sincere pénitence. Il reçut durant cette maladie, une visite de la part d'un grand ministre (J. B. Colbert) qui lui envoya une gratification de cinq cens écus, & après sa mort il fut regretté de tous les honnêtes gens du royaume. Patru mourut à Paris le 16 janvier 1681, âgé de 77 ans. Voici une épitaphe que M. Tallemant des Réaux fit en son honneur, que l'on ne trouvera peut-être pas indigne de tenir ici sa place.

Le célébre Patru sous ce marbre repose.
Toujours comme un oracle il s'est vu consulter,

Soit sur les vers, soit sur la prose.
Il sut jeunes & vieux au travail exciter.
C'est à lui qu'ils devront la gloire
De voir leurs noms gravés au temple de mémoire.
Tel esprit qui brille aujourd'hui,
N'eût eu sans ses avis que lumieres confuses:
Et l'on n'auroit besoin d'Apollon ni des Muses,
Si l'on avoit toujours des hommes comme lui.

Les œuvres de Patru furent imprimées l'an 1681, à Paris, où l'on en a fait une nouvelle édition en 1714. On n'y trouve ni la *réponse du curé à la lettre du marguillier sur la conduite de M. le coadjuteur*, qu'il avoit publiée en 1651, dans le temps des troubles; ni un traité des libertés de l'église Gallicane, qu'il avoit composé par ordre de M. Colbert, & qui est demeuré manuscrit. M. Patru est encore auteur de l'épître dédicatoire qui est au-devant du *nouveau monde* de Laët. L'oraison de Cicéron que l'on trouve dans le recueil de ses plaidoyés avoit déja été imprimée, mais très-différemment, en 1638, dans le recueil de huit oraisons de Cicéron, dont quatre sont de d'Ablancourt. * Le pere Bouhours, *éloge de M. Patru.* En 1732 on a donné à Paris en deux volumes *in*-4° les œuvres diverses de M. Patru, contenant ses plaidoyés, harangues, lettres & vies de quelques-uns de ses amis. Cette quatriéme édition est augmentée d'un plaidoyé, & de plusieurs autres piéces qui n'avoient point encore paru.

PATTI, *Pacta* & *Pactæ*, ville de Sicile avec évêché suffragant de Messine, fut bâtie par le comte Roger, près les ruines de Tindaro: le pape Boniface IX y fonda un évêché. * Pyrrhus Rochus, *Sicula sanct.* Ferrari, *in lex. geographico.*

☞ PATU (Claude Pierre) écuyer, avocat au parlement de Paris, naquit posthume à Paris au mois d'octobre 1729. Il se produisit sur la scène en 1754, & le succès brillant de sa petite comédie des *adieux du gout*, justifia sa témérité. Le sujet, le plan, la distribution, sont entiérement de lui, ainsi que les petits vers. M. Portelance, alors son ami, se chargea des vers alexandrins, genre de fabrique dont M. Patu convenoit que la vivacité de son esprit ne s'accommodoit pas. Encouragé par les applaudissemens donnés aux *adieux du gout*, M. Patu en devint plus ardent à se procurer les connoissances qui pouvoient enrichir son esprit. Il voulut apprendre l'anglois. Il acheta les grammaires, les dictionaires & les compositions les plus estimées en ce genre. Il fit même le voyage d'Angleterre, uniquement pour s'en rendre la langue familiere. Le fruit de cette étude fut une traduction aussi fidéle qu'élégante de quelques comédies angloises, qu'il donna en 1756. Le desir de connoître les savans, & peut-être aussi l'inquiétude que cause à tous les hommes le dépérissement d'une santé chancelante, lui donna le gout des voyages. Il se rendit à Genève, avec M. Palissot: tous deux se proposoient de voir & de connoître le plus bel esprit de l'Europe. M. de Voltaire reçut avec les bontés & les graces d'un littérateur aimable & d'un philosophe enjoué, deux jeunes gens si dignes d'être encouragés par ses éloges. M. Patu partit au mois de juillet 1756 pour l'Italie. Il alla d'abord à Naples, où M. le marquis d'Ossun, ambassadeur de France, lui fit l'honneur de le présenter au roi des Deux-Siciles. Après avoir passé trois mois à Naples, il partit pour Rome. M. le comte de Stainville, ambassadeur de France à Rome, & madame la comtesse sa femme, rendirent le séjour de cette ville très-agréable à M. Patu, par la politesse prévenante avec laquelle il fut admis à leurs entretiens, à leur table, & à toutes les fêtes qu'ils donnerent. L'académie des Arcades s'empressa de lui donner une place parmi ses bergers. Il y fut reçu avec éloges, & y prononça un discours italien qui fut universellement applaudi. M. Patu accompagna madame la comtesse de Stainville, qui alloit à Venise pour voir la cérémonie du mariage du doge avec la mer Adriatique. Ce fut-là qu'il se sentit frapé de la maladie dont il est mort. La réputation du docteur Cocchi le détermina à aller passer l'été à Florence. Il n'étoit plus temps. La pulmonie & les causes d'une destruction prochaine s'étoient déclarées. M. Cocchi lui conseilla d'essayer les ressources de son air natal. M. Patu partit donc de Florence, pour revenir en France. Mais il étoit à peine descendu dans S. Jean de Maurienne, qu'il fut saisi d'une sueur froide, qui ne cessa qu'avec sa vie. Il est mort dans cette ville le 20 août 1757, à l'âge de vingt-sept ans & dix mois. M. Patu savoit le latin, l'anglois, l'italien, & parloit ces langues avec autant d'élégance que de facilité. Il en connoissoit tous les bons auteurs, les avoit lus avec gout, & en auroit approché par ses talens personels, si sa carriere eut été plus longue. * Son éloge se trouve dans l'*année littéraire*, année 1757, tome VII, p. 178.

PAU, *Palum*, sur une hauteur au pied de laquelle passe la riviere, dite *le Gave de Pau*, ville de France, est la capitale du Béarn. Henri d'Albret, roi de Navarre, prince de Béarn, y commença un palais, & y établit l'an 1519 un conseil souverain, duquel & de la chancellerie de Navarre, qui étoit une compagnie supérieure, Louis XIII, roi de France, forma un parlement en 1621, rétablissant dans le même temps la religion catholique qui en avoit été banie par les hérétiques pendant les guerres civiles. Le même Henri d'Albret établit en 1527 une chambre des comptes à Pau, à laquelle Louis XIII unit en 1624 la chambre des comptes de Clerac; & depuis, l'an 1691, Louis XIV a uni cette chambre des comptes au parlement. Il y a aussi une sénéchaussée royale dans cette ville, qui est le lieu de la naissance de Henri *le Grand.* * De Marca, *hist. de Béarn.*

PAVENCE, *Pavencia*, déesse du paganisme, à qui les meres & les nourices recommandoient les enfans pour les garantir de la peur, que les Latins appellent *Pavor*, d'où est venu le mot de *Pavence.* D'autres disent que cette divinité étoit au contraire celle que les meres & les nourices invoquoient, & dont elles menaçoient les petits enfans pour les faire craindre. * S. Augustin, *liv.* 4 *de la cité de Dieu*, *chap.* 11.

PAVESAN, *Papiense*, ou *Ticinense territorium.* C'est une contrée du duché de Milan en Italie. Elle est entre le Lodesan, le Milanez propre, la Laumeline, le Tortonois, l'état de Gènes & le Plaisantin. Le Pavesan est baigné par le Pô, & par le Tesin. Son territoire est si fertile, qu'on l'appelle *le jardin de Milan.* Il renferme le territoire de Bobbio; & ses villes sont Pavie capitale, Vogera & Bobbio. * Mati, *diction.*

PAVIE, *Ticinum*, *Papia*, *Papia Flavia*, sur le Tesin, ville d'Italie, est capitale du petit pays nommé *Pavese*, avec université & évêché, qui dépend immédiatement du saint siége. Elle est bien fortifiée, & est située dans une campagne, sur le bord de la riviere, qui lui fournit tout ce qu'elle peut souhaiter de commode & de nécessaire à ses habitans. La fondation de Pavie est si ancienne, que les plus doctes historiens n'en disent rien que d'incertain. Il y a pourtant quelque apparence qu'elle fut fondée par les Gaulois, peu après Milan. Elle fut depuis soumise aux Romains, & fut ensuite saccagée dans le V siécle par Attila, & ruinée par Odoacre qui y assiégea Oreste. Les Lombards s'en étant rendus les maîtres sous Alboin leur roi, qui la prit après un long siége, en firent la capitale de leur état. Charlemagne s'en rendit maître en 774, & prit leur roi Didier prisonnier. Ensuite elle fut soumise aux rois d'Italie jusqu'à ce que l'empereur Othon I la prit en 951, & donna la chasse à Berenger & à son fils. En 1004 Pavie fut presque toute brulée par un incendie; & en 1059 ses habitans eurent une cruelle guerre avec les habitans de Milan. Depuis elle a été soumise à divers tyrans, jusqu'à ce que les Visconti de Milan la joignirent à leur état. Le roi François I ayant pris Milan, assiégea Pavie, & y fut fait prisonnier en 1525. Odet de Lautrec, général des François, la reprit en 1529. Cette ville fut encore prise & reprise les années suivantes, jusqu'à ce qu'elle est

est enfin restée aux Espagnols. L'université fut fondée par l'empereur Charles IV, en 1361. On y voit les collèges du pape, de Borromée, des Grisons, des Marians, des Jésuites, &c. avec un grand nombre d'églises magnifiques. Celle des religieux Augustins, dépositaires du corps de S. Augustin, est très-célèbre. On montre encore le tombeau de Boëce à Pavie, qui a produit grand nombre d'hommes illustres. * Pline, Tacite, Ptolémée, Strabon, Paul Diacre, Luitprand, &c. font souvent mention de cette ville. Ils sont allégués par Antoine-Marie Spleta, & Bernard Sacco, *in hist. Ticin.* & Leandre Alberti, *descr. Ital.*

CONCILES DE PAVIE.

Divers évêques s'assemblerent en 850, à Pavie, pour décider de quelques affaires ecclésiastiques. Ils y dresserent vingt-cinq chapitres, & cinq autres pour régler d'autres affaires qui regardoient le temporel. Ce qui fut confirmé par les empereurs Louis & Lothaire. Ce concile fut célébré avec tant d'applaudissement, que les prélats furent encore convoqués pour y en célébrer un autre l'an 855. Nous avons les ordonnances qu'on y fit pour la discipline ecclésiastique. Charles *le Chauve* s'étant fait couronner empereur à Rome, tint une assemblée générale à Pavie, l'an 876, où son élection fut confirmée par les prélats & les grands du royaume. Le pape Léon IX célébra l'an 1049 un concile à Pavie, contre les simoniaques. Ceux qui suivoient le parti de l'empereur Henri IV, dit *le Vieil*, s'y étant assemblés l'an 1076, excommunierent le pape Grégoire VII, qui les avoit excommuniés dans un concile tenu à Rome. On en met un autre tenu vers l'an 1162. Ange Perutio, visiteur en cette ville, y publia des ordonnances synodales, l'an 1576.

PAVIE (Jacques Mensbona, cardinal de Pavie) connu sous le nom d'AMMANATO & de PICCOLOMINI, étoit natif de Luques, d'une famille peu considérable. Il fit du progrès dans les lettres, & alla à Rome, où il fut secrétaire du cardinal Capranica, puis de Callisté III, & enfin de Pie II. Ce dernier, qui aimoit les lettres, eut une grande inclination pour lui, l'adopta dans la famille de Piccolomini, qui étoit la sienne, lui donna l'évêché de Pavie, & le fit cardinal l'an 1461. Le cardinal de Pavie exerça de grands emplois sous ce pontificat, & sous celui de Sixte IV, qui l'envoya légat en Ombrie, & lui donna les évêchés de Frescati & de Luques. Il a écrit divers ouvrages, dont il nous reste un volume de lettres, & l'histoire de son temps. Ce grand homme étant attaqué d'une fiévre quarte, se fia à un médecin de village, qui lui donna un remede si violent, qu'il mourut quelque temps après l'avoir pris, âgé de 57 ans, 6 mois & 2 jours. Ce fut le 10 septembre de l'an 1479, à S. Laurent, près du lac de Bolsene. Son corps fut porté à Rome par décret du pape, & enterré dans l'église des Augustins. Jacques de Volterre, secrétaire de ce cardinal, a écrit sa vie & a publié ses ouvrages. * *Consultez* aussi Paul Jove, *in elog. c.* 20. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

PAVIE (Raymond de) baron de Fourquevaux, (on écrivoit autrefois *Fourquevauls*) chevalier de l'ordre du roi, ambassadeur en Espagne & gouverneur de Narbone, a été employé avec succès dans les armées & dans les négociations sous cinq rois, François I, Henri II, & ses trois fils. Il est nommé Raymond de *Rouer* dans les annales de Toulouse de la Faille, & dans le traité de la noblesse de Toulouse du même. Il dit en effet dans son testament du 9 juillet 1574, dont M. d'Hozier rapporte une partie, qu'il a indifféremment porté dans les actes le nom de Pavie, ou celui de *Rouer* ou *Royers* qu'il tenoit de sa trisaïeule : à quoi il ajoute qu'il auroit plutôt dû porter celui de Beccarie, qui est celui d'une ancienne famille de Lombardie dont il descendoit. Cette famille, dont François Zazzera parle au long dans son livre *della nobilita d'Italia*, a, dans les temps des guerres des Guelfes & des Gibelins, disputé & même, pendant quelque temps, possedé le pouvoir souverain dans la ville de Pavie; & c'est ce qui avoit fait donner le nom de *Pavie* à Lancelot, trisaïeul de Raymond, qui d'Italie étoit passé en Lyonnois sous Charles VII, où il avoit épousé *N.* de Rouer ou Royers. Du Lyonnois, Jean de Pavie, seigneur de la Salle de Quincieu, diocèse de Lyon, aïeul de Raymond, fut attiré en Languedoc par la charge de conseiller au parlement de Toulouse, que le roi Louis XI lui donna en 1466. La Faille rapporte dans ses annales de Toulouse, qu'en 1495 le parlement nomma au roi Charles VIII Jean de Pavie avec deux autres, afin que selon l'usage du temps, sa majesté choisît l'un des trois pour remplir la place de premier président, vacante par la mort de Pierre Lauret. Le roi, sans égard à cette nomination, ayant donné la place à Jean Sarrat, Jean de Pavie s'opposa à sa réception. Le pere Percin, Jacobin, dans ses *Monumenta conventûs Tolosani FF. Prædicat.* dit que pour dédommager Jean de Pavie, le parlement lui accorda le privilége de porter les ornemens de président, dont on le voit revêtu dans des peintures qui subsistent encore aux églises des Jacobins & des Récollets. M. d'Hozier, *armorial général*, second registre, article Beccarie de Pavie de Fourquevaux, pag. 7, croit que c'est-là le fondement de la qualification de *chevalier* que prenoit Jean de Pavie dans les actes publics, & qui n'étoit donnée alors parmi les officiers de robe, qu'aux premiers présidens. Jean épousa *Jeanne* d'Isalguier, fille de *Jean* d'Isalguier & de *Catherine* de Pardailhan, & acquit de son beau-frere la baronie de Fourquevaux en 1498. Telle étoit l'origine de Raymond de Pavie. Il commença à servir en Italie sous M. de Lautrec en 1528, âgé de 19 ans. Ensuite après avoir porté les armes en Savoye & en Piémont, il profita du loisir de la tréve pour composer un ouvrage intitulé, *Instruction sur le fait de la guerre*, & dans d'autres éditions, *Traité de la discipline militaire*, qui a été faussement attribué à Guillaume du Bellay, seigneur de Langeai, parmi les papiers duquel on en avoit trouvé un manuscrit, que le sieur de Fourquevaux lui avoit confié. (*Voyez là-dessus le dictionaire de Bayle à l'article de* GUILLAUME du Bellay.) Ce traité, dont plusieurs auteurs parlent avec éloge, a été imprimé plusieurs fois, & même traduit en italien par Mambrin Roseo. Raymond de Pavie fut envoyé en 1548 en Ecosse & ensuite en Irlande, pour le service de la reine Louise de Lorraine, mere de Marie Stuart. Il fut depuis chargé de plusieurs négociations & commandemens en Allemagne & en Italie. Il se réunit à Pierre Strozzi avec les troupes qu'il commandoit, & se trouva avec lui à la bataille de Marciano. Après avoir en vain tâché de rallier ses lances, il se mit à la tête des bandes grises qu'il avoit menées : là il fut blessé au front d'un coup de pique & pris prisonnier. L'on crut en France qu'il avoit été tué, & sa femme mourut sur le champ de douleur, en apprenant cette fausse nouvelle. (Voyez *le fort inexpugnable du sexe féminin, par* Fr. Billon, *imprimé en* 1558, *p.* 146.) Ayant été fait gouverneur de Narbonne en 1557, il se servit d'un stratagême assez singulier pour se défaire de plusieurs habitans rebelles. Il fit publier que deux chevaliers Espagnols devoient se battre publiquement en duel hors la ville. Il fit poser des barrieres pour les combattans, & dresser des échafauds pour les juges. Tout le peuple étant sorti de la ville pour assister à ce prétendu spectacle, il fit fermer les portes & ne laissa rentrer que les sujets fidéles au roi. Il contribua à la délivrance de Toulouse, dont les huguenots s'étoient presque rendus maîtres; & il défit entierement au village de Lattes près Montpellier leur armée commandée par le baron des Adrets, qui revenoit de Saint-Gilles, victorieux des comtes de Suze & de Sommerive. Raymond de Fourquevaux mourut à Narbone en 1574. Quelques années auparavant, c'est-à-dire en 1565, il fut envoyé en Espagne en qualité d'ambassadeur. Il a écrit des mémoires de son ambassade, qui sont resté manuscrits. On trouve dans la bibliothéque des Minimes de Paris, & dans celle

de M. Daguesseau, quelques piéces extraites de ces mémoires. Mais Paul Gabriel de Pavie, quatriéme descendant de Raymond, étant page de la chambre du roi Louis XIV, lui présenta les mémoires en leur entier, en deux gros volumes *in-folio*, & ils doivent se trouver à la bibliothéque royale. La famille a conservé une copie de ces mémoires. Parmi les preuves de la nouvelle *Histoire de Languedoc*, tome V, nombre 117, on lit un *Discours au roi, du comportement de ses sujets, ecclésiastiques, noblesse, justice, & peuple des diocèses de Narbone, Toulouse, Saint-Papoul, Lavaur, Montauban, Rieux & Comenge, par le seigneur de Forquevaux* (Raymond de Rouer, baron de). Ce discours est de l'an 1574. Le baron de Fourquevaux est qualifié au commencement, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de la chambre, conseiller du conseil privé, & gouverneur de Narbone. Ce *discours*, fait par ordre du roi, contient plus de sept pages *in-folio* à deux colonnes. Page 123 des mêmes preuves, est une lettre du même au duc de Guise, écrite en 1560. Raymond avoit épousé 1°. *Anne* d'Anticamareta, fille d'*Antoine*, seigneur de Villeneuve & de Loubens, & d'*Imberte* de Lautrec : ce fut celle qui mourut de douleur sur la fausse nouvelle de sa mort. Il ne laissa d'elle que deux filles, *Imberte*, religieuse, puis abbesse d'Escasses, diocèse de Saint-Papoul, & *Espérance*, mariée à *Clément* de la Roquebouillac, seigneur de Marignac en Rouergue : 2°. *Marguerite* de la Jugie, fille de *Jacques*, comte de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette* d'Oraison, dont il eut *Claude*, qui fut tué à Fontainebleau, l'an 1582, âgé de 22 ans, dans un de ces funestes combats si fréquens dans ce temps-là parmi la noblesse : Brantôme qui fait mention de sa mort dans le traité *des duels*, en parle comme d'un jeune homme de grande espérance : & FRANÇOIS, *mentioné ci-après*. * On peut voir touchant Raymond de Pavie, sa vie par son fils; Montluc; Andoque, *hist. du Languedoc*; la Faille, *annales de Toulouse*; Mezerai; Varillas; le P. Daniel.

Nous ajouterons ici la postérité de RAYMOND de Pavie. FRANÇOIS son fils, *dont l'article est ci-après*, eut de *Marguerite* de Chaumeil, *Charles*, & FRANÇOIS. *Charles* n'eut que deux filles, *Marguerite*, mariée à *Bernard* de Nolet, trésorier de France à Toulouse; & *Paule*, mariée à *Jean-Baptiste* de Ciron, baron de Cramaux, président à mortier au parlement de Toulouse. FRANÇOIS épousa *Foi* de Baulac, fille d'*Arnauld-Guilhem*, seigneur de la Pomarede & de la Chapelle, & de *Catherine* du Gout du Bozet, dont il eut quatre enfans mâles; *Arnauld-Guilhem*, chevalier de Malte; JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Jean*, sieur de la Chapelle; & *Jacques*, religieux. JEAN-BAPTISTE de Pavie, marquis de Fourquevaux & Damiac, seigneur de la Chapelle, épousa en 1664 *Marie-Gabrielle* de Foix de Mauléon, fille de *Paul*, vicomte de Couserans, & de *Marie* de Clari, dont il eut PAUL-GABRIEL, qui suit. La baronie de Fourquevaux & Damiac fut érigée en marquisat sur la tête de *Jean-Baptiste*, en 1686; & dans les lettres patentes on spécifie tous les services rendus de pere en fils par les ancêtres de Jean-Baptiste, à commencer par Lancelot de Pavie, trisaïeul de Raymond. PAUL-GABRIEL de Pavie, marquis de Fourquevaux, mestre de camp de cavalerie, après avoir servi avec distinction, est mort en 1702 à Strasbourg, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet dans l'armée de M. le maréchal de Marcin. Il avoit épousé *Marie* de Prohenques, fille de *Guillaume*, conseiller au parlement de Toulouse, & de *Catherine* de Rudelle, dont il a laissé quatre enfans; *Jean-Baptiste-Raymond*, ecclésiastique; *Marie-Gabrielle*, épouse de *Clément-Julien* de Sede, baron de Lioux; *Louise-Hélène*, mariée en 1740 à *Jean-André* de Saint-Felix, baron de Mauremont; & FRANÇOIS-DENYS, marié en 1722 à *Henriette* de Catellan, fille de *Jean-Baptiste* de Catellan, conseiller au parlement de Toulouse, & de *Marie* Bourguine de Boisset, dont il a, 1. *Jean-Louis-Gabriel-Basile*, mousquetaire dans la seconde compagnie depuis 1750; 2. *Marie-Jeanne-Thérèse*; 3. *Marie-Angélique-Félicité-Héléna*. Les armoiries de la famille de Raymond de Pavie sont, *Vairé d'or & de sinople, écartelé de gueules à l'aigle d'or éployée à deux têtes couronnées de même, ayant sur l'estomac une de sable aussi éployée à deux têtes couronnées*. Cette aigle a été jointe aux armes de la famille, en conséquence d'une concession faite à Venise le 5 mars 1403 à Chastelain de Beccarie de Pavie (qui y est qualifié *spectabilis & strenuus miles*) par l'empereur Grec Manuel Paléologue. * Voyez l'*Armorial général* de M. d'Hozier, *second registre*, article Beccarie-Pavie-Fourquevaux. On trouve dans cet article des recherches curieuses; il contient en particulier un éloge historique de Raymond de Pavie (par M. l'abbé Destrées) recueilli, tant de la vie imprimée, que des historiens contemporains, & appuyé par les actes & titres originaux communiqués à M. d'Hozier.

PAVIE (François de) baron de Fourquevaux près de Toulouse, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, surintendant de la maison de Henri IV, lorsqu'il n'étoit que roi de Navarre, & chevalier d'honneur de la reine Marguerite. Il étoit fils de RAYMOND qui précede. Dans sa jeunesse il voyagea dans toute l'Europe, en Asie & en Afrique. Il avoit fait une relation de ses voyages qui n'est point imprimée. Il épousa en 1591 *Marguerite* de Chaumeil, fille de *François*, seigneur de Caillac, chevalier de l'ordre du roi & lieutenant général de l'artillerie. Elle étoit veuve du baron de Bornazel, sénéchal de Rouergue. Il mourut le 6 de mars 1611. On a imprimé en 1643, à Paris, un ouvrage de lui, intitulé, *les Vies de plusieurs grands capitaines François*, *in-4°*. Parmi ces vies est celle de RAYMOND de Pavie son pere, qui précede. Les autres sont les vies de *Jacques* de Chabannes, sieur de la Palisse; de *Paul* de la Barthe, sieur de Thermes; de *San Pietro* da Bastelica, sieur d'Ornano; d'*Yves* d'Alegre; de *Robert* de la Mark, sieur de Fleurange; du sieur *de Pomperant*; de *Gaston* de Foix, duc de Nemours; de *Pierre* d'Aussun; du sieur *de Thais*; de *Jean* Caraccioli, prince de Melphe; du sieur de *Dessé*, dit *l'Epanvilliers*; de *René*, sieur de Montejan; & de *Pierre* Strozzi, Florentin.

PAVIE (François Aledosi, cardinal de) *cherchez* ALEDOSI.

PAVILLON (Nicolas) avocat au parlement de Paris, vivoit l'an 1580. Il étoit d'une famille originaire de Tours, mais établie à Paris depuis long-temps. La Croix du Maine en parle comme d'un homme très-docte en grec & en latin; & excellent poëte. Il publia l'an 1573, à Lyon, un discours sur l'élection que les Polonois firent du duc d'Anjou pour leur roi.

PAVILLON (Nicolas) évêque d'Alet en Languedoc, fils d'*Etienne* Pavillon, correcteur de la chambre des comptes de Paris, & de *Catherine* de la Bistrade, & petit-fils du précédent, naquit l'an 1597. La réputation de son zèle & de sa vertu engagea le cardinal de Richelieu à le faire nommer par le roi Louis XIII, à l'évêché d'Alet en Languedoc, l'an 1637. Quand il entra dans ce diocèse, l'ignorance & les désordres y régnoient depuis long-temps. Le nouvel évêque travailla avec un zèle infatigable à l'instruction & à la réforme de son clergé & de son peuple. Il a publié, entr'autres ouvrages, un rituel, avec d'excellentes instructions, & des ordonnances pour son diocèse, faites dans les synodes depuis l'an 1640 jusqu'en 1647, qui furent imprimées en 1655 à Avignon. Il renouvella aussi les statuts synodaux depuis l'an 1640 jusqu'en 1670, & les fit imprimer la même année à Toulouse. Son rituel ayant été déféré à Rome à la congrégation de l'inquisition, y a été mis à l'*index*; ce décret n'a point été reçu publiquement en France, & le livre a continué de s'y débiter, comme tous les autres qui sont mis à l'*index* sans qu'on y ait observé les usages du royaume. M. Pavillon mourut à Alet, où il avoit toujours résidé depuis qu'il en étoit évêque,

le 8 décembre de l'an 1677. *Voyez* le Necrol. de P. R. p. 464, &c. M. Pavillon, lorsqu'il mourut, avoit 80 ans, & 38 d'épiscopat. Il fut enterré dans le cimetiere de son église, où on lit cette épitaphe.

Hic jacet NICOLAUS *episcopus Electensis, pauperum pater, piorum consiliarius, cleri lumen & præsidium, disciplinæ, veritatis, & libertatis ecclesiasticæ propugnator. Vir in magna sapientia, in virtutum cumulo, in laudum præconiis humillimus, in rerum vicissitudine sibi semper æqualis; spiritu fervens, sollicitudine impiger, patientiâ consummatus. Implevit annum episcopatûs trigesimum octavum, ætatis octogesimum. Obiit anno Christi 1677, octavâ die mensis decembris.*

Cette épitaphe a été traduite en vers françois. Le P. du Mas, prêtre de la congrégation de la Doctrine, a consacré aussi à ce prélat un éloge latin très-estimable qui a été pareillement imprimé. Le nécrologe de Port-Royal entre aussi dans quelque détail des vertus de M. d'Alet; mais nous avons sur ce sujet des monumens plus étendus, dont les suivans sont publics, savoir, la relation du voyage d'Alet, de Claude Lancelot, depuis moine à S. Cyran, imprimée en 1732, *in-12*, & les *Mémoires pour servir à la vie de M. Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, &c. in-12*, en 1733. Les monumens sur cette matiere qui ne sont point encore publics, sont une vie de M. d'Alet, écrite en partie par feu M. Paris, mort souvicaire de S. Etienne du Mont à Paris; il l'a composée sur un journal de M. Dangiers, prêtre, que M. Vincent avoit donné à M. d'Alet, & qui fut vicaire général de ce prélat. Ce journal va jusqu'en 1660, qui est l'année de la mort de M. Dangiers. Il a été continué par M. Ragot, chanoine & archidiacre d'Alet sous M. Pavillon; & on s'est servi aussi d'un mémoire de M. Bourdin, bénéficier de Laon, parent de M. Pavillon. Les mémoires sur ce sujet, que l'on prétend que M. du Vaucel a dressés, n'ont jamais existé. *Voyez* PARIS & du VAUCEL. Dom Martenne dans son premier volume, 2^e^ partie, de son *Voyage littéraire*, rapporte l'épitaphe latine de M. Pavillon, la traduction françoise en vers, & une troisiéme piéce sur le même sujet aussi en vers.

PAVILLON (Etienne) Parisien, ancien avocat général au parlement de Metz, de l'académie françoise, & de celle des inscriptions & belles lettres, naquit à Paris en 1632, & après ses études, fut envoyé auprès de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, son oncle, connu par plusieurs savans écrits, & par sa grande piété. Ce fut à cette excellente école qu'Etienne Pavillon prit gout à l'étude de l'Ecriture sainte & des Peres, dans laquelle il fit de grands progrès. A son retour, il fut pourvu de la charge d'avocat général à Metz; & quoique fort jeune encore, il ne tarda guère à faire connoître les grands talens qu'il avoit pour l'éloquence, & sa capacité dans les affaires. Le droit romain, les ordonnances de nos rois, les constitutions du royaume lui étoient toujours présentes; & il n'étoit pas moins bien instruit des décisions des conciles, des décrets des papes, & des libertés de l'église gallicane. Mais la délicatesse de son tempérament, & l'amour du repos ayant eu part dans la résolution qu'il prit de se défaire de sa charge, il se retira à Paris où son cabinet & ses amis lui tinrent lieu de tout. Peu flaté par l'ambition, ayant été appellé à l'éducation d'un jeune prince près duquel il pouvoit se promettre une fortune éclatante, on ne put jamais le résoudre à accepter cet emploi, quelques agrémens qu'il pût y trouver & qu'on lui promit en effet. Ce fut même, sans aucune sollicitation de sa part, sans même qu'il y eût pensé, qu'il fut choisi en 1691 pour occuper une place dans l'académie françoise. Ce furent ses amis qui lui procurerent cet honneur, & l'académie partagée entre deux sujets qui se présentoient, les laissa l'un & l'autre, pour se réunir en faveur de M. Pavillon, dès qu'on le lui eut nommé. Cette illustre compagnie acquit en sa personne un membre non-seulement savant, judicieux & poli, mais aussi dont les mœurs étoient douces, & dont la conversation étoit charmante & ornée de la plus belle érudition. Personne n'a mieux réussi que lui dans le gout de Voiture; il a même quelque chose de plus naturel. La mort de M. Racine lui donna place aussi dans l'académie des inscriptions & belles lettres, à laquelle il fut fort utile par ses conseils, malgré son absence involontaire. Il mourut après de longues infirmités, le 10 janvier 1705, âgé de 73 ans. On a recueilli ses poësies dans un volume *in-12*, imprimé à la Haye en 1715. Elles consistent principalement en stances, en lettres dont quelques-unes sont mêlées de prose & de vers, & en plusieurs autres piéces, dans lesquelles on trouve beaucoup de délicatesse & de naturel. On trouve son éloge à la tête de ce recueil, dont on a fait une nouvelle édition à Amsterdam en 1720, & à Paris la même année, avec des augmentations considérables. Car dans l'édition de 1715, près de la moitié des piéces n'est pas de M. Pavillon, & cependant on ne parle que de cette édition dans le *Parnasse françois*, sans avertir qu'elle contient tant de piéces supposées à M. Pavillon. La derniere & la plus complette édition des œuvres de M. Pavillon a paru à Paris en 1747, en 2 petits volumes *in-12*; elle est due aux soins de M. le Fevre de S. Marc. * *Description du Parnasse françois* par M. Titon du Tillet, p. 264 & p. 503, édit. *in-fol.* Eloge de M. Pavillon, à la tête de ses poësies; & celui que M. Tallemant en a fait, qui se trouve dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres, page* 337, *&c.*

PAVIN (Saint) abbé au pays du Maine dans le VI siécle, fut prieur du monastere de S. Vincent, bâti par S. Domnole évêque du Mans, près de cette ville: il fut encore chargé par cet évêque du soin d'un autre monastere, entre la riviere de Sarte & la terre de Baujei. Il mourut vers l'an 580. * Anonym. *apud Mabill. sæcul. III.*

PAVIN (Denys-Sanguin de Saint) *cherchez* SAINT-PAVIN.

PAVIUS, *cherchez* PAAW.

PAUL (Saint) *Paulus* ou SAUL, apôtre & docteur des Gentils, étoit natif de Tarse, ville de Cilicie, & en cette qualité citoyen Romain. Son pere, qui étoit Pharisien, l'envoya à Jérusalem, où il fut élevé & instruit par Gamaliel dans la science de la loi. A l'âge d'environ 33 ou 34 ans, il fut si zélé pour la loi judaïque, que la croyant offensée par la prédication des apôtres, il ne se contenta pas d'avoir lapidé S. Etienne, par les mains de ceux dont il gardoit les habillemens; mais il persécuta encore les fidéles à Jérusalem. Comme il ne respiroit que le sang & le carnage des chrétiens, il obtint des lettres du prince des prêtres, l'an 35 de l'ére vulgaire, pour aller à Damas prendre tous ceux qu'il y trouveroit, & les faire prisonniers. Dans le chemin il fut tout-à-coup frapé d'une lumiere éclatante, qui le renversa; & il entendit en même temps une voix qui lui dit: *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? Qui êtes-vous, Seigneur?* répondit-il. *Je suis* JESUS *que vous persécutez.* Saul tremblant à cette parole, s'écria: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Il fut envoyé à Anania, prêtre de Damas, pour apprendre de lui les vérités du christianisme, & il fut baptisé la même année. Il s'arrêta quelque temps à Damas avec les fidéles, prêchant dans les synagogues des Juifs, que JESUS étoit véritablement le Fils de Dieu. Quelque temps après, il fit un voyage en Arabie, & revint à Damas. Les Juifs qu'il confondoit, ne pouvant souffrir ce changement, firent diverses entreprises sur sa vie. Mais les chrétiens en étant avertis, le descendirent de nuit dans une corbeille du haut des murs de la ville, dont on avoit fermé les portes, afin qu'il ne pût échaper. Lorsqu'il fut revenu à Jérusalem, l'an 38, il fut présenté aux apôtres par S. Barnabé: ce fut alors qu'il commença à annoncer l'évangile aux Gentils, qui le voulurent faire mourir. Les chrétiens en ayant été avertis, le menerent à Cé-

farée, & de-là à Tarse. Il prêcha l'évangile dans la Cilicie, ensuite dans la Syrie pendant trois ans; & après cela il revint à Tarse, d'où S. Barnabé le mena à Antioche. Ils y instruisirent une si grande quantité de personnes, que ce fut alors que le nom de *chrétiens* fut donné pour la premiere fois aux disciples. Il fut de-là envoyé avec Barnabé à Jérusalem, pour y porter les aumônes des chrétiens d'Antioche. Ils y arriverent l'an 43, pendant la persécution des chrétiens par le roi Agrippa; & n'y ayant vu aucun des apôtres, ils retournerent à Antioche, d'où ils furent envoyés par l'ordre du saint Esprit, pour le ministere de l'évangile. Ils convertirent dans l'isle de Chypre le proconsul Sergius Paulus; & on croit que ce fut de lui que *Saul* prit le nom de *Paul*, parceque c'est alors la premiere fois que S. Luc le lui donne. Ayant quitté l'isle de Chypre, ils passerent dans l'Asie mineure, & s'arrêterent à Antioche de Pisidie, où S. Paul prêcha dans la synagogue; & ayant été rebuté par les Juifs, il déclara qu'il alloit prêcher aux Gentils. D'Antioche de Pisidie ils allerent à Icone, où ils convertirent plusieurs Juifs & Gentils. Mais craignant d'être lapidés par les Juifs, ils allerent à Lystres où Paul guérit un homme perclus des jambes, miracle qui le fit respecter comme un dieu. Mais quelques Juifs venus d'Icone & d'Antioche de Pisidie, émurent la populace contr'eux. S. Paul accablé de pierres, fut traîné hors de la ville, & laissé pour mort sur la place. Il y revint néanmoins, en sortit le lendemain, & alla avec S. Barnabé à Derbe; & après y avoir fait beaucoup de chrétiens, ils revinrent à Lystres, retournerent à Icone & à Antioche de Pisidie, ordonnant des prêtres dans chaque église. Après avoir traversé la Pisidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils prêcherent quelque temps. Ils passerent ensuite à Attalie, & de-là ils s'embarquerent pour retourner en Syrie, & revinrent à Antioche l'an 48, d'où ils furent envoyés à Jérusalem en l'année 51, pour consulter les apôtres & les anciens, sur l'observation des cérémonies légales. Cette question ayant été décidée dans le concile de Jérusalem, S. Paul retourna à Antioche avec S. Barnabé; mais ils se séparerent à l'occasion de Marc. S. Paul prit Silas avec lui, & alla visiter les églises de Syrie & de Cilicie. Etant en Lycaonie, il prit avec lui Timothée. De Lycaonie il passa en Phrygie & en Galatie, où il prêcha aux Gentils, & voulut aller dans la province d'Asie & en Bithynie; mais l'esprit de Dieu l'en empêchant, il arriva à Troade, où il fut appellé en Macédoine. Il prêcha à Philippes, y convertit *Lydie*, marchande de pourpre, & guérit une possedée. Paul & Silas furent déférés aux magistrats, qui les firent fouetter & mettre en prison; mais ces magistrats furent eux-mêmes obligés de les en tirer. De Philippes S. Paul alla à Thessalonique, où il prêcha trois samedis de suite dans la synagogue, & aux Gentils. Il logeoit chez un chrétien nommé *Jason*, dont la maison fut attaquée par le peuple. S. Paul fut obligé de se retirer de Thessalonique: il s'en alla à Bérée, où il convertit des Juifs & des Gentils. Mais les Juifs ayant excité contre lui la populace, il s'embarqua pour aller à Athènes. Ce fut là où il parla dans l'Aréopage, & qu'il convertit Denys l'*Aréopagite*, & une femme nommée *Damaris*. D'Athènes il vint, l'an 52, à Corinthe, où il demeura dix-huit mois, après lesquels il s'embarqua à Cenchrée, pour retourner en Syrie. Ce fut à Cenchrée qu'il fit le vœu des Nazaréens. Il s'arrêta peu de temps à Ephèse, passa par Antioche, traversa la Galatie, la Phrygie & les autres provinces d'Asie les plus éloignées de la mer, & se rendit à Ephèse, où il prêcha longtemps l'évangile, & fut enfin chassé, par la conjuration de l'orfévre Démétrius, qui souleva le peuple contre lui, à cause du peu de débit que cet orfévre faisoit des statues de la Diane d'Ephèse, dont le culte étoit interrompu par la prédication de S. Paul. Il passa ensuite par la Macédoine, où il séjourna quelque temps; & enfin il vint pour la quatriéme fois à Jérusalem, l'an 58. Il y fut arrêté par le tribun Lysias, & conduit à Felix, gouverneur de la Judée, qui le retint prisonnier pendant deux ans à Césarée, & qui en partant le laissa en prison pour faire plaisir aux Juifs. Festus, successeur de Lysias, étant allé à Jérusalem, S. Paul fut accusé devant lui. Il eut audience de Festus, qui le voulut mener à Jérusalem pour le juger; mais S. Paul averti que les Juifs vouloient le tuer en chemin, en appella à César. Il fut encore entendu quelques jours après, devant le roi Agrippa II, & partit ensuite pour Rome. Ayant fait naufrage, il passa trois mois de l'hiver dans l'isle de Malte, & arriva à Rome l'an 61. Il y demeura deux ans prisonnier sur sa parole, au bout desquels il en sortit. Plusieurs ont cru qu'il étoit alors allé en Espagne; mais c'est un fait fort incertain, quoiqu'attesté par quelques anciens. Il y a plus d'apparence qu'il retourna voyager en Asie & dans la Gréce. Quoi qu'il en soit, étant revenu à Rome avec S. Pierre, il y eut la tête tranchée, l'an 65 de notre ére. Nous avons quatorze épîtres de S. Paul, qui portent toutes, à l'exception de celle qui est adressée aux Hébreux, le nom de cet apôtre. Elles ne sont pas rangées dans le nouveau Testament selon l'ordre des temps. On a mis d'abord celles qui sont écrites à une église entiere, puis celles qui sont adressées à des particuliers. La I est l'épître aux Romains, écrite de Corinthe, l'an 57 ou 58; la premiere épître aux Corinthiens, écrite d'Ephèse, vers la Pentecôte de l'an 57; la II lettre écrite aux Corinthiens, vers le milieu de la même année; l'épître aux Galates, écrite à la fin de l'an 56; l'épître aux Ephésiens, écrite pendant qu'il étoit prisonnier à Rome; l'épître aux Philippiens, écrite à la fin de 61, ou au commencement de 62; l'épître aux Colossiens, envoyée par Tychique & par Onésime, l'an 62; la I épître aux Thessaloniciens, qui est la plus ancienne, étant écrite après qu'il fut chassé de cette ville, l'an 52; la II épître aux mêmes, écrite quelque temps après; la I épître à Timothée, qui lui est adressée, après que S. Paul l'eut laissé à Ephèse, l'an 58; la II, adressée au même, écrite par S. Paul, pendant qu'il étoit prisonnier à Rome; la lettre à Tite, après qu'étant sorti de Rome, il revint en Asie, vers l'an 63; la lettre à Philemon, écrite de Rome l'an 61; & l'épître aux Hébreux. Quelques anciens ont douté que celle-ci fût de S. Paul, & quelques-uns l'ont attribuée à S. Clément, à S. Luc, ou à S. Barnabé; cependant elle contient des circonstances qui ne sauroient convenir qu'à S. Paul, & qui ne conviennent point aux autres. Les anciens ont cru qu'elle avoit été écrite en hébreu, comme S. Jérôme le remarque. Il se peut faire qu'elle ait été traduite par S. Luc ou par S. Clément; mais constamment elle est de S. Paul. Il l'a écrite de Rome, pendant qu'il étoit encore dans les liens, ou peu de temps après qu'il en fut délivré, c'est-à-dire, au commencement de l'an 63. On avoit supposé autrefois une lettre de S. Paul aux Laodicéens, que S. Jérôme considere comme une piéce certainement supposée & rejettée de tout le monde, *quæ ab omnibus exploditur*. On en a encore une sous ce titre, qui est différente de celle dont les Peres ont parlé, & qui est visiblement supposée. Il faut porter le même jugement des lettres de S. Paul à Séneque. A l'égard des actes de sainte Thecle, un prêtre d'Asie fut convaincu par S. Jean l'Evangéliste de les avoir fabriqués. * *Voyez* les actes des apôtres, *c.* 8 *& seq.* S. Paul, *in epist.* Eusebe, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Augustin, Sophronius, Œcumenius, & les autres interpretes des épîtres de S. Paul. *Consultez* aussi Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *vie de S. Paul*, & *hist. de l'église.* Scaliger & Riccioli, *chron. reform.* J. Pearson, *annal. Paulini.* Du-Pin, *dissertation préliminaire sur la bible & sur le nouveau Testament.*

PAUL (Saint) évêque de Narbone, si l'on en croit l'ancienne tradition, étoit le même Sergius Paulus, proconsul, que l'apôtre S. Paul convertit à la foi dans l'isle de Chypre. Cette tradition, qui est autorisée par le martyrologe romain, est contestée par plusieurs

favans hommes de ce temps. Paul, qui étoit des plus illustres familles de Rome, & qui avoit passé par les charges les plus considérables de la république, ayant été envoyé proconsul en Chypre, pour gouverner cette isle au nom de l'empereur & du sénat, voulut entendre S. Paul, qui y prêchoit l'évangile. Un Juif magicien, nommé Elymas, ou *Bar-Jesu*, qui faisoit le prophéte, le détourna de conférer avec le saint apôtre; mais les artifices de cet imposteur eurent peu de pouvoir sur l'esprit de Sergius Paulus, qui crut d'abord en Jesus-Christ & demanda le baptême. On dit que ce fut de lui que l'apôtre emprunta le nom de *Paul*; car auparavant, il est appellé *Saul* dans les actes des apôtres; & c'est seulement après cette action, que l'on commence à le nommer *Paul*. On tient par tradition, que Paul vint trouver l'apôtre S. Paul à Rome, où il avoit été amené prisonnier sous l'empereur Néron; qu'il l'accompagna, lorsqu'il entreprit le voyage des Gaules & de l'Espagne, & qu'il fut ordonné évêque du pays de Narbone par ce saint apôtre : ce qui néanmoins a besoin de preuves. D'autres disent que Paul tint premiérement son siége à Beziers, & qu'étant ensuite appellé par ceux de Narbone, il laissa S. Aphrodise évêque à Beziers, & s'appliqua entierement à la conversion des Narbonois. Les Espagnols veulent aussi qu'il ait été leur apôtre; & le peu de distance qu'il y a de Narbone en Espagne, est le fondement de cette opinion. Quoi qu'il en soit, on veut que Paul ait été le premier évêque de Narbone, & qu'il y ait fini heureusement sa vie. Le martyrologe de France dit que ce fut par le martyre, mais on n'en a point de preuves certaines; & les actes de sa vie & de son martyre n'ont aucune autorité. * Bollandus. Le pere Labbe. Sainte-Marthe.

PAUL (Saint) premier hermite, c'est-à-dire, le premier des solitaires chrétiens, dont l'histoire nous a donné connoissance, étoit né de parens fort riches, dans la basse Thebaïde, du temps de l'empereur Alexandre Sevére. Il perdit son pere & sa mere à l'âge de 15 ans, & se trouva en possession de grands biens. La persécution de l'empereur Dece contre les chrétiens étant survenue, Paul se retira dans une maison de campagne; mais son beau-frere l'ayant dénoncé, il s'enfuit dans le désert. Il y trouva une caverne, dont il déboucha l'entrée, & où il fit sa demeure, l'an 250, âgé de 22 ans; il y passa le reste de sa vie, qui fut en tout de 112 ou 113 ans, s'étant nouri jusqu'à 53 ans des fruits du palmier qui étoit au pied de la montagne, & depuis miraculeusement par un corbeau qui lui apportoit tous les jours du pain. Saint Antoine averti en songe qu'il y avoit un solitaire plus parfait que lui, entra dans le désert, & vint jusqu'à la grotte de Paul. Il eut le bonheur de l'entretenir. Paul lui déclara que l'heure de sa mort étoit proche, & le pria d'aller querir le manteau que lui avoit donné S. Athanase, & de l'apporter pour l'ensevelir. Saint Antoine retourna promptement à son monastere, & revint à l'habitation de Paul, où il le trouva mort, & l'ensevelit. Deux lions vinrent faire la fosse, dans laquelle S. Antoine l'enterra. Ceci s'est passé l'an 341. * *Vie de S. Paul par S. Jerôme*. Baillet, *vies des Saints*, *au 10 de juin*.

Il y a un ordre religieux, qu'on appelle communément *les hermites de S. Paul*, parcequ'ils reconnoissent S. Paul, premier hermite, pour leur patron. Cet ordre fut institué en Hongrie par Eusébe de Strigonie, vers l'an 1215, & fut réformé par Paul, évêque de Vesprim, vers l'an 1263. Il s'est établi l'an 1553 une autre congrégation d'Hermites de S. Paul en Espagne & en Italie. * Polydore, *l. 7. Histoire des ordres religieux*, *in-4°*, 1715, *chez J. B. Coignard*.

Papes.

PAUL, I de ce nom, pape, fut mis sur le saint siége après *Etienne* III son frere, l'an 757, malgré la brigue de quelques clercs qui vouloient élever au pontificat Théophylacte, qui étoit archiprêtre. Ce pape écrivit à Pepin, roi de France, pour lui faire savoir son élection, & travailla avec beaucoup de zéle pour la conversion de l'empereur Constantin *Copronyme*, Iconomaque; mais ce fut inutilement. Il fonda diverses églises, où il transféra les corps de plusieurs saints martyrs, & implora le secours du roi Pepin contre les Grecs & les Lombards. Ce pape mourut le 29 juin de l'an 767, ayant tenu le siége dix ans & un mois, & eut pour successeur ETIENNE IV. Il y a 22 lettres de lui dans la collection de Gretser. * Anastase, *en sa vie*. Baronius, *in annal*, *&c.*

PAUL II, Vénitien, nommé PIERRE Barbo, cardinal du titre de S. Marc, & neveu du pape Eugène IV, fut élu pape après *Pie* II, sur la fin du mois d'août de l'année 1464. Il étoit fils de NICOLAS Barbo, & de *Polixène*, sœur du pape Eugène IV, qui lui donna l'archidiaconé de Bologne, l'évêché de Cervia en la Romagne, une charge de protonotaire apostolique, de ceux qu'on appelle participans, & enfin le chapeau de cardinal en 1440. Calliste III l'envoya légat dans la Campagne de Rome. Quelques auteurs disent que le cardinal Barbo pleuroit facilement, & ne manquoit jamais de donner des larmes, quand il manquoit de bonnes raisons pour persuader ce qu'il vouloit. C'est pour cela que Pie II le nommoit *Notre-Dame de Pitié*. Au reste, il étoit bien fait, magnifique, & se piquoit de faire toutes choses avec grand éclat. On croit qu'il est le premier qui a institué que les cardinaux porteroient le chapeau rouge. Platine, qui finit en lui ses vies des pontifes Romains, en parle aigrement, & dit qu'il n'aimoit point les gens de lettres; qu'il appelloit hérétiques tous ceux qui en faisoient profession, & qu'il supprima le collége des abbréviateurs, composé des plus beaux esprits de Rome. Mais les autres auteurs le représentent comme un homme doux, & le louent, parcequ'il travailla pour le soulagement de ses sujets de l'Etat ecclésiastique, pour établir la paix en Italie, & pour liguer les Chrétiens contre les Turcs. On peut voir en particulier l'écrit du cardinal Quirini intitulé, *Pauli II, Pontif. maxim. vindiciæ adversus Platinam, aliosque obtrectatores*. On le trouve à la tête de la vie de Paul II par Michel Canensio de Viterbe, publiée par le même cardinal Quirini, à Rome 1740, *in-4°*. Ce pape vouloit se nommer Formose, puis Marc; mais on lui fit changer de sentiment, parceque le premier nom, qui signifioit *beau* en latin, sembleroit avoir été mandié en faveur de sa bonne mine, & que l'autre étoit celui du saint protecteur de Venise, & le cri de guerre des Vénitiens. Paul II mourut subitement le 25 juillet 1471, pour avoir mangé deux melons à son dîner. Il étoit âgé de 53 ans, 10 mois & 3 jours, & avoit régné 6 ans, 10 mois & 26 jours. Les protestans ont parlé très-désavantageusement de ce pontife, & ont avancé qu'il fut étranglé par un homme qui le trouva avec sa femme, ce qui est très-contraire à la vérité. Nous avons les ordonnances & les épîtres de Paul II, à qui on attribue un traité des régles de la chancellerie. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican, où l'on voit son tombeau. SIXTE IV lui succéda. * Ambrosius de Vignate, *orat. ad Paul II*. Platina, *in Paul II*. Gretser, *in exam. c. 64*. Bzovius. Sponde, & Rainaldi, *in annal.*

PAUL III, Romain, nommé ALEXANDRE Farnèse, doyen du sacré collége, & évêque d'Ostie, fut élu d'une commune voix par 34 cardinaux qui se trouverent au conclave, après la mort de Clément VII. Il étoit fils de PIERRE-LOUIS Farnèse, & de *Janelle* Cajetan; avoit été fait cardinal par Alexandre VI, en 1493, & avoit été élevé aux évêchés de Parme, de Frescati, de Palestrine, de Sabine, de Porto, & d'Ostie. Depuis, il avoit été légat à Viterbe dans la marche d'Ancône, & avoit servi utilement le saint siége, & le pape Clément VII pendant sa prison. On l'avoit proposé pour être pape après Léon X & après Adrien VI; mais le ciel qui lui destinoit cette dignité pour un autre temps,

inspira son élection après la mort de Clément VII. Il fut choisi le 13 octobre de l'an 1534, & couronné le 3 novembre âgé de 67 ans. Dans un temps que l'église étoit combattue par les protestans, il crut qu'il devoit travailler de tout son pouvoir, pour s'opposer à leurs desseins, & députa neuf cardinaux pour faire un recueil des points nécessaires à la réformation du clergé ; & cependant il indiqua un concile général à Mantoue. Deux obstacles pouvoient empêcher l'exécution de ses desseins, les courses des Turcs, & la guerre entre les princes chrétiens. Il travailla pour remédier à l'un & à l'autre de ces malheurs, & fit avec l'empereur & les Vénitiens une ligue contre les Ottomans, qui échoua par la faute de Doria, général de la flotte. En 1538 le pape assembla le roi François I & Charles-Quint, empereur, à Nice en Provence, où il se trouva lui-même, & où il leur fit jurer une tréve de dix ans. Elle ne dura pas si long-temps, par la faute & par l'ambition de Charles-Quint. Depuis, le duc de Mantoue ayant refusé de donner cette ville pour le concile que le pape avoit indiqué, on résolut de le célébrer à Vicenze dans le domaine de Venise ; & enfin pour contenter les protestans, on le convoqua à Trente, où la premiere session commença le treiziéme décembre, troisiéme dimanche de l'Avent de l'an 1545. Le concile fut transféré à Bologne à cause de la peste, fut interrompu à cause des guerres entre les princes chrétiens, & fut terminé en 1563. Ce pape fit des tentatives inutiles pour établir l'inquisition à Naples, & approuva l'institut de la compagnie de JESUS, avec diverses autres congrégations. Il condamna hautement l'*Interim* dont l'empereur convint avec les protestans d'Allemagne. Paul III avoit un fils nommé PIERRE-LOUIS Farnèse, qu'il fit duc de Parme. Ce dernier fut pere d'OCTAVIO, qui sachant que le pape avoit dessein de restituer Parme à l'église, écrivit au cardinal *Alexandre* Farnèse son frere, que si on ne lui rendoit ce duché, il se joindroit, pour le recouvrer à Ferdinand de Gonzague, général des troupes impériales, qui avoit pris Plaisance. Cette ingratitude affligea si fort le pape, qu'il fut attaqué de la fiévre, & mourut au mont Quirinal le 10 novembre de l'an 1549, âgé de 81 ans, 8 mois & 10 jours, & fut enterré au Vatican. On dit qu'en mourant il détesta le peu de reconnoissance de ses parens, & répéta souvent ces paroles du prophéte : *Si mei non fuissent dominati, tunc immaculatus essem, & emundarer à delicto maximo.* Ce pape savoit l'astronomie, avoit écrit assez poliment en vers, avoit adressé diverses lettres d'érudition à Erasme, au cardinal Sadolet, & à d'autres, & avoit même composé des remarques sur quelques épîtres de Cicéron. On doit éviter de consulter sur son chapitre, Bernardin Ochin, Verger, Balée, & Sleidan, qui ont parlé très-désavantageusement de lui. On doit plutôt s'en rapporter au jugement qu'en font les cardinaux Bembo & Sadolet. Ce n'est pas qu'on puisse défendre toutes les actions du pape Paul III : il étoit homme, & comme tel, il a été sujet à de grandes foiblesses. C'est ce que le sieur Auberi a remarqué dans la seconde partie de son histoire générale des cardinaux, en répondant à Henning, auteur protestant, qui a écrit des choses très-désavantageuses à la gloire de ce pontife. *Il est aisé*, dit-il, *de découvrir l'intention de cet auteur, qui croit battre en ruine l'église catholique, en noircissant la réputation de celui qui en est le chef visible ; & il ne veut pas considérer que, quand les crimes que lui & ses semblables supposent contre les papes, seroient aussi véritables qu'ils sont faux, l'on n'en pouroit conclure autre chose, si non que Dieu n'a pas voulu choisir des anges pour la conduite des hommes, mais qu'il l'a confiée à des hommes, qui ne pouvant ignorer la fragilité de leur nature, sont d'autant plus obligés à compatir aux imperfections & aux défauts des autres.* JULES III fut pape après Paul III. * Bembo & Sadolet, *in epist.* François de Beaucaire, *in comment. rerum. Gall. lib.* 23 & 24. Coccius, *in thesauro.* Onuphre. Ciaconius. Victorel & Du Chêne, *in ejus vita.* La Rochepofai, *in nomencl. card.* Sponde, *in annal. &c.*

PAUL IV, de Naples, doyen des cardinaux, nommé auparavant JEAN-PIERRE *Caraffe*, étoit fils de JEAN-ANTOINE, fils du comte de Matalone, & naquit en 1476. Il fut dès l'âge de 18 ans, camerier secret du pape Alexandre VI ; & après sa mort, le pape Jules II le fit archevêque de Chiéti dans le royaume de Naples à l'âge de 28 ans. Le même pontife l'envoya quelque temps après nonce vers Ferdinand d'Aragon, qui prenoit alors possession du royaume de Naples. En 1513, il assista au concile de Latran, d'où Léon X l'envoya nonce vers Henri VIII, roi d'Angleterre, puis il alla avec la même qualité en Espagne auprès du roi Ferdinand. Charles-Quint, successeur de ce prince, nomma Caraffe à l'archevêché de Brindisi ; mais il le garda peu, l'ayant remis en 1524 avec celui de Chiéti entre les mains du pape, pour s'associer avec Gaëtan de Thienne pour l'établissement d'une congrégation de clercs réguliers dits depuis *Théatins*, dont il fut le premier supérieur pendant trois ans. Saint Gaëtan lui succéda ; & après que celui-ci eut fait son temps, le même Caraffe fut élu une seconde fois supérieur de cette congrégation. Le pape Paul III le nomma cardinal en 1536, & voulut qu'il reprît l'archevêché de Chiéti, qui vint à vaquer cette année : il fut depuis élevé à l'évêché de Naples ; mais les Espagnols l'empêcherent d'en prendre possession. Enfin il succéda à la papauté à Marcel II, 22 jours après la mort de ce pontife, le 23 mai 1555, jour de l'ascension de Notre-Seigneur, étant âgé de 80 ans. Ce pape avoit une grande connoissance des sciences & des langues ; mais son extrême sévérité le fit redouter après son élection, sur-tout parcequ'il avoit résolu de travailler à remédier aux abus de la cour de Rome. Il accorda néanmoins tant de priviléges aux Romains, que le peuple, après l'en avoir fait remercier, lui éleva une statue de marbre au Capitole. D'ailleurs il travailla sérieusement à la réforme des mœurs & des habits ecclésiastiques ; il retrancha les abus qui se commettoient dans les expéditions par l'avarice des officiers ; il condamna les livres impies & les hérétiques, châtia les blasphémateurs, défendit les lieux infâmes, condamna les apostats, & chassa même ses neveux de Rome, parcequ'ils abusoient de leur autorité contre les loix de la justice & de la religion. Comme il avoit autrefois conseillé l'établissement de l'inquisition à Paul III, il la confirma par ses soins & par de grands priviléges. Il obligea les évêques d'aller résider dans leurs diocèses, & les religieux de rentrer dans leurs monasteres, & érigea en 1559 les archevêchés de Goa dans les Indes, & ceux de Cambrai, de Malines, & d'Utrecht dans les Pays-Bas, avec divers évêchés pour leur servir de suffragans. Ce pontife fit alliance avec le roi Henri II, qu'il sollicita d'entreprendre la conquête du royaume de Naples, & travailla pour rétablir la religion en Angleterre, sous le regne de la reine Marie. Ces soins lui firent des ennemis secrets, qui attenterent à sa vie dans une conjuration, dont on accusa les Espagnols d'être les auteurs. Enfin, il mourut le 18 août de l'an 1559, âgé de 83 ans un mois & 22 jours. La fureur du peuple fut si grande après sa mort, qu'il brisa la statue qu'il lui avoit élevée, rompit ses armes, & brula la maison de l'inquisiteur ; de sorte que son corps fut mis au Vatican dans un petit tombeau de brique. Depuis, le pape Pie V fit mettre le corps de Paul IV dans un sépulcre de marbre, qu'il fit élever en l'église des Dominicains de la Minerve, avec une épitaphe qui marque en abrégé les vertus de ce grand pontife. Il avoit écrit divers traités. *De symbolo. De emendenda ecclesia ad Paulum III. Regulæ Theatinorum, &c.* PIE IV fut élu en sa place. * Foglieta, *in vita Pauli IV.* Jean-Baptiste Castaldi, *in vita Pauli IV.* La Rochepofai, *nomencl. card.* Victorel, *addit. ad Ciacon.* Du Chêne, *en sa vie.* Sadolet & Hosius, *in epist.* Sponde,

in annal. Louis Jacob, *bibliotheca pontificum. Histoire des ordres religieux*, in-4°. *chez Jean-Baptiste Coignard.*

PAUL V, natif de Rome, mais originaire de Sienne, nommé CAMILLE Borghèse, cardinal du titre de saint Chrysogone, parvint au pontificat après *Léon* XI, & fut élu le 17 mai de l'an 1605. Il interdit la république de Venise, pour avoir fait des loix qu'il croyoit contraires aux libertés des ecclésiastiques; mais cette affaire qui auroit eu des suites fâcheuses, fut terminée par l'entremise du roi Henri *le Grand*, & par les soins des cardinaux de Joyeuse & du Perron. Ce pape reçut des ambassadeurs du roi de Congo, & de quelques autres princes des Indes & du Japon, eut soin de leur envoyer des missionaires, & de fonder des évêchés dans ces pays nouvellement assujétis à la foi. Il témoigna la même bonté aux Maronites, & aux autres chrétiens Orientaux, & envoya des légats à divers princes orthodoxes, ou pour leur témoigner son estime, ou pour le bien de leur état & de la religion. Paul V confirma la congrégation de l'oratoire de France, celle des filles de sainte Ursule, l'ordre de la Charité, fondé par le B. Jean de Dieu, & quelques autres nouveaux instituts, & canonisa S. Charles Borromée. Ce pontife mourut le 28 janvier de l'an 1621, âgé de 69 ans, & eut pour successeur GREGOIRE XV. * Victorel, *addit. ad Ciacon.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Du Chêne, *histoire des papes.* Louis Jacob, *biblioth. pont. &c.*

PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

PAUL, patriarche d'Alexandrie dans le VI siécle, avoit vécu assez long-temps dans les déserts d'Egypte, où il fut abbé de Tabenne. Pélage apocrisiaire, ou nonce à Constantinople pour le pape Agapet, le fit mettre sur le siége d'Alexandrie, après qu'on eut chassé Théodose & Gayen, l'an 536; & l'empereur Justinien lui donna le pouvoir de déposer les hérétiques qui avoient quelques charges. Il s'en servit sans prudence & sans précaution, fut accusé depuis par ses ennemis d'avoir contribué à la mort de l'économe de l'église d'Alexandrie, & fut envoyé en exil, après avoir été déposé à Gaze l'an 537. * Liberatus, *in breviario*, *cap.* 33, Baronius, *A. C.* 536, 537.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

PAUL DE SAMOSATE, hérésiarque, étoit évêque d'Antioche, & succéda à Démétrien, vers l'an 260. Il soutint avec Artemon, que le Verbe étoit descendu en Jesus-Christ; qu'il avoit seul opéré par lui, & s'étoit ensuite retiré vers le Pere. Il établissoit aussi en Notre-Seigneur deux personnes distinctes, le Fils de Dieu Verbe, & le Christ, qu'il soutenoit n'avoir point été avant Marie, mais avoir reçu le nom de Fils de Dieu pour récompense de ses œuvres saintes. De ces principes impies, il concluoit que dans l'Eucharistie, le sang de J. C. étoit corruptible. Il nioit encore, selon quelques-uns, que le Verbe fût une personne distinguée du Pere. S. Denys pape, & S. Denys d'Alexandrie s'opposerent à ces erreurs; & divers prélats s'assemblerent l'an 264 à Antioche, où les erreurs de Paul furent condamnées. La crainte de la déposition, plutôt que le sentiment de la vérité, lui fit abjurer son hérésie; de sorte qu'on le laissa paisible dans son siége. Mais peu après il recommença d'enseigner ses blasphêmes. Les évêques en étant avertis, se rassemblerent à Antioche, où il fut confondu par un prêtre nommé *Malchion*, & condamné par les peres du synode, qui le déposerent vers l'an 270. Dans leur épître synodale, ils exposerent que, quoique Paul de Samosate n'eût recueilli aucun bien de ses parens, ni exercé aucun art qui lui pût faire acquerir, toutefois il avoit amassé de fort grandes richesses, vendant sa faveur à ceux qui en avoient besoin, exigeant effrontément, pillant avec violence, & ne trouvant rien de bas, pourvu qu'il pût contenter son avarice: en effet, comme il étoit parvenu à l'épiscopat par de très-mauvaises voies, il s'y gouverna d'une façon entierement profane. Il affectoit de paroître accompagné dans les places publiques, & de donner divers ordres, & vouloit qu'on le louât extrêmement lorsqu'il prêchoit le peuple. Il blâmoit les interpretes de la sainte écriture qui l'avoient précédé, & parloit de lui-même comme d'un docteur incomparable. Il se porta même à cet excès d'impiété, qu'un jour de Pâque, au lieu des hymnes ecclésiastiques, il fit chanter des paroles composées à sa louange. Il tenoit des femmes chez lui, & permettoit la même chose aux ecclésiastiques de son parti. C'est ce que rapporte l'épître des évêques de ce concile, qui mirent en la place de Paul, Domnus, fils de Démétrien son prédécesseur. L'hérésiarque refusa de quitter la maison épiscopale; de sorte qu'on eut recours à l'empereur Aurelien, qui quoique païen, le renvoya à l'évêque de Rome. * Eusebe, *liv.* 7, *hist. c.* 22, 23 & 24. Saint Epiphane, *hær.* 65. Saint Augustin, *de hær. c.* 44. Nicephore, *liv.* 6, *c.* 30. Prateole, *V. Paul de Samos.* Saint Denys d'Alexandrie, *epist. adv. Paule Samos.* Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *histoire ecclésiastique.*

Paul de Samosate fut auteur d'une secte qu'on appella de son nom, les PAULIANISTES, qui tenoient ses mêmes sentimens, & étoient dans les mêmes erreurs. Le concile de Nicée ordonne qu'on les rebaptisera. Il y en avoit plusieurs du temps de S. Athanase, & cette secte subsistoit encore du temps d'Innocent I & de saint Jean Chrysostome. Theodoret remarque qu'il n'y avoit plus de Paulianistes de son temps. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

PAUL II, prêtre de Constantinople, fut élu patriarche d'Antioche l'an 519, en la place de Severe, hérétique, auquel il avoit résisté pendant deux ans. Il fut ordonné à Antioche selon le droit ou la coutume, quoique les Constantinopolitains demandassent que ce fût dans leur ville. Mais il trompa toutes les espérances qu'on avoit conçues de lui; car il vécut d'une maniere si peu ecclésiastique, que les orthodoxes même se séparerent de lui. Cette aversion générale fut cause qu'il se déposa lui-même en 521. Peu de temps après il mourut misérablement, laissant son siége rempli par le prêtre Euphrasius. * Evagre, *lib.* 4, *cap.* 4. Baronius, *in annal.*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

PAUL (Saint) I du nom, prêtre insigne par sa piété & par sa science, s'étoit trouvé au concile de Nicée, & fut élu patriarche de Constantinople par les orthodoxes en 336. Les Ariens avoient proposé Macédonius. Paul l'emporta; mais il fut chassé aussitôt sous le régne de Constantin, & rappellé en 338 avec S. Athanase, après la mort de cet empereur. Il fut bientôt après déposé par les Eusebiens, & Eusebe de Nicomédie mis en sa place. Il revint après la mort d'Eusebe en 341, pour rentrer dans son siége; mais Macédonius ayant été élu par la faction contraire, il y eut un ordre de l'empereur Constance adressé à Hermogène, général de la cavalerie, de chasser Paul. Le peuple de Constantinople prit le parti de Paul; mit le feu à la maison d'Hermogène; le traina lié par les rues, & le fit mourir. Ceci arriva l'an 342. L'empereur Constance ayant reçu ces nouvelles, vint lui-même à Constantinople, en chassa Paul, & punit la ville. Socrate dit que Paul alla à Rome; qu'il fut rétabli en 348, & qu'il fut ensuite relégué à Cucuse, où il fut étranglé; mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en 342, puisqu'il ne fut point parlé de lui dans les conciles de Rome & de Sardique. L'église le révere comme un martyr; & l'empereur Théodose *le Grand* fit depuis transporter son corps à Constantinople. * Athanase, *epist. ad Sol.* Socrate. Sozomene, *l.* 4. Théodoret, *l.* 2. Baronius, *in annal.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du IV siécle.*

PAUL II, hérétique Monothélite, patriarche de Constantinople, fut élu en 641, par les soins de l'em-

pereur Constant, petit fils d'Heraclius. Il répandit son venin jusque dans l'Afrique; mais les prélats Africains eurent recours au pape Théodore, qui l'excommunia & le déposa. Cette juste condamnation irrita si fort Paul, qu'il fit fouetter & bannir de Constantinople les agens du pape & les autres orthodoxes, & démolir une chapelle que les Latins avoient dans la même ville. Il conseilla à l'empereur de publier son édit qu'on nomma *Type*, & le fit afficher aux portes de l'église comme une formule de foi. Paul mourut dans son héréſie à la fin de l'an 654, ou au commencement de l'année suivante. Sa mémoire fut condamnée dans le VI concile, & son nom ôté des diptyques eccléſiaſtiques. * Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. orient. in lib. 8. comment.*

PAUL III, quoique laïc & secrétaire de l'empereur, fut mis sur le siége de Constantinople après Théodore, en 686, & mourut l'an 693. Callinique lui succéda. * Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. orient. lib. 8, comment.*

PAUL IV, natif de l'isle de Chypre, fut élu malgré lui après Nicetas, patriarche de Constantinople en 780. La crainte des menaces de l'empereur fut cause qu'il reçut en sa communion les Iconomaques, quoique dans le cœur il fût orthodoxe. Aussi ne pouvant plus faire violence à son inclination, il abdiqua, & se retira dans un monastere pour y faire pénitence, le 31 août de l'an 784. * Théophane, *l.* 23. Baronius, *A. C.* 780 & 784. Banduri, *imp. orient. l. 8 comment.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PAUL, martyr de la Palestine pendant la persécution de Maximin, fut conduit au supplice le 25 juillet de l'an 308, & eut la tête tranchée, après avoir fait de ferventes prieres pour les chrétiens & pour la conversion des infidéles. * Eusebe, *de martyr. Palest.*

PAUL *le Simple*, anachorete en Thébaide, dans le IV siécle, après avoir vécu soixante ans laboureur, se retira de sa maison, ayant trouvé sa femme en adultere, & vint trouver S. Antoine, qu'il obligea par sa constance de le recevoir au nombre de ses disciples. Saint Antoine éprouva son obéissance par quantité d'épreuves que Paul soutint avec une humilité merveilleuse. On ne sait point l'année de sa mort. * Pallad. *hist. Lausiac. cap.* 28. Rufin, *vit. Patr. cap.* 31 Sozomene, *lib.* 1 *hist. cap.* 13. Henschenius. Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast.* Baillet, *vies des saints.*

PAUL, évêque d'Emèse, assista au concile d'Ephèse, en 431, & y tint la place d'Acace de Bérée. Après ce concile, il fit l'accommodement des évêques d'Orient avec S. Cyrille & les Egyptiens. Ce fut lui qui dressa la formule de foi, qui devoit être approuvée par les uns & par les autres: il fit deux homélies sur la paix qu'il venoit de procurer. On a ces monumens dans les actes du concile d'Ephèse, & une lettre de Paul à Anatole dans la collection de Lupus. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V siécle.*

PAUL, évêque dont parle Gennade, avoit écrit un traité de la pénitence. Le même auteur parle d'un autre PAUL, prêtre de Pannonie, qui avoit publié des traités de la virginité, du mépris du monde, &c. Cet auteur vivoit dans le V siécle. * Gennade, *de viris illust.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclesiastiques du V siécle.*

PAUL, premier évêque de Léon en Bretagne, dans le VI siécle, étoit du pays de Galles, & fut disciple de l'abbé Hildult, & compagnon de S. Gildas *le Sage.* Il passa en Armorique vers l'an 522. Après y avoir demeuré quelque temps dans la solitude, il alla prêcher l'évangile aux Osismiens; & le seigneur du pays demanda au roi Childebert qu'il fût sacré évêque de Léon. Le roi le permit, & Paul fit quelque temps les fonctions épiscopales. Il s'en déchargea bientôt; mais deux de ses disciples qu'il avoit mis en sa place, étant morts successivement, il fut obligé de reprendre le soin de son église, qu'il gouverna pendant dix ans, après lesquels il s'en démit en 566, & se retira dans son monastere de l'isle de Bas, où il mourut le 12 de mars 579. * *Acta apud.* Bolland. Baillet, *vies des saints, au mois de mars.*

PAUL, évêque de Verdun dans le VII siécle, que quelques-uns ont dit sans fondement frere de S. Germain, évêque de Paris, après avoir vécu long-temps dans le monastere de Tholei dans le diocèse de Trèves, fut choisi en 630 par le roi Dagobert pour remplir le siége de Verdun. Il rétablit cette église qui étoit dans un grand désordre, & mourut vers l'an 641, le 8 février. Sa vie est dans les actes Bénédictins. * Bulteau. Baillet, *vies des saints, au mois de février.*

PAUL, diacre de Cordoue dans le IX siécle, fut martyrisé en Espagne, l'an 850, par ordre d'Abderame, prince des Sarasins. Il eut pour compagnon Théodemire, moine; ce dernier fut martyrisé le 16 de juillet, & l'autre le 25. * Eulog. *memor. l.* 2, *c.* 6. *Les martyrologes.* Baillet, *vies des saints.*

PAUL, *Paulus*, de Tyr, contemporain de Philon de Byblos, a laissé quelques écrits en grec sur la rhétorique, qu'il enseignoit vers l'an de Jesus-Christ 120. Il obtint de l'empereur Adrien le titre de métropole pour la ville de Tyr, qui l'avoit député vers ce prince. * Suidas.

PAUL, *Paulus*, Espagnol de nation, & secrétaire de l'empereur Constance, se rendit célébre par les cruautés qu'il exerça sous son régne, & fut surnommé *la Chaine*, à cause de son habileté à faire naître les accusations l'une de l'autre, & à en faire une espece d'enchainement. Il fut envoyé en Angleterre l'an 353, pour en amener des tribuns & d'autres officiers accusés d'avoir conspiré avec Magnence, quoique tout leur crime fût de lui avoir obéi, parcequ'ils n'étoient pas assez forts pour lui résister. Cet ordre cruel fut exécuté avec encore plus de cruauté par Paul, accoutumé à confondre les innocens avec les coupables. Martin, vicaire de l'isle, qui aimoit la justice, s'y opposa autant qu'il le put, & par prieres, & en protestant qu'il se retireroit plutôt. Mais Paul le menaça de son côté de le rendre lui-même coupable du crime des autres, & de l'emmener chargé de chaines à Constance. C'étoit presque la même chose sous ce prince, d'être soupçonné d'un crime de cette nature, & d'être condamné; de sorte que Martin réduit au désespoir, tira l'épée pour en percer Paul; mais ne l'ayant blessé que légérement, il tourna son épée contre lui-même & se tua. Un malheur si honteux pour le régne de Constance, ne l'empêcha pas d'employer toute la rigueur des tourmens contre ceux que Paul lui amena. La plupart furent proscrits & dépouillés de leurs biens; plusieurs furent bannis, & quelques-uns même furent punis du dernier supplice. Le nom & les cruautés de Paul se lisent souvent dans l'histoire d'Ammien. Libanius parle aussi des balles de plomb dont ce Paul avoit fait battre un certain Aristophane, autant qu'il l'avoit jugé nécessaire, pour lui faire perdre la vie. Ce cruel ministre fut enfin brulé vif sous Julien, sans que personne en fût surpris ni le plaignît. * Ammien Marcellin, *lib.* 14. Liban, *orat.* Tillemont, *histoire des empereurs.*

PAUL, surnommé *Eginette*, parcequ'il étoit né dans l'isle d'Egine, aujourd'hui Engia, dans le golfe de ce nom, fut un des plus célebres médecins de son temps. Plusieurs auteurs le font vivre à la fin du III siécle, & au commencement du IV; mais il faut le reculer jusqu'au VII siécle, puisqu'il a copié dans ses ouvrages beaucoup de passages d'Alexandre de Tralles qui ne florissoit que dans le VI siécle. Paul voyagea beaucoup; & dans tous les pays qu'il parcourut, il s'attacha à examiner les différentes méthodes de pratiquer la médecine & la chirurgie. Il pratiqua aussi lui-même la derniere, comme on le voit par un de ses traités, qui ne contient que des descriptions d'opérations de chirurgie. Celles qu'il donne des maladies sont courtes, & cependant ne laissent rien à desirer. Il nous

a

a aussi conservé quelques fragmens des anciens médecins, & sur-tout la lettre de Diocles à Antigonus touchant la maniere de se conserver en santé. * Voyez Freind, *histoire de la médecine, premiere partie.*

PAUL ou PAULUS FLORUS, historien, qui vivoit dans le VI siécle & du temps de l'empereur Justinien, écrivit en vers l'histoire de ce même prince, dont nous avons parlé ailleurs. Peut-être est-il le même que PAULUS CYRUS FLORUS *le Silentiaire*. Il fit aussi en vers la description du temple de sainte Sophie, &c. * Agathias, *l.* 5. Suidas & Vossius, *de poët. & de histor. Græc. l.* 4, *c.* 20; *& de hist. Lat. l.* 2, *c.* 19.

PAUL DIACRE de Merida en Espagne, vers l'an 610, est différent de PAUL DIACRE, Nestorien de Perse, auteur d'un traité intitulé *de judicio*, & cité dans le concile de Latran, tenu par le pape Martin I, en 649.

PAUL, diacre d'Aquilée, appellé *Warnefride* de son nom de famille, fils de *Wartifrede* & de *Théodelinde*, fut secrétaire de Didier, dernier roi des Lombards. Ce prince ayant été pris en 774, par Charlemagne, & son royaume entierement détruit, Paul Diacre tomba entre les mains du vainqueur, qui le traita fort honnêtement. Mais l'attachement qu'il avoit eu à son prince l'ayant fait soupçonner de quelque intrigue, il fut conduit en exil vers la mer Adriatique, d'où il se sauva chez le duc de Bénévent, gendre de Didier, & se fit peu de temps après moine du Mont-Cassin, où il mourut au commencement du IX siécle. Cet auteur a écrit l'histoire des Lombards, partagée en VI livres. On lui attribue encore faussement un abrégé de l'histoire romaine, tiré de plusieurs auteurs: car quoiqu'il ait fait une addition à l'abrégé d'Eutrope, il n'est point auteur de cette collection qui est plutôt d'Anastase *le Bibliothécaire*. Il a fait un abrégé de l'histoire des premiers évêques de Metz, qui se trouve parmi les historiens de France, & dans la derniere édition de la bibliothéque des peres. Les premiers temps de cette histoire, qu'il fait remonter jusqu'aux apôtres, sont entierement fabuleux. Il composa cet écrit, comme il le dit lui-même au *chap.* 16 *du* 6*e livre de son histoire des Lombards*, à la priere d'Angilram, évêque de Metz. Il a aussi composé en particulier la vie de saint Arnoul, évêque de Metz, qui se trouve parmi les œuvres de Bede. On a une relation du martyre de S. Cyprien, qui porte son nom, que l'on trouve à la tête des œuvres de ce pere, de l'édition de Pamelius. On a encore donné sous son nom des vies de saint Benoît, de saint Maur & de sainte Scholastique. Sigebert nous assure qu'il a écrit la vie de saint Grégoire *le Grand*, que l'on a imprimée dans la derniere édition des œuvres de ce saint. *Voyez* dans la *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques de* M. Du-Pin, quelques autres ouvrages qu'on lui attribue. L'on croit que l'hymne de saint Jean *Ut queant laxis*, est de lui. Enfin Paul avoit composé, par ordre de Charlemagne, un livre d'homélies ou de leçons tirées des saints peres, pour tous les jours de l'année. Ce livre a été imprimé à Spire l'an 1472, par Pierre Drach, avec une lettre de Charlemagne en tête, par laquelle il déclare que cet ouvrage a été composé par Paul Diacre, suivant l'ordre qu'il lui en avoit donné. Le pere Mabillon a fait imprimer cette lettre, & des extraits des premieres homélies, parceque l'édition de Spire est devenue fort rare. DD. Martene & Durand ont donné dans le tome IX de leur *ampl. collect.* deux sermons de lui sur la fête de l'Assomption. * Du-Pin *biblioth. des aut. ecclef. des VII & VIII siécles*, 2*e*. *édit.* Paris, *in* 8°.

PAUL, diacre de l'église de Naples, du temps de Charlemagne, & vers l'an 840, traduisit du grec en latin la vie de sainte Marie Egyptienne, composée par Sophrone, évêque de Jérusalem, que nous avons dans Surius & Bollandus sous le 9 avril. Hildebert du Mans mit depuis cette vie en vers. * Sigebert, *in catal. c.* 69; & Henri de Gand. *c.* 8.

☞ PAUL, moine de saint Pére en Vallée, à un des fauxbourgs de Chartres, y a fleuri depuis l'an 1029 jusqu'en 1088. On a de lui un recueil de toutes les chartes & priviléges de son monastere qu'il avoit pu recouvrer. C'est le recueil que divers savans citent sous le titre de *liber Aganonis* ou *Apotheca*, parceque c'est un recueil de divers monumens. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tom. VIII.

PAUL DE GÈNES, moine du Mont-Cassin, vivoit dans le XI & le XII siécle, sous les regnes des empereurs Henri III & Henri IV. On dit qu'il étoit aveugle de naissance, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre habile, & de publier des commentaires sur les pseaumes, sur Jérémie, sur les évangiles, sur les épîtres de saint Paul & sur l'apocalypse. Il composa aussi un traité des disputes des Grecs & des Latins, & quelques vies des saints. * Paul Diacre. Possevin. Vossius & Soprani, *scritt. della Ligur.*

PAUL, diacre, cardinal de l'église romaine, avoit écrit une vie des papes, selon Martin Polonus. On ne sait pas en quel temps il vivoit. * Vossius *de hist. Lat.*

PAUL DE PEROUSE, *de Perusio*, religieux de l'ordre des Carmes, dans le XIV siécle, passe pour François chez quelques auteurs, parcequ'il passa la plus grande partie de sa vie en France, où il enseigna dans l'université de Paris. D'autres croient qu'il fut bibliothécaire de Robert *le Bon*, roi de Naples. Il fut docteur de Paris, & entr'autres ouvrages, laissa un traité sur le Maître des Sentences. On met sa mort en 1344. * Trithème, *de script. ecclef.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Philippe de Bergame, *l.* 13 *suppl.* Alegre, *in parad. Carm. &c.*

PAUL, auteur Anglois qui vivoit au commencement du XV siécle, a composé vers l'an 1404, un traité intitulé *le miroir du pape & de sa cour*, en forme de dialogue, dans lequel il écrit contre les abus de la cour de Rome touchant la collation des bénéfices. Ce traité est imprimé dans le second tome de la monarchie de Goldast. * Du-Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV siécle.*

PAUL de Florence (*Paulus Florentinus*) religieux de l'ordre des Servites, qui a vécu dans le XV siécle, est auteur d'un dialogue sur l'origine de son ordre: *Dialogus de origine ordinis Sevitarum, seu servorum Beatæ Mariæ.* Ce dialogue, imprimé dans le tome sixiéme de l'*Amplissima collectio, &c.* des PP. DD. Martenne & Durand, pag. 567 & suivantes, est adressé à Pierre de Médicis, fils de Cosme l'ancien. Les interlocuteurs sont Pierre de Médicis lui-même, & Marianus qui fut fait évêque de Cortone, l'an 1455.

PAUL DE VENISE, nommé ordinairement *Venetus*, étoit natif d'Udine dans le Frioul, & selon d'autres, de Candie. Il fut élevé à Venise, & prit l'habit dans l'ordre des hermites de saint Augustin. L'inclination qu'il avoit pour les sciences, & le soin avec lequel il les cultiva, le rendirent si habile, qu'au sentiment de Philippe de Bergame, il passa pour le premier philosophe & le plus subtil théologien de son temps. Il prêchoit aussi avec applaudissement, & composa divers ouvrages qui nous restent aujourd'hui de lui, entr'autres, son livre contre les Juifs, des sermons & des traités de philosophie. On dit qu'étant à Sienne, il convainquit un hérétique nommé François Porcario, & ramena dans le sein de la religion orthodoxe tous ceux qui avoient été pervertis. Il mourut en 1429. * Philippe de Bergame, *liv.* 14. Pamphile, *in chronic. eremit. sancti August.* Trithème, *de scriptorib. ecclef.* Sponde, *A. C.* 1439, *n.* 14. Possevin, *in appar. sac. &c.*

PAUL DE BURGOS, de Carthagène, ou de sainte Marie, évêque Espagnol dans le XV siécle, étoit natif de Burgos, & Juif de religion; mais des plus nobles, des plus puissans & des plus doctes d'entr'eux. En lisant la somme de théologie de saint Thomas, il se sentit si persuadé des vérités de la foi, qu'il se fit baptiser, & prit au baptême le nom de *Paul de sainte Marie.* Après la mort de sa femme il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, & fut archidiacre de Trévi-

gno, puis évêque de Carthagène, & enfin de Burgos. Son mérite avoit déja éclaté à la cour de Castille, où le roi Henri II, dit *le Valétudinaire*, le choisit pour être le précepteur de son fils Jean II. On dit qu'il fut depuis chancelier du royaume, & qu'il mourut patriarche d'Aquilée le 29 août de l'an 1435, âgé de 82 ans; élévation extraordinaire pour un Juif converti. Paul s'en étonnoit lui-même, & disoit qu'il ne falloit jamais se fier à ces sortes de gens, qui sont très-habiles à feindre, & retiennent pour l'ordinaire leurs anciennes superstitions. Au reste il ne se contenta pas d'avoir embrassé la religion chrétienne, il voulut encore la défendre par ses écrits. Il composa des additions considérables aux postilles de Nicolas de Lyra sur toute l'écriture, & un autre traité intitulé, *Scrutinium Scripturarum*, partagé en deux livres, imprimé en 1591, par les soins de Christophe Sanctorisio, religieux Augustin, qui enrichit cette édition de la vie de ce prélat, que l'on poura consulter. Paul étant encore Juif eut trois fils qui furent baptisés avec lui, & qui ont rendu leur nom vénérable à la postérité. Le premier, nommé ALFONSE, fut évêque de Burgos après son pere, & composa un abrégé de l'histoire d'Espagne, intitulé *Anacephalaosis regum Hispaniæ*. Le second, appellé GONSALVE, fut élevé à l'évêché de Plaisance ou Placentia en Espagne. ALVAREZ-GARCIA, qui fut le troisiéme, publia l'histoire de Jean II, roi de Castille, sous le nom de *Memoires* ou *Commentaires*. * Mariana, *l.* 19, *hist. c.* 8. Sixte de Sienne, *l.* 4, *biblioth. sanct.* Trithème. Bellarmin, *de script. eccles.* Aubert le Mire, *in auct.* Possevin, &c.

PAUL DE ROME, religieux de l'ordre des Augustins, & Italien de nation, florissoit sur la fin du XV siécle, en 1474. Il écrivit, *De usu clavium*, &c. * Herrera, *in Alph. August.* Joseph Pamphile, &c.

PAUL DE MIDDELBOURG, natif de cette ville en Zélande, évêque de Fossombrone dans le XVI siécle, étudia à Louvain, & acquit une si parfaite connoissance de la médecine & des mathématiques, qu'il fut regardé comme le premier mathématicien de son temps. Le desir de voyager le fit sortir de son pays pour passer en Italie, où il fut médecin du duc d'Urbin. Ce fut par la faveur de ce prince, & par celle de l'empereur Maximilien I, qu'on le pourvut de l'évêché de Fossombrone, dans l'Ombrie. Il assista au concile de Latran, sous Jules II & Léon X. On a de lui un ouvrage sur la Pâque, intitulé *Paulina*, *de recta Paschæ celebratione*, *& de die passionis D. N. Jesu Christi*, imprimé à Fossombrone en 1513. Ce prélat écrivit aussi divers autres livres, & mourut à Rome, âgé de 89 ans, le 14 décembre 1534. * Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Ughel, *Ital, sac.* Jule Scaliger, *exerc.* 266. *in Cardan.* Valere André, *biblioth. Belg.* Vossius, *de scient. mathem.*

PAUL (Vincent de) instituteur & premier supérieur général de la congrégation de la Mission, dans le XVII siécle, naquit dans le village de Poui, près d'Acqs, en 1576, de parens fort pauvres, mais gens de bien. Il étudia à Acqs & à Toulouse; puis s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les corsaires, & mené en Barbarie. Après qu'il eut recouvré la liberté, il revint en France, & demeura deux ans chez les peres de l'Oratoire. Le P. Bourgoin lui donna la cure de Clichi, qu'il préféra à l'abbaye de S. Léonard de Chaumes, que le cardinal d'Ossat lui avoit fait donner, & à la charge d'aumônier de la reine Marguerite. Depuis il entra dans la maison de Gondi; & sur la confession générale qu'il fit faire à un paysan du village de Gannes en Picardie, il conçut le dessein de sa premiere mission. Le succès qu'elle eut, lui en fit entreprendre d'autres qui furent accompagnées de tant de benédictions, qu'on résolut d'établir une congrégation de la Mission. Cette institution se fit en 1626, & a eu des suites très avantageuses pour l'église. M. Vincent fut employé dans toutes les œuvres de piété considérables qu'on entreprit de son temps. Il établit des séminaires ecclésiastiques, & des lieux pour la retraite des ordinans & de toute sorte d'autres personnes. Il fonda les filles de la charité; il procura de grands secours aux personnes indigentes; il rendit des services assidus au roi Louis XIII, dans sa derniere maladie, & fut employé dans le conseil des affaires ecclésiastiques du royaume, sous la régence d'Anne d'Autriche, mere de Louis XIV. Au milieu de ces grandes occupations il se conduisit avec une très-grande prudence, avec une charité très-ardente, & avec une humilité profonde. Il mourut en odeur de sainteté le 27 septembre 1660, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'église de saint Lazare, où ses disciples ont fait graver son épitaphe. Il a été béatifié en 1729. *Voyez* SOEURS DE LA CHARITÉ & le GRAS. * M. Louis Abelli, évêque de Rhodez, *en sa vie.*

PAUL DE TOUS LES SAINTS, Carme de la réforme de sainte Thérese, né à Cologne le 25 janvier 1611, mourut dans la même ville le 17 de décembre de l'an 1683. Il a écrit en allemand, *l'Histoire des miracles de Notre-Dame de Mont-Carmel*: cet ouvrage a été imprimé à Vienne, en 1664, *in-8°*. Le même a composé en latin: 1. *Clavis aurea thesauri Partheno-Carmelitici*, *seu de antiquitate*, *origine*, *beneficiis*, *privilegiis confraternitatis sacri scapularis*, à Vienne, 1669, *in-4°*. Cet ouvrage est une preuve du zéle de l'auteur pour son ordre, & apparemment aussi un fruit de sa piété. 2. La vie du bienheureux Jean de la Croix, en latin, en 1675, *in-8°*, à Gretz ou Graetz. 3. L'édition du tome IV des ouvrages du vénérable pere Jean de Jesus-Marie, religieux du même ordre: ce tome IV fut imprimé en 1650 à Cologne. 4. Le pere Paul a recueilli aussi tous les ouvrages d'un autre de ses confreres, le pere Thomas de Jesus, religieux Espagnol, dont les écrits qui sont en grand nombre, avoient paru séparément. L'édition du pere Paul est en trois volumes *in-folio*, à Cologne, ornée de préfaces de l'éditeur que l'on dit très-savant. On peut consulter sur cela la bibliothéque des écrivains des Carmes de la réforme, donnée en latin par le pere Martial de S. Jean-Baptiste, religieux du même ordre, & imprimée à Bourdeaux en 1730, *in-4°*. *Voyez* les pages 245, 313, 409 & 417. Ce bibliothécaire ne nous apprend point quel étoit le nom de famille du pere Paul de tous les Saints; & ce défaut est assez commun dans son ouvrage.

PAUL, jurisconsulte célébre, *cherchez* PAULUS JULIUS.

PAUL (S.) congrégation de clercs réguliers, *cherchez* BARNABITES.

PAUL ou MARC-PAUL, *cherchez* POLO.

PAUL JOVE, historien, *cherchez* JOVE, évêque de Nocere.

PAUL DE VENISE ou FRA PAOLO, *cherchez* SARPI.

PAUL VERONESE, *cherchez* CALIARI.

PAULA: c'est un petit bourg de la Campagne de Rome près du mont Circello, qu'on appelle *le port de Paula*, & qui peut, dit-on, contenir plus de deux mille navires. Mais il est aujourd'hui fort inutile. * Mati, *dictionaire.*

PAULE, ville, *cherchez* PAOLA.

PAULE, femme très-illustre par sa piété & par son esprit, vivoit sur la fin du IV siécle. Sortie d'une famille très-illustre à Rome, & descendue des Scipions, & des Gracques & des Paul Emile par sa mere *Blesille*, elle s'allia à une autre qui ne l'étoit pas moins par son mariage avec *Toxoce*, de la maison des Jules: elle eut de lui quatre filles & un fils. Etant restée veuve, elle laissa toutes les pompes & les délices de Rome pour s'enfermer dans le monastere de Bethléem sous la conduite de S. Jérôme, & y mener une vie pénitente. Elle apprit l'hébreu, pour avoir plus de facilité à entendre l'écriture, dont l'étude fit toute sa consolation. D'ailleurs, elle servit de mere à tous les pauvres du monde chré-

tien, qui venoient visiter les lieux saints, & fut un exemple vivant de toutes les vertus évangéliques. Elle mourut le 26 janvier de l'an 404. S. Jérôme qui a écrit sa vie, dit qu'elle demeura cinq années à Rome, & vingt années à Bethléem, & qu'elle vécut en tout 56 ans, 8 mois & 21 jours. * S. Hieronym. *in ejus vita*, *in epist.*

PAULET, instituteur des freres Mineurs de l'Observance, fils d'un gentilhomme Suédois, nommé *Vagnotius de Trinci*, établi à Foligni, avoit reçu au baptême le nom de *Paul*, & entra dans l'ordre de S. François en 1323, âgé de 14 ans. Comme il étoit jeune & petit, on l'appelloit communément *Paulet* entre les religieux, & le nom lui demeura. Il ne voulut être que frere laïc ou lay par humilité, & afin de s'occuper davantage aux exercices de piété. Thomas de Foligni qui demeuroit alors dans le même couvent, connut sa vertu, & se lia avec lui. Paulet profita de sa confiance pour lui témoigner ses pensées sur le relâchement où les religieux de son ordre vivoient, & il lui fit part du dessein qu'il avoit de le réformer. Avant d'entreprendre cet ouvrage difficile, il se retira sur le mont Cesi d'abord, ensuite dans une tour de Foligni, & enfin dans l'hermitage de Brulliano, malgré les contradictions que ses confreres lui faisoient souffrir fréquemment. Ce fut dans cet hermitage qu'il jetta en 1368 les fondemens de l'*Observance*. Paulet dans un lieu stérile & marécageux, où l'on ne voyoit que quelques paysans qui descendoient de la montagne, couverts de peaux de brebis, & n'ayant pour chaussure que des soques ou sandales de bois, eut néanmoins des imitateurs & des compagnons. Il se servit de la même chaussure que ces paysans, & l'usage en devint commun dans plusieurs provinces où les religieux de l'Observance ont été appellés *Soccolanti* ou *porte-soques*. Le nombre de ceux qui voulurent l'imiter devint si grand, qu'il fallut bientôt augmenter les bâtimens de Brulliano. Hugolin de Trinci, parent de Paulet, y contribua par ses libéralités, & le général leur accorda quelques autres couvens de l'ordre de S. François; mais Brulliano fut toujours le chef de l'Observance. Léonard de Giffon, général élu en 1373, permit à Paulet & aux gardiens des couvens qu'on lui avoit accordés, d'aller & d'envoyer de leurs religieux dans les provinces voisines, pour remettre les autres dans la régle de la premiere observance. Les *Frerots* s'étant répandus en Italie, on leur opposa aussi Paulet & ses religieux, & le premier eut avec eux une dispute publique à Pérouse où il les confondit. Par reconnoissance on lui donna en 1374 le couvent de S. François du Mont près de Pérouse. En 1390 on lui donna encore trois couvens dans la province de la Marche, avec le même pouvoir de les gouverner que s'il eût été provincial. Enfin étant cassé & aveugle, ses parens souhaiterent qu'il vînt mourir à Foligni entre leurs bras. Paulet s'y rendit à pied, & y mourut l'an 1390. * Voyez le P. Helyot dans son *Histoire des ordres monastiques, &c. tome VII, pag. 71 & suiv.*

PAULET (Guillaume) petit-fils de *Jean* Paulet, d'une ancienne famille de ce nom, du comté de Sommerset en Angleterre, épousa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Jean* Denibemb, du même comté. De-là descendit AMI Paulet, chevalier, capitaine de l'isle de Guernesei, & conseiller privé de la reine Elizabeth, l'an 29 du régne de cette princesse. Ce fut à lui & à Drew Drurie, chevalier, que fut confiée la garde de Marie, reine d'Ecosse, un peu auparavant & dans le temps de son supplice. Il eut pour fils ANTOINE Paulet, qui de *Catherine*, sa femme, fille de *Henri*, lord Norris, eut JEAN Paulet de Hinton-Saint-George, lequel le roi Charles I fit baron du royaume sous le titre de *lord Paulet de Hinton-Saint-George*. Dans le temps de la guerre civile, il eut commission de ce prince de lever un régiment de 1500 chevaux. Son fils aîné JEAN lui succéda. Le fils aîné de celui-ci, aussi nommé JEAN, eut deux femmes. La premiere, *Essex*, fille aînée d'*Alexandre* Copham de Littlecote, dans le comté de Wilt, chevalier, dont il eut deux filles, l'une mariée à *Guillaume* Famer, lord Leimster; & la seconde mariée à *N.* Munson, chevalier. Sa seconde femme fut *Suzanne*, fille de *Philippe*, comte de Pembroke, dont il a eu le lord *Paulet*, qui vivoit encore en 1701. Cette famille & la suivante descendent de la même tige. * Dugdale, *baronage*.

PAULET (Guillaume) fils de *Jean* Paulet, descendu d'une ancienne famille du comté de Sommerset. C'étoit un gentilhomme savant, & qui avoit d'autres belles qualités. La 29^e^ année de Henri VIII, lorsqu'*Edouard* fut fait prince de Galles, il fut fait trésorier de la maison du roi; l'année suivante il fut élevé à la dignité de baron du royaume, sous le titre de lord *Saint Jean*. Il fut le premier capitaine des gardes & chevalier de la Jarretiere. Il accompagna le roi Henri VIII à la prise de Boulogne. Il fut établi exécuteur du testament de ce prince, conseiller du prince Edouard son fils & successeur. La premiere année du régne de ce prince, le comte de Southampton ayant été démis de la charge de grand trésorier d'Angleterre, étant alors grand-maître d'hôtel, il fut fait garde du grand sceau. Deux ans après il fut fait comte de Wilt, l'année suivante établi grand chancelier, & encore un an après honoré du titre de marquis de Winchester. Il fut grand juge député dans le procès du duc de Sommerset, étant alors président du conseil, charge qu'il occupa presque pendant tout ce régne. Il eut beaucoup de crédit sous la reine Marie, qui succéda à son frere Edouard VI, parceque c'étoit un des chefs de ceux qui l'avoient proclamé reine, en opposition à la malheureuse Jeanne Grei, qui fut proclamée reine malgré elle. Marie le confirma dans la charge de grand trésorier, ce que fit aussi la reine Elizabeth la premiere année de son régne. Il mourut treize ans après, âgé de 97 ans, ayant assez vécu pour compter cent trois personnes, qui étoient descendues de lui. On dit, que quand on lui demandoit comment il avoit fait pour se maintenir sous quatre régnes différens, parmi tant de troubles & tant de révolutions dans l'état & dans l'église, il répondoit, *en étant comme un saule, & non pas comme un chêne*, c'est-à-dire, qu'au lieu de s'opposer au torrent, il savoit s'accommoder au temps. JEAN, son fils, lui succéda; & l'an 15^e^ du régne d'Elizabeth, il fut un des pairs qui furent juges du procès du duc de Norfolck. De sa femme *Elizabeth*, fille de *Robert* Willoughbi, lord Brook, il eut JEAN, qui lui succéda, & épousa *Anne*, fille de *Thomas*, lord Howard d'Effingham, dont il eut GUILLAUME qui lui succéda, & épousa *Lucie*, fille de *Thomas*, comte d'Excester, dont il eut pour successeur JEAN, qui se maria trois fois, & eut de *Jeanne*, fille de *Thomas*, vicomte Savage de Rock-Savage, CHARLES, qui hérita de ses titres & de ses biens, & qui épousa *Christine*, fille aînée de *Jean* Frescheville de Staveli, dans le comté de Derbi, chevalier, créé depuis lord de Frescheville, laquelle mourut sans enfans. Il épousa en secondes nôces *Marie*, l'une des filles d'*Emanuel*, comte de Sunderland, de qui il eut deux fils, CHARLES & *Guillaume*, & trois filles, *Jeanne*, mariée à *N.* comte de Bridgewater; *Marie* & *Elizabeth*. CHARLES, marquis de Winchester, fut créé duc de *Bolton*. Son fils, qui devint duc de Bolton par la mort de son pere, alla en Angleterre avec le prince d'Orange, & eut beaucoup de part à la révolution; c'est pourquoi il fut fait chambellan de Marie, reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III, & depuis un des lords justiciers d'Irlande. * Dugdale. *Mémoires du temps*.

PAULETTE, droit annuel que les gens de robe, de finances & autres officiers qui obtiennent des provisions du roi, sont obligés de payer à sa majesté pour pouvoir dans l'année disposer de leurs charges, & être dispensés de la régle des quarante jours, pendant lesquels il falloit que les résignans survéquissent à leur démission, autrement leurs charges étoient dévolues au fisc. Comme le roi en profitoit peu, & que souvent il donnoit ces charges qui étoient échues à son fisc, à l'importunité des grands, on s'avisa en 1604, sous Henri IV, pour trouver, sans rien débourser, de quoi payer les gages des

officiers, de les dispenser de cette régle, en payant tous les ans au roi le soixantiéme de la finance de leurs charges. Charles Paulet fut l'inventeur & le premier fermier de ce droit, qui fut appellé la *Paulette*. En quelques provinces on appella ce droit, la *Palote*, d'un partisan nommé *Palot*, qui succéda à Paulet. Les parlemens firent de grandes difficultés pour vérifier l'édit qui l'établissoit : on le publia seulement à la chancellerie en 1605. Depuis il fut reçu dans toutes les cours, & a eu lieu jusqu'en 1710, que le roi Louis XIV en ordonna le rachat & l'amortissement par édit du mois de décembre 1709; mais le roi Louis XV l'a rétabli par déclaration du mois d'août 1722. * Mezerai, *hist. de France sous Henri IV*.

PAULI (Jérôme) Catalan, chanoine de Barcelone, sur la fin du XV siécle, fut camérier du pape Alexandre VI, & eut soin de la bibliothéque du Vatican. Il publia le *Provinciale Romanum ;* mais il est sur que cet ouvrage n'étoit point de lui, comme on l'a cru, puisqu'on le trouvoit dans ce temps-là manuscrit dans plusieurs bibliothéques, & entr'autres, dans celle de S. Victor-lès-Paris. On a de lui d'autres traités : comme, *Practica cancellariæ. Commentariolum de urbe Barcinonensi*, imprimé en 1491 ; & *De Hispaniæ fluminibus & montibus*, qu'on trouve dans le II volume de l'*Hispania illustrata*. * Le Mire, *de script. sac. XVI*. Vossius, *de hist. Lat. &c.*

PAULI (Grégoire) ministre de Cracovie, vers l'an 1560 & 1566, étoit infecté de l'erreur des Ariens, & fut des premiers qui la répandirent dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple, dont Luther abattoit le toit, dont Calvin démolissoit les murailles, & dont lui-même sappoit les fondemens, en combattant le mystere de la Trinité. Aussi disoit-il hautement que Dieu n'avoit pas tout révélé à Luther; qu'il en avoit plus dit à Zuingle, & plus encore à Calvin; que lui-même en avoit appris davantage de Dieu, & qu'il espéroit qu'il en viendroit d'autres, qui auroient encore de plus parfaites connoissances de toutes ces choses. * Sponde, *A. C.* 1561, *c.* 33; 1566, *n.* 30.

PAULI (Pierre-François) de Pezaro en Ombrie, ou plutôt au duché d'Urbin, poëte Italien, & secrétaire du prince Savelli, vivoit du temps du pape Urbain VIII. Cet auteur a donné au public deux volumes de *rimes italiennes*, & deux autres de *poësies choisies* en la même langue, *quelques épitalames* & *quelques chansons* sur divers sujets. Les Italiens disent qu'il étoit un des bons poëtes de son siécle & de son pays. Ses odes particuliérement sont fort estimées. Les cavaliers Marini & Guarini, c'est-à-dire, les premiers poëtes du pays, faisoient cas de la personne & de la poësie de François Pauli. * Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Italiens*.

PAULI (Benoît) autre poëte, étoit Florentin, religieux de l'ordre de S. Dominique & disciple du célébre Savonarole. Il témoigna sa reconnoissance à son maître dans un poëme italien, qu'il intitula *le cédre du Liban*, & où il rendoit graces à Dieu de sa conversion. Un autre poëme où il traitoit des vertus & des béatitudes, a mérité les éloges du Poccianti qui l'avoit vu, ainsi que le premier, & qui cite encore de lui un traité intitulé *Fons vitæ*, & une courte, mais exacte chronique de l'ordre de S. Dominique. Cet auteur florissoit à la fin du XV siécle. * Echard, *scripr. ord. FF. Præd. tom. I.*

PAULI (Ménélaüs) fut pasteur à Copenhague dans l'église de S. Nicolas, & ensuite ministre de la cour. Il mourut le 2 juillet 1626, âgé de 41 ans, ayant été en charge pendant seize années. Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en danois; tels que, Méditation sérieuse sur les plaies de Jesus-Christ, 1631. *Suspirium pro comitiis Hafniæ ad 17 jun. anni 1622 celebrandis*, 1622. Complainte à l'égard des sermens, 1623. Le son de la trompette qui renverse les murailles de Jéricho, &c. 1624. Relation de la naissance d'une fille monstrueuse, 1626. Questions au sujet des délateurs, 1626. Que l'on ne doit point s'affliger, 1625. Peinture de la mortalité de tous les hommes, 1622. Pauli a donné en latin; *Decem summa capita bonæ reipublicæ : Doctrina de Sabbatho*, 1623, *in-4°.* * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 101 & 335. *Supplément françois de Basle.*

PAULI (Jean-Guillaume) médecin, naquit à Leipsick le 19 février 1659, de *Guillaume* Pauli, marchand de vin & bourgeois de la même ville, & d'*Anne-Catherine* Peiligk. Après ses premieres études, il fut envoyé à Eulenbourg pour s'y perfectioner dans le latin & le grec. Il continua ses études en 1675, dans l'université de Leipsick, d'où il se rendit à Wittenberg où il disputa en qualité de répondant, *De attributis divinis, de simplici & composito, & de toto & partu*. Revenu à Leipsick en 1677, il fréquenta encore les leçons des professeurs. En 1678 il fut fait maître-ès-arts; & en 1681 il prit le dégré de docteur en médecine. Il voyagea encore cette année; & dans ses courses, il fit connoissance avec les savans les plus distingués qui étoient alors en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie & en Suisse. Etant revenu à Leipsick, il fut fait en 1691 assesseur de la faculté de médecine, en 1703 professeur en philosophie, en 1706 professeur en anatomie & en chirurgie; & enfin en 1719 professeur en pathologie. Il devint en 1720 *senior* de la faculté & membre du collége du prince. En 1723 il fut fait décemvir de l'université, & il mourut cette même année le 13 juin. Les thèses qu'il a publiées traitent : 1. *De numero perfecto*. 2. *De corporum dissolutione*, à Leipsick, 1679. 3. *De præcipitantium usu & abusu*, à Leipsick, 1681. 4. *De ictero*. 5. *De ædematis naturâ & curâ*, à Leipsick, 1685. 6. *De medicamentorum delectu*, à Leipsick, 1694. 7. *De anorexiâ*, à Leipsick, 1696. 8. *De dolore capitis*, à Leipsick, 1697. 9. *De commotionum animi vi medicâ*, à Leipsick, 1700. 10. *De nutritione naturali & præter naturali*, à Leipsick, 1709. 11. *De raucitate*, à Leipsick, 1709. 12. *De medicamentis è corpore humano desumtis meritò negligendis*, à Leipsick, 1721. On a encore des programmes composés par le même, & il a donné au public quelques éditions de livres de médecine. Il a aussi récité plusieurs harangues, & travaillé aux *Acta eruditorum*. Il eut de son premier mariage avec *Catherine-Gertrude* Mogk de Sangerhausen, *Jacques-Guillaume* Pauli, qui pratiquoit la médecine à Breslau; & de son second mariage avec *Christine-Sophie*, fille de *Pierre* Oheim, jurisconsulte & membre du conseil de Leipsick, il eut deux filles. * *Supplément françois de Basle.*

PAULIANISTES, *cherchez* PAUL de Samosate.

PAULICIENS, *Pauliciani*, hérétiques Manichéens, furent ainsi appellés du nom d'un certain Paul, qui s'en fit le chef en Arménie à la fin du VII siécle, & se rendirent ensuite formidables dans toute l'Asie, par le grand nombre de leurs sectateurs, principalement depuis que l'empereur Nicephore les protégea, pour s'en servir dans des opérations de magie. Ces hérétiques, outre une infinité d'erreurs dont leur secte étoit infectée, & dont la principale étoit celle des deux principes coéternels & indépendans l'un de l'autre, avoient une si grande horreur de la croix, qu'ils lui faisoient tous les outrages imaginables. Néanmoins lorsqu'ils étoient malades, ils ne manquoient pas de s'appliquer une croix faite de bois, comme un excellent remede; mais aussitôt qu'ils étoient guéris ils la mettoient en piéces, par une folie pleine d'impiété. Ils ne faisoient point de difficulté d'adorer le livre des évangiles, & de le baiser par respect; mais ce n'étoit pas du côté qu'il portoit l'image de la sainte croix, qu'ils ne pouvoient souffrir, tant ils avoient l'imagination bizare. L'impératrice Théodora, tutrice de Michel III, ordonna en 845 que l'on travaillât efficacement à la conversion de ces Pauliciens, ou que l'on en délivrât l'empire, s'ils résistoient avec opiniâtreté. Ceux qui eurent cette commission agissant avec rigueur, se saisirent d'abord de ces hérétiques, qui étoient épars dans les villes & dans les bourgs de l'Asie. On dit qu'ils en firent mourir près de cent mille, ce qui obligea ceux

qui échaperent de s'aller rendre aux Sarasins. Ils soutinrent pourtant encore la guerre contre l'empereur Basile *le Macédonien*, à la fin du IX siécle. Ils envoyerent même des prédicateurs en Bulgarie, qui y établirent l'hérésie manichéenne, d'où elle se répandit bientôt après dans le reste de l'Europe. * Maimbourg, *histoire des Iconoclastes*. M. de Meaux, *hist. des Variat. l.* 11. Bayle, *diction. crit.*

PAULIMIR, dix-septiéme roi de Dalmatie, étoit fils de Petrislas, & petit-fils du roi Rodoslas, qui fut chassé de ses états par Ciaslas, l'un de ses fils, & fut obligé de se retirer à Rome. C'est dans cette ville que Paulimir naquit; & il y étoit encore, lorsque les peuples de Dalmatie lui offrirent la couronne, vers l'an 868. On dit que tous les bans, qui étoient indépendans depuis la mort de Ciaslas, se soumirent à lui, & qu'il n'y eut que Gliutomir, ban de Rascie, qui fit difficulté de le reconnoître. Avant que de l'aller mettre à la raison, il se fit couronner à Trebigne, le jour de l'Ascension; il défit aussitôt après ses troupes sur les bords du Lim; & ce rebelle ayant été tué peu après par ses propres troupes, il reprit toute la Rascie. On ajoute que de son temps, les Esclavons peu instruits de la religion chrétienne, furent catéchisés de nouveau par les soins de l'empereur Basile. Paulimir eut guerre avec les Hongrois, qui ayant été battus, convinrent que la Save seroit la séparation des deux états. Il mourut à Trebigne, & fut inhumé dans l'église de S. Michel; on ne dit pas en quelle année, mais ce fut avant l'an 880. La reine sa veuve accoucha sept jours après d'un enfant mâle, qui fut nommé Tiescemir, & qui ne fut reconnu que par une très-petite partie de la Dalmatie. * Le Prêtre de Dioclée, *hist. de la Dalmat.* Léon, *Tactiques.*

PAULIN succéda à Lupus au gouvernement d'Alexandrie. Il obligea les sacrificateurs Juifs du temple qu'Onias avoit fait bâtir dans cette ville, de lui remettre tous les ornemens qui leur restoient, & dont il se saisit: après quoi il fit fermer le temple, défendit que personne y allât adorer, & abolit ainsi entierement le culte public que les Juifs rendoient à Dieu dans cette ville. Il y avoit alors trois cens quarante-trois ans que ce temple étoit bâti. * Joséphe, *guerre des Juifs contre les Romains, liv. VII, chap.* 37.

PAULIN, *Paulinus*, prêtre, disciple de S. Ephrem, étoit très-versé dans la connoissance de l'écriture. Après la mort de ce saint, l'ambition le jetta dans le parti des schismatiques, comme le remarque Gennade au chapitre III des écrivains ecclésiastiques. Le même auteur parle d'un autre PAULIN, qui avoit écrit, *de initio Quadragesimæ. De die Dominico Paschæ. De pœnitentia. De obedientia. De neophytis.*

PAULIN, évêque de Tyr, fut un des évêques qui favoriserent le parti d'Arius. Il avoit d'ailleurs beaucoup de mérite. Les Eusebiens le firent élire évêque d'Antioche l'an 330; mais il ne tint le siége que six mois, & Eulale lui succéda en 331. * Eusebe. S. Athanase. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclés. du IV siécle*, 2^e^ *édition de Paris en* 1709.

PAULIN, évêque de Trèves, & successeur de saint Maximin, vers l'an 349, soutint courageusement la foi orthodoxe contre les Ariens. Il alla à Rome dans le temps que S. Athanase fut renvoyé à Alexandrie, & fut chargé de l'acte de rétractation qu'Ursace & Valence, évêques Ariens, donnerent au pape Jules. Il fut le seul qui demeura ferme pour la défense de S. Athanase, dans le concile tenu à Arles en 353, & fut pour cela envoyé en exil dans la Phrygie, où il mourut en 358. * S. Athanas. *orat.* 1 *contra Arian. epist. ad solitar. Apologia.* Hilarius, *in fragmentis.* Hieronymus, *in chronico.* Marcelle, & Faustin, *libellus precum.* Socrate, *l.* 2, *c.* 29. Sulpice Severe, *l.* 2. Hermant, *vie de S. Athanase.* Baillet, *vies des saints*, 30 *août.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.*

PAULIN, évêque d'Antioche, dans le IV siécle, avoit été fait prêtre par S. Eustathe, & ne s'étoit souillé par aucune communication avec les hérétiques. L'église d'Antioche étoit alors divisée par un schisme, & reconnoissoit deux prélats, S. Melece & S. Eustathe. Après la mort du dernier, S. Eusebe de Verceil, que le concile d'Alexandrie envoyoit à Antioche pour établir la paix, trouva que Lucifer de Cagliari avoit fait mettre Paulin en sa place, & connut avec douleur que cette élection avoit rompu toutes ses mesures. En effet, Paulin méritoit d'être évêque, par sa piété & par son orthodoxie; mais il ne pouvoit le devenir en ce lieu, sans élever autel contre autel. Il fut accusé de suivre les sentimens de Sabellius, & s'en justifia auprès de S. Athanase, qui communiqua avec lui. Depuis Paulin s'accorda avec Melece, à condition que le survivant des deux demeureroit seul évêque; mais on ne lui tint pas parole: car les évêques d'Orient ordonnerent Flavian, après la mort de Mélece en 380. C'est Paulin qui fit prêtre S. Jérôme son ami, & son défenseur. Il mourut en 389. Il est différent de PAULIN, évêque d'Antioche, qui succéda à Philogène en 319, & mourut en 324. * Socrate, *l.* 3. Théodoret, *l.* 3. Sozomene, *l.* 6. Ruffin, *l.* 1. Baronius, *in annal. A. C.* 362 *& seq.*

☞ PAULIN, évêque de Beziers, au commencement du V siécle, qui avoit écrit une lettre circulaire contenant la relation des prodiges arrivés en 419. Idace en fait mention dans sa chronique sous l'an 420. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

PAULIN (S.) à qui l'on donne aussi les noms de PONCE & de MEROPE, évêque de Nole, étoit né à Bourdeaux vers l'an 353, d'une famille illustre, par la dignité consulaire, & par celle de sénateur. Il fut conduit dans ses études par le fameux Ausone. Il s'avança dans les charges les plus considérables de l'empire, & fut consul l'an 378, après la mort de Valens. Il épousa *Therasie*, femme riche qui lui apporta de grands biens; mais il préféra la retraite à tout ce qu'il pouvoit posséder dans le siécle; & ayant été baptisé par Delphin, évêque de Bourdeaux, il abandonna sa patrie en 389, & chercha avec sa femme une retraite en Espagne, où il avoit des terres. Après y avoir demeuré quatre ans, ils se dépouillerent de leurs biens, partie en faveur des églises, partie en faveur des pauvres, & vécurent en continence. Le peuple de Barcelone, où il demeuroit, conçut une si haute estime de lui, qu'il le fit ordonner prêtre le jour de Noël en 393, sans qu'il y eût pensé, & l'année suivante il partit d'Espagne, pour s'en aller en Italie. En passant il vit à Florence S. Ambroise, de qui il reçut des marques d'amitié. Etant venu à Rome, il y fut bien reçu par les personnes de qualité & par le peuple. Mais le pape Sirice & le clergé conçurent de la jalousie contre lui, ce qui l'obligea de se retirer près de Nole, où il fit de sa maison une communauté de moines. Après avoir passé seize ans dans ce lieu avec sa femme, dans les exercices de la vie monastique, il fut élu & ordonné évêque de Nole, l'an 409. Les commencemens de son épiscopat furent troublés par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Après avoir essuyé cette attaque, il jouit assez paisiblement de son évêché jusqu'à sa mort arrivée en 431. M. de Tillemont met sa mort en 421, ou deux ou trois ans après; il est croyable que sa femme étoit morte dès l'an 413. On lit dans les dialogues de S. Grégoire, qu'il se mit volontairement en captivité dans l'Afrique, pour délivrer le fils d'une veuve, qui avoit été pris par les Vandales. Mais ce fait ne s'accorde nullement avec les circonstances du temps & de la vie de S. Paulin, & paroît absolument fabuleux. Nous avons ses épîtres & ses poësies, dont nous sommes redevables aux soins de S. Amant, évêque de Bourdeaux, qui les conserva. La premiere édition de ses œuvres a été faite à Paris par Badius en 1516. Le pere Heribert Rosweide, Jésuite, en publia à Anvers une seconde édition, l'an 1622, en un volume *in*-8°, qui est enrichie de la vie de ce saint, composée par le pere François Sachin, de ses notes, & de celles du pere Fronton du Duc. Il y en a eu depuis une édition à Paris en 1611,

& une autre *in-4°* en 1685, de M. le Brun des Marettes, qui est la meilleure. Muratori a donné depuis cette édition quelques ouvrages de S. Paulin, qui n'avoient pas encore vu le jour. Urane, disciple de S. Paulin, & prêtre de l'église de Nole, laissa une relation de la mort de ce saint. S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire, S. Eucher, Cassiodore, &c. parlent très-avantageusement de ce saint. * *Consultez* aussi Ausone, *in epist.* Idace & Prosper, *in chron.* Sulpice Severe, *l.* 2 *hist.* Gennade, *c.* 48 *catal.* Sigebert, *c.* 14. Trithème & Bellarmin, *de script. eccl.* Elie Vinet, *in Auson.* Gabriel de l'Urbe, *chron. de Bourd.* Barthius, *adver. l.* 60. Scaliger; Baronius; Vossius; Possevin, &c. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

Plusieurs ont douté que S. Paulin fût né à Bourdeaux, & ont cru qu'il possédoit seulement de grands biens en Aquitaine. Mais comme S. Ambroise nous assure qu'il n'avoit point de second en noblesse dans cette province, il semble qu'il n'y ait pas lieu d'en douter, si l'on ne veut, avec le cardinal Baronius, renverser la période de ce pere, pour ôter à la France l'honneur d'avoir produit un si grand saint, & le donner à la ville de Rome, qui avoit eu des sénateurs de ce nom, longtemps avant celui dont nous parlons. Sigebert, Trithème & quelques autres, même des modernes, ont confondu l'évêque de Nole, avec PAULIN, prêtre de Milan. Ils sont néanmoins bien différens l'un de l'autre: car ce dernier, qui, selon les apparences, avoit connu S. Augustin en Italie, le vit en Afrique, où il fut envoyé. Ce fut à la priere du même S. Augustin, qu'il écrivit, & même qu'il lui dédia la vie de S. Ambroise. Mais ce ne fut, comme il le témoigne, qu'après la mort de S. Simplicien, successeur de S. Ambroise, & sous l'épiscopat de Venere, c'est-à-dire, vers l'an 401 ou 402. La différence du style, qui est fleuri & éloquent en saint Paulin de Nole, fait bien voir qu'il ne peut pas être auteur de cette piéce très-simple. * Sigebert, *de vir. illust. c.* 14. Isidore de Séville, *c.* 17. Jacques du Breuil, *in not. ad Isid.* Baronius, *in annal.*

PAULIN, homme de qualité très-savant & très-estimé à la cour de Théodose *le Jeune*, étoit extrêmement considéré de l'impératrice Eudoxe, à cause de son esprit, & de son savoir. Un jour cette princesse ayant reçu de Théodose quelque fruit beau par excellence, le donna à Paulin, qui le présenta à l'empereur. Ce prince demanda à Eudoxe ce qu'elle avoit fait de ce fruit: elle répondit qu'elle l'avoit mangé; Théodose le lui montrant la traita d'infidéle, & fit éclater sa jalousie contre Paulin, qu'il fit mourir vers l'an 440.

PAULIN, de Périgueux, écrivit en vers latins la vie de S. Martin de Tours, & vivoit 30 ou 40 ans après S. Paulin de Nole, à qui quelques savans ont attribué mal-à propos ce poëme. Il est dédié à Perpetuus, évêque de Tours, qui présida à un concile tenu en cette ville, en 461. Grégoire de Tours, qui a été assis sur le même siége épiscopal, cent ans après Perpetuus, a attribué cette vie à S. Paulin de Nole, trompé par la conformité des noms. François Juret publia le premier cet auteur, en 1585, sur un manuscrit de Pierre Pithou, mais sous le nom de S. Paulin, évêque de Nole. Depuis on l'a inséré dans la bibliothéque des peres, & on l'imprima à Leipsick en 1688, *in-8°*, avec des notes de Juret, de Barthius & de quelques autres savans. * *Voyez le tome I de la biblioth. univers.* & D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

☞ PAULIN, surnommé *le Pénitent*, étoit fils d'Hespere, proconsul d'Afrique, & petit-fils du consul Ausone. Il vécut d'abord dans la plus grande prospérité, & dans une abondance proportionée à sa grande naissance. Mais les disgraces qu'il eut à essuyer, & les ravages des barbares le réduisirent à la plus grande misere. Au milieu de ces désastres, Dieu le toucha. Paulin reçut le baptême en 421, à la tête de Pâque, étant alors dans la 40ᵉ année de son âge. Il passa le reste de sa vie dans les exercices de la pénitence, & mourut saintement dans la 84ᵉ année de son âge, vers l'an 460 de J. C. On a de lui un poëme qu'il a intitulé *Eucharistique*, c'est-à-dire d'actions de graces, parcequ'il y remercie Dieu des biens temporels dont il l'avoit fait jouir autrefois, & des maux par lesquels il l'avoit fait entrer dans les voies du salut. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

PAULIN (saint) évêque de Rochester en Angleterre, fut envoyé dans ce royaume par le pape S. Grégoire *le Grand* l'an 601, pour y prêcher la foi avec S. Augustin, qui y avoit déja converti quantité d'infidéles. Il y fit un grand progrès sous le régne d'Edelbert, premier roi chrétien en Angleterre; mais il souffrit beaucoup sous le régne d'Edouard son fils, qui ne voulut point embrasser la véritable religion; de sorte qu'un grand nombre de nouveaux chrétiens renoncerent à la foi, vers l'an 614. Eduin, roi de Northumbrie, ayant envoyé demander en mariage Edelburge, fille d'Edelbert, à son frere Eadbald, roi de Kent (car il y avoit alors sept petits rois en Angleterre,) Eadbald qui étoit chrétien, aussi-bien que la princesse Edelburge, répondit aux ambassadeurs, qu'il ne la pouvoit donner à un roi païen & idolâtre. Eduin promit de laisser vivre Edelburge & toute sa suite dans sa religion, & d'en faire aussi profession, si on lui en faisoit connoître la vérité. Après cette promesse, on lui envoya la princesse Edelburge, l'an 625. Paulin, que l'archevêque S. Juste, un des missionaires d'Angleterre, avoit consacré évêque, lui fut donné pour l'accompagner. Ce saint évêque ne manqua pas d'instruire Eduin, qui reçut la lumiere de l'évangile, & se fit baptiser avec ses deux fils & les seigneurs de sa cour, dans une église que l'on bâtit en diligence, pour cette cérémonie. S. Paulin continua six années, jusqu'à la mort de ce prince, à prêcher la parole de Dieu, avec un si grand succès, qu'il étoit obligé de baptiser dans la riviere de Glene, à cause de l'affluence du peuple, qui se présentoit pour recevoir le baptême. Le pape Honorius, qui avoit succédé à Boniface V, envoya le *Pallium* à S. Paulin, & écrivit au roi pour le féliciter de sa conversion. Quelque temps après, Carduelle, roi d'Ecosse, tributaire d'Eduin, se révolta contre lui, & le tua dans une bataille; ce qui jetta le royaume dans une étrange consternation. S. Paulin fut obligé de remener la reine Edelburge à Cantorberi, où le roi fit accepter à ce saint l'évêché de Rochester, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, laquelle arriva le 10 octobre 644. * Surius, 10 *oct.*

PAULIN (saint) d'Aquilée, né en Autriche, après s'être rendu recommandable dans la profession des belles lettres, fut élevé par Charlemagne au patriarchat d'Aquilée, vers l'an 777. Il parut avec éclat au concile de Francfort, tenu en 794 contre Elipand de Tolede, & Felix d'Urgel, contre lesquels il écrivit un livre que nous avons dans la bibliothéque des peres, sous ce titre: *Libellus de sanctissima Trinitate, adversùs Elipandum Toletanum & Felicem Urgelitanum antistites, dictus sacro-syllabus.* André du Chêne a publié un autre traité de Paulin, contre le même Felix. Ce prélat que sa sainteté prouvée par des miracles, rendit très-illustre, mourut le 11 janvier de l'an 802. Il est auteur du livre des instructions salutaires, attribué à S. Augustin. On a de lui un fragment de lettre adressée à Heistulfe, qui avoit tué sa femme. On a publié en 1737 à Venise une édition complette des ouvrages de S. Paulin d'Aquilée, sous ce titre: *Sancti patris nostri Paulini patriarchæ Aquileiensis opera, ex editis ineditisque primùm collegit, notis & illustrationibus illustravit Joannes Franciscus Madrisius Utinensis congregationis oratorii presbyter.* * Alcuin, *in epist.* 81, *& in poëm.* 213 *&* 214. Ughel, *in Ital. sacra.* Bellarmin, *de script. eccl.* Bollandus, *in vit. SS. ad diem* 2 *jan.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des VII & VIII siécles.* Pagi, *crit. Baron. an.* 802. Dom Rivet, *hist. litter. de la France*, tome IV. Cet auteur place la mort de S. Paulin en 804.

PAULINA, *cherchez* LOLLIA.

PAULINE, *Paulina*, dame Romaine, femme de Sentius Saturnin, gouverneur de Syrie, dans le I siécle, n'étoit pas moins illustre par sa vertu que par sa naissance, & par sa beauté. Un jeune homme nommé *Mundus* ayant conçu pour elle l'amour le plus violent que l'on puisse s'imaginer, & ne pouvant la gagner ni par présens, ni par prieres, après lui avoir offert inutilement deux cens mille drachmes, résolut de se laisser mourir de faim. Une des affranchies de son pere nommée *Ida*, le consola, & corrompit quelques prêtres de la déesse Isis, qui firent savoir à Pauline que le dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette dame s'en sentit si honorée, qu'elle s'en vanta à ses amis & à son mari, & alla coucher dans la chambre du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque temps après, celui-ci l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit passé. Pauline au désespoir pria son mari de la venger. Il alla se plaindre de cette surprise à l'empereur Tibere, qui s'étant informé de la vérité, fit pendre Ida & les prêtres d'Isis, & renverser le temple de cette déesse, dont il fit jetter la statue dans le Tibre, se contentant d'envoyer Mundus en exil. * Josephe, *l.* 18, *c.* 4. Bocace, *de clar. mulier.*

PAULINE, femme de Sénéque *le Philosophe*, voulut mourir avec ce grand homme, que Néron avoit condamné à la mort. En effet elle se fit couper les veines avec son mari, l'an de Jesus-Christ 65; mais Néron, qui n'avoit aucune haine particuliere contr'elle, empêcha son dessein. Elle vécut encore quelques années, portant sur son corps & sur son visage les glorieuses marques de son affection conjugale, & témoignant par sa pâleur, la quantité de sang qu'elle avoit perdu. * Tacite, *l.* 15 *annal. c.* 63 *&* 64.

PAULINS, peuples de la Bulgarie, préféroient l'apôtre S. Paul à Jesus-Christ, & baptisoient avec du feu, au lieu de se servir d'eau. Ils ont embrassé la religion catholique, après avoir été instruits par des missionaires. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

PAULLI (Simon) premier médecin du roi de Danemarck, né le 6 avril 1603, vint étudier à Paris sous le fameux Riolan, & alla à Wittemberg, où il fut reçu docteur en médecine. Depuis, il s'établit à Copenhague, où il remplit la chaire de professeur, & fut appellé à la cour par Frédéric III, roi de Danemarck, qui l'estima fort. Le roi Christiern V, qui monta sur le trône en 1670, lui conserva la qualité de son premier médecin, & lui donna l'évêché d'Arhusen, qui est demeuré héréditaire dans sa famille. Il mourut le 23 avril 1680, âgé de 77 ans. Nous avons de lui plusieurs beaux ouvrages, entr'autres, *Flora Danica*, où il parle des plantes singulieres, qui naissent en Danemarck & en Norwége: *Quadripartitum Botanicum*, où il ramasse tout ce que les simples peuvent contribuer à la guérison des maladies: un traité de l'abus du tabac & du thé, & plusieurs autres. * *Mémoires hist.* Niceron, *mém. tomes III & X.*

PAULLINI (Christian-François) s'est acquis beaucoup de réputation par son savoir, en Allemagne & ailleurs. Il étoit philosophe, médecin, poëte, historien, théologien, & fort versé dans la connoissance des langues. Il mourut le 10 de juin 1712, à Isenac, à l'âge de 70 ans. Il est connu particuliérement par son traité *de la noix muscade.* * *Actes de Leipsick de* 1712, *p.* 335.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Julien le) né dans le Cotentin d'une famille noble & ancienne, fit ses études de philosophie & de médecine à Paris, dont il fut créé docteur de la faculté de la même ville, après avoir obtenu le même dégré dans l'université de Caen. Il demeura onze ans avec Fernel, & profita si bien sous ce savant maître, qu'il fut estimé lui-même un des plus habiles médecins de son siécle. Des veilles immodérées ayant réduit le roi Charles IX à une extrémité dont tous ses médecins ne pouvoient le tirer, Paulmier entreprit de guérir ce prince & y réussit. Il suivit le duc d'Anjou, frere de Charles IX, dans les Pays-Bas, en qualité de son médecin, & il lui fut d'un grand secours en quelques occasions importantes. Il accompagna aussi le maréchal de Matignon à plusieurs siéges, où il ne fit pas moins paroître de prudence, de valeur même, que d'habileté dans son art; & au retour de la campagne, le maréchal en ayant fait l'éloge à Henri III, ce prince le coucha sur sa maison, le combla de présens, & le déclara par des lettres patentes très-digne de la noblesse. Guillaume le Paulmier, conseiller & secrétaire de Henri III, & Nicolas le Paulmier aussi conseiller & aumônier du même roi, craignant que ces lettres patentes ne donnassent lieu de croire que leur famille n'avoit point avant elles la noblesse, voulurent l'obliger à les refuser; mais Julien les accepta comme une confirmation de noblesse & une nouvelle illustration. Il épousa le 6 juin 1574 *Marguerite* de Chaumont, de l'illustre famille de ce nom, demoiselle d'un mérite distingué, & dont Michel de Montagne parle avec éloge dans une lettre qu'il lui avoit écrite, & que l'on a imprimée à la fin du troisiéme volume de ses essais de l'édition de Paris 1725, *in*-4°. Elle étoit née en 1554, & mourut en 1599. Julien le Paulmier étoit comme elle de la religion prétendue-réformée. Sur la fin de ses jours il se retira avec elle à Caen, où il mourut au mois de décembre 1588, âgé de 68 ans. On a de lui un traité *De vino & pomaceo*, imprimé à Paris en 1588, & Jacques de Cahaignes, médecin célébre, qui avoit été son disciple, le traduisit en françois, de même qu'un autre traité du même *De lue venerea.* Il avoit eu de *Marguerite* de Chaumont, sa femme, JACQUES le Paulmier, qui suit.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques le) fils du précédent, & de *Marguerite* de Chaumont, naquit au pays d'Auge près de Sainte-Barbe, où sa mere fut surprise en allant voir ses parens. Sa naissance arriva le 5 de décembre 1587. Il n'avoit qu'un an, lorsqu'il perdit son pere, & sa mere se chargea de son éducation. Il n'avoit que douze ans, lorsqu'il perdit sa mere dans cette ville, d'où il étoit parti depuis quelque temps; mais dès-lors il avoit fait de si grands progrès, qu'il étoit un sujet d'admiration à Caen depuis quelques années. Dans un voyage qu'il avoit fait à Rouen, une de ses tantes l'y avoit retenu, & lui avoit donné un maître pour apprendre la langue grecque dans laquelle il s'avança beaucoup en peu de temps. La mort de sa mere lui fit changer de lieu. Son frere aîné, sieur de Vandeuvre, l'envoya à Paris où il le confia à Pierre du Moulin, qui le prit chez lui. Il écouta aussi les leçons de plusieurs autres savans qui étoient dans cette ville en grand nombre, & principalement de Casaubon, qui y expliquoit alors Hérodote. A l'âge de 16 ans, il alla à Sedan, où il acheva de se perfectionner dans la langue grecque, & où il étudia la philosophie. Mais la lecture des romans pour laquelle il prit malheureusement gout, le retira de toute application sérieuse; & ce ne fut qu'après une année de séduction, qu'il reconnut le vuide de ces sortes de lectures. Lorsqu'il eut achevé son cours de philosophie, il alla étudier en droit à Orléans, où il logea chez Joachim du Moulin, pere de Pierre, chez qui il avoit demeuré à Paris. Son frere le rappella à Caen, à l'âge de 19 ans, pour lui remettre entre les mains le maniment de son bien; & lorsque cette affaire eut été consommée, il se hâta de revenir à Paris, où il apprit les mathématiques & la musique, & tous les exercices qui conviennent aux jeunes gens de qualité. Il voyagea ensuite dans la France, mais en homme curieux & qui veut mettre ses voyages à profit pour les connoissances de l'esprit. Las de courir, il se retira enfin chez lui où il se donna tout entier à la lecture des bons auteurs Grecs & Latins, sans négliger ceux qui ont écrit en italien, en espagnol, en allemand & en anglois: car il savoit passablement toutes ces langues. Les prétendus-réformés, inquiets sur la conservation de leurs priviléges, le députerent au roi avec plusieurs autres, & il s'aquitta bien de cette commission. Il entra dans le service à l'âge de 33 ans, & servit dans les troupes des Hollandois contre les Espagnols, sous le prince Maurice d'abord, & ensuite sous le prince Henri de Nassau. Après la paix il retourna chez lui, où lorsqu'il vivoit tranquille,

un gentilhomme qui en opprimoit un autre contre toute justice & qu'il n'avoit pu réduire à la raison par la douceur, l'attaqua, étant soutenu dans cette action par un grand nombre de personnes, & obligea le Paulmier à se défendre, ce qu'il fit avec tant de succès, que le gentilhomme fut tué & les autres furent mis en fuite. Cette affaire lui causa beaucoup d'embaras, dont il sortit enfin avec honneur. Un voyage qu'il avoit été obligé de faire à cette occasion à Paris, le lia avec bien des savans, dont il entretint toujours depuis la connoissance, quoique retiré de nouveau dans sa patrie qu'il quitta encore pour marcher en Lorraine à la tête d'une compagnie de cavalerie que le duc de Longueville lui donna, & avec laquelle il fit beaucoup d'actions d'habileté & de courage, qui lui firent beaucoup d'honneur. En 1648 il perdit son frere, avec lequel il avoit presque toujours demeuré jusque-là dans sa terre de Vandeuvre, lorsque les voyages & les autres occupations dont on vient de parler ne l'avoient point appellé ailleurs. Il continua de demeurer au même lieu avec sa veuve; & lorsqu'elle fut morte, il se retira à Caen, où il épousa dans un âge avancé *Marguerite* Samborn, Angloise, fille âgée, mais riche, qu'il perdit en 1663; il lui survécut sept ans, & mourut le premier d'octobre 1670, âgé de 83 ans. C'étoit un homme d'un esprit excellent & d'un jugement exquis, dont les mœurs étoient irrépréhensibles, & qui étoit l'ennemi déclaré du mensonge & de la dissimulation. Il a écrit plusieurs ouvrages en prose & en vers, en françois, en italien, en espagnol, en latin & en grec, entr'autres, un poëme grec de la chasse de la beccasse, adressé à Samuel Bochart; une histoire en grec de quelques amourettes de sa jeunesse; un dialogue en vers grecs entre le dauphin du ciel & le dauphin de la mer, qu'il composa à la naissance de monseigneur le dauphin, & qui a été imprimé; *Exercitationes in optimos auctores græcos*, à Leyde en 1668, *in*-4°. Ce fut M. Huet qui lui persuada de recueillir & de mettre au jour ces observations. Depuis sa mort on a imprimé sa description latine de l'ancienne Gréce, son ouvrage favori, & auquel il avoit long-temps rapporté toutes ses études. C'est un gros volume *in*-4°, qui parut à Leyde en 1678, par les soins d'Etienne Morin, son parent, qui a mis à la tête une ample vie de l'auteur. On trouve encore de lui dans les *Dissertationes selectæ criticæ de poëtis*, &c. de Jean Berkel, imprimées à Leyde en 1704, une Dissertation qu'il avoit faite en 1629, & dans laquelle il examine le mérite de Lucain & de Virgile, & fait un paralléle entre ces deux poëtes. Quelques auteurs, entr'autres le pere Niceron Barnabite, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, lui attribuent l'édition des lettres de Claude Sarrau, faite à Orange en 1654, *in*-8°, & l'éloge de ce magistrat, qui est à la tête. Pour l'éloge, il est en effet de M. le Paulmier; mais il n'y a pas d'apparence qu'il soit l'éditeur du recueil des lettres, puisque l'épître dédicatoire à Christine de Suéde est signée d'Isaac Sarrau, fils de Claude, qui y parle en son propre nom, & qui s'y déclare l'éditeur des lettres de son pere. On trouve aussi des notes de Jacques le Paulmier dans un recueil d'anciens géographes, imprimé à Leyde en 1700, *in*-4°, avec celles d'Isaac Vossius, de Gronovius, &c. * *Voyez* M. Huet, dans ses *Origines de Caen* de la seconde édition, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 47, 48, 49, 140, 146. Etienne Morin, ministre de la prétendue-réforme à Caen, dans la vie de Jacques le Paulmier, au commencement de la *Description de l'ancienne Gréce* de celui-ci; Niceron, *mémoires*, tome VIII & tome X, seconde partie; *Essais* de Montagne, au volume *cité dans cet article*. Dans *les Divertissemens de M. D. B.* (c'est-à-dire, de M. de Mosant de Brieux) livre assez rare, imprimé à Caen en 1673, *in*-12, on trouve ce qui suit, concernant M. de Grentemesnil. M. de Grentemesnil, à l'âge de soixante & dix ans, se battit avec avantage contre un jeune gentilhomme. L'une de ses plus grandes incommodités a été une difficulté d'urine. Il a fait l'apologie de Lucain contre Scaliger, qui est une piéce rare, & dont son altesse M. l'électeur palatin, ayant oui parler, il la voulut avoir pour en enrichir l'édition magnifique qu'il faisoit faire de ce poëte, pour lequel il avoit une estime particuliere. Dans le même ouvrage de M. de Brieux, p. 78, on lit cet emblême *pour M. de Grentemesnil tourmenté de la pierre, taillé deux fois, & souffrant les autres cuisantes douleurs dans lesquelles il est mort, avec une résignation extrême:* Hercule sur le mont Œta, où il est brulé; *sic itur ad astra;* & cette devise: *Le fidéle souffrant & mourant dans l'espérance de la résurrection;* un palmier: *Opprimor ut surgam.* Dans une lettre françoise du même M. de Brieux, sur l'origine & les premiers progrès de l'académie de Caen, écrite *à M. de Saint-Clair Turgot, conseiller d'état*, on lit ce qui suit: « L'un des nôtres est, M. de Grentemesnil qui, outre » ses ouvrages moins importans, comme le sont un Dia» logue amoureux, fait en grec, un poëme en la même » langue sur la beccasse, un autre sur la naissance de M. le » dauphin, un Idylle italien, les cinquante tableaux de » cinquante héroïnes, faits en sonnets françois, nous » donnera bientôt son apologie latine pour Lucain contre » Scaliger, ses notes sur Théocrite & sur Hésychius, » & ses supplémens au traité de Selden sur les marbres » du comte d'Arondel, son volume d'observations sur » les principaux auteurs Grecs, & enfin son grand tra» vail de la Gréce. » * La lettre de M. de Brieux est à la suite de ses poësies latines, seconde partie, à Caen 1669, *in*-16.

PAULMIER (Jacques le) sieur de Vandeuvre, brigadier des armées du roi, & chevalier de S. Louis, neveu du précédent, n'eut pas autant d'érudition que son oncle; mais il eut un esprit plus aisé encore & plus délicat. Il étoit poëte, & il a produit une infinité de vers, de chansonettes, & de billets enjoués d'un tour fin & délicat, mais où la pudeur n'est pas toujours aussi respectée qu'elle doit l'être. Quand il étoit égayé par la chaleur de la conversation ou de la bonne chere, qui étoit une de ses passions, il eût disputé aux inpromptu du fameux Belot, sinon l'âcreté, au moins la facilité & la douceur. Quoique les armes aient fait son occupation principale, elles ne furent pas l'unique; & dans cinquante campagnes qu'il a fournies, il s'est réservé assez de temps pour écrire des relations curieuses de plusieurs grands événemens ausquels il a eu part, & de 48 siéges ou batailles où il s'est trouvé; il a choisi les plus mémorables pour les apprendre par ses écrits à la postérité. Il étoit né à Vandeuvre en décembre 1624. Il professa la religion prétendue-réformée jusqu'en 1685, qu'il en fit abjuration entre les mains de Pierre-Daniel Huet, mort ancien évêque d'Avranches; & il signala cette action par une ode en l'honneur de la sainte Vierge, qui lui mérita le prix du Palinod. C'étoit lui qui, avant son abjuration, avoit retouché avec M. Conrart, secrétaire de l'académie françoise, la version surannée des pseaumes composée en vers françois par Marot & par Bèze. Il mourut le 13 d'avril 1702, âgé de 77 ans. M. Huet en parle avec beaucoup d'éloge dans ses *Origines de Caen*, de la seconde édition, *pag.* 387 *&* 388, & dans son *Comment. de rebus ad eum pertinent.* p. 49.

PAULO (Antoine de) LV grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, étoit de la langue de Provence, & naquit à Toulouse en 1570. Il fut reçu dans cet ordre en 1590; & après avoir fait ses caravanes avec honneur, & rendu plusieurs services à sa religion, il devint commandeur de Marseille & de S. Eulalie, puis grand-croix, en 1612, par la nomination qu'en fit François, cardinal de Joyeuse, son parent. Ce cardinal s'étoit réservé, dès l'an 1593 qu'il quitta un des grands prieurés de l'ordre de Malte, la faculté de nommer, quand il lui plairoit, un de ses proches pour être grand-croix; & Hugues de Loubens, grand-maître de Malte, & cardinal, y avoit acquiescé. Le cardinal de Joyeuse ne crut pas pouvoir jetter les yeux

sur

sur un meilleur sujet de ceux qui lui appartenoient, que sur le commandeur de Paulo, qui fut ensuite grand prieur de S. Gilles, d'où il mérita d'être élevé à la premiere dignité de son ordre, vacante par la mort de Louis Mendez de Vasconcellos, par l'élection qui se fit de sa personne le 10 mars 1623. Sous les auspices de ce grand maître les galeres de Malte firent plusieurs prises considérables sur les Turcs, entr'autres quatre gros gallions de Tunis, qui furent échoués par M. de Cremeaux, qu'il avoit nommé général des galeres en 1626. Il accorda aux chevaliers de Malte, qui descendroient de l'aîné de la maison de Paulo, l'exemption du droit de passage ordinaire; & pour dédommager l'ordre de cette exemption, il fonda une galere à perpétuité. En 1631 il tint un chapitre général, où il réforma plusieurs ordonnances des chapitres précédens, entr'autres, celle de 1602, qui donnoit entrée dans l'ordre aux bâtards des ducs & pairs de France, & des grands d'Espagne, ce qu'il restreignit aux seuls enfans illégitimes des rois & des princes. Il fonda en 1635 un couvent de religieuses de son ordre à Toulouse; & en reconnoissance de ses bienfaits, le chapitre général de cette année-là lui accorda pour Antoine de Paulo, vicomte de Calmont son neveu, & pour les aînés de sa maison, le privilége de porter les armes de la religion. Il mourut le 4 juin 1636, avec la réputation de n'avoir eu aucun de ses prédécesseurs qu'il l'eût surpassé en douceur, en équité, en sagesse, en magnificence, & en libéralité. La ville de Toulouse, qui se glorifiera toujours de l'avoir vu naître, lui a érigé un buste dans la galerie des illustres Toulousains. JEAN-PAUL de Lascaris de Castelar lui succéda.

La maison de PAULO dont étoit issu ce grand-maître, tiroit son origine de Gènes. Godefroi dans ses *notes sur l'histoire de Charles VI*, composée par Juvenal des Ursins, rapporte un acte qui est conservé dans le trésor des chartes du roi, lequel porte qu'ANTOINE de Paulo, l'un des seigneurs du conseil de la république de Gènes, consentit & assista le 4 novembre 1396 à la prise de possession que firent les ambassadeurs du roi Charles VI de la ville de Gènes.

I. AIMERIC sorti de cette maison, s'établit à Toulouse en 1475, fut seigneur de Cepet & de la Fitte, près de Toulouse; servit le roi Charles VIII dans les guerres d'Italie, & eut pour frere *Antoine* de Paulo, qui fut vicaire général du diocèse de Toulouse, abbé de Villelongue, & doyen de l'Isle en Jourdain. Il avoit épousé *Isabeau* de Maurand, issue d'une ancienne maison de Toulouse, dont il eut ETIENNE, qui suit.

II. ETIENNE de Paulo prit une route différente de ses ancêtres, & embrassa le parti de la robe. A l'âge de 26 ans, il fut professeur en droit en l'université de Toulouse, capitoul en 1512, & conseiller au parlement de cette ville en 1523. Il avoit épousé en 1508 *Jeanne* Thandon d'Andans, dame de Grandval près Castelnaudari, dont il eut, entr'autres enfans, ANTOINE, qui suit; & *Louis* de Paulo, qui fit la branche de Sainte-Foi, dont étoit *N.* de Paulo, premier cornette des mousquetaires du roi, en 1712.

III. ANTOINE de Paulo, I du nom, seigneur de Capet, Rouis, la Faurie, la Fitte, &c. fut reçu conseiller au parlement de Toulouse, en 1540. Le roi Henri II créa en sa faveur, en 1554, une charge de président à mortier au même parlement, dans laquelle il rendit de grands services à l'état lors de la premiere guerre des huguenots. Ce fut lui qui ayant été député par sa compagnie auprès du roi François II, obtint de ce prince en 1559 la continuation pour cent ans, de l'abonnement des tailles, que le roi Louis XII avoit déja accordé à la ville de Toulouse en 1465, pour pareil nombre d'années; & le roi Charles IX étant à Toulouse en 1565, le fit chevalier dans l'église des Augustins, en présence de toute sa cour. Ce sage magistrat mourut en 15.... Il avoit épousé 1°. *Jacquette* de Beaulac, issue des anciens seigneurs de Saint-Geri en Albigeois, & mere de *Jean* de Beaulac, grand prieur de Toulouse: 2°. en 1545, *Marie* Binet, parente du cardinal de Joyeuse, & fille de *Macé* Binet, seigneur de Valinier en Touraine, & de *Marie* Briçonnet. Du premier lit vinrent JEAN, qui suit; & *Jeanne* de Paulo, mariée à *Aimable* du Bourg, seigneur de la Peyrouse, neveu d'*Antoine* du Bourg, chancelier de France. Du second lit sortirent, 1. JEAN II, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 2. *Michel*, seigneur de Grandval, qui prit le parti des huguenots, sans pourtant changer de religion. Il fit une si cruelle guerre à ses voisins, que le parlement de Toulouse rendit un arrêt contre lui, pour le faire prendre mort ou vif. Les habitans d'Avignon près de sa terre de Grandval, autorisés par cet arrêt, lui dresserent une embuscade dans laquelle il tomba; & l'ayant emmené, ils le tuerent de sang froid, après l'avoir gardé trois jours en prison. Par arrêt du 17 août 1583, rendu sur la requête des consuls d'Avignon, le parlement ordonna que le fort de Grandval seroit entierement démoli. Michel n'avoit point été marié. 3. *François*, seigneur de la Faurie, capitaine de 50 hommes d'armes, mort sans enfans de *Marie* de Peyre, fille du baron de ce nom en Gevaudan, parent du cardinal de Joyeuse; 4. *Simon*, seigneur de Gratentour, capitoul de Toulouse en 1589 & 1590; 5. *Antoine*, grand-maître de Malte, *qui a donné lieu à cet article*; 6. LOUIS, qui continua la postérité, *qui sera rapportée après celle de ses freres*; 7. *Marie*, alliée à *Philippe* de Berthier, seigneur de Montrave, président à mortier au parlement de Toulouse; & 8. *Marguerite* de Paulo, qui épousa *Pierre* de Saint-Pierre, mort doyen du parlement de Toulouse, & qui étoit fils de *Nicolas* de Saint-Pierre, qui en avoit été premier président.

IV. JEAN de Paulo, I du nom, seigneur de Rouis & de Roques, succéda à son pere en la charge de président à mortier au parlement de Toulouse, & mourut en.... Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Bachis, fille de *Jean* de Bachis, président au parlement de Toulouse, & d'*Anne* de Gondi, l'une des sœurs d'*Albert* de Gondi, duc de Retz, pair & maréchal de France: 2°. *Catherine* Chaluet, fille du savant *Matthieu* Chaluet, président aux enquêtes, & de *Jeanne* de Bernui. Du premier lit vint PHILIPPE, qui suit. Du second étoit issue *Jeanne* de Paulo, qui devint héritiere des terres de Rouis & de Roques, mariée à *Bernard* de la Font, seigneur de Caragoudes, mort sous-doyen du parlement de Toulouse.

V. PHILIPPE de Paulo, seigneur de Rouis & de Roques, mourut jeune sans enfans de *Jeanne* Dangereux de Beaupui, de la maison de Maillé.

IV. JEAN de Paulo, II du nom, fils aîné d'ANTOINE, I du nom, président au parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, succéda à son frere *Jean*, I du nom, en la charge de président à mortier; se rendit un des chefs des ligueurs dans Toulouse en 1589, & fut ennemi juré du président Duranti, qui avoit rendu l'arrêt contre Michel de Paulo, seigneur de Grandval, son frere. Au surplus la Faille dit dans ses *annales*, que ce fut un homme populaire, hardi, d'un sens fort droit, & d'un grand courage; aussi avoit-il pris pour sa devise un mortier de président avec une épée nue au-dessus, avec ces mots, *ad utrumque paratus*. Ce qui l'engagea le plus dans le parti de la ligue, c'étoit l'attachement que sa famille avoit depuis long-temps pour la maison de Guise: il revint pourtant à son devoir, car il s'absenta de Toulouse, pour n'avoir plus de part aux entreprises des ligueurs, & il n'y rentra que lorsque les troubles y furent appaisés. Il avoit épousé *Catherine* Delpech, dame d'Escalquens & de la Salvetat, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnabo, baron d'Orholai & de Gardoux au comté de Foix; *Anne*, qui épousa *Pierre* de Monfaucon, baron de Vissec & Dierles dans les Cevennes; *Françoise*, dame de la Salvetat, alliée à *Jean* de Lombrail, conseiller au parlement de Toulouse; & *Gaillarde* de Paulo,

mariée à *Jean* du Ferrier, juge-mage du pays de Foix.

V. ANTOINE de Paulo, II du nom, seigneur d'Escalquens, fut conseiller au parlement de Toulouse, & eut pour femme *Magdeléne* le Pelletier, dont il eut *Marie*, alliée à *François* de Nupces, conseiller au même parlement; & *Marguerite* de Paulo, mariée à *N.* de Parade, président à mortier à Toulouse.

IV. LOUIS de Paulo, sixiéme fils d'ANTOINE de Paulo, I du nom, président au parlement de Toulouse, & de *Marie* Binet sa seconde femme, & frere du grand-maître de Malte, prit le nom de seigneur de Grandval après la mort de ses freres, & laissa de *N.* de Saint-Pol son épouse, ANTOINE, qui suit; & *Honorée* de Paulo, mariée à *Louis* le Brun, seigneur de Saint-Hyppolite, conseiller au parlement de Toulouse.

V. ANTOINE de Paulo, III du nom, fut vicomte de Calmont, baron de Gibel, seigneur de Grandval, de Terrageuse, &c. Henri II du nom, prince de Condé, lui donna en 1631 la cornette blanche de la compagnie du duc d'Enguien, son fils. Le roi Louis XIII lui donna un brevet de conseiller d'état en 1634, & l'envoya la même année à Malte pour négocier avec le grand maître son oncle des affaires importantes, où il réussit. En 1636 sa majesté le fit gentilhomme de la chambre, & lui donna une pension de 3000 livres. La même année il fut blessé dangereusement au siége de Dole, eut depuis le commandement de la noblesse au secours de Leucate, & mourut en son château de Terrageuse le 15 mai 1695, âgé de 100 ans. Il avoit épousé en 1639 *Jacquette* de Barthelemi de Grammont, fille de *Gabriel*, seigneur de Montlaur, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Antoine*, prieur de Marvals & de Saint-Amans; 3. *Jean-Antoine*, chevalier de Malte, mort en Candie pour le service de la religion; 4. *François-Antoine*, aussi chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie, & l'un des six officiers nommés par le roi Louis XIV, pour être auprès de Philippe V, son petit-fils, mort en Espagne en 1707; 5. *François*, seigneur de Grandval, capitaine de dragons, mort peu avant son frere; 6. *Antoine*, seigneur de Saint-Marcel, qui épousa *N.* héritiere de Monasterol dans le Lauraguais; 7. *Jacquette*, mariée à *François-Joseph* de Marrast, conseiller au parlement de Toulouse; 8. *Gabrielle*, morte supérieure des religieuses Maltoises de Toulouse; & 9. *Henriette* de Paulo, religieuse au même monastere.

VI. FRANÇOIS de Paulo, vicomte de Calmont, seigneur de Saint-Marcel, &c. sénéchal du pays de Lauraguais, fut blessé en 1664, à la bataille de Raab en Hongrie, étant alors capitaine dans le régiment de Sourches; servit depuis assez long-temps; commanda quatre fois l'arriere-ban de Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épousé en 1678, *Antoinette* le Brun, dame de Saint-Hippolyte, sa cousine, dont il a eu FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; *Pierre*, capitaine de dragons; *Jacquette*, mariée à *Guillaume* de Castelpers, vicomte de Trebien; *Magdeléne*, religieuse; & autres enfans.

VII. FRANÇOIS-ANTOINE comte de Paulo, &c.

* *Hist. de Malte.* La Faille, *annales de Toulouse*, &c.

PAULUCCI (Fabrice) cardinal, en dernier lieu évêque d'Ostie & de Veletri, doyen du sacré collége, premier ministre & secrétaire d'état du pape, vicaire général de Rome & de son district, secrétaire de l'inquisition romaine & universelle, préfet de la congrégation des évêques & réguliers, &c. étoit né à Forliz, ville de l'état ecclésiastique, le 3 avril 1651. Il fut fait, à l'âge de 34 ans, évêque de Macérata & de Tolentin, unis, dans la Marche d'Ancone, & sacré en 1695, nommé nonce apostolique à Cologne, & archevêque de Fermo, en janvier 1696; puis nonce extraordinaire auprès du roi & de la république de Pologne, en janvier 1698, & déclaré en même temps évêque de Ferrare, ayant été désigné dès le mois de novembre précédent pour remplir le siége de cette église, qui fut proposée pour lui par le pape, le 27 du même mois de janvier. Il avoit été créé cardinal le 22 juillet 1697, mais réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 19 décembre 1698. Le pape Clément XI, à son avénement au trône, le nomma premier ministre & secrétaire d'état le 3 décembre 1700; & pour mieux vaquer à l'exercice des fonctions de cette charge, il se démit en 1701 de son évêché de Ferrare. Il fut nommé en 1709, pour faire les fonctions de celle de grand pénitencier de la sainte église romaine, vacante par la mort du cardinal Léandre Colloredo; & il fut pourvu de cette charge en titre au mois de juin 1710. Il laissa son titre de S. Jean & S. Paul, pour opter l'évêché d'Albano, qui étoit devenu vacant par la mort du cardinal Ferdinand d'Adda, & qui fut proposé pour lui dans un consistoire par le cardinal Paracciani, vicaire de Rome, le 8 février 1719. Le pape Innocent XIII, à son avénement au pontificat, lui demanda sa démission des charges de secrétaire d'état & de grand pénitencier, & lui offrit le 9 mai 1721 la charge de vicaire général, vacante par la mort du cardinal Paracciani. Il l'accepta le lendemain, & donna ensuite sa démission de celle de grand pénitencier en faveur du cardinal Conti, frere du nouveau pontife, après la mort duquel il fut rétabli par Benoît XIII, son successeur, dans la charge de secrétaire d'état, & conservé dans le vicariat de Rome, le 31 mai 1724; & étant devenu soudoyen du sacré collége par l'exaltation de ce dernier, il opta l'évêché de Porto, que ce nouveau pape proposa pour lui dans son premier consistoire, le 12 juin de la même année 1724. Il succéda à la place de doyen par la mort du cardinal Giudice; & les évêchés d'Ostie & de Veletri furent proposés pour lui par le pape, le 19 novembre 1725, dans un consistoire, dans lequel il fit instance pour le *Pallium*, qu'il reçut en cérémonie le lendemain 20, dans la chapelle de Sixte, du palais du Vatican, par les mains de sa sainteté. Il mourut à Rome après une rude & longue maladie, la nuit du 11 au 12 juin 1726, âgé de 75 ans, 2 mois, 8 jours, & de cardinalat 28 ans 10 mois 20 jours. Le marquis PAULUCCI, neveu de ce cardinal, & le dernier de sa famille, étant mort sans postérité le 9 mars 1720, son éminence avoit nommé de son vivant pour héritier, à la charge de porter son nom, COSME Merlini, son neveu, qui prit le titre de *marquis Paulucci*, en épousant au mois de novembre 1723 *Lucrece* Calcagnini, d'une famille originaire de Ferrare, & niéce de *Charles* Calcagnini, auditeur de Rote. Ce nouveau marquis Paulucci, est frere de *Camille* Merlini Paulucci, archevêque d'Iconie, camérier d'honneur du pape, & secrétaire des chiffres, que le cardinal, son oncle, fit en dernier lieu par son testament héritier universel de ses biens, à la charge d'une pension au profit du marquis, son frere.

PAULULUS (Robert) prêtre d'Amiens, a composé vers l'an 1178 trois livres des offices de l'église, imprimés séparément, & sous le nom d'Hugues de Saint-Victor, dans les œuvres de cet auteur. Il faut aussi restituer à ce Robert un traité intitulé, *le canon de la purification mystique*, qui est aussi parmi les œuvres d'Hugues de Saint-Victor. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XII siécle.*

PAULUS JULIUS, jurisconsulte Romain dans le II siécle de l'église. Bartachinus dit que Paulus Julius étoit de Padoue. Mais le président Bertrand, dans ses vies des jurisconsultes écrites en latin, croit qu'il étoit de Tyr, & que c'étoit en particulier pour cette raison qu'il reçut tant de marques d'estime d'Ulpien, avec qui il fut toujours associé, & de Mammée, femme d'Alexandre. Il est vrai que Paulus s'exprimoit fort mal en latin, que son langage sentoit l'étranger, qu'il se servoit souvent des comparaisons & des termes des arts de la Grece dans ses explications de droit, qu'il s'appuyoit de l'autorité d'Hippocrate, & qu'il lui arrivoit fréquemment d'éclaircir & d'expliquer les dictions latines par des termes grecs. Quoi qu'il en soit, il avoit une connoissance du droit

fort au-dessus du commun des jurisconsultes, & il fut très-bien venu, à cause de sa science, auprès de l'empereur Alexandre Severe, & de plusieurs autres. Il fut du conseil de Septimius Severe, avec Triphonien, Messius, & Papinien, & de celui d'Antonin Caracalla, fils de Septimius. Héliogabale l'éloigna de la cour, & l'on croit que c'étoit parceque Paulus n'entroit pas dans toutes les vues de cet empereur, & qu'il étoit souvent d'un avis contraire. Mais Alexandre le rappella, parcequ'il avoit plus de discernement, & qu'il ne cherchoit point à être applaudi quand il n'avoit point raison; & il se servit utilement de ses avis, & l'éleva aux dignités où son mérite avoit droit d'aspirer. Paulus Julius a eu un fils, à qui il a adressé ses livres intitulés *Receptarum sententiarum libri*. Ses autres écrits sont: *Ad Edictum libri octoginta*; 33 livres de questions; autant de réponses; trois sur les fidéi-commis; *Brevis edicti lib.* 23, & beaucoup d'autres, dont le président Bertrand donne le catalogue dans ses vies des jurisconsultes, pag. 149 & suivantes, de l'édition *in*-12 faite à Leyde en 1675. Malheureusement pour Paulus Julius, non seulement il n'a pas eu le bonheur d'être chrétien, il a même été ennemi déclaré de tous ceux qui professoient la religion de J. C. Aulu-Gelle parle d'un autre PAULUS JULIUS, qu'il dit avoir été poëte: mais on le croit différent de celui qui fait le sujet de cet article.

PAULUS MONTANUS, *cherchez* MONTAN (Paul.)

PAULUTIO ANAFESTO, fut premier doge ou duc de Venise. Cette république avoit été d'abord gouvernée par des tribuns, que l'on élisoit tous les ans; ce qui dura deux cens ans. Vers l'an 697, les Vénitiens choisirent un duc, qui fut Paulutio, auquel succedérent deux autres ducs. Ensuite on donna le gouvernement de la république à des généraux d'armée, dont le pouvoir ne duroit qu'un an; mais six ans après on élut des ducs, comme on avoit déja fait; ce qui s'est toujours observé depuis. * Hornius, *orb. imperat.*

PAVONARES, en latin *Pavonariæ Insulæ*, anciennement, *Insulæ Cyaneæ*, *Planetæ*, *Planctæ*, *Symplegades*. Ce sont deux petites isles situées dans le canal de Constantinople, à l'entrée de la mer Noire, du côté de la Romanie, près du cap de Fanar. * Mati, *diction.*

PAVONI (François) Jésuite, natif de Catanzaro, ville de la Calabre ultérieure, enseigna assez long-temps la philosophie & la positive à Naples, où il établit une congrégation pour les ecclésiastiques, qu'il élevoit dans la piété. Il vivoit lui-même très-régulièrement, & mourut en réputation de sainteté, au mois de février de l'an 1637. Nous avons divers ouvrages de sa façon: *Summa ethica. Introductio in sacram doctrinam, part. III. Tractatus de ethicis, politicisque actionibus. Commentarius dogmaticus, sive theologica interpretatio in pentateuchum, in evangelia, &c.* * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

PAUSANIAS, roi de Lacédémone, fils de *Plistonax*, succéda à son pere la 2^e^ année de la XCII olympiade, & 411 ans avant J. C. Il fut envoyé avec Lysander, contre ceux d'Athènes, de Corinthe & d'Argos, ligués contre les Spartiates; mais le peu de succès de cette expédition, fut cause que Pausanias, craignant l'indignation de ses sujets, se retira à Tegée, où il mourut après 14 ans de regne, l'an 397 avant J. C. Cléombrote lui succéda.

PAUSANIAS, roi de Macédoine, succéda à Amyntas II, en la 2^e^ année de la XCVII olympiade, & 391 ans avant J. C. Il ne régna qu'un an. *Voyez* MACEDOINE.

PAUSANIAS, général des Lacédémoniens, fut un des plus grands hommes de l'ancienne Grece; mais il se rendit aussi célebre par ses vices que par ses grandes qualités. Sa valeur parut avec éclat à Platée, où étant général avec Aristides, il défit Mardonius général des Perses, la 2^e^. année de la LXXV olympiade, & l'a 479 avant J. C. Depuis il défit les Perses sur mer, délivra de leur joug plusieurs villes grecques, & prit sur eux la ville de Byzance. Ce fut alors qu'aveuglé par la prospérité, il résolut de s'agrandir aux dépens de sa patrie: il renvoya les principaux prisonniers sans rançon, & écrivit à Xerxès, que s'il vouloit lui donner sa fille en mariage, il le rendroit maître de toute la Grece. Ce prince le lui promit; mais les éphores commencerent à se défier de Pausanias, & le rappellerent à Sparte sur les accusations des Alliés: il y fut absous du crime de trahison, & sortit sans ordre de Sparte pour continuer ses pratiques avec les ennemis. Ce ne fut pas pour long-temps: car une de ses lettres ayant été interceptée par le moyen d'Argilius, jeune homme qu'il aimoit, il fut poursuivi, se retira dans un temple de Minerve, où on le laissa mourir de faim la 3^e^ année de la LXXVI olympiade, & l'an 474 avant J. C. * Cornelius Nepos, *en sa vie.* Thucydide. Diodore. Plutarque, &c.

PAUSANIAS, historien de Lacédémone, dont Suidas fait mention, composa une histoire de son pays, & d'autres ouvrages, comme une description de l'Hellespont, l'histoire des Amphictyons, les fêtes de Lacédémone, & une chronique. Il ne dit point en quel temps vivoit cet écrivain, & il est le seul qui en parle.

PAUSANIAS, assassin de Philippe, pere d'Alexandre *le Grand. Voyez* PHILIPPE II.

PAUSANIAS, qui avoit écrit un *Lexicon*, dont Photius fait mention, *cod.* 53 *bibl.*

PAUSANIAS, grammairien célébre, vivoit dans le II siécle, sous l'empereur Adrien, & sous les Antonins. Il fut disciple d'Herode, surnommé *Atticus*, & s'arrêta long-temps dans la Grece, puis à Rome, où il mourut dans un âge extrêmement avancé. Il laissa une description de la Grece, en dix livres, que nous avons encore. On y trouve la situation des lieux, les antiquités grecques, & presque tout ce que ce pays a de remarquable; de sorte qu'on peut dire qu'il a fait ce que Domitius Pison demandoit qu'on écrivît, non des livres, mais des trésors. Jules César Scaliger le traite d'imposteur; mais c'est avec injustice, comme l'a remarqué Vossius. Pausanias avoit encore donné une description de l'Asie, de la Syrie, de la Phénicie, &c. qui seroit fort utile, & qu'on trouve citée quelquefois; mais ces ouvrages sont perdus. Le soin de déclamer l'occupa beaucoup; mais il s'en aquittoit assez mal, & la prononciation de son pays, qu'il avoit conservée, rendoit ses déclamations désagréables.* Sylburgius, *in not. ad Pausan.* Vossius, *de hist. Græc. lib.* 2. Suidas, Scaliger, *in not.* Arist. *de anim.* Pausanias, au commencement de ses *Eliaques*, semble dire lui-même assez positivement le pays où il étoit né. Car parlant en cet endroit de Tantale & de Pélops: *On ne peut douter*, dit-il, *que l'un & l'autre n'aient demeuré dans nos contrées.* Or ces mots, *dans nos contrées*, que presque tous les interprétes ont entendus de la Gréce, ne peuvent s'entendre que de la Lydie, le vrai pays de Tantale & de Pélops. D'un autre côté il est certain que Pausanias étoit Grec d'origine; on sent même qu'il parle des villes grecques de l'Asie mineure avec une complaisance qu'inspire d'ordinaire l'amour de la patrie; il y a donc lieu de croire qu'il étoit de quelqu'une de ces villes, & de la plus voisine du mont Sipyle. Il a écrit son grand ouvrage sur la Grece, le seul qui nous reste de ses productions, l'an de Rome 927, le 16^e^ de l'empire d'Antonin *le Philosophe*; & l'on croit qu'il est mort sous le régne de cet empereur. Cet excellent ouvrage a été traduit en françois, & enrichi de notes utiles par M. l'abbé Gédoin, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, de l'académie françoise, & de celle des inscriptions & belles lettres. Cette traduction très-estimée est en 2 volumes *in*-4°, & a été imprimée à Paris en 1731, sous le titre de *Pausanias*, ou *Voyage historique de la Gréce.* * Gédoin, préface de la traduction de Pausanias, & notes sur le chap. 13 du voyage de l'Elide.

PAUSE, *cherchez* PLANTAVIT DE LA PAUSE.

PAUSIAS de Sicyone, peintre, éleve de Pamphyle, vivoit vers la CVII olympiade, & l'an 352 avant l'ére chrétienne. Il fut le premier qui commença à peindre les lambris & les voutes des palais, & fut épris d'amour pour la bouquetiere Glycere, qu'il représentoit assise, composant une guirlande de fleurs. Ce tableau fut si fort estimé, que Luculle en acheta très-cherement une copie dans Athènes. Horace n'a pas oublié cette circonstance dans une de ses satyres. Dans les portiques de Pompée il y avoit un fort beau tableau du même, où il avoit représenté un sacrifice de bœufs, & il avoit peint un bœuf de front, dont on ne laissoit pas de voir toute la longueur. * Pline, *liv.* 21, *c.* 2. Horace, *serm. l.* 2, *satyr.* 7. Varron, *lib.* 3 *de re rust.* Vasari. Ridolfi. Félibien.

PAUSIMAQUE, *Pausimachus*, natif de Samos, historien Grec, dont le temps est incertain, composa l'histoire ou la description de la terre. Rufus Aviénus en fait mention, *in descr. ora maritimæ.*

PAUSON, peintre habile, donna lieu par sa pauvreté, à ce proverbe, *Pausone mendicior*, plus gueux que Pauson. Il eut si peu de bonheur, qu'il fut réduit à travailler pour des comédiens, & à faire des décorations de théatre. Ayant eu ordre d'un particulier de lui peindre un cheval qui se roulât, Pauson lui en fit un qui couroit, & qui ne plut pas d'abord à ce curieux; mais il ne fit que renverser le tableau, pour lui faire voir qu'il avoit ce qu'il demandoit. * Plutarque, *in lib. cur. Pythia*, &c.

☞ PAUTRE (Antoine le) architecte, natif de Paris, excelloit dans les ornemens & les décorations des édifices. Il fut architecte de Louis XIV, & de Monsieur, frere unique du roi. Ce fut lui qui donna le dessin des cascades du château de S. Cloud, que l'on admire avec raison, & qui bâtit, en 1625, l'église des religieuses de Port-Royal à Paris. Il fut reçu de l'académie royale de sculpture, le 1 décembre 1671, & mourut quelques années après.

Jean le Pautre, son parent, naquit à Paris en 1617, & fut mis chez un menuisier, qui lui donna les premiers élémens du dessin; mais il surpassa bientôt son maître, & devint excellent dessinateur & habile graveur. Il entendoit très bien les ornemens d'architecture, & les décorations des maisons de plaisance, comme les fontaines, les grottes, les jets-d'eau, & tous les autres embellissemens des jardins. Il fut reçu de l'académie royale de peinture & de sculpture, le 11 avril 1677, & mourut le 2 février 1682, à 65 ans. Son œuvre comprend plus de 1000 planches, dont le cavalier Bernin faisoit un grand cas.

Pierre le Pautre, leur parent, naquit à Paris, le 4 mars 1659. Il excella dans la sculpture, & devint sculpteur du roi. Il fit à Rome, en 1691, le grouppe d'Enée & d'Anchise que l'on voit dans la grande allée des Tuileries, & acheva, en 1716, celui d'Arie & Pœtus (ou plutôt de Lucrece qui se poignarde en présence de Collatinus) lequel avoit été commencé à Rome par Théodon. Plusieurs autres de ses ouvrages ornent Marly. Cet habile sculpteur fut professeur & directeur perpétuel de l'académie de S. Luc, & mourut à Paris, le 22 janvier 1744, à 84 ans. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. historique portatif.*

PAUTZKE, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Pomerellie, province de la Prusse Polonoise, environ à dix lieues de la ville de Dantzick. Elle est sur le Pautzkerwick, c'est-à-dire, *le golfe de Pautzke*, en latin *Putiscanus Sinus*, qui est une partie de celui de Dantzick. * Mati, *diction.*

PAUVRETÉ, divinité poëtique, passoit pour la mere de l'industrie & des beaux arts. On ne laissoit pas de la peindre comme une furie, pâle, farouche, affamée, & prête à se désespérer. C'est ainsi qu'en parle Aristophane. Lucain dit que, quoiqu'elle soit la mere des grands hommes, on ne laisse pas de la fuir. Horace avoit dit avant lui, que c'étoit à la Pauvreté, que Rome avoit l'obligation des exploits & des vertus de Curius & de Camille. Mais s'il eût voulu rapporter aussi tous ceux que la Pauvreté a rendus vicieux, il en auroit pu nommer un grand nombre. En effet il dit lui-même en un autre endroit, que les loix de la Pauvreté sont dures; qu'elle nous force de faire & de souffrir toutes choses, & qu'elle nous empêche d'exercer les grandes vertus. C'est par ces loix de la Pauvreté qu'un philosophe prétendoit s'excuser de ce qu'il étoit logé d'une maniere fort messéante à sa condition, lorsqu'il mit ces trois mots sur sa porte, *Sic visum Paupertati: il a plu ainsi à la pauvreté.* Plaute & Claudien font la Pauvreté fille du luxe & de l'oisiveté, de même que la richesse est d'ordinaire la fille du travail & de l'épargne; mais comme il y a une richesse qui est fille du bonheur seul, il y a aussi une Pauvreté qui n'est fille que du malheur. Les habitans de l'isle de Cadis, plus superstitieux que d'autres peuples, avoient divinisé la Pauvreté, aussi bien que les poëtes. Voici ce qu'en dit Eustathe, dans son commentaire sur Denys Périégete, en copiant Elien. « Il y avoit à Cadis un autel de l'Année, & un autre du Mois, en l'honneur du Temps plus long, & plus court. On y voyoit aussi le temple de la Vieillesse, bâti à cause de l'honneur qu'on rend à cet âge, & un autre de la Mort, parceque c'est le repos commun à tous les hommes: enfin on avoit élevé des autels à la Pauvreté & à l'Art; à la premiere pour l'appaiser; & au second, comme d'un moyen propre pour se garantir de la Pauvreté. »

PAX ou PAXI, bourg de la basse Hongrie. Il est sur le Danube, entre Bude & Tolna, à onze lieues de la premiere, & à une & demie de la derniere. On prend Pax pour l'ancienne *Lussonium*, ou *Lussunium*, petite ville de la basse Pannonie. * Mati, *diction.*

PAYENS, *Pagani*, en latin. Ce terme dans son étymologie, signifie les *Paysans*, qui avoient accoutumé de demeurer dans les villages auprès des fontaines; en grec πηγή, ou selon les Doriens, παγὰ *fontaine.* Conformément à cela, on appelloit *Pagani*, ceux qui n'étoient point écrits dans le catalogue des soldats, & qui pour cette raison, étoient censés *esse in Paganico*, suivant le terme de la loi, c'est-à-dire, relégués aux champs, & éloignés du grand monde. D'où vient qu'Alciat, & d'autres avec lui, s'attachant au sens de cette loi, disent qu'on donnoit le nom de *Pagani* aux Gentils, parcequ'ils n'étoient point enrollés dans la milice chrétienne. Baronius expliquant la signification de ce mot, dit que du temps des empereurs chrétiens, l'idolatrie commençant à disparoître, & même à n'être plus permise dans les villes, les Gentils opiniâtrés à ne point discontinuer leur culte & leurs cérémonies se retiroient dans leurs maisons à la campagne, où ils en faisoient une profession libre, avec les campagnards attachés à la superstition de leurs fêtes, qu'ils appelloient, *Festa Paganalia*, ou *Feriæ Paganicæ*, desquelles Varron fait mention. Il est pourtant vraisemblable que le mot de *Paganus* vient immédiatement de *Pagus*, un *village*; & l'on donna ce nom aux païens, non parcequ'ils se retiroient à la campagne, mais parceque les chrétiens s'étant d'abord attachés à prêcher dans les villes, ceux qui y habitoient furent convertis, avant que ceux de la campagne le fussent. * Alciat. Baron. *ann.* 1. *in mart.* Serre, *l.* 5, *de lingua lat.* Symmach. *l.* 1. S. Augustin. *serm. de verb. Dom.* Vossius, *in epist. Plin. ad Trajan. de Christ.* * Laët.

☞ PAYERNE, en latin *Paterniacum*, & en allemand *Peterling*, petite ville du pays de Vaux, située sur la Broye, entre Avenches & Moudon. Elle est fort ancienne, & l'on ne sauroit précisément dire quel fut son fondateur. Quelques anciennes inscriptions qui font mention de Gracus Paternus, Romain de distinction, qui doit avoir séjourné dans ces quartiers-là en qualité de général ou de gouverneur, ont fait prendre à quelques-uns ce Romain pour le fondateur de Payerne. Selon ce sentiment, cette ville auroit déja existé, lorsque la fameuse ville d'Avenches étoit encore dans

tout son lustre ; ce qui n'est pas fort vraisemblable, parceque ces deux villes auroient été trop voisines l'une de l'autre. Il y a plus de probabilité dans le sentiment de ceux qui disent que Payerne ne fut bâtie qu'après la destruction d'Avenches. D'ailleurs il est sur que Marius, évêque d'Avenches & de Lausane, fit bâtir le village & l'église de Payerne sur des terres qui lui appartenoient en propre, l'an 595, qui étoit le 14^e de son épiscopat. Il dota ensuite cette nouvelle église ; & le village s'étant accru de jour en jour, fut ceint de murailles, & érigé en ville sous le régne des rois Francs. Vers le commencement du dixiéme siécle, Berthe, reine de Bourgogne, & épouse de Rodolphe ou Raoul II, fit bâtir une abbaye de Bénédictins à Payerne, dont le premier abbé fut Majole. Cette reine, du consentement du roi Conrad & de Burcard ou Hugon, évêque de Lausane, ses deux fils, assujétit la ville à l'abbé. Elle y est enterrée. Après l'extinction des rois de Bourgogne, en 1032, Payerne passa sous la domination de l'empire, & obtint des empereurs le privilége de se gouverner elle-même, & diverses autres prérogatives. Mais pendant le fameux interrégne qu'il y eut après la mort de l'empereur Frédéric II, cette ville se mit sous la protection de Pierre, comte de Savoye, qui avoit déja réduit la ville de Genève, avec tout le pays de Vaux, à lui rendre hommage, & qui tenoit aussi la ville de Berne sous sa protection. Cette démarche de la ville de Payerne fut cause d'une guerre entre Philippe, frere du comte de Savoye, & l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qui prétendoit que la Bourgogne lui prêtât hommage, comme appartenante à l'empire. Cet empereur assiégea effectivement la ville de Payerne en 1283, & la punit rigoureusement. Enfin le pape négocia la paix, & le pays demeura à la Savoye comme fief de l'empire. La ville de Payerne conserva alors ses anciens priviléges : & il paroît, par un acte que l'on voit dans les archives de Payerne, qui contient un renouvellement de l'alliance que cette ville avoit faite avec celle de Berne, & qui est daté du mois de février 1343, que cette alliance de combourgeoisie étoit ancienne. Dans la guerre qui commença en 1536, la ville de Payerne prêta hommage à celle de Berne, à qui la Savoye la céda, aussi-bien que tout le pays de Vaux, par le traité de Lausane, conclu en 1564. La ville de Berne y envoie un bailli, qui est changé de six ans en six ans. Il fait sa demeure dans l'abbaye, & n'a rien à dire dans la ville, qui a son préteur particulier, son conseil & sa justice. Le grand village de Corcelles, qui est sur le chemin d'Avenches, fait une partie de la bourgeoisie de Payerne : comme bourgeois ils ont part aux charges & aux emplois honorables de cette ville. Les réformés n'eurent la permission de prêcher dans le temple de la ville, qu'ils appellent la chapelle, qu'en 1534. * *Dict. hist. édition de Hollande* 1740. *Voyez* Guiliman, *rer. Helvet. l.* 1, *c.* 4. Stumpf, *l.* 8, *p.* 261. Plantin, *abrégé de l'hist. générale de la Suisse.* Gilles Tschudy, *chron. mss. ad annum.* 1283. Stettler, *partie* 1, *p.* 66, 133, 288, *& partie* 2.

PAYS (René le) sieur du Plessis-Villeneuve, a passé pour bel esprit. Il naquit en 1636 à Nantes, ville de Bretagne ; mais il n'a guère paru que dans la province de Dauphiné. M. Allard dans l'histoire de cette province le met dans le catalogue des écrivains Dauphinois, parceque, comme il le dit, *la plus grande partie de ses ouvrages sont dauphinois, conçus dans Grenoble ou dans Valence.* Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du roi ; & comme il les entendoit bien, on lui donna la direction générale des gabelles de Dauphiné & de Provence. Ses *Amitiés, amours & amourettes*, imprimées l'an 1664, & qui consistent en lettres & en poësies, trouverent beaucoup d'admirateurs à la cour & à la ville. Les dames sur-tout les lurent avec plaisir, & plusieurs d'entr'elles s'informerent du libraire comment l'auteur étoit fait. Dès qu'il eut su que la duchesse de Nemours avoit eu cette curiosité, il lui envoya une description de sa personne. Cet écrit est intitulé, *Portrait de l'auteur des amitiés, amours & amourettes.* Il est mêlé de vers & de prose ; le style en est enjoué comme celui de l'ouvrage qui avoit plu à cette princesse. Le succès de ce premier livre encouragea M. le Pays à donner de l'occupation aux imprimeurs ; mais sa *Zélotide* n'ayant pas été goutée, il modéra son ardeur & ne se montra au public que de temps en temps. La lettre qu'il écrivit à M. du Gué intendant du Dauphiné, lorsqu'on faisoit la recherche des faux nobles, passa pour bonne. Il y prouva la noblesse de sa muse issue de celle de Voiture, & il assembla divers faits curieux concernant la généalogie des poëtes considérés comme poëtes. Il ne fit qu'imiter l'un des plus beaux épisodes de la *Clélie* de mademoiselle de Scuderi. Quelque temps après il publia un nouveau recueil de piéces. Il paroît par quelques-unes de ses lettres, qu'il avoit été en Hollande & en Angleterre. Les relations qu'il a faites de ces pays-là sont trop folâtres & peu justes, & il y a mêlé des réflexions qui sont souvent très fausses. Il étoit de l'académie d'Arles. Il fut honoré de l'estime du duc de Savoye, qui le fit chevalier de saint Maurice. Il perdit un fâcheux procès peu d'années avant sa mort, arrivée à Paris le 30 d'avril 1690, âgé de 54 ans, & fut enterré à saint Eustache sa paroisse. Il parut une satyre contre lui en 1670, * Bayle, *diction. critique.* Mr. Brossette, notes sur Boileau, *sat.* 3, *p.* 58 *de l'édit. in*-12, 1717. M. Boileau Despreaux l'a fait entrer dans sa troisiéme satyre, où il décrit un festin.

Le Pays sans mentir est un bouffon plaisant,
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture, &c.

fait-il dire à un campagnard de mauvais gout. Le Pays loin de s'en fâcher, écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une lettre badine sur ce sujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la trouve dans ses nouvelles œuvres qui sont la suite du premier volume. Il fit plus : étant à Paris, il alla voir M. Boileau, soutint en sa présence le caractere enjoué qu'il avoit pris dans sa lettre, & ils se séparerent bons amis. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François*, *in-folio* ; mais il ne dit presque que ce que l'on trouve *dans le Moreri, édition de* 1725.

PAZ (Augustin du) religieux Dominicain, étoit de Rennes en Bretagne, & y fit profession de la régle de S. Dominique après le milieu du XVI siécle. Il prit le dégré de docteur en théologie, dans l'université de Nantes, comme le croit le pere Echard. Il étoit prieur du couvent de son ordre à Rennes en 1592. Il mourut à Quimperlai le 29 décembre 1631. C'étoit un homme fort laborieux : il avoit tourné ses études du côté de l'histoire ; & si l'on ne vante pas l'exactitude de ce qu'il a composé en ce genre, on loue au moins ses talens, sa bonne foi, & son application infatigable au travail. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, enrichie des armes & blasons d'icelle, de diverses fondations d'abbayes & de prieurés, & d'une infinité de recherches ignorées jusqu'à ce temps, & grandement utiles pour la connoissance de l'histoire ; avec l'histoire chronologique de tous les diocèses de Bretagne*, à Paris, Nicolas Buon, 1619, *in-folio.* Le parlement de Bretagne a défendu de se servir de cet ouvrage pour prouver la noblesse des familles de Bretagne ; mais on assure que ce n'étoit pas non plus l'intention de l'auteur, que l'on en fit un pareil usage, reconnoissant lui-même qu'il n'avoit pas eu tous les mémoires qui lui auroient été nécessaires, pour ne rien écrire que d'exact. On pouroit demander pourquoi donc il avoit publié son ouvrage. 2. *Généalogie de la maison de Rosmadec, & de la maison de la Chapelle*, à Rennes, 1629, *in*-4°. 3. *Généalogie de la maison de Molac*, à Rennes, 1629 *in*-4°. Le pere du Paz a laissé manuscrites, une *Histoire généalogique de la maison de Léon*, 2. vol. & un troi-

siéme volume de son histoire généalogique de Bretagne sous ce titre : 1°. *l'Histoire généalogique de nos rois, ducs & princes de Bretagne, & des maisons descendues de cette antique & illustre souche*, avec deux amples traités : le premier, *des grands offices de la maison ducale, & des seigneurs qui les ont successivement possédés* ; le second, *une histoire de l'église britannique, contenant la vie & les gestes des saints, & la succession des évêques & prélats de cette province.* 2°. *Histoire généalogique des maisons illustres de Bretagne*, dont il n'est point parlé dans le premier volume. * *Voyez* la préface de l'histoite de Bretagne, par D. Lobineau ; & le P. Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum, in-fol.* tom. II, pag. 469.

PAZ (Diego ou Jacques Alvarez de) natif de Tolede en Espagne, entra chez les Jésuites à l'âge de dix-sept ans, & y prit tant de gout pour les choses saintes, que même durant le temps de son noviciat il composa des méditations estimées des personnes consommées dans l'exercice des choses spirituelles. Il étudia en théologie à Alcala, & fut envoyé dans le Pérou, où il mourut en odeur de sainteté le 17 janvier de l'an 1620, âgé de soixante ans. On a de lui divers ouvrages de piété : *De vitâ spirituali ; De vitâ religiosâ ; De inquisitione pacis ; De exterminatione mali ; De sacerdotum institutione* ; & d'autres, dont quelques-uns ont été traduits en notre langue. * Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

PAZE (la) ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, est située vers la source de la riviere de Choqueapo, entre les montagnes du Brésil qu'elle a au levant, & le lac de Titioca au couchant.

PAZMANI (Pierre) cardinal, archevêque de Gran ou Strigonie, né à Waradin en Transsylvanie, entra jeune parmi les Jésuites, s'y avança dans les sciences, & enseigna avec applaudissement la philosophie & la théologie dans le collége de Gratz en Stirie. Il s'occupa ensuite dans les missions de Hongrie avec tant de succès, qu'on vit des changemens extraordinaires dans ce pays, où les nouvelles opinions avoient été reçues de la plus grande partie du peuple. L'empereur Matthias & les grands du royaume, résolurent de l'élever après la mort du cardinal Forgatz, à l'archevêché de Gran, qu'il fut obligé d'accepter par ordre du pape. Ce prélat y remplit parfaitement tous les devoirs d'un bon évêque ; & à la recommandation de l'empereur Ferdinand II, fut honoré d'un chapeau de cardinal en 1629. Il fut envoyé ambassadeur à Rome, où on admira le zèle, la doctrine & la piété de Pierre Pazmani, qui mourut le 19 mars de l'an 1637. Il publia les actes d'un synode tenu en 1629, & divers autres ouvrages en latin & en hongrois : *Diatriba theologica ; De visibili Christi in terris ecclesiâ ; Vindiciæ ecclesiasticæ, &c.* * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jes.* Contin. Ciacon.

PAZZI, petite ville de la presqu'isle de la Romanie, sur la mer de Marmora, près de l'isthme, à deux ou trois lieues de Gallipoli. * Mati, *diction.*

PAZZI (Angelo) de Rimini, jurisconsulte & historien dans le XV siécle, fut préposé par les Vénitiens pour rendre la justice dans plusieurs de leurs villes, comme à Padoue, à Vérone, à Bergame & à Bresse. Il publia un volume de consultations, & une histoire de la guerre que les Vénitiens soutinrent contre Philippe Visconti & François Sforce, ducs de Milan, jusqu'à la tréve de 1441, & mourut âgé de 81 ans. * Ghilini, *theat. d'huom letter.*

La maison de PAZZI à Florence a produit divers grands hommes. FRANÇOIS Pazzi, qui étoit un des principaux chefs de la conspiration contre les Médicis en 1478 ; tua Julien de Médicis, & fut lui-même pendu peu après par le peuple de Florence, avec les autres conjurés, dont étoient *Jacques* & *René* Pazzi, ses proches parens. CÔME Pazzi, archevêque de Florence en 1508, après Rainoldo Ursini, étoit très-versé dans les belles lettres. Il traduisit Maxime de Tyr de grec en latin, & travailla à d'autres ouvrages. On ne doute pas que le pape Léon X, qui étoit son oncle & son ami, ne l'eût mis au nombre des cardinaux, s'il eût assez vécu pour recevoir cet honneur ; mais il mourut l'an 1513, peu après l'élection de ce pape. ALEXANDRE Pazzi, son frere, s'amusa à écrire des tragédies, & n'y réussit pas ; mais une traduction de la poëtique d'Aristote lui a fait avoir place dans les éloges de Paul Jove, *n.* 146. Ces deux freres avoient ainsi latinisé leur nom, PACTIUS. ANTOINE Pazzi, chevalier de Malte, vivoit sur la fin du XVI siécle, & composa quelques piéces en vers. Sainte MAGDELÉNE de Pazzi, religieuse Carmelite, qui mourut à Florence l'an 1607, étoit de cette famille. Le pape Urbain VIII la béatifia en 1626, & le pape Clément IX la canonisa en 1669. On a écrit en italien sa vie, qui a été traduite en françois, & imprimée chez Cramoisi en 1670. * Machiavel, *hist. Florent. l.* 8. Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. illust. c.* 91. Ammirato, *famil. Florent.* Ughel, *Ital. sacr.* Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 46.

PE

PEACOCK (Reginald ou Raynauld) évêque de Chichester, en Angleterre, obtint cette dignité en 1450, après avoir été évêque de S. Asaph pendant six années. Ce fut Humphrey, duc de Glocester, qui l'éleva à ces deux places, à cause de son savoir & de sa grande probité. Péacock fit connoître ces deux qualités dans ses ouvrages, qui sont des traités : 1. De la religion chrétienne en général. 2. Du mariage. 3. Du véritable sens de l'écriture sainte, en trois parties. 4. Un traité intitulé, *Donat, de la religion chrétienne*, avec une suite de ce traité. 5. Un autre de la foi. 6. Un autre qui a pour titre, *Accomplissement des quatre tables.* 7. Un du culte divin. 8. Une exhortation aux chrétiens. 9. Des réflexions & conseils utiles. Il a toujours eu pour but dans ses écrits & dans ses discours, l'édification & l'instruction du public. Il s'éleva contre les annates, le droit appellé en Angleterre *le denier S. Pierre*, & contre plusieurs autres articles concernans l'autorité de la cour de Rome en Angleterre. Tant que le duc de Glocester vécut, on laissa Peacock s'élever contre ces prétentions de la cour de Rome ; mais après la mort de son bienfaiteur, on alla jusqu'à l'accuser d'hérésie devant Thomas Bourchier, archevêque de Cantorberi. On dit qu'il enseignoit 1. Qu'il n'étoit pas nécessaire de croire la descente de J. C. aux enfers. 2. Que pour être sauvé on n'étoit pas obligé de croire à la sainte église catholique, ni la communion des saints, ni que le corps de J. C. est présent d'une maniere matérielle dans le sacrement de l'autel. 3. Que l'église universelle peut errer dans les articles de foi. 4. Que tous les chrétiens ne sont pas obligés de croire les articles décidés dans chaque concile général. 5. Que le devoir principal d'un évêque chrétien est de prêcher la parole de Dieu. 6. Que les évêques qui achetent leur confirmation du pape, péchent. 7. Que personne n'est obligé d'adopter les décisions de l'église de Rome. 8. Que les ordres des religieux mendians étoient vains & inutiles. 9. Que les ecclésiastiques ne devroient pas posséder de biens temporels. 10. Que les dîmes personelles ne pouvoient pas être exigées, comme étant d'institution divine, &c. Ces accusations étoient graves, la plupart regardant des points de foi. Péacock s'efforça de montrer que les plus importantes lui étoient calomnieusement supposées, & de faire voir que celles qu'il avouoit ne pouvoient pas rendre un homme criminel, parcequ'il ne s'y agissoit que d'opinions qui ne touchoient point la foi. Cependant tous ses collégues lui ayant persuadé de rétracter tous ces sentimens, il le fit par un acte public le 4 de décembre 1457, devant l'église de S. Paul à Londres, où il reconnut aussi que c'étoit avec raison que l'on avoit brulé ses écrits. Mais comme l'on croyoit que sa rétractation n'étoit point sincere, il fut privé de son évêché, & eut sa maison pour prison. On lui permit quelque

temps après de se retirer dans une abbaye, & on lui accorda une pension honnête. Ce fut-là qu'il finit ses jours : nous ignorons en quelle année. * *Voyez* Sponde, sous l'an 1486. Gesner dans sa *Bibliothéque ;* & les historiens de l'église d'Angleterre.

PEAK *of Derbishire*, c'est-à-dire, *la pointe* ou *le sommet du comté de Derbi*. C'est un endroit situé entre les montagnes dans le nord-ouest de ce comté. Il est remarquable par trois endroits : 1°. par ses carrieres, 2°. par son plomb, 3°. par ses merveilleuses cavernes. On les connoît en Angleterre sous les noms de *Devils-Arse*, *le cul du diable*, *Elden-Hole* & *Pools-Hole*. Elles sont toutes trois larges & profondes. On dit qu'il sort de la premiere de l'eau qui a son flux & reflux quatre fois dans une heure. Elle est d'ailleurs remarquable par l'étrange irrégularité des rochers qu'on trouve en-dedans. Celle qu'on appelle *Elden-Hole* est large, mais l'entrée en est basse & étroite ; les eaux qui en découlent se congelent en tombant, & forment des glaçons pendans à la caverne. On peut encore joindre les puits du Boxton, d'où dans l'espace de huit ou neuf verges d'Angleterre, il sort neuf diverses sources d'eaux minérales, huit desquelles sont chaudes & la neuviéme très-froide. * *Dict. anglois.*

PEAN (*Paan*) sophiste Grec dont le siécle ne nous est pas connu, traduisit l'histoire latine d'Eutrope en sa langue. Frédéric Sylburge a publié cet ouvrage.

PEARSON (Jean) évêque de Chester, & l'un des plus savans hommes du parti des épiscopaux d'Angleterre, a publié quelques ouvrages latins, où il donne des preuves d'une très-grande connoissance dans les matieres ecclésiastiques, surtout ce qui regarde l'antiquité. C'est ce qu'on peut voir principalement dans un ouvrage où il défend les épîtres de S. Ignace contre quelques calvinistes. Il est intitulé, *Vindiciæ epistolarum sancti Ignatii*, imprimé à Cambridge en 1672. Ses autres ouvrages sont une docte préface qui est à la tête de la version grecque des Septante ; des prolégoménes sur les ouvrages d'Hiérocles, imprimés à Londres en 1673, *in*-8°; des annales de la vie & des ouvrages de S. Cyprien, qui sont dans l'édition de Jean Fell évêque d'Oxford ; un commentaire exact sur le symbole des apôtres en anglois, qui a été publié en latin en Allemagne en 1690 ; les annales de la vie de S. Paul & des leçons sur les actes des apôtres, avec des dissertations chronologiques sur l'ordre de la succession des premiers évêques de Rome, le tout en latin. Comme cet ouvrage n'étoit pas complet, Henri Dodwel, ami de Pearson, l'a perfectioné, & y a ajouté une dissertation de sa façon. On a imprimé le tout à Londres en 1688, *in*-4°. Pearson avoit aussi travaillé sur Hesychius & sur Suidas, comme Meric Casaubon le témoigne dans son commentaire sur Hiérocles. Il est mort en 1686. *Voyez* FELL.

PEBLES, bourg ou ville d'Ecosse, qui est la capitale de la contrée de Twede, située sur la Twede. * Cambden, *Britan.*

☞ PECAIS ou PECCAIS, bourg de France dans le bas Languedoc, sur la bouche occidentale du Rhône, à une lieue d'Aigues-mortes, & à pareille distance de la mer méditerranée. Ce bourg qui a un bon fort pour sa défense & pour celle de ses salines, est considérable par la grande quantité de sel qu'on y fait. Le fort est situé sur le bord du canal de Boudigue, du côté de l'occident. La seigneurie de Pecais fut acquise par Philippe *le Bel* en 1290, de Bermond, seigneur d'Uzez & d'Aimargues, qui céda au roi sa part des salines. Louis *Hutin*, fils & successeur de Philippe *le Bel*, acquit ce qu'un Lucquois nommé Zagni avoit à ces salines ; de sorte que le tout fut alors réuni au domaine royal. * Longuerue, *descr. de la France*, part. I, p. 257. La Martiniere, *dict. géogr.*

PECCAM (Jean) archevêque de Cantorberi, célébre par sa capacité & par ses écrits, par ses emplois & par sa vertu, dans le XIII siécle, étoit Anglois de nation, & naquit de pauvres parens à Chichester. Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François, & fit sous S. Bonaventure un si grand progrès, qu'il fut consulté de son temps comme l'oracle de la théologie. Dans la suite il professa à Paris, en Angleterre & à Rome, & fut fait archevêque de Cantorberi par Nicolas III. Il mourut en 1292, & laissa un grand nombre d'ouvrages qui témoignent quelle étoit son érudition. * *Consultez* Harpsfield, *hist. Angl. sæc. XIII, cap.* 8. Wadingue, *in annal. Min.* Walsingam, *A. C.* 1279, *& seq.* Sponde, *ibid. num.* 8. Pitseus, *de script. Angl. &c.*

PECCATOR, *cherchez* ISIDORE.

PÉCHANTRÉ (*N.* de) poëte François, étoit de Toulouse, fils d'un chirurgien de cette ville. Il étudia en médecine, & professa quelque temps cet art à Toulouse : mais son amour pour les belles lettres & pour la poësie lui fit abandonner cette profession pour suivre son gout. Ayant été couronné trois fois par l'académie des jeux floraux, ce succès le flata, & il se crut propre à travailler pour le théatre. Il vint donc à Paris ; & la premiere piéce qu'il y donna fut la tragédie de *Géta*, qui fut représentée en 1687. L'auteur de la *Bibliothéque des théatres* dit que Péchantré ayant montré cette piéce au sieur Baron, ce comédien ne manqua pas de lui en dire le plus de mal qu'il put, & qu'il lui offrit vingt pistoles en échange de cette tragédie. Péchantré homme simple, & d'ailleurs peu aisé, accepta l'offre : mais Chammelée ayant su cette convention, & ayant lu Géta, jugea autrement de cette piéce, & prêta à l'auteur les vingt pistoles nécessaires pour la retirer. Cette tragédie eut en effet beaucoup de succès, & reçut de grands applaudissemens qui enhardirent l'auteur à en faire la dédicace à Monseigneur ; & ce prince pour marquer l'estime qu'il faisoit de la piéce, donna à Péchantré des marques de sa libéralité. Voila ce qu'on lit dans les écrits cités à la fin de cet article. Mais une personne qui se croit beaucoup mieux informée, nous a raconté ce fait autrement, & tel qu'il suit. Péchantré, dit-on, n'est point l'auteur de la tragédie de *Géta*. Cette piéce est d'un nommé Dumbelot, ou Dumblot, Languedocien, cousin de Palaprat. Etant mort jeune, il laissa cette tragédie sans y avoir pu mettre la derniere main. Péchantré ayant trouvé moyen de l'avoir de la veuve de l'auteur, vint à Paris, & la présenta aux comédiens qui la refuserent : elle n'étoit pas en état d'être représentée. Péchantré la retoucha, mais mal ; & elle fut encore refusée. Enfin, comme le fond de la piéce étoit bon, & que les quatre premiers actes étoient achevés par Dumbelot, le célébre comédien Baron s'en chargea, & c'est lui qui a mis le cinquiéme acte en état de ne pas démentir le reste : cet acte est presque tout entier de lui. Péchantré donna ensuite deux autres tragédies, *Jugurtha* & *la Mort de Néron*. On dit qu'il fut neuf ans à composer la derniere, & il la fit représenter dans le carême de l'année 1703. Il courut alors une histoire ou un conte au sujet de cette piéce. Péchantré, dit-on, ayant laissé sur la table d'une petite auberge où il prenoit quelquefois ses repas, un papier où il y avoit en haut quelques chiffres, & où au-dessous étoit écrit : *Ici le roi sera tué*, l'aubergiste déja frapé de la physionomie & des distractions du poëte, porta cet écrit au commissaire du quartier, qui de son côté ordonna de le faire avertir, lorsque Péchantré reviendroit à l'auberge. Péchantré y revint en effet quelques jours après, & il commençoit à peine à prendre son modique repas, lorsqu'il se vit envelopé par une troupe d'archers. Le commissaire lui ayant produit la preuve littérale de son prétendu crime de léze-majesté, Péchantré, sans s'émouvoir, s'écria qu'il avoit beaucoup de joie de retrouver ce papier qu'il cherchoit depuis plusieurs jours : c'est la scéne, ajouta-t-il, où j'ai dessein de placer la mort de Néron, dans une tragédie à laquelle je travaille. Le commissaire & l'aubergiste reconnurent leur méprise, & le poëte acheva tranquillement son dîner. Péchantré a fait aussi pour le collége de Harcourt deux tragédies : savoir, *Joseph vendu par ses freres*, & *le Sacrifice d'Abraham*. Il ve-

noit d'achever l'opéra d'*Amphion & de Parthenopée*, à la réserve du prologue, lorsqu'il mourut au mois de décembre 1708. On dit que la vieillesse ne lui avoit rien ôté de son feu. Il a fait aussi quelques vers latins. * *Nouveau Mercure* dédié à M. le prince de Dombes, & imprimé à Trévoux, mois de février & mars 1709. *La Bibliothéque des théatres*, citée dans cet article. *Parnasse françois* de M. Titon du Tillet, *in-folio*, page 511.

PECHPEIROU, châtellenie en Querci, située entre Cahors & Lauzerte, étoit anciennement une ville dont on trouve encore des vestiges considérables avec les fondemens du château restés en leur entier, au lieu qui a conservé ce nom, & qui n'est plus qu'un village avec une petite paroisse, appartenante au baron de Beaucaire, aîné de la maison de Pechpeirou.

Le plus ancien seigneur de Pechpeirou dont on ait connoissance, est GAILLARD I du nom, qui vivoit au commencement du XIII siécle, & que d'anciens mémoires domestiques supposent avoir été celui qui bâtit au lieu appellé auparavant Capmasdeleros, un château & une ville, qui prirent depuis son nom.

Les mêmes mémoires ajoutent que Gaillard étoit venu en Querci à la suite de Simon comte de Montfort, & fixent le temps de sa mort en 1233. Ce qui est certain, & prouvé par un acte mentioné en l'article suivant, est que Gaillard de Pechpeirou fut pere d'ARNAULD, qui suit, & de trois autres enfans; savoir, *Guillem*, *Gasbert*, & *Gaillard* de Pechpeirou: il eut aussi un frere puîné ou neveu nommé BERTRAND, duquel la postérité *sera rapportée ci-après*.

II. ARNAULD de Pechpeirou, fut seigneur de Pechpeirou après son pere. Il en prit seul la qualité dans une transaction passée entre lui & ses trois freres d'une part, & Bernard de Pechpeirou leur cousin, fils de *Bertrand*, de l'autre part. Cet acte, qui est du 15 janvier 1296, contient un échange de leurs partages sur le château, la ville & repaire, & autres domaines dépendans de Pechpeirou. Arnauld & ses freres y nomment leur pere, mort il y avoit long-temps, *monseigneur Gaillard*; les trois cadets & Bernard leur cousin y sont simplement qualifiés *Domsels*. Arnauld n'eut qu'un fils nommé

III. GAILLARD, II du nom, seigneur de Pechpeirou, qui mourut sans laisser de postérité, & les freres d'Arnauld étant aussi morts sans postérité, tous les biens de cette maison passerent à la branche cadette.

I. BERTRAND de Pechpeirou, frere puîné ou neveu de *Gaillard*, fut tige de la branche cadette. Il paroît qu'il étoit mort lui-même, lors de la transaction mentionée ci-dessus, où son nom se trouve rappellé par BERNARD son fils, qui suit.

II. BERNARD de Pechpeirou, I du nom, nommé dans la transaction de 1296, l'est encore dans un acte de reconnoissance passé le 5 avril 1336, entre le seigneur de Saint-Geniés & lui, conjointement avec son cousin *Gaillard* de Pechpeirou, fils d'*Arnauld*, & seigneur de Pechpeirou. Bernard ne survécut qu'un an à ce dernier acte, étant mort à Bourges l'année suivante. Le nom de sa femme, ainsi que de toutes les précédentes, est ignoré; mais il eut pour fils GAILLARD III, qui suit.

III. GAILLARD, III du nom, après la mort de son cousin *Gaillard* II, fils d'*Arnauld*, hérita de tous ses biens, & mourut seigneur de Pechpeirou, ayant été tué à la bataille de Cressi en 1346, comme le portent les mémoires. On a son testament du 30 août 1344, dans lequel il fait mention de *Bernard* son pere, & nomme aussi BERNARD son fils unique, qui suit. Il avoit épousé *N.* dame de Monteuq, comme il paroîtra ci-après.

IV. BERNARD de Pechpeirou, II du nom, seigneur de Pechpeirou, avoit épousé noble *Philippe* de la Mothe, fille de *Guiraud* de la Mothe, domsel de Lauzerte, & de noble *Alpais* de Manas, par contrat du 25 janvier 1350, dans lequel la dame de Monteuq sa mere est nommée. Il testa le 5 octobre 1363, en faveur de GAILLARD, son fils unique, qui suit.

V. GAILLARD de Pechpeirou, IV du nom, seigneur de Pechpeirou & de la Mothe, du chef de sa mere, épousa 1°. *Bernarde* Delalande, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jeanne* de Maynard, dame de Montbarla, & en eut JEAN, qui suit; *Gaillard* de Pechpeirou, chanoine de S. Sernin de Toulouse; *Jeanne*, mariée au seigneur de la Salvetat en Agenois; & *Bernarde*, mariée au seigneur de Montsabel. Ce fut de son vivant, au temps de la guerre civile, allumée en France entre les partis des ducs d'Orléans & de Bourgogne, que le château de Pechpeirou, après une longue défense, fut emporté, & rasé, aussi-bien que la ville, par le comte d'Armagnac, en 1408. Il testa le 11 juin 1411. Tous ses enfans *ci-dessus nommés* se trouvent mentionés dans ce testament avec leur mere.

VI. JEAN de Pechpeirou, I du nom, seigneur de Pechpeirou, de la Mothe & de Montbarla du chef de sa mere, acquit d'Armarieu de Levi, chambellan du roi, le château & seigneurie de Beaucaire ou Belcaire, de laquelle il fit hommage au roi, *ainsi que d'un tiers de la jurisdiction de Miramont, de la moitié de Pechpeirou, & de certains droits à lui appartenans dans toute l'étendue de la châtellenie de Lauzerte, comme aussi de l'hôtel appellé de Botar en la châtellenie de Montcabrié*. Cet acte est du 11 mai 1461. Il avoit épousé le 22 mai 1429 *Sicarde* de Fénelon, dont il eut 1. JEAN de Pechpeirou, qui suit, institué son héritier par testament du 2 septembre 1476; 2. *Raymond*, qui fut marié, & eut des enfans dont on n'a pu suivre la descendance; 3. *Hugues*, & 4. *Jean*, tous deux prêtres; 5. *Marc*, mort sans postérité. Celui-ci eut en partage une partie de la terre de Fumel, & autres biens attenans audit Fumel, où l'on voit encore un village portant le nom de Pechpeirou. 6. *Arnaud*, mort sans alliance; 7. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Castagniés, seigneur d'Aucastel; & 8. *Miramonde* de Pechpeirou, mariée à *Amauri* de Cartagniés, seigneur de Compagnac & de Cartelsegrat. La grande part que Jean de Pechpeirou eut à la confiance du comte d'Armagnac, lui attira sur la fin de sa vie les plus grandes disgraces. Après la prise de Leitoure en 1469; il fut arrêté prisonnier avec confiscation de tous ses biens: il en fut relevé peu avant sa mort par les soins de son fils, *comme on le verra ci-après*.

VII. JEAN de Pechpeirou, II du nom, seigneur de Pechpeirou, Montbarla & Miremont, baron de Beaucaire, se trouva engagé avec son pere, dans les intérêts du comte d'Armagnac. Après le massacre de ce comte à Leitoure, ayant échapé aux recherches du cardinal d'Albi, il se retira à la cour du duc de Bretagne, dont il fut ensuite envoyé ambassadeur avec le seigneur de la Porte, vers Jean, roi d'Aragon. Le passeport de ce roi en faveur du susdit Jean & du seigneur de la Porte, est conçu en termes fort honorables, & daté du 22 décembre 1473. Le roi Louis XI ayant eu depuis égard aux instances qui lui furent faites en faveur de Jean de Pechpeirou & de son pere, de la part du duc de Bretagne, les reçut enfin en grace. Les lettres d'abolition qui sont foi de toutes ces circonstances, sont du dernier juillet 1474. Même pour l'assurer de plus en plus de son affection, il l'honora d'une lettre de sa propre main, écrite aux Forges, & datée du 28 octobre sans marquer l'année. Jean fut depuis gouverneur du château & de la baronie de Chaumont, par commission de Charles, comte d'Armagnac & de Rhodès, du 11 octobre 1486, puis maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne en 1491, en considération des services qu'il avoit rendus à cette reine, & au duc son pere. Il testa en janvier 1498, & institua son héritier l'aîné de ses enfans. Il avoit épousé, par contrat du 25 novembre 1480, *Jeanne*, dame héritiere de Cocuron, laquelle avoit été fille d'honneur d'Eléonore d'Aragon, reine de Navarre. Leurs enfans furent, CHARLES, qui suit; *Antoine*, mort dans les guerres de Piémont sans postérité; *Clémens*,

ment, mort jeune; *Jeanne*, fille d'honneur d'Anne de Foix reine de Hongrie, où elle épousa le seigneur de Sourcis, maréchal du même royaume, dont elle n'eut pas d'enfans, & mourut à Venise en revenant en France; & *Marguerite* de Pechpeirou, qui épousa le seigneur de Moneins, dont le fils, aussi seigneur de Moneins & lieutenant de roi en Guienne, fut tué à la sédition de Bourdeaux, pour la gabelle du sel, en 1548.

VIII. Charles, seigneur de Pechpeirou, Montbarla, Beaucaire & Cocuron, du chef de sa mere, fit hommage au roi François I, par acte du 4 août 1533, du château de Beaucaire, de Montbarla, & de ses droits sur la ville & châtellenie de Lauzerte; de la moitié de Pechpeirou, & de plusieurs villages, seigneuries, rentes & terres assises en la châtellenie de Monteabrié & en celle de Fumel. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Durfort, de laquelle il eut trois enfans morts en bas âge: 2°. *Marguerite* de Tougés, fille de *Jacques* de Tougés-Nouaillan, seigneur de Contz, & d'*Agnès* de Vise, dont il eut Henri, qui suit, institué héritier par testament du 16 juin 1542; *Ponce*, seigneur de Navian en Bazadois, chevalier de l'ordre de S. Michel en 1565; *Anne*, mariée au seigneur de Borejol; *Catherine*, épouse du seigneur de Brosna; & *Jeanne*, alliée en la maison de Roye en Agenois.

IX. Henri, seigneur de Pechpeirou, Montbarla, Cocuron, baron de Beaucaire, commença à servir dès l'âge de 14 ans, & se trouva au siége de Boulogne, étant enseigne d'une compagnie de gens de pied. Il fut aussi le premier homme d'armes, qui entra dans la nouvelle compagnie qu'on créa pour Henri de Navarre, depuis roi de France, ce prince n'étant encore âgé que de cinq ans; puis capitaine de trois cens hommes de pied, & de quatre cens de la légion de Guienne, par commission des 9 février 1562 & 5 août 1565. Il mourut lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du vicomte de Pompadour, des blessures qu'il reçut à la bataille de Jarnac. Son testament est daté du 26 mars 1569, à Périgueux, où il s'étoit fait transporter en regagnant ses terres, & où il est enterré dans la cathédrale. Il laissa de *Marguerite* de la Combe sa femme, fille de *Bernard* de la Combe, seigneur de Biron, & de *Guyrande* de Pujol, Bernard, qui suit; Pons, qui a fait la *branche des seigneurs de* Guitaud, *mentionée ci-après*; *Louis*, prieur de S. Crapasi en Agénois; & *Anne* de Pechpeirou, mariée au seigneur de la Bastide d'Autejac.

X. Bernard de Pechpeirou, III du nom, seigneur de Pechpeirou & de Montbarla, baron de Beaucaire, & auteur des *mémoires* dont il a été parlé ci-dessus, servit long-temps dans les guerres de la ligue sous le maréchal de Biron son parent, & se distingua au siége de Villemur, sous le duc de Joyeuse. Après la paix, il fut gentilhomme de la chambre du roi, & pourvu en 1609 de la charge de gentilhomme d'honneur de la reine Marguerite. Il fit son testament le 4 mars 1620, où il nomme ses enfans, & mourut en janvier 1622. De son mariage avec *Eleonore* de Cheverri, fille du seigneur & baron de la Reoule, il eut François, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Paule-Marguerite*, mariée à *N.* seigneur de Saller en Comenge; *Jeanne*, épouse de *Jean* de Descairat, seigneur de Maraval; *Marie*, femme de *Jacques* de Raymond, seigneur de Fagés en Agenois; & *Angélique*, alliée à *Charles* de la Valette-Parisot, seigneur de l'Albenque.

XI. François, seigneur de Pechpeirou & Montbarla, baron de Beaucaire, fit son testament le 27, juillet 1681. Il avoit épousé, 1°. en 1624, *Catherine* de Viguier, héritiere de la Valade, laquelle mourut sans enfans, après avoir fait à son mari donation de tous ses biens: 2°. *Françoise* de la Fond, fille de *Jean* de la Fond, baron de Saint-Projet, dont il eut Fabien, qui suit; *Charles*, connu sous le nom de la Valade, mort sans alliance; *Jean-Hector*, mort aussi sans alliance, ainsi que *Louis* mort capitaine de cavalerie; *François*, mort chevalier de Malte; & *Jean-Joseph* de Pechpeirou, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Martel a laissé un fils & deux filles. François eut encore du même mariage cinq filles, savoir, *Marguerite*, religieuse au couvent de Villemur; *Jeanne-Susanne*, mariée à *Flottard* de Cours, seigneur Desbarthes, & de la Celle; *Marie*, alliée à *N.* . . . de S. Paul-Balzac, seigneur de la Roque & de Lanzac; *Marguerite*, femme de *Jean* de Foix Candalle, baron du Lau; & autre *Marguerite* de Pechpeirou, épouse de *N.* seigneur de la Mothe du Laz.

XII. Fabien, seigneur de Pechpeirou, Montbarla & la Valade, baron de Beaucaire, épousa en 1672, *Françoise* du Mai, fille de *Jean-Antoine* du Mai, vicomte de Pujol, président au parlement de Toulouse, dont vinrent, Jean-Antoine, qui suit; *Jean-Joseph*, mestre de camp de cavalerie; & autre *Jean-Vincent*, capitaine de cavalerie dans le régiment du roi.

XIII. Jean-Antoine seigneur de Pechpeirou, Montbarla & la Valade, baron de Beaucaire, a épousé en 1708 *Marie-Thérese* de la Roche de Gensac, de la maison de Fontenille, fille de *Gilles-Gervais* de la Roche, marquis de Gensac, & de *Marguerite* de Flaires. De ce mariage sont issus *Fabien* de Pechpeirou; & *Gilles-Gervais*.

Branche des seigneurs de Guitaud.

X. Pons de Pechpeirou, second fils de Henri, & frere de *Bernard* III du nom, fut page du duc de Lorraine, & pourvu en 1588 d'une compagnie de deux cens fantassins dans le régiment de la Chapelle-Biron, & en 1590 d'une de cent arquebusiers à cheval. En 1596, le 13 février, il épousa avec dispense pour cause de parenté, *Françoise* de Comenge, fille unique & héritiere de *François* de Comenge, seigneur de Guitaud, & de *Catherine* de Tougés. Ce mariage se fit, à condition que celui des enfans qui jouiroit des biens de ladite de Comenge, porteroit & les siens à perpétuité, le nom & les armes de Comenge ajoutées à celles de Pechpeirou; condition toutefois qui cesseroit d'avoir lieu, au cas que les enfans issus de ce mariage vinssent jamais à être les aînés du nom de Pechpeirou. *François* de Comenge, pere de ladite *Françoise*, dame de Guitaud, étoit l'aîné de plusieurs freres, entr'autres de *Pierre* de Comenge, seigneur de Meché en Saintonge, & lieutenant de roi de Brouage, dont un fils nommé *François* de Comenge, capitaine des gardes du corps de la reine Anne d'Autriche, fut connu si long-tems sous le nom de Guitaud, qu'il porta toute sa vie. Pons de Pechpeirou eut de son mariage 1. Louis, qui suit; 2. *Charles* de Pechpeirou-Comenge, chevalier de Malte, connu sous le nom de commandeur de Guitaud, qui servit long-temps avec distinction en qualité de capitaine de vaisseau. Il se trouva depuis en cette même qualité à l'attaque des isles de sainte Marguerite en 1637; & sous les ordres du comte d'Harcourt, eut une si grande part à l'honneur de cette expédition, qu'avant même l'entiere reddition de la place, il en fut fait gouverneur. Il eut aussi depuis le commandement d'un régiment d'infanterie créé en sa faveur sous le nom de régiment des Isles, à la tête duquel il fit un grand nombre d'expéditions pour la sureté de sa place, & pour celle de toute la Provence, & en 1649 il fut fait maréchal de camp. Outre la commanderie d'Artros, à laquelle il parvint par son rang, il eut encore depuis celle de Montsauves, en considération des grands services qu'il avoit rendus à son ordre; 3. *Gaspard*, mort au berceau; 4. *Michel*, tué en Savoye, à la retraite de S. Maurice; & 5. *Marguerite* de Pechpeirou-Comenge, mariée 1°. à *N.* de Carbon, seigneur de Baretje & de Bullan: 2°. à *Charles*, seigneur de Montferié.

XI. Louis de Pechpeirou, seigneur de Guitaud, épousa le 7 septembre 1625 *Jeanne* d'Aigua, fille de *Bertrand* d'Aigua, seigneur de Castelarnaud, & de *Marie* de Combette, dame de S. Martial. Bertrand

d'Aigua pere de ladite Jeanne, étoit fils d'un autre Bertrand, aussi seigneur de Castelarnaud & de Troccdes, fils & petit-fils de Jean & de Bertrand d'Aigua, consécutivement avocats généraux au parlement de Toulouse. De ce mariage, Louis eut plusieurs enfans, qu'il laissa tous en bas âge, étant mort fort jeune. Il avoit GUILLAUME, qui suit; *Charles* de Pechpeirou-Comenge, chevalier de Malte, capitaine au régiment des Isles, tué à Bourdeaux dans le temps des guerres civiles; autre *Charles*, aussi chevalier de Malte, pourvu de la commanderie de Palliers, mort à la Martinique en 1702, après y avoir été envoyé en qualité de gouverneur de ladite isle, & y avoir été fait depuis gouverneur de celle de S. Christophe, & lieutenant général au gouvernement des isles & terre ferme de l'Amérique. Les deux derniers enfans de Louis de Pechpeirou furent un troisiéme, chevalier de Malte, mort en jeunesse de maladie; & *Bertrand* de Pechpeirou-Comenge, dit l'*abbé de Guitaud*, qui fut abbé de S. Michel de Bessan, diocèse d'Auch, & prieur du prieuré commendataire de saint Médard de *N.* diocèse de Sens.

XII. GUILLAUME de Pechpeirou-Comenge, comte de Guitaud, né le 5 octobre 1626, après avoir été deux ans page de la petite écurie, fit en 1646 la campagne de Catalogne, en qualité de volontaire, & les deux suivantes, en qualité d'enseigne de la compagnie des chevaux-légers de Louis de Bourbon, prince de Condé. En 1648, sur la démission du commandeur de Guitaud son oncle, il fut pourvu du gouvernement des isles de sainte Marguerite & de saint Honorat de Lerins. La même année, il succéda au comte de Bussi-Rabutin en la charge de capitaine de ladite compagnie des chevaux-légers du prince de Condé; & peu de mois après, le marquis de la Moussaye étant mort, il fut fait en sa place chambellan du même prince, aux intérêts & à la fortune duquel il demeura toujours depuis constamment attaché. Ce prince l'eut toujours à ses côtés dans les plus grandes occasions, & se reposa sur lui du soin des plus grandes choses; jusque-là qu'en son absence, on vit plus d'une fois le comte de Guitaud en qualité de lieutenant général, commander en chef ses armées, quoiqu'il ne fût pas encore âgé de trente ans. En 1659, lorsqu'il s'agit de négocier la réconciliation du prince de Condé avec la cour, il fut envoyé au roi de sa part; & dans la promotion qui suivit de près, il fut fait chevalier de l'ordre du S. Esprit. Il eut aussi le gouvernement de Châtillon sur Seine, & fut grand bailli d'Auxois. Il mourut à Paris le 27 décembre 1685, dans sa soixantiéme année, dont il avoit passé les dernieres dans la retraite. Il avoit épousé, 1°. en 1661, *Magdeléne* de la Grange, héritiere du marquisat d'Epoisses, fille d'*Achille* de la Grange, marquis d'Epoisses, comte de Maligni, & de *Louise* Dancienville; & en eut plusieurs enfans, qui moururent tous en bas âge: 2°. le 15 octobre 1669, *Elizabeth-Antoinette* de Verthamon, fille de *François* de Verthamon, conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* Boucher-d'Orçai, dont il eut entr'autres, LOUIS-ATHANASE, qui suit; *Antonin-Cyprien* de Pechpeirou-Guitaud, prêtre & doyen de l'église de Tours, docteur en théologie à Valence en Dauphiné, mort à Tours à la fin de novembre 1736, âgé d'environ cinquante-trois ans. Il est auteur de quelques Plans de conciliation sur la dispute au sujet de la crainte & la confiance, imprimés à Paris chez Lottin, *in-4°*. *Catherine-Emilie*, connue sous le nom de *mademoiselle de Guitaud*; *Marie-Pulcherie*, religieuse Ursuline à Avalon en Bourgogne; & *Françoise-Mélanie*, dite *mademoiselle d'Epoisses*, morte à Paris le 9 mai 1742.

XIII. LOUIS-ATHANASE de Pechpeirou-Comenge, comte de Guitaud, marquis d'Epoisses, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général d'infanterie, a épousé le 19 septembre 1719 *Magdeléne-Elizabeth* de Chamillard, fille de *Clément* de Chamillard, seigneur de Vilatte, président à la chambre des comptes de Paris, & de *Magdeléne-Benigne* de Lussé, mariée en secondes noces au marquis de Saumeri, sous-gouverneur du roi. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille.

Les armes de la maison de Pechpeirou, sont *d'or au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules*: la branche de Guitaud porte *écartelé au I & au IV des armes de Pechpeirou, & au II & au III de celles de Comenge.*

PECK ou PECKIUS (Pierre) jurisconsulte & conseiller du conseil souverain de Malines, étoit de Ziriczée en Zélande. Il étudia le droit à Louvain, l'y enseigna pendant quarante ans, & fut fait conseiller de Malines en 1586: il y mourut le 16 juillet de l'an 1589, âgé de 60 ans. Il a laissé divers ouvrages; *Paraphrasis in universam legatorum materiam; De testamentis conjugum; De amortizatione bonorum à principe impetranda; De ecclesiis catholicis ædificandis & reparandis; Comment. ad regulas juris canonici, &c.* qui ont été imprimés ensemble en 1666, à Anvers. Son fils PIERRE Peck, seigneur de Bouchaud, de Borsbeque, &c. conseiller de Malines, puis chancelier de Brabant, étoit aussi un homme de lettres, & mourut l'an 1625. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. German.*

PECORARIA (Jacques de) cardinal, évêque de Palestrine, né à Plaisance en Italie, fut prêtre dans l'église de S. Domnin de cette ville, puis archidiacre de Ravenne. Le desir d'une plus grande perfection le fit passer en France, où il se fit religieux de Cîteaux. Dans la suite il fut élu abbé de Trois-Fontaines près de Rome, & fut connu par le pape Grégoire IX, qui le mit au nombre des cardinaux en 1231, & l'envoya peu après légat en Hongrie. Ce cardinal après son retour de Hongrie, passant de France en Italie, fut pris sur mer par les gens de l'empereur Frederic II, qui le retint deux ans prisonnier. Il se trouva à l'élection d'Innocent IV, & mourut à Lyon pendant la célébration du concile général, en 1245. * Ciaconius & Onuphre, *in Innoc. IV.* Bzovius, *in annal.* Ughel. Auberi, &c.

PECQUET (Jean) de Dieppe, étoit médecin de la faculté de Montpellier. Il a rendu son nom immortel par la découverte du réservoir du chyle, qui de son nom a été appellé *le réservoir de Pecquet.* Louis Gayant a beaucoup contribué à cette découverte. Pecquet publia de nouvelles expériences d'anatomie en 1651, & mourut à Paris au mois de février 1674. *Voyez* GAYANT.

PECULIAR (Jean) Portugais, natif de Coimbre, fut élevé dans le collége des prêtres de cette ville, & étant venu ensuite en France pour se perfectioner dans les sciences, en rapporta un grand desir de rétablir la régularité dans les communautés de prêtres; ce qu'il eut bientôt occasion d'exécuter dans sa patrie, ayant fait amitié avec D. Tello archidiacre de Coimbre, pendant qu'il étoit lui-même maître des enfans de chœur de la cathédrale. En 1136 il fut fait évêque de Coimbre, & en 1139 il fut transféré sur le siége archiépiscopal de Braga; ce qui l'ayant engagé à aller à Rome pour obtenir le *Pallium*, il assista au second concile de Latran, où il contracta une étroite amitié avec saint Bernard, qu'il entretint depuis par ses lettres. C'est ce prélat qui eut l'honneur de couronner dom Alfonse Henriquez, premier roi de Portugal, aux états de Lamego. Il se trouva aussi au siége & à la prise de Lisbonne en 1147; & ayant gouverné l'église de Braga pendant trente-six ans, il mourut le 3 décembre 1175. * *Mémoires de Portugal.*

PECUNE, *Pecunia*, divinité des anciens Romains qui présidoit à l'argent, & que l'on invoquoit pour être riche. Ils adoroient aussi un dieu nommé ARGENTINUS, qu'ils disoient être son fils. * Spelman, *glossar.* S. Augustin.

PEDANIUS, chevalier Romain, homme d'une valeur & d'une force extraordinaire, se distingua au siége de Jérusalem formé par Tite Vespasien. Les Juifs ayant été mis en fuite & chassés dans la vallée, il poussa son

cheval à toute bride ; & avec une force & une adresse qui paroissoient plus qu'humaines, il enleva en passant un jeune Juif fort robuste & bien armé qui s'enfuyoit, le prit par un pied, & le porta à Tite comme un présent qu'il lui offroit. * *Josephe*, *guerre des Juifs*, *livre VI*, *chap.* 15.

PEDENA, sur la riviere de l'Arsa, ville d'Italie en Istrie, avec évêché suffragant d'Aquilée, appartient à la maison d'Autriche. Les auteurs Latins la nomment *Petina*. * Sanson.

PEDIANUS, *cherchez* ASCONIUS PEDIANUS.

PEDIASIME (Jean) secrétaire ou garde du sceau patriarchal de Constantinople, vivoit selon les conjectures de quelques modernes dans le XI siécle, & laissa quelques traités, comme 12 livres des travaux d'Hercule. * Simler, *in append. bibl. Gesn.*

PEDIR, petite ville des Indes sur la côte occidentale de l'isle de Sumatra, environ à douze lieues d'Achem. Elle est capitale du petit royaume de Pedir, qui appartient au roi d'Achem. * Mati, *diction.*

PEDIUS (Quintus) étoit petit-fils d'une sœur de César, comme Auguste : car, selon Suétone, César avoit eu plusieurs sœurs, *Julia*, qui fut mariée à *Atius* Balbus, d'où sortit *Atia*, qui s'allia avec *Octavius* & qui fut mere d'AUGUSTE ; & une autre *Julia*, qui, si on en croit Glandorp, eut deux maris, de l'un desquels vint *Quintus* Pedius, & de l'autre *L.* Pinarius. Mais Suétone les appelle *sororum nepotes*, petits-fils de ses sœurs ; & d'ailleurs, s'ils avoient été fils d'une ou de deux Julies différentes de l'aïeule d'Auguste, il seroit étonnant qu'étant plus proches d'un dégré, & tous deux d'un âge plus avancé, & par conséquent plus propres à succéder à l'empire, César leur eût préferé ce jeune homme, qui, lorsqu'il fit son testament, n'avoit que dix-neuf ans. Aussi la conjecture de Glandorp n'éclaircit rien. Cicéron cite avec éloge *Quintus* Pedius dans l'oraison pour Plancius, avec qui Pedius avoit été édile. Il fut un des lieutenans de son oncle pendant la guerre des Gaules & la guerre civile. Ayant eu ensuite le gouvernement de l'Espagne, César, consul pour la quatriéme fois, lui fit décerner un triomphe de faveur. Après la mort d'Hirtius & de Pansa, Auguste se l'associa pour collegue, en le faisant subroger à leur place. Ce fut sous son nom que fut promulguée la loi pour la recherche & punition des meurtriers de César, qui par son testament ne l'avoit nommé lui & Pinarius, qu'héritiers du quart de ses biens, tandis qu'ils laisserent les autres trois quarts à Auguste, avec qui ils traiterent de leur portion. Pedius mourut de chaleur & de fatigues, pendant les mouvemens tumultueux que les proscriptions exciterent à Rome. * *Lisez* les remarques de M. Morabin sur l'*histoire de Cicéron*, remarque 875, pag. 302 du tome II de l'*histoire de Cicéron*, par le même, *in-4°.*

PEDRAGAN, ville de l'Estrémadure Portugaise, située au confluent du Zezere, & de la petite riviere de Pera. C'est un lieu délicieux : l'air y est très-pur, le terroir fertile, & on y compte près de deux cens fontaines. Les rois de Portugal venoient souvent jouir des plaisirs que ce lieu leur offroit, lorsqu'ils faisoient leur séjour à Coimbre. Le Zezere partage Pedragan comme en deux villes, qui sont jointes l'une à l'autre par un pont.

PEDROSA, *cherchez* BERMUDEZ.

PEDROSA (Cedro Cornejo de) Carme Espagnol, *cherchez* CORNEJO.

PEDRUZZI (Paul) Jésuite Italien, savant antiquaire, né à Mantoue d'une famille distinguée par sa noblesse, florissoit à la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII. Les qualités de son esprit & de son cœur l'ont fait aimer & estimer de ceux qui l'ont connu. Il entra dès l'âge de 15 ans chez les Jésuites, & y fit de grands progrès dans l'étude. Feu M. le duc de Parme, Ranuce, l'ayant choisi pour arranger son riche & curieux cabinet de médailles, & pour en donner des explications utiles, le pere Pedruzzi s'est appliqué sérieusement à se rendre digne de ce choix, & à contenter les desirs de ce prince. C'est ce qui a produit les 8 vol. *in-fol.* où l'on voit tant de recherches d'antiquité. Il n'y en a eu que sept qui aient été imprimés pendant la vie de leur auteur, qui est mort à Parme le 20 de janvier 1721, âgé de 75 ans. * *Mémoires du temps. Mémoires de Trévoux*, *mois de janvier* 1721.

PEEL, bourg dans la contrée occidentale de l'isle de Man, près duquel il y a un château, du côté de la mer, qu'on appelle le *château de Peel*, *Peel castle*. * *Diction. anglois.*

PEEL : c'est un grand marais des Pays-Bas. Il s'étend du nord au sud, sur les confins du Brabant Hollandois, de la Gueldre Espagnole, & du pays de Liége. * Mati, *diction.*

PEELAND, petit-pays de la mairie de Bois-le-Duc, dans le Brabant Hollandois, qui s'étend le long de la riviere d'Aa, au couchant du marais de Peel, dont il a pris son nom. Il n'y a rien de considérable que la petite ville d'Helmont, qui en est la capitale ; & le village de Geldorp, où l'évêque de Bois-le-Duc fait sa résidence. * Mati, *diction.*

PEERSON (Jœran) que d'autres noment GEORGE PETRI, étoit fils d'un prêtre Suédois de Dalberge. Son esprit insinuant & son zèle apparent pour le bien de l'état, l'introduisirent auprès du roi Eric XIV du nom, qui le fit son secrétaire, & ensuite son conseiller privé. Péerson abusa de la confiance de son maître, & du crédit qu'il avoit auprès de lui. Il entreprit plusieurs choses inexcusables : & pour s'avancer davantage dans le trouble & la dissension, il fit courir le bruit que l'on tramoit une conspiration contre le roi. La maison des Sturs en fut accusée, & elle souffrit beaucoup de cette calomnie. Stenon Stur y perdit la vie ; & lorsque le roi revenu à lui-même, après cette exécution précipitée, en eut apperçu toute l'horreur, il entra dans un chagrin accablant, & condamna Péerson lui-même à la mort. Sur cela 48 nobles s'étant assemblés, le condamnerent pareillement à mort, non-seulement à cause de ce crime, mais parceque ce ministre infidéle avoit fait exécuter 120 personnes à l'insu du roi. Cependant Eric cassa la sentence ; & par une foiblesse qu'on ne peut excuser, il rendit sa faveur à un homme qui en étoit si indigne. Les états indignés, demanderent au moins qu'on l'éloignât ; & sur le refus du roi ils se révolterent, refuserent toute obéissance à leur prince légitime, & mirent en sa place son frere Jean, qui assiégea Stockholm en 1568 & demanda hautement qu'on remît Péerson entre ses mains. Ce malheureux fut livré à ce prince, qui le condamna au supplice. Il avoua à la torture plusieurs actions abominables, & fut enfin exécuté comme coupable de trahison, de vol, & de dissension. Ses oreilles & ses lettres de noblesse furent d'abord clouées à la potence, où il fut ensuite attaché lui même. Peu de temps après l'on coupa la corde, & on lui cassa les bras & les cuisses. Ensuite on lui coupa la tête avec une hache, & on plaça les quartiers de son corps sur quatre roues. Sa mere fut en même temps conduite au bucher, comme sorciere ; mais en chemin elle tomba de cheval, & se cassa la tête. * Voyez Puffendorf dans son *Histoire de Suede.*

PEGASE, *Pegasus*, cheval aîlé, fut produit selon quelques poëtes par Neptune, & selon d'autres naquit du sang de Méduse lorsque Persée lui coupa la tête. Il fit sortir de terre d'un coup de pied la fontaine nommée Hippocrene. Bellérophon le monta pour combattre la chimere, & ce cheval si célèbre fut depuis mis entre les étoiles. Sans doute ce Pégase étoit le nom d'un vaisseau de Bellérophon ; & c'est ce qui a donné lieu à tant de fables. Bochart, 1. *P. de anim. l.* 2, *c.* 6, a conjecturé fort ingénieusement, que Pégase étoit un mot phénicien, qui signifie *un cheval bridé*, parceque *Pagsus* en cette langue veut dire *un cheval de frein*. Ce qui confirme entierement cette conjecture, c'est que dans la même langue *Parsas* signifie un *cavalier* ; & c'est de-là qu'est venu le nom & la fable de

Persée, à qui l'on a attribué des ailes aux pieds comme à Mercure, à cause de la vitesse de ses chevaux.

PEGASE (Manuel Alvarés) natif d'Estremos, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, a été le plus célebre jurisconsulte de son pays dans le XVI siécle. On a de lui le recueil des ordonnances & des loix du royaume de Portugal, avec des remarques fort étendues, en 14 volumes *in-folio* imprimés à Lisbonne depuis l'an 1669, jusqu'en 1714; *Resolutiones forenses* en 3 volumes *in-folio* imprimés dans la même ville en 1682; un traité de la compétence entre les archevêques & évêques, & le nonce, avec ce qui regarde les exempts, à Lyon en 1675; & divers autres ouvrages moins importans, qui ne l'occuperent pas tellement qu'il ne trouvât le loisir de s'occuper dans les procès les plus importans. Ce laborieux avocat mourut à Lisbonne le 12 novembre 1696, âgé de 60 ans. * *Mémoires de Portugal.*

PEGIAN: c'est un petit pays de l'Amasie en Natolie, situé entre le Suvas, le Genech, l'Euphrate qui le sépare de la Turcomanie, & l'Anti-Taurus qui le sépare de l'Aladulie. Le Pegian répond à la partie de la petite Arménie, qui étoit au nord de l'Anti-Taurus. * Mati, *dictionaire.*

PEGNITZ, riviere de la Franconie, qui prend sa source au bourg de Pegnitz dans le marquisat de Culembach, traverse le territoire de Nuremberg, baigne la ville de ce nom, & se décharge peu après dans le Regnitz. * Mati, *diction.*

PÉGU, royaume d'Asie dans la presqu'isle au-delà du Gange, comprenoit autrefois deux empires & vingt-six royaumes. Depuis quelque temps, il ne consiste qu'en un ou deux royaumes, & a été souvent ruiné par les rois d'Aracan, de Brame, & de Tangu. On dit qu'en 1661 les Tartares pousserent leurs conquêtes jusque dans le Pégu. Ce royaume & sa capitale tirent leur nom d'une riviere nommée Pégu, sur laquelle cette ville est située. Le Roi avec sa cour demeure dans la ville neuve, & les bourgeois dans la vieille. Le fossé qui est au pied des murailles est plein d'eau, & l'on y nourit des crocodiles, afin d'empêcher que les ennemis ne le passent pour surprendre la ville. Le palais du roi est au milieu de Pégu, & est fortifié comme un château. Tout y est riche & magnifique: l'appartement du roi est peint d'azur à feuillages d'or, & enrichi d'une infinité de pierreries qui brillent de tous côtés. Il y a dans ce palais une *varelle* ou mosquée remplie d'une quantité de pagodes, c'est-à-dire d'idoles d'or massif & d'argent, couronnées de pierres précieuses, & ornées de chaînes de diamans d'un prix inestimable. Toutes ces statues y furent mises par le roi de Pégu, après la célebre victoire qu'il remporta en 1568 sur le roi de Siam, dans la guerre qu'il lui fit, à l'occasion d'un éléphant blanc. Il avoit appris que le roi de Siam avoit deux éléphans blancs: il l'envoya prier par des ambassadeurs, de lui en vendre un, offrant de lui en donner le prix qu'il voudroit. Mais il ne put obtenir ce qu'il souhaitoit; & pour se venger de ce refus, il entra dans le royaume de Siam avec une puissante armée, & prit la ville capitale: ce qui épouvanta tellement le roi, que craignant de tomber entre les mains de son ennemi, il se fit mourir par le poison. Depuis ce temps-là les rois de Siam ont été tributaires des rois de Pégu. Raja Hapi voulut se délivrer de cette sujétion vers l'an 1620: mais il mourut au siége d'Aracan. Aujourd'hui le Pégu appartient au roi d'Ava; & les frontieres du Pégu & de Siam ont été si fort ruinées par les guerres continuelles, que ces deux rois ont été contraints de se donner la paix. Ils ne la rompent que par quelques courses qu'ils font avec un camp volant de 20 ou 30000 hommes, dans la belle saison de l'année. Les peuples du Pégu sont païens, à la réserve de quelques-uns, qui en faisant alliance avec les Portugais, ont aussi embrassé la religion chrétienne. Ces païens croient que Dieu est l'auteur de tout le bien qui arrive aux hommes; mais qu'il laisse la disposition de tout le mal au diable: c'est pourquoi ils ont plus de vénération pour le démon que pour Dieu. Leurs prêtres qu'ils nomment *Talapoins*, ne vivent que d'aumônes. Ils crient fort contre les offrandes que les Péguans font au diable; mais ils ne peuvent abolir cette impiété. * Barbosa. Linschot. Mandeslo, *tom. II* d'Oléarius.

PEINA, petite ville du cercle de la basse-Saxe dans l'évêché d'Hildesheim, sur la petite riviere de Fuse, entre Brunswick & Hanover, à quatre lieues de la premiere, & à sept de la derniere. Peina est défendue par un bon château, & a eu autrefois titre de comté. Elle est d'ailleurs célebre dans l'histoire, par une bataille qui s'y donna le 9 juillet 1553, entre Albert, marquis de Brandebourg, & Maurice duc de Saxe. Maurice remporta la victoire; mais il mourut deux jours après de ses blessures. Albert chassé d'Allemagne, mourut en France en 1557.

PEINTURE, art de représenter avec les couleurs, des figures, des paysages, des villes, & autres sujets. On ne peut pas douter que la peinture ne soit aussi ancienne que la sculpture, puisqu'elles ont toutes deux le dessin pour principe; mais il est difficile de savoir précisément le temps & le lieu où elles ont commencé de paroître. Les Egyptiens & les Grecs, qui se disent les inventeurs des plus beaux arts, n'ont pas manqué de s'attribuer la gloire d'avoir été les premiers sculpteurs & les premiers peintres. On convient que le premier qui s'avisa de dessiner, fit son coup d'essai sur une muraille, où il traça l'ombre d'un homme que la lumiere faisoit paroître. Pour donner plus de relief à cette histoire, on a écrit que ce fut une fille qui dessina ainsi le visage de son amant. Les uns veulent que celui qui a réduit cette invention en pratique, ait été un *Philoclés* d'Egypte; les autres, un certain *Cléanthe* de Corinthe; & d'autres qu'*Ardice* Corinthien, & *Téléphane* de Clarentia dans le Péloponnèse, aient commencé à dessiner sans couleurs, & avec du charbon seulement; & que le premier qui se servit d'une couleur pour peindre, ait été un *Cléophante* de Corinthe, qui pour cela fut surnommé *Monochromatos*, c'est-à-dire *d'une seule couleur.* Après lui, dit-on, *Higienontés*, *Dinias* & *Charmas*, furent des premiers à peindre d'une seule couleur. *Eumarus* d'Athènes peignit ensuite les hommes & les femmes d'une différente maniere. Son disciple *Cimon* Cléonicien, commença à poser les corps en diverses attitudes, & à représenter les jointures des membres, les veines du corps, & les plis des draperies. Dès la XVI olympiade, vers l'an 715 avant la naissance de J. C. *Candaule* surnommé *Myrsile*, roi de Lydie, acheta au poids de l'or un tableau de la façon du peintre *Bularchus*, où étoit représentée la bataille des Magnesiens. *Panaus*, frere de Phidias, peignit avec réputation sous la LXXXIII olympiade, 448 ans avant J. C. *Polygnotus* Thasien, s'attacha à l'expression des passions, & trouva les couleurs vives & éclatantes. Il fit plusieurs ouvrages à Delphes & à Athènes. Au même temps *Mycon* se rendit célebre aussi dans la Gréce. Vers la XC olympiade, & l'an 420 avant J. C. parurent *Alaophon*, *Cephissodorus*, *Phrillus* & *Evenor* pere & maître de Parrhasius. Ils furent suivis de *Zeuxis*, *Eupompe*, *Timante*, *Androcide*, *Euphranor*, *Parrhasius* & *Pamphile*. Tous ces peintres furent excellens en leur art, mais *Appelles* les surpassa tous; il vivoit sous la XCIII olympiade, vers l'an 408 avant la naissance de J. C. De la Gréce, la peinture passa en Italie, où elle fut en grande réputation, sur la fin de la république, & sous les premiers empereurs; jusqu'à ce qu'enfin le luxe & les guerres ayant dissipé l'empire romain, elle y demeura entierement éteinte, aussi bien que les autres sciences & les autres arts. Elle ne recommença à paroître en Italie, que quand le fameux *Cimabué* se mit à travailler, & vers l'an 1270 retira d'entre les mains de certains Grecs les déplorables restes de cet art. Quelques Florentins l'ayant secondé, furent ceux qui se mirent les premiers en réputation. Néanmoins il se passa

beaucoup de temps sans qu'il s'élevât aucun peintre fort illustre. Le *Ghirlandaio*, maître de Michel-Ange, acquit le plus de credit, quoique sa maniere fût séche & gothique ; mais *Michel-Ange* son disciple, qui parut ensuite sous le pape Jules II, au commencement du XVI siécle, effaça la gloire de tous ceux qui l'avoient précédé, & forma l'école de Florence. *Pierre Perugin* eut pour éleve *Raphaël d'Urbin*, qui surpassa de beaucoup son maître, & *Michel-Ange* même. *Raphaël* établit l'école de Rome, composée des plus excellens peintres qui aient paru. Dans le même temps, l'école de Lombardie s'éleva, & se rendit recommandable sous *Giorgion*, & sous le *Titien*, qui avoit eu pour premier maître *Jean Belin*. Il y eut encore en Italie quelques écoles particulieres sous differens maîtres ; entr'autres à Milan, celle de *Léonard de Vinci* ; mais on ne compte que les trois premieres, comme les plus célébres, & d'où les autres sont sorties. Outre ces peintres, il y en avoit en deçà des monts, qui n'avoient nul commerce avec ceux d'Italie, comme *Albert Durer*, en Allemagne ; *Holbens* en Suisse ; *Lucas de Leyde* en Hollande, & plusieurs autres qui travailloient en France & en Flandre de différentes manieres. Mais l'Italie, & Rome principalement, étoit le lieu où cet art se pratiquoit dans sa plus grande perfection, & où de temps en temps il s'élevoit d'excellens peintres. A l'école de Raphaël a succedé celle des Caraches, laquelle a presque duré jusqu'à présent dans leurs éleves ; mais il en reste peu aujourd'hui en Italie, & depuis que le roi Louis *le Grand* a établi en France des académies pour ceux qui pratiquent cet art, il y est mieux cultivé que presque partout ailleurs. Ce n'est pas que les François n'aient eu autrefois parmi eux des peintres habiles. Du temps de Raphaël, *Claude de Marseille* excella à peindre sur le verre ; & ce fut le premier qui peignit de cette maniere à Rome, où il mena frere Guillaume, pour qui le pape eut tant d'estime. Les noms de la plupart des meilleurs peintres François ne sont point venus jusqu'à nous ; & l'on ne sait pas quels étoient ceux qui travailloient avant que le roi François I eût fait venir d'Italie maître *Roux*, qui arriva en France l'an 1530. Depuis on y a vu exceller *Corneille* de Lyon, *Jean Cousin*, du *Breuil*, *Varin*, *Vouet*, *Blanchard*, le *Poussin*, le *Brun*, *Mignard*, & plusieurs autres dont la réputation s'est répandue par toute l'Europe. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres, & principes des arts.*

ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. Cette société composée des plus habiles peintres & sculpteurs, doit son premier établissement à M. des Noyers secrétaire d'état, & surintendant des bâtimens du roi, sous le regne de Louis XIII. Il mit cette académie sous la direction de M. Chambrai, frere de M. Chantelou. Après la mort de ces protecteurs, l'académie demeura quelques années fort negligée : mais elle fut rétablie par le chancelier Seguier, & par la protection du cardinal Mazarin. Monsieur Colbert en prit ensuite la protection, & ordonna des pensions à ceux qui se distingueroient d'entre les autres. Cette académie obtint un arrêt du conseil le 20 janvier 1648, qui fit défenses aux maîtres peintres & sculpteurs de Paris de troubler les académiciens dans leurs exercices. Ceux qui composoient cette assemblée dans son commencement, étoient au nombre de vingt-cinq personnes, savoir douze officiers, que l'on appelloit *Anciens*, & qui, chacun dans leur mois, faisoient des leçons publiques ; onze académiciens, & deux syndics. Dès le mois de février de la même année 1648, cette compagnie dressa des statuts pour servir de reglemens aux académiciens, & à ceux qui y viendroient étudier. Ces statuts ont été augmentés depuis, & homologués par lettres patentes du roi. L'académie choisit entre ceux de son corps, un nombre de professeurs, qui font des leçons publiques de peinture & de sculpture, ce qui est défendu à tous autres. Elle peut aussi établir des écoles académiques dans toutes les villes du royaume sous ses ordres. Le roi en a fondé une pareille à Rome, où celle de Paris envoie un de ses recteurs pour y présider ; & Sa Majesté donne pension aux étudians qui y ont remporté un des prix que l'on donne tous les ans. Les officiers de l'académie royale de Paris, sont un directeur, un chancelier, quatre recteurs, & deux adjoints, douze professeurs qui servent par mois, & huit adjoints, avec un professeur en géometrie & perspective, & un autre en anatomie pour ce qui regarde le dessin. Il y a aussi un trésorier, & plusieurs conseillers, qui sont divisés en deux classes, dont la premiere est composée de ceux qui font profession des arts de peinture & de sculpture dans toute leur étendue ; & la seconde, de ceux qui n'excellent que dans quelque partie de la peinture & de la sculpture, comme à faire des portraits, des paysages, des fleurs ou des fruits, en quoi ils ont un talent particulier. Outre quelques conseillers *amateurs*, ainsi appellés à cause de l'amour qu'ils ont pour ces arts, il y a encore un secrétaire de l'académie, qui tient les regiſtres, & contresigne toutes les expéditions. Les habiles graveurs sont aussi reçus dans cette compagnie. Les éleves, qui n'ont pas assez de capacité pour être reçus académiciens, peuvent se faire recevoir maîtres dans toutes les villes du royaume, sur le certificat de celui chez qui ils ont demeuré, sans qu'on leur puisse apporter aucun empêchement. Il est à remarquer ici, que l'académie romaine, dite de saint Luc, souhaitant de se joindre à l'académie royale de Paris, élut le sieur le Brun pour son chef. Le roi agréa la jonction de ces deux corps, & en accorda des lettres patentes, lesquelles ont été vérifiées au parlement en 1676. Leurs assemblées se sont faites à Paris jusques en l'année 1692, au palais royal, dans l'appartement appellé vulgairement *le Palais Brion*, où il y avoit aussi un appartement pour l'académie royale d'architecture ; mais depuis on les a transportées dans les galeries du louvre.

PEIPUS, *cherchez* PEYPUS.

PEIRESC (Nicolas-Claude FABRI, seigneur de) conseiller au parlement de Provence, & l'un des plus grands génies du XVII siécle, étoit fils de RENAUD Fabri, seigneur de Beaugensier, &c. & de *Marguerite* de Bompar, & naquit au château de Beaugensier le premier décembre 1580. Sa mere qui avoit vécu plusieurs années dans le mariage sans avoir d'enfans, promit à Dieu, dès qu'elle se vit enceinte, que l'enfant qu'elle mettroit au monde seroit tenu sur les fonts de baptême par le premier pauvre qui se rencontreroit, ce qui fut exécuté. Il commença ses premieres études à Brignoles, dès l'âge de sept ans ; & comme la peste ravageoit alors la Provence, il fut rappellé successivement en 1588 à Beaugensier, & à Aix en 1590. Cette même année on l'envoya avec son frere Palamede, qu'il avoit toujours eu pour compagnon d'études, à Avignon, où ils étudierent cinq ans chez les Jésuites. Le jeune de Peiresc y eut principalement pour maîtres, Antoine Collombat, & le fameux André Valladier, qui quitta la société dans la suite, & devint abbé de saint Arnould de Metz. *Voyez* VALLADIER. Il revint à Aix en 1595, & y étudia une année la philosophie. Ce fut alors qu'on présenta à son pere une médaille d'or d'Arcadius qui avoit été trouvée à Beaugensier. Le jeune de Peiresc l'ayant examinée, la porta tout joyeux à son oncle, qui lui en donna encore deux, & des livres, & depuis ce temps-là ce jeune savant eut toujours beaucoup de gout pour les antiquités, dans l'étude & la connoissance desquelles il s'est fort distingué. Il alla en 1596 achever son cours de philosophie à Tournon dans le college des Jésuites, où il prit du gout pour les mathématiques, sans abandonner l'étude des médailles qu'il cultivoit sous les yeux de Pierre Royer, professeur célebre en ce temps-là. Rappellé par son oncle en 1597, il retourna à Aix, où il commença son cours de droit sous François Force, & & il s'y lia particuliérement avec Pierre-Antoine Rascas, qui étoit très-versé dans la connoissance des mé-

dailles. En 1599 on l'envoya voyager en Italie avec son frere & un gouverneur, & il s'arrêta à Padoue pour y continuer ses études de droit. Il alloit de-là de temps en temps à Venise pour y voir les savans les plus distingués, comme Paul Sarpi, plus connu sous le nom de *Fra Paolo*, & Fréderic Contarini, procurateur de S. Marc, qui avoit un beau cabinet de médailles & d'antiquités. Peiresc lui en fit connoître le prix: il lui découvrit le sens des inscriptions des médailles grecques, & profita lui-même pour l'augmentation de ses connoissances, de tout ce qu'il y trouva digne de son attention. En allant à Rome il vit à Florence chez Nicolas Brulart de Sillery, à qui il étoit recommandé de la part de Charles de Lorraine, duc de Guise, les fiançailles du roi de France avec Marie de Médicis. Etant arrivé à Rome, il y vit tous ceux qui étoient habiles dans la connoissance de l'antiquité; le cardinal Baronius, Jacques Sirmond, savant Jésuite, Lælius Pascalinus, Fulvio Ursini, &c. & il parcourut avec soin tous les endroits où il y avoit quelques antiquités. Après les fêtes de Pâque de l'an 1601, il alla à Naples, où il vit avec la même exactitude les savans & les cabinets où il y avoit quelques raretés. Il vint à Padoue vers le mois de juin de la même année, & s'y appliqua au droit, & à l'étude des langues, qui pouvoient lui servir pour mieux entendre les médailles, comme l'hébreu, le samaritain, le syriac, & l'arabe; & il eut en particulier pour maître dans ces langues, le Rabin Salomon, qui étoit alors à Padoue. L'étude du grec & celle des mathématiques y emporterent néanmoins la plus grande partie de son temps. En 1602 il se rendit à Montpellier, où il prit des leçons en droit de Jules Pacius; & son oncle l'ayant rappellé à Aix en 1604, il y prit le dégré de docteur en droit. Il soutint pour cela des thèses trois jours de suite avec beaucoup d'applaudissement. Deux jours après il fut lui-même le promoteur de son frere au doctorat. Il se rendit à Paris en 1605, où il devint très-ami d'Auguste de Thou, d'Isaac Casaubon, de Scévole & Louis de Sainte Marthe, de François Pithou, &c. Il passa en Angleterre en 1606, & fut présenté au roi Jacques, qui le reçut avec beaucoup d'honneur. Il vit les savans qui étoient à Londres & à Oxford, & se rendit ensuite en Hollande, où il vit Joseph Scaliger à Leyde, Hugues Grotius à la Haye, &c. Ayant traversé la Flandre, & de retour en sa patrie, il fut fait conseiller au parlement d'Aix, & retourna à Paris en 1612, où il demeura peu. En 1618 le roi le nomma à l'abbaye de Guistres dans la Guienne, ordre de saint Benoît, au diocèse de Bourdeaux, & lui permit de conserver ses premiers emplois, quoiqu'il se fût engagé dans l'état ecclésiastique. Il mourut à Aix le 24 juin 1637. Jean-Jacques Bouchard, Parisien, fit son éloge funebre à Rome le 21 décembre de la même année, dans une nombreuse assemblée de cardinaux & de savans. On célébra d'ailleurs ses louanges en toute sorte de langues; & ce recueil d'éloges a été imprimé dans un volume intitulé, *Panglossia sive generis humani lessus in funere delicii sui Nicolai Claudii Fabri*, &c. On a aussi sa vie composée en latin avec beaucoup de pureté & d'élégance par Pierre Gassendi. Cette vie a été imprimée plusieurs fois *in-4°* & *in-12*, tant à Paris qu'en Hollande. On trouve à la fin de cet ouvrage le discours de Jean-Jacques Bouchard, & une lettre de Gabriel Naudé à Gassendi sur la mort de M. de Peiresc, avec quelques lettres sur le même, & un catalogue des manuscrits de sa bibliothéque. L'épitaphe de M. de Peiresc est conçue en termes.

Hic situs Nicolaus FABRY PEIRESCIUS,
Amplissimi ordinis in Aquar. Sext. curiâ Senator,
Christianam resurrectionem expectat.
Reconditissimos antiquariæ supellectilis thesauros,
Sagacitate, consilio, liberalitate,
Cunctis orbe toto
Disciplinarum studiosis aperuit.
Doctissimis unde proficerent, sæpe monstravit;
Mirâ beatitate felix.
Sæculo satis rixoso notissimus, sine querela vixit.
VIII *calend. Jul. anno Chr.* CIƆIƆCXXXVII.
Ætatis suæ LVII.
Optimo viro bonos omnes bene adprecari decet.

La trop vaste érudition de M. de Peiresc faisant qu'il ne finissoit jamais aucun ouvrage, & qu'il n'étoit jamais content de ce qu'il avoit écrit, est cause sans doute qu'il n'a jamais rien fait imprimer. On compte entre ses ouvrages manuscrits, une histoire de la Gaule Narbonnoise; les origines des familles nobles de la même province, & de celle de Fabri en particulier; des mémoires de ce qui est arrivé de plus remarquable de son temps; un traité des œuvres bizares de la nature; des traités de mathématiques & d'astronomie, des observations mathématiques; des lettres au pape Urbain VIII, &c; les auteurs anciens Grecs & Latins, qui ont traité des poids & des mesures; des éloges & des épitaphes; des inscriptions anciennes & nouvelles; la généalogie de la maison d'Autriche; un catalogue de la bibliothéque du roi; diverses poësies; des médailles en grand nombre avec leur explication; des remarques sur les langues orientales; des *index* des livres qui traitent de ces langues; des observations sur différens auteurs.

☞ On peut ajouter aux ouvrages de M. de Peiresc quarante-huit lettres écrites en italien depuis 1605, jusqu'en l'année 1623, adressée à deux savans Italiens de son temps, Paul & Jean-Baptiste Gualdo, & imprimées dans les *lettere d'uomini illustri*, à Venise 1744, *in-8°*. Ces lettres contiennent bien des faits qui concernent l'histoire civile & littéraire de ce temps-là. Il y a aussi un assez grand nombre d'autres lettres de M. de Peiresc parmi celles de Guillaume Cambden, imprimées à Londres en 1691, *in-4°*. Ces dernieres sont partie en latin, partie en françois.

M. THOMASSIN de Mazaugues, président aux enquêtes du parlement d'Aix, & parent de M. de Peiresc, possede un très-grand nombre de ses lettres manuscrites. En 1731, on a imprimé une assez longue dissertation françoise de M. de Peiresc sur un trépied ancien, qui avoit été trouvé à Fréjus en 1629. Cette dissertation qui est curieuse & savante est imprimée dans le tome X, partie 2 des *Mémoires de littérat. & d'hist.* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire. * *Voyez* la vie de Peiresc par Gassendi; Bouche, *histoire de Provence*; Pitton, *hist. de la ville d'Aix*; Charles Patin, *relation de ses voyages*; *Menagiana*, *tom. II*, *page* 2. Freheri *Theatrum*; Colomesii *Gallia orientalis*; & du même, la *Bibliothéque choisie*; l'avertissement qui est au-devant de la dissertation sur un ancien trépied, &c. M. Baillet, *dans ses enfans devenus célèbres par leurs études*, &c.

PEKIN, *cherchez* PEQUIN.

PELACANI, *cherchez* CALIGARI.

PELAGE, *Pelagius*, I de ce nom, pape, Romain, succéda à Vigile, après avoir été archidiacre de ce pontife, & nonce en Orient, où il s'étoit signalé par sa prudente conduite & par sa fermeté. Il fut élu le 16 avril de l'an 555, & dut en partie son exaltation au crédit de l'empereur Justinien qui l'aimoit, & qui l'avoit voulu élever au pontificat, du vivant même de son prédécesseur, à la mort duquel on accusa Pélage d'avoir contribué. Il s'en justifia publiquement, en jurant sur les saints évangiles, & travailla ardemment pour faire recevoir le V concile. Ce pape donna à Sapaudus d'Arles le *pallium* & le vicariat apostolique, à la priere du roi Childebert, auquel il écrivit. Il mourut le 2[e] jour de mars de l'an 559, & fut enterré au Vatican, où l'on voit son épitaphe. On a de lui seize épîtres, dans lesquelles on voit le soin qu'il avoit de l'église. JEAN III fut son successeur. * Anastase, *in Pelag.* Baronius, *in annal.*

PELAGE II, Romain, élu après Benoît I, le 10 no-

vembre de l'an 577, étoit fils de WINIGIL, qui est un nom de Goth. Sous son pontificat, les Lombards d'un côté ravagerent l'Italie; & de l'autre, un schisme sépara de l'église les évêques d'Istrie, & divers autres prélats. Pélage s'opposa à Jean, évêque de Constantinople, qui dans un synode avoit pris le titre d'Œcuménique. Ce pape mourut de la peste, le 7 février 590, après 12 ans, 2 mois & 27 jours de régne. Il avoit fait de sa maison un hôpital, pour recevoir les pauvres, & y avoit bâti une église magnifique, en l'honneur de S. Laurent. Nous avons dix épitres qui portent son nom. La V, la VI & la VII sont adressées aux évêques d'Istrie, pour les faire revenir du schisme où ils étoient, à cause de la condamnation des trois chapitres. La IX est une réponse qu'il fait aux évêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit pour savoir de quelles préfaces se servoit l'église romaine: il leur répondit qu'elle n'en avoit que neuf, pour les fêtes; la 1re. de la Nativité; la 2e. de la Transfiguration; la 3e. de Pâque; la 4e. de l'Ascension; la 5e. de la Pentecôte; la 6e. de la Trinité; la 7e. de la Croix; la 8e. des Apôtres; & la 9e. pour le Carême; mais cette lettre, aussi-bien que la I, la II & la VIII sont des piéces supposées. Saint GREGOIRE *le Grand* lui succéda. * Anastase. Du Chêne, *en sa vie*. Baronius, *A. C.* 577 *& seq.*

Il y a eu un PELAGE, diacre de l'église romaine sous Agapet, Sylvere & Vigile, lequel avec Jean, soudiacre de la même église, traduisit de grec en latin les vies des peres du désert. Photius a parlé de ce livre grec dans sa bibliothéque, sans nommer l'auteur. Sigebert écrit aussi que le Pélage, diacre de l'église romaine, & Jean, soudiacre de la même église, traduisirent de grec en latin un livre intitulé, *de la vie & de la doctrine des peres*. Il ne marque point quels ont été ces deux traducteurs; mais les savans croient que ce Pélage est le pape I de ce nom, parcequ'il savoit parfaitement la langue grecque, & qu'ayant fait des voyages en Orient il pouvoit avoir rencontré ce manuscrit grec, dont Photius parle, & l'avoir traduit en latin. On croit aussi que ce Jean soudiacre, est Jean III, qui succéda à Pélage I. * Photius, *biblioth.* 198. Sigebert, *in chron. cap.* 117 *&* 118. Vossius, *de hist. Lat. lib.* 2, *cap.* 10. Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PELAGE, évêque de Laodicée, dans le IV siécle, fut un des grands adversaires des Ariens. Philostorge dit qu'il fut ordonné par Acace, évêque de Césarée, dans le concile de l'an 360; mais il ne suivit pas le parti d'Acace, & se joignit à S. Melece, & aux autres évêques catholiques: il fut envoyé en exil dans l'Arabie par l'empereur Valens. S. Basile loue son zèle; il revint en 378, & assista au concile général de Constantinople en 381. On ne sait ni le jour ni l'année de sa mort. * Philostorg. *l.* 1. Theodoret, *l.* 4, *c.* 12 & 13. S. Basile, *epist.* 311. Socrat. *l.* 4, *c.* 32. Sozomene, *l.* 6, *c.* 9.

PELAGE, premier roi de Léon, que quelques-uns surnomment *le Saint*, & que d'autres font sortir des anciens Wisigoths, régnoit dans le VIII siécle, & avoit été quelque temps soumis à la domination des Sarasins en Espagne; mais ayant résolu de secouer le joug d'une tyrannie si barbare, il se mit à la tête des chrétiens qui s'étoient réfugiés dans les montagnes des Asturies; & en ayant été déclaré roi, il résolut de prendre les armes contre les infidéles. Ce dessein lui réussit; & après avoir vaincu les Maures dans une bataille, il jetta les premiers fondemens du royaume des Asturies, de Léon & d'Oviédo, & régna depuis 617 jusqu'en 736 ou 737. * Mariana, *hist. Hisp.* Vasée, *in chron.*

PELAGE, hérésiarque, étoit Anglois, & non, comme quelques uns ont cru, Ecossois ou Irlandois. On prétend que son nom anglois étoit Morgan, qui signifie *mer*, que l'on a rendu en grec & en latin par celui de Pélage. Il étoit moine; mais on ne sait pas certainement s'il avoit embrassé ce genre de vie en Angleterre ou en Italie. Les Anglois prétendent qu'il avoit été abbé du monastere de Bencor, à dix milles de Chester; mais cela n'est appuyé que sur le témoignage d'auteurs modernes. Les anciens ne lui donnent que la qualité de simple moine. Orose & le pape Zosime disent qu'il n'étoit que laïc: ce qui fait connoître qu'il n'étoit ni prêtre ni clerc. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été quelque temps en Orient, & que saint Chrysostome parle de lui dans une de ses lettres, où il déplore la chute du moine Pélage; mais il y a bien de l'apparence que c'est un autre moine du même nom, différent de celui-ci, qui n'étoit pas alors en Orient, mais à Rome, où il vint à la fin du IV siécle. Le prêtre Rufin (soit que ce soit le célébre Rufin d'Aquilée, ou un autre) se lia d'amitié & de doctrine avec lui. Ce fut alors (vers l'an 400) qu'il commença à enseigner ses erreurs dans Rome. On peut rapporter les chefs de son hérésie, à trois principaux: le I, que l'homme peut se porter au bien sans le secours de la grace, & que la grace est donnée à proportion qu'on l'a méritée: le II, que l'homme peut parvenir à un état de perfection, dans lequel il n'est plus sujet aux passions ni aux péchés: le III, qu'il n'y a point de péché originel, & que les enfans qui meurent sans baptême, ne sont point damnés. Celestius fut disciple de Pélage à Rome, & en sortit avec lui en 409. Ils se retirerent en Sicile où ils demeurerent quelque temps; & de-là passerent en Afrique en 411. Mais Pélage n'y demeura pas long-temps, & se retira en Palestine, où il fut bien reçu de Jean de Jérusalem, ennemi de saint Jerôme. Il fut déféré par Orose à cet évêque, & il y eut une conférence en 415 entre Orose & Pélage, dont le résultat fut que l'on enverroit des députés au pape Innocent I, pour juger la question. Deux évêques de Provence, Heros, archevêque d'Arles, & Lazare d'Aix, qui se trouverent en Palestine, porterent cette affaire à un concile de quatorze évêques, tenu à Diospole. Pélage y comparut, & y ayant desavoué une partie de ses erreurs, il fut absous. Cependant les évêques d'Afrique qui avoient condamné Celestius, écrivirent fortement à Rome contre Pélage. Le pape Innocent étant mort dans le temps que leurs lettres y arriverent, Zosime son successeur écouta d'abord Pélage & Celestius, & leur permit de se défendre; mais peu après il les abandonna, & condamna leurs erreurs. Pélage & ses sectateurs furent chassés de Rome & de l'Italie, en conséquence d'un édit de l'empereur Honorius, donné à Ravenne le 30 avril 418. Néanmoins l'hérésie de Pélage s'établit en Occident & en Orient. Atticus, évêque de Constantinople, rejetta leurs députés: ils furent chassés d'Ephèse; & Théodote, évêque d'Antioche, les condamna, & chassa Pélage qui étoit revenu en Palestine. On ne sait point ce qu'il devint depuis, & il n'en est plus parlé dans l'histoire. Il a écrit un traité de la Trinité, un commentaire sur les épîtres de saint Paul, un livre d'éclogues, ou maximes spirituelles; plusieurs lettres, entre lesquelles étoit celle qui est adressée à la vierge Démétriade, que nous avons parmi les œuvres de saint Jerôme; plusieurs écrits pour sa défense, & quatre livres du libre arbitre. * S. Augustin, *contr. hæres.* 88. S. Prosper. S. Fulgence, Baronius, *A. C.* 405, *n.* 7 *&* 8; 410, *n.* 61, *& seq.* Godeau, *vie de S. August. & hist. ecclés.* Vossius, *de hær. Pelag.* Le P. Noris. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du V siécle.*

☞ On a imprimé en 1751, *in-12*, un ouvrage intitulé *La vie de Pélage, contenant l'histoire des ouvrages de S. Jerôme & de S. Augustin.* Mais c'est moins une vie de Pélage, qu'une invective continuelle contre les théologiens qui défendent les sentimens de S. Augustin sur la grace.

PELAGE, patrice dans le V siécle, sous l'empereur Zénon, écrivit divers traités, tels que sont des centons, tirés des vers d'Homere; une histoire, &c. Zénon irrité des remontrances qu'il lui faisoit sur sa vie infâme,

le relégua dans une isle, où il le fit étrangler, en 490. * Marcellin, *in chron.* Cedrene, *in comp.* Zonaras, *t. III annal.* Baronius, *A. C.* 490.

PELAGE, évêque d'Oviédo en Espagne, dans le XII siécle, avoit composé une histoire, depuis Weremond II, jusqu'à Alfonse VIII, que Sandoval fit imprimer en 1634. * Vasée, *c.* 4. Le Mire, &c.

PELAGE CALVANI, cardinal, *cherchez* GALVAM (Payo).

PELAGE ALVAREZ, ou comme le veulent Simler, le Mire, Willot, Wadingue, & quelques autres, ALVAREZ PELAGE, Espagnol de nation, florissoit dans le XIV siécle. Après avoir été reçu docteur en droit dans l'université de Bologne, il prit l'habit de religieux de l'ordre de S. François, fut disciple de Jean Duns, dit Scot, & exerça diverses charges de son ordre. Le pape Jean XXII, qui avoit une très-grande estime pour Pélage, le fit son pénitencier, lui donna l'évêché de Coron dans le Péloponnèse, puis celui de Sylves dans l'Algarve. Il fut employé par ce pape pour répondre à Ocham, & mourut vers l'an 1340. On voit son tombeau dans l'église de sainte Claire de Séville. Il composa divers ouvrages, & entr'autres, un *de planctu ecclesiæ, lib. II*, qu'il dédia à Pierre Gomez, Espagnol de nation, général de l'ordre de S. François, puis cardinal. Cet ouvrage a été imprimé à Ulme en 1474, à Lyon en 1517, & à Venise en 1560. Nous avons encore de lui, *Summa ecclesiæ*, & quelques autres. * Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Willot, *Athen. Franc.* Saint Antonin, *III P. Sum. tit.* 24, *c.* 8, § 2. Trithème & Bellarmin, *de script. eccles. &c.*

PELAGIE (Sainte) pénitente, étoit avant sa conversion la principale comédienne de la ville d'Antioche dans le V siécle. Un jour comme elle passoit en habit de comédiennedevant l'église du martyr S. Julien, Maximien & les autres évêques en furent scandalisés, à l'exception de Nonnus, évêque d'Héliopolis en Syrie, qui fit sur ce sujet une réflexion morale, qu'il craignoit que cette femme qui avoit pris tant de peine à se parer pour plaire aux hommes, ne fût un jour la condamnation des chrétiens qui ont si peu de soin de se rendre agréables à Dieu. Le lendemain qui étoit un dimanche, Pélagie, qui avoit été catéchumene, vint à l'église, lorsque Nonnus y prêchoit, fut touchée de sa prédication, lui écrivit qu'elle vouloit se convertir, le vint trouver & lui demanda le baptême. Nonnus la baptisa, & lui conféra en même temps le sacrement de confirmation, suivant l'usage de ce temps-là. Ensuite Pélagie distribua tout son bien aux pauvres, sortit d'Antioche, & se retira sur la montagne des Oliviers, près de Jérusalem, où déguisée en homme, & se faisant appeller Pélage elle mena une vie très-austere. Le concile qui étoit assemblé à Antioche étant fini, Nonnus retourna à son église d'Héliopolis; & ayant entendu parler du solitaire Pélage, il chargea son diacre Jacques qui alloit en pélerinage à Jérusalem, de s'informer des nouvelles de ce solitaire. Il le visita dans la cellule où il étoit reclus, & lui parla de Nonnus. Pélagie sans se découvrir se recommanda aux prieres de ce saint évêque. Elle mourut peu de temps après, & on reconnut son sexe après sa mort. On fait sa fête au 8 d'octobre. * *Hist. de sainte Pélagie dans Rosweid.* Bulteau, *essai de l'hist. monast. d'Orient.* Baillet, *vies des saints.*

PELAGIE (Sainte) vierge & martyre d'Antioche, dans le IV siécle, sous la persécution de Maximin Daïa, étoit une jeune fille, qui avoit été instruite dans l'école du célébre martyr Lucien. Elle fut dénoncée au magistrat, qui envoya des gens pour l'enlever, dans le dessein d'en abuser : mais comme on l'amenoit hors de sa maison, ayant demandé à y rentrer pour prendre ses habits, elle monta sur le toît, & de-là se jetta sur le pavé, pour éviter par cette mort violente la perte de son honneur. Il y avoit une église du nom de sainte Pélagie à Constantinople, mais l'empereur Constantin *Copronyme* la fit abattre. On fait la fête de cette sainte au 9 de juin. * Euseb. *l.* 8, *c.* 12. Ambrof. *epist.* 37, *lib.* 3, *de virg. c.* 7. S. Chrysost. *homil.* 40, *tom. I.* S. Aug. *l.* 1 *de la cité de Dieu*, *c.* 18. Ruinart, *acta sincera martyrum.*

PELAGIENS, disciples de Pélage & de Célestius, soutenoient les mêmes erreurs. Cette hérésie commença en Italie, & se répandit ensuite en Afrique & en Orient, où elle fut condamnée, non seulement par le concile, dont nous avons fait mention dans l'article de Pélage; mais aussi par le concile général d'Ephèse, qui confirma les jugemens rendus contre les Pélagiens. Il ne resta plus depuis qu'un petit nombre de ces hérétiques dispersés en Occident. S. Augustin, S. Prosper & S. Fulgence ont écrit contre les Pélagiens.

PELASGE, *Pelasgus*, fils de Jupiter & de Niobé, selon Acusilas. Hésiode disoit qu'il étoit *né de la terre*, *Autochthon*, pour marquer qu'il étoit un des plus anciens habitans de la Gréce. * Apollodore, *l.* 2.

PELASGES, *Pelasgi*; c'est ainsi que se nommoient les plus anciens habitans de la Gréce, qui étoient *Nomades*, c'est-à-dire, bergers changeans de demeure, du phénicien *Palout-goi*, nation fuyante, dont il étoit resté quelque connoissance parmi les Grecs. On a appellé *Pelasgie*, la Thessalie, le Péloponnèse, l'Epire, l'isle de Lesbos, un pays près de la Cilicie, &c. à cause des différentes colonies de ces peuples. Hérodote dit qu'ils avoient une langue barbare, qui étoit apparemment celle de Phénicie. * *Voyez* Strabon; Etienne de Byzance.

PELÉ (François) sieur de Landebri, s'est distingué par sa valeur dans le XVI siécle. Comme il étoit de la religion prétendue-réformée, lorsque ceux de son parti se furent saisis de Sablé au Maine en 1590, Henri IV qui n'avoit point encore embrassé alors la religion catholique, lui confia cette place qu'il défendit plusieurs fois avec courage contre ceux qui voulurent la prendre. En 1591, les troupes ennemies cherchant à s'emparer de cette place, M. le maréchal d'Aumont en donna avis au sieur de Landebri, par une lettre qu'il lui écrivit du Mans le 6 de mars de la même année, & qu'il lui envoya par le capitaine Pinson. Il fit faire aussi l'examen de cette place, afin de la munir contre toutes les attaques qui pouvoient lui être données. Ces précautions n'empêcherent point qu'elle ne fût prise en 1593. La nuit du 16 au 17 de juillet de cette année, le capitaine de Plan, accompagné de plusieurs habitans de Sablé même, entrerent dans le château de cette ville, par la trahison de la sentinelle qui étoit un des domestiques du gouverneur. Le sieur de Landebri s'en étant apperçu trop tard, voulut se sauver, & se jetta du haut d'une tour dans le fossé; mais s'étant cassé une cuisse en tombant, il ne put fuir, & il fut tué par le capitaine de Plan. Cette tour s'appelle encore aujourd'hui la *Tour de Landebri.* Son corps fut exposé deux jours durant à la vue du peuple dans les halles de Sablé, & enterré ensuite dans un lieu profane. M. de Thou, qui en parle dans son histoire, dit que cette action fut faite par les habitans de Sablé, plutôt par la haine qu'ils portoient au gouverneur, à cause de ses rapines & de ses vexations, que par l'aversion qu'ils eussent pour le parti du roi. * *Voyez* M. de Thou dans son *histoire* sous l'année 1593, & la continuation manuscrite de l'histoire de Sablé par l'abbé Ménage.

PELÉE, *Peleus*, épousa Thétys Néréide, dont il eut Achilles. *Voyez* THETYS.

PELÉE (Saint) évêque en Egypte & martyr, après avoir été condamné aux mines, en fut tiré pour être brulé avec Nil évêque, Patermuth & un autre qu'Eusebe ne nomme point, & que les Grecs appellent Elie. Les Grecs font mémoire d'eux au 18 septembre, & les Latins au 19. Ce fut pendant la persécution de Gal. Maximien qu'ils furent martyrisés, vers l'an 309 de Jesus-Christ. * Eusebe, *de martyrib. Palestinæ*, *c.* 13; *l.* 8 *hist. cap.* 13.

PELEGRUE (Arnaud de) cardinal, né à Bourdeaux, fut extrêmement considéré de Bertrand de Goth, pour lors archevêque de cette ville, qui l'employa ordinairement

nairement dans les affaires, & qui depuis étant pape, sous le nom de Clément V, le fit cardinal en 1305. Quelque temps après, ce pontife l'envoya en Italie, en qualité de légat, en 1309. Pelegrue défit les Vénitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit soumise après la mort d'Azon d'Est. Il mourut à Avignon l'an 1335. * Villani, *hist. l.* 8 & 9. Frizon. Sponde. Auberi. Onuphre. Ciaconius. Baluze, *vitæ pap. Aven. tom. I.*

PELESTRE (Pierre) *cherchez* PELHESTRE.

☞ PELET ou NARBONNE PELET, maison, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Languedoc, descend des vicomtes de Narbonne de la premiere race, qualifiés dans leurs actes *vicomtes par la grace de Dieu*, parcequ'ils jouissoient dans leurs états de la souveraineté & de tous les droits qui y sont attachés, comme nous l'avons dit au titre de la ville de Narbonne, en parlant de ses vicomtes. Le chef de cette illustre maison est RAYMOND de Narbonne, fils de *Bérenger*, vicomte de Narbonne, & de *Garsinde*, lesquels vivoient au commencement du XI siécle. Il est nommé le premier dans tous les actes où il est mention de lui & de ses freres, & par conséquent on a lieu de présumer qu'il étoit l'aîné: cependant ce fut son frere *Bernard-Bérenger* qui succéda à son pere au vicomté de Narbonne, & sa postérité en a joui jusqu'à Aimeri IV, tué en 1134 à la bataille de Fraga, en qui elle s'éteignit, comme nous l'avons dit au titre NARBONNE. *Raymond* eut un fils nommé BERNARD, qui prit le surnom de PELET, comme on le voit dans un acte de partage conservé aux archives de la ville de Narbonne, & rapporté par Catel, *mém. de Languedoc*, p. 581. On ignore l'étymologie de ce surnom. La plupart des savans estiment qu'il vient d'une fourure attribuée pour lors comme une marque d'honneur aux seuls princes & chevaliers de la haute noblesse, qui la portoient par-dessus leur cuirasse ou cotte d'armes. Peut-être que Bernard affectoit de porter cette fourure, d'où lui vint le surnom de PELET, qu'il adopta, & qui passa à ses descendans, lesquels ont toujours été connus sous ce nom dans le Languedoc, où ils subsistent encore aujourd'hui avec distinction. RAYMOND Pelet, fils de Bernard, se croisa pour la premiere croisade au concile de Clermont. Les auteurs contemporains, recueillis par Duchesne sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, parlent de lui comme d'un des plus grands & des plus illustres seigneurs de cette premiere croisade. Ils louent ses richesses, sa magnificence & son crédit. Ils le dépeignent comme un seigneur grand, plein de majesté, brave, généreux, entreprenant. Il se distingua dans toutes les actions mémorables de cette célébre expédition, particulierement à la bataille d'Antioche, où il commandoit l'onziéme des douze corps de troupes dont l'armée chrétienne étoit composée. Il prit la ville de Tortose en Syrie, avec les troupes qu'il avoit levées à ses dépens. Ce seigneur fut toujours lié d'une amitié particuliere avec Raimond, vicomte de Turenne: il y a même lieu de croire qu'ils étoient ou parens ou du moins compagnons d'armes; car ces deux seigneurs ont toujours paru ensemble dans les occasions distinguées, ayant un égal empressement d'acquérir de la gloire par leurs belles actions. Cette grande union & l'identité de nom a donné lieu au P. Maimbourg, auteur d'une *histoire des croisades*, de confondre Raimond Pelet avec Raimond, vicomte de Turenne, & d'attribuer à ce dernier tout ce que les historiens contemporains de la croisade disent avoir été fait par Raimond Pelet. On peut consulter en particulier l'abbé Guibert, Raimond d'Agiles, Robert, le moine Baldric, Guillaume de Tyr & autres historiens, témoins oculaires, insérés dans le *Gesta Dei per Francos*. Tous ont parlé de Raimond Pelet, comme d'un des principaux chefs de la croisade; le seul P. Maimbourg, qui les cite, n'en dit rien: il ne le nomme pas même parmi les seigneurs François qui ont été à cette fameuse guerre. La magnificence & la piété de Raimond Pelet paroissent encore dans les monumens & fondations qu'il a laissés, principalement en faveur des pauvres, des hôpitaux, & des chevaliers du Temple & de S. Jean de Jérusalem, auxquels il donna de grands biens à Alais & dans les environs. Il mourut fort âgé, laissant de sa femme *Agnès*, BERNARD Pelet, sire ou seigneur dominant d'Alais. Celui-ci ayant épousé en 1145 *Béatrix*, princesse de Melguel & Maguelonne, fille unique & héritiere de *Bernard* III, comte souverain de Melguel, & de *Guillemette* de Montpellier, veuve de *Berenger-Raymond*, comte de Provence & de Milhau, frere de *Raymond*, comte de Barcelone & roi d'Aragon, tué par des pirates au port de Melguel en 1144, devint par ce mariage comte souverain de Melguel, Maguelonne & Sostantion, fief immédiat de la couronne, duquel relevoient à foi & hommage les seigneurs de Montpellier. Son fils BERTRAND Pelet lui succéda; HERMESSINDE Pelet, sa fille, épousa *Raymond* VI, comte de Toulouse, qui forma par cette alliance de vives prétentions sur le comté de Melguel; mais les descendans mâles de *Bernard* & de la comtesse *Béatrix* soutinrent toujours constamment leurs droits, & contre les comtes de Toulouse, tant qu'ils subsisterent, & contre les légats du pape & les évêques de Montpellier que le saint siége en avoit investi, lors de la croisade contre les Albigeois. Enfin cette souche antique & si puissante autrefois, dont il ne reste plus aujourd'hui que quatre branches, après avoir successivement, de révolutions en révolutions, perdu le comté de Melguel, uni présentement en partie pour le domaine utile à l'archevêché de Montpellier & à l'église de Maguelonne, & pour les droits régaliens à la couronne; ensuite celui d'Alais, par l'extinction d'une de ses branches, qui étant tombée en quenouille, l'a dispersé dans des maisons étrangeres, d'où il est entré dans celle de Bourbon-Conti; puis les baronies de la Vérune & des deux Vierges, Montpeiroux, Cabannès, &c. portées dans la maison de Canisi-Carbonnel en Normandie, par le mariage de *Claude* Pelet, fille unique & héritiere de *Gaspard* Pelet, chevalier des ordres du roi, admis & non reçu, capitaine de 50 hommes d'armes, lieutenant général pour sa majesté en Normandie, gouverneur & grand baillif de Caen, sous les rois Henri III & Henri IV, & de *Jourdaine-Magdeléne* de Montmorenci sa femme, avec *René* de Carbonnel, marquis de Canisi, se trouve présentement réduite pour la branche aînée dont nous allons parler, à l'héritage du dernier & unique rejetton de la maison de Bermond, fondue dans celle-ci vers le commencement du XVI siécle, par le mariage de *Jacques* Pelet, de la branche de la Vérune, avec *Françoise* Bermond, dame de Sommieres & du Cayla, barone de Combas, Montmirat, Fontanés, Méjanes, Vic, Montlesant, Crespiant, Caunes, Montagnac, Mauressargues, &c. derniere & seule héritiere de la branche aînée de Bermond-Sommieres; ce qui a fait ce qu'on appelle aujourd'hui la branche aînée de Combas, tige de toutes les autres, dont voici la filiation.

BRANCHE DE COMBAS, FONTANÈS ET MONTMIRAT.

JACQUES Pelet, baron de Combas, &c. comme on vient de le voir, par sa femme *Françoise* Bermond, dame de Sommieres & du Cayla, eut pour fils 1. *Guillaume*, qui embrassa l'état ecclésiastique, & céda tout à son frere; 2. LOUIS, qui succéda à son pere; 3. *Jean*, 4. *Antoine*, & 5. *Théodat*, tous trois tués au service du roi, sans postérité.

LOUIS I, baron de Combas, Montmirat, Fontanés, &c. substitué par sa mere aux nom & armes de Bermond, qu'il joignit dès-lors aux siens, fut capitaine d'une compagnie d'ordonnance de 300 lances, gouverneur des ville, château & viguerie de Sommieres, & commandant pour le roi en Givaudan. Il eut de *Georgette* de Barthelemi de Grammont, née barone de Lanta, 1. PIERRE I, qui suit; 2. VITAL, *qui a fait la branche de* MORETON, *seigneurs des* GRANGES-GONTARDES en Dauphiné, *dont nous parlerons ci-après.*

PIERRE I servit utilement dans la province contre le duc de Rohan, & fut gouverneur pour le roi de la ville d'Aigues-mortes. Il eut de *Catherine* d'Aydies, dame de Puyméjan, LOUIS II, qui suit; 2. *Jean*, ecclésiastique, mort dans les ordres; 3. *Henri*, qui se maria, & mourut au service du roi, sans faire lignée; 4. HERCULE Pelet, *qui a fait la branche de* BEAUCAIRE; & 5. *Claude* Pelet, mort dans les ordres.

LOUIS II, baron de Combas, Fontanés & Montmirat, servit avec la plus grande distinction sous le maréchal de Toiras, son cousin, en Italie; se couvrit d'honneur à la bataille de Leucate, où il fit des actions dignes de l'ancienne chevalerie, s'étant rendu maître du camp & de la tente du comte de Serbellon, général des Espagnols, & n'ayant voulu de tout le butin, qu'il abandonna à ses soldats, que les armes & le sceau de Henri d'Aragon, duc de Cardonne, qu'il garda précieusement pour marque de sa victoire; secourut par deux fois Salces assiégée; enfin s'étant retiré dans ses terres, pour ne s'y occuper que de son salut, il y mourut dans un âge avancé, laissant de *Magdelène* de la Tour des Bains, dame de Choisinet, sa femme, un fils unique,

CLAUDE-FRANÇOIS, baron de Combas, Montmirat, &c. nommé *le comte de Fontanés*, qui d'*Anne* de Rochemore eut, 1. CLAUDE-RAYMOND de Narbonne-Pelet, qui suit; 2. *Henri-Victor-Auguste*, mort dans les ordres; 3. *Louis-Philippe-Joseph*, mort Chartreux en odeur de sainteté, à la Chartreuse de Villeneuve d'Avignon; 4. *Gaspard-Ignace*, dit *le chevalier de Narbonne*, qui après avoir servi long-temps avec distinction, s'est retiré près de son frere; 5. *Jean-Charles-Marteol*, abbé de Beaumont dans le diocèse de Vabres, prêtre & prévôt de l'église d'Alais; 6. *Anne-Magdelène*, mariée en 1694 avec *Henri* de Roquefeuil, marquis de Londres, morte en 1704. Le marquis de Roquefeuil-Londres d'aujourd'hui est son petit-fils. 7. *Françoise-Thérèse*, morte en bas âge.

CLAUDE-RAYMOND de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond, baron de Combas, Montmirat, Fontanés, Vic, Cannes, Crespian, Montléfant, Montagnac, Mauressargues, &c. nommé communément *le comte de Narbonne*, ayant aussi servi dès sa jeunesse avec honneur pendant les dernieres guerres de Louis XIV, obligé de se retirer dans ses terres pour y veiller aux affaires de sa maison, a eu de *Louise-Henriette* de Châtelard, fille de *François* de Châtelard, marquis de Saliere, & d'*Anne-Louise* d'Assignies de Flandre, 1. un fils mort peu de temps après sa naissance; 2. FRANÇOIS-RAYMOND-JOSEPH-HERMENIGILDE-AMALRIC, qui suit; 3. HENRI-LOUIS de Narbonne-Pelet, dit *le marquis de Narbonne*, maréchal de camp des armées du roi; 4. *Charles-Bernard-Martial*, dit *le baron de Narbonne*, officier de Marine; 5. *Marie-Agnès-Antoinette* de Narbonne-Pelet, religieuse à Anduze.

FRANÇOIS-RAYMOND-JOSEPH-HERMENIGILDE-AMALRIC de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond, dit *le vicomte de Narbonne*, par la démission de son pere, baron de Fontanés, Combas & Montmirat, Cannes, Crespian, Vic, Montléfant, Montagnac & Mauressargues, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des ville, château & viguerie de Sommieres en bas Languedoc, est né le 21 d'octobre 1715. Il a été marié dans la ville de Narbonne le 12 janvier 1734, avec *Marie-Diane-Antoinette* de Rosset de Fleury-Pérignan, fille d'*André-Hercule* de Rosset, duc de Fleury-Pérignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Aigues-mortes, petite niéce du cardinal de Fleury, ministre d'état, &c. Elle étoit née le 6 avril 1721, a eu quatre garçons & trois filles, dont il ne reste plus que deux filles en bas âge, & est morte au château de Fontanés, près Sommieres, le 27 juillet 1754.

BRANCHE DE BEAUCAIRE, dite DE CANNES.

HERCULE Pelet, *dont nous avons parlé*, quatriéme fils de *Pierre*, baron de Combas, Montmirat, Fontanés, &c. eut de *Diane* de Guibert, dame de la Rosside, 1. JEAN-DENYS, qui suit; 2. *Claude-François*, prêtre & doyen de l'église de Beaucaire; 3. *Joseph*, mort au service du roi, sans postérité.

JEAN-DENYS Pelet de Narbonne, dit *de Cannes*, eut d'*Elizabeth* de Courtois, 1. JEAN, qui suit; 2. *Claude-François*, évêque de Leictoure.

JEAN de Narbonne-Pelet, après avoir long-temps servi, a eu de *Marie* de Vergiles, 1. JEAN-DENYS-HERCULE, ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Aunis, marié présentement à Alais où il fait sa résidence: 2. *Raymond-Bernard*, prêtre, chanoine d'Uzez, archidiacre d'Alais; 3. *Bertrand-Bernard* de Narbonne-Pelet, lieutenant des vaisseaux du roi au département de Toulon.

BRANCHE DE MORETON EN DAUPHINÉ.

VITAL Pelet, second fils de *Louis*, premier baron de Combas, Fontanés & Montmirat, & de *Georgette* de Barthelemy de Grammont-Lanta, eut de *Martiane* de Moreton-Chabrillant, fille unique & héritiere de *Jean* de Moreton-Chabrillant, seigneur des Granges-Goutardes, & autres places en Dauphiné, près S. Paul-trois-Châteaux, deux garçons morts en bas âge; 3. JEAN Pelet, qui suit; *Jean-Baptiste*, prêtre; 4. *Raymond-François*; 5. *Louis-Vital*; 6. *Martiane*, fille, tous trois morts jeunes sans postérité.

JEAN Pelet, seigneur de Moreton, des Granges-Goutardes & autres lieux, eut de *Marguerite* de Calviere, fille de *Guillaume* de Calviere, baron de Vezenobre & de Boucoizan, 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *Louis*, mort sans postérité; 3. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Moreton, seigneur du Mein.

JEAN-BAPTISTE Pelet de Narbonne, seigneur de Moreton, des Granges-Goutardes, &c. eut de *Marguerite* de Cornet, fille de noble *Guillaume* de Cornet, FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS eut de *Laurence* de Canel, fille de noble *Jacques* de Canel, conseiller au parlement de Grenoble, 1. CLAUDE, qui suit; 2. *François*, capitaine d'infanterie, tué au siége de Prague; 3. *Scipion* Pelet, prêtre & chanoine en l'église cathédrale de S. Paul-trois-Châteaux.

CLAUDE Pelet de Narbonne ayant long-temps servi dans l'infanterie, épousa en 1720 *Marie-Magdelène* de Rocher, fille de noble *Esprit* de Rocher, dont il a eu 1. *Claude-Joseph* de Narbonne-Pelet, qui a été officier d'infanterie, & a cédé son droit d'aînesse à son frere, qui suit; 2. JEAN-FRANÇOIS de Narbonne-Pelet, qui est devenu le chef de sa branche; 3. *Louis-François* de Narbonne-Pelet, chanoine de l'église cathédrale de S. Paul-trois-Châteaux; 4. *Marie-Françoise-Agnès*, mariée à noble *N.* du Prat, seigneur de la Beaume; 5. *Jeanne-Marie-Constance*, religieuse à l'abbaye de Bagnols.

JEAN-FRANÇOIS de Narbonne-Pelet, capitaine d'infanterie, employé en qualité d'aide-major général de l'infanterie dans l'armée du bas Rhin, commandée par le maréchal d'Estrées, a épousé à la fin de 1756, au retour de la conquête de Minorque, *Louise-Charlotte-Philippine* de Narbonne-Pelet-Salgas, fille de *Claude* de Narbonne-Pelet-Salgas, seigneur baron de Salgas, Arbousse, Verberon, la Carriere, & autres places dans les Cevennes, & de *Marie-Elizabeth* de Pierre-Bernis, sœur de M. le cardinal de Bernis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALGAS.

GUILLAUME Pelet, seigneur de la Carriere, second fils de *Guillaume* Pelet, seigneur de la Vérune, & de *Thérèse* du Cayla, ou Caylar, épousa, par contrat du 12 avril 1441, *Antoinette* de Planque de la Carriere, dont il eut PIERRE Pelet, seigneur de la Carriere, marié le 22 juin 1480 à *Catherine* de Guillon, mere de NICOLAS Pelet. Celui-ci s'allia en 1547 à *Marguerite* de Rodier, & fut pere d'ISAAC Pelet, seigneur de la

Carriere, qui testa le 6 août 1649, & laissa de sa seconde femme, *Anne* de Chapelain, qu'il avoit épousée le 2 mars 1610, CLAUDE Pelet, seigneur d'Arbousse, capitaine au régiment des Cevennes, maintenu dans son nom & sa noblesse par jugement contradictoire du 15 janvier 1671, & allié le 26 février à *Anne* de la Mare de Salgas. De ce mariage naquit FRANÇOIS Pelet, seigneur de Salgas, marié le 2 septembre 1694 à *Lucréce* de Brignac de Montarnand, dont le fils aîné CLAUDE Pelet, baron de Salgas, a épousé *Marie-Elizabeth* de Pierre de Bernis, sœur de M. le cardinal de Bernis. Leurs enfans sont, 1. ANNE-JOACHIM Pelet, actuellement colonel d'un régiment de Grenadiers royaux; 2. *François-Hyppolite* Pelet, chevalier de Malte, officier dans les Grenadiers de France; 3. *François-Augustin*, aussi chevalier de Malte; 4. *Marie-Héléne-Hyacinthe*, mariée en 1755 au comte de Bernis, morte en 1756, sans enfans; *Louise-Charlotte-Philippine*, mariée à *Jean-François* de Narbonne Pelet, ayde-major général de l'infanterie à l'armée du bas Rhin; 6. *Marie-Thérèse-Catherine* Pelet, mariée au marquis du Puy-Monbrun en Dauphiné.

Les freres du baron de Salgas sont, 1. *François* Pelet de Montcamp, ancien capitaine d'infanterie retiré auprès de son frere; 2. *François* Pelet, dit *l'abbé de Salgas*.

On ne sauroit mieux finir cet extrait généalogique de toute la maison de Pelet-Narbonne, qu'en rapportant ce mot si connu dans toute la province de Languedoc, prononcé en pleine assemblée des états par Armand de Bourbon, prince de Conti, gouverneur de la province: *Si je n'étois Bourbon, je voudrois être Pelet.*

L'ancienne devise ou cri de guerre de cette maison, étoit, selon Vulson de la Colombiere dans son *théatre d'honneur & de chevalerie*, VIS NESCIA VINCI. On y a ajouté, depuis qu'elle a pris pour supports les ours armés des Bermonds fondus dans son sein par le mariage de Françoise, héritiere du nom & armes, avec Jacques Pelet, auteur des trois premieres branches qui subsistent, ces mots: NON ENIM SINE CAUSA GLADIUM PORTANT, ou pour abréger: NON SINE CAUSA, qui en est la substance: pour faire allusion aux épées des ours susdits. Pour connoître plus particulierement cette maison, il faut consulter l'*histoire des grands officiers de la couronne*, tome VII.

PELETIER (Jacques le) docteur en médecine, & mathématicien célébre, naquit d'une bonne famille du Mans, le 25 juillet de l'an 1517. La Croix du Maine dit *qu'il étoit fort excellent poëte Latin & François, bien versé en l'art oratoire, médecine & grammaire, en toutes lesquelles sciences il a écrit des livres.* En effet il écrivoit en prose & en vers françois & en latin, & laissa un traité de l'art poëtique. *La Savoye, poëme. Des œuvres poétiques. Des dialogues de l'ortographe & prononciation françoise.* Des traités *sur l'arithmetique, & l'algebre. Des commentaires latins sur Euclide. L'art poëtique d'Horace* mis en vers françois. L'oraison funebre sur la mort de Henri VIII roi d'Angleterre. Exhortation à la paix entre Charles V & Henri II, en latin & en françois. *Enseignemens de vertu au petit seigneur Timoléon de Cossé.* Description du pays de Savoye. Description de deux planettes, Jupiter & Saturne. *De conciliatione locorum Galeni, &c.* Jacques le Peletier fut principal du collége du Mans, à Paris, où il mourut au mois de juillet de l'an 1582. Son zèle pour la réformation de l'orthographe, qu'il croyoit corrompue, ne l'engagea pas seulement à composer sur ce sujet plusieurs ouvrages, où il s'efforce de prouver que l'on ne devroit jamais écrire autrement que l'on prononce, il parloit encore de son systême dans presque tous les écrits qu'il publioit. Le P. Niceron a donné de cet auteur un article bien détaillé, sur-tout pour ses ouvrages, dans le tome XXI de ses *Mémoires.* Jacques le Peletier eut cinq freres qui furent tous distingués dans la république des lettres, *Alexandre, Victor, Pierre, Jean* & *Julien.* Le plus célébre fut JEAN, docteur de Paris, grand-maître du collége de Navarre, & curé de S. Jacques de la Boucherie. C'étoit un ecclésiastique d'un mérite singulier. Il fut un des théologiens que le roi Charles IX envoya au concile de Trente. Après avoir composé divers ouvrages, il mourut à Paris le 28 septembre de l'an 1583. Son corps fut enterré, non pas dans l'église de S. Etienne du Mont, comme l'a cru François de la Croix du Maine, mais dans la chapelle royale de saint Louis, au collége de Navarre, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Il y a encore eu un JACQUES le Peletier, curé de S. Jacques de la Boucherie, neveu des précédens, qui étoit du conseil des seize en 1585, qui quatre ans après, fut aussi du conseil des quarante, établi par la Ligue. Quelque temps après la réduction de Paris, il fut obligé d'en sortir, ayant été trouvé coupable de la mort du président Brisson. Le Peletier, & treize autres furent condamnés par contumace à être rompus vifs. Comme tous ceux qui étoient coupables de ce meurtre étoient absens, ils furent exécutés seulement en effigie le 11 mars 1595. Plusieurs auteurs donnent à le Peletier le ligueur le nom de Julien, mais il est constant qu'il s'appelloit Jacques. * Possevin, *in apparatu sacro.* La Croix-du-Maine, *biblioth. franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. lib.* 3. Hilarion de Coste, *hist. Cathol. l.* 3. *Chronique novennaire.* De Thou, *tom. V, lib.* 109.

PELETIER (Claude le) étoit le second fils de LOUIS le Peletier, qui s'étoit acquis par son intelligence & sa probité toute la confiance de M. le chancelier le Tellier son parent, & de *Marie* Leschassier qui étoit petite fille unique du fameux *Pierre* Pithou. Ils eurent quatre fils, *Louis*, qui mourut jeune, CLAUDE, dont il s'agit ici, *Jerôme*, & MICHEL, *dont nous parlerons dans l'article suivant.* Claude naquit en 1631, & eut pour précepteur, avec Jerôme & Michel, Philippe Dormei, homme de beaucoup d'esprit, & d'une rare probité, qui mourut dans un âge avancé, & qui fut enterré à Villeneuve dans le lieu de la sépulture de MM. le Peletier. Claude étudia principalement au collége des Grassins, qui étoit alors un des plus célébres de Paris, & il s'y distingua. Ses progrès dans les lettres & dans la vertu furent tels, qu'à l'âge de douze à treize ans, il fut admis chez le grand Jerôme Bignon, à qui il rendoit compte de ses études, & avec qui il prenoit insensiblement, de même que ses deux autres freres, les principes des grands sentimens & le gout de la plus sublime jurisprudence. Claude le Peletier fréquentoit aussi souvent dès sa premiere jeunesse Matthieu Molé, qui fut depuis garde des sceaux, & qui lui donna du gout pour les ouvrages de S. Augustin, dont il lui faisoit lire & lui expliquoit les beaux endroits. Il ne tarda pas même à se faire connoître d'une maniere avantageuse à Gaston duc d'Orléans, au grand prince de Condé & à plusieurs amis illustres qui se réunissoient assez souvent à la bibliothéque du roi, où il alloit lui-même, & son mérite personnel joint à ces liaisons furent la principale cause de son élévation. Après la mort de son pere arrivée en 1649, & celle de sa mere, en 1651, il fut fait conseiller au parlement en 1652, & dans la suite il monta à la grand-chambre. Il épousa en 1656, n'ayant que 25 ans, *Marguerite* Fleuriau, veuve de M. de Fourci le conseiller, qui l'avoit laissée fort jeune. Gaston duc d'Orléans étant mort en 1660, M. le Peletier fut chargé de la tutelle des trois princesses qu'il laissoit, & il eut soin de leur procurer des mariages convenables. En 1662 il fut fait président de la quatriéme des enquêtes, & peu après il entreprit, avec Guillaume de Lamoignon, premier président, de corriger le droit françois, ou plutôt il aida ce magistrat dans ce pénible travail que ce dernier avoit déja commencé. Il fut fait prevôt des marchands en 1668; & pendant huit ans qu'il en remplit les fonctions, il employa tous ses soins, pour orner la ville de Paris, contribuer à tous les avantages qu'il pouvoit lui procurer, & faire du bien à ses habitans. Ce fut lui qui fit faire le quai que l'on appelle

encore de son nom *le Quai Peletier.* Il perdit sa femme au mois d'octobre 1671, & resta veuf avec dix enfans, envers lesquels il s'est toujours comporté en pere sage, ami, & très-prudent; & quelques propositions qu'on lui ait faites depuis pour l'engager à de secondes noces, il n'a jamais voulu y consentir. Il fut fait conseiller d'état en 1673, & quitta en 1676, sa charge de prévôt des marchands; & quelques années après, c'est-à-dire, en 1683, il fut appellé à la cour, & nommé controlleur général, à la place de M. Colbert. Il se défendit long-temps de remplir un poste si difficile par lui-même, & que la réputation de son prédécesseur pouvoit seule rendre plus difficile encore; mais ce qui aida le plus à vaincre sa répugnance, ce fut la liberté qu'il eut de faire venir auprès de lui M. le Peletier de Souzy, son frere, & de l'associer intimement à ses travaux, en qualité d'intendant des finances. Claude le Peletier fut fait en même temps ministre d'état, & en 1686 il devint président à mortier au parlement de Paris. Quelques années auparavant, toujours plein du desir de faire fleurir l'étude du droit, il fit dresser de nouveaux réglemens pour les écoles où on l'enseigne, & pour les professeurs, dont il fit augmenter les appointemens; & ce fut par ses soins que l'on créa une chaire particuliere pour le droit françois. M. le Peletier se démit de lui-même en 1689, de la charge de controlleur général des finances, qui fut donnée à M. de Pontchartrain, & non, comme quelques-uns l'ont dit, à M. le Peletier de Souzy. En 1691, le roi lui donna la sur-intendance des postes. Enfin, il se retira avec l'agrément du roi, de la cour & de tout emploi en 1697, pour ne plus s'occuper que de l'éternité. Quelque temps avant cette retraite entiere, il avoit su au milieu même des affaires partager son temps entre ses occupations & des études aussi utiles que sérieuses. Comme il s'étoit formé une bibliothéque bien choisie, & qu'il avoit acquis les manuscrits de Pierre Pithou, il en fit usage, & en 1684 il publia le *Comes theologus* composé par ce savant; mais il le revit auparavant & l'augmenta, & y ajouta une préface en forme de lettre qu'il adressa à ses enfans. Deux ans après, il fit imprimer le corps du droit canon avec les notes de Pierre & de François Pithou. Peu après on vit sortir par ses soins de l'imprimerie royale, le code des canons, recueilli par MM. Pithou, avec des *Miscellanea ecclesiastica* à la fin; & ensuite les observations de Pierre Pithou sur le code, & les novelles. M. le Peletier se servit, pour procurer ces éditions, d'Antoine Allen & de M. Domat, tous deux jurisconsultes très-célébres. Lui-même faisoit des recueils de tout ce qu'il lisoit, sur quelque matiere que ce fût, & il en a laissé un grand nombre de volumes où son gout & son discernement se montrent presque à chaque page, & où l'on voit son érudition & l'esprit de réflexion qui le conduisoit dans tout. Lorsqu'il se retira de la cour en 1697, après en avoir obtenu la permission du roi, qui eut beaucoup de peine à la lui accorder, il s'enfuit à Villeneuve, âgé de 66 ans. François d'Aligre, abbé de Provins, si connu par la sainteté de sa vie & de sa mort, vint l'y trouver; & après l'avoir félicité du courage que Dieu lui avoit donné de s'arracher aux grandeurs du siécle, il l'excita de profiter de sa retraite pour ne plus travailler que pour l'éternité; & ce fut sur les conseils de ce saint pénitent, que M. le Peletier régla dès-lors sa conduite. En 1698 il demanda au prieur des Chartreux de Paris, la cellule de S. Bruno, qui est au-dessus du réfectoire; & il y a passé douze carêmes de suite, assistant tous les jours à l'office divin. Le cardinal d'Estrées, M. le duc de Beauvilliers, & le maréchal de Catinat, y alloient souvent dîner avec lui. Il passoit le reste de l'année à sa terre de Villeneuve-le-Roi. Sa retraite a produit un ouvrage fort connu & très-estimé, qu'il a écrit en latin avec beaucoup d'élégance & intitulé, *Comes senectutis* (le manuel d'un vieillard) à l'imitation du *Comes theologus* & du *Comes juridicus*, de M. Pithou. M. le Peletier publia le *Comes juridicus*, après l'avoir mis dans un nouvel ordre; il ajouta aussi quelque chose de sa façon au *Comes theologus*. Cinq ans avant sa retraite, il en avoit publié un autre sous le titre de *Comes rusticus* (le manuel d'un homme qui est à la campagne.) Ce dernier parut pour la quatriéme fois en 1692, & l'on en a donné depuis une nouvelle édition plus correcte & plus châtiée. Ces petits ouvrages ne sont proprement que des recueils de pensées de différens auteurs, mais bien choisies & rangées sous différens sujets. Claude le Peletier fit aussi des *mémoires* de la vie de Jérôme Bignon, dont M. Bourgoin de Villefore, & ensuite M. l'abbé Perau, se sont servi pour composer la vie de ce grand magistrat. Mais ces mémoires & cette vie sont encore manuscrits. M. le Peletier écrivit aussi des mémoires de Matthieu Molé, & sur plusieurs autres personnes illustres qu'il avoit connus, & il s'amusa aussi à faire des inscriptions, genre de littérature pour lequel il avoit beaucoup de gout. Ce fut au milieu de ces occupations, & des exercices particuliers d'une vie vraiment chrétienne, qu'il mourut le 10 d'août 1711, âgé d'un peu plus de 80 ans, & il fut enterré dans l'église de S. Gervais. * *Voyez* la vie de Claude le Peletier, écrite en latin avec beaucoup d'élégance, par feu M. Boivin le cadet, de l'académie françoise & de celle des belles lettres, &c. & une Lettre sur cette vie par M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin. Cette lettre est imprimée dans le *Journal littéraire de la Haye*, *t. IX*, *partie II^e*, *article* 20. A la fin de la vie écrite par M. Boivin, on trouve trois petits écrits latins de M. le Peletier, savoir, une description de sa maison de Villeneuve; une description de Fleuri près Fontainebleau, & un petit écrit à ses enfans, en leur offrant le *Comes theologus*.

PELETIER DE SOUZY (Michel le) frere du précédent, né à Paris le 12 de juillet 1640, & élevé avec son frere, *comme on l'a vu dans l'article précédent*, eut comme lui, & mérita d'avoir ses entrées dans les conférences savantes de Jerôme Bignon, dès sa premiere jeunesse. Il prit le parti du barreau, résolut de se consacrer aux fonctions d'avocat, & les remplit avec beaucoup de succès. Il n'acquit ensuite la charge d'avocat du roi au châtelet, que sur les instances souvent réitérées de sa famille, & pour obéir à M. le Tellier. Il l'exerça pendant cinq ans avec un applaudissement universel; & il fut reçu, malgré lui, conseiller au parlement, à la fin de 1665. En 1666 il fut nommé avec Jerôme le Peletier, son second frere, pour l'exécution des arrêts de la cour des grands jours tenus à Clermont en Auvergne; & le feu roi content de ses services, le choisit au mois de février 1668, pour aller établir l'intendance de la Franche-Comté, dont ce prince venoit de faire la premiere conquête, mais qui fut rendue à l'Espagne par le traité conclu à Aix-la-Chapelle le 2 de mai suivant. A son retour il fut nommé intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandre, & des armées que le roi y entretenoit. A cette nomination succéda celle de commissaire choisi pour le réglement des limites, en exécution des traités d'Aix-la-Chapelle & de Nimegue; & en 1683 on le fit conseiller d'état. La même année Claude le Peletier ayant été nommé controlleur général, se l'associa en qualité d'intendant des finances, dont il continua les fonctions jusqu'en 1701, qu'il les remit entre les mains de M. le Peletier des Forts son fils. Après la mort de M. le marquis de Louvois, le roi forma en sa faveur la commission de directeur général des fortifications des places de terre & de mer, & voulut qu'il lui en rendît compte à lui-même une fois la semaine. En 1701 le roi le nomma à une place de conseiller au conseil royal; & M. de Souzy l'a remplie avec zèle, fidélité & désintéressement, de même que celle de directeur général des fortifications, jusqu'à la mort de Louis XIV. Les changemens qui furent faits alors dans la forme générale du gouvernement, déchargerent M. de Souzy de ce qui regardoit les fortifications; mais on voulut lui conserver ses premiers appointemens, qu'il refusa, con-

tent de l'honneur qu'on lui avoit fait de l'appeller au conseil de régence ; & il ne demanda à son altesse royale, que la consolation de l'instruire de l'immensité du travail, de l'étendue & des difficultés du département, & de lui en remettre à elle-même tous les plans & tous les mémoires. Homme de lettres au milieu de ces occupations, il connoissoit tous les auteurs Latins des bons siécles ; il les avoit lus avec tant de fruit & d'application, que dès qu'on lui en indiquoit quelque endroit remarquable, il le rapportoit communément dans les termes de l'original : Cicéron, Horace, & Tacite étoient les compagnons inséparables de ses voyages, & il savoit presque tout le dernier par cœur. Il parloit aisément & avec grace l'italien & l'espagnol ; & M. de Tourreil avoit coutume de le définir par cette expression de Cicéron, *Homo limatissimi ingenii.* Il fut demandé par l'académie des belles lettres lors de son renouvellement en 1701, pour y être au moins académicien honoraire ; il a montré plus d'une fois à cet illustre corps, qu'il étoit digne d'un tel choix. On en a donné un échantillon dans les premiers mémoires, à l'occasion des Curiosolites, anciens peuples de l'Armorique, dont il est parlé dans les commentaires de César. Agé de 80 ans, M. le Peletier quitta la cour & tout emploi, à l'exemple de son frere aîné, mais beaucoup plus tard que lui, & alla établir sa demeure à l'abbaye de saint Victor, où il vécut près de six ans dans les exercices d'une vie très-chrétienne, & les dernieres années dans des souffrances très-aiguës qu'il supporta avec beaucoup de patience & de résignation. Il mourut le 10 du mois de décembre 1725, dans la 86^e^ année de son âge. * *Voyez* son éloge dans les *mémoires de l'académie des belles lettres, tome VII.*

PELETIER (Jean-Baptiste le) prieur de Sainte Gemme près de Segré en Anjou, & de Pouencé, de l'académie françoise d'Angers, étoit fils d'*Armand* le Peletier, prévôt général des maréchaux d'Angers. L'académicien étoit un homme de beaucoup d'esprit, & qui avoit un grand gout pour les belles lettres. Il leur préféra néanmoins d'abord la théologie ; mais ayant un jour été traité sérieusement d'hérétique dans une dispute, il dit qu'il ne vouloit plus s'appliquer à une science où l'on pouvoit si facilement devenir hérétique, même malgré soi ; & dès-lors il se tourna entierement du côté des belles lettres. Il avoit la conversation très-agréable, & pleine de ces saillies spirituelles qui surprenoient d'autant plus, qu'elles étoient naturelles, & toujours nouvelles. Il s'est fait connoître dans la république des lettres par plusieurs ouvrages, entr'autres, par trois que l'on lit encore avec plaisir. Le premier est un panégyrique du feu roi qu'il prononça à l'académie d'Angers en 1690 ; le second est la traduction de l'histoire de la guerre de Chypre, écrite en latin par Antoine Maria Gratiani, & imprimée d'abord à Rome en 1624, *in-folio*, & ensuite à Nuremberg *in*-12, en 1661. La traduction françoise parut pour la premiere fois, à Paris, en 1685, & en second lieu en 1701, l'une & l'autre *in*-4°. Le troisiéme est la traduction de la vie de Sixte V, écrite en italien par Gregoire Léti en 2 vol. *in*-12, à Paris. Il y en a eu plusieurs éditions. La seconde est de 1685, chez Pralard, & la troisiéme en 1713, chez David. Cette derniere édition est augmentée d'une liste des cardinaux créés par le pape Sixte V. M. le Peletier est mort en 1700. On a encore de lui un éloge de M. Henri Arnauld, qu'il prononça le 26 de novembre 1692, dans l'académie d'Angers, dont ce prélat étoit membre. Cet éloge se trouve à la fin des 14 lettres théologiques, imprimées en 1712, contre M. de Bissi, depuis évêque de Meaux, & cardinal.

PELETIER (Pierre le) avocat à Paris dans le XVII siécle, étoit un mauvais rimeur que M. Boileau a fait connoître dans ses satyres, où il en parle plusieurs fois, de même que dans son discours au roi. Le Peletier étoit Parisien. On prétend qu'il étoit de la même famille que les précédens : ainsi il ne se nommoit pas *du Pelletier.* Sa principale occupation étoit de composer des sonnets à la louange de toute sorte de personnes. Dès qu'il savoit qu'on imprimoit un livre, il ne manquoit pas d'aller porter un sonnet à l'auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit sa vie à aller en ville enseigner la langue françoise aux étrangers. Il fut assez simple pour prendre pour une louange ce vers de M. Boileau dans sa 2^e^ satyre :

J'envie, en écrivant, le sort de Peletier.

Et dans cette pensée, il fit imprimer cette satyre dans un recueil de poësies où il y avoit quelques-uns de ses vers : *parce*, dit-il au libraire, *qu'elle étoit à sa louange.* M. Boileau l'a accusé aussi d'être un vrai parasite, dans ces vers de la satyre 1 ;

Tandis que Peletier crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Cependant Richelet, dans son traité de la versification françoise, en parle ainsi : *Jamais personne ne fut moins parasite que le bon homme du Pelletier : hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un vrai reclus.* C'est pourquoi l'ingénieux écrivain *de la guerre des auteurs* (M. Gueret) a fait parler ainsi le Peletier dans un sonnet :

On me traite de parasite,
Moi qui, plus reclus qu'un hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité sans seconde !
Faut-il, &c.

Le Peletier est mort après l'an 1664, & non en 1660, comme l'a dit Richelet dans ses lettres choisies, tome I. On a encore de lui des lettres qu'il a intitulées *Nouvelles.* L'auteur étoit connu de M. le chancelier Seguier, qui lui a fait plusieurs gratifications. * M. Brossette, notes sur les endroits cités de Boileau. L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, parle de Peletier avec estime.

PÉLEUS (Julien) né à Angers, d'une famille honnête, montra de bonne heure une grande inclination pour l'étude. Il embrassa particulierement celle de la jurisprudence ; & ayant été engagé à venir à Paris pour y faire usage de ses talens, il parut au barreau avec éclat, & fut l'ami des plus illustres jurisconsultes & des plus célébres avocats de son temps. Il fut avocat au conseil dans un temps où il n'y en avoit que deux, qui étoient choisis entre les plus habiles avocats du parlement. En 1600 le roi lui accorda un brevet de conseiller d'état ; il a eu aussi le titre d'historiographe de sa majesté. Julien Péléus étoit marié, & avoit épousé *Magdeléne* Constantins, dont il eut, entr'autres enfans, *Magdeléne* Péléus, qui épousa au mois de janvier 1612 *Joseph* Dorat, seigneur de Nogent, secrétaire des commandemens de la reine Marguerite, depuis secrétaire du roi, &c. *Voyez* DORAT. Après la mort de Henri III, Julien Péléus reçut ordre de faire l'oraison funébre de ce prince à Angers, & il la prononça dans cette ville au mois d'août de l'an 1589. Si on l'en croit, ce discours fut extrêmement applaudi : cependant il ne le fit point imprimer alors ; mais dans la suite, *voulant*, dit-il, *laisser à l'avenir une image de la piété qu'il portoit à son prince*, il publia ce discours en 1601, à Paris, chez Claude Morel, & le dédia à Henri IV. L'année précédente 1600, il avoit adressé au même prince un *panégyrique au peuple de France*, où il parle de la conversion de Henri IV, & fait un portrait fort peu avantageux des vices de son temps. L'attachement qu'il eut pour son roi se montra encore par d'autres écrits. Il fit en vers françois *l'épithalame* de ce prince, lors de son mariage avec Marie de Médicis ; & cette piéce qu'on ne lit pas certainement avec plaisir, fut imprimée en 1601, avec d'autres poësies du même

auteur qui ne prouvent point ses talens pour ce genre d'écrire. Les autres poësies de ce recueil sont : l'*Epithalame de M. le vidame du Mans, & de mademoiselle de Rambouillet*: l'*Epithalame de Pierre du Bellay, prince d'Yvetot, & baron de Touarçay, & de mademoiselle de Rambouillet : Panégyrique funèbre de Pierre du Bellay, prince d'Yvetot, & baron de Touarçay*; cette piéce est extrêmement longue : enfin l'*Adieu à M. de Verdun, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, premier président au parlement de Toulouse*; il paroît par cette piéce que Péléus avoit beaucoup d'accès auprès de ce magistrat, & qu'il en avoit reçu plusieurs faveurs. Ce fut encore par un effet de son affection pour Henri IV, que Julien Péléus écrivit l'histoire de ce prince sous ce titre : *Histoire de la vie & faits de Henri le Grand, contenant ce qui s'est passé depuis l'usurpation du royaume de Navarre par Ferdinand, roi d'Aragon, jusqu'en* 1593, quatre volumes *in*-8°, à Paris, 1613 & 1616. Le pere le Long, dans sa *Bibliothèque des historiens de France*, pag. 439, attribue à Péléus *le Cavalier François*, imprimé en 1605, *in*-8°; & pag. 722, *Le premier président du parlement de France*, à Paris 1611, *in*-4°. L'abbé Lenglet cite un autre ouvrage historique du même, intitulé : *Histoire de la derniere guerre entre les Suédois & les Danois en l'an* 1610, *jusqu'à la paix conclue en* 1613, à Paris 1622, *in*-8°. L'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Julien Péléus est : *Les actions forenses singulieres & remarquables, contenant la substance des plaidoyez & moyens des parties, avec les arrêts des cours souveraines intervenus en chaque cause.* La seconde édition de cet ouvrage, beaucoup plus ample que la premiere, est un gros volume *in*-4°, imprimé en 1604, à Paris, chez Nicolas Buon, & divisé en huit livres, dont chacun a une dédicace particuliere. On a encore de lui, *Commentarius verè analyticus in regulas cancellariæ romanæ*, Paris 1615, *in*-8°. Les ouvrages de Péléus sur la jurisprudence ont été recueillis en un gros volume *in-folio*, imprimé en 1631, sous ce titre, les *Œuvres de Mr Jullien Péléus, avocat en parlement, contenant plusieurs questions illustres*, &c. Ce recueil contient cent soixante-deux questions illustres, disputées & plaidées de part & d'autre, avec les arrêts du parlement de Paris, & les *actions forenses*, &c. dont nous avons parlé plus haut.

PELHESTRE (Pierre) né à Rouen vers le milieu du XVII siécle, fut savant dès sa premiere jeunesse, & passa toute sa vie dans l'étude. Etant venu à Paris dès l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, M. de Perefixe qui en étoit archevêque, en ayant entendu parler, le manda & lui dit : *J'apprens, Monsieur, que vous lisez des livres des hérétiques : êtes-vous assez savant pour cela ? Monseigneur*, répondit le jeune Pelhestre, *votre question m'embarasse ; si je dis que je suis assez savant, vous me direz que je suis orgueilleux : si je dis que non, vous me défendrez de les lire.* Sur cette réponse le prélat lui permit de continuer. M. Pelhestre avoit alors l'habit ecclésiastique, & il est entré dans les ordres mineurs. Il fut même employé dans les missions que l'on fit en Languedoc pour les nouveaux convertis. Mais ensuite il quitta l'habit ecclésiastique, & après quelques années il entra chez les Cordeliers du grand couvent de Paris, pour y être sous-bibliothécaire, mais sans changer ni d'état ni d'habit. Son motif principal en se mettant dans cette maison, fut d'avoir des livres à sa disposition, sans dépendre de personne. Il y est mort subitement le 10 avril 1710, âgé d'environ 65 ans. C'étoit un homme d'une lecture prodigieuse, & qui savoit une infinité de faits. Il avoit fait une étude particuliere de la controverse & de la connoissance des auteurs ecclésiastiques. Il avoit beaucoup lu, en particulier la *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* de M. Du Pin, & il avoit fait une critique amere, mais ordinairement assez juste, de quelques endroits de cette bibliothéque. M. Pelhestre avoit aussi rempli de notes toutes les marges de la *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* de M. Cave. Il est de plus auteur de la seconde édition du *Traité de la lecture des Peres de l'Eglise*, qu'il a augmentée de la moitié. C'est un gros volume *in*-12, imprimé à Paris, chez Louis Guerin, en 1697. La premiere édition, qui n'est qu'un petit volume, est de dom Bonaventure d'Argonne, Chartreux, connu par d'autres ouvrages. On s'est obstiné pendant quelque temps à attribuer à M. Pelhestre les *Essais de littérature* qui ont paru à Paris en 1702, & depuis, en plusieurs brochures ; mais il les a toujours désavoués. Il se fâchoit quand on prétendoit l'en faire auteur, & il a fait même imprimer en 1703, *in*-12, des *Remarques critiques* contre ces Essais, qui étoient en effet de M. l'abbé Tricaut. On trouve dans les *mém. de Trévoux, février* 1703, d'autres Remarques contre les Essais. L'abbé Tricaut y répondit, & fit insérer sa réponse dans les mêmes mémoires, au mois de juillet. Voyez aussi les mois de novembre & décembre 1703. Vers le même temps il publia dans les mêmes *Mémoires* une petite *Piéce sur l'Indulgence de la portioncule*, pour faire plaisir à M. Vincent Loger, alors curé de Chevreuse, homme très-habile, à qui il avoit indiqué déja plusieurs écrits sur cette matiere. Feu M. de Rancé, abbé de la Trappe, l'avoit voulu aussi engager à répondre au traité du savant P. Mabillon sur les études monastiques ; & pour cet effet il voulut le retenir plusieurs mois auprès de lui dans un voyage que M. Pelhestre avoit fait à la Trappe, quoique cet abbé lui eût dit auparavant qu'il ne vouloit faire aucune réponse à ce traité. Mais M. Pelhestre ne voulut pas entrer dans cette dispute : il connoissoit le P. Mabillon, & étoit en relation avec plusieurs autres savans du premier ordre. Il avoit visité la plupart des solitudes de France, & avoit demeuré quelque temps dans celle de Perrecy ; mais il disoit à ses amis, que s'il se retiroit, ce seroit au mont Athos, à cause des manuscrits grecs qu'il y trouveroit en grande quantité. On croit que les siens sont tombés entre les mains des Bénédictins. Lorsqu'il avoit quelque ouvrage en tête, il prenoit un pain, quelques bouteilles de vin, & une cruche d'eau : il mettoit une couverture sur un méchant fauteuil de paille, fermoit ses fenêtres pour ne point voir le jour, s'envelopoit de sa couverture, & travailloit ainsi nuit & jour sans interruption, ne buvant & ne mangeant que lorsque le besoin l'en avertissoit, sans sortir de sa place. On a oui dire au P. le Long de l'Oratoire, qu'il l'avoit trouvé plusieurs fois en cet état. On le trouva mort dans sa chambre, & l'on croit que ce fut une goutte remontée qui l'étouffa. Il faut ajouter à ses travaux littéraires, qu'il avoit revu la traduction françoise des Lettres de S. Paulin que le P. Claude Frassen, Cordelier, fit imprimer *in*-8°, mais dont le véritable traducteur est Claude de Santeul, de S. Magloire, frere du poëte. * *Mém. du temps. Lettre de* D. Petit-Didier, parmi les *œuvres posthumes* du P. Mabillon, *t. I, p.* 395.

PELIAS, fils de Neptune & de Tyro, fille de Salmonée, fut, dit-on, nouri par une jument. Il usurpa à main armée le royaume de Thessalie sur Eson, à qui il appartenoit de droit, & se servit, pour se conserver le trône, des mêmes voies qu'il avoit employées pour y monter. On déroba Jason à sa fureur, en feignant qu'il étoit mort, & le faisant élever en cachete. Eson ne fut pas assez heureux pour éviter la cruauté de Pélias. Ce prince obligea Eson à boire du sang de taureau, & donna ordre qu'on fit mourir sa femme Amphynome ; il fit aussi tuer leur fils Promachus. Pélias fit encore mourir sa belle-mere, & l'immola sur l'autel de Junon. Il fut presque toujours en guerre contre son frere Néleus, qui fut obligé de prendre la fuite pour se mettre à couvert de la colere de Pélias, qui, après s'être rendu maître de la ville d'Iolcos & des terres circonvoisines, leva une armée avec laquelle il pénétra dans le Péloponnèse. Si-tôt que Jason eut atteint l'âge

de 20 ans, il se fit reconnoître par ses parens, & redemanda ses états à Pélias, qui ne les lui refusa pas, mais l'engagea d'aller à la conquête de la toison d'or. Jason prit ce parti; & Pélias profitant des malheurs qu'il crut avoir accompagné cette expédition, en devint beaucoup plus fier & beaucoup plus cruel. Médée le punit de toutes ses cruautés, & le fit égorger par ses propres filles, à qui elle promit qu'elle feroit rajeunir Pélias. On fit des obséques magnifiques à ce tyran, aux funérailles duquel Jason assista. * Diodore de Sicile. Pindare. Ovide. Plaute. Muret, *annot.* Bayle, *dict. crit.*

PELIAS, étoit le nom de la lance dont on fit présent à Pelée le jour de ses noces. Il s'en servit dans les combats, & la donna à son fils Achilles, qui la rendit extraordinairement célébre. Elle étoit si pesante, qu'il n'y avoit que lui qui la pût darder. Elle fut faite d'un frêne, que Chiron coupa sur la montagne de Pélion. Dans Homere, c'est seulement une épithéte tirée du lieu où Chiron coupa le frêne. * Homere, *Iliad. liv. XVI, v.* 143. Ovide, *metamorph. liv. XIII.* Pline, *liv. XVI, ch.* 13.

PELION, montagne de Thessalie, près d'Ossa & d'Olympe, a porté le nom de *Petras*, selon Jean Tzetzès. Dicéarque de Sicile, disciple d'Aristote, trouva qu'elle étoit plus haute que les autres montagnes de Thessalie, de 1250 pas, comme nous l'apprenons de Pline, *liv.* 2, *chap.* 65.

PELISSIER ou PELLICIER (Guillaume) premier du nom, étoit natif de Melguel, & fort versé dans les matieres de théologie. Il étoit chanoine & célerier de Maguelone, lorsqu'il fut élu évêque même de Maguelone, après la mort d'*Izarn* de Barriere, arrivée le 19 août 1498. Dans la premiere année de son épiscopat, qui fut aussi celle du régne de Louis XII, il reçut des lettres de ce prince pour l'établissement de quatre professeurs royaux en théologie. Son zèle pour la discipline réguliere parut dans toutes les occasions où il put en donner des marques. Les démêlés qui survinrent entre le pape Jules II & le roi Louis XII, ayant donné lieu à la tenue d'un concile national à Tours, Guillaume Pelissier y fut appellé, & y souscrivit à la convocation d'un concile général à Pise, aux premieres sessions duquel il assista. On lui attribue la réformation qui fut faite après les premieres années du XVI siécle, des livres d'église à l'usage de son diocèse. Se voyant avancé en âge, il se démit de son évêché en faveur de GUILLAUME Pelissier son neveu, prélat fort savant, *dont on va parler*, Guillaume Pelissier l'ancien mourut en 1529.

PELISSIER ou PELLICIER (Guillaume) évêque de Montpellier, abbé de Lerins, étoit né dans un petit bourg de ce diocèse, & s'est rendu célébre par son érudition. Il n'étoit pas encore dans les ordres sacrés lorsqu'il fut coadjuteur de son oncle. Le roi François I le nomma parmi les seigneurs qui accompagnerent la duchesse d'Angoulême sa mere, au traité de Cambrai. En 1532, il reçut & harangua ce prince lors de son passage par Montpellier. Il accompagna ensuite le roi à Marseille, & partit ensuite pour Rome, où, après trois années de séjour, il obtint du pape Paul III une bulle pour la sécularisation de son chapitre, & la translation de son siége à Montpellier. Cette bulle est de 1536. On peut voir ce point d'histoire traité avec étendue dans l'*histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, *liv.* 5. Guillaume Pelissier fut envoyé par le roi François I à Venise, en 1540. C'est en cette ville qu'il recouvra divers volumes hébreux, grecs & syriacs, qui sont aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la bibliothéque du roi. A son retour en France, il transféra le siége de Maguelone à Montpellier, & s'opposa courageusement à l'hérésie, qui commençoit à faire d'étranges ravages dans le Languedoc. On l'accusa pourtant d'en approuver les sentimens: & cette calomnie lui attira une persécution qui dura jusqu'à sa mort, qu'on met en 1568. Au reste, on lui suscita d'autres affaires à la cour pour ses mœurs; car on l'accusoit de vivre peu régulierement, & de deshonorer son caractere par une conduite libertine. Il souffrit assez long-temps des douleurs insupportables, causées par un ulcére qui lui déchiroit les entrailles, & qui le mit enfin au tombeau. Ce malheur lui arriva par l'ignorance ou par la malice d'un apothicaire, qui lui fit prendre des pillules de coloquinte mal broyée, & qui convertit en poison mortel, un remede qui de lui-même auroit été salutaire. Guillaume Pelissier dressa une belle bibliothéque. Il avoit travaillé à divers commentaires sur Pline, & sur quelques auteurs anciens; mais ces ouvrages sont pour la plupart en manuscrit dans la bibliothéque des Jésuites du collége de Paris. Il y a entr'autres de ce prélat des lettres qu'il écrivoit étant ambassadeur à Venise, dont une partie est conservée dans le cabinet de l'évêque de Montpellier, & une autre partie dans celui de M. le marquis d'Aubais. Guillaume Dorothée & André de Morgues lui dédierent des livres. Cujas, Rondelet, Turnebe, Sylvius, & les autres grands génies de son siécle parlent de lui avec éloge, aussi-bien que de Thou & Scévole de Sainte-Marthe.

PELISSON, *cherchez* PELLISSON.

PELLA, ville de Macédoine, est appellée aujourd'hui *Zuchria*, selon le Noir. Sophien la nomme *Janizza*; mais celle-ci est différente, & a été bâtie par les Turcs, & en leur langue signifie *ville neuve*. Pella subsiste encore aujourd'hui: c'étoit le lieu de la naissance de Philippe de Macédoine, & d'Alexandre *le Grand*, que Juvenal appelle *Pelléen, sat.* 10.

PELLA, ville de Palestine, avoit été autrefois évêché suffragant de Jérusalem, & est différente d'une dans la Thessalie, & d'une autre dans l'Achaïe. Lorsque Vespasien assiégea la ville de Jérusalem, les chrétiens qui y demeuroient, en sortirent & allerent s'établir dans la ville de Pella, à deux ou trois lieues du lac de Genezareth, sur les frontieres de la Pérée & de la Trachonitide. Ils revinrent s'établir à Jérusalem après le sac de la ville, & la dispersion des Juifs qui y étoient restés. Quelques auteurs ont cru que les Nazaréens & les Ebionites étoient sortis des chrétiens de la ville de Pella. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 4. Ferrari, *in lexic. &c.* Baillet, *topographie des saints.*

PELLEGRIN DE MODÈNE, peintre célébre d'Italie, a travaillé avec les autres disciples de Raphaël aux ouvrages du Vatican, & a fait de son chef plusieurs tableaux dans Rome. Après la mort de son maître, il s'en retourna à Modène, où il a beaucoup travaillé. Il mourut des blessures qu'il reçut en voulant sauver son fils, qui venoit de commettre un meurtre dans une place publique de la ville de Modène. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

PELLEGRIN TIBALDI, dit *Pellegrin de Bologne*, né à Bologne, fils d'un architecte Milanois, eut tant de génie pour les beaux arts, que s'étant mis de lui-même à dessiner les belles choses à Bologne & à Rome, il devint l'un des plus habiles de son temps en peinture & en architecture civile & militaire. Ce fut dans la ville de Rome, qu'il donna les premieres preuves de sa capacité, & que l'on rendit justice à son mérite; mais quelque bons succès qu'eussent ses ouvrages, l'ouvrier n'en étoit pas plus heureux; soit qu'il n'eût pas le talent de se faire valoir, ou qu'il n'eût pas celui de se contenter. De sorte qu'un jour le pape Grégoire XIII, étant sorti par la porte Angélique pour prendre l'air, & s'étant détourné du grand chemin, il entendit une voix plaintive, qui lui paroissoit venir de derriere un buisson: il la suivit peu à peu, & vit un homme couché par terre au pied d'une haye. Le pape s'en approcha, & ayant reconnu Pellegrin, il lui demanda ce qu'il avoit à se plaindre: « Vous voyez, *répondit Pellegrin*, un homme au » désespoir. J'aime ma profession: il n'y a point de peines » que je ne me sois données pour m'y rendre habile; je » travaille avec assiduité, & je tâche à perfectioner mon » ouvrage, jusqu'à ne le pouvoir quitter, ni me con-

» tenter moi-même ; & tous ces soins sont si peu ré-» compensés, que je n'en saurois vivre. Ne pouvant » donc soutenir cet état cruel, je suis venu ici à l'écart, » résolu d'y mourir de faim, pour me délivrer des mi-» seres de ce monde. » Le pape lui fit une grosse réprimande sur cette étrange résolution ; & lui ayant remis l'esprit & redonné courage, il lui promit toutes sortes de secours. Et comme la peinture avoit été jusque-là fort ingrate à Pellegrin, Grégoire XIII lui conseilla de se mettre à l'architecture, dans laquelle il avoit fait voir beaucoup d'habileté, & l'assura qu'il l'employeroit dans ses bâtimens. Il profita de ce conseil, devint grand architecte & grand ingénieur, & bâtit de superbes édifices, qui devoient lui donner les moyens d'être content. Etant retourné en son pays, le cardinal Borromée lui fit faire à Pavie le palais de la Sapience, & il fut choisi par les Milanois pour avoir l'intendance du bâtiment qui se faisoit alors de leur église cathédrale. De-là il fut appellé en Espagne par Philippe II, pour travailler de peinture & d'architecture au palais de l'Escurial, où il fit quantité d'ouvrages qui plurent tellement à ce prince, qu'après lui avoir fait compter cent mille écus, il l'honora du titre de marquis. Pellegrin chargé d'honneurs & de biens, s'en retourna à Milan, où il mourut au commencement du pontificat de Clément VIII, âgé d'environ 70 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

PELLEGRIN (Simon-Joseph de) poëte François, étoit fils d'un conseiller au siége de Marseille, où il naquit. Dans sa premiere jeunesse il s'engagea dans l'ordre des religieux Servites, & demeura long-temps parmi eux à Moutiers au diocèse de Riès. Dans la suite ennuyé de ce genre de vie, il le quitta, revint à Marseille au commencement de ce siécle, s'embarqua sur un vaisseau en qualité d'aumônier, & fit une ou deux courses. Il étoit de retour en 1703. Son amour pour la poësie, qu'il a toujours cultivée, s'étoit déja déclaré. Mais la piéce la plus ancienne que l'on connoisse de lui, est son *Epître au roi sur les glorieux succès des armes de sa majesté en* 1703, qui remporta le prix de l'académie françoise en 1704. Avec cette épitre l'auteur envoya une ode sur le même sujet ; & s'étant rendu à Paris, il reçut lui-même le prix qui lui étoit adjugé. M. l'abbé de Choisi lui dit en cette occasion, qu'il avoit eu un concurrent qui avoit balancé quelque temps les suffrages de l'académie. L'abbé Pellegrin desira de le connoître ; on lui dit que c'étoit l'auteur d'une ode reçue en même temps que l'épitre. Il se trouva que cette ode étoit celle qu'il avoit lui-même envoyée, & qu'ainsi il n'avoit été que le concurrent de lui-même. Cette singularité fit quelque bruit. Madame de Maintenon voulut connoître l'auteur des deux piéces. L'abbé Pellegrin en fut très-bien reçu : & comme il se croyoit sans cesse poursuivi par les religieux Servites avec qui il ne vouloit plus demeurer, il profita de cette circonstance pour supplier madame de Maintenon de lui obtenir une dispense du pape & un bref de translation dans l'ordre de Cluni, ce qui lui fut accordé. L'abbé Pellegrin fit par reconnoissance des cantiques pour les demoiselles de S. Cyr, qui ont été imprimés. Il remporta aussi plusieurs prix aux jeux floraux de Toulouse, qui lui ont fait honneur. Comme il étoit sans biens, il avoit imaginé, pour subsister, d'avoir chez lui une boutique ouverte, pour ainsi dire, d'épigrammes, de madrigaux, d'épithalames, de complimens pour toute sorte de fêtes & d'occasions, qu'il vendoit plus ou moins selon le nombre des vers & leur différente mesure. Il ne cessa aussi de travailler, depuis qu'il eut fixé son séjour à Paris, pour les différens théatres qui sont établis dans cette ville, & pour celui de l'opéra comique. Ce genre d'ouvrages n'étant nullement assorti avec l'honneur qu'il avoit d'être revêtu du sacerdoce, feu M. le cardinal de Noailles lui interdit la célébration de nos saints mystères ; & cet interdit n'a jamais été levé. Du reste l'abbé Pellegrin a passé pour homme de probité. Une grande partie de ce qu'il retiroit de ses travaux, il le donnoit à sa famille qui n'etoit pas à son aise, & il se refusoit souvent à lui-même ce qui lui eût été le plus nécessaire. Sa modération étoit telle, que quoiqu'il ait été souvent l'objet de beaucoup de traits satyriques, il n'a jamais répondu sur le même ton, ni attaqué la réputation de personne. On assure qu'il est mort dans de grands sentimens de religion. Il avoit 82 ans, lorsqu'il mourut à Paris le 5 septembre 1745. Voici la liste de ceux de ses ouvrages que nous connoissons, ou que nous trouvons cités comme étant de lui. 1. *Cantiques spirituels sur les points les plus importans de la religion*, sur différens airs d'opéra, pour les dames de S. Cyr, à Paris, *in-8°*. 2. Autres *Cantiques sur les points principaux de la religion & de la morale*, à Paris 1725, *in-12*. 3. *Histoire de l'ancien & du nouveau Testament*, mise en cantiques, sur les airs des opéra & vaudevilles, 2 vol. *in-8°*, Paris 1705. 4. *Les Pseaumes de David* en vers françois, sur les plus beaux airs de Lulli, Lambert & Campra, à Paris, 1705, *in-8°*. 5. *L'Imitation de Jesus-Christ*, sur les plus beaux vaudevilles, à Paris 1729, *in-8°*. 6. *Les Œuvres d'Horace*, traduites en vers françois, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions & piéces de poësie, avec un discours sur ce célébre poëte, & un abrégé de sa vie, à Paris 1715, 2 vol. *in-12*. Il n'y a que les cinq livres d'odes qui soient traduits. Les poësies que l'abbé Pellegrin a ajoutées à la suite de sa traduction, sont (1. six *Odes à la louange de S. François de Sales*, c'est-à-dire, sur sa chasteté, sa charité, sa douceur, son introduction à la vie dévote, sa canonisation, & sur l'amour des filles de la Visitation pour ce saint prélat. Ces piéces sont traduites des vers latins de feu M. de la Fosse, prêtre de la congrégation de S. Lazare. 2. L'Epître qui a remporté le prix de l'académie françoise en 1704, & l'Ode qui avoit concouru. 3. *Ode sur l'élévation de M. le duc d'Anjou*, fils de France, *au trône d'Espagne*. 4. *Odes au roi*, *à M. le duc de Bourgogne*, *& à la France*, sur la naissance de M. le duc de Bretagne. 5. *Ode sur l'ambition*. 6. *Poëme sur le triomphe de la grace dans la conversion de S. Paul.* 7. *Ode sur la prise de Lérida*, à M. le duc d'Orléans. 8. *Ode sur le siége de Toulon*. 9. *Ode à l'honneur de M. de la Motte*, pour le jour de sa réception à l'académie françoise. 10. Enfin, *Ode sur la bataille de Villa-Vitiosa.*) 7. *Etrennes & Odes à tous les princes chrétiens*, *in-4°*. 8. *Polydore*, tragédie, représentée en 1705, dédiée à M. d'Argenson, avec une préface, à Paris 1706, *in-12*. 9. *La mort d'Ulysse*, tragédie représentée en 1706, à Paris 1707, *in-12*. 10. *Le Nouveau Monde*, comédie en trois actes, en vers, avec un prologue, des divertissemens & une préface, représentée en 1722, à Paris 1723, *in 12*. 11. *Le divorce de l'amour & de la raison*, *suite du Nouveau Monde*, comédie héroïque en trois actes, en vers, avec un prologue, des divertissemens, & un discours sur la maniere dont on juge des ouvrages de théatre, représentée en 1723, à Paris 1724, *in-12*. 12. *Le Pastor fido*, pastorale héroïque, en trois actes, en vers libres, représentée en 1726, avec un prologue & une préface, à Paris 1726, *in-8°*. 13. *La fausse inconstance*, comédie en trois actes, en vers, représentée en 1732. Cette piéce avoit déja paru sous le titre *du Pere intéressé*, ou *des vrais amis*, comédie en vers, & en cinq actes, représentée en 1720. Elles ne sont imprimées ni l'une ni l'autre. 14. *Pélopée*, tragédie représentée en 1733, dédiée à M. le maréchal de Villars, par une épitre en vers, avec une préface, à Paris 1733, *in-8°*. 15. *Médée & Jason*, opéra ou tragédie en musique, représentée en 1713. Elle a été imprimée la même année, à Paris, *in-4°*, sous le nom d'*Antoine de la Roque*, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, auteur du *Mercure de France ;* mais on assure que les paroles de cet opéra sont de l'abbé Pellegrin. 16. *Télémaque* ou *Calypso*, tragédie en musique, avec un prologue, 1714, *in-4°*. 17. *Renaud*, ou *la suite d'Armide*, tragédie en musique, avec un prologue, 1722, *in-4°*.

18. *Jephté*,

18. *Jephté*, tragédie sainte, en musique, avec un prologue, 1732, *in-4°*. 19. *Hippolyte & Aricie*, tragédie en musique, avec un prologue, 1733, *in-4°*. 20. *Catilina*, tragédie, à Paris 1742, sous le nom du *chevalier de Pellegrin*, frere de l'auteur : cette tragédie n'a pas été représentée. 21. *L'Inconstant*, ou les trois épreuves, pour le théatre de la comédie italienne, comédie en trois actes, en vers, représentée en 1727. 22. *Arlequin à la guinguette*, piéce en trois actes, à la muette, avec des écriteaux, représentée sur le théatre de l'opéra comique, dans le jeu du sieur chevalier Pellegrin, le 25 juillet 1711. C'est par cette piéce que ce jeu s'ouvrit. 23. *Le pied de nez*, piéce en trois actes, pour le même jeu, en 1718. 24. *Arlequin rival de Bacchus*, piéce en trois actes, pour l'opéra comique, représentée en 1721. On attribue à l'abbé Pellegrin plusieurs autres piéces, entr'autres, celles qui composent le théatre de mademoiselle Barbier, & celles qui ont paru sous le nom du chevalier Pellegrin, & sous celui d'Antoine de la Roque; mais nous ne sommes pas assez instruits de ces anecdotes pour rien assurer. Voyez au sujet de mademoiselle Barbier, le *second Supplément au Parnasse françois* par M. Titon du Tillet. Lorsqu'Antoine de la Roque fut chargé de la composition du Mercure, l'abbé Pellegrin eut pour son partage l'article concernant les spectacles, qui fait partie de chaque volume du Mercure ; & après la mort de M. de la Roque, on lui donna une pension de deux cens livres sur la continuation du même ouvrage périodique. Dans l'un des *Mercures* pour l'année 1731, on trouve une critique du solide ouvrage du pere le Brun, prêtre de l'Oratoire, sur la comédie, &c. & l'on attribue cette critique à l'abbé Pellegrin. Ce petit écrit a été réfuté par feu M. l'abbé Granet, sous le nom d'un conseiller de Grenoble. On trouve parmi les *piéces fugitives d'histoire & de littérature*, une *Lettre* de l'abbé Pellegrin *à mademoiselle* Barbier, sur ce qu'on attribuoit audit abbé les tragédies d'Arrie & de Cornélie. Voici le jugement que M. Fréron porte de l'abbé Pellegrin, dans ses *Lettres à madame la comtesse de *** sur quelques écrits modernes :* « Le théatre lyrique a perdu son patriarche en la personne de l'abbé Pellegrin, qui avoit » une pension sur le *Mercure*. Il est mort le 5 du mois » de septembre 1745, âgé de 82 ans. On n'a pas rendu » assez de justice à ce fécond écrivain. Il n'étoit pas assurément sans mérite, & nous avons de lui des morceaux, tels que l'opéra de *Jephté*, la tragédie de *Pénélopé*, & la comédie du *Nouveau Monde*, qui feroient » honneur à certains auteurs d'aujourd'hui, qui jouissent » d'une grande réputation d'esprit.... L'abbé Pellegrin » étoit né malheureusement sans fortune, ce qui le mit » dans la nécessité de multiplier ses veilles & les fruits » de son travail. On jugea avec raison, qu'un homme » qui faisoit tant de vers, n'en pouvoit guères faire de » bons. Une chose encore qui a pu contribuer au décri » où il étoit tombé, fut sa négligence sur son extérieur. » Il étoit bien éloigné du *luxus eruditus* dont parle Pétrone; ou plutôt, on l'auroit pris, à le voir, pour » un véritable *érudit*, quoiqu'il ne fût rien moins que » savant. De plus, la nature lui avoit refusé l'avantage » méchanique de s'exprimer avec facilité, & sa langue » servoit fort mal ses idées, défaut essentiel vis-à-vis des » trois quarts des gens du monde.... Du reste il étoit » plein de droiture & de mœurs, d'une candeur & d'une » simplicité admirables dans un homme de son métier, &c. » M. Fréron a raison de condamner la misérable épitaphe satyrique de l'abbé Pellegrin que l'abbé Desfontaines a malignement insérée dans ses feuilles périodiques, données sous le titre de *Jugemens sur les ouvrages nouveaux*. Il en rapporte une autre qui ne consiste que dans ces quatre vers :

Prêtre, poëte & Provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni fait, ni dit de mal,
Tel fut l'auteur du Nouveau Monde.

Dans le *Mercure de France*, juin 1746, second volume, on ôte, ce semble, *Le Nouveau Monde* à l'abbé Pellegrin ; car voici ce que l'on dit : « Le théatre françois a remis *le Nouveau Monde*, comédie métaphysique, entrecoupée de trois intermedes. Les véritables » auteurs de cette piéce n'ont jamais voulu se montrer » à visage découvert. Quoiqu'on ait plus que des conjectures qui décelent leur travestissement, on ne dévoilera pas un mystere qu'ils s'efforcent de cacher » depuis tant d'années : on ne les nommera point, » puisqu'ils ont offert à la curiosité le nom d'un auteur » qui s'est bien voulu charger du rolle de prête-nom. » Cette comédie a été représentée pour la premiere fois » dans le mois de septembre de l'année 1722. L'*incognito* affecté par ses auteurs, causa bien des tracasseries » sur le Parnasse. On l'attribua d'abord à M. Fuzelier, » auteur de *Momus fabuliste*, inventeur de la mode » de l'*incognito*, &c. Quand *le Nouveau Monde* parut » pour la premiere fois, il étoit chargé d'une scène du » poëte, qu'on a très judicieusement suprimée. » * *Mém. manuscr.* du P. Bougerel, de l'Oratoire. M. de Beauchamp, *Recherches sur les théatres de France*, tome troisiéme, au chapitre de l'opera, & dans celui des piéces de la comédie italienne ; & tome second, pag. 81 & suivantes. *Mémoires pour servir à l'histoire des théatres de la foire*, (par MM. Parfait) tome second. *Lettres à madame la comtesse de **** &c. tom I, pag. 85 & suiv. Le volume du *Mercure*, cité dans cet article.

PELLEGRINI ou LE PELERIN, connu sous le nom de *Camillus Peregrinus*, né à Capoue le 29 septembre de l'an 1598, étoit petit neveu d'un autre CAMILLE Pellegrini, homme de lettres, qui s'acquit une grande réputation par son savoir, & qui prit le parti du Tasso, contre l'académie *de la Crusca* de Florence. CAMILLE Pellegrini, son neveu, éclairé par ses exemples domestiques, se rendit habile dans les sciences ; & dès l'âge de 20 ans, composa un traité de la poëtique. Depuis il publia d'autres ouvrages : *Apparato all' antichità di Capoua. Historia principum Longobardorum, &c.* Il mourut en 1664, âgé de 66 ans. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.*

PELLETIER (Laurent le) religieux Bénédictin, & sacristain de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers, étoit né lui-même dans l'Anjou. Il s'est fait connoître par quelques ouvrages qui ont paru de son vivant, c'est-à-dire, vers la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. On connoît de lui un traité de la chasteté des femmes illustres ; une *Légende de Robert d'Arbrisselles, avec le catalogue des abbesses de Fontevrault*, in-4°, à Angers en 1586 ; & une histoire latine de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers, en latin, sous ce titre : *Breviculum fundationis & series abbatum sancti Nicolai Andegavensis*, in-4°, à Angers en 1616. On en a fait une seconde édition au même lieu en 1635, sous ce nouveau titre : *Rerum scitu dignissimarum à prima fundatione monasterii sancti Nicolai Andegavensis ad hunc usque diem epitome, necnon ejusdem monasterii abbatum series.* Il a fait aussi une *Histoire des ordres de religion & congrégations ecclésiastiques*, en françois, *in-8°*, à Angers en 1626. On croit qu'il étoit parent du fameux Claude Menard, Angevin. * Le Long, *biblioth. hist. de la France, p.* 252 *&* 280. *Mém. du temps.* Helyot, *hist. des ordres monast. t. I, p.* 36 *du catal. des auteurs.*

PELLETIER (Gerard) Lorrain, né dans le diocèse de Toul, se fit Jésuite en 1611, à l'âge de 25 ans. Il enseigna les humanités & la rhétorique pendant onze ans, & s'acquit une si grande réputation, qu'on le jugea capable de présider dans le collége de sa société à Bourges, aux études des jeunes princes Louis & Armand de Bourbon-Condé. Il est mort à Paris le 4 de novembre de l'an 1648, selon le pere le Long. Il est auteur du *Palatium reginæ eloquentiæ*, imprimé à Paris en 1641, *in-fol.* réimprimé à Franfort & à Mayence, sous

ce titre : *Palatium reginae eloquentiae, revisum ac sensui & moribus Germanorum & aliarum nationum accommodatum, à reverendis patribus societatis Jesu Moguntinis.* Cet ouvrage a encore été imprimé à Lyon, en 1653 & 1657, *in-4°*. & à Paris en 1663, *in-4°*.

PELLETIER (Guillaume) Jésuite, natif de Clinchamps, à trois lieues de Caen, avoit un grand talent pour la prédication, & s'est acquis beaucoup de réputation par son éloquence, & l'amitié de ceux qui l'ont connu, par la douceur de ses mœurs, sa candeur & sa politesse. On a de lui l'oraison funébre de Henri d'Orléans, duc de Longueville, qu'il avoit prononcée à Caen, & qui fut imprimée en 1663. Il a été recteur du collége de sa société à Caen, & il l'étoit de celui de Paris, lorsqu'il mourut le 4 de juillet 1668, âgé de 85 ans. Il étoit né en 1610, & s'étoit fait Jésuite à l'âge de 22 ans. * *Voyez* M. Huet dans ses *Origines de Caen*.

PELLETIER (Paul le) seigneur des Touches. Il méprisa le monde avant que celui-ci pût le séduire ; & pour en éviter tous les piéges, il se consacra de bonne heure à la vie retirée & pénitente. Il se trouvoit déja maître d'un bien considérable, lorsqu'il étudioit en philosophie sous M. Guillebert, docteur de Sorbonne, qui a été curé de Rouville en Normandie, où il s'est fait beaucoup estimer par son zèle & la solidité de ses instructions, & qui est mort le premier de mai 1666. M. des Touches acquit, par le moyen de son professeur, la connoissance de M. du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran, qui gouta si fort le caractere de son esprit, qu'il l'engagea à demeurer avec lui. M. des Touches a été en effet un de ses plus chers confidens ; & ce fut lui qui écrivit en partie les pensées sur la pauvreté & sur la mort que nous avons de M. de saint Cyran. Après la mort de cet abbé, M. des Touches s'attacha à M. de Barcos, neveu de M. du Verger, & son successeur à l'abbaye de saint Cyran, & il le suivit dans cette retraite avec M. Guillebert & quelques autres. Dans la seconde guerre de Paris, l'abbaye de saint Cyran fut pillée par des coureurs qui causerent dans cette maison pour plus de 12 ou 15 mille livres de perte, & ils emmenerent M. des Touches & quelques autres, de qui ils exigerent une rançon. M. des Touches suivoit à saint Cyran toutes les observances de la nouvelle réforme, que M. de Barcos y établit ; & après la mort de cet illustre réformateur, il se retira à Paris, où il continua le même genre de vie. Il est mort le 22 de juin 1703, âgé de 81 ans. Il avoit toujours été uni à Port-Royal, & à tous les solitaires qui y étoient attachés. M. de saint Cyran avoit fait pour lui un réglement de vie étendu, qui n'a point été imprimé. * *Mémoires du temps. Lettres de M.* Arnauld, *tome II, p.* 375.

PELLETIER (Jean le) de Rouen, vint au monde le 29 décembre de l'année 1633, & fut baptisé en l'église de S. Denys à Rouen. Il fut élevé dans la maison paternelle, & la vivacité de son génie le fit appliquer dans sa premiere jeunesse à apprendre diverses choses amusantes. La peinture fut une des principales : il aima aussi la chasse ; & M. Pascal qui étoit à Rouen dans ce temps-là, se trouvoit volontiers avec lui. Quand M. le Pelletier eut atteint l'âge de vingt ans, comme il aimoit beaucoup la lecture, il forma le dessein d'apprendre le latin, afin de satisfaire l'envie qu'il avoit de lire les auteurs écrits en cette langue, parcequ'on l'avoit assuré qu'il y trouveroit abondamment de quoi s'instruire dans toutes les sciences. Il prit donc un rudiment du pere Codret, qui étoit le livre à la mode en ce temps-là dans les colléges ; & l'ayant appris par cœur, il voulut essayer à expliquer les auteurs Latins ; mais ayant senti le besoin qu'il avoit de secours plus efficaces, il s'adressa à un maître de latin, & le pria de l'aider à expliquer les auteurs. Il lui dit qu'il ne lui demandoit ni régles ni instructions, mais seulement qu'il lui expliquât les difficultés qu'il lui proposeroit ; & il lui apporta un Tacite, par lequel il voulut commencer. Il a dit dans la suite, que ce maître lui avoit été fort utile durant un mois ; mais au milieu du second, il lui dit qu'il voyoit bien qu'il le fatiguoit, & qu'il le remercioit de ses instructions qui l'avoient mis en état de pouvoir travailler seul. Depuis ce temps-là il continua en effet ses études seul. Outre le latin, il apprit encore sans maître les langues espagnole & italienne, ensuite la langue grecque, puis les mathématiques, l'astronomie, l'architecture, la médecine & tout ce qui a rapport à celle-ci. Une personne de Rouen qui s'étoit livrée durant bien des années à l'alchymie, ayant un jour parlé avec une espece d'enthousiasme de cette science à M. le Pelletier, celui-ci voulut aussi l'étudier dans tous les auteurs qui en ont écrit ; & en six semaines il y fit de grands progrès. Cette étude l'occupa quelques années, & il fit plusieurs expériences. Etant parvenu à l'âge de quarante ans, il se livra à l'étude de la religion, qui l'occupa jusqu'à sa mort arrivée le dernier jour d'août 1711, dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge. Il n'a presque rien écrit que pour éclaircir différens endroits de l'Ecriture sainte, & il fait paroître beaucoup d'érudition dans tout ce qu'il a écrit. En 1700, il donna une *Dissertation sur l'arche de Noé :* c'est un gros volume *in-12*, qui parut à Rouen. Il y joignit une seconde dissertation sur l'*Hémine, ou la livre de S. Benoît ;* & l'un & l'autre faisoient partie d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru. Dans les *Mémoires de Trévoux* l'on trouve de M. le Pelletier des dissertations sur le mot Kesit ah (קשיטה) qui se trouve dans la Genèse, 33, 19 ; dans Josué 24, 32, & dans Job 42, 11. *Mémoires de Trév. mai* 1704. Sur la chevelure d'Absalon, dans les memes *mém. août* 1714. Sur les poids & mesures des anciens. Discours contre l'opinion commune, que Socrate a souffert la mort pour la défense de l'unité d'un Dieu, dans les mêmes *mémoires*. L'explication du temple d'Ezéchiel, & de quelque chose sur le temple de Salomon, dans les *Essais de littérature, mai* 1703. Remarques sur les erreurs des peintres, dans les *mémoires de Trévoux, mai & décembre* 1704, *& septembre* 1705. Dès 1683 M. le Pelletier avoit publié à Rouen une traduction françoise de l'ouvrage anglois, où le chevalier Robert Naunton donne les caracteres des favoris de la reine Elizabeth : la traduction est intitulée *Fragmenta regalia*, ou *Caractere véritable d'Elizabeth, reine d'Angleterre, & de ses favoris.* Cet ouvrage se trouve aussi avec le secret des cours, traduit de l'anglois de François Walsingham, à Lyon 1695, *in-12*. Il a été réimprimé en 1745.

PELLETIER (le) *cherchez* PELETIER (le).

PELLEVÉ, maison noble de Normandie, porte le nom d'une terre qui est dans la même province. GUILLAUME de Pellevé, du temps de Guillaume *le Bâtard* roi d'Angleterre & duc de Normandie, reçut de ce prince la terre de Cadj en Angleterre, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus en la conquête de ce royaume. Les registres de la chambre des comptes de Paris parlent de THOMAS de Pellevé, qualifié *armiger vicecomes Valoniarum*, c'est-à-dire, écuyer vicomte de Valognes, qui fut reçu en cette chambre l'an 1418. Il vivoit encore en 1453, & eut de *Guillemette* d'Octeville sa femme, THOMAS, qui suit ; *Robert* de Pellevé, qu'on fait maître des requêtes, pere de *Jacques* de Pellevé, seigneur d'Aubygni ; & *Jean* de Pellevé, tige des comtes de Flers, seigneurs de Traci, dont la postérité subsiste. THOMAS de Pellevé, II du nom, seigneur de Pellevé, d'Amayé, &c. bisaïeul du cardinal dont il est parlé dans l'article suivant, avoit épousé *Jeanne* de Malherbe, dame de Joui, dont il eut CHARLES de Pellevé, seigneur de Joui, de Rebets, &c. Celui-ci épousa *Hélène* du Fai, dont il eut cinq fils ; JEAN, qui suit ; *Nicolas*, cardinal ; *Robert* de Pellevé, évêque de Pamiers, mort en 1579 ; *Gilles*, seigneur de Rebets, capitaine de cinquante hommes d'armes de l'ordonnance du roi, tué l'an 1567 à la bataille de S. Denys, laissant des enfans de *Genseviéve* de Montmorency sa femme, fille de *Claude*, baron de Fosseux, &c. & d'*Anne* d'Aumont ; CHARLES de Pellevé, sei-

gneur de Sauffai, qui épousa *Françoise* d'Affi, dame de Tourni, d'où vint JACQUES de Pellevé, seigneur de Tourni, marié à *Elizabeth* du Bec, barone de Bouri, aïeule d'EMANUEL de Pellevé, marquis de Bouri, &c. tué le 12 juin 1672 au passage du Rhin, à Tolhuis. Celui-ci avoit épousé le 25 octobre 1663 *Anne* le Goux, fille de *Pierre* le Goux, seigneur de la Berchere, baron de Toiffi, &c. premier président au parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné, morte le 4 octobre 1715, dont il a eu *Denys* de Pellevé, marquis de Bouri, le dernier de sa branche, tué à l'assaut de Carthagène en Amérique en 1697. JEAN de Pellevé prit alliance avec *Renée* de Bouri, & fut pere de *Pierre* de Pellevé, seigneur de Joui, qui mourut sans postérité; de *Françoise*, dame de Joui, mariée 1°. à *Jean* de Pisseleu, seigneur de Heilli: 2°. à *Michel* d'Estourmel, seigneur de Guyencour, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roye; & de *Roberte* de Pellevé, femme de *Nicolas* de Moi, seigneur de Riberpré.

PELLEVÉ (Nicolas de) cardinal, évêque d'Amiens, puis archevêque de Sens en 1563, & de Reims en 1592, fils de CHARLES de Pellevé, seigneur de Joui, de Rebets, &c. & d'*Hélène* du Fai, naquit au château de Joui un lundi 18 octobre de l'an 1518, étudia le droit à Bourges, où il l'enseigna depuis, & fut ensuite conseiller aux enquêtes, puis maître des requêtes. Pendant ce temps-là on l'appelloit simplement M. des Cornets, du nom d'un prieuré qu'il avoit dans le diocèse d'Avranches. Il s'étoit attaché au cardinal de Lorraine, qui contribua à son élévation, & lui procura l'évêché d'Amiens. Le roi Henri II le nomma à cette dignité, dont il prit possession en 1553. On l'envoya en 1559 en Ecosse, & on lui donna quelques docteurs de Sorbonne pour essayer de ramener les hérétiques, ou par la douceur, ou par la force. Elizabeth, reine d'Angleterre, envoya du secours aux Ecossois, qui assiégerent le port de Leyte ou de Petit-lit, renommé par les beaux faits d'armes qui s'y firent. Pellevé étoit venu en France demander du secours; mais la paix fut conclue presque en même temps sous le régne de François II. Depuis, il quitta son évêché d'Amiens pour l'archevêché de Sens. Il suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente, & se déclara contre les libertés de l'église Gallicane. Il fut fait cardinal par le pape Pie V, en 1570. Ce prélat étoit alors en France, & n'alla que deux ans après à Rome, où Gregoire XIII lui donna le chapeau de cardinal & le titre de sainte Praxede. Il passa vingt années de suite à Rome, & y servit nos rois avec zèle, comme on le peut voir dans les lettres de Paul de Foix; mais depuis il devint un des premiers chefs de la Ligue. En 1585 il fut le huitiéme des 25 cardinaux qui souscrivirent à la bulle de Sixte V, qui déclaroit Henri, roi de Navarre, & Henri, prince de Condé, excommuniés & incapables de parvenir eux ni les leurs à la couronne de France. En un mot, il se déchaîna si fort contre son prince & son souverain légitime, que les deux princes excommuniés, sur les remontrances du parlement, firent leurs protestations, & appellerent comme d'abus de cette bulle, soutenant que Sixte, soi disant pape, en avoit (sauf sa sainteté) faussement menti; que lui-même étoit hérétique; qu'ils le prouveroient dans un concile libre & légitimement assemblé; & qu'ils sauroient bien châtier la témérité de tels galans, comme ce prétendu pape Sixte, lorsqu'ils s'oublioient de leur devoir, & passoient les bornes de leur vocation, en confondant le temporel avec le spirituel. Cette protestation fut affichée à Rome le 6 novembre 1585. Enfin le roi Henri III fit saisir les revenus des bénéfices que le cardinal avoit en France. Pellevé eut alors besoin du secours de la Ligue & des bienfaits des papes, qui le mirent au nombre des pauvres cardinaux. Henri III lui accorda main-levée de ses revenus vers la fin de 1587. Après la mort du cardinal de Lénoncourt, il fut archevêque de Reims, vint en prendre possession en 1592, & tint dans cette ville une assemblée avec les princes de la maison de Lorraine. Delà il revint à Paris, & y fut chef du conseil de la Ligue, & président du clergé aux états que ceux de ce parti tenoient en cette ville, où il mourut le 28 mars de l'an 1594, âgé de 80 ans. Nous avons des livres faits du temps de la Ligue, qui parlent peu avantageusement de lui. En effet il conserva un attachement inexcusable pour ce parti, ou par zèle de religion, ou par reconnoissance pour la maison de Guise, ou par vengeance de ce que le roi Henri III lui avoit fait saisir les revenus de ses bénéfices. * Frizon, *Gall. purp.* Sammarth. *Gall. christ.* Auberi, *histoire des cardinaux. Mémoires de la Ligue. Mémoires de Chiverni.* Davila. De Thou. Dupleix. Mezerai. Le Laboureur, &c.

PELLEUS, *cherchez* LEON, dit *Pellaus*.

PELLICAN (Conrad) ministre protestant, né à Ruffach, ville d'Alsace, le 8 janvier de l'an 1478, fils de *Conrard* Kurfiners, & d'*Elizabeth* Galle. Il changea le nom de sa famille, qui étoit *Kurfiners*, en celui de *Pellican*. Après ses premieres études, il se fit Cordelier en 1493, se rendit habile dans les sciences, apprit de lui-même la langue hébraïque & la grecque, & étudia depuis la philosophie & la théologie, qu'il enseigna même avec beaucoup de réputation. Il exerça les principales charges de sa province, fut envoyé en France & en Italie pour assister à des chapitres généraux, tenus à Rouen, puis à Rome & à Lyon, & fut gardien du couvent de Basle en 1522. Peu après il donna dans les sentimens de Luther; & quoiqu'il gardât d'abord quelques mesures, de peur de se faire des affaires dans son ordre, il les enseignoit en particulier, & favorisoit, autant qu'il pouvoit, tous les religieux qui avoient du penchant pour ces nouveautés. Enfin il quitta en 1526, son habit de religieux qu'il avoit porté 33 ans, & vint enseigner l'hebreu à Zurich, où il se maria peu après, de peur de donner mauvais exemple à ses freres en Christ. Il suivit en cela le conseil de ses amis, comme le dit Melchior Adam dans la vie de Pellican, pour faire voir par-là, qu'il avoit entierement rompu avec l'église romaine. Zuingle admira le dessein de Pellican, & craignit que le mariage ne lui fût contraire; mais c'étoit sans raison, car cet apostat ayant perdu sa premiere femme en 1536, en épousa une seconde, & vécut jusqu'au 14 septembre 1556, qui étoit la 78[e] de son âge. Il a composé divers ouvrages que les protestans ont fait imprimer en sept volumes. On a deux lettres de lui, où il apprend plusieurs circonstances de sa vie. Ce sont les 50[e] & 51[e] du recueil intitulé: *Illustrium & clarorum virorum epistolæ selectiores*, donné par Gabbema.

PELLICIER, *cherchez* PELISSIER.

PELLISSON (Raimond) fut ambassadeur de France en Portugal l'an 1536. L'année suivante il fut fait président au sénat de Chamberi, & commandant en Savoye. En 1546 il fut fait maître des requêtes. Vers l'an 1548, il fut accusé avec divers conseillers du même sénat, par le procureur général nommé Julien Taboué, d'avoir falsifié des arrêts. Ce procès fut renvoyé au parlement de Dijon, qui déclara l'an 1552 Pellisson & les autres, convaincus du crime dont on les accusoit, & les condamna entr'autres peines à faire amende honorable dans le parquet de l'audience à Dijon, ce qui fut exécuté. Pellisson & les autres s'adresserent au roi, pour demander la révision de ce procès. Elle leur fut accordée, & l'affaire fut jugée au parlement de Paris, où furent mandés six maîtres des requêtes & les juges de Dijon qui avoient assisté au premier jugement. Dans cette assemblée solemnelle & extraordinaire, Pellisson & les conseillers furent pleinement absous, & Julien Taboué condamné à faire amende honorable dans le parquet du palais, & sur les dégrés de la table de marbre. On dit que depuis il fut contraint de vivre en demandant l'aumône. La femme de Raimond Pellisson eut une si grande joie du gain de ce procès, qu'elle en mourut sur le champ ou fort peu de temps après, quoiqu'on lui eût dit pour tempérer cette joie, que son mari étoit mort. Tout le détail de ce procès

& l'arrêt du parlement de Paris, se trouvent dans les arrêts de Papon, *liv. XIX*, *arrêt* 3, & dans les histoires mémorables de Simon Goulart, *tome III*, *page* 6. Peu de temps après Raimond Pellisson fut fait premier président & garde des sceaux au sénat de Chamberi, & eut outre cela une pension de 1400 livres. Il mourut dans cette ville en 1558, & laissa plusieurs enfans établis en Auvergne; entr'autres, FRANÇOIS, seigneur de Reddon, *Claude*, *Gaspard*, *Marguerite*, *Françoise*, & PIERRE, qui suit.

PELLISSON (Pierre) étoit mineur, lorsque son pere mourut. Il étoit sous la tutelle de *Pierre* Pellisson, seigneur de la Grange-Blanche. Il y a apparence qu'il étudia en Allemagne, & que ce fut-là qu'il embrassa la religion prétendue-réformée. Il avoit composé un livre sur une dispute de religion qu'il eut à Strasbourg avec un gentilhomme Allemand. *Paul* Pellisson, dont nous parlerons dans la suite, l'ayant trouvé dans la bibliothéque de M. Drelincourt, ministre de Charenton, le fit transcrire. Ce Pierre Pellisson se rendit si odieux à sa famille par son changement de religion, qu'il ne put jouir de ce qui lui appartenoit dans la succession de son pere, quelques ordres que le roi eût donnés pour l'en mettre en possession. Henri IV, depuis roi de France, le récompensa de la perte qu'il avoit faite, en lui donnant le 16 février 1583 une charge de maître des requêtes de l'hôtel de Navarre. Le 28 septembre 1592 il fut fait conseiller au conseil privé du même royaume. Le 31 juillet de la même année, le roi lui donna une charge de conseiller en la chambre de l'édit de Castres, & le 3 octobre suivant une pension de quatre cens écus. Il paroît qu'il étoit employé dans des affaires dont nous n'avons point de connoissance, puisqu'il y a une lettre du roi qui lui promet de le récompenser des services qu'il lui rend. On trouve dans *les recherches des antiquités de la langue françoise* ou *dictionaire gaulois* de M. Borel, médecin de Castres, que Pierre Pellisson devoit être un des plus grands joueurs d'échets de son temps. Il épousa en 1588 *Anne* du Bourg, de la famille d'*Antoine* du Bourg, chancelier de France, & du célebre *Anne* du Bourg. Il laissa une fille appellée *Jeanne*, qui fut mariée à *Pierre* de Doux, seigneur d'Ondes, d'où sont venus, 1. PIERRE de Doux, seigneur du même lieu, qui a laissé PIERRE de Doux, seigneur d'Ondes, réfugié en Angleterre; & 2. *N.* de Doux, mariée à N. de Seguier, seigneur de Favas, d'où sont venues plusieurs filles, dont l'une fut reçue religieuse Maltoise à Toulouse; & *N.* de Seguier, seigneur de Favas, de Boulot, de Villandri, &c. marié à *N.* de Berthier, sœur du premier président du parlement de Toulouse & de l'évêque de Blois; & 3. *N.* de Doux, épouse de *N.* de Villette, seigneur de Paillerols, frere de MM. de Nave & de la Vaisse, lieutenans généraux, & pere de *N.* Villette, gouverneur de S. Antonin. Le fils de Pierre Pellisson fut

PELLISSON (Jean-Jacques) qui succéda à son pere l'an 1614, dans la charge de conseiller à Castres. Il avoit épousé *Jeanne* de Fontanier, fille & héritiere de *François* de Fontanier, secrétaire du roi, qui avoit été ami intime de M. de Loménie secrétaire d'état, & de *N.* Traversier. MM. de Montgaillard de la Pujade, barons d'Athra, de la maison de Montgascon, sont de cette famille, dont MM. de Bouillon sont descendus par les femmes. Le pere & la mere de la femme de Jean-Jacques Pellisson étoient du pays de Foix, où il eut un très-grand crédit, & où il alla diverses fois par ordre de la cour pour tenir les peuples dans l'obéissance du roi, qui lui promit par diverses lettres de le récompenser de ses services. Il a fait un abrégé des arrêts de Geraud Maynard imprimé à Toulouse chez Colomiés. Jean-Jacques Pellisson étoit très-habile jurisconsulte, & entraînoit fort souvent les autres conseillers dans son opinion par la force de ses raisons. Il étoit d'ailleurs très-homme de bien. Toutes les fois qu'il devoit juger de la vie de quelqu'un, il passoit le jour d'auparavant en jeûne & en prieres, pour demander à Dieu de lui inspirer l'avis qu'il devoit porter. Il lui étoit dû une somme dans le pays de Foix, en payement de laquelle on lui céda un certain bien; mais ayant vu que ce bien étoit plus considérable que la dette, il le rendit, & se contenta d'une nouvelle obligation de ce qui lui étoit véritablement dû. Cela fut spécifié dans le nouvel acte qu'on dressa; mais dans la suite ses héritiers eurent bien de la peine à se faire payer. Avant l'édit de 1667, qu'on appelle le *code Louis*, on envoyoit souvent, dans des affaires importantes, un conseiller pour faire exécuter les arrêts en qualité de commissaire. M. Pellisson eut une fois cette commission. Quand il fut en Guienne où il avoit été envoyé, il vit que son pouvoir n'étoit pas assez ample pour finir entiérement les affaires qui étoient entre les parties. Il donna une ordonnance pour régler quelques contestations en vertu de son pouvoir, & ordonna, sous le bon plaisir de la cour, tout ce qu'il crut nécessaire pour ôter jusqu'à la derniere racine de cette affaire. Il y eut appel de cette ordonnance en six-vingts chefs; mais ayant été murement & solemnellement examinée, elle fut entiérement confirmée. On ne sait pas précisément le temps de sa mort; mais il fit son testament en 1629, & fit ses héritiers *Georges*, *Paul*, *Marguerite*, & *Jeanne*, qui est la seule qui ait laissé des enfans. La Paulette n'étoit pas ouverte lorsqu'il mourut; de sorte que sa charge, qui valoit cinquante mille écus, fut perdue. Sa veuve suivit quelque temps la cour pour tâcher de la conserver; mais tout ce qu'elle put obtenir, ce fut huit mille écus que le roi lui donna pour ses peines & ses dépenses. Ce qui fit qu'on fut inflexible à son égard, est qu'on trouvoit par-là un moyen de gagner une place pour les Catholiques; car celle-ci devant être remplie par un prétendu réformé, on la donna à M. de Scorbiac, jugemage de Montauban, & on donna la charge de celui-ci à un Catholique.

PELLISSON (Georges) fils aîné de *Jean-Jacques*, avoit beaucoup d'esprit; & sa réputation seroit vraisemblablement allée aussi loin que celle de son frere Paul, s'il avoit eu autant de politesse que lui; mais c'est à quoi il ne s'étudioit guères, ne se souciant presque que de l'étude, où il fit de très-grands progrès, principalement dans les belles lettres, & dans la morale & la physique, sans avoir pourtant eu beaucoup de connoissance de la nouvelle philosophie. Il paroît que M. Bayle ne le connoissoit pas bien, puisqu'il dit dans son dictionaire, qu'il mourut jeune; car il étoit né au plus tard en 1623, & ne mourut qu'en 1677. Il composa étant fort jeune un livre intitulé, *Mélange de divers problêmes*, qui ne fut imprimé qu'en 1647. A la maniere d'Aristote, il y examine diverses questions de physique & de morale, & allégue plusieurs raisons, pour appuyer des sentimens différens ou contraires, sans rien décider. Il y avoit à Castres dans le temps qu'il y faisoit son séjour, une académie de beaux esprits, qui étoit formée sur le modele de la chambre mipartie, c'est-à-dire qu'il y avoit autant de Catholiques que de P. R. & des ecclésiastiques & des ministres de l'une & de l'autre religion. Chacun y pouvoit proposer les questions qu'il vouloit, à la réserve de ce qui regardoit la théologie & la politique. Georges Pellisson étoit membre de cette société aussi-bien que son frere, avec cette circonstance particuliere par rapport à l'aîné, qu'il fut ordonné par une délibération expresse, qu'il parleroit toujours le dernier, parcequ'il ne laissoit rien de bon à dire à ceux qui opinoient après lui; au lieu que lorsqu'il étoit le dernier, il trouvoit toujours quelque chose qui étoit échapé aux autres. Sa mere lui acheta une charge de conseiller dans une cour qui fut érigée à Bourg pour tenir lieu de parlement à la Bresse, &c. Il y alla & y fut reçu avec applaudissement. Cependant le parlement de Dijon, à qui cette cour portoit du préjudice, fit tant qu'elle fut bientôt supprimée. Une partie de ceux qui la composoient fut incorporée au parlement de Metz. M. Pellisson fut de ce nombre; mais comme il n'avoit pris cette charge que par complaisance pour sa mere, il n'y alla point. Il fut remboursé du prix de sa charge, & eut des lettres de

conseiller d'état, dont il prêta le serment le 28 juin 1660 : après quoi il passa le reste de sa vie à Paris, enfoncé dans l'étude, & ne voyant qu'un fort petit nombre de savans. Sa mere fit en mourant son fils cadet héritier, & ne laissa à celui-ci qu'une pension viagere. Quoiqu'il ne fût pas content de cette disposition testamentaire, néanmoins il ne se pourvut point contre ce testament. * *Mémoires manuscrits*, pour ce qui regarde les articles concernant la famille de Pellisson.

PELLISSON-FONTANIER (Paul) fils puîné de *Jean-Jacques*, dont il a été parlé dans un article précédent, naquit en 1624 à Beziers. Sa mere, qui étoit demeurée veuve fort jeune, l'éleva dans la religion prétendue réformée, où il étoit né, de même que ses sœurs & son frere. Il étudia à Castres les humanités & la rhétorique dans un collége mi-parti de régens des deux religions, qui étoit alors sous un Ecossois nommé *Morus*, dont le fils a été le célebre Morus ministre de Charenton. Il fut ensuite envoyé à Montauban à l'âge de douze ans, pour y faire son cours de philosophie. De Montauban il passa à Toulouse, où il apprit à monter à cheval & étudia en droit. Il donna des marques de sa vivacité d'esprit dès sa plus tendre jeunesse. Il cultiva les langues latine, grecque, françoise, espagnole & italienne, & s'appliqua à la lecture des meilleurs auteurs qui avoient écrit en ces différentes langues. M. Pellisson avoit à peine donné quelques mois à l'étude du droit, qu'il entreprit de paraphraser les *Institutes* de Justinien. A la vérité il n'en paraphrasa que le premier livre; mais ce premier livre suffiroit pour nous faire douter que ce pût être l'ouvrage d'un jeune homme, si la date de l'impression n'en faisoit foi. C'est un volume *in-8°*, qui fut imprimé à Paris, en 1645. S'étant mis à suivre le barreau à Castres, il y acquit bientôt de la gloire par des plaidoyers d'aparat, qui sont d'ordinaire le partage des jeunes avocats; mais lorsqu'il y brilloit le plus, il fut tout à coup arrêté par une petite vérole, qui non seulement lui déchiqueta les joues, & lui déplaça presque les yeux, mais affoiblit pour toujours son tempérament. Il se retira alors à la campagne, avec un de ses amis, nommé Etienne de Ville-Bressieux, de Grenoble, pour qui il eut la complaisance de traduire la plus grande partie de l'Odyssée d'Homere, où ce bon homme croyoit trouver le secret de la pierre philosophale. Ensuite il vint à Paris, où il fit plusieurs voyages avant que de s'y établir, & il y fut connu de tout ce qu'il y avoit de gens de mérite, qui l'y attirerent enfin tout-à-fait. Il prit une charge de secrétaire du roi en 1652, & s'attacha tellement au sceau, qu'il y acquit une connoissance des affaires du conseil, qui lui servit beaucoup dans la suite. Il avoit eu une autre charge de secrétaire du roi dans la chambre de Castres, que son aïeul maternel avoit possédée, & il la garda long-temps. En 1652, l'académie françoise ayant desiré d'entendre en pleine assemblée la lecture de l'histoire de cette compagnie qu'il avoit faite, elle fut si contente de cet ouvrage, qu'elle ordonna que la premiere place qui vaqueroit dans le corps lui seroit donnée, & que cependant il auroit droit d'assister aux assemblées, & d'y opiner comme académicien : avec cette clause, que la même grace ne pouroit plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût. Il en remercia cette compagnie le 30 décembre, & justifia encore mieux par ce remerciment ce qu'elle avoit fait pour lui. M. Pellisson avoit composé, à la priere de *Faur Fondamente*, son ami, sa *Rélation contenant l'histoire de l'académie françoise*, qui parut pour la premiere fois en 1653 à Paris, & qui a été si souvent réimprimée depuis dans le royaume & dans les pays étrangers. Le 6 janvier 1656 (& non 1652, comme le dit le *journal des savans* du 4 mai 1693,) il complimenta pour elle le chancelier Seguier, à qui les sceaux venoient d'être rendus. Quoiqu'il se fût déclaré hautement contre les préfaces, il ne laissa pas d'entreprendre celle que l'on voit à la tête des œuvres de Sarazin son ami, imprimées en 1656. En 1657 il fut choisi par M. Foucquet, pour son premier commis : il conserva dans les finances tous les agrémens de son esprit, n'étant pas capable de s'abandonner à un amour sordide des richesses, & de renoncer à une louable inclination pour les belles choses. En 1659 il fut reçu maître des comptes à Montpellier, après avoir négocié le rétablissement de la compagnie qui avoit été interdite. En 1660, il eut des lettres de conseiller d'état, dont il prêta le serment le 25 septembre de la même année. Comme il avoit eu beaucoup de part à la confiance de M. Foucquet, il en eut aussi beaucoup à sa disgrace. Il fut arrêté & conduit à la Bastille en 1661, & n'en sortit que plus de quatre ans après. Il employa le temps qu'il fut à la Bastille, à la lecture de l'écriture sainte & des peres. Il lut aussi la plupart des livres de controverse, & prit dès-lors du gout pour l'église catholique. On dit que pour se délasser, il composa un poëme de plus de treize cens vers sous le titre d'*Alcimedon*, & que comme il n'avoit ni papier ni encre, il l'écrivit tout entier sur des marges de livres, avec de petits morceaux de plomb, qu'il prenoit aux vitres de sa chambre. D'autres doutent de ce fait, & disent que M. Pellisson avoit composé un poëme appellé *Eurymedon*, pour le fils de M. Foucquet, ou sur sa mort, avant qu'il fût à la Bastille; que s'il a composé des vers en prison, ce ne peut être qu'une élégie adressée à M. Foucquet. Pendant sa détention Tanegui le Fevre lui dédia son *Lucréce* avec des notes latines, & son traité *de la superstition*, traduit de Plutarque; & le jour qu'il fut permis de l'y voir, le duc de Montausier, qui avoit été reçu le matin au parlement, le duc de S. Agnan & une foule de personnes distinguées allerent lui faire visite. Etant sorti de prison, il demeura encore quelque temps sans exécuter le dessein qu'il avoit de changer de religion. Cependant le roi lui assura une pension de deux mille écus; & en lui faisant l'honneur de le retenir pour être à lui, il y joignit encore celui de lui donner un brevet d'entrée. Enfin il fit abjuration dans l'église souterreine de Chartres le 8 octobre 1670, entre les mains de Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, alors évêque de Comminge, & qui l'a été depuis de Tournai. Tous les ans il célébroit sa sortie de la Bastille en délivrant quelques prisonniers. Il faisoit aussi du jour de son entrée dans l'église romaine un jour de fête, s'approchoit des sacremens, & s'occupoit à des œuvres de dévotion. Depuis ce temps il n'écrivit que pour la religion qu'il avoit embrassée, & pour le roi de France, qui l'avoit chargé du soin d'écrire son histoire. Peu après son abjuration, il prit l'ordre de soudiacre, & Louis XIV lui donna l'abbaye de Gimont, ordre de S. Benoît, au diocèse d'Auch. Il eut aussi le prieuré de saint Orens, au même diocèse. Le 3 février 1671, François de Harlai de Chanvalon, archevêque de Rouen, nommé à l'archevêché de Paris, ayant été reçu à l'académie françoise, & ayant remercié la compagnie par un discours très-éloquent, Paul Pellisson, qui en étoit alors directeur, répondit à ce prélat; & ce fut en cette occasion qu'il fit ce panégyrique de Louis XIV, qui a été traduit en latin, en espagnol, en portugais, en italien, en anglois, & même en arabe par un patriarche du Mont-Liban, dont l'original est dans le cabinet du roi. La même année il fut reçu maître des requêtes. Il acheta cette charge 60000 écus de M. de Fieubet chancelier de la reine, qui fut fait alors conseiller d'état. Le 22 mars suivant, il porta encore la parole pour l'académie françoise, lorsqu'elle alla complimenter le même prélat dont nous avons parlé, sur son installation à l'archevêché de Paris. Il fit peu de temps après une belle inscription latine, pour une demi-lune de Tournai; car il écrivoit aussi purement en cette langue, qu'en françois. On le croit encore l'auteur de l'inscription qui est sur l'obélisque d'Arles, & d'une relation latine de l'état de la religion en 1682. Cependant M. d'Olivet n'en dit rien dans le catalogue des ouvrages de cet académicien. Il se joignit aussi à deux autres académiciens, pour donner de deux ans en deux ans, sans se faire connoître, un prix de la valeur de trois cens livres, à celui qui, au jugement de l'académie françoise, se trouveroit avoir mieux réussi à célébrer en une piéce de cent vers au plus, quelqu'une des actions du

roi. Depuis la mort de ces deux académiciens, il continua seul la même dépense jusqu'à la fin de sa vie. La guerre ayant commencé en 1672, il commença aussi de suivre le roi dans ses campagnes; ce qu'il fit toujours depuis, hormis dans quelques-unes des dernieres. A celle de Mastricht en 1673, ou peut-être plus tard, on lui vola une nuit dans sa tente cinq cens pistoles; d'autres ne font monter cette somme qu'à cent pistoles. Le roi l'ayant su le jour suivant, lui donna la même somme qu'il avoit perdue. M. Pellisson avoit été nommé pour écrire seul l'histoire de Louis XIV. Dans la suite sa majesté fit un don à madame de Montespan d'un certain droit sur les boucheries de Paris, qui se trouva litigieux. L'affaire fut portée au conseil; M. Pellisson en fut rapporteur, & fit perdre le procès à madame de Montespan. Cette dame piquée engagea le roi à nommer MM. Boileau & Racine pour écrire son histoire, & en exclure M. Pellisson; mais celui-ci n'en reçut pas moins un ordre de continuer d'écrire seul de son côté. En 1674 il vit réussir les soins qu'il avoit pris pour l'académie de Soissons, & il eut le plaisir de voir le roi signer les lettres d'établissement de cette compagnie, sa majesté étant devant Dole.

En 1676, il harangua le roi sur ses conquêtes, à la tête de l'académie françoise. En 1677 il publia, à la sollicitation d'un homme de qualité de ses amis, de courtes prieres pour réciter pendant la messe, qu'il avoit faites pour son usage particulier. Paul Pellisson fut fait économe de Cluni en 1674, de S. Germain des Prés en 1675; & ayant été préposé en 1676 pour l'administration des économats, il fut encore nommé en 1679 économe de S. Denys. Enfin le roi voyant le grand nombre des pretendus réformés qui entroient dans l'église romaine par l'emploi des deniers des économats, augmenta le fond de ces deniers en 1681, du fond même de son épargne. En 1682 il fit l'épitaphe de Marie-Eleonore de Rohan, abbesse de Malnoue, dont il étoit connu, & qui a laissé une paraphrase des livres de Salomon. Cette épitaphe qui se voit gravée sur le tombeau de cette princesse, a été traduite en latin par l'évêque de Tournai, & en italien par le célébre auteur de *la congiura di Raffaello della Torre*, & imprimée trois ou quatre fois. La premiere partie de ses *réflexions sur les différends de la religion*, parut à Paris en un volume *in*-12, en 1686. L'année suivante l'auteur la fit réimprimer avec l'addition d'un nouveau tome intitulé, *Réponse aux objections d'Angleterre & de Hollande, ou de l'autorité du grand nombre dans la religion chrétienne.* En 1690 il y joignit un troisiéme tome intitulé, *Les chimeres de M. Jurieu; réponse générale à ses lettres pastorales de la seconde année contre les livres des réflexions, & examen abrégé de ses prophéties.* Le quatriéme tome fut publié à Paris l'an 1692, & a pour titre, *de la tolérance des religions. Lettres de M. de Leibnitz & réponses de M. Pellisson*, à Paris, *in*-12, 1692. Il travailloit actuellement à un traité sur l'Eucharistie, qui a été imprimé en 1694, quand il fut surpris de la mort le 7 février 1693. Il ne reçut point les sacremens: non qu'il ait refusé de les recevoir, comme quelques-uns l'ont faussement débité, mais parceque l'extrémité & la briéveté de sa maladie ne lui en laisserent pas le temps. Il est certain qu'il avoit communié peu de temps avant sa mort, & que depuis sa conversion il avoit toujours été attaché à la doctrine & à la discipline de l'église catholique. *Voyez* à ce sujet la lettre de M. de Leibnitz à M. Bossuet, évêque de Meaux, du 29 mars 1693, insérée au tome I des *œuvres posthumes* de M. Bossuet. * *Journal des savans de* 1693, *pag.* 182. Perrault, *les hommes illustres. Mémoires manuscrits.* Son Eloge, *dans la continuation de l'histoire de l'académie françoise, par M. l'abbé d'Olivet.* Les autres ouvrages de M. Pellisson dont on n'a point parlé, sont une histoire de Louis XIV, depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661, jusqu'à la paix de Nimégue en 1678. Cette histoire, trouvée parmi ses papiers après sa mort, fut remise, par ordre du roi, entre les mains de M. Daguesseau, depuis chancelier de France, & a été imprimée en 1749, en trois volumes *in*-12. Discours sur les œuvres de M. Sarasin, à Paris, *in*-4°, en 1655. Discours au roi par un de ses fidéles sujets, sur le procès de M. Foucquet, avec divers autres écrits sur le même procès, à Paris *in*-4°, en 1661. Le Prologue en vers à la louange du roi, pour *les Fâcheux*, comédie de Moliere, lorsque cette piéce fut jouée à Vaux chez M. Foucquet, en présence du roi, au mois d'août 1661. L'abbé d'Olivet n'a point parlé de cette piéce dans sa liste des ouvrages de M. Pellisson. Un assez grand nombre de poësies diverses dans différens recueils de son temps, & sur-tout dans celui qui a pour titre: Recueil de piéces galantes en prose & en vers, de madame la comtesse de Suze, & de M. Pellisson, en 1695, 4 volumes *in*-12; puis à Trevoux en 1725. Histoire de la conquête de la Franche-Comté en 1668, imprimée dans le tome VII des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, bibliothécaire de la maison des PP. de l'Oratoire de Paris, en 1729. Lettres historiques, & œuvres diverses, 3. vol. *in*-12, à Paris en 1729, par les soins de l'abbé d'Olivet. *Prieres au saint sacrement de l'autel pour chaque semaine de l'année, avec des méditations sur divers pseaumes de David*, in-18. *Prieres sur les Epîtres & Evangiles de l'année*, in-18. Ces deux volumes n'ont paru qu'en 1734, à Paris. On lui donne encore une relation latine de l'état de la religion en 1682. *Lettres historiques* de M. Pellisson, avec quelques autres piéces, à Paris, trois volumes *in*-12, 1729. Dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1729, p. 2087, on dit de ces lettres: « C'est comme un journal » des voyages & campagnes de Louis XIV, depuis » 1670 jusqu'à 1688. Il y a 273 lettres, & quel» ques autres ouvrages. M. l'abbé d'Olivet a publié » ces lettres; & l'éloge de M. Pellisson, qui est au com» mencement, est de lui. » Dans les mêmes *Mémoires*, janvier 1730, page 188, on dit au contraire, que M. l'abbé d'Olivet déclare publiquement qu'il n'a nulle part à l'édition des lettres historiques de M. Pellisson.

PELOPIDAS, capitaine Thébain, avoit été exilé de son pays par la faction des Lacédémoniens, qui craignoient son courage. Ce fut dans cet intervalle que Phébidas, leur général, prit Cadmée, citadelle des Thébains, sous la XCIX olympiade, l'an 384 avant J. C. Pélopidas la reprit par adresse quatre ans après, en chassa les ennemis; & depuis se trouva dans les plus célébres expéditions avec Epaminondas, pendant la guerre Béotique, sur-tout à la bataille de Leuctres en Béotie, la 2ᵉ année de la CII olympiade, 371 ans avant J. C. & au siége de Sparte. Deux ans après, les Thébains envoyerent Pélopidas ambassadeur vers Artaxerxès roi de Perse, qui fit grande estime de sa personne. Depuis, ce général ayant reçu quelque injure d'Alexandre, tyran de Pherès, persuada à ceux de Thèbes de tourner leurs armes contre lui. La conduite de cette guerre lui fut donnée, & il gagna une bataille, où il demeura entre les morts, sous la CIV olympiade, & vers l'an 364 avant J. C. * Xenophon, *l.* 6. Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1. Cornelius Nepos, & Plutarque, *en sa vie.*

PELOPONNESE, *Peloponnesus*, province & presqu'isle de la Gréce, ainsi nommée de Pélops, fils de Tantale, est aujourd'hui connue sous le nom de *Morée.* Sa division ancienne se faisoit en huit parties, savoir, en Achaïe propre, en Arcadie, pays d'Argos, Corinthe, Elide, Laconie, Messénie & Sicyonie. On le divise présentement en duché de Clarence, qui comprend l'Achaïe, la Sicyonie & Corinthe; Belvedere, autrefois Elide & Messénie; la Sacanie, anciennement le pays d'Argos; & la Tzaconie, où étoient la Laconie & l'Arcadie. Cette derniere partie est aussi nommée *le bras de Maino.* Ses villes principales sont Coron, Clarence, Argos, Belvedere, autrefois *Elis*; Maina, *Leuctrum*; Leontari, *Megalopolis*; Coranto ou Corto, *Corinthus*; Misitra, *Sparta*; Patras, Napoli de Romanie, &c. On donna autrefois le nom de guerre de Péloponnèse à celle que les peuples de cette presqu'isle entrepri-

rent contre les Athéniens. Elle dura depuis la 2^e^ année de la LXXXVII olympiade, & 431 ans avant J. C. jusqu'à la XCIV olympiade, & à l'an 404 avant J. C. que la ville d'Athènes fut prise. Mahomet II, empereur des Turcs, conquit le Péloponnèse, dans le XV siécle, sur les princes Demetrius & Thomas, freres de l'empereur Constantin Dracoses & souverains de ce pays. Les Turcs sont maîtres de cette province. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *in Attic.* Thucydide. Xenophon Diodore de Sicile. Ortelius, &c.

Voici un détail plus précis de la situation & des bornes de chaque partie du Péloponnèse.

1. *L'Achaïe* propre avoit pour bornes le golfe de Corinthe, du côté du septentrion; la mer Ionienne à l'occident; l'Elide & l'Arcadie au midi; & la Sicyonie vers l'orient. Patras en étoit la capitale.

2. *La Sicyonie*, la plus resserrée de ces provinces, tiroit son nom de sa ville capitale, appellée *Sicyone*, & avoit pour limites à l'orient la Corinthie; au couchant l'Achaïe propre; au septentrion, le golfe de Corinthe; & l'Arcadie du côté du midi.

3. *La Corinthie*, qui s'étendoit dans la partie septentrionale du Péloponnèse, confinoit au couchant avec la Sicyonie; au midi & à l'orient avec l'Argie; & étoit séparée de la grande Achaïe par le golfe & l'isthme de Corinthe, & par le golfe Saronique.

4. *L'Elide* avoit pour confins, au nord l'Achaïe propre; au levant l'Arcadie; au midi la Messénie; & au couchant la mer Ionienne. La capitale se nommoit *Elide*.

5. *La Messénie* étoit située dans la partie méridionale, entre la Laconie à l'orient, & l'Elide à l'occident. Elle avoit l'Arcadie au septentrion, & s'étendoit vers le midi, entre le golfe Messéniaque & le golfe Cyparissien. Messene en étoit la ville capitale.

6. *La Laconie* étoit bornée au midi par le golfe Messéniaque & le golfe Laconique; à l'orient par le golfe Argolique; au septentrion par l'Argie; à l'occident par l'Arcadie & la Messénie. Sparte en étoit la citadelle.

7. *L'Arcadie* étoit en pleine terre, éloignée du bord de la mer, & avoit au levant l'Argie & la Laconie; au couchant l'Elide; au septentrion l'Achaïe propre; & au midi la Messénie. Elle avoit pour capitale Mégalopolis.

8. *L'Argie* ou *Argolide* étoit bornée du côté de l'orient, par le golfe Argolique; vers l'occident par l'Arcadie; au midi par la Laconie; & au septentrion par le golfe Saronique. Argos étoit la principale ville de cette province. *Cherchez* LACÉDÉMONE & MORÉE.

PELOPS, fils de *Tantale* roi de Phrygie, & de Taygeté, passa en Elide, & épousa Hippodamie, fille d'Oënomaüs, roi de ce pays. S'étant battu avec ce prince, Pélops engagea quelques-uns de ses domestiques à disposer les roues de son chariot, de maniere qu'il versât pendant la course: cet expédient ayant réussi, & Oënomaüs ayant été blessé à mort de cette chute, Pélops s'empara du royaume, & s'y rendit si puissant, que tout le pays qui est au-delà de l'isthme, & qui compose une partie considérable de la Gréce, de son nom & du mot grec νῆσος qui veut dire *isle*, fut appellé *Péloponnèse*, c'est-à-dire *isle de Pélops*. Les poëtes ont feint que son pere Tantale servit son fils Pélops à la table des dieux; & que Cérès affamée ayant dévoré une épaule de ce jeune prince, Jupiter fit rassembler les membres pour les ranimer; & comme on ne trouvoit point une de ses épaules, on fut obligé de lui en donner une d'ivoire. *Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit son fils naturel. * Ovide, *l.* 6 *des métamorphoses*. Natalis Comes.

PÉLORE, *Pelorus*, promontoire de Sicile, dit *Capo di Faro* ou *Phare de Messine*. Quelques-uns croient que ce nom fut donné à ce cap, de celui d'un pilote, qu'Annibal y tua, croyant faussement qu'il en avoit été trahi, & auquel il éleva depuis une statue. * *Consultez* Valere Maxime, *liv.* 9, *c.* 8, *ex.* 4.

PELOT (Jean-Bapt.) sorti d'une famille noble & ancienne de Lyon, entra dans l'état ecclésiastique, & y brilla par ses talens. Il prit des dégrés en Sorbonne, fut reçu docteur, & eut l'abbaye de Landais, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Bourges. Son esprit, son amour pour les sciences, & sa politesse le firent estimer & rechercher des savans, & par les meilleures compagnies. Il s'y livra d'abord, s'en dégouta dans la suite; & renonçant même à toutes les espérances du siécle, il courut se cacher dans la grande Chartreuse, où il fit profession, & mena une vie fort austere. Ses amis souhaitoient qu'on le plaçât sur quelque siége épiscopal; & l'on assure qu'il avoit toutes les qualités que demande S. Paul pour le bien remplir; mais depuis sa retraite il préféra l'obscurité & la pénitence à tout l'éclat des grandes places, & ce ne fut jamais que malgré lui qu'il accepta la charge de prieur de la Chartreuse de Ville-franche en Rouergue. Il y a apparence qu'il est mort au commencement de 1680, étant coadjuteur (c'est-à-dire, second procureur) de la Chartreuse de Rouen. Voici comment sa mort a été annoncée dans la carte du chapitre général, tenu le 20 de mai 1680: *Obiit D. Joan. Bapt.* PELOT *professus Cartusiæ, Coadjutor domûs sancti Juliani, & aliàs prior domûs Villafranchæ.* Il a eu un frere nommé *Claude* Pelot, premier président du parlement de Normandie, qui mourut le 3 août 1683. L'abbé de Marolles parle de l'un & de l'autre avec beaucoup d'estime, dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont donné de leurs livres, ou qui l'ont honoré de leur estime ou de leur amitié*, pag. 429.

PELTAN (Théodore-Antoine) Jésuite, ainsi nommé, parcequ'il étoit de Pelte, dans le diocèse de Liége, est un des premiers religieux de sa compagnie, qui ait professé dans l'université d'Ingolstad, depuis qu'Albert, duc de Baviere, l'eut établie, en 1556. Il y enseigna la langue grecque, puis l'hébraïque, & la théologie, avec un applaudissement extraordinaire. Il fut depuis envoyé dans le collége d'Augsbourg, pour s'y délasser de ses longs travaux, & y mourut en 1584. Il a laissé divers ouvrages: *De peccato originali, tract. XVIII. De satisfactione Christi & nostra, & de Purgatorio, lib. III. De christianorum sepulturis, exequiis & anniversariis. De tribus bonorum operum generibus. Theologia naturalis & mystica. De sanctorum origine, cultu, & invocatione, reliquiis & imaginibus. De matrimonio. Paraphrasis ac scholia in proverbia Salomonis. Catena Græcorum patrum in proverbia, &c.* Il traduisit aussi de grec en latin divers ouvrages des peres; comme ceux d'André de Césarée, de Victor d'Antioche, de Tite de Bostres, de S. Grégoire Taumaturge, les actes du concile général d'Ephèse, &c. * Valentin Rotmar, *de profess. acad. Ingolst.* Ribadeneira, & Alegambe, *bibliotheca script. societ. Jes.* Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.*

PELU (Jules) évêque de Naumbourg, dans la Misnie, mourut en 1554, & laissa divers traités: *Institutio hominis christiani. De republica Germaniæ seu imperio constituendo, &c.* * Possevin, *in appar. sacr.* Le Mire, &c.

PELUSE, *Pelusium*, ville d'Egypte vers l'embouchure orientale du Nil, étoit autrefois archevêché, sous le patriarchat d'Alexandrie. On la nomme présentement *Belbais*, comme nous l'apprenons de Guillaume de *Tyr*, & de le Noir. Damiette est bâtie près des ruines de cette ancienne ville, & s'est augmentée de ses débris: ce qui fait que quelques-uns l'ont prise pour Peluse. * *Consultez* Strabon; Pline; Ptolémée, &c.

PELYSS ou PISSEN, selon quelques cartes: c'est une petite ville de la basse Hongrie, située à sept lieues de Bude, vers le couchant. Elle donne son nom au comté de Pelyss, qui est entre celui d'Albe-Royale, & le Danube, & renferme la ville de Bude. * Mati, *dictionaire.*

PEMBLE (Guillaume) philosophe & théologien Anglois, fils d'un ministre, né à Egerton en Kent vers l'an 1592, commença le cours de ses études à Oxford, où il fut reçu au collége de la Magdeléne, dans lequel il fut ensuite lecteur & tuteur. Il reçut depuis le dégré de

maître - ès - arts ; & après qu'il se fut voué à la théologie, il en fut nommé lecteur au même collége. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort, arrivée en 1623, n'étant âgé que de 31 ou 32 ans. Malgré sa jeunesse, il s'étoit déja acquis la réputation de bon prédicateur, de philosophe, d'orateur, & de mathématicien ; & il passoit pour fort habile dans les langues orientales. Il étoit entré dans les sentimens de Calvin sur la théologie ; & il en suivoit les erreurs. Ses ouvrages philosophiques ont été imprimés en un recueil, & l'on en a plusieurs autres qu'il n'a donnés qu'en anglois. * Heerebordi, *meletemata philosoph.* Wood. *Antiq. & Athen. Oxon.* &c.

PEMBRIDGE, ville ou bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du comté d'Héreford, qu'on nomme *Stetford*. Il est situé sur la riviere de Wye. C'est une place ancienne renommée par ses marchés aux chevaux. Elle est à 100 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

PENA (François) Espagnol, natif de Villaroia de Pinare, dans le diocèse de Saragoce, fut nommé par Philippe II, roi d'Espagne, pour être auditeur de Rote, & s'acquit quelque estime à Rome, où il refusa deux bénéfices que le roi d'Espagne lui offrit, dans l'espérance d'obtenir des dignités plus relevées ; mais il mourut dans cette attente, en 1612. Il fit des commentaires sur le livre de Nicolas Emeric, intitulé, *Directorium inquisitorum*, & sur ceux de trois ou quatre autres auteurs, qui parlent de l'inquisition. On a de sa composition, *Instructio sive praxis inquisitorum. De forma procedendi contra inquisitos. De temporali regno Christi.* Cet auteur avoit un furieux entêtement pour l'inquisition, comme on en peut juger par deux de ses pièces ; la I, contre l'absolution donnée en France au roi Henri *le Grand* ; & la II, contre l'arrêt célébre du parlement de Paris, donné contre Jean Chastel, qui avoit attenté à la vie du roi Henri IV. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. imag. illustr. cap.* 80. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PENA (Jean) natif de Moustiers, ville de Provence, dans le diocèse de Riez, & professeur royal des mathématiques à Paris, étoit d'une maison illustre de la ville d'Aix. Il étoit savant en grec, en latin, & en philosophie, & avoit un esprit capable de réussir dans toutes sortes de sciences. Il avoit été disciple de Ramus pour les belles lettres ; mais on assure qu'il fut le maître de ce savant pour les mathématiques. On croit que ce fut à Jacques Charpentier de Beauvais qu'il succéda dans la chaire de mathématiques du collége royal, vers l'an 1556. D'autres prétendent que l'on créa une chaire exprès pour lui, que l'on supprima après sa mort, arrivée l'an 1560, selon Guillaume Duval dans son histoire des professeurs du collége royal, & en 1558, selon M. de Thou, dans son histoire. Pena avoit enseigné au collége de Presles, en même temps que Ramus. Il a beaucoup travaillé sur Euclide, dont il a publié, expliqué & traduit en latin un assez grand nombre de traités, entr'autres, la *Catoptrique*, avec une préface où il démontre beaucoup de choses de l'usage du miroir cylindrique. On a encore de lui *Euclidis rudimenta musices ; Sectio regulæ harmonicæ*, en grec & en latin ; & une version latine avec le texte grec de trois livres des sphériques de Théodose Tripolite, à Paris en 1558, *in-4°*. Il n'avoit que 30 ans, lorsqu'il mourut, le 23 d'août, & il fut enterré dans le cloître des Carmes. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, l'*Histoire de Provence & des poëtes Provençaux*, par Nostradamus ; la *Bibliothéque* de la Croix du Maine, &c.

Sa famille a produit de savans hommes ; comme ANTOINE Pena, conseiller au parlement de Provence en 1564. HUGUES de Pena, poëte tragique dans le XIII siécle, fut très-estimé à la cour de Charles de France, I du nom, roi de Naples, comte de Provence, &c. & fut secrétaire de ce prince. Il fut couronné poëte par la reine Béatrix, & mourut l'an 1280. Il avoit épousé *Mabile* de Simiane, & laissa diverses poësies. * Nostradamus, *histoire de Provence, & des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, &c.

PENA-FIEL, *cherchez* PENNA-FIEL.

PENATES, *cherchez* LARES.

PENBROCK, *Penbrocium*, province d'Angleterre, qui a titre de comté dans le pays de Galles, avec une ville de même nom. * Cambden.

PENDA, troisiéme roi de Mercie en Angleterre, succéda en 626 à Kearl, qui avoit tenu long-temps le royaume par soi-même, étant fils de Wilba. Son régne fut fatal à quatre rois, qu'il tua en bataille, savoir Edwin & Oswald, deux rois de Northumberland ; Sigebert & Acma, deux rois des East-Angles ou Anglois orientaux. Enfin après un régne de 30 ans, il fut tué lui-même dans une bataille contre Oswi, roi des Northumbres ou de Northumberland. * *Diction. anglois.*

PENDA, quatriéme roi de Mercie, & le premier roi chrétien des Merciens, succéda à son pere Penda en 656. Son mariage avec Alflede fille d'Oswi, roi des Northumbres, procura sa conversion. Car Oswi, qui étoit chrétien, refusa de lui donner sa fille, à moins qu'il ne se fît chrétien avec tous ses sujets ; condition qu'il accepta. Alfrid, fils d'Oswi, dont la femme étoit Kiniburg sœur de Penda, le porta aussi beaucoup à se convertir. En sorte qu'écoutant avec plaisir ce qu'on prêchoit parmi les chrétiens touchant la résurrection & la vie éternelle, il fut bientôt persuadé de la vérité de la religion chrétienne, & baptisé avec tous ceux qui le suivoient, soit qu'il dût obtenir la princesse qu'il demandoit en mariage, ou qu'il ne la dût pas obtenir. Tout cela arriva pendant que son pere Penda vivoit encore, lequel pour ses vertus royales avoit été fait prince de la Mercie méridionale ; & il est à remarquer que quoiqu'il fût paien, il n'empêchoit aucun de son royaume d'écouter ou d'embrasser l'évangile : il blâmoit au contraire & condamnoit ceux dont la conduite ne répondoit pas à leur foi, ne pouvant souffrir que l'on n'obéît pas au Dieu auquel l'on croyoit. Son fils Penda ne régna que deux ans, ayant été tué le jour de Pâque par la trahison de sa femme, qu'il avoit cru bonne chrétienne, quand il l'épousa, en sorte que l'on peut dire que sa femme née chrétienne avoit agi en païenne, & que lui nouveau chrétien avoit suivi exactement les devoirs de la religion qu'il avoit embrassée. * *Diction. angl.*

PENDARACHI. C'étoit anciennement une ville épiscopale dans l'Asie mineure. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Natolie, situé sur la mer Noire, environ à vingt lieues de Samastro vers le couchant. * Mati, *diction.*

PENDENNIS-CASTLE, c'est-à-dire le *château de Pendennis*, est sur une hauteur de même nom dans le comté de Cornouaille en Angleterre, à l'entrée du port de Falmouth. C'est le plus grand château qu'il y ait présentement en Angleterre. * *Diction. angl.*

PENE, riviere de la basse Saxe, prend sa source dans le Meckelbourg, traverse deux petits lacs, & entrant dans la Poméranie Suédoise, y baigne Demmin, Gutzkow, Anclam, & se joint à la branche occidentale de l'Oder, qui prend le nom de Pene, & va baigner Lassan & Wolgast, & se décharger dans la mer Baltique * Mati, *diction.*

☞ PENE DE BILLI, bourg dans le duché d'Urbin, près de la riviere de Rimino, à une lieue & demie de S. Leo. Le pape Pie V y établit en 1571 la résidence de l'évêque de Monté-Feltro. * Mati & la Martiniere, *diction.*

PENÉE, *Peneus*, fleuve de Thessalie, dit présentement *Salampria*, étant grossi de l'Ion, du Pattisus, & de l'Apidanus, coule entre les monts Ossa & Olympe, & se décharge dans le golfe de Thessalonique. Ce fleuve arrose la vallée de Tempé en Thessalie, & est fort célébre dans les écrits des poëtes, qui ont feint que Daphné sa fille y avoit été métamorphosée en laurier. * Pline, Strabon, &c. en parlent, & Ovide, *l. 1. metam.*

PENÉLOPE, *Penelope*, fille d'Icare, épousa Ulysse, dont

dont elle eut Télémaque. Son mari obligé d'aller à la guerre de Troye, demeura vingt ans en ce voyage. Divers seigneurs charmés de la beauté de Pénélope, lui faisoient accroire qu'Ulysse étoit péri, & la pressoient de se déclarer en leur faveur. Elle le promit, pourvu qu'on lui donnât le temps d'achever une piéce de toile qu'elle avoit commencée : on le lui permit, & elle avoit coutume de défaire durant la nuit le travail qu'elle faisoit pendant le jour. Ainsi par cet ingénieux artifice, elle éluda l'importunité de ses amans jusqu'au retour de son mari. D'anciens auteurs ont parlé très-désavantageusement de la conduite de Pénélope, & ont écrit qu'Homere ne l'avoit tant louée que parcequ'il en avoit été amoureux. *Voyez* là-dessus le dictionaire de Bayle. Les anciens ont prétendu qu'elle avoit été nommée Pénélope, à cause qu'ayant été exposée dans sa jeunesse, elle avoit, disent-ils, été nourie par des oiseaux qui portoient ce nom. * Homere, *in Odyss.* Ovide, *epist.* I. Bocace, *de clar. mulier.*

PENG-AB ou LAHOR, ville des Indes dans les états du grand Mogol, capitale du royaume de Peng-ab : son nom veut dire *Cinq-Eaux*, parceque ce pays est arrosé de cinq fleuves. Lahor, qui est la ville capitale, située sur la riviere de Raucé, est grande, bien bâtie, & a un palais magnifique ; aussi est-elle assez souvent le séjour du grand Mogol. * Sanson. Baudrand.

PENICHE, ville forte de l'Estrémadure Portugaise, située au bord de la mer, à douze ou quatorze lieues de Lisbonne, dans une presqu'isle environnée de rochers de tous côtés, & qui fait un cap, auquel elle donne le nom. Cette presqu'isle est séparée du continent par un canal de cinq cens pas de largeur, qui est guéable lorsque la marée est basse, mais qui se remplit entiérement dans le temps de la pleine mer ; de sorte que Peniche devient une isle, où on ne peut aborder qu'en bateau. La mer forme là un bon port, où les Anglois débarquerent en 1589, quand ils entrerent en Portugal en faveur d'Antoine. Depuis on a fermé cette ville de bonnes murailles, avec quatre tenailles, & fortifié le port de six pans de murailles, ausquels on a attaché trois bastions & deux demi-bastions. Il y a aussi une citadelle & un fort quarré, que Philippe II y a fait bâtir. A deux lieues de la côte, on voit dans la mer les quatre petites isles appellées *Berlingues*. * *Délices de Portugal.*

PENISCOLA, *Peninsula*, montagne du royaume de Valence en Espagne sur les côtes de la mer Méditerranée, est presque entierement entourée d'eau, ce qui lui a fait donner ce nom qui signifie la même chose que presqu'isle. Il y a sur son sommet un terrein spacieux où l'on a bâti une citadelle très-forte, & où s'est formée depuis une petite ville. Des deux côtés de cette montagne, qui sont baignés de la mer, les vaisseaux sont à couvert des tempêtes & des ennemis, ausquels la citadelle ne permet pas d'approcher. Au pied du rocher sont de grandes cavernes, où l'eau de la mer s'insinue par dessous terre, & y porte quantité de poissons. On y voit encore sortir une fontaine d'eau douce très-utile aux habitans. Ce fut là où Pierre de Lune, antipape, qui prit le nom de Benoît XIII, se retira, comme en un lieu de sureté, pour faire ses fonctions pontificales. Il y fit bâtir un superbe palais, & une grande église, que l'on y voit encore aujourd'hui, & mourut dans le schisme l'an 1424. * Nieremberg, *hist. nat. l.* I.

PENITENCE *chez les Juifs*, nommée *Thejouvtha*, nom qui signifie *changement* ou *conversion*. La véritable pénitence doit être, selon eux, conçue par l'amour de Dieu, & suivie des bonnes œuvres. Ils faisoient une confession le jour des expiations, ou quelque temps auparavant. Ils imposoient des pénitences réglées pour les péchés, & ils ont chez eux des pénitenciels, qui marquent les peines qu'il faut imposer aux pécheurs, lorsqu'ils viennent confesser leurs péchés. Cette confession est d'obligation parmi eux ; on la trouve dans les cérémonies du sacrifice pour le péché. Celui qui l'offroit, confessoit son péché, & en chargeoit la victime. Ils reconnoissoient un lieu destiné à la purification des ames après la mort. On offroit des sacrifices pour elles ; maintenant ils se contentent de simples prieres. Ainsi parmi les péchés, ils en distinguent de deux sortes ; les uns qui se pardonnent dans l'autre vie, les autres qui sont irrémissibles. Joséphe nous apprend que les Pharisiens avoient une opinion particuliere là-dessus. Ils enseignoient que les ames des gens de bien, au sortir d'un corps, entroient dans un autre ; mais que celles des méchans alloient dans l'enfer. Hérode le tétrarque, prévenu de ce sentiment, croyoit que l'ame de S. Jean, qu'il avoit fait mourir, étoit passée dans la personne de Jesus-Christ. * Le P. Morin, *de pænitentia.* Le P. Lami de l'Oratoire, *introduction à l'écriture sainte.*

PENITENCE *chez les chrétiens*, est une peine imposée, après la confession des péchés. Elle étoit secrete ou publique, selon que l'évêque ou les prêtres par lui commis, le jugeoient à propos pour l'édification des chrétiens. Plusieurs faisoient pénitence publique, sans que l'on sût pour quels péchés ils la faisoient ; d'autres faisoient pénitence en secret, même pour de grands crimes, lorsque la pénitence publique auroit causé trop de scandale. Le temps des pénitences étoit plus ou moins long, selon les différens usages des églises ; & nous voyons encore une grande diversité entre les canons pénitentiaux qui nous restent ; mais les plus anciens sont d'ordinaire les plus séveres. S. Basile marque deux ans pour le larcin, sept pour la fornication, onze pour le parjure, quinze pour l'adultere, vingt pour l'homicide, & toute la vie pour l'apostasie. Ceux à qui il étoit prescrit de faire pénitence publique, s'adressoient à l'archi-prêtre, ou autre prêtre pénitencier, qui prenoit leur nom par écrit, puis le premier jour du carême étant venu, ils se présentoient à la porte de l'église en habits pauvres, sales & déchirés : car tels étoient chez les anciens les habits de deuil. Etant entrés dans l'église, ils recevoient de la main du prélat des cendres sur la tête, & des cilices pour s'en couvrir ; puis ils étoient mis hors de l'église, dont les portes étoient aussitôt fermées devant eux. Les pénitens demeuroient d'ordinaire enfermés, & passoient ce temps à pleurer & à gémir, sinon les jours des fêtes, ausquels ils venoient se présenter à la porte de l'église sans y entrer. Quelque temps après on les y faisoit entrer pour entendre les lectures & les sermons, à la charge d'en sortir avant les prieres. Au bout d'un certain temps, ils étoient admis à prier avec les fidéles, mais prosternés contre terre ; & enfin on leur permettoit de prier debout jusqu'à l'offertoire, qu'ils sortoient. Ainsi il y avoit quatre ordres de pénitens, les pleurans, les auditeurs, les prosternés & les consistans, ou ceux qui prioient debout. On les distinguoit encore d'une autre maniere du reste des fidéles, en les plaçant du côté gauche dans l'église.

Tout le temps de la pénitence étoit divisé en quatre parties, par rapport aux quatre états dont nous venons de parler. Par exemple, celui qui avoit tué volontairement, étoit quatre ans entre les pleurans, c'est-à-dire, qu'il se trouvoit à la porte de l'église aux heures de la priere, & demeuroit dehors, revêtu d'un cilice, ayant de la cendre sur la tête, & le poil non rasé. En cet état, il se recommandoit aux prieres des fidéles, qui entroient dans l'église. Les cinq années suivantes, il étoit au rang des auditeurs, & entroit dans l'église pour y entendre les instructions. Après cela, il étoit du nombre des prosternés pendant sept ans : & enfin il passoit au rang des consistans, priant debout, jusqu'à ce que les vingt ans étant accomplis, il étoit admis à la participation de l'eucharistie. Ce temps étoit souvent abrégé par les prélats, s'ils s'appercevoient que les pénitens méritassent quelque indulgence. Que si le pénitent mouroit pendant le cours de sa pénitence, & avant que de l'avoir accomplie, on avoit bonne opinion de son salut, & on offroit pour lui le saint sacrifice. Lorsque les pénitens étoient admis à la réconciliation, ils se présentoient à la porte de l'église, où le prélat les faisoit entrer, & leur don-

noit l'absolution solemnelle. Alors ils se faisoient faire le poil, & quittoient leurs habits de pénitens, pour vivre comme les autres fidéles. Il est bon de remarquer ici la réflexion que fait S. Augustin sur ce sujet : *Si l'homme*, dit ce grand docteur, *revenoit promptement au bonheur de son premier état, il regarderoit comme un jeu la chute du péché.* (*Serm.* 34, *de Divin.*) * M. l'abbé Fleuri, *mœurs des chrétiens.*

La pénitence a toujours été dans l'église ; mais la façon de la faire, soit publique, soit particuliere, a changé selon l'état où l'église s'est trouvée, & selon le besoin des fidéles. Dans le I siécle, l'imposition des peines dépendoit absolument des évêques. S. Cyprien témoigne que ses prédécesseurs ne recevoient point à la pénitence ceux qui étoient coupables d'adultere, d'homicide ou d'idolâtrie. Le concile d'Elvire y ajouta le faux témoignage ; mais du temps du même S. Cyprien, la coutume de relâcher les pénitences imposées pour quelque crime que ce fût, à la recommandation des martyrs qui alloient au supplice, s'introduisit en Afrique. Depuis l'hérésie des Novatiens & des Montanistes, l'église commença d'être plus sévere sur ce qui regardoit l'imposition de la pénitence canonique. Enfin on fit quatre dégrés de la pénitence publique, comme nous venons de l'expliquer : le premier étoit des pleurans ; le second, des écoutans ; le troisiéme, des prosternés ; le quatriéme, des consistans. Le nom des pleurans & des écoutans ne se trouve point dans les auteurs Latins des premiers siécles de l'église : on n'y parle que de la prostration, & de la consistance ; & par la prostration, les Latins & les Grecs dans le IV siécle, entendent la pénitence publique, & y rapportent toutes les satisfactions rigoureuses qu'elle contenoit, & qui étoient énoncées dans les livres pénitentiaux. Vers la fin du V siécle, il s'introduisit une pénitence mitoyenne, entre la publique & la secrete, laquelle se faisoit pour certains crimes, dans les monasteres ou dans d'autres lieux, en présence de quelques personnes pieuses. Enfin vers le VII siécle, la pénitence publique pour les péchés occultes, cessa tout-à-fait. Théodore, archevêque de Cantorberi en Angleterre, est marqué comme le premier auteur de la confession secrete, pour les péchés secrets, dans l'Occident. Vers la fin du VIII siécle, on introduisit le rachat, ou plutôt la commutation des pénitences imposées, que l'on changeoit en quelques bonnes œuvres, comme en aumônes, en prieres, en pélerinages ; & dans le XII siécle la coutume s'introduisit de racheter le temps de la pénitence canonique, avec une aumône d'argent, qui étoit appliquée au bâtiment d'une église, & quelquefois à des ouvrages pour la commodité publique. Cette pratique fut nommée une relaxation ou un relâchement, & fut depuis appellée *indulgence.* Dans le XIII siécle les hommes étant tout-à-fait éloignés de faire la pénitence canonique, les prêtres se virent réduits à les y exhorter, sans les y contraindre, à l'égard des péchés secrets & ordinaires : car pour les péchés publics & énormes, on imposoit encore des pénitences fort rigoureuses. Dans les XIV & XV siécles, on commença à ordonner des pénitences très-légeres, pour des péchés très-énormes : ce qui a donné lieu à la réformation faite sur ce sujet par le concile de Trente. * Godeau, *hist. de l'église*, *l.* 4.

PENITENCE. La pénitence en général est une vertu par laquelle le pécheur se repent des fautes qu'il a faites, & prend une ferme résolution de ne les plus commettre ; c'est pourquoi elle est appellée en grec μετάνοια : ce nom signifie un *changement de sentiment accompagné de douleur & de repentir.* Ce sentiment est intérieur ; mais il se fait connoître par des signes extérieurs ausquels on a donné aussi le nom de pénitence. Tout pécheur peut, avec le secours de la grace, se repentir de son péché, concevoir une douleur de l'avoir commis, prendre la résolution de ne le plus commettre, & changer de vie. Voila la pénitence *intérieure* qui a toujours été la même ; mais quant à la pénitence *extérieure*, elle a varié suivant les temps. Jesus-Christ a laissé à ses apôtres le pouvoir de lier & de délier, de retenir & de remettre les péchés. C'est ce que les peres ont expliqué de la pénitence qui se pratique chez les chrétiens. Dès le commencement de l'église, les Juifs & les païens qui embrassoient la religion de Jesus-Christ, témoignoient, avant que d'être baptisés, qu'ils se repentoient d'avoir été dans l'erreur, qu'ils y renonçoient, qu'ils étoient fâchés d'avoir mal vécu, & qu'ils promettoient de vivre à l'avenir selon les loix de Jesus-Christ ; ils en donnoient même des marques par leur conduite & par leurs actions : c'est ce qu'on appelle la pénitence avant le baptême, ou la pénitence des catéchumenes ; mais cette pénitence n'étoit pas sujéte à des loix pénibles. On étoit persuadé que le baptême effaçoit tous les péchés, quand on le recevoit avec la foi, sans qu'il fût besoin de subir le joug de la pénitence extérieure. Quand après le baptême les chrétiens baptisés apostasioient ou tomboient dans des crimes, ils étoient séparés de la communion de l'église ; & pour y rentrer, il falloit qu'ils se soumissent aux loix d'une rigoureuse pénitence, afin d'obtenir la rémission de leurs péchés devant Dieu & devant les hommes : c'est pourquoi la pénitence est appellée par les anciens, *baptême laborieux, baptême de larmes.* Nous avons un exemple de cette pénitence en la personne du Corinthien incestueux, que S. Paul livra à satan, & fit séparer de la communion des fidéles, afin de le faire rentrer en lui-même, & qu'il ordonna qu'on réconcilieroit ensuite, après qu'il eut donné des marques de sa douleur. * I. *Corinth.* 5 ; & II. *Corinth.* 2. Dans les deux premiers siécles de l'église, le temps de cette pénitence, ni la maniere, n'étoient pas réglés ; mais dans le troisiéme on fixa la maniere de vivre des pénitens & le temps de leur pénitence. Ils étoient séparés de la communion des fidéles, privés de la participation, & même de la vue des saints mysteres, & obligés de pratiquer diverses austérités, jusqu'à ce qu'ils fussent réconciliés par l'évêque & par les prêtres, qui les mettoient en pénitence, & leur donnoient ensuite l'absolution. La rigueur de cette pénitence a été si grande dans quelques églises, que pour les crimes d'idolatrie, d'homicide & d'adultere, on laissoit les pécheurs en pénitence pendant le reste de leur vie, & on ne leur accordoit pas même l'absolution à la mort. On s'est bientôt relâché à l'égard des adulteres & des homicides, que l'on réconcilioit à l'article de la mort, ou après une longue pénitence ; mais à l'égard de ceux qui étoient tombés dans le crime d'idolatrie, on a été plus long-temps sans leur accorder l'absolution, même à la mort. Cela fut résolu néanmoins du temps de S. Cyprien dans l'église de Rome & de Carthage, & on l'accorda même avant l'article de la mort. On ne l'a néanmoins donnée qu'à ceux qui l'avoient demandée étant en santé ; & quand on l'accordoit pendant la maladie, si le pénitent revenoit en santé, il étoit obligé d'achever sa pénitence. Mais jusqu'au VI siécle, quand les pécheurs, après avoir fait pénitence, retomboient dans des crimes, ils n'étoient plus reçus au bénéfice de l'absolution : ils demeuroient en pénitence séparés de la communion de l'église, qui laissoit leur salut entre les mains de Dieu : ce qui a été fait, dit S. Augustin, non que l'on désespérât de leur salut, mais pour maintenir la rigueur de la discipline, *non desperatione veniæ factum est, sed rigore disciplinæ.* L'église ne doutoit pas qu'elle n'eût le pouvoir de remettre les péchés la seconde fois comme la premiere ; mais elle ne jugeoit pas à propos de le faire. Les Montanistes & les Novatiens, non-seulement refusoient entierement l'absolution à ceux qui étoient tombés dans des crimes, mais aussi contestoient à l'église le pouvoir de leur remettre les péchés, en quoi ils étoient dans l'erreur. Les anciennes pénitences étoient publiques, & ne s'imposoient qu'à ceux qui avoient commis de grands crimes, dont ils étoient convaincus, ou qu'ils avoient confessés. Les quatre dégrés de cette pénitence, dont il a été parlé dans les articles précédens, ne furent réglés

que vers le commencement du IV siécle, & n'ont été exactement observés que dans l'église grecque. Les clercs dans les trois premiers siécles étoient soumis à la pénitence comme les autres. Dans les siécles suivans ils étoient seulement déposés de leur ordre, & mis au rang des laïcs, quand ils tomboient dans des crimes pour lesquels les laïcs étoient mis en pénitence. La rigueur des canons sur la pénitence subsista jusqu'au VII siécle, dans lequel elle commença à se relâcher. La pénitence publique ne fut pas néanmoins abolie pour les péchés publics; mais on diminua beaucoup de sa rigueur, & les pénitences secretes devinrent en usage. Le relâchement s'augmenta dans les siécles suivans, & la pénitence publique fut presque entierement abolie dans le XIV. Il en est resté néanmoins quelques exemples, & le concile de Trente a ordonné qu'elle fût rétablie à l'égard des pécheurs publics.

Les théologiens considérant la pénitence comme sacrement, disent qu'elle a trois parties; la contrition, la confession & la satisfaction. Ils distinguent deux sortes de contrition, une parfaite, & une autre imparfaite: ils appellent celle-ci attrition; elle doit, pour être suffisante, renfermer, suivant le concile de Trente, une vraie douleur d'avoir commis le péché, un ferme propos de n'y plus retomber, & un amour de Dieu au moins commencé. La confession est une déclaration que l'on fait au prêtre de ses péchés. Jamais il n'y a eu d'obligation de faire cette confession publiquement. Elle se faisoit autrefois à l'évêque, ou à un prêtre préposé pour cela. Elle se fait à présent secrétement à l'évêque, ou au prêtre approuvé par l'évêque, qui sont obligés de garder un secret inviolable. On est obligé de se confesser des péchés mortels, & l'on peut s'accuser des véniels. La satisfaction qui étoit autrefois imposée par les canons, est présentement imposée par le prêtre, qui la doit proportioner à la qualité des péchés. Le prêtre donne l'absolution au pénitent; cette absolution a été long-temps conçue en forme de prieres que l'on faisoit à Dieu, afin qu'il absoude le pénitent de ses péchés. A présent dans l'église latine, le prêtre prononce cette absolution en son nom, mais comme ministre de Jesus-Christ. Elle ne se donnoit autrefois qu'après la satisfaction ou pénitence achevée; présentement le prêtre la peut donner après la confession & avant la satisfaction accomplie; & c'est ainsi qu'il la donne, à moins qu'il ne juge à propos de la différer, jusqu'à ce qu'il soit assuré de la conversion de son pénitent: ce qu'il est obligé de faire suivant les loix de l'église & la prudence chrétienne en bien des cas. * Tertull. *de pænit. & de pudicit.* S. Cyprien dans ses lettres, & dans le livre *de Lapsis*. Canons des conciles. Lettres canoniques de S. Basile, de S. Gregoire de Nysse, & des autres peres. Livres pénitenciels & sacramentaires. Théologiens. L'Aubespine, *observations sacrées*. Morin, *de pænitentia*. Arnauld, *de la fréquente communion & de la pénitence*. Varet, *de la pénitence publique qui s'observe dans le diocèse de Sens*.

PÉNITENCIEL, recueil des canons, qui ordonnent le temps & la maniere de la pénitence qu'il falloit imposer réguliérement pour chaque péché, & des formulaires de prieres, dont on devoit se servir pour recevoir ceux qui entroient en pénitence, & pour réconcilier les pénitens par une absolution solemnelle. Les principaux ouvrages de ce genre sont, le pénitenciel de Théodore, archevêque de Cantorberi en Angleterre; celui du vénérable Bede, prêtre Anglois, que quelques-uns attribuent à Egbert archevêque d'Yorck, qui vivoit en même temps, & en pareille réputation de doctrine & de sainteté; celui de Rabanus Maurus, archevêque de Mayence; & le pénitenciel romain. Ces pénitenciels dressés pour maintenir la rigueur de la discipline de la pénitence, devinrent très-communs; & comme chacun se donnoit la liberté d'en faire, & d'y insérer des pénitences arbitraires, au lieu d'avoir l'effet que l'on s'étoit proposé, ils ne servirent qu'à autoriser le relâchement. Ceux-ci furent condamnés dans le concile de Paris, tenu sous Louis *le Débonnaire*, & dans plusieurs autres conciles. * Morin, *de pænitentia*. Doujat, *hist. du droit canon*.

PENITENCIER, prêtre préposé pour entendre les confessions des pénitens & leur imposer la pénitence. Socrate & Sozomene disent que ce pénitencier fut établi dans les églises d'Orient, du temps de la persécution de l'empereur Déce, & qu'il y subsista jusqu'à ce que Nectaire, patriarche de Constantinople, l'abolit vers l'an 385. Cependant il n'est point parlé de ce pénitencier dans les canons ni dans les écrits des anciens peres, & il paroît au contraire, que les évêques étoient ceux qui imposoient les pénitences, & qui donnoient l'absolution, tant en Orient qu'en Occident. Les pénitenciers qui sont à présent établis dans la plupart des églises d'Occident, n'ont commencé que vers le XII siécle. Le concile de Latran de l'an 1215 ordonna à tous les évêques d'avoir un pénitencier. Il y en avoit déja d'établis dans l'église romaine & dans d'autres églises. Le concile de Trente les a depuis érigés en titre. Ces pénitenciers sont principalement établis pour absoudre des cas réservés à l'évêque. *Voyez* ABSOLUTION & PAPE. * Le P. Morin, *de pænitentia*, & Thomassin, *de ecclesiæ disciplina*. Godeau, *histoire de l'église*, *livre* 4.

PÉNITENS, nom de quelques dévots qui ont formé quelques confréries, principalement en Italie, & qui font profession de faire une pénitence publique, en certain temps de l'année. On dit que cette coutume fut établie en 1260, par un hermite qui se mit à prêcher dans la ville de Pérouse en Italie, que les habitans seroient ensevelis sous les ruines de leurs maisons, qui se renverseroient sur eux, s'ils n'appaisoient la colere de Dieu par une prompte pénitence. Ses auditeurs, à l'exemple des Ninivites, se revêtirent de sacs; & armés de fouets & de disciplines, allerent en procession par les rues, se frapant rudement sur les épaules pour expier leurs péchés. Cette espéce de pénitence fut depuis pratiquée en quelques autres pays, & particuliérement en Hongrie, pendant une furieuse peste qui ravageoit tout ce royaume; mais peu de temps après elle donna lieu à la dangereuse secte des *Flagellans*, qui courant en troupes, nuds jusqu'à la ceinture, se mettoient en sang à force de coups de fouet, & publioient que ce nouveau baptême de sang (car ils l'appelloient ainsi) effaçoit tous les péchés, même ceux qu'ils pouroient commettre après cela. On abolit cette superstition, mais en même temps on approuva la piété de ceux qui avoient des sentimens catholiques, & l'on établit des confréries de Pénitens de différentes couleurs, qu'on voit encore en Italie, sur les terres du pape, au comtat d'Avignon, en Languedoc & ailleurs, qui font leurs processions, où ils vont principalement le jeudi saint, revêtus de leur sac, avec le fouet à la ceinture; duquel néanmoins ils ne se servent guère que par une montre pieuse, pour marquer la profession publique de leur état de pénitens. Le roi Henri III ayant vu en 1586 la procession des pénitens blancs d'Avignon, voulut être de cette confrérie; & sept ou huit ans après, il en établit une semblable à Paris, dans l'église des Augustins, sous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame. La plupart des princes, des grands de la cour & des principaux officiers, en étoient; de même que les favoris du roi, qui ne manquoient pas d'assister avec lui aux processions de la confrérie, où il alloit sans gardes, vêtu d'un long habit blanc de toile de Hollande en forme de sac, ayant deux trous à l'endroit des deux yeux, avec deux longues manches, & un capuchon fort pointu. A cet habit étoit attachée une discipline de lin, pour marquer l'état pénitent; & il y avoit sur l'épaule gauche une croix de satin blanc, sur un fond de velours tanné. Le même roi Henri III fit une procession extraordinaire en 1586, sous cet habit de pénitent, allant à pied avec plusieurs confréries depuis les Chartreux de Paris, jusqu'à Notre-Dame de Chartres, d'où il revint au même état en deux jours à Paris. On remarque dans l'histoire de la Ligue, que le roi pratiqua ces dévotions publiques, pour détruire la fausse opinion que l'on faisoit concevoir au peuple à son

désavantage, en publiant qu'il favorisoit le roi de Navarre, & les hérétiques. * Maimbourg, *histoire de la Ligue*.

PENITENS, ou religieux du Tiers-Ordre de S. François, *cherchez* TIERS ORDRE.

PENITENTES D'ORVIETE, ordre de religieuses en Italie, qui suivent la régle des Carmes. Antoine Simoncelli, gentilhomme d'Orviéte, fit bâtir dans cette ville une maison qui fut d'abord destinée à recevoir de pauvres filles abandonnées de leurs parens, & en danger de perdre leur honneur. En 1662, cette maison fut érigée, sous le pape Alexandre VII, en monastere, pour y renfermer les filles & les femmes qui ayant vécu dans la débauche, voudroient faire pénitence. Plusieurs demanderent à entrer dans ce couvent, & on leur donna la régle des Carmes approuvée par Innocent IV, & mitigée par Eugène IV, avec des constitutions particulieres que l'évêque d'Orviéte approuva. Ces religieuses ne font point de noviciat. Elles restent seulement quelques mois dans le monastere en habit séculier; & quand on leur donne celui de religion, elles renoncent publiquement à l'année d'épreuve, & prononcent leurs voeux. Elles ont les mêmes observances & le même habillement que les Carmélites déchaussées; mais au lieu de sandales, elles ont des pantoufles assez élevées, & leur voile noir est doublé d'une toile blanche. * Héliot, *histoire des ordres monastiques, tome I, page* 374, *& suivantes*.

PENN (Guillaume) fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, & favori du duc d'Yorck, depuis Jacques II, fut élevé avec beaucoup de soin dans l'université d'Oxford, où il fut dressé à tous les exercices qui forment l'esprit & le corps. Sa curiosité l'attira depuis en France. Il parut d'abord à la cour, & se façonna dans Paris à la politesse françoise. L'amour de la patrie l'ayant rappellé en Angleterre, & le vaisseau qu'il montoit ayant été obligé de relâcher dans un port d'Irlande, il entra par hazard dans une assemblée de Quakers ou Trembleurs, dont la piété, le recueillement, & les persécutions qu'ils souffroient alors, le toucherent si vivement, qu'il se livra tout entier à leur parti. Il se fit instruire des principes de cette secte, & revint Trembleur en Angleterre. Un auteur très-moderne prétend qu'il l'étoit avant que de sortir d'Angleterre; qu'il le devint par la connoissance qu'il fit à Oxford même avec un Quaker, & que dès l'âge de seize ans il se trouva un des chefs de cette secte. Mais cet auteur n'a point examiné en historien ce qu'il dit des Quakers dans quatre *lettres philosophiques*, où il en parle très-superficiellement. Un sérieux extrême, une modestie gênée, un grand amour de la retraite, le refus public de rendre les salutations ordinaires, firent bientôt connoître Penn pour un nouveau prosélyte de la secte de Fox. Sa famille s'efforça, mais en vain, de dissiper ses illusions; on fut obligé de l'abandonner à ses caprices. Il ne tarda pas à séduire beaucoup de jeunesse; & George Fox étant venu le voir à Londres sur sa réputation, tous deux résolurent de faire des missions dans les pays étrangers. Ils s'embarquerent pour la Hollande, où la princesse Palatine Elizabeth, tante de Georges I, roi d'Angleterre, à qui le célébre Descartes avoit dédié sa philosophie, leur fit un accueil très-favorable. Comme Penn avoit de grands talens, & qu'il étoit d'ailleurs l'homme le plus pacifique que l'on connût, le duc d'Yorck & le roi Charles son frere prirent soin de lui après la mort du vice-amiral son pere. Guillaume Penn joignoit en effet à la connoissance des langues savantes, & à l'étude des écritures, une érudition profonde, un style pur, & beaucoup d'éloquence. Il avoit de plus de grandes richesses, un grand crédit, & une réputation si bien établie, qu'il n'est pas étonnant qu'il ait toujours été pendant sa vie le soutien de sa secte en Angleterre, & son fondement le plus solide. Il fut par ses discours persuasifs lui concilier la bienveillance, & la protection même de Charles II; & lorsque le roi Jacques fut monté sur le trône, ce prince, quoique catholique, ne put refuser son amitié à un homme doué d'aussi grandes qualités qu'en avoit Penn, & une espece même de protection à la secte des Trembleurs. Celle-ci étoit d'ailleurs trop pacifique & trop considérable pour avoir de justes sujets de la persécuter, ou pour l'attaquer sans risque, sur-tout n'étant assis que sur un trône mal assuré. Sous le régne de ce prince, Penn fit encore quelques voyages, sur-tout en Hollande, où il s'efforça d'attirer beaucoup de partisans à sa secte; mais ce fut avec peu de succès. Il tenta aussi en vain d'amener la princesse d'Orange au même parti, & il ne se consola de ces mauvais succès qu'en s'associant les restes de diverses sectes. Le roi Jacques II ayant été obligé de fuir d'Angleterre, & de chercher un asyle en France, Penn fut accusé d'entretenir des liaisons secretes avec ce prince. Il s'en justifia, & parla en cette occasion à ses juges avec toute l'éloquence & toute la raison les plus capables de confondre, & ses accusateurs, & ses juges, aussi le renvoya-t-on absous; mais Penn en conclut que sous le regne du roi Guillaume, il devoit garder une étroite solitude, pour ne pas donner lieu à de nouveaux soupçons. Il avoit en propre dans le continent de l'Amérique une province, qui de son nom & des bois qui l'environnent, a pris le nom de *Pensylvanie:* son pere l'avoit reçue en présent du roi Charles II, & dès 1655 les Quakers s'y étoient établis. Penn y alla lui-même, & lorsqu'il eut vu son nouveau gouvernement & sa nouvelle secte solidement fondés, il revint en Angleterre après la mort de Charles II. Le roi Jacques qui avoit aimé son pere, eut la même affection pour lui, & ne le considéra plus comme un sectaire obscur, mais comme un homme doué de très-grandes qualités. Après la fuite de ce prince, & le couronnement de Guillaume III, Penn envoya dans la Pensylvanie une nouvelle recrue de Quakers, & à l'ombre de la liberté sans réserve qu'il y avoit établie, la colonie se peupla en très-peu de temps, de maniere qu'elle devint une des plus considérables & des plus peuplées. Les habitans du Palatinat du Rhin sur-tout y vinrent en foule: on y bâtit des villes considérables; ensorte que Penn est considéré comme le fondateur & le législateur de sa secte en Amérique. Il retourna en Pensylvanie sous le regne de Guillaume, resta quelques années à Philadelphie, ville capitale de cette contrée; & étant encore revenu à Londres, il y vécut jusqu'à une extrême vieillesse. Il n'est mort qu'en 1718. *Voyez* PENSYLVANIE. * Le P. Catrou, *histoire des Trembleurs*. Arouet de Voltaire, *quatriéme lettre philosophique*, &c.

Si Guillaume Penn n'est pas auteur du *Journal de la vie de* George Fox, publié environ trois mois après la mort de celui-ci, il l'est du moins de la préface de ce journal. Dans la suite il augmenta cette préface, & la fit imprimer séparément sous ce titre: « Courte relation de » l'origine & des progrès de ceux qu'on appelle Qua» kers, dans laquelle on donne une exposition claire & » simple de leurs principes fondamentaux, de leurs sen» timens, leur culte, leur ministere & leur discipline, » afin de prévenir les erreurs & les déguisemens que l'i» gnorance & les préjugés peuvent produire pour abuser » de la crédulité du peuple. » On trouve un extrait de cet écrit dans une *Lettre d'un Quaker à François de Voltaire, écrite à l'occasion de ses remarques sur les Anglois, particuliérement sur les Quakers, traduite de l'anglois:* signée, *Josias Martin*, à Londres 1745, *in-8°* de 48 pages. Dans la même lettre, on cite de Guillaume Penn des *Avis à ses enfans*, demeurés manuscrits. On montre dans le même écrit, que M. de Voltaire n'a connu ni l'histoire ni la doctrine des Quakers, & qu'il a débité bien des fables sur le compte de George Fox.

PENNA ou CITTA DI PENNA, en latin *Penna S. Joannis* ou *Pinna in Vestinis*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Chieti ou Théate. L'évêché a été uni à celui d'Atri. Nous avons des ordonnances synodales de Penna, publiées en 1585. Pline parle de cette ville, & Silius Italicus, *lib.* 8.

PENNA DE FRANCIA, anciennement *Lance*, *Lancia Oppidana*. C'étoit une ville des Vettons en Es-

pagne. Ce n'est maintenant qu'un bourg du royaume de Léon, à neuf lieues de Ciudad Rodrigo vers le levant. Penna de Francia est fort connue à cause des pélerinages qu'on y fait à une église dédiée à la sainte Vierge. * Mati, *dictionnaire*.

PENNA (Jean) *cherchez* PENA.

PENNA-FIEL ou PENA-FIEL, *Penna fidelis*, ville d'Espagne dans la Castille vieille, est située proche du Duero, à six lieues de Valladolid. On y célébra en 1302 un concile dont nous faisons mention en parlant de ceux de Tolede. Ferdinand dit *le Juste*, roi d'Aragon, porta le titre de duc de Penna Fiel depuis l'an 1395, jusqu'en 1412, qu'il parvint à la couronne. Jean son fils puîné eut le même titre, & fut roi en 1458. Comme il avoit été très-mal avec Jean II, roi de Castille, son cousin germain, celui-ci le priva du duché de Penna-Fiel, qu'il donna comme une simple seigneurie à dom Pierre Giron, seigneur d'Ossonne, maître de l'ordre de Calatrava, & tige des comtes d'Urenna, ducs d'Ossonne. Depuis, cette seigneurie fut érigée en marquisat par Philippe II, roi d'Espagne, en faveur de dom Jean Tellés Giron, second duc d'Ossonne.

PENNAFLOR, petit bourg d'Andalousie en Espagne. Il est à quatre lieues d'Ecija vers le nord. On y voit des ruines que l'on prend pour celles de l'ancienne *Celsita*. * Mati, *diction*.

PENNAFLOR, bourg des Asturies en Espagne, sur l'Ove, à quatre lieues au-dessus d'Oviédo. Quelques-uns prennent Pennaflor pour l'ancienne Laberris, petite ville des Asturies. * Mati, *diction*.

PENNI (Pierre) religieux de l'ordre de saint Dominique, peu connu dans le monde, mérite de l'être à cause de ses ouvrages. L'un, intitulé *Thalamoth*, ou *le carquois contre les Juifs*, est un livre savant, où l'auteur montre en quinze chapitres, que les Juifs doivent reconnoître le mystere de la Trinité, & celui de l'Incarnation; & le second est un traité contre le Mathométisme, où Penni après avoir mis dans leur jour les impertinences de l'Alcoran, prouve que ceux qui ajoutent foi à ce livre, doivent s'attacher à Jesus-Christ plus qu'à Mahomet. Ces deux livres étoient si estimés de Pierre Subert, fait évêque de S. Papoul en 1428, qu'ayant composé un traité *de visitatione episcopali*, divisé en sept parties, il y joignit ces deux traités pour faire une huitiéme partie, comme les meilleurs de ceux qu'il connoissoit sur ces matieres. Celui qui fit imprimer en 1503 le traité de Pierre Subert, ne trouva apparemment pas ces deux ouvrages, puisqu'il ne les y joignit pas; on trouve le premier dans la bibliothéque du comte de Seignelai, & le second chez les Jacobins de Lille. Léandre Alberti avoit encore vu un traité du même auteur, de la maniere dont on pouvoit recouvrer la Terre-sainte, & on en garde un autre à Florence *de notitia Verbi incarnati*. Quoiqu'on ne sache pas précisément en quel temps Penni vécut, on est sur qu'il est plus ancien que le XV siécle; & comme ç'auroit été perdre le temps que d'écrire du recouvrement de la Terre-sainte pendant le schisme d'Avignon, on a lieu de croire qu'il florissoit au plus tard en 1333, où l'empressement que le pape & le roi firent voir pour une croisade, donna occasion à divers écrivains de traiter de cette matiere. * Echard, *script ord. FF. Præd. tom. I.*

PENNI (Jean-François) dit IL FATTORE, peintre renommé, vivoit dans le XVI siécle, & fut en même temps que Jule Romain, éleve de Raphaël, sous lequel il se fit une très-excellente maniere de dessiner. Il peignit aux loges du Vatican avec Jean de Udine, & Perin del Vague. Le Penni savoit fort bien les ornemens, faisoit le paysage avec beaucoup d'entente, peignoit à fresque, à l'huile & en détrempe; & dans toutes ces manieres il réussissoit également bien. Il avoit une connoissance si parfaite de son art, & une si grande facilité, que ce fut pour cette raison qu'on le nomma *Il Fattore*. Après la mort de Raphaël il travailla avec Jule Romain à l'histoire de Constantin, dans la grande salle du Vatican. Pendant ce temps-là, Perin del Vague épousa une sœur de Penni, ce qui leur donna occasion de travailler ensemble. Mais ce ne fut pas pour long-temps: ils se séparerent, & Il Fattore mourut à Naples vers l'an 1528, âgé de 40 ans. Il avoit un frere nommé LUCA PENNI, qui travailla long-temps en Italie, & qui alla en Angleterre, où il fit pour Henri VIII quantité de desseins, qui furent gravés en Flandre. * Vasari, *vit. de Pitt.* Felibien, *entretiens sur les vies des Peintres*.

PENNON DE VELÉS, ou LE PIGNON; c'est une bonne forteresse de la Barbarie en Afrique. Elle est située sur une petite isle ou rocher, qui est fort près de la côte de l'Errifis, à trente lieues de Ceuta vers le levant. Le Pignon a un bon port, passe pour une ville imprenable par sa force, & appartient aux Espagnols. * Mati, *diction*.

PENNOT (Gabriel) chanoine régulier de saint Augustin, de la congrégation de Latran, a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1625. C'étoit un homme savant & vertueux, qui par son mérite s'éleva aux premieres charges de sa congrégation. Nous avons quelques ouvrages de sa façon, entr'autres, *Generalis totius ordinis clericorum canonicorum historia tripartita*, qui a été imprimée à Rome en 1624, & à Cologne en 1645. *Propugnaculum humanæ libertatis*, *&c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinachot. II*, *imag. illust. cap.* 55.

PENRITH ou PENRETH, ville d'Angleterre dans le comté de Cumberland, près du confluent des rivieres Ulles & Loder. Elle est grande & bien bâtie, habitée par un grand nombre de tanneurs: elle envoie deux députés au parlement, & est éloignée de 214 milles anglois de Londres. * Mati, *diction*.

PENRYN, bourg d'Angleterre, dans la partie du comté de Cornouailles, qu'on nomme *Kierrier*, sur le golfe de Falmouth, à une lieue & demie du bourg de Falmouth. Il a droit d'envoyer deux députés au parlement d'Angleterre. * *Diction. anglois.* Mati, *diction*.

PENS (George) peintre de Nuremberg, étudia beaucoup les ouvrages de Raphaël, & joignit à la peinture l'art de graver en taille-douce. Marc-Antoine s'est servi de lui dans les planches qu'il a mises au jour. Etant de retour en son pays, il peignit & grava plusieurs choses de son invention, qui sont autant de preuves de la beauté de son génie & de son habileté. Il marquoit son nom par ces deux lettres ainsi disposées ⁞ * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

PENSIONAIRE de HOLLANDE, *Adsessor jurisperitus*: c'est le nom que porte le premier ministre d'état de la province de Hollande. Les Etats de Hollande le nomment Pensionaire du Conseil. C'est un député perpétuel à l'assemblée des Etats généraux. Il est aussi du conseil des Etats de Hollande, où il a son rang parmi les députés de la noblesse; mais il n'a point de suffrage décisif. Il propose seulement les matieres qui doivent faire le sujet des délibérations, recueille les suffrages, digere & prononce les résolutions prises; & en fait une courte récapitulation. Il ouvre toutes les lettres adressées aux Etats; il confere avec les ministres étrangers & ceux des provinces, sur les affaires de la république; & il est obligé de veiller sur les finances, de maintenir les droits de la province & des Etats, & de veiller à l'exécution des réglemens qui concernent le repos & le bien public. Il se trouve aussi aux assemblées de la noblesse de Hollande, & fait de sa part les propositions aux Etats. Sa commission n'est proprement que pour cinq ans, au bout desquels les Etats la lui renouvellent, à moins qu'il n'en demande la démission. Chaque ville a aussi son pensionaire particulier, outre celui de toute la province. Ce mot *Pensionaire* vient de la *pension* qu'on fixa dans le commencement pour cette charge. * *Voyez* l'Apologie d'Olden Barnevelt; Guillaume Temple, &c.

PENSYLVANIE (la) est une agréable & fertile région de l'Amérique septentrionale, nommée d'abord *la nouvelle Suéde*, parceque les Suédois la découvrirent les premiers; ensuite *la nouvelle Yorck*, lorsque les Anglois s'en furent rendus maîtres, & enfin *la Pensylvanie*,

à cause des forêts qui y étoient, & de Guillaume Penn, vice-amiral d'Angleterre, à qui le roi Charles II la donna en présent, pour lui & toute sa famille après lui. Cette région est située entre la Virginie & les nouveaux Pays-Bas. Elle est aujourd'hui le siége où le Quakérisme, c'est-à-dire, la secte des Trembleurs, a établi son domaine, & où il regne en liberté. Dès 1655, Jean Burniat, un des apôtres de cette secte, y établit avec beaucoup de peine la premiere église. Le Presbytérisme qui y dominoit s'y opposa de toutes ses forces, & l'on en vint souvent aux invectives, & même aux mains; mais Guillaume Penn, fils du vice-amiral, devenu maître de cette contrée, s'y servit de son autorité pour y étendre sa secte sous le régne de Guillaume III, & par la liberté & les priviléges qu'il accorda à tous ceux qui voulurent s'y retirer, il en fit en peu de temps une colonie des plus florissantes. Comme elle ne pouvoit subsister que par l'union, la ville capitale qui y fut bâtie fut appellée *Philadelphie*. La justice y fut administrée par un tribunal dont on n'appella qu'à la cour d'Angleterre. Pour l'y conserver, on obligea les juges à promettre avec serment de ne jamais s'en écarter. On y établit une école pour l'éducation de la jeunesse; il y eut un ministre public; la discipline fut réglée; mais la division arrivée entre les ministres, & l'ambition de plusieurs freres, l'ont un peu altérée. Après la mort de Guillaume Penn, arrivée en 1718, on conserva la Pensylvanie à ses descendans, qui en vendirent le gouvernement au roi pour douze mille piéces. Mais les affaires du roi ne lui ayant permis d'en payer que mille, & n'ayant pu satisfaire au reste dans le temps marqué, le contrat fut déclaré nul, & la famille de Penn rentra dans ses droits. *Voyez* PENN & KEITH.

Quant au terroir de ce pays, quoiqu'il soit inégal, il est bon en général. L'air en est doux & pur. Pendant une grande partie de l'hiver, il y fait moins froid qu'en Angleterre. Mais depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mars, il y a quelquefois de rudes gelées, accompagnées d'ordinaire d'un temps serein. Il y croît des noyers, des cedres, des cyprès, de châtaigniers, des peupliers, des arbres qui portent de la gomme, des sassafras, des frênes, des hêtres, & diverses sortes de chênes. Les fruits qui croissent dans les bois sont des meures noires & blanches, des châtaignes, des noix, des prunes, des fraises, des framboises, du vacier, & des raisins de diverses sortes. Les choses qui y viennent par l'industrie des hommes, sont le froment, l'orge, l'avoine, le seigle, les pois, & les feves, & toutes les sortes d'herbes & de racines, qu'on recueille en Angleterre. Le gibier est aussi le même & aussi bon. Il y a des élans aussi gros que de petits bœufs, des daims plus petits qu'en Angleterre, des lievres, des lapins, des écureuils. Les oiseaux domestiques sont des coqs d'inde, qui sont très-gros, des faisans, des coqs de bruyeres, des pigeons & des perdrix en abondance. Il y a aussi quantité de poissons dans la mer & dans les rivieres. Il y a encore beaucoup de plantes médicinales, pour l'ornement, ou pour la bonne odeur. Les naturels du pays généralement sont grands, & bien proportionés; mais ils ont le teint bazané. Ils sont naturellement civils & hospitaliers, & croient un Dieu & l'immortalité de l'ame. Ils assurent que c'est un grand roi, qui les a faits; qu'il habite du côté du midi, dans un très-beau pays, où les ames des bons iront après la mort, & vivront heureusement. Leur gouvernement est monarchique & héréditaire, mais on tire la généalogie du côté de la mere; par exemple, les enfans du roi ne succéderont pas, mais leurs freres du côté de la mere, ou les enfans mâles de leurs sœurs; car les filles ne succedent point à la couronne. Quand les Anglois y aborderent sous M. Penn, ils acquirent le pays dont ils se mirent en possession, des princes Indiens, qui firent une ligue avec eux. Ceux qui voudront être plus amplement informés des productions de ce pays, des coutumes de ses habitans, & des progrès qu'y a faits la colonie, peuvent consulter une relation publiée par M. Penn en 1683, & insérée dans un livre, qui a pour titre, *l'état présent des isles & terres de sa majesté en Amérique, imprimé en* 1687. Tout ce qu'on peut ajouter, c'est que la partie de ce pays habitée par les Anglois, est divisée en six comtés, savoir, Philadelphie, Buckingham, Chester, Neuwcastle, Kent, & Sussex, contenant, en 1683, environ 4000 personnes. Philadelphie est la capitale du pays. * *Dictionaire anglois.*

PENTADIE, *Pentadia*, sainte veuve, diaconesse de l'église de Constantinople, au commencement du V. siécle, fut persécutée par les ennemis de S. Jean Chrysostome, parcequ'elle soutenoit le parti de ce saint prélat, & fut accusée d'avoir contribué à un incendie qui avoit ravagé cette ville. Elle voulut en sortir comme avoit fait une autre sainte diaconesse nommée Olympiade; mais S. Chrysostome l'en détourna par une lettre, pour ne pas ôter, disoit-il, à ses citoyens, ausquels elle servoit d'asyle, les assistances qu'ils recevoient de ses charités. * S. Chrysostome, *ep.* 94. Baronius, *A. C.* 404.

PENTAPOLE, *Pentapolis*, c'est-à-dire, *région des cinq villes.* On a donné ce nom à la Pentapole de Syrie, où étoient les cinq villes infâmes de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Seboïm & de Ségor, brulées par le feu du ciel, en punition du crime de leurs habitans. Il y avoit une autre PENTAPOLE dans l'Asie mineure & dans la Doride, où étoient Camire, Cos, Cnide, Lindo & Jalysse; une autre en Lybie, qui comprenoit Berenice, Arsinoë, Ptolémaide, Cyrène & Apollonie: une autre en Italie, où étoient Arimini, Pesaro, Ancône, Osimo, Senigaglia, & quelques autres petites places.

PENTATEUQUE, c'est-à-dire, *cinq volumes*, est le nom que les Grecs ont donné aux cinq livres écrits par Moyse; qui sont la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, & le Deutéronome. Chez les Juifs le nom de loi se donnoit par excellence au Pentateuque, parceque la partie la plus essentielle de ce livre divisé en cinq parties, contenoit la loi que Moyse reçut de Dieu, sur le mont Sinaï. On ne peut pas douter que ce grand homme ne soit l'auteur du Pentateuque, si l'on consulte le 24^e^. chapitre de l'Exode, & le 31 du Deutéronome. Il seroit difficile de concilier cette opinion avec les huit derniers versets de ce dernier livre, où la mort de Moyse est marquée positivement, à moins qu'on ne veuille croire que Josué ou Esdras ont ajouté les versets en question. Josephe a là-dessus un sentiment particulier. Il prétend que Moyse se sentant près d'expirer, voulut lui-même certifier sa mort à la fin des livres qu'il avoit écrits, de peur que les Juifs prévenus d'une trop grande vénération pour sa mémoire, n'osassent publier que Dieu l'avoit enlevé, & ne l'honorassent par un culte défendu.

Les Juifs sont obligés de lire le Pentateuque tout entier, chaque année, & le divisent en paragraphes ou sections. On distingue ces sections, en grandes & petites. Les grandes comprennent ce qu'on a accoutumé de lire dans une semaine; il y en a cinquante-quatre, parceque dans les années intercalaires des Juifs, il y a autant de semaines: dans les années communes où il y en a moins, on joint deux de ces sections, & on n'en fait plus que cinquante-deux. Les petites sections, sont certains endroits qui regardent diverses matieres. Les Juifs appellent quelques-unes de ces sections, soit grandes, soit petites, *sections ouvertes.* Celles-là commencent par un commencement de ligne: si c'est une grande section, on y marque trois fois la lettre *Phé*, au lieu que les petites n'ont qu'une lettre, & ils nomment les autres, *sections fermées:* elles commencent par le milieu d'une ligne. Si elles sont grandes, on y met trois *Samech;* ou un seul, si elles sont petites. Ces sections sont appellées du premier mot, par lequel elles commencent. Ainsi la premiere de toutes s'appelle *Berechit*, qui est le commencement de la Genèse. Chaque grande section se sous-divise en sept parties, parcequ'elles sont lues par autant de différentes personnes. C'est un prêtre qui commence, ensuite un lévite: dans le choix des au-

tres lecteurs, on a égard à la dignité, ou à la condition des gens. On fait une semblable division des livres prophétiques, dont on joint la lecture à ceux de Moyse. Nous rapportons ces usages des Juifs, pour faire voir que celui de l'église, pour la maniere de lire les livres saints dans ses offices, est venu de-là. Les Juifs marquent exactement ces sections, tant du Pentateuque, que des livres prophétiques, dans leurs bibles & dans leurs calendriers. * Le P. Lami, *introduction à l'écriture sainte.*

PENTATHLE, *Pentathlum* ou *Quinquertio*, exercice des Grecs, qui comprenoit cinq sortes de jeux ou combats, à savoir la course, le saut, le jet du palet, l'exercice du javelot, ou le combat à coup de poings, & la lute. Ce mot est grec; πέντε signifie *cinq*, & ἆθλος *combat.* Les Latins l'appelloient *Quinquertio*. Il y avoit des prix pour ceux qui étoient vainqueurs dans chaque jeu; mais celui qui remportoit la victoire dans la Pentathle ou dans les cinq jeux *ci-dessus mentionés*, recevoit une palme qu'on lui mettoit à la main; le héraut publioit son nom à haute voix, avec son éloge, puis on lui donnoit une couronne de grand prix. * Pausanias, *lib.* 5. Pollux, *lib.* 3, *cap.* 30.

PENTECOSTE, *Pentecoste*, fête que les Juifs célébroient le cinquantiéme jour après Pâque, suivant le commandement de Dieu, marqué au XXIII chapitre du lévitique. Ce mot vient du grec Πεντηκοστή qui signifie *cinquantiéme.* Les Juifs donnoient à cette fête un autre nom, qui signifioit *clôture* en leur langue. Ce jour parmi les Chrétiens est celui de la descente du S. Esprit. Alors les apôtres & les disciples étant assemblés en un même lieu, en la compagnie de la Vierge, & de quelques saintes femmes, il s'éleva tout d'un coup un vent impétueux, vers les neuf heures du matin, & il parut en l'air des langues de feu, qui vinrent se poser sur chacun d'eux. En même temps ils furent remplis du saint Esprit, & commencerent à parler diverses langues. Le bruit de ce miracle fit accourir une grande quantité de Juifs, qui étoient venus de divers pays à Jérusalem, pour célébrer la solemnité de la Pentecôte, savoir, comme dit S. Luc, des Perses, des Medes, des Elamites, plusieurs de la Mésopotamie, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, des Romains, des Crétes, des Arabes, des Juifs naturels, & des Prosélytes. Tous les Juifs de différens pays furent saisis d'étonnement, lorsqu'ils virent que ceux de chaque nation entendoient le langage des apôtres, comme s'ils eussent parlé en leur langue. On croit que la maison où le S. Esprit descendit sur les apôtres, étoit celle d'une sainte femme appellée Marie, mere de saint Marc, disciple & compagnon de S. Paul & de saint Barnabé. C'étoit où Jesus-Christ avoit fait sa derniere Pâque, & institué le saint Sacrement; où il avoit apparu à ses apôtres le jour de la résurrection, & encore huit jours après, & où S. Pierre vint trouver ensuite les fidéles assemblés, au sortir de la prison, dont un ange le délivra. L'impératrice sainte Héléne y fit bâtir l'église de la sainte Sion, qui étoit la plus belle de Jérusalem: & saint Jerôme dit que l'on y mit la colonne à laquelle Notre Seigneur étoit lié pendant sa flagellation. Elle fut ruinée par les Arabes, l'an 1460, & fut réparée par les libéralités de Philippe *le Bon* duc de Bourgogne. Elle fut détruite une seconde fois par les infidéles peu d'années après, de sorte que l'on n'y voit plus que quelques restes de ce superbe édifice. * Le pere Giri, *des mysteres de l'église.*

Les Juifs nomment aussi la Pentecôte, *la fête des semaines*, à cause qu'elle se fait à la fin des sept semaines, qu'on compte depuis la Pâque. Elle est encore appellée dans l'écriture, *le jour des prémices;* parcequ'on offroit ce jour-là au temple les prémices des fruits. Elle est de plus nommée *le jour de la moisson;* parcequ'on commençoit alors à couper le grain. Il étoit ordonné d'offrir deux gâteaux faits de froment nouveau: c'étoient les prémices du pain, qui étoient faits avec du levain. Le grand-prêtre en prenoit un pour lui, l'autre étoit partagé entre les prêtres: on ne les portoit point sur l'autel, d'où le levain étoit absolument banni. Les Juifs célébrent cette fête pendant deux jours, qui sont gardés comme les fêtes de Pâque; c'est-à-dire, qu'on ne travaille point dans ce temps-là, & qu'on ne traite d'aucune affaire. Léon de Modène rapporte que c'est une tradition chez les Juifs, que la loi leur fut donnée ce jour-là sur le mont Sinaï. C'est pourquoi ils ont accoutumé d'orner les synagogues & les lieux où l'on lit, & même leurs maisons, avec des roses & des fleurs accommodées en couronnes & en festons. M. Simon *dans son supplément aux cérémonies des Juifs*, compare la Pentecôte des Chrétiens avec celle des Juifs. Il dit que comme ce fut ce jour-là que Dieu donna aux Israélites la loi sur cette montagne de Sinaï, qui devint toute en feu; de même les apôtres reçurent ce même jour la nouvelle loi, étant remplis du S. Esprit, qui descendit sur eux avec un grand bruit, comme il est marqué dans les actes des apôtres. Il ajoute que la Pentecôte des Chrétiens a été principalement instituée pour honorer le jour que la nouvelle loi fut imprimée par le saint Esprit dans le cœur des apôtres, à l'imitation de la loi qui avoit été donnée à Moyse à pareil jour, sur des tables de pierre. * Léon de Modène, *cerem. des Juifs, part. III, chap.* 4.

PENTHÉE, *Pentheus*, fils d'Echion & d'Agavé fille de Cadmus, fut roi de Thèbes, & se moqua des cérémonies qui se pratiquoient dans les fêtes consacrées à Bacchus. Ce Dieu voulant s'en venger, fit naître une fureur si violente dans le sein d'Agavé fille du roi Cadmus, & mere de Penthée, qu'étant accompagnée des Ménades, elle fondit sur son fils, croyant que c'étoit un sanglier, & le déchira. Quelques auteurs prétendent que Penthée étant monté sur le trône, se déclara contre le vice, & sur-tout contre l'ivrognerie; que les ivrognes irrités de sa sévérité chercherent à s'en venger, ce qu'ils firent en lui donnant la mort. * Ovide, *liv.* 3 *metam.* Natal. Com. *lib.* 5. *c.* 13. Nicol. Lloyd.

PENTHESILÉE, *Penthesilea*, reine des Amazones, succéda à Orithye, & mena du secours aux Troyens. Après avoir donné des preuves considérables de valeur, pendant ce siége, elle fut tuée par Achille. Pline dit qu'elle inventa la hache d'armes. * Pline, *l.* 7, *c.* 56.

☞ PENTHIEVRE, ancien comté dans la Bretagne, érigé en duché-pairie par Charles IX, l'an 1569, en faveur de Sébastien de Luxembourg, comte de Penthiévre, & de ses hoirs, tant mâles que femelles. Les lettres-patentes d'érection furent enregistrées au parlement de Paris le 15 de septembre de la même année 1569. Le comte de Toulouse acheta ce duché de Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, princesse de Conti. Cette duché-pairie est composée des terres de Guingamp, Moncontour, la Roche-Esnard, Lambale, Lanizu & Jugon. * La Martiniere, *dict. géographique.*

PENTLAND-FIRT, en latin *mare Pictium*. C'est cette partie de la mer septentrionale qui est entre le comté de Cathness dans le nord d'Ecosse, & les Orcades, & qui a 24 milles de large. La marée y est si forte, que dans deux heures de temps les petits bâtimens la traversent. On dit que ce détroit tire son nom du naufrage qu'y fit la flotte des Pictes, après avoir été repoussée par les habitans du comté de Carthness d'un côté, & par ceux des Orcades de l'autre. Leurs vaisseaux furent engloutis par les tournans d'eau produits par les concours des marées opposées qui viennent de l'océan Calédonien, & de la mer d'Allemagne, & des grands rochers de ces isles, qui se trouvent en cet endroit. Chaque pointe de rocher fait une nouvelle marée, & ces marées concourent ensemble avec tant de violence, même quand le temps est calme, qu'on diroit que les vagues vont se joindre aux nuées, & toute la mer en est couverte d'écume. Mais il n'y a rien de si épouvantable, que quand dans le temps d'une tempête, les poissons mêmes & les veaux marins sont mis en piéces contre les rochers. Il y a deux temps où l'on peut traverser ce détroit sans danger, savoir dans le temps du reflux & dans celui de la haute marée, quoiqu'alors il y ait de petits tournoyemens d'eau

dangereux pour les petits vaisseaux; mais les mariniers les connoissent si bien & sont si expérimentés, qu'ils les évitent, ou passent par-dessus avec beaucoup d'adresse. * Buchanan. Gordon, *theatr. Scot.*

PENZANCE, ville & port d'Angleterre, dans la partie du comté de Cornouailles, qu'on nomme *Penwith*, & qui est au nord-est. Elle est sur le rivage occidental de Mounts-Bay, vis-à-vis du lieu appellé *Marker Jew*, qui est de l'autre côté, & où l'on trouve de l'ambre. Elle est à 201 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

PEON, *Pæon*, médecin célébre, passoit dans la fable pour le médecin des dieux, comme nous l'apprenons de Lucien *in Tragopod.* Homere dit dans le livre 5 de l'Iliade, que Pluton blessé par Hercule, fut guéri par Péon. Mais Eustathius & les autres qui nous ont laissé des commentaires sur Homere, assurent que ce nom a été donné à Apollon, & que dans la signification du grec, il signifie *guérir.*

PÉON, *Pæon*, fils d'Endymion, donna son nom aux PÉONIENS, peuple de la Macédoine, que Philippe soumit. Hérodote, Strabon, Ptolémée, Pline, Dion, &c. qui en font mention, parlent diversement de la situation de ce pays. * Ovide, *lib.* 2 *de ponto*, *eleg.* 2.

PEON, *Pæon*, d'Amathuse, écrivain cité par Plutarque. Quelques auteurs disent que ce Péon avoit écrit l'histoire; mais cela est peu assuré. * *Consultez* Vossius. Plutarque, *in Thes.*

PEOR ou PHOGOR. C'étoit une montagne du pays des Moabites, *voyez* PHOGOR.

PEPARETHE, isle de la mer Ægée proche des côtes de la Magnésie, contrée de la Thessalie. Elle avoit une ville de même nom, qu'on appelle à présent *Piperi*. * Lubin, *table géograph. sur les vies de Plutarque.*

PEPIN, dit *le Bref* ou *le Petit*, roi de France, le premier de la seconde race de nos rois, étoit fils de CHARLES *Martel*, & frere de *Carloman*, avec lequel il partagea le gouvernement de l'état, après la mort de leur pere, ensorte que Childéric III, fils de Chilpéric II, n'eut que le nom de roi. Carloman s'étant depuis retiré en Italie, Pepin demeura seul; & Chilpéric ayant abdiqué volontairement la couronne en 752, sans laisser postérité, Pepin assembla les états du royaume à Soissons. Ses amis après y avoir exalté ses grandes qualités, & les services signalés qu'il avoit rendus à la monarchie, proposerent de l'élever sur le trône. La proposition fut bien reçue, & alors les François éleverent Pepin sur un bouclier, & le proclamerent roi, la même année 752. Tous les anciens historiens disent que l'assemblée des François envoya des ambassadeurs au pape Zacharie, lui demander s'il n'étoit pas plus à propos que celui qui faisoit toutes les fonctions de la royauté fût roi, que celui qui n'en avoit que le nom; que ce pape répondit qu'oui, & que sur cette réponse les François déclarerent Pepin roi: mais ce fait est regardé comme faux par plusieurs critiques, & a été réfuté par le P. le Cointe de l'Oratoire, dans ses *annales de l'histoire ecclésiastique de France.*

Les cardinaux Baronius & Bellarmin prétendent en démontrer la vérité. Sponde, abréviateur de Baronius, suppose aussi, que Childéric fut déposé par Zacharie. Le cardinal Bellarmin tâche de le prouver avec appareil au second livre de son traité *de Romano Pontifice*, aussi-bien que dans sa réponse à Barchlai. Serrarius, aussi Jésuite, soutient le même sentiment dans ses notes sur la vie de S. Boniface de Mayence, & c'est à présent le sentiment de presque tous les Ultramontains. Le pere le Cointe au contraire a prétendu que Rome n'avoit eu aucune part à cette déposition; qu'on n'avoit jamais consulté le pape sur cela, & que la députation des François à Zacharie est une fable qui a été crue mal-à-propos durant neuf siécles. Le pere du Bois prêtre de l'Oratoire, a embrassé ce sentiment dans son *Histoire de l'église de Paris*, où il s'est trompé néanmoins, en citant Fauchet comme le premier auteur de l'opinion du pere le Cointe, quoique Fauchet ait positivement établi le contraire. Enfin le pere Alexandre soutient vivement l'opinion des PP. le Cointe & du Bois, dans sa deuxiéme dissertation du VIII siécle. Il y a deux choses à examiner dans cette question. La premiere, si l'on a consulté le pape Zacharie pour savoir si Pepin, qui étoit aimé, respecté, ou du moins craint par tous les principaux seigneurs, & qui faisoit toutes les fonctions d'un roi dont Childéric n'avoit que le nom, & qu'il étoit incapable de remplir, quoiqu'âgé de 34 ou de 35 ans, pouvoit être élu roi au lieu de Childéric; & si ce pape a décidé en faveur de Pepin. La seconde, si le pape Zacharie a prétendu exercer un acte de jurisdiction pour déposer Childéric, & élire Pepin, comme le disent Bellarmin, Serrarius, & quelques autres. Il est certain que tous les historiens rapportés dans la collection de Duchesne répondent affirmativement à la premiere question; & pour prouver que l'on a cru pendant neuf siécles une fable qui eût, ce semble, été si facile à découvrir, il faudroit des raisons & des autorités beaucoup plus fortes que les sémi-preuves & les conjectures des PP. le Cointe, du Bois, & Alexandre. Le fait d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire. Pepin avoit toute l'autorité; il étoit aimé & respecté, ou du moins craint; Childéric III passoit pour un roi insensé & stupide, s'il ne l'étoit effectivement. Pepin fit entendre aux principaux seigneurs, qu'il étoit important d'élire un roi capable de gouverner l'état. On en convint, & toute la difficulté se réduisant à vaincre la peine qu'auroient quelques-uns de violer la foi promise au roi légitime; on résolut de consulter le pape Zacharie, qui passoit presque pour l'oracle de son temps, & de s'en tenir à sa décision. Tout ce que ce pape décida, fut qu'il convenoit que celui qui étoit en état de régner, gouvernât souverainement; & que puisqu'il avoit toutes les qualités d'un roi avec toute l'autorité, il en eût aussi le titre. Encore une fois il n'y a guère de fait si bien attesté dans l'histoire de France. Mais Zacharie ne prétendit point exercer un acte de jurisdiction; sa réponse étoit une simple décision d'un cas de conscience qu'on lui proposoit, & les historiens ont eu soin de remarquer que cette décision détermina seulement les états généraux à agir en faveur de Pepin: ainsi ce fut par la délibération de ces états, & non par la sentence du Pape, que Childéric fut déposé, & Pepin élu. La décision du pape est-elle juste? C'est une autre question, & ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. *Voyez* au reste sur cette matiere une *Dissertation* fort curieuse *touchant la part qu'eut le pape Zacharie à la déposition de Childeric*, & qui se trouve dans un *Recueil d'histoire & de littérature*, imprimé à Paris chez Chaubert en 1731.

Après sa proclamation le nouveau roi arrêta la révolte de son frere *Griphon*, prit Vannes en Bretagne, & soumit tout ce pays. Le pape Etienne II, qui avoit succédé à Zacharie, se voyant extrêmement pressé par les Lombards, eut recours à Pepin qu'il vint voir en France. Le roi le reçut au château de Pontion, palais royal près de Vitri en Parthois, & l'envoya à l'abbaye de S. Denys. Quelque-temps après, ce pontife le sacra, & le couronna lui & ses deux fils *Charles* & *Carloman*, à Ferrieres, le 28 juillet de l'an 754. Quelques-uns disent que cette cérémonie se fit dans l'église de S. Denys, devant l'autel de S. Pierre & de S. Paul, que le pape dédioit ce jour-là en mémoire du recouvrement de sa santé. L'année suivante Pepin passa en Italie, & après avoir forcé Aistulfe roi des Lombards, de rendre ce qu'il avoit enlevé à l'église, il revint en France, & renvoya le pape Etienne à Rome. Mais les Lombards ayant manqué de parole, le roi repassa les Alpes en 756, & les força encore de donner satisfaction au pontife romain. Pepin étant de retour en France, passa le reste de sa vie à faire la guerre aux Saxons, & à Caifre ou Waifre duc d'Aquitaine, qu'il défit six ou sept fois, jusqu'en 768, que ce seigneur ayant été tué par les siens, le roi resta maître de tout son état. Peu de temps après, Pepin ayant été

été attaqué de la fiévre à Saintes, se fit porter à Poitiers, à Tours, & enfin à S. Denys, où il mourut d'une espece d'hydropisie, le 24[e] jour de septembre de la même année, dans la 54[e] année de son âge, après avoir régné depuis son sacre 16 ans 4 mois 24 jours. On dit qu'au commencement de son régne, s'étant apperçu que les seigneurs François n'avoient pas pour lui tout le respect possible, à cause qu'il étoit petit de taille, il s'adressa à eux, un jour qu'il vit un furieux lion qui s'étoit jetté sur un taureau, & leur dit qu'il falloit lui faire lâcher prise. Ils s'en effrayerent; mais étant sauté lui-même à bas de l'échaffaut où il étoit, il alla droit au lion, le coutelas à la main, & lui donna un si grand coup, qu'il lui sépara la tête du corps, son épée même étant entrée bien avant dans le cou du taureau. Après un si merveilleux coup, retournant vers les seigneurs: *Hé bien*, leur dit-il avec une fierté héroïque, *vous semble-t-il que je sois digne de vous commander? Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. *Consultez* les auteurs de l'histoire des rois de la seconde race, publiés par les sieurs Pithou, Freher & du Chêne. * Du Bouchet, *origine de la maison de France*. Sainte-Marthe, *l.* 7, *histoire généalogique de la maison de France*. Le P. Anselme, &c.

PEPIN, I de ce nom, roi d'Aquitaine, & second fils de LOUIS *le Débonnaire* & d'*Ermengarde*, fut établi roi d'Aquitaine en 817, & fut depuis chef des conjurations faites contre son pere, en 830 & 833. Il fonda les abbayes de S. Jean d'Angeli, de S. Cyprien de Poitiers, & de Brantôme en Périgord; & mourut le 13 janvier, selon l'auteur de la vie de Louis *le Débonnaire*, ou le 13 décembre, selon les annales de saint Bertin, de l'an 838. Ce prince fut enterré dans l'église collégiale de sainte Radegonde de Poitiers. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Les annales de saint Bertin de Metz. Eginard. Réginon. L'auteur de la vie de Louis *le Débonnaire*, &c.

PEPIN II, roi d'Aquitaine, succéda aux états du roi son frere, mena des troupes à Lothaire I, son oncle, & le secourut à la bataille de Fontenai en Auxerrois, le 25 juin de l'an 841. Depuis il fut pris par Sanche, comte de Gascogne, qui le remit entre les mains de Charles *le Chauve*, son oncle. Celui-ci l'enferma en 852, à S. Médard de Soissons, où il prit l'habit de religieux. Mais deux ans après il trouva moyen de s'échaper, & se joignit aux Normans, à la tête desquels il pilla Poitiers, & diverses autres places en 857. Alors les Aquitains le poursuivirent, & l'ayant fait prisonnier, le livrerent aux François. Ceux-ci le condamnerent, comme traître à sa patrie & à la chrétienté, à perdre la vie. En 864 il fut enfermé dans une obscure prison à Senlis. * *Voyez* les annales de S. Bertin & de Fuldes. Nithard. Réginon. Le pere Anselme, &c.

PEPIN, roi d'Italie, fils de CHARLEMAGNE, & de *Hildegarde* sa seconde femme, naquit l'an 777, & fut mené par le roi son pere à Rome, où il fut baptisé, & où il reçut le nom de *Carloman*, que le pape Adrien I changea en celui de *Pepin*, lorsqu'il couronna ce prince roi des Lombards, le 15 avril, jour de Pâque de la même année 781. Depuis, Pepin donna en diverses occasions des preuves de sa bravoure, battit en 799 les Huns ou Avarois, & soumit Grimoald duc de Bénévent. Il mourut à Milan le 8 juillet de l'an 810, & fut enterré dans l'église de S. Zénon. Onuphre dit qu'il mourut à Vérone. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Les annales de S. Bertin de Metz & de Fuldes. Nithard, *l.* 2. Réginon. Eginard. Le pere Anselme, &c.

PEPIN, surnommé *de Landen*, qui étoit le lieu de sa naissance, étoit fils du duc *Carloman*, & petit-fils de *Charles*, comte de Hesbaye, dans le pays de Liége. Il partagea l'autorité souveraine avec S. Arnoul, duc d'Austrasie, sous le régne de Dagobert, & fut ensuite maire du palais du roi Sigebert. Il épousa *Itte*, nommée par les annales de Metz *Iduberge*, sœur de *Modoal*, évêque de Tréves, de laquelle il eut *Grimoald*, qui lui succéda en la dignité de maire du palais, & qui voulut faire couronner son fils *Childebert*, après la mort de Sigebert roi d'Austrasie. Clovis II punit de mort Grimoald & son fils. Il eut encore deux filles, savoir *Begge* femme d'*Anchise*, pere de PEPIN, surnommé *le Gros* ou *de Heristel*; & sainte *Gertrude*, abbesse & fondatrice, conjointement avec sa mere Itte, du célébre monastere de Nivelle. Pepin quitta entierement la France, après la mort de Dagobert, & revint à Metz auprès de Sigebert. Il mourut le 21 de février l'an 640, âgé de 40 ans. Il est honoré comme saint dans les Pays-Bas. * Frédegaire. Aimoin. Annales de Metz. Du Chêne, *histoire de France*. Baillet, *vies des saints*.

PEPIN, dit *le Gros*, ou *Heristel*, maire du palais de nos rois, étoit fils d'*Anchise*, & petit-fils de saint *Arnoul*, depuis évêque de Metz. Il gouverna en Austrasie, & fut vaincu en 681, par Ebroüin. En 687 il défit le roi Thierri, & posséda toute l'autorité dans les deux royaumes, sous Clovis III, Childebert & Dagobert III. Il gagna diverses batailles, contre Berthaire en 691, sur Radbod duc de Frise en 707, sur Wiler duc des Suaubes, qu'il défit en 709 & en 712. Pepin mourut le 16 décembre 714, dans le château de Jupil sur la Meuse, près de Liége. Il épousa 1°. *Plectrude*, de laquelle il eut *Drogon* ou *Dreux* comte de Champagne; & *Grimoald*, maire du palais: 2°. *Alpaïde*, mere de CHARLES *Martel*, tige de la seconde race de nos rois, & *Childebrand*, duquel nos généalogistes modernes font descendre les comtes de Matrie. S. Lambert, évêque de Liége, l'ayant voulu reprendre sur cette intempérance, fut tué par Dodon, frere d'Alpaïde. * Aimoin, *c.* 48. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Adrien Valois. Le pere Anselme, &c.

PEPIN (Guillaume) né de pauvres parens dans le diocèse d'Evreux, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, fut reçu l'an 1500 docteur en théologie de la faculté de Paris, & l'an 1504 fait prieur de la maison de son ordre à Evreux, après avoir engagé les religieux de cette maison à entrer dans la congrégation de Hollande, que sa régularité rendoit célébre. On a de lui un commentaire sur la Genèse, & un autre sur l'Exode, imprimé à Paris en 1534, *in*-8°; un traité de la confession, & un très-grand nombre de sermons qui ont été imprimés à Paris *in*-8°, en 1528 & 1541. Il avoit acquis une grande réputation par son talent pour la chaire, & mourut à Evreux le 18 janvier 1533. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. II*.

PEPOLI (Gui) cardinal, né en 1560, étoit fils du comte *Corneille* Pépoli, Bolonois. Le pape Grégoire XIII le fit référendaire de l'une & de l'autre signature, puis protonotaire apostolique & clerc de chambre. Sixte V, après l'avoir fait trésorier du saint siége, lui donna le chapeau de cardinal en 1589, & Clément VIII le fit gouverneur de Tivoli en 1595. Il mourut en 1599, en sa 39[e] année. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli*.

PEPUSIENS ou PEPUSENIENS: c'est le nom que l'on donnoit aux Montanistes, parceque leur secte avoit commencé à Pepuse, bourg de Phrygie, qu'ils appelloient *Jérusalem*, où ils vouloient qu'on vint se rendre de tous côtés. Les femmes y faisoient les fonctions d'évêques & de prêtres. Ces hérétiques débitoient leurs impiétés dans le II siécle. *Voyez* MONTANISTES. * S. Epiphane, *hær.* 49. S. Augustin, *de hær. c.* 27. Eusebe, *l.* 5, *hist.* Baronius, *A. C.* 173.

☞ PEQUIGNI, ville de France, avec titre de *baronie*, dans la Picardie, élection d'Amiens, sur la Somme, trois lieues au-dessous d'Amiens. Elle est remarquable par la mort de Guillaume surnommé *Longue épée*, duc de Normandie, qui y fut tué, & que les cabales de Thibaut, comte de Chartres, surnommé *le Tricheur*, firent périr. Cette ville étoit assez considérable du temps des guerres des Anglois, dont l'armée y fut défaite entiérement. Il y a à Péquigni une église collégiale, dédiée à S. Martin, dont les canonicats sont à la nomination du

seigneur. Près de cette ville, qui aujourd'hui n'est proprement qu'un bourg, on tient marché & foire. Il s'y trouve de la terre dont on fait des tourbes. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ La baronie de PEQUIGNY a donné le nom à la grande maison de PEQUIGNI, ou PIQUIGNI, qui a formé plusieurs branches, & entr'autres, la branche des VIDAMES D'AMIENS, celles D'AILLY-SUR-SOMME, de BERGICOURT, du FAY, de FLUY, & d'ACHY, toutes éteintes.

Marguerite de Pequigny, fille de *Robert* de Pequigny, seigneur de Fluy, épousa en 1342, *Robert* d'Ailly, chevalier, seigneur d'Ailly-haut-clocher, de Boubers, & de Fontaines-sur-Canches, & porta dans cette maison le vidamé d'Amiens, & la baronie de Pequigny, dont elle hérita après la mort de *Marguerite* d'Ailly, sa cousine germaine, seule & unique héritiere de la branche aînée. La maison de Pequigny continua à se perpétuer dans la branche d'ACHY, formée par JEAN de Pequigny, oncle de Marguerite dont on vient de parler, trisaieul de *Marguerite* de Pequigny, dame d'Achy, en laquelle finit cette branche, & qui porta la terre d'Achy dans la maison de Carvoisin, par son mariage du 28 février 1531, avec *Vespasien* de Carvoisin, originaire de Milan, premier écuyer du roi François I, chevalier de son ordre.

On n'entrera point ici dans un plus grand détail sur cette maison, aussi illustre par son ancienneté, que par ses alliances. On se bornera seulement à donner la liste chronologique des vidames d'Amiens, depuis le premier que l'on connoisse jusqu'à présent.

I. EUSTACHE de Pequigny, vidame d'Amiens, fonda en 1066 l'église aumôniale de Pequigny, avec son fils,

II. PIERRE de Pequigny, vidame d'Amiens, vivant en 1066.

III. GUERMONT de Pequigny, son fils, vidame d'Amiens, vivant en 1112.

IV. GÉRARD de Pequigny, son fils, vivant en 1170, gît à l'abbaye du Gard.

V. VERMOND de Pequigny, son fils, vidame d'Amiens, étoit marié en 1175.

VI. GIRARD de Pequigny, son fils, vidame d'Amiens, mort sans enfans au voyage du roi Philippe Auguste en Judée.

VII. ENGUERRAND de Pequigny, vidame d'Amiens après la mort de son frere, étoit marié en 1209 avec *Marguerite*, fille de *Jean*, comte de Ponthieu.

VIII. GIRARD de Pequigny, son fils, vidame d'Amiens, épousa en troisiémes noces *Mahaut* de Cresequès, fille du comte de Montfort. Mahaut de Cresequès étoit remariée en 1252, avec

IX. JEAN d'Audenarde, chevalier, qualifié vidame d'Amiens en 1253.

X. JEAN de Pequigny, vidame d'Amiens, fils de *Girard*, & de *Mahaut* de Cresequès, étoit en 1253 sous la tutelle de *Jean* d'Audenarde son beau-pere, & de *Mahaut* de Cresequès, sa mere. Il étoit marié en 1278, avec *Marguerite* de Beaumès. Il fit son testament en septembre 1302.

XI. RENAUD de Pequigny, son fils, vidame d'Amiens, fit son testament en mars 1315. Il avoit épousé *Jeanne* de Brienne, veuve de *Jean* VII du nom, vicomte de Turenne, fille de *Jean* II de Brienne, & de *Béatrix* de Châtillon.

XII. MARGUERITE de Pequigny, sa fille, se maria trois fois, & ses trois maris furent successivement vidames d'Amiens. 1°. Elle étoit mariée en 1324 avec JEAN de Roncy, vidame d'Amiens :

XIII. 2°. en 1333 avec GAUTHIER de Noyers, vidame d'Amiens :

XIV. 3°. à RAOUL de Rainneval.

Marguerite de Pequigny étant morte sans enfans, sa succession fut disputée entre ses deux cousines germaines. Elle fut adjugée par arrêt du parlement de l'an 1381, à

XV. MARGUERITE de Pequigny, fille de *Robert*, seigneur de Fluy, mariée à *Robert* d'Ailly, seigneur d'Ailly-haut-clocher, de Boubers, & de Fontaines-sur-Canches.

XVI. BAUDOUIN d'Ailly, dit *Beaujois*, son fils, vidame d'Amiens, baron de Pequigny, épousa en 1387 *Jeanne* de Rainneval, fille unique de *Valeran* de Rainneval, & de *Jeanne* de Varennes.

XVII. RAOUL d'Ailly, leur fils, vidame d'Amiens, épousa le 13 novembre 1413 *Jacqueline* de Béthune, fille de *Robert* de Béthune, vicomte de Meaux, & d'*Isabelle* de Ghistelles.

XVIII. JEAN d'Ailly, leur fils, vidame d'Amiens, épousa *Yolande* de Bourgogne, fille naturelle de *Philippe*, duc de Bourgogne.

XIX. CHARLES d'Ailly, leur fils, vidame d'Amiens, épousa le 9 janvier 1485 *Philippe* de Crevecœur, fille d'*Antoine* de Crevecœur, & de *Marguerite* de la Tremoille.

XX. ANTOINE d'Ailly, leur fils, vidame d'Amiens, épousa le 29 octobre 1518 *Marguerite* de Melun, fille aînée de *Hugues* de Melun, vicomte de Gand, & de *Jeanne* de Hornes.

XXI. FRANÇOIS d'Ailly, vidame d'Amiens, mort en Angleterre au mois de janvier 1560, sans laisser d'enfans de *Françoise* de Batarnay, fille de *René* de Batarnay, comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye.

XXII. LOUIS d'Ailly fut vidame d'Amiens après la mort de son frere, dont on vient de parler. Il ne laissa pas d'enfans de *Catherine* de Laval, sa femme, & fut tué à la bataille de Saint-Denys au mois de novembre 1567, avec *Charles* d'Ailly, baron de Pequigny, son frere. La mort de ces deux freres occasiona un procès pour la succession de *Louis* d'Ailly, vidame d'Amiens, entre sa sœur, & son neveu. La décision de ce procès dépendoit de savoir lequel des deux étoit décédé le premier ; & l'arrêt du 12 décembre 1572, fondé sur l'ordre de la nature, jugea que le frere aîné étoit mort avant le cadet ; & le vidamé d'Amiens, & la baronie de Pequigny furent adjugés à

XXIII. PHILIBERT-EMANUEL d'Ailly, vidame d'Amiens, son neveu, fils de *Charles* d'Ailly, tué à la bataille de S. Denys, & de *Françoise* de Warty, mort le premier février 1619. Il épousa le 26 décembre 1593 *Louise* d'Oignies, fille de *Charles* d'Oignies, comte de Chaulnes, chevalier des ordres du roi, & d'*Anne* des Ursins, dont il eut trois garçons morts en bas âge, &

XXIV. CHARLOTTE-EUGÉNIE d'Ailly, née le 26 avril 1606, morte le 17 septembre 1681, épousa en 1619 *Honoré* d'Albert, duc de Chaulnes, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, à qui elle porta le vidamé d'Amiens, la baronie de Pequigny, & les autres terres qui se trouvoient dans la branche aînée de la maison d'Ailly, à condition que leurs enfans seroient obligés de porter le nom & les armes d'Ailly.

XXV. HENRI-LOUIS d'Albert, leur fils aîné, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, mort sans postérité de *Françoise* de Neuville-Villeroy sa femme.

XXVI. CHARLES d'Albert, duc de Chaulnes, vidame d'Amiens après son frere, mourut en 1698 sans enfans d'*Elizabeth* le Féron.

XXVII. LOUIS-AUGUSTE d'Albert, duc de Chaulnes, pair de France, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, vidame d'Amiens, cinquiéme fils d'*Honoré* d'Albert, duc de Luines & de Chevreuse, & de *Jeanne-Marie* Colbert, fut substitué aux biens de *Charles* d'Albert, duc de Chaulnes, son grand oncle à la mode de Bretagne, à la charge de porter le nom & les armes d'Ailly. Voyez dans l'article de la maison d'ALBERT de Luines, la branche des ducs de CHAULNES.

PEQUIGNI (Bernardin de) en latin *Bernardinus à Piconio*, Capucin, né à Pequigni en Picardie, en 1633, entra en 1649 dans l'ordre des Capucins, où il professa long-temps, & fut un bon théologien, comme il paroît par ses ouvrages, qui sont une Triple exposition en latin

des *épîtres de S. Paul*, *in-folio*, en 1703, laquelle a été très-estimée non-seulement des prélats & des théologiens de France, mais aussi de toute l'église & du pape Clément XI, qui dit plusieurs fois à la louange de l'auteur, *que peu de personnes avoient pris aussi-bien que lui l'esprit de S. Paul.* Le P. de Péquigni en fit un abrégé, qu'il donna en 1706 à Paris, en trois volumes *in-12.* Il mourut à Paris le 9 décembre 1709, âgé de 76 ans, après en avoir passé plus de 60 dans son ordre, en achevant de composer par ordre du même pape un commentaire sur les IV évangélistes, qui a été imprimé en 1726. Son exposition sur S. Paul a été donnée une seconde fois en françois par le pere d'Abbeville, Capucin, en quatre volumes ;en 1714. * *Mémoires de Trévoux*, avril 1710. Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XVIII siécle*, &c. Le Long, *bibl. sacrée*, page 653.

PEQUIN, PÉKIN ou PÉCHÉLI, province de la Chine, est l'une des principales de cet état, & a une ville de même nom, capitale du royaume. La province de Péquin a celle de Leaotum, & le golfe de Nanquin, au levant; Xensi au couchant; Homan & Xantung, au midi; & au septentrion, les montagnes & la muraille qui séparent le pays de la Tartarie. Les autres villes de cette province sont Paoting, Hokein, Chinting, Xunta, Quamping, Taming, Junping, &c. * *Consultez* Martin Martini, *Atl. Sinic.*

PEQUIN ou PÉKIN, ville de la province de ce nom, qui signifie *cour du septentrion*, au lieu que la ville de Nankin, qui signifie *la cour du midi*, est devenue la capitale de la Chine, depuis l'an 1404. Elle est située à 40 dégrés d'élévation au nord de la Chine, dans une plaine abondante, & peu éloignée de la grande muraille. Cette ville, de figure parfaitement quarrée, avoit autrefois quatre grandes lieues de tour; mais depuis l'irruption des Tartares, les Chinois ayant eu ordre de se loger hors des murailles, ils y ont bâti une nouvelle cité nommée *la ville des Chinois*, & les deux ensemble font six grandes lieues de tour, de 3600 pas chacune. Ainsi Paris, qui n'a au plus que dix milles de circuit, n'est que la quatriéme partie de Pequin. A la vérité les rues de celle-ci sont incomparablement plus larges, & le palais du prince y est extraordinairement vaste & peu habité. Il y a encore de grands magasins, de grandes places vuides, & les maisons n'ont qu'un étage: ce qui fait que Péquin ne contient pas plus de logement que Paris, quoiqu'il soit plus peuplé, parcequ'ils se logent fort à l'étroit, & que vingt personnes n'occupent pas plus de place que dix parmi nous. Les Chinois font monter les habitans de cette ville jusqu'à six millions; mais c'est une exagération, & l'on ne peut guère, sans s'éloigner de la vérité, lui en donner plus de deux millions. Les rues y sont presque toutes tirées au cordeau: les plus grandes sont larges d'environ 120 pieds, & longues d'une bonne lieue; bordées presque toutes par des maisons marchandes, dont les boutiques ornées de soie, de porcelaine & de vernis, font une agréable perspective. Les maisons ne sont pourtant ni bien bâties, ni assez élevées, & avec cela on y trouve beaucoup de boue ou de poussiere. Le palais de l'empereur à neuf grandes cours de plein pied, toutes sur une même ligne, sans celles qui sont sur des aîles pour les offices & écuries. Les portes de communication d'une cour à l'autre, sont de marbre, & portent de gros pavillons d'une architecture gothique: les aîles des cours sont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'empereur est orné de portiques soutenus par de grosses colonnes. Les dégrés sont de marbre blanc, les toits couverts de tuiles dorées, & les dedans ornés de sculptures, de vernis, de dorures, de peintures, avec des pavés de marbre & de porcelaine. Tout cela joint au grand nombre de différentes piéces qui composent cet appartement, fait bien voir que c'est la demeure d'un grand prince; mais dans tout cet ouvrage les connoisseurs trouvent de grands défauts. Il y a dans la ville plusieurs tribunaux, dont les bâtimens extérieurs sont beaux & vastes; mais les dedans sans magnificence, & même sans propreté. Les temples consacrés aux idoles y sont en très-grand nombre, & très-ornés. Il y a un observatoire pour les mathématiques, assez beau, mais non pas de la magnificence dont plusieurs l'avoient dépeint. Il y a de très-beaux instrumens de mathématiques, que le pere de Verbiest Jésuite, directeur de cet observatoire, y a fait dresser. Ce qu'il y a dans Péquin de plus magnifique, ce sont ses portes & ses murailles. Celles-ci sont si élevées, qu'elles dérobent la vue de tous les bâtimens; & si larges, que l'on fait dessus la garde à cheval, défendues de bonnes tours quarrées, d'espace en espace, avec un fossé sec, large & bien creux. Quant aux portes, elles ne sont ornées ni de figures ni de bas-reliefs, comme les autres ouvrages publics de la Chine. Ce sont deux gros pavillons d'une prodigieuse élévation, adossés, quoique séparés l'un de l'autre, & dont les flancs sont liés par de hautes & larges murailles, ensorte qu'elles laissent au milieu une place d'armes, capable de contenir en bataille plus de cinq cens hommes. Le premier pavillon, qui ressemble à une forteresse, donne sur la campagne, & fait face au grand chemin. Il n'est point percé; mais on entre dans la place d'armes par la muraille du flanc, dont la porte est large, haute & bien proportionée. Ensuite on détourne à droite où le second pavillon, qui commande à toute la ville, présente dans sa face une seconde porte de même grandeur que la premiere, mais si épaisse & si profonde, que le passage en devient obscur. C'est-là qu'on tient un corps de garde, & une espece de petit arsenal, pour servir aux troupes dans le besoin. Il y a toujours dans la ville une nombreuse garnison, comme si on étoit à la veille de quelque siége. On voit avec admiration dans Péquin sept cloches fondues vers la fin du XIV siécle, sous le regne de Youlo, dont chacune pese six vingt mille livres: leur ouverture est de 11 pieds de diametre: elles en ont 40 de circuit, & 12 de hauteur, sans compter l'anse, qui est de trois pieds de hauteur, le tout mesuré exactement par le P. de Verbiest; mais le son n'en est pas beau, il est même extrêmement obscur; aussi ne sont elles battues qu'avec un marteau de bois. *Voyez* CAMBALU. * Le P. le Comte Jésuite, *mem. de la Chine*, *lettr.* 3.

PERA, c'est une petite ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'isle de Malaca, à quarante lieues de la ville de Malaca vers le nord, & dépend du royaume de Siam. * Mati, *diction.*

PERA, bourg situé sur une colline proche de la ville de Galata, est regardé comme un fauxbourg de Constantinople, dont il n'est séparé que par le port, d'un demi mille. Il est habité par beaucoup de chrétiens catholiques, & par plusieurs familles grecques. C'est où logent les ambassadeurs chrétiens, excepté ceux de l'empereur, du roi de Pologne, & de la république de Raguse, qui demeurent dans Constantinople. L'ambassadeur de France y a un grand palais, que l'on appelle *la maison du roi*, qui a vue sur tout le port, & sur le serrail du grand-seigneur, qui est vis-à-vis, de l'autre côté du canal. Au bas de Péra est le petit bourg appellé *Tophana*, qui est le lieu où l'on jette en fonte les canons, & autres piéces d'artillerie. Galata, Pera, & Tophana, forment comme un amphithéatre, d'où l'on voit tous les vaisseaux du port, & les plus superbes bâtimens de Constantinople. * Thevenot, *voyage du Levant.*

PERARD (Etienne) maître des comptes, naquit à Dijon en 1590, & épousa en 1615 *Claudine* Bretagne, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, JULES Pérard, conseiller au parlement de Bourgogne, qui suit. Etienne Pérard étoit doyen de sa compagnie, lorsqu'il mourut le 5 mai 1663, âgé de 73 ans. L'année suivante 1664, on vit paroître de lui un ouvrage qui fait honneur à sa mémoire: le titre est, *Recueil de plusieurs piéces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne, choisies parmi les titres les plus anciens de la chambre des comptes de Dijon, des abbayes & autres églises considérables, & des archives des villes & communautés de la province, pour justifier l'origine des familles les plus illustres, & pour*

instruire des anciennes loix, coutumes & privileges des villes de la Bourgogne, à Paris, chez Claude Cramoisy, 1664, *in-folio*. Cet ouvrage fut imprimé par les soins du fils de l'auteur, qui le dédia à M. le prince, & qui promettoit de donner une suite de ces ouvrages sur les mémoires recueillis par son pere en si grand nombre, qu'ils contenoient plus de vingt gros porte-feuilles. La chambre des comptes de Dijon conserve aussi deux manuscrits d'Etienne Pérard : 1. Notes sur le second volume de l'histoire de Bourgogne, par André Duchesne, qui est l'histoire généalogique des ducs de Bourgogne, imprimée en 1628, *in-4°*. 2. Prérogatives de la chambre des comptes de Dijon. * *Voyez* les titres des autres manuscrits de M. Pérard, dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

JULES Pérard, fils d'ETIENNE, reçu conseiller au parlement de Bourgogne, le 20 novembre 1641, & mort le 5 mars 1690, âgé de 76 ans, est auteur des écrits suivans : 1. *Panegyricus Ludovico Borbonio Condæo, supremam Burgundiæ præfecturam suscipienti, scriptus*, à Dijon 1648, *in-folio*. 2. Ode latine (de dix strophes) au-devant du traité de l'abus, par Fevret, éditions de 1654 & de 1667. 3. Ode françoise (de dix strophes) au-devant de l'*Académie des Afflictions* du président Odebert, à Dijon 1656, *in-4°*. 4. *Bernardo Fuxeo duci Spernonio, supremam Burgundiæ præfecturam suscipienti, Julii Perardi munus adventitium*, à Dijon 1657 *in-folio*. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne* citée plus haut.

PERAULT (Raymond) évêque de Saintes & de Gurc, cardinal, né d'une famille peu considérable, à Surgeres, dans la Saintonge, étudia à Paris, où il fut reçu docteur de Navarre ; & étant allé à Rome, il fut envoyé par le pape Innocent VIII, nonce extraordinaire en Allemagne ensuite d'un jubilé, pour y recueillir les aumônes des fidéles, qu'on devoit employer contre le Turc. Il fit punir à Nuremberg un chanoine de Bamberg, nommé *Thierri de Monrung*, ennemi de l'église, qui s'étoit signalé par ses impiétés & par sa haine contre les ecclésiastiques, contre lesquels il avoit composé un libelle diffamatoire, intitulé *la passion des prêtres*. La nonciature de Raymond Pérault ne lui acquit pas beaucoup de réputation ; il fut néanmoins élevé à l'évêché de Gurc, qu'il joignit à celui de Saintes ; & il fut fait cardinal en 1493, par le pape Alexandre VI, qui le renvoya légat en Allemagne. Il fut depuis légat de la province dite *du Patrimoine*, où il mourut à Viterbe, le 5 septembre 1505, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'église des Augustins. Ce cardinal composa quelques ouvrages : *De dignitate sacerdotali super omnes reges. De actis suis Lubeci & in Dania epistolæ*. * Frizon, *Gallia purp.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *histoire des cardinaux*. Garimbert. Ciaconius. Sponde, &c.

PERAUT (Guillaume) célébre religieux Dominicain, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est dans le diocèse de Vienne sur le bord du Rhône. On le treuve appellé *Peraldus* de *Paraldo*, de Peyrauta, &c ; & il lui est arrivé une chose assez singuliere, c'est que tous ceux qui ont parlé de lui, lui ont donné des qualités qui ne lui conviennent pas, & lui ont attribué des ouvrages qu'il n'avoit pas composés, pendant qu'ils lui ôtoient ceux dont il est véritablement auteur. Il est sur que quoiqu'il eût été reçu dans l'ordre de S. Dominique à Paris, il passa, suivant l'usage de son temps, pour profès de Lyon, où il demeura long-temps, & où il fut prieur ; mais il est sur aussi qu'il ne fut jamais archevêque de cette ville, ni même suffragant de cet archevêché, quoique des auteurs assez anciens l'aient avancé ; & même on peut assurer qu'il étoit mort plusieurs années avant le temps où on dit qu'il fut revêtu de cette dignité, savoir, au plutard en 1260. Son plus important ouvrage est sa Somme des vertus & des vices, que Gerson jugeoit fort au-dessus de tout ce qu'on a écrit depuis en ce genre : il s'en est fait à Paris quatre éditions, dont la derniere est de l'an 1663. Pour ne la pas confondre avec les autres Sommes, on remarque qu'après la table générale, la premiere partie commence par ces mots, *Dicturi de singulis vitiis* ; & la seconde par ces autres, *Præsens opus habet quinque partes principales*. On trouve un nombre prodigieux de manuscrits de cette Somme dans les bibliothéques. Guillaume de Brosse, archevêque de Sens depuis 1258, jusqu'en 1269, en ayant fait tirer deux copies, l'une pour son usage, & l'autre pour donner à Jean de Paris, Augustin, qu'il vouloit ainsi récompenser de ses services, on s'est avisé dans ces deux exemplaires de le faire auteur d'un ouvrage dont il n'avoit été que l'amateur. Les sermons *de diversis & de festis*, sont le second ouvrage de Péraut, à qui on a voulu l'ôter pour en faire présent à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, dont le style étoit entiérement différent, & dont les vrais sermons sont conservés en Sorbonne : il en a été fait plus de douze éditions : la derniere est d'Orléans en 1674. Péraut a encore donné un traité sur la régle de S. Benoît, qui dans un manuscrit est attribué à Guillaume de Poitiers, & qui a été imprimé *in-8°*, vers l'an 1500 ; & un autre traité *De eruditione religiosorum*, qui a vu le jour, mais sous le nom d'Humbert général de l'ordre de S. Dominique. Enfin on a de lui entre les opuscules attribués à S. Thomas d'Aquin, un traité *De eruditione principum* ; & il y en a peut être encore d'autres qu'on devroit lui rendre. Les ouvrages qu'on lui a faussement attribués, mais dont il est inutile de parler ici, parcequ'ils ne sont pas imprimés, sont en assez grand nombre ; mais il y en a un qu'on ne peut passer sous silence, puisqu'il a paru plusieurs fois, & encore en 1677, à Lyon : il est intitulé, *Virtutum vitiorumque exempla*, & il est certainement de Nicolas de Hanaps, patriarche de Jérusalem. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tome I.* Le P. Touron, *hist. des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, tome I.

PERAXYLUS. C'est le nom que se donna *Arnoldus Arlenius*, pour désigner en grec sa patrie, qui étoit un village de la Campine, situé au-delà d'une petite riviere qui passe par Bois-le Duc, & qui se nomme *la Déesse*. Ce fut un homme fort studieux, grand Grec, & qui recherchoit avec une peine incroyable les vieux manuscrits. M. de Thou parle de lui sous l'an 1561, & déclare que quoiqu'il lui ait été impossible de déterrer le lieu & le jour de la mort d'Arlenius, il croit la devoir placer en ce temps-là. Il remarque que ce savant homme avoit consacré toutes ses veilles au bien public, & que la postérité lui seroit toujours redevable de l'édition de Joséphe, qu'il avoit donnée en grec sur l'excellent manuscrit de dom Diego de Mendoza, ambassadeur de Charles Quint à Venise. Il ajoute que l'on ne voyoit que là les livres contre *Apion*, & qu'Arlenius étant sorti de chez dom Diego, lorsque ce seigneur partit de Venise, se retira à Basle, y exerça ses talens quelques années, & se servit heureusement du travail de Henri Etienne. Il composa aussi de belles épigrammes grecques & latines, & eût excellé dans la poësie, s'il ne se fût attaché à des études plus sérieuses. Mais on a pris pour des ouvrages imprimés, des espérances que Gesner avoit données de cet auteur. Arlenius a été plus connu en Italie qu'aux Pays-Bas. * De Thou, *liv. XXVIII sur la fin.* Teissier, *additions aux éloges tirés de M. de Thou, tom. I.* Bayle, *dict. critiq.*

PERCHE, province de France avec titre de comté, est renfermée entre le pays Chartrain qu'elle a au levant, le Vendômois & le Dunois au midi, le Maine au couchant, & au septentrion la Normandie. Son nom latin *Perticus*, est nouveau ; car les peuples du Perche sont nommés par César *Aulerci Diablintes*. Ce ne sont pas les mêmes que l'on nommoit *Unelli* ou *Venelli*, qui étoient dans le diocèse de Coutance : ce que le pere Briet & divers autres géographes ont remarqué. On divise le pays en haut & bas Perche. Le haut est proprement le comté. Le bas est appellé *le Perche-Gouet*,

du nom de ses anciens seigneurs. D'autres divisent encore le pays en Terre Françoise, en grand Perche, en Perche-Gouet & en terres démembrées. Le grand Perche contient Nogent-le-Rotrou, Mortagne, Bellesme, la Pierriere, les baronies de la Loupe, Illiers, Courville & Pontgoin. Celle-ci est à l'évêque de Chartres. Ce prélat & celui de Séez ont presque tout ce pays dans leurs diocèses. Le Perche-Gouet a cinq anciennes baronies, Auton, Montmirail, Alluye, Bazoche, & Brou. La Terre Françoise consiste dans le ressort de la Tour-Grise, sur la riviere d'Aure, & vis-à-vis de Verneuil en Normandie. Entre les terres démembrées, il y a le Timerais, avec la ville de Châteauneuf & la principauté de Senonché. Le Perche a environ dix-huit ou vingt lieues de longueur, & presque autant de largeur. L'Eure, le Loir, l'Aine & l'Aure ont leurs sources dans cette province, qui est assez fertile en bled, en prairies & en pâturages. On y entretient diverses manufactures, de serges, de draps & de cuirs, & sur-tout à Nogent. Le Perche dépend du parlement de Paris pour la justice; & pour les finances, des généralités d'Orléans & d'Alençon.

Le Perche a eu ses comtes particuliers, dont le plus ancien que nous connoissions est ANGOMBERT ou *Albert*, qui vivoit dans le IX siécle sous Louis *le Débonnaire*. Depuis, les seigneurs de la maison de Bellesme, comtes d'Alençon, posséderent une partie du Perche. YVES DE BELLESME, premier comte d'Alençon, qui vivoit en 940, du temps du roi Louis d'*Outremer*, étoit frere de *Segenfroi* évêque du Mans, & eut de *Godehilde* sa femme, GUILLAUME I, qui suit; *Avisgaudus*, évêque du Mans après son oncle; *Yves*; & deux filles. GUILLAUME I, comte de Bellesme & d'Alençon, rendit de grands services aux rois Hugues *Capet*, & Robert. Fulbert de Chartres en l'épître 74 au roi Robert, parle de ce comte qui fonda l'église de S. Léonard de Bellesme. Le nom de sa femme étoit *Matilde*, dont il eut *Guerin*, que quelques auteurs font tige de la maison du Perche, & qui mourut avant son pere; *Foulques*, tué dans un combat donné contre les Normans; *Robert* I, qui fut assommé à coups de coignée dans le château de Balou au Maine, où il étoit prisonnier, & d'où ses sujets vouloient le tirer; GUILLAUME II, qui suit; & *Yves*, évêque de Séez. GUILLAUME II, dit *Talvas*, comte d'Alençon & de Bellesme, prince barbare & scélérat, fit étrangler en pleine rue *Hildeburge*, sa femme, lorsqu'elle alloit à la messe, & se rendit redoutable par ses cruautés. *Arnulphe* ou *Arnoul* son fils, aussi méchant que lui, le chassa de ses terres, & fut trouvé mort dans son lit. *Yves*, évêque de Séez, fut ensuite comte de Bellesme & d'Alençon, & laissa ces comtés à ROGER de Montgommeri, qui avoit épousé *Mabille*, fille de *Guillaume* II, & niéce de ce prélat. ROGER fut extrêmement considéré à la cour des ducs de Normandie, rois d'Angleterre, où il avoit de grands biens, & mourut en 1094. *Mabille*, sa femme, étoit une mégere, dont toutes les inclinations penchoient à la cruauté. Un chevalier nommé *Hugues*, désespéré de ce qu'elle lui avoit enlevé son château, la surprit la nuit dans le bain, & lui coupa la tête. Roger qui vivoit encore, prit une seconde alliance avec *Adelais*, fille d'*Evrard*, seigneur de Puisai, dont il laissa un fils, qui embrassa l'état ecclésiastique. Il avoit eu de sa premiere femme divers enfans, entr'autres, ROBERT II, comte de Bellesme, Séez, Alençon, &c. qui fit la guerre à Henri I d'Angleterre. Ce prince le fit surprendre l'an 1111, & le retint prisonnier le reste de ses jours. Robert avoit épousé *Agnès*, fille unique & héritiere de *Gui*, I de ce nom, comte de Ponthieu, dont il eut GUILLAUME dit *Talvas*, III de ce nom. Celui-ci ne put rentrer dans tous les domaines de son pere, & fut privé du comté de Bellesme. Il fonda les abbayes de Perseigne & de S. Josse, & mourut vers l'an 1171, laissant, entr'autres enfans, d'*Adele* de Bourgogne sa femme, GUI, qui a fait la branche des derniers comtes de Ponthieu; & *Jean*, comte d'Alençon & de Séez. GUERIN ou WARIN de Bellesme, seigneur de Domfront, de Mortagne & de Nogent, l'un des fils de *Guillaume* I, comte d'Alençon & de Bellesme, fut la tige des comtes du Perche. Il épousa *Melisende*, vicomtesse de Châteaudun, dont il eut GEOFROI, I du nom, vicomte de Châteaudun & seigneur de Rotou, qui fonda l'église du Sépulcre de Châteaudun, & le monastere de S. Denys de Nogent en 1031. Il eut guerre avec Fulbert, évêque de Chartres, qui l'excommunia, & fut assassiné dans la même ville de Chartres en sortant de l'église. Ce comte laissa deux fils, *Hugues*, vicomte de Châteaudun, mort jeune; & ROTROU, I de ce nom, qui fut seigneur de Mortagne, & vicomte de Châteaudun, & eut encore guerre avec les évêques de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. On fait seulement celui de ses enfans, qui furent GEOFROI II, qui suit; HUGUES, qui a fait la branche des seigneurs de Châteaudun; *Rotrou*, seigneur de Montfort dans le Maine; *Fulcois* & *Elis*, dont les alliances sont inconnues. GEOFROI, II du nom, seigneur de Mortagne, donna du secours à Guillaume *le Conquérant* dans son passage en Angleterre, fit la guerre à Robert de Bellesme en 1087, & mourut vers l'an 1100, laissant de *Béatrix* de Rouci sa femme, fille d'*Hilduin*, comte de Rouci, ROTROU II, qui suit; *Julienne*, femme de *Gislebert* de l'Aigle; & *Marguerite*, mariée à *Henri* de Beaumont. ROTROU, II du nom, seigneur de Mortagne & premier comte du Perche, se croisa pour le voyage d'Outremer & pour celui d'Espagne contre les Sarasins, & mourut l'an 1143, après avoir épousé 1°. *Mahaud*, fille *naturelle* de *Henri* I, roi d'Angleterre, laquelle périt malheureusement l'an 1120, passant en Angleterre avec deux de ses freres: 2°. *Hervise* d'Evreux, fille de *Gautier*, baron de Sarisburi en Angleterre. Cette dame se remaria depuis à *Robert* de France, comte de Dreux, qui à cause d'elle se qualifia aussi comte du Perche. Rotrou II eut du premier lit *Philippe*, mariée à *Elie* d'Anjou, fils puîné de *Foulques*, comte d'Anjou. Du second, il eut ROTROU III, qui suit; & *Etienne*, archevêque de Palerme & chancelier de Sicile, où il avoit été appellé par la reine Marguerite sa cousine, veuve de Guillaume dit *le Mauvais*, mort en 1166, & régente du royaume pour son fils Guillaume II, dit *le Bon*. Cette princesse étoit fille de *Garcias* V, dit *Ramir*, qui avoit épousé en premieres nôces *Margeline*, ou plutôt *Marguerite* de l'Aigle, fille de *Gislebert* & de *Julienne* du Perche. Nous faisons cette remarque, parceque Roderic Ximenès, & divers autres ont écrit que cette Margeline étoit fille de *Rotrou* II, au lieu de la dire sa niéce. ROTROU, III du nom, comte du Perche, fonda la chartreuse de Val-Dieu en 1170, se croisa pour le voyage d'Outremer en 1180, & mourut au siége d'Acre l'an 1191. Henri II, roi d'Angleterre, avoit donné en fief le château de Bellesme à Rotrou, qui épousa *Mahaud*, fille de *Thibaud* IV, comte de Champagne. Leurs enfans furent *Henri*, mort jeune; GEOFROI III, qui suit; *Rotrou*, évêque & comte de Châlons; *Etienne*, mort sans alliance; & *Guillaume*, évêque de Châlons. GEOFROI, III du nom, comte du Perche & de Mortagne, se croisa diverses fois pour le voyage d'Outremer, & particulierement en 1200; mais il ne put faire ce voyage, étant mort dans le carême de l'an 1202, avant le départ des autres croisés. Il laissa de son épouse *Marie* ou *Matilde*, *Thomas*, comte du Perche, &c. qui fonda l'abbaye des religieuses de Clerets, de l'ordre de Cîteaux; & suivit Louis de France, depuis roi VIII du nom, en Angleterre, où il fut tué l'an 1217, à la bataille de Lincoln, sans laisser de postérité. *Guillaume*, évêque de Châlons, son oncle, lui succéda aux comtés du Perche & de Mortagne, & mourut depuis le 8 septembre 1225, & avant le mois de juin de l'année suivante. Les terres du comté du Perche furent réunies à la couronne sous les rois Louis VIII & S. Louis.

Elles furent le partage de CHARLES de France, fils du roi Philippe *le Hardi*, & pere du roi Philippe *de*

Valois ; & de CHARLES de Valois, II du nom, comte d'Alençon, du Perche, &c. Il laissa PIERRE, d'où vint JEAN I, qui eut JEAN II, pere de RENÉ, dont le fils *Charles* duc d'Alençon, fut comte du Perche, &c. Celui-ci mourut à Lyon le 11 avril de l'an 1525, revenant de la bataille de Pavie. Le Perche fut de nouveau réuni à la couronne. * *Consultez* Orderic Vitalis, la chronique de Normandie, & les autres historiens de cette province publiés par M. Du Chêne. Guillaume le Breton, *l. 12 Philipp.* Sanson, *remarques sur l'ancienne Gaule, & aux vérités géographiques.* Briet, *géograph.* Du Chêne, *antiq. des villes, &c.* mais sur-tout l'histoire du pays de Perche & duché d'Alençon, écrite par Gilles Bri sieur de la Clergerie, avocat au parlement, & imprimée l'an 1621, *in*-4°. à Paris.

PERCUNUS, étoit une divinité des anciens habitans de la Prusse, en l'honneur de laquelle ils entretenoient un feu perpétuel avec du bois de chêne. Si le prêtre appellé en leur langue *Waidelotte*, qui avoit soin de ce feu, le laissoit éteindre par sa négligence, il étoit puni de mort. Ces peuples idolâtres croyoient que quand il tonnoit, c'étoit que leur grand prêtre qu'ils appelloient *Krive*, s'entretenoit avec leur dieu Percunus : dans cette pensée, ils se prosternoient par terre pour adorer cette divinité, lui demandant un temps propre pour rendre leurs terres fertiles. * Hartknoch, *dissert.* 10 *de cultu deorum Pruss.*

PERCY, noble & ancienne famille, qui tire son origine de MAINFRED de Percy, qui vint de Danemarck en Normandie avant l'expédition du fameux Rollon dans ce pays-là. GUILLAUME & *Serlon* de Percy accompagnerent Guillaume *le Conquérant* en Angleterre. Guillaume étant un des barons & favoris de ce prince, en obtint de grandes possessions dans ce royaume, & sur-tout dans les comtés de Lincoln & d'Yorck, dans le premier desquels il y avoit trente-deux seigneuries, & dans l'autre quatre-vingt-six. *Guillaume*, son petit-fils mourant sans enfans mâles, *Agnès* sa fille se maria à *Josselin* de Louvain, issu des ducs de Brabant, à condition que lui & sa postérité prendroient le nom & les armes de Percy. Cette famille se rendit fort célébre par les grands services qu'elle rendit en diverses occasions contre les Ecossois & contre les François. En récompense de quoi, au couronnement du roi Richard II, l'an 1377, HENRI Percy fut fait comte de Northumberland, avec cette faveur particuliere, que toutes les terres dont il étoit en possession, ou qu'il acqueroit dans la suite, il les tiendroit *sub honore comitali*, comme des dépendances de ce comté. La seconde année du régne de Richard II, il entra en Ecosse avec le comte de Nottingham, & prit la ville de Berwick. La septiéme année du même régne, pour se venger des courses que faisoient les Ecossois dans le comté de Northumberland, il entra dans leur pays, & ravagea leurs frontieres. Mais il eut le malheur que les Ecossois ayant corrompu le gouverneur de Berwick, se rendirent maîtres de la place. Le duc de Lancastre, qui étoit son ennemi, profitant de cette occasion, porta le parlement à prononcer sentence de mort contre lui, avec la confiscation de tous ses biens. Mais le roi renvoya l'exécution de cette févere sentence ; sur quoi le comte assiégea Berwick, & le prit. Il fut député avec l'évêque de Durham & autres pour traiter de la paix, & demander raison des dommages que les Ecossois avoient causés aux Anglois, & peu après il fut nommé pour recevoir d'eux 240 marcs pour reste du payement de mille marcs dont on étoit convenu pour la rançon de leur roi David. Mais la vingt-uniéme année du régne de Richard II, sur les informations que lui & son fils Henri avoient tenu des paroles séditieuses, il fut cité pour comparoître ; & l'ayant refusé, il fut banni. Il s'enfuit en Ecosse, où il demeura jusqu'à ce que le duc de Lancastre eût débarqué à Ravenspurg dans le comté d'Yorck, où il l'alla trouver. Le duc ayant été proclamé roi, sous le nom de Henri IV, il le fit comte en considération de son mérite, connétable d'Angleterre pour sa vie, lui donna l'isle de Man, le fit gardien général des Marches occidentales du côté d'Ecosse ; & l'année suivante il le nomma pour traiter du mariage de Blanche sa fille aînée avec Louis duc de Baviere, fils aîné de Rupert roi des Romains. La troisiéme année du régne de Henri IV, les Ecossois ayant fait une invasion en Angleterre, le comte & son vaillant fils ayant avec eux le comte de Dumban qui avoit abandonné le parti de ses compatriotes, remporterent sur eux une signalée victoire à Halidown Hill, & firent prisonnier le comte de Douglas général de l'armée d'Ecosse. L'année suivante ayant demandé de l'argent qui lui étoit dû pour la garde des Marches d'Ecosse ; & n'ayant pas reçu une réponse favorable, son fils Henri se souleva, & prit les armes & fut tué à la bataille de Shrewsburi le 21 juillet 1403. Le comte ayant appris sa mort, désavoua sa rebellion, & se soumit au roi, qui lui fit grace de la vie ; mais le fit mettre en lieu de sureté jusqu'à la sixiéme année de son régne, qu'il fut élargi & remis en possession de tous ses biens. Malgré cette grace, la mort de son fils lui tenoit toujours au cœur ; & profitant des mécontentemens de Thomas Mowbrai, comte marechal, & de Richard Scrope archevêque d'Yorck, il se joignit à eux dans leur soulevement. Mais n'ayant pas reussi dans leurs entreprises, le roi marcha contre le comte, & l'obligea de s'enfuir en Ecosse. Le comte passa de-là dans le pays de Galles, d'où il retourna dans le comté d'Yorck. Il y fit publier une proclamation, dans laquelle il exhortoit à prendre les armes & à le suivre, tous ceux qui aimoient la liberté. Mais Thomas Rokesbi, schérif du comté d'Yorck, le défit avec tous ceux de son parti. Le comte fut tué dans la bataille le 2 mars 1406. On lui coupa la tête, & on l'envoya à Londres pour être exposée sur le pont ; son corps divisé en quatre quartiers fut aussi exposé en quatre endroits differens. Mais quelque temps après le roi ordonna qu'on les ôtât, & permit à ses parens de les enterrer. Ce comte eut de *Marguerite* sa femme, fille du lord Nevil, & sœur de *Raoul* I, comte de Westmorland, trois fils, HENRI ; *Thomas* ; & *Raoul*. Henri, dont nous avons parlé, reçut l'ordre de la Jarretiere lorsque son pere fut fait comte, l'an 8 du régne de Richard II, & fut établi l'un des commis pour garder les Marches d'Ecosse, en quoi il fut si vigilant, qu'il en acquit par sobriquet le nom de *Hot-Spur*, c'est-à-dire l'*Ardent à se battre*. La onziéme année du même régne, il fut envoyé sur mer contre les François, d'où il emporta beaucoup de gloire. La même année il se trouva dans la bataille contre les Ecossois, tua de sa propre main le comte de Douglas, & blessa mortellement le comte du Murrai. Mais poussant les ennemis trop chaudement, il fut fait enfin prisonnier par le comte de Dunbar avec son frere *Raoul*, & mené en Ecosse. Peu après il fut mis en liberté, & employé dans des places de grande conséquence par Richard II, jusqu'à ce que le duc de Lancastre s'empara de Londres. La troisiéme annee du régne de ce prince, il se trouva avec son pere à la célebre bataille d'Halidown-Hil, contre les Ecossois, dans laquelle les Anglois remporterent une victoire signalée. Mais le roi Henri IV étant son ennemi irréconciliable, par les raisons déja alleguées, & à la sollicitation de son oncle Thomas Percy comte de Rochester, il se servit de divers prétextes plausibles pour faire soulever le peuple, & leva du monde sur les frontieres d'Ecosse, sous prétexte de faire des progrès dans ce royaume. Le roi ayant fait répondre par des lettres circulaires à tous ses griefs, marcha contre lui. Hot-Spur apprenant près de Shrewsburi que le roi approchoit, exhorta ses soldats à combattre vaillamment, puisque ce jour les rendroit tous heureux s'ils remportoient la victoire, ou les délivreroit pour toujours de la puissance du roi s'ils étoient vaincus, étant plus honorable de mourir dans une bataille pour le bien public, que de mourir par la sentence d'un ennemi après

le combat. Ainsi ayant animé ses soldats qui faisoient le nombre de 1400 hommes de gens choisis, & ayant pris l'avantage du terrein, le roi lui envoya offrir son pardon par l'abbé de Shrewsburi, à condition qu'il mît bas les armes. Il envoya au roi son oncle Percy, pour lui expliquer les raisons de son armement, & lui demander satisfaction. On dit que le roi accorda tout ce qui étoit raisonnable, & fit des soumissions plus grandes qu'il ne convenoit à sa dignité royale; mais que son oncle revenant à son neveu, ne lui rapporta pas les choses comme elles étoient, & aigrit beaucoup son esprit. La bataille se donna la veille de la fête de sainte Marie-Magdeléne de l'an 1403. On combattit vaillamment de part & d'autre, jusque-là que plusieurs du parti du roi abandonnerent le champ de bataille, supposant qu'il avoit été tué. Car Hot-Spur & le comte de Douglas, dont la valeur étoit inexprimable, firent tous leurs efforts, principalement contre la personne du roi; & étant enragés de ce qu'ils ne pouvoient pas venir à bout de leur dessein, ils chargeoient en désespérés les ennemis au milieu de la mêlée, où Hot-Spur fut tué, & Douglas & le comte de Worcester furent faits prisonniers, ce qui mit entierement en déroute ceux de leur parti. HENRI son fils fut rétabli dans ses honneurs & dans ses biens par le roi Henri V, & lui & les comtes ses successeurs jouirent de la faveur de leur souverain jusqu'à l'an 12 du régne d'Elizabeth. Alors le comte *Thomas* fut accusé d'avoir négocié le mariage de Marie, reine d'Ecosse, avec le duc de Norfolck; irrité d'ailleurs de ce que des mines de cuivre qui avoient été trouvées dans ses terres, avoient été adjugées à la couronne, il se joignit au comte de Westmorland, & publia une proclamation au nom de la reine, qui commandoit au peuple de prendre les armes pour la défense de la personne de sa majesté, prétendant quelquefois que tout ce qu'ils faisoient étoit de l'avis & du consentement de la noblesse du royaume, & quelquefois qu'ils le faisoient par un motif de conscience, pour réformer la religion; faute de quoi des princes étrangers entreprendroient de le faire au grand préjudice du royaume. Ayant amassé un grand nombre de peuple, ils marcherent à Durham enseignes déployées. On voyoit dans ces enseignes des croix représentées avec les cinq plaies du Sauveur. Après diverses marches d'un lieu à un autre, ils vinrent à un lieu nommé *Clifford-Moor* près de Weterbi dans le comté d'Yorck, & assiégerent peu après le château Bernard, *Bernard-Castle*, avec deux mille chevaux & cinq mille hommes de pied, & le prirent en onze jours. Mais le comte de Sussex, qui commandoit dans le Nord avec divers autres seigneurs, ayant mis sur pied de grandes forces, & s'approchant d'eux, ils s'enfuirent en Ecosse. Après cela on procéda contre eux juridiquement. Ils furent convaincus de trahison, & cette conviction fut confirmée dans le parlement suivant, l'an 13 du régne d'Elizabeth. Le gouverneur d'Ecosse ayant trouvé le malheureux comte de Northumberland qui se cachoit parmi les voleurs de grand chemin, l'envoya prisonnier à Lochlevin; & l'année suivante le comte de Morton régent d'Ecosse, le livra au lord Husdon, gouverneur de Berwick, & le 22 août il fut décapité à Yorck, sans laisser d'enfant mâle. HENRI Percy son cadet, par une espece de substitution faite par la reine Marie, fut déclaré comte de Northumberland, l'an 18 du régne d'Elizabeth. Mais ayant été mis à la tour de Londres sur un soupçon de conspiration avec les lords Paget, Trogmorton & le parti des Guises, pour envahir l'Angleterre, & tirer de prison Marie reine d'Ecosse, il fut trouvé mort dans son lit, avec une plaie au côté gauche faite d'un coup de pistolet. Les officiers qui ont inspection sur les meurtres, jugerent qu'il s'étoit tué lui-même, comme désespérant de sa vie, après avoir tenté inutilement de corrompre le geolier. L'an 31 du régne d'Elizabeth, HENRI, fils de celui dont nous venons de parler, & son successeur, monta sur la flotte de la reine, destinée à combattre celle d'Espagne qui vouloit envahir l'Angleterre. Cette princesse le fit chevalier de la Jarretiere: ensuite il devint membre du conseil privé du roi Jacques I, & capitaine de la compagnie des pensionaires. En 1606 il fut conduit devant la cour de justice, qu'on nommoit *la chambre étoilée*, & convaincu du crime d'avoir su qu'on tramoit quelque dessein contre le roi, sans avoir fait information; pour avoir reçu dans la compagnie des pensionaires *Thomas* Percy son parent, qui trempa ensuite dans la trahison des poudres, quoiqu'il connût qu'il étoit papiste, & qu'il n'eût point exigé de lui le serment de suprématie, il fut condamné à 30000 livres d'amende, dépossédé de sa charge de membre du conseil privé, & envoyé à la tour pour y être prisonnier le reste de ses jours. Il fut pourtant élargi en 1621, après quoi la quatriéme année du régne de Charles I, il obtint une confirmation pour lui & pour ses héritiers mâles du titre & de la dignité de baron de Percy, &c. Son fils ALGERNON lui succéda. Il fut fait chevalier de la Jarretiere par le roi Charles I, grand amiral d'Angleterre; & l'an 15 du même régne il fut nommé capitaine général de l'armée levée par le roi pour l'expédition d'Ecosse. Mais il refusa cet emploi, sous prétexte que sa santé ne lui permettoit pas de l'exercer, & mourut le 13 octobre 1668. Son fils JOSSELIN lui succéda dans ses biens & dignités, & mourut le 21 mai 1670. Il épousa *Elizabeth*, troisiéme fille & cohéritiere de *Thomas* comte de Southampton, trésorier d'Ecosse, dont il eut *Henri*, mort jeune; & *Elizabeth* Percy, mariée 1°. en 1679, à *Henri* Cavendish, comte d'Ogle: 2°. en 1682 à *Charles* Seymour, duc de Sommerset. Ainsi cette branche d'Angleterre est éteinte. Il y a en Normandie une famille du nom de Percy, qui subsiste en la personne d'ANTOINE-GUILLAUME de Percy, seigneur de Montchamp, baron de Montchauvet, &c. chevalier de l'ordre de S. Etienne en Toscane, qui a épousé le 3 mars 1710 *Françoise* du Pui-d'Igni, fille de *François*, seigneur de Bosmarsas, & de *Charlotte* de Selve, dont des enfans. * Dugdale, *baronage*.

PERDICCAS, I de ce nom, roi de Macédoine, succéda la quatriéme année de la XVI olympiade, & l'an 713 avant J. C. à Thurimas, & régna 48 ans. On dit qu'en mourant il ordonna à son fils Argeus de le faire enterrer dans le tombeau qu'il s'étoit choisi, ajoutant que tant que les os de ses successeurs y seroient mis, la couronne resteroit dans leur famille. Ce fut l'an 665 avant J. C. Justin dit qu'on se persuadoit que la lignée de ce prince finit à Alexandre *le Grand*, parcequ'il ne voulut pas être enterré dans le même lieu. * Justin, *l.* 7.

PERDICCAS II, fils d'*Alexandre* I, lui succéda la premiere année de la LXXX[illegible] olympiade, & l'an 436 avant J. C. Il eut beaucoup de part aux affaires de la Gréce, pendant la guerre du Péloponnése, où il prit souvent & quitta le parti des Athéniens. Son régne fut de 23 ans. Archélaüs lui succéda en la premiere année de la XCI olympiade, & l'an 416 avant J. C. * Thucydide, *l.* 3, 4, 6, *&c.* Diodore, *l.* 12.

PERDICCAS III, troisiéme fils d'*Amynthas*, régna six ans après ses freres Alexandre & Ptolémée, & monta sur le trône la premiere année de la CIV olympiade, & l'an 364 avant J. C. Il fut tué dans la bataille qu'il donna contre les Illyriens, & eut Philippe son frere pour successeur.

PERDICCAS, un des généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, eut beaucoup de part aux conquêtes de ce prince; & après sa mort ayant épousé Cléopatre sa sœur, fit dessein d'usurper la monarchie. On remarque qu'Alexandre en mourant lui avoit donné son anneau, ce qui fit qu'on lui laissa quelque temps le soin de toutes les affaires. Il fut même élu tuteur d'Aridée, que Philippe, pere d'Alexandre, avoit eu d'une de ses maîtresses, nommée *Philine*, native de Thessalie, ou du fils posthume d'Alexandre, en cas que Roxane, qui

étoit enceinte, eût un fils. Mais les projets qu'il avoit formés pour satisfaire son ambition, ne lui réussirent pas. Car étant entré dans l'Egypte, pour y attaquer Ptolémée *Lagus*, il fut tué dans une sédition, par quelques-uns de ses cavaliers, au passage du Nil, la 3[e] année de la CXI olympiade, & l'an 334 avant J. C. deux ans après la mort d'Alexandre. * Diodore, *l.* 18. Quint-Curce, &c.

PERDIGON (N.) gentilhomme du Gevaudan, fut tout ensemble poete, musicien, joueur d'instrumens, & comique. Le dauphin d'Auvergne le fit chevalier, & lui donna des terres d'un bon revenu. Mais ce prince étant venu à mourir, son fils qui n'avoit point de gout pour la poësie congédia Perdigon. Celui-ci se retira chez le comte Raymond Berenger, dernier du nom, qui répara les pertes que Perdigon avoit faites. Le poëte plein de reconnoissance, célébra dans ses vers provençaux les victoires du comte, & son poëme fut intitulé pour cet effet, *Las victorias de Monsiour lou Comte.* Perdigon épousa une dame de Provence de la maison de Sabran, dont il n'eut point d'enfans. Quand ils furent l'un & l'autre dans un âge avancé, se voyant sans postérité, ils firent une donation de tous leurs biens au comte de Provence. Ils moururent tous les deux vers l'an 1269. * *Voyez* Nostradamus dans ses *vies des poëtes Provençaux*, & l'*histoire du théatre françois, tome I.*

PERDOITE, faux dieu des anciens habitans de la Prusse, étoit honoré sur tout par les nautoniers & les pêcheurs, qui croyoient qu'il présidoit à la mer. Ils se le représentoient comme un ange d'une grandeur démesurée, qui demeuroit dans les eaux, & qui faisoit tourner les vents comme il vouloit. Avant que d'aller à la pêche, ils lui faisoient des sacrifices de poissons, dont ils couvroient les tables, & en mangeant les restes de ce qu'ils avoient offert, ils buvoient en abondance. Ensuite les prêtres, qu'ils appelloient *Sigonotta*, remarquant les vents, leur prédisoient le jour & le lieu où ils pouroient faire une heureuse pêche. * Waissel, *in chron.* Hartknoch, 10 *dissert. de cultu deorum Pruss.*

PEREASLAW, petite ville de la basse Wolhynie en Pologne, sur la riviere de Trubiecz, environ à quatorze lieues de Kiovie, vers le midi oriental. Elle est assez bien peuplée & fortifiée, & elle appartient aux Moscovites. * Mati, *diction.*

PERECZAZ ou BEREALAX & BERIGIA, province qui a titre de comté dans la haute Hongrie sur la Teisse, avec une ville de ce nom, capitale du pays. Les auteurs Latins la nomment *Peregia.*

PEREFIXE (Hardouin de Beaumont de) archevêque de Paris, commandeur & chancelier des ordres du roi, & proviseur de Sorbonne. Après ses études de théologie, il reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, & exerça avec applaudissement les talens qu'il avoit pour la chaire. Il fut choisi pour être précepteur du roi Louis XIV, & fut pourvu quelque temps après de l'évêché de Rhodez. Mais comme il ne pouvoit remplir en même temps les obligations de la résidence & celles de l'éducation de sa majesté, il donna volontairement la démission de son évêché. Quelques années après, le roi le nomma archevêque de Paris, & lui donna la chancellerie & le collier de commandeur de ses ordres. Il tâcha de s'aquitter dignement des devoirs d'un bon prélat, soit par ses soins, soit par ses exemples, & mourut le dernier décembre 1670. Il avoit été reçu à l'academie françoise en 1654. Il avoit composé par ordre du roi un abrégé de l'histoire de France, dont il détacha l'histoire du roi Henri IV, qui parut en 1661 à Amsterdam, & à Paris avec des augmentations l'année suivante. Il y en a eu depuis d'autres éditions. La derniere est de 1749. Cette histoire est écrite purement & gravement. On n'y trouve pas le détail de toutes les choses, mais seulement les plus belles circonstances, l'auteur s'étant proposé de recueillir ce qui pouvoit servir à former un grand prince. On a traduit cette histoire en anglois, en allemand & en hollandois. Plusieurs auteurs ont écrit que M. de Perefixe avoit emprunté la plume de Mezerai pour cette histoire; mais outre qu'ils l'ont dit sans preuves, il est certain que le style de ces deux écrivains est très-différent. On a encore de M. de Perefixe, *Institutio principis*, à Paris 1647 *in*-16; c'est un plan d'éducation pour un roi, depuis l'enfance jusqu'à l'âge de 14 ans. * Martignac, *éloges des archevêques de Paris.*

PEREGRINI (Marc-Antoine) jurisconsulte & secrétaire de la république de Venise, né à Vicenze en 1530, fut élevé par son pere MELCHIOR Peregrini avec beaucoup de soin. Il se rendit très-habile dans la jurisprudence civile & canonique; & après avoir été docteur en ces facultés, il mérita d'être mis au nombre des professeurs, & d'être consulté de tous côtés comme l'oracle du droit. La république de Venise se servit de lui pour traiter de diverses affaires chez les princes étrangers; & le sénat fut si satisfait de sa conduite, qu'outre la charge de secrétaire & le collier de l'ordre de S. Marc qu'il lui donna, il le fit professeur doyen en droit canon dans l'université de Padoue, après la mort de Barthelemi Silvatica. Ce fut une récompense du zèle avec lequel Peregrini avoit soutenu les intérêts de sa patrie, dans le démêlé qu'elle eut avec le pape Paul V au commencement du XVII siécle. Ce savant homme mourut le 5 décembre 1616, âgé de 86 ans, 3 mois & 4 jours. Nous avons divers ouvrages sortis de sa plume. *De jure fisci, l.* 8. *De fideicommissis, &c.* * Thomasini, *in elog. illustr. vir. Patav.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. tom. II, pag.* 105, *&c.*

PEREGRINUS, surnommé *Protée*, philosophe cynique, se brula vif à Olympie, comme les Brachmanes avoient accoutumé de faire, sous l'empire de Marc-Antonin, dans le II siécle. Il avoit été chrétien, ou au moins avoit feint de l'être, quoiqu'au reste, il eût auparavant mené une vie scandaleuse, si ce que *Lucien* rapporte de lui est véritable. Aulu-Gelle, Athénagore, Tertullien & Ammien Marcellin en font mention. Les uns le louent, & les autres le blâment. Lucien le fait passer pour un imposteur, qui promit par vanité qu'il se bruleroit vif, & qui auroit bien voulu ensuite s'en dédire. *Voyez* son traité *de la mort de Peregrin*, dans le second tome de ses œuvres.

PEREGROSSE (Pierre) de Milan, cardinal, fut un des plus célébres jurisconsultes de son temps, & vice-chancelier de l'église sous trois papes. Le pape Nicolas IV donna la pourpre sacrée en 1288 à Pérégrosse, qui mourut sous le pontificat de Boniface VIII, le 24 juillet 1295. * Onuphre & Ciaconius, *in vit. pont.* Wadingue; *in annal. Minor. ad an.* 1279, *n.* 11.

PEREIRA (Benoît) Jésuite, étoit de Valence en Espagne, où il naquit en 1535. Dès l'âge de 17 ans, il entra parmi les Jésuites, qui l'envoyerent en Sicile, puis à Rome, où il se rendit habile dans les sciences, qu'il enseigna avec honneur. Son penchant le porta à l'étude de l'écriture sainte; & l'intelligence des langues qu'il avoit depuis long-temps, lui servit beaucoup pour ce dessein. Il composa des commentaires sur Daniel & sur la Genèse. *Selectarum disputationum in sacram scripturam, part. V. Adversùs fallaces & superstitiosas artes, hoc est, de magia & observatione somniorum & de divinatione astrologica, lib. III, &c.* & mourut à Rome le 6 mai de l'an 1610, âgé de 75 ans. * Possevin, *in appar. sacr.* Ribadeneira. Alegambe. Nicolas Antonio, &c.

PEREIRA (Gomez) médecin Espagnol, a vécu au XVI siécle. Il se piqua de l'esprit de contradiction; car il affectoit de combattre les doctrines les mieux établies, & de soutenir des paradoxes. La liberté de philosopher étoit pour lui un grand charme. Il s'en servit amplement & jusqu'à l'abus. La matiere premiere, dont les sectateurs d'Aristote faisoient tant de bruit, fut un des monstres qu'il se proposa d'exterminer. Mais il attribuoit aux élémens la même simplicité que l'on attribue à la matiere

tiere premiere dans l'école d'Aristote. Il traita fort mal *Galien* sur la doctrine des fiévres. Mais ce qu'il y eut de plus surprenant dans ses paradoxes, fut qu'il enseigna long-temps avant Descartes, que les bêtes sont des machines, & qu'il rejetta l'ame sensitive qu'on leur attribue. On peut voir toutes ces choses dans le livre qu'il intitula *Antoniana Margarita*, pour faire honneur au nom de son pere & de sa mere. On trouve un bon extrait de ce livre dans les *Essais de littérature* du mois d'août 1703. On prétend que Descartes a tiré son opinion de Pereira, & que celui-ci n'en a pas été l'inventeur, puisque c'étoit le sentiment des Stoïciens. D'autres disent que Descartes qui lisoit peu, n'avoit jamais apparemment lu cet auteur Espagnol. D'autres qui ne l'aiment pas, soutiennent qu'il avoit plus lu qu'il ne disoit. On peut voir une longue discussion sur l'époque de cette opinion, dans le dictionaire critique de M. Bayle, à l'article de PEREIRA.

PEREIRA DE LA CERDA (Joseph) Portugais, cardinal de la sainte église romaine. Il fut d'abord docteur en droit canon, député & inquisiteur du saint office dans l'inquisition d'Evora, prieur de l'église paroissiale de S. Laurent de Lisbonne, & ensuite grand prieur du couvent de Palmella, de l'ordre militaire de S. Jacques. Peu de temps après, il fut fait évêque de Faro, le 8 juin 1716. Il fut élevé au cardinalat le 29 novembre 1719, par le pape Clément XI, après la mort duquel il passa à Rome, où il n'arriva que depuis l'élection d'Innocent XIII. Ce nouveau pape lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 10 juin 1721. Le 16 il lui assigna le titre presbytéral de sainte Susanne. Le cardinal Pereira assista au conclave dans lequel le pape Benoît XIII fut élu en 1724. Il continua de séjourner à Rome jusqu'au 27 avril 1728, qu'il en partit, en conséquence des ordres du roi son maître, pour retourner en Portugal. Il mourut dans sa ville épiscopale de Faro au royaume des Algarves en Portugal, le 28 septembre 1738, âgé de 77 ans, 4 mois, & 2 jours, étant né à Moura, diocèse d'Evora, le 26 mai 1661. Au mois de juillet de la même année 1738, il parut à Lisbonne un volume imprimé des sermons composés & prêchés par ce cardinal.

PEREIRA, *cherchez* CALDAS DE PEREIRA.

PERELLOS (François de) amiral de France, que nos écrivains ont mal francisé, le nommant de *Perilleux*, étoit natif du comté de Roussillon, où se trouvent les restes du château dont il avoit pris le nom, qui est situé aux confins du Languedoc, & appartient à la maison d'Urban. Il fut employé dans la guerre que Pierre, roi d'Aragon, eut contre les Génois, qu'il défit en Sardaigne en 1352, & peu après fut envoyé pour pacifier ces différends, puis ambassadeur en France en 1355, pour y faire un traité d'alliance & de confédération contre les Anglois. Il partit de Barcelone le 11 juin 1356, avec huit galeres & une galiote montées de 1785 hommes; & en passant à San-Lucar de Barameda, il surprit deux vaisseaux marchands plaisantins alliés des Génois, qu'il ne voulut jamais relâcher, quoiqu'il en eût été fortement sollicité par le roi de Castille; ce qui donna commencement aux guerres qui survinrent depuis entre les rois de Castille & d'Aragon. Il arriva à Rouen le 11 novembre de la même année, se rendit à Paris, où le roi lui fit payer 200 florins d'or par mois, pour l'état de sa personne, outre ses gages & ceux de son équipage. Il revint une seconde fois en ambassade en France en 1361, pour la confirmation des traités d'alliance, & y fut défrayé aux dépens du roi, qui lui fit un présent considérable en vaisselle. Le roi d'Aragon, en considération de ses services, le mit au rang des *Ricos-hombres*, qui étoit le premier rang de la noblesse dans ses états, & qui répond à celui de chevalier, & lui donna en 1366 pour lui & pour les siens à perpétuité les villes de Rodde & d'Epila, avec titre de vicomté, & le fit son chambellan. Depuis étant passé au service de la France, le roi Charles V le pourvut de la charge d'amiral de la mer, par lettres du 3 juillet 1368, l'envoya le 10 du même mois avec Jean de Rye, chevalier, & son secrétaire, vers le roi d'Aragon & de Castille, pour traiter de grandes affaires secretes; & ce prince ayant ordonné le 27 mars 1368 (vieux style) que pour la sureté de son royaume il y auroit toujours dix galeres armées sur mer à ses dépens, dont cinq sur les côtes de Narbonne & de Provence, & les autres sur celles de Normandie, il lui fit payer le 6 mai 1369 pour ses gages & son équipage une somme de 20000 francs: il fit la même année quelques prises sur les Anglois. Il étoit encore vivant le 11 avril 1369, avant Pâque 1370 (nouveau style) & mourut peu après. La maison qu'il avoit à Paris fut vendue à Jean Danville. * Escolano, *hist. du royaume de Valence, tome II.*

Il pouvoit être fils de RAIMOND de Perellos, l'un des chevaliers d'Aragon, qui se trouverent à la conquête de Sardaigne en 1323. Cet amiral eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans, RAIMOND de Perellos, vicomte de Rodde; & Perellos, chambellan du roi d'Aragon, lequel étoit écuyer d'honneur du roi de France en 1368. Depuis s'étant retiré en Aragon, il fut envoyé ambassadeur en France en 1382, & y revint une seconde fois en la même qualité l'an 1387, pour faire retirer du comté de Roussillon les troupes que le comte d'Armagnac y avoit fait entrer. Le roi d'Aragon le créa en 1390 vicomte de Perellos, & alla avec lui au secours que ce prince mena en 1392 au roi de Sicile son fils, & en 1394 il fut envoyé en ambassade au royaume de Chypre, pour traiter du mariage du fils aîné de ce roi avec l'infante *Isabelle*, sœur de Jean, roi d'Aragon. Il est fait mention de lui dans un arrêt du parlement de Paris du 17 mars 1403. Un autre RAIMOND de Perellos, natif de Valence, étoit général de l'armée navale d'Alfonse V, roi d'Aragon, en 1420. JEANNE de Perellos étoit veuve de *Louis* de Châlons, comte de Tonnerre, duquel elle avoit eu des enfans qui étoient morts, & plaidoit contre *Marie* de la Tremoille, fille de *Gui* VI, sire de la Tremoille, prétendant être aussi veuve du même seigneur. RAIMOND de Perellos de Rocaful, natif du royaume de Valence, fut élu le LXIII grand maître de Malte en 1697, après la mort d'Adrien de Vignacourt, & mourut en 1720. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

PERENOT, *cherchez* PERRENOT.

PERENNIS, préfet du prétoire, & ministre d'état sous l'empereur Commode, abusa étrangement de son autorité. Il conspira contre l'empereur, qui en étant averti, le fit mourir avec toute sa famille l'an 186. * Lampridius, *in Commod.* Hérodien. Dion, &c.

PERERE, *cherchez* PEYRERE (la)

PERESLAW, ville de Moscovie, dans le duché de Rostow, à la source de la petite riviere de Nerla, entre la ville de Moscow & celle de Jeroslaw. * Mati, *diction.*

PERESTRELLO, *cherchez* BEJA.

PERETTI (André & François) *cherchez* MONTALTE, ville.

PEREZ (Jacques) connu sous le nom de JACQUES DE VALENCE, parcequ'il étoit natif de ce royaume en Espagne, vivoit sur la fin du XV siécle, & prit l'habit de religieux parmi les hermites de S. Augustin. Il fut fait évêque de Chrysopolis, & suffragant de Frédéric Borgia, cardinal de Valence, qui fut depuis le pape Alexandre VI. On a de lui divers commentaires sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, &c. Un livre contre les Juifs, *De Christo reparatore generis humani. Quæstionis finalis discussio.* Il est mort l'an 1491. * Bellarmin, *de script. eccles.* Thomas de Herrera. Elssius. Simler, &c.

PEREZ (Jérôme) Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, qui vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1555, enseigna long-temps la philosophie & la théologie, & laissa des commentaires sur S. Thomas, & d'autres ouvrages. On dit que quelques jours avant sa mort, il perdit la mémoire de tout ce qu'il avoit su. Ce qu'on rapporte aussi d'Albert *le Grand.* * Alfonse Raimond, *hist. general de la orden. de la Merced.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

PEREZ DE SAAVEDRA (Jean) natif de Cordoue, ou de Jaën en Espagne, ayant amassé plus de trente mille ducats à falsifier des lettres apostoliques, il les employa pour introduire l'inquisition en Portugal. Il feignit pour cet effet être cardinal légat du saint siége; & ayant fait sa maison, & pris cent cinquante domestiques à sa suite, il fut reçu en cette qualité à Séville, & logé avec beaucoup d'honneur à l'archevêché : puis s'étant avancé jusqu'à Badajoz, sur les frontieres de Portugal, il dépêcha un secrétaire au roi, pour lui donner avis de son arrivée, & lui porter de fausses lettres du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, & de quelques autres princes séculiers & ecclésiastiques, qui prioient instamment sa majesté de vouloir favoriser les pieux desseins de ce prétendu cardinal légat. Le roi, qui eut de la joie de cette légation, lui fit réponse comme à un légat, & lui envoya un seigneur de sa cour, pour le complimenter & l'accompagner dans son palais, où il demeura environ trois mois, pendant lesquels il établit l'inquisition dans le royaume. Après avoir pris congé de sa majesté, il sortit de Portugal fort joyeux d'avoir réussi dans son dessein; mais il fut découvert sur les frontieres de Castille, & reconnu par un ancien serviteur du marquis de Villa-Nuéva. Ayant été arrêté prisonnier, il fut condamné pour dix ans aux galeres; & défenses lui furent faites d'écrire sur peine de la vie. L'arrêt fut exécuté, & Perez demeura plusieurs années à la chaîne, jusqu'à ce qu'il en fut enfin retiré en 1556, par un bref du pape Paul IV, qui desira de le voir pour le remercier sans doute, du bon service qu'il avoit rendu au saint siége, d'avoir etabli l'inquisition en Portugal, où elle s'est depuis conservée. * Chron. des card. Taver. Auberi, *hist. des cardinaux*.

PEREZ (Gonzalo) Espagnol, premier secrétaire d'état sous Philippe II, fut chargé depuis l'an 1563 des dépêches secretes de ce prince, particulierement de celles qui étoient adressées au cardinal Granvelle. Jusqu'à cette année 1563, Philippe II s'en étoit chargé seul. Perez avoit beaucoup d'habileté & de savoir, l'esprit grand, le cœur ferme, le style net & concis; & ce qui est rare aux Espagnols, il n'écrivoit guère moins bien en latin qu'en sa propre langue, dans laquelle il n'y avoit personne dans toute l'Espagne qui écrivît mieux que lui. Philippe II lui témoignoit beaucoup de confiance & d'estime, & néanmoins il l'avança peu : ensorte qu'après un esclavage de 36 ans, tant sous Philippe II, que sous l'empereur son pere, Perez commença à s'ennuyer d'un service qui n'étoit adouci par aucun bienfait. Comme il étoit bénéficier, il eût bien voulu devenir cardinal : ses amis en écrivirent au pape & au roi. Le premier ne s'en feroit pas éloigné; mais le roi qui ne vouloit pas perdre un ministre qui lui étoit nécessaire, y mit obstacle. Perez en fut très-piqué, & il le fit connoître au cardinal Granvelle, à qui il en écrivit d'une maniere très-forte. C'est ce qu'on peut voir dans ses lettres. Néanmoins quoiqu'il menaçât sans cesse de se retirer, le desir de faire la fortune d'un de ses neveux le retint beaucoup plus long-temps qu'il ne l'auroit souhaité. Ce neveu est le fameux ANTONIO Perez, qui fait le sujet de l'article suivant. Gonzalo Perez l'aimoit comme son enfant; & ayant su que le duc d'Albe vouloit faire avancer à la cour un nommé Cayas, d'abord en qualité de sous-secrétaire, il s'appliqua sérieusement à empêcher l'exécution de ce dessein. « J'ai les os trop durs, *écrivoit-il sur ce sujet au cardinal Granvelle*, ils n'ont » pas d'assez bonnes dents pour les casser. Je leur garde » un neveu qui saura bien me venger de leurs intrigues; » il m'est peut-être quelque chose de plus. Je l'éleve avec » grand soin; je le mets peu à peu dans les affaires; il » a infiniment d'esprit, & il y réussira admirablement » bien. » Gonzalo Perez mourut dans un âge avancé. Il a traduit en vers espagnols l'odyssée d'Homere. Cette traduction a été imprimée à Anvers en 1553, *in*-12; & en 1562, *in*-8°. * Projet de la vie du cardinal de Granvelle, par l'abbé Boisot, dans la *Bibliothéque françoise*, & dans les *Mémoires de litter. & d'hist. tom. IV, premiere partie*. Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, tome I, chap. 8, p. 73.

PEREZ (Antoine) Espagnol, neveu de GONZALO Perez, secrétaire de l'empereur Charles V, & de Philippe II, roi d'Espagne, après divers emplois, eut enfin celui de secrétaire d'état, avec le département des affaires d'Italie. Il étoit très-bien en cour, & recevoit du roi mille témoignages de bienveillance; mais tout à coup il s'attira la disgrace de ce prince, & se vit contraint de sortir d'Espagne, où sa vie n'étoit pas en fureté. Henri IV le reçut en France, & lui fit donner de quoi subsister commodément durant son exil. Il mourut en l'an 1611, à Paris, & fut enterré aux Célestins. Antoine Perez a écrit divers ouvrages de politique; des mémoires en espagnol; des lettres où il affecte trop d'esprit; & d'autres piéces qui ont eu l'approbation du public pendant quelque temps. Il avoit étudié à Alcala, à Padoue & à Salamanque. On trouve au tome II, p. 50-68, des *Lettere memorabili* recueillies par Bulifon, deux lettres d'Antoine Perez sur sa disgrace; elles sont adressées au duc de Lerma, favori du roi d'Espagne Philippe II.

PEREZ ou PEREZIUS (Antoine) Espagnol, professeur en droit dans l'université de Louvain, étoit d'Alforo, sur l'Ebre; & à l'âge de 11 ans, il suivit son pere, qui étoit un des domestiques de l'infante Isabelle, femme de l'archiduc Albert, lorsqu'elle vint, en 1599, dans les Pays-Bas. Il étudia à Bruxelles & à Louvain, voyagea en France & en Italie, & à son retour en 1614, fut nommé professeur dans l'université de Louvain. Depuis, il fut fait intendant de l'armée qu'on envoya dans le Palatinat du Rhin, l'an 1620. Mais après que cette armée eut été licenciée, il vint reprendre son emploi de professeur royal dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il a enseignée plus de trente ans avec réputation. Nous avons de lui, *Institutiones imperiales. Prælectiones seu commentarii in libros novem codicis Justinianei. Prælectiones in tres posteriores libros codicis. Jus publicum. In quinque & viginti digestorum libros, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

PEREZ (Joseph) en latin *Perezius*, religieux Espagnol, & professeur en théologie dans l'université de Salamanque, s'est fort appliqué à illustrer l'histoire d'Espagne, & principalement pour ce qui concerne l'ordre des Bénédictins. Il publia des dissertations ecclésiastiques en latin, à Salamanque, l'an 1688, où il réfuta certaines choses, que le pere Papebroch avoit avancées dans les prolégomenes de son mois d'avril. Il le trouva trop rigide à l'égard des actes de S. Eleuthere; mais il avoua qu'on faisoit bien de retrancher plusieurs écrits apocryphes, qui ont cours touchant les saints. Il étoit mort en 1697. * Bayle, *dictionaire*.

PEREZ (Antoine) archevêque de Taragone, puis évêque d'Avila, étoit de S. Dominique de Silos, où il prit l'habit parmi les religieux de l'ordre de S. Benoît. Il parvint jusqu'aux premieres charges de sa congrégation, dont il fut général en Espagne, & fut ensuite nommé à l'évêché d'Urgel, puis à celui de Lérida, d'où il fut transféré sur le siege métropolitain de Taragone. La peine qu'il eut à s'accoutumer dans ce pays, fit qu'il préféra à cet archevêché l'évêché d'Avila en Castille. On songeoit à lui donner une autre église à gouverner, lorsqu'il mourut à Madrid le premier jour du mois de mai de l'an 1637, âgé de 68 ans. Il a écrit divers ouvrages; des commentaires sur la régle de S. Benoît; des sermons; *Pentateuchum fidei, de ecclesia, de conciliis, de scriptura sacra, de traditionibus sacris, de Romano pontifice; Authentica fides Pauli, Matthæi, actuum apostolorum, &c.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

PEREZ (Jean) *cherchez* PETREIUS.

PERGAMAR ou BERGAMO, petite ville épiscopale suffragante d'Andrinople. Elle est dans la Romanie, sur la petite riviere de Bracz, à dix-neuf lieues d'Andrinople, vers le couchant méridional. * Mati, *diction.*

PERGAME, *Pergamus* ou *Pergamum*, ville de la Troade en Asie, & selon d'autres, de Mysie ou de Phrygie, sur le fleuve Caïque, a été capitale d'un petit état, nommé *le royaume de Pergame*, qui commença vers l'an du monde 3752, & 283 avant J. C. sous Philetere, à qui Lysimachus, roi de Thrace, avoit confié ses trésors enfermés à Pergame. Nous donnerons à la fin de cet article la suite des rois de Pergame. Auguste traita si favorablement cette ville, qu'il lui permit de lui dédier un temple, à lui & à la ville de Rome. Pergame donna son nom à ces membranes de peau, que nous appellons *Parchemin*, & qui y avoient été inventées. Cette ville étoit renommée par la bibliothéque que ses rois y avoient dressée, & par la naissance de Galien & d'Oribayius. Pergame sous les empereurs chrétiens, fut érigée en évêché suffragant d'Ephèse, & devint dans la suite métropole. Elle est nommée par les Turcs & par les Grecs, *Pergamo*, & conserve les ruines du palais d'Attale, d'un théatre & d'un aqueduc. Elle est peuplée d'environ trois mille Turcs, & ne contient que douze ou quinze familles de chrétiens Grecs, dont l'église cathédrale, qui est à l'orient, est entierement ruinée. Il leur reste une église dediée à S. Théodore, évêque de Smyrne, qui est la métropolitaine, dont dépend l'évêché de Pergame. * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 5, *c.* 30, *& l.* 13, *c.* 11. Justin, *l.* 27. Polybe, *l.* 5. Pancirole, *de mirabil. P. II*, *tit.* 13. Henri Salmuth, *in comment. Pancir.* Tacite, *annal.* J. Spon, *voyage d'Italie*, *&c. en* 1675.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de PERGAME.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée*
3752.	283.	Philetere, *eunuque*,	20
3772.	263.	Eumenes I, *néveu de Philetere*,	22
3794.	241.	Attale I, *frere d'Eumenes, prit le premier le nom de roi*,	44
3338	197	Eumenes II *fils d'Attale*,	38
3876.	159.	Attale II PHILADELPHE *administra le royaume pour son neveu*,	21
3897.	138.	Attale III PHILOMETOR, fils d'Eumenes II, laissa son royaume aux Romains, après cinq ans de régne, l'an du monde 3902. avant J. C. 133.	5
3902.	133.		
		Total.	150.

PERGE, anciennement *Torone*, bourg avec une bonne citadelle sur la côte de l'Epire, vis-à-vis de l'isle de Corfou, à quatorze lieues de Preveza, du côté du nord. Perge appartient aux Vénitiens. * Mati, *diction.*

PERGE, ville de l'Asie mineure dans la Pamphylie, sur le fleuve nommé *Cestrus* ou *Cestrius*. Elle étoit métropole de la seconde Pamphilie dans l'exarchat d'Asie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village nommé *Perga*, selon quelques-uns, & *Pirgi*, selon quelques autres, à douze milles de Sattalie, où le siége archiépiscopal fut transféré vers l'onziéme ou douziéme siécle. Il y avoit près de-là un temple de Diane, qui pour cet effet est quelquefois appellée *Pergéenne*, *Pergæa*. Il est parlé de cette ville aux *Actes*, XIII, 14. * *Voyez* Baudrand & de Commanville, *tables géographiques & chronologiques de tous les archevêchés*, *&c.*

PERGOLA, bourg de l'état de l'église en Italie. Il est sur une petite riviere dans le duché d'Urbin, à six lieues de la ville de ce nom, vers l'orient méridional. Quelques géographes prennent Pergola pour l'ancienne *Peritia* ou *Perusia*, que Ptolémée a placée dans l'Ombrie. * Mati, *diction.*

☞ PERGOLESE, l'un des célébres musiciens qui aient paru en Italie, étoit de Naples. Ses principaux ouvrages sont des *Arietes*; la *Serva Padrona*; *il Maestro di Musica*, intermedes; un *Salve Regina*, & le *Stabat Mater*, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre. Il mourut vers 1733, à 22 ans, comme il finissoit la musique du dernier verset de ce *Stabat Mater*. Quelques-uns croient qu'il fut empoisonné par ses envieux. D'autres disent qu'il mourut d'une attaque de pleurésie. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. histor. portatif.*

PERGUBRIOS, faux dieu des anciens habitans de la Prusse & de la Lithuanie, présidoit aux fruits de la terre. Ces idolâtres célébroient en son honneur une fête le vingt-deuxiéme jour de mars, & s'assembloient dans une maison où ils avoient préparé un ou deux tonneaux pleins de biere. Là le sacrificateur ayant chanté des hymnes à la louange de ce dieu, & ayant empli une tasse de cette boisson, la prenoit avec les dents, la vuidoit & la jettoit ensuite par-dessus sa tête, sans la toucher des mains: ce qu'il réitéroit plusieurs fois en l'honneur des autres divinités, qu'il invoquoit par leurs noms, en leur demandant une heureuse moisson, & des fruits en abondance. Tous les assistans buvoient de même, en chantant les louanges de leur dieu Pergubrios, & passoient le reste de la journée en réjouissance & en festins. * Hartknoch, *dissert. II*, *de festis vet. Pruss.*

PERGUS ou PERGUSA, ancien nom d'un lac de Sicile, que quelques-uns appellent aujourd'hui *il lago di Castro Joanni*, & d'autres *Lago di Coridan*, est au milieu de cette isle, dans la province appellée, *il val di Noto.* On voit des vignes tout autour. Ses eaux sont très-noires, & ne nourissent point de poisson; mais il est rempli de couleuvres. Peut-être est-ce pour ce sujet, que les anciens ont dit que c'étoit là que Pluton avoit ravi Proserpine. * Cluvier, *antiq. Sic. l.* 2.

PERIANDRE, *Periander*, tyran de Corinthe & de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, étoit fils de *Cypsèle*, qui, selon Hérodote, s'étoit emparé de la souveraineté de son pays, & la transmit à son fils en mourant la premiere année de la XXXVIII olympiade, & l'an 628 avant J. C. Diogène *Laërce* ne laisse pas d'assurer positivement, que ce fut Périandre lui-même qui changea le gouvernement de son pays. Il fut assez doux au commencement de son régne; mais il devint très-cruel, après avoir demandé au tyran de Syracuse quelle maniere de gouverner étoit la plus sure. Celui-ci n'ayant voulu rien répondre sur cette question aux envoyés de Périandre, les mena seulement dans un champ, où il arracha devant eux les épics qui passoient les autres en hauteur. Les envoyés rapporterent cette action à leur maître, qui suivit exactement cette leçon, en s'assurant d'abord d'une bonne garde, & en faisant mourir dans la suite les plus puissans d'entre les Corinthiens. Un jour de fête solemnelle il fit arracher aux femmes tous les ornemens qu'elles portoient pour leur parure. Entr'autres bonnes actions, il réconcilia les Athéniens avec ceux de Mytilène. Ce tyran aimoit la paix; & pour en jouir plus surement, il se rendit formidable à ses voisins, en faisant construire & équiper grand nombre de vaisseaux qui lui acquirent l'empire de la mer. Il fit mourir des matelots Corinthiens, qui avoient jetté Arion dans la mer, à son retour de Sicile, pour avoir ses richesses. Mais s'il se distingua par ce trait de justice, il s'abandonna à plusieurs crimes énormes; car il commit un inceste avec sa propre mere; tua sa femme Mélisse, fille de Proclès, roi d'Epidaure & de Samos, porté à cette violence par les faux rapports de ses concubines. Leur calomnie ayant ensuite été découverte, il les fit bruler: & ne pouvant souffrir les regrets de Lycophron, son second fils, sur la mort de sa mere, il l'envoya en exil dans l'isle de Corcyre. Sur la fin de ses jours, il envoya offrir le gouvernement à Lycophron, qui le refusa. Enfin il lui fit proposer de venir régner à Co-

rinthe en sa place, ce qu'il accepta. Cet article de leur réconciliation fut funeste à Lycophron; car les habitans de l'isle, pour se défendre de la domination de Périandre, qui devoit régner chez eux en la place de son fils, tuerent ce jeune prince. Son pere conçut une si grande douleur de sa mort, qu'après avoir puni par de cruels supplices ceux qu'il en croyoit les auteurs, il envoya trois cens de leurs petits enfans à Sardis pour les faire eunuques. Les Samiens ayant appris cet ordre sanglant, enleverent ces innocens & les sauverent de la colere de Périandre, qui en mourut de chagrin & de dépit à l'âge de 80 ans. Sa cruauté n'empêcha pas qu'il ne passât pour un des plus sages hommes de la Gréce. Ses maximes étoient de ne jamais laisser échaper son secret, de garder sa parole, & cependant de ne point faire scrupule de la rompre, lorsque ce qu'on a promis est contraire à ses intérêts; d'avoir soin non-seulement de punir les crimes, mais encore de prévenir les méchantes intentions de ceux qui les veulent commettre, &c. Il mourut après un régne de 44 ans, la 4[e] année de la XLVIII olympiade, & la 584 environ avant J. C. Diogène *Laërce* ne lui donne que 40 ans de régne. * Hérodote, *l.* 5. Diogène *Laërce*, *in Periandro.*

PERIBÉE, en latin, *Peribœa*, fille d'Alcathoüs, roi de Mégare, femme de Télamon roi de Salamine, & mere d'Ajax. Il paroît par Plutarque, que Télamon ayant eu des commerces trop libres avec Péribée, il s'enfuit. Alcathoüs, pere de cette princesse, s'appercevant de l'aventure, & croyant que le coup étoit parti de quelqu'un de ses sujets, donna ordre à un de ses gardes de jetter Peribée dans la mer. Le garde mu de compassion aima mieux la vendre. Le vaisseau qui la portoit, aborda à Salamine. Télamon y acheta Péribée, qui accoucha d'Ajax. Au reste soit par la faute des copistes, ce qui est fort probable, ou autrement, les uns nomment cette princesse *Péribée*, d'autres *Eribée*, d'autres encore *Mélibée*, comme on lit dans Athénée, & d'autres enfin *Phérébée*. L'auteur que l'on vient de citer dit qu'elle fut mariée à Thésée. Il est difficile de savoir quand: si ce fut avant que d'avoir épousé Télamon ou après. Ici comme dans beaucoup d'autres occasions, la fable & l'histoire sont tellement mêlées, qu'on ne sauroit bien les débrouiller. * *Voyez* Bayle, *diction. critiq.*

PERICLÈS, *Pericles*, Athénien, grand capitaine, grand politique, & excellent orateur, étoit fils de Xantippe & d'Agariste. On le mit sous la discipline de Zénon & d'Anaxagoras; ensuite de quoi étant entré dans le gouvernement, il s'appliqua sur-tout à s'acquérir les bonnes graces des Athéniens. Son pouvoir devint si absolu, qu'il fit bannir par l'ostracisme Cimon, son concurrent, & le fit rappeller quelque temps après. Depuis ayant eu la conduite de l'armée dans le Péloponnèse, il fit un grand dégât dans les provinces voisines, & remporta une célébre victoire contre les Sicyoniens, près de Nemée. De-là il passa dans l'Acarnanie, qu'il ravagea, à la priere d'Aspasie fameuse courtisane, à laquelle on avoit enlevé quelques-unes des courtisanes qu'elle entretenoit chez elle. Il entreprit la guerre contre les Samiens, en faveur des Milésiens, la 4[e] année de la LXXXIV olympiade, & l'an 441 avant J. C. il assiégea Samos, qu'il emporta après neuf mois de siége. Ce fut-là qu'Artemon natif de Clazomene, inventa le bélier, la tortue, & quelques autres machines de guerre. Periclès persuada aussi à ceux d'Athènes de continuer la guerre contre les Lacédémoniens, craignant que durant la paix on ne l'obligeât de rendre compte des deniers qu'il avoit maniés dans le temps qu'il avoit été général de l'armée. On le blâma depuis d'avoir donné ce conseil, & les Athéniens lui ôterent ses emplois, qu'on fut bientôt contraint de lui rendre. Il mourut de la peste sous la LXXXVII olympiade, l'an 429 avant J. C. Periclès joignit le Pyrée à la ville, par une longue muraille, & laissa après lui neuf trophées, pour monumens de ses victoires. Il disoit que toutes les fois qu'il prenoit le commandement, il faisoit cette réflexion: Qu'il falloit commander à des gens libres, qui étoient de plus Grecs & Athéniens. Le poëte Sophocle, qui étoit son collegue, s'étant récrié à la vue d'une belle personne, *Ah qu'elle est belle!* il faut, dit-il, qu'un magistrat n'ait pas seulement les mains pures, mais les yeux mêmes & la langue. Cependant il étoit lui-même d'un tempérament assez peu chaste. * Plutarque, *en sa vie.* Diodore de *Sicile*, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2, 3, *&c.* Bayle, *dictionaire critique.*

PERICLÈS, fils *naturel* du grand Periclès, resta seul après la mort de ses deux freres, qui étoient légitimes. Les Athéniens le choisirent parmi les dix généraux qu'ils créérent, pour prendre la place d'Alcibiade, & combattre contre Callicratidas, général des Lacédémoniens, la 3[e] année de la XCIII olympiade, & l'an 406 avant J. C. Il fit des merveilles dans cette expédition, & la flotte des ennemis fut batue: néanmoins pour n'avoir pas eu soin de faire inhumer ceux qui avoient été tués dans la bataille, il fut condamné avec sept autres capitaines de l'armée à perdre la tête, parceque cette négligence passoit pour un grand crime. * Plutarch. *in Pericle.* Xenoph. *l.* 1, *de gest. Græcorum.* Diodore de *Sicile*, *l.* 13.

PERICLYMENE, *Periclymenus*, fils de Nélée, frere de Nestor roi de Thessalie, puis fondateur de la ville de Pylos dans le Péloponnèse, reçut de Neptune son aïeul le pouvoir de se transformer en telle figure qu'il voudroit. Mais il se servit inutilement de tous ces changemens contre Hercule; car ce héros ayant tué Nélée, tua aussi Periclymene & ses freres, à la réserve de Nestor. Ovide dit que Periclymene s'étoit changé en aigle, & qu'Hercule le perça d'une fléche. * Apollodore, *l.* 1.

PERICOSKI (Albert) gentilhomme qui habitoit sur les frontieres de Moscovie, & qui étoit trésorier du pays. Il exigeoit les impôts avec la derniere sévérité; & lorsque les paysans ne payoient pas assez promptement à son gré, il les dépouilloit inhumainement de leurs troupeaux & de leurs bestiaux, qu'il s'approprioit. Mais dans son absence en une seule nuit tous ses troupeaux acquis injustement périrent, & tout ce que cet homme cruel avoit ravi, tout ce qu'il avoit acheté, périt en un moment. A son retour un de ses valets & sa femme lui apprirent son malheur. Alors devenant furieux, il vomit mille blasphêmes contre Dieu, & tira un fusil contre le ciel, en prononçant ces paroles horribles, *Que celui qui les a tués, les mange: puisque tu n'as pas voulu que je les mangeasse, mange-les toi-même.* En même temps il plut des gouttes de sang. Ce blasphémateur fut changé, à ce qu'on dit, en un chien noir, se mit à hurler, & se jetta sur ces bêtes mortes pour s'en nourir. Cluvier, qui nous rapporte cette histoire dans son *appendice* à son *abrégé d'hist. liv. X*, dit qu'il l'a apprise de gens qui avoient vu ce prodige. Elle est aussi rapportée par d'autres auteurs.

PERIER (Aymar du) seigneur de Chamaloc, &c. conseiller au parlement de Grenoble, vers l'an 1600, étoit bon jurisconsulte, & n'ignoroit pas l'antiquité. On publia en 1610, à Lyon, un de ses ouvrages, qui a pour titre: *Discours historique touchant l'état général des Gaules & principalement des provinces de Dauphiné & de Provence, tant sous la république & l'empire des Romains, que sous les François & Bourguignons. Ensemble quelques recherches particulieres de certaines villes. Du Perier*, dit M. Chorier, dans son histoire de Dauphiné abrégée pour monseigneur le dauphin, *avoit pénétré bien avant dans l'histoire. Celle de ce pays lui est obligée. Il a tâché de la tirer des ténebres avec plus de bonheur que n'avoit fait avant lui Aimard du Rivail; & il ne l'a pas médiocrement éclaircie, par le discours historique qu'il a composé touchant l'état général des Gaules.* Ce magistrat étoit originaire de Provence, où sa famille a été féconde en hommes savans. Le roi

Louis XII nomma GASPARD DU PERIER, en 1510; pour être un des conseillers du parlement de Provence, établi en cette année, comme il est nommé dans les lettres d'érection données à Lyon au mois de juillet. Cette cour souveraine n'avoit alors qu'onze conseillers, quatre ecclésiastiques & sept séculiers. Gaspard vivoit encore en 1514, & prit part aux affaires que sa compagnie eut au concile de Latran. Cette même famille a produit d'autres magistrats, & entr'autres dans le XVII siécle, le célébre SCIPION DU PERIER, l'un des plus habiles jurisconsultes de son temps, qu'on appelloit avec raison, *le Papinien moderne.* Il étoit savant en toute sorte de littérature, & avoit une éloquence si vive, si naturelle & si persuasive, que rien ne lui pouvoit résister. Un de ses domestiques a publié, après sa mort, arrivée en 1666, un ouvrage de sa façon, qu'il avoit composé durant sa jeunesse.

PERIER (Charles du) gentilhomme Provençal, natif d'Aix, étoit neveu de *François* du Perier, l'un des plus beaux esprits de son temps, à qui Malherbe a adressé ces belles stances, qui commencent par ce vers :

Ta douleur, du PERIER, *sera donc éternelle.*

FRANÇOIS étoit fils de LAURENT du Perier, avocat au parlement d'Aix, & petit-fils de *Gaspard* du Perier, conseiller au même parlement, lequel étoit frere de *Jacques* du Perier, chevalier de Rhodes, qui fut tué au siége de Rhodes. Ce François a eu pour fils SCIPION du Perier, avocat célébre à Aix, qui mourut en 1666. CHARLES du Perier étoit fils de *Charles* du Perier, gentilhomme de Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Provence. Il fit ses délices de la poësie latine, & il y réussit tellement, qu'il eut rang parmi les sept poëtes qui composent la Pleiade parisienne, formée dans le XVII siécle à la gloire des François qui ont excellé en ce genre. Ses odes sont fort estimées, & il donna souvent de bons avis à M. de Santeul, dont il étoit ami. Mais dans la suite il devint un peu jaloux de la gloire de son disciple. La dispute s'échauffa d'abord dans la conversation : ils en vinrent ensuite aux écrits. Etant un jour à dîner tous les deux chez M. Ménage, M. de Santeul s'emporta contre du Perier qui critiquoit ses vers, & lui dit qu'il y avoit autant de différence entre ses vers & les siens, qu'il s'en trouve entre un astre & un météore. Cette comparaison offensa M. du Perier, qui dit à M. de Santeul qu'il ne savoit que ce qu'il lui avoit appris. La dispute s'échauffa, & M. du Perier paria dix pistoles qu'il mit entre les mains de M. Ménage, qu'il feroit une ode plus belle que celle que M. de Santeul venoit de faire sur la destruction de l'hérésie par Louis XIV, en 1682. M. Ménage, qu'ils prirent tous deux pour juge, leur donna un sujet, & pendant que M. du Perier travailloit à le remplir, M. Santeul donna son ode intitulée, *Rivales poëtæ de Ludovici magni laudibus decertantes*, où il célébre sa querelle avec du Perier. Cependant il exhorta celui-ci avec beaucoup d'amitié, dans une piéce qu'il fit exprès, à retrancher de leur dispute les expressions trop piquantes. M. Ménage donnoit gain de cause à du Perier, qu'il ne fait pas difficulté d'appeller le prince des poëtes lyriques. Il composa sur la dispute de ces deux amis une fort belle piéce, qu'on trouve dans ses œuvres & dans celles de Santeul, de l'édition de Paris 1729. M. du Perier cultivoit aussi la poësie françoise avec beaucoup de succès, comme on le voit par ses traductions de plusieurs piéces de Santeul qui se trouvent dans les œuvres de celui-ci, & par celles qui lui ont mérité plusieurs fois le prix de l'académie françoise. A l'égard de ses poësies latines, elles n'ont jamais été recueillies. On en trouve un certain nombre dans les *Deliciæ poëtarum Latinorum;* dans le recueil des piéces faites sur la mort du P. Lallemant, chanoine régulier de sainte Geneviéve ; dans celui qui avoit été donné en l'année 1663, sur la mort du P. Fronteau de la même congrégation, & ailleurs. M. du Perier est mort à Paris, le 28 mars 1692. C'est de lui dont M. Boileau parle dans le quatriéme chant de son Art poëtique :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passans dans la rue, &c.

* *Voyez* les notes de l'édition des œuvres de Santeul en trois volumes en 1729; les trois premiers volumes du *Menagiana ;* M. Baillet dans ses *Jugemens des savans, tom. V* de l'édition *in-4°* ; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-fol. *page* 435, *&c.* Voyez aussi *le dénombrement que l'abbé de Marolles a fait de ceux qui lui ont donné de leurs livres :* il y dit entr'autres, que du Perier avoit fait un éloge en vers latins, pour servir à la seconde édition de la version d'Horace de l'abbé de Marolles lui-même.

PERIERS (Bonaventure des) natif d'Arnai-le-Duc, en Bourgogne, au diocèse d'Autun, vivoit dans le XVI siécle, en 1536, fut valet de chambre de Marguerite de Valois reine de Navarre, sœur du roi François I, & publia l'*Andrienne* de Térence, traduite en vers françois : le *cantique de Moyse* traduit en françois : un *recueil de ses œuvres*, imprimé à Lyon, *in-8°*, 1544; *Nouvelles récréations & joyeux devis*, aussi imprimés à Lyon en 1561 *in-4°*, & à Amsterdam, *in-12*, en 1711 : & *Cymbalum mundi, en françois, contenant quatre dialogues poëtiques fort antiques, joyeux & facétieux*, imprimé à Lyon sous ce titre; & Jean Morin qui l'imprima à Paris en 1537, fut emprisonné pour cela. Le second dialogue, qui est contre ceux qui cherchent la pierre philosophale, est le meilleur des quatre. Les trois autres ne méritent presqu'aucune attention. Henri Etienne dans son *apologie pour Hérodote*, La Croix du Maine dans sa *bibliothéque françoise*, Spizelius dans son *Scrutinium atheismi*, Etienne Pasquier dans ses *lettres*, & Castalion dans ses *histoires mémorables des punitions étranges*, se sont tous fort élevés contre le *Cymbalum mundi.* Selon ce dernier auteur, & quelques autres après lui, des Periers tomba en désespoir, & se tua malgré ses gardes. Le seul du Verdier Vauprivas parmi les anciens, en a parlé d'une autre maniere; & dans sa *bibliothéque françoise, page* 1177, il en parle ainsi : *Je n'ai trouvé autre chose dans le* Cymbalum mundi, *qui mérite d'avoir été plus censuré que la métamorphose d'Ovide, les dialogues de Lucian, & les livres de folâtre argument & des fictions fabuleuses.* En effet ceux qui ont voulu faire passer ce livre pour l'ouvrage le plus impie & le plus dangereux qu'on ait jamais fait, ne l'avoient pas lu sans doute. Car à quelques obscénités près, cet ouvrage péche bien plus contre le bon sens que contre la religion, & il est bien moins recommandable par lui-même, que par la réputation qu'on lui a donnée en le censurant. La faculté de théologie de Paris, entr'autres, l'a censuré le 19 mai 1538. Ce livre étoit devenu si rare, que les plus curieux, M. Bayle lui-même, ont avoué ne l'avoir jamais lu : il y en avoit pourtant un exemplaire dans la bibliothéque du roi, & un dans celle de M. Bigot de Rouen, laquelle fut vendue à Paris en 1706. Comme on a réimprimé le *Cymbalum mundi* en 1711, à Amsterdam, *in-12*, & encore depuis peu à Paris, *in-18*, ce livre n'est plus rare. Voici le titre de cette nouvelle édition : *Cymbalum Mundi*, ou *Dialogues satyriques sur différens sujets*, par Bonaventure des Periers, avec une lettre critique par Prosper Marchand.* Bayle, *dictionaire critique.* D'Argentré, *collect. judicior. de noviss. error.* Continuation de l'*histoire ecclésiastique* de M. Fleuri, *tome XXVIII, p.* 221, *in-4°, &c.* Lettre critique sur le *Cymbalum mundi*, par Marchand.

PERIGENES, *Perigenes*, évêque de Corinthe dans le V siécle, fut nommé évêque de Patras par l'évêque de Corinthe ; & après que le peuple eût refusé de le recevoir, il revint à Corinthe. L'évêque de cette ville étant mort quelque temps après, les Corinthiens le demanderent pour évêque au pape Boniface I, par une requête qu'ils lui adresserent ; mais le pape envoya leur

requête à Rufus, évêque de Thessalonique, qui étoit son vicaire en Achaïe, en Illyrie & en Macédoine, avec ordre de ne le point établir sur ce siége, qu'il ne lui en eût auparavant écrit. Rufus fit voir la lettre du pape aux évêques de ces provinces, dont la plupart consentirent à l'élection de Perigènes pour évêque de Corinthe: ce que Rufus ayant écrit au pape, il le confirma métropolitain de cette ville en 419. Perigènes jouit de cette dignité jusqu'à sa mort. * M. l'abbé Fleury, *histoire ecclésiastique.*

PERIGORD, province de France avec titre de comté, entre le Limosin, l'Angoumois, la Saintonge, le Querci & l'Agénois, est le pays des anciens peuples nommés *Petrocorii.* Périgueux est la capitale du pays. Les autres villes sont, Sarlat, Bergerac, Mucidan, Tivier, Domme, Montpasier, Villefranche, Limeil, Montignac-le-Comte; la Force, duché; Hautefort, la Douze, & Exideuil, qui sont marquisats; Montfort, Carluz & Riberac, comtés; Biron, Mareuil, Beinac & Bourdeilles, les quatre anciennes baronies; Salagnac, qui est la premiere châtellenie. Il y a aussi une célébre abbaye de l'ordre de Cîteaux, nommée Cadouin, où l'on conserve le saint suaire reconnu par quatorze papes, dont on a les bulles. Le Périgord est arrosé de diverses rivieres, & est montueux, âpre & pierreux, mais fertile. Il y a un grand nombre de fontaines médicinales, & des mines de fer & d'acier. Quelques auteurs divisent le Périgord en haut & bas. Celui-ci vers les rivieres de Dordogne & de Vezere, dont Sarlat est la capitale; celui-là le long de la riviere de l'Isle. On donne aussi quelquefois le nom de *Blanc* au haut Périgord, parcequ'il est plus couvert de montagnes; & le nom de *Noir* au bas, parcequ'il y a plus de bois. Les habitans recueillent une grande quantité de noix & de châtaignes, plusieurs sortes de simples & quelques vins. Ils ont soin d'avoir partout des forges pour mettre en usage leur fer & leur acier. Cette province a produit dans les deux derniers siécles beaucoup de gens d'esprit, entr'autres, Etienne de la Boëtie, Michel de Montagne, Pierre d'Archiac de Bourdeilles, abbé de Brantôme, Gautier de Costes, connu sous le nom de la Calprenéde, François de Salignac de la Mothe-Fénélon, archevêque de Cambrai, &c.

Le Périgord, qui fait partie de l'Aquitaine, avoit été soumis à nos rois, jusqu'à la décadence de la monarchie. Il eut alors des comtes particuliers. ELIE I, comte de Périgord dans le X siécle, tua Benoît, qui étoit coadjuteur d'Ebles, évêque de Limoges. Celui-ci en mourut de déplaisir en 975. Guillaume, dit *Bras de fer*, son neveu, duc de Guienne, vengea cette mort sur Elie; car il le fit arrêter par le vicomte de Limoges, son vassal, lui fit faire son procès, & le fit condamner à perdre son comté, & à mourir en prison. Elie trouva le moyen de se sauver, & mourut en faisant le voyage de Rome où il alloit demander l'absolution de son crime. Quelques auteurs prétendent qu'il étoit fils de Bozon *le Vieux*, comte de la Marche, & d'*Emme* de Périgord. Il eut pour successeur ELIE TALLERAND, I du nom, comte de Périgord; & à celui-ci succéda ARCHAMBAUD I, qui vivoit en 1120. On ne connoît pas les successeurs de celui-ci avant ARCHAMBAUD II, mort en 1289. Il avoit épousé une dame nommée *Marie*, proche parente de Jeanne comtesse de Toulouse, dont il eut ELIE TALLERAND, qui suit; *Anissant*, seigneur de Caumont; & *Aremburge* de Périgord. ELIE TALLERAND II épousa 1° *Philippe* de Lomagne: 2° *Brunissend* de Foix, & mourut en 1315. Il eut deux filles du premier lit, & trois filles de son second mariage; *Archambaud III*, comte de Périgord, qui mourut en 1355, sans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Pons & de Bergerac sa femme; ROGER-BERNARD, qui suit; & *Tallerand* de Périgord, cardinal évêque d'Auxerre. Le pape Jean XXII le fit cardinal en 1331, & Innocent VI l'envoya légat en France, pour porter le roi Jean à la paix. Il accompagna ce prince qui poursuivoit le prince de Galles, & qui ayant voulu donner bataille, contre l'avis du cardinal de Périgord, la perdit & fut fait prisonnier en la journée de Poitiers l'an 1356. Tallerand fit encore un voyage en Angleterre pour la paix, & mourut en 1364, à Avignon, où il est enterré. Il a fondé un collége à Toulouse, & une chapelle dans la cathédrale de Périgueux. ROGER-BERNARD, comte de Périgord, épousa *Eléonore* de Vendôme, & eut ARCHAMBAUD IV, qui suit; *Jeanne* femme de *Jean*, comte d'Armagnac; *Eléonore*, mariée à *N.* marquis de Beaufort, seigneur de Canillac; & *Hélene* de Périgord, alliée à *Gaillard* de Durfort, seigneur de Duras. Il mourut l'an 1364. ARCHAMBAUD IV, comte de Périgord, s'allia avec les Anglois & fit des courses dans le pays. Pour l'en punir, on le bannit du royaume, & ses biens furent confisqués par arrêt du parlement, donné le 18 avril 1396. Il avoit épousé *Louise* de Masthas, dont il eut, entr'autres enfans, ARCHAMBAUD V, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Jean* de Clermont, vicomte d'Aunoi en Poitou, d'où vint *Louise* de Clermont, femme de *François*, seigneur de Montberon, de Maulevrier & de Masthas, qui prétendit que le comté de Périgord lui appartenoit, comme étant l'héritage de sa femme. ARCHAMBAUD V, dit *le Jeune*, épousa *Perette* Elie, & en fut séparé à cause de son impuissance. Avec le secours des Anglois, il désoloit tout le pays, & particulierement la ville de Périgueux, qui appartenoit au roi. Mais il fut forcé dans son château de Montignac par Boucicaut, amené à Paris, où il fut condamné à perdre la tête, avec confiscation de ses biens, par arrêt du parlement le 19 juillet 1399. Le roi lui fit grace de la vie, & donna la confiscation à LOUIS de France, duc d'Orléans, son oncle.

Celui-ci laissa CHARLES duc d'Orléans, lequel étant prisonnier en Angleterre, vendit en 1437 le Périgord pour 16000 réaux d'or, à JEAN DE BRETAGNE, II du nom, comte de Penthiévre.

JEAN mourut sans enfans, l'an 1454. Il avoit eu deux freres, GUILLAUME, vicomte de Limoges, mort en 1455; & *Charles* de Bretagne, baron d'Avaugour, qui étoit mort en 1434, ayant laissé d'*Isabeau* de Vivonne sa femme, *Nicole*, mariée avec *Jean* de Brosse, II du nom, seigneur de Boussac. GUILLAUME avoit eu d'*Isabeau* de la Tour sa femme, trois filles, dont l'aînée, FRANÇOISE DE BRETAGNE, vicomtesse de Limoges & comtesse de Périgord, épousa *Alain* sire d'Albret, & mourut en 1488. Alain donna le Périgord à son fils JEAN D'ALBRET, en le mariant avec *Catherine* de Foix, reine de Navarre, d'où vint HENRI D'ALBRET, roi de Navarre, comte de Périgord, pere de la reine *Jeanne* de Navarre, qui eut d'*Antoine* de Bourbon, le roi HENRI *le Grand.* Ce prince unit à la couronne le Périgord, que les descendans de Charles de Bretagne prétendoient. Ce fut le sujet d'un long procès, terminé en faveur de Jean d'Albret roi de Navarre. Les princes d'Orléans y prétendirent aussi, & en obtinrent un tiers, par arrêt du 14 août 1498. Mais le roi Louis XII leur donna d'autres terres en échange, pour favoriser la maison d'Albret. * *Consultez* Du Pui, *droits du roi.* Chopin, *l. 1 & 3 du domaine.* Besli, *hist. des comtes de Poitou.* Justel, *histoire de Turenne.* François Arnaud de la Rorie, *antiquités de Périgord*, &c.

PERIGUEUX, sur l'Isle, ville de France, capitale de Périgord, avec évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens, *Petrocorium*, *Petrigorium*, *Vesuna Petrocoriorum* & *Vesuna.* Il y a apparence que son nom de *Vesuna*, étoit tiré de celui de Vénus qui y étoit adorée; l'on y voit encore les trois quarts d'une tour appellée *Vesune*, qu'on croit avoir été un temple de Vénus. Elle est bâtie de petites pierres quarrées, avec un ciment rouge, aussi dur que la pierre même. Elle a plus de 100 pieds de haut, & paroît n'avoir jamais été couverte: tout au tour en dehors elle est garnie de forts crochets dont on ne sait pas l'usage.

Les habitans se persuadent qu'on entroit dans cette tour par des souterreins, qu'on trouve à quelque distance delà ; mais on n'en connoit pas la communication. Les inscriptions, les ruines d'un amphithéatre, & divers autres restes magnifiques, sont un témoignage illustre de l'ancienneté de cette ville, qui a été souvent désolée par les barbares. Ce fut près de Périgueux que Pepin *le Bref* gagna une célébre victoire sur Gaifre, duc d'Aquitaine, en 768. S. Front est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. La cathédrale de S. Etienne fut ruinée dans le XVI siécle, par les hérétiques qui y démolirent divers autres lieux saints. L'église de saint Front est présentement cathédrale : son chapitre consiste en quatre archidiacres, un chantre, un sous-chantre, un maître-école, un théologal, & trente-quatre chanoines. Il y a à Périgueux présidial, sénéchaussée, élection, & mairie avec quatre consuls. La mairie ennoblit. La ville avec sa banlieue est franche de toutes tailles. Elle fit imprimer en 1662, *in-8°*, le recueil de ses priviléges, franchises & libertés. * Cæsar, *l.* 7 *comment.* Pline, *l.* 4, *c.* 19. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 7. Apollinaire Sidoine, *ep.* 11, *l.* 8. Scaliger, *l.* 8, *de emend. temp.* Sincerus, *itiner. Gall.* Jean du Pui, *des évêques de Périgueux.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

PERILLE, *Perillus*, d'Athènes, artisan célébre, voulant flater la cruauté de Phalaris tyran d'Agrigente, fit un taureau d'airain, pour y bruler vifs les criminels ; mais il éprouva le premier ce supplice, par ordre de ce tyran. *Voyez* PHALARIS. * Pline, *liv.* 34, *cap.* 8.

PERIMEZZ I, *cherchez* PERRIMEZZI.

PERIN (Léonard) né en 1567, à Stenai, ville de Lorraine, dans le territoire de Verdun, fit ses études à Paris, & entra dans la société des Jésuites à Verdun le 25 de septembre de l'an 1589 : il y fut dans la suite profès des quatre vœux. Il professa d'abord les humanités à Paris, ensuite la rhétorique à Nevers, & depuis il régenta quelques cours de philosophie à Paris. En 1595 il fut envoyé à Pont-à-Mousson, où on le chargea d'abord de la théologie scholastique, & ensuite de l'interprétation des livres saints. Après quatre années, paroissant avoir besoin de repos, il ne se délassa qu'en exerçant le ministere de la parole : il entreprit sur-tout de combattre dans ses discours les Calvinistes, dont les erreurs se répandoient dans le Barrois. Il étoit occupé de cette fonction, lorsqu'ayant su qu'il manquoit à Pont-à-Mousson un professeur de rhétorique, il s'offrit pour en remplir la place ; ce qu'il fit pendant trois ans. On le rappella après ces trois années à un emploi plus digne de son zèle ; il fut chargé d'une chaire de théologie, & il la remplit pendant six ans. Son mérite l'ayant fait élire chancelier de l'université de Pont-à-Mousson, il en exerça les fonctions pendant sept ans avec une grande distinction : il paroissoit propre à tous les emplois. Il fut recteur de la même université dans des temps fort difficiles ; & cependant il s'acquit l'estime, l'amitié & même la vénération de presque tous ceux qui le connurent. Sa piété, sa science, son zèle à secourir ses compatriotes dans les malheurs que la guerre entraînoit après soi, & que les armes des François leur faisoient éprouver, lui attiroient cette considération. Presque tous les Jésuites qui étoient alors à Pont-à-Mousson, étant Lorrains, & ayant eu ordre de se retirer, le pere Perin eut seul la liberté de demeurer. Ce pere fut affligé les dernieres années de sa vie de maladies compliquées qui le conduisirent enfin au tombeau : il mourut à Besançon le 10 de février de l'an 1638. Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Epistola tomo secundo commentariorum Joannis Maldonati præfixa*, à Pont-à-Mousson, 1597, *in-fol.* 2. *Oraisons funébres sur le trépas de Charles III, duc de Lorraine... & de son fils Charles, cardinal de Lorraine*, évêque de Metz, prononcées à Nancy les 18, 19 & 20 de juillet : à Pont-à-Mousson, 1608, *in-12.* 3. *Pompa funebris & justa Carolo III Lotharingiæ persoluta, æneis figuris expressa, in-folio expanso, & latinè explicata*, à Pont-à-Mousson. 4. *Communis vitæ inter homines scita urbanitas*, à Pont-à-Mousson 1617, *in-16*; à Paris, 1638, *in-4°*; à Rouen 1651, *in-16*, &c. C'est une traduction d'un écrit françois, composé par les pensionaires du collége de la Fléche, sous le titre de *Bienséance de la conversation entre les hommes* : le pere Perin y ajouta les régles qu'on doit observer étant à table. 5. *Trasonica Pauli Ferrii Metensis Calviniani ministri in specimine ab eo edito scholastici orthodoxi dispecta, castigataque amicè*, à Pont-à-Mousson, 1619, *in-8°*. 6. *Sacra atque hilaria Mussipontana, ob relatos à Gregorio XV, autoritate apostolicâ, in ecclesiasticum sanctorum album & canonem Ignatium Loyolam & Franciscum Xaverium, sanctitate & miraculis claros, societatis Jesu soles geminos : primùm gallicè edita, post è gallico in latinum sermonem conversa, utrobique formis æneis illustrata*, à Pont-à-Mousson 1623, *in-4°*. C'étoit le pere Louis Wapy, Jésuite, qui avoit donné d'abord cet ouvrage en françois. 7. *Vita sancti Nicolai, Myrensis episcopi, Lotharingiæ patroni, collecta ex probatis autoribus distributéque scripta*, à Pont-à-Mousson 1627, *in-12.* * *Mémoires communiqués* par le pere Oudin, Jésuite.

PERINGEN, *Peringa*, bourg de Baviere, auprès de l'Isere & du bourg de Dingelfing. On a trouvé à Péringen d'anciennes inscriptions qui font juger que c'est le lieu de la Vindélicie qu'on nommoit *Tiberina castra.* * Baudrand, *diction. géograph.*

PERINGSKIOLD (Jean) né le 6 d'octobre 1654, à Strengnes, ville épiscopale de Suéde, dans la Sudermanie, où son pere *Laurent-Frédéric* étoit professeur en éloquence & en poësie. Il commença ses études sous son pere, & les acheva à Upsal. Les progrès qu'il fit dans la connoissance des antiquités, lui mériterent une place d'étudiant dans le collége destiné à cette sorte d'étude, & ensuite une de professeur en 1689. Cinq ans après il fut fait secrétaire antiquaire du roi de Suede, & en 1719 conseiller de la chancellerie pour les antiquités, en conservant les deux premieres qualités. Son vrai nom étoit *Peringer*, & ce fut en 1693 qu'il prit celui de *Peringskiold.* En 1687 il avoit épousé la fille d'Elie Jacob sénateur de la ville de Nicoping, qui lorsque son gendre mourut en 1720, le 24 de mars, jouissoit encore d'une assez bonne santé, quoiqu'âgé de 102 ans, étant né le 12 d'avril 1618. Les ouvrages de Peringskiold sont : une histoire des rois du Septentrion ; celle des rois de Norwege ; celle des Wilkinens ; celle du roi Hialmar ; une édition de l'ouvrage de Jean Messenius touchant les rois de Suede, de Danemarck & de Norwege, en quatorze volumes *in-folio* en 1700. La vie de Théodoric roi des Ostrogoths par Cochlée, avec des additions & des remarques. *Genealogia Caroli XII, regis. Genealogia biblica ab Adamo usque ad J. C. Monumenta Sueco-Gothica*, en deux livres. *Chronicon genealogicum*, *&c.* en suédois. Les autres ouvrages sont en latin. * *Voyez* les actes littéraires de Suéde pour l'année 1720.

PERINTHE, *Perinthus*, ville de Thrace. Strabon rapporte qu'on y voyoit un amphithéatre d'une seule pierre de marbre que l'on mettoit entre les merveilles du monde. * Strabon. Baudrand, *diction. géograph.* *Voyez* HERACLÉE.

PERIODE JULIENNE, est une révolution de 7980 années juliennes, composées de trois cycles : de celui du soleil, de 28 ans ; de celui de la lune, de 19, & de celui de l'indiction, de 15. Ce qui se fait ainsi. On prend pour premiere année de cette période, celle qui a 1 du cycle du soleil, 1 du cycle de la lune, & 1 du cycle de l'indiction : & il faut 7980 années, pour revenir à une année marquée de ce même nombre de chaque cycle. La table qui suit est fort nécessaire pour avoir facilement une idée de cette période.

PERIODE. Julienne.	CYCLES. Du Soleil.	De la Lune.	De l'Indiction.
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	1
17	17	17	2
18	18	18	3
19	19	19	4
20	20	1	5
21	21	2	6
22	22	3	7
23	23	4	8
24	24	5	9
25	25	6	10
26	26	7	11
27	27	8	12
28	28	9	13
29	1	10	14
30	2	11	15
31	3	12	1 &c.

Ce fut Joseph Scaliger, qui vers l'an 1580, inventa cette période, joignant les trois cycles ensemble, à l'imitation de Victorius, natif d'Aquitaine, très-habile chronologiste, qui vivoit du temps de S. Léon pape, & de son successeur Hilaire, vers l'an 460; lequel ayant joint les cycles du soleil & de la lune, composa la période appellée *Victorienne*, qui renferme 532 années. D'autres ont attribué l'invention de la période Victorienne à Denys *le Petit*, savant abbé, Scythe de nation, qui florissoit à Rome du régne de Théodoric, roi des Ostrogoths, & de son petit-fils Athalaric, depuis l'an 520 de J. C. jusqu'en 533. C'est pourquoi ils l'ont appellée Période *Dionysienne*; mais ils se sont trompés; car il lui a donné seulement un autre commencement, l'appliquant à l'année de la naissance du Messie, pour recommencer en l'année 533, & continuer jusqu'à la fin du monde. Le principal usage de la période julienne est d'avoir une régle stable & assurée pour la supputation des années, parmi les différentes opinions des chronologistes, qui ne s'accordent pas sur les époques, & sur le calcul des années depuis la création du monde: car cette période renferme toutes les années depuis la création du monde, qu'elle précéde même suivant toutes les opinions; ainsi se servant de cette période pour marquer la chronologie, on ne laisse aucun lieu de douter du temps que l'on marque: ce qui n'arrive pas en désignant le temps par les époques. Car lorsqu'un chronologiste marque, par exemple, l'an du monde 3032, on ne peut comprendre ce qu'il entend, si l'on ne sait qu'il compte 4035 ans avant la naissance de J. C. & que selon lui, la premiere année du monde est la premiere de ces 4035. Mais s'il marque l'an 3710 de la période julienne, on conçoit clairement quelle est son opinion, parceque cette période ne varie point, & est toujours la même.

La premiere année de l'ére vulgaire avoit, suivant l'opinion commune, 10 de soleil, 2 de lune, & 4 d'indiction. Ces caracteres sont ceux de l'an 4714 de la période julienne. C'est pourquoi, lorsqu'on lira dans une histoire chronologique, qu'une chose est arrivée l'an de la période julienne 3700, par exemple, il faudra soustraire ce nombre de 4714. Ainsi,

4714.
ôtez 3700.
reste 1014.

& l'on connoîtra que l'an 3700 de la période julienne est l'an 1014 avant la naissance de J. C. * P. Petau, *de doct. temp.*

PERION (Joachim) *cherchez* PERRION.

PERIPATETICIENS: c'est le nom qu'on donna aux sectateurs d'Aristote, qui disputoient dans le lycée, en se promenant. Ammonius assure que Platon fut le premier qui s'avisa d'enseigner en se promenant, & que ses disciples furent nommés Péripatéticiens; mais ils prirent depuis celui d'Académiciens, parcequ'ils étudioient dans l'académie. * Diogen. *Laërt. in Arist.* Ammonius, *in Categ.* Cicéron, *l. 1 quæst. acad.*

PERIPHAS, roi fabuleux d'Athènes, régna, dit-on, avant Cécrops, c'est-à-dire avant l'an du monde 2477, & l'an 1558 avant J. C. & mérita par ses belles actions, que les Athéniens se soumissent à son obéissance. Ils lui rendirent même des honneurs comme à un dieu, & l'adorerent sous le nom de Jupiter *Conservateur*. Ce dieu irrité d'un tel attentat, voulut punir Périphas d'un coup de foudre; mais se laissant fléchir par Apollon, il se contenta de le métamorphoser en aigle, & le fit roi des oiseaux, pour récompenser les services qu'il avoit rendus aux hommes. Il voulut encore qu'il fût le gardien de son foudre, & qu'il pût approcher de son trône, quand il voudroit. Sa femme, qui demanda la même destinée que son mari, fut changée en foulque, qui est un oiseau de mer. * Ant. Liberal. *ex Boc. Ornithogan.*

PERITAS, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, & à laquelle il donna le nom d'un chien qu'il aimoit fort. Plutarque en parle dans la vie de ce prince.

PERITIEN (le mois) c'est un mois des Macédoniens, qui répond à celui de février, & que les Syriens adopterent en mémoire d'Alexandre *le Grand*; ou plutôt, que les Macédoniens introduisirent chez ce peuple, après l'avoir subjugué; de même qu'ils imposerent à la plupart des villes & des rivieres de Syrie les noms des villes & des fleuves de Macédoine.

PERIZONIUS (Jacques) d'une famille originaire de Scuttorp, petite ville du comté de Benthem, dans la Westphalie, qui s'appelloit anciennement *Vorbrek*, & que l'un d'eux changea en *Perizonius*, mot grec qui répond à celui de *Vorbrek*, étoit l'aîné des enfans de Perizonius recteur de l'école de Dam, & ensuite professeur en théologie & en langue hébraïque à Stam, & enfin à Deventer. Il naquit à Dam le 26 d'octobre 1651, étudia à Deventer sous Théophile Hogersius, alors professeur en histoire & en éloquence, & sous Gisbert Cuper qui lui succéda; & en 1671 il alla à Utrecht où il se trouva aux leçons de Georges Grævius. La guerre l'obligea de retourner chez lui en 1672; & lorsque la tranquilité eut été rendue en 1674, il alla à Leyde où il continua ses études sous Théodore Rickius qui y professoit l'éloquence & l'histoire. Revenu à Deventer il se livra à l'étude d'une maniere particuliere, fut fait recteur de l'école latine à Delft, & eut ensuite la chaire en histoire & en éloquence à Franeker en 1681, & celle d'histoire, d'éloquence & de la langue grecque à Leyde en 1693. Il mourut le 6 d'avril 1715, âgé de 63 ans & 5 mois. L'amour qu'il avoit pour l'étude lui fit préférer le célibat au mariage, & cet amour a produit un grand nombre d'ouvrages, dont la multitude surprend d'autant plus, qu'il revoyoit chaque écrit qu'il faisoit avec beaucoup de soin & d'application. Ces ouvrages sont: *Dissertationum trias. Eruditio M. T. Ciceronis. Dissertatio de Augustea orbis terrarum descriptione & loco Lucæ eam memorantis. Dissertatio historica*

rica de duobus L. Flori locis. Animadversiones historicæ. Ce sont des explications de plusieurs endroits de différens auteurs anciens, Grecs & Latins. *Francisci Sanctii Minerva, sive de causis latinæ linguæ commentarius*, avec des additions & des notes. *Dissertatio de significatione & usu vocum* prætoris & prætorii, *&c. Dissertatio de prætorio Cæsarum ejusque præfecto. Abstersio censuræ Huberianæ, &c.* C'est un écrit sur le même sujet. *De origine & natura imperii, &c. Specimen errorum ex uno & primo tomo historiæ civilis Ulrici Huberti, &c. De usu atque utilitate græcæ romanæque linguæ, historiæ & antiquitatis in gravioribus disciplinis. Laudatio funebris Mariæ II, Angliæ reginæ.* Plusieurs piéces contre M. Francius professeur d'éloquence à Amsterdam, publiées en 1695, sous le nom de *Valerius Accinctus. Orationes duæ de pace. Æliani sophistæ variæ historiæ*, avec un commentaire. *Dissertatio de morte Judæ, &c. Responsio ad nuperam notitiam de variis Æliani & Pliniorum locis. Curtius Rufus in integrum restitutus, & vindicatus, &c. Oratio de fide historiarum, &c. Æther Britannis & Batavis militans, &c. De doctrinæ studiis nuper cultis & desideratis, nunc rursus neglectis, &c. Rerum per Europam sæculo XVII maximè gestarum commentarii historici. Origines Babylonicæ & Ægyptiacæ. Dissertatio de ære gravi. Dissertatio de censoribus populi Romani. Panegyricus regi Wilhelmo Arausiaco dictus*, à Leipsick en 1694. M. Perizonius avoit amassé une bibliothéque très-nombreuse & bien choisie, qui a été vendue après sa mort, & dont on a le catalogue imprimé à Leyde en 1715. On trouve à la fin une liste de toutes les anciennes médailles que ce savant avoit recueillies & dont le nombre étoit considérable. Par son testament il a laissé à la magnifique bibliothéque de l'université de Leyde environ cinquante manuscrits, la plupart anciens, & plusieurs éditions anciennes de différens auteurs qui n'étoient point dans cette bibliothéque. * *Voyez* l'avertissement qui est au-devant du catalogue de sa bibliothéque, donné en 1715 sous le nom de *Bibliotheca Perizoniana ; Mémoires* du P. Niceron, *t. I. & t. X, partie I, page 6, & partie II, page 3. Journal littéraire de la Haye, t. VII. Acta erudit. Lipsiens. an.* 1716, *&c.*

PERKIN ou PIERRE WARBECK, imposteur célébre dans l'histoire d'Angleterre, eut la hardiesse de se dire Richard duc d'Yorck, fils du roi Edouard IV, sous le régne de Henri VII, vers l'an 1486. Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, avoit fait courir le bruit que Richard III, duc de Glocester, ayant donné ordre en 1583 d'assassiner Edouard V, prince de Galles, & Richard, duc d'Yorck, tous deux fils d'Edouard IV, roi d'Angleterre, les parricides après avoir tué le prince de Galles légitime héritier de la couronne, eurent regret de cet attentat, & mirent en liberté le duc d'Yorck qui s'étoit caché depuis dans quelque lieu inconnu. Elle tâchoit de persuader cela au peuple, afin de pouvoir supposer quelqu'un qui parût pour ce duc d'Yorck, ce qu'elle fit un peu après par l'imposture de Simnel (dont nous parlerons en son article.) Elle trouva le fils d'un Juif converti, natif de Londres, nommé Perkin, qui étoit bien fait & avoit beaucoup d'esprit ; & jugeant que ce sujet étoit capable de son dessein, elle le fit instruire à bien jouer son personnage. Pour ôter tout soupçon, elle l'envoya secrétement en Portugal, où ayant demeuré un an, il fit voile en Irlande. La guerre étant survenue entre Henri VII, roi d'Angleterre, & Charles VIII, roi de France, celui-ci envoya convier Perkin de venir à la cour. Il y vint avec joie, & y fut reçu en qualité de duc d'Yorck. Mais il n'y demeura guère, parceque la paix se fit peu de temps après. Il se rendit alors en Flandre auprès de la duchesse de Bourgogne, laquelle feignant de ne le pas connoître, l'interrogea de toutes ses aventures en présence de quelques personnes de qualité ; & faisant semblant d'être persuadée de la vérité, elle traita Perkin comme son neveu. Plusieurs de la noblesse angloise suivirent son parti, & tenterent avec lui une descente dans la province de Kent, où n'ayant pas été bien reçus, ils allerent en Ecosse. Le roi Jacques IV reçut Perkin avec honneur, & le mena deux fois en Angleterre à la tête d'une armée ; mais il ne trouva pas des gens qui voulussent le recevoir. Ce faux prince se retira en Irlande, où il apprit la révolte de ceux de Cornouaille : ce qui le fit résoudre à y conduire une armée de sept mille hommes, & à mettre le siége devant Excester. Il n'osa attendre le roi qui marchoit contre lui, & s'alla refugier dans une église, d'où il sortit après que le roi l'eut assuré de la vie, & le suivit à Londres. Il y fut quelque temps le jouet de la cour ; & comme il n'étoit pas gardé de près, il trouva moyen de s'enfuir pour repasser la mer : mais il fut arrêté en chemin & conduit à la tour de Londres, où il persuada à Edouard *Plantagenet* de corrompre ses gardes, & de se procurer la liberté pour obtenir la couronne qui lui étoit due. Ce dessein fut découvert, & leur procès ayant été fait, Perkin fut pendu à Tyburn ; & le prince *Plantagenet* eut la tête tranchée devant la tour. * Salmonet, *hist. des troubles de la grande Bretagne.*

PERKINS (Guillaume) théologien Anglois, naquit à Marston dans le comté de Warvich, & fit la plus grande partie de ses études dans l'université de Cambridge, où il prit le bonnet de docteur. Il s'attacha dans la suite à expliquer l'Ecriture sainte, dont il fit presque son unique étude. Il mourut en 1602, extrêmement régreté à cause de sa science, de sa modération & de la sagesse de ses mœurs. Lætus, dans son *Compendium historicum*, & Crouvæus dans son livre des écrivains ecclésiastiques, en ont parlé avantageusement. Les œuvres de Perkins, presque toutes écrites en anglois, ont été traduites & recueillies en trois volumes *in-folio*. Abraham Vandermill en fit une édition à Genève l'an 1618. On en fit une autre dans la même ville en 1624, sur les mémoires de Thomas Drax, docteur Anglois, qui étoit de la même province que Perkins. Les titres latins des ouvrages de celui-ci, sont : *Theologiæ descriptio*, 1596, *in-8°. Specimen digesti, sive harmonia bibliorum veteris & novi Testamenti*, à Cambridge, 1598, *in-fol. Expositio in Matthæi capita* 5, 6 *&* 7. *Commentarius in epistolæ ad Galatas caput* 5. *In epistolam ad Hebræos : In epistolam Judæ : In Apocalypsis tria priora capita*, &c. * *Voyez* le pere le Long, *Bibliotheca sacra*, édition *in-fol.* pag. 899.

PERLEBERG, petite ville de la Marche de Brandebourg dans la seigneurie de Pregnitz, sur la riviere de Strepenitz, à huit lieues d'Havelsberg vers le nord occidental. * Mati, *diction.*

PERMESSE, *Permessus*, fleuve de Béotie qui coule du mont Hélicon. Les poëtes ont feint que son eau inspiroit le génie de la poësie, & que pour cette raison il étoit consacré à Apollon & aux Muses. * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *in Bæot.* Propert. *l.* 2, *eleg.* 10 *ad Musam.*

☞ PERMIE (la grande) ou comme l'on dit en Russie, PERMA VELIKAYA, étoit connue par les anciens Suédois ou Goths sous le nom de *Biarma*, & ils la regardoient comme un pays riche, à cause du commerce qu'elle faisoit des marchandises de l'Orient. On sait effectivement qu'il y avoit anciennement deux grands entrepôts de commerce en Russie : l'un étoit près l'ancienne ville de Ladoga, *dont il faut consulter le titre*, l'autre étoit en Permie. Celui-ci étoit situé proche la ville de Tzerdyn, sur le Kama. Cette ville est maintenant en très-mauvais état, & de très-peu d'importance ; cependant elle porte dans le tarif de Russie, le nom de *Veliki-Perma*, ou *Grande Permie*, qui est aussi celui de la province. Les marchandises venoient à cet entrepôt de la mer Caspienne & des Indes, par la voie du Wolga & de la Kama, & passoient de-là par les rivieres, dans la mer septentrionale ou de Petzora, & de-là encore plus loin, en côtoyant le bord de la mer, jusqu'en Norwege, & peut-être dans la mer du nord.

Digitized by Google

On peut voir les preuves de la possibilité & de la réalité de ces voyages des anciens, dans une *dissertation* de Strahlenberg *sur les limites de l'Europe & de l'Asie*, insérée au tome I de sa *description de l'empire russien*.

La Permie avoit autrefois une étendue très-considérable. Suivant les anciennes annales de la Russie, cette grande province comprenoit les districts suivans : Iuga, Suchna, Vologda, Viatka, Cholmogorod, Lop-Corela, ou la Carélie Lapone, Pertassi (ou le pays voisin des rivieres de Pur & de Tas, qui se déchargent dans l'Obi) Permecki, Gami & Tchusavaia. Les fleuves & les rivieres qui ont environné & entrecoupé cette grande contrée, sont le Dwina, le Petchora, la Suchna, la Iuga, le Wim & le Nim, la Vitsogda, la Viatka & la Kama. Tous ces pays n'ont été tout-à-fait soumis à la domination des Russes que par Basile Iwanovitz, qui fut pere du tyran Iwan-Vasilievitz, & qui régna depuis 1505, jusqu'en 1533.

Les habitans de ce vaste pays adoroient autrefois le feu, l'eau & une idole nommée *Solotta babba*, ou la *Femme d'or*, qui avoit son temple proche le fleuve Dwina, & dont vraisemblablement Tacite prétend parler, en disant des Esthes, qu'ils adoroient la mere des dieux, &c. Ce fut en l'an 1343, la Gréce étant gouvernée par Emanuel, & la Russie par Basile Demetrovitz, que la Permie fut convertie à la religion chrétienne, par les ecclésiastiques Etienne Permski, Hierasim, Peterim & Gona. Etienne Permski fut son premier évêque, & mourut en 1396. *Voyez son titre.*

Les Permiens étoient autrefois un peuple industrieux, grand commerçant & riche : aujourd'hui la Permie est habitée par un peuple grossier, qui tient beaucoup du terrein ingrat qu'il habite. * Strahlenberg, *description historique de l'empire russien.*

PERNAMBUC, province du Brésil dans l'Amérique méridionale, s'étend le long de la mer plus de 60 milles germaniques. C'est un gouvernement ou capitanie dite *capitania di Fernambuco*, que ceux des Pays-Bas appellent de *Fernambouc*. Les Hollandois s'en étoient rendus maîtres, mais les Portugais les en chasserent, & ils y sont présentement. Il y a onze villes, dont la capitale est Olinde. * Laët, *hist. du nouv. monde.*

PERNAU, ville de Livonie dans la province d'Esten sur la côte du golfe de Riga, est mise au nombre des villes Anséatiques, quoiqu'elle n'ait presque point d'autre commerce que celui du bled. Eric, roi de Suéde, la prit en 1562 sur les Polonois qui la reprirent par stratagême en 1565. Les Russiens s'en rendirent maîtres en 1567; mais elle fut réunie à la couronne de Pologne avec le reste de la Livonie, par le traité de paix entre le roi de Pologne & le grand duc de Russie. Les Suédois la prirent en 1617; & enfin ils l'ont cédée aux Russiens. * Oléarius, *voyage de Moscovie.*

PERNES, bon bourg des Pays-Bas dans l'Artois, sur la petite riviere de Clarence, à trois lieues d'Aire vers le sud. * Mati, *diction.*

☞ PERNOT (D. Pierre-François) religieux Bénédictin de la congrégation réformée de Cluni, & bibliothécaire de S. Martin des Champs à Paris, étoit né à Charolles, diocèse d'Autun, en 1695. C'étoit un homme de bien, un religieux d'une vertu solide & éclairée, un littérateur versé dans plusieurs genres, savant dans les antiquités de son ordre, & très-habile dans la connoissance des anciennes chartes. Il pensoit que l'essentiel de la vie d'un religieux doit être l'amour de la retraite, & il pratiquoit exactement cette maxime, quoique personne ne possédât mieux que lui l'esprit de société, & qu'il fût aimable dans la conversation. Il trouvoit dans ce genre de vie beaucoup de satisfaction, & les lettres y ont gagné.

D. Pernot composoit des vers avec facilité. On a de lui plusieurs hymnes, dont quelques-unes ont été imprimées ; les autres n'ont pas encore été publiées. On remarque dans toutes une versification aisée, des tours heureux, & tout le feu que demande ce genre de composition. Il doit avoir laissé un bon nombre de petits poëmes latins détachés, sur différens sujets de piété.

D. Pernot sortoit à peine du noviciat, qu'on le chargea de composer les annales de l'ordre de Cluni. Ce choix de toute sa congrégation, montre combien on comptoit deja sur son mérite & sur ses lumieres. Il a recueilli sur cette matiere beaucoup de bonnes choses qui n'ont pas encore été dites, parcequ'il a visité plusieurs dépôts qui avoient été inconnus à D. Mabillon. L'espérance des découvertes, l'envie de donner à son ouvrage le dernier dégré de perfection, & plus que tout cela, sa modestie naturelle, l'ont empêché de mettre au jour cet important ouvrage ; mais il a laissé des mémoires dont on peut faire un très-bon usage.

La place de bibliothécaire est la seule charge de sa maison qu'il ait consenti d'occuper. Jamais ses confreres n'ont pu le déterminer à accepter les premieres places de son ordre. Pourvu de celle de bibliothécaire de très-bonne heure, il en a rempli les fonctions avec autant de zèle que de capacité. Cette bibliothéque n'est pas immense; mais l'ordre qu'il y a mis, les acquisitions qu'il a faites pour completter les genres principaux, les manuscrits dont il l'a enrichie, rendront sa mémoire précieuse à ceux qui feront à portée d'en profiter. D. Pernot a laissé une des plus belles collections de titres authentiques qui soient dans la capitale. Cette collection comprend plus de deux cens porte-feuilles, la plupart *in-fol.* Chaque porte-feuille regarde une ou deux provinces du royaume. Les piéces qu'il renferme sont autant d'actes en bonne forme, concernant les principaux événemens de ces provinces, depuis le XIII, jusqu'au XVI siécle ; voyages & séjours de nos rois ; assemblées solemnelles, guerres & troubles, &c. Il avoit recueilli sur le seul régne de Charles VI assez de dates pour montrer jour par jour en quel lieu ce prince avoit séjourné. Il en avoit fait de même par rapport à celui de Louis XI.

Dans ses recherches, il ne passoit rien de ce qui pouvoit intéresser les familles ; & son caractere obligeant le portoit à les communiquer aux personnes à qui il prévoyoit qu'elles pouroient être de quelque utilité. Sa collection renferme un grand nombre de piéces importantes, qui contiennent des notions exactes sur les familles & sur les charges. Il s'étoit proposé de donner une suite de tous les gouverneurs, baillifs, lieutenans-généraux, châtelains de chaque province. Il avoit deja formé plusieurs de ces suites, dont la réunion auroit été un morceau précieux, s'il avoit eu assez de vie pour conduire son projet à sa fin. Mais D. Pernot a eu le sort de presque tous les savans qui se sont livrés à de grandes entreprises, c'est-à-dire qu'il a été enlevé à ses vastes projets par une mort prématurée. Il est mort d'hydropisie, à S. Martin des Champs, le 14 avril 1758, âgé de soixante-trois ans. M. l'abbé Carlier, prieur d'Andresy, lui a dressé un éloge, qui a été inséré dans le *journal de Verdun*, mois de *juillet* 1758, *p.* 54, *& suiv.*

PEROK, ou plutôt PEKOK ou PEACOCK (Renaud) Anglois, évêque de Saint-Asaph, puis de Chichester, dans le XV siécle : *cherchez* PEACOCK.

PERONNE, sur la riviere de Somme, ville de Picardie dans le Santerre, & autrefois l'une des clefs de France, a souvent éte attaquée inutilement par les Espagnols. Les marais qui l'environnent & les ouvrages qui la défendent, contribuent à la rendre très-forte. Les priviléges, franchises, & libertés des bourgeois de cette ville, ont été imprimés en 1636 à Paris, *in-8°.*

PEROSES ou *Perozas*, roi des Perses dans le V siécle, succéda à son pere *Isdegerde II*, vers l'an 478. Il fit la guerre aux Huns Euthalites ou Huns blancs ; & étant entré inconsidérément dans leur pays, engagea son armée entre les rochers à la merci des ennemis. Le roi des Euthalites lui envoya des députés pour lui reprocher sa témérité, & pour lui offrir la vie & la liberté avec celle de toutes ses troupes, pourvu qu'il

l'adorât, & qu'il s'obligeât de ne lui plus faire la guerre. Perofes accepta ces conditions ; & par le conseil des mages, il le fit tourner du côté du soleil levant, & fit semblant de l'adorer, adorant effectivement l'astre du jour. Ensuite ayant donné les suretés pour la paix, il se retira dans son royaume. Peu de temps après violant son serment, il marcha contre les Huns avec une redoutable armée ; mais il périt en 492, dans une embuscade qu'on lui avoit dressée, & où ses troupes furent aussi défaites. Son régne fut d'environ 24 ans, ou de 16 selon Calvisius. Ce roi fit alliance avec l'empereur Zénon. * Procope, *l.* 1, *de bello Perf.* Agathias, &c.

PEROT (Nicolas) archevêque de Manfredonia où a été transféré le siége de Siponte dans le royaume de Naples, étoit natif de *Saffoferrato*, bourg d'Italie, dans la Marche d'Ancone, & vivoit dans le XV siécle. Il parut entre les plus savans personnages de son temps. Sa famille avoit été autrefois illustre dans sa patrie, & on la croyoit descendue de la maison de Levi en France. André Pérot, l'un de ses ancêtres, s'étoit distingué dans le XIV siécle en aidant le cardinal Albernoti, gouverneur de l'Ombrie pour le pape Innocent VI, à délivrer cette province des petits tyrans qui opprimoient le pays ; & il avoit beaucoup contribué à la construction des forteresses de Saffoferrato. Il eut pour fille *Justine* Pérot, qui fut si illustre par son esprit & par son attachement pour les belles lettres, qu'elle mérita l'estime de Pétrarque. François Pérot, pere de celui qui fait le sujet de cet article, fut honoré par le pape Nicolas V, en 1449, du titre de chevalier apostolique, & de comte du sacré palais de Latran, & en 1454, par Callifte III, de celui de son domestique & de noble : il obtint de plus par un acte du 26 de janvier 1458, le droit de bourgeoisie à Venise. Nicolas Pérot, qui n'avoit pas de grands biens, s'appliqua d'abord à enseigner la langue latine, & il mit dans un meilleur ordre & dans une méthode plus courte les *rudimens* du latin. Il alla ensuite à Rome, où il apprit si bien la langue grecque, qu'il donna une *traduction latine des cinq premiers livres de l'histoire de Polybe*, qui est tout ce qu'on en avoit alors. Il traduisit aussi le *traité du serment d'Hippocrate* ; & fit ensuite *un commentaire sur Martial*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort par les soins de *Pyrrhus* Pérot son neveu. Il parut sous le titre de *Cornucopia, seu latinæ linguæ commentarii* : en effet dans cet ouvrage Pérot prend occasion de ce qu'il dit pour expliquer Martial, de traiter de toute la grammaire. Le cardinal Bessarion l'aima & lui fit du bien : il le choisit même pour son conclaviste après la mort du pape Paul II ; mais Pérot lui fit innocemment manquer la papauté, ayant refusé l'entrée de sa chambre à trois cardinaux qui venoient le saluer pape, parcequ'il crut qu'ils pouroient le détourner de ses applications à l'étude. Lorsque Bessarion le sut après l'élection de Sixte IV, il ne s'en émut pas davantage, & il dit seulement avec tranquillité à Pérot : *Par votre soin à contre-temps vous m'avez ôté la thiare, & à vous le chapeau.* L'empereur Frédéric III lui donna dans la ville de Bologne la couronne poëtique, & la qualité de son conseiller. Il eut ensuite le gouvernement de Pérouse, celui de l'Ombrie, puis l'archevêché de Siponte en 1458, & mourut en 1480 à *Fugicura*, maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir près de Saffoferrato, & où il se retiroit quelquefois pour se délasser des affaires. Ses ouvrages consistent, outre ceux dont nous avons parlé, en *harangues*, en *commentaires sur Stace*, &c. des traités *de generibus metrorum ; de Horatii Flacci ac Severini Boetii metris* ; une version latine de l'*Enchiridion* d'Epictete, & une autre du commentaire de Simplicius sur la physique d'Aristote. Jean-Albert Fabricius, & les autres qui ont écrit des traducteurs, n'ont pas connu ces traductions. Torquato Pérot qui étoit de la même famille, & qui fut camerier du pape Urbain VIII, & évêque d'Ameria, lui fit ériger un monument dans la grande église de Saffoferrato, avec une belle inscription où il est dit entr'autres choses que les papes Eugène IV, Nicolas V, Callifte III & Pie II, l'avoient beaucoup aimé, à cause principalement qu'il s'étoit très-bien employé à la réunion de l'Eglise Grecque pendant le concile de Ferrare. * *Consultez* Jacques de Bergame, *l.* 15, *ad an.* 1454. Volaterran, *l.* 21, *Urbani commentar.* Paul Jove, *in elog. doct. c.* 18. Ughel, *Ital. sacra.* Bayle, *diction. critique.*

PEROU ou PERU, comme le nomment les Espagnols, pays de l'Amérique méridionale soumis présentement aux Espagnols, a de longueur environ six cens lieues, le long de la mer Pacifique, & donne ordinairement son nom à toute l'Amérique méridionale dite *Péruvine*, qui comprend la Castille d'or, le Popajan, le Péru, le Chica, le Chili & le Brésil. Il est enfermé presque tout entier entre l'équateur & le tropique du capricorne, & a le royaume de Chili, le Paraguai & Tucuman au midi ; la mer Pacifique au couchant ; le Popajan au septentrion ; & au levant des montagnes dites *las Cordilleras*, & des terres qui nous sont inconnues. Quelques-uns divisent le Pérou en haut & bas, ou en montagnard & maritime ; mais les autres s'attachent au partage qu'en font les Espagnols en trois préfectures ou gouvernemens, qui sont *audiença de los Reyes*, *audiença de Quito*, & *audiença de los Charchas* ou *de la Plata.* Les villes sont Cusco, autrefois capitale, los Reyes ou Lima, qui l'est présentement, la Plata, Arequipa, Arica, Baëça, Quito, Potosi, Puerta, Viezo, la Paz, S. François de Quito, S. Michel, Guamanga, S. Cruz de la Sierra, Guancabilica, S. Jacques de Guyaquil, &c. Cet état fameux appartenoit à des rois nommés *Yncas*, qui en étoient légitimes possesseurs depuis plus de six cens ans. François Pizaro Espagnol, en fit la découverte l'an 1525, & par la discorde de deux freres, s'en rendit maître, & fit étrangler le roi Atabalipa, contre la foi qu'il lui avoit donnée. Les Espagnols sont présentement maîtres de ce riche pays, où ils ont un viceroi, & plusieurs des villes sont épiscopales. Au reste le Pérou est tout-à-fait fertile en fruits & en mines d'or ; aussi on remarque que lorsque Pizaro y arriva, les ustensiles de la cuisine étoient d'or, & les maisons couvertes du même métal. Ce qu'on peut croire sans être taxé de crédulité, si on fait réflexion que de la seule mine de Potosi, le roi d'Espagne a tiré en moins de cinquante ans pour sa cinquiéme partie plus de cent onze millions de pesans, de treize réales & un quart le pesant.

Origine et succession des rois du Perou.

Les Péruviens racontent plusieurs fables de la premiere origine de leurs rois, qu'ils font descendre du soleil : ce que l'on peut voir dans Garcilasso de la Vega. Tous les auteurs s'accordent en ce qui suit.

I. Le premier roi du Pérou fut Ynca Manco-Capac, qui fit bâtir la ville de Cusco, environ quatre cens ans avant que les Espagnols entrassent dans le Pérou, c'est-à-dire, vers l'an 1125, car ce pays fut découvert en 1525. Ces peuples appelloient leurs rois *Yncas*, c'est-à-dire *rois* ou *empereurs* ; & par excellence ils les nommoient *Capac Yncas*, c'est-à-dire, *seuls rois* ou *magnifiques rois.* On leur donnoit aussi le nom de *Yotip-Chutim* qui signifie *fils du soleil.* Car ils affectoient de tirer leur origine du soleil, qu'ils adoroient comme un dieu. Les enfans mâles des rois étoient aussi appellés *Yncas*, & les grands du royaume étoient nommés *Curacas.*

II. Le second roi fut Sinchi Rocha, fils de Manco-Capac ; le nombre des années de son régne est incertain. Il étendit les limites de son royaume dans Collao jusqu'à Chuncara.

III. Lloque Yupanqui succéda à son pere, fit de nouvelles conquêtes, & bâtit la ville de Pucara.

IV. Mayta Capac, fils de Lloque Yupanqui, conquit de nouvelles provinces.

V. Capac Yupanqui succéda à son pere dont il étoit

le fils aîné, étendit encore les bornes de son empire, & laissa pour successeur son fils aîné.

VI. Ynca Rocha remporta plusieurs victoires contre les peuples voisins qu'il subjugua.

VII. Jahuac Huacac régna après son pere, mais il fit peu de choses ; & ayant été épouvanté par quelque mauvais augure, il fit chef de son armée son frere Mayta qui soumit plusieurs peuples.

VIII. Vira Cocha contraignit son pere de quitter la couronne, & monta sur le trône. Il réduisit les rebelles, & fit bâtir plusieurs édifices très-magnifiques.

IX. Pachacutec Ynca succéda à son pere, & augmenta les conquêtes de ses prédécesseurs.

X. Ynca Yupanqui, qui régna après son pere, unit à son empire de nouvelles provinces, & eut pour successeur son fils.

XI. Yupac Ynca Yupanqui, qui fit de belles actions, & laissa la couronne à son fils.

XII. Hunai Capac subjugua les peuples de Quito, & après avoir conquis d'autres provinces, partagea son empire, donnant le royaume de Quito à son fils Atahualpa, autrement Atabalipa, & le reste à Huascar qui étoit l'aîné.

XIII. Atahualpa & Huascar régnerent chacun dans leur royaume pendant quatre ou cinq ans assez paisiblement ; mais l'envie fit naître la discorde entre ces deux freres. Huascar ayant du déplaisir d'avoir cédé si facilement à son frere une bonne partie du royaume, lui envoya un ambassadeur pour lui demander qu'il eût à se reconnoître son vassal. Atahualpa feignit d'y consentir, & témoigna qu'en allant faire hommage à son frere, il souhaitoit aussi de faire les funérailles de son pere à Cusco, & d'y aller avec une grande pompe, ce que Huascar lui accorda très-volontiers. Ce prince dissimulé assembla tous les meilleurs soldats de ses provinces, & avança vers Cusco, où ayant surpris Huascar, il n'eut pas de peine à gagner une bataille qui fut donnée proche de cette ville. Il usa de cette victoire fort cruellement ; car il fit mourir par divers supplices tous les princes de la famille royale, & même son frere Huascar. C'étoit dans le temps que les Espagnols commandés par François Pizaro vers l'an 1525, étoient déja entrés dans son royaume & étoient prêts à fondre sur lui. Ce prince inhumain fut bientôt puni de cette cruauté par les Espagnols, qui lui ôterent le royaume & la vie dans Caxamalca. Les autres Yncas après lui régnerent quelques années, mais avec peu d'autorité. Voici le détail de ce qui arriva sur la fin de l'empire des Yncas. Huascar ayant été pris par les capitaines d'Atahualpa dans la ville de Cusco, fut noyé dans la riviere d'Andamarca. Peu de temps après, au mois de mai 1533, les Espagnols firent mourir Atahualpa. Pizaro, gouverneur de ce pays de conquête, fit par modestie ou par quelque autre raison couronner roi du Pérou Toparpa, fils d'Atahualpa, qui fut proclamé tel par les grands du royaume, avec les cérémonies accoutumées ; mais l'année suivante il mit en sa place Mango, fils de Guaynacapa, ou Huanai Capac, comme héritier légitime du royaume. Pizaro & Almagro ayant ensuite formé deux partis, Mango favorisa celui d'Almagro ; mais il le quitta dans la suite, & se retira dans une province à vingt lieues de Cusco. Les Espagnols firent la guerre entr'eux quelques années. Almagro fut exécuté à mort publiquement ; & François Pizaro fut tué par ceux du parti d'Almagro dans la ville de Lima. Vaca de Castro y fut envoyé par le roi d'Espagne l'an 1542. Ayant pris le gouvernement, il donna bataille au jeune Almagro qu'il fit mourir par le supplice, l'an 1543. Ensuite le roi y envoya pour viceroi Velasco Nunez Vela, qui fut defait par l'armée de Gonzalo Pizaro, & tué par un Negre, l'an 1546. Pedro de la Gasca vint pour succéder à Velasco Nunez, & eut le bonheur de vaincre Pizaro, qu'il fit mourir comme un criminel dans Guaynanima. Ainsi les Pizaros perdirent avec la vie le gouvernement de tous les pays qu'ils avoient acquis au roi d'Espagne, & Pedro de la Gasca, qui n'étoit venu en ces pays-là qu'en qualité de président, s'en retourna en Espagne, après avoir employé fort peu de temps à mettre quelque ordre aux affaires du Pérou.

CHRONOLOGIE DES VICEROIS DU PEROU, depuis la conquête.

I. FRANÇOIS PIZARRE, marquis de Los Charcas, & Atavillos, qui avoit fait la conquête du Pérou, fonda Lima en 1535, & y établit le siége du gouvernement général, qu'il occupa pendant plus de sept ans, jusqu'à ce que, surpris par la trahison de Diégo Almagro, il fut tué le 26 juin 1541. Il fut enterré dans la cathédrale.

II. Le licencié VACA DE CASTRO, qui étoit du conseil royal, ayant été envoyé pour informer sur ce qui s'étoit passé, & trouvant le gouvernement vacant, s'en empara, en vertu des ordres qui lui en donnoient le pouvoir. Il dissipa la faction d'Almagro, remit l'autorité à son successeur, qui vint d'Espagne avec la qualité de viceroi, & retourna prendre sa place dans le conseil royal.

III. BLASCO NUNNÉS Vela, chevalier d'Avila, amena l'audience royale, & fit son entrée à Lima le 15 mai 1544. En qualité de viceroi, il se mit sous le dais, comme on a continué de faire jusqu'à présent ; mais son excès de rigueur le fit arrêter quatre mois après par l'audience royale, qui le renvoya en Espagne. Mais le oïdor qui le conduisoit lui ayant déclaré dans le chemin qu'il étoit prêt de le favoriser dans ce qu'il desireroit, Blasco débarqua à Tumbes, ramassa quelques troupes, & alla se faire tuer dans un combat auprès de Quito où on l'enterra le 15 janvier 1546. Il avoit été tué par Gonzale Pizarre, qui s'étoit emparé du gouvernement pendant que Blasco Nunnés étoit prisonnier.

IV. Huit mois après la mort de Blasco, PIERRE de la Gasca, prêtre du conseil souverain de l'inquisition, arriva à Panama en septembre 1546, publia une amnistie générale ; & s'étant avancé près de Cusco avec des troupes, il prit Gonzale Pizarre, à qui il fit trancher la tête, & fit pendre plusieurs de ses adhérens. Il fonda la ville de la Paz, & ensuite fit son entrée à Lima, où il fit porter les sceaux du roi sous un dais. Après avoir rétabli l'audience royale, il revint en 1550, en Espagne, où il fut fait évêque de Palencia & de Siguenza.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

V. ANTOINE de Mendoça, quatriéme fils du marquis de Mondexar, qui avoit été seize ans viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 23 septembre 1551. Il y mourut en 1552.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

VI. Dom ANDRÉ HURTADO de Mendoza, marquis de Canette, fit son entrée à Lima le 5 juillet 1555, & y mourut en 1561.

VII. Dom DIEGO LOPEZ de Zunniga & Velasco, comte de Nieba, fit son entrée à Lima le 13 avril 1561. Il y mourut subitement en 1562.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

VIII. Le président & gouverneur licencié LOPE GARCIA de Castro, du conseil royal des Indes, fit son entrée à Lima le 25 septembre 1564. Il retourna en Espagne en 1569.

IX. Dom FRANÇOIS de Toledo, second fils du marquis de Oropésa, fit son entrée à Lima le 26 novembre 1569. Il visita tout le royaume en personne, & fit de bons réglemens. Il retourna en Espagne en 1581.

X. Dom MARTIN HENRIQUÉS, second fils du marquis de Alcannizes, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 23 septembre 1581. Il y mourut en mars 1583.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XI. Dom FERDINAND de Torres & Portugal, comte de Villardon-Pardo, fit son entrée à Lima le 30 novembre 1588, & retourna en Espagne en 1589.

XII. Dom GARCIA HURTADO de Mendoza, marquis de Canette, qui avoit le gouvernement du Chili, du temps que son pere étoit viceroi, fit son entrée à Lima le 8 janvier 1590, & retourna en Espagne en 1596.

XIII. Dom LOUIS Velasco, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 24 juillet 1596, & retourna au Mexique, dont il fut une seconde fois viceroi, avec la qualité de marquis de Salinas.

XIV. Dom GASPARD de Zunniga & Azevedo, comte de Monterrey, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 18 janvier 1604, & y mourut au mois de mars 1606, en grande réputation de vertu.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XV. Dom JEAN de Mendoza & Luna, marquis de Montesclaros, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 21 décembre 1607.

XVI. Dom FRANÇOIS de Borja & Aragon, prince d'Esquilache, fit son entrée à Lima le 12 janvier 1614, & retourna en Espagne à la fin de 1621.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XVII. Dom DIEGUE FERNANDÈS de Cordova, marquis de Guadalcazar, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 2 juillet 1622.

XVIII. Dom JERÔME FERNANDÈS de Cabrera Bobadilla & Mendoza, comte de Chinchon, des conseils d'état & de guerre, fit son entrée à Lima le 14 janvier 1629.

XIX. Dom PIERRE de Toledo & de Leyba, marquis de Manzera, qui étoit du conseil de guerre, fit son entrée à Lima le 18 décembre 1639.

XX. Dom GARCIA SARMIENTO de Sotomayor, comte de Salvatierra, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 20 septembre 1648. Il y mourut le 26 juin 1659, après avoir remis le gouvernement à son successeur.

XXI. Dom LOUIS HENRIQUÈS de Guzman, comte de Alva de Aliste, grand d'Espagne, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 24 février 1655.

XXII. Dom DIEGO de Benavides & de Cueva, comte de Sant-Isteban, du conseil de guerre, fit son entrée à Lima le 31 juillet 1661. Il y mourut le 16 mars 1666.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XXIII. Dom PIERRE FERNANDÈS de Castro & Andrade, comte de Lemos, grand d'Espagne, fit son entrée à Lima le 21 novembre 1667, & y mourut le 6 décembre 1672.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XXIV. Dom BALTHASAR de la Cueva Henriquès & Savedra, comte de Castellar, qui étoit du conseil & de la chambre des Indes, fit son entrée à Lima le 15 août 1674. Il quitta le gouvernement le 7 juillet 1678, & retourna en Espagne.

XXV. Dom MELCHIOR de Navarre & Cisneros, archevêque de Lima, y fut reçu en qualité de viceroi le 7 de juillet 1678. Le temps de son gouvernement fini, il reprit les fonctions de son ministere.

XXVI. Dom MELCHIOR de Navarre & de Rocafull, duc de la Palata, qui étoit des conseils d'état & de guerre, fit son entrée à Lima le 20 novembre 1681. Il mourut en retournant en Espagne, à Portobelo, le 13 avril 1691.

XXVII. Dom MELCHIOR Portocarrero Laso de Vega, comte de la Monclova, qui étoit du conseil de guerre, & viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 16 août 1689. Il y mourut en 1706, sous le régne de Philippe V.

L'audience royale gouverna pendant deux ans après la mort du comte de la Monclova.

XXVIII. Le marquis de CASTEL DOS RIOS, fit son entrée à Lima en 1708, & y mourut à la fin de 1711.

XXIX. Dom DIEGO Ladron de Guebara, évêque de Quito, lui succéda. Au mois de mars 1716, on reçut à la cour de Lima des ordres de la cour d'Espagne pour le déposseder, & mettre en sa place l'évêque de Chuquisaca, jusqu'à l'arrivée du prince de Santo Hueno, qui étoit en chemin, & à qui la viceroyauté étoit donnée.

DES EDIFICES ROYAUX DU PEROU.

Les anciens rois du Pérou avoient fait bâtir de somptueux édifices en plusieurs endroits de leur empire. Le principal temple du soleil, qui étoit le dieu des Péruviens, & le palais des Yncas à Cusco, étoient d'une structure surprenante. Les murailles du palais étoient revêtues de plaques d'or, embellies de plusieurs figures d'hommes & d'animaux. Le trône royal, qu'ils appelloient *Tiana*, étoit d'or massif sur une estrade. Tous les vases dont on se servoit dans le palais étoient d'or ou d'argent, & même les rois faisoient faire de ces métaux toutes sortes d'animaux, de plantes & d'arbres, avec leurs branches, leurs fleurs & leurs fruits. Les historiens assurent que tous ces trésors, ou la plus grande partie, furent cachés par les Indiens, après que leur roi Atahualpa ou Atabalipa eut été pris par François Pizaro, & qu'on ne les a pu trouver jusqu'à présent, quelques recherches qu'on ait faites, au moins en a-t-on découvert fort peu. Les murailles du temple du soleil à Cusco, étoient aussi couvertes de plaques d'or depuis le pavé jusqu'au comble; & la figure du soleil, comme on le peint ordinairement, étoit toute d'or avec ses rayons. On dit qu'un Espagnol l'ayant trouvée, la joua aux dez & la perdit en une seule nuit. Ils nommoient le soleil *Ynti*. Ce temple reste encore aujourd'hui, & est une partie du monastere de S. Dominique. Auprès de ce principal temple, il y en avoit quatre autres, dont le premier étoit dédié à la lune, comme sœur & femme du soleil: ils l'appelloient *Quilla*. Les murs & les portes de celui-ci étoient revêtus de lames d'argent. Le second étoit consacré à l'étoile de Vénus, qu'ils nommoient *Chasca*; & ses murailles étoient aussi couvertes d'argent. Le troisiéme étoit dédié au foudre, au tonnerre & aux éclairs, qu'ils appelloient d'un nom commun *Yllapa*. Le quatriéme temple étoit bâti en l'honneur d'Iris, ou de l'arc-en-ciel, qu'ils nommoient *Cuychu*: tout le dedans étoit couvert d'or. Proche de ces temples étoit la maison des prêtres, qui devoient tous être de la famille royale. Il y avoit dans diverses provinces plusieurs autres temples bâtis à-peu-près de la même façon, & dédiés au soleil: mais qui n'étoient pas si magnifiques que celui de Cusco, à la réserve d'un temple bâti dans une isle du lac de Titicaca, qui étoit encore plus superbe, & où les Yncas avoient caché des trésors infinis. C'étoit le plus ancien du Pérou, & pour lequel les Indiens avoient une vénération particuliere, parcequ'ils croyoient que leurs premiers rois étoient nés dans cette isle.

DE LA RELIGION DES PERUVIENS.

Les peuples du Pérou n'adoroient que le soleil, comme dieu: les autres divinités dont nous parlons lui étoient inférieures. Ils lui immoloient toutes sortes d'animaux, & principalement des brebis, & lui présentoient toutes sortes de grains & de liqueurs. Car il ne faut pas croire les Espagnols, qui rapportent que l'on sacrifioit des hom

mes dans le Pérou, & que l'on y mangeoit même de la chair humaine ; les Yncas & leurs peuples avoient toujours eu cette inhumanité en horreur. Ils consacroient des vierges au soleil, dès l'âge de huit ans : & les renfermoient dans des lieux destinés pour leur demeure, d'où elles ne sortoient jamais en public, non pas même pour aller au temple. C'est pourquoi les historiens Espagnols se sont trompés, lorsqu'ils ont dit que ces vierges servoient aux choses sacrées, avec les prêtres, dans le temple du soleil. Elles conservoient une perpetuelle virginité, s'occupant dans leur retraite à faire des étoffes pour les habits du roi & de la reine, & à faire le pain & la boisson dont on se servoit dans les sacrifices solemnels. Elles étoient presque toutes du sang royal. Il y avoit aussi des monasteres dans d'autres villes du royaume, où étoient renfermées les plus belles filles des curacas ou grands seigneurs, & d'autres personnes considérables ; mais ces filles n'étoient pas consacrées au soleil, & ne gardoient pas leur virginité. Au contraire elles servoient ordinairement de concubines au roi, qui les faisoit sortir du cloitre quand il lui plaisoit, & alors elles n'y rentroient point, mais servoient la reine, ou étoient renvoyées à leurs parens. Si quelqu'une de ces vierges ou filles destinées pour le roi se laissoit corrompre, la loi commandoit de les enterrer vives, & d'étrangler celui qui les avoit corrompues. Pour ce qui est de la tête du soleil, *voyez* l'article RAYMI en son ordre.

DES PHILOSOPHES DU PEROU.

Les principales sciences que l'on cultivoit dans le Pérou, étoient l'astronomie, la géographie, la géométrie, & la médecine. Les astrologues ou astronomes n'observoient que trois planettes ; savoir, le soleil, la lune & Vénus, qu'ils appelloient *Ynti*, *Quilla* & *Chasca*. Au lieu de cadrans ils se servoient de petites tours ou de colonnes, sur lesquelles ils traçoient des lignes pour montrer les solstices & les équinoxes. Ils marquoient aussi les éclipses du soleil & de la lune : mais ils en ignoroient les véritables causes, & en racontoient des choses ridicules ; savoir, que le soleil cachoit sa face parcequ'il étoit irrité contre eux ; que la lune étoit malade ; & quand son éclipse étoit entiere, ils craignoient qu'elle ne tombât, & qu'elle n'écrasât tous les hommes. Leurs mois étoient lunaires, & divisés en quatre parties. Ils commençoient premierement leur année au mois de janvier, mais leur neuviéme roi Pacachutet la fit commencer en décembre. Leur médecine étoit fort aisée, n'usant que de la saignée, & de la purgation faite avec des simples, dont ils connoissoient assez les vertus. Avant la venue des Espagnols, ils ne se servoient d'aucune écriture, mais de quelques peintures grossieres, comme les Mexicains, ou de quipes. Ces quipes étoient des especes de regiftres, faites de petites cordes, dont les couleurs & les nœuds faisoient à-peu-près le même effet que les vingt-quatre lettres de l'alphabet, disposées en différentes manieres. Le jaune marquoit l'or ; le blanc l'argent ; le rouge, les soldats, & ainsi des autres choses ; les nœuds ou entrelascemens des petites cordes, représentoient comme des mots & des expressions du langage. Il y avoit des officiers créés pour conserver ces mémoires, & en donner l'intelligence quand il étoit besoin. A l'égard de l'arithmétique, ils en faisoient, & en font encore les régles avec des grains de mayz, qu'ils ajustent & transportent à-peu-près comme nous faisons nos jettons : & c'est une chose surprenante, dit Acosta, de les voir faire une division en très-peu de temps, & d'une maniere si exacte, qu'ils ne se trompent jamais. * Linschot, *descript. Amer.* Herrera, *in Amer.* Acosta. Garcilasso, *hist. de los Incas.* Barthelemi de las Casas, &c. Mariana, *l.* 26, *hist. cap.* 3. Prudence Sandoval, *vida de Carlos V.* Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 29. De Laët, *hist. du nouveau monde.*

PEROUSE, *Perusia*, ville d'Italie dans l'Etat ecclésiastique, avec titre d'évêché, est nommée par les Italiens *Perugia*. Elle communique son nom à sa province, & au fameux lac de Thrasimène, proche duquel Annibal défit, l'an 217 avant J. C. les Romains conduits par le consul Flaminius. Elle est très-ancienne, bâtie sur une colline, pavée de carreaux de brique, défendue de plusieurs bastions, & d'une citadelle qui fut faite par ordre du pape Paul III. Pérouse fut brulée pendant les guerres d'Auguste & de Marc-Antoine. Long-temps après elle soutint un siége d'environ sept ans, contre Totila roi des Goths, qui l'ayant enfin prise, la ruina. Elle fut reprise & réparée par Narsés, & fut encore soumise aux Lombards, jusqu'à ce que les rois de France la donnerent au saint siége dans le IX siécle. Depuis ce temps elle n'a point changé de maître, quoiqu'elle ait été souvent prise ; mais elle a beaucoup souffert, & sur-tout durant les guerres des Guelphes & des Gibelins. Strabon, Pline, Tite-Live, Tacite, Clément *Alexandrin*, &c. parlent de cette ville, que son université & ses colléges rendent célebre en Italie, & qui est le séjour d'un des légats des papes. François Boissi évêque de Pérouse, y célébra un synode en 1575. Néapoléon Comitoli y publia des ordonnances synodales en 1600, & le cardinal Côme de Torrez en 1632. * Felice Ciatti, *Parad. & Mem. histor. di Perug.* César Crispoli, *Perusia Augusta.* Leand. Alberti, *descript. Ital.*

PÉROUSE (la) c'est un bon bourg du Piémont. Il est à la tête de la vallée de Pérouse, à laquelle il a donné son nom, & situé sur la riviere de Cluson, à deux lieues au-dessus de Pignerol. Il y avoit sur un côteau, environ à mille pas de ce bourg, une forteresse assez bonne, qui a été démolie à la fin du XVII siécle. * Mati, *diction.*

PEROZAS, *cherchez* PEROSÉS.

PERPENNA (Marc) consul Romain, avec Appius Claudius Lentulus, mourut l'an 624 de Rome, & 130 avant J. C. à Pergame, après avoir défait Aristonicus, bâtard d'Eumenès, qui usurpoit le royaume qu'Attale avoit laissé aux Romains. * Tite-Live, *l.* 59. Velleius Paterculus, *l.* 3. Strabon, *l.* 13, *&c.*

PERPENNA, Romain, du nombre des proscrits sous Sylla, se réfugia en Espagne, où il servit sous Sertorius. Depuis poussé par l'avidité de commander, il tua en trahison ce général à Huesca, l'an de Rome 681, & 73 avant J. C. mais il fut pris & puni de mort par Pompée. * Plutarch. *in Sertorio.* Velleius Paterculus, *l.* 2.

PERPENNA (Hostilius Licinianus) fut salué empereur du temps de Déce ; mais il mourut de peste peu de temps après son élection, vers l'an 250. Il s'étoit élevé par son courage dans les charges militaires.

PERPETUE (sainte) & sainte FÉLICITÉ, martyres d'Afrique, du temps de la persécution de Sévere, en 203 ou 205. Perpétue étoit de qualité : elle étoit mariée, & n'avoit que 22 ans, quand elle fut arrêtée à Carthage par ordre du proconsul Minatius, avec Revocat & Félicité, Saturnin & Secundule, ausquels un nommé Satur se joignit. Le pere de Perpétue fit inutilement tous ses efforts pour l'obliger de renoncer à la religion de Jesus-Christ. Elle reçut le baptême dans la prison : elle y eut une vision qui lui fit connoître le sort qu'elle devoit avoir : elle fut interrogée avec ses compagnes & ses compagnons, & eut encore d'autres visions dans la prison. Secundule mourut en prison. Enfin ces prisonniers furent condamnés à être exposés aux bêtes féroces, qui les maltraiterent sans les tuer. Satur mourut le premier de la blessure qu'il avoit reçue ; les autres furent égorgés par les gladiateurs. On fait la fête de ces martyrs le 7 de mars. Leur mémoire étoit célébre dès le temps de Tertullien & de S. Augustin. Sainte Perpétue est auteur de la premiere partie des actes de son martyre, & de celui de ses compagnons. * *Actes de sainte Perpétue & de sainte Félicité, dans* Ruinart. S. Augustin, *serm.* 281 & 282. Tillemont, *mémoires pour l'hist. ecclés.* Baillet, *vies des saints au mois de mars. Histoire de Tertullien & d'Origène*, par M. Thomas du Fossé.

PERPÉTUE (S.) vulgairement S. PERPET, qui est compté pour le huitiéme évêque de Tours depuis

S. Gatien, fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville l'an 460. Il se rendit recommandable parmi les prélats de France, par son zèle pour la discipline, & présida au concile qui se tint à Tours le 18 novembre 461, où l'on fit XIII canons. Il fit encore divers réglemens sur les jeûnes & les vigiles des fêtes. Il jetta les fondemens d'une nouvelle église à Tours, & mourut le 8 avril 491, laissant ses biens à ses successeurs, à son église & aux pauvres, &c. * Gregor. Turon. *hist. l.* 10, *c.* 31. Apollinar. Sidonius, *l.* 4, *epist.* 18. Son testament. Spicilege, *tom. V.* Baillet, *vies des saints, au 30 novembre, jour auquel on fait la fête de ce saint.* Dom. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

PERPIGNAN, ville de France, capitale du comté de Roussillon, avec une forte citadelle, nommée en latin *Perpinianum* & *Paperianum*, est située sur la riviere de Ter, à trois lieues de la mer, & est le siége de l'évêque d'Elne, depuis l'an 1684. On prétend que cette ville n'a commencé à se peupler que dans le X siécle, autour des ruines du château de Roussillon. Il y avoit pourtant, avant l'an 719, un monastere de l'ordre de S. Benoît, à l'endroit où se voit aujourd'hui l'église nommée le vieux S. Jean : cette église bâtie en 813, & qui avoit été ruinée par les Maures, fut réédifiée assez grande, & consacrée l'an 1026. Elle est joignant la grande église qui sert aujourd'hui de cathédrale, qui est dédiée à S. Jean. Sanche, roi de Majorque, y mit la premiere pierre l'an 1324, & elle ne fut achevée que pendant que les François furent maîtres de la ville, c'est-à-dire, depuis l'an 1475, qu'ils la prirent après un siége de huit mois, jusqu'en 1493 ; on ne commença pourtant à y faire l'office pour toujours qu'en 1504. L'empereur Charles-Quint fit bâtir à la moderne les murs de cette ville, & commencer la citadelle, qui fut achevée en 1577, sous le régne de Philippe II. Cette citadelle est une des plus régulieres places de l'Europe, ayant six grands bastions & trois envelopes, outre un grand donjon, qui est l'ouvrage des anciens comtes de Roussillon. On y a ajouté plusieurs ouvrages extérieurs depuis l'an 1642, que Perpignan fut pris par le roi Louis XIII. On a commencé aussi une nouvelle envelope à la ville, ce qui l'accroîtra beaucoup du côté de la France. Cette ville étant devenue le siége de l'évêque d'Elne, le roi Louis XIV y établit en 1660 un conseil souverain pour toute la province de Roussillon, Conflans & Cerdagne, qui est composé d'un premier président, de deux autres présidens à mortier, sept conseillers, dont un clerc ; un avocat général, auquel on en a ajouté depuis un second, un procureur général & un greffier en chef. Il y a aussi une université. Le corps de ville est gouverné par cinq consuls, tirés tous les ans de différens corps. Le premier & le second sont pris alternativement dans le corps des gentilshommes, & dans celui des bourgeois nobles ; en sorte qu'une année, le premier consul est gentilhomme, & le second bourgeois noble, & l'année suivante c'est le contraire : les avocats ont aussi le même droit que les bourgeois nobles pour le consulat : le troisiéme & le quatriéme consul sont pris du corps des *Mercaders*, & notaires ; & le cinquiéme est choisi à l'alternative du corps des hommes de place, dans lequel sont compris les procureurs, orfévres, peintres, chirurgiens, & autres exerçans les arts libéraux, & du corps des artisans. Ces cinq consuls donnent leur audience sous un dais, en qualité de ducs de Vernet, qui est une terre ayant eu autrefois titre de duché, & qui appartient à la ville, dont elle est proche. Outre ces consuls, il y a encore un conseil de ville qui s'unit à eux, & qui est composé de douze personnes, tirées tous les quatre mois des cinq états d'où sont tirés les consuls. Les habitans de Perpignan ont un privilége qui leur est commun avec ceux de Barcelone : c'est de pouvoir tous les ans ennoblir eux-mêmes quelques-uns d'entr'eux : on les nomme alors honorables bourgeois, ou *bourgeois nobles*. Ce privilége est très-ancien : on le trouve établi avant le régne de Jacques II, roi d'Aragon, qui monta sur le trône en 1291 ; & il a été confirmé depuis par plusieurs souverains, en dernier lieu par Ferdinand V, en 1510 ; par Philippe II, en 1585 ; par Philippe III, en 1599 ; & par Louis XIV, roi de France, en 1660 ; & par un arrêt du conseil d'état en 1702, qui exempte les bourgeois de Perpignan de toute recherche pour les francs-fiefs. Il n'y a qu'un jour dans l'année, qui est le 16 juin, où ils peuvent se servir de ce privilége : ce jour les cinq consuls s'assemblent avec ceux d'entre les bourgeois nobles qui ont été premiers ou seconds consuls, & cette assemblée doit être au moins de quatorze personnes ; & alors ils peuvent admettre dans le corps des bourgeois nobles, au moins deux de leurs concitoyens, qui doivent être du corps des *Mercaders*, ou bien avocats, médecins, ou autres qui exercent les arts libéraux, ou des emplois considérables : il n'est pas nécessaire qu'ils soient nés dans le pays, mais qu'ils y aient demeuré un certain temps, & qu'ils montrent posséder mille livres de rente. Le privilége de ces bourgeois nobles est, qu'eux & leurs descendans à perpétuité, jouissent de toutes les libertés, franchises, immunités, faveurs & prérogatives des nobles, comme s'ils avoient été armés chevaliers par le roi lui-même ; qu'ils peuvent porter le titre de cavaliers, sans qu'ils soient obligés de servir dans les armées ; aussi sont-ils de la jurisdiction du viguier de Roussillon, de même que les gentilshommes ; ils peuvent timbrer l'écusson de leurs armoiries, & portent l'épée, de quelque profession qu'ils soient ; enfin ils peuvent être admis dans les ordres de chevalerie, & leurs preuves sont reçues à Malte, du moins quand il s'en trouve un quartier dans les preuves d'un chevalier de cet ordre ; mais ils n'ont point d'entrée dans les états de Catalogne, où tout gentilhomme peut entrer, à moins que le roi ne les y appelle, & ils restent toujours eux & leurs descendans dans le corps des bourgeois nobles, quelque ancienneté qu'ils aient de bourgeoisie noble, à moins que le roi ne leur donne des lettres particulieres. Le roi Louis XIV établit, en 1709, dans la ville de Perpignan un hôtel des monnoyes, dont la marque est la lettre Q, qui étoit celle des piéces que l'on fabriquoit autrefois à Narbonne. L'anti-pape Pierre de Lune, dit Benoît XIII, célébra en 1408 un concile à Perpignan. * Thierri de Niem, *l.* 3 *de schism. cap.* 38. Surita, *Ind. l.* 3. Sponde, *A. C.* 1408, *n.* 18. *Voyez* de Marca, *in Marca Hispan.*

PERPINIEN (Pierre-Jean) savant Jésuite, étoit Espagnol, né à Elche, dans le royaume de Valence, & fut instruit à Valence dans les lettres grecques & latines, où il fit de grands progrès. Lorsqu'il fut dans sa vingt-uniéme année, déterminé à prendre un parti, il entra dans la société des Jésuites au mois de septembre de l'an 1551. Quatre ans après, instruit dans la piété & dans la théologie, on l'envoya en Portugal pour y professer l'éloquence ; & il est le premier de sa société qui en ait donné des leçons à Coimbre. A cette occasion il prononça le premier d'octobre 1555 un excellent discours dans le collége royal des arts, *De gymnasiis societatis* : tout le monde applaudit à ce discours ; & on l'a toujours lu depuis avec une grande satisfaction. Après plus de cinq ans d'exercice, où il altéra sa santé par une application trop forte & trop continue, on l'obligea d'aller à Rome en 1561, pour y faire le même usage de ses talens. Il y brilla comme il avoit fait en Portugal ; mais ses infirmités l'obligerent de suspendre ses fonctions, qu'il ne reprit que le 6 novembre 1564. L'année suivante la France l'enleva à l'Italie. Il fut appellé à Lyon, & il y commença à expliquer l'écriture sainte dans le collége de la Trinité, le 3 d'octobre 1565 : il donnoit ses leçons trois fois la semaine ; mais le pere de Colonia, son confrere, s'est trompé, lorsqu'il dit dans son *Histoire littéraire de Lyon*, tome II, page 693, que le pere Perpinien *faisoit outre cela une classe de rhétorique* : on voit le contraire par ses lettres. Il étoit arrivé à Lyon le 18 septembre 1565 ; & le 20 juin 1566, il écrivit de Paris : *Lugdunum perveni : orationem habui : litteras divinas inter*

Digitized by Google

pretatus sum : ab externis non rarò interpellatus : cum hæreticis aliquando sum congressus : inde Lutetiam venire jussus, urbem vidi omnium quas unquàm viderim maximam : defensionem sodalitatis nostræ cardinali Lotharingo scriptam obtuli : de veteri religione retinendâ duas orationes habui, inter hæreticorum non modò sibila, verùm etiam arma : nunc tertiam meditor. (Perpin. epist. 28, pag. 187.) Il fit à Paris ce qu'il avoit fait à Lyon : il y expliqua l'écriture sainte, & travailla par ses discours à maintenir la vraie religion, & à défendre les peuples de l'illusion des hérétiques. Ces travaux acheverent d'épuiser une santé foible & délicate, & il mourut le 28 octobre 1566, âgé d'environ trente-six ans. Sa mort fut regardée comme une très-grande perte pour les lettres. Tous les savans qui avoient eu occasion de le connoître, ou qui étoient informés de ses talens, le regreterent. Muret le pleura ; & il ne craignit point de dire de lui, que son siécle n'avoit produit aucun orateur auquel on pût plus justement appliquer ce qu'on a dit de Nestor, que les paroles qui sortoient de sa bouche étoient plus douces que le miel : *Numquam enim quemquam audistis, ac ne audietis quidem, ut opinor, in quem illud de Nestore elogium melius conveniret, cujus ex ore melle dulcior fluebat oratio.* (*Mureti variæ lectiones, l.* 15, *initio capit.* 1.) Paul Manuce ne le loue pas moins dans sa lettre à Zerbinus Ritius, en faisant connoître à celui-ci la vive douleur qu'il ressentoit de la mort de Perpinien à qui il avoit écrit à la fin de l'année précédente. Voyez le recueil des lettres de Paul Manuce (epistol. 9 & 19, l. 7, p. 410 & 426, edit. *Colon. Agrippinæ*, 1571, *in*-8°.) Les écrits imprimés de cet habile homme sont : 1. *Orationes quinque*, à Rome 1565. 2. *De retinendâ veteri religione, & falsâ recentium hæreticorum doctrinâ rejiciendâ, ad Lugdunenses oratio.* Le pere de Colonia (*Hist. litter. de Lyon*, tome II, p. 693) dit que le pere Perpinien composa cette harangue en douze jours, & la prononça à Lyon le 3 octobre 1565, à l'ouverture solemnelle du collége. Il ajoute : « Le gou» verneur & le consulat en corps y assisterent, avec tout » ce qu'il y avoit dans la ville de catholiques distingués » ou de gens de lettres... l'archevêque la fit aussitôt » imprimer. » 3. *De humanâ divinâque philosophiâ discendâ, ad Parisienses oratio*, à Paris 1566, *in*-8°. 4. *Orationes sex*, dans le recueil intitulé : *Trium hujus sæculi oratorum præstantissimorum, Marci-Antonii Mureti, Caroli Sigonii, P. J. Perpiniani orationes*, à Dilingen 1572, *in*-8° ; à Cologne 1581, *in*-12 ; à Ingolstad 1584, *in*-8°. Les harangues du pere Perpinien sont les cinq imprimées à Rome en 1565, & celle qui avoit été imprimée à Paris en 1566. 5. *Orationes duodeviginti*, à Rome 1587, *in*-8°, par les soins du pere Horace Tursellin. Il y a eu depuis beaucoup d'autres éditions de ce recueil, entr'autres, une à Lyon en 1603 *in*-18, avec une épître dédicatoire du pere François Bence à Edouard Farnèse, & une préface du pere Horace Tursellin, qui contient un éloge du pere Perpinien. 6. *Historia de vitâ & moribus beatæ Elizabeth, Lusitaniæ reginæ*, à Cologne 1609, *in*-8°. 7. *Petri Joannis Perpiniani societ. Jesu aliquot epistolæ : ubi præter cætera, de artis rhetoricæ locis communibus, ac de juventute græcis latinisque litteris erudiendâ agitur*, à Paris 1683, *in*-8°. Le pere François Vavasseur avoit commencé l'édition de ce petit recueil de lettres ; mais la mort l'ayant empêché de la faire continuer, le pere Jean Lucas, son confrere, acheva ce qu'il avoit commencé, & composa l'avis au lecteur, qui est en latin, & qui contient l'éloge du pere Perpinien ; mais le pere Lucas s'est trompé en disant que l'auteur de ces lettres avoit régenté la rhétorique dans le collége de Paris. Celui qui étoit chargé de cet emploi durant le séjour du pere Perpinien en cette ville, étoit le pere Michel Vanegas, dont on lit des vers latins au-devant de la rhétorique du pere Cyprien Soar, édition de Paris, 1580 ; *in*-4°. Parmi les lettres du pere Perpinien on trouve deux écrits qui ne sont pas là à leur place : 1. *Disputatio quadripartita de locis rhetoricis, ad octo quæstiones Quinti Marii Corradi.* 2. *De ratione liberorum instituendorum litteris græcis & latinis.* * Extrait des ouvrages cités dans cet article, surtout des lettres du pere Perpinien, & d'un mémoire manuscrit du pere Oudin.

☞ Tous les ouvrages du pere Perpinien ont été recueillis en quatre volumes, grand *in*-12, & imprimés à Rome en 1749. Cette édition qui est due aux soins du P. Pierre Lazeri, Jésuite de Rome, est dédiée à la reine d'Espagne par le P. Emanuel de Azevedo, Jésuite Portugais. Elle contient 1. Dix-neuf harangues, en y comprenant le panégyrique de sainte Elizabeth de Portugal, distribué en trois livres. Ci-devant on ne comptoit que 18 harangues de Perpinien, parcequ'on n'avoit point celle qui est intitulée *Pro societate Jesu ad Carolum cardinalem Lotharingum.* Elle n'a jamais été prononcée : l'auteur la présenta manuscrite au cardinal. C'étoit dans le mois de mai 1566, très-peu de jours après l'arrivée de Perpinien à Paris. L'éditeur a trouvé cette piéce dans un manuscrit, avec quelques autres discours du même orateur. 2. La vie de sainte Elizabeth de Portugal, en trois livres. 3. Trente-trois lettres, dont vingt-deux de Perpinien, & onze de ses amis. On n'en a que trente dans l'édition de 1683, dont on a parlé plus haut ; d'ailleurs quelques-unes ne sont pas aussi entieres qu'elles le sont dans cette nouvelle édition. 4. Seize petits discours intitulés : *Proœmia & gratiarum actiones ad publicas philosophiæ, theologiæ, jurisprudentiæ disputationes.* Chacune de ces piéces est une sorte de prélude ou d'épilogue pour des actes scholastiques. C'est une addition assez considérable aux œuvres qu'on avoit de Perpinien. L'éditeur ne dit point comment ces petites piéces sont parvenues à sa connoissance. * *Mém. de Trévoux*, mai 1754, p. 1071, & suiv.

PERRAULT (Claude) de l'académie royale des sciences, médecin de la faculté de Paris, & architecte, a fleuri dans le XVII siécle. Il naquit à Paris de PIERRE Perrault, avocat au parlement, originaire de Tours, & se distingua par différens ouvrages, concernant non-seulement sa profession, tels que sont les quatre volumes d'*essais de physique*, & ses *mémoires* pour servir à l'histoire naturelle des animaux, dressés sur les dissections faites dans l'académie des sciences, mais encore concernant l'architecture, en laquelle il excella. Sa *traduction de Vitruve*, entreprise par ordre du roi, enrichie par lui de notes savantes, & imprimée pour la premiere fois en 1673, à Paris, & pour la seconde en 1684, lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit espérer, & il y fit connoître qu'il entendoit parfaitement toutes les différentes choses dont parle Vitruve ; telles que sont la peinture, la sculpture, la musique, les hydrauliques, les machines, & tout ce qui appartient aux méchaniques. M. Perrault avoit de plus une adresse merveilleuse pour dessiner l'architecture, & tout ce qui en dépend. Tous les dessins sur lesquels les planches de son Vitruve furent gravées, sortirent de sa main, & ils se trouverent plus exacts, & furent plus estimés que les planches mêmes, quoiqu'elles soient d'une beauté singuliere. Il fit ensuite un *abrégé de Vitruve*, pour la commodité de ceux qui commencent à étudier l'architecture, & donna en 1683 le livre intitulé, *Ordonnances des cinq especes de colonnes, selon la méthode des anciens*, où il montre les véritables proportions que doivent avoir les cinq ordres d'architecture. Ce fut sur les dessins de M. Perrault que furent élevés l'admirable façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois, le grand modele de l'arc de triomphe au bout du fauxbourg S. Antoine, l'Observatoire, & la chapelle de Sceaux. Quoiqu'il n'eût guère exercé la médecine que pour sa famille, ses amis & les pauvres, la faculté eut tant d'estime pour lui, qu'elle députa après sa mort à ses héritiers pour avoir son portrait, qui fut placé dans ses écoles publiques, parmi ceux de Fernel, d'Acakia, de Riolan, & autres qui avoient fait le plus d'honneur à ce corps. Il mourut à Paris le 9 octobre 1688, âgé de 75 ans. L'on imprima en 1700 un ouvrage posthume de

de lui, qui est un *recueil de plusieurs machines* de son invention. Tous ses ouvrages ont été imprimés à Paris chez Jean-Baptiste Coignard. M. Perrault avoit trois freres, PIERRE Perrault aîné de tous, qui fut receveur général des finances de la généralité de Paris, & qui composa en 1674 un traité de *l'origine des fontaines*, & la traduction du poëme italien du Tassoni, intitulé *La secchia rapita*, imprimée en 1678. NICOLAS Perrault le second, qui fut reçu docteur de Sorbonne en 1652, & qui mourut en 1661, auteur d'un traité intitulé, *la morale des Jésuites, extraite fidélement de leurs livres imprimés avec l'approbation & permission de leurs supérieurs*, imprimé depuis sa mort, à Mons 1667, *in*-4°, 1669, *in*-12, 3 vol. 1702, 1739, 3 vol. *in*-12. On a encore de lui trois lettres à M. Hallé, docteur de Sorbonne, contre la signature du formulaire, imprimées avec les réponses de M. Haslé, dans un *Recueil de piéces qui n'ont point encore paru sur le formulaire, les bulles, & les constitutions des papes;* & CHARLES le dernier de tous, qui suit.

PERRAULT (Charles) frere cadet du précédent, ne se distingua pas moins que lui. Né dans le sein des lettres, il les cultiva avec soin dès sa jeunesse, & par un *dialogue de l'amour & de l'amitié*, qui fut suivi de deux odes, l'une sur la paix des Pyrénées, l'autre sur le mariage du roi, il commença à donner des idées avantageuses de ce qu'il feroit par la suite. Son habileté pour les arts, & sa probité soutenue d'un grand fond d'équité, lui mériterent l'estime & la confiance de M. Colbert. Ce grand ministre le choisit pour premier commis de la surintendance des bâtimens de France, dont M. Colbert étoit surintendant. M. Perrault en fut ensuite controlleur général: ce qui lui donna inspection sur tout ce qui avoit rapport aux bâtimens du roi, & à leurs ornemens. Mais il sut ne se servir du crédit que lui donnoit cet emploi, que pour faire fleurir les sciences & les arts. La peinture, la sculpture, l'architecture, la physique, & les sciences les plus cachées, l'éloquence & la poësie, tout fut soutenu, animé, récompensé par les soins de M. Perrault. Sa capacité naturelle en toutes sortes d'arts lui faisoit remarquer aisément ceux qui excelloient, ou ceux qui avoient du génie pour y réussir; & c'en étoit assez pour procurer aux uns & aux autres la faveur du ministre, & leur ménager ou des récompenses, ou des pensions. N'ayant plus à cœur que l'accroissement & le progrès des beaux arts, suivant les intentions du roi, & conformément à la passion extrême qu'il connoissoit en M. Colbert, pour la grandeur de son maître & pour la gloire de la nation, il s'appliqua à dresser des mémoires sur lesquels furent formées les académies de peinture, de sculpture & d'architecture; il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des sciences & dans celle des inscriptions. L'académie françoise, où il avoit été reçu le 22 novembre 1671, se ressent de son crédit, puisqu'après la mort de M. le chancelier Séguier, il lui procura l'honneur d'être reçue dans le Louvre pour y tenir ses assemblées, & qu'il engagea le ministre à inspirer au roi le dessein de fournir à tous les académiciens une distribution honorable, chaque jour qu'ils s'assemblent, moins pour les inviter & les déterminer à l'assiduité, qui jusqu'alors avoit été gratuite, que pour régler le temps & la durée de leur travail. M. Colbert étant mort, M. Perrault fut déchargé de son emploi, & renvoyé à la vie paisible; & ce fut alors que parvenu à l'indépendance, & maître de son loisir, il se dévoua tout entier aux muses. On le vit au gré d'une imagination féconde, tantôt enjoué, tantôt sérieux, s'exercer à divers genres de poësie. Dès 1668 il avoit donné le poëme de la *Peinture*; il donna depuis celui de *saint Paulin*, en 1686, & celui à M. *de la Quintinie*, directeur des jardins potagers du roi. Ils furent suivis du poëme de *la création du monde; de Griselidis*, & même de quelques contes; & dans tous ces ouvrages on fut étonné des exactes descriptions qu'on y voyoit. Jamais poëte ne fouilla si avant dans la nature, & ne fit des peintures plus vives & plus naturelles, même des choses qui paroissoient les plus ingrates. Il pouvoit être regardé comme original dans ce genre. Il ne se passoit guère de jours extraordinaires de l'académie, où il ne lût quelque chose de sa façon; ce qui faisoit toujours plaisir à l'assemblée. *Le siécle de Louis XIV*, poëme de M. Perrault, qui parut au commencement de 1687, l'engagea dans une dispute litteraire, qui le mena loin. Il y faisoit voir que sous le régne de ce monarque, les arts & les sciences avoient été portés à un si haut point, qu'il s'y étoit fait beaucoup de choses, qui surpassoient quantité de celles qui avoient été faites par les anciens. Les amateurs de l'antiquité pleins de reconnoissance pour ceux chez qui ils avoient puisé ces beautés immortelles que l'on apperçoit dans leurs ouvrages, regarderent cette opinion comme un paradoxe, contre lequel ils se souleverent. M. Perrault, pour soutenir ce qu'il avoit avancé, donna son ouvrage intitulé *Parallele des anciens & des modernes, &c.* en 4 volumes *in*-12. Le premier tome, avec le poëme du siécle de Louis *le Grand* & une Epître en vers sur le Génie, parut en 1688, *in*12, & fut réimprimé en 1692. Le second est de 1690, & une seconde édition en 1693. Le troisiéme a été donné en 1692, & le quatriéme en 1696. Dans cet ouvrage M. Perrault, sans prétendre rien perdre de la vénération qui est due aux anciens, pour avoir excellé dans les arts & dans les sciences, marquoit quantité de fautes, de négligences, de petitesses, qui étoient échapées à ces grands hommes; mais il les imputoit uniquement au peu de politesse des siécles où ils avoient vécu, qui ne leur avoit pas permis de mieux faire; d'un autre côté, il mettoit dans tout leur jour les plus beaux endroits de nos modernes, & marquoit par-là, que s'ils étoient inférieurs par quelques endroits à ces grands modèles du beau & du vrai, dont il est bon d'étudier le goût dès ses jeunes ans, pour former le sien, ils les égaloient & leur étoient même supérieurs en beaucoup d'autres. Ceux de nos modernes que M. Perrault élevoit le plus, écrivirent pourtant contre lui, & vivement. Il répondit avec toute la politesse possible, & enfin il sacrifia une partie de son parallele à l'amour de la paix; & il s'arrêta tout court, *pour éteindre*, dit-il, *une guerre civile dont la république des lettres commençoit d'être agitée, & pour ne pas se brouiller plus long-temps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avoit pour adversaires, & dont l'amitié ne pouvoit s'acheter trop cher.* Il y réussit; mais pour dire la vérité, chaque parti outra un peu trop les choses; & il parut que les uns & les autres ne voulurent pas s'entendre: car dès qu'ils le voulurent, ils se rapprocherent, & le calme se rétablit. M. Perrault s'appliqua depuis à *l'éloge historique* d'une partie *des grands hommes*, qui avoient paru dans le XVII siécle; & il en donna deux volumes, l'un en 1697, l'autre en 1700, avec leurs portraits au naturel qui lui furent fournis par M. Begon, intendant de justice & de marine à la Rochelle & pays d'Aunis. Enfin, après avoir été jusqu'à la fin toujours laborieux & appliqué, toujours simple & modeste, fidéle ami, & essentiellement honnête homme, il mourut à Paris le 17 mai 1703, âgé de soixante-dix ans. * *Recueils de l'académie*, & *Mémoires historiques.* On a encore de Charles Perrault les ouvrages suivans: 1. *Courses de têtes & de bagues faites par le roi & par les princes & seigneurs de sa cour* en 1662: décrites par Charles Perrault, & ornées de planches gravées par Chauveau, &c. à Paris, 1669, *in-folio.* 2. *Le cabinet des beaux arts*, ou *Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux du plafond où les beaux arts sont représentés*, avec l'explication de ces mêmes tableaux, à Paris, chez G. Edelinck, 1691, *in-fol.* 3. Un recueil de piéces *in*-4° & *in*-12 dont les plus considérables sont un Examen de la tragédie intitulée *Alceste*, ou le *triomphe d'Alcide;* le Dialogue de l'amour & de l'amitié; le Miroir d'Orante; un discours sur l'acquisition de Dunkerque par le roi (Louis XIV) en 1663; la traduction en vers françois

d'une Epître du chancelier de l'Hôpital au cardinal de Lorraine; la Peinture, poëme; & l'Apologie des femmes. Cette Apologie est une espece de réponse à la satyre de M. Boileau Despreaux contre les femmes & sur le mariage. Cela forma une querelle férieuse entre ces deux écrivains. M. Perrault sembla vouloir mettre M. Arnauld de son côté, en lui envoyant son Apologie des femmes, avec une lettre de politesse. Mais ce docteur, qui étoit lié particulierement avec M. Despreaux, qu'il voyoit traité dans cette Apologie d'une maniere, dit-il, *très-injuste & pleine de calomnies*; & qui ne pouvoit d'ailleurs approuver ce que M. Perrault disoit dans la même piéce en faveur de l'Opera, & de la lecture des romans, prit le parti d'abord de ne point répondre à M. Perrault. Mais il en écrivit à M. Germain Willart, laïc, mort peu après qu'il eut été délivré de la Bastille, d'où il sortit à la mort de Louis XIV, & qui avoit envoyé à M. Arnauld l'écrit de M. Perrault. La lettre est du 17 d'avril 1694. Ensuite M. Arnauld écrivit une grande lettre où il justifioit M. Despreaux contre M. Perrault, par rapport à la satyre des femmes. Mais ayant changé encore de sentiment, il refondit cette lettre, & en composa la lettre à M. Perrault, qui se trouve dans les dernieres éditions des œuvres de M. Despreaux; mais qui n'est entiere & bien exacte que dans les lettres mêmes de M. Arnauld. Cette lettre est du 5 mai 1694. Comme elle ne fut pas également bien reçue par-tout, M. Arnauld se vit obligé de la justifier par plusieurs autres lettres; & enfin il travailla à réunir les esprits, & à réconcilier ensemble MM. Despreaux & Perrault. M. Dodard y travailla aussi avec plusieurs autres amis, & cette réconciliation ayant été faite, il l'écrivit à M. Arnauld. La lettre est du 6 d'août 1694. Mais M. Arnauld mourut le 8 suivant, sans l'avoir reçue. * *Voyez* la plupart des piéces concernant ce différend dans le septiéme volume des lettres de M. Arnauld.

PERREAUD (François) né à Bussy, proche de Châlons, d'une des plus anciennes & des plus considérables familles de ce bourg, fils d'*Abel* Perreaud, ministre de la religion prétendue-réformée dans le pays de Vaux, exerça lui-même le ministere à Mâcon & à Thoiri, bailliage de Gex. Il dit lui-même dans l'épître dédicatoire de l'ouvrage dont on va parler: *J'approche le second terme & le plus long de l'ordinaire de cette vie humaine, c'est-à-dire, 80 ans. J'ai servi pendant 52 ans dans le ministere.* C'est en 1652 qu'il parloit ainsi: il mourut à Gex quelques années après. L'ouvrage où il dit ce qu'on vient de rapporter est intitulé: *Démonologie, ou Traité des démons ou sorciers, de leur puissance & impuissance; ensemble l'anti-démon de Mâcon, ou histoire véritable de ce qu'un démon a fait & dit, il y a quelques années, dans la maison du sieur* Perreaud à Mâcon; Genève, chez Pierre Aubert, 1653, *in*-12. Le synode de Bourgogne avoit nommé M. Connain, ministre de Beaune, & Regnaud de Mépillat, ministre de Mâcon, pour examiner ce livre. Mais ayant refusé l'approbation, Perreaud l'envoya au sieur Dupon, son ami, ministre à Genève, qui le fit imprimer en cette ville. Perreaud avoit épousé *Anne* Farcy, dont il eut un fils qui devint habile médecin, mais qui mourut jeune & sans avoir été marié, vers l'an 1663. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome II, *in-fol.* pag. 136.

PERRECI, prieuré célebre dans le Charolois. Il y a environ quarante ans que la réforme y a été établie, sur un plan encore plus austere que celle de Notre-Dame de la Trappe, & de Septfonds. Le réformateur, frere de M. Berrier de la Ferriere, doyen des maîtres des requêtes, & conseiller d'état ordinaire, est M. l'abbé Berrier encore vivant en 1734. Il a été conseiller au parlement, & archidiacre de Brie dans l'église de Paris. Il avoit, lorsqu'il fut touché de Dieu, cinq ou six bénéfices, dont il se défit, de même que de sa charge; & il ne se réserva que son prieuré de Perreci, pour y faire pénitence le reste de ses jours. Il y prit l'habit de religieux, & la réforme qu'il y a établie subsiste encore dans sa vigueur. Le prieur de Perreci est comte & seigneur temporel & spirituel du lieu. Cependant ce prieuré dépend de celui de la Charité.

PERREL (Jean) de la ville de Châtillon en Bourgogne, au diocèse de Langres, fut quelque temps attaché à la famille de Pierre Paulmier archevêque de Vienne, & eut quelque emploi dans cette maison. Il fut ensuite chargé des études & de l'éducation de Guillaume Philander, ou Philandrier, son compatriote, qui lui fit beaucoup d'honneur par sa science & par tous les talens qui l'ont rendu si célebre dans la suite. Perrel ne se fit pas une moindre réputation par son habileté dans la médecine; & pendant que son disciple suivoit la fortune de George d'Armagnac, son Mecéne, qui devint ensuite cardinal, il brilloit à Paris par sa science & la réputation qu'elle lui avoit acquise. Les ouvrages qu'on a de Perrel, sont: 1. *Theodori Gazæ, Thessalonicensis, liber de mensibus Atticis, Joanne Perrello interprete*, à Paris 1535, *in*-8°, & plusieurs autres fois depuis. Cette traduction est dédiée à Pierre Paulmier, archevêque de Vienne. Ce fut à la sollicitation de Jacques Tusan (ou Toussains) professeur royal en langue grecque à Paris, que Perrelle entreprit cette traduction. Elle est insérée dans le neuviéme volume des antiquités grecques de Gronovius, & dans l'*Uranologium* du pere Petau, c'est-à-dire, dans le tome III de son grand ouvrage *de Doctrinâ temporum*. 2. *De ratione Lunæ & Epactarum, secundùm Gazam, cum tabulâ perfecti ambitûs annorum intercalarium*, à la suite du premier ouvrage, & dans le tome IX du *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, & la *vie de Guillaume Philander*, par Philibert de la Mare, pag. 9 & 10

PERRENOT (Nicolas) Francomtois, seigneur de Granvelle, sortoit d'une famille d'entre le peuple, & selon quelques-uns, étoit fils d'un ferrurier. Il s'éleva par son esprit, & fut chancelier de l'empereur Charles-Quint. Il présida à Worms au nom de ce prince, qui l'envoya depuis à Trente; & par un succès assez rare aux favoris des grands, il conserva 20 ans entiers, & jusqu'au dernier jour de sa vie, l'amitié de cet empereur. Pontus Heuterus dit, qu'il étoit né à Besançon d'une famille honnête, mais plébéienne, & qu'il mourut à Augsbourg pendant une diéte que l'empereur son maître y tenoit, au mois d'août 1550, laissant trois fils, *Thomas* Perrenot, seigneur de Chantonnet, qui fut ambassadeur en France, & en diverses cours, & mourut avant l'an 1598, laissant plusieurs enfans de *N.* de Brederode; *Antoine* Perrenot, cardinal, *dont il sera parlé dans l'article qui suit*; & *Frederic* Perrenot, baron de Renaix, seigneur de Champagni en Franche-Comté, qui servoit encore près du roi d'Espagne en 1598. * Pontus Heuterus, *rerum austriacarum, lib.* 13, *cap.* 3.

PERRENOT (Antoine) cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, & depuis archevêque de Malines & de Besançon, naquit dans la derniere de ces villes, & eut pour pere NICOLAS, *dont nous venons de parler.* Il avoit l'esprit excellent & fortifié par les sciences qu'il avoit apprises dans les plus célébres académies de l'Europe: il acquit facilement sous la conduite de son pere, cette prudence qui est requise dans les affaires; de sorte qu'ayant été appellé au ministere, il fit connoître à l'empereur qu'il méritoit par lui-même le rang qui étoit dû aux services de son pere. Il l'égala en plusieurs choses, & le surpassa en beaucoup d'autres, principalement en éloquence & en vivacité d'esprit; car il lassoit souvent cinq secrétaires, leur dictant en même temps des lettres en diverses langues, dont il en savoit sept parfaitement. Granvelle fut chanoine & archidiacre de Besançon, puis évêque d'Arras. A l'âge de vingt-quatre ans, il parla avec beaucoup de force dans le concile de Trente, & servit depuis Charles-Quint en diverses ambassades en France, en Angleterre & ailleurs. Ce monarque l'estimoit infiniment; & en se dépouillant de l'empire, il

le recommanda à son fils Philippe II. Granvelle s'insinua si adroitement dans l'esprit de Philippe, que ce prince ne pouvoit conclure presque rien, ni pour les affaires privées, ni pour les affaires publiques, que par son conseil & par son ministere. Il fut depuis nommé premier archevêque de Malines, & fut fait cardinal par Pie IV, en 1561, & évêque de Sabine, en 1578. Philippe II, qui l'avoit nommé premier conseiller de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, le rappella auprès de lui en Espagne; & quelque temps après il l'envoya dans la Franche-Comté, puis à Rome à l'élection de Pie V, & à Naples en qualité de viceroi. Ce roi le rappella une seconde fois auprès de lui, & lui laissa le soin de toutes les affaires de la couronne d'Espagne, dans le temps qu'il alloit prendre possession de celle de Portugal. Ce ministre ayant été nommé à l'archevêché de Besançon, mourut à Madrid chargé de gloire, aimé & regretté de son roi, le 21 septembre de l'an 1586, à l'âge de 70 ans. Son corps fut porté à Besançon, où il est enterré dans l'église des Carmelites. Divers auteurs ont accusé sans raison le cardinal de Granvelle d'une partie des désordres des Pays-Bas. C'étoit, selon eux, un homme dur, ambitieux, & opiniâtre; mais ceux qui en ont parlé ainsi l'ont mal connu, entr'autres le Jésuite Strada, un de ceux qui maltraitent davantage ce grand homme. * Paul Jove, *l.* 45, *hist.* De Thou, *hist. l.* 84. Le cardinal Bembo, *l.* 6, *epist.* Strada, *de bello Belg. dec.* 1, *l* 2. Chifflet, *in hist. Bysunt.* Ughel, *in Ital. sacr. de episc. Sabin.* Petramellarius, *nomencl. card.* Sander, *in elog. Belg.* Sammarth, *Gall. christ. t. I.* Gasei, *hist. ecclesf. des Pays-Bas.* Havensius, *de erect. novor. episc. in Belg.* Swert. Delrio, &c. Boisot, *projet de la vie du cardinal de Granvelle, dans les mém. de litter. & d'hist. recueillis par le* P. Desmolets, *de l'Orat. t. IV, part. I.* Consultez les *mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II roi d'Espagne, par un religieux Bénédictin* (D. Prosper Levesque) *de la congrégation de S. Vanne*, Paris 1753, 2. vol. *in*-12.

PERRI (Claude) *cherchez* PERRY.

PERRIER (François) peintre François, fils d'un orfévre de Saint-Jean de Lône, en Bourgogne, se débaucha & quitta ses parens pour aller à Rome, étant encore fort jeune; mais comme l'argent lui manqua bientôt, il se laissa aller aux persuasions d'un aveugle, qui ayant envie de faire le même voyage, lui proposa de le conduire pendant le chemin. Perrier étant arrivé à Rome en cet équipage, fut assez embarassé pour trouver quelqu'autre ressource qui lui donnât moyen de subsister. Il souffrit beaucoup dans les commencemens; mais la nécessité où il se trouvoit, & la facilité de son génie le mirent bientôt en état de gagner sa vie. Il s'acquit dans le dessin une pratique aisée & agréable, & de bon gout: ce qui fit que plusieurs jeunes gens s'adressoient à lui pour leur retoucher leurs desseins, & que quelques étrangers en achetoient des siens pour les envoyer à leurs parens, & s'attirer par-là de l'estime & du secours dans leurs dépenses. Il se fit connoître de Jean Lanfranc, dont il tâcha de suivre la maniere, & il s'acquit au pinceau la même facilité qu'il avoit au crayon. Se sentant animé par la promptitude avec laquelle il manioit les couleurs, il résolut de retourner en France; & étant arrivé à Lyon, il s'y arrêta pour peindre le cloître des Chartreux. Enfin étant arrivé à Paris, & ayant travaillé quelque temps pour le peintre Vouet, qui étoit alors maître de tous les grands ouvrages, il fit un second voyage en Italie, où après avoir demeuré dix ans, il retourna à Paris en 1645. Ce fut en ce temps-là qu'il peignit la galerie de l'hôtel de la Vrilliere, & qu'il fit pour divers particuliers plusieurs tableaux de chevalet. Il mourut au mois de mai 1650, étant professeur de l'académie. Il a gravé plusieurs choses à l'eau forte, qui sont pleines d'esprit, & entr'autres, les plus beaux bas reliefs de Rome, cent des plus célebres antiques, & plusieurs choses d'après Raphaël. Il grava aussi de clair-obscur quelques antiques d'une maniere dont on lui attribue l'invention, mais qui avoit été mise en usage par le Parmesan. Cette maniere consiste en deux planches de cuivre, qui s'impriment sur un même papier de demi-teinte, dont l'une, qui est gravée à l'ordinaire, imprime le noir, & l'autre dans laquelle consiste tout le secret, imprime le blanc. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.* Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

PERRIER (François) avocat au parlement de Dijon, substitut de M. le procureur général, né à Beaune le 14 janvier 1645, se rendit à Paris à l'âge de 18 ans, y étudia en droit, s'y fit recevoir avocat, & plaida quelques causes au châtelet. Revenu en Bourgogne en 1664, il plaida assidument au barreau de Dijon. M. Brulart, premier président de ce parlement, fut si content de ses talens, qu'il lui offrit sa table, un logement chez lui & un domestique. Ce fut à cet illustre magistrat que le jeune avocat dut une partie de son mérite, qui fut tel que pendant 21 ans qu'il a exercé les fonctions de substitut de M. le procureur général, les arrêts étoient toujours conformes à ses conclusions. M. Perrier est mort subitement à Dijon le 3 octobre 1700. Il a laissé un recueil de 350 arrêts de ce parlement, dans lesquels il a donné un précis judicieux des arrêts des parties. Il commença cet ouvrage le 27 janvier 1665, & le continua jusqu'au 22 août 1699. Il a été imprimé à Dijon en 1735, *in fol.* deux vol. sous ce titre: *Arrêts notables du parlement de Dijon, recueillis par M.* François Perrier, *substitut de M. le procureur général, avec des observations sur chaque question*, par Guillaume Raviot, *écuyer, avocat au parlement, & conseiller des Etats de Bourgogne.* M. Perrier a laissé d'autres ouvrages manuscrits, dont on peut voir les titres dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome II, pag. 141, *in-fol.* François Perrier a eu pour frere Jean Perrier, né à Beaune le 22 novembre 1654, mort le 9 avril 1731, auteur d'un ouvrage intitulé: *Réflexions sur la machine du corps humain, & sur le sang, avec des remarques utiles pour faire vivre plus long-temps*, 1726, sans nom d'auteur, de ville, ni d'imprimeur. M. Perrier tâche de prouver trois choses; 1°. que le chyle ne se change point en sang; 2°. qu'il ne se fait point dans notre corps une surabondante replétion de sang, qui demande une évacuation par la saignée; 3°. que notre sang ne se peut corrompre dans nos veines.

PERRIER (Nicolas) avocat au parlement de Dijon, & secrétaire au parlement de Metz, étoit d'une honnête famille de Saint-Jean de Lône, où il naquit en 1628. Dans la suite il se fit recevoir avocat à Dijon, où il se fixa. Comme il avoit de la difficulté pour prononcer, il s'en tint aux consultations, & il fut extrêmement employé. Il étoit cependant assidu aux audiences, & il observoit les arrêts les plus importans, dont il a laissé un ample recueil. Il mourut au mois de septembre 1694. Il a laissé deux enfans de son mariage avec *Bénigne* Tribolet; *Antoine*, mort trésorier de France en la généralité de Bourgogne; & *Jacques*, sieur de Montrichard, capitaine de grenadiers au régiment de la Chesnelaye. Perrier a publié un petit volume d'*Observations de droit & de coutume, selon l'usage du parlement de Dijon*, à Dijon, 1688, *in*-4°. Ces observations sont au nombre de douze, sur le premier titre de la coutume de Bourgogne. L'auteur les fit réimprimer au même lieu en 1691, avec le commencement d'une treiziéme observation, qui devoit être suivie de plusieurs autres. Ces observations ont été réimprimées en 1736, à Dijon, *in*-4°. Elles sont jointes aux observations sur la coutume de Bourgogne, par feu M. François Bretagne, conseiller au parlement de cette province. * Voyez l'*histoire des commentateurs de la Coutume de Bourgogne*, par M. le président Bouhier; & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

PERRIER (Charles du) *cherchez* PERIER.

PERRIMEZZI (Joseph-Marie) Italien, religieux de l'ordre de saint François de Paule ou des Minimes, fut successivement provincial de son ordre en Italie, con-

fulteur du saint Office & de la congrégation de l'Indice, & enfin évêque de Ravallo & de Scala. En 1701, on imprima ses Lettres morales, en italien; & en 1707, l'ouvrage suivant: *Vita sancti Francisci de Paula, Minimorum ordinis institutoris, scripta ab anonymo coævo, notis & dissertationibus illustrata à patre Josepho-Maria Perrimezzi de Paula: adjecta est relatio Jacobi cardinalis Simonetæ, de vitâ & miraculis ipsius sancti*, à Rome, 2 vol. *in*-4°. Le premier volume contient la vie de saint François de Paule, avec un discours sur l'auteur de cette vie, que le P. Perrimezzi croit être Laurent de Clario, disciple de saint François de Paule. On a dans le second tome quinze dissertations sur la patrie, la naissance, la famille, les études, l'âge, & les miracles du même saint, & sur quelques faits concernant son ordre. Perrimezzi avoit composé lui-même une vie de son saint fondateur; mais en retournant de Sicile, elle fut jettée dans la mer avec le coffre ou ballot où étoient les effets de l'auteur, une rude tempête faisant craindre un prompt naufrage, & ayant obligé de soulager le vaisseau. On cite encore du même: *In sacram de Deo scientiam Dissertationes selectæ, historicæ, dogmaticæ, scholasticæ, in quatuor partes divisæ*, in-folio. *Della vita del padre Antonio Torres, præposito generale de PP. Pii operarii*, lib. IV, 1733, *in*-4°.

PERRIN (Ami) capitaine général de la ville de Genève, persécuta les catholiques, après le changement de religion arrivé en 1535, & fit lui-même transporter la pierre du grand autel de l'église cathédrale, dans la place où l'on punissoit les criminels, afin de servir à l'avenir comme d'échafaud dans les exécutions de la justice. Mais il arriva en 1542, que Perrin fut le premier qui ensanglanta cette pierre; car il y eut le premier de tous la tête tranchée. * Maimbourg, *histoire du calvinisme*.

PERRIN (Pierre) natif de Lyon, vint à Paris dans le siécle dernier, portant le petit collet, & se donnant le titre d'abbé. Comme il avoit de l'esprit, & qu'il étoit d'un génie assez intriguant, il sut se procurer un accès assez favorable auprès de plusieurs grands seigneurs, & fut pourvu, après le célebre Voiture, de la place d'introducteur des ambassadeurs près Gaston de France, duc d'Orléans. Il est le premier qui ait imaginé de donner des opera françois. Il composa les paroles des deux premiers qui ont paru, savoir, *la Pastorale*, en cinq actes, représentée d'abord à Issy en 1659, & ensuite à Vincennes devant le roi; & *la Pastorale de Pomone* en cinq actes, représentée à Paris en 1671. Ce fut Lambert, surintendant de la musique de la reine, mere du roi Louis XIV, qui mit les paroles de ces deux piéces en musique. En 1669, Perrin obtint du roi le privilége pour l'établissement des opera en France; mais en 1672, il céda ce privilége à Lully. Avant ce temps-là il avoit fait une autre piéce en cinq actes, intitulée *Ariane*, que la mort du cardinal Mazarin, arrivée en 1661, empêcha d'être jouée; & lorsqu'il eut cédé son privilége de l'opera, il cessa de composer des piéces en ce genre: mais son amour pour la poësie, quoiqu'il y réussit assez mal, ne l'abandonna point; cependant on a de lui des piéces assez estimées. M. Despreaux a dit de lui dans sa huitiéme épitre:

Perrin a de ses vers obtenu le pardon.

Mais ce vers dans le sens de l'auteur n'est point une louange. Les poësies de Perrin ont été imprimées en 1661, à Paris, en trois volumes *in*-12. La premiere partie porte le titre de, *Jeux de poësies sur divers insectes*, & contient plusieurs petits poëmes sur le papillon, l'abeille, le grillon, le ver à soie, la puce, la fourmi, le moucheron. Ce recueil peut être regardé comme l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à son auteur, par la description ingénieuse qu'il fait de la figure, des petits travaux, & des amusemens de ces sortes d'animaux. Les autres volumes contiennent des odes, stances, sonnets, élégies, virelais, divertissemens, dialogues, noëls, chansons. On trouve de belles choses dans son poëme intitulé, *la Chartreuse*, ou *la sainte solitude*, distribuée en dix odes. Il a fait aussi plusieurs traductions en vers, dont les plus considérables sont: celle de l'éneide de Virgile, en vers héroïques; & celle de la pompe royale de l'entrée de la reine dans Paris en 1660, d'après le poëme latin de Buray, avocat au parlement. Sa traduction de Virgile en vers héroïques, fut imprimée en deux volumes *in*-4°. Le premier parut en 1648, & le second en 1658, à Paris. Perrin en donna une nouvelle édition en 1664, 2 vol. *in*-12. Il a fait aussi des motets que l'on a mis en musique, & qui pouvoient réussir dans les concerts, dont il connoissoit la méthode. Il est mort vers l'an 1680. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François*, *in-folio*, *page* 385, & il en parle encore à l'article de LULLY, & plus amplement dans les remarques sur la poësie & la musique françoise, à la fin de son ouvrage. *Voyez* encore l'abbé de Marolles dans son *Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, *page* 430, & dans ses *jugemens sur les vieux traducteurs de Virgile*, au-devant de son Virgile en vers françois; & Maupoint dans sa *Bibliothéque des théatres*.

PERRIN DEL VAGUE, peintre célebre, *cherchez* BUONACORSI.

PERRION ou PERION (Joachim) docteur de Paris, & religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le XVI siécle, étoit né à Cormeri en Touraine, où il se consacra à Dieu dans l'abbaye de ce nom le 22 août 1517. Il se distingua entre les théologiens de son temps; & ce qui étoit fort rare entr'eux, il parla & écrivit en latin avec pureté. Il traduisit d'abord en latin quelques livres de Platon & d'Aristote; mais comme dans cet ouvrage il eut plus de soin de se montrer éloquent, que fidéle interprete, il s'attira aussi des censures piquantes de Gruchi, & de quelques autres savans. Depuis il composa des vies des anciens peres, & traduisit de grec en latin divers traités des saints docteurs. L'université de Paris lui ordonna par un décret exprès, d'écrire contre Pierre de la Ramée en faveur d'Aristote & de Cicéron: il s'attacha à cet ouvrage, & réussit assez bien. On a encore de lui, *Topicorum theologicorum libri duo*, à Cologne en 1559, *in*-12, & des dialogues latins de l'origine de la langue françoise, & de la conformité qu'on y trouve avec la grecque. Il mourut âgé d'environ soixante ans, dans son monastere, un peu avant la mort du roi François II, vers l'an 1559. Perion étoit assez mauvais critique, & il a souvent fait le Cicéronien à contre-temps. M. Baillet dit qu'il ignoroit l'art de traduire qu'il vouloit enseigner aux autres, ou qu'il en a très-mal observé les régles. Joseph Scaliger en parle encore plus mal. Cependant Perion expliqua l'Ecriture sainte à Paris pendant plusieurs années, & vit parmi ses disciples les personnes les plus illustres de cette ville. Henri II, devant qui il avoit prononcé plusieurs discours, l'envoyoit chercher souvent pour converser avec lui; & l'on dit qu'on ne pouvoit parler alors avec plus de délicatesse qu'il le faisoit. Sur la fin de ses jours il composa la vie des apôtres, à la priere du cardinal de Guise; mais comme il voulut y ajouter à l'écriture, il donna dans des fables que le respect dû à la vérité devoit lui faire supprimer. Il prononça l'oraison funébre de Denys Briçonnet, évêque de Saint Malo, qui a été imprimée en latin. On a encore de lui deux discours latins, imprimés en 1551, *in*-8°. l'un intitulé, *Ad Henricum, Galliæ regem, cæterosque christianæ religionis principes, oratio*; l'autre, *De beati Joannis qui dicitur Baptistes, laudibus, oratio.* Un de ses neveux, nommé FRANÇOIS Perion, publia après la mort de ce religieux un traité qu'il avoit trouvé parmi ses papiers, des magistrats Grecs & Romains.* Paul Jove, *in elog. doct.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* De Thou. La Croix du Maine, *bibliothéque françoise*. Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

PERRON (Jacques Davi du) cardinal prêtre du titre de sainte Agnès, grand aumônier de France, & commandeur des ordres du roi, évêque d'Evreux, puis archevêque de Sens, né le 25 novembre 1556, étoit sorti

des maisons du Perron, de Cretteville, & de Langueville, dans la basse Normandie. Il suça avec le lait les erreurs de Calvin, dont faisoient profession ses parens, qui pour n'être pas inquiétés dans cette créance, se retirerent à Genève, & s'établirent depuis dans les états de Berne, sur les confins de la Savoye; & ce fut dans le canton de Berne que Jacques du Perron vint au monde. Cependant M. le Clerc, dans sa *bibliothéque du Richelet*, dit qu'il naquit à Saint-Lo, en basse Normandie. Une histoire manuscrite de la ville de Saint-Lo, composée par M. Toustin-Boisville, curé du Mesniloparet, dit aussi que le cardinal du Perron naquit à la belle-Croix, fauxbourg de Saint-Lo, & que ce ne fut qu'après sa naissance, que son pere & sa mere abandonnerent le pays, à cause des rigueurs qu'on y exerçoit contre les calvinistes. JULIEN Davi, seigneur du Perron, gentilhomme de grand esprit & fort savant, son pere, lui apprit la langue latine & les mathématiques, jusqu'à l'âge de dix ans. Depuis ce temps, ce jeune homme apprit lui-même la langue grecque & la philosophie, commençant cette étude par la logique d'Aristote, d'où il passa à la lecture des poëtes, dont il apprenoit cent vers en une heure. Ensuite il s'adonna à la langue hébraïque, qu'il apprit encore seul: de sorte qu'il la lisoit aisément sans points, & en faisoit des leçons aux ministres de la prétendue-réforme. Il composa dans sa jeunesse un *Traité de la rhétorique françoise*. C'est un court écrit qu'on a réimprimé en 1657, à la suite du *Tableau de l'éloquence françoise*, par le P. Charles de S. Paul. Lorsque la paix fut faite en France avec les religionaires, du Perron y revint avec ses parens. Ce fut alors que Philippe Desportes, abbé de Tiron, le connoissant, le jugea digne de son amitié, & le fit connoître à la cour du roi Henri III, qui eut beaucoup d'estime pour lui. Elle s'augmenta lorsque du Perron ayant lu avec assiduité la somme de S. Thomas, les saints Peres, & sur-tout S. Augustin, y trouva la condamnation des erreurs qu'il avoit suivies jusqu'alors, & les abjura. Ensuite il embrassa l'état ecclésiastique, & donna de grandes preuves de son esprit, soit dans les conférences particulieres, soit dans ses ouvrages, soit dans les disputes contre les protestans. Le roi le choisit pour faire l'oraison funébre de la reine d'Ecosse: il fit de même celle du poëte Ronsard, ce qui fit croire à bien des gens qu'il avoit alors plus de religion dans l'esprit que dans le cœur; & après la mort du duc de Joyeuse son protecteur, en 1587, il composa le poëme que nous avons encore parmi ses œuvres. Depuis le parricide commis en la personne de Henri III, l'an 1589, il se retira vers le cardinal de Bourbon, dont il fut le domestique. Il convainquit si bien par ses solides raisonnemens plusieurs illustres protestans, qu'ils quitterent leurs erreurs. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes, comme ce dernier l'avoue dans la lettre mise au commencement de la premiere édition de son abrégé des annales de Baronius, qu'il dédia au cardinal du Perron. Cette conversion opérée par ses soins, ne fut pas la seule: celle du roi Henri *le Grand* lui est presque toute due. Ce monarque l'envoya depuis à Rome, pour le réconcilier avec le saint siége; à quoi plusieurs personnes de la premiere qualité avoient travaillé inutilement. Du Perron & d'Ossat, depuis cardinal, acheverent cette réconciliation; mais ce fut d'Ossat qui y eut le plus de part. Du Perron fut sacré évêque d'Evreux à Rome, par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, le 27 décembre 1595, & il prit possession de son évêché le 8 juillet 1596. A son retour en France, ayant vu le livre du sieur du Plessis-Mornai contre l'Eucharistie, il y remarqua plus de cinq cens fautes: & dans la conférence de Fontainebleau, il remporta une illustre victoire sur ce célébre protestant. En 1604, il fut fait cardinal par Clément VIII, après avoir été transféré à l'archevêché de Sens la même année. Il assista depuis à Rome à la création du pape Paul V, & fut dans cette ville l'ornement du sacré collége des cardinaux, & la lumiere des congrégations *de Auxiliis*, que le nouveau pontife avoit continuées. Lorsqu'il fut revenu en France, il entreprit à la sollicitation du roi Henri *le Grand*, la réponse au roi de la grande-Bretagne. Le roi l'envoya encore à Rome avec le cardinal de Joyeuse, pour terminer les différends qui étoient entre le pape Paul V & les Vénitiens; ce qu'ils eurent le bonheur d'exécuter. Ce pape témoignoit tant de déférence pour les sentimens du cardinal du Perron, qu'il disoit pour l'ordinaire à ceux qui l'approchoient plus particulierement: *Prions Dieu qu'il inspire le cardinal du Perron; car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.* Après la mort de Henri IV, ce cardinal assembla ses évêques suffragans à Paris, & y condamna le livre d'Edmond Richer, touchant la puissance ecclésiastique & politique. Depuis il se retira à la campagne, & y acheva les ouvrages qu'on a donnés au public, savoir, la Réplique au roi de la grande-Bretagne; un traité de l'Eucharistie, contre du Plessis-Mornai; une *réfutation de l'écrit de Daniel Tilenus*, contre *un discours touchant les traditions apostoliques*, à Evreux 1602, *in-12*, seconde édition. César de Ligni, son secrétaire, a recueilli *les ambassades & négociations du cardinal du Perron.* Elles ont été imprimées, *in-folio*, à Paris 1623. On a encore du cardinal du Perron des lettres, & des poësies françoises, entr'autres, des traductions d'une partie du premier & du quatriéme livre de l'Enéide de Virgile, & de deux épitres d'Ovide: plus il a eu part au recueil intitulé: *Les épitres d'Ovide traduites en prose françoise*, par les sieurs du Perron, des Portes, de la Brosse, de Lingendes, Hedelin & Colletet, à Paris 1616, 1618 & 1621, *in-8°*, &c. Il mourut à Paris un mercredi 5 septembre de l'an 1618, âgé de 63 ans. Sa vie se trouve en abrégé au commencement de ses œuvres. JEAN Davi du Perron, frere de ce cardinal, fut archevêque de Sens après lui, & mourut le 4 octobre 1621. Il est auteur d'une apologie pour les Jésuites, au sujet du livre de Suarez, imprimée à Paris en 1614 *in-12*, & traduite en latin en 1615. Christophe du Pui, prieur de la chartreuse de Rome, & procureur général de son ordre, frere des célebres messieurs du Pui, ayant recueilli *les pensées diverses, traits d'érudition & d'histoire, &c.* du cardinal du Perron, sur ce qu'il avoit appris de Pierre du Puy, l'un de ses freres, qui étoit attaché au cardinal du Perron, donna à ce recueil le titre de *Perroniana*, & Isaac Vossius le fit imprimer à la Haye. Daillé le fils en donna une nouvelle édition à Rouen en 1669 *in-12*, (mais qui porte le nom de Cologne) & qui est très-correcte, au lieu que celle de Vossius est pleine de fautes. * D'Ossat, *l.* 1, *ep.* 26 & 28; *l.* 2, *ep.* 41 & 43. Fulligati, *en la vie du cardinal Bellarmin*, *ch.* 11. De Thou, *hist.* Sponde, *aux ann.* Gaucher de Sainte-Marthe, *l.* 11, *lyric.* & *en Fr. chr. t. I*, *pag.* 653, *& suiv. t. II*, *pag.* 577. Ménage, *Anti-Baillet*, *t. I.* Baillet, *vie de Richer*, *l.* 2, *art. XI.* Le Brasseur, *histoire ecclésiastique & civile d'Evreux*, *chap.* 40 & 41. Voyez le recueil des œuvres de M. du Perron, & la *Bibliothéque françoise*, tomes V & VI.

PERRON (N. du) procureur du roi au bailliage d'Alençon, un des premiers membres de l'académie de Caen, qui tenoit alors ses assemblées chez M. Mosant de Brieux, est auteur d'un grand poëme à la louange de Louis XIII, intitulé *les Palmes du Juste.* M. de Brieux qui en parle, ajoute: « M. du Perron a commencé un autre poëme de près de quatre mille vers » pour M. le duc de Montausier: il traduit en prose » l'histoire espagnole de Charles-Quint; & il promet » encore la version des plus beaux ouvrages de Palafox, Espagnol, & évêque d'Angelopolis. (Ces traductions ont été imprimées.) L'on a aussi deja vu » de lui un volume de poësies françoises sur divers sujets de piété, de morale & d'amour. » Lettre de M. Mosant de Brieux *à M. de Saint-Clair Turgot*, à la suite du livre intitulé: *Mosantii Briosii poëmatum pars altera*, à Caen 1669, *in-16*.

PERRONET (Denys) chanoine d'Auxerre & pénitencier, a écrit plusieurs volumes de sermons qui sont

imprimés. Il a fait aussi imprimer en 1609, à Auxerre, l'ouvrage d'Arnold de Bonneval, *de opere sex dierum*. Il mourut en 1610. C'est tout ce qu'en dit M. Lebeuf dans son catalogue des écrivains Auxerrois, page 508 du tome second de ses *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre*. Perronet dit qu'il étoit de Melun, au diocèse de Sens : que plus de trente-cinq ans avant l'année 1609, il avoit été envoyé à Langres par M. de Gondi, qui en étoit alors évêque ; que ce fut Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, qui le fit venir dans cette ville ; & apparemment ce fut lui aussi qui le nomma chanoine. Il paroît que Perronet résidoit à Paris avant cette vocation. Il avoit trouvé l'ouvrage d'Arnold de Bonneval à Langres même ; mais le manuscrit de son ouvrage qu'il avoit déja cherché dans beaucoup de bibliothéques, ne lui ayant point été envoyé à Paris, comme on le lui avoit promis, il s'est servi d'un autre qu'il avoit trouvé dans la suite dans l'abbaye de sainte Marie de Regny à Vermanton, au diocèse d'Auxerre, lorsqu'il accompagnoit Jacques Amyot dans la visite de son diocèse. C'est ce qu'il nous apprend dans l'épître dédicatoire au cardinal de Perron, archevêque de Sens, mise au-devant de l'ouvrage d'Arnold, dont le titre est : *Incipit tractatus Arnoldi abbatis Bonavallis Carnotensis, de operibus sex dierum*. Un des motifs de cette dédicace au cardinal archevêque de Sens, c'est que Perronet étoit né & avoit été élevé dans ce diocèse : *intra cujus fines & natus & educatus sum*.

PERROQUET (Fête du) *cherchez* FESTE DU PERROQUET.

PERROQUETS, nom d'une faction, *voyez* PORT' ETOILES.

☞ PERROT (Emile) trisaïeul du célébre Nicolas Perrot d'Ablancourt, naquit à Paris, & professa le droit à Padoue, dans le temps où la jurisprudence étoit en Italie la science à la mode. Il revint à Paris en 1532, & l'année suivante, il fit imprimer à Lyon chez Gryphe, un commentaire sur la loi *Gallus*, qu'il dédia à Philippe de Cossé, évêque de Coutance. Le titre est : *Æmilii Perroti Parisiensis jurisconsulti, ad Galli formulam & ei annexam Scævolæ interpretationem Glossæ, in-4°.* Ce traité méthodique, profond & bien écrit, n'étoit que l'essai d'un grand ouvrage dans lequel Emile Perrot s'étoit proposé de traiter toute l'importante matiere des testamens, suivant les principes du droit romain. François I récompensa son mérite d'une charge de conseiller au parlement de Paris. Christophe de Thou, qui en fut depuis premier président, avoit épousé sa sœur. Le recueil des lettres latines de Pierre Bunel, de Toulouse, données par Henri Etienne, & depuis avec des notes, par François Graverol, en renferme plusieurs adressées à Emile Perrot, où on lit des détails intéressans sur sa personne, ses voyages, ses études, &c. Emile Perrot mourut avant le massacre de la Saint Barthélemi. Voyez les *remarques sur la famille des Perrots*, page 287, &c. du tome II, de la *vie de Pierre Pithou*, par M. Grosley, avocat à Troyes. * *Mém. Mss.* de M. l'abbé Goujet

PERROT (François) de la même famille que M. d'Ablancourt, *dont il sera parlé dans l'article suivant*, est auteur d'un livre italien qui a pour titre, *Aviso piacevole dato alla bella Italia*. Il y réfute la bulle du pape Sixte V contre le roi de Navarre ; & on dit que le stile en est si beau, que les Italiens mêmes l'ont admiré. Bellarmin a entrepris de le réfuter. L'auteur, qui étoit François, accompagna dans sa jeunesse Gabriel d'Aramont, ambassadeur de France vers Soliman. Depuis étant allé en Italie, il y fit des habitudes considérables. Il y connut entre autres le pere Paul, dit Fra Paolo, théologien de la république de Venise, pour qui il eut une grande affection jusqu'à la mort. Les Italiens de leur côté en faisoient une estime particuliere, le traitant ordinairement de vrai Israélite, à cause de sa candeur & de sa débonnaireté. Nous avons encore de François Perrot une traduction italienne de la Vérité de la religion chrétienne de du Plessis-Mornai, imprimée à Saumur, l'an 1612. Ce qui fait croire qu'il étoit de la religion prétendue réformée. Parmi les François, Louis de Masures, dans ses poëmes latins, Hubert Languet dans ses lettres à Philippe Sidnei, & M. de Liques dans la vie de M. du Plessis, parlent de lui avec éloge. * Colomiés, *bibliothéque choisie*.

De la même famille il y a eu JEAN Perrot, seigneur de Fercourt, maître des requêtes, qui de *Magdelene* de Combault eut *Elizabeth* Perrot, mariée à *Benigne* le Ragois, seigneur de Bretonvilliers & de S. Dié, président en la chambre des comptes, morte le 23 décembre 1710, âgée de 79 ans.

PERROT (Nicolas) seigneur d'Ablancourt, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII siécle, par son esprit & par le talent qu'il avoit de traduire heureusement en françois les anciens auteurs latins & grecs. Sa famille étoit considérable dans la robe. Emile Perrot conseiller au parlement, qui a ci-devant son article particulier, fut pere de CYPRIEN, de NICOLAS, & de *Denys* Perrot qui périt dans le massacre de la Saint Barthelemi, à l'âge de 32 ans. CYPRIEN Perrot, conseiller de la grand' chambre du parlement, fut pere de *Jean*, président aux enquêtes, qui eut pour fils *Cyprien* Perrot, mort président de la chambre des comptes. NICOLAS Perrot, conseiller de la grand' chambre, fut pere de Paul Perrot, seigneur de la Salle, qui ayant fait ses études à Oxford en Angleterre, y prit tellement les premieres impressions de la doctrine de Luther & de Calvin, qu'il abandonna la religion catholique, qui étoit celle de ses peres. On disoit de lui, que quoiqu'il eût fait cent mille vers en sa vie, cependant son fils d'Ablancourt n'avoit jamais pu en faire deux de suite : on dit aussi qu'il eut quelque part à la composition du Catholicon. Etant revenu d'Angleterre en France il fit un voyage en Champagne, pour y voir son frere *Cyprien* Perrot, qui avoit suivi le parlement transféré alors à Châlons, & il y épousa une demoiselle nommée *Anne* de Forges. De ce mariage naquit à Châlons sur Marne le 5 avril 1606 *Nicolas* Perrot d'Ablancourt, que son pere envoya étudier au collége de Sedan, qui étoit le plus célébre que ceux de la religion prétendue réformée eussent alors en France. Il y eut pour maître ce fameux Roussel, qui par diverses aventures fut ambassadeur de plusieurs princes, & qui mourut en cette fonction à la Porte. Après avoir fait ses humanités à treize ans, il fut rappellé par son pere, qui lui fit enseigner la philosophie par un habile homme. Trois ans après, d'Ablancourt vint à Paris, où il étudia quelque temps en droit ; & à 18 ans il fut reçu avocat au parlement. Pendant qu'il fréquentoit le barreau, son oncle Cyprien Perrot conseiller en la grand' chambre, le porta à rentrer dans le sein de l'église : ce qu'il fit par une abjuration solemnelle, à l'âge de 20 ans. Mais lorsqu'il eut quitté le palais, il lui prit envie de quitter la religion catholique, étant âgé de 25 à 26 ans. Il étudia pour cela pendant près de trois ans dans Paris sous *N.* Stuart théologien Lutherien, & cacha si bien son dessein, que le président Perrot son cousin, travailloit lui-même à lui faire obtenir pour cinq à six mille livres de bénéfices, lorsque d'Ablancourt s'en alla tout d'un coup en Champagne, où il abjura la religion catholique, & passa aussitôt en Hollande, pour laisser effacer la honte de son changement. Il fut près d'un an à Leyde, où il apprit la langue hébraïque, & où il fit amitié avec Claude de Saumaise. De Hollande il passa en Angleterre, & vit milord Perrot, de la famille des Perrot de Genève sortis tous aussi-bien que les Perrot de la Malmaison, considérables dans le parlement, d'une même souche. Ce milord avoit été en faveur pendant quelque temps auprès de la reine Elizabeth, & fit amitié à Ablancourt comme à un parent. Etant revenu à Paris il fréquenta le beau monde, & les hommes illustres dans les lettres. En 1637, il fut reçu dans l'académie françoise, avec un applaudissement général. Il mourut de la gra-

velle le 17 novembre de l'année 1664, en sa terre d'Ablancourt près de Vitry en Champagne, où il s'étoit retiré. Quand M. Colbert se fit donner des mémoires sur les gens de lettres vivans en 1662, comme son dessein principal étoit de voir en quel genre chacun pouroit travailler à la gloire du roi, on examina la capacité de chacun, & M. d'Ablancourt fut jugé le plus propre de tous à bien écrire l'histoire de ce grand prince. Il accepta la proposition qui lui en fut faite par M. Colbert, & qui fut accompagnée d'une pension de mille ecus. M. d'Ablancourt alloit venir à Paris, & s'y établir, pour être à portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M. Colbert, lorsqu'il en rendit compte au roi, ayant dit que M. d'Ablancourt étoit protestant, le roi lui dit : « Je ne veux point d'un historien qui soit » d'une autre religion que moi. » Cependant comme le mérite est de toute religion, sa majesté lui conserva sa pension de mille écus. Voici ses traductions, l'Octavius de Minutius Felix : les oraisons de Cicéron, pour Quintus, pour la loi Manilia, pour Marcellus, & pour Ligarius, que nous avons dans le recueil intitulé, *huit oraisons de Cicéron*, imprimé à Paris *in-4°* en 1638; Tacite; Lucien; la retraite des dix mille de Xenophon; Arrian des guerres d'Alexandre; les commentaires de César; l'histoire de Thucydide, continuée par Xénophon; les apophtegmes des anciens; les stratagêmes de Frontin; la description de l'Afrique &c. traduite de l'espagnol de Marmol. Cette derniere traduction étoit achevée lorsqu'il mourut; mais il n'y avoit pas mis la derniere main, & M. Patru la revit exactement avant que de la mettre au jour. Toutes ces traductions furent fort estimées dès qu'elles parurent : & M. de Vaugelas les trouva si belles, qu'il en rendit ce témoignage écrit de sa main, sur son manuscrit de la traduction de Quint-Curce, *Qu'il avoit réformé & corrigé son ouvrage sur l'Arrian de M. d'Ablancourt, qui pour le style historique n'a personne (à son avis) qui le surpasse; tant il est clair & débarassé, élégant & court :* & le reste qui se peut lire dans la préface de Quint-Curce. Il est vrai qu'il prend de temps en temps quelques libertés, & s'écarte trop de son auteur; mais le plus souvent il rend le sens de l'original, sans lui rien ôter de sa force ni de ses graces. C'est pour ce sujet qu'on lui a donné le nom de *Hardi d'Ablancourt*, dans la requête des dictionaires. Outre ces traductions, on a encore de lui la préface de *l'honnête femme*, qui est un ouvrage du pere du Bosc, Cordelier; un traité de la bataille des Romains, à la fin de son Frontin; un discours sur l'immortalité de l'ame, & six lettres à M. Patru, qui se trouvent à la fin des œuvres de celui-ci. A l'égard de la *traduction des sermons italiens* du pere Narni, imprimée sous le nom du pere *du Bosc*, & que M. Colomiés dit être de M. d'Ablancourt, il faut remarquer que ce dernier à l'âge de vingt ans se destinant à prêcher, traduisit quelques beaux endroits de ces sermons, & que cinq ou six ans après ayant de nouveau embrassé le calvinisme, il donna le peu qu'il avoit traduit de ces sermons au pere du Bosc qui par-là fut déterminé à faire le reste. Voila toute la part que M. d'Ablancourt a eue à cette traduction. Dans les commencemens, il n'avoit point d'autre conseil que M. Patru; mais depuis qu'il connut M. Conrart & M. Chapelain, il prenoit aussi leurs avis sur ses ouvrages. Il savoit la philosophie, la théologie, l'histoire, & toutes les belles lettres; il entendoit l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, & l'espagnol; & il avoit l'esprit vif & pénétrant. Il étoit naturellement prompt & ardent; & quand il disputoit sur quelque point de doctrine, c'étoit toujours avec chaleur, mais sans emportement. D'ailleurs il étoit doux & facile à tout le monde. Olivier Patru, célebre avocat au parlement de Paris, & l'un des plus éclairés dans les finesses de la langue françoise, a écrit la vie de d'Ablancourt, que l'on trouve parmi ses œuvres diverses. * Bayle, *dictionaire critique*. D'Olivet, *hist. de l'acad. franç.* t. I.

Il avoit pris soin de l'éducation de deux de ses neveux, fils de sa sœur aînée. L'aîné *N.* Fremont d'Ablancourt, fut homme de lettres, & fit le *dialogue des lettres de l'alphabet*, & le *supplément de l'histoire véritable*, qui se voient à la fin du *Lucien*, de son oncle. Un des grands princes de l'Europe le rechercha pour en faire le gouverneur de son fils, & M. de Turenne l'estima, & lui procura la qualité d'envoyé de France à la cour de Portugal en 1663, & celle de résident de Strasbourg en 1675. La mort de son patron l'obligea de revenir à Paris, & la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, le fit passer en Hollande, où il fut fort considéré du prince d'Orange, qui lui donna le titre d'historiographe avec une pension : il y mourut à la fin de l'an 1693. Il avoit publié en 1684, des *dialogues sur la santé* : la même année il fit imprimer à Amsterdam un autre ouvrage sous ce titre : *M. Perrot d'Ablancourt vengé ou Amelot de la Houssaie convaincu de ne parler françois, & d'expliquer mal le latin*, & l'on imprima en 1701 ses *mémoires contenant l'histoire de Portugal*, depuis le traité des Pyrénées en 1659, jusqu'en 1668.

PERROT (Nicolas) *cherchez* PEROT.

PERRY (Claude) né à Châlons en 1602, de *Pierre* Perry, & de *Philiberte* Pennessot, fut appliqué de bonne heure à l'étude de la jurisprudence, & se fit recevoir avocat. Mais se lassant bientot du tumulte du barreau, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale de Châlons, auquel il renonça ensuite pour entrer chez les Jésuites. Il fit son noviciat en 1628, à Nancy : il professa depuis les humanités & la rhétorique au college de Dijon, & mourut en cette ville le 2 février 1684. Voici la liste de ses écrits : *Poesis Pindarica*, à Châlons, 1641, 1650, 1653, 1659, & encore ailleurs. *Icon regis, tribus libris comprehensa, quibus res praclarè gesta à Ludovico Justo describuntur*, à Paris 1642, *in-12*. *Porticus eminentiss. cardinalis Mazarini. De bibliotheca commendatione clar. vir Joan. Christ. Virey*, imprimé séparement, & ensuite dans sa *Poesis pindarica. Magnus Mammes, puer insignis, ecclesia Lingonensis patronus*; poëme lyrique, à Langres, 1641, *in-4°*. *Panegyris illustrissimi viri Petri Odebert, libellorum supplicum prasidis*, ode, à Dijon, 1651, *in-folio. Vie de saint Eustase*, abbé de Luxeu, à Metz, 1645, *in-12*. *Panegyris illustrissimi Dom. Jacobi de Neuchesès, episc. Cabilonensis*, à Châlons, 1652, *in-4°*. *Théandre*, ou *Semaine sainte par dialogues*, à Lyon, 1653, *in-4°*, & la même année à Châlons *in-8°*. Vers latins, à la tête du dialogue de Charles Fevret, *de claris fori Burgundici oratoribus*. Seize strophes alcaïques, au-devant du traité de Jean Morel, *de febre purpuratâ. Luctus Cabilonis in obitu illustriss. Ludovici Châlon du Blé marchionis d'Uxelles, urbis Cabilon. gubernatoris designati*, à Châlons, 1658, *in-4°*. Histoire de Châlons, à Châlons, 1659, *in-fol.* Poëme héroïque latin, au-devant du quatriéme volume des *Fleurs latines des cardinaux*, par Louis Dony d'Attichy, évêque d'Autun, en 1660. Ode alcaïque de seize strophes, à la tête du *Negotium saculorum Maria*, du pere Courcier Jésuite, à Dijon, 1660, *in-fol. Epicedium Naudai*, dans le *Tumulus Naudai*, 1659, *in-4°*. Ode latine, au-devant du traité *de claris scriptoribus Cabilonensibus*, du pere Jacob. Extrait d'une lettre du pere Perry sur la période julienne, dans le *Journal des Savans* de 1666. *Obeliscus Plomberianus*; à Dijon, 1681, *in-4°*. *Delphini & Maria Anna Bavara filii, Genethliacum*; à Dijon, 1682, *in-4°*. *Campinium, villa Philiberti de la Mare, carmine celebrata*. In Plomberianam villam à *Philiberto de la Mare celebratam. Ad clariss. Petronillam Gaulthier, clariss. viri Joann. de Clugny pratoris Divionensis, viduam, ob concessum ex argento solido ornamentum majori altari templi collegii Divionensis societ. Jesu, carmen eucharisticum*; à Dijon, 1683, *in-4°*. *Carmen votivum in 70 atatis annum, & decembris 16 natalitium diem viri clarissimi Caroli Fevreti, jurisconsulti celeberrimi*, mss. * *Voyez* les autres pieces demeurées

manuscrites, dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

PERSE, *Persis*, royaume célèbre de l'Asie, qu'on nomme autrement *l'empire du Sophi*, est appellé par ses habitans *Farsi* & *Farsistan*. Les anciens ont cru que ce nom de Perse, qui est celui d'une province de cet empire, étoit tiré de celui de Persée, fils de Jupiter.

Ce grand état s'étend d'orient en occident, depuis le fleuve Indus jusqu'au Tigre, ou Tigil. L'on marque autrement ses limites, en lui mettant à l'orient, avec le même fleuve Indus, le royaume de Cambaye & du Mogol; au couchant, le Diarbek & l'Arménie, provinces du Turc, avec le Tigre; au midi, le golfe Persique, la mer des Indes & le royaume d'Ormus; & au nord, la mer Caspienne, avec les Tartares d'Usbec ou Zagatai. La Perse comprenoit autrefois la Médie, l'Hyrcanie, la Margiane, l'Assyrie en partie, la Susiane, la Parthie, l'Arie, la Paropamise, la Chaldée, la Perse en particulier, la Caramanie, la Drangiane, l'Arachosie, & la Gedrosie, qui avoient été presque toutes de puissans royaumes. Les provinces de cet empire sont au nombre d'environ quinze ou seize. D'autres en comptent dix-huit; savoir, *Servan*, *Kilan*, *Dilemont*; *Yérach-Agemi*, où étoit la Médie; *Khoéme*, qui comprend l'ancienne Margiane & une partie du pays des Parthes; le *Curdistan*, partie de l'ancienne Assyrie; *Chorasan*, *Yerak*, *Chusistan*, autrefois la Susiane; Perse, dite *Farsi*, *Kerman* & *Sisistan*, l'ancienne Caramanie; *Macheran*, *Candahar*, & *Sablestan*, qui comprenoient à-peu-près la Gedrosie, l'Arachosie, & la Drangiane; avec *Tabarestan* & *Gordian*, où étoit l'ancienne Hircanie. Hispaham est la ville capitale de Perse; Casbin l'avoit été autrefois. Les autres sont, Cherman, Com, Cassian, Souster, Tauris, Schamachie, Ormus, Ardebil, Derben, Schiras, Sicistan, Guadel, Lar, Herat, Daraberad, Mexat, &c.

QUALITÉS DU ROYAUME DE PERSE.

La Perse est située sous la zone tempérée, & est coupée par une chaîne de montagnes, comme l'Apennin en Italie. Les provinces que ces monts couvrent du côté du nord, sont fort chaudes; mais les autres qui les ont vers le midi, ont un air plus tempéré. Les rois de Perse se servoient autrefois de cette commodité pour changer de demeure selon les saisons: passant l'été à Ecbatane, l'hiver à Suse, & le printems & l'automne, ou à Persepolis, ou à Babylone. Les rois modernes se servent encore du même avantage, changeant de demeure presque en toutes saisons. Cette situation différente est cause que les provinces de Perse ne sont pas également saines. La terre y est seche & sabloneuse dans la plaine, semée de petites pierres rouges, avec de gros chardons, qu'on brule dans les lieux où il n'y a point de bois. Les pays de montagnes & la province de Kilan sont très-féconds, & renferment un grand nombre de villages. Les habitans y sont fort adroits à conduire l'eau qui coule des montagnes, par des canaux, dont ils se servent à arroser leurs jardins & leurs terres, aux lieux où il pleut rarement. Ils ne sement pour l'ordinaire que du riz, du froment, de l'orge, du millet, des lentilles, des pois & des féves, l'avoine leur étant inconnue, & le seigle en aversion. Il n'y a presque point de province de Perse qui ne produise du coton, qui vient en buisson, de la hauteur de deux ou trois pieds. Les animaux domestiques sont des moutons, des chevres, des bufles, des bœufs, des chameaux, des chevaux, des mulets & des ânes. Les Persans estiment beaucoup leurs chevaux, qu'ils nourissent avec de l'orge ou du riz, mêlé avec de la paille coupée. Ils ont plusieurs especes de chameaux. Les fruits de Perse sont bons & excellens, & sur-tout les melons, dont ils ont de plusieurs sortes, entre lesquels quelques-uns pesent jusqu'à 20 ou 30 livres. Le climat du pays est admirable pour la vigne & pour toute sorte d'arbres fruitiers. Les Persans pour obéir au commandement de Mahomet, ne boivent point de vin; mais comme ils l'aiment passionément, ils permettent non seul ement que les chrétiens en fassent; mais même ils en achetent d'eux. Il est permis de faire du sirop de vin doux, qu'ils font bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à la sixiéme partie, & qu'il s'épaississe comme de l'huile. Ils appellent cette drogue *Duschab;* & quand ils en veulent prendre ils la détrempent avec de l'eau, & y ajoutent un filet de vinaigre: cela compose un breuvage assez agréable. Quelquefois ils réduisent le *Duschab* en pâte, pour la commodité des voyageurs. Les Persans ont grand nombre de meuriers pour la soie, qui fait le premier commerce, non seulement de ce pays, mais de tout l'Orient. Ils ont plusieurs sources de nafte, & des mines de sel & de fer, où l'on travaille; mais non pas à celles d'or & d'argent, parceque le profit qu'on prétendroit faire ne payeroit pas la dépense du bois, qui est extrêmement rare dans ce pays-là.

MŒURS ET COUTUMES DES PERSANS.

Les Persans ont pour l'ordinaire la taille médiocre, le corps bien pris & gras, le visage olivâtre & basané. Ils se font raser les cheveux & la barbe, excepté la moustache, qu'ils ont fort grande; ils haïssent les cheveux roux, & ont coutume de se peindre les mains, & sur-tout les ongles. Leurs casaques & vestes sont larges, & semblables aux habits de femmes. Leur démarche est peu grave. La coëffure des hommes, qu'ils appellent *mendil*, est de toile de coton, ou de quelque étoffe de soie, rayée de diverses couleurs, en plusieurs tours; elle a jusques à huit ou neuf aunes de long, ayant ses plis légérement cousus, ou faufilés d'un fil d'or. Quelques Persans, & même les plus grands du royaume, portent des bonnets fourrés. Les *mendils* de leurs religieux sont blancs, & ceux des parens de Mahomet, verds. Plusieurs portent des bonnets rouges; ce qui est cause que les Turcs les appellent par mépris, *têtes rouges*. Les habits des femmes sont faits d'étoffes plus fines que ceux des hommes. Elles ont pour l'ordinaire des bas de velours rouge ou verd; les cheveux mis en tresse leur tombent négligemment sur les épaules, & tout leur ornement de tête est de deux ou trois rangs de perles. Elles sont voilées en allant par la ville. Les Persans sont ordinairement propres, ont l'esprit vif, & le jugement bon: ils sont civils aux étrangers, tendres, honnêtes, agréables, complaisans, & grands faiseurs de complimens. Aussi un Persan, qui prie un ami d'entrer chez lui ou qui lui fait offre de services se sert ordinairement de ces termes: *Je vous prie d'ennoblir ma maison par votre présence: Je me sacrifie à vos souhaits; que la prunelle de mes yeux soit le sentier de vos pieds, &c.* Ils ont eu de tout temps la réputation de n'être pas trop amateurs de la vérité: & encore aujourd'hui, ceux qui ne mentent point ne sont pas estimés prudens. Mais au reste, ils sont bons amis, & si fidéles dans les amitiés particulieres qu'ils contractent ensemble, qu'ils les préferent au sang & à la naissance. Ils font souvent de ces alliances de cœur, sur-tout dans les festins. On dit aussi d'eux en général, qu'ils ne manquent jamais de gratitude pour les biens qu'ils ont reçus; mais qu'ils sont irréconciliables en leurs inimitiés. Ils sont courageux & bons soldats, allant gaiement aux coups, & même aux plus dangereuses occasions. Les Persans ont de la pudeur à l'extérieur; mais au fond ils sont extrêmement débauchés: car quoiqu'ils aient un grand nombre de femmes, ils sont sujets à d'autres vices très-honteux. Leurs maisons sont propres, & sur-tout leur ménage de cuisine. Ils mangent ordinairement du riz, du mouton & quelque volaille, & ils ont diverses sortes de pain. La boisson du peuple est de l'eau, où ils mêlent quelquefois du *Duschab*; les moins scrupuleux boivent du vin. L'usage de l'*opium* y est fort commun, & celui du tabac encore davantage. Pour le prendre avec délices, ils se servent d'un vase rempli d'eau, & cette eau est souvent de senteur. Ils y font entrer une cane creuse, ayant au bout la tête de la pipe: & avec une autre longue d'une aune,

aune, qu'ils tiennent à la bouche, ils tirent la fumée du tabac, qui laisse dans l'eau ce qu'elle a de noir & de gras. Ils boivent du caffé en fumant, & usent aussi de thé. Le commerce est très-bien établi en Perse, où il y a plusieurs fabriques d'étoffes de soie, & de tapis: & comme la guerre ne détruit point le négoce, les marchands y deviennent riches. On remarque que la Perse produit tous les ans environ 20000 balles de soie, chacune de 216 livres. Les Persans prennent plusieurs femmes, ou plutôt les achetent, parceque les hommes donnent la dot aux peres des filles, & ceux-ci ne sont obligés que de les donner vierges. Leurs mariages se font avec des cérémonies assez particulieres; mais comme ils sont très-jaloux, le divorce leur est permis. Ils lavent leurs morts, & ne mettent jamais leurs corps dans des fosses où l'on en ait enterré d'autres.

LA LANGUE, LES SCIENCES, ET L'ANNÉE des PERSANS.

Les Persans ont leur langue particuliere, qui tient beaucoup de l'arabe, mais nullement du turc. Il faut croire qu'elle est bien différente de l'ancienne, s'il est vrai ce que dit Hérodote, que tous leurs noms propres se terminent en S. La plupart d'entr'eux apprennent la langue turque, particulierement dans les provinces qui ont été long-temps soumises au grand-seigneur. L'arabe est en Perse la langue des savans, & leurs caracteres sont arabiques. Ils ont des colléges & des universités: & de toutes les sciences, ils cultivent avec le plus de soin l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, l'astrologie, la morale, la médecine, la jurisprudence, la physique, l'éloquence & la poësie. Oléarius assure qu'ils ont toute la philosophie d'Aristote en arabe, & l'appellent *Dunja piala*, c'est-à-dire, *le gobelet du monde.* La plupart de leurs piéces d'éloquence, qu'ils embellissent de beaucoup d'histoires & de sentences de moralité, sont en vers, aussi aiment-ils la poësie avec une passion extrême. On y trouve par-tout des poëtes, dont il y a d'excellens & de médiocres, comme par-tout ailleurs. Leur poësie rime toujours, quoiqu'ils ne soient pas fort exacts à observer le nombre des syllabes, & qu'ils ne fassent point de difficulté d'employer les mêmes mots pour faire la rime, comme en ces vers persans rapportés par Oléarius,

Tziri, tziri tiiahh Ianitza?
Adamira demagh Ianitza?
Tziri, tziri tziragh es teri bud
Admira demag cheri bud.

Le poëte fait allusion entre les mots *teri* & *cheri*, dont l'un signifie humide, & l'autre ce qu'on a de l'âne. Ce qui veut dire *pourquoi est-ce que la chandelle va finir? Pourquoi est-ce que l'homme se vante; & pourquoi est-il glorieux? parcequ'à l'une il manque du suif humide, & parceque l'autre est chargé de graisse d'âne.* Les anciens Perses avoient autrefois des mages, qui étoient leurs savans. Leur année est de trois cens soixante-cinq jours. En 1079 le sultan de Khorasan, nommé Geladeddin, fit observer l'equinoxe du printemps, le jeudi 14 mars, à deux heures & neuf minutes après midi. C'est de ce point que commence l'ére Gélalée, composée d'années solaires, dont les Perses se servent. Le même sultan ordonna une intercalation du jour, de quatre en quatre années, & quelquefois en la cinquiéme, qu'ils nomment *Neurus el Sultan*, c'est-à-dire, *l'année de la majesté*, ou *l'année royale.* Ils suivent une période de 1460 ans, nommée *Sal Chodai*, c'est-à-dire *année de dieu ou du soleil*; & ils ont encore l'ére, nommée de Jezdegirdes, qui commence le mardi 16 juin de l'an 632, 11 de l'hégire ou ére de Mahomet.

GOUVERNEMENT ET POLICE DES PERSES.

Le premier roi des Perses, dont nous ayons connoissance, est Achéménes, pere de Cambyses, & aïeul de Cyrus, qui commença de régner l'an du monde 3391, & 344 avant J. C. Le dernier de ses descendans fut Darius Codomanus, détrôné par Alexandre. Des successeurs de ce dernier, le royaume de Perse passa aux Parthes, ausquels il fut enlevé vers l'an 228 de J. C. par Artaxerxès Persan. Il établit la seconde monarchie des Perses, qui a duré jusqu'en 632, que le roi Jezdegirdes ou Hormisdas IV fut tué par Omar, calife des Sarasins. Ceux-ci ont été maîtres de cet état jusqu'à ce qu'ils furent détrônés par une dynastie de Turcomans, à laquelle en succéderent d'autres, qui se supplanterent les uns les autres. Les Turcomans furent chassés par les Mogols, & ceux-ci le furent par les descendans de Tamerlan. Ussun-Cassan ou Ozun-Asembec, fils d'Alibec, de la famille des Asembejes, & de la dynastie du Belierblanc, étant gouverneur d'Arménie, s'empara de la Perse, qui depuis lui, fut étrangement divisée. *Voyez* la table chronologique. Ismaël descendu d'une fille d'Ussun-Cassan, s'étant mis sur le trône, augmenta son royaume par sa prudence & par sa bravoure, de tout ce que ses prédécesseurs avoient possédé. Il régnoit au commencement du XVI siécle, & c'est depuis lui qu'on marque l'empire des sophis. Schah-Abbas l'a beaucoup agrandi dans le XVII siécle. Le royaume de Perse est héréditaire, & passe non seulement aux fils légitimes, mais même aux naturels, qu'on préfére aux autres parens. Cet état est monarchique, & tellement despotique, que le prince y gouverne avec un pouvoir absolu, faisant servir sa volonté de loi, & disposant absolument de la vie & des biens de ses sujets. Ceux-ci sont extrêmement soumis, & ne parlent jamais de leurs souverains, qu'avec des sentimens très-respectueux. Ils ont coutume de nettoyer avec soin les lieux où le roi s'est assis en rendant justice, & même de sortir de la ville, quand le prince va se promener dans les rues avec ses femmes. Le revenu du roi de Perse est dans la possession d'une bonne partie des terres de son pays, dans ses douanes, dans le commerce qu'il fait des soies, dans le tribut qu'il fait payer aux Arméniens, & dans ce qu'il tire de diverses fermes qu'il donne, de la pêche, des passages, &c. Mais ce revenu n'est pas aussi considérable qu'on le croit. Il a divers officiers, dont les charges ne sont pas héréditaires. Les gouverneurs des provinces sont obligés d'entretenir un certain nombre de soldats, pour servir dans les occasions; ils emploient à cela une partie du revenu de leurs provinces. Leur milice n'est presque composée que de cavalerie. Ils ne se servent d'armes à feu, que depuis 1603, qu'Abbas I les employa utilement à la prise de Tauris sur les Turcs.

RELIGION DES PERSANS.

Les anciens Perses adoroient le soleil, la lune, le feu, & les autres fausses divinités du paganisme. Ceux d'aujourd'hui suivent la doctrine de Mahomet, comme les Turcs; mais ils sont néanmoins différens en sentimens: c'est sur cette différence qu'est principalement fondée l'inimitié qui est entr'eux. Ils n'expliquent point l'alcoran de la même façon: ils n'ont ni les mêmes saints ni les mêmes cérémonies. Ils disent que Mahomet ayant ordonné qu'Ali lui succédât, Abubeker, Omar & Osman usurperent la souveraine puissance; mais que le premier y étant parvenu, ne changea rien dans l'alcoran, qui est le livre de la loi, quoique les uns & les autres lui donnent des explications différentes. Sur la fin du XIV siécle, un certain religieux Mahométan, qui se disoit de la famille d'Ali, prêcha une nouvelle doctrine, enseignant de bouche & par écrit, que Dieu l'envoyoit pour relever la gloire du même Ali, ensevelie depuis plusieurs siécles. Ce nouveau docteur se nommoit *Sofi.* L'austérité de sa vie, l'innocence extérieure de ses mœurs & son esprit lui donnerent beaucoup de réputation, & la qualité de *Scheich*, c'est-à-dire, *fils du prophéte.* Il supposa grand nombre de miracles faits par Ali; & ainsi les Persans s'attacherent à cette doctrine, quittant

celle des Turcs, & ajoutant à leur symbole, qu'Ali est coadjuteur ou lieutenant de Dieu. Les Persans, non contens d'avoir établi la sainteté du même Ali, ont donné à douze de ses successeurs le nom de saints, & la qualité d'*Iman*, c'est-à-dire, *prélat*. Ils visitent les tombeaux de ces prétendus saints, & célébrent leurs fêtes. Leurs purifications, leurs prieres & leurs cérémonies sont différentes de celles des Turcs. Le vendredi est un jour de fête pour eux. Ils ont un carême, qui les oblige à jeûner durant le jour; mais ils se remplissent de viandes pendant la nuit. La circoncision se fait chez eux aux hommes & aux femmes. Ils ont divers religieux, & un grand nombre de cérémonies superstitieuses.

Succession chronologique des anciens rois de Perse.

Ans du M.	Avant J. C.		Durée.
3391.	644.	Achémenes, *descendu de Persée.*	
3436.	599.	Cambyses, fils d'Achémenes.	
3499.	536.	Cyrus, fils de Cambyses.	7.
3506.	529.	Cambyses, fils de Cyrus.	7.
3513.	522.	*Les Mages.*	1.
3514.	521.	Darius, fils d'Histaspes.	36.
3550.	485.	Xerxès, fils de Darius.	12.
3562.	473.	Artaxerxès *Longuemain.*	48.
3610.	425.	Xerxès II, fils d'Artaxerxès.	1.
3611.	424.	Sogdien, frere de Xerxès.	4 *mois.*
3612.	423.	Darius *Ochus*, frere de Sogdien.	19.
3631.	404.	Artaxerxès *Mnemon*, fils de Darius.	43.
3675.	360.	Artaxerxès *Ochus*, fils de *Mnemon.*	23.
3697.	338.	Arsès, dernier fils d'Artaxerxès *Ochus.*	2 *& quelques mois.*
3699.	336.	Darius *Codomanus*, fils d'Arsanes.	6.
3705.	330.	Alexandre *le Grand.*	6.

Les successeurs d'Alexandre se disputerent la succession de cet empire, qui a été possédé par différens maîtres, jusqu'à l'établissement d'une monarchie fixe par Artaxerxès, l'an 229 *après* Jesus-Christ.

Rois de Perse du moyen age.

Ans après J. C.		Durée.
229.	Artaxerxès.	13.
242.	Sapor I.	31.
273.	Hormisdas I.	1.
274.	Varanes I.	3.
277.	Varanes II.	17.
294.	Varanes III, dit *Segansaa.*	4 *mois.*
295.	Narsès.	7.
301.	Hormisdas II.	7.
309.	Sapor II.	70.
380.	Artaxerxès II.	4.
384.	Sapor III.	5.
389.	Varanes IV, dit *Kerman Saa.*	11.
400.	Isdegerdes I.	20.
420.	Varanes V.	21.
441.	Isdegerdes II.	17.
458.	Perozès.	24.
482.	Obalas.	4.
486.	Cabades, déposé.	11.
497.	Zamaspes.	4.
501.	Cabades, rétabli.	30.
531.	Chosroès *le Grand.*	48.
580.	Hormisdas III.	12.
591.	Chosroès II.	37.
628.	Siroès.	1.
629.	Adeser ou Adhesir.	7 *mois.*
629.	Sarbaras ou Barazas.	2 *ou* 6 *mois.*
630.	Borane, fille de Chosroès.	7 *mois.*
630.	Hormisdas IV, ou Jezdegirdes.	2.

Isdegerdes III, dernier roi de la race des anciens Perses, perdit la vie dans une bataille gagnée par les Arabes, qui s'emparerent de la Perse l'an 31 de l'hégire, & 651 de J. C. Son ére tombe non sur l'année de sa mort, mais sur le commencement de son régne, c'est-à-dire, sur la 11[e] année de l'hégire, & sur la 632[e] de J. C. Les califes posséderent cet état jusqu'à Thaher, qui sous le régne du calife Al-Mamon, l'an 205 de l'hégire, & 820 de J. C. fonda la dynastie des Thaherides, laquelle dura 56 ans, sous cinq rois ou princes. A celle-ci succéda celle des Soffarides l'an de l'hégire 259, & 872 de J. C. Elle n'eut que trois princes; & après 34 ans elle fit place à la dynastie des Samanides, qui dura 110 ans sous neuf princes. Celle des Gaznevides commença l'an de l'hégire 384, & 994 de J. C. & dura 155 ans, sous quatorze princes jusqu'à l'an de l'hégire 539, & de J. C. 1144. Ensuite vint celle des Gaurides, qui régna 64 ans, sous cinq rois, depuis l'an de l'hégire 546, & de J. C. 1150, & finit l'an 609 de l'hégire, & 1212 de J. C. La dynastie des Khovaresmiens occupa le trône en la personne de Cothbeddin-Mohammed, & eut quatre princes, jusqu'en l'an de l'hégire 628, & 1230 de J. C. qu'elle fut détruite par Giarmagun, qui se rendit maître de la Perse pour Octai-Khan fils de Genghiskhan. Ainsi la dynastie des Mogols régna sur la Perse pendant 108 ans, sous treize princes, jusqu'en l'an 736 de l'hégire, & 1335 de J. C. Arbakham fut alors dépouillé du sceptre par Tamerlan ou Timur, dont les descendans formerent la dynastie des Timurides. Aboused, arriere-petit-fils de Tamerlan, fut défait par Hassan-Beg ou Ussun-Cassan, de la dynastie du Mouton-Blanc, l'an 873 de l'hégire, & 1468 de J. C. Hassan fut souverain de la Perse aussi-bien que ses enfans, Khalif-Mirsa-Macsoud-Beg, Jacoub-Beg, Massin-Beg; & ses petits-fils Alig-Beg-Bai-Sangar, Bostan-Beg & Morad-Beg, qui fut tué dans une bataille par Ismaël sophi, l'an 920 de l'hégire, & 1514 après J. C. Ismaël & ses descendans ont depuis régné sur la Perse.

Dynastie des sophis de la race d'Ali.

Années de l'hégire.	Années de J. C.		Durée de régne.
920.	1514.	Ismaël I, schah ou sophi.	8.
930.	1523.	Schah Thamasb ou Tamas.	53.
983.	1575.	Schach-Ismaël II.	2.
985.	1577.	Mohammed *Kodabendeh.*	7.
993.	1585.	Schah-Abbas I.	45.
1039.	1629.	Schah-Sophi.	13.
1052.	1642.	Schah-Abbas II.	26.
1079.	1668.	Schah-Ismaël III.	

Auteurs qui parlent de la Perse.

Voici les noms des principaux auteurs qui ont parlé de l'empire des Perses. Nous les marquons ici sans ordre, & tels qu'ils se présentent d'abord, commençant par les géographes. Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ptolémée. Solin. Pomponius Méla. Ortélius. Mercator. Magin. Cluvier. Du Val. Sanson. Hérodote. Xénophon. Diodore de Sicile. Justin. Quint-Curce. Arrien. Eusebe. Joséphe. Procope. Agathias. Cédréne. Guillaume de Tyr. Haiton. Sanut. Bizarre ou Bizard qui a écrit l'histoire de Perse.

Leunclavius. Chalcondyle. Paul Jove. Les voyages de Pietro della Valle, d'Oléarius, de Thomas Herbert, de Paul Vénitien, de Thévenot, de Tavernier; les relations du Levant de Poulet; celles du pere Gabriel de Chinon, publiées par Moreri. Les ambassades de Busbeque, de Thomas Minodous. L'Afrique de Marmol. Les auteurs de l'histoire des Sarasins, &c. * *Consultez* aussi le moine Isaac, *in exp. can. Persic.* Christman, dans ses commentaires sur Alfragan, *tit. de calend. Persic.* Scaliger, *l.* 3 & 8. *de emend. temp.* Petau, *de doctr. tempor. l.* 3 & 11. Salian & Torniel, *in annal.* Riccioli, *chron. reform. l.* 1, *c.* 18; *l.* 5, *c.* 11, *&c.*

PERSE (Caius, ou comme le nomme Pline, *Manius*) a été un des plus savans hommes de son temps. Cicéron en parle deux ou trois fois. Il fut questeur l'an de Rome 508, & préteur deux ans après. Le poëte Lucilius le redoutoit, & il avouoit de bonne foi qu'il n'écrivoit pas pour de telles gens, & qu'il cherchoit des lecteurs qui ne fussent pas aussi doctes que celui-là. Quelques-uns crurent que Perse fit la harangue qui fut prononcée par le consul Caius Fannius contre Caius Gracchus, l'an 631 de Rome. La raison de ce sentiment fut que Fannius n'étoit qu'un médiocre orateur, & que sa harangue étoit si belle, que d'autres crurent que plusieurs grands personnages y avoient contribué chacun selon sa portée. Cicéron néanmoins réfuta ceux qui ne donnoient point cette harangue à Fannius. Fungerus a confondu mal-à-propos le Perse dont nous parlons, avec le poëte satyrique de même nom. * Vossius, *instit. orat. lib.* 4. Bayle, *dictionaire critique.*

PERSE (*Aulus Persius Flaccus*) poëte célébre du temps de Néron, naquit selon quelques-uns à Volterre en Toscane, & selon d'autres, dans la Ligurie ou état de Gènes, en l'endroit appellé autrefois *Portus Lunæ*, & aujourd'hui *Golfo della Spezzia.* Ce fut l'an 34 de Jesus-Christ, sous l'empire de Tibere, & sous le consulat de Fabius Persicus & de Lucius Vitellius. Le rang que tenoit la famille de Perse, qui étoit né chevalier Romain, fit qu'on n'épargna rien pour son éducation. Après avoir commencé ses études à Volterre, il les continua à Rome sous le grammairien Palémon, sous le rhéteur Virginius Flaccus, & sous Annæus Cornutus, philosophe Stoïcien, avec lequel il fut lié d'une amitié, qu'il s'est fait un devoir de consacrer dans ses ouvrages. Pætus Trasea, Lucain & quelques autres de même naissance & de même réputation, étoient aussi de ses amis. Il mourut à l'âge de 28 ans, sous le consulat de Publius Marius & d'Asinius Gallus, l'an de Jesus-Christ 62. Par un billet en forme de testament qu'il mit entre les mains de sa mere, il légua une grosse somme à Cornutus, avec sa bibliothéque composée de 700 volumes. Ce philosophe accepta les livres, & laissa l'argent aux sœurs de son ami. Le portrait qu'on a laissé de Perse, nous le représente comme un homme extrêmement doux, chaste & très-sensible aux impressions de la pudeur: caracteres d'autant plus surprenans dans ce poëte, que ses satyres semblent sortir d'une plume trempée dans le fiel, & que sa mauvaise humeur se déchaîne en termes quelquefois trop libres contre les objets qui la blessent. Quoique ses ouvrages aient eu l'avantage de passer jusqu'à nous, leur destinée a été assez bizare, par rapport aux différens jugemens qu'on en a portés. Quelques critiques des derniers siécles, & les deux Scaliger, entr'autres, aigris principalement par la dureté de Perse, & par l'obscurité qu'il semble avoir affectée, se sont inscrits en faux contre les témoignages rendus en sa faveur par Lucain, Martial, & par Quintilien même. Mais n'y a-t-il pas lieu de croire que les mêmes endroits qui ont fait mériter à Perse l'admiration des anciens, sont ceux qui ont irrité contre lui la censure des modernes? Tous les traits dont Perse s'armoit contre le vice, étoient empruntés ou de la chronique scandaleuse de la cour de Néron, ou de certains poëmes ridicules, composés par ce prince & par ses courtisans, ou de la morale des Stoïciens, qui étoit alors en vogue. Voila les applications que les beaux esprits contemporains de Perse ne pouvoient se lasser de louer, parcequ'ils en sentoient la finesse. Voila ce qu'ont ignoré ceux qui sont venus depuis; & de leur ignorance est né l'injuste mépris dont ils se sont fait honneur d'accabler un auteur qu'ils n'entendoient pas. Cependant il faut avouer, à moins que de s'aveugler volontairement, qu'aujourd'hui même, au travers des nuages qui envelopent ses satyres, on voit briller des beautés presque inimitables. Au reste Perse invectiva d'une maniere très-aigre contre les désordres de son temps, & n'épargna pas même la personne de l'empereur Néron, qu'il tourna plus d'une fois en ridicule, tantôt d'une maniere obscure, & tantôt plus à découvert. Les Romains fatigués du fréquent récit des poësies de leur prince, qui vouloit être auteur, à quelque prix que ce fût, n'avoient pas de peine à le reconnoître dans les vers de sa façon, que Perse avoit pris soin d'insérer dans une de ses satyres, tels qu'étoient ceux-ci:

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis,
Et raptum vitulo caput ablatura superbo
Bassaris; & Lyncem Mænas flexura corymbis
Evion ingeminat: reparabilis adsonat Echo.

Car on ne peut douter que ce fragment ne soit de Néron. C'est l'opinion de tous les critiques, fondés sur le témoignage du vieux scholiaste de Perse, & celle que le célébre M. Despréaux, dans son discours sur la satyre, a cru devoir embrasser après Casaubon. Cependant Bayle s'imagine que le *Torva Mimalloneis* ne pouvoit être, *ni un fragment des poësies de Néron, ni une parodie ou imitation de ses vers.* Cette conjecture est moins solide que brillante; & pour peu qu'on l'examine de près, il est aisé d'en découvrir le foible. Cornutus, dit Bayle, avoit détourné Perse de risquer ce vers:

Auriculas asini Mida rex habet,

dont l'application tomboit naturellement sur Néron, & pour l'adoucir il avoit substitué ces mots: *Auriculas asini quis non habet?* Est-il donc croyable que dans la même satyre il eût permis à son ami d'exposer à la risée publique quatre vers de la composition d'un prince très-délicat sur tout ce qui pouvoit nuire à sa réputation de bel esprit? Voila l'objection de Bayle dans toute sa force; mais que conclut-elle? On convient avec lui, s'il le veut, que Cornutus avoit encore retranché de la satyre de Perse les vers de Néron, & généralement tout ce qui pouvoit le piquer trop sensiblement: on en est même persuadé, quoique l'auteur de la vie de Perse n'en parle point; il ne s'étoit point engagé de tout dire. D'ailleurs l'endroit où est cité la correction du vers *Auriculas* tombe trop brusquement, pour ne pas faire croire que cette vie de Perse est imparfaite. Après cet aveu, Bayle à son tour voudra peut-être bien tomber d'accord, que si Cornutus prit soin de rectifier les satyres de son ami, ce fut sans doute lorsque ce dernier ne put plus se défendre d'en être l'auteur. Cela supposé, n'est-il pas vraisemblable que les premieres copies qui en avoient couru sans nom, furent conservées toutes entieres, & servirent après la mort de Néron, à rétablir les retranchemens de celles que Perse avoit publiées sous le régne de ce prince? La même raison doit diminuer l'idée du danger qu'auroit couru le poëte, en attaquant directement un empereur aussi terrible que le sien. On n'est responsable d'un ouvrage, qu'après l'avoir avoué, & non pas lorsqu'il court encore en lambeaux, où chaque lecteur est maitre d'y ajouter du sien. Peut-être aussi que cette satyre de Perse, avant que d'avoir été retouchée, n'étoit pas arrivée jusqu'à Néron: & quand même elle y seroit parvenue, ce prince entendoit quelquefois raillerie; & tout cruel qu'il étoit, il laissoit échaper quelques traits de clémence. Le parricide qu'il avoit commis en la personne de sa mere Agrippine, avoit attiré sur lui une grêle de vers satyriques, & entr'autres, ceux-ci:

Quis negat Æneæ magna de stirpe Neronem?
Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

Cependant, loin de rechercher l'origine de ces libelles, il empêcha même, au rapport de Suétone, qu'on ne punît ceux qui furent accusés d'en être les auteurs. A plus forte raison eût-il pu faire grace à un poëte dont tout le crime étoit de l'avoir cité malicieusement. Mais ce qui doit convaincre plus efficacement que les vers allégués sont de Néron, c'est l'idée que Suétone nous donne de son style poëtique, en rapportant la raillerie qu'en fit un jour Lucain. On y reconnoît, aussi bien que dans le *Torva Mimalloneis*, les cascades ridicules des vers de Néron, dont l'enflure rendoit la prononciation également bizare & pénible. Si l'on fait encore difficulté d'en convenir, il ne faut que confronter les quatre vers contestés, avec un autre vers que Sénéque cite d'après Néron, dans le premier livre de ses questions naturelles :

Colla Cytheriacæ splendent agitata columbæ.

Bien plus, Casaubon & Scaliger ne se sont pas contentés d'attribuer à Néron le *Torva Mimalloneis*, ils ont cru même qu'il étoit tiré d'une tragédie composée par ce prince, fondés sur ce passage de Dion, *liv.* 61 : Ἐκιθαρῴδησέ τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας ὁ Αὔγουστος. *L'empereur chanta sur la lyre Atys ou les Bacchantes.* Bayle a raison de leur opposer que Dion ne marque point positivement que Néron fût l'auteur de cette tragédie ; mais cette omission ne gâte rien ; & les préjugés sont d'autant plus favorables à Casaubon, qu'il y a lieu de présumer que l'empereur ne se piquant pas moins de poësie que de chant, représentoit plus volontiers les piéces de sa composition ; & d'ailleurs les termes des quatre vers en question conviennent parfaitement au sujet des bacchantes. Quant à l'objection de Bayle, qui insiste sur ce que ces vers étant hexamétres, ne peuvent être tirés d'une tragédie, il est très-aisé de la détruire, en observant que non-seulement les vers hexamétres entroient autrefois dans les chœurs, ce qui est commun dans ceux de Sénéque, mais même qu'ils étoient quelquefois admis dans le corps des poëmes dramatiques, comme on le peut voir chez les Grecs. En sortant de cette longue digression, où l'on s'est jetté insensiblement dans le dessein de faire l'apologie de Perse, il est bon de remarquer que ce poëte ne doit pas être confondu avec C. PERSIUS FLACCUS, personnage d'une rare érudition, mais qui vivoit deux cens ans auparavant. * *Vita Persii.* Vetus scholiast. *in Pers.* Dion, *l.* 16. Sueton, *in Neron.* Quintil. *l.* 10, *cap.* 1. Martial. Senec. *Quæst. natural. l.* 1. Vossius, *de poët. Latin.* Bayle, *diction. crit.*

PERSECUTION DE L'EGLISE : nom que l'on donne aux temps fâcheux, pendant lesquels les chrétiens ont été tourmentés par les empereurs infidéles, ou par les hérétiques appuyés de la faveur des souverains. On en compte ordinairement vingt-quatre ; mais Riccioli en ajoute deux qui font vingt-six. Celles qu'il ajoute sont la premiere & la sixiéme dans l'ordre qui suit.

I. La premiere persécution arriva à Jérusalem contre saint Etienne & contre les autres nouveaux chrétiens, à l'instigation de Saul, nommé depuis *saint Paul*, & fut continuée par Hérodes *Agrippa* contre saint Jacques, saint Pierre & les autres, dont il est parlé dans les actes des apôtres, *chap. X.*

La II sous Néron, commença l'an 10 de son regne, & le 64[e] depuis la naissance de Jesus-Christ, à l'occasion de l'incendie de la ville de Rome, qui dura six jours, depuis le 19 juillet jusqu'au 24, & qui fut imputée faussement aux chrétiens. Cette persécution, que Néron ordonna par un édit, dura jusqu'à la mort de cet empereur arrivée l'an 68.

La III sous Domitien, commença l'an 9 de son regne, & le 90[e] depuis Jesus-Christ, & fut ordonnée par un édit fort rigoureux, en 95. Elle dura jusqu'à la mort de cet empereur qui fut tué au mois de septembre de l'année 96.

La IV sous Trajan, commença la premiere année de son regne, & la 97[e] depuis la naissance de Notre-Seigneur. Cet empereur ne fit point d'édit contre les chrétiens, mais une ordonnance générale, par laquelle il défendoit toutes sortes d'assemblées & de sociétés : d'où les gouverneurs des provinces prirent occasion de persécuter les chrétiens qui s'assembloient dans leurs oratoires. Enfin Tiberien, gouverneur de la Palestine, ayant écrit à l'empereur qu'il n'y avoit pas assez de bourreaux pour faire mourir tous les chrétiens qui se présentoient, Trajan, selon le témoignage de Suidas, fit cesser cette persécution l'an 116.

La V persécution se fit sous Adrien, & commença l'an 118. Cet empereur ne publia point d'édit contre les chrétiens, mais il donna ordre à tous les gouverneurs des provinces de faire observer les loix qui défendoient les nouvelles religions. Huit ans après, c'est-à-dire, en l'année 126, après que Quadrat, évêque d'Athènes, & Aristides, philosophe chrétien, eurent présenté une apologie à l'empereur Adrien, ce prince commanda qu'on cessât de tourmenter les chrétiens ; mais on ne laissa pas de les persécuter jusqu'en 129. Lorsque cet empereur fut de retour à Rome l'an 136, on y fit encore mourir quelques martyrs.

La VI sous Antonin *le Débonnaire*, commença l'an 138. Quoique cet empereur n'eût fait aucun édit contre les chrétiens, ses officiers néanmoins en firent mourir plusieurs, principalement après qu'Antonin eut défendu de lire les vers des sibylles & les livres des prophétes, parceque la lecture de ces livres détournoit un grand nombre de païens du culte des faux dieux. L'an 153 l'empereur voyant tout l'empire romain affligé par la famine, par des incendies, des inondations & des tremblemens de terre, voulut appaiser tous les dieux, & entr'autres le Dieu des chrétiens ; ce qui l'obligea de faire cesser la persécution. Néanmoins l'an 156 le pape Hygin fut martyrisé.

La VII sous Marc-Aurele, commença l'an 161, & finit en 174, après la victoire que cet empereur remporta contre les Quades & les Marcomans, par la valeur & par les prieres de la légion chrétienne, nommée *la légion foudroyante.* Alors il défendit par un édit de punir aucun chrétien pour ce qui regardoit la religion, & ordonna que les accusateurs fussent condamnés au feu. Néanmoins le pape Soter fut martyrisé l'an 177, trois ans avant la mort de Marc-Aurele.

* L'église chrétienne jouit de la paix sous les empereurs Commode, Pertinax & Didius Julianus, c'est-à-dire, depuis 180 jusqu'à 193 ; car Commode eut de la déférence pour Martia, qui favorisoit les chrétiens ; & les deux autres empereurs ne voulurent point révoquer l'édit de Marc-Aurele.

La VIII persécution commença sous l'empereur Severe, l'an 199. Il avoit laissé les chrétiens en paix pendant les six premieres années de son régne ; mais les crimes des Juifs & des Gnostiques, que l'on imputa à tous les chrétiens, firent renaître une nouvelle persécution, qui dura jusqu'en 211, que cet empereur mourut.

* L'église fut en paix sous les empereurs Caracalla & Géta. Macrin leur succéda en 217, & sous son régne on fit mourir Asclépiades, évêque d'Antioche. Eliogabale posséda ensuite l'empire l'an 218, & de son temps quelques infidéles firent mourir le pape Zéphirin. Alexandre *Severe*, qui monta sur le trône l'an 222, favorisa les chrétiens ; mais à son insu on en tourmenta quelques-uns, qui souffrirent constamment le martyre.

La IX sous Maximin, commença l'an 235. Cet empereur ordonna seulement par un édit, que l'on punît du dernier supplice les prélats de l'église, comme auteurs de la nouvelle doctrine ; mais les gouverneurs des provinces exercerent la même cruauté contre les clercs.

* L'église jouit de la paix sous les empereurs Gordien & Philippe, c'est-à-dire, depuis l'an 238 jusqu'en 249.

La X persécution fut ordonnée en 249 par l'empereur Décius, & cessa à sa mort en 251.

* Les empereurs Gallus & Volusien ne persécuterent

point les chrétiens, au commencement de leur régne ; mais en 253 ils les firent condamner à de cruels supplices, suivant l'édit de Décius leur prédécesseur.

La XI, sous Valerien & Gallien, ne commença qu'en 257 ; car ces empereurs ayant succédé à Gallus & à Volusien l'an 254, laisserent les chrétiens en repos. Ce fut à leur insu que le pape Lucius fut martyrisé pour la foi l'an 255. Mais en 257 ils publierent un édit pour exterminer tous ceux qui faisoient profession du christianisme, ou plutôt ils renouvellerent celui de Décius. Cette persécution dura trois ans & demi, c'est-à-dire, jusqu'en 260.

* Pendant les huit dernieres années du régne de Gallien, sous les empereurs Claudius & Quintilius, & pendant les trois premieres années d'Aurelien, l'église fut exempte de persécution. Cette paix dura treize ans.

La XII persécution se fit sous Aurélien, & commença en la troisiéme année du régne de cet empereur, qui étoit l'an 273 de J. C. & fut continuée jusqu'en 275.

* L'église fut en repos sous les empereurs Tacite, Probus & Carus, c'est-à-dire, depuis l'an 275 jusqu'en 282, que Numérien, associé à l'empire, fit quelques ordonnances contre les chrétiens.

La XIII persécution fut ordonnée par Dioclétien & Maximien, en l'année 303, qui étoit la 19^{e} de leur régne. S'étant démis de l'empire, l'an 304, en faveur de Galere & de Constance Chlore, cette persécution continua sous le nom de Dioclétien, jusqu'en 310, que Galere la fit cesser. Après sa mort, Maximien la renouvella l'an 312, & Licinius la continua avec beaucoup de cruauté depuis l'an 316 jusqu'en 325, que l'empereur Constantin donna la paix à l'église. Touchant ces persécutions, on peut lire la dissertation de Henri Dodwel ; *De paucitate martyrum*, où il en diminue mal-à-propos le nombre, & la violence des persécutions. Elle est entre ses *Dissertations Cyprianiques*. Mais il faut s'arrêter à ce qu'en a dit D. Ruinard, dans la dissertation qu'il a opposée à celle de Dodwel, & qui sert de préface à son recueil des actes des martyrs.

* L'empereur Constance, fils de Constantin *le Grand*, favorisa fort les Ariens dès l'an 337, qu'il succéda à son pere ; ce qui fut une espece de persécution, qui dura jusqu'en 361.

La XIV fut ordonnée par Sapor II, roi de Perse, en l'année 343, qui étoit la 34^{e} de son régne. Ce prince s'étant laissé persuader par les Mages & par les Juifs, qui accuserent les chrétiens d'être affectionés aux Romains, commanda à ses officiers de punir de mort tous ceux qui étoient dans son royaume ; & Sozomene rapporte que ces infidéles y firent mourir environ seize mille martyrs.

La XV persécution dura un an, sous l'empire de Julien l'*Apostat*. Il ne publia point d'édit contre les chrétiens ; mais il les faisoit solliciter pour embrasser le culte des faux dieux, & il condamnoit à la mort ceux qui n'y vouloient pas consentir, leur imputant d'autres crimes qu'il supposoit.

La XVI fut autorisée par l'empereur Valens, *Arien*, depuis l'an 366, jusqu'en 378.

La XVII fut ordonnée par Isdegerdes, roi de Perse, en 420. Ce prince avoit permis l'exercice du christianisme dans son royaume ; mais l'évêque de Marutha ayant abattu un temple dédié au feu, que les Perses adoroient comme un dieu, & ne voulant pas le rétablir, fut condamné à la mort par ordre du roi, qui tâcha ensuite d'exterminer tous les chrétiens. Cette persécution dura depuis l'an 420, jusqu'en 450, qui étoit la 9^{e} année du régne de Varannes V.

La XVIII persécution se fit contre les catholiques, pendant le régne de Genseric, roi des Vandales, Arien, depuis 437, jusqu'en 476.

La XIX sous le régne de Huneric, roi des Vandales, successeur de Genseric, commença en 483, & dura jusqu'à la mort de ce roi en 484.

La XX fut sous Gondebaud qui succéda à Huneric l'an 484, & laissa les catholiques en paix pendant dix ans ; mais en 494 il exerça de grandes cruautés contr'eux.

La XXI sous Trasimond, frere & successeur de Gondebaud, ne commença qu'en l'année 504 ; car auparavant ce roi tâchoit de séduire les catholiques à force de présens, & s'étoit contenté de défendre qu'on élût de nouveaux évêques en la place des défunts.

* Hilderic, fils de Huneric, & petit-fils de l'empereur Valentinien, dont sa mere étoit fille, rappella les évêques, & fit ouvrir les églises l'an 622. Ainsi finirent les quatre persécutions Vandaliques.

La XXII persécution, excitée par les Ariens en Espagne, commença sous Léowigilde, roi des Goths, l'an 584, & finit sous Récarede en 586.

La XXIII sous Chosroës II roi de Perse, commença en 607, & dura 20 ans, c'est-à-dire, jusqu'en 627, qu'ayant été défait par Héraclius, il fut tué par son propre fils Siroës.

La XXIV suscitée par les Iconoclastes, ou Brise-Images, commença l'an 726, sous Léon Isaurique, empereur d'Orient, & dura jusqu'en 741. Elle fut continuée sous Constantin Copronyme, jusqu'en 775.

La XXV fut ordonnée par Henri VIII, roi d'Angleterre, l'an 1534, contre tous les catholiques, après que ce prince se fut séparé de l'église romaine. Elle fut renouvellée par la reine Elizabeth.

La XXVI persécution commença dans le Japon l'an 1587, sous le régne de Taicosama, à l'instigation des Bonzes. Elle fut renouvellée en 1616 par le roi Xongusama, & exercée avec encore plus de cruauté par Toxonguno, qui lui succéda en 1631. * Riccioli, *chronologiæ reformatæ, tom. III.*

PERSÉE, *Perseus*, fils de Jupiter & de Danaé, épousa Androméde, dont il eut Alcée, Sthénélus, Hélas, Mestor & Electryon ; & rendit son nom fameux par ses exploits. Voici de quelle maniere les poëtes anciens rapportent l'histoire de sa naissance. Acrisius ayant appris de l'oracle que son petit-fils lui donneroit la mort, fit enfermer Danaé dans une forteresse, dont il fit garder les avenues par des gardes fidéles. Jupiter ayant conçu une extrême passion pour Danaé, se changea en pluie d'or, & trouva moyen de s'introduire dans l'endroit ou Danaé étoit enfermée, la fit consentir à sa passion, & en eut un fils nommé Persée. Acrisius ayant appris que sa fille étoit enceinte, la fit jetter dans la mer, espérant qu'elle feroit submergée par les flots avec son fils Persée. Mais l'événement ne répondit point à l'attente d'Acrisius, car les flots porterent heureusement Danaé & Persée sur les bords du rivage. Un marinier les ayant menés au roi de ce pays, ce prince ayant appris de quelle famille étoit Danae l'épousa, & confia l'éducation de Persée à Dictys, frere de Polydecte, princesse de ce pays. Comme il étoit prudent & courageux, les poëtes ont feint que Minerve lui avoit prêté son bouclier. Il surmonta Méduse, vainquit les peuples du mont Atlas, & délivra Androméde d'un monstre marin, & des poursuites de Phinée. A son retour il tua innocemment son aïeul Acrise. Touché de ce funeste accident, il quitta Argos, & se contenta de Tyrinthe, dans le territoire de laquelle il bâtit Mycénes, où sa race régna près de cent ans. Persée aima les gens de lettres, & fonda une école. Les poëtes l'ont placé au rang des constellations, comme un des plus illustres héros des temps fabuleux. *Cherchez* ACRISE, DANAÉ, ANDROMEDE, & PEGASE. * Ovide, *l.* 4 *&* 5 *met.* Plutarque. Eusebe, &c.

PERSÉE, *Perseus*, dernier roi de Macédoine, succéda l'an du monde 3857, & 178 avant J. C. à son pere Philippe, qui n'étant pas satisfait de sa conduite, avoit eu dessein de le deshériter, & de donner le royaume à Antigonus, fils du frere de son tuteur. Persée fit mourir son compétiteur, & fit la guerre aux Romains sans aucun succès. Il fut souvent battu, & fut entierement défait à la bataille de Pydne, par Paul Emile, l'an du monde 3867, & 168 avant J. C. Dans la déroute

générale de son armée, il prit la fuite, & s'étant retiré dans l'isle de Samothrace, il fut découvert par les Romains, & mené en triomphe à Rome, devant le char de Paul son vainqueur. Son régne fut de 10 années. Quelques critiques modernes prétendent qu'il fut réduit à une si dure nécessité, qu'il fut obligé d'exercer le métier de serrurier pour gagner sa vie. * Casaubon, *in notis ad Julium Capitol. cap.* 5. Tite-live, *l.* 49. Justin, *l.* 33. Plutarque, *en la vie de Paul Emile.* Velleius Paterculus. Eutrope. Florus, &c.

PERSÉE, *Perseus*, peintre, disciple d'Apellés, vivoit sous la CXII olympiade, & vers l'an 332 avant J. C. Il avoit écrit un traité de la peinture, qu'il dédia à Appellés.

PERSÉE, *cherchez* PERSÉS.

PERSEIGNE, *cherchez* ADAM DE PERSEIGNE.

PERSEIGNE, village & abbaye de France dans le Maine, à cinq lieues d'Alençon, vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

PERSEPOLIS, ancienne ville de Perse, & capitale de ce royaume, étoit située sur une riviere, que Strabon & Quint-Curce nomment l'*Araxes*, & Ptolémée *Rhogomanes*: c'est ce qui la rendoit de difficile accès. Alexandre *le Grand* la prit; & dans une débauche, étant noyé dans le vin, il la fit bruler par complaisance pour Thaïs. Cette courtisane le sollicita de venger les Grecs, par l'incendie de cette ville, qu'il avoit épargnée ayant les armes à la main, & ce prince fut le premier qui jetta un flambeau allumé dans le palais presque tout bâti de cedre. C'est ainsi que cette ville fut ruinée. On croit ordinairement que les ruines de Persépolis sont à *Chehil Minara*, entre Ispahan & Shiras; mais il y a une grande distance de l'une à l'autre. En effet, les géographes, après Ptolémée, mettent Persépolis au 91 dégré de longitude; & *Chehil Minara* est au 96. Ce nom veut dire, *quarante colonnes*, à cause des ruines d'un bâtiment où l'on voit des colonnes de marbre, & des restes magnifiques d'un palais. * Strabon, *l.* 15. Pline *l.* 6, *c.* 26. Quint-Curce, *l.* 5. Diodore de *Sicile*, *l.* 7. Elien, *l.* 1, *c.* 59. Thomas Hubert, *voyage de Perse, &c.*

PERSÉS, *Perseus*, fils du soleil, & de la nymphe Perséis, & frere d'Eëtés, d'Aloëus & de Circé, régna dans le pays qui s'étend le long du mont Taurus, vers la Colchide. Il épousa la fameuse Hecaté; & après la fuite de Médée, il détrôna son frere Eëtés, & se fit roi de Colchide. Mais Médée étant revenue à Colchos, vengea la mort de son pere, par celle de son oncle, qu'elle fit mourir par ses poisons. * Apollodore, *biblioth. lib. I*, à la fin, &c.

PERSHORE, bourg d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée de la partie méridionale du comté de Worcester, à l'occident de l'Avon. C'étoit autrefois un grand lieu de passage entre Londres & Worcester; mais il est bien déchu, depuis que son abbaye a été abolie. * *Diction. anglois.*

PERSIDE, nom d'une femme de la ville d'Iconie. On prétend qu'elle se défit de tous ses biens, pour être plus en liberté d'aller soulager & servir les pauvres chrétiens de Rome, qui étoient prisonniers durant la persécution de Néron. S. Paul la salue & lui rend un beau témoignage dans son *épitre aux Romains*, *chap. XVI*, *vers.* 12.

PERSONA (Gobelinus) historien Allemand qui a fleuri dans les XIV & XV^e^ siécles, naquit en Westphalie l'an 1358. Comme les lettres étoient alors fort négligées en Allemagne, il passa en Italie, où elles commençoient à renaître. Il s'arrêta long-temps à Rome, où son mérite lui ouvrit une entrée chez les grands. Il fut ordonné prêtre en 1386. Trois ans après il fut fait recteur de la chapelle de la Trinité à Paderborn. A l'âge de 31 ans, il quitta ce bénéfice pour être curé du palais dans la même ville. En 1405 les magistrats ayant fait une ordonnance qu'il crut contraire aux constitutions des papes, & aux édits des empereurs, il prêcha contre avec force, & se fit des ennemis. Pour leur céder il permuta son bénéfice, & l'on croit que ce fut vers ce temps-là qu'on le fit official à Paderborn. Guillaume évêque de cette ville lui ayant donné ordre de réformer les Bénédictins, il y travailla, & faillit, dit-on, à être empoisonné par l'un deux, ce qui l'obligea de transférer l'officialité à Bilfelde ville du diocése de Paderborn. Il fut ensuite doyen de sainte Marie de la même ville, & enfin il se fit moine à Bodekem. On ne sait point quand il mourut. Il vivoit encore en 1418, & il avoit alors 60 ans. C'étoit un homme fort laborieux, qui s'étoit beaucoup appliqué à l'étude. Il avoit bien lu S. Augustin & S. Isidore, & il en emploie souvent les manieres de parler, & les phrases entieres. Il a composé une histoire intitulée *Cosmodromium*, qu'il commença vers l'an 1389, & qu'il finit par ce qui arriva en 1418. Henri Meibomius la publia l'an 1599, à Francfort. Cette histoire a été réimprimée à Helmstad en 1688, par Henri Meibomius, petit-fils du précédent, dans son nouveau recueil des historiens d'Allemagne, en trois volumes *in-folio*. Persona composa aussi la vie de S. Mainulfe, archidiacre de Paderborn, que le pere Brower fit imprimer en 1616, &c. Cet écrivain eut beaucoup de part à l'estime de l'empereur Sigismond, & mourut vers l'an 1420. * Vossius, *de hist. Lat.* Le Mire, *in auct. &c.*

PERSONNA (Christophe) Romain de naissance, religieux Guillelmite de profession, & prieur du couvent de sainte Balbine, sur le mont Aventin, dans le XV siécle, fit un voyage en Orient, pour y apprendre la langue grecque, & à son retour, traduisit en latin Agathias, Procope, l'histoire des Goths composée par Procope, les livres d'Origène contre Celse, vingt-cinq homélies de S. Chrysostome, quelques traités de S. Athanase, & quelques-uns de Théophylacte. Le pape Innocent VIII le nomma, en 1484, préfet de la bibliothéque du Vatican, après Barthélemi Manfredi de Batinoro. Les traductions qu'il a faites de grec en latin sont peu estimées, soit que sa capacité en ce genre n'ait pas été aussi étendue que le prétendent ceux qui ont parlé de lui, soit qu'il manquât des secours nécessaires pour rendre ses traductions plus parfaites, tels que sont les manuscrits, comme le prétendent les journalistes de Venise. On dit qu'il mourut de peste à Rome en 1486. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 116. Gesner, *biblioth.* Bayle, *dictionaire critique.*

PERSONNE (Gilles) seigneur de Roberval, géometre & professeur royal en mathématiques, étoit fils de *Pierre* Personne, & naquit le 8 août 1602, à Roberval, paroisse du diocése de Beauvais. Il fut élevé dans les lettres, & fit un grand progrès dans les mathématiques, & en obtint la chaire au collége de Maître Gervais en 1632. Dans la suite il gagna celle de Ramus à la dispute, & eut beaucoup de part à l'amitié de plusieurs hommes de lettres, particulierement en celle de Gassendi, & de Jean Morin. Ce dernier, qui occupoit la chaire de professeur royal, la demanda en mourant pour le sieur de Roberval, qui l'a aussi très-bien remplie jusqu'à sa mort, sans quitter néanmoins celle de Ramus. Il étoit de l'academie royale des sciences. Il publia en 1636 un traité de méchanique, & fit en 1647 & 1648, ses expériences du vuide. En 1670 il donna une nouvelle maniere de balance, ce qui est marqué dans le journal des savans du 10 février de la même année. On avoit vu l'*Aristarchus Samius* de sa façon, & une autre sorte de balance propre à peser l'air. Elle est dans la bibliothéque du roi, avec les instrumens & les mémoires du sieur de Roberval, qui mourut le dimanche 27 octobre 1675, dans le collége de Maître Gervais, & qui fut enterré à S. Severin sa paroisse. * Baillet *vie de Descartes.*

PERSONS, connu sous le nom de ROBERTUS PERSONIUS, Jésuite, natif de Sommerset en Angleterre, s'est fait admirer par son zèle pour la propagation & pour la défense de la foi catholique. Il écrivit divers ou-

vrages de controverse, & mourut l'an 1610 à Rome. On voit son tombeau & son éloge funebre dans l'église du collége que les Anglois ont à Rome. Le pere Persons avoit enseigné dans ceux de Séville, de Valladolid, de Cadix & de Lisbonne; puis à Douay, à Saint-Omer & à Rome. Divers princes touchés de la piété & du mérite de ce bon religieux, auroient voulu l'élever à des dignités ecclésiastiques, qu'il refusa toujours par humilité. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.*

PERSUASION; les poëtes païens en ont fait une déesse, que les Latins ont appellée *Suada* ou *Suadela*, & les Grecs *Pitho*.

PERTAU, général de la flote othomane, avec Hali, en 1571, ayant pris par capitulation la ville de Dulcigno dans la Dalmatie, viola le traité de reddition, par une perfidie ordinaire aux Turcs; il mit les soldats à la chaîne, vendit les bourgeois comme esclaves, fit cruellement égorger Jean Buni, archevêque de cette ville, & pilla l'isle de Corfou. Voyant la déroute des Turcs dans la bataille de Lépante, il s'échapa dans un esquif au travers des galeres chrétiennes sans être connu. Lorsqu'il fut arrivé à Constantinople, il fut privé de tous ses biens & de ses emplois par le grand seigneur, qui le chassa de la ville, croyant sauver ainsi l'honneur de son armée en rejettant la honte de sa défaite sur la mauvaise conduite d'un de ses généraux. * Gratiani, *histoire de Chypre*.

PERTH, province du royaume d'Ecosse, avec une ville de ce nom, dite *Saint-Jean* ou *Saint-Johnstown*. Les auteurs Latins donnent le nom de *Perthia* à la province; & celui de *Perthum* à la ville, où les prélats du royaume célébrerent un concile.

PERTH, famille, *cherchez* DRUMMON.

PERTINAX (Ælius ou Publius Helvius) empereur, étoit d'Alba Pompeia, ville du Montferrat, & naquit en un lieu appellé *Villa Martis* dans l'Apennin, proche de la ville d'Albe, le 1 août de l'an 126. Son pere nommé *Helvius Successus*, qui avoit été esclave, étoit un simple marchand qui vendoit du bois séché d'une certaine maniere pour ne point fumer. Pertinax apprit de bonne heure le grec & le latin, & enseigna la grammaire à Rome, afin de se procurer de quoi subsister. Quelque obscure que fût sa naissance, & quelque grande que fût son indigence, il préféra la profession des armes à celle de l'étude, & s'y comporta avec tant de valeur & de prudence, qu'il parvint des plus petites charges de la milice à celles du consulat, de la préfecture de Rome, au gouvernement des plus considérables provinces, & fut enfin élevé à la dignité d'empereur le dernier jour de l'an 192, après la mort de Commode, par la faveur de la garde prétorienne. Le sénat y consentit, espérant que Pertinax par sa prudence rétabliroit le calme. Il fit des loix très-utiles, se montrant fort éloigné de la violence de ses prédécesseurs. Mais Lætus, qui l'avoit élevé à l'empire, se joignit aux soldats prétoriens, qui ne pouvant souffrir le rétablissement de la discipline militaire, & l'innocence des mœurs de Pertinax, le massacrerent le 28 mars de l'an 193, 2 mois & 25 jours après son élection. Il étoit âgé de 66 ans 7 mois & 26 jours, ou plutôt 28. * Xiphilin, *in Pertin.* Aurelius Victor, *in epit. Cæs.* Jules Capitolin, *in Pertin.* Eusebe, *in chron.* Tillemont, *hist. des empereurs*, *tome II.*

PERTOIS: c'est un petit pays de la Champagne en France. Il est autour de la Marne, vers les confins du Barrois. Ses principaux lieux sont, Vitri-le-François capitale, Saint-Disier, Vassi, Joinville & Montmirel. * Mati, *dictionaire*.

PERTUIS: c'est une ville du diocèse d'Aix, située sur la Durance, à quatre lieues d'Aix vers le nord. Il y a dans Pertuis des marchés toutes les semaines, où il se fait un fort grand commerce de bleds, qu'on transporte de-là à Aix & à Marseille. Il y a des peres de l'Oratoire, des Carmes, des Capucins, &c. * Mati, *dictionaire*.

PERTUIS (Pierre de ou du) seigneur d'Eragni de la Riviere, gentilhomme de Normandie, servit long-temps dans les troupes françoises, & montra beaucoup de valeur en toute rencontre. On dit même qu'il portoit quelquefois la bravoure jusqu'à la témérité. Il vécut long-temps engagé dans l'hérésie de Calvin, à laquelle sa famille étoit livrée, & après qu'il en eut fait abjuration, il n'en ignora pas moins le fond de notre religion & les véritables devoirs des chrétiens. Il aimoit les plaisirs, étoit homme de cour, & ne cherchoit que sa propre gloire dans les armes. Dieu se servit enfin de la conversation & de l'exemple du pieux prélat Litolphi Maroni évêque de Basas, pour lui inspirer d'autres sentimens, & le faire changer de conduite. Sa naissance, son courage, son savoir & ses autres qualités naturelles l'avoient rendu vain & plein de lui-même; mais depuis sa conversion, il poussa l'humilité, la douceur, la modestie & la pénitence même presqu'aussi loin qu'un chrétien solide peut les porter sur la terre. Quelque temps après se défiant de lui même, & craignant toujours le monde qu'il avoit aimé, il quitta le métier des armes & la cour, & se retira dans le monastere de Port-Royal des Champs, où il prit pour emploi le soin de garder les bois des religieuses toute l'année, & les fruits au temps de la moisson. Son application fut si continuelle dans cette retraite, que malgré l'occupation dont on vient de parler, il trouva encore le temps de bien apprendre le latin, le grec, l'hébreu, l'italien & l'espagnol. Il se servit de la connoissance de cette derniere langue pour traduire en françois plusieurs ouvrages de sainte Therèse. Il mourut dans la ferme des Granges, dépendante de la maison de Port-Royal, le 29 mars 1668, après avoir vécu 22 ans dans la solitude & dans la pénitence, & fut enterré dans l'église de Magni. Il a eu plusieurs freres qui ont tenu un rang considérable dans la Normandie: l'un d'eux a été lieutenant de roi à Caen. On trouve un PIERRE de Pertuis, seigneur d'Eragni de la Riviere, qui épousa après le commencement du XVII siécle, *Eve* de Poix, fille de *Jean* de Poix, IV du nom, seigneur de Fretin, puis de Sechelles, Blancfossé, &c. & de *Catherine* de Dampierre, fille de *François*, seigneur de Liramont, & de *Magdeléne* de Lannoy. Il y a lieu de croire que c'est le PIERRE de Pertuis, *dont nous parlons*, ou l'un de ses freres.* *Mémoires du temps. Mém. manuscrits* de M. Thomas du Fossé. *Nécrologe de l'abbaye de Port-Royal*, *&c.*

PERTUS (le col de) en latin *Pertusæ Fauces*. C'est un passage des Pyrénées. Il est entre le Roussillon & la Catalogne, à la source du petit Lobregat, une lieue au-dessus de Jonquera, & demie-lieue de Bellegarde vers le levant. Ce passage qui prend son nom du village de Pertus, étoit appellé par les anciens, *ad Pyrenæum*; *Trophæa Pompeii*: & faisoit la séparation de la Gaule Narbonnoise, d'avec l'Espagne Taragonoise. * Mati, *dictionaire*.

☞ PERUGIN (Pietro ou Pierre) célébre peintre, né en 1446 à Pérouse en Italie, se voyant dans un état fort pauvre, alla à Florence, où il travailla avec tant d'assiduité, qu'il acquit de grandes richesses. Il étoit très-célébre de son temps; mais sa maniere étoit seche; & l'endroit qui a le plus honoré sa mémoire, c'est d'avoir eu pour disciple Raphaël d'Urbin. Le Pérugin étoit si attaché à son argent, qu'il ne s'écartoit jamais de sa maison, que sa cassette ne le suivît: mais cette précaution lui fut préjudiciable. Un filou s'en étant apperçu, l'attaqua en chemin, & le dépouilla de ses trésors. Le Pérugin fut si affligé de cette perte, qu'il en mourut de chagrin, peu de temps après, à Perouse, l'an 1524, âgé de 78 ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*. M. Ladvocat, *diction. hist. portatif*.

PERUSSE, *cherchez* ESCARS.

PERUZZI (Balthasar) peintre & architecte, natif de Sienne, se signala à Rome, sous le pontificat de Léon X & de Clément VII. Il savoit très-bien les mathématiques, & entendoit parfaitement l'architecture

civile & militaire. Il fut employé par Léon X, pour faire un modéle de l'église de S. Pierre, & fut celui qui rétablit les anciennes décorations de théatre, dont l'usage étoit comme perdu depuis long-temps. Quand le cardinal Bernard de Bibienne fit représenter devant le pape Léon X sa comédie intitulée *la Calandra*, qui est une des premieres comédies italiennes qu'on ait représentées sur les théatres, Balthasar en composa les scènes, & les orna de tant de places, de rues & de diverses sortes de bâtimens, que la chose fut admirée de tout le monde. Il ordonna le magnifique appareil que l'on fit pour solemniser le couronnement du pape Clément VII, puis travailla à divers ouvrages dans l'église de S. Pierre & ailleurs. Mais lorsque Rome fut prise par l'empereur Charles-Quint, les soldats lui enleverent tout ce qu'il avoit, le maltraiterent extrémement, & ne le laisserent échaper qu'après lui avoir fait faire le portrait de Charles de Bourbon. Peruzzi s'alla embarquer à Porto-Hercole, pour passer à Sienne, où il arriva en chemise, après avoir été volé. Ses amis le reçurent, & ceux de Sienne lui confierent le soin des fortifications de leur ville. Il travailla encore à Rome, où il fit le dessin de la maison de Massimi, & des deux palais que les Ursins firent bâtir près de Viterbe. Il commença aussi son livre des antiquités de Rome, & un commentaire sur Vitruve, dont il faisoit les figures, à mesure qu'il travailloit sur cet auteur. Mais il mourut avant que d'avoir achevé cet ouvrage en 1536, n'étant âgé que de 36 ou 37 ans. On croit qu'il fut empoisonné par ses envieux. Sébastien Serlio hérita de ses écrits & de ses dessins, dont il s'est beaucoup servi dans les livres d'architecture, qu'il a donnés au public. * Vasari, *vit. de pitt.* Félibien, *entretiens sur les vies des peintres*, &c.

PESANT DE BOISGUILLEBERT, *cherchez* BOISGUILLEBERT.

PESARO, *Pisaurum*, ville d'Italie dans le duché d'Urbin, autrefois dans l'Ombrie, avec évêché suffragant d'Urbin, est très-ancienne, & fut autrefois colonie romaine. Elle fut ruinée par Totila, puis réparée par Belisaire, & depuis a appartenu aux maisons de Malatesta, de Sforce & de la Rovere, ensuite de quoi elle a été réunie au saint siége. Cette ville est située proche de la mer, dans une plaine qui est arrosée de la riviere de Foglia, qui passe ensuite dans la ville, où elle fait un port. Elle est forte, & a un château qui servoit de demeure aux ducs, & qui est présentement une forteresse. Au couchant de cette ville on voit un superbe palais, nommé *Poggio Imperiale*, bâti par Constance, seigneur de Pesaro, & orné par d'autres. * Tite-Live, *l.* 33 & 41. Procope, *l.* 3. Pline. Agathias. Sabellic, &c. cités par Léandre Alberti, *descript. Ital.* Catulle, *carm.* 81 *ad Juven.*

PESCARA, *cherchez* PESQUAIRE.

PESCE-COLA, est le nom que l'on donna vers la fin du XV siécle à un fameux plongeur de Sicile, qui s'appelloit Nicolas, comme qui diroit *Nicolas le Poisson.* Il s'étoit accoutumé dès sa jeunesse à pêcher des huitres & du corail au fond de la mer, & demeuroit, dit-on, quelquefois quatre ou cinq jours sous l'eau, où il vivoit de poisson cru. Il nageoit admirablement bien, passoit souvent à l'isle de Lipari, portant des lettres enfermées dans une bourse de cuir. Frédéric roi de Sicile, ayant été averti de la force & de l'adresse de Pesce-Cola, lui commanda de se jetter dans le gouffre de Charibde, proche du promontoire nommé *il Capo di Faro*, pour connoître la disposition de ce lieu. Comme il remarquoit que Nicolas avoit peine à faire un essai si dangereux, il y jetta une coupe d'or, & la lui donna s'il la pouvoit retirer. Cet habile plongeur, excité par cette récompense, se jetta au fond du gouffre, où il demeura près de trois quarts d'heure : ensuite de quoi, il revint sur l'eau tenant à la main la coupe d'or. Il fit au roi le récit des rochers, des cavernes & des monstres marins qu'il avoit vus sous l'eau, & protesta qu'il lui feroit impossible d'y retourner une seconde fois ; mais Frédéric lui présenta une bourse pleine d'or, & jetta encore une coupe d'or dans la mer, ce qui fit prendre courage à Pesce-Cola. Il y descendit, mais il ne parut plus. * Le pere Kircher, *Mundi subterranei*, *tom. I.*

PESCENNIUS NIGER (C.) fut proclamé en 193, empereur à Antioche, sur la nouvelle de la mort de Pertinax, & prit la pourpre. Il perdit plusieurs batailles contre les généraux de Severe, & enfin l'empire & la vie sur la fin de l'an 194, ou au commencement de l'an 195. * Aurel. Victor, *in epit. Cæsar.* Tillemont, *hist. des empereurs*, tome III, sous le titre de *l'empereur Severe.*

PESCENTIUS FESTUS, historien Latin, est cité par Lactance. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Lactance, *de falsa rel. l. I, c.* 21.

PESCHERIE, côte de la presqu'isle deçà le Gange, vis-à-vis de l'isle de Ceylan, entre le cap de Comorin & le canal de la Croux, vers Négapatan, s'étend dans un pays sec & brulé. On y voit environ trente petites villes qui dépendent presque toutes du Naique de Maduré. Elle est renommée par la pêche des perles qui lui a donné son nom. Cette pêche est d'une très-grande dépense, soit à cause qu'elle dure trois mois entiers sans aucune discontinuation, soit à cause qu'on y emploie quelquefois en même temps plus de 150000 hommes. C'est toujours vers le 15 de mars que les *Paravas* (ce sont les peuples de cette côte) commencent cette précieuse pêche. On y voit quelquefois jusqu'à 3000 barques : l'équipage de chacune est de 50 à 60 hommes, parmi lesquels sont 20 plongeurs, ayant chacun deux aides, qu'on nomme pour cela les *pêcheurs assistans.* Toute cette flotte convoyée par deux pataches hollandoises (qui s'en font bien payer) s'avance en mer, jusqu'à la hauteur de sept, huit & dix brassées d'eau. Dès que l'ancre est jetté, chaque plongeur s'attache fortement au-dessous du ventre, une pierre épaisse de six pouces, longue d'un pied, & taillée en arc du côté qu'on l'applique sur la peau. Ils s'en servent comme de lest, pour n'être pas emportés par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots. Outre cela ils en attachent à l'un des pieds une seconde fort pesante, qui les emporte en un moment au fond de la mer, d'où on la retire sur le champ dans la barque. Mais parceque les huîtres sont très-souvent attachées aux rochers, ils entourent leurs doigts de plusieurs bandes de cuir, de crainte de se blesser en les arrachant avec violence. Quelques autres même se servent de fourchettes de fer pour le même usage. Enfin chaque plongeur porte un grand rets en forme de sac, suspendu à son cou par un long cordage, dont l'extrémité est amarrée sur le bord de la barque. Le sac est destiné à recevoir les huîtres qu'on ramasse durant la pêche ; & le cordage, à retirer les pêcheurs, quand ils ont rempli leur sac.

C'est en cet équipage qu'ils se précipitent, & qu'ils descendent quelquefois plus de 60 pieds dans la mer. Comme il n'y a point de temps à perdre pour eux, dès qu'ils touchent le fonds, ils courent de tous côtés sur le sable, sur une terre glaiseuse, & parmi les pointes de rochers, arrachant avec précipitation les huîtres qui se rencontrent sur leur chemin. A quelque profondeur qu'ils soient, le jour est par-tout si grand, qu'ils découvrent ce qui se passe dans la mer avec la même facilité que s'ils étoient sur la terre. Le plus grand danger qu'ils y courent, ce sont des poissons monstrueux, qui en dévorent plusieurs ; quelque effort qu'ils fassent en troublant l'eau, ou en fuyant pour les éviter. Les bons plongeurs durent ordinairement sous l'eau une demi-heure ; les autres n'y sont pas moins d'un bon quart d'heure ; ils retiennent simplement leur haleine, sans se servir pour cela ni d'huile, ni d'aucune autre liqueur ; la coutume & la nature leur ayant donné cette force, que tout l'art des philosophes n'a pu jusqu'ici nous communiquer.

Dès qu'ils se sentent pressés, ils tirent la corde, où leur sac est attaché, & ils s'y attachent eux-mêmes fortement

rement avec les mains. Alors les deux *aides* qui sont dans la barque les guindent en l'air, & les déchargent de leur pêche, qui est quelquefois de 500 huîtres, quelquefois aussi de 100 ou de 50 seulement, selon leur bonne ou mauvaise fortune. Parmi ces plongeurs, il y en a qui se reposent un moment pour se rafraîchir à l'air; mais il y en a d'autres, qui sans prendre le moindre rafraîchissement, se plongent incontinent, continuant ainsi sans relâche ce violent exercice, ne mangeant même que le matin avant que de se mettre en mer, & le soir quand la nuit les oblige de gagner le rivage.

C'est sur ce rivage qu'on décharge toutes les barques, dont les huîtres sont portées dans une infinité de petites fosses de quatre à cinq pieds en quarré, creusées dans le sable. Les monceaux qu'on y jette, s'élevent en l'air de la hauteur d'un homme. On laisse les huîtres en cet état jusqu'à ce que la pluie, le vent & le soleil les obligent de s'entr'ouvrir d'elles-mêmes; ce qui les fait bientôt mourir. Alors la chair se pourrit & se desseche; & on en retire plus facilement les perles, qui tombent toutes dans la fosse, à mesure qu'on en retire les *nacres*; c'est ainsi qu'on nomme les écailles, semblables en dehors à celles des huîtres communes, mais en dedans plus argentées & plus brillantes. Les plus grandes sont larges à-peu-près comme la main, & la chair en est très-bonne. Quand on a purgé les fosses des immondices les plus grossieres, on crible à diverses fois le sable pour en séparer les perles. Mais quelque soin qu'on se donne, il s'en perd toujours beaucoup.

Quant à la nature des perles, voici ce que les *Paravas* en connoissent. Elles se trouvent répandues dans toute la substance de l'huître, & généralement dans toutes les parties musculeuses & charnues. Le nombre en est indéterminé. Souvent toute la chair en est semée; mais il est rare d'y en voir plus de deux qui soient d'une raisonnable grosseur. Ordinairement on y découvre une perle plus grosse, mieux formée, & qui se perfectione beaucoup plutôt que les autres; mais cette perle n'a point de lieu fixe. Elle se trouve tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; il arrive même quelquefois que cette perle devient si grosse, qu'elle empêche les nacres de se former. Alors l'huître meurt & se pourrit. Elles sont toutes naturellement blanches plus ou moins, selon la qualité de la nacre. Voici maintenant ce que l'on a remarqué sur la formation des huîtres.

Au temps des pluies, les torrens des terres voisines, qui se déchargent tout le long de la côte, coulent près de deux lieues sur la surface de la mer, sans se mêler avec elle. Cette eau surnage ainsi quelque temps, conservant sa douceur & sa couleur naturelle; mais elle s'épaissit dans la suite par la chaleur du soleil, qui en fait une espece de crême légere & transparente. Bientôt après elle se divise d'elle-même en une infinité de parties, dont chacune paroît animée, & se meut de toutes parts, comme autant de petits insectes. Les poissons en prennent quelquefois en passant, mais dès qu'ils en ont gouté ils les abandonnent aussitôt. De quelque nature que soient ces petits animaux, il est certain qu'ils croissent sur la surface de l'eau; leur peau s'épaissit & se durcit, & devient enfin si pesante, qu'ils descendent par leur propre poids au fond de la mer. Et c'est-là, comme les Paravas l'assurent, qu'ils prennent, dans la suite, la figure de l'huître. Voila un systême que l'expérience a découvert à ces barbares, & qui détruit l'opinion des anciens, qui ont cru que les huîtres s'élevoient les matins sur la surface de l'eau, & qu'elles ouvroient leurs nacres pour y recevoir la rosée du ciel qui y produisoit les perles. Ces pêcheurs, au contraire, assurent n'avoir jamais vu aucune huître floter ou paroître sur la surface de la mer, & protestent qu'ils les trouvent au fond des eaux, fortement attachées aux rochers. Ils remarquent enfin, que les endroits où se dégorgent les torrens, sont seulement ceux où ils trouvent les perles, & que les années pluvieuses sont les meilleures pour cette pêche. Cette narration ne s'accorde pas avec celle de Daviti,

* Le pere le Comte, *mémoires de la Chine, t. II. Hist. de l'Asie.* Tavernier, *voyage des Indes.*

PESCHIERA, anciennement *Ardelica*, petite ville de l'état des Vénitiens en Italie. Elle est dans le Véronois, sur une petite isle formée par le lac de Garda & la riviere de Mincio, qui en sort divisée en deux branches, qui se réunissent au-dessous de Peschiera. Cette ville est à cinq lieues de Vérone, vers le couchant, & elle est bien fortifiée. * Mati, *dictionaire.*

PESCIA, anciennement *Fanum Martis*, petite ville ou gros bourg de Toscane. Il est dans le Florentin, sur la riviere de Pescia, à quatre lieues de Luques, tirant vers Pistoye. Il y a dans Pescia un prévôt qui fait les fonctions épiscopales dans un petit ressort de seize villages, par une concession de Léon X, de l'an 1519. * Mati, *dict.*

PESEGUEIRO ou PESEGUERO, anciennement *Petanium*, *Petanius*, petite isle du Portugal, sur la côte de l'Alentejo, près du bourg nommé Villa Nova de Milfontes. Il y a quatre ou cinq petites isles près de celle-ci, lesquelles on nomme en commun les *isles de Peseguiero.* * Mati, *dictionaire.*

PESONCA (Pierre) Polonois de nation, trahissant sa patrie, s'offrit de servir de guide à l'armée de Lithuanie, qui vint ravager la Pologne en 1352. Pour faciliter le dessein des ennemis, il avoit marqué avec des pieux un gué dans la Vistule. Mais quelques pêcheurs qui s'en douterent, les ayant arrachés, rompirent toutes ses mesures: car quelques jours après, y ayant amené de nuit l'armée pour surprendre les Polonois, & ne trouvant point les marques qu'il y avoit mises, il leur montra un autre lieu que celui qu'il avoit marqué; les premiers qui y entrerent, ayant été noyés, les ennemis qui crurent que ce traître leur avoit dressé des embuches, lui couperent la tête sur le bord de cette riviere, & se retirerent doucement. * Cromer, *lib.* 2.

PESQUAIRE ou PESCARA, anciennement *Aternum*, petite ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans l'Abrusse citérieure, à l'embouchure de la riviere de Pesquaire, & à deux lieues au-dessus de Civita di Chieti. Pesquaire a eu un évêché, qui a été transféré à Atri. C'est maintenant un marquisat possédé par la maison d'Avalos. *Voyez* AVALOS. * Mati, *dictionaire.*

PESSELIERE ou PASSELIERE (Pierre) moine de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, né, comme on croit, au village de Gurgy, à une lieue & demie de la même ville, vivoit au milieu du seiziéme siécle, & fut prieur de cette maison depuis l'an 1544, jusqu'en 1597. Il est auteur des traités suivans. 1. Traduction du traité de S. Jean Chrysostome, *Quòd nemo læditur nisi à seipso*; à Paris, chez Adam Saulnier, 1543, *in*-8°. 2. Ode latine de sept strophes, à la tête de l'Institution de la femme chrétienne de Louis Vivés, traduite par Pierre de Changy, à Lyon, 1543, *in*-16; & dans le même volume un dizain sur la mort de Pierre de Changy. 3. Il publia le premier la vie de S. Germain, écrite en vers par Héric au neuviéme siécle. (*Vita sancti Germani, auctore Herico monaco Benedictino, edita studio Petri Pesselerii, Autissiodorensis cœnobitæ*) à Paris, chez Simon Colines, 1543, *in*-8°. 4. Il donna aussi au public le commentaire de Claude de Turin sur l'épître de S. Paul aux Galates, dans l'opinion que c'étoit l'ouvrage d'un Claude d'Auxerre: ce commentaire est dans la bibliothéque des Peres. M. l'abbé Papillon dans sa bibliothéque des auteurs de Bourgogne, lui attribue le livre des miracles de S. Germain, publié par le pere Labbe dans sa nouvelle bibliothéque des manuscrits, tome I, page 531. (*Liber II, de miraculis sancti Germani, quæ in ejus vitâ omiserat Hericus Altissiodorensis.*) Mais ce livre, dit M. l'abbé Lebeuf, est surement du moine Héric. Voyez la bibliothéque des auteurs de Bourgogne, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome II, & les mémoires de M. l'abbé Lebeuf pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre, *in*-4°, tome II, page 505, & tome I, page 608,

M. Lebeuf a fait imprimer de Pesseliere une note parmi les preuves de son histoire de la prise d'Auxerre, page XI.

☞ PESSIER (Jean le) de Tournai, né en 1596, & mort à Tournai le 17 octobre 1646, a publié trois harangues sur la lune : 1. Dans la premiere, il examine si la lune est habitable : 2. dans la seconde, s'il y a des montagnes & des vallées : 3. quel pays c'est que la lune, quelles y sont les variations des jours & des nuits ; quels habitans & quels animaux il y a. On a encore de lui *Incitatio ad amplexum crucis*, ouvrage composé des paroles du livre de l'Imitation. * Alegambe, *page* 263. M. Goujet, *mém. manuscrits*.

PESSINUNTE ou PESSINE, *Pessinuntum*, ancienne ville de Galatie, ou selon d'autres, de Phrygie, près du mont Ida, étoit célébre par la statue & le temple de Cibéle. C'est une statue qu'Attale, roi de Pergame, donna aux Romains, qui la firent recevoir l'an 649 de Rome, & 105 avant J. C. par Publius Scipion Nasica, & qui instituerent en son honneur les jeux Mégaléfiens. Ptolémée, Tite-Live, Pline, &c. parlent de Pessine, qui n'est présentement qu'un bourg dans la région dite *Chiangare*, selon Castalde.

PESTH, petite ville de Hongrie, vis-à-vis de Bude, de l'autre côté du Danube, fut prise par les Impériaux en 1686. *Voyez* BUDE.

PET, *crepitus ventris*, divinité adorée chez les Egyptiens. Quelque ridicule que fût ce culte & ce qui en étoit l'objet, il est sur qu'il étoit observé chez les Egyptiens. L'auteur des Récognitions attribuées faussement au pape S. Clément, parlant, livre 5, des Dieux des Egyptiens, dit : *Crepitus ventris pro numinibus habendos esse docuere : Ils enseignerent qu'il falloit tenir les vents qui sortent du ventre pour des divinités.* Minutius Felix dit aussi, que les Egyptiens ne craignent pas moins Sérapis que les vents qui sortent du bas ventre : *Ægyptii non Serapidem magis quàm crepitus per pudenda corporis emissos extremiscunt.* S. Jerôme sur Isaïe, *c.* 46; « Je ne parlerai point, dit-il, du vent qui sort du ventre, lequel » est un objet de religion en Egypte. » *Taceam de crepitu ventris inflati, quæ Pelusiaca religio est.* On trouve un pareil témoignage dans le I des dialogues de S. Césaire : *Nisi fortè*, dit-il, *de Ethnicis Ægyptiis loquamur, qui flatus ventris, non sine furore quodam, inter deos retulerunt.* On représentoit cette ridicule divinité sous la figure d'un petit enfant accroupi, qui semble se presser pour donner la liberté au vent qui l'incommode. On lui mettoit un escarbot sur la tête, insecte fort convenable, puisqu'il vit dans l'ordure. Telle est la figure que M. Terrin d'Arles avoit, & qui a été gravée avec sa dissertation sur le dieu Pet, dans le premier volume, premiere partie, des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart. On en voit une autre figure dans la description du cabinet du marquis de Cospi, imprimée sous le nom de *Musæum Cospinianum.* Vossius croit au reste qu'il n'y avoit que le bas peuple qui reconnût cette ridicule divinité, & qu'il l'imploroit dans les coliques & autres maladies du ventre, ou pour demander d'en être préservé ; mais les savans & les autres personnes instruites ne regardoient ces prétendus effets de religion, que pour des divinités allégoriques, & des signes de la puissance divine ou des agens subalternes dont l'être suprême employoit la violence ou la douceur, pour exercer sa justice ou pour répandre ses bienfaits sur le genre humain. *Voyez* les auteurs cités dans cet article ; *Dissertation sur le dieu* Pet *par* M. Terrin, *t. I* des *Mémoires de littérature & d'histoire, I partie.*

PETANTIUS, *cherchez* FELIX PETANCIUS.

PETAU (Paul) homme de lettres, grand antiquaire & docte jurisconsulte, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1588. Il dressa une belle bibliothéque, riche en livres rares, & en excellens manuscrits. C'est-là qu'il recevoit un nombre d'amis illustres & savans, ausquels il prêtoit librement ses manuscrits & ses livres, & qu'il composoit les beaux ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considérables sont : *Veterum numismatum γνώρισμα : Antiquariæ supellectilis portiuncula : Syntagma de Nithardo comite, Caroli M. ex filia nepote. Dissertatio de epocha annorum incarnationis Christi.* Divers auteurs parlent avec éloge de Paul Pétau, qui mourut à Paris le 17 septembre de l'an 1614.

PETAU (Denys) Jésuite, né à Orléans l'an 1583, s'appliqua avec tant de succès à l'étude, qu'il devint un prodige de science. Outre qu'il étoit très-versé dans les langues, qu'il écrivoit & qu'il parloit avec beaucoup de facilité, il y avoit peu de théologiens plus profonds que lui, d'historiens plus éclairés, d'orateurs plus éloquens, de critiques plus judicieux, de poëtes plus ingénieux & plus fleuris. Il entra parmi les Jésuites l'an 1605, qui étoit le 22[e] de son âge. Il y fut professeur en éloquence & en théologie ; & pendant 48 ans qu'il y vécut d'une maniere très-exemplaire, il s'y rendit l'ornement de sa compagnie, & l'admiration des étrangers. Ce savant homme mourut au collége de Clermont à Paris le 11 décembre de l'an 1652, âgé de 69 ans. *Voyez* sa vie écrite par Henri de Valois, son ami particulier, avec les éloges funébres que les savans lui dresserent. Il traduisit de grec en latin les œuvres de Synesius, qu'il publia avec des notes en 1612 & 1632. Il fit imprimer l'an 1613, en grec & en latin, XVI oraisons de Thémistius, qu'il publia avec des notes & des conjectures de sa façon. Il publia encore l'an 1618, en ces deux langues, le *Breviarium historicum* de Nicéphore patriarche de Constantinople, avec des notes chronologiques. En 1622 il donna en grec & en latin les œuvres de S. Epiphane, avec des notes. Ensuite l'an 1630, il y ajouta *Appendix ad Epiphanianas animadversiones*, & en 1634 il donna les œuvres de l'empereur Julien. Les autres principaux ouvrages du pere Pétau, sont *Miscellaneæ exercitationes adversus Claudium Salmasium. Opus de doctrina temporum. Uranologium, sive systema variorum auctorum qui de sphæra ac syderibus græcè commentati sunt, cum notis. Rationarium temporum. Paraphrasis psalmorum omnium & canticorum, quæ in bibliis sparsim occurrunt, græcis versibus expressa, cum latina interpretatione. Paraphrasis in ecclesiasten. De theologicis dogmatibus. Diatriba de potestate consecrandi. Orationes & opera poëtica, latina, græca, hebraica. Tria poëmata latina, de tribus festis B. Virginis, &c.* Ceux qui voudront connoître en détail la vie littéraire du pere Petau, doivent lire son éloge imprimé dans le tome trente-septiéme des *Mémoires* du feu pere Niceron. Cet éloge historique est du pere Oudin, Jésuite très-habile ; il est rempli de recherches curieuses & d'une érudition utile. Il contient plus de cent quarante pages ; & l'on y apprend bien des faits ou ignorés ou mal rapportés par ceux qui avoient écrit auparavant sur ce savant.

PETE, en latin *Peta*, est le nom que les anciens païens donnoient à la déesse, qu'ils croyoient présider aux demandes & aux requêtes. Ce nom, comme l'on voit, étoit pris du mot *petere*, demander. * Arnobe, *lib.* 4.

PETERBOROUGH ou PETERBURG, ville d'Angleterre, épiscopale, du comté de Northampton, & suffragante de Cantorberi, située sur la riviere de Nine, dans la partie nord-est, bornant le comté de Cambridge & celui de Huntington. Sa cathédrale avoit été une abbaye fondée par Wolphere, roi de Mercie, & dédiée à saint Pierre, que les Danois ruinerent. Elle fut rétablie & agrandie par Ethelwold, évêque de Winchester, avec le secours du roi Edgar, & d'Adolphe son chancelier, qui en devint abbé. Elle continua d'être église abbatiale, jusqu'à Henri VIII, qui fit la ville siége d'un évêque, & l'église cathédrale, dont le chapitre consiste en un doyen & six chanoines. Et au lieu qu'elle étoit auparavant du diocèse de Lincoln, elle devint diocèse elle-même, comprenant les comtés de Northampton & de Rutland ; y ayant dans les deux 293 paroisses, dont 91 sont des fiefs. Il n'y a qu'un archidiacre, surnommé de

Northampton. Depuis que ce bourg fut changé en ville, elle fut honorée du titre de comté en la personne de Jean lord Mordan, créé comte de Peterborough par le roi Charles I, en 1627 : de qui le titre a passé à son fils *Henri* Mordan, comte de Peterborough, à qui succéda le fils de son frere *Charles*, comte de Monmouth. Cette ville est à 62 milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois.*

PETERSBOURG, capitale de la Russie & la résidence de Pierre I, surnommé *le Grand*, czar de Moscovie & empereur de Russie, qui en a été le fondateur, & qui en a fait en peu de temps une des plus grandes & des plus considérables villes de l'Europe, est située peu loin de la Narva, entre la Finlande & l'Ingrie, dans une isle marécageuse autour de la Narva, grande riviere qui se divise en plusieurs bras avant de se jetter dans le golfe de Finlande. Cette isle inculte & déserte n'étoit auparavant qu'un amas de boue pendant le peu d'été de ces climats, & dans l'hiver qu'un étang glacé où l'on ne pouvoit aborder par terre qu'à travers des forêts sans route & des marais profonds. Elle n'avoit été jusqu'alors que le repaire des loups & des ours. Le czar Pierre I choisit ce lieu pour y faire un nouvel établissement, traça lui-même le plan de la ville, de la forteresse, du port, des quais qui l'embellissent, & des forts qui en défendent l'entrée, malgré les obstacles des Suédois & plusieurs autres qu'il vint à bout de rompre par sa prudence, son intelligence & sa valeur. Ce lieu étoit déja rempli en 1703 de plus de 300000 hommes que ce prince avoit rassemblés dans les extrémités de ses états. Les paysans du royaume d'Astracan & ceux des frontieres de la Chine furent transportés à Petersbourg. Il fallut percer des forêts, faire des chemins, sécher des marais, élever des digues, avant de jetter les fondemens de la ville. La nature fut forcée par-tout. Le czar s'obstina à peupler un pays, qui paroissoit n'être point destiné pour des hommes. Il ne fut point rebuté par les grandes difficultés qu'il rencontra. Ni les inondations qui ruinérent ses ouvrages ; ni la stérilité du terrein, ni l'ignorance des ouvriers, ni la mortalité même qui fit périr environ 200000 hommes dans les commencemens de cet établissement, ne furent point capables de lui faire changer de résolution. Les fortifications de cette ville qui fut achevée en 1705 (son port étoit dès-lors rempli de vaisseaux) furent finies en quatre mois. Il y périt plus de 100000 ouvriers. Il fit travailler en même temps à la ville, & y attira les étrangers par des bienfaits, distribuant des terres aux uns, donnant des maisons aux autres, & encourageant les artisans qui venoient s'y habituer. Le fort est au centre de la ville & environné de tous côtés de la Narva. Les fortifications ne furent d'abord que de terre ; mais depuis 1710, on commença à le revêtir de bons murs, dont la hauteur est de trente pieds jusqu'aux remparts. Dans les flancs il y a des casemates voutées, de deux rangs les unes sur les autres. Dans la courtine, à la droite, est l'apothicairerie, l'une des plus belles de l'Europe, & l'une des mieux fournies. La grande église est dans le fort que la ville environne. Celle-ci est large & longue d'environ deux lieues de France. La plupart des maisons ne sont que des poutres couchées les unes sur les autres, & les toits ne sont faits que de planches de sapin. Cette ville est fort sujette aux inondations & aux incendies. En 1715 le czar y forma une académie de marine, & y fonda plusieurs colléges pour les sciences & pour les arts. Quatre ans après (1719) il y établit des assemblées dont il régla la forme. L'heure de s'assembler fut fixée à quatre ou cinq heures, & celle de se retirer à dix. Cet intervalle est rempli par la danse, la conversation, le jeu, & sur-tout celui des échecs où la plupart des Russiens excellent. Le czar PIERRE I ayant formé le dessein d'établir à Petersbourg une académie des sciences, en signa les patentes le 28 janvier 1724. Le but de cette académie s'étend plus loin que celui de la plupart des autres académies de l'Europe : celle-ci doit servir en même temps d'université. Pour la rendre illustre, on jetta les yeux sur divers étrangers de réputation, que la cour de Petersbourg appella pour remplir les chaires dans cette université naissante, & on leur offrit des pensions capables de les tenter. Le czar Pierre *le Grand* mourut avant que les professeurs appellés fussent en état de commencer leurs fonctions. L'académie tint sa premiere séance le 8 janvier 1726, en présence de l'impératrice. Dès-lors les professeurs commencerent leurs fonctions, qui les appellent chacun à assister deux fois par semaine aux conférences de l'académie, à donner quatre heures de leçons publiques dans la science que chacun professe, à faire des recherches dans les sciences, & à publier des traités qui les concernent. Les piéces latines qu'ils lisent dans les conférences sont recueillies, & publiées sous le titre de *Commentarii Academiæ Scientiarum Petropolitanæ*. Il y avoit déja en 1745 huit tomes de ce savant recueil, sans compter les ouvrages écrits en russien, en françois & en allemand. L'académie doit avoir un président, deux conseillers & un secrétaire. Les professeurs sont distribués en trois classes. Il y a cinq professeurs dans la premiere, dont quatre pour l'astronomie, & un pour les mathématiques ; & il y a de plus deux adjoints. La seconde classe est celle de la physique, où il y a deux professeurs en anatomie, deux en physique, un en chymie & en histoire naturelle, un en physiologie, un en botanique, & deux adjoints. La troisiéme classe est celle d'histoire, & a deux professeurs en histoire, un en éloquence, un en jurisprudence, & cinq adjoints. Outre cela il y a un sous-protecteur, huit étudians en astronomie & un en géographie, trois qui s'appliquent à la métallurgie, & cinq qui sont envoyés au Kamtschatka. Ceux qui jouissent des pensions de l'académie, sont obligés d'entretenir correspondance avec elle, de lui communiquer leurs découvertes, & de donner leurs sentimens sur les questions qu'on leur propose. Les membres honoraires n'ont aucun engagement. Les adjoints & les autres étudians employés reçoivent des appointemens pour s'exercer dans les études, & travailler dans les différens départemens de l'académie. Il y a une imprimerie, une librairie, des graveurs & des fondeurs de caracteres, des graveurs & imprimeurs d'estampes. Il y a un département pour les arts & les métiers, où il y a des maîtres qui les enseignent. Les dessinateurs sont divisés en trois classes. Dans la premiere, on travaille sur des estampes ou autres dessins. Dans la seconde on copie des figures de plâtre. Dans la troisiéme, on dessine d'après nature. La bibliothéque & la chambre des raretés furent commencées en 1714, sous la direction du docteur *Areskin*, médecin de l'empereur & président de la chancellerie de la médecine. Après sa mort, l'inspection de la bibliothéque fut donnée en 1719 au docteur Bloumentrost. En 1724 elles furent jointes à l'académie des sciences. Dans les commencemens, il n'y avoit dans la bibliothéque qu'environ deux mille volumes, qu'on avoit fait venir de Riga & de Moscou. En 1715, on y joignit la bibliothéque d'André Winius, qui ne renferme presque que des livres hollandois. En 1718, elle fut augmentée considérablement par celle de Pitkaern, & en 1719 par celle d'Areskin. En 1727, on y ajouta la bibliothéque du czar Pierre *le Grand*, où il y avoit des atlas, des topographies, des ouvrages importans de méchanique, de peinture, de sculpture, &c. En 1735, elle fut accrue par la bibliothéque du général velt-maréchal comte de Bruce, contenant toutes sortes de livres anglois & allemans. On y a ajouté depuis ce temps-là, quantité de livres anciens & nouveaux. On s'applique sur-tout à augmenter les livres de médecine & de philosophie ; la théologie y est fort négligée, de même que la partie du droit romain, qui n'est d'aucun usage en Russie. On a aussi augmenté la chambre des raretés. En 1732 on y mit la statue de Pierre *le Grand*, en cire, de grandeur naturelle, & en 1735 les tours & les outils dont ce monarque s'étoit servi. * Perry, *état présent de la grande Russie. Bibliothéque germanique, tome VIII, page* 188 ; *tome VII, page* 217 ; *& tome XI, page* 208.

Arouet de Voltaire, *histoire de* Charles XII, *tome I, liv.* 3, *p.* 124. Œuvres mêlées de M. Hey, *tome I, p.* 55. *Supplément françois de Basle.*

PETERSHAGEN, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est sur le Weser, dans la principauté de Minden, à deux lieues de la ville de ce nom, & défendue par un bon château, où les anciens évêques de Minden faisoient leur résidence, & où est encore la chancellerie de toute la principauté. * Mati, *dictionaire.*

PETERSEN (Jean-Guillaume) naquit à Osnabrug en 1649. Il étudia à Lubeck, à Giessen, & à Rostock. En 1677 il fut fait professeur en poësie dans cette derniere université; & peu après il fut appellé à Hanovre pour y exercer le pastorat. Il passa de-là dans l'évêché de Lubeck, dont il fut surintendant. Il s'y maria à mademoiselle Morlau, de famille noble. Depuis il exerça la charge de pasteur à Lunebourg; mais en 1692, il eut son congé, par ordre du consistoire de Zell, & sur l'avis de l'université de Helmstadt. La raison de ce congé, c'est qu'il publioit avec zèle des révélations dont il prétendoit que mademoiselle d'Assebourg, qui logeoit chez lui, étoit favorisée, & son opiniâtreté à soutenir & à enseigner le millénarisme. Petersen, en quittant la surintendance des églises de Lunebourg, acheta une terre, nommée *Nieder-Todleden*, près de Magdebourg, & il y passa le reste de sa vie. Il y mourut le 31 janvier 1727. Monsieur & madame Petersen ont publié l'un & l'autre des ouvrages remplis de diverses opinions particulieres. Ils ont aussi publié l'histoire de leur vie, & on les accuse de l'avoir fait d'une maniere très-flateuse pour leur amour-propre. M. Petersen croyoit que dans peu de temps Jesus-Christ exerceroit son pouvoir & son empire sur la terre d'une maniere tout-à-fait sensible; que tous ceux qui ont cru en lui, depuis le commencement de l'évangile, ressusciteroient avec des corps glorifiés; que les fidéles vivans alors subiroient une transmutation; qu'il y auroit deux jugemens, l'un avant le régne de mille ans, & l'autre à la fin de ce régne; que le premier s'exerceroit sur les hommes les plus méchans; qu'il resteroit, durant le régne de mille ans, des semences de corruption, qui causeroient bien des maux après ce régne; & qu'enfin l'église recueillie sur la terre, consistant entr'autres en Juifs convertis, habiteroit la Palestine, & puis seroit recueillie dans le ciel. On écrivit & l'on prêcha beaucoup contre ces visions, qui n'avoient peut-être besoin que d'être exposées pour être réfutées. M. Petersen & son épouse mettoient encore au nombre des dogmes qu'ils disoient leur avoir été révélés, ce qu'ils appelloient *le rétablissement de toutes choses.* Par-là ils entendoient que les damnés & les démons se repentiroient un jour, & obtiendroient grace par la vertu de la mort de Jesus-Christ. Ils enseignoient un état mitoyen, où les ames des bons & des méchans se trouvent, selon eux, après la mort: ce qui étoit ajouter rêveries sur rêveries. Madame Petersen ayant entendu un théologien luthérien disputant avec force contre un réformé sur l'ubiquité de Jesus-Christ, reçut, dit-elle, une révélation propre à accorder les deux partis. Elle apprit le mystere de la double humanité de Jesus-Christ, l'une qui est la nature humaine qu'il adopta à son incarnation; l'autre, qui est une nature *humaine divinisée*, qu'il avoit revêtue avant qu'il y eût rien de créé. Le fanatisme est une source d'égaremens: on le voit par toutes ces extravagances. On a accusé aussi monsieur & madame Petersen, ce qui est une conséquence de leur fanatisme, de regarder comme indifférent, ou à-peu-près, à quelle secte du christianisme l'on fût attaché quant aux dogmes & au culte. * *Bibliothéque germanique*, tome XXXV. C'est d'après ce journal qu'on a aussi donné le même article dans le *Supplément françois de Basle.*

PETERSON (Laurent) Suédois, secrétaire & confident de Gustave avant qu'il fût roi de Suéde, puis son premier secrétaire & ministre d'état, étoit né gentilhomme, mais d'une noblesse du plus bas ordre. Le peu de bien qu'il y avoit dans sa maison, l'avoit contraint de s'adonner à l'étude, pour trouver de quoi subsister honorablement. Après avoir fréquenté les universités de la Saxe, qui étoient toutes luthériennes, il retourna en Suéde, dans le dessein de quitter la religion catholique, dès qu'il en trouveroit une occasion favorable. Il s'acquit tant de réputation par son esprit, qu'il avoit cultivé par l'étude, que Gustave le choisit pour son secrétaire, & lui confia tous ses desseins. Le pouvoir qu'il s'acquit sur l'esprit de son maître, lui fit entreprendre d'introduire le luthéranisme dans la Suéde, & de persuader à Gustave, que c'étoit un puissant moyen pour s'assurer la couronne. Ainsi la ruine de l'ancienne religion fut, dit-on, conclue en Suéde par deux personnes, & fut le résultat d'un seul entretien. Gustave étant monté sur le trône, donna à Péterson la qualité de premier secrétaire & ministre d'état, & se servit de lui & de son frere OLAUS Péterson, pour l'établissement du luthéranisme. * Varillas, *hist. des révolutions en matiere de religion.*

PETERWARADIN, PETRIVARADIN, ou PETERWARDEN, petite ville bien fortifiée. Elle est dans la basse Hongrie, sur le Danube, entre la Save & la Drave, & à onze lieues au-dessus de Belgrade. Cette place a été fort célébre dans les dernieres guerres de Hongrie. Les Turcs s'en servoient pour passer dans la haute Hongrie, après que les impériaux se furent rendus maîtres de Bude, & pour cet effet ils tenoient là un pont de bateaux sur le Danube. Ce fut-là qu'arriva la révolte de l'armée contre le premier visir, après la bataille de Mohatz en 1687. Il fut obligé de s'enfuir à Belgrade, & de-là à Constantinople. Cette place fut souvent prise & reprise par les Impériaux & par les Turcs. Les premiers en firent sauter les fortifications en 1688, & peu de temps après les seconds brulerent la ville. Mais depuis l'empereur l'a fait fortifier, & a prétendu en faire une place importante. * *Mémoires du temps.*

PETIGLIANO, petite ville du Siennois en Toscane. Elle est fortifiée & située aux confins du duché de Castro, à une lieue & demie de Savonna vers le levant. * Mati, *dictionaire.*

PETILIEN, *Petilianus*, évêque de Cyrthe en Afrique, du parti des Donatistes, soutint fortement leur schisme au commencement du V siécle. Il étoit très-versé dans l'exercice du barreau, & acquit beaucoup de réputation, quoique son esprit & sa science fussent fort médiocres. Pétilien parut à la tête des Donatistes, dans la célébre conférence qu'ils eurent avec les Orthodoxes, & où S. Augustin se trouva l'an 411. * Baronius, *A. C.* 411.

PETILIUS (Atteius) Romain, tribun du peuple, fut incité par M. Porcius Caton, ennemi de P. Scipion, à accuser ce général de péculat, & à demander avec instance au sénat qu'il eût à rendre compte de l'argent qu'il avoit tiré d'Antiochus, & du butin qu'il avoit fait dans cette guerre. P. Scipion, qui étoit présent à cette accusation, montra un livre où ses comptes étoient écrits; & voyant que son ennemi insistoit à ce qu'on en fît la lecture, il le déchira, en disant d'un ton ferme, que celui à qui la république étoit redevable de son salut, n'étoit pas obligé de rendre compte du butin qu'il avoit fait sur ses ennemis. * Aulu-Gelle, *l.* 4, *c.* 18.

PETILIUS CEREALIS, *cherchez* CEREALIS.

PETIS DE LA CROIX (François) étoit fils de Petis de la Croix, qui fut revêtu de la charge de secrétaire interpréte du roi, dès l'année 1650, & qui en a rempli les devoirs avec honneur pendant 45 ans. François fut élevé pour le même emploi; on lui apprit dès l'enfance les langues orientales, les mathématiques, la géographie, l'astronomie, la musique & le dessin; & il n'avoit pas encore 16 ans accomplis, lorsque M. Colbert, ministre & secrétaire d'état, le fit partir par ordre du roi pour la Syrie, la Perse & la Turquie. Il s'embarqua à Toulon en 1670, aborda à Alexandrette, d'où il alla à Alep où il a demeuré plusieurs années: il fut ensuite à Ispahan, capitale de la Perse, & enfin à Constantinople. Pendant ce premier voyage, qui dura dix ans,

M. Petis de la Croix traduisit en françois beaucoup d'ouvrages faits par les Orientaux, & il mit en langue orientale plusieurs livres françois. La vie du feu roi Louis XIV, jusqu'en 1673, & la relation de la campagne de 1672, qu'il publia en arabe, furent très-bien reçues. De retour à Paris sur la fin de 1680, il rendit compte au ministre de son séjour au Levant; & en 1681, le roi étant venu à sa bibliothéque, il expliqua devant sa majesté plusieurs endroits des livres orientaux. En 1682, le roi l'envoya à Maroc avec un brevet de secrétaire-interpréte en la marine du roi, & avec la qualité de secrétaire de l'ambassade auprès de M. de Saint-Amand, ambassadeur de sa majesté vers le roi de Maroc, Moula Ismaël. Il prononça en arabe, en présence de ce prince, la harangue de l'ambassadeur; mais d'un style si élégant & si poli, que Moula Ismaël & toute sa cour avouerent qu'il savoit & parloit leur langue avec plus de pureté qu'eux-mêmes. Le prince eut plusieurs entretiens avec lui pendant la nuit sur la grandeur du roi & de la France, sur l'histoire & sur la religion. Les deux années suivantes MM. du Quesne, de Tourville & d'Amfreville, lieutenans généraux des armées navales de sa majesté, le demanderent successivement pour les accompagner à la guerre contre la république d'Alger, & il a fait sept voyages avec ces généraux. Il y a servi à la négociation de la paix de 1684, en traduisit en turc le traité, le lut & le publia dans le divan. Il accompagna en France l'ambassadeur Safar qui vint demander pardon au roi au nom de cette république, comme on le voit encore par une médaille qui fut frapée à ce sujet avec ces mots *Africa supplex*. M. Petis de la Croix servit d'interpréte à cet ambassadeur en présence du roi, & en 1685 il exerça la même fonction auprès d'un autre envoyé d'Alger qu'il avoit aussi accompagné en France. La même année il monta l'escadre que Louis XIV envoya par deux fois à Tunis, sous le commandement de M. le maréchal d'Estrées. Ces infidéles demanderent la paix qu'on leur accorda. M. Petis en traduisit les conditions, & les publia en plein divan, comme à Alger; & lorsque ceux de Tripoli eurent demandé & obtenu la paix, il fut encore chargé d'en traduire les conditions, & de les lire pareillement dans le divan. Les Tripolins obligés par ce traité à rembourser au profit du roi de France une somme de 600000 francs, offrirent à M. Petis de la Croix une somme considérable, s'il vouloit mettre dans le traité le mot d'écus de Tripoli, au lieu d'écus de France, ce qui auroit produit une différence de plus de 100000 livres; mais sa fidélité fut victorieuse de cette tentation, d'autant plus dangereuse, qu'il eût été presque impossible de savoir qu'il y eût succombé. Il fut chargé seul aussi d'une négociation secrete avec les princes Arabes de la campagne de Tripoli, & il s'en aquitta avec beaucoup de prudence. En 1687 il traita à Maroc sous M. le duc de Mortemar, avec l'alcaïde Ali, ministre de la marine. Enfin c'est lui qui a conduit & disposé sous les ordres immédiats des ministres & secrétaires d'état, les affaires des ambassadeurs & envoyés de Maroc, de Constantinople, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, qui sont venus en France, & qui a expliqué au roi leurs harangues, complimens & lettres, depuis 1680 jusqu'à sa mort, excepté quelques audiences où M. Petis de la Croix son pere a fait les fonctions ordinaires de sa charge auprès de sa majesté. En 1692 il obtint du roi une chaire de professeur pour la langue arabe au collége royal, & la survivance de l'ancienne charge d'interpréte du roi en arabe, turc & persan, dont jouissoit son pere, & depuis ce temps-là il n'est plus sorti du royaume; mais il s'appliqua tout entier à traduire les auteurs Orientaux. Outre les langues arabe, turque, persane & tartare, il savoit bien aussi l'éthiopienne & l'arménienne. Les principaux ouvrages orientaux qu'il a traduits sont: la *Bibliothéque orientale de Hadgi-Calfa*, cadi de Constantinople, 2 volumes *in-folio*. L'*Histoire de toutes les monarchies mahométismes*, par Hussein Efendi Hezarsen, Turc moderne. L'*Histoire de la conquête de la Syrie par les Arabes dans le VII siécle*; celle *des Arabes d'Espagne depuis le VII siécle, jusqu'au XIV*. L'*Histoire de Maroc, depuis le VII siécle, jusqu'au XVI*; celle *de Tunis depuis l'XI, jusqu'au XV*. *Description de la ville d'Alep*, traduite de l'arabe. *Traité de la religion des Druses*, en arabe, traduit en françois. La *Géographie de Bakouzi*, Arabe; celle *de Bin Rabya*, Arabe. *Voyage de Mirsidy Aly, amiral de la flotte Ottomane, dans les mers des Indes orientales, & son retour par terre à Constantinople. Histoire des animaux*, de Demiri. *Description de Constantinople. Histoire de Tripoli de Barbarie. Grammaire arabe. Dictionaires françois & arabe, françois & turc, françois & persan, françois & arménien, arménien & françois. Histoire d'Arménie*, traduite de l'arménien en françois. *Etat général de l'empire Ottoman, depuis sa fondation jusqu'à présent, avec l'abrégé des vies des empereurs*, traduit d'un manuscrit turc, à Paris en 1683, 3 vol. *in-12*. L'*Histoire du grand Genghiscan, premier empereur des anciens Mogols & Tartares*, tirée des anciens auteurs Orientaux, 1710. *Histoire de Timur-Bec, connu sous le nom du* grand Tamerlan, *empereur des Mogols & Tartares, &c.* traduite du persan, *in-12*, 4 vol. à Paris 1722. Il a traduit aussi de françois en persan l'*Histoire du roi par les médailles*, qui fut présentée en 1708, au roi de Perse. M. Petis de la Croix est mort à Paris sur la fin de 1713. * *Mémoires du temps*. Préface de l'histoire de Timur-Bec, donnée au public par les soins de M. Petis de la Croix, fils de celui *dont on a parlé dans cet article*, & qui est aussi interpréte du roi pour les langues turque & arabe.

PETISACAS, eunuque, & l'un des premiers officiers du palais de Perse, fut choisi par Cyrus pour conduire Astyages à la cour; & au lieu d'exécuter cet ordre, il écouta le malheureux conseil qu'on lui donna de laisser ce prince dans quelque lieu désert où il pût périr par la faim. Son crime fut découvert peu après; & Amytis, fille d'Astyages, que Cyrus avoit épousée, en ayant pressé le châtiment, on lui livra l'eunuque, à qui elle fit arracher les yeux; & après l'avoir fait écorcher vif, elle voulut encore qu'on l'attachât à une croix. Ce trait d'histoire est pris de Ctésias.

PETIT (Jean) célébre docteur de l'université de Paris, au commencement du XV siécle, s'acquit dans les commencemens une grande réputation par ses harangues. Il parla pour l'université devant le conseil du roi l'an 1406, pour prouver que le cardinal de Chalant, légat de Pierre de Lune, dit Benoît XIII, s'étoit plaint à tort contre ceux qui s'étoient soustraits de l'obéissance de ce pape. L'affaire fut renvoyée au parlement, où Jean Petit harangua encore très-fortement le 7 juin de la même année: cette cour rendit quelque temps après un arrêt favorable aux demandes de l'université. Jean Petit fut encore de la célébre ambassade que la France envoya en Italie pour la justification du schisme, & il harangua dans Rome le 20 juillet 1407; mais après il ternit toute sa gloire par sa lâche complaisance pour Jean, duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner en 1407 Louis de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Charles VI. Petit vendit sa langue & sa plume au duc de Bourgogne; car après avoir soutenu dans la grande salle de l'hôtel royal de S. Paul, le 8 mars 1408, que la conduite de ce duc étoit légitime, il rendit son plaidoyer public sous le titre de *Justification du duc de Bourgogne*. Gérard de Montaigu, évêque de Paris, condamna d'hérésie, le 12 février 1414, les propositions contenues dans ce livre, la formidable autorité du Bourguignon ne lui ayant pas permis de le faire plutôt, & le 24 du même mois l'ouvrage fut brulé dans le parvis de Notre-Dame. Jean Petit étoit mort l'an 1411, à Hesdin, ville qui appartenoit au duc de Bourgogne. Les propositions de son livre furent encore condamnées comme hérétiques & scandaleuses dans le concile de Constance en 1415; mais le nom de l'auteur & du livre furent épargnés par le crédit des procureurs du duc de Bourgogne, qui avoit appellé à ce concile de la sentence de l'évêque de Paris

De plus, le roi fit prononcer le 16 septembre 1416, par le parlement de Paris, un arrêt sanglant contre cet énorme libelle; mais en 1418 le duc de Bourgogne eut le crédit d'obliger les vicaires généraux de l'évêque de Paris, pour lors malade à Saint-Omer, de rétracter la condamnation faite par ce prélat en 1414. Le pere Mercier, Cordelier, s'est efforcé de prouver que Jean Petit n'avoit jamais été de l'ordre de S. François; & il en a apporté des preuves nombreuses & qui paroissent convaincantes. Cependant plusieurs critiques assurent que le pere Mercier s'est trompé. Voici ce qu'on lit dans le *Ducatiana*, premiere partie, page 201. « Jean Petit fut successivement avocat, conseiller & maître des requêtes » du duc de Bourgogne, à différens gages de ce prince, » en ces trois qualités; & c'est peut-être sur quoi *Sponde* » aura osé assurer que Jean Petit n'étoit point Cordelier. » Il l'étoit pourtant; & pour s'en convaincre, il n'y a » qu'à jetter les yeux sur les pages 102, 113 & 156 du » tome II du journal du régne de Charles VI. » Ce que M. le Duchat appelle le tome II du journal de Charles VI, est *l'état des* officiers & domestiques de Philippe *le Hardy*, de Jean & de Philippe *le Bon*, ducs de Bourgogne. On y lit en effet page 102: *Maître Jean Petit, Cordelier, docteur en théologie, conseiller de M. le duc, par ses lettres données à Paris le 20 février*. Et aux notes: *Il avoit 100 francs par an de pension*, &c: page 113, on dit la même chose: & page 156, il est mis au nombre des conseillers-avocats du duc, & cependant, il est dit: *Maître Jean Petit, Cordelier, 20 francs de gages*. * *Consultez* Jean Juvenal des Ursins, & le Moine de saint Denys, auteurs de la vie du roi Charles VI. Monstrelet; l'histoire de l'université de Paris; le *Gersoniana* de M. Du Pin; Bayle, *dictionaire critique*. On a donné le livre de Jean Petit, & tous les actes qui concernent ses différens jugemens, dans le tome V de la derniere édition des œuvres de Gerson.

PETIT (Samuel) ministre célébre entre les prétendus-réformés, sortoit d'une bonne famille de Paris. François Petit, son grand-pere, qui étoit docteur en droit, s'étant retiré de Paris avec un fils qu'il avoit, après la journée de S. Barthélemi, alla en Allemagne, & de-là en Suisse, où il mourut. Son fils se rendit à Genève, où on le fit ministre; & ensuite on l'appella en Languedoc, où il se maria avec Noëmie Olivier, dont il eut Samuel Petit, qui naquit le 25 décembre 1594. Après ses études d'humanités & de philosophie où il réussit, il étudia en théologie à Genève sous le fameux Diodati, & s'appliqua aussi à l'étude de l'hébreu, du syriac, du chaldéen, du samaritain, & de l'arabe. L'ardeur avec laquelle il se livra à l'étude fut telle, que pendant un an il y passa toutes les nuits. Mais son pere l'ayant appris, le rappella en Languedoc, où peu après on le fit ministre, quoiqu'il n'eût que 17 ans. On le donna ensuite à l'académie de Nismes, où il fut professeur en théologie, en hébreu & en grec. De plus il prêchoit souvent & visitoit fréquemment les malades. On dit qu'étant un jour dans une synagogue à Avignon avec quelques amis, un rabin les injuria en hébreu, s'imaginant n'en être point entendu. Mais Samuel Petit lui ayant répondu en la même langue, le rabin étonné lui demanda excuse. Ce savant est mort à Nismes le 12 décembre 1643. Il travailloit alors à des notes sur Joséphe, dont le manuscrit, quoiqu'imparfait, fut, dit-on, acheté 150 louis d'or par milord Clarendon, chevalier d'Angleterre, qui en fit présent à l'université d'Oxford. Les ouvrages imprimés de Samuel Petit, sont: neuf livres de Mêlanges, où il explique & corrige quantité de passages de différens auteurs, en 1630. Eclogues chronologiques, où il traite des années des Juifs, des Samaritains, & de plusieurs autres peuples, &c. en 1634. Quatre livres de diverses leçons, où il explique les usages de l'ancien & du nouveau Testament, les cérémonies, & plusieurs choses qui appartiennent à l'antiquité ecclésiastique, en 1633. Les loix d'Athènes, ouvrage où il explique & corrige quantité d'endroits de divers auteurs Grecs & Latins, en 1635. Trois autres livres d'observations diverses, en 1642. Dissertation sur le droit & les édits des princes, &c. en 1649. Tous ces ouvrages sont en latin. On a de plus de lui des vers latins sur la mort de Guillaume Schikard, qui se trouvent à la suite du discours prononcé à l'occasion de la mort de ce savant. * *Voyez* les lettres de Saumaise; celle de Sorbiere, datée des ides de juin 1644, où il parle de la mort de Samuel Petit son oncle, insérée dans les *Epistolæ centum ineditæ, ex musæo Joannis Brandt*; Freheri *Theatrum*; Colomiés, dans sa *France orientale*, où l'on trouve beaucoup de témoignages de savans à l'honneur de Samuel Petit.

PETIT (Pierre) célébre mathématicien. Dans le *Journal historique*, que l'on appelle communément *le Journal de Verdun*, mois de juillet 1738, on donne une lettre comme écrite de Moulins, où l'on dit que Petit étoit fils de *Jean* Petit, maître corroyeur à Montluçon, & d'*Yvoire* de la Roche. Ce récit est faux, comme il est prouvé par une lettre de MM. les officiers de l'élection de Montluçon du 15 juillet 1738, & par plusieurs autres actes autentiques, envoyés par eux, dont M. l'abbé Goujet a les originaux. Il est constant par ces piéces, que Pierre Petit est né à Montluçon le dernier décembre 1598, & qu'il fut baptisé le même jour en l'église paroissiale de Notre-Dame de Montluçon. Il eut pour pere *Pierre* Petit, controlleur en l'élection de la ville de Montluçon, province de Bourbonois, & pour mere *Marie* Bannellat. Il a eu un frere & deux sœurs, *Antoine*, *Antoinette* & *Gabrielle*. Antoine né le 20 février 1603, en la paroisse de Notre-Dame de Montluçon, prit l'habit de la congrégation de l'Oratoire le 12 mai 1629, & mourut à Rome le 4 août 1653. *Gabrielle* fut religieuse aux dames de S. Bernard de la ville de Montluçon, & *Antoinette* épousa *Pierre* Caille, bourgeois de la même ville. Pierre Petit, le pere, voulant entretenir la paix entre ses enfans, fit conjointement avec la dame Bannellat, sa femme, un partage de leurs biens, par lequel Pierre Petit, leur fils aîné, eut la charge de controlleur en l'élection de Montluçon. Ce partage est du 8 mai 1626. Après le décès de Pierre Petit & de Marie Bannellat, Pierre Petit, leur fils, vendit cette charge, par contrat passé chez Robinet, notaire à Montluçon, le 5 avril 1633, & se retira à Paris où il fut peu après *ingénieur & géographe du roi*; ce qui est prouvé par un compte reçu chez Marignon, notaire, le 8 mai 1642, dans lequel le sieur Pierre Petit prend les titres de conseiller du roi, son ingénieur & géographe. On voit par d'autres actes déposés à Tours, & par les registres de la paroisse de S. Germain l'Auxerrois à Paris, que Pierre Petit épousa à Tours vers 1640, demoiselle *Marie* Dupuis du Tillout, fille de M. *Gilles* Dupuis du Tillout, sieur de Portail, ancien échevin perpétuel de la ville de Tours. Petit demeura, sans doute, quelques années dans cette ville, puisque deux de ses filles y furent baptisées, l'une le 23 mai 1641, l'autre le 23 mars 1643. Sa femme mourut à Paris, rue S. Nicaise, & fut inhumée dans l'église de S. Germain l'Auxerrois le 8 octobre 1665. Dans l'extrait mortuaire, Pierre Petit est qualifié sieur du Portail, conseiller du roi & intendant des fortifications de France. Il mourut le 20 août 1677, & fut inhumé dans l'église des religieuses Bernardines de Lagny-sur-Marne; & le 10 novembre 1688, ce couvent ayant été détruit, son corps fut transporté dans l'église paroissiale de S. Fursy audit Lagny, avec celui de *Marie-Elizabeth* Petit, sa fille, religieuse audit couvent des Bernardines, morte le 20 septembre 1671. Pierre Petit a donné des ouvrages de mathématiques & de physique que l'on estime encore. On a entr'autres: *l'Usage ou le moyen de pratiquer par une régle toutes les opérations du compas de proportion, avec une ample construction de l'un & de l'autre, augmentée des tables de la pesanteur & de la grandeur des métaux, & la réduction de toutes les mesures de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, à celle de Paris; la construction & l'usage du calibre d'artillerie*, in-8°, en 1625, selon le privilége; mais l'ouvrage ne parut que

plusieurs années après. 2. *Carte du gouvernement de la Cappelle. Discours chronologiques contenant l'intention, l'ordre, les maximes des parfaites chronologies*, in-4°, en 1636, à Paris. *Observations touchant le vuide, faites pour la premiere fois en France, contenues en une lettre à M. Chanut, résident pour sa majesté en Suède*, en 1647, in-4°. *Calculus duarum ecclipsium anni* 1652, *&c.* broch. *in-fol. Raisonnemens contre les pronostics de l'éclipse du soleil, du* 12 *août* 1654, avec une piéce de vers latins, & une autre en vers françois sur le même sujet, à Paris, 1654. *Discours touchant les remedes qu'on peut apporter aux inondations de la riviere de Seine dans Paris, avec la carte nécessaire*, in-4°, à Paris, en 1668. A la fin de l'*Astronomia physica* de J. B. Duhamel, il y a une lettre & trois petits traités de M. Petit; le premier sur l'éclipse du soleil du 14 novembre 1659; le second, sur la latitude de Paris, & la déclinaison de l'aimant dans cette ville, en latin. C'est l'extrait d'une plus longue dissertation ou lettre qu'il avoit adressée à M. Sauval, pour être mise dans l'*Histoire de la ville de Paris*. Le troisiéme est, *De novo systemate mundi*, contre l'*Abrégé de l'astronomie inférieure*, publié par un anonyme, en 1645. La lettre qui précéde ces trois traités, est une réponse à une autre de M. Duhamel, dans laquelle celui-ci donne à M. Petit les titres de *chevalier, seigneur de Portail. Avis & sentimens de* Pierre Petit *sur la jonction proposée des mers Océane & Méditerranée, par les rivieres d'Aude & de la Garonne, &c.* in-4°. *Dissertation sur la nature des cometes, avec un Discours sur les pronostics des éclipses & autres matieres curieuses, &c.* in-4°, à Paris, en 1665. Petit fit cette dissertation par ordre de Louis XIV. On trouve plusieurs autres petits ouvrages du même dans les journaux des savans de 1666 & de 1667, touchant la profondeur de la mer, la nature de l'eau qui est au fond, sur l'éclipse de lune du 16 juin 1666, & sur un passage de Pline restitué à cette occasion, &c. La même année 1666, il donna une longue lettre touchant le jour auquel on doit célébrer la fête de Pâque. On la trouve dans le *Journal des savans du* 15 *mars* 1666, & dans les *Mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le pere Desmolets, *tome I, part. I.* La lettre de M. Petit, au sujet d'un passage de Pline, insérée dans le même journal du 21 juin 1666, se retrouve aussi dans le même volume desdits Mémoires, dans la lettre d'un professeur d'Angers au sujet de la correction que le pere Hardouin a faite dans son édition de Pline, du même passage de cet ancien auteur dont il s'agit dans la lettre de M. Petit. Au reste ce prétendu professeur d'Angers est le pere Desmolets de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de la rue S. Honoré. Enfin on a encore de M. Petit des *Dissertations académiques sur la nature du chaud & du froid, avec un discours du cylindre arithmétique inventé par l'auteur*, in-12, à Paris, en 1671. Une dissertation sur la figure & l'extension de l'ame, à M. de la Chambre, médecin, &c. M. Petit étoit en relation avec M. Cassini, avec M. Descartes, & la plupart des célébres philosophes de son temps. Il avoit visité tous les ports de mer par ordre de Louis XIII & du cardinal de Richelieu, & il avoit fait quantité d'expériences sur les pierres d'aimant, & sur beaucoup d'autres objets qui sont considérés par la physique. * *Mémoires du temps*. Le Clerc, *biblioth. du Richelet, &c.*

PETIT (Pierre) Parisien, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, académicien de Padoue, dans le XVII siécle, étoit médecin de profession, & cependant s'appliqua moins à l'exercice de la médecine, qu'à l'étude des belles lettres. Il excella principalement dans la poësie latine, & dans la connoissance de l'histoire. Nous avons trois traités physiques de lui: l'un *du mouvement des animaux*; le second, *des larmes*; & le troisiéme, *de la lumiere*; deux ouvrages de médecine, dont l'un est le traité *de la nouriture qui se peut tirer de l'eau*; & l'autre qui a été imprimé à Londres en 1726, *in*-4°, est un commentaire sur les trois premiers livres d'Arétée. Mais les ouvrages qui lui ont donné plus de réputation, sont ses poësies & ses dissertations sur différens points de l'histoire. Ses vers le firent recevoir dans l'académie de Padoue, & lui firent tenir sa place dans la pleiade de Paris. C'est ainsi que les savans appelloient l'assemblage des sept plus habiles poëtes Latins qui fussent dans cette capitale du royaume, par allusion à cette constellation composée de sept étoiles. Nous avons un beau recueil de ses poësies, qu'il fit imprimer en 1683, & qu'il dédia à M. Nicolai, premier président en la chambre des comptes, avec un traité de la fureur poëtique, qui est très-curieux. Il fit depuis imprimer quelques petits poëmes, savoir, un sur les regrets de la ville de Paris, privée de la présence du roi; un sur le thé; un sur la chicane, qu'il composa contre un de ses alliés, qui lui avoit suscité un procès; outre qu'il laissa quantité d'autres poësies, dont on poura faire un second recueil. Il a donné aussi au public un traité des Amazones; un autre de la Sibylle; un volume d'observations mêlées, divisé en quatre livres, où il restitue quantité de passages qui sembloient désespérés, & où il en explique plusieurs qu'on n'avoit point entendus jusqu'ici. Ce volume fut imprimé à Utrecht en 1682, & on en a trouvé un second dans son cabinet après sa mort arrivée le 13 décembre 1687, lorsqu'il étoit âgé d'environ 71 ans. On a trouvé encore plusieurs belles dissertations de lui, que ses héritiers ont entre les mains; une de l'esprit de l'homme; une des antropophages; une du nepenthès, célébré par Homere, imprimée à Utrecht en 1689, *in*-8°; une de Bacides & des nymphes; une de la croix; & une de la religion chrétienne. * *Mémoires du temps*. Voyez *son éloge*, par l'abbé Nicaise, son ami, *Journal des savans*, 12 janvier 1688, & sa vie à la tête de ses commentaires sur Arétée. Le pere Niceron qui en a donné un long article dans le tome XI de ses *Mémoires*, avec des additions dans le tome XXII, n'a pas cité la piéce suivante: *Petri Petiti ad Guillelmum Lamonium, Senatûs principem, rusticantem, elegia*; à Paris, Martin, 1660, *in*-4°, huit pages.

PETIT (Antoine le) sieur de la Garenne, prêtre recommandable par sa piété, sa douceur, son humilité, sa charité, étoit né à Caen le 4 mai 1616, & fut pourvu à l'âge de 16 ans d'une prébende dans l'église collégiale du Saint Sépulcre de la même ville. Mais le desir d'être utile aux autres par la prédication, le porta à résigner ce bénéfice à un ecclésiastique qui avoit été son précepteur, & avec lequel il vécut dans une étroite union jusqu'à la mort de celui-ci. Ses liaisons avec plusieurs personnes dont les sentimens ne plaisoient pas, le mirent mal dans l'esprit de son évêque, qui lui ôta toute direction, & tout exercice de la prédication. Cependant il a mérité les éloges de M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui le comble de louanges dans ses Origines de Caen, où il ne fait pas difficulté de dire que M. le Petit profita de son interdit pour achever de se consommer, auprès des peres de l'Oratoire, dans toutes les vertus convenables à son état. Il mourut âgé de 60 ans, le 10 novembre 1676. Il est auteur du *Catéchisme de la dévotion*, qui fut imprimé à Lyon après sa mort en 1680, sous le nom d'un autre. Il avoit fait aussi un traité sur le jubilé & sur les indulgences, imprimé à Caen en 1662, & il a laissé plusieurs autres ouvrages qui sont encore manuscrits. Il a eu deux freres qui se sont distingués par leurs talens, mais on ne connoît d'eux aucun ouvrage imprimé. FRANÇOIS qui étoit le plus jeune, eut un fils nommé *Adrien* qui eut du génie pour la poësie françoise, comme il l'a fait voir par plusieurs piéces qui ont mérité l'approbation qu'on leur a donnée. Il mourut à la bataille de Nervinde, aux pieds du duc de Chartres auquel il étoit attaché, l'an 1693, âgé de 44 ans.

PETIT (Paul) licencié de Sorbonne, né à Dijon le 21 janvier 1671, mort dans la même ville le 3 septembre 1734, étoit un bel esprit, de qui l'on a les piéces suivantes. 1. *Virgile virai en bourguignon*, *livre*

premier : à Dijon, 1718, *in*-12, & *deuxiéme livre*, 1719, *in*-12. L'ouvrage de M. Petit dans ce second livre, ne commence qu'au septiéme vers de la seiziéme page ; ceux qui précédent sont, dit-on, de M. Pierre Dumay, conseiller au parlement de Bourgogne, à Dijon. 2. *Sonnet en bouts rimés*, dans le *Journal de Verdun*, juillet 1723. 3. Deux sonnets en bouts rimés à l'honneur de M. Bouhier, nommé premier évêque de Dijon ; à Dijon 1726. 4. Divertissement au sujet de la naissance de M. le Dauphin, chanté par M. de la Briffe, intendant de Bourgogne, le 2 octobre 1729 ; à Dijon, 1729. 5. Relation des réjouissances qui se sont faites à Dijon à la naissance de M. le Dauphin ; à Dijon, 1729, *in*-4°, & dans le *Mercure* de janvier 1730. 6. Divertissement exécuté en présence de son alt. sérénis. M. le duc, gouverneur de Bourgogne, le 10 mai 1730, à Dijon, 1730, *in*-4°. 7. Divertissement pour le jour de la fête de M. le comte de Tavannes, brigadier des armées du roi, & son premier lieutenant général en Bourgogne ; à Dijon 1730, *in*-4°. 8. Ode à M. Bouhier, premier évêque de Dijon ; à Dijon, 1732, *in*-4°. 9. *Catéchisme*, imprimé par ordre de M. l'évêque de Dijon. M. Petit en est auteur, de même que du mandement qui est à la tête : Dijon, 1733, *in*-12. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*.

PETIT (François Pourfour du) médecin, de l'académie royale des sciences de Paris, naquit dans cette ville le 24 juin 1664, de parens qui étoient dans le commerce, & qu'il perdit étant encore enfant. Ses études lui couterent beaucoup d'application & de peine, & il y réussit peu, par un défaut de mémoire qui se montroit également par la difficulté d'apprendre & par celle de retenir. Il ne trouva de la facilité que lorsqu'il fut dans sa seconde année de philosophie ; la physique de Descartes que son professeur enseignoit, lui plut, & l'attacha. Il étoit né pour cette étude, & il en a fait toute sa vie le principal objet de son application. S'étant mis à voyager presque au sortir de son cours, il parcourut la plus grande partie des provinces du royaume & de la Flandre, observant par-tout la nature & recherchant avec soin le commerce de ceux qui l'avoient observée. Un de ceux avec qui la liaison devint plus intime, & dont il retira aussi le plus d'instruction, fut M. Blondin établi à la Rochelle, bon cartésien, qui avoit une bibliothéque choisie, un jardin de plantes médicinales, & un cabinet de curiosités naturelles. M. Blondin lui apprit l'ostéologie sur un squelette humain, lui montra la position des viscères, l'anatomie du cerveau, celle des yeux & de l'oreille, tant sur l'homme que sur divers animaux, & finit par lui conseiller de se faire médecin. M. Petit (car il n'a été connu que sous ce nom) suivit ce conseil, alla à Montpellier vers la fin de 1687, y étudia la médecine sous M. Chirac, fit un cours de chymie, & ayant reçu le bonnet de docteur, revint à Paris en 1690, âgé de 26 ans. Il y suivit avec soin les cours d'anatomie de M. Duverney, de botanique de M. de Tournefort, & de chymie de M. Lemery, & s'acquit bientôt l'estime & l'amitié de ces trois grands hommes ; il disséquoit, il opéroit & il herborisoit tour à tour avec eux. Il se mit aussi au fait de la chirurgie pratique, & pendant six mois il alla avec M. de Tournefort faire les pansemens des blessés à l'hôpital de la Charité. Les années 1691 & 1692 se passerent dans ces exercices. C'étoit le fort de la guerre commencée en 1688. La Flandre en étoit le principal théatre. M. Petit se présenta pour aller servir dans les hôpitaux du roi destinés à l'armée : il fut agréé, & partit le premier avril 1693. Il travailla successivement dans les hôpitaux de Mons, de Namur & de Dinant, & par-tout il donna des preuves de son zèle, de son désintéressement & de sa capacité. Il fit établir dans les hôpitaux mêmes des laboratoires de chymie & des chambres d'anatomie ; il exerçoit en même temps ses éléves à connoître les plantes, à les cueillir & à les préparer dans la saison & dans les circonstances les plus convenables, soit pour en tirer les remédes, soit pour les garder & en faire un sujet d'étude. C'est ainsi qu'il assembla dès-lors, & qu'il dessécha un grand nombre de plantes qui firent le commencement d'un herbier de 30 gros volumes *in-folio* qu'il a laissés. Il revint à Paris après la paix de Ryswick en 1697, & l'année suivante il se rendit au camp de Compiégne où il fut chargé des malades avec M. Prouvenza médecin inspecteur des hôpitaux. La succession à la couronne d'Espagne ayant rallumé la guerre en Europe, M. Petit servit successivement dans les hôpitaux à Ruremonde, à Bruxelles & dans quelques autres villes des Pays-Bas pendant tout le cours de cette guerre. Enfin après la paix d'Utrecht en 1713, il se fixa à Paris, s'y maria en 1717, entra à l'académie des sciences en 1722 ; & trois ans après il y obtint la place de pensionaire anatomiste, vacante par la vétérance de M. Duverney. Depuis qu'il se fut fixé à Paris, il se livra beaucoup plus au cabinet qu'aux fonctions extérieures. Comme il avoit étudié particuliérement tout ce qui regarde les maladies des yeux, il étoit sans cesse consulté sur cette partie de la médecine, principalement pour l'opération de la cataracte, qui lui a presque toujours réussi. Il avoit imaginé & fait construire un *ophthalmométre*, instrument destiné à mesurer les parties de l'œil, & plusieurs autres machines pour constater ce qu'il avançoit sur toute cette matiere, ou pour diriger la main de ceux qui ont à opérer sur cet organe délicat. Le peu d'ouvrages qu'il nous a donnés roule aussi principalement sur cette matiere. Ces ouvrages sont : *Trois lettres d'un médecin des hôpitaux du roi à un autre médecin de ses amis* ; à Namur, 1710, *in*-4°. M. Petit n'en fit tirer que 200 exemplaires. Ces trois lettres sont sur un nouveau systême du cerveau ; & contiennent de plus une dissertation sur le sentiment, & plusieurs expériences de chymie, contraires au systême des acides & des alcalis ; enfin une critique de trois especes de *Chrysosplenium* des instituts de M. de Tournefort ; & trois nouveaux genres de plantes (*Prouvenzalia Palustris*,) du nom de M. Prouvenza que M. Petit donna à cette plante, *Calamus Aromaticus*, & *Dantia palustris*, du nom de M. Danty d'Isnard, de l'académie des sciences. 2. *Dissertation sur une nouvelle méthode de faire l'opération de la cataracte* ; à Paris, 1727, *in*-12. Dans le tome troisiéme, seconde partie des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, imprimé en 1727, on trouve une dissertation de M. Petit sous le même titre ; c'est apparemment le même ouvrage. 3. *Lettre dans laquelle il est démontré que le crystallin est fort près de l'uvée*, & où l'on rapporte de nouvelles preuves de l'opération de la cataracte ; à Paris, 1729, *in*-4°. 4. *Lettre contenant des réflexions sur ce que* M. Hecquet, docteur en médecine, a fait imprimer *touchant la maladie des yeux* ; à Paris 1729, *in*-4°. 5. *Lettre contenant des réflexions sur des découvertes faites sur les yeux* ; à Paris, 1732, *in*-4°. Nous ne parlons point de ce qui se trouve du même dans les *Mémoires de l'académie des sciences*. M. Petit est mort le 18 juin 1741. * Voyez son éloge par M. de Mairan, dans le volume des *Mémoires de l'académie des sciences* pour l'année 1741.

☞ PETIT (Jean-Louis) célébre chirurgien, naquit à Paris, le 13 mars 1674, d'une famille honnête. Il fit paroître, dès sa plus tendre naissance, une vivacité d'esprit & une pénétration peu communes à cet âge : ce qui excita pour lui dans M. Littre, célébre anatomiste, qui demeuroit dans la maison de son pere, une véritable tendresse, à laquelle le jeune Petit parut toujours fort sensible. L'attachement de cet enfant & sa curiosité naturelle le conduisoient quelquefois à la chambre où M. Littre faisoit ses dissections. Dès lors on crut appercevoir en lui le germe de ses talens pour la chirurgie. Les dissections faisoient son amusement, bien loin

loin de l'effrayer ; & on le trouva un jour dans un grenier, où croyant être à couvert de toute surprise, il coupoit un lapin, qu'il avoit enlevé, dans le dessein d'imiter ce qu'il avoit vu faire à M. Littre. Cet habile anatomiste augura très-avantageusement de cette inclination, & se fit un plaisir de la cultiver. Le jeune Petit, dès l'âge de sept ans, assistoit réguliérement aux leçons de M. Littre. Il fit des progrès si rapides, qu'il avoit à peine 12 ans, quand celui-ci lui confia le soin de son amphithéatre. Il apprit ensuite la chirurgie sous M. Castel & sous M. Maréchal, & fut reçu maître en chirurgie en 1700. Il s'acquit une si grande réputation dans la pratique de cet art, qu'il fut appellé, en 1726, par le roi de Pologne, aïeul de madame la Dauphine, & en 1734, pour dom *Ferdinand*, aujourd'hui roi d'Espagne. Il rétablit la santé de ces princes, qui lui offrirent de grands avantages pour le retenir ; mais il aima mieux revenir en France. Il fut reçu de l'académie des sciences en 1715, devint directeur de l'académie royale de chirurgie, fit des découvertes importantes, inventa de nouveaux instrumens pour la perfection de la chirurgie, & mourut à Paris le 20 avril 1750, à 77 ans. On a de lui 1°. un excellent traité sur les maladies des os, dont la meilleure édition est celle de 1728 ; 2°. plusieurs savantes dissertations, dans les mémoires de l'académie des sciences, & dans le premier volume des mémoires de celle de chirurgie. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

PETIT-DIDIER (Dom Matthieu) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, abbé de S. Pierre de Senones, & enfin promu à l'évêché de Macra par le pape Benoît XIII. Ce religieux né au bourg de S. Nicolas en Lorraine, le 18 décembre 1659, fit ses premieres études au collége des Jésuites de Nanci, & entra au noviciat dans l'abbaye de S. Michel le 18 mai 1675. Il y fit profession le 5 juin de l'année suivante, & y fit ses études de philosophie & de théologie. N'étant encore que soudiacre, le chapitre général de sa congrégation tenu en 1682, le destina pour enseigner la philosophie & la théologie aux jeunes religieux du même monastere. Quelque temps après on le mit à la tête d'une espece d'académie composée de plusieurs religieux, avec lesquels il entreprit la lecture des premiers peres de l'église. Le célébre M. Du Pin éprouva le premier que ce religieux joignoit, comme ce docteur l'a dit lui-même, à une grande étude beaucoup de talens pour la composition. C'est ce que Dom Petit-Didier fit paroître dans trois volumes *in-8°* de *Remarques sur les premiers tomes de la bibliothéque ecclésiastique de M. Du Pin.* Le premier volume parut en 1691 ; le second en 1692, & le troisiéme en 1696. Ces remarques étoient en partie le fruit des réflexions & des notes de l'académie dont on vient de parler, dans laquelle plusieurs Bénédictins étoient occupés sous la direction du pere Petit-Didier à la lecture des Peres, & lisoient en même temps la bibliothéque de M. Du Pin. Dom Petit-Didier les ayant cru assez importantes pour être données au public, les revit, les fortifia, les augmenta, & les fit paroître. Dans le même temps il travailloit sérieusement à répondre aux *Entretiens de Cléandre & d'Eudoxe*, du pere Daniel, contre les fameuses lettres au Provincial que tout le monde sait être de M. Pascal. La réponse du pere Petit-Didier est en dix-sept lettres, sous le titre d'*Apologie des lettres provinciales de Louis Montalte, contre la derniere réponse des PP. Jésuites, intitulée ; Entretiens de Cléandre & d'Eudoxe.* La premiere de ces dix-sept lettres est datée du 6 juillet 1696 ; c'est par erreur qu'on a mis 1697, dans l'imprimé : la seconde du 31 du même mois, & de la même année, quoiqu'on y lise encore 1697 ; la troisiéme, du 20 août 1696, & la quatriéme du 20 octobre suivant. Ces quatre lettres furent imprimées ensemble en 1697, *in-12*. Les suivantes ne tarderent pas à paroître ; la cinquiéme, du 20 juin 1697 ; la sixiéme du 12 juillet ; la septiéme, du 2 août ; & la huitiéme du même mois 1697, parurent aussi la même année de leur date. Les quatre lettres suivantes, savoir, la neuviéme, du 14 septembre 1697 ; la dixiéme, du 9 octobre de la même année ; la onziéme, du 2 novembre suivant ; & la douziéme, du 26 du même mois, furent imprimées en 1698, & l'on y joignit l'Epître de M. Despreaux sur l'amour de Dieu, & un Cantique de M. Racine sur le même sujet, tiré de la tragédie d'Athalie. Enfin la même année 1698, on imprima la treiziéme lettre datée du 10 décembre 1697 ; la quatorziéme, du 20 du même mois ; la quinziéme, du 4 janvier 1698 ; la seiziéme, du 16 suivant ; & la dix-septiéme, du premier février. Cette dix-septiéme lettre est suivie d'une dix-huitiéme écrite au pere de Lingendes en 1652, touchant le livre du pere le Moine Jésuite, intitulé : *la Dévotion aisée.* Mais cette dix-huitiéme lettre n'est point du pere Petit-Didier, qui n'étoit pas né lorsqu'elle fut écrite ; il l'a seulement fait réimprimer, comme ayant un vrai rapport aux matieres traitées dans les autres lettres. Cependant quoique dom Petit-Didier ait toujours passé pour l'auteur de cette apologie des Lettres Provinciales, qu'il l'ait souvent avoué à ses amis, & que le fait soit très-certain ; il jugea à propos de désavouer cet ouvrage, & de déclarer que c'étoit témérairement & faussement qu'on le lui imputoit. Ce désaveu se trouve dans une lettre écrite au cardinal Corradini du 30 septembre 1726, & imprimée la même année à Rome, dans un recueil de piéces intitulé : *Documenta sanæ & orthodoxæ doctrinæ P. Matthæi Petit-Didier*, in-folio, pag. 4. Les autres piéces de ce petit recueil sont, une protestation de ses sentimens, du 28 février 1721, sur les matieres contestées depuis Innocent X, Alexandre VII, & Clément XI ; des lettres testimoniales du suffragant de Basle, sur sa vie, ses mœurs & sa doctrine ; enfin un acte passé à Rome pardevant notaire, le 13 septembre 1726. Dans cet acte dom Petit-Didier nous apprend, ou plutôt nous confirme, 1°. Que vers l'an 1700, il a donné au public des *Dissertations critiques, historiques & chronologiques (latines) sur l'Ecriture sainte de l'ancien Testament*, dédiées au duc de Lorraine. C'est un *in-4°* imprimé à Toul en 1699. 2°. Qu'en 1724, il a fait imprimer à Luxembourg un traité théologique pour l'autorité & infaillibilité du pape, dédié à Innocent XIII. C'est contre ce traité que l'on a vu paroître le *Faux Prosélyte*, ou premiere lettre (de l'abbé de Bonnaire) au R. P. Petit-Didier, *in-4°* de 40 pages, datée du 18 mars 1724 ; une dissertation sur la faillibilité des papes par le pere de Gennes de l'Oratoire, &c. C'est aussi contre cet ouvrage que M. Lenfant emploie la fin de sa Dissertation historique & apologétique pour Gerson & pour le concile de Constance, dans le second volume de l'histoire de ce concile, de la deuxiéme édition d'Amsterdam. Outre ces ouvrages dont le pere Petit-Didier s'avoue l'auteur, on a encore de lui, 1. une *Dissertation historique & théologique, dans laquelle il examine quel a été le sentiment du concile de Constance, & des principaux théologiens qui y ont assisté, sur l'autorité des papes & leur infaillibilité*, suivie d'une autre Dissertation, où l'on examine, *Si en soutenant l'infaillibilité des papes en matiere de foi, on détruit les libertés de l'église Gallicane*, à Luxembourg 1725, *in-12*. Cet ouvrage est dédié à Benoît XIII. C'est une suite de son traité de l'infaillibilité, &c. 2. La *Justification de la morale & de la discipline de l'église de Rome & de toute l'Italie, contre le Parallele de la morale des païens & de celle des Jésuites*, in-12, en 1727. 3. *La défense de la préséance des Bénédictins en Lorraine, sur les chanoines réguliers*, en trois mémoires imprimés en 1698 ou 1699. 4. *Lettre à Dom Guillemin.* Cette lettre est en faveur de la bulle *Unigenitus*, & des instructions pastorales du cardinal de Bissi sur le même sujet. Elle a été imprimée *in-4°*, avec des réflexions en forme de réfutation. 5. Plusieurs brochures pour maintenir l'autorité du prince de Lorraine contre les entreprises de l'official de Toul. On trouve une de ses lettres dans le premier volume des œuvres posthu-

mes du pere Mabillon : elle est adressée à ce savant Bénédictin, au sujet de son Traité des études monastiques. On le croit encore auteur d'un ouvrage anonyme, & sans nom d'imprimeur, mais qui a été imprimé à Metz chez Brice Antoine, & qui a pour titre : *Traité historique & dogmatique des priviléges & exemptions ecclésiastiques*, in-4°, en 1699. Il défendit les curés de Veroncourt & de Lorrey, contre les censures de l'official de Toul, par trois lettres imprimées *in*-12. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits, entr'autres un Traité de controverse; des Dissertations historiques, critiques & chronologiques sur le nouveau Testament en latin; un petit ouvrage qui contient des remarques sur l'ouvrage du feu pere le Brun de l'Oratoire, touchant les Liturgies ; un assez gros recueil manuscrit tiré des ouvrages de S. Augustin; & plusieurs autres recueils tirés de quelques autres peres. En 1699, le premier d'août, dom Petit-Didier fut élu abbé de Bonzonville ; mais cette élection fut sans effet, son altesse royale de Lorraine ayant en même temps nommé à cette abbaye le prince François son frere. En 1715, le 28 septembre, il fut élu abbé de Senones ; & après plusieurs années de contestations avec M. le prélat de Bonzey, dévolutaire de la même abbaye, il fut maintenu en possession du bénéfice. Il fit le voyage de Rome en 1725, & le pape Benoît XIII le nomma en 1726, évêque de Macra *in partibus infidelium*, & lui accorda un indult pour l'élection de son abbaye à perpétuité. Benoît XIII voulut faire lui-même la cérémonie de sa consécration ; & en lui mettant la mitre sur la tête, il le félicita sur ce qu'il avoit écrit en faveur du S. Siége ; c'est-à-dire en faveur de la prétendue infaillibilité des papes & des autres prétentions ultramontaines, & contre les libertés de l'église Gallicane. Ce religieux évêque mourut subitement dans son abbaye de Senones, le quatorziéme de juin 1728, dans la 69e année de son âge. * *Mémoires du temps. Documenta sanæ & orthodoxæ doctrinæ P. M.* Petit-Didier. *Mémoires de Trévoux, mars 1726.* Du Pin, *XVIII siécle, tome VII.* D. Ceillier, préface du premier volume de l'*histoire des aut. sacr. & eccl.* &c.

PETIT-PIED (Nicolas) Parisien, & d'une famille très-honorable, fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne le 20 d'août 1658, & conseiller-clerc au châtelet en 1662. Il avoit rempli pendant quelque temps la cure de S. Martial à Paris, qui a été réunie depuis à celle de S. Pierre des Arcis, & il est mort en 1705, souchantre & chanoine de l'église de Paris. Il étoit âgé d'environ 75 ans. Il y avoit déja plusieurs années qu'il exerçoit la charge de conseiller-clerc au châtelet de Paris, en même temps qu'il possédoit la cure de S. Martial, lorsqu'en 1678, ayant prétendu présider en l'absence de MM. les lieutenans, parcequ'il se trouvoit alors le plus ancien, les conseillers-laics reçus depuis lui s'y opposerent, & prétendirent que les clercs n'avoient pas le droit de *présider* & de *décaniser*. M. Petit-Pied en forma plainte, & fit ses protestations ; mais la contestation s'étant échauffée, il intervint arrêt définitif donné le 17 mars 1682, qui décida en faveur des conseillers-clercs. Toutes les recherches que M. Petit-Pied fut obligé de faire dans la poursuite de ce procès, qui dura plusieurs années, ont donné occasion à un excellent ouvrage, dans lequel il traite au long *du droit & des prérogatives des ecclésiastiques dans l'administration de la justice séculiere.* C'est un gros *in*-4°, qui fut approuvé par M. Pirot, dès 1683, & pour l'impression duquel le privilége du roi fut obtenu la même année, & qui cependant n'a été imprimé qu'en 1705 à Paris, aux dépens de l'auteur, chez Muguet. On trouve à la tête les arrêts rendus sur l'affaire qui avoit donné lieu à l'ouvrage. * *Mémoires du temps.*

PETIT-PIED (Nicolas) neveu de Nicolas PETIT-PIED, *dont on vient de parler*, naquit à Paris le 4 août 1665. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fit sa licence avec distinction, & prit en 1692 le bonnet de docteur de la maison & société de Sorbonne. Dès 1701 il fut fait professeur de l'écriture sainte dans les écoles de Sorbonne. La même année 1701, ayant signé, avec 39 autres docteurs, le fameux cas de conscience, dont on a publié l'histoire en huit volumes *in*-12, il reçut le 6 avril 1703 un ordre de sa majesté qui l'exiloit à Beaune. Voyez sur cela le tome I & le tome VI de l'histoire du cas de conscience. Quelque temps après il quitta Beaune, & rendit compte à M. de Vaubreuil, son frere, des motifs qui lui avoient fait prendre ce parti. Sa lettre a été imprimée. Le lieu de sa retraite fut d'abord fort secret. Il se retira ensuite en Hollande, où il étoit dès 1705, & où il est demeuré jusqu'en 1718, qu'il eut la permission de venir à Troyes & ensuite à Paris. En 1719, au *prima mensis* de juin, la faculté de théologie, d'un consentement unanime, rétablit M. Petit-Pied dans la place de docteur, & dans tous les droits & fonctions qui y sont attachés ; & il alla sur le champ prendre séance selon son rang d'ancienneté. Le 6 suivant, il fut rétabli dans la maison de Sorbonne ; mais dès le mois de juillet, la conclusion de son rétablissement fut bâtonnée. M. de Lorraine, évêque de Bayeux, dont M. Petit-Pied étoit le théologien, étant mort le 9 juin 1728, on vint le 12 suivant chez M. Petit-Pied, dans le dessein de l'arrêter ; mais il se sauva, se retira de nouveau en Hollande, obtint son rappel en 1734, & vécut toujours depuis à Paris, où il est mort le 7 janvier 1747, à cinq heures du matin, sur la paroisse de S. Roch. M. Petit-Pied est auteur d'un grand nombre d'écrits : en voici la liste, telle qu'il l'avoit dressée lui-même, à la sollicitation de quelques personnes qu'il honoroit de son amitié.

1. *Dissertation sur l'inspiration des livres saints.* M. Petit-Pied dicta cette dissertation en latin dans les écoles de Sorbonne, lorsqu'il y fut nommé professeur de théologie ; & M. d'Argentré, mort évêque de Tulles, l'adopta & la publia dans ses *Elementa theologica*, en 1702.

2. *Résolution du* fameux *cas de conscience*, dressée & signée par 40 docteurs de la faculté de théologie de Paris, le 20 juillet 1701 ; dans l'*Histoire du cas de conscience*, tome I, page 36.

3. *Lettre à M. de Roquette*, évêque d'Autun, du 3 août 1703 : dans l'*Histoire du cas de conscience*, tome I, au recueil des piéces, page 28.

4. *Réponse & déclaration* de M. Petit-Pied *à M. l'évêque d'Autun*, du 16 août 1704 : ibid. tome VI, p. 16 & suiv. La déclaration est touchant les livres que l'église approuve ou condamne.

5. *Additions à l'histoire du cas de conscience.* Ces additions, qui concernent principalement M. Petit-Pied, sont restées manuscrites.

6. *Réponse à la lettre de M. Vivant*, syndic de la faculté de théologie de Paris, du 14 septembre 1704 : la réponse est du 17 octobre suivant ; dans l'*histoire du cas de conscience*, tome VI, page 116.

7. *Notes sur le discours de M. Portail*, avocat général, fait en présentant au parlement les lettres patentes du roi pour l'enregistrement de la bulle *Vineam Domini*, &c. du 16 juillet 1705 ; ibid. tome VII, page 92.

8. *Lettre de M. Petit-Pied à M. de Vaubreuil, son frere*, du 7 novembre 1704, à l'occasion des suites de l'affaire du cas de conscience ; ibid. tome VI, p. 176.

9. *Lettre apologétique à monseigneur le chancelier :* cette belle lettre, de 78 pages, petit caractere, doit être de janvier ou de février 1705 ; elle a été imprimée à la tête du tome I de l'*Examen pacifique* de M. Petit-Pied, en 1749, *in*-12. C'est une apologie de sa conduite dans l'affaire du cas de conscience & de ses suites.

10. *Præloquium ad opus Antonini Reginaldi, ordinis Prædicatorum, de mente concilii Tridentini circa gratiam se ipsâ efficacem :* à la tête même de l'ouvrage de Reginaldus, à Anvers (Hollande) 1706, *in-folio.* M. Petit-Pied est aussi l'éditeur des piéces qui sont à la suite du même ouvrage, savoir : *Epistolæ antehac inedita Petri de Soto, ordinis Prædicator. ad Ruardum Tapperum, doctorem Lovaniensem, & ejusdem Tapperi ad Petrum de Soto : item Epistola Judoci Ravesteyn Tiletani, & ejusdem Tapperi ad Tiletanum, doctorem Lovaniensem.*

11. Trois chapitres de l'ouvrage de M. Fouillou, intitulé : *Justification du silence respectueux*, savoir, le chap. 5 du tom. I, & les chap. 40 & 41 du tome III.

12. Deux *Lettres à une dame sur les excommunications injustes ;* la premiere, du 16 novembre 1707, où l'on examine 1°. si l'on doit les craindre, 2°. si on doit les garder; la seconde, du premier avril 1708, sur le même sujet, pour servir de réponse à un libelle intitulé, *Préservatif*, &c.

13. *Obedientiæ credulæ vana religio ; seu silentium religiosum in causâ Jansenii explicatum, & salvâ fide ac auctoritate ecclesiæ vindicatum adversus theologum Leodiensem, aliosque obedientiæ credulæ defensores. Opus in duas partes divisum.* En Hollande 1708, 2 vol. *in*-12, le premier de près de 600 pages, le second de 608 pages.

14. Troisiéme *Lettre à une dame sur les excommunications injustes*, du 13 octobre 1708, avec des réflexions sur un libelle intitulé, *second Préservatif*, &c.

15. *Du refus de signer le formulaire*, pour servir de réponse à un écrit, qui a pour titre, *second Préservatif*, 1709, 5 septembre, *in*-12 de près de 500 pages, imprimé en Hollande.

16. *Lettre à M. l'évêque de Tournai, par laquelle on lui dénonce la doctrine pernicieuse que les Jésuites enseignent dans son séminaire*, du 2 décembre 1709 : cet évêque étoit M. de Beauvau, depuis archevêque de Narbonne. *Seconde lettre au même prélat, pour servir de réponse à la plainte du pere Philippe, Jésuite, supérieur du séminaire*, du 7 octobre 1710.

17. *Le pere Desirant, ou Histoire de la fourberie de Louvain*, 1710, *in*-12.

18. *Elogium funebre illustriss. ac reverendiss. D. Petri Codde, archiepiscopi Sebasteni, per fœderatum Belgium vicarii apostolici*, 1711, imprimé plusieurs fois.

19. *Defensio memoriæ ejusdem D. Petri Codde*, 2 maii 1711.

20. *Justification de la mémoire de M. Pierre Codde*, archevêque de Sébaste, vicaire apostolique dans les Provinces-Unies, contre un décret de l'inquisition du 18 janvier 1711, en deux parties; 29 juin 1711.

21. Edition du livre de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, intitulé, *Eclaircissemens sur l'autorité des conciles généraux & des papes*, contre M. de Schelstrate, avec un avertissement de l'éditeur, du 29 juin 1711, *in*-8°.

22. *De l'injuste accusation de jansénisme : Plainte à M. Habert*, docteur en théologie de la maison & société de Sorbonne, à l'occasion des défenses de l'auteur de la théologie du séminaire de Châlons, contre un libelle intitulé, *Dénonciation de la théologie de M. Habert, adressée à son éminence M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, & à M. l'évêque de Châlons-sur-Marne*, 16 avril 1712, *in*-12 de plus de 200 pages.

23. *Réflexions sur un écrit intitulé*, Mémoire de M. le dauphin, pour notre saint pere le pape, imprimé par l'ordre exprès de sa majesté, premier mai 1712.

24. *Lettres théologiques* contre le mandement & instruction pastorale de M. Henri de Thiard de Bissy, évêque de Meaux, sur le jansénisme, portant condamnation des instructions théologiques du pere Juénin (prêtre de l'Oratoire) 6 juillet 1712. Les trois ou quatre premieres lettres, & le mémoire joint à la treiziéme sont, pour le fonds, de M. l'abbé le Séne d'Ettemar, si connu par d'autres ouvrages. M. Petit-Pied a revu lesdites lettres, & y a joint les autres.

25. *Lettre à M. le Peletier*, docteur de Sorbonne, abbé de S. Aubin d'Angers, au sujet de ce qu'à la fin de la quatorziéme lettre théologique contre M. de Bissy, on lui attribue mal-à-propos un éloge de M. Henri Arnauld, évêque d'Angers, prononcé dans l'académie de la même ville, par un autre M. le Pelletier ; du 8 novembre 1712.

26. *Lettre à messire Henri de Thiard de Bissy*, à l'occasion des lettres théologiques, écrites depuis peu contre son mandement, au sujet de la plainte que ce prélat avoit faite de ce qu'on attribuoit la composition de son mandement au pere Doucin, Jésuite ; du 7 décembre 1712.

27. *Epistola (nomine patris* Quesnel *scripta) ad Clementem XI, occasione congregationis à suâ sanctitate institutâ pro examine Considerationum moralium in novum Testamentum ;* juillet, 1712.

28. Édition & avertissement du recueil de piéces touchant l'histoire de la compagnie de Jesus, écrite par le pere Jouvancy, de la même compagnie, *in*-12, 1713.

29. *Idée générale de la nouvelle constitution* (du pape Clément XI) *contre le livre des réflexions morales* (du pere Quesnel) *sur le nouveau Testament ;* du 13 octobre 1713, *in*-12. Il y a eu trois éditions de cet ouvrage : M. Petit-Pied préféroit la troisiéme, dont l'avertissement est du premier mars 1714.

30. *Examen des faussetés sur les cultes Chinois, avancées par le pere Joseph Jouvanci, Jésuite, dans l'histoire de la compagnie de Jesus ;* traduit d'un écrit latin, composé par le R. P. Minorelli, de l'ordre de S. Dominique, missionaire à la Chine, 1714, *in*-12 de 184 pages, sans l'avertissement du traducteur. L'écrit latin n'est pas, au reste, du pere Minorelli, qui n'a jamais été à la Chine, quoiqu'en dise le titre ; il est de M. Maigrot, évêque de Conon, vicaire apostolique à la Chine.

31. *Régles de l'équité naturelle & du bon sens, pour l'examen de la constitution du 8 septembre 1713, & des propositions qui y sont condamnées, comme extraites du livre des Réflexions morales sur le nouveau Testament*, 1714, *in*-12.

32. *Lettre à M. Thémiseuil* (Belair de Saint-Hyacinthe, de Troyes,) *sur une Bibliothéque satyrique, faussement attribuée à MM. de Port-Royal ;* du 8 janvier 1714, *in*-12. Thémiseuil est l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, donné sous le nom de *Mathanasius*.

33. *Résolutions de quelques doutes sur le décret des docteurs de Sorbonne, par rapport à l'enregistrement de la Constitution de N. S. P. le pape Clément XI*, du 8 septembre 1713 ; ces résolutions sont datées du 22 février 1714.

34. Avertissement servant de préface au mandement ou instruction pastorale de M. de Coislin, évêque de Metz, pour la publication de la bulle *Unigenitus ;* & sur l'arrêt du conseil d'état du roi, qui supprime ce mandement ; cet avertissement, où l'on montre ce qu'il y a de répréhensible dans le mandement, &c. est du 26 juillet 1714, *in*-12.

35. Avertissement pour servir de préface générale à un recueil de trois piéces anciennes, qu'on a réunies ; savoir : *Phantôme du jansénisme : Procès de calomnie : Mémoire touchant l'accusation de jansénisme, de rigorisme, de nouveauté :* les deux premiers écrits sont de M. Antoine Arnauld ; le troisiéme est du pere Quesnel : l'avertissement est du premier août 1714.

36. *Mémoire en forme de lettre, sur le projet d'une acceptation de la Bulle* Unigenitus, *relative à des explications qui seroient contenues dans un mandement ;* premiere édition, sous le titre de *Lettre de M. ** à M. ** sur le projet*, &c. au mois de mai 1714 ; seconde édition sous le titre de *Mémoire*, &c. 25 octobre 1714.

37. *Avis sur un mémoire d'un avocat, présenté à M. Amelot, conseiller d'état, au sujet de son voyage à Rome, avec des remarques sur ce mémoire :* premier de mars 1715. On croit que ce mémoire, imprimé d'abord à Paris, sans remarques, & daté du 28 novembre 1714, est de feu M. l'abbé Menguy, alors conseiller-clerc au parlement de Paris.

38. *Examen théologique de l'instruction pastorale, approuvée dans l'assemblée du clergé de France, & proposée à tous les prélats du royaume, pour l'acceptation & publication de la bulle de N. S. P. le pape Clément XI, du 8 septembre 1713*, 3 vol. *in*-12 ; le premier en 1715, les deux autres en 1716. Ces trois volumes ont été réimprimés en Hollande ; le premier en 1717, le second & le troisiéme en 1718. Il y en a eu aussi une édition faite à Rouen, pareillement en 3 vol. *in*-12. M. Petit-Pied a laissé manuscrite une suite de cet ouvrage.

39. *Réponses aux avertissemens de M. l'évêque de Soissons* (Languet de Gergy, mort archevêque de Sens) cinq tomes *in-12*, en dix parties ; premiere & seconde parties, en 1719 ; 3e & 4e, en 1720 ; 5e & 6e, en 1721 ; 7e & 8e, en 1723 ; 9e & 10e, en 1724. L'avertissement qui est à la tête de la premiere partie est de M. FOUILLOU.

40. *Réponse à un écrit où l'on croit avoir trouvé le secret d'accepter la Constitution* Unigenitus *en sureté de conscience, & de se mettre par-là à l'abri des vexations dont on est menacé* ; du 10 janvier 1721. Cette piéce a été imprimée à la fin de la 6e partie des Réponses à M. l'évêque de Soissons.

41. *Brevis idea statûs naturæ innocentis* ; à la fin de la 8e partie des Réponses à M. l'évêque de Soissons.

42. *Abrégé de la vie du R. P. Pasquier Quesnel, prêtre de l'Oratoire* : cet abrégé est inseré dans le dictionaire historique, dit de Moréri, édition de Hollande, 1716, *in-folio*.

43. *Observations ou remarques sur l'écrit intitulé :* EXPLICATION DE LA BULLE *UNIGENITUS*, *qui a été signée par plus de cent évêques, & publiée en* 1720. Ces observations sont de plusieurs plumes. M. Petit-Pied est auteur de celles qui sont sur le second article, traitant de l'église ; sur la suite du 3e article, concernant le libre arbitre ; sur le 4e article, dont l'objet est les vertus théologales ; sur le 5e article, qui est de la crainte des peines ; sur le 7e, qui est de l'excommunication ; sur le 9e, qui traite des souffrances & des persécutions ; sur le 10e & dernier, où il est question des fermens.

44. *Mandement de son altesse monseigneur François-Armand de Lorraine, évêque de Bayeux, contenant le jugement qu'il a porté sur diverses propositions qui lui ont été dénoncées le* 25 *janvier* 1722.

45. Autre *Mandement* du même prélat, & de même date, *portant approbation & confirmation de la censure de la faculté de théologie de Caen du* 31 *décembre* 1720, *contre plusieurs propositions de morale.* Ces deux mandemens sont *in-4°*, & dans le même volume.

46. *Lettre sur le prétendu appel interjetté par le pere de Gennes, Jésuite, du mandement de son altesse M. de Lorraine, évêque de Bayeux, aux vicaires généraux du chapitre de la métropole de Rouen, le siége vacant ; pour servir de réponse à la lettre anonyme d'un ecclésiastique de Bayeux, à un docteur de l'université d'Angers* ; 24 *mars* 1724, *in-4°*. Le fonds de cette lettre est de feu M. *Louis*, chanoine de Rouen.

47. *Ordonnance & instruction pastorale de son A. M. de Lorraine, évêque de Bayeux, portant condamnation de deux libelles* intitulés : l'un, *Instruction en forme de catéchisme, au sujet de la constitution* Unigenitus ; l'autre, *Instruction théologique pour servir de réponse à un libelle* intitulé, *Entretiens familiers au sujet de la C.* Unigenitus, que les Jésuites ont répandu depuis peu dans la ville de Douai ; 17 juillet 1724, *in-4°*.

48. *Très-humbles remontrances faites au roi par son altesse feu M. de Lorraine, évêque de Bayeux, au sujet de l'arrêt du conseil du* 24 *septembre* 1724, *qui condamne à être supprimée & lacérée une ordonnance du même prélat contre deux catéchismes séditieux, répandus dans son diocèse.* Ces remontrances sont de 1724 ; mais elles n'ont été imprimées qu'en 1730, après la mort de M. de Bayeux.

49. *Instruction pastorale du même au clergé & aux fidéles de son diocèse*, 15 janvier 1727.

50. *Mémoire sur le silence que gardent les églises d'Allemagne & des autres états catholiques, dans l'affaire de la constitution* Unigenitus, *qui fait depuis long-temps un si grand éclat en France* ; du 2 août 1728. Ce mémoire a été suivi de celui qui a pour titre : *Juste idée qu'on doit se former des Jésuites* ; mais M. Petit-Pied n'en est pas l'auteur.

51. *Mémoire présenté par* 30 *curés de Paris à son éminence M. le cardinal de Noailles, au sujet du bruit qui s'est répandu d'une prochaine acceptation de la B.* Unigenitus ; du 16 mars 1727.

52. *Très-humbles remontrances des curés de Paris au même, sur le mémoire précédent, supprimé par un arrêt du conseil d'état du roi, en date du* 14 *juin* 1727.

53. *Lettre de M. Petit-Pied*, docteur de la maison & société de Sorbonne, *à M. l'évêque de Montpellier* (Colbert) *au sujet des remontrances de ce prélat au roi, sur la nouvelle exaction de la signature du formulaire, & sur les vexations qui s'en sont ensuivies* ; du 8 septembre 1724.

54. *De la sincérité chrétienne*, à l'occasion de la signature du formulaire, *in-4°*, 30 juin 1726.

55. *Réponse à un mémoire que le R. P. dom Thibault, supérieur général de la congrégation de S. Maur, a adressé à un de ses religieux pour l'engager à accepter la bulle* Unigenitus, 1727, *in-4°*.

56. *Lettre de M. Petit-Pied*, docteur de la maison & société de Sorbonne, *à un de ses amis, qui lui avoit demandé quelque éclaircissement sur deux écrits* (de feu M. l'abbé de Targny) imprimés à Paris, l'un sous le titre de *Mémoire de l'état présent des refugiés en Hollande au sujet de la religion* ; & l'autre, *Mémoire sur les projets des Jansénistes* ; 19 janvier 1729.

57. *Réflexions sur divers endroits de quelques libelles publiés sous le titre de* MÉMOIRES SUR LES PROJETS DES JANSÉNISTES ; 17 mars 1729.

58. *Lettre de M. Petit-Pied à l'auteur des* Mémoires sur les projets des Jansénistes, *dans laquelle on établit des régles sur les soupçons, les jugemens, la calomnie, & les régles qu'on doit suivre dans les disputes, pour éclaircir la vérité* ; 15 mai 1729, *in-4°*.

59. *Représentations justes & respectueuses à nosseigneurs les cardinaux, archevêques & évêques assemblés extraordinairement à Paris, par les ordres du roi, pour donner à sa majesté leur avis & jugement sur un écrit imprimé, qui a pour titre :* CONSULTATION *de* MM. *les avocats du parlement de Paris, au sujet du jugement rendu à Embrun contre M. l'évêque de Senez* (Soanen;) premiere partie, 1729, *in-4°*. La seconde n'a pas paru.

60. *Lettre au roi sur le jugement d'Embrun*, du 14 mai 1728 : cette lettre est signée de M. le cardinal de Noailles, & de neuf autres évêques.

61. *Lettres touchant la matiere de l'usure*, par rapport aux contrats de rentes rachetables des deux côtés ; à Lille (Hollande) 1731. Il y a quatre lettres *in-4°*. Elles sont de 1730 & de 1731.

62. *Dogma Ecclesiæ circa usuram expositum & vindicatum*, &c. *in-4°*, à Utrecht 1730. Ce solide ouvrage est en partie de feu M. le Gros, chanoine de Reims. M. Petit-Pied a composé la seconde section, où l'on examine les témoignages des peres & des conciles ; &, dans la troisiéme section, ce qui regarde le droit civil.

63. *Lettre à une religieuse sur les convulsions*, du 13 janvier 1732.

64. *Deux Lettres* sur le même sujet, écrites à M. Fouillou, octobre & novembre 1732. On les trouve à la fin de l'écrit intitulé : *Observations sur l'origine & le progrès des convulsions*, *in-4°*.

65. *Eloge funébre de M. Barchman Wytiers, archevêque d'Utrecht*, 1733, *in-4°*.

66. *Lettres sur la crainte & sur la confiance*, *in-4°*. Il y a neuf lettres : la premiere, à M. Pichard, chanoine d'Orléans, du 3 octobre 1733 ; la 2e, à M. Duguet, du 24 janvier 1734 ; la 3e, à madame la marquise de Vieuxbourg, du 27 janvier 1734 ; la 4e, à la même, du 22 mars 1734 ; la 5e, à la même, du 8 avril 1734 ; la 6e, à M. l'abbé d'Ettemar, du 24 juin 1734 ; la 7e, à M. Duguet, ou à M. Fouillou, du 2 mai 1734 ; la 8e, à M. d'Ettemar, du 24 juin 1734 ; la 9e, au même, du 11 juillet de la même année.

67. *Extrait de Lettre*, du même, *avec une lettre adressée à lui sur cet extrait, au sujet des convulsions* ; du 22 mars 1735, *in-4°*.

68. *Nouveaux éclaircissemens sur la crainte & sur la*

confiance, *pour servir de réponse à l'écrit intitulé*, ETAT *de la dispute*, &c. *in-4°*, du premier mai 1735.

69. *Lettre à M. l'abbé d'Etemar*, du 8 septembre 1736.

70. *Premiere instruction pastorale de M. l'évêque de Troyes* (Bossuet) *pour servir de réponse au mandement de M. l'archevêque de Sens* (Languet,) *du 20 avril* 1737, *au sujet du nouveau missel de Troyes*, *in-4°*; 8 septembre 1737.

71. *Seconde instruction pastorale du même*, *sur le même sujet*, *in-4°*; 28 septembre 1737.

72. *Troisiéme instruction pastorale du même*, *sur le même sujet*, *in-4°*; premier mai 1738. La quatriéme instruction pastorale sur le même sujet, qui a paru depuis, n'est pas de M. Petit-Pied.

73. *Suite des nouveaux éclaircissemens sur la crainte & sur la confiance; lettre à M. Delan*, *docteur de Sorbonne*, *du premier avril* 1740.

74. *Réflexions sur l'instruction pastorale de M. l'évêque de Rhodez* (de Saléon,) *au sujet des erreurs prétendues de Jansénius*, *in-4°*; décembre 1740.

75. *Dernier éclaircissement sur la distinction des vertus théologales*, *& sur l'objet de l'espérance chrétienne*, *in-4°*; 24 avril 1741.

76. *Réponse aux difficultés proposées au sujet de l'écrit précédent*, *in-4°*; 5 février 1742.

77. *Réponse à l'écrit intitulé*, DOCTRINE *de saint Thomas*, *sur l'objet & la distinction des vertus théologales*, *& sur les habitudes*, *in-4°*; mars 1743.

78. *Observation sur l'écrit intitulé*, DISSERTATION *sur les vertus théologales*, &c. *in-4°*; 2 décembre 1745.

79. M. Petit-Pied a présidé à l'édition du livre de M. Boursier, *de la promotion physique*, *ou de l'action de Dieu sur les créatures*, qui fut imprimé sous ses yeux en Hollande.

80. *Examen pacifique de l'acceptation & du fonds de la Bulle* UNIGENITUS. Ouvrage posthume de M. Petit-Pied, docteur de la maison & société de Sorbonne. Il y a eu trois éditions de cet ouvrage, faites en 1749; la derniere est de Paris, sous le titre de Cologne, en 3 vol. *in-12*. Après un *avis* particulier sur cette édition, & l'*avertissement* qui étoit dans l'édition de Hollande, on a mis la *Lettre apologétique* de M. Petit-Pied *à M. le chancelier*, citée plus haut; & une longue *préface historique*, contenant l'histoire de la vie & des ouvrages de M. Petit-Pied. Cette préface historique étoit déja dans l'édition de Hollande; mais les éditeurs de celle de Paris ont cru devoir y faire diverses additions & plusieurs changemens.

81. *Traité de la liberté*, *dans lequel*, *après avoir examiné la nature de la liberté & les caracteres qui lui sont propres*, *selon les différens états des êtres libres*, *on justifie Jansénius sur cette matiere*, *& l'on concilie*, *selon les principes de cet auteur*, *la liberté de l'homme dans l'état présent avec la grace de Jesus-Christ*, *nécessaire pour toutes les actions de la piété chrétienne*, par M. Petit-Pied, docteur de la maison & société de Sorbonne; à Utrecht 1753, *in-4°*. C'est encore un ouvrage posthume. Un théologien fort connu l'a attaqué; un autre l'a défendu. M. Petit-Pied n'est plus pour se défendre luimême. On a réimprimé à la suite de l'ouvrage dont on vient de rapporter le titre, les *Réflexions* de M. Petit-Pied citées plus haut, *sur l'instruction pastorale de M. l'évêque de Rhodez au sujet des erreurs de Jansénius*. Le tout est précédé d'un *avertissement* raisonné de l'éditeur. * Voyez la préface historique, qui est dans l'édition de Paris de l'*Examen pacifique*, &c. cité plus haut, n. 80.

☞ PETITE (Jean) chanoine & official de Bayeux, naquit le 15 mai 1619, à Melun, ville sur la Seine, au-dessus de Paris. Après son cours de philosophie, qu'il fit en cette derniere ville au collége de Harcourt ès années 1635 & 1636, il étudia en droit, & prit le parti du barreau. Mais s'en étant détaché en 1658, pour se retirer au séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, il fut ordonné prêtre à Sens, en 1661. L'année suivante, M. de Nesmond, évêque de Bayeux, l'appella en son diocèse, pour y exercer la charge d'official: il commença ses fonctions le 29 mai. Le désordre & l'ignorance qui régnoient alors parmi le clergé, fournirent une ample matiere à son zéle; & la vigueur avec laquelle il s'aquitta de sa charge, lui causa bien des travaux & des peines. Mais enfin, nonobstant toutes les difficultés qu'il eut à vaincre, soutenu du zéle & de l'autorité de son évêque, il vint à bout de rétablir la discipline ecclésiastique parmi le clergé, & le bon ordre dans le diocèse. Déja protonotaire du saint siége, & grand vicaire de M. de Nesmond, il eut encore la prébende d'Amaié, en l'église de Bayeux, l'an 1674. Il étoit fort attaché à l'étude, & s'y appliquoit jour & nuit. La *carte* du diocèse de Bayeux, qui parut en 1675, à Paris chez Jaillot, est de M. Petite. Il avoit ramassé une grande quantité de mémoires pour travailler à l'histoire ecclésiastique de Bayeux; mais son dessein n'a point été exécuté. On garde dans la bibliothéque du chapitre plusieurs manuscrits de lui, entr'autres, quatre gros volumes intitulés: *Veilles de M. Petite*, dont M. du Four, grand archidiacre de Bayeux, lui fit présent en 1719. Ces *veilles* sont un recueil de remarques & de réflexions qu'il faisoit sur tous les ouvrages qu'il lisoit. A la tête du premier volume on lit ce distique qui nous donne une idée de sa vie, & par lequel il paroît qu'il s'étoit marié avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique.

Urbs Melodunum vitam, *Lutetia sponsam*,
Chrisma Senon, *Cleri Bajoca jura dedit*.

La bibliothéque du chapitre étoit demeurée dans un pitoyable état depuis les ravages des Calvinistes; M. Petite la rétablit, y fit faire de nouvelles tablettes, & l'enrichit de plus de quinze cens volumes. Il fonda aussi 100 l. de rente, dont il y en a 50 liv. pour le bibliothécaire, & 50 liv. pour acheter des livres. Le contrat en fut passé devant les notaires de Bayeux le 23 d'avril 1688. Il mourut en cette ville le 9 d'avril 1694, âgé de 75 ans, & fut inhumé dans l'église cathédrale, où l'on voit son épitaphe. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux.

PETITOT (François) huissier au parlement de Bourgogne, naquit à Dijon le premier septembre de l'an 1655; & mourut dans la même ville l'onziéme novembre de l'année 1735. Il étoit âgé de 80 ans. Il est auteur de la continuation de l'histoire du parlement de Bourgogne, imprimée sous ce titre: *Continuation de l'histoire du parlement de Bourgogne*, *depuis l'année* 1649, *jusqu'en* 1733, *contenant les noms*, *les surnoms*, *qualités*, *armes & blasons des présidens*, *chevaliers*, *conseillers*, *avocats & procureurs généraux*, *& des greffiers qui y ont été reçus dans cet intervalle*. A Dijon, chez de Fay 1733, *in-folio*. Cet ouvrage est dans le même gout que celui de Palliot, dont il est la continuation.

François Petitot étoit pere de *Simon* Petitot, qui en 1721 a fait imprimer *in-8°*, à Lyon, chez André Laurens, l'ouvrage intitulé: *L'idée générale d'une machine hydraulique de nouvelle invention*, *exécutée à Lyon sur le fleuve du Rhône*, *pendant l'année* 1730. Cet écrit a été approuvé par MM. les échevins de Lyon, & par MM. de l'académie des sciences & belles-lettres de cette ville. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*. *Le Journal des savans*, imprimé à Paris, mois d'août 1734, pages 1394 & suivantes, de l'édition *in-12*.

PETOLIO (M. Antoine) jurisconsulte Italien, homme de grand esprit, fut néanmoins obligé de se faire correcteur d'imprimerie, pour gagner sa vie. Le pape Urbain VIII, qui l'avoit connu dès le temps qu'il étoit cardinal, lui fit donner quelque soulagement, & l'auroit gratifié de quelque emploi, si Petolio n'eût pas voulu se borner à composer des livres. Cet auteur laissa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont *de exarchia principis*, c'est-à-dire, des devoirs d'un prince envers ses sujets; *Isarchon principis*, c'est-à-dire des devoirs d'un prince

envers soi-même; des *commentaires politiques*, contenus en dix livres, & un *abrégé des constitutions des papes*, en treize livres. On a encore de lui deux autres traités, dont l'un comprend une méthode pour le droit, & l'autre quelques observations sur le paradis terrestre. * Janus Nicius Erytr. *Pinacoth*, *II.*

PETOW (Guillaume) Anglois de nation, cardinal, évêque de Salisburi, entra jeune parmi les religieux réformés de S. François, & devint habile prédicateur. Contraint par Henri VIII, roi d'Angleterre, de sortir de ses états, il alla à Rome & y mérita la bienveillance du cardinal Caraffe. Lorsque ce dernier fut devenu pape, sous le nom de Paul IV, il envoya Petow en Angleterre, sous le régne de Marie, & le fit évêque de Salisburi, & ensuite cardinal en 1557. Il voulut même le faire légat, à la place du cardinal Polus; mais Petow mourut peu après en 1558. * Sbardellat, *vita card. Poli.* Godwin, *de episcopis Angl.* Auberi, *hist. des card. T. IV. &c.*

PETRA, ville d'Arabie, *Hagiar* en arabe, avec un archevêché, sous le patriarchat de Jérusalem, & autrefois sous celui d'Alexandrie, est appellée aujourd'hui *Krat* ou Crack *de Montreal.* L'évêque de Petra avoit eu son siége à Rabba dans la Moabitide. Cette ville a aussi été nommée *Petra deserti*, *Syriacopolis*, *Mons regalis.* Il y a eu d'autres villes du nom de PETRA, en Macédoine, en Sicile & ailleurs. * Pline, *l.* 6, *c.* 28. Strabon, *l.* 16. Ptolémée, &c. D'Herbelot, aux mots de *Crack* & de *Carmath*, dans sa *bibliothéque orientale.*

PETRA ou PETRI (Herman) écrivain Chartreux natif de Bruges, composa un traité *de regimine monialium; de immaculatâ conceptione*, *&c.* Bostius, Trithême, Eisengrein, Possevin, Sutor, Sixte de *Sienne*, Petreïus, &c. parlent de lui, & mettent sa mort en 1428.

PETRA (Vincent) Napolitain, des ducs del VASTO GERARDI, d'une maison patricienne du royaume de Naples, naquit le 23 novembre 1662; & étant votant & ponant de la signature de grace, dont il devint doyen, fut fait lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique le 2 janvier 1700, secrétaire de la congrégation du concile au mois de mai 1706, & de celle des évêques & réguliers, le 16 décembre 1715; archevêque de Damas, consulteur du saint Office & dataire de la Pénitencerie. Le pape Benoît XIII le créa cardinal le 20 novembre 1724, fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 23 du même mois, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 20 décembre suivant, & lui assigna ensuite le titre presbytéral de S. Onufre. Ce cardinal fut fait préfet de la congrégation *de Propaganda fide* au mois de janvier 1727, & prit possession dans l'église de la Minerve de la place de député de la congrégation du saint Office le 21 septembre 1729. Il fut élu le 26 avril 1730, par le sacré collége assemblé au conclave, grand pénitencier de la sainte église romaine pour exercer par *interim* cette charge, vacante par la mort du cardinal Conti. Le pape Clément XII, après son élection, lui conféra cette charge dont il prit possession dans la Basilique Liberienne, le 24 septembre de l'année 1730. Le cardinal Petra est mort en 1747.

PETRÆUS (Théodore) étoit de Flensbourg dans le duché de Sleswick. Il avoit déja fait de grands progrès à Leyde & ailleurs dans les langues orientales, lorsque pour s'y perfectioner davantage, le roi de Danemarck Frédéric III le fit voyager à ses dépens pendant quelques années dans la Gréce, la Syrie, la Palestine & l'Egypte. De retour en Europe, & chargé de quantité de bons manuscrits, il se livra tout entier à l'étude. Il mourut à Copenhague en 1673. On lui offrit plusieurs fois en différentes universités une chaire de professeur des langues orientales, comme à Copenhague même, à Francfort sur l'Oder & à Leyde après la mort de Jacques Golius; mais il refusa toutes ces vocations. Il passoit constamment pour très-habile dans les langues éthiopienne, copte, arménienne & persane. Pour ses mœurs, on dit qu'il marchoit assez bien sur les traces de Diogène le Cynique. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages: *Homilia æthiopica de nativitate Jesu-Christi, latino sermone ad verbum donata*, 1660. *Prophetia Jonæ ex æthiopico in latinum ad verbum versa, & notis aliisque adagiis illustrata*, 1660. *Prophetia Joël æthiopicè, cum interpretatione latinâ, & brevi harmoniâ vocum hebraicarum & arabicarum*, 1661. *Vaticinium Malachiæ, æthiopicè, cum versione latinâ*, 1661. On dit que plusieurs des manuscrits de Petræus se trouvent dans la bibliothéque royale de Berlin. Il y en a aussi à Copenhague dans la bibliothéque du roi. * *Supplément françois de Basle.*

PETRAGLIA, ancien bourg, situé dans la vallée de Demona en Sicile, sur la riviere de Petraglia, au pied de la montagne de Madonia, & à huit lieues de la ville de Termini, vers le midi oriental. Petraglia est composée de deux bourgs séparés, qu'on distingue par les noms de haute & de basse Petraglia. * Mati, *dictionaire.*

PETRAMALA ou PIETRAMALA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre citérieure, près de la mer de Toscane, entre Amante & Martorano, environ à deux lieues de chacune. On prend ce bourg pour l'ancienne *Cleta*, petite ville des Brutiens. * Mati, *dictionaire.*

PETRARQUE, *Petrarcha* (François) le plus beau génie de son siécle, étoit Italien, & avoit pour pere Pétrarque de Parenzo, & pour mere Brigitte ou Lieta Canigiani, tous deux de Florence, & d'où ils furent chassés pendant les dissentions des Guelphes & des Gibelins. Ils se retirerent à Arezzo, où Petrarque naquit le 20 juillet 1304, comme il le dit lui-même dans ses Œuvres, sur-tout dans son épître à la postérité: *Mon extraction*, dit-il, *n'a été ni basse ni fort illustre: mais je puis me vanter aussi bien qu'Auguste, d'être d'une ancienne famille, si je ne suis pas venu au monde dans une grande maison.* Ensuite il ajoute: *Je naquis à Arezzo en Toscane, un lundi 20 jour de juillet de l'an* 1304. Ses parens se retirerent à Avignon, & l'envoyerent à Carpentras, où il apprit la grammaire, la rhétorique, & la dialectique. Ensuite il alla à Montpellier, où il employa quatre ans à l'étude des loix, puis trois ans à Bologne. A l'âge de vingt-deux ans, ayant appris que son pere & sa mere étoient morts de la peste, il revint à Avignon, & à cause de la contagion, il fut obligé de se retirer à Vaucluse, qui en est proche. C'est-là qu'il connut la belle Laure, qu'il aima, & qu'il a tant célébrée dans ses écrits. Il assure que cette solitude eut tant de charmes pour lui, qu'il résolut de s'y attacher, qu'il y fit porter ses livres, & qu'il y composa la plupart de ses ouvrages. *La perspective du lieu*, continue-t-il, *me fit écrire mes bucoliques, qui est un ouvrage champêtre; & les deux livres de la vie solitaire, que j'ai dédiés à l'évêque de Cavaillon, maintenant cardinal*, (c'est Philippe de Cabassole) *qui m'a toujours aimé, non-seulement en pasteur, mais en frere. Me promenant un jour parmi les montagnes, je résolus de faire un poëme héroïque, en l'honneur du grand Scipion, dont le nom ne me sembloit pas moins illustre que les emplois. Je composai donc mon* Atrica, *qui a passé pour un ouvrage achevé, quelque imparfait qu'il semble être, &c.* Pétrarque ajoute ensuite qu'en un même jour ayant reçu du sénat de Rome, & du chancelier de l'université de Paris, des lettres par lesquelles on le prioit d'aller recevoir la couronne de poësie sur ces deux théatres du monde, il préféra Rome à Paris, par le conseil du cardinal Colonna, & de Thomas de Messine. Dans ce voyage il alla à Naples, où le roi Robert *le Bon* le reçut en prince, & le pria de lui dédier son poëme de l'Afrique. Ensuite Pétrarque vint à Rome l'an 1341, étant pour lors âgé de 37 ans. Il y reçut la couronne de poëte le 8 avril. Tous les princes & les grands hommes de

son temps eurent beaucoup d'estime pour lui. Les papes & les rois de France, l'empereur, la république de Venise, &c. la lui témoignerent en diverses occasions. Il avoue qu'il étoit obligé aux seigneurs Colonna & à ceux de Corregio, qui lui firent avoir l'archidiaconé de Parme. Il refusa divers autres bénéfices; & après que la mort de Laure lui eut rendu comme insupportable le séjour de la France, il se retira en Italie. Après s'être promené à Vérone, à Parme, à Padoue, à Venise & à Milan, où Galeas Visconti le fit conseiller d'état, il s'arrêta à Padoue, & y eut un canonicat. Il acheta une maison dans un lieu nommé *Arqua*, & y vécut cinq ans avec Afferiguo son bon ami. Ce fut-là qu'il reçut une faveur qu'il avoit autrefois briguée, sans avoir pu l'obtenir; car les Florentins lui envoyerent Bocace, avec des lettres autentiques, qui contenoient la restitution de tous ses biens paternels & le rappel de sa personne. Mais il n'étoit plus temps de posséder un si grand homme. Pétrarque qui achevoit ses traités de philosophie & ses poësies, mourut peu d'années après, le 18 juillet 1374, âgé de 70 ans. Son corps fut enterré avec beaucoup de pompe, dans l'eglise d'Arqua, & le pere Bonaventure de Peragni, qui fut depuis cardinal, fit son oraison funébre. Petrarque à composé plusieurs ouvrages, entr'autres un *de præsenti mundo. Vita Scipionis Africani. De vita solitaria. De remediis utriusque fortunæ. Invectiva contra medicum.* * On poura consulter la lettre de Pétrarque à la postérité, Pogge Florentin, *hist. de avar.* Bocace, *præf. geneal. deor. & alibi.* Volaterran, *lib.* 21, *antrop.* Jacques de *Bergame*, *l.* 13 *chron. suppl.* Paul Jove, &c. Papire Masson, *in elog.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Lilio Giraldi, Scaliger, Crinitus, Possiantio, Leandre Alberti, Erasme, Vossius, Possevin, Scardeoni, &c. mais sur-tout Jacques-Philippe Thomassin, *in Petrarcha redivivo*, & M. de Grenaille dans un livre intitulé, *le sage résolu contre la fortune*, 2 vol. *in*-12, qui est une traduction du traité de Pétrarque, *de remediis utriusque fortunæ.* Sponde, *in annal.* Bouche, *hist. de Prov.* Placide Cantanusi, *vie de Pétrarque.* M. le baron de la Bastie, *vie de Pétrarque*, dans les *mémoires de l'académie des inscriptions.*

PETRA SANTA (Silvestre) Jésuite, né à Rome, où il s'acquit beaucoup de réputation par son savoir & par son éloquence, y mourut le 3 mai 1637. Nous avons divers ouvrages de sa façon, *Tessera gentilitiæ ex legibus fecialium descriptæ. De symbolis heroïcis lib. IX. Iter Moguntinum. Roma pia. Thaumasia veræ religionis, &c.* Il écrivit encore contre les ministres Du Moulin & Rivet, publia des opuscules du pere Edmon Campian, & mit en latin la vie du cardinal Bellarmin, écrite en italien par le Fuligatti. * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. III, imag. illust. c.* 73. Le Mire, *de script. sæc. XVII, &c.*

PETRE (Guillaume) fils de JEAN Petre de Torbigan dans le comté de Devon, fut élevé dans le collége d'Excester à Oxford. Il y prit ses dégrés de docteur en droit: & devint si habile dans cette profession, que le roi Henri VIII l'employa dans diverses affaires importantes, & sur-tout dans l'abolition des maisons religieuses, ayant été mis par Cromwel avec plusieurs autres dans la commission pour aller dans tous les monasteres, & rechercher le gouvernement & la conduite de tous les religieux & de toutes les religieuses. En récompense de ses services, il obtint des portions considérables des biens ecclésiastiques; & la 37e année du régne de ce prince, il fut un des principaux secrétaires d'état. Il fut ensuite nommé pour être membre du conseil du jeune Edouard, fils du roi & son successeur. Il ne fut pas moins estimé de ce jeune prince, ayant été établi la troisiéme année de son régne trésorier pour sa vie de la cour des premiers fruits. La reine Marie le continua dans la charge de son premier secrétaire d'état & le fit chancelier de l'ordre de la Jarretiere, & il eut sous le régne de cette princesse une dispense particuliere du pape pour retenir les biens de [illegible] abbaye. La reine Elizabeth le fit membre de son conseil privé. Ayant amassé beaucoup de richesses, il en fit part au collége d'Excester dans l'université d'Oxford, & fit bâtir une maison dans la paroisse d'Ingerstone, pour y entretenir vingt pauvres personnes. Il mourut en 1552. Son fils unique JEAN fut fait chevalier par la reine Elizabeth, & baron du royaume par Jacques I, sous le titre de lord *Petre de Writtle* dans le comté d'Essex. Il laissa trois fils de sa femme *Marie*, fille d'*Edouard* chevalier. GUILLAUME l'aîné qui lui succéda dans ses titres, eut de *Catherine*, seconde fille d'*Edouard* comte de Worcester, sept fils, dont ROBERT, l'aîné, lui succéda. Celui-ci épousa *Marie* fille d'*Edouard* vicomte de Montagu, de laquelle il eut trois fils, GUILLAUME; *Jean* & *Thomas*; & deux filles, *Marie* & *Dorothée.* GUILLAUME lord Petre, qui vivoit encore en 1701, épousa 1°. *Elizabeth* fille de *Jean* comte de Rivers: 2°. *Brigide* fille de *Jean* Pincheon de Rittle dans le comté d'Essex. * Dugdale, *baronage.*

PETREIUS (Théodore) PETREI ou PETRÉE, religieux de l'ordre des Chartreux, natif de Campen, ville de l'Over-Issel dans le Pays-Bas, étudia à Deventer, à Zwol & à Cologne, où il prit l'habit de Chartreux à l'âge de dix-huit ans, vers l'an 1585. Il publia diverses confessions de foi tirées des écrits de S. Grégoire, de S. Cyprien, de Tertullien, de S. Léon, &c. Il est mort au commencement de 1641. Cette mort est annoncée dans la carte du chapitre général de son ordre, tenu le 29 avril 1641, en ces termes: *Obiit D. Theodorus Petræus, professus domûs Coloniæ, aliàs prior domûs Dulmaniæ* (diocèse de Munster.) Il donna en 1608 la chronique des Chartreux de Pierre Dorland, & y ajouta à la fin des notes ou éclaircissemens de 170 pages *in*-8°. En 1609, il publia la *Bibliothéque* des écrivains de son ordre, *in*-12: c'est son meilleur ouvrage. En 1611, il donna une nouvelle édition des œuvres de S. Bruno, à Cologne *in-folio.* Le petit ouvrage d'Arnoul Bostius, carme de Gand, *De præcipuis aliquot Cartusianæ familiæ patribus*, fut aussi imprimé par ses soins à Cologne en 1609, *in*-8°. Dès 1607 il avoit donné au même lieu; *Confessio Bernardina, in*-8°. & en 1628 il fit imprimer *Catalogus hæreticorum*, à Cologne, *in*-4°.

PETREIUS ou PEREZ (Jean) Espagnol, poëte latin de Tolede, & professeur d'Alcala de Henarez, vivoit vers l'an 1530, & mourut à l'âge de 35 ans. Il a composé un poëme héroïque sur la Magdeléne, des épigrammes, & quatre comédies en prose. * Perigin, *biblioth. Hisp. tom. III, class.* 3. Alphonf. Garf. Matamore', *de claris acad. & vir. illustr. Hispan.* Nicolas Anton. *biblioth. script. Hispan. tom. I.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes modernes.*

PETRI ou CUNERUS PETRUS, évêque de Leuwarden, né à Duivindick village de Zélande, étudia à Louvain, & fut choisi pour être le premier évêque de Leuwardin dans la Frise occidentale. Il prit possession de ce siége épiscopal le 7 février de l'an 1570, & tint le premier synode le 25 avril suivant. Depuis les Protestans le chasserent de son église, pendant les guerres civiles du Pays-Bas. Il se retira à Munster, où il exerça quelque temps l'office de co-évêque; puis à Cologne, où il enseigna, & où il mourut le 15 février de l'an 1580, âgé de 48 ans. Ce prélat a composé divers ouvrages. *De sacrificio Missæ. De meritorum* CHRISTI *& sanctorum consensu. Quæstiones pastorales, & de cœlibatu sacerdotum. Vera ac germanæ ecclesiæ* CHRISTI *designatio. De principis christiani officio. De gratia, libero arbitrio, prædestinatione, justificatione, indulgentiis, & D. Petri cathedræ firmitate, &c.* * Gazei, *histoire ecclésiastique du Pays-Bas.* Havensius, *de erect. novor. episcop. in Belg.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII, &c.*

PETRI (Christiern) Danois, né sous le régne du roi Jean, demeura plusieurs années à Paris pour y va-

quer à ses études, & il y prit le dégré de maître-ès-arts. De retour dans sa patrie, il fut fait chanoine de Lunden & chancelier de l'archevêque. Il fit depuis un second voyage à Paris, où pendant son séjour il prit soin de l'édition de l'histoire de Danemarck, par Saxon *le Grammairien*. Cette édition parut en 1514, *in-folio*. Il étoit apparemment revenu dans sa patrie, lorsque le roi Christiern II fut contraint de se retirer, puisqu'il fut un de ceux qui suivirent ce prince dans son exil. Pendant presque tout ce temps-là, Petri demeura en Flandre, & son absence du Danemarck subsista jusqu'à ce qu'il vit Christiern emprisonné, & ses affaires déseſpérées. Petri, on ne sait par quel motif, avoit renoncé à la religion catholique, pour embrasser la secte de Luther; & durant son séjour en Flandre, plein des nouvelles opinions auxquelles il s'étoit laissé aller, il fit ce qu'il put pour les faire valoir: c'est le but de plusieurs ouvrages qu'il composa en danois, à l'usage du peuple, & qu'il fit imprimer à Anvers depuis 1528, jusqu'en 1531. Il y publia, entr'autres, l'an 1529, le nouveau testament, traduit en danois. Revenu dans sa patrie en 1532, son zèle pour sa nouvelle religion ne diminua point. Il mourut sous le régne de Christiern III, qui lui fit toucher jusqu'à la fin les émolumens de son canonicat de Lunden. Petri s'étoit marié dans un âge fort avancé, & eut des enfans dont la postérité est, dit-on, encore en Danemarck dans une fortune assez riante. Outre les ouvrages mentionés plus haut, l'on a encore de Petri: 1. *Historia Olai sive Holgeri*, en danois. 2. *Corpus historiæ Danicæ, ex gallico in latinum translatum, ex mandato Christierni II.* 3. *Breviarium Lundense emendatum*, 1517. 4. *Quomodo audienda Missa*, 1514. 5. *Psalterium Davidis danicum*, 1531. 6. *Carmina Petri justissimi legiferi Seelandici, notis illustrata, danicè & latinè*, 1515. 7. *Vocabularium in usum Juventutis Danicæ*, 1514, & depuis réimprimé plus correctement à Leipsick. 8. *De liberali puerorum institutione*, 1531. 9. *Quæstiones de fide & charitate*, 1531. 10. *Opus medicum de curandis morbis, & extrahendis herbarum essentiis & earum virtutibus*, 1533. 11. *De divinâ gratiâ & confessione*, 1532. 12. *Tractatus de vera via salutis danicè versus*, 1531. 13. *De familia & posteritate Dani, primi regis Daniæ*. 14. *Postillæ cum notis, & signis & miraculis*, 1515, *in-fol.* à Paris, & à Leipsick 1518, en danois: c'est un recueil de sermons, que l'on dit remplis de récits miraculeux. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 28, 29, 192, 193; & *Supplément françois de Basle*.

PETRI (Frédéric) coadjuteur de l'église de Brunswick, naquit le 10 mars 1549, à Hallerspringen, dans la principauté de Calenberg. En 1574 il prit le dégré de maitre-ès-arts à Wittemberg. Peu de temps après il fut fait correcteur de l'école de S. Martin à Brunswick, & il traduisit en hébreu les évangiles des dimanches & fêtes. On les imprima pour la seconde fois à Anvers en 1581, *in-8°*. Vers la fin de l'année 1578, il fut fait prédicateur ou coadjuteur de l'église de S. André de Brunswick; & en 1594 il devint *senior* des pasteurs. Il mourut en 1617. On a de lui: 1. *De fide supra cœlos evolante*, à Wittemberg, 1583. 2. *Apologia pro Martino Chemnitio de unione hypostatica naturarum Christi, & communicatione idiomatum, contra Lambertum Danæum*, à Leipsick, 1585, *in-8°*. 3. *Responsio ad scriptum quod theologi Bremenses adversùs collectores apologiæ formulæ concordiæ publicarunt*, à Leipsick, 1585, *in-4°*. 4. *Calviniorum Nestorianismus in dogmate de personâ Christi, cum admonitione, num fides possit suprà cœlos evolare, & illic carnem Christi comprehendere*, à Francfort, 1613, *in-4°*. 5. *De oculo & modo visionis*. 6. *De usura illicita*. 7. Divers écrits en allemand. * *Supplément françois de Basle*.

PETRI (Suffridus) *cherchez* SUFFRIDE PETRI.

PETRI (Barthélemi) chanoine de Douai, né dans le Brabant, enseigna dix ans à Louvain, & en sortit pendant les guerres civiles, en 1580. Il se retira à Douai, où il fut professeur; & après avoir été pourvu d'un canonicat, il mourut le 26 février de l'an 1630, âgé de 85 ans. Cet auteur avoit publié les œuvres de Vincent de Lérins, & avoit composé des commentaires sur les actes des apôtres, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.*

PETRIKOW, PETROKOW, PATERKAU, ou PETRILOW, ville de la basse Pologne dans le palatinat de Siradie, est le siége d'un parlement où l'on juge durant six mois de l'hiver les affaires des nobles. Les auteurs Latins la nomment *Petricovia*. Cette ville qui est à sept lieues de Sirad, fut presque toute brulée en 1640. Les rois de Pologne avoient près de Petrikow un palais nommé *Burgai*, qui est aujourd'hui ruiné.

Conciles de Petrikow.

Les prélats de Pologne y célébrerent en 1412 un concile, où l'on ordonna qu'on réduiroit dans un volume les ordonnances des anciens synodes de Gnesne; ce qui fut exécuté & confirmé par le pape Martin V, en 1417. L'an 1485 on tint en cette ville un autre concile, où Sbigné Oleniszi, archevêque de Gnesne, présida. Frédéric, cardinal & archevêque de Gnesne, tint une autre assemblée à Petrikow en 1491. Jean Laski & Matthias Drzevie, prélats de la même ville, y célébrerent d'autres conciles en 1530 & 1532. Nous avons les actes de ceux de l'an 1539, 1540 & 1542, qui furent assemblés pour la liberté de l'église de Pologne, pour la réformation du clergé, & pour s'opposer aux héréſies de Luther & des autres novateurs de ce temps. Nicolas Dziergzgowki, archevêque de Gnesne, en tint d'autres pour le même sujet en 1551, 1552 & 1553. Les prélats du royaume s'assemblerent encore en 1578 à Petrikow, comme nous l'apprenons de Starovolscius. L'an 1621 on y tint un célébre synode pour l'avantage de l'église de Pologne. Laurent Gembiki archevêque de Gnesne y présida. On y dressa des ordonnances que le pape Grégoire XV approuva. Jean Venzik ou Wezik, prélat de la même ville de Gnesne, présida à un autre concile provincial, tenu au même lieu le 22 mai de l'année 1628.

PETRINA ou PHONEA LERNO, ancien bourg du Péloponnèse. Il est dans la Sacanie en Morée, à quatre lieues d'Argos, du côté du midi, & sur un lac qui porte son nom. Les anciens l'ont représenté comme une source de maux, & ont feint qu'il y avoit un hydre à sept têtes qui fut tué par Hercule, parceque cet ancien héros fit dessécher ce lac, dont les exhalaisons malignes causoient plusieurs maladies aux habitans du voisinage.

PETRINA. C'est une bonne forteresse de la Croatie. Elle est dans le confluent de la Petrina avec le Kulp, à trois ou quatre lieues au-dessus de Sisseg. Il avoit appartenu aux Turcs; mais il est maintenant à la maison d'Autriche.

PETRINEAU DES NOULIS, fils de *Nicolas* Pétrineau, avocat & échevin d'Angers, & de *Guionne* du Mesnil, fille d'*Etienne* du Mesnil, maire de la ville, naquit le 15 juillet 1648. Il s'appliqua particulierement à l'étude des belles lettres, & à celle du droit, & il devint président de la prévôté d'Angers dans le temps que René Trochon entroit juge de la même prévôté. Pétrineau eut beaucoup à souffrir avec ce dernier, qui étoit un homme dur & entier dans ses sentimens; & afin de l'arrêter dans ses prétentions, il se vit obligé de renoncer pendant trois années à l'étude des belles lettres, & de passer ce temps à examiner les droits des deux offices, & à faire venir de toutes les villes du royaume les réglemens établis pour fixer à chaque officier l'étendue & les limites de son pouvoir. Enfin ennuyé de toutes ces contestations, il proposa à Trochon de prendre les deux charges, ou de les lui céder. Trochon les accepta, & Pétrineau quittant le palais sans regret, reprit avec joie l'étude des belles lettres qui faisoient ses délices. Il fut fait échevin en 1685: ce qui lui facilita les moyens d'examiner tous les titres & tous les registres de l'hôtel de ville, & augmenter les matériaux qu'il amassoit dans la vue de composer une histoire de l'Anjou. Il en dressa un projet & un plan qu'il lut à l'académie d'Angers, dont on l'avoit fait membre lors de son établissement; & l'un & l'autre

tre furent si fort goutés, que l'hôtel de ville les fit publier, dans le dessein d'engager les savans à communiquer leurs mémoires à l'auteur. Mais on lui en a peu fourni; & l'histoire qu'il projettoit & qu'il a fort avancée, n'a point été imprimée. Ses maladies assez fréquentes, & ses affaires domestiques le distrairent aussi beaucoup de la composition de cet ouvrage. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, ayant été appellé à la couronne d'Espagne par Philippe IV, Pétrineau en prit occasion de rechercher combien les maisons d'Anjou avoient fourni de rois à l'Europe & à Jérusalem. C'est à ces recherches que l'on est redevable de l'*Histoire des rois de Sicile & de Naples de la maison d'Anjou*, qui parut *in-4°*, à Paris en 1707. Ce premier volume, qui devoit être suivi de plusieurs autres, ne contient que l'histoire de Charles I, comte d'Anjou, mort en 1284, & de Charles II, dit *le Boiteux*, mort en 1309. Pétrineau mourut en 1709. Il légua ses manuscrits à Claude Pocquet de Livoniere, conseiller honoraire, & professeur du droit françois, qui a été directeur, chancelier, & ensuite secrétaire perpétuel de l'académie d'Angers; & en 1710 Gabriel Pocquet, fils de Claude, plaida pour ces manuscrits, prêts à devenir la proie des créanciers; & ils furent adjugés au légataire par sentence de la prévôté du 2 avril de la même année, ensorte qu'ils ont passé entre les mains de Gabriel Pocquet, fils aîné de Claude, depuis professeur de droit françois. Pétrineau avoit proposé de mettre une bibliothéque dans l'académie d'Angers, dont il avoit été secrétaire perpétuel, & il offrit d'y contribuer le premier pour une somme considérable, à condition qu'il en seroit bibliothécaire sa vie durant; mais cette proposition n'a point été acceptée. * *Mémoires du temps*.

PETRO-BUSIENS, *cherchez* BRUYS.

PETRO JOANITES, *cherchez* PIERRE JOANNIS.

PETRONE (saint) *Petronius*, évêque de Bologne dans le V siécle, homme de sainte vie & très-exercé dans la profession monastique, écrivit la vie des moines d'Egypte, pour servir d'exemple à ceux qui portoient ce nom. Il mourut sous le régne de Théodose & de Valentinien III. Le cardinal Paleoti, évêque de Bologne, a dressé l'office qui s'y récite le jour de sa fête avec octave. Gennade assure qu'il avoit lu un traité de l'élection des évêques, qu'on attribuoit à Pétrone, mais qu'il estimoit que cette piéce étoit du pere de ce prélat. Il ajoute que celui-ci se nommoit aussi *Pétrone*; qu'il avoit été préfet du prétoire, & qu'il étoit aussi illustre par sa vertu & par son éloquence, que par sa qualité. * S. Eucher, *epist. ad Valer.* Gennade, *de vir. illust.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. &c.*

PETRONE (*Caïus* ou *Titus Petronius Arbiter*) vivoit du temps de Néron, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince. Plusieurs croient qu'il est le même que celui dont Tacite fait mention dans le *liv.* 16 de ses annales. *Pour Pétrone, il sera bon de reprendre sa vie de plus haut. C'étoit un voluptueux qui donnoit tout le jour au sommeil, & la nuit aux plaisirs & aux affaires. Comme les autres se rendent célébres par leur industrie, celui-ci s'étoit mis en réputation par son oisiveté. Il ne passoit pas pourtant pour un prodigue comme les autres, mais pour un homme qui savoit dépenser son bien, & qui avoit le gout délicat. Toutes ses paroles & ses actions étoient d'autant plus agréables, qu'elles témoignoient je ne sais quelle franchise & naiveté, & paroissoient dites avec une certaine négligence. Néanmoins lorsqu'il fut proconsul de la Bithynie, puis consul, il se montra capable des plus grands emplois; & redevenu voluptueux ou par inclination ou par artifice, à cause que le prince aimoit la débauche, il fut l'un de ses principaux confidens, & comme l'intendant de ses plaisirs: car Néron ne trouvoit rien d'agréable ni de délicieux que ce que Pétrone avoit approuvé.* Cet historien ajoute que c'est de-là que naquit l'envie de Tigellin, autre favori de Néron, contre un rival qui le surpassoit dans la science des voluptés. Pétrone ayant été accusé d'avoir eu part à une conspiration contre l'empereur, fut arrêté; & s'étant résolu à la mort, il se fit ouvrir de temps en temps, puis refermer les veines, s'entretenant avec ses amis de vers & de poësies. Il décrivit les débauches du prince sous des noms empruntés; & après avoir cacheté le livre de sa main, il l'envoya à Néron. Nous avons de lui une satyre & quelques piéces en vers: l'un & l'autre de ces ouvrages est rempli de saletés; mais la latinité en est si pure, que Pétrone en a été nommé *auctor purissimæ impuritatis*. Pline ajoute que Pétrone rompit en mourant un vase qui avoit couté trois cens sesterces, de peur que Néron ne s'en servît pour orner son buffet. Il mourut vers l'an 66 de J. C.

On a trouvé un fragment de ses ouvrages à Trau, ville de Dalmatie dans l'archevêché de Spalatro. Il est dans un manuscrit *in-folio* épais de deux doigts, qui contient plusieurs traités écrits sur du papier qui a beaucoup de corps. Les œuvres de Catulle, Tibulle & Properce sont écrites au commencement, & non pas Horace, comme a dit l'auteur de la préface imprimée à Padoue. Pétrone suit, écrit de la même main, & de la maniere que nous l'avons dans nos éditions. Ensuite on voit une piéce intitulée: *Fragmentum Petronii Arbitri ex libro decimo quinto & sexto decimo*, où est contenu le souper de Trimalcion, comme il a été imprimé depuis sur cet original. De Salas, Espagnol, qui a commenté cet auteur, fait mention d'un quinziéme & d'un seiziéme livre; mais il ne dit pas où il les a vus. Cet original est par-tout bien lisible, & les commencemens des chapitres & des poëmes sont en caracteres bleus & rouges. L'année qu'il a été écrit est marquée de cette maniere (1423, 20 *novembre.*) On doit cette découverte à M. Petit, qui se cacha sous le nom de *Marinus Statilius*. Il déterra ce fragment à Trau en Dalmatie dans la bibliothéque de Nicolas Cippius; & dès qu'il l'eut publié, plusieurs savans prirent parti pour & contre. MM. Henri de Valois, Wagenseil, & Thomas Reinesius, prétendirent que ce fragment étoit supposé. Adrien de Valois soutint la même chose dans une dissertation publiée en 1666. M. Petit fit l'apologie du fragment, & envoya le manuscrit nouvellement découvert à M. Grimani, ambassadeur de Venise à Rome. Il y eut à ce sujet une assemblée à Rome le 28 août 1668, où le manuscrit fut reconnu pour être du XV siécle. Le manuscrit est maintenant dans la bibliothéque du roi de France. Il y eut aussi quelques conférences sur le même sujet en France, en présence du prince de Condé; & comme on y décida pour M. Petit, quelques critiques attaquerent encore l'autenticité de ce fragment, & d'autres la défendirent; & il passe aujourd'hui pour certain que c'est l'ouvrage de Pétrone. On n'a pas jugé si favorablement des autres fragmens tirés d'un manuscrit trouvé à Belgrade en 1688, que M. Nodot publia en 1694, à Paris, après l'avoir fait copier sur un manuscrit qui étoit entre les mains de M. Dupin, gentilhomme François, qui étoit alors au service de l'empereur. Quoique M. Nodot & M. Charpentier de l'académie françoise, & plusieurs autres les aient crus de Pétrone, les gallicismes & les autres expressions barbares, & fort éloignées de la pureté du style de Pétrone & de son élégance, ont fait juger ces piéces indignes de cet auteur. Voyez sur ces faits la *Traduction de plusieurs piéces tirées de Pétrone*, &c. publiée par M. Nodot en 1694, à Paris, *in-8°*, avec la lettre de M. Nodot à M. Charpentier, & la réponse de celui-ci à la tête de ce volume; la réponse de M. Nodot aux critiques, imprimée séparément; & sur-tout le premier volume de l'*Histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, & quelques autres savans Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Il ne sera pas hors de propos de remarquer que ces habiles écrivains disent que M. Nodot envoya sa copie à M. Charpentier, mais que M. Nodot dit au contraire qu'il n'en envoya qu'une partie à cet académicien. Il faut consulter cette *histoire littéraire de France* pour les éditions de Pétrone.

Plusieurs auteurs ont estimé que Pétrone étoit natif de Marseille. Leur sentiment est fondé sur ces vers d'Apollinaris Sidonius :

Et te Massiliensium per hortos ,
Sacri stipitis Arbiter colonum ,
Hellespontiaco parem Priapo.

Bouche, historien de Provence, croit que Pétrone étoit Provençal, & avoit donné son nom à la ville de Pertuis dans le diocèse d'Aix, en latin *Vicus Petronii*, comme on le prouve par une inscription trouvée en 1560, où il est parlé d'un préfet du prétoire, assassiné à Pertuis. *A Sicariis & Judæis pervicacis. nefandum facinus in vico C. Petronii ad ripam Druentiæ.* Cette inscription a été trouvée à Pertuis, village en Provence, comme on le croit. Au reste, la famille des Pétrones étoit très-illustre à Rome, & avoit produit les Turpiliens, les Mamertins, les Septimiens, les Volusiens, &c. consuls Romains. Nous avons entre les œuvres de Pétrone, quelques piéces de P. Pétrone, rhétoricien ; d'un autre grammairien, qui peut être le saint évêque de Bologne dont nous avons parlé ; d'un, surnommé Afranius ; d'un autre, nommé l'Indien ; de Pétrone Antigenide, de Pesaro ; de C. Pétrone Hilaire, de la même ville ; de Pétrone Apollodore, prêtre païen à Rome, &c. Mais ces auteurs ne nous sont pas bien connus. Ils sont différens de ce PETRONE, gouverneur de Syrie, que Caligula employa pour mettre sa statue dans le temple de Jérusalem. * Joséphe, *l.* 18 *antiq. Judaic. c.* 11. Tacite, *l.* 16 *annal.* Pline, *hist. nat. l.* 37, *c.* 2. Fulgence, *l.* 1 *Myth.* Apollinarius Sidonius, *car.* 9 *ad Mag. Felic. & ad Narbon.* Lilio Giraldi, *in vit. poet.* Pierre Pithou. Binet de Beauvais. Jean Douza. Guirand. Scaliger. Juste Lipse. Bourdelot. Turnebe, &c. *in not. ad Petron.*

PETRONE, un des plus illustres & des plus braves sénateurs de Rome. Etant gouverneur d'Egypte, il permit à Hérode, roi des Juifs, d'acheter dans Alexandrie tout le bled dont il avoit besoin pour secourir ses peuples qui étoient affligés d'une cruelle famine, & sauva par ce moyen la vie à une infinité de personnes. Tibere étant mort, & Caïus Caligula lui ayant succédé à l'empire, ce prince ôta le gouvernement de Syrie à Vitellius, pour le donner à Pétrone, qui s'aquitta dignement de cet emploi, & qui fut si favorable aux Juifs, qu'il courut risque de perdre l'amitié de l'empereur & sa propre vie, pour avoir voulu favoriser ce peuple. Ce prince lui ordonna de mettre sa statue dans le temple de Jérusalem. Pétrone voyant que les Juifs aimoient mieux mourir que de voir profaner un si saint lieu, & violer les loix de Dieu qui le leur défendoient, ne les y voulut point contraindre par la force des armes. Cette bonté faillit à le perdre auprès de l'empereur. * Joséphe, *antiquités, liv. XV, chap.* 12, *& liv. XVIII*, 11.

PETRONI (Richard) cardinal, natif de Sienne, se rendit très-habile dans la jurisprudence civile & canonique, & fut choisi par le pape Boniface VIII pour être vice-chancelier de l'église. Ce pontife l'employa ensuite pour travailler à la compilation du sixiéme livre des décrétales, & le fit cardinal en 1298. Petroni assista au concile général de Vienne en Dauphiné, & alla en qualité de légat à Gènes, où il mourut le 26 février de l'an 1313. Son corps fut porté à Sienne sa patrie, où il a fait bâtir la Chartreuse, l'hôpital de sainte Catherine, & les monasteres de sainte Claire & de saint Nicolas. Il laissa de grands biens pour être employés à des œuvres de piété. * Ciaconius, *in Bonif. VIII.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

PETRONILLE. Fondé sur de faux actes, on fait ordinairement sainte Pétronille ou Périne fille de saint Pierre ; & elle est ainsi qualifiée dans la plupart des martyrologes, mais on n'en trouve rien dans des monumens certains. On ne peut pas nier que S. Pierre n'ait été marié, puisque l'écriture parle de sa femme & de sa belle-mere. Du temps de S. Augustin, on disoit que S. Pierre avoit eu une fille qu'il avoit guérie de la paralysie ; mais ce pere remarque que cela n'étoit fondé que sur des livres apocryphes. Tout ce que l'on dit de sainte Petronille n'a aucun fondement. On célébroit autrefois à Rome la fête d'une vierge Romaine, nommée *Petronille*, avant même que l'on eût supposé qu'elle fût fille de S. Pierre. * *Actes supposés de Marcel. Actes de S. Nerée & de S. Achillée.* Clem. d'Alexandrie, *Strom. l.* 5 & 7. S. Augustin, *contra Adimant. c.* 17. Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclef. tome I.* Baillet, *vies des saints.*

PETRUCCI (Antonello) natif de Tiano dans la terre de Labour, se fit connoître à Alfonse I, roi de Naples, par l'entremise de son secrétaire Jean Olzina. Après la mort de ce prince, il fut lui-même secrétaire de Ferdinand I, son successeur, gouverna long-temps sous lui, en qualité de premier ministre, & s'allia aux plus grandes familles de l'état. Mais son insolence devint insupportable à tout le monde, & le mit mal dans l'esprit du roi. Ce fut alors que Petrucci s'étant joint à François Coppola, comte de Sarno, conspira contre son souverain, & excita des troubles dans le royaume, que le roi appaisa, en faisant arrêter ce traître. Son procès lui fut fait par les barons ; on le convainquit du crime de leze-majesté, & on le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 15^e^ jour de mai de l'année 1487. * Du Pui, *hist. des favoris.*

PETRUCCI (Alfonse) cardinal, évêque de Suana en Toscane, fils de *Pandolphe* Petrucci, seigneur de Sienne, fut honoré du chapeau de cardinal par le pape Jules II, en 1511. Ce cardinal étoit frere de *Borghèse* Petrucci, qui posséda après son pere la seigneurie de Sienne, & qui épousa *Vittoria* Picolomini, laquelle resta veuve pendant 56 ans, dans la pratique des vertus les plus essentielles de son sexe, dont il eut *Agnès* Petrucci, mariée à *Alexandre* Socin, & mere du malheureux *Fauste* Socin. *Voyez* SOCIN. Borghèse Petrucci eut aussi pour fils *François*, qui succéda au gouvernement de Sienne au cardinal son oncle ; mais sa mauvaise conduite l'en fit déposséder, & son cousin germain *Fabio* Petrucci fut mis à sa place avec le secours du pape Léon X. Le cardinal Petrucci conçut tant de déplaisir de cette conduite du pape, qu'il conspira contre lui ; mais il fut arrêté & étranglé la nuit en prison l'an 1517. Celui qui se rendit maître de Sienne avec le secours du pape Léon X, étoit RAPHAEL Petrucci, ami particulier de ce pontife, qui le fit gouverneur du château Saint-Ange, évêque de Grossete, puis cardinal en 1517. Il mourut à Bibiano près de Sienne le 17 septembre 1522. * Guichardin, *l.* 13 & 14. Paul Jove, *in vit. Leon. X.* Bembo, *in epist.* Cabrera, *in elog. card.* Onuphre. Auberi. Varillas, *hist. de François I, liv.* 5, &c.

PETRUCCI (Pierre-Matthieu) cardinal, né en 1638, d'une assez bonne famille, à Jesi, ville de la Marche, entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire de S. Philippe de Neri, d'où on le retira pour l'élever sur le siége épiscopal de sa patrie, que quittoit le cardinal Cibo. A la recommandation de ce même cardinal, le pape Innocent XI donna le chapeau à Petrucci en 1686, quoiqu'il y eût déja quelques bruits qu'il étoit disciple de Molinos. Les soupçons qu'on en eut par la suite, causerent de grands chagrins à ce nouveau cardinal. L'inquisition l'obligea même d'abjurer en particulier ses sentimens suspects ; & tous les livres qu'il avoit fait imprimer touchant le *Quiétisme* ou la *théologie mystique*, furent défendus. Depuis il fut obligé de demeurer toujours à Rome, & ne reçut la permission de résider dans son évêché qu'en 1694. Il s'en démit quelque temps après, & mourut à Montefalco le 5 juillet 1701. On peut dire que s'il avoit donné du scandale par les sentimens erronés qu'il avoit publiés, plutôt par foiblesse d'esprit, que dans le dessein de séduire, il le répara bien par la vie austere, sainte & réguliere, qu'il soutint jusqu'à la fin de ses jours. * *Mémoires du temps.*

PETTAW, anciennement *Petovio*, *Poëtovio*. C'est une ancienne ville de la haute Pannonie. Elle est maintenant dans la basse Stirie, aux confins de l'Esclavonie,

ſur la Drave, à douze lieues de Cillei, vers le nord oriental. Pettaw appartient à l'archevêque de Saltzbourg. * Mati, *diction.*

PETTERSHAUSEN, petite ville du cercle de Souabe. Elle paſſe pour un fauxbourg de la ville de Conſtance, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal qui joint le lac de Conſtance avec celui de Zell. Pettershauſen eſt un lieu bien fortifié. Il y a une abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, & l'évêque de Conſtance y fait ſouvent ſa réſidence, de même qu'à Mersbourg. * Mati, *dictionaire.*

PETUS (Cæſennius *Pætus*) capitaine Romain, que Néron envoya en Arménie en la place de Corbulon, prit ſi mal ſes meſures, que ſe voyant engagé dans le pays ennemi, il conclut une paix très-honteuſe. Néron le reçut en ſe moquant de lui, & lui dit qu'il l'aſſuroit d'abord du pardon de ſa faute; & que comme il étoit ſi ſujet à la peur, il y auroit à craindre que l'appréhenſion ne le rendît malade. Quelques auteurs croient que Cæſennius Pætus eſt le même que Veſpaſien envoya gouverneur en Syrie. * Tacite, *l.* 15 *annal.* Joſéphe, *de bell. Judaic. l.* 7, *c.* 21.

PETUS THRASEA, *Pætus*, ſénateur Romain & philoſophe Stoïcien, natif de Padoue, écrivit la vie de Caton d'*Utique*. Cet homme d'une probité auſtere & intrépide, oſa s'oppoſer à Junius Marcellus, conſul déſigné, qui opinoit à la mort contre Soſianus, préteur, accuſé de leze-majeſté. La liberté de Thraſea fit rompre le ſilence, & anima ceux qui n'oſoient contredire le conſul : ce qui ſauva le préteur dont Néron demandoit la mort. Mais ce prince, pour s'en venger, le fit mourir; & ſa femme Arria voulut mourir avec lui, pour imiter Arria ſa mere, femme de Cæcinna Pætus, dont nous avons parlé en ſon lieu; mais aux inſtantes prieres de ſon mari, elle lui ſurvécut pour être le ſoutien de Fannia, leur fille commune. * Tacite, *annal. l.* 60. Bion, *l.* 60. Plutarch. *in Catone.*

PETWORTH, bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du comté de Suſſex, qu'on nomme *Arundel.* Il y a un beau château, qui a appartenu au comte de Northumberland, mais qui depuis par mariage eſt échu au duc de Sommerſet. * *Diction. anglois.*

PETZER, bourg de la haute Hongrie, ſitué ſur la Teyſſe, à huit lieues au-deſſus de Segedin. Quelques géographes prennent Petzer pour l'ancienne *Peſſium*, petite ville de Jaziges Métanaſtes. * Mati, *diction.*

PETZOLD (Charles-Frédéric) aſſeſſeur de la faculté philoſophique de Leipſick, & conrecteur de l'école de S. Thomas, naquit à Ottendorf le 27 mai 1675, de *Georges-Frédéric* Petzold, paſteur d'Ottendorf, & enſuite archidiacre de Torgau, & d'*Anne-Catherine* Conrad. Il n'avoit qu'onze ans, lorſqu'en 1686 il perdit l'un & l'autre. David Schwerdner, qui obtint la place d'archidiacre au lieu du pere du jeune orphelin, prit celui-ci chez lui, & l'inſtruiſit lui-même dans les belles lettres, depuis l'an 1686, juſqu'en 1692. Cette année, Schwerdner ayant été tenté de ſuivre à l'armée le prince Georges IV, Petzold l'accompagna auſſi en qualité de chantre de camp. Après la campagne, Petzold alla à Merſebourg pour y continuer ſes études; & en 1695 il fut mis au nombre des étudians de l'univerſité de Leipſick, & fréquenta aſſidument les profeſſeurs de cette univerſité. Le 25 mai 1696, il fut fait bachelier, & diſputa pluſieurs fois. En 1698 il prit le dégré de maître-ès-arts, & commença à donner des leçons en philoſophie. Depuis il fut fait membre du collége *Philo-Biblicum*, & ſenior du collége anthologique. En 1701 le conſeil de Leipſick lui donna la charge de troiſiéme collégue de l'école de S. Nicolas. Il remplit cette charge durant trois années, après quoi on lui conféra celle de tertiat de l'école de S. Thomas. Il donnoit outre cela des leçons particulières. En 1710 il obtint la charge d'aſſeſſeur de la faculté philoſophique; & en 1731 le ſénat lui offrit le conrectorat de S. Thomas : il mourut la même année, le 30 mai, âgé de 56 ans & 2 jours. Il avoit épouſé le 9 ſeptembre 1704 *Chriſtiane-Sophie*, fille de *Joachim-André* Corvin, candidat en droit, dont il a eu quatre enfans, & qui mourut avant lui le 12 octobre 1730. Petzold ou Pezold, comme nous avons vu ſon nom écrit dans quelques-uns de ſes ouvrages, entreprit en 1716 une collection de piéces dont il a donné à Leipſick, depuis 1716 juſqu'en 1723, incluſivement, douze volumes *in*-8°, ſous ce titre : *Miſcellanea Lipſienſia, ad incrementum rei litterariæ edita*, &c. Chaque volume, à l'exception d'un ſeul, eſt orné d'une préface de l'éditeur; & dans le tome V, page 56, on trouve de lui une diſſertation pleine d'érudition, *de laboribus Otfridianis* : il s'y agit de cet Otfroi qui vivoit dans le IX ſiécle, & qui a compoſé l'hiſtoire évangélique en vers allemans. Nous ne connoiſſons du moins que douze tomes de cette collection, donnés par Petzold; & nous ſavons ſeulement que le ſavant M. Mencken a entrepris de continuer ce recueil. On a de plus de Petzold un nombre de diſſertations ſur divers ſujets : 1. *De permiſſione juris*, à Iéne, 1698. 2. *De litterarum commendatitiarum utilitate*, à Leipſick, 1698. 3. *De conſtitutionibus apoſtolicis diſſertationes duæ*, à Leipſick, 1698. 4. *De memorabili*, à Leipſick, 1699. 5. *De ſancti, ut vocant, Chriſti, larvis & munuſculis*, à Leipſick, 1699. 6. *De promiſcua veſtium utriuſque ſexûs uſurpatione, ad Deuteron.* XXII, 5, à Leipſick, 1701. 7. *De oblivione memorabili*, à Leipſick, 1703. 8. *De hominibus à beſtiis enutritis*, I. *Reg.* XVII, 6, à Leipſick, 1703. 9. *De modo calumniandi per laudes*, à Leipſick, 1704. 10. *In quantum homini non liceat eſſe miſericordi*, à Leipſick, 1708. 11. *Membra humana diis Gentilium conſecrata*, à Leipſick, 1710. 12. *De Theocriti ſtylo*, à Leipſick, 1710. * Extrait en partie du *Supplément françois de Baſle.* On a auſſi conſulté les préfaces des *Miſcellanea Lipſienſia.*

PETZORA, PUSTE OZIERO, ville de Moſcovie, capitale de la province de Petzora. Elle eſt défendue par une citadelle, & ſituée ſur la riviere de Petzora, à trente-quatre lieues de ſon embouchure dans la mer Glaciale. Petzora eſt apparemment la même, que Witſen appelle *Puſtoſerskoi*, & qu'il place ſur une iſle, qui eſt au milieu du lac de Puſtoïe, formé par la riviere de Petzora. * Mati, *diction.*

PETZORA, province de Moſcovie. Dans les cartes de Sanſon elle eſt entre le Juhorski, le Condinki, la Siberie, l'Obdorski, & la mer de Moſcovie. Cette province eſt fort étendue, mais elle eſt pleine de montagnes & de forêts, très-froide & mal peuplée. La riviere de Petzora la baigne dans tout ſon cours; & ſes lieux principaux ſont Petzora capitale, Papinowgorod, & Veliki-Poyaſla. Witſen appelle ce pays *Puſtozerie*; il en fait une partie de la Samoiede. Il y met, outre les lieux marqués, Puſtozero-Kloſter, Petzora-Kloſter, Nicolaï, Ouſt-Silemka; & ſur la côte il met la nouvelle Walcheren, entre l'embouchure du Petzora & le détroit de Weigats; & la nouvelle Friſe au levant de ce détroit. Ce ſont deux pays auſquels les Hollandois ont donné ces noms, en y abordant, lorſqu'ils cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la mer Glaciale. * Mati, *diction.*

PETZORA, grande riviere de Moſcovie. Elle traverſe toute la province de Petzora, baigne Papinowgorod & Petzora, où elle commence à ſe diviſer, & ſe va jetter dans la mer Glaciale par ſix embouchures. Witſen croit que cette riviere eſt le *Lytarmus* des anciens, & il ne lui donne qu'une embouchure, qui forme quelques petites iſles, en entrant dans la mer. * Mati, *dictionaire.*

PEUCER (Gaſpard) médecin & mathématicien, naquit à Bautzen dans la Luſace le 6 janvier 1525. Il fit ſes premieres études à Gotberg, & les continua à Wittemberg. Il fut reçu dans la maiſon de Melanchthon en 1540, fait maître-ès-arts en 1545, & commença la même année à s'appliquer aux mathématiques. Peucer enſeigna dès 1559, & fut fait docteur & profeſſeur en médecine à Wittemberg, où il acquit l'eſtime

du public, & d'Auguste, électeur de Saxe. Peucer fut ami particulier de Melanchthon, qui lui fit épouser une de ses filles nommée *Magdeléne*, en 1550. Il fit imprimer l'an 1565, à Wittemberg, un cinquiéme livre de la chronique de Carion, qui est une piéce pleine d'emportemens contre l'église & les pontifes Romains. Cet auteur composa d'autres ouvrages ; comme un, entr'autres, de diverses sortes de divinations. *Elementa doctrinæ de circulis cœlestibus. De dimensione terræ, &c.* Un traité des fiévres ; la maniere de guérir les maladies internes ; un traité des noms des quadrupedes, des insectes, &c. les noms des monnoies, des poids & des mesures, & les vies des médecins illustres. Ces ouvrages sont écrits en latin. Il a aussi donné en 1570 une édition des deux premiers livres des lettres de Philippe Melanchton. Il fut long-temps retenu en prison à Dessau par l'électeur de Saxe, parcequ'il s'efforçoit de publier la doctrine des Sacramentaires dans les états de ce prince. Il recouvra la liberté vers l'an 1586, & mourut le 25 septembre de l'an 1602, âgé de 78 ans. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Camerarius, *in vit. Melanchth.* Surius, *in comment. hist. pag.* 804 *& seq. edit. Colon.* 1567. Sponde, *A. C.* 1565, *n.* 23.

PEVENSEI, ville d'Angleterre, qui donne son nom à une des six divisions du comté de Suffex ; & il y a près de-là un port, qui est nommé *le port de Pevensei*. La ville est située sur une petite riviere, qui à un mille delà se décharge dans la mer. Ce lieu est remarquable, parceque c'est l'endroit où débarqua Guillaume *le Conquérant* avec une flotte de neuf cens vaisseaux. * *Dictionaire anglois.*

PEUR (la) en latin *Pavor*, les Romains en avoient fait une divinité. Pausanias dans ses Corinthiaques, dit que Mermerus & Pherès, enfans de Médée, ayant été lapidés par les Corinthiens, ces deux esprits épouvantoient tellement les petits enfans, qu'ils en mouroient. L'oracle commanda qu'on leur fît un sacrifice tous les ans, & qu'on leur dressât deux statues, l'une de la Peur, & l'autre de la Pâleur.

PEURBACH, mathématicien célébre, *cherchez* PURBACH.

PEUTINGER (Conrad) né à Augsbourg, ville d'Allemagne, le 15 octobre 1465, d'une famille originaire de Baviere, connue dès le XIII siécle sous le nom de *Peutingau*, après avoir étudié dans les principales villes de l'Italie, revint dans sa patrie, où il montra bientôt les fruits des connoissances qu'il avoit acquises. Il étoit docteur en l'un & l'autre droit ; & en 1493 le sénat d'Augsbourg, qui connoissoit son mérite, le fit secrétaire de la ville. Il fut presque toujours depuis député pour assister au nom du sénat & du peuple aux diétes fréquentes que l'empereur Maximilien I assembla pendant son régne. On l'envoya aussi en différentes occasions en plusieurs cours pour des affaires importantes. Maximilien l'honora du titre de son conseiller ; & ce prince étant mort en 1519, Peutinger fut envoyé l'année suivante à Bruges pour y complimenter le nouvel empereur Charles-Quint, qui lui accorda, de même que son prédécesseur, la qualité de son conseiller. Il ne s'est servi de son crédit, que pour faire du bien à sa patrie. C'est à ses soins qu'elle doit en particulier le privilége qui lui fut accordé de battre monnoie, qu'elle n'avoit point eu jusque-là. Il s'étoit marié le 20 novembre 1498, & avoit épousé *Marguerite* Velser, fille d'*Antoine* Velser, commandant de Memmingen, dont il eut dix enfans, six filles, & quatre garçons. Il est mort le 28 décembre 1547, âgé de 82 ans. Il avoit amassé une bibliothéque nombreuse, qui s'est conservée dans sa famille jusqu'à Didier-Ignace Peutinger, doyen de l'église d'Elwangen, le dernier de cette famille, mort vers l'an 1715, & qui laissa en mourant cette bibliothéque aux Jésuites d'Augsbourg. Les ouvrages de Conrad Peutinger sont : 1. *Romanæ vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum & ejus diœcesi*, &c. en 1508, à Augsbourg. On a réimprimé cet ouvrage en 1520, sous ce titre : *Inscriptiones vetustæ Romæ & earum fragmenta in Augusta Vindelicorum*, &c. à Mayence, *in-folio.* Marc Velser en a donné une troisiéme édition augmentée, à Venise, 1590. 2. *Sermones convivales*, imprimés plusieurs fois. La meilleure édition est celle de 1683, à Iéne, *in-8°.* 3. Discours latin à la louange de Charles-Quint, empereur, & de ses ancêtres. Il fut prononcé le 26 juillet 1519. 4. Une lettre latine, fort longue, au cardinal Carvajal, en 1507, imprimée en 1521. Peutinger y rapporte des exemples de plusieurs empereurs d'Allemagne qui ont donné au saint siége des marques de leur respect & de leur attachement. 5. *De inclinatione Romani imperii, & exterarum gentium præcipuè Germanorum commigrationibus, epitome.* Beatus Rhenanus, à la priere de qui Peutinger avoit fait cet ouvrage, le fit imprimer dans son édition de Procope, *De rebus Gothorum*, &c. à Basle, en 1531. Il est aussi dans les *Sermones convivales* de 1683. 6. Les actes de la diéte d'Eslingen, en 1499, à laquelle Peutinger avoit assisté, en latin, à Augsbourg, en 1500. 7. En 1531 ce savant publia pour la premiere fois les Emblêmes d'Alciat. Outre ces ouvrages, Peutinger a publié les éditions de plusieurs autres qui n'étoient pas à lui, & a fait des Préfaces pour quelques-uns. On en peut voir le catalogue dans les *Mémoires* du pere Niceron, Barnabite, *tome XIII.* A l'égard de la carte que l'on nomme *la Table de Peutinger*, c'est une carte dressée vers la fin du IV siécle, sous l'empire de Théodose *le Grand*, où sont marquées les routes que tenoient alors les armées romaines dans la plus grande partie de l'empire d'Occident. On en ignore l'auteur. Peutinger l'ayant reçue de Conrad Celtes, qui l'avoit trouvée dans un monastere d'Allemagne, eut dessein de la donner au public, & ne l'exécuta pas. Elle disparut même après sa mort ; mais ayant été retrouvée environ quarante ans après, au moins par fragmens, Marc Velser donna ces précieux restes, sous le titre de *Fragmenta tabulæ antiquæ ex Peutingerorum bibliotheca*, &c. à Venise, 1591, *in-4°.* On a réimprimé ces fragmens plusieurs fois depuis. Enfin en 1714, on a retrouvé cette table en entier parmi les manuscrits de Peutinger, & elle est maintenant dans la bibliothéque du prince Eugène. On en a donné une magnifique édition, en un volume *in-folio*, imprimé à Vienne en Autriche, en 1753, avec des dissertations, &c. * Niceron, *mémoires*, *tome XIII.*

PEYPUS, PEIBUS, grand lac, qui est sur les confins de la Livonie & de la Moscovie, auquel on donne quarante lieues de circuit, reçoit plusieurs rivieres, dont la Welica-Reca est la principale, & il se décharge dans le golfe de Finlande par le moyen de la Narva. * Mati, *dictionaire.*

PEYRAREDE (Jean de) gentilhomme Gascon & protestant, vivoit dans le XVII siécle. Ses vers latins lui donnerent de la réputation ; & Balzac en parle avec éloge dans quelques-unes de ses lettres. Il entendoit aussi assez bien la critique. Ses remarques sur Térence, ses corrections ou conjectures sur Florus, lui firent beaucoup d'honneur. M. de la Mothe-le-Vayer le cite & le suit dans ses notes sur cet historien. Il étoit en commerce de lettres avec Vossius & plusieurs autres savans. Il mourut vers l'an 1660. * Balzac, *lettres choisies.* Le Vayer, *remarques sur Florus.* Costar parle ainsi de cet auteur, dans son *Mémoire des gens de lettres vivans* en 1655, imprimé dans les Mémoires de littérature du pere Desmolets, tome II, partie 2. « Peyrarede, gentilhomme Gascon. » Il fait fort bien des vers latins. Il entend aussi fort bien » les poëtes latins, sur lesquels il fait plusieurs correc- » tions de son bel esprit. Il a eu pour précepteur domes- » tique, Caméron qui étoit un des premiers hommes de » son siécle. Il est réduit présentement à expliquer les » poëtes aux gens de condition. Il a achevé les vers non » achevés de Virgile, qu'il a fait imprimer avec plu- » sieurs de ses épigrammes. M. Grotius fait mention ho- » norable de lui dans ses lettres. » Ces hémistiches latins où Peyrarede acheve les vers imparfaits de Virgile, dont parle M. Costar, sont dédiés à la reine Christine

de Suéde. Feu M. Huet estimoit beaucoup l'érudition de Peyrarede, & son talent pour la poësie, dans lequel il dit qu'il étoit peu inférieur à Madelenet, que l'on fait avoir excellé en ce genre. * *Voyez* cet éloge dans les Mémoires mêmes de la vie de M. Huet, composés par lui-même en latin, & imprimés en Hollande, en 1718, page 168. Voyez aussi la page 429 du *dénombrement* qu'a fait l'abbé de Marolles *de ceux qui lui ont donné de leurs livres*, & la note de M. de la Monnoye sur l'article 1490 des *Jugemens des savans* de M. Baillet.

PEYRAT (Jean du) lieutenant de roi dans la province de Lyon, sous le maréchal de Saint-André, étoit l'ami & le Mécène de plusieurs savans étrangers, qui demeuroient à Lyon de son temps, entr'autres, du poëte Vulteïus ou Vouté. Du Peyrat fut d'abord lieutenant général à Lyon, & général du Piémont. Il a passé pour un jurisconsulte profond, pour un homme sage, poli, & instruit dans les sciences, & qui aimoit à les faire fleurir dans sa famille & dans sa patrie. En même temps qu'il exerçoit les charges dont nous avons parlé, il étoit lieutenant criminel & civil dans la sénéchaussée de Lyon. Il eut un fils qui fut fiancé à la célébre *Clémence* de Bourges, mais qui fut tué avant que de l'épouser, étant allé combattre contre les protestans de Beaurepaire en Dauphiné. Clémence en mourut de douleur.

PEYRAT (Guillaume du) petit-fils de JEAN, fut aumônier de Henri IV & de Louis XIII, & est auteur de plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Savoir: *Traité des dixmes, où il est vérifié qu'elles sont dues de droit divin aux ecclésiastiques, & où trois erreurs populaires touchant les dixmes sont réfutées*, Paris 1640, *in-8°*. *Histoire ecclésiastique de la cour, ou Antiquité & recherches de la chapelle ou oratoire du roi de France depuis Clovis I, jusqu'à notre temps*, à Paris, *in-folio*, en 1645. *Origine des cardinaux du saint siége, & particuliérement des François, avec deux traités curieux des légats à latere; & une relation exacte de leur réception, & des vérifications de leurs facultés au parlement de Paris*, à Cologne, *in-12*, en 1670. *Traité sur les titres de très-chrétien, de fils aîné de l'église, de catholique, & de défenseur de la foi, donnés au roi de France*, en 1629, *in-8°*, dédié à Louis XIII. Ce traité fut mis au jour à l'occasion de la prise de la Rochelle par ce prince. Du Peyrat a donné à la fin une piéce en vers françois sur cette prise, traduction des vers latins de Gilbert Gaumin. *Guillelmi Peyratii Lugdunensis spicilegia poëtica, & amorum libri tres*, à Paris, en 1601, *in-12*. *Discours sur la vie & la mort de Henri IV, avec un recueil de 37 oraisons funébres de ce prince, & une réponse de* du Peyrat *à ses amis sur les raisons qui l'obligerent à quitter la cour pour se retirer dans la solitude*, où il mourut en 1645. On a encore de lui des *Essais poëtiques*, dédiés au baron de Givry, & imprimés à Tours, en 1593, *in-16*. Ces poësies sont presque toutes amoureuses, & souvent obscènes: l'auteur les composa dans sa jeunesse. Cet auteur avoit promis un traité *des Propos de table*, qu'il avoit recueillis de la bouche de Henri IV, de celle du cardinal du Perron, & de plusieurs savans hommes. Louis Archon, chapelain du roi, & sacristain de la chapelle de Versailles, a donné une nouvelle histoire de la chapelle de nos rois jusqu'à la naissance de Louis XIV, en deux volumes *in-4°*. * Le Long, *biblioth. hist. de la France. Les poësies latines* de Vulteius. Le pere Colonia, *hist. litt. de Lyon, tome II.*

PEYRE (Jacques d'Auzolles, sieur de la) secrétaire du prince de Montpensier, & son homme de confiance, étoit un gentilhomme Auvergnat, fils de *Pierre* d'Auzolles, & de *Marie* de Fabry, d'Auvergne. Il aima les sciences, & s'y appliqua avec assez de succès pour son temps. Il fut considéré de M. de Montpensier, qu'il servit utilement, bien reçu chez plusieurs grands, mais peu estimé des savans & en particulier des Jésuites Petau, Salian, & quelques autres qui l'ont maltraité dans leurs ouvrages, & contre qui il n'a pas écrit avec moins de vivacité. Il s'étoit appliqué particuliérement à la chronologie; & comme elle n'étoit pas encore fort débrouillée, ce qu'il publia sur ce sujet parut aux ignorans presque un chef-d'œuvre, & on alla jusqu'à lui donner le titre de *prince des chronologistes*, & à faire fraper une médaille avec son portrait & ce titre honorable. Le pere Evrard Buillon, Augustin, lui dédia ses thèses, qui ont été imprimées, & où il ne manqua pas de louer beaucoup son Mécène. Cependant on lit peu ses ouvrages aujourd'hui, & la plupart même sont presque entierement oubliés. En voici la liste. *Sancta Evangelia*, dédiés au roi, *in-folio*, en 1610. *Les évangiles en françois*, dédiés à la reine mere du roi, *in-4°*, 1610. *La généalogie de Melchisedech*, en 1622, *in-8°*, dédiée à M. le Prince. *La véritable généalogie de Job*, *in-8°*, en 1623. *Apologie contre le pere Salian, Jésuite, du temps auquel a vécu Melchisedech*, dédiée au clergé de France, en 1629, *in-8°*. *La sainte Géographie*, ou *la Description de la terre, & la véritable démonstration du paradis terrestre*, en 1629, dédiée à Monsieur. *Le disciple des temps*, ou *Réponse au pere Petau, sur l'origine de Job*, *in-8°*, en 1631, dédiée à M. le maréchal d'Effiat. L'*Antibabau contre le pere Jacques Bolduc, Pr. Capucin*, *in-8°*, en 1632, dédiée à M. de Châteauneuf, garde des sceaux. *La sainte chronologie*, dédiée au maréchal de Thoyras, *in-folio*, en 1632. *Le Berger chronologique contre le pere Petau*, Jésuite d'Orléans, dédié à M. de la Vrilliere, secrétaire d'état, en 1634. *Ariadne contre le pere Petau*, dédiée au duc d'Anguien, en 1634, *in-8°*. *Eclaircissemens chronologiques*, en 1635, *in-8°*. L'*Epiphanie*, en 1638, dédiée à M. de Harlay, archevêque de Rouen. *Le Mercure charitable*, ou *contre-touche, & souverain remède pour désempierrer le pere Petau, Jésuite d'Orléans, depuis métamorphosé en fausse pierre de touche*, *in-folio*, en 1638. L'auteur avoit fini cet ouvrage dès 1636. Mais ayant été obligé de faire un voyage en Languedoc, d'où il ne revint que sur la fin de 1637, il ne put le faire imprimer plutôt. Il y combat vivement le pere Petau, qui l'avoit fort maltraité dans sa *Pierre de touche*; & il y réveille avec soin la plupart des éloges, tant en vers qu'en prose, qu'on a faits de sa personne & de ses ouvrages, pour se venger des mépris des peres Petau, Salian, & Bolduc, & de ceux de M. Petit, commissaire provincial de l'artillerie, & ingénieur du roi, qui avoit aussi écrit contre lui. Il se réconcilia néanmoins avec les peres Salian & Bolduc, & ils se jurerent mutuellement une amitié réciproque. Ils n'eurent guère le temps de la violer, M. de la Peyre étant mort d'apoplexie à Paris le 19 mai 1642. Il étoit né le 14 mai 1571. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres, une généalogie de la maison de Harcourt. Le pere le Long la cite dans sa *Bibliothéque de France, p.* 851; & dans sa *Bibliothéque sacrée*, *in-fol.* il cite quatre ou cinq autres des ouvrages du même, *que nous venons de rapporter*. Il avoit fait encore un grand ouvrage, sous le titre *Pantheon*, qui n'a point été oublié. Il avoit quelquefois des sentimens assez extraordinaires. On lui reproche, entr'autres, d'avoir soutenu que les impostures d'Annius de Viterbe pouvoient être justifiées; qu'on pouroit ne donner à l'année que 364 jours, afin qu'elle commençât toujours par un dimanche, & finît par un samedi, & autres rêveries semblables. * *Mémoires du temps*. Voyez dans les *Mémoires* du pere Niceron, tome XXXVII, l'article du pere Petau, dressé par le pere Oudin.

PEYRERE (Isaac la) né à Bourdeaux, étoit de la religion protestante, & avoit une charge chez M. le prince de Condé vers l'an 1655. Il publia en latin cette même année 1655, & non en 1653, comme Bayle l'a avancé, le fameux traité des Pré-Adamites, *in-4°* & *in-12*, dans lequel il prétend prouver qu'il y a eu des hommes avant Adam: cet ouvrage fut imprimé en Hollande. Dès qu'il fut publié à Paris, on l'y fit bruler par la main du bourreau. Il fut réfuté par plusieurs aussitôt qu'il parut: entr'autres par Jean-Conrad Dannhawerus, professeur en théologie à Strasbourg, où il publia

un traité intitulé, *Præadamitæ Utis, sive fabula primorum hominum ante Adamum conditorum explosa.* Jean Micrælius, professeur en philosophie, & recteur du collége à Stetin, fit aussi imprimer dans cette ville en 1656 un écrit contre la Peyrere. Jean-Henri Ursin réfuta ses idées dans un livre imprimé à Francfort, sous le titre de *Novus Prometheus Præadamitarum plastes ad Caucasum relegatus & religatus.* Samuel des Marests, professeur à Groningue, y fit imprimer *Refutatio fabulæ Præadamiticæ, &c.* Jean Hilpert professeur d'Helmstat se mit aussi de la partie en publiant à Amsterdam, *Disquisitio de Præadamitis.* Le traité *Non ens Præadamiticum* d'Antoine Huls fut imprimé chez Elzevire à Leyde. Philippe le Prieur engagea les libraires de Paris de publier ses *Animadversiones in librum Præadamitarum*, dans lesquelles il prit le nom d'Eusebe Romain. Enfin l'an 1656, il parut à Leyde un ouvrage contre le systême de la Peyrere, sous le titre de *Responsio exetastica ad tractatum incerto auctore nuper editum, cui titulus Præadamitæ, auctore Pythio ministro, &c.* L'évêque de Namur censura le livre de la Peyrere dès l'an 1655. On dit que ce fut par hasard que la Peyrere lisant un jour le cinquiéme chapitre de S. Paul aux Romains, il lui vint dans l'esprit qu'on pouroit démontrer par les versets 12, 13 & 14, qu'il y a eu des hommes au monde avant Adam. Cette opinion bizarre, qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'esprit, lui entra tellement dans la suite dans la tête, qu'on n'a jamais pu la lui ôter, & que toute son application a été de donner des sens forcés à l'Ecriture, pour tâcher d'appuyer sur son autorité son systême insensé. Etant à Bruxelles en 1656, il y fut arrêté au mois de février par l'autorité ou le crédit du vicaire général de l'archevêque de Malines. Il sortit de ce danger par l'autorité du prince de Condé, dont il avoit la protection. Ensuite étant allé à Rome, il y fit abjuration du Calvinisme, embrassa la religion catholique, & reconnut que son traité des Pré-Adamites étoit contraire aux peres & à toute la tradition de l'église; ce qu'il fit encore par un écrit imprimé en 1657 en latin, & en 1658 en françois, sous le titre de *Lettre de la Peyrere à Philotime, dans laquelle il expose les raisons qui l'ont obligé à abjurer la secte de Calvin qu'il professoit, & le livre des Pré-Adamites qu'il avoit mis au jour, traduit en françois du latin; imprimé à Rome par l'auteur même*, à Paris 1658, *in*-8°. Lorsque le prince de Condé fut revenu en France en 1659, la Peyrere, qui étoit retourné avec lui, eut la qualité de son bibliothécaire, & une pension modique, que le prince lui permit de garder lorsque la Peyrere entra au séminaire des Vertus, où il mourut le 30 janvier 1676, âgé de 82 ans, muni de tous les sacremens, après avoir fait les actes d'un bon chrétien. On lui fit cette épitaphe, mal rapportée dans le dictionaire de Richelet.

> LA PEYRERE *ici gît, ce bon Israélite,*
> *Huguenot, Catholique, enfin Préadamite.*
> *Quatre religions lui plurent à la fois,*
> *Et son indifférence étoit si peu commune,*
> *Qu'après 80 ans qu'il eut à faire un choix,*
> *Le bon homme partit, & n'en choisit pas une.*

On a encore de lui: 1. Un traité fort singulier du rappel des Juifs, imprimé *in*-8°, en 1643, & divisé en cinq livres. Cet ouvrage est fort rare. Ce n'étoit que l'essai & l'extrait d'un plus grand intitulé, *Synopsis doctrinæ christianæ ad usum Judæorum & Gentium*: celui-ci n'a point été imprimé, s'il a été composé. 2. *La bataille de Lens donnée le 20 août 1648*, à Paris en 1649, *in-folio*. 3. *Recueil de lettres à M. le comte de la Suze, pour l'obliger par raison à se faire catholique*, à Paris en 1661, *in*-12. 4. Suite de ces lettres, en 1662. 5. *Apologie de la Peyrere*, en 1663, à Paris. Il n'y a rien de nouveau dans cette apologie; & on n'y voit pas trop pourquoi l'auteur l'a publiée. 6. *Relation du Groenland*, *in*-8°, Paris, 1647. *Relation de l'Islande, avec la carte*, *in*-8°, Paris 1663. La Peyrere avoit composé ces deux relations en Danemarck, étant à la suite de M. de la Thuillerie, ambassadeur de France. Ils sont estimés, & ont été insérés dans un recueil des voyages du Nord imprimé en Hollande. * La continuation de l'Histoire ecclésiastique de Micrælius par Hartnaccius. Niceron, *Mémoires, t. XII* & *XX.* Simon, *Lettres, t. II, lettres* 2 & 4, de l'édition de 1730, de M. Bruzen de la Martiniere.

PEYRERE (Abraham de la) parent du précédent, calviniste, a exercé long-temps la profession d'avocat au parlement de Bourdeaux. Il est auteur d'un recueil *in*-4°, intitulé *Décisions sommaires du parlement de* Bourdeaux, dont il y a eu cinq éditions. La troisiéme, augmentée de la moitié, parut à Bourdeaux en 1706, petit *in-fol.* par les soins de M. du Tillet, ancien avocat de la même ville. La quatriéme encore à Bourdeaux en 1716, avec de nouvelles augmentations, est due à M. de Saint-Martin, alors jeune avocat, depuis professeur de droit en l'université de Pau. Il avoit été aidé par M. Varillon, docteur aggregé, mort professeur de droit en la même université. Cette édition a reparu à Bourdeaux en 1725, ou 1726, augmentée encore des arrêts rendus jusque-là.

☞ PEYRONIE (François de la) premier chirurgien du roi, & entre tous les célébres chirurgiens François qui ont paru jusqu'aujourd'hui, celui qui a montré le plus de zèle & qui a fait le plus de dépense pour la perfection & les progrès de la chirurgie, est mort à Versailles, le 24 avril 1747. C'est lui qui a procuré l'établissement de l'*académie royale de chirurgie de Paris* en 1731. Il a légué à la communauté des chirurgiens de cette ville sa bibliothéque, avec la terre de Marigni, que lesdits chirurgiens ont vendue au roi 200000 livres, & a institué cette même communauté légataire universelle pour les deux tiers de ses biens. M. de la Peyronie a aussi légué à la communauté des chirurgiens de Montpellier, deux maisons situées à Montpellier, avec 100000 livres pour y faire construire un amphithéatre de chirurgie, & a institué la même communauté légataire universelle pour le tiers de ses biens. Tous ces legs de M. de la Peyronie renferment des clauses qui ne tendent qu'au bien public, à la perfection & au progrès de la chirurgie. C'est par-là aussi bien que par ses talens, que ce célébre chirurgien a immortalisé son nom. * M. Ladvocat, *diction. histor. portatif.*

PEZELIUS (Christophe) théologien protestant, né le 5 mars 1539, à Plaven dans le Voitgland, où il professa cinq ans, fut ensuite appellé à Wittemberg, pour y professer la théologie, & y exercer les fonctions d'une cure. Son zèle pour le parti des prétendus réformés, le fit priver de ses emplois, & mettre en prison. Pour lui rendre sa liberté, on l'obligea de promettre de sortir de Saxe, & de ne jamais écrire contre l'électeur: il le promit; & tint peu sa parole. Il se retira à Eger, d'où le comte de Nassau le fit venir à Siégen, où il le fit régent. On l'appella ensuite au pastorat à Herborn, & en 1588 à une chaire de théologie, & à la surintendance des églises de Bremen, où il mourut en 1604. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverses contre les Luthériens; un commentaire latin sur la Genèse; une explication des premiers chapitres de l'Evangile de S. Jean, aussi en latin; un ouvrage intitulé, *Mellificium historicum, &c.* Il a donné l'édition du troisiéme & du quatriéme livre des lettres de Melanchthon, imprimés en 1590, pour servir de suite aux deux premiers que Gaspard Peucer avoit déja donnés.

PEZARESE (le) peintre, *cherchez* CANTARINI (Simon).

PEZENAS, en latin *Piscenæ* ou *Penedatium*; ville de la Gaule Narbonnoise, selon Pline, est présentement dans le bas Languedoc. Elle est jolie & bien peuplée; les états de la province s'y assemblent souvent. C'est un des plus agréables séjours du royaume, tant à cause de la bonté & de la politesse du peuple, qui l'habite, que pour la beauté de son assiete, & des bâ-

timens qui la composent. Elle n'a point d'issues dont les objets ne soient agréables, par la beauté des eaux, des bois, & des jardins, qui environnent de tous côtés ses murailles. Mais ce qu'il y a de plus charmant est une prairie, qui aboutit à deux de ses portes, appellée *le pré de S. Jean.* Elle est bornée d'un côté par les fossés de la ville, & de l'autre par la riviere de Peyne, sur les bords de laquelle une muraille à hauteur d'appui, & une allée de mûriers de mille ou douze cens pas, augmentent beaucoup les plaisirs de la promenade, qui sont d'autant plus grands, qu'on en peut jouir à toutes les heures du jour & dans toutes les saisons de l'année, à cause de la douceur du climat. A l'un des bouts de cette prairie est un beau pont, d'où l'on peut facilement discerner tous les objets dont on vient de parler, & qui sépare la ville d'un très-beau couvent des peres de l'Observance, bâti du temps de S. François d'Assise. Quand Louis XIII alla assiéger Montpellier en 1622, il dit que depuis Paris il n'avoit point vu de ville si agréable que Pézénas. Elle est située sur une colline, éloignée de trois lieues d'Agde, qu'elle a au midi, de quatre des bords de la mer & du golfe de Lyon, de neuf de Montpellier, qu'elle a à l'orient, & de cinq de Beziers, qui est vers le sud-ouest. La campagne des environs est également environnée de tous côtés de petites collines. La riviere d'Heraut, qui a fait son lit au pied de ces petits côtaux, du côté du levant, augmente beaucoup la beauté de cette plaine, pour laquelle l'art & la nature ont travaillé à l'envi; la nature par la quantité des bois qu'elle y a fait naître; & par les belles fontaines & les petits ruisseaux qui serpentent dans les prairies, & dans les chemins, sans les gâter, parceque le fonds en est de sable; & l'art par le nombre des maisons qu'on a bâties sur ces collines, ou dans leur enceinte, accompagnées de beaux jardins, où les parterres, les allées, les palissades, & les vergers charment les sens, par la variété des objets. Pézénas étoit autrefois une châtellenie, que le roi Jean érigea l'an 1361, en comté en faveur de Charles d'Artois. Il entra ensuite dans la maison de Montmorenci, & après la mort du dernier duc, dans celle du prince de Condé son beau-frere: dans le partage de la succession de ce prince, le comté est échu au prince de Conti, dont les descendans le possedent encore. * Baudrand, & *Histoire de Henri II, dernier duc de Montmorenci, l. I.*

PEZRON (Paul) religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie de la faculté de Paris, & abbé de la Charmoie, né à Hennebon, petite ville de Bretagne, l'an 1639, entra dans l'ordre de Cîteaux en 1660, & fit profession à l'abbaye de Priéres l'an 1661. Il vint étudier au collége des Bernardins de Paris, & fut reçu bachelier en théologie de la faculté de Paris. L'abbé de Priéres, (dom Jovod) le choisit pour son secrétaire. Après la mort de cet abbé, arrivée en 1672, il retourna dans son monastere de Priéres, où il fut maître des novices & sous-prieur. En 1677 il fut nommé sous-prieur du collége des Bernardins de Paris, & entra en licence en 1678: il prit le bonnet de docteur le 10 avril 1682, & régenta ensuite dans le collége des Bernardins. En 1690 il fut choisi vicaire général, ou visiteur des maisons réformées de l'Isle de France. Le roi Louis XIV, en 1697, le nomma à l'abbaye de la Charmoïe, dont il donna sa démission en 1703, & mourut le 10 octobre 1706, âgé de 67 ans. Il avoit beaucoup d'érudition, & avoit fort étudié les anciens monumens de l'histoire profane, sur laquelle il avoit des vues très-étendues. Il entreprit de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte hebreu de la bible, donnant des limites plus étendues à la durée du monde, qu'aucun autre chronologiste avant lui. Il fit pour cela un traité intitulé; L'*antiquité des temps rétablie*, imprimé à Paris en 1687, *in*-4°. Ce livre ayant été attaqué par le pere Martianai Bénédictin, & par le pere le Quien, Dominicain, il le soutint par un gros volume *in*-4°, intitulé, *Défense de l'antiquité des temps*, & imprimé en 1691. Il a depuis donné en 1693 un essai d'un *commentaire littéral & historique sur les Prophétes*, dans lequel il a des vues particulieres; il a composé une *Histoire évangelique, confirmée par l'histoire judaïque & romaine*, en 1696, 2 *vol. in*-12. Il avoit entrepris de faire un grand traité sur l'origine des nations, & en a donné au public la partie qui regarde l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appellés *Gaulois.* Cet ouvrage a été imprimé en 1703. Il a laissé plusieurs autre savans ouvrages, en état d'être imprimés. On a de lui deux dissertations dans les *mémoires de Trévoux*, l'une touchant l'ancienne demeure des Chananéens, l'autre sur les anciennes & véritables bornes de la Terre promise; la premiere dans le mois de *juillet* 1703, la seconde dans celui de *juin* 1705. * *Mémoires de Trévoux*, juillet 1707. Le Long, *bibliothéque sacrée.*

P F

PFAFF (Jean-Christophe) théologien Luthérien, né à Pfullinge dans le duché de Wirtemberg, le 28 mai 1651, fils de *Guillaume* Pfaff, alors ministre du lieu, & d'*Anne-Catherine* Eslinger, fut promu au ministere après sa théologie, & donné pour diacre à une église en 1683. Il eut le gouvernement de l'église de Stutgard en 1685; la chaire de morale à Tubingue en 1697; celle de théologie en 1699; la charge de professeur ordinaire en théologie, & celle de pasteur de l'église de Tubingue en 1705, & le second poste dans l'ordre de théologie en 1707, avec la dignité de doyen de l'église. Il mourut le 6 février 1720. On compte entre ses bons ouvrages, un recueil de controverses où il paroît zèlé Luthérien; les dogmes des protestans prouvés par le droit canon; une dissertation sur les passages de l'ancien Testament allégués dans le nouveau. Il a donné les remarques de Théodore Thummius théologien de Tubingue, sur la Synopse. Tous ces ouvrages sont en latin. Il en a laissé d'autres encore manuscrits, comme un commentaire sur les livres prophétiques de l'ancien & du nouveau Testament. * Voyez *Bibliotheca Bremensis anni* 1720, page 772. Le Long, *Bibliotheca sacra* édit. *in-folio.* Le plus célébre des enfans de JEAN-CHRISTOPHE Pfaff est *Christophe-Matthieu* Pfaff, qui suit.

PFAFF (Christophe-Matthieu) comte palatin, abbé de Lauréac, docteur & premier professeur en théologie à Tubingue, chancelier de l'université, prépofite de l'église, & membre de l'académie des sciences de Berlin, naquit le 25 décembre 1686, de *Jean-Christophe* Pfaff, *dont on vient de parler*, & d'*Anne-Marie* Aulber, fille de *Matthieu* Aulber, abbé du couvent d'Hirschaw. Il fut reçu étudiant le 4 juillet 1694. Ses progrès furent si grands, qu'en 1702 il récita un discours en samaritain en présence des inspecteurs du *Stipendium* de théologie, & soutint des thèses *de jure pœnarum.* La même année le 7 septembre, il fut reçu maître-ès-arts, & eut le premier rang, quoique le plus jeune de ceux qui furent reçus en même temps. Il s'appliqua ensuite avec ardeur à la théologie, tant sous son pere que sous d'autres théologiens de réputation. Il soutint des thèses publiques sous le professeur Jæger, & sous son pere, avec beaucoup d'applaudissement. Ses talens l'ayant fait connoître avantageusement, le prince le fit voyager à ses frais, afin de lui donner le moyen de s'avancer dans la connoissance des langues orientales & de l'histoire ecclésiastique. Il s'arrêta quelque temps à Hambourg pour y prendre des leçons d'hébreu & sur le talmud, sous M. Edzard, & profiter des lumieres du savant Jean-Albert Fabricius dans l'histoire. Après avoir ainsi parcouru utilement les principales universités d'Allemagne, il passa en Hollande, & de-là en Angleterre. Il séjourna particulierement à Oxford à cause des savans & des bibliothéques qu'il trouva. Revenu en Allemagne, il s'arrêta à Giessen pour y apprendre l'éthiopien du célébre Burcklin. Il étoit livré à cette étude, lorsqu'il fut appellé pour accompagner dans ses voyages le prince hérédi-

faire, en qualité de chapelain. Il fut reçu au ministere avant son départ. Il demeura à Turin avec le prince durant trois ans. Il visita avec soin les bibliothéques, déterra plusieurs manuscrits importans, & en copia quelques-uns, dont il se servit depuis avec avantage. Il éclaircit aussi plusieurs diplomes qui regardoient les droits de la cour de Turin, & que personne, dit-on, n'avoit pu déchiffrer. Il trouva quelques fragmens de S. Irénée qui n'avoient point encore paru, & dont il soutint l'autorité contre M. Scipion Maffei. En 1712 il revint dans sa patrie avec le prince; & l'année suivante, il l'accompagna en Hollande, où ils resterent deux ans. De-là, en traversant la Flandre, ils se rendirent à Paris. M. Pfaff sut mettre à profit le séjour de cette ville, en visitant les savans & les bibliothéques. Enfin l'an 1716, le prince avec toute sa suite, revint dans le Wirtemberg. Dès 1714, le duc Eberhard-Louis avoit destiné à M. Pfaff une chaire vacante de théologie, & notre savant en prit possession en 1717, après avoir été créé docteur en théologie par son pere, dont il devint le collégue. Après la mort de celui-ci, en 1720, il fut fait éphore & doyen de l'église de Tubingue. Après le decès de M. Jæger, il devint chancelier de l'université, préposite de l'église & premier professeur en théologie. L'empereur le fit comte Palatin, & lui donna le pouvoir, ce qui est rare, de créer des docteurs en théologie. En 1727, il reçut la dignité d'abbé de Laureac; & en 1731, il fut nommé membre de l'académie royale de Berlin. Ses voyages & ses grandes occupations ne l'ont pas empêché de donner un grand nombre d'ouvrages: voici les titres des principaux: *Dissertatio critica de genuinis librorum Novi Testamenti lectionibus, ope canonum quorumdam criticorum feliciter indagandis*, 1709. 2. *Firmiani Lactantii epitome institutionum divinarum, ad Pentadium fratrem* (non *ad Pontadium*, comme on le lit dans quelques écrivains:) *Anonymi historia de hæresi Manichæorum: Fragmentum de origine generis humani, & Q. Jul. Hilariani expositum de ratione paschæ & mensis, ex codicib. Taurinens.* 1712, *in-8°*. L'*epitome Lactantii* a été imprimé sur l'édition de M. Pfaff à la suite de l'édition des œuvres de Lactance, due aux soins du savant Jean-Georges Walchius, à Leipsick, 1715, *in-8°*. 3. Démonstrations solides de la vérité de la religion protestante contre la religion prétendue catholique, 1713, *in-8°*. 4. *Sancti Irenæi episcopi Lugdunensis, fragmenta anecdota, ex biblioth. Taurin. eruta, latinâ versione & notis illustrata, & duabus dissertationibus de oblatione & consecratione eucharisticâ, atque liturgiâ græcâ Joan. Ernesti Grabii, & dissertatione de præjudiciis theologicis aucta*, 1715, *in-8°*. Les quatre fragmens de S. Irenée ont été réimprimés dans le second volume des œuvres de S. Hypolite, données par Jean-Albert Fabricius en 1716 & 1718, à Hambourg, *in-fol.* La dissertation a été publiée aussi de nouveau dans un recueil de plusieurs autres dissertations. 5. *Primitiæ Tubingenses, quarum pars prior orationem auspicalem de officio professoris theologi, dissertationesque inaugurales de evangeliis super Anastasio imperatore non corruptis, & de litibus in articulo de gratiâ & de prædestinatione ab initio ecclesiæ usque ad nostra tempora obortis, cum corollariis de integritate scripturæ sacræ sub incudem orthodoxiæ revocantis, funereque Masoræ ejusque cenotaphio; pars verò posterior nobilissimum de theologicis præjudiciis argumentum prolixiùs nunc evolutum, novâque dissertatione illustratum, duasque apologias Scipioni Maffeio & Joanni Alphonso Turettino oppositas exhibet*, 1718, *in-4°*. 6. *De originibus juris ecclesiastici, ejusdemque verâ indole liber singularis; accedit dissertatio de successione episcopali*, 1720, *in-8°*: ce traité est aussi en allemand. 7. *Acta & scripta publica ecclesiæ Wittembergicæ, tum quæ cusa dudum fuere, tum quæ è situ & tenebris nunc demùm in dias luminis auras prodeunt*, 1719, *in-4°*. 8. *Institutiones theologiæ dogmaticæ & moralis; accedit dissert. de gustu spirituali, & vitiis corum qui sacris cooperantur, medelâque his rebus adhibendâ*, 1719 & 1721 *in-8°*. 9. *Brevis delineatio veri christianismi*, 1720 *in-12*, en allemand. 10. *Catechismus animæ, sive prima christianæ doctrinæ principia ex fundamentis christianismi interioris deducta*, 1720, *in-12*; 1721, en allemand. 11. *Alloquium Irenicum ad protestantes*, 1720, *in-4°*, & dans la *Bibliotheca Bremensis*, *class.* 3, *fascicul.* 5, *n.* 7, aussi en allemand. 12. *Introductio in historiam theologiæ litterariam, cum appendicibus*, 1718, 1720, *in-8°*. 13. *Syntagma dissertationum theologicarnm*, 1720, *in-8°*. 14. *Meditationes 12 de variis christianismi practici verique capitibus*, 1720 *in-12*, en allemand. 15. *Acta & scripta constitutionis Unigenitus*, 1721, *in-4°*, 1723 *in-4°*, augmentés. 16. *Institutiones historiæ ecclesiasticæ cum dissert. de liturgiis*, 1721, *in-8°*. 17. *Necessaria enarratio controversiarum inter pontifices & protestantes vigentium*, 1721, *in-8°*, en allemand. 18. *Notæ exegeticæ in Evangelium Matthæi*, 1721, *in-4°*. 19. *Historia formulæ consensûs Helveticæ*, 1722, *in-4°*. 20. *Brevis expositio, quâ ratione cultu sacro externo, maximè ritu confirmationis ad ædificationem ecclesiæ minister uti possit*, 1723, *in-12*, en allemand. 21. *Collectio scriptorum Irenicorum de unione inter protestantes facientium*, 1723, *in-12*, en allemand. 22. *Commercium epistolicum D. Cypriani & D. Pfaffii de unione inter protestantes ineundâ*, 1720. 23. *Introductio in historiam theologiæ litterariam plenior, partes tres*, 1723 & suiv. *in-4°*. 24. *Institutionum histor. eccles. nova & aucta editio*, 1727, *in-8°*. 25. *Institutiones juris ecclesiastici in usum auditorii Pfaffiani: accedit dissert. de successionis episcoporum apud protestantes pretio, & de successione episcopali in ecclesiâ anglicanâ, & unione fratrum Bohemorum vigente*, 1727, *in-8°*. 26. *Confessionis Augustanæ ad archetypum cancellariæ Mogunt. expressa editio; accessere 17 articuli Torgavienses Lutheri*, 1730, *in-8°* en allemand. *Ecclesiæ evangelicæ libri symboli, cum variantibus lectionibus & notis*, 1730, *in-8°*. 28. *Juris ecclesiastici libri* 5, 1732, *in-8°*. C'est une nouvelle édition augmentée. 29. Réponse aux deux lettres du pere Schefmacher, Jésuite de Strasbourg, contre les protestans, 1733, *in-4°*. 30. Réponse à la défense du même, sur l'invocation des Saints, 1733. 31. Beaucoup de remarques dans la bible allemande, imprimée à Tubingue en 1729. * Extrait du *Supplém. françois de Basle*.

PFALTZBOURG, *cherchez* PHALTZBOURG.

PFANNER (Tobie) fils d'un conseiller du comte d'Oetingen, né à Augsbourg en 1641, étudia d'abord dans cette ville au collége de sainte Anne, ensuite à Altorf d'où on l'appella à Gotha, où il s'avança dans la théologie, la jurisprudence & la philosophie, & ayant acquis l'estime du duc de Gotha, ce duc lui donna une pension & l'envoya à Iéne. Il fut successivement gouverneur de plusieurs gentilshommes, & eut ensuite la place de secrétaire des archives du duc de Gotha, & fut chargé d'instruire les princes Ernest, & Jean Ernest, dans la politique & dans l'histoire. En 1686 il fut nommé conseiller de toute la branche Ernestine, & il passa l'année 1687, à Weymar. On le rappella à Gotha en 1699, & il mourut en 1717, dans sa 75^e année. C'étoit un homme très-mélancolique. Ses ouvrages sont: *Le chemin de la repentance & de la vie; Histoire de la paix de Westphalie; Histoire des assemblées de* 1652, 1653, 1664. Un *Traité des princes d'Allemagne*: la *Théologie des païens*: *De principio fidei historicæ*. Tous ces ouvrages sont en latin.

PFEFFERCORN (Jean) né Juif, portoit d'abord le nom de *Joseph*. Il embrassa la religion chrétienne vers le commencement du XVI siécle, & pendant qu'il étoit à Cologne, animé d'un zèle plus qu'indiscret contre tous les livres hébreux & ceux qui les étudioient, il tâcha de persuader à l'empereur Maximilien de faire bruler tous ces livres, excepté la Bible, *Parceque*, disoit-il, *ils contiennent des blasphêmes, des principes de magie &*

& autres aussi dangereux. L'empereur surpris par ses déclamations, publia un édit en 1510, par lequel il ordonnoit qu'on apporteroit tous les livres hébreux à l'hôtel de ville, à l'exception de la bible, afin que tous ceux qui contiendroient quelques blasphêmes, fussent brulés. Jean Capnion qui savoit que Pfeffercorn n'agissoit que pour tirer de l'argent des Juifs, refusa d'obéir, & montra le dangereux de cet édit ; & de-là vint une contestation entre ceux qui approuvoient les livres des Juifs, & ceux qui les désapprouvoient, & cette dispute produisit des écrits assez vifs. Ce fut alors qu'Ulric Huttin publia ses *Epistolæ obscurorum virorum*, pour tourner les moines en ridicule. Ceux de Cologne firent bruler les écrits de Capnion dit Reuchlin. Le procès fut vif & plaidé en présence des évêques, devant les académies & le pape même. Hoogstraten prit la défense de Capnion, & celui-ci triompha. On croit communément que Pfeffercorn embrassa de nouveau la secte des Juifs, & qu'en 1515 il fut tenaillé & brulé vif pour ses crimes ; mais c'étoit une autre personne de même nom : celui qui fait le sujet de cet article vivoit encore en 1517. On a de lui *Speculum adhortationis Judaïcæ ad Christum ; Narratio de ratione celebrandi Pascha apud Judæos ; Hostis Judæorum ; Panegyricus*, &c. * Sleidani comment. *t. II.* Maii, *vita Reuchl.* La Crose, Entretiens, &c.

PFEFFINGER (Jean) ministre protestant, né dans la Baviere en 1493, donna dans les sentimens de Luther, qui l'employa pour prêcher sa doctrine, & l'enseigner à Leipsick, où il mourut le 3 janvier 1573, âgé de 80 ans. Pfeffinger a composé divers ouvrages. *Voyez* sa vie parmi celles des théologiens Allemans de Melchior Adam.

PFEIFFER, ou, selon d'autres, SCHWERDTFEGER (Henri) fameux fanatique, fut celui qui donna occasion à la guerre des paysans, allumée l'an 1523 en Allemagne. Il étoit *ecclésiastique* dans le cloître de Reiffenstein, à un mille de Muhlhausen, lorsqu'il quitta sa place pour venir en 1523 à Muhlhausen même, où il se fit un parti considérable. Il haranguoit, monté sur une grande pierre où l'on crioit de la biere, & il se fit écouter par une nombreuse multitude. On le suivoit attentivement dans ses discours, sur-tout lorsqu'il déclamoit indécemment contre les ecclésiastiques, les moines & les religieuses de l'église romaine. Il répétoit souvent ses déclamations en differens endroits, & en particulier dans l'église de S. Nicolas, hors la ville de Muhlhausen. Le conseil de la ville se mit en devoir d'arrêter ce fanatique. Pfeiffer fut cité à la maison de ville ; il s'y rendit accompagné d'un grand nombre d'habitans, soit de la ville, soit d'Eichsfelde, parla avec audace au sénat, & fut renvoyé impuni, parcequ'on craignoit une sédition ouverte. Le fanatique continua donc ses prédications, & augmenta le nombre de ceux qui le suivoient. Il fut cité de nouveau; mais pour cette fois il refusa de comparoître, à moins qu'on ne lui accordât un sauf-conduit. Cette demande lui ayant été refusée, il monta en chaire, exhorta ses auditeurs à défendre ce qu'il avoit l'impudence de nommer la doctrine de l'évangile, & à demeurer fermes dans leurs résolutions. Chacun le lui promit en levant la main & en faisant serment. Après s'être armés dans leurs maisons, ils revinrent en troupe dans le cimetiere, & là choisirent huit d'entr'eux pour aller solliciter auprès du sénat un sauf-conduit qui leur fut encore refusé. Sur ce refus, ces mutins sonnerent la cloche du feu, attaquerent la maison de ville, & menacerent de faire main-basse sur tous les sénateurs qui y étoient, si l'on persévéroit à ne point accorder ce qu'ils exigeoient ; & pendant qu'une partie de ces séditieux demeuroit-là, en attendant l'effet de leurs demandes, une autre partie alla piller les prêtres, les moines & les religieuses. Peu de temps après, Pfeiffer fut chassé de la ville par un rescript de Ferdinand, roi des Romains, & du consentement du peuple ; mais il revint l'année suivante 1524, avec un autre fanatique nommé THOMAS Muntzer, & les désordres recommencerent. Plusieurs des sénateurs & des bourgeois abandonnerent la ville, & d'autres députerent vers Ferdinand, frere de Charles-Quint, qui gouvernoit alors l'empire, en l'absence de l'empereur, pour lui apprendre ce qui se passoit, & demander du secours ; mais le député, qui étoit un bourguemestre nommé Berthold Probst, n'ayant pu joindre Ferdinand, fit un voyage inutile. Pfeiffer & Muntzer devenus alors plus hardis par la terreur qu'ils inspiroient, demanderent à entrer dans le sénat ; & sur le refus qui leur en fut fait, ils déposerent les conseillers, & créerent une nouvelle magistrature qu'ils prétendirent rendre perpétuelle. Muntzer ayant été vaincu & fait prisonnier près de Franckenhausen en 1530, & sept mille paysans ayant été tués par quelques princes qui s'armerent par ordre de l'empereur, l'armée victorieuse s'approcha de Muhlhausen. Pfeiffer tâcha alors de s'évader de nuit avec ses gens, par une porte qui leur fut ouverte ; mais la plupart furent pris, & les autres furent arrêtés avec Pfeiffer à Eisenach. Ils étoient environ trois mille. Pfeiffer fut conduit à Muhlhausen, où il eut la tête tranchée & le corps percé d'une lance. Plusieurs de ses compagnons furent aussi punis par divers supplices. * Extrait du *Supplément françois de Basle*.

PFEIFFER (Auguste) né à Lavenbourg le 27 octobre 1640, étudia d'abord dans sa patrie & à Hambourg, passa ensuite à Wittemberg, y fut fait maître-ès-arts, & en 1668 professeur en langues orientales. En 1671 on le fit doyen de Medzibor en Silésie, & assesseur du consistoire de Wurtemberg-Oels. En 1673, il eut le pastorat de Stroppen, & celui de Messein en 1675. Il prit le dégré de docteur en théologie en 1681, & fut fait archidiacre de l'église de S. Thomas à Leipsick, professeur ordinaire en langues orientales, & professeur extraordinaire en théologie. Enfin on l'appella en 1690 à Lubeck, où il fut surintendant des églises. Il y mourut le 11 janvier 1698. Il a laissé une très-belle bibliothéque où il y avoit quantité de manuscrits rabbiniques, arabes, turcs, persans & chinois, &c. Ses ouvrages sont : *Critico-sacra de sacri codicis partitione, editionibus, interpretatione*, &c. *in-8°*, en 1660 & en 1688, augmentés. *Exercitatio de Targumin*, *&c.* en 1685. *Exercitatio de Masora*, en 1665. *De Trihæresi Judæorum*, en 1670. *Antiquitates hebraicæ selectæ*, en 1687. *Sciagraphia systematis antiquitatum hebraicarum*, *&c.* *Thesaurus hermeneuticus*, en 1684. *Decades duæ de antiquis Judæorum ritibus*, *&c.* en 1664. *Specimen antiquitatum sacrarum*, en 1668, & un grand nombre d'autres dont on peut voir la liste dans la bibliothéque sacrée du pere le Long, *in-folio*, où l'on trouvera aussi la plupart des différentes éditions de ces ouvrages.

PFEULLENDORFT, ville impériale d'Allemagne, dans le petit pays d'Hegaw en Souabe, est située sur la riviere de Celle, entre Constance & Tubinge.

PFINTZING (Melchior) conseiller de l'empereur Maximilien I, prévôt de S. Alban à Mayence, & de S. Sébalde à Nuremberg, doyen de S. Victor à Mayence, & chapelain de Charles, roi d'Espagne depuis empereur, a écrit en vers allemans la vie de l'empereur Maximilien I, où il s'est servi de celle que cet empereur avoit dictée lui-même à son secretaire Traut-Saurwein. Pfintzing intitula son ouvrage *Theurdanck* ; & comme il fut imprimé en 1517, *in-folio*, avec des caracteres fort gros, ces caracteres ont retenu le nom de *Theurdanck*. Cet ouvrage est orné de figures, & dédié au roi Charles. Richard Sbrolius en a fait une traduction en vers latins. * Vossius, *de histor. latin. l.* 3, *c.* 10. Morhof, &c.

PFLUGK (Jule) trente-neuviéme évêque de Naumbourg ou Nahebruc, ville de la haute Allemagne, dans le Palatinat, sur le Nahe, chanoine de Mayence, & prévôt de Zeits, étoit d'une famille noble & distinguée. Son mérite encore plus que sa naissance le fit connoître à la cour, & il fut du conseil des empereurs Charles-

Digitized by Google

Quint & Ferdinand I. Ayant été élevé sur le siége de Naumbourg, ses ennemis eurent assez de crédit pour l'expulser le jour même de son élection : cette expulsion dura six ans, après lesquels l'empereur Charles-Quint le rétablit avec beaucoup de distinction. Ferdinand I eut en lui une si grande confiance, qu'il s'en rapportoit ordinairement à ses avis dans les affaires les plus difficiles. Il s'est trouvé à presque toutes les assemblées qui se sont tenues de son temps concernant les affaires de la religion, & il a présidé aux diétes de Ratisbonne au nom de Charles-Quint. Depuis qu'il fut rendu à son siége, il le gouverna paisiblement environ dix-huit ans. Etant âgé de soixante-quatorze ans, il tomba dangereusement malade le 29 du mois d'août de l'an 1564, & mourut le 3 septembre suivant. Dans son épitaphe écrite en latin, qui contient les faits que l'on vient de rapporter, on ajoute l'éloge suivant. *Subditos suos, ut parens liberos, Christi pauperes, ut pius dispensator, ecclesiæ suæ gregem ut fidelis pastor gubernavit. Vir magni fuit & animi & ingenii, dignus certè, qui in perpetuum viveret, nisi communis lex naturæ, ut nasci ipsum, sic & mori coëgisset.* Ce prélat est auteur des écrits suivans : *Explanatio singulorum missæ rituum. Institutio christiana ecclesiæ Numburgensis. De republicæ restitutione ad principes & populum Germaniæ. De institutione hominis christiani. De vero dei cultu. Consilium Cæsari datum in causâ religionis. De sacrificio missæ. De Deo & sanctâ Trinitate. De reformatione christianâ. Admonitio ad diœcesales verbi ministros. De justitiâ & salute christiani hominis. De pœnitentia, fide & charitate. De creatione mundi. De schismate ad Germanos liber* : tous ces écrits sont en latin : les trois suivans sont en allemand. *De lapsu hominis in peccatum originale. Novum Interim. Summarium præcipuorum religionis christianæ articulorum.* * Voyez *Memorabilia quædam Julii Pflugii, ex manuscripto aliquo collecta* : dans le tom. XII des *Miscellanea Lipsiensia*, à Leipsick, 1723, *in-8°*.

PFOCHENIUS (Sébastien) luthérien, de Fridberg, publia en 1629 un livre sur le style du nouveau testament, dans lequel il entreprend de soutenir que dans le nouveau testament il n'y a point d'hébraïsmes. Thomas Gataker, Anglois, le réfuta en 1648 dans un *in-4°*, où il le bat en ruine. * Konig, *biblioth.*

PFORTZHEIM, ville du bas marquisat de Baden, laquelle appartient aux princes de Bade-Dourlac. Elle est située dans une contrée fort agréable sur les frontieres du Greichgau. L'Enze y passe, & y reçoit la Nogolt & la Wurme. C'étoit la patrie du fameux Reuchlin. Elle étoit autrefois la résidence ordinaire des princes de Bade-Dourlac. Mais la mauvaise conduite de la bourgeoisie détermina le margrave Charles II à faire bâtir le château de Carlsbourg près de Dourlac, & d'y transférer sa résidence en 1565. Les margraves y ont cependant encore leur sépulture. Les François prirent cette ville en 1689, en démolirent les murs, & y mirent le feu en divers endroits, & par plusieurs reprises, en sorte qu'elle fut presque entierement consumée. On l'a rebâtie depuis, au moins la plus grande partie, & l'on y a établi diverses fabriques d'étoffes.

PFREIMBT, ville du cercle de Baviere. Elle est capitale du landgraviat de Leuchtemberg, & située au confluent du Pfreimbt & de la Nab, environ à quatre lieues d'Amberg, vers l'orient septentrional. Pfreimbt a un château dans lequel le landgrave, qui est de la maison de Baviere, fait sa résidence ordinaire. * Mati, *dictionaire.*

PH

PHACÉE ou PEKAH, roi d'Israël, étoit fils de *Romelie*. Pour se mettre sur le trône, il tua le roi Phaceïa dans son palais, & fut proclamé roi l'an 3276 du monde, & 759 avant J. C. Il fit la guerre à Achaz, roi de Juda, & tua six-vingt mille hommes des sujets de ce prince en un jour ; parcequ'Achaz & son peuple avoient abandonné Dieu. L'armée de Phacée commit tant de cruautés contre Juda, que lorsqu'elle revenoit triomphante à Samarie, un prophéte nommé *Obed*, reprit les Israélites d'un si grand excès commis contre leurs freres, & les persuada de renvoyer en Juda deux cens mille captifs qu'ils emmenoient. Ce qu'ils firent avec tous les témoignages possibles de compassion, donnant des habits à ceux qui n'en avoient point, & mettant sur des chariots ceux qui étoient trop las pour s'en retourner à pied. Quelque temps après Phacée perdit la couronne, & fut assassiné par un de ses sujets, nommé *Osée*, fils d'Ela, qui régna en sa place, l'an du monde 3296, & 739 avant J. C. * *IV des Rois*, 15. *II. de Paralipomenes*, 28. Josephe, *l. 9 antiq. Jud. c.* 11, 12 & 13. Torniel & Salian, *A. M.* 3276 *& seq.*

PHACEIA ou PEKAIA, roi d'Israël, succéda à son pere *Manahem* l'an 3274 du monde, & 761 avant J. C. & n'hérita pas moins de son impiété que de sa couronne ; mais il ne régna que deux ans. Car Phacée, fils de Romélie, général de ses troupes, le tua en trahison dans un festin qu'il faisoit avec ses plus familiers amis. * *IV des Rois*, 15. Josephe, *l. 9 antiq. Judaiq. c.* 11.

PHACRODDIN, est le nom de plusieurs princes, gouverneurs & savans Arabes. Un juge supérieur de Bagdad le porta. Les histoires orientales parlent d'un Phacroddin, gouverneur du château d'Alep. Phacroddin Ajas étoit gouverneur de Malatias ; un autre de ce nom fut tué par les Francs. Parmi les savans de même nom, on connoît Phacroddin Alachlati, médecin célebre, & Phacroddin Rasie, originaire de l'ancienne Hircanie ou Tabarestan, & peut-être de la ville d'Amol, capitale de ce pays. Il étoit né à Rey ou Raia, ville célebre des Parthes, l'an de l'hégire 543 ou 544, qui répond à l'an de J. C. 1149. Il mourut l'an de J. C. 1209, de l'hégire 606, & laissa divers ouvrages, entr'autres, un Commentaire sur l'Alcoran. * Geogr. Nubien. Gregor. Abulphar. *histor. dynast.* Golius, *in Alfergan, &c.*

PHAENIAS ou PHOENIAS, philosophe Péripatéticien, & disciple d'Aristote, vivoit sous la CXVI olympiade, vers l'an 316 avant J. C. Il avoit écrit une histoire des tyrans, & fait divers autres ouvrages, cités par Diogène Laërce, Athénée, Plutarque, Suidas, &c. *Consultez* sur cet article Vossius, qui parle aussi de PHANOCLE & PHANODIQUE, historiens de la même nation, souvent cités par les anciens qu'il allegue. * Vossius, *l. 1 de hist. Græc.*

PHAENNO, d'Epire, est mise par quelques-uns au rang des poëtes qui ont précédé Homere ; mais si elle est la même que Phaënnis, fille du roi des Charmiens, dont Pausanias fait mention, elle est postérieure de plusieurs siécles à ce poëte. Zosime, Pausanias, & Tzetzès font mention d'un oracle de Phaënnis. * Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PHAETON, fils du soleil & de Climéne, se laissant entraîner à son ambition, osa entreprendre de conduire le char de cet astre, au moins pour un jour ; mais ne sachant point la route qu'il falloit tenir, & n'ayant pas assez de force pour gouverner les chevaux, il s'approcha trop près de la terre qui fut presque entierement brulée. Ce qui irrita si fort Jupiter, qu'il le tua d'un coup de foudre, & le précipita dans le Pô. Son ami Cycnus fut transformé en Cygne, & ses sœurs les Héliades furent changées en peupliers, & leurs larmes en ambre. Selon ceux qui veulent rapprocher cette fable de l'histoire, Phaëton, prince des Liguriens, & grand astrologue, s'appliqua uniquement à étudier le cours du soleil, & négligea le gouvernement de son royaume. De son temps l'Italie se vit embrasée du côté du Pô, de chaleurs si extraordinaires, que la terre en devint seche & stérile durant plusieurs années. * Eusebe, *in chron.* Ovide, *l. II metam. fab.* 1.

PHAETUSE, l'une des Héliades, & sœur de Phaëton, pleurant la destinée de son frere, fut changée, aussi bien que ses sœurs, en peupliers. * Ovide, *l. II metam. fab.* 2.

PHAINUS, ancien astronome fort célébre, natif

d'Elide en Gréce, fut le premier qui reconnut le temps du solstice, étant au haut du mont Lycabet, proche d'Athènes, où il faisoit ses observations sur le cours des astres. Méton, autre fameux astronome, étoit son disciple. * Theophrast. *lib. de significat. tempest.*

PHALANTE, *Phalantus*, ou *Palante*, de Lacédémone, fils d'Aracus, ou d'*Aratus*, étant au siége de Messène, ville du Péloponnèse, & voyant que l'armée Lacédémonienne, qui avoit juré de prendre Messène ou de périr devant cette ville, diminuoit extrêmement & que cependant les femmes de Lacédémone n'engendroient plus d'enfans, à cause de l'absence de leurs maris, fut d'avis que la jeunesse, qui étoit venue dans le camp après ce serment, retournât à Sparte, & qu'il lui fût permis de coucher avec les femmes de ceux qui étoient demeurés dans le camp. Ce conseil fut suivi, & les enfans qui en naquirent, furent nommés *Parthéniens*. Depuis, sous la XIX olympiade, & vers l'an 704 avant J. C. le même Phalante les mena en Italie, où ils se rendirent maîtres de Tarente. * Pausanias, *in Messen.* Justin, *l.* 13. Eusebe, *in chron.*

PHALARIS, tyran d'Agrigente en Sicile, naquit à Astyapalée, ainsi nommée, parcequ'Apollon y étoit honoré. Leodamente, son pere, fort estimé parmi les Grecs, autant par sa vertu que par son rang, donna à son fils une éducation convenable, dont celui-ci fut profiter. Phalaris aima dès sa premiere jeunesse les sciences, & ceux qui les cultivoient, sur-tout les philosophes & les poëtes. Son pere qu'il perdit étant encore jeune, ne lui laissa presque pour tout bien que les avantages de l'esprit; mais conduit par un amour ardent pour la gloire & l'élévation, le jeune Phalaris, dès sa vingtiéme année, se crut capable d'entreprendre les plus grandes choses. Il commença néanmoins par les plus petits emplois de la guerre, pour se conformer à l'usage des Grecs qui n'admettoient ordinairement, soit pour le gouvernement du peuple, soit pour les emplois distingués dans l'armée, que des hommes d'une prudence consommée; mais dès qu'il trouva l'occasion de se signaler, il le fit avec tant de valeur & de prudence, que ses commandans ne purent lui refuser la gloire du triomphe. S'étant trouvé peu après dans un château où il commandoit avec cent hommes, & y étant attaqué par deux cens, après s'être défendu avec vigueur, il fit une sortie si vive sur les assiégeans, qu'il remporta une victoire complette. Son premier soin fut d'en rendre graces aux dieux; il partagea ensuite le butin à ses soldats, envoya ses chirurgiens aux prisonniers ennemis qui étoient blessés; & lorsqu'ils furent guéris, il les renvoya avec de grands présens. Ces actions lui acquirent une telle estime, que dans un autre combat qui se donna peu de temps après, le général ayant été tué, toute l'armée le nomma pour commandant, ce qu'il parut avoir beaucoup de peine à accepter. Il fut encore victorieux; mais il refusa par une modestie vraie ou affectée les honneurs du triomphe qu'on voulut lui décerner. On le nomma de nouveau général dans la guerre que la république eut avec les Levintins; mais ceux-ci qui craignoient la force de ses armes & la valeur de ses soldats, se servirent d'un stratagême pour les rendre inutiles: sous prétexte de faire à Phalaris quelques propositions de paix, ils lui envoyerent des ambassadeurs accompagnés de leurs femmes & de leurs enfans, ce qui étoit, dit-on, un usage parmi eux. Entre les femmes, il s'en trouvoit une que l'historien moderne de la vie de Phalaris nomme Cornélie, femme adroite, insinuante, & douée d'une rare beauté: l'intention des Levintins étoit de séduire le cœur du jeune héros, & Phalaris n'éprouva que trop l'effet de cette séduction. La vue de Cornélie prosternée à ses genoux, & les yeux baignés de larmes, l'attendrit; non seulement il écouta & admit les propositions des Levintins, mais il fut captif lui même des attraits de Cornélie. Les Levintins profiterent de cette occasion pour fondre sur son camp où ils firent un grand carnage, & Phalaris lui-même fut fait prisonnier. Dans son malheur il trouva l'art de se faire aimer de ceux qui lui avoient ôté la liberté; & dans une occasion importante, les Levintins se trouvant privés de leur général que la mort leur avoit enlevé, ces peuples résolurent de se confier à la sagesse & à la valeur de leur captif; & ils l'obligerent, malgré sa résistance, à devenir leur chef. Les Siciliens venoient de leur déclarer la guerre: Phalaris se présenta à eux avec ce courage qui l'avoit déja rendu plusieurs fois triomphant. Le combat fut très-opiniâtre de part & d'autre jusqu'à la fin du jour; mais pendant la nuit les ennemis se retirerent, & laisserent les troupes de Phalaris maîtresses du champ de bataille. Le repos qui suivit cette victoire lui devint funeste: Cornélie trouva le secret de le voir, & la premiere passion de Phalaris pour elle se ralluma. On ne chercha de part & d'autre qu'à l'entretenir, & elle ne devint que trop ardente. Phalaris ne négligeoit pas cependant les intérêts de la république. Il fit avec les Magariens une paix plus avantageuse aux Levintins que la plus brillante victoire; & lorsque Cornélie lui eut conseillé de continuer la guerre pour se rendre lui-même nécessaire, il ne fut se signaler que par de nouvelles victoires. Sa sévérité dans la discipline militaire, & quelques punitions trop rigoureuses & qui sembloient tenir de la barbarie, souleverent néanmoins contre lui une partie de ses troupes, ou indisposa contre lui la république; il se forma une conjuration pour le tuer. Phalaris ne l'ignora pas; & de retour ayant assemblé le conseil, il le harangua, en demandant la permission de se retirer. Son discours plein d'artifice, & en apparence rempli de modestie, lui gagna de nouveau les cœurs, & on l'obligea à conserver son rang & son crédit. Sa passion pour Cornélie lui fit perdre enfin l'un & l'autre: le mari de cette femme les ayant surpris ensemble, poignarda Cornélie, & Phalaris tua le mari. Cette affaire souleva les Levintins contre leur chef, qui fut obligé de fuir chez les Gamariens, peuples barbares, où il trouva une retraite assurée; ce fut ce qui le conduisit sur le trône d'Agrigente. Ayant trouvé chez les Gamariens Erithie, femme de Timocrate, qui commandoit alors à Agrigente, & qu'il avoit répudiée, cette femme l'engagea à la venger, & excita si vivement son amour & son ambition, qu'il résolut de tout entreprendre pour satisfaire l'un & l'autre. Il saisit une occasion favorable qu'il trouva de conseiller la guerre aux Gamariens contre les Agrigentins dont ils avoient à se plaindre: il en fut écouté. Il leur montra sa valeur en défaisant les Himériens leurs ennemis, & profita de la gloire & de l'estime que cette victoire lui obtint, pour engager les Gamariens à l'envoyer contre ceux d'Agrigente qui venoient de perdre Timocrate par la mort. Avant que de partir pour cette nouvelle expédition, il épousa Erithie, & courut ensuite avec plus d'ardeur pour la venger & s'élever lui-même. Le succès de ses armes fut heureux; & les Agrigentins entierement défaits, se virent obligés de se soumettre à lui. Phalaris devenu souverain d'Agrigente, ne se maintint que par la sévérité de son gouvernement: on conspira plusieurs fois contre lui, & il punit les criminels par les plus cruels supplices, afin d'intimider les autres. Il se plaint souvent dans les lettres que nous avons sous son nom, de la nécessité où il étoit d'en agir avec tant de dureté. Il pardonna cependant à beaucoup, afin de faire rentrer les autres dans le devoir. Sa clémence ne fit souvent qu'irriter ces malheureux; & ce fut ainsi que pour se conserver la vie, il se crut obligé de la faire perdre à bien d'autres. Au reste, dit l'historien de sa vie, jamais prince ne s'est acquis tant de gloire: c'étoit un héros pendant la guerre & un philosophe pendant la paix: l'élévation de son génie lui avoit fait reconnoître un Être supérieur; & l'on peut dire qu'il a poussé l'amour de la vertu & des sciences, & la délicatesse de la politique au plus haut dégré. Il avouoit qu'il étoit né le plus malheureux des hommes, & que son seul courage l'avoit empêché d'être accablé sous le poids des infortunes. Sa constance l'avoit conduit au trône, qui devoit mettre le comble à sa gloire; & c'est ce haut dégré d'honneur qui l'a flétri & qui l'obs-

curcit. Les épîtres qu'il a laissées, supposé qu'elles soient de lui, lui font beaucoup d'honneur. Une ame abandonnée à toutes les passions les plus outrées, ainsi qu'il en a été accusé, seroit-elle capable de sentimens si nobles, si sages & si élevés ? Les Siciliens ne peuvent lui pardonner le taureau d'airain inventé par Pérille, sculpteur d'Athènes, & qui en fit le premier la funeste épreuve. Ce genre de supplice étoit terrible en effet, puisque l'on y bruloit vif le criminel que l'on y enfermoit; mais ce supplice n'étoit destiné qu'aux parricides, aux assassinats & aux plus énormes crimes. On croit que Phalaris gouverna environ seize ans ; & l'on ignore le genre de sa mort. A l'égard de ses lettres, nous en avons cent douze qui portent son nom. Il y en a beaucoup qui sont extrêmement courtes ; mais toutes sont écrites avec énergie, jusque dans les menaces qu'il fait de se venger de ceux dont il avoit à se plaindre. Dans la plupart de ces lettres on trouve aussi de grands sentimens d'honneur, de probité, de douceur, & de grandes marques d'estime pour les sciences & pour les savans, & même beaucoup de maximes utiles, soit pour les ministres, soit pour le réglement des mœurs des particuliers. Il y en a quelques-unes qui sont adressées à Erithie qui étant sur le point de l'aller trouver à Agrigente, avoit été empoisonnée par un homme qui n'avoit pu la séduire ; d'autres à Paurolas, son fils, que Phalaris avoit eu d'Erithie. Il donne à ce fils d'excellens avis touchant le respect & l'amour qu'il devoit à sa mere & à lui, & il lui fait voir combien il y a d'avantages à cultiver son esprit, & à s'appliquer aux sciences qui servent à l'éclairer & à l'orner. Voyez sur-tout la lettre vingt-deuxiéme. Dans plusieurs autres lettres, Phalaris parle de lui-même, & rapporte diverses circonstances de sa vie. Dans la lettre cinquantiéme, à Epistrate, il dit : « De la maniere dont tu m'écris, il semble que je sois le plus heureux & le plus » content des hommes ; il m'est facile de te désabuser » en te faisant un abrégé de ma vie. Dès ma plus tendre » enfance je demeurai sans pere ni mere ; parvenu à » l'adolescence, je fus, par un malheur attaché à moi, » banni de ma patrie, & je perdis la plus grande partie » de mon bien ; je fus élevé par gens barbares, & me » vis contraint pour éviter la persécution que l'on me » faisoit en tous lieux, de fuir, & d'être errant & vagabond ; & ce qui m'étoit le plus sensible, c'est que » non-seulement j'étois accablé & tourmenté par mes » ennemis, mais encore par ceux à qui j'avois fait le » plus de plaisir. Enfin las d'une vie si misérable, je » vins à Agrigente, où pour me maintenir je fus contraint de devenir à mon tour tyran, conduite que je » déteste & que je me reproche à moi-même : si tout » cela peut se nommer félicité, certainement je suis » heureux. » Il y a quelques lettres adressées au philosophe Pythagore, que Phalaris invita à venir à Agrigente ; & l'on voit par la lettre cinquante-cinquiéme, que ce philosophe se rendit à ses vœux, & qu'il séjourna cinq mois à la cour de ce prince. Sur quoi Phalaris dit à celui à qui il écrit : « Le séjour de ce philosophe » m'est un très-grand avantage ; car s'il ne s'étoit pas » trouvé entre nous une heureuse conformité de mœurs » & de sagesse, ce grand législateur n'auroit pas demeuré une seule minute en ma compagnie. » Dans la lettre quatre-vingt-deuxiéme, aux Athéniens, au sujet du sculpteur Pérille, Phalaris dit : « Votre sculpteur » Pérille est venu me trouver, & m'a présenté de ses » ouvrages, que j'ai trouvés excellens & finis ; & après » les avoir vus avec le plaisir que peuvent causer des peintures délicates & parlantes, je l'ai reçu avec distinction, & l'ai comblé de biens, tant à cause de l'excellence de son art, qu'à cause de sa patrie. Après » quelque séjour, il forgea un taureau d'airain, plus » grand que la nature, & m'en fit présent. Cette nouvelle invention me donna beaucoup de plaisir. Cet » ouvrage me parut d'abord digne d'être présenté à un » roi, parceque j'ignorois encore à quel usage il étoit » destiné ; mais après avoir ouvert un de ses flancs, il » me découvrit un supplice le plus cruel & le plus affreux » qui eût jusqu'alors été inventé. Ce genre de mort me » surprit ; & je ne pus m'empêcher de croire que celui qui en étoit l'auteur, étoit d'un cœur bien corrompu » & bien cruel, & qu'il méritoit d'en faire la premiere » épreuve ; ce qui fut cause que je le fis enfermer » en ce taureau, & ordonnai d'allumer un bucher tout » autour, comme il me l'avoit lui-même enseigné. » Phalaris fait ensuite de vifs reproches aux Athéniens, de ce qu'ils regrettoient *l'auteur d'une si détestable invention.* Les lettres adressées à Stésichore, poëte lyrique, qui étoit de la ville d'Himere, ou celles dans lesquelles il est fait mention de ce poëte, sont curieuses. On y voit que comme Phalaris avoit été en guerre avec les Himériens, Stésichore prenant le parti de sa patrie, avoit fait des vers & excité ses compatriotes contre lui. Phalaris voulut contraindre les Himériens à le lui livrer, & sur leur refus il les menaça de les perdre. Il écrivit aussi à Stésichore une lettre pleine de railleries ameres & de termes de mépris. Le poëte qui avoit part au gouvernement de sa patrie, n'en fut que plus irrité contre Phalaris, qui lui écrivit de nouveau pour lui reprocher qu'il devenoit infidéle aux muses en voulant se mêler de guerre ou en dérobant la dignité de magistrat ; & il lui fait les plus terribles menaces. Stésichore ne laissa pas que d'assembler des troupes, & de se mettre en marche contre Phalaris. Mais il fut pris & conduit à ce prince, qui voulut d'abord le faire mourir, mais qui lui rendit peu après la liberté, « non pas en votre considération, » écrit-il aux Himériens, car c'est ce qui a pensé le » faire périr, mais en faveur des muses qui le protegent, » & des demi-dieux qui habitent la terre d'Himere, » dont il a chanté les louanges. » Depuis ce moment Phalaris écrivit plusieurs fois à Stésichore, & lui prodigua ses éloges. A l'occasion de quelques vers que le poëte avoit envoyés au prince, Phalaris lui écrit : « Je » te suis très-sensiblement obligé de tes vers ; ils sont » si beaux, que l'on juge bien que tu ne travailles que » pour la postérité . . . tes ouvrages ne sont remplis que » de faits vraiment glorieux & illustres. » Il paroît que Stésichore mourut peu de temps après. Phalaris écrivant aux filles de ce poëte pour les consoler, leur dit qu'il ne sait point de plus digne sujet de consolation pour elles, que de se rappeller les vertus de leur pere : « Vous n'avez, leur dit-il, perdu que sa personne : la vieillesse & » la loi commune vous l'ont enlevé ; mais sa mémoire & » ses sages écrits ne mourront jamais. Quelle gloire pour » vous, ajoute-t-il, d'entendre louer par-tout cet excellent homme ! Vous perdez un pere, je perds un ami. » Dans la même lettre, Phalaris louant la constance du défunt, dit : « Je l'ai connu plus vertueux dans mes » prisons qu'en liberté ; sa sagesse a triomphé de ma » cruauté, & je devins moi-même esclave de sa vertu. Stésichore en mourant chargea ses filles de supplier Phalaris de faire grace aux Tauroménitains qui avoient déclaré la guerre à ce prince ; elles obéirent à ses ordres, & Phalaris les écouta favorablement : « J'ai, leur écrit-il, » tant de vénération pour votre pere, que ses derniers » vœux sont des loix pour moi. » En écrivant aux Himériens, Phalaris dit encore : « Il n'est rien que je ne » fisse pour conserver le souvenir de Stésichore ; s'il falloit lutter contre les destinées, j'en aurois la témérité » pour faire revivre cet homme divin, qui, par ses sages & doctes écrits, s'est acquis l'estime de toute la » terre, & qui a été si favorisé des muses, qu'elles ont » inventé en sa faveur des odes & des chants de musique. » Comme ce poëte étoit mort à Catane, & que les Himériens vouloient déclarer la guerre à ceux de Catane pour les obliger à leur rendre son corps, Phalaris les détourna de cette guerre par une lettre qu'il leur écrivit exprès, & les exhorta à se contenter d'avoir eu l'avantage de le posséder depuis sa naissance & pendant presque toute sa vie. Dans la même lettre, après les avoir engagés à lui élever même un temple à Himere, il ajoute : « Puisque vous faites tant de cas de Stésichore, servez-vous

» de ses belles maximes ; faites retentir vos temples de » ses chants ; que ses sentences ornent vos maisons ; » ayez le soin de les envoyer à vos voisins. » Dans ce que l'on a rapporté des lettres de Phalaris, on s'est servi de la traduction françoise qui en a été donnée avec la vie de ce roi, en 1726, *in-12*, sous ce titre : *L'utilité du pouvoir monarchique*, *contenant l'histoire de Phalaris*, *avec ses lettres sur le gouvernement*, *& les conseils d'Isocrate*, *ou le modèle des ministres*, par M. C. de S. M. La préface & la vie tendent à justifier Phalaris contre les idées désavantageuses que les historiens ont données de ce prince. L'histoire de la vie de Phalaris paroît un peu romanesque, telle qu'elle est rapportée, & l'auteur auroit du citer ses garants ; mais on ne trouve aucune citation dans son livre, qu'il n'a pas sans doute voulu donner comme une histoire véritable. Les lettres attribuées à Phalaris avoient déja été traduites en françois par Claude Gruget, Parisien, & imprimées à Paris chez Jean Longis, 1550, *in-8°*, avec quelques autres piéces, savoir la traduction des épîtres d'Isocrate, par Louis de Matha, & celle du manuel d'Epictete, par Antoine du Moulin.

PHALEG, fils d'*Heber*, naquit l'an 1788 du monde, le 2247ᵉ avant J. C. & le 35ᵉ de l'âge de son pere. Ce nom signifie *division*, & lui fut donné, parceque les hommes se séparerent les premieres années de sa vie, & avant qu'il pût avoir de la postérité. Phaleg eut Reü à 31 ans, & mourut l'an 2026 du monde, 2009 avant J. C. âgé de 239 ans, selon la Vulgate, & non pas de 339, comme il y a dans le texte des Septante. * *Genèse*, 11 ; *les Paralipoménes*, 1. Torniel & Salian, *A. M.* 1788 *&* 2026.

PHALERE, ancien port d'Athènes, aujourd'hui Portoleone, où il y avoit un autel *aux dieux inconnus*. Quelques-uns ont cru que c'est cet autel dont S. Paul parle dans son discours adressé aux juges de l'Aréopage, où il dit qu'il avoit trouvé à Athènes un autel sur lequel il étoit écrit : *Au dieu inconnu*. Ils prétendent que l'apôtre a parlé en singulier d'un autel dédié à plusieurs dieux, savoir, aux dieux étrangers d'Asie, d'Europe & d'Afrique. Il est certain que Pausanias, Philostrate & Suidas parlent d'un temple d'Athènes, où il y avoit un autel avec cette inscription au plurier, *Aux dieux inconnus* ; mais il est incertain que ce soit de cet autel dont parle S. Paul, & il se peut faire qu'il y en eût un autre dédié *au dieu inconnu*, au singulier, comme l'histoire des actes en fait foi.

PHALEREUS, *cherchez* DEMETRIUS PHALEREUS.

PHALETTI, *cherchez* FALETTI.

PHALISQUES, *cherchez* FALISQUES.

PHALTI ou PHALTIEL, fils de *Laïs*, de Gallim, épousa, par ordre de Saül, roi d'Israël, *Michol*, fille de ce prince, & femme de *David*. Lorsque David fut monté sur le trône, il fit revenir son épouse légitime de chez Phalti, qui ne put la quitter sans verser beaucoup de larmes. * *I Rois*, 25, 44. *II Rois*, 3, 15.

PHALTI, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm. * II *Rois*, 23, 26.

PHALTZBOURG ou PFALTZBOURG, ville de Lorraine avec titre de principauté, a été autrefois considérable : elle est au pied des montagnes, sur les frontieres de l'Alsace, à sept ou huit lieues de Strasbourg. * Baudrand.

PHANIAS, d'Erèse, fut un des disciples d'Aristote, & montra les progrès qu'il avoit faits sous ce grand maître par divers ouvrages, dont aucun n'est venu jusqu'à nous. Plutarque, en parlant de sa patrie, aime mieux le dire de Lesbos, isle très-connue, que d'Erèse, une des villes de cette isle, que beaucoup de gens pouvoient ignorer. On le dit quelquefois d'Ephèse, mais c'est une faute de copiste. Il entretint amitié & correspondance avec Théophraste son compatriote, & fut aussi ami de Possidonius, sur les dissertations de qui il fit des remarques, qui furent publiées. Ses autres ouvrages étoient un traité des plantes, un autre touchant les disciples de Socrate, un troisiéme touchant les Prytanées de sa patrie, & un quatriéme touchant les poëtes : à quoi on ajoute un discours aux sophistes, & un traité historique intitulé, *les meurtres des tyrans commis par vengeance.* Il ne reste rien de tous ces ouvrages ; & le nom de leur auteur, qui fut long-temps célébre, est dans l'oubli. * Vossius, *historiens Grecs.*

PHANNASE ou PHANNIAS, fils de *Samuel*, fut le dernier souverain sacrificateur des Juifs. Il étoit du bourg d'Aphtasi, & succéda à Matthias, fils de Théophile. Il ne pensoit à rien moins qu'à cette dignité, lorsque les Zélateurs le tirerent de ses occupations champêtres, pour lui faire exercer cette grande charge. Il étoit si rustique & si ignorant, qu'il ne savoit pas même ce que c'étoit que le sacerdoce. Il vit la destruction de la ville & du temple, la quatriéme année de son sacerdoce. Il descendoit de la famille de *Joiarib.* * Joséphe, *guerre des Juifs.* Tirin, *chronologie sacrée*, *chapitre* 42.

PHANODEME, ancien écrivain Grec, qui composa en plusieurs livres les antiquités d'Athènes. Cet auteur est cité par Denys d'Halicarnasse & par plusieurs autres, entr'autres, par Proclus, qui dit que si l'on en croit Callisthène & Phanodème, les Saïtes en Egypte sont une colonie des Athéniens ; au lieu que, selon Théopompe & Diodore de Sicile, ce furent les Saïtes qui fonderent Athènes ; ce qui est bien plus vraisemblable. Harpocration cite les Déliaques du même auteur ; mais il est sûr qu'il y a faute dans son texte, où on doit lire PHANODIQUE, au lieu de *Phanodème ;* car Diogènes Laërce, & le scholiaste d'Apollonius, appellent ainsi l'auteur des Déliaques. * Vossius, *hist. Grecs*, *liv.* 3.

PHANTASIASTES ou PHANTASTIQUES, hérétiques, *cherchez* GAJANITES.

PHANTASIE, Memphitide : il est fait mention d'une femme de ce nom par Ptolémée *Hephestion :* elle étoit fille de Nicarchas, qui avoit écrit avant Homere de la guerre de Troye, & des voyages d'Ulysse, & laissé ses livres à Memphis, où Homere les avoit trouvés, fait copier & mettre en ordre, si l'on s'en tient au témoignage de Ptolémée Hephestion, rapporté par Photius, *cod.* 190, & à celui d'Eustathe dans sa préface sur Homere ; mais c'est une supposition qui n'a aucune vraisemblance. L'on a pris le nom appellatif de Phantasie ou d'imagination, pour un nom propre. * Du Pin, *biblioth. des hist. profanes.*

PHANUEL, ancienne ville de Palestine, dans la tribu de Ruben, au-delà du torrent de Jaboc, sur les frontieres des Amorrhéens, est célébre dans l'écriture sainte, à cause que ce fut auprès de-là que le patriarche Jacob lutta pendant toute une nuit contre un ange qui lui donna ensuite le nom d'Israël. Gédéon fit raser la citadelle de cette ville, qui étoit proche de Tripoli, au pied du Mont-Liban, & fit tuer tous ses habitans, à cause qu'ils avoient refusé de donner du pain à son armée ; Jéroboam la fit rebâtir. * *Juges*, *c.* 8. *Genèse*, *chap.* 32. *III des Rois*, *chap.* 12.

PHANUEL, de la tribu d'Aser, fut pere d'*Anne* la prophétesse, qui se trouva au temple lorsque Joseph & la sainte Vierge y présenterent Jesus-Christ. * *Luc II*, 36.

PHAON, de Mitylène dans l'isle de Lesbos, étoit un bel homme, à qui, si l'on en croit la fable, Vénus avoit donné cette beauté, en récompense de ce qu'il l'avoit passée, étant maître d'un navire, de l'isle de Chio en terre ferme, avec beaucoup de vitesse, & sans lui rien demander : elle lui donna un vase d'albâtre, rempli d'un onguent, dont il ne se fut pas plutôt frotté, qu'il devint le plus beau de tous les hommes. Les femmes & les filles de Mitylène en furent éperdument amoureuses, entr'autres, Sappho, qui se précipita, parcequ'il ne voulut pas correspondre à son amour. On dit qu'il fut tué, ayant été surpris en adultere. * Elien, *histoires diverses*, *l.* 12. Lucien, *dialog. des morts*, *tom. I.* Palæphatus, *fabular.* Servius, *in Æneid. l.* 3. Plin. *l.* 22, *c.* 8. Bayle, *dictionaire critique.*

PHARAMOND, que la plupart des historiens font premier roi des Francs ou François, étoit fils de MARCOMIR. Il fut, dit-on, élevé sur un pavois, & reconnu pour souverain par cette cérémonie, vers l'an de J. C. 420, par les François qui étoient alors au-delà du Rhin, & qui s'étoient emparé de la ville de Trèves. Il ne paroît point que Pharamond ait poussé plus avant dans les Gaules. Si les François ont eu un roi de ce nom, il est sûr qu'il étoit déja mort, lorsqu'en 428 Aëtius vint faire la guerre aux Francs. On donne vulgairement deux fils à Pharamond, CLENUS & CLODION, surnommé *le Chevelu*. Ce fut ce dernier qui régna après Pharamond. * Prosper, *in chron.* Aimoin. Sigebert. Du Chêne, *t. I.* Le pere Anselme, &c.

PHARAN, ou PARAN, c'est une partie de l'Arabie déserte, qui s'étend jusqu'aux montagnes d'Idumée, dans laquelle Ptolémée place les peuples qu'il nomme *Pharanites*. Il y avoit même du temps de S. Jérôme une ville nommée *Pharan*, qu'il place au-delà de l'Arabie tout contre les Sarasins. Ce fut de-là d'où les Israélites envoyerent reconnoître le pays de Chanaan. Ce fut aussi en ce pays qu'hab ta Ismaël. * *Genèse*, *XXI*, 21. *Nomb. X*, 12. S. Jérôme, *in locis hebraicis*. Saumaise, *sur Solin*. J. Le Clerc, *sur la Genèse*.

PHARAON, nom commun à tous les rois d'Egypte: *Pharaoh*, signifie *roi*, dans l'ancienne langue des Egyptiens; selon Joséphe, en arabe, *Pharaha*, signifie *être au-dessus des autres*. Quelques-uns disent que ce mot signifie *Crocodile*, qui a été un des dieux de ces peuples. Dans la langue coptique d'aujourd'hui, qui est fort changée, *Phi Ouro*, veut dire *le roi*; & ce nom pouroit être corrompu de *Pharaoh*. Il est parlé de dix Pharaons dans l'écriture sainte. Le premier Pharaon vivoit du temps d'Abraham.* *Genes.* 12. Le second, du temps de Joseph, qui fut l'interpréte des songes de Pharaon. * *Genes.* 41. Le troisiéme, qui reconnut mal les services de Joseph, & maltraita les Israélites. * *Exod.* 1. Le quatriéme, à qui Moyse & Aaron furent envoyés, & qui fut noyé dans la mer rouge. * *Exod.* 14. Le cinquiéme Pharaon, dont il est parlé dans l'écriture, régnoit du temps de David. Le sixiéme, qui fut le beau-pere de Salomon, est, selon quelques-uns, le même que le précédent.* *III Reg.* 3. Le septiéme étoit Pharaon Sesac. * *III Reg.* 11 & 14. Le huitiéme, Pharaon Sua ou Sô. * *IV Reg.* 17. Le neuviéme, Néchao ou Néco. * *IV Reg.* 23. Le dixiéme, Hophrah ou Vaphrés. * *Jerem.* 37. Al-Bedavi, célébre commentateur de l'alcoran, s'est trompé, quand il a cru que Pharaon étoit l'épithéte des rois des Amalécites, comme César étoit celui des empereurs Romains, & Chosroës celui des rois de Perse; car Adad étoit le nom appellatif de ces premiers rois, comme Abimelech étoit celui des rois des Philistins, & Hiram de ceux de Tyr. A l'égard des Pharaons, dont il est fait mention dans l'écriture sainte, il est bien difficile de savoir au vrai leur nom propre, parceque l'histoire des Juifs est fort embrouillée. Pour ne parler que du Pharaon qui fut noyé dans la mer Rouge, Calvisius dit que c'étoit Orus; d'autres l'Amosis de Clément *Alexandrin*, ou le Bechoris de Manethon. Ce Pharaon est nommé Cenchrés par Eusebe; Tetmosis, par Philon; Amenophis par Usserius; Ramessés par quelques autres; Acherrés par Scaliger. * Chevreau, *histoire du monde*. J. Clerici, *comment. in Gen. c. XII*, 15.

PHARAON, *cherchez* CHEBRON, &c.

PHARASDAC, ou ALFARASDAC, étoit un fameux poëte Arabe, dont plusieurs prétendent que le vrai nom étoit *Hamman* ou *Homaïm*, *Ebn Caleb*. Ebn Chalican en a écrit la vie dans son histoire des savans. Jacques Golius, si habile dans les langues orientales, possédoit un très-beau manuscrit de ses poësies, qui sortoit de la bibliothéque du roi d'Egypte. Pharasdac a vécu environ 100 ans, & mourut l'an de l'hégire 110, de J. C. 728. Comme il étoit plus propre à faire une description poëtique d'un sabre, qu'à s'en servir, les Arabes disent proverbialement *L'épée de Pharasdac*, pour signifier qu'une épée dans la main d'un poltron n'est d'aucun usage. Ce poëte étoit vain, & souffroit impatiemment qu'on louât d'autres poëtes que lui en sa présence. Il étoit particulierement jaloux des femmes qui se mêloient de poësie. Il répondit une fois à une dame distinguée par sa naissance, qui avoit fait un beau poëme: « Qu'il faut tuer » les poules qui se mêlent d'imiter le chant des coqs. »

PHARASMANE, roi des Ibériens, vivoit sous l'empire de Tibere, qui le réconcilia avec son frere Mithridate, qu'il secourut, pour lui faire recouvrer l'Arménie contre Orodes.* Tacite, *l.* 6 *annal. cap.* 33.

PHARASMANE, roi des Alains sous l'empire d'Adrien. Il y eut dans le même temps deux autres rois de ce nom, l'un des Ibériens, l'autre des Zidrites proche de la Colchide. * Herodian. *l.* 1, *c.* 9. Spartian. *c.* 6. Arrian. *in Euxini periplo*.

PHARE, petite isle d'Egypte, plus longue que large, près d'Alexandrie, vis-à-vis des embouchures du Nil, fut nommée anciennement *Canopus*. Homere s'est trompé au sujet de cette isle, lorsqu'il l'éloigne du continent d'une journée de voiles; & Aristides, en la description qu'il nous donne de l'Egypte, avoue que la chose n'est pas croyable. Il est certain, selon le même Aristides & Ammien-Marcellin, *liv.* 22, que le Phare n'est qu'à sept stades d'Alexandrie, c'est-à-dire, environ à un mille d'Italie. * Palmerius, *p.* 487. Alexandre *le Grand* avoit entrepris de bâtir une ville dans cette isle; mais il n'y put réussir, parceque le lieu étoit trop étroit, selon Strabon, *liv.* 17. Il laissa des marques de sa magnificence dans la ville d'Alexandrie, qu'il bâtit vis-à-vis en terre ferme. Depuis, on éleva dans l'isle une haute & superbe tour, qui a passé dans l'antiquité pour une des merveilles du monde. Ce fut Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, qui en fit la dépense à son avénement à la couronne, sous la CXXIV olympiade, & l'an 284 avant J. C. Il y employa 800 talens, & en donna la conduite à Sostrate, Gnidien, fameux architecte. Cette tour qui fut nommée *Pharos*, de même que l'isle où elle étoit située, servoit de fanal à ceux qui navigeoient sur ces côtes pleines d'écueils. De-là vient que l'on a donné le nom de Phare à toutes les tours semblables, où l'on tient la nuit un fanal sur les côtes dangereuses; comme sont aujourd'hui le Pharion, à l'embouchure du Bosphore de Thrace dans le Pont-Euxin, le Fare de Messine, le Mole de Gênes, la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Garône, &c. *Voyez* Martinius de Fungerus, au mot *Pharos*. Depuis, le Phare fut joint à Alexandrie, par un pont, ou plutôt par une digue, que les Latins appelloient *Mole*, & qui retient encore le nom de mole, par-tout où il s'en trouve, dans la Méditerranée. Il est vrai que cette digue se trouvoit interrompue en deux endroits, qui se joignoient par deux ponts, l'un desquels étoit près de la tour, qui subsistoit encore du temps d'Hirtius; & l'autre près de la ville, comme nous l'apprenons de cet auteur, *en l'histoire de la guerre d'Alexandrie*. C'étoit par ce dernier pont qu'on alloit au port, nommé Eunoste, qui est le même dont les Turcs se servent à présent, & dont l'entrée est défendue aux chrétiens. Ce pont servoit aussi d'aqueduc; & depuis, César fit remplir de pierres la voute qui le soutenoit, pour empêcher ceux d'Alexandrie de passer d'un port à l'autre. La reine Cléopatre, & non pas Sostrate de Gnide, comme quelques-uns l'ont dit, acheva ce grand ouvrage, si nous croyons non-seulement Tzetzès & Cédrénus, mais aussi Ammien-Marcellin, & l'auteur des annales de Sicile. Il est vrai qu'ils confondent les choses, & qu'ils attribuent à la seule Cléopatre ce qui est dû en partie à Sostrate de Gnide, à Philadelphe & aux autres Ptolémées. Cléopatre est donc celle qui acheva l'isthme, ou le mole, en abattant le pont: Ptolémée Philadelphe fut celui qui fit bâtir la tour: & Sostrate de Gnide fut chargé de l'intendance de ce magnifique ouvrage, comme le témoigne l'inscription dont il fut accompagné. Ainsi on doit critiquer ceux qui l'ont attribué à Alexandre, ou à Cléopatre, comme ont fait les Arabes, & l'ancien scholiaste de Lu-

cien. Ce dernier nous fait la description de cette tour, à laquelle il donne la même base & autant de circuit qu'aux pyramides ; & pour ce qui est de la hauteur, il la fait monter à trois cens coudées, & dit qu'on la pouvoit découvrir en mer de cent milles. Au reste, on lit dans quelques itinéraires, ou relations de voyages, que cette masse prodigieuse est appuyée sur quatre cancres de verre, disposés aux quatre coins, ce qui semble ridicule ; & il seroit difficile d'en savoir la vérité, parceque les Turcs ont enterré la base du Phare, de peur que les chrétiens ne la pussent voir. Cependant, si cela est un conte fait à plaisir, comme il y a bien de l'apparence, il s'est fait depuis long-temps, & on le trouve dans un fragment d'un ancien auteur, lequel en parlant des sept anciennes merveilles du monde, dit qu'il y a de quoi s'étonner, comme on a pu faire des piéces de verre assez grandes & assez fortes, pour soutenir une telle masse. Il se peut faire que Sostrate, qui conduisoit cet ouvrage, & en étoit l'architecte, ait donné ces quatre cancres pour ornement aux quatre coins, comme si la tour y eût été appuyée. Et au lieu d'être de verre, comme on le raconte, ils étoient peut-être de quelque pierre très-dure & transparente comme le verre, tel qu'un certain marbre de Memphis, & qu'une autre pierre qu'on tire d'Ethiopie. Le célébre Tavernier, au retour de ses voyages en Perse & aux Indes, a eu la curiosité d'apporter de ces sortes de pierres du Levant. Mais avant que cette tour eût été bâtie, il y a lieu de croire que l'isle de Phare servoit de signal aux matelots, ce que le nom même semble témoigner, selon le sentiment de quelques-uns, qui le tirent d'un mot grec, qui signifie *éclairer*. Au reste les feux qu'on allume sur ces phares ressemblent quelquefois de loin à une étoile, & ont quelquefois trompé des matelots ignorans, qui séduits par cette erreur, ont mal dressé leur route, & sont venus malheureusement échouer sur les sables de la Marmarique. Stace a comparé ces feux à la lune, quand on les voit de plus près. Car alors il est vrai que la vue se trompe facilement, & qu'il y a peu de différence entre la lueur de ces phares & celle de la lune, qui quelquefois paroît rouge, lorsqu'elle commence à monter sur l'horison.

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'ajouter ici l'observation qu'a faite Vossius, au sujet de la méprise d'Homere, sur la situation de Pharos. Il y a, dit-il, de quoi s'étonner du respect aveugle que les anciens ont eu pour Homere, plutôt que de se résoudre à le redresser, lorsqu'il est dans l'erreur ; ils ont mieux aimé changer l'assiéte & la nature des lieux, qu'il a mal placés. Ils juroient par Homere comme les Toscans par leur poëte Dante, & avoient une telle créance en lui, qu'il n'y avoit point de science, sans en excepter la médecine ni la chirurgie, qu'ils n'estimassent devoir être puisée dans ses livres. Parcequ'Homere a écrit que le Phare est éloigné de l'Egypte d'une journée de voiles, on a changé la situation naturelle de ce pays, & on s'est imaginé qu'il s'est accru, & s'est avancé en mer à la faveur des sables, que le Nil y jette par ses larges bouches. Bochart réfute solidement cette fausse opinion. Celle d'Eratosthène se peut soutenir, lorsqu'il dit que les bouches du Nil ont été inconnues à Homere. A quoi néanmoins Strabon répond qu'il peut en avoir eu connoissance, quoiqu'il n'en ait point fait de mention, puisqu'il ne nous a pas même parlé du lieu de sa naissance, sur lequel tous les anciens sont fort partagés. Mais Strabon semble n'être pas entré dans la pensée d'Eratosthène, qui ne dit pas qu'Homere ait ignoré les bouches du Nil, parcequ'il n'en fait point de mention, mais parcequ'il met le Phare à une journée de voiles de l'Egypte. Pour éclaircir cette difficulté, & pour sauver Homere de tout reproche, il faut remarquer, comme nous l'avons déja observé, en parlant du Nil, qu'il donne à cette riviere le nom d'Egypte. Ainsi, quand il dit que le Phare est éloigné de l'Egypte ou du Nil d'une journée de voiles, il est certain qu'il veut parler de celle des sept bouches du Nil, qu'on nommoit *Pelusium*, qui en effet est éloignée du Phare, d'autant de chemin, qu'un navire en peut faire en un jour avec un vent favorable. A présent le Phare est tout-à-fait joint à la terre ferme ; & l'on y voit encore un reste de tour, & une petite ville, où demeurent quelques marchands Turcs, & quelques pêcheurs, depuis qu'Alexandrie a été entierement abandonnée. *Voyez* Ferrari, & les *nouvelles relations*.

PHARE, ou PHAROS, isle de la mer Adriatique sur la côte de l'Illyrie, où ceux de Pharos envoyerent une colonie l'an 4 de la XCVIII olympiade, & l'an 385 avant J. C. Les Italiens avec Procope, l'appellent *Lesina*, & les Sclavons *Huar*. Elle s'étend l'espace de soixante milles du levant au couchant ; & il y a une ville avec évêché, qui n'est éloignée de Spalatro, que de dix-sept milles. C'est dans les états de la république de Venise. * Strabon. Pline, &c.

PHARE, certain lieu d'Angleterre, que les Latins nomment *Pharum*, & qui a été depuis nommé *Streuaesbalch*, est appellé aujourd'hui *Withie*. Il y avoit une abbaye de filles, où sainte Hilde étoit abbesse ; & à sa priere, on y célébra un synode en 664. * Bede, *l.* 3, *c.* 15.

PHARÈS, fils de *Juda* & de *Thamar*, & frere de *Zara*, fut pere de *Hesron*. Il est fait mention de lui dans la généalogie du fils de Dieu selon la chair. * *Genèse*, 38. *Matth.* 1. Torniel, *A. M.* 2314, *n.* 2 ; 2327, *n.* 2.

PHARÈS, *Pharæ*, ville de la petite Achaïe, province du Péloponnèse en Gréce, a été célébre par les oracles qu'y rendoit une statue de Mercure, posée dans la place publique, devant celle de la déesse Vesta. Ceux qui alloient consulter l'oracle, faisoient bruler de l'encens en l'honneur de Vesta, puis alloient mettre de l'huile dans de petites lampes de cuivre, qui étoient au pied de la statue de Mercure. Lorsqu'elles étoient allumées, ils faisoient leur offrande d'une piéce de monnoie du pays qu'ils jettoient sur l'autel. Ensuite, après avoir déclaré leur demande, & avoir approché leurs oreilles de la statue, ils se retiroient, les bouchant de leurs mains, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la place. Alors ils ôtoient leurs mains, & prenoient pour réponse de l'oracle les premieres paroles qu'ils entendoient. On dit que les Egyptiens en usoient de même envers le dieu Sérapis. * Pausanias, *in Achaicis*.

PHARISIENS, dont le nom signifie *séparé*, formoient une secte qui s'éleva en Judée, long-temps avant la naissance de Jesus-Christ. S. Jérôme, qui en parle sur le rapport des Nazaréens, dit qu'elle eut pour auteur Sammai & Hillel. Ceux de cette secte jeûnoient le second & le cinquiéme jour de la semaine. Ils pratiquoient à l'extérieur de grandes austérités ; ils ajoutoient de nouvelles charges à la loi, & soutenoient fortement l'autorité des prétendues traditions de la loi orale ou de bouche. Ils payoient les décimes comme la loi les ordonnoit, & encore la trentiéme & la cinquantiéme partie de leurs fruits, ajoutant des sacrifices volontaires à ceux qui étoient ordonnés, & se montrant très-exacts à rendre leurs vœux. Mais l'orgueil corrompoit toutes les actions des Pharisiens, qui ne songeoient qu'à se rendre maîtres de l'esprit des peuples, & à gagner la réputation de saints. Aussi s'étoient-ils rendus si puissans, que les derniers rois des Juifs craignoient de les choquer, & souvent étoient contraints de se servir de leur ministere, pour se maintenir. Ils vouloient occuper les premieres places dans les festins & dans les assemblées, & affectoient de passer pour des maîtres infaillibles, & pour les plus sinceres docteurs de la loi, qu'ils avoient toute corrompue par leurs traditions. Quant à la doctrine, ils attribuoient l'événement des choses à la destinée, quoiqu'ils tâchassent d'accorder avec elle la liberté des actions de la volonté de l'homme. Ils croyoient la transmigration des ames, comme Pythagore, du moins celle des gens de bien, estimant que celles des autres étoient tourmentées pour toujours. Dans l'astrologie judiciaire, ils suivoient les opinions des Gentils, & avoient interprété les noms grecs de cet art. * Joséphe, *l.* 18 *ant. c.* 1, *l.* 1, *de bello*, *c.* 12. S. Jérôme,

in c. 8 *Isai.* S. Epiphane, *in Pinac*, *l.* 1, 16. *Voyez* M. Du Pin, *nouvelle histoire des Juifs imprimée à Paris*, 7 *vol. in-12*, *en* 1709.

PHARMACUSE, *Pharmacusa*, petite isle de la mer Egée vers l'Ionie, appellée aujourd'hui *Fermaco*. * Pline.

PHARNABAZE, *Pharnabazus*, gouverneur en Asie, & général des troupes des rois de Perse, Darius & Artaxerxès, fit la guerre aux Athéniens, & donna du secours à ceux de Lacédémone, vers la XCII olympiade, & l'an 412 avant J. C. Il se brouilla avec eux vers l'an 400 avant J. C. En 374 il entra en Egypte par les embouchures du Nil; mais ce dessein ne lui réussit pas. * Thucydide. Xénophon, &c.

PHARNABAZE, autre général des Perses, sous le regne du dernier Darius, mis à la place de Mnemon, livré ensuite à Amphoterus & à Epilogue après la trahison de l'isle de Chio. * Quint-Curce, *l.* 3, *c.* 8; *l.* 4, *c.* 5.

PHARNACES, *Pharnaces*, fils de Mithridate *le Grand*, roi de Pont, fit révolter l'armée contre son pere, qui se tua de désespoir, & auquel il succéda l'an du monde 3972, & 63 avant J. C. Il cultiva depuis assez soigneusement l'amitié des Romains; mais ayant pris les armes pendant les guerres civiles, il fut vaincu par César, l'an 47 avant J. C. avec tant de promptitude, que ce Romain écrivit à un de ses amis, *Veni, vidi, vici*. Il ne faut pas confondre ce prince avec PHARNACES, roi de Cappadoce, que Diodore de Sicile, *in eclogis*, *lib.* 31, dit avoir épousé Atessa, sœur de Cambyses, pere de Cyrus, & dont il eut Gallus, qui lui succéda dans la Cappadoce. * Appien, *de bello Mithr.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Dion.

PHAROS, isle d'Egypte, *cherchez* PHARE.

PHARSALE, *Pharsalus*, aujourd'hui *Farsa*, ville de Thessalie, célébre par la victoire que César y remporta sur Pompée dans les campagnes voisines, l'an 48 avant J. C. Elle a été évêché suffragant de Larisse, puis archevêché sous le patriarchat de Constantinople.

PHARSAM, roi de Jérimoth, l'un des cinq princes qui prirent le parti d'Adonisedech. *Voyez* ADONISEDECH.

PHARURIM, lieu proche le temple de Jérusalem, où les rois impies de Juda faisoient entretenir les chevaux consacrés au soleil, dont ils avoient placé la statue dans le même temple. * *IV Rois*, 23, 11.

PHASE, *Phasis*, fleuve de la Mingrélie ou Colchide, qui prend sa source vers la partie du mont Caucase, laquelle est à l'orient de ce pays, est appellé par les Turcs *Facht*, & par ceux du pays, *Rione*. Il passe par la ville de Cotatis, capitale du royaume d'Imirete. De-là il se va décharger dans la mer Noire, où son embouchure a plus d'une demi-lieue de largeur, & plus de soixante brasses de fond. Cette riviere a plusieurs petites isles vers son embouchure, qui sont fort agréables & qui sont couvertes de bois. Sur la plus grande on voit du côté d'occident les ruines d'une forteresse que les Turcs y avoient bâtie en 1578. Amurat III ayant entrepris de conquérir les côtes septentrionales & orientales de la mer Noire, dans ce dessein, fit remonter le Phase à ses galeres; mais le roi d'Imirete dressa des embuscades aux lieux où le fleuve est le plus étroit, & y défit la flotte du sultan. Cette forteresse du Phase fut prise en 1640, par le roi d'Imirete, auquel s'étoient joints les princes de Mingrélie & de Guriel. Il la fit raser, & enleva 25 piéces de canon qui y étoient, pour les transporter à Cotatis. Procope a cru que le Phase entroit dans la mer avec tant d'impétuosité, que vis-à-vis de son embouchure, l'eau n'étoit point salée. Agricola assure au contraire, que son cours n'est point rapide. Il est vrai, suivant le rapport des voyageurs, qu'au commencement de sa course il est fort impétueux; mais ayant gagné la plaine, il coule si doucement, qu'on a de la peine à remarquer le fil de son eau. Ses eaux ne se mêlent point avec celles de la mer; ce qui arrive à cause qu'étant plus légeres, elles nagent au-dessus. Elles sont fort bonnes à boire, quoiqu'elles soient troubles, & de couleur de plomb. Arrien dit qu'autrefois les vaisseaux faisoient eau au Phase, dans l'opinion que ce fleuve étoit sacré, ou parcequ'ils croyoient que c'étoit la meilleure eau du monde. Le même Arrien & d'autres historiens disent qu'il y avoit un temple dédié à la déesse Rhéa, dans l'isle du Phase; mais on n'en voit plus aucuns restes. Quelques-uns assurent qu'il subsistoit encore du temps de l'empereur Zénon, & qu'alors il fut consacré au culte du vrai Dieu. Les géographes ont aussi placé une ville nommée *Sébaste* à l'embouchure du Phase; mais les ruines de cette ville ne paroissent plus. Ce que l'on y voit de conforme au récit des anciens, est un grand nombre de phaisans, qui ont pris leur nom de ce fleuve, sur le bord duquel ils se plaisent. Les rivages du Phase sont bordés de beaux arbres, & fréquentés de pêcheurs, qui y font la pêche des esturgeons. * P. Lamberti, *relation de la Mingrélie*, *dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 1. Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673.

PHASE, ville de Colchide, aujourd'hui de Mingrélie, sur une riviere de ce nom, avec évêché suffragant de Trébizonde. * Strabon. Pline. Ptolémée, &c. Ferrari, *in lex. geogr.*

PHASELIS, que Molétius nomme *Fionda*, ville de Pamphylie ou de Lycie, avec évêché suffragant de Myre, reconnoissoit, dit-on, pour fondateur Mopsus, roi des Argiens. Elle fut la retraite des pirates, & les habitans étoient si pauvres, qu'ils ne pouvoient sacrifier que des poissons salés; d'où est venu le proverbe *sacrificium Phaselitarum*, & *sacrum sine fumo*. Cette place est renommée par le fameux passage d'Alexandre. *Voyez* là-dessus Bayle, *diction. crit.* Pline; Ptolémée, &c.

PHASELUS, gouverneur de Jérusalem sous Antipatre, fils d'Hérode. * Joséphe, *hist. des Juifs*.

PHASELUS, fils d'Antipatre & de Cypris, fille d'Hérode. * Joséphe, *hist. des Juifs*.

PHASELUS, nom d'une tour élevée de quatre-vingts coudées, bâtie à l'imitation de celle du phare d'Alexandrie.

PHASERON, homme dont Jonathas *Machabée* tua les fils dans leurs tentes. * *I Machab. IX*.

PHASGA, montagne de Palestine dans la tribu de Ruben & dans le pays de Moab, qui étoit comme la pointe du mont Nébo. * *Nomb.* 12, 20.

PHASSUR, prêtre des Juifs, fils d'*Emmer*, maltraita & fit mettre en prison Jérémie, parcequ'il prédisoit les malheurs qui devoient arriver à Jérusalem. Mais cela n'empêcha pas ce prophéte de continuer à prêcher les infortunes que Dieu lui avoit révélées. Ce fut vers l'an 3445 du monde, & 590 avant J. C. * *Jérémie*, *c.* 20, *v.* 1.

PHAVORIN, *cherchez* FAVORIN.

PHAU, ou PAHU, nom de la ville où résidoit Adar, un des rois d'Idumée. * *Genèse*, *XXXVI*, 39.

PHAZAEL, fils de PHAZAEL gouverneur de Judée. Il épousa *Salampso*, fille d'Hérode *le Grand* & de *Mariamne*, fille d'*Hyrcan*. * Joséphe, *antiq. l. XVIII*, *c.* 7.

PHAZAEL, fils d'HÉRODE *le Grand* & de *Pallas* sa septiéme femme. Il mourut fort jeune. * Joséphe, *antiq. l. XVII*, *c.* 1.

PHAZAEL, étoit fils aîné d'*Antipater*, qui s'étant rendu très-puissant par la foiblesse d'Hyrcan, établit gouverneur de Jérusalem Phazaël, vers l'an du monde 3988, & 47 avant J. C. Phazaël étant assiégé dans le palais de cette ville, par Antigone & les Parthes, alla trouver leur chef, qui le retint prisonnier l'an 39 avant J. C. Comme il n'appréhendoit pas tant la mort, à laquelle on le destinoit, que la honte de la recevoir par la main de son ennemi, & qu'il ne pouvoit se tuer lui-même, à cause qu'il étoit enchaîné, il se cassa la tête contre une pierre. On dit qu'Antigonus lui envoya des médecins, qui au lieu d'employer les remedes pour le guérir, empoisonnerent ses playes. Hérode *le Grand*, son frere, depuis roi de Judée, éleva plusieurs grands édifices pour honorer sa mémoire,

mémoire, comme une tour dans Jérusalem, nommée *Phazaël*, & une ville de même nom, dans la vallée de Jéricho. * Joséphe, *ant. l.* 16, *c.* 9, *& l.* 1 *de bello.*

PHAZAELE, ville de la tribu de Benjamin, au septentrion de Jéricho. Hérode *le Grand* la fit bâtir à l'honneur de son frere *Phazaël*, dans un terroir qui paroissoit le plus stérile & le plus ingrat du monde. Mais sitôt que cette ville eut été achevée, & qu'elle eut été remplie d'habitans, ils le cultiverent avec tant de soin & de peine, qu'ils le rendirent le meilleur & le plus agréable de la Judée. * Joséphe, *antiq. l.* 16, *c.* 9.

Il y avoit une très-belle tour du même nom dans Jérusalem. Hérode l'avoit fait bâtir à l'honneur du même Phazaël. Elle ne cédoit point en hauteur, en beauté, & en magnificence au Pharos d'Alexandrie. Tite après s'être rendu maître de Jérusalem, fit défendre de ruiner cette tour, non plus que celle d'*Hippicos* & de *Mariamne*; parceque comme elles surpassoient tout ce qu'on avoit jamais vu de grand, de magnifique, & de fort, il voulut les conserver, pour faire connoître à la postérité combien il falloit que la valeur & la science des Romains fussent extraordinaires, pour avoir forcé & pris une ville si bien fortifiée. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l.* 7, *ch.* 1.

PHEA, ancienne petite ville. Elle est dans le Belvedere, en Morée, sur le golfe de l'Arcadia, à trois lieues de l'embouchure de l'Alphée, du côté du couchant. * Mati, *dictionaire.*

PHEBADE (S.) FEBADE, nommé diversement Phibade, Sœbade, Fitade, & par ceux du pays S. Fiari, évêque d'Agen, vivoit dans le IV siécle. Il écrivit pour réfuter la confession de foi que les Ariens avoient publiée à Sirmich en 357, un traité que nous avons encore dans la bibliothéque des peres, & se trouva en 359 au concile de Rimini, où il soutint avec S. Servais de Tongres le parti catholique. Mais il fut surpris par les Ariens; & étant entraîné par son amour pour la paix & l'union, il signa une confession de foi, qui étoit orthodoxe en apparence, mais qui cachoit le poison de l'hérésie. Il connut depuis sa faute, improuva ce qu'il avoit fait, & témoigna par sa rétractation, qu'il n'avoit eu dessein que de détruire l'hérésie, bien loin de souscrire à ses erreurs. S. Phébade assista à un concile de Valence, tenu en 374, & à celui de Saragosse, tenu l'an 380. Il vivoit encore en 392, dans le temps que S. Jérôme comptoit son ouvrage parmi les autres traités des hommes illustres de l'église. Ainsi il faut au moins, qu'il ait été près de 40 ans évêque. Il fit encore d'autres livres, que le même S. Jérôme n'avoit pas vus, & qui ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est à lui à qui S. Ambroise écrit la lettre 70, qui lui est commune avec S. Delphin de Bourdeaux. L'église d'Agen honore encore aujourd'hui sa mémoire le 25 avril. Gavide qui lui succéda, étoit évêque en l'an 400. * S. Jérôme, *de script. eccl. c.* 108. Sulpice Severe, *l.* 2, *hist. sacr.* Sainte-Marthe, *tom. II Gall. christ.* Bollandus, *in vit. SS.* 13 *janu. p.* 790. Hermant, *vie de S. Athanase.*

PHEBÉ, *Phœbe*, diaconesse de Cenchre, bourg de l'Achaïe, qui servoit de port à la ville de Corinthe pour l'Asie, logea S. Paul, pendant sa mission en Achaïe. Cet apôtre la recommande aux chrétiens de la ville de Rome dans son épître aux Romains, & les prie de la recevoir comme on doit recevoir les saints, de l'assister dans toutes les occasions où elle pouroit avoir besoin d'eux, de la même maniere qu'elle avoit assisté beaucoup de personnes, au nombre desquelles il se comptoit lui-même. Il est fait mention de Phebé dans les martyrologes d'Usuard & d'Adon au 3 de septembre; ce qui a été suivi par le martyrologe romain. * *Rom. XVI*, *v.* 1. Théodoret, *in epist. ad Rom.* Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique.*

PHEDIME, *Phædima*, fille d'*Otanes*, seigneur Persan, fut femme de *Smerdis*, & du faux *Smerdis Spendabates*, qui se dit son mari, après le meurtre qu'il fit faire de ce prince, auquel il ressembloit parfaitement. Mais Phédime instruite par son pere, l'observa la nuit pendant son sommeil, & l'ayant trouvé sans oreilles, le déclara aux princes Persans, qui reconnoissant le fourbe à cette marque, le tuerent dans son palais, l'an du monde 3514, & avant Jesus-Christ 521. * Hérodote, *l.* 3.

PHEDON, *Phædon*, philosophe, étoit d'Elée, & ayant été fait esclave, fut racheté: il s'adonna à la philosophie, & devint chef de la secte dite *Eléaque*. Il écrivit des dialogues, & eut Plistane d'Elée pour successeur. * Diogène *Laërce*, *l.* 2, *vita Phil.* Aulu-Gelle, *l.* 2, *c.* 18. Macrobe, *l.* 1, *Saturn, c.* 11. Hesychius. Suidas, &c.

PHEDON, citoyen d'Athènes, que les trente tyrans de cette ville firent mourir dans un festin. Ses filles qu'on avoit obligées d'y danser toutes nues, se précipiterent dans un puits, pour conserver leur virginité.

PHEDRE, *Phedra*, fille de *Minos*, roi de Crete, & de *Pasiphaé*, épousa *Thésée*, & devint éperdument amoureuse de son fils *Hyppolite.* Outrée de ce que ce jeune prince avoit résisté à ses infâmes sollicitations, elle l'accusa d'inceste auprès de Thésée, qui attira sur lui le courroux de Neptune. Un monstre marin, suscité par ce Dieu, effraya les chevaux d'Hyppolite, qui fut renversé de son chariot, & mis en piéces. Après sa mort, la coupable Phedre s'étrangla de désespoir. * Euripide, *in Phed.* Diodore de *Sicile*, *l.* 5. Propert. *l.* 2.

PHEDRE, *Phedrus*, poëte Latin, affranchi d'Auguste, & natif de Thrace, mit en vers des fables à l'imitation & dans le gout de celles d'Esope, comme il le dit lui-même dans la préface de cet ouvrage, qui contient cinq livres. Il fut opprimé par Séjan, mais il survécut à ce favori de Tibere. Il s'est représenté lui-même dans la préface de son III livre, & dans sa V fable du livre V, comme un homme qui ne s'étoit pas soucié d'amasser du bien. François Pithou déterra le premier les fables de Phedre, qu'il envoya à Pierre son frere; ensuite de quoi ils les mirent au jour pour la premiere fois en 1596. Nicolas Rigault les publia en 1600 avec des notes, & les dédia à Jacques-Auguste de Thou, président au parlement. Depuis l'édition de Rigault, il s'en est fait plusieurs autres avec des notes des plus savans critiques. On en peut voir la liste dans la préface de Jean de Scheffer sur cet auteur, & y joindre l'édition faite à Amsterdam en 1698, que M. Burman a procurée, réimprimée à Utrecht en 1718, & qui contient avec les notes de M. Gudius, qui n'avoient jamais paru, les commentaires tout entiers de Conrard Rittershusius, de Nicolas Rigault, de Nicolas Heinsius, de Jean Scheffer, & de Jean-Louis Prasch, avec des extraits de quelques autres commentaires. Aviénus fait mention des fables de Phedre, dans la préface de celles qu'il a composées, & qu'il a dédiées à l'empereur Théodose. Nous avons plusieurs traductions en françois des fables de Phedre, entr'autres celle que l'on appelle traduction de messieurs de Port-Royal, faite par M. de Saci; une autre par le P. Fabre de l'Oratoire; une troisiéme par M. Prevôt; une en vers françois par M. Denyse, &c. * Avienus, *in præf. fab.* Martial, *ep.* 20, *l.* 3. Nicolas Rigault, *ep. ad Jacq. Aug. Thuan. &c. Préface de* Lancelot *sur Phedre.* Bayle, *dictionaire critique. Voyez* un catalogue de presque toutes les éditions de Phedre, jusqu'en 1718, *dans les nouvelles littér. de Holl. t. VIII*, *p.* 266.

PHEDRE, huitiéme femme d'Hérode *le Grand*, roi de Judée, & mere de *Roxane.* * Josephe, *antiquit. l.* 17, *c.* 1.

PHEDRE (Thomas) professeur en éloquence à Rome, vers la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, passa pour le Cicéron de son temps. Il fut chanoine de Latran, & garde de la bibliothéque vaticane. Il fut redevable du commencement de sa fortune, à la représentation de l'Hyppolite de Séneque, où il joua le personnage de Phedre; dont on continua à lui donner le nom dans la suite. La cause de sa mort est assez particuliere. Allant un jour par la ville monté sur sa mule, il rencontra des bœufs sauvages qui traînoient un grand chariot; sa mule s'effaroucha, & le renversa par terre; le chariot passa sur lui sans le bles-

fer, parcequ'il se trouva entre les roues ; mais la frayeur & la chute lui gâterent tellement la masse du sang, qu'il contracta une maladie dont il ne guérit jamais. S'il avoit vécu davantage, il auroit apparemment publié quelques ouvrages de sa façon. Parrhasius qui lui avoit obligation, parceque Phedre avoit voulu inspirer au pape Jules II de l'attirer à Rome, en parle avec éloge, & nomme quelques-uns de ses ouvrages. On a dit de Phedre, que sa langue valoit mieux que sa plume, c'est-à-dire, qu'il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit. Vossius a cru que ce professeur Romain est l'auteur des antiquités de l'Hétrurie, qui ont paru sous le faux nom de Prosper. * Parrhasius, *de quæsitis per epistolam*, *pag.* 34. Erasm, *epist.* 5, *l.* 23. Pierius Valerian. *de litterat. infelicit. l.* 1. Bayle, *diction. critiq.*

PHEGÉE, *Phegeus*, fils d'*Inachus*, premier roi d'Argos, bâtit la ville de Phégée, & divisa, dit-on, le temps en mois & en années, vers l'an du monde 2195, & 1840 avant J. C. * Suidas.

PHÉLIPEAUX (Jean) né à Angers, étudia à Paris, & y prit des dégrés en théologie, jusqu'au doctorat inclusivement. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, qui étoit si bon juge du vrai mérite, l'ayant entendu en Sorbonne disputer à une thèse, conçut une idée si avantageuse de son esprit, de sa capacité & de ses talens, qu'il le demanda à M. Pirot, docteur de la maison & société de Sorbonne, pour le mettre en qualité de précepteur auprès de M. Bossuet, son neveu, depuis évêque de Troyes. M. l'évêque de Meaux le fit dans la suite trésorier & chanoine de son église cathédrale. Il a été official, seul grand-vicaire, supérieur de plusieurs communautés religieuses; & l'on peut juger par ces marques d'une confiance si distinguée, de l'estime qu'en faisoit cet illustre prélat, une des plus grandes lumieres qui ait éclairé la France de nos jours. M. Phélipeaux méritoit cette estime ; c'étoit un homme d'un esprit élevé, pénétrant, profond ; il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans une étude assidue des Peres de l'église & des livres de piété. M. l'abbé Bossuet, celui qui remplit depuis le siége de Troyes, étant allé à Rome, M. Phélipeaux l'y accompagna ; & ils y étoient, lorsque l'affaire de feu M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, au sujet de son livre des *Maximes des saints*, y fut portée par ce prélat même. Ainsi M. l'abbé Bossuet & M. Phélipeaux se trouverent comme naturellement engagés à la poursuite de cette affaire, & à instruire les consulteurs & les cardinaux que le pape avoit nommés pour l'examiner. M. Phélipeaux n'épargna rien pour être informé des moindres particularités. Il écrivoit chaque jour ce qu'il pouvoit apprendre de ce qui se passoit dans les congrégations. C'est ce *Journal* qu'il mit avant sa mort en état de voir le jour, mais à condition qu'on ne le publieroit que vingt ans après ; il a paru en 1732 & 1733, *in*-12, sans nom de ville ni d'imprimeur, sous le titre de *Relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du Quiétisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses.* M. Bossuet ne parle pas avantageusement de ce journal, dans la relation qu'il a donnée de l'affaire de M. de Cambrai, & qui se trouve dans les mémoires du clergé. Cette histoire est curieuse ; mais tout ce que l'on y dit contre les mœurs de madame Guyon, est dit sans preuves, & a été réfuté en 1733, par les trois lettres à un ami, &c. de M. de la Bletterie. En 1730, on avoit déja donné de M. Phélipeaux, des *Discours en forme de méditations sur le sermon de J. C. sur la montagne ;* vol. *in*-12, à Paris. Cet auteur étoit mort dès le troisiéme de juillet 1708, dans un âge assez avancé. Il a laissé en manuscrit une chronique ou espece d'histoire des évêques de Meaux, écrite en latin, depuis l'origine de cette église, jusqu'à la mort de M. de Ligni évêque de Meaux, arrivée le 27 d'avril 1681. Cet ouvrage est travaillé avec beaucoup d'exactitude. * Préf. sur les *Discours en forme de méditations*, *& celle* que M. Phelipeaux avoit faite pour servir à son histoire du Quiétisme, réimprimée au-devant de cet ouvrage. Avertissement qui est à la tête du même ouvrage. D. Toussaint du Plessis, préface de son *Histoire de l'église de Meaux.*

PHELIPPEAU (Jean) Jésuite, d'une famille distinguée à Blois, étoit fils d'*Ambroise* Phélippeau, dont parle Ménage, dans la vie de Matthieu Ménage. Il naquit le 27 février 1577, & à l'âge de 18 ans, il alla à Paris, où il entra chez les Jésuites. Après y avoir fait son noviciat & ses études de philosophie & de théologie, il fut envoyé à Pontamousson, où il eut occasion de voir le sieur Fouquet de la Varenne, conseiller de la cour, qui étoit en grand crédit auprès de Henri IV. La Varenne passoit par cette ville avec la maison du duc de Lorraine: & dans la visite qu'il reçut du P. Phélippeau, il reconnut qu'il étoit son parent, de même que le P. Broffard, compagnon du premier, ce qui les lia étroitement. Dans les conversations qu'ils eurent ensemble, ces deux peres ne manquerent pas de parler de ce qui intéressoit la société, qui avoit eu ordre de sortir du royaume, & sur-tout des moyens de la rétablir en France. La Varenne offrit ses services: ils furent acceptés; le P. Phélippeau le seconda autant qu'il fut en lui, & ces sollicitations, jointes à quelques autres considérations, produisirent l'édit du mois de septembre 1603, qui ordonna le rétablissement de la société. Mézerai qui parle assez au long de ce rétablissement des Jésuites en France, ne dit rien des PP. Phélippeau & Broffart. Le premier, après avoir professé la rhétorique & la théologie, s'adonna à la prédication, par le conseil du cardinal de Joyeuse, & il précha à Paris, à Rouen, à Senlis, à Bourges, à Reims, à Lyon, à Nanci, à Angers, & encore ailleurs. Il fut recteur à Rouen, & du conseil secret du cardinal de la Rochefoucaut. Enfin devenu vieux, il se renferma dans l'étude de l'écriture sainte & des peres, & l'on a de lui quelques ouvrages qui sont les fruits de cette étude ; savoir, deux volumes de commentaires sur les petits prophétes, à Paris en 1633. Ils devoient être suivis de quelques autres, qui auroient achevé d'expliquer les petits prophétes, mais ils n'ont point été publiés. Un commentaire particulier sur le prophéte Osée, avec une préface sur les versions grecques de la bible, & leurs différentes corrections, *in-fol.* à Paris, en 1636, en latin. L'auteur traite dans ce gros ouvrage, toutes les matieres de la prédestination & de la grace, suivant les principes de S. Augustin & de S. Thomas. On lui donne encore un traité ascétique de la vraie béatitude. Le pere Phélippeau savoit bien le grec & le latin. Il est mort en 1643. * *Mem. mss.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII siécle.* Lelong, *biblioth. sacra*, *in-fol. pag.* 904. Mézerai, *abrégé chronologique de l'hist. de France*, *tom. III*, édit. *in*-4°. *Recueil de littérature, de philosophie & d'histoire*, à Amsterdam en 1730, *page* 96, *jusqu'à* 103. Maichel, *introd. ad histor. litterariam de præcipuis bibliothecis parisiensibus, &c. p.* 94. Cet auteur a attribué mal-à-propos à M. Fouquet, surintendant des finances, ce qu'il falloit donner à M. Fouquet de la Varenne.

PHELYPEAUX, maison dont le nom connu depuis plus de 400 ans, a été illustré par ses grandes dignités, par ses alliances, & par les grands hommes qu'elle a produits. Elle a donné à la France un chancelier, dix secrétaires d'état, & plusieurs grands officiers commandeurs des ordres du roi. On n'en commencera la généalogie, qu'à :

I. JEAN le Picard, dit PHÉLYPEAUX, seigneur de la Brosse-gastée en 1399 & 1400, lequel possédoit plusieurs autres fiefs. Il épousa *Marguerite* Thierry, fille de *Jean* Thierry, capitaine de la ville de Blois ; il en eut,

II. JEAN Phélypeaux, seigneur de Ville-Sablon, marié dès l'an 1450 avec *Catherine* Artault. Il mourut l'an 1461, & fut enterré dans le chœur de l'église des Jacobins à Blois, suivant son épitaphe, laissant entr'autres enfans,

III. GUILLAUME Phélypeaux, seigneur de Ville-Sablon en 1469, & marié avant l'an 1500, avec *Per-*

rette Cottereau. De cette alliance sortit

IV. RAIMOND Phélypeaux, seigneur en partie de la Vrilliere, l'an 1535; ayant épousé l'an 1521, *Robine* de Lutz, dont il eut,

V. LOUIS Phélypeaux, seigneur de la Cave & de la Vrilliere, l'an 1553, conseiller au présidial de Blois, épousa par contrat du 22 août 1537, *Radegonde* Garraut, fille de *Jean* Garraut de Quantes, & d'*Isabelle* Paris. Leurs enfans furent, 1. RAIMOND, seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Salomon*, seigneur des Landes, auditeur des comptes en 1592, puis maître des comptes à Paris, depuis le 12 juillet 1594, jusqu'en 1633, mort le 2 octobre 1655, sans avoir été marié, dans la 82e année de son âge; 3. PAUL, qui a fait la *branche des seigneurs de* PONTCHARTRAIN, *rapportée ci-après*; 4. *Jacob*, abbé de Bourgmoyen & de l'Esterp, reçu conseiller au parlement, le 16 mars 1601, mort le 23 octobre 1643; 5. *Jean*, seigneur de Ville-Savin, comte de Buzançois, secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis, maître des comptes & conseiller d'état, mort le 23 novembre 1660, ayant eu d'*Isabelle* Blondeau son épouse, *Anne* Phélypeaux, mariée en 1627, à *Léon* Bouthillier, comte de Chavigni, secrétaire & ministre d'état, commandeur & grand trésorier des ordres du roi, morte le 3 janvier 1694, âgée de 81 ans; 6. *Jacqueline*, mariée le 13 août 1586, à *Isaac* Robert, seigneur de Beauregard, conseiller à Blois; 7. *Susanne*, épouse de *Paul* Ardier, trésorier des parties casuelles, puis trésorier de l'épargne, morte le premier février 1651; 8. *Marguerite*, femme de *Daniel* de Launai, seigneur de la Raviniere, trésorier de France à Tours.

VI. RAIMOND Phélypeaux, seigneur d'Herbaut, de la Vrilliere, & du Verger, né à Blois en 1560, après avoir été fait secrétaire de la chambre du roi le 27 août 1590, trésorier des parties casuelles en 1594, trésorier de l'épargne en 1599, succéda à *Paul* Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, son frere cadet, dans la dignité de secrétaire d'état, le 5 novembre 1621, & mourut à Suze en Piémont, le 2 mai 1629. Il avoit épousé, par contrat du 3 juillet 1594, *Claude* Gobelin, fille de *Balthasar* Gobelin, trésorier de l'épargne, puis président des comptes, & d'*Anne* de Raconis, dont il eut 1. BALTHASAR, seigneur d'Herbaut, *tige de la branche d'*HERBAUT, *rapportée ci-après*; 2. LOUIS, seigneur de la Vrilliere, *tige de celle de la* VRILLIERE, *aussi mentionnée ci-après*; 3. ANTOINE, seigneur du Verger, *tige de celle du* VERGER, *dont on parlera ci-après*; 4. *Anne*, épouse de *Henri* de Buade, comte de Palluau & de Frontenac, mestre de camp du régiment de Navarre, morte en 1633; 5. *Marie*, qui épousa *Henri* de Neufville-de-Villeroi, comte de Burri, après la mort duquel elle se fit religieuse Carmélite à Paris; 6. *Claude*, mariée l'an 1627 à *Jacques* du Blé, marquis d'Uxelles, gouverneur de Châlons, morte le 18 juillet 1642; 7. *Isabelle*, mariée le 18 juillet 1617, à *Louis* de Crevant, marquis d'Humieres, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Compiégne, morte en 1642.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERBAUT.

VII. BALTHASAR Phélypeaux, chevalier, seigneur d'Herbaut, fils aîné de RAIMOND Phélypeaux, reçu conseiller au parlement, le 18 février 1618, puis trésorier de l'épargne, & conseiller d'état, mourut le 15 février 1663. Il avoit épousé l'an 1620, *Marie* le Feron, fille de *Raoul* le Feron, maître des requêtes, & de *Renée* Hennequin, morte le 26 décembre 1646, dont il eut 1. FRANÇOIS, seigneur d'Herbaut, qui suit; 2. *Balthasar*, abbé de Bourgmoyen, & de S. Laurent proche Cosne, mort le 27 février 1688; 3. *Elizabeth*, mariée par contrat du 6 octobre 1665, à *Antoine* de France, seigneur de la Tour, écuyer du roi, gouverneur de S. Dizier & de Ribemont, mort au mois d'avril 1700, âgé de 89 ans.

VIII. FRANÇOIS Phélypeaux, seigneur d'Herbaut, conseiller au parlement, épousa *Anne* Loisel, fille d'*Antoine* Loisel, conseiller au parlement, & d'*Anne* Boulenger, morte le 26 mars 1705, dont il eut 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louis-Balthasar*, docteur de Sorbonne, chanoine de Notre-Dame de Paris, en 1694, abbé du Thoronet, diocèse de Fréjus, en 1697, agent général du clergé en 1701, & évêque de Riez en 1713; 3. *Henri*, capitaine de vaisseau, tué au combat naval près de Malaga, le 24 août 1704; & 4. *Marie-Anne* Phélypeaux, morte fille en 1688.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS Phélypeaux, seigneur d'Herbaut, intendant général de la marine; mourut à Malaga le 10 octobre 1704, de la blessure qu'il avoit reçue sur le vaisseau amiral, au combat où son frere fut tué. Il avoit épousé le 5 mai 1695, *Jeanne* Galon, fille de *Georges* Galon, écuyer, & de *Susanne* Rigioli, dont entr'autres enfans, GEORGES, qui suit; & *Marie-Anne*, mariée par contrat du 17 juillet 1725, avec *Gabriel-Bertrand* du Guesclin, seigneur de Beaucé.

X. GEORGES Phélypeaux, seigneur d'Herbaut, reçu conseiller au parlement de Paris le 30 mars 1719; s'étant démis de cette charge, fut pourvu de celle de lieutenant de roi du gouvernement d'Orléanois, au département du Blaisois, pour laquelle il prêta serment le 2 mars 1727. Il épousa *Anne-Louise* de Kerouart; dont il a laissé quatre enfans; savoir, 1. *Georges-Louis* Phélypeaux d'Herbaut, prêtre, abbé commendataire de l'abbaye royale du Thoronet, archevêque de Bourges depuis 1757; 2. *Louis-Balthazar*, chevalier de Malte, mort garde-marine à Brest, le 4 octobre 1749; 3. *Jean-Frédéric*, officier du régiment du roi; & 4. *Rosalie-Félicité*, morte femme de M. de Vigier, procureur général en survivance du parlement de Bourdeaux.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA VRILLIERE.

VII. LOUIS Phélypeaux, seigneur de la Vrilliere & de Châteauneuf sur Loire, baron d'Hervi, &c, second fils de RAIMOND, seigneur d'Herbaut, & secrétaire d'état, fut fait conseiller d'état le 20 décembre 1620; secrétaire d'état après la mort de son pere, le 26 juin 1629; commandeur, prevôt & maître des cérémonies des ordres du roi, le premier avril 1643; & mourut le 5 mai 1681, âgé de 83 ans. Il avoit épousé par contrat du premier août 1635, *Marie* Particelle, morte le 23 août 1670, fille de *Michel* Particelle, seigneur d'Hemeri & de Thoré, surintendant des finances, & d'*Anne* le Camus, dont il eut 1. *Louis*, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'état en 1648, dont il se démit en 1669; 2. BALTHASAR, marquis de Châteauneuf, qui suit; 3. *Michel*, conseiller au parlement, abbé de Nioeil, de S. Lo & de l'Absie, nommé évêque d'Uzez le 22 novembre 1664, & archevêque de Bourges en 1676, mort subitement à Paris, le 28 avril 1694, âgé de 52 ans; 4. *Augustin*, chevalier de Malte en 1647, & capitaine de galere, mort dans son bord, proche de Vigo en Espagne, l'an 1673; 5. *Raimond*, comte de S. Florentin, lieutenant colonel du régiment colonel général de dragons, mort à Mons le 9 août 1692, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Steinkerque; 6. *Pierre*, baron d'Hervi, brigadier des armées du roi, mestre de camp du régiment royal Dauphin étranger, mort en 1691; 7. *Marie*, épouse de *Jean-Claude* de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charente & de l'Isle-Dieu, colonel du régiment de la Marine, morte le 15 février 1681; & 8. *Agnès*, morte en bas âge.

VIII. BALTHASAR Phélypeaux, marquis de Châteauneuf, de Tanlai, de Thoré, &c. fut d'abord aumônier du roi, abbé de l'Absie & de Quinci, conseiller au parlement, puis fut reçu secrétaire d'état en survivance de son pere, l'an 1669, sur la démission de son frere aîné. Il commença d'exercer cette charge en 1676. Il avoit obtenu par commission en 1671, celle de commandeur & secrétaire des ordres du roi, dont il fut pourvu en titre l'an 1683. Il mourut en sa terre de Châteauneuf, allant aux eaux de Bourbon, le 27 avril 1700. Par contrat du 20 décembre 1670, il avoit épousé *Marie-Margue-*

rite de Fourci, fille de *Jean* de Fourci, seigneur de Chessi, conseiller au grand conseil, & de *Marguerite* Fleuriau, morte le 9 avril de l'an 1711. De cette alliance sont nés, 1. LOUIS, marquis de la Vrilliere, qui suit; 2. *Balthasar*, chanoine régulier de S. Augustin de la congrégation de sainte Geneviéve, nommé abbé de Nioeil, en 1693; 3. *Balthasar*, chevalier de Malte, brigadier des armées du roi, & colonel de dragons; 4. *Catherine-Thérèse*, mariée le 8 mai 1692, à *François* d'Aubusson, duc de la Feuillade, gouverneur du Dauphiné; morte sans enfans, le 5 septembre 1697, âgée de 21 ans.

IX. LOUIS Phélypeaux, marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf, de Tanlai, comte de S. Florentin, baron d'Hervi, &c. né le 14 avril 1672, fut fait secrétaire d'état après la mort de son pere, le 10 mai 1700, puis commandeur & secrétaire des ordres du roi, le 18 mai de la même année, & mourut le 17 septembre 1725. Il avoit épousé le premier septembre 1700, *Françoise* de Mailli, fille de *Louis*, comte de Mailli, maréchal de camp des armées du roi, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine, dame d'atours de madame la Dauphine, dont il a eu LOUIS, qui suit; *Anne-Marie*, née le 25 novembre 1701, morte en avril 1716; *Marie-Jeanne*, née en mars 1704, mariée le 19 mars 1718, à *Jean-Frédéric* Phélypeaux, comte de Maurepas, &c. ministre & secrétaire d'état, commandeur, secrétaire & grand trésorier des ordres du roi; & *Louise-Françoise* Phélypeaux, alliée le 21 mai 1722, à *Louis-Robert-Hyppolite* de Brehant, comte de Plélo, ambassadeur en Danemarck, mort en 1729, & elle en 17....

X. LOUIS Phélypeaux, comte de S. Florentin, marquis de la Vrilliere & de Châteauneuf sur Loire, baron d'Evry-le-Châtel, &c. conseiller du roi en tous ses conseils, ministre & secrétaire d'état, & des commandemens & finances de sa majesté, commandeur & chancelier des ordres du roi, & chancelier de la reine, &c. est né le 18 aout 1705; fut pourvu de la charge de secrétaire d'état, & des commandemens & finances de sa majesté, en survivance & sur la démission du marquis de la Vrilliere, son pere, par lettres du 17 février 1723, & il en prêta serment le lendemain entre les mains du roi. Il fut autorisé, par lettres patentes des 5 janvier 1728 & 9 décembre 1733, à signer toutes lettres patentes & expéditions dépendantes de la fonction de sa charge de secrétaire d'état, quoiqu'il ne fût point revêtu de l'office de conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances. Il fut pourvu, par lettres du 3 août 1736, de la charge de commandeur-secrétaire des ordres du roi, sur la démission de M. Chauvelin, garde des sceaux de France, & il en prêta serment le lendemain entre les mains de sa majesté. Il fut fait chancelier de la reine, après la mort du marquis de Breteuil, par lettres du 17 février 1743, & en prêta serment le même jour entre les mains de sa majesté. En 1740 il fut élu honoraire de l'académie des sciences. En 1744, le roi ayant résolu d'aller commander en personne les armées en Flandre, donna pouvoir à M. le comte de S. Florentin, le premier mai de cette année, d'expédier, signer au nom de sa majesté, & contre-signer, jusqu'à son retour, toutes les lettres patentes & clauses, les édits, déclarations, arrêts, dépêches & expéditions qui avoient accoutumé d'être faites par son commandement, pour ses affaires, celles de l'état, des finances & du public, même dans les occurrences qui pouroient survenir, celles qui seroient passées, & sur lesquelles on ne pouroit attendre la résolution de sa majesté. Il obtint de pareils pouvoirs pendant les campagnes du roi en Flandre, les années 1745, 1746 & 1747. Il fut nommé ministre d'état au mois d'août 1751. Il fut pourvu, au mois de juin 1756, de la charge de commandeur-chancelier, garde des sceaux des ordres du roi, & de surintendant des deniers des mêmes ordres, vacante par le décès de M. l'abbé de Pomponne; fit ses preuves de noblesse le 7 juillet suivant, devant M. le duc de Villeroi, pair de France, & M. le marquis de Beringhem, premier écuyer du roi, chevaliers & commandeurs des mêmes ordres, commissaires à ce députés, qui en firent rapport au chapitre tenu dans le cabinet du roi à Versailles, le premier janvier 1757. Au mois de février suivant, il fut élu par l'académie des belles lettres, pour remplir la place d'académicien honoraire, qui vaquoit par la mort du marquis d'Argenson. Il a été nommé administrateur général des ordres de N. D. du mont Carmel & de S. Lazare, pendant la minorité de monseigneur le duc de Bourgogne, grand maître de ces ordres, par commission du 18 mai 1758. Il a épousé par contrat du 10 mai 1724, *Amelie-Ernestine*, née comtesse de Platen, fille d'*Ernest-Auguste*, comte du saint Empire, de Platen & de Hallermunde, grand chambellan & ministre d'état de Sa Majesté Britannique, grand maître héréditaire des postes des états de Brunswick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline-Eve-Antoinette* d'Offelen.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU VERGER.

VII. ANTOINE Phélypeaux, seigneur du Verger, troisiéme fils de RAIMOND Phélypeaux, seigneur d'Herbaut, secrétaire d'état, fut reçu conseiller au parlement le 19 juillet 1624; fut fait ensuite intendant de justice en Bourbonnois, puis conseiller d'état, & mourut le 19 mars 1665. De son mariage avec *Marie* de Villebois, fille de *Jacques* de Villebois, maître d'hôtel du roi, morte au mois de mai 1701, âgée de 79 ans, il a laissé, 1. RAIMOND-BALTHASAR, qui suit; 2. *Jacques-Antoine* Phélypeaux, nommé évêque de Lodève en 1690, mort dans son diocèse au mois d'avril 1732.

VIII. RAIMOND-BALTHASAR Phélypeaux, seigneur du Verger, lieutenant général des armées du roi, conseiller d'état d'épée, après avoir été envoyé extraordinaire à Cologne, fut ambassadeur extraordinaire à Turin, puis nommé gouverneur général des isles de l'Amérique, par provisions du premier janvier 1709. Il est mort sans alliance à la Martinique, le 21 octobre 1713. Il avoit été nommé le 13 avril précédent commandeur de l'ordre de S. Louis.

BRANCHE DES COMTES DE PONTCHARTRAIN.

VI. PAUL Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, troisiéme fils de LOUIS Phélypeaux, seigneur de la Vrilliere, né à Blois l'an 1569, joignit à la facilité d'un heureux génie toutes les lumieres que peut fournir une excellente éducation, & entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588. Après en avoir pris les premieres teintures sous M. de Révol, secrétaire d'état, il acheva de se perfectioner sous M. de Villeroi, & fut pourvu par Henri IV de la charge de secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis. Il la remplit avec tant de zèle & de capacité, que cette princesse lui procura celle de secrétaire d'état, à la place de M. Forget du Fresne; & le 21 avril 1610, il entra en exercice, peu de temps avant la mort du roi. Lorsque le gouvernement fut tombé entre les mains de la reine, sa bienfaitrice, il aida, par ses sages conseils, à maintenir l'autorité de la régente & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui survinrent dans la suite, & sur-tout celles de la religion, passerent par ses mains. On lui donna ordre en 1615 de se joindre à M. de Villeroi, pour faire cesser les mécontentemens de M. le prince de Condé, qui s'étoit retiré de la cour, & qui avoit rassemblé à Couci les ducs de Longueville, de Mayenne, le comte de Saint-Paul, & le maréchal de Bouillon. M. de Pontchartrain travailla aux réglemens qui furent faits dans l'assemblée des notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au traité de paix, qui fut conclu l'an 1619 avec la reine mere, peu après son évasion de Blois. Les mouvemens séditieux des huguenots qui refuserent en 1620 de se séparer à Loudun, & qui convoquerent la même année une assemblée illicite à la Rochelle, furent réprimés par les soins de M. de Pontchartrain. Enfin ce grand homme, dont les

forces s'étoient épuisées par son extrême application, tomba malade au siége de Montauban, où il avoit accompagné le roi en 1621. Il se fit porter à Castel-Sarasin, où il mourut le 21 octobre, âgé de 52 ans. Il avoit épousé *Anne* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, seigneur de Miramion, & d'*Anne* Bourdineau, morte le 20 janvier 1653, dont il eut, 1. LOUIS, qui suit; 2. *Marie*, femme d'*Anne* Mangot, seigneur de Villarceaux, maître des requêtes, morte le 15 avril 1670; 3. *Claude*, mariée à *Pierre* de Hodicq, seigneur de Marli, président aux enquêtes du parlement de Paris, puis conseiller en la grand'-chambre, morte le 11 mai 1682; 4. *Charlotte*, épouse de *Claude* Frere, maître des requêtes, & premier président au parlement de Grenoble.

VII. LOUIS Phélypeaux, I du nom, seigneur de Pontchartrain, n'étoit âgé que de huit ans lors de la mort de son pere; il fut néanmoins gratifié de la charge de secrétaire d'état, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par *Raimond* son oncle, auquel il en donna depuis sa démission. Après avoir été conseiller au parlement en 1637, il fut président à la chambre des comptes en 1650, & mourut le 30 avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Marie-Susanne* Talon, fille de *Jacques* Talon, avocat général au parlement de Paris, puis conseiller d'état, morte le premier octobre 1653, dont il eut 1. LOUIS, chancelier de France, qui suit; 2. JEAN, conseiller d'état, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Susanne*, épouse de *Jerôme* Bignon, avocat général au parlement, puis conseiller d'état, morte le 24 mars 1690; 4. *Marie-Claude*, mariée l'an 1660, à *Louis-Henri* Habert, seigneur de Montmort, conseiller au parlement, morte sans enfans, le 23 janvier 1661.

VIII. LOUIS Phélypeaux, chevalier, comte de Pontchartrain, né le 29 mars 1643, fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 11 février 1661, à l'âge de 17 ans. Il exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1667, qu'il fut choisi au mois d'août par le feu roi Louis XIV, pour remplir la place de premier président au parlement de Bretagne. Il contribua à affermir la paix dans cette province qui avoit été fort agitée. En 1687 il fut nommé intendant des finances. En 1689 il succéda à M. le Peletier dans la charge de controlleur général des finances. A la fin de 1690, il fut fait secrétaire d'état après M. de Seignelai, mort au mois de novembre de cette année, & réunit à cette charge le soin & la direction des académies qui en avoient été détachées, & particuliérement de celle qui est à présent connue sous le nom d'*Académie des belles lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme. Il fut fait chancelier & garde des sceaux de France en 1699. Peu après, le roi le nomma commandeur de ses ordres. Après avoir encore servi l'état pendant quinze années comme chancelier, ne voulant plus penser qu'à servir Dieu, il demanda au roi la permission de se retirer. Sa majesté qui la lui accorda avec peine, lui conserva tous les honneurs attachés à la premiere dignité du royaume, & le gratifia d'une pension considérable. Il se retira dans la maison de l'Institution des PP. de l'Oratoire, où il faisoit d'abondantes aumônes, & n'étoit occupé qu'à des œuvres de sanctification. Louis XV, aujourd'hui régnant, l'honora une fois de sa visite par respect pour sa vertu, & l'on peut dire qu'il étoit encore plus grand dans sa retraite, que dans les places les plus distinguées dans le siécle où sa capacité & son mérite singulier l'avoient élevé. Il mourut dans son château de Pontchartrain, au milieu de sa famille, le 22 décembre 1727, dans la 85^e^ année de son âge. Il fut inhumé sans aucune pompe ni monument, comme il l'avoit ordonné, dans sa chapelle de l'église de S. Germain l'Auxerrois à Paris. Il avoit épousé en 1668, *Marie* de Maupeou, fille de *Pierre* de Maupeou, président aux enquêtes, & de *Marie* Quentin de Richebourg, morte le 12 avril 1714, ayant eu pour fils unique JERÔME Phélypeaux, qui suit.

IX. JERÔME Phélypeaux, comte de Pontchartrain, & de Maurepas, né au mois de mars 1674, fut reçu conseiller au parlement, le 29 mars 1692; secrétaire d'état en survivance de M. son pere, le 19 décembre 1693; commandeur-prevôt des ordres du roi en octobre 1709. Il s'est démis en novembre 1715, de la charge de secrétaire d'état, & est mort le..... Il avoit épousé 1°. le 28 février 1697, *Christine-Eléonore* de la Rochefoucaud de Roye, fille de *Frédéric-Charles* de la Rochefoucaud, comte de Roye, & d'*Isabelle* de Durfort-Duras, morte le 23 juin 1708, âgée de 27 ans: 2°. le 31 juillet 1713, *Hélène-Rosalie-Angélique* de l'Aubespine, fille d'*Etienne*, marquis de Verderonne, guidon des gendarmes de la reine, & de *Marie-Anne* Festard. Il a eu de son premier mariage, *Louis-François* Phélypeaux, comte de Maurepas, né le 9 mai 1700, mort le 23 janvier 1708, & inhumé le 24 à S. Germain l'Auxerrois; JEAN-FREDERIC Phélypeaux, comte de Melleran, puis de Maurepas, qui suit; *Paul-Jerôme* Phélypeaux, marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le chevalier*, puis le *marquis de Pontchartrain*, né le 25 avril 1703, & reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem au grand prieuré de France, le 4 août de la même année; nommé sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, le premier février 1719, puis capitaine-lieutenant de celle des gendarmes Anglois le 12 septembre 1726, fait brigadier des armées du roi en 1734, lieutenant-général des armées du roi; *Charles-Henri* Phélypeaux de Pontchartrain, qui fut aussi reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem au grand prieuré de France, le 12 août 1706, mais qui depuis embrassa l'état ecclésiastique. Il obtint l'abbaye de Royaumont, ordre de Cîteaux, au diocèse de Beauvais, le 26 novembre 1728, fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris, le 2 avril 1732, & le roi le nomma à l'évêché de Blois, le 23 mai 1734, après la mort de M. de Caumartin; mais il mourut le 24 juin suivant à l'âge de 28 ans; & *Marie-Françoise-Christine* Phélypeaux de Pontchartrain, née le 17 janvier 1698, & morte le 21 septembre 1701. Du second mariage du comte de Pontchartrain sont venus deux filles, *Marie-Louise-Rosalie* Phélypeaux de Pontchartrain, née au mois de juin 1714, & mariée le 12 mai 1729, avec *Maximilien-Emanuel* de Watteville, des comtes d'Altorff, marquis de Conflant & d'Illiers, comte de Bussolin, baron de Châteauvillain, de Foncine, de Cirod, & du Chêne-Doré, seigneur de Chargey, de Dampierre, de Devezeure, &c; & *Hélène-Angélique-Françoise* Phélypeaux de Palluau, née au mois de mai 1715, & mariée le 18 décembre 1730, avec *Louis-Jules* Barbon Mazarini Mancini, duc de Nivernois, pair de France, né en 1716, nommé colonel du régiment de Limosin le 20 février 1734, chevalier des ordres du roi, &c.

X. JEAN-FREDERIC Phélypeaux, comte de Maurepas & de Pontchartrain, baron de Beyne, ministre d'état & commandeur des ordres du roi, est né le 9 juillet 1701. Il fut reçu chevalier de Malte, de minorité, au grand prieuré de France le 4 août 1703; fut pourvu de la charge de secrétaire d'état & des commandemens de sa majesté, sur la démission du comte de Pontchartrain, son pere, par lettres du 8 novembre 1715; en prêta serment le 13 du même mois, & commença de l'exercer au mois de mars 1718, en vertu de lettres de dispense d'âge. Il fut autorisé par lettres patentes du...... à signer toutes lettres patentes & expéditions dépendantes de la fonction de cette charge, quoiqu'il ne fût point revêtu de l'office de conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France & de ses finances. En 1723, le département de la marine, qui avoit été séparé de sa charge lors de l'établissement des conseils, lui fut rendu. Il fut pourvu de la charge de commmandeur-secrétaire des ordres du roi, sur la démission du premier président de Novion, par lettres du 5 mars 1724, & en prêta serment le lendemain. Le 11 août 1725, il fut élu honoraire de l'académie des sciences, & il y prit séance le 4 juillet suivant. En 1727 il alla visiter les ports de Bretagne, & ceux de la Rochelle & de Rochefort, & on lui rendit dans tous les

lieux de son passage, suivant les ordres du roi, les mêmes honneurs qu'au maréchaux de France. Au mois de juillet 1736, il se démit de sa charge de secrétaire des ordres du roi, en faveur de M. Chauvelin, garde des sceaux de France, & passa à celle de commandeur-grand trésorier des mêmes ordres, sur la démission de M. Daguesseau, chancelier de France. Ses provisions pour cette derniere sont du premier août suivant. Au mois de janvier 1738, il fut nommé ministre d'état. Au mois de février 1743, il se démit de sa charge de grand trésorier en faveur de M. Orry, ministre d'état & controlleur général des finances. M. le comte de Maurepas donna la démission de sa charge de secrétaire d'état de la marine le 24 avril 1749. Il a épousé le 29 mars 1718, *Marie-Jeanne* Phélypeaux de la Vrilliere, sœur de M. le comte de S. Florentin.

Cinquième branche des Phelypeaux.

VIII. Jean Phélypeaux, conseiller d'état, second fils de Louis Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, président en la chambre des comptes, & de *Susanne* Talon, né le 12 mars 1646, fut reçu conseiller au grand conseil en 1682, maitre des requêtes en 1686, intendant de la généralité de Paris en 1690, dont il se démit en 1709, conseiller d'état le 23 novembre 1693, & mourut le 19 août 1711, âgé de 65 ans. Il avoit épousé le 16 septembre 1683, *Marie* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, seigneur de la Grilliere, lieutenant général au bailliage d'Orléans, & de *Charlotte* de Bugi sa seconde femme, morte le 8 août 1723, de laquelle il a *Jean-Louis* Phélypeaux, seigneur de Montleri, né le 9 janvier 1688, avocat du roi au châtelet, puis conseiller au parlement, lequel ayant quitté la robe, a été reçu guidon des gendarmes de la garde du roi; & *François* Phélypeaux, seigneur d'Outreville, né le 28 avril 1689, qui fut reçu conseiller au parlement le 11 décembre 1709, puis maître de requêtes, mort de la petite vérole le 19 décembre 1715, en sa 26[e] année, laissant de *Marie-Catherine* Voisin de Saint Paul, qu'il avoit épousée le 13 août 1710, *N.* mort jeune; *N.* mort de la petite vérole en juillet 1723, âgé de 12 ans; & *Marie-Catherine* Phélypeaux, mariée le 13 janvier 1734, à *Louis-Charles* de Gouffier, seigneur marquis d'Heilly.

Cette maison porte *d'azur semé de quinte feuilles d'or, au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lezards de sinople.*

PHELYPEAUX (Jean) Jésuite, *cherchez* PHELIPPEAU.

PHEMIUS, grammairien, tenoit école en la ville de Smyrne dans l'Ionie, province de l'Asie mineur, & épousa *Chritheïs*, qui étoit déja grosse. Elle accoucha sur le bord du fleuve Melès d'un fils, qui par cette raison fut appellé Melesigènes. Quoique Phemius n'en fût pas le pere, il le fit néanmoins héritier de ses biens & successeur de son école. C'est le poëte qui est si connu aujourd'hui sous le nom d'*Homere. Voyez* HOMERE * Hérodote & Plutarque.

PHEMONOÉ, premiere prêtresse du temple de Delphes, inventa, dit-on, les vers héroïques, & rendoit des oracles en cette sorte de vers. * Strabon, *l.* 9. Pausanias, *in Phoc.* Pline, *l.* 10.

PHENÉE, *Pheneum*, ville d'Arcadie au pied du mont Cylène, est fameuse pour avoir autrefois disputé le premier rang à la ville de Thegée capitale de ce pays. *Voyez* CRITOLAUS. Il y a proche de la ville de Phénée un lac dont les eaux sont salutaires pendant le jour, & très pernicieuses sur le soir & durant la nuit. * Ovide, *metam l.* 15.

PHENENNA, l'une des deux femmes d'*Elcana* pere du prophéte *Samuel.* Elle eut deux enfans de son mari, avant que Dieu en eût donné à Anne l'autre femme d'Elcana, qui fut mere de Samuel. Sa fécondité la rendit orgueilleuse, & lui fit mépriser Anne qui n'avoit point d'enfans. * *I. Rois*, 1, 2.

PHENICE ou *Phœnix*, port de mer de l'isle de Crete; aujourd'hui Candie, qui regarde le sud-ouest & le nord-ouest, c'est-à-dire, le couchant d'hiver & celui d'été. Le vaisseau où étoit saint Paul quand il alloit à Rome, tâcha d'y aborder pour y passer l'hiver; mais les vents contraires l'en empêcherent. * *Actes XXVII*, 12.

PHENICIE, *Phœnice*, province de Syrie, étoit autrefois divisée en deux parties. La Phénicie propre comprenoit les villes de Beryte, de Tyr, de Sidon, &c. L'autre, qu'on appelloit la Phénice de Damas ou du Liban, avoit les villes d'Héliopolis, de Damas, &c. On appelloit aussi de ce nom tout l'espace de terre qui s'étendoit le long de la mer Méditerranée, depuis le fleuve Eleuthere, jusqu'à Péluse en Egypte; mais depuis ces bornes furent retrécies. Les Phéniciens étoient extrêmement adroits en toutes sortes d'ouvrages. On les fait inventeurs des lettres, de l'écriture & des livres, comme le remarque Lucain, *l.* 3 *Pharf.* Ces peuples ont trouvé les premiers l'art de la navigation, ont enseigné à donner des batailles sur mer, à user du droit de la royauté, & à soumettre les peuples voisins, &c. * Strabon, *l.* 16 Pline, *l.* 5, *c.* 12. Josephe, *in antiq.* Cluvier, *l.* 5. *inter Geograph.* Ferrari, *in lexicon.*

PHENIX, *Phœnix*, fils d'*Agenor*, fut le second roi de Sidon, & donna son nom à la Phénicie. Il inventa, dit-on, les lettres ou caractères de l'écriture, & trouva le moyen de se servir d'un petit vermisseau, pour teindre en couleur de pourpre. Bochart, dans son *Chanaan, l.* 1, *c.* 2, conjecture que les Phéniciens ont été ainsi nommés des mots *Bene Anak*, fils d'Anak. * Diodore.

PHENIX, fils d'*Amyntor*, roi des Dolopes, peuple d'Epire, fut faussement accusé par Clytie, concubine de son pere, d'avoir voulu la forcer; & quoiqu'il fût innocent, il eut les yeux crevés par ordre d'Amyntor. Mais on dit que Chiron, centaure & savant médecin, le guérit, & lui donna la conduite du jeune Achille, qu'il mena au siége de Troye. Après la prise de cette ville, Pélée, pere d'Achille, rétablit Phénix sur le trône, & le fit proclamer roi des Dolopes. * Apollodore. Hygin.

PHEODOROI. C'est une des isles Schetlandiques appartenant à l'Ecosse. Elle a sept milles de long, & est à huit milles d'Yell, & à sept de Vuist. * *Dictionaire anglois.*

PHERECYDE, *Pherecydes*, philosophe, natif de l'isle de Scyros, disciple de Pittacus, & maître de Pythagore, vivoit vers la LV olympiade, & l'an 560 avant J. C. Théopompe allégué par Diogène Laërce, assure que c'est le premier qui a écrit de la nature des dieux. On remarque aussi qu'il étoit très-savant dans l'art de deviner; que voyant un vaisseau sur mer, il prédit qu'il feroit naufrage; qu'il prévit même un tremblement de terre, &c. * Du Pin, *biblioth. universelle des hist. profanes.* Voyez une *Dissertation sur Phéricide, ses ouvrages & ses sentimens*, traduite du latin de M. Heinius, dans les *Mém. de l'académie de Berlin*, pour l'année 1747.

PHERECIDE, historien, natif de Léros, & surnommé l'Athénien, vivoit sous la LXXXI[e] olympiade, vers l'an 456 avant J. C. Il a écrit une histoire de l'Attique, &c. Les anciens l'allèguent souvent. Quelques-uns distinguent deux Phérécides historiens, l'un de Léros & l'autre d'Athènes, quoique ce soit le même.

PHÉRECRATE, ancien poëte comique, étoit d'Athènes, contemporain de Platon, qui en parle dans son *Protagore*, & d'Aristophane qui le cite dans sa *Lysistrate.* Il fit quelques campagnes sous Alexandre, s'il en faut croire Suidas. Ce qui est plus certain, c'est qu'il s'acquit une grande réputation dans la poësie comique. Hertelius dans sa *Bibliothèque des anciens comiques*, dont il nous reste quelques fragmens, lui fait remporter le prix en ce genre, & ajoute que ce poëte n'étant encore que simple acteur ou comédien, se rendit imitateur & rival de Cratès. Phérécrate, comme Aristophane & les autres comiques du même temps, travailla dans le gout de la vieille comédie, qui mettoit sur le théâtre, non des personnages feints & imaginaires, mais des personnages

actuellement vivans, que leurs noms & leurs masques faisoient connoître aux spectateurs, & que l'on tournoit en ridicule. Malgré la licence qui régnoit alors sur la scène, on dit que Phérécrate s'étoit fait une loi de n'injurier & de ne diffamer personne. Mais il excelloit dans cette raillerie fine & délicate, qu'on appelloit *Urbanité Attique*; il parloit d'ailleurs très-purement sa langue. On le loue aussi sur sa fécondité à imaginer de nouveaux sujets de comédies. Il fut auteur d'une sorte de vers appellé de son nom *Phérécratien*: il étoit composé des trois derniers pieds du vers héxametre, avec cette condition, que le premier de ces trois pieds doit toujours être un spondée. Dans Horace, *Quamvis Pontica pinus* est un vers Phérécratien. On attribue à Phérécrate vingt & une comédies, savoir: *les Braves; les Sauvages; les Transfuges; les Vieilles; les Peintres; le Maître-valet; l'Oublieux*, ou *la Mer; le Four*, ou *la Veillée; la Voile; Corianno; les Crépatalles*, sorte de monnoie de petite valeur; *la Sorciere; les Niaiseries; les Mineurs*, ou *Chercheurs de métaux; les Fourmis hommes; les Perses; la Rhétorique; Triptolême; la Tyrannie; Chiron; le faux Hercule*. Les fragmens qui nous restent de ces piéces, & qui sont épars çà & là, ont été ramassés par Hertelius cité plus haut, & par Grotius, chez qui on en lit une partie avec tout l'agrément qu'il y a su joindre par l'élégance de sa traduction en vers latins. Athénée nous a conservé des fragmens de presque toutes ces piéces; & Plutarque, un touchant la musique, tiré du *Chiron* de l'auteur. M. Burette a examiné ce fragment en détail dans la suite de ses remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique. Quant aux autres fragmens de Phérécrate, ceux qui paroissent plus dignes de remarques sont: 1. celui où il dit, parlant d'Alcibiade, que cet Athénien, qui sembloit à peine être un homme, étoit pourtant le mari de toutes les femmes; 2. celui où il déplore la condition des vieillards, qui ne commencent à posséder la sagesse, que lorsqu'ils ne sont plus bons à rien; 3. celui où il rappelle le souvenir de cette vie laborieuse que menoient les hommes, avant qu'ils eussent des esclaves ou des valets; 4. celui où il introduit les dieux se plaignant des maigres sacrifices que leur font les mortels, qui ne leur offrent presque autre chose que les ossemens des victimes, après les avoir bien couverts de farine salée, pour mieux cacher leur turpitude; 5. celui où il reproche aux femmes Athéniennes, qu'au lieu que les hommes ne se servent que de coupes très-peu profondes, & presque sans rebords, elles, au contraire, n'emploient que des gobelets très-larges & très-creux, & que lorsqu'on les accuse d'intempérance dans l'usage du vin, elles croient s'excuser en disant, qu'elles ne boivent jamais qu'un seul coup, quoique ce coup en vaille mille de ceux que boivent les hommes; 6. le fragment où le poëte assure que chez les Athéniens on n'a jamais vu ni cuisiniere, ni poissonniere, ajoutant que les arts doivent être distribués à chaque sexe d'une maniere convenable; 7. celui où il décrit la vie délicieuse des hommes du bon vieux temps. * *Voyez* l'écrit de M. Burette cité plus haut, dans le tome XV des *Mémoires de l'académie royale des inscriptions & belles lettres*, page 330 & suivantes.

PHERÉSÉENS ou *Phéréséens*, peuples de la Palestine dont on ne sait pas bien l'origine, mais qu'on croit pourtant être de la race de Chanaan, quoiqu'on ne trouve point qu'ils soient rapportés à l'une des onze familles de Chanaan. Ils habitoient en plusieurs endroits du pays de ce nom. Il y en avoit entre Bethel & Hai du temps d'Abraham & de Loth, avec lesquels ils vécurent en paix tout le temps que ceux-ci demeurerent dans leur pays. * *Genèse*, *XI*, 7. Jacob appréhenda leur vengeance après le massacre que ses enfans firent des Sichimites. Ils furent de très-cruels ennemis des Israëlites, & se joignirent aux Chananéens & aux Amorrhéens. Mais Josué les défit, & donna leurs terres aux tribus de Manassé & d'Ephraïm, comme Dieu l'avoit promis à Abraham. Moyse les contraignit de se sauver dans les montagnes, où ils se fortifierent si bien, qu'ils ne purent être forcés qu'au temps de Salomon, qui se les rendit tributaires. Ils étoient fort adonnés à l'idolâtrie; car quoique ce roi les eût domtés & mis sous sa puissance, il ne put jamais les obliger à recevoir la circoncision. Après le retour de la captivité de Babylone, les Juifs prirent des femmes des Phéréséens, qu'Esdras les obligea de quitter. Le nom de *Phéréséens* vient d'un mot hébreu qui signifie *un village*. C'est ce qui a porté des savans à croire que les Phéréséens étoient des peuples qui vivoient à la campagne, sans habiter dans des villes ou dans des lieux clos. Il en est parlé dans plusieurs endroits de l'écriture. * J. le Clerc, *sur la Genèse*.

PHERICLES ou PHERCILES, archonte perpétuel d'Athènes, commença à exercer cette charge l'an 890 avant J. C. & vécut ensuite 19 ans. De son temps Phidon d'Argos fit le premier de la monnoie d'argent, & les jeux olympiques furent rétablis par Iphitus. * Marmor. Oxoniens. Marsham. *can. chron.*

PHEROLES, pauvre Persan, enrichi par Cyrus, quitta ses richesses qui lui étoient à charge. * Xenophon, Cyropœd.

PHERON, *cherchez* AMENOPHIS IV.

PHERORAS, quatriéme fils d'ANTIPATER, & frere d'Hérode *le Grand*, roi de Judée, fut l'homme du monde le plus artificieux. Il mit le désordre dans la famille de son frere par ses rapports malicieux & empoisonnés. Il fut cause de la mort d'Alexandre, de Mariamne, & de ses deux fils Alexandre & Aristobule. Il reçut des faveurs & des graces extraordinaires d'Hérode, qu'il ne paya que d'une extrême ingratitude. L'amour aveugle & déréglé qu'il avoit pour une servante, qu'il tenoit chez lui, fit qu'il refusa d'épouser Salampso ou Cypros ses niéces, ce qui lui attira l'inimitié de son frere. Non content de lui avoir donné ce déplaisir, il n'oublia rien pour avancer la fin de ses jours. Il entra dans la conspiration d'Antipater, & garda jusqu'au moment qu'il devoit rendre l'ame, une boëte de poison que ce parricide lui avoit fait remettre entre les mains, pour s'en servir contre son pere, quand il en trouveroit l'occasion. Un homme si méchant n'étoit pas sans avoir souvent des alarmes. Voyant qu'il ne faisoit pas bon pour lui dans Jérusalem, & appréhendant que si ses crimes venoient une fois à être découverts, il n'en fût châtié rigoureusement, il se retira au-delà du Jourdain dans la tétrarchie que son pere lui avoit donnée; ou, selon Joséphe, il eut ordre de s'y retirer, & protesta de ne revenir plus à la cour, tant qu'Hérode vivroit, & de ne le plus voir. Il fut si ferme dans ce dessein, qu'Hérode étant une fois tombé malade, & même sur le point de mourir, il eut beau lui mander de venir jusqu'à Jérusalem, & lui témoigner qu'il avoit à lui confier des ordres secrets & importans, ou pour leur famille, ou pour le royaume, il ne voulut jamais lui donner ce contentement, s'excusant sur l'obligation où il étoit de ne point violer son serment. Hérode n'en usa pas de même, car ayant su que Phéroras étoit fort malade, & en état de n'en pas relever, il le fut voir dans sa maison. Après sa mort il fit porter son corps à Jérusalem, lui faisant faire des funérailles très-magnifiques, & lui rendant tous les honneurs dignes d'un homme de sa qualité. * Joséphe, *antiq. l. XVII, c.* 5.

PHETHRUSIN, cinquiéme fils de *Mesraim*, second fils de *Cham*. Quelquefois l'écriture parle du pays de Phetros, comme d'un pays différent de l'Egypte, & quelquefois comme d'une partie de l'Egypte. Bochard soupçonne que c'est la Thébaïde qui est quelquefois mise comme partie de la haute Egypte, & qui en est quelquefois distinguée: ainsi les Phétrusins seroient les habitans de la Thébaïde. * J. Le Clerc, *sur la Genèse*, *X*, 14.

PHEUS Belcharius, *cherchez* FEUS.

PHIALA, fontaine d'Egypte entre Syéne & Elephantine, dans laquelle on jettoit une coupe tous les ans à la fête d'Apis. * Pline, *l.* 8, *c.* 46. Senec, *natural. quæst, l. IV, c.* 2. Solin, *c.* 35. Saumaise *sur* Solin. Il y a,

selon Joséphe & Hégésippe, une autre fontaine de ce même nom dans la tribu de Manassés, que l'on croit la source du Jourdain.

PHIALIE, ou PHIGALIE, ou PHIGALÉE, ville d'Arcadie dans le Péloponnèse proche de Mantinée, fut détruite par les Lacédémoniens. * Pausanias, *l.* 8. Etienne de *Byzance*. Athénée.

PHIBIONITES, secte d'hérétiques sortis des Gnostiques, dont ils suivent les erreurs. S. Epiphane en écrit les ordures qu'on ne peut lire sans horreur. * S. Epiphane, *hær.* 26. Theodoret, *l. I*, *hær. fab.*

PHICOL, nom de deux généraux d'armée des rois de Gérare, dont il est parlé dans la *Genèse*, 21.

PHICOLA, village près de Jérusalem, qui étoit le lieu de la naissance de Joseph fils de Tobie, & d'une sœur d'Onias souverain sacrificateur des Juifs.* Joséphe, *antiq. l. XII. c.* 4.

PHIDIAS, excellent sculpteur Grec sous la LXXXIII olympiade, & vers l'an 448 avant J. C. acheva la statue de Minerve haute de 36 coudées, faite d'ivoire, tant vantée par les anciens, & la plaça dans la citadelle d'Athènes. Depuis étant chassé de cette ville, il se retira dans la province d'Elide, où il fut tué après avoir achevé la statue de Jupiter qu'on mit dans le temple d'Olympie, qui a passé pour une des merveilles du monde. Phidias avoit un frere nommé *Panée*, peintre fort estimé. * Pausanias, *in Eliac.* Plutarch. *in Pericl.* Le scholiaste d'Aristophane, *fab. de pace.* Pline. Suidas, &c.

PHIDOLAS, *Phidolas*, de Corinthe, en courant dans les jeux olympiques, tomba de dessus la jument qu'il montoit. La jument ne laissa pas de poursuivre sa course, tourna autour de la borne; & comme si elle eût connu qu'elle avoit remporté la victoire, elle arrêta devant les maitres des jeux, semblant leur en demander le prix. Alors les Eléens adjugerent le prix à Phidolas malgré sa chute, & lui permirent de faire ériger une statue à sa jument nommée *Aura.* * Pausanias, *l.* 6, *p.* 368.

PHIDON, roi d'Argos, frere de *Caranus*, premier roi des Macédoniens, régna à Argos l'an 895 avant J. C. Un auteur cité par Eusebe, attribue à ce Phidon l'invention des poids & des mesures. Il se joignit avec ceux de Pise pour faire célébrer les jeux de la VIII olympiade, à l'exclusion de ceux d'Elide. * Pausan. *in Eliac.* Elien, *variar. hist. l.* 12. Aristote, *l.* 5, *Polit. c.* 10. Herodot. *l.* 6. Strab. *l.* 7. Eusebe, *in chron.* Marm. Oxon. Marsham. Du Pin, *biblioth. universelle des hist. profan.*

PHIHAHIROTH, lieu de l'Egypte au bord de la mer rouge. Ce fut le troisiéme campement des Israélites, où Pharaon les joignit, & où il prétendoit les faire tous passer au fil de l'épée, s'ils ne vouloient rentrer en servitude. Il y en a qui prétendent avec quelque fondement que ce nom est un nom appellatif, qui signifie le trou ou la gorge des montagnes, & il est vrai qu'il y en a à l'occident de la mer rouge près de l'isthme de Suez. * *Exode*, *XIV*, 2, 9 & 11. J. Le Clerc, *comment. sur l'Exode.*

PHILA, une des filles d'Antipater, mariée à *Craterus.* * Quint-Curce; Justin, *hist.*

PHILA, ville de Macédoine bâtie par Démétrius fils d'Antigone, à présent Nardo.

PHILADELPHIE, *Philadelphia*, ou PHILADELPHE, ancienne ville de Lydie dans l'Asie mineure, aujourd'hui de la province de Carasie dans la Natolie. Les Turcs l'appellent *Allah Scheyr*, c'est-à-dire, *la ville de Dieu.* Lorsqu'ils vinrent s'emparer de ce pays, les habitans se défendirent vigoureusement; & les Turcs pour leur donner de la terreur, s'aviserent de former un retranchement d'une muraille toute composée d'os de morts liés ensemble avec de la chaux. Ce spectacle épouvanta tellement les assiégés, qu'ils se rendirent; mais ils obtinrent une capitulation beaucoup plus douce que leurs voisins. On leur laissa quatre églises, qu'ils ont encore, savoir, *Panagia* ou *Notre-Dame*, *S. George*, *S. Théodore* & *S. Taxiarque*, qui est le même que *S. Michel.* Il y a dans Philadelphie sept ou huit mille habitans, entre lesquels on peut compter deux mille chrétiens. * J. Spon, *voyage d'Italie*, &c. *en* 1675.

PHILADELPHIE, ville capitale de la Pensylvanie en Amérique. Elle est située sur une langue de terre entre les deux rivieres navigables de Delaware & de Skulkili. Elle a deux milles de long, & environ un mille de large. Il y a diverses belles rues, & les rivieres y sont si profondes, que les vaisseaux y peuvent mouiller à six ou huit brasses d'eau, & être à couvert de la ville. La ville a un quai d'environ trois cens pieds en quarré où un vaisseau de cinq cens tonneaux peut aborder. La grande rue qui va d'une riviere à l'autre, & qui est environ large de cent pieds, a huit autres rues qui tendent au même endroit, & dont l'une a plus de cinquante pieds de large; & outre la grande rue qui traverse la ville par le milieu, il y a vingt rues qui lui sont paralléles, & qui ont cinquante pieds de large. * *L'état présent des isles & terres de sa majesté en Amérique*, *à Londres en* 1687.

PHILADELPHIE, ville dans la Célésyrie, autrefois dite *Rabath* par les Hébreux, comme S. Jérôme l'a remarqué, avec évêché suffragant de Bostra ou Bussereth.

PHILADELPHIE, autrefois ville épiscopale de Cilicie, sous la métropole de Séleucie. * *Consultez* Pline, Strabon & Ptolémée qui font mention de ces villes, &c.

PHILAMON de Delphes, fils d'Apollon & de la nymphe Chione, est le premier qui ait établi des chœurs dans la musique. Pausanias rapporte que dans les premiers jeux on chantoit des hymnes en l'honneur d'Apollon sur la lyre, & que ceux qui faisoient le mieux, recevoient les récompenses; que le premier qui remporta la victoire, fut Chrysothemis, fils de Cramanor, ensuite Philamon, & après lui son fils Tamphas; mais que ni Orphée, ni Musée, ne voulurent point entrer dans cette lice. * Eusebe, *dans sa chron.* Du Pin, *biblioth. des hist. prof. tome I.*

PHILAMON (Raphaël-Marie) évêque de Racca-Mondragone, dans le royaume de Naples, qui florissoit dans la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII, étoit de l'ordre de S. Dominique, & un célébre prédicateur, que Palerme, Naples & Rome écouterent avec plaisir. Aussi habile théologien qu'éloquent prédicateur, il avoit régenté avec le même succès qu'il prêchoit. Par le choix du pape Clément XI, il parvint à la chaire épiscopale; mais il n'en jouit que quelque mois, étant mort en 1706. Ses ouvrages sont, *Il genio bellicoso di Napoli*, 2 *tomes in-folio*, qui contiennent des mémoires des grandes actions de quelques capitaines Napolitains, qui dans le siécle courant ont combattu pour la foi, leur roi & leur patrie; & *Theo-rhetoricæ idea ex divinis scripturis*, c'est-à-dire, *Idée de la rhétorique divine*, *tirée de l'écriture*, en deux tomes *in-4°*, imprimés à Naples en 1700. * *Mémoires de Trévoux*, juillet 1707.

PHILANDER (Guillaume) qui s'appelloit proprement *Philandrier*, savant du XVI siécle, étoit de la ville de Châtillon en Bourgogne, vers la Champagne, dans le diocèse de Langres. Il naquit en 1505, d'une famille honnête, plus recommandable encore par la vertu que par les titres & les honneurs humains. L'une de ses deux sœurs fut mariée à Giffei de Potiers, maire de Châtillon, & la deuxiéme à Jean Mechelinot qui avoit aussi une charge dans la même ville. Il a eu un frere dont on ne connoît point les emplois. Guillaume fut élevé avec soin: il eut pour précepteur Jean Perrel, son compatriote, qui devint dans la suite médecin célébre, & se fit un grand nom à Paris où il vint exercer son art. Philander s'appliqua sous lui à la grammaire, à la rhétorique, à la dialectique, & surtout à cette partie de la philosophie qui apprend à pénétrer dans les secrets de la nature, & il devint habile dans

dans toutes ces sciences. En 1533, George d'Armagnac, de l'illustre famille de ce nom, qui avoit succédé en 1529 dans l'évêché de Rhodès à François d'Estain, & qui fut cardinal en 1544, ayant entendu parler des belles connoissances que Philander avoit acquises, comme il aimoit les gens de lettres, il résolut de se l'attacher, & le fit son lecteur, ou plutôt son ami & son confident. Depuis ce moment Philander s'attacha à la fortune de ce prélat; & pour consoler ses amis de Châtillon qui regrettoient son éloignement, il leur envoya son portrait, qu'il grava lui-même, & qu'il accompagna de ces vers :

Affinité à me lier s'efforce
Pour demourer & vous réconforter;
Mais Apollo lui vient rompre sa force,
A le suivre me voulant transporter;
Les Muses lors pour tous deux contenter,
Ont conseillé une chose opportune,
Laisser mémoire à tous pour m'absenter,
Et poursuivir ma meilleure fortune.

A peine fut-il à Rhodès, qu'il eut occasion de faire plusieurs inscriptions qui furent gravées dans cette ville, l'une à l'occasion du passage de François I avec les trois princes, François, dauphin, Henri & Charles, freres; un autre lorsque Henri II, roi de Navarre, & sa femme Marguerite de Valois, sœur de François I, allerent à Rhodès en 1535, pour être couronnés comtes de Rhodès. Dans le même temps, Philander qui avoit du gout pour l'art oratoire, travailloit à commenter les 12 livres des institutions de Quintilien; & Marguerite de Valois ayant vu une partie de ce travail, conçut beaucoup d'estime pour Philander, l'excita à continuer son ouvrage, & à publier ce qu'il en avoit déja fini. Elle engagea même Louis Columbel, médecin de Rouen, qui étoit alors à Rhodès, de faire paroître cet échantillon; ce qui fut fait la même année 1535, par les soins de l'imprimeur Gryphe. C'est tout ce qui a paru du long commentaire que notre auteur préparoit sur Quintilien: on ne sait ce que le reste est devenu. Philander s'appliqua ensuite à l'architecture, & prit Vitruve pour son modéle. Non seulement il connut la théorie de cet art, il passa même jusqu'à la pratique; & l'on voit encore à Rhodès plusieurs monumens de son habileté. Pendant qu'il étoit occupé à orner la ville de divers édifices, George d'Armagnac fut envoyé à Venise, en qualité d'ambassadeur du roi François I. Philander suivit son Mécène, & profita du voisinage de Rome pour y étudier l'architecture sous le célébre Serlio; ensuite de retour à Venise, il s'y appliqua à corriger & à éclaircir Vitruve. Ce travail lui couta beaucoup de peines & de recherches. Serlio & Bramante lui furent d'un grand secours. Il profita des lumieres de tous ceux qui purent lui en donner; & lorsque son ouvrage fut prêt, il le dédia au roi François I. Peu de temps auparavant on lui avoit fait l'honneur à Rome de le déclarer citoyen Romain. En 1544 Philander revint à Rhodès avec le prélat qu'il avoit accompagné, & il lui vint alors le dessein d'entrer dans l'état ecclésiastique & de s'y engager par les ordres sacrés; mais ce ne fut que dix ans après qu'il exécuta ce projet. Dans cet intervalle il continua à exercer l'architecture à Rhodès, & eut le soin de dresser lui-même des inscriptions latines pour les édifices publics dont il eut la direction. M. de la Mare, de Dijon, les a toutes rapportées dans la vie de ce savant. Philander publia aussi en 1552 à Lyon une deuxiéme édition de son Vitruve, corrigée & augmentée de nouvelles notes, & la dédia à George d'Armagnac, parceque François I étoit mort. C'est à tort que Frizon dans sa *Gallia purpurata*, met cette édition en 1541. Enfin, en 1554, Philander entra dans l'état ecclésiastique, & fut fait chanoine de Rhodès, & ensuite archidiacre dans l'église de S. Antonin de cette ville. George d'Armagnac étoit alors archevêque de Toulouse; mais Philander attaché à l'église de Rhodès, ne suivit pas ce prélat dans sa nouvelle demeure. Il y faisoit seulement un voyage tous les six mois, & ce fut dans un de ces voyages qu'il mourut à Toulouse même, le 2 février 1565, âgé de 60 ans. Il fut enterré dans l'église de S. Etienne; & l'archevêque, son Mécène, ne put lui refuser d'abondantes larmes. Il lui fit ériger un mausolée, avec une inscription honorable. Outre les ouvrages de Philander que nous avons rapportés, il a encore écrit: *De sectionibus marmorum & polituris: De lapidum coloribus: De pictura & colorum compositione: De hyalurgia, plasticè, & baphicè: De umbris.* Mais ces écrits n'ont pas vu le jour. C'est à tort que MM. de Thou & de Sainte-Marthe lui reprochent d'avoir passé ses dernieres années dans la paresse. Ces ouvrages prouvent le contraire. * Voyez *Philiberti de la Mare, senator. Divion. de vita, moribus, & scriptis Guillelmi Philandri, epist.* 1667.

PHILANTROPOS, célébre monastere de religieuses de l'ordre de S. Basile à Palerme, porte le titre de monastere royal, & est le plus fameux de cet ordre. Il y a ordinairement jusqu'à 120 religieuses nobles & des meilleures familles du royaume. Elles faisoient d'abord l'office en grec; mais dans la suite, à cause de la difficulté que les Siciliens ont d'apprendre cette langue, le pape Alexandre VI les en dispensa, & leur permit d'officier selon le rit de l'église latine, & de réciter le bréviaire des Dominicains. Innocent, par un bref de l'an 1680, leur ordonna de suivre le Romain, & leur permit néanmoins de célébrer toutes les fêtes de l'ordre de S. Basile, & d'en faire l'office. * Helyot, *hist. des ord. monast. tom. I, pag.* 237, *&c.*

PHILARCHES, homme tout-à-fait débordé, & grand ennemi des Juifs. Il fut tué par Judas *Machabée*, après la défaite de Nicanor. * *II. Machab. VIII*, 23.

☞ PHILARETE, connu sous le nom de GILBERTUS LIMBURGIUS, parcequ'il étoit de Limbourg, chanoine de Liége & médecin, mourut l'an 1567. Il a composé divers ouvrages qui lui ont acquis de la réputation, entr'autres, une conciliation d'Avicenne avec Hippocrate & Galien. *Gerocomicen*, qui est un traité de la maniere de traiter & d'instruire les vieillards. Ce Philarete a eu deux freres, dont l'un s'est distingué dans la médecine, & l'autre dans la jurisprudence. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Opmer, &c. M. Goujet, *mém. mss.*

PHILARQUE, nom d'un héros auquel on avoit consacré un monument dans le temple de Minerve à Delphes, en l'honneur de ce qu'il avoit secouru les Phocéens contre les Perses. On voyoit son portrait à Eleusine peint par Athénion. * Pausanias, *l.* 19. Pline, *l.* 35, *c.* 11.

PHILASTRE, *Philastrius*, évêque de Bresse en Italie, étoit apparemment Italien. Il quitta ses biens & sa famille dès sa jeunesse pour servir Jesus-Christ. Ayant été ordonné prêtre, il parcourut diverses provinces pour y annoncer la parole de Dieu. Il s'arrêta dans la ville de Milan vers l'an 360, où il paroit qu'il fut chargé du soin d'une église. Il y combattit les Ariens; & en étant chassé par Auxence, évêque de Milan, qui protégeoit les Ariens, il alla à Rome. Quelque temps après, Auxence étant mort, il fut fait évêque de Bresse vers l'an 374. Il se trouva en 381 au concile d'Aquilée avec S. Ambroise, S. Just de Lyon, & divers autres grands prélats. S. Augustin assure qu'il l'avoit connu à Milan. Il écrivit un livre des héréfies, que nous avons encore dans la bibliothéque des peres & ailleurs; mais il se trompe quelquefois, prenant pour erreur ce qui ne l'est pas. S. Gaudence, son successeur, fit son éloge dans un discours qu'il prononça au sujet de son ordination, devant S. Ambroise. Ceux qui ont donné la derniere édition de l'ouvrage de Philastre sur les héréfies, prétendent qu'on ne peut déterminer l'année de sa mort, & que tout ce que l'on peut dire, est qu'elle arriva avant l'an 397, qui est celui de la mort de S. Ambroise, puisqu'on a des preuves que ce grand archevêque de Milan survécut à S. Philastre. Son traité a été imprimé, 1. à Basle, chez Henri Petri, 1528, *in*-8°; 2. à Basle, 1539, *in*-8°, avec plusieurs

autres écrits ; 3. dans les bibliothéques des peres, de Paris, de Cologne, & la derniere de Lyon, tome IV ; 4. à Helmstad en 1611, *in-4°*, par les soins de Jean de Fucht ; 5. à Helmstad, en 1621, *in-4°* ; 6. à Hambourg 1721, *in-8°*, avec les corrections & les notes du savant Jean-Albert Fabricius ; 7. à Bresse 1738, *in-fol.* chez Jean-Marie Rizzardi, dans la collection intitulée : *Veterum Brixiæ episcoporum, S. Philastrii & S. Gaudentii opera; necnon B. Ramperti & venerabilis Aldemanni opuscula, nunc primùm in unum collecta, ad veteres manuscriptos collata, notis aliisque additionibus illustrata & aucta: Prodeunt jussu emin. ac reverend. DD. Angeli-Mariæ tituli S. Marci cardinalis Quirini Brixiæ episcopi, & apostolicæ sedis bibliothecarii.* * Gaudent. *homil. de Philastrio.* S. Augustin. *de hær. 6 initio.* Sixte de Sienne, *l. 5, bibl. sanct. an. 27.* Trithème, *de script. eccles.* Baronius, *in annal.* Estius, *præf. comment. in epist. ad Hebr.* Possevin, *in appar. sac.* Le Mire, *in auct.* Ughel, *Ital. sac.* Bellarmin, *de script. eccl.* Vossius, *l. 2, de hist. Lat. c. 9.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du V siécle.* Baillet, *vies des saints*, 18 *juillet*.

PHILASTRE, *cherchez* FILLASTRE.

PHILBERT, *cherchez* PHILIBERT.

PHILEAS, géographe Grec, avoit fait la description de l'Asie, & la description de la Gréce. On ne sait pas en quel temps il a vécu ; mais il est sur qu'il est plus ancien que Dicéarque, disciple d'Aristote, qui le cite dans un ouvrage adressé au célébre Théophraste. * Etienne de Bysance. Macrobe, *l. 5 Saturn. c. 20, &c.*

PHILEAS, sorti d'une famille riche & puissante dans la ville de Thmuis en Egypte. Après avoir passé par les charges, & s'être acquis la réputation d'habile philosophe, il fut élu évêque de cette ville, & eut la tête tranchée du temps de la persécution de l'empereur Maximin, vers l'an 309. Avant que de souffrir le martyre, il écrivit une excellente lettre à ceux de Thmuis, rapportée par Eusebe, dans laquelle il racontoit les divers genres de tourmens qu'on faisoit souffrir aux fidéles, & dont la cruauté fait horreur en les lisant. S. Jérôme en parle comme d'un écrivain ecclésiastique, qui avoit composé un livre de la louange des martyrs. On a une relation de la dispute de Philéas avec le juge, qui vouloit lui persuader de sacrifier aux idoles ; mais elle n'est pas originale, & l'on y a inséré des choses tirées d'Eusebe & de Rufin. * Eusebe, *l. 8 hist.* S. Jérôme, *de script. ecclef.* Nicephore, *l. 7 hist. c. 9.* Baronius, *A. C.* 302, & *in Martyrol. prid. nonas febr.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III premiers siécles.*

PHILÉ ou PHILES (Manuel) poëte Grec, étoit d'Ephèse, & florissoit vers l'an 1321, sous l'empire de Michel Paléologue le jeune, auquel il dédia un poëme grec où il traite des propriétés des animaux. Il est écrit en vers iambes. Arsenius, archevêque de Malvasie, le fit imprimer en grec pour la premiere fois, à Venise, en 1530, *in-8°*, & le dédia à l'empereur Charles-Quint. Ensuite Grégoire Bersman d'Amberg, l'ayant traduit en vers iambes latins de même mesure, il fit imprimer sa version à côté du texte grec, revu & corrigé par Joachim Camerarius, & enrichi de quelques additions. Cette édition parut à Leipsick, en 1574, *in-4°*, puis à Heidelberg, en 1596, *in-4°* ; mais les prétendues corrections de Camerarius ont entierement défiguré le texte de l'ouvrage, parceque prenant pour des fautes tout ce qui dérogeoit à la régularité des vers iambes, il a changé & dérangé, selon ses idées propres, les termes de son auteur, & l'a rendu méconnoissable. En 1730, Jean Corneille de Paw, Anglois, a donné à Oxford, *in-4°*, une nouvelle édition de cet auteur, faite, non sur celle de Camerarius, mais sur la premiere de Venise, & sur quelques manuscrits, ensorte qu'il a rétabli son auteur dans l'état où il devoit être. On trouve cependant dans le septiéme tome de la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, *p.* 697, un morceau considérable du poëme de Philé qui n'est point dans l'édition de M. de Paw. Ce morceau est une histoire naturelle de l'éléphant, composée de 378 vers semblables à ceux du reste de l'ouvrage. Ce poëme sur les animaux n'est pas le seul ouvrage de Philé. On a de lui un autre poëme de 976 vers iambes, qui contient l'éloge de Jean Cantacuzène, grand domestique de l'empereur de Constantinople, puis empereur lui-même. On a de lui, outre cela, des iambes funébres, des prieres en vers, des épigrammes, des épitaphes, &c. La plupart de ces poësies ne sont point imprimées. On en trouve cependant quelques morceaux dans la bibliothéque grecque de M. Fabricius. Le poëme des propriétés des animaux n'est presque qu'une copie de ce qu'Elien a écrit sur le même sujet. * Cotelier, *monum. eccl. Græcæ, tom. III, p.* 675. Fabricius, *loco citato. Journal des savans de juillet*, 1731.

PHILELPHE (François) l'un des plus savans hommes du XV siécle, naquit à Tolentino, dans la Marche d'Ancone, le 25 juillet 1398. Il étudia à Padoue avec tant de succès, qu'à l'âge de 17 à 18 ans il y enseigna l'éloquence, & le fit avec une si grande distinction, qu'il fut appellé à Venise pour y donner des leçons à la jeune noblesse sur l'art oratoire & sur la philosophie morale. C'est sans fondement que ses ennemis ont écrit qu'il avoit été chassé de Padoue, à raison de ses débauches : il étoit si peu livré au libertinage, qu'à Venise il auroit pris l'habit de l'ordre de S. Benoît dans le monastere de S. George le Grand, si Jérôme Fracanzanus ne l'en eût détourné. La république satisfaite de la maniere dont il s'aquittoit de son emploi, lui accorda des lettres de citoyen de Venise ; & par un décret public, il fut nommé secrétaire du bayle ou ambassadeur à Constantinople. Il n'avoit alors que 21 à 22 ans. Il dut partir de Venise vers le 3 mai 1419, puisqu'il est certain qu'il demeura à Constantinople 7 ans & 5 mois, & qu'il ne s'y embarqua pour son retour en Italie, qu'au mois de septembre 1427. Il fut cinq mois à faire le trajet, & employa ce temps à parcourir les villes de la mer Adriatique & de l'Archipel. Arrivé à Constantinople, il y exerça deux ans son emploi de secrétaire, après quoi l'empereur Jean Paléologue l'attacha à son service. Il le députa à différens princes, entr'autres à Amurath II, pere de Mahomet II, & à l'empereur Sigismond, mais non au pape Eugène IV, comme quelques-uns l'ont dit. Après s'être aquitté de sa commission auprès de Sigismond à Bude, il fut invité en qualité d'orateur impérial par Ladislas IV, roi de Pologne, de venir assister à la cérémonie de son mariage & du couronnement de la reine son épouse. Il se rendit pour cet effet à Cracovie, & prononça le jour de la cérémonie un discours en présence de Sigismond, d'Eric roi de Danemarck, de tous les électeurs, & de plusieurs autres princes & seigneurs. Revenu à Constantinople, il s'y appliqua, comme il avoit déja fait avant son voyage de Hongrie, à s'instruire dans la langue & dans les sciences des Grecs. Il y épousa la fille du savant *Jean Chrysoloras*, & profita beaucoup des leçons de son beaupere, & de celles de Chrysococe chez qui il acquit la connoissance de Bessarion, depuis cardinal. Il sortit de Constantinople le 26 septembre 1427, & débarqua à Venise le 10 octobre suivant, avec sa femme *Théodora*, âgée de 16 ans, son fils *Jean-Marius-Jacques*, qui avoit 4 mois & 17 jours, quatre filles esclaves, un esclave & un valet. Il trouva cette ville désolée par la peste, ses protecteurs à la campagne, ou enfermés dans leurs maisons. Quatre mois se passerent sans voir aucun des effets des promesses qui lui avoient été faites : il quitta Venise le 13 février 1428, se rendit à Boulogne, où on l'engagea d'enseigner l'éloquence & la philosophie morale, avec 450 écus d'or d'appointemens. Les factions ayant divisé cette ville & l'ayant rempli de troubles, Philelphe s'engagea avec les Florentins ; mais il eut beaucoup de peine à obtenir la permission de sortir de Boulogne. Il en sortit enfin au commencement d'avril 1429. Il fut reçu à Florence avec de grands honneurs : toute la ville s'empressa à lui aller rendre visite : il eut un nombre étonnant d'auditeurs de tout âge & de tout pays ; mais il s'attira des envieux qui prévinrent contre lui Cosme de Mé-

diciś. Celui-ci voulut faire réduire par les magistrats les appointemens des professeurs. Philelphe plaida en plein conseil la cause commune de ses confreres, & le fit avec tant de succès, que malgré les efforts des partisans de Cosme, de 37 voix, il y en eut 34 de favorables à l'orateur. Ce succès irrita encore plus ses envieux: il écrivit à deux d'entr'eux, Nicolo & Carlo, des lettres pleines de hauteur & de mépris: il écrivit aussi à Cosme, mais en termes plus mesurés. C'étoit aux mois d'avril & de mai 1433. Peu après, la faction des nobles ayant prévalu sur celle de Cosme qui fut banni de l'état avec ses amis, Philelphe fut plus tranquille; mais cette paix dura peu. La faction chassée reprit le dessus; Cosme fut rappellé à la fin de septembre 1434, & Philelphe, obligé de céder à l'orage qui le menaçoit, se retira à Sienne, où on lui donna 350 écus d'or d'appointemens. Il y étoit au mois de janvier 1435. Cosme lui fit faire des propositions de réconciliation, auxquelles il ne répondit que par des vivacités & des injures, & enfin par des satyres si violentes, que Cosme le mit au nombre des proscrits vers le mois d'octobre 1435. Malgré cette proscription le pape Eugène IV, qui résidoit à Florence, essaya deux ans après de l'y faire revenir, & lui offrit une place auprès de lui en qualité de secrétaire, dont la seule fonction seroit de travailler à des traductions. Le pape ne put le déterminer, & les ennemis de Philelphe qui avoient déja conjuré plus d'une fois la perte de sa vie, envoyerent à Sienne un miserable qui l'avoit déja blessé à Florence, pour le poignarder. L'assassin ne le trouva point, & fut pris lui-même: il eut la main coupée, fut condamné à 500 livres d'amende, & mis en prison: on l'eût condamné à la mort, si Philelphe n'eût intercédé pour lui. L'empereur Jean Paléologue, qui lui écrivoit souvent, lui manda de quitter Sienne, & de venir le rejoindre; mais il s'en excusa sur les engagemens qu'il avoit contractés avec les Siennois, & lui envoya quelque temps après son fils *Marius*. Cependant il quitta Sienne, qui étoit trop près de Florence pour qu'il n'y eût rien à craindre; & il se retira successivement à Boulogne & à Milan. Il alla se fixer dans cette derniere ville avec toute sa famille le 11 février 1440. Il y perdit sa femme Théodora Chrysolorina, le 3 mai 1441: ce qui l'affligea tellement, que, quoique pere de huit enfans, il voulut entrer dans l'état ecclésiastique, & en écrivit au pape Eugène IV; mais ce pape ne lui fit point de réponse, & le duc Philippe lui défendit d'ailleurs de suivre ce projet. Il passa même peu après à un second mariage. Il paroît qu'à Milan il étoit secrétaire du duc Philippe; & ce fut-là qu'il fit ses commentaires sur les sonnets de Pétrarque. Le duc le fit aggréger au nombre des citoyens de Milan, & lui accordoit souvent des gratifications: entr'autres, il lui donna une très-belle maison. Il avoit d'ailleurs beaucoup de temps à lui, qu'il employa à composer la plus grande partie de ses satyres, & à commencer ses livres *de Exilio*, ses *convivia Mediolanensia*, &c. Sur la fin du régne de Philippe-Marie, on entreprit de le réconcilier avec Cosme de Médicis. Angele Acciaioli lui porta des paroles avantageuses de la part de Cosme, & Philelphe consentit à se dédire des injures & des traits satyriques que la colere lui avoit dictés. C'est à quoi est employée la septiéme satyre de la septiéme décade. On croit que ce fut vers le même temps qu'il fit un voyage à Gènes, on ne sait par quel motif. Le duc Philippe Marie étant mort la nuit du 13 au 14 août 1447, Philelphe tourna ses vues du côté de la cour de Rome: mais les troubles de Milan, qui s'érigea alors en république, ne lui permirent point d'en sortir jusqu'à ce que François Sforce s'en fût rendu maître en 1450. Cet événement fut avantageux à Philelphe: le nouveau duc se l'attacha, & la mort seule les sépara. Il avoit perdu sa seconde femme en 1447, & avoit renouvellé ses sollicitations à Rome pour qu'on lui permît de se faire ecclésiastique. Nicolas V lui accorda dispense; mais Philelphe vouloit de plus une dignité dans le clergé, & cette dignité ne vint point. Il resta donc encore dans l'état séculier. Il étoit à Rome au mois de juillet 1453; & le pape Nicolas V lui fit expédier des lettres de secrétaire apostolique, lui donna 500 ducats, & lui fit de belles promesses pour l'avenir, qui s'évanouirent par la mort du pape. De Rome il alla à Naples, où le roi Alfonse le créa chevalier, & lui accorda le privilége de porter ses propres armes. Lorsqu'il prit congé du prince, Alfonse lui donna la couronne poëtique, & lui en mit sur la tête une de laurier très-magnifiquement ornée, en présence d'une cour nombreuse, & au milieu du camp qu'il avoit formé dans la campagne de Capoue. Il étoit de retour à Milan au mois d'octobre de la même année 1453. Au mois d'avril 1455, le duc son maître l'envoya à Ferrare, pour y réciter l'épithalame qu'il avoit composé sur le mariage de Béatrix d'Est avec Tristan Sforce. Le pape Callisse III étant mort le 8 d'août 1458, Pie II, son successeur, disciple & ami de Philelphe, lui assigna une pension de 200 ducats par an, & lui envoya un manuscrit de Plutarque de la bibliothéque du Vatican. Philelphe en alla remercier le pape à Rome, où il arriva le 12 janvier 1459, & il revint à Milan au mois de février suivant. Vers le mois d'octobre de la même année, il suivit le duc de Milan à Mantoue, où le pape s'étoit rendu avec plusieurs princes & ambassadeurs, pour aviser aux moyens de faire la guerre aux Turcs. Il y prononça sur cette matiere un discours qui fut fort applaudi. Ce fut dans ce voyage qu'il reçut le premier payement de sa pension de 200 ducats; & comme c'est le seul qu'il en ait eu, cette inexactitude l'a entraîné dans des plaintes perpétuelles où il y avoit souvent plus que de la vivacité. Comme il fit à cette occasion quelques menaces de prendre un parti extrême, on s'imagina qu'il vouloit passer chez les Turcs, si on ne le satisfaisoit; mais cette imagination étoit sans fondement. Après la mort de Pie II, ses cris contre la mémoire de ce pape redoublerent; mais il s'appaisa dans la suite, & fut en relation avec Paul II. Il perdit le duc François Sforce, son protecteur, le 8 mars 1466, & cette perte l'accabla de douleur. Galéas Marie, fils & successeur de François, lui fit à la vérité de belles promesses, mais qui n'eurent point d'effet. Cherchant alors à se réconcilier avec le cardinal de Pavie, & les autres Picolomini, le cardinal promit d'oublier tout, s'il vouloit se rétracter de ce qu'il avoit dit contre Pie II. Philelphe y consentit, & chanta la palinodie. Son but étoit de former ailleurs quelque nouvel établissement; mais tous ses projets furent inutiles, parceque le duc Galéas Marie refusa toujours de le laisser sortir de Milan. Ne pouvant donc mieux faire, il traduisit la Cyropédie de Xénophon, qu'il dédia à Paul II, dont il eut 400 ducats de gratification. Sur la fin de 1469 il commença à traduire Appien. Sixte IV ayant succédé à Paul II, après le milieu de l'an 1471, il recommença ses sollicitations auprès de la cour de Rome; & enfin le nouveau pape l'appella dans cette ville sur la fin de l'année 1474, pour professer la philosophie morale. Il étoit alors dans la 77^e année de son âge. Il fit l'ouverture de ses leçons sur les questions Tusculanes de Cicéron dès le 12 janvier 1475. Dans la même année il composa ses livres *de Morali disciplinâ*, qu'il ne se donna pas le temps d'achever. Son inquiétude naturelle lui ayant fait quitter Rome, il repassa à Milan. Il y étoit le 4 juin 1477, jour auquel il prononça une harangue à l'occasion du traité d'alliance entre la duchesse Bonne & son fils Jean Galéas d'une part, & Hercule d'Est, duc de Ferrare, de l'autre. Le véritable objet de son voyage étoit de voir si la mort violente de Galéas Marie, arrivée en 1476, & la régence de la duchesse, sa veuve, n'apporteroient aucun changement avantageux à sa fortune. Mais il l'espéra inutilement, retourna à Rome, & revint encore à Milan, où il étoit au mois de mai 1481, puisque c'est de cette ville qu'il date l'épître qu'il écrivit à Louis Sforce, en lui dédiant l'édition de ses harangues & de ses opuscules. Il avoit alors 83 ans presque accomplis. Malgré ce grand âge, le mauvais état de sa fortune que ses dissipations avoient perpétuellement dérangée, ne lui permit pas de refuser

l'offre qui lui fut faite par Laurent de Médicis, de l'emploi de professeur en grec à Florence. Mais les fatigues du voyage fait dans les plus grandes chaleurs de l'été, le conduisirent au tombeau le 31 juillet de la même année 1481. On ne peut disconvenir que ce savant n'eût de grands défauts. Il étoit haut, vain, & affectoit trop de se louer lui-même. Il répete en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il est le seul des Latins qui ait composé des volumes en tout genre, & qu'il est le premier d'entr'eux qui ait osé entreprendre de faire des vers grecs. Il étoit aussi très-mordant & très-satyrique. Ce qu'on ne peut encore lui pardonner, c'est son inconstance & son inquiétude continuelle : presque toujours mécontent de sa situation, il passa toute sa vie à chercher la tranquillité qu'il n'étoit pas en état de se procurer. Sa dissipation mal entendue, ce mépris de l'argent dont il se pare à chaque instant, l'obligerent à faire des bassesses qui répondoient mal à la prétendue noblesse de ses sentimens. Il est vrai qu'il étoit né noble & généreux ; qu'il avoit une famille nombreuse, & qu'il n'épargnoit rien pour acheter & faire copier des livres ; mais s'il eût moins aimé le faste, les ressources qu'il avoit si fréquemment dans les gratifications qui lui étoient faites, auroient pu lui suffire pour ses besoins & même ses commodités. Au reste il étoit très-sobre, buvoit peu de vin, & préféroit les légumes aux mets les plus recherchés. On trouve dans ses écrits, & en particulier dans ses lettres, où il se montre au naturel, une morale saine, des sentimens, & une érudition aussi variée & aussi étendue que son siécle le comportoit. Il eut trois femmes successivement, & des enfans de chacune. Voyez l'histoire de ceux de ces enfans de Philelphe qui se sont distingués, dans le Mémoire sur la vie & les ouvrages du pere, composé par feu M. Lancelot, de l'académie des inscriptions & belles lettres, & imprimé dans le tome X des Mémoires de cette académie. Ce mémoire, que nous avons beaucoup abrégé, est plein de recherches très-curieuses ; & c'est le seul ouvrage qui nous fasse bien connoître & avec exactitude le détail de la vie de Philelphe. Le pere Niceron avoit déja donné la vie de ce savant dans le tome VI de ses *Mémoires*, avec quelques additions dans le tome X, mais avec beaucoup moins de détail & d'exactitude. Aussi avoit-il eu le dessein de faire réimprimer, au moins dans sa plus grande partie, le mémoire de M. Lancelot : ce qui a été exécuté depuis sa mort dans le tome XLII de son ouvrage. On n'y a pas répété ce qu'il dit des ouvrages de Philelphe dans les tomes VI & X, parceque le dénombrement qu'il en avoit fait dans ces deux volumes est exact : on peut le consulter. Il faut seulement ajouter qu'en 1741, on a réimprimé à Florence, *in-8°*, les lettres de Philelphe, qui étoient devenues fort rares. Le titre de cette nouvelle édition est : *Francisci Philelphi Tolentinatis, equitis aurati, & eloquentiæ professoris sæculo XV celeberrimi, Epistolæ, cæteris quæ hactenus prodierunt auctiores & emendatiores ; animadversionibus, præfationibus, indicibus, vitâque Auctoris locupletatæ, operâ & studio Nicolai Stanislai Meuccii.* Dans la préface de la vie de Nicolas V, par Dominique Géorgi (page 18 & suivantes) imprimée à Rome en 1742, *in-4°*, on parle de la vie du pape Nicolas V que Philelphe avoit composée, & dont il fait lui-même mention dans quelques-unes de ses lettres ; & l'on dit que cette vie, que Léon Allatius avoit promis de publier, est encore manuscrite : *Adhuc in tenebris jacet.*

PHILELPHE (Marius) fils du célébre FRANÇOIS Philelphe, & de *Théodore* Chrysolorine, fille de *Jean* Chrysoloras, & petite fille du savant *Emanuel* Chrysoloras, naquit à Constantinople l'an 1426. L'année suivante, son pere l'emmena avec lui en Italie, où il retourna sept ans & plus après en être sorti. Marius Philelphe se nommoit alors Jean-Marie-Jacques ; mais dans la suite il ne fut nommé que Marius Philelphus. Il avoit de l'esprit ; mais aimant le plaisir autant que les lettres, il acquit moins d'érudition que son pere, quoiqu'il écrivît en prose & en vers avec plus de facilité. Sabellic au dialogue *De latinæ linguæ reparatione*, & après lui Lilius Gyraldus, au *dialogue* 1 *des poëtes* de son temps, disent que cent personnes lui proposant, chacune par ordre, une matiere, il la leur rendoit en vers sur le champ dans le même ordre qu'il l'avoit reçue. Il mourut en 1480, un an devant son pere, dans la 55^e^ année de son âge. On a imprimé de lui à Volfembutel un recueil de diverses piéces en vers élégiaques, qui ne donnent pas de leur auteur l'idée d'un poëte estimable. On n'y voit ni expression, ni pensée. * M. de la Monnoie, notes sur les *Jugemens des savans* de M. Baillet, *t. IV*, *p.* 298. Niceron, *mém. tom. X*, &c.

PHILEMON & BAUCIS. La fable dit que Jupiter, accompagné de Mercure, ayant pris une forme humaine, & parcourant la Phrygie, fut rejetté de tous les habitans du pays, excepté de Philémon, & de Baucis, sa femme, qui le reçurent avec joie. Ce Dieu voulant punir ces peuples de leur dureté, fit sortir Philémon & Baucis de leur maison, & leur commanda de le suivre sur le sommet d'une montagne, d'où regardant derriere eux, ils virent que les eaux avoient submergé tout ce pays, à la réserve de leur petite cabane, qui fut soudain changée en un temple. Jupiter voulant récompenser la piété de ses hôtes, & le bon accueil qu'il en avoit reçu, leur donna le choix de demander ce qu'il leur plairoit. Ils ne souhaiterent que d'être les ministres de ce temple, d'y vivre long-temps dans une étroite union, & de mourir aussi tous deux ensemble, sans que l'un vît les funérailles de l'autre ; ce qui leur fut accordé. Ils eurent la garde & l'administration du temple pendant le reste de leur vie. Lorsqu'ils furent parvenus à une extrême vieillesse, un jour qu'ils s'entretenoient à la porte de ce temple, ils furent tous deux métamorphosés en arbres. * Ovide, *l.* 8 *des métam. fab.* 7. Le nom de *Baucis* se prend souvent pour une bonne vieille qui vend dans le marché des herbes de senteur. * Perse, *sat.* 4, *v.* 21.

Dum ne deteriùs sapiat Pannucea Baucis,
Cùm bene distinctè cantaverit ocyma vernæ.

PHILEMON, poëte comique Grec, fils de Damon, vivoit sous la CXXVI olympiade, & vers l'an 274 avant J. C. du temps d'Antigonus *Gonatas*, roi de Macédoine. Il fut contemporain de Ménandre, qu'il vainquit souvent, mais par faveur : aussi Ménandre lui disoit-il : *N'avez-vous pas de honte de me vaincre?* Philémon composa diverses piéces de théatre, entr'autres, une du marchand, que Plaute a imitée. On dit qu'il mourut de rire d'avoir vu son âne manger des figues ; il étoit âgé de 97 ou 99 ans. Ce poëte laissa un fils de son nom, dit PHILEMON *le jeune*, auteur de cinquante-quatre comédies, comme nous l'apprenons de Suidas. Nous en avons des fragmens considérables parmi ceux des poëtes tragiques & comiques que Grotius a traduits en latin. Pline fait mention d'un autre PHILEMON, historien, dont il cite quelques traits qui supposent en lui une assez grande connoissance de la Germanie septentrionale ; ce qui fait croire qu'il a vécu au plutôt sous Auguste. * Valere Maxime, *l.* 9, *c.* 12, *ex.* 14. Plin. *l.* 4, *c.* 13 ; *l.* 37, *c.* 2.

PHILEMON, habitant de la ville de Colosse en Phrygie, disciple de S. Paul, qui lui adressa une lettre de Rome, pour lui recommander Onésime son esclave, lequel ayant volé son maître, étoit venu à Rome trouver S. Paul, & s'étoit converti. S. Paul qui étoit alors prisonnier, écrivit à Philémon par Onésime même, en le lui renvoyant. Il le prioit par cette lettre de pardonner à Onésime, & lui marquoit qu'il espéroit aller à Colosse, après qu'il feroit élargi. Philémon reçut Onésime, lui pardonna & le renvoya à S. Paul, pour le servir dans le ministere de l'évangile. La maison de Philémon étoit une église, c'est-à-dire, une retraite des fidéles. Sa femme Appie & toute sa famille servoient d'exemple de piété. Philémon assistoit libéralement les fidéles de la ville. On ne sait point d'autres circonstan-

tées de la vie de Philémon. Les Grecs dans leur ménologe, que l'on a suivi dans le martyrologe romain, rapportent qu'il fut martyrisé avec sa femme Appie à Colosse, le 22 de novembre, sous l'empire de Néron, dans une émotion populaire. Il y avoit à Constantinople une église de S. Philémon martyr, que l'on prétendoit avoir été bâtie du temps de l'empereur Constantin. Mais tout cela est fort incertain. * S. Paul, *epist. ad Philem. epist. ad Coloss. c.* 4, *v.*9. Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. eccl. tom.I.* Baillet, *vies des saints, au 22 novembre.*

PHILENES, *Philani*, deux freres, citoyens de Carthage en Afrique, sacrifierent leur vie pour le bien de leur patrie. Une grande contestation étant survenue entre les Carthaginois & les habitans de Cyrène, touchant les limites de leurs pays, ils convinrent de choisir deux hommes de chacune de ces deux villes, qui en partiroient dans le même temps pour se rencontrer en chemin, & qu'au lieu où ils se rencontreroient, on planteroit des bornes, pour marquer la séparation des deux pays. Il arriva que les Philénes avoient avancé assez loin sur les terres des Cyréniens, lorsque la rencontre se fit. Ceux-ci qui étoient les plus forts, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils résolurent d'enterrer vifs ces deux freres en ce même lieu, s'ils ne reculoient en arriere. Les Philénes ne pouvant résister à la violence des Cyréniens, aimerent mieux souffrir cette cruelle mort, que de trahir les intérêts de leur patrie. Les Carthaginois, pour immortaliser la gloire de ces deux freres, firent élever deux autels sur leur sépulcre, avec une inscription qui contenoit leur éloge. * Sall. *bell. Jug.* Strabon.

PHILES, ancienne ville d'Egypte dans la Thébaïde, ou, selon d'autres, dans la basse Egypte, que quelques-uns confondent avec Eléphantine. * Plin. *l.* 6, *c.* 21; *l.* 24, *c.* 17. Strabon, *l.* 7. Lucain. *l. ultimo.* Bochart, *geogr. sacr. l.* 4, *c.*26. Marsham, *can. chron.*

PHILES (Manuel). *Cherchez* PHILÉ.

PHILETAS, *Philetas*, de l'isle de Coos, poëte & grammairien, qu'Ovide & Properce ont célébré dans leurs poësies, vivoit du tems de Philippe *de Macédoine* & d'Alexandre *le Grand*, c'est-à-dire, vers l'an 340 avant J. C. & fut choisi par Ptolémée *Lagus*, pour être précepteur de son fils Ptolémée *Philadelphe.* Philétas laissa des élégies, des épigrammes; & Vossius ne doute point qu'il ne soit le même qui avoit écrit *de rebus atticis*, & d'autres ouvrages, cités par Athénée & Parthenius. Il y a un historien de même nom, dont il est fait mention dans Athénée. * *Consultez* Suidas & Vossius, *l.* 3, *de hist. Græc. c.* 7 *de poet.* Athénée, *l.* 3, 11 & 14. Parthenius, *in Erat.*

PHILETE, *Philetus*, magicien, fut converti par S. Jacques *le Majeur*, comme plusieurs l'ont écrit. Mais depuis il corrompit sa foi, en niant la résurrection future des morts, soutenant qu'elle étoit faite, & pervertissant plusieurs personnes par sa fausse doctrine. C'est ce que S. Paul témoigne en écrivant à Timothée, en lui parlant des discours des impies, qui, comme la gangrene, gâtent peu à peu ce qui est sain. Il ajoute, *De ce nombre sont Hyménée & Philete, qui se sont écartés du chemin de la vérité, en disant que la résurrection est déja arrivée, & qui ont ainsi renversé la foi de quelques-uns.* * S. Paul, *II ad Timoth. c.* 2, *v.* 17 & 18. Baronius, *in annal.*

PHILETE, *Philetus*, évêque d'Antioche dans le III siécle, succéda à Asclépiades, vers l'an 217, & gouverna cette église jusqu'en 228, que Zébin fut mis en sa place. * *Voyez* Eusebe, *in chron.* & Baronius, *in annal.*

PHILETERE, *Philæterus*, d'Athènes, poëte comique. On dit qu'il étoit fils d'*Aristophane*, & qu'il composa vingt comédies. Ainsi il vivoit vers la XC olympiade, & l'an 420 avant J. C. * Suidas, *in Philat.*

PHILETERE, *Philetærus*, eunuque, natif de Paphlagonie, ou de Pont, selon d'autres, fut très-cher à Lysimachus, roi de Thrace, qui lui confia le soin des trésors qu'il avoit renfermés à Pergame. Irrité de la mort du prince Agathocles, fils de Lysimachus, & exposé à la haine de la reine Arsinoë, il s'empara de Pergame & des trésors de son maître; & sous la protection de Séleucus, il jetta dans cette ville les fondemens du royaume de même nom, l'an du monde 3752, & 283 avant J. C. Quoiqu'il fût pour lors âgé de 60 ans, il y régna vingt ans, & laissa sa couronne à Eumènes, son neveu, l'an du monde 3772, & 263 avant J. C. * Pausanias, *in Atticis.* Strabon, *l.* 12 & 13. Appianus, *in Syriacis*; Lucianus, *in Macrobiis.*

PHILETUS, hérétique; *voyez* HERMOGENES.

PHILIBERT, premier de ce nom, dit *le Chasseur*, duc de Savoie, succéda, à l'âge de six ans, aux états d'AMÉ *le Bienheureux*, son pere. *Yolande* de France, sa mere, se déclara régente, conformément à ce que le feu duc en avoit ordonné. Mais la régence lui fut disputée par le roi Louis XI, qui étoit son frere, par le duc de Bourgogne, & par divers autres seigneurs; ce qui suscita de fâcheux mouvemens en Savoie. Le duc ayant fait quelques excès à la chasse, & en des courses de bagues, mourut à Lyon le 22 avril de l'an 1482, âgé de 17 ans, sans laisser d'enfans de *Blanche-Marie* Sforce, fille de *Galéas-Marie*, duc de Milan. Son frere CHARLES lui succéda. * Guichenon, *histoire de Savoie.*

PHILIBERT II, dit *le Beau*, né un lundi 10 avril de l'an 1480, étoit fils de PHILIPPE, comte de Bresse, puis duc de Savoie, auquel il succéda l'an 1497, à l'âge de 17 ans. Philibert suivit le comte son pere au voyage que le roi Charles VIII fit en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. Depuis qu'il fut lui-même duc, il traita avec le roi Louis XII, du passage de ses troupes sur ses terres, pour la conquête du duché de Milan, & accompagna ce monarque. Ce prince, par sa prudence, maintint ses états en paix pendant les plus grands troubles d'Italie. Les historiens le louent autant pour sa conduite, pour sa libéralité & pour sa douceur, que pour sa prudence. Il étoit allé au pont d'Ains, pour prendre le plaisir de la chasse; mais il y tomba malade, pour avoir bu trop frais, & mourut dans la même chambre où il avoit pris naissance, le mardi 10 septembre de l'an 1504, âgé seulement de 24 ans, sans laisser d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois, la premiere avec *Yolande-Louise* de Savoie, sa cousine; & la seconde avec *Marguerite* d'Autriche. * Guichenon, *histoire de Savoie.*

PHILICUS, poëte tragique Grec, qui eut rang dans la pléiade, ou parmi les sept poëtes les plus distingués du temps de Ptolémée Philadelphe. On dit que les vers *Phaleuciens* tirent leur nom de lui, soit qu'il en fût l'inventeur, comme il le disoit, soit qu'il eût fait un poëme dans ce genre de vers. Mais il est sur, & Héphæstion le prouve, que d'autres avant Philicus avoient écrit en vers phaleuciens. Suidas fait mention de quelques autres qui ont porté le nom de Philicus. * *Voyez* Vossius dans ses poëtes Grecs, &c.

PHILINE, *Philinus*, d'Agrigente en Sicile, écrivit l'histoire des guerres d'entre les Romains & les Carthaginois. Il est accusé d'avoir été trop partial en faveur de ces derniers. Mais il ne faut pas être surpris de cela, s'il est vrai, comme l'assure Cornelius Nepos, qu'il ait suivi Annibal à la guerre. * Polybe, *l.* 1. Diodore de Sicile, *in eclog. l.* 23 & 24. Cornelius Nepos, *in vit. Annib. &c.*

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Macédoine, fut bâtie ou augmentée par Philippe, qui lui donna son nom. S. Paul convertit les peuples de cette ville, qui demeurerent très-étroitement unis à lui, & lui envoyerent à Thessalonique, puis à Rome, par Epaphrodite, un secours considérable pour sa subsistance. L'apôtre leur écrivit de sa prison, la lettre que nous avons, où il les exhorte d'être fidéles à Dieu, au milieu des païens qui les environnoient. C'est aussi près de cette ville, que Pompée fut défait par César, l'an 706 de Rome, & 48 ans avant J. C. & que Cassius & Brutus furent

vaincus par Auguste & Marc-Antoine, comme Tite-Live, Plutarque, Velleius, Dion, Appien, Florus, &c. l'ont remarqué.

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Thrace. Les Ariens s'y assemblerent en 347, dans le temps que les Orthodoxes établissoient des réglemens salutaires à Sardique. Ils publierent une nouvelle confession de foi ou symbole, où ils paroissoient demi-Ariens; car donnant la dignité de fils de Dieu au Verbe, ils nioient qu'il fût *consubstantiel* avec son pere. Pour faire passer cette confession comme catholique, ils la daterent de Sardique; de sorte que plusieurs Orthodoxes y furent trompés. * S. Hilaire, *in frag.* Socrat. *l.* 2 *&* 3. Baronius, *in annal.*

PHILIPPE, ville de Phénicie. Il y avoit une statue de J. C. au pied duquel se voyoit celle de la femme qu'il avoit guérie du flux de sang, par l'attouchement de sa robe. Eusebe & Sozomene racontent qu'il y croissoit tout auprès une herbe inconnue aux médecins, qui guérissoit toutes sortes de maladies. Julien l'*Apostat* commanda en 362 qu'on abatrît cette statue, & qu'on mît la sienne en sa place; mais à peine fut-elle posée, que le feu du ciel tomba dessus & la renversa. * Sozomene, *l.* 5. Nicephore, *l.* 10. Baronius. *A. C.* 362.

PHILIPPE, ou *Ciutad del Ré Philippe*, ville que les Espagnols avoient bâtie en 1585, dans l'Amérique méridionale, pour empêcher l'entrée du détroit de Magellan aux Anglois & aux Hollandois. Cette ville ayant été ruinée par les Barbares, a porté depuis le nom de *Porto Famine*, port de la Famine.

ROIS DE MACEDOINE ET DE SYRIE.

PHILIPPE, *Philippus*, premier de ce nom, sixiéme roi de Macédoine, étoit fils d'*Argée*, auquel il succéda la quatriéme année de la XXXII olympiade, & l'an 649 avant J. C. Il régna environ 38 ans. Ærops fut son successeur. * Ubbo Emmius, *l.* 5 *rer. chron. p.* 153. Tirinus, *in chron. c.* 41. Petau, *II rat. temp. l.* 2, *c.* 14; *& l.* 9, *de doct. temp. c.* 49, *ac Paralip. pag.* 848 *&* 867. Riccioli, *chron. reformat. t. I, l.* 5, *c.* 1 *&* 8.

PHILIPPE II, dit ordinairement *Philippe de Macédoine*, quatriéme fils d'*Amyntas*, régna après ses trois freres, & succéda à Perdiccas III, la troisiéme année de la CV olympiade, & l'an 358 avant J. C. Il avoit été donné en ôtage aux Illyriens & aux Thébains; ce qui avoit beaucoup servi à le former dans sa jeunesse, sur-tout parcequ'il fut élevé auprès d'Epaminondas. Perdiccas son frere avoit laissé un fils qui devoit lui succéder légitimement sous la régence de Philippe; mais comme l'état avoit besoin d'un homme qui le conduisît sagement, les peuples obligerent Philippe de prendre la qualité de roi. Il poliça d'abord son royaume, & fit la guerre aux Athéniens, qu'il vainquit près de Méthone, la premiere année de son regne. Mais comme il avoit d'autres desseins, il fit la paix avec eux, & tournant ses armes d'un autre côté, il subjugua les Péoniens, & défit les Illyriens, sur lesquels il prit la ville de Larisse. Le desir d'avoir de la cavalerie Thessalienne, l'obligea de porter la guerre chez ces peuples, qu'il soumit. Au siége de Méthone, il perdit l'œil droit d'un coup de fléche qu'on lui tira du haut des remparts. Il épousa Olympias, fille de Néoptolême, roi des Molosses, de laquelle il eut Alexandre *le Grand*, qu'il fit élever avec beaucoup de soin. Il assiégea Byzance en l'année 341 avant J. C. & fut contraint de se retirer pour marcher contre les Scythes, qu'il vainquit par ruse, & sur lesquels il fit un grand butin. A son retour, dans le temps qu'il passoit chez les Triballiens, ces peuples se révolterent contre lui. Quelques soldats Grecs se mutinerent en même temps, & cela fut cause qu'on en vint aux mains. Ce combat fut cruel. Philippe y eut un cheval tué sous lui, & fut même blessé à la cuisse; & il seroit resté, si son fils Alexandre, qui portoit déja les armes, le couvrant de son bouclier, n'eût tué ou mis en fuite ceux qui venoient fondre sur lui. Ce roi prétendoit à l'empire de la Grece, qu'il avoit presque toute soumise, ou par lui-même, ou par ses capitaines; la puissance des Athéniens retardoit seule ses entreprises. Il étoit en paix avec eux; mais il cabala tellement, que s'étant fait créer général des Grecs par un arrêt des Amphyctions, pour réprimer l'insolence des Locriens, il leur déclara la guerre. Ensuite passant le détroit des Thermopyles, il surprit deux de leurs villes; & ayant fait avancer ses troupes, il les défit eux & les Thébains leurs alliés, près de la ville de Cheronée en Béotie, l'an 338 avant J. C. Il donna ensuite la paix aux Athéniens; mais il se montra plus sévere contre les autres, pour les punir d'avoir trop souvent rompu ses mesures par leurs révoltes. Quelque tems après il répudia Olympias sa femme, ce qui causa de la division entre ce prince & son fils Alexandre qui se retira de la cour, irrité de l'affront qu'on faisoit à sa mere. Philippe n'étant pas satisfait des conquêtes qu'il avoit faites en Europe, se fit déclarer général des Grecs contre les Perses. Il faisoit de grands préparatifs pour cette expédition, lorsqu'il fut tué par Pausanias, l'un de ses gardes, dans la ville d'Ægés en Macédoine, la premiere année de la CXI olympiade, l'an 336 avant J. C. le 22e de son régne, & le 47e de son âge. * Diodore de Sicile, *l.* 16 & 17, *hist. biblioth.* Justin, *l.* 7, 8 *&* 9. Plutarch. *in Alex.* Pausanias. Quint-Curce. Arien. Eusebe, &c.

PHILIPPE III, dit *Aridée*, roi de Macédoine, étoit frere *bâtard* d'Alexandre *le Grand;* car le roi Philippe son pere l'avoit eu d'une comédienne de Larisse, nommée *Philine*. Après la mort du même Alexandre, la premiere année de la CXIV olympiade, & l'an 324 avant J. C. on donna à Aridée le titre de roi. Il régna sous le ministere de Perdiccas, de Pithon, d'Antipater & de Polisperchon, lequel rappella Olympias, mere d'Alexandre, qui s'étoit retirée dans l'Epire, par la crainte qu'elle avoit de la puissance d'Antipater. Eurydice, femme d'Aridée, demanda du secours à Cassander, fils du même Antipater; mais avant que ce secours fût en état, Olympias ayant pris le malheureux Aridée, le fit mourir, lui, sa femme & cent nobles Macédoniens qui étoient de son parti, la quatriéme année de la CXV olympiade, & la 317e avant J. C. * Justin, *l.* 14, *&c.* Diodore de Sicile. *l.* 18. Appien. Eusebe, &c.

PHILIPPE IV étoit fils de *Cassander*, & monta sur le trône la troisiéme année de la CXX olympiade, & la 298e avant J. C. Il ne régna qu'un an. * Justin, *l.* 15 *&* 16. Diodore de Sicile, Eusebe, &c.

PHILIPPE V étoit si jeune quand son pere Démetrius III mourut, qu'il fut laissé sous la tutelle de son cousin Antigone II, dit *Δώσων*, *qui donnera*. Celui-ci prit le titre de roi, qu'il porta 12 ans; & Philippe, âgé de 15 ans, lui succéda la 1e année de la CXL olympiade, & l'an 220 avant J. C. Il fit d'abord une ligue avec les Achéens contre les Etoliens, & cette guerre fut nommée *Sociale*. Depuis il se ligua l'an 215 avant J. C. avec Annibal contre les Romains, lesquels ayant découvert ses pratiques, commencerent à se défier de lui. Philippe conquit l'isle de Créte, & réussit dans toutes ses entreprises, tant qu'il se conduisit par les conseils d'Aratus. Mais ayant débauché la belle-fille de ce grand capitaine, & l'ayant fait empoisonner lui-même avec son fils, les mauvais conseils d'Héraclide de Tarente, & de ses courtisans flateurs, firent évanouir les belles espérances que l'on avoit conçues d'un prince qui étoit né avec les plus belles inclinations du monde. En effet, les Etoliens fortifiés de l'alliance des Eléens & des Romains, le battirent, & conquirent Zacynthe & Naupacte. Il ne laissa pas de continuer la guerre contre Attale roi de Pergame; & pendant qu'il faisoit le siége d'Athènes, il pressa lui-même si fort Abyde sur l'Hellespont, que les habitans qu'il ne voulut pas recevoir à composition, après avoir fait mourir leurs femmes & leurs enfans, se jetterent par désespoir dans le camp des ennemis, pour y périr les armes à la main. Les Romains, pour secourir leurs al-

liés, déclarerent la guerre à Philippe, & T. Quintius Flaminius le battit à Octolophe, près de la riviere d'Aoüs en Epire, en l'année 198 avant J. C. L'année suivante Flaminius étant proconsul, défit encore Philippe en Thessalie, dans un lieu nommé *Cynocephales*. Ce prince se vit réduit à demander la paix aux Romains, qui lui laisserent la Macédoine; mais il fut obligé de céder toutes les villes qu'il tenoit dans la Gréce, & d'envoyer son second fils Démetrius à Rome, pour gage de sa fidélité. Il eut depuis le déplaisir de perdre ce même fils, & fut sur le point de deshériter Persée son autre fils, à cause de sa mauvaise conduite. Philippe mourut la 3e année de la CL olympiade, & la 178 avant J. C. après un régne de 42 ans. * Tite-Live, *l.* 31, 40 *& seq.* Polybe, Justin, *l.* 29, 30, *& seq.* Florus. Plutarque, &c.

PHILIPPE, roi d'une partie de la Syrie, étoit fils d'*Antiochus* Gryphus, & frere d'un autre Antiochus. Cet état étoit alors partagé entre divers princes, qui se faisoient la guerre. * *Consultez* Joséphe, *l.* 13, *c.* 21.

PHILIPPE, fils d'*Hérode le Grand*, & de *Cléopatre*, après la mort de son pere, vint à Rome où il avoit été élevé, & obtint d'Auguste, sous le nom de Tétrarque, la Bathanée, la Trachonite & l'Auritane, avec une partie de ce qui avoit appartenu à Zénodore, dont le revenu montoit à cent talens. Ce prince étoit sage, modéré, & mourut sans enfans l'an 34 de J. C. après un régne de 33 ans. Tibere unit ses états à la Syrie. * Joséphe, *antiq. Jud. l.* 17, *c.* 1 *&* 13; *l.* 18, *c.* 16.

APOTRE, DIACRE ET SAINTS.

PHILIPPE (Saint) apôtre de Jesus-Christ, natif de Bethsaïde, ville de Galilée, sur le bord du lac de Génésareth, le premier que Jesus-Christ appella à sa suite: car quoique S. André & S. Pierre fussent déja disciples du seigneur, ils s'en étoient retournés chez eux, lorsque Jesus-Christ dit à Philippe de le suivre. S. Clément d'*Alexandrie* croit que ce fut S. Philippe qui demanda à Jesus-Christ d'aller ensevelir son pere, & à qui Jesus-Christ répondit, *Laissez aux morts le soin d'enterrer leurs morts.* Philippe ayant connu Jesus-Christ alla dire à Nathanaël qu'il avoit trouvé le Messie, & l'amena à Jesus-Christ. Il demeura attaché à Notre Seigneur, & se trouva avec lui aux nôces de Cana. Il fut mis au nombre des douze apôtres; & ce fut lui à qui Jesus-Christ adressa sa parole, avant que de multiplier les pains, en lui demandant, où l'on pouroit acheter du pain pour nourir la troupe qui le suivoit; Philippe lui répondit qu'il en faudroit pour plus de deux cens deniers. Enfin, dans le long discours que Jesus-Christ tint à ses apôtres avant la derniere cêne, la veille de sa passion, Philippe demanda à Jesus-Christ qu'il lui fit voir son pere. Notre-Seigneur lui répondit, *Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon pere.* Voila tout ce qu'il y a sur la vie de S. Philippe dans l'évangile. S. Clément d'*Alexandrie* assure qu'il maria quelques-unes de ses filles, & que les autres demeurerent vierges. Eusebe ajoute qu'il alla prêcher l'évangile en Phrygie, & qu'il mourut à Hiéraple, ville de cette province; qu'il y fut enterré avec deux de ses filles, qui étoient mortes fort âgées & vierges; & qu'une autre de ses filles qui avoit été mariée, mourut à Ephèse, & y fut enterrée. Il faut que Philippe ne soit mort qu'après l'an 84, puisque S. Polycarpe, qui ne fut converti qu'en cette année, a été son disciple. On n'a aucune preuve qu'il ait souffert le martyre, quoique dans les martyrologes on le considere comme un martyr, peut-être à cause de ses travaux évangéliques. Les Orientaux font sa fête au 14 novembre. Les anciens martyrologes d'Occident la placent au 22 avril; & ceux d'à présent au 1 de mai.* *S. Matth. c.* 8. *S. Jean, c.* 1, 6, 12 *&* 14. S. Clément *Alexand. strom. l.* 3. Euseb. *l.* 3, *c.* 31 *&* 39; *& l.* 4, *c.* 15. Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclésiast.* Baillet, *vies des Saints au* 1 *de mai.*

PHILIPPE, l'un des sept premiers diacres élus par les apôtres, annonça l'évangile dans Samarie, avec tant d'éclat & de fruit, que Simon *le Magicien* n'osant & ne pouvant le contredire, se fit lui même baptiser. Quelque temps après, l'ange du Seigneur lui commanda d'aller sur le chemin qui descendoit de Jérusalem à Gaza. Il y trouva l'eunuque de Candace, reine en Ethyopie, c'est-à dire, selon quelques uns, de la vraie Ethyopie, &, selon quelques autres, de l'Ethyopie en Arabie, ou du royaume de Saba, qui venoit de Jérusalem, où, comme prosélyte, il étoit allé rendre ses vœux au temple. L'ange commanda à Philippe de s'approcher de lui. Philippe ayant obéï, trouva que cet homme lisoit le prophéte Isaïe, & qu'il étoit tombé sur ce passage du 53e chapitre: *Il a été mené à la boucherie comme une brebis, &c.* Le diacre lui expliqua ces paroles; & ayant trouvé un ruisseau sur sa route, il baptisa l'eunuque, l'an 35 de J. C. Après cela l'esprit du Seigneur ravit Philippe en un instant, & le transporta dans la ville d'Asot. S. Luc, parlant de S. Paul dans les actes des apôtres, dit, *Le lendemain nous vînmes à Césarée, & étant entrés dans la maison de Philippe l'Evangéliste, qui étoit l'un des sept diacres, nous demeurâmes chez lui. Il avoit quatre filles vierges, qui prophétisoient.* Le ménologe des Grecs fait mention de l'une d'elles, nommée *Hermione*, qui mourut pour la foi sous l'empire de Trajan. Les anciens se sont souvent trompés au sujet de ces quatre vierges, qu'ils croyoient être filles de saint Philippe l'apôtre. Il y a de l'apparence qu'il mourut à Césarée, quoique quelques-uns disent qu'il alla à Tralles, ville de l'Asie mineure, pour y fonder une église, & qu'il y mourut. Ceux qui ont dit qu'il étoit enterré à Hiéraple, ville de Phrygie, l'ont confondu avec S. Philippe l'apôtre. Les Grecs font sa fête le 11 octobre; les Latins le 6 juin. * *Actes des apôtres*, 6, 8 *&* 21. S. Jérôme, *cont. Jovin.* Eusebe, *liv.* 3, *hist. &c.* Baronius, *A. C.* 53. Baillet, *vies des Saints.*

PHILIPPE (Saint) évêque d'Héraclée, martyr dans le IV siécle, & apparemment dans le temps de la persécution de Dioclétien, quoique quelques-uns croient que c'est sous Julien qu'il a été martyrisé. Il avoit été diacre, puis prêtre de l'église d'Héraclée; & ayant été ordonné évêque de cette ville, il s'étoit particulierement attaché deux disciples, le prêtre Sévere, & le diacre Hermès. Quand on eut arrêté les chrétiens d'Héraclée, par l'ordre du gouverneur Bassus, Philippe qui étoit du nombre de ceux qu'on avoit pris, déclara qu'il étoit l'évêque, que ce gouverneur demandoit. Bassus lui ayant dit de livrer les écritures & les vases d'or & d'argent qu'il avoit, il ne fit point de difficulté de dire, qu'il lui donneroit volontiers les vases qu'il demandoit, parceque les chrétiens n'y étoient point attachés, & qu'ils ne croyoient pas rendre honneur au Seigneur par un métal de prix; mais que pour les livres de l'écriture sainte, il ne lui convenoit pas de les livrer, ni au gouverneur de les recevoir. Le gouverneur le mit aussitôt entre les mains du bourreau, & fit une perquisition du prêtre Sévere. Bassus après avoir fait souffrir Philippe entra dans le lieu où étoient les vases sacrés & les livres de l'écriture, les enleva, & fit conduire Philippe, Hermés & les autres à la place publique, & fit ensuite découvrir l'église, & bruler les livres de l'écriture-sainte; & sollicita Philippe & Hermès de sacrifier aux dieux, ou du moins aux empereurs. Comme ils refuserent de le faire, on les conduisit en prison. Le temps du gouvernement de Bassus étant expiré, Justin, qui lui succéda, fit amener Philippe à son tribunal, lui proposa de sacrifier, & sur son refus, le fit traîner par les pieds dans la ville. Le saint déchiré & couvert de plaies, fut remené dans la prison. En même temps le prêtre Sévere arrêté, & mené au tribunal, répondit courageusement, aussi-bien qu'Hermés, qu'il ne sacrifieroit point aux idoles. Ils furent conduits avec Philippe à Andrinople, où ils ne témoignerent pas moins de fermeté à soutenir la foi de Jesus-Christ. Philippe & Hermès y furent condamnés à être brulés, &

Sévere fut aussi exécuté à mort. Ce fut le 22 octobre que Philippe & Hermès souffrirent le martyre, apparemment l'an 304. C'est en ce jour que l'on fait mémoire d'eux dans les martyrologes. * *Actes de leur martyre donnés par le pere* Mabillon, *analect. tom. IV.* Ruinart, *acta sanct. sincera.*

PHILIPPE BENITI ou BENIZZI (Saint) cinquiéme général des Servites, ou serviteurs de la vierge, vivoit dans le XIII siécle. Il naquit l'an 1232 à Florence d'une famille noble & considérée dans le pays. Après y avoir fait ses humanités, il vint achever ses études à Paris, & alla recevoir le bonnet de docteur à Padoue. Peu après, touché de Dieu, il entra chez les Servites, & y prit l'habit en qualité de frere-lai l'an 1253. Mais ayant été envoyé par la suite à Sienne, pour avoir l'inspection du temporel d'une nouvelle maison de l'ordre, qui s'y établissoit, une conférence qu'il eut avec deux religieux Dominicains, trahit son humilité. Ses supérieurs ayant par-là reconnu ses grands talens & la science que sa vertu lui avoit fait tenir cachée, le forcerent à consentir qu'on obtînt du pape la permission de le faire promouvoir aux ordres sacrés. Après avoir passé par les charges de définiteur & d'assistant général, il fut élu général en 1267. Comme il n'y avoit que quinze ans que les fondemens de cet ordre avoient été jettés quand il y entra, & que les progrès en avoient depuis été très-foibles, les grands services que ce nouveau général lui rendit pour son augmentation, l'ont fait regarder par quelques-uns comme le fondateur de cet ordre, quoiqu'il n'en soit que le propagateur; & c'est la seule qualité que lui donne le martyrologe romain. La réputation de la sainteté de Philippe Béniti étoit si grande, qu'après la mort de Clément IV, les cardinaux assemblés à Viterbe, jetterent les yeux sur lui pour l'élever sur le saint siége; mais en ayant été averti, il se retira secretement dans les montagnes du territoire de Sienne, où il demeura caché dans des trous, ne vivant que d'herbes sauvages, & ne buvant que de l'eau d'une mare, qu'on a depuis appellée *les bains de S. Philippe*, à cause de la vertu médicinale qu'on leur attribue, dont on rapporte la cause aux mérites de ses priéres. L'élection de Grégoire X le fit reparoître. Plein de zéle pour la propagation des serviteurs de MARIE, il passa à Avignon, à Toulouse, à Paris, d'où il se transporta aux Pays-Bas, en Frise, en Saxe, & dans la haute Allemagne, publiant par-tout les grandeurs de la mere de Dieu. Il revint à Lyon, où se tenoit un concile général en 1274, & il obtint des peres de cette assemblée l'approbation de son ordre. Enfin, après avoir pacifié quelques troubles dans les villes de Pistoye & de Florence, essayé de ramener sous l'obéissance du pape Martin IV les habitans de Forli, qui le traiterent très-ignominieusement, il alla mourir plein de vertus à Todi en Ombrie, le 22 août 1285. On commença à l'honorer solemnellement dans le commencement du XVI siécle; mais il ne fut canonisé que par le pape Clément X en 1671. * Archange Giani, *annales des Servites.* Phil. Ferrari, *catal. des saints d'Italie.* Bzovius. Rainaldi & Sponde, *annales.* Baillet, *vies des saints.* Le pere Hélyot, *histoire des ordres religieux.*

EMPEREUR ROMAIN.

PHILIPPE (Marc-Jule) empereur Romain, étoit d'Arabie, né dans la Traconite, d'un pere qui étoit chef de voleurs, selon la plupart des historiens. Il prit parti dès sa premiere jeunesse dans les troupes romaines, où il joignit la valeur & l'expérience qu'il y acquit, à la trahison & à la cruauté, vices assez ordinaires à sa nation. Après la défaite de Sapor, roi de Perse, par l'empereur Gordien, l'an 242, Philippe jaloux de la gloire & de l'autorité de Misithée, qui étoit préfet des cohortes prétoriennes, & qui commandoit, pour ainsi dire, en chef, quoique l'empereur fût présent, l'empoisonna pour avoir sa place: au moins fut-il soupçonné de ce crime. Misithée fut subitement attaqué, l'an 243, d'un mal si violent qu'on le jugea d'abord sans remede, & qu'il en mourut. Gordien trop jeune encore pour pénétrer les desseins ambitieux de Philippe, fut si éloigné de le croire coupable de cette mort, qu'il lui confia tous les emplois du défunt, & le fit général de ses armées. Ce prince s'ouvrit par-là, sans le savoir, le précipice où il tomba bientôt après. L'ambition du nouveau favori s'accrut en effet avec sa fortune. Il suivit, pour parvenir à la fin qu'il se proposoit, les routes marquées par la plupart des usurpateurs. Il se rendit agréable aux soldats par son affabilité, prévint leurs desirs dès qu'il put les connoitre, & ne perdit aucune occasion de les animer contre Gordien. Afin même de le rendre odieux aux armées, il fit ensorte que le camp se trouvât dépourvu de vivres; & rejettant ce défaut sur la jeunesse & l'incapacité de l'empereur, il engagea les troupes à lui donner un collégue sous le nom de tuteur & de gouverneur du prince, & ce collégue fut lui-même. Alors Philippe ne mit plus de bornes à son ambition: il oublia qu'il avoit, sinon un maître, au moins un associé. Le jeune empereur blessé de sa conduite, s'en plaignit avec force en présence de l'armée, qu'il assembla exprès. Son discours fut touchant; mais il ne produisit rien, parceque Philippe avoit prévenu les esprits, & s'étoit formé un puissant parti. Gordien déclaré incapable, & abandonné de tout le monde, envoya supplier l'usurpateur de lui conserver au moins le titre de césar; & sur son refus, il lui fit demander d'être seulement préfet du prétoire; & enfin il se réduisit à ne solliciter que le rang d'un de ses capitaines. Mais Philippe fit cesser ses sollicitations, en ordonnant qu'on le tuât. Ce détail se trouve dans Jule Capitolin: cependant cette bassesse de Gordien paroît peu vraisemblable. Aussi les autres auteurs disent simplement que Philippe se fit déclarer empereur, & qu'il fit mourir celui dont il usurpa le rang & l'autorité. La mort de Gordien arriva l'an de Rome 997, de l'empire 267, & de J. C. 244. Ce prince n'avoit que 22 ans. Philippe ayant été aussitôt reconnu empereur par toute l'armée, écrivit au sénat qu'il avoit été élu d'un consentement unanime, à la place de Gordien mort de maladie. Le sénat confirma son élection après quelques délais, & lui donna le titre d'Auguste; & Philippe associa à l'empire son fils, qui portoit le même nom, qui n'avoit encore que six ou sept ans, & qui étoit d'un tempérament si mélancolique, qu'il étoit impossible de le faire même sourire. Dans l'impatience de retourner à Rome pour se rendre maître de cette ville, Philippe fit une paix honteuse avec les Perses, & leur céda toute la Mésopotamie, & une partie de la province de Syrie; & avant que de revenir à Rome, il alla en Arabie, où il fonda la ville de Philippopolis, proche du lieu où il étoit né. Il fut reçu ensuite à Rome de la maniere dont on y recevoit tous les empereurs; mais les applaudissemens furent moins sensibles, parceque l'on étoit irrité de ce qu'il avoit cédé aux Perses. Cet usurpateur politique s'apperçut de cette raison, & pour réparer sa faute il se montra extrêmement libéral; & ayant cherché une nouvelle occasion de faire la guerre aux Perses, qui étoient très-affoiblis, il en obtint pour les laisser en repos, tout ce qu'il leur avoit cédé. La quatriéme année de son régne, l'an 1000 de la fondation de Rome, il ordonna la célébration des grands jeux séculaires, destinés à solemniser la naissance de cette ville, & il rendit cette fête plus magnifique que tous les princes qui l'avoient précédé. On prétend que ce fut à cette occasion que lui & son fils embrasserent le christianisme, & que le premier ayant été baptisé par le pape S. Fabien, participa aux saints mysteres après la confession de ses péchés. Eusebe même raconte que cet empereur se trouvant à Antioche la veille de Pâque de l'an 248, il alla à l'église des chrétiens pour assister aux prieres, & que S. Babylas, évêque du lieu, lui en défendit l'entrée jusqu'à ce qu'il eût fait une confession publique de ses péchés, & qu'il se fût mis au rang des pénitens, pour expier tous les crimes qu'il avoit commis, & il ajoute que Philippe y consentit. Quelques-uns attribuent sa conversion au célèbre Origène; mais d'autres

d'autres croient qu'elle n'étoit que simulée, afin de mettre les chrétiens dans son parti, & d'être plus en état de résister à Dece, qu'il avoit déja pour concurrent. L'opinion du christianisme de Philippe est fondée sur de grandes autorités, & appuyée de circonstances qui ne permettent pas d'en douter, ensorte qu'il est proprement le premier empereur qui ait porté le nom de chrétien; mais il a deshonoré ce nom si vénérable par des actions indignes même d'un païen: car on croit qu'il étoit chrétien, aussi-bien que sa femme l'impératrice Severa, avant même que d'être empereur; & il est vraisemblable qu'ils avoient élevé leur fils dans la même religion; au moins S. Jérôme & Orose assurent que ce fils mourut chrétien comme son pere. Eusebe dit qu'Origène écrivit à l'empereur Philippe une lettre hardie, où il ne lui déguisoit point la vérité, & où il lui parloit en maître & en docteur. Philippe avoit joui jusque-là tranquillement de l'empire usurpé; mais les Goths repoussés du temps de Gordien, ayant encore une fois traversé la Mésie, & ravagé la Thrace, il fallut penser à les en chasser. Durant cette guerre, P. Carvilius Marinus & Dece furent successivement proclamés empereurs par les troupes. Le premier fut tué peu après par ceux-mêmes qui l'avoient élevé. Mais le second eut l'adresse de se maintenir. Philippe néanmoins ayant su son élection, marcha contre lui; mais sans considérer que dans une occasion si importante, il étoit plus que jamais intéressé à gagner l'amitié de ses soldats, il eut l'imprudence de s'en faire haïr par une fierté à contre-temps. Les légions blessées du peu d'égard que ce prince avoit pour elles, avant même que de quitter l'Italie, se déclarerent pour Dece, & le proclamerent à Vérone. Ensuite se croyant en droit de tout oser contre Philippe, elles se jetterent sur lui & lui donnerent un coup de sabre qui sépara son visage par la moitié, c'est-à-dire, la partie d'enhaut d'avec celle d'en-bas. Il étoit alors en la 45e année de son âge, & la 6e de son régne. Il perdit l'empire & la vie par des moyens semblables à ceux dont il s'étoit servi pour ôter l'un & l'autre à son prédécesseur, & par les mêmes soldats qu'il avoit armés contre lui. Son fils périt comme lui, & fut tué peu de temps après à Rome par les cohortes prétoriennes, pour avoir pris seulement la qualité d'empereur, sans en avoir pourtant fait aucune fonction, à cause de sa trop grande jeunesse. Philippe finit son régne l'an de Rome 1002, de la naissance de J. C. 249. * Jules Capitolin, en la vie des Gordiens. Aurelius Victor, *in Philip.* Eusebe, *l.* 6, *c.* 31. Cassiod. *in chron.* Tillemont, *hist. des empereurs*, *tome III.* Echard, *histoire romaine*, *tome VI*, *de la traduct. françoise.* Joséphe Scaliger sur Eusebe. David le Clerc, *in quæstionibus sacris.*

Empereur d'Allemagne.

PHILIPPE, duc de Souabe, empereur, fils de FREDERIC *Barberousse*, & frere de *Henri VI*, fut élu après la mort de celui-ci, dans le temps que quelques électeurs donnerent leur voix à Othon, duc de Saxe, en 1190. Cette division causa la guerre dans l'empire, & Philippe se vit accablé des censures de l'église par le pape Innocent III. Il se réconcilia avec ce pontife, & s'accorda avec Othon, auquel il donna sa fille en mariage. Malgré cette union, un jour que Philippe s'étoit fait ouvrir la veine à chaque bras à Bamberg, Othon de Witelspach, voyant qu'on laissoit entrer peu de monde dans sa chambre, s'y glissa, & le tua le 23 juin de l'an 1208. Philippe étoit un prince libéral, vaillant, prudent, & qui avoit beaucoup de piété. Son régne fut de 9 ans, 3 mois & 15 jours. On enterra son corps à Bamberg, d'où il fut transféré à Spire. Cet empereur avoit épousé *Irène*, sœur d'*Alexis*, empereur de Constantinople, & en eut quatre filles; *Cunegonde*, femme de *Venceslas*, I du nom, dit *le Borgne*, roi de Bohême; *Béatrix*, premiere femme de *S. Ferdinand*, III du nom, roi de Castille & de Léon, morte l'an 1234; *Marie*, alliée l'an 1207, à *Henri* II, dit *le Magnanime*, duc de Brabant; & autre *Béatrix*, mariée l'an 1211, à *Othon* de Saxe, IV du nom, empereur, morte quatre jours après ses nôces. L'impératrice Irène ayant appris la triste nouvelle de la mort de Philippe, accoucha avant terme, & mourut quelques jours après. Othon IV, dit *le Superbe*, lui succéda. *Cherchez* OTHON IV. * L'abbé d'Ursperg, *in chron.* Sieron. Nauclere, &c.

Rois de France.

PHILIPPE, I de ce nom, roi de France, né en 1053, étoit fils de HENRI, I du nom, qui l'avoit fait couronner à Reims, par l'archevêque Gervais de Bellesme, le 23 mai, fête de la Pentecôte, de l'an 1059. Après la mort de Henri, en 1060, Philippe, qui avoit été sacré à Reims depuis quelques mois, du vivant de son pere, régna sous la régence & la tutelle de Baudouin V, nommé de l'*Isle*, comte de Flandre, qui avoit épousé Adele ou Alix, sœur du roi Henri, & veuve de Richard II, duc de Normandie. Baudouin gouverna sagement l'état durant sa régence, qui fut de six ans, & eut grand soin de bien faire élever le jeune roi. Ce prince fit ses premieres armes contre les Gascons, qu'il vainquit en 1062. Mais dans la guerre qu'il fit à Robert *le Frison*, comte de Flandre, il fut défait près de Saint-Omer, au mois de février 1070 ou 1071. Depuis, il abandonna ses cousins pour faire la paix avec Robert. Sa jalousie contre Guillaume *le Conquerant*, qui s'étoit rendu maître de l'Angleterre, fut le commencement des guerres entre la France & l'Angleterre. Le roi, qui avoit répudié sa femme *Berthe*, fille de *Florent* I du nom, comte de Hollande, & qui l'avoit reléguée à Montreuil-sur-mer, où elle vécut longtemps & assez pauvrement, demanda ensuite *Emme*, fille de *Roger*, comte de Sicile. Elle fut amenée jusqu'aux côtes de Provence; & cependant il ne l'épousa pas: on n'en dit point la raison. Peut-être avoit-il fait quelque nouvelle inclination. En 1092, le 4 juin, il fit enlever de l'église de S. Martin de Tours, *Bertrade*, fille de *Simon* de Montfort, & mariée depuis trois ans à *Foulques*, surnommé *le Rechin*, comte d'Anjou, & l'épousa en face d'église. Ce fut l'évêque de Senlis qui en fit la cérémonie. Ce mariage illégitime brouilla ce prince avec les prélats de son royaume, & avec Urbain II, qui l'excommunia. Philippe fut absous à Paris en 1096, lorsqu'il quitta Bertrade; mais sa pénitence, toute sincere qu'elle parût, ne bannit pas de son cœur le malheureux penchant qui l'entraînoit. Il rappella Bertrade auprès de lui, du consentement de Foulques son mari, & fut excommunié une seconde fois le 18 novembre 1100, dans le concile de Poitiers. Mais ayant renoncé encore une seconde fois à cet adultere, il fut absous en 1104. Il y a de fortes présomptions, que depuis le pape accorda une dispense à Philippe pour épouser Bertrade. Leurs enfans n'ont point été réputés bâtards; & le bon accueil que Foulques fit au roi, qui mena Bertrade avec lui à Angers, n'en est pas une légere preuve. Depuis, Philippe prit peu de part aux entreprises que firent de son temps les princes chrétiens, qui se croiserent presque tous, & marcherent à la conquête de la Terre-Sainte, avec Godefroi de Bouillon. Il mourut à Melun le 29 juillet 1108, âgé de 56 ans, après avoir régné depuis son sacre 49 ans, 2 mois & 6 jours. Son corps fut porté dans l'abbaye de Fleuri, ou de S. Benoît-sur-Loire, où il avoit choisi sa sépulture. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Consultez* les lettres d'Yves de Chartres, les conciles de France, le continuateur d'Aimoin, Suger, Orderic Vitalis, le pere Anselme, &c. Fleuri, *histoire ecclésiast. liv.* 64 & 65. Daniel, *histoire de France.*

PHILIPPE II, roi de France, à qui ses belles actions ont fait donner le nom de *Conquérant* & d'*Auguste*, fut aussi surnommé *Dieu-donné*, à cause de sa naissance longtemps attendue. Il naquit le 22 août 1165, fut baptisé par Maurice, évêque de Paris, dans l'église de S. Michel, & fut sacré à Reims par le cardinal de Champagne, le jour de la Toussaints 1179, du vivant du roi Louis VII, dit *le Jeune*, son pere, qui ordonna dans cette occasion,

felon du Tillet, le rang que les ducs & pairs de France devoient tenir. Philippe commença son régne en 1180, sous la tutelle de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui étoit son parrein; fit la guerre aux seigneurs de Beaujeu & de Charenton, & au comte de Châlons, qui opprimoient les ecclésiastiques; & dissipa une puissante ligue, que les grands du royaume avoient faite contre lui. Ce prince consacra les prémices de son régne par le châtiment des impies, des libertins & des blasphémateurs, & par l'exil des comédiens & des farceurs; & chassa de son royaume les Juifs qui étoient, comme on disoit, la source de tous les crimes. Il eut ensuite avec le comte de Flandre un différend, qui fut heureusement terminé en 1184, par les soins de Guillaume de Champagne, cardinal & archevêque de Reims. Ce prélat étoit oncle maternel du roi. Philippe eut encore guerre avec Henri, roi d'Angleterre, auquel il enleva dans les années 1187, 1188 & 1189, les villes d'Issoudun, de Tours, du Mans, & d'autres places dans le Berri & ailleurs. Quelque-temps après, ayant su la perte de la ville de Jérusalem, il se croisa en 1190, & partit après la fête de S. Jean-Baptiste. Cette guerre fut mêlée de divers événemens. Philippe prit Acre, défit dix-sept mille Sarasins; & se trouvant extrêmement incommodé & peu satisfait de Richard roi d'Angleterre, il revint dans ses états, & arriva à Fontainebleau aux fêtes de Noël 1191. L'année suivante il obligea Baudouin VIII, comte de Flandre, de lui laisser le comté d'Artois, avec les hommages des comtés de Boulogne, de Guisnes & de Saint-Paul. Ensuite il tourna ses armes contre Richard, roi d'Angleterre, sur lequel il prit en 1192 le Vexin & Evreux; mais en 1193, il assiégea inutilement Rouen. Cette guerre, qui causa de grands maux à la France, fut enfin terminée par une trêve de cinq ans. En 1199, Philippe perdit les villes d'Aire & de Saint-Omer, & fit la paix avec Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, le 12 mai 1200. Mais en 1204, il prit la Normandie, & remit sous son obéissance les comtés d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou & de Berri. Avant cela le roi ayant répudié *Gelberge*, sœur de *Canut*, roi de Danemarck, pour épouser *Agnès* ou *Marie*, fille du duc de Moravie, avoit attiré sur lui les censures de l'église. Mais environ cinq ans après, c'est-à-dire, en 1201, il reprit *Gelberge*, & fut absous des censures. En 1207 il fit une trêve avec le même roi Jean, & dépouilla de ses terres Gui II, comte d'Auvergne, en 1212. L'année suivante il porta ses armes en Flandre, & y prit Ypres, Tournai, Cassel, Douai & Lille. Mais la plus remarquable de ses actions, est la célébre journée de Bouvines. L'empereur Othon IV, le comte de Flandre, & plusieurs confédérés avoient mis sur pied une armée de 150000 hommes. Le roi leur donna bataille, & la gagna un dimanche 27 juillet 1214. Ferrand, ou Ferdinand comte de Flandre, Renaud, comte de Boulogne, & trois autres comtes y furent faits prisonniers, avec vingt-deux seigneurs portant bannieres, le même jour que Louis gagna une autre bataille en Anjou, contre les Anglois. Le roi combattit très-courageusement à celle de Bouvines, entre Tournai & Lille, eut un cheval tué sous lui; & en mémoire d'un avantage si considérable, fonda l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire près de Senlis, & y mit des chanoines qu'il tira de la maison de saint Victor de Paris. Ensuite il fit passer son fils Louis en Angleterre, & employa le loisir que lui donnoit la paix, à embellir sa ville capitale. Il mourut à Mante sur Seine, le 25 juillet 1223, âgé de 59 ans, après avoir régné 42 ans, 9 mois & 29 jours. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. Philippe étoit bien fait de sa personne, il avoit seulement un œil à demi-offusqué d'un dragon; ce qui a donné lieu à Villani & à Bocace de l'appeller *borgne*. * Rigord, *en sa vie.* Guillaume le Breton, *Philipp.* Sainte-Marte, *généalogie de la maison de France.* Le P. Anselme, *&c.*

PHILIPPE III, roi de France, à qui son courage acquit le surnom de *Hardi*, étoit fils du roi S. LOUIS, qu'il avoit suivi en son voyage d'outre-mer, & après sa mort fut salué roi en Afrique en 1270. Peu après ayant battu les Sarasins, il vint en France, où il se fit sacrer à Reims le 30 août, par l'évêque de Soissons, le siége de Reims étant vacant. En même temps il recueillit la succession de son oncle Alfonse, comte de Poitiers & de Toulouse, & remit dans le devoir Raimond-Bernard III, comte de Foix. Il maintint les droits de Jeanne, héritiere de Navarre, que son fils épousa, & tâcha d'en faire de même en Castille, pour Alfonse de la Cerda fils de sa sœur Blanche; mais cette entreprise n'eut point de succès. Philippe épousa 1°. le 28 mai 1262, *Elizabeth* d'Aragon, fille puînée de *Jacques*, I du nom, roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Hongrie, morte le 23 janvier 1271, âgée de 24 ans: 2°. en 1274, *Marie*, fille de *Henri* III, duc de Brabant, qu'il épousa au mois d'août, & qu'il fit sacrer l'année suivante, dans la Sainte-Chapelle de Paris, le jour de S. Jean-Baptiste. Il voulut que l'archevêque de Reims fit la cérémonie, sans avoir égard au droit de celui de Sens, qui étoit le métropolitain, parceque, dit le roi, *ma chapelle est exempte de toute jurisdiction* Le mérite de cette princesse charma le roi, qui l'aimoit tendrement. Un favori insolent, nommé Pierre de la *Brosse*, chirurgien de profession, qui s'étoit élevé de la lie du peuple jusqu'à la familiarité du roi, voulut détruire un amour si légitime, par la supposition d'un crime énorme. Il accusa la reine d'avoir fait empoisonner *Louis*, fils aîné de Philippe; mais en ayant été soupçonné lui-même très-violemment, quoique la chose n'eût par été absolument avérée, il fut pendu en 1276. Pierre d'Aragon avoit tellement animé les habitans de Sicile contre les François, qu'ils les massacrerent tous le jour de Pâque l'an 1282, à l'heure de vêpres, & c'est ce qu'on appelle *les vêpres Siciliennes.* Philippe pour s'en venger, marcha en personne contre l'Aragonois, & prit Gironne. A son retour il mourut d'une fiévre maligne à Perpignan le 5 octobre 1285, la 16 année de son régne, & la 41[e] de son âge. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Consultez* l'histoire de ce roi, intitulée *Gesta Philippi, quem Audacem cognominant*: Mezerai, *hist. de France;* le pere Anselme, *&c.*

PHILIPPE IV, roi de France & de Navarre, surnommé *le Bel*, à cause de sa bonne mine, & *le Grand* par rapport à ses vertus, naquit à Fontainebleau en 1268, & succéda à son pere PHILIPPE III, en 1285. Ce prince étoit déja roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne*, fille & héritiere de *Henri I*, qu'il avoit épousée le 16 août 1284. Il fut sacré à Reims par Pierre Barbet archevêque de cette ville, le 16 janvier de l'année suivante, puis songea à faire rendre exactement la justice à ses sujets, & ordonna que le parlement seroit sédentaire à Paris. Edouard I, roi d'Angleterre, y fut cité pour rendre compte de quelques violences faites sur les côtes de Normandie; & sur le refus qu'il fit d'y comparoître, il fut privé de la Guienne, qui lui fut enlevée en 1293, par Raoul de Nesle connétable de France. Dans le même temps, Jean de Harcourt, & Matthieu de Montmorenci, qui commandoient l'armée navale de Philippe, pillerent Douvres; & eussent poussé plus loin, si l'intelligence qu'ils avoient en Angleterre n'eût manqué. L'Anglois pour se venger, se ligua avec l'empereur Adolfe, le duc de Bar, & le comte de Flandre. Le premier ne fit que de vaines menaces; l'autre attira les armes du roi sur son pays, qui en fut désolé; & le troisiéme vit rompre toutes ses mesures. Philippe ayant augmenté son armée des troupes de ses alliés, en donna la conduite à son frere Charles comte de Valois, à Robert comte d'Artois, & au connétable, qui remporterent de nouveaux avantages en Guienne, tuerent seize mille des ennemis, à la bataille de Furnes en 1297, & prirent Lille, Cassel, Courtrai, Douai & Gand. Gui II, comte de Flandre, qui avoit été prisonnier à Paris avec sa femme, fut pris une seconde fois en 1299; mais la mauvaise conduite de Jacques de Châtillon, comte de Saint-

Paul, causa à Bruges une sédition, qui souleva tout le pays. Pour la réprimer, le roi envoya une armée sous la conduite de Robert comte d'Artois, & du connétable. La jalousie des chefs causa la perte de cette armée à la bataille de Courtrai en 1302. L'élite de la noblesse du royaume y périt; mais après diverses tentatives, le roi défit entierement les mutins en diverses occasions; car il remporta de grands avantages au combat du Pont-à-Vendin, à la rencontre de Ravemberg, & contre Philippe comte de Chieti, gouverneur des états du comte Gui son pere, qui assiégeoit Ziriczée sur Jean d'Avêne, comte de Hainault & de Hollande. Le 18 août 1304, Philippe gagna la célebre bataille de Mons en Puelle, ou plus de vingt-cinq mille Flamans resterent sur la place. Ensuite il fit le traité d'Athies en 1305, avec le comte Robert, fils & successeur de Gui, mort en prison à Compiegne le 7 mars de la même année. Dans la suite, la nécessité des affaires obligea le roi de charger les ecclésiastiques, aussi-bien que ses autres sujets. Le pape Boniface VIII, gagné par les ennemis de la France, se servit de ce prétexte, & de quelques autres pour troubler l'état. Ce pontife se servant de Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, & de l'archidiacre de Narbonne, porta une injuste excommunication contre le roi, & s'avisa de donner la couronne de France à l'empereur Albert. Mais Benoît XI, son successeur, plus prudent & mieux intentioné, cassa tout ce que Boniface avoit fait contre Philippe: ce qui fut encore confirmé par Clément V, lequel de concert avec le roi abolit l'ordre des Templiers, au concile général de Vienne, en 1311. Le roi bâtit le palais près de la Sainte-Chapelle, & se servit pour ministre, d'Enguerrand de Marigni, qui fut très-puissant sous son régne. En 1310, il fit un traité de paix avec l'empereur Henri VII, & fit son testament à Maubuisson le 19 mai 1311. Il étoit tombé malade, soit de chagrin, ou de quelque indisposition naturelle, soit d'une chute de cheval, soit de quelqu'autre cause plus cachée & plus méchante, comme quelques historiens l'ont avancé. Il mourut à Fontainebleau, où il étoit né, le 30 octobre 1314, âgé de 48 ans, & dans la 29ᵉ année de son régne. Son corps fut enterré à Saint Denys, & son cœur au monastere de S. Louis de Poissi, qu'il avoit fondé, & qu'il avoit commencé de faire bâtir pour les religieuses de l'ordre de S. Dominique. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. On trouva en 1687, dans l'église de Poissi le cœur de ce prince, avec une épitaphe, qui marque qu'il en est le fondateur. On y a trouvé aussi le tombeau du prince *Robert* son fils, & ceux de quelques autres princes & princesses. Philippe *le Bel* aimoit les savans & les lettres, & avoit eu pour précepteur le célebre Gilles de Rome de la famille des Colonna, depuis archevêque de Bourges. C'est ce prélat que le roi engagea d'écrire le traité *De regimine principum*. Philippe commanda encore à Jean de Meun de travailler à la traduction de quelques ouvrages des anciens; & lui fit mettre en notre langue l'ouvrage de Boëce, de la consolation de la philosophie; Végece, de l'art militaire; & les épîtres de Pierre Abaillard & d'Heloïse. * *Voyez* le continuateur de Guillaume de Nangis; Du Pui, l'histoire des différends du roi Philippe *le Bel*, & du pape Boniface VIII, & celle de la condamnation des Templiers, du même auteur; Paul Emile; Robert Gaguin; Mézerai, *histoire de France*; le pere Anselme, &c.

PHILIPPE V, roi de France, surnommé *le Long*, à cause de sa grande taille, étoit fils puîné de PHILIPPE IV du nom, dit *le Bel*, & ne portoit que la qualité de comte de Poitou, lorsque par la mort de son frere Louis *Hutin*, il fut déclaré régent des deux royaumes de France & de Navarre, pendant la grossesse de la reine Clémence sa belle sœur. Mais après la mort d'un fils nommé Jean, dont elle accoucha, & qui ne vécut que huit jours, Philippe succéda à la couronne, en vertu de la loi Salique, quoique Charles de Valois & Eudes IV, duc de Bourgogne, fissent tous leurs efforts pour la lui enlever, & la donner à Jeanne, fille du roi Louis *Hutin*. Celle-ci se contenta du royaume de Navarre, qui tomboit en quenouille, & le porta depuis à Philippe comte d'Evreux. Robert de Courtenai, archevêque de Reims, sacra Philippe *le Long*, le 6 janvier 1316. Ce prince s'appliqua à gagner ceux qui s'étoient opposés à son avénement à la couronne. Il commença à trois diverses fois la guerre contre les Flamans, & traita toujours avec eux. Il renouvella l'alliance faite avec les Ecossois en 1318, chassa du royaume les Juifs convaincus de divers crimes, fit punir les ladres accusés d'actions infâmes, & auroit rendu son état florissant, si la mort n'eût prévenu ses bons desseins. Il mourut à Long-Champ d'une dysenterie jointe à une fiévre quarte, dont il avoit langui près de cinq mois, le 2 janvier 1321. Quelques-uns disent qu'il mourut à Fontainebleau, & d'autres à Paris. Il étoit âgé de 28 ans, & avoit régné 5 ans 1 mois & 14 jours. Son corps fut porté à Saint Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles aux Dominicains. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. La Croix du Maine remarque, après Nostradamus, que ce roi se plaisoit à composer des vers en provençal, & entretenoit divers poëtes de ce pays. * *Voyez* le continuateur de Guillaume de Nangis; Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France*; Mezerai, *histoire de France*; le pere Anselme, &c.

PHILIPPE VI, roi de France, dit *de Valois*, à cause de l'apanage de son pere, est aussi surnommé le *Bien Fortuné*, & le *Catholique*. Ce prince étoit fils de CHARLES de France, comte de Valois, d'Alençon, &c. & de *Marguerite* de Sicile sa premiere femme, petit-fils de PHILIPPE surnommé *le Hardi*, neveu de *Philippe* dit *le Bel*, & cousin germain des trois freres, *Louis Hutin*, *Philippe le Long*, & *Charles le Bel*. Il succéda à ce dernier, après avoir été régent du royaume pendant la grossesse de la reine Jeanne d'Evreux, qui ne mit au monde qu'une fille posthume. Ainsi, conformément aux loix fondamentales de l'état, on couronna Philippe de Valois, qui étoit le plus proche de la couronne. Edouard III, roi d'Angleterre le lui voulut disputer, comme fils d'Isabeau de France, fille de Philippe *le Bel*, & sœur des trois derniers rois, dont Philippe de Valois n'étoit que le cousin germain. Mais les états généraux du royaume en exclurent l'Anglois en vertu de la loi Salique, & maintinrent dans son droit Philippe, que Guillaume de Trie sacra à Reims le 29 mai, dimanche de la Trinité, l'an 1328. Il prit la protection de Louis comte de Flandre, contre ses sujets rebelles, qu'il défit à la célébre bataille de Mont-Cassel le 22 août de la même année, où il courut danger de sa personne. L'année suivante il maintint les priviléges de l'église gallicane contre l'autorité séculiere, & fut surnommé par le clergé *le vrai Catholique*. Il s'agissoit de la jurisdiction ecclésiastique; l'affaire fut plaidée pour le roi par Pierre Cugnieres son avocat général. Pierre Bertrand évêque d'Autun, puis cardinal, lui répondit avec beaucoup de force, & gagna sa cause. Avant cette célébre dispute qui se fit en la présence du roi, Edouard roi d'Angleterre lui avoit rendu hommage le 5 de juin. La cérémonie s'en fit à Amiens, où l'Anglois parut tête nue, ayant mis bas la couronne, l'épée & les éperons, en présence des rois de Navarre, de Majorque & de Bohême. Cette mortification lui parut si sensible qu'il résolut de s'en venger. En effet Philippe, qui avoit entrepris le voyage d'Outre-mer, se vit contraint de retourner de Marseille où il devoit s'embarquer, pour éluder les desseins d'Edouard qui s'étoit ligué avec Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, avec l'empereur & avec les Flamans soulevés contre la France par Jacques d'Artevelle brasseur de biere. (Ce Robert étoit arriere-petit-fils de Robert de France dit *le Bon* & *le Vaillant*, frere du roi S. Louis, petit-fils de Robert II, dit *le Bon* & *le Noble*, & fils de Philippe d'Artois seigneur de Conches, qui mourut avant son pere des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes en 1298. Mahaut sa sœur

mariée à Othon IV, comte de Bourgogne, obtint après la mort de Robert II, son pere, le comté d'Artois qui lui fut adjugé par divers arrêts, à l'exclusion de son neveu Robert II, parceque selon la coutume d'Artois la représentation n'a pas lieu en ligne directe.) Ce seigneur mécontent engagea l'Anglois à porter ses armes contre la France : ce qu'il fit en 1338. L'année suivante l'Anglois assiégea inutilement Cambrai ; mais il fut vainqueur en la bataille navale de l'Ecluse donnée le 23 juin 1340. Après que les François eurent brulé Hampton dans son pays, les choses furent calmes jusqu'en 1346. Le roi avoit pris le parti de Charles de Blois son neveu, & l'avoit reçu à l'hommage de la Bretagne que Jean de Montfort prétendoit. Celui-ci se retira vers Edouard, qui fit une descente en Normandie, par Caen, & remporta la victoire de Creci en Ponthieu, où parmi trente-deux mille morts de notre parti, on compta le roi de Bohême, le duc d'Alençon frere du roi, plusieurs autres princes, & plus de douze cens chevaliers : le roi même payant admirablement de sa personne, manqua d'y périr, & y reçut deux grandes blessures. L'Anglois enflé de ces victoires prit Calais, que sa nation a gardée 210 ans, jusqu'en 1558. Philippe répara prudemment ces disgraces. Il acquit le Roussillon & la ville de Montpellier de Jacques roi de Majorque. Il réunit à la couronne les comtés de Champagne & de Brie, & se fit donner le Dauphiné par Humbert dernier dauphin de Viennois, qui lui transporta cette province, à condition que les fils ainés de nos rois s'appelleroient dauphins, & qu'ils porteroient les armes de France écartelées avec celles de Dauphiné. Ce prince mourut à Nogent-le-Roi près de Chartres en Beauce, le 23 août 1350, âgé de cinquante-sept ans, le 23 de son régne. On l'a blâmé d'avoir introduit la gabelle & les impositions sur le sel, à quoi l'Anglois faisant allusion l'appelloit le roi de la loi *salique*. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Consultez* Jean Villani ; Froissard, *chron.* Mezerai, *histoire de France* ; Sainte-Marthe, *hist. généal. de France* ; le continuateur de Guillaume de Nangis ; le pere Anselme, &c. Le pere Matthieu Texte, Dominicain, a fort bien prouvé, ce semble, que la mort de Philippe VI est arrivée le vingt-troisiéme d'août. Entr'autres preuves il cite ces paroles du nécrologe du monastere royal de Poissy. *X calendas septemb. obiit illustrissimus rex Francorum Philippus, nepos primi fundatoris nostri qui ecclesiam nostram fecit dedicari, & indulgentiam ecclesiæ per papam Joannem XXII dupplicari.* A l'égard du temps du régne, le même pere montre aussi qu'il a été de vingt-deux ans quatre mois & vingt-un jours. On peut voir les preuves de l'un & de l'autre fait dans la dissertation du pere Texte, imprimée dans le *Mercure de France*, mois de mars 1746, pag. 97, & suivantes. On y trouve des réflexions qui paroissent fort justes sur l'autorité que doit avoir le témoignage de l'historien Froissard.

Rois d'Espagne et de Navarre.

PHILIPPE I, dit *le Bel*, roi d'Espagne, archiduc d'Autriche, duc de Brabant & de Lothier, &c. fils de MAXIMILIEN I, empereur, & de *Marie* de Bourgogne, naquit à Bruges le 23 juin 1478, & épousa le 21 octobre 1496, *Jeanne* reine d'Espagne, seconde fille & principale héritiere de *Ferdinand* V, roi d'Aragon, & d'*Isabelle* reine de Castille. Philippe étoit un prince doux & paisible. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, à Burgos le 25 septembre 1506. On dit que ce fut d'un mal subit contracté pour avoir bu de l'eau trop fraiche en jouant à la paume. *Voyez* sa postérité à l'article AUTRICHE. * Mariana ; *hist. d'Espagne.*

PHILIPPE II, roi d'Espagne, né le 21 mai 1527, étoit fils de l'empereur CHARLES-QUINT, & d'*Isabelle* de Portugal ; & n'étant encore que prince d'Espagne épousa en mars 1545, *Marie*, fille de *Jean* III, roi de Portugal, de laquelle il eut dom *Carlos*, dont la fin fut tragique. Après la mort de cette princesse arrivée le 12 juillet 1545, il se remaria le 25 juillet 1554, à *Marie* fille de *Henri* VIII, qui étoit héritiere d'Angleterre. Quelque temps après, l'empereur Charles-Quint fit en faveur de Philippe une abdication volontaire de ses états à Bruxelles en 1555 ; & après l'avoir créé grand-maître de l'ordre de la toison d'or, il lui mit la couronne sur la tête. On avoit fait alors une tréve pour cinq ans avec le roi Henri II. Elle fut rompue par Philippe, animé contre Henri II, parcequ'il prenoit les intérêts du pape Paul IV, contre les siens. Ce fut le véritable sujet, ou du moins le prétexte de cette guerre. Philippe fit une ligue avec l'Anglois, & envoya en Picardie quarante mille hommes qui défirent dix-huit mille François à la bataille de Saint-Quentin ou de S. Laurent, en 1557. Ce malheur fut réparé par la prise de Calais, de Thionville & de Dunkerque, & fut enfin suivi de la paix faite à Cateau-Cambresis en 1559. *Elizabeth* de France, fille de Henri II, avoit été promise au prince dom Carlos. Philippe qui avoit perdu sa femme le 17 novembre 1558, épousa lui-même cette princesse qui étoit jeune & belle, le 22 juin 1559. Son fils témoigna du ressentiment de cette supercherie ; & par l'amour qu'il conserva toujours pour cette reine, il contribua lui-même à sa propre mort. Car Philippe l'ayant fait arrêter, le fit mourir en prison le 18 janvier 1568. Quelque temps après, il fit, dit-on, empoisoner la reine, qui mourut le 3 octobre 1568. *Voyez* sa postérité à l'article d'AUTRICHE. Philippe fut obligé de soutenir une puissante guerre dans les Pays-Bas contre les provinces qui s'unirent, & qui formerent la république dite *les états des Provinces-Unies*. Ce prince se rendit maître, en 1580, du royaume de Portugal, & par le secours de ses galeres contribua beaucoup à la défaite des Turcs à Lépante. Les Maures, qui s'étoient révoltés en 1561, furent mis à la raison. On lui soumit le Pignon ou Pennon de Velés en Afrique, & en Asie les isles qui de son nom furent nommées *Philippines*. Depuis Philippe fit mettre en mer une armée de plus de quatre-vingts voiles. Cette armée, qu'on nommoit l'*invincible*, & qu'on envoyoit contre l'Angleterre, partit du port de Lisbonne le 29 mai 1588, & fut dissipée autant par la tempête que par l'adresse & le courage des Anglois. Cette perte que les historiens augmentent & diminuent à leur fantaisie, fut très-grande. Il est assuré qu'elle fut du moins de dix mille hommes & de soixante vaisseaux. Aussi toute l'Espagne en témoigna si ouvertement sa tristesse, qu'il fallut un édit du roi pour lui en faire cesser les démonstrations. Philippe apprit cette perte sans rien perdre, à ce qu'on dit, de sa gravité, & sans changer de visage. Il écrivoit quelques lettres, quand le courier entra dans sa chambre pour lui apprendre ces tristes nouvelles ; il répondit froidement qu'il n'avoit point cru son armée capable de vaincre la violence des vents & la fureur de la mer, mais qu'il remercioit Dieu de lui avoir donné assez de force & de pouvoir pour remettre en mer une aussi puissante armée ; & ensuite il reprit la plume, & se remit à écrire avec la même tranquillité qu'auparavant. Il favorisa puissamment en France le parti de la ligue. Aussi le roi Henri IV étant parvenu à la couronne, lui déclara, en 1595, la guerre qui finit en 1598, par la paix de Vervins. Philippe mourut à l'Escurial le 13 septembre de la même année, âgé de 71 ans & 4 mois. * De Thou & d'Avila, *hist.* Cabrera. Mariana. Turquet, *hist. d'Espagne.* Strada, *de bello Belg.* Brantôme, *vie d'Elizabeth*, *&c.* Greg. Leti, *vita di Philippo II.*

PHILIPPE III, roi d'Espagne, né à Madrid le 14 avril 1578, succéda à son pere PHILIPPE II. Il avoit été promis à *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, archiduc de Grats, & de *Marie* de Baviere ; ce mariage fut accompli en 1599, & le pape Clément VIII en fit lui-même les cérémonies à Ferrare, où cette princesse passa en venant en Espagne. Philippe se rendit maître de quelques places en Afrique, comme de Larache. Il réforma les officiers de la justice, chassa les Maures d'Espagne, & fit la paix dans les Pays-Bas, que sa sœur *Elizabeth-Claire-Eugénie* avoit eue en dot. Depuis il vécut en repos dans ses états. La guerre du Montferrat

commencée en 1615, & les desseins sur la Valteline furent le sujet d'une guerre, laquelle continua assez long-temps en Italie, quoiqu'elle eût été terminée en apparence. Le roi Philippe III mourut le dernier mars 1621, en la 43ᵉ année de son âge, & en la 23ᵉ de son régne. *Voyez* sa postérité à l'article AUTRICHE.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne, né le 8 avril 1605, fut roi après son pere; & après la mort de sa tante Elizabeth-Claire-Eugénie, arrivée en 1633, il rentra en la possession des états des Pays-Bas. La tréve avec les Provinces-Unies qui duroit toujours, fut rompue par des actes d'hostilité. En 1624, les Hollandois qui avoient envoyé deux armées dans les Indes, remporterent deux avantages considérables. Car l'une défit la flotte espagnole près de Lima, & l'autre prit la ville de S. Sauveur au Pérou, d'où Frédéric de Tolede chassa ensuite les Hollandois. Quoique Philippe eût affermi la paix du côté de la France, par une double alliance avec le roi Louis XIII, il ne laissa pas de fournir en secret de l'argent au duc de Rohan, & de favoriser les autres rebelles. Ainsi la bonne intelligence des deux couronnes commença de s'altérer, à quoi les affaires d'Italie ne contribuerent pas peu; de sorte que l'on vit peu après éclater une guerre ouverte en 1635. L'électeur de Trèves, que les Espagnols maltraitoient, parcequ'il s'étoit mis sous la protection de la France, en fut le sujet. La premiere action fut la bataille d'Avein dans le duché de Luxembourg, où les maréchaux de Châtillon & de Brezé défirent le prince Thomas de Savoye, général de l'armée d'Espagne, qui laissa six mille hommes sur la place. Cette guerre si longue & si fatale au repos de la chrétienté, fut depuis terminée par la paix des Pyrénées en 1659. Philippe IV, d'ailleurs assez estimé par sa prudence & par sa sagesse, fut peu heureux en tous ses projets. L'an 1640, les peuples de Catalogne tuerent à Barcelone leur gouverneur le jour même de la Fête-Dieu; & après la mort du duc de Cardone, ils secouerent le joug de la domination espagnole, & se donnerent aux François. La même année les Portugais ennuyés du même joug, se défirent de leur viceroi. Toutes les villes de leur état dans toutes les parties du monde, chasserent les Espagnols en même jour; & l'on mit sur le trône le duc de Bragance, légitime héritier de cet état, appellé *Jean* IV. La ville de Naples se révolta quelque temps après. Le roi d'Espagne eut bien de la peine à calmer tous ces désordres, & à soutenir la guerre en tant de lieux différens. Il mourut le 17 septembre 1665, âgé de 60 ans. *Voyez* sa postérité à l'article AUTRICHE. Le roi Philippe IV est auteur de la piéce dramatique intitulée *El conde de Essex*, le comte d'Essex, qui est citée dans la dissertation sur les tragédies espagnoles de D. Augustin de Montiano y Luyando. On a encore de lui d'autres piéces imprimées séparément, & sans nom d'auteur, lesquelles ont leur mérite.

PHILIPPE V, roi d'Espagne, duc d'Anjou, second fils de LOUIS, Dauphin de Viennois, & de *Marie-Anne*, &c. princesse de Baviere, naquit à Versailles le 19 novembre 1683, avec toutes les belles qualités qu'on peut souhaiter dans un grand prince. On remarqua en lui dès sa plus tendre jeunesse un heureux naturel, & un si grand penchant pour l'étude & pour la piété, que le feu duc de Beauvilliers qui eut l'honneur d'être son gouverneur, dit plusieurs fois qu'il n'avoit jamais trouvé occasion de le reprendre. Il fut appellé à la couronne d'Espagne par les droits de *Marie-Thérese* d'Autriche, son aieule, & par le testament de *Charles* II, dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, déclaré roi à Versailles le 16 novembre 1700, par le roi de France LOUIS XIV, son aïeul, & proclamé à Madrid le 24 du même mois. En février 1701, il fut reçu dans ses états avec les acclamations universelles de tous ses sujets, après avoir été conduit jusqu'aux frontieres par les ducs de Bourgogne & de Berri, ses freres. Le 14 avril il fit son entrée publique dans Madrid, avec une magnificence extraordinaire de la part des Espagnols. Le 5 mai il reçut le grand collier de la toison d'or de la main du duc de Monteleon, comme le plus ancien chevalier de cet ordre. Le 8 il fit dans l'église de saint Jerôme de *Buen Retiro* entre les mains du cardinal Porto-Carrero, le serment que les rois d'Espagne ont accoutumé de faire, par lequel ils promettent de maintenir la foi catholique, les loix & les priviléges de la nation, & reçut en même temps celui des grands & des députés des villes au nom de tous les peuples. A peine fut-il assis sur son trône, qu'il mérita l'admiration & les applaudissemens de tous ses sujets par sa piété, par sa douceur, & par son application infatigable aux affaires du gouvernement. Quoique son droit sur la couronne d'Espagne fût incontestable, & qu'il eût été reconnu pour tel par le pape, par l'Angleterre, par le roi de Portugal, par les princes du Nord, par les républiques de Hollande & de Venise, & par tous les princes d'Italie, la maison d'Autriche, jalouse de la prospérité de la France, mit toute sa politique en usage pour former une ligue avec l'Angleterre, la Hollande & tous les princes de l'empire, à la réserve des électeurs de Cologne & de Baviere, afin de le détrôner: ce qui le mit dans l'obligation de se liguer avec la France, le Portugal, & avec les ducs de Savoye & de Mantoue. Le 5 septembre il partit de Madrid pour aller prendre possession du royaume d'Aragon, & tenir les états de Catalogne à Barcelone. En avril 1702, il s'embarqua à Barcelone, pour aller rétablir les affaires du royaume de Naples, qu'une sédition suscitée par les brigues secretes de l'empereur avoit altérées, d'où il alla à Milan pour prendre possession de ce duché, & pour se mettre à la tête de son armée & de celle de France, commandée par le duc de Vendôme. Le 10 juillet il gagna la bataille de *Santa-Vittoria* sur l'armée impériale, commandée par le prince Eugène de Savoye, & le 15 août celle de *Luzzara*, qui fut suivie de la prise des places de Luzzara & de Guastalla. Comme il n'arriva dans la mêlée que sur la fin de celle de *Santa-Vittoria*, il n'eut pas toute l'occasion qu'il souhaitoit de faire briller son courage; mais dans celle de *Luzzara*, il se trouva dans tous les endroits les plus périlleux, & donna partout des marques éclatantes d'une valeur intrépide, s'exposant au feu de la mousqueterie & du canon; & on remarqua qu'il passa 48 heures sans se deshabiller, sans dormir & presque sans manger. Le gain de ces deux batailles justifierent pleinement l'idée avantageuse qu'on avoit conçue de lui, & firent comprendre à l'empereur, qu'il avoit besoin de fortifier sa ligue pour résister à un prince si vigoureux: c'est pourquoi il fit tous ses efforts pour attirer dans son parti le roi de Portugal & le duc de Savoye. Dès que ce monarque eut appris que ces deux princes s'étoient détachés de l'alliance que le roi son aïeul & lui avoient faite avec eux, & que le roi de Portugal avoit donné retraite dans ses états à l'archiduc, il lui déclara la guerre en 1704; & s'étant mis à la tête de ses troupes, entra dans le Portugal, où il prit diverses places, les unes l'épée à la main, & les autres à discrétion. Mais dans le temps de ses conquêtes, les ennemis surprirent Gibraltar, qu'on attaqua l'année suivante, mais qu'on ne put reprendre à cause de divers accidens qui survinrent pendant le siége. Le prince de Hesse-Darmstad, qui avoit été viceroi de Catalogne sous le regne de Charles II, y ayant entretenu des intelligences secretes, se présenta devant Barcelone au mois de septembre 1705, & en forma le siége à la faveur des rebelles. Dom-Francisco de Velasco, viceroi & capitaine général de la province, défendit la place avec beaucoup de valeur & de résistance; mais se voyant trahi par les habitans, & manquant de secours, il capitula pour sauver la garnison qui fut conduite à Alicante. La prise de cette place fut bientôt suivie de celles de Lérida & de Girone, & de presque toute la Catalogne. Le roi crut que sa présence rameneroit ces peuples à leur devoir; ainsi il partit de Madrid au mois de mars 1706, & fut se mettre à la tête de son armée & de celle de France, commandée par le maréchal de Tessé; & secondé d'une flotte françoise sous les ordres du comte de Toulouse,

grand amiral, il entreprit le siége de Barcelone, où l'archiduc Charles s'étoit renfermé. La tranchée fut ouverte le 5 avril; mais différens contre-temps ayant retardé les travaux, l'armée navale des alliés beaucoup plus forte que celle de France, s'avança; ainsi celle-ci reprit la route de Toulon, & la ville ayant été rafraîchie, le roi fut contraint de lever le siége le 12 mai, quoiqu'il fût maître de Montjoui. Ce fâcheux succès causa la défection presque entiere des royaumes de Valence & d'Aragon; & d'un autre côté la perte de la bataille de Ramillies en Flandre, entraîna celle de la plus considérable partie des Pays-Bas Espagnols. Le roi supérieur pourtant à ces tristes événemens, n'hésita pas à prendre son parti, & traversant diligemment le Roussillon & le Languedoc, il vola en Espagne, & parut à Madrid le 16 juin. Il est vrai qu'il fut obligé d'en sortir peu après aussi-bien que la reine son épouse, il se retira à Burgos avec les conseils: & les Portugais qui s'étoient avancés à grandes journées entrerent dans Madrid, & l'on y proclama l'archiduc le 25 juin: mais leur séjour y fut très-court. La fidélité des Castillans éclata dans cette rencontre; tous prirent les armes, ou fournirent des sommes considérables pour seconder leur souverain; & les secours de France étant arrivés, ce monarque se mit à la tête de ses généreux sujets & des troupes auxiliaires, & marcha au-devant de l'archiduc, qui s'étoit avancé jusqu'à Guadalaxara, à huit lieues de Madrid. L'archiduc ne voulant pas s'exposer au risque d'une bataille, retourna se renfermer dans Barcelone: ainsi le roi n'ayant plus d'ennemis en campagne, mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement; & ayant fait revenir la reine dans Madrid, il songea aux moyens d'ouvrir de bonne heure la campagne de 1707.

Cette année fut très-glorieuse. Dès l'ouverture de la campagne le duc de Berwick, maréchal de France, qui commandoit les troupes espagnoles & françoises, défit entiérement le 25 avril à Almanza sur les frontieres de Valence, l'armée de l'archiduc, composée de 29000 hommes de troupes angloises, hollandoises & portugaises, les premieres & secondes commandées par milord Gallowai, qui y fut blessé de deux coups; & les troisiémes par le comte de las Minas. Les ennemis laisserent sur le champ de bataille cinq à six mille morts, toute leur artillerie, qui étoit de 23 piéces de campagne, & presque tous leurs bagages: les prisonniers faits en cette occasion & les jours suivans, se monterent à 12000 hommes, outre 7 à 800 officiers. Philippe, petit fils de France, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, que ce monarque envoya au secours du roi d'Espagne, son petit fils, arriva à la tête de l'armée deux jours après la bataille, dont le fruit fut la réduction de l'Aragon & de la Valence, à l'exception de la forteresse de Dénia, des villes d'Alicante & de Xativa, & de quelques autres endroits de difficile accès. Les capitales de ces deux royaumes se racheterent de la peine que méritoit leur rebellion, par des sommes considérables. Enfin après plusieurs prises de divers postes, le duc d'Orléans secondé du maréchal duc de Berwick, fit mettre le siége devant Lérida, où commandoit le prince Henri de Hesse-Darmstad: la ville fut prise d'assaut le 13 octobre, & la capitulation du château fut signée le 12 novembre. D'un autre côté la ville de Carthagène, capitale de Murcie, fut forcée de rentrer sous l'obéissance de son roi, & le duc d'Offone enleva aux Portugais Serpa, Moura, Alcantara; & au mois d'octobre le marquis de Bai reprit sur eux par assaut Ciudad-Rodrigo, dont ils s'étoient rendus maîtres par capitulation au mois de mai de l'année précédente, & 2500 hommes de leurs troupes y furent faits prisonniers de guerre. Le chevalier d'Asfeld emporta aussi l'épée à la main Xativa dans le royaume de Valence, dont le château se rendit peu après par composition: la place fut brulée & démolie, à l'exception des églises & de 150 maisons, dont les propriétaires avoient été maltraités par les rebelles. On y éleva une pyramide, sur laquelle on grava en latin & en espagnol les mots suivans: *Il y avoit autrefois ici une fameuse ville nommée* Xativa, *qui en 1707 fut rasée, en punition de ce qu'elle fut rebelle & traître à son roi & à sa patrie.* Alcira, au même royaume, fut aussi pris par capitulation.

La joie de tant de glorieux événemens fut tempérée par la perte du royaume de Naples, qui sans coup férir, reçut les troupes allemandes dans son sein; affaire qui avoit été ménagée adroitement par le cardinal Grimani. Le duc d'Escalonne, qui en étoit viceroi, se jetta dans Gayette pour s'y défendre; mais la place ayant été emportée d'assaut sans effusion de sang, par la trahison d'un régiment Catalan, il resta prisonnier de guerre avec quelques seigneurs Napolitains, fidéles à leur souverain. Cette perte de Naples avoit été précédée par celle du Milanez, qui fut la suite de la levée du siége de Turin en 1706.

Ces mauvais succès furent compensés par la naissance du prince des Asturies, arrivée le 25 août 1707, jour que l'on célébre la fête de S. Louis, dont le nom lui fut donné: événement qui remplit de joie tous les fidéles Espagnols, qui le 8 avril 1709, reconnurent ce prince héritier présomptif de la monarchie d'Espagne; les états du royaume ayant été assemblés, lui jurerent fidélité, & lui rendirent hommage. Ce fut en conséquence de cette naissance, que le roi voulut bien permettre aux Valenciens de rebâtir à leurs dépens Xativa, en considération de ceux d'entre les habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en signalant leur fidélité à leur prince, & l'on en changea le nom en celui de Ciudad de Jean Philippe.

Le duc d'Orléans commandant toujours l'armée d'Espagne en Catalogne, força la ville de Tortose à se rendre le 11 juillet 1708. Le château d'Alicante se rendit le 18 avril 1709; & le 7 mai suivant le marquis de Bai, général de l'armée d'Espagne en Estremadure, se signala par la victoire qu'il remporta près de la Gudina, petite riviere aux environs de Campo-Major & près d'Atalaya-del-Rei, sur l'armée portugaise, fortifiée des troupes angloises & hollandoises, & supérieure à la sienne de treize bataillons. Les vaincus perdirent 2000 hommes restés sur le champ de bataille, & eurent presque autant de blessés: on leur prit toute leur artillerie, 27 pontons, plusieurs drapeaux ou étendards & tous leurs équipages: les vainqueurs en furent quittes pour environ 300 hommes tués ou blessés. En Catalogne l'armée du roi commandée par M. de Bezons, maréchal de France, ne put rien faire; elle eut même le chagrin de perdre Balaguier, dont le général Stharemberg s'empara. Sur cette nouvelle, le roi partit aussitôt pour s'aller mettre en ce pays-là à la tête de ses troupes; mais le général ennemi étoit trop bien campé pour le pouvoir débusquer, & l'on entra en quartiers d'hiver. Le roi de France de son côté rappella toutes les troupes qu'il avoit en Espagne, en ayant besoin dans son royaume; & l'on s'appliqua utilement à réparer cette perte par de nouvelles levées espagnoles.

L'année 1710 fut des plus extraordinaires pour ce prince par les divers événemens qu'il essuya. Le marquis de Bai qui commandoit dans l'Estremadure, après avoir vécu quelque temps aux dépens des Portugais, leur enleva par escalade au commencement de juillet, & sans perte que d'un seul grenadier, la ville de Miranda-de-Duero, où il trouva quantité de munitions & de vivres, & vingt piéces de canons dont il y en avoit seize de bronze: les Portugais la reprirent l'année suivante par l'infidélité d'un officier.

Le roi de son côté alla se mettre à la tête de son armée de Catalogne. Là, après avoir essayé de harceler ses ennemis campés sous Balaguier, & de leur couper les vivres par la prise de divers postes importans pour eux, il apprit que le comte de Staremberg, leur général, avoit été renforcé par des troupes angloises & hollandoises venues par mer, & d'autres qu'il avoit retirées du Lampourdan. Sa majesté catholique résolut de repasser la Segre du côté de Lérida, pour occuper le pays de Ribagorce, d'où ses ennemis tiroient des vivres. Eux de leur

chiel passoient cette même riviere à Balaguier, & s'emparoient d'un passage sur la Noguera, & des hauteurs d'Almenara. Cela produisit le 27 juillet un choc de cavalerie entre les détachemens des deux armées, qui ne commença qu'à sept heures du soir. Le roi courut au bruit, & rallia sa cavalerie qui avoit été un peu mise en désordre, pendant que son infanterie tenoit bon contre les escadrons ennemis : le choc finit à dix heures, que chacun se retira de son côté, & les Espagnols à Lérida : leur perte fut d'environ cinq cens hommes, tant tués que blessés ou prisonniers ; le duc de Sastago fut du nombre des premiers. On publia celle des ennemis plus considérable ; ils perdirent mitord Rochefort, l'un de leurs lieutenans généraux, & François, comte de Nassau : le général Stanhope, Anglois, & le lieutenant général Carpenter, y furent aussi blessés légèrement. Ils s'attribuerent l'honneur de cette affaire ; mais ils exagérerent la perte des Espagnols, & diminuerent la leur. Cette action fut suivie d'une autre à Penalva ; on la dit dans le temps avantageuse au roi Philippe : ce ne fut pourtant rien, & sa majesté catholique n'ayant que sa cavalerie qui dépérissoit, fut obligée de se retirer. L'archiduc & le comte de Staremberg la suivirent jusqu'auprès de Saragosse, où le 20 août ce monarque perdit une bataille : d'abord on crut que la victoire se déclaroit en sa faveur (il n'étoit pourtant pas à la tête de ses troupes, une incommodité l'ayant empêché de s'y trouver) mais sa gauche ayant été rompue, elle tomba sur le corps de bataille, qui fut mis en désordre ; les troupes Espagnoles se croyant perdues, se dispersèrent ; ainsi le champ de bataille resta aux Autrichiens, avec seize pièces de canon. La perte ne fut pourtant que de trois à quatre mille hommes, tant tués que blessés, & de quatorze cens prisonniers ; le duc d'Havré avoit été tué dès le commencement de l'action ; l'épouvante fut terrible. Le roi se retira à Madrid, & les vainqueurs l'y suivirent ; ainsi ce prince obligé de quitter cette place, s'en alla à Burgos avec la reine son épouse & son fils, d'où il les envoya à Vittoria. Tous les grands le suivirent, & marquerent en cette occasion une fidélité inviolable ; ils écrivirent même en corps au roi de France, pour lui demander du secours.

L'archiduc arriva à Madrid ; mais il fut étonné de trouver dans les peuples autant de fidélité pour leur souverain légitime, que dans les grands. Ce prince vilhaviciosa avoit déja perdu presque tous les prisonniers, Louvignies, gouverneur de Lérida, lui en ayant enlevé plus de sept cens, & les autres que la nécessité avoit obligés de prendre parti dans les troupes, ayant déserté pour rejoindre l'armée espagnole, que l'on avoit recueillie, & à la tête de laquelle le roi alla se mettre, secondé du duc de Vendôme, que son aïeul lui avoit envoyé. Enfin après deux mois, l'archiduc, quoique maître de Madrid & de Tolède, voyant qu'il ne pouvoit gagner les cœurs de ces fidèles Castillans, abandonna Madrid & Tolède, où en partant on brûla le château des rois d'Espagne, que Charles-Quint avoit autrefois fait bâtir, avec des dépenses immenses, & s'en retourna vite en Catalogne.

Philippe V rentra dans Madrid le 3 décembre, & il y fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Il en partit le 6 du même mois, afin de poursuivre les ennemis que le comte de Staremberg ramenoit en Catalogne. Le 9 suivant il emporta d'assaut la ville de Brihuega, où s'étoient jettés les Anglois, ayant à leur tête le général Stanhope. La défense fut vigoureuse & opiniâtre de leur part ; on combattit de rue en rue ; mais enfin on les força de se rendre prisonniers de guerre au nombre de quatre mille fantassins, & mille cavaliers, leur général, deux lieutenans généraux, & trois maréchaux de camp, avec vingt-cinq drapeaux ou étendards.

Le comte de Staremberg, sur l'avis qu'il eut que son arriere-garde étoit attaquée dans Brihuega, rebroussa chemin pour la venir secourir, & le roi s'avança au devant de lui. Les deux armées se rencontrerent le 10 décembre ; & après un combat fort opiniâtre, dans lequel la victoire balança beaucoup, elle se déclara enfin pour Philippe V, qui étoit secondé par le duc de Vendôme. Le champ de bataille lui resta avec vingt pièces de canon, deux mortiers, toutes les munitions, bagages, &c. Les ennemis laisserent près de quatre mille hommes tués sur la place. Dom Joseph Vallejo poursuivit les fuyards, & leur prit le 11 & le 12 environ 3000 hommes ; ensorte que depuis le 9 décembre jusqu'au 12, on leur fit prisonniers onze mille hommes de pied, & plus de trois cavaliers : de ce nombre environ 3000 prirent parti dans les troupes du roi. Ainsi de cette armée triomphante, composée de plus de 20000 hommes qui avoient pillé la moitié de l'Espagne, à peine s'en sauva-t-il 4000. Le comte de Staremberg laissa encore dix pièces de canon dans Saragosse en l'abandonnant, & arriva à Barcelone le 14 janvier 1711, où l'archiduc étoit entré le 15 décembre précédent. L'armée des Espagnols fut enrichie des dépouilles des ennemis, auxquels on prit la caisse militaire, garnie de 30000 pistoles, un nombre extraordinaire de chevaux, 1000 bêtes de charge, près de cent galeres, ou chariots chargés de butin, & plus de 15000, tant fusils que pistolets qu'on ramassa. Cette victoire coûta environ 3500 hommes tant tués que blessés, & 400 officiers, parmi lesquels on regretta dom Pedro Ronquillo, le comte de Rupelmonde, maréchaux de camp, le marquis de Mauroy, & N. Marquis de Sainte-Aldegonde. La valeur que dom Joseph Vallejo avoit marquée dans la poursuite des fuyards, fut récompensée par le titre de comte de Brihuega.

L'année 1711 commença encore très-heureusement par la prise de Girone, emportée d'assaut le 25 janvier par le duc de Noailles, général des deux couronnes, à la tête des troupes françoises. Celles de l'archiduc étonnées de cette bravoure, voyant une partie de la ville prise, capitulerent & promirent de se retirer à l'autre partie de la ville qui leur restoit, & de rendre les forts le 31 du même mois, s'ils n'étoient secourus, & ils furent pris. Le roi étoit alors à Saragosse, où il avoit fait venir la reine & le prince des Asturies, & où il faisoit rafraîchir ses troupes. Ce monarque donnoit tous ses soins pour avoir les provisions nécessaires, & commencer la campagne ; mais son pays avoit été trop ruiné pour les trouver de bonne heure, ainsi l'on ne put partir qu'après les grosses chaleurs. Le roi de France, son aïeul, lui avoit envoyé de Roussillon un détachement considérable d'infanterie, qui passa par Urgel dans des chemins de montagnes presque impraticables : la cavalerie prit par la grande route de France & d'Espagne.

Le duc de Vendôme ayant pris le commandement de toutes les troupes espagnoles & françoises, s'avança en Catalogne, où il entra dans le mois de septembre : il trouva Balaguier abandonné des ennemis ; & de-là il fit un détachement sous les ordres du marquis d'Arpajon, maréchal de camp François, qui força les châteaux d'Arens, de Venasque, & de Castel-Léon à se rendre : c'étoient des postes de grande importance, & dont les garnisons furent faites prisonnieres de guerre. Le duc de Vendôme poussa jusqu'à Calaf, où il établit son quartier général. Le comte de Staremberg, qui avoit reçu des secours considérables par mer, se posta à Prats-del-Rey : un ravin des plus profonds & inaccessible, le long duquel couloit une petite riviere, séparoit seul les deux armées. On canona long-temps les ennemis avec une perte considérable pour eux, avant qu'ils pussent répondre faute de canon ; & quand ils en eurent reçu, il fit moins d'effet sur l'armée d'Espagne, par l'avantage de la situation où elle étoit. Les deux armées resterent ainsi vis-à-vis l'une de l'autre pendant plus de trois mois, souffrant toutes deux faute de provisions ; mais celle de l'archiduc bien plus considérablement, ce qui y produisit une grande désertion. Au mois de novembre le duc de Vendôme fit un détachement sous les ordres du comte de Muret, lieutenant général des ar-

mées de France, pour faire le siége de Cardonne. Il fut six semaines devant cette place ; mais le défaut de provisions & de munitions, qu'on ne put lui fournir dans une saison si avancée, & par des chemins des plus difficiles, l'obligea enfin de se retirer la nuit du 22 au 23 décembre, outre que les ennemis y avoient jetté du secours le 22. Il ne put emmener son canon faute de mulets & de chevaux, & il le laissa après l'avoir encloué. Cet événement obligea le duc de Vendôme à prendre la résolution de séparer son armée, qui souffroit beaucoup. Le comte de Stharemberg en fit autant de la sienne, qui en avoit encore plus de besoin. La retraite se fit sans coup férir ; & l'on mit des troupes espagnoles en quartiers dans tous les endroits de la Catalogne, que l'on avoit pris. Ainsi finit cette campagne, qui sans aucune action, fut une des plus rudes pour les deux partis. Le roi d'Espagne avoit quitté Saragosse en octobre, & étoit arrivé en novembre à Madrid avec des acclamations inexprimables.

L'année 1712 ne fournit aucun événement considérable en Catalogne ; chacun des deux partis opposés se tint sur la défensive : il n'y eut que la ville de Girone qui fut bloquée pendant huit mois, & dégagée au commencement de 1713 par l'armée de France, sous les ordres du maréchal de Berwick, *ainsi qu'il est dit à l'article de* LOUIS XIV. En Portugal le marquis de Bai assiégea Campo-Major ; mais il fut obligé de se retirer le 27 octobre ; & le 15 novembre la suspension d'armes avec le roi de Portugal ayant été signée à Utrecht, les troupes que ce prince avoit en Catalogne, quitterent l'armée du comte de Stharemberg, & se retirerent chez elles, en passant au travers de l'Espagne. Celles des Anglois s'étoient retirées par mer de la même province, en conséquence de la même suspension d'armes, signée avec la reine Anne au mois de juillet précédent. Le 5 novembre 1712, le roi d'Espagne renonça solemnellement en présence de *las Cortes* assemblés à Madrid, à tous les droits que lui & sa postérité pouroient jamais avoir sur la couronne de France.

L'année 1713 fit espérer la paix par les conférences qui se tenoient à Utrecht, entre la France & toutes les puissances ennemies : le premier fruit de cette assemblée fut une neutralité pour toute l'Italie, & sur toute la Méditerranée ; un traité par lequel fut conclue l'évacuation de toute la Catalogne, par les troupes autrichiennes, & celles des alliés de cette maison : ensuite les traités de paix du roi de France avec l'Angleterre, la Hollande, & autres puissances, & avec le duc de Savoye. Dans celui-ci le roi Louis XIV stipula par ses plénipotentiaires au nom du roi d'Espagne, son petit-fils, que ce duc seroit admis à la succession de la monarchie espagnole, au défaut de la postérité masculine de sa majesté catholique, & la cession faite par le roi Philippe V, du royaume de Sicile au duc de Savoye, son beau-pere, & de ses enfans mâles : ce qui fut ratifié à Madrid. Après quoi le duc d'Ossonne & le marquis de Monteleon, ambassadeurs plénipotentiaires du roi d'Espagne, se rendirent à Utrecht, pour y traiter de la paix avec les autres puissances.

Cependant les troupes allemandes évacuerent la Catalogne dans le mois de juillet, & livrerent aux troupes espagnoles la ville de Taragone, & quelques autres places dans cette province. Il étoit stipulé qu'ils leur livreroient aussi Barcelone & Cardonne ; mais le gouverneur de cette derniere place ne voulut point obéir, & les habitans de Barcelone refuserent d'ouvrir leurs portes, à moins qu'au préalable, le roi ne leur eût confirmé tous leurs priviléges dont ils s'étoient rendus indignes par leur trahison, leur attachement outré pour l'archiduc, & la maniere dont ils avoient parlé de leur monarque légitime, au mépris du serment qu'ils lui avoient fait en 1701, lorsqu'à son avénement à la couronne, il avoit été tenir les états de la province dans leur ville, où il leur avoit accordé de nouvelles graces. Ils en vinrent jusqu'à déclarer la guerre à leur souverain, qu'ils ne qualifierent que duc d'Anjou, & à la France, par une proclamation solemnelle qu'ils firent faire dans toutes les places de Barcelone, menaçant tous ceux de la province de punition exemplaire, s'ils ne s'unissoient à eux pour la défense de la liberté de leur patrie, & érigerent differens conseils & tribunaux pour l'administration de toutes les affaires, comme s'ils eussent été des républicains reconnus de toute la terre, libres & souverains : les Majorquins s'unirent à eux. Le roi indigné de cette audace, & du mépris qu'ils faisoient de l'amnistie qu'il leur avoit offerte, & qui avoit été publiée dans toute la Catalogne, envoya une armée sous les ordres du duc de Popoli, qu'il avoit nommé capitaine général de cette province. Ce général bloqua la place à la fin du mois d'août ; mais ils firent sortir de leurs troupes sous la conduite du nommé Nebot, déserteur du service de sa majesté catholique ; & il ravagea pendant deux mois plusieurs endroits de la province, quoique poursuivi vivement par les troupes espagnoles d'un côté, & de l'autre par les troupes françoises, qui étoient dans le Lampourdan, sous les ordres du comte de Fienne, lieutenant général. Enfin le traitre Nebot, après avoir reçu divers échecs, fut obligé de rentrer dans Barcelone, où les chefs du parti, mécontens de son expédition, le mirent en prison.

Les négociations qui se continuerent à Utrecht, produisirent enfin un traité de paix, qui y fut signé le 13 juillet 1713, avec l'Angleterre, le Portugal & la Savoye, & avec la république de Hollande, le 26 juin 1714, & assurerent au roi la possession de ses états. La prise de la ville de Barcelone à discrétion par le maréchal de Berwick, le 12 septembre de la même année, & la réduction de l'isle de Majorque, par le chevalier d'Asfeld, le 3 juillet 1715, acheverent de le rendre maître de tout le royaume.

Ce monarque ayant pris la résolution d'abandonner le gouvernement de ses royaumes, & de les remettre à Louis, prince des Asturies, son fils, fit informer le 15 janvier 1724, des motifs de cette résolution, le conseil & les tribunaux, par un décret qu'il y envoya, conçu en ces termes : *Ayant depuis quatre ans fait de sérieuses & mures réflexions sur les miseres de cette vie, en me rappellant les infirmités, les guerres, & les troubles qu'il a plu à Dieu de me faire éprouver dans les vingt-trois années de mon régne : considérant aussi que mon fils aîné, prince juré d'Espagne, se trouve dans un âge suffisant, déja marié, & avec la capacité, le jugement & les qualités propres pour régir & gouverner avec succès & justice cette monarchie, j'ai résolu d'en abandonner absolument la jouissance & la conduite, y renonçant & à tous les états, royaumes & seigneuries qui la composent, en faveur dudit prince dom Louis, mon fils aîné, & de me mettre avec la reine, en qui j'ai trouvé une prompte disposition & volonté à m'accompagner avec plaisir dans ce palais, & lieu de S. Ildefonse, pour servir Dieu, débarassé d'autres soins, penser à la mort, & travailler à mon salut. J'en fais part au conseil, afin qu'il s'en tienne pour instruit, qu'il en donne avis aux personnes qu'il conviendra, & que cette résolution parvienne à la connoissance de tous. Au palais de S. Ildefonse, le 15 janvier 1724.* Aussitôt que ce prince eut signé ce décret, il chargea le marquis Grimaldo, secrétaire d'état, d'aller à l'Escurial faire part de sa résolution au prince des Asturies, qui fit appeller les infans & les grands du royaume, qui se trouvoient à sa cour, pour signer en leur présence l'acte d'acceptation de la couronne & du gouvernement, & se rendit le 16 à S. Ildefonse.

Le roi parut fort sensible à l'empressement avec lequel les grands officiers & plusieurs personnes lui avoient demandé la grace de rester auprès de lui ; mais malgré leurs instances, sa majesté ne retint auprès de sa personne, que le marquis Grimaldo, en qualité de surintendant ; le marquis de Valouse en qualité de chef de ses écuries ; le pere Bermudes son confesseur, & un petit nombre de personnes pour son service. La reine ne garda auprès

auprès d'elle, que la princesse douairiere de Robecq, la marquise de las Nieves, & quelques femmes pour la servir. Sa majesté en remettant la couronne au prince des Asturies, se réserva une pension de cent mille pistoles, & en assigna à chacun des infans & infantes; & en même temps voulant procurer quelque soulagement à ses peuples, sa majesté ordonna une diminution de quelques impositions qu'on levoit sur eux. Mais la mort inopinée du roi Louis I, son fils, arrivée la nuit du 30 au 31 août 1724, l'obligea, pour satisfaire aux instantes prieres de ses sujets, de reprendre le gouvernement de ses états. Il est mort à Madrid le 12 juillet 1746. *Pour ses alliances & sa postérité, voyez* FRANCE.

PHILIPPE III du nom, roi de Navarre, dit *le Bon & le Sage*, fils de LOUIS de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, & petit-fils du roi PHILIPPE III du nom, dit *le Hardi*, fut comte d'Évreux, d'Angoulême & de Longueville, puis roi de Navarre par son mariage avec *Jeanne* de France, fille unique du roi *Louis* X, dit *Hutin*, & héritiere du royaume de Navarre. Il fut couronné à Pampelune avec son épouse le 5 mars 1329, s'étant déja trouvé à la bataille de Mont-Cassel en 1328, & à l'hommage qu'Edouard III, roi d'Angleterre, rendit au roi Philippe de *Valois* pour la Guienne. Alfonse de la Cerda n'ayant point d'enfans, fit don de quelques provinces usurpées sur la Navarre, à Philippe, qui fit plus d'état de l'alliance de ses voisins, que de tous ses avantages. En effet il se maintint en paix avec eux, & leur donna souvent du secours contre les Maures. Il voulut lui-même se trouver au siége d'Algesire en Grenade, où il reçut diverses blessures, dont il mourut à Xérès le 16 septembre 1343, âgé de 42 ans. *Voyez* sa postérité à l'article EVREUX. * Favin, *hist. de Navarre.* Sainte Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Le P. Anselme, &c.

PRINCES ENFANS DE FRANCE.

PHILIPPE de France, fils du roi LOUIS VI, dit *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, né le 29 août de l'an 1116, fut couronné du vivant de son pere, à Reims par l'archevêque Rainaud, le 14 avril, fête de Pâque de l'an 1129. Il régna deux ans & demi avec son pere, & mourut par un accident assez étrange. Car dans le temps qu'il passoit dans un des fauxbourgs de Paris, un pourceau s'étant fourré entre les jambes de son cheval, le fit renverser sur le prince qui mourut de cette chute le 13 octobre de l'an 1131. Il est enterré à S. Denys. * *Voyez* la chronique de S. Denys, celle de Morigni, l'abbé Suger, le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, dit *Hurepel* ou *le Rude*, comte de Clermont en Beauvoisis, de Mortain, d'Aumale, de Boulogne & de Dammartin, fils du roi PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, & d'*Agnès* de Méranie, sa troisiéme femme, naquit l'an 1200, & l'année suivante fut fiancé par traité passé à Compiegne, avec *Mahaud*, fille unique & héritiere de *Renaud*, comte de Dammartin, & d'*Ide* comtesse de Boulogne, qu'il épousa en 1216, se trouva en 1226 au sacre de S. Louis à Reims, & y porta l'épée royale. Deux ans après il suivit le parti des mécontens contre la reine Blanche, régente du royaume; mais en 1229, il rentra dans son devoir & dans les bonnes graces du roi. Ce prince mourut au tournoi qui se fit à Corbie en 1233, & fut enterré à S. Denys. Il laissa une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1245, à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Montjai, & morte sans postérité en 1251. * *Consultez* Rigord, Philippe Mouskes & H. Leudis, *l.* 22, *c.* 16. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, fils aîné du roi LOUIS VIII, surnommé *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, né en 1209, fut accordé en juillet 1215, avec *Agnès*, fille unique & héritiere d'*Hervé* IV, seigneur de Donzi, & de *Mahaud* de Courtenai, qu'il épousa en 1217, mourut l'année suivante, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris.

PHILIPPE de France, duc d'Orléans & de Touraine, comte de Valois, &c. fils puîné du roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, & de *Jeanne* de Bourgogne, sa premiere femme, né au château de Vincennes le premier juillet de l'an 1336, épousa le 18 janvier 1344, *Blanche* de France, fille posthume du roi *Charles*, dit *le Bel*, dont il n'eut point d'enfans. Ce prince se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut le premier septembre de l'an 1375. Il laissa deux fils naturels, *N.... bâtard d'Orléans, mort à Château-Thierri en* 1380; *& Louis d'Orléans, qui fut conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, & évêque de Poitiers, puis évêque & comte de Beauvais en* 1394, *& mourut en la Terre-Sainte le* 27 *mars* 1396. * Le P. Anselme.

PHILIPPE de France, dit *le Hardi*, *voyez* plus bas entre les ducs de Bourgogne.

PHILIPPE de France, duc d'Orléans, de Chartres, de Nemours, de Valois, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, fils du roi LOUIS XIII, & d'*Anne* d'Autriche, & frere unique de LOUIS *le Grand*, né au vieux château de Saint-Germain en Laye, le 21 septembre de l'an 1640, porta le titre de duc d'Anjou jusqu'en 1661, qu'il prit celui de duc d'Orléans. Ce prince fut toujours présent aux actions du roi son frere; à sa majorité, en 1651; à son sacre, en 1654, où il représenta la personne du duc de Bourgogne; à son mariage; à son entrée à Paris; à ses conquêtes de Flandre, l'an 1667, & à celles de la Hollande & des Pays-Bas, en l'année 1672, & aux suivantes. Après avoir emporté Zutphen en 1672, Bouchain en 1676, il assiégeoit en 1677 Saint-Omer, pendant que le roi, qui venoit d'emporter Valenciennes, étoit occupé au siége de Cambrai. Le prince d'Orange, qui commandoit les armées d'Espagne & de Hollande, s'avança avec de très-bonnes troupes, pour faire lever le siége de Saint-Omer. Monsieur voulant le prévenir, sortit des lignes, & lui livra la bataille qu'il gagna le 11 d'avril à Mont-Cassel, où le roi Philippe *de Valois* avoit autrefois défait les Flamans en 1328. Monsieur rentra dans les lignes à Saint-Omer, continua le siége, & soumit la place peu de jours après. Ce prince mourut d'apoplexie à Saint-Cloud, le 9 juin 1701, âgé de 60 ans & 8 mois. *Voyez* sa postérité à l'article ORLÉANS.

PHILIPPE, petit-fils de France, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres & de Nemours, de Montpensier, & régent du royaume, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, fils de PHILIPPE de France, duc d'Orléans, & d'*Elizabeth-Charlotte* de Baviere, né le 2 août 1674, fit sa premiere campagne en 1691; & après s'être trouvé au siége de Mons, sous le roi Louis XIV, son oncle, il accompagna tout l'été le maréchal de Luxembourg, général de l'armée du roi en Flandre; & en 1692, il fit encore la campagne de Flandre, se trouva au combat de Steinkerque, où il commandoit le corps de réserve, & y fut blessé à l'épaule. En 1693, il commanda la cavalerie en Flandre, & se signala à la bataille de Nerwinde, où il pensa être pris, ayant demeuré cinq fois au milieu des ennemis. Ce prince qui étoit savant, & qui avoit beaucoup de gout pour les sciences & pour les arts, en fit depuis la paix son occupation, jusqu'à ne pas dédaigner de s'appliquer lui-même à quelques-uns de ces beaux arts; ce qui dura jusqu'en 1706, que le roi lui donna le commandement de son armée en Lombardie; mais à peine y fut-il arrivé, que le prince Eugène de Savoye, qui voloit au secours de Turin, assiégé par le duc de la Feuillade, passa inopinément le Pô pour s'y rendre. Le duc d'Orléans le suivit, & arriva dans les lignes avant que le prince Eugène de Savoye fût à portée de les attaquer. Son avis étoit d'en sortir pour aller au devant des ennemis, ainsi que le duc d'Orléans, son pere, avoit fait à Saint-Omer en 1677; mais pat malheur cet avis ne fut pas suivi: ainsi les lignes étant trop vastes pour être bien gardées, il y eut un quartier forcé: le duc d'Orléans y accourut, & fut blessé de deux coups de feu. Sa blessure & la mort du maréchal de Marcin qui commandoit sous lui, déconcerterent les François, qui se trouverent en déroute; & ce prince

repassa les monts avec peu de troupes. En 1707, il demanda à aller au secours du roi d'Espagne, ce que le roi lui accorda ; mais il eut le chagrin de ne pouvoir joindre l'armée que deux jours après la victoire d'Almanza, à laquelle il auroit été ravi de contribuer. Il en recueillit les fruits, en réduisant au joug de l'obéissance les royaumes de Valence & d'Aragon ; & après avoir fait occuper plusieurs postes par ses troupes, il commença le siége de Lérida, place d'autant plus importante, que les armées de France y avoient échoué. Elle étoit défendue par le prince Henri de Hesse-Darmstad, à la tête d'une nombreuse garnison : il le força pourtant à capituler après six semaines de tranchée ouverte, le 10 novembre 1707. Le 11 juillet de l'année suivante il prit Tortose, & après avoir fait tête au général Staremberg le reste de la campagne, il repassa en France. Ce prince fut déclaré par le parlement tout d'une voix, suivant le droit que lui donnoit sa naissance, régent du royaume le 2 septembre 1715, pendant la minorité du roi Louis XV, au sacre duquel il représenta le duc de Bourgogne, & assista au parlement à sa majorité. Ce jeune monarque étoit si content de son administration, qu'il le pria, après la mort du cardinal du Bois, de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal ministre d'état, dont il prêta serment le 11 août 1723 ; mais il n'en fit pas long-temps l'exercice, étant mort subitement à Versailles le 2 décembre de la même année, âgé de 49 ans, 4 mois. Son corps fut porté à S. Denys en France, & son cœur en l'abbaye du Val-de-Grace. *Voyez* sa postérité à l'article ORLÉANS. * Le pere Anselme, &c.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

PHILIPPE de Bourgogne, comte d'Artois & de Boulogne, &c. de la premiere branche des ducs de Bourgogne, sortis de ROBERT de France, fils du roi ROBERT, avoit pour pere EUDES IV, & pour mere *Jeanne* de France, fille du roi *Philippe* dit *le Long*. Il fut comte d'Artois du chef de sa mere, & mourut avant son pere le 22 septembre 1346, d'une chute de cheval, au siége d'Aiguillon en Guienne, laissant de sa femme *Jeanne*, fille unique de *Guillaume*, XII du nom, comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Marguerite* d'Evreux, trois enfans, PHILIPPE, qui suit ; *Jeanne*, & *Marie*, mortes jeunes. Sa veuve se remaria à *Jean*, roi de France, & mourut en 1360.

PHILIPPE I, dit *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de cette branche, comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c. né en 1345, succéda à son aïeul en 1349, & mourut jeune, le dimanche 21 novembre de l'an 1361, sans laisser d'enfans de *Marguerite*, comtesse de Flandre, sa femme, fille unique de *Louis*, III du nom, comte de Flandre. Quelques auteurs disent même que leur mariage ne fut point consommé. La Bourgogne fut réunie à la couronne, non pas par proximité de lignage, comme parlent les jurisconsultes, mais par le droit de retour particulier à ce premier fief de la couronne. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

PHILIPPE de France, II du nom, duc de Bourgogne, pair de France, comte de Flandre, d'Artois, &c. gouverneur de Normandie & de Picardie, quatriéme fils du roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, naquit à Pontoise le 15 janvier 1341. Il acquit le surnom de *Hardi* à la bataille de Poitiers, où étant seulement âgé de 16 ans, il fit des efforts incroyables, & n'abandonna jamais le roi son pere, qui lui donna le duché de Bourgogne ; de sorte qu'il fut le premier de ce nom de la derniere branche de ces ducs. Depuis il assista au sacre du roi Charles V, dit *le Sage*, qui le laissa l'un des tuteurs de Charles VI, son fils, & se servit des forces du royaume pour soutenir Louis, comte de Flandre son beaupere, contre ceux de Gand, qui sous la conduite de Philippe d'Artevelle, entreprirent de lui faire la guerre. Les rebelles furent battus à la bataille de Rosebec en 1382. Deux ans après, le comte mourut, & Philippe, son héritier, appaisa les tumultes dans le pays, & y rétablit la paix. Depuis étant devenu régent du royaume, par l'absence du duc d'Anjou, son frere, & pendant les maladies du roi, par cet emploi & par son union avec la reine Isabeau de Baviere, il donna une furieuse jalousie à Louis, duc d'Orléans, son neveu, & frere du roi Charles VI. C'est ce qui fit naître entre les maisons de Bourgogne & d'Orléans cette haine si fatale au royaume. Marguerite de Flandre contribua beaucoup à ces désordres, par le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de son mari. Philippe mourut à Hall en Hainault, le 27 avril 1404, en sa 63^e^ année. Son corps fut enterré à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit fondée en 1384, & son cœur à S. Denys. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE * *Consultez* Froissard, Monstrelet, *histoire de Charles* VI. Le pere Anselme, &c.

PHILIPPE III, dit *le Bon*, duc de Bourgogne, de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, comte de Flandre, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Charolois, palatin de Bourgogne, marquis du saint Empire, seigneur de Frise, de Salins & de Malines, fils de JEAN, surnommé *Sans-peur*, qui fut tué à Montereau-faut-Yonne le 10 septembre 1419, & de *Marguerite* de Baviere, naquit à Dijon le 30 juin 1396. Depuis, en 1420, pour venger la mort de son pere, il entra dans le parti de l'Anglois, qui ne trouvant point de résistance, porta la désolation partout, sur la fin du regne de Charles VI, & au commencement de celui de Charles VII. Philippe gagna sur le dauphin le combat de Mons en Vimeu l'an 1421, & fit aussi en 1425 la guerre à Jacqueline de Baviere, comtesse de Hainault, de Hollande & de Zélande, qu'il obligea, par traité fait en 1428, de le déclarer son héritier. En 1435, il conclut le traité d'Arras avec le roi, quitta le parti de l'Anglois, & se réconcilia avec Charles, duc d'Orléans, fils de Louis. Il conserva néanmoins une aversion secrete contre le roi Charles VII : ce qu'il témoigna en donnant retraite dans ses états au dauphin, son fils, qui fut depuis le roi Louis XI. Ce prince institua l'ordre de la toison d'or le 19 janvier 1430, fit diverses fondations pieuses, & réunit presque les dix-sept provinces des Pays-Bas. Il mourut à Bruges le 15 juin 1467, âgé de 70 ans, 11 mois & 16 jours. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE. * Paradin, *ann. de Bourgogne*. André du Chêne, *histoire de Bourgogne*. Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France*. Aubert le Mire, *in ann. Belg. & in cod. piarum donat.* Marchantius, *in comm. Fland.* Heuterus, *rer. Burgund.* Golut. Pierre S. Julien. Le P. Anselme, &c.

PHILIPPE d'Artois, seigneur de Conches, de Damfront & de Melun-sur-Yeure, fils aîné de ROBERT II du nom, comte d'Artois, & de sa premiere femme *Amicie* de Courtenai, suivit son pere à la bataille de Furnes, où il fut pris par les Flamands, & secouru par les siens ; mais il mourut peu après de ses blessures le 11 septembre 1297, & fut enterré dans le chœur de l'église des Jacobins de Paris. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARTOIS.

PHILIPPE d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, troisiéme fils de JEAN d'Artois, comte d'Eu, & d'*Isabelle* de Melun, se signala l'an 1383 à la prise de Bourbourg, & accompagna Louis II du nom, duc de Bourbon, en Afrique, où il assista au siége de Tunis en 1390. Il fut fait connétable de France l'an 1392, par le roi Charles VI, & suivit le comte de Nevers en Hongrie contre les Turcs, où il se trouva l'an 1396, au siége de Nicopolis. Son imprudence & sa présomption devinrent funestes à la chrétienté, par la perte de la bataille où le connétable resta lui-même prisonnier entre les mains des infidéles.

Il mourut à Miolan ou Nanfas, dans le temps qu'il devoit être mis en liberté, le 25 juin 1397. *Voyez sa postérité à l'article* ARTOIS.

PHILIPPE, comte de Flandre, fils de THIERRI d'Alsace, fils de THIERRI I, duc de Lorraine, succéda à son pere en 1168, & se brouilla avec le roi Philippe *Auguste*; mais depuis il s'allia avec lui, & le suivit au voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué au siége d'Acre en 1191, sans laisser d'enfans d'*Elizabeth*, fille de *Raoul* dit *le Vieil*, sœur & héritiere de *Raoul*, surnommé *le Lépreux*, comte de Vermandois, & de *Thérèse* ou *Mahaud* de Portugal. Sa sœur *Marguerite* lui succéda, & fut femme de *Baudouin* VII. * Marchantius, *in commentariis Flandriæ*, &c.

PHILIPPE I, comte de *Savoye*, huitiéme fils de THOMAS I, comte de *Savoye*, qui le destina à l'église. En effet il fut évêque de Valence après *Boniface*, son frere, qu'on avoit élevé à l'archevêché de Cantorbéri. Philippe suivit le pape Innocent IV à Lyon, où il célébroit un concile général, & fut fait par ce pontife, archevêque de cette ville, en 1245. Mais *Amé* IV, *Boniface* surnommé *Roland*, & *Pierre*, surnommé *le petit Charlemagne*, étant morts, il se fit déclarer comte de Savoye, au préjudice de ses neveux, fils de *Thomas*. Ainsi il quitta l'état ecclésiastique, n'étant point engagé dans les ordres sacrés, & se maria en 1267 à *Alix*, fille d'*Othon* II, comte de Bourgogne. Le ciel ne bénit ni cette usurpation ni ce mariage; car Philippe mourut hydropique, & sans enfans, le 17 novembre 1282 ou 1283. * Matthieu Paris, *histoire d'Angl. sur Henri* III. Paradin & Guichenon, *histoire de Savoye*. Sponde, *t.* IV *annal.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

Nous venons de remarquer que Philippe se fit déclarer comte de Savoye au préjudice de ses neveux. Pour entendre ce point d'histoire, il faut remarquer que THOMAS I, comte de *Savoye*, eut de *Marguerite* de Foucigny, sa seconde femme, neuf fils & six filles. Le premier fut AMÉ IV, qui étant mort le 24 juin 1253, laissa *Boniface*, mort sans lignée en 1263. Le second fils étoit HUMBERT, qui fut tué en Hongrie, en 1233. Le troisiéme, THOMAS II de Savoye, mourut en 1259. Ses enfans, qui furent *Thomas* III & *Amé* V, devoient succéder à *Boniface*; mais *Pierre*, qui n'étoit que le septiéme fils de Thomas I, usurpa cet état sur ses neveux, & après lui *Philippe*, dont nous avons parlé. Ce dernier fit en mourant quelque sorte de restitution à ses neveux; mais ce fut en préférant le cadet à l'aîné, & faisant son héritier *Amé* V, second fils de *Thomas* II, au préjudice de *Thomas* III, l'aîné. Celui-ci fut pere de PHILIPPE II, prince d'Achaïe, de Piémont, &c. Après que son oncle *Amé* V lui eut cédé le Piémont, il épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin, princesse d'Achaïe & de la Morée, de laquelle il eut quatre fils & deux filles. Il fut obligé de soutenir diverses guerres, & mourut le 27 septembre 1334, ayant laissé cinq filles & un fils, de *Catherine*, sa seconde femme, fille de *Humbert*, dauphin de Viennois. * Paradin, *chron. de sa vie*; & Guichenon, *hist. de Savoye*.

PHILIPPE II du nom, duc de Savoye, cinquiéme fils de LOUIS, I du nom, duc de Savoye, qui le voyant aimé de toute sa cour, à cause de ses bonnes qualités, & craignant que cela ne l'y rendît suspect à ses sujets, l'envoya en France, auprès du roi Charles VII. Pendant sa jeunesse, on ne l'appelloit que *Philippe monsieur*; pour lui il se faisoit nommer *Philippe sans terre*, parcequ'il n'avoit point encore d'apanage. Mais le duc son pere étant à Quiers, par patentes du 28 février 1460, lui donna les seigneuries de Baugé, sous le titre de comté, & dès lors Philippe prit le titre de comte de Bresse. Depuis, il se déclara contre les favoris avancés par sa mere *Anne* de Chypre, & fut mis en prison à Loches par ordre du roi Louis XI, qui lui donna depuis le gouvernement de Guienne, & le fit chevalier de l'ordre de S. Michel. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui s'étoit intéressé à la délivrance du comte, lui donna aussi le collier de son ordre de la toison d'or, & le gouvernement des deux Bourgognes. Il suivit Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, & à son retour fut gouverneur du Dauphiné, où ayant appris la mort de *Charles-Jean-Amé*, son petit neveu, duc de Savoye, il alla prendre possession de cet état, l'an 1496, à l'âge de 58 ans. Il pardonna à ceux qui l'avoient offensé, rendit sa cour une des plus belles de son temps, & eut un soin particulier de son peuple, qui le perdit le 7 novembre 1497, n'ayant régné qu'un an & demi. Son tombeau fut ouvert en 1635, & son corps fut trouvé tout entier. *Voyez sa postérité à l'article* SAVOYE. * Guichenon, *histoire de Savoye*.

PHILIPPE de *Savoye*, duc de *Nemours*, marquis de Saint-Sorlin, comte de Genevois, & baron de Foucigni, &c. fils de PHILIPPE II du nom, duc de *Savoye*, & de *Claudine* de Brosse, *dite de Bretagne*, sa seconde femme, naquit en 1490. Il fut destiné jeune à l'état ecclésiastique, & fut même évêque de Genève; mais se sentant porté aux armes, il suivit le roi Louis XII en Italie, & se trouva l'an 1509 à la bataille d'Agnadel. L'empereur Charles-Quint l'attira l'an 1519 en sa cour à Spire; mais le roi François I, son neveu, le voulant dégager de ce parti, le fit venir en France, lui donna le duché de Nemours, & le maria le 17 septembre de l'an 1528, à *Charlotte* d'Orléans, fille de *Louis* d'Orléans, I du nom, duc de Longueville. Philippe de *Savoye* mourut à Marseille le 25 novembre 1533. *Voyez sa postérité à l'article* SAVOYE.

PHILIPPE-GUILLAUME, fils de GUILLAUME, prince d'Orange, qui jetta les fondemens de la république des Provinces-Unies des Pays-Bas, & d'*Anne*, fille de *Maximilien*, comte d'Egmond, né le 19 décembre 1554, fit ses études dans l'université de Louvain; & son pere ayant été mis au ban par les Espagnols, le duc d'Albe le fit conduire en Espagne en 1567, quoique l'université lui fît opposée à ce violement de ses priviléges. Philippe demeura vingt-neuf ans enfermé dans un château, où l'on se contenta pour toute éducation, de l'instruire de la religion catholique, où il a demeuré toute sa vie. On dit que le capitaine du château ayant un jour mal parlé de son pere en sa présence, Philippe se jetta sur lui & le jetta par la fenêtre. En 1596 l'archiduc Albert l'emmena avec lui dans les Pays-Bas, dont il étoit gouverneur. Philippe se maria en 1606 avec *Eléonore*, fille de *Henri* de Bourbon, prince de Condé; & en considération de ce mariage, Henri IV, roi de France, lui accorda la possession tranquille de la principauté d'Orange. Il mourut sans postérité en 1619; & MAURICE, son frere, lui succéda dans tous ses biens. * *Voyez l'hist.* de M. de Thou, *l.* 115, 136. Grotii *annales*. *Hist. d'Angl. par* de Larrey, *tom. II*, &c.

PHILIPPE DE GUELDRE, *duchesse de Lorraine*, fille d'*Adolfe d'Egmond*, *duc de Gueldre*, & de *Catherine* de Bourbon, épousa en 1485 *René* II, duc de Lorraine, & fut mere de douze enfans. Après la mort du duc, elle se fit religieuse de sainte Claire à Pont-à-Mousson en 1519, & y vécut saintement jusqu'à sa mort, qu'on marque le 26 février 1547, âgée de 85 ans. Les papes & les princes de ce temps faisoient grande estime de sa vertu. Nous avons sa vie compilée par le pere Christophe Mérigot, *Jésuite*; & son éloge inséré par le pere Hilarion de Coste, entre ceux des *dames illustres*.

PHILIPPE-EMANUEL de Lorraine, duc de Mercœur, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, &c. fils de NICOLAS de Lorraine, duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Nemours, sa seconde femme, né le 9 septembre de l'an 1558, s'endurcit dès la premiere jeunesse aux fatigues de la guerre, & se distingua en plusieurs occasions d'honneur. Il eut le gouvernement de Bretagne; & après la mort du duc

de Guise aux états de Blois l'an 1588, il fut sur le point d'être arrêté par ordre du roi Henri III. La reine *Louise* de Lorraine, sa sœur, l'en avertit à propos ; ce qui lui fit éviter cet accident. Depuis le roi le flata de le faire duc de Bourgogne ; ce qui l'empêcha quelque temps de se déclarer ouvertement pour la Ligue ; mais dans la suite il n'hésita plus à suivre ce parti. Il se cantonna dans son gouvernement ; il y fit venir les Espagnols, ausquels il donna le port de Blavet en 1591, & se rendit très-redoutable. On le porta l'an 1596 à une trève, qui devoit durer jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Il y avoit à craindre que lorsqu'elle seroit expirée, il ne fit quelque grand effort pour soumettre entierement ce qu'il n'avoit pas dans la Bretagne ; mais les agens du roi, qui étoit alors Henri IV, le persuaderent si bien, qu'il prolongea la trève jusqu'au mois de juillet. Ses amis lui reprocherent alors ce qu'il avoit reproché plusieurs fois au duc de Mayenne : *Que les occasions ne lui avoient pas manqué ; mais qu'il avoit souvent manqué aux occasions.* Cependant, comme tous les autres chefs de la Ligue avoient fait leur paix avec le roi, il fut obligé d'y songer lui-même, quelque répugnance qu'il pût y avoir. Le voyage que le roi fit en Bretagne, au commencement de l'an 1598, l'y détermina absolument. Le duc de Mercœur avoit eu de son mariage un fils nommé *Philippe*, & une fille nommée *Françoise*. Le fils étoit mort jeune, & la fille, riche héritiere, fut le prix de la réconciliation ; car depuis elle épousa le 12 juillet 1609 *César*, fils *naturel* du roi, depuis duc de Vendôme. Madame Gabrielle d'Estrées, depuis duchesse de Beaufort, mere de ce jeune prince, s'entremit pour cet accommodement, qui fut aussi honorable pour le duc, qu'il pût le souhaiter. On lui fit des avantages considérables ; car le roi lui donna deux cens trente-six mille écus de dédommagement, dix-sept mille écus de pension, avec la garde du château de Guingamp, Montemurt & Lambale. Après cela ce duc vint saluer le roi à Angers, où l'on fit avec une magnificence extraordinaire les fiançailles du duc de Vendôme avec la princesse de Mercœur. En 1601, l'empereur Rodolphe II fit offrir au duc de Mercœur le commandement de son armée en Hongrie contre le Turc : il espéroit beaucoup de sa valeur & de sa conduite, & se flatoit aussi que ce duc pourroit mener avec lui un grand nombre de seigneurs François, qui s'ennuyoient de se voir sans occupation. Le duc de Mercœur accepta, avec la permission du roi, un emploi si honorable, & fut suivi de *Henri* de Lorraine, comte de Chaligni son frere, & de quelques compagnies de gens de guerre. Ce fut-là qu'à la tête de quinze cens hommes seulement, il entreprit de faire lever le siége qu'Ibrahim Bassa avoit mis devant Canischa, avec soixante mille combattans, & de l'obliger à donner bataille. Lorsqu'il n'eut plus de vivres, il fit une retraite, qui passa pour la plus belle que l'Europe eût vue depuis long-temps. Il prit aussi Albe-Royale, & défit les Turcs qui venoient la secourir. Après tant de belles actions, en revenant en France pour ses affaires domestiques, il fut attaqué d'une fiévre pourpreuse dans la ville de Nuremberg, où il mourut le 19 de février de l'an 1602. S. François de Sales fit son oraison funébre dans l'église de Notre-Dame de Paris. *Voyez* LORRAINE.

PHILIPPE, landgrave de Hesse, *cherchez* HESSE.

PHILIPPE de Vendôme, grand prieur de France, abbé de la Trinité de Vendôme, de S. Victor de Marseille, de S. Vigor de Cerisi, de S. Honorat de Lerins, de S. Mansui de Toul & d'Ivri, second fils de LOUIS, duc de Vendôme, depuis cardinal, & de *Laure* Mancini, naquit à Paris le 23 août 1655. Il accompagna le duc de Beaufort, son oncle, à son expédition de Candie, & se trouva à la sortie du 25 juin 1669, où ce duc périt. Il suivit le roi Louis XIV en 1672 à la conquête de Hollande ; se distingua au passage du Rhin, puis au siége de Mastricht en 1673, à la journée de Sintzeim en 1674, & aux siéges de Valenciennes & de Cambrai. Il donna des marques de sa valeur à la bataille de Fleurus en 1690, & aux siéges de Mons & de Namur les années suivantes, en qualité de maréchal de camp. Le roi le fit lieutenant général de ses armées en 1693, & il fut blessé dangereusement à la cuisse le 4 octobre, à la bataille de la Marsaille. Etant à Nice en 1695, il reçut les ordres du roi pour commander en Provence, à la place du duc de Vendôme, son frere, qui passoit en Catalogne. Il servit ensuite en Piémont jusqu'à la paix conclue avec le duc de Savoye à Turin, en 1696, puis au siége de Valence la même année. De-là il passa en Catalogne auprès du duc son frere ; servit au siége de Barcelone en 1697, & se trouva à la défaite de don François de Velasco, viceroi de Catalogne. Le roi le nomma en 1702, pour servir en Allemagne, en qualité de lieutenant général ; puis il passa en Italie, où il eut en 1703 le commandement des troupes que le duc de Vendôme laissa à Saint-Benedetto, lorsqu'il entra dans le Piémont. Il commanda peu après dans la ville d'Ast, prit Revere le 10 avril 1704, se rendit maître de quelques autres places, & obligea les Impériaux d'abandonner en 1705 celles qu'ils occupoient entre le lac de Garde & l'Adige. Ayant quitté l'armée après la bataille de Cassano, qui se donna le 16 août de cette année, & où il ne put se trouver, il alla à Rome en avril 1706, & se retira du service, après avoir remis la plupart de ses bénéfices. Il passa ensuite à Venise, d'où revenant & passant sur les terres des Grisons, pays neutre, le nommé Thomas Masner, conseiller de Coire, l'arrêta à main armée le 28 octobre 1710, en représailles, disoit-il, de ce que son fils étoit retenu prisonnier en France, & fit passer son prisonnier sur les terres de l'empereur. Cette insulte faite par un particulier à un prince de ce rang, fit grand bruit : l'ambassadeur de France en Suisse s'en plaignit hautement. Les Grisons firent le procès à Masner, qui s'étoit sauvé sur les terres de l'empire, & ils le condamnerent à mort par contumace en 1712. Le grand prieur avoit été élargi en juin 1711, & revint en France. L'isle de Malte étant menacée d'être assiégée par les Turcs, le grand prieur y arriva le 7 avril 1715, avec plusieurs chevaliers, gentilshommes & officiers ; y fut reçu au bruit du canon, avec de grands honneurs, par deux grands croix nommés par le grand maître, & par les trois procureurs de la langue de France, & quelques jours après il fut nommé par le même grand-maître, généralissime des troupes de la religion ; mais cette expédition n'ayant pas eu lieu, il revint en France au mois d'octobre de la même année ; se démit en septembre 1719 du grand prieuré de France, & prit le titre de prince de Vendôme. Il est mort à Paris le 24 janvier 1727, âgé de 71 ans & 5 mois.

PHILIPPE (Dom) qui se nommoit auparavant Mahamet, étoit fils aîné d'Ahmet, dai de Tunis. Etant fort jeune, il fut général des galeres de Biserte, & à l'âge de dix-huit ans, Ahmet le maria avec la fille du bacha de Tripoli. Ce prince consentit à ce mariage pour éviter la colere de son pere ; car il n'aimoit pas cette dame, quoiqu'elle fût fort belle. Quelque temps après il fit semblant de vouloir aller se promener au-delà de la Goulette avec cinq esclaves Chrétiens & quelques Maures dans une petite barque. Aussitôt qu'il eut passé la Goulette, il tua une partie des Maures, & fit sauter les autres dans la mer, puis dressa sa route vers la Sicile ; & après deux jours de navigation, il arriva à Mazzara, où le viceroi de Sicile le fit recevoir & amener à Palerme. Là il fut logé dans la maison professe des Jésuites ; & après y avoir été instruit en la religion chrétienne, il fut baptisé dans l'église cathédrale par l'archevêque de Palerme, & eut pour parrein & marreine le viceroi & la vicereine, qui le nommerent dom Philippe. Ensuite il passa à Rome, où il fut bien reçu du pape, puis il alla en Espagne, & y eut une pension du roi. S'étant retiré à Valence, il devint amoureux d'une demoiselle Espagnole qui avoit beaucoup d'esprit, jouoit bien du luth, & chantoit fort agréablement, & il l'épousa secretement. Cependant le dai ou roi de Tunis, ayant appris la retraite de son fils, entra dans une si furieuse colere, qu'après avoir fait mourir

plus de vingt personnes, il fit même étrangler la malheureuse épouse de ce prince, croyant qu'elle avoit favorisé sa fuite; & ne pouvant se venger sur la personne de son fils, il le deshérita. La mere de Mahmet ou dom Philippe n'étoit pas moins affligée de la perte de son fils, qu'elle aimoit passionément; & cherchant partout le moyen de le recouvrer, elle fit tant auprès d'un capitaine Anglois, qu'il lui promit de le lui ramener. Ce traître, pour exécuter son dessein, vint à Valence, ou ayant bientôt fait connoissance avec ce prince, il trouva qu'il étoit sans argent, & lui en prêta. Quelque temps après, il lui redemanda son argent, & lui conseilla de retourner à Rome, où le pape lui donneroit plus qu'il ne falloit pour s'aquitter, offrant de l'y mener sur son vaisseau. Dom Philippe accepta l'offre, & s'embarqua avec sa femme & des valets chrétiens; mais ce capitaine Anglois, au lieu de prendre le chemin de Rome, prit celui de Tunis, où étant arrivé, il voulut faire accroire à dom Philippe, que c'étoit le mauvais temps qui les avoit jettés-là; & pour cacher sa trahison, il écrivit à la mere de ce prince (car son pere étoit mort) afin qu'on vînt l'enlever, comme par force, ce qui fut fait. On le conduisit devant le dai; puis on le mena à sa mere, qui l'attendoit avec grande impatience. Le dai donna ordre que, pour punition de ce qu'il s'étoit retiré parmi les Chrétiens, on le fit passer avec son habit espagnol, par le milieu de la ville, pour servir de risée au peuple, & sans le pouvoir de sa mere on lui auroit coupé la tête. On l'habilla ensuite à la turque, & on lui rasa les cheveux. Il obtint néanmoins la liberté de vivre dans la religion chrétienne avec sa femme & ses valets. Deux ans après, il jugea à propos de renvoyer sa femme en Espagne, ou en Italie. Il en obtint la permission avec beaucoup de difficulté, & retenant un fils qu'il avoit eu d'elle, il la fit mener à Gènes, où elle entra dans un monastere de religieuses. Quelques années après il voulut tenter une autre évasion, & il fit semblant de faire un voyage à la Mecque, où il alla avec son frere, qui fournit aux frais: mais après ce pélerinage, il fut contraint de retourner à Tunis en 1659. * Thevenot, *voyage du Levant.*

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PHILIPPE, natif d'Acarnanie, province de la Gréce, fut médecin d'Alexandre *le Grand*, qui étoit tombé dans un accident très-fâcheux, pour s'être baigné ayant chaud, dans les eaux froides du fleuve Cydnus: il étoit soigné par Philippe, qui se faisoit fort de le guérir, lorsqu'il reçut des lettres, qui portoient que ce médecin avoit dessein de l'empoisonner dans le breuvage qu'il lui devoit donner. Alexandre fut fort en peine de ce qu'il devoit faire dans une conjoncture si fâcheuse; mais soupçonnant que ces lettres pouvoient être un artifice de ses ennemis, & se fiant d'ailleurs à la fidélité de Philippe, il lui donna ces lettres à lire. La tranquillité d'esprit avec laquelle il vit que Philippe les lut, le persuada de l'innocence de son médecin. Il ne fit point de difficulté de prendre ce remede, qui le guérit l'an 333 avant J. C. * Quint-Curce, *l.* 3. Diodore, *liv.* 17.

PHILIPPE, gouverneur de Jérusalem, frere de lait d'Antiochus-*Epiphanes*, fit des maux étranges aux Juifs. Il eut l'administration du royaume de Syrie, & la tutelle d'Antiochus-*Eupator*. Mais s'étant révolté contre son prince, jusqu'à se faire couronner roi d'Antioche, il fut enfin contraint de perdre le royaume & la vie dans une grande bataille, que Lysias & Eupator lui donnerent. Il fut pris dans la déroute, & puni comme son crime le méritoit. Philippe étoit celui à qui Antiochus-*Epiphanes* se fioit le plus: car se voyant sur le point de mourir, il lui mit entre les mains sa couronne, son manteau royal & son anneau, pour les porter à son fils, & lui recommanda de prendre grand soin de son éducation & de son état, jusqu'à ce qu'il fût en âge de le gouverner lui-même. Epiphanes n'eut pas plutôt fermé les yeux, que ce scélérat abusant de la confiance de ce prince, prit toutes ces marques royales pour lui, & se révolta; mais il soutint si mal sa perfidie & son usurpation, qu'il finit sa vie par la main d'un bourreau, comme on vient de le dire. * II. *Machab.* XIII, 23. Joséphe, *antiq. liv. XII, ch.* 14.

PHILIPPE, fils de *Jacim* de la Trachonite, fut un homme d'une éminente vertu & d'un grand mérite. Agrippa le fit général de ses armées, & l'envoya à Jérusalem au commencement de la révolte du peuple, pour tâcher de le remettre dans son pouvoir. Il ne réussit pas dans son dessein; car les séditieux l'assiégerent dans le palais royal, où il faillit à être tué. Voyant donc que le mal étoit sans remede, & qu'il couroit risque de sa vie, il se retira avec trois mille hommes, se joignit à Cestius par l'ordre d'Agrippa, & lui rendit de très-bons services. * Joséphe, *antiq. liv. XVII, chap.* 2, & *guerre des Juifs, liv. II, chap.* 14.

PHILIPPE, historien Grec, natif d'Amphipolis, composa divers traités. * Suidas en fait mention.

PHILIPPE, qui écrivit l'histoire de Carie, est cité par Strabon & par Athénée.

PHILIPPE, dont Diogène Laërce fait mention en la vie de Scipion, étoit natif de Mégare. * Strabon, *l.* 14. Athénée, *l.* 6. Vossius, *l.* 3, *de hist. Græc.*

PHILIPPE, évêque de Jérusalem, au commencement du II siécle, succéda à Benjamin, & eut Seneque pour successeur. * *Voyez* la chronique d'Eusebe, sous l'an 114.

PHILIPPE, évêque de Gortyne en l'isle de Crete, dans le II siécle, composa un ouvrage contre Marcion. Son nom se trouve dans les anciens martyrologes, & dans ceux de Bede & d'Adon. * Eusebe, *hist. l.* 4, *c.* 27. S. Jerôme, *de script. eccl.*

PHILIPPE, prêtre, disciple de S. Jerôme dans le V siécle, écrivit des commentaires sur le livre de Job. Gennade qui marque avoir lu de belles lettres de sa façon, place sa mort sous l'empire de Marcien & d'Avitus, c'est-à-dire vers l'an 455 ou 456. * Gennade, *de script. eccl. c.* 63. Honoré d'Autun, &c.

PHILIPPE, dit *Sidetes*, parcequ'il étoit de Side, ville de Pamphylie, vivoit sous l'empire de Théodose, & eut beaucoup de part à l'amitié de S. Jean Chrysostome. Il publia un ouvrage sous le nom d'*histoire chrétienne*, en trente livres; & une réfutation des livres de Julien. Son style étoit diffus & chargé de digressions. Nous n'avons plus cet ouvrage, dont Photius & Socrate font mention. * *Consultez* Socrate, *l.* 7, *hist. c.* 17. Nicephore Calliste, *l.* 14, *c.* 29. Photius, *cod.* 35. André Scot, *in not. ad Phot. pag.* 22. Voss. *l.* 1, *hist. Pel. c.* 38. *& de hist. Græc. l.* 2, *c.* 20.

PHILIPPE, antipape, fut intrus sur le siége pontifical après la mort de Paul I, en 767, dans le même temps que Constantin, homme laïc, frere de Toton, duc de Nepi, se fit aussi consacrer. Ces deux usurpateurs furent chassés en 768, & Etienne III ou IV fut élu canoniquement. * Anastase, *in vit. pontif.*

PHILIPPE, dit *le Solitaire*, auteur Grec, au commencement du XII siécle, & vers l'an 1105, composa un ouvrage intitulé, *Dioptra, id est, regula seu amussis rei christianæ*, distingué par dialogues, en 4 livres, & dédié à un religieux de ses amis, nommé *Callinicus*. Un autre Grec a écrit des éclaircissemens en forme de notes, sur ces ouvrages. Ce fut à la persuasion de Denys, métropolitain de Mitylène, qui avoit une grande estime pour cette piéce, que Jacques Pontanus a traduite en latin. Nous l'avons dans la bibliothéque des peres, avec des notes du P. Gretser.

PHILIPPE, évêque de Tarente, fauteur de Léon antipape, fut déposé pour ce sujet dans le concile de Latran de l'an 1139. Il se retira dans le monastere de Clairvaux, où il prit l'habit de la main de S. Bernard. Il fut fait prieur de ce monastere l'an 1150, & six ans après, abbé du monastere de l'Aumone, de l'ordre de Citeaux, dans le diocèse de Chartres. Il revint sur la fin de sa vie à Clairvaux, où il mourut. Charles de Wisch a donné à la fin de son ouvrage des auteurs de l'ordre de Citeaux,

25 lettres, qu'il prétend être de ce Philippe. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII siécle.*

PHILIPPE DE BONNE ESPÉRANCE, vulgairement nommé *de Harvinge*, du nom du village où il étoit né, & l'*Aumônier*, à cause des grandes aumônes qu'il répandoit sur les pauvres, fit profession dans l'ordre de Prémontré dans l'abbaye de Bonne Espérance en Hainault près de Binche. Etant prieur de cette abbaye sous l'abbé Odon, il écrivit assez vivement à S. Bernard, pour revendiquer le frere Robert, son religieux, que ce saint avoit reçu à Clairvaux. Sa vivacité déplut; S. Bernard crut devoir s'en plaindre, & Philippe fut déposé par l'abbé Odon, & envoyé dans une autre abbaye, avec l'agrément de l'abbé de Prémontré. Pendant son exil, il écrivit son apologie, qu'il envoya à Eugène III, en 1151. Il écrivit aussi à S. Bernard pour se réconcilier avec lui, & lui demander son amitié. Il fut rappellé dans son abbaye en 1155, & il en fut fait abbé la même année. Dans cette place il se conduisit avec douceur; fit fleurir les sciences dans sa maison; consacra son loisir à l'étude, & composa plusieurs ouvrages que le pere Chamart, abbé de Bonne Espérance, a fait imprimer en 1621, sous ce titre: *D. Philippi Bonæ Spei, sacri ordinis Præmonstratensis auctoris disertissimi, & D. Bernardo abbati Claravallensi contemporanei, opera omnia.* Ces ouvrages sont: des Questions théologiques traitées par lettres; un Commentaire mystique & moral sur le Cantique des Cantiques, où il y a des lacunes; l'instruction des Clercs, & quelques vies & éloges de plusieurs saints connus. Philippe de Bonne Espérance mourut le 13 avril 1182. * *Voyez* la préface du pere Chamart; Casimir Oudin dans son ouvrage latin sur les *Auteurs ecclésiastiques;* Du Pin dans sa *bibliothéque*, &c. Voyez aussi la *Chronique* de l'abbaye de Bonne Espérance, imprimée en 1704.

PHILIPPE LEVI, Juif converti. Il a fait une Grammaire hébraïque qui est fort estimée. Elle a été imprimée en 1705, à Oxford, en anglois. Il en est parlé avantageusement dans les nouvelles de la république des lettres du mois de janvier 1706. *Voyez* aussi Jean-Christophe Wolfius dans sa *bibliothéque hébraïque.*

PHILIPPE DE DREUX, évêque & comte de Beauvais, pair de France, dans le XII siécle, fils de ROBERT de France, comte de Dreux, & d'*Agnès* de Baudement, sa troisiéme femme, se trouva au sacre du roi Philippe *Auguste* l'an 1179, & se croisa pour le voyage d'outremer, où il étoit au siége d'Acre l'an 1192. Depuis, il suivit le roi Philippe *Auguste*, en la guerre contre les Anglois, & fut pris vers l'an 1197 par Marquadé, capitaine Anglois, en voulant surprendre une place. Richard, roi d'Angleterre, le retint en prison jusqu'en 1202. Le pape Innocent III écrivit à Richard en faveur de ce prélat, qu'il appelloit son fils. Mais ce roi lui ayant fait savoir en quelle occasion Philippe avoit été pris, lui envoya sa cotte d'armes toute ensanglantée. Celui qui la présenta, dit au pape: *Voyez, saint pere, si vous reconnoissez la tunique de votre fils.* Le pape répliqua que le traitement qu'on faisoit à cet évêque étoit juste, puisqu'il avoit quitté la milice de J. C. pour suivre celle des hommes. En 1204 Philippe fut élu archevêque de Reims; mais cette élection ne fut pas confirmée. Il se trouva encore à la fameuse bataille de Bouvines, où il abattit le comte de Salisburi d'un coup de masse: (car il ne se servoit, par scrupule, ni d'épée, ni de sabre, ni de lance;) & combattit contre les Albigeois en Languedoc. Il étoit généreux, libéral, & mourut à Beauvais le 2 novembre de l'an 1217. * Du Chêne, *hist. de Dreux.* Loisel, *hist. de Beauvais.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* & *hist. généal. de la maison de France.* Le pere Anselme.

PHILIPPE DE GREVE ou GREVIUS, professeur & chancelier de l'université de Paris, étoit né dans cette ville, & mourut l'an 1237. Il a composé trois cens trente sermons sur les pseaumes de David, qui ont été imprimés à Paris en 1523, & à Bresse en 1600. Ils ont été fort estimés en leur temps, & les prédicateurs s'en servoient communément: en sorte que l'on en avoit même fait une somme, qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de M. Colbert. L'on trouve encore dans les bibliothéques d'Angleterre, deux commentaires de cet auteur, l'un sur Job, & l'autre sur les évangiles. Dans la dispute qui arriva en 1235 dans la faculté de théologie de Paris, assemblée à la sollicitation de l'évêque Guillaume, pour examiner la question de la pluralité des bénéfices, de Gréve, & Arnoul, depuis évêque d'Amiens, furent les seuls pour la pluralité, qui fut condamnée par tous les autres docteurs. La conduite de Grevius s'accorda avec ses principes; car il mourut chargé de plusieurs bénéfices. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIII siécle.*

PHILIPPE GAUTIER DE CHASTILLON, natif de Lille en Flandre, théologien & poëte vers l'an 1250, fut évêque de Maguelone, selon les auteurs des Pays-Bas. Cependant ni Verdal, ni Gariel, ni les autres qui ont écrit le catalogue des prélats de cette église, n'en parlent point, si nous en exceptons Robert, qui le confond avec Gautier, successeur de Godefroi en 1108. Gautier de Châtillon composa un poëme de la vie d'Alexandre *le Grand*, en dix livres, intitulé *Alexandreida*, & d'autres traités qui sont, *Flores super psalterium: Morale dogma philosophorum: De Mahumete, &c.* On croit qu'il mourut à Châtillon, dont il tira le nom, comme l'exprime son épitaphe, rapportée par Henri de Gand. * Henri de Gand, *in catal.* Sixte de *Sienne*, *in biblioth. sancta.* Trithème, *de script. eccl.* Valere André, *biblioth. Belg.* Barthius, *adversf. l.* 21, *c.* 16 & 30. Vossius, *de hist. & poet. Lat.*

PHILIPPE DE PARIS, ancien poëte François dans le XIII siécle, vers l'an 1260, composa quelques piéces en vers. Fauchet & la Croix du Maine parlent de lui.

PHILIPPE, dit d'AICHSTET, parcequ'il étoit évêque de cette ville, mort l'an 1322, avoit été abbé de l'ordre de Cîteaux, & fut élevé par le pape Clément V à l'évêché d'Aichstet en 1305. On lui attribue quelques ouvrages.

PHILIPPE DE MONTCALIER en Piémont, fit profession dans le couvent des Freres Mineurs de Toulouse, & fut lecteur en théologie à Padoue. Il a composé l'an 1330 une postille sur tous les évangiles de l'année, & des sermons pour toute l'année. L'abrégé de ses sermons, dressé par Janselme de Canove, gardien du couvent des Cordeliers de Cumes, a été imprimé à Lyon, en 1501 & 1515. Cet auteur a vécu jusque vers l'an 1350. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.*

PHILIPPE DE VITRI ou DE VICTRAI, ancien poëte François dans le XIV siécle, fut élevé à l'évêché de Meaux, où il succéda à Jean de Meulant, en 1340. Il traduisit les métamorphoses d'Ovide en vers françois, pour faire plaisir à Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V, qui avoit témoigné souhaiter cet ouvrage, qu'on conserve encore dans la bibliothéque de S. Victor-lès-Paris. Caces ou Gaston de Vignes, qui écrivit de son temps le roman des Oiseaux, parle de ce poëte. Nous avons encore une lettre que lui écrivit Jean de Munis, célébre astrologue du même siécle. Ce prélat mourut en 1351. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Sammarth. *Gallia christiana.*

PHILIPPE DE LEIDEN, *cherchez* LEIDEN.

PHILIPPE DE PERA, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est le fauxbourg de Constantinople, y naquit de parens Génois, & entra vers l'an 1325 dans l'ordre de S. Dominique, où il se distingua particuliérement par son zéle pour la réunion des Grecs à l'église romaine. On ne le connoît que par deux ouvrages, qui ne sont pas imprimés, & qui méritent de l'être. Le premier est un traité, *De obedientia ecclesiæ romanæ debita*, qu'on garde à Florence, & où il dit qu'il y avoit vingt-cinq ans qu'il disputoit sans cesse avec

les Grecs : le second, où il traite de la procession du S. Esprit, est de l'an 1359. Il y cite souvent le premier, & fait remarquer diverses fraudes des Grecs, qui pour mieux soutenir leur opinion, avoient retranché quelques mots dans le texte de l'écriture. On a une copie de ce traité dans le collége de Navarre ; mais l'exemplaire de Florence est plus ample, & l'un & l'autre ont ce défaut, qu'on n'y a conservé les passages des peres Grecs qu'en latin, quoique Philippe eût joint le texte original à la traduction qu'il en avoit faite. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. I.*

PHILIPPE DE MAIZIERES, *cherchez* MAIZIERES.

PHILIPPE DE LUXEMBOURG, cardinal, évêque d'Arras, par la résignation de Philippe de Melun, son oncle & son parrein, puis de Terouane, succéda en 1477 à THIBAUT son pere, qui étant veuf, avoit embrassé l'état ecclésiastique, & avoit été élu évêque du Mans. Il eut toujours beaucoup de part aux affaires de l'état, fut fait cardinal en 1496, par le pape Alexandre VI, & fut légat en France sous son pontificat, & sous celui de Jules II. Le premier l'employa pour la dissolution du mariage du roi Louis XII avec Jeanne de France. Quelque temps après, le desir de la solitude inspira à Philippe de remettre son évêché à son neveu François de Luxembourg, ce qu'il exécuta ; mais après la mort de son neveu, il fut encore remis sur le siége de la même église, qu'il embellit avec beaucoup de soin. Ce cardinal, qui passa pour l'un des grands prélats de son temps, mourut en 1519, âgé de 74 ans. Son corps fut mis dans sa cathédrale, où pendant les guerres civiles, son tombeau a éprouvé la fureur des hérétiques. * Nicolas Vignier, *hist. de Luxembourg.* Le Courvaisier, *hist. des évêques du Mans.* Frizon, *Gall. purp.* Du Chêne & Auberi, *histoire des card.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

PHILIPPE d'AQUIN, Juif converti, *cherchez* AQUIN (Philippe d').

PHILIPPE DE BERGAME, *cherchez*, FORESTI.

PHILIPPE CATENOISE ou *de Catane*, lavandiere, devint nourice d'un des enfans de Robert *le Sage*, roi de Naples, & s'érigea en gouvernante des princesses. Jeanne I, petite-fille de Robert, étant parvenue à la couronne, se laissa entierement conduire par les conseils de cette Catenoise, qui prit soin d'entretenir l'aversion que la reine avoit pour le roi André de Hongrie son époux. Enfin cette méchante femme entreprit de faire mourir le roi André, qui n'avoit encore que 19 ans. Accompagnée de ses partisans, elle l'étrangla dans la ville d'Aversa en 1345, de la maniere du monde la plus étrange & la plus indigne. Mais elle souffrit bientôt après la peine due à un crime si horrible, par des tourmens extraordinaires, & par une mort très-cruelle. * Hornius, *orb. polit. Voyez* les articles de Raimond & de Robert CABANE.

☞ PHILIPPE (Etienne) originaire de Beauvais, licencié en droit, & le plus ancien maitre-ès-arts de l'université de Paris, naquit en cette ville le 6 juillet 1676. Il fut quelque temps Jésuite. C'étoit un homme aussi respectable par ses vertus morales & chrétiennes, que par l'étendue de ses connoissances. Il étoit sur-tout recherché pour la délicatesse & la fureté de son gout en fait de littérature grecque & latine. Après qu'il eut quitté les Jésuites, ces peres le jugerent digne de présider à l'éducation de quelques-uns de leurs pensionaires. M. Philippe justifia cette bonne opinion ; & ce qui prouve & son attachement pour eux, & combien ils étoient satisfaits de le posséder, c'est qu'il n'a jamais voulu changer d'emploi, & qu'il ne les a quittés qu'à sa mort. Il seroit difficile de donner une notice exacte de ses travaux littéraires. Il joignoit une modestie extrême à une passion ardente pour l'étude, & se soucioit peu de se produire. Ses amis lui faisoient souvent la guerre de ce qu'il ne donnoit rien au public. Un jour qu'on lui reprochoit de garder le silence, même sur ce qu'on savoit qu'il avoit fait, il avoua qu'il avoit traduit un assez grand nombre des harangues de Cicéron, & que quelqu'un à qui il les avoit abandonnées, les avoit fait imprimer vers l'année 1720, en trois ou quatre volumes *in-12* ; mais que n'en étant pas content, il étoit bien aise qu'on les oubliât. On doit avoir trouvé parmi ses papiers plusieurs chants de l'iliade & de l'odyssée qu'il avoit traduits, aussi-bien qu'une grande quantité de morceaux de l'historien Plutarque. Il a eu beaucoup de part à l'édition de Térence, qu'il a donnée conjointement avec son fils en 1753, & qui a paru dans la forme des Elzevirs, avec de très-belles gravures en 2 vol. *in-12*. Le seul écrit que M. Philippe avouoit, est une petite brochure d'environ cent pages, imprimée en 1716. Elle a pour titre : *Apologie de l'oraison funébre de Louis XIV.* C'est une *Réponse à M.* * * *, au sujet de la critique de ce discours prononcé au collége des Jésuites par le feu P. Porée. M. Philippe étoit uni à ce religieux par les liens de l'amitié la plus tendre. Il est mort à Paris le 9 mai 1754, âgé de 77 ans, 10 mois & 3 jours. Son fils, M. Philippe de Pretot, a publié plusieurs ouvrages de sa façon, & des éditions très-correctes de quelques auteurs latins élégamment imprimées. * *L'année littéraire*, 1754, *tome III, lettre* 5.

PHILIPPEVILLE, ville des Pays-Bas dans le Hainault, fut bâtie en 1555, par la reine Marie de Hongrie, qui lui donna le nom du roi Philippe II. Outre sa situation naturellement forte, on la fortifia encore extraordinairement, pour s'oppofer aux François, qui en sont demeurés les maîtres par la paix des Pyrénées, en 1660.

PHILIPPI (Jacques) est auteur d'un ancien livre intitulé : *Reformatorium vitæ morumque clericorum*, imprimé à Basle par les soins de Michel Furter, avec la date de 1444, *in cathedrâ Petri*, c'est-à-dire, le 22 février. Mais cette date de 1444, est fausse ; la vie de Philippi le prouve. Cet auteur étoit de Kilchhoffen, bourg du Brisgaw à deux lieues de Fribourg. Son nom paroît pour la premiere fois en 1463. Il s'inscrivit alors comme citoyen de l'université de Basle, sous le recteur Werner Wœlfflin. Il étoit prêtre alors, mais jeune. En 1464 il se mit au rang des *postulans* pour les *dégrés de la faculté de théologie* ; & l'on croit que ce fut vers le même temps qu'il fut fait curé de saint Pierre de Basle, qui est la seconde paroisse de cette ville. Pour faire ses épreuves, on lui donna à expliquer l'*Ecclésiastique* dans l'ancien testament, & les deux épitres de S. Paul aux Corinthiens dans le nouveau. Les registres le qualifient ainsi à cette occasion : *Honorabilis vir Magister Dominus Jacobus Philippi de Kilchhoffen, plebanus ecclesiæ sancti Petri.* Le titre de *Magister* fait voir qu'il avoit déja pris le dégré de maître-ès-arts. En 1470, il fut admis à l'explication du livre des Sentences, en quoi consistoit la seconde épreuve que devoit faire le prétendant aux dégrés de la faculté de théologie. Il est encore fait mention de lui dans les registres en 1472, & en 1491. Il est probable que ce fut vers le même temps que le *Reformatorium* fut mis au jour, & que la date de 1444 vient de la faute de quelque ouvrier : exprimant les nombres en caracteres latins, rien n'étoit plus aisé que de mettre une L, au lieu d'un C, & MCCCCXLIIII, au lieu de MCCCCXCIIII. (1444, au lieu de 1494.) On trouve dans ce livre une lettre du savant Sébastien Brant, ou Brand, comme on écrivoit dans le XV siécle, adressée à Philippi ; & c'est encore une preuve que le *Reformatorium* ne peut avoir été imprimé en 1444. Brant y prend la qualité de docteur en droit civil & en droit canon ; & il n'a eu cette qualité que vers 1491. Il n'étoit d'ailleurs né qu'en 1458. Dans cette lettre, Brant se déclare disciple de Philippi, l'appellant *Pater amantissime, praceptor integerrime* ; ainsi il étoit plus jeune que Philippi. Trithême qui a publié en 1494, son livre *de viris illustribus*, finit l'éloge de Brant par ces termes : *Quia suâ eruditione atque lucubrationibus Basileam, inclutam Germaniæ urbem, miram in modum*

exornat. * Voyez sur cela la *Lettre de M. Jacques Christophe* Iselin, *docteur & professeur en théologie à Basle; servant de réponse aux éclaircissemens demandés de Genève sur un livre rare* (le *Reformatorium*, *&c.*) *que l'on a prétendu être la plus ancienne pièce imprimée, découverte avant nos jours, & par laquelle on a voulu établir un autre inventeur de l'art de l'imprimerie, & en attribuer l'origine à la ville de Basle.* Cette lettre est dans le Mercure suisse, août 1734, pag. 45 & suiv. Seconde lettre du même sur le même sujet, *dans le Mercure suisse*, novembre 1734, p. 62 & suivantes.

PHILIPPI (Jean) jurisconsulte, d'une ancienne famille de Montpellier, a fleuri dans le XVI siécle. Il étoit fils d'*Eustache* Philippi qui est qualifié *Docteur ès Loix*, & qui fut consul de Montpellier en 1551 & auparavant, c'est-à-dire, dès 1524, sous le régne de François I, *conseiller en la cour des généraux*, ou cour des aides de la même ville. Jean Philippi son fils, né à Montpellier, l'an 1518, lui succéda dans la charge de conseiller en 1548; il fut depuis président de la même cour, en 1572. On a de ce magistrat un livre intitulé: *Responsa juris*, dans la préface duquel l'auteur donne un court abrégé de l'histoire de Montpellier. L'ouvrage même contient les décisions que l'auteur avoit données sur presque toutes les matieres du droit dans les différentes charges qu'il eut à exercer: c'est un volume *in fol.* de 300 pages à deux colonnes, imprimé pour la seconde fois en 1603, à Montpellier, l'auteur étant âgé de 85 ans. Il a dédié cet ouvrage à la cour des aides, & à la ville de Montpellier. Un second ouvrage de ce magistrat, qui est aussi *in folio*, a pour titre: *Edits & ordonnances de nos rois, concernant l'autorité & jurisdiction des cours des aides de France, sous le nom de celle de Montpellier*, où l'on peut voir l'histoire des cours des aides du royaume, par les édits & les ordonnances que Philippi rapporte selon l'ordre des temps, & qu'il a éclairci par de savantes notes. Dans une préface latine intitulée *priscorum, nostrorumque munerum summa*, l'auteur parle de toutes les impositions établies autrefois par les anciens, & d'où les nôtres ont pu prendre leur origine. La premiere édition de cet ouvrage fut faite en vertu d'un privilége de François II qui mourut en 1560; & elle fut si recherchée, qu'en 1596 on n'en trouvoit plus d'exemplaires, comme il est dit dans le privilége accordé pour la réimpression par le roi Henri IV. Cette seconde édition fut faite à Montpellier en 1597, & l'auteur y ajouta un recueil intitulé, *Arrêts de conséquence de la cour des aides de Montpellier*, où l'on voit la jurisprudence de cette cour sur le fait des tailles, des gabelles, de l'équivalent, des décimes, & autres impositions dont le jugement est attribué à cette cour. Le recueil d'édits & ordonnances, &c. est dédié à Guillaume Pélissier, II du nom, évêque de Montpellier; celui des arrêts, &c. est dédié au connétable de Montmorency, auprès duquel Philippi avoit exercé la charge d'intendant de justice dans tout le Languedoc, en 1577, par ordre du roi Henri III, & durant quelques années depuis 1577. On ignore la date de la mort de Jean Philippi; mais on voit par la conclusion qu'il a mise à la seconde édition de ses *Responsa juris*, qu'il a vécu au moins jusqu'à l'âge de 85 ans, qu'il a servi cinq de nos rois durant 54 ans, & vécu avec sa femme 53 ans. *Opusculum hoc responsorum absolvi mihi dedit Deus optimus, maximus, anno salutis 1602, ætatis meæ, ejusdem Dei beneficio, anno 85, & obsequii quinque nostrorum regum Christianissimorum anno 54.* Ces cinq rois sont Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV. La durée de son mariage est marquée autour de son portrait, à la tête du même livre, *connubii conjugalis anno 53.* Il a laissé en manuscrit une histoire détaillée des troubles arrivés à Montpellier & dans la province depuis 1559, jusqu'en 1598, où il ne dit rien *dont il n'ait été témoin, ou qu'il n'ait appris par fidéle récit*, comme il l'assure lui-même. Il a eu pour frere *Guillaume* Philippi, chanoine de l'église cathédrale de Montpellier, & procureur général de la cour des aides en 1560, & pour fils unique *Louis* Philippi de Bucelli, qui lui succéda en la charge de président. Ce dernier ne s'étant point marié, avec lui finit en 1635 la famille des Philippi, qui avoit donné quatre officiers à la cour des aides de Montpellier. * *Histoire civile de Montpellier*, par M de Grefeuille, dans l'avertissement & en plusieurs endroits des *Observations sur les jurisdictions modernes de Montpellier*, à la suite de ce volume: & *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par le même, livre XII, page 370 & suivantes.

PHILIPPI (Henri) Jésuite, né à Saint-Hubert dans les Ardennes, enseigna la philosophie, la théologie & la positive à Gratz en Stirie, à Vienne, à Prague, & ailleurs, & fut précepteur & confesseur de Ferdinand III, roi de Hongrie. Il mourut le 30 novembre de l'an 1636, à Ratisbonne, durant la diéte, en laquelle le même Ferdinand fut élu roi des Romains. Nous avons divers ouvrages de chronologie de sa façon, comme, *Introductio ad chronologica, seu de computo ecclesiastico ad chronologiam accommodato. Generalis synopsis sacrorum canonum. Quæstiones chronologicæ, de annis Domini; Julianis, Nabonassaris, & æra Juliana componendis. De annis nati & passi Salvatoris. Tabulæ annorum expansorum pro chronologia ecclesiastica. Tractatus de olympiadibus. Chronologia veteris testamenti. Notæ & quæstiones chronologicæ in pentatheucum; in prophetas, &c.* * Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

PHILIPPI (Jean) célébre jurisconsulte, né en 1607, à Lignitz en Silésie, étudia pendant plusieurs années la jurisprudence à Leipsick, & fut reçu docteur en droit à Iéne en 1637. En 1644 il exerça l'emploi d'avocat dans la cour souveraine de justice, & en 1649 il fut fait assesseur dans la faculté de droit. Peu de temps après, il devint membre du conseil, & en 1654 assesseur de la cour provinciale de la basse Lusace. En 1657 l'électeur le fit échevin de Leipsick. Il mourut en 1674, laissant plusieurs ouvrages de sa façon, entr'autres: *Usus practicus institutionum Justinianearum: Tractatus de subhastationibus: Observationes ex decisionibus electoralibus, &c.* * *Supplément françois de Basle.*

PHILIPPI (Victor, comte de) général veld-maréchal de l'empereur, & colonel d'un régiment de dragons, étoit Piémontois d'origine. Il fut redevable de sa fortune au prince Eugène de Savoye, dont il acquit les bonnes graces, qui le fit son général ajudant, & lui donna le commandement de son régiment en qualité de colonel. En 1723 il fut fait général-major de la cavalerie, & peu après il eut un régiment de dragons. En 1731 il fut député par l'empereur à la cour de Sardaigne, où il arriva le 19 novembre, & il y séjourna pendant deux années. Il obtint au mois d'octobre 1733 la permission de retourner chez lui, après avoir été quelque temps arrêté à Turin, à cause de la guerre qui s'alluma avec l'empereur avant la fin de l'année. Le comte de Philippi fut d'abord assez mal reçu à Vienne: on le blâmoit de n'avoir pas découvert à temps les négociations de la cour de Sardaigne avec celles de France & d'Espagne; mais il se justifia. Le 27 octobre de la même année, il devint général veld-maréchal. En cette qualité il accompagna le prince Eugène sur le Rhin en 1734, dans la campagne contre les François. Il y retourna encore en 1735, après avoir été nommé général de la cavalerie. En 1736 il obtint le commandement de la cavalerie sous le vieux comte Palfi. En 1737, le 22 avril, il devint général veld-maréchal, & en cette qualité il fit la campagne de Hongrie contre les Turcs sous le comte de Seckendorf. Comme on marchoit vers Nisse, Philippi s'avança avec un corps de troupes, & il eut le bonheur que le commandant Turc capitula le 25 juillet, & rendit la place. Le 26 septembre il investit Ussitza en Bosnie, qui fut prise après un siége fort court. Il obtint à la fin de cette année le commandement général

néral de toute l'armée en Hongrie, après quoi le comte de Seckendorf & M. de Kevenhuller furent rappellés à Vienne. En 1738 on lui offrit le commandement de la cavalerie en Hongrie; mais il céda le rang au comte de Wallis qui avoit le commandement de l'infanterie. Il commandoit l'aile droite dans la bataille de Cornéa, donnée le 4 juillet; & il commandoit seul dans la bataille de Méadia, qui se donna le 15 du même mois. La maladie l'obligea peu après de quitter l'armée. En 1739, il reprit le commandement de la cavalerie sous le comte de Wallis; mais continuant toujours d'être malade, il céda son poste à l'ouverture de la campagne au baron de Seher, & retourna à Vienne, où il mourut le 24 octobre 1739, âgé de 65 ans. * Extrait du *Supplément françois de Basle.*

PHILIPPIDE, *Philippides*, fut l'un de ceux qui se mêloient de gouverner la république d'Athènes, du temps d'Hipperides, qui avoit fait une harangue contre lui. Il étoit si maigre, qu'Alexis, poëte comique, employa cette expression, *devenir Philippide*, pour signifier devenir maigre. Quelques autres poëtes comiques ont fait allusion à la même chose, comme on le peut voir dans le XII livre d'Athénée sur la fin. C'est de-là qu'est tiré ce que l'on en trouve dans Suidas.

PHILIPPIDE, célébre coureur Athénien, fit en un jour & une nuit mille cinq cens stades à pied, c'est-à-dire, plus de quatre-vingt-dix milles, pour avertir les Lacédémoniens de l'arrivée des Perses. * Suidas.

PHILIPPIDE d'Athènes, poëte comique, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI olympiade, vers l'an 336 avant J. C. & étoit fils de *Philocles*, & frere de *Morsime*, aussi poëte. Suidas fait mention de quarante-cinq de ses comédies, dont quelques-unes sont citées par Athénée & par Julius Pollux. Philippide eut beaucoup de part à l'estime de Lysimachus, qui lui ayant demandé ce qu'il souhaitoit de lui, *Tout ce qu'il vous plaira*, répondit Philippide, *pourvu que ce ne soit pas votre secret.* Il mourut de joie, après avoir remporté le prix de la poësie, contre son attente. * Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 15. Athénée, *l.* 15. Julius Pollux, *l.* 9. Plutarque, *in Demet.* Suidas.

PHILIPPINES, isles d'Asie dans la mer des Indes, entre la Chine & les Moluques, ont été ainsi appellées par les Espagnols, sous le régne de Philippe II. Mais les Portugais les nomment *Manilhes*, du nom de la principale isle, & les Indiens *Luzones*. Les auteurs assurent qu'il y a plus de 1200 de ces isles, lesquelles furent découvertes en 1520, par Ferdinand Magellan, Portugais, qui y fut tué à l'isle de Cebu. Elles ne furent habitées par les Espagnols, qu'en 1564. La plus importante est Manilha ou Luçon, avec une ville de ce nom. Les autres sont Mindanao, Paragoia ou Calamianes, Mendora, Tandaia ou la Philippine, Cebu ou *los Pintados*, Parraiat, Masbat, Sabunta, Matan, Luban, Capul, Abuyo, Banton, Bohol, Verde, dos Negoas, San-Juan, &c. Les autres sont moins importantes. Quelques auteurs croient que ces isles sont les *Barussæ* de Ptolémée. Les villes principales sont Mindanao ou *Taboue*, Caures de Camarinha, Nieva, Segovia ou *Cagaion*, Villa Jésu, Cebu, &c. Dans la mer qui environne ces isles, on remarque un poisson semblable aux sirenes, que ceux de l'isle de Luçon appellent *Poisson-Femme*, parce qu'il a la tête, le visage, le col & le sein à peu près comme une femme, & qu'il s'accouple de même avec le mâle. Ce poisson est grand comme un veau; sa chair a le gout de celle de vache. On le pêche avec des filets de cordes grosses comme le doigt; & lorsqu'il est pris, on le tue à coups de dards; ses os & ses dents ont beaucoup de vertu contre les dysenteries & le flux de sang. L'air des isles Philippines est fort chaud, & n'y laisse guère sentir de différence de saisons. Les pluies y commencent à la fin du mois de mai, & durent sans interruption trois ou quatre mois; hors de ce temps il y pleut rarement. Le pays est fort sujet à des ouragans, qui sont des vents impétueux qui arrachent par leur violence les plus grands arbres. On y trouve des sources d'eaux chaudes, & quantité de couleuvres, dont quelques-unes ont deux brasses de long; il y en a même qui ont plus de trente pieds d'étendue. Les habitans y sont bien faits, beaux de visage, & sont assez blancs. Quelques-uns se couvrent d'un habillement qui leur descend jusque sur la cheville du pied: d'autres portent de petites casaques blanches, jaunes ou rouges, qui leur viennent jusqu'aux genoux, & qu'ils lient avec une ceinture. Les femmes, aussi-bien que les hommes, sont continuellement dans l'eau, où elles nagent comme des poissons. Tous ces insulaires se baignent à toutes les heures du jour, autant par plaisir que par propreté. Quand ils sont malades, ils n'emploient point la saignée, ni d'autres remedes, mais seulement quelques herbes dont ils font des especes de tisanes. Ils vivent de riz qui leur tient lieu de pain, & font aussi leur boisson de riz, qu'ils savent accommoder d'une telle maniere, qu'elle enivre autant que le vin d'Europe. Dans ces isles il n'y a ni bleds, ni vins, ni huiles d'olive, ni même aucuns fruits d'Europe, si ce n'est des oranges. Il n'y a point de mines d'argent; & le peu que l'on y voit de ce métal, y a été apporté du Mexique. On a trouvé quelques mines d'or dans l'isle de Manille, & dans la riviere de Butuan de Mindanao. Il y a beaucoup de cire & de miel dans les montagnes, & quantité de palmiers, qui sont la principale richesse du pays. Depuis que les Espagnols s'y sont habitués, ils y ont bâti beaucoup de moulins à sucre; ce qui l'a rendu à si bon marché, que l'on en a vingt-cinq livres de seize onces chacune, pour vingt sols. Leurs armes sont la lance, les fléches, le *campilan*, ou grand coutelas, le *cris* ou poignard, les *zompites* ou sarbacanes, avec lesquelles ils soufflent de petites fléches empoisonées. Les Espagnols leur ont appris à manier les armes à feu, dont ils se servent très-bien, principalement ceux qui sont enrollés dans les troupes d'Espagne; mais naturellement ces insulaires sont poltrons, & plus propres pour dresser une embuscade, que pour faire tête aux ennemis. Les Espagnols qui habitent ces isles, obéissent pour le spirituel à un archevêque qui fait sa résidence à Manille, & qui a trois mille ducats de rente. Ces isles dépendent de la couronne de Castille. Le gouverneur qui y commande réside à Manille: il est président de l'audience; & comme général, il dispose de toutes les charges de paix & de guerre. Plusieurs de ces insulaires ont embrassé le christianisme, & les autres sont encore idolâtres. * Thévenot, *relation des Philippines.*

PHILIPPIQUE BARDANES, empereur d'Orient, dans le VIII siécle, étoit d'une famille illustre; mais il l'étoit fort peu par lui-même. Tibere *Absimare* l'avoit fait exiler, parcequ'on l'avoit assuré qu'il devoit être son successeur, & qu'on le lui avoit dépeint comme un séditieux. Mais Philippique ayant trouvé le moyen de se faire rappeller par Justinien *le Jeune*, il fut chargé par ce prince de la conduite d'une armée qu'il envoyoit contre la ville de Chersone. Quelque temps après, Bardanes se défit par trahison de Justinien & de son fils Tibere, & se fit proclamer empereur par les soldats, l'an 711. Les historiens disent qu'il ne s'étoit jamais vu tant d'impiété, & si peu d'esprit en aucun prince, qu'en celui-ci. Pour complaire à un moine qui soutenoit les erreurs des Monothélites, il voulut faire abolir dans un conciliabule les décrets du VI concile général, dans le temps que l'empire étoit exposé aux courses des Bulgares. Quelques patrices indignés de ce procédé, lui creverent les yeux, & l'envoyerent en exil le 3 juin, veille de la Pentecôte de l'an 713. * Zonaras & Théophane, *in annal.* Paul Diacre, *l.* 6, *c.* 34.

PHILIPPOPOLI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la Mariza, à vingt-quatre lieues au-dessus d'Andrinople. Cette ville est assez grande, & archiépiscopale; mais elle n'est pas fermée de murailles, & n'a point de suffragans. * Mati, *dictionaire.*

PHILIPS (Jean) poëte Anglois, fils d'*Etienne* Philips, docteur & archidiacre de Salop, naquit à Bampton dans le comté d'Oxford, le 30 décembre 1676. Après avoir été instruit dans la grammaire, il fut envoyé au collége de Winchester, où il ne tarda pas à enseigner lui-même les langues grecque & latine. Ce fut pendant qu'il étoit dans cette université, qu'il s'attacha en particulier à la lecture de Milton, & qu'il observa sa maniere d'imiter & de traduire les anciens. Il n'étudia pas avec moins d'attention l'élégance & la force de sa langue maternelle ; mais, à l'exemple de Milton, son auteur favori, il cherchoit à s'enrichir des termes propres, expressifs, harmonieux, du vieux langage dont il connoissoit toutes les richesses & les propriétés. Dans cette vue il lut Chaucer & Spencer, & il ne fit pas difficulté de faire revivre dans ses écrits quelques mots, quelques phrases même qui pouvoient embellir son style. Il étoit aussi bon physicien, & très-versé de plus dans la connoissance des antiquités, sur-tout de celles de sa patrie. Ses grands talens & ses belles qualités le firent estimer & aimer de ceux qui tenoient le premier rang dans l'état & dans la république des lettres. Invité de venir à Londres par plusieurs seigneurs de cette ville, son mérite lui procura l'estime & la faveur de Robert Harley, comte d'Oxford, & de Henri Saint-Jean, comte de Boolinbroke, l'un & l'autre très-distingués par leurs talens & leurs lumieres. L'empressement avec lequel Philips étoit recherché, & la réputation qu'il s'acquit, ne diminuérent rien en lui de sa modestie, de sa bonté, & de son désintéressement. Il étoit d'un caractere doux & prévenant, généreux & noble dans tout ce qu'il faisoit. Personne n'a rempli les devoirs de la nature & de la société, & ceux de fils, de citoyen & d'ami avec une plus grande exactitude. Mais sa santé s'affoiblit de bonne heure ; &, après une longue maladie, il mourut à Hereford le 15 février 1708, n'étant âgé que de 32 ans. Il fut inhumé dans la cathédrale, où on lit sur son tombeau une épitaphe latine qui n'a rien de remarquable. Simon Harcourt, lord chancelier d'Angleterre, lui a fait élever à Westminster un mausolée auprès de celui de Chaucer, avec une épitaphe composée par feu M. Atterbury, évêque de Rochester.

Nous ne connoissons de Jean Philips, que trois poëmes, l'un géorgique, l'autre héroïque, & le troisiéme burlesque. Le premier est intitulé, *Pomone* ou *le Cidre* ; le second, la *bataille de Bleinheim* ou *d'Hochstet* ; le troisiéme, *le précieux Chellin*. Ces trois poëmes que les Anglois estiment beaucoup, & dont chacun est regardé chez eux comme excellent & digne de tous les éloges qu'ils ont reçus tous trois, ont été traduits en françois par M. l'abbé Yart, de l'académie des sciences, belles lettres & arts de Rouen.

PHILIPSTADT, PHILIPPOPOLIS, ville nouvelle de Suéde dans la province de Vermeland. Elle est située entre des étangs.

PHILIQUE, *Philicus*, poëte tragique Grec, est mis dans la Pléiade, c'est-à-dire, au nombre des sept poëtes tragiques les plus célébres qui parurent du temps de Ptolémée *Philadelphe*, vers l'an 270 avant J. C. On dit qu'il donna son nom aux vers Philiques qu'il avoit inventés. * Vossius, *de poët. Græc. c.* 8. Suidas parle de quelques autres de ce nom.

PHILISBOURG, forteresse importante d'Allemagne, sur le Rhin, n'étoit autrefois qu'un village nommé *Udenhein*, situé au pays de Craickgou dans l'évêché de Spire. En 1343 Gherar, évêque de Spire, le fit fortifier. En 1515 George, comte Palatin, aussi évêque de Spire, en fit augmenter les fortifications, & bâtit le château. En 1570 Marquard de Wastein, un de ses successeurs, fit rétablir les murailles qui avoient été détruites pendant les guerres d'Allemagne. Enfin en 1615 Philippe-Christophe de Zottern, électeur de Trèves & évêque de Spire, y fit faire de nouvelles fortifications, & lui donna le nom de Philisbourg. Cette place considérable par sa situation, donna de la jalousie à Frédéric V, électeur Palatin, qui en fit démolir les fortifications en 1618. Mais en 1623, après les guerres de Bohême, le même évêque les fit rebâtir. En 1633 les Suédois s'en rendirent les maîtres, & la remirent entre les mains du roi Louis XIII, suivant un traité fait la même année à Francfort avec l'électeur de Trèves. Mais en janvier 1635, les Impériaux s'en emparerent par surprise, à la faveur des glaces. Louis de Bourbon, alors duc d'Anguien, la reprit en 1644 ; & par le traité de Munster, la garde & protection perpétuelle de cette place fut cédée au roi, qui l'ayant fait fortifier régulierement, la conserva jusqu'au 17 septembre 1676, qu'elle fut rendue au prince Charles de Lorraine, commandant l'armée impériale, après un siége commencé le 10 mai. Louis, dauphin de Viennois, la reprit le premier novembre 1688, après un siége de trois semaines : elle fut rendue en 1697 par le traité de Riswick. Cette place est située à 300 toises du Rhin, du côté d'Allemagne, dans une plaine entourée de marais. Elle a sept bastions sans oreillons ; un ouvrage couronné, précédé d'un ouvrage à corne, qui acheve de remplir le terrein jusqu'à la riviere, sur laquelle il y a un pont de bateaux, dont la tête qui est du côté de Spire, est défendue par une fortification. * *Mémoires historiques.*

PHILISQUE, *Philiscus*, poëte comique Grec, fut auteur de diverses piéces, dont Suidas a fait le dénombrement. Il est différent d'un autre surnommé *Agrius*, parcequ'il avoit fait un traité des mouches à miel, & qu'il se tenoit ordinairement dans les déserts. * Pline, *l.* 11, *cap.* 9.

PHILISTE, historiographe célébre, n'étoit point de Naucratis, mais de Syracuse, selon Cicéron & Denys d'Halicarnasse, qui devoient en être bien informés. Il naquit vers la 2[e] année de la LXXXVII olympiade, 431 ans avant J. C. *Archomenidès* son pere, selon que le nomme Pausanias, eut un soin tout particulier de son éducation, & lui laissa de grands biens. Philiste étant venu à Athènes pour s'y former sous les excellens maîtres qui y brilloient, tourna ses études du côté de la rhétorique, & fut en particulier disciple d'Isocrate, le plus célébre des rhéteurs qui vécussent alors, quoiqu'il fût encore fort jeune. Il paroît qu'il eut encore pour maître Evenus de Paros, qui à ses talens poëtiques joignoit la connoissance de la rhétorique, & se vantoit de plus d'enseigner le chemin de la vertu, & le grand art de gouverner les états. Des qualités éminentes, une pénétration peu commune, beaucoup de valeur & de fermeté, devoient naturellement conduire Philiste aux emplois les plus brillans de la république, lorsqu'il fut de retour à Syracuse. Mais dans la crainte de n'y parvenir que lentement, il ne se fit point un scrupule d'entrer dans les complots que Denys tramoit contre sa patrie ; & ses conseils autant que sa bravoure contribuerent beaucoup à faire réussir les desseins du tyran. Le commencement du regne de Denys fut très-agité. On en peut voir le détail à son article particulier. Philiste fut un de ceux qui le servirent plus utilement dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Carthaginois, & les villes de Sicile qui supportoient impatiemment sa domination. Sur de la fidélité de ce courtisan, Denys lui confia le gouvernement de la citadelle de Syracuse, & porta son affection pour lui si loin, qu'il eut la complaisance de fermer les yeux sur le commerce scandaleux que sa mere entretenoit publiquement avec cet historien. Il ne leur permit pas néanmoins de s'unir par le mariage. Mais Leptine, frere du tyran, ayant bien voulu accorder une de ses deux filles à Philiste, celui-ci l'épousa : le mariage se fit secretement. Mais Denys l'ayant appris, entra en fureur, fit mettre en prison la femme de Leptine & ses deux filles, & envoya en exil Leptine lui-même & Philiste. Celui-ci se retira à Adria où il avoit des amis. Le loisir dont il y jouit, le détermina à exercer sa plume sur quelques sujets historiques : il composa l'histoire de Sicile, & celle de Denys *l'ancien*. Les louanges qu'il y prodiguoit au tyran, ne fléchirent pourtant point, & il demeura éloigné de sa patrie jusqu'à l'avénement de Denys *le jeune* à la couronne. Ce prince dans les

commencemens de son regne, écoutant avec complaisance tout ce que lui disoit Dion, homme sage, nouri dans le sein de la philosophie, & admirateur de Platon, conçut le dessein de voir & d'entretenir Platon lui-même. Ce philosophe mandé par son ami, vint, & fut reçu avec pompe. Denys le gouta, se livra tout entier à l'étude de la sagesse, devint humain, doux, bienfaisant. Mais cette conduite déplut aux courtisans, qui ne pouvoient gouter un genre de vie si contraire à leurs inclinations & à leurs mœurs. Philiste de retour de son exil, se joignit à eux, & fit tant d'abord par les soupçons qu'il jetta dans l'esprit de Denys, ensuite en tâchant de décrier auprès du prince Platon & son admirateur Dion, & toutes leurs maximes philosophiques; enfin, en supposant que Dion avoit des intelligences secretes avec les Carthaginois, que celui-ci se retira dans le Peloponnèse, & que le philosophe perdit tout son crédit. Quelque temps après, Dion ennuyé de son exil, & touché des malheurs de sa patrie, repassa en Sicile la 4^e^ année de la CV olympiade, l'an 357 avant J. C. Il n'avoit que mille soldats avec lui, mais il espéroit beaucoup du mécontentement général des peuples; & il ne se trompoit pas. Les habitans d'Agrigente, de Géla & de quelques autres villes, s'étant joints à lui, il se présenta devant Syracuse, qui lui ouvrit ses portes, & le reçut avec joie: il assiégea ensuite la citadelle & les autres forts que Denys *l'ancien* avoit fait construire. Philiste, par l'ordre du prince, s'approcha de Syracuse avec une flotte composée de soixante voiles: les Syracusains allerent à sa rencontre avec un égal nombre de vaisseaux, eurent d'abord du dessous, & demeurerent vainqueurs à la fin. Philiste fut pris; on lui arracha sa cuirasse, on le dépouilla de ses habits, on l'exposa nud à la vue du public; & après plusieurs traitemens ignominieux, on lui coupa la tête, & son corps fut livré aux enfans, avec ordre de le traîner dans les rues de l'Achradine, & de le précipiter dans les latomies. Ce malheureux devoit avoir soixante-neuf ou soixante-dix ans. Suidas le fait auteur de plusieurs écrits, qui constamment ne lui appartiennent point. De ce nombre sont, un traité de l'art oratoire; un autre de la théologie des Egyptiens; l'histoire d'Egypte, de Lybie, & de Syrie. Aucun des anciens ne lui attribue ces monumens: les seuls dont ils lui font honneur, sont, les Antiquités de Sicile; l'histoire de Denys *l'ancien* & celle de Denys *le jeune*, que l'on a regardé l'une & l'autre comme une suite des antiquités. Celles-ci, je veux dire les Antiquités de Sicile, étoient renfermées en sept livres, contenant, selon Diodore, les événemens arrivés pendant l'espace de huit cens ans & plus, & ces huit cens ans finissant à la troisiéme année de la quatre-vingt-troisiéme olympiade: cet ouvrage ne subsiste plus. L'histoire de Denys *l'ancien* composoit quatre livres, selon le même Diodore. Philiste n'y avoit mis aucune des particularités qui regardoient ce prince, pas même les songes & les autres especes de prodiges qui annonçoient sa grandeur future. Cicéron en rapporte plusieurs dans ses livres de la divination. Mais l'historien avoit supprimé bien des faits dont l'horreur ne pouvoit être colorée; & c'est avec raison que Plutarque & Pausanias lui reprochent d'avoir sacrifié la vérité au desir de rentrer dans ses emplois, & de recouvrer les bonnes graces du tyran. Il n'est pas douteux que l'histoire de Denys *le jeune*, partagée en deux livres, n'eût les mêmes défauts: cette histoire finissoit à la cinquiéme année du régne de ce prince. Il y a lieu de croire que la mort seule de l'auteur l'empêcha d'aller plus loin. On ne connoît point d'autres ouvrages de lui. Ceux dont on vient de parler, étoient déja en grande réputation dès le temps d'Alexandre: ce prince souhaita les avoir, & ils lui furent envoyés par Harpalus. Plusieurs siécles après, on les conservoit encore dans les bibliothéques; Porphyre du moins les y avoit vus, & il se plaint de la négligence des copistes, qui les avoient extrêmement défigurés. Voici le caractere que Denys d'Halicarnasse donne de ces ouvrages. » Philiste, dit-il, imite Thucydide, au caractère près. » Dans les écrits de l'Athénien régnent une généreuse » liberté, beaucoup d'élévation & de grandeur. Le Syracusain flate en esclave les excès des tyrans..... » Il n'a point employé certaines façons de parler étrangeres & recherchées de Thucydide; il en a très-bien » attrapé la rondeur; son style, ainsi que celui de cet » historien, est serré, plein de nerf & de véhémence. » Philiste cependant n'a pu atteindre à la beauté de » l'expression, à la majesté & à l'abondance des pensées » de l'original; il n'en a ni le poids, ni le pathétique, » ni les figures; rien de si petit, ni de si rempant, lorsqu'il s'agit de décrire un canton, des combats de » terre & de mer, & la fondation des villes. Son discours » ne s'égale jamais à la grandeur de la chose; il est néanmoins délié; & en matiere d'élocution, bien plus utile » que Thucydide, pour ceux qui se destinent au maniement des affaires publiques. » * *Voyez* les jugemens des autres critiques dans les recherches de M. l'abbé Sevin, sur la vie & sur les ouvrages de Philiste, que nous n'avons fait qu'abréger: ces recherches sont la premiere piéce du tome treizieme des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres.*

PHILISTINS, peuples de la Palestine du côté d'Egypte, le long de la mer, étoient ennemis des Israélites, qu'ils réduisirent souvent en servitude. Ceux-ci se vengerent en différens temps de leurs hostilités, comme nous le marquerons ailleurs, en parlant de Samson, de David, de Saül, d'Héli, &c.

PHILISTION de Pruze, de Sardes ou de Nicée, poëte comique Grec, vers la XC olympiade, & l'an 420 avant J. C. est différent d'un célebre médecin de Locres, de qui Aulu-Gelle fait mention, *l.* 17, *c.* 11. * Suidas. Nicolas Rigault a fait imprimer sur un manuscrit de la bibliothéque du Louvre un recueil de quelques vers de Ménandre & de Philistion sur les mêmes sujets, intitulé: *La comparaison de Ménandre & de Philistion.* Mais Janus Rutgersius qui les a publiés depuis, plus augmentés & plus corrects, croit qu'au lieu de Philistion, il faut lire Philémon, parceque Stobée cite quelques-uns de ces vers sous le nom de Philémon, & que ces deux poëtes étoient rivaux. *Voyez* PHILÉMON.

PHILISTION, de Magnésie, poëte mimique, ou composeur de farces, vivoit à Rome peu après Horace. Cassiodore le fait inventeur des mimes; & Sidoine Apollinaire en fait mention, en écrivant à son ami Domitius: *Absunt ridiculi vestitu & vultibus histriones, pigmentis multicoloribus Philistionis suppellectilem mentientes, &c.* On dit qu'il mourut de trop rire, en faisant le bouffon sur un théâtre. * *Voyez* la chronique d'Eusebe, sous la troisiéme année de la CXCVI olympiade. Saint Epiphane, *de Manich.* Marcellin, *in chron.* Apollinaire Sidoine, *l.* 2, *ep.* 2.

PHILLA, fille d'*Antipater* gouverneur de Macédoine, pendant l'absence d'Alexandre, eut de l'esprit & de l'habileté pour les affaires au-dessus de son sexe. Elle épousa 1°. *Craterus*: 2°. *Demetrius*, & s'empoisona, ayant appris que Démétrius avoit perdu ses états. Elle eut de lui un fils, & la fameuse Stratonice femme de Seleucus, que Seleucus ceda à son fils. * Diodore de *Sicile*, *l.* 19. Plutarque, *in Demetrio.* Bayle, *dictionaire critique.*

PHILOCHORE, Athénien, poëte & historien, avoit composé dix-sept livres de l'histoire d'Athènes, jusqu'au regne d'Antiochus surnommé *Theos*, & plusieurs autres ouvrages. Antigone, roi de Macédoine, le fit mourir, l'ayant soupçoné d'être d'intelligence avec le roi Ptolemée. * Suidas, *scholia in Aristophan.*

PHILOCLE, *Philocles*, poëte comique Grec, fils d'une sœur d'Eschyle, du temps d'Euripide, vers la XC olympiade, & l'an 420 avant J. C. composa diverses comédies citées par les auteurs anciens, & laissa deux fils, Morsime & Philippe, qui furent aussi poëtes. * Suidas, *in Philoc.*

PHILOCTETES, *Philoctetes*, fils de Péan, fut le fidéle compagnon d'Hercule, qui en mourant l'obligea

de lui promettre par serment de ne découvrir jamais à personne le lieu de sa sépulture, & lui fit présent de ses armes teintes du sang de l'hydre. Depuis, lorsque les Grecs voulurent assiéger Troye, ils surent de l'oracle qu'on ne prendroit pas cette ville sans ces fléches fatales. Ils s'informerent de l'endroit où étoit le tombeau d'Hercule; & Philoctetes, pour ne pas se parjurer, le leur fit connoître, en frapant du pied dessus. Mais pour punition de son serment violé, il reçut au pied une blessure, dont Machaon le guérit. Il fut depuis ramené au siége de Troye par Ulysse, où il tua Pâris d'un coup de fléche. Après que la ville de Troye eut été prise, il vint en Calabre, où il bâtit la ville de Pétile. * Sophocle, *in Philoctete*. Ovide, *metam*. Virgile, *Æneid*. *&c.*

PHILODEME, *Philodemus*, de Gadaris, ville de la Palestine, poëte, sectateur d'Epicure, vivoit vers l'an 70 avant J. C. du temps de Cicéron, qui en a fait mention en l'oraison contre Pison. Asconius Pedianus en parle aussi. On ne doute point que ce ne soit le même dont parle Horace, *l.* 1, *sat.* 2. * Strabon, *l.* 16. Lilio Giraldi, *dial. de poët.* Gassendi, *in vita Epicuri*, *l.* 2, *c.* 6.

PHILOGONE (saint) *Philogonus*, évêque d'Antioche, passa du barreau & du tribunal séculier, sur le tribunal ecclésiastique, & succéda à Vital vers l'an 318. S. Chrysostome nous a laissé son éloge. Il employa son zèle à éteindre les restes de l'embrasement que la persécution de Dioclétien avoit excité dans l'Eglise, & à soutenir le poids de celle de Licinius. Ce fut en cette occasion qu'il acquit le glorieux titre de confesseur. Ayant eu la douleur de voir naître pendant son épiscopat la secte des Ariens, il eut la satisfaction d'en arrêter en partie le progrès, & de s'attirer des injures de la part d'Arius, qui le traita d'ignorant & d'hérétique, pour se venger de la fermeté avec laquelle il s'opposa à ses erreurs. Ce prélat gouverna l'église d'Antioche jusqu'en l'année 323, en laquelle il mourut; il fit bâtir l'église de la Palée ou vieille ville d'Antioche. Les Grecs faisoient sa fête dès le temps de S. Chrysostome au 20 décembre. Il eut Eustathe pour successeur. * S. Chrysost. *orat.* 31. Theodoret, *l.* 1, *c.* 2 & 6. Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athan.* Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Du Pin, *IV siécle*.

PHILOLAUS de Crotone, philosophe Pythagoricien, vers la XCVII olympiade, & l'an 392 avant J. C. croyoit que tout se fait par harmonie & par nécessité, & que la terre a un mouvement circulaire. Selon Démétrius de Magnésie, il fut le premier des Pythagoriciens qui écrivit de la physique. On assure que Philolaüs voulant faire sortir un de ses écoliers de prison, fit présent d'un de ses livres à Denys *le Tyran* de Syracuse, qui le donna à Platon, & que celui-ci s'en servit pour son Timée. D'autres ajoutent que Platon l'acheta des parens de Philolaüs qui mourut de déplaisir, parcequ'on l'accusa de se vouloir rendre le tyran de sa patrie. Il ne faut pas le confondre avec PHILOLAUS, qui donna des loix aux Thébains. * Aristot. *l.* 2, *polit. c. ult.* Diogène Laërce, *l.* 8 *vit. philos.*

PHILOLOGUE, disciple de S. Paul, qu'il salue dans son épître aux Romains, *c. XII*, *v.* 15. Le martyrologe romain met sa fête le 4 novembre.

PHILOMEDE, *Philomedus*, ou PHILOMELE, foulon, puis poëte comique, est souvent raillé par Aristophane. Athénée fait mention de lui en divers endroits de son ouvrage.

PHILOMELE, *Philomele*, fille de Pandion, roi d'Athènes, étoit sœur de Progné femme de Térée, fils de Mars & roi de Thrace. Ce prince étant épris d'une violente passion pour sa belle-sœur Philomele, la viola, lui fit ensuite couper la langue, & la fit enfermer pour dérober la connoissance de son inceste. Mais Philomele qui savoit l'art de la peinture, peignit tout ce que son frere lui avoit fait, & envoya ce tableau par sa servante à sa sœur Progné, qui dissimula son ressentiment, & différa de venger cet outrage jusqu'au temps de la solemnité des fêtes nommées *Orgies*, que l'on célébroit à l'honneur de Bacchus. Alors Progné ayant assemblé un grand nombre de femmes, elle marcha à leur tête, & délivra sa sœur de prison & l'emmena dans le palais, où après quelques conférences, elles convinrent de tuer Itys, fils de Terée & de Progné, & de le servir dans un repas à son pere. Lorsque Terée eut fini d'en manger, Progné lui en fit apporter la tête. Ce prince irrité de cette action, se jetta sur son épée, & en voulut tuer sa femme Progné. Pendant qu'il la poursuivoit, il fut changé en épervier; Progné fut changée en hirondelle, Philomele, en rossignol, & Itys en faisan. Apollodore & le scholiaste d'Aristophane, suivis de quelques autres, veulent que ç'ait été Progné qui prit la forme d'un rossignol. * Ovide, *metam. l.* 6. Hygin. Apollodore. Nicolas Lloydius.

PHILOMELE, *Philomelus*, natif de Lydon dans la Phocide, fut général des Phocéens dans la guerre qui fut appellée sacrée, & eut recours à un sacrilége pour fortifier sa patrie contre les armes des Thébains. Aidé de quelques troupes que lui avoit fournies secretement Archidamus, roi de Lacédémone, il s'empara du temple de Delphes la quatriéme année de la CV olympiade, & l'an 357 avant J. C. & fit servir aux besoins de son parti les trésors qui y étoient consacrés, ce qui ne fut cependant que dans une pressante nécessité: car quoiqu'il eût battu deux fois les Locriens & qu'il eût fait entrer dans son alliance Athènes & Sparte, néanmoins le nombre de ses ennemis grossit tellement, qu'il fut obligé de prodiguer l'argent du temple, pour attirer, par l'espérance d'une grosse solde, un grand nombre de soldats étrangers. Les Phocéens, sous sa conduite, entrerent dans le pays de leurs ennemis; mais peu après ayant été poussés dans les défilés, Philomele qui étoit regardé comme un sacrilége, craignant d'être pris, se précipita lui-même du haut d'un rocher. Onomarque & Phayllus, ses freres, lui succéderent l'un après l'autre, & acheverent de piller les richesses du temple de Delphes. * Diodore, *l.* 16. Pausanias, *in Phoc.* Justin, &c.

☞ PHILON, célebre architecte, vivoit environ 300 ans avant J. C. Il travailla à plusieurs temples & à l'arcenal du port de Pirée, pendant que Démétrius *le Phaléréen* gouvernoit à Athènes. Cet architecte donna des descriptions de ces différens ouvrages, & tint un rang considérable parmi les auteurs Grecs qui avoient écrit sur les arts; mais ses descriptions ne sont point venues jusqu'à nous. Quelques-uns prétendent qu'il est le même que PHILON de Bysance, auteur d'un traité des machines de guerre, qu'on a imprimé en 1687, au Louvre, sur un manuscrit de la bibliothéque du roi. Ce dernier est encore auteur d'un traité des sept merveilles du monde qui a été traduit du grec en latin, par Leo Allatius, & imprimé à Rome en 1640. Ce traité a été donné depuis en grec & en latin, de la traduction de Denys Salvain de Boissieu, en 1661, *in*-8°. à la suite de son commentaire sur l'Ibis d'Ovide. * Vitruve. *l.* 3 & 7. Félibien, *vies des architectes*. M. Goujet, *mem. miss.*

PHILON, grammairien célebre, surnommé *Biblius* ou *Bibliensis*, parcequ'il étoit de Byblos, dans le I siécle, a vécu depuis l'empire de Néron, puisqu'il avoit 78 ans vers l'an 101 de J. C. Il a écrit, au rapport de Suidas, douze livres, περὶ κτήσεως καὶ ἐκλογῆς βιβλίων, & trente livres περὶ πόλεων, & *de claris viris*, & un traité de l'empire d'Adrien, sous lequel il a vécu. Il a traduit l'histoire phénicienne de Sanchoniaton. D'autres croient ou que Philon supposa cette histoire, ou que Porphyre l'a attribuée à Philon, quoique la version fût supposée aussi-bien que l'original. * *Voyez* H. Dodwel, dans sa dissertation angloise de *Sanchoniaton*. Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible*, *édit. de Paris*, *in*-8°.

PHILON l'*Ancien*. S. Jerôme & quelques anciens ont attribué à un Philon le livre de la Sagesse. Quelques-uns ont cru que c'étoit le Philon dont nous avons les ouvrages; mais il ne peut être auteur de ce livre; & ce n'est point de ce dernier dont ils ont voulu parler, mais d'un PHILON plus ancien, dont Joséphe fait mention.

Il avoit écrit une histoire des Juifs qui est citée par saint Clément d'Alexandrie, & par Eusebe. * Clémens Alexand. *l. 1 strom.* Eusebe *l. IX prap. evangel.* S. Jerôme, *préf. sur le livre de la Sagesse.* Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible.*

PHILON, philosophe, auteur d'une histoire ecclésiastique.

PHILON D'ALEXANDRIE, que l'on nomme *Philon le Juif*, dont les écrits sont estimés, vivoit dans le premier siécle. Il étoit de la race sacerdotale, frere de Lysimaque, *alabarque* ou prince de la synagogue dans Alexandrie. Il étoit né sous l'empire de Tibere, & fleurit principalement sous celui de Caïus : il fut le chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyerent à ce prince, contre les Grecs habitans de cette ville, vers l'an 40 de J. C. Son voyage fut sans effet : l'empereur lui donna audience, mais il ne lui accorda rien. Philon a lui-même écrit une relation de cette ambassade, sous le titre de *discours contre Flaccus.* S. Jérôme dit que Philon alla une seconde fois à Rome sous l'empire de Claude, & qu'il y eut des conférences avec S. Pierre ; mais ce fait est fort incertain. Philon avoit composé un grand nombre d'ouvrages, dont S. Jérôme nous a rapporté les titres. Il nous en est resté une partie, dont on a donné diverses éditions ; on en a une, faite à Paris en 1640, & une autre à Wittemberg en 1690, l'une & l'autre de la version de Sigismond Gelenius, & de quelques-autres. Elle est divisée en trois parties. La premiere contient ses *Cosmopoëtica*, ou *de la creation du monde* ; la seconde, ses *historica*, c'est-à-dire, *qui regardent l'histoire sainte* ; & la troisiéme, ses *juridica seu legalia*, c'est-à-dire, *qui regardent la loi.* Ses ouvrages sont pleins de pensées morales, & d'allégories continuelles sur les histoires de la bible. Il est riche dans ses pensées morales, éloquent & diffus dans son style. Il étoit Platonicien ; & il a si bien imité le style de Platon, qu'il a été appellé par quelques-uns *Platon le Juif.* La derniere édition de ses ouvrages a paru en Angleterre, en 1742. On trouve dans cette édition deux traités de Philon qui n'avoient point encore paru ; savoir : un traité sur la postérité de Caïn, tiré de la bibliothéque du Vatican, & un autre sur les trois derniers commandemens du Décalogue, tiré d'un manuscrit de la bibliothéque Bodléjenne. * *Consultez*, Joséphe, *l. 18 ant. c.* 10. Clément Alexandrin, *l. 1 strom.* Eusebe, *l. 2 hist. c.* 18, *l. 7 prap. evang. & in chron. A. C.* 34, 37 & 39. S. Jerôme, *in catal. prol. in Marc. & alibi.* Photius, *cod.* 103, 104, 105. S. Epiphane. S. Augustin. Orose. Rufin. Isidore de *Damiéte* Theodoret. Suidas. Nicephore. Thritême. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Serrarius. Pétau. Du Pin. *prélimin. sur la Bible.* D. Ceillier, *hist. des aut. sac. & ecclef. tom.* I.

☞ PHILON, évêque de Carpasie, qui est une ville septentrionale de l'isle de Chypre, & assez voisine de Salamine, vivoit à la fin du IV siécle. La vie de S. Epiphane le qualifie un homme saint, qui d'avocat, ayant été fait diacre, fut depuis ordonné évêque par S. Epiphane, sur l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu par une révélation. Le saint, ajoute cette vie, étant obligé d'aller à Rome, & depuis encore à Constantinople, remit à Philon le soin de son église pendant son absence, & lui donna le pouvoir d'ordonner les ecclésiastiques dont on pouroit avoir besoin. S. Epiphane l'appelle *de bienheureuse mémoire* dans sa lettre à Jean de Jérusalem, en l'an 394. Ainsi Philon étoit mort dès ce temps-là, quoi qu'en puisse dire la vie du saint. Le P. Labbe, après Possevin, croit que ce Philon est celui que Suidas dit avoir écrit sur les cantiques. Suivant l'expression de Suidas, cet ouvrage devoit être assez court ; & ce pouroit être ce commentaire, dont le pere Banduri, Bénédictin, conservoit le texte grec. Que si cela est, c'est une faute à Suidas ou à ses copistes de l'avoir appellé Philon de Carpathe ; ce qui ne peut marquer qu'un homme natif ou évêque de l'isle de Scarpanto près de celle de Candie, trop loin de Chypre pour lui attribuer ce que S. Epiphane & sa vie disent de Philon de Carpasie. Les chaînes des anciens Peres sur les cantiques, citent plusieurs fois cet ouvrage de Philon. Nous en avons un sous son nom dans la bibliothéque des Peres. Mais la longueur de ce traité fait douter que ce soit celui dont Suidas a parlé. Il a été traduit par Etienne Salvari, dont on peut consulter l'épitre à Nicolas Bargilesi, qui se trouve à la tête de sa traduction. * Bellarmin, *de script. ecclef.* Possevin, *in apparatu sacro.* M. de Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclef.* tome X, pages 520 & 808, 809.

PHILON D'HERACLÉE, avoit écrit un livre intitulé *de Mirabilibus.*

PHILON DE MÉTAPONTE, poëte allégué par Etienne de Bysance. Vitruve rapporte le témoignage d'un autre PHILON, en la préface du livre 7. * Glycas, *p.* 4, *annal.* & Constantin Porphyrogenete, *de them. Occid. c.* 9. *Consultez* aussi Vossius, *de hist. Grac. l.* 2, 3 & 4 ; & Leo Allatius, *diatr. de Philonib.*

PHILON DE THEBES, que Plutarque cite en la vie d'Alexandre.

PHILONARDI (Ennio) cardinal, évêque d'Albe, natif de Bucca, ville de l'Abruzze dans le royaume de Naples, avoit fait quelques progrès dans le droit, & s'étoit attaché à la cour de Rome, où dès le pontificat d'Innocent VIII, il commença à se faire connoître. Alexandre VI lui donna l'évêché de Véruli en la Campagne de Rome. Jules II l'envoya vice-légat à Bologne, & lui donna le gouvernement d'Imola ; & Léon X l'envoya nonce en Suisse. Philonardi y servit si bien le saint siége, qu'on le continua dans le même emploi sous les pontificats d'Adrien VI & de Clément VII. Enfin Paul III récompensa ses services par le chapeau de cardinal, qu'il lui donna au mois de décembre de l'an 1536. Il eut ensuite les évêchés d'Albe & de Sorrento. Il fut encore employé dans quelques légations, & mourut à Rome le 19 novembre de l'an 1549, âgé de 83 ans, pendant le conclave qu'on tint pour donner un successeur au même pape Paul III. Antoine Philonardi, évêque de Véruli, & Saturnin, neveux de ce cardinal, firent porter son corps à Bucca sa patrie, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. * Guichardin, *l.* 12 & 17. Paul Jove, *in Pomp. Colon.* Onuphre. Ughel. Auberi, *hist. des cardin.*

PHILONIDES, *Philonides*, coureur d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 330 avant J. C. qui alla de Sicyone à Elide dans le Péloponnèse en neuf heures, quoique ces deux villes fussent éloignées de douze cens stades, ou cent cinquante milles. Au retour il employa quinze heures à cette course, quoique le chemin aille en pente, parcequ'en courant de Sicyone à Elide, il suivoit le cours du soleil, & qu'en revenant d'Elide à Sicyone, il étoit obligé de marcher contre le cours de cet astre, qu'il avoit en face. * Pline, *l.* 2, *c.* 72.

PHILONOME & CALLIAS, freres habitans de Catane, sont célébres par leur piété envers leur pere, qu'ils emporterent sur leurs épaules, pour le sauver de l'incendie causé par les feux du mont Etna. On dit que ce feu les respecta, & qu'ils passerent à travers, sans en être endommagés. * Stob. *ex Æl.*

PHILONOMIE, fille de Nyctinus & d'Arcadie, suivant Diane à la chasse, fut rencontrée par Mars, dont elle conçut deux enfans, qu'elle jetta dans le fleuve Erimanthe ; mais les dieux permirent qu'ils furent jettés par les eaux dans le creux d'un chêne, où ils furent nouris par une louve ; ensuite le berger Télephe les ayant apperçus, les éleva. L'un fut appellé *Leucaste*, & l'autre *Parrhasius* : ils furent tous deux rois d'Arcadie.

PHILONONE, autrement POLYBÉE, seconde des femmes de Cygnus, après la mort de Proclée sa premiere femme, devint amoureuse de Ténus son beau-fils. Comme il ne voulut pas consentir à sa passion, elle l'accusa près de son pere d'avoir attenté à son honneur. Ce pere trop crédule enferma son fils dans un coffre de

bois, & le précipita dans la mer; mais Neptune ayant pitié du sort de ce jeune homme, fit arriver le coffre dans l'isle de Leucophris, où Ténus fut bien reçu, & reconnu pour roi. Le nom de cette isle fut changé en celui de *Tenedos*. * Scholiaste d'Homere sur l'Iliade. Meursius, *in notis ad Lycophron*.

PHILOPEMEN, *Philopæmen*, de Mégalopolis, préteur ou général des Achéens, étoit brave & savant, & eut pour maîtres Ecdemes & Démophanes, philosophes. Il donna les premieres marques de son courage, lorsque Mégalopolis fut surprise par Cléomenes roi de Sparte. Depuis il suivit à la guerre Antigonus *le Tuteur*, allié des Achéens, & le servit à la prise de Sparte. Mais lorsqu'il eut pris lui-même la conduite des troupes, sa valeur & sa conduite parurent dans toute leur étendue à la bataille que les siens gagnerent près de Messene au Péloponnèse, sur les Etoliens, alliés des Romains, la premiere année de la CXLIII olympiade, & l'an 208 avant J. C. Deux ans après il tua en bataille, près de la ville de Mantinée en Arcadie, Méchanidas tyran de Lacédémone. Nabis qui lui succéda défit Philopemen sur mer; mais celui-ci s'en vengea sur terre. Car l'ayant défait dans la suite, il prit Sparte, fit raser les murailles, abrogea les loix de Lycurgue, & soumit les Lacédémoniens aux Achéens, sous la CXLVIII olympiade, l'an 188 avant J. C. Dinocrates, tyran des Messéniens, fit la guerre aux Achéens. Philopemen y fut pris dans un combat sous la CXLIX olympiade, l'an 184 avant J. C. & fut contraint de prendre du poison, dont il mourut âgé de 70 ans. Sa mort fut vengée par Lycortas, préteur des Achéens. * Plutarque, *en sa vie*. Polybe. Tite-Live, &c.

PHILOPONUS (Jean) grammairien d'Alexandrie, de la secte des Trithéites, fleurit dans le VII siécle de l'église, car il étoit le chef des Trithéites, sous le pontificat de Jean surnommé le Scholastique, qui a été patriarche de Constantinople, depuis l'an 569, jusqu'en 577, puisque dans une conférence tenue sous ce patriarche entre Conon & Eugène, Trithéites d'une part, Paul & Etienne, Séveriens, d'une autre, les Séveriens demanderent aux Trithéites, qu'ils anathématisassent Philoponus. Il a vécu jusqu'en 608, puisqu'il composa un traité sur l'hexaëmeron, à la priere de Serge patriarche de Constantinople, qui ne fut élevé qu'en cette année-là sur ce siége. Philoponus a composé plusieurs ouvrages; savoir un traité contre les idoles du philosophe Jamblicus; le commentaire sur l'hexaëmeron ou la création du monde, dont nous venons de parler, donné au public par Cordier, & imprimé en 1630, avec un autre traité du même auteur sur la Pâque; un traité de la résurrection, dans lequel il rejettoit la résurrection des corps; un écrit contre le concile de Chalcedoine; une réfutation du discours de Jean le Scholastique, évêque de Constantinople, sur la Trinité; un traité contre le sentiment de Proclus sur l'éternité du monde. Photius fait mention de ces traités, *cod.* 43, 216, 240. Suidas donne encore à Philoponus un traité contre Sévere; & Nicéphore parle d'un ouvrage de Philoponus, intitulé l'*Arbitre*. Cet auteur, dit Photius, étoit aussi pur, agréable & élégant dans son style, qu'il étoit impie dans sa doctrine & foible dans ses raisonnemens. Léonce *le Moine*; Ephrem, patriarche d'Antioche; & Georges Pisides, écrivirent contre Philoponus. * Photius, *cod.* 21, 42, 55, 75, 215 *&* 240. Suidas, *in lex.* Nicéphore, *l.* 18, *c.* 47 & 48. Baronius, *A. C.* 535, *n.* 75 *& seq.* Godeau, *hist. eccl.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des VII & VIII siécles.*

PHILOSOPHES, nom que l'on donne à ceux qui s'attachent à la recherche de la sagesse, de la nature & des mœurs. Pythagore a été le premier qui ait pris le nom de philosophe, au lieu de celui de sage, que prenoient avant lui ceux qui excelloient dans les sciences. Dans tous les temps & dans tous les pays du monde, il y a eu des philosophes ou sages, qui ont porté différens noms, parmi différens peuples. Les patriarches ont été les plus anciens philosophes. Les Chaldéens, les Babyloniens & les Assyriens eurent parmi eux des sages. Berose assure qu'étant allé en Egypte, il communiqua à leurs prêtres la science des astres & des nombres, qu'ils ignoroient avant sa venue. Ceux-ci passent communément pour les auteurs de la géométrie, comme les Phéniciens sont les inventeurs de l'arithmétique. Les Persans ont eu leurs mages, dont la sagesse étoit si estimée, que leurs princes ne pouvoient pas parvenir à l'empire sans l'avoir étudiée. Le premier & le plus célebre de ces philosophes a été le fameux Zoroastre. Les Indiens se sont glorifiés de leurs brachmanes, ou gymnosophistes, entre lesquels on fait mention de ce fameux Mandanes, qui méprisa Alexandre & ses prêtres. Les gymnosophistes s'étendirent jusqu'en Ethyopie, ainsi que nous l'apprenons de l'histoire d'Apollonius de Tyane qui les y alla chercher. Les Africains avoient leurs philosophes Atlantiques, dont S. Augustin fait mention, & dont Atlas roi de Mauritanie fut le chef. Les Scythes ont eu leurs Anacharsis: & les autres peuples du Septentrion, leurs philosophes Hyperboréens. Les Druides étoient célébres parmi les Gaulois, & avoient succédé aux Sarronides & aux Bardes. Confucius a été & est encore en vénération parmi les Chinois comme un grand philosophe. L'histoire des Incas du Pérou nous enseigne que les Péruviens ont eu des philosophes qu'ils nommoient *les Amantas*. Les Grecs ont excellé dans la philosophie, & ont formé plusieurs sectes, dont les deux plus anciennes sont l'Ionique & l'Italique. La secte *Ionique* a été fondée par Thalès, natif de Milet en Ionie, qui est compté le premier entre les sept sages de la Grece. Anaximandre Milésien lui succéda, & eut pour successeur Anaximenes, puis Anaxagore Clazoménien, lequel transféra l'école de Milet à Athènes. Il fut maître de Socrate, qui eut pour disciples, Xénophon, Criton, Glycon, Cebès, Simias, Phedon, Euclide, & par-dessus tous Aristippe auteur de la secte *Cyrénaïque*, Antisthène de la *Cynique*, & Platon de l'*Académique*. Aristippe a eu pour successeurs, d'un côté Antipater, & sa fille Areté de l'autre, de laquelle est sorti un petit-fils nommé Aristippe II, qui a été maître de Theodore surnommé l'*Athée*, parcequ'il combattoit la créance des dieux. Ses disciples prirent le nom de *Théodoriens*. Le premier fut Bion *le Borysthenite*; après lui Hegesias, & Anniceris, qui racheta Platon vendu comme esclave à Egine. La secte des *Cyniques* fut fondée par Antisthène Athénien, & vint après la *Cyrénaïque*. Ce nom leur fut donné, parcequ'ils s'occupoient à aboyer contre le luxe, & à mordre, pour ainsi dire, les mœurs des hommes. Le fameux Diogène remplit la place d'Antisthène, & eut pour successeur Cratès *le Thébain*, dont les principaux disciples furent Metroclés *le Maronite*, qui demeura dans la même secte, & Xenon *le Cythien*, qui en institua une nouvelle. Metroclès avoit pour sœur cette merveilleuse fille Hipparchie, qui aima si éperdument Cratés, qu'elle l'épousa. Theombrotus, Cleomene & quelques autres philosophes de moindre considération, furent de cette secte des Cyniques. Zenon étudia sous Xenocrate, & se rendit capable de fonder la secte des *Stoïques*, retenant quelques principes de Cratès, & ajoutant à la philosophie morale des Cyniques la physique & la logique. Il laissa son école à Cleanthe, qui alla à Athènes, où il eut pour disciple Chrysippe *le Dialecticien*. Entre plusieurs autres Stoïques, on remarque le fameux Panætius, ami de Scipion l'*Africain*; Seneque, l'honneur des philosophes Romains, Epictete, & l'empereur Marc-Aurele Antonin. Platon qui fut fondateur de la secte des *Académiciens*, avoit été disciple de Socrate. Il eut plusieurs auditeurs illustres, comme Aristote, Xenocrate & Speusippus. Xenocrate *Calcedonien* fut suivi de Polemon, maître de Cratès l'*Athénien*. Ces deux derniers avec Cranto finirent l'ancienne académie. Arcesilas auditeur de ces trois philosophes, établit la moyenne académie, & eut pour successeurs Lacydes *Cyrénien*, auteur de la troisiéme académie. Teleclès, & Evangres, Phocius & Egesilas de *Pergame*,

maître de Carneadès *Cyrénien*, qui passe plutôt pour auteur de la nouvelle académie de Lacydes. Les autres académiciens, dont la succession ne se peut pas facilement démêler, sont Philon, Carmidas, Antiochus, qui confondirent la doctrine des Stoïciens, avec celle de l'académie. Cicéron (aussi grand philosophe qu'orateur) Plutarque, Philon *le Juif*, Ammonius & Proclus ont tous fait gloire d'être philosophes académiciens. Mais Aristote quitta les sentimens de son maître Platon, pour fonder la secte des *Péripatéticiens*. On remarque entre ses plus illustres disciples, Heraclide natif de Pont, Léon le *Bysantin*, Aristoxene le *Musicien*, & Théophraste, qu'il choisit pour son successeur, le préférant à Menedeme *Rhodien*, à cause de son éloquence. Celuici eut pour disciples Démétrius *Phalareus*, & le médecin Erasistrate, né de la fille d'Aristote. A cet Erasistrate succéderent Straton de *Lampsaque*, surnommé *le Physicien*, Glycon Aristo de l'isle de Co, & Critolaüs contemporain de Carneadès. Les autres successeurs d'Aristote sont inconnus jusques à Andronicus *Rhodien*, qui disposa les livres d'Aristote dans l'ordre que nous les avons aujourd'hui. Il y a encore deux sectes issues de l'école de Socrate, savoir l'*Eliaque* & la *Megarienne*. L'*Eliaque* fut fondée par Phedon d'*Elide*, & la *Megarienne* par Euclide *de Megare*; mais elles n'ont rien de particulier, sinon que cette derniere s'attacha seulement à des subtilités de dialectique.

La secte *Italique* eut pour chef Pythagore, qui l'institua dans cette région de l'Italie, que l'on appelloit la Grande Grece, & que l'on nomme à présent *la Calabre*. Il eut pour disciples Charondas, Zaleucus, Zamolxis, trois célébres législateurs; Epiménide, Epicharmus, & plusieurs autres grands philosophes. Son successeur fut Aristeus, fils de Damophon *Crotoniate*, selon Jamblique. Mais la plupart conviennent que ce fut Thelange, à qui succéderent Xenophane, Parmenide, Zenon *Eleate*, Leucippe, Démocrite *le Rieur*, Metrodore, Diogène de *Smyrne*, Anaxarque, Pyrrhon, Nausiphanès & Timon. Héraclite *le Pleureur* fut aussi disciple de Parménide, & chef des *Héraclitiens*. Pyrrhon fut auteur des Pyrrhoniens, appellés autrement *Sceptiques*. On ne sait qui succéda à Timon jusqu'à un certain Ptolémée *Cyrénéen*, qui renouvella le Pyrrhonisme, & eut pour successeurs Euphranor, Eubulide, &c. La secte d'Epicure se rapporte à l'Italique, car il fut disciple de Démocrite.

Ces sectes de philosophes ont duré encore long-temps depuis l'établissement du Christianisme. Pour les Chrétiens, quoiqu'ils fissent profession de s'attacher à une science plus sublime, on ne peut nier qu'il n'y eût des philosophes parmi eux. Ils ne s'attachoient à aucune secte en particulier, mais ils penchoient plus vers le Platonisme. Les anciens peres se servoient des principes de Platon pour l'explication de nos mysteres. Les *Scholastiques* venus depuis le XI siécle, ont embrassé la philosophie d'Aristote, suivant la méthode des Arabes. Quoique tous les Scholastiques fissent profession de suivre Aristote, ils se partagerent en différens sentimens qui firent autant de sectes; les *Thomistes* qui suivoient la doctrine de S. Thomas; les *Scotistes* qui embrassoient les subtilités de Scot Cordelier, & les *Nominaux* dont Ocham étoit le chef. Cette philosophie après avoir regné long-temps dans les écoles de philosophie & de théologie, est devenue moins à la mode depuis que Gassendi & Descartes ont suivi d'autres routes. On peut distinguer à présent trois sectes principales de philosophes. Les *Aristoteliciens* qui suivent cette ancienne philosophie que l'on enseigne encore, quoique purgée, dans les écoles. Les *Cartésiens* qui suivent les principes de Descartes, dont le nombre est fort grand, tant parmi les Catholiques que parmi les Protestans; & les *Gassendistes* qui admettent après Gassendi le vuide & les atomes : ceux-ci sont en plus petit nombre. * Vossius, *de philosophis*. De Launai, *dissertation sur les sectes des philosophes. Mémoires du temps*.

PHILOSOPHIE, c'est-à-dire, *amour de la sagesse* ou *de la science*. On a appellé de ce nom la science même ou la connoissance des choses naturelles, depuis Pythagore. Ce savant de la Grece faisant attention au peu de connoissance que les hommes peuvent acquérir par leur étude, jugea qu'il y avoit beaucoup de présomption pour eux à se nommer *sages*; que ce nom devoit être réservé à Dieu seul; & que ce que les hommes pouvoient mériter par leurs recherches & par leur application, étoit de se dire *amateurs de la sagesse* ou *philosophes*; & il se donna à lui-même ce nom au lieu de celui de *sage*, que portoient avant lui les savans de la Grece.

C'est Dieu même qui est la source & l'auteur de la philosophie: il l'avoit donnée au premier des hommes, en le créant à son image & à sa ressemblance; mais il la lui a retirée dans le temps de son péché, dont une des suites est l'ignorance; & il ne lui a laissé, comme à sa postérité, qu'un petit nombre de connoissances qui lui sont essentielles pour se servir de la raison.

La plupart même des hommes n'ont pas cultivé ces connoissances que Dieu leur a laissées : les païens & les idolâtres ont été long-temps sans y faire d'attention.

Mais Dieu s'étant choisi une famille, ou plutôt une nation qu'il avoit séparée des autres, comme pour la remplir de ses bénédictions, il a entretenu parmi elle, & sur-tout parmi ceux qui conduisoient cette nation sainte, l'amour & l'étude des vérités naturelles, & de celles au moins qui sont nécessaires pour rendre l'homme raisonnable & vertueux.

Les patriarches sont les premiers philosophes. Il y en a des preuves à l'égard de Seth, d'Enoch, de Lamech, de Noé, de Sem, d'Heber, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moyse, &c. On peut lire là-dessus l'écriture sainte; l'historien Joséphe, *liv. 1 des antiquités;* Eusebe, *liv. 4 & 9 de sa préparation évangélique;* S. Clément d'Alexandrie; Lactance, *liv. 2 de ses institutions*.

Les peuples séparés de la nation sainte, ont été longtemps dans une ignorance générale; ils n'en sont sortis que par le commerce qu'ils ont eu avec quelques Hébreux, qui en voyageant chez eux leur ont fait part de plusieurs de leurs connoissances & de leurs traditions. Les Orientaux ont profité les premiers de ces instructions; savoir, les Chaldéens, les Egyptiens, qui se sont fort attachés à la science des astres, & qui passent communément pour les auteurs de la géométrie; les Phéniciens qui sont les inventeurs de l'arithmétique; les Persans qui avoient leurs mages, dont le premier a été le fameux Zoroastre; les Indiens qui avoient leurs brachmanes ou gymnosophistes.

Les Occidentaux ont aussi eu leurs sages. Les plus célébres ont été les Bardes & les Druides parmi les Gaulois.

Mais on peut dire que la philosophie de tous ces peuples étoit si informe, qu'à peine mérite-t-elle ce nom. Les Grecs qui avoient reçu des Egyptiens & des Chaldéens les premieres notions de la philosophie, allerent beaucoup plus loin qu'aucune des nations idolâtres. Aussi voulurent-ils se faire passer pour les inventeurs des sciences & des arts. Thalès & Pythagore furent les premiers qui firent une profession ouverte de la science: ils furent les chef des deux sectes les plus célébres & les plus anciennes de la Grece.

THALÈS, natif de Milet en Ionie, le premier des sept sages de la Grece, fut le fondateur de la secte Ionique; ses plus illustres sectateurs furent *Anaximandre*, *Anaximenès*, *Anaxagore*, & *Archelaüs*. Ils s'attacherent principalement à la connoissance des choses de la nature. Anaximenès enseigna que le principe de toutes choses étoit l'air & l'infini. Anaxagore établissoit pour principe de toutes choses la matiere & l'esprit (ὕλην καὶ νοῦν.) Il croyoit qu'au commencement tout étoit en confusion, & que l'esprit avoit démêlé ce cahos, & mis toutes choses dans ce bel ordre où nous les voyons présentement. Il prétendoit que les élémens de l'univers n'étoient autre

chose que les petites parties de chaque tout; que les os, par exemple, sont formés de petits os; que la terre est composée de petites parties terrestres; que le feu, l'eau, & tout ce qui est dans la nature, n'a point d'autres principes que ses petites parties. Il s'appliqua entierement à la contemplation des astres; & quelqu'un lui ayant demandé, s'il ne se soucioit point de sa patrie: *Pour moi je n'ai garde*, répondit-il en montrant le ciel avec le doigt, *de négliger le soin de ma patrie.* Il croyoit que la lune étoit habitée, & qu'il y avoit des montagnes & des vallées. Il disoit que le soleil étoit un globe de feu, un peu plus grand que le Péloponnèse, qui fait partie de la Grece; & qu'une comete n'étoit autre chose qu'un amas d'un très-grand nombre de petites étoiles, que l'inégalité de leurs mouvemens faisoit quelquefois rencontrer dans quelque endroit du ciel, où leur concours les rendoit visibles; & que la comete cessoit de paroître, lorsque chacune de ces étoiles continuant à se mouvoir selon sa détermination particuliere, elles se séparoient toutes les unes des autres. Archélaüs disoit que le chaud & le froid étoient les deux principes de la génération: Que tous les animaux, sans en excepter l'homme, avoient été produits du limon. Il croyoit que le soleil étoit le plus grand de tous les astres. Cet Archélaüs passa d'Ionie à Athènes, où il enseigna la philosophie à Socrate.

PYTHAGORE fonda la secte qu'on nomma *Italique*, parcequ'il séjourna dans cette partie de l'Italie qui fut appellée la grande Grece, & qui fait aujourd'hui partie du royaume de Naples. Il prit des Egyptiens une maniere d'enseigner mystérieuse, dont on ne sait pas fort bien le secret. Il se servoit de nombres comme de symboles, pour enseigner ses opinions; & il les faisoit si fort entrer dans tout ce qu'il pensoit & dans tout ce qu'il disoit, qu'il établissoit pour maxime fondamentale de sa philosophie, que l'*unité* étoit le principe de toutes choses. A ces nombres il ajoutoit une certaine *harmonie*, par laquelle il expliquoit la perfection de chaque chose. La vertu, selon lui, l'ame, la santé, Dieu lui-même, n'étoient qu'une harmonie; & il n'y a rien de plus connu que l'harmonie que ce philosophe avoit imaginée, pour régler le mouvement des globes célestes. Cicéron en a fait une belle description dans un petit ouvrage, qui est intitulé *le songe de Scipion.* Pythagore soutenoit que le feu, l'eau, la terre, & l'air par leurs divers changemens composoient le monde, qu'il croyoit animé, intelligent & rond. Il s'imaginoit que le soleil, la lune, & les autres astres étoient des divinités. Il croyoit que la providence divine gouvernoit les hommes; mais qu'une certaine destinée (εἱμαρμένη) étoit aussi la cause de la disposition de toutes les choses du monde. Il croyoit l'ame immortelle; quoiqu'il soutînt que ce n'étoit qu'une vapeur chaude, qui n'étoit invisible que comme l'air. Il s'imaginoit que l'air étoit rempli d'ames, ausquelles il attribuoit la cause des songes des hommes & des bêtes, & plusieurs autres effets ordinaires. Dans l'incertitude où Pythagore étoit, de ce que l'ame devenoit après qu'elle étoit séparée du corps, il imagina la *Métempsycose*, c'est-à-dire, que l'ame après la mort passe d'un corps dans un autre; & en conséquence de cette opinion, il défendoit qu'on égorgeât des animaux pour les manger, ou pour en faire des sacrifices aux dieux. La morale de Pythagore n'a rien de réglé, non plus que celle de Thalès. Ce ne sont que quelques maximes sans principes. Mais ce qu'il y a d'admirable dans la maniere dont ce philosophe insinuoit ses maximes, c'est qu'il ne disoit rien qu'il ne pratiquât lui-même fort exactement. Il proposoit la plupart de ses maximes de morale sous des envelopes mystérieuses. Par exemple, pour faire entendre qu'il ne falloit point irriter les grands, il disoit *qu'il ne falloit point découvrir le feu avec une épée. Ne point recevoir chez soi d'hirondelle*, pour dire qu'il ne faut point recevoir en sa compagnie un grand parleur, ou le faux ami qui nous visite bien dans la saison la plus agréable, mais qui nous quitte quand l'hiver approche. *N'être point assis sur le chenix* ou *boisseau*, pour n'être point paresseux, ni attaché si fort au présent, que l'on n'ait aussi égard à l'avenir. *Ne point manger le cœur*, pour n'être point ingénieux à se tourmenter soi-même. *Ne point retourner quand on est parti*, pour ne plus songer à la vie, quand on est sur le point de mourir, ni regreter les plaisirs de la terre, quand on est obligé d'y renoncer. On peut voir un plus grand nombre de maximes de Pythagore, toutes obscures & énigmatiques, dans Plutarque, dans Diogène *Laërce*, & dans Porphyre.

La secte Italique, dont Pythagore fut auteur, fut extrêmement florissante, & fit beaucoup plus de progrès que celle de Thalès & d'Anaximandre. Les plus célébres disciples de Pythagore, furent *Ocellus*, de Lucanie; *Archytas*, de Tarente; *Philolaüs*, de Crotone; *Parmenide* & *Zenon*, tous deux d'Eléate; & *Melissus*, de Samos. Ocellus, Archytas & Zenon travaillerent sur la dialectique, dont Zenon fut l'inventeur. Parmenide, Philolaüs & Melissus s'appliquerent à la physique, qu'ils réduisirent en principes, sans s'éloigner beaucoup des idées de leur maître. Parmenide croyoit que les premiers hommes avoient été produits par la chaleur du soleil, & que cet astre étoit froid & chaud, parcequ'il s'imaginoit que le chaud & le froid étoient les principes de toutes choses. Il disoit aussi que la raison doit être la regle de nos jugemens & non pas les sens, sur lesquels on ne sauroit fonder aucun jugement assuré. Melissus croyoit que le monde étoit infini, immobile, immuable, & entiérement plein; qu'il n'y a point de mouvement, mais seulement qu'il semble qu'il y en a. Il disoit qu'il ne falloit rien définir touchant les dieux, parcequ'on n'a aucune connoissance certaine de leur nature. Philolaüs croyoit que tout se faisoit par une certaine harmonie, & par une nécessité inévitable. C'est le premier qui ait enseigné que la terre se mouvoit autour de son axe. Quelques-uns croient que *Nicetas* de Syracuse a été l'inventeur de cette opinion.

Nous venons de voir que Thalès, Pythagore & leurs sectateurs, se sont principalement appliqués à connoître les choses de la nature, & à trouver les regles de la dialectique & de la géométrie. Socrate qui les suivit, tourna presque toutes ses études du côté de la morale. Il eut pour maître Archélaüs, philosophe Pythagoricien, qui conçut beaucoup d'estime pour lui. Il commença le premier à réduire en méthode les idées confuses de ceux qui l'avoient précédé, d'où vient que Cicéron l'a appellé *le pere de la philosophie.* Il joignit à une grande facilité de génie, & à un naturel extrêmement heureux, toute la pénétration, & toute la solidité imaginable. Il avoit une méthode admirable pour enseigner ses sentimens, & pour réfuter ceux des autres. D'abord il proposoit ses opinions comme des doutes, & par forme d'entretien; il les éclaircissoit ensuite, en posant bien l'état de la question, en formant lui-même toutes les objections qu'on pouvoit lui faire, & en expliquant ses pensées par des comparaisons si familieres, qu'il rendoit, pour ainsi dire, la vérité sensible. Lorsqu'il vouloit réfuter quelqu'un, il lui avouoit d'abord qu'il n'entendoit pas bien la chose dont il étoit question; & il le prioit de la lui apprendre. Par ce moyen il s'insinuoit dans son esprit; & éloignoit l'aigreur de la dispute, qui fait que chaque parti ne pense qu'à soutenir avec opiniâtreté son opinion, sans examiner les raisons qu'on lui oppose. Après avoir appris le sentiment de son adversaire, il le prioit de s'expliquer le plus clairement qu'il pouroit, disant qu'il n'avoit pas l'esprit assez vif pour comprendre ce que d'autres entendroient facilement, sans une plus ample explication. Il ôtoit par-là toute l'ambiguité des termes, d'où naissent presque toutes les disputes, & qui étoit le grand fort des philosophes du temps de Socrate, qui par cet art sophistique raisonnoient de tout sans rien savoir. Ensuite il faisoit voir les fâcheuses conséquences qui suivoient de ce sentiment, & conduisoit son adversaire pas à pas, d'absurdité en absurdité, jusqu'à ce qu'il s'apperçût lui-même de son égarement.

rement. C'étoit-là toute la logique de Socrate. Jamais philosophe n'a été plus retenu à décider que lui. Il disoit d'ordinaire qu'il ne savoit qu'une chose, c'est qu'il ne savoit rien. Ainsi dégouté de la physique, par l'incertitude qu'il vit dans tous les raisonnemens des philosophes sur cette partie de la philosophie; & convaincu d'ailleurs du peu d'utilité qui peut revenir de toutes les découvertes qu'on peut faire dans les sciences spéculatives, il s'appliqua à enseigner aux hommes la science de bien vivre, qui est effectivement la seule à laquelle ils doivent s'attacher avec soin, pour peu qu'ils connoissent leurs véritables intérêts. Socrate est le premier qui ait traité la morale avec quelque ordre, & qui en ait connu les véritables fondemens. Il reconnoissoit que l'homme ne pouvoit être parfaitement heureux en cette vie, pendant que le corps & l'esprit, dont les intérêts sont si opposés, sont unis ensemble, & il croyoit qu'après la mort les hommes seront punis ou récompensés selon qu'ils auront bien ou mal vécu. Après avoir établi de si beaux principes, il ne pouvoit que bien raisonner sur les devoirs que les hommes sont obligés de pratiquer, & sur les vices dont ils doivent s'abstenir: aussi ne parloit-il que de sincérité, de modération, d'amour pour la justice, de tempérance & de détachement du monde. Il étoit d'ailleurs si fortement persuadé de l'utilité & de l'importance de ses préceptes, qu'il étoit le premier à les mettre en pratique, instruisant autant par son exemple, que par sa doctrine. Il eut une probité à toute épreuve, une fermeté d'ame qui lui faisoit soutenir ses avis, quand il les croyoit utiles au public, malgré les dangers qu'il y avoit à les soutenir, & un désintéressement qui lui fit refuser les présens des plus grands seigneurs. Sa vie étoit un modele de frugalité, de modération & de patience. Socrate fut toujours égal, & soutint le caractere d'homme de bien jusqu'à la mort. Tout le monde sait qu'il fut accusé d'avoir des sentimens impies de la divinité, parcequ'il enseignoit qu'il n'y avoit proprement qu'un Dieu, qu'il appelloit l'*Etre suprême*, & qu'ayant été condamné à la mort, il but avec une constance admirable la ciguë qu'on lui présenta, parlant jusqu'à son dernier moment de l'immortalité de l'ame, & du bonheur dont il espéroit jouir après cette vie. *J'ai fait*, dit-il un moment avant que d'expirer, *j'ai fait pendant le cours de ma vie le mieux que j'ai pu & que j'ai su: pour cela je ne suis pas certain d'être agréable aux dieux; mais si par suivre ce qu'on juge le meilleur, on plaît à la divinité, j'espere de ne lui être pas désagréable.*

Socrate ayant remarqué plus de génie dans Platon que dans tous ses autres disciples, eut pour lui un attachement tout particulier; & ses soins ne furent pas inutiles, puisque de tous les grands hommes qui sortirent de l'école de Socrate, Platon fut sans contredit le plus digne successeur d'un si grand maître. Il enseigna à Athènes, & eut en peu de temps bien des disciples. Il établit son école dans l'Académie, qui étoit un lieu hors de la ville, d'où ses sectateurs furent appellés *Académiciens*. Sa maniere d'enseigner étoit-à-peu près la même que celle de Socrate. Il expliquoit les matieres en forme de dialogue, & il se servoit de cette méthode, afin de mieux examiner les choses par l'exposition qu'il en faisoit, & par des interrogations & des réponses: ce qui lui a fait dire dans un de ses dialogues intitulé *le Cratyle*, qu'*un parfait dialecticien est celui qui sait bien interroger & bien répondre*. Il se servoit ordinairement de la définition & de la division, pour établir clairement ce qu'il avançoit. Comme son maître, il s'attachoit beaucoup plus à réfuter les opinions des autres, qu'à en établir aucune. Il ne décidoit que fort rarement; & c'est à quoi le conduisoit naturellement sa méthode, de ne considérer les choses que par leurs idées. Comme cette méthode est en quelque sorte le principe universel de la philosophie de Platon, il est nécessaire d'en parler plus particuliérement, pour faire comprendre la maniere de raisonner de ce philosophe.

Il faut d'abord remarquer que, selon Platon, l'ame de l'homme n'étoit qu'un rayon de la divinité. Il croyoit que cette particule unie à son principe, connoissoit toutes choses; mais que s'unissant à un corps, elle contractoit par cette union l'ignorance & l'impureté. Sur ce principe il disoit que les sens étoient les premiers qui discernoient le vrai & le faux; mais il soutenoit que c'étoit à l'ame d'en juger, & que ce n'étoit qu'à son jugement qu'il falloit s'en rapporter, parceque sans s'arrêter à la superficie des choses, elle en pénétroit le fond de soi-même éternel & immuable, auquel il donnoit le nom d'*idée*. Ainsi le philosophe, selon Platon, ne devoit s'appliquer qu'à connoître les choses dans leurs principes & dans leur premier original par la voie des idées, qu'à consulter, pour ainsi dire, la Sagesse éternelle, qui est la source & le principe de toutes ces idées; d'où vient que Platon appelloit la philosophie, un desir ardent de sonder la sagesse de Dieu, ὄρεξις τῆς θείας σοφίας. C'est ainsi que Cicéron lui-même explique la doctrine des Stoïciens touchant les idées. *Ils vouloient*, dit-il, (quæst. acad. l. I,) *que l'ame jugeât des choses. Ils croyoient qu'on s'en pouvoit tenir surement à ses décisions, parcequ'elle connoît les choses dans leur premiere simplicité, & c'est cette simplicité qu'ils nommoient idée.* On voit par-là comment, à parler proprement, les disciples de Platon faisoient profession de ne rien savoir. Car en expliquant les choses par ces idées simples, éternelles & immuables, ils les réduisoient à l'état où ils s'imaginoient qu'elles doivent être, & non à celui où elles sont, revêtues d'une infinité de qualités qui les dépouillent de cette grande simplicité sous laquelle ces philosophes les envisageoient.

Platon ne négligea pas entierement la physique comme Socrate. Il prit parti sur bien des questions qui regardent cette science. Il croyoit qu'il y avoit deux principes dans toutes choses, Dieu & la matiere. Il dit que la matiere est informe, & qu'elle est le principe de la composition de tous les corps. Il suppose que cette matiere se mouvoit au commencement sans ordre & à l'aventure; que Dieu l'assembla en un seul lieu; qu'il lui imprima un mouvement réglé, & en fit le feu, l'eau, l'air & la terre, dont il composa le monde & tout ce qu'il contient. Dieu donna à chaque chose sa forme, qui n'est, selon notre philosophe, qu'une participation toute pure de l'idée. Il croit que le monde est animé, par la raison que ce qui est animé est plus excellent que ce qui ne l'est pas. Il dit qu'il n'y a qu'un monde, parceque l'exemplaire sur lequel il a été fait est unique. Il croit qu'il est fini & de figure sphérique. Il lui donne une durée qui ne doit jamais finir, parceque ce qui est une fois ne sauroit, dit-il, tomber dans le non-être. Enfin il croit que le monde est gouverné par la providence divine. Le temps, selon Platon, n'est autre chose que le mouvement du ciel; il n'a commencé qu'avec la création du monde; & Dieu a rendu le soleil lumineux, afin qu'il pût servir à régler le nombre des heures. Ce philosophe plaçoit la lune au-dessus de la terre; le soleil plus haut, & au-dessus de toutes les autres planetes. Il croyoit que tout l'univers étoit semé d'ames, & particuliérement les étoiles. Il soutenoit que la terre avoit été créée pour régler les vicissitudes du jour & de la nuit; c'est pourquoi il lui attribuoit du mouvement.

Platon ne croyoit qu'un Dieu suprême, spirituel & invisible, qu'il appelle l'*être* ou l'*être même*, le *bien même*, le *pere* & la *cause de tous les êtres*. Il mettoit sous ce Dieu suprême un être inférieur, qu'il appelle *la raison*, λόγος, le conducteur des choses présentes & futures, le créateur de l'univers. Enfin il reconnoissoit un troisiéme être, qu'il appelle l'*esprit* ou l'*ame du monde*. Il disoit que le premier étoit le pere du second, & que le second avoit produit le troisiéme. Platon n'osoit point dire tout ce qu'il pensoit sur cette matiere, de peur de s'exposer à la colere du peuple superstitieux; mais ses disciples ont fait plusieurs recherches touchant la nature de ces trois principes. Cette doctrine, fort approchante

de celle du mystere de la Trinité, a fait croire à beaucoup d'anciens & de modernes, que ce mystere n'étoit pas inconnu à ces philosophes, & que Platon l'avoit tiré des livres de l'ancien testament, lorsqu'il étoit en Egypte, où il y avoit alors plusieurs Juifs. A ces trois principes Platon ajoutoit des divinités inférieures, les démons & les héros.

Il avoit encore un autre dogme qui a fait beaucoup de bruit parmi les chrétiens. Il croyoit que les ames préexistoient dans des lieux qui sont au-dessus de la lune; & qu'y ayant commis de certaines fautes, elles avoient été bannies de ce séjour bienheureux, pour venir habiter dans des corps différemment disposés, selon la grandeur de leurs fautes, mais qu'enfin elles retournoient dans ces lieux d'où elles étoient venues. C'est ce que plusieurs prétendent qu'Origène a soutenu à-peu-près de la même maniere dans ses écrits, & c'est en conséquence de ce sentiment, selon les mêmes auteurs, que ce pere a cru que les damnés & les démons ne seroient point éternellement malheureux, mais qu'après quelque temps de souffrance, ils seroient réconciliés avec Dieu; mais il y a bien des critiques qui prétendent que ces erreurs ont été ajoutées aux écrits d'Origène.

La morale de Platon est en substance la même que celle de Socrate; mais dans celle-ci il n'y a rien d'établi, au lieu que dans celle-là on trouve de l'art & des principes. Platon pose d'abord pour premier principe de sa morale la fin des actions humaines. La fin de l'homme dans chaque action, dit-il, est son bien; & la fin derniere de toutes ses actions est son souverain bien, qui seul peut remplir les desirs infinis de l'homme. Ce souverain bien c'est Dieu, l'être suprême, qui renferme tous les biens; & la vertu est le seul chemin qui puisse conduire à la possession de ce bien, en réprimant le mouvement des passions & des convoitises qui nous portent à l'amour des biens particuliers. C'est par-là qu'il entre dans le détail des devoirs que nous sommes obligés de rendre à Dieu & aux hommes, & de l'usage que nous devons faire de toutes les choses du monde. Il dit que les biens du corps, la santé, la force, la perfection des sens, les richesses, le crédit, la qualité & la gloire servent comme de soutien à la vertu, pourvu qu'on en fasse un bon usage, mais que pourtant le sage peut être heureux sans toutes ces choses. Il ne fait espérer au sage un bonheur parfait qu'après la mort, en posant l'immortalité de l'ame. Il croit que Dieu le souverain juge, comme il parle lui-même dans son dialogue du Gorgias, dispensera des peines ou des récompenses après cette vie à chacun selon son mérite.

De toutes les nouvelles sectes que formerent les disciples de Platon, celle dont Aristote est le fondateur, est sans doute la plus illustre. Il fut le premier qui rassembla les diverses parties de la philosophie pour en faire un systême complet. Personne avant lui n'avoit traité à part & par principes chaque partie de cette science. Il ne regardoit pas la logique comme une partie de la philosophie, mais comme un moyen pour disposer l'esprit à découvrir les vérités qui sont renfermées dans la philosophie.

La morale d'Aristote est sans contredit le plus parfait de ses ouvrages. Il y a de la netteté, de la justesse & de l'abondance. Elle n'est pas fort différente de celle de Platon pour les principes. La différence qu'il y a, & qui est essentielle, c'est que la morale d'Aristote est renfermée dans les bornes de cette vie, & ne propose à l'homme d'autre bonheur, que celui de la vie civile; au lieu que Platon porte ses vues au-delà de cette vie, comme nous venons de le voir. Aristote pose la vraie félicité de l'homme dans sa derniere fin, & il définit cette félicité *un bien universellement desiré de tout le monde, qu'on desire par lui-même, & pour lequel on desire tous les autres biens.* Selon lui, on ne peut acquérir ce bien, que par la vertu.

La physique d'Aristote ne consiste que dans des notions & dans des termes vagues, qui sont tout-à-fait inutiles pour expliquer les phénoménes de la nature.

Aristote ne fut pas le seul disciple de Platon, qui abandonna les sentimens de ce grand homme; il y en eut encore d'autres qui s'érigerent en chefs de sectes. Arcésilaüs, qui enseignoit dans l'école même de Platon, fut auteur d'une secte que l'on appella l'*Académie moyenne.* Il disoit qu'il n'y avoit rien de certain, ni même de véritable, & qu'on pouvoit soutenir le pour & le contre sur toutes sortes de sujets; aussi ne vouloit-il point qu'on décidât, mais qu'on suspendît son jugement. Il rétablit la méthode de Socrate de traiter les matieres par interrogations & par réponses, laquelle n'étoit déja presque plus en usage.

Lacydès, qui enseigna dans la même école 56 ans après cet Arcésilaüs, fut chef d'une autre secte qui fut appellée la *nouvelle académie.* Il reconnoissoit qu'il y avoit quelque chose de vraisemblable, mais qu'on ne pouvoit point être assuré qu'une chose fût absolument véritable.

Vers le temps d'Arcésilaüs, Pyrrhon se rendit aussi chef de secte. Il enchérissoit sur le dogme des Académiciens; car au lieu que ceux-ci comprenoient qu'on ne pouvoit rien comprendre, Pyrrhon ne le comprenoit pas même. Il croyoit qu'il n'y avoit rien de vrai, rien qui fût plutôt ceci que cela. Il prétendoit qu'il n'y avoit proprement rien d'honnête ni de deshonnête, de juste ou d'injuste, mais que la coutume ou les loix étoient le motif de tout ce que font les hommes. La fin que Pyrrhon se proposoit comme son souverain bien, étoit de vivre dans un certain état de sécurité & d'indifférence, où il fût exemt de toute passion, également tranquille du côté de l'entendement & de la volonté. Ses sectateurs furent appellés de son nom *Pyrrhoniens*, & plus communément *Sceptiques*, parcequ'ils cherchoient sans jamais rien trouver.

Il s'éleva dans ce même temps deux sectes, qui avec des principes diamétralement opposés, se rendirent fort célèbres à Athènes, & partagerent les esprits de la Gréce, puis de tout le monde; c'étoient les sectes de Zénon & d'Epicure.

Zénon étoit de la ville de Citie en Chypre. Il enseigna dans les portiques d'Athènes, d'où ses disciples furent appellés *Stoïciens.* Il eut beaucoup de sectateurs, parcequ'il recevoit toutes sortes de personnes dans son école, soutenant que tout le monde étoit capable d'apprendre la philosophie. Il fut auditeur de Cratés, qui tenoit l'école de Platon avant Arcésilaüs, dont nous venons de parler. Il se déclara contre tous les philosophes qui l'avoient précédé; cependant il adoptoit presque tous leurs sentimens, & ne différoit d'eux le plus souvent, que dans la maniere de s'exprimer. Il divisoit la philosophie en trois parties, qui étoient la logique, la morale & la physique. Il n'y a point de secte qui se soit si fort exercée à la logique, que celle des Stoïciens. Outre tout ce qu'Aristote avoit dit sur cette science, ils mirent en œuvre les artifices de tous les sophistes qui avoient déja paru. Ils se servoient de certaines interrogations vives, courtes & si captieuses, qu'il étoit très-difficile de ne pas s'y laisser embarasser. Leurs raisonnemens n'étoient soutenus que par des distinctions subtiles. Ils employoient presque toujours les mots dans un sens équivoque, & éloigné de celui qu'on leur donnoit ordinairement. Leur langage étoit tout hérissé de pointes & d'expressions extraordinaires. En un mot, on peut dire qu'ils furent les plus redoutables chicaneurs de tous les philosophes de leur temps, quoiqu'il y eût alors des sophistes extrêmement subtils.

Les Stoïciens ne se servoient de tous ces rafinemens extraordinaires sur la logique, que pour pouvoir soutenir leur morale extravagante, & suppléer par leur subtilité au peu de solidité de leur doctrine. Rien aussi ne mit plus en crédit leurs opinions, que l'art qu'ils employoient pour les défendre.

Le grand principe de la morale de Zénon étoit de *vivre conformément à la nature;* & selon ce philosophe,

vivre conformément à la nature, c'est vivre selon la raison, parceque la raison est un présent de la nature fait aux hommes, afin qu'ils s'en servent pour la conduite de leur vie; enfin vivre selon la raison, c'est, selon lui, s'attacher à la vertu, qui est la seule chose qui mérite d'être l'objet de nos empressemens. Zénon ajoutoit que la vertu par elle-même étoit seule capable de rendre l'homme véritablement heureux. Ils disoient que la raison & la vertu étoient renfermées dans des bornes aussi étroites que la vérité; & que comme tout ce qui est opposé à la vérité est également faux, ainsi tout ce qui est contre la raison & contre la vertu, est également déraisonnable & vicieux, & par conséquent que les vices étoient tous égaux. Ils soutenoient aussi que les vertus étoient si étroitement unies ensemble, que celui qui en possédoit une, les possédoit toutes, & que le sage ne pouvoit jamais perdre sa vertu; que de malignes exhalaisons pouvoient à la vérité lui brouiller le cerveau & le jetter dans le délire, mais qu'il n'en falloit attribuer la cause qu'à l'imbécillité de la nature, & non pas à la raison, qui étoit toujours la même.

Sur ces principes, ils formerent l'idée d'un sage tout-à-fait extravagant. Ils le représentoient dans une parfaite indifférence pour les choses externes, c'est-à-dire, selon eux, pour tout ce qui ne se rapporte pas à la vertu. Il étoit par conséquent au-dessus des douleurs les plus piquantes, & incapable d'être ému par aucune passion. Dans l'esclavage leur sage portoit le sceptre; lui seul sans emploi administroit la république. Il n'y avoit que lui qui fût poëte, orateur, citoyen & véritable ami. Quoiqu'il eût les traits du visage mal faits & le corps mal tourné, lui seul avoit l'avantage de la beauté: dans la pauvreté lui seul étoit riche; & né de la plus basse extraction, lui seul étoit noble: il n'y avoit que lui qui fût véritablement savant. Environné de vertu, il étoit à couvert de toutes sortes de miseres, plus homme & plus puissant que Jupiter même. Mais un tel sage n'a jamais subsisté que dans l'imagination de ces philosophes; & tous ces beaux raisonnemens qu'ils faisoient sur la vertu, n'étoient propres qu'à éblouir le peuple, & à remplir d'orgueil ceux qui les faisoient. Aussi étoit-ce un caractere essentiel à leur sage, de vivre dans le grand monde & d'éviter la solitude. *Il ne faut point*, disoit Zénon, *que le sage vive dans la solitude.*

Sa physique n'avoit rien de nouveau que les expressions. Il y avoit, selon lui, deux principes de toutes choses, Dieu & la matiere. La matiere étoit informe & incapable d'agir, & Dieu, la raison éternelle, s'en servit pour créer toutes choses. Les Stoïciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un Dieu, auquel on a donné divers noms par rapport à diverses qualités qu'on a considérées en lui; & ils s'imaginoient que ce Dieu avoit les mêmes traits de visage que l'homme. Ils disoient, qu'au commencement Dieu étant en lui-même, avoit changé toute la substance en eau, & que par ce moyen il avoit rendu la matiere propre à engendrer toutes les autres choses du monde: Que Dieu avoit d'abord produit les quatre élémens, le feu, l'air, la terre & l'eau: Qu'il avoit placé au plus haut lieu le feu, auquel ils donnoient le nom d'*Æther*, où ils imaginoient un ciel auquel toutes les étoiles étoient attachées sans se mouvoir, & au-dessous desquelles étoient les étoiles errantes ou planetes. Qu'après le feu, venoit l'air, ensuite l'eau, & la terre au plus bas lieu dans le centre du monde. Ils croyoient que Dieu gouvernoit le monde, & ils vouloient en même temps que Dieu dépendît du destin, & qu'il fût dans l'impuissance d'interrompre une certaine enchaînure, selon laquelle toutes choses arrivoient nécessairement.

Les Stoïciens imaginoient le monde comme un grand animal, dont l'ame, qui étoit Dieu même, étoit répandue dans toutes les parties de ce grand tout. Ils ne croyoient aucun vuide dans le monde; mais ils croyoient au-delà du monde un vuide immense, qui ne contient aucun corps, mais qui peut en contenir. Ils croyoient que le monde est corruptible, par la raison que toutes ses parties le sont. Ils soutenoient que la terre est immobile, & beaucoup plus petite que le soleil: Que toute la lune tiroit sa lumiere du soleil; que toutes les éclipses de lune se faisoient lorsque la lune rencontre l'ombre de la terre, & celles du soleil par l'interposition de la lune entre le soleil & la terre. Ils disoient que le soleil étoit nouri par les eaux de la mer, la lune par les rivieres, & les autres astres par la terre. Ils parloient des cinq cercles parallèles de la sphère & des zones selon la vérité, si ce n'est qu'ils croyoient les deux zones froides & la zone torride inhabitables. Ces philosophes croyoient que l'ame étoit sensible & corporelle, mais que pourtant elle subsistoit après la mort, quoique sujette à la corruption. Quelques-uns d'entr'eux ont soutenu qu'il n'y avoit que l'ame de leur sage qui fût exemte de la corruption.

L'autre secte qui fut florissante dans le même temps que celle de Zénon, & qui lui étoit directement contraire, étoit celle des Epicuriens, ainsi nommée parcequ'Epicure en fut le chef.

Il enseigna publiquement la philosophie à Athènes sa patrie, à l'âge de 32 ans. Le grand but de sa doctrine étoit d'éclairer l'esprit, de le délivrer des préjugés & de mille opinions chimériques qui le jettent dans des frayeurs & dans des incertitudes continuelles, & de rendre l'homme autant heureux qu'il peut l'être dans cette vie.

Ce fondement une fois posé, il rejettoit toutes les subtilités & les chicanes de la logique, qui ne peuvent servir de rien à la recherche de la vérité. Il cherchoit la vérité par le moyen des sens, qu'il appelloit la premiere lumiere naturelle de l'homme; & par la réflexion que l'on fait sur le jugement des sens, il soutenoit que les sens ne sauroient se tromper, parceque l'impression qu'ils reçoivent ne sauroit être fausse.

Comme la morale est la science qui enseigne à l'homme le moyen de vivre heureux dans ce monde, c'est à cette partie de la philosophie qu'Epicure s'attachoit avec le plus de soin; on peut même dire qu'il y rapportoit toutes ses études.

La morale d'Epicure étoit autant proportionée à la nature de l'homme, que celle de Zénon y étoit contraire. Les Stoïciens prirent de-là occasion de la rendre odieuse, comme si elle favorisoit le déréglement & la licence; & sur leur témoignage, la multitude la condamna, sans l'examiner. Cependant ceux qui n'ont pas voulu la condamner sans la connoître, mais l'ont examinée avec application, en ont jugé plus favorablement. Il y a eu même plusieurs Stoïciens équitables qui en ont parlé avec éloge. Epicure posoit pour principe de sa morale, que le plaisir est la fin de l'homme; & ce plaisir ne consiste, selon lui, qu'à avoir l'esprit satisfait, & le corps exempt de douleur. Mais quoiqu'il établît le plaisir pour la derniere fin de l'homme, il ne prétendoit pas que l'homme dût embrasser le plaisir en tout & par-tout, sans choix ni discernement, comme si toutes sortes de plaisirs étoient capables de rendre heureux ceux qui en jouissent.

Voici comment il s'explique dans une lettre qu'il écrit à un de ses disciples, nommé *Menecée*, rapportée par *Diogène Laërce, au livre X.* « Le plaisir est la source & la » fin d'une vie bienheureuse; mais ce premier bien, qui » vient directement de la nature, ne nous porte pas in» différemment à toutes sortes de plaisirs. Aussi y en a-t-il » plusieurs que nous évitons, lorsque nous savons que la » douleur qui les suit, doit être trop violente. Il y a de » même beaucoup de maux, que nous préférons à de » certains plaisirs, quand nous sommes convaincus qu'a» près les avoir supportés pendant un temps fort considé» rable, nous ferons par la suite beaucoup plus sensible» ment charmés. Toute sorte de volupté, pour être con» forme aux sentimens que la nature fait naître en nous, » est quelque chose de très-excellent, & néanmoins tou» tes sortes de plaisirs ne doivent pas toujours être de » notre choix; & quoique toutes les douleurs différentes » soient naturellement un mal, on ne les doit pourtant

» pas éviter toutes, parcequ'il faut faire un certain pa-
» rallele des choses qui nous charment, ou de celles qui
» nous déplaisent, & se déterminer ensuite selon l'occa-
» sion, & selon l'utilité qui en peut revenir ; car la plu-
» part du temps, nous nous servons du bien comme du
» mal, & du mal comme du bien. Lorsque nous assurons,
» *dit-il dans un autre endroit de cette lettre*, que la vo-
» lupté est la fin de la vie bienheureuse, nous n'entendons
» point parler de ces sortes de plaisirs qui se trouvent
» dans la jouissance de l'amour, ou dans le luxe & l'excès
» des bonnes tables. » En un mot, selon Epicure, puis-
que la volupté ne peut jamais être véritable, que lorsque l'esprit est satisfait, & que le corps est sans douleur, il faut rechercher les plaisirs qui nous mettent dans cet état, rejetter ceux qui nous en éloignent, & souffrir même les maux, lorsqu'ils peuvent nous conduire à cet état heureux, auquel nous devons toujours tâcher de parvenir. C'est sur ce fondement qu'Epicure soutient que la prudence est le principe de toute la conduite de l'homme.

Si nous examinons en détail les conclusions d'Epicure, nous verrons qu'elles répondent très-bien à ses principes. La frugalité, par exemple, est, selon lui, un bien que l'on ne peut trop estimer. « La nature, *dit-il*, n'exige
» pour sa subsistance, que des choses très-faciles à trou-
» ver ; celles qui sont rares & extraordinaires, lui sont
» inutiles, & ne peuvent servir qu'à la vanité ou à l'excès.
» L'appétit est seul capable de nous faire manger avec
» plaisir les mets les plus communs ; d'ailleurs la santé
» trouve dans cette frugalité sa conservation, & l'homme
» par ce moyen devient plus robuste, & beaucoup plus
» propre à toutes les actions de la vie. Et le princi-
» pal, c'est que, par ce moyen, nous ne craignons point
» les vicissitudes de la fortune, parcequ'étant accoutu-
» més à nous passer de peu, quelque abondance qu'elle
» nous ôte, elle ne fait que nous remettre dans un état
» qu'elle ne nous peut ravir, par la louable habitude que
» nous avons prise. » C'est ainsi qu'Epicure fait voir la vanité de tous les autres desirs immodérés de l'homme, par l'effet dont ils sont suivis. C'est ainsi qu'il se moque de l'attachement qu'ont les hommes pour les richesses, pour les honneurs & pour les dignités de la terre, parceque ce sont des choses qu'il n'est pas en notre pouvoir d'acquérir, que nous ne sommes pas assurés de posséder après les avoir acquises, & qu'on ne possede jamais sans inquiétude, par la crainte où l'on est de les perdre, & souvent par l'impuissance où l'on est d'en jouir, lors même qu'on les possede.

Enfin c'est par la même voie, que notre philosophe prouve qu'on doit garder exactement les loix qui sont établies pour maintenir la société. *La justice*, selon lui, *n'est rien en soi, la société des hommes en a fait naître l'utilité dans les pays, où les peuples sont convenus de certaines conditions pour vivre sans offenser & sans être offensés ;* mais il la faut observer religieusement, parcequ'on ne sauroit la violer sans se rendre malheureux.

Ainsi le sage de ce philosophe ne pense qu'à mener une vie douce & tranquille ; il suit la nature, & fait se borner à ce qu'elle exige, persuadé que lorsqu'on veut une fois chercher une volupté sans bornes, on court d'objet en objet, sans jamais se satisfaire, dégouté de ce qu'on possede, & tourmenté du desir d'obtenir ce dont on ne jouit point encore. S'il a des passions, il les condamne, & fait tous ses efforts pour s'en délivrer. Il en est le maître, & non point l'esclave.

Enfin Epicure veut qu'on passe avec tranquillité cette vie mortelle, sans se fatiguer de l'incertitude qui la doit suivre, & qu'on regarde la mort comme une chose indifférente, qui n'est rien à notre égard. La mort, qui paroît le plus redoutable de tous les maux, n'est, selon lui, qu'une chimere. Car, dit-il, elle n'est rien tant que la vie subsiste, & lorsqu'elle arrive, la vie n'est plus. Elle n'a point d'empire ni sur les vivans, ni sur les morts : les uns ne sentent pas encore sa fureur, & les autres qui n'existent plus sont à l'abri de ses atteintes. La présence de la mort étant donc incapable d'exciter aucun trouble en nous, il est ridicule de s'affliger par la seule pensée de son approche.

Ce raisonnement d'Epicure est fondé sur l'opinion qu'il avoit que l'ame est mortelle ; & c'est cette opinion qui doit faire désapprouver la morale de ce philosophe, dont les conclusions, quoique très-naturellement déduites de ce principe, doivent être rejettées, parceque ce principe est très-faux. De-là vient que si l'on considere de près la morale de ce philosophe, on y trouvera deux défauts très-considérables.

Le premier est que cette morale n'ayant pour but que de nous mener à une vie douce & tranquille dans ce monde, elle ne peut engager à suivre ses maximes, que par la vue de l'utilité présente qu'on trouve à les observer. Or ce principe une fois posé, si l'on se rencontroit dans un état où le vice fût récompensé & la vertu punie, il faudroit nécessairement, selon Epicure, préférer le vice à la vertu. Et c'est ce que ce philosophe lui-même a pratiqué pendant sa vie : car quoiqu'il regardât la religion de son pays comme une superstition ridicule, & même pernicieuse à la société, il ne laissoit pas de l'approuver en apparence, & d'en observer les pratiques, parceque la fermeté d'ame qui l'auroit porté à mépriser ces superstitions, ne lui auroit été d'aucune utilité, mais l'auroit au contraire exposé au danger de perdre la vie.

Le second défaut de la morale d'Epicure, c'est qu'elle ne défend point les vices qui n'apportent pas plus de mal que de bien : or qui doute qu'il n'y en ait beaucoup de cette espece ? Tous les vices médiocres sont de cet ordre ; & plusieurs même causeroient de grands désordres dans la société humaine, si tout le monde suivoit les principes de cette morale.

C'est une maxime de cette morale d'Epicure, qu'il faut étudier la physique, afin de nous délivrer l'esprit de la crainte & du trouble que l'ignorance des effets de la nature cause ordinairement. Il est impossible, dit-il, que celui qui tremble à la vue des prodiges de la nature, & qui s'alarme de tous les événemens de la vie, puisse être jamais exempt de peur. Il faut qu'il pénetre la vaste étendue des choses, & qu'il guérisse son esprit des impressions ridicules des fables : on ne peut, sans les découvertes de la physique, gouter de véritables plaisirs. Ailleurs il déclare qu'il n'estime la physique, que par rapport à la conduite des mœurs, & on ne peut sans doute en faire un plus légitime usage. Nous allons voir maintenant qu'il ne traite en effet cette science, que par rapport à ce qu'il enseigne sur la morale.

Epicure ne croyoit point que Dieu eût concouru en aucune maniere à la formation de l'univers ; & si l'on examine de près ce qu'il dit des dieux, on voit sans peine, qu'il les regardoit comme des êtres chimériques, que l'ignorance & la superstition avoient imaginés, & qu'il n'en parloit que par politique. Il attribue aux dieux une forme semblable à celle des hommes, qui pouroit être détruite par la dissolution des atomes qui la composent. Il soutient que ces dieux n'ont aucune part à la conduite du monde ; qu'ils ne s'occupent pas du soin de récompenser les bons & de punir les méchans, mais qu'ils sont dans une parfaite oisiveté, jouissant tranquillement de leur propre bonheur. Il est tout visible qu'Epicure ne donne des dieux une idée si bizare, que pour les détruire, en faisant semblant de prouver qu'il y en a.

Mais Epicure ôtant à Dieu le soin de produire & de conserver le monde, rend son systême de physique si absurde, qu'il est impossible de l'examiner avec quelque attention, sans le regarder comme l'ouvrage d'une imagination déréglée. Il établit pour fondement de sa physique, que *rien ne se peut faire de rien, & que rien ne peut être anéanti ;* & il inféré de-là qu'il y a de certains principes de toutes choses, éternels & incorruptibles, savoir, le vuide & les atomes. Le vuide est infini, éternel & impalpable ; & les atomes sont de petits corps éternels, solides dans leur simplicité & indivisibles. On ne peut, selon notre philosophe, concevoir autre chose

dans la nature : *car*, dit-il, *quoi que vous puissiez vous imaginer, pourvu qu'il existe, il a sa quantité petite ou grande ; & s'il est capable d'être touché, quelque délié qu'il soit, il est au rang des corps. S'il est tellement impalpable, qu'on puisse passer au travers sans aucune résistance, c'est le vuide.* Il admet le vuide comme un principe occasionel de toutes choses, parceque sans le vuide, il ne sauroit concevoir aucun mouvement, & que sans le mouvement, les atomes n'auroient jamais pu concourir à la formation du monde.

Epicure ayant posé ces principes, donne trois sortes de mouvemens à ses atomes, en droite ligne, par impulsion, & en déclinant. Démocrite, qui est le premier auteur de la doctrine des atomes, tenoit les deux premiers mouvemens ; mais Epicure qui en a été en quelque sorte le restaurateur, voyant qu'on lui pouvoit objecter que dans ce mouvement perpendiculaire jamais l'atome n'en rencontreroit d'autres, a imaginé qu'il déclinoit tant soit peu, & qu'il s'acrochoit par le moyen de cette déclinaison. D'ailleurs comme on reprochoit à Démocrite, que si les corps se mouvoient par les coups qui leur étoient donnés, ou tomboient perpendiculairement, il s'ensuivroit qu'il n'y auroit plus de liberté, mais une nécessité d'action dans toutes les choses du monde, Epicure crut pouvoir expliquer la liberté par cette faculté qu'il donnoit aux atomes de décliner d'une maniere imperceptible.

Enfin les atomes s'étant mus de toute éternité dans un vuide infini, après avoir pris plusieurs situations, sans faire aucun assemblage, à cause de leurs figures contraires, & après avoir reçu différentes impressions, selon que leur propre poids les portoit par la vaste étendue du vuide, ils se sont rencontrés dans une disposition telle qu'il la falloit pour la production, & il en est résulté tout d'un coup les commencemens de ces grands assemblages, comme de la terre, de la mer, du ciel & du genre des animaux. D'abord ce n'étoit qu'un cahos & qu'une masse informe ; mais enfin il se fit une séparation, ses parties se diviserent pour travailler aux composés, & se joignirent selon la convenance de leur nature ; de sorte que, selon Epicure, le monde n'est autre chose qu'un concours fortuit d'atomes.

Epicure explique ensuite la maniere dont le monde a été disposé. Il dit que les atomes, dont l'assemblage avoit produit la terre, s'unirent dans le milieu, parcequ'ils étoient pesans & embarassés les uns avec les autres, & s'abaisserent aux parties inférieures. Le ciel qui est composé de principes plus polis, plus ronds & plus déliés, s'échapa du sein de la terre pour s'élever en haut, où il attira quantité de feux subtils ; & les principes du soleil, des étoiles & de la lune se détacherent après la formation du ciel, & leurs globes tournerent entre le grand espace que le ciel occupoit, & entre la terre, parcequ'ils n'étoient pas assez légers pour s'élever plus haut, ni assez pesans pour rester vers les parties inférieures du ciel. Il rapporte diverses raisons du mouvement du soleil, de la lune, & des autres astres, sans se déterminer à aucune. Il raisonne de la même sorte sur les météores, sans rien décider, quoiqu'il en rende le plus souvent des raisons assez probables. Il soutient que la terre a d'abord produit par sa fécondité tout ce que nous y voyons. L'homme même, selon ce philosophe, est redevable de sa naissance à la chaleur & à l'humidité de la terre.

Il rend raison de la nature des corps & de leurs différentes qualités, par le moyen des diverses figures, impulsions & liaisons des atomes. Ainsi pour expliquer comment l'eau de la mer est amere, quoique fluide, il dit qu'elle est composée de corps ronds & polis qui en font la fluidité, mais qu'elle contient aussi des atomes raboteux, qui causent ce sentiment désagréable que nous nommons *amertume*. C'est sur ces principes qu'il explique les différentes saveurs. La *douceur*, par exemple, est causée par les principes ronds & polis, qui composent le corps que nous nommons *doux*. Il enseigne aussi que la couleur ne consiste que dans le mouvement de certains petits corps qui partent de l'objet que nous voyons, & qui nous frapent diversement, selon leur différente figure & agilité. En un mot, Epicure tâche de rendre raison de tous les effets de la nature, par le moyen de ses principes. Il ne croit pas à la vérité pouvoir démontrer que tout se fait d'une telle sorte, qu'il soit impossible de concevoir qu'il se puisse faire autrement. Il dit au contraire, que c'est une témérité de s'imaginer qu'une chose ne se peut faire que de la maniere qu'on l'a conçue. Mais il veut qu'on soit persuadé qu'il n'y a rien que de très-naturel dans tous les événemens du monde, quels qu'ils soient, afin qu'on ait l'esprit dégagé de mille craintes chimériques, que l'on a ordinairement, faute de bien savoir que tout arrive par des voies naturelles.

Voila en abrégé les opinions des plus célébres philosophes de l'antiquité. Elles sont trop opposées pour être toutes véritables ; mais toutes leurs différentes vues auroient beaucoup servi à perfectioner de jour en jour la philosophie, si ceux qui vinrent après eux eussent rejetté ce qu'ils y auroient vu de défectueux, & profité de ce qu'ils y auroient trouvé de raisonnable, pour s'en servir à faire de nouvelles découvertes dans la connoissance de la vérité. Mais par un entêtement ridicule, on s'imagina qu'on ne pouvoit rien ajouter aux lumieres de ces grands hommes ; & chacun s'appliqua au philosophe, dont les dogmes lui parurent plus raisonnables, & suivit aveuglément ses décisions. Celui-ci se disoit Pythagoricien, celui-là Platonicien, l'un s'attachoit aux dogmes de Zénon, l'autre à ceux d'Epicure ; & enfin Aristote, après avoir été négligé pendant long-temps, fut le plus suivi de tous.

Il est vrai que lorsque la philosophie des Grecs commença à être connue à Rome, les Romains se contenterent d'apprendre les opinions de tous les philosophes, sans s'attacher à aucune. Et même sous l'empereur Auguste, *Potamon* d'Alexandrie choisit tout ce qu'il trouva de plus raisonnable dans la doctrine de tous les autres philosophes, pour s'en faire un systême, & fonder une secte, à laquelle il donna pour cette raison le nom de *philosophie éclectique*, d'un mot grec, qui signifie *choisir*. Mais cette secte n'eut que très-peu de sectateurs ; & la plupart de ceux qui faisoient gloire d'en être, n'en étoient pas moins attachés aux dogmes d'un certain philosophe.

La doctrine de Platon fut d'abord plus en vogue qu'aucune autre ; & il y eut plusieurs célebres Platoniciens sous les empereurs Romains, jusques à Julien l'*Apostat*, qui étoit lui-même Platonicien, & qui, avant que d'être empereur, alla exprès à Athènes, pour y prendre le manteau de philosophe. Les premiers docteurs chrétiens se déclarerent eux-mêmes pour la philosophie de Platon, comme Justin martyr, Tatien, Athénagore, & Origène, le plus ardent Platonicien & le plus savant de tous les peres de l'église. Mais les hérésies qui survinrent, rendirent la doctrine de Platon odieuse aux chrétiens, parcequ'ils crurent avec assez de raison, qu'elle en étoit la cause, au moins en partie.

Enfin la philosophie d'Aristote prit le dessus, après avoir couru diverses fortunes ; & on se dévoua tellement à l'autorité de ce philosophe, qu'on ne chercha la vérité que dans ses écrits, persuadé qu'ils contenoient tout ce que l'esprit de l'homme est capable de connoître. Le prodigieux entêtement pour ce philosophe commença vers le XII siécle, auquel temps se forma cette philosophie qu'on nomme ordinairement *scholastique*. Cette philosophie vint de la lecture des Arabes, qui ayant conquis une partie du monde, communiquerent leur génie & leur maniere de raisonner, non-seulement aux peuples qui étoient de leur dépendance, mais encore à tous ceux qui eurent quelque commerce avec eux, c'est-à-dire, à toute l'Europe. Car comme les Arabes étudioient la philosophie depuis environ le IX siécle, ils la firent connoître aux peuples soumis à leur empire, lequel s'étendoit depuis les Indes jusqu'à l'Espagne ; & les Espagnols apporterent en France & en Italie les commentaires qu'*Averroès*, le plus subtil de tous les philo-

sophes Arabes, avoit composés sur les écrits d'Aristote. Et c'est des Arabes que les scholastiques, qui s'attacherent tous à Aristote, prirent cette maniere de raisonner, subtile, abstraite & pointilleuse, qu'ils répandirent sur toutes les parties de la philosophie, & qui a rendu la doctrine d'Aristote plus obscure dans les commentaires qu'on a faits pour l'éclaircir, que dans les livres même de ce philosophe. Mais ces prétendus philosophes ne se contenterent pas de gâter la philosophie par des conceptions abstraites, & par les termes barbares dont ils se servoient pour les exprimer; ils employerent aussi toutes ces idées pour expliquer la théologie. C'est par ce moyen qu'ils l'ont remplie de mille questions épineuses, mais absolument inutiles, qui rendent cette science barbare à ceux qui se sont contentés de lire l'écriture sainte & les peres, sans penser à étudier la philosophie de l'école.

On divise ordinairement la philosophie scholastique en trois différens périodes: le premier commença sous Abailard, ou ses maîtres, à qui succéda *Pierre Lombard*, évêque de Paris, connu sous le nom de *Maître des Sentences*, parcequ'il fit un livre des *sentences*, où il mit dans un certain ordre toutes les opinions des peres sur la théologie.

Le second période de la philosophie scholastique fut sous *Albert le Grand*, évêque de Ratisbonne, bénéfice qu'il ne garda que trois ans, & qui fut le maître de *S. Thomas d'Aquin*, & sous *Jean Duns*, surnommé Scot. Ces deux derniers eurent des sentimens entierement opposés, quoiqu'ils prétendissent être l'un & l'autre dans les véritables sentimens d'Aristote, & formerent deux sectes, qui ont été très-célebres dans l'école. Ceux qui s'attacherent aux opinions de S. Thomas, furent appellés *Thomistes*; & ceux qui embrasserent celle de Scot, furent nommés *Scotistes*.

Enfin le dernier période de la philosophie scholastique fut depuis *Durand de S. Porcian*, qui fut dans des sentimens opposés à ceux de S. Thomas, jusqu'à *Gabriel Biel*, Allemand, qui vivoit dans le XV siécle.

Sur la fin du quatorziéme les esprits s'échaufferent sur des distinctions de logique, jusqu'à l'extravagance, par la furieuse émulation qui se forma sur la doctrine d'Aristote entre les *Nominaux* & les *Réalistes*. Les Nominaux avoient pour chef *Ocham*, Cordelier Anglois, & disciple de Scot. Ils disoient que les natures universelles n'étoient que des paroles, & les Réalistes, qui s'appuyoient sur l'autorité de Scot, soutenoient que ces mêmes natures universelles étoient des choses très-réelles. Ces disputes partagerent toutes les universités de l'Europe. Chacun prit parti dans ces questions, & tâcha de se signaler par des écrits remplis d'aigreur & d'emportement. La philosophie, en un mot, ne s'occupa plus que d'*opérations de l'entendement*, de *concepts*, d'*abstractions*, de vaines subtilités, & devint un pur galimathias & un amas confus d'idées inintelligibles.

La passion déréglée qu'on avoit alors pour Aristote, fut la véritable cause de tous ces égaremens. On avoit une si profonde vénération pour ce philosophe, que pourvu qu'on s'imaginât qu'un sentiment fût dans ses ouvrages, on le recevoit aveuglément; & comme chacun croyoit que son sentiment étoit celui de ce philosophe, il ne doutoit nullement qu'il ne fût très-conforme à la raison, quand il auroit été le plus extravagant & le plus absurde du monde.

Enfin dans le XVI siécle la philosophie commença de sortir de ce rude esclavage, dans lequel elle gémissoit depuis long-temps, & on s'avisa de philosopher par raison, & non point par autorité. On ne méprisa point Aristote, mais on ne le voulut plus croire sur sa parole. On ne suivit ses sentimens, qu'à mesure qu'on vit qu'ils étoient conformes à la vérité. On ne s'imagina point qu'il savoit tout ce qui se peut savoir; mais on tâcha de découvrir ce qui lui avoit été inconnu, ou qu'on ne voyoit pas clairement expliqué dans ses ouvrages. C'est par cette méthode qu'on porta la philosophie à un point de perfection, où elle n'avoit point encore été, comme cela paroîtra par l'histoire abrégée des principales opinions des philosophes modernes que nous allons donner.

Galilée fut le premier qui osa s'éloigner des sentimens d'Aristote. Il naquit à Florence l'an de J. C. 1564. Il eut un génie merveilleux pour les mathématiques, ausquelles il s'appliqua avec beaucoup de soin; & cette étude l'ayant accoutumé à ne raisonner que sur des principes évidens, & à n'admettre que des conclusions, qui découlassent naturellement de ces principes, il ne put point s'accommoder des idées vagues & confuses, sur lesquelles étoient fondés tous les raisonnemens de la philosophie qu'on enseignoit alors dans les écoles. Il s'attacha sur-tout à cette partie de la philosophie qui a le plus de rapport aux mathématiques, savoir, la physique, qu'il enrichit de plusieurs belles découvertes. Il prouva contre les disciples d'Aristote, que les corps pesans augmentent leur vîtesse à mesure qu'ils descendent, & trouva la proportion avec laquelle cete vîtesse augmente. Il rejetta le systême du monde imaginé par *Ptolémée*, comme trop embarassé, & il se détermina pour l'hypothèse de *Copernic*, qui est extrêmement simple & facile à comprendre. On peut voir un abrégé de son systême à l'article COPERNIC.

Galilée ayant inventé des lunettes assez longues pour regarder les astres, il fit par le moyen de ces lunettes, une découverte qui confirme le systême de Copernic, & renverse entierement celui de Ptolémée. Il remarqua que *Vénus* paroissoit sous toutes les différentes phases, sous lesquelles nous voyons la lune. Car comme Vénus n'a jamais la terre entr'elle & le soleil, comme l'expérience le prouve incontestablement, cette planette ne pouroit jamais nous paroître pleine, suivant l'hypothèse de Ptolémée, qui met le soleil au-dessus du ciel de Vénus; il s'ensuit donc que cette hypothèse est fausse, & que Vénus fait un cercle, dont le soleil est le centre, ensorte que lorsque cette planette est plus loin de la terre que n'est le soleil, alors sa partie éclairée est tournée de notre côté, & elle nous paroît dans son plein; & lorsqu'elle est plus près de nous que le soleil, elle nous paroît en forme de croissant, puisque nous ne pouvons voir qu'une portion de sa moitié illuminée: ce qui s'accorde très-bien avec le systême de Copernic, qui met le soleil au centre du monde, ensuite *Mercure*, qui tourne autour du soleil, puis Vénus, qui se meut aussi autour de cet astre, ensuite la terre, &c.

Galilée fut encore le premier qui découvrit, par le moyen de ses lunettes, les quatre petites étoiles qui accompagnent toujours Jupiter, comme autant de petites lunes, lesquelles sont emportées avec Jupiter, autour du soleil, dans l'espace de douze ans, pendant qu'elles tournent autour de Jupiter dans des temps différens, selon qu'elles sont plus ou moins éloignées de cette planette. Galilée nomma ces étoiles les *astres de Médicis*, pour honorer le grand duc de Toscane, son protecteur, de la famille des *Médicis*. Mais on les appelle plus communément les *satellites de Jupiter*. Il fit plusieurs autres belles observations sur la physique; mais enfin, pour prix de toutes ses découvertes, il fut mis à l'inquisition, pour avoir enseigné de bouche & par écrit l'opinion du mouvement de la terre, & fut détenu en prison durant cinq où six ans, ou après avoir été très-maltraité, il abjura solemnellement cette opinion.

Au commencement du XVII siécle, *Pierre Gassendi*, professeur royal des mathématiques à Paris, prit aussi une nouvelle maniere de philosopher. Il étudia la philosophie d'Aristote, comme on l'enseignoit alors dans les écoles; mais il ne put s'en tenir là. Enfin après avoir consulté les divers systêmes des anciens philosophes, il se déclara en faveur de la philosophie d'Epicure, qu'il perfectiona beaucoup. Nous avons parlé des défauts de la physique d'Epicure, Gassendi les a reconnus & rejettés. Il admet les atomes; mais il soutient contre Epicure,

que Dieu les a créés, & qu'il leur a donné le mouvement, l'extension, & la figure que ce philosophe soutenoit qu'ils avoient d'eux-mêmes & de toute éternité, sans le prouver. Gassendi avoue la providence qu'Epicure ne connoissoit point, & rectifie la morale de ce philosophe par les lumieres du Christianisme. C'est lui qui, dans ces derniers temps, a commencé de faire voir qu'Epicure n'étoit pas si relâché dans sa morale, qu'on se l'étoit imaginé; & malgré la prévention qui s'étoit formée depuis plusieurs siécles contre la morale d'Epicure, presque tout le monde s'est rangé au sentiment de Gassendi.

Il ne faisoit pas grand cas de la logique, non plus qu'Epicure; mais il enrichit la philosophie d'une infinité de raisonnemens inconnus à cet ancien, & de plusieurs découvertes, principalement sur ce qui regarde l'astronomie. Il a composé plusieurs ouvrages de philosophie, qui sont pleins d'une belle & agréable littérature. Il y étale presque tous les sentimens des anciens philosophes avec une clarté admirable, soit pour les réfuter ou pour les adopter; ensorte qu'on peut douter si jamais philosophe a autant étudié que lui.

Gassendi eut plusieurs disciples; mais il n'y en a aucun qui ait rien ajouté aux lumieres qu'il avoit reçues de ce grand homme, si nous en exceptons *François Bernier*, qui a donné au public un *abrégé de la philosophie de Gassendi* en françois, où il a fait paroître beaucoup de discernement & de netteté d'esprit. Cet abrégé contient plusieurs découvertes curieuses, qui se sont faites depuis Gassendi, tant dans la physique que dans l'astronomie.

Enfin dans ce même temps, *René Descartes*, par une méthode qui n'avoit été connue que très-imparfaitement avant lui, a découvert plus de vérités dans la philosophie, qu'on n'avoit fait dans tous les siécles précédens. On peut voir dans un petit traité qu'il a composé lui-même, intitulé *de la méthode*, la maniere dont il s'y est pris pour découvrir la vérité. Il regardoit la logique qu'on enseigne ordinairement dans les écoles, comme une science qui peut servir à enseigner aux autres ce qu'on sait déja, mais qui est absolument inutile pour conduire l'esprit dans la connoissance de la vérité. Au lieu donc de cette multitude de préceptes, dont la logique accable l'esprit, Descartes proposa quatre regles, qui sont très-simples & très-intelligibles, & qui suffisent pour conserver toujours l'évidence dans nos perceptions, & pour découvrir les vérités les plus cachées, ce qui est le but de la véritable logique.

La premiere de ces regles est, *Qu'il ne faut rien recevoir pour vrai, qu'on ne conçoive clairement & distinctement être vrai.* C'est-à-dire, qu'il faut éviter avec soin de juger d'aucune chose avec précipitation, & de rien affirmer, que ce qui nous paroît si évident, que nous ne puissions en douter en aucune maniere.

La seconde regle est, *Qu'il faut diviser la question que l'on veut examiner en autant de parties qu'il faut, pour la pouvoir résoudre plus commodément.*

La troisiéme, *Qu'il faut ranger ses pensées dans un certain ordre, de sorte qu'on commence par les choses les plus simples & les plus faciles à comprendre, afin de monter insensiblement, & comme par dégrés, à la connoissance des plus difficiles & des plus composées: qu'il faut même donner un ordre déterminé aux choses, qui naturellement ne se précedent point les unes les autres.*

La quatriéme, *Qu'il faut faire par-tout des dénombremens si entiers, & des revues si générales, qu'on se puisse assurer de ne rien omettre de ce qui est nécessaire pour résoudre une question.*

Descartes commence ses recherches par la métaphysique, c'est-à-dire, par les choses les plus générales & les plus simples, & par conséquent les plus faciles à connoître. Il remarque d'abord que tous les hommes sont sujets à l'erreur, & qu'ils se trompent tous effectivement en bien des choses, de leur propre aveu. Afin donc que les préjugés de notre enfance, & plusieurs faux jugemens, que nous pourions regarder comme très-certains, ne nous empêchent point de trouver la vérité, Descartes veut que nous commencions par douter de tout, jusqu'à ce qu'une entiere évidence nous force, s'il faut ainsi dire, à donner notre consentement à quelque vérité. Après nous avoir engagés à regarder toutes nos opinions comme fausses ou incertaines, à douter s'il y a aucun esprit, aucun ciel, aucune terre, &c. & si nous avons nous-mêmes un corps, il fait voir que pendant que nous doutons ainsi de tout, & que nous affirmons qu'il n'y a rien de certain, nous sommes obligés d'avouer que nous qui doutons, qui affirmons, qui nions, existons nécessairement; & par conséquent, qu'au milieu de toutes nos incertitudes, nous sommes obligés d'admettre ce principe, *Je doute, je pense, donc je suis.*

De cette premiere connoissance, Descartes conclut que l'existence de notre ame, ou de cette substance qui pense en nous, nous est plutôt connue que l'existence du corps, ou de la substance étendue, & que nous sommes même plus certains de l'existence de notre ame, que de celle de quelque corps que ce soit. Nous pouvons douter de l'existence de notre propre corps; mais nous sommes surs que nous existons, par cela même que nous doutons de l'existence de toutes les choses du monde: au lieu que si nous cessions de penser, nous ne pourions point être persuadés de la vérité de notre existence, quand même notre corps, le monde, & tout ce que nous pouvons imaginer, auroient une existence très-réelle. De-là encore Descartes infere que cette substance qui est en nous, qui doute, affirme, nie, imagine, & pense, est entierement différente du corps ou de la substance étendue: ce que personne n'avoit encore bien connu, quoique le dénouement de plusieurs grandes & importantes questions de physique & de morale dépendent de cette connoissance, comme Descartes l'a fait voir évidemment. Après cela cherchant la raison qui l'a assuré de la vérité & de la certitude de cette proposition, *Je pense, donc je suis*, afin de voir s'il pouroit s'en servir pour découvrir quelqu'autre vérité, il trouve qu'il n'a été porté à regarder cette proposition comme indubitable, que parcequ'il voit très-clairement qu'il est impossible que ce qui pense n'existe pas; d'où il conclut qu'il peut admettre pour régle générale de ses connoissances, *que tout ce qu'il conçoit clairement & distinctement, est vrai & indubitable.*

Cela étant posé, notre philosophe poursuit sa méditation, pour tâcher de découvrir s'il n'y a point quelque être distingué de lui. Il trouve d'abord en lui-même plusieurs idées, qui lui représentent des êtres hors de lui, comme une terre, un ciel, des astres, &c. Il jugeoit autrefois que ces êtres existoient actuellement hors de lui, parcequ'il a diverses idées qui lui représentent ces êtres, & qui lui semblent très-différens de lui-même. Mais maintenant qu'il ne veut rien affirmer, qu'il ne conçoive clairement & distinctement, il se contente de dire qu'il a des idées de tous ces êtres, sans affirmer pour cela qu'il y ait hors de lui des êtres actuellement existans, qui répondent aux idées qu'il en a.

Mais d'où peuvent venir toutes ces idées? Descartes ne sachant à qui en attribuer la cause, suppose d'abord qu'il en est lui-même l'auteur, & que quoiqu'il ait quelquefois ces sortes d'idées malgré lui, comme lorsqu'il sent de la douleur, du froid, du chaud, &c. il y a peut-être en lui quelque faculté, qui produit cette idée de douleur, ayant éprouvé qu'il y a en lui de certains mouvemens, qui le poussent à faire des choses qui lui sont souvent très-pernicieuses. Il ne peut donc point encore savoir s'il y a quelque être distingué de lui, qui existe réellement.

Mais Descartes nous fournit encore une voie pour reconnoître si de toutes les idées que nous trouvons en nous, il n'y en a point quelqu'une dont nous puissions conclure l'existence de quelque être distingué de nous.

Premierement, si je regarde toutes ces idées comme des manieres de penser, je ne trouve aucune différence entr'elles ; mais si j'ai égard aux choses qu'elles me représentent, je vois clairement & distinctement qu'elles sont fort différentes. L'idée, par exemple, qui me représente un être infiniment parfait, est sans doute très-différente de celle qui me représente un être fini & borné. Or il est manifeste par la lumiere naturelle, qu'il doit y avoir, pour le moins autant de réalité dans la cause efficiente & totale, que dans l'effet, le plus parfait ne pouvant point être une suite du moins parfait. Je dois donc conclure de ce principe, qu'ayant en moi l'idée d'un être infiniment parfait, laquelle ne peut point avoir été formée par moi, qui suis borné & fini, il faut nécessairement que cet être infiniment parfait existe, de qui je reçois l'idée d'une infinité de perfections, puisqu'il faut qu'il y ait autant de réalité dans la cause que dans l'effet. Et comme par cet être infiniment parfait, j'entends *Dieu* même ; de ce que j'ai en moi l'idée de l'infini, je dois conclure que Dieu existe. D'ailleurs, supposé que l'être infiniment parfait n'existe point, comment pourois-je exister, moi qui ai l'idée de cet être infiniment parfait ? Serois-je l'auteur de mon existence, ou bien quelque autre moins parfait que Dieu ? Mais si j'existois par moi-même, je ne douterois point, je ne m'épuiserois point en desirs, je posséderois toutes les perfections dont j'ai quelque idée ; car m'étant donné l'existence, rien n'eût empêché que je ne fusse orné de toutes ces perfections, & ainsi je serois cet être infiniment parfait que nous cherchons. Je ne tire point aussi mon existence d'un autre qui soit moins parfait que Dieu ; car ou cet autre existe par lui-même, ou par un autre : s'il existe par lui-même, c'est Dieu lui-même, comme nous venons de le prouver ; & s'il existe par un autre, il faudra demander si cet autre existe encore par lui-même ou par un autre, jusqu'à ce qu'on vienne à un premier auteur, qui existant par lui-même, possede toutes les perfections que ceux-là n'ont pas ; & par conséquent il faut avouer que Dieu existe.

Descartes s'étant ainsi assuré de l'existence d'un être infiniment parfait, & ayant connu par l'idée de ses perfections infinies, qu'il lui manque plusieurs de ces perfections, il examine quelle peut être la cause de ses erreurs. Dieu ne peut point en être la cause, car étant infiniment parfait, il est impossible qu'il veuille nous séduire. Il en faut donc chercher la cause en nous-mêmes. Nous ne sentons en nous que deux manieres d'être, ausquelles toutes peuvent se rapporter, savoir l'*entendement* & la *volonté*. Après avoir prouvé que l'entendement ne peut point être la cause de nos erreurs, puisqu'il ne fait simplement que recevoir certaines idées, qui se présentent à l'esprit, sans les comparer ensemble, en quoi il ne peut point y avoir d'erreur, l'entendement ne pouvant point appercevoir que ces idées aient des rapports qu'elles n'ont pas, il conclut que ce n'est que lorsque nous jugeons que ces idées ont des rapports qu'elles n'ont pas, que nous tombons dans l'erreur ; & par conséquent, que la volonté, dont la fonction est de juger, est la véritable cause de nos erreurs. Cela étant posé, si nous ne jugeons qu'une chose est véritable, qu'autant que nous verrons clairement & distinctement qu'elle est véritable, il est certain que nous ne tomberons jamais dans l'erreur. Nous voila donc persuadés non seulement de l'existence de notre ame & de celle de Dieu, mais d'une infinité de principes, comme, qu'il est impossible qu'une chose soit & ne soit pas en même temps, que le tout est plus grand que sa partie, & de toutes les vérités mathématiques, que nous avons une fois vues d'une maniere claire & distincte.

Enfin, de ce principe, que *Dieu n'est point trompeur*, Descartes conclut que nous avons un corps, auquel notre ame est unie, & que nous sommes environnés de plusieurs autres corps ; & il finit en faisant voir que l'ame & le corps sont deux substances entierement différentes. Voila une idée très-succinte de la métaphysique de Descartes : passons à sa physique.

Il se propose de ne raisonner que sur des idées claires & distinctes, aussi-bien dans la physique, que dans la métaphysique. Sur ce fondement il examine en quoi consiste l'essence de la matiere ou du corps en général. On entend par l'essence d'une chose, le premier attribut que nous concevons dans une chose, & sans lequel nous ne saurions concevoir cette chose. Suivant cela, Descartes assure que l'essence du corps ne consiste point dans la dureté, la liquidité, la pesanteur, la légéreté, la chaleur, la froideur, la sécheresse, l'humidité, ou dans quelque autre qualité semblable, parcequ'il n'y a pas une de ces choses qui soit inséparable de la matiere ; mais qu'elle consiste dans l'étendue, parceque l'étendue est le premier attribut que nous concevions dans la matiere, & qui lui convient si nécessairement, qu'aussitôt que nous avons l'idée de la matiere, nous avons l'idée d'une substance étendue en longueur, largeur & profondeur, sans pouvoir séparer en aucune maniere ces deux idées. Ainsi, selon Descartes, il est impossible qu'il y ait du vuide, c'est-à-dire, un espace, où il n'y ait aucune matiere, parceque tout espace a de l'étendue, & que l'étendue & la matiere sont une même chose.

De ce premier attribut qui fait l'essence de la matiere, Descartes déduit toutes les autres propriétés que l'étendue enferme nécessairement, savoir, la divisibilité & la figure ; mais comme les divisions que l'on fait seulement par la pensée, ne changent rien dans la matiere, & que toute division réelle dépend du mouvement, Descartes examine ensuite fort au long la nature du mouvement.

C'est sur ces principes simples, d'étendue, de figure & de mouvement, lesquels tout le monde peut voir sans peine dans l'idée de la matiere ; c'est, dis-je, sur ces principes que ce philosophe fonde tous les raisonnemens qu'il fait sur la physique. On n'a qu'à lire les *principes de sa philosophie*, pour être convaincu qu'on ne peut rien savoir de certain dans la physique, si l'on ne suit sa méthode, c'est à-dire, si l'on ne raisonne comme lui, sur les plus claires & les plus simples idées de la matiere ; & on verra en même temps par cette lecture, que ce philosophe a effectivement découvert par cette méthode plusieurs vérités qui étoient absolument inconnues avant lui, & plusieurs autres, dont on n'avoit que des idées fort obscures. Aucun philosophe, par exemple, n'avoit donné avant Descartes une idée claire & distincte des qualités sensibles, des couleurs, des odeurs, &c. C'est lui qui le premier s'est avisé de distinguer le sentiment qu'a notre ame, à l'occasion d'un objet qu'on nomme coloré, odoriférant, &c. d'avec ce qui produit ce sentiment. Si l'on n'eût raisonné, comme lui, que sur l'idée distincte de la matiere, on n'auroit jamais mis les couleurs dans les objets, qui excitent en nous les différens sentimens de couleur, &c. puisqu'on n'a jamais vu clairement que ce sentiment puisse convenir au corps, quel qu'il soit, dans lequel nous ne voyons que de l'étendue, des figures & du mouvement ; mais on auroit attribué ce sentiment à l'ame, qui est capable de sentir, comme chacun peut s'en convaincre, en se consultant soi-même ; & on se seroit apperçu facilement, qu'il y a quelque petit corps, qui tombant sur le corps qu'on nomme coloré, & réfléchissant sur nos yeux, produit par ses différens mouvemens des sentimens différens, ausquels nous avons donné des noms particuliers, pour les distinguer les uns des autres, comme Descartes l'a fait voir d'une maniere évidente, par les seuls principes d'étendue, de figure & de mouvement.

Il seroit difficile de nommer tous les illustres disciples de Descartes. Un de ceux qui a fait plus d'honneur à sa philosophie, est le R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, qui a su corriger beaucoup de choses dans la métaphysique

taphysique de Descartes, touchant l'explication des fonctions de l'ame, & qui a perfectioné en beaucoup de choses cette partie de la philosophie, quoiqu'il se soit éloigné de ce grand philosophe sur d'autres points. * *Voyez le discours qui est à la tête de la philosophie de Regis.*

PHILOSTEPHANES, *Philostephanus*, Cyrénien, ami de Callimaque, qui étoit du même pays, vivoit sous Ptolémée Philadelphe, vers la CXIX olympiade, & l'an 304 avant J. C. Il écrivit divers traités des fleuves, les histoires des Epirotes, de Chypre, &c. cités par les anciens. * Athénée, *l.* 7 & 8. Plutarque, *in Lycurg.* Clément Alexandrin, *l.* 1 *strom.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *in biblioth.* & Vossius, *de hist. Græc. l.* 1, *c.* 15.

PHILOSTORGE, *Philostorgius*, de Cappadoce, étoit fils de *Carterius* & d'*Eulampia*, & naquit vers l'an 388, sous l'empire de Valentinien & de Valens. Il écrivit une histoire ecclésiastique, qu'il publia du temps de Théodose *le Jeune*. Cet ouvrage étoit divisé en XII livres, qui commençoient par les lettres de son nom, en forme d'acrostiche. Philostorge étoit Arien, & du parti des Aëtiens ou Eunomiens; ainsi on ne doit pas s'étonner s'il loue extrêmement les hérétiques, & s'il déchire les orthodoxes, sur-tout S. Athanase. A cela près, il témoigne assez de zèle pour la religion chrétienne, & nous apprend beaucoup de choses utiles pour l'antiquité ecclésiastique. Photius qui accuse son impiété & son peu de fidélité au sujet des catholiques, le blâme encore d'une affectation de style, plus propre à un poëte qu'à un historien. Il fit néanmoins un abrégé de cette histoire, que Jacques Godefroi a publiée en grec & en latin. Nicéphore Calliste a pris de Philostorge, qu'il nomme *Deo invisus*, diverses choses qu'il a insérées dans son histoire, sans le citer. Henri de Valois a donné depuis l'extrait de l'histoire de Philostorge, fait par Photius, avec une nouvelle version beaucoup plus fidèle que celle de Godefroi. Cette histoire commence à la contestation d'Arius & d'Alexandre, c'est-à-dire en 310, & finit au temps que Théodose *le Jeune* associa à l'empire Valentinien III, fils de Placidie & de Constance, vers l'an 425. On attribue encore à Philostorge un livre contre Porphyre. * Photius, *cod.* 40. Godefroi, *in not. & prolog. &c.* Du Pin, *biblioth. ecclés.*

PHILOSTRATE, *Philostratus*, de Lemnos, ou selon d'autres, de Tyr ou d'Athènes, sophiste, vivoit à Rome du temps de l'empereur Sévere, vers l'an 200 de J. C. & à la priere de l'impératrice Julie, il composa la vie d'Apollonius de Tyane. Cet ouvrage est en huit livres. Il a aussi composé un autre ouvrage, connu sous le nom d'images ou tableaux de Philostrate. Cet auteur étoit fils, ou selon d'autres, petit-fils de PHILOSTRATE, aussi sophiste, qui vivoit du temps de Vespasien & de Tite, & qui écrivit des harangues, des tragédies, &c. Il ne faut pas les confondre avec deux autres auteurs du nom de PHILOSTRATE. Le premier, qui vivoit du temps de Macrin & d'Antonin Héliogabale, étoit petit-fils, ou plutôt neveu de celui qui a composé la vie d'Apollonius de Tyane, & épousa sa fille. Suidas lui attribue divers ouvrages, & c'est de lui que sont les vies des sophistes, où il est fait mention d'un autre PHILOSTRATE Egyptien, philosophe & sophiste. * On peut consulter Suidas, Photius, *cod.* 44, 150 & 241. Vossius, *de hist. Græc. lib.* 2, *c.* 14, *&c.*

PHILOTAS, fils de *Parmenion*, accusé d'avoir conjuré contre Alexandre, fut obligé par la rigueur des tourmens d'avouer son crime, & fut ensuite lapidé par les soldats. Il y a eu deux autres PHILOTAS généraux d'armée d'Alexandre, & un jeune homme du même nom, son page, qui fut de la conspiration d'Hermolaüs contre ce prince. * Quint-Curce, *l.* 5, 6, 8, 10.

PHILOTHÉE, moine & abbé du mont Athos, fait archevêque d'Héraclée avant l'an 1354, fut élu patriarche de Constantinople à la place de Calliste, qui en fut chassé sur la fin de l'an 1354. Jean Paléologue étant devenu seul maître de Constantinople, rétablit Calliste, & Philothée fut obligé de se cacher, jusqu'à la mort de Calliste, qui arriva en 1362; après quoi Philothée rentra en possession du patriarchat, dont il jouit jusqu'à l'an 1376, qui fut celui de sa mort. Ce patriarche, qui, selon Cantacuzene, a été recommandable à cause de sa sainteté & de son éloquence, a composé divers ouvrages; mais il y en a peu d'imprimés. Un des principaux est son traité de la substance, de l'opération & de la puissance de la lumiere du mont Thabor, divisé en quinze livres, contre les dix livres de Nicéphore Grégoras, qui sont manuscrits dans la bibliothéque du duc de Baviere & du Vatican; des homélies sur les évangiles & sur les fêtes de l'année, dans la bibliothéque du duc de Baviere, & dans celle du roi d'Espagne; un abrégé de l'économie de Jesus-Christ homme, & un panégyrique du saint martyr Démétrius, dans la bibliothéque du Vatican. Ce sont-là les ouvrages manuscrits de Philothée. Ceux qui sont imprimés sous son nom, sont un traité des fonctions du diacre, en latin, dans la derniere bibliothéque des peres; des panégyriques de S. Grégoire de Nazianze, & de S. Jean Chrysostome, imprimés en grec & en latin, dans l'addition à la bibliothéque des peres de l'an 1624. Deux sermons, l'un sur la croix, & l'autre sur le troisiéme dimanche du carême, donnés en grec & en latin, par Gretser, dans son second tome de la Croix. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XIV siécle.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8 *comm.*

PHILOTHEUS, *cherchez* NIPHUS PHILOTHEUS.

PHILOTIS, esclave Romaine, est devenue célèbre dans l'histoire, par le service qu'elle rendit à la république. Ce fut elle qui donna le conseil aux Romains de l'envoyer avec les autres esclaves dans le camp des Fidénates, revêtues d'habits de citoyennes. Sitôt qu'elles y furent arrivées, elle engagea les Fidénates à boire, & donna lieu par son exemple à toutes les autres esclaves d'enivrer les soldats, & tous les officiers de l'armée, qui s'endormirent presque tous d'un sommeil très-profond. Alors Philotis donna le signal au haut du figuier sauvage, à l'armée romaine qui vint fondre sur celle des Fidénates, & qui la défit entierement. Le sénat, par reconnoissance pour Philotis, accorda la liberté à toutes celles qui l'avoient accompagnée chez les Fidénates, leur donna une récompense considérable, leur permit de porter l'habit des citoyennes, & fit solemniser en ce jour une fête solemnelle. *Voyez* FÊTES CAPROTINES, qui se faisoient le jour des nones de juillet. * Plutarque. Varron.

PHILOXÈNE, de Leucade, fut un des plus grands mangeurs de son siécle; & pour pouvoir dévorer tout ce qu'on servoit sur la table, sans que les autres convives eussent le temps de manger, il engageoit les cuisiniers à ne servir rien qui ne fût extrêmement chaud. Il ne put satisfaire sa voracité, que par une suite d'exercices qui lui donnerent d'abord beaucoup de peine: il fallut se rendre insensible aux plus grandes chaleurs, & les braver jusque dans le bain; mais de quoi ne vient-on pas à bout? Philoxène eut des imitateurs, qui enchérirent encore sur leur modèle. Il ne se contenta pas d'être connu des hommes de son temps, & il voulut que la postérité fût informée de son habileté dans l'art de choisir les mets & de les apprêter. Platon *le comique* a eu sans doute raison de le railler là-dessus; mais les traits satyriques de ce poëte ne purent empêcher, comme on l'apprend d'Aristote, que Philoxène n'eût parmi les Grecs des admirateurs, qui lisoient son *festin* aux étrangers comme quelque chose de fort curieux. * Athénée, *liv.* 14.

PHILOXÈNE. Le savant Périzonius dans ses notes sur Elien, distingue quatre personnages de ce nom, savoir: 1°. Philoxène de Cythère, poëte dithyrambique & grand mangeur; 2°. Philoxène, poëte lyrique, & qui pour ne point s'endetter, quitta un établissement honnête qu'il avoit en Sicile, au rapport de Plutarque; 3°. Philoxène de Leucade, poëte & parasite de profession, dont nous parlons dans l'article précédent;

4°. Philoxène, fils d'Eryxis, autre gourmand, & disciple d'Anaxagore. De ces quatre Philoxènes, le plus connu est le poëte-musicien, qui, selon la plus commune opinion, étoit né à Cythère, capitale de l'isle du même nom, la seconde année de la LXXXV. olympiade, qui répond à l'an 439 avant l'ére vulgaire. Ainsi il florissoit du temps de Platon & des deux Denys, tyrans de Sicile; & il fut non-seulement contemporain, mais rival de Timothée, de Téleste, & de Polyide, trois poëtes dithyrambiques très-distingués selon Diodore. Les Lacédémoniens ayant réduit en servitude les habitans de Cythère, Philoxène, jeune alors, devint esclave du Spartiate Agésyle, après la mort duquel il passa entre les mains de Mélanippide, poëte-musicien renommé, dont il devint le disciple. Ses dispositions naturelles, sous un tel maître, se perfectionerent au point qu'il ne tarda pas à devenir un excellent poëte dithyrambique, & capable même de réussir dans le poëme tragique. Avec de pareils talens, soutenus de tous ceux qui rendent aimable, & qui font souhaiter dans les parties de plaisir un homme de cette profession, il s'introduisit aisément à la cour de Syracuse, où l'on n'avoit pas moins de gout pour la musique & la poësie, que pour la bonne chere & les autres voluptés. Celles de la table avoient de grands attraits pour Philoxène, & l'on fait sur cela divers contes, dont on peut voir plusieurs dans l'écrit qui sera cité plus bas. Malgré les complaisances de Denys le tyran pour Philoxène, celui-ci n'en étoit pas plus porté à trouver bons les vers de ce prince, qui avoit le ridicule entêtement de s'ériger en poëte tragique. Sa trop grande sincérité le fit condamner aux carrieres (c'étoit la prison publique.) Rappellé quelques jours après, Denys lui lut une nouvelle piéce qu'il venoit de composer, & lui en demanda encore son avis. Philoxène ayant rêvé quelques momens, voulut se retirer sans rien dire. Le prince lui demanda où il alloit, & le poëte répondit: *Seigneur, je retourne aux carrieres; qu'on m'y remene.* Cette répartie appaisa Denys. Quelques auteurs prétendent qu'il fut envoyé une seconde fois aux carrieres, pour avoir lié un commerce trop particulier & trop tendre avec Galathée, célébre joueuse de flute; & que ce fut dans ce triste séjour qu'il composa sa tragédie du Cyclope, où Denys faisoit le personnage de Polyphème, la musicienne jouoit le rolle de Galathée, l'une des Néréides, & le poëte celui d'Ulysse. On dit que dans cette piéce il introduisoit sur la scène le Cyclope une *cithare* à la main, pour mieux charmer Galathée, le faisant accompagner d'un valet, qui lui donnoit le ton de cet instrument. On ajoute que Philoxène s'étant sauvé des carrieres, se retira dans la ville de Tarente; que Denys lui écrivit pour l'inviter à retourner en Sicile, mais que le poëte pour toute réponse lui récrivit un billet, dont toutes les lignes ne contenoient que des *omicron*, ce caractere s'employant très-souvent au lieu de la diphthongue *ου* qui tient lieu de notre négative *non*. Polixène mourut à Ephèse, âgé de 60 ans, la premiere année de la C olympiade, qui répond à l'an 380 avant l'ére chrétienne. Outre son Cyclope, on lui attribue vingt-quatre poëmes dithyrambiques; la généalogie des Æacides en vers lyriques, & peut-être quelques autres. Mais de ces divers ouvrages, il ne nous reste que quelques fragmens: on le fait encore auteur d'un poëme intitulé, *le Souper*, & dont on trouve quelques fragmens dans Athénée. Mais cet écrivain paroît lui-même incertain si ce poëme est de Philoxène de Cythère, ou du parasite de même nom, natif de Leucade. On trouve dans un fragment du poëte comique Antiphane, le caractere de la poësie & de la musique de Philoxène, en ces termes: « Philoxène l'emporte de beaucoup sur tous les poëtes, premierement » par l'usage continuel qu'il fait faire de termes nouveaux, & qui lui sont particuliers. Mais de plus, quel » agrément ne répand-il point dans ses chants, par un » juste mélange des nuances & du chromatique! Il faut » le regarder comme un dieu parmi les hommes, tant » il possede véritablement l'art de la musique. » * Extrait des remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, pag. 200 & suiv.

PHILOXÈNE, *Philoxenus*, capitaine Macédonien, arrêta dans l'isle de Créte, l'intendant d'Harpalus, trésorier d'Alexandre *le Grand*, qui avoit enlevé les richesses de ce prince, pendant son absence. Le prisonnier découvrit ceux à qui Harpalus avoit confié ce trésor dans Athènes, & on en envoya la liste aux magistrats, pour retirer cet argent, & les faire punir. Mais Philoxène ne voulut point nommer Demosthène, quoiqu'il eût eu quelque différend avec ce fameux orateur, préférant en cette occasion l'estime qu'il faisoit de son éloquence à son propre ressentiment. * Pausanias.

PHILOZOÉ, femme de *Tlepolemus*, ayant appris la mort de son mari au siége de Troye, fut d'abord frapée d'une grande tristesse, & institua ensuite des jeux en l'honneur de la mémoire de son mari, dans lesquels des enfans se battoient, & les vainqueurs étoient couronnés de branches de peuplier blanc. * Poliæn. *lib.* 1.

PHILUMENE, femme possédée, favorite d'Apelles, Marcionite, qui se vantoit d'avoir des visions, & de faire des miracles. * Eusebe. S. Epiphane. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des trois premiers siécles.*

PHILUMENE, fille de *Callithyche*, nourice d'Aristide, est célébre pour avoir donné sa vie pour celle d'Aristide, son frere de lait. * Casaub. *in 4 Suetonii.*

PHILYLLIUS, auteur d'iambes sur les villes. * Athénée, *l.* 3. Il y a eu aussi un ancien poëte comique de même nom, dont parle le même auteur, *l.* 14 & Pollux, *lib.* 7.

PHILYRA, fille de l'Océan, fut maîtresse de Saturne Rhée, femme de Saturne, les ayant surpris, Saturne se transforma en cheval pour se sauver; & Philyra fut si confuse, qu'elle quitta ce pays, & s'en alla errer par les montagnes des Pélasges, où elle accoucha du centaure Chiron. Elle eut tant de regret d'avoir mis ce monstre au monde, qu'elle demanda aux dieux d'être métamorphosée; elle le fut en tilleul. * Apollon, *Argonautic. lib.* 2. Hygin. Virgil. *Georgic. lib.* 3. Bayle, *diction. critique.*

PHILYRES, peuple voisin du Pont-Euxin. * Dionys. Perieg. Valer. Flaccus, *lib.* 5.

PHINÉE, *Phineus*, fils d'*Agenor*, regna dans la Paphlagonie, & épousa *Cléopatre*, fille de *Borée*, dont il eut deux fils, *Parthenius* & *Crambis*. Après avoir répudié cette premiere femme, il prit une fille du roi des Scythes, nommée *Idée*. Quelque temps après, ces deux princes furent accusés d'avoir commis un inceste avec leur belle-mere, & condamnés par leur propre pere à perdre la vue; mais Borée vengea l'innocence de ses petits-fils; car ayant livré une bataille à Phinée, il le fit prisonnier, & lui donna le choix ou de mourir, ou d'être fait aveugle. Phinée choisit le dernier. On dit qu'alors les dieux lui inspirerent l'art de deviner les choses futures. Mais Neptune fut jaloux, & lui envoya des harpyes, qui gâtoient ses viandes, lorsqu'il étoit à table. Il fut tourmenté de ces monstres jusqu'à ce que Zethès & Calais fils de Borée, les chasserent dans les isles Strophades. *Voyez* HARPIES. * Apollodore, *biblioth. lib.* 1.

PHINÉE, *Phineus*, frere de Cephée roi d'Ethiopie, étoit oncle d'*Andromede*, qui lui avoit été promise en mariage, & n'osa combattre le monstre marin auquel elle étoit exposée, selon la fiction des poëtes. Ce fut Persée qui le tua. Phinée voulut néanmoins enlever Andromede le jour de ses nôces, & assassiner son libérateur; mais Persée le changea en pierre, en lui montrant la tête de Méduse. * Ovide, *en ses métamorphoses.*

PHINÉES, fils d'*Eléazar*, & petit-fils d'*Aaron*, voyant que Zambri, chef de la tribu de Siméon, entretenoit un commerce criminel avec Cozbi, sœur du roi des Madianites, entra dans la tente où ils étoient ensemble, & les tua tous deux, vers l'an du monde 2580,

& 2455 avant J. C. Cette punition faite dans le transport d'un zèle ardent de venger l'injure des loix divines, fut si agréable à Dieu, qu'elle attira la confirmation de l'honneur du pontificat dans la famille d'Eléazar. Phinées & ses descendans posséderent sans interruption la charge de grand prêtre des Juifs jusqu'au temps d'Hélie, où elle passa dans la famille d'Ithamar; mais David la fit rentrer dans celle d'Eléazar & de Phinées en la personne de Sadoc qui la partagea avec Abiathar descendant d'Ithamar, & qui la réunit toute entiere pour lui & pour toute sa postérité sous Salomon. Phinées faisoit sa résidence à Silo dans la tribu d'Ephraïm. L'écriture ne nous apprend rien de tout ce que Phinées a fait durant le temps de son pontificat: elle nous marque seulement qu'il eut un fils nommé Abisué qui lui succéda. * *Nomb.* 25. *Judic.* 20, *v.* 28.

PHINÉES, fils d'Héli, *cherchez* OPHNI.

PHINÉES, sacrificateur & garde du trésor du temple de Jérusalem, qui après l'incendie de la ville & de ce saint lieu, étant sur le point d'être attaché à la croix, découvrit à Tite pour sauver sa vie, le lieu où l'on avoit caché quantité d'habits sacerdotaux & de teintures d'étoffe de pourpre & d'écarlate destinées pour les voiles du temple; de la canelle, de la casse, & d'autres aromates d'une odeur très-exquise, dont on composoit les parfums, qu'on bruloit sur l'autel des encensemens. Il remit aussi à Tite plusieurs autres choses de grand prix, tant des présens offerts à Dieu, que des ornemens du temple. Cela fut cause qu'on lui pardonna, & qu'on le traita favorablement. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. VI chap.* 41.

PHINICA; anciennement *Aperræ*, *Apheræ*, *Apyræ*, *Apiræ*, petite ville de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte du Menteseli, entre Patéra & Satalia, à vingt ou vingt-deux lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dictionaire.*

PHIOPS, vingtiéme roi des Memphites, après Metesuphis, regna cent ans. C'est le même qui est appellé dans Eratosthène, Apaphus *le Grand*, qui réunit le royaume des Thébains à celui des Memphites. Il commença à régner l'an 1642 avant J. C. Il bâtit une piramide, selon Hérodote. * Manethon. Eratosthène. Marsham, *can. chron.* Du Pin, *bibliothéque universelle des hist. prof.* Voyez APAPHUS.

PHISON, fleuve du Paradis Terrestre, *cherchez* PARADIS TERRESTRE.

PHITOM, ville de l'Egypte, que les Israélites bâtirent dans le temps de leur captivité. Elle n'étoit pas éloignée de la mer Rouge. Ce fut près de-là qu'on mena un canal du Nil dans cette mer. Hérodote la nomme *Patumos*, *liv.* 2, *chap.* 158. * *Voyez* J. le Clerc, *sur l'Exode*, *ch.* 1 *vers.* 11.

PHLEGETON, c'est le nom d'un des fleuves des enfers, selon les poëtes. Il vient du mot grec φλέγειν, qui signifie *bruler.*

PHLEGON, disciple de S. Paul. On le fait évêque de Marathon, ville de Grece, où l'on prétend qu'il fut martyrisé le huitiéme avril. S. Paul le salue dans son *épitre aux Romains*, *chap. XVI*, *vers.* 14. * *Martyrologe romain.*

PHLEGON, de Tralles en Asie, étoit un de ces affranchis d'Adrien, qui avoient été élevés dans les lettres & les sciences, & qui a vécu jusqu'à l'an 18 d'Antonin *le Pieux.* Il a laissé à la postérité beaucoup de marques de son érudition; & entr'autres ouvrages, il en a fait un sur ceux qui ont vécu long-temps, & un autre sur les choses extraordinaires. On en a encore quelques fragmens. Suidas attribue aussi à Phlegon, une description de la Sicile; trois livres des fêtes des Romains; un écrit des lieux célébres de Rome, & de leurs noms; seize livres des olympiades, jusqu'à la 229 commencée l'an 137 de J. C. où il rapportoit sur chaque olympiade, & sur chacune de leurs années, ce qui s'étoit fait de plus remarquable dans toute la terre. On voit par la CLXXVII olympiade, que Photius nous a conservée, de quelle maniere cet ouvrage étoit composé, & qu'il éclairciroit extrêmement l'histoire, s'il étoit venu jusqu'à nous. Photius blâme justement l'auteur, de s'être amusé à marquer tous ceux qui avoient remporté quelque prix aux jeux olympiques, & à ramasser toutes sortes d'oracles. Il remarque encore que le style n'en étoit pas tout-à-fait pur; & que néanmoins il ne manquoit pas d'élévation. Il n'en avoit vu que les cinq premiers livres, qui finissoient avec la CLXXVII olympiade; mais il témoigne que l'ouvrage devoit aller jusqu'à Adrien. C'est dans le XIII livre de cet ouvrage, qu'on croit qu'il a marqué les ténebres arrivées à la mort de Jesus-Christ. On a encore un assez long fragment tiré du XIV livre. Etienne de Bysance, en cite divers endroits. Suidas dit que Phlégon avoit mis en huit livres, les mêmes choses qui étoient dans ses seize livres des olympiades; & il ne s'explique pas davantage. Il avoit fait en deux autres livres, un abrégé de l'histoire de ceux qui avoient vaincu aux jeux olympiques. Dans son livre des événemens extraordinaires, il fait la description d'un hippocentaure, pris sur une montagne de l'Arabie. Le roi de ce pays l'envoya en Egypte, pour être mené à l'empereur; & il semble que ce fut à Adrien, lorsqu'il étoit en Egypte. Cet animal mourut bientôt; néanmoins le gouverneur d'Egypte l'ayant fait embaumer, le fit porter à Rome, où il fut mis dans le palais de l'empereur. Phlégon invitoit ceux qui douteroient de son récit, à s'en assurer par eux-mêmes. Il rapporte une autre histoire bien plus surprenante, d'une fille, laquelle environ six mois après sa mort, avoit paru marcher, manger, & faire toutes les fonctions d'une personne vivante. Son pere & sa mere en ayant eu la nouvelle, accoururent pour la voir, & la virent effectivement; mais elle leur dit que leur curiosité lui étoit funeste, parcequ'elle terminoit le temps qui lui avoit été donné pour vivre; & elle tomba morte à leurs pieds. Le bruit qui s'éleva sur ce prodige, attira un grand nombre de personnes, qui virent le corps étendu sur un lit, & Phlégon même fut de ce nombre. Ne se contentant pas de cela, il fit ouvrir la cave où ceux de la famille étoient enterrés. *On les trouva*, dit-il, *chacun sur leur lit; mais celui où la fille avoit été mise six mois auparavant étoit vuide.* Il circonstancie toutes ces choses très-exactement, & marque même tous les noms des personnes. Nous en saurions assurément le lieu & l'année, si le commencement de la narration n'étoit perdu. * Suid. Phot. *biblioth.* Vossius, *de hist. Græc.*

PHLEGRA, ville de Macédoine, où l'on croit que les géans se battirent avec les dieux, & furent tués par Hercule. Cette ville fut depuis appellée *Palléne.* * Silius *Ital. l.* 9 & 12. Properce, *l.* 3. Ovid. *metam. lib.* 10. Lucain, *l.* 7. Stace, *Theb. lib.* 2. Valer. Flacc. *l.* 6. Theagène, & Eudoxus.

PHLEGYAS, fils de Mars, étoit roi des Lapithes en Thessalie, & pere d'Ixion, & de la nymphe Coronis, qu'Apollon viola. Phlégyas en ayant eu connoissance, fut transporté de colere; & pour se venger de ce dieu, il alla mettre le feu au temple de Delphes; mais Apollon, dit la fable, pour punir Phlégyas de ce sacrilége, le tua à coups de fléches, & le précipita dans les enfers, où il fut condamné à demeurer continuellement sous un grand rocher, lequel paroissant près de tomber, lui causoit une frayeur perpétuelle. * Stace, *Theb.*

PHLEGIENS, peuples insulaires de Thessalie, ainsi nommés de Phlégyas, pere d'Ixion. Ces peuples étant impies, furent submergés par un déluge que Neptune causa dans leur pays. Virgil. *Æneid. l.* 6. Il y avoit une ville nommée PHLEGYAS en Béotie, dont Etienne de Byzance fait mention.

PHLUGIUS (Jules) évêque de Naumbourg, *cherchez* PFLUGK.

PHOBETOR: c'étoit le fils du dieu *Sommeil*, qui selon les poëtes, représentoit à l'imagination toutes sortes d'animaux.

PHOBUS, fils d'*Eryxias*, dernier archonte décennal de la république d'Athènes, se soumit au décret du sénat,

par lequel on choisit des magistrats annuels, la premiere année de la XXIV olympiade, & l'an 684 avant J. C. Après avoir levé quelques troupes de Phocéens & d'autres Grecs, il s'embarqua pour aller dans l'Asie mineure. Il y fut bien reçu par Mandron, roi de Bebrycie, qui l'associa au gouvernement de son état; de sorte que les Phocéens s'établirent avec les Bebryciens dans la ville de Pythia. Mais dans la suite du temps, ceux-ci conçurent de la jalousie contre les Grecs, & formerent le dessein de les massacrer tous en un même jour. Lampsacé, fille de Mandron, en donna avis à Phobus, lequel, pour prévenir ses ennemis, fit semblant de solemniser une fête, où il invita les Pythiens, & tailla en piéces tous ceux qui s'y trouverent. Le roi Mandron se vit ainsi à la discrétion de Phobus, qui lui conserva la vie & la couronne, & qui épousa la princesse Lampsacé. Depuis la ville de Pythia fut appellée *Lampsacé*. * Plutarque, *de virtut. mulier.*

PHOCAS, martyr de Sinope, dans la province de Pont, ne nous est connu que par S. Astere d'Amasée, qui rapporte que Phocas étoit de la ville de Sinope; qu'il cultivoit un jardin; qu'ayant été dénoncé à l'empereur, comme Chrétien, on envoya des boureaux pour lui couper la tête; que ces boureaux étant venus chez lui, il les reçut, & les traita sans les connoître; que lui ayant déclaré qu'ils venoient pour faire mourir Phocas, il se découvrit lui-même à eux, & qu'il souffrit généreusement la mort. Il ajoute qu'il se fit à son tombeau divers miracles; qu'après la paix de l'église, on y bâtit une chapelle en son honneur, & que l'on y célébroit tous les ans solemnellement sa fête; qu'une grande partie de ses reliques furent ensuite distribuées, & sa tête portée à Rome; & qu'enfin il étoit particulierement honoré par les mariniers & les habitans des côtes maritimes. Quelques-uns ont fait de ce Phocas un évêque de Sinope. Il y a un autre PHOCAS martyr à Antioche, dont parle S. Gregoire de Tours, & qui est apparemment celui en l'honneur de qui S. Chrysostome a fait une homélie. L'empereur Phocas fit construire à Constantinople une église en l'honneur de S. Phocas, à cause de la conformité de nom. Quelques-uns mettent le martyre de Phocas sous Trajan, d'autres sous Licinius. Les Grecs font sa fête au 23 de juillet, & les Latins au 14. * Asterius, *sermone de sancto Phoca*. Greg. *Turon. de gloria martyr. lib.* 1, *c.* 99. Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. eccles. tom. V.*

PHOCAS, empereur, ou plutôt tyran d'Orient, dans le VII siécle, après avoir passé par tous les dégrés de la milice, se fit saluer Auguste par l'armée l'an 602, & fut couronné le 23 novembre, par le patriarche Cyriaque, dans l'église de S. Jean, voisine de Constantinople. Ensuite il fit son entrée dans la ville, & fit mourir l'empereur Maurice qu'il avoit détrôné, avec ses fils. L'impératrice & ses filles furent délivrées par le peuple; mais depuis, Phocas, en 607, les fit mourir avec plusieurs personne de qualité, sur le bruit qu'on faisoit courir, que Maurice avoit laissé un fils, nommé Théodose, qui paroîtroit bientôt en état de chasser le tyran. Au reste, il affecta une grande douceur au commencement de son régne; écrivit au pape S. Grégoire *le Grand* avec respect; proposa sa confession de foi très-orthodoxe, fit des libéralités aux églises, favorisa les gens de lettres, & voulut enfin passer pour un bon prince: c'est le portrait qu'en fait Nicéphore. Celui de Cédrene est plus difforme. Il représente Phocas comme un hérétique, qui n'avoit rien d'humain, qui étoit cruel, sanguinaire, & dont les regards farouches inspiroient la crainte & la frayeur. En effet, peu de temps après son couronnement, il s'emporta à toutes sortes d'abominations & de débauches, enlevant les femmes qui lui plaisoient, & faisant mourir les maris qui osoient improuver ses violences. Peu après en 603, Chosroës, roi des Perses, voulant venger la mort de Maurice qui étoit son ami, entra dans les terres de l'empire, conquit en 608 la Syrie, la Palestine, la Phénicie, l'Arménie, la Cappadoce, & ses troupes firent des courses jusqu'à Chalcédoine. Dans le même temps, les Avares, les Esclavons & divers autres peuples ravageoient l'Europe; de sorte que tout étoit dans la désolation. Phocas pour l'augmenter, laissa agir son inclination sanguinaire, exerça des cruautés incroyables, & sembloit trouver un singulier plaisir à enlever les plus illustres têtes de l'empire. Il en envoya plusieurs en exil, qui se joignirent à Héraclius, & qui défirent les troupes du tyran. En ce même temps, un certain Photin, dont il avoit enlevé la femme, le surprit dans le palais, & lui ayant arraché la robe impériale, lui en mit une de deuil, & le mena à Héraclius. Celui-ci ayant reproché à Phocas ses crimes, lui fit couper les pieds, les mains, & les parties qui distinguent le sexe; enfin il lui fit aussi couper la tête le lundi 5 octobre de l'an 610, après 7 ans, 10 mois & 18 jours de régne. * Nicéphore, *l.* 18, *c.* 38 & *seq.* Cédrene, *in annal.* Histoire mêlée, *l.* 17. S. Grégoire, *in epist.* Théophane, Zonare, &c.

PHOCAS (Jean) après avoir servi dans l'armée de l'empereur Emanuel Comnene, quitta les armes, se fit moine, & visita les saints lieux. Il étoit natif de Calabre; & étant venu au Mont-Carmel après une révélation qu'il croyoit avoir eu du prophéte Elie, il y fit bâtir une petite église, où il demeura avec dix religieux qui s'étoient joints à lui. Il a fait une relation de son voyage. * *Voyez* ce qu'en dit le pere Helyot, dans son *Histoire des ordres monastiques, religieux, & militaires, tome* 1.

PHOCAS, grammairien de Rome, composa plusieurs traités de grammaire, & la vie de Virgile en vers: on en fait peu de cas. * Vossius, *des hist. Lat. pag.* 817.

PHOCAS, *cherchez* NICEPHORE II.

PHOCÉE, *Phocæa*, ville de l'Ionie dans l'Asie mineure, étoit une colonie d'Athéniens, dont les habitans bâtirent depuis Marseille; il y a encore aujourd'hui une ville avec un port. Elle est nommée *Fochia Vecchia*, & est près d'une autre moins considérable, dite *Fochia Nova*. * Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 4. Justin, *l.* 43, &c.

PHOCIDE, *Phocis*, province de la Grece, que les Grecs & les Latins nomment *Phocis*, entre la Béotie & l'Etolie, renfermoit les villes d'Anticyre, de Cirrha, de Delphes, & le mont Parnasse, avec l'Hélicon à l'extrémité. Les habitans de la Phocide, à la persuasion de Philomele, pillerent le temple d'Apollon à Delphes, la 4^e^ année de la CV olympiade, & l'an 357 avant J. C. Les Grecs pour venger ce sacrilége, commencerent la guerre sacrée. Les Phocéens firent alliance avec les Athéniens & ceux de Lacédémone; mais cela ne les empêcha pas d'être vaincus par ceux de Thebes & de Locres. Philomele se précipita d'un rocher, & finit sa vie par une des trois sortes de mort dont on punissoit les sacriléges. Onomarque, qui prit après lui la conduite des troupes, résista courageusement aux Thébains; mais enfin les soldats ennuyés de lui, le jetterent dans la mer, où il périt d'une sorte de mort ordonnée contre les mêmes sacriléges. Phayllus son frere lui succéda, & périt malheureusement. Enfin Phalace, fils d'Onomarque, défit depuis les ennemis; mais ayant été tué, la guerre sacrée fut terminée en la CVIII olympiade, l'an 346 avant J. C. On rasa les villes de la Phocide, & les peuples furent condamnés à vivre dans les villages. * Strabon, *lib.* 9. Pline, *lib.* 4, *cap.* 3. Diodore de Sicile, *lib.* 16. Pausanias, *in Phoc.* Justin. Orose, &c.

PHOCION, capitaine Athénien, étoit illustre par sa probité, & après avoir été disciple de Platon & de Xenocrate, s'étoit retiré dans une solitude, où il vivoit content, sans se mêler des affaires publiques. Il se vit obligé de prendre les armes pour la défense de sa patrie, contre Philippe de Macédoine. Il remporta quelques avantages dans cette guerre, & refusa de gran-

des sommes d'argent, que Philippe & son fils Alexandre *le Grand* lui envoyerent, quoique d'ailleurs il ne manquât pas de respect pour ces princes. Il étoit également grand orateur, vaillant capitaine, & bon citoyen. Demosthène craignoit son éloquence; & lorsqu'il le voyoit lever pour lui répondre, il avoit accoutumé de dire, *Voici la hache de mes harangues*, c'est-à-dire, Voici le seul orateur capable de couper les nœuds de mon discours, d'en résoudre les difficulté, & d'en affoiblir les raisons. En effet la grande modéra tion de Phocion l'emportoit sur la véhémence de Demosthène. Un jour que celui-ci se laissoit aller devant le peuple à des discours injurieux contre Alexandre, Phocion l'arrêta en l'avertissant de ne point irriter un ennemi farouche, & d'exhorter plutôt le peuple à se bien tenir sur ses gardes & à se défendre quand il en seroit besoin. Philippe de Macédoine faisoit beaucoup d'estime de son courage & de sa conduite, & l'appréhendoit dans la guerre. A la mort de ce roi, les peuples d'Athènes voulurent faire des réjouissances publiques. Phocion s'y opposa, & vint à bout de l'empêcher, en faisant ressouvenir ses citoyens, qu'ils n'avoient perdu qu'un seul homme contre Philippe dans la bataille de Chéronée. Ce fut encore lui qui, par ses conseils modérés & prudens, détourna Alexandre de la guerre qu'il vouloit entreprendre, non seulement contre les Athéniens, mais encore contre toute la Grece, en lui représentant que c'étoit sa patrie; & que s'il estimoit indigne de lui de languir dans le repos, il lui seroit bien plus glorieux d'aller soumettre à ses armes tant de peuples barbares, qui ne connoissoient pas son empire, que de troubler son propre pays. Alexandre s'étant bien trouvé de ce conseil, par les grands succès qui suivirent ses entreprises en Asie, lui envoya un présent de cent talens, après la derniere victoire qu'il remporta sur Darius, & la conquête entiere de la Perse. Phocion demanda à ceux qui lui apportoient ce présent, quelle raison Alexandre pouvoit avoir eue de le distinguer de la sorte, par une si grande libéralité qu'il vouloit faire à lui seul. A quoi ils répondirent, qu'il étoit le seul dans Athènes qu'Alexandre eût reconnu homme de bien. *S'il m'a reconnu tel*, dit Phocion, *dans la médiocrité de ma fortune, qu'il me laisse cette médiocrité.* Pendant ce discours, il s'occupoit à tirer lui même de l'eau d'un puits, & sa femme faisoit du pain. Ceux à qui il parloit, surpris de la pauvreté de son ménage, & charmés de sa vertu, le presserent fortement d'accepter le présent de leur maître; mais ils ne purent rien gagner sur lui, & il s'en défendit avec cette réponse: *Si je recevois les richesses que vous m'offrez, pour ne m'en pas servir, elles me seroient inutiles; & si je m'en servois, je donnerois occasion à mes citoyens de parler avec indignation contre Alexandre, & avec envie contre moi.* Alexandre voyant qu'il lui renvoyoit son argent, ne fut pas content de sa résistance, & lui écrivit que ceux qui ne vouloient rien prendre de lui, n'étoient pas de ses amis. Alors Phocion lui demanda pour toute grace la liberté de quelques Rhodiens retenus dans les prisons de Sardes, ce qu'Alexandre lui accorda aussitôt. Depuis, croyant le trouver plus facile à recevoir, après l'avoir obligé à demander quelque chose, il lui envoya Craterus, avec les prisonniers qu'il avoit délivrés, pour le presser de nouveau d'accepter les cent talens de sa part; mais Phocion eut toujours la même fermeté à les refuser, & Alexandre mourut bientôt après. Antipater, un des successeurs d'Alexandre, fit encore offrir de grandes sommes à Phocion par Ményllus; mais il ne voulut jamais rien prendre: & sur ce que Ményllus lui représenta que s'il n'en vouloit point pour lui, il devoit au moins l'accepter pour ses enfans. *Si mes enfans*, répondit-il, *doivent me ressembler, ils en auront assez, aussi-bien que moi; & s'ils veulent être débauchés, je ne veux point leur laisser de quoi entretenir leurs débauches.* Lorsque le port de Pirée eut été surpris par les ennemis, la 3ᵉ année de la CXV olympiade, & la 318 avant J. C. Phocion, qui étoit alors archonte & gouverneur d'Athènes, fut accusé faussement d'intelligence avec eux, & fut condamné à la mort, âgé de plus de 80 ans. Après qu'un homme d'un si rare mérite eut été injustement condamné, les Athéniens reconnoissant, mais trop tard, la faute qu'ils avoient commise, lui éleverent une statue, & firent mourir son accusateur Agnonides. * Cornélius Népos. Plutarque.

PHOCUS, Athénien, fils de *Phocion*, étoit un jeune homme fort débauché, sur-tout pour le vin, mais d'ailleurs brave & respectueux pour son pere. Phocion voulant le retirer de la débauche, l'envoya à Sparte pour apprendre à imiter la grande frugalité des Lacédémoniens, disant qu'il étoit permis, & même louable de profiter des vertus de ses ennemis. Il n'étoit pas encore revenu de ce voyage, lorsque son pere fut condamné injustement à Athènes, comme traître à sa patrie. Ce grand homme étant interrogé avant que de mourir, s'il n'avoit rien à mander à son fils, répondit qu'il n'avoit autre chose à lui recommander, que d'oublier les injures du peuple Athénien. Phocus ne laissa pas de donner des marques d'un vif ressentiment contre ses ennemis, & contre ceux qui avoient accusé son pere. Il obtint qu'on fît mourir Agnonides, son accusateur, poursuivit Epicure & Démophile, & vengea par leur mort celle de son pere, à qui il fit élever une statue. * Plutarch. *in apophtegm.*

PHOCYLIDES, *Phocylides*, de Milet, ville d'Ionie, poëte Grec, florissoit sous la LX olympiade, vers l'an 540 avant J. C. Son style étoit pur, & l'on apprenoit par la lecture de ses ouvrages, à bien vivre & à bien parler. Nous avons encore à présent des vers d'un poëte qui se nomme PHOCYLIDES; mais cet auteur est supposé. Quelques-uns ont cru que c'étoit un Chrétien, qui vivoit dans les premiers siécles de l'église; à quoi il y a bien de l'apparence, si on fait réflexion qu'on trouve dans ce livre la vérité de la résurrection des corps, qui n'a jamais été bien connue des anciens. * Suidas, *in lexic.* Vossius, *de poët. Græc.* Le Févre, *abrégé de la vie des poëtes Grecs.*

PHŒBAS, c'est le nom de la prêtresse d'Apollon, qui rendoit des oracles à Delphes assise sur le trepié. Elle est ainsi appellée de *Phœbus*, qui est le même qu'Apollon.

PHŒBÉ, étoit diaconesse de l'église de Corinthe, qui est au port de Cenchrée. L'apôtre S. Paul l'appelle sa sœur dans l'épitre qu'il écrit aux Romains, & la leur recommande, à cause de sa charité chrétienne. Le martyrologe romain met sa fête au troisiéme de septembre. * *Rom.* XVI, 1 & 2.

PHŒBÉ, c'est le nom qu'on donne à la lune; parcequ'elle emprunte toute sa lumiere du soleil, qui est aussi appellé *Phœbus*; ou parceque les poëtes disent que la lune est sœur du soleil.

PHŒBUS, c'est un des noms qui sont donnés au soleil, qu'on appelle aussi *Apollon*. On prétend que le mot de *Phœbus* vient de φῶς τοῦ βίου, qui signifie *la lumiere de la vie.* *Cherchez* APOLLON.

PHŒBUS & BORCÉE, *cherchez* BORCÉE.

PHOGOR, montagne du royaume des Moabites, qui échut en partage à la tribu de Ruben. Il y avoit sur cette montagne un temple consacré à un faux dieu que S. Jerôme croit être Priape. Ce fut aussi sur cette montagne que Balaam fit dresser sept autels, quand Balac le pria de maudire le peuple d'Israël. Près de-là étoit la ville de Bethphogor, que les Israélites prirent au roi Séhon, & qui appartint ensuite à la ribu de Ruben. * *Nombres*, 23, 28. *Deuteron.* 3, 29. *Josué*, 13, 15, 20.

PHORBAS, sixiéme roi d'Argos, succéda à Criasus, l'an 2446 du monde, 1589 avant J. C. & regna 35 ans. Il délivra l'isle de Rodes d'une grande multitude de serpens. * Euseb. *in chron.*

PHORBAS, fils de *Priam* & d'*Epithésie*, fille de *Stasippus* roi de Mygdonie, l'aîné & le plus vigoureux

de tous les fils de Priam, fut tué par Ménélaüs. Virgile feint que le dieu du sommeil prit sa figure, pour tromper Palinure. * *Æneid. l.* 5.

PHORBAS ou PORBAS, archonte perpétuel d'Athènes, l'an 979 avant J. C. 231 après la guerre de Troye, gouverna les Athéniens pendant 31 ans. * Euseb. *in chron.* Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes.*

PHORBAS, chef des Phlégyens, homme cruel & violent, qui s'étant saisi de l'avenue par où l'on pouvoit aller par terre au temple d'Apollon de Delphes, contraignoit tous les passans de se battre contre lui à coups de poing, pour les exercer, disoit-il, à mieux combattre aux jeux Pythiens: & après les avoir vaincus, il les faisoit mourir cruellement, attachant leurs têtes à des arbres. Mais Apollon pour punir cet impie, se présenta contre lui & l'assomma à coups de poing.

PHORCYS ou PHORCUS, roi de Sardaigne, fut vaincu dans un combat naval par Atlas, sans qu'on pût retrouver son corps. De-là les poëtes ont feint que c'étoit un dieu marin, & qu'il fut pere des Gorgones. * *Consultez* Ovide, Varron, Hesiode, &c.

PHORMION, général des Athéniens, succéda à Callias, sous la LXXXVII olympiade, l'an 432 avant J. C. Il donna souvent des preuves de son courage dans les guerres du Péloponnèse, & sur-tout par la défaite des deux armées navales des Lacédémoniens, l'an 429 avant J. C. * Diodore, *lib.* 12. Thucydide, *ib.* 2.

PHORMION, philosophe, s'étant voulu mêler de parler des devoirs d'un général d'armée en présence d'Annibal, se fit railler par ce héros. * Cicero, *de orat.*

PHORMIS ou PHORMUS, de Syracuse, poëte Grec, qui conduisit les études de Gélon, tyran de Sicile, composa diverses comédies, & introduisit une sorte d'habit nouveau sur le théatre. Il vivoit sous la LXXII olympiade, vers l'an 492 avant J. C. * Aristot. *de art. poët.* Lilio Giraldi; & Vossius, *de poet.*

PHORONÉE, *Phoroneus*, second roi d'Argos, succéda à son pere *Inachus*, l'an 1228 du monde, 1807 avant J. C. & régna 60 ans: Apis lui succéda. Spartus, fils de Phoronée, bâtit la ville de Sparte. Ce fut Phoronée qui rassembla les Argiens dispersés dans la ville d'Argos, qui leur donna des loix, qui fit la guerre aux Telchines & aux Cariathes. Le déluge d'Ogygès arriva de son temps. C'est le plus ancien roi des Grecs, dont il y ait quelque chose de certain dans l'histoire. * Euseb. *in chron.* Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes.*

PHOTIN, *Photinus*, hérésiarque, chef des Photiniens ou Scotiniens, avoit beaucoup d'esprit, de savoir & d'éloquence. Il avoit été diacre & disciple de Marcel d'Ancyre, & fut élevé sur le siége de Sirmich avec applaudissement. Les premieres années de son administration furent très-édifiantes; mais tout à coup il changea; & après avoir appris à son peuple, dit Vincent de Lérins, à connoître le vrai Dieu, il lui proposa des dieux étrangers. Non content de renouveller les erreurs de Sabellius, de Paul de *Samosate*, de Cérinthe & d'Ebion; il ajouta à leurs impiétés, que non seulement Jesus-Christ étoit un pur homme, mais qu'il n'avoit commencé à être le CHRIST, que quand le S. Esprit descendit sur lui dans le Jourdain. Ces erreurs furent condamnées par les évêques d'Orient, dans un concile tenu à Antioche en 345, & par les évêques d'Occident, dans le concile de Milan de l'an 347. Deux ans après, ces derniers s'assemblerent à Sirmich pour déposer Photin; mais ils ne purent en venir à bout, à cause de l'opposition du peuple de cette ville, & se contenterent de porter une sentence contre lui & d'en écrire aux Orientaux. Mais enfin ceux-ci s'étant assemblés à Sirmich l'an 351, quand l'empereur Constance fut maître de cette ville, après la défaite de Vétranion, ils déposerent Photin. Il alla se plaindre à Constance de sa condamnation, & lui demanda une conférence. Cet empereur lui donna des juges. Basile d'Ancyre fut choisi pour disputer contre lui. Les actes de cette conférence furent mis par écrit. Photin ayant été vaincu, fut exilé. Il revint sous Julien, qui lui écrivit une lettre pleine d'éloges; mais il fut encore relégué sous l'empire de Valentinien, & mourut en Galatie, l'an 376 selon la chronique de S. Jérôme. Cet hérétique avoit de l'esprit & de l'éloquence; il étoit vif & subtil dans ses raisonnemens, & il menoit une vie irréprochable. Il avoit écrit plusieurs ouvrages; mais les principaux étoient son traité contre les Gentils, & les livres adressés à l'empereur Valentinien. Socrate dit que depuis son exil il avoit composé un livre en grec & en latin, où il combattoit toutes les autres hérésies, pour établir la sienne. Rufin témoigne qu'il avoit écrit sur le symbole des apôtres, non pour expliquer la vérité, mais pour tâcher de trouver dans la simplicité des paroles qui le composent, de quoi établir sa doctrine impie. S. Epiphane rapporte dans l'hérésie 71 quelques extraits de la conférence qu'il eut avec Marcel d'Ancyre, dans le concile de Sirmich. Nous n'avons rien autre chose de lui. Vincent de Lérins nous assure qu'il avoit beaucoup d'esprit, de science & d'éloquence, & qu'il parloit également bien grec & latin, comme on le voit, dit-il, par ses ouvrages, dont il a écrit une partie en grec, & l'autre en latin. * S. Jérôme, *de script. eccl.* S. Epiphane, *hær.* 33. Théodoret, *hær. fab. l.* 2. Sulpice Severe, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 347 & 357. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IV siécle, seconde édition.*

PHOTIN DE LYON, *cherchez* POTHIN.

PHOTIUS, patriarche schismatique de Constantinople, sortoit d'une famille illustre en cette grande ville, & étoit petit neveu du patriarche Taraise, qui avoit eu si grande part au gouvernement de l'empire sous l'impératrice Irène, & frere du patrice Sergius, qui tenoit un des premiers rangs à la cour, & avoit épousé une des sœurs de l'empereur. La naissance de Photius étoit soutenue par de grandes richesses, & il s'étoit distingué personellement par de grands emplois, dont il s'étoit parfaitement bien aquitté; car il avoit été capitaine des gardes de l'empereur, ambassadeur en Perse, puis secrétaire d'état. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans cet homme extraordinaire, c'est qu'outre qu'il étoit consommé dans les affaires & dans la science du ministere, il avoit l'esprit si beau, si vif & si pénétrant, & une si forte application à l'étude, qu'il passa pour le plus habile & le plus savant homme de son temps, en toutes sortes de sciences. En effet, il étoit excellent grammairien, poëte, orateur, mathématicien, philosophe, médecin, & astronome, n'ayant acquis la plupart de ces belles connoissances, même celle de la théologie, que depuis qu'il fut fait patriarche, par la seule lecture des livres, par la seule force de son esprit, & sans le secours des maîtres. Ces grandes qualités furent deshonorées & corrompues par une furieuse ambition. Après que Bardas eut chassé S. Ignace du siége de Constantinople, Photius fit si bien, quoiqu'il ne fût que laïc, qu'il se fit élire patriarche de Constantinople. Il fut sacré par Grégoire Asbeste, évêque de Syracuse, & par quelques autres prélats déposés, le 25 décembre de l'an 857. Les métropolitains du patriarchat de Constantinople reconnurent Photius, à condition qu'il respecteroit le patriarche Ignace chassé par l'empereur & relégué dans l'isle de Térébinthe, d'où il fut transféré en différens lieux, & enfin chargé de chaînes, & mis en prison, parcequ'il ne vouloit pas donner sa démission. Photius ne laissa pas d'assembler un concile, dans lequel il fit prononcer sa déposition. Voulant faire autoriser ce jugement par l'évêque de Rome, il députa deux évêques au pape Nicolas I, le priant d'envoyer des légats à Constantinople, pour extirper les restes des Iconomaques, mais dans le dessein de leur faire approuver la déposition d'Ignace. Nicolas I envoya deux évêques à Constantinople, nom-

més Zacharie & Radoalde ; mais en même temps il désapprouva la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Quand les légats du pape furent arrivés à Constantinople, Photius assembla en 861 un concile de 318 évêques, dans lequel il fit condamner Ignace, & approuver son ordination. On dépouilla Ignace des habits sacerdotaux, & on le contraignit de signer enfin sa démission. Ignace en appella au pape, & se sauva déguisé en paysan. Les légats du pape approuverent ce jugement ; mais le pape Nicolas l'improuva, & tint un concile à Rome, dans lequel il déclara nulle l'ordination de Photius, & ordonna le rétablissement d'Ignace. Photius de son côté fit assembler un synode à Constantinople, dans lequel il condamna le pape Nicolas I ; mais l'empereur Michel, qui soutenoit Photius, étant mort en 867, l'empereur Basile qui lui succéda, rétablit Ignace, & chassa Photius. Le VIII concile écuménique, célébré en 869, le déposa encore, le frapa d'anathêmes, & tous les évêques souscrivirent à ce décret, avec le sang de Jesus-Christ, qu'on venoit de consacrer. Depuis, Photius voyant que le pape & l'empereur étoient brouillés, prit le dessein de se faire rétablir ; & s'étant mis par ses adresses dans les bonnes graces de l'empereur Basile & de Théodore Santabarene, du vivant du patriarche Ignace, il revint à Constantinople, & se fit rétablir sur le siége patriarchal après la mort d'Ignace. Le pape Jean VIII consentit même à ce rétablissement, qui fut confirmé dans un concile tenu à Constantinople l'an 879, auquel assisterent les légats de ce pape. Mais Jean VIII se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait ; il excommunia Photius, déposa les légats qui avoient approuvé son rétablissement, & envoya Marin à Constantinople, pour agir contre Photius. L'empereur fit arrêter ce légat, qui succéda à Jean VIII, & continua à poursuivre la destitution de Photius. L'empereur Léon, fils de Basile, chassa Photius de l'église de Constantinople en 886. On ne sait pas en quelle année il mourut. Nicétas rapporte que Photius, pour gagner les bonnes graces de l'empereur Basile, s'avisa de composer une fausse généalogie de ce prince, qu'il faisoit descendre de Tiridate, roi d'Arménie, & la conduisit depuis ce roi jusqu'à Basile, qu'il peignoit à peu près de la maniere qu'il étoit, lui donnant le nom de *Beclas*, composé de la premiere lettre de son nom, de celui de sa femme Eudoxe, & de ses quatre fils, Constantin, Léon, Alexandre & Etienne, que les Grecs nomment *Stephanos* ; qu'il écrivit cette généalogie en caractères alexandrins, sur un vieux papier, & qu'il la fit mettre au rang des livres les plus rares par Théophane, qui étoit bibliothécaire & son ami ; que celui-ci fit voir cette piéce à Basile comme la chose la plus rare de sa bibliothéque, & lui dit que Photius étoit le seul qui la pût expliquer ; qu'on le fit venir ; & qu'il entêta tellement l'empereur de cette généalogie, que ce prince n'eut pas grande peine à le remettre sur la chaire patriarchale de Constantinople. Mais ce fait ne paroît pas fort certain. Photius a composé quantité d'ouvrages pleins d'érudition, & d'une grande utilité pour les savans ; plusieurs homélies manuscrites ; des traités de scholastique, donnés en latin par Canisius ; savoir, un écrit sur les volontés de Jesus-Christ, qu'il appelle *Gnomiques* ; sept dissertations sur différentes questions de théologie ; les Amphiloques, qui se trouvent dans la bibliothéque d'Augsbourg, & dans celle du Vatican ; deux livres de la procession du S. Esprit ; & quatre livres contre les nouveaux Manichéens, qui se trouvent aussi dans les mêmes bibliothéques ; un commentaire sur les épitres de S. Paul, qui est manuscrit, dans la bibliothéque de Cambridge ; les notes sur les prophétes, dans la bibliothéque du Vatican ; un traité contre un hérétique, appellé *Léonce*, cité par Suidas ; un traité contre les Latins ; une collection sur les droits des métropolitains, avec un lexicon ; un commentaire sur les catégories d'Aristote, & quelques autres ouvrages qui n'ont jamais vu le jour. On ne peut nier que Photius n'ait eu beaucoup d'esprit, de belles lettres & d'érudition. Il eût été heureux, s'il eût su s'en servir pour le bien de l'église, & s'il ne s'en fût pas servi pour des entreprises tout-à-fait injustes & violentes. Le plus célebre est son excellente bibliothéque, que le P. André Schot, Jésuite, a traduite assez mal en latin. Elle contient l'examen d'environ 280 auteurs dont Photius rapporte des fragmens considérables. Il l'entreprit à la priere de son frere Taraise, pendant un voyage qu'il fit pour l'empereur en Assyrie, où il fut contraint de s'arrêter quelque temps. Nous avons encore de lui 248 épîtres, que Montagu a données en grec & en latin, *in-fol.* à Londres, 1641 ; le *Nomocanon*, en 14 titres ; les actes des sept conciles généraux mis en abrégé, &c. Feu M. l'abbé Gedoyn avoit eu le dessein de traduire la bibliothéque de Photius en françois avec des notes. Il en a donné une partie dans le tome XIV des *Mémoires de l'académie des belles lettres* ; & deux autres morceaux ont paru dans le recueil de ses *Œuvres diverses*, publiées depuis sa mort, à Paris 1745, *in-12.* *Voyez* GEDOYN. * Nicétas, *in vit. sancti Ignat.* Anastase, *in vit. pont.* Zonaras, *tom. III annal.* André Schot, *in proleg. biblioth.* Baronius *in annal.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Maimbourg. P. Colomiez, *dissert. sur les écrits de Photius.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IX siécle.*

PHRAA, ou *Phraa* (Jean) natif de Londres, dans le XV siécle, qui enseigna les belles lettres en Italie, est auteur d'une cosmographie, & traduisit en partie Xénophon & Diodore de Sicile en latin. Le pape Paul II, auquel il avoit dédié ces versions, l'eût fait évêque de Bath en Angleterre, s'il ne fût mort en 1465. Son coup d'essai en fait de traductions, fut un discours de Synesius, qui est un éloge de la chasteté. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius *de hist. Lat.* Bayle, *diction. crit.*

PHRAATA ; c'est ainsi que nomment cette ville Arrien & Justin ; Plutarque la nomme *Phraortes*. C'étoit une ville de la Médie, qu'Etienne de Bysance appelle Phraaspa, & c'est la même que Praaspa qu'il met dans l'Atropatène, cette région étant une partie de la Médie. C'étoit la ville royale ; c'est pourquoi Plutarque l'appelle *la grande ville du roi Phraortes*. Pausanias l'appelle *Phraortes*, comme Plutarque.

PHRAATE, *Phraates*, I du nom, roi des Parthes, n'est distingué dans l'histoire par aucune action célebre. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il succéda à Arsaces III, dit *Priapatius*, & qu'il eut pour successeur, l'an 3894 du monde, & 141 avant J. C. son frere Arsaces, ou plutôt Mithridate, que quelques-uns ont fait fondateur de la monarchie des Parthes, parcequ'il l'avoit étendue considérablement. * Diodor. Sicul. *in excerptis Valesii.* Orose, *lib.* 5. Justin, *lib.* 41.

PHRAATE II, fils de Mithridate I, lui succéda l'an du monde 3904, & 131 avant J. C. Ce fut lui, selon Appien, qui maria sa sœur Rhodogune à Démétrius *Nicanor*, roi de Syrie, que son pere avoit fait prisonnier. Il est sûr qu'il soutint la guerre contre Antiochus *Sidètes*, qui s'étant emparé du royaume de Syrie, redemanda à main armée son frere Démétrius, dont il avoit épousé la femme Cléopatre. Pour éloigner cet ennemi du pays des Parthes, où il étoit entré, Phraate envoya Démétrius en Syrie avec une armée, & peu après défit Antiochus dans une bataille, où ce dernier perdit la vie, l'an 131 avant J. C. Ensuite il tenta vainement de soumettre la Syrie ; & fut enfin tué dans un combat contre les Scythes, l'an du monde 3906, & 129 avant J. C. après un régne de deux ans. Artaban I, son oncle, regna après lui. * Justin, *l.* 38 *&* 42. Orose, *l.* 5. Joséphe, *l.* 13. Appianus, *in Syriac.*

PHRAATE III, surnommé *le Dieu*, monta sur le trône après son pere Sintricus, l'an du monde 3969,

& 66 avant J. C. Alarmé des victoires de Pompée contre Mithridate, roi de Pont, & Tigrane, roi d'Arménie, il tenta vainement de traiter avec les Romains & entra dans les états de Tigrane, pour lors leur allié. Il eut d'abord du désavantage, & fut vainqueur dans la suite, de sorte que Pompée même craignit d'en venir à une guerre ouverte contre lui. Enfin Phraate fut tué par ses fils Orodes & Mithridate, l'an du monde 3979, & 56 ans avant J. C. après avoir régné 10 ans. * Plutarch. *in Pompeio*, *in Crasso*. Appianus, *in Parthicis*. Dion. *l.* 35 *& seq.*

PHRAATE IV fut nommé roi par son pere Orodes, qui mourut de regret de la mort de son fils Pacorus vainqueur de Crassus, l'an du monde 3999, & 36 avant J. C. Il fit soulever par ses cruautés les plus nobles de ses sujets, & soutint la guerre même avec avantage, contre Marc-Antoine, qui fut obligé de se retirer de ses états, non sans perdre beaucoup des siens dans sa retraite. Phraate fut depuis chassé du trône par Tiridate, & s'y rétablit l'an 23 avant J. C. avec le secours des Scythes. Ce fut lui qui rendit à Auguste les drapeaux & les soldats pris dans la défaite de Crassus. Il vécut en paix avec les Romains, & mourut l'an 4033 du monde, & le 2 avant l'ére chrétienne. * Dion, *l.* 54. Strabon, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Orose, *l.* 6.

PHRANZA (George) historien Grec, étoit maître de la garderobe des empereurs de Constantinople, & vivoit dans le temps que les Turcs prirent cette ville en 1453. A la priere de quelques gentilshommes de Corfou, il composa une chronique de ce qui se passa de plus remarquable de son temps. Aussi ne rapporte-t-il presque rien, dont il n'ait été témoin. Cette histoire finit en l'année 1461, comme il le remarque à la fin. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 30. Leo Allatius, &c.

PHRAORTES, *Phraortes*, roi des Médes, succéda à Déjoces l'an 3347 du monde, 657 ans avant J. C. & régna 22 ans. Il fut tué en assiégeant Ninive, & laissa la couronne à son fils Cyaxares I. * Hérodote, *l.* 1. Diodore de Sicile, &c.

PHRATAPHERNES, satrape de Darius, s'enfuit après la mort de ce prince, & se rendit à Alexandre. * Quint-Curce, *l.* 6, *c.* 4. Il y avoit dans le même temps un autre PHRATAPHERNES, gouverneur des Massagetes, qui se rendit aussi à Alexandre. * Quint-Curce, *l.* 8, *c.* 1.

PHRINONDAS, étoit un célébre scélérat, dont parlent Platon dans son *Protagoras*, & Lucien dans son *faux prophéte*. Etant à Athènes, il se mêla dans les affaires du Péloponnèse. C'étoit un homme adroit, malin, trompeur, toujours prêt à entrer dans quelque mauvaise intrigue. En sorte que son nom a passé en proverbe, & qu'on disoit d'un homme qui lui ressembloit, *c'est un autre Phrinondas*. * *Consultez* Erasme dans ses *adages*, au mot *Phrinondas*.

PHRYGIE, *Phrygia*, province de l'Asie mineure, est divisée en grande & petite. La grande, nommée aujourd'hui *Germian*, & autrefois *Pacatiana*, est entre la Bithynie, la Galatie, la Pamphylie, la Lydie & la Mysie. Ses villes étoient *Symnada*, Laodicée, *Hierapolis*. La petite Phrygie, nommée aujourd'hui *Sarcum*, & autrefois *Troade*, avoit les fleuves Scamandre, Xanthus & Simoïs, & la ville de Troye, célébre dans les écrits des anciens. D'autres séparent la Troade de la petite Phrygie, qu'on nomma *Hellespontiaca*, parcequ'elle étoit vers l'Hellespont & sur la mer Egée. * Pline, *l.* 5, *c.* 32. Strabon. Ptolémée. Cluvier, &c.

PHRYGION (Paul-Constantin) ministre Protestant, natif de Schelestad, donna dans les opinions de Zuingle & d'Œcolampade, & fut ministre à Basle, puis à Tubinge, où il mourut le premier jour d'août de l'an 1543. Il a écrit une chronologie & des commentaires sur l'Exode, sur le Lévitique & sur Michée. * Pantaléon, *l.* 3 *prosopogr.* Sleidan, *in comment.* Gesner. Melchior Adam, &c.

PHRYNÉ, *Phryne*, courtisane célébre de l'ancienne Gréce, vivoit sous la CXIII olympiade, vers l'an 328 avant J. C. & offrit de faire rebâtir à ses dépens les murailles de Thèbes, pourvu qu'on y mît cette inscription; *Alexander diruit, sed meretrix Phryne refecit.* Une autre de ce nom fut surnommée *la Cribleuse*, parcequ'elle dépouilloit ses amans. Quintilien parle d'une autre PHRYNÉ d'Athènes, qui fut accusée d'impiété. Son avocat gagna sa cause, en lui découvrant le visage, d'autres disent le sein, devant ses juges. * Athénée, *l.* 3. Quintilien, *l.* 2.

PHRYNIQUE, général des Athéniens, ayant perdu une bataille, fut accusé d'avoir trahi les intérêts de sa patrie. Les poëtes comiques & tragiques se déchaînerent contre lui. * *Schol. sur* Arist.

PHRYNIQUE. Suivant l'opinion la plus commune, il y a eu trois PHRYNIQUES qui se sont distingués dans le genre dramatique, deux pour la tragédie, & le troisiéme pour la comédie. Le premier PHRYNIQUE, celui dont parle Plutarque dans son dialogue touchant la musique, étoit Athénien, fils de Polyphradmon, selon quelques-uns; de Minyras ou de Choroclès, selon quelques autres. Il fut disciple de Thespis, l'inventeur de la tragédie; & par conséquent il doit passer pour très-ancien, & même pour antérieur à Eschyle, comme il semble qu'on puisse le recueillir d'Aristophane, chez qui Euripide accuse Eschyle d'avoir produit sur la scéne d'impertinens acteurs, élevés & instruits chez Phrynique, duquel il les avoit empruntés. On lui attribue l'introduction de l'usage des masques, pour transformer les acteurs en actrices, car les femmes ne se montroient point sur le théatre des Grecs, & originairement les poëtes dramatiques ne composoient pour elles aucun rolle. Ce fut Phrynique qui composa la tragédie dont Thémistocle fit les frais, sous l'archontat d'Adimante, dans la LXXV olympiade, & dont il donna le spectacle aux Athéniens avec tant de succès, qu'il remporta le prix sur ses concurrens, & consacra une plaque d'airain, dont l'inscription devoit immortaliser cette victoire. On ignore le sujet de cette tragédie. Suidas attribue à Phrynique neuf piéces de ce genre, savoir, les *Egyptiens; Alceste*; les *Danaïdes; Actéon; Antée*, ou les *Lybiens*; les *Justes*; les *Perses*; les *Assesseurs*, & *Pleuron*; (c'est le nom d'un Grec, fils d'Etolus, & celui d'une ville.) Il est parlé de cette derniere piéce dans les scholies de Tzetzès sur Lycophron, & dans les Phociques de Pausanias. Suidas parle d'un second PHRYNIQUE, Athénien, fils de Mélanthe, & poëte tragique. Il le fait auteur de deux piéces, *Andromede* & *Erigone*, ainsi que de plusieurs airs appellés *Pyrrhiques*, dont la cadence & les paroles animoient au combat, & que de jeunes gens armés chantoient & dansoient avec grande vivacité. Il lui attribue encore une troisiéme piéce intitulée: *La prise de Milet par Darius roi de Perse*, laquelle fit pleurer les spectateurs; ce qui fut cause que les Athéniens, intéressés dans la perte de cette ville, condamnerent le poëte à une amende de mille drachmes, après l'avoir chassé du théatre, pour le punir d'avoir, par cette piéce, rouvert une plaie si sensible à toute la nation; & ils défendirent de représenter à l'avenir cette tragédie. Périzonius dans ses notes sur Elien, est porté à croire que les deux Phryniques dont on vient de parler, ne sont qu'un seul & même écrivain; & il en rapporte plusieurs raisons que l'on peut voir dans ses notes. M. Bentley dans sa dissertation sur Phalaris écrite en anglois, & publiée deux ans avant l'Elien de Périzonius, est du même avis, & il en donne aussi plusieurs raisons dont on peut lire l'abrégé dans les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, pag. 277 & suiv. Aux tragédies mentionées plus haut sous le nom de Phrynique, il faut encore ajouter ces deux-ci: *Tantale*, selon Hesychius, & les *Phéniciennes*, selon Athénée. A l'égard de PHRYNIQUE, poëte comique, il étoit aussi d'Athènes, & florissoit vers la LXXXVI olympiade, parmi les derniers poëtes de la vieille comédie, au rapport de Suidas, qui le fait auteur

auteur de dix piéces de ce genre. Il étoit contemporain d'Alcibiade ; & Plutarque, dans la vie de celui-ci, en fait mention, & en allégue un passage. On accusoit ce poëte d'être froid dans ses comédies. * *Voyez* encore Périzonius dans ses notes sur Elien, & les *remarques* de M. Burette, citées plus haut, depuis la pag. 273, jusqu'à la page 279.

PHRYNIQUE ou *Phrynicus*, surnommé *Arrhabius*, sophiste de Bythinie, & orateur, vivoit du temps des empereurs Antonin & Commode. Il est auteur d'un *apparat sophistique*, qui contenoit 36 ou 37 livres, selon Photius, & 47 ou 74 suivant Suidas, & qu'il dédia à l'empereur Marc-Aurele. Cet apparat n'étoit autre chose qu'une collection de phrases & de mots. Phrynique avoit encore écrit un traité des dictions attiques, qui avoit été dédié à Cornélianus, que Nugnés croit être Attidius Cornélianus préfet de Syrie. L'abrégé de ce traité fut imprimé pour la premiere fois à Rome en 1517, par Zacharie Caldergi de Candie ; ensuite *in-folio*, à Venise, par Asulanus, à la fin de son dictionaire grec & latin, en 1524 ; puis *in-8°*, à Paris, par Michel Vascosan, avec le Thomas Magister & plusieurs autres traités ; & enfin *in-4°*, à Augsbourg, l'an 1610, en grec & en latin, avec des notes de Nugnés & de Heschelius. Depuis ce temps un habile auteur, que l'on croit être Casaubon, composa de petites remarques sur les notes de Nugnés.

PHRYNIS, poëte-musicien, étoit de Mitylène, capitale de l'isle de Lesbos : il y en a qui prétendent qu'il fut d'abord esclave & cuisinier chez Hiéron le tyran, & que celui-ci le voyant s'exercer à jouer de la flute, le mit avec quelques autres chez Aristoclide, ou Aristoclite, pour s'y perfectioner dans la musique. Ce qui est vrai, c'est qu'il fut en effet l'écolier d'Aristoclite pour la *cithare* ; & il ne pouvoit tomber en de meilleures mains : ce maître étoit un des descendans du fameux Terpandre, & florissoit vers le temps de Xerxès. Phrynis devint donc grand joueur de cithare, & fut, dit-on, le premier qui remporta le prix de cet instrument aux jeux des *Panathénées* célébrés à Athènes sous l'archontat de Callias, c'est-à-dire, vers la 193[e] année de la chronique de Paros, la 4[e] année de la LXXX olympiade, 457 ans avant J. C. Il n'eut pas le même succès, lorsqu'il disputa ce prix contre le musicien Timothée : celui-ci fut proclamé vainqueur. On doit regarder Phrynis comme l'auteur des premiers changemens arrivés dans l'ancienne musique, par rapport au jeu de la cithare : ces changemens consistoient premierement dans l'addition de deux nouvelles cordes aux sept qui composoient cet instrument avant lui ; secondement, dans le tour de la modulation, qui n'avoit plus cette ancienne simplicité noble & mâle, mais qui étoit devenue efféminée, rompue dans ses cadences, ornée de *fleurtis*, de diminutions & d'inflexions de chants difficiles à exécuter. Les poëtes comiques se souleverent contre ces nouveautés, & s'en moquerent sur les théatres ; de ce nombre étoient Aristophane & Phérécrate. Phrynis s'étant présenté pour quelques jeux publics à Lacédémone avec sa cithare à neuf cordes, l'éphore Ecprepès se mit en devoir d'en couper deux, & lui laissa seulement le choix entre celles d'en-haut & celles d'en-bas. Proclus, outre la multiplication des cordes de la cithare, attribue encore à Phrynis d'avoir introduit dans la poësie *nomique* l'union alternative d'un vers dithyrambique avec un vers héxamétre. * *Voyez* les *remarques* de M. Burette, *sur le dialogue où Plutarque traite de la musique*, dans le tome X des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, pag. 268 & suiv.

PHRYXUS, fils d'*Athamas*, roi de Thèbes, demeura quelque temps à la cour de son oncle Crethée, roi d'Iolcos dans la Thessalie, où Démodice, femme de Crethée, le sollicita fortement de commettre un inceste avec elle. Désespérée de n'avoir pu l'y faire consentir, elle l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur. Crethée déférant à cette fausse accusation, résolut de faire mourir son neveu. Sur ces entrefaites on consulta l'oracle pour savoir par quel moyen on feroit cesser la famine qui affligeoit tout le royaume d'Iolcos ; & l'oracle répondit que les dieux n'appaiseroient point leur couroux que par le sang de deux princes. Il n'y en avoit point d'autres à la cour, que Phryxus & sa sœur Hellé ; c'est pourquoi ils furent destinés pour servir de victimes ; mais comme on étoit près de les immoler, on vit, dit-on, une nuë qui s'éleva au milieu du temple, d'où il sortit un bélier qui les enleva tous deux en l'air, & les porta par mer en Colchide. La princesse effrayée du bruit des flots, se laissa tomber dans la mer ; mais Phryxus fut transporté à Colchos, où il sacrifia ce bélier à Jupiter, & en attacha la toison qui étoit d'or, dans une forêt consacrée au dieu Mars. * Hygin.

PHTHIOTIDE : c'est le nom d'une des quatre parties dans lesquelles Strabon divise la Thessalie. C'étoit la plus méridionale. Elle avoit à l'orient les golfes de Malée & Pélasgique ; au septentrion la Magnésie & la Palasgiotide ; à l'occident la Thessaliotide ; les Ænianes & les Locres Epicnemidiens au midi. * Lubin, *tables géograph. sur les vies de Plutarque*.

PHUA, ou *Pua*, & *Sephora*, ou *Sciphra*. C'est le nom des deux sages-femmes des Hébreux, à qui le roi Pharaon ordonna que lorsque les femmes des Israélites accoucheroient, elles étouffassent les enfans mâles en sortant du sein de la mere, & qu'elles ne conservassent que les filles. Mais les sages-femmes eurent horreur d'un ordre si barbare ; & la crainte d'offenser Dieu, fit qu'elles épargnerent ces innocentes créatures qu'on leur commandoit de tuer. Le roi irrité de cette désobéissance, les fit appeller ; & elles s'excuserent sur ce que les femmes des Hébreux étoient vigoureuses, & qu'elles accouchoient avant que la sage-femme arrivât. Dieu approuva tellement la conduite de ces deux sages-femmes, qu'il les en récompensa en bénissant leurs maisons. * *Exod. I*, 15, *&c.*

PHUNON ou *Punon*, fut un des campemens des Israélites, où ils arriverent de Tsalmona, & en partirent pour aller en Oboth. S. Jérôme dit qu'il y a eu autrefois une ville des princes d'Edom en ce lieu-là, qu'il nomme *Fenon* ; que ce n'étoit de son temps qu'un petit village dans le désert, où il y avoit des mines de cuivre, entre Petra & Zoara. * S. Jérôme, *de locis hebraicis*. Samuel Bochart, *Hieros. part.* 2, *l. III*, *c.* 13. Jean Le Clerc, *sur les Nombres*.

PHUR ou *Phurim*, *Pur* ou *Purim*. Ce mot est hébreu, & signifie *sort*, *fortune*. Il vient de la racine *Phur*, qui signifie *rendre inutile*, *briser* & *mettre en piéces*. C'étoit autrefois une fête très-solemnelle parmi les Juifs, qui fut instituée à Suse par Mardochée, & Esther, femme du roi Assuérus, en mémoire & en action de graces de ce que Dieu avoit fait avorter les desseins d'Aman, & tomber sur lui & sur toute sa famille le supplice qu'il leur préparoit. Les Juifs célébroient cette fête le quatorziéme ou le quinziéme du mois d'Adar, qui est notre lune de février ; parceque c'est dans ce jour qu'ils cesserent de tuer leurs ennemis, dont le nombre des morts se montoit à soixante-quinze mille, tant de ceux qui furent égorgés dans Suse, que dans les autres provinces de l'empire. Ils commencerent ce grand carnage le premier jour d'Adar, & dans celui-ci & les suivans ils firent mourir dans la seule capitale huit cens hommes, sans compter Aman, ses dix fils, & toute la famille de ce barbare. Cela fut cause que les Juifs qui habitoient à Suse, ne faisoient cette fête que le quinziéme du mois d'Adar, parcequ'ils ne cesserent de tuer que ce jour-là, au lieu que les autres la célébroient le quatorziéme, parcequ'ils finirent le massacre un jour plutôt. Ils consacroient ces jours-là uniquement aux plaisirs & à la réjouissance ; on ne voyoit que danses, que banquets & que festins, & on n'entendoit par tout que cris de joie & que chansons. Dans la suite du temps on se prépara à cette grande fête par un jeûne qui la précédoit, & on l'appelloit *le jeûne des clameurs*, *des cris & des gémissements*, parcequ'à tels jours les Juifs furent dans les pleurs & les cris, pour la crainte qu'ils eurent de l'arrêt

qu'Aman avoit obtenu contre eux. Les Juifs d'aujourd'hui, quand ils lisent dans leurs synagogues l'histoire de ce cruel persécuteur de leur nation, font un bruit épouvantable avec des mailleus, battant des mains, & frapant de toutes leurs forces leurs bancs & leurs chaises. Ils écrivent en gros caracteres le nom d'Aman, sur lequel ils crachent & le déchirent en mille piéces, détestant avec mille malédictions & imprécations ce nom infâme, comme le remarquent Antoine Margarit dans le livre qu'il a fait des coutumes des Juifs, & Grégoire de Toulouse dans le livre de ses documens. On dit que les Juifs avoient aussi autrefois la coutume de faire une croix de bois sur laquelle ils faisoient peindre Aman, & la traînoient ensuite par la ville & dans la campagne, afin que tout le monde la pût voir. Après lui avoir fait toutes les ignominies qu'ils pouvoient s'imaginer, ils la bruloient & en jettoient les cendres dans la riviere, ainsi que l'écrit S. Athanase. Mais parceque plusieurs Juifs, après la mort de Jesus-Christ, sous ombre de se moquer d'Aman, insultoient à la croix du Fils de Dieu, les empereurs Honorius & Théodose leur firent défense de jouer dans la suite cette espece de comédie. * *Esther, chap. IX, &c. Cod. de Judaïs & Cælicolis. L. Jud.*

PHUT, un des fils de *Cham*, peupla la Lybie, & nomma ces peuples de son nom *Phutiens*. Joséphe dit que de son temps il y avoit dans la Mauritanie un fleuve de ce nom. C'est celui que les modernes nomment *Tensift*. * *Genèse*, 10. Joséphe, *l.* 1, *c.* 6. Torniel, *in annal.* Ferrari, *in lexic.*

PHYA, femme Athénienne, d'une grandeur extraordinaire, mais assez belle de visage. Les Alcméonides étant convenus avec Pisistrate de le rétablir à Athènes, se servirent de Phya, à qui ils firent prendre les mêmes habillemens avec lesquels on avoit coutume de représenter Minerve; & la faisant tirer dans un char, ils persuaderent au peuple que c'étoit la déesse qui ramenoit Pisistrate. * Hérodote, *l.* 1.

PHYGELLE & HERMOGENE suivirent quelque temps la doctrine de S. Paul, & furent si lâches que de l'abandonner. Tertullien les fait auteurs de l'héresie qui nie la résurrection des morts. S. Ambroise dit qu'ils ne furent jamais de véritables disciples de S. Paul, & que s'ils le suivirent quelque temps, ce ne fut que pour épier ses actions. Comme ils se virent découverts, ils se retirerent de Rome, par la crainte qu'ils eurent de Néron. * *II Timoth*, 1, 15.

PHYLACTERES, nom qui signifie en grec *ce qui conserve* ou *ce qui préserve*, a été donné à ce que les Juifs appelloient *Thephilim*, c'est-à-dire, *instrument de la priere*, parcequ'on les portoit particulierement dans le temps de la priere. Ces phylacteres des Juifs étoient des morceaux de parchemin bien choisis, sur lesquels on écrivoit en lettres quarrées avec soin & avec de l'encre préparée, des paroles de la loi. On les rouloit ensuite, & on les envelopoit dans une peau de veau noire; on les attachoit ensuite à deux morceaux quarrés de la même peau, dont l'un étoit attaché au front, & l'autre au bras. Il est parlé de ces phylacteres dans l'évangile de S. Matthieu, où il est dit que les Pharisiens étendoient leurs phylacteres, c'est-à-dire, qu'ils les portoient plus grands que les autres. Quelques-uns croient que Moyse est auteur de ces phylacteres, & se fondent sur ce commandement du Deutéronome, chap. 6, vers. 8: *Vous lierez ces paroles pour signes sur vos mains, & elles vous seront comme des fronteaux entre vos yeux.* Mais S. Jérôme soutient avec raison que ce sont les Pharisiens qui ont introduit cet usage, & que l'expression de Moyse dans le Deutéronome est figurée; qu'il veut seulement dire que les Juifs doivent toujours avoir la loi de Dieu devant les yeux & la pratiquer, comme il se sert de la même expression (*Exod.* 13,) sur la cérémonie de la Pâque, afin d'en recommander le souvenir & la pratique. La superstition d'écrire ces phylacteres s'est beaucoup augmentée parmi les Juifs, & quelques-uns ont été assez extravagans pour se persuader que Dieu portoit des thephilim sur la tête. * Léon de Modène, *coutumes des Juifs*, *mises en françois par* M. Simon. *Continuation de l'histoire des Juifs*, *par* Basnage, ou l'édition de cet ouvrage avec les changemens de M. Du Pin.

Quelques auteurs ecclésiastiques donnent aussi le nom de PHYLACTERES aux reliquaires dans lesquels on conserve les ossemens des saints. Mais on entend plus ordinairement par phylacteres, des préservatifs ou remedes superstitieux que l'on attache au cou, au bras ou aux mains, ou à quelque autre partie du corps pour chasser certaines maladies, ou pour détourner certains accidens. Un philosophe Chaldéen, nommé Julien, qui étoit un des plus fameux magiciens de son temps, ainsi que le témoigne Suidas, a écrit quatre livres des démons, où il parle de ces phylacteres. L'empereur Caracalla, comme le rapporte Spartien dans sa vie, vouloit qu'on punit ceux qui se servoient de ces sortes de remedes. Les conciles & les peres de l'église en ont condamné l'usage sous le nom de phylacteres & de ligatures, à cause qu'on les lioit au cou, au bras, ou à quelqu'autre partie du corps. On met au nombre des phylacteres les talismans, les caracteres, les anneaux enchantés, & plusieurs autres pratiques superstitieuses qui ont été mises en usage par ceux qui se sont appliqués à l'art détestable de la magie. Nous parlerons des talismans dans leur article. Les caracteres sont ainsi appellés, parcequ'ils contiennent certaines lettres gravées ou écrites. Il y en a d'hébraïques, de samaritains, d'arabes, de grecs, de latins, & d'autres qui sont remplis de figures inconnues. Les superstitieux s'en servent pour plusieurs effets extraordinaires, comme pour faire en peu de temps de grandes traites de chemin, pour charmer les armes à feu, & arrêter leur coup, &c. Il y a des anneaux qui sont faits pour se préserver de maladies ou de dangers, pour réussir dans ses affaires, pour s'attirer l'amitié de certaines personnes, pour savoir des choses secretes, &c. On met en ce rang l'anneau fabuleux de Gygès, qui le déroboit aux yeux des hommes, quand il en tournoit le chaton en-dedans de la main, & qui le rendoit visible lorsqu'il le tournoit en-dehors: les anneaux que donnoient les rois d'Angleterre descendans des anciens comtes d'Anjou, pour guérir le mal caduc; celui dont se servoit le Juif Eléazar pour chasser le démon: celui du magicien Thébith, & celui que l'on fait de la premiere piéce de monnoie présentée le vendredi-saint en adorant la croix, pour guérir le tremblement ou l'engourdissement des nerfs, ainsi que le rapporte le cardinal Cajetan. Tatien, disciple de S. Justin martyr, parle des os, des herbes & des racines qu'on renfermoit dans du cuir, pour servir de phylacteres ou préservatifs; mais il déclare que toute leur vertu venoit de l'opération du démon. La figure d'Alexandre *le Grand* passoit autrefois pour un grand préservatif. Dans la famille des Macriens, qui usurperent l'empire du temps de Gallien & de Valérien, les hommes l'avoient toujours sur eux en or ou en argent, & les femmes la portoient sur leurs coëffures, sur leurs bracelets ou sur leurs anneaux. Le peuple d'Antioche étoit dans la même superstition du temps de S. Chrysostome, qui en parle en ces termes: *Que doit-on dire de ceux qui se servent de charmes & de ligatures, & qui lient autour de leurs têtes & de leurs pieds, des figures d'Alexandre de Macédoine?* * *Ne nous restet-il plus d'autre confiance que dans l'image d'un roi païen?* Il y a encore des brevets ou billets ou bulletins, qui sont une espece de préservatifs qui contiennent certaines paroles. Le pere Crespet dans son livre *de la haine du diable*, assure que les Reistres qui vinrent en France pendant la ligue, en avoient, & que les Japonois en vendent à ceux qui sont à l'agonie, leur faisant accroire que s'ils meurent avec un de ces billets, ils ne seront point tourmentés des malins esprits. On peut joindre l'explication des charmes à celle des phylacteres. Le charme ou l'enchantement est un usage superstitieux de certaines paroles en vers ou en prose, pour produire

des effets merveilleux & surnaturels, comme pour éteindre des incendies, pour arrêter le sang, pour empêcher l'effet des armes à feu, pour guérir des maladies, &c. Toutes ces choses sont condamnées par les conciles & par les peres de l'église, comme des inventions du démon, qui attire ainsi les hommes à lui rendre quelque culte par un pacte exprès ou tacite. *Cherchez* TALISMANS. * Thiers, *traité des superstitions.*

PHYLARQUE, ancien historien. On ignore le temps précis de sa naissance & de sa mort; & les sentimens sur sa patrie sont si partagés, qu'il paroît impossible de s'arrêter à l'un plutôt qu'à l'autre. On le fait de Sicyone, ou d'Athènes, ou de Naucratis qui est comptée parmi les villes de l'Egypte. Il florissoit un peu avant Polybe. Le plus considérable de ses ouvrages étoit, selon Suidas, une histoire de l'expédition de Pyrrhus, roi d'Epire, dans le Péloponnèse. Mais cette histoire avoit certainement beaucoup plus d'étendue: elle étoit composée de vingt-sept livres, & rouloit aussi sur des faits postérieurs à Pyrrhus. Polybe en parle beaucoup; mais elle n'est pas venue jusqu'à nous. Il ne nous en reste que quelques fragmens, qui font juger que Phylarque commençoit à la mort d'Alexandre, & finissoit à celle de Cléomene, roi de Lacédémone, arrivée sous le régne de Ptolémée Philopator. Cet intervalle comprend plus de cent ans. Polybe accuse cet historien d'avoir souvent déguisé la vérité. Phylarque avoit fait encore un *abrégé de la mythologie*; un traité de l'apparition de Jupiter; & un autre qui traitoit, selon Suidas, περὶ παρεμβασιῶν, terme inconnu, & qui est peut-être mis au lieu de περὶ παρεκβάσεων, *des digressions.* Mais ce ne sont que des conjectures. Tous ces traités sont perdus. * *Voyez* les *Recherches sur la vie & les ouvrages de Phylarque*, par M. l'abbé Sevin, dans le tome VIII des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, *pag.* 118.

PHYLÉ, forteresse & bourg de l'Attique sur les confins de la Bœotie, étoit de la tribu Œneïde, à quelques cent stades d'Athènes vers le septentrion, entre Athènes & Tanagra. Plutarque en fait mention dans la vie de Démétrius, & Xénophon en parle fort au livre II de l'histoire des Grecs.

PHYLIS, fille de Lycurgue, roi de Thrace, ayant reçu Démophoon, fils de Thesée, revenant de la guerre de Troye, lui accorda les dernieres faveurs, à condition qu'il reviendroit pour l'épouser aussitôt qu'il auroit donné ordre à quelques affaires qu'il avoit en son pays. Mais voyant que cet amant ne revenoit pas au temps arrêté entr'eux, au lieu d'attribuer son retardement aux affaires qui pouvoient lui être survenues, elle crut que c'étoit un effet de son mépris; & pour mettre fin aux peines que lui causoit son amour, elle s'alla pendre de désespoir. La fable dit que les dieux ayant compassion de cette princesse, la changerent en un amandier qui n'avoit point de feuilles, mais que Démophoon étant de retour, & ayant appris tout ce qui étoit arrivé à sa maîtresse, ne put s'empêcher d'aller embrasser l'arbre même auquel elle avoit été métamorphosée. Cet arbre ressentant les caresses de son amant, poussa des feuilles, que les Grecs ont appellées depuis φύλλα, du nom de cette fille, au lieu de πέταλα, qui étoit auparavant leur nom. * Ovid. *Héroïd. epist. &c.*

PHYNTAS, fils de *Subotas*, étoit roi de Messene, lorsqu'il s'y éleva un différend qui fut la source d'une cruelle guerre entre les Messéniens & les Lacédémoniens. Ceux-ci voulant se rendre maîtres du pays des Messéniens, résolurent d'envoyer quantité de jeunes hommes revêtus d'habits de filles, avec des poignards cachés sous leurs jupes, pour tuer les plus considérables de ce peuple, lorsqu'ils seroient au temple. Les Messéniens avertis de ce mauvais dessein, prévinrent leurs ennemis; & étant assemblés avec eux dans le temple de Diane *Limnatide*, pour y faire des sacrifices, ils en firent un grand massacre; ils tuerent même le roi de Sparte nommé Télephus, & violerent toutes les filles Lacédémoniennes. C'est ainsi que les Messéniens contoient les choses. Les Lacédémoniens au contraire disoient que les Messéniens avoient effectivement violé leurs filles; qu'ils n'alloient à ce temple que pour sacrifier; que ces filles s'étoient donné la mort de désespoir, & que Télephus avoit été tué en voulant repousser la violence qu'on leur fit. La guerre commença entre ces peuples après la mort de Phyntas, sous la XXIII olympiade, & vers l'an 685 avant J. C. * Pausanias, *in Messen.*

P I

PIADENA, village du Cremonois. Il est sur l'Oglio, entre Cremone & Mantoue. Il n'est connu que pour avoir donné la naissance & le nom à Baptiste Platina, qui a écrit la vie des papes. * Mati, *diction.*

PIALI, bacha, eut une fortune assez extraordinaire. Soliman II revenant glorieux du siége de Belgrade en 1521, le trouva en maillot, exposé sur le soc d'une charrue, où sa mere effrayée par la marche de l'armée, l'avoit abandonné. Ce prince, qui en chemin prenoit le plaisir de la chasse, fit enlever cet enfant que ses chiens alloient dévorer, & donna ordre qu'on le portât à Constantinople. Il fut nouri dans le serrail avec beaucoup de soin, & se fit tellement considérer du grand seigneur, qu'il lui fit épouser une fille de son fils Sélim. Piali après avoir commandé sur terre les armées de Soliman, fut fait bacha de la mer, & commanda les flottes ottomanes, sous l'empire de Sélim II. Il alla devant Famagouste après la prise de Nicosie, dans l'isle de Chypre, en 1570, croyant hâter la reddition de la ville effrayée de se voir attaquée par terre & par mer. Mais on vint lui donner avis pendant cette navigation, que les Chrétiens venoient à pleines voiles secourir Famagouste. Cette surprenante nouvelle l'obligea de mettre promptement à terre ses esclaves & son butin; ce qui ne se put faire sans quelque désordre. Sitôt qu'il eut rassuré ses soldats, il se mit en bataille, pendant que Mustapha de son côté tenoit les troupes de terre toutes prêtes à combattre, en cas que les flottes en vinssent aux mains. Mais peu de temps après, il sut que les Chrétiens s'étoient retirés en Candie. Piali s'étant mis en devoir de poursuivre l'armée chrétienne avec cent galeres choisies, fut arrêté par un vent contraire, qui le rejetta dans le port. Il prit ensuite la route de Constantinople, où le grand seigneur blâma fort sa conduite, comme s'il eût manqué par sa faute à défaire entiérement les Chrétiens; on substitua le bacha Pertau en sa place. Cependant Piali commanda depuis l'armée des Turcs sur mer, à la fameuse bataille de Lépante, qu'il perdit, & où il fut tué l'an 1571. * Gratiani, *hist. de Chypre.*

PIANERO (Jean) célébre médecin dans le XVI siécle, étoit de Quinzano près de Bresse, & fut appellé à la cour de l'empereur Maximilien II, où il passa quelque temps. Depuis étant revenu dans son pays, il y mourut vers l'an 1570, âgé de plus de 91 ans. Il a composé divers ouvrages. * *Voyez* le theâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

PIANESSE (N. marquis de) *voyez* SIMIANE.

PIASECKI (Paul) en latin *Piasecius*, évêque de Premislaw, dans la Pologne, a vécu au XVII siécle. Il publia en 1646 une belle histoire de tout ce qui s'est passé dans le royaume de Pologne, depuis Etienne Battori jusqu'à cette année-là. Il y inséra par accident les principales affaires de la chrétienté. M. Le Laboureur, dans la relation du voyage de la reine de Pologne, en parle avec estime; & M. Amelot de la Houssaye la cite souvent dans ses notes sur les lettres du cardinal d'Ossat. * Bayle, *diction. critique*, *édit de* 1702.

PIAST, prince de Pologne, fut élevé à la principauté en l'année 842, après que Popiel II eut été mangé des rats avec sa femme & ses enfans. Il étoit de Cruscivie, peu accommodé des biens de la fortune, vivant d'une petite terre qu'il cultivoit, & où il nourissoit beaucoup de mouches à miel; au reste homme de bien, & fort libéral envers les pauvres & envers les étrangers.

Un jour voulant selon la coutume du pays, faire couper les premiers cheveux à son fils Zémovit, qu'il avoit eu de sa femme Repiche, il convia ses amis à la cérémonie, & au festin qu'il fit à cette occasion. Piast avoit tué pour cette fête un porc, & avoit fait provision d'un grand pot d'hydromel, lorsque deux hommes inconnus & étrangers, qui avoient été chassés du palais de Popiel II, qui vivoit pour lors, se présenterent à lui, & demanderent à manger. Piast les mena dans sa maison, & leur donna tout ce qu'il avoit préparé pour le festin. Quelques auteurs ont écrit que la chair de porc & l'hydromel crurent, de sorte qu'il eut de quoi traiter, non-seulement ceux qu'il avoit invités, mais aussi le prince qui survint au festin avec toute sa suite. Ces deux mêmes hommes revinrent chez Piast après la mort de Popiel II, dans le temps que les états étoient assemblés la seconde fois pour l'élection du prince. On proposa dans l'assemblée que Piast pouroit bien nourir tous ceux qui la composoient avec leur suite, des provisions qu'il tiroit de son petit cellier, où elles croissoient à mesure qu'on les en tiroit. Cette proposition, quoique ridicule en apparence, fut acceptée à cause de la disette des vivres qui étoit alors. Piast reçut tous ceux qui se présenterent, & les nourit avec abondance : ce qui ne fut pas plutôt connu, que tous se mirent à crier d'une voix unanime, que Piast leur étoit donné pour prince par une élection divine. Il refusa la principauté; mais il l'accepta ensuite par le conseil de ses deux hôtes, & fut conduit au palais par les seigneurs, vêtu de sa robe grossiere, & ayant encore ses sabots. Les deux hôtes disparurent, dit-on, au même temps; ce qui a fait croire aux historiens Polonois, que c'étoient deux anges qui furent envoyés de Dieu pour reconnoître la charité de Piast, quoiqu'il ne fût point dans la vraie religion. Ce prince devint encore plus libéral lorsqu'il eut plus de bien : il gouverna tous ses sujets avec une extrême douceur. Il eut en horreur la Cruscivie, à cause du crime & de la mort terrible de Popiel II, & transféra sa cour à Gnesne, où Lech I avoit demeuré. Il mourut en 861, âgé de 120 ans. Ses descendans furent célébres en Pologne, & il en reste encore en Masovie & en Silésie. MICISLAS I, duc de Pologne, l'un de ses petits fils, mourut en 999, ayant eu de *Dambronwche*, fille de *Boleslas*, duc de Bohême, BOLESLAS I, roi de Pologne, mort en 1025, laissant de *Judith*, fille de *Geise*, duc d'Hongrie, MICISLAS II, mort en 1034, ayant eu de *Rixe*, fille d'*Hemfroi*, Palatin du Rhin, CASIMIR I, qui mourut en 1058, ayant eu de *Dobronegue*, sa femme, *Boleslas* II, qui lui succéda; LADISLAS I, qui suit; *Micislas*, & *Othon*, morts jeunes; & *Suentochna*, mariee à *Primislas*, prince de Bohême.

LADISLAS I fut roi après son frere aîné, & mourut en 1102, ayant eu de *Judith*, fille de *Wratislas*, roi de Bohême, BOLESLAS III, mort en 1139, ayant eu d'*Alix*, sœur de l'empereur *Henri* V, sa seconde femme, *Ladislas* II, qui laissa postérité; (*Voyez* LADISLAS) *Boleslas* IV, qui n'en laissa point; *Micislas* III, qui laissa des enfans; (*Voyez* MICISLAS) CASIMIR II, qui suit, tous quatre successivement rois, & autres enfans. *Voyez* BOLESLAS.

CASIMIR II mourut en 1194, & eut d'*Hélène*, fille d'*Usewolode*, prince de Belz, LESKOU, qui suit; CONRAD, qui continua *la postérité rapportée ci-après;* & *Alix*, morte en 1211, en réputation d'une grande vertu. LESKOU fut pere de BOLESLAS V, lequel vécut chastement avec sainte *Cunegonde*, son épouse, fille de *Béla* IV, roi de Hongrie, & mourut l'an 1279. *Voyez* BOLESLAS V.

CONRAD, fils puîné de CASIMIR II, fut duc de Masovie & de Cujavie, & mourut en 1247, ayant eu d'*Agathe* ou *Agapie*, fille de *Sventeslas*, prince de Russie, CASIMIR, duc de Cujavie, mort en 1268, ayant eu de *Constance*, fille de *Henri*, duc de Wratislau, & d'*Anne*, fille de *Primislas*, roi de Bohême, LADISLAS III, dit *Loktic*, roi de Pologne, qui mourut en 1333, ayant d'*Hedwige*, fille de *Boleslas*, duc de Cassilie, & d'*Yolande* ou *Hélène*, fille de *Béla*, roi de Hongrie, CASIMIR III, dit *le Grand*, roi de Pologne, qui mourut en 1370, ayant eu d'*Hedwige*, sa troisiéme femme, fille de *Henri*, duc de Silésie & de Glogovie, & de *Catherine* d'Autriche, petite-fille d'*Albert* I, empereur, *Elizabeth* ou *Hedwige*, mariée à *Bogeslas*, duc de Poméranie; & *Anne*, qui épousa *Guillaume* ou *Herman*, comte de Cilley. Ainsi finit la branche royale des Piasts. * Jean Herburt de Fulstein, *histoire des rois de Pologne.* Spenerus, *theatrum nobilitatis Europæ*, &c.

PIAT (saint) apôtre de Tournai, & martyr sur la fin du III siécle, si l'on en croit ses actes; mais comme ils sont manifestement supposés, on ne peut rien savoir de certain de ce Saint, qui est néanmoins honoré depuis long-temps en France. L'on croit que son corps est à Chartres. Ce qui est certain, c'est que S. Fulbert de Chartres a fait un hymne en l'honneur de S. Piat. Quelques-uns le font prêtre, d'autres disent qu'il étoit évêque. * *Acta mss.* Bucherius, *Belgium Romanum.* Launoi, *traité des deux Denys.* Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. ecclesf. tome. IV*

PIAVE, en latin *Plavis*, anciennement *Anassus*, riviere de l'état de Venise en Italie. Elle a sa source dans les montagnes du Tirol, près de la source de la Drave. Elle baigne Cadore, Bellune, Feltri, & se décharge dans le golfe de Venise par deux embouchures, dont la plus méridionale prend le nom de Piavefelle, & va passer à Trevigno. * Mati, *diction.*

PIAZZA (Jules) né à Forli dans l'Etat ecclésiastique, le 13 mars 1663. Après avoir été internonce apostolique à Bruxelles, pendant quatre ans & demi, il fut rappellé à Rome par le pape Innocent XII, qui le fit à son retour, clerc de la chambre apostolique au mois de juillet 1696. Il n'exerça cette charge que quelques mois, ayant été nommé nonce apostolique auprès des cantons Suisses Catholiques, avec le titre d'archevêque de Rhodes, qui fut proposé pour lui dans un consistoire à Rome au mois de décembre 1697. Il passa de-là à la nonciature de Cologne, & fut nommé en juin 1706 à celle de Pologne, d'où il fut appellé à Rome par le pape Clément XI, qui le fit secrétaire des mémoriaux avec entrée dans toutes les congrégations, le premier août 1707. Il fut nommé au mois de décembre 1709, nonce extraordinaire à Vienne, où il resta ensuite avec le caractere de nonce ordinaire, auprès des empereurs Joseph, & Charles VI. Pendant son séjour en cette cour, il fut nommé, au mois de mai 1710, à l'évêché de Faënza, qui fut proposé pour lui à Rome le 13 juillet suivant. Il avoit alors le titre d'archevêque de Nazaret. Clément XI le créa cardinal le 18 mai 1712, & lui envoya la barrette à Vienne, qu'il reçut des mains de l'empereur. Il fut aussi désigné légat de Ferrare au mois de juillet 1713. A son retour de Vienne à Rome, s'étant rendu en cavalcade à un consistoire public, il y reçut le chapeau le 15 mars 1714, & le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 21 du même mois, & celle de la lui ouvrir, le 16 avril suivant, & lui assigna le titre presbytéral de S. Laurent *in pane & perna;* ensuite de quoi il fut déclaré membre des congrégations des évêques, & réguliers, de l'immunité, & de la propagation de la foi. Après avoir exercé quelques années la légation de Ferrare, il la quitta, & vint résider en son évêché de Faënza, où il mourut après une maladie de deux mois, entre 7 & 8 heures du soir, le 24 avril 1726, âgé de 63 ans, 1 mois, & 10 jours, & de cardinalat, 13 ans, 11 mois, 5 jours, universellement regreté pour sa candeur, son désintéressement, & les autres louables qualités, qui le rendoient agréable à tous ceux qui le connoissoient.

PIBRAC, *cherchez* DU FAUR.

PIC, ou PICUS, premier roi des Aborigènes en Italie, succéda à son pere Saturne, & régna, dit-on, 37 ans. Son fils Faune fut son successeur. D'autres mettent un autre PICUS, roi des Latins, long-temps avant

celui-ci, & prétendent que c'est le même qui épousa, selon Ovide, Canente, fille de Janus & de Vénilia. *On dit que* Picus II régna 57 ans. * Denys d'*Halicarnasse*, *l. 1 histor. Rom.* Aurelius Victor, *de orig. gent. Rom.*

PIC. La maison des PIES, ducs de la Mirandole, & comtes de Concorde en Italie, princes de l'empire, est très-ancienne, & étoit célébre dès l'an 1110. Environ 200 ans après,

I. FRANÇOIS PIC fut honoré du titre de vicaire de l'empire, dans la ville de Modène, par l'empereur Louis IV; mais Passarino Bonacorsi, qui avoit acquis le droit de bourgeoisie dans Modène, le tua avec deux de ses fils, & fit raser la Mirandole l'an 1321. Ce Bonacorsi ayant été réduit par les Gonzagues, seigneurs de Mantoue, la famille des Pics se rétablit, & rebâtit la Mirandole. FRANÇOIS Pic eut pour enfans, *Prendiparte*, tué en la guerre contre les Guelphes l'an 1312; *Thomasino*, & *François*, tués avec leur pere l'an 1321; & NICOLAS, qui suit.

II. NICOLAS Pic, dit *Zapin*, seigneur de la Mirandole, eut pour enfans, *Jean-François*; & PRENDIPARTE, qui suit.

III. PRENDIPARTE Pic, seigneur de la Mirandole, capitaine des Florentins, des Siennois & des Milanois en 1390, fut pere de PAUL, qui suit.

IV. PAUL Pic, seigneur de la Mirandole, posseda le château de Saint-Martin en 1402, & eut pour enfans, FRANÇOIS, qui suit; *Prendiparte*; *Thomasino*; & *Spinette*.

V. FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, fut pere de *Jean* Pic, qui fut créé comte de Concorde par l'empereur Sigismond, l'an 1414, & mourut sans postérité; de FRANÇOIS, qui suit; & de *Jacques* Pic, l'un des plus fameux capitaines de son temps.

VI. FRANÇOIS Pic, II du nom, seigneur de la Mirandole, fut créé comte de Concorde, avec son frere aîné, & eut pour enfans, JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Thomasino*, & *Thadée* Pic, mariée à *Jacques* Malespine, marquis de Masse.

VII. JEAN-FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, comte de Concorde, fut pere de NICOLAS, qui suit.

VIII. NICOLAS Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde, eut pour fils JEAN, qui suit.

IX. JEAN Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde, fut pere de JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

X. JEAN-FRANÇOIS Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde, fit fermer le château de la Mirandole d'une forte muraille, avec une dépense prodigieuse, ce que pas un de ses prédécesseurs n'avoit osé entreprendre. Il épousa *Julie* Bojardi, dont il eut GALEOTTI, qui suit; *Jean*, à qui la grande connoissance qu'il avoit des langues & des sciences, fit mériter le nom de *Phœnix de son siécle*, & *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Antoine-Marie*, que son frere aîné chassa de la Mirandole, mort l'an 1502; *Catherine*, mariée, 1°. à *Lionel* Pic, prince de Carpi: 2°. à *Rodolphe* de Gonzague; & *Constance* Pic, alliée, 1°. à *Pin-Ordélaphe*, prince de Forli: 2°. à N. comte de Montifagano.

XI. GALEOTTI Pic, seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde, épousa *Blanche-Marie*, fille de *Scipion* d'Est, dont il eut JEAN-FRANÇOIS, II du nom, qui suit; *Frédéric*, seigneur de la Mirandole & comte de Concorde, mort sans postérité; LOUIS, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Magdeléne* Pic, religieuse à sainte Claire de Florence.

XII. JEAN-FRANÇOIS Pic, II du nom, seigneur de la Mirandole, comte de Concorde, célébre par son savoir, fut souvent chassé & rétabli à la Mirandole, & fut assassiné au mois d'octobre 1533 par Galeotti Pic, son neveu. Il avoit épousé *Jeanne* Caraffe, fille de *Jean-Thomas*, comte de Madalone, dont il eut JEAN-THOMAS, qui suit; *Paul-Albert*, tué avec son pere l'an 1533; *Cécile*, religieuse; *Anne*, alliée à *Antoine* Adorne, duc de Gènes; *Julie*, mariée à *Sigismond* Malateste, seigneur d'Arimini; & *Béatrix* Pic, qui épousa *Paul* Taurelli, comte de Montechirugolo.

XIII. JEAN-THOMAS Pic tenta inutilement, en 1536, de se rétablir dans les états de son pere. Il avoit épousé *Charlotte* des Ursins, fille de *Jean-Jourdain*, duc de Bracciano, dont il eut *Virginio*, & *Hiérôme* Pic, morts sans alliance.

SUITE DES PRINCES DE LA MIRANDOLE.

XII. LOUIS Pic, troisiéme fils de GALEOTTI Pic, seigneur de la Mirandole, & de *Blanche-Marie* d'Est, fut seigneur de la Mirandole, & comte de Concorde; en ayant obtenu l'investiture, il fit la guerre à son frere aîné, & fut tué l'an 1509. Il avoit épousé *Françoise* Trivulce, fille de *Jean-Jacques* Trivulce, surnommé *le Grand*, marquis de Vigevano, dont il eut GALEOTTI II du nom, qui suit; *Louis*, évêque de Limoges; & *Olive* Pic.

XIII. GALEOTTI Pic, II du nom, comte de la Mirandole & de Concorde, entra de nuit dans la ville de la Mirandole, avec quarante hommes armés, tua son oncle *Jean-François*, avec son cousin *Albert*, & mit sa tante & ses autres cousins en prison. Mais dans la suite craignant leur juste ressentiment, il voulut livrer la Mirandole aux François, & en prendre récompense sur le domaine du roi. On le proposa même au traité de Crespi, en 1544; mais ce fut sans aucun effet, parceque les députés du roi François I & de l'empereur Charles-Quint ne purent pas s'accorder sur cela. Il est pourtant assuré que les François étoient alors dans la Mirandole; & même, en 1551, lorsque le pape Jules III vouloit assiéger cette place, ils répondirent que Galeotti & Jean-Thomas Pic disputant leur droit à Nice l'an 1538, avoient consenti de part & d'autre, que le pape Paul III mît la Mirandole en dépôt entre les mains des François, jusqu'à ce que leur différend fût vuidé, & que depuis ce temps, ils l'avoient toujours eue sous leur protection. Galeotti mourut en 1551, ayant eu d'*Hippolyte* de Gonzague, fille de *Louis*, prince de Bozzolo, LOUIS II du nom, qui suit; *Silvie*, alliée à *François*, comte de la Rochefoucaud; & *Fulvie* Pic, qui épousa *Charles* de la Rochefoucaud, comte de Rendan.

XIV. LOUIS Pic, II du nom, comte de la Mirandole & de Concorde, mourut en 1574. Il épousa *Fulvie*, fille d'*Hyppolite*, comte de Corregge, dont il eut *Frédéric*, prince de la Mirandole, & marquis de Concorde, mort en août 1602 sans postérité d'*Hippolyte* d'Est, sœur de *Cesar*, duc de Modène, morte le 2 mai 1602; ALEXANDRE I du nom, qui suit; *Galeotti*, chevalier de Malte; *Jean*; *Louis*; *Hippolyte*, mariée à *Alfonse* Picolomini, seigneur de Monte-Marciano; *Renée* Pic, qui épousa *François* Salviati, seigneur de Grotta-Marozza.

XV. ALEXANDRE Pic, II du nom, duc de la Mirandole, prince de Concorde, marquis de Saint-Martin, né l'an 1567, fut crée duc de la Mirandole par l'empereur Ferdinand II, l'an 1619, & mourut en 1637, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Laure* d'Est, fille de *Cesar*, duc de Modène, dont il eut GALEOTTI III du nom qui suit; *Fulvie*, née le 15 septembre 1607, mariée l'an 1626, à *Alberic* Cibo, duc de Masse; *Julie*, née le 12 juin 1611, alliée en 1627, à *François-Marie* duc de Céri; *Marie*, née le 5 mars 1613, morte le 7 décembre 1682; & *Catherine* Pic, née le 10 avril 1620, morte l'an 1671.

XVI. GALEOTTI Pic, III du nom, né en 1603, mourut le 9 juin 1637, un peu avant son pere. Il avoit épousé l'an 1626 *Marie* Cibo, fille de *Charles*, prince de Masse, & de *Brigitte* Spinola, dont il eut ALEXANDRE II du nom, qui suit; *Jean*, né le 10 octobre 1634, mort Jésuite en 1660; *Brigitte*, née le

17 octobre 1633, qui fut tutrice du duc, son petit-neveu, morte sans alliance, au mois de janvier 1720, en sa 87e année ; & *Catherine* Pic, née le 22 janvier 1636, morte le 25 mars 1650.

XVII. ALEXANDRE Pic, II du nom, duc de la Mirandole & de Concorde, né le 30 mars 1631, succéda à son aïeul l'an 1637 ; se distingua par sa sage conduite, par son amour pour les lettres & par son courage ; commanda en Candie le secours des princes de Lombardie, & mourut le 3 février 1691. Il avoit épousé le 29 avril 1656 *Anne-Béatrix* d'Est, fille d'*Alfonse*, III du nom, duc de Modène, dont il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Galeotti*, né le 18 août 1663 ; *Jean*, né le 19 octobre 1667, qui s'attacha au service de la république de Venise en août 1710, qui lui donna le titre de général de la cavalerie, avec 3000 ducats d'appointemens, & mourut à Bologne en Italie au mois de décembre suivant, accablé de chagrin de se voir dépouillé de son patrimoine ; *Louis*, né le 9 décembre 1668, maître de chambre du pape Clément XI, patriarche de Constantinople en 1706, majordome en 1707, & nommé cardinal le 26 septembre 1712, mort à Rome le 10 août 1743 ; *Marie*-Isabelle, née le 7 décembre 1658 ; *Laure*, née le 16 décembre 1660, mariée le 28 février 1680 à *Ferdinand* de Gonzague, prince de Castiglione ; & *Fulvie* Pic, née en 1666, qui a épousé en 1686 *Thomas* de Aquino, prince de Castiglione.

XVIII. FRANÇOIS Pic, prince de la Mirandole, né le 26 octobre 1661, mourut avant son pere, le 19 avril 1689. Il avoit épousé en 1684 *Anne-Camille* Borghèse, fille de *Jean-Baptiste*, prince de Sulmone. Elle se remaria en 1694 à *Antoine* Giudice, prince de Cellamare, & mourut le 24 septembre 1715, ayant eu pour fils unique de son premier mariage FRANÇOIS-MARIE, qui suit.

XIX. FRANÇOIS-MARIE Pic, prince de la Mirandole, &c. né le 30 septembre 1688, a été sous la tutelle de la princesse *Brigitte* sa grande-tante, qui pendant la guerre d'Italie entre l'empereur & Philippe V, roi d'Espagne, fit entrer en décembre 1701 les troupes allemandes dans la ville de la Mirandole, & obligea le sieur de la Chetardie, commandant la garnison françoise, de se retirer. L'empereur ayant depuis vendu les états de la Mirandole au duc de Modène, le prince de la Mirandole, dès qu'il fut majeur, prit en 1704 le parti de France & d'Espagne, passa à Madrid, & fut fait grand-écuyer du roi d'Espagne en mai 1715. Il épousa le 14 juin 1716 *Marie-Thérèse* Spinola, fille de *N.* marquis de los Balbases, laquelle fut noyée malheureusement en sa maison, par un orage survenu à Madrid le 15 septembre 1723. * Sansovin, *l.* 3, *chron.* Loschius, *in compend. hist.* De Thou, *hist. l.* 8. Léandre Alberti, *desc. Ital.* Ammirato. Rittershusius. Imhoff, *en ses vingt familles d'Italie.*

PIC (Jean) fils de JEAN-FRANÇOIS, seigneur de la Mirandole, né le 24 de février 1463, s'acquit une merveilleuse connoissance des sciences les plus sublimes. Scaliger l'appelle *Monstrum sine vitio.* A l'âge de dix ans, il étudioit le droit & le commentoit à mesure ; à dix-huit ans, il savoit vingt-deux langues. A l'âge de 24 ans, il soutint à Rome des thèses, qui contenoient 900 propositions de dialectique, de théologie, de mathématique, de magie, de cabale & de physique, toutes non seulement tirées des écrits des auteurs Grecs & Latins, mais encore établies sur l'autorité des Hébreux & des Chaldéens. Ce dessein exécuté avec applaudissement, ne plut pas à tout le monde. Plusieurs demi-savans, ou envieux de la gloire de ce jeune prince, ou poussés d'un zele indiscret, censurerent ces thèses & en firent même un grand bruit. Pour les appaiser, le pape Innocent VIII fit examiner les propositions de Jean Pic ; & on en trouva treize qui étoient insoutenables. Pic les défendit, par une apologie qu'il fit en dix-sept nuits, qui est au commencement de ses œuvres, avec un bref d'Alexandre VI. Une chose assez particuliere qu'il rapporte dans cette apologie, & qui témoigne combien l'ignorance a fait souvent faire de bévues, au sujet de l'examen des livres, c'est qu'un théologien qui se mêloit de censurer les thèses, étant interrogé ce que signifioit ce mot de *Cabale*, il répondit que c'étoit un méchant homme & hérétique, qui avoit écrit contre Jesus-Christ, & que ses sectateurs avoient eu de lui le nom de *Cabalistes.* Ceux qui n'étoient pas plus éclairés que ce théologien accuserent Jean Pic de magie, ne pouvant comprendre qu'un jeune homme de cet âge pût être si savant. Le pape nomma des commissaires pour examiner ses thèses, en défendit la lecture, & fit citer Pic de la Mirandole à Rome ; mais Alexandre VI lui donna un bref d'absolution le 18 juin de l'an 1493. On dit que Lucius Bellancius de Sienne lui avoit prédit qu'il ne passeroit pas la 33e année de son âge ; cela arriva ainsi : car Jean Pic ayant renoncé à sa souveraineté de la Mirandole, mourut à Florence le 17 novembre 1494, le même jour que le roi Charles VIII entra dans cette ville. Il fut enterré dans l'église de S. Marc, où on lit cette épitaphe qui dit beaucoup en deux vers.

Hic situs est Picus Mirandula ; cætera norunt
Et Tagus & Ganges, forsan & Antipodes.

Il travailloit alors à son ouvrage contre l'astrologie judiciaire, qui, quoique non achevé, est néanmoins le meilleur. Jean-François Pic son neveu, écrivit sa vie que nous avons au commencement de ses ouvrages imprimés à Basle, en 1573 & 1601. * Trithème & Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal. A. C.* 1487, *n.* 5, & 1494, *n.* 12. Paul-Jove, *in elog. c.* 39. Philippe Beroalde. Ange Politien. Marsile Ficin. Léandre Alberti. Naudé, &c. *Anecdotes de Florence par* Varillas. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclésiast. du XV. siécle.*

PIC (Jean-François) II du nom, prince de la Mirandole, étoit fils de GALEOTTI, frere du célébre JEAN Pic, *dont nous venons de parler.* Il s'adonna à l'étude, & par son trop grand attachement à la scholastique, négligea la belle latinité. Sa vie fut fort agitée, & il fut deux fois chassé de ses états : enfin Galeotti, fils de son frere Louis, l'assassina la nuit, lui & son fils Albert, au mois d'octobre de l'an 1533. On dit qu'il fut surpris par son neveu dans son château, & qu'il reçut la mort en embrassant un crucifix. Nous avons ses œuvres imprimées avec celles de son oncle ; savoir, la vie de Jean Pic & celle de Savoranole : *De studio divinæ & humanæ philosophiæ, lib* II. *De morte Christi & propria cogitanda, lib.* III. *Defensio de uno & Ente, &c.* * Paul-Jove, *in elog. doct. c.* 87. Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *in annal.* Possevin, *in appar. sacro, &c.*

PIC (Jean) de Paris, Chartreux, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit des commentaires sur le cantique des cantiques, que Josse Badius publia en 1524. * Petreius, *bibl. Cartus.*

PICARD (Jean) né à Toutry, village du bailliage de Semeur dans la vallée d'Epoisses, selon l'auteur de la *Bibliothéque des écrivains de Bourgogne*, étoit, à ce qu'il paroît par ses ouvrages, connu & estimé des savans de son temps. Il vivoit vers la fin du XVI siécle. On a de lui six vers grecs à la tête du traité de Jean Macer, Dijonnois, *De prosperis Gallorum successibus*, 1558, *in*-8°. Trente vers élégiaques, au-devant d'un autre traité de Macer, *De laudibus Mandubiorum*, 1555, *in*-8°. *De priscâ Celtopædiâ*, à Paris, 1556 *in*-4°. *Epinicion de rebus gestis Caroli Cossæi Brisacei domini, Galliæ polemarchi, & Alpini limitis præfecti, in quo, quæ non minùs fortiter, quàm fideliter, in Cæsalpinâ regione sub illius auspiciis gesta sunt, paucis enumerantur*, à Paris, 1583, *in*-8°. L'auteur de la Bibliothéque citée plus haut, ajoute aux ouvrages de Jean Picard une édition de l'histoire de Guillaume de Neubrige. Mais

il confond Jean Picard, avec un autre du même nom, chanoine de S. Victor, qui fait le sujet de l'article suivant.

PICARD (Jean) de Beauvais, chanoine régulier de S. Victor à Paris, au commencement du XVII siécle, avoit beaucoup d'érudition. Divers auteurs parlent avec estime de Jean Picard, qui mourut en 1617. On a de lui une édition de l'histoire de Guillaume de Neubrige, sous ce titre : *Guillelmi Neubrigensis Angli, canonici ad regulam sancti Augustini, de rebus anglicis sui temporis, libri quinque. Nunc primùm auctiores XI capitulis hactenùs desideratis, & notis Joannis Picardi, Bellovaci, æquè canonici sancti Victoris Parisiensis*, à Paris, 1610, *in-8°*. La vie de Guillaume de Neubrige, composée par Jean Picard (*conscriptore Joanne Picardo, Bellovaco, canonico sancti Victoris Parisiensis*) est à la tête de cette édition. Il a fait des *Notes sur les épîtres de S. Bernard*. Ces notes sont dans l'édition intitulée : *Sancti Bernardi Opera omnia, ad editionem Joannis Gillotii edita. Accesserunt S. Bernardi aliquot epistolæ nunquam editæ, studio, labore, & cum notis Joannis Picardi in omnes sancti Bernardi epistolas*, à Paris, 1615, *in-folio*. On a encore du même une édition de S. Anselme : *D. Anselmi Opera omnia, ex collatione veterum codicum emendata, notis illustrata, & aliquot novis opusculis aucta, studio & operâ Joannis Picardi*, à Cologne, 1612, *in-folio*.

☞ PICARD (Jean) prêtre, prieur de Rillié en Anjou, naquit à la Flèche dans la même province. Après ses premieres études, il se livra à celle des mathématiques, pour laquelle il avoit une grande inclination. L'astronomie sur-tout avoit pour lui de grands attraits, & on lui doit à cet égard d'importantes découvertes. Il étoit déja connu par son mérite lorsqu'il vint à Paris; & l'académie des sciences, qui ne venoit que de se former, ne tarda pas à se l'associer, comme un sujet qui pouvoit lui être d'une grande utilité. Il entra dans cette compagnie en 1666, & il y eut une place d'astronome. La même année il publia, conjointement avec M. Auzout, un nouveau micromètre, sorte d'instrument très-utile dans la pratique de l'astronomie pour mesurer de petits espaces, les plus petits diamètres apparens des astres, & leurs distances les moins sensibles. Cet instrument n'est différent de celui que le marquis de Malvasia avoit donné en 1662, qu'en ce qu'il est plus exactement divisé & plus commode, & que MM. Picard & Auzout y ajouterent un curseur, qui se meut par une vis, pour mesurer les distances avec justesse; ils employerent aussi des fils de ver à soie beaucoup plus déliés que les fils d'argent de M. Malvasia. On peut lire sur cela l'article 23 des *Mémoires de Trévoux*, mars 1723, où il est traité *de l'invention, & de l'usage de quelques instrumens de mathématiques*. En 1671 M. Picard fut envoyé par ordre du roi, & sur les représentations de l'académie, à Uranibourg, château élevé par les soins du fameux Tico-Brahé, dans l'isle de Huéne, près de Copenhague en Danemarck. Le but de ce voyage étoit de déterminer avec le plus d'exactitude qu'il se pouroit, la hauteur du pole, & sa longueur géographique, afin d'adapter plus facilement au méridien de Paris les tables astronomiques dressées sur les observations de Tico-Brahé. Les observations de M. Picard ne se bornerent pas à cet objet; il en fit encore d'autres, dont on peut voir le détail dans l'écrit qu'il a donné sur ce sujet, sous le titre de *voyage d'Uranibourg, ou observations astronomiques faites en Danemarck*. Notre habile astronome eut soin aussi de recueillir, autant qu'il lui fut possible, les originaux des observations de Tico-Brahé, qui avoient été imprimées en Allemagne, & il les apporta en France : recueil d'autant plus précieux, que ces manuscrits différent en plusieurs endroits des imprimés, & qu'il s'y est trouvé un livre de plus que ce qui avoit paru. Revenu à Paris, M. Picard fit encore plusieurs observations très-utiles, soit par lui même, soit conjointement avec feu M. Cassini, son confrere dans l'académie des sciences. En 1669 & 1670 il avoit déja parcouru divers endroits du royaume, sous les ordres de Louis XIV, principalement pour y mesurer les dégrés du méridien terrestre. On lui donne aussi la gloire d'avoir le premier découvert en 1675 la lumiere dans le vuide du barométre, ou le *phosphore mercuriel*. Cet habile homme est mort en 1683. On parle de lui très-avantageusement dans le livre intitulé, *Historia astronomiæ*, par Jean-Frédéric Weidler, *in-4°*, à Wittemberg 1741, pag. 531 & suiv. Les ouvrages de M. Picard sont, 1. *Traité du nivellement*. 2. *Pratique des grands cadrans par le calcul*. 3. *Fragmens de dioptrique*. 4. *Experimenta circà aquas effluentes*. 5. *De mensuris*. 6. *De mensurâ liquidorum & aridorum*. Ces traités se trouvent dans le tome VI des anciens *Mémoires* de l'académie des sciences. Dans le volume VII des mêmes *Mémoires*, on a les suivans : 7. *Abrégé de la mesure de la terre*. 8. *Voyage d'Uranibourg, ou observations astronomiques faites en Danemarck*. 9. *Observations astronomiques faites en divers endroits du royaume*. 10. *La connoissance des temps*, pour les années 1679, 1680, 1681, 1682 & 1683. * M. l'abbé Goujet, *mem. mss*.

PICARD (Benoît) dit *Benoît de Toul*, Capucin, né à Toul, où il est mort en 1720, au mois de janvier, âgé d'environ 57 ans, a beaucoup écrit sur l'histoire ecclésiastique, principalement pour ce qui regarde les évêchés de Toul & de Lorraine. Il a donné au public, 1°. un *Pouillé ecclésiastique & civil du diocèse de Toul*, 2 volumes *in-8°*, à Toul, en 1711. Les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, mois de décembre 1715, font beaucoup de cas de cet ouvrage. 2°. *Histoire ecclésiastique & politique de la ville & du diocèse de Toul*, en 1707, *in-4°*. 3°. *Vie de saint Gérard avec des notes historiques*, *in-12*, à Toul en 1700. 4°. *Veteris Ordinis Seraphici monumenti nova illustratio*, in-12 à Toul, en 1708. On trouve dans cet ouvrage, *Synopsis historica, chronologica, & topographica ortûs & progressûs ordinis sancti Francisci apud Lotharingos, ejusque finitimos Leucos, Metenses, & Virdunenses*. 5°. *L'Origine de la très-illustre maison de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de ses princes*, in-12, à Toul, en 1704. Feu M. de Camps, abbé de Signy, a fait sur cet ouvrage des remarques critiques, qui n'ont point été imprimées. Le pere Hugo, Prémontré, depuis abbé d'Estival, l'attaqua aussi dans son *Traité historique & critique sur l'origine de la maison de Lorraine*, in-8° en 1711, sous le nom de *Baleicourt*; & cet ouvrage rempli de traits hardis & séditieux, a été condamnée & flétri par un arrêt du Parlement de Paris, du 17 décembre 1712. Le P. Benoît de Toul y a aussi répondu dans son *Supplément à l'histoire de Lorraine, &c.* in-12, à Toul, en 1712. 6°. *Lettre à M** sur la vie de S. Sigisbert*, douziéme roi d'Austrasie, III du nom, &c. par Vincent de Nancy (c'est-à-dire, comme on le croit, par le P. Hugo, Prémontré.) 7°. Le P. Picard, dit *Benoît de Toul*, a aussi composé l'histoire de la ville & évêché de Verdun, & celle des évêques de Metz; ces deux ouvrages sont encore manuscrits. 8°. *Dissertation pour prouver que la ville de Toul est le siége épiscopal des Leucois*, in-4° à Nanci en 1701, avec le Systême chronologique & historique des évêques de Toul, & les Mémoires pour la vie de S. Dié, par l'abbé Riguet, grand prevôt de l'église de S. Dié. Cette dissertation & la préface du *Systême*, &c. ont été attaqués par feu M. Clément, garde de la bibliothéque du roi de France, dans un écrit où il s'est caché sous le nom d'*Antimon*. Voyez CLEMENT. 9°. *Apologie de l'histoire de l'indulgence de la Portiuncule*, en 1714. Cette apologie fut assez vivement attaquée par le P. Jean-Joseph Petit-Didier, Jésuite, frere du Bénédictin de ce nom, dans trois lettres critiques sur ce sujet, la premiere datée du mois de février 1715, la seconde, du mois de mars

suivant, & la troisiéme du mois d'avril. Le P. Benoît répondit à chacune, & sa réponse parut au commencement de l'année 1716, *in-12*. Elle se trouve avec les trois lettres critiques. La plupart des ouvrages de cet auteur Capucin, sont solides, & contiennent beaucoup de recherches; mais ils sont fort mal écrits. * *Mémoires du temps*. D. Calmet, *histoire de Lorraine*, dans le catalogue des auteurs. Le Long, *biblioth. hist. de la France*. Lenglet, *méthode pour étudier l'histoire*, dans le catalogue des historiens, &c.

PICARDET (Hugues) procureur général au parlement de Bourgogne, naquit à Mirebeau, bourg à quatre lieues de Dijon. Il étoit fils de l'*amodiateur & facteur de la maison de M. de Biron, seigneur de Mirebeau, & comte de Charny*. Ses talens & son mérite firent oublier la bassesse de sa naissance: il épousa 1°. *Anne* de Berbisey, dont il eut, entr'autres, *Marie*, qui épousa *Jacques-Auguste* de Thou, président au parlement de Paris. Nous ignorons le nom de sa seconde femme. Il résigna sa charge le 3 avril 1641, à Pierre Lenet, conseiller au parlement, qui fut reçu le 3 août suivant. Il mourut à Dijon le 29 avril de la même année, à l'âge de 81 ans, & fut enterré à S. Etienne. On lui dressa l'épitaphe suivante:

Cy gît messire HUGUES PICARDET, *conseiller du roi en ses conseils, & son procureur général au parlement de Bourgogne, lequel après avoir servi fidélement en sa charge trois rois de France, pendant 53 ans entiers, décéda le lundi 29 avril 1641, âgé de 81 ans; laissant pour unique héritiere damoiselle* MARIE *Picardet sa fille, qui lui a fait ce monument.*

Les ouvrages de Hugues Picardet sont: 1. *Recueil des principaux points de la remontrance faite en la cour de parlement de Bourgogne, le 24 novembre dernier, par maître Hugues Picardet*, à Dijon, 1605, *in-8°*, avec une épître dédicatoire de Daniel Briet au président Jeannin; & dans le *recueil* cité n°. 3. 2. *Remontrance sur l'édit de Nantes, les duels, blasphémes*, &c. à Dijon, 1614, *in-12*, & dans le même recueil. 3. *Les remontrances faites en la cour du parlement de Bourgogne, par M. Hugues Picardet*, à Paris, 1618, *in-8°*. La premiere remontrance fut prononcée à Flavigny le 15 novembre 1590, & la seconde le 16 novembre 1592 à Semur, où le parlement avoit été transféré pendant la ligue. 4. *Plaidoyé sur une vieille erreur, que le droit d'aubaine est aboli en la ville de Dijon*, à Dijon 1619, *in-4°*. 5. *Georgii Flori de bello italico & rebus Gallorum præclarè gestis libri VI, scilicet de Caroli VIII expeditione Neapolitana libri II, & de Ludovici XII expeditione Bononiensi, bello Genuensi, & bello Germanico libri IV, edente Hugone Picardeto*, à Paris, 1613, *in-4°*, dédié au chancelier de Sillery. Denys Godefroy a inséré dans son histoire de Charles VIII *in-fol.* l'expédition de Naples par Charles VIII, en 1494 & 1495; la guerre de Boulogne entreprise par Louis XII, du temps du pape Jules II; la guerre du même contre les Génois, & celle de Maximilien pour chasser Louis XII, de l'Italie. Georges Florus étoit un jurisconsulte de Milan, qui vivoit encore vers l'an 1512. 6. *L'assemblée des notables de France faite par le roi en la ville de Rouen, avec les noms des élus & notables*, à Paris 1617, *in-8°*. 7. *L'assemblée des notables, tenue à Paris ès années 1626 & 1627, & les résolutions prises sur plusieurs questions & propositions d'état très-importantes pour le réglement de justice, police, finances, &c. & autres choses nécessaires pour la sureté & gouvernement de ce royaume, avec plusieurs harangues prononcées par les plus notables de ladite assemblée*, à Paris, 1652, *in-4°*. 8. *Remontrance de M. Picardet*, dans le *Recueil des harangues & actions publiques*, à Paris, *in-8°*, pag. 870 & suiv. 9. Charles Fevret, pag. 50 de son dialogue, *De claris fori Burgundici Oratoribus*, parle d'un *dialogue* de ce magistrat avec François Briet, conseiller au parlement. 10. On conserve des *lettres* manuscrites du même à M. Guijon, procureur du roi à Autun. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, où l'on cite ceux qui ont fait mention de Hugues Picardet. Il y a eu aussi un *Anne* Picardet, qui vivoit dans le XVII siécle, & qui a fait imprimer des cantiques spirituels.

PICARDIE, province de France, est une partie de l'ancienne Belgique. Il est sur que ce nom est nouveau; cependant nous n'avons point de véritable connoissance de son origine: car il n'y a pas d'apparence de le tirer des hérétiques Picards, comme quelques-uns ont fait, ni du mot grec qui convient à l'humeur prompte des habitans, ni de l'allusion que l'on fait à ce qu'ils se piquent de peu de chose. Cette province qui est aujourd'hui un des grands gouvernemens du royaume, a la Champagne au levant; l'Isle de France au midi; cette partie de la mer océane que nous appellons *la Manche*, & la Normandie au couchant; & au septentrion la Flandre, le Hainaut & le Cambresis. Toute la Picardie peut être divisé en haute, moyenne & basse. La haute, sur l'Oise, la moyenne sur la Somme & la basse le long de la mer. Mais aujourd'hui on la divise en sept parties, qui sont le Boulonois, le Ponthieu, le Santerre, le Vermandois, la Tierache, l'Amienois & le pays reconquis. Elle comprenoit encore le Beauvaisis, le Noyonois, le Laonois & le Valois, qui sont présentement du gouvernement de l'Isle de France. Amiens est sa ville capitale. Les autres sont Abbeville, Ardres, Boulogne, Calais, la Cappelle, le Catelet, Corbie, Dourlens, Saint-Quentin, la Fere, Guise, Ham, Montreuil, Peronne, Roye, Mondidier, Rue, &c. La Picardie est fertile en grains & en fruits, mais elle ne produit point de vin. Elle est arrosée de diverses rivieres, dont les principales sont la Somme, l'Oise, l'Authie, la Canche, &c. Toute la justice se rend dans ses bailliages & siéges présidiaux, qui sont du ressort du parlement de Paris. Les villes y sont gouvernées par les maires & échevins, & les évêchés y ont l'archevêque de Reims pour métropolitain. Pour les finances, il y a des généralités à Amiens & à Soissons. Outre le gouvernement général, on y compte dix-huit gouvernemens particuliers. La Picardie n'a jamais été aliénée du domaine de la couronne. Nous parlons en particulier de Boulogne, du Ponthieu, &c. qui ont eu leurs comtes. * Gille Bry de la Clergerie, *hist. des comtes du Perche & du Ponthieu*. Arjulfe, *chron. de S. Riquier*. L'auteur de l'histoire des comtes de Ponthieu & mayeurs d'Abbeville. Du Puy, *droits du roi*. Du Chêne, *antiquité des villes de France*. Jean-Surhovius, *Picard. Belg. descr.* Adrien de la Morliere, *histoire d'Amiens*.

PICARDS ou PIKARDS, hérétiques, s'éleverent en Bohême dans le XV siécle. Un certain nommé Pikard, natif des Pays-Bas, y renouvella les erreurs des Adamites, vers l'an 1414, & se fit suivre par une populace ignorante, qui, sous prétexte de faire profession de l'innocence d'Adam, alloit toute nue, & s'abandonnoit à mille sortes d'abominations. Ces errans qui s'estimoient les seuls libres, se retirerent dans un isle de la riviere de Lismick, à sept lieues de Tabor en Bohême, où Zisca, pour se venger d'une incursion que quelques-uns d'eux avoient faite dans la campagne, où ils avoient fait beaucoup de désordres, les alla chercher en 1420, & les fit tous passer au fil de l'épée, à l'exception de deux qui furent réservés pour apprendre de leur bouche quelle étoit leur religion. Les hérétiques de Bohême furent aussi nommés *Picards*, dans le siécle suivant. * Prateole, *de hær. V. Adam. & Pikar.* Æneas Sylvius, *c. 42. Boh.* & Dubravius, *l. 26.* Sandere, 174. Sponde, *A. C.* 1410, *n.* 4. Bayle *dict. critique*.

PICART (François le) docteur de Paris, doyen de S. Germain l'Auxerrois, seigneur d'Atilli & de Villeron dans le XVI siécle, naquit le 16 avril 1504

à Paris d'une famille noble & ancienne. Son pere étoit JEAN le Picart, seigneur de Vilieron, secrétaire du roi, & sa mere *Jacqueline* de Champanges, dame d'Atilli. Il fut élevé dans les lettres & dans la piété, & se rendit savant théologien, bon ecclésiastique & habile prédicateur. Depuis il se signala, sur-tout par son zèle pour la foi contre les hérétiques qui s'éleverent de son temps. C'est pour cette raison que Calvin, Beze, & leurs disciples l'ont si fort maltraité. Sa piété, sa douceur & son désintéressement le rendirent si cher au peuple de Paris, que plus de vingt mille bourgeois de cette ville assisterent à son enterrement. Ce docteur mourut le 17 septembre 1556, âgé de cinquante-deux ans. Plusieurs auteurs ont parlé de lui avec éloge. Gabriel de Puiherbaut le nomme un très-bon docteur & un très-bon pasteur. On composa divers livres au sujet de la mort de François le Picart, comme, *Les regrets & complaintes de passe-par-tout, sur le trépas de M. François le Picart. Déploration sur le trépas de noble & vénérable personne M. maître François le Picart, docteur en théologie, & doyen de S. Germain-l'Auxerrois, &c. Voyez* sa vie écrite par le P. Hilarion de Coste, Minime, publiée en 1685, sous le titre de Parfait ecclésiastique.

PICART (Michel) d'Altdorf, philosophe, philologue, orateur & poëte, naquit le 29 septembre 1574, & mourut le 3 avril 1620. Il étoit professeur en philosophie dans sa patrie. Il a écrit un commentaire sur la poëtique d'Aristote; des observations historico-politiques; des disputes de philosophie; des harangues; des essais de critique, &c. Il a traduit en latin Oppien, *de la chasse.* * Hennin de Witte, *in philosoph. pag.* 182.

PICART (Etienne) dit *le Romain*, fut reçu en 1664 membre de l'académie de peinture & sculpture à Paris, dont il devint doyen en 1705. Il quitta Paris en 1710, pour aller s'établir à Amsterdam, où il mourut le 12 novembre 1721, âgé de 90 ans, en réputation de l'un des plus habiles graveurs de son temps.

PICART (Bernard) graveur célébre, fils d'*Etienne* Picart, surnommé *le Romain*, & d'*Angélique* Tournant, naquit à Paris le 11 juin 1673. Son pere qui s'est acquis beaucoup de réputation dans la gravure, fut son maître dans cet art, & dans les principes du dessin. Il est redevable à l'égard de la composition, à Benoît Audran, qui demeuroit chez son pere. Le jeune Picart n'avoit alors qu'environ 12 ans, & il esquissoit des sujets en concurrence d'Audran. En 1689, envoyé à l'académie de peinture pour apprendre le dessin d'après nature, il y apprit aussi la perspective & l'architecture sous le célébre Sebastien le Clerc, qui excelloit dans la gravure, dans le dessin, dans l'architecture, la géométrie, &c. Deux ans après il remporta le prix de l'académie, qu'il reçut des mains de l'illustre Charles le Brun, lequel mourut peu de temps après. Picart ne pouvant profiter de ses leçons, fit connoissance avec les autres habiles peintres, qui l'instruisirent beaucoup. Tels étoient Lafosse, Houasse, Jouvenet, Coypel, &c. & particulierement Roger de Piles, si connu par ses traités sur la peinture. Dans la suite il se perfectiona dans la composition, par les liaisons qu'il eut avec Van Schuppen, graveur habile, avec qui il s'appliqua à dessiner des figures d'anatomie d'après nature chez M. de Litre, fameux anatomiste. En 1693 il grava l'hermaphrodite du Poussin, la premiere piéce où il ait mis son nom. Il avoit déja gravé les bergers d'Arcadie d'après le même, & quelques petites académies d'après le Brun, le Sueur & autres peintres. Les premieres piéces qui commencerent à le flater de quelque succès, furent deux morceaux du tombeau du cardinal de Richelieu, qui est dans l'église de la maison de Sorbonne. Il partit de Paris sur la fin de septembre 1696, dans le dessein d'aller en Hollande; & ayant passé l'hyver à Anvers, il y gagna le prix du dessin à l'académie des beaux arts, & eut la satisfaction de se voir demander la figure qui lui avoit valu ce prix, pour être conservée parmi les beaux morceaux de cette académie. Cette compagnie le présenta lui-même comme le meilleur dessinateur qu'elle eût alors, à l'électeur de Cologne. Sa mere étant morte, & son pere malade, il revint à Paris au mois de décembre 1698, & s'y maria le 23 avril 1702, avec *Claudine* Prost, dont il devint veuf quelques années après. Il quitta la France en 1710, deux ans après son veuvage; il avoit embrassé dès-lors la religion prétendue-réformée. Il partit pour la Hollande le 8 janvier 1710; & après avoir séjourné un an à la Haye, il se fixa à Amsterdam au mois de mai 1711. Il s'y remaria le 25 septembre 1712, avec *Anne* Vincent, fille d'un Hollandois, marchand de papier. Depuis ce temps-là, il ne s'est guère imprimé de livres susceptibles de figures, où il n'y en ait quelqu'une de son génie. Il excelloit dans la belle invention & la belle ordonnance des sujets qu'il avoit à traiter; dans l'exactitude & la correction du dessin, & principalement dans la délicatesse & la propreté de la gravure des petites piéces; comme ses *épithalames*, ses *vignettes*, ses *culs de lampe*, ses *titres de livres*, &c. Ceux qui l'ont connu, ajoutent qu'il étoit d'un caractere doux & sociable, uniquement occupé de son étude & de ses devoirs, bon citoyen, bon ami, bon pere de famille. Après une douloureuse maladie qui a duré six mois, il est mort à Amsterdam le 8 mai 1733, âgé de 60 ans: il n'a laissé que trois filles. * Extrait du *Glaneur historique, critique, politique*, &c. année 1733, nombre XXXIX. Voyez aussi le *Mercure de France*, mois de décembre 1735. On trouve son éloge dans l'ouvrage intitulé, *les impostures innocentes.* Picart a donné ce nom, dit M. Gersaint, à un recueil qu'il a fait de plusieurs estampes qu'il avoit gravées dans ses momens de récréation, d'une maniere légere & approchante du dessin, en imitant les différens gouts pictoresques de certains maîtres savans qui n'ont gravé qu'à l'eau forte, comme le Guide, Carlo Marat, Rembrant, &c. Il vouloit embarasser par-là certaines personnes qui soutenoient qu'il n'y avoit que des peintres qui pussent graver avec esprit & liberté: en effet, ajoute-t-on, il eut le plaisir de voir quelques-unes de ses estampes qui furent vendues publiquement ou autrement, pour être des maîtres qu'il avoit imités, sans qu'il fût soupçonné de les avoir gravées. * Voyez l'*éloge de Bernard Picart*, pag. 162 & suiv. du catalogue raisonné des curiosités du cabinet de feu M. Quentin de Lorangère, par M. Gersaint.

PICCOLOMINI, famille originaire de Rome, s'établit dans le VIII siécle à Sienne, où elle eut part au gouvernement de la république. On n'en rapportera ici la postérité que depuis,

I. SILVIO Piccolomini, qui de *Montanie* Scali eut pour enfans SILVIO, qui suit; *Odeline*, mariée à *Louis* Vitelli; & *Barthélemie* Piccolomini, qui épousa *Nicolas* Loli, dont le fils, *Gregoire* Loli, fut secrétaire du pape Pie II, fut par lui adopté dans la famille de Piccolomini, & dont la postérité prit le nom.

II. SILVIO Piccolomini, né posthume, épousa *Victoire* Forteguerra, dont il eut *Enée-Silvio-Barthélemi* Piccolomini, pape sous le nom de PIE II, mort le 16 août 1464; LAUDOMIE, qui suit; CATHERINE Piccolomini, *dont la postérité sera rapportée après celle de sa sœur aînée;* & plusieurs autres enfans morts jeunes.

III. LAUDOMIE Piccolomini, épousa *Nanne* Todeschini, que le pape PIE II adopta dans la famille de Piccolomini, & qui eut pour enfans ANTOINE, qui suit; *François* Todeschini Piccolomini, né le 9 mai 1449, archevêque de Sienne & cardinal, puis pape sous le nom de PIE III, mort le 18 octobre 1503; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTEMARCIANO *&* CAMPORSEVOLI, *rapportée ci-après; Pierre;* ANDRÉ, qui a fait *la branche de* CASTIGLION, *aussi mentionée ci-après;* & *Montanine* Todeschini Piccolomini, mariée à *Laurent* Boninsegni.

IV. ANTOINE Todeschini Piccolomini, fut fait duc

d'Amalfi par Ferdinand I du nom, roi de Naples, son beau-pere, qui lui accorda, & à ses descendans, de porter le nom & les armes d'Aragon : & fut aussi marquis de Capistran, comte de Célano, & grand justicier du royaume de Naples. Il épousa 1°. l'an 1458, *Marie* d'Aragon, fille *naturelle* de *Ferdinand* I du nom, roi de Naples, morte en 1460 : 2°. en 1461, *Marie* Marzana, fille de *Marin*, duc de Sessa. Du premier lit vinrent *Marie*, alliée à *Jacques* des Ursins, duc de Gravina ; & *Jeanne*, mariée 1°. à *André-Matthieu* Aquaviva, duc d'Atri : 2°. à *Alvare* Pizarro. Du second lit sortirent ALFONSE, qui suit ; *Frédéric* ; JEAN-BAPTISTE, qui a fait *la branche des marquis d'*ILICETO, *ducs d'*AMALFI, *rapportée ci-après* ; *François*, évêque de Bisignano en 1498, mort en 1530 ; *Léonore*, mariée à *Bernardin* de S. Severin, prince de Bisignano ; & *Victoire* Piccolomini d'Aragon, alliée à *Jacques* Appiano, seigneur de Piombino.

V. ALFONSE Piccolomini d'Aragon, duc d'Amalfi, marquis de Capistran, comte de Célano, & grand justicier du royaume de Naples, épousa *Jeanne* d'Aragon, fille de *Henri*, marquis de Gerace, dont il eut ALFONSE II du nom, qui suit.

VI. ALFONSE Piccolomini d'Aragon II du nom, duc d'Amalfi, marquis de Capistran, &c. capitaine du peuple de Sienne en l'an 1539, épousa *Constance* d'Avalos, fille d'*Inico*, marquis del Vasto, dont il eut INICO, qui suit ; *Pompée*, évêque de Lanciano en 1556, puis de Torpeia en 1560, mort en 1562 ; JEAN, qui a fait *la branche des comtes de* CÉLANO, *princes de* VAL-REAL, *rapportée ci-après* ; *Antoine*, marquis de Capistran ; & *Victoire*, mariée à *N.* Caretto.

VII. INICO Piccolomini d'Aragon, duc d'Amalfi, &c. épousa *Silvie* Piccolomini, fille de *Pierre-François*, seigneur de Castiglion, dont il eut pour fille unique *Constance* Piccolomini d'Aragon, duchesse d'Amalfi, mariée à *Alexandre* Piccolomini d'Aragon, marquis d'Ilicéto, son cousin.

BRANCHE DES BARONS DE SCAFFATA, comtes de CELANO, princes de VAL-REAL.

VII. JEAN Piccolomini d'Aragon, troisiéme fils d'ALFONSE, duc d'Amalfi, & de *Constance* d'Avalos, fut baron de Scaffata, & épousa *Marie* d'Avalos, dont il eut ALFONSE, qui suit ; & *Inico*.

VIII. ALFONSE Piccolomini d'Aragon, comte de Célano, baron de Scaffata, épousa *Lucrece* Caraffe, fille d'*Octave*, marquis d'Anzi, dont il eut JEAN, qui suit.

IX. JEAN Piccolomini d'Aragon, comte de Célano, &c. épousa *Hieronyme* Loffredi, dont il eut ALFONSE, qui suit ; *Ambroise*, abbé d'Olivet, évêque de Trivento, puis archevêque d'Otrante ; *Pie*, Théatin ; & neuf autres enfans.

X. ALFONSE Piccolomini d'Aragon, comte de Célano, prince de Val-Réal, épousa *Léonore* Loffredi, sœur de *Marc-Antoine*, troisiéme & dernier prince de Maida, duc de Laconie, dont il eut *Jean*, duc de Laconie, mort sans alliance ; *François*, tué au siége de Bude le 13 juillet 1686 ; JOSEPH, qui suit ; *Ambroise*, abbé d'Olivet ; *Dominique*, Théatin ; & autres enfans.

XI. JOSEPH Piccolomini d'Aragon, prince de Val-Réal, duc de Laconie, comte de Célano, a épousé *Anne* Colonne & Barile, fille de *Pompée* Colonne, & de *Victoire* Barile, dont il a eu ALFONSE, qui suit ; *Léonore* ; & *Victoire*.

XII. ALFONSE Piccolomini d'Aragon, prince de Val-Réal, né le premier octobre 1695.

BRANCHE DES MARQUIS D'ILICETO.

V. JEAN-BAPTISTE Piccolomini d'Aragon, second fils d'ANTOINE Todeschini Piccolomini, duc d'Amalfi, & de *Marie* Marzana, sa seconde femme, fut marquis d'Iliceto, & épousa 1°. *Constance* Caraccioli, fille de *Léonard*, comte de Saint-Ange : 2°. *Marie* Henriquez, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent ANTOINE, qui suit ; *Jean-Baptiste*, qui épousa *Lucrece* Afflitti ; *Vincent*, mort sans postérité de *Diane* de Cardines, fille d'*Alfonse*, marquis de Laina ; *Eléonore*, mariée à *Paul-Antoine* Poderic ; *Marie*, alliée à *Gaspard* Toraldo, marquis de Polignano ; & *Elvire* Piccolomini d'Aragon, mariée à *Hugues* Siscara, comte d'Ajello.

VI. ANTOINE Piccolomini d'Aragon, marquis d'Ilicéto, épousa *Antoinette* Borgia, dont il eut ALFONSE, qui suit ; *Ferrante*, qui eut des enfans de *Fumie* Loffredi ; *Jeanne*, alliée à *Antoine* de Tolfa, comte de Serino ; & *Constance* Piccolomini d'Aragon, mariée à *Paul* de Tufo.

VII. ALFONSE Piccolomini d'Aragon, marquis d'Ilicéto, épousa *Béatrix* Loffredi, dont il eut ALEXANDRE, qui suit ; *Pompée*, mort sans enfans de *Diane* Falangola ; & *Jeanne*, mariée à *Jean-Paul* Bartilotto, prince de Castellanette.

VIII. ALEXANDRE Piccolomini d'Aragon, comte d'Ilicéto, fut duc d'Amalfi, par son mariage avec *Constance* Piccolomini d'Aragon sa cousine, fille unique d'*Inico*, duc d'Amalfi, & de *Silvie* Piccolomini, & mourut sans postérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTEMARCIANO & de CAMPORSEVOLI.

IV. JACQUES Todeschini Piccolomini, frere du pape Pie III, & troisiéme fils de NANNE Todeschini & de LAUDOMIE Piccolomini, fut seigneur de Montemarciano, de Camporsevoli, & chevalier de l'ordre de S. Jacques. Il épousa 1°. *Camille* Monaldeschi : 2°. *Christophe* Colonne, dont il eut ENÉE, qui suit ; *Silvius*, vivant en 1523, qui eut deux fils de *Cinthia* Paluzzi-Albertoni ; *Laudomie*, alliée à *Thomas* Thomasi ; *Alexandrine*, mariée à *Jean* Franchi, seigneur de Montorio ; & *Constance* Piccolomini, qui épousa *Pierre* de Santa Croce.

V. ENÉE Piccolomini d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, épousa *Magdeléne* Marescotti, dont il eut ANTOINE-MARIE, qui suit ; & *François*.

VI. ANTOINE-MARIE Piccolomini d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, épousa *Hélène* Sforze, dont il eut JACQUES, qui suit ; *Scipion*, seigneur de Camporsevoli, prieur de Pise, mort sans postérité de *Camille* Seristori, ni de *Magdeléne* Princistein, ses deux femmes ; & *Victoire*, alliée à *Enée* Piccolomini, seigneur de Sticciano.

VII. JACQUES Piccolomini d'Aragon, seigneur de Montemarciano, &c. épousa *Isabelle* des Ursins, dont il eut ALFONSE, qui suit : *Frédéric* ; *Iréne*, mariée à *Tiberio* Baldeschi ; *Louise*, alliée à *Octave* Avogadri, comte de Sanguineto ; & *Curie*, qui épousa *Frédéric* Baglioni.

VIII. ALFONSE Piccolomini d'Aragon, seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, mourut en 1591, laissant d'*Hippolyte* Pic, fille de *Louis*, comte de la Mirandole, une fille unique nommée *Victoire* Piccolomini d'Aragon, mariée à *Camille* Conti, duc de Carpinetto.

BRANCHE DE CASTIGLIONE.

IV. ANDRÉ Todeschini Piccolomini, frere du pape Pie III, & quatriéme fils de NANNE Todeschini, & de LAUDAMIE Piccolomini, fut seigneur de Castiglion, de la Pescaria, & de l'isle de Giglio, & capitaine du peuple de Sienne en 1489. Il épousa *Agnès*, fille de *Gabriel-François* Farnèse, dont il eut PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ; *Jean*, né le 4 octobre 1475, archevêque de Sienne en 1503, cardinal en 1517, mort doyen des cardinaux le 21 novembre 1537 ; ALEXANDRE, dont la postérité subsiste encore ; *Bernardin*, évêque de Teramo dans l'Abruzze, & de Sessa ; *Victoire*, mariée à *Borgese* Petrucci ; *Montanine* Piccolomini, alliée à *Saluste* Bandini, seigneur de Castiglioncello, qui fut adopté dans la famille de Piccolomini, & eurent des enfans qui en prirent le nom ; & *Victoire*, femme de *Borgese* Petrucci.

V. PIERRE-FRANÇOIS Piccolomini, seigneur de Castiglione, capitaine du peuple de Sienne, en 1515, fut marié avec *Françoise* Savelli, & en eut *Alexandre* Piccolomini, pere d'un fils *naturel*, nommé *Enée*, duquel sont descendus les Piccolomini de Venise; *Ascagne* Piccolomini, mort sans postérité; & *Silvie* Piccolomini, mariée avec *Innico* Piccolomini d'Aragon, duc d'Amalfi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE STICCIANO, ducs d'AMALFI, princes de l'empire.

III. CATHERINE Piccolomini, sœur du pape Pie II, seconde fille de SILVIO Piccolomini, épousa *Barthélemi* Guglielmi, dont elle eut pour fille unique ANTOINETTE, qui suit.

IV. ANTOINETTE Guglielmi épousa *Barthélemi* Pieri, seigneur de Sticciano, qui ayant été adopté dans la maison de Piccolomini, en prit le nom & les armes, & eut pour enfans ENÉE, qui suit; *Victoire*, mariée à *Jérôme* Tolommei; & *Barthélemie* Piccolomini, qui épousa *Léonard* Marsili.

V. ENÉE Piccolomini, seigneur de Sticciano en 1489, épousa *Isabelle* Pecci, dont il eut SILVIUS, qui suit; & *Andromaque*, alliée à *Jules* Tolommei.

VI. SILVIUS Piccolomini, seigneur de Sticciano, en 1521, épousa *Aurélie* Tolommei, dont il eut ENÉE, qui suit; & *Jean-Baptiste* Piccolomini.

VII. ENÉE Piccolomini, seigneur de Sticciano, se joignit en 1533, avec d'autres Siennois, pour introduire les Espagnols dans la ville de Sienne, & en chasser les François, ainsi que le remarque M. de Thou, *liv. X.* Il épousa *Victoire* Piccolomini, fille d'*Antoine-Marie*, seigneur de Montemarciano, qui lui apporta la terre de Camporsevoli, & dont il eut SILVIUS, qui suit; *Ascagne*, archevêque de Rhodes, puis de Sienne, mort en 1597; *Enée*, né posthume, qui suivit le parti des armes; & *Hippolyte* Piccolomini, mariée à *Scipion* Simoncelli, seigneur de Véceno.

VIII. SILVIUS Piccolomini, seigneur de Sticciano, grand prieur de Pise, se distingua dans les armes, & fut fort considéré de Ferdinand de Médicis, grand duc de Toscane, qui le fit son grand chambellan. Il épousa *Violante* Gerini, dont il eut ENÉE, qui suit; *Ascagne*, archevêque de Sienne après son oncle, en 1629; OCTAVE, l'un des plus fameux capitaines de son temps, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé;* & *Victoire* Piccolomini, mariée à *Nicolas* Caprara, comte de Pantano, sénateur de Bologne.

IX. ENÉE Piccolomini d'Aragon, comte de Sticciano, chevalier de l'ordre de S. Etienne, mourut en Bohême dans les armées de l'empereur. Il épousa *Catherine*, fille de *Raphaël* Adimari, dont il eut *Silvius*, comte Piccolomini, tué à la bataille de Nortlingue en septembre 1634; FRANÇOIS, qui suit; *Evandre*, chevalier de l'ordre de S. Etienne, tué à la levée du siége de Saint-Omer en 1638; & *Violante* Piccolomini, mariée à *François-Marie* Malegonelle.

X. FRANÇOIS Piccolomini, duc d'Amalfi, chevalier de l'ordre de S. Jacques, chambellan de l'empereur, épousa *Emilie*, fille de *Laurent*, comte de Strozzi, dont il eut *Enée*, prince du saint empire, héritier de son oncle *Octave*, mort sans alliance; LAURENT, qui suit; *Victoire*, mariée à *Metello*, marquis de Bichi; *Octavie-Bénigne*, alliée à *Pierre-Antoine*, marquis de Guadagne; & cinq autres filles.

XI. LAURENT Piccolomini d'Aragon, duc d'Amalfi, prince de l'empire, seigneur de Nachodin en Bohême, étoit prieur de Pise lors de la mort de son frere aîné. Il a épousé *Anne-Victoire-Ludomille* de Liebsteinski, fille de *Léopold-Ulric*, comte de Kolowrath, dont il a eu *Jean-Norbert-Joseph-Ignace-Pierre* Piccolomini; *Jean-Venceslas-Charles-Octave; Octave-Enée-Joseph; Ludomille-Maximilienne-Anne-Josephe; Marie-Emilie-Anne-Catherine-Josephe;* & *Marie-Marguerite-Anne-Josephe-Innocente* Piccolomini.

PICCOLOMINI d'Aragon (Octave) duc d'Amalfi, prince de l'empire, général des armées de l'empereur, chevalier de la toison d'or, l'un des plus grands capitaines de son siécle, troisiéme fils de SILVIUS Piccolomini, seigneur de Sticciano, & de *Violante* Gerini, né le 11 novembre 1599, servit dans les armées espagnoles en Italie, puis fut envoyé à la tête d'un régiment par le grand duc de Toscane, au secours de l'empereur Ferdinand II, en Bohême. Ce fut là qu'il se signala par tant de différentes actions, qu'il parvint enfin jusqu'à la qualité de général des troupes impériales en 1634. Il se trouva à la bataille de Nortlingue la même année, où il perdit un de ses neveux *Silvio* Piccolomini, & fit lever au maréchal de Châtillon le siége de Saint-Omer; mais il en couta la vie à *Evandre* Piccolomini, un autre de ses neveux. En 1640, il rompit toutes les mesures du maréchal Bannier, général des Suédois en Allemagne: il poursuivit ce général en 1641, & le força à se retirer: après quoi l'armée impériale, sous l'autorité de l'archiduc Léopold, voulut faire lever le siége de Wolfembutel, & fut repoussée par le comte de Guebriant, général des François. L'année suivante ne fut pas glorieuse à l'archiduc ni à Piccolomini; car ayant voulu tenter le secours de Leipsick assiégée par Torstenson, général des Suédois, ils furent battus le 21 d'octobre. Piccolomini se distingua depuis en différentes occasions; de sorte que l'empereur, qui l'avoit fait de son conseil secret, capitaine général & son chambellan, le nomma plénipotentiaire aux conférences de Nuremberg en 1649 & 1650, pour l'exécution du traité de Westphalie. Enfin il le créa prince du saint empire en 1654. Le roi d'Espagne lui avoit donné la toison d'or & le duché d'Amalfi au royaume de Naples, dont les Piccolomini avoient été autrefois en possession. Ce grand homme mourut le 10 août 1656, sans enfans de *Marie-Bénigne-Françoise*, fille de *Jules-Henri*, duc de Saxe-Lawembourg, son épouse. * Gobelin, *in comment. Pii II.* Campanus, *in vita Pii II.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. II, imag. illustr. capit.* 37. Vossius, *de math.* Imhof, *notit. imper. & en ses vingt familles d'Italie.*

La maison de PICCOLOMINI a produit encore plusieurs grands hommes, tant dans l'église que dans les armes, sortis de branches plus anciennes que celles dont nous avons rapporté la postérité; entr'autres,

PICCOLOMINI (Alexandre) archevêque de Patras, & coadjuteur de Sienne, fils d'AGNOLUS Piccolomini, & de *Marguerite* Santi, qui a composé des livres sur plusieurs sortes de sujets. Il a écrit des ouvrages de philosophie, & il passe pour le premier qui en ait usé de la sorte. Le traité qu'il publia par ordre de François de Médicis, grand duc de Toscane, touchant la réformation du calendrier, eut l'approbation des plus habiles. Il joignit les bonnes mœurs & une vie très-exemplaire, avec la théorie des mathématiques & de la physique; fut fort attaché aux opinions d'Aristote, & fut de l'académie des *Infiammati* de Padoue. La gravité de ses mœurs, ni la forte application à des ouvrages de philosophie, n'empêcherent pas qu'il ne composât quelques piéces de théatre, qui furent fort estimées. Il mourut à Sienne le 12 mars 1578, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'église cathédrale. Les ouvrages qu'il a laissés sont, *la Filosophia morale; la Theorica de pianeti; l'Institutione dell'huomo; l'Institutione del principe christiano; Della grandezza dell'acqua e della terra; Paraphrasi nel primo, secondo e terzo libro della rettorica d'Aristotele; Della creanza delle Donne; Delle Stelle fisse; Due comedie cioe l'Alessandra e l'amor constante; La Sphera; I Sonetti; Piena & larga parafrasi della poëtica d'Aristotele, &c.* * Vossius, *de scientia mathemat.* Ghilini, *teatro d'huomini letterati, tom. I.* Thevet, *éloges des hommes illustres, tom. VIII.* Bayle, *diction. critique, édit.* 1702.

PICCOLOMINI (François) fils de NICOLAS Piccolomini, capitaine du peuple de Sienne l'an 1529, & d'*Emilie* Saraceni, a été un très-fameux philosophe, & enseigna à Macérata, puis à Pérouse, & enfin à Padoue,

où il fut pendant vingt-deux ans l'admiration de tout le monde. Sa science étoit presque universelle, ses raisonnemens solides, & son éloquence persuasive. Mais ce qui plaisoit davantage en lui, c'étoit une douceur engageante, qui le faisoit aimer de tout le monde. Sur la fin de sa vie il se retira dans sa maison à Sienne, & y mourut l'an 1604, âgé de 84 ans, laissant postérité. On a de lui divers ouvrages de philosophie. *Universa de moribus philosophia in X gradus redacta Universa naturalis philos. in V. P. &c.* * Thomasini, *in vir. illust.* Imperialis, *in Musæo hist.* Ghilini, *teat. d'huom. letter, &c.*

PICCOLOMINI (François) fils de LELIO Piccolomini, capitaine du peuple de Sienne en 1604, entra fort jeune dans la société des Jésuites, où il se rendit très-habile. Il enseigna la philosophie & la théologie; & après avoir rempli les plus importantes charges de sa compagnie, il en fut élu le huitiéme général en 1647, après la mort de Vincent Caraffe, & mourut le 17 juin 1651, âgé de 69 ans.

PICCOLOMINI (Célio) fils d'ALEXANDRE Piccolomini, & de *Lucrece* Ugurgieri, né à Sienne en 1609. Après avoir été archevêque de Césarée, nonce en France, & secrétaire des brefs, il fut fait cardinal par le pape Alexandre VII, en 1664, archevêque de Sienne en 1671, & mourut le 24 mai 1681, âgé de 72 ans.

PICCOLOMINI (Jacques) cardinal, *cherchez* PIE II, PIE III & PAVIE.

PICELLO, en latin *Phyllium*, *Physa*, ancienne ville de la Bithynie dans l'Asie mineure. Elle est peu considérable aujourd'hui, & située dans la Natolie propre, sur la mer Noire, entre Pendarachi & Samastro. * Mati, *dictionaire.*

PICENES, *Piceni* & *Picentes*, anciens peuples d'Italie, habitoient la province appellée aujourd'hui *la Marche d'Ancone*, avec les villes d'Ascoli, d'Ancone, d'Osimo, &c. Ils sont différens des Picentins (*Picentini*) voisins des Lucaniens, dans le royaume de Naples. Les anciens auteurs parlent assez souvent de l'un & de l'autre de ces peuples. Les derniers y comprenoient une partie de la principauté citérieure d'aujourd'hui. Les villes sont Amalfi, Capri, Massa di Sorrento, Salerne, Nocera de Pagani, Sano, Sorrento, Minori, Ravello, &c. Tous ces peuples avoient été soumis par les Romains, vers l'an 480 de la fondation de leur ville, l'an 274 avant J. C.

PICHARDO ou VENUSA (Antoine) natif de Ségovie, & juge en Espagne, mourut en 1631, âgé de 63 ans. Il avoit enseigné à Salamanque & ailleurs, & avoit composé divers ouvrages, comme, *Comment. in IV institutionum Justiniani lib. Practica institutiones. De mora commissione & emendatione. De stipulationibus judicialibus. De nobilitatis inter virum & uxorem communicatione, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. scriptorum Hisp.*

PICHEREL (Pierre) savant du XVI siécle, loué beaucoup par M. de Thou, & par les plus illustres de son temps, étoit au célebre colloque de Poissi, entre les théologiens de l'église romaine; & Théodore de Beze, quoiqu'engagé dans les erreurs de Calvin, en faisoit beaucoup d'estime. Picherel étoit prêtre, né près de la Ferté-sous-Jouare, en Brie, & savoit non-seulement le grec & le latin, mais aussi l'hébreu. Colomiès lui a donné une place honorable dans sa *France orientale.* M. de Thou rapporte qu'à son retour de Suisse, il alla le voir, & que quoiqu'âgé de 79 ans, il avoit étudié ce jour-là 14 heures. Il mourut l'an 1590 dans un petit prieuré de l'abbaye d'Essomes; & le pere Lelong dans sa bibliothéque sacrée, dit qu'il étoit moine de cette abbaye. Comme c'étoit un homme fort savant, plusieurs théologiens Protestans ont débité qu'il n'étoit point éloigné de leurs sentimens, ce qui ne paroît pas par ses ouvrages. Ses opuscules théologiques qui sont écrits en latin, ont été recueillis par André Rivet, théologien de Leyde, & imprimés en 1629, à Leyde, *in-12. Mais*, dit M. Colomiès dans sa *Bibliothéque choisie*, *il vaudroit presque autant que nous ne les eussions point, que de les avoir dans l'état qu'il les a donnés; je veux dire, défectueux presque par-tout*, &c. Picherel avoit composé d'autres ouvrages sur l'écriture sainte, dont on a imprimé, entr'autres, celui qui est intitulé, *In Cosmopoœiam ex quinque primis Geneseos capitibus paraphrasis*, in-4°. à Paris, en 1579.

PICHOU (*N.*) poëte François, né à Dijon, ne nous est connu que par ses ouvrages, & par le peu qui est dit de sa vie par le sieur Isnard, médecin, né à Grenoble, qui parle de Pichou dans la préface dont il a orné la *Pastorale de la Filis de Scire*, qui est de son ami. Selon cette préface, Pichou étoit d'abord destiné à la profession des armes, que son pere suivoit; mais ayant montré une grande inclination pour les lettres, son pere, loin de le contraindre, se prêta volontiers à son penchant. Pichou fit ses premieres études au collége des Jésuites de Dijon, où il fit paroître une heureuse mémoire, beaucoup de solidité de jugement & de vivacité d'esprit. Mais *le fatras de la philosophie*, dit Isnard, *que l'on souffre aujourd'hui dans les écoles, le dégouta*, & il sentit pour cette étude une aversion invincible. Dès ses plus tendres années, il montra de l'inclination & du gout pour la poësie, qui, avec l'histoire, fit tout l'objet de son application. *C'étoient*, ajoute Isnard, *les deux maîtresses dont il étoit passionément amoureux.* Le même panégyriste reconnoît dans son ami *ce talent poëtique que le ciel ne donne qu'à des personnes extraordinaires, & qu'à ceux qui ne viennent au monde que par miracle.* C'est outrer extrêmement l'éloge. Isnard prétend cependant en prouver la vérité, parceque M. le prince *pere du grand Louis de Condé*, honora les premiers travaux de l'auteur de son approbation, qu'il employa sa plume en diverses occasions, & que toute la cour applaudit aux représentations de quatre piéces tragi-comiques de Pichou. On n'y auroit peut-être fait aucun accueil 50 ans après. Pichou fut assassiné au commencement de 1631, étant encore fort jeune. Ses ouvrages sont: 1. *Les folies de Cardenio. Autres œuvres poëtiques du sieur Pichou*, à Paris, François Targa, 1630, *in-8°*. On critiqua les folies de Cardenio (piéce tirée du roman de don Quichotte;) on en *censura la hardiesse trop excessive, & la barbarie du langage*, & l'on n'eut pas trop de tort, quoiqu'Isnard y admire au contraire une économie judicieuse, & une versification magnifique. 2. *Les aventures de Rosiléon*, à Paris, 1630, *in-8°*. Cette piéce est tirée du *Roman de l'Astrée* de M. d'Urfé. 3. *L'infidelle confidente*, à Paris 1631. Cette piéce a souvent été représentée par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne. 4. *Pastorale de la Filis de Scire*, en vers, avec le prologue du cavalier Marin; une longue préface du sieur Isnard, des stances de Pichou à Louis XIII, & une épître dédicatoire à monseigneur, frere unique du roi; à Paris 1631, *in-8°*, & encore dans la même ville en 1633 *in-8°*, dédiée à M. de Bouillon. Outre ces ouvrages cités dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on a encore, selon M. de Beauchamp, dans ses recherches sur les théatres de France, *l'Aminte, pastorale en vers françois, par N. Pichou, Dijonnois*, à Paris, 1632, *in-8°*. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. II, pag. 154, 155. *Histoire du théatre françois*, par MM. Parfait, tome II, pag. 419, 445, 482, 500. *Recherches sur les théatres, &c.* tome II, page 66.

PICIGHITONE, *Piceleo*, ville d'Italie dans le Milanez sur la riviere d'Adde, est une place forte, entre Crémone & Lodi, dont la citadelle fut bâtie par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Ce fut en ce lieu-là que François I, roi de France, fut retenu prisonnier, après avoir été pris devant Pavie, par l'armée de l'empereur Charles-Quint. * Fel. Osius, *hist. rer. Laudens.*

PICINNINO (Nicolas) fameux général dans le XV siécle, quoique petit de stature, foible de corps, & d'une basse extraction, fut s'élever par son mérite,

& en particulier par sa grande valeur. Il apprit le métier des armes sous le fameux Brascio, dont il gagna l'estime & la confiance, & qui lui fit épouser une de ses proches parentes. Brascio ayant été tué à la bataille d'Aquila en 1424, Picinnino entra au service des Florentins contre Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Ce prince remporta d'abord quelques avantages, & fit même Picinnino prisonnier; mais après que celui-ci eut recouvré la liberté, il contribua beaucoup à la défaite de Visconti. Les Florentins refusant de lui payer les appointemens qu'ils lui avoient promis, il les quitta, & s'engagea au service du duc de Milan, qui étoit alors en guerre avec les Vénitiens, & lui aida à prendre les villes de Casal Maggiore & de Crémone. Il donna ensuite dans les batailles de Brescia, de Maclo & de Gottolengo, des preuves signalées de sa capacité. Le duc l'envoya après cela contre les Génois, auxquels il enleva plusieurs places; & de-là il marcha au secours de la république de Lucques contre les Florentins qu'il repoussa & poursuivit jusque sur leurs terres. Dans la suite il eut contre eux quelque désavantage; mais il répara amplement cette perte par la victoire qu'il remporta sur les Pisans, auxquels il enleva de plus la forteresse de Verucola. Après cette victoire, il fut envoyé une seconde fois contre les Vénitiens & contre le marquis de Montferrat leur allié, qu'il dépouilla de la plus grande partie de ce qu'il possédoit, & qu'il obligea de se réfugier à Venise. Le duc, pour le récompenser, l'admit dans la famille des Visconti, & lui donna le commandement de son armée. Picinnino prit depuis plusieurs villes aux Vénitiens. Il fut blessé dangereusement dans un combat qu'il leur livra près de Ponte d'Oglio; mais il les défit dans une seconde bataille. Le pape Eugène IV avoit fait alliance avec les Vénitiens & les Florentins; mais notre général les battit près d'Imola, fit prisonniers plusieurs officiers de marque, & se rendit maître de quelques places dans la Romagne. Il contraignit ensuite les Génois à en venir à un accommodement, fit beaucoup de mal aux Florentins, & enleva au pape Imola, Bologne, Spoléte, & quelques autres places dans l'Ombrie. Les Vénitiens ayant repris Casal Maggiore, il ne les en laissa pas jouir long-temps, & conquit sur eux plusieurs autres places dans le Bressan. Il livra près de Rovado, à Gattaméléta général des Vénitiens, un combat, où l'avantage & la perte furent à peu près les mêmes des deux côtés. Picinnino n'en attaqua pas moins la ville de Brescia pour la soumettre, aussi-bien que Vérone, à la domination du duc de Milan. Il eut du dessous contre François Sforce, général des alliés, près de Ten, & le lendemain ces deux généraux en vinrent à un nouveau combat, où aucun ne put se vanter d'avoir eu l'avantage. Picinnino s'empara ensuite de Vérone; mais n'ayant pas assez de troupes pour conserver sa conquête, il l'abandonna, & fit une invasion dans le pays des Florentins, à qui il causa beaucoup de dommage. Les généraux Attendolo & Gattaméléta lui livrerent bataille près d'Anghiari: elle ne lui fut pas favorable, & il fut attaqué ensuite près de Lignano par le général Sforce; mais il le repoussa & l'enferma si étroitement dans Martinengo, qu'il ne pouvoit manquer d'y périr, s'il n'eût pas fait avec ses ennemis un accord qui chagrina beaucoup Picinnino. Sur ces entrefaites, Alfonse I, roi de Naples, le fit général de ses troupes; & pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de sa personne, il lui fit l'honneur de lui faire prendre le surnom de sa famille. Ce prince s'étant joint au pape & au duc de Milan pour chasser le général Sforce de la Marche d'Ancone, Picinnino eut le commandement de l'armée de ces alliés, reprit la ville de Todi, livra bataille à Sforce près de Macérata, lui enleva plusieurs places, & l'enferma dans Fano. Les Vénitiens vinrent au secours de Sforce, & eurent le dessus; mais Picinnino ayant remis sur pied une nouvelle armée, comptoit d'obliger Sforce à se retirer de la Marche d'Ancone, lorsque le duc le rappella à Milan, où il mourut en 1446, dans la 58[e] année de son âge: on a dit qu'il avoit été empoisoné.* Caprioli, *ritrati di cento capitani illustri*, pag. 46. *Diction. histor.* édit. d'Amsterd. 1740.

PICKENGHAM (Osbert) Anglois, religieux Carme & docteur de Paris dans le XIV siécle, écrivit sur le Maître des Sentences, des traités de théologie, &c. & mourut en 1330.* Pitseus, *de script. Angl.* Alegre, *in parad. Carmel*, *&c.*

PICKERING, ville ou bourg d'Angleterre, dans une contrée orientale du comté d'Yorck, qu'on appelle *Pickering.* Il est sur une petite riviere qui se décharge dans le Derwent, assez près de la mer, & à 170 milles anglois de Londres.* *Diction. anglois.*

PICO SACRO, montagne de la Galice en Espagne. Elle est entre Compostelle & Orense. Elle est faite en forme de pyramide, & on dit qu'anciennement on y avoit découvert des mines d'or.* Mati *diction.*

PICO, SIERRA DE PICO, montagne de l'Estrémadure d'Espagne. Elle s'étend sur les confins des deux Castilles, & du royaume de Léon, au midi de la Sierra d'Avila; & elle prend son nom d'un village appellé *Porto de Pico*,* Mati, *diction.*

PICOLLUS, étoit la seconde divinité des anciens habitans de la Prusse, qui lui consacroient la tête d'un homme mort, &, selon d'autres, la tête d'une bête morte. Ces peuples idolâtres avoient coutume aux jours de leurs grandes fêtes, de bruler du suif dans les maisons des grands en l'honneur de ce dieu, qui se faisoit voir, lorsqu'il mouroit quelqu'un: que si alors on ne l'appaisoit par des sacrifices, il les tourmentoit en différentes manieres; & s'ils négligeoient encore de s'aquitter de leur devoir envers lui, à la troisiéme fois qu'il revenoit, il ne pouvoit être appaisé que par le sang humain qu'il lui falloit répandre; & alors ils étoient contraints de prier leur prêtre, qu'ils appelloient *Waidelotte*, de se faire une incision au bras, pour arrêter par son sang répandu la colere de cette divinité, qu'ils connoissoient être appaisée, lorsqu'ils entendoient du bruit dans le temple.* Hartknoch, *dissert. X*, *de cultu deorum Prussiæ.*

PICOLMAYO, ou LA PLATA, grand fleuve, *cherchez* LA PLATA.

PICPUS, petit village proche de Paris, joint à présent au fauxbourg de saint Antoine. Les religieux réformés du tiers-ordre de S. François s'y établirent en 1601. Quoique ce couvent ne soit que le second de cet institut, il en a néanmoins toujours été regardé comme le chef: c'est pourquoi on les nomme *Picpusses* à Paris, quoique leur nom selon la regle, soit celui des peres ou freres de la pénitence, du tiers-ordre de S. François. Les Capucins, & après eux les Jésuites de la maison professe de S. Louis, avoient fait leur premiere demeure dans le même lieu, qu'ils abandonnerent, à cause de léloignement de la ville. L'église que l'on y voit à présent fut commencée en 1611; & ce fut le roi Louis XIII qui y posa la premiere pierre. Il y a dans le jardin de ce couvent un hermitage rempli de plusieurs figures de pierre, posées dans des grottes de rocailles & de coquillages.* Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

PICQUET (Claude) docteur en théologie, Cordelier de l'étroite Observance, & gardien d'une maison de son ordre à Châlons, étoit de Dijon, & vivoit au commencement du XVII siécle. On a de lui, 1. *Commentaria super evangelicam Fratrum Minorum regulam, & sancti Francisci testamentum: Adjecit ejusdem sancti patris vitam, & virorum ejusdem ordinis illustrium catalogum, ordine alphabetico digestum*, à Lyon, 1597. 2. *Provinciæ S. Bonaventuræ, seu Burgundiæ, fratrum Minorum regularis observantiæ, ac cœnobiorum ejusdem initium, progressus & descriptio*, à Tours, 1610, *in-8°.* (& non en 1617, comme on lit dans Wadingue.) *& secunda editio aucta tractatulo juris domicilii concessi patribus Recollectis, & quibus-*

dam notis in errata ejus qui hanc descriptionem in prima editione impugnare tentavit, &c. à Tours 1621, in-8°. 3. *Vita Clementis IV papæ*, manuscrite.* *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome II, pag. 1555, *in folio*.

PICQUET (François) si connu dans le dernier siécle par ses voyages, ses emplois, & ses dignités, étoit de Lyon où il naquit le 12 d'avril 1626, fils de *Geoffroi* Picquet, banquier, & d'*Anne* Monnery. Il étoit le dernier de trois garçons, dont les deux premiers firent profession de la regle des Carmes déchaussés, & de trois sœurs, dont deux moururent aussi religieuses, & la troisiéme épousa M. de la Chambre gentilhomme de Lyon. François Picquet fut élevé dans la piété & dans les lettres; & dès qu'il eut fini sa philosophie, on le fit voyager. Il parcourut la plus grande partie de la France & de l'Italie, & ne revint à Lyon qu'en 1650. Peu après il fut obligé pour ses propres affaires de passer en Angleterre où il demeura peu de temps. En 1652, le consulat d'Alep en Syrie ayant vaqué par la mort de M. Bonin, on le donna à M. Picquet, quoiqu'il n'eût encore que 26 ans. Il partit la même année, au mois de septembre, & il fut reçu à Alep avec beaucoup d'honneur & d'applaudissement. Son intelligence dans les affaires, sur-tout dans celles du commerce, y étoit déja connue, & le rendit capable de bien exercer cet emploi, & d'y servir la France qui l'envoyoit, avec utilité. La charge de consul François est une espéce de magistrature, qui donne jurisdiction sur les marchands, & le droit de prononcer, sans observer les formalités de justice, sur les différends du commerce qui naissent entr'eux. Le désintéressement & les lumieres que M. Picquet fit paroître dans cet emploi; sa fermeté tempérée par une grande douceur, & son amour pour la justice, lui gagnerent les cœurs des infidéles comme ceux des Chrétiens; & le bacha d'Alep à qui il avoit résisté courageusement en plus d'une occasion, lui donna son estime & le fit kadi de cette ville, c'est-à-dire, juge souverain de toutes sortes d'affaires, tant civiles que criminelles, qui naîtroient entre les Chrétiens du pays. M. Picquet, dans ce double emploi, rendit de très-grands services aux François, à tous les Chrétiens, & aux Turcs eux-mêmes, sur-tout dans la révolte du bacha d'Alep qui arriva pendant les commencemens de son consulat, & dont il empêcha les mauvais effets par sa prudence & par ses bons conseils. L'auteur de la vie de ce grand homme en fait dès-lors un saint; & il est vrai qu'il marquoit chaque jour par quelque bonne action, mais sans doute que son panégyriste n'a pas prétendu mettre de ce nombre la comédie du *Pastor fido*, que M. Picquet fit représenter pour se concilier les bonnes graces d'un nouveau bacha. Celui-ci donna une pareille fête à M. Picquet qui y assista sans témoigner aucune répugnance. Peu de temps après la république de Hollande, instruite de son mérite, le choisit aussi pour son consul à Alep, & dans ses dépendances. M. Picquet ne se servit du crédit que lui donnoient ces différens emplois, de la confiance que l'on avoit en lui, & de l'estime presque générale qu'il s'étoit si justement acquise, que pour le bien des nations qu'il servoit & l'utilité de l'église. Non seulement le commerce fut rétabli par ses soins à Alep & dans ses dépendances; mais ce qui lui fut encore plus sensible, il eut la consolation de ramener un grand nombre de schismatiques à l'unité. Les Maronites d'abord, & ensuite les Syriens à qui il fit donner pour archevêque un nommé *André*, homme digne d'une telle place, se sentirent de l'effet de son zèle. Il n'épargna ni les soins, ni les conversations, ni les dépenses, ni tout ce qui pouvoit contribuer à les éclairer; & un grand nombre renonça au schisme & à l'hérésie. En un mot il se montra aussi zélé missionaire que consul fidéle & intelligent. Pour le mettre plus à portée d'exercer la premiere qualité, l'archevêque André ayant su qu'il avoit résolu d'abdiquer incessamment le consulat, de retourner en France, & d'y entrer dans l'état ecclésiastique, lui donna lui-même la tonsure cléricale le 10 décembre de l'an 1660. Peu de temps après, il eut la consolation de voir se réunir à l'église catholique, Macarios patriarche des Grecs, qui avoit principalement été touché des grands exemples de zèle & de charité de notre consul, & des catholiques d'Alep & des lieux circonvoisins. Mais ce patriarche eut la douleur de perdre peu après M. Picquet, qui ayant fait nommer pour le consulat, M. Baron de Marseille, *dont nous avons donné un article en son lieu*, partit d'Alep universellement regretté des pauvres Chrétiens dont il étoit le pere, & de tous les états de cette grande ville, témoins de ses vertus & de ses talens. Il s'embarqua à Alexandrette au commencement de janvier 1662, & prit la route de Rome où le pape Alexandre VII l'avoit invité de venir, pour savoir de lui-même l'état de la religion en Syrie. Il emmena avec lui 25 jeunes gens pour être élevés à Rome, où il n'arriva qu'au commencement de mars, & en sortit le premier de juin pour retourner en France. Il arriva à Lyon, sa patrie, sur la fin de la même année, & le 23 de décembre 1663 il reçut le soudiaconat à Marseille, des mains de l'évêque Etienne Puget. Ce fut vers ce temps-là, & depuis, qu'il servit utilement M. Nicole qui travailloit alors au grand ouvrage de la Perpétuité de la foi de l'église, sur le Sacrement de l'eucharistie, comme on le voit dans l'*histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*. M. Picquet écrivit à ce sujet quelques lettres, & envoya plusieurs attestations des églises orientales. Quoiqu'engagé dans l'état ecclésiastique, on le consultoit néanmoins encore sur les affaires du commerce du Levant, & l'on trouve dans sa vie, p. 112, un mémoire qu'il dressa sur ce sujet, en 1664, par ordre de la cour & qu'il envoya à M. Colbert. Ce fut la même année que M. Picquet reçut le diaconat & le sacerdoce, l'un le 7 de juin, & l'autre le 13 de juillet, n'ayant pas encore 39 ans accomplis. Il étoit déja chargé de plusieurs bénéfices. Mais il refusa constamment le consulat d'Alep qu'on le pressa de reprendre, comme incompatible avec le recueillement & les obligations que demandoit le nouvel état qu'il avoit embrassé. Revenu à Lyon, il s'y occupa aux fonctions de son ordre: il prêcha, il dirigea, il devint supérieur de religieuses; sa maison fut l'hospice le plus ordinaire des Chrétiens du Levant, & toujours plein d'amour & de zèle pour eux, il favorisa par ses libéralités & son crédit l'établissement d'un collége à Alexandrie pour les Grecs, & fit supprimer par ses soins un libelle calomnieux contre l'église romaine, que l'on avoit répandu dans le Levant. Il soutint par les mêmes moyens Joseph, archevêque des Chaldéens ou Nestoriens, dans son siége de Diarbeker, malgré les intrigues du patriarche schismatique. Pendant ce temps-là on travailloit à l'élever lui-même à quelque dignité où son zéle pût avoir plus détendue & produire plus d'effets, & malgré ses répugnances, il fut fait en décembre 1674 vicaire apostolique de Bagdad, ou Babylone, & au mois de juillet de l'année suivante, évêque de Césarople, dans la Macédoine, dépendance du patriarchat de Constantinople. Il fut sacré à Aix le 26 de septembre 1677, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. Avec cette nouvelle dignité, & celle de visiteur apostolique pour trois ans, des églises de Chypre, d'Alep, de Tripoli, de la Syrie, du Mont-Liban, de Seyde, &c. il reprit la route d'Alep en 1679. Pendant tout le temps de son vicariat, il n'épargna ni travaux, ni soins, ni argent, ni son crédit pour procurer le bien des fidéles dans tous les pays qu'on avoit commis à son zèle, & jusques dans la Perse où il demeura du temps avec le titre d'ambassadeur du roi de France auprès de celui de Perse. Le détail de tout ce qu'il y fit, & des grands services qu'il y rendit à la religion, seroit trop long à rapporter, & n'entre point dans notre dessein. On peut le lire dans la vie de ce prélat, imprimée à Paris en 1732, & attribuée à M. Anthelmi évêque de Grasse.

Hamadan, distante de cinq journées d'Ispaham, capitale de la Perse, fut le terme des travaux de M. Picquet. Il y mourut le 26 d'août 1685, âgé de 59 ans, 4 mois.

PICTES; *Picti*, peuples venus, à ce qu'on croit, de Scythie en Ecosse, où ils s'établirent, & firent alliance avec les Ecossois. Quelques auteurs assurent qu'étant venus en Danemarck, ils prirent le nom de *Pictes*, parce qu'ils étoient *peints*, & qu'ayant passé les isles Orcades, ils s'établirent vers Fise & Laudon, après en avoir chassé les Bretons sauvages. Depuis ils demanderent des femmes aux Ecossois, firent alliance avec eux, & dans la suite du temps ne formerent plus qu'un seul peuple avec cette nation. * Boëtius. Buchanan & Leslé, &c. *hist. d'Ecosse*. Bede. Matthieu Paris. Du Chêne, *hist. de la grande Bretagne*. Cambden, *descript. mag. Britan.* Usserius, *Britannic. ecclesf. antiq.*

PICTET (Benoît ou Bénédict) d'une famille ancienne & illustre de Genève où il naquit le 30 de mai 1655, fils d'ANDRÉ Pictet, syndic de cette république, & de *Barbe* Turrettin, sœur de *François* Turrettin, célébre parmi les Protestans, après avoir fait ses humanités & sa philosophie avec éclat, se mit à voyager à l'âge de vingt ans. Il parcourut la France où il se lia avec les plus fameux ministres de son temps; passa en Hollande, où il soutint à Leyde des thèses publiques sous M. Spanheim, & alla ensuite en Angleterre. De retour dans sa patrie après deux ans d'absence, il fut reçu au ministere; aggrégé deux ans après dans la compagnie des pasteurs & des professeurs, & en 1680 attaché à l'église de S. Gervais. Il épousa la même année *Catherine* Burlamachi, d'une noble famille, & en 1686 il fut fait professeur en théologie. Il fut fait recteur de l'académie en 1690, & le fut jusqu'en 1694. En 1706 il fut aggrégé dans la société de la propagation de la foi en Angleterre, & à l'académie royale des sciences de Berlin en 1714. Dès 1710 il avoit encore été établi pasteur de l'église italienne, & chef de la direction des Prosélytes dès 1712, où il fut encore recteur de l'académie jusqu'en 1718. Sa santé commença à s'altérer considérablement au mois d'août 1723, & il mourut le 9 de juin 1724. Il avoit beaucoup de douceur, de politesse & de candeur. Il aimoit les pauvres, & les secouroit de tout ce qu'il pouvoit. Son éloquence étoit admirée de ses compatriotes, & toute la république des lettres a estimé ses talens & son érudition. Le systême de la tolérance lui plaisoit beaucoup, & son humeur pacifique le lui faisoit soutenir & pratiquer. Il a fait un grand nombre d'ouvrages applaudis de ceux de son parti; savoir: Entretiens de Philandre & d'Evariste sur l'avertissement pastoral fait aux églises de France. Oraison funebre (en latin) de François Turrettin. *Quatuor dissertationes de magno pietatis mysterio.* Traité contre l'indifférence des religions. La Morale chrétienne, ou l'art de bien vivre. Théologie chrétienne, en latin. *De consensu & dissensu inter Reformatos & Augustanæ confessionis fratres.* Trois sermons sur divers sujets, & huit sur l'examen des religions. Courte réponse au livre intitulé: *Remontrances aux nouveaux convertis.* Neuf lettres de controverse sur diverses matieres. Réponse à une dissertation de Daniel Sev. Scultet, des points controversés entre les Protestans, en latin. *Græcorum recentiorum sententiæ cum Græcorum veterum placitis brevis collatio. Vindiciæ dissertationis de consensu ac dissensu inter Protestantes.* Accord de Luther & de Calvin sur la matiere de la prédestination, avec un exposé de la doctrine de S. Augustin (telle que M. Pictet l'entendoit) sur le même sujet, en latin. Lettres contre les mariages bigarés. 54. Cantiques sur divers sujets. L'art de bien vivre & de bien mourir. Les vérités de la religion chrétienne, &c. Entretiens pieux, avec une suite, sous le titre de Saintes conversations d'un chrétien, &c. *Medulla theologiæ. Medulla ethicæ. Syllabus controversiarum.* Prieres sur chaque jour de la semaine, & sur divers sujets. Histoire de l'église & du monde de l'onziéme siécle, pour servir de continuation à celle de le Sueur. Dialogue entre un Protestant & un Catholique Romain. Prieres sur les principales solemnités des chrétiens. Les devoirs des chrétiens, &c. Catéchisme familier. La religion des Protestans justifiée d'hérésie, &c. contre M. Claude Andri, ecclésiastique Romain. Défense de la religion des Protestans, ou réplique à la réponse de M. Andri. Dissertation sur les temples, leur dédicace, &c. Lettres à un catholique distingué, ou réponse au livre du sieur Papin. *Wiclefus, oratio academica.* Dissertations sur l'excellence & la divinité de la religion chrétienne, en latin. Quatre sermons sur différens textes. Discours académiques, en latin. La conduite du chrétien dans ses maladies. Réponse à l'abbé Nogaret. Lettre contre les faux inspirés. Réponse à M. l'évêque de Valence en Dauphiné (Jean de Catellan.) Lettres de consolation pour ces temps fâcheux. Prieres sur les Pseaumes. Consolations chrétiennes pour les affligés. Réponse à M. le Vasseur, prêtre de Blois. Elévations de l'ame fidéle à Dieu. Prieres sur tous les chapitres de l'écriture sainte. Théologie chrétienne, plusieurs fois imprimée: la derniere édition qui est en trois volumes *in-4°*, est de 1721. *Dissertationes duæ, de sole justitiæ, & de calculo albo. De notis ecclesiæ.* La maniere de bien sanctifier le dimanche & de bien communier. Paraphrase du Ps. 90, &c. Préparation au jeûne, &c. L'oraison funébre de M. Pictet a été prononcée par Antoine Maurice, pasteur de l'église de Genève, & son successeur dans la chaire de professeur. * *Bibliothéque germanique, tom. IX, X. Nova litteraria helvetica, an.* 1702. Niceron, *mémoires, tom. I & X, part.* 1 & 2.

PICTOR, *cherchez* FABIUS & SERVIUS PICTOR.

PICTOR (George) médecin Allemand dans le XVI siécle, vers l'an 1569, publia divers ouvrages: *De herbarum naturis. De variis morborum remediis. De thermarum virtutibus. De rebus non naturalibus, &c.* Il travailla aussi sur quelques traités des anciens. * Pantaléon, *liv.* 3 *prosop.* Charles Paschal, *bibl. med.* Vander Linden, *de script. med.* Gesner. Melchior Adam, &c.

PICUS, premier roi des Aborigènes, *cherchez* PIC.

☞ PIDOU (François) chevalier, seigneur de Saint-Olon, commandeur & greffier de l'ordre royal & militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare, gentilhomme ordinaire du roi, envoyé extraordinaire de sa majesté à Gènes & auprès de la douairiere reine d'Espagne, & son ambassadeur à Maroc, naquit en Touraine vers l'an 1640, de *Pierre* Pidou, maître d'hôtel, secrétaire du roi & controlleur général de ses domaines, originaire de Picardie, & d'*Elizabeth* d'Aubray, de l'ancienne famille des d'Aubray de Paris, niéce de Henri d'Aubray, baron de Boissi. François Pidou de Saint-Olon fut fait gentilhomme ordinaire du roi par brévet du 4 juin 1672, c'est-à-dire, âgé d'environ trente-deux ans. Cet emploi le mit à portée d'être connu de Louis XIV. Ce prince démêla les talens de M. de Saint-Olon, & l'employa dans les affaires importantes, dont il s'aquitta toujours à la satisfaction de sa majesté.

Dès l'année 1673, il fut chargé de l'échange des ambassadeurs de France & d'Espagne, lorsque la guerre fut déclarée entre les deux couronnes, le 15 octobre de la part des Espagnols, & le 20 suivant de la part de la France. Il fit voir en cette occasion toute la sagesse & la conduite imaginable, & remédia si prudemment à l'infidélité des Espagnols, qui tirerent sur le marquis de Villars, après la séparation, qu'il en fut loué publiquement par le roi Louis XIV.

Un de ses freres, chevalier de S. Lazare, & sous-lieutenant au régiment des gardes françoises, ayant été tué à la prise de Deinths, en 1676, M. de Saint-Olon fut reçu à sa place dans l'ordre de S. Lazare, au commencement du mois de février 1678. En 1682 il fut nommé envoyé extraordinaire à Gènes. Il eut sa pre-

miere audience des colléges le 6 mai de cette même année, & prit son audience de congé le 6 mai 1684. Il trouva tous les esprits indisposés contre la France, & décidés en faveur de l'Espagne. On peut dire qu'il eut besoin de toutes ses lumieres & de toute son adresse, pendant les deux années qu'il resta auprès de la république de Gènes. Les droits les plus sacrés furent violés, ses domestiques furent insultés : on chassa un religieux, parcequ'il étoit le confesseur de sa femme : on mit à l'amende son médecin, son chirurgien, son apothicaire, qui étoient Génois : on attenta même à sa vie. Il soutint l'honneur de son caractere, & celui de la France au milieu de tant d'obstacles. Prudent où il fallut l'être, il dissimula dans les occasions où son ressentiment eût vainement éclaté : ferme dans d'autres, il donna des coups de bâton lui-même & publiquement à ceux qui avoient eu l'insolence d'abattre les armes de France de dessus la porte du consul François, & de les jetter dans la boue. Les Génois n'oublierent rien pour le faire rappeller : ils ne purent réussir : sa conduite approuvée à la cour de France, lui en conserva l'estime. Toute l'histoire des négociations & de la résidence de M. de Saint-Olon à Gènes, & celle du bombardement qui la suivit, se trouve dans un *dialogue* italien *entre Gènes & Alger*, composé par Marana, auteur de *l'Espion Turc*. En 1684 M. de Saint-Olon fut nommé commissaire auprès des ambassadeurs du roi de Siam en France. Le nonce Ranucci ayant été arrêté à Paris au commencement de 1688, afin de servir d'ôtage pour M. de Lavardin, qui se trouvoit à Rome en qualité d'ambassadeur de France dans le temps de l'affaire des franchises, & ce cardinal ayant été mis à S. Lazare, M. de Saint-Olon lui fut donné pour compagnie. Il resta auprès de lui pendant huit mois que dura sa captivité.

Il s'offrit en 1693 une nouvelle occasion d'employer M. de Saint-Olon. Moulla Ismaël, empereur de Maroc, avoit donné des espérances d'un traité de commerce favorable à la France. Il avoit même écrit & fait des propositions qu'on avoit agréées. Le roi jetta les yeux sur M. de Saint-Olon, pour conduire cette négociation, & le nomma son ambassadeur auprès de l'empereur de Maroc. C'étoit au mois de janvier 1693. M. de Saint-Olon eut ses instructions le 14 du même mois, & s'embarqua à Toulon le 7 avril suivant. Il arriva à la rade de Tetouans le 3 mai, & à Miquenez le 2 de juin. Neuf jours après son arrivée, il eut audience ; dix jours après il eut son audience de congé. La réponse du roi de Maroc roula sur des propositions extraordinaires, & peu conformes aux motifs qu'il avoit fait paroître d'engager cette négociation, & même tout-à-fait opposée à la lettre qu'il avoit écrite au roi, & qu'il dénia formellement. On trouve toutes ces circonstances & cette lettre dans la relation de cette ambassade que M. de Saint-Olon publia en 1694, par ordre de la cour, sous le titre de *l'état présent de l'empire de Maroc*, vol. *in*-12.

Wallestein, ambassadeur de l'empereur Léopold, fait prisonnier au mois de juin 1703 & détenu à Vincennes, ayant été transféré à Bourges, y fut accompagné par M. de Saint-Olon, qui fit auprès de lui le même personnage qu'il avoit fait auprès du cardinal Ranucci.

Il fut choisi en 1709 pour aller, en qualité d'envoyé extraordinaire, faire des complimens de condoléance à la reine douairiere d'Espagne, sur la mort de l'électrice palatine douairiere, sa mere. Cette princesse qui avoit infiniment d'esprit, gouta beaucoup celui de M. de Saint-Olon, & l'honora de son estime.

En 1714 il fut envoyé à Marseille, avec le chevalier de Saint-Olon son fils, pour y recevoir Riza-Beg, ambassadeur du roi de Perse, & pour le conduire à la cour. Il falloit autant de flegme, d'habileté & d'expérience qu'en avoit M. de Saint-Olon, pour tempérer l'humeur altiere & peu sociable de Riza-Beg, homme fougueux & emporté, qui lorsque l'envie lui en prenoit, vouloit absolument loger dans les églises qui se trouvoient sur sa route, les prenant pour des palais, ou pour des caravenserais. Le roi voulut que M. de Saint-Olon logeât avec cet ambassadeur tout le temps qu'il fut à Paris, où il séjourna près d'un an. Il l'accompagna ensuite au Havre de Grace au mois d'août 1715, lorsqu'il s'en retourna en Perse. Les fatigues que M. de Saint-Olon eut à soutenir dans cet emploi, altérerent si fort sa santé, qu'il ne mena depuis qu'une vie languissante.

Dès l'année 1698, il avoit obtenu des lettres de vétérance pour sa charge de gentilhomme ordinaire du roi : elles sont datées du 23 de février. Il se démit de cette charge le 16 novembre 1715. C'est le dernier acte qu'on trouve de lui. Il mourut le 27 septembre 1720, âgé de plus de quatre-vingts ans, regreté à la cour pour les services qu'il y avoit rendus, chéri de tous ceux qui l'avoient connu, pour le généreux penchant qu'il avoit à obliger ses amis, & estimé des savans, qu'il recherchoit. Il fut inhumé aux Capucines, auprès de sa femme *Elizabeth* Lombard, morte le 7 mars 1707. Il a fait lui-même l'éloge de cette dame, dans l'épitaphe dont il orna son tombeau. Nous avons parlé plus haut de *l'état présent de l'empire de Maroc*, que M. de Saint-Olon fit imprimer en 1694. Nous ajouterons qu'il est certainement le traducteur de l'ouvrage de Marana, intitulé *Les événemens les plus considérables du regne de Louis le Grand, dédiés à M. le cardinal d'Estrées*, imprimé à Paris en 1690. Il fut l'ami & le protecteur de Marana ; il paroit même qu'après la mort de cet homme singulier, il devint dépositaire de tous ses manuscrits.

De son mariage avec *Elizabeth* Lombard, M. de Saint-Olon avoit eu deux enfans ; une fille, *Louise* Pidou, morte en 1716 sans alliance ; & un fils nommé *Henri-Charles* Pidou de Saint-Olon, mort aussi sans alliance au mois de juin 1715, âgé de trente ans. Il étoit gentilhomme ordinaire du roi, commandeur de l'ordre de S. Lazare, & sous-lieutenant au régiment des gardes françoises. Il avoit donné des preuves d'une valeur extraordinaire à la malheureuse bataille de Ramillies, livrée le 23 mai 1706, où il se trouva en qualité d'enseigne aux gardes. C'étoit la premiere affaire où il se trouvoit. Ayant eu la main droite percée d'un coup de feu, quelques-uns de ses camarades lui demanderent son drapeau. *Non, non*, dit-il, *Messieurs, le roi me l'a donné, je ferai ensorte qu'il ne m'échapera pas.* Il ne le quitta en effet, pour se faire panser, que lorsqu'il se vit hors de danger de le perdre. * *Mémoire sur la vie de M. Pidou de Saint-Olon*, par M. Dreux du Radier, *inséré dans le journal de Verdun, décembre* 1754.

PIE, I de ce nom, pape, succéda dans l'évêché de Rome à *Hygin*, l'an 142. Les auteurs anciens ne conviennent pas de cette succession immédiate ; car Optat & S. Augustin disent qu'Anicet fut élu après Hygin, & que Pie succéda au premier. Au contraire, S. Irénée & Hégésippe, qui vivoient en ce temps-là, Tertullien, Eusebe, S. Epiphane, & tous les Grecs des siécles suivans, avec les anciens catalogues des papes, mettent Pie avant Anicet, & leur témoignage doit prévaloir. L'opinion de J. Pearson, & de Dodwel, *de successf. episc. Roman.* est que Pie a gouverné depuis l'an 127, jusqu'en 142 ; mais suivant la chronologie d'Eusebe, c'est depuis 142, jusqu'à 158. On rapporte qu'il ordonna qu'on célébreroit la fête de Pâque le dimanche après le quatorziéme de la lune de mars, pour se conformer à la tradition apostolique, observée par l'église romaine, & par beaucoup d'autres églises. Mais ce fait n'est pas constant, non plus que ce qu'on dit que ce pape eut la gloire de mourir pour Jesus-Christ. Les martyrologes placent sa mort le 11 juillet, après 9 ans, 5 mois & 26 jours de siége. Binius rapporte quatre épitres de lui ; le cardinal Baronius & Margarin de la Bigne ne lui en donnent que deux écrites à Juste de Vienne ; mais toutes ces lettres sont

font fuppofées. S. Anicet lui fuccéda. * Genebrard, *l.* 3 *chron.* Baronius, *in annal.* Ciaconius. Platine. Du Chêne, &c. *in vit. pont.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiast. des III premiers fiécles.*

PIE II (Enée Sylvio Bartholoméo Piccolomini) naquit à Corfignano, bourg du territoire de Sienne, le 18 octobre 1405. Pour illuftrer le lieu de fa naiffance, il l'érigea enfuite en ville épifcopale, qu'il nomma *Pienza*, de fon nom de Pie. *Victoria* de Fortiguera fa mere étant groffe de lui, avoit fongé qu'elle accouchoit d'un enfant mitré. Comme c'étoit alors la coutume de dégrader les clercs coupables de crime, en leur mettant une mitre de papier fur la tête, elle crut qu'Enée feroit la honte & le deshonneur de fa famille; mais la fuite juftifia le contraire. Il fut élevé avec affez de foin, & fit beaucoup de progrès dans les belles lettres, & à l'âge de 26 ans, affifta au concile de Bafle, où il fut fecrétaire de Dominique Capranica, dit *le cardinal de Fermo*, parcequ'il étoit adminiftrateur de cette églife. Enfuite il exerça la même fonction auprès de quelques autres prélats, & du cardinal Albergati, qui l'envoya en Ecoffe. A fon retour il fut honoré par le concile de Bafle des charges de référendaire, d'abbréviateur, de chancelier, d'agent général; fut envoyé diverfes fois à Strasboutg, à Francfort, à Conftance, en Savoye, chez les Grifons; & fut pourvu de la prévôté de l'églife collégiale de S. Laurent de Milan. Au milieu de ces négociations, il publioit toujours quelqu'ouvrage; & ce fut alors qu'il compofa ceux qui étoient favorables au concile de Bafle, & défavantageux à Eugène IV. Il changea de fentiment lorfqu'il fut devenu pape, fur-tout dans une bulle du 24 avril 1463, que nous avons au commencement du recueil de fes oeuvres. Il fut depuis fecrétaire de l'antipape Felix V, & de Frédéric III, empereur, qui l'honora de la couronne poétique, & qui l'envoya en diverfes ambaffades à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême & ailleurs. Le pape Eugène IV, dont il avoit combattu les intérêts dans fes écrits, fit néanmoins grand état de fon génie; & Nicolas V lui conféra l'évêché de Triefte, qu'il quitta quelque temps après pour celui de Sienne. Le même pape fe fervit de lui en qualité de nonce dans l'Autriche, la Hongrie, la Moravie, la Bohême & la Siléfie, où il réuffit parfaitement, & fit des merveilles dans les diétes qu'il fit affembler, pour former une ligue contre le Turc, à Ratisbonne & à Francfort, où il harangua avec une éloquence furprenante. La mort de Nicolas V fit échouer ce projet. Callifte III, élu après Nicolas, arrêta à Rome l'évêque de Sienne, qui vouloit retourner en Allemagne, & le fit cardinal en 1456. Lorfque ce pape fut mort, le 6 août 1458, treize jours après, le cardinal de Sienne fut mis en fa place, & prit le nom de *Pie* II. Il fit part de fon élection au roi Charles VII, & à l'univerfité de Paris, fe difpofa pour unir les princes chrétiens contre les Turcs, & indiqua pour ce deffein une affemblée à Mantoue, qu'il commença le premier juin de l'an 1459. Avant cela il avoit confirmé dans la poffeffion du royaume de Naples, Ferdinand fils *naturel* d'Alfonfe, malgré les prétentions de la maifon d'Anjou: ce qui fut caufe de la guerre. Pie attaqua avec vigueur les ennemis du faint fiége, & unit diverfes terres à l'églife. Le projet qu'il avoit le plus à cœur, étoit la guerre contre les Turcs. Il avoit levé des troupes, qu'il vouloit conduire lui-même contr'eux; mais il mourut à Ancone, où il étoit venu pour s'embarquer, le 14 août de l'an 1464, âgé de 58 ans, après 5 années, 11 mois & 27 jours de fiége. Nous avons diverfes éditions des œuvres de ce pape. Elles font indiquées par Ciampi, & par M. Muratori, dans le tome II de fes anecdotes. On ne doute point que les commentaires ou mémoires que nous avons, fous le nom de Jean Gobelin Perfona, fon fecrétaire, ne foient l'ouvrage même de ce pape. Ces mémoires ont été imprimés d'abord à Rome *in*-4° en 1584, & réimprimés à Francfort en 1614, avec les mémoires & les lettres de Jacques Picolomini, cardinal de Pavie. Quoique le pontificat de Pie ait été court, il a été très-glorieux. PAUL II fut élu après lui. * *Confultez* Jean-Antoine Campanus, Jean Aretin, Jacques-Philippe de Bergame, Trithème, Bellarmin, Ciaconius, Onuphre, Genebrard, Du Chêne, Bzovius, Sponde, Rainaldi, Poffevin, Voffius & plufieurs autres allégués par Louis Jacob, *in biblioth. pontif.*

PIE III, nommé auparavant *François* Todefchini, étoit fils d'une fœur de Pie II, qui lui permit de prendre le nom de *Piccolomini*, & qui le fit archevêque de Sienne, & cardinal. Il eut divers emplois, jufqu'après la mort d'Alexandre VI, qu'il fut élu le 22 feptembre de l'an 1503. Mais il ne fut que peu de temps fur la chaire de S. Pierre; car il mourut d'une plaie qu'il avoit à la jambe, avec foupçon d'avoir été empoifoné, le 18 octobre de la même année, 26 jours depuis fon élection, & 10 après fon couronnement. Il eft loué dans les épîtres de Marfile Ficin, de Philelphe, de Sabellicus, & de quelques autres qu'il avoit honorés des fiennes. JULES II parvint enfuite au pontificat. * Ciaconius, Victorel & Du Chêne, *en fa vie.*

PIE IV, Milanois, nommé auparavant *Jean-Ange* de Médicis, ou *Medequin*, étoit né le jour de Pâque de l'an 1499. L'élévation du marquis de Marignan fon frere, contribua beaucoup à la fienne. Il eut un office de protonotaire fous Clément VII, & dans le même temps il s'infinua dans les bonnes graces du cardinal Farnèfe, qui ayant été élevé au pontificat, fous le nom de Paul III, l'employa en diverfes légations, lui donna plufieurs bénéfices, & le créa enfin cardinal le 8 avril de l'an 1549. Il fut nommé par Jules III, légat de l'armée contre le duc de Parme; mais il fut traité moins favorablement par le pape Paul IV; ce qui ne l'empêcha pas de mériter le furnom de *pere des pauvres*, & de *protecteur des mufes.* Enfin il fut élevé fur la chaire de S. Pierre après le même Paul IV. On remarque qu'une colombe, qui étoit entrée dans la falle du conclave, s'arrêta fur la chambre du cardinal de Médicis; ce qui fut un préfage de fa future promotion, qui fe fit la nuit après le jour de Noël de l'an 1559. Pie IV pardonna aux Romains qui avoient commis mille défordres contre la mémoire de fon prédéceffeur, & contre l'inquifition. Il ne fut pas fi clément envers les neveux du pape Paul IV; car il fit étrangler le cardinal Caraffe au château Saint-Ange, par la main du bourreau, & fit couper la tête au prince de Palliano fon frere, dans la prifon de la tour neuve. Depuis il s'employa avec foin aux affaires de la chrétienté, tant pour s'oppofer aux Turcs, qui affiégerent Malte, que pour détruire l'héréfie en France & en Allemagne. Dans ce deffein il fit continuer le concile de Trente, qui fut heureufement conclu en 1563, par les foins de S. Charles fon neveu. Ce pape, qui étoit d'une humeur févere, mourut le 9 décembre de l'an 1565, en la 67[e] année de fon âge, après avoir gouverné 5 ans, 11 mois & 15 jours. On affure que la peur qu'il eut de voir perdre l'ifle de Malte affiégée par les Turcs, contribua beaucoup à fa mort. Ce fut du moins avec la confolation d'avoir reçu les facremens de l'églife de la main de S. Charles fon neveu, qui ne l'abandonna point en cette extrémité. Pie IV contribua à l'élévation de fes parens, & eut pour fucceffeur Pie V. *Voyez* MEDICIS. * Onuphre, Ciaconius & Du Chêne, *en fa vie.* Sponde, *in annal. eccl.* De Thou, &c.

PIE V, nommé *Michel* Ghifleri, élu pape le 7 janvier de l'an 1566, naquit à Bofchi ou *Bofque*, petite ville du diocèfe de Tortonne & du duché de Milan, à deux ou trois lieues d'Alexandrie de la Paille, le 17 janvier de l'an 1504. Papire Maffon affure qu'on lui donna au baptême le nom d'*Antoine*, parcequ'il étoit venu au monde le jour que l'églife célèbre la fête de ce faint Anachorete, & que depuis il reçut celui de *Michel*, en prenant l'habit de faint Dominique dans le monaftere de Voghéra en 1518. Onuphre foutient qu'il eut le nom de *Michel*, au baptême, & à fon entrée dans l'état religieux. Sa vertu le fit confidérer dans l'ordre de faint Dominique, où il fut profeffeur, prédicateur & fupérieur. Depuis, il y exerça la charge d'inquifiteur de la

foi, & fut fort estimé du cardinal Caraffe, qui étoit commissaire général de ce tribunal févere. Caraffe ayant été élevé au pontificat sous le nom de Paul IV, lui donna l'évêché de Sutri. *Ghisleri* s'apprêtoit à quitter cette dignité pour se retirer dans son premier monastere; mais Paul IV s'y opposa, le créa cardinal le 15 mars de l'an 1557, & inquisiteur général de la foi, & lui fit prendre le titre de cardinal Alexandrin, parcequ'il étoit né dans le territoire d'Alexandrie de la Paille. Le pape Pie IV lui donna l'évêché de Mondovi, & l'eut enfin pour successeur le 7 janvier 1566. Après son élévation au pontificat, il travailla à régler sa maison, à policer la ville de Rome, à en chasser les personnes débauchées, à réformer le clergé, & à faire observer le concile de Trente. Il ne s'épargna point contre les hérétiques & contre les Turcs, fit agir ses nonces contre les hérétiques, & employa ses armes contre les Turcs. Ses galeres jointes à celles du roi d'Espagne & des Vénitiens, gagnerent la célebre bataille de Lépante, le 7 octobre de l'an 1571. L'année précédente il avoit créé Côme de Médicis grand duc de Toscane; il avoit rétabli les Caraffes dans leurs biens, & avoit aboli l'ordre des Humiliés. Ce pape mourut le premier mai 1572, après 6 ans, 3 mois & 24 jours de siége. Le pape Clément X l'a déclaré bienheureux, par une bulle du 27 avril 1672, cent ans après sa mort, & Clément XI l'a canonisé le 7 août 1712. On a un volume de lettres de ce pape, qui a été imprimé *in*-4°, à Anvers, en 1640, par les soins de François Goubeau, sous ce titre: *Apostolicarum Pii quinti pontificis maximi epistolarum libri quinque.* GREGOIRE XII succéda à Pie V. * Du Chêne, Papyre Masson, Thomas Moniot, *en sa vie.* Antoine de Sienne, Gazée & Louvet, *de vir illust. ord. Prædic.* Victorel, *addit. ad Ciacon.* Sponde, *in annal.* Charles Jacob, *bibl. pontif.* Acatio *di Somma* a fait la vie de ce pape en italien, & M. Felibien la traduisit en françois en 1672; mais on doit se méfier de cet auteur. *Voyez* Baillet, *vies des saints.*

PIE ou PIO (Jean-Baptiste) critique, qui a fleuri dans le XVI siécle, étoit de Boulogne. Il s'acquit beaucoup de réputation par les éclaircissemens qu'il a donnés sur divers auteurs anciens. Jean-Baptiste Pie enseigna à Boulogne, à Milan, à Lucques; & le pape Paul III qui avoit été son ami, le fit venir à Rome où il mourut en 1540, âgé de 80 ans. On a de lui un ample recueil d'observations contenant des remarques sur divers points d'antiquité, des corrections & explications de divers endroits des anciens auteurs Grecs & Latins, des restitutions de passages, &c. dans le tome premier du recueil que Jean Gruter a donné sous le titre de *Lampas, seu Fax artium, hoc est, Thesaurus criticus, &c.* Ces observations sont sous le titre de *Annotationes priores*, dédiés au marquis Simon de Gonzague, protecteur de l'auteur, & de *Annotationes posteriores*, ou *Annotationes linguæ latinæ græcæque conditæ per Joannem Baptistam Bononiensem.* Celles-ci comprennent deux cens cinq chapitres. On trouve à la tête deux épitres de l'auteur, l'une au marquis de Gonzague, l'autre à François Soderini, cardinal-prêtre du titre de sainte Susanne; le tout est compris depuis la page 353, jusqu'à la page 583, dans le recueil cité. M. Schott s'égaye un peu trop, ce semble, aux dépens de Pie, dans sa dissertation critique sur le prix que l'on donnoit autrefois aux vainqueurs dans les jeux Pythiques, imprimée dans le tome II de *l'histoire critique de la république des lettres*, article VI. * *Voyez* les pages 195 & suivantes. Voyez aussi Baillet, *jugemens des savans*, avec les notes de M. de la Monnoye, *tome II.* Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 142; & le *specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, part. I, pag. 19 & suiv. & pag. 83.

PIE-DI-LUCO, anciennement *Velinus Lacus*, lac d'Italie dans le duché de Spolete, au couchant du lac de Susanna, & à trois lieues de la ville de Riéti. Il prend son nom du bourg de Pie-di-Luco, qui est sur son bord septentrional, nommé en latin *Pedelucum.* * Mati, *dictionaire.*

PIEMONT, principauté d'Italie, qui appartient au duc de Savoye, est nommée par ceux du pays *Piemonte*, & par les latins *Pedemontium.* Elle a été comprise dans la Gaule Subalpine, puis dans la Lombardie. Sous ce nom de Piémont, on rassemble la principauté en particulier, le duché d'Aoste, les marquisats d'Ivrée, de Suse, de Céva, & de Saluces, le comté d'Ast, & la seigneurie de Verceil, à quoi on ajoute le Canavése & le quartier de Piémont, où sont Pignerol, Lucerne & Briqueras. Ce pays considérable par sa fécondité, par son bon air, & par les richesses de ses habitans, est situé entre le Milanez & le Montferrat au levant; la république de Gênes, & le comté de Nice au midi; la Savoye & le Dauphiné au couchant; & le Vallais au septentrion. La principauté de Piémont en particulier, a Turin pour ville capitale, & comprend Mondovi, Fossan, Chivas, Rivoli, Javen, Carignan, Pancalier, Vignon, Cavours, Villefranche, Raconi, Savignan, Coni, Tende, Ceve, Cortemille, Bene, Queras, Quers, Moncalier, Coconas, & la principauté de Maseran, qui releve de l'église. Les Taurinois, Salasses, Ségusiens, Libiciens, & divers autres peuples ont habité autrefois ce pays. On ne convient pas bien de la maniere dont les ducs de Savoye ont acquis cette province. Les fils aînés des ducs portent le titre de princes de Piémont. * Ranchini, *descript. mund.* Du Val & Sanson, *géographie.* Guichenon, *histoire de Savoye, tom. I.*

PIENNE (Jeanne de Halluin, demoiselle de) fille d'honneur de Catherine de Médicis, fut passionément aimée de François de Montmorenci, fils aîné du connétable de Montmorenci. Il lui fit une promesse de mariage, sans en rien dire, ni à son pere ni à sa mere, craignant qu'ils ne s'opposassent à son dessein. Il n'y a point d'apparence qu'ils y eussent jamais consenti, quoique cette demoiselle fût d'une naissance très-illustre, & que sa beauté & sa vertu la rendissent recommandable; mais il y eut une raison particuliere qui les poussa à former des oppositions éclatantes à cet engagement, c'est que Henri II voulut que sa fille *naturelle*, veuve du duc de Castro, épousât l'amant de la demoiselle de Pienne. Le connétable trouvoit trop son compte dans cette alliance, pour souffrir que l'engagement de son fils aîné passât pour bon: il mit donc tout en œuvre pour le faire rompre; & comme il étoit en faveur auprès de Henri II, il porta ce prince à employer tous les moyens imaginables, pour faire déclarer nulle la promesse que la demoiselle de Pienne pouvoit alléguer. Cette affaire devint grande & difficile, par le concours des desseins que le pape Paul IV avoit de pratiquer l'alliance de cette fille de Henri II, déja veuve d'un Italien, petit-fils de pape, avec un autre Italien son neveu. Cet intérêt du pape fit toute la difficulté de la dispense qu'on lui demanda, & que François de Montmorenci alla solliciter en personne. Le roi ne crut pas que le pape dût rien refuser à sa considération, dans un temps si favorable; néanmoins Paul IV se montra si difficile, que le roi fut obligé de recourir à d'autres expédiens: il publia un édit qui déclaroit nuls les mariages clandestins, édit qui amena dans le royaume une très-bonne & une très-salutaire jurisprudence. L'on fit mettre dans un couvent la demoiselle de Pienne, & l'on tira d'elle une déclaration du désistement. * Le Laboureur, *additions aux mémoires de Castelnau, tome II.* Bayle, *diction. crit. édit. de* 1702.

PIENZA, ville de Toscane, près de Sienne, étoit un bourg appellé *Corsignano*, qui fut érigé en ville épiscopale, par la faveur de Pie II, qui y étoit né, & qui lui donna le nom de *Pienza.* * Léandre Alberti.

PIERCE (Thomas) théologien Anglois, né en 1622,

à Devise en Wiltshire, fit ses études à Oxford, où il fut reçu membre du collége de la Magdeléne, & maître-ès-arts en 1644. Son attachement au parti du roi lui ayant fait perdre la place qu'il avoit dans ce collége en 1648, il accepta celle de ministre de Brington en Northamptonshire, & il y demeura durant le gouvernement de Cromwel. Dès que Charles II eut été rétabli, il fut chapelain de sa majesté, chanoine de Cantorbéri, prébendaire de Langfort, & préfet du collége de la Magdeléne à Oxford. Il prit aussi le degré de docteur en théologie. Il quitta quelque temps après sa place de préfet pour laquelle il étoit peu propre, & en 1675 il fut nommé doyen de Salisburi, où il mourut le 28 de mars 1691. Il avoit beaucoup lu les anciens & les modernes, & il étoit également versé dans les sciences ecclésiastiques & profanes. Il avoit aussi beaucoup d'éloquence, & il prêchoit bien, sur-tout en anglois. Mais le style de ses écrits est peu naturel. Il avoit abandonné les sentimens de Calvin sur la prédestination, pour prendre un sentiment mitoyen, par lequel il croyoit concilier les différens partis. En 1683, il eut une dispute avec le docteur Seth-Ward sur la question, à qui appartenoit le droit de nommer aux dignités de Salisburi. Pierce prétendoit que c'étoit au roi, & Ward à l'évêque; & tous les deux écrivirent pour défendre leur sentiment. Pierce a beaucoup écrit en latin & en anglois; & sur-tout contre Barley, Baxter & autres. * *Voyez* ce qu'en dit Wood dans ses *Antiquitates*, & dans ses *Athenæ Oxonienses*.

PIERGO, riviere d'Albanie, dans la Macédoine, province de la Turquie méridionale en Europe, est ainsi appellée d'une ville de même nom, qui est à son embouchure dans la mer Adriatique. C'est la même que celle que les anciens ont appellée *Lous*, que Ptolémée met dans la même province, & que d'autres ont appellée *Aous*. * Tite-Live. Strabon. Briet. Baudrand.

PIERIDES, *Pierides*, filles de Piérus, prince Macédonien, oserent, dit-on, faire un défi aux muses, & leur disputer le prix de la poësie. Les muses furent victorieuses; & pour punir la témérité des Piérides, elles les changerent en Pies. On donne aussi le nom de PIERIDES aux muses, à cause que le mont Pierius en Thessalie leur étoit consacré.* Servius. Ovide, *in metam.*

PIERIE, *Pieria*, partie de la Syrie, près de la Cilicie. Il y avoit aussi dans la Cassiotide, une montagne nommée *Pieria*. On donnoit encore ce nom à une province de la Macédoine, vers le golfe Thermaïque, & les frontieres de Thessalie. Les habitans de ce pays-là étoient appellés *Pieres*.

PIERIUS, montagne de Thessalie, consacrée aux muses. C'étoit aussi le nom d'un fleuve de l'Achaïe, dans le Peloponnèse. * Baudrand.

PIERIUS, prêtre d'Alexandrie, florissoit sous l'empire de Dioclétien, dans le temps que Théonas gouvernoit l'église de cette ville, vers l'an de J. C. 300. C'étoit un homme très-éloquent, pressant dans les disputes, & grand prédicateur, ce qui le fit nommer *le petit Origène*. Il composa un volume de XII livres, où il rapportoit plusieurs usages anciens de l'église; mais il est accusé par Photius d'avoir parlé peu chrétiennement du S. Esprit, & de l'avoir fait inférieur en gloire au Pere & au Fils. Piérius composa encore une homélie sur le prophéte Osée. Il avoit fait aussi un commentaire sur l'évangile de S. Luc. Il tint l'école d'Alexandrie, & fut précepteur du martyr Pamphile, demeura long-temps à Rome, où il vint après la fin de la persécution vers l'an 311, y mena une vie fort austere, & embrassa une pauvreté volontaire. Photius dit que son style est clair, net & coulant, sans être étudié. On ne sait ni l'année ni le jour de sa mort. Il est fait mémoire de lui dans les martyrologes des Latins, au 4 novembre. S. Epiphane parle d'une église d'Alexandrie, qui portoit son nom; & Photius marque qu'il y avoit des églises bâties en son honneur. * Eusebe, *l. 7, hist.* S. Jerôme, *in cat. de script. eccles. c.* 76. S. Epiphan. *hæres.* 69. Photius, *biblioth. cod.* 32, 118 & 119. Nicephore, *l.* 6, *c.* 35 *hist.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles*.

PIERIUS (Jean) de Tolède en Espagne, excellent poëte & rhétoricien, professa avec applaudissement dans l'université d'Alcala, & mourut âgé de 33 ans, en 1540.* Opmer, *in chron. orbis universi. p.* 486.

PIERIUS VALERIANUS, de l'ancienne famille des Bolzani, étoit de Belluno dans la Marche Trévisane, où il naquit après le milieu du XV siécle. Son nom de baptême étoit *Jean-Pierre*, & ce fut Marc-Antoine Sabellicus son maître qui changea son dernier nom en celui de *Pierius*, pour faire allusion aux muses, en latin *Pierides*, dont Valerianus fut favorisé presque dès son enfance. Il perdit son pere à l'armée, n'ayant encore que neuf ans, & avec lui il perdit tout son bien, & se trouva dans l'indigence avec sa mere, & deux sœurs qui n'étoient point encore pourvues; ce qui l'obligea de se mettre au service de quelques sénateurs de Venise. Il se plaint lui-même de l'état où il fut alors réduit, dans une de ses élégies où il déplore ainsi son infortune.

At genitrix pauper, geminæ sine dote sorores,
Quas miseras frustrà spes fovet una mei;
Exposcunt à me fraterni præmia juris;
Sed cartas nullas, carmina nulla volunt.

Urbain Valere, son oncle paternel, religieux de saint François, qui avoit été précepteur du pape Léon X, le tira de cet état, & l'instruisit dans les belles lettres, où il fit de si grands progrès, qu'il se vit bientôt pour amis les personnes les plus savantes de son temps, entr'autres Baptiste Egnace, Cœlio Calcagnini, Sannazar, & sur-tout le cardinal Bembo avec lequel il eut d'étroites liaisons. Léon X, & après lui Clément VII, papes, lui témoignerent beaucoup d'estime, & lui en firent sentir les effets. Toute la famille de Médicis l'honora de sa protection & de sa bienveillance. Mais il se contenta toujours d'un état & d'un bien médiocre, & il préféra un honnête loisir où il pût se livrer à son amour pour l'étude, à tout ce qui pouvoit l'en distraire en l'élevant. Content de la dignité de protonotaire apostolique & de comte, il refusa l'évêché d'Avignon, comme il n'avoit pu se résoudre à accepter celui de Justinopoli. Il fut néanmoins chargé de plusieurs négociations importantes de la part de plusieurs princes, & il s'en aquitta toujours avec honneur. Il mourut à Padoue, le jour de Noël 1558, âgé de 81 ans. On voit son portrait dans l'église des Freres mineurs de Venise, avec cette inscription.

D. O. M.
PIERIO VALERIANO BOLZANIO, *Bellunensi*,
Cujus si negotia diù apud summos principes
Curata noris,
Nihil eum unquam legere, nedum scribere
Potuisse dicas.
Sin quæ multa tam docta scripserit
Inspicias,
Nulli hominum otia quietiora contigisse judices.
Joan. Cornelius Fantini patritii Veneti filius, & fratres,
Locum amico suo intimo
Unanimes concessere.

L'ouvrage le plus considérable de Pierius Valerianus est ses hiéroglyphes ou ses commentaires latins sur les lettres saintes des Egyptiens & des autres nations, ausquels Cœlio Augustin Curion ajouta deux livres, qu'il orna de figures, & qu'il fit imprimer en 1579 *in-fol.* Henri Schwalenberg en donna un abrégé en 1606, à Leipsick, *in-12.* Les autres ouvrages de Valerianus sont: 1. Son traité si connu, *De infelicitate litteratorum* (du malheur des gens de lettres) en deux livres, que son premier état lui donna occasion dans la suite de composer, & qui fut imprimé pour la premiere fois

en 1620, à Venise, par les soins de Louis ou Aloysius Lollini, évêque de Belluno, qui en conservoit le manuscrit dans sa bibliothéque. Il a été réimprimé depuis avec ses hiéroglyphes ; & en 1647, à Amsterdam, avec un traité de Corneille Tollius sur le même sujet; & depuis encore, en 1707, à Leipsick dans le recueil intitulé, *Analecta de calamitate litteratorum*, *in-18*, avec une préface de Burchard Mencken. 2. *Pro sacerdotum barba apologia*, en 1533, *in-8°*, adressée au cardinal Hyppolite de Médicis qui avoit été son disciple, & réimprimée avec les traités de Musonius & d'Hospinien sur l'usage de se raser la barbe & de se couper les cheveux, à Leyde, 1639, *in-12*. 3. Les antiquités de Belluno, en 1620, à Venise, *in-8°*. avec son traité *de infelicitate litteratorum*. 4. Des diverses leçons & corrections sur Virgile, dans l'édition du Virgile avec les commentaires de Servius, chez Robert Etienne en 1532, *in-fol.* & plusieurs fois depuis. 5. Des poësies latines, &c. * *Voyez* Joan. Imperialis, *Musæum historicum*, *pag.* 39 *& suiv.* La préface de Mencken au devant des *Analecta de calamitate litteratorum*. Cornelius Tollius, à la fin de son traité *de infelicitate litteratorum*, &c.

PIERIUS (Urbain) ministre Protestant d'Allemagne, né d'une pauvre famille vers l'an 1546, dans une petite ville nommée *Suet* sur l'Oder, fut élevé par la libéralité du comte de Hohenstein, seigneur de ce lieu, qui l'envoya à Francfort, où il lui donna tous les ans de quoi vivre & faire ses études. Après que Piérius les y eut achevées, & s'y fut fait connoître par son savoir, il épousa la fille d'un avocat fort riche, à l'exemple duquel il s'appliqua à l'étude du droit, qu'il quitta après la mort de son beau-pere, pour s'adonner entierement à la philosophie & à la théologie. Il fut reçu docteur & professeur en théologie dans la même université; & ayant été appellé à Brandebourg, où il fut quelque temps ministre, il en sortit pour aller faire la même fonction à Custrin, ville du même pays. Christiern I, électeur de Saxe, l'attira à Dresde, lieu de sa résidence, & le fit son prédicateur. Ensuite Nicolas Creil, chancelier de cet électeur, l'envoya à Wittemberg, où en 1590 il eut une chaire de professeur, & la conduite d'une église. Il fit beaucoup parler de lui, dans les disputes qui s'y exciterent alors touchant l'exorcisme du baptême; & ayant même encouru la haine du peuple, par une doctrine nouvelle qu'il voulut enseigner, il courut risque de sa vie, & donna occasion à plusieurs écrits que l'on fit contre lui. Après la mort de Christiern, électeur de Saxe, arrivée en 1591, dans le temps que Frédéric-Guillaume, duc de ce pays, & administrateur de l'électorat, faisoit la visite de cet état, Piérius, avec plusieurs autres théologiens, fut accusé auprès de ce prince, de suivre les erreurs de Calvin. Sur cette accusation il fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'un an après, à la priere d'Elizabeth, reine d'Angleterre, de laquelle il s'étoit fait connoître, par un poëme qu'il avoit autrefois composé, au sujet de la flotte d'Espagne, surnommée *l'Invincible*, qui étoit périe en passant dans ce royaume. Piérius s'étant ensuite retiré à Zerbst, dans les états du duc d'Anhalt, fut appellé par l'électeur Palatin à Amberg, capitale du haut Palatinat, d'où il alla à Bremen, ville de Saxe. Ce fut-là qu'il mourut en 1616, âgé de 70 ans. On a imprimé quelques-uns de ses ouvrages sous ce titre : *Brevis repetitio doctrinæ de persona & officio Christi*; *Typus doctrinæ orthodoxæ de persona & officio Christi*, *&c.*

PIERIUS (Chrétien) de Cologne, est auteur d'un poëme sur Jesus-Christ crucifié, publié en 1576, dans lequel tous les mots commencent par la lettre C. On a aussi son *Maximilien*, où tous les mots commencent par la lettre M. Cela s'appelle se donner de la peine, pour se rendre ridicule. * *Delit. poët. Belg. tom. III*, *p.* 805.

PIERQUIN (Jean) bachelier en théologie, & curé de Chastel en Champagne, étoit fils d'un avocat de Charleville, parent ou allié des meilleures familles du pays. Son inclination l'ayant porté à embrasser l'état ecclésiastique, on l'envoya étudier à Reims, où il prit le dégré de bachelier en théologie. Après avoir fait à Rocroy & à Réthel l'essai de ses talens pour le ministere ecclésiastique, en exerçant les fonctions de vicaire, M. le Tellier, archevêque de Reims, le nomma, à l'âge de vingt-sept ans, à la cure de Chastel, & d'une autre cure voisine, l'une & l'autre d'un si modique revenu, qu'il fallut en laisser l'administration à une seule personne. M. Pierquin se montra toujours pasteur zélé, attentif, charitable & désintéressé. Comme il aimoit beaucoup l'étude, il y employoit tous les momens que ses autres fonctions lui laissoient libres; & ce bon usage du temps lui a fait produire un nombre d'écrits dont la plus grande partie a paru dans le *Journal de Verdun*. Le premier est le *Systême astronomique de Thalès*, *accommodé à la physique moderne*. Cet ouvrage parut par parties dans le Journal cité en 1727. Il fut exposé à quelques contradictions qui donnérent lieu à des éclaircissemens insérés dans le même journal. Depuis, M. Pierquin refondit le tout; & c'est ainsi qu'on l'a donné en 1744, dans le recueil des écrits de l'auteur. L'aurore boréale du 19 octobre 1726, fit enfanter au même une dissertation sur ce sujet, imprimée dans le *Journal de Verdun* du mois de janvier 1727. Le pere Emanuel de Viviers ayant proposé des conjectures différentes au mois de juillet 1730, & des objections indirectes contre M. Pierquin au mois de mars 1731, M. Pierquin répondit au mois de juillet suivant. Le pere Emanuel répliqua en février 1732, & notre auteur répondit de nouveau dans le Journal du mois de juin suivant. Les autres écrits de M. Pierquin sont une *dissertation sur les batailles & flottes aëriennes*, imprimée dans le Journal de décembre 1728. Une *dissertation sur la formation des pierres précieuses*, *camayeux & coquillages*, dans les Journaux de novembre & de décembre 1727. Une *réponse* imprimée dans le mois de juillet 1728, à un anonyme qui avoit attaqué cette dissertation dans le mois d'avril précédent : autre *réponse*, à M. Capperon, ancien doyen de Saint-Maixent, dans le mois de septembre 1728; la critique de M. Capperon avoit paru dans le Journal du mois d'août. Autre écrit sur le même sujet dans le mois d'avril 1729, contre le sentiment de M. Capperon, proposé dans le mois de mars précédent. M. Capperon se fâcha, & montra sa colere dans une *réplique* que M. de la Barre, qui travailloit alors au Journal de Verdun, trouva trop aigre pour l'insérer dans son Journal; il se contenta de l'envoyer à M. Pierquin, qui ne voulut pas d'abord y répondre. Mais M. Capperon ayant fait imprimer sa lettre dans le *Mercure de France*, avec des additions peu gracieuses pour le *Journal de Verdun*, M. Pierquin fit une *réponse*, & se contenta de l'envoyer à M. Capperon : elle n'a paru que dans le recueil cité des ouvrages de M. Pierquin. Au mois de mai 1729, M. Ancelot fit des *objections* à M. Pierquin, contre son sentiment sur le germe des plantes, qu'il avoit avancé dans ses *dissertations sur les pierres précieuses* : elles donnerent occasion à une *réponse*, qui est dans le mois de juin suivant. Les autres dissertations physiques du même auteur sont *sur la couleur des Négres*, au mois d'août 1728; *sur le chant du coq*, au mois de février 1730; *sur la pesanteur de la flamme*, au mois d'août 1730; *sur l'évocation des morts*, mois d'octobre 1728; *sur les fantômes & farfadets*, au mois de novembre de la même année; *sur le retour des ames*, mois de janvier 1729; *sur l'obsession naturelle*, mois de février de la même année; *sur le sabat des sorciers*, mois de mai suivant; *sur les transformations magiques*, mois de juillet, même année; *sur les causes & les effets de l'incube*, mois de septembre 1730; *sur la preuve par immersion*, mois de février 1731; *sur le nager des noyés*, mois

de mars suivant ; *sur les hommes amphibies*, mois d'avril suivant. Ces derniers écrits n'étoient que des essais d'un plus grand ouvrage sur les créatures invisibles & aëriennes, auquel l'auteur a beaucoup travaillé, mais qu'il n'a pas achevé. On en trouve le plan dans le recueil de ses écrits. Il avoit fait aussi long-temps des recherches sur la nécromancie, & avoit achevé sur cela un traité qui a été soustrait lors de sa mort. Tous les écrits dont on a parlé jusqu'ici, à l'exception du traité sur la nécromancie, & celui des créatures invisibles & aëriennes, ont été recueillis & imprimés à Paris en 1744, en un volume *in*-12, petit caractere, sous le titre d'*Œuvres physiques & géographiques de M. Pierquin, &c.* La raison de la seconde partie du titre vient de ce qu'on a imprimé dans ce recueil un petit *Traité de géographie & d'hydrographie*, qui n'avoit point encore paru ; du moins ne le dit-on point dans le recueil. Mais on y parle de deux autres ouvrages de M. Pierquin, imprimés séparément : le premier est une *vie de S. Juvin*, imprimée à Nancy, chez Charlot, en 1732. C'est un *in*-8° de 110 pages, sans compter la préface. Le second, imprimé à Amsterdam en 1742, *in*-12, comprend deux dissertations, l'une *Sur la conception de Jesus-Christ dans le sein de la vierge Marie sa mere ;* l'autre *Sur un tableau de Jesus-Christ, qu'on appelle* la Sainte Face *& qu'on a voulu faire passer pour une image constellée.* M. Pierquin est mort au mois de mars 1742, dans la soixante-neuviéme ou soixante-dixiéme année de son âge. Les auteurs du *Journal des sçavans* (juillet 1745) disent des piéces du recueil dont on vient de parler, que plusieurs méritent l'attention des lecteurs, & font connoître que l'auteur avoit du gout pour la physique, & qu'il avoit lu les bons écrivains. *Sa maniere d'écrire*, ajoute-t-on, *est nette, & celle de répondre à quelques objections qui lui furent faites alors, est fine & légere.* A la suite de la préface du recueil de ses opuscules, on a imprimé une épître à la louange de l'auteur, composée en vers françois par feu M. de la Barre, de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, sous le nom de la *Muse solitaire des rives de la Seine.* Cette épitre ne fait pas connoître avantageusement les talens poëtiques de M. de la Barre. Voyez aussi les *Mémoires de Trévoux*, du mois d'août 1746.

PIERRE PHILOSOPHALE, est une poudre appellée de ce nom, parcequ'il n'y a, dit-on, que les vrais philosophes qui la possedent, au moyen de laquelle les métaux imparfaits sont changés par projection, (c'est-à-dire, en jettant cette poudre dessus) en or ou en argent, selon que la poudre a été travaillée par l'artiste au rouge ou au blanc. On appelle métaux imparfaits tous ceux qui ne sont pas or ou argent ; comme sont le plomb, appellé *Saturne* ; l'étain, *Jupiter* ; le fer, *Mars ;* le cuivre, *Vénus* ; le vif-argent, *Mercure.* L'or est nommé *Soleil*, & l'argent *Lune.*

Cette poudre est aussi appellée par ces philosophes ou sages, *médecine universelle*, parcequ'ils prétendent qu'elle agit sur tout l'empire de la nature, qu'ils divisent en trois regnes, savoir le regne animal, le régne végétal, & le regne minéral. Ils entendent par-là qu'ils peuvent avec cette poudre, conserver la santé des animaux, la préserver d'altération, & la rétablir lorsqu'elle est altérée : qu'ils peuvent en faire de même sur toutes les plantes ; & (pour nous servir de leurs termes) ôter la lépre aux métaux, & les ennoblir en les portant au plus haut dégré de perfection, où la nature est capable de les porter dans les entrailles de la terre.

Cette poudre est appellée *Pierre*, parcequ'après qu'elle a été travaillée, le philosophe la vitrifie, c'est-à-dire qu'au lieu qu'elle est d'abord en plusieurs petites parties, qui ne tiennent point ensemble, il la met en masse par une douce fusion. A cause de sa grande finesse, elle devient luisante, & ressemble à une masse de ce verre qui n'est pas transparent, qu'on appelle *émail* dans les verreries. Quand il veut s'en servir, il racle cette masse avec un couteau, & la met facilement en poudre.

Il faut que cette poudre, outre la teinture abondante qu'elle porte, contienne en elle deux qualités, que nous ne trouvons point ensemble dans les corps que la nature nous présente. Car il faut qu'elle soit fusible comme de la cire, & fixe & permanente au feu comme de l'or : la premiere qualité lui étant nécessaire pour pénétrer jusqu'au centre le métal imparfait sur lequel elle est projettée, lorsqu'il est fondu ; & la seconde, pour lui communiquer la fixité dont il a besoin pour devenir or ou argent.

La maniere de réussir dans l'ouvrage de cette pierre est très-difficile à découvrir. Plus de quatre ou cinq mille auteurs en ont écrit en divers temps, & en diverses parties du monde ; mais pas un n'a écrit que pour en parler seulement, non pour l'enseigner, ou s'ils ont eu cette intention, ils ont parlé si énigmatiquement, qu'ils avertissent eux mêmes le lecteur, qu'ils n'ont écrit que pour leurs freres, & que si Dieu ne lui découvre ces mysteres par révélation, ou qu'ils ne lui soient expliqués par un *possesseur*, c'est-à-dire un homme qui possede la pierre & l'art de la faire, il est impossible de les entendre. Il ne faut pas croire pour cela que tous ceux qui ont écrit énigmatiquement sur ce sujet, soient possesseurs. Il y en a très-peu qui soient comme ils les appellent *authores bonæ notæ.* Ceux qui sont dans l'approbation & dans la réputation des véritables *adeptes ;* (car c'est encore un de leurs termes, pour signifier véritables philosophes, qui ont acquis ce que les autres cherchent) sont Hermès, leur vénérable pere, Calid, Artephius qui se vante d'avoir vécu plus de mille ans, Morienus Romanus, le Cosmopolite, le comte Trévisan, Zacharie, Philalethe, & plusieurs autres, tant anciens que modernes.

Pour venir à l'accomplissement de cet ouvrage si caché & si difficile, ces sages nous disent qu'il y a deux voies, dont l'une est appellée *universelle*, & l'autre *particuliere.* L'*universelle* consiste en la préparation d'une certaine matiere, qui se trouve par tout le monde & en tout lieu, qui ne coute rien, qui est commune au pauvre & au riche, que nous avons tous devant les yeux, & que bien peu savent choisir. Cette matiere, par la seule préparation, sans addition de quoi que ce soit, produit cette médecine universelle, qui convient, comme nous avons déja dit, aux trois régnes de la nature ; ensorte que le philosophe la détermine par art au genre que bon lui semble ; & après cette détermination, cette médecine devient particuliere, ou à l'animal ou aux plantes, ou aux métaux.

L'autre voie est appellée *particuliere*, lorsque le philosophe commence son ouvrage par le genre métallique, & que par art il trouve le moyen de corrompre le métal parfait, en y introduisant radicalement une des trois substances qui le composent, savoir, ou le sel, ou le soufre, ou le mercure, qui sont les principes de toutes les substances ; & ces principes sont des productions des quatre élémens.

Cette voie particuliere est encore subdivisée en deux voies, qui sont appellées la *voie seche* & la *voie humide.* La premiere est, quand on vient à la corruption du métal parfait, par l'introduction radicale du soufre métallique : la seconde, que les philosophes appellent aussi *voie de réincrudation*, est lorsqu'ils y procedent par l'introduction du mercure ; & ils appellent cette voie, *réincrudation du métal*, & *voie humide*, parceque le mercure étant la substance aqueuse, il est aussi la partie la plus crue, & c'est dans le mercure, qui n'est pas le mercure vulgaire, qu'ils prétendent mettre de l'or ou de l'argent, & le faire pourrir dedans ; ensorte qu'après avoir passé par la putréfaction, selon les regles de l'art, il en vienne une substance appellée *mercure philosophique*, qui n'est ni or ni argent, mais un composé métallique de consistance molle, qui a une vertu pénétrative & fermentative, au moyen de laquelle il se multiplie à l'in-

fini, en y mettant du mercure commun, qui est le métal de tous le plus crud & le plus propre à être pénétré, & à recevoir toute forme métallique.

Quelques-uns tiennent que Nicolas ou Colin Flamel a possédé le secret de la pierre philosophale. Cet homme, qui étoit né à Pontoise, & qui vivoit en 1393 & en 1413, comme on le voit par les livres qu'il composoit en ces années-là, fut maître écrivain à Paris, peintre, philosophe, mathématicien, architecte, & sur-tout grand alchymiste. Il faisoit aussi des vers : ce qui se prouve par quantité d'inscriptions qui restent de lui en plusieurs endroits. D'ailleurs il étoit versé en la connoissance des hiéroglyphes des anciens ; & il en a fait un livre, dans lequel il raconte son histoire. Il dit que s'occupant à faire des inventaires, pour gagner sa vie, il lui tomba entre les mains un livre ancien, qui avoit été aux Juifs que l'on avoit chassés de Paris. Ce livre étoit écrit sur des écorces d'arbres, & couvert de lames de cuivre figurées, avec des caracteres mystiques. Le dedans étoit rempli de figures hiéroglyphiques de la pierre philosophale, avec quelques discours qui contenoient une claire explication de la façon de la faire, à l'exception de certaines choses qui regardent les agens. L'envie de les entendre le fit aller en Espagne, où il consulta un docte Rabbin, qui lui ayant interprété la copie de ce livre, qu'il lui montra, se mit en chemin avec lui pour en voir l'original ; mais ce Rabbin mourut à Orléans, sans être venu jusqu'à Paris. Le livre, par lequel Flamel dit qu'il est parvenu au grand œuvre, étoit d'Abraham *le Juif*. Après sa mort plusieurs ont travaillé à le recouvrer ; mais on a fouillé inutilement en sa maison, & derriere les plaques qu'il avoit mises aux quatres faces du cimetiere des SS. Innocens à Paris, où l'on voit encore les marques d'où elles ont été arrachées, & à l'endroit où il avoit représenté un homme montrant quelque chose du doigt, avec cet écriteau : *Je voi merveilles, dont moult je m'esbayes.* Ses grands biens ont persuadé qu'il avoit trouvé la pierre philosophale. Il a fondé & renté quatorze églises, & autant d'hôpitaux, outre ce qu'il dit qu'il avoit fait à Boulogne près Paris, qui n'est guères moins considérable, & une infinité de biens qu'il assure avoir faits à plusieurs orphelins, veuves & captifs. Le roi ayant ouï parler de toutes ces choses, & voulant en savoir la vérité, envoya chez lui un maître des requêtes, appellé *M. Cramoisi*, auquel on tient par tradition, qu'il se déclara, lui donnant un matras plein de sa poudre, pour l'obliger à le garantir des recherches que l'on vouloit faire contre lui. Borel, qui raconte son histoire, dit que l'on voyoit son portrait peint à l'huile de son temps chez M. des Ardres, médecin, en la même maniere qu'il étoit, lorsqu'il alla à S. Jacques en Galice en habit de pélerin, & qu'on y remarque même des hiéroglyphes & son bâton, son habit & son bonnet distingué de trois couleurs que les chymistes assurent paroître en leur ouvrage, qui sont le noir, le blanc & le rouge. On le voit représenté de même, ajoute Borel, à S. Martin des Champs, & à la porte de sainte Geneviéve des Ardens ; car il fit des dons à cette église, & mit des hiéroglyphes de son art à côté de l'autel, comme il le témoigne. Au derriere de ce portrait est celui de *Peronnelle* sa femme, qui est aussi représentée aux SS. Innocens, & à S. Jacques de la Boucherie, avec ces deux lettres à l'antique, N. F. qui veulent dire *Nicolas Flamel.* Il y a un manuscrit de chymie d'Almasatus au roi de Carmasan, au pied duquel est écrit qu'il a été à Flamel, & que ce Flamel avoit la seigneurie de sept paroisses autour de Paris, & quatre mille écus d'or, qui valoient beaucoup en ce temps-là, puisqu'on trouve que pour bâtir la tour de Bourges, on ne donnoit aux ouvriers que 8 deniers par jour, & trois blancs à l'entrepreneur. D'autres assurent qu'il étoit riche de plus de 1500000 écus, qu'il employa en œuvres de piété. Il ordonna par son testament, que l'on dît des messes pour lui durant sept ans & quarante jours. On y voit des legs faits à la plupart des églises de Paris & des environs.

PIERRE (Saint) prince des apôtres, & vicaire de Jesus-Christ en terre, étoit de Betsaïde, ville de Galilée, & fut appellé *Simon.* Le fils de Dieu l'ayant appellé à l'apostolat, lui changea son nom en celui de *Cephas*, qui veut dire *Pierre.* Il fut appellé à la suite de Jesus-Christ par André son frere, disciple de saint Jean-Baptiste, qui ayant vu Jesus-Christ, & su de saint Jean-Baptiste qu'il étoit le Messie, le suivit, vint en avertir Simon son frere, & le mena à Jesus-Christ. Ces deux freres demeurerent toute la journée avec Jesus-Christ, & retournerent à leur occupation ordinaire de la pêche. Ils venoient peut-être entendre Jesus-Christ de temps en temps. Quoi qu'il en soit, quelques mois après Jesus-Christ les ayant rencontrés pêchans sur le lac de Génesareth, il ordonna à Pierre de jetter ses filets en pleine mer. Ils n'avoient rien pris de toute la nuit, & de ce seul coup de filet, ils prirent tant de poissons, que leurs barques en furent remplies. Jesus-Christ leur ordonna de quitter leurs rets pour le suivre ; & depuis ce temps-là ils demeurerent toujours attachés à Jesus-Christ. Ils avoient une maison à Capharnaüm, où Jesus-Christ vint guérir la belle-mere de Pierre. Quand il choisit ses douze apôtres, il mit Pierre à leur tête. Une nuit que ses apôtres traversoient le lac de Tibériade, ils virent Jesus-Christ marchant sur les flots. S. Pierre se jetta aussitôt hors de la barque, & marchoit sur l'eau ; mais la crainte ayant ébranlé sa foi, il commença à enfoncer, & se seroit noyé, si Jesus-Christ ne l'eut pris par la main, en lui reprochant son peu de foi. S. Pierre témoigna le zèle qu'il avoit pour la doctrine & pour la personne de Jesus-Christ, en faisant profession par deux fois de le reconnoitre pour le Christ, Fils de Dieu. En récompense Jesus-Christ lui dit qu'il bâtiroit son église sur lui, & lui promit les clefs du royaume des cieux. Jesus-Christ ayant ensuite dit à ses apôtres qu'il devoit bientôt souffrir la mort à Jérusalem, l'affection que saint Pierre avoit pour Notre-Seigneur, lui fit témoigner combien cette déclaration lui faisoit de peine ; mais le Seigneur lui reprocha qu'il étoit un satan, c'est-à-dire, un tentateur, & lui commanda de se retirer derriere lui. Il fut témoin de la transfiguration ; & ce fut lui qui proposa à Jesus-Christ de bâtir en ce lieu trois tabernacles, un pour Jesus-Christ, & deux autres pour Moyse & pour Elie. Il paya pour le tribut de Notre-Seigneur deux dragmes, que Jesus-Christ lui fit trouver dans un poisson. Enfin il paroît dans l'évangile, que Jesus-Christ adresse souvent la parole à saint Pierre, & qu'il étoit fort familier avec lui. Il l'envoya avec saint Jean pour préparer la derniere Pâque, & il fut le premier à qui il s'adressa après la cêne, pour lui laver les pieds ; ce que saint Pierre ne voulut pas souffrir d'abord ; mais ensuite il se rendit au commandement de Jesus-Christ. Après cela Jesus-Christ lui prédit, que quelque ardeur qu'il parût avoir pour ne le point abandonner, quand il faudroit même mourir avec lui, il le renieroit trois fois avant que le coq chantât. Il accompagna Notre-Seigneur dans le jardin des Olives, & fut un des trois qu'il plaça près de lui, dans le temps de sa priere. Quand les soldats vinrent pour arrêter Jesus-Christ, Pierre transporté mit la main à l'épée, & coupa l'oreille à Malchus, serviteur du grand prêtre Caïphe, chez lequel il suivit Jesus-Christ. Ce fut-là où il nia par trois fois qu'il fût disciple de Notre-Seigneur, après quoi ayant entendu le coq chanter, il sortit de la salle, se repentit de sa lâcheté, & témoigna son repentir par ses larmes. Jesus-Christ ressuscité apparut pour la premiere fois à S. Pierre seul ; il lui apparut ensuite lorsqu'il étoit avec les autres apôtres, sur le lac de Tibériade ; lui demanda par trois fois s'il l'aimoit plus que les autres, & lui prédit qu'il mourroit d'une mort violente. Il assista à l'ascension de Notre-Seigneur ; & étant revenu à Jérusalem, il fit faire l'élection de saint Matthias à la place de Judas. Après la descente du saint

Esprit, Pierre prêcha avec un zèle admirable, & pour fruit de son premier sermon, convertit trois mille personnes. Il faisoit des miracles surprenans, pour prouver la vérité de sa doctrine; & par son ombre seule il donnoit la santé aux malades. La paix dont l'église jouissoit dans la Palestine, lui donna le loisir de visiter les lieux d'alentour, pour y établir la discipline ecclésiastique. A Lydde, ville située au bord de la Méditerranée, il guérit un paralytique de huit ans, nommé *Enée*, & opéra par ce miracle la conversion des habitans, & de ceux de Sarone. La résurrection de Thabite, veuve illustre, produisit le même effet dans Joppé. Il convertit aussi le centenier Corneille, après avoir eu la vision d'un grand linge plein d'animaux immondes. Ce fut alors, selon la tradition, qu'il fonda l'église d'Antioche, l'an 36 ou 37 de l'ere chrétienne. Hérode Agrippa le fit emprisoner à Jérusalem. Cet apôtre ayant été délivré par un ange, sortit de cette ville l'an 42. L'année suivante il vint à Rome, & y établit son siége épiscopal. Il alla depuis au concile de Jérusalem l'an 49; & étant revenu à Rome, d'où il avoit été chassé avec les Juifs en 48, il y combattit Simon *le Magicien*, & y mourut pour Jesus-Christ avec saint Paul le 29 juin de l'an 67 de salut, & le 13 de l'empire de Néron. D'autres soutiennent que ce fut en 64. S. Paul eut la tête coupée, & S. Pierre mourut en croix. On dit qu'il demanda par grace d'avoir la tête en bas, afin qu'au supplice même il y eût de la différence entre le maître & le serviteur. Il avoit gouverné l'église de Rome 24 ans 5 mois & 10 jours. Ce saint apôtre a écrit deux épîtres, que nous avons parmi les canoniques. Nous trouvons aussi dans la bibliothéque des peres, une liturgie sous le nom de S. Pierre, mais qui n'est pas de cet apôtre. Sérapion d'*Antioche* cite de lui un livre des évangiles; Clément *Alexandrin*, un traité de sermons; Eusebe, des révélations; Rufin, un ouvrage du jugement; d'autres, une épitre à S. Jacques, évêque de Jérusalem, &c. *Consultez* les évangelistes & les actes des apôtres; S. Jerôme, *in cat.* Eusebe, *in chron. & hist.* & les auteurs allégués par Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. & sum. pont.* Charles-Jacob, *biblioth. &c.* Sur la fondation de l'église de Rome par S. Pierre, sur son séjour à Rome, & le temps de sa mort, outre les auteurs que nous venons de citer, on peut encore voir *Jean Pearson*, évêque de Chester en Angleterre, dans sa premiere *dissertation de la succession des premiers évêques de Rome:* il prouve contre Saumaise, par des témoignages tirés de l'antiquité, que S. Pierre a été effectivement à Rome.

La fondation de l'église d'Antioche par S. Pierre n'est pas autorisée dans l'histoire du nouveau testament. Il paroît par les actes, *ch. 9, v. 32*, qu'après la mort de S. Etienne, arrivée l'an 37, S. Pierre ne sortit point de la Judée, de la Galilée, de la Samarie; & par le *chap. XI*, que l'église d'Antioche fut fondée par quelques disciples, & que l'on y envoya de Jérusalem S. Barnabé pour établir cette église; ce qui n'eût pas été nécessaire, si S. Pierre l'eût déja fondée. On ne peut pas dire qu'il y ait demeuré sept ans, puisqu'il resta à Lydde & à Joppé les années 38 & 39, & que l'an 40 il vint à Jérusalem. L'an 42 il fut mis en prison & délivré par un ange. Il ne vint à Antioche qu'après le concile de Jérusalem, & ce fut en ce temps que S. Paul lui résista en face. Quant à son voyage à Rome, il est certain par toute l'antiquité, qu'il est venu dans cette ville, & qu'il y a souffert le martyre; mais les années de sa venue & de son martyre dans cette ville, ne sont pas également certaines. L'opinion commune est qu'il y vint l'an 42, après avoir été délivré de prison; qu'il revint au concile de Jérusalem en 50 ou 51, & qu'il retourna à Rome sous le regne de Néron, où il fut martyrisé dans le temps de la persécution. Son premier voyage à Rome n'est pas si certain que le second, qui est attesté par tous les anciens auteurs chrétiens; & le temps de la persécution de Néron sert à fixer l'époque du martyre de S. Pierre & de S. Paul, qui étant venus à Rome sur la fin de cette année 64, en laquelle commença la persécution, furent arrêtés & souffrirent le martyre le 29 juin de l'année suivante. La premiere lettre de S. Pierre est datée de Babylone; on croit communément que c'est Rome qu'il appelle de ce nom. Mais il ne paroît pas nécessaire de l'expliquer ainsi, & il se peut faire que S. Pierre ait voyagé jusqu'à Babylone. Cette lettre a été écrite l'an 45 de J. C. & a toujours été reconnue dans l'église pour canonique; mais quelques anciens ont douté de l'autorité de la seconde. Cependant il est visible par le texte même, qu'elle est de S. Pierre, puisqu'elle est adressée comme la premiere aux Juifs convertis, dispersés dans les provinces d'Asie, & que l'auteur marque que c'est la seconde lettre qu'il leur écrit, & se fait connoître pour S. Pierre, non-seulement dans l'inscription, mais aussi dans plusieurs endroits. Aussi est-elle sous le nom de S. Pierre dans tous les anciens catalogues des livres sacrés, & citée en son nom par tous les anciens auteurs chrétiens. Les autres ouvrages qu'on a attribués à S. Pierre sont certainement supposés. * Du Pin, *dissert. prelim. sur le nouveau testament, & les trois premiers siécles.*

PIERRE AUX LIENS (Saint) fête qui fut instituée lorsque l'impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III, fit bâtir à Rome en 439 un temple magnifique, pour y garder une des chaînes dont S. Pierre avoit été lié dans la prison d'Hérode à Jérusalem, & celle dont il avoit été lié à Rome. L'histoire ecclésiastique nous apprend qu'Eudoxie, femme de l'empereur Théodose *le Jeune*, étant allée en la Terre-Sainte, reçut de Juvénal, patriarche de Jérusalem, les deux chaînes de saint Pierre, que l'on gardoit en cette ville. Elle en conserva une pour l'église de Constantinople, & envoya l'autre à sa fille Eudoxie, femme de Valentinien III, empereur d'Occident. Cette princesse qui étoit à Rome, porta la chaîne que sa mere lui avoit envoyée au pape Sixte III, qui lui montra celle dont S. Pierre avoit été lié à Rome. On dit qu'alors ces chaînes ayant été approchées l'une de l'autre, s'unirent d'elles-mêmes, & n'en firent plus qu'une. Euxodie admirant ce prodige, fit bâtir une superbe église, où cette relique fut mise, pour être exposée à la vénération des fidéles. L'église fut appellée *le temple d'Eudoxie*, du nom de la fondatrice, & *S. Pierre aux Liens*, à cause des chaînes de ce prince des apôtres. C'est maintenant un titre de cardinal. La fête en fut établie au premier d'août; & cette institution abolit à Rome une fête du paganisme, qui se faisoit en ce même jour pour solemniser la mémoire de la dédicace du temple de Mars, & de la naissance de l'empereur Claude. A l'égard des chaînes de S. Pierre, il faut remarquer ici que les papes voulant faire un présent considérable à des princes ou grands seigneurs, leur envoyoient un peu de la limure de ce précieux fer, comme il paroît par plusieurs épîtres de S. Grégoire *le Grand*. Quelquefois aussi pour leur témoigner une bienveillance plus particuliere, ils envoyoient cette limure enchassée dans une clef d'or ou d'argent. C'est ce que fit le même S. Grégoire envers Childebert, roi de France. Pour ce qui est de la chaîne qui fut gardée à Constantinople, l'empereur Théodose *le Jeune* & l'impératrice y firent bâtir une belle église, & la fête fut mise au 16 janvier. * Siméon Metaphraste, & Surius, *au premier jour d'août.* Baronius, *ad ann.* 439.

PIERRE (Saint) I de ce nom, évêque d'Alexandrie, succéda à Théonas vers l'an 300, & fut considéré comme le prélat le plus illustre de son temps, soit pour sa doctrine, soit pour sa piété, soit pour sa constance, éprouvée dans les persécutions de Dioclétien & de Maximilien. Il fit des canons pénitentiaux pour régler les satisfactions des pénitens; & dans un synode il déposa Melitius, évêque de Nicopolis, convaincu de divers crimes. Ce dernier fit si bien auprès des empereurs idolâtres, que Pierre se vit contraint de chercher sa sureté dans la fuite. En s'éloignant de son troupeau, il n'en

perdit pas le soin ; au contraire, il ne cessa de fortifier par ses lettres ceux qui étoient retenus en prison. A son retour il fut pris, & eut la tête coupée vers l'an 310 ou 311. On dit que lorsqu'il étoit en prison, Jesus-Christ lui apparut sous la forme d'un enfant, avec une robe déchirée en deux piéces, & l'assura qu'elle l'avoit été par Arius. Mais tous les auteurs qui parlent de cette vision, conviennent d'autant moins entr'eux, qu'Arius ne commença à paroitre que sous Alexandre, successeur de S. Pierre. Outre les canons pour la pénitence des pécheurs, que S. Pierre avoit dressés, il avoit écrit un traité de la divinité, duquel on récita un fragment dans le concile d'Ephèse. On l'a honoré comme martyr dans l'église d'Alexandrie, aussitôt après sa mort ; & l'on faisoit mémoire de lui au 25 novembre. On l'a depuis transférée au 26. On lui donne un grand nombre de compagnons de son martyre. * Eusebe, *l.* 7 & 8 *hist.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.* Hermant, *vie de S. Athanase*, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl.* Baillet, *vies des saints.*

PIERRE II, prêtre de l'église d'Alexandrie, avoit partagé les travaux de S. Athanase, & fut son successeur sur la chaire de l'église d'Alexandrie, en 373. Il fut élu par les catholiques, & quelque temps après fut chassé par les Paiens & les Ariens, qui avoient établi Luce leur évêque. Socrate & Sozomene disent qu'il se sauva de prison, ensuite de quoi il vint à Rome, où il resta jusqu'en 377, & qu'étant retourné à Alexandrie, il fut remis sur son siége. Quelque temps après il témoigna par ses lettres, quelle joie lui causoit l'élection que ceux de Constantinople avoient faite de S. Gregoire de *Nazianze*, pour leur évêque. Depuis il rompit avec ce saint évêque, en ordonnant Maxime *le Cynique* évêque de Constantinople. Ainsi, quoiqu'orthodoxe, il souilla la gloire de sa confession & de l'exil souffert pour la foi, non seulement par cette injure faite à un pieux prélat, mais encore par sa trop grande facilité à recevoir les hérétiques à la pénitence ; de sorte qu'on l'accusa de s'être laissé corrompre par argent. Pierre mourut en 381. On a dans Théodoret une lettre qu'il a écrite sur la persécution que les Ariens faisoient souffrir aux catholiques. * S. Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 24 *de vita sua.* Socrate, *l.* 4. Sozomene, *l.* 6. Théodoret, *l.* 4. Ruffin, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 372, 373, 380.

PIERRE III, *cherchez* MONGUS (Pierre).

PIERRE IV, hérétique Monothélite, fut intrus sur le siége d'Alexandrie, d'où le pape Martin I le fit chasser, vers l'an 649. * Baronius, *in annal.*

PIERRE I, évêque d'Antioche, *cherchez* FOULON (Pierre le).

PIERRE, patriarche d'Antioche dans le XI siécle, du temps que Michel Cérularius étoit patriarche de Constantinople, écrivit une lettre au pape Léon IX, aussitôt après qu'il eut été consacré évêque d'Antioche. Dominique, patriarche de Grado, lui écrivit une lettre, afin de le gagner pour les Latins ; mais il lui fit une réponse dans laquelle il parle honnêtement des Latins, sans se départir des sentimens & de la communion des Grecs. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XI siécle.* Quelques-uns croient qu'il est ce Pierre cardinal évêque de Frescati, que ce pontife aimoit. Ce cardinal se donna de grands mouvemens pour l'élection de Nicolas II. * Ciaconius, *in vit. pontif.* Auberi, *hist. des cardinaux.*

PIERRE, évêque de Jérusalem, succéda à Jean en 525, & envoya des députés au concile que Mennas assembla à Constantinople en 536. A leur retour il en célébra un dans la Palestine, où tout ce qui avoit été fait dans l'autre fut reçu & confirmé. Depuis il souscrivit plutôt par force que de son gré, à l'édit que Justinien avoit publié contre les trois chapitres, & mourut la même année 546. * Nicephore, *in chron.* Facundus, *l.* 1. Evagre, *l.* 4.

PIERRE, évêque de Constantinople, Monothélite, fut élevé sur le siége de cette église après Pyrrhus, en 655. Il écrivit au pape Eugène I, pour lui demander sa communion, que ce pontife lui refusa. Vitalien, successeur d'Eugène, tâcha de ramener à son devoir Pierre, qui lui répondit assez modestement, & qui s'efforça néanmoins d'établir sa créance par les témoignages des peres qu'il citoit à faux, comme on le justifia depuis dans le VI synode général. Il mourut en 666. * VI synode, *act.* 13. Baronius, *in annal.*

PIERRE, archiprêtre de Rome, élu pape par le clergé, fit un schisme dans l'église, après la mort de Jean V, arrivée l'an 685. Théodore, prêtre, qui étoit son compétiteur, avoit été élu par les gens de guerre. Le désordre cessa par la création de Conon, qui se fit du consentement des deux partis. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

PIERRE, martyr de Lampsaque, souffrit le martyre dans le temps de la persécution de Dece, avec S. André, S. Paul & sainte Denyse, vierge. Pierre fut arrêté & conduit devant le proconsul, & n'ayant pas voulu sacrifier, eut la tête tranchée. Peu de temps après, André, Paul & Nicomaque, furent présentés au proconsul, comme chrétiens : il les fit mettre sur le chevalet. Nicomaque étant près de rendre l'esprit, céda à la violence des tourmens, & offrit de sacrifier aux idoles ; mais ayant été détaché, il mourut sur le champ. Une fille chrétienne nommée *Denyse*, âgée de 16 ans, ne put s'empêcher de témoigner tout haut son indignation contre ce malheureux. Le proconsul la fit arrêter ; le lendemain il livra André & Paul au peuple pour être lapidés, & fit couper la tête à Denyse. Les églises grecque & latine font mémoire de ces martyrs au 15 mai. * Acta *apud* Bolland & Ruinart. *Vies des saints de* Baillet, *mois de mai.*

PIERRE, archevêque de Tarentaise en Savoye ; dans le XII siécle, naquit l'an 1102, dans un village du territoire de Vienne en Dauphiné, auquel il donna lui-même le nom de S. Maurice. Après avoir pratiqué dans sa jeunesse les vertus chrétiennes dans la maison de ses parens, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Bonnevaux, & fut envoyé supérieur du monastere d'Estami, fondé en Savoye en 1132. Il fut élevé à l'évêché de Tarentaise en 1142. En 1155 il alla se cacher en Allemagne, dans un des monasteres de son ordre ; mais il fut bientôt découvert & rappellé. Il s'employa heureusement pour éteindre la guerre entre Humbert III, comte de Savoye, & Alfonse *Taille-Fer*, fils du comte de Toulouse. Il soutint le parti du pape Alexandre III, contre ses concurrens, sans se brouiller néanmoins avec l'empereur Frédéric. Le pape Alexandre l'envoya en France pour négocier la paix entre Henri *le Jeune* couronné roi d'Angleterre, & le roi Henri son pere. Il fut reçu avec honneur par les deux rois, les remit bien ensemble, & mourut dans l'abbaye de Bellevaux en Franche-Comté *le* 3 mai 1175. Il a été canonisé par Céleftin III, en 1191. Sa fête a été remise au 8 du mois, à cause que la fête de la sainte Croix tombe au 3. * Gaufridus, *apud* Bolland. Baillet, *vies des saints*, 8 *mai.*

EMPEREUR DU NOM DE PIERRE.

PIERRE, seigneur de Courtenai & de Montargis ; II de ce nom, comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, marquis de Namur, & empereur de Constantinople, fils aîné de PIERRE de France, seigneur de Courtenai, eut de grands différends avec Hugues de Noyers & avec Guillaume de Seignelai, évêque d'Auxerre, qui l'avoient excommunié, & auxquels il fit satisfaction publique le jour de pâques fleuries de l'an 1204. Ce prince chassa les Juifs de la ville d'Auxerre, & en 1210 se croisa contre les Albigeois. Il se trouva au siége du château de Lavaur en 1211, & à la bataille de Bouvines en 1214, où il se distingua si glorieusement, que la réputation de sa valeur l'ayant fait connoître jusqu'en Orient, il y fut élu empereur de Constantinople, après la mort de Henri de Haynault, son beau-frere. Lorsqu'il

qu'il fut arrivé à Rome au commencement du mois d'avril de l'an 1217, il y fut couronné solemnellement avec sa femme par le pape Honorius III. Ensuite il envoya sa femme & ses enfans à Constantinople, & s'avança du côté de la Thessalie & de l'Epire, où il assiégea la ville de Duras ou Durazzo, suivant le traité qu'il avoit conclu avec les Vénitiens. Le succès de ce siége ne fut pas heureux : car après l'avoir levé, Pierre fut arrêté avec les principaux seigneurs de sa cour, par Théodore Comnene, prince d'Epire, son ennemi, qui le trahit lâchement, sous prétexte d'un traité de paix. Ce traître le fit mourir, ou dans un festin, selon quelques-uns, ou en prison, selon d'autres. Les auteurs ne s'accordent ni sur le temps ni sur le lieu de sa mort ; mais il est sur qu'il ne vivoit plus au mois de janvier 1218. *Voyez* sa postérité à l'article COURTENAI. * Albéric, *in chron.* Du Cange, *hist. de Const.* Du Bouchet, *hist. de Courtenai.* George Acropolite. Nicéphore Gregoras. *Histoire des évêques d'Auxerre, publiée par le pere* Labbe. *Continuation de la chronique de Robert, moine d'Auxerre.* Le pere Anselme, &c.

ROIS D'ARAGON.

PIERRE, I de ce nom, roi d'Aragon, succéda en 1094 à son pere SANCHE I, qui fut tué au siége d'Huesca. Il recueillit les débris de son armée, leva de nouvelles troupes; & ayant rencontré les Maures, en défit quarante mille le 18 novembre de la même année. Quatre rois de ces infidéles, étonnés de cette perte, se liguerent contre Pierre, qui les défit encore à Alcotaz en 1096, & prit Huesca peu de temps après. Il fut aussi roi de Navarre après son pere, qui avoit usurpé ce royaume sur son cousin Sanche IV, fils de Garcias IV, & mourut le 28 septembre 1104, après un régne de dix ans. *Voyez* sa postérité à l'article ARAGON. * Rodéric. Mariana, & Mayerne Turquet, *hist. d'Espagne.*

PIERRE, II du nom, roi d'Aragon, succéda en 1296 à son pere ALFONSE II, fit la guerre au roi de Navarre en faveur de celui de Castille, & fut très-heureux dans la plupart de ses entreprises. En 1204, il fit un voyage à Rome, où il fut sacré roi le 21 novembre, par Pierre, cardinal, évêque de Porto, & couronné par le pape Innocent III. Depuis il se ligua avec les princes Espagnols contre les Maures, & se trouva à la bataille que les chrétiens gagnerent sur Mahomet *le Verd*, roi de Maroc, près de Sierra Morena, le 16 juillet 1212. Depuis il se trouva malheureusement engagé dans la guerre des Albigeois. Raimond, comte de Toulouse, son beau-frere, étoit le chef de ces hérétiques. Pierre, qui s'étoit efforcé inutilement de lui inspirer des sentimens plus orthodoxes, lui mena un secours considérable ; de sorte que l'armée des Albigeois monta à plus de cent mille hommes. Simon, comte de Montfort, chef des catholiques, les défit près de Muret avec huit cens hommes seulement. Pierre y fut tué dans la mêlée, le 13 septembre 1213, après un régne de dix-sept ans. *Voyez* sa postérité à ARAGON. * Surita, *ind. reg. Arag. l.* 1. Mariana, *l.* 2. Pierre des Vaux de Cernai, *hist. Albig. c.* 33, *& seq.*

PIERRE, III du nom, roi d'Aragon, de Valence, de Majorque & de Sicile, monta sur le trône après JACQUES I, son pere, en 1276, & porta ses armes dans la Navarre, sur laquelle il avoit quelques prétentions. Il se vit bientôt obligé de revenir dans son état où son humeur bizare & sévere avoit soulevé un parti des principaux seigneurs, dont ses freres étoient les chefs. Ce prince, qui avoit épousé *Constance*, fille du bâtard *Mainfroi*, prétendu roi de Sicile, voulut se rendre maître de cet état pour plaire à sa femme, & pour satisfaire son ambition. Dans la vue de l'arracher à Charles d'Anjou, I de ce nom, il cabala avec quelques séditieux, & conseilla la conspiration des *Vêpres Siciliennes*, c'est-à-dire, le massacre de tous les François en Sicile à l'heure de vêpres, le jour de Pâque de l'an 1282. Ensuite il arriva dans le pays, & s'en rendit facilement maître. Le pape Martin IV, pénétré de douleur d'une action si barbare, excommunia les Siciliens avec Pierre, & mit ses états d'Espagne en interdit. Pour prévenir les suites d'une cruelle guerre, le roi d'Aragon fit offrir à Charles de vuider ce grand différend par un combat de leurs personnes, à condition de se faire assister chacun de cent chevaliers. Ce dernier, qui étoit franc & courageux, quoiqu'âgé de soixante ans, accepta le défi contre Pierre qui n'en avoit que quarante. Le jour du combat venu, Charles entra dans le champ qui leur avoit été assigné à Bourdeaux par le roi d'Angleterre ; mais l'Aragonois ne comparut que quand le jour fut passé. Cependant Charles *de Valois* prit le titre de roi d'Aragon, après l'interdit jetté sur cet état par le pape, & y fut conduit par Philippe *le Hardi*, son pere, avec une puissante armée. Il prit tout le Roussillon, emporta Girone, & se rendit maître d'un très-grand nombre de places. Pierre mourut d'une blessure reçue dans un combat le 28 novembre 1285. Il étoit encore excommunié. *Voyez* sa postérité à ARAGON. * *Consultez* Rigord, Villani, Fazel, Paul Emile, Surita, Mariana, &c.

PIERRE IV, dit *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, succéda à son pere ALFONSE IV, en 1335, & porta ce surnom, parcequ'il étoit scrupuleux observateur des cérémonies. Les auteurs conviennent qu'il auroit fallu plutôt le nommer *le Cruel* & *le Criminel*, que le *Cérémonieux ; Criminosus, non Cæremoniosus.* Il usurpa l'isle de Majorque & le Roussillon sur le roi Jacques, fit mourir Ferdinand qui étoit son propre frere, & soutint diverses guerres, qui lui furent peu avantageuses. Ce prince qui étoit extrêmement ambitieux & sanguinaire, aimoit néanmoins les gens de lettres, & sur-tout les astrologues. On dit qu'il travailla à chercher la pierre philosophale, & que pour fournir à ces folles dépenses il usurpa sans scrupule les biens des églises. Il mourut à Barcelone le 5 janvier 1387, âgé de 75 ans, après en avoir regné cinquante-deux. *Voyez* sa postérité à l'article ARAGON. * Surita, *l.* 3 *ind.* Mariana, *l.* 15, 16, 17 *&* 18. Jerôme Blanc, *de reb. Aragon.*

ROI DE CASTILLE.

PIERRE, dit *le Cruel*, roi de Castille, regna après son pere ALFONSE XI, en 1350, n'étant alors que dans sa seiziéme année. Il ne laissa pas de faire paroître son inclination sanguinaire par la mort de plusieurs gentilshommes de son état, qu'il fit égorger aussitôt qu'il eut été couronné. Dans la suite il épousa en juillet 1352 *Blanche*, fille de *Pierre* I, duc de Bourbon ; mais trois jours après son mariage, il la quitta pour *Marie* de Padilla qu'il entretenoit, & la fit mettre en prison. Il épousa aussi *Jeanne* de Castro, qu'il abandonna peu de temps après. Ce procédé joint à ses cruautés, porta les grands du royaume à former contre lui un parti, dont *Henri* & *Fréderic*, ses freres, furent les chefs. Pierre outré de cette révolte, & se défiant de quelques seigneurs, les fit mourir de sang froid, sans épargner son frere *Fréderic* qui s'étoit remis à son devoir, ni deux infants d'Aragon, & diverses autres personnes considérables. Les sollicitations des papes & les prieres des prélats de son royaume ne purent fléchir cet esprit farouche, qui n'aimoit que le sang & le désordre. Il fit empoisonner la reine *Blanche* en prison, l'an 1361, âgée de vingt-cinq ans, & contraignit enfin ses sujets de prendre les armes contre lui. *Henri*, comte de Trisstemare, son frere *naturel*, se mit à la tête des mécontens, & avec le secours de Bertrand de Guesclin, prit Tolede, & se rendit maître de presque toute la Castille. Pierre agissant en désespéré, avoit résolu de se faire Mahométan, & d'appeller les Maures à son secours. Il passa dans la Guienne, & engagea les Anglois à le rétablir sur le trône en 1367. Mais ce ne fut pas pour long-temps : car Henri assisté des François, gagna sur lui une bataille le 14 mars 1369 ; & le 22 du même mois, il tua ce prince sanguinaire, qui avoit poussé la

cruauté jusqu'à faire mourir sa mere. *Voyez* sa postérité à l'article CASTILLE. * Mariana, *hist. Hisp. l.* 16 & 17. Surita, *ind. l.* 13. Froissard, *l.* 1. Argentré, *hist. de Bret.* Vie de du Guesclin, &c.

Czars de Russie.

PIERRE I, czar ou empereur de Russie, né le 11 juin 1672, du czar ALEXIS Michaëlowits, & de *Natalie* Kirilouna Nariskim, sa seconde femme, fut proclamé czar à l'âge de 10 ans, au préjudice de Jean son aîné, dont la santé étoit fort foible & l'esprit imbécille. Mais pour appaiser une révolte que ce choix occasionna, il fut réglé que les deux freres régneroient ensemble, ce qui eut lieu jusqu'à la mort de Jean, arrivée au commencement de 1696. Pierre alors le seul maître de l'empire, se vit en état d'exécuter les grands desseins qu'il avoit formés pour policer un peuple qui jusque-là avoit été dans une ignorance & une grossiéreté presque pareilles à celles qui accompagnent presque toujours les premiers âges des nations. Né avec une inclination vive pour les exercices militaires, qui se déclara dès sa premiere jeunesse, & avec des dispositions surprenantes pour former & exécuter heureusement de grandes entreprises, il se mit en devoir d'exécuter ce qu'il n'eût pu avec une autorité partagée. Il avoit déja formé une compagnie de 50 hommes commandés par des officiers étrangers, & qui étoient habillés & faisoient leurs exercices à l'allemande. Il prit dans cette troupe le moindre de tous les grades, celui de tambour, & il servoit avec toute l'exactitude & toute la soumission que demandoit son emploi. Il ne vivoit que de sa paye, & ne couchoit que dans une tente de tambour à la suite de sa compagnie. Il devint sergent, après l'avoir mérité au jugement des officiers, & il ne fut avancé que comme un soldat de fortune, dont ses camarades même auroient approuvé l'élévation. Par-là il vouloit apprendre aux nobles, que la naissance seule n'étoit point un titre suffisant pour obtenir les dignités militaires, & à tous ses sujets, que le mérite seul en étoit un. A cette premiere compagnie de 50 hommes, il en joignit de nouvelles, selon la forme de la premiere; & comme il avoit alors la paix, il faisoit combattre une troupe contre une autre: par-là il les aguerrissoit, il essayoit leur valeur, & s'assuroit de troupes & mieux instruites & plus fidéles que les strelitz, dont la trop grande puissance lui faisoit justement ombrage, & qu'il avoit dessein d'abattre dans une occasion favorable. L'ouverture de son nouveau régne fut le siége d'Azof sur les Turcs. Il ne le prit qu'en 1697, après avoir fait venir des Vénitiens pour construire sur le Don des galéres qui en fermassent l'embouchure, & empêchassent les Turcs de secourir la place. Il connut par-là mieux que jamais l'importance d'une marine. Il en avoit déja formé un projet; & deux campagnes de suite il étoit parti d'Arkangel sur des vaisseaux hollandois ou anglois, pour s'instruire par lui-même de toutes les opérations de la mer. Mais en 1698 poussant ce projet infiniment plus loin, & beaucoup au-delà de ce que l'on avoit lieu d'attendre, & de ce que la prudence même sembloit demander, n'ayant encore régné seul que près de deux ans, il envoya en Hollande une ambassade, dont les chefs étoient M. le Fort Genevois, qu'il honoroit d'une grande faveur, & le comte Golowin grand chancelier, & il se mit dans leur suite *incognito*, pour aller apprendre lui-même la construction des vaisseaux. Il entra à Amsterdam dans la maison de l'amirauté des Indes, & se fit inscrire dans le rolle des charpentiers sous le nom de Pierre Michaëlof. Il travailloit dans le chantier avec plus d'assiduité & plus d'ardeur que ses compagnons qui n'avoient pas de motifs comparables aux siens: tout le monde connoissoit le czar, & on se le montroit avec un respect que s'attiroit moins ce qu'il étoit, que ce qu'il étoit venu faire. Avant que de partir de ses états, il avoit envoyé les principaux seigneurs Moscovites voyager en différens endroits de l'Europe, leur marquant à chacun selon les dispositions qu'il leur connoissoit, ce qu'ils devoient particulierement étudier: il avoit aussi songé à prévenir par la dispersion des grands les périls de son absence. Voyant en Hollande que la construction des vaisseaux ne se faisoit que par la pratique, & ayant appris qu'elle se faisoit en Angleterre sur des plans où toutes les proportions étoient exactement marquées, il jugea cette maniere préférable, & passa en Angleterre. Sorti de ce royaume il repassa en Hollande pour retourner dans ses états par l'Allemagne, remportant avec lui la science de la construction des vaisseaux acquise en moins de deux ans. Il fut appellé brusquement de Vienne par la révolte de 40000 strelitz. Arrivé à Moscou à la fin de 1699, il les cassa tous sans hésiter, & l'année suivante il avoit déja remis sur pied 30000 hommes d'infanterie réglée, dont faisoient partie les troupes qu'il avoit déja eu la prévoyance de former, & de s'attacher particulierement. Alors se déclara dans toute son étendue le vaste projet qu'il avoit conçu. Tout étoit à faire en Moscovie, & rien à perfectioner. Le czar ouvrit ses grands états jusque-là fermés. Après avoir envoyé ses principaux sujets chercher des connoissances & des lumieres chez les étrangers, il attira chez lui tout ce qu'il put d'étrangers même capables d'en apporter à ses sujets, officiers de terre & de mer, matelots, ingénieurs, mathématiciens, architectes, gens habiles dans la découverte des mines & dans le travail des métaux, médecins, chirurgiens, artisans de toutes les especes. Il fit changer à son peuple ses anciens habits; il retrancha les longues barbes, & descendit jusque dans les moindres détails pour en faire des hommes d'abord, & ensuite des hommes raisonnables & policés. En 1700, soutenu de l'alliance d'Auguste, roi de Pologne, il entra en guerre avec Charles XII, roi de Suéde, l'Alexandre de ce siécle, s'il eût eu ses vices & plus de fortune. Il s'en falloit beaucoup que l'égalité qui pouvoit être entre les deux souverains ennemis, se trouvât entre les deux nations. Les Moscovites n'avoient encore qu'une légere teinture de discipline militaire, & les Suédois étoient depuis très-long-temps un peuple belliqueux, & exactement discipliné. Le czar n'ignoroit pas cette différence: « Mais, disoit-il en commençant cette » guerre, je sais bien que mes troupes seront long-temps » battues, mais cela même leur apprendra enfin à vain- » cre. » Cependant après que les mauvais succès des premiers commencemens eurent été essuyés, il remporta quelques avantages assez considérables, & au bout de quatre ans, il avoit déja fait d'assez grands progrès dans la Livonie & dans l'Ingrie, provinces dépendantes de la Suéde, pour être en état de songer à bâtir une place, dont le port situé dans la mer Baltique pût contenir une flotte, & il commença en effet le fameux Petersbourg en 1704. Jamais tous les efforts des Suédois n'ont pu l'en chasser, & il a rendu Petersbourg une des meilleures forteresses de l'Europe. Après de grands désavantages qu'il eut contre les Suédois depuis 1704, enfin il remporta sur eux en 1709, devant Pultova, une victoire complette. Une grande partie de l'armée suédoise fut prisonniere de guerre, & on vit un héros tel que le roi de Suéde fugitif sur les terres de Turquie, & ensuite presque captif à Bender. Le czar se crut digne alors de monter au grade de lieutenant général; car, selon la loi qu'il s'étoit prescrite à lui-même, de n'avancer dans les dignités de la guerre, qu'autant qu'il le méritoit, il n'avoit servi jusque-là dans ces dernieres expéditions qu'en qualité de colonel. Il profita au reste du malheur & de l'éloignement du roi de Suéde: il acheva de conquérir la Livonie & l'Ingrie, & y joignit la Finlande, & une partie de la Poméranie suédoise. Il fut aussi plus en état que jamais de donner ses soins à Petersbourg naissant. Il ordonna aux seigneurs d'y venir bâtir, & le peupla, tant des anciens artisans de Moscovie, que de ceux qu'il rassembloit de toute part. Il fit construire des galeres inconnues jusque-là dans ces mers, pour aller sur les côtes de Suéde & de Finlande. Il acheta des vaisseaux d'Angleterre, & fit travailler sans relâche à en bâtir encore. Il parvint enfin à en bâtir un de 90 piéces de canon, qui

fut lancé à la mer en 1718. Il eut le sensible plaisir de n'y avoir travaillé qu'avec des ouvriers Moscovites. Plusieurs années auparavant, c'est-à-dire en 1711, il avoit fait une faute dont les suites pouvoient le mener bien loin. Les Turcs ayant rompu la tréve qu'ils avoient avec lui, il se laissa enfermer par leur armée sur les bords de la riviere de Pruth, où il étoit perdu sans ressource sans l'expédient qu'imagina la czarine *Catherine*. Cette princesse envoya négocier avec le grand visir, en lui laissant entrevoir une grosse somme d'argent : il se laissa tenter en effet, & la prudence du czar acheva le reste. En mémoire de cet événement, il voulut que la czarine instituât l'ordre de sainte Catherine, dont elle seroit chef, & où il n'entreroit que des femmes. Il continua la guerre en 1713; & depuis ce temps-là il en vint plusieurs fois aux mains avec l'armée du roi de Suéde, sur laquelle il remporta encore plusieurs victoires, tant sur mer que sur terre. En 1716 il alla avec la czarine voir le roi de Danemarck à Copenhague, & y passa trois mois. Là il visita tous les colléges, toutes les académies, & vit tous les savans. Tous les jours il alloit dans une chaloupe avec deux ingénieurs côtoyer les deux royaumes de Danemarck & de Suéde, pour mesurer toutes les sinuosités, sonder tous les fonds, & porter ensuite le tout sur des cartes si exactes, que le moindre banc de sable ne leur est pas échapé. De Danemarck il alla à Hambourg, à Hanovre, à Volfembutel, & de-là en Hollande, où il laissa la czarine, & vint en France en 1717, toujours observant & réfléchissant sur tout. Il vit dans ce royaume, & principalement à Paris, tout ce qui pouvoit augmenter ses lumieres & ses connoissances. Il vint le 19 juin à l'académie des sciences, dont il a été depuis membre honoraire; & quand il fut de retour chez lui, il envoya à cette célébre société, le plan où il avoit tant de part lui-même, de la jonction de la riviere de Volkova qui passe à Petersbourg, avec le Volga. Il étudia aussi lui-même son vaste pays en géographe & en physicien; il leva ou fit lever quantité de plans; & des voyages de trois ou quatre cens lieues ne lui coutoient rien, pourvu qu'il en revînt plus instruit. On ne peut que parcourir les différens établissemens que lui doit la Russie. Une infanterie de cent mille hommes, aussi belle & aussi aguerrie qu'il y en ait en Europe : une marine de 40 vaisseaux de ligne & de 200 galeres : des fortifications selon les dernieres régles à toutes les places qui en méritent : une excellente police dans les grandes villes : une académie de marine & de navigation, où toutes les familles nobles sont obligées d'envoyer quelques-uns de leurs enfans : des colléges à Moscou, à Petersbourg, & à Kiof, pour les langues, les belles lettres, & les mathématiques : de petites écoles dans les villages où les paysans apprennent à lire & à écrire : un collége de médecine & d'apothicairerie publique à Moscou : des leçons publiques d'anatomie : un observatoire pour l'astronomie : un jardin des plantes que l'on a le soin d'enrichir : des imprimeries telles qu'il y en a dans les royaumes les mieux policés : des interprétes pour toutes les langues de tous les états de l'Europe, & pour plusieurs autres : une bibliothéque royale formée de trois grandes bibliothéques qu'il avoit achetées en Angleterre, en Holstein & en Allemagne, &c. Il a fait plusieurs de ces établissemens au milieu même des guerres qu'il a eu à soutenir; & pendant la révolution arrivée en Perse par la révolte de Mahmoud, qui attira de ce côté-là les armes du czar & du grand Seigneur, le premier s'empara de la ville de Derbent sur la côte occidentale de la mer Caspienne, & de tout ce qui lui convenoit par rapport au projet d'étendre le commerce de Moscovie. Il fit lever le plan de cette mer, & c'est à lui que l'on doit la connoissance de sa véritable figure, fort différente de celle qu'on lui donnoit communément. Il a envoyé à l'académie des sciences de Paris une carte de cette mer, & a attiré chez lui plusieurs membres de cette académie, pour le seconder par leurs lumieres & étendre les connoissances qu'il a introduites parmi ses peuples, & qu'il avoit déja vu fructifier beaucoup, lorsqu'il mourut le 8 février 1725, âgé de 52 ans, 7 mois & 27 jours. Il avoit introduit chez lui une architecture réguliere, & il avoit vu avant sa mort s'élever un grand nombre de maisons régulieres & commodes, des palais, des bâtimens publics, &c. Ce prince supprima en 1716 la dignité de patriarche en Russie, aussitôt après la mort du dernier titulaire. Il réunit en sa personne l'autorité spirituelle & temporelle. Il se fit déclarer chef & protecteur de la religion grecque dans tout son empire, & il chargea le métropolitain de Rezan, qu'il venoit de nommer à cette église, de l'administration des affaires ecclésiastiques. Ce prince pour s'affermir davantage dans la nouvelle dignité dont il se revêtoit, crut devoir faire un coup d'éclat. Le premier jour de l'an suivant, qui est une grande fête parmi les Moscovites, & tous les chrétiens Grecs, il se rendit à la principale église, & y officia pontificalement; & depuis il continua toujours de suivre cette coutume. En 1720 il dressa ou fit dresser une ordonnance pour la réformation de son clergé, qui est divisée en trois parties; la premiere explique les raisons de l'établissement que le monarque faisoit d'un collége ecclésiastique ou directoire collégial, lequel devoit décider les affaires ecclésiastiques de tout l'empire; la seconde, la nature des affaires de ce collége; la troisiéme, les devoirs, la charge & les pouvoirs des directeurs; le fondement de cet établissement, &c. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette ordonnance des principes excellens, des régles fort sages, & des maximes d'une grande solidité. Elle commence par le formulaire du serment que devoient prêter les membres du collége ecclésiastique. A la fin il est dit que sa majesté a fait ledit réglement, & qu'elle l'a examiné & corrigé le 19 février 1720; que le sénat, les évêques & les abbés (dont on trouve ensuite la signature) en ont entendu la lecture le 5 mars de la même année, y ont fait leurs observations par le commandement exprès de sa majesté; & que pour le rendre stable à jamais & immuable, sa majesté l'a signé de sa propre main, de même que le clergé qui étoit présent. Cette ordonnance a été traduite en allemand, en latin & en plusieurs autres langues : on en a une traduction françoise, imprimée en 1745, *in*-12. Elle fait la seconde partie des *Anecdotes du régne de Pierre I*, contenant en particulier l'histoire du prince Menzikoff & sa disgrace. Il a laissé ses états à la czarine sa veuve, qui a continué de travailler sur le même plan que le czar avoit tracé, & dont l'exécution étoit déja si fort avancée. * *Mémoires du temps*. Eloge de Pierre I, czar de Moscovie, dans l'*Hist. de l'acad. des sciences pour l'année* 1725.

PIERRE ALEXIOWITZ, II du nom, petit-fils du précédent, empereur & autocrator de toutes les Russies, de Moscovie, de Kiovie, de Woldimirie, de Novogrodie, czar de Cazan, czar d'Astracan, czar de Siberie, seigneur de Pscovie, grand duc de Smolensko, duc d'Eonie, de Livonie, de Carelie, de Twer, de Sugorie, de Permie, de Wiatka, de Bulgarie, & autres endroits, seigneur & grand duc du Bas-Nowogrod, de Czernikowie, de Rostowie, de Jaroslavie, de Beloféro, d'Udorie, d'Obdorie, de Candesnie, & empereur de toutes les côtes septentrionales, seigneur du pays d'Iberie, & des czars de Cartalinie & Gruwinie, & du pays de Labardinie, seigneur héréditaire, & souverain des ducs de Circassie, & des autres ducs des montagnes. Ce sont-là les titres que prenoit ce prince, qui étoit né à Petersbourg le 23 octobre 1715. Il étoit fils d'Alexis-Petrowitz, fils du czar Pierre *le Grand*. Il fut proclamé czar & empereur de toutes les Russies le 18 mai 1727, conformément au testament de l'impératrice *Catherine*, sa grande belle-mere, morte le jour précédent, après l'avoir désigné & nommé pour son successeur au trône de cette vaste monarchie. On lui forma, à cause de son jeune âge, un conseil de régence, par l'avis duquel il fit arrêter le 19 septembre suivant le prince Menzikoff, son premier ministre, qui s'étoit rendu trop puissant, & qui fut

relégué dans une forteresse en Siberie. Le jeune czar avoit été fiancé le 6 juin précédent avec *Marie* Alexandrowna, fille aînée de ce ministre, laquelle fut envelopée dans la disgrace de son pere. Ce jeune monarque s'étant rendu avec toute sa cour de Petersbourg à Moscou, capitale de ses états, il y fit son entrée solemnelle le 15 février 1728, & y fut couronné le 7 mars suivant. Après la disgrace du prince Menzikoff, Alexis Gregorewitz, prince Dolgorucki, ministre & conseiller-actuel d'état, grand maître de la cour, & chevalier de l'ordre de S. André, s'étoit rendu maître des affaires. Le czar s'étant rendu le 29 novembre 1729 chez ce nouveau ministre, lui fit la demande en mariage de *Catherine* Alexiowna, sa fille aînée, âgée de vingt ans; & ayant obtenu son agrément, il déclara le lendemain ce futur mariage, & ils furent fiancés ensemble le 11 décembre suivant, mais les choses en resterent-là; car le czar s'étant trouvé abattu avec un grand mal de tête le 17 janvier 1730, au retour d'une grande chasse, il fut obligé de se mettre au lit. La petite vérole commença à paroître le 18, & sortir d'abord si heureusement, que le 26 les médecins assurerent qu'il étoit hors de danger; mais la nuit suivante ayant été attaqué d'une fiévre violente avec un transport au cerveau, il mourut dans son palais à Moscou, la nuit du 29 au 30 janvier 1730, à minuit & demi, âgé de 14 ans, 3 mois, 7 jours, & ayant régné 2 ans, 8 mois & 11 jours. Il fut inhumé le 22 février suivant dans le tombeau impérial en l'église de S. Michel de Moscou. La couronne passa après lui à ANNE Iwanowna, sa tante à la mode de Bretagne.

AUTRES ROIS ET PRINCES DE CE NOM.

PIERRE, dit l'*Allemand*, roi de Hongrie, fils d'une sœur de S. Etienne, lui succéda en 1038. Son trop grand attachement pour les Allemans, joint à ses mauvaises inclinations, le fit chasser par les Hongrois en 1042. Il fut rétabli par l'empereur Henri III, deux ans après; mais il négligea de regagner l'affection de ses sujets, qui l'ayant surpris à la chasse, lui creverent les yeux en 1044. * Bertius, *l. 2 rer. Ger.* Bonfinius, *hist. de Hong. &c.*

PIERRE, I du nom, roi de Chypre de la maison de Luzignan, succéda à son pere HUGUES en 1360, & commença de se faire connoître par la prise de Satalie & de diverses autres places sur les infidéles en 1362. Ensuite il vint en Europe, & fit si bien, que les rois de France & de Danemarck qu'il avoit engagés de venir à Avignon, se croiserent en présence du pape Urbain V. Quelque temps après s'étant contenté d'un secours considérable d'argent & de troupes, il fit voile au Levant, & prit Alexandrie l'an 1365. On attendoit de grandes choses de ce prince, lorsqu'il fut assassiné par les gens de son propre frere l'an 1369. Il laissa son fils PIERRE, lequel à cause de son bas âge fut nommé *Petrin* ou *Pierrot*, & mourut l'an 1382. *Cherchez* LUZIGNAN. * Etienne, *histoire de Chypre.*

PIERRE I, dit *le Justicier* & *le Cruel*, roi de Portugal, régna après son pere ALFONSE IV, dit *le Fier*, en 1357. Les auteurs remarquent avec étonnement que dans le même temps l'Espagne avoit trois princes du nom de Pierre, dont les inclinations étoient extrêmement cruelles. C'étoient Pierre IV, roi d'Aragon, Pierre, roi de Castille, & Pierre, roi de Portugal. Au reste, ce dernier aima la justice, gouverna ses sujets en paix, & ne témoigna de haine que contre ceux qui avoient fait mourir *Agnès* de Castro, sa maîtresse, par ordre de son pere. Ce prince mourut en 1367. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *hist. l. 17, c. 9.* Duard, *in geneal. reg. Port.* Conestagio. Le pere Anselme, &c.

PIERRE II, roi de Portugal, fils de JEAN IV, eut de grands chagrins à essuyer sous le régne de son frere *Alfonse-Henri*, & fut cruellement persécuté des favoris de ce prince. Il entra dans les intérêts de la reine sa belle-sœur, *Marie-Elizabeth-Françoise* de Savoye-Nemours, qui n'avoit pas moins à souffrir que lui, & eut part, dit-on, aussi-bien qu'elle, à la résolution qui fut prise de déclarer son frere incapable de régner. Après que ce projet eut été exécuté, & qu'Alfonse eut été enfermé, il fut déclaré régent du royaume, le 22 novembre 1667, & épousa le 2 avril 1668, la reine, dont le mariage n'avoit pas été consommé, & avoit été déclaré nul. La même année il fit la paix avec l'Espagne. Depuis il fut déclaré roi, après la mort de son frere. Il prit le parti de l'archiduc Charles d'Autriche contre Philippe V, roi d'Espagne, quoiqu'il eût reconnu celui-ci, & eût même fait des traités avec lui. Ayant reçu l'archiduc dans ses états, il s'attira une déclaration de guerre de la part de l'Espagne, & mourut le 9 décembre 1706, âgé de 58 ans, 7 mois. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL.

PIERRE d'Aragon, roi d'une partie de la Sicile, succéda en 1337 à son pere FRÉDÉRIC, fils de PIERRE III, roi d'Aragon, & successeur de *Jacques* I, son frere. Quelques auteurs disent que ce prince avoit peu d'esprit & de conduite: aussi mourut-il, sans avoir rien fait de mémorable, l'an 1342. *Voyez* sa postérité à l'article ARAGON. * Villani, *l. 11.* Fazel. Surita, &c.

PIERRE de France, I du nom, seigneur de Courtenai, de Montargis, de Château-Regnard, de Champignelles, de Tanlai, &c. septiéme & dernier des fils du roi LOUIS *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, accompagna à l'âge de 22 ans, en 1147, le roi Louis *le Jeune*, son frere, au voyage de la Terre sainte. Depuis il fut un des trois seigneurs que le même roi donna l'an 1178, pour assurance du traité de paix fait avec l'Anglois. L'année suivante, il fit une seconde fois le voyage de la Terre sainte, avec Henri I de ce nom, comte de Champagne, se trouva au siége d'Acre, & mourut vers l'an 1182, âgé d'environ 63 ans. Le continuateur d'Aimoin, Roger de Hoveden, & Guillaume de Tyr, parlent avantageusement de ce prince. *Voyez* sa postérité à l'article de COURTENAI. * Alberic, *in chron.* Sainte-Marthe, *histoire généalogique de la maison de France.* Du Bouchet, *histoire généalogique de la maison de Courtenai.* Le pere Anselme, &c.

PIERRE de France, comte d'Alençon, de Blois & de Chartres, sire d'Avesnes & de Guise, cinquiéme fils du roi S. LOUIS, & de *Marguerite* de Provence, fut accordé par traité à Paris, en février 1263, à *Jeanne* de Châtillon, fille unique & héritiere de *Jean* de Châtillon, I du nom, comte de Blois & de Chartres, seigneur d'Avesnes & de Guise, & d'*Alix* de Bretagne, qu'il épousa en 1272, & accompagna le roi son pere en Afrique, où il se trouva au siége de Tunis l'an 1270, & mourut à Salerne dans le royaume de Naples, le 6 avril de l'an 1281, d'où son corps fut apporté à l'église des Cordeliers à Paris, où l'on voit son tombeau, & son cœur en celle des Dominicains. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Consultez* Guillaume de Nangis; Joinville, avec les observations du sieur du Cange; Sainte-Marthe; le pere Anselme, &c.

PIERRE, II du nom, comte d'Alençon, du Perche, &c. surnommé *le Noble*, troisiéme fils de CHARLES de Valois II du nom, comte d'Alençon, &c. dit *le Magnanime*, & de *Marie* d'Espagne, sa seconde femme, fut donné par le roi Jean pour ôtage aux Anglois en 1360. A son retour, il fit la guerre en Bretagne, & fut blessé au siége d'Hennebon. Il servit aussi dans la guerre que les ducs de Berri & de Bourbon firent en Guienne aux Anglois, & fut un des grands du royaume, qui assisterent à la publication de l'ordonnance que le roi Charles V fit en 1375, pour la majorité des rois. Le duc d'Alençon suivit le roi Charles VI au voyage de Flandre l'an 1388, mourut à Argenton le 20 septembre de l'an 1404, & fut enterré à la Chartreuse de Val-Dieu au Perche. *Voyez* sa postérité à l'article ALENÇON. * *Consultez* Froissart; Monstrelet; Sainte-Marthe; le pere Anselme, &c.

PIERRE, I du nom, duc de Bourbon, comte de Clermont & de la Marche, fils de LOUIS I du nom, duc de Bourbon, & petit-fils de ROBERT de France, comte de Clermont, sorti du roi S. LOUIS, fut cham-

brier de France, gouverneur de Languedoc & de Gascogne; exerça diverses charges importantes, & donna en diverses occasions des marques de son courage & de sa prudence. Il fut choisi par le roi Philippe de Valois, pour assister Jean de France, duc de Normandie, dans la guerre de Bretagne & de Guienne, & se trouva l'an 1346 à la bataille de Creci, puis au siége de Calais. Ensuite il fut député vers Edouard III, roi d'Angleterre, pour conclure un traité de paix, & fut enfin tué à la bataille de Poitiers, le 19 septembre de l'an 1356. *Voyez* sa postérité à l'article BOURBON. * *Consultez* Froissart; Sainte-Marthe; le pere Anselme, &c.

PIERRE, II du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez & de la Marche, &c. pair & chambrier de France, gouverneur de Languedoc, quatriéme fils de CHARLES I, duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, né au mois de novembre de l'an 1439, porta le titre de seigneur de Beaujeu pendant la vie de son frere aîné, & fut aimé du roi Louis XI, qui lui fit épouser *Anne* de France sa fille aînée, & le fit chef de son conseil. Après la mort de ce roi, Pierre fut gouverneur du royaume, conjointement avec la princesse son épouse, pendant la jeunesse du roi Charles VIII, qui l'établit lieutenant général de l'état pendant son voyage d'Italie. Il mourut à Moulins le 8 octobre de l'an 1503, & fut enterré dans la chapelle neuve du prieuré de Souvigni. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON. * *Voyez* les Mémoires de Philippe de Commines; Pierre Matthieu; André de la Vigne; Robert Gaguin; Guillaume de Jaligni; Mezerai; le pere Anselme, &c.

PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, c'est-à-dire, *mal habile*, duc de Bretagne, comte de Richemont, &c. second fils de ROBERT, II du nom, comte de Dreux, & d'*Iolande* de Couci, sa seconde femme, défendit vaillamment en 1213 la ville de Nantes, assiégée par Jean, roi d'Angleterre. Ensuite il se croisa contre les Albigeois; & après la mort de la duchesse, sa femme, en 1221, il eut de grands différends contre la noblesse de Bretagne qu'il défit dans un combat près de Château-Briant. Ce duc fut un des seigneurs qui se liguerent après la mort du roi Louis VIII, contre la reine Blanche, régente du royaume. Il s'allia même avec les Anglois; mais depuis, par les soins du comte de Dreux, son frere, il fit son accommodement en 1234, avec le roi S. Louis, qu'il servit très-utilement contre les mêmes Anglois. Ensuite, en 1239, il accompagna Thibaud, roi de Navarre, au voyage d'Outremer contre les infidéles, & suivit aussi le roi S. Louis contre les Sarasins. Il combattit courageusement à la bataille de la Massoure, & mourut sur mer, revenant en France le 22 juin 1250. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BRETAGNE. * Nicolas Vignier, & d'Argentré, *hist. de Bretagne*. Le pere Anselme, &c.

PIERRE II, dit *le Simple*, duc de Bretagne, second fils de JEAN VI, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, porta d'abord le titre de comte de Guingamp. Il succéda depuis à son frere *François* I, dit *le Bien-aimé*, en 1450, & mourut de paralysie à Nantes, le 22 septembre 1457, sans laisser d'enfans de *Françoise*, fille aînée de *Louis*, seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, qu'il avoit épousée par contrat du 21 juillet 1431. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Nantes. ARTUS, comte de Richemont, connétable de France, surnommé *le Justicier*, fils de JEAN V, dit *le Vaillant*, succéda à ses deux neveux, *François* I & *Pierre* II, tous deux fils de son frere *Jean* VI, surnommé *le Bon* & *le Sage*. * D'Argentré, & Vignier, *hist. de Bretagne*. Le pere Anselme, &c.

PIERRE prince de Portugal, duc de Conimbre, troisiéme fils de JEAN I, & frere d'*Edouard*, rois de Portugal. Ce dernier laissa *Alfonse* V, son fils, sous la tutelle de sa mere *Eléonore* d'Aragon; mais les Portugais improuvant ce choix, nommerent le duc de Conimbre, régent du royaume, qui abusa de son autorité, pour usurper la couronne sur son pupille *Alfonse*, qui avoit épousé *Elizabeth*, sa fille; mais ce jeune prince le tua dans un combat le 20 mai 1449. *Voyez* sa postérité à l'article de PORTUGAL. * Sainte-Marthe. Le pere Anselme. Imhof. *stemma regium Lusitanicum*.

PIERRE, surnommé *le petit Charlemagne*, comte de Savoye, septiéme fils de THOMAS, I du nom, comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigny, né en 1203, fut chanoine de l'église de Valence en Dauphiné, puis prévôt d'Aouste; mais trouvant cette profession tout-à-fait contraire à son inclination, il demanda l'an 1234 à *Amé* IV, son frere aîné, comte de Savoye, un apanage qui fût digne de sa naissance. Ce prince fut depuis le protecteur des églises & des prélats de ce temps. Il fit en 1241 un voyage en Angleterre, où le roi Henri III lui donna diverses terres, le fit chevalier & chef de son conseil, & l'employa pour négocier quelques affaires en France & ailleurs. Mais après que *Boniface*, fils d'*Amé* de Savoye, fut mort sans enfans en 1263, il fut appellé à la succession, au préjudice de ses neveux, fils de *Thomas* II, troisiéme fils de *Thomas* I. Il étoit courageux, prudent, homme d'esprit, & eut l'adresse d'unir plusieurs terres & seigneuries à la Savoye. Ce duc mourut à Chilon, au pays de Vaud, le 7 juin 1268, âgé de 64 ans, & fut porté au monastere de Hautecombe. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PIERRE, prêtre de l'église d'Edesse, dans le V siécle, écrivit divers traités, des vers sur la mort de saint Ephrem, & mit les pseaumes en vers. * Gennade, *in cat. illustr. vir. cap.* 64.

PIERRE CHRYSOLOGUE (S.) évêque de Ravenne, dans le V siécle. Après avoir fait long-temps les fonctions de diacre, il fut élu archevêque de Ravenne l'an 433, & confirmé, si l'on en croit les archives de cette église, par voie de révélation. On y lit qu'après la mort de Jean de Ravenne en 433, S. Pierre & S. Apollinaire étoient apparus au pape Sixte III, & lui avoient appris quel étoit celui qu'il devoit ordonner. Lorsque les habitans de Ravenne vinrent à Rome pour faire confirmer l'élection qu'ils avoient faite d'un successeur pour Jean, le pontife les refusa. Dans le même temps S. Corneille, évêque d'Imola, arriva à Rome avec Pierre son diacre, que le pape reconnut pour celui que Dieu lui avoit montré. Ce qui obligea ceux de Ravenne à le recevoir pour leur prélat. Mais on ne peut faire de fonds sur cette histoire, qui n'est rapportée par aucun auteur digne de foi. Il est seulement certain que S. Pierre Chrysologue fut élu & ordonné vers ce temps là évêque de Ravenne, & qu'il gouverna cette église pendant plusieurs années. Le moine Eutychès écrivit à Pierre Chrysologue en 449, & à plusieurs autres évêques d'Occident, pour se plaindre de S. Flavien de Constantinople. Pierre Chrysologue lui écrivit une lettre grave & apostolique, qui est encore dans ses œuvres, & qui commence ainsi: *Tristis legi tristes litteras tuas, &c.* L'extrait de sa vie, qui est à la tête de ses œuvres, marque qu'il a été évêque 60 ans, & qu'il est mort vers l'an 500; mais cela se détruit par la lettre 37 de S. Léon *le Grand*, pape, écrite en l'an 458 à Néonas, successeur de S. Pierre dans l'évêché de Ravenne. C'est la lettre qui commence, *Frequenter quidem, &c.* On a de lui 176 sermons, ou homélies, recueillies il y a plus de 900 ans, par Félix, évêque de Ravenne, ausquelles on en peut joindre cinq autres sur l'oraison dominicale, que D. Luc d'Acheri a publiées dans le spicilége. Le P. Sébastien Paul de la Mere de Dieu en a donné une édition, imprimée à Venise en 1750 en un volume *in-folio*. Ces sermons sont fort courts: il y explique en peu de mots, & d'une maniere fort agréable, le texte de l'écriture, & fait de courtes réflexions morales: il a su allier beaucoup de clarté avec la briéveté. Son style est composé de sentences & de phrases coupées, qui ne laissent pas d'avoir une suite & une liaison naturelle. Ses termes sont assez choisis, & ses pensées paroissent spirituelles,

& quelquefois semblent sortir un peu du naturel ; cependant l'on peut dire qu'il n'y a rien d'assez grand, d'assez élevé, ni d'assez éloquent, pour lui faire mériter le surnom de *Chrysologue*, dont il est en possession, & qui ne lui a été donné que 250 ans après sa mort, quand Félix, évêque de Ravenne, a recueilli ses sermons. On fait sa fête au 2 décembre. * Henri d'Auxerre, *l.* 6, *vita S. Germ.* Trithème & Bellarmin, *de scriptor. ecclef.* Baronius, *in annal. & martyr.* Sixte de Sienne, *l.* 4 *bibl. sanct.* Ughel, *t. II. Ital. sacr.* Rubeus, *hist. Raven. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V siécle.* Baillet, *vies des saints, au mois de décembre.*

PIERRE ABSELAME ou BALSAME, né en Palestine dans le III siécle, embrassa la vie ascétique. Il fut arrêté pour la religion l'an 309, & conduit à Césarée au tribunal de Sévere, gouverneur de Palestine ; & ayant confessé généreusement la foi de Jesus-Christ, il fut condamné à mort. Ses actes portent qu'il fut crucifié ; mais les martyrologes n'en conviennent pas. On fait sa fête au 3 janvier. * Eusebe, *de martyr. Palæst. cap.* 10. Bollandus. Ruinart, *acta sanct.* Baillet, *vies des saints.*

PIERRE, évêque de Sébaste, frere de S. Basile *le Grand*, & de S. Grégoire de Nysse, se consacra avec tous ceux de sa famille au service de Dieu, & se mit dans un monastere sous la discipline de son frere S. Basile. Il lui succéda même dans le gouvernement de ce monastere. S. Basile étant évêque de Césarée, ordonna son frere prêtre. Il fut élevé l'an 380 sur le siége épiscopal de Sébaste en Arménie, assista au concile de Constantinople, & mourut vers l'an 387. On en faisoit mémoire dans l'église au 9 janvier, dès le vivant de S. Grégoire de Nysse.* Greg. de Naz. *orat.* 20. S. Greg. de Nysse, *in vit. Macrin.* Rufin, *l.* 2, *hist. c.* 9. Théodoret, *hist. l.* 4, *c.* 30. Hermant, *vie de S. Basile.* Baillet, *vies des saints, mois de janvier.*

PIERRE DIACRE, Grec, qui vivoit dans le VI siécle, vint en 519 à Rome, en qualité de député, avec les Grecs Orientaux. Ils avoient été envoyés au sujet d'une dispute qui s'étoit élevée entre Victor, défenseur du concile de Chalcédoine, & les moines de Scythie, qui vouloient qu'on dit qu'une personne de la Trinité avoit été crucifiée pour nous. Pierre écrivit un traité de l'Incarnation & de la grace de Jesus-Christ, qu'il envoya à S. Fulgence, & aux autres prélats d'Afrique. Nous avons cette lettre dans la bibliothéque des peres ; & ce fut elle qui donna occasion au même S. Fulgence d'écrire le traité de l'incarnation du Verbe, que nous avons de lui. * Baronius. Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PIERRE D'APAMÉE, hérétique Eutychien, & Acéphale, dans le VI siécle, s'installa sur le siége épiscopal de cette ville, où il se servit de son autorité pour faire recevoir ses erreurs. Il viola les saints canons, fit ôter des dyptiques, ou *registres de l'église* le nom des prélats orthodoxes, pour y mettre ceux des hérétiques ; & se joignant à Severe d'Antioche, tourmenta les moines Catholiques de Syrie, d'une façon si cruelle, que plusieurs furent tués, & les autres chassés de leurs monasteres. On le condamna dans le synode tenu à Constantinople par Mennas, évêque de cette ville, en 536. * Baronius, *A. C.* 518, *n.* 46, 47, 48, 49 ; & 536.

PIERRE DE LAODICÉE, prêtre de cette église, dans le VII siécle, passe pour être auteur de quelques ouvrages, entr'autres de celui qui est intitulé : *Expositio orationis Dominicæ*, que nous avons dans la bibliothéque des peres. * Le Mire, *in auct. de script. ecclef.*

PIERRE, Métropolitain de Nicomédie, présenta au VI concile une confession de foi, dans laquelle il abjure les erreurs des Monothélites * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des VII & VIII siécles.*

PIERRE DE SICILE, dans le IX siécle, historien qui florissoit vers l'an 870, fut envoyé par l'empereur Basile *le Macédonien* en Arménie, pour y échanger quelques prisonniers, ce qu'il exécuta heureusement. Il employa neuf mois en ce voyage, & pendant ce temps-là composa en grec une histoire de l'héréfie des Manichéens. Le P. Sirmond en a traduit une partie, que le cardinal Baronius a inserée dans ses annales. Depuis, le même pere l'ayant trouvée entiere dans la bibliothéque du Vatican, en prit une copie, qu'il envoya à Marc Velser à Augsbourg. Celui-ci la donna au P. Matthieu Raderus, à condition qu'il la mettroit en latin, ce qu'il exécuta ; & il la fit imprimer à Ingolstad en 1604, sous ce titre, *Historia de varia & stolida* Manichæorum *hæresi.* Elle est sous le même titre dans la bibliothéque des peres. Pierre de Sicile y parle sur la fin de son ambassade. * *Voyez* la préface du pere Raderus. Le Mire *in auct. &c.*

PIERRE, qualifié d'archidiacre, est auteur de questions sur le prophéte Daniel (*Quæstiones in Danielem prophetam à Petro archidiacono enodatæ*,) imprimées dans le tome neuviéme, pag. 275 & suiv. de l'*Amplissima collectio, &c.* des PP. Martenne & Durand. Charlemagne avoit fait transcrire cet écrit sur le manuscrit de l'auteur. Mais qui étoit celui-ci ? Les savans éditeurs disent qu'ils n'ont pu le découvrir, à moins que ce ne soit, disent-ils, ce Pierre diacre, qui est un des interlocuteurs des dialogues de S. Grégoire *le Grand.*

PIERRE, diacre & garde chartes de l'église de Constantinople, a écrit vers l'an 1090, de courtes réponses à differens cas qui lui avoient été proposés. Ces réponses se trouvent dans le recueil du droit grec & romain. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XI siécle.*

PIERRE, surnommé *de Damien*, du nom de son frere, cardinal évêque d'Ostie, naquit à Ravenne, au commencement du XI siécle. Après avoir fait ses études, il se retira au monastere de sainte Croix d'Avellane, près d'Eugubio, dont les moines s'appelloient *Hermites*, parcequ'ils vivoient dans une gande retraite, quoiqu'en commun, sous un abbé. Il fut appellé par Gui, abbé de Pomposé, pour réformer son monastere. Au bout de deux ans il retourna à Avellane, où il fut fait prieur, puis abbé de ce monastere, qu'il augmenta en très-peu de temps, & en établit plusieurs autres, où la même régle étoit observée. Sa réputation l'ayant rendu recommandable, il fut nommé cardinal, & fait évêque d'Ostie par Etienne X, l'an 1057. Il eut aussi comme en commende l'évêché d'Eugubio, & commença à avoir beaucoup de part aux affaires de l'église de Rome. Il fut envoyé l'an 1059, par le pape Nicolas II, en qualité de légat à Milan, pour réformer le clergé de cette église, où la simonie s'exerçoit publiquement. Quelque temps après il prit la résolution de quitter ses évêchés & ses emplois pour se retirer dans la solitude. Il les remit entre les mains d'Alexandre II, & retourna dans son monastere ; néanmoins les papes l'employerent dans diverses légations. Il mourut à Faënza le 23 février 1073, âgé de 66 ans. Ses ouvrages sont divisés en quatre tomes, dans la derniere édition. Le I contient 8 livres de lettres. Le II, ses sermons. Le III, ses opuscules ; & le IV des prieres, des hymnes & des proses, qui lui sont attribuées. Le style de Pierre Damien est poli & élégant, plein de figures & de variétés agréables. Il étoit fort savant dans la discipline ecclésiastique, & parloit avec liberté. Il a fait son possible pour faire revivre au moins une ombre de la discipline ancienne, dans un siécle corrompu, & pour mettre des bornes aux désordres du clergé & des moines de son temps. Constantin Cajétan a donné ses œuvres en trois volumes, imprimés à Rome au commencement du XVII siécle. Elles ont été depuis imprimées à Lyon en 1623, & à Paris en 1663. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XI siécle.*

PIERRE, dit *Guillaume*, dans le XI siécle, fut créé cardinal par le pape Alexandre II, en

1062. Il fut chancelier & bibliothécaire de l'église, & continua les vies des papes composées par Anastase, depuis Nicolas I, jusqu'à Paschal II. * Baronius, *A. C.* 1071. Onuphre & Ciaconius, *in vitis pontif.*

☞ PIERRE, chancelier de l'église de Chartres, au XI siécle, fut un des premiers disciples de Fulbert, & lui succéda dans la direction des écoles de Chartres en 1029. Il exerça aussi les fonctions de chancelier de cette église jusqu'en 1039. On a de lui une *Paraphrase des pseaumes;* un *Manuel des mysteres de l'église*, & des gloses ou courtes notes sur Job. Ces ouvrages sont encore manuscrits. * D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tom. VII.

☞ PIERRE, moine de Maillezais, qui vivoit encore après le milieu du XI siécle. On a de lui un écrit intéressant pour l'histoire de ce siécle, principalement pour celle des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, & plus spécialement pour celle de l'abbaye de Maillezais. Cet ouvrage a été imprimé par les soins du P. Labbe, entre les autres monumens qu'il a recueillis pour l'histoire d'Aquitaine. Ce qui concerne la translation de S. Rigomer en a été détaché & publié de nouveau par Dom Mabillon, & les Bollandistes. * Dom Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VII.

PIERRE IGNÉE, c'est-à-dire, *Pierre de feu*, sorti de la famille des Aldobrandins, étoit religieux de l'ordre de Valombreuse, fondé par S. Jean Gualbert. Ce fut lui qui fut choisi en 1063 pour faire l'épreuve du feu, que le peuple de Florence demanda, afin de soutenir l'accusation des moines soulevés contre Pierre de Pavie, évêque de cette ville, qu'ils traitoient d'hérétique & de simoniaque. Le jour étant arrêté au mercredi de la premiere semaine de carême, on dressa deux grands buchers, ayant chacun dix pieds de long, sur cinq de large, & quatre & demi de hauteur : ils étoient séparés par un petit sentier d'une coudée de largeur, & rempli à trois ou quatre doigts d'épaisseur, de bois extrêmement sec. Après que Pierre Aldobrandin eut chanté une messe solemnelle, quelques-uns des moines avec la croix, le bénitier, l'encensoir, & douze cierges bénits & allumés, mirent le feu aux deux grands buchers, qui furent bientôt enflammés, aussi-bien que l'espace d'entre deux, lequel fut tout réduit en charbons. Aldobrandin ayant ôté sa chasuble, & étant revêtu du reste des ornemens sacerdotaux, marcha vers les buchers, tenant d'une main la sacrée croix, & de l'autre son mouchoir. Suivi des moines & des clercs, qui chantoient les litanies, & d'une infinité de peuple, qui étoit accouru à un spectacle si extraordinaire, il entra les pieds nuds, gravement & à petits pas, dans le sentier rempli d'un brasier ardent, entre les deux buchers tout embrasés, & alla avec une démarche mesurée jusqu'au bout, où s'étant apperçu qu'il avoit laissé tomber son mouchoir, il retourna sur ses pas, & le retira du milieu des flammes aussi entier, dit-on, & aussi blanc qu'il l'avoit en y entrant. Le peuple le ramena comme en triomphe dans son monastere, parmi les acclamations de toute la ville, dont les citoyens écrivirent une lettre au pape, pour lui rendre compte d'un événement si merveilleux. Les écrivains de ce temps-là, & sur-tout Didier, abbé du Mont-Cassin, qui fut depuis pape, sous le nom de VICTOR III, parlent de ce fait comme d'une chose très-certaine. Quant au jugement qu'on en doit faire, *voyez* l'article suivant. Pierre Aldobrandin, que l'on appella depuis *Petrus Igneus*, fut depuis élu abbé, & enfin cardinal & évêque d'Albano en 1073, par le pape Grégoire VII. * L'abbé d'Ursperg. Desid. Cass. *dialogue, chap.* 5. Maimbourg, *décadence de l'empire.*

PIERRE DE PAVIE, évêque de Florence en Italie, dans le XI siécle, fut accusé de simonie & d'hérésie, par les religieux du monastere de S. Jean Gualbert. Ces moines ayant su, ou croyant savoir que leur évêque étoit simoniaque, sortirent de leur monastere de S. Sauveur près de Florence, & publierent par toute la ville, que toutes les bénédictions que donnoit ce prélat, & tous les sacremens qu'il conféroit, étoient autant de malédictions & de sacriléges, & que l'on étoit obligé de se séparer absolument de sa communion. Ces faux zélés, qui s'étoient laissé séduire par un fameux reclus de Florence, étoient, comme lui, en réputation de sainteté, & cabalerent si violemment, qu'une partie, non seulement du peuple, mais aussi du clergé, se sépara de l'évêque. Pierre de Damien fut envoyé par le pape Alexandre II, à Florence, pour y appaiser ce tumulte; mais les remontrances de ce cardinal furent inutiles; & le duc Godefroi se vit obligé de menacer ces moines de les faire tous pendre, s'ils ne se retiroient promptement en leur solitude : ce qu'ils firent au plutôt. Ils ne laisserent pas néanmoins de poursuivre leur évêque, & députerent quelques-uns d'entr'eux, pour l'accuser en présence du pape & des évêques assemblés au concile de Latran en 1063. Pour soutenir leur accusation, ces députés protesterent avec une extrême assurance, qu'ils étoient prêts d'entrer dans un grand feu; mais le pape ne voulut point accorder cette preuve extraordinaire, qui étoit défendue par l'église, & les renvoya dans leur monastere, avec ordre de ne plus attaquer leur évêque. Lorsqu'ils furent arrivés, le peuple accourut en foule, & les conjura de faire l'épreuve qu'ils avoient proposée au pape, pour éclaircir le doute qu'ils avoient fait naître. Ils y consentirent, & choisirent pour cet effet un religieux de grande vertu, nommé *Pierre*, de la maison Aldobrandine. La fermeté de ce religieux, qui passa par le feu, sans avoir reçu aucune atteinte des flammes, fut cause que l'évêque de Florence fut en horreur à tout le monde. Alors le pape voyant que l'on ne pouvoit sans scandale lui laisser l'exercice des fonctions épiscopales, le suspendit jusqu'à ce qu'après avoir bien examiné sa cause, l'on eût vu ce qu'il en falloit juger. Il y a grande apparence que par le jugement, faute d'avoir contre lui d'autres preuves que celle du feu, il fut déclaré innocent de cette accusation; car il se trouve qu'étant quelque temps après retourné à Florence en qualité d'évêque, il fit, par une grande générosité chrétienne, une donation considérable à ce monastere, dont les religieux l'avoient si cruellement persécuté. * *Abbas Ursperg.* Maimbourg.

PIERRE BARTHELEMI, prêtre de Marseille en Provence, étant dans l'armée des Chrétiens qui assiégeoient la ville d'Antioche l'an 1098, se présenta devant les princes croisés, & leur dit que S. André lui avoit montré dans l'église de S. Pierre, l'endroit où l'on trouveroit le fer de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur, & qu'il l'avoit assuré que ce sacré fer seroit un gage certain de la victoire. Ce prêtre ajouta que pour confirmer la vérité de ce qu'il annonçoit, il étoit près de passer au travers d'un feu. L'évêque du Pui, qui n'étoit pas homme à croire légérement ces sortes de visions, jugea néanmoins qu'il étoit à propos de chercher dans l'endroit que le Marseillois avoit désigné. Après avoir fouillé bien avant, on y trouva un fer de lance que toute l'armée regarda comme une véritable relique; mais environ huit mois après, un prêtre, domestique du duc de Normandie, & savant homme, soutint qu'elle étoit fausse, & que la vraie lance avoit été depuis long-temps transportée à Constantinople. Sur quoi l'armée s'étant partagée, Pierre Barthélemi demanda la permission de prouver la vérité de sa révélation de la maniere qu'il avoit promis. On alluma un grand feu, qui fut béni solemnellement, & le Provençal tenant le fer de la lance à la main, y passa nud en chemise, & sortit à la vérité du milieu des flammes; mais si grillé au dehors, & si offensé au dedans, par l'activité du feu, qu'il mourut douze jours après, dans de très-cuisantes douleurs. Le comte

Raymond ne laissa pas d'avoir toujours de la dévotion pour ce fer ; mais les autres cesserent de le révérer comme ils avoient fait auparavant. Les historiens remarquent qu'avant cette épreuve par le feu, cette créance avoit fait beaucoup d'effet sur les esprits, pour les animer au combat. * Guillaume de Tyr, *gesta Franc.* Maimbourg, *hist. des croisades*, *l.* 2.

☞ PIERRE TUDEBODE, l'un des premiers qui ont entrepris d'écrire l'histoire de la croisade, étoit né à Sivrai, petite ville au diocèse de Poitiers. Il étoit prêtre. La croisade ayant ouvert le pélerinage de Jérusalem à tous ceux qui avoient la dévotion de le faire, Pierre Tudebode suivit l'armée qui partit en 1096 pour cette expédition. Il se trouva au siége de Nicée, à celui d'Antioche, & à celui de Jérusalem. Tudebode vécut au moins quelques jours après le 14 d'août 1099, puisqu'il finit son histoire par l'éclatante victoire que les croisés remporterent ce même jour sur les infidéles. Depuis cette époque il n'est plus fait mention de notre historien dans aucun monument. L'histoire de la premiere croisade que Pierre Tudebode a laissée, porte avec elle tous les caracteres d'écrit authentique, vrai & sincere. Son auteur avoit été présent à presque tout ce qu'il rapporte, & paroît visiblement l'avoir écrit sur les lieux mêmes. L'édition la plus exacte qu'on en ait est celle qu'en ont donnée les Duchesne, au *t. IV* des historiens de France. * D. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome VIII, où l'on trouve un détail très-intéressant sur ce qui concerne l'ouvrage de Pierre Tudebode.

PIERRE ALFONSE, *cherchez* ALFONSE.

PIERRE CHRYSOLAN, transféré d'un évêché à l'archevêché de Milan, *cherchez* CRYSOLANUS.

PIERRE DE HONESTIS, *cherchez* HONESTUS (Pierre).

PIERRE-JEAN ou JOHANNIS, hérésiarque, dans le XII siécle, nioit que l'ame raisonnable fût la forme de l'homme, & soutenoit que les apôtres n'avoient prêché l'évangile qu'en son sens. Selon lui, aucune grace ne nous est infuse par le baptême ; & Jesus-Christ reçut le coup de lance étant encore en vie. Il publioit d'autres erreurs, qui ne furent bien connues qu'après sa mort. On déterra son cadavre & ses os furent brulés. * Prateole, *V. Petr. Joan.* Paul de Castro.

PIERRE DE CLUNI, surnommé *le Vénérable*, étoit d'Auvergne, de la famille des comtes Maurice, ou de Montboissier ; ce qui lui fit donner aussi le surnom de *Maurice*. Sa mere *Raingarde* mourut religieuse dans l'ordre de S. Benoît, après avoir eu huit enfans mâles, dont Pierre étoit le septiéme. Un d'eux seulement resta dans le siécle ; & *Hugues*, leur aîné, après la mort de sa femme, se rendit moine comme ses freres. Un autre, nommé *Ponce*, fut abbé de Vezelai ; *Jourdain*, le fut de la Chaise-Dieu ; *Armand* le devint de Manlieu ; & *Héraclius* fut archevêque de Lyon. Le pere lui-même se donna à Dieu sur la fin de ses jours, & fut enterré en habit de religieux. Pierre entra à Cluni, du temps que ce monastere étoit gouverné par S. Hugues, & fut élu prieur de Vezelai, abbé & général de l'ordre à l'âge de 28 ans en 1121, après la mort de Hugues II. Il eut beaucoup de peine à régler sa communauté de Cluni, & sa congrégation en général, que la mauvaise conduite de Ponce, l'un de ses prédécesseurs, avoit fait beaucoup relâcher de l'esprit de l'institut. Il en vint néanmoins heureusement à bout. L'ancien abbé Ponce, prédécesseur de Hugues, étant revenu du voyage de la Terre sainte, voulut se rendre maître par force de l'abbaye de Cluni, pendant l'absence de Pierre *le Vénérable*. Les religieux ne l'ayant pas voulu recevoir, il entra avec des soldats dans l'abbaye, la pilla & en chassa les religieux. Le pape Honoré II, averti de ces violences, fit excommunier Ponce par son légat, & confirma ce jugement à Rome, où Ponce mourut en 1126. Pierre étant revenu, rétablit l'abbaye de Cluni : il y reçut en 1130 le pape Innocent II. Il alla au concile de Pise, en 1134. Il fit ensuite un voyage en Espagne en 1135. Il étoit intime ami de S. Bernard, abbé de Clairvaux ; cependant il fut obligé de défendre son ordre contre l'apologie de Saint Bernard, & eut un différend avec ce Saint, au sujet d'un moine de Cluni élu évêque de Langres. Il reçut dans son abbaye le fameux Abailard. Il fit un voyage à Rome en 1143, dans le dessein de se démettre de sa dignité ; mais le pape Luce II n'y voulut pas consentir ; & étant de retour en France, il acheva ses jours dans l'abbaye de Cluni. Il fut consulté par plusieurs prélats, & combattit les erreurs de Pierre de Bruys & de Henri dans la Provence, le Languedoc & la Gascogne. Ce saint homme mourut le 24 décembre de l'an 1156, & laissa des ouvrages également savans & pieux, que nous avons dans la bibliothéque de Cluni, que le pere Martin Marrier publia en 1614 avec les doctes remarques de Du Chêne. On y lit à la tête la vie de ce saint abbé, tirée des chroniques de sa congrégation, avec les témoignages rendus en sa faveur par S. Bernard, *epist.* 277 & 283, par Henri de Gand, *c.* 29 ; Matthieu Paris, Robert du Mont, Nicolas de Clemangis, Trithème, &c. On voit ensuite six livres de lettres de Pierre de Cluni ; un traité contre les Juifs ; un contre Pierre de Bruys ; un sermon de la Transfiguration ; deux livres de miracles arrivés de son temps ; des proses, vers & hymnes ; les statuts de Cluni, &c. Il n'a point été canonisé dans les formes ordinaires : cependant il est mis au nombre des Saints au 25 décembre, dans les martyrologes des Bénédictins, & dans celui de France. Pierre *le Vénérable*, ayant fait traduire l'alcoran en latin, voulut engager S. Bernard à écrire contre les Mahométans dont la secte faisoit alors de grands ravages. Mais le saint abbé de Clairvaux n'ayant pas jugé à propos d'écrire sur une matiere qui méritoit si bien d'exercer son zèle & sa plume, Pierre *le Vénérable* qui avoit déja écrit contre les Juifs & contre les hérétiques de son temps, composa quatre livres *Contre la secte détestable des Sarasins :* c'est le titre qu'il donna à son ouvrage. On n'a pu jusqu'à présent recouvrer que deux de ces quatre livres, que les PP. DD. Martenne & Durand on donné dans le tome neuviéme de leur *Amplissima collectio veterum monumentorum.* * Baillet, *vies des saints.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

PIERRE, bibliothécaire du Mont-Cassin, fils de Gilles, d'une illustre famille de Rome, fut mis par son pere l'an 1115 à l'âge de cinq ans, dans l'abbaye du Mont-Cassin. Après y avoir fait ses études, il fut fait diacre & bibliothécaire du Mont-Cassin. Il fut chassé de ce monastere l'an 1128, par l'envie de ses confreres, & fut employé dans des négociations par l'empereur Lothaire, qui le fit son secrétaire d'état & son chapelain. Il a composé un livre des hommes illustres du Mont-Cassin ; imprimé à Rome en 1655, à Paris en 1666, & inséré dans la derniere bibliothéque des peres. Il est aussi auteur du quatriéme tome de la chronique du Mont-Cassin, & on a imprimé à Venise en 1525, un traité de lui, adressé à l'empereur Conrad, touchant les lettres romaines. Il avoit encore composé plusieurs autres ouvrages, dont il a fait le catalogue dans la vie des hommes illustres du Mont-Cassin. Les PP. Martenne & Durand reprennent ceux qui le disent *diacre d'Ostie*, ou *diacre de Latran*. Ces savans ont donné dans le tome sixiéme de leur *Amplissima collectio, Prologus Petri diaconi Casinensis monachi in vitam sancti Placidii ; ejusdem prologus ad Guibaldum Casinensem & Stabulensem abbatem in librum de locis sanctis : ejusdem ortus & vita justorum cœnobii Casinensis :* ce n'est que le commencement, ou la table de cet ouvrage. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XII siécle.*

PIERRE LOMBARD, dit LE MAISTRE DES SENTENCES, évêque de Paris, étoit de Novarre, ville

continué la descendance ; 2. *Guillaume* de Pierre ; & 3. *Raymond* de Gignac, qui ne paroissent pas avoir pris d'alliance. Ledit Raymond I fit son testament en 1172, par lequel il destina une maison pour recevoir les pauvres, & donna à l'hôpital de Ganges cinq métairies. Il fit PONS II de Pierre, son fils aîné, héritier des terres de Ganges, de Montaulieu, &c. Il donna à *Guillaume* de Pierre, son second fils, la ville de Gignac, & le château de Poupian. Il ordonna que *Raymond* de Gignac, son troisiéme fils, fut chanoine de l'église de Maguelonne, à laquelle il légua cinq cens sols ; il donna trois mille sols melgoriens à chacune de ses filles. Ce testament est en original dans les archives du domaine de Montpellier.

IV. PONS II, baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de Raymond I, prit en inféodation en 1175, assisté de Vierne sa mere, le fief & terre de Molieres, de Bernard d'Anduse. Il donna en 1204 à Pierre, roi d'Aragon, qui avoit épousé cette même année l'héritiere de Montpellier, l'alleu de la seigneurie de Poupian, qu'il reprit en fief dudit roi, à condition de relever à l'avenir de la seigneurie de Montpellier. Il fit par son testament en 1218, plusieurs fondations considérables, confirma celles qu'avoit faites son pere, donna à Egline sa femme la jouissance de la plus grande partie de ses terres ; & institua RAYMOND, son fils aîné, héritier des terres de Ganges, de Brissac, & de plus de quarante paroisses ; confirmant la donation qu'il lui avoit faite en le mariant. Il donna à *Pons* de Pierre, son second fils, la ville de Gignac & le château de Poupian ; il ordonna que *Guillaume* de Gignac, son troisiéme fils, fût reçu chevalier, & destina ses deux derniers fils *Bernard* de Raymond & GUILLAUME de Pierre, qui suit, à être chanoines de Maguelonne, ou moines, ne léguant à chacun d'eux que 500 sols melgoriens. Il donna à *Monpaon*, sa fille, cent marcs d'argent, destina *Anceline*, sa derniere fille, à être religieuse, & déclara que sa fille *Elizabeth* étoit déja mariée. Les actes de 1175, 1204 & 1218 sont en original dans les archives du domaine à Montpellier.

RAYMOND de Pierre, fils aîné & principal héritier de Pons II, fut pere de PONS III de Pierre baron de Ganges, qui continua la branche aînée de cette maison, de l'extinction de laquelle nous avons donné l'époque ci-dessus ; & d'*Alzace* ou *Allemande* de Pierre, qui épousa en 1253, comme nous l'avons déja dit, *Pierre-Bermond* II d'Anduse, seigneur de Sauve, &c. veuf de *Josserande* de Poitiers.

On ignore si *Pons* de Pierre, *Guillaume* de Poupian & *Bernard* de Raymond eurent des enfans : on sait seulement que *Pons* de Pierre, seigneur de Gignac & de Poupian, fut tué en 1242, au service du roi S. Louis, dans un combat où Amalric vicomte de Narbonne battit les troupes royales que ce prince avoit envoyées contre le comte de Toulouse. Voyez l'*Hist. de Languedoc*, tom. III, p. 440.

V. GUILLAUME de Pierre, destiné par son pere à être chanoine de Maguelonne, ainsi que *Bernard* de Raymond son frere, acquit conjointement avec lui & *Guillaume* de Cannes, leur oncle maternel, la seigneurie & directe de la maison où ils habitoient alors dans la ville de Melgueil ou Mauguio, suivant un acte de 1245. Il étoit établi à Nismes avant 1250, & y acquit de nouvelles possessions en fief & en franc alleu par acte de 1286. Il fut écuyer du roi Philippe *le Bel*, & châtelain d'Aigue-morte, suivant des actes de 1294 & 1295, qui prouvent qu'il fut pere de BERTRAND I, qui suit. Les actes de 1245, 1286, 1294, 1295, &c. ainsi que tous ceux que nous citerons dans la suite de cette généalogie, sont dans les archives des différentes branches de cette maison.

VI. BERTRAND I avoit épousé *Ermessinde*, dont il eut BERTRAND II, qui suit ; & *Pierre* de Pierre (*Petri*) qu'on croit auteur de la branche de la maison de Pierre, établie à Beaucaire, & qui y a subsisté plus de deux siécles. *Ermessinde*, veuve dudit Bertrand I, rétrocede, par acte de 1315, à BERTRAND II son fils tous les biens contenus dans la donation que sondit fils lui en avoit ci-devant faite. Lesdits BERTRAND II & *Pierre* de Pierre, freres, procéderent en 1329 au partage des biens de Bertrand I leur pere, consistant en maisons, moulins, terres nobles & allodiales, en fiefs & directes, tant dans le territoire de Nismes que de S. Geniés, & de plusieurs autres paroisses.

VII. BERTRAND II, qualifié damoiseau dans des actes de 1344, 1347, &c. avoit épousé *Helis* de Roy (*Regis*) qualifiée de Dame Madame (*Domina Domina*) de laquelle il eut PONS III de Pierre, qui suit ; & *Guillaume* de Pierre, comme il est prouvé par des actes de 1348, 1383 & 1396.

VIII. PONS III, damoiseau de Nismes, fut pere de BERNARD de Pierre, qui suit ; comme il est prouvé par l'acte de donation que *Guillaume* de Pierre établi à Nosieres, au diocése d'Uzez, fit en 1383 à BERNARD de Pierre son neveu, fils de *Pons* III de Pierre, en présence & sous l'autorité d'*Helis* de Roy, mere dudit *Guillaume* & aïeule dudit BERNARD, de tous les droits que ledit *Guillaume* pouvoit prétendre sur les biens tant paternels que maternels de *Bernard* son neveu, moyennant la somme de deux cens florins d'or, sauf & réservées les substitutions.

IX. BERNARD de Pierre, qualifié damoiseau de Nismes, épousa en 1380 *Catherine* de S. Marcel, fille de *Leger* de S. Marcel, damoiseau, & de *Perine* (*Pina*) de Mirabel. La filiation de *Leger* de S. Marcel remonte jusqu'en 1220, par titres originaux, dans lesquels tous ses ancêtres sont qualifiés damoiseaux & chevaliers : ils sont toujours nommés les premiers dans tous les actes concernant les seigneurs & la communauté de S. Marcel. On ignore s'ils ont pris le nom de cette terre, ou s'ils lui ont donné le leur : ils en ont sans doute possedé la seigneurie entiere, mais cette maison a formé tant de branches dans les temps reculés, que la justice en a été extrêmement divisée. Cette alliance lui apporta la principale portion des seigneuries de la ville de S. Marcel d'Ardeche, de S. Etienne de Dions, de S. Julien du Colombier en Vivarais, que cette maison possede encore aujourd'hui en titre de marquisat sous la dénomination de Pierre Bernis. Ledit Bernard, au nom de Catherine de S. Marcel sa femme, rendit hommage desdites terres à Jean évêque de Viviers en 1413. Ils eurent pour fils JACQUES de Pierre, qui suit ; & *Bertrand* de Pierre, dont la postérité qui a subsisté jusqu'en 1550, à Sauset, porta le nom de Bernis, & dont les seigneuries & directes ont passé depuis dans des maisons étrangeres, comme nous le dirons plus bas ; *Catherine* de S. Marcel, veuve de *Bernard* de Pierre, fit donation par acte de 1435 de tous ses biens à *Jacques* de Pierre l'un de ses fils, se réservant l'usufruit & la part qu'elle avoit dans les biens & hérédités de *Bertrand* de Pierre son autre fils, au lieu de Sauset ; & elle fit un codicile en 1440.

X. JACQUES de Pierre, rendit hommage à Guillaume de Poitiers, évêque de Viviers, en 1443, conjointement avec *Bertrand* son frere, des terres de S. Marcel, de S. Etienne de Dions, de S. Julien du Colombier, &c. Il épousa *Egline* de Sarrasin, fille de *Jean* de Sarrasin, dont la dot ne fut constituée qu'en 1462, par *Pons* de Sarrasin son frere, seigneur de Chambonet & de Ligeac, considérant qu'Egline sa sœur avoit depuis long-temps épousé ledit *Jacques* de Pierre, lequel fit son testament un mois après la constitution de la dot de sa femme, le 10 mai 1462, par lequel il déclare qu'il veut être enterré à Sauset dans le tombeau de ses ancêtres. Il y fait plusieurs ordonnances & legs pieux. Il légue à *Bertrand* de Pierre, son frere germain, dix florins d'argent ; à *Egline* de Sarrasin, sa femme, son entretien tant qu'elle restera en viduité, & cent florins d'or si elle passe à de troisiémes nôces ; il légue pour

dot à *Maragde* de Pierre sa fille, quatre cens florins d'or, & au posthume à naître de sadite femme cent florins; il institue son héritier universel JEAN I de Pierre, son fils, qui suit; & lui substitue, en cas de mort sans enfans légitimes, Bernis de Pierre son neveu, & les freres dudit Bernis, fils de *Bertrand* de Pierre son frere.

XI. JEAN I, conjointement avec Bernis de Pierre, son cousin germain, rendit hommage des terres de S. Marcel, de S. Etienne de Dions, de S. Julien du Colombier, &c. à Claude de Tournon, évêque de Viviers, en 1501. Il avoit épousé en 1482 *Jeanne* de la Molette, fille de *Jean*, seigneur de Morangies, de laquelle il eut, 1. LOUIS, *qui a formé la branche des seigneurs des Ports, dont nous parlerons après celle-ci;* 2. BERTRAND III, qui suit; 3. *Jacques*, & plusieurs filles. Il fit son testament en 1517, par lequel il institue LOUIS de Pierre, son fils aîné, pour son héritier universel, & lui substitue, en cas de mort sans héritier légitime, ses deux autres fils, l'ordre de primogéniture observé. Il légue à BERTRAND III de Pierre, son second fils, la somme de 200 florins; à *Jacques* de Pierre, son troisiéme fils, 200 florins; à *Claudine* de Pierre, sa fille, femme de *Pierre* de Villeneuve de Trans, 20 florins, outre sa dot; à *Gaillarde* de Pierre, sa fille, femme du seigneur de Montaulieu, 20 florins aussi, outre sa dot; & à *Agnès* de Pierre, sa troisiéme fille, 100 florins.

XII. BERTRAND III, rendit hommage en 1549 à Charles de Tournon, évêque de Viviers, pour les seigneuries de S. Marcel, S. Etienne de Dions, S. Julien du Colombier, S. Just, Melinas, &c. qu'il possédoit tant du propre de ses ancêtres, que comme acquéreur d'Etienne & Guillaume de Roc, freres; & il fit au roi le dénombrement des mêmes terres en 1551. Il fut marié quatre fois. Il épousa 1°. en 1540, *Jeanne* de Chalançon-Polignac, morte sans postérité; 2°. en 1548 *Christine* de Geys, dont il eut une fille morte en bas âge; 3°. en 1550 *Guisette* Duranc de Vibrac, morte sans enfans; 4°. en 1557 *Louise* d'Artifeld, fille de *Louis*, seigneur de Jonquiers & de Bagnols, & d'*Isabeau* de Barjac, de laquelle il eut JEAN II de Pierre, qui suit. En 1564, 1565 & 1566, *Louise* d'Artifeld, alors sa veuve, donna des quittances au nom de *Jean* de Pierre son fils, & de *Bertrand* de Pierre son mari.

C'est elle qui a eu le bonheur de conserver à la ville de S. Marcel d'Ardeche tout ce qui lui reste de ses anciens habitans. Lorsque le comte d'Acier (de la maison de Crussol) chef des religionaires, vint en faire le siége en 1567, elle comprit bien qu'un lieu, qui n'étoit défendu que par un simple mur & par des habitans sans chef, ne pouvoit se soutenir long-temps contre une armée de près de dix mille hommes; & elle prit le parti d'envoyer un de ses gens au comte d'Acier, pour le prier de se souvenir des liaisons & de l'amitié qui étoient entre leurs maisons. Ce général ayant écouté ce qu'on lui disoit du haut d'une tour de la part de la dame de S. Marcel, répondit que non-seulement ce qui composoit sa maison seroit respecté, mais encore tous ceux qui auroient le bonheur d'y être reçus. Ce discours ayant été entendu de ceux qui défendoient les remparts, ils les abandonnerent sur le champ pour aller se refugier dans le lieu qui devoit leur servir d'asyle; ensorte que la ville fut prise par escalade, & tout ce qui se rencontra hors du château de la dame de S. Marcel passé au fil de l'épée. Le comte d'Acier vouloit faire aussi abattre le clocher; mais Louise d'Artifeld dame de Bernis lui ayant fait représenter qu'elle pouroit être écrasée par les débris, à cause de la proximité de sa maison, il se contenta de faire rompre les cloches pour les emporter. La reconnoissance des habitans a fait passer d'âge en âge à S. Marcel & dans les lieux circonvoisins la tradition de ce fait dont ils ont conservé la mémoire jusqu'à présent. L'histoire de Languedoc tom. V, pag. 282, ne fait monter qu'à deux cens le nombre des catholiques qui furent tués à S. Marcel en cette occasion.

XIII. JEAN II hérita non-seulement des seigneuries de S. Marcel, S. Etienne de Dions, S. Julien du Colombier, S. Just, Melinas, &c. que possédoit Bertrand III son pere, mais encore de celles que possédoit dans les mêmes lieux la branche des seigneurs de Bernis, formée en 1440 par BERTRAND, second fils de *Bernard* de Pierre & de *Catherine* de S. Marcel. Lors de l'extinction de cette branche vers 1550, il prit aussi le nom & la qualité de seigneur de Bernis, que ses descendans ont toujours conservés, quoique la terre de Bernis ait passé successivement dans les maisons de Rochemore, de Berard Montalet, de Toiras, & de la Rochefoucaud. Il rendit hommage desdites seigneuries à Jean de l'Hostel, évêque de Viviers, en 1597, & en fit au roi le dénombrement la même année. Il fut mestre de camp d'un régiment de gens de pied, & reçut un don du roi Henri IV, de la somme de 1198 écus, pour les bons & fidéles services qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne cessoit de lui rendre, comme il est prouvé par des lettres patentes des années 1595 & 1597.

Il épousa *Catherine* de Beziers, fille de *Pierre*, seigneur de S. Julien, au diocèse d'Uzez, & de *Catherine* de Beziers, comme il est prouvé par le testament dudit Jean II, du 18 septembre 1604, dans lequel il institua pour son héritiere universelle *Catherine* de Beziers sa femme, à la charge de rendre la moitié de son héritage à JEAN-JACQUES de Pierre de Bernis leur fils, lorsqu'il se mariera, & l'autre moitié à la fin des jours de sadite femme, substituant à son fils, en cas de mort sans enfans légitimes, *Catherine* de Beziers, & *François* de Joannayre, seigneur majeur de S. Julien au diocèse d'Uzez, son frere utérin, chacun pour moitié; & il ratifia les clauses de son contrat de mariage passé devant Domergue, qui n'avoit pas pu être grossoié par la mort subite dudit notaire. *Catherine* de Beziers céda en 1622 à *Jean-Jacques* de Pierre de Bernis son fils, la moitié des biens de *Jean* II, son pere. Elle avoit testé en 1614; & par son testament elle avoit fait une fondation pour sa chapelle de sainte Marguerite dans l'église paroissiale de S. Marcel, & plusieurs legs pieux. Elle avoit aussi institué son héritier universel ledit *Jean-Jacques* son fils, & lui avoit substitué successivement, & en cas de mort sans enfans, *Françoise* de Beziers sa sœur, *Henri* de Montagu ou Montaigu, dit *Fromigere*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem; & *Joachim* de Montaigu.

Catherine de Beziers étoit d'une branche cadéte de l'illustre maison de Beziers, en latin *de Biterris*, qui s'est entierement éteinte avant 1630. Le roi Philippe Auguste avoit donné en 1220 à *Pierre* de Beziers la baronie de Venejan dans le diocèse d'Uzez, composée de douze à quinze paroisses. Cette maison a possedé en même temps la baronie de Bagnols, & ses armes sont encore sur le grand clocher: elle portoit d'*azur à trois cuvêtes d'or, deux en chef & une en pointe.*

XIV. JEAN-JACQUES de Pierre, chevalier, seigneur de Bernis, S. Marcel, S. Etienne, S. Julien, S. Just, Melinas, &c. eut une compagnie de cent hommes de guerre à pied dans le régiment de Chamblay, par commission de 1619. Il en eut une autre dans le régiment du prince de Phalsebourg de cent hommes, par commission de 1627, augmentée jusqu'au nombre de 150 hommes, par commission de 1629. Il fut tué au service du roi en 1636, à Fontanette en Milanez, commandant ledit régiment de Phalsebourg, comme il est prouvé par l'inventaire de ses effets fait après sa mort, par le sieur Destouches, commissaire général des guerres à l'armée du roi en Italie, en date du 17 juin 1636.

Il épousa en 1621 *Anne* de Cauvisson de Nogaret, fille de *Jean* de Cauvisson, seigneur d'Aujargues, & de

ral; & après avoir vécu encore sept années dans l'exercice de toutes les vertus, il mourut saintement la nuit de Noël l'an 1286, étant âgé de 67 ans. S. Louis fit un cas particulier de ce saint; & après l'avoir vu en Languedoc, il l'honora de plusieurs lettres. Le pape Urbain VIII le canonisa l'an 1628, & Alexandre VII fit mettre son nom dans le martyrologe au 31 janvier. Les historiens de l'ordre de la Merci prétendent que leur fondateur a été prêtre, & soutiennent qu'il célébra sa premiere messe à Murcie, après que le roi Jacques eut pris cette ville; mais il ne la prit que dix ans après la mort du saint. D'ailleurs il étoit tellement hors d'exemple en 1308, qu'un prêtre fût général de la Merci, que la plupart des capitulans ayant élu Raimond Albert qui étoit prêtre, pour général, & les chevaliers qui s'y opposoient ayant élu un des leurs, nommé Arnaud Rossignol, le pape Clément V qui cassa l'élection de ce dernier, comme n'étant pas canonique, le rétablit aussitôt, & régla qu'à l'avenir le général seroit choisi entre les prêtres, parcequ'ils étoient en plus grand nombre que les chevaliers. * Bernard de Vergas, *chron. sacr. & milit. ord. B. M. de Mercede.* Franc. Olignano, *vita di S. Pietro Nolasco.* Giri & Baillet, *vies des saints; 31 janvier.* Helyot, *hist. des ord. relig. tom. III, chap.* 34.

PIERRE DE RIEZ, poëte François dans le XIII siécle, vers l'an 1280, continua le roman de Judas Machabée, commencé par Gautier de Belle-Perche. * *Consultez* Claude Fauchet, *l. des poëtes.*

PIERRE DE DACIA, philosophe & astronome dans le XIII siécle, vers l'an 1300, écrivit divers ouvrages, comme *De calculo seu computo, &c.* Trithème & Gesner, &c.

PIERRE DE BELLE-PERCHE, *cherchez* BELLE-PERCHE.

PIERRE DE LA CHAPELLE (*de Capella*) cardinal, étoit né au lieu nommé la Chapelle, dans la Marche Limousine, & fils d'ETIENNE, chevalier & seigneur de la Chapelle, & de *Béatrix*, sa mere. Il fut d'abord prévôt d'Eymoutiers dans le diocèse de Limoges, ensuite professeur en droit dans l'université d'Orléans l'an 1278. La même année il obtint un canonicat de l'église de Paris, où son mérite le fit distinguer. La cour instruite de ses talens, l'envoya à Toulouse l'an 1288, pour y tenir un parlement avec Bertrand, abbé de Moissac. Il en tint un autre à Paris, l'an 1290, avec Gilles Camelli, & fut nommé à l'évêché de Carcassonne, l'an 1292, après la mort de Pierre Petri. Il fit la même année des ordonnances utiles pour la discipline de son diocèse, & réforma divers abus. En 1296 il assista au mariage de Constance, fille aînée de Roger Bernard, comte de Foix, & de Marguerite de Béarn, qui épousa Jean de Levis de Mirepoix: cette cérémonie se fit dans la sale du chapitre des Cordeliers de Carcassonne. Pierre fut honoré de plusieurs députations de grande importance. Après que Frédol, évêque de Montpellier, eut cédé à Philippe, roi de France, les droits seigneuriaux qu'il avoit sur cette ville, Pierre de la Chapelle fut choisi pour examiner les droits que le roi de Majorque prétendoit sur la même ville. Ce fut le même prélat qui en 1295 travailla à l'exécution du traité entre Philippe, roi de France, Charles comte de Valois son frere, Jacques, roi d'Aragon, & Jacques, roi de Majorque. Après avoir gouverné le diocèse de Carcassonne pendant six ans, le pape Boniface VIII le transféra à l'évêché de Toulouse. Le pape Clément V le créa cardinal le 15 du mois de décembre de l'an 1305, & lui donna l'office d'inquisiteur général sur les Templiers. Avant sa mort il obtint du roi la permission de bâtir une église collégiale dans le lieu de sa naissance, qu'il dota de grands revenus; mais il n'acheva pas cet ouvrage. Il a été enterré dans la chapelle dudit lieu, où sa mort est marquée au 16 mai 1312. * Voyez l'*Histoire ecclésiastique & civile de la ville & diocèse de Carcassonne*, par le pere Thomas Bouges, religieux Augustin, page 210 & suivantes.

PIERRE D'APON, surnommé *le Conciliateur*, philosophe & médecin, vivoit sur la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV. Il étoit fils d'un notaire nommé *Constans*, qui demeuroit dans un bourg du territoire de Padoue, nommé *Apon* ou *Abano*, & parut comme un prodige, par rapport à l'ignorance de son siécle. Il étudia long-temps à Paris, & y reçut le bonnet de docteur en philosophie & en médecine. Ce fut là qu'il composa son grand ouvrage intitulé, *Conciliator differentiarum philosophorum, & præcipuè medicorum*, qui a été imprimé *in-folio* à Venise chez les Juntes en 1565, sous le titre de *Conciliator controversiarum quæ inter philosophos & medicos versantur*, avec son petit traité *de venenis*, ou *de remediis venenorum.* Outre la connoissance que Pierre avoit des langues, il possédoit encore les sciences les moins communes, comme la philosophie, la médecine & l'astrologie; ce qui lui acquit l'estime des papes & des princes d'Italie. Cependant la grossiéreté de son siécle fit qu'on l'accusa de magie, & d'avoir acquis la connoissance des sept arts libéraux par le moyen des sept esprits qu'il tenoit dans un crystal. Pierre fut mis à l'inquisition, à l'âge de 66 ans, & mourut en 1316, avant le jugement de son procès; de sorte qu'il fut enterré dans l'église de S. Antoine. Les zélés ne le trouverent pas bon, & firent juger par sentence que ses os seroient déterrés & brulés; mais comme ses amis les avoient cachés, on se contenta de les bruler en effigie, & de défendre la lecture de trois de ses livres, qui sont son *Heptameron*, que nous avons sur la fin du premier tome des œuvres d'Agrippa; un second, nommé par Trithème, *Elucidarium necromanticum Petri de Abano*; & un autre intitulé, *Liber experimentorum mirabilium, de annulis secundum 28 mansiones lunæ.* Il avoit traduit des livres de Rabbi Abraham Aben-Ezra, & avoit composé un traité des jours critiques, un éclaircissement de l'astronomie. Frédéric, duc d'Urbin, fit mettre la statue de ce grand homme entre celles des illustres; & le sénat de la ville de Padoue la fit placer sur la porte de son palais, entre celles de Tite-Live, d'Albert, & de Julius Paulus, avec cette inscription sur la base: *Petrus Aponus Patavinus, philosophiæ medicinæque scientissimus, ob idque Conciliatoris nomen adeptus, astrologiæ verò adeo peritus, ut in magiæ suspicionem inciderit, falsoque hæresis postulatus, absolutus fuerit.* * Bernardin Scardeoni, *hist. Pat. l.* 2, *c.* 7. Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. Patav. pag.* 21. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*, *c.* 14. Just. *in chron. med.* Trithème, *de script. med.* Sponde, *A. C.* 1316, *n.* 8.

PIERRE D'AICHSPALT, électeur & archevêque de Mayence, né dans le Tirol de pauvres parens, ne pouvant trouver sa subsistance dans sa maison, tâcha de la gagner en chantant par les rues. Comme il avoit cependant appris à lire, il chercha à l'apprendre aux autres; & s'étant formé lui-même, il y eut des personnes distinguées qui lui confierent leurs enfans. Le gain qu'il fit dans cet emploi lui ayant donné plus de facilité pour s'appliquer à quelque étude particuliere, il choisit celle de la médecine, dans laquelle il fit de très-grands progrès, de même que dans la philosophie. Il se fit recevoir docteur, & exerca sa nouvelle profession avec tant de succès, que Henri, comte de Lutzelbourg, le nomma son médecin. Il parvint dans la suite à un canonicat de Mayence, & à l'évêché de Basle qu'il a possedé environ neuf ans. Gerard, comte d'Epstein & archevêque de Mayence, étant mort, le comte de Lutzelbourg l'envoya secretement à Rome en 1304 auprès de Clément V, pour demander l'archevêché de Mayence pour Baudouin, frere cadet du comte. Le pape le refusa, à cause que Baudouin étoit extrêmement jeune. Dans cet intervalle Clément V tomba malade, & Pierre consulté sur cette maladie dont tout le monde désespéroit, ayant rétabli le pape en santé en trois jours de temps, Clément lui accorda pour lui-même l'archevêché de Mayence, & l'obligea de l'accepter. Pierre gouverna ce siége pendant quinze ans. D'autres

prétendent que ce fait singulier de son élévation ne regarde que l'évêché de Basle, & que ce fut après qu'il eut été ainsi élevé sur ce siége, qu'il passa à celui de Mayence par la voie ordinaire. Il mourut le 5 de juin 1320. En 1310 il avoit couronné roi de Bohême Jean, fils du comte de Lutzelbourg. * Trithême, *in chronic. & de vir illust.* Urstisius, *chron. Basil.* Melchior Adam, *in vitis medicor. Germanor.* Brusch. *de episcop. Moguntin.*

PIERRE, de la famille de *la Gazata*, famille noble de Reggio en Italie, fut élevé avec soin; & dès sa plus tendre jeunesse il embrassa la regle de S. Benoît dans le monastere de S. Prosper de Reggio. Ce fut l'abbé Albertini qui le reçut au nombre de ses moines, le premier novembre 1348. L'année suivante 1349, n'ayant que quatorze ans, il manqua d'être enlevé par les ennemis de sa famille, dans le château de Gazata, qui leur appartenoit, au territoire de Reggio. Mais le prompt secours de son pere le tira de leurs mains. En 1363, par un bref du pape Urbain V, donné la premiere année de son pontificat, il fut fait abbé du monastere même de S. Prosper. Urbain VI le fit *sous-collecteur* en 1384; & en 1391 Ugolin, évêque de Reggio, le fit vicaire général. Il mourut en 1414, âgé d'environ 80 ans, & fut enterré dans l'église de S. Matthieu, qui porte aujourd'hui le titre de *S. Roch*, où l'on voit encore sur une pierre l'inscription suivante:

Hic jacet reverendus pater dominus noster PETRUS DE LA GAZATA, *abbas monasterii sancti Prosperi inferioris de Regio. Qui promotus fuit M CCC LXIII, mense aprilis, die XVII. Obiit autem die XXVI febr. M CCCC XIV.*

Pierre de la Gazata est représenté sur cette tombe, que l'on trouve gravée dans le tome XVIII de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori. Pierre a continué la chronique de Reggio, commencée par son grand oncle Sagacio de la Gazata, *dont nous parlerons en son lieu.* Celui-ci avoit commencé sa chronique à l'an 1272, & l'avoit terminée à l'an 1353. Pierre la reprit à cette année, la continua jusqu'en 1388, & fit quelques notes sur plusieurs endroits de l'ouvrage de Sagacio son oncle, ou son grand oncle. M. Muratori qui le premier a publié cette chronique dans le tome de la collection *dont on vient de parler*, en fait beaucoup d'estime.

PIERRE DE CORBERIA, ou de CORBARIO, anti-pape, ainsi appellé, parcequ'il étoit natif de Corberia dans le diocèse de Riéti en Italie, se nommoit *Pierre Rainalutio* ou *Raimache*, & prit l'habit de l'ordre de S. François. De son temps, Louis de Baviere & Frédéric d'Autriche avoient été élus empereurs en concurrence. Le pape Jean XXII ne fut pas favorable à Louis, qui, pour s'en venger, se rendit maître de Rome, & y déclara pape Pierre de Corberia, sous le nom de *Nicolas* V, le jour de l'Ascension 12 mai de l'an 1324. Michel de Cesenne, général des Cordeliers, & les principaux de son ordre, mal satisfaits du pape, s'étoient attachés à l'empereur, & approuverent cette élection. Ils revêtirent le frere Pierre des habits pontificaux, l'introduisirent dans l'église de S. Pierre, & le porterent par leurs conseils à créer des cardinaux, à se faire des officiers, & à excommunier même le véritable pontife, qui étoit à Avignon. Cette cour schismatique fut obligée de sortir de Rome le 4 août de la même année, parceque les habitans ouvrirent leurs portes au légat que Jean XXII envoyoit accompagné des troupes de Robert, roi de Naples. Elle se retira à Pise; mais ce ne fut pas pour long-temps: car la crainte du châtiment dissipa cette cabale, & obligea les Pisans de se soumettre humblement au pape, & de lui livrer l'anti-pape. D'autres assurent qu'il demanda lui-même qu'on l'y conduisit: on le fit; & lorsqu'il fut arrivé devant ce pontife, il confessa ingénument sa faute, en demanda pardon & l'obtint. Le pape ne voulut pas néanmoins le renvoyer, de peur que quelque prince mécontent ne se servît encore de lui pour troubler la paix de l'église. On le logea dans un appartement du palais, avec défense d'en sortir; mais on lui donna des livres, & on le traita très-doucement à sa prison près. Il mourut deux ou trois ans après. *Cherchez* JEAN XXII. * *Consultez* Villani. Naucler. Bzovius. Sponde, &c.

PIERRE THOMAS, patriarche de Constantinople, né au diocèse de Sarlat dans le Périgord, en un village nommé *Sales*, prit l'habit de l'ordre des Carmes à Condom; & après avoir enseigné plusieurs années la philosophie & la théologie à Bourdeaux, à Albi, à Agen, & à Cahors, il vint à Paris pour y prendre le dégré de docteur, qui lui fut accordé d'une façon extraordinaire. Au lieu de cinq ans qu'il devoit employer à faire son cours, selon les statuts de l'université, ce temps fut réduit pour lui à trois années, au bout desquelles il fut reçu docteur avec beaucoup d'applaudissement. Ensuite il se rendit à Avignon, où le saint siége avoit été transféré, & où le pape Clément VI le créa docteur régent en théologie dans sa cour pontificale. Après la mort de ce pontife, arrivée en 1352, il fut choisi pour conduire son corps en l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans le Vélai. Innocent VI, qui succéda à Clément, fit beaucoup d'estime de Pierre Thomas, & l'envoya vers les Génois, pour régler le différend qu'ils avoient avec les Vénitiens. Depuis il le fit nonce apostolique au royaume de Naples, près du roi Louis & de la reine Jeanne. Enfin il le députa vers l'empereur Charles IV & vers le roi de Rascie, contrée de Hongrie, qui se faisoit appeller empereur de Bulgarie; & parceque cette légation étoit plus importante que les deux autres, le pape l'honora de la dignité d'évêque de Patti, & de Lipari en Sicile. En 1356, ce prélat fut envoyé en qualité de légat vers le roi Louis de Hongrie, afin de négocier quelque accommodement entre lui & les Vénitiens, ce qu'il exécuta avec succès. Mais la plus célébre ambassade dont il fut honoré, est celle qu'on lui confia lorsque le pape eut appris que Jean Paléologue, empereur de Constantinople, vouloit rentrer dans l'union de l'église catholique: il s'y employa avec tant de zèle & de prudence, que l'empereur renonça au schisme, & promit obéissance au pape & à l'église romaine. Au retour de cette légation, le pape l'établit légat général par toute la Thrace, révoquant tous les autres légats particuliers de ces pays-là, & lui fit changer l'évêché de Patti pour ceux de Cotone & de Vierpont, l'un sous l'archevêché de Patras, & l'autre sous celui d'Athènes. En cette qualité il partit pour Constantinople, avec bon nombre de vaisseaux & de galeres qu'il conduisoit à l'empereur, afin de l'assister dans la guerre qu'il avoit contre le Turc. Cet illustre prélat s'exposa courageusement dans toutes les occasions pour animer les chrétiens, & fit quantité de belles actions, pendant les quatre années que dura sa légation. Après avoir sacré Pierre de Lusignan roi de Chypre, il entreprit de rétablir en cette isle la pureté de la foi catholique, & fit ensorte que le primat des Grecs, avec tous les évêques & prêtres schismatiques, se soumissent à l'obéissance de l'église romaine, à quoi jusqu'alors on avoit travaillé inutilement. Ce saint légat voyant que les affaires du christianisme étoient en assez bon état dans les provinces de l'Orient, & que le roi de Chypre Pierre de Lusignan étoit résolu de passer dans la Terre sainte, pour recouvrer le royaume de Jérusalem, lui persuada de venir demander du secours aux princes d'Orient, & de conférer avec le pape, qui étoit alors Urbain V. Le roi approuva cet avis, & vint à Avignon, l'an 1362, avec Pierre Thomas, que le pape fit bientôt après archevêque de Candie. Alors il survint un différend entre sa sainteté & le duc de Milan, pour les prétentions qu'ils avoient

sur la ville de Bologne. Pierre fut choisi par le pape pour terminer cette affaire importante, & vint à bout de faire remettre au saint siége la ville de Bologne. Dans le temps qu'il demeura à Bologne, il contribua beaucoup à l'établissement de l'université de cette ville, dont les docteurs le reconnoissent encore aujourd'hui pour le principal instituteur de leur collége. Enfin la croisade fut résolue, & le pape nomma pour chef & général de cette entreprise, Jean, roi de France; & pour légat le cardinal de Perigueux, dit *Taleyrand*. A l'égard du roi de Chypre, il fut prié de faire tous les préparatifs nécessaires, comme étant voisin des infidéles; mais le roi & le cardinal étant morts peu de temps après, toute l'affaire fut commise à Pierre Thomas, que le pape nomma au patriarchat de Constantinople, & qu'il fit légat du saint siége pour le passage de la Terre sainte, & dans toutes les provinces de l'Orient. Le rendez-vous général fut assigné dans la ville de Rhodes, d'où l'armée partit vers la fin du mois de septembre 1365. Les chrétiens prirent la ville d'Alexandrie le 4 octobre suivant; mais n'osant poursuivre la victoire, ils abandonnerent la ville qu'ils avoient conquise, pour retourner en Chypre. Là, Pierre Thomas qui étoit affoibli de plusieurs blessures qu'il avoit reçues devant Alexandrie, en tenant la croix au milieu de l'armée, fut saisi d'une fiévre dont il mourut le 6 janvier 1366. Les miracles qu'il fit pendant sa vie & après sa mort, lui firent donner le nom de Saint; & les blessures qu'il avoit reçues dans une bataille contre les infidéles, lui acquirent celui de martyr, qui lui fut donné par un décret de la congrégation des Rits du 11 juin 1618. * Philippe de Maizieres. M. l'abbé Le Beuf, *mémoire sur la vie de Philippe de Maizieres*, dans les *mémoires de l'académie des inscriptions*, tome XVII.

PIERRE de la PALU, évêque de Jérusalem, *cherchez* PALU (Pierre de la)

PIERRE DE BAUME, en latin *de Palma*, ainsi nommé, du lieu de sa naissance, qui est une petite ville de la Franche-Comté, auprès de Besançon, a été également illustre dans l'université de Paris, & dans l'ordre de S. Dominique, où il entra jeune à Besançon. Il fut nommé en 1321 par le chapitre général de son ordre pour lire les sentences à Paris l'année suivante, fut reçu depuis docteur en théologie, & eut l'honneur d'être un de ceux que Philippe de Valois appella l'an 1333 à Vincennes, pour prendre leurs avis sur ce qui avoit été avancé touchant la vision béatifique par le pape Jean XXII, contre lequel Pierre se déclara. Ce fut la même année qu'il fut fait provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi, lorsqu'il fut élu supérieur général de son ordre, le 31 mai de l'an 1343. Pierre a composé divers ouvrages qui n'ont pas été imprimés, quoiqu'ils le méritent autant que beaucoup d'autres. On garde dans la bibliothéque publique de Basle deux exemplaires de sa postille sur les quatre évangiles: ouvrage connu de Jean de Torquemada qui les a cités, & qui a été copié par Vincent Bandella, & par plusieurs autres qui se sont avisés d'appeller l'auteur Pierre *de Pologne*. On garde aussi dans la bibliothéque de l'église de S. Gatien, à Tours, les moralités du même auteur sur les quatre évangiles, que Guillaume Jouan, grand archidiacre de cette église, & Victor d'Avanne, chanoine de la même église, qui ont dressé & publié le catalogue des manuscrits de la bibliothéque de saint Gatien de Tours, assurent être courtes, mais savantes & sensées. Il est certain qu'il y a encore d'autres ouvrages du même auteur, puisque Guillaume Chifflet dit qu'il avoit dans sa bibliothéque son commentaire sur les épitres, ainsi que sur les évangiles. Pierre ne gouverna pas long-temps son ordre, puisqu'il mourut dès le premier mars 1345. Il étoit encore alors à Paris, où il fut inhumé. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I. *Biblioth. ecclesiastica Turonens. metropol. pag.* 77 & 78.

PIERRE D'AUVERGNE, chanoine de l'église de Paris, a composé vers l'an 1310, une somme de questions quodlibetiques, qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de M. Colbert. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siecle*.

PIERRE, moine de Clairvaux, a écrit quelques opuscules pour la réforme des mœurs; entr'autres une épître au nom de Jesus-Christ, à Innocent VI, datée de l'an 1353; une lettre de Lucifer aux mondains, datée de l'an 1351, & un traité de la puissance du pape, qui se trouvent manuscrits dans la bibliothéque de M. Colbert, *cod.* 1602. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV siécle*.

PIERRE BERCHEUR, *cherchez* BERCHORIUS.

PIERRE DE PATERNIS, de l'ordre des Hermites de S. Augustin, a fleuri vers l'an 1350, & a écrit un ouvrage de la nécessité & de la suffisance de la vie humaine, que l'on trouve manuscrit dans la bibliothéque de M. Colbert, avec un traité contre les Juifs. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle*.

PIERRE NATALIS ou DE NATALIBUS, *cherchez* NATALIBUS.

PIERRE DE HERENTALS, bourg de Brabant, chanoine régulier de Prémontré, & abbé de Floreff, a fleuri à la fin du XIV siécle, & vécu, selon quelques-uns, jusqu'à l'an 1436. Il est auteur d'un gros commentaire sur les pseaumes, tiré des peres & des autres commentateurs, imprimé à Cologne en 1487, à Ruthlingen, en 1498; à Rouen en 1504, & à Cologne en 1554. Il avoit aussi fait un commentaire de même nature, sur les quatres évangiles, qui se trouve manuscrit dans la bibliothéque de l'abbaye de Floreff, & une chronique jusqu'à l'an 1383, qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de M. Colbert. M. Baluze a donné des abrégés des vies des papes d'Avignon, composées par cet auteur. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle*.

PIERRE DE ANCHARANO, *cherchez* ANCHARAN.

PIERRE DE LUXEMBOURG, cardinal, évêque de Metz, né en 1369, étoit fils de GUI de Luxembourg, premier comte de Ligni, & de *Mahaud* de Châtillon, comtesse de S. Paul. Du côté de son pere, il sortoit d'une maison qui a donné quatre empereurs à l'Allemagne; d'ailleurs cousin au quatriéme dégré de *Venceslas*, qui étoit alors empereur & roi de Bohême, & de son frere *Sigismond*, roi de Hongrie, qui parvint depuis à l'empire. Après avoir achevé ses études en philosophie & en droit canon dans l'université de Paris, il fut pourvu d'un canonicat dans l'église cathédrale de cette ville, puis de la dignité d'archidiacre en l'église de Chartres. Le pape Clément VII, opposé à Urbain VI, le fit évêque de Metz en 1384, à l'âge de 15 ans, persuadé que sa sagesse & sa vertu suppléeroient à sa grande jeunesse. Il le manda ensuite à Avignon, où il le créa cardinal en 1386. Mais ce saint prélat mourut l'année suivante, d'une maladie contractée par ses grandes austérités. Le pape Clément VII, successeur d'Adrien VI, le déclara bienheureux l'an 1517. * Gazet, *histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Anonym.* dans Du Chêne. Baillet, *vies des saints*, *au* 5 *juillet*.

PIERRE DE DRESSEN ou DRESDEN, ainsi nommé, parcequ'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans la province de Misnie en Saxe, vivoit dans le XV siécle, & débitoit les erreurs des Vaudois; ce qui le fit chasser de son pays. Il se retira à Prague, ville de Bohême, pour gagner de quoi vivre, en enseignant à lire aux enfans. Quelque temps après, il attira auprès de lui un de ses amis, nommé *Jacobelle*, avec lequel il publioit ses erreurs: criant sur-tout contre le retranchement de la coupe, comme parlent les hérétiques au sujet de la communion sous une seule espéce. Il se joignit ensuite aux Hussites du pays, & composa des livres pour établir sa fausse créance,

* Æneas Sylvius, *Bohem. c.* 5. Bonfinius, *hist. Bohem.* Sandere, *hæres.* 175, 178. Pratéole ou Du Preau, *V. Petr. Dres. &c.*

PIERRE D'OSMA, Espagnol, professeur en théologie dans l'université de Salamanque, soutint dans le XV siécle, que la confession étoit un établissement humain, & non une institution divine. Ce qui fut condamné comme hérétique, & par des théologiens, & par le pape Sixte IV. * Génébrard, *in Sixto IV.*

PIERRE DE BRUNIQUEL, ainsi nommé du bourg où il naquit, étoit religieux de l'ordre de S. Augustin, & fut évêque de Neustat au commencement du XV siécle, vers l'an 1410. Il fut un des hommes de son temps qui possedoit le mieux l'écriture, & composa une histoire de l'ancien & du nouveau testament; des commentaires sur les proverbes de Salomon, l'ecclésiaste, le cantique des cantiques, &c. * Trithême, *de script. eccles.*

PIERRE DE SAINTE-FOI, religieux de l'ordre des Carmes, & Anglois, dans le XV siécle, fut docteur de Paris, savant professeur & habile prédicateur. Il fut nommé inquisiteur de la foi en Angleterre, contre les sectateurs de Wiclef, & y mourut au couvent de Norwic, le 8 novembre de l'an 1462. Il a composé divers ouvrages, des sermons, des commentaires sur les épitres de S. Paul & sur celles de S. Pierre; *Præconia sententiarum*; *Alphabetum theologiæ*; *Placita theologiæ*; *Determinationes variæ, &c.* * Lucius, *in bibl. Carm.* Alegre, *in parad. Carm.* Pitseus, *de script. Angl.*

PIERRE CANDIDE DECEMBER, *cherchez* DECEMBER.

PIERRE DE SABLÉ, ou PIERRE DE BOUHERE (en latin *Petrus Sabulensis*, ou *Petrus Bouherius Sabulensis*) étoit peut-être de la ville de Sablé en Anjou, ou du village de Sablé dans le comté d'Avignon. C'est la conjecture de l'abbé Ménage, dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé. Ce savant ajoute, qu'il y a eu autrefois au Maine une famille du nom de Bouhere, ainsi appellée du village de Bouhere dans le voisinage de Sablé, mais qu'il ignore si Pierre *dont nous parlons* étoit de cette famille. Quoi qu'il en soit, ce Pierre de Sablé ou de Bouhere a fait imprimer un livre de Conrad intitulé: *Magistri Conradi Thuricensis magnum Elucidarium, omnes historias & poëticas fabulas continens, quæ super montes, valles, amnes, fontes, locos, urbes & omnia in poëtarum monumentis loca famigerabilia.* Ce Conrad vivoit en 1473, & ce livre a été imprimé *in-4°.* à Paris en 1513, chez Gormont. L'éditeur a mis au commencement une élégie latine, où il dit entr'autres choses qu'il a fort corrigé cet ouvrage.

Malleo at interea debetur gratia nostro,
Vindice quo tersus prosilit iste liber.

Il a mis aussi à la fin du livre ces vers hendécassyllabes à la louange de cet ouvrage:

Quisquis historias recentiores
Fabellas quoque litteratiores
Exoptat minimis habere nummis,
Gormonti citò quærito officinam.
Illá quod petis, ære quippe parvo,
Ubertim invenies. Gravem crumenam
Dissolvens, sophiâ sacratiore
Ibis lucidus, expolitus, auctus,
In quascumque voles migrare terras.

PIERRE (Jean de la) en latin *de Lapide*, docteur de Paris, puis Chartreux, auteur de divers traités de philosophie & de théologie, vivoit en 1494. Il étoit Allemand, & se nommoit en sa langue *Heynlin.* * Petreius, *biblioth. p.* 207.

PIERRE D'ALCANTARA (S.) religieux de l'ordre de S. François, né l'an 1499, à Alcantara, ville de la province d'Estrémadure, en Espagne, étoit fils du jurisconsulte *Alfonse* Garavito, gouverneur de cette ville, & de Murcie, de Villéla, de Sanabria. Ayant fait son cours d'humanités & de philosophie, il fut envoyé à Salamanque, pour y étudier, & entra dans l'ordre de S. François, dans le couvent de Manjarez, où il fit profession. Il fut ensuite envoyé à un couvent solitaire, proche de Bellevize, & de-là à Badajox, où il fut fait supérieur du couvent nouvellement établi. Il fut ensuite gardien du couvent de Notre-Dame des Anges. Le roi de Portugal Jean III le fit venir à sa cour; mais il n'y demeura pas long-temps, & revint à Alcantara, où il pacifia les troubles de sa province. Il y fut élu provincial en 1538. En 1542, il se retira avec quelques autres religieux de son ordre sur la montagne d'Arabida en Portugal, près de l'embouchure du Tage, où il établit une réforme, qui fut approuvée en 1554 par Jules III. Cette réforme fit une nouvelle congrégation dans l'ordre de S. François; & S. Pierre d'Alcantara établit plusieurs couvens qui la suivirent. Ils furent distingués des autres appellés *Conventuels*, ou *les nouveaux Observantins.* S. Pierre mourut le 18 octobre de l'an 1562. Il a été béatifié l'an 1622, par Grégoire XV, & canonisé en 1669 par Clément IX. * *Vie de Pierre d'Alcantara*, par Jean de Sainte-Marie, par Martin de S. Joseph, par Antoine Huart, & par le pere Courtot.

PIERRE D'ARANDA, évêque de Cagliari, & maître d'hôtel du pape Alexandre VI, sur la fin du XV siécle, fut accusé & convaincu vers l'an 1500, d'avoir des sentimens impies & hérétiques. Il croyoit que la loi Mosaïque reconnoissoit un seul principe, & la Chrétienne trois, qui étoient le Pere, le Fils, & le S. Esprit; que si Jesus-Christ étoit Dieu, il n'avoit point souffert. Il se moquoit des indulgences; mangeoit de la viande le vendredi & le samedi; déjeûnoit avant que de dire la messe; & nioit qu'il y eût un purgatoire & un enfer. Il fut dégradé & confiné dans le château Saint-Ange. * Bzovius, *A. C.* 1508. Sponde, *A. C.* 1498, *n.* 10.

PIERRE ARETIN, *cherchez* ARETIN.

PIERRE DE NAVARRE, capitaine célébre, né d'une famille de la lie du peuple, dans la Biscaye, s'éleva par son propre mérite aux premieres dignités militaires. On dit qu'il avoit été laquais du cardinal d'Aragon, & que dans la suite se souvenant de ce premier dégré de sa fortune, il prit pour sa devise une autruche, laquelle après avoir éclos ses œufs, regardoit ses petits qui en étoient sortis, avec ces paroles, *diversa ab aliis virtute.* Il servit quelque temps sur mer, puis alla en Italie, où il se mit auprès d'un capitaine Florentin, dans la guerre de Lunigiane, & s'y distingua tellement, qu'on ne parloit que de sa valeur. Peu après Gonsalve, dit *le grand Capitaine*, l'attira dans son armée, se servit de lui à la conquête du royaume de Naples, & connut l'an 1503 quelle étoit la capacité de ce grand homme, à la prise du château de l'Œuf à Naples; car ce fut là que Navarre inventa le premier les mines, quoique d'autres assurent que les Génois s'en étoient servi. Il servit en d'autres occasions importantes, & fut capitaine général de la mer, dans la ligue que les Espagnols & les Vénitiens firent contre les Turcs. En 1509, il fut mis par le cardinal Ximenès, archevêque de Tolede, à la tête des troupes qui étoient destinées pour passer en Afrique contre les Maures, ausquels il enleva Oran, Bugi, Tripoli, &c. y eut le titre d'amiral d'Espagne, & ne put empêcher que son armée ne souffrît beaucoup en l'isle de Gerbes. Depuis étant de retour en Italie, il fut fait prisonnier par les François, à la bataille de Ravenne l'an 1512. Les Espagnols se mirent peu en peine de le faire sortir de prison, où il languit jusqu'au commencement du regne de François I. Cette dureté lui donna du dégout pour une nation qu'il avoit servie si utilement: de sorte qu'attiré par les honnêtetés & les avances du roi, il s'engagea à son service; mais il fut pris l'an 1528,

Magdelène de Rochemore. De ce mariage il eut 1. JEAN-LOUIS, qui a continué la descendance; 2. *Antoine*, mort sans postérité; & 3. *Jeanne-Louise*. Par son testament en 1635, il demanda à être inhumé dans sa chapelle de sainte Marguerite. Il institua son héritier universel JEAN-LOUIS son fils aîné, & légua à *Jeanne-Louise* & à *Antoine* ses enfans, leur légitime sur tous ses biens, augmentant celle d'*Antoine* de Pierre son fils de la somme de 3000 livres.

XV. JEAN-LOUIS de Pierre, chevalier, seigneur de Bernis, S. Marcel, S. Etienne, S. Julien, S. Just, Melinas, &c. fut cornette des chevaux-légers du duc de Mercœur, comme il est prouvé par les lettres & certificats de service donnés par ce duc en 1650 & 1651. Il cultiva les lettres, & se servit utilement du génie heureux qu'il avoit pour les affaires. Ses lumieres & sa droiture le faisoient rechercher avec empressement, par tous les seigneurs de sa province & des provinces voisines pour arbitre de leurs différens. Son zèle pour le service du roi & de l'état lui fit exposer plus d'une fois sa vie aux plus grands dangers, & en particulier lors de la révolte qu'on qualifia dans le Vivarais de guerre du Roure. Dans le temps même que les révoltés commettoient le plus d'excès & qu'ils donnoient le plus d'inquiétude au gouvernement, il fut seul dans leur camp près du lieu de la Chapelle, & dans sa premiere entrevue avec Roure, il fut assez heureux pour ramener au devoir l'esprit de ce chef des révoltés; mais peu s'en fallut qu'il ne lui en coutât la vie, car lorsque Roure & ses lieutenans proposerent les moyens de pacification & de soumission dont ils étoient convenus ensemble, l'émeute fut si grande que toute l'autorité du général eut bien de la peine à contenir l'emportement & l'animosité des soldats, qui demandoient à grands cris la mort du seigneur de Bernis; ensorte qu'il fut contraint de demeurer pendant un jour entier caché chez le chef des révoltés, & de sortir du camp déguisé. Il ne perdit cependant ni l'espérance ni le courage. Il se tint à portée du camp de Roure, & ayant eu avis que les esprits étoient un peu calmés, il y retourna & harangua publiquement les révoltés avec tant de force & d'éloquence, qu'il fit mettre bas les armes à cinq ou six mille hommes, dont le chef, quelque temps après, sur d'autres prétextes, fut puni de mort, & sa tête exposée sur les murs de Privas.

Il épousa en 1657 *Isabeau* de Blou-Laval, fille de *Jean-Antoine* II, seigneur de Laval, S. Andiol, Baladun, &c. mestre de camp d'infanterie, issu d'une très-ancienne maison, alliée à celles de la Ferté-Senneterre, de Gourdon, de Laval-Loué, de Rohan, &c. & de *Claudine* de Rochemore, après en avoir obtenu la dispense du pape, à cause de sa parenté avec ladite *Isabeau* de Blou; & de l'aveu & consentement de François de Blou, seigneur de Laval, de Jean-Antoine de Pierre, seigneur des Cadenedes, de Henri de Senneterre, abbé du Monestier, de Joachim de Montaigu, marquis de Bouzols, & autres leurs parens, &c. De ce mariage sont issus 1. JOACHIM, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée en 1682 à *Joseph* de la Fare, fils de *Louis* & d'*Isabeau* de Gast; 3. *Anne*, mariée en 1700 à *Henri* de Beauche-de-Vers, marquis des Beaux, grand sénéchal de Provence, fils de *François*, marquis des Beaux, & de *Sibylle* de Porcelet; 4. *Françoise*, religieuse Ursuline en 1688. *Isabeau* de Blou fit son testament en 1681, dans lequel elle est qualifiée de *haute & puissante dame Madame, femme de haut & puissant seigneur Jean-Louis de Pierre*, &c. elle y légue à ses trois filles leurs droits & légitimes sur ses biens, & institue pour son héritier universel ledit JEAN-LOUIS son mari, à la charge de remettre son héritage à JOACHIM leur fils.

XVI. JOACHIM de Pierre, chevalier, seigneur de Bernis, S. Marcel, S. Etienne, S. Julien, S. Just, Melinas, &c. baron de Châteauneuf & de Presailles, &c. a été page du roi en sa grande écurie en 1686; puis capitaine de cavalerie dans le régiment de Cayeux, par commission de 1688, où il a servi 17 ans. Il accepta en 1707 la donation que *Jean-Louis* de Pierre de Bernis son pere lui fit de tous ses biens, sous la réserve de l'usufruit. Il épousa en 1697 *Marie-Elizabeth* du Chastel, fille de haut & puissant seigneur *Christophe* du Chastel, baron de Condres, seigneur d'Auroux, le Scellier, Feuilletin, &c. & de *Louise* du Chastel, barone de Châteauneuf, issue d'une très-ancienne maison alliée à celles d'Apchier, de Fay-Maubourg, de Polignac, de la Tour-d'Auvergne, &c. De ce mariage naquirent 12 enfans, dont 8 morts en bas âge; les 4 autres sont 1. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suivra; 2. *François-Joachim*, cardinal de Bernis, *mentioné ci-après*; 3. *Hélène-Françoise*, mariée le 8 septembre 1728 à *Claude* de Narbonne-Pelet, baron de Salgas, chef de la quatriéme branche de cette maison; *voyez* PELET, & 4. *Gabrielle-Elizabeth*, religieuse Ursuline à Bagnols. *Marie-Elizabeth* du Chastel confirma par son testament, en 1735, la donation qu'elle avoit faite dans le contrat de mariage d'*Hélene-Françoise* sa fille avec le baron de Salgas, légua à ses autres enfans leur légitime, & institua son héritier universel JOACHIM son époux, lequel par son testament du 8 janvier 1743 nomma *Philippe-Charles-François* son fils aîné pour son héritier universel, & légua à *François-Joachim* de Pierre de Bernis, comte de Brioude, son second fils, à *Hélène-Françoise* de Pierre de Bernis, sa fille aînée, femme du baron de Salgas, & à *Gabrielle-Elizabeth* de Pierre sa fille puînée, leurs droits de légitime sur tous ses biens & ceux de la dame son épouse, tels qu'ils seront réglés par leurs parens & amis.

XVII. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS de Pierre, chevalier, seigneur de Bernis, S. Marcel, S. Etienne, S. Julien, S. Just, Mélinas, &c. baron de Châteauneuf & de Presailles, &c. substitué aux biens, noms & armes des maisons de Blou-Laval & des vicomtes de Gourdon, par les testamens de *Jean-Antoine* de Blou son bisaïeul, & de *Flotard* vicomte de Gourdon son cinquiéme aïeul, est né le 12 février 1714: il a été page du roi en sa petite écurie en 1729; ensuite cornette au régiment de Stanislas-Roy, aujourd'hui Royal-Pologne, où il a servi jusqu'en 1744. Ayant vendu les baronies de Châteauneuf & de Presailles au diocèse du Puy, il a obtenu en 1751 l'union de ses terres & fiefs à son château de la ville de S. Marcel, qui ont été érigées en marquisat, sous la dénomination de Pierre-Bernis, par lettres patentes registrées contradictoirement au parlement de Toulouse & à la chambre des comptes; & par arrêts du même parlement rendu contradictoirement en 1757, le marquis de Pierre-Bernis a été maintenu & déclaré seigneur de la ville de S. Marcel, de S. Etienne, de Dions, de S. Julien du Colombier, &c. paroisses réunies au consulat de S. Marcel dans le bas Vivarais. Il a épousé le premier juin 1746 *Renée* d'Arnaud de la Cassagne, seconde fille & donataire de haut & puissant seigneur *Paul-Abdias* d'Arnaud, baron de la Cassagne & du Pouget, & de *Renée* de Bonnier, fille du président de ce nom. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille, morts peu après leur naissance.

FRANÇOIS-JOACHIM de Pierre de Bernis, second fils de *Joachim*, seigneur de Bernis, S. Marcel, &c. baron de Châteauneuf & de Presailles, & de *Marie-Elizabeth* du Chastel, soudiacre, a été reçu chanoine & comte de Brioude le premier décembre 1739; de l'académie françoise, au mois de décembre 1744; chanoine & comte de Lyon le 18 juillet 1749; nommé ambassadeur du roi à Venise, au mois d'octobre 1751; abbé commendataire de l'abbaye royale de S. Arnoul de Metz, le 22 juin 1755; ambassadeur extraordinaire & ministre plénipotentiaire du roi en Espagne, au mois de septembre 1755; ministre plénipotentiaire du roi pour le traité de Versailles, qu'il a signé en cette qualité le premier mai 1756; conseiller

d'état eccléſiaſtique le 17 juin ; abbé commendataire de l'abbaye royale de S. Médard de Soiſſons, le 25 août ſuivant, (il remit alors l'abbaye de S. Arnoul de Metz ;) ambaſſadeur près leurs majeſtés impériales en octobre de la même année ; fait miniſtre d'état le 2 janvier 1757 ; ſecrétaire d'état & des commandemens au département des affaires étrangeres en juin ; prieur de la Charité-ſur-Loire en octobre de la même année ; abbé commendataire de l'abbaye royale de Trois-Fontaines en février 1758 ; reçu commandeur de l'ordre du S. Eſprit le 14 mai ſuivant ; & nommé cardinal de la S. E. R. le 2 octobre 1758.

Le marquis & le cardinal de Bernis joignent aux avantages des grandes alliances que leur maiſon a contractées dans tous les temps, l'honneur ineſtimable d'avoir des parentés avec le roi du 11^e^ au 10^e^, du 11^e^ au 11^e^, du 12^e^ au 10^e^, & du 12^e^ au 11^e^ dégré, par les maiſons de Laval, de Rohan, & d'Albret, ainſi qu'il eſt amplement rapporté dans les preuves que l'abbé comte de Bernis a faites pour être reçu commandeur de l'ordre du S. Eſprit.

BRANCHE DES SEIGNEURS DES PORTS.

XII. LOUIS de Pierre, fils aîné de JEAN I, ſeigneur de S. Marcel, S. Etienne, S. Julien, &c. & de *Jeanne* de la Molette de Morangies, *comme nous l'avons dit plus haut*, chevalier, ſeigneur des Ports, &c. demeurant à Lunel ; épouſa en 1536 *Iſabeau* Duranc de Vibrac, de laquelle il eut SAUVEUR de Pierre, qui ſuit.

XIII. SAUVEUR de Pierre, chevalier, ſeigneur des Ports, &c. épouſa en 1565 *Antoinette* de Foucard, de laquelle il eut JEAN I de Pierre, qui ſuit.

XIV. JEAN I du nom dans cette branche, chevalier, ſeigneur des Ports, &c. épouſa en 1610 *Jeanne* des Martins, de laquelle il eut 5 fils ; 1. ANTOINE de Pierre, qui ſuit ; & 5. ABEL de Pierre, qui a formé la branche des ſeigneurs d'Arennes & de l'Antiſſargue, *rapportée ci-après*.

XV. ANTOINE de Pierre, chevalier, ſeigneur des Ports, &c. gouverneur pour le roi de la ville de Lunel, épouſa en 1657 *Louiſe* de Villars, de laquelle il eut 1. JEAN II de Pierre, qui ſuit ; & 2. PONS-SIMON de Pierre, qui a formé la branche des ſeigneurs de Loubatiere, *rapportée après celle-ci*.

XVI. JEAN II de Pierre, chevalier, ſeigneur des Ports, &c. capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc, gouverneur de la ville de Lunel, mort en 1710, avoit épouſé *Elizabeth* de Pierre ſa couſine germaine, fille d'*Abel* de Pierre, chevalier, ſeigneur d'Arennes, & d'*Iſabeau* de Sandres, de laquelle il eut ANDRÉ de Pierre, qui ſuit.

XVII. ANDRÉ de Pierre, chevalier, ſeigneur des Ports, &c. fut d'abord lieutenant, & enſuite capitaine dans le régiment de Montconſeil, dans lequel il a ſervi pendant dix ans. Il épouſa en 1732 *Anne-Thérèſe* de Nigri, fille de *Pierre-Henri-Joſeph* de Nigri de Blonac, de laquelle il a eu 1. *François-Pierre* de Pierre, ſeigneur des Ports, garde de la marine, mort à Louis-Bourg en 1756 ; & 2. PONS-SIMON-FRÉDÉRIC de Pierre, qui ſuit.

XVIII. PONS-SIMON-FRÉDÉRIC de Pierre, comte de Bernis, ſeigneur des Ports, ſucceſſivement lieutenant au régiment de Briſſac, capitaine au régiment de Montcalm, cavalerie, aide-maréchal général des logis de la cavalerie à l'armée du bas Rhin, & aujourd'hui colonel au régiment des Grenadiers de France, a épouſé le 15 d'octobre 1755 *Marie-Hélène-Hyacinthe* de Narbonne-Pelet, morte à Paris le 11 avril 1756, & fille de *Claude*, baron de Salgas, Vebron, la Carriere, Montaigu, Montcamp, &c. chef de la quatriéme branche de la maiſon de Narbonne-Pelet, *voyez* PELET, & de *Françoiſe-Hélène* de Pierre de Bernis, ſœur du marquis & du cardinal de Bernis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LOUBATIERE.

XVI. PONS-SIMON de Pierre, ſecond fils d'ANTOINE de Pierre, chevalier, ſeigneur des Ports, &c. & de *Louiſe* de Villars, auſſi capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc, comme ſon frere, s'établit à Niſmes, & épouſa en 1702 *Françoiſe* de Pierre ſa couſine germaine, fille de *Jean*, ſeigneur de Loubatiere, &c. de laquelle il eut entr'autres enfans FRANÇOIS de Pierre, qui ſuit.

XVII. FRANÇOIS de Pierre, chevalier, ſeigneur de Loubatiere, &c. capitaine au régiment de Medoc, a épouſé en .... *Anne-Renée* d'Arnaud de la Caſſagne, fille aînée de haut & puiſſant ſeigneur *Paul-Abdias* d'Arnaud, baron de la Caſſagne & du Pouget ; & de *Renée* de Bonnier, & ſœur aînée de la marquiſe de Pierre-Bernis, de laquelle il a eu quatre enfans, 1. PONS-SIMON de Pierre ; 2. *François* de Pierre ; 3. *Françoiſe*, & 4. *Anne-Renée* de Pierre.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ARENNES ET DE L'ANTISSARGUE.

XV. ABEL de Pierre, cinquiéme fils de JEAN I, ſeigneur des Ports, &c. & de *Jeanne* des Martins, *dont nous avons fait mention plus haut*, chevalier, ſeigneur d'Arennes, épouſa en 1650 *Iſabeau* de Sandres, dame de l'Antiſſargue, fille de *François* de Sandres, ſeigneur de l'Antiſſargue, & de *Claudine* de Cadoule, de laquelle il eut entr'autres enfans MARC-ANTOINE de Pierre, qui ſuit.

XVI. MARC-ANTOINE de Pierre, chevalier, ſeigneur d'Arennes & de l'Antiſſargue, lieutenant-colonel du régiment de dragons de Valence, épouſa en 1700 *Suſanne* de Baſchi, fille de *Henri* de Baſchi, ſeigneur de Rigols & de Magdas, de laquelle il a eu 4 fils morts ſans poſtérité ; & ANNE-ELIZABETH, qui ſuit.

XVII. ANNE-ELIZABETH de Pierre, dame d'Arennes & de l'Antiſſargue, mariée en 1723 avec LOUIS-CHARLES de Cambis, ſeigneur d'Orſan, marquis de Lagnes, dont elle a eu 1. JACQUES-FRANÇOIS de Cambis, marquis de Lagnes, appellé *le vicomte de Cambis*, colonel du régiment d'infanterie de ſon nom, qui a épouſé en 1755 *Louiſe-Françoiſe-Gabrielle* de Henin-Lietard-de-Chimay ; 2. *N.* de Cambis, capitaine au régiment du roi dragons ; 3. *Louiſe-Caroline* de Cambis.

PIERRE DE BRUYS, héréſiarque, *cherchez* BRUYS.

PIERRE DE CORBEIL, *cherchez* CORBEIL.

PIERRE CRINITUS, *cherchez* CRINITUS.

PIERRE, dit le FOULON, *cherchez* FOULON.

PIERRE DE LUNE, *cherchez* BENOIST XIII, anti-pape.

PIERRE MARTYR, *hérétique*, *cherchez* VERMILLI.

PIERRE MARTYR, ſurnommé ANGLERIUS, *cherchez* MARTYR.

PIERRE REMOND, *cherchez* REMOND.

PIERRE DE VAUD, chef des hérétiques nommés *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, cherchez VAUDOIS.

PIERRE DE S. ROMUALD, *cherchez* GUILLEBAUD (Pierre)

PIERRE DE VERBERIE, *cherchez* ORIOL.

PIERRE SCIS ou PIERRE ENCISE, c'eſt un château du Lyonnois en France. Il eſt ſur la rive droite de la Saone, à l'entrée de la ville de Lyon. Ce château eſt fort par ſa ſituation ſur un rocher. Mais ce qui le rend fameux, c'eſt qu'il ſert ſouvent de priſon aux priſonniers d'état. * *Mati*, *diction.*

PIERRE CHASTEL, célébre Chartreuſe du pays de Bugei, fondée l'an 1392, par Bonne de Bourbon, veuve d'Amédée VII comte de Savoye, en conſéquence du

du testament de ce prince, est située sur le Rhône, & a un fort avec un gouverneur pour le roi, dont les Chartreux payent la solde, ainsi que de quatre officiers, & de douze soldats.

PIERRE-LATTE, bon bourg du Dauphiné, situé près du Rhône, à une lieue de S. Paul-trois-Châteaux, vers le couchant. Il est au pied d'un rocher qui se trouve seul au milieu d'une plaine.

PIERRE-BUFFIERRE, bourg de France, situé dans le Limosin, entre Limoge & Userche, environ à quatre lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

PIERRE-PORT, ou PIERRE-PERTUIS, passage étroit, taillé dans le roc, qui sert de communication entre l'Uchtland, l'Erguel & le Munstherthal. Il est fort proche de la source de la Birss, & du village de Tavane. Ce passage sert de limites entre les évêchés de Basle & de Lausane. Plusieurs auteurs croient que c'est l'ouvrage de Jules César : il est certain au moins qu'il vient de quelque empereur Romain, ou d'un de ses lieutenans chez les Helvétiens. Il a été fait, selon toute apparence, pour avoir un passage plus court du pays nommé *Aventicum*, dans le Séquanique. L'arcade est haute, & longue d'environ cinq brasses. Du côté de Tavane, audessus de la voute, on voit une inscription presque effacée, que les uns lisent ainsi :

Nominis Augusti via ducta per ardua montis,
Feliciter scindens petram in margine fontis.

D'autres lisent : *Nimis Augusti via ducta.*

Pierre Pithou l'a copiée ainsi :

Numini August.
Via facta per
Qu. Ursum paternum
II. vir. col. Helvet.

L'auteur des délices de la Suisse lit cette inscription de cette maniere.

Numinib. August.
........um...
Via facta per
Ur....um pater....um.
II. vir. col. Helvet.

Cet auteur ajoute que par ce peu de mots, on apprend que ce chemin a été fait par les soins d'un Paterius ou Paternus, duumvir ou chef de la colonie Helvétique qui étoit Avenche sous l'empire des deux Antonins. Ce passage est fait de telle façon, qu'avec très peu de monde, on peut arrêter toute une armée, à cause de la hauteur des rochers qui sont tout autour, & du peu de largeur qu'a le passage. En 1367, les Bernois faisant la guerre à Jean de Vienne, évêque de Basle, prirent d'assaut ce passage, que l'évêque avoit fait garder par un retranchement, & s'ouvrirent ainsi un chemin dans le Munstherthal. Ils ne perdirent que dix-huit hommes dans cette expédition. * Urstis. *t. I.* Stumpf. *l.* 1, 2. *Etat & délices de la Suisse, t. III, p.* 275, *&c.*

PIERUS, pere ou fils de Linus, est mis au nombre des poëtes qui ont fleuri avant Homere; c'est lui qu'on prétend avoir donné le nom au mont *Pierius*, d'où les Muses ont été appellées *Pierides.* * Du Pin, *biblioth. univers. des histor. prof. tom. I. pag.* 206, 207.

PIES, nom de certains chevaliers institués par le pape Pie IV en 1560. Il en fit jusqu'à 535, pendant qu'il tint le siége, & voulut qu'à Rome & ailleurs, ils précédassent les chevaliers de l'empire, & ceux de S. Jean de Jérusalem. Ils avoient la charge de porter le pape, lorsqu'il sortoit en public, & étoient appellés comme tous les autres, *les chevaliers dorés*, parcequ'ils portoient l'épée & les éperons dorés. Le pape conféroit cet honneur indifféremment aux gens d'épée ou de robe, & leur donnoit le titre de comtes Palatins, avec pension, & le privilége de faire des docteurs en toutes les facultés, des notaires publics, & de légitimer les bâtards. * André Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie.*

PIET (Baudouin VANDER) célébre jurisconsulte Flamand, fils de *George*, qui exerçoit la même profession, naquit à Gand le 11 août 1546. Il étoit d'une famille patricienne : il eut le quatriéme rang entre les maîtres-ès-arts à Louvain, l'an 1570. A la naissance de l'université de Douai, il fut le premier qui eut le titre de bachelier. Lorsqu'il fut licencié, il se livra à la pratique du droit & à l'exercice du barreau. L'université l'éleva au doctorat le premier février 1574, avec Lævinus Pontanus qui étoit aussi de Gand. Piet fit tant d'honneur à l'université de Douai, qu'on disoit communément qu'il en étoit l'ornement, & que sans lui elle eût manqué de sa plus belle fleur. Sur quoi l'on fit ces deux vers :

Hujus in ore lepos talis, facundia PEITHO,
Qualis in argutâ voce Periclis erat.

A une érudition profonde il joignoit un jugement solide, & une grande connoissance des coutumes & des loix de sa patrie, ce qui n'étoit pas facile, ces loix & ces coutumes variant selon les endroits de ces provinces. Il avoit acquis une si grande confiance, que les grands le consultoient également comme les petits, & que tous avoient pour lui une estime & même une vénération sincere. Le conseil de Malines convaincu de son mérite, le desira & le nomma pour le troisiéme de ses membres. Mais Piet aima mieux, comme on le lit dans son épitaphe, former des juges que d'être juge lui-même. Il étoit premier professeur du droit civil à Douai, lorsqu'il mourut le 19 janvier 1609, à l'âge de 63 ans. Il fut enterré dans le chœur de l'église de S. Aubin, & on y lit cette épitaphe.

Hic situs est
BALDUINUS VANDER PIET
Gandavi patriciâ familiâ natus,
Absolutæ jurisprudentiæ raritate
Inter ævi sui jure consultos excellens,
Juris utr. Doct. & Professor primarius
Annis XXX in Academiâ Duacenâ.
Qui sæpius ad Concilium Machliniæ nominatus,
Maluit judices formare, quàm judex esse.
Obiit XIX Januar. 1609, *ætat.* 63.
Balduinus VANDER PIET *J. V. Licentiatus*
Ex fratre Luca pariter J. C. nepos,
Et nobiles viri Carolus de Bernard, in Guisignies & Bercourt Toparcha,
Joannes Vanden Eechoute,
Joannæ & Josinæ
Ex eodem fratre Neptium, Mariti,
Poni curavere.

Vander Piet a laissé les ouvrages suivans; *De fructibus: De duobus reis: De emptione & venditione: De pignoribus & hypothecis: Tractatus elegantiorum juris quæstionum: Responsa juris, sive consilia.* * Valere André, *bibliotheca Belgica*, édit. de 1739, *in*-4°, tome I, page 120.

PIÉTÉ, déesse du paganisme, étoit adorée, & faisoit adorer les autres divinités; car elle présidoit au culte qu'on leur rendoit. Elle présidoit encore aux soins respectueux & tendres, que les enfans doivent à leurs parens, & à cette affection que les parens doivent réciproquement à leurs enfans. En effet, le mot de *Pietas* signifioit en même temps, & les devoirs envers les dieux, & les devoirs à l'égard des hommes. C'est ainsi que Cicéron en parle dans son traité de la nature des dieux : *Pietas, justitia adversus deos est, & cultus erga majores, aut sanguine conjunctos.* La Piété avoit un temple à Rome, dans la place aux herbes, suivant le témoignage du même Cicéron, qui dit *in foro Olitorio.* M. Alicius Glabrio, duumvir, consacra ce temple sous le consulat de Quintius & d'Atilius, & y fit placer un tableau qui représentoit l'action de cette fille célébre pour sa piété, laquelle voyant sa mere condamnée par la justice à mou-

rir de faim, dans son extrême vieillesse, demanda avec instance au geolier la permission de la voir tous les jours dans la prison, jusqu'à sa mort; ce que le géolier lui accorda par compassion, prenant toutefois un soin très-exact d'empêcher qu'elle n'apportât aucun aliment. Comme cela duroit plus de jours qu'une personne n'en peut naturellement passer sans manger, le geolier épia ce que cette fille faisoit avec sa mere, & vit avec étonnement cette pauvre femme tetter sa fille, qui étant alors nourice, lui donnoit la mammelle comme à son enfant, pour l'empêcher de mourir de faim. Cette action étant rapportée aux juges, ils firent donner la liberté à la mere avec une pension pour elle & pour sa fille. Le lieu où étoit la prison fut consacré par ce temple à la déesse Piété. Festus dit que c'étoit le pere de cette fille, nommé *Cimon*, qui étoit condamné à la mort; mais tous les auteurs, comme Cicéron, Tite-Live, Valere-Maxime & Pline, marquent que c'étoit sa mere. * Rosin, *antiq. rom. l.* 2, *c.* 18.

PIETISTES, secte en Allemagne, presque aussi ancienne que le luthéranisme. Schwenfeld en avoit ébauché le plan, & Weigel l'avoit perfectioné. Jacques Bohm, cordonnier de Siléfie, l'avoit répandue dans sa patrie. C'étoient des hommes entêtés de la théologie mystique, qu'ils poussoient au-delà de ses véritables bornes. Ils outroient cette union de l'ame avec Dieu, si recommandée par les vrais spirituels. Ce n'étoit plus seulement un attachement ferme par la foi & par amour pour le souverain bien, dont on adoroit la présence. A ne juger de leurs sentimens que par leurs expressions, c'étoit une unité réelle, & une identité physique de l'ame transmuée en Dieu & en Jesus-Christ. Ainsi l'on pouvoit dire, selon eux, sans métaphore, & dans un sens propre, « que l'ame étoit Dieu, & que Jesus-Christ » étoit en nous le nouvel Adam. Qu'ainsi adorer son » ame, c'étoit adorer Dieu & son Christ. » A cet article capital ils en ajoutoient d'autres qui n'en étoient que des conséquences. Ils envelopoient un sentiment si contraire au bon sens, sous des termes de mysticité qui paroissoient inintelligibles. Bohm sur-tout s'étoit fait un jargon qui n'étoit admiré de quelques-uns, que parcequ'il étoit impénétrable. Le Piétisme, tout extravagant qu'il fût, se fit donc des partisans; mais il fut ensuite long-temps oublié, & ce ne fut que vers le milieu du XVII siécle qu'il se renouvella, & qu'il prit l'ascendant dans les universités luthériennes. En 1661 Théophile Broschbandt, & Henri Muller, l'un diacre de l'église de Rostock, au duché de Meckelbourg, l'autre savant docteur de la même université, le ressusciterent entierement. Ils commencerent d'abord à invectiver contre le reste des cérémonies romaines, que les luthériens ont conservées. Autels, baptisteres, chants ecclésiastiques, prédication même, tout devoit être aboli, comme autant de vestiges de l'ancienne superstition. D'abord on les soupçona d'être dans les principes de la secte des Quakers ou Trembleurs, que George Fox avoit établie depuis peu, & qui faisoit déja de grands progrès depuis quelques années. Les Piétistes s'en défendirent, & publierent des apologies. Grand nombre de jeunes théologiens prirent leur parti. Le docteur Spenher, & Jean Horbs, l'un à Francfort, l'autre à Traërbach, suivirent les traces des Piétistes de Rostock. Ils retrancherent dans les églises dont ils étoient pasteurs, tout l'appareil des cérémonies extérieures. Les temples mêmes furent abandonnés; & ce ne fut plus que dans les maisons particulieres qu'on s'assembla pour y faire la lecture des livres saints. La prédication fut changée en des entretiens de piété mystiques & guindés. Par cette conduite, Spenher se fit assez de réputation, pour devenir à Dresden le prédicateur en chef de l'électeur de Saxe, & il appuya le parti Piétiste de son crédit & de sa protection. L'université de Leipsick en fut bientôt infectée. On courut en foule aux assemblées de ce parti, qu'on nomma les colléges de la parole de Dieu (*Collegia Philobiblica.*) Les professeurs qui se trouverent abandonnés en eurent du chagrin; & contre leur gré, & par intérêt, ils enseignerent le Piétisme. Les écoles se peuplerent également des femmes comme des hommes. Les clameurs des adversaires, leurs brigues, leurs écrits, n'empêcherent pas la multitude des auditeurs de s'augmenter. Lorsque le mal parut extrême, on eut recours à Dresden au consistoire ecclésiastique. L'électeur y présida; & malgré le crédit de Spenher, il fut résolu d'abolir les colléges du Piétisme. Spenher en vrai courtisan, obéit à ce qu'il ne put empêcher. Les plus opiniâtres soutinrent l'œuvre autant qu'ils purent, & décrierent tous leurs adversaires; & le plus grand nombre des Piétistes alla chercher un asyle dans les terres de Brandebourg. Là ils vécurent en sureté, sous la protection de l'électeur, & remplirent les premieres places de l'université de Hall. C'est-là que le Piétisme a jetté de plus profondes racines. Horbs l'étendit aussi à Hambourg, depuis que la prise de Traërbach par Louis XIV l'eut obligé d'en sortir; & il y fut prédicant dans l'église de S. Nicolas. Cependant quand on s'y fut apperçu de ses nouvelles opinions, on se souleva d'abord contre lui; mais il s'étoit fait des partisans, & chacun se défendit par quantité d'écrits, dont Hambourg se vit inondée. La paix succéda enfin à ce trouble. Par l'ordre du magistrat, les chefs des deux partis se réconcilierent, & la liberté fut accordée d'embrasser le Piétisme, ou de le fuir. Cette secte est aussi répandue en Hollande; & elle a compté bien des savans au nombre de ses partisans. * *Mémoires du temps.* Le pere Catrou, Jésuite, dans son *Histoire des Trembleurs*, *livre* 3.

PIETRA-PILOSA, petite ville de l'Istrie. Elle est située sur un rocher, près la source de Quieso, & est capitale d'un marquisat qui appartient à la république de Venise. * Mati, *diction.*

PIETRA SANCTA, bourg avec évêché: il est dans les états du duc de Toscane, près de la mer, à cinq lieues de Lucques, vers le couchant. On croit que c'est la petite ville, nommée anciennement *Feronia* ou *Lucus Feroniæ*, *Fanum Feroniæ*, à cause d'un temple qu'il y avoit dédié à Féronie, où les esclaves qui étoient affranchis alloient prendre le chapeau ou le bonnet, qui étoient les marques de leur liberté. * Mati, *diction.*

PIETRO AZARIO, ou PIERRE AZARI, historien d'Italie, qui florissoit dans le XIV siécle, étoit de Novarre, plutôt que de Tortone, que plusieurs prétendent avoir été sa patrie. Il étoit notaire: c'est lui-même qui nous l'apprend dans sa chronique des princes de la maison de Visconti. Matthieu II de Visconti, seigneur de Milan & de Bologne, lui donna le soin des dépenses qui étoient nécessaires pour la solde & pour l'entretien de son armée; & Pierre Azari s'aquitta de cette commission, tant à Bergame qu'à Bologne. Il fut aussi juge & chancelier de Jean Pirovano à Tortone, dont celui-ci étoit préteur. On l'employa encore dans d'autres affaires publiques, où il fit également connoître sa prudence, son intelligence, & sa fidélité. Il a écrit en latin une chronique, où il rapporte les actions principales des princes de la maison de Visconti depuis l'an 1250, jusqu'en l'an 1362. Il l'a écrite en homme instruit & judicieux, & qui avoit été le témoin d'une grande partie des faits qu'il raconte. Son style est dur, mais il y a du feu dans sa narration; & ses descriptions plaisent ordinairement. Il s'arrête beaucoup sur les malheurs de Novarre, sa patrie, & sur ce qui regarde les princes de Milan, mais sans négliger de faire connoître ce qui se passoit ailleurs. On a encore de Pietro Azario une histoire abrégée de la guerre Canépiciene, où il décrit les différens accidens arrivés dans le comté de Canepiciano, aujourd'hui *il Canavese*, dans le Piémont. Il composa cet écrit à Tortone, en janvier 1363. M. Muratori l'a fait imprimer, après la chronique dont nous avons parlé, dans le tome XVI de sa collection des historiens de l'Italie. Le petit écrit qui regarde le comté de Canepiciano avoit déja été imprimé dans le *Galleria di Minerva*, *tom. II*, du sieur Albrizzi, Vénitien;

mais avec des changemens & des additions qui ne sont point d'Azari. La chronique vient de paroitre pour la premiere fois dans la collection de M. Muratori. * *Voyez* la préface de ce savant.

PIGHETTI (Jacques) de Bergame, a écrit *Togatæ paludatæque Palladis templum : Animadversiones in Tacitum : Historia hujus sæculi.* On lit les vers suivans sous son portrait :

Clarus avis, virtute suâ, sed clarior hic est
Pighettus, latè docta per ora volans.
De capite orta Jovis Pallas, de Palladis iste
Mente satus, matrem provocat eloquio.

* Donatus Calvus, pag. 195.

PIGHINI (Sébastien) cardinal, archevêque de Siponte, natif de Reggio, s'acquit quelque connoissance dans le droit, & s'attacha à la cour de Rome, où après avoir été chanoine de Capoue, il fut honoré d'une charge d'auditeur de Rote, que le pape Paul III lui donna. Peu après il fut évêque de Ferentina, puis d'Alifa, & fut envoyé par le même pape nonce auprès de l'empereur Charles-Quint. Enfin il fut archevêque de Siponte, & nommé par Jules III, pour être l'un des présidens qu'il avoit au concile de Trente. Il y satisfit ce pontife qui le fit cardinal en 1551, & lui donna d'autres emplois, que la mort l'obligea de quitter le premier décembre 1553, en la 54 année de son âge. * Ughel. *Ital. sacr.* Victorel. Auberi, *histoire des cardinaux.*

PIGHIUS (Albert) natif de Campen, ville de l'Ower-Issel, dans les Pays-Bas, étudia à Louvain, où il prit le dégré de bachelier, & fut reçu docteur à Cologne, où il avoit étudié en théologie. Vers le même temps, en 1520, il composa un traité de la maniere de réformer le calendrier ecclésiastique, & de la célébration de la fête de Pâque, qu'il dédia au pape Léon X. Il publia ensuite une apologie de l'astrologie ; une autre apologie contre Marc de Bénévent, Céléstin, qui avoit entrepris de réformer les tables Alphonsines, avec une défense de l'astronomie contre les faiseurs d'almanachs, & d'autres ouvrages de mathématiques. Il joignit la pratique de cette science à la spéculation, en faisant avec beaucoup d'adresse des spheres de cuivre, pour représenter le mouvement des cieux. Quoique la science des mathématiques eût pour lui des charmes particuliers, ses amis lui conseillerent de se donner plutôt à l'étude de la théologie. Ce fut alors qu'il commença les ouvrages qu'il a publiés contre Luther, Melanchthon, Bucer & Calvin. Le pape Adrien VI, qu'il avoit accompagné en Espagne, avant même qu'il fût cardinal de Tortose, le fit venir à Rome. Clément VII, son successeur, & Paul III donnerent souvent à Pighius des marques d'estime. C'est à ce dernier pontife qu'il dédia son plus considérable ouvrage, intitulé *Assertio hierarchiæ ecclesiasticæ.* Il écrivit encore en 1538, une apologie du concile général que le même pape avoit indiqué. Dans une lettre que le cardinal Sadolet lui écrivit en 1539, il lui parle du voyage que ce savant homme devoit faire à Rome, & du soin qu'il auroit d'y parler de lui au pape & aux cardinaux, afin qu'on fût persuadé dans le monde, que les personnes de son mérite, quoiqu'étrangers, n'y manquoient pourtant pas de patrons. Il mourut à Utrecht, où il étoit prévôt de l'église de S. Jean-Baptiste, le 29 décembre 1542. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il laissa encore ceux *De Missa officio ; De libero hominis arbitrio & divina gratia ; Diatriba de actis VI & VII synodi ; Explicatio controversiarum, &c.* Il avoit beaucoup de lecture & d'érudition ; mais il n'avoit pas le discernement juste. Il étoit assez hardi dans les questions, qui ne regardoient point les intérêts de la cour de Rome ; mais dans celles-ci, il étoit entierement prévenu pour les sentimens les plus insoutenables ; & de tous les auteurs qui ont écrit sur ces matieres, il n'y en a point qui ait poussé les choses si loin, & qui ait plus donné au pape, que celui-ci. Son style n'est pas à beaucoup près si pur ni si élégant que celui de Sadolet & des autres Cicéroniens de son temps ; mais aussi il n'est pas si barbare que celui des scholastiques & des controversistes. On a trois de ses lettres, dans les *Epistolæ clarorum virorum*, recueillies par Gabbema. * Paul Jove, *in elog. doctor.* Le Mire, *in élog. Belg. & de script. sæc. XVI.* Valere André, *biblioth. Belg.* Molan. Guntherus. Sponde, &c. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XVI siecle.* Bayle, *dict. crit. en* 1702.

☞ PIGHIUS (Etienne-Vinand) savant antiquaire, natif de Campen, ville de l'Ower-Issel, dans les Pays-Bas, prit le nom de *Pighius*, à cause de sa mere, qui étoit sœur d'*Albert* Pighius. Il demeura huit ans à Rome, où il fit une recherche exacte des antiquités qui restent en cette ville. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il s'attacha au cardinal Granvelle, duquel il fut secrétaire pendant quatorze ans. Il composa deux calendriers sur quelques fragmens qui sont dans le Capitole : cet ouvrage ne parut qu'après sa mort, en 1615. Il a fait aussi des commentaires sur les fastes ; une histoire de la vie & des voyages de Charles, duc de Cléves, où se proposant de donner le modele de l'éducation d'un prince, il représente ce jeune duc comme un autre Hercule ; & à l'imitation de Prodicus, il intitule son livre *Hercules Prodicius, sive principis juventutis vita & peregrinatio. Historia principis adolescentis institutrix ; & antiquitatum rerumque scitu dignarum varietate non minùs utilis quàm jucunda.* Cet ouvrage fut d'abord imprimé à Anvers en 1587, puis à Cologne en 1609 *in-8°.* Pighius mourut en 1604, âgé de 84 ans, dans son pays, où il étoit chanoine régulier. * Hankius, *de Rom. rer. script.* Voyez le *Thuana*, édition de M. des Maizeaux, p. 20 & 21.

PIGMALION roi de Tyr, fils de *Margenus*, ou *Methres*, auquel il succéda, vécut 56 ans, dont il régna 47. Didon, qui étoit sa sœur, devoit gouverner avec lui ; mais on prétend que ses sujets ne le trouverent pas à propos. Elle épousa *Hiarbas* ou *Sicharbas*, que Virgile nomme *Sichée.* Ce Sicharbas étoit son oncle, & avoit des trésors incroyables. Le roi en étant averti, le fit mourir, & Didon fuyant la persécution de son frere, emporta les trésors de son époux, & se retira en Afrique où elle jetta les fondemens de l'empire de Carthage, l'an 3153 du monde, & 882 avant l'ere chrétienne. Les poëtes ont feint que Pigmalion fut puni de la haine qu'il portoit aux femmes, par l'amour qu'il eut pour une statue. * Dius, cité par Joséphe, *lib.* 1, *cont.* Appion. Justin, *liv.* 18.

PIGNA (Jean-Baptiste) de Ferrare, vivoit en 1570, & écrivit, outre l'histoire de la maison d'Est, *Quæstionum poëticarum, lib III. De consolatione, lib III. De otio carminum, lib. V. Gli Heroici. Il principe, &c.* * *Consultez* Riccioli. *Le théatre des hommes de lettres de* l'abbé Ghilini, &c.

PIGNEROL, que les Italiens nomment *Pinarolo* ; & les auteurs qui écrivent en latin *Pinarolium*, ville d'Italie en Piémont avec une forteresse considérable, appartient au duc de Savoye, & servoit d'apanage aux puinés de cette maison. Les François s'en rendirent maîtres l'an 1631, par un traité secret qui se fit à Querasque, & qui fut conclu le 31 du mois de mars. Le roi Louis XIII jugeant nécessaire pour la protection de ses alliés, d'avoir une place en Piémont pour entrer en Italie, fit demander Pignerol, qui lui fut accordée. Ainsi le duc Victor-Amé remit au roi & à ses successeurs en toute propriété & souveraineté, la ville & château de Pignerol, Riva, Baudenasco, Bunasco le haut, &c. Le roi, outre Albe & l'Albesan, qu'il lui fit remettre, lui donna une somme d'argent, conformément aux articles du traité. La ville de Pignerol est située dans les montagnes sur la riviere de Cluson ou Chison. Il y a diverses églises & maisons religieuses. La citadelle étoit forte par nature & par art, son assiéte étant sur le roc, & les travaux qu'on y avoit faits étoient

admirables ; mais cette ville fut rendue au duc de Savoye, après que l'on eut ruiné les fortifications & rasé la forteresse, par un traité fait en 1696 avec le roi Louis XIV.

PIGNON (Laurent) né à Sens, dans le XIV siécle, entra dans l'ordre de S. Dominique, dont il composa dès l'an 1394, une chronique, qui n'a pas été imprimée, & dans laquelle on observe plusieurs choses singulieres pour l'histoire de France. Cette chronique qu'on garde à S. Victor est en plusieurs parties : dans la premiere sont les Saints de l'ordre ; dans la seconde les Saintes : ensuite ceux qui ont été promus aux dignités hors de l'ordre, les généraux, les provinciaux de France ; ceux qui se sont rendus célébres par leurs écrits ; avec une histoire abrégée des chapitres généraux, & des chapitres provinciaux de France. Le pere Echard s'est servi très-utilement de cet ouvrage, que son auteur a conduit jusqu'à l'an 1411. Pignon avoit été prieur de Sens dès l'an 1403 ; & il s'attacha à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui le prit pour son confesseur, & lui procura l'évêché de Bethléem vers l'an 1425. Il étoit revêtu de cette dignité, lorsqu'il composa un traité françois qu'on garde à Paris, *Du commencement de seigneurie, & de diversité d'état*, auquel il joignit une traduction françoise du traité de Durand de Saint-Pourçain sur le même sujet. Il fut transféré ensuite à l'évêché d'Auxerre, dont il prit possession le 4 mars 1435, & demeura ensuite longtemps en Flandre auprès du duc Philippe ; mais en 1440, il étoit à Auxerre, où il assista au chapitre provincial de son ordre, des priviléges duquel il étoit conservateur. Il mourut l'an 1446, dans sa ville épiscopale, étant sans doute fort âgé, puisqu'il y avoit 51 ans qu'il avoit commencé à écrire. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. I.*

PIGNORIUS (Laurent) chanoine de Trévise, né à Padoue le 12 octobre de l'an 1571, savoit les belles-lettres & le droit, & se consacra à l'état ecclésiastique en 1602. Il eut divers emplois à Padoue, où il fut curé de S. Laurent, & fut ensuite pourvu par le cardinal François Barberin, d'un canonicat à Trévise. Pignorius dressa une belle bibliothéque, avec un cabinet de médailles & d'autres curiosités, & eut pour amis les plus grands hommes de son temps, comme le cardinal Baronius, le président de Thou, M. de Peiresc, Vincent Pinelli, Meursius, Vossius, Heinsius, Nicolas Rigaud, Ericius Puteanus, Velser, Contareno, Gruter, Scioppius, &c. Dominique Molino, procurateur de S. Marc, eut aussi une considération particuliere pour Pignorius, auquel il fit élever un tombeau, avec une épitaphe dans l'église de S. Laurent, lorsqu'il eut été emporté par la peste l'an 1631. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *De servis & eorum apud veteres ministeriis* ; *Mensæ Isiacæ, seu vetustissimæ tabulæ æneæ sacris Ægyptiorum simulacris cœlatæ explicatio, cum auctuario de variis veterum hæreticorum amuletis, ex antiquis gemmis & sigillis* ; *Magnæ Deûm Matris & Attidis initia, ex vetustis monumentis, Tornaci eruta & explicata* ; *Symbolicarum epistolarum liber* ; *Miscella elogiorum, aclamationum, adlocutionum, epitaphiorum & inscriptionum* ; *Le origini di Padoua* ; *L'Antenore* ; *Commentaria in Alciatum, &c.* Quatre-vingt-seize de ses lettres, écrites en italien, ont été insérées dans le recueil intitulé, *Lettere d'uomini illustri*, imprimé à Venise en 1744 *in-8°*. * Thomasini, *in vita Pign. & in elog. doctor.*

PIGRAY (Pierre) Parisien, chirurgien ordinaire du roi, a vécu sous Henri IV & Louis XIII, & s'est distingué dans l'exercice de son art, tant à Paris que dans les armées. Il fut disciple & rival du célébre *Ambroise* Paré ; mais malgré leur émulation, l'amitié & l'estime les liérent étroitement. Le maître conduisit sur ses traces son nouveau disciple, & lui ouvrit la carriere de la fortune. Tous deux éclairoient leur art sans jalousie & sans s'obscurcir. L'union de l'un & de l'autre a passé à leurs ouvrages. Pigray a donné en françois un abrégé de chirurgie, très-estimé, que l'on a joint aux ouvrages de Paré dont il est proprement un abrégé, mais embelli de nouvelles connoissances : l'ordre & la netteté y conduisent l'esprit ; par-tout les préceptes y naissent les uns des autres. On peut dire que cet ouvrage est fort court & fort vaste ; il renferme la chirurgie la plus étendue, & en même temps la plus épurée. Voyez son éloge plus au long dans les *Recherches historiques & critiques sur l'origine & les progrès de la chirurgie en France*, à Paris, 1744, *in-4°*, pag. 251, & suivantes. Pierre Pigray étoit doyen du collége des chirurgiens, lorsqu'il est mort le 15 novembre de l'an 1613, selon M. Devaux, dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, réimprimé à la suite des *Recherches* que l'on vient de citer.

PIKE (Jean) Anglois de nation qui vivoit dans le XII siécle, vers l'an 1120, composa une histoire des rois Anglo-Saxons, que Guillaume Horman mit depuis en abrégé. * Balæus & Pitseus, *de scriptoribus Angl.*

PILA, le mont Pila, montagne de France, dont le sommet est appellé *Trois-dents*. Elle est sur les confins du Lyonnois & du Forez, entre Argental & Condrieu. * Mati, *dict.*

PILADES BUCCARDUS, *cherchez* PYLADES.

PILANDER (George) né dans la Misnie, médecin Allemand, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1542. Il demeura long-temps en Italie, & mourut à Milan, en retournant dans son pays. Le nom de sa famille étoit *Torman*, qu'il changea pour celui de *Pilander*, qui est grec, selon la manie de la plupart des hommes de lettres de son temps. Il traduisit Hippocrate de grec en latin, dans le temps qu'il étoit à Rome, & composa quelques autres ouvrages. * Petrus Albinus, *in chron. Misn.* Melchior-Adam, *in vit. Germ. medic.*

PILARIK (Etienne) fils d'un pere de même nom & surnom, qui étoit pasteur d'une église de Hongrie, dans le comté de Zolnoch, naquit en 1615, & fut dès l'âge de quatre ans envoyé aux écoles, où il fit en peu d'années de grands progrès dans les langues allemande & latine, dans la connoissance de la religion, & dans tout ce qu'on put lui apprendre. Plus âgé il se tourna du côté de la théologie, mais sans négliger l'étude des belles lettres, ni même celle de la musique, pour laquelle il eut toujours beaucoup d'attrait & de gout. La connoissance spéculative & pratique qu'il en acquit, le fit choisir pour une chantrerie dans son pays ; & en 1639 on le chargea du ministériat d'une église, poste qu'il remplit après dans plusieurs autres églises de Hongrie avec beaucoup de zéle & d'applaudissement. Comme il prêchoit avec facilité, & qu'il s'étoit acquis une grande réputation dans cet exercice, on l'envoya à un synode de Hongrie pour en être l'orateur, ce qui fit plaisir à tous ceux qui composoient cette assemblée. En 1649 il fut fait ecclésiaste de l'église de S. André, & ensuite on le fit prédicateur de la cour du comte Gabriel Illyeshazi. Mais il quitta encore ce lieu pour aller exercer le ministere ailleurs où on l'appelloit. Les Turcs ayant fait une irruption en 1663, dans le lieu où il étoit, il prit la fuite, & se cacha ; mais il tomba entre les mains des Tartares, qui le réduisirent à l'esclavage. Il souffrit beaucoup dans cette triste situation ; mais la Providence l'en ayant enfin délivré comme par miracle, il alla à Meissen, où il continua les fonctions du ministere, jusqu'à sa mort, arrivée en 1678, ou environ. Il a écrit son histoire, où il entre dans un grand détail de ses accidens, de ses infortunes, & de ses transmigrations ; ce qui la rend intéressante & fort touchante. Il a publié un autre écrit sous le titre singulier de *Currus Jehovæ mirabilis*, & quelques autres. Il prit soin aussi de donner au public les écrits de plusieurs savans, comme *Primi labores & continuationes Joannis Hermanni : Salomonea postilla Joh. Gerardi : Postilla Tilesii in tabellas synopticas* ; il avoit lui-même rédigé cet ouvrage :

Gemitus dominicales & festivales Evangeliorum : Meditationes hebdomadales, &c.

PILARIK (Etienne) *fils du précédent*, s'appliqua aux humanités & à la théologie, dans sa patrie & dans l'université de Wittemberg, & passa la plus grande partie de sa vie à l'exercice du ministere de la parole, en différentes églises de Hongrie, de Bohême & de Misnie, & à l'administration des sacremens. Son attachement au luthéranisme lui occasiona quelques traverses, qui ne contribuerent pas à lui ouvrir les yeux sur ses erreurs, & qui, comme il arrive ordinairement, ne le convertissant point, l'endurcirent davantage. Il mourut dans son aveuglement vers la fin du XVII siécle. On a de lui quelques ouvrages écrits en sa langue ; & sa vie a été composée par Gaspard Loscherus, docteur en théologie, & professeur à Wittemberg.

PILARIK (Etienne) fils & successeur du mérite & des erreurs de celui *dont on vient de parler*, a eu la surintendance générale des églises luthériennes de Hongrie, & fut ensuite élevé sur le siége épiscopal de Schemnitz, ville de Hongrie. Il est aussi connu dans son pays par plusieurs ouvrages écrits en sa langue, & qui sont fort ignorés en France. * *Voyez* sur les Pilarik, la préface d'Isaïe Pilarik *De persecutione veræ Ecclesiæ*, & *Hungaria litterata* de David Czuittinger, *pag.* 3 & *suiv.*

PILARINO (Jacques) né le 9 de janvier 1659, dans l'isle de Céphalonie, d'une famille noble, passa à l'âge de 10 ans à Venise, où il demeura quelques années. Après y avoir fait ses humanités & son droit, il alla se faire recevoir docteur en cette faculté à Padoue. Revenu dans sa patrie, après six ans d'absence, il se dégouta du droit, retourna à Venise, y étudia deux ans en médecine, se fit recevoir docteur, & se mit à voyager. Il alla en Candie, où il demeura quatre ans au service d'Ismaël, capitan-bacha de ce royaume, d'où il passa à Constantinople, où il resta peu. En 1684 il alla en Valachie avec le titre de médecin du prince Cantacuzène ; & après être revenu dans sa patrie, en 1687, il alla en 1688 en Moscovie, avec la qualité de premier médecin du czar. Il retourna chez lui en 1689, & peu après le doge François Morosini, ayant été élu pour la quatriéme fois capitaine général dans le Levant, le prit à son service & le retint jusqu'à sa mort, arrivée en 1694. Du Levant Pilarino retourna à Venise ; d'où il passa en Valachie, où il demeura l'espace de quatre ans au service du prince Serbano. Au bout de ce temps-là il revint faire un tour dans sa patrie : d'où, après un séjour d'un an, il repassa à Venise, & de-là à Livourne, à Smyrne, & à Constantinople, jusqu'à ce qu'en 1701, il fut appellé de nouveau en Valachie par le prince Serbano, qui lui donna une pension de 1500 sequins. Soit inconstance naturelle, soit quelqu'autre motif, Pilarino alla trois ans après à Constantinople, ensuite à Venise, s'embarqua à Livourne en 1707, & fit un voyage à Smyrne, à Alep & au Caire. De retour à Smyrne, il y demeura pendant cinq ans en qualité de consul de la république de Venise, & son temps fini, il retourna à Venise, où il fut attaqué d'hydropisie quatre ans après. L'habileté des professeurs en médecine de l'université de Padoue l'engagea à se faire transporter dans cette ville. Mais leurs soins furent inutiles. Il languit neuf mois, & mourut le 18 juin 1718, dans sa 60[e] année. Sur la fin de sa vie il a fait imprimer ces deux ouvrages. 1. *Nova & tuta variolas excitandi per transplantationem methodus, nuper inventa, & in usum tracta, quâ ritè peractâ, immunia in posterum præservantur ab hujusmodi contagio corpora*, à Venise, en 1715, *in*-12. Cet ouvrage, comme on le voit, est en faveur du nouveau systême de l'insertion ou inoculation de la petite vérole, qui a occasioné tant d'écrits pour & contre, depuis quelques années. 2. *La medecina difesa, overo, riflessi di disinganno, sopra i nuovi sentimenti contenuti nel libro intitolato : Il modo ingannato da falsi medici, di Giacomo Pilarino*, à Venise, en 1717. L'auteur que Pilarino entreprend ici de combattre est Joseph Gazola. Pilarino a fait aussi une relation de ses voyages, qui est encore manuscrite. * *Journal de Venise, tom.* XXXI, *pag.* 332. Le pere Niceron, dans ses *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome XV.*

PILASKOVITS, village de Pologne, à cinq lieues de Chebrechin. Il est placé dans un vallon sur une espece de prairie traversée d'un large ruisseau, & enfermé de hautes collines assez roides. On y voit dessus des maisons dispersées çà & là comme des hameaux, outre le gros du lieu qui est au fond, ensorte que le village a près de deux lieues d'étendue à cause de ses dépendances. La maison du seigneur est peu de chose, quoique de brique, sans aucun ornement, & c'est proprement une maison de bouteille. Mais l'avantage qu'a eu ce lieu d'appartenir au roi Jean Sobieski, qui y menoit très-souvent la cour, y a attiré les Juifs. Ils y ont bâti de grands cartchemas ou hôtelleries publiques, ensorte que ce village est devenu une espece de ville. * *Mémoires du chevalier de* Beaujeu.

PILATE, *Pontius Pilatus*, gouverneur de la Judée, *Procurator Judææ*, sous l'empire de Tibere, fut celui auquel les Juifs menerent Jesus-Christ, pour le prier d'exécuter le jugement de mort qu'ils avoient porté contre lui. Pilate essaya de le sauver, sachant que l'envie de ses accusateurs étoit tout son crime ; cependant il le fit fouetter cruellement, & enfin le condamna, parce-qu'on lui dit que l'empereur n'approuveroit pas son procédé, s'il l'épargnoit. Depuis Pilate usa d'une très-grande cruauté contre les Samaritains, les faisant presque tous passer par le fil de l'épée. Ceux qui restoient en firent leurs plaintes à Vitellius, gouverneur de Syrie, qui accusa Pilate devant Tibere. Il arriva l'an 37 à Rome, au commencement de l'empire de Caligula, qui l'envoya en exil. On croit que ce fut près de Vienne en Dauphiné, & que deux ans après il se tua de désespoir. * *S. Matthieu*, 27 ; *S. Marc*, 15 ; *S. Luc*, 23 ; *S. Jean*, 19. Joséphe, *in antiq. Judaïc.* Eusebe, *in chron.* Orose, *l.* 7. Cassiodore, *in chron.*

Il est bon d'éclaircir ici ce qui regarde la lettre de Pilate à l'empereur Tibere sur les miracles de Jesus-Christ. Tertullien raconte dans son apologétique, que Tibere ayant appris les merveilles que Jesus-Christ avoit faites en Palestine, en fit son rapport au sénat, & fut d'avis de le mettre au nombre des dieux ; mais que le sénat rejetta cette proposition, & que cependant Tibere fit défense de persécuter les chrétiens. Peu après le même Tertullien ajoute que Pilate étant chrétien dans sa conscience, écrivit à Tibere la résurrection de Jesus-Christ. Eusebe, *hist. l.* 2, *c.* 2, rapporte ce passage de Tertullien, & dit que Pilate écrivit à l'empereur, suivant la coutume des gouverneurs & des intendans des provinces, qui mandoient au prince ce qui se passoit de plus remarquable dans le gouvernement. Nous avons dans les *Orthodoxographes* une lettre attribuée à Pilate, écrite à Tibere, qui contient les mêmes choses ; mais il est difficile de dire si elle couroit déja du temps d'Eusebe, ou si elle a depuis été feinte sur sa narration. On ne peut pas absolument accuser de faux cette histoire ; mais elle passe pour douteuse dans l'esprit de plusieurs savans, qui ne croient pas vraisemblable que Pilate ait écrit à Tibere ces choses d'un homme qu'il avoit condamné à mort, & que le sénat ait refusé d'exécuter la proposition de cet empereur. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclésiastiques des III premiers siécles*, & dans les *dissertations préliminaires sur le nouveau testament.*

PILATE (le mont de) ou FRACMONT, *cherchez* FREMONT.

PILAW : c'est un château de l'électeur de Brandebourg dans la Prusse, bâti sur le Haaf, qui est un golfe de la mer Baltique du côté de Conigsberg, d'où cette forteresse est éloignée de sept milles d'Allemagne, en tirant vers l'occident. Les Suédois la prirent en 1626, mais elle fut rendue à l'électeur de Brandebourg. Elle lui sert de bastille pour renfermer les prisonniers d'état.

* Baudrand, & *mémoires de* Beaujeu.

PILE, *Pyle*, ville d'Elide près du fleuve Pené. Son nom moderne est *Pilos*, selon Briet. On marque une autre ville de ce nom dans la province de Belvedere, & son nom moderne est *Navarino*. Les anciens parlent de quelques autres villes & de plusieurs montagnes de ce nom. * *Consultez* Ferrari, *in lex*.

PILÉE, dit *Pileus Modicensis*, parcequ'il étoit de Monza, village dans le Milanez, jurisconsulte célébre vers l'an 1200, écrivit *De ordine judiciorum*, qui a été augmenté & corrigé par Justin Gobler, & qui a été imprimé à Basle. On attribue d'autres traités au même auteur. * Trithème, *in catal*. Gesner, *in biblioth*.

PILES (Roger de) étoit d'une famille du Nivernois, distinguée dans le pays par sa noblesse, par ses biens, & par ses emplois. Il naquit à Clamecy l'an 1635, eut pour parrein & marreine, le duc de Bellegarde, & la duchesse de Nevers; & après avoir fait ses premieres études, partie à Nevers, & partie à Auxerre, il vint à Paris pour y étudier en philosophie. Son cours fini, il prit pendant trois ans des leçons de théologie dans les écoles de Sorbonne. Mais son gout l'entraînoit vers la peinture; & ayant appris de bonne heure à dessiner, sous le frere Luc, Récollet, dessinateur & compositeur assez bon, mais mauvais coloriste, il surpassa dans la suite son maître, pour qui néanmoins il eut toujours une tendre amitié. En 1622 il entra chez M. Amelot, maître des requêtes, & ancien président du grand conseil, pour être précepteur de son fils, qui n'avoit alors que sept ans, & qui a été depuis conseiller d'état. Il y demeura environ neuf ans; & en 1673 il alla avec son éleve en Italie, où il eut lieu de satisfaire son gout pour la peinture. Ce voyage fut de quatorze mois, & M. de Piles vit tout à loisir ce qu'il y a de plus beau & de plus précieux en Italie, & s'y fit estimer par la solidité de son esprit, & la bonté de son gout. Libre de tout engagement en 1674, & de retour à Paris, il ne consulta plus que son penchant pour la peinture, & joignant la théorie de cet art à la pratique, il se rendit illustre parmi les peintres & parmi les connoisseurs. Son mérite qui lui avoit fait déja des amis de MM. Menage, du Fresnoi, & autres, lui attira aussi l'estime & l'amitié même de plusieurs personnes de qualité, qui aimoient encore plus en lui sa probité & sa candeur, que ses talens. M. le duc de Richelieu lui a souvent donné des marques d'une bonté particuliere, & il vouloit l'avoir sans cesse auprès de lui. En 1682, M. Amelot, qui depuis cinq ans étoit maître des requêtes, ayant été nommé ambassadeur à Venise, il engagea M. de Piles à l'accompagner en qualité de secrétaire d'ambassade; & il y avoit déja près de trois ans qu'il étoit avec l'ambassadeur, lorsque M. Amelot reçut une lettre de M. de Louvois, qui le prioit de disposer M. de Piles à aller en Allemagne voir les riches cabinets qui y étoient, sur-tout à Gratz, afin d'y acheter des tableaux pour le roi. Mais ce ministre ordonna en même temps à M. de Piles de passer à Vienne, où le marquis de Chiverny étoit alors envoyé extraordinaire du roi, & de s'informer exactement de la situation des affaires. M. de Piles exécuta cette commission avec soin, revint à Paris en rendre compte au ministre, & partit de nouveau en 1685, avec M. Amelot, qui avoit reçu ordre de passer en Portugal, en la même qualité d'ambassadeur. M. de Piles le suivit encore depuis dans son ambassade en Suisse en 1689. Il y signa le traité de neutralité que cet ambassadeur avoit conclu avec les Cantons, & le porta à sa majesté. En 1692 il fut envoyé en Hollande pour y demeurer *incognitò*, sous les prétextes que lui fournissoit sa réputation parmi les curieux de peinture, & en effet pour y agir de concert avec les personnes qui souhaitoient la paix. On découvrit son vrai motif, & il fut arrêté par ordre de l'état, & retenu prisonnier à la Haye pendant deux ans. Mais le peuple qui étoit las de la guerre, & qui apprit que M. de Piles n'étoit en prison que pour avoir voulu procurer la paix, s'étant mis en devoir de le délivrer, on le transféra au château de Louvestein, où il fut encore gardé pendant trois ans; c'est-à-dire, jusqu'à la paix de Riswick. Il s'occupa dans sa prison à composer les vies des peintres; & à son retour en France, le roi lui donna une pension. Il suivit encore en 1705 M. Amelot, qui étoit depuis dix ans conseiller d'état, & qui alloit alors en Espagne en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Mais l'air de Madrid fut si contraire à M. de Piles, déja fort infirme, & avancé en âge, qu'il fut obligé de revenir la même année. Depuis ce voyage il vécut encore quatre ans, & mourut le 5 avril 1709, âgé de 74 ans. Sa maniere de peindre consistoit dans une imitation parfaite des objets, & dans une grande intelligence du clair-obscur & du coloris. Il prenoit plaisir à faire les portraits de ses amis; & il a peint entr'autres M. Despreaux & madame Dacier. Il étoit conseiller d'honneur de l'académie de peinture & de sculpture, dans laquelle il lisoit souvent les savantes dissertations qu'il donnoit ensuite au public. Ses ouvrages imprimés sont: 1. *Abrégé d'anatomie accommodé aux arts de peinture & de sculpture*, &c. sous le nom de *François Tortebat*, à Paris en 1667, *in-folio*. 2. *L'Art de la peinture* de Charles-Alfonse du Fresnoy, traduit en françois, avec des remarques, & le texte latin à côté, à Paris en 1668, *in-12*. On en a une troisiéme édition de 1684, avec des augmentations. L'ouvrage de du Fresnoy, & les remarques de M. de Piles ont été traduits en anglois par M. Dryden, & imprimés à Londres en 1695, *in-4°*. 3. *Dialogue sur le coloris*, à Paris en 1673, *in-12*. 4. *Conversations sur la connoissance de la peinture & sur le jugement qu'on doit faire des tableaux*, où par occasion il est parlé de la vie de Rubens, & de quelques-uns de ses plus beaux ouvrages, à Paris en 1677, *in-12*. M. de Piles étoit l'admirateur de Rubens, & on l'a accusé d'avoir poussé trop loin son admiration à cet égard. 6. *Les premiers élémens de la peinture pratique*, &c. à Paris en 1684, *in-12*. 7. *Abrégé de la vie des peintres, avec des réflexions sur leurs ouvrages*, & un *Traité du peintre parfait, de la connoissance des desseins, & de l'utilité des estampes*, à Paris en 1699, *in-12*, réimprimé en 1715, avec la vie de l'auteur, & traduit en anglois avec une addition touchant l'école d'Angleterre, à Londres en 1706, *in-8°*. 8. Description de deux ouvrages de sculpture faits par M. Zumbo, Sicilien, dans le Supplément du *Journal des savans*, *novembre* 1707, & dans l'ouvrage suivant. 9. *Cours de peinture par principes*, à Paris en 1708, *in-12*, avec une lettre de M. l'abbé du Guet à M. de V.... sur la peinture, à l'occasion d'un *Traité du vrai beau en peinture* de M. de Piles, qui se trouve aussi au-devant de son *Cours*. * Son éloge par feu l'abbé Fraguier, à la tête de la seconde édition de l'*Abrégé des vies des peintres*. *Mémoires du temps*.

PILITUS, *cherchez* OCTACILIUS.

PILON (Germain) excellent sculpteur & architecte, étoit né à Paris, & originaire du Maine. Il fut un de ceux qui firent honneur à la sculpture & à l'architecture en France sous le roi *Henri II*, dans le XVI siécle, & sous les régnes suivans, & qui les dégagerent de cet air grossier & gothique sous lequel elles avoient été presque accablées. On voit de lui à Paris dans le cloître des grands Augustins, un S. François qu'il fit en 1588, une chapelle à sainte Catherine ornée de très-belles figures & d'excellens bas-reliefs de bronze, & quelques autres ouvrages en différentes églises.

☞ On ignore la date de la mort de ce grand sculpteur. Elle arriva vraisemblablement en 1605. Son épitaphe, faite par le président Maynard, se trouve dans le *Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps, ou Muses françoises*, imprimé en 1606. * *Anecdotes* sur Germain Pilon, par M. Dreux du Radier, insérées dans le *Journal de Verdun*, février 1759, page 122 & suiv.

PILSEN, *Pilsenum*, ville d'Allemagne en Bohême, est située sur la riviere de Mieff, à 8 ou 9 lieues de Prague, & un peu moins des frontieres du haut Palatinat. Elle fut assiégée inutilement par les Hussites, & prise par le

comte de Mansfeld en 1518. Il y a une grande place où aboutissent quatre ou cinq belles rues, avec deux jolies églises. Le Mieff reçoit au-dessus de Pilsen une autre petite riviere ; de sorte que la ville semble être dans une péninsule. * Ortélius. Sanson.

PILSENO, ville de la haute Pologne dans le palatinat de Sandomir, est capitale d'un petit pays, & est située près de la Vistule. Il y a une belle église avec des orgues renommées dans toute la Pologne.

PILSTA, que les gens du pays nomment *Pilitsa*, & qu'ils écrivent néanmoins *Pilza*. C'est une riviere de Pologne qui prend sa source dans le palatinat de Cracovie, & entre dans la Vistule près de Konari, à une lieue du grand chemin. Elle est petite & assez profonde. * *Mém. du* chevalier de Beaujeu.

PILTEN, province de Livonie, soumise au duc de Curlande. Son nom vient du lieu nommé Pilten, près de la riviere de Windaw où Woldemar, roi de Danemarck, fit construire un château en 1219, pour la résidence d'un évêque qu'il vouloit établir en ces quartiers-là, afin d'y affermir la foi catholique, que son zèle y avoit introduite avec ses conquêtes. Quelques années après, toute la Livonie, l'évêque de Curlande & les autres évêques de la province furent faits membres de l'empire Germanique, ce qui dura jusqu'en 1559, que le dernier évêque de Pilten, effrayé de l'invasion des Moscovites, qui avoient inondé le pays, vendit cet évêché & celui d'Oesel à Frédéric II, roi de Danemarck, qui les donna en apanage à son frere Magnus, duc de Holstein, qui étoit Luthérien, & qui les sécularisa. Lorsque Gothard, dernier grand-maître de l'ordre Teutonique, soumit la Livonie à la Pologne, il fut stipulé que le roi Sigismond-Auguste joindroit la contrée de Pilten au duché de Curlande. Après la mort de Magnus en 1583, ceux de Pilten ayant refusé de dépendre ni de la couronne de Pologne, ni du duché de Curlande, & ne voulant être soumis qu'à la couronne de Danemarck, Etienne, roi de Pologne, résolut d'emporter par la force ce qu'on ne vouloit pas lui donner de bon gré; & le roi de Danemarck se disposa également à soutenir son droit ; mais George-Frédéric, marquis de Brandebourg, & duc de Prusse, moyenna un accommodement, en vertu duquel le pays de Pilten fut rendu aux Polonois, à condition que le roi de Pologne payeroit à celui de Danemarck la somme de trente mille écus. Le marquis de Brandebourg compta l'argent, & on lui donna la ville de Pilten pour hypothéque, qui en 1617 fut transportée à la duchesse de Brandebourg-Anspach, sœur de Chrétien, duc de Lunebourg & de Brunswick ; & un gentilhomme de Curlande, nommé Maydel, acheta ce domaine de la duchesse, en aquittant l'hypothéque. La jouissance lui en fut confirmée par le roi de Pologne, sous le titre de staroste de Pilten. Depuis ce temps-là la maison de Curlande a toujours tâché de faire valoir ses droits ou ses prétentions sur le pays de Pilten ; & il y a eu sur ce sujet bien des contestations qui n'ont rien terminé. Après la paix conclue à Grobin, en 1660, entre les Suédois & les Polonois, la noblesse de Pilten se soumit au duc de Curlande, à des conditions avantageuses. En attendant qu'on eût reçu le consentement du roi de Pologne, Maydel garda la ville & le bailliage de Pilten. Le duc ayant acheté tous les autres domaines engagés, obtint par un acte du parlement la souveraineté de toute la province. Le traité de Nidstat en 1721, & celui d'Abo en 1743, en ont assuré la possession à la Russie, qui s'en étoit emparée. *Voyez* la nouvelle relation de la Livonie.

PILUMNE, *Pilumnus*, fils de Jupiter, & roi d'une partie de la Pouille, province d'Italie, fut ainsi appellé, selon quelques-uns, parcequ'il avoit inventé le moyen de piler ou écraser le froment pour en faire de la farine & du pain. C'est lui qui reçut dans ses états Danaë, fille d'Acrisius, fugitive. Il l'épousa & en eut Danaüs, pere de Turnus, célébre par ses guerres avec Enée. * Servius, *l. IX Æneid.*

PIMENTA (Emanuel) Jésuite, natif de Santaren en Portugal, entra âgé de 16 ans dans la société le 30 avril 1558, enseigna à Coimbre & à Evora, où il mourut âgé de 61 ans, le premier octobre 1603. Il a écrit des poëmes dont il n'y a que le premier volume imprimé l'an 1621 à Coimbre : on pouvoit y joindre quatre autres volumes. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societat Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.*

PIMPLA, montagne de la Macédoine proche de la Thessalie, & près du Mont-Olympe, consacrée aux Muses, qui de-là ont été appellées *Pimpléennes.* * Horat. *l.* 1, *od.* 26. Stat. *l.* 1 & 4.

PIN (Jean du) religieux de l'abbaye de Vaucelles, né dans le Bourbonnois en 1302, poëte François, composa divers ouvrages, comme l'*évangile des femmes*, en vers ; *Mandevis ou le champ vertueux de bonne vie*, en prose & en vers. Divers auteurs parlent avec éloge de Jean du Pin, qui mourut dans le pays de Liége en 1372, âgé de 70 ans. * Chopin, *de sacra politia.* Guichardin, *description des Pays-Bas.* Fauchet. La Croix du Maine, &c. M. Goujet, *biblioth. franç. t. IX.*

PIN (Jean) évêque de Rieux, *cherchez* PINS.

PIN (Joseph) peintre célébre, natif d'Arpino, fut mis par son pere sous ceux que le pape Grégoire XIII employoit pour peindre les loges du Vatican. Il servoit seulement à accommoder leurs palettes & à disposer leurs couleurs ; & quoiqu'il eût grand desir de peindre, il n'osoit l'entreprendre, n'étant qu'en la treiziéme année de son âge. Un jour prenant le temps qu'il étoit seul, il peignit de petits satyres & d'autres figures sur un pilastre. Quoique ces figures ne fussent que des coups d'essai, elles furent trouvées si hardies, que de tous ceux qui peignoient au Vatican, il y en avoit peu qui eussent mieux fait. Ces peintres se cacherent un jour pour voir qui étoit l'auteur de ces ouvrages, & découvrirent que c'étoit Joseph Pin, ce qui les surprit beaucoup. Le pape qui le sut, lui accorda pour lui & pour sa famille, ce qu'on appelle à Rome *la Parte*, avec une pension de dix écus par mois, & ordonna que tant qu'il travailleroit au Vatican, on lui payât outre cela un écu d'or par jour. Depuis Joseph Pin dit aussi d'*Arpino*, acquit une plus grande réputation, & fit un très-grand nombre de tableaux. On voit au Capitole une bataille donnée entre les Romains & les Sabins, qui est de sa façon. C'est une de ses plus belles piéces, à cause de la quantité de figures à pied & à cheval qu'il a disposées en différentes attitudes, & d'une maniere où l'on voit beaucoup d'esprit. Il avoit grande inclination pour ces sortes de compositions, où il entroit des chevaux qu'il exprimoit assez heureusement, parcequ'il les aimoit, qu'il montoit souvent à cheval, & qu'il se plaisoit à paroître en habit de cavalier. Lorsque le cardinal Aldobrandin vint légat en France en 1600, Joseph Pin qui étoit à sa suite, fit présent au roi de beaux tableaux. Il fit quantité d'excellentes piéces sous les papes Paul V & Urbain VIII, & mourut à Rome le 3 juillet 1640. Le roi Louis XIII l'avoit honoré de l'ordre de S. Michel.

PIN (Louis Ellies du) prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, professeur au collége royal de France, naquit à Paris le 17 juin 1657, de Louis Ellies, écuyer sieur du Pin, issu d'une ancienne famille noble de Normandie, & de Marie Vitart, d'une famille de Champagne. Instruit des premiers élémens de la grammaire par son pere & par des maîtres, il se trouva en état, à l'âge de dix ans, d'entrer en troisiéme sous M. Lair, alors recteur de l'université de Paris ; & il prit de telle sorte, sous cet excellent maître, le gout des belles lettres, que depuis ce temps-là il fit son unique occupation de l'étude. Après son cours de philosophie, il fut reçu maître-ès-arts dans la thèse qu'il soutint avec distinction en 1672. Déterminé ensuite à l'état ecclésiastique, il prit les leçons de Sorbonne ; & dès qu'il eut achevé le cours ordinaire de cette étude, il s'appliqua entierement à la lecture des conciles, des peres & des

auteurs ecclésiastiques Grecs & Latins. Il n'avoit alors d'autre vue que de s'occuper utilement, & de se préparer sérieusement aux études nécessaires pour fournir le cours de sa licence, que sa jeunesse l'empêchoit de commencer. En 1680 il prit le dégré de bachelier, & fit ensuite sa licence, dans laquelle il eut un des premiers rangs. Le premier juillet 1684, il reçut le bonnet de docteur, & entreprit aussitôt après de donner sa *Bibliothéque universelle des auteurs ecclésiastiques*, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, & la chronologie de leurs ouvrages; un sommaire de ce qu'ils contiennent; un jugement sur leur style & sur leur doctrine; & le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres. Ce projet étoit immense; mais le courage de M. du Pin n'en fut point effrayé, & il ne s'est pas même borné, comme on le verra, à ce seul ouvrage, dont l'exécution suffisoit, ce semble, à la vie de plusieurs hommes. Le premier volume parut en 1686, & fut réimprimé dans la suite avec des changemens & des augmentations considérables. Les autres suivirent avec promptitude. En 1691 dom Matthieu Petit-Didier, alors moine Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, & mort évêque de Macra le 14 juin 1728, fit imprimer un volume *in-8°*, contenant des *Remarques* sur les premiers volumes de la bibliothéque de M. du Pin. Il en donna un second en 1692, & un troisiéme en 1696. Ces Remarques qui étoient le fruit de l'étude des peres que plusieurs Bénédictins faisoient sous la direction de dom Petit-Didier, qui les revit, les augmenta, & les mit en ordre, étoient solides pour la plupart; mais elles déplurent à M. du Pin. Il en témoigna son chagrin, & y répondit avec une vivacité qui ne nuisit point à son adversaire. La réconciliation se fit néanmoins après le troisiéme volume des Remarques, ausquelles le censeur mit fin. Dans le même temps M. du Pin étoit aux prises avec M. de Harlay, archevêque de Paris, que l'on avoit prévenu contre lui. Ce prélat fit contre la nouvelle Bibliothéque un bruit qui intimida l'auteur, & qui le porta à donner une condamnation de quantité de propositions de son ouvrage, qui étoient innocentes, & qui n'en fut pas moins supprimé par une ordonnance publique du 16 avril 1693, à laquelle on joignit la déclaration de M. du Pin qui est étendue. La suppression n'eut pourtant point lieu; & l'auteur obligé seulement de changer le titre de son ouvrage, eut la liberté de le continuer, ce qu'il exécuta sans aucun nouvel empêchement. Pendant ce temps-là, sa facilité prodigieuse, & son extrême application à l'étude lui faisoient enfanter encore bien d'autres volumes, comme on peut le voir par la liste suivante; & il étoit de plus commissaire dans la plupart des affaires de la faculté, & professeur de philosophie au collége royal. Il a travaillé aussi pendant plusieurs années au Journal des savans. Il fournissoit aux uns des mémoires, aux autres des avis, des préfaces à plusieurs livres; & malgré tout cela, il trouvoit encore le moyen de se délasser une partie de la journée avec ses amis, & ne se refusoit à personne. L'affaire du cas de conscience l'inquiéta pendant quelque temps. Le parti qu'il y prit ayant déplu, il fut exilé à Châtelleraut, & privé en même temps de sa chaire, qui ne lui fut pas rendue, lorsqu'il eut obtenu son retour, en faisant cesser ce qui avoit causé ses disgraces. Il mourut à Paris le 6 juin 1719, âgé de 62 ans, regretté de ses amis & du public. Il fut enterré sous les charniers de l'église paroissiale de S. Severin, où le sieur Vincent, libraire, qui a imprimé plusieurs de ses ouvrages, a fait placer par reconnoissance une pierre de marbre à son honneur, avec l'épitaphe suivante, qui est de la composition du célébre M. Rollin.

Hic jacet
Ludovicus ELLIES DU PIN,
Sacræ theologiæ Parisiensis doctor.
Veritatis cultor & indagator non otiosus,
Vetera ecclesiæ monumenta
Indefesso labore illustravit:
Regni jura
Et ecclesiæ Gallicanæ libertates
Acriter non minùs quàm eruditè propugnavit.
Immensæ in omni genere lectionis & doctrinæ
Laude conspicuus.
Idemque animo miti ac modesto,
Nihil in omni vita visus est oblivisci,
Præter injurias.
Ecclesiæ munitus sacramentis
Obiit sexto junii anno R. S. H.
M DCC XIX, ætatis verò LXII.

Quelque jugement que l'on porte des ouvrages de M. du Pin, on ne peut lui refuser la louange d'avoir eu un goût excellent, une grande exemption des préjugés ordinaires, un esprit net, précis, méthodique, une lecture immense, une mémoire heureuse, une imagination vive, mais réglée, un style léger & noble, un caractere équitable & modéré, sans parti, sans violence, sans prévention; plein de ressource dans les besoins; plus porté à la paix qu'à la division, & propre à former des projets de réunion, s'il y avoit eu lieu d'en espérer quelqu'une de la part des communions étrangeres. C'est ce qui lui avoit attiré le commerce de plusieurs savans de différens partis. On sait que Guillaume Wake, archevêque de Cantorberi, l'a honoré de plusieurs lettres, & qu'il faisoit une estime particuliere de sa modération & de son jugement. Ce fut par les mêmes vues que pendant le séjour du czar Pierre, à Paris, il fut consulté sur quelques projets de réunion, qui malheureusement n'ont point eu d'effet. Nous allons donner un catalogue exact des ouvrages de M. du Pin, qui servira de preuves à ce que nous venons de dire de son amour & de sa facilité pour le travail: nous le tirerons en partie de celui qu'il avoit dressé lui-même, & qui a été imprimé en huit pages *in-4°*.

Catalogue & notice des œuvres de M. du Pin.

Nouvelle Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, &c. *in-8°*; le premier tome contenant les auteurs des trois premiers siécles, parut en 1686, avec une Dissertation préliminaire sur la Bible. On le réimprima en 1688 avec peu de changement; & en 1698, avec des augmentations considérables; entr'autres, la succession des évêques des grands siéges, l'histoire des persécutions, & celle des conciles & des hérésies, deux volumes *in-8°*.

Prolégoménes sur la Bible, trois volumes *in-8°*, en 1699: c'est la Dissertation préliminaire sur l'ancien & le nouveau Testament, considérablement augmentée.

Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques contenant le IV siécle, in-8°. 1 volume, 1687; seconde édition 1689, deux vol. troisiéme édition, 1701, trois volumes. *V siécle*, premiere partie, 1688, seconde édition 1692, 2 vol. deuxiéme partie, peu après, & fut réimprimé en 1702. *VI siécle*, en 1690, premier volume, réimprimé depuis sans beaucoup de changement. *VII & VIII siécles*, en un volume, en 1691. M. du Pin y joignit une réponse au premier vol. des remarques de dom Petit-Didier.

Jusqu'ici, depuis la seconde édition des trois premiers siécles, l'auteur n'avoit parlé que de la vie & des ouvrages des auteurs ecclésiastiques, & des actes & des canons des conciles. Il a donné en 1711 un *Supplément* aux tomes précédens, contenant les principaux points de l'histoire des IV, V, VI, VII & VIII siécles de l'église. On y voit la succession des évêques des grands siéges, l'histoire des persécutions, celle des hérésies, & des contestations sur la doctrine, avec une table chronologique de l'histoire de ces siécles. Ce Supplément est en un seul volume *in-8°*.

Quand M. du Pin fut parvenu au IX siécle, il fut obligé de changer de titre, comme on l'a dit; & sans presque changer de méthode, sinon pour faire entrer plus

plus de matiere dans son ouvrage, & faire un corps d'histoire ecclésiastique, sa *Bibliothéque* parut sous les titres suivans :

Histoire des controverses & des matieres ecclésiastiques, traitées dans le IX siécle, premiere édition, 1694, seconde édition, 1697, un volume *in*-8°.

Histoire des controverses, &c. du X siécle, en 1696, un vol. *in*-8°.

Histoire des controverses, &c. du XI siécle, en 1696, deux vol. *in*-8°.

Histoire des controverses, &c. du XII siécle, en 1696, deux vol. *in*-8°.

Histoire des controverses, &c. du XIII siécle, en 1696 & 1698, un vol. *in*-8°.

Histoire des controverses, &c. du XIV siécle, en 1698, un vol. *in*-8°.

Histoire des controverses, &c. du XV siécle, *in*-8°. deux vol. en 1699. On trouve à la fin du second volume une dissertation curieuse sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ, au sujet duquel il y eut en ce temps-là une longue & vive contestation entre les Bénédictins & les Chanoines réguliers de la congrégation de sainte Geneviéve.

Histoire de l'église & des auteurs ecclésiastiques du XVI siécle, en cinq vol. *in*-8°, dont le premier en 1701, & le dernier en 1703.

L'auteur reprit au XVII siécle le titre ancien de *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*. Il y en a sept vol. *in*-8°, qui parurent en 1708. M. du Pin n'y mit point son nom, comme dans les volumes précédens. Il donna aussi en 1711 la *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques depuis* 1700, *jusqu'en* 1710, deux volumes *in*-8°. M. l'abbé Goujet a entrepris de continuer cette *bibliothéque*, & en a donné trois volumes *in* 8°, imprimés en 1736 & 1737. Le reste est demeuré manuscrit.

Histoire ecclésiastique du XVII siécle, quatre volumes *in*-8°, en 1714. M. du Pin avoit fait imprimer un Supplément à cette histoire, & une continuation où il entame celle du XVIII siécle : mais ces deux ouvrages n'ont point paru, & peu de personnes en ont des exemplaires.

Table universelle des auteurs ecclésiastiques, cinq vol. *in*-8°, en 1704. Les deux premiers contiennent les noms, la patrie, le temps des auteurs, & le catalogue de leurs ouvrages, ou de ceux qui leur sont attribués, par ordre chronologique ; le troisiéme une *Table alphabétique* de ces mêmes auteurs, avec un traité des études théologiques ; un supplément aux auteurs ; une table chronologique des conciles, & l'indice de leurs actes & de leurs canons ; le quatriéme, les auteurs séparés de la communion romaine par ordre chronologique, avec le catalogue de leurs ouvrages ; le cinquiéme, le titre des ouvrages de tous ces auteurs par ordre des matieres.

Bibliothéque des auteurs séparés de la communion de l'église romaine du XVII siécle, deux volumes *in*-8°, le premier en 1718 ; le second en 1719. L'auteur y suit le plan & la méthode de sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques. Le pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Geneviéve, ayant donné une idée de cette bibliothéque dans le journal intitulé, *Europe savante*, qui paroissoit alors, & dont il connoissoit les auteurs ; & ayant repris bien des fautes que M. du Pin avoit commises dans cette nouvelle *Bibliothéque*, celui-ci y fit faire sous son nom par le sieur le Cointe, qui demeuroit avec lui, une réponse très-vive, qui engagea le pere le Courayer à prendre dans un autre volume de l'*Europe savante*, la défense de ses remarques, & de montrer encore de nouvelles fautes dans l'ouvrage de M. du Pin. La mort de ce docteur mit fin à cette dispute, & à sa *Bibliothéque des auteurs séparés de la communion de l'église romaine*, dont il promettoit encore deux volumes.

De antiqua ecclesiæ disciplina dissertationes historicæ, en 1686. Cet ouvrage est dédié à M. Talon, alors avocat général du parlement de Paris, & contient sept dissertations. C'est un volume *in*-4°.

Liber psalmorum cum notis quibus eorum sensus litteralis exponitur, en 1691.

Livre des pseaumes, traduit en françois selon l'hébreu, avec de courtes notes, en 1691, un volume *in*-12.

La juste défense du sieur du Pin, pour servir de réponse à un libelle anonyme, publié depuis peu contre les pseaumes qu'il a donnés au public, en 1693, sous le titre de *Cologne*, un volume *in*-8°.

Notæ in Pentateuchum, en 1701, deux vol. *in*-8°.

Dissertations historiques, chronologiques & critiques sur la bible, tom. I, en 1711, un vol. *in*-8°.

Traité de la doctrine chrétienne & orthodoxe, un vol. *in*-8°. 1703. C'étoit le commencement d'une théologie françoise, qui n'a pas eu d'autre suite.

Défense de la censure de la faculté de théologie de Paris, contre les mémoires de la Chine du pere le Comte, Jésuite, en 1701, un volume *in*-12. Il avoit eu part à la censure même.

De la nécessité de la foi en J. C. à Paris chez Osmont, en 1701, deux volumes *in*-12. L'ouvrage est de M. Arnauld, docteur de Sorbonne : la préface, & une addition considerable, sont de M. du Pin.

Dialogues posthumes de M. de la Bruyere *sur le Quiétisme*, un volume *in*-12, chez Osmont : deux de ces dialogues sont de M. du Pin.

Sancti Optati Afri, Milevitani episcopi, opera, *in-fol*. en 1700. M. du Pin y ajouta une préface sur la vie & les ouvrages d'Optat, des notes ; une histoire des Donatistes fort ample ; une Géographie sacrée d'Afrique, & plusieurs autres monumens.

Joannis Gersonis doctoris & cancellarii Parisiensis opera, quibus præfixa sunt Gersoniana & adjuncta aliorum hujus temporis scriptorum opera, ac monumenta omnia ad negotium Joan. Parvi spectantia, à Amsterdam en 1703, cinq volumes *in-folio*.

Traité de la puissance ecclésiastique & temporelle, en 1707, *in*-8°. Il y en a plusieurs éditions.

Dissertation sur l'histoire d'Apollonius de Thiane, convaincue de fausseté, un vol. *in*-12.

Bibliothéque universelle des historiens, suivant le plan de sa bibliothéque ecclésiastique, chez Giffart, 1707 deux volumes *in*-8°. avec plusieurs tables chronologiques. On l'a réimprimée en Hollande en un seul volume *in*-4°. L'auteur a laissé une suite de cet ouvrage.

Histoire de l'Eglise en abrégé, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, premiere édition, en 1712, seconde en 1714, chez Vincent, quatre vol. *in*-12.

Histoire profane depuis son commencement jusqu'à présent : les deux premiers volumes en 1714, les quatre autres en 1716, chez Vincent.

Lettre sur l'ancienne discipline de l'église touchant la célébration de la messe, chez Damonneville, en 1708, *in*-12 : réimprimée depuis ailleurs.

Histoire des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent, &c. pour servir de supplément & de continuation à celle de Joséphe, chez Roulland, en 1710, sept volumes *in*-12. C'est l'ouvrage de M. Basnage, publié en Hollande, auquel M. du Pin a ajouté & retranché ce qu'il a jugé à propos.

Analyse de l'Apocalypse, avec des dissertations, chez de Nully, en 1714, en deux parties, réimprimée en 1720.

Traité historique des excommunications, &c. deux volumes *in*-12, chez Etienne, en 1715. Le second volume a été supprimé par arrêt du conseil d'état du roi, du 8 janvier 1743. On peut voir dans l'arrêt les motifs de cette suppression.

Méthode pour étudier la théologie, avec une table des principales questions à examiner & à discuter dans les études théologiques, & les principaux ouvrages sur chaque matiere, à Paris chez Coutelier, 17:6, un vol. *in*-12. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé en Allemagne par quelques Luthériens.

Dénonciation à M. le procureur général d'un libelle

injurieux aux évêques, à son altesse royale M. le duc d'Orléans régent du royaume, intitulé : *Mémoire pour le corps des évêques qui ont reçu la constitution* Unigenitus, un volume *in-12*.

Défense de la monarchie de Sicile, avec les actes & piéces pour servir de preuves, un volume *in-12*, 1716.

Traité philosophique & théologique sur l'amour de Dieu, chez Vincent en 1717, *in-8°*.

Continuation de ce traité, pour servir de réponse à la dénonciation du sieur le Pelletier, *in-8°*. chez Vincent.

Il a eu part à l'avis des censeurs ou commissaires nommés pour examiner l'édition des conciles du pere Hardouin. Il a revu la traduction françoise du *Rationarium temporum* du pere Petau, & l'histoire du régne de Louis XIII, qui parut en 1716, en sept volumes, chez Montalant, & qui étoit de M. le Cointe, qui demeuroit avec lui. Il a eu beaucoup de part au *Dictionnaire de Moreri*, des éditions de 1712, & de 1718.

On a donné depuis sa mort un *Traité philosophique & théologique de la vérité*, in-12, 1731, à Paris, sous le titre d'*Utrecht*. M. Du Pin avoit laissé cet ouvrage assez imparfait : c'est au feu pere dom Edme Perrault, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, que l'on en doit la révision, une partie de l'ordre qui s'y trouve, & les derniers chapitres. L'auteur des *Observations sur les écrits modernes*, prétend tome V, page 232, que M. du Pin est auteur des *Révolutions d'Espagne*, attribuées à l'abbé de Vayrac; que celui-ci a tiré cet ouvrage d'un manuscrit de M. du Pin, qui lui avoit été remis, & qu'il n'y a que le dernier volume qui soit entierement de lui.

PINA (Rodrigue de) natif de Guarda, ville de la province de Beyra en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui l'éleverent avec beaucoup de soin. Le roi D. Jean II le fit en 1483, secrétaire de l'ambassade d'Espagne, & en 1485 il l'employa de même dans l'ambassade de Rome. Le roi Emanuel le fit ensuite fidalgue ou gentilhomme de sa maison, premier historiographe du royaume, & garde des archives. Cet emploi l'engagea à travailler à l'histoire des rois de Portugal, & il écrivit la vie de plusieurs; mais il n'a paru que celle d'Alfonse IV, qui fut imprimée à Lisbonne en 1653. Il avoit écrit aussi la vie de D. Emanuel, & l'avoit conduite jusqu'en 1514, où il mourut. * *Mémoires de Portugal.*

PINA (Jean de) né à Madrid en Espagne l'an 1582, entra chez les Jésuites en 1602. Après avoir exercé en divers endroits le ministere de la parole, & la charge de recteur dans sa compagnie, il parvint à la dignité de provincial à Tolede, & mourut en 1657. On dit qu'il avoit lu tous les peres Grecs & Latins, qu'il en avoit extrait cent volumes, chacun de cinq cens pages, & tous écrits de sa main. Il a publié des commentaires latins sur l'Ecclésiastique, imprimés en cinq volumes *in-fol.* à Lyon, depuis 1630, jusqu'en 1648. Il a fait aussi des commentaires sur l'Ecclésiaste en deux volumes *in-folio*, & deux autres volumes d'éloges de la sainte Vierge; le tout en latin.

PINAMONTI (Jean-Pierre) Jésuite, naquit à Pistoye en Toscane le 27 décembre 1632, & entra au noviciat des Jésuites en 1647. De grands maux de tête dont il fut attaqué au commencement de ses études de théologie, l'ayant obligé de les quitter absolument, il se consacra aux missions de la campagne, avec le célébre pere Segneri. On ne vit jamais un missionaire plus infatigable, plus humble, plus austere, plus puissant en œuvre & en parole. Il fut si grand maître dans la conduite des ames, qu'on ne sauroit douter que le S. Esprit ne lui en ait beaucoup plus appris, qu'il n'auroit pu en apprendre par la plus constante étude. Il fut confesseur de la duchesse de Modène, sans pour cela discontinuer ses missions. Le desir qu'il avoit de mourir dans ce saint exercice, & son humilité lui firent refuser deux fois l'emploi de recteur du noviciat. Le pere Segneri étant mort, le grand duc Cosme III le prit pour son directeur, lui laissant toujours la liberté de continuer ses travaux apostoliques, au milieu desquels il eut le bonheur de finir sa vie, à Orta, au diocèse de Novare, le 25 de juin 1703, âgé de 71 ans. On a imprimé ses ouvrages à Parme en 1706, dans un volume *in-folio*. En voici la liste : *Esercizii spirituali di S. Ignazio. La via del Cielo appianata. La religiosa in solitudine. Lo specchio che non inganna. La vera sapienza. Il cuor contrito. La croce alleggerita. L'inferno aperto al Christiano. L'albero della vita. Il sacro cuore di Maria Vergine. La causa di Richi, overo, il debito ed il frutto della Limosina. La legge dell'impossibile. La vocazione vittoriosa. La sinagoga desingannata. Breve compendio della dottrina christiana. Exorcista ritè edoctus. Il direttore, metodo da potersi tenere, per ben regolare l'anima nelle vie della perfezione christiana.* Le pere de Courbeville Jésuite, nous a donné en 1718 ce dernier ouvrage en françois, sous le titre de *Directeur dans les voies du salut*. Ce livre qui parut sans nom d'auteur, ni sans qu'on sût que c'étoit une traduction, fut d'abord attribué à nos meilleures plumes : témoignage d'autant moins suspect, qu'il fut général, & porté sur le seul mérite de l'ouvrage.

PINARA, petite ville de la Natolie, située dans le Mentefelli, au pied du mont de Gorante, environ à vingt lieues de Patera vers le nord. Pinara étoit autrefois épiscopale, suffragante de Mire. * Mati, *diction.*

PINARIENS, prêtres & sacrificateurs d'Hercule, qui sacrifioient à ce dieu le matin & le soir. Ils faisoient ces sacrifices avec les Potitiens; mais les Pinariens n'étant venus par hazard que les derniers, & à la fin du sacrifice, Hercule voulut que les Pinariens servissent aux Potitiens, lorsqu'ils lui sacrifioient; & c'est de-là qu'ils furent ainsi nommés, ἀπὸ τῆς πείνας, *à fame*. * Rosin, *antiquités grecques & romaines.*

PINART (Claude) seigneur de Cramailles, premier baron de Valois, secrétaire d'état, natif de Blois, s'éleva par son mérite aux principales charges. Il fut secrétaire du maréchal de saint André, qui avoit part aux grandes affaires, sous le régne de Henri II, & secrétaire du roi, puis des finances en 1569. On croyoit que la mort du maréchal son patron, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562, apporteroit du changement à sa fortune; mais il sut si bien se maintenir dans l'esprit de la reine Catherine de Médicis, qu'il fut employé en diverses occasions importantes, & succéda l'an 1570, dans la charge de secrétaire d'état, à Claude de l'Aubespine, dont il avoit épousé la cousine germaine. Le roi Charles IX apprit que le duc d'Alençon son frere, formoit un parti dans l'armée du duc d'Anjou, qui assiégeoit la Rochelle : il y envoya Pinart, qui dissipa ce parti, par la fermeté qu'il eut à faire valoir l'autorité du roi, & à défendre de sa part au duc d'Alençon, de sortir de l'armée du duc d'Anjou son frere. Ce dernier étant parvenu à la couronne, estima beaucoup Pinart, qu'il envoya ambassadeur extraordinaire en Suede. Après les barricades de Paris en 1588, le roi ayant fait dessein de s'en venger sur MM. de Guise, éloigna les secrétaires d'état, qu'il croyoit trop attachés à la reine sa mere, sans la participation de laquelle il vouloit achever ce projet. Pinart se retira à Château-Thierri, dont il étoit gouverneur, & fut soupçonné d'avoir voulu rendre au duc de Parme cette place, dont il confia le gouvernement au vicomte de Comblisi son fils, sur lequel le duc de Mayenne la prit. On accusa ce vicomte de l'avoir rendue par intelligence; & sur cette accusation, on le condamna par contumace, comme rebelle. Cette disgrace toucha sensiblement Pinart, qui n'eut aucun repos, jusqu'à ce qu'il vît l'honneur de sa maison rétabli par déclaration du roi, & son fils remis dans ses biens. Il se retira ensuite dans sa maison de Cramailles, où il mourut le 14 septembre de l'an 1605. Il avoit épousé *Claude* de l'Aubespine, fille de *Gilles*, seigneur de la Poiriere, dont il eut CLAUDE, qui suit; & *Magdeléne*, femme de *Charles* de Prunelé, vidame de Normandie, baron d'Esneval, &c. CLAUDE Pinart,

vicomte de Comblisi, marquis de Louvois, seigneur de Cramailles, &c. gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de Château-Thierri, épousa, 1°. l'an 1586, *Françoise* de la Marck, fille de *Charles-Robert*, comte de Maulevrier: 2°. *Anne* le Camus, fille d'*Antoine*, seigneur de Jambeville, président à mortier au parlement de Paris, laquelle se remaria au duc d'Amville. Le vicomte de Comblisi eut de sa premiere femme, *Antoinette* Pinart, mariée l'an 1609, à *Jacques* III, seigneur de Rouville, comte de Clinchamp, &c. & *Charlotte* qui épousa en 1613, *Henri* de Conflans, seigneur d'Armentieres, vicomte d'Auchi, gouverneur de Saint-Quentin.

PINART (Michel) né à Sens au mois de juillet 1659, de parens honnêtes, qu'il perdit jeune, & qui le laisserent sans biens, fut élevé dans la communauté de M. Gillot à Paris, & y apprit le latin, le grec, & les premiers élémens de l'hébreu. Cette derniere langue fit dans la suite le principal objet de son application; & au sortir de chez M. Gillot, il étoit déja en état de n'être pas inutile au P. Thomassin de l'Oratoire, qui travailloit alors à son glossaire hébraïque. M. Pinart enseigna cette langue en ville, & eut un grand nombre de disciples, ensorte que sa réputation bientôt étendue, lui valut d'abord la place de sous-maître au collége Mazarin, & ensuite une d'éleve à l'académie des belles lettres en 1712. Il fut nommé cette année-là à la théologale de Sens, qu'il a conservée jusqu'à sa mort, arrivée à Sens même le 3 de juillet 1717, à l'âge de 58 ans. Les matieres sur lesquelles il a entretenu l'académie dont il étoit membre, rouloient sur les médailles juives & samaritaines; sur les talismans chargés de mots hébreux ou arabes; sur les premiers & véritables caracteres de nos anciennes bibles; sur cette question: « Si David s'étoit » revêtu de l'éphod du souverain pontife, pour consulter » par lui-même l'oracle du Seigneur, &c. » On n'a rien imprimé de lui qu'une notice exacte de toutes les bibles hébraïques, imprimées avant 1707, & qui se trouve dans le supplément du *Journal des savans* de cette même année. * Son éloge par M. de Boze, dans les *Mém. de l'acad. des inscript. tom. III.*

PINAULT (Matthieu) seigneur des Jaunaux, premier président au parlement de Flandre, naquit à Château-Gontier après le commencement du siécle dernier, & fut, dit-on, successivement Jésuite, & de la congrégation de l'Oratoire. Rentré dans le monde, il s'y appliqua tout entier à l'étude de la jurisprudence, & son mérite l'éleva jusqu'à la dignité de premier président au parlement de Tournai, qui fut érigé en 1688, & transféré à Douay en 1713. Matthieu Pinault est mort après l'an 1691. Il a donné au public, 1°. *l'Histoire du parlement de Tournai, contenant l'établissement & le progrès de ce tribunal, avec un détail des édits, ordonnances & réglemens concernant la justice y envoyés*, in-4°. à Valenciennes en 1701: on n'y donne à l'auteur que le titre de *conseiller du roi en tous ses conseils*, & de *président à mortier*. 2°. Un *Recueil d'arrêts* de cette cour. 3°. *La Coutume de Cambrai commentée*, à Douay en 1691, *in-4°.* * *Mémoires du temps.*

PINCHAR (Pierre) d'une famille ancienne de Normandie, qui subsistoit encore vers la fin du XVII siécle, étoit né vers l'an 1320, dans le fauxbourg de Vaucelle à Caen. Etant jeune, il fit connoissance avec un religieux de Sainte-Croix, du pays de Liége, qui étoit alors à Caen, & il le suivit lorsque celui-ci retourna dans son pays. Il prit même l'habit de Sainte-Croix dans la maison d'Huy, chef de cet ordre, & après sa profession, il alla à Louvain achever ses études qu'il avoit commencées à Caen. Il y prit le dégré de docteur, & acquit ensuite beaucoup de réputation par ses prédications. On le fit prieur de la maison de Caen vers l'an 1355. Ce fut-là qu'il composa son livre intitulé: *Vestis nuptialis*, qui est une explication mystique des habits de son ordre. En 1363, on l'élut général, ce qui l'obligea d'aller résider à Huy. Il s'appliqua dans cette charge à réformer son ordre, & il y réussit en partie. Les affaires de la maison de sa religion à Caen l'y ayant appellé vers l'an 1372, il y vint, mit tout en régle & retourna à Huy, d'où il se retira encore sur la nouvelle qu'il eut qu'on l'avoit élu évêque de Spire. Ce n'est pas que son dessein fût de ne point accepter cet évêché; mais c'est qu'il vouloit auparavant achever la réforme de son ordre qu'il avoit à peine ébauchée. Il commença l'an 1381, par la visite des monasteres de sa dépendance en France, & le roi Charles VI l'appuya de son autorité, quoique Pinchar eût pris le parti d'Urbain, & Charles celui de Clément, qui se disputoient mutuellement l'épiscopat de Rome, pendant le schisme qui divisoit alors l'Eglise. Pinchar visita ensuite les couvens d'Angleterre, d'Ecosse, de Hollande & d'Allemagne; mais la mort l'arrêta sur la fin de sa course au monastere de Sainte Agathe en Brabant l'an 1382. * *Voyez* Huet, *origines de Caen.*

PINDARE, poëte Grec, à qui on donne le titre de *prince des Lyriques*, qui étoit né à Thèbes, dans la Béotie, sous la LXX olympiade, vers l'an 500 avant J. C. au commencement du régne de Darius, étoit dans le plus haut point de sa réputation, sous le régne de Xerxès, vers la LXXV olympiade, & l'an 480 avant J. C. Il avoit appris l'art poëtique de Lasus Hermionéen, & d'une dame Grecque nommée *Myrtis*, qui étoit très-savante, & qui eut Corinne pour éleve. Pindare composa un très-grand nombre de poësies de toutes especes; mais nous n'avons que les odes, qu'il fit pour ceux, qui de son temps avoient remporté le prix aux quatre jeux solemnels des Grecs, qui sont les jeux olympiques, les isthmiques, les pythiques & les néméens. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le temps de sa mort; car Suidas dit qu'il ne vécut que 50 ans, & d'autres lui en donnent davantage. Thomas Magister, qui a fait la vie de Pindare, assure qu'il mourut sous la LXXXVI olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 436 avant J. C. à l'âge de 66 ans. D'autres disent qu'il arriva jusqu'à sa 80 année; d'autres qu'il mourut l'an 462 avant J. C. âgé de 58 ans, lorsque Conon étoit préteur d'Athènes. Etienne de Bysance ajoute que Pindare ne mourut pas à Thèbes, comme on l'a cru; mais que ce fut dans un lieu dit, *Cynocephalie* ou *Tête de Chien*. Toute la Grece eut tant de vénération pour ce poëte, que long-temps même après sa mort, ceux de sa famille furent très-considérés à cause de lui: ce qui parut à la prise de Thèbes, lorsqu'Alexandre *le Grand*, plus de cent ans après ce poëte, en rasant cette ville, épargna la maison où avoit autrefois demeuré Pindare. Ce poëte est le plus célebre des poëtes lyriques, que l'ancienne Grece distinguoit des autres, quoiqu'il ne fût pas le plus ancien; & il est celui de tous qui s'est acquis le plus d'estime. Platon faisoit un cas extraordinaire des ouvrages de ce poëte, à qui il donne les épithetes d'*homme très-sage*, & de *divin*. Le style de Pindare est élevé: sa poësie a de la grandeur, de la fécondité, de l'art, & je ne sais quelle force, mêlée de douceur, qui lui est particuliere. Ses figures sont hardies, ses descriptions merveilleuses, & il a le talent de représenter vivement les choses. Horace compare la rapidité de sa diction à celle d'un torrent impétueux, qui descend des montagnes, enflé par les pluies, & qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Il remarque que ceux qui veulent imiter Pindare, sont en danger de tomber du haut du ciel, comme Icare. Il ajoute que ce poëte excelle en tout genre, soit qu'il remplisse de mots nouveaux ses hardis dithyrambiques, & que marchant d'un pas libre, il affecte des cadences qui ne reconnoissent point de loix; soit qu'il chante les louanges des dieux, des rois ou des héros. Longin dit, que quelquefois l'ardeur de Pindare, au milieu de sa plus grande violence, vient mal-à-propos à s'éteindre; mais cependant il le préfere à ces poëtes lyriques, qui, quoique réglés & élégans, n'ont pas ses traits sublimes. Denys d'Halicarnasse, parlant de la diction de ce poëte, assure que c'est une harmonie ancienne & austere. Les odes de Pindare sont pleines de mouvemens & de trans-

ports, de pensées vives & sublimes, comme jettées au hazard; mais l'on peut dire que le désordre qui y regne est un effet de l'art. Il écrivoit dans la dialecte dorique; mais il l'a mêlée d'éolique; aussi a-t-il appellé quelquefois sa lyre *Eolienne*. Ses odes sont parvenues jusqu'à nous, moins corrompues que la plupart des ouvrages des anciens. Peut-être que la régularité des mesures en est la cause; parcequ'elle est si grande dans ses ouvrages, qu'il n'est pas possible d'y rien changer qu'on ne s'en apperçoive. Une des meilleures éditions de ses poësies, est celle d'Erasme Schmidt, de l'an 1616, avec ses commentaires. * Athenæi, *dipnosophist. &* Suid. *lexic.* Denys d'Halicarnasse, *de eloquent.* Demosth. Horace, *liv. 4, od. 2*, & André Dacier, *comment. sur Horace.* Longin, *de sublim.* Quintilien, *institut. orat. l.* 10, *c.* 1. Rapin, *réflexions sur la poëtique.* François Blondel, *comparaison de Pindare & d'Horace.* Ger. Jean Vossius, *de arte poët.* Tan. le Févre, *vies des poëtes Grecs.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Grecs.*

PINDARE de Thèbes, poëte Grec, est auteur d'un poëme de la prise de Troye, imprimé à Basle & ailleurs. * Barthius, *adverf. l.* 19, 23, 27 *&* 58. Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. Lat.*

PINDE, *Pindus*, montagne d'Epire ou de Thessalie: une partie est appellée *Parnasse*, & l'autre *Helicon.* C'est pour cette raison que ces trois noms sont souvent confondus par les poëtes, qui parlent de ce mont consacré aux Muses, & d'une riviere de ce nom.

PINEAU (Severin) en latin *Pinaus*, natif de Chartres, publia en 1598, à Paris, où il exerçoit la chirurgie, un livre latin, qui a été réimprimé plusieurs fois. Il y traite des marques de la virginité des filles, & c'est peut-être ce qui a donné le plus de cours à cet écrit. La traduction qui en fut faite en allemand, & publiée à Francfort vers le commencement du XVII siécle, fut proscrite par les magistrats, qui ne trouverent pas bon que ces matieres fussent traitées en langue vulgaire. L'auteur avoit composé son livre en latin, de peur, comme il le dit lui-même dans sa préface, qu'une édition en langue vulgaire ne fût plus nuisible qu'utile, à cause de l'obscénité de la matiere. Il mourut doyen le 29 novembre 1619. On a encore de lui trois dissertations en françois, sur la maniere de tirer la pierre de la vessie. * Vander-Linden, *Renov.* Bayle, *dictionnaire crit.* 1702. De Vaux, *index funereus chirurg.* D. Liron, *biblioth. chartraine.*

PINEAU (Gabriel du) célebre jurisconsulte, conseiller au présidial d'Angers, naquit dans cette ville l'an 1573, de *Claude* du Pineau, fameux avocat, depuis procureur de l'hôtel de ville d'Angers, & de *Renée* Nyvard, proche parente des Bautru, dont la maison est fondue dans celles de Montauban, d'Argouges, Rambure & Maulevrier. Gabriel du Pineau, après ses études d'humanités, étudia en droit & suivit le barreau à Angers, avec une réputation supérieure à son âge. Ensuite il se rendit à Paris, où le parlement & le grand-conseil retentirent bientôt de ses plaidoyers. Une éloquence mâle animoit ses discours, & le choix des causes dont il entreprit la défense, donna une haute idée de son équité. Il se maria en 1600, à *Françoise* Lavocat, fille d'*Amauri* Lavocat, écuyer, seigneur des Fougerez, conseiller au présidial d'Angers, & d'*Isabelle* de la Poëze. Du Pineau rappellé par ses compatriotes, revint à Angers où il fut conseiller au présidial, & s'y distingua tellement, qu'on le consultoit de toutes les provinces voisines, & qu'il eut part à tout ce qui se fit de grand de son temps. Les princes & les seigneurs qui avoient des terres en Anjou, ambitionoient son suffrage pour terminer leurs différends. Marie de Médicis, qui eut occasion de le connoître dès 1619, eut pour lui beaucoup de considération, & le créa maître des requêtes de son hôtel. Dans ses disgraces elle chercha à s'appuyer de son crédit & de ses conseils; mais du Pineau, toujours attentif à ce qu'il devoit d'un côté à la mere de son roi, & de l'autre à son souverain, ne cessa d'inspirer à cette princesse des sentimens de paix qui furent enfin suivis. Louis XIII, par reconnoissance, le nomma le 2 juin 1632, maire & capitaine général de la ville d'Angers, & du Pineau mérita dans cette charge l'aimable titre de *Pere du peuple.* M. de Livoniere dit, qu'il étoit peu inférieur au fameux Du Moulin pour le droit civil, & plus exact pour le droit canon. Ménage ajoute, que quand Guillaume Ménage son pere, & M. du Pineau qui étoient souvent de différent sentiment, s'accordoient sur une même question, les Angevins avoient coutume de dire ce que Cujas rapporte des jurisconsultes Julianus & Marcellus: « Il faut que cela soit vrai, puisque du Pi- » neau confirme la décision de Ménage. » Comme on venoit consulter Du Pineau de toutes parts, on nomma la rue où il demeuroit, *la rue Pineau.* Ménage dit encore de lui en le regretant:

> PINELLUS *periit, Themidis pius ille sacerdos,*
> *In proprio judex limine perpetuus.*

Du Pineau ne fut pas moins Chrétien exact & fidéle, qu'habile jurisconsulte; & comme il connoissoit parfaitement l'étendue de la religion, il ne se dispensa d'aucun devoir à cet égard. Sa maison devint aussi une espece d'académie. Il se tenoit chez lui des conférences réglées, où assistoient les jeunes officiers, les avocats & les autres savans. Chacun y proposoit ses difficultés librement sur les matieres les plus épineuses du droit & de l'histoire; & quand il avoit parlé tout étoit éclairci. Ce grand homme mourut le 15 octobre 1644, dans sa soixante-onziéme année, & non à soixante & treize ans, comme le disent Ménage & Bayle. Un ami (M. Gaillard, avocat) lui fit cette inscription.

> *Interpres fidus, lux juris, & arbiter æqui,*
> *Omnia plena salis, plena leporis habens.*
> *Consultus docuit vivens componere lites,*
> *Jurgia cuncta fori terminat in tumulo.*

On a consacré quantité d'éloges à sa mémoire. Ses écrits sont: *Observations, questions & réponses sur quelques articles de la coutume d'Anjou*, à Angers *in-folio*, en 1646. *Notes latines opposées à celles de Du Moulin sur le droit canon*, en 1681, avec les œuvres de Du Moulin, par les soins de François Pinsson, avocat au parlement. *Commentaire latin sur la coutume d'Anjou.* Cet ouvrage ne parut que 54 ans après la mort de son auteur, traduit en françois selon quelques-uns, par M. de Launay, professeur du droit françois en l'université de Paris, & par M. Nyvard, ancien avocat au parlement. Le premier a traduit la premiere partie, M. Nyvard, le reste, si l'on en croit ceux qui font honneur de cette traduction à ces deux célebres avocats. Mais nous avons donné une preuve qui nous paroît très-forte, *à l'article de* Jacques GOUREAU, pour revendiquer cette traduction à ce dernier. *Voyez* GOUREAU (Jacques) conseiller, &c. *Consultations sur plusieurs questions importantes, tant de la coutume d'Anjou, que du droit françois, avec des dissertations sur différens sujets.* En 1725, on réimprima tous les ouvrages de du Pineau, excepté ses notes latines sur le droit canon. Ce fut M. de Livoniere qui eut soin de cette nouvelle édition, qui parut en deux volumes *in-folio*, & que l'éditeur a enrichie de remarques très-utiles. JEAN-GABRIEL du Pineau son petit-fils, religieux Bénédictin, a consacré à sa mémoire ces vers françois, que l'on lit au bas de son portrait:

> *Tel fut l'illustre* DU PINEAU,
> *De l'usage & des loix, cet interprete habile;*
> *A l'Eglise, à son prince il sut se rendre utile,*
> *Et de savans écrits enrichit le barreau.*

GABRIEL du Pineau, chanoine régulier de sainte Geneviéve, son arriere-petit-fils, a donné aussi un abrégé de sa vie en françois qui a été imprimé à Paris *in-12* en 1731, & qui se trouve pareillement dans les *Mémoires* du P. Niceron, *tome XIV.* Dans la vie séparée de ces

Mémoires, on a ajouté les titres des consultations, questions & dissertations de du Pineau qui sont imprimées, son portrait, & beaucoup de vers latins & françois à sa louange. Parmi les dissertations on en trouve une en faveur du saint siége, au sujet du patriarchat d'Occident, contre le célebre Du Moulin. Cette dissertation a donné lieu à plusieurs épigrammes qui font honneur à Gabriel du Pineau, & entr'autres à celle-ci qui est du P. Janvier, chanoine régulier de sainte Geneviéve :

Aussi docte écrivain que Chrétien vertueux,
Cet auteur a des loix pénétré le dédale,
Et sa vaste science à Du Moulin fatale
Du schisme a confondu les cris tumultueux.

Et celle-ci de M. Gibert, en vers latins :

Aspice PINELLUM, *quo non præstantior alter,*
Andinos ritus patriasque exponere leges.
Munere vel precibus placari nescius ullis,
Quis Themidis melius libret æquo pondere lancem ?
Gallica Romanis doctus componere jura,
Jam conjuratos Petri rescindere sedem
Vindicibus scriptis metuendus terruit hostes;
Regibus usque suis vixit dilectus & aulæ :
Immortale decus servat post fata superstes.

PINEDA (Jean) Jésuite, né d'une noble famille à Séville, fut reçu dans la société en 1572, & y enseigna depuis la philosophie & la théologie dans divers colléges. Il savoit les langues, qui lui servoient beaucoup pour l'intelligence de l'écriture, & composa des commentaires sur Job en deux volumes. Des commentaires sur l'ecclésiastique aussi en deux volumes. *De rebus Salomonis, lib. VIII. Prælectio sacra in cantica canticorum. Index expurgatorius librorum, &c.* Pinéda mourut le 27 janvier de l'an 1637, âgé de 80 ans. * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jes.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

PINELLE (Louis) quatre-vingt-douziéme évêque de Meaux, né à Montluc en Bourbonnois, après avoir été archidiacre de Bourges, doyen de S. Martin de Tours, chanoine, chancelier & grand vicaire de Paris, fut élu évêque le 4 de novembre 1510, pour succéder à Jean de Pierrepont, mort le 2 septembre précédent. Pinelle jouissoit d'une prébende dans l'église de Meaux, depuis le 26 octobre de la même année, lorsqu'il fut élu. Son élection souffrit plusieurs difficultés. Quoique Louis XII l'eût fort recommandé, il n'eut que dix voix; & Jean de la Place, chanoine & archidiacre de Brie, en ayant eu seize, fut déclaré élu : l'élection fut publiée, & l'on chanta le *Te Deum* selon l'usage. Mais le 29 du même mois, Pierre Fabri, l'un des scrutateurs, fut mandé en cour avec le nouvel élu, & quelques autres chanoines : on y examina l'élection : elle fut trouvée défectueuse, & Louis Pinelle prit possession de l'évêché de Meaux, en vertu d'une sentence de l'archevêque de Sens du 19 mars 1511. Il fit son entrée publique au mois de juillet suivant. Ce prélat avoit été fait grand maître du collége de Navarre en 1497, & ce fut lui qui acheva la bibliothéque de ce collége. En 1505, pendant qu'il y enseignoit la théologie, le cardinal George d'Amboise, archevêque de Rouen, lui donna pouvoir de mettre la derniere main à la réforme des monasteres de S. Severin de Château-Landon, au diocèse de Sens, de S. Calliste de Cisoin au diocèse de Tournai, & de Notre-Dame de Livri au diocèse de Paris. Il y travailla avec succès, & tint pour ce sujet le 16 janvier 1507, un chapitre général à Livri même, où il publia des statuts pour affermir cette réforme. Il mourut le 2 janvier 1516. Ce prélat est loué dans son diocèse, pour s'être aquitté dignement de toutes les fonctions attachées à son ministere. * D. Touss. Du Plessis, *hist. de l'église de Meaux*, tom. I, pag. 323, &c.

PINELLI, famille de Gènes, est une des vingt-huit nobles de cette république, à laquelle elle a donné des doges & d'autres magistrats. AUGUSTIN Pinelli, fils de *Philippe*, fut élu doge le 4 janvier 1555. Un autre AUGUSTIN Pinelli, fils d'*Alexandre*, fut élu le 1 d'avril 1609. JEAN-BAPTISTE Pinelli, académicien de la Crusca, a publié divers ouvrages en vers latins & italiens, & est mort vers l'an 1630. VALENTINE Pinelli, née à Gènes, & religieuse à Séville en Espagne, dans le monastere de S. Léandre, de l'ordre de S. Augustin, savoit très-bien la langue latine, & composa divers traités en prose & en vers : un entr'autres à la louange de sainte Anne, qu'elle fit imprimer l'an 1601. LUC Pinelli, originaire de Gènes, & né à Melfe dans le royaume de Naples, étoit Jésuite, enseigna la théologie à Ingolstadt, & à Pont-à-Mousson, composa divers ouvrages de piété & de théologie, & mourut à Naples le 25 août de l'an 1607. GREGOIRE Pinelli, aussi originaire de Gènes, né en 1591, à Cantazaro dans la Calabre, se fit religieux Dominicain en 1611, & fut vicaire du cardinal Astalli, abbé de sainte Sophie de Bénévent, & du cardinal Firenzuola, abbé de Saint-Ange de Farsinello. Ce fut chez ce cardinal à Rome qu'il tomba en délire, croyant avoir été empoisoné. On le porta au monastere de la Minerve, où il se précipita d'une fenêtre de l'infirmerie, & se tua en 1667. Il avoit composé divers traités, *Stimulus charitatis; Politica christiana, &c.* * Foglieta, *elog. illust. Lig.* Soprani & Giustiniani, *scrit. della Ligur.* Alegambe, *bibliotheca script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

PINELLI (Jean-Vincent) célebre par sa profonde érudition, né l'an 1535 à Naples, de CÔME Pinelli, & de *Clémence* Ravaschieri de Gènes, s'établit l'an 1558, à Padoue, où il passa le reste de ses jours. L'étude de la jurisprudence, en laquelle personne ne le surpassa, ne fut pas son unique occupation, il excella encore dans la connoissance des médailles, de la médecine, de l'histoire, des mathématiques, des belles lettres, & dans l'intelligence des langues. Il ramassa une bibliothéque considérable par les livres les plus rares & les plus curieux, & par d'excellens manuscrits. Il avoit encore un cabinet de médailles & d'antiques, une galerie remplie des portraits des grands hommes, & sur-tout de ceux de son temps. Les cardinaux Baronius & Bellarmin, qui avoient accompagné en 1598 le pape Clément VIII à Ferrare, prirent occasion d'aller le voir à Padoue, & voulurent entrer chez lui *incognito*, & en habits de simples prêtres. Pinelli qui ne les avoit jamais vus, les reconnut d'abord, parcequ'il avoit leur portrait dans sa galerie. Il les y mena, & montrant le portrait du cardinal Baronius au cardinal Bellarmin : *Voila*, lui dit-il, *une excellente piéce;* & ensuite faisant voir celui de Bellarmin à Baronius : *Avouez*, lui dit-il, *monseigneur, que ce tableau ressemble bien à votre compagnon.* Ces grands hommes se voyant découverts d'une maniere si agréable, en conçurent pour lui une plus grande estime, qui s'augmenta encore par l'entretien qu'ils eurent avec lui. On venoit de toutes les parties de l'Europe à Padoue pour le voir, pour l'entretenir, & pour le consulter, & l'on ne sortoit jamais mal satisfait d'auprès de lui. Il donnoit des mémoires aux uns, communiquoit ses livres & ses manuscrits aux autres, & se faisoit un plaisir de contribuer de son travail pour la perfection de celui des autres. Un tel homme auroit été long-temps nécessaire à la république des lettres; mais il mourut d'une suppression d'urine en 1601. On lui trouva quinze pierres dans le corps, & entr'autres une dans les reins, qui étoit toute sanglante & toute raboteuse. Sa bibliothéque devoit être portée à Naples; mais la république de Venise en retint la plus grande partie. * *Voyez la vie de ce grand homme, écrite par* Paolo Gualdo.

PINELLI (Dominique) cardinal & doyen du sacré collége, né à Gènes le 21 octobre 1541, étoit fils de PARIS Pinelli, & de *Benoîte* Spinola. Dès l'âge de quatorze ans, il commença son cours de droit qu'il étudia six ans à Padoue. Il fut bientôt en état de l'enseigner, & alla à Rome en l'an 1564, qui étoit le 23 de son âge. Le pape Pie V le fit référendaire de l'une & de

l'autre signature, & Grégoire XIII le nomma commissaire apostolique, pour terminer un différend que les habitans de Narni & de Terni avoient depuis plus de deux cens ans, sur les limites de leur territoire. Il le régla avec beaucoup de prudence; & à son retour à Rome, il fut pourvu de l'évêché de Fermo, sur la résignation du cardinal Perreti, qui l'aimoit beaucoup. Il fut depuis auditeur de Rote, clerc de la chapelle du pape, & vice-gérent du cardinal Cornaro, camerlingue de l'église. Lorsque le cardinal Perreti eut été fait pape en 1585, il mit dans le sacré collége Pinelli, qui avoit été nonce en Espagne, & qui étoit alors âgé de 45 ans, dont il en avoit passé 23 à Rome au service du saint siége. Peu après son élévation au cardinalat, on l'envoya légat dans la Romagne, où il rétablit la tranquillité que des scélérats avoient troublée. Le pape le nomma ensuite chef de son armée navale, le fit archiprêtre de sainte Marie-Majeure, & le commit pour achever le septiéme livre des decrétales, que Grégoire XIII avoit commencé. Il fut encore légat de Pérouse, & mourut doyen des cardinaux le 9 août de l'an 1611, âgé de 70 ans. Il a écrit un traité de l'autorité du pape, qui est en manuscrit dans la bibliothéque du Vatican, & des relations du procès qu'on fit pour la canonisation de sainte Françoise, Romaine, & de S. Charles Borromée. * Pancirole, *de clar. jurisc. interpret. l. 2, c. 198.* Ughel, *Ital. sacr. tom. I & II.* Giustiniani, *script. Lig.* Ciaconius. Pétramellarius, &c.

PINEMBERG, que quelques cartes écrivent *Pinnenberg*, & Baudrand *Pinneberg*, en latin *Pinneberga*, comté dans le duché de Holstein, & dans la province de Stormarie. Il appartient en partie au roi de Danemarck, & en partie au duc de Holstein-Gottorp. Le pays est assez déparé & assez rude. La capitale, qui porte le même nom de Pinemberg, n'est qu'un gros bourg bâti de brique & de bois, sans clôture. Elle est à cinq milles d'Allemagne de Gluckstad, en tirant vers l'orient d'hiver, & à trois milles de Hambourg, n'étant éloignée que de deux lieues de l'Elbe. Mais il y a dans les dépendances de ce comté, un autre lieu bien plus considérable, nommé *Altena*, dont nous avons parlé en son lieu. * Baudrand. *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

PINES, isle au-delà de la ligne équinoctiale, vers le midi, à 28 dégrés de latitude, fut découverte par les Hollandois en 1667. Un navire hollandois faisant voyage au-dela du cap de Bonne-Espérance vers l'orient, fut poussé par un vent impétueux à la rade de cette isle. Les gens du vaisseau y étant abordés, trouverent dans ce lieu des gens qui faisoient profession de la religion chrétienne, & qui parloient anglois. Ils s'y étoient établis en l'an 1590, & depuis ce temps-là n'avoient vu aucuns étrangers. Les habitans de cette isle raconterent leur histoire, qui est surprenante. En 1589, une flotte de quatre navires anglois allant aux Indes orientales, fut attaquée vers l'isle de Madagascar d'une petite tempête, qui écarta ou fit périr trois vaisseaux, & qui poussa le quatriéme, nommé *le Marchand Indien*, vers un rivage plein de rochers. On mit l'esquif en mer, & chacun tâcha de gagner terre: il ne resta dans le vaisseau qu'un homme avec quatre filles, qui ne purent se jetter dans l'esquif, & qui ne savoient pas nager. Tous périrent, à l'exception de ces cinq personnes qui se sauverent sur des planches du vaisseau brisé. Cet homme & les quatre filles trouverent cette isle inhabitée, sans même aucunes bêtes sauvages, & remplie d'arbres fruitiers, & d'un grand nombre d'oiseaux, qui pondoient des œufs en abondance. Cet homme étoit âgé de 30 ans. Les filles étoient, la fille du capitaine du vaisseau, ses deux servantes, & une esclave Maure. La nécessité de pourvoir à la multiplication dans un isle située hors du cours ordinaire de la nature, fit résoudre l'homme à être le mari de ces quatre filles, & il en eut une postérité si nombreuse, qu'en l'an 1667, il se trouva dans l'isle onze ou douze mille personnes. Cette multiplication s'étoit faite dans l'espace de 77 ans, depuis le naufrage de 1589, jusqu'en 1667 que les Hollandois y arriverent. * *Lettre d'Amsterdam du 19 juillet 1668.*

PINET (Antoine du) seigneur de Noroi, vivoit au XVI siécle. Il étoit de Besançon, & il fit paroître par quelques-uns de ses ouvrages, qu'il étoit attaché à la religion protestante, jusqu'à se montrer furieux contre l'église catholique. Cela se vit sur-tout dans les notes qu'il ajouta à la traduction françoise de la taxe de la chancellerie de Rome, qui fut imprimée à Lyon en 1564, à Leyde en 1607, & qu'on a réimprimée à Amsterdam avec une nouvelle préface en 1700. Il débita des chimeres bien extravagantes sur la généalogie de quelques maisons, que M. le Laboureur a relevées *dans ses additions aux mémoires de Castelnau.* Ce que l'on a le plus estimé entre ses écrits, est la traduction de Pline, qui a été imprimée plusieurs fois; savoir à Lyon en deux volumes *in-folio* en 1562, & l'on croit que c'est la premiere édition: dans la même ville en 1566, & à Paris en 1608. Quoiqu'il ait fait bien des fautes, son travail est très-utile encore à présent, même pour ceux qui entendent le latin de Pline, à cause des recherches du traducteur, du grand nombre de notes marginales, &c. Le même a traduit le troisiéme livre des lettres dorées de *Don Antonio de Guevara;* le traité du même auteur *des travaux & privilèges des galeres. Les commentaires de P. André Mathiole, Siennois, sur l'histoire des plantes de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe*, à Lyon *in-folio*, l'an 1566. *Les secrets miracles de la nature, de Levin Lemne médecin de Zirizée*, à Lyon 1567, selon le témoignage de la Croix du Maine, qui marque néanmoins ailleurs une traduction françoise de cet ouvrage, donnée la même année par Jacques Gohori. De plus, du Verdier qui demeuroit à Lyon, ne parle point de cette traduction, & ne dit point dans la liste des ouvrages de du Pinet qu'il en ait fait une. *Les lieux communs de la sainte écriture, recueillis par Wolfang Musculus en 66 titres*, à Genève, *in-folio*, 1577. La traduction de la taxe de la chancellerie de Rome, sous ce titre: *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape, en latin & en françois, avec des annotations prises des décrets, conciles & canons, tant vieux que modernes, pour la vérification de la discipline anciennement observée en l'église, le tout accru & revu par* A. D. P. Outre les traductions, dont nous venons de parler, du Pinet publia encore des ouvrages, dont il étoit le principal auteur; entr'autres, *La conformité des églises réformées de France, & de l'église primitive en police & cérémonies*, à Lyon 1564, *in-8°. Sermons sur l'apocalypse. Plans, portraits & descriptions de plusieurs villes & forteresses, tant de l'Europe, Asie, Afrique, que des Indes & terres neuves, leurs fondations, antiquités, & maniere de vivre: avec plusieurs cartes générales & particulieres servant à la cosmographie, jointes à leurs déclarations, le tout mis par ordre, région par région*, à Lyon 1564, *in-folio.* * Bayle, *diction. crit.*

PINGON (Philibert) baron de Cusi, seigneur de Primiscelle, historiographe & grand référendaire de Savoye, & maître des requêtes sous Emanuel Philibert & Charles-Emanuel ducs de Savoye, vivoit dans le XVI siécle. Il avoit beaucoup de belles connoissances, qu'il employa pour la gloire de la maison de Savoye, dont il entreprit l'histoire. Charles-Emanuel lui ouvrit ses archives & sa bibliothéque, & lui fit communiquer les titres des principaux monasteres de ses états. Par ordre de ce duc, il fit un voyage en Saxe, pour y éclaircir l'origine de sa maison. A son retour il publia son arbre généalogique, intitulé, *Arbor gentilitia Saxoniæ Sabaudiæque principum*, avec des éloges abrégés de chaque prince, où il s'est assez souvent trompé. Outre cela en marquant les dégrés, il s'est attaché à la prérogative de l'âge, plutôt qu'à l'ordre de la succession & de la généalogie: ce qui est rebutant & contre les régles. L'apologie qu'il fit pour cet ouvrage, contre Al-

fonse d'Elbene, est plus raisonnable. Son histoire de Turin, sous le titre d'*Augusta Taurinorum*, contient des choses singulieres, mais bien autorisées & bien circonstanciées. Il composa d'autres ouvrages, & avoit aussi entrepris d'écrire en latin les antiquités allobrogiques, ou l'histoire générale de Savoye, divisée en trente livres, qui est manuscrite dans les archives de Turin, où il mourut le 18 avril de l'an 1582, âgé de 57 ans, & 4 mois. Sa femme *Philiberte* de Bruel fut gouvernante des filles de Marguerite de France, duchesse de Savoye. * *Consultez* Guichenon; la Croix du Maine; l'abbé Ghilini; la Chieza, &c.

PINHEIRO (dom Gonçalès) natif de Setuval en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui le firent étudier d'abord à Lisbonne, & ensuite à Salamanque. Il fut fait ensuite chanoine d'Evora au concours, *dezembargador* ou conseiller, & évêque de Zafim; ce qui lui donna occasion de satisfaire son zèle à Bayonne, où ayant été envoyé vers 1536, pour terminer quelques différends survenus entre les couronnes de France & de Portugal, il exerça toutes les fonctions épiscopales pendant cinq ans. La satisfaction qu'il donna en cette occasion aux deux cours, engagea le roi dom Jean III à le nommer en 1542 son ambassadeur auprès de François I. Il donna son loisir à l'étude des langues grecque & hébraïque, ne négligea pas les sciences, & à son retour en 1552, fut fait conseiller d'état. L'année suivante il fut fait évêque de Vizeu; & étant allé demeurer dans son diocèse, il recueillit les ordonnances synodales de ses prédécesseurs, embellit considérablement son église, mérita par ses charités le titre de pere des pauvres, & enfin mourut en réputation d'une grande piété au mois de novembre 1567, âgé de 77 ans.

PINHEIRO (dom Rodrigue) natif de Barcellos en Portugal, étoit fils de dom Diego-Pinheiro, grand prieur de Guimaraëns, & évêque de Funchal. Il prit les dégrés en droit, & ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu de diverses abbayes. En 1539 il fut fait député du conseil général du saint office. Le roi dom Jean III le nomma peu après conseiller d'état, & il fut aussi pourvu de l'évêché d'Angra dans l'isle Tercere; mais il n'y alla pas, parcequ'en même temps le roi le créa gouverneur de la maison civile de Lisbonne. Enfin en 1552, il fut fait évêque de Porto; & ayant gouverné cette église pendant 20 ans, il y mourut au mois d'août de l'an 1572, âgé de 90 ans. Il reste de lui quelques lettres latines, imprimées au commencement des œuvres poëtiques de Cadabal Gravio. On voit à une lieue & demie de Porto, une maison de campagne qu'il a fait bâtir, & qui est une des plus belles du Portugal.

PINHEIRO (dom Antoine) natif de Porto de Moz, dans l'évêché de Leyria en Portugal, après avoir fait ses études à Paris, y enseigna la rhétorique au collége de sainte Barbe, & depuis fut rappellé par le roi dom Jean III, qui le fit successivement précepteur du prince Jean son fils, son aumônier, son prédicateur, historiographe & garde des archives du royaume. Le roi dom Sébastien qui succéda à son aieul en 1557, reconnut encore mieux le mérite de Pinheiro, en lui donnant l'évêché de Miranda, & ensuite celui de Leyria; mais ayant voulu dissuader ce prince de faire le second voyage en Afrique, où il fut tué en 1578, il fut disgracié. En 1580 les grands de Portugal montrerent l'estime qu'ils faisoient de Pinheiro, en le nommant leur ambassadeur auprès de Philippe II, roi d'Espagne, qu'ils vouloient engager à attendre la sentence des juges sur la succession au royaume. Sa négociation ne pouvoit réussir auprès d'un monarque si ambitieux. Il mourut à Lisbonne peu après son retour, & laissa divers ouvrages, dont le plus considérable est un commentaire sur Quintilien, imprimé à Venise en 1567.

PINHEIRO (François) natif de Gouvéa dans l'évêché de Coimbre en Portugal, entra chez les Jésuites le 14 mars 1611, âgé de 15 ans, & enseigna long-temps la philosophie, la théologie morale & la scholastique dans l'université d'Evora, dont il fut chancelier. Il gouverna aussi les colléges d'Evora & de Coimbre, & mourut dans cette derniere ville le 29 juillet 1661. On a de lui trois volumes *in-folio*, imprimés à Coimbre, *De censu & emphyteusi*, 1655; *De testamentis*, 1681 & 1684. * *Mémoires de Portugal.*

PINHEL, PIGNEL, petite ville forte de Portugal. Elle est dans la province de Tra-los-Montes, sur la riviere de Pinhel, à six lieues de Guarda vers le nord. Quelques géographes prennent Pinhel pour la ville nommée anciennement *Cepiana*, laquelle pourtant la plupart placent à *Cizembra*, village situé sur la côte de l'Estrémadure de Sétuval, vers le couchant. * Mati, *dictionaire.*

PINI (Alexandre) *cherchez* PINY.

PINNEBERG, petite ville de Stormarie, *cherchez* PINEMBERG.

PINON ou PHINON, fut un des princes de l'Idumée, qui succéda à Ela, & qui eut pour successeur Cenez. * *Genèse*, XXXVI, 41, 42.

PINON. (Jacques) Il y a eu dans le siécle dernier deux poëtes Latins de même nom & surnom, le pere & le fils. Jacques Pinon le pere, étoit fils de NICOLAS Pinon, seigneur de Mancy, conseiller-notaire & secrétaire du roi, & frere de *Catherine* Pinon, qui épousa *Simon* Marion, alors avocat des parties, & qui fut depuis avocat général au parlement de Paris. Jacques Pinon profitant de l'exemple & des conseils de M. Marion, se mit pareillement en état de se distinguer dans le barreau, comme il le dit dans ces vers qui font partie de ceux qu'il adressa en 1584 à Simon Marion:

Quin felix ego dum septa fori sequi
Et causas agere auspicor,
Quem jungis lateri conspicuum tuo,
Magnum præsidium mihi.
Cui semper faciles sunt aditus tui
Inter tanta negotia:
Cui nusquam renuis colloquium frequens,
Dum nostris studiis faves.

Jacques Pinon fut dans la suite conseiller au parlement de Paris, & se distingua beaucoup dans cette charge par ses lumieres & son intégrité. Il mourut en 1641, dans un âge fort avancé, & étant alors doyen des conseillers. On voit par les éloges que les savans de son temps lui ont donnés, & par ses poësies, sur-tout par son poëme *de anno romano*, & le commentaire en prose qui l'accompagne, qu'il avoit beaucoup d'érudition, & qu'il n'étoit pas moins versé dans la chronologie, l'histoire & la physique, que dans la poësie. Ce poëme fait partie d'un recueil de poësies latines de sa composition, dont on a deux éditions faites à Paris, l'une en 1615, & l'autre en 1630, *in-8°*, sous ce titre: *Jacobi Pinonis senatoris Parisiensis de anno romano carmen. Cum annotationibus ad rem pertinentibus, quibus multa continentur, quæ neque lex carminis, neque poëmatis usus explicare potuit: maximè quæ de Gregorianâ anni emendatione, cyclo paschali, epactis, numero aureo, indictione, & cyclo solari scripta sunt.* L'auteur dédia ce poëme à Louis XIII, dont il étoit connu & estimé; & il en indique ainsi le sujet au commencement:

Anni quæ fuerit ratio, quæ forma, modusque
Antiquis, & quàm varius fuit hactenus usus,
Fert animus cecinisse. At vos ignoscite vati,
Ardua dùm Musis perago loca, forte nec ante
Pieriis tentata modis, si dicere versus
Incomptos res ipsa jubet, contenta doceri.

On peut dire cependant que ce poëme plaît presque autant qu'il instruit. Le commentaire en prose qui l. suit, & où l'auteur dit tout ce qu'il n'avoit pu insérer dans son poëme, & qui sert beaucoup à l'intelligence de celui-ci, est rempli d'érudition, & montre beaucoup de lecture. Le recueil de poësies diverses qu'il a joint à ce poëme, & qui est plus ample de huit ou dix piéces dans

l'édition de 1630, que dans celle de 1615, fait voir que l'auteur avoit cultivé la poësie latine dès sa jeunesse, qu'il s'y étoit exercé dans un âge plus avancé, & qu'il en avoit fait encore son amusement dans sa vieillesse. Outre que les différentes dates de ces piéces en sont une preuve, M. Pinon le dit positivement dans son action de graces au cardinal de Richelieu, qui est de l'an 1624, & dans laquelle il autorise ce gout pour la poësie sur l'exemple de plusieurs magistrats célébres, & autres personnes distinguées qui avoient fait leur cour aux Muses au milieu de leurs plus graves occupations, & jusque dans leur vieillesse.

Non ego me quamvis provectâ ætate senator,
Districtus quoque non paucis nec ad otia curis,
Excludi fas esse reor sine crimine Musis :
Quarum si juvenis colui pia numina quondam,
Sit jus fasque seni sacros haurire liquores.
Nec mihi sit vitio, magnorum exempla virorum
Dum sequor. Hoc fecêre fori tria lumina, Brisso,
Pibracius, Mario : sic Hospitalius ante
Fecerat, ætate in mediâ, juvenisque, senexque,
Dum clavum tenet, & rerum moderatur habenas.
Fecerat & Turno, Bellæus, præsul uterque :
Ambo quo fulges, pracincti murice & ostro :
Turno gubernaculum regni qui primus habebat.
Ipse etiam Halligrius, sacri cui cura sigilli,
Et Themidis fasces, cui cum & moderamine sancto
Qui rebus gazæ præsunt Campinius, atque
Marilacus, versus & pulchra poëmata condunt, &c.

Plusieurs des poësies de Pinon qui composent ce recueil, avoient déja paru séparément, & avec les poësies de Jean de Bonnefons avec qui il avoit toujours eu d'étroites liaisons, & dont il composa l'épitaphe en 1614 même, qui fut l'année de la mort de ce poëte. Les amis de Pinon l'engagerent à rassembler au moins toutes les piéces qu'il avoit faites, & qui paroissoient mériter d'être conservées ; & l'on doit lui être obligé de sa docilité, quand ce ne seroit que par les dates que ces poësies nous fournissent, & par l'utilité qu'il nous a paru que l'on pouvoit en retirer pour l'histoire de son temps. On en trouve adressées à Pierre Dubourg, sur la mort de Jacques Mangot, avocat du roi au parlement de Paris, mort en 1587 ; à Denys Gombaud ; à Léon Lescot, conseiller au parlement de Paris, avec des vers de ce magistrat ; à Pierre de Longueil, conseiller au même parlement, sur le sujet des vers précédens ; à Jean Bonnefons ; sur la mort de Simon Marion, arrivée à Paris le 11 février 1605, âgé de 65 ans ; à Louis Nau, en réponse à des vers de celui-ci ; à Nicolas Bourbon, *le jeune* ; à Jérôme le Maistre, conseiller au parlement de Paris ; à François de Sainte-Marthe, avec des vers de celui-ci ; à Bochard de Champigny, sur la mort de sa femme, arrivée en 1625 ; un assez long poëme, contenant la suite chronologique des empereurs Romains, d'Orient & d'Occident, depuis Jules César, jusqu'à Maximilien, &c.

PINON (Jacques) fils du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'abbaye de Condé, & aussi d'un canonicat de l'église de Paris, à ce qu'il paroît par quelques-unes de ses poësies. Nicolas Bourbon, professeur royal, qui en parle souvent dans ses ouvrages, l'abbé de Marolles dans les deux épîtres françoises qu'il lui a adressées, l'une *sur les poëtes Latins François*, l'autre *sur les poëtes François de son temps*, imprimées avec sa traduction de l'*Ibis* d'Ovide ; & plusieurs autres écrivains du dernier siécle, parlent tous de l'abbé Pinon avec de grands éloges, & comme d'un homme qui joignoit à une piété solide, de grandes lumieres dans la théologie & dans la littérature, & beaucoup de facilité pour la poësie latine. L'abbé de Marolles, dans la premiere des deux épîtres que l'on vient de citer, après avoir exhorté l'abbé Pinon de recueillir ses poësies, & d'en faire part au public, en fait cet éloge : « La diver» sité, *dit-il*, en sera merveilleuse, parcequ'outre les » sujets qui sont fort différens les uns des autres, vous y » avez employé fort à propos toute sorte de styles & de » caracteres des meilleurs auteurs de l'antiquité, sans » prendre pourtant leurs vers ou leurs périodes entieres, » quoique ce soient les mêmes termes, ni leurs pensées » non plus, en ayant de reste de votre fonds qui ne s'é» puise pas facilement ; & pour votre poësie élégiaque, » la versification de Tibulle & de Properce n'est pas » plus polie que la vôtre : il n'y paroît pas moins d'esprit » que dans les piéces d'Ovide. Vos hendécassyllabes » sont à la maniere de ceux de Catulle ; vos épitres & » vos satyres tiennent beaucoup de celles d'Horace ; & » vos épigrammes ont un sel qui égale bien celui de Mar» tial. Je ne dis rien de votre poësie héroïque, que vous » avez fait assez paroître dans votre panégyrique pour le » feu roi (Louis XIII) & dans plusieurs ouvrages de » piété que vous dédiâtes à M. le cardinal de Richelieu, » l'année même de la naissance du roi (Louis XIV. » Quelque estime que l'on puisse faire des poësies de l'abbé Pinon, il est certain que cet éloge est outré. Il y a de la facilité dans sa versification, assez de naturel, de la pureté dans l'expression, mais pas assez de ce beau feu qui anime les vrais poëtes. L'abbé de Marolles dit qu'il n'avoit pas moins de trente-cinq ans lorsqu'il se trouva du talent dans ce genre d'écrire, & qu'il fut aussitôt admiré : n'étoit-ce pas une admiration trop précoce ? Au reste, Nicolas Bourbon ne parle pas moins avantageusement de l'abbé Pinon que Marolles ; & ce témoignage est beaucoup plus flateur. Il paroît que l'une des premieres productions poëtiques de l'abbé de Condé est sa paraphrase en vers latins des sept pseaumes de la pénitence, qui parut en 1637 *in-8°*, à Paris, & que le pere le Long, dans sa *Bibliothéque sacrée*, a cru être en vers françois. Nicolas Bourbon fit sur cette traduction paraphrasée des vers latins que l'on trouve dans ses *poëmatia exposita*, page 143. Il y donne à l'auteur les titres de bachelier en théologie, d'abbé de Condé, & de protonotaire apostolique. Voyez aussi la lettre du même en prose sur un accident qui arriva à l'abbé Pinon dans un voyage, & les vers latins du même au même, *ibid.* page 139 : cette derniere piéce contient un éloge complet de l'abbé de Condé ; il seroit trop long de le rapporter ici. A l'égard des poësies latines de cet abbé, outre sa version paraphrasée des sept pseaumes de la pénitence, nous n'avons vu de lui que les piéces suivantes. 1. *Ad Ludovicum XIII, Franciæ regem christianissimum, in Delphini filii sui natalibus, panegyricus : simul & paraphrasis trium psalmorum Davidis*, *in-4°*, à Paris, chez Hervet du Mesnil, 1639, avec une *épigramme* de dix-huit vers au même roi, en forme d'épître dédicatoire du poëme : les trois pseaumes mis en vers latins & paraphrasés, sont, le dix-neuviéme, le soixante-onziéme & le quatre-vingt-quatriéme; le tout forme trente-une pages. On dit que le panégyrique fut extrêmement gouté des étrangers, & qu'il attira à l'auteur beaucoup d'éloges de leur part. 2. *Miscellanea epigrammatum ad viros illustres*, douze pages *in-4°*. Les hommes illustres à qui ces épigrammes sont adressées, & qui contiennent leurs éloges, sont, entr'autres, Bois-Robert, abbé de Châtillon ; M. de Beautru qui étoit, comme le premier, de l'académie françoise ; François Guiet de Saint-André : cette épigramme est un éloge de Nicolas Bourbon ; le pere Petau, Jésuite ; Jean Pinon, président à Metz ; Simon Pinon, conseiller, frere de l'auteur ; M. d'Epeisses, Nicolas Bourbon, de Boëssieu, &c. 3. *In arma Marolliana gentilitia & bellica ; carmen elegiacum*, adressé à l'abbé de Marolles qui a traduit ce poëme en prose : cette piéce est de cent trente-deux vers, & suivie de plusieurs autres, du même, à l'abbé de Marolles qui les a aussi traduites en prose ; savoir, sur ce que Marolles lui avoit dédié sa traduction de l'*Ibis* d'Ovide, sur sa traduction de Sénéque, & sur divers présens que M. Pinon lui avoit envoyés : enfin une sylve (*Sylva*,) piéce d'environ soixante-dix vers, dans laquelle M. Pinon prie l'abbé de Marolles d'envoyer à la reine de Pologne

logne un chant nuptial que M. Pinon lui-même avoit composé dès l'année 1645. Ces diverses piéces de l'abbé Pinon, avec la traduction de l'abbé de Marolles, sont à la suite de la traduction de celui-ci de l'*Ibis* d'Ovide, à Paris 1661, *in*-8°. 4. Plusieurs piéces parmi les poësies de Nicolas Bourbon; savoir, quelques épigrammes; une ode sur ce que l'ignorance du siécle détourne d'écrire; une idylle sur la naissance de Jesus-Christ; une piéce sur la mort de Nicolas Bourbon, dans le *Nicolai Borbonii tumulus*, en 1649, *in*-8°, &c.

PINS (Odon de) vingt-troisiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors dans l'isle de Chypre, succéda en 1294 à Jean de Villiers. Il étoit de la langue de Provence, originaire de Languedoc, & avoit beaucoup de vertu & de piété; mais il fut accusé de manquer de conduite & de courage; c'est pourquoi le pape le manda à Rome, pour y répondre sur les plaintes des chevaliers. Ce grand-maître ne put pas se justifier, car il mourut en chemin l'an 1296. Guillaume de Villaret fut élu en sa place. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *priviléges de l'ordre*.

PINS (Roger de) vingt-neuviéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda en 1355, à Pierre de Cornillan. Le pape Innocent VI le pria d'acheter la principauté d'Achaie de Jacques de Savoye, prince de Piémont, qui la vouloit vendre, parcequ'il s'assuroit que la religion possédant cette principauté, contiendroit facilement le peuple de ce pays sous l'obéissance du saint siége. Le grand-maître de Pins, qui étoit de la langue de Provence, ordonna, sur les instances du pape Innocent VI, à Guillaume de Mailli, grand-prieur de France, & à Guillaume de Charlus, grand-prieur d'Auvergne, ses lieutenans généraux, de tenir une assemblée à Avignon, pour pourvoir aux moyens de trouver de l'argent. On y fit des réglemens très-utiles, & l'office de grand commandeur d'Espagne fut supprimé, comme avoient été les autres, 60 ans auparavant. L'an 1357, Roger de Pins fit réformer les statuts, & les fit traduire de françois en latin, pour en envoyer des copies authentiques par toutes les provinces de l'ordre. Il tint aussi un chapitre général, où on créa des receveurs du commun trésor dans chaque prieuré, parceque les grands-prieurs qui recevoient les droits du trésor, avoient de la peine à vuider leurs mains, pour les envoyer à Rhodes. Il fut aussi ordonné que les grands-prieurs d'Italie ne conféreroient plus les commanderies de leurs prieurés, comme ils faisoient auparavant, & que le grand-maître pourvoiroit non-seulement à celles qu'il se réservoit au chapitre général, ou qui vaqueroient dans le couvent, mais aussi à toutes les autres. Il y eut encore une ordonnance particuliere, qui défendit d'admettre les freres servans d'armes au rang des chevaliers. Le grand-maître de Pins mourut en 1365, fort regreté de tous les chevaliers, & particulierement du peuple de Rhodes, qui le surnommoit l'*Aumônier*, à cause des grandes aumônes qu'il distribuoit aux pauvres. Il eut pour successeur RAIMOND-BERENGER. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *privil. de l'ordre*.

PINS (Gerard de) chevalier de S. Jean de Jérusalem, fut nommé en 1317, par le pape Clément V, vicaire général de l'ordre, pour le régir pendant la contestation du grand-maître Fouques de Villaret, & Maurice de Pagnac, que l'on avoit élu grand-maître du vivant de Villaret. Sous le grand vicariat de Gerard de Pins, Orcam, fils d'Otoman, empereur des Turcs, étant parti en 1321 avec une armée considérable pour venir assiéger Rhodes, il envoya au-devant de lui les galeres de la religion, avec quelques autres bâtimens, qui attaquerent la flotte ottomane, & la défirent entierement, ayant pris ou coulé à fond presque tous leurs vaisseaux. Orcam se sauva à Scio. Les chevaliers l'y suivirent, mirent pied à terre, & y taillerent en piéces dix mille Turcs, dont ce prince vouloit se servir pour le siége de Rhodes. Maurice de Pagnac étant mort la même année, le pape remit Villaret dans son rang de grand-maître, & le grand vicariat de Gerard de Pins finit. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*.

PINS (Jean de) évêque de Rieux dans le XVI siécle; de la même famille que les précédens, étoit natif de Toulouse, où il fut conseiller-clerc au parlement en 1511, suivant les registres du parlement. Après avoir été à Bologne disciple de Philippe Béroalde *l'ancien*, dont il écrivit la vie, & celle de sainte Catherine de Sienne, imprimées l'une & l'autre à Bologne en 1505, il fut ambassadeur à Rome en 1519, puis à Venise. La Faille dans son *traité de la noblesse du Capitoulat*, dit qu'il fut évêque de Pamiers, puis élu évêque de Rieux en 1523, & mourut en 1537. La ville de Toulouse a placé son buste dans sa gallerie des illustres Toulousains. Ce fut en 1673, par les soins de M. la Faille. On a de lui un traité *de vita aulica*. Un autre des femmes illustres, *de claris feminis*, à Paris en 1521, *in-folio*. La vie de S. Roch; *Allobrogicæ narrationis liber*, imprimé à Venise en 1516, & à Paris la même année. Son style latin étoit des plus polis. Erasme & le cardinal Sadolet étoient de ses amis. Jean Voulté, poëte Latin, lui a adressé le troisiéme livre de ses épigrammes. Il fait un très-bel éloge de Jean de Pins, dans son épître dédicatoire, & y parle d'une traduction de Dion, que ce prélat avoit entreprise de faire de grec en latin. * Sadolet, *lib.* 4, *epist.* 18. Erasme, *in Ciceroniano*. Vossius, *de hist. Lat. l.* 3, *p.* 593. Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. La Faille, *annales de Toulouse*, in-fol. *t.* II, *p.* 19. Bayle, *dictionaire critique*. On a imprimé à Avignon, en 1748, *in*-12, des mémoires pour servir à l'éloge historique de Jean de Pins, évêque de Rieux, avec un recueil de plusieurs de ses lettres au roi François I, à Louise de Savoye, & aux principaux ministres d'état. Il faut les consulter.

L'on tient que cette maison descend des barons de Pinos, dont la terre faisoit partie de la Catalogne, & qui s'établirent en France lorsque Pierre, roi d'Aragon, se joignit aux comtes de Toulouse & de Cominges contre Simon de Montfort, qui avoit conquis une partie de leur pays pendant la guerre des Albigeois. L'on tient encore que Raymond, comte de Cominges, donna & échangea en 1296 à dom de Pins, en considération de ses services rendus pendant la guerre, plusieurs terres près de Muret, diocèse de Toulouse, pour la seigneurie de Pins, qui a pris le nom dudit Odon. Elle n'a pas dédaigné d'entrer dans le capitoulat de Toulouse: on trouve un OTON de Pins, qui fut capitoul en 1362; & GERAUD de Pins qui le fut les années 1373, 1383, 1411 & 1419. Elle a donné des officiers dans les armées de nos rois, qui ont pris alliance avec de très-anciennes maisons, plusieurs chevaliers de l'ordre de Malte, &c. & subsistoit en 1725 en la personne de FRANÇOIS-ANNE, marquis de Pins, seigneur de Justaret, &c. chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine au régiment de cavalerie de Bretagne, qui servoit alors depuis plus de vingt ans avec distinction, & qui avoit pour freres & sœur, *Clément*, chambellan du duc de Lorraine; *François-Clément*, chevalier de Malte, & capitaine de cavalerie du régiment de Lorraine, & *Louise* de Pins, nommée par le roi en 1717 abbesse de l'Oraison-Dieu.

PINSCO, ville de la Polésie en Lithuanie. Elle est située sur la Pina, près du Przipiec. Pinsco a été capitale d'une châtellenie, & le siége d'un évêque Grec de la religion de l'église grecque; mais les Cosaques l'ont si fort ruinée, qu'il n'y reste plus que quelques maisons écartées les unes des autres. * Mati, *diction.*

PINSSON (François) docteur & professeur ès droits à Bourges, où il étoit né, fut installé dans cette charge le 8 février 1611. Il avoit déja enseigné les institutes dans la même ville pendant quelque temps. Il fut si exact dans l'exercice de sa profession, que jamais il ne manqua aux leçons qu'il devoit faire; & plutôt que d'y manquer, il faisoit cinq lieues assez souvent, pour revenir

de sa maison de campagne, & se trouver à l'auditoire à l'heure qu'on l'attendoit. Il enseigna fort long-temps le droit canon, & il eut toujours cinq ou six cens écoliers. Il mourut à Bourges l'an 1643, âgé de 63 ans. Il épousa 1°. *Marie* Bengi, fille d'*Antoine* Bengi, conseiller en la prévôté de Bourges, docteur & professeur ès droits en l'université de Bourges, & de *Françoise* Amignon: & 2°. *N.* d'Amours. Il n'eut des enfans que de la premiere. On avoit promis de publier ce qu'il dicta dans les écoles de Bourges, l'an 1625, *ad Philippi imperatoris rescripta*; son commentaire sur les épîtres du pape Honoré III; & son oraison funébre, récitée à l'ouverture des écoles de Bourges l'an 1643, par M. de Roye, qui fut ensuite professeur en droit à Angers.

PINSSON (François) fils du précédent, & de *Marie* Bengi, sa premiere femme, naquit à Bourges le 5 août 1612, & fut reçu avocat au parlement de Paris le 5 décembre 1633. Il a donné plusieurs ouvrages au public; comme le traité des bénéfices, en latin, qu'Antoine Bengi son grand-pere maternel avoit enseigné & dicté dans les écoles de Bourges, mais qu'il n'avoit pas achevé entierement, & que son petit-fils a continué depuis le chapitre, *De oneribus & immunitatibus ecclesiarum*, jusqu'à la fin. Ce traité fut imprimé à Paris en 1654. La pragmatique sanction de S. Louis en latin, avec des commentaires, imprimés en 1666. En 1673, il présenta au roi Louis XIV des notes sommaires sur les indults accordés au roi, ou à d'autres, à sa recommandation, par les papes Alexandre VII & Clément IX, avec une préface historique, & plusieurs autres piéces, édits, déclarations & arrêts. Il donna encore au public en 1688, son traité singulier des régales, ou des droits sur les bénéfices ecclésiastiques, avec la conférence sur l'édit du controlle; & travailla à d'autres ouvrages, comme à la révision des œuvres de Du Moulin, où il a inséré ses notes sur le corps du droit canon, & sur les œuvres de Mornac. Il mourut à Paris le 10 octobre 1691, âgé de 80 ans. * *Mém. histor.*

PINSSON de la MARTINIERE (Jean) reçu avocat au parlement de Paris le 5 décembre 1630, & ensuite procureur du roi en la jurisdiction de la connétablie & maréchaussée de France à Paris, mort en 1678, s'est fait connoître par quelques ouvrages historiques. L'un d'eux, qui parut en 1650 est intitulé: *Le vrai état de la France*, & est une description de son gouvernement en cette année-là: un autre est le *Recueil des priviléges des officiers de la maison du roi*, qui parut dès l'an 1645. Il y joignit en 1649, 1650 & 1652, des états des maisons du roi, de la reine, &c. Enfin en 1661, il publia *in-folio* un *Traité de la connétablie & maréchaussée de France*, ou *Recueil des ordonnances, édits & déclarations sur le pouvoir des connétables & maréchaux de France en la justice royale, exercée par lieutenans à la table de marbre du palais.* Il paroît que cet auteur avoit encore travaillé sur d'autres sujets; car Gilles André de la Roque dans son traité de la noblesse, cite sa Relation de la principauté d'Ivetot, qui n'a pas été imprimée. * Le Long, *biblioth. histor. de la France.*

PINSSONAT (Jacques) professeur royal en langue hébraïque, curé de S. Sauveur des petites maisons, docteur en théologie de la faculté de Paris dès l'an 1686, & censeur royal des livres, s'est distingué dans le siécle dernier, & au commencement de celui-ci, par sa piété, son zèle & son érudition, qui étoit accompagnée d'une modestie encore plus grande. Il étoit de Châlons-sur-Saone, ou des environs. Il a passé toute sa vie occupé à l'étude, ou aux exercices de son ministere. Nous avons de lui une *Grammaire hébraïque*; des *Considérations sur les mysteres, les paroles & les actions principales de Jesus-Christ, avec des prieres pour s'entretenir en la présence de Dieu.* Il y a eu deux éditions de cet ouvrage. La seconde, qui est augmentée de plus de moitié, est de 1720, *in-12*, à Paris, chez Dupuis. M. Pinssonat est mort à Paris le 9 novembre 1723, âgé de 70 ans. Il a légué sa bibliothéque aux PP. de la Doctrine Chrétienne, de la maison de S. Charles à Paris. Au commencement des contestations présentes de l'église, il publia une brochure, qu'il intitula, *La veuve de Sarepta.* * *Mémoires du temps.*

PINTO (Hector) natif de Couilhana dans l'évêché de Guarda en Portugal, religieux de l'ordre de S. Jérôme, se fit une si grande réputation dans son pays, qu'on fonda à cause de lui, une chaire de théologie positive dans l'université de Coimbre, dont il étoit docteur. Il se distingua aussi par son zèle pour la maison de Bragance, qui régne présentement en Portugal, lorsque Philippe II qui prétendoit à la couronne, eut envahi le pays; & sa fermeté fut cause qu'on le conduisit dans un autre monastere de son ordre, près de Tolede, où il mourut l'an 1583, de chagrin de voir sa patrie assujétie à une domination étrangere. Pinto avoit publié de son vivant des commentaires sur Isaie, sur Ezéchiel & sur Daniel: on les réimprima l'an 1616, à Cologne, en 5 vol. *in-4°.* & l'an 1617, à Paris, en 3 vol. *in-folio.* Pour son livre intitulé *Imagem de vida christiana*, il parut l'an 1581 à Lisbonne, où on le réimprima en 1592 & 1593; & il eut d'abord tant de vogue, que Gonçale de Illescas en fit imprimer l'an 1585 une traduction italienne à Médina del Campo; Guillaume de Coursol, seigneur de Belle-Fontaine & de Montestu, trésorier de France, une traduction françoise à Paris en 1580 & 1584; & le P. Zacharie, Capucin, une version italienne à Venise, en 1594. * *Mém. de Portugal.*

PINTO-RIBEIRO (Jean) fils d'EMANUEL Pinto, qui étoit d'Amarante, dans la province d'Entre-Douro & Minho, étoit né à Lisbonne. C'étoit un beau génie, versé dans les belles lettres, & jurisconsulte habile. La langue portugaise lui doit plusieurs mots nouveaux qui ont réussi. Il rendit de grands services à Jean IV, roi de Portugal, lors de son avénement à la couronne. Il fit plusieurs voyages à Villaviciosa où ce prince demeuroit, pour lui rendre compte des conférences qui se tenoient à cette occasion à Lisbonne dans le palais de l'archevêque don Rodrigue da Cunha, & il fut un des principaux qui le proclamerent roi en 1640. Jean IV en fut reconnoissant: il lui donna toujours depuis beaucoup de part dans sa confiance. En 1643 il l'envoya à son armée d'Alentejo, avec ordre d'être admis dans tous les conseils de guerre qui s'y tiendroient, & un plein pouvoir de déposer le général & son lieutenant général, s'ils étoient trouvés coupables d'un crime dont on les accusoit. Pinto mourut à Lisbonne le 11 d'août 1649, après avoir été successivement *Juis de fora* de la petite ville de Pinhel, *Dezembargador* do Paço, emploi qui répond à celui de conseiller du conseil royal de Castille, *Contadormor*, ou premier président de la chambre des comptes, & garde de l'archive royal, dit *Torre do tombo.* Ces emplois ne l'empêcherent pas de composer plusieurs ouvrages qui sont fort estimés pour le fond & pour le stile. Ils sont tous en portugais, savoir, deux discours touchant sa jurisdiction à Pinhel, qui lui fut contestée par la maison de ville: une troisiéme relation, ou un troisiéme discours contre le ministre qu'on avoit envoyé à Pinhel pour s'informer de sa conduite dans les trois années de sa judicature: un traité touchant les prééminences du tribunal suprême appellé *Dezembargo do Paço*, & sur la maniere de rendre la justice: une réponse au manifeste qui avoit paru au nom de Philippe IV, roi d'Espagne, en renouvellant ses droits sur le Portugal, après que ce royaume eut secoué la domination espagnole; Pinto y traite au long des droits de la maison de Bragance, & de la loi des états de Lamégo, qui exclut les princes étrangers du trône: un ouvrage où il fait voir l'exemption du Portugal, en réfutant la loi dite *Las partidas* d'Alfonse *le Sage*, & le livre intitulé: *Fortalitium fidei*, d'Alonse d'Espagne: un autre traité, où il montre que ceux qui ont proclamé roi de Portugal le duc de Bragance, ont fait une action beaucoup plus glorieuse que ceux qui suivirent le

parti de ce prince après son avénement à la couronne : une remontrance très-forte sur le refus que faisoit la cour de Rome de confirmer & expédier les bulles aux évêques nommés par le roi Jean IV : la réfutation d'un projet présenté au roi d'Espagne pour faire la conquête du Porugal : une réponse au docteur Foresa Coelho, sur son éloge de don Jean de Castro, vice-roi des Indes ; cette réponse contient l'éloge de l'ouvrage & de l'auteur, & des remarques où il y a beaucoup d'érudition : la préférence des lettres sur les armes, où il traite des gens de lettres, & sur-tout des jurisconsultes qui ont également rendu des services à leur patrie dans les armes & dans les lettres : Lettre au pere François Brandam, religieux de Cîteaux, & historiographe de Portugal, touchant les titres de la noblesse du royaume, ses privilèges & ses exemptions. Tous ces ouvrages ont été recueillis & imprimés en un volume *in-folio*, à Coimbre en 1729. Pinto a laissé manuscrit un gros volume sur l'*Ordenaçam*, ou corps des loix de Portugal, & un commentaire sur les vers lyriques du Camoëns. * *Mémoire de M. le comte d'Ericeyra*, imprimé dans le tome XLII des *Mémoires* du pere Niceron.

PINTURICCHIO (Bernardin) célèbre peintre d'Italie, vers la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, avoit un grand soin de finir extrêmement ses figures, & de n'employer que des couleurs fines & éclatantes. Ce peintre, pour plaire davantage aux personnes qui ne connoissoient pas l'excellence de cet art, faisoit de relief tous les ornemens de ses tableaux, & outre cela les enrichissoit d'or. Lors même qu'il représentoit des bâtimens, il les relevoit comme s'ils eussent été de basse taille, ce qui étoit contre les régles de l'art, parceque l'on voyoit avancer des choses qui devoient paroître éloignées. La cause de sa mort est extraordinaire. Dans le temps qu'il étoit à Sienne, les religieux de S. François, qui vouloient avoir un tableau de sa façon, lui donnerent une chambre dans leur couvent, pour y travailler plus commodément ; & afin que le lieu ne fût embarassé d'aucune chose inutile à son art, ils en ôterent tous les meubles, à la réserve d'une vieille armoire, qui leur sembla trop difficile à transporter. Pinturicchio, qui étoit naturellement fantasque, voulut absolument qu'on l'ôtât : de sorte que les religieux résolurent de la mettre ailleurs. Comme on vouloit la changer de place, il s'en rompit une piéce, dans laquelle il y avoit 500 écus d'or cachés. Cela surprit tellement Pinturicchio, & lui donna un déplaisir si sensible de n'avoir pas découvert ce trésor pour en profiter, qu'il en mourut peu de temps après, l'an 1513, âgé de 53 ans.* Félibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

PINY (Alexandre) religieux de l'ordre de S. Dominique, plus distingué encore par la sainteté de sa vie, que par ses ouvrages, naquit à Barcelonnette, petite ville du comté de Nice. Il embrassa la régle de saint Dominique à Draguignan, & y fit profession. Après ses études de philosophie & de théologie, on l'envoya lui-même professer à Aix : ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement & de succès. Jean-Thomas de Roccaberti, général de l'ordre, ayant obtenu du roi Louis XIV de choisir de chaque province de l'ordre en France, deux religieux qui seroient d'un mérite reconnu, pour être envoyés au collége de S. Jacques à Paris, afin de gouverner cette maison & d'y faire observer une exacte discipline, le pere Piny fut un de ceux qui furent choisis. Il fut aggrégé à ladite maison des Dominicains de la rue S. Jacques l'an 1676, & pendant seize ans il y exerça l'emploi de maître des jeunes étudians & celui de sous-prieur. En 1692, le général lui permit de se retirer dans la maison du noviciat au fauxbourg S. Germain, d'où il passa l'année suivante dans la maison de son ordre rue S.Honoré ; ce fut sa derniere demeure. Le pere Piny qui, par-tout où il avoit résidé, avoit donné de grands exemples de vertu, d'humilité, de pénitence, de régularité, en même temps qu'il avoit montré les richesses de son esprit, continua dans cette maison à édifier, à être un modéle de toutes les vertus chrétiennes & religieuses, & à travailler à la sanctification des ames dans le tribunal de la pénitence, par de fréquentes exhortations particulieres & publiques, par la direction de quantité de maisons de religieuses, dont le soin lui fut confié, tant à Paris que dans le diocèse, & par plusieurs ouvrages instructifs. Le pere Piny est mort dans ces saints exercices, qu'il ne voulut pas discontinuer durant le rude hiver de l'année 1709. Le jour même de sa mort arrivée le 28 janvier de cette année, à onze heures du soir, il avoit dit la messe sur le midi, avoit entendu les confessions de plusieurs personnes, & s'étoit confessé lui-même. Il ne se mit au lit qu'à trois heures après midi. Le pere Echard dit que cette mort arriva le 20 janvier ; mais la lettre circulaire du pere François Heudelot, prieur du couvent des Freres Prêcheurs de la rue S. Honoré, est datée du 29, & il y est dit que le pere Piny étoit mort la veille. Ce saint religieux étoit, selon la même lettre circulaire, dans la soixante-neuviéme année de son âge. Voici la liste de ses ouvrages rapportée par le pere Echard. 1. *Cursus philosophicus Thomisticus, ubi conclusiones singulæ ex principiis tribus expositis deductæ syllogisticè & reductæ*, à Lyon 1670, cinq tomes *in-12* : les deux premiers contiennent la logique, le troisiéme renferme la métaphysique, & la physique se trouve dans le quatriéme & le cinquiéme. 2. *Quæstiones agitatæ inter Thomistas & Molinistas modo resolutæ scholastico, & rythmicis versibus decantatæ*, à Lyon 1666, *in-12*. 3. *Summæ angelicæ sancti Thomæ Aquinatis compendium resolutorium*, à Lyon 1680, *in-12*, quatre volumes. 4. *La vie de la mere Magdeléne de la sainte Trinité, fondatrice de l'ordre de Notre-Dame de Miséricorde*, déduite pour l'instruction des ames, à Lyon 1680, *in-8°*. 5. *La clef du pur amour, ou la maniere & le secret pour aimer Dieu en souffrant, & pour toujours aimer en toujours souffrant*, à Lyon, 1682 & 1685, *in-12*. 6. *L'Oraison du cœur, ou la maniere de faire l'oraison parmi les distractions les plus crucifiantes de l'esprit*, à Paris 1683, *in-12*. 7. *Retraite sur le pur amour, ou pur abandon à la divine volonté*, à Paris 1684, *in-12*. Le pere Colonia, Jésuite, prétend que l'on trouve dans cet ouvrage les principes erronés de Malaval, de l'abbé d'Estival, & du pere Falconi sur le quiétisme. 8. Les trois différentes manieres pour se rendre intérieurement Dieu présent, & par l'une des trois, marcher toujours en la présence de Dieu, à Paris 1685, *in-12*. 9. La vie cachée, ou pratiques intérieures cachées à l'homme sensuel, connues & très-bien goutées de l'homme spirituel, à Paris 1685, *in-12*. On a encore du pere Piny un grand nombre d'actes de foi, d'adoration, &c. de pratiques diverses, de prieres, &c. le tout imprimé séparément en feuilles volantes. * *Scriptores ordinis Prædicatorum*, par le pere Echard, tome II, page 772 & 773. La lettre circulaire du pere François Heudelot sur la mort du pere Piny, *in-4°* de deux pages. *Bibliothéque Jansénisée*, &c. du pere Colonia, Jésuite, seconde édition, pag. 482, 483.

PINYTHUS, évêque de Gnosse, ville de Crete, dans le II siécle, vers l'an 175, écrivit à S. Denys de Corinthe un traité dont S. Jérôme fait mention. Le nom de Pinythus se trouve dans le martyrologe romain sous le 10 du mois d'octobre. * S. Jérôme, *de script eccl. c.* 28. Eusebe, *hist. l.* 4, *c.* 20 & 22. Honoré d'Autun, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. des III premiers siécles.*

PIO de Savoye, maison des princes de Carpi, très-illustre en Italie, faisoit remonter son origine, si l'on en croit les généalogistes fabuleux, jusqu'à la maison de Constantin *le Grand*, par une fille de Constance, dite *Euride* ou *Euridice* de Saxe. Il y a plus d'apparence que PIE, fils de *Manfrede*, donna son nom à cette famille, qui fut divisée en diverses branches. Les auteurs parlent de deux Manfredes Pio, du temps de la comtesse Mathilde, tous deux grands capitaines, qui se distingue-

rent en diverses occasions, sous l'empereur Fréderic I, dans les troupes de l'église. Cette maison porte aussi le nom & les armes de Savoye, par aggrégation faite par Louis, duc de Savoye, qui ayant reçu de grands services d'ALBERT Pio, seigneur de Carpi, en la guerre qu'il eut contre François Sforce, & en considération aussi de ce qu'il tiroit son origine de la maison de Saxe, lui permit & à GALEAS Pio son frere, à MARC & LOUIS Pio leurs neveux, & à leurs descendans mâles, de porter le nom & les armes de Savoye, par lettres du 27 janvier 1450, rapportées par Guichenon, en son histoire de Savoye. Leurs descendans furent princes de Carpi. ALBERT Pio perdit cette principauté, & mourut à Paris. LIONELLO Pio, son frere, rentra dans cette principauté, que sa postérité perdit encore, & fut pere du cardinal *Rodolfe* Pio, de *Trajan*, de *Constans*, & de *Manfrede*, qu'il eut de deux mariages. CHARLES Pio de Savoye, natif de Ferrare, fut fait cardinal, en 1604, par le pape Clément VIII, fut pourvu de l'évêché d'Albano, puis de celui d'Ostie, exerça la légation de la Marche & celle d'Urbin, fut doyen des cardinaux, & mourut le premier juin de l'an 1641, âgé de 74 ans. Son corps fut enterré dans l'église des Jésuites de Rome. CHARLES Pio de Savoye, neveu du précédent, fut fait cardinal par Innocent X, en 1652. Il fut évêque de Sabine, protecteur des royaumes & états héréditaires de l'empereur & de l'empire, ainsi que des états de la couronne d'Aragon & de Naples, mourut à Rome le 14 février 1689, âgé de 67 ans, & fut enterré près de son oncle. * Sansovin, *cas. illustr. d'Ital.* Guichardin, *l.* 15. Paul Jove. Léandre Alberti. De Thou, &c.

PIO de Savoye (Albert) prince de Carpi en Italie, dans le XVI siécle, étoit homme d'une piété exemplaire, d'une vertu solide, brave, généreux, honnête & savant. Il avoit étudié sous Alde-Manuce, & fut employé à Rome par Maximilien I & Charles-Quint en qualité d'ambassadeur auprès de Jules II, de Léon X, & de Clément VII. C'est lui qui, l'an 1517, obtint de Léon X le chapeau de cardinal pour Adrien Florent, qui fut depuis le pape Adrien VI. Pio étoit à Rome, lorsque cette ville fut prise par l'armée de Charles-Quint, en 1527. Ceux qui n'avoient pas épargné la personne du pape, n'épargnerent pas la sienne; il fut mis en prison, & n'en sortit qu'avec peine pour venir en France, où il se réfugia. L'empereur Charles-Quint, oubliant les grands services que lui avoit rendus le prince de Carpi, le dépouilla de tous ses biens, qu'il donna à Prosper Colonne. Albert accablé de douleur d'avoir perdu avec ses biens un fils qu'il avoit, mourut de peste à Paris en 1531, & fut enterré aux Cordeliers, où l'on voit sa statue élevée en bronze. Quelques auteurs mettent sa mort en 1536, d'autres l'avancent d'une année; mais il est sur qu'elle arriva au mois de janvier 1531, c'est-à-dire 1530, comme on comptoit alors. Ce qui a trompé ceux qui la reculent jusqu'en 1535, c'est que ce ne fut que cette année que ses héritiers lui firent ériger un monument dans l'église des Cordeliers à Paris, & qu'on y mit la date de 1535, qui est celle de l'érection de ce monument. On lit en effet dans les additions à l'histoire de Nicole Gilles, à l'année 1530, mois de novembre : *En ce même temps mourut aux Tournelles à Paris le comte de Carpi, & fut porté enterrer en habit de Cordelier aux Cordeliers.* Badius, à la fin de son édition de l'ouvrage *in-fol.* de *Pio* contre Erasme, marque plus précisément le temps de la mort du comte, en ces termes : *Imprimebat autem hæc Jodocus Badius Ascensius in clarissima Parrhisiorum accademia, cum gratia & privilegio à tergo primæ chartæ expressis*, VII *id. martias sub pascha* M D XXXI, *ante quas mense januario diem supremum obierat, cum summâ bonarum litterarum jacturâ, autor ipse Albertus Pius Carpiorum comes illustrissimus.* Erasme nous fournit une autre preuve de cette date, puisque dans sa lettre onze cent soixante-seiziéme, écrite de Fribourg en Brisgau, le 28 mars 1531, il parle de la mort de Pio, comme en étant informé depuis du temps. Voici ses paroles (*Epist. edit. Lugd. Batav. pag.* 1387.) PIUS *rem fecit oppidò quàm ingeniosam, infixit aculeum, ac se se proripuit: decessit enim multis ante diebus, quam Badius opus absolvisset. Dicebatur* CARPENSIS, *& quanquam ditione fuisset exsutus, cognomen idem manebat, licet ratio cognominis fuisset diversa : priùs enim, à* CARPIS *erat* CARPENSIS, *post Carpendi libidine. Atque ut intelligas illum non sine causa dictum* PIUM, *triduò quàm moreretur, induit amictum divi* FRANCISCI : *in eâ veste* FRANCISCANORUM *humeris deportatus est solenni pompâ per vias, facie, manibus & pedibus nudatis, & in monasterio sepultus. Non insector religiosum hominis affectum : vulgatum est hoc apud* ITALOS : *sed demiror patres illos, quum non ignorent cujus sit hoc sæculum, ejusmodi ceremoniis, ne dicam superstitionibus, irritare in se orbis invidiam, plus satis jam flagrantem suapte sponte. Sed* ALBERTI *manibus precor lucem & quietem.* Ce grand homme a laissé divers ouvrages, entre lesquels il y en a un contre Luther, & un contre Erasme. Celui-ci divisé en vingt-trois livres, fut imprimé à Venise & à Paris l'an 1531. Jean Genis Sepulveda écrivit pour lui une apologie contre le même Erasme, sous ce titre, *Antapologia pro Alberto Pio comite Carpensi in Erasmum.* Divers grands hommes parlent avantageusement d'Albert Pio, & lui ont dressé des éloges funebres. * Guichardin, *hist.* Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Alberti, *descript. Ital.* Croëselius, *p.* 2 *elog.* Opmeer, *in chron.* Cornelius Tollius, *append. ad Pier. Valerian. de infelic. litterat.* Nicole Gilles. Paul Jove. Sponde &c.

PIO de Savoye (Rodolfe) des princes de Carpi, cardinal, archevêque de Salerne, fils de LIONELLO Pio, prince de Carpi, étudia à Padoue, ensuite de quoi il alla à la cour de Rome. Le pape Clément VII lui donna l'évêché de Faënza, & l'envoya nonce extraordinaire en France. Il eut encore successivement les évêchés de Gergenti & de Nole, & l'archevêché de Salerne; & fut fait cardinal par le pape Paul III, en 1536. Peu après il vint légat en France, & contribua à l'entrevue qui se fit l'an 1539 à Nice, du roi François I & de l'empereur Charles-Quint. On lui confia dans la suite la légation de la marche d'Ancone, où il fit voir par son exemple, quelle devoit être la conduite d'un gouverneur ecclésiastique. Il augmenta l'église de Lorette, fit fortifier le port d'Ancone, réforma les abus qui s'introduisoient dans l'administration de la justice, la fit rendre exactement aux pauvres, que les juges sembloient mépriser, rétablit la police, & pourvut avec soin à tout ce qui pouvoit assurer le repos & le bonheur de cette province. On l'en tira pour venir commander à Rome pendant l'absence du pape, qui s'aboucha avec l'empereur à Bussetto, entre Parme & Plaisance, l'an 1543. Le cardinal Pio ne fut pas moins employé sous les pontificats suivans; car il fut légat vers l'empereur, gouverneur du Patrimoine, & protecteur de divers ordres religieux. Il opta aussi les évêchés d'Albe, de Frescati, de Porto & d'Ostie, & devint doyen des cardinaux. Son mérite & l'estime générale qu'on avoit pour sa vertu, l'auroient mis sur le siége pontifical, s'il eût vécu davantage ; mais il mourut le deuxiéme jour de mai de l'année 1564, en la 65[e] de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de la Trinité du Mont, où le pape Pie V lui fit élever ce riche tombeau de marbre qu'on y voit, avec la statue de ce cardinal, & une épitaphe. * Sadolet, *epist. l.* 5, *ep.* 5. Ughel, *Italia sacra.* Cabrera. Petramellarius. Victorel. Auberi, &c.

PIO de Savoye-y-Corte-Réal (François) marquis de Castel-Rodrigo, chevalier de la toison d'or, &c. fils de *Gilbert* Pio de Savoye, prince de S. Grégoire, qui étoit frere de *Charles* Pio de Savoye, cardinal, & de *Jeanne* de Moura-Corte-Réal, fille de *François* Moura-Corte-Réal IV, marquis de Castel-Rodrigo, grand d'Espagne,

& d'*Anne-Marie* d'Aragon & Moncade, fut fait maréchal de camp en avril 1705, par Philippe V, roi d'Espagne, qui le nomma quelque temps après lieutenant général de ses armées, & chevalier de la toison d'or le 13 avril 1708, en considération des services importans qu'il avoit rendus à la couronne. Sa majesté le fit aussi gouverneur des armées en Sicile, d'où étant revenu après l'évacuation de cette isle, il fut fait en février 1714 capitaine général, & gouverneur de Madrid & de son territoire : emploi qui fut créé exprès pour lui avec 12000 écus d'apointemens, puis en mai 1715, gouverneur & capitaine général de la principauté de Catalogne, & grand écuyer de la princesse des Asturies en octobre 1721. Il fut malheureusement noyé la nuit du 15 septembre 1723, dans le torrent formé par un orage qui inonda la maison du prince de la Mirandole, dans un fauxbourg de Madrid. *Cherchez* PIE. * *Mémoires du temps.*

PIOCHON de LAUNAY (Jean) célebre chirurgien de S. Côme à Paris, naquit à Dijon, l'an 1649, de *Nicolas* Piochon, entrepreneur de cette ville. S'étant destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il vint à Paris, & y étudia au collége de Lisieux. Il fit ensuite un cours de théologie ; mais la mort inopinée d'une personne de distinction, qui l'honoroit de son estime & de son amitié, ayant fait sur son esprit une vive impression, il se consacra pendant quelque temps à la retraite & aux exercices de piété, & entra, après ces épreuves, chez les Chartreux, où la délicatesse de son tempérament ne lui permit de demeurer que six mois. Ses amis qui connoissoient ses talens & sa probité, l'engagerent à prendre le parti de la chirurgie ; il suivit leur conseil, & s'appliqua particuliérement à la cure des descentes & hernies. Il travailla sous le fameux Blégny, qui étant peu après devenu jaloux de la réputation de son éleve, & ne pouvant l'obscurcir, lui abandonna le champ, & se retira dans la province. Piochon, devenu, par cette retraite, paisible possesseur du titre de chirurgien herniaire, tâcha de plus en plus de mériter l'estime publique par ses recherches & par son application à tout ce qui pouvoit le perfectioner dans son art. Les opérations fréquentes qu'il fit avec succès, lui attirerent les applaudissemens de toute la France. Le roi même lui témoigna de l'estime, & le fit recevoir maître chirurgien à S. Côme. Il mourut d'une inflammation d'entrailles le 6 juin 1701, avec les plus vifs sentimens de religion & de piété. Il avoit épousé en 1690 *Catherine-Françoise* George, morte le 2 janvier 1720, dont il laissa deux enfans, un fils & une fille. Celle-ci a fait profession chez les religieuses Carmélites à Saint-Denys : le fils a exercé la profession de son pere. M. Piochon de Launay est auteur de l'ouvrage suivant : *Instructions nécessaires pour ceux qui sont incommodés des descentes, avec quelques remarques sur le remede du roi, & sur les moyens qu'on peut prendre pour envoyer des bandages dans les provinces ;* à Paris, 1690, *in-12* ; & depuis en 1730, aussi à Paris, *in-12*. Ce livre est dédié à M. du Tertre, chirurgien du roi, prévôt perpétuel, & lieutenant général de M. le premier chirurgien de S. M. L'auteur dit à ce chirurgien, que c'est à ses opérations fameuses & à ses savantes consultations, qu'il devoit la meilleure partie des connoissances & des lumieres qu'il avoit dans l'art de guérir les descentes, &c. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome II, pag. 156, *in-fol. Index funereus chirurgorum Parisiensium*, par Jean Devaux.

PIOMBIN ou PIOMBINO, ville ou principauté d'Italie dans l'état de Sienne, sur la côte de Toscane, entre Orbitelle & Livourne, est bâtie sur les ruines de l'ancienne Populonie, qui en est à trois milles ; & a son prince, qui est de la maison de Ludovisio. Les auteurs Latins la nomment *Piumbinum.*

PIONE, *Pionius*, prêtre de Smyrne, & martyr, fut arrêté le jour du grand sabbat des Juifs l'an 250, à Smyrne, & condui avec Sabine & Asclépiade à Polémon, gardien du temple des idoles, où il fit un discours à l'assemblée sur la religion. Ils furent ensuite conduits tous trois dans la prison. Quand le proconsul fut arrivé à Smyrne, Pionius, après avoir souffert la question, fut condamné à être brulé vif avec Métrodore. Il souffrit ce supplice avec une patience & une constance merveilleuse, le 12 mars, selon les uns, ou le 22, selon les autres. Les Grecs font sa fête le 11 mars, & les Latins le premier février. * Actes dans Ruinart, Bénédictin. Eusebe, *l.* 4, *hist. c.* 15. Tillemont, *mémoires pour l'hist. ecclés.* Baillet, *vies des Saints.*

PIPARA, maîtresse de l'empereur Gallien, que quelques-uns ont confondue avec Salonine, femme légitime de ce même prince. Trebellius Pollio en parle si confusément, qu'on ne sauroit qu'en croire, si l'on n'avoit des lumieres d'ailleurs. * Vallemont, dans sa *nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi de France.*

PIPERNO, petite ville de la Campagne de Rome en Italie. Cette ville, autrefois capitale des Volsques, & ensuite épiscopale, est à quatre lieues de Terracine, du côté du nord. Son évêché a été uni à celui de Terracine. * Mati, *diction.*

PIPIA (Augustin) natif d'Orestan, dans l'isle & royaume de Sardaigne, religieux de l'ordre de S. Dominique, né le premier octobre 1660, étoit théologien du cardinal Casanate, lorsqu'il fut fait au mois de mai 1711, secrétaire de la congrégation de l'Indice, à la place de Gregoire Selleri, qui étoit devenu maître du sacré palais. Après avoir passé par les principales charges de son ordre, il en fut élu général le 31 mai 1721. Le pape Benoît XIII, qui étoit du même ordre, proposa pour lui dans un consistoire, les évêchés d'Osimo & de Cingoli, unis, dans la Marche d'Ancone ; & ensuite le créa cardinal de la sainte église romaine, le 20 décembre 1724. Il fut continué en même temps dans le généralat de son ordre jusqu'au premier chapitre général, par un bref exprès de sa sainteté, qui fut lu le lendemain, 21, en chapitre dans une assemblée des religieux de cet ordre, tenue dans leur couvent de sainte Marie sur la Minerve. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 23, & il fut sacré le 31 du même mois, dans la chapelle intérieure du même couvent de sainte Marie sur la Minerve, par le pape, assisté des évêques de Gravina & de Giorenazzo, tous deux aussi Dominicains. Benoît XIII fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche dans un autre consistoire le 29 janvier 1725, & lui assigna en même temps le titre presbytéral de S. Sixte *le vieux*. Il assista la même année au concile romain, tenu dans le palais de S. Jean de Latran, & continua de faire les fonctions de général de son ordre, jusqu'au 19 mai ; ensuite de quoi il partit de Rome le 21 juillet, pour se rendre à son évêché. Il fut déclaré le 12 juin 1726, protecteur des hermites de la porte Angélique ; & la même année, le duc de Savoye, roi de Sardaigne, le nomma protecteur de ce royaume auprès du saint siége, avec 4000 écus de pension sur les évêchés de cette isle. Il fut encore fait protecteur de la congrégation de Valombreuse le 22 septembre 1727, se démit au mois d'avril 1728, de son évêché d'Osimo, & obtint le 9 mars 1729, par échange fait avec le cardinal de Noailles, le titre de sainte Marie sur la Minerve, dont il prit possession le 12 du même mois. Il mourut à Rome à huit heures du soir, le 21 février 1730, peu d'heures après le pape Benoît XIII, son patron, à l'âge de 69 ans, quatre mois & vingt jours, ayant cinq ans, deux mois & un jour de cardinalat. Ses obséques furent célébrées le 24 suivant au matin, dans l'église de sainte Marie sur la Minerve, où son corps fut ensuite enterré le soir. Le cardinal Pipia laissa tous ses effets à trois couvents de son ordre, qui furent celui d'Orestan, où il avoit reçu l'habit ; celui de Majorque, où il avoit fait profession ; & celui de la Minerve à Rome, où il avoit été élu général de cet ordre.

PIPIN (François) religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs dans le XIV siécle, voyagea pendant plusieurs années, à commencer à l'an 1320, dans la Palestine, l'Egypte, la Syrie & à Constantinople. Il a laissé en latin une relation de ses voyages, où il décrit principalement les lieux dignes de vénération, qu'il a visités. Cet ouvrage est manuscrit dans la bibliothéque du duc d'Est. Pipin est aussi le traducteur latin de l'histoire des états & des coutumes des pays orientaux, du célebre Marc Paul de Venise, qui avoit été composée d'abord en langue vulgaire, c'est-à-dire, en vénitien, & de l'histoire de la conquête de la Terre sainte, écrite en françois par Bernard le Trésorier, auteur qui vivoit au commencement du XIII siécle, & que M. Muratori a donnée en latin, de la traduction de Pipin, dans le septiéme tome de son recueil des écrivains d'Italie. Ce traducteur fit plusieurs additions à cette histoire, dont plusieurs ne sont pas faciles à démêler d'avec la traduction du texte. Pipin étoit de Boulogne, où il avoit fait profession. M. Muratori a donné encore dans le IX tome de son recueil, une chronique latine de Pipin, depuis l'an 1176, jusqu'en 1314 ou environ. On y voit qu'il avoit demeuré long-temps à Milan, & qu'il avoit lu avec soin les historiens de son temps, & même ceux qui l'avoient précédé. Sa chronique est divisée en quatre livres, & contient bien des faits curieux & détaillés avec soin. * L. A. Muratori, *præf. ad hist. Bernardi Thesaurarii, de acquisitione Terræ sanctæ*, dans le septiéme volume des écrivains d'Italie. Le même, dans sa préface sur l'histoire ou la chronique de Pipin, au neuviéme feuillet du même recueil.

PIPPING (Henri) luthérien, docteur en théologie, premier prédicateur de la cour, & premier membre de l'église & du consistoire de Dresde, naquit à Leipsick le 2 janvier 1670. Il étoit fils de *Jacques* Pipping, marchand de la même ville, mort en 1706, & de *Magdeléne* Mohr, fille d'*Adam* Mohr, qui avoit exercé la marchandise à Liége, & qui étoit venu s'établir à Leipsick. Magdeléne mourut en 1709, âgée de 71 ans. Henri Pipping, après avoir étudié dans l'école de S. Nicolas à Leipsick, & fait ses études de philosophie & des langues dans l'université de la même ville, disputa en 1687, sous M. Westphalen, & prit pour sujet, *De curioso novitatis studio*. En 1688, il prit le dégré de maître-ès-arts, & se rendit à Wittemberg, où il prit des leçons. Le 11 septembre de la même année, il soutint des thèses *De Saüle per musicam curato, ad 1 Samuel.* XVI, 14, &c. sous M. Gaspard Lœscher, & revint quelque temps après à Leipsick. En 1693, il devint prédicateur du soir pour les dimanches, en l'église de S. Thomas; en 1699, prédicateur du midi; & en 1700, prédicateur de la même église (apparemment prédicateur ordinaire). En 1709 il fut fait premier prédicateur de la cour, membre de l'église & du consistoire de Dresde, en la place de feu M. Seligmann. La même année, il prit le bonnet de docteur à Wittemberg, & disputa *De fide alienâ*, sous M. Neumann. Il garda sa charge pendant treize ans, & mourut le 22 avril 1722, âgé de 52 ans. Il étoit un des collecteurs des *Acta eruditorum* de Leipsick. On a encore de lui: 1. *Arcana bibliothecæ Thomanæ Lipsiensis sacra retecta*, à Leipsick, 1703, *in-8°*. 2. *Memoria centum theologorum, nostrâ ætate clarissimorum*, à Leipsick, 1705 & 1707, *in 8°*. 3. *Parentationes*. 4. *Epist. ad Thomam Crenium, de iteratâ & solidâ pupillæ evangelicæ defensione, aliisque à D. Matth. hoc publico nomine compositis libris*. 5. *Mosis de termino ætatis humanæ essatum*. 6. Divers ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Basle.*

PIPRE (Louis le) natif de la Bassée, vivoit dans le XVII siécle, & embrassa l'état ecclésiastique; mais s'étant dégouté entiérement du monde, lorsqu'il étoit déja prêtre, il entra chez les Capucins, où il prit le nom de Bonaventure. Il est auteur du livre intitulé *Parochophile*, sur les quatre principaux devoirs dus aux paroisses, imprimé en 1634. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du XVII siécle.*

PIQUET. (Claude) *Cherchez* PICQUET.

PIQUIGNI. (Bernardin de) *Cherchez* PEQUIGNI.

PIRCKHEIMER (Bilibalde) étoit conseiller de l'empereur & de la ville de Nuremberg. Il naquit en 1470 d'une famille ancienne. JEAN Pirckheimer son pere étoit un fameux jurisconsulte, qui fut successivement conseiller de l'évêque d'Aichstett, d'Albert, duc de Baviere, & de Sigismond, archiduc d'Autriche. Bilibalde fut élevé à la cour de l'évêque, & instruit par les soins de son pere dans les arts libéraux, & dans les exercices convenables à sa noblesse. Il accompagna aussi son pere dans plusieurs négociations, afin d'apprendre dès sa jeunesse à connoître les cours étrangeres. On l'instruisit aussi dans la musique vocale & instrumentale, pour lesquelles il eut beaucoup de gout; & il donna bien des marques de valeur pendant deux ans qu'il défendit l'évêque d'Aichstett qui étoit attaqué. A l'âge de vingt ans son pere l'envoya à l'académie de Padoue, où il demeura trois ans, appliqué principalement à la jurisprudence & à l'étude du grec. On le fit aller ensuite à Pavie, pour continuer la premiere étude sous Jason Mainus, Lancellot & Philippe Décius; & il y apprit l'italien à fond, un peu de théologie, les mathématiques, l'histoire, & même la médecine. Après sept ans de séjour en Italie, il vint à Nuremberg auprès de son pere, s'y maria, & y fut peu après conseiller de cette ville. La distinction avec laquelle il exerça cette charge, fit qu'on l'employa dès les premieres années dans des affaires importantes en diverses cours d'Allemagne. Trois ans après, la guerre entre l'empereur Maximilien & les Suisses s'étant allumée, & ceux de Nuremberg envoyant des secours à l'empereur, Pirckheimer fut déclaré chef de ces troupes; & à son retour, comblé d'honneur & de gloire. On lui accorda son ancienne place dans le sénat, qu'il servit très-utilement dans la suite en différentes légations auprès des empereurs Maximilien I & Charles Quint. Les envieux que sa gloire lui suscita, & l'amour de l'étude & du repos du cabinet l'engagerent dans la suite à se démettre de sa charge de conseiller; & depuis ce temps-là, il ne fut plus occupé pendant plusieurs années, qu'à augmenter ses connoissances, & à en aquérir de nouvelles. Il se fit une bibliothéque nombreuse & choisie, assez riche même en manuscrits; & il travailla à traduire plusieurs auteurs Grecs en latin, entr'autres les sept livres de Xénophon sur l'histoire des Grecs. Il se fit aussi une belle suite de médailles & d'autres monumens utiles pour l'éclaircissement de l'antiquité; & comme il aimoit beaucoup la peinture, il fit amitié avec Albert Durer. Après la mort de sa femme, qu'il perdit trois ans après sa retraite, on le sollicita si vivement de rentrer dans le sénat, qu'il céda aux instances qu'on lui fit; & en 1512, il fut député à la diéte de l'empire à Cologne, pour veiller aux intérêts de la ville de Nuremberg. Il fit encore plusieurs fois la même fonction dans les assemblées du cercle, & par-tout on eut lieu d'admirer son éloquence, sa science & la sagesse de sa conduite. Il fit une fois un voyage en Suisse, pour calmer des troubles qui inquiétoient sa patrie, & il y réussit. Enfin il rentra de nouveau dans le repos qu'il desiroit, après avoir promis seulement de ne point refuser ses avis, quand on les lui demanderoit. Il mourut le 22 décembre 1530, à l'âge de 60 ans, & après avoir dit ces paroles remarquables: *Plût à Dieu que ma patrie jouisse du bonheur après ma mort! plût à Dieu que l'église soit tranquille!* Melchior Goldaste a recueilli & publié ses ouvrages à Francfort, en 1610, *in-fol.* avec les figures d'Albert Durer, & la vie de Pirckheimer, par Conrad Rittershusius. On a une édition séparée de sa description de l'Allemagne, en 1585, *in-8°*, & de plusieurs autres de ses ouvrages en différens temps. Eobanus Hessus a fait une belle élégie sur sa mort. Pirckheimer fut le dernier de sa famille. Il avoit eu deux sœurs, toutes deux fort savantes, &

toutes deux religieuses ; l'une se nommoit *Charité*, & l'autre *Claire*. Il a dédié à la premiere la traduction d'un traité de Plutarque, & ses œuvres de S. Fulgence ; & à la seconde, la traduction des sentences de S. Nil. On trouve plusieurs lettres de la premiere parmi ses œuvres. C'est de ces deux sœurs qu'Erasme parle à la fin d'un de ses colloques entre un abbé & une femme savante, & qu'il désigne par le titre de *Bilibaldicæ*, comme *Moricæ* dans le même colloque sont les filles de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, Marguerite, Elizabeth & Cécile ; & *Blaurericæ*, Marguerite Blaurer, célebre en ce temps-là. * *Voyez* sa vie par Ritterhusius, & M. Colomiès dans sa *Bibliothéque choisie*, *pages* 197 *& suiv.* dans l'édition de Paris, en 1731.

PIRÉE, *Piræum*, port d'Athènes, est appellé présentement *Porto di Setine*, ou *Porto Leone*, à cause du lion de marbre qui est sur le rivage de la mer. Les anciens auteurs parlent souvent de ce port célébre, que Thémistocle avoit fait joindre à la ville par de grandes murailles, la 3ᵉ année de la LXXV olympiade, & l'an 478 avant J. C. Elles furent ruinées après la ville d'Athènes, la premiere année de la XCIV olympiade, & l'an 404 avant. J. C. Quelques auteurs ont cru que l'endroit où étoit autrefois le port de Pirée, avoit été une isle que l'on avoit jointe au continent, & qu'un certain Munychius, qui en étoit souverain, y avoit bâti un temple en l'honneur de Diane, surnommée *Munychienne*. Dans la suite cette déesse, pour venger la mort d'un ours qui lui étoit consacré, & qui avoit été tué par les Athéniens, les affligea d'une cruelle famine. Ils eurent recours à l'oracle, qui répondit qu'elle ne cesseroit point, à moins que quelqu'un de leurs citoyens ne se résolût d'immoler à Diane sa propre fille. Il se trouva parmi eux un homme assez fol pour le faire, nommé *Embarus*, d'où vient le proverbe *Embarus sum*, pour dire, *un insensé*. * Pausanias, *in Atticis*, Plutarque, *in collectan.* Erasme, *in prov.*

PIRENÉES, *cherchez* PYRENÉES.

PIRGO, PERGO ou POLLONIA, ville archiépiscopale de l'Albanie. Elle est à deux lieues de la côte, & à douze de Durazzo vers le midi. Cette ville étoit autrefois considérable. Les sciences y florissoient, puisqu'Auguste y étudioit lorsque César fut assassiné. Elle est aujourd'hui fort délabrée. * Mati, *diction.*

PIRITHOUS, fils d'*Ixion*, roi des Lapithes, ayant ouï parler de la valeur de Thésée, voulut s'en instruire lui-même par expérience, & lui déroba un troupeau de bœufs, afin de l'obliger à courir après. Thésée le suivit ; mais ils conçurent tant d'estime l'un pour l'autre, qu'ils demeurerent amis, & Pirithoüs le secourut contre les Centaures qui vouloient enlever sa femme Hippodamie. Quand Hippodamie fut morte, Thésée & Pirithoüs convinrent de n'épouser que des filles de Jupiter. Pirithoüs servit Thésée lorsqu'il enleva Héléne, & Thésée lui servit de second dans l'entreprise qu'il fit de ravir Proserpine femme de Pluton, suivant la fable, qui ajoute qu'étant descendus aux enfers pour exécuter leurs desseins, Pirithoüs fut dévoré par le Cerbere, & que Thésée fut chargé de chaînes, & détenu prisonnier dans les enfers, jusqu'à ce qu'il fut délivré par Hercule. Selon l'histoire, Proserpine étoit fille d'Aïdoneüs, roi des Molossiens. Pirithoüs ayant voulu l'enlever de force, fut pris, & par ordre du roi exposé à des chiens, qui le déchirerent. L'amitié de Pirithoüs & de Thésée est fameuse dans les livres des poëtes. * Plutarque, *in Theseo.* Ovide. Horat. *l.* 4, *od.* 7. Martial, *l.* 7, *epig.* 23. Claudian. *l.* 1, *in Ruff.* Auxon, *in Paulin.*

PIRITZ, petite ville du duché de Stettin dans la Pomeranie. Elle est près du lac de Maldui, à sept lieues de Stettin vers le midi. Les anciens ducs de Pomeranie ont souvent fait leur résidence à Piritz, que quelques géographes prennent pour l'ancienne *Viritium*, petite ville des Sidéniens, laquelle d'autres placent à Griffenhagen. * Mati, *diction.*

PIRMIN (S.) fondateur de plusieurs monasteres en Allemagne, s'adressa au pape Grégoire II, pour obtenir la permission d'annoncer l'évangile aux Suéves & aux Allemans, & se présenta en 726 à un synode d'évêques de France, pour la faire confirmer. Muni de ces pouvoirs, il alla prêcher l'évangile en Allemagne, y convertit un grand nombre d'idolâtres, & y fonda quantité de monasteres, appuyé par Sintlacz, un des seigneurs de ce pays. L'abbaye de Richenou est de ce nombre ; il en fut le premier abbé, & la gouverna pendant trois ans. Thibaut duc de Souabe étant en guerre avec Charles Martel, obligea S. Pirmin de se retirer. Il alla en Alsace, y établit l'abbaye de Murbach au bas des monts de Vosge, sur un fonds qui lui fut donné par le comte Eberard ; fut instituteur de quantité d'autres monasteres en Alsace, & mourut à celui de Hornebach, bâti au lieu nommé *Gamond*, sur le confluent de la riviere de la Sarre & de la Blieff, qui fut depuis appellé de son nom *S. Pirmin*, où S. Boniface de Mayence vint lui rendre visite. S. Pirmin mourut le 3 novembre 755. Raban le met dans son martyrologe dans le siécle suivant. Les autres martyrologes n'en ont point fait mention ; mais le martyrologe romain moderne l'a inséré au même jour. Son corps fut enterré dans son monastere, d'où l'on prétend qu'il a été transporté à Inspruk. D. Mabillon a donné au tome IV de ses *analectes*, un ouvrage de S. Pirmin intitulé, *Traité tiré de tous les livres canoniques*. On en trouve une notice dans l'histoire littéraire que nous allons citer. * *Anonym. apud* Mabillon. *sæcul. III Benedict.* Valafride Strabon. Raban. Bulteau, *l.* 4, *hist. monast. d'Occid.* Baillet, *au troisiéme de novembre.* D. Rivet, *hist. litter. de la France*, *tome IV.*

PIRN, petite ville de la Misnie dans la haute Saxe en Allemagne, située sur l'Elbe proche de Dresden, & à trois lieues de la frontiere de Bohême, est célébre par le traité de paix qui y fut conclu l'an 1635, entre l'empereur Ferdinand II & l'électeur de Saxe, à qui elle appartient. Ce fut-là que ce dernier donna asyle aux Protestans, qui furent chassés de la Bohême & de l'Autriche l'an 1628. Cette ville fut prise vers l'an 1640, par l'armée de Suede qui y fit de grands désordres. * Apol. Fratr. *contra Samuel. Martin.*

PIRO, *cherchez* HENRI DE PIRO.

PIRON (Aimé) apothicaire à Dijon, y naquit le premier octobre 1640, & y mourut le 9 décembre 1727. Il a cultivé avec succès la poësie bourguignone. Ses petits ouvrages en ce genre sont en si grand nombre, que le détail en seroit ennuyeux, & d'ailleurs superflu, ne consistant qu'en brochures qui sont difficiles à trouver, & dont les titres ne donneroient aucune idée claire du génie de l'auteur. Ces petits poëmes burlesques roulent tantôt sur les graves événemens du temps, tantôt sur des événemens particuliers à la ville de Dijon & aux environs. Les noëls bourguignons furent en particulier son travail journalier & constant. Il en publia régulierement tous les Avents pendant vingt-cinq ou trente ans. Ce fut lui qui engagea M. de la Monnoye, dont il fut ami pendant quatre-vingts ans, à composer ceux qu'il mit au jour, & qui ont été imprimés plusieurs fois. Aimé Piron avoit épousé en secondes noces *Anne* Dubois, fille de *Jean* Dubois, habile sculpteur. Il en eut ALEXIS Piron, qui fait tant d'honneur aujourd'hui au Parnasse François, & dont les ouvrages sont connus. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne* ; aux additions à la fin du second volume, pag. 12 & 13, & *les observations sur les écrits modernes*, t. XXIX, pag. 139, *& suiv.*

PIROS ou PIROT, petite ville ou bourg de la Bulgarie. Ce lieu est aux confins de la Servie sur la source de la Nissave, entre Sophie & Nissa, environ à dix-sept lieues de l'une & de l'autre. On croit que Piros pouvoit être l'ancienne *Romatiana* ou *Remisciana*, ville de la haute Mœsie. Piros fut prise en 1689 par Piccolomini, général des troupes de l'empereur, après les deux batailles de Nissa où les Turcs furent battus. Les

Allemans la fortifierent alors & y mirent garnison ; mais depuis ils ont été obligés de l'abandonner. * Mati, *diction. Mémoires du temps.*

PIROT (Edme) l'un des plus habiles théologiens du dernier siécle, naquit à Auxerre le 12 août de l'an 1631, de *Guillaume* Pirot, avocat en cette ville, dont il est parlé pag. 129 des *Grottes de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre*, imprimées en 1714, & de *Chrétienne* Vincent. Le pere Froment, Prémontré, curé de la paroisse de Notre-Dame la-d'Hors, donna les premieres teintures des lettres à son jeune paroissien. Après que M. Pirot eut fini ses études à Auxerre, il vint à Paris, prit des leçons en théologie, & des dégrés en Sorbonne jusqu'au doctorat inclusivement. Il fut nommé depuis à une chaire de théologie, qu'il remplit avec beaucoup d'édification. Quelque temps auparavant, il avoit été pourvu de la chantrerie de Varzy dans le diocèse d'Auxerre. Nicolas Colbert son évêque, fit tout ce qu'il put pour le rappeller à Auxerre, & l'on assure que plusieurs de ses successeurs ont fait les mêmes tentatives ; mais M. Pirot, attaché à son emploi de professeur, ne put se résoudre à condescendre aux vœux de ces prélats. Il parvint dans la suite à un canonicat de l'église de Paris, & à la dignité de chancelier de la même église. Il mourut à Paris le 4 d'août 1713, & fut inhumé à Notre-Dame proche la chapelle de S. Eustache. On ne trouve rien d'imprimé de lui que le discours latin qu'il fit en 1669, à l'ouverture des écoles de Sorbonne, & qui a été imprimé à Paris en 1670. Il avoit composé une *Relation* demeurée manuscrite *des vingt-quatre dernieres heures de la vie de Marie-Magdeléne d'Aubray, marquise de Brinvilliers, qui eut la tête coupée en* 1676 ; & M. l'abbé Lenglet parle de cet écrit dans son *Traité historique & dogmatique du secret de la confession.* M. Bossuet, dans ses *œuvres posthumes*, in-4°. tome I, parle d'un *mémoire sur l'autorité du concile de Trente en France*, composé par M. Pirot. Ce mémoire n'est point imprimé, & on ignore ce qu'il est devenu. Il avoit été communiqué au savant Leibnitz, qui y fit une réponse qu'on lit dans les *œuvres posthumes* citées, page 391 ; & M. Bossuet y répliqua comme on le voit dans le même recueil, pag. 413, & suiv. On attribue aussi à M. Pirot un écrit qui se trouve manuscrit entre les mains de plusieurs personnes intitulé, selon l'exemplaire que nous avons ; *Corrections & changemens faits au livre de M. le Tourneux, intitulé :* Abrégé des principaux traités de théologie, *imprimé à Paris en* 1693. *M. Pirot examinateur.* Notre exemplaire a 140 pages *in-4°.* * M. Papillon, *bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Mémoires* de M. l'abbé Lebeuf, *pour servir à l'Histoire ecclésiastique & civile du diocèse d'Auxerre*, tom. II, pag. 522, 523, *in-4°.* Ce que dit M. Lebeuf est plus exact que ce qu'on lit dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne :* aussi trouve-t-on quelques corrections nécessaires à cet article, à la fin de la même *Bibliothéque.*

PIROU, ancien château situé sur une côte de la basse Normandie dans le Côtentin, vis-à-vis les isles de Jersei & de Guernesei. Ce château est si ancien & accompagné de tant de merveilles, que les bonnes gens du pays croient qu'il a été bâti par les Fées, bien des années avant que les Norwégiens ou *Normans* vinssent habiter la Neustrie. Ils disent que ces Fées étoient filles d'un grand seigneur du pays, célébre magicien, & qu'elles se métamorphoserent en des oies sauvages, dans le temps que les Normans descendirent à Pirou, & que ce sont ces oies-là-mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans ce château. Voila le fabuleux. Mais ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'au pied des murs du château de Pirou, on compte 18 ou 20 niches de pierre, où l'on a soin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin pour les oies sauvages, qui ne manquent pas tous les ans le premier jour de mars, de venir la nuit faire plusieurs rondes autour du château, pour voir au clair de la lune & des étoiles si leurs nids sont prêts. Les jours suivans elles prennent possession des nids qui leur semblent les plus commodes, ce qui ne se fait pas sans coup férir. Quelquefois à grands coups d'ongles & de bec ces oiseaux se mettent tout en sang, & font un si grand bruit que les échos en retentissent de toutes parts, & qu'on ne s'entend point dans les appartemens du château ni dans les masures des environs. Quand tous ces nids sont pris par les plus braves d'entre les oies, on en met six ou sept autres sur les parapets des murailles, qui ne demeurent pas long-temps vuides. Comme ces murailles sont extraordinairement hautes, les oies qui y couvent ne manquent pas, dès que leurs petits sont éclos, d'avertir en criant, qu'on vienne les descendre dans le fossé. Que si on ne leur rend pas ce bon office, les meres y descendent elles-mêmes, & étendant leurs aîles, reçoivent leurs petits à la descente, de crainte qu'ils ne se blessent. Chaque oie a son mâle auprès d'elle. Il ne paroît aucun de ces oiseaux dans les campagnes voisines, pendant qu'il y en a des milliers qui flottent sur les lacs de Pirou. Quand ces oies sont hors du château, on n'en sauroit approcher de six cens pas sans les faire envoler ; mais quand elles sont dans le château, cessant pour l'amour de leur hôte d'être sauvages, elles viennent prendre du pain & de l'avoine à la main, & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups de fusil dans les cours, elles ne s'en effarouchent point. Elles couvent depuis le commencement de mars jusque dans le mois de mai. Lorsque leurs petits sont assez forts pour les suivre, elles les dérobent la nuit, & se retirent par des fauxfuyans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année suivante. Les spéculatifs du pays prétendent, (comme on le dit en Suisse & en Hollande des cigognes) que c'est bon signe, c'est-à-dire, que l'année sera bonne, quand il vient à Pirou grand nombre d'oies sauvages. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'hist. & de littérature.*

PIRRHA, *cherchez* DEUCALION.

PIRRHON, *cherchez* PYRRHON.

PIRRHUS, *cherchez* PYRRHUS.

PIRRHIQUE, *cherchez* PYRRHIQUE.

PIRRUS (Roch) de Netinum, célébre historien de Sicile, naquit en 1577. Après avoir fait de bonnes études, il reçut à Catane le dégré de docteur en théologie & en jurisprudence. Ensuite il exerça des emplois honorables à Palerme. Il fut fait chapelain de Philippe IV, chanoine à Palerme, & trésorier de la chapelle royale. Depuis, il devint protonotaire apostolique, abbé, député apostolique, & aumônier du roi. Enfin il fut fait archevêque de Palerme. Il mourut dans cette ville le 8 septembre 1651, à l'âge de soixante-quatorze ans. On a de lui : 1. *Rochi Pirri Siculi Netini abbatis notitiæ Sicilienfium ecclesiarum*, à Palerme, 1630 & 1633, *in-fol.* & considérablement augmenté, sous ce nouveau titre : *Sicilia sacra, disquisitionibus & notitiis illustrata, libris quatuor, præmissâ chronologiâ regum Siciliæ, eorumque vices gerentium*, à Palerme, 1644 & 1647, *in-fol.* 3 volumes. 2. *Annales Panormitani.* 3. *Synonyma.* 4. *Historia del glorioso san Corrado, Piacentino, dove si tratta della vita, miracoli e morte di esso.* * *Bibliotheca sicula. Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

PISA ou PISANUS (Alfonse) Jésuite, natif de Tolede en Espagne, enseigna la philosophie & la théologie à Rome, en Allemagne & en Pologne, où il mourut à Kalisch en 1598. Le cardinal Baronius, Eisengrein & d'autres parlent avantageusement de ce religieux, qui publia divers ouvrages. *Concilium Nicænum I; De abstinentia & continentia ; De quæstionibus fidei controversis, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

PISAN (Thomas de) célébre astronome, étoit de Boulogne en Italie ; mais il fut attiré de bonne heure à Venise par un docteur de Forli, que la république y pourvut d'une charge de conseiller. Ce docteur donna sa fille en mariage à *Thomas*, & les Vénitiens, qui ne tarderent pas

pas à connoître sa capacité, le retinrent chez eux & le firent aussi conseiller de la république. Après quelque temps de résidence à Venise, étant allé à Boulogne pour ses propres affaires, le roi de France & celui de Hongrie lui firent offrir chacun des conditions très-avantageuses, s'il vouloit se rendre auprès d'eux, & s'attacher à leur personne. Thomas de Pisan préféra la France; & étant arrivé auprès du roi Charles *le Sage*, ce prince lui donna presqu'en arrivant une place dans son conseil. Un an après, Thomas voulut rejoindre sa famille à Boulogne, qui y étoit retournée depuis qu'il avoit pris congé de la seigneurie de Venise. Mais Charles, loin d'y contentir, voulut qu'il mandât sa femme, & qu'il la fit venir en France avec ses enfans, & le reste de sa famille pour s'y établir. Thomas obéit. La femme & les enfans de cet astronome, habillés magnifiquement à la lombarde, parurent devant le roi, qui voulut les voir, & qui les reçut très-gracieusement dans son château du Louvre; c'étoit au mois de décembre, vers l'an 1370. Mais après la mort du roi Charles arrivée en 1380, l'astronome déchut bientôt de son crédit. On lui retrancha une partie de ses gages; le reste fut mal payé. Ses infirmités augmenterent, & le mirent au tombeau quelques années après. Ainsi se termina la course de ce philosophe, le plus célebre, & apparemment le plus habile de ce siécle. Il avoit vécu, & il est mort dans la religion catholique. Sa fille CHRISTINE, *dont nous allons parler*, assure qu'il décéda à l'heure qu'il avoit prédit, & que la prospérité des armes de Charles V & la sagesse de son gouvernement, furent en partie le fruit des bons conseils qu'il donna à ce prince. Le roi lui donnoit tous les mois cent francs de gages, qui reviennent à-peu-près à 700 livres d'aujourd'hui. Il en recevoit d'ailleurs de grandes & de fréquentes gratifications, & il lui avoit fait espérer de plus un fonds de terre de cinq cens livres de revenu pour lui, & pour ses héritiers; tant l'astrologie, & particulierement celle que l'on nomme *judiciaire*, étoit à la mode dans ces temps-là, où la plupart des princes, même ceux qui avoient de la piété, étoient si prévenus en sa faveur, qu'ils n'entreprenoient rien de considérable qu'après avoir consulté cette science superstitieuse.

PISAN (Christine de) fille de THOMAS, naquit à Venise, & n'avoit qu'environ cinq ans lorsque son pere l'emmena à Paris, *comme on l'a dit dans l'article précédent.* Elle fut élevée à la cour du roi Charles, en fille de qualité. Elle apprit le latin, & elle avoit déja fait quelques progrès dans cette langue, lorsqu'on parla de la marier. Elle fut recherchée par un grand nombre de personnes de distinction; mais Thomas son pere leur préféra un nommé *Castel*, jeune homme de Picardie, qui avoit de la naissance, de la probité, & du savoir, mais peu de bien. Christine n'avoit que quinze ans lorsqu'il l'épousa; & bientôt après il fut pourvu de la charge de notaire & secrétaire du roi, qu'il exerça avec distinction, aimé & considéré du roi Charles son maître. Après la mort de Thomas, Etienne Castel soutint sa famille, par sa bonne conduite, & par le crédit que sa charge lui donnoit; mais une maladie contagieuse l'ayant emporté en 1389, à l'âge de trente-quatre ans, il laissa cette famille désolée & presque sans appui. Christine âgée seulement de vingt-cinq ans, & chargée de trois enfans, se vit obligée de passer les premieres années de son veuvage à poursuivre des procès contre des débiteurs de mauvaise foi ou des chicaneurs injustes qui cherchoient à lui enlever le peu qui lui restoit. Enfin après avoir couru en vain de tribunal en tribunal, lasse de cette situation, elle résolut de se renfermer dans son cabinet, & ne chercha plus de consolation que dans la lecture des livres que son pere & son mari lui avoient laissés. Elle fit une étude particuliere de l'histoire & de la fable; & lorsqu'elle se sentit capable de produire quelque chose d'elle même, elle suivit son génie, & s'appliqua à la composition. Ce fut en 1399 qu'elle commença; & six ans après elle publia le livre intitulé, *Vision de Chistine*, dans lequel elle assure qu'elle avoit déja composé quinze volumes, sans compter d'autres écrits plus courts qui étoient en plus grand nombre. Ses premiers ouvrages furent ce qu'elle appelle de petits *dictiés*, c'est-à-dire, de petites piéces de poësie, des ballades, des lais, des virelais, des rondeaux. Elle avoit commencé à en faire dès le temps même de ses procès. La ballade où elle se plaint de ce que les princes refusent de l'entendre est de ce temps-là. Parmi ses petites piéces, il y en a de fort tendres, & sur la lecture que l'on en fit on l'a cru véritablement amoureuse, & cette opinion enfanta de mauvais discours, qui lui donnerent bien du chagrin. Mais la mauvaise réputation qu'elle s'attira par ces *dits amoureux*, comme elle appelle ces petites piéces, n'empêcha pas que sa muse ne fût d'ailleurs avantageusement récompensée. Ses premieres productions lui acquirent l'estime des François & des étrangers. Le comte de Salisbery, favori de Richard, roi d'Angleterre, étant en France, la prit en affection, & emmena son fils aîné en Angleterre. Henri de Lancastre, successeur de Richard, ayant vu quelques ouvrages de Christine, voulut l'attirer elle-même en Angleterre; le duc de Milan lui fit aussi des offres très-avantageuses; mais elle ne voulut pas quitter la France, où elle s'attacha d'abord à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui l'engagea d'écrire la vie de Charles *le Sage*. Ce prince mourut en 1404, avant que cet ouvrage eût été achevé. Il avoit pris à ses gages le fils aîné de Christine, qui étoit revenu d'Angleterre, depuis que le comte de Salisbery avoit été décapité, après que Henri de Lancastre eut usurpé la couronne sur Richard; & il lui avoit fait à elle-même plusieurs bienfaits qui purent bien soulager sa misere, mais qui ne la mirent pas à son aise. Cependant il paroît que dans la suite elle fut réconciliée avec la fortune, puisque dans un registre de la chambre des comptes de l'an 1411, il est fait mention d'une somme de 200 livres, somme assez considérable pour ce temps-là, que le roi Charles VI lui avoit accordée par des lettres du 13 mai de ladite année. Voici la liste des ouvrages de cette savante dame. *Cent Ballades: Lays: Virelays: Rondeaux: Jeux à vendre*, autrement, *vente d'amour: l'épitre au Dieu d'amour: le débat des deux amans: le livre des trois jugemens: le livre du dit de Poissy: le chemin de longue étude.* On en a donné une édition à Paris en 1549, *in-12*, sous ce titre: *Le chemin de longue étude, par Christine de Pise, traduit de langue romanne, par Jean Chaperon. Les dits moraux, ou les enseignemens que Christine donne à son fils: le Roman d'Othea, ou l'épître d'Othea à Hector: le livre de mutation de fortune.* Tous ces ouvrages sont en vers: les suivans sont en prose: *Histoire du roi Charles* le Sage: *la vision de Christine*, où l'on voit une partie de sa vie: *la Cité des Dames: les épîtres sur le roman de la Rose: le livre des faits d'armes & de chevalrie: Instruction des princesses, dames de la cour, & autres lettres à la reine Isabelle en 1405: les proverbes moraux: le livre de prudence.* La plupart de ces ouvrages se trouvent aussi dans la bibliothéque du roi de France. * Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. franc. Mém. de l'acad. des inscript. & bell. lett. t. II, p.* 762. On y trouve une vie de Christine par feu M. Boivin le cadet, &c.

Le plus considérable des ouvrages de Christine de Pisan est sa *Vie de Charles cinquiéme du nom, roi de France*, qu'elle composa sur les chroniques écrites sous Charles V, c'est-à-dire les chroniques composées à l'abbaye de S. Denys, & sur d'autres mémoires, aussi-bien que sur ce qu'elle apprit de *plusieurs gens notables encore vivans.* M. l'abbé Le Beuf l'a fait imprimer en 1743, dans le troisiéme volume de ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique & civile de Paris.* Mais il en a retranché presque tout ce qui n'étoit pas historique: il y a joint un assez grand nombre de remarques curieuses & utiles, & qui sont de nouvelles preuves de la profonde érudition de cet écrivain. La vie de Christine, qui forme la plus grande partie de la préface, est plus complette & plus

exacte que celle qui nous avoit déja été donnée par feu M. Boivin dans le tome II des *Mémoires de l'académie royale des inscriptions & belles lettres*. Voyez au sujet du nom de Christine, & de celui de son pere, une lettre de M. le président Bouhier, insérée au tome XXXIII des *observations sur les écrits modernes*; & la réponse de M. l'abbé Le Beuf à cette lettre insérée aussi dans le même volume.

PISANDER, fils de Bellérophon, qu'Homere dit avoir été tué dans la guerre de Solime, *Iliad.* 9. PISANDER, fils de Nestor, l'un des amans de Pénélope, dont parle Ovide, *epist.* 1 *héroid.* Suidas & le scholiaste d'Aristophane font encore mention d'un PISANDER, qui étoit d'une si grande stature, mais si lâche, qu'on le surnommoit par dérision *le Chameau* ou *le mulet*.

PISANDER, poëte Grec, qui vivoit sous la XXXIII olympiade, vers l'an 648 avant J. C. composa un poëme intitulé *Héraclide*, qui comprenoit en deux livres toutes les belles actions d'Hercule. On lui attribue quelque ouvrages qui étoient plutôt d'Aristée, comme le remarque Suidas. * *Consultez*, aussi Pausanias, *in arcad.* Hygin, *in poët. astr.* Censorin. *in fragm. c.* 9. Fulgence, *l. omythol. &c.* Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

PISANDER, autre poëte Grec, natif de Laranda, ville de Lycaonie, vivoit dans le III siécle, sous l'empire d'Alexandre, fils de Mammée, & composa une Histoire diverse en vers. Cet ouvrage où il célébroit le mariage de Jupiter & de Junon, étoit divisé en six livres, selon Suidas.

PISANELLO, peintre Véronois, fut concurrent de Gentil Fabriano, & fut fort estimé de Michel-San-Michel, architecte de Vérone. Il excelloit encore à graver des médailles, comme il parut par celles qu'il fit à Florence de toutes les personnes illustres qui assisterent au concile tenu avec les Grecs l'an 1439. * Félibien, *hist. des arts.*

PISANI (François) cardinal, archevêque de Narbonne, étoit Vénitien, & fut appellé le cardinal de Venise. Il avoit reçu le chapeau des mains de Léon, en 1517, & s'exposa à un danger évident de mort pour sauver Clément VII, lorsque la ville de Rome fut prise par les Impériaux en 1527. Pendant son absence il fit tenir à Narbonne un concile l'an 1551. Ce prélat couronna Marcel II & Paul IV. Il fut aussi évêque de Padoue, d'Albano, de Frescati, de Porto, d'Ostie, & mourut doyen des cardinaux l'an 1570. * Victorel, *addit. ad Ciacon.* Bembo, *ep. l.* 15, *ep.* 39. Petramellario. Auberi, *histoire des cardinaux.*

PISANI (Louis) cardinal, évêque de Padoue, étoit de Venise, & neveu de FRANÇOIS aussi cardinal, qui lui remit l'évêché de Padoue. Il reçut du pape Pie IV le chapeau de cardinal en 1565, âgé de 45 ans, & mourut à Venise le 31 mars de l'an 1570. * Portenari, *felic. di Padua*, *l.* 8. Petramellario. Auberi, &c.

☞ On a imprimé d'un autre François Pisani, parent de ce cardinal, une harangue, *De universæ philosophiæ ornamentis.* Elle se trouve à la suite de l'ouvrage d'Augustin Valerio; *De cautione in libris edendis adhibenda*, imprimé à Verone, *in*-4°. * M. Goujet, *mém. mss.*

PISANI (André) capitaine général de la république de Venise, après avoir servi la république avec tout le courage & toute la capacité possibles, & avoir été honoré de la dignité de chevalier, & de procurateur de saint Marc, fut nommé capitaine général, puis chevalier de l'étole d'or, & commanda avec distinction jusqu'à la trêve de 24 ans, conclue avec les Turcs à Passarowitz le 21 juillet 1718. Etant de retour à Corfou, où il étoit resté pour donner ordre à l'embarquement des troupes qui avoient servi pendant les dernieres guerres, la foudre tomba le 21 novembre suivant dans le magasin à poudre de la vieille forteresse de cette ville, qui en fit sauter une partie en l'air, ensevelit plus de 1200 soldats & autres personnes, & endomagea plusieurs maisons voisines, entre lesquelles étoit celle où demeuroit le capitaine général, qui y fut tué avec tous les officiers de sa maison, à l'exception de deux. Le lendemain son corps ayant été trouvé dans les ruines, fut embaumé, & apporté à Venise, pour être mis dans le tombeau de ses ancêtres, où la république lui fit faire de magnifiques funérailles. Le sénat pour honorer la mémoire de ce général, créa le 7 décembre suivant, chevalier de l'étolle d'or, *Charles* Pisani son frere, qui étoit revenu depuis peu de l'armée, où il avoit servi deux ans en qualité de volontaire. * *Mémoires du temps.*

PISANT (Dom Louis) né à Sassetot, village situé à deux lieues de l'abbaye de Fécamp, l'an 1646, profès dans la congrégation de S. Maur, le 6 mai 1667, & mort dans l'abbaye de S. Ouen de Rouen au mois de mai 1726. Il est auteur de deux lettres imprimées en 1708, & qu'il suppose avoir écrites à un curé du diocèse d'Orléans, pour lui persuader qu'on ne peut signer le formulaire, en usant du silence respectueux. Il a fait encore un gros ouvrage imprimé, sans nom de lieu, ni d'imprimeur, sans date, sans privilége, ni approbation, ni avertissement, ni préface, intitulé: *Traité historique & dogmatique des priviléges & exemptions ecclésiastiques.* L'auteur fait bien des efforts pour en prouver la validité; mais il s'égare souvent dans ses raisonnemens. Au reste cet ouvrage a été imprimé à Luxembourg, chez Chevalier, quoiqu'on l'ait déguisé; & il n'a point eu l'approbation de sa congrégation. * Dom le Cerf, *Bibliothéque hist. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur. Défense de cette bibliothéque* par la Pipardiere (c'est-à-dire) dom le Cerf, lui-même, *pag.* 18.

PISCATOR (Jean) Protestant & Allemand de nation, enseigna la théologie parmi ceux de son parti, & fut accusé de quelques erreurs touchant la prédestination. Il écrivit des commentaires sur le nouveau testament, & mourut à Strasbourg en 1546. Un autre PISCATOR a aussi enseigné la théologie, a écrit divers ouvrages sur la bible, & est mort à Herborn dans le comté de Nassau en 1625. Il eut quelques sentimens que les synodes de France condamnerent comme contraires à leur confession de foi: il les soutint toujours; & ce ne fut que par le crédit de Pierre du Moulin qu'on le laissa en repos. * M. De Meaux, *histoire des variations.*

PISCATOR (Pierre) né à Hanau le 7 d'avril 1571, fit ses études à Marpourg & à Iéne. Il fut reçu maitre-ès-arts dans cette université, le 5 février 1594. En 1595 il fut aggrégé à la faculté de philosophie, & fait professeur en hébreu. Il savoit non-seulement cette langue, mais aussi le grec, le syriac, & le chaldaïque. Le 20 mars 1605, il fut associé aux professeurs en théologie, & le 19 juillet suivant il reçut le bonnet de docteur. Il mourut de mélancolie le 10 janvier 1611. On a de lui divers ouvrages, comme: *Articulus de baptismo*, &c. *De æterna prædestinatione*, &c. *Problemata sacra. Oratio de studiis theologicis ritè conformandis & instituendis. Commentarius in formulam concordiæ*, &c. * Voyez *Freheri theatrum viror. doctrinâ illustr.*

PISCHAD: ce mot qui signifioit proprement en persien *un bon justicier*, a été le surnom & titre de Houschenk II, roi de la premiere race des princes qui ont regné en Perse, & qui ont pris de lui le nom de *Pischdadiens.* Cette premiere race ou dynastie, si nous en voulons croire les Persans, est la plus ancienne du monde. En effet, elle comprend tous les rois qui composent celles que nous appellons les monarchies des Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Medes & Perses.

Les Persans ne comptent qu'onze rois Pischdadiens, dont le premier fut *Caïoumarrath*, & le dernier *Gustasb* ou *Kistasb*; mais ils donnent à quelques-uns de ces rois un regne de plusieurs centaines d'années, sans compter les interregnes qui ont quelquefois duré long-temps.

Les noms de ces rois sont,

Caïoumarrath, auquel les historiens donnent mille ans de vie, trente seulement de regne. Ils disent qu'il eut un fils nommé *Siamek*, que l'on ne compte point parmi ces rois, parcequ'il mourut avant son pere.

Le troisiéme, *Tahmurasb*, regna trente années.

Le quatriéme, *Giamschid*, fils ou frere, selon quelques-uns, de *Tahmurasb*, regna sept cens ans, & en vécut mille.

Le cinquiéme, *Xhohak* ou *Dhohak*, en a régné mille.

Le sixiéme, *Afridoun* ou *Feridoun*, fils d'*Abtin*, de la race de *Giamschid*, a regné cinq cens ans.

Le septiéme, *Manougeher*, petit-fils de Feridoun, régna six-vingts ans.

Le huitiéme, *Nodar*, fils de Manougeher, fut défait & tué par Afrasiab, après un regne de sept cens ans seulement.

Le neuviéme, *Afrasiab*, qui descendoit de *Tour*, fils de Feridoun, étoit roi du Turquestan, & conquit la Perse, où il regna douze ans.

Le dixiéme *Zab* ou *Zoub*, fils de *Thahmasb*, & petit-fils de Manougeher, commença à regner à 80 ans, & en régna trente.

Le onziéme, *Gustabs*, fils de *Zouth*, ou, selon quelques-uns, son neveu, régna vingt ans, ou, selon quelques autres, trente. Ce fut dans la personne de ce prince, que la race des Pischdadiens fut éteinte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

PISCINA, petite ville ou bon bourg du royaume de Naples. Il est dans l'Abrusse ultérieure, près le lac Célano, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. Piscina a un évêché qu'on appelle l'*évêché des Marses*. * Mati, *dict.*

PISCINE PROBATIQUE, réservoir d'eau, proche le mur du parvis du temple de Salomon. *Cherchez* BETHSAIDE.

PISE, *Pisa*, ville de Toscane en Italie, avec archevêché & université, est très-ancienne & très-considérable. Les auteurs ne conviennent pas du nom de ceux qui ont fondé cette ville; mais il y a apparence qu'elle fut bâtie par quelque colonie venue de Pise, en Grece, sur le fleuve Alfée, conformément à ce que dit Virgile, *l.* 10 *Æn.* Elle est située dans une grande plaine fertile en bleds & en vins très-excellens, & est divisée par la riviere d'Arne, qu'on y passe sous trois ponts, avec un port qui est très-commode. Pise a été soumise à divers maîtres, après avoir formé une république puissante, qui avoit fait tête aux infidéles, qui avoit conquis les isles de Corse & de Sardaigne, avec Carthage, & qui s'étoit fait craindre sur toute la Méditerranée. Depuis elle perdit la liberté. Le roi Charles VIII la lui fit rendre en son voyage d'Italie, en 1494; mais elle fut encore assujétie en 1609. Les grands ducs de Toscane sont les maîtres de cette ville, qui est la résidence des chevaliers de l'ordre de S. Etienne, fondé par Côme de Médicis en 1561. Ils s'y assemblent dans l'église de ce Saint, où l'on voit grand nombre de dépouilles remportées sur les ennemis de la foi, sans parler de son escalier, de ses colonnes & de ses statues, le tout de marbre. L'église métropolitaine, dite *le Dôme*, est remarquable par soixante & trois colonnes de marbre, & par ses portes de fonte, qu'on dit avoir servi au temple de Salomon; par sa tour haute de 188 pieds, dont la forme est d'un vrai cylindre, & qui est penchante, de maniere que le couronnement du haut avance de quinze pieds de rez-de-chaussée du fondement; par son baptistaire & par le cimetiere, dit le *Campo-Santo*. On admire encore dans cette ville, le palais, la maison de ville, l'université & le jardin de médecine. L'université fut fondée par Laurent de Médicis en 1472. Malgré ces avantages, Pise est peu peuplée. Le territoire de cette ville, nommé le *Pisan* ou *Pisantin*, comprend Pise, Livourne & Volterre. * *Consultez* Strabon, Pline, Solin, Tite-Live, Sabellicus, S. Antonin, Platine, &c. cités par l'auteur de l'histoire de Pise, & par Léandre Alberti, *descript. Ital.*

PREMIER CONCILE DE PISE.

Le pape Innocent II assembla en 1134 les prélats de France, d'Allemagne & d'Italie à Pise, où l'anti-pape Anaclet fut excommunié. On y fit des réglemens très-utiles contre ceux qui soutenoient les schismatiques, & le pape y canonisa S. Hugues, évêque de Grenoble. Ce qu'on peut voir dans Pierre de Cluni, *l.* 3, *epist.* 37; dans l'auteur de la vie de S. Bernard, *l.* 2; dans le X tome des conciles, &c.

II CONCILE DE PISE.

Le second concile tenu à Pise a été plus important, & est mis par quelques auteurs au nombre des généraux. L'église étoit déchirée par un schisme très-long & très-fâcheux, que les soins des prélats & des princes n'avoient pu faire cesser. On indiqua une assemblée à Savonne, où Gregoire XII, qui tenoit son siége à Rome, & Benoît XIII, qui résidoit à Avignon, se devoient trouver. Le dernier y vint; mais comme ni l'un ni l'autre n'avoient pas de bonnes intentions, ce projet ne réussit pas mieux que les autres. Quelques cardinaux des deux partis, qui se virent à Livourne en 1408, proposerent divers expédiens pour finir le schisme, & crurent que celui d'un concile général étoit le plus sûr & le plus raisonnable. Ils obtinrent des Florentins, qu'on pouroit s'assembler à Pise; & le concile y fut indiqué pour le 25 mars de l'année suivante 1409. On avertit les intéressés & les princes, & le concile commença le jour qu'on avoit pris pour cela. Il s'y trouva vingt-deux cardinaux, quatre patriarches, à savoir, ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem & de Grade dans l'état de Venise; douze archevêques présens & quatorze par procureurs; quatre-vingts évêques & les procureurs de cent deux autres; quatre-vingt-sept abbés, entre lesquels étoient ceux de Cîteaux, de Clairvaux, de Grandmont, de Camaldoli & de Valombreuse, pour tous les monasteres de leur ordre; les procureurs de deux cens autres abbés; quarante & un prieurs; les généraux des Dominicains, des Cordeliers, des Carmes & des Augustins; celui de l'ordre des Chartreux étoit auprès de Benoît XIII, pour le porter à l'union. Le grand-maître de Rhodes y assista avec le prieur général des chevaliers du S. Sépulcre; le procureur du grand-maître de l'ordre Teutonique. On y vit aussi des députés des plus célebres universités, ceux des chapitres de plus de cent églises cathédrales & métropolitaines; plus de trois cens docteurs en théologie & en droit canon, & enfin les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Pologne & de Chypre, des ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Poméranie, du marquis de Brandebourg, du landgrave de Thuringe & de presque tous les princes d'Allemagne. Les rois de Hongrie, de Suéde, de Danemarck & de Norwege, qui étoient pour Gregoire XII, le quitterent bientôt après, pour adhérer à ce concile. L'ouverture s'en fit le 25 mars, jour de l'annonciation de Notre-Dame. Après les discussions faites dans treize séances, le concile rendit son jugement définitif dans la quatorziéme session, le 5 juin, veille de la fête du S. Sacrement. Il déclara Pierre de Lune (Benoît XIII) & Ange Corario (Gregoire XII) schismatiques & hérétiques, & convaincus de collusion pour entretenir ce schisme; & comme tels, il les priva du pontificat, défendant à tous les fidéles de les reconnoître. Le 15 du même mois les cardinaux entrerent au conclave, qu'on avoit préparé dans le palais archiépiscopal, & dont la garde fut commise à Philibert de Naillac, grand-maître de Rhodes. Il y avoit alors à Pise vingt-quatre cardinaux, parceque le cardinal Frias, Espagnol, & le cardinal Challand, Savoyard, ayant quitté Pierre de Lune, s'étoient depuis peu venu joindre aux autres. Ils élurent le 29 Pierre Philargie, dit *de Candie*, cardinal de Milan, qui prit le nom d'ALEXANDRE V, & qui présida au concile en la session suivante, tenue le premier juillet 1409. Sur ces entrefaites, le roi de Sicile Louis d'Anjou, étant arrivé au concile, y fut reçu dans la session du 27 juillet, où le pape confirma le droit que ce prince avoit sur le royaume de Sicile, & le créa gonfalonier de l'Eglise, contre Ladislas, roi de Naples. Jac-

ques Lenfant, ministre Protestant, a donné de ce concile une histoire fort ample & très-curieuse. Cet ouvrage, écrit en françois, est connu de tout le monde. L'auteur, dans sa préface, entre dans le détail des piéces & des écrivains qu'il a consultés. Depuis, on a donné une collection très-abondante de piéces concernant le même concile, dans le tome septiéme de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des PP. DD. Martene & Durand, Bénédictins, en 1733, *in-fol.* Ce recueil contient presque tout ce septiéme volume.

III Concile de Pise.

Quelques cardinaux mal satisfaits du pape Jules II, & favorisés du roi Louis XII & de l'empereur Maximilien I, y assemblerent un concile l'an 1511, & le transférerent à Milan, puis à Lyon. Mais cette assemblée n'eut point de suite; car l'empereur s'en sépara, & le roi l'improuva, faisant savoir par ses ambassadeurs qu'il envoya à Rome, & qui parlerent en la VIII session du concile de Latran, où le pape Léon X se trouva (c'étoit un lundi 19 décembre 1513) qu'il n'avoit soutenu le parti de ceux qui étoient à Pise, que pour agir contre la personne de Jules II, & que d'abord après l'élection de Léon X, il avoit adhéré au concile de Latran. Les Protestans publierent l'an 1621, en un volume *in-4°*, les actes de ce concile. On doit plutôt consulter Surius, Bini, & les diverses éditions des conciles faites à Paris.

François Bosiani, archevêque de Pise, publia des ordonnances en 1616. Julien de Médicis & Scipion de Elciis, prélats de la même ville, en firent d'autres; celui-ci en 1639, & l'autre en 1625. * Thierri de Niem, *hist. du schisme.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1408 & 1409. *Tom. XIV concil.* Du Pui, *hist. du schisme.* Maimbourg, *hist. du grand schisme.* Du Bos, *la ligue de Cambrai.*

Traité de Pise.

Il y a eu un traité conclu à Pise en 1664, entre le pape Alexandre VII & Louis XIV, roi de France, par M. Rasponi, plénipotentiaire de sa sainteté, & M. de Bourlemont plénipotentiaire de sa majesté. Ce traité contient XV articles, dont le premier régloit le différend qui étoit entre le pape & le duc de Parme, touchant les états de Castro & de Ronciglione. Le II concernoit les prétentions que le duc de Modène & la maison d'Est avoient contre la chambre apostolique. Le III portoit que le cardinal Chigi viendroit en qualité de légat en France, pour dire à sa majesté, en propres termes, ce qui suit: *SIRE, sa sainteté a ressenti avec une très-grande douleur, les malheureux accidens qui sont arrivés; & les sujets de mécontentement que votre majesté en a eu, lui ont causé le plus sensible déplaisir qu'elle fût capable de recevoir; l'assurant que ce n'a jamais été la pensée ni l'intention de sa sainteté, que votre majesté fût offensée, ni M. le duc de Créqui son ambassadeur; sadite sainteté desirant qu'à l'avenir il y ait de part & d'autre, la bonne & sincere correspondance qui a toujours été, &c.* Cet article & la plupart de ceux qui suivent, furent réglés, pour réparer l'attentat commis dans Rome par les Corses de la garde du pape, le 20 août 1662, contre M. le duc de Créqui, ambassadeur extraordinaire du roi de France, & pour donner les satisfactions dues à sa majesté. Le IV portoit que le cardinal Imperiali présenteroit en personne au roi ses très-humbles justifications. Le V, que le cardinal Maidalchini, qui étoit sorti de Rome, suivant l'intention du roi, y seroit rappellé par le pape. Le VI, que le seigneur dom Mario déclareroit par écrit, en foi de chevalier, qu'il n'avoit eu aucune part à tout ce qui s'étoit passé dans Rome le 20 août 1662. Le VII & le VIII, que quand M. l'ambassadeur & madame l'ambassadrice reviendroient à Rome, le pape enverroit au-devant d'eux, pour leur témoigner le déplaisir de sa sainteté, pour l'accident arrivé le 20 août. Le IX, que le pape ordonneroit d'une maniere précise & efficace à ses ministres, de porter à l'ambassadeur du roi, le respect qui est dû à celui qui représente la personne d'un si grand prince, fils aîné de l'église. Le X, que sa sainteté feroit casser & annuler toutes les poursuites qui avoient été faites contre le duc Césarini, & réparer les dommages qu'il avoit soufferts. Le XI, que tous les décrets faits en conséquence de l'accident du 20 août contre les barons Romains, & contre quelques autres personnes que ce fût, seroient cassés & annulés. Le XII, que toute la nation Corse seroit déclarée incapable à jamais de servir, non-seulement dans Rome, mais aussi dans tout l'Etat ecclésiastique. Le XIII, qu'il seroit élevé une pyramide à Rome, vis-à-vis l'ancien corps de garde des Corses, avec une inscription, qui contiendroit en substance le décret rendu contre la nation Corse. Le XIV, que le roi de France remettroit le pape & le saint siége apostolique en possession de la ville d'Avignon & du comtat Venaissin; & que sa sainteté de son côté donneroit tous les ordres & déclarations nécessaires pour la sureté & indemnité des habitans d'Avignon & de tout le comtat, sans qu'ils pussent recevoir aucun trouble ni peine, à cause de ce qui s'étoit passé en ladite ville & audit comtat, en conséquence de l'accident du 20 août 1662. Le XV, que les articles seroient exécutés immédiatement après que le légat auroit eu audience de sa majesté. Ce traité fut signé par les plénipotentiaires à Pise le 12 février 1664. * *L'histoire des démêlés de la cour de France avec la cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses*, par l'abbé Regnier des Marais, de l'académie françoise; qui donna en 1707, *in-4°* l'histoire de ce traité & de toute l'affaire qui y avoit donné lieu, dont il avoit eu tous les mémoires en main, étant secrétaire de l'ambassade du duc de Créqui, lors de l'insulte des Corses.

PISE, *Pise*, ville du Péloponnèse, célebre par des jeux. *Voyez* OLYMPIADES.

PISIDES (George) diacre & garde des chartes, référendaire de l'église de Constantinople, dans le VII siécle, sous l'empire d'Héraclius, vivoit encore vers l'an 640. Il a composé un ouvrage en vers iambes sur la création du monde, que les anciens appellent l'*ouvrage des six jours*. Il avoit aussi écrit la vie de l'empereur Héraclius; la guerre de Perse; un panégyrique du martyr Anastase, & un autre ouvrage intitulé, *Abarica*. Nous avons le premier ouvrage de cet auteur, qui est adressé à Serge, patriarche de Constantinople. Cet ouvrage a été traduit en latin, & publié par Fédéric Morel en 1584, avec quelques fragmens du même auteur, tirés de Suidas & d'autres, & a été mis depuis dans la bibliothéque des peres, où l'on voit aussi son poëme de la vanité de la vie. Il est meilleur poëte que théologien. L'on croit que c'est ce même George, qui a composé des sermons en l'honneur de la Vierge, qui ont été donnés par le pere Combesis. Il y en a sur la conception de la Vierge, & sur celle de sa mere, sur la nativité de la Vierge, sur sa présentation au temple, sur son assistance à la croix & au sépulcre. Ils sont pleins de fables, tirées du livre apocryphe de la nativité de la Vierge, faussement attribué à saint Jacques, & d'éloges extraordinaires de la Vierge & de ses parens. Ce sont des déclamations pleines de descriptions, d'exclamations, de figures de rhétorique & de termes emphatiques, mais vuides de choses & de pensées, plus propres à divertir qu'à instruire. * Nicephore Calliste, *l.* 18, *c.* 48. Suidas. Tzetzes, *chil.* 3, *hist.* 66. Leo Allatius, *diatr. de Georg.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 23. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef.* *Voyez aussi* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes Latins.*

PISIDIE, partie de l'Asie mineure, selon Strabon & Pline; elle est séparée au septentrion de la Galatie & de la grande Phrygie, par le mont Taurus: elle a la Lycaonie à l'orient, & la Pamphilie au midi, dont quelques-uns en font la partie septentrionale. Ses principales villes furent Antioche de Pisidie, Ségalasse & Selga. Leunclavius dit que ce pays s'appelle aujourd'hui *Versacgli*, ou *Versacgeli*. * Baudrand.

PISISTRATE, roi des Orchoméniens, étoit ennemi de la noblesse, & favorable au peuple. Les sénateurs résolurent de s'en défaire dans le sénat; le mirent en piéces, & cacherent chacun un de ses membres sous leurs habits. Le peuple se doutant de ce qui s'étoit passé, vint en foule au lieu où le sénat étoit assemblé, pour venger la mort de son roi; mais Télésimaque, fils de Pisistrate, qui étoit complice de la conjuration, détourna le peuple, en l'assurant que son pere avoit paru sous une figure au-dessus de l'humaine, qui marchoit avec rapidité vers le mont Pisée. * Plutarque, *Parallèle*. Homere fait mention d'un autre PISISTRATE, fils de Nestor & d'Euridice. *Odyss.* 3; & Suidas, d'un PISISTRATE de Larysse, historien.

PISISTRATE, *Pisistratus*, Athénien, fils d'Hippocrate, qui se rendit tyran de sa patrie, lui avoit rendu de grands services à la prise de l'isle de Salamine. Quoiqu'il ne fût pas d'une naissance fort illustre, il aspira dès-lors à la souveraineté. Pour y parvenir, il feignit d'implorer la protection du peuple contre ses ennemis, & demanda des gardes aux Athéniens. Avec leur secours, selon le pere Pétau, il s'empara d'Athènes, l'an 4154 de la période julienne, 560 ans avant J. C. Il fut chassé l'année suivante : il revint l'an 4157; fut chassé une seconde fois l'an 4158 : enfin il revint l'an 4169, & mourut en 4186, 528 ans avant J. C. & ses enfans furent chassés en 4204, 510 ans avant J.C. Mais l'auteur d'une *dissertation chronologique* sur Pisistrate, insérée dans les *mémoires de Trevoux* du mois d'octobre 1709, dit qu'il s'empara d'Athènes la quatriéme année de la LIV olympiade, 561 ans avant J. C. & cela conformément à ce que rapportent les marbres d'Oxford; qu'il fut chassé en 4161 de la période julienne; qu'il revint en 4166, & qu'il fut encore chassé en 4170; enfin qu'il entra dans Athènes, pour la troisiéme fois, l'an 4180, & mourut en 4186, 528 ans avant J. C. laissant deux fils, *Hippias* & *Hipparque*, qui lui succéderent. Hipparque fut tué l'an 516 avant J.C. par Harmodius & Aristogithon. Hippias & toute la famille des Pisistratides fut chassée d'Athènes l'an 512 avant J. C. Aulu-Gelle nous apprend que Pisistrate avoit dressé une bibliothéque publique, que Xerxès fit depuis transporter en Perse. * Aulu-Gelle, *l.* 6 & 17. Plutarch. *in Solon.* Herodot. *in Clio.* Justin. Thucydide. Eusebe, &c. Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes.*

PISON, nom d'une branche de la famille Calpurnia, qui étoit patricienne, descendoit, à ce que l'on croit, de Numa Pompilius. Elle fut ainsi appellée à *Piso* (Poix) comme les Lentulus à *Lente* (Lentille) ou, selon Pline, *l.* 18, *c.* 3, à *Pinsendo.* Elle a porté quantité d'hommes illustres qui ont occupé les premieres places, & rendu de grands services à la république romaine.

PISON (L. Calpurnius) surnommé *Frugi*, fut tribun du peuple, sous le consulat de Censorin & de Manlius en 605 de Rome, l'an 149 avant J. C. & pendant son tribunat, publia une loi contre le crime de concussion: *Lex Calpurnia de pecuniis repetundis.* Il fut consul avec Posthumius Albinus en 606, durant la seconde guerre Punique; en 615, & 139 ans avant J. C. avec Pompilius Lenas; en 619, avec Fulvius Flaccus; en 621, & 133 ans avant J. C. avec Minutius Scévola; enfin il fut censeur avec Métellus Balearicus. Pison étoit jurisconsulte, orateur & historien. Il avoit composé des oraisons qui ne se trouvoient plus du temps de Cicéron, & des annales écrites d'un style assez bas, au jugement de cet orateur. Pline en fait un jugement plus favorable. Outre la loi dont nous avons fait mention, Pison en avoit encore publié d'autres. *Voyez* CALPURNIA. * Cicero, *in Bruto*, *l.* 2 *de offic. &c.* Pline, *l.* 2 *hist. nat. c.* 53. Aulu-Gelle, *l.* 11, *c.* 14. Vossius, *l.* 1 *de hist. Lat. c.* 6. Antonius Augustinus, *de leg. &c.*

PISON (C. Calpurnius) Romain, consul avec M. Attilius Glabrio, l'an 687 de Rome, & 67 avant J. C. fut auteur de la loi qui défendoit les brigues pour les magistratures : *Lex Calpurnia de ambitu.* Il étoit orateur; & Cicéron parle ainsi de lui : *Caius Pison parloit sans agitation; son discours étoit égal & uniforme; il avoit la conception tardive : mais en payant de bonne mine, & couvrant adroitement son jeu, il paroissoit plus fin & plus habile qu'il n'étoit.* MARC PISON, de la même famille, se distingua aussi par son éloquence. *Il n'avoit rien*, dit Cicéron, *qu'il n'eût acquis par son étude; & l'on peut dire que de tous ceux qui l'ont précédé, c'est celui qui a eu le plus de connoissance des sciences des Grecs. La nature lui avoit donné une subtilité de génie, qu'il avoit su rendre plus parfaite par le secours de l'art. Il étoit subtil & adroit à pointiller sur ses paroles, & même en cela il se rendoit souvent fâcheux & incommode : quelquefois il y rencontroit froidement; mais d'autres fois aussi il étoit agréable.* Plutarque fait mention de PISON qui avoit écrit l'histoire de Marius. Nous pouvons ajouter à ceux de cette famille, L. Calpurnius PISON, consul avec Cornelius Lentulus en l'année 753 de Rome, qui fut celle de la naissance de J. C. *Cherchez* CALPURNIUS. * Cicero, *in Bruto.* Cassiodore, *in fast. consul. de famil. Rom.*

PISON (Marcus Calpurnius) consul avec Messala l'an 693 de la fondation de Rome, étoit un célebre orateur, contemporain de Ciceron. * *Voyez* ce qu'en disent Cicéron, *in Bruto;* & Ascon. Pedianus, *in Lucium Pisonem.*

PISON (Cneius Calpurnius) homme d'un esprit violent & emporté, après avoir été consul sous l'empereur Auguste, fut fait gouverneur de Syrie par Tibere son successeur, dans le dessein de chagriner Germanicus, qui étoit alors dans l'Orient. Pison, secondé par Plancine son épouse, ne suivit que trop fidélement les intentions de Tibere; car après avoir réduit Germanicus à rompre ouvertement avec lui, & avoir employé contre ce prince le secours damnable de la magie, il le fit enfin empoisonner. Après sa mort, il envoya devant lui à Rome son fils Lucius Pison, qui fut assez bien reçu par Tibere; & ensuite il y arriva lui-même avec sa femme Plancine, suivi d'un grand cortége; mais dès le lendemain, il fut accusé par Fulcinus Trio, à qui l'on permit seulement de rechercher les déréglemens de sa vie passée. Quant à l'accusation du crime de poison, Véranius & Vitellius, amis de Germanicus, se joignant à son épouse Agrippine, s'en chargerent, & la poussérent rigoureusement. Ce fut alors que Pison vit éclater contre lui la haine de tout le peuple & de tout le sénat. Plancine même, après avoir été secretement assurée de sa grace par l'impératrice Livie, se détacha des intérêts de son mari. Ce malheureux se voyant abandonné de tout le monde, se tua lui-même l'an 20 de J. C. ou fut tué, selon d'autres, par ordre de Tibere, de peur qu'il ne vînt à produire les ordres qu'il avoit reçus par écrit, sur l'empoisonnement de Germanicus. * Tacit. *annal. l.* 3. Dion, *l.* 57. Suetone, *l.* 3.

PISON (Lucius Calpurnius) fils de Pison, qui avoit été censeur avec Appius Claudius, l'an de la fondation de Rome 704, après avoir mérité les honneurs du triomphe en Thrace, fut établi pour veiller à la garde de la ville. Quoiqu'il fût fort ivrogne, il ne laissoit pas de bien faire son devoir, après avoir bu jusqu'à la sixiéme heure du jour, c'est-à-dire, jusqu'à trois ou quatre heures après midi. Il mourut âgé de 80 ans, sous le consulat de Cneius Domitius & de Camillus Scribonianus. * Tacit. *l.* 6.

PISON (Lucius Calpurnius) préteur d'Espagne, fut tué sous le consulat de Cornelius Cossus & d'Asinius Agrippa, par un cavalier de Termeste en Espagne, qui vint fondre sur lui & se sauva; mais ayant été découvert, il fut pris & appliqué à la question. Les tourmens ne purent l'obliger à déclarer ses complices, & il se cassa lui-même la tête. On croit que les Termestins l'avoient fait tuer, parcequ'il exigeoit avec dureté les

impôts. * Tacit. *l.* 4 *annal.*

PISON (Caïus Calpurnius) ayant gagné la faveur du peuple par son éloquence & par ses largesses, il entreprit de faire périr l'empereur Néron, pour monter sur le trône en sa place. Le grand nombre de conjurés, entre lesquels y avoit des sénateurs, des chevaliers, des soldats & même des femmes, ruina ses desseins; car Milichus, affranchi de Scevinus, l'un d'entre eux, ayant eu soupçon de cette conspiration, la déclara à l'empereur, qui fit une étrange boucherie de tous ceux qui s'en trouverent convaincus. Pison attendoit la mort dans sa maison, lorsqu'il y vit entrer une troupe de jeunes soldats, dont quelques-uns lui ouvrirent les veines des bras l'an 65 de J. C. Il témoigna en mourant, l'amour qu'il avoit pour sa femme, dans un discours plein de flaterie, qu'il envoya à Néron. * Tacit. *annal. l.* 15.

PISON (Licinien) fils de *Marcus Licinius Crassus* & de *Scribonia*, avoit uni à l'éclat d'une grande noblesse, une sévérité de mœurs, qui passoit pour un reste de la probité des vieux temps dans l'esprit de quelques-uns, & pour l'effet d'une humeur chagrine & bizare dans l'esprit des autres. Il étoit à la fleur de son âge, lorsque l'empereur Galba, qui sentoit que sa vieillesse le rendoit méprisable, résolut de fortifier son autorité par le choix d'un successeur. Ce prince, inspiré par Lacon, se détermina en faveur de Pison, qui reçut cet honneur imprévu avec beaucoup de respect & de reconnoissance, mais avec une très-grande modération, & sans laisser paroître au-dehors aucune marque de trouble ni de joie. Othon, qui étoit appuyé par Vinius, & qui s'étoit flaté d'obtenir la place où venoit d'être élevé Pison, se souleva contre Galba & contre lui. Les soldats prétoriens, indignés de ce que l'empereur ne leur avoit fait aucune largesse en faveur de la nouvelle adoption, embrasserent le parti de ce rebelle, & massacrerent l'empereur Pison, qu'un centenier, nommé *Sempronius Densus*, avoit défendu long-temps aux dépens de sa vie. Il s'étoit sauvé blessé dans le temple de Vesta, où il fut caché par un esclave; mais il fut bientôt découvert, & tué l'an 69 de J. C. à la porte du temple même, d'où deux soldats, envoyés par Othon, l'avoient arraché. * Tacite, *hist. l.* 1. Dion, *l.* 64. Suétone, *in vit. Othon.* Plutarch. *in vit. Galb.*

PISON (Lucius Calpurnius Piso Frugi) fut illustre dans le III siécle, & estimé de tous les princes sous lesquels il vécut. Trébellius Pollio parle ainsi de lui : » Lorsque Valérien eut été pris par les Perses, & que » l'armée lui eut donné Macrien pour successeur, Pison » qui avoit quelque commandement dans cette armée, » fut envoyé par le nouvel empereur en Achaïe, pour » gouverner cette province, à la place de Valens; mais » celui-ci ayant eu avis de cet ordre, se disposa à se » maintenir dans son gouvernement, & prit même le » titre d'empereur. Pison, ajoute cet historien, se retira » alors en Thessalie, & se fit aussi reconnoître empe» reur par ses troupes; mais Valens l'y étant venu atta» quer aussitôt, le vainquit, & même le tua. » Si ce récit est vrai, il doit se rapporter à l'an 261; mais il ne s'accorde pas avec ce que Pollion dit encore, que le sénat honora la mémoire de Pison, en ordonnant qu'on érigeroit sa statue dans Rome, entre les triomphales; puisque le sénat ne reconnoissoit pour empereur que Gallien, contre qui Pison se seroit révolté, selon ce récit. Occon a donné une médaille de Pison, où il est dit au revers, qu'il fut *Thessal. August.* Mais cette légende n'est pas dans le gout des médailles; il est sur aussi que la médaille égyptienne de Goltzius est supposée, puisque c'étoit Macrien, & non pas Pison, qui étoit reconnu alors en Egypte.

PISSELEU, maison de Picardie, descendoit de

I. JEAN de Pisseleu, chevalier, qui étoit fauconier du roi en 1343 & 1354, que l'on croit pere de MATTHIEU, qui suit; de *Henri*, & de *Pierre* de Pisseleu, écuyer, que Renaud de Roye, seigneur de Milli, poursuivit en justice pour une amende, prétendant avoir la connoissance des nobles de sa terre, laquelle connoissance fut adjugée au duc de Bourbon, à cause de son comté de Clermont, le 26 mars 1395.

II. MATTHIEU de Pisseleu, écuyer, étoit mort en 1423, & épousa *Jeanne* d'Hanoilles, qui se remaria à *Jean* Paillart. L'on croit que de son premier mariage elle eut JEAN, qui suit.

III. JEAN de Pisseleu, chevalier, seigneur de Fontaine-Lavagnan, assista au sacre du roi Louis XI en 1461, & y fut fait chevalier. Il épousa 1°. *Marie* d'Argicourt, fille de *Pierre* d'Argicourt, chevalier, & de *Jeanne* de Belloi, dame de Heilli : 2°. *Jeanne* de Dreux, fille de *Robert*, baron d'Esneval, & de *Guillemette* de Segrie. Du premier lit sortirent, GUILLAUME, qui suit; *Perronne*, mariée 1°. à *François*, II du nom, seigneur de Soyecourt : 2°. à *Hutin* de Mailli, seigneur d'Auchi & de la Neufville-le-Roi; *Claude*, alliée en 1477 à *Pierre* le Clerc, seigneur de la Forêt-le-Roi & de Lusarches; & *Marguerite* de Pisseleu, femme de *François*, seigneur de Sarcus, chambellan du roi. Du second lit vinrent *Jean* & *Louis*, morts sans alliance; *Audeberte*, mariée à *Nicolas* de Pardieu; & *Antoine* de Pisseleu, seigneur de Marseilles, mort en juin 1538, qui épousa 1°. en 1498, *Marguerite* de Boufiers : 2°. *Antoinette* de Yaucourt, & eut de sa premiere femme, *Antoinette* de Pisseleu, dame de Marsillac, mariée en 1565 à *François* de Rochechouart, seigneur de Jars; & *Françoise* de Pisseleu.

IV. GUILLAUME de Pisseleu, seigneur de Heilli, d'Oudeil-le-Chastel, &c. capitaine de mille hommes de pied de la légion de Picardie, sous le roi Louis XII, fut mis dans Thérouanne en 1512 avec plusieurs seigneurs, pour la défendre contre les Anglois & les Impériaux; & eut trente enfans de ses trois femmes. La premiere fut *Isabeau* le Josne, dite *de Contai*, fille de *Louis*, seigneur de Contai, & de *Jacqueline* de Nesle. La seconde fut *Anne* Sanguin, fille d'*Antoine* Sanguin, seigneur de Meudon, & de *Marie* Simon. La troisiéme fut *Magdeléne* de Laval, fille de *René*, seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette* de Havart. De la premiere sortirent, entr'autres enfans, ADRIEN, qui suit; *Charles*, évêque de Condom, mort en 1563. De la seconde vinrent *François* de Pisseleu, évêque d'Amiens; *Perronne*, mariée à *Michel* de Barbançon, seigneur de Cani, &c. *Anne*, fille d'honneur de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, & maîtresse du roi François I, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, avança ses freres & sœurs. Ce prince, qui étoit en peine de lui donner une dignité en sa cour, lui fit épouser *Jean* de Brosse, IV du nom, dit *de Bretagne*, qu'il fit duc d'Etampes, comte de Penthievre, gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans; elle vivoit encore en 1575; & *Marie* de Pisseleu, abbesse de Maubuisson. De la troisiéme femme sortirent *Marie* de Pisseleu, abbesse de S. Paul-lès-Beauvais; *Louise*, mariée à *Gui* Chabot, seigneur de Jarnac; & *Charlotte* de Pisseleu, alliée 1°. à *François* de Bretagne, baron d'Avaugour, comte de Vertus : 2°. à *Jacques* de Brouillard, seigneur de Lisi, morte en 1604, âgée de 79 ans.

V. ADRIEN de Pisseleu, chevalier, seigneur de Heilli, Fontaine-Lavagan, Oudeuil-le-Chastel, de Bailleul-sur-Therin, &c. écuyer d'écurie du roi, bailli, capitaine & gouverneur de Hesdin, & capitaine de mille hommes d'armes de pied de la légion de Picardie, fut blessé à la prise de la ville de Hesdin en 1537, fut depuis gouverneur de Maubeuge en 1543, mourut au retour des prisons de l'empereur en la ville d'Amiens le 8 février 1558, & y est enterré en l'église des Minimes, sous un tombeau de marbre, que sa veuve lui fit élever. Il épousa *Charlotte* d'Ailli, fille de *Louis*, seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut JEAN, qui suit; *Anne*, alliée à *Louis* de Coësmes, seigneur de Lucé; & *Jossine* de Pisseleu, mariée 1°. a

Robert de Lénoncourt, comte de Vignori: 2°. à *Nicolas* des Lyons, seigneur d'Espeaux.

VI. JEAN de Pisseleu, seigneur de Heilli, &c. épousa 1°. *Françoise* de Scepeaux, morte sans enfans: 2°. *Françoise* de Pellevé, fille de *Jean*, seigneur de Joui, & de *Renée* Bouveri, dont il eut LEONOR, qui suit; *Charlotte*, fiancée en 1585 à *Charles* d'Estourmel, seigneur de Guyencourt, mort avant le mariage, & alliée à *Jean* Maillard, seigneur de la Boissiere & de Champagne, gouverneur de Houdan; & *Françoise* de Pisseleu, mariée à *Samson* de Gourlai, seigneur d'Azincourt.

VII. LEONOR de Pisseleu, seigneur de Heilli, &c. né le 10 octobre 1578, épousa *Marie* de Gondi, fille de *Hierôme* de Gondi, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis, & de *Louise* Bonacorsi, dont il eut *Louis*, seigneur de Heilli; *Emanuel*, seigneur de Joui; *Adrien*, seigneur de Pisseleu, morts sans alliance; *Françoise*, mariée en 1621, à *Charles-Antoine* Gouffier, seigneur de Brazeux; *Louise*, alliée en 1619, à *Luc* Fabroni de Asini, gentilhomme de Pistoie; *Anne*, mariée en 1630 à *Pierre* Huault, marquis de Bussi-de-Vaires, lieutenant général des armées du roi; & *Barbe* de Pisseleu, religieuse à Wariville. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

PISSELEU (Anne de) duchesse d'Etampes, a joué un trop grand rôle sous le régne de François I, dont elle fut la maîtresse, pour ne pas faire mention d'elle dans un article séparé. Elle étoit fille de GUILLAUME de Pisseleu, seigneur de Heilli, & d'*Anne* Sanguin, sa seconde femme. François I, à son retour de Madrid, ayant trouvé à Bayonne la demoiselle de Heilli à la suite de Louise de Savoye sa mere, dont elle étoit fille d'honneur, en devint éperdument amoureux: il la maria en 1536 à *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, III du nom, fils de *René* de Brosse, & de *Jeanne*, fille unique du fameux *Philippe* de Commines. Ce qui fit consentir le seigneur de Brosse à ce mariage, fut qu'il ne trouva point d'autres voies pour rentrer dans la possession des biens de sa maison confisqués au profit du roi, depuis la défection de son pere arrivée en 1522, à la suite du connétable de Bourbon. Ces biens étoient considérables; car René de Brosse, qui fut tué les armes à la main contre le roi à la bataille de Pavie, étoit petit-fils de Jean de Brosse II du nom, & de Nicolle de Châtillon, dite *de Bretagne*, comtesse de Penthiévre, très-riche héritiere; & ce dernier avoit pour pere Jean de Brosse, I du nom, maréchal de France, que l'on tenoit issu des anciens vicomtes de Limoges. *Voyez* BROSSE. Jean de Brosse recouvra donc en faveur de son mariage, non-seulement les biens de ses ancêtres; mais le roi lui fit encore présent du comté d'Etampes, que ce prince érigea en duché, pour donner à sa maîtresse un rang plus distingué dans sa cour: il l'honora aussi du collier de l'ordre, & le fit gouverneur de Bretagne. Jean de Brosse n'ayant point eu d'enfans de son mariage, ses biens passerent à Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, fils de Charlotte de Brosse sa sœur, d'où ils passerent dans la maison de Lorraine-Mercœur, & de-là à M. de Vendôme. Quant à la duchesse d'Etampes, sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que le roi; elle s'en servit pour enrichir sa famille, faire du bien à ses amis, & perdre ses ennemis. Antoine Sanguin, frere de sa mere, fut fait abbé de Fleuri, évêque d'Orléans, cardinal, & enfin archevêque de Toulouse; & elle procura à ses freres & sœurs des alliances & des bénéfices très-considérables, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus*. L'amiral Chabot son ami, qui avoit été dégradé par arrêt du parlement, & déclaré indigne de ses charges, fut rétabli en 1542, & au contraire le chancelier Poyet, dont elle crut avoir lieu de se plaindre, fut privé de la sienne l'an 1545. *Voyez* POYET. Ce qui doit le plus ternir la mémoire de cette favorite, c'est qu'abusant du foible du roi François I, qui ne lui cachoit rien, elle révéla à l'empereur Charles-Quint, par le canal de *N.* de Longueval, comte de Bossut, des secrets importans, qui empêcherent la perte de l'armée de ce prince en Champagne; ce qui pensa être très-funeste au royaume, puisque l'armée que commandoit le dauphin en cette province, souffrit beaucoup par la perte de ses magasins d'Epernai & de Château-Thierri, dont l'empereur s'empara. Peut-être en auroit-elle été punie après la mort de François I, si le roi Henri II n'eût craint de faire affront à la mémoire de son pere, en mettant entre les mains de la justice une personne qu'il avoit tendrement aimée pendant près de vingt-deux ans. Cette même considération empêcha que le procès commencé contre le comte de Bossut, n'eût les fâcheuses suites que méritoit sa perfidie. La duchesse se retira seulement dans une de ses terres, & y mourut dans l'oubli & le mépris de tout le monde: on la soupçona d'y avoir vécu dans les sentimens des Calvinistes. Son mari ne l'estima nullement: outre la perte de son honneur, il la regarda comme une femme qui l'avoit ruiné pour enrichir sa sœur la comtesse de Vertus: il fit faire des informations pour prouver ce fait dans un procès qu'il eut contre Odet de Bretagne, comte de Vertus son cousin, héritier de François son frere aîné, beau-frere de la duchesse d'Etampes. Ce qui est de particulier, est que le roi Henri II voulut bien là-dessus subir l'interrogatoire le 21 juin 1556, & déposer ce qu'il savoit en faveur de Jean de Brosse: ce prince fut interrogé à Paris en l'hôtel appellé *la maison Maigret*, rue sainte Avoye, en présence du connétable de Montmorenci, auquel il donna depuis cette maison, possédée dans la suite par MM. de Mesmes. * Mezerai, *hist. de France*. *Aditions aux mémoires de Castelnau, t. I, p.* 863. Varillas, *hist. de François I*. Bayle, *diction. critique*, &c.

PISSINI (André) de Luques, publia en 1675 la doctrine des choses naturelles, où, après avoir fait main basse sur la matiere premiere, sur les formes substantielles & accidentelles, & sur presque toutes les opinions des sectes des philosophes, & après avoir secoué le joug de l'autorité, il établit sur des raisons solides des opinions nouvelles, ou en rappelle d'anciennes, qui avoient été tout-à-fait mises dans l'oubli. Ce traité fut mis à l'*Index* à Rome. * Konig, *biblioth.*

PISTOIE, *Pistoria* ou *Pistorium*, sur la petite riviere de Stella, ville d'Italie en Toscane, évêché suffragant de Florence, est soumise au grand duc de Toscane. Ce fut près de cette ville que fut défait autrefois Catilina, dans une grande vallée qui est du côté de Florence, & où l'on compte un grand nombre de maisons de campagne. Elle est encore renommée par les factions des Cancellieri, & des Panciatichi, & par la naissance du pape Clement IX; par son église cathédrale, qui est celle de S. Jacques, où l'autel est couvert de lames d'argent, avec vingt lampes de même; par celle de l'humilité où l'on voit, avec les statues de Léon X & de Clément VII, celles de Côme & d'Alexandre. Le palais & les autres édifices saints & profanes y sont tres-beaux & très-réguliers. Les Italiens parlant de cette ville, la nomment *Pistoia la bene strutta*. Lactance de Lactantiis évêque de Pistoie, publia des ordonnances synodales en 1586. * *Consultez* Pline, Ptolémée, &c. cités par Léandre Alberti, *in descript. Ital.* Schard. *monument. Ital.* En 1744, on a établi à Pistoie une académie qui embrasse tous les genres de littérature. Cette compagnie est sous la protection du grand duc. Elle a tenu sa premiere séance au commencement de 1745, & elle a toujours continué depuis de s'assembler une fois chaque semaine. * Voyez le *Journal* des savans, mois de janvier 1745.

PISTORA (Jean) abbé en Baviere, publia en 1544 un dialogue *de fato & fortuna*, & d'autres traités. * *Voyez* le Mire & Sponde.

PISTORIS (Simon) de Leipsick, qui vivoit dans le XVI siécle, enseigna le droit dans l'université de Leipsick, & fut depuis chancelier du duc de Saxe. Il composa divers traités, & mourut le 3 décembre l'an 1562,

âgé de 63 ans. * *Voyez* les vies des jurisconsultes de Melchior Adam.

PISTORIS (Modestin) célebre jurisconsulte, fils aîné de SIMON Pistoris, *dont on vient de parler*, né à Leipsick le 9 décembre 1516, étudia le droit en Italie sous Alciat & plusieurs autres pendant cinq ans. Il fut pourvu ensuite des emplois de professeur & d'ordinaire de la faculté de droit à Leipsick, où il mourut en 1565. On a de lui *Consilia* imprimés avec ceux de Fachsius, dont il avoit épousé la fille, & qui fut son successeur. Il a eu un fils nommé *Louis*, qui fut docteur en droit, & assesseur de la chambre impériale de Spire. * Albin Joach. Beust. *de vita Modest. Pistor.*

PISTORIS (Hartman) frere cadet du précédent, & fils de SIMON, du troisiéme lit, fut pareillement un habile jurisconsulte. Sous l'électeur Auguste, il fut d'abord assesseur du conseil aulique & de la justice à Leipsick, & ensuite juge d'appel, & conseiller privé à Dresde. Il mourut en 1601. On a de lui, *Quæstiones juris romani & saxonici*, en quatre volumes dont il ne publia que les deux premiers. Les deux autres parurent par les soins de SIMON-ULRIC Pistoris, son fils, qui suit.

PISTORIS (Simon-Ulric) s'appliqua comme ses ancêtres à la jurisprudence, & comme eux il y devint habile. Il étoit aussi fort versé dans la littérature. Il joignit des remarques aux deux derniers volumes des *Quæstiones juris* de son pere, qu'il publia; & il montra qu'il étoit assez bon critique dans l'explication qu'il donna de divers passages difficiles de différens auteurs. Il joignit à ces talens celui de la poësie, & Gruter a inséré ce qu'il a fait en ce genre dans les *Deliciæ poëtarum Germanorum*. Ces poësies de Pistoris se sentent assez du génie allemand.

PISTORIUS (Jean) étoit fils de JEAN Pistorius, chevalier de l'ordre de Malte, lequel embrassa de bonne heure la prétendue réforme de Luther. Il fut un des ministres qui dresserent en 1550 la confession d'Augsbourg, & le premier qui eut la surintendance des églises du comté de Nidda: emploi dans lequel il mourut le 25 janvier 1583, âgé de quatre-vingt-un ans. Jean PISTORIUS, son fils, né à Nidda le 4 février 1546, s'appliqua d'abord à la médecine, & fut reçu docteur avec applaudissement. Mais peu content du succès des remédes qu'il employoit, il quitta cette profession, & se livra à la jurisprudence. Comme il suivoit la religion réformée, il persuada à Ernest-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach, de prendre le même parti. Il étoit conseiller de cour de ce prince: il contribua à l'érection du collége de Dourlach. Mais peu de temps après, il quitta la prétendue-réforme pour embrasser la religion catholique, & il persuada au margrave Jacques, & à Jean Zehendner son ministre, de se réunir aussi à l'église romaine. Il fut fait alors docteur en théologie; & dans la suite, il devint conseiller de l'empereur, prévôt de la cathédrale de Breslau, & prélat domestique de l'abbé de Fulde. Il mourut à Fribourg, en 1608. Outre plusieurs traités de controverse contre les Luthériens, il a publié en 1582 à Basle, *in-fol. Scriptores rerum polonicarum*. La même année, il donna le premier volume de sa collection des écrivains de l'histoire d'Allemagne, qui fut suivie de deux autres volumes en 1584 & en 1607, sous ce titre: *Illustrium veterum scriptorum de rebus germanicis, tomi tres*, in-fol. tous les trois à Francfort. Ce recueil est curieux & estimé. Le troisiéme volume a été réimprimé à Francfort en 1654, sous le titre de *Chronicon magnum belgicum*, *in-fol.* * Voyez le *dictionaire historique* d'Amsterdam 1740, & le catalogue des historiens à la suite du tome troisiéme & du tome quatriéme de la *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, édit. *in-4°*.

PISTRES ou PISTES. C'est le lieu où le roi Charles *le Chauve* tint un concile en 862: *concilium ad Pistas*. Nous en avons quatre chapitres dans la derniere édition des conciles. Quelques-uns prennent Pistres pour un lieu sur la Seine; & d'autres veulent que ce soit Pistes sur Andele, près du Pont-de-l'Arche en Normandie, au diocèse de Rouen. * *Consultez* la table géographique, dans l'édition des conciles, & le P. Cellot, *in not. ad concil. Duziacense*, &c.

PITAN (le royaume de) c'est une des provinces du grand Mogol. Elle est au-delà du Gange, le long de la riviere de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor, & de Siba. On y met une ville capitale de même nom, avec celle de Camoio, & les terres de deux rahias ou princes, *Rahia Much* au midi, & *Rahia Rodorou* au nord. * Mati, *diction.*

PITANE, ville de la Mysie dans l'Asie mineure, vers la mer Egée. Il y en a eu une autre dans la Troade, & une dans la Laconie, avec une riviere de ce nom. Pline, Strabon, Ptolémée, Briet, &c. en font mention. Ne confondez pas ces villes avec PITANE, fleuve de Corse, nommé *Fiuminale d'Ordano.*

PITARD (Jean) premier chirurgien de S. Louis, de Philippe *le Hardi*, & de Philippe *le Bel*, & instituteur du collége de chirurgie à Paris, étoit un homme né pour son art. Ses talens se développerent rapidement; ils lui procurerent dans sa jeunesse des récompenses que l'âge & le profond savoir donnent rarement, la confiance des rois, les dignités, la réputation, l'autorité. Ces avantages se réunirent pour lui avant l'âge de trente ans. Etant premier chirurgien de S. Louis, il suivit ce prince dans ses expéditions de la Terre sainte. Il occupa avec le même crédit la place de premier chirurgien de Philippe *le Hardi* & de Philippe *le Bel*. Avant lui, la chirurgie n'avoit point eu de chef; il résolut de donner une forme nouvelle à cet art, & il y travailla sérieusement après son retour du Levant. La licence qui permettoit à chacun de s'ériger en chirurgien, lui ayant paru, avec raison, pernicieuse, il représenta à S. Louis les suites de cette licence & des dissentions auxquelles elle donnoit lieu. Le saint roi y eut égard, & le bien public l'engagea à fonder le collége, ou la société des chirurgiens. Du moins une ancienne tradition lui attribue cet établissement. Il en est parlé dans un arrêt du parlement du 25 février 1355, & dans d'autres monumens qui sont cités dans les *Recherches sur l'origine de la chirurgie*, imprimées à Paris en 1744, *in-4°*. On fit alors des statuts dont l'observation fut ordonnée. En 1260, Jean Pitard & ses contemporains s'assujétirent à ces réglemens: ils renouvellerent leurs engagemens en 1278, & leurs successeurs s'unirent par les mêmes liens devant l'official de Paris. Ces statuts publiés ensuite par Jean Pitard sous Philippe *le Bel*, ont été confirmés par ce prince & par ses successeurs. Quelque temps avant sa mort, Pitard fit creuser un puits pour l'usage du public, qui lui a marqué sa reconnoissance par cette inscription: *Jehan Pitard, en ce repaire, chirurgien le roi, fit faire ce puits en mil trois cent dix, dont Dieu lui doint son paradis.* La maison de Pitard, rue de la Licorne, fut rebâtie en 1611; & il n'y a pas long-temps qu'on voyoit encore l'inscription que l'on vient de citer. * *Voyez* sur ce premier chirurgien de S. Louis les *Recherches* citées plus haut, depuis la page 37 où l'on trouve le portrait gravé de Pitard, jusqu'à la page 49. On ne sait pas au juste l'année de la mort de Jean Pitard; mais on voit par un édit de Philippe *le Bel*, qu'il n'étoit pas mort au mois de novembre 1311, & p. 49, not. Le sommaire des statuts que ce chirurgien a dressés, est imprimé en françois à la fin des mêmes *Recherches*, pag. 391 & suiv. avec des notes qui sont de l'éditeur M. Quesnai, célebre chirurgien; & page 437, on lit l'édit du mois de novembre 1311, dont on a parlé.

PITHA, grande riviere de la Suede. Elle a sa source dans les montagnes de Norwége, traverse une grande contrée de la Laponie, à laquelle elle donne le nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'est-à-dire, *marche Laponoise de Pitha*; enfin elle se décharge dans le golfe de Bothnie, au bourg de Pitha, qui est le seul de cette marche. * Mati, *dictionnaire.*

PITHAGORE, *cherchez* PYTHAGORE.

PITHEAS, *cherchez* PYTHEAS.

PITHECUSE, isle proche de la Campanie, & pas loin de Naples, ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie *des Singes*, parceque les poëtes feignent que Jupiter changea les habitans de ce lieu en singes, pour les punir de leurs crimes. Pline donne une autre origine à ce nom, & prétend que Pithecuse a été ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie des *tonneaux*. On a appellé encore cette isle *Ænarie*, parcequ'on croit que les navires d'Enée s'y arrêterent; & elle a été nommée *Inarime* ou *Enarime* par les Grecs. C'est une erreur fort ancienne, que c'est dans cette isle, sous laquelle Homere dit que le géant Tiphée a été enseveli. Il y a dans Homere, Εἰν ἀρίμοις, dont on a fait *Inarime*. Virgile a donné dans cette faute. * Virgile, *l.* 9 *Æneid.* Ovid. *l.* 12 *metam.* Plin. *l.* 3, *c.* 6. Scholiast. Apollonii.

PITHERME, *cherchez* PYTHERME.

PITHO (ΠΕΙΘΩ) étoit chez les anciens Grecs la déesse de l'Eloquence, ou plutôt de la Persuasion, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, parcequ'elle persuade l'esprit des auditeurs : c'est pourquoi les anciens joignoient à l'image de Vénus, celle de Mercure, des Graces, & de la déesse Pitho, pour montrer que le bonheur du mariage dépendoit en partie de la douceur & de l'agrément des paroles. Les anciens avoient dérivé le nom de cette déesse de la Persuasion, du verbe grec Πείθειν, qui signifie *persuader.* * Plutarque, *au traité des préceptes du mariage.*

PITHOCLES, *Pitocles*, avoit écrit des ouvrages historiques, comme nous l'apprenons de Plutarque, * *In paral. min. c.* 14, & par Clément Alexandrin, qui dit qu'il étoit de Samos, *l.* 1 *strom.*

PITHOLEON de Rhodes, poëte, qui faisoit de méchantes épigrammes, & qui mêloit ridiculement dans ses piéces les mots grecs avec les latins. Horace se moque de lui, *serm. l.* 1, *sat.* 10.

At magnum fecit, quòd verbis græca latinis
Miscuit. O seri studiorum quive putetis
Difficile & mirum, Rhodio quod Pitholeonti
Contigit.

PITHOM, ville d'Egypte. Ce fut l'une des deux villes que Pharaon fit bâtir par les descendans de Jacob. Elle ne differe point de celle qui fut appellée *Pelusium*, ni de celle que Manethon nomme *Abaris*, si l'on s'en rapporte à Marsham. Cette ville d'Abaris se nommoit ainsi, selon l'ancienne théologie. Elle étoit dans le nome de Sais, à l'orient du fleuve Bubaste. La beauté de sa situation obligea Saltis, roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte, à l'aggrandir & à la fortifier. Il y entretenoit une garnison de 240000 hommes. Ce fut-là que ces mêmes peuples se retrancherent, après avoir perdu tout le reste de l'Egypte. Ils s'y défendirent long-temps; mais enfin ils capitulerent, & ils obtinrent la liberté de s'en aller où ils voudroient. Ils se retirerent en Syrie, & s'établirent dans la Judée. On voit bien par ce discours de Manethon, qu'il a voulu parler des Israélites. Il ajoute qu'Aménophis, qui au bout d'environ cinq siécles, régna sur les Egyptiens, souhaita de voir les dieux, & qu'un grand prophéte lui fit espérer cet avantage, pourvu qu'on purgeât l'Egypte de toutes sortes de gens infectés de ladreries, ou de telles autres infirmités. On ramassa ces sortes de gens : on en trouva 80000, & on les occupa à tirer & à tailler les pierres le long du Nil. Après qu'ils eurent supporté cette pénible fatigue quelques années, ils supplierent le roi de leur assigner une ville pour leur sureté & pour leur repos. Il leur accorda Abaris, qui étoit alors déserte, & qui avoit appartenu aux pasteurs, & qui se nommoit la ville de Typhon, selon l'ancienne théologie. Ils n'y furent pas plutôt entrés, qu'ils songerent à se prévaloir de ce lieu-là pour se révolter : ils le fortifierent soigneusement; ils élurent pour leur chef un prêtre d'Héliopolis, qui changea son nom d'*Osarsiphus* en celui de *Moyse*. Ils furent secourus par les habitans de Jérusalem, dont les ancêtres avoient possédé Abaris, &c. Leurs victoires furent grandes & cruelles; mais enfin, le roi d'Egypte les vainquit & les chassa du pays. Josephe réfute toutes ces fables. * Manethon, *dans* Josephe, *liv. contre Apion. Voyez* Marsham, *chron. can. Ægypt.*

PITHOU (Pierre) seigneur de Savoye, dont la famille étoit originaire de Vire en Normandie, naquit à Troyes en Champagne le 1 novembre 1539, eut deux freres d'un premier lit de son pere, & fut l'aîné de trois qui naquirent d'un second lit. Il eut Turnebe & Cujas pour maîtres, & profita de leurs leçons. Il se laissa imprudemment séduire par les Calvinistes, & peu s'en fallut qu'il ne lui en coutât la vie à la journée de la saint Barthélemi; mais il rentra peu après dans le sein de l'église, fut bailli de Tonnerre, substitut du procureur général, puis créé en 1581, par le roi Henri III, procureur général dans la chambre de justice de Guienne. Depuis il travailla avec zèle pour la réduction de Paris sous l'obéissance du roi Henri IV. Il en sortit pendant la peste, & mourut à Nogent-sur-Seine le 1 novembre de l'an 1596, âgé de 57 ans, le même jour qu'il étoit né. Nous avons un très-grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés, & qui lui ont acquis le nom de *Varron de France.* Josias Mercerus ou le Mercier, Loysel, M. Boivin le cadet, & M. Grosley ont écrit sa vie. On trouve la premiere à la tête des coutumes de Troyes, que Pithou avoit composée. Ceux qui voudront approfondir ce qui regarde M. Pithou & sa famille, doivent consulter sa vie par M. Grosley, avocat à Troyes, imprimée à Paris en 1756, en 2 volumes *in-12.* On y trouve la généalogie de cette famille; des mémoires sur Pierre Pithou, le pere; d'autres sur Jean & Nicolas; la vie de François Pithou; une notice de la bibliothéque de ce dernier; & quelques autres piéces importantes concernant l'objet de ces mémoires. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, qui fait son éloge entre ceux des doctes François, Papire Masson, Nicolas Rigault, Rapin, le président de Thou, & divers autres. Il avoit épousé en 1579, *Catherine* Palluau, qui fit porter son corps à Troyes, où il est enterré dans l'église de S. François. Il en avoit eu quatre fils, qui moururent jeunes; & il ne laissa que *Louise*, femme de *Pierre* Luillier, seigneur de Montigni; & *Marie*, qui épousa *Jean* Leschassier, conseiller au châtelet de Paris. Pierre Pithou a donné plusieurs monumens anciens au public, & composé quantité d'opuscules imprimés à Paris en 1609. Il a donné des notes sur le chap. 26 de S. Matthieu, de l'institution de la Céne, sur l'ancien code des canons de l'église romaine, sur les livres d'Arnobe contre les Gentils, sur le martyrologe d'Usuard, sur les œuvres de Prudence, sur le poëme de S. Prosper, sur les livres de S. Hilaire & de Marius Victor, sur la Genèse, sur les liturgiques de George Cassandre, sur l'histoire d'Ammien Marcellin, & sur plusieurs autres auteurs profanes. Il a composé un livre des libertés de l'église gallicane, qui sert de fondement à ce que tous les autres en ont écrit depuis; des histoires de la controverse sur la procession du S. Esprit, & de l'état de l'église gallicane pendant le schisme. Il a composé plusieurs ouvrages sur le droit civil & canonique, & enrichi la république des lettres d'un grand nombre d'auteurs, qu'il a tirés de l'obscurité.

PITHOU (François) avocat au parlement de Paris, l'un des plus savans hommes de son temps, étoit frere du précédent, & naquit comme lui, à Troyes, en 1544. Il fut procureur général de la chambre de justice, qui fut établie sous le régne de Henri IV contre les gens d'affaires, & il exerça cette commission avec beaucoup d'habileté. Il fut choisi pour assister à la conférence de Fontainebleau, & fut du nombre des commissaires qui réglerent les limites entre la France & les Pays-Bas. C'étoit un homme d'une vertu rare & d'une modestie exemplaire. Il a fait de grandes découvertes dans le droit & dans les belles lettres. Ce fut lui qui trouva le manuscrit des fables de Phédre, qu'il envoya à son frere, avec lequel il

le publia pour la premiere fois. Il mourut l'an 1621, le 7 février, âgé de 77 ans, 4 mois & 17 jours. Il a travaillé avec son frere à la plupart des ouvrages qu'il a donnés au public; & il s'est particulierement appliqué avec lui à restituer & à éclaircir le corps du droit canonique, que l'on a imprimé, suivant leurs corrections, à Paris en 1687. C'est lui qui est auteur de la conférence des loix romaines avec celles de Moyse, & de l'édition de la loi Salique, avec des notes. Le petit livre intitulé *Comes theologus*, de Pierre Pithou, imprimé d'abord en 1608, a été réimprimé l'an 1684, à Paris, par les soins de M. le Pelletier, qui, à son imitation, a donné les *Comes senectutis*, *Comes rusticus*, & *Comes juridicus*. Le nom des deux freres Pithou est très-célebre parmi les gens de lettres. On trouve le catalogue exact de leurs ouvrages à la tête de leurs œuvres imprimées en latin, en 1715. * Voyez la *vie de François Pithou*, par M. Grosley, à la suite de celle de Pierre Pithou.

PITHYLLUS, surnommé *Tenthes*, n'est connu que par une qualité qui lui attira le mépris des hommes de son siécle, & qui étoit en effet très-méprisable. Il ne mangeoit jamais à la table d'autrui qu'avec un appétit desordonné; & pour pouvoir le satisfaire, il s'avisa des plus extraordinaires expédiens; des gantelets pour porter à sa bouche les mets les plus chauds; une espece de poche à sa langue pour les supporter, sans qu'elle en fût blessée, étoient des inventions de sa gourmandise; par-là il dégarnissoit les tables, avant que les convives eussent commencé à manger. Pithyllus n'est pas le seul d'entre les anciens à qui sa voracité ait fait un nom. * Athénée, *liv.* I.

PITISCUS (Barthélemi) ministre Protestant, né dans la Silésie le 24 août de l'an 1561, se rendit habile dans les sciences, & particulierement dans les mathématiques. Il fut précepteur, puis premier prédicateur de Frédéric IV, électeur palatin, auprès duquel il s'étoit établi en 1584. Son traité des triangles fut très-estimé par Ticho-Brahé. Il composa d'autres ouvrages, & mourut le 27 juillet de l'an 1613, âgé de 52 ans.

PITISCUS (Samuel) savant antiquaire & littérateur, étoit né à Zutphen le 30 mars 1637, de *Samuel* Pitiscus, ministre réfugié. Après ses premieres études, il vint à Deventer, où il fut disciple du célebre Jean-Frédéric Gronovius. Deux ans après, il passa à Groningue, où pendant trois ans, il s'appliqua à la théologie. Peu après on lui donna le gouvernement de l'école de Zutphen; & en 1685 celui du collége de S. Jérôme à Utrecht. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1717, qu'il mourut le premier février, à l'âge de 80 ans. Ses ouvrages sont une preuve de sa vaste érudition, & de sa constante application à l'étude: ils sont écrits en latin; en voici les titres. Les fondemens de la religion chrétienne, à l'usage du collége de Zutphen, *in*-8°. Quint-Curce, avec un commentaire, & des gravures, à Utrecht, 1685 & 1693. Suétone, avec un commentaire & des figures, à Utrecht, 1690, 2 vol. *in*-8°, & à Lewarden 1715, 2 vol. *in*-4°. Aurélius Victor, avec les commentaires de divers savans, & des figures d'après les médailles, à Utrecht 1696, *in*-8°. *Lexicon latino-belgicum*, 1704, *in*-4°; & à Dordrecht 1725, *in*-4°. C'est la meilleure édition de ce dictionaire latin & hollandois. Dictionaire des antiquités romaines, sous ce titre: *Lexicon antiquitatum romanarum, in quo ritus & antiquitates tum Græcis & Romanis communes, tum Romanis particulares, sacræ & profanæ, publicæ & privatæ, civiles & militares exponuntur.* Tout le monde connoît cet ouvrage qui est fort estimé: il avoit couté dix ans de travail à l'auteur, & il avoit plus de 76 ans, quand il le publia en 1713, en 2 vol. *in-fol.* Solin, avec les exercitations de Saumaise sur Pline, à Utrecht 1689, 2 vol. *in-fol.* Le Panthéon mystique, ouvrage latin du pere Pomey, Jésuite, qui avoit déja été imprimé en France. Une édition des antiquités romaines de Rosin, avec les notes de Dempster, & plusieurs autres écrits, à Utrecht 1701, *in*-4°. Cette édition est très-belle & fort correcte. * Voyez l'éloge de Pitiscus dans les nouvelles littéraires de Leipsick pour l'année 1717, & l'ouvrage de Gaspar Burmann, intitulé: *Trajectum eruditum*, à Utrecht 1738, *in*-4°.

☞ PITROU (Robert) inspecteur général des ponts & chaussées de France, naquit à Mantes en 1684. N'ayant eu d'autre maître que lui-même, il se produisit lorsqu'il crut être en état de servir sa patrie d'une maniere supérieure, & il le fit toujours avec autant de probité que de désintéressement. Habile géometre, grand méchanicien, il possédoit toutes les parties de l'architecture civile. En 1716 & années suivantes, il conduisit sous M. Gabriel le travail du pont de Blois. Ce fut alors qu'il imagina pour les ponts ces especes de ceintres de bois, que l'on appelle *retroussés*, sur le modele desquels ont été composés & assemblés tous ceux dont on s'est servi depuis. Dans le même temps il osa le premier décintrer les plus grandes arches aussitôt après leur fermeture; & il démontra tellement la nécessité de le faire, que cela a toujours été depuis mis en usage. En 1721, pour faire sculpter les armes du roi au-dessous de la pyramide du pont de Blois, il imagina un échaffaud volant aussi remarquable par sa hardiesse que par sa solidité: on en peut voir le dessin dans le recueil posthume de ses ouvrages. On lui est encore redevable de quantité d'autres inventions très-utiles pour les constructions & les assemblages, dont on donne des exemples dans ce même recueil. En 1721 il fut fait ingénieur de la généralité de Bourges, & en 1731 inspecteur général des ponts & chaussées du royaume. Il épousa l'année suivante à Paris *Marie-Magdeléne* Demiremont, de Blois. Peu jaloux de ses productions, il les sacrifioit volontiers à l'instruction de ses éleves, & sa grande facilité à imaginer ce qui convenoit dans les occasions, lui faisoit négliger de garder des doubles de ses projets: ainsi quand on a voulu après sa mort faire le recueil de ses ouvrages, on n'a pu présenter au public qu'un petit nombre de ses dessins, qui sont néanmoins suffisans pour donner une idée de son grand génie, & des principes nouveaux sur lesquels il a travaillé. Il jouissoit de la réputation de l'un des plus habiles hommes de ce siécle, & étoit honoré de la confiance des ministres sous les ordres desquels il a exercé ses talens. Il étoit tellement connu & estimé dans les pays étrangers, que la cour d'Angleterre desira en 1736, qu'il se chargeât de bâtir sur la Tamise le pont de Londres, & que milord Waldgrave, qui étoit alors ambassadeur en France, lui en fit la proposition; mais certaines circonstances empêcherent M. Pitrou de faire le voyage d'Angleterre.

Après la paix de 1748, le roi Louis XV ayant cédé à l'amour impatient de ses peuples & consenti au projet d'une place publique où sa statue seroit élevée à Paris, M. Pitrou voulant signaler son zèle en cette occasion, il traça le projet d'une place, d'un hôtel de ville, &c. Il les plaçoit dans l'isle du palais, voulant d'un côté remédier aux embaras & accidens qui arrivent souvent dans ce quartier, & de l'autre procurer de grandes facilités pour le commerce, en embellissant Paris. Il mettoit d'ailleurs une convenance entre les décorations de sa place & les grandes actions du roi, dont il plaçoit la statue au milieu de son peuple, & dans l'endroit où se trouvoient réunis la métropole, le palais de justice & l'hôtel de ville. Ce travail (dont les plans forment la premiere partie du recueil posthume de ses ouvrages) épuisa ses forces, parcequ'il le voulut allier aux travaux dont il étoit chargé par état, & il fut ainsi conduit au tombeau peu de jours après qu'il eut achevé ce grand projet. Il venoit aussi de mettre la derniere main à celui du pont d'Orléans, dont il devoit diriger les travaux, ses plans ayant été approuvés au conseil. Cependant il mourut à Paris le 13 janvier 1750, âgé de 65 ans, & laissant après lui dix enfans, cinq fils & autant de filles.

Sa veuve a publié en 1756 un *Recueil* in-folio, en 40 ou 50 planches gravées, de divers ouvrages de M. Pitrou son mari, ou *de différens projets d'architecture, de char-*

pente, & autres concernant la construction des ponts; rédigés & mis en ordre par le sieur Tardif, ingénieur & gendre de l'auteur, qui a mis dans ce recueil quelques morceaux de sa composition, & qui a publié en 1757 une *nouvelle méthode d'encaissemens.* Le recueil des projets de M. Pitrou est divisé en trois parties. La premiere contient ce qui regarde la place publique, l'hôtel de ville, un nouveau quai, un port couvert, &c. avec deux mémoires d'explication. La seconde partie expose des principes nouveaux, tant pour les ceintres des grandes voutes, que pour l'assemblage des ponts de bois, des étayemens, & des échaffaudages. Dans la troisiéme se trouvent les dessins de différens ponteaux, & le projet d'un grand pont sur une large riviere: c'est celui d'Orléans. On a encore de lui nombre d'ouvrages auxquels il ne semble pas avoir mis la derniere main, mais qui n'en sont pas moins précieux. * *Mémoire manuscrit communiqué.*

PITSCHEN, bourg de Silésie. Il est sur les confins de la Pologne, dans la principauté de Brieg, & à onze lieues de la ville de ce nom. Ce lieu est fameux par la bataille qui s'y donna en 1588 entre Maximilien, archiduc d'Autriche, élu par une partie des Polonois pour leur roi, & Zamoisci archichancelier de Pologne, qui étoit du parti de Sigismond, prince de Suéde, dont le succès fut la défaite & la prise de l'archiduc. * Mati, *dictionaire.*

PITSEUS, vulgairement PITS (Jean) Anglois, étoit de Southampton, fils de *Henri* Pits, & d'*Elizabeth* Sandere, sœur du docteur Sandere, qui a composé tant d'ouvrages. Il étudia long-temps en Angleterre. Ayant passé en France, il s'arrêta un an à Reims, où il fit abjuration de l'hérésie. Ensuite il alla à Rome, y étudia pendant sept ans en philosophie, & y fut fait prêtre. On le renvoya à Reims pour enseigner la langue grecque & la rhétorique; ce qu'il fit pendant deux ans. Mais les guerres civiles l'ayant obligé d'en sortir, il se retira à Pont-à-Mousson, puis en Allemagne. Il s'arrêta plus d'un an à Trèves, & près de trois à Ingolstad, où il fut reçu docteur. Depuis il vint en Lorraine, où Charles, cardinal de Lorraine, lui donna un canonicat à Verdun. Peu après, Antoinette de Lorraine, sœur de ce cardinal, & fille du duc Charles II, la même qui fut mariée en 1599 à Jean-Guillaume, duc de Clèves, choisit le docteur Pits pour être son confesseur. Il apprit alors le françois, pour être plus en état de rendre service à cette princesse, & le parla en peu de temps avec tant de facilité, qu'il prêchoit même assez souvent en cette langue. Il travailla à divers ouvrages que nous avons de sa façon, & mourut l'an 1616 à Liverdun, ville de Lorraine, dont il étoit doyen. On publia après sa mort son livre *de illustribus Angliæ scriptoribus*, sous le titre de *relationes historicæ, & de rebus anglicis*, dans lequel il s'étend beaucoup, & prodigue des éloges à un trop grand nombre de petits auteurs de son pays. Nous avons aussi de lui, *De beatitudine. De legibus. De peregrinatione, &c.* Sa vie est à la fin de son livre des écrivains d'Angleterre. *Voyez* l'histoire de Verdun, imprimée en 1745.

PITTACUS, l'un des sept sages de la Gréce, étoit de Mitylène, ville de l'isle de Lesbos. Dans une guerre que ceux de Mitylène eurent avec les Athéniens, Pittacus eut la conduite de l'armée; & pour ne pas exposer le sang de ses concitoyens, il offrit de se battre contre Phrynon, qui étoit le chef des ennemis, & qui avoit souvent remporté la victoire aux jeux olympiques. Le parti fut accepté; & Pittacus le prit dans un filet qu'il avoit caché sous son bouclier. Depuis ceux de Mitylène, qui avoient beaucoup de respect pour Pittacus, lui déférerent la souveraineté de leur ville, qu'il accepta pour quelque temps, mais à laquelle il renonça dans la suite. Il composa six cens vers, qui comprenoient des loix qu'il laissoit, & mourut âgé de 70 ans, sous la LII olympiade, l'an 570 avant J. C. * Diogène Laërce, *en sa vie.* Strabon, *l.* 14. Eusebe, *in chron. &c.*

PITTHEUS, oncle de Thésée, fut le premier qui enseigna la rhétorique, & qui en écrivit un traité, que Pausanias dit avoir vu, & qui fut publié par un citoyen d'Epidaure. Mais il y a peu d'apparence en ces faits. Nous avons le portrait de ce Pittheus parmi les médailles de Fulvio Ursin. * Pausanias, *in Corinth.* Vossius, *de rhet. natura & const. c.* 9.

PITTON (Jean-Scholastique) naquit à Aix de *Jean-Scholastique* Pitton. Après ses premieres études, il étudia en médecine, & se fit passer docteur. En 1666, il donna au public: *Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence; contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans son état politique, depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1665, *recueillie des auteurs Grecs, Latins, François, Provençaux, Espagnols, Italiens, & sur-tout des chartes tirées des archives du roi, de l'église, de la maison de ville, & des notaires;* à Aix, Charles David, 1666, *in-folio:* il la dédia aux consuls d'Aix. On trouve à la tête des hendécassyllabes de J. B. Reboul, professeur en droit, & des vers grecs de Joseph Mignard, docteur en médecine. Cette histoire est divisée en sept livres; Aix, ville Romaine; Aix, dans la maison d'Anjou; Aix, dans la maison de France; Aix, siége de justice & des sciences, &c. sont les principales matieres qu'il traite. Cette histoire n'est pas estimée, parcequ'elle est très-mal écrite, qu'il y a peu d'ordre, & que les faits n'y sont pas bien détaillés. L'auteur savoit les belles lettres, aussi cite-t-il très-souvent les poëtes, les orateurs & les historiens anciens. L'an 1668, il fit paroître *les Annales de la sainte église d'Aix*, qu'il dédia *à M. le cardinal de Grimaldi, archevêque de cette ville;* Lyon, *in-4°.* Cet ouvrage a eu le sort du premier. Pitton a inséré à la fin *cinq Dissertations historiques pour la sainte église d'Aix, où il est amplement prouvé que S. Maximin, disciple de Notre-Seigneur J. C. & sainte Magdelène, sœur du Lazare, sont venus en Provence, & ont fini leurs jours dans Aix:* elles sont dédiées à M. d'Alazar, chanoine théologal de la sainte église d'Arles dont il se dit neveu. En 1678 il fit paroître un traité *sur les eaux chaudes d'Aix*, in-8°. Il donna l'année d'après: *De conscribendâ historiâ rerum naturalium Provinciæ, ad consules Aquisextienses*, à Aix 1679, *in-8°.* Il donna aussi un traité *de la Glace*, & un autre *du Caffé.* Enfin il fit paroître ses *Sentimens sur les Historiens de Provence, en quinze lettres*, à Aix, 1682, *in-12*: il les dédia aux consuls-procureurs du pays, & les adressa à M. Templery, auditeur des comptes, qui en retoucha le style. Devenu veuf pour la seconde fois, il résolut de se faire ordonner prêtre, & demanda dispense à Rome de sa bigamie; mais le jour que sa dispense arriva, il se maria pour la troisiéme fois. Sur la fin de ses jours, il s'appliquoit à un commentaire sur l'histoire naturelle de Pline, qu'il n'acheva pas. Sa mort arriva environ l'an 1690.

PITTON de Tournefort, *cherchez* TOURNEFORT.

PITYS, jeune fille, fut aimée, selon la fable, du dieu Pan & de Borée. Pan voyant qu'elle avoit plus d'inclination pour son rival que pour lui, la jetta de rage contre un rocher, avec tant de violence, qu'elle en mourut. La Terre qui eut compassion du malheur de Pitys, la changea en un arbre que les Grecs appellerent de son nom *Pitys*, & que nous appellons *Pin.* On en faisoit des couronnes pour mettre sur la tête du dieu Pan. Le pin semble encore pleurer par la liqueur qu'il jette, lorsqu'il est agité du vent Borée. * Cœlius Rhodiginus, *lib.* 25, *cap.* 2.

PIVRI, PLEVRE, ou PLURS, *cherchez* PLURS.

PIXODORE, berger des environs d'Ephèse, ville d'Ionie, dans l'Asie mineure, découvrit une carriere de marbre, dans le temps que les Ephésiens avoient dessein de faire venir de Paros & de Thasus les marbres dont ils vouloient construire le temple de Diane. Un jour qu'il étoit avec son troupeau proche d'Ephèse, il arriva que deux béliers qui couroient pour se choquer, passerent l'un d'un côté & l'autre de l'autre, sans se toucher; de sorte que l'un de ces animaux alla donner

de ses cornes contre un rocher, dont il rompit un éclat d'une blancheur fort vive. Ce berger laissa ses moutons sur la montagne, & courut porter cet éclat à Ephèse, où on lui donna une magnifique récompense. Son nom fut changé en celui d'*Evangelos*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles*; & après sa mort, on lui décerna des honneurs divins, que le magistrat de la ville alloit lui rendre tous les mois sur le lieu, en lui offrant des sacrifices avec beaucoup de cérémonies, & avec une réjouissance publique. * Vitruve, *l.* 10, *c.* 7.

PIZARE, ou PIZARRO (François) Espagnol, découvrit le Pérou, & en fut le conquérant. On assure que c'étoit un *bâtard*, exposé par sa mere à la porte d'une église, qui depuis ayant été reconnu pour fils, par le capitaine Gonzale Pizare, garda les pourceaux au village de Truxilla. Un jour qu'il en avoit égaré un, n'osant retourner chez son pere, il s'enfuit à Séville, & de-là dans les Indes. Diégo Almagro qui se joignit à lui, portoit le nom de son village & étoit de si bas lieu, que jamais on ne put savoir qui étoit son pere. Sandoval dit qu'on le reconnut pour prêtre, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire. Ces deux hommes entrerent dans le Pérou en 1525; & ayant exercé sur le roi Atabalipa & sur les siens des cruautés plus dignes de barbares que de chrétiens, ils se diviserent lorsqu'il fut question de partager le butin. Ferdinand, frere de Pizare, tua Almagre, & un fils d'Almagre tua François Pizare. Gonzale, qui étoit le troisiéme frere de celui-ci, vengea sa mort, exerça de grandes violences dans le pays, où Charles-Quint fut obligé d'envoyer le jurisconsulte Pierre Gasca, vers l'an 1546. Le dernier Pizaro fut exécuté publiquement. * Mariana, *l.* 26. De Thou, *l.* 1. Sandoval, *vie de Charles-Quint*. La Motte le Vayer, *descript. de l'hist.* Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 19; *&* 1564, *n.* 23.

PIZARRO (Ferdinand) Espagnol, chevalier de l'ordre de Calatrava, étoit jurisconsulte, & fut juge dans diverses jurisdictions, ensuite de quoi il eut place dans le grand conseil de Castille. Nous avons de lui, *Varones illustres del nuevo mundo. Discorso legal de la obligacion que tienen los reyes à premiar los servicios de sus vasallos*, *&c.* Pizarro mourut à Madrid l'an 1640. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

P L

PLACCIUS (Vincent) jurisconsulte de Hambourg, où il naquit le 4 février 1642, étoit fils d'un médecin. Ayant fait ses premieres études à Hambourg sa patrie, il alla en 1659 à Helmstadt & ensuite à Leipsick, pour se perfectioner dans les sciences. Il voyagea après cela en Allemagne, en Italie & en France. Il prit à Orléans le titre de licencié en droit. De retour en sa patrie, en 1667, il s'occupa à plaider; & en 1675 il fut fait professeur en morale & en éloquence, emploi qu'il a rempli avec distinction pendant 24 ans. Il mourut d'apoplexie le 6 avril 1699. Il est auteur de divers ouvrages. On vit paroître en 1668 ses *Carmina juvenilia*. Son principal ouvrage, des auteurs anonymes & pseudonymes, parut en 1674 à Hambourg, sous ce titre, *De scriptis & scriptoribus anonymis atque pseudonymis syntagma*, avec le *Catalogus auctorum suppositiitiorum* de Jean de Rhodès, ou Rhodius, & des notes de Placcius. Ce dessein fut tellement du gout des savans, que plusieurs marcherent sur ses traces, & l'auteur lui-même ayant demandé du secours à tous ceux qui pouroient lui en fournir, il grossit tellement son livre, qu'il en fit un volume *in-folio* très-épais. Il n'eut pourtant pas le plaisir de le voir imprimé. Il ne parut qu'en 1708, par les soins du savant Jean-Albert Fabricius. On en donna un extrait dans les *nouvelles de la république des lettres*, du mois de septembre 1710, dans lequel on releve un grand nombre de fautes de l'imprimeur & de l'auteur; ce qui n'empêche pas que le livre ne soit très-bon en lui-même. Les autres ouvrages de Placcius sont: *Atlantis retecta; Liber de jurisconsulto perfecto*, publié en Italie, en 1664; *Typus institutionum medicinæ moralis*, en 1675; *Commentarius de augenda moralis scientia*, & beaucoup d'autres. * *Actes de Leipsick, de* 1709, *page* 35. Konig. *biblioth. Mém. du temps. Journal de Trévoux d'avril* 1718, *page* 42.

PLACE, en latin *Forum*. Ce mot signifie plusieurs choses, savoir, les places publiques, où se tenoit le marché à Rome, & celles où le peuple s'assembloit pour les affaires & où l'on plaidoit: car outre les places publiques qui étoient à Rome en grand nombre, il n'y en avoit que trois où l'on plaidoit. *Forum* signifioit aussi une ville, où l'on tenoit des foires; comme *forum Julii*, la *foire du Frioul; forum Livii*, la *foire de Forli*, & *forum Flaminium*, le lieu où se tient la *foire de Fuligni*: car à cause du grand concours des marchands qui venoient à ces foires, on y fit plusieurs bâtimens pour la commodité, & dans la suite des temps ces lieux devinrent des villes. Les places publiques chez les Grecs étoient carrées, & avoient tout autour de doubles & amples portiques, dont les colonnes étoient serrées, & soutenoient des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries par en haut: mais cela ne se pratiquoit point en Italie; parceque l'ancienne coutume étant de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il falloit, pour de tels spectacles, qu'elles eussent tout autour des entrecolonnemens plus larges, & que sous les portiques les boutiques des changeurs, & les balcons au-dessus eussent l'espace nécessaire pour faire le trafic & pour la recette des deniers publics.

Il y avoit à Rome dix-sept places publiques ou marchés, dont quatorze étoient destinées à vendre les denrées & les marchandises, & on les nommoit *fora venalia*. Il y avoit *forum olitorium*, le *marché aux herbes*, où se vendoient les légumes; *forum pistorum*, le *marché au pain: forum piscarium*, la *poissonnerie* ou le *marché au poisson; forum equarium*, le *marché aux chevaux; forum boarium*, le *marché aux bœufs; forum soarium* ou *suarium*, le *marché aux porcs; forum cupidinarium*, le *marché aux friandises*; là étoient les rotisseurs, les pâtissiers & les confiseurs. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie du nom qu'on donna à cette place. Festus dit qu'il vient du mot *cupes* ou *cupedia*, qui signifie chez les anciens des *viandes exquises & friandes*. Varron dans le *liv. IV de la langue latine*, veut que cette place ait pris son nom d'un chevalier Romain nommé *Cupes*, qui avoit son palais dans cette place, lequel fut rasé pour ses larcins, & la place destinée à l'usage marqué ci-dessus. Toutes ces places marchandes étoient environées de portiques & de maisons, & garnies d'étaux & de tables, pour y exposer & vendre les marchandises, qu'on nommoit *abaci*, *plutei venalitii*, & *operariæ mensæ*.

Les Romains appelloient les places où se rendoit la justice, *fora civilia*, ou *judiciaria*. Il y en avoit trois principales. *Forum romanum*, la plus ancienne & la plus fameuse de toutes, qu'on nommoit *latinium* & *vetus*, où étoient les rostres; *Forum Julii Cæsaris* & *Forum Augusti*; ces deux dernieres ne furent ajoutées que pour servir de supplément à la grande place romaine, à cause du grand nombre des plaideurs & des procès, comme dit Suétone. Ces trois places étoient destinées aux assemblées du peuple, aux harangues & à l'administration de la justice. A ces trois places on en ajouta encore deux autres; l'une fut commencée par Domitien, & achevée par l'empereur Nerva, qui de son nom fut appellée *Forum divi Nervæ*; & l'autre fut bâtie par Trajan, & appellée de son nom *Forum Trajani*.

La Place Romaine étoit située entre le mont Palatin & le Capitole, & comprenoit tout cet espace qui s'étendoit depuis l'arc de Septimius Severus, jusqu'au temple de Jupiter Stator. Au temps de Romulus, ce ne fut qu'une simple place sans édifices & sans ornemens. Tullus Hostilius fut le premier qui l'environa de galeries & de boutiques, & après lui les autres rois, les consuls & les autres magistrats; de sorte qu'au temps de la république florissante, ce fut une des plus belles places du

monde. Ses principales parties étoient le lieu appellé *Comitium*, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Les édiles & les préteurs y donnoient souvent des jeux, pour divertir le peuple. Le jeune Marcellus fils d'Octavie, sœur d'Auguste, le fit couvrir de toile l'année de son édilité, pour la commodité des plaideurs, *ut salubriùs litigantes consisterent*, dit Pline. Caton *le Censeur* disoit, qu'il le falloit faire paver de pierres pointues, afin que les plaideurs n'y allassent pas si souvent, & qu'en y perdant patience, ils perdissent ainsi l'envie de plaider. Dans ce lieu du comice ou de l'assemblée, il y avoit quatre basiliques, celle de *Paulus*; l'*Opimia*, où le sénat s'assembloit; la *Julia* qui fut bâtie par Vitruve, & la *Porcia*, par Porcius Cato. A l'un des coins de cette place, au pied de la roche Tarpeienne, étoit cette grande & affreuse prison, que fit faire Ancus-Martius, & que Servius Tullius augmenta depuis de plusieurs cachots, ce qui fit qu'on l'appella *Tullianum*. Au devant de cette prison se voyoit un grand colosse de marbre, qu'on appelle vulgairement *Marforio*. C'est un homme couché tout de son long, qui représente selon l'opinion de quelques-uns, la figure du fleuve *Nar*, dont la premiere lettre N, avoit été changée par corruption de langage en M, d'où est venu *Nardi Forum*, & *Marforio*. Les autres veulent que ce soit la figure du Rhin qui servoit de soubassement à la figure équestre de Domitien, & qu'elle fut mise là, après qu'il eut triomphé de l'Allemagne. Il y en a qui disent que c'étoit la statue de Jupiter *Panarius*, dieu des Boulangers, qui fut placée là en mémoire des pains que les soldats du Capitole jetterent dans le camp des Gaulois, pour leur montrer qu'ils ne manquoient pas de vivres.

Joignant le comice étoit la cour appellée *Hostilia*, où le sénat s'assembloit fort souvent. Devant cette cour étoient *Rostra*, les Rostres, qui étoient un jubé élevé & environé de becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la place, ou, comme dit Tacite, près du temple de Saturne, étoit la colonne appellée *Milliarium aureum*, d'où l'on commençoit les mesures des distances des lieux d'Italie. Il y avoit aussi une galerie, ou comme un pont de marbre, que fit faire l'empereur Caligula, pour aller & venir du Palatin au Capitole par la place Romaine. Elle étoit soutenue par quatre-vingts grosses colonnes de marbre blanc. On peut voir la description de chaque place particuliere à son article.* *Antiquités grecques & romaines.*

La Place Romaine est appellée aujourd'hui *Campo Vacino*, & commence au pied du Campidoglio, d'où elle s'étend d'un côté jusqu'à l'église de S. Côme & de S. Damien, & de l'autre jusqu'à sainte Théodore. Le Tibre passoit autrefois par cette place; & ce fut là où le berger Faustulus trouva Rémus & Romulus sur le bord de ce fleuve; mais Tarquin *le Superbe*, dernier roi de Rome, détourna le cours de cette riviere, pour empêcher qu'elle n'inondât ce quartier de la ville. Proche de cette place il y avoit un grand lac, dont on n'avoit pu sonder le fonds, dans lequel Curtius, chevalier Romain, se précipita à cheval, pour faire cesser la puanteur qui en sortoit, & qui infectoit toute la ville. D'autres disent que c'étoit un abîme qui s'ouvrit par un tremblement de terre; que, selon la réponse de l'oracle, il falloit que quelque illustre Romain s'y jettât pour appaiser les dieux infernaux, & faire refermer cette vaste ouverture. C'étoit au milieu de cette grande place que l'on faisoit les harangues au peuple, sur un lieu élevé, que les Romains nommoient *Rostra*, & que nous appellons *tribune aux harangues*. * Rosin, *antiquités romaines*, *l.* 9, *c.* 7. Onuphre Panvin, *de urbis region.*

PLACE D'AUGUSTE, place à Rome, que l'empereur Auguste fit faire, parceque l'ancienne place romaine & celle de César ne suffisoient pas pour toutes les assemblées publiques. On s'y assembloit pour délibérer de la guerre ou de la paix, & du triomphe que l'on accordoit aux vainqueurs, lesquels y apportoient les enseignes & les trophées de leurs victoires. Le temple de Mars étoit dans cette place, & l'on y faisoit quelquefois des courses à cheval, & des jeux publics. On voyoit au milieu une belle statue d'albâtre, qui représentoit Auguste, avec les statues de tous ceux qui avoient triomphé. Il y avoit aussi deux tableaux de la main d'Apellès, dans l'un desquels étoient peints Castor & Pollux, & dans l'autre la Victoire & Alexandre *le Grand*, sur un char de triomphe. Elle n'étoit pas loin de la Place Romaine, & étoit assez proche du Tibre qui s'y déborda du temps d'Auguste.*Rosin, *antiq. rom. l.* 9, *c.* 7.

PLACE AUX BOEUFS, en latin *Forum Boarium*, place à Rome, étoit le marché aux bœufs, qui avoit été établi dans ce lieu en mémoire d'Hercule, lequel retrouva en cet endroit les bœufs que Cacus lui avoit dérobés. On dit qu'il y avoit anciennement une fontaine & un bois, où Numa Pompilius, second roi de Rome, avoit souvent des entretiens avec la nymphe Egerie, touchant la religion & les cérémonies des sacrifices que l'on devoit offrir aux dieux. * Onuphre Panvin, *de urbis region.*

PLACE DE CÉSAR, place à Rome, que Jules César acheta pour embellir la ville, & pour servir aux assemblées du peuple. Il l'acheta cent millions de sesterces, qui valoient selon le calcul de Budée, deux millions cinq cens mille écus, & dépensa deux cens cinquante mille écus pour la faire paver. Ce dictateur y fit bâtir la basilique Julienne, & depuis y dressa sa statue sur un cheval de bronze. Elle étoit assez proche de la Place Romaine. * Rosin. *antiq. rom. l.* 9, *c.* 9.

PLACE AUX HERBES, en latin *Forum Olitorium*, marché de Rome où l'on vendoit les herbes & les légumes, étoit auprès du mont Capitolin. On y voyoit un temple dédié à Junon *Matuta*, & un autre consacré à la déesse Piété. La maison d'Ovide étoit, dit-on, proche de cette place. *Voyez* PIÉTÉ.* Onuphre Panvin, *de urbis region.*

PLACE DE NERVA, place à Rome, à côté de celle d'Auguste, fut commencée par l'empereur Domitien, & ne fut achevée que par Nerva son successeur. Elle étoit ornée de plusieurs statues, & de colonnes qui marquoient les belles actions de Nerva. L'on voyoit au milieu une colonne de bronze d'une hauteur extraordinaire, couverte de bandes de cuivre. Il y avoit près delà un palais magnifique, avec un superbe portique, dont il reste une partie auprès de l'église de S. Blaise. Les anciens l'appelloient aussi la place *Transitoire*, c'est-à-dire, *de Passage*; parceque c'étoit un passage pour aller à trois places publiques. * Rosin, *antiq. rom. l.* 9, *c.* 7.

PLACE DE TRAJAN, place à Rome, que Trajan fit bâtir entre la place de Nerva, le Capitole & le mont Quirinal. Tout y étoit extraordinairement magnifique. On y voyoit un beau portique soutenu d'un grand nombre de colonnes, dont la hauteur & la structure donnoient de l'admiration, avec un arc triomphal, orné de plusieurs figures de marbre, & la statue à cheval de Trajan, élevée sur un superbe piedestal. Au milieu de la place étoit la colonne de Trajan; cet ouvrage surpassoit la magnificence de tous les autres. Cette colonne fut commencée par cet empereur; mais elle ne fut achevée qu'après sa mort. Elle étoit haute de 120, ou, selon d'autres, de 140 pieds; & avoit au-dedans un escalier de cent quatre-vingt-cinq marches, qui recevoient du jour par quarante petites fenêtres. Au haut de la colonne étoient les ossemens & les cendres de Trajan, renfermés dans une urne d'or. Le dehors de cette prodigieuse colonne étoit revêtu de marbre, sur lequel étoient représentées en bas-reliefs les victoires & les illustres actions de cet empereur, & principalement les batailles qu'il gagna contre les Daces : ce qui fit admirer cet ouvrage comme un chef-d'œuvre de l'architecture & de la sculpture. Le pape Sixte V fit relever cette colonne, qui avoit été renversée, & fit mettre dessus la statue de S. Pierre. On remarque que ce fut dans cette place

que l'empereur Antonin fit publier un édit en faveur des Chrétiens, par lequel il défendit de les troubler dans l'exercice de leur religion, & ordonna que les délateurs qui les accuseroient, fussent condamnés à être brulés vifs. * Rosin, *antiq. rom. l.* 9, *c.* 7. Marlian, *l.* 3, *c.* 13.

PLACE ROYALE, dans Paris, est ainsi appellée, parcequ'elle fut commencée par ordre du roi Henri IV, & que la statue du roi Louis XIII est au milieu. Elle est entourée de trente-six pavillons couverts d'ardoise, d'une même hauteur & d'une même symmétrie. Les maisons dont le devant est porté sur des piliers, y forment des galeries tout autour, où l'on marche en tout temps à couvert du soleil & de la pluie. Cette place, qui est bâtie d'assez mauvais gout, fut achevée en 1612, & la statue équestre de bronze de Louis XIII y fut posée le 27 septembre 1639, sur un piedestal de marbre blanc, avec des inscriptions aux quatre côtés. La ville & les particuliers qui y ont des hôtels, ont enfermé cette place d'une balustrade de fer fort bien travaillée; & l'on y a fait un jardin. A l'endroit où est cette place, il y avoit autrefois un magnifique palais, fort célebre dans l'histoire de France, qu'on appelloit *le palais des Tournelles*, qui avoit été bâti par le roi Charles V, & où se fit la fameuse mascarade des Ardens, du regne de Charles VI, en 1393. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

PLACE DES VICTOIRES, grande place dans la ville de Paris, au quartier de Richelieu. Ce nom lui a été donné, parcequ'on y voit la statue du roi Louis *le Grand*, couronné par la Victoire, avec plusieurs bas reliefs, qui représentent les plus illustres victoires de ce monarque, & parceque cette place est proche de l'église des Augustins Déchaussés, nommés vulgairement *Petits-Peres*, laquelle a été bâtie sous le titre de N. D. des Victoires, & fondée par le roi Louis XIII (qui y mit la premiere pierre en personne) afin que l'on rendît à Dieu dans cette église d'éternelles actions de graces pour la prise de la Rochelle. C'est dans cette place qu'en 1686 François d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, colonel des gardes Françoises & gouverneur de Dauphiné, érigea au roi Louis XIV une statue de bronze doré sur un piedestal de marbre, auquel quatre esclaves sont adossés, & orné de trophées & de bas reliefs de bronze, représentant les évenemens les plus mémorables du regne de ce monarque. Le groupe de cette statue est composé de trois figures, dont l'une représente le roi debout avec ses habits royaux; l'autre, la Victoire qui est derriere, & lui met une couronne sur la tête, & la troisiéme, un cerbere que ce conquérant foule aux pieds. La statue du roi est de treize pieds de hauteur; & le cerbere qui paroît sous ses pieds, marque la triple alliance dont ce prince a glorieusement triomphé. La Victoire a un pied sur un globe d'où elle s'éleve; l'autre pied en l'air. Elle a les aîles ouvertes pour prendre son essor, & en passant, elle couronne le roi. Tout ce groupe avec le globe, une massue d'Hercule, une peau de lion & un casque, pese plus de trente milliers, & est fait d'un seul jet; ce qui rend cet ouvrage sans égal, ne s'en trouvant point de pareils dans tous les restes de l'antiquité, ni dans les histoires. Cet ouvrage est de Marsin des Jardins. Le piedestal sur lequel le roi est élevé, est de marbre blanc veiné. Sa hauteur est de vingt-deux pieds. Il est orné d'architecture avec des corps avancés en bas, aux quatre coins desquels sont les quatre captifs ou esclaves de bronze, qui ont onze pieds de proportion chacun. Les bas reliefs qui remplissent les faces & les côtés du corps du piedestal, & qui sont de bronze, ont six pieds de long sur quatre de haut. Il y a aussi plusieurs ronds de bronze, ornés de festons & d'inscriptions, qui expliquent les différens sujets de cet ouvrage.

Aux quatre avenues de la place, on voyoit trois grandes colonnes de marbre, ornées de bas reliefs de bronze, représentant les grandes actions de ce roi, & qui soutenoient chacune un fanal de bronze doré, que Louis XV a donné aux Théatins, pour en orner leur église. Afin que cet illustre monument soit conservé à perpétuité en son entier, le duc de la Feuillade fit en 1687 une donation à son fils unique, depuis duc de la Feuillade, avec substitution à ses descendans mâles, & à tous ceux du nom & armes d'Aubusson, au défaut desquels la donation est transportée à la ville de Paris. Les terres & seigneuries données par ce contrat sont, le comté de la Feuillade, le vicomté d'Aubusson, la baronie de la Borne, la châtellenie de Felletin, la baronie de Peyrusse & les châtellenies d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage & de Drouilles, dont le revenu est d'environ vingt-deux mille livres. Le donataire & ceux qui seront appellés à la substitution, seront tenus de faire redorer à leurs frais tous les vingt-cinq ans, la statue & les ornemens, & d'entretenir de toutes les réparations tous ces ouvrages. Tous les cinq ans ces ouvrages seront visités le 5 septembre, fête de S. Victorin, & le jour de la naissance de ce roi, par le prévôt des marchands & les échevins de la ville de Paris. A la fin de chaque visite, le donataire ou substitué sera tenu de présenter deux médailles d'argent au prévôt des marchands, & une à chacun des échevins, au procureur, au greffier & au receveur de la ville, lesquelles médailles représenteront d'un côté le portrait du roi, & au revers le groupe de la statue, & seront faits sur le coin que le donateur a fait graver. Le lendemain de la visite ou autre jour suivant, le donataire ou substitué présentera au roi une médaille d'or frapée au même coin. Cette donation a été confirmée par lettres patentes en forme d'édit, du mois de juillet 1687, enregistrée au parlement le 4 du même mois. *Voyez* le livre que M. l'abbé Regnier des Marais, secrétaire de l'académie Françoise, a fait sur ce sujet.

PLACE DE LOUIS LE GRAND, grande place dans la ville de Paris, près la porte S. Honoré, autrefois appellée *Place de Vendôme*, parcequ'elle avoit été construite dans le lieu où étoit l'hôtel de Vendôme, que le roi Henri IV avoit fait bâtir pour César de Vendôme légitimé de France. Le roi Louis XIV ayant acheté cet hôtel en 1685, on éleva des façades magnifiques pour former la place, & l'on plaça au milieu la statue équestre de ce monarque. Ce dessin a depuis été changé, ce prince ayant donné cette place à la ville en 1699, à condition qu'elle feroit construire à ses frais un hôtel pour la seconde compagnie des mousquetaires dans le fauxbourg S. Antoine. La ville, pour se dédommager des dépenses qu'elle avoit faites, a fait abattre les anciennes façades trop élevées, pour servir à des maisons de particuliers, & en a fait construire de nouvelles, avancées sur la place de dix toises, & en figure octogone. L'architecture qui regne par-tout, est de l'ordre corinthien, en pilastre, avec six corps avancés au milieu, revêtus de colonnes qui soutiennent des frontons, dans lesquels on a placé les armes de France, & des figures assises sur des entablemens. Les corps avancés des deux grandes faces sont plus étendus que les autres, & l'on y a ajouté des quarts de colonnes dans les recoins. Sous ce grand ordre regne un piedestal continu orné de bossages, dans lequel on a ouvert les portes des maisons qui sont en arc, & dont les clefs sont ornées de mascarons. La ville a depuis vendu les places avec les façades qui y répondent, à divers particuliers qui ont fait construire des maisons. Le dessein de la place est de M. Mansard, surintendant des bâtimens du roi; celui des ornemens est du sieur Poultier, sculpteur de l'académie. La statue équestre est du célebre Girardon, & fondue tout d'un jet. * Brice, *description de Paris.*

PLACE (Pierre de la) en latin *Plateanus* ou *Platea*, natif d'Angoulême, s'appliqua au droit, & il n'avoit que 22 ans, lorsqu'il donna une paraphrase latine sur les titres des instituts impériaux, *De actionibus*, *exceptionibus & interdictis*, en 1548, *in*-4°. Il fréquenta ensuite le barreau au parlement de Paris, où il a passé pour un avocat savant, éloquent & vertueux. François I instruit de son mérite, le fit avocat en sa cour des aides à Paris. De la Place s'aquitta de cette charge avec beau-

coup de probité, ce qui fit que le roi Henri II le choisît pour être son premier président dans la même cour des aides. On croit que dès l'an 1554 il se livra aux erreurs des prétendus réformés ; ce qui est vrai, c'est qu'il en fit profession ouverte après la mort de François II. Les troubles qui s'éleverent alors, l'engagerent de se retirer dans une de ses maisons en Picardie. Il profita du calme qui reparut en 1562, pour se justifier devant le roi de plusieurs accusations formées contre lui, & le roi en parut content. Le prince de Condé lui donna la surintendance de sa maison, & de la Place montra par son zèle pour les intérêts de ce prince, qu'il étoit digne de sa confiance. Les troubles ayant recommencé vers 1568, il se retira au château du Vé en Valois; & enfin ayant vu de nouveau quelque paix, il retourna en sa maison, fut pourvu une seconde fois de la charge de premier président qu'il garda jusqu'à la journée de S. Barthelemi, où il périt avec tant d'autres. Outre sa *Paraphrase*, &c. il a fait encore un *Traité de la vocation*, dédié au roi Charles IX; un *Traité du droit usage de la philosophie morale avec la doctrine chrétienne ;* un *Traité de l'excellence de l'homme chrétien*, dédié à la reine de Navarre. * Consultez la Croix du Maine dans sa *bibliothéque*, *&c.*

PLACE (Claude de la) prêtre, professeur de rhétorique au collége de Beauvais, & recteur de l'université en 1652. Il a fait un *Traité contre la pluralité des bénéfices*, & un autre *De la nécessité de la résidence des Pasteurs dans leurs églises*, pour expliquer un décret de l'université de Paris de 1652 sur ce sujet. C'est un volume *in-8°* imprimé à Paris en 1655. Il avoit donné dès 1650, un autre volume *in-8°* aussi en latin, où il traite au long *De clericorum sanctimonia*. Il en donna une deuxiéme édition augmentée en 1670. Les augmentations consistent principalement dans les écrits de plusieurs auteurs qui ont rapport à cette matiere. Claude de la Place étoit aussi poëte latin; & l'on a de lui plusieurs piéces en ce genre, qui ont été applaudies en son temps, & qui méritent encore de l'être aujourd'hui.

PLACE (Josué de la) professeur en théologie dans l'académie des prétendus-réformés à Saumur, étoit d'une très-noble famille. On trouve parmi ses ancêtres un *Pierre* de la Place, qui étoit président dans la cour des aides à Paris, estimé de tous ceux qui le connoissoient, & qui périt dans le massacre des prétendus-réformés, arrivé dans cette ville en 1572. Josué de la Place étoit fils, &, selon quelques-uns, petit-fils de ministre. A peine avoit-il un an, qu'il perdit son pere; mais il fut élevé avec soin par quatre de ses freres qui étoient tous ministres, & auxquels, par reconnoissance, il dédia sa thèse inaugurale sur la *Justification*, lorsqu'il fut fait professeur en théologie à Saumur. Etant encore fort jeune, il avoit été établi professeur en philosophie dans la même académie. Il épousa *Marie* de Brissac, de la noble famille des Brissacs, le 12 septembre 1622. En 1625 il fut appellé pour ministre à Nantes. Sa charge de professeur en philosophie fut remplie par son beau-frere *Jacques* de Brissac, l'an 1626. Peu d'années après il fut nommé pour remplir une troisiéme chaire de professeur en théologie à Saumur, Louis Cappel & Moyse Amyrault occupant les deux autres. Il y fut installé en 1633, & mourut le 17 août 1655, à l'âge de 59 ans. Il avoit une opinion particuliere sur l'imputation du péché d'Adam. Il ne nioit pas le dogme; mais il l'expliquoit un peu différemment du commun des prétendus-réformés. On peut voir son sentiment dans les thèses de Saumur. Son opinion fut condamnée dans un synode de France, sans que l'auteur eût été oui. Cependant on ne laissa pas de l'estimer toujours; & M. Drelincourt, ministre de Charenton, lui écrivit une lettre de consolation sur ce sujet. Du reste, il n'étoit point entêté de son opinion, & ne se mettoit point en peine de faire des disciples. Ses ouvrages ont été réimprimés à Franeker en 1699 & 1703, *in-4°*, dans l'ordre suivant : 1. *Le traité des types.* 2. *De l'imputation du premier péché d'Adam.* 3. *De l'ordre des décrets divins.* 4. *Du libre arbitre.* 5. *Abregé de théologie.* C'est-là le contenu du premier tome. Le second contient ses disputes contre les *Sociniens*, qui sont le plus important de ses ouvrages. On a encore de lui, *Examen des raisons pour & contre le sacrifice de la Messe*, à Saumur 1639, *in-8°*. * *Préface mise au-devant de l'édition de Franeker. Mémoires manuscrits.*

PLACENTIN (Pierre) célebre jurisconsulte, étoit né à Montpellier, selon Pancirole : *In Montepessulano ubi docuit, & originem traxit, defunctus est.* Il vivoit dans le XII siécle. Après s'être rendu habile dans le droit civil, qu'il alla étudier à Bologne sous Irnerius, ou Varnier, il l'enseigna avec applaudissement dans le lieu de sa naissance. Le long séjour qu'il avoit fait en Italie a fait croire à Etienne Pasquier, qu'il n'étoit pas François. *Placentin*, dit-il dans ses Recherches, *est le premier docteur Italien qui vint enseigner en France ;* mais tout ce qu'il y a de vrai dans ce récit, c'est que Placentin avoit pris le dégré de docteur en Italie. Les seigneurs de Montpellier le revirent avec joie, & le protégerent dans tout ce qui pouvoit aider l'établissement de la nouvelle école de droit formée depuis peu à Montpellier. Ils l'employerent utilement dans leur conseil, & leur estime pour lui dura autant que sa vie. On assure que Placentin, sollicité de nouveau par les magistrats de Bologne, & par les amis qu'il avoit conservés dans cette ville, y retourna, & s'engagea à y professer encore le droit pendant quatre ans. Ce terme étant expiré, il revint encore à Montpellier, où il se fixa. Il y mourut l'an 1192. Guillaume, seigneur de Montpellier, fils de Mathilde, voulut honorer ses funérailles de sa présence. Il fut enterré dans le grand cimetiere de S. Barthélemi, qui étoit hors la ville ; & les annales de Montpellier marquent qu'il n'y avoit aucun docteur ou écolier étranger, qui en passant à Montpellier, n'allât visiter son tombeau. Cette marque de vénération continua jusqu'en 1562, c'est-à-dire, jusqu'aux troubles des Calvinistes qui faillirent à causer la ruine de toute la ville. Le tombeau de Placentin fut renversé & enseveli sous les ruines de l'église de S. Barthélemi. Mais en 1663 il fut découvert par les Carmes Déchaussés qui travailloient à bâtir leur couvent dans le cimetiere de S. Barthélemi qu'on leur avoit donné ; ils trouverent aussi sur une table de marbre l'inscription suivante :

Petra PLACENTINI *corpus tenet hic tumulatum,*
Sed petra quæ Christus est, animam tenet in Paradiso.
In festo Eulaliæ vir nobilis tollitur iste,
Anno milleno ducenteno minùs octo.

Placentin a fait à Bologne un long discours sur l'étude des loix : il ajouta de nouvelles gloses aux anciennes ; il composa un abregé, tant du Digeste, que des trois derniers livres du Code, qu'on lit encore, dit Pancirole, sous le titre de *Summa*. On lui donne encore deux livres *de Judiciis & Actionibus*, & un *de Accusationibus*. On trouve dans plusieurs catalogues de bibliothéques : *Placentini in summa institutionum imperialium libri tres : Ejusdem de varietate actionum libri sex*, à Lion 1536, *in-8°*. *Placentini in Codicis Justinian. librorum IX summa*, à Mayence, 1536, *in-fol.* * *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. 12, pag. 366, 367. *Vies des jurisconsultes*, par Taisand, seconde édition, pag. 445 & suivantes. Voyez aussi Riolan dans ses Recherches sur les écoles de médecine de Paris & de Montpellier, & M. l'abbé le Gendre dans son livre des mœurs & coutumes des François.

PLACETTE (Jean de la) de Pontac en Béarn où il naquit le 19 janvier 1639, étoit fils d'un ministre du lieu, & se consacra à la théologie dès qu'il eut fait ses humanités. Reçu ministre en 1660, on lui donna d'abord l'église d'Orthès, & quatre ans après celle de Nai dans la même province, où il demeura jusqu'à ce qu'en 1685 : l'édit de Nantes ayant été révoqué, il fut obligé

de se retirer dans les pays étrangers. Il accepta les offres que lui fit faire la reine de Danemarck pour le pastorat de l'église françoise de sa secte que cette reine avoit fondée à Copenhague, & il y demeura jusqu'à la mort de cette princesse, arrivée en 1711. M. de la Placette se retira la même année en Hollande, d'abord à la Haye, & ensuite à Utrecht où il est mort le 25 d'avril 1718, dans la quatre-vingtiéme année de son âge. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, tous estimés dans sa secte, & plusieurs même fort approuvés des Catholiques, entr'autres, ceux qu'il a composés sur la morale, où, à quelques principes près, conformes aux erreurs dans lesquelles il avoit le malheur d'être engagé, on trouve beaucoup de lumiere & de solidité. Les ouvrages de cet auteur sont: *Nouveaux essais de morale*, 6 volumes *in-12*; le premier en 1692, le second en 1693, le troisiéme & le quatriéme en 1697, le cinquiéme & le sixiéme en 1714. C'est un des ouvrages de M. de la Placette où il y a le plus à profiter. *Traité de l'orgueil*, en 1693 & 1699, augmenté. *Traité de la conscience*, en 1695. *Traité de la restitution*, en 1696. *La communion dévote*, en 1695, & plusieurs fois réimprimée avec des augmentations: l'édition de 1699 est la meilleure. *Traité des bonnes œuvres en général*, en 1700. M. de la Placette en reconnoît la nécessité. *Traité du serment*, en 1701. *Divers traités sur des matiéres de conscience*, en 1698. Ces traités attaquent fortement le mensonge, les équivoques, les restrictions mentales, &c. *La mort des Justes*, ou *la maniere de bien mourir*, en 1695. *Traité de l'aumône. Traité des jeux de hazard défendu contre les objections de M. de Joncourt & quelques autres*, en 1714. *La morale chrétienne abrégée*, &c. en 1695, & 1701 augmentée. *Réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale*, &c. en 1707. *Observationes historico-ecclesiasticæ quibus eruitur veteris ecclesiæ sensus circa pontificis Romani potestatem in definiendis fidei rebus*, en 1695. Il avoit déja donné un essai de cet ouvrage contenant treize observations: cette nouvelle édition en contient trente-six. *De insanabili Romanæ ecclesiæ scepticismo dissertatio*, en 1696; on l'a abrégée & traduite en anglois. *De l'autorité des sens contre la transubstantiation*, en 1700. *Traité de la foi divine*, en 1697 & 1716, augmenté. *Dissertations sur divers sujets de théologie & de morale*, en 1704. Réponse à deux objections qu'on oppose de la part de la raison à ce que la foi nous apprend sur l'origine du mal, & le mystere de la sainte Trinité, &c. 1707. Cet ouvrage est contre M. Bayle, de même que le suivant, intitulé: *Eclaircissement sur quelques difficultés qui naissent de la considération de la liberté nécessaire pour agir moralement*, &c. en 1709. Réponse à une objection qui tend à faire voir, que si Dieu a résolu les événemens, on peut négliger les soins nécessaires, &c. Nouvelles réflexions sur la promotion physique & sur les jeux de hazard, &c. en 1714. Lettre à M. Rou contre son sentiment sur les soixante & dix semaines de Daniel, insérée dans la république des lettres, mois de février 1709. Avis sur la maniere de prêcher, en 1733, *in-8°*. C'est M. Cartier de Saint Philippe qui a publié cette piéce, que M. de la Placette avoit faite en 1711 ou 1712. Il a ajouté un abrégé de la vie de l'auteur. *Traité de la justification*, en 1733, publié par les soins d'Alfonse Turrettin. * *Voyez* l'abrégé de sa vie par Cartier de Saint Philippe, *Europe Sav. t. XVIII. Nouv. litter. du* 30 *juillet* 1718. Niceron, *mémoires*, *t. II.*

PLACIADES (Fulgentius) *cherchez* FULGENTIUS.

PLACIDE, fils de Tertulle, fut mis sous la discipline de S. Benoît, étant encore enfant, dans le monastere de Sublac, vers l'an 525. S. Grégoire rapporte que Placide étant sorti du monastere pour aller puiser de l'eau dans un lac qui en étoit proche, se laissa tomber dedans avec sa cruche, & que S. Benoît qui étoit dans sa cellule, ayant connu miraculeusement cet accident, envoya S. Maur pour le secourir; que saint Maur marcha sur les eaux, le prit par les cheveux, & le tira de danger. On tient que S. Placide fut depuis envoyé en Sicile par S. Benoît; qu'il y fonda un monastere, & qu'il y fut martyrisé avec ses compagnons, près de la ville de Messine. Mais les actes sur lesquels cette histoire est fondée, sont pleins de suppositions, de fautes & de faits insoutenables; & il y a bien de l'apparence que PLACIDE, dont il est fait mention au 5 octobre dans les martyrologes, avec son pere Eutype, & trente autres martyrs de Sicile, qui ne sont point qualifiés moines, est différent de Placide, disciple de S. Benoît. * Greg. Mag. *dialog. liv.* 2, *c.* 3 & 7. *Chronique du Mont-Cassin. Actes de Placide* dans Bollandus, *tome III.* Mabillon, *I siécle Bénédictin.* Dom Thierri Ruinart, dans son livre *de la mission de S. Maur.* Baillet, *au* 5 *octobre.*

PLACIDE, capitaine Romain, qui se signala dans la guerre que ceux de sa nation firent aux Juifs, sous la conduite de Tite Vespasien. Il fut le premier qui insulta Jotapat, où il perdit sept soldats, & eut quantité de blessés. Ayant appris que Flave Joséphe s'y étoit enfermé, il l'investit. Il y entra le troisiéme, & fut cause de sa prise & de sa ruine. Sa valeur étoit si extraordinaire, qu'avec cinq cens chevaux, il attaqua & combattit un nombre prodigieux de Juifs, qui s'étoient retirés sur la montagne d'Itaburim, que nous appellons de Thabor, & les tailla tous en piéces. Une autre fois étant allé secourir ceux de Gadara, qui s'étoient mis sous la protection des Romains, & n'ayant que cinq cens chevaux & trois mille hommes de pied avec lui, il défit & tua quinze mille hommes du bourg de Bethenabre, où les séditieux s'étoient fortifiés, sans un nombre presque infini qui se jetterent dans le fleuve. Il y fit deux mille deux cens prisonniers; un butin considérable, & mit le feu au bourg. De-là il traversa le Jourdain, renversa tout ce qui voulut s'opposer à ses armes, subjugua toutes les places qui étoient au-delà de ce fleuve, & après tous ces exploits, se retira dans le camp qui étoit devant Jotapat. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *liv. IV*, *chap.* 25.

Baronius a cru sans fondement, que ce Placide est le même que S. EUSTACHE, dont on célébre la fête le 20 septembre, & qui après s'être fait chrétien, fut martyrisé sous l'empereur Adrien, pour n'avoir pas voulu rendre graces aux idoles, de la victoire que ce prince avoit remportée contre les ennemis de l'empire. *Voyez* EUSTACHE.

☞ PLACIDE (le pere) Augustin Déchaussé, parent & éléve de Pierre Duval, a donné nombre d'excellentes cartes de géographie. La plus estimée est celle du *cours du Po*, en plusieurs feuilles. Il fut fait géographe ordinaire du roi le 20 janvier 1705. Il étoit entré dans le couvent des Augustins Déchaussés de la Place des Victoires en 1666; & il y est mort le 30 novembre 1734, âgé de 86 ans. Une personne de ses amis l'a peint, & a fait graver son portrait. On le trouve à la tête de quelques recueils de ses cartes; mais les peres de son ordre en ont brisé la planche, comme contraire à la modestie religieuse, & parcequ'ils n'étoient pas contens du pere Placide, qui n'avoit pas voulu consentir à raser sa barbe, avec laquelle il est représenté. Aux quatre coins de ce portrait sont des médaillons allégoriques & des devises, dont la premiere fait connoître qu'il étoit prédicateur & géographe, *via cœli & terræ*: la seconde, avec la figure d'un rocher, marque que la force dans les peines inséparables de la vie, vient de Dieu, *sufficientia ex Deo.* Le troisiéme médaillon représente un vaisseau qui gagne le port, avec ces mots, *mihi navigat æquor.* Le quatriéme représente une lime qu'un serpent ne peut entamer, avec ce mot *frustra*, pour marquer que l'envie & les calomnies ne peuvent nullement nuire. * *Mem. mss.* de M. Barbeau de la Bruyere.

PLACIDIE, *Placidia Galla*, fille de Théodose *le Grand*, & sœur d'Arcadius & d'Honorius, demeuroit avec ce dernier qui étoit empereur d'Occident, & devint

devint captive d'Alaric, lorsque Rome fut prise par ce roi barbare, en 409. C'est ce que rapporte Orose; mais d'autres assurent qu'elle ne le fut que d'Ataulfe, son successeur, qui l'épousa aussitôt après. Elle fut si bien gagner l'esprit de son mari, qu'elle le détourna du dessein qu'il avoit de ruiner l'empire romain. En effet, Ataulfe quitta l'Italie; & après sa mort arrivée à Barcelone en 415, Placidie fut renvoyée à Honorius, qui la remaria à Constance, consul & patrice, en 417. Elle perdit quatre ans après ce second mari, que son frere avoit associé à l'empire, & ne s'occupa plus que de l'éducation de son fils Valentinien III. C'étoit une princesse de grande piété, prudente, courageuse, mais dont la vie fut agitée de diverses infortunes, sur-tout pendant la minorité de son fils. Elle mourut le 25 novembre de l'an 450, & fut enterrée à Ravenne. Une médaille qui nous est restée d'elle, la représente portant le nom de Jesus-Christ sur le bras droit, avec une couronne qui lui est apportée du ciel. * Orose, *l. 7 hist.* Prosper. Idace. Isidore, *in chron.* Olympiodore, *apud Phot.* Histoire mêlée. Baronius, *in annal. &c.*

PLACIDIE, *Placidia*, étoit fille de l'empereur Valentinien III, & de *Licinia Eudoxia*. Cette derniere, pour se venger de Maxime qui l'avoit épousée, & avoit usurpé l'empire, après avoir assassiné Valentinien, appella à Rome Genseric, roi des Vandales en Afrique. Ce prince barbare la mena l'an 455 captive en Afrique, avec la jeune Placidie, qu'il maria à Huneric, son fils, & avec Eudoxie, qui fut renvoyée à Constantinople, où elle épousa le sénateur Anicius Olybrius.

PLACILLE, *Placilla*, une des filles de l'empereur *Arcadius*, très-illustre par sa piété, se consacra à Dieu avec ses sœurs, dans une maison de vierges, & y mourut saintement.

PLACIUS (Conrad Wolfang) théologien Protestant d'Allemagne, vers l'an 1577, enseigna à Tubinge, & écrivit quelques ouvrages contre les Catholiques. * Pantaléon, *l. 3 prosop.* Crusius, *in annal.* Simler. Melchior Adam, &c.

PLAISANCE, ville de Lombardie en Italie, sous la domination du duc de Parme, avec titre de duché, & évêché suffragant de Bologne, est nommée par les auteurs Latins *Placentia*, & par ceux du pays *Placenza*. Elle est située dans une plaine fertile, à cent pas du Pô, & est considérable par la beauté de ses places, de ses rues, de ses fontaines & de ses édifices saints & profanes. On assure qu'elle a près de cinq milles de circuit, & plus de ving-cinq mille habitans. Elle est très-ancienne, & avoit été autrefois colonie romaine. Amilcar la prit & la brula; ensuite Cinna & Marius s'en rendirent maîtres, pendant les gueres civiles d'entr'eux & Sylla. Les princes de Parme, de la maison de Farnèse, en ont été les maîtres, & l'ont rendue une des fortes places d'Italie. Plaisance a produit de grands hommes, & a été la patrie du pape Grégoire X. Son territoire, nommé *Il ducat di Piacenza* ou *il Piacentino*, est célébre par ses puits d'eau salée, & par quelques mines de fer & de cuivre. * *Consultez* Ptolémée, Pline, Polybe, Tite-Live, &c. cités par Léandre Alberti, *descript. Ital.* & par Humbert Locati, *de Placent.*

CONCILES DE PLAISANCE.

Le pape Urbain II assembla en 1095 un concile à Plaisance le premier mars, & le finit le 7 du même mois. Praxede, que l'empereur Henri III avoit répudiée, y porta ses plaintes. On y parla du mariage de Philippe I, roi de France, avec Bertrade de Montfort; des moyens qu'on pouroit prendre pour donner du secours à Alexis Comnene empereur de Constantinople, pressé par les Sarasins, & du rétablissement de la discipline ecclésiastique. Innocent II étant de retour de France, y célébra en 1132 un concile où l'anti-pape Anaclet fut excommunié, ce qu'on poura voir plus au long dans Pierre de Clugni. Le cardinal Paul d'Arezzo, évêque de Plaisance, publia en 1570 des ordonnances synodales; & Philippe Sega, évêque de la même ville, en fit en 1589.

PLAISANCE, *Placentia*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, avec titre d'évêché suffragant de Tolede, est située dans les montagnes au-dessus d'une éminence, avec un fort château. * Baudrand.

PLAISANCE, ville d'Espagne dans la Biscaye, dans la vallée de Marquina, au bord de la riviere de Deva, à trois lieues de Mondragon. Sa situation est fort agréable. Elle a de bonnes mines de fer dans son territoire, & on y fabrique toutes sortes d'instrumens de guerre. * Mati & la Martiniere, *dictionaire géographique.*

PLAISANCE, ville de Portugal dans l'Estrémadure, est bâtie sur les ruines de l'ancienne Déobrige, dans une plaine extrêmement fertile, nommée *la vera de Placentia.* * Baudrand.

PLAISANCE, ville de France en Armagnac. PLAISANCE dans le Rouergue. Il y a une forteresse & colonie de même nom dans la nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. * Baudrand.

PLAISANT, connu sous le nom de JOANNES LEO PLACENTIUS, natif de S. Tron, & religieux de l'ordre de S. Dominique, dans le XVI siécle, vers l'an 1536, composa une histoire des évêques de Tongres, de Mastricht & de Liége, tirée de divers mémoires fabuleux; & plusieurs poëmes, entr'autres, un *de Porcorum pugna*, dont tous les mots commencent par la lettre *P.* Il avoit imité dans cet ouvrage Hucbaldus, religieux de S. Benoît, qui vivoit du temps de Charles *le Chauve*, & qui présenta à ce prince un poëme à l'honneur des chauves, dont tous les mots commençoient par un *C.* Jerôme Wellæius imprima ces deux poëmes à Louvain.

PLANCHETTE (D. Bernard) se consacra à Dieu dans la congrégation de S. Maur, à l'âge de près de 30 ans, & il y a vécu jusqu'à sa mort dans une grande régularité. Il fit imprimer en 1652, la vie de S. Benoît, en françois, *in-4°*, dédiée à la reine. Dans le troisiéme livre de cette histoire l'auteur fait l'éloge des personnes les plus illustres, qui ont professé la régle de saint Benoît. En 1671, il a donné *in-12*, à Caen, une histoire abregée des miracles que l'on prétend s'être faits dans l'abbaye de S. Pierre-sur-Dive par l'invocation de la sainte Vierge. C'est une traduction d'un ancien manuscrit de Haimon, abbé de ce monastere. Enfin nous avons du P. Planchette un volume *in-8°* de panégyriques, imprimé à Paris en 1675; car il s'étoit donné à la prédication & y avoit assez bien réussi. Il étoit né à Aubignac au diocése de Reims: il avoit fait profession le 5 d'août 1637; & il est mort à S. Remi de Reims, le 6 d'avril de l'an 1680, âgé de 71 ans. * D. le Cerf de la Viéville, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congr. de S. Maur.*

PLANCINE, *Plancina*, femme de *Pison*, qui fut accusée d'avoir empoisoné Germanicus, n'étoit pas moins coupable de ce crime, que son mari; mais soit que l'empereur Tibere la considérât, à cause qu'elle étoit ennemie jurée d'Agrippine, dont il ne pouvoit souffrir la vertu, soit que l'impératrice Livie intercédât pour elle, il obtint sa grace de ses juges. On la doit considérer comme un exemple de l'infidélité des femmes; car tant que son mari eut quelque espérance d'être absous, elle lui promit d'être la compagne de sa vie & de sa mort; mais lorsqu'elle eut obtenu grace pour elle, tout son soin fut de séparer sa cause d'avec celle de Pison. C'étoit une femme d'un esprit superbe & violent, dont Livie se servoit pour persécuter Agrippine qu'elle haïssoit aussi-bien que l'empereur. Tous les affronts qu'elle fit à cette princesse ne demeurerent pourtant pas impunis; car après la mort d'Agrippine, une foule d'accusateurs se déclara contre Plancine, qui, suivant l'exemple de son mari, fut contrainte de se donner de sa propre main

le châtiment que méritoient ses crimes, vers l'an 33 de Jesus-Christ. * Tacite, *l.* 6 *annal. c.* 26.

PLANCUS (L. Munatius) célebre orateur, né à Tivoli, disciple de Cicéron, fut, selon Eusèbe dans sa chronique, & selon plusieurs autres écrivains avant lui, le fondateur de la ville de Lyon. Il commanda une légion dans les Gaules sous Jules Cesar. L'an 708 de la fondation de Rome, il fut tribun du peuple; & l'année d'après il commanda trois légions dans la Gaule transalpine. Il n'avoit que 30 ans lorsque deux ans après ce dernier commandement il fut fait consul avec le célebre Brutus; honneur auquel il fut élevé une deuxiéme fois étant âgé de plus de 80 ans. Il avoit été censeur avec Paul Emile; il avoit triomphé avec Tibere, & ce fut pendant qu'il gouvernoit la partie des Gaules qu'Eusebe appelle la Gaule *Chevelue*, qu'il fonda la ville de Lyon. D'autres croient qu'il ne fit que la réparer. (C'étoit environ 43 ans avant J. C.) Horace a adressé à Plancus la septiéme ode de son premier livre, qui commence ainsi: *Laudabunt alii claram Rhodon*, *&c.* Cicéron étoit en grand commerce de lettres avec lui, & l'on en trouve encore 25 (le pere Colonia dit 24, *p.* 12 de son *Histoire littéraire de Lyon*, *part. I*; *&* 25, *p.* 21 *de la seconde partie du premier tome*) de Plancus au commencement du dixiéme livre des épîtres familieres du premier. On y trouve une latinité pure & presque égale à celle de Cicéron. Plancus avoit fait aussi plusieurs harangues qui sont perdues. Quelques auteurs lui ont faussement attribué la vie de Caton d'Utique; cette vie étoit l'ouvrage de Thraséas qui relut, dit-on, cet ouvrage avant que de se donner la mort. * P. Colonia, Jésuite, *histoire littéraire de Lyon*, *tome* I, *partie I*, *pag.* 12; *II partie*, *pag.* 21.

PLANER (André) médecin Allemand, natif du Tirol, enseigna à Strasbourg & à Tubinge, où il mourut en 1607, âgé de 61 ans. Il a composé divers ouvrages de philosophie & de médecine. * Erhard Cellius, *in Icon. prof. Tubing.* Cursius, *in annal. Suev.* Melchior Adam, *in vit. German. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

PLANTA de Wildenberg (la famille des barons de) dans les Grisons, a possédé la charge d'échanson héréditaire de l'évêché de Coire. On dit que Pompée Planta a été capitaine en Egypte du temps du roi Trojan. Conrad fut en 1113 capitaine du haut Engaddin de la part de l'évêque de Coire. André, son petit-fils, acheta le comté du haut Engaddin pour 1050 marcs d'argent. Parcifal fut en 1490 le premier gouverneur de la Valteline; & Conrad, son fils, lui succéda dans cette dignité en 1508, après s'être distingué auparavant en qualité de colonel. Thomas fut évêque de Coire, & mourut en 1565. Pierre de Planta, seigneur de Wildenberg, fut employé par les Grisons en diverses ambassades, & mourut en 1647, laissant cinq fils, Pierre, André, Jacques, Henri & François. * Bucellin, *stemm. part.* 4.

PLANTA, *cherchez* POMPÉE, dit PLANTA.

PLANTADE (François de) conseiller d'honneur en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, & ci-devant premier avocat général en la même cour; naquit à Montpellier le 5 novembre 1670, d'ETIENNE de Plantade, conseiller, mort doyen de la même cour des comptes, & de *Françoise* de Valette Desplans, tous deux d'une famille noble & ancienne. Il fit une partie de ses études au collége des Jésuites du lieu de sa naissance, & s'y distingua par une conception prompte, une imagination vive & brillante, & une mémoire surprenante qui lui rendoient tout facile. Il fit des vers dans un âge où les autres savent à peine ce que c'est que des vers. Il composoit en troisiéme des piéces entieres de poésie latine: sa muse naissante s'exerçoit alors indifféremment sur toutes sortes de sujets; elle réussissoit dans tous les genres, dans le sublime comme dans le médiocre, dans le sérieux comme dans le badin. Il fit la classe de seconde & celle de rhétorique à Pezenas, chez les peres de l'Oratoire, & sa philosophie au collége des mêmes peres à Notre-Dame de Grace en Forez. En 1688, il alla étudier en droit à Toulouse, & n'en revint qu'en 1692, après y avoir pris ses dégrés. Possédant parfaitement le grec & le latin, il voulut encore apprendre l'ancienne latinité de la république romaine, & se mit à étudier l'hébreu qu'il entendit en peu de temps. Il apprit avec la même facilité l'histoire sacrée & profane, ancienne & moderne, qu'il étudia dans les originaux. Ses deux auteurs favoris étoient Démosthène & Ciceron; c'est-là qu'il puisa les régles de la vraie éloquence qu'il a toujours si bien pratiquées. Voulant aussi profiter des lumieres vivantes, il alla à Paris en 1693, & s'y attacha particuliérement à Jean-Dominique Cassini, célébre astronome, qui est mort en 1712. M. de Plantade & lui étoient parens, & leur liaison gagna le premier aux mathématiques. Jusques-là M. de Plantade ne s'étoit que foiblement appliqué à la géométrie, & tous ses progrès s'étoient bornés à dessiner avec gout, & à faire des plans avec propreté & avec assez de justesse. M. le maréchal de Vauban, qui en vit quelques-uns, souhaita de faire usage des dispositions de M. de Plantade; mais les vues que celui-ci avoit alors, l'empêcherent de se prêter à celles de M. de Vauban. Pendant qu'il étudioit en droit à Toulouse, le voisinage d'un fondeur lui avoit fait naître l'envie de fabriquer des instrumens de mathématiques: il en fit quelques-uns, dont on ne put s'empêcher de louer la justesse & l'invention. A l'aide d'une géométrie naturelle, & presque sans le secours des régles de l'art, il construisit lui-même un quart de cercle exactement gradué. Ce gout pour les mathématiques se fortifiant en la compagnie de M. Cassini, il s'y livra, & y fit de grands progrès, principalement dans l'astronomie à qui il donna la préférence. Ce gout pour les sciences acheva de se perfectioner dans les voyages qu'il fit en Angleterre & en Hollande en 1698, & l'année suivante; & ces voyages lui furent aussi une occasion d'apprendre l'anglois & le hollandois. Au retour de ces courses, il fit encore quelque séjour à Paris; & ayant obtenu des provisions de l'office de conseiller, dont M. son pere étoit revêtu, il revint dans sa patrie, où il fut reçu en survivance, au mois de mai de l'année 1700. Peu de temps après, M. Cassini étant venu à Montpellier, M. de Plantade, qui assista aux opérations qu'il faisoit pour tracer la méridienne, conçut dès-lors le dessein de l'établissement d'une société des sciences dans la même ville, & il surmonta les difficultés qui s'opposerent à l'exécution de ce projet. M. Bon, aujourd'hui conseiller d'état, & ancien président de la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, & honoraire de la société royale, M. de Clapiès & lui, formerent d'abord seuls cette société; ils faisoient de fréquentes observations, & les envoyoient à l'académie des sciences de Paris, avec laquelle ils eurent soin d'entretenir un commerce réglé. Peu-à-peu ce nombre de savans s'augmenta: des physiciens & des naturalistes se joignirent aux astronomes; & ce fut alors que M. Bon & M. Plantade redoublerent leurs efforts pour l'établissement d'une compagnie qui paroissoit déja toute formée, & à laquelle il ne manquoit que des lettres patentes pour porter le nom d'académie. Ces lettres furent enfin expédiées au mois de février 1706, & le roi nomma M. de Plantade directeur. La même année, l'éclipse de soleil qui arriva le 12 de mai, & qui fut totale à Montpellier & dans une partie de la France, donna lieu à M. de Plantade de faire sur ce sujet d'utiles observations. Ce fut encore la même année que la société royale tint sa premiere assemblée publique. M. de Plantade, comme directeur, l'ouvrit par un discours sur l'utilité des sciences qui fut très-applaudi. Les *mémoires de l'académie des sciences de Paris* contiennent du même plusieurs observations; d'autres n'ont jamais vu le jour. Telles sont, outre les observations de quantité d'éclipses, celles qu'il a faites pendant plus de quinze années sur les taches du soleil; la révolution périodique de ces taches, leur figure,

leurs variétés, &c. Il a eu soin de recueillir ces observations dans un grand volume *in-fol.* qu'on a trouvé parmi ses papiers. Le style lapidaire lui étoit aussi très-familier ; & l'on a en ce genre des inscriptions latines qu'il a imaginées sur différens sujets ; & qui auroient fait honneur aux siécles les plus éclairés de l'antiquité. Il savoit aussi s'égayer avec les muses, & il réussissoit à faire de petits vers françois, sur-tout dans le style marotique. En 1711, il acquit une charge d'avocat général, qui lui donna lieu de consacrer son éloquence à l'utilité publique. Dans les provisions de cette charge, Louis XIV ne se contente pas de rappeller les services qui lui avoient été rendus par les aïeux de M. de Plantade : sa majesté paroît aussi attentive à récompenser le zèle de celui-ci pour les sciences, en rappellant l'année de l'établissement de la société, lorsqu'elle le nomma directeur. En 1730, M. de Plantade se démit de sa charge d'avocat général, & il obtint deux ans après des lettres de conseiller d'honneur. La société s'étant chargée de la description géographique de la province de Languedoc, & des différens diocèses qui la composent, elle confia le soin de lever les cartes nécessaires pour l'exécution de ce projet à MM. de Plantade, Clapiès & Danysy. Ils firent ensemble la carte du diocèse de Narbonne en 1729 ; ils se séparerent dans la suite, & chacun travailla à part. M. de Plantade ne se borna pas aux travaux de ses cartes : il saisit toutes les découvertes qu'il put faire sur la physique, l'histoire naturelle & la géographie ancienne & moderne. En 1730, il lut dans une assemblée publique, un mémoire où il entreprenoit de fixer la véritable position du *Forum Domitii*, ville romaine, dont on ne connoît guère que le nom. En 1732, il porta le barométre sur les plus hautes montagnes des Pyrénées, & observa la suspension du mercure sur le sommet du mont Saint-Barthelemi, sur la pointe orientale du Mousset, sur le pic du Canigou. Quelques années après, il fut nommé à la place de secrétaire perpétuel de la société royale, vacante en 1737, par la mort de M. Gauteron, qui avoit occupé cette place dès la naissance de la compagnie. En cette qualité, M. de Plantade composa & lut les éloges de feu M. Colbert, évêque de Montpellier, & de M. Gauteron dont on vient de parler. Enfin après avoir levé les cartes de treize diocèses du Languedoc, il partit au commencement de l'été de 1741, pour continuer ses travaux, & arriva le 24 août de la même année au Pic du midi, montagne située dans le diocèse de Tarbes, & que sa hauteur perpendiculaire d'environ quinze cens toises, fait regarder comme une des plus hautes de l'Europe. Le lendemain 25, il entreprit de grimper sur cette montagne dans l'idée flateuse d'y faire d'importantes découvertes ; commença à la pointe du jour, & monta jusqu'à onze heures du matin ; mais se trouvant à la hauteur de quatre cens toises, il expira. Outre beaucoup d'observations astronomiques, il a laissé plusieurs dissertations manuscrites sur différens points de littérature. On a entendu parler de son ouvrage contre le pere Vechambes, Jésuite, au sujet du mot latin *solemne*, que ce dernier prétendoit devoir être écrit par une L & deux N N ; au lieu que M. de Plantade soutenoit qu'on devoit écrire *sollemne* : sa dissertation est écrite en douze langues. * Extrait de l'éloge de M. de Plantade, par M. Ratte, dans la relation de l'assemblée publique de la société royale, tenue le 21 novembre 1743, à Montpellier, 1743, *in-4°.*

PLANTAGENET, nom de la famille royale d'Angleterre, qui commence avec GEOFROI, dit Plantagenet, comte d'Anjou, pere de HENRI II, roi d'Angleterre, & dont la branche masculine finit à EDOUARD Plantagenet, comte de Warvick, que le roi Henri VII fit décapiter, sous prétexte qu'il avoit été d'une conspiration avec Perkin-Warbeck. * Speed, *hist. de la grande Bretagne.*

PLANTAGENET (Arthus) fils *naturel* d'EDOUARD VI, roi d'Angleterre, & d'*Elizabeth* Lucey, épousa la sœur & l'héritiere de *Jean* Grai, vicomte de Lisle, dont les titres lui furent aussi accordés par Henri VIII, qui l'avoit pris en affection, le créa chevalier de la Jarretiere, & le nomma gouverneur de Calais. Quelques-uns des gens de Plantagenet ayant comploté pour remettre Calais aux François, la conspiration fut découverte, & Plantagenet, que l'on soupçonnoit y avoir part, fut mis à la tour. Il prouva son innocence : d'autres circonstances l'attesterent aussi, & on le remit en liberté. Le roi lui envoya même sa bague en présent. On assure qu'il en mourut de joie. Ce qui est vrai est qu'on le trouva mort le matin dans son lit, le 3 de mars 1541. * *Voyez* les historiens d'Angleterre ; & Imhoff, *histoire généalogique des maisons d'Angleterre*, *p. 1, c. 6.*

PLANTAVIT DE LA PAUSE (Jean) évêque de Lodève & abbé de S. Martin de Ruricourt, dans le diocèse de Beauvais, étoit né dans une famille noble, du diocèse de Nîmes, mais engagée dans les erreurs de Calvin. Il les professa même en qualité de ministre à Beziers, & abjura ses erreurs dans la cathédrale de la même ville l'an 1604. Depuis il s'attacha uniquement à la théologie, qu'il étudia à la Fléche sous les Jésuites, & qu'il cultiva pendant qu'il demeura dans le collége de Foix à Toulouse, où il se lia particuliérement d'amitié avec MM. de Marca & Bosquet. Ensuite, il fit un voyage à Rome ; & à son retour il fut grand vicaire du cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France. On le choisit pour être aumônier d'Elizabeth de France, reine d'Espagne ; & on l'éleva enfin à l'évêché de Lodève en 1625. Il s'aquitta des fonctions de cette dignité jusqu'en 1648, que ses incommodités l'en rendant incapable, il la remit à François Bosquet. Ce digne prélat se retira au château de Margon, dans le diocèse de Beziers, où il mourut le 28 mai de l'an 1651, âgé de 75 ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon. Une histoire des évêques de Lodève ; *Planta vitis, seu thesaurus synonymicus, hebraico-chaldaico-rabbinicus ; Florilegium rabbinicum, & Florilegium biblicum, &c.* en trois volumes *in-fol.* imprimés à Lodève en 1644 & 1645. * Bayle, *diction. crit.*

Notre évêque étoit cousin issu de germain de GABRIEL Plantavit, seigneur de Marossen, fils d'un écuyer du roi Charles IX, & chevalier de l'ordre de S. Michel. Il fut conseiller d'état, ambassadeur à Rome, en Savoye & en Espagne, & fut tué au siége de Montauban en 1621, à son retour d'Espagne, & venant rendre compte de son ambassade au roi Louis XIII, qui assiégeoit cette place. Son neveu FRANÇOIS Plantavit, II du nom, ne se voyant qu'une fille, vendit la terre de Margon à l'évêque de Lodève. Ce prélat étoit oncle de Théophile-François Plantavit de la Pause, seigneur de Margon, & de Beteyrac, au diocèse de Béziers, qui après avoir servi dans sa jeunesse, se retira auprès de son oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, & lui en fit faire une solemnelle abjuration, qui fut suivie d'une vie très-chrétienne, sur-tout pendant ses trente dernieres années, qu'il consacra à l'unique affaire de son salut. Il vécut 100 ans, ayant eu une complexion si robuste, qu'il ne fut jamais purgé ni saigné. Il jeuna toujours selon les commandemens de l'église, & fit tous les carêmes dans toute la rigueur de l'ancienne discipline, sans vouloir jamais en être dispensé. Son esprit & sa mémoire ne baisserent point dans cette vieillesse, où il n'eut d'autre incommodité que la surdité, & quelque foiblesse dans les jambes. Il tomba enfin malade d'un rhume, & après huit jours d'agonie des plus violentes, il mourut le premier mars 1708, ayant eu entr'autres enfans, *Joseph-Gaspard*, chevalier de Malte, mort en 1682 ; *François*, capitaine de vaisseau, & l'aîné de tous, JEAN Plantavit de la Pause, seigneur de Margon, &c. brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Louis & lieutenant de roi en Languedoc, qui a eu trois garçons. * *Mercure d'avril* 1708.

PLANTIN (Christophe) imprimeur célébre, natif

de Mont-Louis, bourg à deux lieues de Tours, favoit les lettres & les langues, & se servoit de son érudition dans plusieurs préfaces qu'il a lui-même composées pour les excellens ouvrages qui sortoient de son imprimerie. Il se retira à Anvers, & fut le premier qui mit l'impression dans son véritable lustre; ce qu'on admire dans les éditions de ses livres, dont on prétend que les caracteres étoient d'argent. Ce qui a contribué à l'exactitude des éditions de Plantin, sont les soins de plusieurs habiles correcteurs dont il se servoit, comme de Victor Giselin, Théodore Pulman, Antoine Gesdas, François Hardouin, Corneille Kilien & François Raphelenge, qui devint son gendre. Plantin avoit une très-belle bibliothéque, qu'il laissa à Balthasar Moret son petit-fils. Il mourut en 1598, âgé de 75 ans.

☞ PLANTIUS (Guillaume) natif du Mans, a fait la vie du célébre Fernel. Vander Linden (*De scriptis med.*) lui attribue aussi les ouvrages suivans : *Galeni commentarii in aphorismos Hippocratis, latinitate donati & annotationibus illustrati, Lugduni* 1536, *in-8°. Annotationes in Joannis Fernelii methodi medendi libros septem* : ces notes se trouvent jointes aux œuvres de Fernel. *Disputatio de partu cujusdam infantulæ Agennensis, an sit septimestris, an novem mensium?* Ce traité a été mis avec les œuvres de Jacques Sylvius, partie VI, édit. de Genève, chez Jacques Chouet, 1630, *in-fol.*

PLANUDES (Maxime) moine de Constantinople, florissoit vers l'an 1327. L'empereur Andronic *le Vieux* l'envoya en ambassade à Venise avec Léon. Possevin assure néanmoins qu'il vivoit du temps du concile de Basle, qui fut commencé en 1431. Il fit un recueil d'épigrammes des anciens en 7 livres, après en avoir retranché celles qui lui paroissoient trop puériles, ou qui renfermoient des obscénités. Il publia, selon le pere Vavasseur, Jésuite, & quelques autres après lui, les fables que l'on attribue à Esope, & en fit la vie, qui est plutôt un roman qu'une histoire. Il traduisit les métamorphoses d'Ovide de latin en grec, & travailla même, dit-on, à la version des commentaires de César, & de quelques ouvrages de S. Augustin, de Macrobe & du songe de Scipion dans la même langue. Son attachement pour les sentimens de l'église latine, le fit jetter dans une prison, où on l'obligea à écrire contre cette même église. Il le fit à la vérité, mais avec des raisons si foibles, que le cardinal Bessarion, qui en étoit surpris, jugea que le cœur de Planudes n'avoit point de part à ce qu'on lui avoit fait écrire en cette occasion. * Raphaël Volaterran, *l.* 18 *antropol.* Genebrard, *in chron.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *de hist. & poët. Græc.* Joseph Scaliger. Gesner, &c. Baillet, *jugemens des sav. sur les poët. Républiq. des lettres*, décembre 1684.

PLAON (Pierre) *voyez* l'article suivant.

PLAOUL (Pierre) que quelques-uns nomment *Playon* & d'autres *Plaust*, docteur de Sorbonne, & évêque de Senlis, étoit originaire de Picardie, selon un manuscrit de la maison de Sorbonne (cotté 9.) M. Bourgeois du Chatenet, dans son supplément à l'histoire du concile de Constance, prétend qu'il étoit Liégeois. Il fut procureur de la maison & société de Sorbonne en 1384. Il eut le premier lieu de la licence en 1393. L'année suivante il fut fait chanoine de Notre-Dame de Paris & sous-chancelier. Il professa long-temps la théologie avec applaudissement, & l'on garde dans la bibliothéque de S. Victor un recueil manuscrit de ses leçons que l'on estime beaucoup. Lorsque la soustraction à l'obédience de Benoît XIII fut résolue en France dans un concile national, l'université de Toulouse se déchaîna contre cette soustraction par une lettre qu'elle écrivit au roi Charles VI. Cette lettre déplut à l'université de Paris; elle en demanda la condamnation, par la bouche de Jean Petit, docteur de Paris, comme injurieuse au roi & au royaume, & cette affaire avec celle de la soustraction ayant été renvoyée au parlement, Pierre Plaoul y harangua fortement contre la lettre de Toulouse. Jean Juvenal des Ursins, avocat du roi, prononça le lendemain de cette harangue, que cette lettre de l'université de Toulouse seroit lacérée, & qu'on se retireroit de l'obédience de Benoît, parcequ'il n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnée de céder, quand on la lui restitua. Pierre Plaoul harangua encore le 15 & le 16 décembre de la même année 1406, en présence du roi contre les deux concurrens à la papauté, Clément VII & Urbain VI. Il fut envoyé au concile général de Pise en 1409; & dans la XIII session, tenue le 29 mai, il y fit au nom de la faculté de théologie de Paris un discours qui fut fort applaudi, dans lequel il prouva entre autres, par plusieurs raisons, que Pierre de Lune étoit schismatique & hérétique opiniâtre : que comme il étoit de droit retranché de l'église de Dieu, & privé du pontificat, le concile devoit l'en retrancher, & le priver de fait du pontificat : que c'étoit-là l'avis des universités d'Angers, d'Orléans & de Toulouse. Il soutient fortement dans ce discours la supériorité des conciles généraux au-dessus des papes. Pierre Plaoul fut nommé peu de temps après évêque de Senlis. On ne sait si ce fut par Alexandre V, ou par Jean XXIII. Ce dernier le députa avec Alemanna Adimari, archevêque de Pise, vers l'université de Paris, qui lui donna audience le 13 novembre 1410, & dans cette députation on lui donna la qualité d'évêque de Senlis. Il mourut à Paris le 11 avril 1415, & fut enterré dans l'église de S. Marcel à côté de Pierre Lombard. Jean d'Acheux fut son successeur dans l'évêché de Senlis : il est ainsi qualifié dans le concile de Constance dès le 26 mai 1415. * *Hist. des conc. de Pise & de Constance*, par Lenfant. *Histoire mss. des évêques de Senlis*, par M. du Ruel, curé de Sarcelles.

PLATA, ville & province de l'Amérique méridionale. La ville de PLATA est située dans la province *de los Charcas*, avec archevêché fondé par le pape Paul V; car autrefois ce n'étoit qu'un évêché suffragant de Lima. Cet archevêché a pour suffragans le Pas ou *Chuquiaca*, San-Miguel-de-el-Estero, Santa-Cruz de la Sierra ou de *Baranca*, Santa-Trinidad de Buenos-Ayres, l'Assomption de la riviere de la Plata. Elle est grande, riche & renommée par ses mines d'argent qui lui ont donné son nom espagnol. La province de PLATA ou PARAGUAI est nommée par les Espagnols, *provincia de rio de la Plata*, c'est-à-dire, *du fleuve d'argent*, parcequ'elle est vers l'embouchure du fleuve du même nom. Ceux du pays le nomment *Paranaguazu*, & le considerent comme un des plus grands du monde. Il naît du lac de los Xaraïes en la province de Paraguai, qu'il coupe par le milieu; & ensuite ayant arrosé diverses provinces & grand nombre de villes, accru des eaux de quelques autres fleuves, il se décharge dans la mer du Brésil par un canal qu'on dit avoir quarante lieues de large. C'est-là où est la province de Plata. La terre y est fertile en fruits, en grains & en coton. On y trouve de grandes prairies, & des marais pleins de cannes de sucre. Ses villes sont l'Assomption, Buenos-Ayres, Santa-Fé, Corientes, &c. *Cherchez* PARAGUAI.

PLATANE, village des Sidoniens, près de Beryte, où Herode *le Grand* fit garder ses deux fils Alexandre & Aristobule, pendant qu'on délibéroit sur leur sort. * Josephe, *antiq. l.* 16, *c.* 17.

PLATANI, PLATANO, anciennement *Camicus*, *Halycus*, riviere de la vallée de Mazara en Sicile. Elle prend sa source dans les montagnes de Mandonia, reçoit le Salso & le Turbulo, & se décharge dans la mer de Barbarie, aux ruines d'Héraclée, & à six lieues d'Agrigente, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PLATARI, anciennement *Cale-Acte*, c'est-à-dire, *beau rivage*. C'est un ancien bourg de l'isle de Negrepont. Il est sur la côte septentrionale, entre Caristo & Castaro, vis-à-vis de l'isle de Sciro. * Mati, *diction.*

PLATÉE, ville de la Béotie, a été célébre par son temple de Jupiter *Libérateur*. C'est près de cette ville que Pausanias & Aristides, généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, défirent sous la LXXV olympiade,

& l'an 479 avant J. C. Mardonius général des Perses. Au commencement de la guerre du Peloponnèse, & en l'an 431 avant J. C. les Thébains surprirent Platée, & furent ensuite égorgés par les habitans. Ils s'en vengerent depuis, & ruinerent cette ville en l'an 373 avant J. C. trois ans avant la bataille de Leuctres. Elle avoit déja souffert le même malheur, lorsqu'elle fut prise par les Lacédémoniens. * Thucydide, *l.* 2. Diodore, *l.* 2. Pausanias, *in Beot.* Strabon, &c.

PLATEN (Henri de) conseiller intime du roi de Prusse, doyen de l'église cathédrale de Magdebourg, prévôt & trésorier des églises de S. Etienne, de S. Nicolas & de S. Gangolphe, seigneur héréditaire de Dommertin, Fridebourg & Bœnnickenbecktic, &c. étoit fils de *Nicolas-Ernest* de Platen, & d'*Anne* Ehrentraut de Klitzing. Il naquit le 8 novembre 1654, & fit de si bonnes études dans les universités de Leipsick & d'Altorf, qu'il possédoit bien l'histoire, la philosophie, les mathématiques, le droit civil & public, la médecine & la théologie. Il se perfectiona dans toutes ou quelques-unes de ces connoissances durant les voyages qu'il fit en Allemagne, en Hollande, en France, en Angleterre & en Italie. Le 25 février 1681, il obtint la charge de gentilhomme de la chambre auprès de Frédéric-Guillaume, surnommé le Grand. En 1682, on lui donna la place de chanoine de Havelberg, & le 30 il eut *stallum in choro.* En 1684, on le fit conseiller de la cour des finances & de la justice, & il fut introduit dans ces emplois le 18 février. Le 13 janvier 1691, il devint chanoine de l'église cathédrale de Magdebourg; & en 1693 on lui donna les appointemens de premier directeur des impôts, de premier commissaire de la guerre, & de premier commissaire du comté de Mansfeld. Frédéric III le fit son conseiller intime le 19 février 1697, & le 28 septembre 1701, il fut unanimement élu doyen des chanoines de Havelberg; mais comme il ne pouvoit s'y trouver en personne, il remercia les électeurs le 16 octobre de la même année. Cependant le 3 de juin 1706, le chapitre de Magdebourg ne laissa pas de lui offrir la place de doyen de leur chapitre. En 1713, Fréderic-Guillaume, roi de Prusse, ayant établi la premiere année de son régne, un commissariat dans le duché de Magdebourg, Platen en fut nommé directeur; & il garda cette charge qu'il remplit au gré de sa majesté, pendant tout le temps que dura le commissariat. Comme il étoit déja avancé en âge, il résolut de se démettre de tous ses emplois, & de passer le reste de ses jours dans le décanat de l'église cathédrale de Magdebourg, dont nous avons dit qu'il avoit été pourvu. Il mourut le 18 décembre 1734, âgé de quatre-vingts ans, un mois & douze jours, & fut enterré dans l'église des chanoines de Magdebourg le 29 mars de l'an 1735. * *Supplém. françois de Basle.*

PLATER (Thomas) recteur du collége de Basle, né à Grænchen, village du pays de Vallais, en 1499, de parens très pauvres, fut employé dès l'âge de 6 ans à garder les chevres, & vers l'âge de 10 ans, on le confia pour l'instruire à un prêtre, qui, dit-on, le châtioit si rudement, qu'il s'enfuit à Lucerne, ensuite à Zurick, & de-là à Meissen. Il visita aussi les écoles de Dresde, de Breslau, de Nuremberg & de Munich, vivant des charités qu'on lui faisoit; & cinq ans après il revint chez son pere qu'il quitta encore peu après pour aller à Ulm, & ensuite à Selestatt, où il étudia sous Jean Sapidus. Il avoit alors 18 ans; & quand il eût appris à lire il alla à Soleure, d'où il revint dans sa patrie où il apprit à écrire. Il passa ensuite à Zurick, où il fut entretenu dans la maison de la mere de Rodolphe Gualther, encore au berceau, & fréquenta le collége où Myconius enseignoit. Revenu de nouveau dans sa patrie, & ensuite à Zurick, il s'y livra à l'étude avec une ardeur incroyable, & menoit une vie si dure qu'il ne vivoit pour l'ordinaire que de pain & d'eau. On l'employoit à porter les lettres que Zwingle & Myconius s'écrivoient. Le dernier le reçut quelque temps après dans sa maison; & ayant étudié l'hébreu sous Bibliander, il l'enseigna aux autres. Mais ayant entendu Zwingle prêcher contre les désordres du clergé, il renonça au desir qu'il avoit d'y entrer, & il aima mieux apprendre le métier de cordier. Pendant même son travail il lisoit les poëtes Grecs, & Latins; & son maître lui ayant enfin laissé une heure libre chaque jour, il l'employa à faire des leçons publiques d'hébreu avec son habit d'ouvrier. Il suivit son maître à la bataille de Cappel, & après la paix il alla à Zurick, où à l'âge de 30 ans il épousa la fille de Myconius. Il se retira ensuite dans son pays, où il exerça son métier, vendit du fruit & du vin, & néanmoins ouvrit une école catholique, qu'il abandonna bientôt par les avis de Myconius, pour aller à Basle avec sa femme & un enfant qu'il en avoit eu, & qu'il porta sur ses épaules, & il y obtint d'abord la place de précepteur sous Oporin avec 40 florins d'appointemens. Son application à l'étude lui ayant causé des vertiges, Epiphane, ci-devant médecin de l'électeur de Baviere, & puis de l'évêque de Basle, s'offrit de le guérir, & même de lui apprendre la médecine, à condition qu'il entreroit à son service comme domestique, & sa femme comme servante; & quelque dure que fût cette proposition, Plater l'accepta, & alla à cet effet à Porentru avec sa famille. Epiphane mourut peu après, & laissa un livre de recettes que Plater copia avec Oporin; & étant retourné à Basle, après un voyage fait à Zurick, il obtint dans cette derniere ville la chaire de professeur en grec, & y servit de correcteur d'imprimerie pendant quatre ans chez Herwage. Il s'associa ensuite avec Oporin & deux autres pour établir lui-même une imprimerie, & il fut reçu bourgeois à Basle. Mais la société avec laquelle il s'étoit uni, s'étant endettée & divisée, il imprima seul & se mêla de librairie. Il imprima plusieurs ouvrages pour le compte de Froben, d'Episcopius, d'Herwage & d'Isengrin, & eut toujours un grand nombre de pensionnaires à sa table. Enfin cédant aux sollicitations de ses amis, il abandonna la librairie, & accepta la chaire de recteur du collége avec 200 florins d'appointemens, dont 100 pour lui, & 100 pour l'entretien de trois sous-précepteurs. Il prit ensuite le dégré de maître-ès-arts; & ayant ainsi dirigé le collége de Basle pendant 38 ans, il cessa d'en exercer les fonctions à l'âge de 79 ans, à cause du dépérissement de sa santé, & mourut le 28 janvier 1582, âgé de 83 ans. Il a écrit lui-même l'histoire de sa vie, qui est remplie d'événemens singuliers, d'aventures extraordinaires, & qui a plus l'air d'un roman que d'une histoire, & il l'a adressée à son fils FELIX qui suit, & qui y a ajouté le récit & la date de la mort de son pere.

PLATER (Felix) fils du précédent, naquit à Basle en 1536. Il étudia la médecine pendant cinq ans à Montpellier, & ensuite dans sa patrie, où il prit le dégré de docteur. Il y épousa aussi *Magdeléne* Jeckelman, avec laquelle il vécut cinquante-six ans. En 1557, le magistrat le nomma médecin de la ville, & en 1560 il fut nommé professeur en médecine. Il en a exercé la profession pendant 57 ans, avec beaucoup de succès, & il s'est vu plusieurs fois consulté pour Catherine, sœur de Henri IV, pour les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Lorraine, de Wurtemberg & de Bade. Il n'étoit pas moins habile dans les méchaniques, dans la botanique, dans ce qui regarde les métaux, & même dans la musique où il égaloit les meilleurs maîtres. Il se fit un beau cabinet de livres, & principalement d'antiquités, & mourut de phthisie & d'hydropisie le 28 de juillet 1614, âgé de 78 ans. On a de lui, *De fabrica & usu corporis humani tractatus*, avec des figures: *Praxeos libri tres: Observationum libri tres.* Il avoit travaillé pendant 62 ans à cet ouvrage, qu'il ne publia que l'année de sa mort. Il a publié encore un traité latin des fievres. Ceux qu'il a faits en latin sur la composition des remedes, sur les alimens, & un autre des animaux, des plantes, &c. que la terre produit, ne sont pas imprimés.

PLATER (Thomas) frere du précédent, né à Basle

en 1574, fut adopté par son frere dès l'âge de huit ans, & s'appliqua aussi à la médecine comme son frere, auquel il succéda dans les emplois de professeur en médecine, & de médecin de la ville. Il s'est rendu célebre par ses écrits, & est mort en 1628.

PLATER (Felix) fils du précédent, né à Basle en 1608, & médecin, fut professeur en physique, & ensuite membre du conseil & médecin de la ville. Il mourut en 1671, laissant deux fils, 1. *Felix* qui étudia en médecine, soutint des thèses pour le doctorat, & laissant là ensuite toutes ses études, alla en France où il eut une compagnie Suisse, & fut enfin lieutenant-colonel; 2. *François*, né le 2 mai 1645, qui exerça la médecine à Basle pendant près de 40 ans, fut médecin de l'évêque de cette ville, mourut le 17 de novembre 1711, & fut le dernier de sa famille. Il a ajouté *Mantissa observationum medicarum*, à celles de son pere.

PLATIERE (la) maréchal de France, *cherchez* BOURDILLON.

PLATINE (Barthélemi) historien, né de parens de basse extraction, à Piadena, en latin, *Platina*, bourg du territoire de Crémone, vivoit dans le XV siécle. Son nom de famille étoit *Sacco*, & il prit celui du lieu où il étoit né. Il suivit d'abord le parti des armes; & étant venu à Rome sous le pontificat de Calliste III, il obtint par le crédit du cardinal Bessarion, quelques bénéfices sous Pie II, & une des charges d'abréviateur apostolique. Platine ne trouva pas la même protection auprès du pape Paul II. Plusieurs ennemis l'ayant desservi auprès de ce pape, il fut dépouillé de tous les emplois qu'il possédoit, & enfermé dans une étroite prison, où il fut mis plusieurs fois à la question, & souffrit plusieurs autres traitemens extraordinaires, jusqu'à la mort de ce pape. Il en sortit, & fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration avec Callimachus Experiens. Depuis il fut encore déféré pour crime d'hérésie; mais il fut absous après un an de prison. Sixte IV lui fut plus favorable, & lui donna, outre tous les emplois dont il avoit été dépouillé, le soin de la bibliothéque du Vatican. Il écrivit la vie des papes jusqu'à Paul II, dédia cet ouvrage à Sixte IV son bienfaiteur, & mourut de peste à Rome l'an 1481, âgé de 60 ans. Ses vies des papes sont écrites avec beaucoup de liberté, d'un style passable, mais non avec toute l'exactitude & tout le discernement que l'on pouroit souhaiter. Il a outre cela composé plusieurs ouvrages de philosophie morale en forme de dialogues, *De falso & vero bono*, *l.* 3. *Contra mores*, *l.* 1. *De vera nobilitate*, *l.* 1. *De optimo cive*, *l.* 1. *In laudem Bessarionis cardinalis panegyricus. De pace Italiæ componenda, & bello Turcis indicendo.* Ses œuvres ont été imprimées à Cologne en 1529 & 1574, & à Louvain en 1572. Il avoit aussi fait un ouvrage sur les moyens de conserver la santé, de la nature des choses, & de la science de la cuisine, dédié au cardinal de la Rovere, imprimé à Bologne en 1498, & à Lyon en 1541, sur lequel Sannazar a fait cette épigramme :

Ingenia & mores vitasque obitusque notasse
Pontificum, argutæ lex fuit historiæ.
Tu tamen hinc lautæ tractas pulmenta culinæ :
Hoc, Platina, est ipsos pascere Pontifices.

Platine est encore auteur d'une vie de Nério Capponi. Cette vie qui est curieuse & utile pour l'histoire de ce temps-là, après avoir été long-temps cachée, a été enfin publiée en 1731, par M. Muratori, dans le tome XX de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Cette vie est en latin, & dédiée à Gini Capponi, fils de Nério. Dans le tome second de la même collection, on trouve un autre ouvrage de Platine, qui est beaucoup plus considérable. C'est une *histoire* latine *de Mantoue, depuis son origine jusqu'en* 1464. Lambécius l'avoit déja donnée au public pour la premiere fois : cette édition de M. Muratori est la seconde. * Jacques de Bergame, *in supplem. chron.* Volaterran, *antr. l.* 21. Paul Jove, *in elog. c.* 19. Trithème & Bellarmin, *de script. eccles.* Léandre Alberti, *in descript. Veron.* Vossius, *l.* 4 *de hist. Lat.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

PLATON, poëte, vivoit sous la LXXI olympiade, & vers l'an 496 avant J. C. Il étoit contemporain d'Euripide & d'Aristophane, & plus ancien que le célebre philosophe Platon d'environ 30 ans. Il passe pour le chef de la moyenne comédie. Il avoit fait vingt-huit comédies; mais il ne nous en est resté que quelques petits fragmens, qui font encore assez connoitre en cet état, que c'étoit un des bons auteurs de la langue grecque. * Diogène Laërce, *in Plat. l.* 3. Athenée, *l.* 3, 6, 7 & 10. Julius Pollux, *l.* 6, *c.* 33; *l.* 7, *c.* 29; *l.* 10, *c.* 24. Ger. Joan. Voss. *instit. poëtic. & de poët. Græc.* Suidas, *lexic.* où il fait l'énumération de toutes les comédies de Platon. Lil. Girald. Olaüs Borrich. Jean le Fevre, *abrégé des vies des poëtes Grecs.* Baillet, *jugem. des savans sur les poëtes Grecs.*

PLATON, fils d'*Ariston*, philosophe d'Athènes, & chef de la secte des Académiciens, naquit vers l'an 429 avant J. C. sous la LXXXVII olympiade. On dit qu'il s'adonna à la peinture, qu'ensuite il devint poëte, & qu'entraîné par l'amour de la philosophie, il s'y attacha depuis entierement. Il fut disciple de Cratyle, qui suivoit les sentimens d'Héraclite & d'Hermogène, sectateur de Parménide. Ensuite il s'attacha à Socrate, après la mort duquel il voulut entendre Euclide à Mégare, Théodore *le mathématicien* à Cyrène, & enfin Philolaüs & Eurytus Pithagoriciens dans la grande Grece. Ce desir de s'instruire fut cause qu'il voyagea en Egypte, pour y consulter les prêtres, & l'auroit même fait passer jusque dans les Indes pour y conférer avec les Gymnosophistes, si les guerres d'Asie n'eussent rompu toutes ses mesures. C'est dans le voyage qu'il fit en Egypte, que l'on croit qu'il eut connoissance de la religion judaïque. Clément d'Alexandrie approuve dans le I livre de ses stromates, le mot de Numenius Pithagoricien, qui nommoit Platon *le Moyse Athénien.* Plusieurs peres ont admiré la conformité qu'il y a en beaucoup de choses entre la doctrine de Platon & celle de l'ancien testament. Etant de retour à Athènes, il y enseigna dans le lieu nommé *académie*, d'où ses disciples furent nommés *Académiciens*, & sa doctrine *académique.* Il fit trois voyages en Sicile; le premier, pour découvrir la cause des feux du mont Etna; en revenant de ce voyage, il fut pris par des pirates & fait esclave. Nicetes le Cyrénéen le racheta. Dans le second & le troisiéme voyage il tâcha de réconcilier Denys *le Tyran* avec Dion. Il mourut à l'âge de 81 ans, sous la CVIII olympiade, environ 347 ou 348 ans avant J. C. Le systême de sa philosophie étoit composé de ce qu'avoient conçu de plus juste, trois des plus excellens esprits de la Grece. Car pour la physique & pour les choses qui tombent sous les sens, il voulut suivre Héraclite; il déféra dans la logique & en tout ce qui dépend du seul raisonnement, à Pythagore, & pour la morale il s'attacha à son maître Socrate. Toute sa philosophie étoit comprise dans dix dialogues qu'il avoit composés, où il exprimoit ses sentimens sous les personnages de Socrate & de Timée; & ceux des autres sous les personnages de Gorgias & de Protagoras. Il a cru qu'il n'y avoit qu'un Dieu souverain ouvrier de toutes choses; mais il admettoit d'autres divinités, comme les démons & les héros. Au reste, son ouvrage de la république, & son opinion des idées, ont donné lieu à un grand nombre de disputes. Tertullien dit de ces derniers dans *le traité de l'ame*, qu'il avoit un chagrin extrême de voir que tous les hérétiques empruntoient de Platon des armes pour combattre la vérité, & soutenir leurs impostures. Il les appelle dans le même endroit, *les mysteres hérétiques des idées; hæretica idearum sacramenta;* & il conclut qu'elles ont été la fatale semence des rêveries des Gnostiques : *In ideis Platonicis Gnosticorum hæretica semina relucere.* Il faut pourtant avouer que les premiers peres de l'église ont presque tous été Platoniciens, & qu'ils ont plus fait d'état de la

doctrine de l'académie, que de celle de tous les autres philosophes. Nous voyons aussi que S. Augustin proteste dans le VII livre de ses confessions, qu'il s'est servi fort heureusement de leurs livres pour se faciliter l'intelligence de beaucoup de vérités orthodoxes, & qu'il avoit trouvé dans quelques-uns presque tout le commencement de l'évangile de S. Jean. S. Justin martyr, Clément Alexandrin, Eusebe & divers autres avoient déja dit que Platon avoit pénétré dans le mystere de la Trinité. François Patrice, célébre professeur à Rome, présenta au pape Grégoire XIV en 1591 une philosophie universelle, dont la préface contient l'éloge des livres de Platon, & les louanges qui lui ont été données par les premiers peres de l'église, S. Denys, S. Justin, S. Clément Alexandrin, Origène, S. Cyrille, S. Basile, Eusèbe, Théodoret, Arnobe, Lactance, S. Augustin, S. Ambroise & plusieurs autres. Ce savant professeur s'étend plus au long sur ce sujet dans ses *discussions péripatéticiennes*, & dans un livre qu'il a intitulé, *Aristoteles Exoreticus*, où il fait comparaison des opinions de Platon avec celles d'Aristote, dont le parallele montre évidemment que Platon a des sentimens plus conformes au christianisme, & qu'Aristote a des erreurs qui peuvent favoriser les hérétiques. Voici le parallele que ce professeur en a fait.

1. Platon assure en plusieurs endroits, qu'il n'y a qu'un Dieu. Aristote reconnoît un premier moteur; mais il lui joint cinquante-six autres dieux qui donnent le mouvement aux corps céléstes : ainsi il fait une anarchie ou une polyarchie, c'est-à-dire, un monde sans souverain, ou gouverné par plusieurs souverains.

2. Platon dit que Dieu est un être très simple. Aristote lui donne le nom de ζῶον, *animal*.

3. Platon appelle Dieu *la souveraine Sagesse*, qui connoît tout. Aristote dit qu'il ignore les choses particulieres.

4. Selon Platon, Dieu a créé le monde. Selon Aristote, le monde est éternel, & de rien il ne se peut rien faire.

5. Selon Platon, Dieu est au-dessus de tout être & de toute essence. Selon Aristote, Dieu est une substance.

6. Platon dit que Dieu est au-dessus de tous les corps. Aristote veut qu'il soit attaché au premier mobile.

7. Platon assure que Dieu gouverne le monde & toutes ses parties. Aristote soutient que le monde est gouverné par la nature & le hazard.

8. Platon croit qu'il y a des démons, ou purs esprits. Aristote n'en parle point.

9. Dans l'opinion de Platon, Dieu a créé l'ame humaine. Dans celle d'Aristote, l'ame est un acte du corps, c'est-à-dire, tirée de la matiere.

10. Platon dit que l'ame est immortelle. Aristote la fait mourir avec le corps.

11. Selon Platon, les hommes ressuscitent après leur mort. Selon Aristote, cela est impossible : *A privatione ad habitum non fit egressus*. On peut voir le reste dans les ouvrages de François Patrice, que nous avons cités ci-devant.

Zonare dans son histoire, dit qu'en 796, sous l'empire de Constantin VI & d'Irene sa mere, on ouvrit un sépulcre fort ancien, dans lequel on trouva un corps mort que l'on crut être celui de Platon, qui avoit une lame d'or à son col, avec cette inscription : *Christ naîtra d'une vierge, & je crois en lui; & tu me verras encore une autre fois, au temps d'Iréne & de Constantin.* Cette découverte fabuleuse a été honorée des réflexions de S. Thomas, 2 *quæst. art.* 7; de Paul Diacre, *l.* 23; de Sigebert, *dans sa chron.* de Genebrard, *l.* 3; du P. Canisius, *l. 2 de beatâ Virgine.* * Diogène Laërce, *en sa vie*, *l.* 3. Ciceron, Seneque, Plutarque, S. Justin, Eusèbe, S. Augustin, cités par le cardinal Bessarion, *in calumn. Plat.* Marsile Ficin, *in Phil. Platon.* Vossius, *de sect. phil. c.* 12. La Mothe le Vayer, *de la vertu des paiens.* Meursius, &c.

PLATON, philosophe, disciple de Panétius, étoit de Rhodes, & est différent d'un autre PLATON qui fut de l'école d'Aristote.

PLATON (Saint) abbé en Bithynie, puis à Constantinople dans les VIII & IX siécles, né vers l'an 734, étoit fils de *Serge* & d'*Euphémie*, tous deux illustres par leur noblesse, qu'il perdit étant fort jeune, & se retira bientôt du monde. Il quitta Constantinople, & se mit sous la conduite de Théoctiste, dans un monastere de Bithynie, dont il fut supérieur après la mort de Théoctiste. Etant venu à Constantinople en 775, il y fut admiré, & refusa les abbayes & les évêchés qu'on lui offrit; mais du temps de l'impératrice Irene, il accepta la supériorité du monastere de Saccudie près de Constantinople. Il soutint fortement le culte des saintes images contre les Iconomaques, & se déchargea en 794 du gouvernement de ce monastere, sur Théodore Studite, son neveu. Il reprit hardiment l'empereur Constantin, de ce qu'il avoit répudié sa femme légitime, pour épouser Théodote, l'une des filles de sa mere, & fut presque le seul avec son neveu Théodore, qui s'opposa à ce mariage. Constantin le fit enfermer dans une cellule, où il n'avoit communication avec personne, dont il fut délivré en 797, après la mort de Constantin : il fut néanmoins obligé par les courses des barbares de quitter le monastere de Saccudie, & de se retirer dans celui de Stude avec son neveu Théodore. L'empereur Nicéphore ayant fait rétablir dans la charge d'économe de l'église de Constantinople, Josephe, qui avoit marié Constantin avec Théodote, Platon & ses neveux s'y opposerent. L'empereur fit arrêter Platon, l'envoya en exil dans une isle du Bosphore, & le fit changer diverses fois de lieu d'exil. L'empereur Michel le rappella en 812. Il mourut dans le monastere de Stude la veille des Rameaux de l'an 813. On fait sa fête dans les églises grecque & latine au 4 avril. * Théodore Studite, *apud Bollandum.*

PLATUS (Guillaume) religieux conventuel de S. François, mort vers le milieu du dix-septiéme siécle, a écrit, *De supremâ autoritate Petri*, en deux tomes, & d'autres traités de piété en italien. Il étoit né à Mondaino dans la Romagne; & dès l'âge de dix-sept ans, il avoit enseigné la philosophie dans son ordre. * Ghilini, *théat. d'huom. letter.*

PLATUS (Jérôme) Jésuite, natif de Milan, fut secrétaire du P. Aquaviva, général de sa compagnie, & mourut en 1591, âgé d'environ 46 ans. Il dédia son ouvrage, *De bono statu religiosi, & de cardinalis dignitate*, à FLAMINIUS PLATUS son frere, qui étoit cardinal. Un autre de leurs freres DOMITIUS PLATUS, est mort après l'an 1641, âgé de plus de 80 ans, & a composé quelques livres de dévotion. * Alegambe, *bibliot. script. soc. Jesu.*

PLAUTE (Marcus Actius Plautus) poëte comique Latin, étoit de Sarsine, ville d'Ombrie, ou, pour parler selon la géographie moderne, du duché de Spolete & de la Romandiole, & fut en grande réputation à Rome, où il composa la plupart de ses piéces. On dit que s'étant voulu mêler du négoce, & y ayant perdu tout ce qu'il avoit, il fut obligé, pour vivre, de se louer à un boulanger, pour tourner une meule de moulin. Dans ce fâcheux exercice, il employoit quelques heures à la composition de ses comédies, dont il ne nous reste que vingt, quoiqu'on lui en attribue d'autres qui se sont perdues. S. Jérôme dit qu'il mourut sous la CXLVI olympiade; mais il y a plus d'apparence que ce fut sous la CXLIX olympiade, en l'an 184 avant J. C. sous le consulat de Publius Claudius Pulcher & de Lucius Portius Licinius, comme nous l'apprenons de Cicéron. Au reste, le succès des comédies de Plaute fut très-grand à Rome, lorsqu'il les donna au public, & long-temps même après sa mort. On admiroit surtout en lui cette facilité de génie & cette pureté de style, qui étoit si grande, que Varron, très-bon con-

noisseur, ne feignoit point d'assurer que si les muses eussent voulu parler le langage des hommes, elles eussent emprunté celui de Plaute, pour s'en aquitter avec plus de grace. Le peuple étoit charmé de ses bons mots, dont la plupart étoient goutés des plus honnêtes gens. Cicéron reconnoissoit dans Plaute cet agrément naturel, qu'il appelle *urbanité Attique*; mais comment accorder ce jugement avec celui d'Horace, selon lequel les anciens Romains avoient tort de rire des plaisanteries de Plaute, & trop de patience, pour ne pas dire de folie, pour les écouter avec admiration; à moins de convenir, comme on ne peut s'en dispenser, que si Plaute abonde en railleries & en plaisanteries ingénieuses, il en laisse quelquefois échaper de froides & d'insipides? Quant à la maniere dont Plaute a traité ses sujets, quoiqu'il les ait choisis fort simples, & qu'il les ait tournés avec variété & vivacité, il est sur qu'il s'abandonne trop à son génie, & qu'il est beaucoup au-dessous de Térence pour cette justesse & cette économie qui doivent régler le cours d'une piéce de théatre. Les traits assez fréquens qui se rencontrent dans ce poëte contre les déréglemens de son temps, & les descriptions qu'il y a faites des lieux, des mœurs & des habillemens d'alors, le rendent en beaucoup d'endroits, très obscur pour nous; de sorte que souvent les commentateurs devinent plutôt qu'ils n'interpretent. M. de Lœuvre (*Joannes Operarius*) nous a donné un assez bon commentaire sur Plaute, à l'usage de monseigneur le Dauphin; & madame Dacier a traduit quelques-unes de ses piéces en françois, avec de fort bonnes remarques. Les vingt comédies de Plaute qui nous restent, sont l'*Amphitrion*, l'*Asinaria*, l'*Aulularia*, les *Captifs*, le *Curculio*, la *Casina*, la *Cistellaria*, l'*Epidicus* qui est une de ses meilleures piéces, les *Bacchides*, la *Mostellaria*, les *Menæchmes*, le *Soldat glorieux*, le *Marchand*, le *Pseudolus*, le *Pænulus*, le *Persa*, le *Rudens*, le *Stichus*, le *Trinummus* & le *Truculentus*. Entre toutes ses comédies, il n'y en a pas une qui n'ait ses beautés particulieres, mais celle de l'Amphitrion semble être la plus estimée: elle a des agrémens dont la comédie françoise a su se parer avec beaucoup d'avantage. Pour bien juger de l'esprit de Plaute & de ses comédies, voyez une dissertation excellente sur ce poëte, dans les jugemens des savans de M. Baillet sur les poëtes Latins, à l'article de Plaute; & la préface de madame Dacier sur les traductions de quelques-unes de ces comédies.

Entre les diverses éditions qu'on a faites de Plaute, celles de Douza & de Gruter ont paru assez bonnes; mais on leur a préféré dans la suite celle de Pareus, celle de Taubman, celle de Gronovius, & celle de M. de Lœuvre, à l'usage de monseigneur le Dauphin. M. Capperonnier vient d'en donner une nouvelle édition, supérieure à toutes les autres pour l'exactitude. Elle a paru en 1759, chez Barbou, en trois volumes *in-12*, très-bien imprimés. * Cicero, *in Bruto*, *l.* 1 *de offic. l.* 3 *de orat.* Horace, *l.* 2, *ep.* 1. S. Jérôme, *in chron.* Lilio Giraldi & Crinitus, *de vit. poët.* Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 3.

PLAUTICA (Urgulanilla) née d'un pere qui avoit triomphé, fut la premiere femme de *Claude*, dont elle eut un fils qui s'étrangla, en voulant retenir dans sa bouche une poire qu'il avoit jettée en l'air; outre une petite fille nommée *Claudia*, qui avoit été promise au fils de Séjan, & que Claude ne voulut point reconnoître pour être à lui. En effet, l'histoire dit qu'il n'en étoit pas le pere. * Tacite & Suétone.

PLAUTIEN (Fulvius *Plautianus*) homme de basse naissance, s'éleva à une grande fortune sous l'empire de Severe qui le fit préfet du prétoire en 201, & le combla de bienfaits & de richesses. L'année suivante il le fit consul, & fit épouser sa fille à Caracalla. Hérodien dit que Plautien étoit un homme si cruel & si superbe, que c'étoit un crime de le regarder au visage. Il persécuta les chrétiens avec une fureur extrême vers l'an 203 & 204. Severe le fit tuer dans le palais, soit que Plautien eût conspiré contre lui, soit que, pour se défaire d'un homme insolent & séditieux, il prît le prétexte de ce mauvais dessein. On relégua son fils Plautius & sa fille Plautilla dans l'isle de Lipari, où après avoir beaucoup souffert de misere, ils furent mis à mort par ordre de Caracalla. * Dion. Hérodien & Spartien, *in Sever & Carac.* Eusèbe, *l.* 5 *hist.*

PLAUTIUS, poëte comique, comme nous l'assure après Varron, Aulu-Gelle, *l.* 3, *noct. att. c.* 3, dont on avoit confondu les piéces avec celles de Plaute, quoiqu'on dût les distinguer, & appeller les unes *Plautines*, & les autres *Plautiennes*, comme le remarque Aulu-Gelle.

PLAUTIUS Sylvanus, consul en 752 de Rome, & deux ans avant l'ere chrétienne, &c.

PLAUTIUS (Aulus) premier des consulaires qui réduisit la grande Bretagne en forme de province. * Tacite, *in vita Agricol.*

PLAUTIUS (Lateranus) adultere de Messaline, désigné consul, ayant conjuré contre Néron, eut la tête tranchée sous le consulat de Silius Nerva & d'Atticus Vestinus. * Tacite, *annal. l.* 2. Arian. Epictet. *l.* 1.

PLAUTIUS ou L. PLOTIUS, Gaulois. *Cherchez* PLOTIUS.

PLAUTIUS (Baptiste, ou Jean-*Baptiste*) critique, grammairien & orateur, qui a vécu dans le XV siécle & dans le XVI, étoit de Parme. Il étudia à Boulogne en Italie sous Philippe Béroalde & sous Jean-Baptiste Pio. Son mérite le fit admettre ensuite dans la maison de Jean-François Aldovrandi, où il trouva presque tous les livres qu'il pouvoit desirer pour étudier solidement, & tous les autres secours qui étoient nécessaires pour faire un profit avantageux de ces livres. Comme il y joignoit un vrai desir d'apprendre, il ne tarda pas à faire de grands progrès. Il résolut de composer un commentaire sur les satyres de Perse, & il le dédia à Jacques-Antoine de Saint-Vital, chevalier, comte de Beaufort, dont il loue l'amour pour les lettres & pour ceux qui les cultivoient. On trouve le commentaire de Plautius dans une édition de Perse, faite à Venise en 1520, & joint aux commentaires du philosophe Cornutus, de Barthélemi Fontius & de Jean Britannicus; mais nous ignorons si c'est-là la premiere édition du travail de Plautius. Son commentaire a été donné de nouveau en 1523 à Paris, *in-fol.* avec ceux de Josse Badius-Ascensius, de Jean Britannicus, d'Antonius Nebrissensis & de quelques-autres; & encore en 1544, & peut-être plusieurs autres fois depuis. Plautius dit dans son épître au comte de Beaufort, que son commentaire sur Perse est le premier fruit de ses travaux littéraires, & qu'il n'avoit que vingt-un ans, lorsqu'il le composa: cependant dans l'édition de 1520, Philippe Béroalde parle de ce commentateur, comme d'un homme déja consommé dans la science: *Plautius apprimè studiosus, doctus, ingenii acumine præpollens, & mihi discipulus, nuper condidit hæc annotamenta, ad enodandos Persii satyrographi nodos mirè conducentia.* On trouve dans la même édition des épigrammes de Jean-Baptiste Pio, de Nicolas & de Camille Aldovrandi, à la louange du même commentaire. Le témoignage de Philippe Béroalde est une preuve que Plautius avoit fait l'ouvrage dont il s'agit, avant 1520; puisque Béroalde est mort en 1505, s'il est question de Philippe Béroalde *l'ancien*, comme il y a lieu de le croire: le fait est encore vrai, si c'est Philippe Béroalde *le jeune*, qui a été le maître de Plautius, ce second Béroalde étant mort en 1518. * Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, premiere partie, pag. 132 & 133; & la *Bibliothéque* latine de Jean-Albert Fabricius, tom. I & II, aux articles de Perse.

PLAWEN, petite ville du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Elle est dans la Vandalie, sur le lac de Plawen, à l'endroit d'où sort la riviere d'Elde, & à sept lieues de Gustrow vers le midi. * Mati, *diction.*

PLAWEN, ville de la Misnie en haute Saxe. Elle est

eſt capitale du Voigtland, & ſituée ſur l'Elſter, à ſix lieues de Swikaw, vers l'occident méridional. * Mati, *diction.*

PLAZENCIA, ville d'Eſpagne. *Cherchez* PLAISANCE.

PLÉBÉIENS. On appelloit ainſi chez les Romains la ſeconde claſſe du peuple ; car ce qu'on appelloit *Populus Romanus*, étoit diviſé en deux claſſes ; celle des patriciens & celle des plébéiens ; & ce partage avoit commencé dès le temps de Romulus. Dans le commencement, les patriciens avoient tous les honneurs & toutes les charges. Quand les rois furent chaſſés, les patriciens furent diviſés en deux ordres ; l'ordre équeſtre, & l'ordre des ſénateurs. Juſqu'à l'an de la fondation de Rome 259, les patriciens ne s'allioient point avec les plébéiens ; mais en cette année, dans laquelle Virginius & T. Véturius étoient conſuls, les plébéiens irrités par les mauvais traitemens que leur faiſoient ſouffrir les patriciens, & animés par Siccius, ſe retirerent ſur une montagne proche de Rome, qui fut appellée depuis *ſacrée*, & n'en revinrent qu'à condition qu'ils auroient des magiſtrats pour les défendre, qui furent appellés *tribuns*, & des édiles *plébéiens*. Les plébéiens ſe ſéparerent encore des patriciens l'an 304 de Rome, en ſe retirant ſur le mont Aventin, & ne revinrent qu'à condition que les tribuns ſeroient des perſonnes ſacrées, & qu'ils auroient le pouvoir d'empêcher les violences des patriciens. Ces tribuns s'acquirent tant de crédit & d'autorité, qu'enfin ils firent enſorte que les plébéiens eurent accès aux premieres charges, comme les patriciens. Ils obtinrent que des deux conſuls, l'un pouroit être plebéien ; puiſqu'ils pouroient être tous deux plébéiens. La charge de cenſeur demeura plus long-temps entre les mains des patriciens ; mais enfin les plébéiens y eurent part comme les autres. Sous les empereurs, les plébéiens & les patriciens jouiſſoient des mêmes droits. Il y eut des jeux plébéiens inſtitués, après que le peuple eut fait ſon accommodement avec les patriciens. Ces jeux commençoient le 16 octobre, & on les repréſentoit dans le cirque pendant trois jours : les édiles plébéiens préſidoient à ces jeux. * Tite-Live, Aulu-Gelle, *Antiq. rom.*

PLÉBISCITE étoit une loi que les plébéiens faiſoient à la réquiſition du tribun. Ces loix n'obligeoient d'abord que les plébéiens ; mais après que les plébéiens ſe furent rétirés ſur le mont Aventin, L. Valerius & M. Horatius, conſuls, firent une loi, par laquelle il fut ordonné que ce que le peuple auroit ordonné par tribun, obligeroit toute la république. Cette loi fut confirmée par le dictateur Quintus Hortenſius. * Tite-Live, Roſin, *antiq. rom.*

PLECTRUDE, femme de PEPIN, dit *le Gros*, ou *de Hériſtel*, maire du palais, eſt célebre dans l'hiſtoire par ſon eſprit & ſon courage. Après la mort de ſon mari, arrivée en 714, elle gouverna le royaume, ſous le nom de Thibaut, ſon petit-fils ; & craignant la valeur & la fermeté de Charles *Martel*, que Pepin avoit eu d'une autre femme nommée *Alpaïde*, elle le fit arrêter à Cologne ; mais les François ſupportant avec peine le gouvernement d'une femme, déſirent les partiſans de Plectrude en 715, élurent Ragenfroi maire du palais, & s'allierent avec Radbod, duc de Friſe. Charles *Martel* s'échapa heureuſement de priſon pendant ces troubles ; & ce fut cette évaſion qui chagrina le plus Plectrude. On ignore en quelle année elle mourut, & l'on ſait ſeulement qu'elle eſt enterrée dans l'égliſe de Notre-Dame de Cologne, qu'elle avoit fondée. Quelques auteurs la font fille de Grimoald, duc de Baviere ; mais ce fait n'eſt pas prouvé. * Gregoire de Tours, *in append.* Adon, *in chron.* Aimoin. Du Tillet, &c. Le continuateur de Frédegaire, *cap.* 104 *& ſeq.* Le P. Anſelme.

PLÉIADES, conſtellation compoſée de ſept étoiles qui paroiſſent ſur la poitrine du taureau, un des douze ſignes céleſtes. On les appelle ainſi du mot grec πλεῖν, *naviger*, parceque lorſqu'elles ſe levent, c'eſt-à-dire, vers l'équinoxe du printemps, elles marquent le temps de la navigation. *Voyez* VERGILIES. Voici les nom que leur donnent les aſtronomes : Alcyone, Celeno Electre, Maïa, Aſtérope, Mérope & Taygete.

On a donné le nom de PLÉIADES à ſept illuſtres poëtes Grecs qui parurent avec éclat ſous le regne de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, vers l'an 270 avant J. C. Ces ſept poëtes étoient Théocrite, Callimachus, Lycophron, Nicandre, Apollonius de Rhodes, Aratus & Homere *le jeune*. D'autres mettent de ce nombre Æantide & Philiſcus, au lieu de Nicandre & de Callimachus. Quelques-uns compoſent cette Pléiade d'Homere *le jeune*, de Soſithée, de Lycophron, d'Alexandre, de Philiſcus, de Dionyſiades & d'Æantides. Il y en a qui mettent Soſiphanes en la place de Dionyſiades. Comme entre les étoiles de la pléiade céleſte, il y en a une qui paroît plus obſcure que les autres, Lycophron, ſelon la penſée de quelques critiques, tient le rang de cette étoile dans la pleiade poétique. Il y a eu auſſi une célebre pléiade de poëtes François, ſous les regnes de Henri II & de Charles IX, rois de France, qui avoit été imaginée par Ronſard, à l'imitation de celle des poëtes Grecs. Ceux qui la compoſoient, étoient Joachim du Bellai, Jodelle, Belleau, Ronſard, Dorat, Bayf & Pontus de Thiard. Il a paru à la cour Romaine, ſous les papes Urbain VIII & Alexandre VII, dans le XVII ſiécle, une PLÉIADE de ſept poëtes latins, dont voici les noms, Auguſtin Favoriti, Apollonius, Natale Rondinini, Virginio Céſarini, Italiens ; Ferdinand de Furſtemberg, évêque de Munſter, Jean Rotger Tork, Allemans ; Etienne Gradi Raguſan. On imprima leurs ouvrages joints enſemble à Rome & à Anvers, par les ordres du pape Alexandre VII, & par les ſoins de M. de Furſtemberg. Cette pléiade a été appellé *Romaine*, ou *Alexandrine*, à cauſe de ce pape. Ce n'eſt pas qu'ils aient tous vécu pendant ſon pontificat ; car ils n'ont pas tous paru en même temps. Ceux qui la veulent compoſer d'illuſtres poëtes qui aient été contemporains, tirent de cette pléiade Céſarini & Apollonius, pour mettre en leur place Sidronius Hoſchius & Jacques Wallius, Jéſuites. On a fait de notre temps une pléiade de poëtes Latins qui ſe ſont rendus célebres dans Paris, ſur la fin du XVII ſiécle. On a mis de ce nombre le P. Rapin, le P. Commire & le P. de la Rue, Jéſuites ; M. de Santeul, chanoine de S. Victor ; M. l'abbé Ménage, M. Du Périer, gentilhomme Provençal, & M. Petit, docteur en médecine. Mais la France a produit dans le même temps d'autres excellens poëtes Latins ; & cette pléiade Pariſienne n'eſt pas ſi bien établie, qu'on n'y puiſſe faire quelques changemens. On trouve trois pléiades chantées en vers françois par M. de Caillieres de l'académie Françoiſe, à la fin de ſa *ſcience du monde*. La premiere contient MM. Corneille, Racine, Moliere, la Fontaine, Voiture, Sarrazin & Chapelle. La ſeconde, MM. Deſpreaux, Pavillon, Pelliſſon, Benſerade, Quinault, Segrais, le duc de Nevers. La troiſiéme, mademoiſelle de Scuderi, meſdames La Fayette, la Suze, la Sabliere, Des Houlieres, Ville-Dieu, Dacier. * Borrichius, *diſſert. ad poët.* Baillet, *dans ſes jugemens des ſavans.* Lilio Girald. *de hiſt. poët.* Cl. Binet, *vie de Ronſard.*

PLEIONE, fille de l'Océan & de Téthys, & femme d'Atlas, de laquelle il eut ſept filles, appellées les *Pléiades.* * *Antiq. rom.*

PLÉMINIUS (Quintus) capitaine Romain, fut laiſſé par P. Scipion l'Africain *l'ancien* dans Locres, ancienne ville d'Italie, pour la gouverner en ſa place, après en avoir chaſſé les Carthaginois, l'an de Rome 549, & 205 ans avant J. C. Ce lieutenant fit bien plus de mal en cette ville, que ne lui en avoient fait les ennemis ; car non content d'exercer mille cruautés contre ſes habitans, ſon avarice le porta encore à piller le temple de Proſerpine. Cet excès ayant excité une ſédition con-

tre Pléminius, les soldats de la garnison romaine lui couperent le nez & les oreilles. L'affaire fut jugée, les soldats punis, & Pléminius absous. Il recommença ses barbaries; & alors dix des principaux citoyens de Locres allerent trouver les consuls avec toutes les marques d'une extrême tristesse, pour demander à être délivrés de ces violences. Les consuls firent informer contre Pléminius, qui fut conduit à Rome, & mis en prison, où il fut trouvé mort avant sa condamnation. * Tite-Live, *livre* 29.

PLEMNÉE, onziéme roi de Sicyone, succéda à Eratus, l'an du monde 2319, & 1716 avant J. C. Il régna 48 ans, & eut Orthopolis pour successeur. * Eusébe.

PLEMPIUS (Vopiscus-Fortunatus) médecin, né à Amsterdam le 23 décembre 1601, fit ses humanités à Gand, sa philosophie à Louvain, & étudia la médecine à Leyde. Etant ensuite allé en Italie, il se fit aimer des plus habiles docteurs de Bologne & de Padoue, & prit lui-même le dégré de docteur en médecine à Bologne. De retour dans sa patrie, il y pratiqua la médecine; & en 1633, la princesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, le fit venir à Louvain, pour y enseigner la médecine. Il prit encore dans cette ville le bonnet de docteur, & il y fut durant quelque temps recteur du collége appellé *Collegium Breugelianum*. Il épousa *Anne-Marie* Van-Dive, de bonne famille, & mourut à Louvain l'an 1671. Il fut inhumé dans l'église des religieux Augustins. On mit cette épitaphe sur son tombeau:

D. O. M.

Franconi van Dive & Cat. Vuttenlimmingen, Gregorio & Barbaræ vanden Heetvelde conjugibus, majoribus hic sepultis, adjungi voluit Anna-Maria van Dive, Cornelii & Catharinæ vanden Zande filia, uxor dilectissima clariss. dom. Vopisci Fortunati PLEMPII, *patriciæ apud Batavos familiæ, medicinæ doctoris, professoris primarii, & hujus academiæ* IV *rectoris, viri toto orbe celeberrimi: satis dixi. Devixit illa* VIII *novembris* MDCLXI. *Hic* XII *decembris* MDCLXXI *cineribus uxoris conjunctus.*

Malgré ses occupations, Plempius a composé les ouvrages suivans: 1. Traité des muscles, en flamand, à Amst. *in*-8°. 2. *Anatomia Cabrolii* traduite en la même langue, avec des remarques, à Amst. 1633, *in-fol.* 3. *Ophthalmographia, sive de oculi fabricâ, actione & usu*, à Amst. 1632, *in*-4°. Gerard Guschow, professeur d'anatomie, ayant attaqué cet ouvrage, Plempius répondit; ces écrits se trouvent dans l'édition *in-fol.* de 1659, à Louvain. 4. *Fundamenta, seu institutiones medicinæ*, en six livres, à Louvain, 1638; & avec l'ophthalmographie, en 1644, *in-fol.* & encore en 1653, avec une courte apologie pour l'auteur, contre Daniel Vermost, licencié en médecine; plus avec le même ouvrage, *Doctorum aliquot virorum in academia Lovaniensi judicia de philosophia Carthesiana.* 5. *Antimus Coningius, Peruviani pulveris defensor, repulsus à Melippo Protymo*, 1655, *in*-8°. Coningius, c'est le P. Honoré Fabri, Jésuite; Protymus, c'est Plempius. 6. *Animadversiones in veram praxim curandæ tertianæ propositam à doctore Petro Barba*, 1642, *in* 4°. 7. *Avicennæ canones medici*: c'est une traduction de l'arabe en latin, à Louvain, 1658, *in-fol.* 8. *De affectibus capillorum & unguium tractatus*, à Louvain, 1662, *in*-4°. 9. *De togatorum valetudine tuendâ commentarius*, à Bruxelles, 1670, *in*-4°. * *Bibliotheca Belgica* de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tom. II, pag. 1158. On apprend dans la vie de Descartes par M. Baillet, que Plempius avoit envoyé à ce philosophe des objections touchant le mouvement du cœur. M. Baillet en prend occasion de faire l'éloge de Plempius. Voyez la vie de Descartes, citée, *in*-4°, premiere partie, pag. 310 & suiv. & seconde partie, pag. 37 & suiv. & 216, 217. M. Baillet accuse ici Plempius d'ingratitude à l'égard de M. Descartes, de malignité, & même de mauvaise foi. Voyez aussi le tome I des lettres de M. Descartes, où l'on trouve des objections de Plempius sur la circulation du sang, & les réponses de Descartes à ses objections. Régius écrivit aussi pour Descartes contre Plempius.

PLESKOW, province de Moscovie, avec titre de duché, vers la Suéde & la Pologne, fut soumise à des seigneurs particuliers jusqu'en 1509, que Jean Basile, czar de Moscovie, la joignit à cet état. La ville capitale est PLESKOVE, que les Russiens nomment *Pskouiwa*, située sur la riviere de Muldow, à son embouchure dans le lac de Pleskow. Elle est divisée en quatre quartiers, tous entourés de murailles. Etienne, roi de Pologne, l'assiégea en 1581.

PLESSE. C'est un gros bourg de la basse Saxe, situé près de la riviere de Leyne, à demi-lieue de Gottingen. Il est chef d'une seigneurie assez étendue, & considérable par un grand nombre de fiefs qui en relevent. Elle relevoit elle-même du landgraviat de Hesse, auquel elle fut réunie par l'extinction de la postérité de ses seigneurs, arrivée l'an 1571. * Mati, *diction.*

PLESSE, petite ville de *Silésie*, capitale de la baronie de Plesse; elle est défendue par une bonne citadelle, & située au bord de la Vistule, à cinq lieues de Teschen, vers les confins de la Pologne. * Mati, *diction.*

PLESSEN (Christian Sigfrid de) seigneur héréditaire de Hoikendorf & Parin, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime du conseil, & ministre d'état de Christiern V & Frédéric IV, rois de Danemarck & de Norvége, président de la chambre des finances, &c. naquit en 1646 dans le Meckelbourg. Il étoit fils de *Daniel* de Plessen, fils de VALENTIN, seigneur de Hoikendorf, & cousin germain du fameux & savant Volrath de Plessen, autrefois ministre de Frédéric, roi de Bohême & électeur Palatin, son défenseur & apologiste par divers écrits latins & allemans qu'il a publiés en sa faveur. Christian-Sigfrid eut pour mere *Dorothée-Eléonore* de Blumenthal. Après avoir fait ses études, & voyagé en Allemagne & en France, il vint à la cour de Danemarck, & entra au service de la reine Sophie-Amélie, mere du roi Christiern V; & ensuite il fut mis dans la maison du prince Georges, frere du roi, dont il fut le premier gentilhomme, & depuis maître de sa cour & son trésorier; emplois qu'il garda tant que ce prince vécut. Ce dernier s'étant marié en Angleterre, laissa à Plessen l'administration de tout ce qu'il avoit de fonds & bailliages en Danemarck, & l'honora jusqu'à sa mort de toute sa confiance. Le roi Christiern V qui connoissoit ses talens, l'employoit pour les affaires publiques, & s'en servit plusieurs fois utilement. Il le fit son ministre d'état, & le créa en 1684, chevalier de l'ordre de Danebrog. Quelque temps après, M. Plessen entra dans le conseil du roi, comme conseiller privé; & au mois de janvier 1692 il fut nommé président de la chambre, & directeur des finances de S. M. Le 7 décembre 1695, le lendemain des noces du prince royal Frédéric avec la princesse Louise (depuis roi & reine de Danemarck) il fut créé chevalier de l'ordre de l'Eléphant. En 1697 il fut envoyé au congrès de Riswick, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Après avoir continué de rendre ses services à son roi & à son successeur Frédéric IV, il demanda son congé, & se retira à Hambourg, où il mourut le 23 janvier 1723, âgé de 77 ans. *C'étoit*, dit M. Beehr dans son *histoire* latine *de Meckelbourg*, imprimée en 1741 à Leipsick, *c'étoit un homme qui avoit conservé les mœurs antiques, homme de bien, prudent, économe, qui avoit acquis de grandes richesses, sans faire tort à personne.* M. Plessen mourut veuf, après avoir été marié trois fois. Sa premiere femme étoit *Sophie-Agnès* de Lepel; la seconde, *Clare-Eléonore* de Bulau; la troisiéme, *Magdeléne-Hélene* de Halberstadt.

Trois de ses fils & une fille vivoient encore en 1743. L'aîné CHRISTIERN-LOUIS de Plessen, seigneur de Selsoe, Glorup, Saltzau, Lindholm, &c. étoit chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime du conseil du roi, ci-devant président & directeur général de la chambre des finances, président de la compagnie du commerce aux Indes & en Asie, &c. Il a été autrefois grand bailli d'Aarhusen en Jutlande. Il fut appellé en 1725, par le roi Frédéric IV, pour prendre place dans le conseil de S. M. Le successeur de Frédéric IV, au commencement de son régne, le nomma le premier de son conseil, & lui confia la direction générale de ses finances; mais en 1734 il se démit de ses emplois. Il a épousé *Charlotte-Amélie* Schéel, fille de *Magnus* Schéel, seigneur de Fusingœ, dont il a eu trois fils & cinq filles; 1. *Magnus* Schéel de Plessen, seigneur héréditaire de Fusingœ, & chambellan du roi, qui a épousé une dame de Holstein, de la maison de von Thiénen; 2. *Christian-Sigsfrid* de Plessen, capitaine aux gardes à pied, & gentilhomme de la chambre du roi; 3. *Frédéric-Christian*, capitaine aux gardes à cheval, & gentilhomme de la chambre de la reine; 4. *Berthe*, mariée à *Frédéric* de Raben, chevalier de l'ordre de Danebrog, conseiller intime du roi, grand bailli de Laaland & de Falster, ci-devant grand maître de la cour de la reine, seigneur du comté de Christiansbourg, dont son fils aîné a été fait comte; 5. *Eléonore*, mariée à *Christian* de Rantzau à Brahesbourg, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime des conférences, & chambellan du roi, grand bailli de Fuhnen, & ci-devant vice-roi en Norwége; 6. *Sophie-Agnès*, mariée au baron *Schenck* de Winterstedt, dans le pays de Lunebourg, chambellan du roi de Danemarck, & capitaine aux gardes à pied; 7 & 8. *Charlotte-Dorothée* & *Charlotte-Louise*, non encore mariées en 1743.

CHARLES-ADOLPHE de Plessen, second fils de *Christian-Sigsfrid*, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime du conseil, & grand chambellan du roi, président de la compagnie des Indes occidentales & de l'Afrique, seigneur de Fœrslof, &c. entra jeune, & après ses voyages, au service du feu prince Charles, frere du roi Frédéric IV, d'abord comme gentilhomme de sa chambre, ensuite comme chambellan, trésorier & maître de sa cour. Le prince étant mort en 1729, M. de Plessen continua les mêmes services auprès de la sœur du défunt, Sophie-Hedwige, princesse héréditaire de Danemarck & de Norwége, qui, lorsqu'elle mourut, en 1725, laissa M. de Plessen, exécuteur de son testament, par rapport au legs & à la fondation qu'elle fit du couvent des filles de Wemmetorf, dont il a toujours eu la principale direction. Pendant qu'il étoit encore au service de son altesse royale le prince Charles, le roi Frédéric IV l'honora de son ordre de Danebrog & du titre de conseiller privé. Le roi Christiern IV, au commencement de son regne, le déclara le 12 octobre 1730 son grand chambellan, & lui donna place dans son conseil. Le feu roi Frédéric l'avoit fait, quelques jours avant sa mort, chevalier de l'ordre de l'Eléphant. En 1735, il demanda la démission de ses emplois, ne se réservant que les places de grand chambellan & de président de la compagnie des Indes occidentales & de la Guinée en Afrique. Il n'a point été marié.

CHRISTIAN-SIGFRID, frere du précédent, & troisiéme fils de CHRISTIAN-SIGFRID de Plessen, est chambellan du roi, seigneur de Nesbyholm en Séelande. Ayant perdu sa femme, qui étoit de l'ancienne famille de Trolle, dont il a eu un fils, il vint en France, y séjourna, quoique sans dessein d'y demeurer, & y étoit encore en 1743. On peut consulter, pour quelques autres branches de la maison de Plessen & l'origine de cette maison, Matthias de Beehr en son histoire de Meckelbourg (*Rerum Meckelburgicarum historia*, en huit livres, à Leipsick, 1741, *in-fol.*) & le *Supplément au dictionnaire historique*, imprimé en françois à Basle.

PLESSIS-GUENEGAUD, *cherchez* GUENEGAUD (Henri) marquis de Planci.

PLESSIS-MORNAI; *cherchez* MORNAI.

PLESSIS-RICHELIEU, maison qui, selon André du Chesne, a tiré son nom & son origine de la terre du Plessis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'évêque de Poitiers, à cause de la baronie & châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues. Le plus ancien qu'on trouve de ce nom, est

I. GUILLAUME, seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervoliere, qui vivoit en 1201, du temps du roi Philippe *Auguste*, & qui fut pere de PIERRE, qui suit.

II. PIERRE, seigneur du Plessis, des Breux, &c. vivoit en l'an 1249, & eut pour fils GUILLAUME, II du nom, qui suit.

III. GUILLAUME, II du nom, seigneur du Plessis, des Breux, &c. qui vivoit encore en 1308, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, PIERRE, II du nom, qui suit.

IV. PIERRE, II du nom, seigneur du Plessis, des Breux, &c. mourut vers l'an 1331, & eut pour enfans GUILLAUME, III du nom, qui suit; *Pierre*, mort sans postérité; *Eustache*, mariée à *Ithier* de Torsac; & *Alips* du Plessis, qui épousa *Philippe* de la Chastre, morte sans postérité.

V. GUILLAUME, III du nom, seigneur du Plessis, &c. mort l'an 1373, avoit épousé *Charlotte* de la Celle, fille de *Jean* de la Celle, chevalier, sénéchal de Carcassone, dont il eut PIERRE, III du nom, seigneur du Plessis, vivant l'an 1388, de qui sont descendus les seigneurs du Plessis; SAUVAGE, qui suit; *Jean*, mentioné dans le testament de son pere; *Jeanne*, mariée l'an 1361 à *Jean* de Maignac, seigneur du Solier & de Marconnai; & *Catherine* du Plessis, dame de Rives, alliée à *Hugues* de Puy-Giraut.

VI. SAUVAGE du Plessis, seigneur de Vervoliere & de la Valiniere, mort l'an 1409, avoit épousé en 1388, *Isabeau* le Groing, dame de Belarbre, morte en 1401, fille de *Jean*, seigneur de la Mothe-au-Groing, & de *Luques* de Praëlles, dont il eut *Sauvage*, mort jeune; GEOFROI qui suit; & *Jeanne* du Plessis, mariée à *Gilles* Fretart, seigneur de Sauvée.

VII. GEOFROI du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. fit son testament l'an 1477. Il avoit épousé *Perrine* de Clérambaud, fille de *Jean*, seigneur de Richelieu, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Pierre*, seigneur de Haumont, vivant en 1493; *Antoinette*, mariée à *Pierre* Loubes, seigneur de Gastevin; *Jacquette*, alliée en 1451 à *Guyot* de Giresme; & *Isabeau* du Plessis, qui épousa en janvier 1451 *Jean* Herpin, seigneur du château de Mério.

VIII. FRANÇOIS du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. succéda aux terres de Richelieu & de Beçai, après la mort de *Louis* de Clérambaud, son oncle maternel; fut écuyer tranchant de la reine Marie d'Anjou, femme du roi Charles VII, puis de Charles de France, duc de Guyenne, & fit son testament le 16 septembre 1493. Il avoit épousé le 20 novembre 1456 *Rénée* Eveillechien, fille de *Jacques*, seigneur de Saumussai, & de *Marie* Sanglier, dont il eut FRANÇOIS, II du nom, qui suit; & *Jeanne*, mariée à *Louis* Herpin, seigneur du Chapeau, maître d'hôtel du roi Louis XII.

IX. FRANÇOIS du Plessis, II du nom, seigneur de Richelieu, &c. vivant en l'an 1514, épousa 1°. en janvier 1489 *Guyonne* de Laval, fille de *Jean*, seigneur de Brée, & de *Françoise* Gasselin, dame des Hayes-Gasselin, morte l'an 1494 : 2°. *Anne* Leroi, dame du Chilou, fille de *Guyon*, seigneur du Chilou, &c. vice-amiral de France, & d'*Isabeau* de Beauval, dame d'Occoich, sa premiere femme. De la premiere, il eut *Aimée*, qui épousa le 25 octobre 1507 *Léon* de Barbançois, seigneur de Sarzai, chevalier de l'ordre du roi; *Jeanne*, alliée le 28 octobre 1514 à *Mathurin* du Theil,

seigneur du Fresne ; & *Renée* du Plessis, morte jeune. De la seconde, vinrent LOUIS, qui, suit ; *Jacques*, évêque de Luçon ; *François*, dit *Pillon*, seigneur de la Jabiniere, gouverneur de Courtemille, mestre de camp de l'un des deux seuls régimens qui étoient alors en France, mort d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à l'épaule au siége du Havre de Grace, dont il étoit destiné gouverneur ; *René*, abbé de Nieuil, & prieur de Coussai ; *Antoine*, dit *le Moine*, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers de la garde du roi, chevalier de son ordre, gouverneur de Tours, qui servit les rois François II & Charles IX ; & *François* du Plessis, seigneur de Beaulieu, qui étoit le second fils, lequel épousa *Françoise* de Trion, fille de *Pierre*, seigneur de Légurat, dont il eut pour fille unique *Jacquette* du Plessis, dame de Beaulieu, mariée à *François* d'Aloigni, seigneur de la Groye.

X. LOUIS du Plessis, seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. lieutenant de la compagnie d'ordonnance du sénéchal de Toulouse, servit en diverses occasions les rois François I & Henri II, & mourut à la fleur de son âge, en 1551. Il avoit épousé le 16 janvier 1542, *Françoise* de Rochechouart, fille d'*Antoine*, seigneur de Saint-Amant, baron de Faudoas, sénéchal de Toulouse, & de *Catherine* dame de Barbasan, dont il eut *Louis* du Plessis, II du nom, seigneur de Richelieu, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Montpensier, tué par le sieur de Brichetieres, sans avoir été marié ; FRANÇOIS III du nom, qui suit; *Louise*, alliée à *François*, seigneur de Cambout, baron de Pont-Château, &c. capitaine des ville & château de Nantes ; & *Jeanne* du Plessis, mariée 1°. à *Pierre* Fretart, seigneur de Sauve & de Primeri : 2°. à N. baron de Marconnai.

XI. FRANÇOIS du Plessis, III du nom, seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. succéda à son frere aîné, dont il vengea la mort. Il se signala à la bataille de Montcontour, & suivit le duc d'Anjou en Pologne, lequel étant devenu roi sous le nom de Henri III, l'employa en diverses négociations, lui donna la charge de grand-prévôt de France en février 1578, & le fit chevalier de ses ordres en 1586. Le roi Henri IV se loua beaucoup de son courage & de sa fidélité, & lui donna la charge de capitaine de ses gardes; mais il mourut presqu'aussitôt à Gonesse, pendant le siége de Paris, le 10 juillet 1590, à l'âge de 42 ans. Il avoit épousé *Susanne* de la Porte, fille de *François*, seigneur de la Lunardiere, &c. célebre avocat au parlement de Paris, & de *Claude* Bochart, sa premiere femme, dont il eut *Henri* du Plessis, seigneur de Richelieu, &c. maréchal de camp en l'armée du duc de Nevers, qui fut tué en duel par le marquis de Thémines, en 1619, & ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Guyot de Charmeaux, dame d'Ansac ; *Alfonse-Louis* du Plessis, qui fut pourvu de l'évêché de Luçon, dont il se démit en faveur de son frere, pour entrer parmi les Chartreux, qu'il quitta, & fut depuis archevêque d'Aix & de Lyon, cardinal en 1629, & grand aumônier de France, & mourut le 23 mars 1653, après avoir fondé & fait bâtir le magnifique hôpital de l'Aumône de Lyon ; ARMAND-JEAN du Plessis, cardinal, duc de Richelieu, &c. qui a donné lieu à la déduction de cette généalogie, *& dont il sera parlé dans un article séparé* ; FRANÇOISE, qui suit ; & *Nicolle* du Plessis, mariée à *Urbain* de Maillé, marquis de Brezé, capitaine des gardes du corps, maréchal de France, & gouverneur d'Anjou, morte le 30 août 1635.

XII. FRANÇOISE du Plessis épousa 1°. *Jean-Baptiste* de Beauvau, seigneur de Pimpean & des Roches : 2°. en août 1603, *René* de Vignerot, seigneur de Pont-Courlai, de Glenai, &c. & mourut en 1615, ayant eu du second mariage FRANÇOIS de Vignerot, qui suit ; & *Marie-Magdeléne* de Vignerot, dame d'atours de la reine, qui fut mariée à *Antoine* de Beauvoir du Roure, seigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut depuis créée duchesse d'Aiguillon en 1638, & mourut le 17 avril 1675.

XIII. FRANÇOIS de Vignerot, marquis de Pont-Courlai, &c. gouverneur de la ville & citadelle du Havre de Grace & du pays de Caux, fut fait chevalier des ordres du roi en 1633, servit au siége de la Mothe, fut pourvu de la charge de général des galeres *le 15 mars* 1635, remporta la victoire sur les galeres d'Espagne près de Gènes le premier septembre 1638, & mourut d'une hydropisie de poumon le 26 janvier 1646, âgé de 37 ans. Il avoit épousé par contrat du 29 juin 1626, *Marie-Françoise* de Guemadeuc, fille unique de *Thomas*, baron de Guemadeuc, & de *Jeanne* de Ruellan, laquelle se remaria à *Jacques* de Grivel de Gamaches, comte d'Ourouer, gouverneur de Fougeres, & mourut le 13 janvier 1674, ayant eu de son premier mariage ARMAND-JEAN, qui suit; JEAN-BAPTISTE-AMADOR, qui a fait la branche des marquis de Richelieu, *dont les ancêtres & la postérité sont rapportés sous le nom de* VIGNEROT ; *Emanuel-Joseph*, comte de Richelieu, abbé de Marmoutier, de S. Ouen de Rouen, prieur de S. Martin des Champs, qui se trouva au combat de S. Gothart en Hongrie le premier août 1664, & mourut au retour à Venise le 9 janvier 1665, en sa vingt-sixiéme année ; *Marie-Marthe*, demoiselle de Richelieu, morte sans alliance en septembre 1665 ; & *Marie-Thérèse*, demoiselle d'Agénois, puis duchesse d'Aiguillon après sa tante, morte aussi sans alliance, le 18 décembre 1704, âgée de 68 ans.

XIV. ARMAND-JEAN du Plessis, né en 1629, & baptisé le 20 octobre 1631, fut substitué aux nom & armes du Plessis, par le cardinal duc de Richelieu, son grand-oncle ; fut duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, prince de Mortagne, marquis de Pont-Courlai, comte de Cosnac, &c. chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de madame la dauphine. Il succéda à son pere en la charge de général des galeres, dont il prêta serment en janvier 1643, n'étant alors âgé que de 15 ans, dont il se démit en 1661, & mourut le 10 mai 1715, en sa 86e année. Il avoit épousé 1°. le 26 décembre 1649 *Anne* Pouffart, dame d'honneur de la reine, puis de madame la dauphine, veuve de *François-Alexandre* d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, & fille de *François* Pouffart, marquis de Fors, seigneur du Vigean, &c. & d'*Anne* de Neubourg, morte le 29 mai 1684 : 2°. le 30 juillet suivant, *Anne-Marguerite* d'Acigné, fille aînée de *Jean-Léonard* d'Acigné, comte de Grandbois, & de *Marie-Anne*, comtesse d'Acigné & de la Rochejagu, morte le 19 août 1698 : 3°. le 20 mars 1702 *Marguerite-Thérèse* Rouillé, morte le 27 octobre 1729, veuve de *Jean-François*, marquis de Noailles, & fille de *Jean* Rouillé, seigneur de Meslai, conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* de Comans d'Astrie, & n'eut des enfans que de sa seconde femme, qui sont LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui suit ; *Marie-Catherine-Armande*, née le 22 juin 1685, mariée le 24 avril 1714 à *François-Bernardin* du Châtelet, comte de Clémont, brigadier des armées du roi, mestre de camp de cavalerie, & gouverneur du château de Vincennes ; *Elizabeth-Marguerite-Armande*, née le 12 août 1686, prieure perpétuelle des Bénédictines, dites *de la Présentation*, à Paris, morte dans son monastere le 9 juin 1744, & *Marie-Gabrielle-Elizabeth* du Plessis, née le 27 juin 1689, nommée en 1724 abbesse du Trésor, diocèse de Rouen.

XV. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND du Plessis, duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, &c. né le 13 mars 1696, servit en 1713 à la prise de la ville de Fribourg, où il fut blessé par des pierres. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, petit vieux-corps, au mois de mars 1718 ; fut reçu l'un des quarante de l'académie françoise, le 12 décembre 1720, & prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 6 mars 1721. Il fut nommé au mois de mai 1724 ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur ; & s'étant rendu à Vienne, il y fit son entrée publique le 7 novembre 1725.

Il eut son audience de congé de la cour impériale le 6 septembre 1727, & fut nommé chevalier des ordres du roi, le premier janvier 1728. Il en reçut la croix à son retour de Vienne, le premier janvier 1729. En 1733 il servit au siége du fort de Kell, & en 1734 à la prise de Philisbourg. Le 20 janvier de la même année, il fut fait brigadier des armées du roi; le premier mars 1738, maréchal de camp; premier gentilhomme de la chambre le 14 février 1744, lieutenant-général le 2 mai suivant. Il fut créé maréchal de France le 11 octobre 1748, & en cette qualité il commanda l'armée françoise qui assiégea le port Mahon en 1756, & prit cette importante place sur les Anglois le 28 juin de la même année. Il avoit été marié le 12 février 1711, avec *Anne-Catherine* de Noailles, fille de *Jean-François*, marquis de Noailles, & de *Marguerite-Thérèse* Rouillé, sa belle-mere, morte sans postérité le 7 novembre 1716, âgée de 20 ans. Il s'est remarié le 7 avril 1734 avec la seconde fille d'*Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, comte & prince de Guise-sur-Moselle, comte d'Harcourt, de Monlaur & de Saint-Romaise, marquis de Maubec, &c. & de *Marie-Louise-Christine* Jeannin de Castille, marquise de Montjeu. Cette dame est morte le 2 août 1740. Les enfans que le duc de Richelieu a eu d'elle sont, LOUIS-ANTOINE-SOPHIE, né le 4 février 1736, appellé *duc de Fronsac*, & *Jeanne-Sophie-Elizabeth-Louise-Armande*, née au mois de février 1740, appellée *mademoiselle de Richelieu*.

Le duc de Richelieu porte les armes pleines du Plessis-Richelieu, & le marquis de Richelieu qui est substitué aux biens de la maison, écartele les armes de Vignerot avec celles de Richelieu. * Du Chêne, *hist. de Dreux & de la maison de Richelieu*. Auberi, *histoire du cardinal de Richelieu*. De Thou. Montluc. Dupleix. Le pere Anselme, &c.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand-Jean du) cardinal, duc de Richelieu & de Fronsac, abbé général de Cluni, de Cîteaux, de Prémontré, de Mont-majour-lez-Arles, de Fleuri, ou S. Benoît-sur-Loire, de saint Médard de Soissons, de S. Riquier, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Signi, &c. pair & amiral de France, commandeur des ordres du roi, grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & commerce de France, gouverneur & lieutenant général pour le roi en Bretagne, secrétaire & ministre d'état, troisiéme fils de FRANÇOIS du Plessis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, & grand prevôt de France, & de *Susanne* de la Porte, naquit à Paris le 5 septembre de l'an 1585, & fut élevé dans les lettres, où il fit en peu de temps un très-grand progrès. Son inclination le portoit aux grandes choses; & dès l'âge de 22 ans, il obtint du pape Paul V dispense d'âge pour l'évêché de Luçon, dont il fut sacré évêque à Rome par le cardinal de Givri, le 17 avril de l'an 1607; & étant revenu en France, il s'avança à la cour par ses manieres honnêtes & engageantes, & par la faveur de la marquise de Guercheville, premiere dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, alors régente du royaume. La reine mere lui fit donner la charge de son grand aumônier; & peu après elle obtint pour lui la charge de secrétaire d'état, le dernier jour de novembre 1616, avec lettres patentes du roi, qui lui accordoient la préséance sur les autres secrétaires d'état. La mort du maréchal d'Ancre ayant apporté du changement à la cour, il se retira l'an 1617 à Avignon, où il s'occupa à composer les *Principaux points de la foi catholique*, &c. Le roi le rappella à la cour, & l'envoya à Angoulême, où M. le duc d'Espernon avoit conduit la reine. Il disposa l'esprit de cette princesse à un accommodement, qui fut conclu en 1620; & pour récompense de ses services, qui le rendoient extrêmement agréable au roi, il reçut le chapeau de cardinal du pape Grégoire XV, le 5 septembre de l'an 1622. Ensuite ménageant adroitement l'esprit du roi, & continuant de le servir avec assiduité, il fut déclaré par ce prince en 1624 principal ministre d'état, chef des conseils, & grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & commerce de France, après qu'on eût supprimé la charge d'amiral, par lettres données à S. Germain en Laye, au mois d'octobre de l'an 1626. Ce fut par ses soins que l'on conserva l'année suivante l'isle de Ré, & qu'on prit en 1628 la Rochelle qui entretenoit la révolte au milieu de l'état; il avoit fermé le port de cette ville par cette fameuse digue, dont on parlera toujours avec étonnement. Lorsque le roi eut résolu de marcher en personne au secours du duc de Mantoue, son allié, le cardinal l'accompagna dans ce voyage, qui servit à faire lever le siége de Casal, l'an 1629. Les huguenots avoient repris les armes dans le Languedoc, & le cardinal les obligeant d'accepter le traité de paix qui avoit été conclu à Alais le 27 juin, acheva de ruiner un parti qui troubloit l'état depuis 70 ans. Six mois après, cet habile ministre ayant été déclaré lieutenant général de-là les Monts, prit Pignerol, & secourut une seconde fois Casal, assiégé par le marquis de Spinola. La cour étoit à Lyon, où le roi fut malade: la reine mere & d'autres personnes puissantes décrierent tellement la conduite du cardinal à sa majesté, qu'on l'obligea de promettre qu'il se déferoit de ce ministre; en effet, on croyoit que la chose s'exécuteroit, lorsque la cour seroit de retour à Paris. Le cardinal devoit aller coucher à Pontoise, pour se retirer au Havre de Grace, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa retraite: on le considéroit déja comme un homme perdu; son palais étoit devenu désert, & le roi étoit allé à Versailles pour éviter les plaintes de son adieu. Mais le cardinal ne se déconcerta point dans une conjoncture si délicate. Au lieu de prendre le chemin de sa retraite, il alla droit à Versailles; & connoissant mieux que personne du monde l'esprit du roi, il renversa par l'ascendant qu'il avoit acquis sur lui, & par la force de ses raisons, ce qu'on pensoit y avoir établi par des moyens beaucoup plus efficaces. Ainsi le cardinal devenu plus puissant que jamais, poussa fortement ceux qui l'avoient voulu perdre; & cette journée, qu'on nomma la *journée des dupes*, produisit de très-fâcheux effets. Le cardinal fit conclure la tréve de la Suede avec la Pologne au mois de janvier de l'an 1631. Le roi érigea pour lui en duché & pairie la terre de Richelieu, au mois d'août suivant, & le pourvut du gouvernement de Bretagne. Dans la suite ce ministre contribua à la réduction de diverses places, comme de Nanci, d'Arras, de Perpignan & de Sedan. Il fit sentir au duc de Lorraine combien notre alliance étoit préférable à celle de nos ennemis, & il entreprit de renverser les desseins ambitieux & la grande puissance de la maison d'Autriche. Ce fut encore lui qui suscita les Catalans & les Portugais à secouer le joug de la domination espagnole. Enfin, après avoir porté sous son administration la gloire de la France au plus haut point, épuisé par ses longs travaux, il tomba malade, & mourut en son palais à Paris le jeudi 4 décembre de l'an 1642. Ce ministre avoit de grandes qualités, quoique ses ennemis lui reprochassent une infinité de défauts. Voici l'éloge que le maréchal d'Estrées a fait de lui dans les mémoires qu'il écrivit de la régence de Marie de Médicis. « La charge de secrétaire d'état de la guerre fut » donnée à M. de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, » que la fortune conduisoit par des chemins peu ordinai» res à ceux de sa profession; car bien que dans les der» niers siécles les évêques eussent beaucoup de part dans » les affaires, & particulierement dans les négociations » au-dedans & au-dehors du royaume, il étoit pourtant » sans exemple d'en voir un dans la charge de secré» taire d'état, dont les principales fonctions regardoient » les affaires de la guerre. Cependant, comme c'étoit » un génie fort élevé, il sut habilement se servir des » moyens que les occasions lui donnoient de monter » au premier rang, & de parvenir à la grande puissance » que l'on avoit eu raison de prévoir, à cause de ses » grandes qualités. En effet, il ne fut pas long-temps

» dans cet emploi, sans être considéré comme un homme » me rare, d'un mérite extraordinaire, & qui donna » bientôt de la jalousie au maréchal d'Ancre. La suite » a fait connoître qu'on ne s'étoit pas trompé dans ces » jugemens, & qu'ayant entrepris deux choses qui n'a» voient pas été jugées possibles par ceux qui l'avoient » précédé dans le ministere, il a même surpassé tou» tes les espérances, ayant détruit si heureusement la fac» tion huguenote, & attaqué avec tant de hardiesse & » de succès cette orgueilleuse puissance d'Espagne, qui » donnoit de la terreur à toute l'Europe, & ne laissoit » aucune espérance de pouvoir donner des bornes à » sa grandeur. » Ce cardinal fit rebâtir la Sorbone dont il étoit proviseur, telle que nous la voyons aujourd'hui, & fut enterré dans l'église de ce fameux collége, où on lui a érigé un beau mausolée, qui est le chef d'œuvre du célébre Girardon. * *Voyez* sa vie écrite par Auberi, & par le P. le Moine; & celle qui a été imprimée à Amsterdam en 1695, &c. Pérault, *hommes illustres en France, pendant le XVII siécle.*

CATALOGUE DES OUVRAGES IMPRIMÉS du cardinal DE RICHELIEU.

1. *Harangue prononcée en la salle du petit Bourbon*, le 23 février 1615, à la clôture des états tenus à Paris; à Paris, Sébastien Cramoisi, 1615, *in*-8°. 2. *Ordonnances synodales* d'Armand-Jean Du-Plessis, évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, citées dans le catalogue de la bibliothéque de M. Colbert, troisiéme partie, n°. 12806. 3. *Les principaux points de la foi catholique défendus contre l'écrit adressé au roi par les quatre ministres de Charenton*, à Poitiers, 1617, *in*-8°; à Paris, 1618, *in*-8°; & 1619, *in*-4°; à Rouen 1630, *in*-8°; & à Paris 1641, *in-fol.* Rodolphe Gazilius, docteur de Sorbonne, a traduit ce livre en latin, à Paris 1623, *in*-8°. David Bondel a répondu à ce traité par le suivant: *Modeste déclaration de la sincérité & vérité des églises réformées de France, contre les invectives de l'evêque de Luçon, & autres docteurs catholiques Romains*, à Sedan, 1619, *in*-8° 4. *Extrait d'une lettre du même au maréchal d'Ancre*, rapporté par Baptiste le Grain dans sa Décade de Louis XIII, livre dixiéme, page 411, sur l'année 1617. 5. *Instruction du chrétien*, à Poitiers 1621, *in*-8°. On compte jusqu'à vingt-quatre éditions de cet ouvrage: la derniere, qui est de Lyon 1654, *in*-12, porte qu'elle a été revue, corrigée & augmentée par son éminence; mais il est sur qu'elle est entierement semblable à la premiere. Cette *Instruction* a été traduite en arabe, par le pere Juste de Bauvais, Capucin, à Paris, 1640, *in*-4°; en langage basque, par Sylvain Poureau, à Paris 1626; & en latin, par Gazilius déja cité, à Paris 1626, *in*-8°. 6. *Lettre de M. le cardinal de Richelieu à M. de Balzac*, du 4 février 1624, à la tête du premier volume des *Lettres diverses de Balzac.* 7. Lettre du même à M. l'archevêque de Rouen, avec la réponse de l'archevêque, à Paris, 1624 *in*-8 & *in*-4. 8. *Harangue faite à l'assemblée des états de Bretagne*, en 1626, dans le *Trésor des harangues*, à Paris, *in*-4°. 9. *Defensio Romani pontificis*: Controverses du cardinal de Richelieu; c'est ainsi que s'exprime Jacob dans sa *Bibliotheca pontificia*, page 168. 10. *Lettre du cardinal de Richelieu à la reine mere du roi*, en 1631, dans le recueil de Paul Hay, sieur du Châtelet, intitulé: *Recueil de diverses piéces, pour servir à l'histoire, &c.* à Paris 1635, *in-fol.* & 1635 & 1643, *in*-4°. & dans le *Mercure françois* de 1631. 11. *Relation fidéle de tout ce qui s'est passé en Italie l'an 1630, entre les armées de France, & celles de l'empereur, du roi d'Espagne & du duc de Savoye*, à Paris, 1631, *in*-8°. dans le recueil de du Châtelet, & dans les *Mémoires concernant les dernieres guerres d'Italie, depuis l'an 1625 jusqu'en 1632, par divers auteurs*; à Paris, 1669 & 1682, 2 vol. *in*-12. L'écrit du cardinal de Richelieu est la quatriéme relation de ce recueil. 12. *Lettre de Monsieur au roi*, écrite de Besançon le premier d'avril 1631, avec des observations, dans le recueil de du Châtelet. 13. *Relation de ce qui s'est passé pendant le séjour du roi à Dijon, & depuis qu'il en est parti jusqu'au* 8 *avril* 1631, contenant des observations sur la lettre de Monsieur, 1631, *in*-8°. & *in*-4°. & dans le recueil de du Châtelet, édition de 1641, *in*-4°. 14. *Remonstrance à Monsieur par un François de qualité*, 1631, *in*-8°, & dans le recueil de du Châtelet, édition *in-folio.* 15. *Relation du siége & de la reddition d'Arras*, à Paris 1640, *in*-8°; la même traduite en italien, 1640, *in*-4°. 16. *Europe*, comédie héroïque & allégorique, avec un avis du libraire au lecteur, une clef des personnages, & un prologue de la Paix descendant du ciel, à Paris 1643, *in*-4° & *in*-12. Voyez tout ce qu'on dit sur cette piéce, & sur la part que l'on croit que le cardinal de Richelieu y avoit, dans les Eloges de M. l'abbé Joly, cités plus haut, depuis la page 298, jusqu'à la page 308. Ce détail seroit trop long ici. 17. *Perfection du chrétien*, à Paris 1646, *in*-4°; 1662, *in*-8°; & traduit en latin, 1651, à Paris. 18. *Journal d'Armand-Jean Du Plessis, cardinal de Richelieu*, qu'il a fait durant le grand orage de la cour, ès années 1630 & 1631, tiré des *Mémoires* qu'il a écrits de sa main, avec diverses autres piéces remarquables concernant les affaires arrivées de son temps, 1648, *in*-16; & 1649, *in*-8°; 1650, *in*-8°, 1652; & à Troyes 1657, *in*-12, 2 vol. à Amsterdam 1664, *in*-12, 2 vol. à Paris 1665, *in*-12, 2 vol. à Lyon, 1666. 19. *Discours au tiers état en* 1614, dans *L'assemblée générale des états tenus à Paris en* 1614, page 136, imprimés en 1650, à Paris, chez Quinet, *in*-4°. 20. *Mémoire du cardinal de Richelieu*, contenant ce qui s'est passé à la cour pendant son administration, avec plusieurs procès criminels, à Goude 1650, *in*-12. 21. *Traité qui contient la méthode la plus facile & la plus assurée, pour convertir ceux qui se sont séparés de l'église*, à Paris 1651, *in-folio*: c'est la premiere édition; & à Paris 1657, *in*-4°, & 1663. Voyez dans les Eloges de M. l'abbé Joly, l'histoire de cet ouvrage, & des réponses qui y ont été faites. 22. *Lettre du cardinal de Richelieu* à Guillaume Hugues, archevêque d'Embrun, du 19 février 1635, dans les *Mémoires* de M. Deagean. 23. *Conseil du cardinal de Richelieu à Louis XIII pour le bien de son état*: dans les *Sentimens illustres de quelques grands hommes d'état*, page 1; & *Harangue du cardinal de Richelieu*, page 35. 24. *Testament politique d'Armand Du-Plessis*, cardinal de Richelieu, pair & grand amiral de France, premier ministre du conseil d'état, sous le régne de Louis XIII, &c. à Amsterdam 1687, 1688, 1689, 1691, 1696 & 1708, *in*-12: *sixiéme édition revue, corrigée & augmentée d'observations historiques*, à Amsterdam 1709, *in*-12; & avec des notes de M. l'abbé de Saint-Pierre, à Amsterdam 1737, *in*-12, 2 volumes. Les sentimens sont fort partagés sur le véritable auteur de cet ouvrage. Voyez ces divers sentimens dans l'ouvrage de M. l'abbé Joly, déja cité, depuis la page 315, jusqu'à la page 322. Depuis l'impression de cet ouvrage, M. de Voltaire a porté aussi son jugement sur le *Testament politique*, &c. dans ses *Avis à un journaliste*, imprimés dans le tome premier du *Mercure* de novembre 1744. Il y ôte ce *Testament* au cardinal de Richelieu.

☞ Les raisons sur lesquelles M. de Voltaire s'appuie pour cela, ont été réfutées dans une brochure de 31 pages *in*-12, imprimée en 1750. Les journalistes de Trévoux en rendant compte de cette brochure dans leurs *Mémoires* pour le mois de février 1750, premier volume, page 344 & suiv. y joignent un détail de plusieurs faits qui semblent ne plus laisser lieu de douter que le *Testament politique*, dont il est ici question, ne soit effectivement l'ouvrage du cardinal de Richelieu. Le *Testament politique* est précédé d'une *succinte narration de toutes les actions du roi*, jusqu'à la paix faite en l'an...

Cet abrégé commence au temps où le cardinal étoit entré dans le ministere, après la réconciliation du roi avec la reine sa mere, & il finit à l'an 1638; dans tous les exemplaires imprimés ou manuscrits du *Testament politique*. Le cardinal de Richelieu en avoit composé la suite, qui se trouve corrigée de sa main en plusieurs endroits, dans un volume des manuscrits de Colbert intitulé; *Affaires de France*. Cette suite dévelope ce qui s'étoit passé de plus remarquable pendant les années 1639, 1640 & 1641. Le cardinal étant mort en 1642, n'eut pas le temps de le pousser plus loin. On doit regarder ce morceau comme une véritable découverte, qui ne permet plus de douter que le cardinal de Richelieu ne soit le véritable auteur du *Testament politique* qui porte son nom; & s'il eut été connu dans le temps de la dispute que M. de Voltaire a fait naître à ce sujet, on auroit pu la terminer sans aucune discussion, en lui montrant seulement les traces de la main du cardinal, imprimées sur ce précieux manuscrit. Cette suite de la *succinte narration* a été imprimée dans le troisiéme volume de l'*histoire du régne de Louis XIII*, composée par le pere Griffet, Jésuite, pour servir de continuation à l'*Histoire* de France du pere Daniel.

25. *Lettre du cardinal de Richelieu*, où l'on voit la plus fine politique & le secret des plus grandes négociations, 1695, *in-12*, & plusieurs fois réimprimée depuis, entr'autres, sous ce titre: *Lettre du cardinal duc de Richelieu, où l'on a joint les mémoires & instructions secrettes de ce ministre pour les ambassadeurs de France en diverses cours, avec quelques relations curieuses servant d'éclaircissement auxdites lettres & mémoires*; à Paris 1696, *in-12*, 2 vol. 26. *Lettre du même cardinal* au pere Joseph, dans la vie de ce dernier, par l'abbé Richard, à Paris 1702 & 1704. 27. *Epistola cardinalis Richelii ad Barlaum*, du 25 janvier 1642, dans les *Clarorum virorum epistolæ*, publiées par Colomiès, à Londres 1687, *in-12*; & dans les œuvres de Colomiès, édition de Hambourg 1709, *in-4°*. 28. Autres Lettres du même, dans les ambassades & négociations de M. le comte d'Estrades; à Amsterdam 1718, 2 volumes *in-12*. 29. *Histoire de la mere & du fils*; c'est-à-dire, de Marie de Médicis, femme du grand Henri, & mere de Louis XIII, roi de France & de Navarre; contenant l'état des affaires politiques & ecclésiastiques, arrivées en France, depuis & compris l'an 1600 jusqu'à la fin de 1619. Cet ouvrage a paru sous le nom de Mezerai, à Amsterdam 1731, 2 volumes *in-12*. * *Voyez* l'article des Eloges de M. l'abbé Joly, d'où ceci est presque tout tiré: on y trouve sur la plupart des ouvrages mentionés, les preuves ou les conjectures qui assurent chacun de ces ouvrages au cardinal de Richelieu: on y donne ensuite une liste des ouvrages manuscrits attribués au même cardinal.

PLESSIS-RICHELIEU (Alfonse-Louis du) fils de FRANÇOIS du Plessis-Richelieu, & frere du cardinal de même nom. Il étoit doyen de S. Martin de Tours, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Luçon par le roi Henri IV, à la place de Jacques du Plessis, son oncle; mais avant que d'être sacré, il céda cet évêché à son frere cadet & se fit Chartreux. Il prit alors le nom d'*Alfonse-Louis*. Il fit profession à la grande Chartreuse en 1606, & y vécut plus de vingt ans, sans montrer de desir de rentrer dans le siécle. Mais lorsque son frere fut en crédit à la cour de France, il accepta l'archevêché d'Aix, auquel celui-ci le fit nommer (c'étoit en 1626) & en 1628 il passa à celui de Lyon. En 1629 le pape Urbain VIII le nomma cardinal-prêtre, quoique selon l'ordonnance de Sixte V, deux freres ne dussent jamais porter la pourpre en même temps. En 1632 il fut grand aumônier de France, chevalier de l'ordre du S. Esprit; & obtint plusieurs abbayes fort riches. En 1635 le roi l'envoya à Rome pour des affaires très-importantes. Dans ce voyage il obtint le titre de cardinal de la sainte Trinité *in monte Pincio*. Après son retour à Lyon en 1638, la peste ravageant son diocèse, il n'abandonna point son troupeau, & se montra plein de zèle & de charité pour lui, en une occasion si périlleuse. En 1644 il se trouva à l'élection du pape Innocent X, & en 1645 il présida à l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris. Il mourut d'hydropisie le 23 mars 1653, âgé de 71 ans, & fut enterré à Lyon dans l'église de la Charité. Voici l'épitaphe qu'il se fit lui-même: *Pauper natus sum, paupertatem vovi, pauper morior, & inter pauperes sepeliri volo.* Ce fut à M. l'abbé de Pontchateau qu'il avoua dans sa derniere maladie, qu'il aimeroit beaucoup mieux mourir dom Alfonse que cardinal de Lyon. L'abbé Michel de Pure a écrit sa vie en latin, imprimée à Paris chez Vitré, en 1653, *in-12*. * Palatii *Fasti cardinales. Mémoires du temps.*

PLESSIS (Guillaume du) de Gesté de la Brunetiere, évêque de Saintes, né en Anjou le 4 novembre 1630, fut tonsuré dès l'âge de 8 ans. Il étudia dans l'université de Paris, & prit le bonnet de docteur de la maison de Navarre, le 27 juillet 1656. L'année suivante Guy Lasnier, son oncle maternel, lui résigna l'archidiaconé de Brie dans l'église de Paris. Hardouin de Perefixe, alors archevêque de Paris, le fit son grand-vicaire, & cet office lui fut continué sous M. de Harlay de Chanvalon. Il fut nommé par son chapitre pour présider aux conférences sur la réformation du bréviaire, & il a composé une partie des hymnes que l'on y récite encore: la plupart des autres sont de M. de Santeul, chanoine régulier de S. Victor. Il fut nommé en 1676 évêque de Saintes & fut sacré le 30 novembre 1677, & il fit de grands biens à son diocèse. Louis XIV, après l'avoir choisi pour cet évêché; dit: » Je viens » de donner un évêché à un homme que je n'ai jamais » vu; mais je n'en parle à personne, qui ne m'en dise » du bien. » Et lorsque le nouveau prélat alla remercier le roi, ce prince lui dit: » Quand je n'aurois pas » donné cet évêché à votre mérite, je l'aurois accordé » à votre personne, après vous avoir vu. » Le nouvel évêque, ayant trouvé son diocèse rempli d'hérétiques, s'appliqua à les instruire, demanda à Dieu leur conversion, & fit venir des missionaires zélés pour l'aider dans cette œuvre. Il les visitoit lui-même fréquemment, les secouroit de livres & d'argent, entroit avec eux en conférence, outre les conférences publiques qu'il faisoit pour le même sujet; il écoutoit leurs doutes, & y répondoit avec force & avec douceur. Son zèle ne fut pas inutile; & lors de la révocation de l'édit de Nantes, il avoit eu la consolation de voir que beaucoup s'étoient déja réunis à l'église. Dès que cet édit parut, il pria le comte de Jarnac d'assembler la noblesse à l'évêché, où il parla avec tant de force & d'onction, que de soixante qui étoient des principaux gentilshommes, trente-cinq se réunirent sur le champ, & les autres ne tarderent pas long-temps à se rendre. Il fit ensuite assembler les bourgeois avec le même succès. Ce fut la même chose à S. Jean-d'Angely. Ce prélat a établi plusieurs communautés, une de nouvelles Catholiques à S. Pons, & une d'Hospitalieres; & un Hôpital général à Saintes. Choisi pour instruire la jeune princesse de Conti pour sa premiere communion, il lui inspira un grand mépris du monde & de la beauté corporelle, & une grande estime pour l'innocence & la pureté des mœurs. Sa modestie éclatoit sur son visage. Il répondit un jour à une personne qui louoit l'antiquité de sa noblesse: *Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendero in corruptionem.* En 1700 il reçut Philippe V, roi d'Espagne, avec les princes ses freres; & deux ans après s'étant mis en chemin pour aller à l'assemblée provinciale de Bourdeaux, la fiévre le fit revenir à Saintes, où il mourut le 2 mai 1702. Lorsqu'on lui apporta l'extrême-onction, il fit un discours très-touchant; & depuis ce moment jusqu'à sa mort, il ne s'entretint que du bonheur de l'éternité. * *Mém. du temps.*

☞ PLESSIS (Claude du) étoit du Perche & issu d'une famille reconnue pour noble dans toute cette province. Son pere vint s'établir à Paris pour y donner plus facilement

à ses enfans une éducation qui fût convenable à leur naissance. M. Du Plessis se distingua dans ses études, & après les avoir finies se fit avocat, le 22 novembre 1649. Dès qu'il eut embrassé cette profession, il n'omit rien de ce qui étoit nécessaire pour s'y rendre très-capable. Après de longs travaux, son mérite ayant été enfin connu, il fut choisi sans l'avoir brigué, pour être du conseil de plusieurs grandes maisons. M. Colbert, surintendant des finances, voulut aussi se conduire par ses avis, dans les affaires du roi & de l'état; & Louis XIV le gratifia de la pension que le roi donne ordinairement à la personne qui est honorée de cet emploi. Ce succès ne changea rien aux mœurs de M. Du Plessis; il ne fut pas moins modeste, lorsqu'il eut l'estime & la confiance des grands & du public, que lorsqu'il n'étoit connu que d'un petit nombre de particuliers. Dans le temps où il pouvoit se croire en droit de recueillir le fruit de ses peines & de ses veilles, il communiqua ce qu'il avoit acquis de lumieres avec tant de désintéressement, qu'on peut dire de lui qu'il étoit plutôt venu au palais pour y faire du bien & y contribuer à l'administration de la justice, que pour y acquerir des richesses. Il lui parut que tous les commentaires qui avoient été faits sur la coutume de Paris n'étoient point rédigés avec méthode; qu'on y traitoit sur la plupart des articles des difficultés qui n'y avoient aucun rapport, & qu'il seroit très-utile de ramasser & de mettre dans un meilleur ordre les questions qui y sont proposées. Il exécuta ce dessein, & composa son *commentaire sur la coutume de Paris*, qu'il divisa en 16 traités, pour y donner plus d'ordre. Il composa aussi d'autres ouvrages qui furent si estimés, même du vivant de l'auteur, qu'ils devinrent presque publics, par le grand nombre de copies que les personnes éclairées s'empresserent d'en avoir. Cependant M. Du Plessis ne cessa point de retoucher ses ouvrages, & mourut en 1681, sans les avoir mis au jour. En 1698 on fit une premiere édition en un *in-fol.* de ses traités sur la coutume de Paris, sur un manuscrit communiquép ar M. de Brilhac, conseiller au parlement. MM. Berroyer & de Lauriere, avocats, y joignirent des notes, pour marquer les changemens survenus dans la jurisprudence depuis la mort de M. Du Plessis: cette premiere édition eut tant de succès, qu'elle fut bientôt épuisée. En 1702 on apprit que M. Du Plessis avoit retouché ses traités, & que la copie manuscrite à laquelle il avoit mis la derniere main, étoit dans la bibliothéque de M. le procureur général de la Briffe. Ce magistrat avoit toujours aimé les savans, & l'estime singuliere qu'il avoit faite de M. Du Plessis pendant sa vie, l'avoit engagé à ramasser tous les précieux restes des ouvrages d'un si excellent homme. Il offrit à sa veuve le prix qu'elle jugea à propos de fixer à une chose qui n'en devoit point avoir. M. de la Briffe, conseiller au parlement, son fils, communiqua généreusement ces écrits, & leur lecture fit connoître que M. Du Plessis, sans complaisance pour ses premieres idées, s'étoit corrigé lui-même en plusieurs endroits. Il avoit pris la peine de transcrire de sa main tous ses traités sur la coutume de Paris, & les avoit fait relier en quatre petits volumes. C'est sur cet original, qu'en 1702, on fit une seconde édition des traités de M. Du Plessis. On joignit dans le même volume, un recueil de plusieurs de ses consultations sur des questions importantes.

PLESSIS-PRASLIN, *cherchez* CHOISEUL.

PLETHON, *cherchez* GEMISTE. (Georges)

PLETTENBERG (Gautier) *Heermeister*, c'est-à-dire, général de l'ordre Teutonique en Livonie, & ensuite grand-maître de cet ordre dans le même pays, seroit un des plus célébres héros, si le peu de fermeté qu'il fit voir les dernieres années de sa vie, n'eût démenti ses autres belles actions. Il étoit issu d'une famille noble de Westphalie; & étant entré dans l'ordre Teutonique, il fut fait heermeister de Livonie l'an 1495. Il y avoit alors treize ans que les chevaliers brouillés avec les évêques du pays, y causoient de très-grands désordres. On en étoit souvent venu aux mains; mais les pertes que les deux partis avoient faites, n'avoient pu diminuer leur animosité; & le nouveau heermeister eut besoin de toute sa prudence pour les réconcilier. Il s'appliquoit à rétablir le bon ordre que les guerres domestiques avoient troublé, lorsque Basile, czar de Moscovie, fit l'an 1498 une invasion dans la Livonie, où ses troupes brulerent & pillerent tout aux environs près de Nerva, de Torpat & de Riga. Le grand-maître résolu de se venger de cette insulte, assembla une petite armée, qui n'étoit composée que de quatre mille chevaux, mais de gens d'élite. Avec ce petit nombre, il entra en Moscovie, & rencontra la plus nombreuse armée des ennemis, composée de 40000 hommes, la plupart cavalerie. Il les attaqua & les mit en déroute le 5 septembre. Il les poursuivit trois lieues jusqu'à ce que la nuit l'obligea de s'arrêter. Plusieurs milliers de Moscovites furent tués, leur bagage pris, avec un grand nombre de chevaux & de toutes sortes de munitions. Il avança ensuite dans le pays, prit diverses forteresses, & vainquit un autre corps d'ennemis près d'Iwanogrod. Mais une grande mortalité qui se mit dans ses troupes, l'obligea de retourner. Il fut lui même attaqué d'une violente maladie, dont il eut de la peine d'échaper. Les Russiens profitant de l'occasion, rentrerent dans la Livonie, ravagerent de la maniere du monde la plus inhumaine plusieurs provinces, & tuerent ou emmenerent en captivité plus de quarante mille personnes. Dès que Plettenberg eut recouvré la santé, il convoqua les grands du pays, & il fut résolu de rentrer de nouveau en Moscovie. Il amassa en diligence une petite armée de sept mille chevaux allemans, & de cinq ou six mille hommes de pied de Curlande. Avec ce petit nombre il entra en Russie, où il apprit de deux prisonniers près de Pleskow, que les Moscovites approchoient avec une formidable armée, à qui le czar avoit ordonné d'environner cette petite troupe d'Allemans, & de les conduire comme des moutons à Moscow. Cet avis donna le temps au grand-maître de marcher en bon ordre, jusqu'à ce qu'il eût rencontré cette grande armée divisée en douze corps. Après avoir animé ses gens en peu de mots, & fait décharger ses piéces de campagne, ausquelles les Moscovites étoient peu accoutumés, il tomba sur eux avec une furie extraordinaire: on combattit de près & avec beaucoup d'opiniâtreté. Le grand-maître fut facilement environné avec sa petite troupe par les Russiens; mais il se fit jour trois fois à travers, & les contraignit enfin de s'enfuir; & dans leur fuite, on en tua un nombre infini. Les vainqueurs fatigués, & les chevaux ne pouvant plus les porter, on ne poursuivit pas long-temps les fuyards. Mais le grand-maître demeura trois jours sur le champ de bataille, pour voir si les Moscovites auroient le courage de l'attaquer une seconde fois. Tous les auteurs conviennent de cette grande victoire, mais ils ne s'accordent pas sur le nombre des morts. Ceux qui en mettent le moins, disent que les Moscovites y perdirent quarante mille hommes, & que du côté des Livoniens, il n'y eut qu'un capitaine, un lieutenant & un enseigne de tués, quatre cens soldats & un chevalier de l'ordre Teutonique. Cette victoire remportée au mois d'octobre de l'an 1501, obligea les Moscovites à faire la paix avec le heermeister: elle fut conclue & jurée pour cinquante ans, pendant lesquels les Moscovites ne firent aucun mouvement. Mais après que Plettenberg eut gouverné très-sagement, & se fut montré aussi grand dans la paix que dans la guerre, l'hérésie de Luther fit dans la Livonie des progrès ausquels il ne s'opposa pas avec assez de fermeté. Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, fut le premier qui y introduisit l'hérésie. Plusieurs chevaliers suivirent son exemple en Allemagne; & pour empêcher la contagion de pénétrer jusque dans la Livonie, Plettenberg traita avec Albert en 1525, & lui payant une somme d'argent pour le droit de souveraineté, se rendit indépendant. L'empereur Charles-Quint approuvant ce traité, donna le titre de prince de l'empire, avec le droit de séance, & de suffrage

frage dans les diètes au nouveau grand-maître ; qui fit aussi battre monnoie. Il y avoit lieu d'espérer que cet accroissement d'autorité en lui, feroit utile à la religion ; cependant plusieurs chevaliers ayant embrassé l'hérésie, ne furent pas réprimés. L'impunité des premiers rendit plus hardis ceux qui voulurent les suivre, & le désordre ne fit qu'augmenter de jour en jour, de sorte qu'il s'est trouvé entre les Protestans, des écrivains qui ont cru que Plettenberg lui-même avoit penché vers l'hérésie. Il est plus probable que l'audace des sectaires, qui mépriserent jusqu'aux menaces de Charles-Quint, l'effraya ; mais on ne peut rien dire de certain là-dessus, sinon que le luthéranisme ayant infecté une partie de la Livonie de son vivant, y prit le dessus après sa mort arrivée l'an 1535. * *Nouvelle description angloise de la Livonie.* Henri-Léonard Scharsfleich, *historia Ensiferorum*, &c.

PLETTENBERG & WITTEM (Ferdinand de) comte du saint empire romain, baron d'Eis & de Slenacken, seigneur de Nordkirchen & autres lieux, trésorier héréditaire de Pologne, maréchal héréditaire du diocèse de Munster, directeur des chevaliers desdits lieux, deuxiéme fils de JEAN-ADOLPHE de Plettenberg, naquit le 25 juillet 1690, au château de Nordkirchen, dans l'évêché de Munster. Son pere étant mort en 1698, il lui succéda dans la seigneurie de Nordkirchen, & dans ses autres biens, de même que dans la charge héréditaire de maréchal de l'évêché de Munster. Après la mort de François Arnaud, évêque de Munster & de Paderborn, arrivée en 1718, Plettenberg engagea les chanoines-électeurs à élire en la place du défunt, le prince Philippe-Maurice, de la maison électorale de Baviere, qui étudioit alors à Rome ; & le pape Clément XI appuya ce choix par un bref qu'il envoya aux deux chapitres de Munster & de Paderborn. L'élection se fit en effet le 14 & le 21 mars 1719, dans les deux évêchés, mais le nouvel élu mourut presque aussitôt. Plettenberg se remua de nouveau pour faire élire Clément-Auguste, frere du défunt, & il y réussit. Ces services rendus à la cour de Baviere, ne demeurerent pas sans reconnoissance. Le nouvel évêque le nomma son premier trésorier, son conseiller intime, & son premier ministre d'état. Il lui donna sa confiance, & le chargea de ses plus importantes affaires. Il fut souvent député aux cours électorales de Munich & de Bonn, où il se fit beaucoup estimer. Il fut fait grand-croix des chevaliers de Cologne, conseiller secret de l'électeur de Baviere & de Cologne, conseiller intime de l'empire, & grand bailli de Paderborn. Le plus grand service qu'il rendit à son prince, fut la succession à l'électorat de Cologne. Jean-Clément, qui étoit alors électeur, desiroit bien de céder cette succession à Clément-Auguste, qui étoit son cousin ; mais sa volonté seule ne suffisoit pas, parceque le chapitre des chanoines étoit en droit de faire choix d'un autre. Plettenberg, secondé de la cour de Baviere, mit donc tout en œuvre pour gagner les chanoines en faveur de son prince, & il eut le bonheur de réussir. L'électeur étant mort en 1723, Clément-Auguste lui succéda donc dans l'électorat de Cologne, & on lui donna de plus l'évêché de Hildesheim ; il en fut nommé prince & évêque le 8 février 1724, ce qu'il dut encore au crédit & aux soins du comte de Plettenberg. En reconnoissance, celui-ci fut fait premier trésorier, premier ministre, & plénipotentiaire de l'évêché de Hildesheim ; emplois dont il commença de s'aquiter au mois de mars 1725. Peu de temps après, il fut député à la cour de l'empereur, pour y négocier plusieurs affaires importantes. L'Europe étant alors en mouvement, à cause de l'alliance entre les cours de Vienne & de Hanovre, l'empereur auroit souhaité de mettre dans ses intérêts la cour de Cologne ; & Plettenberg fut créé, avec toute sa maison & ses descendans, comte de l'empire romain, afin de le faire entrer par-là dans ses vues. Plettenberg agit en effet dès ce moment selon les desirs de l'empereur ; & dès 1726 il disposa la cour de Baviere & l'électeur de Cologne, à entrer dans l'alliance avec l'empereur, & à garantir, à de certaines conditions, la Pragmatique Sanction ; & il eut l'honneur de signer l'acte d'accession au mois de septembre de la même année au nom de l'électeur, dans la maison du prince Eugène de Savoye à Vienne. L'évêque d'Osnabruck, né prince de Hanovre, mourut en 1728. Comme en vertu de la paix de Westphalie l'élection devoit tomber cette fois sur un prince catholique, Plettenberg eut encore le crédit de faire nommer son prince. Cette élection se fit le 4 novembre de ladite année 1728. Le nouvel élu fit en conséquence présent au comte de son portrait enrichi de diamans, & d'une très-belle tabatiere, qui renfermoit une lettre de change de trente mille florins. De retour à Bonn, on introduisit le comte dans tous les colléges, & en 1731 il fut nommé premier maître-d'hôtel. Malgré les grandes qualités de ce ministre, qui étoit affable, libéral, d'un accès très-facile, & fort zélé pour la justice, la bonne intelligence qu'il entretenoit avec l'empereur, lui attira quelques revers. Comme il parloit toujours pour les intérêts de cette cour, & qu'il s'efforçoit de détourner l'électeur de toute alliance avec la France & ses alliés, la cour de Baviere fit tant, que celle de Cologne le disgracia au mois de juin 1733, lorsque le comte venoit de recevoir l'ordre de la toison d'or de Vienne. On établit une commission pour examiner ses comptes, & ce qu'il avoit avancé, afin de lui rembourser ce qui seroit clair & liquide. Le baron de Magis fut, à ce qu'on assure, le principal auteur de cette disgrace de Plettenberg. Il avoit été résident de Cologne à la Haye, & Magis avoit trouvé le secret de se faire estimer à la cour ; ensorte qu'il fut mis au nombre des conseillers intimes, & eut part aux affaires étrangeres. Il étoit fort porté pour les François, de même que la cour de Baviere ; & ce fut ce qui le porta à faire disgracier Plettenberg. Celui-ci fut reçu à bras ouverts à la cour de l'empereur. Il fut nommé conseiller intime, & prêta serment de fidélité à Vienne le 28 avril 1734. On le chargea de l'ambassade à la cour de Suéde ; mais ayant eu des raisons de ne point accepter cette ambassade, l'empereur le nomma son plénipotentiaire des cercles du bas Rhin & de Westphalie. Il assista en cette qualité à l'assemblée du cercle de Westphalie, qui commença à Cologne le 20 octobre 1734, & cette négociation lui attira la haine de l'électeur de Cologne. Le comte de Plettenberg étoit sur le point d'entreprendre une ambassade à la cour de Rome, lorsqu'il mourut à Vienne le 18 mars 1737. * *Supplément françois de Basle.*

PLEUREUSES. Les Pleureuses étoient des femmes à gage que les anciens plaçoient à la tête des convois ou enterremens de leurs morts, & qui par des larmes affectées, & par des chants lugubres, tâchoient d'intéresser le public à la mort de celui que l'on avoit perdu. Cet usage étoit particulierement suivi chez les Romains. Cette troupe de femmes composoit un chœur de musique, & avoit à la tête une autre femme qui régloit le ton sur lequel elles devoient pleurer. Les noms les plus connus dont les Romains se servoient pour désigner ces femmes étoient ceux de *Lamentatrices*, de *Præficæ*, & de *Reputatrices*. Le premier s'entend facilement. Mais il y a des difficultés sur les deux autres. Il y en a qui ont cru que le terme *Præfica* étoit un abrégé de celui de *Præfecta*, ou qu'au moins il signifioit la même chose, & que ce terme ne convenoit qu'aux femmes qui présidoient aux chœurs des pleureuses, & qui commençoient à pleurer pour donner le ton aux autres. D'autres font venir ce mot de celui de *Præfiscine*, terme dont on se servoit autrefois, avant que de commencer à se louer soi-même, ou à louer les autres : ce qui revient à cette expression, dont on se sert assez communément en françois, quand on dit quelque chose à sa louange, *Cela soit dit sans vanité* : ou, *Cela soit dit sans flaterie*, quand c'est des louanges d'autrui dont il s'agit. Nous lisons dans l'*Asinaire* de Plaute, acte 2, scène 4, que Léonida accusé de quelques tours de souplesse, commence à se justifier par ce mot *Præfiscine*.

Præfiscine hoc nunc dixerim, nemo etiam me accusavit
Merito meo, neque Athenis est alter hodie quisquam,
Cui credi recte æque putent.

Je puis dire sans vanité, que je n'ai jamais été accusé, & que personne dans Athènes n'est estimé plus honnête homme que moi. Or comme les Pleureuses affectoient de donner de grandes louanges au mort, celle qui commençoit, se servoit d'abord du terme de *Præfiscine*, d'où elle a été appellée *Præfica*. Le mot de *Reputatrices* paroît moins obscur ; & cependant on lui donne plusieurs significations, dont quelques-unes paroissent trop tirées. Sopranus prétend que l'on appelloit ainsi ces *Pleureuses*, parceque leurs discours remettoient à l'esprit des assistans les belles actions du défunt. Ménochius dit que c'est parceque ces éloges établissoient la réputation du mort, ou faisoient connoître sur quoi celle qu'il avoit eue étoit fondée. D'autres prétendent que ce nom de *Reputatrix* a été donné à ces Pleureuses, parcequ'en faisant le détail des actions du défunt, il semble qu'elles les couchoient, pour ainsi dire, en ligne de compte, comme si elles en avoient eu pardevers elles un état bien supputé, & calculé au juste. On a donné une quatriéme explication de ce terme qui paroît plus naturelle ; c'est de dire que ces femmes ont été appellées *Reputatrices*, parcequ'elles tenoient lieu, en quelque sorte, par leur contenance, leurs gestes, & leurs pleurs, de tout ce que les parens ou les plus proches du mort auroient du faire, comme étant les véritables personnages du deuil, *ad quos luctus pertinet*, dit Esope dans la fable du Riche. Peut-être même que ce mot *Reputatrix* n'est qu'une abréviation de celui de *Repræsentatrix*, que quelques copistes auront trouvé trop long, qu'ils auront abrégé eux-mêmes, & qui par la suite des temps aura été pris pour un terme véritablement usité. On sait que ces changemens causés par les abréviations des copistes ne sont point sans exemple. En admettant cette supposition, il faudra dire que ces Pleureuses ont été appellées *Repræsentatrices*, parcequ'elles étoient réputées agir au nom de ceux qui auroient du paroître sur la scène. C'étoient des actrices gagées pour suppléer à ce que certaines circonstances empêchoient qu'on ne laissât faire aux parens du défunt. On appelloit encore ces femmes *Psaltriæ*, chanteuses, à cause de leur fonction, *dont nous avons parlé*. Quand on alloit bruler un corps, ces Pleureuses dans la pompe funébre étoient placées les premieres, ayant leur conductrice à leur tête : elles se rangeoient ensuite autour du bucher, & elles ne cessoient de pousser des cris & de verser des larmes jusqu'à ce que le corps eût été consumé par le feu, & que les cendres eussent été enfermées dans une urne destinée à cet usage. Quand toute la cérémonie étoit finie, la conductrice disoit à haute voix, *ilicet*, c'est-à-dire, *ire licet ; il est permis de s'en aller*. L'habit des Pleureuses étoit conforme à leurs fonctions. C'étoit une robe noire de l'espece de celles que les Romains appelloient *pulla*. On appelloit les vers qu'elles chantoient ou récitoient, *Næniæ*. Et comme l'on donnoit souvent des louanges outrées aux plus petites choses, l'on appella dans la suite *Næniæ* des bagatelles, des puérilités, &c. Les Grecs ont eu de ces Pleureuses avant les Romains. Euripide en fait mention dans ses Phénices. * *Antiq. grec. & rom.* Cuperi *observat.* Plaut. *ad us. Delph. not.* Archimbaud, *piéces fugit. t. II, part. 2. Dissert. sur les pleur. de l'antiq. Merc. de Fr. avril* 1730. *Conject. sur les noms donnés aux pleureuses*, &c.

PLIMOUTH, ville d'Angleterre, dans le comté de Dévon, a deux ports sur la mer Britannique, qui la rendent extrêmement marchande. La nouvelle PLIMOUTH est une colonie de l'Amérique septentrionale, en la nouvelle Angleterre.

PLIMPTON, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du comté de Dévon, qui est au sud-ouest. Il est éloigné d'environ quatre milles anglois de Plimouth, en tirant vers le nord-est, & à cent huit lieues de Londres. * *Dictionaire anglois.*

PLINE, *C. Plinius Secundus*, dit l'*Ancien*, étoit de Vérone, & vivoit dans le I siécle sous Vespasien & Tite, qui l'honorerent de leur estime, & qui l'employerent en diverses affaires. Il porta les armes avec distinction : il fut aggrégé dans le collége des augures, fut envoyé intendant en Espagne ; & malgré le temps que lui déroboient ses emplois, il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages. Le plus célébre des siens, est son histoire naturelle, qui est divisée en 37 livres. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage ; de Rome, en 1470 & 1473 ; de Parme, en 1476 & 1480 ; & de Venise, en 1483. On l'a aussi imprimé à Lyon en 1587, à Francfort en 1608, à Leyden en 1669. La meilleure édition est celle du pere Hardouin, à Paris en 5 vol. *in-4°*, en 1685, qu'il a redonnée en 3 vol. *in-folio*, l'an 1723, avec beaucoup d'additions, & un grand nombre d'idées bizares & contraires à la vérité dont ses notes sont remplies. Saumaise avant lui avoit corrigé & expliqué une infinité d'endroits de Pline, dans ses remarques sur Solin. Pline avoit aussi composé une histoire de Néron, la vie de Pomponius Secundus, l'histoire des guerres d'Allemagne en 20 livres, & d'autres piéces qui ne sont point venues jusqu'à nous. L'embrasement du mont Vésuve fut fatal à ce grand homme, en l'an de J. C. 79. Il fut si violent, qu'ayant ruiné des villes entieres, & une très-grande étendue de pays, les cendres en volerent jusque dans l'Afrique, la Syrie & l'Egypte. Pline, qui vivoit alors, voulut voir cette merveille terrible ; mais il fut suffoqué dans les flammes, & fut puni de sa curieuse témérité. Nous avons sa vie à la tête de ses ouvrages. * Pline *le jeune*, *liv.* 6, *epist.* 16. Tacite, *in annal.* S. Jérôme, *in chron.* Onuph. *comment. in fast.* Vossius, *de hist. lat. l.* 1, *c.* 29. Budée. Turnebe. Lipse, &c. *in Plin.*

PLINE (C. Cæcilius) *Plinius Secundus*, dit *le jeune*, étoit de Côme, & fils d'une sœur de Pline, de Vérone, qui l'adopta pour fils. Il avoit été disciple de Quintilien, & florissoit vers l'an 106 de J. C. du temps de Trajan, qui l'éleva jusqu'aux premieres charges. Ce fut pendant son consulat qu'il prononça dans le sénat le panégyrique de Trajan, que nous regardons comme un chef-d'œuvre. Ses lettres pleines d'esprit & de politesse, ont été rassemblées en 10 livres, & traduites en notre langue par M. de Saci, de l'académie françoise. Nous voyons dans une de ses lettres, qu'étant gouverneur de Bithynie, il avoit eu honte de faire mourir les chrétiens. En effet, il écrit à Trajan, qu'après une exacte recherche, il avoit trouvé que ceux qui portoient ce nom, étoient plus religieux observateurs de leurs sermens que les autres, plus modestes en paroles, plus réglés & plus vertueux en leur conduite : qu'ils faisoient profession d'une grande charité ; qu'ils abhorroient le larcin & la fraude, & que leur crime n'étoit qu'une étrange opiniâtreté dans leur superstition. Trajan lui fit une réponse injuste, comme Tertullien l'a remarqué dans son apologétique. On attribue à Pline des vies des hommes illustres, qui sont assurément d'Aurelius Victor. Les lettres du jeune Pline, sont un long tissu d'excellens préceptes pour se conduire sagement dans les bonnes études ; mais il y a dans ces lettres un air de vanité qu'on ne doit pas approuver. L'amour de la gloire & de l'immortalité que donne le Parnasse, étoit tout son but. Jean-Marie Catané, qui a écrit la vie du jeune Pline, a dit de lui à ce sujet, *Gloriæ appetitus & immortalitatis summus aucupator.* * Eusebe, *in chron. hist.* Vossius, *l.* 1, *de hist. lat.* Gesner, *in bibl. &c.*

Quelques auteurs chrétiens ont cru que Pline *le jeune* embrassa le christianisme. Pour autoriser cette opinion, on allégue le sentiment de Flavius Rufus Dexter, qui vivoit du temps de S. Jérôme, & qui dit que Tite, disciple de S. Paul, à son retour de Bithynie, & du Pont, convertit à la foi Pline *le Jeune*, dans l'isle de Crete, où il faisoit bâtir un temple à Jupiter, par le comman-

dement de Trajan. On ajoute même que Pline fut martyrisé à Côme en Italie. François Bivarius, moine de Citeaux, s'attache fort à faire valoir le sentiment de cet historien. Pierre de Natalibus, dans le *livre* 7 du *catalogue des Saints*, conformément aux actes de Zénas, disciple de S. Paul, duquel il est fait mention dans l'épître à Tite, raconte que Tite arriva en Candie, où prêchant la foi sans beaucoup de succès, il ébranla néanmoins ces cœurs endurcis, par un miracle qu'il fit. Il se mit en prieres, & après son oraison, renversa l'idole de Diane, qu'il réduisit en poussiere. Comme c'étoit la divinité qu'on adoroit avec plus de superstition dans l'isle, ce prodige changea, dit-on, les cœurs des insulaires, parmi lesquels il y en eut 500 qui se convertirent sur l'heure. Dans le même temps Tite passant devant les temples que Pline faisoit bâtir, y donna sa malédiction, & renversa tous les travaux qui étoient déja bien avancés. Ce miracle fut cause de la conversion de Pline, & de celle d'un fils qu'il avoit. Voila ce que rapporte Pierre de Natalibus, évêque de Jesolo. On rapporte une troisiéme preuve pour établir cette prétendue conversion, & on la tire du martyrologe romain du 7 août, où l'on fait mémoire des saints martyrs Carpophore, Flavius Rufus Dexter, Exaute, Cassius, Severin, Second & Licine. On prétend que ce Second étoit Pline, parcequ'il s'appelloit Secundus, & qu'outre cela il étoit natif de Côme. Les lettres avantageuses que Pline écrivit à Trajan en faveur des chrétiens, favorisent encore, à ce qu'on prétend, cette opinion, aussi-bien que l'honneur qu'il eut d'être proche parent d'Antonia Maximilla, femme d'Agée, proconsul de Patras dans l'Achaïe, qui étoit de la même ville de Côme, & qui fut enfin martyrisée à Nicomédie. Toutes ces raisons n'empêchent pas qu'on ne doute absolument de la vérité de cette conversion, parceque ni l'autorité de Flavius, ni celle des actes de Tite rapportés par Pierre de Natalibus, ne sont pas d'assez grand poids pour établir un fait de cette nature, dont les plus anciens auteurs n'ont point parlé. * Franc. Bivarius.

PLISTANUS, philosophe Grec, natif d'Elée, succéda dans l'administration de l'école de Phedon, & en laissa le soin à Menedème. * Diogène Laërce, *in Phed. lib.* 2.

PLISTARQUE, frere de Léonidas, de la famille des Eurysthenides, succéda à Léonidas la premiere année de la LXXV olympiade, 480 ans avant J. C. Il eut pour successeur PLISTONAX, fils de Cléombrote, la troisiéme année de la même olympiade, qui régna 68 ans, & laissa son fils PAUSANIAS pour successeur. * Hérodote, *l.* 9. Du Pin, *bibliothéque universelle des historiens profanes*.

PLOAGUE ou PUAGORE, en latin *Plubium*, *Pluvium*; bourg de l'isle de Sardaigne. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'évêché a été uni à l'archevêché de Sassari, & il n'est éloigné de cette ville que de trois lieues, du côté du levant. * Mati, *diction.*

PLOCZKO ou PLOSCO, *Plaucum*, palatinat de Pologne, tire son nom de celui d'une ville considérable, située sur la Vistule, avec forteresse. Elle a évêché suffragant de Gnesne.

PLOEN, qu'on prononce *Plun*, petite ville avec un magnifique château. Elle est dans la Wagrie, province du duché de Holstein, sur un petit terrein qui est entre deux lacs, à cinq lieues de Kiel, vers le midi. Cette ville appartenoit au duc de Holstein-Ploën, qui étoit de la maison de Danemarck, & qui fut maréchal général des armées des Provinces-Unies après le prince de Waldec. *Voyez* HOLSTEIN. * Mati, *diction.*

PLOMBIERS ou PEZURES, peuple grossier & obscur, dont il est fait mention dans l'inscription du Pont d'Alcantara, sous le nom de *Pezures* seulement; habitoient autrefois le mont Herminius, au pied duquel on voit encore les ruines de *Meidobriga*. On trouve sur cette montagne plusieurs débris de tours, de ponts, d'aqueducs, qui prouvent incontestablement qu'elle a été autrefois très-peuplée. On y trouvoit aussi quantité de mines d'or & de plomb, ce qui fit donner le nom de *Plombiers* aux habitans. Le sommet de ce mont, connu sous le nom de *Serra Destrella*, est toujours couvert de neiges. On voit dans une de ses vallées deux gouffres, dont on prétend que l'on n'a jamais pu trouver le fond. Leur eau est croupissante, & ne porte rien qui vive. On y trouve quelquefois des débris de vaisseaux, ce qui donne lieu de croire qu'ils communiquent avec la mer. Cette montagne nourit quantité d'arbres fruitiers, & ses vallées sont arrosées par des fontaines dont les eaux sont excellentes. Les pâturages y sont bons & en abondance. Les Pezures ou Plombiers qui en étoient les maîtres, l'étoient aussi de la contrée de Covilham. Ils avoient pour bornes le Mondego au nord, le Coa à l'orient, le Zezaro au midi, & les Bélitains à l'occident. Ceux-ci s'étendoient depuis le mont Herminius jusqu'au bord oriental du Mondégo, qui prend sa source dans ce mont, & jette dans l'Océan ses eaux sous Buarcos. * *Voyez* les historiens anciens de Portugal; & parmi les modernes, l'histoire de ce royaume par M. le Quien de la Neufville; & celle par M. de la Clede, secrétaire de M. de Cogni, tome I.

PLOTIN, philosophe Platonicien; natif de Lycopolis, ville d'Egypte, vivoit dans le III siécle, étudia pendant douze ans sous Ammonius, philosophe chrétien, & depuis vint à Rome sous le régne de l'empereur Philippe, en 245. Il eut entre ses écoliers des chrétiens aussi bien que des idolâtres, & ne témoigna pas être éloigné de la religion des premiers. Ce philosophe forma le dessein bizare de bâtir une ville, qu'il vouloit appeller la ville de Platon, où il prétendoit faire vivre ses habitans selon la forme de la république imaginée par ce philosophe. L'empereur Gallien gouta cette pensée, & auroit contribué à l'exécution de ce projet, si ses plus fidéles conseillers ne lui eussent représenté que cette entreprise étoit aussi ridicule qu'impossible. Plotin composa un ouvrage de 54 livres divisés en ennéades, & écrivit contre les Gnostiques, si l'on en croit Porphyre. Marcile Ficin a traduit en latin ses œuvres, & a fait des sommaires & des analyses sur chacun des livres de Plotin, qui eut Amélius pour disciple, & qui mourut l'an de Jesus-Christ 270, âgé de 66 ans. Julius Firmicus rapporte des choses surprenantes de sa mort. Porphyre conte qu'après sa mort, un dragon qui étoit sous le lit, entra dans la muraille de sa chambre & disparut. C'est peut-être ce qui a donné sujet de croire que Plotin avoit un démon familier, qu'il consultoit en toutes choses. Il étoit en une si haute réputation de vertu, qu'on lui dressa des autels comme à un dieu. * Porphyre, *en sa vie.* Julius Firmicus, *l.* 1, *astron. c.* 3, *q.* 8. Marcile Ficin, *in comment. Plot. &c.* Bayle, *diction. critique.*

PLOTINE, *Plotina Pompeia*, femme de l'empereur *Trajan*, fut illustre par sa modestie & par sa bonté, & commença par protester au peuple en entrant la premiere fois dans le palais impérial, qu'elle y entroit telle qu'elle souhaitoit d'en sortir. Elle se conduisit avec tant de sagesse & de prudence pendant son regne, qu'elle contenta également les seigneurs & le peuple. Elle refusa le nom d'*Auguste* pendant tout le temps que Trajan ne voulut point accepter celui de *pere de la patrie*. C'est à l'amour qu'elle avoit pour le peuple, que l'on doit attribuer la diminution des impôts & des taxes, dont les provinces étoient surchargées. Elle accompagnoit Trajan, lorsque cet empereur mourut à Selinunte l'an 117. Elle porta à Rome les cendres de son époux, & contribua à l'adoption d'Adrien, à qui elle aida à parvenir à l'empire. On ignore le temps, le lieu & les circonstances de sa mort, que M. de Tillemont met à l'an 129, & d'autres à l'année 122; il n'y a rien de certain pour l'opinion des uns & des autres. Adrien en ayant appris la nouvelle, en parut extrêmement affligé; en porta le deuil pendant neuf jours, & composa des hymnes à sa louange. Il lui fit bâtir un temple à Nimes, dont on voit encore les restes; mais on ignore si ce

fut du vivant ou après la mort de cette impératrice, qu'il mit au rang des déesses. * Xiphilin, & Spartien, *in Trajano*. Angeloni, *hist. August.* Bayle, *diction. crit.*

PLOTIUS (Lucius) Gaulois, fut le premier qui enseigna la rhétorique à Rome en latin, qui étoit la langue romaine, ce qui lui attira un grand nombre de disciples. Cicéron, qui étoit fort jeune en ce temps-là, dit qu'il s'étoit senti porté à l'aller entendre comme les autres, mais qu'il en crut les plus savans de son temps, qui jugerent que les lettres grecques étoient plus propres pour l'instruction & pour les exercices de l'esprit. * Suetone, *de claris rhetor.* Cicero, *ad M. Tit.* Dom. Rivet, *histoire littéraire de la France*, tome I.

Il y a eu parmi les Romains plusieurs autres hommes illustres de ce nom, comme Marcus PLOTIUS, capitaine de l'armée de César, qui fut blessé par les soldats de Pompée sur le fleuve d'Aps. * Cæsar, *l.* 3 *de bel. civili*. PLOTIUS Tucca, historien qui vivoit du temps d'Horace. * Horat. *l.* 1, *sat.* 5; & Cornutus, interprete de Perse. PLOTIUS Griphus, mis au nombre des sénateurs par Vespasien, & fait ensuite préteur. * Tacite, *hist. l.* 4. PLOTIUS Firmus, qui de simple capitaine fut fait préfet du prétoire après la mort de Galba. * Tacite, *hist. l.* 1.

PLUMIER (Charles) religieux Minime, habile botaniste, né à Marseille dans le XVII siécle, entra jeune dans l'ordre de S. François de Paule. Après ses premieres études, ses supérieurs qui lui trouverent du gout pour les mathématiques, l'envoyerent à Toulouse, quoique ce fût une province séparée de la sienne, pour les apprendre sous le célébre pere Maignan, qui connoissant du génie dans cet éleve, s'appliqua à l'instruire, & lui montra encore l'art de faire des lunettes, des miroirs ardens, des microscopes, & autres ouvrages curieux, dans lesquels ce maître excelloit. Il lui inspira aussi l'amour de la géométrie; mais s'y étant trop appliqué, & sur-tout à la lecture d'Euclide, il en pensa perdre l'esprit. Il étoit alors à Rome où il avoit été envoyé après ses études; & il lui falut son air natal pour le remettre. On le fit donc renoncer à cette étude forcée, & il se porta du côté de la botanique, à laquelle son naturel le portoit. Etant retourné à Rome, il y tomba entre les mains d'un Italien, des plus fameux dans ce genre de science, qui se fit un plaisir de cultiver son inclination, & qui lui fit part de toutes ses lumieres. Le pere Plumier revenu en Provence, demanda quelque couvent champêtre, où il pût avoir la commodité de faire dans les champs des découvertes sur les simples, & on le mit au couvent de Bormes, lieu maritime près d'Hyeres au diocèse de Toulon. Pendant qu'il y travailloit, l'intendant de Provence eut ordre du roi de chercher quelque habile botaniste qui voulût aller en Amérique, pour en rapporter en France les plantes, dont on pouroit tirer plus d'utilité pour la médecine. Le pere Plumier fut l'homme qu'il cherchoit: il partit donc de Provence pour les Antilles. En trois voyages différens qu'il y fit, il s'arrêta plus volontiers à l'isle de S. Domingue. Le roi l'honora d'abord d'une pension, qui fut augmentée à proportion de ses services. Après ses trois courses, il fut affilié à la province de France, & Paris devint son séjour. Ici on le vit travailler à la botanique avec une application extraordinaire, qui ne put être interrompue que par le soin de faire imprimer aux dépens du roi, un volume admirable *des plantes que l'on découvre aux isles de l'Amérique*, & par un voyage à Lyon, pour y faire mettre sous la presse un autre excellent ouvrage, enrichi de figures très-recherchées, intitulé *l'art de tourner*; art qu'il avoit appris, ainsi qu'il le dit dans sa préface, de son maître le pere Maignan. Son extrême habileté pour le dessin & pour la gravure, lui avoit été d'un grand secours pour embellir ces deux volumes. Il donna aussi en 1705 un traité *des fougeres de l'Amérique*, en latin & en françois. Enfin M. Fagon, premier médecin du roi, engagea le pere Plumier à un quatriéme voyage d'Amérique, pour y examiner soigneusement l'arbre qui produit le *Quinquina*, afin de découvrir, s'il est possible, d'où vient que le quinquina qu'on apporte présentement en Europe, a moins de vertu que celui que l'on y apportoit dans les commencemens qu'on le connut. Ce savant Minime se mit courageusement en route; mais la mort l'arrêta sur le point d'entrer dans la carriere, au port de sainte Marie proche de Cadix, dans un couvent de son ordre le ...... 1706. On trouva dans son cabinet de Paris plusieurs ouvrages écrits de sa main, tant en françois qu'en latin pour faire 12 volumes. Son dessein étoit de les distribuer en trois parties, qu'il auroit intitulées, *Cœlum, Solum, & Solum Americanum*; & il y auroit traité de tous les oiseaux, de tous les poissons & de tous les simples particuliers de l'Amérique. L'on y fit encore la découverte d'une infinité de dessins de cette nature, dont il avoit déja gravé lui-même une bonne partie. M. Fagon, par ordre du roi, nomma quelques personnes de l'académie des sciences, pour examiner tous ces manuscrits du pere Plumier, & ils en choisirent de quoi remplir six volumes pour être imprimés. Le pere Jean Saguens, Toulousain, son condisciple, honora sa mémoire d'un petit poëme grec, qui fut très-gouté. * *Mémoires du temps.*

PLUNKET (Olivier) archevêque d'Armach & primat d'Irlande, sa patrie, étoit issu d'une noble famille. Il sortit jeune de son pays, & alla à Rome, où il fut élevé dans le collége des Hibernois, que le cardinal Ludovisio y venoit de fonder. Là il prit le bonnet de docteur, & fut nommé pour enseigner la théologie dans le collége *de la Propagande*; ce qu'il fit pendant douze années. Le pape Clément XI le tira de cet emploi, pour le faire archevêque d'Armach, & primat d'Irlande. Ce nouveau prélat passa aussitôt où les fonctions de son ministere l'appelloient, & il s'y donna tout entier, tant pour préserver son troupeau du venin de l'erreur, que pour en rappeller plusieurs au giron de l'église. Ses travaux apostoliques lui attirerent l'inimitié des hérétiques, qui l'accuserent de trop de commerce avec la cour de Rome, & de liaisons suspectes avec celle de France. Il fut donc arrêté le 6 décembre 1679, & renfermé dans la tour de Dublin, d'où on le traduisit à Londres sur la fin d'octobre 1680. Il y souffrit pendant sept mois une prison des plus rudes, après laquelle on l'examina; & sans lui donner le temps de se défendre, ni de faire venir d'Irlande des preuves & des témoins irréprochables de son innocence, & sans avoir égard aux sollicitations que l'ambassadeur de France fit en sa faveur, on le condamna à être pendu, & son corps mis en quatre quartiers, pour avoir, disoit-on, voulu faire soulever les catholiques d'Irlande contre l'autorité du roi. Il reçut son arrêt avec une fermeté digne des premiers siécles: les huit jours qui lui resterent jusqu'à celui de sa mort, furent par lui employés à se préparer tranquillement au martyre: les lettres qu'il écrivit pendant ce temps à quelques-uns de ses amis, en font une preuve. Enfin il fut exécuté le 10 juillet 1681, âgé de plus de 65 ans, ayant fait en place publique un discours apologétique, où il protesta sur sa damnation éternelle, de son innocence sur tous les faits qu'on lui imputoit, & qu'il détailla. Il marqua même hautement qu'un de ses juges lui avoit offert de lui faire conserver la vie, s'il vouloit accuser ses complices de la prétendue conspiration, dont il juroit sur son salut n'avoir jamais eu la moindre connoissance; & il finit par une priere pour ses ennemis, pour ses juges, pour le roi, & pour toute la famille royale. Sa majesté Britannique eut de la douleur de la mort de ce grand homme, à laquelle il avoit été forcé de consentir, & permit qu'on lui donnât une sépulture honorable; ce qui fut exécuté. L'innocence de ce vertueux prélat fut reconnue après sa mort; plusieurs

de ceux qui avoient déposé contre lui, parmi lesquels il y avoit des ecclésiastiques & des moines apostats, ayant été convaincus de parjure, & quelques-uns exécutés pour divers crimes. * Arsdekin, *theol. tripartita. Mém. histor.*

PLURS, gros bourg dans le pays des Grisons, proche de Chiavenne, sur les confins de la Valteline, fut accablé en 1618, par la chute d'une montagne voisine, & ensévelit tous ses habitans sous ses ruines. Il y a main tenant un petit lac que les eaux de la riviere de Néra y formerent entre les terres de cette montagne renversée. On faisoit dans ce bourg des marmites de pierres creusées, qui étoient fort estimées en Italie, parcequ'elles rejettoient le poison qu'on y mettoit. * Dan. Heremit. *Helv. descript.*

PLUTARQUE, *Plutarchus*, philosophe, historien & orateur, natif de Chéronée, ville de Béotie. Nous ignorons le nom & l'extraction de ses pere & mere; ce dont nous sommes assurés, c'est qu'il florissoit du temps de Nerva & de Trajan. Après avoir étudié sous Ammonius, il voyagea en Grece & en Egypte, pour y consulter les savans. Dans ces divers voyages, il eut soin de marquer dans ses mémoires tout ce qu'il trouvoit de curieux, & vint depuis à Rome, où il fut très-consideré de Trajan. On a cru qu'il avoit été précepteur de ce prince; mais comme l'original de la lettre qui cite ce fait, n'est point grec, les savans ont eu sujet de croire que c'étoit un ouvrage supposé. Nous savons du moins que Trajan estima si fort Plutarque, qu'il l'honora de la dignité consulaire, selon Suidas; qu'il l'envoya dans l'Illyrie en qualité d'intendant de la province, & qu'il l'employa en diverses négociations. Depuis, Plutarque revint en son pays, où apparemment il mourut, mais on ne sait en quelle année. S. Jérôme dit qu'il vécut jusqu'à la troisiéme année d'Adrien, qui étoit l'an 119. Cependant si ce que Plutarque même assure dans ses *symposiaques*, ou *discours de table*, est vrai, c'est-à-dire, qu'il ait été préteur, ou archonte de Chéronée, il faut qu'il ait vécu long-temps après. On peut même croire qu'il ne mourut que sous Antonin *le pieux*, conformément à ce qu'il dit dans le traité où il agite, *si les vieillards peuvent avoir l'administration des affaires publiques.* Il composa aussi les vies des hommes illustres Grecs & Romains, & divers autres traités de morale, où il fait paroître une connoissance générale de toutes choses. On remarque que quelques-uns de ces traités sont de PLUTARQUE dit *le jeune.* Il y eut aussi un autre PLUTARQUE, secrétaire de l'empereur Justinien, & auteur de la vie de ce prince. * Joan. Rualdus, *in vita Plutar.* Photius, *cod.* 245, 259 & 269. Vossius, *lib.* 2 *de historia Græcorum*, *c.* 10.

PLUTON, *Pluto*, fils de Saturne & d'Ops, & frere de Jupiter & de Neptune, eut en partage les enfers. Il étoit représenté sur un chariot tiré par quatre chevaux noirs, & tenant des clefs à la main, pour signifier qu'il avoit les clefs de la mort, & que les chevaux couroient dans les quatre âges de l'homme. Les poëtes ont aussi feint qu'il ravit & épousa Proserpine, fille de Cérès. Quelques auteurs le confondent avec PLUTUS, dieu des richesses. * Diodore de *Sicile*, *l.* 4 *& l.* 5 *biblioth.* Aristophane, *in Plut.* Vincent Cartari, *de imag. deor. &c.*

La fable qui fait Pluton dieu des enfers, vient de ce que les trois enfans de Saturne ayant partagé ses états, les pays voisins de la mer inférieure lui échurent en partage. Quelques-uns disent qu'il fut appellé le dieu des enfers, parcequ'il institua le premier les honneurs funebres que l'on rend aux morts. Il y a des auteurs qui le confondent avec Aidoneus, roi des Molosses, qui enleva Proserpine, fille de Cérès, Athénienne. Il y a apparence qu'il y a eu plusieurs Plutons, dont les poëtes ont joint toutes les histoires, pour les attribuer à un seul. On lui donne plusieurs noms. Les Latins & les Grecs ont appellé Pluton *Dies*, *Diespiter*, *Februus*, *Orcus*, *Summanus.* Les Phéniciens, *Mouch*, c'est-à-dire, *Mort.*

PLUTUS, dieu des richesses, dont le nom vient du grec πλοῦτος, étoit boiteux, selon les poëtes, en arrivant chez les mortels, & prenoit des ailes en s'en retournant. Ils vouloient marquer par-là que l'on a beaucoup de peine à amasser des richesses, & qu'on les perd souvent en peu de temps. On le représentoit aveugle, parceque souvent il combloit de biens les plus indignes, & laissoit dans le besoin ceux qui avoient le plus de mérite. On tient que sa demeure étoit dans des montagnes d'Espagne. * Aristophane, *in Plut.* Lucianus, *in Timone.* Rossæus, *mystagog. poët.*

PLUVIERS, PITHIVIERS, & PIVIERS, petite ville avec siége d'une élection. Elle est dans la Beausse, province de France, sur la riviere d'Œuf, à huit lieues d'Orléans vers le nord. * Mati, *diction.*

PLUVINEL (Antoine) gentilhomme de Dauphiné, est celui qui a le premier ouvert en France à la noblesse ces écoles d'adresse & de politesse, que l'on nomme *Académies*, & qu'elle étoit obligée d'aller chercher en Italie pour son instruction. Il avoit acquis tant de réputation dans celle de Jean-Baptiste Pignatelli à Naples, n'ayant pas alors plus de 17 ans, qu'il passa dès ce temps-là pour le meilleur écuyer qui fût en Italie. Henri de France, duc d'Anjou, le fit depuis son premier écuyer. Pluvinel suivit ce prince en Pologne, & fut un des quatre qui l'accompagnerent à son retour, après la mort du roi Charles IX, son frere. Henri III lui fit de grands biens, & ce fut sous le regne de ce prince, que Pluvinel forma ce dessein d'une académie, qu'il ne put exécuter que sous celui de Henri *le Grand*, qui lui donna la direction de sa grande écurie. Ce prince le fit encore son chambellan, sous-gouverneur de M. le Dauphin, & l'envoya ambassadeur en Hollande. A son retour, il fut gouverneur de César, duc de Vendôme, & obtint le gouvernement de la grosse tour de Bourges. Après la mort de Henri IV, il mit à cheval le roi Louis XIII, & mourut à Paris le 24 août 1620. Il a composé un excellent livre des leçons qu'il lui donna, qu'on peut appeller le véritable art du manége. * Chorier, *hist. abrég. du Dauphiné.*

PNEUMATOMAQUES, hérétiques du IV siécle, ainsi appellés, parcequ'ils combattoient la divinité du S. Esprit. *Cherchez* SEMI-ARIENS & MACEDONIENS.

PO

PO, *Padus* & *Eridanus*, fleuve de l'Europe en Italie, qui coule d'occident en orient, a sa source dans les Alpes, au mont Viso, qui est entre le Dauphiné & le marquisat de Saluces. Il passe près de la même ville de Saluces, puis à Carmagnole, à Turin & dans les états du duc de Savoye; où il reçoit plusieurs petites rivieres. De-là il arrose le Montferrat & le Milanez, coulant à Cazal, vers Valence & Pavie; puis il passe à Plaisance, à Crémone, dans les états des ducs de Parme & de Mantoue, & sur les terres de l'Eglise, dans le duché de Ferrare, où il se partage en deux bras qui sont encore divisés en plusieurs autres branches, lesquelles se déchargent presque toutes dans la mer de Venise. Les plus considérables sont celles qu'on nomme en langage du pays, *il Po grande*, *il Po di Ariano*, *il Po di Volana*, & *il Po di argenta.* Le Pô reçoit l'Adda, le Tesin, &c. & est très-dangereux pour ses débordemens, nonobstant les digues qu'on lui oppose. Ce fleuve étoit célebre chez les poëtes, par la chute de Phaëton. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3, *c.* 16. Solin. Polybe, &c. cités par Léandre Alberti, *descript. Ital.*

POBLET, village avec une riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, où sont les tombeaux des anciens rois d'Aragon. Il est dans la Catalogne, sur une petite riviere, environ à deux lieues au-dessus de Monblanc, & à sept de Tarragone, vers le nord. * Mati, *diction.*

POCCIANTI (Michel) de l'ordre des Servites, naquit à Florence l'an 1535. Il s'acquit la réputation d'un habile théologien, prédicateur & historien. Il a écrit en latin & en italien divers traités, dont les principaux sont, *Hist. relig. Servorum B. M. Virgin. ab anno* 1233, *ad an.* 1566. *Mare magnum Servorum B. M. V. Dilucidarium in regulam D. Augustini.* Il a fait aussi en latin un catalogue des écrivains de la ville de Florence. Luc Ferrini, qui étoit, comme lui, de l'ordre des Servites, y fit une addition de près de deux cens écrivains; ce recueil va jusqu'en 1589; mais il péche par-tout dans le style, & presque par-tout dans les faits. Poccianti mourut à Florence le 6 juin 1576, âgé de 41 ans. * Baillet, *Jugemens des savans sur les critiques historiens, avec les notes de M. de la Monnoie.*

POCOCK (Edouard) fils d'un bachelier en théologie du collége de la Magdeléne à Oxford, naquit dans cette ville le 8 novembre 1604, & entra dans le même collége en 1618. Deux ans après il obtint une place au collége du corps de Christ, où il prit ses dégrés de philosophie; & il fut ensuite reçu membre de ce collége. Comme il avoit de l'inclination pour les langues, il alla dans le levant, y passa quelques années, & à son retour il fut créé bachelier en théologie. Peu après on le fit premier lecteur en langue arabe, lorsque l'archevêque Laud eut fondé cette chaire en 1636. Ce prélat l'envoya en 1637 à Constantinople, pour y acheter des manuscrits orientaux; & lorsqu'il fut revenu, on lui donna la cure de Childrey, dans le comté de Bercks, où il se maria. En 1648, il fut nommé professeur en hébreu, & chanoine de l'église de Christ à Oxford, à la sollicitation du roi, qui pour lors étoit prisonnier dans l'isle de Wight. Quand on réforma ce collége, Selden parla en sa faveur, & il fut confirmé dans son poste; mais il en fut privé en 1650, parcequ'il refusa de prêter le serment d'indépendance qu'on lui proposa. Il se retira alors dans sa paroisse de Childrey, d'où il revint à Oxford le printemps suivant, où il fit les fonctions de lecteur en arabe dans le collége de Balliol, qu'il avoit choisi pour sa demeure; ce qui fut toléré, parcequ'il ne se trouva alors personne dans le collége, qui fût capable de cette fonction. Peu après on voulut le priver de sa cure, sous prétexte d'incapacité pour la remplir; mais les témoignages avantageux que l'on rendit à sa suffisance, le firent maintenir. Au rétablissement de Charles II, en 1660, on le remit en possession de son canonicat; & il fut créé docteur en théologie. Il mourut à Oxford, le 10 septembre 1691. Il étoit d'une grande douceur & d'une modération aimable dans toute sa conduite. Il étoit ennemi des disputes, & parloit toujours bien des autres, même de ses ennemis. Il a traduit, non en hébreu, *comme on lit dans le Moréri de Basle*, mais en arabe, le traité de Hugues Grotius de la vérité de la religion chrétienne, & la liturgie de l'église anglicane; dont le plus grand nombre d'exemplaires de cette traduction a été envoyé en Turquie. Il avoit recueilli aussi trois mille des meilleurs proverbes arabes, qu'il avoit dessein de publier avec sa version; mais cet ouvrage est demeuré manuscrit. Il a encore traduit de l'arabe les annales d'Eutychius, patriarche d'Alexandrie; l'histoire des dynasties d'Abul-Pharaje, avec un supplément; la préface de Moïse Maimonides sur la Misna. Il a publié de plus une version des quatre épîtres syriaques de S. Pierre, de S. Jean & de S. Jude, tirées d'un manuscrit, avec des notes; le livre intitulé: *Porta Mosis*, en arabe & en latin, avec diverses notes sur plusieurs endroits de l'Ecriture; un traité *De ratione variantium in Pentateucho arabico lectionum; Versio ac notæ ad Tograi carmen arabicum*: un commentaire latin sur les prophétes Michée, Malachie, Osée & Joël; un recueil de lettres & un ouvrage intitulé, *Masseeuth Beracoth*, à l'usage des étudians du collége de Christ. * Wood, *Athen. Oxon.* Grotii *Manes*, *tom. I*, *pag.* 199, *& t. II*, *pag.* 817. Jean-Alb. Fabricius, *in fragm.* Eusèb. *c.* 50, *p.* 551, &c. En 1740 on a imprimé à Londres, en deux volumes *in-folio*, les ouvrages théologiques d'Edouard Pocock. Cette collection contient entr'autres le *Porta Mosis*; un commentaire anglois sur les prophétes Osée, Joël, Michée & Malachie. On a mis au commencement l'histoire de la vie de l'auteur, & celle de ses écrits, qui n'avoit point encore paru; & à la fin une table générale pour les commentaires. L'éditeur est M. Léonard *Twells*, maitre-ès-arts, recteur des paroisses de S. Matthieu & de S. Pierre à Londres, & prébendier de S. Paul.

POCQUET de LIVONNIERE (Claude) naquit en 1652 de *Guillaume* Pocquet, bourgeois d'Angers, & de *Marie* Quentin, qui mourut en couches, après l'avoir mis au monde. Il avoit eu entre ses ancêtres JEAN Pocquet, officier de la garde-robe de René *le Bon*, roi de Sicile dans le XV siécle. Claude Pocquet fit ses études à Angers, dans le collége des prêtres de l'Oratoire, & il s'y distingua par son application & par ses progrès. Il réussit assez dans la poësie, pour faire en un seul jour un poëme sur le corail, par l'ordre du P. Hubert son régent, qui augura par-là ce qu'il deviendroit un jour. Ayant perdu son pere à l'âge de 14 ans, il fut émancipé dès-lors à la requête de ses parens; & loin d'abuser de sa liberté, il se conduisit toujours avec une sagesse que l'on proposoit pour modèle. Dans sa philosophie, il soutint des thèses avec applaudissement, & passa ensuite à l'étude du droit, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. On assure qu'il avoit toutes les qualités propres pour s'avancer dans cette profession; mais l'amour de l'étude ne tarda pas à le rappeller à un autre genre de vie plus conforme à son inclination. Il reprit l'étude du droit, se fit recevoir avocat, & s'appliqua avec tant d'assiduité à l'étude de la jurisprudence françoise, qu'il ne quittoit ordinairement son travail qu'à minuit, & le reprenoit de grand matin. Il plaida la premiere fois contre le célebre Denys le Brun, si connu par ses traités des successions & de la communauté; & il fut extrêmement applaudi. La lecture de Quintilien lui inspira alors un dessein qu'il exécuta en très-peu de jours; ce fut de tracer les portraits des avocats les plus fameux du parlement de Paris; petit ouvrage estimable, qui n'a point été imprimé, dont l'auteur même avoit retiré depuis les copies le plus qu'il put, mais qui se trouve cependant entre les mains de plusieurs personnes. M. Pocquet y parloit également des bonnes qualités comme des défauts de ceux qu'il vouloit faire connoître. Après plusieurs années de séjour à Paris, l'amour de la patrie rappella M. Pocquet à Angers en 1680, & il y prit une charge de conseiller. La supériorité de son génie & de ses lumieres le fit choisir en 1684, pour assister avec trois des plus anciens conseillers du présidial d'Angers, à une conférence qui se tint alors chez M. de Harlay, procureur général du parlement, pour régler les différends qui étoient entre le présidial & la prévôté d'Angers. Cette affaire duroit depuis plus de dix ans, & il y avoit plus de soixante chefs de contestation. M. Pocquet, chargé de porter la parole, s'en aquitta si bien, qu'il gagna sur tous les chefs, à la réserve d'un seul. L'arrêt rendu en cette cause, est du 9 août 1684. Ce succès le fit choisir depuis pour agir dans toutes les affaires qui parurent importantes. Telle fut celle de la translation de l'hôpital général d'Angers à l'*Eviére*, prieuré de l'ordre S. Benoît, que tous les ordres de la ville desiroient ardemment. Il fit pour ce sujet un voyage à Paris, où il eut l'avantage de se faire connoître & estimer de M. le chancelier Boucherat, qui le nomma à la chaire de professeur du droit françois à Angers, laquelle vint à vaquer pendant son séjour à Paris. Il remplit les fonctions de cet emploi avec le zèle le plus ardent, ne cherchant qu'à prodiguer au bien public ses talens & sa santé même. Celle-ci en ayant été considérablement altérée, & M. Pocquet n'ayant pris ni assez de temps, ni assez de précautions pour la réparer, il fut obligé en 1711 de rappeller de Paris son fils aîné, de le faire d'abord son substitut, & ensuite de le faire

pourvoir de son office en 1720. Il se réduisit à donner des conseils aux pauvres, & à se rendre l'arbitre de leurs différends. Etant venu à Paris pour un procès qu'il n'avoit pu éviter, & qu'il gagna, il mourut dans cette ville le 13 mai 1726, âgé de 74 ans, & fut enterré dans l'église de S. Severin. M. Pocquet n'avoit presque jamais séparé la culture des belles lettres de l'étude de la jurisprudence. Lorsque le corps de ville d'Angers forma le dessein d'établir une académie royale, ce fut lui qui fut chargé d'aller en cour en solliciter l'établissement par des lettres patentes, qui lui furent accordées au mois de juin 1685. Ce fut lui aussi qui dressa les statuts de cette académie, qui fit la liste des académiciens de la premiere nomination, & qui prononça l'éloge funebre du premier qui mourut. Après en avoir été directeur & chancelier, il en devint secrétaire perpétuel. Il animoit les exercices académiques, & fit tout ce qu'il put pour les rendre utiles. En 1688, il travailla pour le prix d'éloquence, proposé par l'académie de Ville-Franche, & il le remporta par un discours, dans lequel il a pour but de montrer que *les académies des belles lettres sont non-seulement établies pour apprendre à bien parler, mais encore pour apprendre à bien vivre.* L'académie de Ville Franche le mit au nombre de ses membres. M. Pocquet fut aussi plusieurs fois recteur de l'université d'Angers; ce qui lui donna lieu de prononcer plusieurs discours qui furent toujours goutés. Il a été pareillement échevin de la ville d'Angers. Il avoit épousé *Renée* Quatrembat, fille d'*André* Quatrembat & de *Renée* Frain, tous deux de famille ancienne d'Anjou; & il en a eu neuf enfans, trois fils & six filles: l'aîné des trois fils lui a succédé dans la chaire de droit françois; le second est docteur de Sorbonne, & chanoine de l'église cathédrale d'Angers; le troisiéme, conseiller au présidial de la même ville. Des six filles, une seulement a été mariée; les autres se sont fait religieuses. Les seuls ouvrages qu'on ait de M. Pocquet de Livonniere, sont: 1. *Eloge de M. Pageau, avocat*, imprimé dans un des volumes du Mercure; 2. *Coutume du pays & duché d'Anjou*, conférée avec les coutumes voisines, & corrigée sur l'ancien original manuscrit, avec le commentaire de M. Gabriel du Pineau: nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par M. Claude Pocquet de Livonniere, à Paris, 1725, *in fol.* deux vol. Les additions que M. Pocquet a faites à l'ouvrage de du Pineau sont savantes & curieuses. 3. *Traité des fiefs;* à Paris, 1729, *in*-4°. 4. *Régles du droit françois*, à Paris, 1730, *in*-12. Cet ouvrage est cependant beaucoup plus du fils aîné de l'auteur, que de M. de Livonniere lui-même: ce fut le fils, qui, par le conseil de son pere, fit le plan de ces régles; ce fut le même qui y travailla à diverses reprises, toujours en montrant son travail au pere, qui y mit la derniere main. L'ouvrage ayant été porté à Paris par Claude Pocquet, pere, MM. Berroyer, Freteau & quelques autres revirent le premier livre; & le tout fut imprimé chez Coignard, à l'insu de l'auteur. Les régles contenues dans ce volume sont, à ce qu'on assure, d'une grande utilité, tant pour les commençans, que pour les gens même consommés. * Extrait de l'éloge historique de M. Claude Pocquet de Livonniere, travaillé sur les mémoires envoyés par M. son fils aîné, mentioné dans cet article, & imprimé dans le tome dix-septiéme des *Mémoires* du feu P. Niceron.

POCUTIE, petite province de Pologne dans la Russie Noire, vers la Moldavie & Transsylvanie. * Sanson.

PODEWILS (Henri de) général d'armée & ministre d'état, fils de *Joachim* Podewils, naquit le 5 mai 1615 à Demmin, d'où la maison de Podewils tire son origine, & qui est près de la ville du même nom dans la Poméranie antérieure. Il se voua aux armes dès sa plus tendre jeunesse, & commença à servir sous le vaillant duc Bernard de Saxe-Weimar, dans la guerre de trente ans. Le duc étant mort, & son armée étant passée au service de France, Podewils & d'autres officiers la suivirent. Mais la paix de Munster ayant mis fin à la guerre de trente ans, Podewils retourna en Poméranie. Il n'y fut pas long-temps; le maréchal de Turenne lui fit offrir un régiment de cavalerie, & d'autres avantages considérables qu'il ne crut pas devoir refuser. Peu de temps après, il fut fait maréchal de camp & général-major. Louis XIV, qui honora Podewils de ce dernier titre, par une distinction qui étoit particuliere, le gratifia aussi de plusieurs pensions, & lui donna des lettres de naturalisation. Podewils fut chargé de commander, avec le comte de Coligni, le corps de troupes auxiliaires de 6000 hommes que la France envoyoit au secours de l'empereur Léopold I, dans la guerre des Turcs en 1664. Ce corps de troupes contribua beaucoup à la victoire remportée près de Saint-Gothard la même année, & Podewils eut une si grande part à cet avantage, que Louis XIV le lui témoigna dans une lettre que sa famille conserve. On voit par d'autres lettres de ce grand monarque, du cardinal Mazarin, du prince de Condé, du maréchal de Turenne, de MM. Colbert, de Louvois & autres, combien M. de Podewils étoit estimé à la cour de France, & avoit de crédit auprès de Louis *le Grand*. S'il avoit voulu renoncer au luthéranisme, dont il faisoit profession, il seroit parvenu à la dignité de maréchal de France; mais n'ayant pu s'y résoudre, il étoit sur le point de retourner dans sa patrie, lorsque le duc Jean-Frédéric de Brunswick, qui avoit levé un corps de troupes considérable, ayant demandé à la France un général expert pour le commander, Louis XIV & le maréchal de Turenne proposerent à Podewils de prendre le commandement de cette armée. Podewils l'accepta, & montra qu'il étoit digne de la confiance que l'on avoit en lui. Après la mort du duc Jean-Frédéric, Ernest-Auguste, son frere & son successeur, qui devint ensuite électeur de Brunswick-Lunebourg, prit Podewils à son service, & lui donna le commandement de toute l'armée. Il le fit son général-veld-maréchal, président du conseil de guerre intime, & gouverneur de la résidence électorale de Hanovre. L'empereur Léopold I de retour à Vienne, lui offrit les mêmes charges qu'il avoit dans l'électorat de Brunswick, & voulut aussi le revêtir de la dignité de comte de l'empire. Christiern V, roi de Danemarck, lui fit les mêmes offres, avec plusieurs conditions avantageuses; mais M. de Podewils remercia ces souverains de leur bonne volonté, & ne voulut rien accepter, par attachement pour son maître. Sur la fin de ses jours, il se transporta à Hambourg, pour tâcher d'y rétablir sa santé; mais il mourut dans cette ville le 16 juillet 1696, âgé de 81 ans & quelques mois. Il n'avoit point été marié. * Vie de feu M. le maréchal de Podewils, par M. Zeuner, citée dans le *Supplément françois de Basle.*

PODIEBRAK, *cherchez* POGGEBRACH.

PODIKOVE, ou PODOKOVE (Jean) natif de Valachie, & que Leunclavius dit cependant avoir été Polonois, s'est fait, quoique sans naissance, une espece de réputation dans le XVI siécle, par sa force extraordinaire, & par ses entreprises. Sa force étoit si grande, que l'on assure qu'il rompoit en deux un fer à cheval. Ce malheureux assembla une troupe de gens de néant comme lui, entra à leur tête en Valachie, attaqua le prince Pierre qui en étoit vaivode, allié des Bathori, & le dépouilla de ses états, avant qu'il eût eu seulement le temps de penser à se mettre en défense. A la nouvelle de cette révolution, le roi de Pologne écrivit à Christophe son frere, prince de Transilvanie, de donner du secours au prince détrôné. Christophe passa donc en Valachie, & le sort des armes s'étant déclaré pour lui, Podikove fut obligé de chercher un asyle dans Nimirow, place appartenante à la Pologne; mais ne s'y trouvant pas encore en sureté, il se rendit à Nicolas Sieniawski, gouverneur de Kaminiek, & commandant des milices de la Russie, à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve. De-là il fut envoyé à Bathori, roi de Polo-

gne. Tout cela se passoit en 1579. Podikove ne fut pas plus en sureté en Pologne. Le grand seigneur Amurat envoya un exprès pour demander qu'on le lui remît; & après qu'on eut délibéré quelque temps dans le conseil de Pologne, sur le parti que l'on prendroit, on prit celui de satisfaire Amurat. Podikove eut la tête tranchée à Varsovie même, en présence de l'envoyé du grand seigneur, comme perturbateur du repos public, & comme ayant violé par son entreprise l'alliance qui étoit entre les deux nations, celle des Polonois & celle des Turcs. Quand on représenta à Bathori qu'on lui avoit promis la vie sauve, il répondit qu'il n'étoit pas juste qu'au mépris des traités, un perturbateur comme lui, jouît du privilége que le droit des gens a établi pour les sauf-conduits. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, liv. 69, sous l'année 1579, & le regne de Henri III, roi de France.

☞ PODLAQUIE, duché & palatinat de Pologne. La Podlaquie est bornée au nord & à l'orient par les terres du royaume de Prusse & par celles du grand duché de Lithuanie; au midi, par le palatinat de Lublin; & à l'occident, par le palatinat de Mazovie. Pour le temporel, ce pays est gouverné par un palatin & un castellan; & pour le spirituel, il est soumis à l'évêque de Lucko. On divise ordinairement le palatinat de Podlaquie en trois districts, qui sont Drogieczin, Mielnick & Bielsk. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PODOCATOR (Louis) cardinal, né d'une illustre famille à Nicosie dans l'isle de Chypre, vint sur la fin du XV siécle en Italie, où il fut recteur de l'université de Padoue, & fut fait cardinal par le pape Alexandre VI en 1500. Il étoit excellent philosophe, & homme de bien, & mourut le 25 juillet de l'an 1504, à Milan, en allant en Espagne. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de sainte Marie *del Popolo*, où l'on voit son épitaphe. * Garembert, *l.* 2. Guichardin, *l.* 15. Bzovius. Auberi, &c.

PODOLIE, grande province de la petite Pologne, entre la Moldavie, la Russie Noire & la Volhinie, est divisée ordinairement en haute Podolie, qui est au couchant, où il y a les villes de Bar & de Kaminieck; & en basse Podolie, qui est au levant, avec la ville de Braclaw & quelques autres places. Cette province qui est extrêmement belle & fertile, a été très-souvent ruinée par les courses des Tartares & des Cosaques, & a été long-temps le théatre de la guerre entre les Polonois & les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de Kaminiek. Ils ont rendu cette ville par la paix de Carlowitz, en 1699.

PŒCILE, *Pœcilus*, portique à Athènes, enrichi de peintures, étoit le lieu ou Zénon donnoit ses leçons de philosophie, & où ses sectateurs faisoient leurs disputes. C'est pourquoi ils furent appellés *Stoïciens*, du mot grec *στοὰ* qui signifie *portique*. Le mot Pœcile vient de *ποικίλος*, *divers*, à cause de la variété des peintures.

PŒCILE, autre portique à Elide, ville du Péloponnèse. Pline l'appelle *Heptaphone*, parcequ'il y avoit un écho qui répétoit la voix jusqu'à sept fois. * Plin. *l.* 35, *c.* 9.

POELENBURG (Arnold) savant Flamand, natif de Horn, disciple de Gerard-Jean Vossius, suivit le parti des Remontrans ou Arminiens, parmi lesquels il étoit pasteur à Horn en 1653. Il fut ensuite à Rotterdam en Hollande. Après la mort d'Etienne de Courcelles en 1659, il eut la chaire de professeur en théologie parmi les Remontrans d'Amsterdam; & il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1667. Il eut pour successeur Philippe Limborch. Poëlenburg avoit de l'éloquence, & s'exprimoit purement en latin. Comme il avoit aussi étudié les rabbins, il se servoit de cette connoissance, pour expliquer l'écriture sainte, qu'il aimoit beaucoup. Il a publié le second tome des œuvres d'Episcopius, & en a fait la préface. Il a prononcé aussi l'oraison funèbre d'Etienne de Courcelles, qui se trouve à la tête des œuvres de celui-ci. Défenseur de la doctrine des Remontrans, il a souvent écrit en leur faveur contre MM. Hoornbeck & Frédéric Spanheim, entre autres une dissertation contre l'abregé des controverses du premier, & un examen des thèses du second. Il a eu aussi pour adversaire Ryssenius, à qui son parti ne voulut pas qu'il répondît On trouve encore plusieurs de ses lettres dans les *Epistolæ præstantium virorum*. M. Colomiés, dans sa *Bibliothéque choisie*, parle aussi d'un recueil particulier de lettres de Poëlenburg, & de deux éditions de ce recueil.

POGGE, ou POGGIO BRACCIOLINI, ou POGGE FLORENTIN, naquit l'an 1380, à Terra Nuova, au territoire de Florence, de Guicio Bracciolini, & prit le nom de *Poggio* de son aïeul, notaire à Lanciolina, qui le portoit. Il alla à Florence en 1398, y étudia la langue latine sous Jean de Ravenne, & la grecque sous Emanuel Chrysoloras. Il apprit dans la suite l'hébreu; & instruit sous de si bons maîtres, il alla à Rome sous Boniface IX, & y entra au service du cardinal de Bari, Ludolf Marramoro, ou Marramuldo, Napolitain. Il eut ensuite l'emploi d'écrivain des lettres apostoliques, qu'il remplit pendant plusieurs années depuis Boniface IX, jusqu'à Alexandre V, après lesquels il fut secrétaire des papes Jean XXIII, Martin V, Eugène IV, Nicolas V, Calliste III. Pendant la tenue du concile général assemblé à Constance, *il y fut envoyé* en 1414 avec Barthélemi de Montepulciano pour y chercher d'anciens livres, & il y déterra en effet plusieurs anciens manuscrits. Ce fut de-là qu'il écrivit à Léonard Aretin une lettre apologétique, pour le fameux hérétique Jerôme de Prague, à l'occasion du supplice qu'on fit souffrir à cet apostat. Elle se trouve imprimée dans divers recueils, comme dans les actes du concile de Constance recueillis par Vonderhardt, dans les *Icones* de Théodore de Beze, imprimés en 1580, &c. & Simon Goulart l'a traduite en françois, & l'a fait imprimer en 1581, avec sa traduction des portraits de Beze. Pogge de retour du concile de Constance, fit un voyage en Angleterre, séjourna à Londres, visita la plupart des monasteres, & y chercha des manuscrits; mais il en trouva peu. Revenu de ses courses, il se maria à Florence en 1435 avec *Vaggia* ou *Selvaggia* di Chino di Manerite, de la famille des Buondelmonti. Il avoit alors cinquante-quatre ans, & il avoit déja eu plusieurs enfans naturels. Il retourna à Rome avec sa femme, y continua son emploi de secrétaire, en sortit après environ cinquante ans de séjour, & revint à Florence, où on lui donna la charge de secrétaire de la république, après la mort de Charles Aretin arrivée en 1453. Il ne laissa pas de continuer d'être secrétaire en partie de Calliste III, & il le fut même encore de Pie II pendant quelque temps. Il fit bâtir à Val-d'Arno près de Florence une maison de campagne, où il se retiroit souvent. Mais il n'en jouit pas aussi long-temps qu'il le desiroit, étant mort à Florence le 30 octobre 1459, âgé de soixante-dix-neuf ans & trois mois. Il laissa de sa femme légitime cinq fils & une fille nommée *Lucrece*, qui épousa en 1456 *François* di Niccolo Cocchi Donati. Pogge Bracciolini étoit d'un génie mordant & satyrique, & fort peu réglé dans ses mœurs: mais d'ailleurs bon ami, & désintéressé. Outre sa lettre sur le supplice de Jerôme de Prague, & la découverte qu'il a faite des ouvrages de Quintilien, qu'il trouva dans une vieille tour du monastere de saint Gal; il découvrit aussi en 1414, ou 1415, une partie de l'Asconius Pedianus; des trois premiers livres des huit de Valerius Flaccus; une partie du quatriéme des livres de Ciceron, *De finibus*, qu'on n'avoit point encore vus en Italie; un exemplaire d'Ammien Marcellin plus ample que celui qui avoit déja été déterré, quoiqu'encore incomplet; des manuscrits de Lucrece, de Manilius, de Silius Italicus, du traité des aqueducs par Frontin, &c. Le Pogge a composé aussi de lui-même plusieurs ouvrages, entr'autres, plusieurs oraisons funèbres prononcées au concile de Constance, & que l'on trouve dans le recueil des actes de ce concile; une histoire de Florence; un traité *De varietate fortunæ*; deux livres d'épîtres; & un de

contes

contes sales & impies ; & une traduction latine de Diodore de Sicile, qui a paru séparément dans la belle édition de Colines de l'an 1531, en caracteres italiques, & avec le reste de Diodore dans l'édition de Gryphe, *in*-16, en 1552. A l'égard de l'histoire de Florence, Pogge l'avoit faite en latin ; mais jusqu'en 1715 on n'avoit imprimé que la traduction italienne faite par Jacques son fils. Ce ne fut qu'en 1715, que Jean-Baptiste Recanati, noble Vénitien, fit imprimer l'original à Venise. Louis-Antoine Muratori l'a inserée dans le vingtiéme tome de sa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie ; & cette nouvelle édition a été revue & augmentée par M. Recanati, qui y a joint une vie du Pogge. Le traité *De varietate fortunæ* en quatre livres, avec cinquante-sept lettres du même, qui n'avoient point encore paru, n'a été imprimé qu'en 1723, à Paris *in*-4°, par les soins de l'abbé Oliva, bibliothécaire de M. le cardinal de Rohan. Les fils de Pogge se sont aussi distingués par leurs talens. *Pierre-Paul* entra dans l'ordre de saint Dominique, & mourut à Rome le 6 de septembre 1464, à l'âge de vingt-six ans, étant prieur de sainte Marie sur la Minerve. *Jean-Baptiste* fut docteur en droit, & chanoine de Florence & d'Arezzo, acolyte du pape, & clerc assistant de sa chambre. Il mourut en 1470. Il a écrit en latin la vie de Nicolas Piccinini, un des premiers capitaines de son temps ; & celle du cardinal Dominique Capranica. PHILIPPE fut un an chanoine de Florence, après lequel il résigna son bénéfice à son frere *Jean-François*, & épousa *Alexandra del Beccuto*, d'une famille illustre. *Jacques* fut un beau génie : il traduisit, *comme on l'a dit*, l'histoire de Florence de son pere du latin en italien, & la dédia à Frédéric de Feltro, comte d'Urbin. *C'est à tort que l'on dit dans le Moreri de Basle*, que ce fut une histoire de France qu'il traduisit : Pogge Bracciolini n'a jamais composé une telle histoire. Jacques fit aussi une version italienne de la vie de Cyrus, traduite du grec par son pere, & la dédia à Ferdinand roi de Naples. Il mit de plus en italien les vies d'Antonin *le Pieux*, & de Marc-Antonin *le Philosophe*, empereurs, tirées de Jules Capitolin, & celle d'Alexandre Severe, par Ælius Lampridius, & d'Ælius Adrien par Spartien. Il publia de sa propre composition un commentaire sur le poëme italien de François Pétrarque, intitulé, *le Triomphe de la renommée ;* un traité de l'origine de la guerre entre les Anglois & les François ; une vie latine de Philippe Scholarius, autrement de *Pippo Spano ;* & il fut secrétaire du cardinal Riario, jusqu'à l'an 1458, qu'ayant trempé dans la conjuration des Spazzi, il fut pendu avec plusieurs autres à une fenêtre du palais. *Jean-François*, qui fut chanoine de Florence, clerc de la chambre du pape, & abréviateur des lettres apostoliques, étoit fort versé dans le droit canon, comme on le voit par son traité du pouvoir du pape & de celui du concile. Léon X, qui l'estimoit, le fit son secrétaire. Il mourut à Rome le 25 juillet 1522, âgé de soixante-dix-neuf ans. * Paul Jove, *in elog. c.* 10. Raphaël de Volterre, *l.* 21. Philippe de Bergame, *in supplement. chron. a. c.* 1416. La vie du Pogge par M. Recanati. *Poggiana*, par Lenfant, & l'*Histoire du concile de Constance*, du même. Varillas, *anecdotes de Florence. Istoria de gli scrittori Fiorentini*, par Negri, &c.

POGGE (Jean) *Poggio*, cardinal, évêque de Propea, étoit de Bologne, & fut marié jeune par ses parens ; mais ayant peu après perdu sa femme, il se fit ecclésiastique & alla à Rome. Le pape Paul III l'envoya nonce en Espagne & en Allemagne. Jules III le renvoya en Espagne, & le fit cardinal en 1551. Etant de retour en Italie, il fit un voyage à Bologne, où il mourut le 12 février 1556. Son corps y fut enterré dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, qu'il avoit fondée dans l'église des Augustins. On a deux de ses lettres, en italien, dans les *lettere memorabili*, &c. imprimées chez Bulifon. Elles sont de l'an 1534, & roulent sur les affaires ecclésiastiques & civiles de son temps. * Auberi, *histoire des cardinaux*. Cabrera. Petramellario.

POGGEBRACH (Georges) gouverneur de Bohême pour le jeune roi Ladislas, fils posthume d'Albert d'Autriche, se fit nommer roi en 1458. Il gagna une bataille contre les Moraves, & se fit couronner l'an 1461 ; mais par l'attachement qu'il avoit aux erreurs des Hussites, il perdit son royaume, & se perdit lui-même. Les papes ne voulurent avoir aucune sorte de commerce avec lui ; & Pie II refusa de lui accorder quelque grace, qu'il lui avoit fait demander par une célebre ambassade, parcequ'il trouva que ce qu'on exigeoit étoit contraire à la religion. Alors Poggebrach se révolta ouvertement contre l'église romaine : ce qui obligea ses sujets catholiques de prendre les armes contre lui, & d'appeller Matthias Corvin pour le mettre sur le trône. Poggebrach ne résista que foiblement, & mourut d'hydropisie le 22 mars de l'an 1471, laissant de *Cunegonde*, fille de *Smilon*, baron de Sternberg, sa premiere femme, HENRI, duc de Munsterberg, dont la postérité subsisté jusqu'en 1647, que mourut CHARLES-FREDERIC, dernier duc de Munsterberg, laissant pour fille unique, *Marie-Elizabeth*, mariée à *Silvius-Nimrod*, duc de Wirtemberg. * Pie II, sous le nom de Gobelin, *comment. l.* 7, *&c.* Cochlæus, *hist. Hussit. l.* 12. Michovius, *l.* 4. Dubravius, *l.* 30 *&* 31, *hist. Bohem.* Bonfin, *l.* 4. Rittershusius, &c.

POGGIBONZI, petite ville avec une citadelle ruinée. Elle est dans la Toscane, près de la riviere d'Elsa, à quatre lieues de la ville de Sienne, du côté du couchant. Elle n'est renommée que pour la bonté de son tabac, dont la manufacture ne subsiste plus. * Mati, *dictionaire*.

POGGIO, *cherchez* POGGE.

POGIANUS (Jules) a traduit quelques ouvrages de saint Jean Chrysostome ; mais selon la remarque d'Aubert le Mire, il s'est appliqué à l'élégance du style, plutôt qu'à la fidélité. C'étoit un homme éloquent, & qui fut lié d'amitié avec le cardinal Commendon. Il mourut le cinquiéme de novembre 1568. * Livinus, *in elog. Belgic. p.* 135. Baillet, *jugem. des savans sur les traduct. Latins*.

POICTEVIN (*N.*) religieux de l'abbaye de saint Cyran sous M. l'abbé de Barcos, neveu & successeur de M. du Verger de Haurane. Il étoit de Poitiers, & très-jeune lorsqu'en 1651 il donna une traduction françoise d'un ouvrage latin de M. Jansenius, évêque d'Ipres, qu'il intitula, *La défense de la foi de l'église catholique contre le défi des ministres de Bois-le-Duc*. Cette traduction a été imprimée chez Savreux. En 1662 ayant signé le formulaire avec cette restriction, *Nous signons par soumission, quoique nous n'entendions rien à ces matieres, ni dans le livre de Jansenius ;* il revint contre sa signature, quitta l'habit de religieux, la maison, & fit l'écrit suivant : *Considérations sur la signature du formulaire faite à saint Cyran par quelques religieux par ordre de l'abbé, lui étant absent*. C'est tout ce que nous avons pu apprendre de ce religieux.

POILLOT (Denys) président au parlement de Paris, étoit d'Autun en Bourgogne, & s'étant établi à Paris, s'éleva aux premieres charges de la robe. Il fut avocat au conseil ; puis procureur du roi au parlement de Dijon, où il fut reçu en 1514, & conseiller au grand conseil en 1516. Les rois Louis XII & François I l'employerent en diverses négociations & ambassades ; & le dernier créa en sa faveur un office de maître des requêtes en 1522, dans le temps qu'il étoit ambassadeur en Angleterre. En 1526 il fut honoré d'une charge de président à mortier au parlement de Paris, dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1534. * Guichenon, *histoire de Bresse*. Blanchard, *histoire des présidens & maîtres des requêtes*, *&c.*

POILLY (François de) célebre graveur, naquit à Abbeville en 1622. Son pere étoit orfévre ; & après lui avoir montré de bonne heure le dessin, il l'envoya à Paris, où il le confia à Pierre Daret qui avoit alors

beaucoup de réputation. Pendant les trois années que M. de Poilly passa chez ce maître, il se perfectiona; & travaillant ensuite pour son compte, il grava plusieurs sujets d'après les plus grands maîtres. Il fit, entr'autres, la vision d'Ezéchiel par Raphaël, une Sainte Famille dans un paysage, d'après Stella; & plusieurs autres sujets d'après le Brun. En 1649, il alla à Rome, où pendant six à sept années de séjour, il donna au public plusieurs planches de dévotion, histoires & portraits de diverses grandeurs d'après les plus grands maîtres; entr'autres un S. Charles qui communie les malades, & trois vierges différentes d'après Mignard; plusieurs sujets de dévotion & thèses, des histoires & titres de livres d'après Pierre de Cortonne, Cirus Ferrus, & un grand obélisque d'après le cavalier Bernin. Il revint à Paris en 1656, & son premier morceau, après son retour, fut le martyre d'un Jésuite, d'après le Brun. En 1658, Herman Weyen, marchand d'estampes à Paris, lui donna sa fille en mariage; il l'épousa le 26 novembre, & il en a eu douze enfans. Le 31 décembre 1664, Louis XIV étant à Paris, le nomma par un brevet signé de sa main, & contresigné GUÉNÉGAUD, son graveur ordinaire, avec les honneurs & les gages y attachés, *en considération*, comme il est porté par ledit brevet, *de son expérience & des beaux ouvrages qu'il a mis au jour, tant en Italie où il a séjourné, qu'à Paris.* Tous ses ouvrages sont au burin pur, à la réserve d'un portrait du cardinal Baronius, qu'il fit à Rome à l'eau forte, pour être mis à la tête des œuvres de ce savant cardinal. Aussi bon dessinateur que graveur habile, il dessinoit d'après les originaux les ouvrages qu'il entreprenoit de graver. Une grande louange qu'il mérite encore, c'est que son burin n'a jamais été profané par aucun sujet libre & capable de blesser les mœurs; aussi sa fortune n'a-t-elle été que médiocre. Après avoir passé nombre d'années dans une éclatante réputation, ne cherchant & n'aimant que son laboratoire, dès que la goutte dont il a été long-temps attaqué lui donnoit quelque relâche, il mourut au mois de mars 1693, âgé d'environ 70 ans. Jean-Louis Poullet qui avoit été son disciple, grava son portrait par reconnoissance, d'après le dessin que François de Poilly avoit fait lui-même. Mais étant mort sans avoir pu l'achever, M. Pierre Drevet le termina, & en fit présent à la famille. * *Mémoires communiqués.* Voyez aussi le cabinet des singularités d'architecture, sculpture & gravure, &c. par Florent le Comte, sculpteur & peintre à Paris, tome troisiéme, pag. 199, & suivantes.

POIRET (Pierre) né à Metz le 15 d'avril 1646, fils d'un fourbisseur de la ville, fut mis dans sa jeunesse chez un sculpteur qui lui apprit à dessiner. Mais il quitta le dessin & la sculpture pour s'appliquer aux sciences. Il avoit treize ans quand il commença à apprendre le latin à Metz, & il en continua l'étude à Buxoville près de Strasbourg, où il alla en 1661, à la sollicitation de M. de Kircheim, gouverneur du comte de Hanau, qui l'engagea d'apprendre le françois à ses enfans. En 1664 il alla à Basle, où il apprit les langues grecque & hébraïque, la philosophie & la théologie. En 1667 il alla à Hanau, & en 1668 à Heidelberg, où il fut fait ministre. Il se maria en 1670, & en 1672 on le fit ministre de l'église d'Anweil, ville du duché de Deux-Ponts. Pendant son séjour dans cette ville, la lecture des ouvrages de Jean Taulere, de Thomas à Kempis, & de quelques autres mystiques le toucha si vivement, qu'il résolut de tendre à la perfection, telle qu'il la concevoit, & ce desir s'augmenta beaucoup plus quand il eut lu les ouvrages de la fameuse Antoinette Bourignon. Il a conservé toute sa vie une extrême vénération pour cette fille, dont il fit le portrait long-temps après qu'elle eut passé de ce monde à l'autre. Les troubles de la guerre l'ayant obligé de sortir d'Anweil en 1676, il alla à Hambourg où il vit cette demoiselle comme il le desiroit; & pendant huit ans qu'il est demeuré dans cette ville, on ne l'a vu occupé qu'à des exercices de piété. En 1688 il se retira à Rheinsburg, bourg de Hollande près de Leyde, où il a demeuré plus de trente ans; c'est-à-dire jusqu'à sa mort, arrivée le 21 mai 1719, âgé de soixante & treize ans. Ces trente ans furent employés comme ceux qu'il avoit passés à Hambourg, excepté qu'il s'occupa dans la solitude à composer la plupart des ouvrages que nous avons de lui, & qui roulent tous sur la piété & la mysticité. Ses principes ne s'accordent pas toujours avec ceux de l'Ecriture & des Peres, qui en fait de morale & de spiritualité, comme en fait de théologie, doivent être les guides de tout homme sensé. Son gout pour la mysticité lui a fait entreprendre de réveiller les ouvrages de mademoiselle Bourignon, & une partie de ceux de madame Guion, les deux plus fameuses Quiétistes de nos jours. Il publia ceux de la premiere en dix-neuf volumes *in-8°*. à Amsterdam, en 1679 & les années suivantes; il mit à la tête une vie de l'auteur, sur laquelle il avoit déja donné un mémoire dans les *Nouvelles de la république des lettres de* 1685. Et comme il fut mécontent de l'extrait que M. Seckendorf donna de la vie & des œuvres de cette fille, dans les *actes de Leipsick du mois de janvier* 1686, il montra son mécontentement dans un *Monitum necessarium*, &c. ou mémoire latin, qu'il publia sur ce sujet en 1686, *in-4°*. & qui lui attira une très-vive réponse de la part de M. Seckendorf, sous le titre de *Defensio relationis de Antonia de Burignonia*, &c. A l'égard de madame Guion, il en a fait imprimer, ou mis en état, 1. *Les opuscules spirituels*, où l'on trouve son *Traité des torrens*, avec une préface de l'éditeur touchant la personne & les ouvrages de cette dame, *in-12*, en 1704. 2. Ses *poësies & ses cantiques spirituels*, en 1722, *in-8°*. quatre volumes. 3. Sa vie écrite par elle-même, en trois volumes, en 1720, avec une longue & ennuyeuse préface de l'éditeur. 4. Un autre recueil de divers traités spirituels, qui contient le *Moyen court* de madame Guion, & son *Explication du cantique des cantiques*, ausquels il a joint l'éloge, les maximes spirituelles, & quelques lettres du frere Laurent de la Résurrection, autre mystique; les mœurs & entretiens du même; & sa pratique dans l'exercice de la présence de Dieu, avec une préface contenant des particularités de la vie de madame Guion; mais qui souvent manquent d'exactitude. 5. Les *Lettres spirituelles* de la même madame Guion, en quatre volumes *in-8°*. en 1717 & 1718. Les *livres de l'ancien testament, & ceux du nouveau, avec les explications & réflexions* de la même; les premiers en douze tomes, en 1715; les autres en huit tomes en 1713. Par le même *amour de la mysticité*, il a publié de nouveau les plus célebres auteurs qu'il a cru conformes à son gout & à ses idées; comme *La vie & les œuvres de sainte Catherine de Gènes*, nouvelle traduction, sous le titre de *Théologie de l'amour*, en 1691, *in-12*. *La vie du marquis de Renty*, par le pere de Saint Jure, Jésuite, avec celle de la mere Elizabeth de l'Enfant Jesus, nouvelle édition en 1701 & 1702. *Le Saint refugil, ou la vie & la mort édifiante de Wernerus*, mort en 1699, vol. *in-12*, à Cologne 1701. Une traduction de l'Imitation de Jesus-Christ, en 1683, quoique la spiritualité de cet ouvrage soit bien différente de la fausse mysticité qui régne dans la plupart des écrits de Poiret. *La vie de la bonne Armelle*, nouvelle édition, augmentée d'un avant-propos, *in-12*, en 1704. Cette vie est de dom Olivier Echallart, religieux Bénédictin, prieur curé de Mouchamp, & avoit déja été imprimée deux fois en France en 1676 & 1683, sous le titre de *Triomphe de l'amour divin*, &c. *La vie & les œuvres de la B. Angele de Foligny*, avec les Exercices de la passion, par Blosius, en 1696, *in-12*. Le *Catéchisme chrétien* de M. Olier, instituteur & fondateur du séminaire de S. Sulpice à Paris, *in-12*, en 1703. *La vie de Grégoire Lopès*, de la traduction de M. Arnauld d'Andilly, avec une préface de l'éditeur, en 1717, *in-12*. *La vie & les œuvres du frere Laurent de la Résurrection*, en 1710, *in-12*, avec

un *Traité de l'importance de la présence de Dieu*, par l'éditeur. Quelques opuscules du fameux Malaval, & de M. de Bernieres, en 1709. L'*Analyse de l'oraison mentale*, par le pere de la Combe, Barnabite, directeur de madame Guion, avec les soliloques de Gerlach, & les aphorismes de l'hermite Blaquerne, en latin, en 1711, *in-12*. Outre les éditions, ou traductions de ces vies & de ces ouvrages, ausquels Poiret a ajouté des préfaces, des avertissemens, ou des notes, ou qu'il a accompagnés de quelques autres piéces de sa façon, on a de lui d'autres ouvrages qui sont entierement de sa composition; comme, *Cogitationes rationales de Deo, anima & malo*, en 1677, & plusieurs fois réimprimées, avec des augmentations. L'*Œconomie divine*, ou *Systême universel & démontré des œuvres & des desseins de Dieu envers les hommes*, &c. sept volumes *in-8°*. en 1687. *La paix des bonnes ames dans tous les partis du christianisme*, avec plusieurs piéces convenables au sujet, en 1687, *in-12*. Ce livre est propre à faire des hypocrites & des indifférens en matiere de culte extérieur. *Les principes solides de la religion chrétienne, appliqués à l'éducation des enfans*, &c. en 1705, *in-12*. & ensuite traduit par lui-même en latin, avec des augmentations, où il tâche de répondre principalement à la censure que les théologiens de Hambourg en firent. *La Théologie réelle*, ou *la Théologie germanique*, avec quelques autres traités de la même nature; une lettre & un catalogue sur les écrivains mystiques; & une préface apologétique sur une théologie mystique, avec la nullité du jugement d'un Protestant sur cette théologie, en 1700, *in-12*. C'est un recueil de piéces, dont la plupart sont traduites par Poiret de différens auteurs; mais le catalogue est entierement de lui. *De eruditione triplici, solida, superficiaria & falsa, libri tres*, &c. en 1692, & 1707, augmenté. Les savans se sont soulevés contre bien des opinions singulieres répandues dans les piéces qui composent une partie de ce volume, & le corps du livre. *De eruditione solida*, &c. en 1707, *in-4°*. La plupart des traités qui composent ce volume avoient déja paru. *Fides & ratio collata*, &c. en 1708, *in-12*, contre M. Locke & quelques autres: il n'y a que la préface qui soit de Poiret. *Idea theologiæ christianæ, juxta principia Jacobi Bohemi* (Bœhm) en 1687, *in-8°*. *De natura idearum ex origine sua repetita*, &c. en 1715, *in 12*, contre Abraham Pungeler, professeur en théologie à Herborn. *La théologie du cœur*, &c. en 1697, deux tomes. *Posthuma*, c'est un recueil de traités divers, en 1721, *in-4°*. *Virtutum christianarum insinuatio factis*, en 1705. *Theologiæ pacificæ & mysticæ idea*, en 1702. Traduction des pieux desirs de Herman Hugo, & des Embles de Vœnius, &c. *Bibliotheca mystica*, en 1708. * *Voyez Anonymi epistola ad amicum de morte ac scriptis P. Poireti*, dans la Bibliothéque de Brême, class. III, fascic. I. Eloge de Poiret, à la tête de ses *œuvres posthumes*. Niceron, *mémoires, tomes IV & X*.

POIS (le) famille. Cette famille a fourni trois hommes qui se sont distingués. Le premier est ANTOINE le Pois, conseiller & médecin de Charles II duc de Lorraine, & de la duchesse Claude. Le second est NICOLAS le Pois son frere, aussi médecin, & qui lui survécut. Le troisiéme est CHARLES le Pois, fils de NICOLAS, seigneur de Champel, conseiller & médecin ordinaire de Henri II duc de Lorraine, doyen de la faculté de médecine en l'université de Pont-à-Mousson. ANTOINE le Pois, qui n'étoit pas moins antiquaire que médecin, est auteur de l'ouvrage intitulé: *Discours sur les médailles & gravures antiques, principalement romaines, avec une exposition particuliere de diverses médailles & gravures antiques, rares & exquises, dont les figures sont en taille-douce*, par Antoine le Pois, médecin du duc de Lorraine, & publié par Nicolas le Pois, frere de l'auteur; à Paris, Mamert Patisson, 1579, *in-4°*. René de la Ruelle, gendre de l'auteur, auditeur des comptes & controlleur, eut aussi soin de cette édition avec Nicolas le Pois. CHARLES le Pois, fils de Nicolas, fit imprimer en 1618 un ouvrage: *De prætervisis hactenus morbis, affectibusque præter naturam, ab aquâ, seu serosâ colluvie & diluvie, ortis, liber singularis*. Il paroit par cet ouvrage que l'auteur écrivoit bien, & qu'il étoit très-versé dans les auteurs Grecs & Latins. Il étoit aussi poëte, comme on le voit par un petit discours en vers qu'il adressa à son livre: cet ouvrage a été imprimé quatre fois. Charles le Pois a fait aussi un petit écrit sur la comète qui parut en 1618: cet écrit fut imprimé l'année suivante 1619. * Mémoires du pere Calmet, & *Supplément françois de Basle*. Mariette, *traité des pierres gravées*, tome I, pag. 249. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine*.

POISSI, *Pisciacum*, petite ville de France sur la Seine, en l'Isle de France, à cinq lieues de Paris. Il y a un célebre monastere de Dominicaines, qui étoit autrefois un château royal, où S. Louis naquit & fut baptisé; de-là vient qu'il se nommoit lui-même Louis *de Poissi*. Son petit-fils Philippe *le Bel*, voulant honorer le lieu de la naissance de son saint aïeul, y fit bâtir l'église & le monastere qui s'y voient, sous le titre de *S. Louis*; & l'on observa d'y placer le grand autel au même endroit où étoit le lit de la reine Blanche, lorsqu'elle mit au monde ce saint roi: ce qui fait que cette église n'est pas tout-à-fait orientée. Les rois successeurs de Philippe *le Bel*, acheverent ce qu'il avoit commencé, & la dédicace en fut faite en présence du roi Philippe *de Valois* l'an 1330. Le cœur de Philippe *le Bel* son fondateur y repose, aussi-bien que le corps de Robert, un de ses fils, & celui de Jean, fils de Philippe *de Valois*. Cette église eut toute sa couverture brulée, & son clocher, par le feu du ciel, le 21 juillet 1695. Le roi Louis XIV, auquel le pape Clément XI conceda à perpétuité la nomination de la prieure de ce monastere, fit travailler à la réparation de cette magnifique église. On a compté huit princesses du sang royal de France, religieuses dans ce monastere, sans parler de Catherine d'Harcourt, dont la mere étoit de la maison de Bourbon, & de Marie de Bretagne, fille d'Artus II du nom, duc de Bretagne. Sébastien Rouillard, dans son histoire de l'église de Chartres, imprimée en 1609, a donné un petit ouvrage, intitulé *les antiquités de Poissi*.

COLLOQUE DE POISSI.

Les sectateurs des opinions nouvelles étoient si puissans en France vers l'an 1560, que tous les soins des prélats sembloient inutiles, pour s'opposer à ce mal contagieux. Ainsi les novateurs triomphoient, parcequ'ils avoient plusieurs personnes de qualité dans leur parti, & que même quelques évêques les protégeoient. On avoit souvent parlé d'un concile national, pour déraciner l'erreur; en attendant qu'on pût le tenir, les partisans de l'hérésie obtinrent qu'on tiendroit un colloque ou conférence entre les prélats catholiques & les ministres huguenots. Le cardinal de Lorraine ne s'y opposa pas; & les protestans espérerent d'y trouver leur compte. Le jour de ce colloque venu, les cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Châtillon, de Lorraine, d'Armagnac & de Guise se trouverent à Poissi avec quatre évêques, dont le nombre s'augmenta jusqu'à près de quarante, & bon nombre des plus doctes théologiens, & entr'autres Claude d'Espence & Claude de Saintes. Quelques jours après, il y arriva douze ou treize ministres huguenots, dont les plus signalés étoient Théodore de Beze, Augustin Marlorat de Lorraine, apostat de l'ordre des Augustins, & alors ministre à Rouen; Jean Malo & Jean de l'Epine, tous deux apostats, dont l'un avoit été religieux Dominicain, & l'autre, prêtre de l'église de S. André des Arcs à Paris; Pierre Martyr, Jean Viret, François Morel, &c. Le roi Charles IX & Catherine de Médicis régente, y assisterent avec la famille royale, les princes du sang, les évêques, cardinaux, conseillers d'état, & grands du royaume de l'une & l'autre religion, tous assis selon leur rang, dans

une enceinte de balustres. Les docteurs étoient derriere les évêques sur des formes basses. Les ministres voulurent prendre place dans le cercle ; mais ils en furent exclus, & demeurerent dehors & debout. Quoique la conférence eût été fixée au 10 août 1561, elle ne commença que le 4 septembre ; & le chancelier de l'Hôpital en fit l'ouverture par un discours que les hérétiques trouverent favorable à leur parti, comme il l'étoit en effet. On avoit résolu de traiter les choses par discours, & non point par syllogismes. La reine commanda à Beze de parler ; il le fit, & bien loin de s'en aquitter avec modération, en parlant du très-saint sacrement de nos autels, il s'emporta à des discours qui blesserent horriblement les oreilles des orthodoxes. Il dit que le corps de J. C. étoit aussi éloigné de l'eucharistie, que la terre l'est du ciel. Les prélats frémirent d'horreur à ces paroles impies, que le cardinal de Tournon traita justement de blasphême, en s'en plaignant hautement. Beze en eut honte lui-même, & tâcha de s'en excuser auprès de la reine, & d'adoucir une proposition si choquante. On avoit résolu de réduire toute la dispute à deux points ; l'un de la véritable église, & l'autre de l'eucharistie. Le 16 septembre, le cardinal de Lorraine fit un discours aussi docte qu'éloquent, & rempli de solides raisonnemens sur l'un & l'autre point : il conclut qu'il ne pouvoit y avoir aucune réunion des huguenots avec l'église, s'ils ne croyoient la réalité du corps de J. C. dans l'eucharistie. Les autres prélats applaudirent à ce sentiment, protestant de vouloir vivre & mourir dans cette créance, suppliant le roi & la reine d'y persévérer & de la défendre ; & déclarant de rompre la conférence, si les huguenots refusoient d'y souscrire. Beze s'efforça de répondre à ce discours ; mais comme le sien fut même improuvé par ceux de son parti, il entra lui & ses compagnons en dispute avec les docteurs catholiques. Cependant le cardinal de Ferrare, légat du saint siége, arriva à Poissi, accompagné du P. Jacques Laynés, Espagnol, général des Jésuites. Ce pere refusa de conférer avec les ministres, qu'il traita de loups, de singes & de serpens, & remontra hardiment à la reine, qu'il ne lui appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la religion, & sur-tout lorsque le pape avoit convoqué un concile général. Les disputes continuerent jusqu'à ce que les esprits extrêmement aigris, ne furent plus capables que de se quereller : de sorte qu'on rompit la conférence le 25 novembre. * Sponde, *A. C.* 1561, *n.* 16 *& seq.* Mézerai, *hist. de France, t. III, &c.*

POISSON (Nicolas-Joseph) Parisien, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1660, & quelques années après il alla en Italie, où il fit un séjour assez long. Comme il avoit beaucoup d'esprit & de l'érudition, il fut toujours bien reçu chez les savans des différentes villes où il séjourna. Il vit principalement ceux qui étoient de son temps à Rome, à Venise, à Padoue ; & il eut soin de mettre par écrit ce qu'il put connoître de leurs actions & de leurs ouvrages, & ce qu'il put apprendre des autres savans dans les conversations qu'il eut avec ceux qu'il put voir. Il en fit une relation circonstanciée en 1676 ; & l'ayant retouchée en 1678, il l'envoya de Rome à un de ses amis. Cette relation n'a jamais été imprimée. Le P. Poisson y a distingué en cinq classes ceux dont il parle : 1. Des théologiens & des savans en droit. 2. Des philosophes & des mathématiciens. 3. Des médecins. 4. Des poëtes & des savans dans les belles lettres. 5. Des historiens & des gens d'érudition. Le style de cet ouvrage est très-peu correct ; mais on y trouve beaucoup de particularités qui en feroient desirer l'impression. Le P. Poisson est beaucoup plus connu par sa Somme des conciles, qu'il fit imprimer à Lyon en 1706, en deux volumes *in-fol.* sous ce titre : *Delectus actorum ecclesiæ universalis, seu nova summa conciliorum, epistolarum, decretorum sanctorum pontificum, capitularium, &c. quibus ecclesiæ fides & disciplina niti solent.* Près de la moitié du second volume est occupé par des notes sur les conciles. *Voyez* le jugement que M. Salmon a porté de ce recueil dans son excellent *Traité de l'étude des conciles.* On y verra aussi les défauts qu'il a remarqués dans cette collection. Le P. Poisson étoit aussi mathématicien, & il avoit beaucoup étudié les ouvrages de Descartes, son ami. En 1670, il fit imprimer à Vendôme des remarques fort estimées sur le *Discours de la méthode* de ce grand philosophe. Deux ans auparavant, c'est-à-dire, en 1668, il avoit fait imprimer à Paris son traité *De la méchanique*, & celui *De la musique*, avec un commentaire. La reine Christine de Suéde, & M. Clerselier, disciple de Descartes, voulurent aussi l'engager à composer la vie de ce philosophe, & s'offrirent de lui fournir tous les matériaux dont il auroit besoin pour cet ouvrage. Mais quelques obstacles survenus, avec le prétexte plausible de s'occuper de choses moins éloignées de la sainteté de sa profession, l'ont empêché d'entreprendre cette histoire. Ce furent sans doute les mêmes raisons qui mirent obstacle au commentaire qu'il avoit promis sur tous les traités de M. Descartes. Le P. Poisson est mort à Lyon le 3 mai 1710, dans un âge avancé. Il avoit achevé deux ouvrages qui n'ont point été publiés, savoir, un traité des bénéfices, & un autre sur les usages & les cérémonies de l'église. Il possédoit plusieurs écrits de Clémangis & de Théophylacte, qui ne se trouvent point dans les ouvrages imprimés de ces auteurs. Le P. Poisson avoit été pendant du temps supérieur de la maison de sa congrégation à Vendôme. * *Préface de la Relation mss. des savans d'Italie*, citée dans cet article. *Vie de Descartes*, par M. Baillet, *préf. pag.* 12, 13, 26, *& tome I, édit. in-4°, pag.* 285, 317, 318, *tome II, pag.* 400. Salmon, *traité de l'étude des conc. pag.* 275 *& suiv.* 617, 621.

POISSON (Jacques) chevalier noble, & commandeur ecclésiastique des ordres royaux & militaires de Notre-dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, étoit né à Billon en Auvergne, au diocèse de Clermont, & fut baptisé dans l'église de S. Cerneuf, le 28 avril 1646. Il étoit fils de *François* Poisson, avocat en parlement, & de dame *Alix* Pradier, tous deux de famille noble & ancienne. Il entra dans l'état ecclésiastique au commencement de 1667, & dans le sacerdoce au mois de mars 1676. Le feu roi Louis XIV l'honora des principales charges de sa chapelle pendant plus de trente ans, & le donna, pour remplir les mêmes fonctions, à madame la Dauphine Adelaïde de Savoye. Pendant ce temps-là, il fut pourvu d'un bénéfice dans l'église de Paris, du prieuré commendataire de S. Gilles de Queté, des abbayes de Bournet, ordre de S. Benoît, diocèse d'Angoulême, & de Breuil, du même ordre, au diocèse d'Evreux. Il fut reçu dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 17 décembre 1698, après avoir fait ses preuves de noblesse. C'étoit un homme d'esprit, fort appliqué à l'étude, & qui avoit fait de grands progrès dans les lettres. Plusieurs académies d'Italie, & même de toute l'Europe, avoient desiré de l'avoir pour membre, & il s'en étoit toujours excusé, sur ce que le genre d'occupations qui faisoient l'objet ordinaire de son application, ne lui permettoient pas de satisfaire aux devoirs de ces savantes sociétés. Il avoit entrepris en effet une traduction françoise de tous les conciles que l'on trouve dans la collection de Binius, & un supplément à cette collection, avec des dissertations & des notes. Il avoit aussi entrepris de traduire en latin & en grec l'histoire de France par Mézeray ; & l'on assure qu'il a travaillé à ces ouvrages pendant plus de 60 ans ; cependant on n'en a rien imprimé, & l'on ne voit pas à qui une histoire de France en grec eût pu être utile. M. Poisson avoit prêché aussi, &, dit-on, avec éclat. On prétend qu'il a refusé plusieurs évêchés, de peur que les soins épiscopaux ne le détournassent de l'étude. Il avoit une nombreuse bibliothéque, & il étoit fort communicatif, d'un caractere ouvert, & toujours prêt à faire part de ses lumieres à ceux qui le consultoient. Il

est mort à l'âge de 80 ans, le 11 janvier 1724, & a été inhumé dans l'église de Notre-Dame de Paris. * *Mémoires du temps. Archives de l'ordre de S. Lazare, & de Notre-Dame du Mont-Carmel.*

POISSON (Raimond) fameux comédien, étoit fils d'un célebre mathématicien qu'il perdit étant encore fort jeune. M. le duc de Créqui, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, & gouverneur de Paris, lui servit en quelque sorte de pere; il l'honora de ses bontés, & l'attacha à lui. Mais Poisson, entraîné par son penchant pour la comédie, abandonna son protecteur, & préféra aux avantages qu'il avoit lieu d'en espérer, l'état de comédien de campagne. Cette passion lui fit produire dès ce temps-là quelques piéces de théatre qui furent, dit-on, assez bien reçues. Louis XIV faisant alors le tour de son royaume, se trouva à une piéce où Poisson jouoit; il en fut satisfait, & le choisit pour un de ses comédiens. Il le remit même dans les bonnes graces de M. de Créqui, lequel a toujours été depuis son protecteur & celui de sa famille. Ceux qui ont vu Poisson représenter, disent qu'il a été, pour le comique, le plus grand acteur qui ait paru sur notre théatre. Il avoit, *dit-on*, tous les talens nécessaires pour sa profession, & sur-tout un naturel merveilleux. Il est mort à Paris en 1690, & a été inhumé à S. Sauveur. Il avoit eu plusieurs enfans: l'aîné, qui avoit pris le parti des armes, se distingua sous les yeux du feu roi au siége de Cambrai; il y étoit en qualité de volontaire; il y fut tué, & Louis XIV témoigna qu'il étoit sensible à cette perte. On parlera du cadet à l'article suivant. Poisson est auteur des piéces suivantes: *Lubin*, ou *le Sot vengé*, comédie en un acte, en vers de quatre pieds, 1661, *in-12*. *Le Fou raisonnable*, ou (selon M. Titon) *Le Fou de qualité*, comédie en vers, en un acte, 1664, *in-12*. *Le Baron de la crasse*, comédie en un acte, en vers, 1662, *in-12*. *Le Zig-zag*, suite de la précédente, en un acte, en vers. *L'Après-soupé des auberges*, en un acte, en vers, 1665, *in-12*. *Le poëte Basque*, en un acte, en vers, 1669, *in-12*. *Les faux Moscovites*, en un acte, en vers, 1669, *in-12*. *La Mégere amoureuse*, en un acte, en vers, à la suite de la précédente. *Les Femmes coquettes*, ou *les Pipeurs*, en cinq actes, en vers, 1670, *in-12*. Cette piéce a reparu en 1672, sous ce titre seul, *les Pipeurs*. *La Hollande malade*, en un acte, en vers, 1673, *in-12*, & sous ce titre, *la Comtesse malade*. *Les Foux divertissans*, en trois actes, en vers, 1681, *in-12*. La comédie du *bon Soldat*, a été tirée de cette piéce par Dancourt. *La Comédie sans titre*, qui a paru sous le nom de Poisson, est de Boursault. Les huit premieres piéces ont été réunies avec quelques autres poësies de l'auteur, en un volume *in-12*, à Paris, 1679. Depuis, le tout a été réimprimé en deux volumes *in-12*, à Paris, en 1687. * Titon du Tillet, *Parnasse françois*, pag. 442, *in-folio*. *Recherches sur les théatres de France*, tome II, pag. 327, *in-8°*.

POISSON (Paul) *second fils du précédent*, a été porte-manteau de Monsieur, frere unique de Louis XIV; mais son attrait le porta ensuite à monter sur le théatre. Il avoit hérité des talens de son pere, pour jouer le comique. Il quitta le théatre du vivant du feu roi, & y remonta sous la régence de M. le duc d'Orléans. L'ayant abandonné de nouveau, avec une résolution plus constante de n'exercer plus une profession si éloignée du christianisme, il se retira avec sa famille à Saint-Germain en Laye, où il est mort le 28 décembre 1735, âgé de 77 ans, après 12 ans de retraite & d'exercices de piété. Il avoit épousé *Angélique* Gassaud du Croissi, fille d'un ancien comédien de la troupe de Moliére, & qui a été elle-même actrice à la comédie: elle vivoit encore à la fin de 1743, âgée de plus de 80 ans. Paul en a laissé deux fils & trois filles. L'aîné, nommé PHILIPPE, né à Paris au mois de février 1682, après avoir joué pendant cinq ou six ans la comédie, s'est retiré longtemps avant son pere à Saint-Germain, où il est mort le 4 août 1743, âgé de 60 ans accomplis. On a de lui neuf comédies, savoir, *le Procureur arbitre*, en un acte, 1728. *La Boëte de Pandore*, en un acte, avec un prologue, 1729. *Alcibiade*, en trois actes, avec un prologue, 1731. *L'Impromptu de campagne*, en un acte, 1733. *L'actrice nouvelle*, en un acte, 1734. *Le réveil d'Epiménide*, en trois actes, avec un prologue, 1735. *Le Mariage par lettres de change*, en un acte, 1735. *Les ruses d'amour*, trois actes, 1736. *L'Amour secret & musicien*, en un acte, 1739. Toutes ces comédies sont en vers, & ont été imprimées en deux vol. *in-12*. FRANÇOIS-ARNOUL, cadet de *Philippe*, né en 1695, a été comédien pendant plus de 30 ans, & est mort au mois d'août 1753. MAGDELÉNE, l'aînée des filles, est madame de Gomez, connue par quatre tragédies, savoir, *Habis*, représentée en 1714; *Cléarque*, en 1715; *Marsidie*, en 1716; *Sémiramis*, en 1717; & une comédie intitulée *les Epreuves*. On a encore de cette dame *l'Histoire secrette de la conquête de la Grenade; les Journées amusantes*, 8 vol. *in-12*; *les Anecdotes Persanes; Crémentine; Entretiens nocturnes de Mercure & de la Renommée; les cent Nouvelles nouvelles*, 18 vol. *in-12*. Cette dame est encore vivante, & dans un âge avancé. Les deux autres filles de Paul Poisson sont demeurées filles, & ont vécu dans la piété avec leur mere, selon le *Mercure de France*, décembre 1735. * Voyez aussi le *Supplément au Parnasse françois*, par M. Titon du Tillet, pages 801, 802; le *second Supplément* à cet ouvrage; & Beauchamps, *Recherches*, &c. pag. 526, édit. *in-8°*, tom. II.

POISSONS, l'un des douze signes du zodiaque, composé de trente-quatre étoiles qui représentent, à ce que l'on prétend, la figure de deux poissons. Le soleil entre dans ce signe au mois de février. Les poëtes ont feint que c'étoient les deux poissons qui porterent Vénus & Cupidon au-delà de l'Euphrate, lorsque cette déesse fuyoit avec son fils le géant Typhon qui la poursuivoit. Vénus, disent-ils, étant délivrée de ce danger, plaça ces deux poissons dans le ciel, & en fit une constellation. * Cæsius, *astronom. poët.*

POITIERS, maison illustre. Suivant la tradition de cette maison, elle descend de GUILLAUME, dernier duc d'Aquitaine, qui abandonna, dit-on, ses états pour se dévouer à la pénitence, & qui mourut dans un pélerinage qu'il faisoit à S. Jacques en Galice le 9 avril de l'an 1137. C'est sur le fondement de cette tradition, que la maison de Poitiers portoit pour timbre de ses armoiries, qui sont *d'azur à six besans d'argent, trois, deux & un, au chef d'or*, un S. Guillaume revêtu d'un habit d'hermite, tenant un chapelet à la main. Quoi qu'il en soit de cette origine, la maison de Poitiers a toujours été regardée en France, comme l'une des plus illustres du royaume, tant par son origine, que par son ancienneté. Elle a tenu en souveraineté les comtés de Diois & de Valentinois; celui-ci par le mariage de Guillaume de Poitiers avec l'héritiere du comté de Valentinois; & l'autre, par inféodation de l'an 1189, faite à Himar de Poitiers, par Raimond, duc de Narbonne, comte de Toulouse, & marquis de Provence.

LOUIS II, dernier des mâles de la branche aînée de la maison de Poitiers, fit donation des comtés de Diois & de Valentinois au roi de France (Charles VI) en 1404, à charge qu'ils demeureroient unis à la couronne, avec le Dauphiné, & sous les mêmes conditions.

CHARLES de Poitiers, oncle de Louis, dernier comte de Diois & de Valentinois, eut de son mariage avec *Simone* de Meri, *Louis* & *Philippe*, qui continuerent la ligne masculine. Louis fut la tige des comtes de Saint-Vallier: cette branche finit en 1546, par la mort de Guillaume qui en fut le dernier mâle, & pere de *Diane* de Poitiers, duchesse de Valentinois.

PHILIPPE de Poitiers épousa *Catherine* de Paillart, fille de *Philibert* de Paillart, président de Bourgogne: Charles de Saint-Vallier, son pere, lui donna en faveur

de ce mariage, les terres d'Arci-sur-Aube, Fontaine & Colvardé en Champagne. Il y ajouta par son testament en date de l'an 1404, les châtellenies & seigneuries de Vadans, la Ferté, Bans & Souvans au comté de Bourgogne. Philippe se fixa dans ce comté, & ses descendans ont continué à y demeurer. L'on en peut voir la suite dans la généalogie de Poitiers par André Du-Chesne, jusqu'à *Guillaume* de Poitiers, qui eut de son mariage avec *Sabine*, fille de *Marc* de Rye, seigneur de Dicey, *Claude-Antoine* de Poitiers, baron de Vadans, chevalier d'honneur au parlement de Dole, marié en 1613 avec *Louise*, fille de *Philibert* de Rye, comte de Varax, & de *Clauda* de Tournon. Ils eurent de leur mariage *Ferdinand-Eléonor* de Poitiers, chevalier d'honneur au même parlement, qui prit le titre de comte de Saint-Vallier, & vit ouvrir en sa faveur les fidéi-commis des biens de la maison de Rye, par le décès de Ferdinand-François-Juste de Rye, marquis de Varembon, dernier mâle de sa famille, mort sans postérité le 5 août 1657. Il y avoit été appellé par le testament de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, au défaut des mâles de la maison de Rye, & à charge de relever le nom & les armes de cette maison.

FERDINAND-ELÉONOR de Rye, dit *de Poitiers*, fut en conséquence le plus riche seigneur du comté de Bourgogne; & il l'auroit encore été davantage, s'il avoit pu conserver les biens que la maison de la Palu avoit possédés dans cette province, auxquels il prétendoit être aussi appellé, sur le fondement que l'on va rapporter.

Gillette, fille de *Henri*, comte de la Roche, mariée à *Bernard*, comte de Petitepierre, n'avoit eu qu'une fille nommée *Marguerite*, qui épousa en 1432 *François* de la Palu, seigneur de Varembon. Humbert, comte de la Roche, fils de Henri, & oncle de Marguerite de Petitepierre, se voyant sans enfans, donna ses biens en faveur de ce mariage; & dès-lors François de la Palu & ses descendans posséderent au comté de Bourgogne les seigneuries de la Roche, Viller-Sexel, S. Hippolyte, Méches, Château-neuf en Vennes, Abenans, &c. Jean-Philibert de la Palu, chef d'une autre branche de la même famille, qui succéda à celle de François, tenoit dans cette province les terres de Vire-Châtel & de Cusance: elles passerent toutes à Jean de la Palu, cousin & héritier de Jean-Philibert.

Jean de la Palu n'eut de son mariage avec *Claudine*, fille de *Simon* de Rye, seigneur de Dicey, que deux filles qui moururent sans enfans, & firent héritiere leur mere. Ce fut donc Claudine de Rye qui porta les terres que les maisons de la Roche & de la Palu avoient eues au comté de Bourgogne, dans celle de Rye, & qui les substitua aux descendans de cette maison. Ferdinand-Eléonor de Poitiers soutenoit qu'il étoit appellé à cette substitution, au défaut des mâles de la maison de Rye; & elle fut déclarée ouverte à son profit, par arrêt rendu au parlement de Dole. Mais Marie-Henriette de Cusance, veuve de Ferdinand-François-Juste de Rye, dernier mâle de sa famille, son héritiere testamentaire, & mariée en secondes noces à Charles-Eugène, prince d'Aremberg, s'étant pourvue en révision, fit juger au conseil souverain de Flandre, que les mâles descendans par filles, n'étoient pas appellés à la substitution, & qu'elle avoit fini à son mari, parce qu'il n'y avoit, lors de sa mort, aucun mâle descendant par mâle de la maison de Rye.

Ferdinand-Eléonor de Poitiers avoit épousé *Jeanne-Philippine* de Rye, fille de *François* de Rye, marquis de Varembon, & de *Catherine* d'Ostfrise. Il eut deux fils de ce mariage, FERDINAND-FRANÇOIS de Rye, comte de Poitiers, qui suit; & *Frédéric-Eléonor*, marquis de Poitiers, brigadier des armées du roi, mort sans enfans de son mariage avec *Catherine* de Grammont de la Roche.

FERDINAND-FRANÇOIS a épousé 1°. *Marguerite-Françoise* d'Achey: 2°. *Françoise*, fille d'*Arnoul* Saladin d'Anglure, marquis de Coublans, & de *Christine* du Châtelet. Du premier mariage, il a eu *Marie-Françoise* de Poitiers, épouse de *Charles-Antoine-François*, marquis de la Baume-Montrevel; *Louise-Jeanne-Philippe*, femme de *Gabriel-Philibert* de Grammont, baron de Châtillon; & *Marie-Emanuelle*, mariée à *Ferdinand-Florent*, marquis du Châtelet. Du second mariage sont nés FERDINAND-JOSEPH, comte de Poitiers, qui a succédé au fidéi-commis de Rye; *Charles-Frédéric* de Poitiers, appellé à celui d'Anglure-Coublans, mort jeune; & trois filles, décédées sans alliance.

FERDINAND-JOSEPH, comte de Poitiers, épousa en 1714 *Marie-Henriette-Geneviéve-Gertrude* de Bourbon-Malause, dont il n'a laissé qu'une fille nommée *Elizabeth-Philippine* de Poitiers, mariée à *Gui-Michel* de Durfort de Lorges, duc de Randan, à qui elle a porté en dot les biens des maisons de Rye, de Poitiers & d'Anglure-Coublans. Ceux de Rye lui ont été contestés par Charles-Ferdinand-François de la Baume, marquis de Montrevel, fils de *Marie-Françoise* de Poitiers, lequel prétendoit que, suivant le testament de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, ils étoient substitués à l'infini, & qu'ils devoient passer aux mâles descendans par les filles, au lieu des mâles descendans par les mâles. Le parlement de Paris, où le procès a été renvoyé, a jugé que la substitution avoit pris fin par le défaut des mâles de la maison de Poitiers, & que les biens étoient libres dans la personne du dernier de ces mâles. * *Histoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, *in*-4°, tome II, livre 7, depuis la page 523, jusqu'à la page 529.

POITIERS (Diane de) duchesse de Valentinois, célebre sous le regne de Henri II, fille de JEAN de Poitiers, comte de Saint-Vallier, & de *Jeanne* de Batarnai, fut mariée à *Louis* de Brézé, comte de Maulévrier, seigneur d'Anet, gouverneur & senéchal de Normandie, dont elle eut deux filles, *Françoise*, femme de *Robert* de la Marck, IV du nom, duc de Bouillon; & *Louise*, mariée à *Claude* de Lorraine, duc d'Aumale. Diane gagna par sa beauté le cœur de la plupart des grands de la cour, heureusement pour son pere, qui fut convaincu d'avoir favorisé les desseins & la fuite de Charles, connétable de Bourbon. On l'arrêta à Lyon, où étoit le roi François I, & on le condamna à perdre la tête. Sa peur fut si grande, qu'en une nuit les cheveux lui blanchirent; de sorte que ceux qui l'avoient en garde, le prirent le lendemain pour un autre. Il tomba même dans une fiévre si violente, qu'encore que Diane sa fille eût obtenu sa grace, il ne put jamais guérir, quelque remede qu'on y apportât. C'est de-là qu'est venu le proverbe de *la fiévre de S. Vallier*. Depuis, le roi Henri II aima passionément Diane de Poitiers, *qu'il fit* duchesse de Valentinois; elle étoit âgée de quarante-sept ans, & ce fut pour elle seulement, que la beauté cessa d'être inséparable de la jeunesse. Le regne de Henri fut celui des charmes de la duchesse, qui pouvoit tout sur son esprit. Elle fit chasser Bayard secrétaire des finances, qui avoit fait quelques railleries de son âge & de sa beauté, & avança extrêmement ses créatures. Après la mort de Henri II, en 1549, la reine Catherine de Médicis ne la pouvant regarder que comme une rivale qui lui avoit ôté le cœur de son mari, étoit sur le point de laisser agir sa haine contre elle; mais comme ses intérêts ne s'accommodoient pas avec sa jalousie passée, & avec son ressentiment présent, elle se contenta de la chasser de la cour. On lui demanda avec reproche des pierreries de grand prix, qui appartenoient au roi, & qu'elle avoit en sa possession. Diane donna à la reine sa belle maison de Chenonceaux sur le Cher, dont le baron de Saint-Cyergue lui avoit fait présent à elle-même. De tous ceux qu'elle avoit avancés pendant sa faveur, il ne s'en trouva pas un seul qui voulût se déclarer pour elle, tant la haine publique l'emporta sur les bienfaits particu-

tiers. Elle mourut le 26 avril de l'an 1566, & fut enterrée dans la grande chapelle du château d'Anet, qu'elle avoit fait bâtir, & où elle repose sous un fort beau mausolée de marbre, élevé au milieu du chœur, où elle avoit fondé quatre chanoines. * De Thou, *hist. l.* 2 & 23. Chorier, *hist. de Dauph.* Mezerai, &c.

POITIERS, sur le Clain, capitale de la province de Poitou, avec université & évêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens auteurs, *Augustoricum*, *Pictavium*, *Limonium*, *Pictava*, *Pictavorum urbs*, *&c.* Elle est des plus grandes & des plus anciennes du royaume; mais il est absurde de croire qu'elle ait été bâtie par les Pictes venus de Scythie, puisqu'elle étoit déja connue avant que ces peuples se fussent établis dans la grande Bretagne. Il y a plus d'apparence que les Gaulois en furent les fondateurs. Sa situation est sur une plate-forme, qui est élevée entre la riviere de Clain, & une autre petite riviere qui y forme un grand étang. Le confluent de ces rivieres est à l'un des bouts de la ville, proche une porte, dite *de saint Lazare*, où est un vieux château qu'on croit un ouvrage des Romains. Ces peuples y demeurerent long-temps, & y bâtirent un amphithéâtre, & divers autres édifices, dont on voit encore de beaux restes. Il y a à Poitiers, présidial & sénéchaussée, du ressort du parlement de Paris, avec généralité, bureau des finances, & une chambre de la cour des monnoyes, marquées à la lettre G. Le parlement de Paris y résida pendant quelques années sous le regne de Charles VII, dans le temps que les Anglois étoient maîtres de la capitale du royaume. C'est ce même roi qui y fonda en 1431 l'université, où plusieurs grands hommes ont enseigné. La ville est gouvernée par le maire, douze échevins, & douze conseillers jurés. Le maire porte le titre de capitaine & de gouverneur de Poitiers; & nos rois avoient accordé à ceux qui étoient élevés à cette magistrature, le privilége de noblesse, celui de pouvoir être chevalier des ordres de sa majesté, & divers autres avantages. L'église de Poitiers, qui est très-renommée, fut fondée, selon quelques uns, par saint Martial. Saint Hilaire, saint Justin, saint Maixent, saint Gelase, saint Anthême, saint Pience, saint Emmeran, Venance-Fortunat, & plusieurs autres de ses évêques ont contribué à la rendre illustre, & l'ont été eux-mêmes, ou par leur érudition, ou par leur sainteté. La cathédrale est consacrée sous le nom de saint Pierre. Son chapitre est composé d'un doyen, d'un grand archidiacre, d'un chancelier, d'un prevôt, des archidiacres de Briançon & de Thouars, d'un sous-doyen, d'un sous-chantre, d'un théologal, & de vingt-quatre chanoines. Outre ce chapitre, il y en a quatre autres dans la ville; savoir, celui de saint Hilaire *le Grand*, dont le roi est abbé, & dont le trésorier, qui est toujours chancelier de l'université, a droit de porter la mître: & ceux de sainte Radegonde, de Notre-Dame, & de saint Pierre *le Puillier.* Il y a aussi cinq abbayes; celles de saint Cyprien, Montier-neuf, celles de sainte Croix, & de la Trinité, de l'ordre de saint Benoît, les deux dernieres de filles; & celle de saint Hilaire, dite *la Celle*, de l'ordre de saint Augustin. On compte encore dans la même ville, vingt-deux paroisses, neuf couvens d'hommes, & douze de filles, sans compter les abbayes, deux séminaires & trois hôpitaux. Le diocèse en général comprend sept cens vingt-deux paroisses, sous vingt-quatre archiprêtres, avec trente abbayes, vingt-cinq chapitres, & grand nombre de prieurés. Cette ville fut prise pendant les guerres civiles de la religion du XVI siécle. Au reste ceux qui vont à Poitiers ne manquent pas d'aller voir à demi-lieue de la ville, ce qu'on appelle *la pierre relevée*, sur le chemin qui conduit à Bourges. C'est une grosse pierre carrée de vingt-cinq pieds de longueur, & d'environ dix-sept de largeur, & soutenue par quatre autres pierres. Le peuple en fait des contes aussi fabuleux que ce qu'en dit Rabelais, que son héros Pantagruel la tira d'une roche dite *Passe-Lourdin.* * Strabon, *l.* 3. Ptolémée, *geogr.* César, *comment.* Ammien Marcellin, *l.* 16. Grégoire de Tours, *l.* 2, 5, *&c.* Pierre Roger, *Pict. descript.* Scevole de Sainte Marthe, *louanges de la ville de Poitiers.* Jean Besli, *des évêques de Poitiers.* Sincerus, *itiner. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Piganiol de la Force, *nouv. descr. de la France.*

Conciles de Poitiers.

Radegonde, reine de France, avoit fondé à Poitiers l'abbaye de sainte Croix. Après sa mort, Basine & Chrodielde, ne pouvant obéir qu'avec peine à Lubovere, qui gouvernoit cette maison, se porterent aux dernieres violences contre leur abbesse. Pour s'y opposer, Gundegise de Bourdeaux, qui étoit le métropolitain, Nicaise d'Angoulême, & Saffarie de Périgueux, s'assemblerent à Poitiers en 589, avec Maroue, qui étoit l'évêque diocésain, & citerent ces religieuses à comparoître devant eux. Elles le refuserent; & sans respecter ni leurs personnes ni leur mandement, elles les maltraiterent eux & leurs officiers. Ces violences durerent jusqu'à l'année suivante, que les mêmes prélats, par ordre de Childebert & de Gontran, s'assemblerent encore avec Grégoire de Tours, & Ebregisile de Cologne. Basile & Chrodielde furent excommuniées, & Lubovere fut remise en charge. C'est ce que rapporte Grégoire de Tours dans son histoire, *l.* 10, *c.* 8. Quelques auteurs mettent un concile célébré à Poitiers vers l'an 1001 ou 1010, pour le rétablissement de l'église; il y est fait mention du synode de Charroux tenu en 988. Pierre, auteur de la chronique de Maillezais, fait aussi mention d'une autre assemblée, tenue en 1025 ou 1029, dans le temps qu'Isembert I gouvernoit l'église de Poitiers, où l'on prononça contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. Sous l'épiscopat d'Isembert II, vers l'an 1074 ou 1075, Aimé d'Oleron, & Goscelin de Bourdeaux, légats du pape Grégoire VII, s'assemblerent à Poitiers, contre Gui Geofroi, dit *Guillaume VIII*, duc de Guienne & comte de Poitiers, qui avoit épousé en troisiémes nôces Aldéarde de Bourgogne, sa cousine. Isembert empêcha cette assemblée, & s'attira par cette opposition de fâcheuses affaires. On célébra en la même année 1075, un autre concile sur le mystere de l'eucharistie. La doctrine de l'église catholique y fut reconnue, confirmée & reçue contre Berenger, qui se trouva à ce synode, & qui pensa y être tué, comme nous l'apprenons de la chronique de Maillezais. Hugues, archevêque de Lyon, légat du saint siége, tint en 1078, un concile, que d'autres mettent en 1080: nous en avons 10 canons, que Baronius, Bini, &c. jugent être de celui qui fut tenu l'an 1100. Celui-ci fut plus célébre; car Jean & Pierre, cardinaux, légats du saint siége, y présiderent de la part du pape Paschal II; & on y compta avec eux 80 ou évêques, ou abbés, qui s'assemblerent dans l'église de S. Pierre, le 18 novembre, jour de l'octave de S. Martin. On y fulmina anathême contre le roi Philippe I, qui après avoir fait divorce avec Bertrade de Montfort, l'avoit néanmoins rappellée; ce que nous apprenons d'Ives de Chartres, dans les épîtres 84, 95, 108, 134, 211 & 212, & de tous les auteurs de ce temps. Nous avons dans la derniere édition des conciles 16 ordonnances ou décrets faits en ce synode, que Bini, Coriolan & les autres, attribuent au concile tenu dans la même ville en 1109, pour la réforme des mœurs. Brunon, évêque de Segni, y en avoit célébré un le 26 mai de l'an 1106, que d'autres mettent en 1118. Il étoit accompagné de Boëmond I, prince d'Antioche, qui épousa Constance de France, fille du roi Philippe I, & l'on y traita des affaires de la guerre sainte: l'abbé Suger s'y trouva, comme il l'assure en la vie de Louis *le Gros.* Pierre II, évêque de Poitiers, célébra en 1109 un synode, où il donna l'église de Ruffec à la cathédrale. Gauthier de Bourges publia des ordonnances synodales en 1280 & 1284. Divers autres prélats de la même ville y ont tenu des synodes,

comme Aimeric de Mons en 1367 ; Bertrand de Maumont, en 1377 ; Simon de Cramaud, en 1387 ; Ithier de Martrueil, en 1396; Gérard de Montaigu, en 1495, &c.

POITOU, province de France, avec titre de comté, a été autrefois partie de l'Aquitaine, & a environ 60 lieues de long d'orient en occident. Cette province a le Berri, le Limosin & la Touraine au levant ; l'Angoumois & la Saintonge au midi ; l'Anjou & la Bretagne au septentrion ; & au couchant la mer océane. On la divise ordinairement en haut & bas Poitou. Le haut Poitou qui est à l'orient, est beaucoup plus grand que le bas. Poitiers est la capitale, avec évêché, aussi-bien que Luçon. Les autres sont, Maillezais, autrefois siége d'un évêché transféré à la Rochelle, Fontenai-le-Comte, capitale du bas Poitou, Châtelleraud, Richelieu, Thouars, Saint-Maixent, Loudun, Parthenai, la Garnache, Montmorillon, Niort, Mirebeau, &c. Châtelleraud, Thouars, Loudun, Richelieu, ont titre de duché ; & la Roche-sur-Yon, Marcillac & Talmont, sont principautés. Le pays est arrosé de rivieres, fertile & abondant en bleds, vin, bétail, &c. Le Poitou a la commodité de la pêche sur les côtes de la mer, & celle de la chasse au dedans du pays. Les habitans sont courageux & aiment les lettres. Cette province a produit des gens illustres, & par leur courage & par leur érudition, & a donné l'origine aux maisons de Lusignan, de Thouars, de Châtillon, de Vivonne, de la Trémoille, &c. Les Romains ont été maîtres de la province de Poitou, sous le nom d'*Aquitaine*. Les Vandales ou Huns, ou Allemans, sous leur roi Croccus, la ruinerent dans le V siécle, après avoir pillé Poitiers. Les Romains la laisserent sous l'empire d'Honorius aux Wisigoths, qui en furent chassés par Clovis vers l'an 510, après la bataille de Civaux. Depuis Charlemagne, le Poitou eut des comtes particuliers, qui devinrent dans la suite ducs de Guienne ; savoir, Abdon, Ricuin, Renaud, deux Bernards, deux Ranulfes, deux Elbes, & dix du nom de Guillaume. Le X de ce nom, qui a donné sujet à diverses fables, fut pere d'Eléonore, que le roi Louis *le Jeune* répudia. Cette princesse se remaria à Henri II, duc de Normandie, puis roi d'Angleterre, auquel elle porta la Guienne & le Poitou. Leur fils Jean, dit *Sans-Terre*, les perdit pour crime de félonie. Depuis, cette province fut donnée en apanage à Alfonse de France, fils du roi Louis VIII, & frere de saint Louis, & à divers autres fils de France. Les Anglois y revinrent encore ; mais après qu'ils eurent été entierement chassés du royaume par le roi Charles VII, le Poitou fut annexé & uni pour toujours à la couronne, vers l'an 1436. On peut chercher la succession des comtes de Poitou dans celle des ducs de Guienne. Cette province fut déchirée par les guerres civiles de la religion dans le XVI siécle. Les hérétiques étoient maîtres de Poitiers ; le maréchal de Saint-André la prit & la pilla en 1562. Depuis, l'amiral de Coligni, chef des premiers, l'assiégea en 1569 ; mais elle fut défendue par le duc de Guise. Nous avons une relation de ce siége, composée par Liberge. La bataille de Poitiers, en 1356, fut très-funeste à la France. Le roi Jean y fut pris par les Anglois. *Cherchez* GUIENNE. * Pierre Rogier, *Pict. descript.* Jean Besli, *généalogie des comtes de Poitou. Les annales d'Aquitaine. Histoire de Poitou.* Froissard. Du Chêne. De Thou, &c.

POIX, en latin *Pisæ*, village avec château & titre de principauté. Il est dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, du côté du midi, & a donné son nom à la maison de Poix, dont l'on rapporte ici la postérité depuis

I. GAUTIER Tyrel, seigneur de Poix, qui vivoit en 1030, & fut pere de GAUTIER II, qui suit.

II. GAUTIER Tyrel, II du nom, seigneur de Poix, tua malheureusement à la chasse Guillaume II, dit *le Roux*, roi d'Angleterre, l'an 1100, & fut pere de GAUTIER III, qui suit.

III. GAUTIER Tyrel, III du nom, seigneur de Poix, fonda le prieuré de S. Denys de Poix ; & l'abbaye de Selincourt. Il épousa *Adelice*, dont il eut HUGUES I, qui suit.

IV. HUGUES Tyrel, I du nom, seigneur de Poix, fit le voyage de la Terre sainte, & épousa *Ade*, dont il eut GAUTIER IV, qui suit ; & HUGUES II, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

V. GAUTIER Tyrel, IV du nom, seigneur de Poix, vivoit en 1161, & fut pere de *Gautier* Tyrel, V du nom, seigneur de Poix, dit *le Jeune*, vivant en 1195, & mort sans enfans.

V. HUGUES Tyrel, II du nom, fils puîné de HUGUES I, vivoit en 1161, & fut pere de GAUTIER VI, qui suit.

VI. GAUTIER Tyrel, VI du nom, succéda à son cousin en la seigneurie de Poix, vivoit en 1215, & fut pere de HUGUES III, qui suit.

VII. HUGUES Tyrel, III du nom, seigneur de Poix, vivoit en 1235, & eut pour enfans GUILLAUME I, qui suit ; *Henri*, & *Baudouin* de Poix, vivant en 1284.

VIII. GUILLAUME Tyrel, I du nom, seigneur de Poix, &c. vivoit en 1284, & fut pere de GUILLAUME II qui suit, de *Marguerite* & d'*Alix* de Poix.

IX. GUILLAUME Tyrel, II du nom, seigneur de Poix, servit sous le comte de Saint-Pol en 1314, & épousa *Marguerite*, fille du seigneur d'Azincourt, dont il eut JEAN I, qui suit ; & GUILLAUME de Poix, qui fit *la branche des seigneurs de* BRIMEU, *rapportée ci-après.*

X. JEAN Tyrel, I du nom, seigneur de Poix, &c. se battit en champ clos à Gisors, le 6 mai 1337, contre Pierre de Sarcus, au sujet du château de Friquans, pour lequel ils étoient en différend. Ses enfans furent JEAN II qui suit ; *Guillaume*, vivant en 1340 ; & *Jeanne*, mariée à *Jean*, seigneur de Tilloi.

XI. JEAN Tyrel, II du nom, seigneur de Poix & de Mareuil, servoit en Périgord en 1353, sous le maréchal d'Audenehan, & mourut en 1361. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Matthieu*, seigneur de Sechelles, Arancourt, &c. laquelle prit une seconde alliance en 1362 avec *Hugues* de Châtillon, seigneur de Dampierre, grand-maître des arbalêtriers de France, ayant eu de son premier mariage, 1. JEAN III, qui suit ; 2. *Baudouin*, seigneur de Bonei, lequel fut pere de *Pierre*, seigneur de Bonei ; 3. *Guillaume*, seigneur de la Verriere, qui de la fille aînée de *Guillaume* d'Amiens, seigneur de Bachimont, eut pour enfans *Daniot* de Poix, seigneur de la Verriere, lequel épousa la fille d'*Aleaume* de Banquetin ; & *Antoinette* de Poix, mariée à *Louis* de Luirieux, seigneur de Villiers ; 4. ROGUES, qui fit *la branche des seigneurs d'*IGNAUCOURT, *rapportée ci-après ;* 5. PIERRE, qui fit *celle des seigneurs de* SECHELLES, *aussi mentionnée ci-après ;* 6. *Jean*, mort jeune ; 7. *Marguerite*, dame de Dondelainville, alliée à *Robert* de Crefeques, seigneur de Longpré ; & 8. *Marguerite* de Poix, dame de Plumoisson, qui épousa *Oudart* de Renti, seigneur de Curlu.

XII. JEAN Tyrel, III du nom, seigneur de Poix, Mareuil, &c. fut fait prisonnier des Anglois en 1369, leur paya une grosse rançon, & mourut en 1382. Il avoit épousé *Marguerite* de Châtillon, sœur de son beau-pere, & fille de *Jean*, seigneur de Dampierre, & de *Marie* de Rolaincourt, dont il eut JEAN IV qui suit ; *Jeannet*, ainsi nommé à la différence de son frere aîné, qui suivit le parti du duc de Bourgogne, auquel il mena deux cens hommes d'armes en 1414, qui furent défaits par ceux qui tenoient le parti du duc d'Orléans, & demeura prisonnier des Anglois à la journée d'Azincourt en 1415. Le duc de Bourgogne l'envoya l'année suivante à Paris, pour négocier avec ceux qui tenoient son parti, & il le suivit au voyage qu'il fit à Tours en 1417, vers la reine. Il servit la même année au ravitaillement de la ville de Senlis, que le connétable d'Armagnac tenoit assiégée. Le roi lui avoit donné la charge

charge d'amiral de France, qu'il n'exerça point, quoiqu'il en prit la qualité. Il mourut de peste à Paris en 1418, sans alliance; *Daniot*, chevalier, qui s'attacha aussi au duc de Bourgogne, & vivoit en 1423; *Marie*, alliée à *Gui* seigneur de Ghistelles; & *Antoinette* de Poix, dame de Warlus, qui fit du bien aux Céleftins d'Amiens en 1428.

XIII. JEAN Tyrel, IV du nom, seigneur de Poix, Mareuil, &c. suivit le parti du duc de Bourgogne ainsi que ses freres, & mourut avant l'an 1400. Il avoit épousé *Jeanne* de Quesnes, laquelle prit une seconde alliance avec *Hugues* Quieret, dit *Bohort*, seigneur de Tours en Vimeu, ayant eu de son premier mariage JEAN V qui suit; *Marguerite*, alliée à *Thibaut* de Soissons, seigneur de Chimai, de Mareuil, &c. laquelle après la mort de son neveu, recueillit les terres de Poix & de Mareuil, dont sa postérité a joui jusqu'à ce qu'elles aient passé dans la maison de Créqui; & *Jeanne* de Poix, alliée à *Gui* Quieret, seigneur de Tours en Vimeu.

XIV. JEAN Tyrel, V du nom, seigneur de Poix, Mareuil, &c. conseiller & chambellan du roi, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé en 1404 *Marguerite* de Braquemont, dame de Lambercourt, fille de *Guillaume* sire de Braquemont & de *Marie* de Campremi, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort jeune en 1417.

SEIGNEURS D'IGNAUCOURT ET DE CAMPS.

XII. ROGUES de Poix, quatriéme fils de JEAN II du nom, seigneur de Poix, & d'*Agnès* de Sechelles, fut gouverneur du Pont-Audemer, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* de Baillon, dame de Rainville, dont il eut JEAN qui suit; *Antoinette*, mariée à *Jean* de Sorainville, dit *Brunet*; & *Pierre* de Poix, seigneur de Camps, de Warlus & d'Espeau-Menil, qui de sa femme eut pour fils *Charles* de Poix, seigneur de Camps, homme d'armes sous le sire de Poix, auquel le roi Louis XI donna en 1473 la terre de Camps qui avoit été confisquée sur son pere, & mourut avant l'an 1512. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Lyon: 2°. *Jeanne* de Fontaines, fille de *Louis*, seigneur de Cerisi, & de *Marie* de Forcheville. Du premier lit vint, *Marguerite*, morte sans alliance. Du second sortit, *Marie* de Poix, dame de Camps, alliée le 11 mars 1519, à *Jérôme* de Mauni, seigneur de Billaye.

XIII. JEAN de Poix, dit *Florimond*, seigneur d'Ignaucourt, épousa *Anne* de Basentin, dont il eut ANTOINE, qui suit.

XIV. ANTOINE de Poix, seigneur d'Ignaucourt, épousa *Jeanne* de Folleville, dame d'Ormeaux, Goulencourt & Dommartin, fille d'*Antoine*, seigneur de Paillart, &c. & de *Jeanne* de Bailleul, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Poix, mariée à *René* de Lannoi, seigneur de Morvilliers, &c. bailli & gouverneur d'Amiens.

SEIGNEURS DE SECHELLES.

XII. PIERRE de Poix, dit *le Baudrand*, cinquiéme fils de JEAN II du nom, seigneur de Poix, & d'*Agnès* de Sechelles, eut en don en 1419, de *Marguerite* de Sechelles, sa parente, tous les droits qu'elle avoit sur les terres de Sechelles & autres, & mourut avant l'an 1440. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne* de Beaumont, veuve de *Jean* de Bouberch: 2°. *Emelotte* de Montbertault, & fut pere de JEAN, qui suit; & de *Pierre* de Poix, seigneur de Becquencourt, & de Vicquesnes, vivant en 1441.

XIII. JEAN de Poix, seigneur de Sechelles & de Cuvilliers, se trouva au siége de Pontoise en 1441. On lui donne pour femme *Jeanne* de Quehengui, dont il eut JEAN II, qui suit.

XIV. JEAN de Poix, II du nom, seigneur de Sechelles, &c. vivoit encore en 1520. Il avoit épousé *Antoinette* de Belloi, fille de *Gui*, seigneur d'Ami, & de *Jeanne* de Villiers. Elle prit une seconde alliance, avec *Guillaume* de Biron, seigneur de Banneret, ayant eu de son premier mariage, *Georges*, gouverneur de Therouanne, mort sans alliance; JEAN III, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Geofroi* de Bourgogne, seigneur de Montrecourt & d'Amerval; *Jacqueline*, alliée à *François*, seigneur de Monceaux en Thierarche; *Marguerite*, qui épousa *Jacques* de Bernets, seigneur du Bout du Bois; & *Catherine* de Poix, mariée à *Jacques* de Brion, seigneur de Roye-saint-Nicolas.

XV. JEAN de Poix, III du nom, seigneur de Sechelles, Courciller, &c. mort avant l'an 1548, avoit épousé *Marie* de Lannoi, fille de *Porrus*, seigneur de Blancfossé & d'Ameraucourt, & de *Jeanne* Fretin, dont il eut, *François*, seigneur de Sechelles, Cueilli, &c. qui fut tué par son frere le 16 juillet 1549, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Cleri, dame de Maurepas, veuve de *François* de Crequi, seigneur de Douriers, & fille de *Jean*, seigneur de Cleri, & de *Marguerite* de Grainville, qu'il avoit épousée le 28 janvier 1548; JEAN IV, qui suit; *Georges*, qui tua son frere d'un coup d'épée en 1549; *Françoise*, morte sans alliance; *Marie*, religieuse à Longpré; & *Jeanne* de Poix, religieuse en l'abbaye aux Bois.

XVI. JEAN de Poix, IV du nom, seigneur de Fretin, puis de Sechelles, Blancfossé, &c. guidon de la compagnie d'ordonnances du seigneur de Crequi, puis lieutenant de celle du duc d'Enguien, en 1567, embrassa la religion prétendue réformée, & vivoit en 1587. Il avoit épousé, 1°. en 1551 *Jacqueline* de Proisi, fille de *Louis*, baron de la Broye, gouverneur de Guise, & de *Claude* d'Espense: 2°. en 1574 *Catherine* de Dompierre, fille de *François*, seigneur de Liramont, & de *Magdeléne* de Lannoi. Du premier mariage vinrent, *Abdias*, seigneur d'Audainville, mort à 21 ans; *Daniel*, mort jeune; *Jonathan*, seigneur de Montigni, mort sans alliance; *Marie*, deshéritée par son pere, pour s'être mariée en 1574, sans son consentement, à *Daniel* Cauchet, dit *Beaumont*, seigneur de Saint-Etienne, vicomte de Chaversi, qui étoit catholique; *Elizabeth*, morte jeune; *Susanne*, mariée, 1°. à *Christophe*, seigneur de Mazancourt: 2°. en 1596 à *Galois* de Barat, seigneur de Chanceaux; & *Esther* de Poix, alliée, 1°. à *François* le Borgne, seigneur de Villette: 2°. à *Pierre* de Vieuxpont, seigneur de Fatouville. Du second mariage sortirent, DAVID, qui suit; *Magdeléne*, alliée en 1602, à *Claude* de la Vespiere, seigneur de Liembronne en Boulonnois; & *Eve* de Poix, mariée à *Pierre* du Pertuis, seigneur d'Eragni.

XVII. DAVID de Poix, seigneur de Sechelles, &c. mourut vers l'an 1612, au voyage de Guienne, sans enfans d'*Isabelle* de Brouilli, fille de *François*, seigneur de Mesvilliers, & de *Louise* de Hallwin, qu'il avoit épousée en 1608, ayant institué son héritier *David* de Mazancourt, son neveu, à condition de porter son nom & ses armes.

SEIGNEURS DE BRIMEU.

X. GUILLAUME de Poix, fils puîné de GUILLAUME, II du nom, seigneur de Poix, & de *Marguerite* d'Azincourt, vivoit en 1350, & épousa *Isabelle*, dame de Brimeu, fille & héritiere d'*Alerin*, seigneur de Brimeu, Hupi, Meronville, Bellefont, & de Hucart, & d'*Isabelle* d'Araines, dame de Saint-Messant en Vimeu, dont il eut DAVID, qui suit.

XI. DAVID de Poix, seigneur de Brimeu, Saint-Messant, &c. vivoit en 1392. Il épousa par contrat du 11 août 1360, *Mahaud* de Ghistelles, dont il eut LOUIS, qui suit.

XII. LOUIS de Poix, seigneur de Brimeu, Saint-Messant, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant pour fille unique *Jeanne* de Poix, dame de Brimeu, S. Messant, Hupi, &c. mariée à *Jean* II du nom, seigneur de Lannoi, chevalier de la toison d'or, gou-

verneur de Hollande, &c. * *Voyez* la Morliere, *antiq. d'Amiens*; le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

POKI (Jehuda) Juif Caraïte, a écrit un livre hébreu qu'il intitule *La porte de Juda*, qui ne traite que de l'inceste & des conjonctions illicites. Il fut imprimé à Constantinople l'an du monde selon les Juifs 5352, qui est de J. C. 1582. * Seldenus, *de ann. civil. pag.* 6.

POLA, *Pola* & *Julia Pietas*, ville d'Istrie sous la domination des Vénitiens, avec évêché suffragant d'Aquilée, est située sur la mer Adriatique, avec un port entre Parenzo & le golfe nommé *il Quarnero*. Cette ville qui est ancienne, fut, dit-on, une colonie des peuples de Colchide qui poursuivoient les Argonautes. Le poëte Callimachus, qui avoit écrit cette expédition avec beaucoup d'esprit, mais avec peu d'apparence de vérité, dit que ces peuples n'ayant pu trouver les Argonautes, n'oserent plus retourner vers leur roi, & s'arrêterent en Istrie, où ils bâtirent Pola, dont le nom signifioit en leur langage, *homme banni*; c'est ce que Strabon a aussi remarqué. Cette ville a été véritablement colonie romaine. On y conservoit diverses marques de son antiquité; comme un amphithéatre nommé *l'Orlandino*, ou maison de Roland; un arc de triomphe, dit *la porte dorée*, qui sert aussi de porte à la ville; diverses inscriptions, &c. Les Vénitiens envoient à Pola un gouverneur, qui prend le titre de comte. Ils y ont une petite citadelle. * Strabon, Pline, Pomponius Méla, &c. en font mention.

POLAILLON (Marie Lumague, veuve de *François*) résident de France à Raguse, dame de vertu, qui dans le XVII siécle s'appliqua dans Paris à l'établissement de plusieurs communautés de filles. Dès l'an 1630, étant encore sous la puissance de son mari, secondée par Jean-Antoine le Vachet, prêtre, (*voyez* VACHET) elle commença à retirer du monde, & à faire subsister de pauvres filles, dont la chasteté étoit en danger. Ce ne fut pas sans trouver beaucoup d'oppositions, & sans même essuyer de grandes humiliations, qu'elle soutint cet emploi de charité. Dès qu'elle fut veuve, elle se trouva chargée de plus de cent de ces filles, dont elle ne se trouva point embarassée, parce-qu'elle espéroit le secours de la providence. La reine Anne d'Autriche lui donna une maison pour loger ces filles, & elles furent alors nommées *les filles de la Providence*; & M. Chastelain, gendre de la dame Polaillon, lui donna une somme considérable pour en commencer la fondation. Leur premier établissement fut à Fontenai près de Paris, d'où elles furent transférées à Charonne, puis au fauxbourg S. Marcel. De cet établissement sortit celui des filles appellées *nouvelles Converties*, que cette pieuse dame plaça à Paris dans la rue sainte Anne, près la porte de Richelieu; & elle eut la consolation de voir établir dans Metz, une maison pareille à celle de ses filles de la Providence. Elle méditoit avec M. le Vachet de faire encore un autre institut de veuves & de filles vertueuses, pour donner dans toutes les provinces des sujets capables de contribuer à la conversion & à l'instruction des femmes & des filles nouvellement converties; mais elle mourut en 1657, avant que ce projet eût été mis en œuvre. * Hermant, *hist. des ordres religieux*, *tom. IV*.

POLAN (Armand) théologien Protestant, né à Oppaw en Silésie, le 16 décembre en 1561, étudia à Breslaw, à Tubinge & ailleurs. Il enseigna la théologie dans l'université de Basle, où il mourut le 18 juillet 1610, âgé de 49 ans. Il a écrit des commentaires sur Daniel, *De quatuor monarchiis*; *Analysis Hoseæ, cum orationibus historicis*; *De anno jubilæi*; *De morte Christi, &c.* On a imprimé après sa mort un recueil de thèses qu'il avoit opposées à celles de Bellarmin, sous le titre de *Collegium anti-Bellarminum*. * Melchior Adam, *in vita theol. Germ.*

POLANTUS, jurisconsulte Allemand, né dans le haut Palatinat en 1520, se rendit habile dans les belles lettres & dans le droit qu'il apprit en France & en Italie. A son retour il fut conseiller ordinaire d'Othon-Henri, électeur Palatin, qui lui confia des affaires très-importantes, & qui l'envoya ambassadeur vers l'empereur Charles-Quint. Ce prince qui étoit alors dans les Pays-Bas, fut si satisfait de la conduite & de la maniere de négocier de Polantus, qu'il l'ennoblit à Bruxelles l'an 1554. Frédéric III, successeur d'Othon-Henri, se servit encore utilement des conseils de Polantus, qu'il envoya en Angleterre & vers l'empereur Maximilien II; mais il eut le chagrin de le voir mourir à Heidelberg le 27 janvier 1572. Il avoit publié divers traités de Pierre de Belleperche, & deux autres d'un ancien jurisconsulte, qui sont, *Quæstiones & distinctiones in libros codicis Justiniani*; & *Fragmentum distinctionis in digestum vetus*. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

POLASTRON (Marguerite de) fondatrice & seconde religieuse de la congrégation de Notre-Dame des Feuillantines, étoit veuve d'*Anne* d'Yzalquier de Clermont de Dieupantale, seigneur de Margestand; & en 1588 elle prit l'habit de religieuse à Montesquiou, étant âgée de 58 ans, après *Jacqueline* de Dieupantale, sa fille, à laquelle elle céda la premiere place à cause de sa virginité. Marguerite mourut en réputation d'une grande piété. * *Voyez* le ménologe de Citeaux de Chrysostome Henriqués, sous le 21 novembre; Hilarion de Coste, &c.

POLE (Guillaume de la) comte, marquis, puis duc de Suffolck, que l'on prétend avoir pris la qualité d'amiral de France en 1424, servit en 1416 Henri V, roi d'Angleterre, contre la France, & au siége de Rouen en 1417. Après la mort de ce prince, il fut laissé en France avec le comte de Salisburi, pour y conserver les places conquises qui tenoient pour l'Angleterre; servit au siége de Meulent; gagna la bataille de Verneuil, où le duc d'Alençon fut fait prisonnier; fut gouverneur du Mans après que les Anglois s'en furent rendus maîtres, & alla ensuite mettre le siége devant Montargis, qu'il fut obligé de lever, ainsi que celui d'Orléans après la mort du comte de Salisburi. Il étoit dans Gergeau lorsque cette place fut prise par les François, y demeura prisonnier, & paya une grosse rançon; puis s'étant rendu maître d'Aumale, il se trouva au siége de Compiegne avec le duc de Bourgogne & le comte d'Arondel, & à Paris au couronnement de Henri VI, roi d'Angleterre. Il fut ensuite député d'Angleterre pour se trouver au traité de paix qui se négocioit à Arras; & après la réduction de Paris & autres places en l'obéissance de Charles VII, roi de France, il se retira en Normandie, retourna en Angleterre où il fut retenu du conseil du roi en 1437, & envoyé ambassadeur en France en 1443 pour y traiter la paix, & négocier le mariage de son prince avec Marguerite fille de René, roi de Sicile. Les services qu'il avoit rendus engagerent le roi d'Angleterre de le créer marquis de Suffolck, & grand sénéchal de sa maison en 1444, grand chambellan & grand amiral d'Angleterre en 1445, puis duc de Suffolck en 1447, à la recommandation de la reine. Les affaires ayant changé de face, il fut accusé d'être cause de la perte de l'Anjou, du Maine & de la Normandie, du meurtre du duc de Glocester pour s'approprier ses biens; d'avoir consommé les revenus de la tréforerie, retenu la paye des soldats, & d'avoir éloigné les fidéles sujets; sur-quoi le parlement d'Angleterre le fit arrêter & mettre dans la Tour de Londres, puis le bannit. S'étant mis sur mer pour se retirer en France, il fut attaqué par un vaisseau du duc d'Excester son ennemi, pris & mené à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le 2 mai 1451.

I. Il descendoit de GUILLAUME de la Pole, qui s'enrichit dans le négoce, & qui fut pere de

II. GUILLAUME de la Pole, II du nom, qui continua le négoce comme son pere, & acquit de grands biens. Il s'étoit établi à Kingston-sur-Hull, dont il fut le premier mayeur; & ayant entrepris de fournir de vivres

l'armée du roi Edouard en Ecosse, & lui ayant fait de grandes avances, il fut fait en récompense baron de l'échiquier, & créé banneret en 1339. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Jean* Norwich, chevalier, dont il eut MICHEL, qui suit; *Edmond*, capitaine du château de Calais; & *Blanche* de la Pole, mariée à *Richard*, baron Scrope.

III. MICHEL de la Pole, servit dans les guerres de France sous le duc de Lancastre & sous le prince de Galles; eut le commandement de la flotte d'Angleterre en 1377, fut nommé chancelier & garde du grand sceau d'Angleterre en 1382, créé comte de Suffolck en 1388, & servit la même année dans les guerres d'Ecosse. Le parlement d'Angleterre lui fit son procès l'année suivante, & il fut contraint de quitter sa charge de chancelier. Etant allé à Calais, le gouverneur de la ville le fit arrêter & le renvoya à Londres, d'où s'étant échapé, il passa en France & mourut à Paris le 5 septembre 1389. Il avoit épousé *Catherine*, fille unique & héritiere de *Jean* Wingefeld, chevalier, dont il eut MICHEL II du nom, qui suit; *Richard*, mort en 1402, sans postérité; *Jean*, & *Anne* de la Pole, mariée à *Gérard* de l'Isle, fils du baron de ce nom.

IV. MICHEL de la Pole II du nom, fut rétabli en 1408, en la dignité de comte de Suffolck, que son pere avoit possédée, & mourut au siége d'Harfleur en Normandie le 14 septembre 1415. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Hugues*, comte de Staffort, dont il eut MICHEL de la Pole III du nom, qui suit; GUILLAUME, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné; Alexandre*, mort à la prise de Gergeau en 1419; & *Jean*, capitaine d'Avranches, qui étoit dans Gergeau avec ses freres, lorsque cette place fut prise par les François. On le croyoit pere de *Marguerite* de la Pole, alliée à *Jean* de Foix, comte de Candale, à cause d'elle; mais une preuve d'un chanoine, comte de Lyon, la dit fille de *Richard* de la Pole, duc de Suffolck, & de *Marie*, dite *de Sicile*: cependant la généalogie de cette famille ne fait point mention de ce Richard.

V. MICHEL de la Pole III du nom, comte de Suffolck, mourut à la bataille d'Azincourt le 24 octobre 1415, six semaines après son pere, laissant de *Catherine*, sa femme, *Catherine*, religieuse en l'abbaye de la Brunarde; *Elizabeth*, & *Isabelle* de la Pole, mortes sans alliance.

V. GUILLAUME de la Pole duc de Suffolck, &c. *qui a donné lieu à cet article*, second fils de MICHEL de la Pole II du nom, comte de Suffolck, épousa *Alix* Chaucer, fille de *Thomas*, morte le 20 mai 1475, dont il eut pour fils unique, JEAN, duc de Suffolck, qui suit.

VI. JEAN de la Pole, fut rétabli dans la dignité de duc par le roi Edouard IV, qui le fit aussi viceroi d'Irlande, fut nommé connétable du château de Walingfort par le roi Henri VII, & mourut en 1491. Il avoit épousé *Elizabeth*, sœur d'*Edouard* V, roi d'Angleterre, dont il eut *Jean* de la Pole, lieutenant d'Irlande, qui fut créé comte de Lincoln par le roi Edouard IV, & fut tué à la bataille de Stoke le 16 juin 1487, sans laisser de postérité de *Marguerite* Fitz Alan, fille de *Thomas*, comte d'Arondel; EDMOND, qui suit; *Humfroi*, qui fut d'église; *Edouard*, archidiacre de Richemont; *Richard*, qui se retira en France, & mourut à la bataille de Pavie en 1524; *Catherine*, mariée à *Guillaume*, baron de Stourton; *Anne*, religieuse; *Dorothée*, morte sans alliance; & *Elizabeth* de la Pole, femme de *Henri* Louel, baron de Morlei.

VII. EDMOND de la Pole, comte de Suffolck, servit le roi Henri VII, dans les guerres qu'il eut en France, & au siége de Boulogne; mais sur quelques différends survenus, il se retira en Flandre, d'où il fut renvoyé en Angleterre par Philippe, archiduc d'Autriche, & fut mis dans la tour de Londres, où il demeura jusqu'à ce que le roi Henri VIII, voulant faire la guerre contre la France, lui fit trancher la tête le 5 avril 1513, de crainte qu'en son absence le peuple ne lui déférât la couronne. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Richard*, baron Scrope, dont il eut pour fille unique, *Anne* de la Pole, religieuse aux Minoresses d'Agathe de Londres. * *Voyez* Imhoff, *en son histoire des pairs d'Angleterre*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

POLEMAR (Jean) archidiacre de Barcelone, docteur de Vienne, célebre par son érudition, se trouva au concile de Basle en 1433, & y harangua contre les hérétiques Bohémiens ou Hussites. Henri Canisius a donné sa harangue au public sous le titre, *De civili dominio clericorum*. * Bellarmin, *de script. eccl.*

POLEMARQUE; c'étoit le nom que l'on donnoit au généralissime des armées athéniennes, qui n'étoit créé que dans les guerres importantes. Dans celles où il y avoit moins à craindre, on se contentoit de créer dix stratéges ou généraux, autant qu'il y avoit de tribus à Athènes. Le Polémarque étoit obligé de prendre les avis des stratéges; & outre ces chefs, avoit sous lui deux hipparques ou généraux de la cavalerie; dix philarques qui en étoient comme les mestres de camp; dix taxiarques ou colonels qui commandoient l'infanterie, & qu'on peut considérer sous l'idée que nous avons aujourd'hui de nos brigadiers. Dans la suite le Polémarque devint un magistrat civil, dont la jurisdiction fut renfermée dans le barreau. Chez les Etoliens on appelloit de ce nom celui qui avoit la garde des portes de la ville. * Xenoph. *in Hipparch.* Thucyd. Alexandre d'Alexandrie, *l.* 5, *c.* 16.

POLEMBOURG (Corneille) peintre d'Utrecht, né en 1586, fut disciple de Blort. Il alla à Rome & dessina quelque temps d'après Raphaël. Il s'attacha ensuite au paysage, se proposant Adam Elsheimer pour modele. Enfin, après avoir étudié la nature même, il se fit une maniere particuliere qui est vraie & agréable, suivant en cela son génie, qui le porta toujours à travailler en petit. Il retourna en son pays où il se mit fortement au travail, pour se faire connoître par ses ouvrages. Le roi d'Angleterre qui en vit quelques-uns, l'attira par une pension annuelle. Il retourna à Utrecht, d'où ses tableaux faciles à transporter à cause de leur petitesse, répandirent bientôt sa renommée dans les Pays-Bas. Rubens fut si touché de sa maniere, en passant par Utrecht, qu'il lui commanda quelques tableaux que Sandrart eut soin de lui faire tenir. Aujourd'hui ses ouvrages sont connus & estimés par toute l'Europe. Il mourut en 1660, âgé de 74 ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres*.

POLÉME, préfet des Gaules, dans le V siécle, quoiqu'issu d'une famille romaine, & qui comptoit entre ses ancêtres les Corneilles & Tacite l'historien, étoit né dans les Gaules, & peut-être à Bourdeaux ou dans le voisinage. Il paroît même avoir été parent du poëte Ausone, que Sidoine-Apollinaire joint aux Corneilles dont il le fait descendre. Après l'an 460, Poléme épousa Aranéole, fille d'un préfet général d'armée en Espagne, & arriere-petite-fille d'Agricola, consul en l'année 421. Sidoine loue ainsi le mari & la femme:

> *Sed doctus juvenis, decensque virgo,*
> *Ortu culmina Galliæ tenentes*
> *Junguntur.*

Le même Sidoine, depuis évêque, fit aussi leur épithalame, où contre l'usage de ces sortes de piéces, il fit entrer des matieres de philosophie & d'astronomie. En 475 Poléme fut fait préfet des Gaules, c'est-à-dire, du peu qui restoit aux Romains dans les Gaules, & qui se réduisoit peut-être à une partie de la Provence. On croit que ce fut Jules Népos, qui, après avoir fait la paix avec Euric, roi des Visigoths, en lui cédant l'Auvergne, donna cette dignité à Poléme, qui la conserva depuis même que Népos eut été chassé par Oreste, & Oreste par Odoacre. Nous avons une lettre de Sidoine à Poléme, pour l'avertir en particulier de ne pas oublier ses anciens amis: c'est que le préfet avoit été plus de deux ans sans lui écrire. Poléme étoit poëte & philo-

sophe : il cultivoit particulierement la philosophie de Platon, & possédoit si bien toutes les parties de cette science, que Sidoine le mettoit au-dessus des musiciens, des géometres, des arithméticiens & des astrologues de son temps. Personne ne connoissoit mieux que lui la constellation des astres & le cours des planetes. Sans le secours d'aucun interpréte, il étoit entré dans l'intelligence des ouvrages de Julius-Firmicus, de Sammonicus, de Julius-Vertanus, de Fullonius-Saturninus, qui passoient alors pour avoir écrit le plus savamment sur les mathématiques. Ce philosophe paroît avoir vécu au moins jusque vers l'an 485. S'il a laissé quelques écrits, comme on a lieu de le croire, on n'en connoît aucun aujourd'hui. * *Histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, *in-4°*, tom. II, pag. 514, 515 & 516.

POLEMON, étoit roi d'une partie du Pont sous l'empereur Claude, vers l'an 41 de Jesus-Christ. Josephe en fait mention, *antiq. l.* 19, *c.* 7. Son royaume fut réduit en province sous l'empire de Néron. On le nommoit *Pontus Polemoniacus*, pour le distinguer d'une autre partie du Pont qu'on nommoit *Pontus Pelagonius*. * Suetone, *in Nerone*, *c.* 18. *Consultez* ses commentateurs.

POLEMON, philosophe académicien, natif d'Oéete dans le territoire d'Athènes, fut extrêmement débauché dans sa jeunesse. Un jour il entra à demi ivre dans l'école de Xénocrates, & fut si charmé d'un discours sur la tempérance que ce philosophe prononçoit alors, qu'il changea entierement de vie, & devint l'homme du monde le plus modéré & le plus retenu. Il s'adonna tout-à-fait à l'étude de la philosophie, & mérita de succéder au même Xénocrates. Les Athéniens avoient une très-grande estime de sa probité, & admiroient sa douceur & sa constance. On dit qu'ayant été mordu par un chien enragé, il ne changea jamais de couleur ; & que cet accident ayant excité une grande rumeur dans la ville, il demandoit froidement à tout le monde quel malheur y étoit arrivé. Ce philosophe mourut fort âgé, après avoir composé plusieurs ouvrages, en la CXXVII olympiade, & vers l'an 272 avant J. C. * Diogène Laërce, *l.* 4, *in Polemon.* Eusèbe, *in chron.*

POLEMON, sophiste & orateur. Philostrate dit que Polémon naquit à Laodicée sur le Lycus. S'étant établi à Smyrne, il réforma les mœurs de cette ville, & en défendit les intérêts auprès des empereurs, auxquels il fut plusieurs fois député. Il obtint même en faveur de la même une somme considérable d'argent de l'empereur Adrien, dans un temps où cet empereur ne sembloit vouloir favoriser que la ville d'Antioche. S. Jerôme fait mention de Polémon sous l'an 133, & il est certain que ce philosophe vivoit encore sous Antonin, qui ne commença à regner que l'an 138. Il a passé en son temps pour un des plus grands orateurs ; & l'on assure que la réputation de son éloquence attira dans Smyrne un grand nombre d'étrangers. Non-seulement il eut la faveur des empereurs sous lesquels il vécut, il eut même l'honneur d'être visité de plusieurs rois, qui vinrent exprès à Smyrne pour le voir ; mais on assure qu'il n'étoit guère philosophe que pour les autres, & qu'il se permettoit tout ce qu'il leur refusoit. Vain jusqu'à l'excès, & d'une avarice sordide, il ne se communiquoit aux étrangers qu'après leur avoir fait acheter cette grace à prix d'argent. Il ne ménagea pas plus à cet égard les empereurs & les rois, que les personnes d'un rang très-inférieur. Antonin & le roi du Bosphore eurent également à souffrir de son insolence. On l'a accusé aussi d'avoir été grand parleur. Philostrate ne lui donne que cinquante-six ans de vie ; & il ajoute qu'il se renferma tout vivant dans le tombeau de sa famille à Laodicée où il étoit allé.

POLEMON, fils d'Evergétes, historien Grec, est auteur d'une description de la terre, & de grand nombre d'autres ouvrages cités par les anciens. * *Consultez* Suidas ; Vossius, *de historicis Græc. l.* 1, *c.* 18. Gesner, *in biblioth.* &c.

POLEMUS, hérésiarque, tira vers l'an 373 ses erreurs des livres d'Apollinaire. La principale étoit la mixtion qu'il disoit avoir été faite du Verbe & de la chair. Ses disciples furent nommés *Polémiens*, & furent confondus avec les Apollinaristes. * Theodoret, *l.* 4, *hær. fab.* S. Epiphane, *hær.* 77 & 78. Baronius, *A. C.* 373.

POLENTONI, connu sous le nom de MODESTE POLENTON, jurisconsulte de Padoue, vivoit dans le XVI siécle, & laissa divers traités, entr'autres un ouvrage des tombeaux des hommes illustres de Padoue.

POLEVIT (Albert) Polonois, natif de Cracovie, & religieux de l'ordre des Carmes, a été un des plus célebres prédicateurs de son temps, & composa divers volumes de sermons, & quelques autres traités. Il mourut l'an 1627. * Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carmelit.*

POLI (Matthieu) Anglois, né à Londres, ministre de la secte calviniste, mort en 1685, est auteur du grand ouvrage intitulé : *Synopsis criticorum*, si utile à ceux qui veulent faire une étude profonde de l'Ecriture sainte. Il fut aidé dans ce travail par Jean Wilkins, évêque de Chicester, par Thomas Brogrove de Hartford baronet, Jean Ligfoot, & Thomas Guidotti, médecin de Bath. L'ouvrage a paru en cinq vol. *in-folio* à Londres en 1669 & 1674 ; & à Francfort en 1694. Jean Leusden le revit avec soin, & il fut imprimé ainsi à Utrecht en 1686 en cinq vol. *in-folio*. L'édition de Francfort de 1694, qui n'est qu'en cinq volumes *in-4°*, est ornée d'une préface où l'on s'étend sur l'utilité de l'ouvrage, & les jugemens que l'on doit porter ou que l'on a déja portés des auteurs dont il est composé. En 1709, on réimprima cet ouvrage à Francfort en six volumes *in-folio*, avec un supplément par rapport aux livres apocryphes que l'on n'avoit point imprimés dans les éditions précédentes, & avec un appendix très-utile, & on l'y a publié de nouveau en 1712. Matthieu Poli a fait encore des notes sur la Bible, qui ont été imprimées avec le texte même, les diverses leçons, &c. deux volumes *in-folio* à Londres, le premier en 1683, le deuxiéme en 1688 après la mort de l'auteur. Cet ouvrage est écrit en anglois. * Le Long, *bibliot. sacra*, *edit. in-folio*, *part. II*, *pag.* 909.

POLI (Martino) naquit à Luques le 21 janvier 1662, d'une honnête famille, & devint dès sa plus tendre jeunesse un chymiste habile. Etant allé à Rome à l'âge de 18 ans, il s'y livra tout entier à son génie ; il s'appliqua avec ardeur à la connoissance des métaux ; il inventa plusieurs opérations nouvelles qui firent du bruit ; & en 1691, il obtint du cardinal Altiéri, camerlingue, le pouvoir d'établir dans Rome un laboratoire public, en qualité de chymiste. En 1700 il eut la qualité d'apothicaire, & on lui en donna des lettres de maîtrise. Il ne renferma pas ses études dans ce laboratoire : il alloit chercher tous les chymistes & les physiciens de réputation qui étoient en différens lieux de l'Italie, & il la parcourut ainsi toute entiere en plusieurs voyages. Ayant trouvé un secret qui regardoit la guerre, il vint en France l'offrir au roi Louis XIV, qui loua l'invention, & pour récompenser l'habileté de l'inventeur, lui donna une pension & le titre de son ingénieur, avec celui d'associé étranger surnuméraire de l'académie royale des sciences, en attendant qu'il vînt à vaquer une des huit places destinées aux étrangers. Mais ce prince ne voulut pas se servir du secret de M. Poli, & voulut même qu'il fût supprimé, préférant ainsi l'intérêt du genre humain au sien propre. M. Poli retourna en Italie en 1704 ; & deux ans après, c'est-à-dire en 1706, il publia à Rome un grand ouvrage intitulé : *Il trionfo de gli acidi*, dédié au roi de France. Le but de cet ouvrage est de faire l'apologie des acides. En 1708, le pape Clément XI ayant levé des troupes contre l'empereur, fit M. Poli son premier ingénieur. La campagne finie, il alla à Venise où il fut reçu très-honorablement. Le

prince Cibo, duc de Massa, l'appella auprès de lui en 1712, pour examiner des mines qu'il avoit dans ses terres, & voir ce qui s'en pouvoit retirer. Quand M. Poli eut satisfait aux desirs du prince, qui eut tout lieu d'être content de son attention, il revint en France en 1713, & il prit sa place d'associé étranger de l'académie des sciences, qui n'étoit plus surnuméraire, parce-qu'en 1703, il avoit eu celle de M. Viviani. Le roi augmenta l'année suivante sa pension de plus de la moitié; & ayant reçu ordre de faire venir toute sa famille en France, il y obéit avec joie, mais cette joie fut courte; sa famille prompte à obéir à ses volontés, vend tout ce qu'elle possede à Rome, se met f.: mer où elle souffre beaucoup, arrive enfin à Paris le 28 juillet 1714, & trouve M. Poli qui ne parloit déja plus, qui ne la reconnut qu'à peine, & qui mourut le lendemain. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, ou dans le *Recueil des éloges des académiciens*.

POLIBE, *cherchez* POLYBE.

POLICARPE (S.) évêque de Smyrne, *cherchez* POLYCARPE.

POLICASTRO, ville & comté du royaume de Naples en la Principauté citérieure, avec évêché suffragant de Salerne, appartient à la maison des Caraffes, *voyez* CARAFFE, & est nommée par les auteurs Latins *Policastrum* ou *Polacastrum*. Elle est peu considérable, & située sur le golfe Lai, dit *le golfe de Policastro*. Urbain Felicei & Pierre Maigri, évêques de cette ville, ont publié des ordonnances synodales; celui-là en 1632, & l'autre en 1638.

POLICHRONE, *cherchez* POLYCHRONIUS.

POLICLETE, *Polycletus*, sculpteur célebre, *cherchez* POLYCLETE.

POLICLITE, *cherchez* POLYCLITE.

POLICRATE, *cherchez* POLYCRATE.

POLICRITE, *cherchez* POLYCRITE.

POLIDAMAS, *cherchez* POLYDAMAS.

POLIDECTE, *cherchez* POLYDECTE.

POLIDORE, *cherchez* POLYDORE.

POLIENE, *cherchez* POLYENE.

POLIER (Claude) gentilhomme de Languedoc, très-célébre dans l'histoire du XIII siécle, se signala dans un combat contre les Anglois. *Cherchez* COQ, ordre de chevalerie.

POLIEUCTE, *cherchez* POLYEUCTE.

POLIGAMISTES, *cherchez* POLYGAMISTES.

POLIGNAC, l'une des plus anciennes maisons d'Auvergne, tire son nom de l'ancien château de Polignac situé dans le Vélai, sur une grande & vaste roche, qui étoit autrefois consacrée à Apollon; ce qui est prouvé par les histoires les plus anciennes d'Auvergne, du Vélai, de Lyon & de Bourgogne, par les archives de cette maison, & par les restes du temple d'Apollon qui y subsistent encore. On y voit une tête de cette fausse divinité toute couverte de rayons, laquelle a rendu autrefois des oracles. Janus Gruterus nous apprend que l'empereur Claude alla consulter cette tête d'Apollon; & voici ce qu'il rapporte dans son livre des inscriptions anciennes de l'empire romain. *In castro Apollianico, fortito nomine, ut fertur, ab Apolline in provincia Velaunia, vulgariter* Vélai, *in confinis Arvernorum sita, extat etiam nunc hodie* (cet écrivain mourut en 1627) *turris antiqua, quam verisimile est fuisse membrum templi cujusdam, in cujus pariete visitur hæc inscriptio:* TI. CLAUDIUS CÆSAR AUG. GERMANICUS PONT. MAX. TRI. POTEST. V. IMP. XI. PP. COSS. IV. (ce qui répond à l'année 51 de J. C.) *Unde probabile est* (continue Gruterus) *Claudium Cæsarem Lugduni natum, illuc profectum oraculi Apollonis consulendi gratia.* C'est donc de ce vieux château que sont sortis depuis les *Apollinaires*, dont on prétend que le nom a été converti en celui de *Polignac*, d'où sont sortis ceux qui portent encore aujourd'hui ce nom.

SIDOINE-APOLLINAIRE parle du château de Polignac comme de sa maison paternelle, *l.* 4, *épître* 6. Son bisaieul, du nom d'APOLLINAIRE, descendu d'une ancienne famille patricienne, qui avoit donné des sénateurs à la ville de Rome, fut préfet du prétoire des Gaules, c'est-à-dire, lieutenant général de la gendarmerie gauloise, & intendant de la justice. Le fils de celui-ci eut les mêmes dignités, & fut le premier de sa race qui eut le bonheur d'embrasser le christianisme, qu'il laissa à sa postérité avec les mêmes dignités séculieres. Son fils, pere de SIDOINE-APOLLINAIRE, les exerça avec honneur sous les empereurs Honorius & Valentinien. Sidoine, qui avoit épousé *Papianille*, fille de l'empereur *Avitus*, ayant été, après la mort de sa femme, élu évêque de Clermont en Auvergne l'an 472, laissa pour fils APOLLINAIRE, qui fut lieutenant général des armées d'Alaric, roi des Wisigoths, & qui fut pere d'*Arcade*, que l'on dit avoir fait la branche des anciens comtes d'Auvergne. L'on ajoute que dès que l'évêque de Clermont eut été promu à l'épiscopat, il fit élire APOLLINAIRE son frere, vicomte de Vélai, qui étoit alors un pays uni à l'Auvergne; dignité qui le rendoit comme lieutenant du comte en ces quartiers-là, & que c'est de lui que descendent les vicomtes du pays de Vélai ou de *Polignac*, qui subsistent encore aujourd'hui. Ces vicomtes ont eu long-temps toutes les marques de souveraineté, comme de faire battre monnoie à leur coin; (il y en a encore dans le Vélai, & on nomme ces piéces *Viscontines*) de donner grace aux criminels, d'imposer des tailles dans leurs terres, de déclarer la guerre, & autres de cette nature; ce qui les a fait nommer dans l'antiquité, *seigneurs des montagnes*, (*reguli montium.*) François I, roi de France, se trouvant au château de Polignac l'an 1533, & entendant parler des priviléges dont avoient joui autrefois les seigneurs de ce nom, & du titre qu'on leur donnoit alors, dit qu'il n'en étoit point surpris, après la magnificence avec laquelle il y avoit été reçu avec toute sa cour.

L'on se contentera de rapporter ici la postérité de cette ancienne maison depuis GASPARD-ARMAND, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, baron de Randon, gouverneur de la ville du Pui-en-Vélai, qui fut fait chevalier des ordres du roi en 1633. Il avoit épousé *Claude* de Tournon, fille de *Just-Louis*, comte de Tournon, & de *Magdeléne* de la Rochefoucauld, dont il eut LOUIS-ARMAND, qui suit; *Melchior*, abbé de Montebourg, mort le 8 juillet 1699, âgé de 88 ans; *Philiberte* de Polignac, mariée avec *Christophe-Melchior* de Beaufremont, comte de Crusilles; & *Isabelle* de Polignac, mariée, 1°. à *Gaspard* d'Espinchal, seigneur de Dunieres: 2°. à *Jean* de Pestels-de-Levis, marquis de Caylus, dont des enfans.

LOUIS-ARMAND, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, &c. gouverneur de la ville du Pui-en-Vélai, & des pays de Vélai, & de Vivarets, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661, & mourut le 3 septembre 1692. Il avoit épousé, 1°. le 14 février 1638, *Susanne* des Serpens, fille de *Claude*, baron de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron: 2°. le 17 février 1648, *Isabelle-Esprit* de la Baume, fille de *Ferdinand*, comte de Montrevel, & de *Marie* Ollier-de-Nointel: 3°. *Jacqueline* de Beauvoir, fille de *Scipion* de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, lieutenant général de Languedoc, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 7 novembre 1721. Du premier lit vint *Antoinette* de Polignac, Carmélite à Paris, morte le 13 novembre 1690. Du second sortirent *Jean*, chevalier de Malte, mort jeune; & *Isabelle* de Polignac, morte jeune. Du troisiéme mariage sont issus SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD-SCIPION, qui suit; & *Melchior* de Polignac, cardinal, dont nous allons donner un article particulier.

SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD-SCIPION, marquis de Polignac, &c. lieutenant général des armées du roi, gouverneur du Pui, mort à Paris le 4 avril 1739,

âgé de 79 ans, avoit épousé, 1°. le 22 avril 1686, *Marie-Armande* de Rambures, fille d'honneur de madame la Dauphine, fille de *Charles*, marquis de Rambures, & de *Marie* de Bautru, morte en 1706 : 2°. en 1709, *Françoise* de Mailli, fille de *Louis*, comte de Mailli, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine. Du premier lit vint *Louis-Armand*, marquis de Chalençon, né le 19 février 1687, mort en 1693. Du second sont issus, entr'autres, trois fils. * Le P. Anselme, *histoire des grands offic.* &c.

POLIGNAC (Melchior de) cardinal prêtre de l'église romaine, du titre de Sainte-Marie des Anges, abbé de Corbie, d'Anchin, de Bonport, de Mouzon & de Bégard, archevêque d'Auch, primat de la Novempopulanie, commandeur des ordres du roi, naquit au Puy, capitale du Vélay en Languedoc, le 11 octobre 1661. Il étoit second fils de LOUIS-ARMAND, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, gouverneur du Puy, chevalier des ordres du roi, & de *Jacqueline* de Beauvoir-Grimoard du Roure, sa troisiéme femme. Destiné à l'église par son pere, il fut amené de bonne heure à Paris, & mis au collége de Clermont, dit aujourd'hui de *Louis le Grand*, où il se distingua dans le cours ordinaire des classes. Il fit sa philosophie au collége de Harcourt, sous un professeur dévoué à la philosophie d'Aristote; ce qui n'empêcha pas l'abbé de Polignac d'étudier, de gouter & de saisir la philosophie de Descartes, quoique les principes en fussent alors formellement proscrits dans le royaume, où il étoit ordonné en même temps de n'enseigner que la philosophie d'Aristote. Instruit de ces deux philosophies, l'abbé de Polignac soutint l'une & l'autre dans deux thèses publiques en deux jours consécutifs. Mais par déférence pour son professeur, il commença par la philosophie d'Aristote, la mit dans son plus beau jour; & le lendemain il défendit avec un succès égal celle de Descartes, sa prédilection pour celle-ci ne se faisant sentir que par la force des raisons qui la justifioient. Les thèses de théologie qu'il soutint quelques années après en Sorbonne, ne lui firent pas moins d'honneur : c'étoit vers l'année 1683, deux ans avant la révocation de l'édit de Nantes. En 1689 le cardinal de Bouillon le mena à Rome après la mort d'Innocent XI, le fit entrer avec lui dans le conclave, & l'employa non-seulement à l'élection du nouveau pape Alexandre VIII, mais encore dans l'accommodement des différends qui régnoient alors entre la France & la cour de Rome, & que le cardinal de Bouillon étoit chargé de terminer. Ces différends dont les uns sembloient intéresser les droits de la thiare, & les autres la police de la ville, par les franchises du palais des ambassadeurs, avoient été poussés fort loin du vivant d'Innocent XI, & n'étoient pas aisés à pacifier. Louis XIV y avoit encore envoyé le duc de Chaulne dans le même dessein; mais sa majesté étant informée de la capacité de l'abbé de Polignac, de l'estime & du crédit qu'il s'étoit acquis dans Rome, déclara qu'elle vouloit aussi qu'il eût part à la même négociation; & l'abbé, quoiqu'âgé seulement de vingt-huit ans, répondit parfaitement à l'idée que l'on avoit donnée de ses rares talens. Les affaires ayant été heureusement terminées, & les articles de l'accommodement étant réglés, il revint à la cour pour les proposer à sa majesté; & ce fut en cette occasion que ce monarque, au sortir d'une longue audience qu'il avoit accordée au jeune négociateur, dit de lui : *Je viens d'entretenir un homme, & un jeune homme, qui m'a toujours contredit, & qui m'a toujours plu.* De retour en France, l'abbé de Polignac entra en 1692 dans le séminaire des Bons-enfans, mais sa retraite n'y fut pas longue; le roi l'en tira en 1693, pour l'envoyer en Pologne, en qualité de son ambassadeur. Jean Sobieski régnoit alors, mais sa mauvaise santé l'approchoit du tombeau; & il étoit de l'intérêt de la France, attaquée par les principales puissances de l'Europe liguées contre elle depuis cinq ou six ans, d'empêcher qu'un prince dévoué à ses ennemis, n'obtînt la couronne de Pologne. Tel étoit le fils aîné du roi Sobieski, qui avoit pris des engagemens avec la maison d'Autriche, en épousant la princesse Palatine de Neubourg, sœur de l'impératrice, & dont la partialité pour l'empereur étoit très-déclarée. Louis XIV auroit souhaité qu'il fût possible de procurer la couronne à l'un des deux cadets, & l'abbé de Polignac comptoit trouver un puissant parti en leur faveur; mais la nation Polonoise indisposée contre l'aîné, regardoit l'exclusion qu'elle lui donnoit d'avance, comme une raison valable contre les deux autres. Il fallut donc travailler sur un nouveau plan; & l'abbé de Polignac y travailla si heureusement, que Sobieski étant mort, il eut non-seulement assez de crédit pour éloigner du trône tout ennemi de la France; mais il put encore concevoir l'espérance de mettre cette couronne sur la tête d'un prince de la maison de France. Il en écrivit au roi le 29 juin 1696, deux jours après la mort de Sobieski. Son projet fut approuvé; le prince de Conti fut élu & proclamé roi de Pologne : ce prince se mit en route pour venir prendre possession; mais diverses circonstances qui sont connues, retarderent sa marche : & tout étoit changé, quand il débarqua à l'abbaye d'Oliva près de Dantzick qui se déclara contre lui par plusieurs actes d'hostilité, & dont les autres villes de *Prusse* imiterent l'exemple. Ce prince fut donc bientôt obligé de se rembarquer. L'abbé de Polignac, contraint aussi de se retirer, demeura quelque temps dans la Poméranie citérieure, à Stettin ou aux environs, & ne revint en France qu'au commencement de 1698, après avoir perdu tous ses équipages & ses meubles qui lui furent enlevés par les Dantzickois. Le roi qui se crut obligé de témoigner qu'il étoit mécontent de son ambassadeur, lui ordonna de se retirer dans son abbaye de Bonport. Il fut rappellé en 1701, & reparut à la cour avec plus d'éclat que jamais, par les marques de bonté singulieres avec lesquelles il fut reçu par sa majesté. La place d'auditeur de Rote étant venue à vaquer par la promotion de l'abbé de la Tremoille au cardinalat, le 17 mai 1706, le roi la donna à l'abbé de Polignac qui partit de nouveau pour Rome, où le cardinal de la Tremoille qui y étoit chargé des affaires de la cour de France, eut pour lui les mêmes sentimens que le cardinal de Bouillon, & le fit entrer aussi dans plusieurs de ses négociations. Clément XI, qui occupoit alors le saint siége, l'honora d'une amitié tendre; & le cardinal de la Tremoille en sut bien profiter dans plus d'une occasion délicate, mais il en faisoit honneur à l'abbé de Polignac auprès du roi, tandis que l'abbé écrivoit de son côté, que le succès des affaires dont on l'avoit chargé, n'étoit du qu'au crédit & à l'habileté du cardinal. Après trois années de séjour à Rome, l'abbé de Polignac eut permission de revenir en France pour mettre ordre à ses affaires, très-dérangées par les dépenses & par les pertes qu'il avoit faites en Pologne. Il étoit encore à la cour en 1710, lorsqu'il fut question de tenir de nouvelles conférences en *Hollande*, pour finir une guerre sanglante que la succession à la couronne d'Espagne avoit allumée. Le roi nomma le maréchal d'Uxelles & l'abbé de Polignac ses plénipotentiaires à Gertruydenberg, où ceux des états généraux des Provinces-Unies devoient se trouver. Comme l'entiere restitution de la monarchie d'Espagne, avec des circonstances encore plus dures que la restitution même, faisoit le principal objet des alliés, l'abbé de Polignac envoya au roi un mémoire très-détaillé, où il montroit par de très-fortes raisons, qu'il falloit courir les plus grands risques, & braver les plus fâcheux événemens, plutôt que d'abandonner l'Espagne sous de pareilles conditions. Ce fut le parti que le roi prit; il rappella ses plénipotentiaires, & les conférences furent rompues. D'heureux succès couronnerent cette résistance : les armes de Louis XIV, & celles de Philippe V, son petit-fils, furent presque partout victorieuses. L'empereur Joseph mourut; l'*Angleterre* seconda les desirs de la France; tout changea de face, & la paix fut proposée à des conditions plus équitables. On établit les conférences, pour en traiter, à

Utrecht, & l'on en fixa l'ouverture au 12 janvier 1712. L'abbé de Polignac fut encore un des plénipotentiaires de sa majesté ; le traité de paix fut signé le 11 avril 1713. M. de Polignac pour qui le roi avoit demandé la nomination du roi d'Angleterre, Jacques III, au cardinalat, fut en effet créé cardinal le 18 mai 1712. Mais parce-qu'il étoit en pays protestant, le pape ne le déclara que le 30 janvier 1713 ; & il ne reçut la calotte qu'auprès d'Anvers le 10 février, lorsqu'il s'en retournoit en France. Il obtint dans la même année la charge de maître de la chapelle du roi ; mais il s'en démit en 1716. Durant la régence, le cardinal de Polignac eut ordre le 29 décembre 1718, de se retirer dans son abbaye d'Anchin, d'où il fut rappellé vers la fin de 1721. Innocent XIII étant mort le 7 mars 1724, il alla à Rome pour l'élection de Benoît XIII ; & il y demeura huit ans, chargé des affaires de France. Au commencement de 1726, il fut nommé à l'archevêché d'Auch ; il revint en France dans le mois de juillet 1732, & six mois après son retour, le roi le fit commandeur de l'ordre du S. Esprit, où il avoit été associé, & dont il avoit eu permission de porter les marques dès 1728. Il avoit été reçu à l'académie françoise en 1704, à l'académie des sciences en 1715, & à celle des belles lettres en 1717. Il mourut à Paris le 20 novembre 1741, âgé de 80 ans. Il a laissé un poëme latin sous le titre d'*Anti-Lucrece*. Voici ce qui en fit naître l'idée à M. de Polignac. S'étant arrêté en Hollande, à son retour de Pologne, il avoit eu plusieurs entretiens avec le fameux Bayle, dont le *dictionaire critique* paroissoit alors depuis peu. On sait de quelle maniere les argumens d'Epicure, de Lucrece & des Sceptiques, contre les vérités les plus importantes de la religion & de la morale, ont été célébrés & mis en œuvre dans ce dictionaire. Ils ne furent pas dissimulés dans ces entretiens ; & dès-lors M. de Polignac forma le projet de les réfuter, ce qu'il exécuta durant son exil à l'abbaye de Bonport. Revenu de cet exil, le poëme annoncé fut recherché de tout ce qui compose le monde savant : on s'empressa d'en obtenir la lecture, d'en tirer des copies, ou même de le traduire. L'auteur le traduisit lui-même verbalement pour madame la duchesse du Maine. M. le duc du Maine fit plus, il mit par écrit une traduction de tout le premier livre, & l'offrit à cette princesse par une grande & belle épître dédicatoire. Feu M. le duc de Bourgogne voulut avoir des conférences réglées avec M. le cardinal de Polignac sur son *Anti-Lucrece*, après avoir donné à la lecture de cet ouvrage toute l'application qu'il mérite par lui-même & par son objet. Le feu roi lui en entendit parler avec tant d'éloges, qu'il parut desirer d'en connoître plus particulierement les beautés ; ce qui engagea M. le duc de Bourgogne à le traduire, du moins en partie. Ce poëme, tel que son auteur l'a laissé, consiste en huit livres complets, qui sont de mille, douze ou treize cens vers chacun. Il est du nombre de ceux qu'on appelle *Didactiques*, parcequ'ils ont pour but d'enseigner des vérités importantes, ou quelque art utile à la vie. Il est écrit en vers héroïques ; & l'on en trouve le plan dans l'éloge de l'auteur que M. de Mairan lut à l'assemblée publique de l'académie royale des sciences du 24 avril 1742, & qui a été imprimé la même année. On a déja fait plusieurs éditions de l'*Anti-Lucrece ;* & M. de Bougainville, secrétaire de l'académie des belles lettres, en a donné au public une belle traduction françoise. M. de Mairan dit dans le même éloge que l'on a abrégé ici, que l'histoire littéraire de M. le cardinal de Polignac, ainsi que sa vie politique, pouroit fournir plusieurs autres ouvrages latins & françois, tant en vers qu'en prose. Tels sont, dit-il, divers morceaux qui ont précédé l'*Anti-Lucrece*, & qui rouloient aussi sur des matieres philosophiques, des harangues, des plaidoyers, des mémoires, & sur-tout un nombre prodigieux de lettres & de dépêches, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs qui peuvent passer pour des chefs-d'œuvres de politique & d'éloquence. M. de Mairan parle aussi de cette collection d'antiques, marbres, porphyres, bronzes, statues, bustes, bas-reliefs, qu'il avoit fait revivre, & dont il avoit orné son palais, après les avoir retirés de dessous les ruines de Rome. Outre cet éloge de M. le cardinal de Polignac par M. de Mairan, & celui qui fut lu par M. de Boze dans l'académie des belles lettres, on peut consulter celui que le pere Charlevoix, Jésuite, a donné dans les *Mémoires de Trévoux* du mois d'août 1745, & ce qu'en dit M. Titon du Tillet dans le *Supplément au Parnasse françois*, *in-fol.* à Paris 1743.

POLIGNANO, petite ville du royaume de Naples dans la province de Bari, avec évêché suffragant de Bari, est nommée par les Latins *Polinianum* & *Pulinianum*. * Mati, *diction.*

POLIGNOTE, *cherchez* POLYGNOTE.

POLIGNY, petite ville, ou bourg avec balliage. Il étoit autrefois fortifié. Il est situé dans le comté de Bourgogne, à quatre lieues de Salins vers le midi occidental. * Mati, *diction.*

POLINIERE (Pierre) prit naissance l'an 1671 le 8 septembre, dans une paroisse nommée Coulonce proche Vire, petite ville de la basse Normandie ; son pere s'appelloit *Jean-Baptiste* Poliniere, sa mere *Françoise* Vanier. Il fit ses études d'humanités dans l'université de Caen, & ses hautes classes à Paris au collége de Harcourt. Il s'appliqua ensuite particulierement aux mathématiques, & en peu de temps il donna un ouvrage intitulé : *Les élémens de mathématiques.* Il embrassa ensuite avec ardeur l'étude de la physique, de la géographie, de l'histoire naturelle, de la médecine, & de la chymie, & il prit ses dégrés en médecine. Il épousa à Vire, l'an 1707, demoiselle *Marguerite* Asselin, de laquelle il a eu quatre enfans, deux fils, dont l'un, *Julien-Pierre*, est docteur en médecine, & *Daniel ;* & deux filles nommées *Jeanne* & *Marie.* Il fit imprimer en l'année 1709 un ouvrage concernant la physique expérimentale, intitulé : *Expériences de physique*, qui a été assez estimé pour être traduit en plusieurs langues. Il a été imprimé pour la quatriéme fois avec une augmentation considérable de l'auteur en 1734, 2 volumes *in-12.* Il a démontré les expériences de physique pendant plus de 30 ans, & a été le premier qui en a fait profession dans l'université de Paris. Il en a fait un cours en présence du roi. Il est mort subitement en sa maison de campagne de Coulonce le 9 du mois de février 1734, âgé de 63 ans, & non à Vire même, ni le 15 février, comme on l'a dit dans le mercure de mars 1734. Il venoit exactement chaque année vers la fin du cours des classes pour y faire ses expériences physiques dans l'université : après quoi il s'en retournoit chez lui, où il n'avoit guère plus de commerce avec les hommes que pendant son séjour à Paris ; aussi ne les attiroit-il pas par des manieres prévenantes, & il ne paroissoit ouvert que lorsqu'il étoit au milieu des écoliers, pour qui il faisoit principalement ses expériences. * *Mémoires du temps.*

☞ POLITI (Adrien) de Sienne, fut secrétaire de trois cardinaux, & mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, vers le milieu du XVII siécle. Il a donné une traduction italienne de Corneille Tacite, à deux reprises différentes. La premiere traduction n'ayant pas été bien reçue, il revit son travail avec plus de soin ; & la seconde traduction qu'il publia, le fit passer pour un écrivain assez poli. Politi a fait d'autres ouvrages pour l'embellissement de la langue de son pays, comme un Dictionaire italien, qui est un abrégé de celui de la Crusca. Ce dictionaire souffrit beaucoup de difficultés pour l'impression. Quelques faussetés que Politi y avoit avancées, ayant été découvertes, il fut mis en prison, & eut assez de peine à recouvrer la liberté. On a encore de lui des lettres. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. II imag. illustr. c.* 57. Ghilini, *theat. d'uom. letter.* tom. I. M. Goujet, *mém. mss.*

☞ POLITI (Alexandre) clerc régulier des Ecoles pieuses, naquit à Florence le 10 juillet 1679. Il fit de bonne heure d'excellentes études, dont il profita toute sa vie, pour enrichir sa patrie & la république des

lettres de divers ouvrages fort estimés. Il apprit la langue grecque avec tant de soin, qu'il s'est vu en état de nous donner d'excellentes observations sur plusieurs anciens écrivains qui ont composé en cette langue. Il entra dans la congrégation des Clercs Réguliers, dits *des Ecoles pieuses* au mois de février 1695; & il brilla dans les cours de philosophie & de théologie qu'il y fit après son noviciat, tant à Florence qu'à Rome, où il se fit admirer par ses thèses du chapitre général de son ordre, qui se tint dans cette derniere ville en 1700. Il fut chargé depuis d'enseigner lui-même la rhétorique, & ensuite la philosophie, & enfin la théologie à Gènes. En 1733 il fut appellé à Pise pour y donner des leçons sur la langue grecque, d'où il passa à la chaire d'éloquence qui étoit demeurée vacante depuis la mort du savant Benoît Averani. Il mourut d'apoplexie le 23 du mois de juillet 1752, âgé de 73 ans & 13 jours. Un de ses ouvrages le plus considérable est son édition du commentaire d'*Eustathe* sur Homere, avec une traduction latine, & d'abondantes notes, en 3 vol. *in-folio;* le premier en 1730, dédié au grand duc de Toscane Jean-Gaston; le second en 1732, au pape Clément XII; & le troisiéme en 1735, dédié au roi de France, Louis XV, avec une nouvelle préface. On commençoit l'impression du tome 4^{e} lorsqu'il est mort. Politi avoit annoncé cet ouvrage par un essai dès 1723, *in-4°*; & cet essai fit desirer que l'auteur s'appliquât sérieusement, ainsi qu'il l'a fait, à nous donner l'ouvrage même. Quelque temps qu'ait dû lui prendre un ouvrage d'une si grande importance, & qui feront à jamais estimer l'auteur parmi les savans, M. Politi a encore enrichi la république des lettres des écrits suivans. 1. *Philosophia peripatetica ex mente sancti Thomæ Aquinatis*, à Florence 1708, *in-12*. 2. *Selecta christianæ theologiæ capita*, ibid. 1708, *in-4°*. 3. *Oratio ad academicos Cruscanos, habita in collegio Florentino scholarum piarum, pro studiorum instauratione*, 1709, *in-4°*. 4. *De patria in condendis testamentis potestate, libri IV*, à Florence 1712, *in-8°*. Cet ouvrage, dont on fait beaucoup de cas, a été réimprimé en Hollande dans une collection d'ouvrages de plusieurs habiles jurisconsultes. 5. *Vita della serva di Dio suor Maria Angela Gini*, à Florence 1738, *in-4°*. 6. *Epistola ad Cajetanum Moniliam*, ibid. 1739, *in-4°*. Cette lettre roule sur un passage d'Eustathe. 7. *Orationes ad academiam Pisanam, & animadversiones in Eustathium ad Dionysium Periegetam libri II*, à Rome 1742, *in-4°*. 7. Neuf harangues panégyriques prononcées en différens temps, en latin, où l'orateur fait l'éloge de Pise & de son université, de Cortone & de son académie, de Livourne, d'Arezzo, &c. Ces harangues ont été imprimées séparément. 8. *Orationes XII ad academiam Pisanam*, à Lucques 1746, *in-8°*. 9. *Epistola ad Ubaldum Mignonium de tribus martyribus Bononiensibus*, à Lucques 1746, *in-8°*. 10. *Oratio de litterarum nobilitate*, à Florence 1747, *in-4°*. 11. *Martyrologium Romanum commentariis castigatum àc illustratum*, à Florence 1751, *in-folio*, tome I. Politi a laissé nombre d'autres ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste, & son éloge, dans la *Storia letteraria d'Italia*, à Modène 1754, *in-8°*, tome VI, pag. 733 & suivantes. * M. l'abbé Goujet, *mém. mss.*

POLITI (Lancelot) *cherchez* CATHARIN.

POLITIEN (Ange) *cherchez* BASSI.

POLITIQUES, nom d'un parti qui se forma en France pendant la ligue l'an 1574. C'étoient des catholiques mécontens, qui sans toucher à la religion, protestoient qu'ils ne prenoient les armes que pour le bien public, pour le soulagement du peuple, & pour réformer les désordres qui s'étoient glissés dans l'état, par la trop grande puissance de ceux qui abusoient de l'autorité royale. Ces politiques se joignirent aux huguenots, sur la résolution qui en fut prise dans l'assemblée que tint à Montpellier en 1574, Henri de Montmorenci, maréchal de Damville & gouverneur de Languedoc, qui pour se maintenir dans ce gouvernement, dont on le vouloit dépouiller, forma ce parti politique, où il attira le fameux Henri de la Tour, vicomte de Turenne, son neveu, qui fut depuis maréchal de France, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, & le plus grand appui des hérétiques. * Maimbourg, *histoire de la ligue*.

POLLA ARGENTARIA, femme du poëte *Lucain*, illustre par son érudition, par sa vertu & par sa beauté, faisoit bien des vers; & après la mort de son mari, revit & corrigea la Pharsale. On dit que depuis elle épousa Stace. *Voyez* l'article LUCAIN. * Martial, *l. 7, epigram.* 10. Sirmond, *in not. ad Sidon.* Stace, *sylv. l. 2.*

POLLET (François) jurisconsulte des Pays-Bas, natif de Douai, fit ses études dans l'université de Louvain, & dans quelques autres académies, où il s'appliqua sur-tout à la jurisprudence, qu'il enseigna pendant quelques années à Paris, en public & en particulier. Il fréquenta en même temps le barreau, pour y apprendre la pratique de cette science; & depuis il alla s'établir à Douai, où il se maria. Après y avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, & avoir possedé la charge de dixenier de ville, il y mourut à l'âge de 30 ans, vers l'an 1547. Ce jurisconsulte est auteur de l'histoire du barreau des anciens Romains, qu'il a divisée en cinq livres, où il marque le lieu, le temps & la maniere avec laquelle se rendoit alors la justice; l'état & le rang des avocats; les différentes sortes de magistrats & de causes; l'état des criminels & des accusés; la forme des arrêts & des sentences; l'office des huissiers, des gardes, & autres cérémonies observées anciennement à Rome dans les jugemens. Il fut surpris de la mort avant que d'avoir achevé le dernier livre. Philippe Broide, son gendre, y ajouta neuf chapitres, & fit des notes sur tout cet ouvrage, qu'il fit imprimer à Douai en 1576. * *Consultez l'ouvrage même.*

POLLICHE (Martin) de Mellerstad, dans la Franconie, médecin célèbre dans le XV siécle, & au commencement du XVI, accompagna en 1493 Frédéric, duc de Saxe, en la Terre-sainte. A son retour il fut des premiers professeurs de l'université de Wittemberg, & mourut le 27 janvier 1513. Il a écrit divers ouvrages. * Chytræus, *in Saxon.* Vander-Linden, *de script. med. &c.*

POLLIO, *cherchez* ASINIUS POLLIO.

POLLION, *cherchez* VITRUVE POLLION.

POLLION, Pharisien, vivoit du temps d'Hérode *le Grand*. Lorsque ce prince n'étoit encore que gouverneur de la Galilée, Hyrcan, souverain sacrificateur, fit tenir une assemblée pour l'ouïr dans ses justifications; & Pollion prédit à Hyrcan & aux autres juges, que s'ils renvoyoient Hérode absous, Hérode les feroit un jour tous mourir. L'événement justifia cette prédiction. Pollion fut toujours grand ami d'Hérode, & n'oublia rien pour persuader le peuple de Jérusalem de le recevoir pour roi. Jamais homme ne lui parla avec tant de liberté, & tout le monde s'étonnoit de ce qu'il ne l'avoit pas fait mourir; mais il sembloit qu'Hérode eût plus de crainte de Pollion que Pollion d'Hérode. * Joséphe, *antiq. l. 15, c. 1.*

POLLUX (Julius) natif de Neucrate en Egypte, qui vivoit dans le II siécle, vers l'an 180 de J. C. Ayant charmé par sa voix Commode, fils de l'empereur Marc-Antoine, il parvint par ce moyen à une chaire de professeur en rhétorique à Athènes. Ses discours passoient pour être plats & puériles, & l'on croit que c'est lui que Lucien a voulu railler dans ses deux discours intitulés *Lexicophanes*, où il le désigne par un homme qui se fait gloire d'un dictionaire, & qui se dit le maître des rhéteurs. Son *Onomasticon*, ou dictionaire en grec & en latin, fut imprimé à Venise par Alde Manuce l'an 1511, à Florence en 1520, à Basle en 1536, à Francfort en 1608, avec les corrections qu'y fit Wolfgand Saberus, & en 1706, à Amsterdam, avec les commentaires de Jungerman, de Kunhius, de Seberus & d'autres. Pollux fit un épithalame pour son bienfaiteur Commode. On lui attribué d'autres ouvrages, entr'autres,

entr'autres, une oraison *de Arcadieis*, que Gesner nomme autrement dans sa bibliothéque. * Vossius *de hist. Græcis.* Mémoires *de Trevoux*, septembre 1709.

POLLUX (Julius) est auteur d'une chronique qu'il continua jusqu'au temps de Valens. Ainsi il vivoit vers l'an 366 de J. C. & est par conséquent différent de Julius Pollux dont nous venons de parler, & non contemporain, comme quelques-uns se le sont imaginé. * Suidas. Gesner, *biblioth.* Vossius, *de hist. Græc.*

POLLUX, *cherchez* CASTOR & POLLUX.

POLO, *Marco Paolo*, de Venise, étoit fils de *Nicolas* Paul, & vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1272. Il voyagea dans la Syrie, dans la Perse & dans les Indes, & publia un livre intitulé, *de regionibus Orientis*, qui a été imprimé avec les voyages de Jean de Mandeville & de Ludolphe de Suchen. On a donné au public les relations de ses voyages, & ceux de son pere. * Voyez les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, &c. tome XVII, pag. 130.

POLOCZKI, *Polockska* & *Polocium*, ville de Pologne dans la Lithuanie, étoit autrefois capitale d'un duché de ce nom, & aujourd'hui ne l'est que d'un palatinat. Elle est grande & bien fortifiée, avec un double château sur deux rivieres. Cependant elle fut prise en 1563, par les Moscovites, que le roi Etienne en chassa l'an 1579. Les prémiers la reprirent encore dans le XVII siécle, & l'ont perdue depuis. * Sanson. Baudrand.

POLOGNE, royaume électif de l'Europe, comprend l'ancienne Sarmatie germanique, & la partie orientale de la Germanie vers la Vistule. La Pologne que les habitans nomment *Polska*, a tiré son nom du mot *Pole* & *Poln*, qui en esclavon veut dire, *campagne* & *lieu propre à la chasse;* parceque tout cet état n'est composé que de vastes campagnes, & de bois propres pour la chasse. Il n'étoit autrefois ni si grand, ni si considérable qu'il l'est depuis qu'il a été augmenté de la Lithuanie, & de diverses autres provinces; car avant cela il ne comprenoit que ce que nous appellons aujourd'hui *la grande & la petite Pologne.* Par cette jonction, la Pologne est devenue un des plus grands royaumes de l'Europe. Elle a la Moscovie & la Tartarie au levant; la Hongrie, la Transsylvanie & la Moldavie au midi; l'Allemagne au couchant, & au nord la mer Baltique, la Livonie & une partie de la Russie Blanche ou Moscovie. On peut diviser cet état en royaume de Pologne, & en grand duché de Lithuanie. Le royaume est encore divisé en grande & petite Pologne. Celle-ci entre la Hongrie, la Silésie & la Russie, a Cracovie, qui est la capitale de tout le royaume, & Sandomir. La grande Pologne est enfermée entre l'Allemagne, la Poméranie, la Silésie & la petite Pologne, avec les villes de Posnanie, de Kalisch, de Gnesne, de Lencicy, de Lublin & de Sirad. Elle comprend aussi les provinces de Masovie, où est Warsovie, avec Ploczko; la Cujavie, où est Uladislaw; la Prusse polonoise, qui a Dantzick, Elbing, Thorn, &c. & la Russie Noire, avec les villes de Léopol ou Luwow, comme on l'appelle dans le pays, & Przemyslie, en latin *Premislia.* La Lithuanie, qui contient les villes de Wilna, de Novogrodeck, de Poloczk, de Minski, de Witepsk, de Micislaw, de Bresslaw, &c. est divisée en Volhinie, avec les villes de Lucko, &c; la Podolie, où est Kaminiek, Braclaw, &c; la Polésie où est Bressici; & la Samogitie, dont Medniki est la capitale. On divise encore la Pologne en 34 palatinats ou gouvernemens. Chaque palatin a sous soi des castellans ou châtelains, c'est-à-dire, des capitaines ou gouverneurs des villes; & il y en a dans la Pologne jusqu'à 87. Quant à ce qui regarde la division ecclésiastique de la Pologne, il n'y a que deux archevêchés, qui sont ceux de Gnesne & de Léopol. Il y en avoit autrefois un troisiéme, qui étoit celui de Riga, dans la Livonie; mais cette ville appartient présentement aux Moscovites. L'archevêque de Gnesne, qui est le premier sénateur de l'état, gouverne après la mort du roi, & commande pendant l'interregne, jusqu'à l'élection d'un nouveau prince. Il y a quinze évêchés en Pologne, diverses abbayes, & des universités à Cracovie, à Konigsberg, à Zamoski, &c. Voici un dénombrement des archevêchés & évêchés.

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS de Pologne, avec leurs suffragans, situés dans les autres états.

ARCHEVÊCHÉ DE GNESNE *dans la grande Pologne.*

Evêchés suffragans.

Cracovie, capitale du royaume; Uladislaw, dans la Cujavie; Vilenski, dans la Lithuanie; Posnanie, dans la Posnanie; Ploczko, dans la Masovie; Warmia, dont le siége est à Heilsberg dans la Prusse, & Szamland, unis; Luczko; Samogitie ou Medniki; Culmensée & Pomesan, dans la Prusse, unis; Breslaw, dans la Silésie; Lebuss, dans la marche de Brandebourg; Camin, dans la Poméranie; Smolensko, sur les frontieres de Moscovie.

ARCHEVÊCHÉ DE LUWOW OU LEOPOL, *dans la Russie noire.*

Evêchés suffragans.

Przemyss; Chelm; Kiow, aux Moscovites; Kaminiek.

Outre les archevêques, & les quatorze évêques dont nous avons parlé, il y a dans la ville de Léopol, capitale de la Russie Noire, un archevêque Latin catholique, un archevêque Arménien aussi catholique, & un évêque Russien, Grec schismatique.

LE PAYS ET LES HABITANS DE POLOGNE.

L'air de Pologne est extrêmement pur, & le terroir est si excellent, qu'il est presque impossible de concevoir la quantité de grains qui en sortent pour les pays étrangers. Ce ne sont que plaines à perte de vue, entrecoupées d'étangs, & accompagnées de mille petits bois, qui n'apportent pas moins de commodité au pays, qu'ils renferment d'agrément: ceci regarde principalement la grande Pologne. La petite qui n'est pas moins fertile, quoiqu'elle ne soit pas si unie, renferme des mines de fer & d'argent, & produit des vins & des fruits excellens. Avec ces avantages elle jouit d'un air si tempéré, qu'elle est communément appellée *l'entrée de l'Italie;* c'est-à-dire, le commencement de toutes sortes de délices. Il n'en est pas de même de la Lithuanie. Nous pouvons dire en général, que la Pologne fait grand commerce de miel, de cire, de venaison, de poisson, de bois propre à bâtir, de chanvre, de grains, de peaux de martres zibelines, de castors, d'ours, d'élans, & d'autres bêtes féroces, & de cuivre, de plomb, de fer, & principalement de fin acier. Il n'y a que la noblesse qui soit considérée en Pologne, car le tiers état y est presque tout esclave. Les gentilshommes Polonois sont grands & robustes, manient le sabre avec adresse, savent les langues étrangeres, donnent libéralement, sont bons cavaliers, & bons catholiques; mais ils sont fiers & superbes: ils sacrifient tout à leurs propres sentimens, & ne peuvent reconnoître d'autres souverains que leur liberté. Cette inclination à l'indépendance fait souvent naitre chez eux des divisions, qui ont donné lieu aux grands avantages qu'ont autrefois remportés sur eux les Tartares & les Moscovites. Il est étonnant que Charles Gustave roi de Suede, avec environ quarante mille hommes, ait réduit à la derniere extrémité un pays dont les moindres armées sont de deux cens mille combattans; mais c'est la suite de la mésintelligence qui est entr'eux, & du peu d'autorité qu'ils donnent à leur prince. Avant qu'on ait assemblé le sénat, & que la noblesse ait résolu d'aller à la guerre, l'ennemi a le temps d'exécuter tous ses projets sur la campagne; car il n'y a point de place forte qui l'empêche de venir jusqu'aux portes de Warsovie. Cependant les Polonois

sont bons soldats, & sur-tout bons cavaliers. Ils sont armés d'une carabine & de deux pistolets d'arçon, d'une hache d'un côté, d'un sabre de l'autre, d'un carquois chargé de fléches, & de l'arc derriere leur dos, dont ils se servent après la décharge de leurs armes à feu, lorsque l'ennemi fuit. Les Polonois aiment à voyager; sont fidéles, reconnoissans & honnêtes pour les étrangers. Ils sont magnifiques dans leurs habits, dans leurs festins, où ils invitent volontiers leurs amis; ils usent dans leurs viandes de quantité de safran & d'épiceries, & n'épargnent pas le sucre dans divers mets qui leur sont propres. Au reste, ils se piquent fort de dévotion; jeûnent & font maigre le carême, le mercredi, outre le vendredi & le samedi, & ne laissent pas ces jours-là de s'enivrer, ou de se battre. Les paysans sont fort pauvres & misérables, ne possedent quoi que ce soit au monde, & sont sujets à des seigneurs qui les traitent avec plus de tyrannie qu'on ne fait les forçats. Un gentilhomme, à l'égard de ses domestiques & de ses paysans, a droit de vie & de mort. Si un de ses voisins en tuoit quelqu'un, en payant le prix qu'est estimé le paysan, l'affaire est assoupie. Aussi lorsqu'on parle du revenu d'un gentilhomme, on ne dit pas comme en France, Il a huit ou dix mille livres de rente, mais, Il a tant de paysans. La maison de ces misérables esclaves, qui travaillent beaucoup, & vivent de peu, n'est que de boue & de paille, avec quelques arbres pour en soutenir le toît: les enfans dorment & mangent avec les pourceaux; & le maître du logis n'y a point d'autre lieu pour sa table, & souvent pour son lit, que l'auge & le ratelier de ses bœufs. Il est vrai que souvent ils ont un petit appartement sous le toît, où est leur poële, & que les chefs de famille y couchent sur des peaux. Leur boisson est la biere ou l'hydromel; ils ne boivent point d'eau, à cause qu'elle est presque toute puante dans la Pologne, où elle croupit dans les plaines. Les femmes sont de petite taille, peu belles, fort simples, & ne manquent pourtant pas d'honnêteté. Les Polonois les aiment, mais en maîtres; de sorte que quand ils retournent de la campagne, elles leur viennent baiser la main droite. Les maris y sont jaloux; & c'est pourquoi les femmes n'ont aucun entretien qu'avec leurs proches parens, si ce n'est qu'elles se trouvent quelquefois à des bals ou à des festins. Elles vont aussi très-rarement à la campagne. Il n'y a point d'hôtellerie sur les chemins; les gentilshommes qui voyagent, logent chez leurs amis, ou portent des provisions, ou s'arrêtent chez les paysans, qui sont obligés de les recevoir; ce qui est une maniere de payer la taille. Si quelque noble est pris à la guerre, le roi est obligé de le racheter. Leur langue est une dialecte de l'esclavone; avec cela ils parlent tous latin, & presque tous savent les langues étrangeres.

LA RELIGION DES POLONOIS.

Les anciens Polonois étoient idolâtres. Tertullien nous assure dans son traité contre les Juifs, que l'évangile avoit été prêché dans la Sarmatie. Nous savons pourtant qu'il ne fut reçu dans celle de l'Europe, qui est la Pologne, que dans le X siécle. Micislas ou Miesko I, voulant épouser Dobrave, fille de Boleslas, duc de Bohême, se fit baptiser le 7 mars 965 ou 966. Depuis ce temps, les Polonois se sont maintenus constamment dans la foi orthodoxe. Ce n'est pas que l'hérésie de Luther, de Calvin & des autres novateurs, n'y ait fait souvent des ravages; mais elle n'y a point triomphé avec autant de pouvoir qu'elle a fait ailleurs. Ce malheur commença par les Hussites, & par les autres errans du XV siécle, qui se déborderent de Bohême dans cet état. Il se continua dans le XVI siécle. Grégoire Pauli, ministre de Cracovie, qui y prêcha l'Arianisme vers l'an 1566, fut chassé par Sigismond-Auguste, avec Georges Blandrata, Lélio Socini, Valentin Gentil, & quelques autres. Fauste Socin, qui a donné son nom aux Sociniens, y vint depuis, & y laissa des disciples, qui en furent chassés en 1660, comme on le peut voir dans l'histoire de la réformation en Pologne. Il y a des Luthériens, des Calvinistes & des Anabaptistes en quelques quartiers de Lithuanie. On y trouve aussi des schismatiques Grecs, & beaucoup de Juifs qui sont en crédit à cause de leurs richesses. Ils ont des priviléges assez particuliers, & sont toujours en quête sur les voies du profit & de l'usure.

LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

On croit ordinairement que les premiers peuples qui entrerent en Pologne, furent les Hénétes & les Slaves, qui en chasserent les Sueves, les Gothons, & quelques autres peuples qui l'occupoient, depuis la Vistule jusqu'à l'Elbe. LESCHUS ou LECHUS, s'en rendit maître vers l'an 550, & commença la monarchie de Pologne. On compte quatorze princes depuis lui jusqu'à MICISLAS ou MIESKO, qui commença de régner en 964, & qui fut le premier duc chrétien de Pologne. BOLESLAS, son fils, lui succéda en 999, & fut créé roi par l'empereur Othon III, qui alloit visiter le tombeau de S. Adelbert, que ceux de Prusse avoient tué. Ce roi laissa MICISLAS II, pere de CASIMIR I, auquel son fils BOLESLAS II succéda. Celui-ci qu'on surnomma *le Cruel*, fit mourir S. Stanislas, évêque de Cracovie. En punition de ses crimes, la Pologne perdit le titre de royaume, qu'elle ne recouvra que sous PRIMISLAS vers l'an 1295. LOUIS, roi de Hongrie après CASIMIR III, laissa deux filles: la cadette nommée HEDWIGE, déclarée reine, se maria à JAGELLON, duc de Lithuanie, qui se fit baptiser pour épouser cette princesse. Par ce mariage il fut reconnu roi, & ses états furent unis à la Pologne, vers l'an 1386. JAGELLON, qui prit au baptême le nom de LADISLAS, IV de ce nom, eut pour successeurs LADISLAS V, CASIMIR, JEAN-ALBERT, ALEXANDRE, SIGISMOND I & SIGISMOND II. Ce dernier étant mort sans enfans en 1572, les Polonois élurent HENRI de France, duc d'Anjou, fils du roi Henri II, lequel fut couronné le 15 février 1574. Mais ce prince ayant appris la mort du roi Charles IX, son frere, vint recueillir la couronne de France en 1576. Une partie des électeurs nomma ETIENNE Batthori, prince de Transsylvanie; & l'autre MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, ce qui fut cause de la guerre. Le premier l'emporta, & mourut sans enfans en 1586. SIGISMOND III, fils de JEAN, roi de Suede, fut mis sur le trône en 1587. Depuis, après la mort du roi son pere, il alla prendre possession de la couronne de Suede; mais quelque temps après les Suedois se révolterent, & élurent pour roi CHARLES, prince de Sundermanie, & oncle de Sigismond, auquel ils firent la guerre, & sur lequel ils prirent Riga en 1625. SIGISMOND mourut en 1632. LADISLAS, son fils, lui succéda, & mourut en 1648. On mit à sa place JEAN-CASIMIR, qui ayant fait une abdication volontaire de la couronne, eut pour successeur, MICHEL Koribut Wiesnowiski, mort en 1672. JEAN Sobieski lui succéda en 1674; & après sa mort arrivée en 1696, AUGUSTE, électeur de Saxe, monta sur le trône en 1697; mais il fut déposé en 1704, par une partie des Polonois, & STANISLAS Lefzczinski palatin de Posnanie, & général de la grande Pologne, fut proclamé roi le 12 juillet de la même année, & couronné le 4 octobre de l'année suivante. Le roi Auguste abdiqua entierement en octobre 1706; mais après que le roi de Suede eut été défait par le czar de Moscovie au mois de juillet 1709, & qu'il se fut retiré à Bender en Turquie, le roi Auguste profitant de la déroute de son ennemi, & de son éloignement, révoqua son abdication, rentra en Pologne, & s'y fit reconnoître pour souverain. La Pologne est un état dont le gouvernement est monarchique, & aristocratique. Il est monarchique, parceque qu'il reconnoît un roi; il est aristocratique, parceque le roi n'y est point un prince absolu, qui puisse de son autorité particuliere, & sans le consentement des séna-

teurs, disposer & résoudre des affaires. D'autres y ajoutent encore le gouvernement démocratique ou populaire, qui est celui des nobles.

Prérogatives des rois de Pologne.

Le roi de Pologne donne toutes les charges de la couronne & du duché, c'est-à-dire, du royaume de Pologne, & du duché de Lithuanie, & tous les bénéfices consistoriaux; mais il est obligé de les donner à des gentilshommes Polonois, & ne peut en gratifier des étrangers, qui peuvent obtenir quelque petit bien royal; mais il faut pour le pouvoir posséder, qu'ils aient été faits auparavant gentilshommes Polonois. C'est pour cette raison que le roi Etienne Batthori fit donner le droit de noblesse à deux de ses neveux, dans la diéte de 1586. Ce n'est pas assez d'être gentilhomme Polonois pour obtenir des charges, il faut encore avoir du bien en fonds de terre, dans l'état où est la charge. Ainsi un gentilhomme qui n'auroit du bien que dans le royaume, ne pourroit avoir des offices dans le duché. Ce qui s'observe régulierement, quoique les Polonois & les Lithuaniens ne fassent qu'un même corps, & qu'ils ne soient plus qu'un même peuple.

Quoique les enfans du roi n'aient aucun droit à la succession de la couronne, c'est néanmoins ordinairement l'un de ceux qui est élu après la mort de son pere; & l'on a cette même considération pour les filles, comme il parut après la mort de Louis, roi de Pologne & de Hongrie, en 1382, lequel avoit laissé deux filles, l'une mariée à Sigismond, marquis de Brandebourg; & l'autre fort jeune, nommée *Hedwige*. Celle-ci fut élue reine; & les sénateurs envoyerent jusqu'à quatre fois des députés en Hongrie, pour la demander à la reine Elizabeth. Elle fut ensuite mariée à Jagellon, duc de Lithuanie, qui se fit chrétien pour l'épouser, & pour être roi de Pologne. Cette préférence des enfans du sang royal est si constante, que dès le commencement de leur royaume, les Polonois élurent pour leur reine, la princesse Venda, qui étoit la seule qui fût de la race de Cracus, leur troisiéme roi. Les veuves des rois sont aussi favorisées; ainsi Jean Casimir fut élu, à la charge d'épouser la reine Marie-Louise, veuve d'Uladislas IV. Cependant ces régles ne sont pas sans exception, puisqu'après la mort de Jean Sobieski, les princes ses enfans ont été exclus de la couronne.

Le roi de Pologne peut donner grace à tous les criminels; mais il ne peut lever de troupes sans le consentement de la république, ni envoyer des ambassadeurs aux princes étrangers, ou en recevoir de leur part, quoique ce soit à lui à leur donner audience. Il ne peut aussi sortir du royaume, pour quelque affaire que ce soit, si la république n'y consent.

Du sénat de Pologne.

Les évêques, les palatins, les castellans, & les dix officiers sénateurs composent le sénat de Pologne, qui a été établi pour régler selon la justice & l'équité, tout ce qui regarde le bien & la sureté de l'état. C'est le roi qui fait les sénateurs. Ils sont assis à sa droite & à sa gauche, dans la diéte générale; & approuvent avec le roi, les constitutions que la noblesse propose par ses nonces ou députés. Ainsi le sénat est proprement entre le roi & la noblesse, pour conserver & défendre l'autorité de la république. Les sénateurs estiment tant leur dignité, qu'il y en a eu qui ont refusé le titre de prince de l'empire, que les empereurs leur offroient par honneur. Ils ne peuvent sortir du royaume sans la permission de la république, non pas même pour quelque maladie, qui les obligeroit d'aller aux eaux hors de Pologne. Les premiers sénateurs séculiers sont au nombre de trente-six; savoir, trente-deux palatins ou gouverneurs des provinces, trois castellans, & le staroste de Samogitie. A l'égard des officiers sénateurs, le premier est le grand maréchal du royaume; le 2. le maréchal du duché; le 3. le chancelier du royaume; le 4. le chancelier du duché; le 5, le vice-chancelier du royaume; le 6. le vice-chancelier du duché; le 7. le trésorier du royaume; le 8. le trésorier du duché; le 9. le petit maréchal, ou maréchal de la cour du royaume; le 10. le petit maréchal, ou maréchal de la cour du duché.

De la noblesse de Pologne.

La noblesse seule peut posséder des charges, & tous les biens, tant du duché que de la couronne; tous les paysans étant esclaves, & les bourgeois ne pouvant posséder tout au plus que quelques maisons dans les villes, & quelques fonds de terre à une lieue à l'entour; car pour les étrangers, quelque nobles qu'ils soient dans leur pays, & quelques services qu'ils aient rendus à la république dans l'armée, ils ne peuvent rien posséder, ni parvenir qu'à commander un régiment d'infanterie, ou tout au plus à être général major, qui est une charge à-peu-près comme celle de brigadier en France. C'est la noblesse qui a droit d'élire le roi; & c'est à elle qu'il appartient de défendre les loix & la liberté en temps de guerre. Elle n'est point obligée de sortir plus loin que trois lieues hors du royaume; & même celle de Lithuanie & de Prusse, ne peut être contrainte d'en sortir. C'est encore une chose fort extraordinaire, qu'en Pologne les gentilshommes, sans déroger à leur noblesse, puissent exercer les offices les plus bas, ceux de cocher, de palfrenier, de cuisinier, sans que cela les empêche de parvenir ensuite aux dignités. On en a vu qui après avoir été valets de chambre d'un grand seigneur, & d'autres qui après avoir été tambours d'une compagnie de dragons, sont devenus sénateurs. La raison de cela est, qu'il n'y a que les métiers dans ce pays qui dérogent à la noblesse.

De la république pendant l'interregne.

Pendant l'interregne, & jusqu'à ce que le roi soit proclamé, la république a pour chef le primat ou archevêque de Gnesne, & prétend que tous les princes souverains, & même les rois, la doivent traiter de *sérénissime;* mais le roi de France ne donne ce titre ni à la république ni au roi. Comme le royaume est électif, tous les princes chrétiens ont droit d'y prétendre, & d'y envoyer des ambassadeurs, soit qu'ils soient catholiques, ou qu'ils ne le soient pas. Mais les candidats qui aspirent à cette couronne, doivent faire profession de la foi catholique, ou être dans la disposition de l'embrasser après leur élection. C'est pour ce sujet que le pape envoie un nonce à la diéte, afin de représenter à la république l'intérêt que l'église a qu'on élise un roi catholique.

Dietes de Pologne.

La diéte générale de Pologne est une assemblée de la noblesse, pour délibérer des affaires de la république. Le roi la convoque en telle ville qu'il lui plaît; mais celle de l'élection d'un nouveau roi est convoquée par l'archevêque de Gnesne, primat du royaume, & le couronnement du prince ne se fait qu'à Cracovie; les autres diétes se tiennent d'ordinaire à Warsovie. Une diéte ne doit durer que six semaines, & le roi ne la peut prolonger, même pour des raisons très-importantes au bien de l'état, si les nonces assemblés & leur maréchal n'y consentent. La diéte pour l'élection d'un roi se tient toujours en pleine campagne, à demi-lieue de Warsovie, & proche le village de Vola. On y dresse aux dépens de la république une espece de grande halle, couverte de planches; & ce lieu s'appelle en polonois *Szopa*, c'est-à-dire, *lieu couvert*. Il est entouré d'un fossé, & on y entre par trois portes. Après la messe du S. Esprit, célébrée en l'église de S. Jean de Warsovie, le sénat & la noblesse vont à la Szopa, où l'ordre de la noblesse élit d'abord le maréchal des nonces ou députés des petites diétes. Ensuite on donne audience aux ambassadeurs de tous les princes qui prétendent à la couronne, ou qui recommandent quelque candidat.

Lorſque le roi eſt élu, on lui fait faire ſerment de garder & de maintenir les priviléges de la république : ce qu'ils appellent *Pacta conventa*. *Voyez ci-deſſous* le titre de la CAPITULATION. Juſqu'à ce qu'un roi de Pologne ſoit couronné, il n'a pas véritablement toute la puiſſance royale ; car il ne peut donner aucune charge, aucun bénéfice, ni aucune grace à perſonne ; & il ne peut ſe ſervir du grand ſceau de la chancellerie. Cette cérémonie ſe fait à Cracovie, dans l'égliſe cathédrale qui eſt au château. Le roi ne peut ſe marier ſans le conſentement de la république ; & lorſqu'il ſe marie après ſon couronnement, il ne peut faire couronner la reine ſon épouſe qu'avec ce conſentement ; mais il le peut lorſqu'il eſt marié avant ſon élection. Voici ce qui s'obſerve dans la tenue des autres diétes. Dans les affaires d'importance, le roi envoie par ſon chancelier aux palatins des lettres, qui ſont appellées *inſtructionis litteræ* ; parcequ'elles portent l'état des affaires que ſa majeſté veut propoſer à l'aſſemblée, & leur marquent le temps de ſe rendre à la cour. Après que ces lettres ont été reçues, chacun des ſénateurs examine en particulier la nature, la qualité, les ſujets & les conſéquences des propoſitions, auſquelles il a la liberté de répondre ſelon qu'il le juge à propos, ou pour le bien du public, ou pour ſon intérêt particulier. Le roi envoie encore ces lettres dans les palatinats, dont la nobleſſe s'aſſemble pour élire un nonce, qu'ils appellent *nonce terreſtre*, c'eſt-à-dire, une perſonne de mérite ſuffiſant, & capable de parler au nom de toute la province, pour réſoudre d'un conſentement univerſel ce qui leur eſt propoſé : car s'il arrivoit qu'un ſimple gentilhomme ne voulût point admettre ce que l'aſſemblée concluroit, il feroit impoſſible de paſſer outre, le nonce ne pouroit partir, & la province n'auroit ni droit ni voix aux états. Après que ces aſſemblées provinciales ſont finies dans le temps fixé par le roi, les ſénateurs & les nonces ſe rendent à la cour, où le roi ſuivi du chancelier, leur ayant fait connoître de rechef le ſujet & la cauſe pour laquelle ils ſont mandés, écoute & reçoit leurs avis, & il faut que les affaires ſe concluent par un ſuffrage unanime, ou comme ils parlent, *nemine reclamante*, *nemine diſſentiente* ; autrement la diéte eſt rompue, chacun ſe retire, & les propoſitions retournent dans les idées de ceux qui les avoient conçues. Entre les villes, il n'y a que Cracovie, Dantzick & Vilna qui aient le privilége d'envoyer à la diéte des députés qui ont ſéance dans la chambre de la nobleſſe. Les affaires ordinaires paſſent devant les juges établis en chaque palatinat : & comme dans les aſſemblées provinciales, il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes d'entrer & d'écouter ce qui s'y propoſe, le dernier payſan peut tout ſavoir. Auſſi ſi l'on traite de la guerre, les ennemis ſont auſſitôt avertis & informés du projet des Polonois, de leurs forces, & du moyen de les ruiner. Le principal revenu du roi conſiſte en des ſalines proche de Cracovie, en mines de cuivre, de plomb & d'argent, dans la pêche & le tribut des Juifs. Outre cela, il a la nomination des bénéfices, & de toutes les dignités du royaume, & des charges de la guerre, des finances, de la juſtice & de la police. Les plus belles dignités ſont celles du ſur-intendant, du grand-maître de la maiſon du roi, du grand tréſorier, du grand prévôt, &c. Ces charges ſont doubles pour le royaume & pour la Lithuanie, où le roi va tous les deux ou trois ans, pour y tenir une diéte : ſitôt qu'il entre ſur la frontiere, il n'eſt plus ſervi que par les officiers de ce grand duché. Le grand maréchal de la couronne a de très-grands avantages, & ſa charge lui donne le nom de grand-maître de la maiſon du roi, de grand-maître des cérémonies, d'introducteur des ambaſſadeurs, de grand maréchal des logis, de juge & de maître de la police, où il peut faire des loix, & exécuter les arrêts, même capitalement. Les généraux d'armée du royaume & de Lithuanie peuvent donner bataille, & ont un pouvoir ſouverain au camp. Outre les palatins & les châtelains dont nous avons parlé, il y a dans toutes les villes, les burgraves, les juges & les magiſtrats ; mais on peut appeller de leur ſentence à Cracovie, ou à Petrikow pour la grande Pologne, & à Lublin pour la petite Pologne & la Ruſſie.

De la capitulation de Pologne.

La capitulation, ou les *pacta conventa* de Pologne, eſt un moyen dont ſe ſervent les Polonois pour conſerver leur liberté & leurs priviléges. Cette capitulation ſe doit faire avec le roi élu, avant qu'il ſoit proclamé. L'ordre du ſénat & celui de la nobleſſe dreſſent les *pacta conventa* ; & le nouveau roi fait ſerment de les garder inviolablement. En voici les principaux articles.

Que le roi ne déſignera perſonne pour ſucceſſeur : Qu'il laiſſera à la république le droit de faire battre monnoie : Que ſans le conſentement de la république il ne déclarera la guerre à aucun prince : Que dans ſon conſeil il n'aura aucuns étrangers, de quelque condition qu'ils puiſſent être, & ne leur donnera ni charges ni dignités, ni ſtaroſties ou gouvernemens de places : Qu'il ne ſe mariera point que ſelon les anciennes loix, & avec le conſeil du ſénat : Que pour ſa table il n'aura aucuns biens royaux, que ceux que la république a reglés aux rois ſes prédéceſſeurs : Qu'il réglera avec ſon conſeil les troupes d'infanterie & de cavalerie ; enſorte que la république n'ait pas beſoin de troupes étrangeres : Qu'il ne diminuera en aucune maniere le tréſor qui eſt à Cracovie, mais au contraire qu'il l'augmentera : Qu'il n'empruntera aucun argent que du conſentement de la république : Que ſi pour les néceſſités de l'état il faut avoir une armée navale, il ne poura la lever que du conſentement de la nobleſſe, & par le conſeil du ſénat. On en ajoute d'extraordinaires, ſelon la néceſſité du temps auquel l'élection ſe fait, & ſelon la qualité du roi élu.

Des forces et des revenus de la Pologne.

L'armée de Pologne eſt compoſée de Polonois & d'étrangers. Les troupes polonoiſes ſont toutes de cavalerie, que l'on appelle *Huſſarez* & *Tovarzyok* : les uns & les autres ſont gentilshommes. Les troupes étrangeres ſont preſque toutes d'infanterie : on les appelle étrangeres, parcequ'elles ſont levées ſur le pied allemand, & que le commandement ſe fait en langue allemande, quoique la plupart des ſoldats & des officiers ſoient Polonois.

Les biens de Pologne ſont de trois ſortes, ou royaux, ou eccléſiaſtiques, ou patrimoniaux. Les biens royaux ſont ceux qui ſont partie du domaine de la république ; ſavoir, les ſtaroſties, les ſalines, & la moitié du revenu du port de Dantzick. Les ſtaroſties ou capitaineries ont été établies pour les vieux officiers de l'armée ; mais on les donne auſſi à d'autres : ce ſont des gouvernemens des places frontieres.

Des salines, &c.

Les ſalines les plus conſidérables ſont à cinq lieues de Cracovie ; ce ſont des mines creuſées bien avant dans la terre, qui furent trouvées en 1225 : on y deſcend par une ouverture, faite comme celle d'une carriere. En tirant le ſel des mines, on y laiſſe de gros piliers d'eſpace en eſpace, pour ſoutenir les terres qui ſont au-deſſus. Comme toutes ces voutes ne ſont que de ſel, il ſemble à ceux qui y deſcendent, qu'ils ſoient au milieu de mille cryſtaux, qui brillent de tous côtés à la lumiere des flambeaux qu'on y allume ſans ceſſe. On tire le ſel par groſſes colonnes, qui étant détachées de la mine, ſont traînées par des chevaux juſques vis-à-vis de l'ouverture, d'où on les monte comme les pierres des carrieres. Les chevaux demeurent toujours dans ces lieux ſouterreins ; mais les hommes en ſortent tous les jours. Ce qui eſt de plus merveilleux dans ces mines de ſel, c'eſt qu'il y a une ſource d'eau douce,

qui suffit pour les hommes & pour les chevaux. Pour employer ce sel, on le met en piéces, puis on le fait moudre à un moulin comme du ciment.

Il y a de quoi s'étonner qu'il y ait tant de mouches à miel dans la Pologne, qui est un pays assez froid, puisque nous voyons qu'elles aiment les fleurs, qu'on trouve ordinairement dans les pays chauds. On en attribue la cause aux sapins, sur lesquels les mouches à miel trouvent une liqueur agréable, & dont elles aiment les feuilles & l'odeur du bois. C'est pourquoi toutes les ruches que les Polonois ont dans leurs jardins, sont de gros troncs de sapins creusés.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS, PRINCES ET ROIS DE POLOGNE.

Ans de J. C.

550 Leck I.

Ce prince mourut sans postérité, & le gouvernement demeura aux douze premiers officiers de sa cour, nommés palatins, qui s'en aquitterent très-équitablement. Leurs successeurs n'en agirent pas de même; & l'ambition de quelques-uns qui aspiroient à la tyrannie, ayant allumé une funeste guerre, ils s'affoiblirent de telle sorte, que le peuple nomma le prince suivant.

Ans de J. C.		*Durée.*
700	Cracus.	
	Leck II, tué par son frere.	
	Cracus II.	
750	Venda, fille de Cracus.	10
760	Przemislas, ou Leschus I.	44
804	Leschus II.	6
810	Leschus III.	5
815	Popiel I.	8
823	Popiel II, dit *Kostech*, ou *Tête Chauve*,	19
842	Piast,	19
861	Ziemovit,	32
892	Leschus IV.	21
913	Zeimomislus ou Semovislas,	51
964	Micislas ou Miesko, premier prince de Pologne chrétien,	35
999	Boleslas, dit *Chobri*, premier roi,	25
1025	Micislas II.	9
1034	Casimir I.	25
1059	Boleslas II, dit *le Hardi* & *le Cruel*,	22
1082	Ladislas ou Wladislas, dit *Horman*, prince,	20
1102	Boleslas III, dit *Crivousty*, c'est-à-dire, *Lévre torte*,	37
1139	Ladislas II.	9
1146	Boleslas IV, dit *le Frisé*,	27
1173	Micislas III, dit *le Vieil*,	4
1177	Casimir II, dit *le Juste*,	17
1194	Leschus V, dit *le Blanc*,	8
1202	Ladislas III, dit *Lasconogue* ou *aux grosses jambes*,	4
1206	Leschus V fut rétabli,	20
1227	Boleslas V, dit *le Chaste*,	53
1279	Leschus VI, dit *le Noir*,	10
	Boleslas duc de Mazovie, Henri, duc d'Uratislavie, } Régens.	
1295	Primislas, roi.	8 *mois.*
1296	Ladislas IV, dit *Loctic*, ou *le Petit*, fut chassé après un régne de	4
1300	Venceslas, roi de Bohême,	5
1305	Ladislas IV, rétabli,	28
1333	Casimir III, dit *le Grand*,	37
1370	Louis, roi de Hongrie,	12
1382	Hedwige, mariée à Jagellon duc de Lithuanie, qui prit le nom de Ladislas V.	4
1386	Ladislas VI.	48
1434	Ladislas VII, roi de Hongrie,	10
1444	Casimir IV.	48
1492	Jean-Albert,	9
1501	Alexandre,	5
1506	Sigismond I.	42
1548	Sigismond II, surnommé *Auguste*,	24
1573	Henri de France, duc d'Anjou,	5 *mois.*
1575	Etienne Batthori, prince de Transsilvanie,	11
1587	Maximilien d'Autriche, élu par quelques Polonois, fut défait.	
1587	Sigismond III, roi de Suéde,	45
1632	Ladislas-Sigismond,	15
1648	Jean-Casimir,	20
1669	Michel Koributt Wiesnowiski,	4
1674	Jean Sobieski, mort en 1696.	22
1697	Frédéric-Auguste I, renonce à la couronne en 1706.	
1705	Stanislas Lefzczinski, dépossédé en août 1709.	
1709	Frédéric-Auguste I, rétabli, meurt en 1733.	
1733	Stanislas Lefzczinski, élu de nouveau, renonce en conservant le titre de roi, le 28 janvier 1736.	
1733	Frédéric-Auguste II.	

AUTEURS QUI PARLENT DE LA POLOGNE.

Volaterran, Munster, Mercator, Ortelius, Merula, Magin, Bertius, Cluvier, Nicolas & Guillaume Sanson, Ferrari, Briet, &c. *in oper.* Alexandre Guaguini de Verone, *Sarmat. Europæ descript. geogr.* François Sansovin, *l. 2 chron.* Riccioli, *chron. refor.* Martin Cromer, *histor. Polon.* Michow, ou de Michovia, *de Sarm. Asiat. & Europ. & in chron.* Erasme Stuler ou Stela, *descript. Borussiæ.* Simon Okolski, *orbis Polon.* David Chytræus, *de Russor. ac Tartar. relig.* Philippus Callimachus, *Polon. hist. contra Turcas.* Neugebaver, *hist. Polon.* Andreas Cellarius, *descript. Polon. Consultez* encore le recueil des historiens de Pologne qu'on a publié en un volume; le recueil des auteurs de l'histoire de Hongrie; ceux de l'histoire de Bohême, d'Allemagne & de Moscovie. Baronius, *in annal.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in contin. an. eccl.* Payen, *en ses voyages.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* Jovin de Rochefort, *voyage de Pologne.* Daviti, *descript. de Pologne.* Jean Herbert de Fulstin, *hist. Polon.* Hauteville, (c'est-à-dire, Gaspard de Tende) *relat. de Pologne, &c.* Le chevalier de Solignac, *histoire générale de Pologne.*

POLONOIS, FRERES POLONOIS, *cherchez* SOCINIENS; car ce sont les mêmes.

POLTROT (Jean) sieur de Merey, étoit un gentilhomme Angoumois, qui avoit été élevé parmi les pages de François Bouchard, baron d'Aubeterre. Il avoit passé sa jeunesse en Espagne, & il avoit tellement pris l'air, la voix, la contenance & les mœurs de la nation, qu'étant outre cela basanné & petit, on lui avoit donné le nom d'*Espagnol.* De retour en son pays, il avoit embrassé avec beaucoup d'ardeur la religion protestante, & il s'étoit attaché à M. de Soubise, sous qui il avoit servi dans la guerre de Normandie. En 1563, irrité de la prospérité & des heureux succès du duc de Guise, il prit la résolution de le tuer, & s'en vanta. Mais comme il étoit naturellement très-réservé, on ne crut pas qu'il fût assez téméraire pour oser déclarer un dessein d'une telle conséquence, s'il eût voulu l'exécuter. Il l'accomplit néanmoins autant qu'il fut en lui. Le 18 février de la même année 1563, vers le coucher du soleil, le duc de Guise qui étoit au siége d'Orléans étant à cheval, assez loin de ses gens qui marchoient devant lui, & s'entretenant avec Tristan Rosteing que la reine lui avoit envoyé, Poltrot après avoir fait au ciel une priere impie

pour demander un heureux succès du crime qu'il alloit commettre, s'avança vers le lieu où étoit le duc, & lui tira de très-près un coup de pistolet dans l'épaule proche l'aisselle; & s'étant enfui dans les bois, il ne put être atteint pour lors par ceux qui le cherchoient. Il courut toute la nuit sans savoir où il alloit, & se trouva le matin au pont d'Olivet. De-là il avança jusqu'à un lieu inconnu qu'il crut bien éloigné; & s'y étant endormi, il fut arrêté sur un simple soupçon, & bientôt reconnu par ceux qui le cherchoient. Deux jours après on le conduisit à la reine dans le camp proche Saint-Hilaire, où en présence du cardinal de Bourbon, du duc d'Estampes, de M. de Martigues, de Sébastien de l'Aubespine; évêque de Limoges, & de plusieurs autres, il fut interrogé sur son action, le motif qui l'avoit fait agir, & ses complices. Il avoua le fait, déclara que Théodore de Beze & un autre ministre lui avoient fait envisager cette action comme glorieuse & utile à la religion, & l'avoient pressé de la faire; il en déchargea entierement le prince de Condé, d'Andelot, & M. de Soubise; chargea au contraire l'amiral de Coligni, & fit entendre que M. de la Rochefoucault étoit complice du dessein. Interrogé de nouveau le lendemain, il fit les mêmes réponses, qu'il signa & dont on envoya copie à l'amiral de Coligni, qui tâcha de se justifier dans un mémoire daté du 4 mars, & de montrer qu'il avoit ignoré le dessein de Poltrot. Beze protesta de son innocence dans le même écrit, de même que M. de la Rochefoucault, & l'on n'exigea point d'eux d'autres preuves. Le duc de Guise mourut de sa blessure le deuxiéme jour. A l'égard de Poltrot, on l'appliqua à la question; il rétracta sa premiere confession, varia beaucoup sur le compte de l'amiral, & n'en fut pas moins condamné au dernier supplice. Il entendit son jugement à Paris où on l'avoit conduit, & il y fut exécuté le 18 mars. Il fut déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux & écartelé. Tous les historiens modernes de France ont parlé de ces faits; & M. de Thou en a fait un récit détaillé dans son *histoire*, livre 34, sous l'année 1563, & en traitant le régne de Charles IX, roi de France.

POLVILLER (Nicolas, baron de) étoit un gentilhomme natif d'Alsace, où il avoit de belles terres. Il étoit gouverneur de Haguenau, & colonel entretenu au service d'Espagne, à la maniere de ce temps-là, dans le XVI siécle. Il étoit hardi, entreprenant, & intriguant autant qu'homme de son siécle. On s'étoit servi de son entremise pour ramener à la religion catholique le prince de Condé & le duc de Virtemberg. Chrétienne de Danemarck, duchesse de Lorraine, lui donna la conduite d'une entreprise qu'elle ménageoit secretement en Danemarck, pour en chasser l'usurpateur, & il n'omit rien de ce qui dépendoit de lui. Long-temps auparavant il avoit entrepris de pénétrer jusque dans la Bresse, & de se saisir de Bourg, ou même de Lyon. Les mesures furent bien prises; mais les Espagnols ne se trouverent pas au rendez-vous. Polviller repassa en bon ordre par le comté de Bourgogne, où n'ayant pas de quoi payer les Allemans qu'il avoit menés à cette vaine expédition, il s'avisa de surprendre Vesoul & de leur en donner le pillage. Mais le Frais-puits, creux qui est sur une hauteur à une petite lieue de-là, d'où il sort souvent comme une espece de riviere, lorsqu'on s'y attend le moins, ayant rempli la plaine d'eaux pendant la nuit, sauva la ville. On conserve manuscrit un grand nombre de lettres du baron de Polviller, qui sont pleines d'esprit & de bon sens; mais les faits n'y sont pas toujours exacts. * Boisot, projet de la vie du cardinal de Granvelle, dans la *Bibliothéque françoise*, & dans les *Mémoires de litter. & d'hist. t. IV, premiere partie.*

POLTYS, roi de Thrace, où il régnoit du temps de la guerre de Troye, c'est-à-dire vers l'an 1175 avant Jesus-Christ, reçut des ambassadeurs de la part des Grecs & des Troyens, au sujet de leur différend causé par le ravissement d'Hélene. Après avoir entendu leurs raisons de part & d'autre, il leur répondit qu'il falloit que Pâris rendît Hélene à Ménélaüs son mari, & qu'au lieu de cette femme, il lui en donneroit deux des plus belles de sa cour. * Plutarch. *in regum apoph.*

POLUS ou POOL (Renaud) cardinal & archevêque de Cantorberi, fils de RICHARD, cousin germain du roi Henri VII, & de *Marguerite*, fille de *Georges*, duc de Clarence, frere du roi Edouard IV, avoit étudié dans les plus célébres académies de l'Europe, où il s'étoit fait d'illustres amis. Il s'étoit acquis une estime générale en Angleterre par sa probité & son érudition, surtout de la part du roi Henri VIII; mais lorsque ce prince eut abandonné la foi de ses peres, Polus ne put se résoudre à flater sa passion; de sorte qu'il fut contraint de sortir du royaume. Peu après il adressa au roi un traité de l'union de l'église, & par ce zèle irrita l'esprit de ce prince impérieux, qui promit 50000 écus à qui lui apporteroit la tête de ce prélat. Le pape Paul III, qui l'avoit créé cardinal en 1536, lui donna des gardes. Henri VIII en témoigna un déplaisir extrême; & ne pouvant se venger sur la personne de Polus, fit mourir sa mere & divers de ses parens, & le persécuta lui-même dans toutes sortes d'occasions. Le cardinal supporta la mort des siens, & la désolation de sa famille, avec une extrême constance, & pardonna même à trois Italiens & à deux Anglois qui avoient voulu l'assassiner. Il fut employé par les papes en diverses légations, présida au concile de Trente; & après la mort de Henri VIII, il écrivit à son fils Edouard VI de nouveaux livres pour la défense de l'unité de l'église; mais ce fut sans succès, parceque le jeune roi étoit gouverné par des personnes absolument opposées aux sentimens orthodoxes. Cependant ce cardinal sollicita par lettres les plus opiniâtres à reconnoître leurs erreurs, & s'efforça de ramener dans le sein de l'église ceux qui s'en étoient séparés, ou par un caprice déraisonnable, ou par d'injustes raisons d'état, ou même par un lâche intérêt; mais il eut enfin la liberté de faire triompher son zèle, lorsque la reine Marie succéda à son frere Edouard, en 1553. Il fut alors envoyé légat en Angleterre, & reçut de cette princesse, avec l'archevêché de Cantorberi & la primatie du royaume, la charge de président du conseil royal. L'empereur Charles-Quint s'étoit opposé à son retour en Angleterre, craignant qu'il ne s'opposât au mariage de son fils Philippe II avec la reine Marie; mais il ne s'occupa qu'à ramener les Protestans dans le sein de l'église, à remettre le calme dans l'état, & à redonner la liberté à ceux qui étoient opprimés. Sa mort, qui fut un coup fatal & pour la religion & pour le royaume, arriva le 25 novembre de l'an 1558. Tous les auteurs, même les protestans, donnent de grands éloges à son esprit, à son savoir, à sa prudence, à sa modération, à son désintéressement & à sa charité. On lui avoit appris peu auparavant la nouvelle de la mort de la reine; il en fut tellement touché, qu'il demanda son crucifix, l'embrassa dévotement & s'écria: *Domine, salva nos, perimus; Salvator mundi, salva ecclesiam tuam.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & mourut quinze heures après, âgé de 59 ans, avec la réputation d'avoir été un des plus illustres prélats que l'Angleterre eût produits. Son corps ayant été exposé selon la coutume quarante jours sur un lit de parade, fut porté à Cantorberi, & mis dans la chapelle de S. Thomas qu'il avoit fait bâtir, avec cette simple épitaphe, *Depositum cardinalis Poli.* Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il composa encore ceux, *de officio summi pontificis; de ejusdem potestate; de concilio Tridentino;* un volume de lettres, &c. Ce cardinal combattit l'élection que les cardinaux voulurent faire de sa personne pour le souverain pontificat après la mort de Paul III. Il fut persécuté par Paul IV, qui entreprit de le priver de la légation d'Angleterre, sur un simple soupçon d'hérésie, qui d'ailleurs étoit mal fondé; mais il n'en put venir à bout, & son innocence fut justifiée. * Becatelli, *en sa vie.* Sandere, Petramellarius & Garimbert, *in elog.* Victorel, *in addit. ad Ciacon.* Pitseus, *de script. Angl.* Du Chêne, *hist.*

l'Angl. Sponde, *in ann. &c.* Gilbert Burnet, *hist. de la réformation d'Angleterre.* Gregorio Leti, *vie d'Elizabeth.*

M. Scelhorn, bibliothécaire de Memmingen en Souabe, a fait imprimer en 1737, dans le tome I de ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*, *in-8°*, une longue lettre du cardinal Polus qui n'avoit point encore paru, intitulée : *Reginaldi Poli, cardinalis Britanni, epistola ad Eduardum VI Angliæ regem, de opere adversùs Henricum VIII patrem scripto.* M. Scelhorn a fait précéder cette lettre qui, par son étendue, peut passer pour un traité, de l'histoire même du livre qui avoit donné lieu à cette lettre. Cette histoire qui contient 190 pages, a pour titre : *Historia operis rarò obvii quod Reginaldus Polus adversùs Henricum VIII Angliæ regem, pro unitatis ecclesiasticæ defensione olim conscripsit.* Cette histoire est curieuse ; mais le savant Luthérien qui en est l'auteur, loin de s'y servir des faits historiques renfermés dans la lettre même, pour justifier le cardinal Polus de plusieurs calomnies dont Vergier, Sleidan & Burnet ont noirci la mémoire de ce prélat, essaye au contraire de donner dans l'histoire qui précede la lettre, une nouvelle force à la plupart de ces calomnies. M. le cardinal Querini n'ayant pu voir tranquillement la mémoire du cardinal Polus ainsi maltraitée, a publié contre l'histoire susdite une savante dissertation, dans laquelle il se sert avantageusement de la lettre du cardinal Polus à Edouard VI, pour montrer l'injustice des reproches qu'on a faits à ce cardinal. M. Scelhorn a répondu à cette dissertation, & le cardinal Querini a répliqué. Cette dispute, jointe à d'autres motifs d'utilité & de zèle, a engagé M. le cardinal Querini à publier le recueil des lettres du cardinal Polus, & de celles qui ont été adressées à ce cardinal ; & la premiere partie de ce recueil a paru à Bresse en Italie, en 1744, *in-4°*, sous ce titre : *Epistolarum Reginaldi Poli S. R. E. cardinalis, & aliorum ad ipsum pars prima, quæ scriptas complectitur ab anno 1520, usque ad annum 1536*, &c. La premiere piéce de ce recueil est la lettre de M. Scelhorn en réponse à la dissertation du cardinal Querini, avec des remarques servant de réplique à cette lettre, dans lesquelles le cardinal combat vivement, mais avec politesse, les raisons par lesquelles M. Scelhorn a cru prouver qu'il ne s'est point écarté de la vérité dans le jugement qu'il a porté sur la conduite & le caractere du cardinal Polus. Les autres piéces sont 1. la vie du cardinal Polus, composée d'abord en italien par Louis Becatelli, & traduite en latin par André Dudith, qui tous deux ayant été secrétaires de Polus, l'avoient accompagné dans la plupart de ses légations. 2. L'*Apologie* de ce cardinal que Polus adressa lui-même à l'empereur Charles-Quint, pour justifier le livre de l'*Unité ecclésiastique* qu'il avoit composé à l'occasion du schisme de Henri VIII. Il l'envoya manuscrit à ce prince, en le menaçant de le publier, s'il ne revenoit de ses erreurs ; mais Paul III s'étant cru obligé d'excommunier Henri VIII, fit imprimer ce traité à l'insu de l'auteur, & pendant qu'il étoit en légation en France, comme on le voit dans la lettre à Edouard VI, publiée par M. Scelhorn. Le cardinal Polus publia cette apologie dans le dessein de la faire servir comme d'introduction à son livre de l'*Unité ecclésiastique.* On voit par la lecture même de cette apologie, que l'auteur n'y avoit pas encore mis la derniere main, & par conséquent qu'elle ne fut pas envoyée à l'empereur. 3. Une autre piéce qui peut encore être regardée comme une introduction au livre de l'*Unité ecclésiastique*, que le cardinal destinoit à Jacques, roi d'Ecosse, dont il loue beaucoup l'attachement au saint siége, mais qui paroît n'avoir été ni achevée ni remise au roi Jacques. 4. Un écrit adressé au parlement d'Angleterre, dans lequel le cardinal Polus justifie encore son livre de l'unité, & entreprend de faire voir que dans cet ouvrage il n'a eu en vue que le salut du roi, le bien de l'église & l'avantage de la nation. 5. Une réponse faite par M. Hermann Reimar, professeur à Hambourg, gendre du savant Jean-Albert Fabricius, à une lettre que M. le cardinal Querini lui avoit écrite, en lui envoyant la dissertation dont on a parlé plus haut. 6. Cette *Dissertation* même, intitulée *Diatriba*, &c. & divisée en six chapitres qui comprennent tout ce que M. le cardinal Querini a pu recueillir touchant le cardinal Polus, soit des lettres qu'il a lui-même écrites, soit de celles qui lui ont été écrites depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1536, c'est-à-dire, depuis sa premiere arrivée en Italie, jusqu'au temps où il fut revêtu de la pourpre. Le but de cet ouvrage, comme M. Querini nous l'apprend dans une lettre écrite au général de la congrégation de S. Maur, est de faire voir que Burnet, & ceux qui l'ont suivi, se sont trompés dans presque tout ce qu'ils ont rapporté du cardinal Polus. Il y a bien des faits importans discutés & éclaircis dans cette dissertation. Le sixiéme chapitre contient beaucoup de particularités qui regardent le fameux écrit intitulé : *Consilium cardinalium delectorum & aliorum prælatorum de emendandâ ecclesiâ.* Quelques auteurs prétendent que cet écrit fut rédigé par le cardinal Polus ; il est du moins certain qu'il étoit du nombre des neuf théologiens que le pape Paul III appella auprès de lui, & qu'il logea dans son palais, pour être plus à portée de prendre leurs avis sur les moyens de rétablir la discipline ecclésiastique, & pour être aidé de leurs lumieres pendant le concile de Trente qu'il avoit convoqué. Cet écrit fut imprimé à Rome en 1538, & a depuis été inséré dans la collection des conciles de Pierre Grabe. Après ces divers écrits, dont on peut voir une notice plus étendue dans le *Journal des savans* du mois d'avril 1745, viennent les lettres du cardinal Polus, & celles de Longueuil, d'Erasme, de Bembe, de Sadolet, qui lui ont été adressées jusqu'à l'année 1536, inclusivement. La plupart roulent sur le schisme d'Angleterre, & contiennent des particularités qu'on chercheroit vainement ailleurs. Le second volume de ces lettres est, dit-on, imprimé ; & M. le cardinal Querini en promet un troisiéme.

☞ POLYANDER (Jean) professeur en théologie dans l'université de Leyde, né à Metz en 1568, étoit originaire de Gand. Il sortoit d'une famille appellée *Kerckhoven*, avoit eu pour pere un ministre d'Embden, & le fut lui-même de Dordrecht, où il enseigna la philosophie en 1611. Les curateurs de l'université de Leyde l'ayant appellé dans cette ville, ils lui donnerent la chaire en théologie que Gomar avoit résignée. Il fut député au synode de Dordrecht, & on le nomma pour être un de ceux qui devoient en dresser les canons. D. Calmet, qui en parle dans sa Bibliothéque lorraine, dit qu'il étoit encore à Leyde en 1640. On a de lui divers ouvrages en prose & en vers, assez peu estimés. * *Voyez* Meursius, *in Ath. Batav.* D. Calmet, *biblioth. lorraine.*

POLYBE, *Polybius*, roi de Corinthe, éleva pour son fils, le jeune Œdipe qui avoit été exposé aux bêtes sur le mont Citheron, & qui avoit été sauvé par la reine Peribée son épouse. La mort de ce prince fut le dénouement de tous les malheurs d'Œdipe, qui reconnut alors qu'il n'étoit pas son fils, comme il l'avoit cru. *Voyez* ŒDIPE.* Hyginus. *Scholiast. ad Sophocl. Œdip. tyran.* Selon Diodore de Sicile, *l.* 4, Polybe étoit un berger, & non pas un roi.

POLYBE, *Polybius*, historien Grec, natif de Mégalopolis, ville d'Arcadie, fils de *Lycortas*, chef de la république des Achéens. Ce peuple l'envoya en ambassade avec son pere au roi Ptolémée Epiphane, sous la CXLV olympiade, & vers l'an 198 avant J. C. Depuis on le députa pour aller vers le consul Romain qui faisoit la guerre en Thessalie. Polybe alla ensuite à Rome, où il fit amitié avec Scipion & Lelius. Il écrivit son histoire en cette ville, après avoir fait divers voyages pour prendre connoissance des lieux dont il devoit parler. Cette histoire comprenoit tout ce qui s'étoit passé de considérable depuis le commencement de la guerre punique, jusqu'à la fin de celle de Macédoine, pendant l'espace d'environ 53 années. Elle étoit divisée en 40 livres, dont les deux premiers ne servent que de préface à une narration abrégée de la prise de Rome par les Gau-

lois; mais de tous ces livres nous n'en avons plus d'entiers que les cinq premiers, avec des extraits de quelques endroits des autres. Brutus l'estimoit si fort, qu'il le lisoit au milieu de ses plus grandes affaires, & le réduisoit en abrégé pour son usage, lorsqu'il faisoit la guerre à Antoine & à Auguste. Lucien nous apprend que Polybe ne mourut qu'en la 82[e] année de son âge. Nous sommes obligés au pape Nicolas V de la premiere publication de ses œuvres, qu'on a augmentées dans les dernieres éditions. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 1, *c.* 19. Casaubon, *in not. ad Polyb.* La Mothe le Vayer, *jug. sur les hist.*

POLYBE, *Polybius*, médecin, gendre, disciple & successeur d'Hippocrate, vivoit sous la XCI olympiade, & vers l'an 414 avant J. C. & laissa divers traités que nous avons encore.

POLYCARPE (S.) *Polycarpus*, évêque de Smyrne, disciple de S. Jean l'Evangéliste, avoit soin de toutes les églises d'Asie, qu'il instruisoit par sa doctrine, & qu'il fortifioit par son exemple. Il fit un voyage à Rome sous le pontificat du pape Anicet, vers l'an 160, pour conférer avec lui, apparemment sur quelques usages particuliers de l'église de Rome. Ils parlerent de la question sur le jour de la célébration de la Pâque, qui fut depuis agitée sous le pape Victor; mais ayant tous deux jugé à propos d'observer chacun leur coutume, ils communiquerent l'un avec l'autre, & Anicet, pour faire honneur à S. Polycarpe, le fit célébrer à sa place dans son église. Dans ce voyage, S. Polycarpe, dont la doctrine & la piété étoient très-renommées, convertit plusieurs personnes qui s'étoient laissé surprendre aux erreurs de Valentin & de Marcion. On dit qu'ayant rencontré dans les rues de Rome l'hérésiarque Marcion, celui-ci lui demanda s'il le connoissoit: *Oui*, répondit le saint évêque, *je te reconnois pour le fils aîné du diable.* Il avoit une grande horreur des hérétiques; & pour montrer combien on devoit les fuir, il disoit que S. Jean l'Evangéliste ayant vu Cerinthe entrer dans un bain où il étoit, il s'enfuit, *de crainte*, dit-il, *que le bain ne tombât*, à cause que Cerinthe, ennemi de la vérité, s'y rencontroit. S. Polycarpe avoit un respect tout particulier pour la mémoire de ce saint apôtre, qui avoit été son maître; & il prenoit plaisir à rapporter les discours qu'il avoit eus avec lui & avec ceux qui avoient vu Jesus-Christ. A son retour en Asie, il souffrit le martyre le 23 février, ou le 25 d'août, ou plutôt le 26 mars d'une des années 166, 167 ou 169. Son martyre est écrit d'une maniere très-élégante dans la lettre de l'église de Smyrne aux églises de Pont. Il est rapporté dans cette lettre que trois jours avant qu'il fût arrêté, étant en prieres, il eut une vision dans laquelle il apperçut le chevet de son lit tout en feu: ce qui lui fit prévoir qu'il devoit bientôt être brulé tout vif; qu'étant attaché à un poteau, le feu forma une espece de cercle autour du corps de ce saint martyr, qui demeura au milieu sans être endommagé; que les païens voyant que le feu ne l'atteignoit pas, envoyerent un homme le percer d'un coup d'épée, & que son corps étant demeuré tout entier au milieu des flammes, on empêcha les chrétiens de l'emporter, de peur, disoient les païens, qu'ils ne l'adorassent; qu'enfin le centurion fit bruler ce saint corps, dont les chrétiens emporterent les os. A l'égard de ses ouvrages, S. Irenée nous assure dans sa lettre à Florin, que S. Polycarpe avoit écrit plusieurs lettres aux églises voisines de la sienne pour les affermir dans la foi; & d'autres à quelques-uns de ses freres, pour les exhorter. Nous n'avons à présent qu'une seule lettre de lui écrite aux Philippiens, citée par S. Irenée, par Eusebe, par S. Jérôme & par Photius, qui l'ont tous louée & approuvée, comme étant de S. Polycarpe. Elle a été inserée par M. Cotelier dans sa collection des anciens monumens des peres, & elle a été imprimée depuis en Hollande avec une dissertation sur S. Polycarpe, dans un recueil de piéces, donné par le sieur le Moine, protestant, & intitulé *Varia sacra.* On attribue encore à ce saint martyr quelques autres ouvrages, comme une lettre à S. Denys l'Aréopagite, citée par Suidas: un traité de la mort de S. Jean, que l'on dit être dans l'abbaye de Fleuri; mais il y a apparence que ce sont des piéces supposées. S. Ignace avoit écrit à S. Polycarpe une lettre que nous avons encore. S. Irenée assure qu'il l'avoit vu le dernier; qu'il se souvenoit des traits de son visage, de sa façon de marcher, de sa maniere de vie, du lieu où il enseignoit, & du récit qu'il leur faisoit des choses qu'il avoit entendues de ceux qui avoient vu Jesus-Christ. On dit que S. Polycarpe envoya plusieurs de ses disciples dans les Gaules; & il y a apparence que venant par mer, ils aborderent sur les côtes de Provence; & qu'en ce temps-là furent établis les siéges de l'église de Cemele (maintenant Nice;) d'Antibes, qui est aujourd'hui à Grasse; de Fréjus; de Toulon, & du reste de la côte jusqu'à Lyon. Il est certain qu'il y eut depuis ce temps-là une particuliere correspondance entre les églises de l'Asie mineure, & celles des Gaules: il est vraisemblable que cette union d'églises si éloignées, venoit de ce que celles de France tenoient leurs Evangélistes des églises grecques. En effet Photin qui fut le premier évêque de Lyon, & Irenée qui lui succéda, étoient Grecs de nation, & disciples de S. Polycarpe. * S. Irenée, *l.* 3, *adv. hær. c.* 3. Tertullien, *de præscr. c.* 32. Eusebe, *l.* 4, *hist.* & *in chr. A. C.* 157 & 167. S. Jérôme, *in cat. c.* 17. Socrate, *l.* 5, *c.* 21. Photius, *cod.* 126. Honoré d'Autun, *l.* 1, *c.* 18. Trithème & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal. & martyrol.* De Valois, *in l.* 4, *Euseb.* Joachim Perion. Pierre Halloix & Jacques Usser, *in edit. epist. S. Polycarp.* Godeau, *hist. de l'église*, *l.* 4. D. Ceillier, *histoire des auteurs sacr. & ecclésiast. tome I.*

POLYCARPE, recueil de canons, de constitutions & d'ordonnances touchant les affaires ecclésiastiques, fut composé par Grégoire, prêtre Espagnol, un peu après le temps d'Yves de Chartres, & avant celui de Gratien, c'est-à-dire, vers l'an 1120. Le mot de polycarpe est tiré du grec, & signifie un *recueil* ou *amas de plusieurs fruits*: de πολυ, *beaucoup*, & καρπὸς, *fruit.* * Doujat, *hist. du droit canon.*

POLYCHRONIUS, évêque d'Apamée, frere de Théodore de Mopsueste, & disciple de Diodore de Tarse, vivoit à la fin du IV siécle, & au commencement du V. Il a fait quelques commentaires sur Job & sur Ezéchiel, dont on a trouvé des fragmens dans les chaînes grecques de S. Jean de Damas. Il y a de faux actes de S. Sixte avec Polychronius, qui sont datés après sa mort. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclés. du V siécle.*

POLYCLETE, *Polycletus*, sculpteur célébre, natif de Sicyone, ville du Péloponnèse, florissoit sous la LXXXVII olympiade, vers l'an 432 avant J. C. Après avoir eu Agelade pour maître, il eut pour éleves plusieurs sculpteurs qui ont été depuis très-illustres, comme Asopodore, Alexis, Aristides, Phrynon, Dinon, Athénodore, Daméas le Clitorien, & Miron le Lycien. Il fit plusieurs statues d'airain qui furent fort estimées, & une entr'autres qui représentoit un jeune homme couronné, laquelle fut vendue cent talens, au rapport de Pline, c'est-à-dire, environ soixante mille écus de notre monnoie. Un autre de ses ouvrages, représentant un enfant tenant une lance à la main, ne fut pas moins célébre; mais ce qui lui donna le plus de réputation, fut une statue dans laquelle il rassembla si heureusement les plus justes proportions du corps humain, qu'elle fut appellée *la régle.* Les sculpteurs venoient de toutes parts pour se former, en voyant cette statue, une idée certaine de ce qu'ils avoient à pratiquer, afin d'exceller dans leur art. Ses statues de trois enfans nuds jouans ensemble, que l'empereur Tite avoit dans son palais, passoient pour un chef-d'œuvre de l'art. Le Mercure adoré dans la ville de Lysimachie, étoit encore de lui, aussi-bien que l'Hercule de Rome qui étoit représenté enlevant de terre un Antée; & cet Artemon qu'on portoit par-tout pour le faire voir. Enfin

Polyclete

Polyclete posséda sans contredit la réputation d'avoir porté à sa derniere perfection l'art de la sculpture, comme Phidias avoit eu la gloire de l'avoir le premier mis en honneur. Ce qui est particulier à Polyclete, & ce qui distingue ses ouvrages des autres, c'est que la plupart de ses figures se soutiennent sur une cuisse; ce qu'il sembloit affecter, parcequ'il avoit le premier employé cette attitude plus vive & plus hardie. Varron l'accusoit d'avoir eu peu de variété dans ses ouvrages, & d'avoir formé ses figures presque toutes sur une même idée. * Pline, *lib.* 4, *cap.* 8.

POLYCLITE, *Polyclitus*, de Larisse, auteur Grec, écrivit des ouvrages historiques, cités par Athénée, *l.* 12. On ne sait en quel temps il vivoit. * Julius Pollux, *in onom. l.* 2, *c.* 4, *segm.* 120. Strabon, *l.* 11 *&* 15. Elien, *l.* 16, *c.* 41. Vossius, *de hist. Græc. l.* 3. Gesner, *in biblioth. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, tyran de Samos, régnoit sous la LXII olympiade, & vers l'an 532 avant J. C. On dit qu'il fut si fortuné, que toutes choses lui réussissoient, au-delà même de ses vœux; jusques-là qu'ayant jetté un bijou de grand prix dans la mer, on le retrouva quelque temps après dans un poisson qu'un de ses cuisiniers éventroit. Sa fin fut néanmoins très-malheureuse; car Orontes, gouverneur de Sardes, l'ayant surpris, le fit mourir sur une croix, sous la LXIV olympiade, & vers l'an 524 avant J. C. * Hérodote, *l.* 3. Thucydide, *l.* 1. Cicero, *l.* 5 *de fin.* Eusebe, *in chron. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, évêque d'Ephèse, vivoit sur la fin du II siécle, & fit résoudre dans une assemblée des évêques d'Asie, qu'on célébreroit la fête de Pâque le 14[e] jour de la lune de mars, quelque jour qu'il arrivât, sans attendre le dimanche, comme on faisoit dans l'église de Rome. Il en donna avis au pape Victor, par une lettre qu'il lui écrivit. Cette contestation excita quelque division entre les églises. Victor sépara les Asiatiques de sa communion. Les évêques de Palestine, du Pont & de l'Osroëne prirent le parti de Polycrate; & S. Irénée exhorta les uns & les autres à la paix. On a, sous le nom de Polycrate, une passion de S. Timothée, qui est une piéce supposée. * Eusebe, *l.* 5, *hist. c.* 23. S. Jérôme, *de script. eccles.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. des trois premiers siécles.*

POLYCRETE ou POLYCRITE, fille de Samos, qui fut prise par Diognéte, général des Erythréens, lequel s'en servit comme de sa femme. Un jour que les Milésiens étoient surpris par le vin & par le sommeil, elle en donna avis à ses compatriotes, par une lettre écrite sur des tablettes de plomb qu'elle renferma dans un pâté. Les Milésiens furent défaits par leurs ennemis qui épargnerent Diognéte, à la priere de cette femme. * Poliæn. *stratag.*

POLYCRITE, *Polycritus*, de Mendée, ville de Sicile, écrivit la vie de Denys *le Tyran.* On croit que c'est le même qui écrivit un poëme de la Sicile. Les auteurs font mention de quelques autres Polycrites, mais on ne sait point s'ils étoient de Mendée en Sicile, en Thrace ou en Egypte; car il y a eu trois villes de ce nom. * Plutarch. *in Alexand.* Plin. *l.* 31, *c.* 2, *&c.* Vossius, *de hist. Græc.*

POLYDAMAS, *Polydamas*, fameux athlète en Thessalie, étrangla un lion sur le mont Olympe. Il soulevoit le taureau le plus furieux, & arrêtoit un chariot, quelque forts que fussent les chevaux qui le traînoient; mais il fut écrasé sous un rocher où il s'étoit retiré pour éviter la tempête. Ce malheur ne lui arriva que par son indiscrétion; car il se flata de pouvoir soutenir ce rocher qui commençoit à s'affaisser, dans le temps que ses compagnons prenoient la fuite. * Pline, *l.* 7, *c.* 49. Valere Maxime, *l.* 9, *c.* 12, *ex.* 18. Homere. Pausanias, &c.

POLYDAMUS (Valentin) médecin Italien au XVI siécle, publia non-seulement quelques livres de médecine, mais aussi une histoire dont Bembe parle avec assez de mépris. * *Lindenius renovatus, page* 1033. Petrus Bembus, *epist.* 56, *lib.* 6.

POLYDECTE, *Polydectus*, roi de l'isle de Seriphe, recueillit Danaë qui y aborda dans un coffre où elle avoit été exposée sur mer par son pere Acrise, avec le jeune Persée qu'elle avoit eu de Jupiter. Polydecte l'épousa, fit élever Persée dans le temple de Minerve, & obtint leur grace d'Acrise. Apres sa mort, Persée célébra des jeux funebres en son honneur. * Hygin. Natalis Comes.

POLYDECTE, *Polydectus*, roi de Lacédémone, frere de Lycurgue; *voyez* CHARILAUS.

POLYDORE, *Polydorus*, fils de *Priam* & d'*Hécube*, fut confié par ce prince à Polymnestor, roi de Thrace, qui le fit mourir, afin de profiter de ses trésors. Hécube, pour s'en venger, creva les yeux à ce barbare. * *Consultez* Ovide; Virgile, &c.

POLYDORE, fut un des rois des Lacédémoniens, qui pour finir une guerre de vingt ans entre ceux de Lacédémone & ceux de Messene, feignit une querelle avec Théopompe, l'autre roi de Lacédémone, & fit semblant de se retirer de la bataille; sur quoi les Messéniens s'étant avancés, ils furent environnés de toutes parts, & entiérement défaits.

POLYDORE de Rhodes, excellent statuaire, dont parle Pline, *l.* 34, *c.* 8, *& l.* 36, *c.* 5.

POLYDORE VIRGILE ou VERGILE, d'Urbin en Italie, vivoit dans le XV & le XVI siécles, s'attacha à l'étude des belles-lettres, & dès l'an 1498 publia un *Recueil de sentences tirées de l'écriture sainte.* Personne encore entre les modernes n'avoit donné aucun livre de cette nature; & l'année suivante il mit au jour son ouvrage *De inventoribus rerum* en 8 livres. Depuis étant allé en Angleterre pour y recevoir le tribut qu'on y payoit au saint siége, & qu'on appelloit *le denier de S. Pierre*, il fut fait archidiacre de Wels. En 1526 il fit imprimer à Londres son traité des prodiges; & il mit la derniere main à une histoire d'Angleterre, qui finit à la mort de Henri VII, & qu'il dédia au roi Henri VIII en 1533. Cet ouvrage qui est divisé en 26 livres, est peu fidéle, selon les Anglois mêmes. Vers le même temps, ayant souhaité de sortir d'Angleterre pour chercher un climat plus chaud, il obtint ce qu'il souhaitoit, & on le laissa jouir du revenu de ses bénéfices pendant son absence. Il mourut vers 1540. * Paul Jove, *in elog. c.* 145. Henri Savil. *in edit. script. Angl.* Vossius, *l.* 3 *de hist. Lat.* Bayle, *diction. crit.*

POLYDORE DE CARAVAGGIO, peintre célébre dans le XVI siécle, vint à Rome dans le temps que le pape Léon X faisoit travailler au Vatican, & que Raphaël d'Urbin avoit l'intendance de ces bâtimens. Polydore, qui n'étoit alors qu'un simple manœuvre, portoit le mortier aux maçons, & les servit dans ce pénible métier jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Jean de Udine peignoit à fresque dans le même temps. Polydore, à qui la nature avoit donné toutes les dispositions nécessaires pour la peinture, considéra attentivement ses ouvrages, & fit amitié avec tous les jeunes gens qui travailloient au Vatican, afin d'avoir occasion de les voir peindre, & d'apprendre d'eux les regles de l'art. Il devint le compagnon de Mathurin, natif de Florence, qui peignoit alors dans la chapelle du pape, & se mit à travailler avec une si grande application, qu'en peu de temps il fit des choses surprenantes. Ensuite il peignit dans les loges du Vatican, & se rendit si habile, qu'il fut un de ceux à qui on donna la gloire d'avoir le plus contribué à conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Il s'attacha sur-tout à travailler en cette maniere de clair & d'obscur, qui lui réussit si bien; & fit une étude exacte de toute l'antiquité. En 1527, lorsque Rome fut assiégée par les Espagnols, il alla à Naples; mais n'ayant pas trouvé de quoi s'occuper, il passa en Sicile, & fut employé en 1536 pour dresser des arcs de triomphe, lorsque l'empereur Char-

les-Quint arriva à Messine, à son retour de Tunis. Il voulut retourner à Rome, & n'étant arrêté à Messine que par les caresses d'une femme qu'il aimoit, il retira l'argent qu'il avoit alors à la banque, & se mit en état de partir; mais son valet qui avoit résolu de le voler, s'étant associé avec quelques filoux, le surprit la nuit dans le lit, où ils l'étranglerent avec une serviette, & le percerent de coups de poignard. Après avoir commis cet horrible assassinat, ils porterent le corps de Polydore près de la porte de la femme qu'il aimoit, pour faire croire que les parens de cette femme l'avoient tué dans sa maison; mais le crime fut découvert, & le valet qui avoua tout, fut puni. Polydore de Caravaggio fut regretté de toute la ville, & fut enterré dans l'église cathédrale de Messine l'an 1543. * Vasari, *vit. de Pit.* Félibien, *entret. sur les vies des peintres.*

POLYEN, *Polyænus*, sophiste, natif de Sardes, vivoit du temps de Jules César, vers l'an avant J. C. 38; & composa trois livres du triomphe que Ventidius Bassus remporta sur les Parthes l'an 38 avant J. C. * Suidas. Bayle, *diction. critiq.*

POLYEN, *Polyænus*, de Macédoine, florissoit vers l'an de J. C. 180, & dédia aux empereurs Antonin & Vérus, dans le temps qu'ils étoient en guerre contre les Parthes, un *Recueil des stratagêmes*, qui contenoit les ruses de guerre, que les anciens avoient mises en usage. Casaubon est le premier qui l'ait publié en grec en 1589. Il y ajouta la version latine de Justus Vultejus, qui avoit paru en 1550. Pancratius Masvicius en a donné une édition plus exacte & plus correcte en 1690. On a donné en 1739 à Paris en deux volumes *in-12*, une traduction françoise de l'ouvrage de cet auteur, sous ce titre: *Les ruses de guerre de Polyen*, traduites du grec en françois, avec des notes, par D. G. A. L. R. B. D. L. C. D. S. M. (dom Gui-Alexis Lobineau, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur) contenant en abrégé les faits les plus mémorables de tous les grands capitaines de l'antiquité, & de quelques femmes illustres, avec les *Stratagêmes de Frontin.* Ceux-ci, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, avoient paru dès 1664, *in-12* à Paris, *avec un petit traité de la bataille des Romains*, & des remarques. Ciceron parle, *academ. quæst. lib.* 2, d'un POLYEN qui avoit passé pour grand mathématicien, & qui embrassant ensuite les sentimens d'Epicure, soutint que toute la géométrie étoit fausse. * *Consultez* Vossius; Gesner; Possevin; Casaubon, qui a publié le traité de Poliænus de Macédoine; Eusebe, *in chron.* Bayle, *diction. critiq.*

POLYEUCTE, *Polyeuctus*, poëte comique Grec. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Athénée, *l.* 10.

POLYEUCTE, célébre martyr d'Arménie, dont les actes ne sont pas néanmoins certains. Ils portent qu'étant dans les troupes de l'armée romaine à Melitène, il avoit pour ami Néarque qui étoit chrétien, & une femme nommée *Pauline;* que la persécution ayant été déclarée en Arménie, Néarque en quittant Polyeucte, le convertit; que Polyeucte se déclara chrétien; qu'il fut arrêté, & qu'après avoir souffert plusieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais ces actes ne paroissent pas bien avérés. Dès le IV siécle il y avoit à Melitène une église de S. Polyeucte, & une autre à Constantinople du temps de Justinien. On fait sa fête au 13 de février.* *Acta apud* Bolland. Baillet, *vies des Saints.*

POLYEUCTE, patriarche de Constantinople, s'étoit rendu vénérable, pendant qu'il étoit religieux, par sa douceur & par sa simplicité. Il succéda à Théophylacte en 956, & eut des chagrins à essuyer, parcequ'il n'avoit pas été consacré par l'évêque d'Héraclée. Cependant il s'opposa avec beaucoup de courage aux desseins injustes de Constantin Porphyrogenete: il chassa de l'église Nicéphore Phocas qui, avant la mort de sa premiere femme, en avoit épousé une seconde; & traita de la même façon Jean Zimiscès, assassin de Nicéphore. Ce patriarche mourut en 970. * Curopalate & Baronius, *in annal.*

POLYGAMISTES, hérétiques du XVI siécle, permettoient à un homme d'avoir plusieurs femmes. Bernardin Ochin qui, après avoir été général des Capucins, étoit passé chez les hérétiques, fut, dit-on, l'auteur de cette infâme secte, qui ne paroît pas s'être fort étendue. * *Consultez*, mais avec précaution, Sandere, *hær.* 203. Pratéole, *V. Polygam.* Florimond de Raimond, *l.* 3, *c.* 5, *n.* 4, *&c.*

POLYGLOTTE, c'est-à-dire BIBLE EN PLUSIEURS LANGUES. François Ximenès de Cisneros, cardinal & archevêque de Tolede, est le premier qui ait donné au public une bible en plusieurs langues; & c'est celle qu'on appelle *la bible de Complute.* On y trouve le texte hébreu, de la maniere que les Juifs le lisent; la version grecque des Septante; la version latine de S. Jérôme, que nous appellons *Vulgate;* & enfin la paraphrase chaldaïque d'Onkélos, sur les cinq livres de Moyse seulement. On a ajouté à la fin un dictionaire des mots hébreux & chaldaïques de la bible. Cet ouvrage a été imprimé en 1515. La version latine que nous appellons *Vulgate*, a été retouchée en *plusieurs endroits.* Ce qui paroît de plus singulier dans cette polyglotte, c'est que le cardinal fit imprimer le texte grec du nouveau testament sans accens & sans esprits, parce qu'en effet les plus anciens manuscrits n'en ont point. Il a cru par-là représenter mieux les originaux grecs du nouveau testament; ce qu'il n'a pourtant point observé dans l'édition des Septante, parceque c'est une version de l'écriture, & non pas un texte original. Ce nom vient de πολὺ *beaucoup*, & γλῶττα *langue.*

Les Juifs ont aussi des polyglottes. Ceux de Constantinople ont fait imprimer deux exemplaires du pentateuque en forme de tétraples, qui sont en quatre langues; l'un desquels contient le texte hébreu de Moïse, la paraphrase chaldaïque d'Onkélos, la version arabe de R. Saadias, & la version persienne d'un autre Juif. L'autre pentateuque comprend le texte hébreu & la paraphrase d'Onkélos, aussi-bien que le premier, & renferme une version faite en grec vulgaire, & une autre faite en espagnol. Tous ces différens idiomes sont imprimés en caracteres hébreux.

POLYGLOTTE D'ANVERS, est nommée autrement *la bible royale* ou *la bible de Philippe II.* Arias Montanus la fit imprimer à Anvers en 1572. Outre ce qui est contenu dans la bible de Complute, on y voit la paraphrase chaldaïque sur les autres livres de l'ancien testament, laquelle le cardinal Ximenès avoit mise dans la bibliothéque des théologiens de Complute, ne jugeant pas à propos de la faire imprimer. Il y a encore une version syriaque du nouveau testament, avec l'interprétation latine du syriac. On voulut susciter des affaires à Arias Montanus, pour avoir osé publier les paraphrases chaldaïques, contre le sentiment du cardinal Ximenès. Le même Arias inséra dans sa polyglotte la version latine de Pagnin, qu'il réforma à sa maniere en plusieurs endroits, ne jugeant pas que la vulgate exprimât assez à la lettre le texte hébreu. On a ajouté à cette bible plusieurs dictionaires, pour l'intelligence des différentes langues.

POLYGLOTTE DE PARIS. M. Gui-Michel le Jai a fait imprimer à Paris pendant plusieurs années, avec une dépense prodigieuse, une polyglotte qui surpasse de beaucoup celle de Complutte & la royale de Philippe II; aussi s'y est-il ruiné entiérement. N'étant pas content de ce qui avoit paru jusqu'alors, il fit venir des Maronites de Rome pour le syriac & pour l'arabe, qui ne sont point dans les polyglottes précédentes. Il fit aussi imprimer le pentateuque *samaritain*, avec une version samaritaine, dont on n'avoit encore rien vu jusqu'alors. Mais quelques savans disent que l'on ne devoit pas mettre dans cette belle polyglotte la version grecque des Septante, qui avoit été imprimée dans

la bible de Complute & dans celle d'Arias Montanus; parceque cette édition grecque est fort défectueuse, & que l'on devoit mettre l'édition vulgate selon la correction des papes Sixte V & Clément VIII; au lieu qu'on réimprima l'édition d'Anvers. Cette grande bible est aussi sans aucunes préfaces, où l'on rende raison des textes & des versions qu'on imprimoit, & sans aucuns dictionaires. Quoi qu'il en soit, on n'a rien vu jusqu'à présent qui égale la beauté & la majesté de cet ouvrage, tant pour les caracteres que pour le papier; tout y est magnifique. * M. Simon, *disquisit. de biblior. edition.*

POLYGLOTTE D'ANGLETERRE. Cette polyglotte contient les mêmes choses que celle de Paris, à la réserve de quelques additions qui sont de peu d'importance; mais l'impression n'en est pas si belle. Les Anglois ont préféré judicieusement l'édition Vaticane des Septante aux autres, parcequ'elle est en effet la meilleure. Ils ont aussi mis dans leur ouvrage la vulgate, selon la derniere correction de Rome. Ils ont encore mis les versions syriaque & arabe sur quelques livres de la bible, qui n'ont point été imprimées dans la bible de M. le Jai: de plus le Targum, qu'on appelle *Jerosolymitain*, & celui du faux Jonathan, y sont avec une version persienne sur le pentateuque, & une autre persienne sur le nouveau testament. Mais la plupart de ces piéces ne méritoient pas de voir le jour. On y a aussi ajouté ce qu'on avoit déja imprimé en éthiopien sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, & sur le nouveau testament. Les prolégoménes & le sixiéme volume de cette polyglotte méritent mieux d'être loués que ces additions. M. Simon blâme les Anglois de s'être attribué un ouvrage qui n'étoit point à eux, & d'y avoir mis leur nom à la tête, au lieu que, selon lui, ils devoient mettre pour titre, SECONDE EDITION DE LA BIBLE POLYGLOTTE DE M. LE JAI.

AUTRES BIBLES POLYGLOTTES; de VATABLE, en hébreu, grec & latin; de VOLDER, en hébreu, grec, latin & allemand; d'ELIE HUTER, en hébreu, chaldaïque, grec, latin, allemand & esclavon. * *Voyez* la bibliothéque sacrée du P. Le Long.

POLYGNOTE, *Polygnotus*, Thasien, fils d'*Aglaophon*, ancien peintre très-célébre, fut le premier qui employa l'expression, pour représenter au vif les mouvemens de l'ame, & qui donnant je ne sai quoi de plus libre & de plus gai à ses figures, quitta tout-à-fait l'ancienne maniere de peindre, qui étoit un peu barbare & pesante. Il prit plaisir principalement à représenter les femmes; & ayant trouvé le secret des couleurs vives, il les vêtit d'habits éclatans & agréables, varia leurs coëffures, & les enrichit de nouveaux ajustemens. Cette nouveauté éleva beaucoup l'art de la peinture, & donna une grande réputation à Polygnote, lequel, après avoir fait plusieurs ouvrages à Delphes & à Athènes, fut honoré par le conseil des amphyctyons, d'un remerciment solemnel de toute la Grece, avec ordre à toutes les villes de leur gouvernement, de lui donner des logemens aux dépens du public, quand il y demeureroit. Ce remerciment lui fut fait, parcequ'il ne voulut recevoir aucun payement des ouvrages qu'il avoit faits à Delphes & à Athènes. * Félibien, *entret. sur les vies des peintres.* Pausan. *in Phocicis.*

POLYIDE. Plutarque dans son dialogue sur la musique, nous parle d'un Polyide, poëte & musicien célébre. Aristote qui en fait aussi mention, le qualifie de sophiste; & cette profession n'étoit pas incompatible avec les deux autres, non plus que celle de peintre, que Diodore de Sicile lui attribue. Cet historien le fait fleurir vers la XCV olympiade, & le range à la suite de Philoxène, de Timothée & de Téleste, dont il fut contemporain. On croit qu'il composa comme eux des vers dithyrambiques; & Aristote lui attribue de plus une tragédie intitulée, *Iphigénie en Tauride*, qu'il met au-dessus de celle d'Euripide sur le même sujet, eu égard à la maniere simple & ingénieuse dont Polyide dans la sienne amene la reconnoissance d'Oreste. Il le fait par le moyen de ce raisonnement qu'il met dans la bouche d'Oreste, sur le point qu'Iphigénie va le sacrifier. *Comme ma sœur a été immolée à Diane*, s'écrie Oreste, *il faut donc aussi que je lui sois immolé.* Ce qui occasione une reconnoissance très-touchante & à laquelle le spectateur ne s'attend point. * *Voyez* sur Polyide, les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, pag. 303 & 304.

POLYIDE, *Polyides*. Il y en a un autre de ce nom, qui écrivit de l'art des machines; & un autre d'Argos, à qui Glaucus, fils de Minos, voulut apprendre l'art de deviner. Celui-ci étoit médecin; & l'on conte qu'il ressuscita Glaucus, en lui donnant d'une certaine herbe, dont il avoit vu un serpent se servir pour rendre la vie à un autre serpent. * Apollodore, *l.* 3 *biblioth.* Pausan. *in Attic.* Clément Alexandrin, *l.* 1 *strom.* Censorin, *in fragm. c.* 9. Hygin. Vossius, &c.

POLYMESTOR, succéda à son pere *Eginete* dans le royaume d'Arcadie, au temps que les Lacédémoniens firent la guerre aux Tégéates, qui lui firent une si vigoureuse résistance, qu'ils défirent leur armée, & prirent prisonnier leur roi Carillus. * Pausanias, *in Arcadicis.* Il y a eu un POLYMESTOR, enfant de Milet, lequel étant à garder des chevres, attrapa un liévre à la course; ce qui ayant été rapporté à l'assemblée tenue pour les jeux olympiques, il fut honoré du prix dans la XLVI olympiade.

POLYMNESTE, poëte musicien, étoit fils de *Mélès*, citoyen de Colophon, ville d'Ionie, célébre par les oracles qu'Apollon y rendoit, selon la fable. Plutarque parle de Polymneste dans son dialogue sur la musique; mais quand il dit que Pindare en fait aussi mention, il se trompe. Le Polymneste dont parle Pindare dans la quatriéme ode des Pythiques, vers 104, n'est point le fils de Mélès, mais un des plus considérables citoyens de l'isle de Théra, voisine de Créte, lequel fut pere de Battus, fondateur & premier roi de Cyréne. Notre Polymneste travailla dans le même genre de poësie musicale que Terpandre & Clonas; c'est-à-dire, qu'il composoit des airs de flute, des *prosodies*, des chants élégiaques, des épiques. Ses airs de flute s'appelloient de son nom *Polymnestiens* ou *Polymnastiens.* Plutarque compte Polymneste parmi ceux qui firent à Lacédémone le second établissement de la musique, & qui introduisirent dans cette même ville, ainsi qu'en Arcadie & en Argos, diverses sortes de danses. Il le fait aussi compositeur des airs de flute appellés *Orthiens*, auxquels il joignit la *Mélopée*, ou la musique vocale. Pausanias attribue à Polymneste un poëme composé pour les Lacédémoniens, à la louange de Thalétas qui les avoit délivrés de la peste. Mais pour celui que d'autres lui font composer au sujet des Sminthiens de l'isle de Rhodes, c'est un poëme imaginaire: dans Athénée, que l'on cite pour garant, il n'est question que d'un ouvrage en prose au sujet des Sminthiens, composé par Philomneste ou Philodéme, & nullement par Polymneste. Enfin Plutarque met celui-ci au nombre des poëtes musiciens qui ont fait quelques innovations, quelques changemens dans le rythme ou la cadence. * *Voyez* les remarques de M. Burette sur ce dialogue de Plutarque, dans le tome X des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, pag. 227 & suiv.

POLYMNESTOR, tyran de Thrace. * Euripide, *in Hecuba.* Ovid. *métam. l.* 13. Propert. *l.* 3, *eleg.* 12.

POLYMNIE, *Polymnia*, une des neuf Muses, présidoit, dit-on, à l'histoire, ou plutôt à la rhétorique. On la représentoit avec une couronne de perles & une robe blanche, la main droite en action, comme si elle haranguoit, & tenant de la gauche une caducée, ou

un sceptre, pour marquer son pouvoir. * Plutarque, *in Sympos.* Ripa, *iconol.* &c.

POLYNICE, *Polynices*, fils d'*Œdipe*, roi de Thèbes, & frere d'Etéocle; *voyez* cet article.

POLYPHEME, *Polyphemus*, fils de Neptune, étoit un Cyclope du mont Etna, qui mangea, selon Homere, quatre des compagnons d'Ulysse. Ce dernier l'ayant enivré, lui creva le seul œil qu'il eût, & qui étoit placé au milieu du front. Ce géant, malgré sa férocité naturelle, devint amoureux de Galatée, divinité marine, qui étoit elle-même éprise du berger Acis. Polyphême jaloux de cette préférence, observa les deux amans, & les ayant surpris ensemble, écrasa d'un rocher le jeune Acis, qui fut transformé en fleuve. * Ovide, *dans les métam.*

POLYPHRADMOND, poëte tragique Grec, qui vivoit vers la LXX olympiade, & l'an 500 avant J. C. étoit fils de *Phrynicus*, aussi poëte tragique, & petit-fils d'un autre qui avoit même nom que lui. * *Consultez* Suidas.

POLYSPERCHON, *Polysperchon*, l'un des généraux d'Alexandre *le Grand*, avoit rendu de grands services à ce prince, après la mort duquel, sous la CXIII olympiade, & l'an 325 avant J. C. il fut nommé par Antipater, tuteur des princes. Il donna la liberté aux villes grecques, & se rendit très-puissant dans la Macédoine, où il fit venir l'an 310 avant J. C. un fils d'Alexandre, nommé *Hercules*, qu'il fit mourir depuis. Quelque temps après il fut tué dans une bataille, ayant déja perdu un de ses fils, nommé *Alexandre.* * Quint-Curce, *l.* 4 & 5, & *seq.* Diodore de Sicile, *l.* 10 & 20. Justin, *l.* 13, &c.

POLYSTRATE, *Polystratus*, soldat Macédonien, se trouva, en poursuivant les ennemis, dans le lieu où s'étoit arrêté le chariot de Darius, qui venoit d'être assassiné par le perfide Bessus, gouverneur de la Bactriane, l'an 330 avant J. C. Polystrate se tint près de lui, & lui donna un verre d'eau fraîche, que ce prince lui demanda un peu avant que d'expirer. Darius lui dit alors : *Voila le dernier plaisir que j'aie pu prendre en cette vie; je ne suis pas en état de récompenser ce service; mais Alexandre le reconnoîtra.* Alexandre arriva peu de temps après, & voyant le corps de ce grand roi qui venoit d'expirer, le couvrit de son manteau royal, & le renvoya à sa mere avec une pompe magnifique. * Plutarch. *in vit. Alexand.* Quint-Curce, *l.* 5.

POLYXENE, *Polyxene*, fille de *Priam* & d'*Hécube*, devoit épouser Achille que Pâris tua dans le temple d'Apollon, où l'on s'étoit assemblé pour ce mariage. Après la prise de Troye, Pyrrhus, fils d'Achille, sacrifia Polyxène sur le tombeau de son pere, pour appaiser ses manes irrités. * Ovide, *l.* 13 *Metam.* Virgile, &c.

POLYXO, prêtresse d'Apollon dans l'isle de Lemnos, nourice d'Hypsipyle, porta les femmes de Lemnos à tuer leurs maris, qui revenoient de Thrace avec d'autres femmes : elle n'excepta qu'Hypsipyle de ce meurtre général. * Stat. *liv.* 5 *Thebaïde.* Apollonius, *Argonautic. l.* 2.

POLYXO d'Argos, femme de *Tlépolème*, roi d'une partie de l'isle de Rhodes, reçut chez elle Hélene, femme de Ménélaüs, qui avoit été chassée de la Grece par Mégapenthes & Nicostrate, enfans d'Oreste. Elle la fit ensuite pendre à un arbre par des femmes déguisées en furies, pour venger la mort de Tlépolème qui avoit été tué à Troye. * Pausanias, *in Lacon.*

POLYZELE, *Polyzelus*, Messénien, historien Grec, vivoit sous la L olympiade, vers l'an 580 avant J. C. On tient qu'il étoit pere d'Ibicus, poëte lyrique, dans le temps que Crœsus régnoit en Lydie, & Polycrate dans l'isle de Samos, vers la LV olympiade, comme nous l'apprenons de Suidas, *in Ἴϐυκ.* * Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof. tom. I.*

POLYZELE de Rhodes, est auteur de divers traités historiques, allégués par les anciens, & est différent de POLYZELE, poëte Grec. * Athénée, *l.* 8 & 9. Plutarch. *in Solon.* Julius Pollux, *l.* 10, *c.* 20. Hygin. *in poët. astron.* & Vossius, *de hist. Grec.*

☞ POMERANIE, province d'Allemagne avec titre de duché. Elle est située le long de la mer Baltique qui la baigne au nord, & elle est bornée à l'orient par la Prusse & la Pologne, au midi par la Marche de Brandebourg, & à l'occident par le duché de Meckelbourg. Le nom de Poméranie n'est point connu avant le XI siécle. Le pays eut d'abord le nom des peuples qui l'habitoient. Ensuite les Sclaves qui s'y établirent, prirent, à ce qu'on croit, le nom de Poméraniens, de leur habitation proche la mer Baltique. En effet, *Pomo moris* signifie en vieux langage sclave, *auprès de la mer.* Ces peuples occuperent les rivages de la mer Baltique depuis l'embouchure de la Vistule jusqu'à la Chersonèse cimbrique, ou presqu'isle du Jutland. Ce pays fut ensuite divisé en plusieurs principautés, qui eurent chacune leurs seigneurs particuliers. * La Martiniere, *dict. géogr.* Le royaume que les Sclaves avoient fondé ayant pris fin au XII siécle, la Poméranie eut des princes, & ensuite des ducs qui furent très-puissans, & qui subsisterent jusqu'en 1637, que *Bogislas XIV*, dernier duc, mourut sans postérité. Deux princes de cette maison avoient fait un accord avec le marquis de Brandebourg, qui portoit que s'ils mouroient sans enfans, la Poméranie seroit unie aux états de ce marquis. Cependant après la mort de Bogislas XIV, les Suédois se rendirent maîtres de la partie occidentale de la Poméranie, & ils la conserverent par le traité de Munster, fait en 1648. L'électeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui est séparée de l'autre par l'Oder; & on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'archevêché de Magdebourg & les évêchés de Halberstat & de Minden, qui furent sécularisés. En 1713 la ville de Stettin avec son territoire fut prise par les Russiens & les Saxons qui étoient en guerre avec les Suédois; & le roi de Prusse en devint maître l'année suivante. Cette partie de la Poméranie Suédoise qui en fait la moitié, lui fut cédée entiérement en 1721; de sorte qu'il a aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La riviere de Peéne, sur laquelle est située Gutskow, sépare maintenant la Poméranie Suédoise, de la Prussienne ou Brandebourgeoise. Les principales villes qui dépendent de la Poméranie Prussienne, sont Stettin, Anclam, Camin, Colberg, Rugenwalde, Stargard, & les isles d'Ussedom & de Wollin, qui sont à l'embouchure de l'Oder. La Poméranie Suédoise a pour principales villes, Stralsund, Gripswalde & Gustkow. L'isle de Rugen appartient aussi à la Suéde. * Nicolle de la Croix, *géogr. modern.* tom. I. La Poméranie est un pays froid, mais fertile en bled, en fruits & en pâturages, & où la mer & les rivieres entretiennent le commerce. La Poméranie a été habitée par les Suéves, puis par les Vandales, dont on y trouve encore des restes qui conservent leurs anciens usages; & a été nommée par quelques géographes *Poméranie ultérieure*, pour la distinguer de la Prusse, qu'ils ont nommée *Poméranie citérieure.* La croyance des Protestans est la seule qui soit reçue dans ce pays.

I. On prétend que ZUINTIBOR qui vainquit les Danois, a été la tige des ducs de POMERANIE dans le XI siécle. La Poméranie avoit été soumise avant lui à BARNIM, qui donna du secours à l'empereur Henri *l'Oiseleur.*

II. WRATISLAS ou WERSLAW, fils de ZUINTIBOR, fut baptisé par Othon, évêque de Bamberg, l'an 1124. Il épousa 1°. *Hoila*, fille de *Henri* dit *le Noir*, duc de Baviere; 2°. *Jeanne*, fille de *Canut IV*, roi de Danemarck. On dit qu'il fut tué en 1136, & qu'il laissa deux fils, BOGISLAS & *Casimir*, que l'empereur Frédéric I fit ducs de Poméranie au siége de Lubeck. Il les rendit membres de l'empire; ce qui les sépara de la Pologne, à laquelle ils avoient été attachés jusque-

II. Casimir mourut sans enfans dans la Palestine, l'an 1187.

III. BOGISLAS, duc de Poméranie son frere, fonda l'an 1175 l'évêché de Wollin, transféré depuis à Camin, avec l'église de S. Jacques de Stettin, & mourut en 1188. Il avoit épousé 1°. *Walpurge*, fille de *Waldemar* I, roi de Danemarck; 2°. *Anastasie*, fille de *Miciflas*, duc de Pologne. Il fut pere de BOGISLAS II qui suit; de *Wratislas* II, mort sans enfans; & de *Casimir* III, qui fonda le monastere de Stargard en 1194, & mourut dans la Terre-sainte l'an 1217, laissant d'*Ermengarde*, fille de *Jaromire*, prince des Rugiens, *Zuintibor*, pere de *Casimir* IV; de *Zuintibor* III; & de *Werslaw* III. Les deux premiers ne laisserent point de postérité. Le troisiéme eut pour fils *Barthélemi*, duc de Poméranie, mort sans enfans.

IV. BOGISLAS II du nom, duc de Poméranie, mourut en 1222 ou 1228, ayant eu de *Wislava*, fille de *Jarolph*, duc de Russie, *Bogislas* III, mort sans enfans en 1224; &

V. BARNIM I du nom, duc de Poméranie, resta seul duc de toute la Poméranie. Il fonda en 1261 l'église de Notre-Dame de Stettin, & soutint une longue guerre contre Jean & Othon, marquis de Brandebourg. Pour la terminer, il donna sa fille *Hedwige* en mariage au marquis *Jean*, auquel il céda quelques terres considérables. Bernim prit trois alliances; la premiere avec *Marie*, fille d'*Albert* I, duc de Saxe; la seconde avec *Marguerite*, fille de *Henri* dit *le Vieil*, duc de Brunswick; & la troisiéme avec *Marguerite*, fille d'*Othon*, marquis de Brandebourg. Il mourut en 1278, & laissa BOGISLAS IV, qui suit; *Barnim* II, mort sans postérité en 1295; & *Othon* I, duc de Stettin, qui eut des enfans, dont la postérité finit en *Othon* III dans le XV siécle. Cette mort fut le sujet d'une longue guerre entre les ducs de Poméranie, les ducs de Wolgast, & Frédéric II, dit *aux dents de fer*, marquis de Brandebourg & électeur de l'empire. Celui-ci avoit obtenu de l'empereur Frédéric III l'investiture du duché de Stettin, sur lequel étoit fondé son droit. On lui accorda à la fin qu'il porteroit le titre de duc de Stettin, & que sa postérité en hériteroit, si celle de la maison de Poméranie venoit à manquer : ce qui est arrivé en 1636.

VI. BOGISLAS IV du nom, duc de Poméranie, épousa 1°. *Agnès* de Branebourg : 2°. *Marguerite*, fille de *Bostaüs*, prince des Rugiens; de laquelle il eut WRATISLAS qui suit; *Anne*, femme de *Zuintibor*, prince des Rugiens; *Hélène*, mariée à *Bernard* duc d'Anhalt; *Elizabeth*, femme d'*Eric* I, duc de Saxe; & une autre mariée à *Nicolas* I, duc de Meckelbourg.

VII. WRATISLAS ou WERSELAW, IV du nom, duc de Poméranie, de Cassubie, &c. épousa *Elizabeth*, fille de *Henri*, duc Wratislavie, & en eut BOGISLAS V qui suit; BERNIM IV, *mentioné ci-après*, & *Wratislas* V, mort sans alliance.

VIII. BOGISLAS V du nom, duc de Poméranie, épousa *Elizabeth*, fille de *Casimir* roi de Pologne, & mourut en 1374, laissant WRATISLAS VI qui suit; *Casimir* qui fut tué l'an 1377 en Pologne, à l'attaque du château de Schotter; *Elizabeth*, femme de l'empereur Charles IV; & *Marguerite*, alliée à *Ernest* dit *de Fer*, duc d'Autriche.

IX. WRATISLAS VI du nom, duc de Poméranie, mort en 1392, avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Henri* duc de Meckelbourg; 2°. *Ingelburge*, fille de *Waldemar* IV, roi de Danemarck. Il fut pere 1. d'*Eric* I, roi de Danemarck, de Suéde & de Norwége, qui régna 30 ans, & se retira ensuite dans la Poméranie, où il mourut en 1459; 2. de BOGISLAS VII qui suit; 3 de *Sophie*, femme de *Jean* de Baviere, palatin du Rhin, dont elle eut *Christophe*, roi de Danemarck; 4. d'*Agnès*, mariée à *Othon*, prince d'Anhalt.

X. BOGISLAS VII du nom, duc de Poméranie, fut pere de

XI. BOGISLAS VIII, duc de Poméranie, épousa *Sophie*, fille de *Procope*, prince de Moravie; & mourut sans enfans mâles, en 1448. Ainsi tous les biens de la branche de Bogislas V passerent dans celle de Barnim IV.

VIII. BARNIM IV du nom, duc de Poméranie, fils puîné de WRATISLAS IV du nom, duc de Poméranie, fut duc de Wolgast, & mourut en 1365, ayant eu WRATISLAS VII qui suit; & *Bogislas* VI, mort en 1393, sans enfans de *Judith* de Saxe, ni d'*Agnès* de Brunswick, ses deux femmes.

IX. WRATISLAS VII, duc de Poméranie, prit alliance avec *Anne*, fille de *Jean* II, duc de Meckelbourg, & mourut en 1394, ayant eu BARNIM V qui suit; *Wratislas* VIII, qui mourut en 1415, laissant d'*Agnès*, fille d'*Eric* III, duc de Saxe-Lawembourg, *Zuintibor*, duc de Rugen & de Stralsund, mort en 1446; & *Barnim* VI, décédé en 1451.

X. BARNIM V, duc de Poméranie, mourut en 1405. Il avoit pris alliance avec *Véronique*, fille de *Frédéric* IV, burgrave de Nuremberg, dont il eut WRATISLAS IX qui suit; & *Barnim* VIII, mort en 1449.

XI. WRATISLAS IX, duc de Poméranie, fonda l'université de Gripswald l'an 1457, & mourut la même année, ayant eu de *Sophie*, fille de *Georges* duc de Saxe-Lawembourg, ERIC II qui suit; & *Wratislas* X, qui mourut en 1478. Il avoit épousé 1°. *Elizabeth* fille de *Jean* surnommé *l'Alchymiste*, marquis de Brandebourg; 2°. *Magdéline*, fille d'*Ulrich*, dernier duc de Stutgart; & fut pere de cinq enfans mâles, qui moururent tous avant lui. WRATISLAS IX eut aussi deux filles, *Agnès*, mariée 1°. à *Frédéric*, dit *le Gras*, marquis de Brandebourg; 2°. à *Georges* prince d'Anhalt; & *Adelheit*, épouse de *Bernard*, duc de Saxe-Lawembourg.

XII. ERIC II, duc de Poméranie, mourut en 1474, ayant eu de *Sophie*, fille de *Bogislas* IX, duc de Poméranie, *Wratislas*, mort peu après son pere, en 1474; *Casimir* VI, mort avant lui, mais la même année; BOGISLAS qui suit; *Marie*, abbesse de Wollin; *Sophie*, mariée en 1475 à *Magnus*, duc de Meckelbourg, morte en 1504; *Marguerite*, épouse de *Balthasar*, duc de Meckelbourg; & *Catherine*, femme de *Henri* dit *le Vieux*, duc de Brunswick.

XIII. BOGISLAS X, duc de Poméranie, né en 1454, surnommé *le Grand*, réunit toute la Poméranie, & s'opposa courageusement à *Albert* dit *l'Achille*, marquis de Brandebourg, à qui l'empereur avoit donné l'investiture de la Poméranie. Il publia contre l'empereur des manifestes, & y établit puissamment ses droits qu'il soutint les armes à la main. Magnus & Balthasar, ducs de Meckelbourg, finirent ces différends par un traité de paix conclu à Wolgast l'an 1470. On y accorda à l'électeur pour la Poméranie en général, ce qui avoit été déja promis à Frédéric II, dit *aux dents de fer*, son frere, pour Stettin en particulier. *Bogislas* épousa 1°. *Marguerite* de Brandebourg, fille du même *Frédéric*, morte en 1489; 2°. *Anne*, fille de *Casimir* roi de Pologne, morte en 1503; 3°. *Agnès*, fille de *Jean* dit *l'Achymiste*, aussi électeur de Brandebourg, & mourut en 1523, ayant eu *Casimir*, mort en 1515, âgé de 23 ans; GEORGES I qui suit; & *Barnim* IX qui eut le duché de Stettin avec la basse Poméranie. Il aima les lettres, reçut la religion protestante dans ses états; & mourut l'an 1573, n'ayant eu d'*Anne*, fille de *Henri*, duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1568, que trois filles, *Marie*, femme d'*Othon* de Holstein, morte en 1554; *Anne*, mariée 1°. à *Charles*, prince d'Anhalt; 2°. à *Henri*, burgrave de Misnie; 3°. à *Josse*, comte de Barbi, morte en 1592; *Dorothée*, alliée à *Jean*, comte de Mansfelt, morte en 1558. BOGISLAS X eut aussi deux filles, *Anne*, femme de *Georges* duc de Lignits, morte en 1550; & *Sophie*, épouse de *Frédéric* I, roi de Danemarck, décédée en 1558.

XIV. GEORGES I de ce nom, duc de Poméranie, &c. né l'an 1493, s'acquit beaucoup de réputation par sa conduite, régla les différends des habitans de Dantzick, qui étoient divisés; embrassa la doctrine des Protestans, & mourut à Wolgast l'an 1551. Il épousa 1°. *Emilie* de Baviere, fille de *Philippe* comte Palatin, morte en 1523; 2°. *Marguerite*, fille de *Joachim* I, électeur de Brandebourg, morte en 1543. Ses enfans du premier lit furent *Bogislas* XI, mort jeune; & PHILIPPE I qui suit. Du second, il eut *Marguerite*, mariée en 1548 à *Ernest* de Brunswick, duc de Zell, morte en 1569; & *Georgette*, née le 28 novembre 1531, épouse de *Stanislas*, comte de Lubeschiz en Pologne.

XV. PHILIPPE I du nom, duc de Poméranie, né en 1515, fut duc de la haute Poméranie, de Wolgast, &c. mourut en 1560, laissant de *Marie*, fille de *Jean* électeur de Saxe, qu'il avoit épousée en 1536, & qui mourut en 1583; *Jean-Frédéric*, duc de Stettin, né en 1542, mort en 1600, sans enfans d'*Ermuth*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, morte en 1623. Il laissa ses états au fils d'*Ernest-Louis* son frere; BOGISLAS XIII qui suit; ERNEST-LOUIS, *mentioné après ses sœurs; Barnim* X, duc de Raigenwald, mort en 1603, sans postérité d'*Anne-Marie*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, morte en 1618; *Casimir*, évêque de Camin, mort en 1605, âgé de 48 ans; *Emilie*, morte sans alliance en 1580, à 33 ans; *Marguerite*, née en 1553, morte en 1581, épouse de *François* duc de Saxe-Lawembourg; *Anne*, qui épousa *Ulrich* de Meckelbourg, morte en 1626, âgée de 72 ans; ERNEST-LOUIS III, né en 1545, fils de PHILIPPE I, fut duc de Wolgast, & mourut en 1592, ayant pris alliance en 1577, avec *Sophie-Hedwige*, fille de *Jules* duc de Brunswick, morte en 1631; & il en eut *Hedwige-Marie*, mariée à *Jean-Adolphe* duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1606; *Elizabeth-Magdeléne*, mariée en 1600 à *Frédéric* duc de Curlande; & *Philippe-Jules*, lequel hérita des biens de *Jean-Frédéric* son oncle. Il étoit né en 1584, & mourut en 1625, sans enfans d'*Agnès*, fille de *Jean-Georges* électeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1604.

XVI. BOGISLAS XIII du nom, duc de Stettin, &c. né en 1544, mourut en 1606. Il épousa 1°. en 1572 *Claire*, fille de *François* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1598; 2°. en 1601, *Anne*, fille de *Jean* dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, morte en 1616. Du premier lit il eut *Philippe* II, duc de Stetin, né en 1573, mort en 1618, sans enfans de *Sophie*, fille de *Jean* dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg; *Claire-Marie*, née en 1574, mariée 1°. en 1593 à *Sigismond-Auguste* duc de Meckelbourg, mort en 1600; 2°. en 1607, à *Auguste* duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1623; *François* évêque de Camin, puis duc de Stetin, né en 1577, mort en 1610, sans enfans de *Sophie*, fille de *Christiern* I, électeur de Saxe, qu'il épousa en 1610, morte en 1635; BOGISLAS XIV qui suit; *Georges*, né en 1588, mort sans avoir été marié, en 1617; *Ulrick*, évêque de Camin, né en 1589, mort en 1622, sans enfans d'*Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunswick-Lunebourg; & *Anne*, née en 1590, mariée en 1619 à *Ernest* duc de Croi & d'Arschot, morte la derniere de toute la famille, en 1660.

XVII. BOGISLAS XIV, né en 1580, eut Rugenwalt pour partage, & par la mort de tous ses freres, fut duc de toute la Poméranie; & mourut en 1637, n'ayant point eu d'enfans d'*Elizabeth*, fille de *Jean* dit *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg, qu'il avoit épousée en 1615, & qui mourut en 1653. L'alliance héréditaire qu'il y avoit entre sa maison & celle de Brandebourg, donna sa succession à l'électeur de ce nom. * Cluvier, *German.* Bertius, *de reb. German.* Daniel Cramer, *chron. & hist. eccl. Pomer.* Joannes Micrelius, *in Pomer.* Paulus Fidebordius, *in chron. Stettin.* Petrus Chelopæus, *chron. breve Pomer.* Balthasar Henckelius, *de bello regis Sueciæ, Gust. Adolphi, & de fide Bogislai Pomeran. ducis.* Germani Script. Rittershusius, &c.

POMERANZA, ancien bourg de Toscane, situé dans le Pisan, près de la riviere de Cécine, environ à deux lieues de Volterre, vers le midi oriental. * Mati, *diction.*

POMERE (Julianus) *Pomerius*, natif de Mauritanie en Afrique, vivoit dans le V siécle, & étant passé dans les Gaules, fut ordonné prêtre, après avoir enseigné la rhétorique. On dit qu'il demeura long-temps à Arles. C'est lui qui est reconnu par Gennade, & par S. Isidore de Séville, pour auteur du livre intitulé, *De la vie contemplative*, ou *des vertus & des vices*, qu'on a attribué long-temps à S. Prosper. Cet auteur vivoit encore vers l'an 496, que Gennade écrivit son livre, comme il le dit, *c.* 98. * S. Isidore, *c.* 12. Bellarmin, *de script. eccles.* Sirmond, *tom. II conc. Gal. &c. Voyez* D. Rivet, *hist. littér. de la France, tome II.*

S. Julien de Tolède a porté aussi le surnom de POMERE; ce qui a donné sujet à Trithème & à quelques autres écrivains de confondre ces deux auteurs. Ils sont pourtant bien différens, puisque le premier vivoit dans le V siécle, & que l'autre a fleuri deux cens ans après, sur la fin du VII. * Gennade, *de script. illustr.* S. Isidore, &c.

☞ POMEREU, famille ancienne, qui depuis deux siécles remplit avec distinction des charges importantes dans la robe. Un arrêt de la cour des aydes de Paris du 23 février 1628, dit que MM. de Pomereu sont d'une très-noble & ancienne maison, & bien alliée. Deux cartulaires de l'abbaye de Gomer-Fontaine, dont l'un est de 1209, & l'autre de 1266, prouvent également & l'ancienneté de MM. de Pomereu, & leur profession militaire dans ces temps reculés. Ils y sont qualifiés de *damosus*, *armiger* & *miles*. Mais ce n'est que depuis le XV siécle, qu'ils prouvent une filiation non-interrompue, par des contrats de mariage & autres titres. Le premier est,

I. JEAN de Pomereu, seigneur de Bleuré, qui épousa *Jeanne* Balue, tante du cardinal Balue, & fille de *N.* Balue, écuyer, châtelain d'Angle, dont il eut

II. JEAN II de Pomereu, seigneur de Bleuré, épousa *Jeanne* Chesnard. Il fit construire dans le cimetiere des Innocens à Paris, la chapelle où MM. de Pomereu ont leur sépulture. Elle est sous les charniers, à la premiere arcade à gauche, en entrant par la porte qui donne dans la rue S. Honoré. Ses enfans furent JEAN, qui suit; *Claude*, capitaine & bailli pour le roi de la ville de Sens; & *Pierre*, chanoine de la sainte Chapelle de Paris.

III. JEAN III de Pomereu, seigneur de *Bleuré*, de Chamberi & de Saint-Piat, chambellan du roi, maître des comptes en la chambre de Paris, advoué de Chagrise. Il épousa *Catherine* de Poncher, dont il eut GUILLAUME qui suit; *Marguerite*, mariée au sieur de Porte; & *Catherine*, mariée en 1536 à *Nicolas* de Herbelot, sieur des Ferrieres, maître des comptes.

IV. GUILLAUME de Pomereu, seigneur de Bleuré, la Bretéche, Saint-Nom & Valmartin, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, épousa *Marie* le Masson, fille de *Pierre* le Masson, seigneur de la Neuville, & de *Gillette* de Vitry, dont il eut

V. MICHEL de Pomereu, seigneur de la Bretéche, Saint-Nom & Valmartin, controlleur général de la maison d'Antoine roi de Navarre, & depuis conseiller & maître d'hôtel du roi Henri IV, comme il paroît par un brevet de ce roi de 1594, par lequel Henri IV le retient dans cette charge, en considération des longs & recommandables services rendus par lui à la maison de Navarre. Il épousa le 31 janvier 1552, *Marie* Guibert, gouvernante, puis dame d'honneur de *Catherine* de Bourbon, duchesse de Bar, & sœur de Henri *le*

Grand, dont il eut JACQUES qui fuit; & huit filles, favoir, *Marie* qui époufa *Gilbert* de Bourbon-Combault, gouverneur d'Aigues-perfes, chevalier de l'ordre de S. Michel, dont on voit à Blois l'effigie en marbre fur fon tombeau, aux quatre coins duquel font quatre écuffons, où font les armes pleines & mi-parties des maifons de Bourbon-Combault & de Pomereu; *Magdeléne*, femme de *Raoul* Cognet, feigneur de Saint-Aubin; *Marthe*, mariée à *N.* de Boffut, de la maifon de Boffut au pays de Liége; *Louife*, mariée à *Pierre* Perrot, procureur du roi en l'hôtel de ville de Paris; *Françoife*, mariée à *Abraham* Ribier, fieur de Clerbourg; *Gillette*, mariée à *N.* Chardonnai, lieutenant d'une compagnie de gendarmes; *Anne*, mariée à *N.* Ribier feigneur de Villebroffe; *Claude*, gouvernante des enfans du duc de Savoye, mariée à *Gabriel* de Salluces, fecond fils d'*Augufte*, marquis de Salluces, & d'*Antoinette* de Prohannes.

VI. JACQUES de Pomereu, feigneur de la Bretéche, Saint-Nom & Valmartin, fecrétaire du roi, grand audiencier de France, fervit fous Henri IV, dans les différentes guerres que ce prince eut à foutenir, & fe trouva nommément aux batailles de Coutras & d'Ivry, comme on le voit dans les dépofitions contenues au procès-verbal de réception de fon petit-fils à Malte. Il époufa le 23 juillet 1593, *Genevieve* Miron, fille de *Gabriel* Miron lieutenant civil, & de *Magdeléne* Baconnau.

VII. FRANÇOIS de Pomereu, feigneur de la Bretéche, Saint-Nom & Valmartin, maître des requêtes, préfident au grand confeil & en la chambre de juftice établie à l'arfénal, confeiller d'état, époufa en premieres nôces *Marie* Baron, & en fecondes *N.* de Bordeaux, fille de *N.* de Bordeaux, confeiller d'état. Il eut de la premiere, AUGUSTE-ROBERT qui fuit; *N.* de Pomereu, mariée à M. Boutet de Marivat; & *N.* de Pomereu, religieufe à Longchamp, morte en odeur de piété. De la feconde femme il eut 1. *Alexandre-Jacques*, chevalier de S. Louis, capitaine au régiment des gardes, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Douai. Lorfque le prince Eugène affiégea cette ville en 1710, M. de Pomereu fe trouvant hors d'état de fervir, à caufe de fon grand âge (il avoit alors 85 ans) la cour y envoya M. Albergotti, pour commander les troupes qui la défendoient. M. de Pomereu n'en contribua pas moins à la défenfe de la place: il vendit fa vaiffelle d'argent, & emprunta à la ville 40000 livres en fon nom, pour faire fubfifter la garnifon pendant le fiége. Douai ayant été pris, il perdit ce gouvernement; mais le roi le lui rendit, lorfqu'il eut repris cette place fur les ennemis. On voit fa ftatue en marbre blanc dans l'églife des Jéfuites de cette ville. 2. *François*, reçu chevalier de Malte le premier avril 1640, tué au fiége de Candie. Dans le procès-verbal de fa réception à Malte, on voit le droit qu'ont MM. de Pomereu de porter le heaume à fept branches, furmonté d'un vol *or & azur*. 3. *N.* de Pomereu, tué, comme fon frere, au fiége de Candie.

VIII. AUGUSTE-ROBERT de Pomereu, chevalier, feigneur de la Bretéche, Saint-Nom & Valmartin, baron de Ryceis, maître des requêtes, préfident au grand confeil & en la chambre de juftice, envoyé en 1689 intendant en Bretagne, où il n'y en avoit jamais eu; prévôt des marchands de la ville de Paris; confeiller d'état & au confeil royal, époufa le 19 décembre 1634 *Agnès* Lefnés. Il eut pour enfans, JEAN-BAPTISTE qui fuit; *Michelle*, mariée à *Bonaventure* Roffignol, préfident en la chambre des comptes de Paris; *Agnès*, mariée à *Gervais* le Fevre d'Eaubonne, confeiller au parlement; *Françoife-Catherine*, religieufe à l'Affomption.

IX. JEAN-BAPTISTE de Pomereu, chevalier, en faveur duquel la baronie de Ryceis fut érigée en marquifat; maître des requêtes, intendant de Champagne, époufa le 18 décembre 1682, *Marie-Michelle* Bernard, fille de *Jacques* Bernard, maître des comptes, dont il eut *Michel-Gervais-Robert*, maître des requêtes, intendant à Tours, puis à Auch, marié à *Catherine* Ourfin, & mort fans poftérité en 1734; *N.* morte à l'Affomption; *Marie-Agnès*, qui a époufé *Noël-François* de Brion, marquis de Marolles; JEAN-ANDRÉ, qui fuit; ALEXANDRE-JACQUES qui a formé une nouvelle branche, rapportée plus bas.

X. JEAN-ANDRÉ de Pomereu, marquis de Ryceis, confeiller au parlement de Paris, époufa demoifelle *Elizabeth* de Gourgues, fille de *Jean-François* de Gourgues, marquis d'Aunai, maître des requêtes, & de dame *Catherine* le Marchand de Bardouville. Il mourut à Soiffons en 1753. Ses enfans font *Catherine-Elizabeth*, née en 1736, mariée en 1755 à meffire *Ifidore* le Boulanger d'Hacqueville, confeiller au parlement; *Armand-Michel*, marquis de Ryceis, né en 1737; *Clair-Marie-Jofeph*, né en 1740, actuellement enfeigne aux gardes.

SECONDE BRANCHE.

X. ALEXANDRE-JACQUES de Pomereu, fils de *Jean-Baptifte*, & de *Marie-Michelle* Bernard, capitaine au régiment du roi, eft né le 10 février 1697, & a époufé le 18 juillet 1735, *Agnès* Bouvard de Fourqueux, née le 8 mars 1716, fille de meffire Bouvard de Fourqueux, procureur général de la chambre des comptes, & de *Claude-Marguerite* Hallé. De ce mariage eft né *Alexandre-Michel* de Pomereu, reçu confeiller au grand confeil en 1755.

Les armes de MM. de Pomereu font d'*azur au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or, deux en chef & une en pointe.* * D'Hozier, *généalogie de la maifon de Bourbon-Combault*; titres de la famille.

POMESANIE, contrée de la Pruffe ducale. Elle s'étend d'orient en occident, depuis la riviere de Paffeerg jufqu'à la Wiftule, entre la Pruffe royale qui la borne au couchant, au nord & en partie au levant; la Gallindie qui la confine du même côté, & le palatinat de Ploczko qui la borne au midi. La Pomefanie eft un affez grand pays, mais qui eft plein de lacs ou de marais. Ses lieux principaux font, Holland, capitale; Marienwerder, Freiftat, Libftat, Salfeld, Eylaw & Hohenftein. * Mati, *diction.*

☞ POMET (Pierre) marchand droguifte, à Paris, s'eft rendu célébre dans le XVII fiécle, par fon livre intitulé: *Hiftoire générale des drogues fimples & compofées, renfermant les trois claffes, des végétaux, des animaux & des minéraux; & tout ce qui eft l'objet de la phyfique, de la chymie, de la pharmacie & des arts les plus utiles à la fociété; & un difcours qui explique les divers noms, les pays d'où elles viennent, la maniere de connoître les véritables d'avec les falfifiées, & leurs propriétés, où l'on découvre les erreurs des anciens & des modernes.* Cet ouvrage parut en 1694. Il eft orné de plus de quatre cens figures en taille douce, tirées d'après nature. Le portrait de l'auteur eft à la tête l'ouvrage, & au bas on lit ces vers:

Dat nova, dat quæfita diù; paucifque reperta,
Nota facit mundus quæ magè rara capit.
Authoris, lector, fummos perpende labores,
Sumptibus & quantis grande peregit opus.

Pierre Pomet avoit raffemblé à grands frais de tous les pays, les drogues dont il a parlé dans fon livre; auffi M. Morin, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, dit-il dans l'approbation qu'il donna pour cet ouvrage, qu'il a eu le plaifir de voir plufieurs fois le droguier de M. Pomet, & que c'étoit, fans contredit, le plus complet du royaume. Pomet fit d'abord les démonftrations de fon droguier au jardin du royal. Il les commença au mois de juillet 1694. M. Fagon, à qui il avoit dédié fon ouvrage, lui permit enfuite de les faire dans fa maifon. Sollicité par plufieurs perfonnes, Pomet donna encore le catalogue de toutes les

drogues contenues dans son ouvrage, & il fit imprimer à la suite une liste de toutes les raretés de son cabinet, qu'il fit voir à la fin de ses démonstrations. Elles consistoient en végétaux, animaux, fossiles, &c. dont il se proposoit de donner la description, s'il eût vécu plus long-temps. Cet habile homme étoit né le 2 avril 1658. Il mourut à Paris le 18 novembre 1699, & fut enterré dans l'église de S. Etienne du Mont. Le roi Louis XIV qui connoissoit son ouvrage, lui accorda une pension; mais il ne put jouir de cette grace, étant mort le jour même que le brevet lui en fut expédié. Son *Histoire générale des drogues* a été réimprimée en 1735, en deux volumes *in*-4°, augmentée par Joseph Pomet son fils, ancien apothicaire des hôpitaux de Paris.

POMEY (François) Jésuite, connu dans la république des lettres, par un *dictionaire françois-latin*, dont on a plusieurs éditions, & par plusieurs autres ouvrages. La plume de ce pere étoit plus féconde que correcte; & le P. Joubert de la même société a fait, comme lui, un dictionaire que les connoisseurs préferent au premier. Le P. Pomey mourut à Lyon en 1673, dans le collége de la Trinité, où il fut long-temps préfet des basses classes. Il a beaucoup travaillé pour l'instruction de la jeunesse; & outre son dictionaire, il a fait pour eux, *Flos latinitatis*, qui est une espece d'abrégé du dictionaire de Robert Etienne; un *Indiculus*; des colloques scholastiques & moraux; *Libitina*, ou traité des funérailles des anciens, en latin; des *Particules*; *Pantheum mythicum, seu fabulosa deorum historia*, à Lyon en 1659, *in*-12. Cet ouvrage a été réimprimé à Venise en 1683 *in*-12, & depuis en 1700 à Utrecht avec figures. Il a été aussi traduit en françois sous ce titre: *Méthode pour apprendre l'histoire des anciennes divinités du paganisme, traduite du latin du P. Pomey, Jésuite*, par M. Du Manant, à Paris, 1715 *in*-12. *Novus rhetoricæ candidatus*. Les journalistes de la Haye ayant dit que cet ouvrage étoit le livre du monde le plus propre à gâter le gout pour jamais, les Jésuites répondirent dans leurs *mémoires de Trévoux*, qu'ils n'ont ni lu, ni fait lire cet ouvrage à leurs écoliers. Le P. de Jouvanci, célébre rhétoricien de leur société, l'a fait réimprimer en 1712, corrigé & augmenté, pour l'usage du collége de sa société à Paris. Le P. Pomey a fait aussi quelques ouvrages de piété, & même un *catéchisme théologique*, imprimé à Lyon, d'abord sous le titre d'*Instruction chrétienne*, & en 1664, sous celui de *Catéchisme théologique*, *in*-18. L'auteur y enseigne, *p.* 210, l'opinion condamnée d'une béatitude éternelle, & d'une exemption totale de peines pour les enfans qui meurent sans avoir reçu le baptême. * Le P. Colonia, Jésuite, *hist. litt. de Lyon, t. II. Journ. litt. de la Haye, mai & juin* 1713, *p.* 94. Gibert, *jugem. des sav. sur la rhétor. tom. III, p.* 162. *Mém. de Trév.* 1713, *janv. art.* 1.

POMMERAYE. L'abbaye de notre-Dame de la Pommeraye, ordre de S. Benoît, pour des religieuses, a été fondée par Mathilde, comtesse de Blois, qui y a été enterrée avec son mari. Elle étoit réduite à cinq ou six religieuses sans discipline, lorsque Bathilde de Harlay, religieuse de Chelles, en fut nommée abbesse. Cette dame ne croyant pas pouvoir entretenir la régularité dans une abbaye champêtre presque ruinée, & avec si peu de sujets assez mal disposés, la transféra à Sens, y rétablit une bonne observance, & par sa sagesse & son économie, la fit bâtir entiérement, & la mit en état d'avoir jusqu'à soixante religieuses. Madame de Harlay sa sœur, qui lui succéda, marchant sur ses traces, y a conservé la régularité qu'elle y avoit trouvée, & après l'avoir long-temps gouvernée, elle se démit volontairement de son abbaye entre les mains du roi, qui la donna à madame de Crenant; mais cette dame, par humilité & par respect pour madame de Harlay, ne voulut jamais porter la crosse, ni prendre la place d'abbesse, tant que celle-ci vécut. C'est encore un effet de l'humilité de ces dames, qu'elles ne portent point de croix, contre la coutume des autres abbesses. * *Voyez* le voyage littéraire des PP. DD. Martenne & Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tom. I, p.* 62 & 63.

POMMERAYE (Dom Jean-François) religieux de la congrégation de saint Maur, étoit né à Rouen en 1617. Il entra dans la congrégation de S. Maur, ordre de S. Benoît, en 1637, & fit profession dans l'abbaye de S. Pierre de Jumiéges, le 31 juillet 1638, âgé de 21 ans. Il a toujours été fort laborieux, & dans tous ses ouvrages il n'a jamais cherché que l'utilité de l'église. C'est dans cette vue, qu'il publia en 1662 l'*Histoire de l'abbaye de S. Ouen de Rouen*, & celle *de S. Amand* & de *sainte Catherine* de la même ville, en un volume *in-fol.* imprimé à Rouen même, & dédié au grand-prieur & aux chanoines de la cathédrale. Elle est divisée en cinq livres, dans lesquels il décrit la vie de S. Ouen, la fondation de cette abbaye, ses progrès, ses événemens, ses droits. Il y fait l'éloge des abbés & d'autres personnes considérables, &c. Le cinquiéme livre contient les preuves. En 1667 il donna au public l'*Histoire des archevêques de Rouen*, en un vol. *in-fol.* c'est le meilleur de ses ouvrages: on voit à la fin *la remontrance* que fit au roi en 1658 François de Harlay *III du nom*, en faveur des trois états de Normandie. Il donna en 1677 un recueil *in*-4° des conciles & synodes de l'église de Rouen, qu'il publia après la mort du P. dom Jean-Anger Godin, qui en est le véritable auteur, & qui avoit accompagné son ouvrage de notes qui ne vont que jusqu'au concile de Lilebonne. Les conciles de Normandie ont été donnés de nouveau en 1717 par M. Bessin, avec des augmentations considérables, en un vol. *in-folio.* Dom Pommeraye est encore auteur de l'*Histoire de la cathédrale de Rouen*, volume *in*-4°, dédié aux chanoines, & imprimé en 1686; & de la *Pratique journaliere de l'aumône*, petit ouvrage fait pour exhorter à donner à ceux qui quêtent pour les pauvres. Ce religieux étant allé faire visite à M. Bulteau avec le prieur de S. Ouen, il fut frapé d'apoplexie dans la maison de ce savant, & en mourut le 28 octobre 1687, âgé de 70 ans. Le style du P. Pommeraye est dépourvu de tout agrément; mais il y a bien des recherches dans ses ouvrages, quoiqu'avec bien des manques d'exactitude. * *Mémoires du temps. Bibliothéque histor. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur*, par dom le Cerf, *pag.* 418 & *suiv.*

POMONE, *Pomona*, que les anciens ont feint être la déesse des jardins & des fruits, fut aimée par Vertumne, qui après avoir emprunté plusieurs sortes de métamorphoses, eut enfin le bonheur de lui plaire. Il s'étoit déguisé, tantôt en moissoneur, tantôt en pêcheur, puis en ouvrier, en soldat, & il prit enfin la figure d'une vieille. Sous cette figure il l'obligea de l'aimer, par l'agréable idée qu'il lui donna de l'amour. Ovide qui tourne ingénieusement cette fable, dit que Pomone vivoit du temps de Procas, roi des Latins, c'est-à-dire, vers l'an 805 avant J. C.

POMONIA, *cherchez* ORCADES.

POMPADOUR, maison noble, & l'une des plus anciennes de la province de Limosin, portoit au commencement le surnom de HÉLIE.

I. GEOFROI Hélie, seigneur de Ségur, vivoit en 1179, & fut pere de *Bernard* & de *Gui*, mentionés dans un titre de l'année 1195; & de GEOFROI II qui suit.

II. GEOFROI Hélie II du nom, seigneur de Pompadour, vivoit en 1240; & de *Sibylle* sa femme, eut pour enfans, *Séguin* Hélie, seigneur de Pompadour, vivant en 1262, mort sans enfans; *Golfier* Hélie, mort sans hoirs en 1272; GEOFROI III qui suit; *Ranulfe* Hélie; & une fille nommée *la Contors*, vivante en 1272.

III. GEOFROI Hélie III du nom, seigneur de Pompadour, succéda à son frere en 1272, & vivoit encore en 1297, & eut pour fils ou successeur,

IV. RANULFE

IV. Ranulfe Hélie, seigneur de Pompadour, mort avant l'an 1316, avant eu de *Souberane* ou *Souveraine* de Comborn sa femme, fille d'*Archambault* VII du nom, vicomte de Comborn, & de *Marguerite* de Pons sa seconde femme, Geofroi IV qui suit; *Ranulfe*, chanoine & chantre de Limoges, & sacriste de Narbonne en 1361; *Séguin*, chanoine de Limoges; *Souveraine*, femme d'*Aimeri*, seigneur de Loberston; *la Contors*, mariée à *Arnaud* Pantene, damoiseau; *Mathée* & *la Fine* Hélie, religieuses de l'abbaye de la Regle à Limoges.

V. Geofroi Hélie IV du nom, seigneur de Pompadour, étoit mort en 1331. On lui donne pour femme *Philippe*, fille de *Jean* de la Garde, seigneur de Grammont, dont il eut Ranulfe II qui suit; *Jean* Hélie, chanoine de l'église de Paris, & curé de S. Germain l'Auxerrois, vivant en 1404; & *Souveraine* Hélie, mariée à *Jourdain* de Montcocul.

VI. Ranulfe Hélie II du nom, seigneur de Pompadour, de Cromieres, d'Arnac, &c. épousa 1°. en 1355, *Galienne* de Chanac, fille de *Gui*, seigneur de Chanac, & d'*Eustache* de Comborn, morte en 1361; 2°. en 1364, *Constance*, fille de *Guillaume* de la Marche, & de *Jeanne* de la Motte, & vivoit encore en 1399. Ses enfans du premier lit furent, Jean I qui suit, & *Souveraine* Hélie de Pompadour, mariée en 1379 à *Gui* Brun, seigneur de Montbrun. Ceux du second lit furent, *Ranulfe* Hélie de Pompadour, de qui sont descendus les seigneurs du Château-Bouchet; *Geofroi*, évêque de Carcassone, mort le premier janvier 1445; & *Souveraine* de Pompadour, dame de Fellets, mariée à *Ranulfe* de Pérusse, seigneur d'Escars.

VII. Jean I du nom, seigneur de Pompadour, Cromieres. &c. étoit mort en 1424, & eut de *Magdeléne* de Ventadour sa femme, Golfier qui suit; *Helie*, conseiller au parlement de Toulouse, évêque d'Alet en 1448, puis de Viviers en 1454; & *Peronne* de Pompadour, mariée à *Jean* de la Vaure, seigneur de Grandlieu.

VIII. Golfier, seigneur de Pompadour, Cromieres, Chanac, Arnac, &c. étoit mort en 1441. Il avoit épousé en 1426, *Isabelle* de Comborn, fille de *Guichard*, vicomte de Comborn, seigneur de Trignac, dont il eut Jean II, qui suit; *Geofroi*, évêque de Perigueux, puis du Pui, grand aumônier du roi, *qui aura ci-après un article séparé*; *Antoine*, évêque de Condom, mort le 11 octobre 1496; *Robert*, doyen d'Angoulême, abbé de Terrasson, &c. *Souveraine*, mariée à *Jean* de Razes, chevalier; & *Catherine* de Pompadour, alliée à *Alain* de Royeres, seigneur de Brunhac & de Beaudéduit.

IX. Jean II du nom, seigneur de Pompadour, Cromieres, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI, capitaine de Capdenac, mourut le 11 janvier 1502. Il avoit épousé en 1553, *Marguerite* Chauveron, dame de Ris & de Lauriere, fille unique de *Louis*, seigneur desdits lieux, & de *Marie* Tranchelyon, dont il eut entr'autres enfans,

X. Antoine, seigneur de Pompadour, Lauriere, Ris, Chanac, &c. maître d'hôtel du roi Charles VIII, conseiller & chambellan du roi Louis XII, vivoit en 1524. Il avoit épousé en 1489, *Catherine* de la Tour, fille d'*Anet* de la Tour, seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, dont il eut François, qui suit; *Marguerite*, mariée en 1511 à *Guillaume-Armand*, vicomte de Polignac; *Marguerite*, dite *Isabeau*, née en 1494, alliée, 1°. à *Bertrand* de Lustrac, baron de Gavaudun: 2°. à *François* Bouchard d'Aubeterre; *Françoise*, mariée, 1°. en 1511 à *Galliot* de Las Tours en Limosin: 2°. à *Antoine*, seigneur de Lustrac & de Terrasson; & *Louise* de Pompadour, seconde femme de *Joachim* de Chabannes, baron de Curton, comte de Rochefort & de Saigne.

XI. François, seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, baron de Treignac, né en 1490, mourut le 29 septembre 1534. Il avoit epousé, 1°. en 1510, *Anne* de la Rochefoucauld, fille de *François*, seigneur de la Rochefoucauld, & de *Louise* de Crussol: 2°. en 1528, *Isabeau* Picart, dame de Bosc-Achard & de Quilleboeuf, fille de *Louis* Picart, seigneur d'Estelan, &c. & de *Charlotte* Luilier, dame de Quilleboeuf. Ses enfans du premier lit furent Geofroi V, qui suit; *François*, abbé d'Userche; *Jean*, abbé de Peyrouze; *Louise*, mariée à *Jacques* de Durfort, baron de Boissieres; & *Marguerite* de Pompadour, religieuse. Ceux du second lit furent *Hubert* de Pompadour, abbé de S. Maurin; *François*, seigneur de Lauriere, mort sans alliance; *Magdeléne*, alliée en 1550, à *Tannegui* le Véneur, comte de Tillieres, seigneur de Carouges; & *Françoise* de Pompadour, mariée en 1551, à *Claude*, comte de Maure en Bretagne.

XII. Geofroi V du nom, seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, &c. né le 4 juin 1513, rendit des services considérables aux rois Henri II, François II, & Charles IX, qui le fit gouverneur du haut & bas Limosin en 1567. Il avoit épousé en 1536, *Susanne* des Cars, fille de *François*, seigneur de la Vauguyon, &c. sénéchal de Bourbonnois, capitaine de Moulins, & d'*Isabeau* de Bourbon, dont il eut *Jean*, seigneur de Pompadour, mort sans alliance au siége de Mucidan; Louis, qui suit; *Françoise*, mariée à *Foucault* d'Aubusson, seigneur de Beauregard; *Isabeau*, alliée à *Gaspard* Foucault, seigneur de S. Germain-Beaupré; & *Marguerite* de Pompadour, religieuse.

XIII. Louis, vicomte de Pompadour, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit le roi Henri III dans les guerres de la religion, & mourut en 1591. Il avoit épousé en 1570, *Peronne* de la Guiche, fille de *Gabriel*, seigneur de la Guiche & de Chaumont, & d'*Anne* Soreau, dame de S. Geran, dont il eut Leonard-Philibert, qui suit; Jean, qui a fait *la branche de* Lauriere, *rapportée ci-après*; *Susanne*, mariée à *Jean-Charles* de Carbonnieres, seigneur de la Capelle-Biron; *Jeanne*, alliée en 1593 à *Jean* de Souillac, seigneur de Montmége & la Barde; & *Louise* de Pompadour, femme de *René* de Courail, seigneur de Mimole & du Mazet.

XIV. Leonard-Philibert, vicomte de Pompadour, chevalier des ordres du roi en 1633, lieutenant général du haut & bas Limosin en 1611, maréchal des camps & armées du roi en 1622, mourut en novembre 1634. Il avoit épousé, 1°. en 1610, *Marguerite* de Montgommeri, fille & héritiere de *Jacques*, comte de Montgommeri, morte en couches en 1611: 2°. en 1612, *Marguerite* de Rohan, veuve de *Charles*, marquis d'Epinai, & fille de *Louis* de Rohan, prince de Guemené, & d'*Eléonore* de Rohan, comtesse de Rochefort, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3°. en 1618, *Marie* Fabri, fille aînée de *Jean* Fabri, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de *Françoise* Buatier. Il eut de sa premiere femme *Charles* de Pompadour, mort quatre jours après sa naissance. De sa troisiéme vinrent Jean III du nom, qui suit; *Pierre*, baron de Treignac, abbé de Vigeois, prieur de la Vallette, prevôt d'Arnac; *François*, chevalier de Malte, mort en 1639; autre *François*, mort jeune; *Charlotte*, mariée à *Charles* de Tallerand, marquis d'Exideuil, prince de Chalais, &c. *Esther*, prieure perpétuelle des religieuses Bernardines de Tulles; *Marie*, alliée en 1649 à *François* Bouchard d'Esparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre; *Marguerite*, mariée en 1650, à *René* de Presteval, marquis de Clere & de Panilleuse, baron de Presteval; & *Jeanne* de Pompadour, femme de *Henri* de Saint-Martial de Puideval, baron de Conros.

XV. Jean III du nom, marquis de Pompadour, baron de Treignac, &c. lieutenant général des armées du roi, & des provinces du haut & bas Limosin, fut fait chevalier des ordres du roi en 1661, & mourut en 1684. Il avoit épousé en 1640, *Marie*, vicomtesse de Rochechouart, fille & héritiere de *Jean*, vicomte de

Rochechouart, & de *Françoise* de Stuer de Caussade, dont il a eu *Jean*, marquis de Pompadour, guidon des gendarmes du roi, mort sans enfans de *N.* de Montecler; *François*, baron de Treignac, mort sans alliance; *Marie*, dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1674 à *François* d'Espinai, marquis de S. Luc, morte en octobre 1723, laissant pour fille unique, *Marie-Anne-Henriette* d'Espinai, vicomtesse de Rochechouart, mariée en 1715 à *François* de Rochechouart, seigneur du Bâtiment, qui par cette alliance devint vicomte de Rochechouart; & *Marie-Françoise* de Pompadour, mariée à *François-Marie*, marquis d'Hautefort, lieutenant général des armées du roi.

BRANCHE DES MARQUIS DE LAURIERE.

XIV. JEAN de Pompadour, second fils de LOUIS, vicomte de Pompadour, & de *Peronne* de la Guiche, fut baron de Lauriere & de Ris, & épousa *Charlotte* de Fumel, héritiere de la maison du Bourdé, fille de *François* de Fumel, & de *Jeanne* de Caumont, dont il eut PHILIBERT, qui suit; *N.* de Pompadour, marquis du Bourdé, tué au siége de Thionville; *N.* de Pompadour, seigneur de Nontron, mort sans alliance; & *Charlotte* de Pompadour, mariée à *François* Bruneau, marquis de la Rabasteliere, morte en avril 1657.

XV. PHILIBERT de Pompadour, marquis de Lauriere & de Ris, seigneur du Bourdé, &c. sénéchal & gouverneur de Périgord, épousa en 1645, *Catherine* de Sainte-Maure, veuve d'*Antoine* de Lénoncourt, marquis de Blainville, & fille de *Léon* de Sainte-Maure, baron de Montausier, & de *Marguerite* de Châteaubriant, dont il a eu LEONARD-HELIE, qui suit; & trois autres garçons.

XVI. LEONARD-HELIE de Pompadour, marquis de Lauriere, &c. a épousé *Gabrielle* de Montault, fille de *Philippe*, duc de Navailles, maréchal de France, & de *Susanne* de Baudean, dont il a eu pour fille unique, *Françoise* de Pompadour, mariée le 16 juin 1708 à *Philippe-Egon*, marquis de Courcillon de Dangeau. * *Voyez* le P. Anselme.

POMPADOUR (Geofroi de) évêque de Perigueux, puis du Pui, grand aumônier de France, fils puîné de GOLFIER, seigneur de Pompadour, & d'*Elizabeth*, vicomtesse de Comborn. Après avoir été chanoine & comte de Lyon, abbé de Chancellade, &c. & premier président en la chambre des comptes de Paris, il fut élevé en 1480 sur le siége épiscopal de Perigeux. Ce prélat fut accusé d'avoir eu part au complot du duc d'Orléans contre le roi Charles VIII, & sous ce prétexte fut arrêté avec quelques autres personnes de qualité; mais dans la suite il se justifia, fut tranféré de l'évêché de Perigueux à celui du Pui, & mourut en 1514.

POMPÉE, *Gens Pompeia*, famille illustre à Rome entre les plébéiennes, étoit divisée en trois branches, selon Velleïus Paterculus, qui ne les nomme point. La premiere portoit le surnom de RUFUS; la seconde, celui de SEXTUS; & la troisiéme, celui de LONGINUS. AULUS-POMPEIUS RUFUS, fut pere de Q. POMPEIUS RUFUS, qui selon Velleius Paterculus, fut le premier consul de sa famille. Il fut élu en 613 de Rome, & 141 ans avant J. C. avec Cn. Servilius Cæpio, & deshonora son nom & sa dignité par la paix désavantageuse qu'il conclut avec les Numantins en Espagne. On l'accusa même d'avoir corrompu celui des domestiques de Viriatus qui assassina ce général Espagnol. Pompée laissa deux fils, Q. POMPEIUS, *dont nous parlerons dans la suite*; & A. POMPEIUS R. qui mourut, selon Pline, au Capitole, après avoir salué les dieux. Celui-ci fut pere de A. POMPEIUS, dit le *Bithynique*, orateur célebre, qui laissa A. POMPEIUS, tué par le fils du grand Pompée en Sicile; ce que Dion & Appien ont remarqué. Q. POMPEIUS R. préfet de la ville en 664, fut consul en 666, & 88 ans avant J. C. avec L. Cornelius Sylla; & fut assassiné par les soldats dans la guerre civile, qui commença cette année entre le même Sylla & Marius. Les émissaires de Sulpitius tribun du peuple, tuerent en même temps Q. POMPEIUS R. son fils. Celui-ci laissa un autre Q. POMPEIUS R. que le sénat fit mettre en prison, pour avoir empêché les comices ou assemblées générales du peuple. SEXTUS POMPEIUS RUFUS, consul en 719, & 35 ans avant J. C. avoit une grande connoissance de l'antiquité, & fut tué, laissant un fils de ce même nom consul avec Sextus Apuleius, l'an 14 de l'ere chrétienne, & 767 de Rome. L'autre branche des Pompées surnommés SEXTUS, est connue par SEXTUS POMPEIUS, qui eut deux fils, SEXT. POMPEIUS, excellent orateur, philosophe Stoïcien & géometre; & CN. POMPÉE, surnommé *Strabo*. Ce dernier fut pere de POMPÉE *le Grand*, qui laissa deux fils, comme nous l'allons voir plus bas. * Velleïus Paterculus, *liv.* 2. Eutrope, *liv.* 4. Pline, *liv.* 7, *chap.* 53. Ciceron. Appien. Dion. Plutarque. Cassiodore, &c.

POMPÉE, dit *Strabon*, consul & capitaine Romain, pere de Pompée *le Grand*, servit utilement la république dans la guerre sociale des Marses, & fut consul en 665 de Rome, & 89 ans avant J. C. avec Porcius Cato. Depuis, irrité de ce qu'*il n'avoit pu se faire* continuer dans la même dignité, *il se déclara* contre Cinna. On dit que la gloire régloit moins ses actions que son intérêt; & qu'étant à la tête des armées de la république, il ne les commandoit que pour épier les occasions de se rendre puissant. Enfin il y eut une sanglante bataille livrée entre Cinna & lui, à la vue des murailles de Rome. Un peu après, la peste se mit dans les deux armées; Pompée mourut en même temps, ou selon quelques auteurs, fut tué d'un coup de foudre, en 667 de Rome, & 87 ans avant J. C. *La joie qu'on eut de sa mort*, dit Velleius Paterculus, *sembloit avoir été balancée par la perte d'un grand nombre de citoyens qui avoient été emportés, ou par le fer, ou par la maladie.* Le peuple Romain déchargea sur son corps après sa mort, les effets du ressentiment qu'il avoit eu contre lui pendant sa vie. * Plutarch. *in vita Pomp.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Cicero, *in Pison. & Philipp.* 1, *&c.*

POMPÉE (*CNEIUS POMPEIUS MAGNUS*) à qui ses belles actions acquirent le surnom de *Grand*, étoit fils de Pompée *Strabon*, & de *Lucilia*, sortie d'une famille noble. Il naquit le dernier jour de septembre de l'an 648 de Rome, & 106 avant J. C. & dès qu'il eut pris la robe virile, il fit la guerre sous son pere, qui étoit grand capitaine. A l'âge de 23 ans il entreprit, de son chef & sans aucune autorité publique, de défendre & de rétablir l'honneur de sa patrie. Il leva trois légions qu'il mena à Sylla; & trois ans après, en 673 de Rome, & 81 ans avant J. C. il mérita les honneurs du triomphe, qu'on ne put refuser à sa valeur, dont il avoit donné des preuves convaincantes, en reprenant la Sicile & l'Afrique sur les proscrits. Quelques temps après, Sylla étant mort, Pompée força Lépidus à sortir de Rome, où ce dernier vouloit faire casser tout ce qu'avoit fait Sylla. Le déplaisir que Lépidus en eut, lui fit prendre les armes en 677, & 77 ans avant J. C. mais il fut vaincu par Catulus & par Pompée, qui ne voulut point licencier ses troupes qu'après avoir obtenu la commission de porter la guerre contre Sertorius, en Espagne. Il l'obtint, & ayant achevé heureusement cette expédition en 681, & 73 ans avant J. C. il triompha une seconde fois, quelques jours avant que d'être élu consul, & n'étant encore que simple chevalier Romain, ce qui n'étoit jamais arrivé à personne avant lui. Pompée pendant son consulat rétablit la puissance des tribuns du peuple, fut chargé d'exterminer les pirates en 687, & après les avoir battus en divers endroits, il les attaqua avec toute sa flotte, les défit, & en nettoya la mer dans l'espace de quarante jours. Ces avantages furent suivis de ceux qu'il remporta en 689, & 65 ans avant J. C. contre Tigrane & contre Mithridate. Il pénétra par ses victoires dans la Médie, dans l'Albanie & dans

l'Ibérie. De-là il tourna les armes contre les nations qui habitoient les pays les plus reculés à la droite du Pont-Euxin, les Colques, les Henioques & les Achéens. Il foumit auffi les Arabes & les Juifs; & ainfi vainqueur de toutes les nations qu'il avoit attaquées, il revint en Italie, élevé à un point de grandeur, que ni les Romains, ni lui-même n'auroient ofé fouhaiter. On le reçut avec une joie extrême, parcequ'ayant congédié fes troupes, il rentra dans la ville en homme particulier & en fimple citoyen, l'an 693 de Rome, & 61 ans avant J. C. Il triompha pendant deux jours avec une très-grande magnificence, & mit dans le tréfor public de plus grandes fommes qu'il n'y en étoit jamais entré par les victoires d'aucun autre général. Ce fut ainfi que la fortune augmenta par dégrés la gloire de ce grand homme, & la porta jufqu'au dernier comble d'élévation, en le faifant triompher de l'Afrique, de l'Europe & de l'Afie. Au milieu de ces profpérités, la gloire de Céfar bleffoit les yeux de Pompée: le premier ne vouloit point de maitre, & l'autre point de compagnon. Julie, fille de Céfar, que Pompée avoit époufée, fut quelque temps le lien & le gage commun de la concorde entre ces deux grands hommes. Il fe forma même un triumvirat entre Céfar, Pompée & Craffus; mais cette intelligence n'eut point de fuite: elle dégénéra en animofité, par la jaloufie qu'ils avoient de la puiffance l'un de l'autre, & elle fe détruifit tout-à-fait par la mort de Julie & par celle de Craffus. Pompée s'étoit fait donner le gouvernement des Efpagnes, & vouloit que Céfar quittât le commandement des armées qu'il avoit eu pendant dix ans dans les Gaules, & vînt à Rome comme particulier, pour demander le confulat qu'il vouloit qu'on lui accordât pendant fon abfence. La guerre fut déclarée, & Pompée fortant de Rome avec les confuls & le fénat, quitta l'Italie pour paffer en Epire, l'an de Rome 705, & 49 avant J. C. Céfar y alla, après avoir défait les lieutenans de fon rival en Efpagne, & le vainquit dans la bataille de Pharfale. Pompée fut réduit alors à fe retirer chez Ptolémée, roi d'Egypte; mais ce prince par le confeil de fon précepteur Théodore, & d'Achillas, général de fes troupes, envoya des gens à Pompée, qui le firent paffer du vaiffeau de charge où il étoit, dans une barque, où un efclave nommé Photin, lui coupa la tête en la 56[e] année de fon âge, l'an 706 de Rome. Il avoit été trois fois conful, avoit remporté autant de triomphes, & avoit domté toutes les parties de la terre. La mort de Pompée fut fatale à la liberté des Romains, que Céfar affervit à fa domination; & ce fut alors qu'on regreta univerfellement Pompée, qui avoit ufé de fa puiffance avec beaucoup plus de modération. Tous les hiftoriens, & même ceux qui ont vécu fous les empereurs, l'ont élevé par de juftes louanges. Cicéron, qui étoit né le même jour que lui, lui attribue entr'autres belles qualités, celle de bon orateur. *C'étoit un perfonnage*, dit-il, *né pour toutes les grandes chofes, & qui pouvoit atteindre à la fuprême éloquence, s'il n'eût mieux aimé cultiver les vertus militaires, & fi fon ambition ne l'eût porté à des honneurs plus brillans. Il parloit avec affez d'abondance; il examinoit les affaires avec affez de jugement; fon action étoit belle; il avoit la voix éclatante, & dans fes mouvemens il confervoit beaucoup de gravité.* Velleius Paterculus lui a confacré un éloge magnifique, dans lequel il loue fa bonté, fa bonne mine, fa valeur, fa modération, fa conftance dans les amitiés, & où il dit qu'il fut prefque exempt de toutes fortes de vices; fi ce n'eft que dans une ville libre & maitreffe du monde, où de droit tous les citoyens doivent être égaux, il ne pouvoit fouffrir de rival en réputation & en puiffance. Le peuple Romain avoit fait élever une ftatue en l'honneur de Pompée, avec cette infcription fi glorieufe: *P. Urb. Ro. S. P. Q. Pompeius Magnus imp. bello XXX ann. confecto, fufis, fugatis, occifis, in deditionem acceptis hominum centies vicies femel LXXXIIIM, depreffis aut captis navibus DCCCXLVI, oppidis, caftellis MDXXXVIII in fidem acceptis; terris à Mæoti ad Rubrum mare fubactis: Quum oram maritimam prædonibus liberaffet, & imperium maris Pop. Rom. reftituiffet; ex Afia, Ponto, Armenia, Paphlagonia, Cappadocia, Cilicia, Syria, Scythis, Judæis, Albanis, Iberis, Infula Creta, Bafternis, & fuper hæc de regibus Mithridate atque Tigrane triumphaffet.* Le grand Pompée laiffa deux fils; CNEIUS & SEXTUS, dont nous allons parler.

POMPÉE (Cneius) *Pompeius*, avoit mis une puiffante armée en campagne, & s'étoit rendu formidable par les grands fecours que lui avoient amenés de toutes les contrées du monde, ceux qui étoient encore attachés au grand nom de fon pere. Jules-Céfar le pourfuivit en Efpagne, & le défit avec fon frere l'an 709 de Rome, & 45 avant J. C. dans la bataille de Munda, ville fituée près de Ronda-Viéga, dans le royaume de Grenade, & environ à vingt milles de Malaga. Cneius Pompée, incommodé d'une bleffure, fut tué en des lieux écartés où on le trouva. Sa tête fut portée à Céfar.

POMPÉE (Sextus) le plus jeune des fils du grand Pompée, après avoir été vaincu par Céfar dans la bataille de Munda, en laquelle fon frere aîné fut tué, fe rendit maître de la Sicile, où fa domination ne fut pas de longue durée; car il perdit dans un grand combat fur mer la puiffante flotte dont il étoit maître, & fut entiérement défait par Augufte & Lépidus. Il paffa en Afie avec fept vaiffeaux feulement, ou dix-fept felon les autres, lui qui un peu auparavant en avoit eu jufqu'à 350. En côtoyant l'Italie, il aborda au cap de *Sancinium*, appellé aujourd'hui *Capo delle Colonne*, où il pilla le témple de Junon. Enfuite il fut reçu à Lefbos, s'empara de Lampfaque par intelligence, défit Furnius, gouverneur d'Afie pour Marc-Antoine, & amaffa de grandes fommes d'argent. Mais l'impuiffance où il étoit de foutenir la guerre par terre & par mer, le fit réfoudre à bruler fa flotte, pour faire prendre les armes aux matelots qui étoient deffus. Peu après, fe voyant abandonné de fes plus chers amis, de Fannius, entr'autres, & de Libon même fon beau-pere, il fe réfugia en Arménie, & fut pourfuivi par Furnius Titius & par Amyntas, qu'il défit dans une occafion dont il ne fut pas profiter. Enfin réduit à l'extrémité par la faim, après avoir tenté de faire fon traité, il fe livra fans condition entre les mains d'Amyntas, & fut tué peu après. Antoine, qui avoit donné cet ordre, le révoqua vainement par de fecondes lettres. Pompée périt par la main de Titius, l'an 719 de Rome, & 35 avant l'ere chrétienne. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 4. Dion, *l.* 45, *hift. Rom.* Céfar, *de la guerre civile.* Hirtius ou Oppius, *guerre d'Efpagne.* Plutarque, *in vita Pomp. Cæfar. & Ant.* Appien, *l.* 5. Eutrope. Eufebe. Orofe, &c.

POMPÉE, dit LÆNAS, affranchi de Pompée *le Grand*, vivoit vers l'an 710 de Rome, & 44 ans avant J.C. Il étoit bon grammairien, & traduifit des commentaires de médecine qu'on attribuoit à Mithridate. * Pline, *l.* 25, *c.* 2.

POMPÉE, dit PLANTA, dans le I fiécle, écrivit une hiftoire de la guerre entre Othon & Vitellius. * Jufte Lipfe, *in l.* 2 *Taciti.*

POMPÉE (Paulin) intendant des impôts fous Néron. * Tacit. *annal. l.* 16, *c.* 18.

POMPÉE, intendant de la Gaule Belgique. * Tacite, *hift. l.* 1.

POMPÉE (Urbius) chevalier Romain, condamné à mort par l'empereur Claude, comme convaincu d'adultere avec Meffaline. * Tacit. *annal. l.* 11, *c.* 35.

POMPÉE, dit SATURNIN, Romain, célebre par fon érudition & par fes ouvrages, eft nommé par Pline *le Jeune*, *l.* 1, *epift.* 16.

POMPÉE, *Trogus Pompeius*, *cherchez* TROGUE POMPÉE.

POMPÉE. Il y a eu plufieurs autres hommes de ce nom parmi les Romains, comme POMPÉE le Roux, *Pom-*

peius Rufus, petit-fils de Sylla par sa fille, tribun du peuple avec Titus Munacius Plancus, adversaire de Milon. M. POMPÉE, fils de Théophane Mytilénien l'*Historien*, & l'ami du grand Pompée. Ce Pompée fut un des favoris de l'empereur Tibere, qui néanmoins maltraita sa famille. * Tacite, *annal. l.* 6. L'empereur Balbinus descendoit de cette famille. * Julius Capitolin. *in Maximo & Balbino*. Il y a eu un POMPÉE, tribun du peuple, qui découvrit la conjuration de Pison. * Tacit. *l.* 15, *annal.* Un POMPÉE LONGIN, tribun de la cohorte prétorienne sous Galba. * Tacite, *l.* 1. Un POMPÉE surnommé *Macula*, amant de la fille de Sylla, avec un autre homme qui s'appelloit *le Foulon*; ce qui fit dire agréablement à Fauste, frere de cette femme, qu'il s'étonnoit que sa sœur avoit *Macula*, faisant allusion à la signification de ce mot, qui signifie *une tache*, pendant qu'elle disposoit d'un Foulon: *Miror sororem meam habere maculam, cùm fullonem habeat.* * Macrob. *Saturn. l.* 1.

POMPEIA, troisiéme femme de *Jules César*, fille de *Q. Pompée*, fut mariée à *César* après la mort de Cornélie; mais son époux la répudia bientôt après, la soupçonant d'avoir commis adultere avec Clodius. En effet le bruit fut si constant que Clodius l'étoit allé trouver en habit de femme, pendant les cérémonies publiques de la fête de la bonne déesse, qu'il y eut ordre du sénat d'informer du sacrilége. On voulut obliger César de déposer contre elle; ce qu'il refusa, disant, *qu'il ne la croyoit point coupable; néanmoins que la femme de César ne devoit pas seulement être exempte de crime, mais de soupçon.* * Suétone & Plutarque, *in Julio*. Il y a eu une POMPEIA MACRINA, femme d'Argolic, envoyée en exil par Tibere. * Tacite, *annal. l.* 6. Une POMPEIA PAULINA, fille de Pompeius Paulinus, femme de Seneque.

☞ POMPÉIEN (Claude) originaire d'Antioche, & fils d'un simple chevalier Romain, épousa en 170 Lucille, fille de l'empereur Marc-Aurele. Il fut deux fois consul subrogé, pendant le régne de Marc-Aurele. On croit que c'est ce Pompéien à qui Julien l'*Apostat* dit que Marc-Aurele auroit dû laisser l'empire, comme étant très-capable de le gouverner, plutôt que son fils. L'histoire de ces princes prouve que Pompéien servit très-utilement dans la guerre contre les Marcomans. Il se servit de son crédit pour faire donner de l'emploi dans cette guerre à Pertinax, que la jalousie de ses ennemis avoit fait disgracier. Ce fut en quelque sorte le premier dégré de l'élévation de ce dernier. Aussi Pertinax étant monté sur le trône, pour marquer publiquement sa reconnoissance à Pompéien, l'embrassa dans le sénat, & le fit asseoir avec lui sur le siége impérial. Lucille forma en 183 une conspiration contre l'empereur Commode, son propre frere, qui la relégua à Caprée, où quelque temps après on lui ôta la vie. A l'égard de Pompéien, il vivoit encore du temps de Commode & de Sévere, mais toujours retiré à la campagne, sous prétexte de son âge & de ses incommodités, mais en effet pour ne pas voir les crimes de Commode, & ne pas donner d'ombrage à Sévere. * Voyez Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Cassio*. Lampride. Ælius. Spartien. Dion. Tillemont, *hist. des empereurs*, tomes II & III.

☞ POMPÉIEN (Claude) différent du précédent, étoit assez probablement fils de T. Claudius Pompeianus, consul en 173, & parent de Commode. Lucille qui lui avoit fiancé sa fille, le fit entrer dans la conspiration qu'elle avoit formée contre Commode son frere, en 183. Un jour que Commode entroit dans l'amphithéatre par un endroit étroit & obscur, le jeune Pompéien qui l'y attendoit, tirant son poignard, & le lui montrant, *voila*, lui dit-il, *ce que le sénat t'envoie*. En s'amusant ainsi à menacer au lieu de fraper, comme il le pouvoit, il donna loisir aux gardes de l'arrêter. Il fut bientôt puni de sa folie, avec Quadrat & plusieurs autres complices de sa conspiration. * Tillemont, *hist. des empereurs*, tome II, pag. 480.

POMPEIOPOLIS, ville de Cilicie, dite auparavant *Soli*, reçut ce nom de Pompée, après la défaite des pirates; puis celui de *Trajanopolis*, à cause de l'empereur Trajan. Depuis elle devint le siége d'un évêché suffragant de Séleucie; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un misérable bourg, nommé *Palesali*, selon quelques modernes. Il y a eu dans la Paphlagonie une autre ville qu'on appelloit *Eupatoria*, à qui Pompée donna encore son nom, après avoir vaincu Mithridate: elle fut depuis métropole sous le patriarchat de Constantinople; mais présentement elle est tout-à-fait ruinée. * *Consultez* Pline. Ptolémée. Solin. Pomponius Méla, &c. Ferrari, *in lexic.*

POMPÉIUS (A.) surnommé *le Bithynique*, orateur, dont Cicéron fait mention. * Cicero, *in Bruto*.

POMPILE, que Pline appelle *Nautile*, marinier ou pêcheur d'Icarie, changé en poisson de ce nom, qui suit les vaisseaux en pleine mer, & se retire quand ils approchent des bords. * Athénée, *l.* 7, *c.* 5, Pline, *l.* 9, *c.* 29. Elien. *l.* 2, *c.* 15. Oppien, *de piscibus*, *l.* 1.

POMPILIUS, *cherchez* NUMA.

POMPILIUS ANDRONICUS (M.) *cherchez* ANDRONIC (Pompilius.)

POMPON (Maclou) *cherchez* POPON.

POMPONACE (Pierre) en latin *Pomponacius*, philosophe du XVI siécle, né à Mantoue le 16 septembre 1462, étoit de si petite taille, qu'il ne s'en falloit guère qu'il ne fût un nain. Il avoit beaucoup d'esprit, & il passa pour un des plus habiles philosophes de son siécle. Il enseigna la philosophie à Padoue avec beaucoup de réputation, & il y eut pour antagoniste le célebre Achillini. La guerre des Vénitiens contre les puissances liguées à Cambrai l'obligea de se retirer à Bologne, où il continua d'enseigner la philosophie. Il soutint dans un livre fait sur l'*immortalité de l'ame*, que non-seulement Aristote ne la croit point, mais qu'il n'y en a aucune preuve démonstrative par la raison naturelle; qu'elle est seulement établie sur l'écriture sainte & sur la définition de l'église. Ce livre ayant été publié, lui attira plusieurs adversaires. Contarin écrivit contre lui, & quelques moines le déchirerent hautement comme un impie. Pomponace se défendit, & fit le cardinal Bembe juge de son différend. Ce cardinal ne trouva rien à redire à son ouvrage; & l'ayant même communiqué au maître du sacré palais, ce religieux fut d'avis qu'il ne contenoit rien de contraire à la foi. Pomponace fit aussi un livre des *enchantemens*, dans lequel il soutenoit que tout ce que l'on conte de la magie & des sortiléges ne doit point être attribué au démon, mais se fait par des vertus, que certains hommes ont eues. Ce livre fut mis à l'*index*. Quelques-uns ont traité Pomponace d'Athée, mais d'autres ont pris sa défense. On dit qu'il fut obligé de bruler son livre de l'immortalité de l'ame; ce qui est faux, puisque les inquisiteurs en permirent une seconde édition. Pomponace mourut, selon Paul Jove, à Bologne d'une rétention d'urine, la 63e année de son âge, l'an 1525 de J. C. Il avoit achevé en 1516 son traité de l'immortalité de l'ame. * Paul Jove, *in elog. c.* 71. Sponde, *A. C.* 1513, *n.* 20. Riccioli, *chron. reform.* Lucas Gauricus, *schemat. tract.* 4. La Mothe-le-Vayer, *dial. de la diversité des religions*. Antoine Sirmond, *de immortalitate animæ*. Théophile Rainaud, *de stigmatismo sacro*, *de bonis & malis*, *l.* 16. Martin Delrio, *disquisit. magic. l.* 1, *c.* 3. Le Noble, *tableau des philosophes*. Bayle, *diction. crit. seconde édit.*

POMPONE DE BELLIÉVRE, *cherchez* BELLIÉVRE.

POMPONIE, *Pomponia Gracina*, sœur de Pomponius Græcinus, qui fut consul sous Auguste, & auquel est adressée la quatriéme élégie d'Ovide *de Ponto*, fut mariée à *Plausius*. Elle fut accusée d'adultere; mais son mari jugea en sa faveur. Elle étoit aimée de Julie, fille de Drusus; & après que Messaline l'eut fait mourir, Pomponie passa le reste de ses jours dans le deuil, jusqu'au regne de Claude. * Tacite, *annal. l.* 13.

POMPONIUS, tribun du peuple, ayant intenté une accusation contre Titus Manlius, patricien, à la sollicitation de Servilius Ahala & de L. Gemutius, consuls, fut obligé de s'en désister, parceque Titus Manlius, surnommé depuis *Torquatus*, fils de l'accusé, l'ayant pris en particulier, & lui ayant mis le poignard sous la gorge, l'obligea de jurer qu'il ne poursuivroit point cette accusation, & qu'il laisseroit son pere en repos. * Tite-Live.

POMPONIUS, orateur véhément, plein de feu, & qui parloit avec force, selon Ciceron, *in oratore*.

POMPONIUS FLACCUS, gouverneur de Mésie, puis de Syrie, sous l'empire de Tibere, fut déposé pour avoir passé deux jours en festin. * Sueton. *in Tiber. c.* 42. Il y a eu quelque temps après un autre POMPONIUS surnommé *Labeo*, gouverneur de Mésie, lequel accusé d'avoir prévariqué dans sa charge, & de plusieurs crimes, fut disgracié, & de chagrin se fit ouvrir les veines & mourut. Sa femme Panée le suivit; ce qui arriva sous le consulat de Paul Fabius & de Lucius Vitellius. * Tacite, *l.* 6, *annal. c.* 29.

POMPONIUS, de Bologne, poëte Latin, vivoit vers l'olympiade CLXXIII, l'an 667 de Rome, & 87 avant J. C. Eusèbe en parle ainsi: *L. Pomponius Bononiensis, Atellanarum scriptor clarus habetur.* Il laissa diverses piéces en vers. Solin remarque comme une chose assez extraordinaire, que ce Pomponius n'avoit jamais roté. * Solin, *l.* 4. *Consultez* Crinitus; Vossius, &c.

POMPONIUS RUFUS, historien Latin, est cité par Valere Maxime, *l* 4, *c.* 4. Un autre POMPONIUS fut consul avec Cn. Pompeius Ferocius Licinianus: ce que nous apprenons d'une ancienne inscription. * Vossius, *de hist. Lat.*

POMPONIUS Secundus (P.) poëte Latin, fut consul l'an 18, & l'an 40 de J.C. & 794 de Rome. On voit plusieurs tragédies de sa façon. * *Consultez* Pline, *l.* 4, *hist. nat. c.* 4. Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Fabius *l.* 8, *c.* 3. Terentianus Maurus, *in Centim.*

POMPONIUS MELA, Espagnol, natif de Mellaria, ville détruite dans le royaume de Grenade, où est présentement *Beyar de Melena*, selon le témoignage de Moralès & des auteurs du pays, vivoit dans le premier siécle, & composa une géographie intitulée, *de situ orbis*, en 3 livres. Nous avons cet ouvrage enrichi des notes de plusieurs savans. Les meilleures éditions sont celles de Hollande, avec les notes de Vossius & de Gronovius. * Alfonse Garsias Matamore, *de doct. Hisp. viris, &c.*

POMPONIUS (Sextus) jurisconsulte Romain, consommé dans la connoissance des loix, vivoit dans le III siécle, & sortit avec Ulpien & Julius Paulus de l'école de Papinien. Il eut beaucoup de part au gouvernement sous l'empereur Alexandre *Sévere*, & composa plusieurs ouvrages, qui sont souvent cités dans le code & dans le digeste. On en peut voir le dénombrement dans Forster, *l.* 2, *hist. jurisc. civil. c.* 79; dans Nicolas Henelius, *de veter. jurisc. c.* 30; dans Gesner, *in biblioth. &c.* Lampridius en fait mention, dans *Alexand. Severe*.

POMPONIUS (Lucius) général des armées romaines en Allemagne, du temps de l'empereur Claude, vers l'an 16 de l'ére chrétienne, vainquit les Cattes, mérita l'honneur du triomphe, & ne se distingua pas moins par ses poësies que par ses conquêtes. * Tacite, *annal.*

POMPONIUS (Lucius Ælianus) se joignant à Amandus dans le III siécle, se fit avec lui chef de ces paysans révoltés, appellés *Bagaudes*, qui ravagerent les Gaules. Ils furent défaits & soumis par Maximien César, l'an de J. C. 285. * Idacius. Eusèbe. Eutrope.

POMPONIUS LÆTUS (Julius) nommé mal-à-propos *Pierre de Calabre* par quelques-uns, né l'an 1425 à Amendolara, petite ville de la haute Calabre, étoit, dit-on, fils *naturel* d'un prince de Salerne, de la maison de Sanséverin, & florissoit à Rome dans le XV siécle, sous Pie II, en même temps que Platine & Callimachus. Il fut du nombre de ces savans, qu'on prétendoit faussement avoir conjuré contre Paul II; ce qui l'obligea de se retirer à Venise. Il revint depuis à Rome, où il vivoit en philosophe; & il y publia un abrégé de la vie des Césars, depuis la mort de Gordien jusqu'à Justin III; un livre de Mahomet; & un des magistrats Romains. Il mourut l'an 1495, âgé de 70 ans, suspect d'athéïsme & d'impiété, sous le pontificat d'Alexandre VI. Cependant il y en a qui prétendent, & ce n'est pas sans preuves, qu'il fut converti vers les dernieres années de sa vie. On dit qu'il étoit si pauvre, qu'il fut contraint de se faire porter à l'hôpital pendant sa maladie, & que ne laissant pas même de quoi se faire enterrer, ses amis furent obligés de fournir à cette dépense. Sabellic, qui étoit son disciple, a écrit sa vie. Vossius lui attribue des commentaires sur Virgile, que nous avons sous le nom de JULIUS POMPONIUS SABINUS. * *Consultez* aussi Paul Jove, *in elog. doct. c.* 40. Erasme, *in Cicer.* Ange Politien, *in Miscell. c.* 73. Lilio Giraldi, *in hist. poët. dial.* 4. Pierius Valerianus, *l.* 2 *de infelic. litter.* Vossius, *l.* 3 *de hist. Lat. &c.* Differt. de M. de la Monnoye, sur Pomponius Lætus, *jugemens des savans, t. II, in-4°, pag.* 233. Pomponius Lætus a composé un assez grand nombre d'ouvrages, de la plupart desquels on a fait un recueil qui a été imprimé à Mayence chez Jean Schœffer, *in-12*, au mois de février 1521, sous le titre de *Opera Pomponii Læti varia.* Ce recueil contient ce qui suit: *Romanæ historiæ compendium, ab interitu Gordiani junioris ad Justinum tertium* (il faut *ad Justinianum*) *: De Romanorum magistratibus : De sacerdotiis : De legibus ad M. Pantagathum : De antiquitatibus urbis Romæ ;* mais il y a des auteurs qui doutent que ce dernier ouvrage soit de Pomponius: *Epistolæ aliquot familiares*, elles sont au nombre de dix: *Vita Pomponii Læti per Sabellicum :* cette vie est en forme de lettre adressée *Marco Antonio Mauroceno equiti ;* elle est fort abrégée. Tous ces écrits ont eu séparément plusieurs éditions. On ne trouve point dans ce recueil, 1. *De exortu Machometis*, imprimé plusieurs fois, & dans un recueil de piéces sur le même sujet, à Basle 1533, *in-fol.* 2. *Vita Statii poëtæ & patris ejus :* ces deux vies sont dans l'histoire des poëtes de Gyraldi. 3. *De arte grammaticâ ;* abrégé d'un plus grand ouvrage que Pomponius avoit composé sur ce sujet, & qui est demeuré manuscrit: l'abrégé a été imprimé à Venise en 1484, *in-4°*. 4. Pomponius a revu les premieres éditions de Salluste, & les a collationées sur les manuscrits: il a donné une édition des lettres de Pline *le jeune*, *in-4°*, à Rome 1490. Un commentaire sur Quintilien: *De oratoriâ institutione*, qui se trouve dans une édition de Quintilien, faite à Venise en 1494, *in-fol.* 5. *M. Tullii Varronis de lingua latina libri, ex recensione Pomponii Læti*, *in-4°*, plusieurs fois imprimé avant 1500. 6. Si Pomponius Lætus & Pomponius Fortunatus sont le même auteur, comme plusieurs savans paroissent l'avoir démontré, il faut encore lui donner un commentaire sur Columelle; *Columellæ hortus, carmine, cum annotationibus Pomponii Fortunati, Battistæ Pii, Philippi Beroaldi & aliorum, Parisiis* 1543, *in-8°.* 7. *Julii Pomponii Sabini* (c'est encore le même) *commentarii in Virgilium*, à Basle 1544, *in-8°.* Du reste, pour bien connoître l'histoire de la vie & des ouvrages de Pomponius Lætus, outre la dissertation de M. de la Monnoie citée plus haut, il faut lire l'article de Pomponius dans les *mémoires* du pere Niceron, tom. VII, & les additions & corrections faites à cet article dans la seconde partie du tome X des mêmes *mémoires*. Le recueil donné à Mayence en 1521, & les dix lettres de Pomponius qui s'y trouvent, n'ont point été connus au pere Niceron.

POMPONIUS ATTICUS, *cherchez* ATTICUS.

POMPONIUS GAURICUS, *cherchez* GAURIC.

POMPOSE, vierge & martyre d'Espagne, dans le IX siécle, étoit née à Cordoue de parens considérables, qui voulant se consacrer à Dieu, firent bâtir un double monastere à deux ou trois lieues de la ville, dans les mon-

tagnes au pied de la roche de Pigna-Melar, d'où il tira son nom. Pompose s'y retira, & y mena une vie chrétienne & monastique. Les Mahométans ayant excité une persécution contre les chrétiens, elle sortit malgré ses gardes du monastere, alla se présenter au juge de Cordoue, parla librement contre le faux prophéte Mahomet, & fut condamnée à avoir la tête tranchée : ce qui fut exécuté le 19 septembre de l'an 853, sous le régne de Mahomet, qui avoit succédé depuis un an au roi Abderam son pere, auteur de la persécution. * Euloge, *memor. l.* 3, *c.* 2. Baillet, au 19 septembre.

PONA (Jean-Baptiste) médecin de Vérone, mort l'an 1588, n'ayant pas encore 32 ans accomplis. Il avoit étudié la langue grecque sous Jean Pigaro. L'académie des amateurs de la musique (*Filarmonica*) qui l'avoit aggrégé, se trouva à ses obséques. On a de lui *Diatribe de rebus philosophicis*, à Venise 1590 ; & un livre de poësies latines, entre lesquelles il se trouve une piéce sur la cure de la fiévre tierce. Il avoit fait aussi en italien des discours sur Pétrarque & sur le Dante, qu'il avoit récités publiquement, & quelques poëmes dramatiques qu'il avoit composés pour la société *Filarmonique* : entre ceux-ci est une pastorale intitulée *Il Tirreno*, qui a été imprimée. Il a encore laissé un dialogue *De fato*, adressé à Vittorio Algarato, mais dont on n'a point permis l'impression. Il a eu pour frere JEAN Pona, pharmacien & botaniste, dont on a 1. *Monte Baldo descritto da Giovanni Pona, Veronese*, 1617. Clusius ou Charles de l'Escluse traduisit cet ouvrage en latin, & il a été imprimé à Anvers. C'est proprement un traité des plantes qui croissent sur cette montagne, & aux environs de Vérone. 2. *Del vero Balsamo degli antichi, commentario sopra Dioscoride*, à Venise 1623, *in*-4°. 3. Une *Apologie* en latin. * *Verona illustrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, livre 4 des écrivains de Vérone, édit. *in-fol.* page 201.

PONA (François) naquit à Vérone en 1594, d'une famille noble & ancienne. Après ses études d'humanités, il s'appliqua à la philosophie & à la médecine, & fut reçu docteur en ces deux facultés à Padoue, à l'âge de 20 ans, en 1614. Retourné à Vérone, il fut aggrégé au collége des médecins de cette ville, & s'y donna, jusqu'à la fin de sa vie, à l'exercice de sa profession, & à la composition de divers ouvrages. En 1651, l'empereur Ferdinand III l'honora du titre de son historiographe, comme on le voit par une lettre de *Jean Rhodius* à *Nicolas Heimius*, datée de Padoue le 29 juin 1651, & qui se lit dans le tome I du *Sylloge epistolarum* de Burman. On croit que Pona mourut peu de temps après : on sait seulement qu'il vivoit encore en 1652. Il étoit de l'académie des *Filarmonici* de Vérone, & de celle des *Incogniti* de Venise. Voici ses ouvrages, selon la liste que lui-même en a donnée. 1. OUVRAGES DE MÉDECINE. *Medicina anima, sive rationalis praxis epitome, selectiora remedia ad usum principum continens*, à Vérone 1629, *in*-4°. *Anulus physicus. Consiliorum medicinalium centuria. De veneriis, eorumque naturâ. De vitiatâ respiratione. Del modo di conoscer le malatie pestilentie. La Remora, overo del modo d'impedirne i progressi. Trattato de' veleni, e lor cura*, à Vérone 1643, *in*-4°. *De Lycanthropis. Il Lince, dialogo. L'Amalthea, dialogo. De lue venereâ tractatus. Farrago medica, peregrina remedia continens.* 2. OUVRAGES PHILOSOPHIQUES. *De amentiâ multiformi, dialogus. Thermopolium.* 3. OUVRAGES HISTORIQUES. *Il gran contagio di Verona nel* 1630, à Vérone 1631, *in*-4°. *La Messalina*, à Venise 1633, *in*-4°, & à Paris, *in*-12. *Apotheosis amicorum heroum. Vita di san Antonio di Padoua. Vita del B. Gaëtano. Vita de' beati confessori evangelista e pellegrino di Verona*, &c. à Vérone 1636, *in*-4°. *Vita della beata Elena Anselmini.* 4. OUVRAGES ACADÉMIQUES. *Genius liber, satyra togata, sive somnium in somnio. Medica dignitas asserta, eandemque nobilitati non derogare. La Maschera Iatropolitica. Lettioni soprà le morali. Lettioni soprà la poëtica. La lucerna di Eureta Misoscolo* : c'est un dialogue plein de choses plaisantes, entre l'auteur & sa lampe ; *Eureta Misoscolo*, qui est le nom que l'auteur a pris dans plusieurs de ses ouvrages, signifie, l'inventeur, ennemi de l'oisiveté. *L'Antilucerna, dialogo. Sileno, overo delle bellezze del luogo dell' illust. sign. Giacomo Giusti, dialogo*, à Vérone 1620, *in*-8°. *La Galeria delle Donne celebri*, à Rome 1641, *in*-12. *Il primo d'Agosto, celebrato ad una fonte. L'Ormondo*; c'est un roman imprimé à Padoue en 1635, *in*-4° : il a été traduit en allemand. *L'Adamo. Il perfetto Morate.* 5. OUVRAGES POETIQUES. *Rime, prima & seconda parte. Scielta di Rime. J. Baci Cambievoli, idilio. Le Notturne querele, idilio. La Sfinge. Sonetti Berneschi. Oda nelle nozze de' serenissimi Carlo Gonzaga, e l'archiducessa Clara Isabella d'Austria. Sexdecimus Tassi cantus exametrali paraphrasi redditus.* 6. OUVRAGES ANATOMIQUES. *Plantarum juxta humani corporis dissectationem, historia anatomica.* 7. OUVRAGES DRAMATIQUES. *Il Christo passo, tragedia sacra in prosa, con li intermedii*, à Vérone 1632, *in*-4°. *Il Panthenio, comedia sacra morale*, à Venise 1627, *in*-8°. *L'Angelico*, à Vérone 1650, *in*-8°. *La Virgiliana*, à Vérone 1635, *in*-8°. *Il Giudicio di Paride*, à Vérone 1632, *in*-8°. 8. OUVRAGES SACRÉS. *Il Rosario della B. Vergine. Parafrasi de' sette salmi di Davide pentito. Apostrofe alla Penna propria. Predica sopra le parole di san Giovanni*, & Verbum caro factum est : *Concentrazione dell' anima in se medesima. Cardiomorphoscos, sive ex corde desumpta emblemata sacra*, à Vérone 1645, *in*-4°. 9. OUVRAGES D'ÉRUDITION. *XII Cæsares, quibus amicorum accessere epigrammata*, à Vérone 1641, *in*-8°. *Elogia utroque Latii stylo conscripta*, à Vérone 1629, *in*-4°. 10. TRADUCTIONS. 1. Du premier livre des métamorphoses d'Ovide, en italien. 2. *Le nozze dell' eloquenza con Mercurio*, traduction de Martianus Capella. 3. *Antidotus bezoartica adversùs omnia venena*, à Vérone 1622, *in*-12. 4. *Prudentia medica*, à Venise 1650, *in*-12. 5. *Monte Baldo descritto da Giovanne Pona*, &c. traduit par François Pona, à Venise 1617, *in*-4°. 6. *Il commenti di Nicol. Marogna soprà l'Amomo de gli antichi*, traduit par le même. 7. *Orazione funerale del signor Andrea Chiocco*, à Vérone 1624, *in*-4°. 8. *Il Paradiso de' fiori, overo lo archetypo de' Giardini, discorso*, à Vérone 1622, *in*-4°. 9. *Della contrariâ forza di due begli occhi*, &c. 10. Traduction de l'Argenis de Barclai, en italien, avec la vie de l'auteur, à Venise 1625, *in*-8°. *Notæ in poëmata selectiora Jacobi Gaddii*, à Venise 1635, *in*-16. *Gli amori discordi. Oratio panegyrica ad Andream Cornelium Veronæ prætorem. Academico-medica saturnalia*, à Vérone 1652, *in*-8°. C'est un recueil de dix discours, dont plusieurs ont été imprimés séparément, & cités plus haut. * *Le Glorie de gli Incogniti*, pag. 157. Niceron, *mémoires*, &c. tome XLI, p. 318 & suivantes.

PONCE (S.) Pontius, diacre, vivant avec S. Cyprien, évêque de Carthage, fut témoin de la vie & du martyre de ce saint prélat, & écrivit son histoire ou plutôt son panégyrique, que nous avons dans Surius, & à la tête des œuvres de S. Cyprien. Ponce mourut le 8 mars, & est honoré dans le martyrologe romain, aussi-bien que dans ceux de Bede, d'Usuard & d'Adon. * *Voyez* S. Jerôme, *in catal.* Honoré d'Autun, *de lum. eccles.* Trithème & Baronius. Il est différent d'un autre PONCE, martyr dans les Gaules, dont Honoré d'Autun a aussi parlé. * *Consultez* le martyrologe de France de Du Saussai.

PONCE, évêque de Valence en Dauphiné, un peu avant le milieu du onziéme siécle, a été célebre par sa régularité, & fort estimé du pape Léon IX. Ce prélat assista au concile de Verceil, qui fut tenu sous son épiscopat, que l'on fait durer depuis l'an 1037, jusqu'en 1044, & peut-être depuis, & il se distingua dans cette assemblée. Il se démit entre les mains de Léon IX

d'une petite abbaye qu'il avoit à Valence, sous le nom de *S. Victor;* & ce pape l'unit à perpétuité à l'abbaye de S. Victor de Marseille. On croit avoir trouvé depuis peu, dans l'endroit où est encore aujourd'hui, aux portes de Valence, une maison & des fonds qui portent le nom de *S. Victor;* on croit, dis-je, y avoir trouvé les fondemens d'une ancienne église, qui étoit sans doute celle de cette abbaye. L'évêque Ponce avoit déja donné cette abbaye à une autre du diocèse du Puy, nommée dans ce temps-la, *Calmalicacum*, autrement de S. Théofrede: mais cette donation ne subsista point; & celle qui a été faite à l'abbaye de S. Victor de Marseille a subsisté. * *Voyez* sur ces faits *Thesaur. nov. anallector. t. I, p.* 171. *Antiquités de l'église de Valence*, par Jean de Catellan, évêque & comte de Valence, *livre* IV, *pages* 216 *& suivantes.*

PONCE, fut abbé de Cluni après S. Hugues, qui mourut le 29 d'avril de l'an 1109. Jusqu'alors ce monastere n'avoit eu que de saints abbés, d'une piété & d'une sagesse singuliere. Ponce en interrompit le cours. C'étoit un jeune homme de qualité, qui avoit de grands talens; mais qui oubliant la sainteté & l'humilité, si convenables à son état, donna dans un luxe entierement contraire à la profession monastique. Mais comme la régularité étoit bien établie dans cette sainte communauté, l'exemple de l'abbé, loin de l'altérer, engagea les moines à s'adresser au pape pour corriger leur abbé. Il est vrai que Ponce défendoit avec vigueur les droits & les biens de son monastere; & Humbald, archevêque de Lyon, s'étant plaint au concile de Reims de l'an 1119, qu'il lui enlevoit ses dîmes, & lui refusoit les soumissions qui lui étoient dûes, il parla avec autant de modestie que de force pour sa défense, & empêcha que les plaintes de cet évêque, & de plusieurs autres prélats, ne produisissent un mauvais effet contre sa communauté; mais il s'embarassoit peu de l'intérieur de son monastere. Il en étoit presque toujours dehors, & marchoit avec un train si superbe, que l'on assure qu'en allant visiter le monastere de S. Bertin, il avoit jusqu'à cent mulets pour porter son bagage. Les moines se plaignirent donc de ces excès, & ayant pris le temps qu'il étoit à Rome, ils en firent avertir le pape Honorius II. Ponce étant allé prendre congé de sa sainteté, Honorius lui donna des avis si conformes à sa conduite, & entra avec lui dans des détails si particuliers, que l'abbé sentit bien d'où lui venoit ce coup qu'on lui portoit. Mais au lieu de rentrer en lui-même, il répondit avec hauteur, qu'il aimoit mieux abdiquer sa charge que de gouverner des moines mécontens de son administration. Honorius après quelques difficultés reçut son abdication; & Ponce se retira dans la Pouille en 1124. Il alla ensuite à Jérusalem, où il disoit qu'il vouloit passer le reste de sa vie; mais se repentant bientôt de n'être plus abbé, il repassa en France & revint à Cluni avec main-forte pour en reprendre le gouvernement, qui avoit été donné à Hugues, prieur de Marcigni; & après sa mort, arrivée au bout de cinq mois, à Pierre Maurice, dit *le Vénérable.* Ponce étant entré par force dans le monastere, s'y maintint par la violence pendant plusieurs mois de l'année 1125. Honorius affligé de ces désordres, envoya en France le diacre Pierre, cardinal, accompagné de Humbald, archevêque de Lyon, qui excommunia Ponce & ses partisans; & les parties ayant été citées à Rome, Ponce & Pierre Maurice se rendirent en cette ville. Les parties furent entendues, & après un sérieux examen, le pape prononça en faveur de Pierre, & fit enfermer Ponce dans une tour, où il mourut peu de tems après. Il fut enterré à S. André sans aucun appareil, & il y a apparence qu'il fut transféré dans la suite à Cluni. On y voit du moins son tombeau, où il est représenté les pieds liés, parcequ'il étoit mort excommunié. Il est étonnant que le martyrologe des Bénédictins le mette au nombre des saints de l'ordre. En 1119 il avoit été l'un des députés que le pape Calliste II avoit envoyés vers l'empereur Henri, pour terminer la grande affaire des investitures, qui fit tant de bruit alors. * *Acta concilii Rhemens.* Mabillon, *tom. V, annal. ord. S. Bened.* Petrus Vener. *liv.* 2, *de miraculis. Hist. de l'égl. gall. par le* pere Longueval, Jésuite, *tom. VIII.*

PONCE DE LARAZE, gentilhomme du diocèse de Lodéve dans le XII siécle, après avoir deshonoré assez long-temps sa noblesse par ses brigandages & ses violences, & s'être rendu le fléau de sa province, fut subitement touché de Dieu, & prit tout d'un coup la résolution de faire une pénitence aussi éclatante que ses crimes avoient été publics. Il découvrit son dessein à sa femme qui l'approuva, en le priant cependant de pourvoir auparavant à l'établissement d'un fils & d'une fille qu'ils avoient. Ponce offrit son fils au monastere de S. Sauveur de Lodéve; & sa fille & sa femme entrerent dans le monastere de Drinon ou Drinonie. L'exemple de Ponce attira à Dieu plusieurs de ceux qui avoient été compagnons de ses désordres; & après avoir vendu tous ses biens & ses meubles, il paya tous ses créanciers, & tous ceux à qui il avoit fait quelque tort. S'étant rendu à Lodéve le dimanche des Rameaux avec les six compagnons qu'il avoit gagnés à Dieu, & ayant attendu que la procession fût arrivée à la place publique, où l'on avoit dressé une estrade pour faire de-là un sermon au peuple, il s'y fit conduire la corde au col, & les épaules découvertes, se faisant fraper de verges par ceux qui l'accompagnoient. Là étant monté sur l'estrade où l'évêque & son clergé avoient pris place, il se prosterna aux pieds du prélat, & lui présenta un papier où il avoit écrit tous ses péchés, le conjurant d'en faire faire la lecture devant le peuple; & il fit sur cela tant d'instances, qu'il fallut le satisfaire. Cet exemple singulier de pénitence & d'humilité fut l'occasion de la conversion de plusieurs personnes. Quand il eut achevé de payer ce qu'il devoit, & de réparer avec usure tous les torts qu'il avoit faits, il alla avec ses six compagnons à S. Guillaume du desert, ou de Gellon, & de-là à Saint Jacques en Galice; & à leur retour ils passerent au Mont S. Michel, à S. Martin de Tours, à S. Martial de Limoges, & à S. Léonard. Etant à Rhodès, l'évêque Adémare voulut les retenir, & leur offrit des terres pour bâtir un monastere. Mais Ponce trouvant ces lieux trop fréquentés, alla à Camarès, où un seigneur fort riche, nommé Arnauld du Pont, les arrêta, & leur donna le lieu appellé *Salvanès*, où ils se bâtirent des cabanes. Le nombre des disciples de Ponce étant considérablement augmenté, ils résolurent de se soumettre à la régle de quelque ordre religieux; & après avoir délibéré & consulté sur le choix, ils embrasserent celle de Cîteaux. Ce fut Pierre, abbé de Mazan, monastere de cet ordre, bâti en 1119, qui les en instruisit, leur donna l'habit, & nomma Adémare, l'un d'entr'eux, pour leur abbé. Ponce ne voulut point avoir d'autre rang que celui de frere convers. On rapporte la fondation de Salvanès à l'an 1136. Ponce mourut quelque temps après en odeur de sainteté. * Stephani Baluzii *Miscellanea*, tome III.

PONCE, religieux de l'ordre des freres Mineurs, fut pourvu en 1345 par le pape Benoît XII, de l'archevêché de Séleucie sous le patriarche d'Antioche. Mais ce prélat donna dans les erreurs des Fratricelles, qui firent tant de bruit en ce siécle-la, & dont on a parlé en son lieu. Il composa en latin, & traduisit ensuite en arménien un commentaire sur l'évangile de S. Jean, où il soutenoit l'erreur condamnée touchant la prétendue pauvreté de J. C. montra ce commentaire à plusieurs Orientaux, & en donna des copies. On le fit savoir au pape Benoît XII, qui écrivit promptement à l'archevêque de Sultanie & à ses suffragans, de s'informer soigneusement de ces faits; & au cas qu'ils fussent trouvés véritables, comme ils l'étoient en effet, il défendit à tous les fidéles, sous des peines dont il laissa le choix à ceux à qui il écrivit, d'ajouter foi à ce commentaire, ou d'en prêcher la doctrine; & les pressa d'engager au

contraire à la rejetter, ou à la réfuter, comme condamnée par l'église romaine. Il leur manda aussi que sa volonté étoit, qu'ils obligeassent l'archevêque Ponce à abjurer publiquement son erreur, & à condamner aussi son commentaire en présence du clergé & du peuple assemblé, & à prêcher le contraire. « S'il ne veut pas » obéir, ajoutoit le pape, ou s'il retombe après son ab» juration, vous le citerez à comparoître devant nous » dans quatre mois. » La lettre est du dernier de juillet 1346. Mais il étoit difficile de faire exécuter une telle citation, & c'étoit un des inconvéniens des missions si éloignées. On ne voit pas au reste que Ponce ait fait bien des partisans; & son commentaire n'est pas venu jusqu'à nous. * Wadingue en parle dans ses *Annales des freres Mineurs*, sous l'an 1345, *n.* 8. Rainaldus en fait aussi mention dans sa *Continuation des annales de Baronius*, sous l'an 1346, *n.* 70, & M. l'abbé Fleuri, dans le tome vingtiéme de son *hist. eccles. liv.* 95, sous l'an 1346, &c.

PONCE DE LEON (Gonsalve Marin) de Séville, a donné une traduction latine des œuvres de Théophane archevêque de Nicée, & le phisiologue de S. Epiphane. Il excelloit particulierement dans la connoissance de la langue grecque. Les critiques le mettent au rang des plus habiles traducteurs; parcequ'il n'a aucun défaut dans son discours, qu'il est exact dans son style, & qu'il sait fort bien s'accommoder à ses auteurs. * Nicol. Anton. *biblioth. Hispan. tom. I.* P. Dan. Huet. *de clar. interpret. & optimo genere interpretandi, l.* 2.

PONCE DE LEON (Basile) religieux de l'ordre de S. Augustin, né d'une famille illustre de Grenade, prit l'habit chez les religieux Augustins à Salamanque, & fit un grand progrès dans la théologie & dans la science du droit canon, qu'il enseigna à Alcala avec beaucoup de réputation. Il laissa divers ouvrages de sa façon. *De sacramento confirmationis. De impedimentis matrimonii. De sacramento matrimonii. Variæ disputationes ex theologia scholastica & ex positiva, &c.* Il mourut à Salamanque en 1629. François de Montesdoca recueillit en un volume *in*-4°, publié en 1530, les éloges funebres en vers & en prose, qu'on avoit composés à la mort de ce savant théologien, & intitula ce recueil: *Fama posthuma.* * Diana, *in ind. aut. summæ.* Riccioli, *chron. reform.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. tom. I, p.* 160.

PONCE (Constantin de la Fuente) en latin, *Constantinus Fontius*, d'où l'on a fait *Pontius*, docteur en théologie, & chanoine de Séville dans le XVI siécle, fut prédicateur de Charles-Quint, & suivit Philippe II en Angleterre. A son retour il fut déféré à l'inquisition, comme étant dans les sentimens des Protestans, & mis en prison: il y mourut avant l'*Auto da fé;* mais son effigie fut portée & brulée le jour de cette cérémonie. Quelques-uns ont dit qu'il étoit confesseur de Charles-Quint, & qu'il l'assista au lit de la mort: mais il étoit en prison avant la mort de ce prince. Il a composé quelques livres que l'inquisition d'Espagne a mis dans son *index*. Pendant le temps qu'il prêchoit il eut une grande réputation. Il avoit de l'esprit & de l'éloquence; mais il étoit fort railleur, & c'est peut-être ce qui lui a attiré sa disgrace. * Nicolas Antonio, *biblioth script. Hispan.* Fra-Paolo, *hist. du concile de Trente, l.* 5. Beze, *in iconibus. Secretiora inquisitionis Hispan.* Bayle, *diction. crit.* 2. *édit.* 1702.

PONCE DE SANTA CRUZ (Antoine) premier médecin de Philippe IV, roi d'Espagne, étoit fils d'un médecin habile, & enseigna avec réputation; ensuite de quoi il fut appellé à la cour. Il y fut consideré, & y mourut vers l'an 1650, âgé de plus de 80 ans. On a de lui divers ouvrages, *Opuscula medica ac philosophica. In Avicennæ primum part. I. lib. Hippocratica philosophia. De pulsibus. De impedimentis magnorum auxiliorum in morborum curatione. In lib. Galeni de morbo & symptomate.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

PONCE (Jean Poncius) Franciscain du comté de Corke en Irlande, vécut long-temps parmi ceux de son ordre à Louvain & à Rome. Dans cette derniere ville il fut préfet du séminaire que le cardinal Ludovisio y avoit fondé pour des étudians Irlandois, & ensuite il devint gardien du couvent de saint Isidore. Il vint enfin se fixer à Paris, où il écrivit beaucoup de traités philosophiques & théologiques fort estimés de son temps: mais dont on fait peu de cas aujourd'hui. Les ouvrages de cet auteur ont été imprimés depuis l'an 1640, jusqu'en 1667: les voici: *Integer philosophiæ cursus in tres partes divisus: prima continet logicam; secunda physicam & libros de cælo & mundo; tertia libros de generatione & corruptione, de metheoris, de anima, parvis naturalibus, & metaphysica; Romæ*, 1643, *in-fol.* Ce cours de philosophie fut imprimé depuis à Paris beaucoup plus ample & plus correct. *Appendix apologeticus ad prædictum philosophiæ cursum; Romæ*, 1645. *Belingii vindiciæ eversæ:* c'est une réfutation du livre de M. Richard Belling, intitulé: *Vindiciæ Catholicorum*, &c. à Paris, 1653, *in-8°. Deplorabilis populi Hibernici, pro sancta religione, rege & libertate contra sectarios Angliæ parlamentarios depugnantis, status*, 1651, *in-8°. Cursus philosophiæ ad mentem Scoti; Lugduni*, 1659, *in-fol. De doctrina SS. Augustini & D. Thomæ, Paris. in-8°. Commentarii theologici quibus* JOANNIS DUNS SCOTI *quæstiones in libros sententiarum elucidantur & illustrantur; Paris.* 1661, 4. vol. *in-fol.* auxquels se trouve joint un traité déja imprimé à Paris *in-8°*, sous le titre, *Scotus Hiberniæ restitutus. Cursus theologiæ juxta* SCOTI *doctrinam; Lugd.* 1667, *in-fol.*

PONCE PILATE, *cherchez* PILATE.

PONCET (Maurice) docteur en théologie de la faculté de Paris, & religieux Bénédictin dans le XVI siécle, profès en l'abbaye de saint Pere à Melun, sa patrie, & curé de S. Pierre des Arcis à Paris, passoit pour le plus habile prédicateur de son temps. Il prêchoit avec hardiesse contre les désordres de la cour de Henri III. Il fut arrêté & conduit à Melun, à cause des invectives qu'il avoit débitées en chaire le 26 mars 1583, contre une nouvelle confrairie de pénitens instituée par ce prince. Après avoir demeuré quelque temps dans le monastere de saint Pere de Melun, où il étoit relégué, il eut permission de revenir à Paris, & d'y desservir la cure de S. Pierre des Arcis; mais loin de rien changer à son ancienne maniere de prêcher, dit un auteur du temps, il la conserva jusqu'au dernier soupir de sa vie. Il a publié quelques ouvrages écrits avec la même liberté, & est mort le 23 novembre 1586. On peut voir le catalogue de ses ouvrages dans du Verdier Vauprivas. * *Journal* de Henri III. *Mémoires* de Castelnau. Le Laboureur. Du Verdier Vauprivas. Rouillard, *antiq. de Melun.* Bayle, *diction. crit. édit.* 1702.

PONCHER (Etienne) évêque de Paris, puis archevêque de Sens, & garde des sceaux de France, fils de MARTIN Poncher, échevin de Tours, & receveur des aides au pays du Maine en 1474, & de *Catherine* Belin, étoit chanoine de S. Gatien & de S. Martin de Tours, lorsqu'il fut reçu conseiller-clerc au parlement en 1485. Il étoit président ès enquêtes en 1498, fut élu évêque de Paris en 1503, & est nommé avec l'évêque de Nantes au contrat de mariage du roi François I, n'étant encore que duc de Valois, avec la fille aînée du roi Louis XII. En 1507 il accompagna ce prince en son voyage d'Italie, & fut fait chancelier de Milan & de l'ordre de S. Michel; & en 1512, après la mort du chancelier de Ganai, il fut commis à la garde des sceaux de France, qu'il tint jusqu'au 2 janvier 1514. Il publia en 1514 des constitutions synodales que l'on estime, & dans lesquelles il entre en particulier dans de grands détails sur la maniere d'administrer les sacremens. Il fut député en 1516, avec le grand-maître de France, pour le traité de paix de Noyon, & la même année il fut nommé par le pape avec les évêques d'Auxerre

d'Auxerre & de Grenoble, pour informer de la vie & des miracles de S. François de Paule, pour parvenir à sa canonisation. Il alla en qualité d'ambassadeur en Espagne en 1517, & en la même qualité en Angleterre en 1518, avec l'amiral Bonnivet. Il fut pourvu de l'archevêché de Sens en 1519, & mourut à Lyon le 24 février 1524, âgé de 78 ans. Son corps fut apporté en son église de Sens, dont il avoit commencé à rétablir l'hôtel archiépiscopal.

Il avoit pour freres & sœur, JEAN Poncher, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Gendre, seigneur de Villeroi & d'Alaincourt, trésorier de France; & *Louis* Poncher, seigneur de Nanci, de Lesigni, Nesle-la-Gilberte, & d'Angerville, secrétaire du roi, général des finances, & trésorier de France, qui épousa *Robine* le Gendre, sœur du seigneur de Villeroi, son beaufrere, dont il eut *François* Poncher, reçu conseiller au parlement en 1510, puis évêque de Paris, mort prisonnier à Vincennes le 12 septembre 1532, *qui a ci-après un article particulier*; *Charlotte*, dame de Lesigni, mariée, 1°. à *Nicolas* Briçonnet, controlleur & général des finances en Bretagne: 2°. à *Geofroi* de la Croix, seigneur de Planci, trésorier des guerres; *Jeanne*, alliée à *Jean* Hurault, seigneur de Vueil, maître des requêtes; *Anne*, qui épousa *Antoine* Boyer, seigneur de Saint-Ciergue, bailli de Costentin; & *Marie* Poncher, femme d'*Eustache* Luillier, seigneur de Gironville.

JEAN Poncher, seigneur de Chanfreau, secrétaire du roi, argentier des rois Charles VIII & Louis XII, & trésorier des guerres en 1505, épousa, 1°. en octobre 1482, *Perrine* Briçonnet, dame de Chanfreau, fille de *Jean* Briçonnet *le jeune*, seigneur de Chanfreau, & de *Catherine* de Beaune: 2°. *Alix* Georget. Du premier lit sortirent JEAN, qui suit; *François*; & *Marguerite* Poncher, qui épousa *François* de la Mothe, seigneur de Bonnelles. Du second lit vinrent, *Marie* Poncher, alliée en 1519 à *François* Crespin, seigneur du Gast; *Catherine*, mariée à *Jean* de Pommereu, seigneur de Saint-Piat & de la Bretesche, maître des comptes à Paris; *Denyse*, qui épousa 1°. *Jean* Brosset, controlleur d'Alençon: 2°. *Adrian* de Launai, seigneur de S. Silvain, &c. & *Jeanne* Poncher, femme de *Jean* Lombart.

JEAN Poncher, seigneur de Chanfreau, Limours, Châteaufort, Joui-en-Josas, général des finances en Languedoc, Dauphiné & Provence, bailli d'Estampes, & trésorier des guerres, épousa *Catherine* Hurault, fille de *Jacques*, seigneur de la Grange & de Chiverni, & de *Marie* Garandeau, dont il eut *Etienne* Poncher, seigneur d'Esclimont, de Tremblai-le-Vicomte, la Houssaye, Villeneuve & Champigni, chanoine de Chartres, abbé de S. Pierre-le-Vif de Sens, prieur de saint Julien de Sesane, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, évêque de Bayone, & enfin archevêque de Tours en 1550, mort le 15 mars 1552, & enterré aux Célestins d'Esclimont, qu'il avoit fondés; *Nicolas* Poncher, seigneur de Châteaufort & de Joui, bailli d'Estampes en 1534, vice-président des comptes en 1542, & retenu pour quatriéme président par édit du mois d'avril 1544, vivoit encore en 1552, & mourut sans posterité de *Marie* de la Mothe sa cousine; *Jean* Poncher, seigneur de Chanfreau, maître des requêtes en 1553, mort sans enfans de *Renée* Luillier, fille de *Guillaume*, seigneur d'Ursines, maître des requêtes, & de *Jeanne* de la Haye; *Marguerite* Poncher, qui hérita de ses freres des terres de Limours, Esclimont, Bretaucourt, le Tremblai & Chanfreau, qui épousa *Jacques* Hurault, seigneur de Vibraye, grand audiencier de France, morte le 28 novembre 1580; & *Marie* Poncher, religieuse à Poissi. * *Voyez* Du Chêne, *hist. des chanceliers*. Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*. Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.*

☞ PONCHER (François) évêque de Paris, neveu d'Etienne, & fils de *Louis* Poncher, seigneur de Nanci, &c. & de *Robine* le Gendre, fut successivement curé d'Issi, chanoine de Notre-Dame de Paris, conseiller au parlement & abbé de S. Maur des Fossés, par la résignation de son oncle. Etienne ayant été transféré à l'archevêché de Sens, François fut nommé évêque de Paris. Ses bulles sont du 14 mars 1519. Il prit possession le dimanche 8 de mai, & se rendit ensuite à Sens, pour assister à la cérémonie de l'entrée de son oncle dans cette ville. Dans la même année, il fit la dédicace de l'église de S. Jacques *du haut Pas*; & en 1522, il se trouva à un concile provincial qui se tint à Paris. Cette même année, il fit la dédicace de l'église de S. Jacques *de la Boucherie*. L'abbaye de Fleuri, autrement S. Benoît-sur-Loire, étant venue à vaquer par la mort de son oncle, il rechercha ce bénéfice avec trop d'ardeur, & employa même des moyens si criminels, que François I, au retour de sa prison d'Espagne, chargea un des principaux du grand conseil, d'informer contre ce prélat, que l'on accusoit aussi de désobéissance à l'égard de la duchesse d'Angoulême, mere du roi, à qui ce prince avoit confié la régence du royaume pendant son absence. Quelques années après, en 1529, on découvrit d'autres intrigues. On sut que ce prélat avoit sourdement manœuvré en 1525, pour prolonger la prison du prince en Espagne, & pour empêcher que la duchesse d'Angoulême n'eût la régence. Le roi fit enfermer ce prélat au château de Vincennes, & lui donna des commissaires. Il écrivit en même temps à l'évêque d'Auxerre, son ambassadeur à Rome, pour en informer le pape, & le prier de charger le cardinal de Grammont & Jacques de la Barde de connoître de cette affaire, au nom de sa sainteté. Sur ces entrefaites François Poncher mourut à Vincennes le premier de septembre 1532, & fut inhumé dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Il a fait des *commentaires sur le droit civil*, qu'il dédia à Etienne Poncher, son oncle.

PONCY DE NEUVILLE (Jean-Baptiste) prêtre, ci-devant Jésuite, poëte François, naquit à Paris sur la paroisse de S. Sulpice. M. Picon, vicomte d'Andrezel, ambassadeur à la Porte, à qui il appartenoit de fort près, eut soin de sa premiere éducation. Mais le jeune Poncy entra dès l'âge de seize ans chez les Jésuites, où il a brillé par son esprit. Il y professa les humanités avec succès, & l'on voit par une de ses lettres à M. Titon du Tillet, qu'il professoit la rhétorique à Mâcon en 1727. L'année suivante il quitta la société des Jésuites, & se trouvant sans biens & sans protecteurs, déchu des espérances qu'il auroit dû fonder sur M. d'Andrezel mort en 1727, il mena une vie assez triste. Il prêchoit, & s'en aquittoit avec succès; il fut écouté même dans différentes églises de Paris, & l'on applaudit entr'autres au panégyrique de S. Louis qu'il prêcha dans l'église des peres de l'Oratoire, en présence des académies des sciences & des belles lettres. Mais ces succès ne le mettant pas plus à son aise, il fut obligé en 1735 d'entrer en qualité de précepteur auprès d'un neveu de feu M. le cardinal de Polignac, qui étoit pensionaire au collége de Harcourt: il y fut attaqué en 1737 d'une fiévre maligne, dont il est mort le 27 juin de la même année, dans la trente-neuviéme année de son âge: il a été inhumé en l'église de S. Severin. On a de lui une *Elégie sur la mort de M. Picon d'Andrezel*, mort le 26 mars 1727, dans le *Mercure* de juin de la même année: *Remerciment à M. le comte du Roure, son bienfaiteur*, en vers, *à madame la comtesse du Roure*, dans le *Mercure*, décembre 1731. *Adieux & testament de Robin, noble sanglier*, dans le *Mercure*, décembre 1734. *Imitation des apologies de S. Justin & de Tertullien en faveur des Chrétiens*; poëme de près de cent vers, dans le *Mercure*, février 1735. *Dissertation sur la vanité des horoscopes*, dans le *Mercure*, décembre 1737. *Imitation du premier chapitre d'Isaïe*, en vers, & *le mépris du monde*, en vers; l'une & l'autre piéce, dans le *Choix de poësies morales & chrétiennes*, publié par M. le Fort de la Moriniere. *La querelle des Dieux appaisée*, en faveur de madame de Vatry, dans le tome IX

des *Amusemens du cœur & de l'esprit. Damoclès*, tragédie, représentée au collége des Jésuites de Mâcon : il avoit sept fois remporté le prix de poësie aux jeux floraux de Toulouse, & l'on trouve ses piéces dans les recueils de cette académie. M. Titon du Tillet lui a donné place dans le *Supplément de son Parnasse*, où tant à son article qu'à ceux de M. de Senecé, & de M. Moreau de Mautour, il rapporte quelques autres piéces de M. Poncy de Neuville.* *Voyez* ce Supplément, & le *Mercure de France*, décembre 1737, à l'article de M. Desroches, secrétaire à la Porte Ottomane.

PONDICHERI, sur la côte de Coromandel, est un lieu où les François ont un comptoir. Il est situé sur le bord de la mer, à 11 dégrés & 48 minutes de latitude, à 40 lieues au midi de Mazulipatan, peu éloigné de Madraspatan, où les Anglois ont un port & une forteresse, & de Meliapour, ou *Saint-Thomé*, fameux par l'opinion du martyre de S. Thomas apôtre, & par le siége vigoureux qu'y a soutenu M. de la Haye, avec les troupes françoises dont il étoit général. Le comptoir de Pondicheri fut établi par M. Macarat : on y bâtit un fort & un séminaire pour les Jésuites, & un autre pour les Capucins. Cent cinquante François y ont résisté pendant dix à douze jours à plus de trois mille cinq cens hommes, venus exprès avec équipage de vaisseaux, d'artillerie, & d'autres munitions de guerre & de troupes reglées ; ces troupes étoient des Hollandois, qui furent obligés de signer une capitulation honorable, pour en laisser sortir les François le 3 septembre 1693. Les François y sont rentrés depuis, & ont très-bien fortifié cette place ; le nombre des chrétiens y est considérablement augmenté. * *Mémoires du temps.*

PONDICO, anciennement *Cicynethus*. C'est une isle de l'Archipel, située dans le golfe de Zeiton, près de la côte de Negrepont. Cette isle est petite & déserte, de même que deux autres qui lui sont voisines. * Mati, *dictionaire.*

PONFERRADA, petite ville avec un bon château. Elle est dans le royaume de Léon en Espagne, sur la riviere de Sil, aux confins de la Galice, & à quatorze lieues de la ville de Léon vers le couchant. Quelques géographes prennent cette ville pour celle des anciens Asturiens, qui portoit le nom d'*Interamnium*, *Interamnium Flavium*, que pourtant quelques autres mettent à *Fuente Encelada*, village de la même contrée. * Mati, *dictionaire.*

PONGILOUP, hérétique, *voyez* FRATRICELLI.

PONIATOVIA (Christine) fille de *Julien* Poniatovius, noble Polonois, qui de moine devint apostat, & se fit ministre. S'étant réfugié en Bohême, dans le temps qu'il étoit veuf, il mit sa fille Christine, âgée de seize ans, au service de la barone d'Engelking de Zelking, qui étoit de la maison d'Autriche. Elle y entra au mois d'octobre 1627, & un mois après eut, dit-on, plusieurs extases, pendant lesquelles elle vit des choses extraordinaires, qui marquoient l'état de l'église, & son rétablissement futur, par la destruction de ses ennemis & de ses persécuteurs. Elle se vanta d'avoir de temps en temps de semblables visions, pendant les années 1628 & 1629, & le 27 janvier de cette derniere année, jusqu'à ce qu'ayant paru morte, elle ressuscita, dit-on, & n'eut plus de révélations. En 1632 elle fut mariée à *Daniel* Verter de Moravie, qui avoit été un des précepteurs de Frédéric-Henri, fils de Frédéric V, roi de Bohême, chassé pour lors de ses états ; & elle vécut avec lui jusqu'en 1644, qu'elle mourut d'une fiévre étique. On doit faire le même jugement de cette prophetesse, que du fameux Christophe Kotter, dont nous avons parlé. * *Consultez* le livre intitulé, *Lux in tenebris*, en 1657.

PONS ou PONCE (Saint) martyrisé, à ce qu'on croit, sous l'empire de Valérien, à Cemelé, ville des Alpes. Mais les actes que l'on suppose faits par Valere son ami, sont pleins de fables & de fausses grossieres contre la vérité de l'histoire. On croit que trois homélies de Valérien, qui étoit évêque de Cemelé dans le V siécle, sur un martyr de cette ville, doivent s'entendre de S. Pons. On fait sa fête au 14 de mai. * *Acta apud* Henschen. & Balusium.

PONS, ville de France en Saintonge, dans le diocèse de Saintes, en latin *apud Pontes*, est le lieu où des prélats s'assemblerent en 1293 ou 1294, avec Geofroi d'Archiac, évêque diocésain, au sujet des décimes accordées au roi Philippe *le Bel.* Cette ville est sur la riviere de Seugne, qui se jette dans la Charente au-dessous de Saintes ; & elle a dans son voisinage la forêt appellée de même nom. Pons est une sirerie fort ancienne, qui ne releve que du roi, & de laquelle relevent deux cens cinquante fiefs. Elle a donné son nom à la maison de PONS, célebre par son ancienneté, par ses alliances, & par le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. On y voit trois paroisses, quelques couvens, & une commanderie de l'ordre de Malte. Sa jurisdiction s'étend sur plus de cinquante paroisses des environs.

PONS, maison illustre & ancienne.

I. BERTRAND sire de Pons, vivoit en 1160. On prétend qu'il épousa une *Elizabeth* de Toulouse ; que ses enfans furent RENAUD I qui suit ; *Raimond*, évêque de Perigueux en 1223 ; & *Pons* de Pons, évêque de Saintes. Quelques auteurs assurent que Raimond fut cardinal ; mais ceux qui ont écrit l'histoire des cardinaux n'en parlent point.

II. RENAUD I, sire de Pons, mourut vers l'an 1224, & laissa

III. RENAUD II du nom, sire de Pons, qui vivoit en 1254, & qui d'*Agathe* d'Angoulême eut

IV. RENAUD III du nom, sire de Pons en 1263, qui prit alliance avec *Marguerite* de Bergerac, fille d'*Elie-Rudel II* de ce nom, sire de Bergerac, & en eut

V. GEOFROI I du nom, sire de Pons, qui vivoit en 1301. Ses enfans furent, RENAUD IV du nom, qui suit ; *Agathe* de Pons, mariée en 1265 à *Raimond* IV du nom, vicomte de Turenne ; & *Elie-Rudel*, dit *Geofroi*, sire de Pons, qui fut pere de *Jeanne* de Pons, mariée à *Archambaud* III, comte de Perigord, mort sans posterité en 1317.

VI. RENAUD IV du nom, sire de Pons, épousa *Elizabeth* de Levis, dont il eut

VII. GEOFROI II du nom, sire de Pons, prit alliance avec *Elizabeth* de Rhodez, vicomtesse de Carlat, d'où vint RENAUD V qui suit ; & *Geofroi*, évêque de Maillezais, mort en 1333.

VIII. RENAUD V, sire de Pons, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346. Il avoit épousé en 1319, *Jeanne* d'Albret, fille d'*Amanjeu* IV du nom, sire d'Albret, & de *Rose* de Bourg. D'autres historiens disent que Renaud V prit alliance avec *Marguerite* de Perigord, dont il eut RENAUD VI qui suit ; & *Elie*, évêque d'Angoulême en 1363.

IX. RENAUD VI, sire de Pons, comte de Blayes, de Marennes, &c. lieutenant général en Poitou & en Saintonge, conquit sur les Anglois Cognac, Saint-Maixent, Marans, Royans, & autres places : ce qui lui fit mériter de la propre bouche du roi, l'éloge de *pere, protecteur & conservateur de la Guienne.* Il épousa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Gui* VI du nom, & de *Marie* de Sulli, d'où vint.

X. JACQUES, sire de Pons, &c. qui eut d'*Isabeau* de Foix, sa femme,

XI. GUI, sire de Pons, &c. qui épousa *Jeanne* de Châteauneuf, & en eut entr'autres enfans, FRANÇOIS, qui suit ; *Antoinette* de Pons, mariée en 1494, à *Antoine* de la Tour, vicomte de Turenne, &c. & *Anne*, femme d'*Odet* d'Aydie, vicomte de Riberac.

XII. FRANÇOIS I de ce nom, sire de Pons, &c. mourut avant son pere, ayant laissé de *Marguerite* de Coëtivi, sa femme, fille d'*Olivier*, seigneur de Taillebourg, FRANÇOIS II, qui suit ; JACQUES, baron

de Mirambeau, *dont nous parlerons ci-après* ; & *Lucrece* de Pons, femme de *Charles* d'Espinai, seigneur d'Urfé, & de Saint-Michel-sur-Loire.

XIII. FRANÇOIS II du nom, sire de Pons, comte de Marennes, &c. prit alliance avec *Catherine* de Ferrieres, & laissa ANTOINE, qui suit ; *Jacques*, mort sans enfans de *Claude* de Saint-Gelais, sa femme ; & *Charles* de Pons, qui épousa, 1°. *Antoinette* d'Arpajon : 2°. *Bonne* Martel, d'où vint *Charles* de Pons ; & *Pons* de Pons, seigneur de Bourg-Charante, qui laissa de *Cécile* de Durfort-Ciurac, *Magdeléne* de Pons, femme d'*Isaac* Châteigner, seigneur de Lindois.

XIV. ANTOINE, seigneur de Pons, comte de Marennes, fut capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, chevalier de ses ordres, & son lieutenant en Saintonge. Les huguenots l'attaquerent en 1568 dans sa ville de Pons, où après avoir fait une résistance vigoureuse, il fut obligé de se rendre, & fut mené prisonnier à la Rochelle. Le roi Henri III le fit chevalier du S. Esprit à la premiere création, l'an 1578. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Parthenai, fille de *Jean* Larchevêque, seigneur de Parthenai & de Soubise : 2°. *Marie* de Monchenu, dame de Guercheville, fille aînée de *Marin*, seigneur de Monchenu, & d'*Antoinette* de Pontbriant. De la premiere, il eut *François*, mort jeune ; *Anne*, femme de *François* Martel, seigneur de Lindebeuf ; & *Jeanne*, abbesse de Crisenon. Les enfans de la seconde, furent *Henri*, mort jeune ; *Pons*, qui fut tué à Rome, sans avoir été marié ; *Antoinette*, dame de Pons, femme de *Henri* d'Albret, baron de Miossens, chevalier du S. Esprit ; *Jeanne*, abbesse de S. Sauveur d'Evreux ; & une autre *Antoinette*, marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, mariée, 1°. à *Henri* de Silli, comte de la Rocheguyon, damoiseau de Commerci, chevalier des ordres du roi : 2°. à *Charles* du Plessis, seigneur de Liancourt, comte de Beaumont, chevalier du S. Esprit, morte à Paris au mois de janvier de l'an 1632. Les mémoires du roi Henri *le Grand* en parlent avec éloge. Elle se retira dans une de ses maisons en Normandie, après la mort de son premier mari, & pendant les guerres de la Ligue. Le roi passant auprès de son château, logea chez elle. Cette dame, dit l'auteur d'un de ces mémoires, parut si belle aux yeux de ce monarque, qu'il en devint passionément amoureux, & perdit sa liberté : car elle n'en laissoit point à ceux qui la regardoient ; mais l'ayant trouvée plus vertueuse qu'il n'eût voulu, il lui dit *que puisque véritablement elle étoit dame d'honneur, elle le seroit de la reine sa femme* ; parole qu'il tint au bout de dix ans.

BRANCHE DES BARONS DE MIRAMBEAU.

XIII. JACQUES de Pons I du nom, baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS I du nom, sire de Pons, épousa *Jacquette*, dame de Lansac, veuve d'*Alexandre* de Saint-Gelais, & en eut FRANÇOIS de Pons, qui suit ; PONS de Pons, seigneur de la Case, *dont nous parlerons ci-après* ; & *Jean* de Pons, seigneur de Plassac, qui épousa 1°. *Jeanne* de Gontaut : 2°. *Jeanne* de Villiers, fille d'*Antoine*, seigneur de Verdonne, dont il eut *Anne*, femme de *Philippe*, seigneur de Pierre-Buffiere ; & *Jeanne*, mariée à *Henri*, seigneur de Bonneval.

XIV. FRANÇOIS de Pons, baron de Mirambeau, épousa 1°. *Françoise* Geofroi, de la maison de Dampierre : 2°. *Magdeléne* du Fou, fille aînée de *François*, baron du Vigean, & de *Louise* Robertet. Il eut de la premiere, JACQUES de Pons, qui suit. De la seconde, *Gédéon* de Pons, mort jeune ; & *Esther* de Pons, dame du Vigean, femme de *Charles* Pouffart II du nom, seigneur de Fors en Poitou.

XV. JACQUES de Pons II du nom, baron de Mirambeau, &c. eut de *Marie* de la Porte, sa femme, de la maison de Champinieres, *Magdeléne* de Pons, mariée, 1°. à *Gabriel* de Saint-Georges, seigneur de Vérac : 2°. à *Armand* d'Escodesca, seigneur de Pardaillan ; *Louise*, femme de *N.* seigneur de Châtillon, de la maison de la Porte en Angoumois ; & *Marie*, qui épousa *Paul* d'Espagne, seigneur de Vernelles.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA CASE.

XIV. PONS de Pons, seigneur de la Case, fils puîné de JACQUES I, baron de Mirambeau, eut de *Françoise* de Marsan, sa femme, JACQUES, qui suit ; & *Jean*, baron de Montgaillard.

XV. JACQUES de Pons, seigneur de la Case, eut cinq enfans de *Judith* de Montberon, sa femme.

XVI. JEAN-JACQUES de Pons, qui étoit l'aîné, fut marquis de la Case, & baron de Tors, & laissa de *Charlotte* de Parthenai, fille d'*Artus*, seigneur de Genoille,

XVII. ISAAC-RENAUD de Pons, marquis de la Case.

* Le pere Anselme, *palais de l'honneur*, & *hist. des grands officiers.*

☞ PONS, des seigneurs de Saint-Maurice, maison, l'une des plus anciennes du Périgord. Depuis près de cinq siécles elle posséde, de pere en fils, la terre & seigneurie de Saint-Maurice. Nous donnons ici la généalogie de cette maison, telle qu'elle fut dressée par M. de Clairambault, en 1723, sur les titres originaux, qui, pour la plupart, sont des contrats de mariage & des testamens. Sans admettre ni rejetter quelques piéces antérieures au XIII siécle, nous ne commencerons la généalogie qu'à HÉLIE I, chevalier de Montclar, parceque ce n'est qu'à ce même HÉLIE, que commence la filiation suivie & non interrompue, appuyée sur des preuves incontestablés.

I. HÉLIE de Pons, chevalier de Montclar, est ainsi qualifié dans l'acte d'une acquisition par lui faite en l'année 1259, de certains revenus au lieu nommé *Losaias*, dans la paroisse de Saint-Maurice, appartenans à Raimond d'Estissac, damoiseau. Il acquit aussi les droits de *P.* de Pons, chevalier de Bergerac ; & d'*Hélie* de Pons, ses freres, sur le Mas de Lidrouze, situé dans la même paroisse, l'an 1268. *Hélie* de Pons fit son testament le 3 des nones de septembre l'an 1285, où il a la même qualité de *chevalier de Montclar*, & dans lequel on apprend qu'il eut deux femmes, nommées *Amaluine* & *Marguerite*, cette derniere vivant alors, & qu'il avoit en ce temps-là cinq enfans ; savoir, 1. HÉLIE de Pons, qui suit ; 2. *Pétronille*, femme de *Pierre* de Campagnac, chevalier ; 3. *Comptore*, mariée à *Guillaume-Arnaud*, donzel de Clermont ; 4. *Amaluine*, qui avoit épousé *Hugues* de Campagnac, damoiseau ; & 5. *Agnès*, qui n'étoit pas encore mariée en 1285.

II. HÉLIE de Pons, institué héritier de son pere, par son testament de l'an 1285, étant alors émancipé, est qualifié *donzel de Saint-Maurice*, fils de défunt *Hélie* de Pons, chevalier, dans un échange qu'il fit en 1288, avec Bérard de Montleidier, donzel, seigneur du château de Montclar, de plusieurs revenus, pour d'autres qui appartenoient à ce seigneur dans la paroisse de S. Maurice, en lui promettant toute garantie de la part de ses sœurs & de leurs héritiers. Le même Bérard de Montleidier, damoiseau, seigneur de Montclar, fit un accord, l'an 1298, avec messire Hélie de Fayoles, chevalier, *Hélie* de Pons, Etienne de Campagnac, Gérard Bertrand, Hélie de la Garrige, Ponce de Campagnac, & autres damoiseaux, pour terminer les différends qu'ils avoient, à cause d'un chemin qui conduisoit au château de Montclar. Cet HÉLIE de Pons épousa *Angevine* de Brudoire, & ne vivoit plus l'an 1301, suivant des acquisitions par elle faites, comme sa veuve, & au nom de leurs enfans, en cette année & en 1305. Ces enfans furent, 1. HÉLIE de Pons, dont il va être parlé ; 2. *Arnaud* de Pons, damoiseau, clerc, qui, étant sous la curatelle de Pierre de Campagnac, donzel de Montclar,

fit donation de ses droits paternels à *Hélie*, son frere aîné, l'an 1312 ; & l'an 1315, il eut par don, de Rudel de Montleidier, seigneur de Monclar, *quandam pleyduram*, en tout ce qui lui appartenoit au bourg de Saint-Maurice ; 3. & *Honor* de Pons, damoiselle, qui fit cession de ses droits à ses freres, en l'année 1311.

III. Hélie de Pons, seigneur & damoiseau de Saint-Maurice & de Monclar, est qualifié *donzel* l'an 1310, & *damoiseau*, fils de défunt *Hélie* de Pons, donzel, dans une permission qu'il obtint en 1313, d'Audoin, évêque de Périgueux, tant pour lui que pour *Arnaud* de Pons, clerc, son frere, de l'autorité d'Étienne de Campagnac, damoiseau de Montclar, leur curateur, de faire bâtir une église hors de l'enceinte du château de Saint-Maurice, celle d'auprès de leur *repaire* n'étant pas assez grande pour contenir les paroissiens, & autres qui venoient les fêtes solemnelles. Il épousa *Magne* Balés, damoiselle, fille d'*Aimeri* Balés, damoiseau du lieu de Bergerac, lequel en l'émancipant comme sa fille unique, & de défunte *Raimonde* de Ferrieres, sa femme, lui fit don de la moitié de tous ses biens, par acte de l'an 1315, scellé du sceau de l'official de Périgueux, dans lequel *Hélie* de Pons est qualifié *damoiseau, seigneur de Saint-Maurice ;* & dans un autre de même téneur, passé sous le scel commun du roi & de l'église de S. Front, il a la qualité de *damoiseau de Montclar*. Il obtint, en 1321, la remise de plusieurs héritages, dont il étoit seigneur féodal dans la léprosie de Montclar, de Rudel de Montleidier, seigneur de Montclar, lequel avoit mis en sa main tous les biens de cette léprosie. *Magne* Balés, sa femme, testa en l'année 1324, & institua son héritier universel Hélie de Pons; leur fils : ce fils étoit sous le gouvernement & l'administration d'Hélie, son pere, l'an 1326 ; mais il ne vivoit plus en 1328, comme on l'apprend par une cession qui fut faite en cette même année à son pere, par Geofroi de Vern, damoiseau de la paroisse de Valades, des droits qui appartenoient à celui-ci dans les biens de défunts *Magne* & d'*Hélie* de Pons, son fils, en vertu de la substitution qu'elle avoit faite par son testament en faveur dudit de Vern, damoiseau, en cas que le même Hélie de Pons, son fils, décédât sans enfans. Ces faits sont relatifs à un autre acte de l'an 1339, qui contient qu'*Hélie* de Pons, damoiseau, fit déclaration devant l'official de Périgueux, où il avoit été assigné à la requête du procureur des Freres prêcheurs de Bergerac, qu'il n'étoit pas héritier d'Aimeri Balés ; mais que par autre droit que d'héritier, il possédoit les biens qui avoient été donnés en dot à défunte *Magne* Balaitz, sa femme, par le même *Aimeri*, son pere. Il reçut une reconnoissance d'un habitant de la paroisse de S. Christophe, pour des héritages tenus de lui à la coutume de Bergerac, par acte passé au bourg de Sainte-Marie-Magdeléne, l'an 1331. Il avoit des biens dans les paroisses de S. Michel & de S. Félix, en 1341 & 1346, suivant d'autres reconnoissances de ses tenanciers : vivoit encore l'an 1348, & étoit mort en 1350. Il avoit épousé en secondes noces *Resplandine* de Gasques, fille de noble *Bertrand* de Gasques, seigneur de Mespoulet, au diocèse de Sarlat, & de *Sybille* de la Roque, comme il est prouvé par deux transactions de l'an 1463, & des lettres royaux de l'année 1480, mentionées au septiéme dégré de cette généalogie. De ce mariage il eut trois fils, qui suivent ; 1. *Hélie*, dit *Gibbert* de Pons, damoiseau, qui ne paroît pas avoir été marié. Il donna à cens un héritage situé dans la paroisse de S. George de Montclar, l'an 1355 ; ce qui fut confirmé par *Guibert*, son frere, en l'année 1361 ; 2. Guibert, *Gibert* ou *Gilbert* de Pons, a continué la postérité, & est *rapporté ci-après*; & 3. *Hélie* de Pons, damoiseau, l'un des seigneurs & gentilshommes qui firent hommage au roi d'Angleterre, en la chapelle du château de Bergerac, le 4 d'août 1363, suivant un registre de la chambre des comptes de Paris. Il servoit à la guerre en qualité d'un des quarante-trois écuyers de la compagnie de messire Pierre de Mornai, chevalier bachelier, sénéchal de Périgord, qui fit montre à Saint-Jean-d'Angeli le 15 de novembre de l'an 1386. Le même Hélie de Pons fut seigneur de Clermont, terre à près de quatre lieues de Bergerac, par *Marie* de Clermont, sa femme, laquelle étoit sa parente au quatriéme dégré, selon des lettres de dispense & de relief, par eux obtenues sur leur mariage, l'an 1384, tant à cause de leur parenté, que de ce qu'*Hélie* de Pons, son pere, avoit tenu cette dame sur les fonts de baptême, & que lui *Hélie*, le fils, y avoit été tenu par la mere d'elle. Elle étoit fille de messire *Bérard* de Clermont, chevalier, & soeur de *Bertrand* de Clermont, damoiseau, qui, par son testament de l'an 1348, l'avoit instituée son héritiere, au défaut de *Galienne* de Clermont, sa fille, en nommant pour exécuteurs de ce testament *Hélie* de Pons & Régnaud de Brudoire, damoiseaux. Elle avoit épousé en premieres noces messire *Guillaume* d'Arenthon, chevalier Anglois, lequel avoit eu par don du roi d'Angleterre, les seigneuries de Clermont & de Beauregard, en l'année 1349; étoit châtelain & gouverneur de la ville de Bergerac, l'an 1350, & *fit donation de tous* ses biens à sa femme en 1360. *Il ne paroît point* qu'elle ait eu des enfans de ses deux maris. Le second fit son testament au château de Clermont, l'an 1398, dans lequel il est surnommé *Hélie* de Pons *le Vieux*, apparemment à cause d'*Hélie*, fils de Bérard de Pons, son neveu, lesquels il institua ses héritiers universels.

IV. Guibert, *Gibbert* ou *Gilbert* de Pons, seigneur & damoiseau de Saint-Maurice, ainsi nommé dans plusieurs titres, fut privé, aprés la mort d'Hélie, son pere, de tous les biens qui lui appartenoient de droit héréditaire, par les conquêtes que les Anglois firent en Guienne au-delà de la Dordogne, l'an 1347. * Mézerai, *hist. de France*, *t. II*, *pag.* 28. En cet état, il se vit forcé de suivre leur parti, pour obtenir la restitution de ses biens situés dans la jurisdiction & châtellenie de Bergerac, lesquels avoient été saisis sur son pere, à cause de son attachement au service du roi Philippe *de Valois*, son légitime souverain. Ils lui furent restitués l'an 1350, par lettres de Guillaume d'Arenthon, chevalier, seigneur de Clermont & de Beauregard, qui étoit châtelain & gouverneur de la ville de Bergerac, pour Henri, comte de Lencastre, seigneur de Bergerac ; lesquelles portent, que *ces biens étoient détenus par le trésorier de ce prince, à l'occasion d'une rebellion de défunt Hélie de Pons, son pere ; & que ses autres biens étant occupés par les ennemis du roi d'Angleterre, il ne lui restoit alors quoi que ce soit pour vivre.* Guibert de Pons racheta en 1358, du même Guillaume d'Arenthon, chevalier, plusieurs revenus qu'il lui avoit vendus, & fit hommage au roi d'Angleterre, dans l'église de S. Front de Périgueux, l'an 1363, suivant un registre de la chambre des comptes de Paris, contenant le procès-verbal abrégé des hommages rendus à ce prince par beaucoup de seigneurs & gentilshommes de la province, dans lequel il est qualifié *Gilbert Pons, écuyer* ou *paer de Bergerac.* Il étoit marié dès l'an 1360, avec *Jeanne* de Longua, fille de *Séguin* de Longua, damoiseau de la paroisse de Sainte-Foi de Longua, & d'*Hélietie* de Clarens. Il vivoit encore l'an 1393, & fut pere de Bérard, qui suit.

V. Bérard, dit Beron de Pons, damoiseau, seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, est qualifié *damoiseau de Saint-Maurice*, dans des actes des années 1402, 1405 & 1407, *seigneur de Clermont*, dans un autre de l'an 1412. Il épousa *Souveraine* de Salagnac, qui doit avoir été sa seconde femme : car dans le testament qu'elle fit le 17 de décembre de l'an 1432, en qualité de sa veuve, elle rappelle un don qu'elle lui avoit fait & à *Hélie* de Pons, damoiseau, seigneur de Clermont, son fils, & s'exprime à l'égard

de ce fils en ces termes : *fils de Bérard, son mari.* De plus, après avoir légué une somme à *Souveraine*, sa filleule, fille de cet *Hélie*, elle institue pour héritiere de tous ses biens, *Jeanne* de Pons, *sa très-chere fille & dudit Berard ;* lui substitue plusieurs de ses neveux & niéces du nom de Salagnac, & veut qu'au défaut de ceux-ci, ses biens passent au même *Hélie* de Pons, & ensuite à *Pierre* de Caumont, mari de ladite *Jeanne*, sa fille.

VI. Hélie de Pons, damoiseau, seigneur de Saint-Maurice & de Clermont, fils de *Bérard*, épousa, par contrat du 15 de septembre 1427, *Béatrix* Flamenche de Bruzac, fille de *Fortanier* Flamenc, damoiseau, seigneur de Bruzac en Périgord, & de *Jeanne* de Crebans ou Cabanés. Il fut obligé d'imiter la conduite de *Guibert* de Pons, son aïeul, en faveur du parti des Anglois, qui demeurerent maîtres de la Guienne & du Périgord, jusques sous le regne du roi Charles VII. Il fut confirmé dans ses seigneuries de Clermont & de Beauregard, par Jean, comte de Huntington & d'Ivry, lieutenant-général & gouverneur de Guienne, amiral d'Angleterre, d'Irlande & de Guienne, par lettres données à Fronsac le 17 de février de l'an 1439. Mais moins de trois ans après, il rentra sous la domination de son légitime souverain ; & les Anglois ayant été chassés de la meilleure partie de la Guienne, il livra sa place de Clermont, par traité fait avec Jean de Bretagne, comte de Penthiévre & de Périgord, vicomte de Limoges ; Jacques, seigneur de Pons, des isles de Marennes & d'Oleron, vicomte de Turenne ; Pierre, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, & seigneur de Limeuil ; Charles, comte de Ventadour ; Jean de Carmin, seigneur de Négrepelisse, sénéchal de Querci ; & Ponce, seigneur de Benac & de Commarque, sénéchal de Périgord, lieutenans du roi Charles VII *en ces marches de Guienne.* Ils donnerent la garde de cette place au sieur de Bruzac, au profit du fils d'*Hélie* de Pons, suivant la cession qui lui en avoit été faite par son pere ; & peu après ils la rendirent au pere, *pour en faire comme de son propre héritage, & la tenir* en l'obéissance de sa majesté. Tout cela est prouvé par un autre traité qu'ils firent à Montclar le 7 juillet de l'an 1442, tant avec lui, qu'avec Amanieu de Campagnac, pour la reddition de la ville de Montclar dont ils avoient été établis capitaines. L'année suivante 1443, le roi lui accorda, par lettres du mois de juillet, toute justice & jurisdiction, haute, moyenne & basse, avec droit de guet & de garde en ses châtel & châtellenie de Clermont, par les paroissiens de Soliers, de S. Martin & de S. Florent, en reconnoissance, portent ces lettres, de sa soumission sans contrainte, & du serment qu'il avoit fait entre les mains de ses lieutenans généraux d'être son bon & loyal sujet. Il testa à Clermont le 25 mars 1461, & sa femme le 10 février de l'an 1476, étant veuve dès l'année 1465, qu'elle avoit fait donation de ses droits sur les terres de son mari à *Thomas* de Pons, leur fils aîné. Leurs testamens prouvent qu'ils eurent de leur mariage sept fils & trois filles, qui suivent. 1. *Thomas* de Pons, damoiseau, seigneur de Clermont & de Saint-Maurice, fit hommage au roi des terres de Clermont, Soliers, Saint-Martin, la Bastide de l'église de Beauregard, &c. relevans de Bergerac, le 25 mars 1461, suivant un registre de la chambre des comptes de Paris. Il épousa en premieres noces, par contrat du 20 octobre 1465, *Olive* Beaupoil, fille de *Julien* Beaupoil, chevalier, seigneur de S. Aulaire, & de *Galienne-Hélie*, de la maison de Vilhac, dont il n'eut qu'une fille nommée *Gabrielle* de Pons, qui vivoit en 1498. Il contracta une seconde alliance, le 27 novembre 1484, avec noble *Isabelle* de Montesquieu, veuve d'*Arnaud* de la Cassagne, seigneur de Saintrailles, & de Villeton, au diocèse de Condom, duquel mariage il eut *Pierre* de Pons, qu'il institua son héritier universel, par son testament du 19 septembre 1498, en lui substituant *Charles*, son frere, qui succéda aux biens de la maison, & *Robert*, son neveu, fils de ce Charles. 2. *Archambaud* de Pons, vivant en 1461. 3. *Pierre*, dit *Perrot* de Pons, seigneur de Saint-Maurice (par cession de Thomas, son frere, en 1475) écuyer de l'écurie du roi, fut fait lieutenant général de M. l'amiral de France (Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon) ès pays & duché de Guienne, Blaye, Bayonne, S. Jean de Lus, Poitou, Saintonge, la Rochelle & leurs dépendances, depuis la côte de Bretagne jusqu'à celle d'Espagne, l'an 1472 ; & l'an 1478, étant capitaine de la ville de Valognes, il eut, par don du roi Louis XI, les terres & châtellenies de Morains & de Montleidier, situées dans le duché de Guienne, pour en jouir sa vie durant, tant en considération de ses services, qu'à cause d'une somme que sa majesté lui devoit de la rançon de deux prisonniers de guerre qu'il avoit faits en commun avec d'autres officiers. Il testa au profit de *Guion*, *Charles* & *Mondot*, ses freres, le 4 juin 1481, étant près alors de partir pour la guerre contre les Turcs. 4. Charles de Pons, *qui a continué la postérité, est mentioné ci-après ;* 5. *Gui*, dit *Guiot* de Pons, curé & chapelain de Fontanais & de Clermont ; 6. *Raimond*, dit *Mondot* de Pons, chevalier, lequel obtint passeport pour aller en Terre-sainte, l'an 1472, & étoit avec *Perrot*, son frere, du nombre des 95 hommes d'armes de la compagnie du comte de Roussillon, amiral de France, qui fit montre à Pontoise le 13 novembre 1475 ; 7. *Jean* de Pons, curé de Bris en Normandie, au diocèse de Coutances, l'an 1487 ; 8. *Souveraine* de Pons ; 9. *Doivine* de Pons ; 10. *Jeanne* de Pons.

VII. Charles de Pons, écuyer, seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Mespoulet, succéda aux biens de la maison, après la mort de *Pierre* de Pons, son neveu, fils de *Thomas*, son frere aîné. Il servoit dans l'armée du roi en Flandre, sous le nom de *Charlot* Pons, en qualité d'homme d'armes de la grande ordonnance, dans la compagnie de Pierre Blosset, dit *le Moine*, seigneur de Conches & de Bretheuil, l'an 1477, suivant le compte second de Guillaume de la Croix, trésorier des guerres de ce temps. Il fut retenu échanson du roi Louis XI, par lettres données à Arras le 16 juin 1478 ; en prêta serment le même jour, & eut le lendemain des lettres de *committimus*. Il obtint des lettres royaux, le 27 janvier 1480, sur un procès qu'il avoit au parlement de Bourdeaux, pour raison d'une transaction qui avoit été passée le dernier novembre 1463, entre *Thomas* son frere aîné, & nobles hommes Pierre de Paleyrac & Jean de Siourat, par laquelle ce Thomas, tant en son nom que de ses freres, leur avoit cédé, pour la somme de 30 francs, tous les droits qu'ils avoient dans les biens de la maison de Gasques, en quoi il soutenoit que son frere avoit été surpris, & que les biens dont étoit question valoient plus de 200 livres de rente. Ces lettres & transaction, & une autre passée entre les mêmes parties le 20 décembre 1463, prouvent la même filiation que ci-dessus, depuis le 3[e] jusqu'au 7[e] dégré de cette généalogie. Charles de Pons épousa, par contrat du 24 août de l'an 1483, noble *Françoise* de la Cropte, sœur de noble seigneur *François* de la Cropte, seigneur de Lenquais. Elle testa à Saint-Maurice le 27 mai 1505, & lui le 27 mars de l'an 1514. Leurs enfans furent, Gabriel de Pons, qui suit ; & *Etienne* de Pons.

VIII. Gabriel de Pons, écuyer, seigneur de Saint-Maurice, de Clermont & de Mespoulet, épousa par contrat du 13 juin 1510, damoiselle *Jeanne* Joubert, fille de noble homme *Jean* Joubert, seigneur de Montardit & d'Allemans, & de noble *Anne* d'Abzac de la Douze, & fit son testament à Saint-Maurice, le 12 mai 1550 ; & elle fit le sien le 19 mai 1554, étant alors veuve. De leur mariage vinrent : 1. *Jean* de Pons, fils aîné, auquel son pere donna par son testament les *repaires* nobles de Mespoulet, & de la Fon de Ségur, avec ses revenus de la châtellenie de Beleies & de Chastelnault ; 2. Gui de Pons, *dont il va être parlé ;* 3. *Jean* de Pons, bachelier en droit ; 4. *Marie* de Pons ; 5. *Jeanne* de Pons ; 6. *Jeanne* de Pons ; 7. *Marguerite* de Pons.

IX. GUI de Pons, écuyer, seigneur de Saint-Maurice, de Clermont, de Mesfpoulet & de Ségur, institué héritier universel de ses pere & mere, par leurs testamens, quoiqu'il ne fût que leur second fils, épousa par contrat du 5 décembre 1564, damoiselle *Jeanne* de Saint-Chamans, dont il eut un fils nommé *Gabriel*, mort sans alliance. Elle étoit fille de *Hugues* de Saint-Chamans, seigneur de Montmege & de Merchadon, & de *Marguerite* de Cornilh. Il prit une seconde alliance, par contrat du dernier novembre 1575, avec damoiselle *Antoinette* d'Abzac, fille de noble *Bertrand* d'Abzac, seigneur de Bellegarde, & de damoiselle *Marguerite* de Thibault; & il en eut 1. BERTRAND, qui suit; 2. *Jeanne* de Pons, mariée le 4 août de l'an 1594 à *Henri* de Gontaud de Saint-Geniés, seigneur de Campagnac & du Ruffen, fils de messire *Bernard* de Gontaud de Saint-Geniés, chevalier de l'ordre du roi, & de dame *Charlotte* de Saint-Ours.

X. BERTRAND de Pons, chevalier, seigneur châtelain de S. Maurice, de Clermont, de la Mothe-Cendreux, les Jaunis & de la Basserie, épousa, par contrat du dernier août 1600, damoiselle *Marie* Gourjault, fille de haut & puissant *Pierre* Gourjault, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de la Milliere, Passac, Paneuvre, la Groye, Bartenay & Feolle, & de damoiselle *Marie* Geoffroy. Il eut 2000 livres de pension du roi, en considération de ses services, par brevet du 16 juillet 1621. Sa veuve fit son testament l'an 1645, ayant alors deux fils & deux filles, savoir, 1. PIERRE de Pons, *mentioné ci-après*; 2. *Gabriel* de Pons, chevalier, seigneur de la Mothe, demeurant en la paroisse de Loubigné, élection de Niort en Poitou, qui épousa, par contrat du 22 avril 1648, damoiselle *Marie* de Livennes, fille de messire *Jean* de Livennes, chevalier, seigneur de Laumont-lès-Rivieres, & de dame *Marie* de la Faye. Il produisit ses titres de noblesse, ainsi que les autres nobles de la province, lors de la recherche générale des gentilshommes, ordonnée par le roi dans tout le royaume, devant M. Colbert, intendant de Poitou, l'an 1665, & en 1667, devant M. Barentin, intendant en la même province, & déclara qu'il avoit pour armes; *d'argent, à une fasce bandée d'or & de gueules de six pieces*. 3. *Marie* de Pons, femme de *Jean* de Lidon, chevalier, seigneur de S. Leger, en 1645; 4. *Magdeléne* de Pons, femme de *François* du Puy, chevalier, seigneur de Baral, l'an 1645.

XI. PIERRE de Pons, baron de Saint-Maurice, de Saint-Laurent, la Motte & autres lieux, contracta mariage le 19 décembre de l'an 1638, avec damoiselle *Louise* de Ségur, fille de haut & puissant messire *Bérard* de Ségur, vicomte de Cabanac, seigneur du grand Puch, Blanquifargue, &c. & de damoiselle *Esther* de Polignac. Il produisit aussi ses titres, qu'il remonta jusqu'en 1285, avec les mêmes armes que Gabriel, son frere, lors de la recherche générale de la noblesse du royaume, devant le sieur de Montauzon, subdélégué de M. Pelot, intendant en la province de Guienne, l'an 1666. De son mariage il eut 1. *Gabriel* de Pons, mort jeune; 2. FRANÇOIS de Pons, qui suit; 3. *Henri* de Pons; 4. *Isaac* de Pons, seigneur de Lidrouze en 1723; 5. *Esther* de Pons; 6. *Marie* de Pons; & 7. *Marie* de Pons.

XII. FRANÇOIS de Pons, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, de Saint-Laurent, la Motte, &c. épousa, par contrat du 24 janvier 1673, damoiselle *Marie* d'Escodeca de Boisse, fille de haut & puissant seigneur messire *Louis*, seigneur d'Escodeca de Boisse, chevalier, & de dame *Judith* de la Rochefoucault. De leur mariage sont venus 1. LOUIS de Pons, qui suit; 2. *Marie-Anne* de Pons, mariée le 15 septembre 1695 à messire *Charles* Bourdeaux de Rochefort-Théobon, marquis de Théobon, Puichegut, Monens, Lespinassat & Roquefere. Elle est morte laissant deux filles; *Marie* de Rochefort-Théobon, qui n'a point pris d'alliance; & *Marie-Guionne* de Rochefort-Théobon, qui avoit été mariée à *Daniel-Marie-Anne* de Talleyrand de Périgord, marquis de Talleyrand; 3. *Louise* de Pons; 4. *Marie* de Pons; 5. *Elizabeth* de Pons; & 6. *Anne* de Pons.

XIII. LOUIS de Pons, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, Saussignac, Caseneuve, Balizac, Castelnau-de-Cernes, & Roquefere, maître de la garde-robe de monseigneur le duc de Berri, par lettres de retenue du roi, du 7 février 1711. Il a épousé, par contrat du 6 avril 1704, & par dispense de la même année, damoiselle *Marie-Guionne* de Rochefort-Théobon, sa parente du 3^e au 4^e dégré, fille de messire *Charles* Bourdeaux de Rochefort, seigneur marquis de Théobon, captal de Puichegut, seigneur de Monens, Roquefere, Lespinassat, &c. & de *Marie* Nompar de Caumont, qui étoit petite fille de *Jacques* I, duc de la Force, pair & maréchal de France. Elle fut retenue par le roi, pour une des dames choisies & destinées pour accompagner madame la duchesse de Berri, par brevet du 25 mai 1715, & fut faite dame d'atours de cette princesse, par ses lettres du 17 septembre de la même année. De quatre fils & une fille nés de leur mariage, il ne reste que CHARLES-PHILIPPE de Pons, qui suit; & EMANUEL-LOUIS-AUGUSTE de Pons, *mentioné après son frere ainé*. Les trois autres, *Marie-Charlotte* de Pons; *Henri* de Pons; & *Paul-Isaac* de Pons, sont morts jeunes.

XIV. CHARLES-PHILIPPE de Pons, seigneur de Saint-Maurice, &c. né le 25 mars 1709, après avoir servi dans la gendarmerie, a eu un régiment de cavalerie de son nom, & a été fait lieutenant général des armées du roi le 10 mai 1748. Il a épousé le 6 février 1736 *Marie-Charlotte* Lallemant de Betz, fille de messire *Michel-Joseph-Hyacinthe* Lallemant de Betz, seigneur de Nanteau, & de dame *Marie-Marguerite* Maillet de Batilly. Elle fut nommée par le roi, le 25 avril 1744, l'une des dames pour accompagner madame la dauphine, infante d'Espagne. Depuis la mort de cette princesse, elle remplit la même place auprès de la princesse de Saxe, seconde dauphine. De ce mariage sont nés LOUIS-MARIE de Pons, qui suit; & *Guionne-Hyacinthe* de Pons.

XV. LOUIS-MARIE de Pons, après avoir été lieutenant & capitaine dans le régiment d'Orléans dragons, a obtenu le 25 février 1758 le brevet de mestre de camp lieutenant en second du même régiment.

XIV. EMANUEL-LOUIS-AUGUSTE de Pons, second fils de LOUIS de Pons, & de *Marie-Guionne* de Rochefort-Théobon, né le 20 octobre 1712, eut le régiment de Bassigny, infanterie, en 1740. Il fut fait brigadier en 1746, & maréchal de camp en 1748. Il fut nommé mestre de camp lieutenant du régiment de dragons d'Orléans, en 1749; premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, & gouverneur de M. le duc de Chartres, en 1752. Il a épousé le premier mai 1759 *Anne-Claude* Mayneaud, veuve de *Joseph-Laurent* de Mazade, écuyer, fermier-général, fille de *Paul-Etienne-Charles* Mayneaud, conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris, & de *Marie-Nicolle* Roslin.

Les armes de cette maison sont *d'argent, à une fasce bandée d'or & de gueules de six pieces*.

PONS (Jean-François de) étoit issu d'une ancienne noblesse distinguée dans la province de Champagne, où la maison de Pons ne tient pas un rang médiocre. Il naquit en 1683 à Marly, près de Paris, chez son oncle maternel, qui en étoit alors seigneur. Ramené dès son enfance chez son pere, chevalier d'honneur du présidial de Chaumont, il fit ses premieres études au collége des Jésuites à Chaumont en Bassigni, où sa famille étoit établie. Après avoir fait ses humanités & son cours de philosophie, il fut envoyé à Paris en 1699; & comme il se destinoit à l'état ecclésiastique, il fit un nouveau cours de philosophie dans l'université, afin de se mettre en état d'aspirer aux degrés. Il entra ensuite dans la maison de S. Magloire possédée par les prêtres de l'Oratoire, où il y a exercices de séminaire, & en même temps il étudia la théologie dans les classes de Sorbonne. Beaucoup d'esprit, une imagination vive & brillante, le

talent de la parole, lui auroient procuré sans doute le succès qu'il s'étoit proposé, si sa santé avoit pu soutenir les fatigues d'une longue & pénible étude. Il étoit bon humaniste ; il possédoit les principes de la théologie ; mais sur-tout il étoit grand métaphysicien, ce qui lui avoit fait négliger les autres sciences, dont il ne faisoit pas même tout le cas qu'elles méritent. Dès sa quinziéme année on s'étoit apperçu d'un déplacement peu sensible de l'une des vertébres de son dos. Ce dérangement, qui crut peu-à-peu, fit craindre qu'il n'empirât. Sur cela M. de Pons s'étant imaginé qu'un rouleau de bois poussé le long de son échine avec force & à plusieurs reprises rétabliroit les parties dans leur état naturel, il se fit secretement torturer par un chirurgien ; opération aussi bizare que violente, qui vraisemblablement causa le progrés de son mal, tel qu'il a paru dans la difformité de son corps, malgré le soin qu'il prit de la prévenir. En 1706 il fut pourvu d'un canonicat de l'église collégiale de Chaumont. Ce bénéfice lui ayant été disputé, il se défendit ; & l'affaire ayant été portée en premiere instance au châtelet de Paris, il y échoua : dévolue ensuite par appel au parlement, il y travailla seul sans ministere d'avocat, & fit imprimer un ample mémoire de sa façon, aussi ingénieux que solide & bien écrit. Enfin par arrêt rendu en 1709, au rapport de M. l'abbé Pucelle, la sentence des premiers juges fut infirmée avec dépens, & restitution de fruits. Ce succès fut peu de temps après suivi de sa démission volontaire de son canonicat. Les liaisons qu'il avoit formées avec plusieurs personnes célébres dans les sciences & dans la littérature, acheverent de le fixer à Paris. Il fut lié en particulier avec feu M. de la Motte, dont il s'est toujours déclaré zélé apologiste, & dont il prit la défense avec ardeur dans la fameuse querelle sur Homere. Sa santé s'étant affoiblie considérablement, & craignant de devenir tout-à-fait impotent, il prit en 1727 le parti de se retirer à Chaumont, dans le sein de sa famille, où il passa le reste de ses jours dans la langueur avec autant de patience que de religion. Il est mort en 1732. Il n'avoit pris que le sous-diaconat. On a recueilli depuis sa mort les différens écrits qu'il avoit publiés de son vivant, & qui avoient été imprimés dans les volumes du *Mercure de France*, dans quelques journaux, ou séparément ; & l'on y en a joint d'autres qui n'avoient point encore paru. Ce recueil est un volume *in-12*, imprimé à Paris en 1738, sous le titre d'*Œuvres de M. l'abbé de Pons*. Il contient les piéces suivantes. 1. Réflexions sur l'éloquence, où il combat cette définition, que l'éloquence est l'art de bien dire, l'art de bien exprimer ses pensées. 2. Nouveau systême d'éducation, précédé d'un petit éclaircissement sur la définition de l'éloquence. L'auteur dans l'ouvrage précédent avoit imposé deux devoirs à l'orateur, l'un de bien penser, l'autre de bien exprimer ses pensées : il définit & explique ses termes dans cet éclaircissement. Son systême d'éducation, ou sa *Nouvelle méthode pour former la jeunesse françoise*, est un écrit ingénieux, & dont il seroit à souhaiter que l'on suivît la plus grande partie des principes. L'auteur n'y est pas favorable à la méthode ordinaire des colléges, & il croit avec bien d'autres, qu'une éducation françoise seroit pour beaucoup plus utile que l'étude du grec & du latin : il veut cependant que dans une bonne éducation, on ne néglige pas l'étude de la langue latine. Ce systême renferme plusieurs discours sages & bien pensés sur la philosophie, sur la métaphysique, c'est-à-dire, comme il s'explique, sur la connoissance des esprits, savoir Dieu, l'Ange, & l'ame humaine ; & sur la morale : il y a cependant dans ces petits discours plusieurs raisonnemens qui montrent plus un philosophe qu'un théologien. 3. Dissertation sur le poëme épique, contre la doctrine de madame Dacier. Il paroît plus d'esprit que de solidité dans cette dissertation. 4. Dissertation sur les langues, & sur la langue françoise en particulier : cette piéce est une apologie sensée de notre langue. L'auteur y parle de l'origine des langues & de leur fin : de la clarté des langues ; de la richesse des langues ; de l'impossibilité d'entendre parfaitement les langues mortes. C'est dommage que tout cela soit traité superficiellement. 5. Lettre de M. l'abbé de Pons à M. Dufreny sur la comédie nouvelle qui a pour titre : Le lot supposé, ou la Coquette de village. Cette comédie est de M. Dufreny même. 6. Factum & réponse pour messire Jean-François de Pons, chanoine de l'église collégiale de Chaumont en Bassigni, appellant d'une sentence rendue par le lieutenant civil du châtelet de Paris le 20 avril 1707, contre M. Edme-François Denys, dévolutaire, intimé : avec l'arrêt de la cour du 3 août 1709. 7. Lettre à monsieur *** sur l'Iliade de M. de la Motte. C'est une apologie vive & outrée de cet écrit de M. de la Motte. Elle avoit déja paru en 1714, *in-12*, à Paris. 8. Idées des Arabes sur l'origine des ames. Cette piéce déja imprimée dans l'ouvrage périodique intitulé : *Le Pour & Contre*, par M. Prevost d'Exiles, nombre 184, avec un prélude de cet auteur, vient originairement d'une personne qui a vécu long-temps en Arabie, & qui avoit prié M. l'abbé de Pons de lui donner la forme & le style que l'on y voit. 9. Observations sur divers points concernant la traduction d'Homere. Cette piéce est encore contre madame Dacier.

PONT, *Pontus*, province de l'Asie mineure, entre la Bithynie, & la Paphlagonie, a été ainsi nommée, parcequ'elle s'étendoit le long du Pont-Euxin. Sa ville capitale étoit Héraclée. Le Pont a eu des rois particuliers, dont la succession est bien interrompue & bien incertaine. On prétend qu'ARTABASE fut le premier ; qu'il eut cinq successeurs, du nom de MITHRIDATES, suivis de trois du nom de PHARNACES. On met ensuite MITHRIDATES *le Grand*, qui se tua après un régne de 57 ans, du chagrin qu'il eut de savoir que son fils PHARNACES s'étoit révolté contre lui, & avoit pris le nom de roi. Pharnaces eut pour successeur DARIUS, suivi de deux POLEMONS, & d'un autre MITHRIDATES, neveu de Darius. Les Romains avoient déja réduit le Pont en province. * Ptolémée, *l.* 5, *géogr.* Strab. Pline, Appien, & Riccioli, *chron. reform.*

PONT ou de PONTE (Perrin du) quarante-quatriéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit à Malte, succéda en août 1534 à Philippe de Villiers-l'Isle Adam, & fut élu absent, étant pour lors bailli de sainte Euphémie, de la langue d'Italie. Mulei Assem, roi de Tunis, ne pouvant résister aux forces de Barberousse, envoya un ambassadeur au grand-maître, pour le prier de faire en sorte que l'empereur Charles-Quint le prît sous sa protection : ce que l'empereur lui accorda, à condition que la religion joindroit ses galeres à la flotte qu'il méneroit en Barbarie. Le grand maître y envoya la grande caraque de Malte, accompagnée des galeres, & les chevaliers eurent l'honneur de gagner les premiers la tour de la Goulette, où ils arborerent l'étendard de la religion. Ils ne signalerent pas moins leur courage à la prise de Tunis, que l'empereur rendit à Mulei Assem. Le grand-maître du Pont fut sévere observateur des statuts de l'ordre & de la modestie religieuse. Il défendit les mascarades au temps du carnaval, permettant seulement les joutes & les tournois, comme choses séantes à la noblesse. Il fut aussi homme ferme, jusqu'à refuser les sollicitations du pape Paul III, en faveur du chevalier Fernandez de Heredia, privé de l'habit, faisant entendre à sa sainteté qu'il ne pouvoit contrevenir au serment qu'il avoit fait lors de son avénement à sa dignité. Cependant le pape lui envoya un bref impératif de rendre à ce chevalier l'habit de la religion, & un prieuré dont il avoit été en possession. Ce bref étoit si menaçant, & le grand-maître, âgé de 70 ans, en fut si touché, qu'il en mourut le 17 novembre 1535, n'ayant régné qu'environ 14 mois, & eut pour successeur, Didier de Sainte-Jaille. * Bozio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jérusalem*. Nabérat, *privileges de l'ordre*.

Il y a encore en Piémont diverses branches de la maison d'où ce grand-maître étoit sorti. De l'une d'elles

étoient ANTOINE de Ponte, comte de Scarnafis, de Montendre, &c. grand-croix de l'ordre des SS. Maurice & Lazare, grand maître d'hôtel de madame Royale, créé chevalier de l'Annonciade en 1637; & FRANÇOIS de Ponte, comte de Scarnafis, &c. grand-croix & chancelier de l'ordre des SS. Maurice & Lazare, chevalier de l'Annonciade en 1648, ambassadeur ordinaire à Venise, puis ambassadeur extraordinaire en Lorraine, en Flandre, en Angleterre, & en France. D'une autre branche étoit issu ETIENNE de Ponte, comte d'Albaret, lequel après avoir été premier président au conseil souverain de Pignerol, se retira en France, lorsque le roi rendit cette place en 1696. Il fut pourvu dans la suite d'une charge de président à mortier au parlement de Rouen, puis fut premier président du conseil souverain de Perpignan, & intendant du Roussillon, Conflans, &c. Il avoit épousé *Marguerite* de Birague, des comtes de Visque, dont il eut entr'autres enfans *Jean-Emanuel*, comte d'Albaret, colonel d'un régiment italien de son nom, tué à Hochstet en 1704; ANTOINE-MARIE, qui suit; & *N.* mariée en février 1716, à *N.* comte de Graveres, fils & petit-fils du premier président de la chambre des comptes de Turin. ANTOINE-MARIE de Ponte, comte d'Albaret, fut reçu en 1710 avocat général du conseil souverain de Roussillon, fut reçu premier président du même conseil en survivance de son pere, en mai 1718, & y a été reçu sur la démission de son pere, le 30 mai 1722.

PONT (Denys du) avocat à Blois, où il étoit né dans le XVI siécle, a fait un excellent commentaire sur la coutume de Blois, dont son fils *Pierre* du Pont, qui avoit étudié en Italie sous Alciat, fit imprimer en 1556 la premiere partie. Denys étoit mort l'année précédente. Cet ouvrage étant devenu rare, Billaine, libraire de Paris, l'a fait réimprimer en 1677, avec la seconde partie qui étoit dans la bibliothéque du chancelier Séguier: cette seconde partie n'est pas de la même force que la premiere. Il y a aussi plusieurs lacunes en différens endroits, que l'on n'a pu déchiffrer dans le manuscrit. Charles Du Moulin parle souvent de cet avocat avec éloge, & l'appelle *Advocationis Blesensis decus.* * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

PONT (Louis du) Jésuite, natif de Valladolid en Espagne, enseigna la philosophie & la théologie avec beaucoup de réputation, & fut ensuite recteur & maître des novices. Il avoit un grand éloignement pour toute sorte de charges; & quoique savant, il aimoit à cacher son érudition. Ce pere a passé pour un bon maître de la vie spirituelle, & mourut, dit-on, en réputation de sainteté le 17 février de l'an 1624, âgé de 70 ans. Sa vie a été écrite en espagnol par le P. Cachupin, aussi Jésuite. Ses ouvrages sont, *Expositio moralis & mystica in canticum canticorum. Meditationes de los mysterios de nuestra sancta fé; De la perfeccion christiana, tom. IV. Guia espiritual; Directorio espiritual; Vita del patre Baltazar Alvarez, &c.* * Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVII.* La plupart des ouvrages du P. du Pont ont été traduits en latin par le P. Trevinnius, son confrere. Ses méditations, de même que son traité du sacerdoce & de l'épiscopat, ont été traduits en arabe par le pere Pierre Fromage, de la même société. Les Œuvres spirituelles de Louis du Pont ont été traduites de l'espagnol en françois par François du Rosset, docteur ès droits & avocat au parlement, *in-4°* & *in-8°*, à Paris 1612, 1613, 1614, 1617, 2 vol. Par M. René Gaultier, avocat général au grand-conseil, *in-folio*, à Paris 1621, & par le pere Jean Brignon, Jésuite, *in-4°* & *in-8°*, à Paris 1689, 1700, 1703. Il y a un abrégé latin de ses méditations: *Compendium meditationum*, à Paris 1668, *in-12.*

PONT-EUXIN, *Pontus Euxinus; cherchez* MER NOIRE.

PONT-DE-L'ARCHE, *Pons Arcuatus* ou *Pons Arcus*, ville de France avec vicomté, élection, grenier à sel, maîtrise des eaux & forêts, & maison de ville, est située en Normandie dans le diocèse d'Evreux, & sur la Seine, à trois lieues au-dessus de Rouen. Cette riviere y reçoit un peu au-dessus l'Eure & l'Andele, & y forme vers le bout d'un grand pont de pierre une petite isle, dont tout le terrein est occupé par un château qui défend ce passage important. Le Pont-de-l'Arche fut la premiere place qui se rendit au roi Henri IV depuis son avénement à la couronne, en 1589. Le Blanc de Roler, homme de courage & de jugement, qui y commandoit, en porta les clefs au roi, dans le temps qu'Aimar de Chates lui soumit Dieppe, & Gaspard de Pelet de la Verune, la ville & le château de Caën. * Sanson. Baudrand. Mezerai.

PONT-AUDEMER, ou, comme le vulgaire prononce, PONTEAU DE MER, *Pons Audemari*, ville du diocèse de Lisieux en Normandie, entre Rouen & Caën, avec bailliage, vicomté, élection, grenier à sel, maîtrise des eaux & forêts, diverses paroisses & monasteres de l'un & de l'autre sexe. Elle est située sur la Rille, riviere que les barques remontent avec le flux de la mer. Louis XIV y a fait creuser & revêtir de pierre un petit port. Il y a un gouverneur, un lieutenant de police, un maire, deux échevins. Cette ville fut surprise en 1592 pour la ligue, par André de *Villars*, depuis amiral de France. Dans le temps qu'il la fortifioit, Bosc Rosé, un de ses capitaines, se jetta dans Fescamp, qu'il remit au roi. On y célébra en 1279 un concile pour la réforme des mœurs, dont nous avons encore les actes. * Sanson. Baudrand.

PONT-BEAUVOISIN, *Pons Bellovicinus*, bourg de Dauphiné, qui sépare la France de la Savoye, est situé sur la riviere de Guyer, qui fait cette séparation. * Sanson.

PONT-CHATEAU (Sébastien-Joseph du Cambout de) qui a passé dans le siécle dernier pour un prodige d'humilité & de pénitence, mérite d'avoir place ici. Il étoit né le 29 janvier 1634, jour de S. Sébastien, d'une famille illustre depuis plus de 500 ans, & M. son pere étoit cousin germain des cardinaux de Richelieu & de Lyon. Il avoit deux sœurs, dont l'une épousa M. le duc d'Epernon, & l'autre M. le comte de Harcourt. Il étoit oncle de M. le duc de Coislin, & de M. de Coislin, évêque d'Orléans, prédécesseur de M. Fleuriau. Etant encore tout jeune, il vint à Paris faire ses études, & il fut élevé selon sa qualité. Comme il avoit l'esprit solide & pénétrant, il fit de grands progrès dans les sciences, & principalement dans la théologie: car il avoit embrassé l'état ecclésiastique; & dès sa premiere jeunesse il se vit chargé de trois abbayes, & en voie de parvenir aux plus grandes dignités de l'église. Pourvu d'un talent singulier pour s'insinuer dans les esprits, & pour leur persuader une partie de ce qu'il vouloit & par ses paroles & par ses lettres, pour former & entretenir des liaisons, il se fit aimer & rechercher avec empressement dans les compagnies; & comme il étoit extrêmement propre à tout ce qui dépend du commerce du monde, le monde l'aima & il aima le monde pendant quelque temps. Mais Dieu lui en ayant fait connoître la vanité, il se mit sous la conduite de M. de Singlin, & il eut dès-lors quelque desir d'abandonner tous ses biens & de se consacrer à la pénitence. M. de Singlin l'arrêta dans son zèle, parcequ'il avoit dessein de l'éprouver auparavant, & la suite fit voir que cette ferveur n'étoit encore que passagere. Les liaisons qu'il conservoit toujours avec quelques personnes qui fréquentoient le grand monde, & les grands biens dont il jouissoit, le dégouterent peu à peu de la retraite & du silence: il voulut voyager, & s'en alla à Rome vers l'an 1652. Il fit dans cette grande ville toutes les connoissances qu'un homme de sa naissance & d'un esprit très-aimable pouvoit contracter. De l'Italie, il passa dans l'Allemagne, parcourut diverses provinces; & étant rentré en France, il s'arrêta à Lyon auprès de M. le cardinal Alfonse de Richelieu, archevêque de cette ville, qui l'aimoit beaucoup. Il y demeura jusqu'à la mort de

ce

ce cardinal, arrivée en 1653, qui lui avoua dans sa derniere maladie, qu'il étoit plein de regret d'avoir quitté la grande Chartreuse, & qu'il aimeroit beaucoup mieux mourir *dom Alfonse*, que *cardinal de Lyon*. Cet aveu fit une vive impression sur M. de Pont-Château; mais le séjour qu'il vint faire à Paris la diminua considérablement. Il pensa à s'y marier d'une maniere avantageuse, & il acheva de trainer ses chaînes jusqu'à la mort de la demoiselle qu'il recherchoit. Il partit de nouveau pour Rome au mois d'avril 1658, & finit ce voyage dont il a fait une relation, le 14 septembre 1659, qu'il arriva à Paris. Il en partit le 12 octobre de la même année, & visita la Bretagne & le Maine jusqu'au 4 novembre. Enfin après bien des combats, le jeudi-saint de l'an 1662, après avoir reçu Jesus-Christ dans la communion, il prit une résolution entiere de renoncer sans réserve au monde & à lui-même, & il l'exécuta. Il retourna de nouveau chercher MM. de Port-Royal; & comme ceux à qui il s'adressa avoient été témoins de son inconstance, ils refuserent de le recevoir dans leur société, jusqu'à ce que vaincu par ses instances, un d'eux le reçut & le fit peu après agréer de tous. M. de Saci ayant été conduit à la Bastille au mois de mai 1666, M. de Pont-Château s'en plaignit par une lettre qu'il écrivit à M. de Perefixe, archevêque de Paris, & qui a été imprimée. Avant ce temps-là, & dès le 7 mai 1664, il partit pour aller visiter l'isle de Noordstrant, en laquelle il avoit mis du bien, alla par la Hollande, arriva en Danemark où est cette isle, revint par l'Allemagne & par la Lorraine à Paris, où il arriva le 26 octobre de la même année. On a encore une relation de ce voyage en forme de journal qu'il a dressé lui-même, & qui est manuscrit comme le premier. Pendant que M. de Saci étoit à la Bastille, il fit un autre voyage pour lequel il partit de Paris le 4 juin 1667, alla en Hollande & en Flandre, & fut de retour le 2 septembre de la même année. Le but de ce nouveau voyage étoit de conférer encore avec les intéressés dans l'isle de Noordstrant, & de faire imprimer par Elzevir le nouveau Testament de la traduction de MM. de Port-Royal, connue sous le nom de *version de Mons*, quoiqu'elle n'ait point été imprimée dans cette ville. Il y avoit déja plusieurs années qu'il avoit renoncé à ses bénéfices, disposé même de son patrimoine, & qu'il ne s'étoit réservé que deux cens écus qu'il avoit mis à fonds perdu sur l'hôtel de ville, & qu'il avoit choisi pour retraite quand il étoit à Paris une maison particuliere dans la rue Bafroi près Pincourt au fauxbourg S. Antoine. Là uni avec quelques amis, & sur-tout avec M. Claude de Sainte-Marthe, connu seulement sous le nom de *M. Le Mercier*, & inconnu à toute sa famille, il travailloit comme les pauvres, & vivoit même encore plus austerement que la plupart d'entr'eux, ne se permettant presque jamais l'usage de la viande. En 1668 il s'enrolla dans le désert de Port-Royal des Champs, où il se chargea de l'office de jardinier, dont il fit pendant dix ans toutes les fonctions les plus basses & les plus laborieuses. Il y travailla aussi à une relation exacte des miracles opérés dans cette maison par la sainte épine, & dont le feu pape Benoît XIII a reconnu la vérité dans un écrit de sa composition qui a été imprimé. Obligé de se retirer en 1679, il alla de nouveau à Rome, où il agit avec force en faveur des amis de Port-Royal. Il demeuroit en cette ville sous un nom emprunté, & il s'y fit aimer & respecter. Mais la cour de France ayant fait demander son expulsion de Rome, il revint & se retira dans l'abbaye de Haute-Fontaine près S. Didier en Champagne, où il demeura avec M. le Roi qui en étoit abbé jusqu'à la mort de cet ami, arrivée le 19 mars 1684. Comme cet abbé avoit entrepris de réformer les moines de son abbaye, qu'il avoit obtenu pour cela quelques religieux d'Orval, & que M. de Pont-Château l'avoit secondé dans ses vues, il n'abandonna point le projet de cette réforme après la mort de cet abbé, ce qui l'engagea à rester encore près d'un an dans cette abbaye; mais l'entreprise ayant manqué, il alla se cacher lui-même dans l'abbaye d'Orval, où sous le nom de *M. Fleury*, il vécut plus austerement encore que les religieux. Il y arriva le 10 février 1685, & y demeura cinq ans dans la plus austere pénitence. Au bout de ce terme, quelques affaires de charité l'ayant rappellé à Paris, il y tomba malade pendant le carême de l'an 1690; & dès qu'il se fut un peu senti soulagé, ayant recommencé ses grands jeûnes, la maladie revint, & l'emporta le huitiéme jour; c'étoit le 27 juin 1690, dans la 57ᵉ année de son âge, étant né le 20 janvier 1634, jour de S. Sébastien. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs. C'est M. de Pont-Château qui est auteur des deux premiers volumes de la *morale pratique des Jésuites*, dont M. Arnauld a fait les six autres. Feu M. Duguet a assuré qu'on devoit aussi à M. de Pont-Château la traduction françoise des Soliloques de M. Hamon sur le pseaume 118, que l'auteur de la seconde traduction de cet ouvrage a cru être de M. le Roi ou de M. Fontaine. Ce fut aussi entre ses mains que M. Hamon remit ses manuscrits, & c'est à ses sollicitations que l'on doit l'édition que M. Nicole en a donnée. Il a fait aussi des remarques sur un bréviaire manuscrit qui est dans la maison de l'institution des peres de l'Oratoire à Paris. Ces remarques ne sont point imprimées. Etant à Orval, il fit un petit écrit sur un jeûne établi dans la maison, qui est aussi manuscrit. Beaubrun a composé la vie de M. de Pont-Château qui est encore manuscrite. * *Mémoires du temps*. Nicole, *lettre* 80, *de l'édit. de Paris. Necrol. de P. R.* & Arnauld, *lett.* en bien des endroits. *Histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, en plusieurs endroits.

PONT-DE-CÉ, *Pons* ou *Pontes Cæsaris*, bourg & château de France en Anjou sur la Loire, à une lieue d'Angers, est considérable pour le passage. Les troupes du roi Louis XIII y défirent en 1620, sous le maréchal de Créqui, les partisans de la reine mere Marie de Médicis, qui s'étoit éloignée de la cour. * Sanson. Baudrand.

PONT-L'EVESQUE, *Pons Episcopi*, ville de France avec élection & siége de la vicomté, & du bailliage d'Auge en Normandie, dans le diocèse de Lisieux, & sur la riviere de Touques, à trois lieues de la mer, & à trois ou quatre au-dessous de Lisieux. Elle a aussi une maîtrise des eaux & forêts, & un gouverneur. Le Pont-l'Evêque est renommé par ses fromages. * Sanson. Baudrand.

☞ PONT-LEVOI, bourg de France, dans le Blésois, par-delà la Loire, à cinq lieues d'Amboise. Il y a dans ce bourg une célébre abbaye de Bénédictins, autrefois du diocèse de Chartres, & maintenant de celui de Blois. Elle fut fondée en 1035 sous le nom de *Sainte Marie* (*Beata Maria de Ponte Levio*, ou *de Ponte Leviaco*.) Le fondateur fut Gelduin, seigneur de Pont-Levoi & de Mont-Trichard, qui fit venir des religieux de S. Florent de Saumur. Les Calvinistes prirent & détruisirent cette abbaye en 1562. Depuis, elle a été rebâtie, & la réforme de S. Maur y a été reçue. Les Bénédictins y ont un collége & une pension célébre. La mense abbatiale fut unie à l'évêché de Blois, lors de son érection. * La Martiniere, *diction. géogr.*

PONT-DE-LIMA ou PUENTE-DE-LIMA, ville de Portugal dans la province entre Douro & Minho, sur la riviere de Lima. On ne doute point que ce ne soit le *Limia* ou *Forum Limicorum* d'Antonin, quoique d'autres le prennent pour Saint-Estevan de Geras de Lima, à deux lieues de celle-ci. * Sanson.

PONT-A-MOUSSON sur la Moselle, *Mussipons*, ville de Lorraine, avec université & titre de marquisat, est située sur les deux bords de la riviere, qu'on y passe sur un pont qui lui a donné son nom. Elle a tiré celui de *Mousson* d'un château qui est élevé sur une colline, & qui a été autrefois considérable. La ville est assez grande, & renferme deux abbayes, diverses églises & de belles places; mais elle n'a plus de murailles. Il y a aussi une commanderie de l'ordre de S. Antoine, dont nous parlons à l'article ANTOINE. Charles, cardinal de Lorraine,

y fonda en 1573 l'université, & y établit les Jésuites pour y enseigner la philosophie, la théologie & les langues. Le duc de Lorraine y fonda des professeurs de droit & de médecine ; & le pape Grégoire XIII y bâtit un séminaire pour les Ecossois. René d'Anjou, roi de Naples, &c. duc de Lorraine & de Bar, donna le marquisat de Pont-à-Mousson, à JEAN d'Anjou, son fils *naturel*. Celui-ci servit le roi Louis XII à la bataille d'Agnadel en 1509, & Antoine duc de Lorraine, en la guerre contre les Luthériens en 1525. Il épousa *Marguerite* de Glandeves, fille de *Raimond*, seigneur de Faucon, dont il eut *Catherine* d'Anjou, mariée à *François* de Forbin, seigneur de Soliers. * Sanson.

☞ PONT DE REMI, lieu de France, dans la Picardie, élection d'Abbeville, sur la Somme, à deux lieues au-dessus d'Abbeville. Il y a sur cette riviere un pont qui communique à une petite isle dans laquelle on voit un château. C'est un passage important. Au voisinage on montre les restes d'un camp de César. Il y a un prieuré qui dépend de l'abbaye du Bec, & qui nomme à la cure. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ PONT DE ROYAN, petite ville de France, dans le Dauphiné, au marquisat de Royamez, dont elle est le chef-lieu. Il passe à Pont de Royan une petite riviere qui va se jetter dans l'Isère sur la rive gauche. * La Martiniere, *diction. géogr.*

PONT-SAINT-ESPRIT, en latin *Pons sancti Spiritûs*, ville de France en Languedoc avec une citadelle, est située sur la rive droite du Rhône, qu'on y passe sur un pont des plus beaux de l'Europe. Sa longueur est de mille pas communs, & sa largeur de quinze pieds ; il est porté sur dix-neuf grandes arches, & sept petites, qui sont soutenues d'autant de gros piliers percés artistement avec des portes pour donner un cours plus libre aux flots du Rhône, quand il est débordé. On voit une chapelle au milieu pratiquée au dehors des rebords. Ce pont fut commencé en 1265, & achevé vers l'an 1309 : on y employa le produit des offrandes que faisoient les fidéles à un petit oratoire dédié au S. Esprit. La citadelle est au bout du pont, dont elle défend le passage. Quatre bastions royaux en font le plan, & renferment l'église du S. Esprit, qui est au bord de la riviere. Il y a au-devant une place d'armes, avec une fontaine, & ce qu'on appelle *la maison dorée*. La ville est assez grande, mais mal bâtie, avec de petites rues étroites. Il y a plusieurs églises & monasteres. * Sanson.

PONT-SAINTE-MAIXANCE, en latin, *Pons sanctæ Maxentiæ*, bourg de France dans le Valois, sous le gouvernement de l'Isle de France, est bâtie sur la riviere d'Oise qu'on y passe sur un pont, trois lieues au-delà de Senlis. * Sanson. Baudrand.

☞ PONT-SUR-SEINE, en latin, *Pons ad Sequanam*, petite ville de France dans la Champagne, à sept lieues au-dessus de Troyes. Louis XIII démembra à perpétuité cette ville de son domaine, & la donna à Louise-Marguerite de Guise, veuve de François de Bourbon, prince de Conti, en échange de la souveraineté de Château-Renaud, que cette princesse lui céda. Avant sa mort elle traita de cette ville & de ses autres domaines, qu'elle vendit au surintendant Bouthillier de Chavigni. Celui-ci y fit bâtir un château qui mérite l'attention des curieux. Il est du dessin & de l'exécution de le Muet, un des plus habiles architectes de son temps. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ PONT-SUR-YONNE, petite ville de France sur les confins de la Champagne & du Gâtinois, dans le diocèse de Sens, à trois petites lieues de la ville épiscopale, sur le rivage gauche de l'Yonne, qui lui donne son nom. Ce lieu n'est pas si moderne qu'on l'avoit cru. Il en est fait mention dans la vie de S. Loup, archevêque de Sens, dont Du Chêne a donné un fragment. Il y est nommé *Pons Syriacus*, & dit être à la distance de sept mille pas de la ville de Sens. C'est à l'occasion de la cloche que le roi Clotaire II renvoya de Paris à Sens. Le nécrologe manuscrit du X siécle de la cathédrale de Sens, qui est conservé à Saint Benoit-sur-Loire, appelle aussi ce lieu du nom de *Pons Syriacus*, en rapportant l'étrange famine de l'an 868. Le nom de *Syriacus* s'est conservé dans un prieuré qui est vis-à-vis de Pont-sur-Yonne, au rivage droit de la riviere qu'on appelle *Sitres*. Il en est parlé dans le roman de Girard de Roussillon, sous le nom de *Sixte*. Pont-sur-Yonne est aujourd'hui peu de chose. L'église appartient au chapitre de Sens, lequel nomme aussi à la cure. C'est une prévôté royale du ressort de Nemours. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ PONT-DE-VAUX, ville de France dans la Bresse, sur le bord de la riviere de Ressouze, à six lieues de Bourg, à trois de Mâcon, & à une demi-lieue de la riviere de Saone, dont les bateaux remontent jusqu'aux portes de cette ville dans les grandes eaux. Les seigneurs de Pont-de-Vaux ont haute, moyenne & basse justice sur cette ville & sur cinq paroisses qui en dépendent. Ce n'étoit d'abord qu'une petite seigneurie qui fut érigée en comté, & enfin en duché en faveur de Philibert-Emanuel de Gorrevod en 1623. Cette maison étant éteinte, le duché l'est aussi. *Il y a dans cette ville un grenier à sel, dont celui de Pont-de-Vesle est une dépendance.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ PONT-DE-VESLE, petite ville de France dans la Bresse, à cinq lieues de Bourg, à dix de Lyon & à une de Mâcon. Elle a pris son nom du pont qu'elle a sur la riviere de Vesle. Cette ville a le titre de comté, qui lui a été donné par Emanuel-Philibert, duc de Savoye, pour en faire échange avec le comté de Bonne en Piémont. Il n'y a qu'une seule paroisse à Pont-de-Vesle, & un hôtel-Dieu fondé en 1300. Le seigneur a toute justice. Il a payé au roi la finance de la charge de maire, & la fait exercer par commission. Quoique cette ville ne soit pas fortifiée, elle a un gouverneur qui jouit de 1800 livres d'appointemens. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PONTAÇ (Arnaud de) évêque de Bazas, né à Bourdeaux, où sa famille, qui est très-illustre, a donné des premiers présidens au parlement de Guienne, avoit une ardente inclination pour les sciences, & une connoissance particuliere des langues, entr'autres, de l'hébraique & de la grecque. Ce savant homme fut nommé évêque de Bazas, après la mort de François de Balaguier, vers l'an 1572. Depuis il se trouva à l'assemblée du clergé l'an 1579, & fut choisi par celle de Melun, pour faire au roi Henri III des remontrances que nous avons dans les mémoires du clergé. Il avoit déja publié des commentaires sur Abdias, & nous donna ensuite des notes sur la chronique d'Eusèbe, & un ouvrage de controverse contre du Plessis-Mornai. Il mourut au château de Jouberthes, le 4 février 1605, & par son testament, légua 12000 écus pour la réparation de sa cathédrale. * Possevin, *in appar. sacr.* Sammarth. *Gall. christ.*

PONTANUS (Louis) excellent jurisconsulte dans le XV siécle, étoit né à Spolète, ou plutôt à Cerreto, bourg d'Umbrie, où s'étoit habituée sa famille. Il fut appellé *Romain*, parcequ'il avoit presque toujours demeuré à Rome, & fut protonotaire du saint siége. Æneas Silvius qui fut depuis pape sous le nom de *Pie II*, & tous les auteurs de ce temps parlent de la mémoire & du savoir de Pontanus, comme d'un prodige : en effet il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois lu ou oui dire, & ne se contentoit pas de citer le commencement de la loi, comme les autres jurisconsultes, mais il en rapportoit le texte tout au long. Il écrivit des commentaires sur le droit, *Consilia singularia*, & *Repetitiones*, & mourut de peste à Basle pendant le concile, le 9 juillet 1439, & fut enterré aux Chartreux. On dit qu'il n'étoit alors qu'en la trentiéme année de son âge, & que s'il eût vécu davantage, il eût été infailliblement cardinal. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * Marcus Mantica, *de vir. illustr.*

Æneas Silvius, *hist. conc. Basil.* Gui Pancirole, *de clar. interpret. juris.* Jacobilli, *biblioth. script. Umbr.* Forster, *l.* 2 *hist. juris civilis*, *c.* 33.

PONTANUS (Octavius) natif de Cerreto, jurisconsulte & théologien, vivoit dans le XV siécle sous le pontificat de Pie II, qui l'envoya l'an 1459, en qualité de nonce apostolique, pour régler les différends de Ferdinand roi de Naples, & de Pandolfe Malatesta, seigneur de Rimini. Peu après, le même pape l'envoya à Basle, & le nomma au cardinalat; mais il mourut dans ce voyage, sans pouvoir profiter de cet honneur. Il a écrit un volume d'épîtres, & un autre de réponses à des consultations de droit. * Sigismundus Philogenius Paolutius, *descript. Cerret.* Vincentius Baronius, *histor. de Cerret.* Jacobilli, *biblioth. script. Umbr. &c.*

PONTANUS (Jean-Jovien) né à Cerreto dans le duché de Spolette, au mois de décembre 1431, ayant vu périr son pere & une partie de sa famille dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, sortit jeune & sans biens de sa patrie, & se retira à Naples, où la réputation du roi Alfonse I l'attiroit. Il y gagna les bonnes graces d'Antoine Panormita, secrétaire du cabinet de ce prince, & par lui la bienveillance du prince même. Ferdinand, successeur d'Alfonse, lui fit donner le droit de bourgeoisie à Naples, le prit avec lui pendant ses campagnes; & après la mort de Panormita, arrivée en 1471, le fit son secrétaire. Dix ans auparavant il lui avoit fait épouser Adrienne Sassonia, riche héritiere, qu'il perdit le premier de mars 1490, après en avoir eu plusieurs enfans, dont il ne lui resta que deux filles. Il fut encore honoré dans la suite de la charge de viceroi de Naples; & Ferdinand le fit gouverneur de son fils Alfonse II, dont il fut dans la suite secrétaire. Dans la révolte des seigneurs du royaume de Naples contre Ferdinand, où son fils Alfonse étoit entré, Pontanus tâcha de les réconcilier, & y réussit. Cette paix se fit à Rome en 1486. Chagrin de n'en avoir pas été recompensé par Ferdinand, il fit un dialogue peu mesuré *de l'ingratitude;* & il tomba lui-même dans ce vice, en louant dans un discours public avec une flaterie basse, Charles VIII roi de France, lorsque ce prince se fut emparé du royaume de Naples en 1495, & en décriant dans ce même discours la maison d'Aragon, dont il avoit reçu tant de bienfaits. Cependant Ferdinand II ayant succédé la même année au roi Alfonse son pere, & ayant chassé les François, lui continua sa charge de secrétaire; ce qui fut admiré avec raison comme un acte de générosité digne d'un grand prince. Pontanus mourut au mois d'août 1509, dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. De son vivant il s'étoit fait construire un superbe tombeau, digne de sa vanité; & s'étoit composé quatre épitaphes; mais n'ayant pas marqué dans son testament celle qu'il desiroit que l'on choisit, on mit la suivante:

Vivus domum hanc mihi paravi,
In quâ quiescerem mortuus:
Noli, obsecro, injuriam mortuo facere,
Vivens, quum læserim nemini.
Sum etenim JOVIANUS PONTANUS,
Quem amaverunt bonæ musæ,
Suspexerunt viri probi,
Honestaverunt reges, domini.
Scis jam qui sim, vel qui potiùs fuerim.
Ego verò te, hospes in tenebris, noscere nequeo;
Sed teipsum ut noscas rogo. Vale.

Pontanus a écrit l'histoire des guerres de Ferdinand I & de Jean d'Anjou, & divers autres ouvrages en prose & en vers. Ses poësies ont été recueillies & imprimées à Venise en 1535, *in*-8°; & dans le quatriéme volume de toutes ses œuvres, publiées à Basle en 1556, en quatre volumes *in*-8°. Ses ouvrages de prose, imprimés de même en différens temps, ont été aussi recueillis & imprimés, 1°. à Venise, en 1518, en trois volumes *in*-4°; 2°. à Basle, en 1538, en trois volumes *in*-4°; 3°. à Basle encore en 1556, en quatre volumes *in*-8°. * Felinus Sandeus, *epit. de reg. Sicil.* Lilio Giraldi, *dialog. I de poët.* Vossius, *de histor. latin.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes*, &c.

PONTANUS (Guillaume) jurisconsulte de Pérouse, enseigna le droit dans cette ville, où il mourut en 1555, âgé de 77 ans. Il a écrit divers ouvrages; *Super* 1 *&* 2 *ff. n. super* 1 *&* 2 *infortiati, &c.* * Pancirole, *l. de clarif. interpret. juris.* Valere André. Jacobilli, *de scriptorib. Umbr.*

PONTANUS (Roger ou Rover) religieux de l'ordre des Carmes dans le XVI siécle, est auteur d'un traité, *De rebus mirabilibus*, où il découvre quelques faussetés de l'histoire de Sléidan, & de celles d'autres auteurs hérétiques. * Valere André, *biblioth. belg.* Sponde, *A. C.* 1556, *n.* 8.

PONTANUS, ou DU PONT (Pierre) étoit de Bruges. Il fut surnommé *l'Aveugle*, parcequ'il perdit la vue à l'âge de trois ans; ce qui ne l'empêcha pas de devenir fort savant. Valere André en parle en peu de mots dans sa Bibliothéque belgique, & donne la liste de quelques-uns de ses ouvrages. Dans un de ceux-ci, Pontanus nous dit quelque chose de plus particulier sur sa vie; c'est dans des vers latins assez mauvais, adressés à *Félix* Pontanus son fils aîné, imprimés dans la seconde partie de son Art de la grammaire. Pontanus, après avoir marqué le lieu de sa naissance, & parlé de la perte de ses yeux, dit qu'il avoit parcouru différentes provinces, tantôt souffrant les suites de l'indigence dans laquelle il étoit né, tantôt recevant des bienfaits, ou gagnant, à enseigner la jeunesse, de quoi le tirer au moins de la misere; qu'ensuite il vint à Paris, où il s'acquit beaucoup de réputation, & où il se fit honorer & estimer par ses travaux littéraires. Il ajoute qu'il épousa une femme bien née, dont il eut plusieurs enfans. Il florissoit à Paris vers l'an 1510. Dans son *ars versificatoria*, adressé à la jeunesse, il fait ainsi son portrait. Il dit qu'il n'aimoit point à flater les grands, & qu'il ne trouvoit rien de plus indigne d'un esprit noble & bien fait, quoique ce fût le seul moyen de leur plaire; qu'il n'avoit point d'autre protecteur que Jesus-Christ, en qui il avoit mis toute son espérance; qu'on ne pouvoit pas attribuer cette disposition à paresse ni à lâcheté, étant si accablé de travail, que depuis vingt ans qu'il enseignoit publiquement dans l'université de Paris, il employoit six heures chaque jour à ses leçons, & qu'il avoit publié trente livres; que s'il n'avoit aucun Mécène en France, où il se trouvoit tant de grands hommes & tant de dames illustres, c'est qu'il ne pouvoit déguiser la vérité: il relevoit, dit-il, la vertu, il rabaissoit les vices; il déclaroit la guerre aux voluptés; il recommandoit la piété & l'amour de la religion; il ne flatoit personne; il préféroit le vrai à l'utile. Amateur de l'honnêteté & de la probité, il n'écrivoit rien qui pût blesser l'une & l'autre; & méprisoit souverainement ce qui étoit vain & dangereux. Il dit encore qu'il avoit souvent dédié ses ouvrages à des grands, qu'il leur en avoit présenté des exemplaires proprement reliés, sans en avoir jamais reçu aucun bienfait. Voici ceux de ses ouvrages qui sont venus à notre connoissance. 1. *Petri Pontani cæci Brugensis duplex grammaticæ artis isagoge, ab eodem multis locupleta schæmatibus*; Paris, chez Ambroise Gyrault, 1527, *in*-4°. Il dédia ce livre à Félix Pontanus, son fils aîné, Parisien. 2. *Grammaticæ artis prima pars, octo succinctis dirempta capitibus, ejusdem nuper locupletata curâ, adjectisque quarto, ubi opus visum est, testimoniis*; à Paris chez le même, 1528, *in*-4°. La premiere édition paroît être de 1514. Ce livre est adressé à ses écoliers. Dans la préface il attaque Jean Despautere qui l'avoit repris sur la quantité d'un mot. 3. *Ejusdem secunda pars grammaticæ, undecim dirempta libris*; à Paris, 1529, dédiée au chancelier Antoine

Du Prat. On trouve à la fin des vers de l'auteur adressés à Jean de Bourbon, où il apprend par quel accident il avoit perdu la vue à l'âge de trois ans. 4. *Petri Pontani liber figurarum, tam oratoribus, quàm poëtis vel grammaticis necessariarum, duo succinctè complectens capita, cum recriminatione in adversarium*; à Paris, chez Ambroise Gyrault, 1529, *in*-4°. L'adversaire dont parle ici Pontanus, est encore Jean Despautere qu'il pousse avec beaucoup de force, en lui adressant à lui-même cette réponse, dans laquelle il fait de grands éloges de Jacques le Fevre & d'Erasme. 5. *Petri Pontani ars versificatoria, simul & accentuaria, ad studiosam Palemonii laboris juventam*. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, toutes à Paris; en 1520, 1529, 1538 & 1543. Ces deux dernieres sont plus correctes & augmentées. 6. *Annæi Lucani Pharsalia, cum adnotatione familiari & pellucida*; à Paris 1512, *in*-8°. 7. *Carmen de abitu & reditu pacis*; à Paris, chez Badius. 8. *Apologia in eos qui plæraque divini sacrificii vocabula & sensa perperam usurpant, & obstinatis suis erroribus pertinaciter inhærent*; à Paris, 1516, *in*-4°. 9. *Salutiferæ confessionis eruditio Petri Pontani cæci Brugensis, decem & octo partita considerationibus, ad Felicem Pontanum, suum primogenitum*; à Paris, par Nicolas Dupré, aux dépens de Jean Petit & de Bernard Aubry libraires, *in*-4°. 10. *Genovefeon libri IX, carmen; Parisiis, apud Dionysium Roscium*, 1512, *in*-8°. Dans la Bibliothéque réelle de Lipenius, ce livre est cité ainsi: *Petri de Ponte cæci Genevensia*: ce qui est une faute. *Eclogæ decem hecatostichæ*; à Paris. 12. *Parœmiæ, gallico & latino sermone contextæ*; à Paris, *in*-4°. M. Baillet ne parle point de ce grammairien dans ses *Jugemens des savans*. * Dom Liron, *singular. histor. & litter.* t. III. Valerii Andreæ *biblioth. belg.* t. II. *edit. Bruxellens.* 1739, pag. 1003, &c.

PONTANUS (Jacques de Brugg, dit) Jésuite, né dans la Bohême, dans la ville de Brugg, d'où il a pris ses noms allemand & latin, entra chez les Jésuites en 1563, âgé de 21 ans, enseigna long-temps en Allemagne, & mourut à Augsbourg l'an 1626, âgé de 84 ans. Il savoit très-bien les langues & les belles lettres; mais comme il étoit plus capable de juger des bons vers que d'en faire, il a donné en latin trois livres d'*institutions poëtiques*, imprimées plusieurs fois en Allemagne & en France. Il a encore fait un traité sur cet art, sous le titre d'*apprentissage de la poëtique*. Il a laissé divers ouvrages en prose & en vers, comme des commentaires sur Ovide; *Attica bellaria, part. III. Colloquia sacra :: xexia, seu excerpta è sacris & profanis auctoribus, lib. X, &c.* Ce savant religieux a aussi traduit en latin divers auteurs Grecs, comme Jean Cantacuzéne, Théophylacte, Simocatte, Georges Phranza, Georges de Trébizonde, Nicolas Cabasilas, &c. * Alegambe, *de script. societatis Jesu.* Baillet, *jugemens des sav. sur l'art poëtique.*

PONTANUS (Jean-Isaac) historiographe du roi de Danemarck & de la province de Gueldre, originaire de Harlem, né en Danemarck, où ses parens étoient alors pour quelques affaires, enseigna la médecine & les mathématiques à Hardewick dans le pays de Gueldre, où il mourut l'an 1640, & où on publia sa vie cette même année. Il avoit composé divers ouvrages: *Historia urbis & rerum Amstelodamensium; Itinerarium Galliæ Narbonensis; Rerum Danicarum historia, lib. X; Disceptationes chronologicæ; De Rheni divortiis & accolis populis, adversus Philippum Cluverium; Discussionum historicarum lib. II; Historiæ Geldricæ lib. XIV, &c.* Quoique la profession particuliere de cet auteur fût celle de l'histoire, il voulut aussi faire des vers; mais toute sa poësie en général ne lui a point fait d'honneur * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, &c. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Le P. Niceron a donné sur Jean-Isaac Pontanus un article plus détaillé, que l'on peut consulter, dans le tome XIX de ses *Mémoires*, répété mal-à-propos dans le tome XXXII. En 1737 M. George Krysing, docteur en médecine à Flensbourg dans le duché de Schleswig, y a fait imprimer la vie de Frédéric II, roi de Danemarck & de Norwége, par Pontanus, sur une copie qu'il avoit collationée avec l'original, qui a été perdu dans le dernier incendie de Copenhague. Pontanus a laissé d'autres ouvrages manuscrits, entr'autres, une apologie contre ceux qui avoient attaqué ses *Origines Franciæ*; une bibliothéque des femmes qui sont devenues illustres par leur science, & un second tome de l'histoire de Danemarck. M. des Roches, auteur de l'*Histoire de Danemarck*, en plusieurs volumes *in*-12, avoit promis de publier ce dernier ouvrage de Pontanus, avec la vie de l'auteur; mais n'ayant pas rempli sa promesse, M. de Westphal, chancelier dans le Holstein, a fait imprimer ce morceau d'histoire dans le tome II de ses *Monumenta inedita rerum Germanicarum, præcipuè Cimbricarum & Megapolensium*, à Leipsick 1740, *in-folio*. Cette suite de Pontanus, *dit-on dans le Supplément françois de Basle*, comprend les six premiers rois de la maison d'Oldenbourg; savoir les régnes de Christiern I, de Jean, de Christiern II, de Frédéric I, de Christiern III, & de Frédéric II. Le savant éditeur, dans sa préface, parle au long de Pontanus, & rapporte plusieurs particularités de la vie de cet historien.

PONTANUS (Henri) étoit de Steinfurt, comme il le dit dans son discours funébre à la louange de Pierre Van Mastricht. Il étoit pasteur de l'église de Lingen, & professeur dans le collége du même lieu, lorsqu'il fut appellé à Utrecht, où on le fit pasteur & professeur en théologie le 16 octobre 1699, par l'autorité du roi Guillaume III; car cette chaire avoit été donnée par les magistrats à Campége Vitringa, qui fut obligé de se retirer. Burman dans son *Utrecht savante*, prétend que c'étoit une injustice, & que Pontanus n'avoit point d'autre recommandation que d'avoir épousé une sœur du président du conseil souverain de Hollande & de Zélande, qui avoit un grand crédit auprès du roi. Il ajoute que Pontanus sentit lui-même qu'il étoit peu en état de remplir les fonctions dont il avoit été chargé; qu'il demanda un aide pour prêcher, excepté les jours de dimanche, & qu'ensuite il demanda d'être entierement déchargé de la prédication: ce qu'on eut beaucoup de peine à lui accorder. On lui donna le 25 février 1704 le titre de professeur d'histoire sainte, dont il remplit les fonctions jusqu'au 15 septembre 1714, qu'il mourut de la pierre. On a de lui trois discours, plusieurs dissertations académiques: *Oratio inauguralis de columnâ nubis & ignis*, à Utrecht 1700. *Oratio de sale sacrificiorum. Laudatio funebris Petri Van Mastricht*, à Utrecht 1706. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

PONTAS (Jean) célébre dans le dernier siécle, & dans les premieres années de celui-ci, par ses ouvrages, & par son zèle dans le ministere ecclésiastique, étoit né à S. Hilaire du Harcouet, au diocèse d'Avranches, le dernier jour de l'an 1638, & fut baptisé le premier janvier de 1639. JEAN Pontas, son pere, sieur de la Chapelle, & *Guillemine* du Mesnil, sa mere, l'ayant laissé en bas âge, il fut élevé par les soins de M. d'Arqueville, son oncle maternel, qui lui fit apprendre la grammaire chez lui, & l'envoya ensuite à Rennes, où il fit sa seconde & sa rhétorique en 1657 & 1658, sous le pere de la Trimouille, Jésuite. De-là il vint à Paris, où il étudia en philosophie & en théologie au collége de Navarre. Il embrassa l'état ecclésiastique en 1662; & M. André du Saussai, évêque de Toul, qui lui avoit donné la tonsure cléricale, le siége de Paris vacant, lui conféra en 1663 à Toul tous les ordres, depuis les mineurs jusqu'à la prêtrise, en dix jours de temps, en vertu d'un dimissoire de Gabriel de Boyléve, évêque d'Avranches, qui permettoit à M. Pontas de recevoir les ordres, sans garder les interstices accoutumés. Comme l'étude du droit canon avoit beaucoup d'attraits pour M. Pontas, ce fut celle dont il s'occupa plus volontiers; & en 1666 il reçut le bonnet de docteur en droit ca-

non, & en droit civil. Deux ans après M. de Péréfix, archevêque de Paris, le fit vicaire de la paroisse de sainte Geneviéve des Ardens, & M. Pontas travailla dans ce poste au salut des ames, pendant vingt-cinq ans, avec tout le zèle & toute l'application d'un ministre attentif à remplir exactement les devoirs de son état. Mettant à profit le peu de loisir que lui laissoient les fonctions du ministere, il s'appliqua à composer des ouvrages pieux & utiles aux fidéles. En 1690 il donna un volume d'*Exhortations aux malades, sur les attributs de J. C. dans l'Eucharistie*, in-12, à Paris; & l'année suivante 1691, il donna un deuxiéme volume, par le conseil de M. Bossuet, évêque de Meaux, contenant des *Exhortations sur le baptême; les fiançailles; le mariage; & la bénédiction du lit nuptial*. La même année il donna deux autres volumes d'*Exhortations sur les évangiles du dimanche, pour la réception du saint Viatique, & de l'extrême-onction*. Ces quatre volumes sont dédiés à M. Bossuet, évêque de Meaux. En 1693 il publia ses *Entretiens spirituels pour instruire, exhorter, & consoler les malades dans les differens états de leurs maladies*, en deux volumes *in-12*, imprimés, comme les précédens, à Paris, chez Hérissant, & dédiés à M. de Harlay, archevêque de Paris. Le desir de la retraite l'ayant porté à quitter cette année sainte Geneviéve des Ardens, M. de Harlay l'arrêta, & le fit sous-pénitencier de l'église de Paris. Il y avoit déja plusieurs années qu'il remplissoit ce poste, peu capable de flater l'amour-propre, lorsqu'il donna en 1698 un ouvrage latin sous ce titre: *Sacra scriptura ubique sibi constans*, in-4°, à Paris, chez Boudot. Son but est de faire voir qu'il n'y a aucune contradiction réelle dans l'écriture sainte. Ce premier volume ne touche que le Pentateuque. L'auteur vouloit suivre ainsi les autres livres de l'écriture; mais il n'a publié que ce volume, dans lequel on voit que M. Pontas avoit bien étudié les langues originales, qu'il avoit lu l'écriture sainte avec beaucoup d'application, & qu'il avoit l'esprit juste. Cet *in-4°* est dédié à M. de Noailles, archevêque de Paris. Mais le plus grand ouvrage de M. Pontas, & celui qui l'a plus fait connoître, est son *Dictionaire des cas de conscience*, qui parut en françois en 1715, en deux volumes *in-folio*, & dont il donna un supplément en un volume *in-folio* en 1718. Ce supplément fut refondu dans la nouvelle édition du dictionaire, qui fut donnée en 1724 avec des additions nouvelles à la tête de chaque matiere, & trois tables chronologiques & historiques: l'une des conciles, la deuxiéme des papes, la troisiéme des auteurs cités dans l'ouvrage. Cette derniere manque assez souvent d'exactitude. Enfin on a imprimé ce dictionaire en 1726 & en 1730, & il a été traduit en latin, & imprimé à Genève en 1731 & 1732, en trois volumes *in folio*, avec des notes du traducteur, pour expliquer ou rectifier même quelques décisions de l'auteur. On a encore une autre traduction latine de ce dictionaire, imprimée à Augsbourg en 1733. En 1738, le même dictionaire fut réimprimé à Venise par les soins du pere Concina, qui y ajouta une préface, & un examen critique des notes de l'édition latine d'Augsbourg, dont nous venons de parler. En 1728 M. Pontas publia un *Examen des péchés qui se commettent en chaque état*, vol. *in-12*, à Paris, chez Vincent. Cet auteur mourut la même année, le 17 d'avril, âgé de 89 ans & près de 4 mois, & fut enterré dans l'église des Hermites de S. Augustin, au fauxbourg saint Germain. Il y avoit plusieurs années qu'il s'étoit retiré dans un appartement voisin du couvent de ces peres, dans lequel il pouvoit entrer sans sortir au-dehors; & il leur a fait beaucoup de bien pendant sa vie & à sa mort, sur-tout pour leur église, leur cloître, & leur bibliothéque. Voici l'épitaphe qui se lit sur son tombeau, & qui est de la composition du feu pere Maillot, alors bibliothécaire de la maison, & homme de beaucoup d'esprit.

Hic jacet JOAN. PONTAS *Abrincensis, dignitate presbyter & vitâ, doctor in utroque jure; in ecclesia Parisiensi pro-pœnitentiarius; vir pudore virgineo, sanctâ gravitate, hilari modestiâ reverenter amabilis. In oratione, vel in sacra lectione perpetuus; hinc pietatem hausit & scientiam: utramque in omnes refudit, egregiis conscriptis voluminibus. Ægris hortator, quos ducit ad vitam: Scripturæ vindex, quam probat ubique sibi consonam: Morum magister, quos æquat ad regulam; Veri semper ac recti tenax. Austerus in jejuniis productis ad vesperam, etiam in senectute. Paupertatis amator & pauperum, nunquam ipsis defuit vivus & moriens. In magna sapientia, in virtutum cumulo humillimus. Obiit in Christo, proximè nonagenarius, die 27 April. an.* 1728. *Pio sacerdoti syncellus alter sacerdos D.* PETRUS RICHARD *M. E.* * *Mémoires du temps.*

PONTARLIER, petite ville du comté de Bourgogne en France. Elle est sur le Doux, près du mont Joux & des confins de la Suisse, à neuf lieues de Besançon vers le midi oriental. * Mati, *diction.*

PONTAULT (Sébastien Pontault de Beaulieu) ingénieur & maréchal de camp des armées de France. La forte inclination qu'il eut pour la guerre, lui fit prendre les armes dès l'âge de quinze ans. Ce fut au fameux siége de la Rochelle, qu'il commença à se signaler. Il y donna tant de marques de courage, de conduite & d'intrépidité, qu'il obtint sans autre raison que celle de son mérite, une charge de commissaire d'artillerie, malgré sa jeunesse. Il en fit les fonctions aux siéges de Privas en Vivarez, & de Pignerol, & à la bataille de Veillane, où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule. Les services qu'il rendit dans l'armée de Lorraine commandée par le duc de Longueville, lui acquirent la charge de controlleur général d'artillerie de l'armée & de la Lorraine. Il servit au siége de Heldin, & l'année suivante à celui d'Arras, où dans le combat qui fut donné contre les troupes du comte de Bucquoi, il reçut un coup d'épée au travers du corps. Cette blessure lui mérita la charge de controlleur provincial d'artillerie dans le pays d'Artois. Il fut ensuite au siége & à la prise d'Aire, où les actions qu'il fit engagerent M. de la Meilleraye à le choisir pour garder cette place, qu'il défendit jusqu'à l'extrémité contre les ennemis, ausquels il fut enfin contraint de la rendre. Il se distingua si glorieusement au siége de Perpignan, que le prince de Condé, alors duc d'Enguien, voulut l'avoir près de lui, & s'en servit dans les grandes journées de Rocroi, de Thionville & de Philisbourg. En conduisant la tranchée dans l'attaque de cette derniere place, il eut le bras droit emporté d'un coup de canon. Ce malheur ne l'empêcha pas de continuer ses services dans les campagnes suivantes, à la bataille de Norlingue, aux siéges de Courtrai, de Bergues, de Furnes, de Mardic & de Dunkerque, dont il conduisit seul les travaux de la tranchée. De-là il suivit ce prince en Catalogne, où il fit fortifier Constantin & Salau. On peut dire qu'il fut présent à tous les combats, à tous les siéges & à toutes les expéditions militaires, depuis le moment qu'il a été capable de porter les armes, jusqu'au temps où la vieillesse & le ressentiment de ses blessures le mirent hors d'état de rendre les mêmes services. Il employa son loisir à dessiner, & donner ensuite à graver tous les siéges des villes, tous les combats, toutes les batailles, & généralement toutes les expéditions militaires du régne de Louis XIV, qu'il accompagna de discours instructifs & de tout le détail de ces grandes actions. Cette entreprise, où il consuma plus de soixante mille livres de son bien, & qui auroit demandé des forces plus grandes que les siennes pour y suffire, fut néanmoins conduite en quelque sorte à sa derniere perfection. Il mourut le 10 août 1674, après avoir été honoré de l'ordre de S. Michel, & de la qualité de maréchal général des armées du roi. Sa mort n'interrompit point son ouvrage. M^lle des Roches, sa niéce, l'a non-seulement fait continuer avec la même dépense & la même exactitude; mais l'a dédié & présenté au roi de France, qui, pour marquer qu'il en étoit content, l'a gratifiée d'une pen-

sion considérable. Ceux qui ont un gout particulier pour ces sortes d'ouvrages, demeurent d'accord qu'il en est peu de semblables, soit pour la grandeur de l'entreprise, soit pour l'exacte représentation de chaque événement. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France*, *tome II*.

PONTE (Raymond de) natif de Fraga, ville frontiere d'Aragon & de Catalogne, près de Lérida, s'étant acquis une grande réputation par sa connoissance du droit civil & canonique, fut appellé à Rome pour être auditeur des causes du palais, & eut ensuite le gouvernement de la Marche d'Ancone. Alfonse, roi d'Aragon, le fit depuis chancelier du royaume; & il ne quitta cet important emploi, que pour gouverner l'église de Valence, dont il fut nommé évêque le premier mai de l'an 1288. Les auteurs parlent très-avantageusement de ce prélat, qui en 1296 tint un synode, où il proposa & donna à ses curés un traité des sacremens de sa composition. Voulant ensuite faire de nouveaux efforts pour se rendre plus parfait, il entra l'an 1303 dans l'ordre de S. Dominique, sans quitter son église; & peu après il fut l'un des deux prélats d'Aragon nommés pour instruire le procès des Templiers dans le royaume. Mais ce qui lui fit encore plus d'honneur, c'est qu'y ayant eu de grandes disputes entre les seigneurs séculiers & les gens de main-morte pour les biens que ceux-ci acqueroient, Ponte fut élu seul arbitre par les deux partis, & prononça une sentence qui depuis a toujours tenu lieu de loi dans le royaume d'Aragon. On ne doit pas oublier qu'au concile général de Vienne, il fut un des cinq commissaires chargés de toutes les grandes affaires, dont les avis furent suivis de tous les peres du concile. A son retour il tomba malade à Tarragone, où se tenoit un concile provincial, & mourut dans la maison de son ordre le 13 novembre 1312. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

PONTE A FELLA, ou PONTOFELLA, *voyez* PONTEBA.

PONTEBA. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne sont séparés que par la riviere de Fella. Ils sont à huit lieues d'Udine vers le nord; l'un dans la Carinthie, nommé *Ponteba imperiale*, qui dépend de l'évêché de Bamberg; l'autre dans le Frioul appellé *Ponteba Veneta*, parceque les Vénitiens en sont les maitres. Ce lieu est un grand passage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il est plutôt le *Julium Carnicum* des anciens, que non pas *Zuglio* ou *Zoiel*, où quelques géographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de passage. * Mati, *dictionaire*.

PONTE-FRACT, bourg d'Angleterre, situé sur la riviere d'Are, dans le comté d'Yorck, & à six lieues de la ville de ce nom, vers le midi. On prétend que Pontefract a été bâti des ruines de l'ancienne *Lugeolum*, cité des Brigantes, & qu'il a pris son nom moderne, de ce que son pont de bois se rompit, lorsque Guillaume, archevêque d'Yorck, & frere du roi Etienne, y passoit. Il y avoit un château très-fort, appellé Pomfret, qui fut ruiné dans les guerres civiles du temps de Charles II. Ce fut dans ce château qu'on fit mourir le roi Richard II, après qu'il eut abdiqué la couronne. Ponte-fract envoie deux députés au parlement. Il croît dans son voisinage une grande abondance de réglisse & de chervis. * *Dictionaire anglois*.

PONTE-MOLE, est un pont sur le Tibre, proche la ville de Rome, dont il est éloigné de deux milles, & fut appellé par les anciens Romains *Pons-Milvius*. Il est célébre par la fameuse victoire que Constantin *le Grand* y remporta en 312, sur le tyran Maxence, qui étant tombé de dessus ce pont, se noya dans le Tibre. * Baudrand, *diction. geograph.*

PONTE-VEDRA, anciennement *Hellenes*, ville de la Galice, à huit lieues du cap Finisterre, à la tête d'un golfe que l'Océan fait à l'embouchure de la petite riviere de Loriz. Cette ville est grande, mais sans défense & mal peuplée. Sa principale richesse consiste dans le débit des sardines, dont la pêche y est fort abondante. * Colmenar, *del. de l'Espagne*.

PONTHIEU, *Ponticum* & *Pontiaria*, petit pays de France en Picardie, avec titre de comté, s'étend le long de la riviere de Somme, ce qui le rend marécageux. Ses villes sont Abbeville qui en est la capitale, le Crotoi, Saint-Valeri, port de mer, Creci, Saint-Riquier, le Pont de Remi, passage important sur la Somme, près duquel on voit les restes d'un camp de César, Rue, Montreuil, &c. Cette petite province a eu autrefois ses comtes. GUILLAUME vivoit dans le X siécle, & conquit la terre de Guines sur Arnoul *le Vieil*, comte de Flandre, que Sifrid, seigneur Danois, lui enleva ensuite. D'autres disent qu'il l'avoit conquise sur Arnoul *le Jeune*, sur lequel il prit encore en 965 les comtés de Boulogne & de Terouane. Il eut trois fils, GUILLAUME II, qui suit; *Arnoul*, comte de Boulogne; & *Hugues*, comte de Terouane ou de S. Paul.

GUILLAUME II, dit *Hilduin*, fut comte d'Abbeville ou de Ponthieu. On prétend qu'il fut pere de

HUGUES I, qui fut avoué de saint Riquier, & qui néanmoins étoit apparemment d'une autre famille. Il épousa *Gisle* ou *Giselle*, dame d'Abbeville, fille du roi *Hugues* Capet, & en eut ENGUERRAN I qui suit; & *Gui*, abbé de Foremonstier.

ENGUERRAN I du nom, comte de Ponthieu, avoué de S. Riquier, &c. épousa en 1033, *Adelvie*, veuve d'*Ernicule* II du nom, comte de Boulogne, de laquelle il eut *Foulques*, abbé; &

HUGUES II du nom, comte de Ponthieu, &c. qui mourut le 20 novembre de l'an 1052, & fut pere d'*Enguerran II*, tué en une rencontre vers l'an 1053; de GUI I du nom, qui suit; & d'une fille mariée à *Guillaume* de Normandie, comte de Talou, & seigneur d'Arques, fils de *Richard* II, dit *Sans-peur*, duc de Normandie, & de sa femme *Pavie* ou *Poppe* de Danemarck.

GUI I du nom, comte de Ponthieu, laissa une fille unique, nommée AGNÈS, qui suit.

AGNÈS, comtesse de Ponthieu, épousa ROBERT, comte d'Alençon; & eut GUILLAUME III, dit *Talvas*, comte de Ponthieu, qui suit.

GUILLAUME III, comte d'Alençon, & I du nom, dit *Talvas*, comte de Ponthieu, épousa *Alix*, *Hele*, *Helene*, *Eleute* ou *Adele* de Bourgogne, fille d'*Eudes* I du nom, duc de Bourgogne, & veuve de *Bertrand*, comte de Toulouse & de Tripoli, de laquelle il eut GUI II, comte de Ponthieu, qui suit; *Philippe*, mort en bas âge; *Jean* I du nom, comte d'Alençon; *Adele*, laquelle épousa *Juhaël* I du nom, seigneur de Mayenne; & *Hélène*, mariée, 1°. à *Guillaume* III du nom, comte de Varennes & de Surrei: 2°. à *Patrice* d'Evereux, comte de Salisburi.

GUI, comte de Ponthieu, II du nom, mourut avant son pere, laissant de *Béatrix* de Saint-Paul, sa femme, nommée seulement *Ide* par d'autres,

JEAN, qui succéda à son pere au comté de Ponthieu; & fut pere de

GUILLAUME II du nom, comte de Ponthieu, marié le 20 août de l'an 1195 avec *Alix* de France, fille du roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & de sa troisiéme femme, *Alix* de Champagne. De ce mariage vint *Jean* II, comte de Ponthieu, mort sans enfans; & MARIE, comtesse de Ponthieu & de Montreuil, qui suit.

MARIE, comtesse de Ponthieu, &c. épousa, 1°. *Simon* de Dammartin, comte d'Aumale: (*Voyez* DAMMARTIN.) 2°. *Matthieu* de Montmorenci, seigneur d'Attichi. Les enfans du premier lit furent JEANNE, comtesse de Ponthieu, qui suit; *Philippe*, mariée, 1°. à *Raoul* II du nom, comte d'Eu & de Guines: 2°. à *Raoul* II du nom, seigneur de Couci: 3°. à *Othon* III, dit *le Boiteux*, comte de Gueldre; & *Marie* de Ponthieu, femme de *Jean* II du nom, comte de Rouci.

JEANNE, comtesse de Ponthieu & d'Aumale, fut seconde femme de FERDINAND III, roi de Castille, & mourut en 1279, laissant

ELEONORE de Castille, comtesse de Ponthieu, mariée à EDOUARD I, roi d'Angleterre, mort le 7 juillet 1307. De cette alliance sortit

EDOUARD II, roi d'Angleterre, qui fit un hommage du comté de Ponthieu, au roi Philippe *le Bel*, l'an 1303, & mourut le 25 septembre de l'an 1327, laissant d'*Isabelle* de France

EDOUARD III, roi d'Angleterre, qui fit hommage en 1331 du comté de Ponthieu, qui fut confisqué sur lui, & qu'on lui rendit ensuite par le traité de Bretigni le 8 mai 1360. Depuis le roi Charles V le soumit encore en 1369, & le réunit à la couronne. Les Anglois s'efforcerent d'y rentrer par le traité de Lezignen en l'an 1393, mais on le leur refusa.

Le roi Charles VI donna le comté de Ponthieu à *Jean* de France, son fils, qu'il marioit avec *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hollande. Charles VII étant encore jeune, avoit porté le titre de comte de Ponthieu, qu'il réunit encore à la couronne, après que les Anglois eurent été entierement chassés de la France. Depuis, par le traité d'Arras de l'an 1435, & par celui de Conflans en 1465, ce pays fut cédé au duc de Bourgogne. Le droit que l'empereur Charles-Quint avoit sur le comté de Ponthieu, comme héritier de la maison de Bourgogne, étoit fondé sur ces cessions; mais il y renonça par le traité de Madrid en 1526. Ce qui fut confirmé par les traités de Cambrai de l'an 1529, & de Crêpi en 1544. * Arnulfe. Orderic Vitalis, *l.* 13. *Hist. des comtes de Ponthieu.* Du Chêne, *hist. de Guines & de Montmor.* Sainte-Marthe, *hist. géneal. de France.* Du Pui, *droits du roi.*

PONTHION, *cherchez* PONTION.

PONTIA, dame Romaine, fut aimée d'Octavius Sagitta, tribun du peuple, qui la corrompit par de grands présens, & la porta ensuite à un divorce avec son mari, sous une promesse réciproque de s'épouser; mais lorsqu'elle se vit en liberté, elle le remit de jour à autre, s'excusant sur la volonté de son pere, & voyant lieu de prétendre à une plus haute fortune. Octavius désespéré, eut recours aux plaintes, & l'assassina dans sa chambre, où elle l'avoit reçu, à condition que ce seroit pour la derniere fois. Il fut accusé devant les consuls, par le pere de Pontia, & fut condamné par arrêt comme assassin. * Tacite, *annal. l.* 13, *cap.* 15.

PONTICO VERUNIO (Louis) né à Belluno vers l'an 1467, d'une mere qui étoit savante, & qui lui apprit elle-même la langue grecque, étudia la latine à Venise sous George Valla, & à Ferrare sous Jean-Baptiste Guarini. Après avoir passé, dit-on, douze ans sous ce dernier, & s'être instruit dans la philosophie & les mathématiques, il professa les langues grecque & latine en divers endroits, sur-tout à Rimini; & lorsqu'il fut revenu à Ferrare, Visconti, ambassadeur de Louis Sforce, l'envoya à Milan pour être précepteur des enfans de ce dernier. Lorsque les François entrerent dans le Milanez, il s'enfuit deguisé à Reggio, où il professa les langues grecque & latine, & y expliqua les poëmes de Claudien qui n'y étoient pas encore connus. L'amour des femmes lui fit une mauvaise réputation, & on l'accusa même de ce qu'il n'avoit pas fait; & pour effacer les idées qu'on avoit conçues de lui, il épousa Gerantine Ubalde, sœur d'André Ubaldo qui a écrit sa vie. Il partit ensuite de Reggio, dans le dessein de visiter tous les endroits de l'Italie dont les poëtes parlent dans leurs ouvrages, afin de les expliquer plus surement; mais on l'arrêta à Forli pour y enseigner les langues grecque & latine. Cette ville étoit alors partagée entre deux factions, & Nicolas Buonafede, commissaire du pape, ayant soupçonné Pontico d'être contre lui, il le fit mettre en prison avec Ubaldo. Jules II étant venu sur les lieux en novembre 1506, Pontico le vit, prouva son innocence, & fut laissé en prison. Justinien évêque d'Amelia, qui en étoit gouverneur, lui en adoucit le séjour en le visitant souvent, & en lui procurant toutes sortes de commodités. Le cardinal Hippolyte d'Est lui ayant enfin procuré la liberté, il revint à Reggio, acheta des presses & des caracteres pour imprimer les ouvrages qu'il avoit faits jusque-là, & se laissa peu après tromper par le médecin Bonaccioli, qui l'engagea à venir à Ferrare, & qui lui vola, dit-il, ses caracteres & ses presses. Pour surcroît d'infortune, il ne put avoir justice de ce procédé; il s'en vengea en composant à Lugo un livre d'invectives contre Bonaccioli. Etant tombé malade dans ce lieu, il alla à Boulogne, où il rétablit sa santé chez Marc Montalbani son ami, qui le reçut chez lui. La guerre entre les François & le pape Jules ayant recommencé, il se retira à Sesi dans la marche d'Ancone, & le cardinal Sigismond de Gonzague l'ayant pris à son service, il le mena à Macérata, où il enseigna le grec & l'astronomie au marquis Frédéric de Gonzague, neveu de ce cardinal. Il mourut à Boulogne en 1520. Il a fait des commentaires sur Salluste, sur les métamorphoses d'Ovide, sur l'Achilleïde & les sylves de Stace, sur Claudien, sur la sphere de Sacrobosco, sur l'art poëtique & les épitres d'Horace, sur Virgile, sur les offices & sur les tusculanes de Cicéron, sur Hésiode, sur Callimaque, sur le livre d'Orphée des vertus des perles, sur le 4ᵉ livre de l'anthologie, sur les *erotemata* de Chrysoloras; deux livres de Grammaire, un traité des secrets de la beauté, huit livres sur les noms corrompus; trois d'oraisons funebres & d'épithalames, seize sur l'art divinatoire des anciens, une histoire d'Italie, une histoire britannique, un traité des erreurs des anciens, une invective contre Bonaccioli, & une contre Pandulfe Colenuccius en faveur de Nicolas Léonicénus, un traité du destin, une invective contre un nommé *Gothard*, imprimeur à Milan, un dialogue adressé à Robert Malatesta, la vie d'Emanuel Chrysoloras, les traductions de Pindare, d'Homere, d'Hésiode, d'Apollonius, de Théocrite, de Musée, de Phocylide, de Démetrius Mosius, de trois tragédies d'Euripide, de deux comédies d'Aristophane, de quelques dialogues de Lucien, de quelques oraisons d'Isocrate, de Démosthène & d'Aristide, de la musique de Ptolémée & de Plutarque, de Théophile, d'un livre de l'histoire de Zonare, de quelques traités d'Æginette, Ætius & autres médecins Grecs, des *epistolici characteres* du sophiste Libanius. On a encore de lui deux livres *de miseria litterarum*, quatre livres d'élégies & d'épigrammes grecques & latines, un volume de lettres, & un éloge en vers de Béatrice, femme de Louis Sforce, duc de Milan. * Sa vie par André Ubaldo, &c.

PONTICUS, poëte Latin, qui vivoit du temps de Properce, vers l'an 20 avant l'ere chrétienne, avoit composé un poëme héroïque de la ville de Thèbes. Properce lui adressa la 7 & la 9 élégie du I livre. Ovide parle aussi de Ponticus. * *Eleg. ult. l.* 4 *Trist.*

PONTIEN, Romain de naissance, fut élu pape à la place d'*Urbain* I, sur la fin du mois de juin de l'an 231, & s'aquitta dignement des obligations de cette dignité. Il fut relégué par l'empereur Alexandre *Severe*, sur une fausse accusation, dans l'isle de Sardaigne. Maximin successeur de Severe, excita une cruelle persécution contre les Chrétiens, & fit battre ce saint pontife à coups de bâtons avec tant de violence, qu'il rendit l'esprit en ce tourment, le 19 novembre de l'an 235. Saint ANTERE lui succéda. Le pape Fabien fit transporter le corps de Pontien dans le cimetiere de Calliste. Il est constant par l'ancien catalogue de Bucherius, que Pontien a été martyr, & sa mort est marquée au 28 de septembre du consulat de Severe & de Quintianus, qui est l'an 235. Dans l'ancien martyrologe, sa mort est marquée au 13 d'août. Les deux lettres qu'on lui attribue sont supposées. * Eusebe, *in chron. & l.* 6 *hist.* Anastase, *in vit. pont.* Baronius, *in annal.*

PONTIEN, évêque du VI siécle, écrivit une lettre

à Justinien contre la condamnation des trois chapitres : elle se trouve dans le recueil des conciles, tom. V. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du VI siécle.*

PONTIES. Il y a deux isles de ce nom ; l'une dans la mer de Toscane proche de Terracine, où l'on reléguoit les citoyens Romains, vulgairement appellée *Porces* ; l'autre isle de même nom, vulgairement *Ponza*, étoit proche de Vélies. * Pline, *liv.* 3, *chap.* 6. Varron & les autres géographes.

PONTIFE, ou GRAND PONTIFE, ou GRAND PRÊTRE DES JUIFS, étoit le chef des sacrificateurs de l'ancienne loi. Aaron, frere de Moyse, fut revêtu le premier de cette dignité, qui fut possédée par ceux de sa famille, puis par d'autres sacrificateurs du peuple Juif, pendant 1578 ans, jusqu'en l'an 70 depuis la naissance de Jesus-Christ, auquel la ville de Jérusalem fut prise par l'empereur Tite, fils de Vespasien. Il n'appartenoit qu'au pontife d'entrer dans le sanctuaire, où les autres sacrificateurs n'entroient jamais. Ses habits & ses ornemens étoient mystérieux ; car outre le vêtement ordinaire des sacrificateurs, qui étoit une longue tunique de lin fort étroite, il portoit encore une tunique de couleur d'hyacinthe, qui lui descendoit jusqu'aux talons, & dont la ceinture étoit ornée de diverses fleurs, & entrelacée d'or. Le bas de cette robe étoit orné de franges, avec des grenades & des clochettes d'or entremêlées également. Par-dessus il portoit un troisiéme vêtement nommé *Ephod*, qui ressembloit à celui que les Grecs appellent *Epomis*. Cet éphod étoit une espéce de tunique racourcie, qui n'avoit qu'une coudée de longueur. Il étoit tissu de diverses couleurs, mêlées d'or : & vers le milieu de la poitrine, on y voyoit une piéce d'une étoffe semblable à celle de l'éphod, que les Hébreux nommoient *Essen*, & les Grecs *Logion* ; qui signifient en langue vulgaire *Rational*, ou *Oracle*. Sur ce rational étoient attachées avec de l'or douze pierres précieuses d'un prix inestimable, disposées en quatre rangs, chacun de trois pierres. Dans le premier rang étoient une sardoine, une topaze & une émeraude ; dans le second un rubis, une pierre de jaspe, & un saphir ; dans le troisiéme un ligure, une améthyste, & une agathe ; & dans le quatriéme une chrysolite, un onyx, & un béryl. Sur chacune de ces pierres précieuses étoit gravé le nom d'un des douze fils de Jacob. Une ceinture de diverses couleurs & tissue d'or, étoit cousue à ce rational, & nouée au-dessous. Le grand pontife avoit encore sur les épaules deux sardoines enchassées dans de l'or, qui servoient comme d'agraphes pour fermer l'éphod. Les noms des douze fils de Jacob étoient aussi gravés sur ces deux sardoines ; savoir, sur celle de l'épaule droite, ceux des fils de Jacob les plus âgés, & sur celle de l'épaule gauche, ceux des six puînés. La thiare du grand pontife étoit en partie semblable à la mître des sacrificateurs ordinaires ; car elle étoit composée d'une espéce de couronne tissue de lin, & d'une coëffe de toile fine comme la leur ; mais elle étoit surmontée d'une autre sorte de coëffure, de couleur d'hyacinthe, environnée d'une triple couronne d'or, où il y avoit de petites coupes ou gobelets, semblables à ceux que l'on voit dans la plante vulgairement appellée *Jusquiame*. Le grand pontife portoit cette thiare sur le derriere de la tête ; parcequ'il avoit sur le front une bande d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit. * Joséphe, *histoire des Juifs*, *liv.* 3, *chap.* 8.

PONTIFES DES ROMAINS, étoient ceux qui avoient soin de tout ce qui regardoit le culte des dieux, & les cérémonies des sacrifices. Varron dit qu'ils furent ainsi nommés *à ponte faciendo* ; parceque les premiers grands prêtres firent bâtir le pont de bois, appellé *Sublicius*, par où ils passoient pour aller faire leurs sacrifices au-deçà & au-delà du Tibre. Mais si Numa, second roi de Rome, institua ces prêtres, & s'il leur donna le nom de pontifes, on ne peut pas dire que l'étymologie de Varron soit juste, puisqu'alors il n'y avoit point encore de ponts à Rome, & que ce fut Ancus Martius, quatriéme roi, qui fit bâtir le premier pont sur le Tibre. D'autres auteurs disent qu'ils furent appellés *Pontifes*, parceque l'ancienne coutume étoit de sacrifier auprès des ponts ; mais cette seconde origine se détruit par la même raison que la premiere. Il y a bien plus d'apparence que ce nom vient de *potis* & de *facere* ; en sorte que *Pontifex* se dise pour *Potifex*, & signifie *celui qui peut sacrifier*. Numa en institua d'abord quatre qui devoient être patriciens ; mais l'an 454 de la fondation de Rome, & 300 avant J. C. on en créa huit, dont quatre étoient de familles patriciennes ; les quatre autres étoient tirés de familles plébéiennes. Ce nombre fut augmenté l'an 673 de Rome, & 81 avant J. C. par L. Sylla dictateur, qui en créa encore sept : ainsi il y en eut quinze. Les huit premiers furent appellés *grands pontifes*, & les sept nouveaux *petits pontifes* : ils ne faisoient néanmoins qu'un même collége. Depuis le regne de Numa, le collége des pontifes choisissoit ceux qui devoient remplir les places vacantes ; mais vers l'an 654, & 100 avant J. C. il fut ordonné que le peuple les éliroit dans les assemblées. Sylla étant dictateur, abrogea cette loi, que Cicéron rétablit pendant son consulat. Enfin, l'empereur Auguste ayant permis quelque temps au collége des pontifes d'y admettre ceux qu'ils en jugeroient capables, se réserva ensuite le pouvoir de créer les pontifes, & tous les autres prêtres des Romains, qui étoient en si grande vénération, qu'ils ne rendoient compte de leurs actions, ni au sénat ni au peuple. Ils étoient juges de tous les différends qui naissoient sur ce qui concernoit le culte des dieux, & les sacrifices. Ils faisoient de nouvelles loix, s'il étoit nécessaire. Ils examinoient les magistrats qui avoient soin des choses sacrées, tous les prêtres & tous les officiers qui servoient aux sacrifices. Celui des pontifes qui présidoit au collége, s'appelloit *très-grand pontife*, ou *souverain pontife*, en latin *pontifex maximus*, & étoit élu par le peuple dans l'assemblée des tribuns ; dignité qui ne se donna dans les commencemens qu'à des gens de famille patricienne. Dans la suite, après que le peuple eut été admis aux charges & aux honneurs de la république, on éleva souvent au pontificat des personnes de famille plébéienne, jusqu'à Jules-César, qui ayant été créé souverain pontife, eut pour successeur Lépidus, & ensuite l'empereur Auguste ; après lequel tous les empereurs prirent ce titre. L'empereur Théodose, sous lequel la religion chrétienne commença à fleurir, abolit entierement le collége des pontifes, & tous les ministres de l'ancienne superstition. Zosime remarque que l'empereur Gratien fut le premier qui défendit expressément par un édit, qu'on lui donnât le titre de souverain pontife ; & que son successeur confisqua tous les revenus des pontifes & des prêtres païens. Le nom de pontife, & même de grand pontife, fut depuis donné aux évêques ; mais dans la suite les papes seuls furent ainsi appellés. Les Romains distinguoient trois choses par rapport aux pontifes ; savoir, l'élection, *creatio* ; la nomination ou cooptation, *cooptatio* ; & l'inauguration, *inauguratio*. Le peuple procédoit à l'élection dans l'assemblée des tribus : il étoit ensuite agréé & associé au collége des prêtres, par quelques-uns de leur collége, & enfin il étoit sacré par les prêtres, c'est ce qu'on appelloit *inaugurari*. Sur les autres questions qui regardent les prêtres, * *Voyez* Pitiscus, *lexicon antiquit. romanarum*. Rosin, *antiquités romaines*, *liv.* 3, *chapitre* 22.

PONTIGNI, abbaye, troisiéme monastere de l'ordre de Cîteaux, a été bâtie l'an 1114 dans une vaste plaine sur les bords de la riviere du Serain, diocèse d'Auxerre. Elle a eu autrefois une nombreuse filiation tant en France qu'en Italie, en Pologne, & sur-tout en Angleterre. Le schisme & l'hérésie lui ont enlevé les monasteres d'Angleterre ; les diverses réformes en ont séparé les monasteres d'Italie & de Pologne ; & il ne lui reste plus que les monasteres de France, au nombre de quarante ou environ. La clôture & les bâtimens de

de l'abbaye de Pontigni sont spacieux, l'église grande & assez belle; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est qu'elle a été l'asile de plusieurs saints personnages, entr'autres de trois archevêques de Cantorberi, de S. Thomas en 1164, d'Etienne de Langton en 1207, & de S. Edme en 1239. On y conserve encore aujourd'hui le corps entier du dernier, & les ornemens sacerdotaux de tous les trois, qui sont d'une étoffe à petits carreaux aux armes d'Angleterre. De 49 abbés que Pontigni a eus jusqu'à l'année 1724, il y en a eu trois que leur mérite a élevés au cardinalat; Mainard, en 1188; Gerard, en 1199; Robert, en 1294. D'autres ont été promus aux autres dignités ecclésiastiques, comme Guichard à l'archevêché de Lyon, Guerin de Girard à l'archevêché de Bourges, Hugues de Garmond à l'évêché d'Auxerre, Pierre II à l'évêché d'Arras, &c. Au bout du village de Pontigni, qui est de l'intendance & généralité de Paris, il y a sur la riviere un beau & grand pont qui sert au passage des troupes & des rouliers de Lorraine, de Chaumont, de Troyes, & de S. Florentin à Auxerre, dans le Nivernois & dans le Berri. On peut consulter sur l'abbaye de Pontigni les historiens de l'ordre de Citeaux.

☞ PONTINES ou PALUS ou MARAIS PONTINES, en latin *Palus Pontina*, grand marais d'Italie, dans la campagne de Rome, environ à quarante milles à l'orient méridional de cette capitale. Tite-Live, *liv.* 46, nous apprend que le consul Cornelius Cethegus fit dessécher la meilleure partie de ce marais, & le mit en état de pouvoir être cultivé; mais comme on le négligea dans la suite, les eaux gagnerent, & le marais retourna dans son premier état. Théodoric, roi des Goths, le fit dessécher pour la seconde fois, comme le porte une inscription qui s'est conservée; mais par le peu de soin qu'on a eu d'entretenir l'ouvrage, presque tous les champs se trouvent maintenant inondés, tant par l'eau des rivieres, qui ont leur cours dans ce quartier, que par les sources abondantes qui sortent du pied des montagnes voisines. * La Martiniere, *dict. geogr.*

PONTINUS, vaillant Romain, qui suivit Cicéron dans toutes ses disgraces, & qui soumit les Allobroges.

PONTION ou PONTYON, maison royale à deux lieues de Vitri-le-Brulé en Perthois, petit pays de Champagne, est célébre par le concile que Charles *le Chauve* y fit tenir en 876, & dont nous allons parler. On ne doute point que Pontion ne soit le *Pontigo* des auteurs Latins, quoique d'autres l'aient pris pour Pont-sur-Yonne, à trois lieues de Sens, & d'autres pour Pont-roi, ou pour Pongoin, ville de la province de Perche, dans le diocèse de Chartres, sur la riviere d'Eure. Les anciennes annales qui parlent des voyages de nos rois, nous font assez connoître cette vérité.

Concile de Pontion.
(en latin, *Pontigonense Concilium.*)

Ce concile se tint l'an 876, le 21 juin & plusieurs autres jours, jusqu'au 16 juillet que se tint la huitiéme session. L'élection de l'empereur Charles *le Chauve* y fut confirmée, & on y agita plusieurs fois l'affaire d'Ansegise de Sens, que le pape venoit de nommer primat des Gaules & de Germanie. C'est depuis ce temps-là que les archevêques de Sens prennent ce titre, qui n'est qu'un nom sans aucune réalité ni jurisdiction. Charles *le Chauve* y assista avec Ratbert, célébre évêque de Valence en Dauphiné, & plusieurs autres prélats, avec qui il établit de concert des régles fort utiles. Le canon VI porte, entr'autres, que tous les évêques auront une entiere liberté de remplir dans leurs visites tous les devoirs ausquels leur ministere les oblige, comme d'instruire, de corriger, de faire de nouveaux établissemens, &c. Que personne ne les troublera dans l'exercice de ces devoirs; mais qu'au contraire, s'ils avoient besoin du secours des puissances séculieres pour remédier aux désordres qu'ils trouveroient, aucune de ces puissances, aucun enfant de l'église ne leur refuseront ce secours. Le VII ordonne en propres termes, que les évêques prêcheront & instruiront par eux-mêmes, selon le commandement que Jesus-Christ en a fait si souvent aux pasteurs; qu'ils instruiront au moins par leurs prêtres & par leurs ecclésiastiques, s'ils ne sont pas en état de le faire par eux-mêmes; & afin, ajoute le concile, que cette instruction ne manque à personne, nous ordonnons que tout le peuple s'assemble dans l'église du lieu, & qu'il ne soit permis à personne de faire dire la messe dans des chapelles domestiques sans le consentement de l'évêque. Le VIII canon porte que les évêques établiront un cloître au voisinage de leur église, pour y vivre avec leurs chanoines; qu'ils obligeront ceux de leur clergé qu'ils admettront à la prêtrise, de ne jamais quitter les églises ausquelles ils les attacheront, & de ne point s'établir ailleurs; que les uns & les autres seront également soumis à la jurisdiction de l'évêque, & qu'ils ne trouveront point de protection pour en être exempts. Il ne doit pas être permis, ajoute ce canon, de soustraire à l'autorité de l'évêque ceux qui n'entrent dans les ordres & dans les fonctions ecclésiastiques que par son canal & par son ministere. Le IX canon prescrit, qu'on ne voie point habiter, ni même entrer trop fréquemment des femmes dans la maison des prêtres & des autres ecclésiastiques, de peur que le nom de Dieu ne soit blasphémé à l'occasion de ceux qui ne doivent servir au contraire qu'à le louer & à le sanctifier. Les autres canons sont moins importans. * Voyez les conciles de l'édition du pere Labbe, tome IX.

PONTIS (Louis de) gentilhomme de Provence, seigneur de Pontis & d'Ulbaie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, naquit l'an 1583, d'un pere qui avoit long-temps servi dans les armées, & qui avoit pour principal bien la terre de Pontis en Dauphiné. Pontis qui étoit cadet de sa maison, se trouva engagé à travailler lui-même à sa fortune. Il entra jeune dans le régiment des gardes, sous le régne de Henri IV, & s'éleva par son mérite à divers emplois militaires. Son courage lui acquit de la réputation, & le fit connoître au roi Louis XIII, qui estima en lui sur toutes choses, une fidélité inviolable, jointe à une conduite extraordinaire, & à une très-grande valeur. Ce prince lui donna une lieutenance dans les gardes & ensuite une compagnie dans le régiment de Bresse, & l'obligea d'acheter la charge de commissaire général des Suisses. Cependant il trouva toujours des obstacles, qui s'opposerent à son élévation. C'est ce qui lui fit connoître la vanité des choses du monde, & l'avantage qu'il y a de chercher des biens plus solides. Persuadé de ces vérités, après avoir servi plus de cinquante ans sous trois rois, & reçu dix-sept blessures, il se retira dans l'abbaye de Port-Royal des Champs, où il passa 19 années dans les exercices d'une vie très-chrétienne & très-pénitente, & où il mourut en réputation d'une solide piété le 14 juin de l'année 1670, & la 87[e] de son âge. Nous avons sous son nom des mémoires qui contiennent ce qui lui est arrivé de plus important, avec les circonstances remarquables des guerres de son temps, des intrigues de la cour, & du gouvernement des princes sous lesquels il a servi. Ces mémoires recueillis des conversations de M. de Pontis ont été rédigés principalement par messire Pierre Thomas, écuyer, seigneur du Fossé, qui les a écrits avec beaucoup d'agrément, & les a semés de réflexions très-judicieuses. Il s'est fait un grand nombre d'éditions de ces mémoires.

PONTIUS (Nicolas) Anglois, homme d'un esprit solide, d'une mémoire heureuse, d'une grande doctrine, & d'un merveilleux zèle pour la foi (selon Pitseus) vivoit vers l'an 1410, & écrivit un traité contre les sectateurs de Wiclef; & un ouvrage intitulé, *Determinationes scholasticæ.* * Pitseus, *de script. Angl.*

PONTIVY, bourg ou petite ville de Bretagne en France. Il est sur la riviere de Blavet, environ à dix lieues au-dessus de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

PONTOISE, ville du Vexin françois, dans le gou-

vernement de l'Isle de France (*Pontisara*, *Pontesium*, *Œsiæ Pons*, & *Pons ad Œsiam*) est située sur l'Oise, entre l'Isle-Adam & le confluent de cette riviere dans la Seine, à six ou sept lieues de Paris. C'est un passage important sur l'Oise, dont les ligueurs se rendirent maîtres durant les guerres civiles du XVI siécle. L'armée du roi Henri III la prit à composition au mois de juillet de l'an 1589, en venant assiéger Paris; & le duc de Mayenne la reprit au mois de janvier suivant. Le roi Charles VII l'avoit autrefois enlevée aux Anglois en 1441, par un siége mémorable qui dura six semaines. Pontoise est située sur le penchant d'une colline, jusqu'au bord de la riviere, & a un château au haut de cette colline, qui commande à la ville. Outre l'église collégiale de S. Mellon qui est la principale, il y en a plusieurs autres, avec divers monasteres, & l'église de Notre-Dame, qui donne le nom au fauxbourg, d'où l'on va à l'abbaye de S. Martin, de l'ordre de S. Benoît & de la congrégation de S. Maur, qui n'en est pas éloignée. Les états du royaume avoient été indiqués en 1561 à Pontoise, au commencement du régne de Charles IX; mais la reine Catherine de Médicis les fit transférer pour ses intérêts à S. Germain. Cette ville qui a titre de bailliage, prévôté, vicomté, châtellenie, &c. a eu autrefois ses comtes particuliers. Elle étoit dès l'an 1240 du domaine royal; car le roi S. Louis en donna le revenu à la reine Blanche sa mere. * Du Chêne, *recherches des antiq. de France*. Jean Chartier, *histoire de Charles VII*. Du Pui, *droits du roi*. Piganiol de la Force, *nouvelle descr. de la France*. Noël Taillepied, *l'antiquité de Pontoise*, imprimée l'an 1587, à Rouen.

PONTOPPIDANUS (Henri) né dans l'isle de Fionie, fit ses études dans l'université de Copenhague, voyagea quelque temps, &, de retour dans sa patrie, fut successivement pasteur dans la forteresse d'Anderschow en Séelande, où il resta seize ans; ensuite de la ville de Kœge, où il demeura sept ans; & enfin docteur en théologie & évêque de Drontheim en Norwége, où il mourut l'an 1678, âgé de 62 ans. Ses principaux ouvrages sont: *Grammatica linguæ danicæ*, 1666. *Paraphrasis metrica in Cebetis tabulam*, à Leyde 1642, in-fol. *Bucolica sacra*, à Leyde 1643. *Theologia practica, seu ethicæ sacræ Synopsis*, 1656 & 1673. Méditations sur le baptême de Jesus-Christ, & sur quelques autres sujets, en danois, 1653. Traité du baptême de sang, en danois. *Epigrammatum latinorum centuriæ variæ*. Son neveu LOUIS Pontoppidanus, fils de son frere, fut pasteur de l'église d'Aarhus, & s'appliqua beaucoup à la connoissance des généalogies des familles Danoises. Il a eu pour fils *Eric* Pontoppidanus, qui, en 1744, étoit encore prédicateur de la cour du roi de Danemarck, & professeur extraordinaire en philosophie. Il a fait imprimer plusieurs ouvrages sur différentes matieres sacrées & profanes, comme un *Abrégé de l'histoire de la réformation dans le Danemarck*, en allemand: l'*Histoire ecclésiastique du Danemarck*, en allemand, *in-4°*. *Marmora danica, seu inscriptionum per Daniam universam sylloge*, deux volumes *in-folio*, &c. Il y a eu encore un *Valentin-Eric* Pontoppidanus, qui a publié *Exercitationes de philosophia in genere*, 1679, *in-4°*. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 42 & 214. Alberti Thura, *Idea historiæ litterar. Danorum*. *Supplément françois de Basle*.

PONTORME (Jacques de) fameux peintre de Toscane, à l'âge de treize ans, se mit sous la discipline de Léonard de Vinci, puis sous celle de Mariotto Albertinelli, qu'il quitta pour Pierre de Cosimo, & celui-ci pour André de Sarte, d'où il se retira, n'ayant encore que dix-neuf ans. Il se mit donc en son particulier, quoique pauvre, & s'adonna tellement à l'étude, que ses premiers ouvrages publics firent dire à Michel-Ange, que ce jeune homme éleveroit la peinture jusqu'au ciel. Pontorme n'étoit jamais content de ce qu'il faisoit; mais les louanges qu'on lui donnoit soutenoient son courage. Il fit beaucoup d'ouvrages à Florence, qui lui donnerent de la réputation. Ayant entrepris de peindre la chapelle de S. Laurent pour le duc de Florence, & voulant dans cet ouvrage, qui dura douze ans, se montrer supérieur à tous les autres, il fit voir au contraire qu'il étoit devenu inférieur à lui-même. Il étoit fort honnête homme & fort humble; mais ce qu'on ne peut assez louer, c'est que parmi ces bonnes qualités, il ne pouvoit souffrir qu'on dît du mal des absens, dont il prenoit toujours le parti. Tous ses ouvrages ont été faits à Florence, où il mourut d'hydropisie en 1556, âgé de 63 ans. * De Piles, *abrégé de l'histoire des peintres*.

PONTORSON, bourg ou petite ville de Normandie en France. Ce lieu est sur la riviere de Couesnon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieues d'Avranches vers le midi. * Mati, *diction*.

PONTOUX (Claude de) médecin & poëte François, naquit à Châlons-sur-Saône d'une famille noble. Après avoir fait ses humanités, il étudia la médecine & se fit recevoir docteur; mais il ne laissa pas de cultiver toujours les belles lettres, & en particulier la poësie françoise. On voit par ses ouvrages qu'il avoit fait un voyage en Italie, & qu'il avoit assez bien appris la langue de ce pays, pour se mettre en état de composer quelques sonnets en italien. Il mourut à Châlons dans un âge peu avancé, vers l'an 1579. Pontus de Thiard fit imprimer un recueil de vers latins sur sa mort. Ses ouvrages sont: 1. *Harangue de S. Basile le Grand à ses jeunes disciples & neveux*: Quel profit ils pouront recueillir de la lecture des livres grecs, des auteurs profanes, etniques & païens, traduite du grec en notre langue, par Claude de Pontoux, à Paris 1552, *in-8°*. 2. *Huitains françois pour l'interprétation & intelligence des figures du nouveau Testament*, à Lyon 1570, *in-8°*. 3. *Harangues lamentables sur la mort de divers animaux*, extraites du tuscan, rendues & augmentées en prose françoise, où sont représentées au vif les naturels desdits animaux, & les propriétés d'iceux, avec une rhétorique gaillarde, à Lyon 1570, *in-16*. L'original italien est d'*Ortensio Lando*. 4. Ode sur la Prosopographie de N. Antoine du Verdier, à la tête de cet ouvrage, à Lyon 1573, *in-4°*. 5. *Gélodacrie amoureuse*, contenant plusieurs aubades, chansons gaillardes, pavanes, branles, sonnets, stances, madrigales, chapitres, odes, & autres especes de poësie lyrique & nouvelle, fort plaisante & récréative, tant à la lecture, qu'au chant vocal ou organique, pour l'ébatement des dames, & non encore vue par ci-devant, à Lyon 1576, *in-16*. Cet ouvrage est moitié en prose & moitié en vers. 6. Les œuvres de Guillaume de Pontoux, gentilhomme Châlonnois, docteur en médecine, à Lyon 1579, *in-16*. Ce recueil contient l'*Idée*, en 288 sonnets, dont quelques-uns italiens, à la louange de sa maîtresse; odes, fantaisies, chansons, stances, mignardises dans le gout des piéces appellées en latin *Basia*. Elégie sur le trépas de la princesse Isabelle de France, reine d'Espagne. Elégie des troubles & miseres de ce temps. La forest parénétique ou admonitoire de maître Ligier Du-Chesne, lecteur du roi à Paris, traduite des vers latins en françois, avec le texte latin de Du Chesne. (*Leodegarius à Quercu*.) Chant poëtique plein d'éjouissance & d'allégresse sur les triomphes & magnifiques entrées du roi très-chrétien Charles de Valois, IX de ce nom, & de la reine de France Elizabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, qui furent faites en la ville de Paris les 6 & 29 jours de mars 1571. Elégie sur la mort d'un cochon nommé Grongnet. Les tristes & lamentables vers de Philippe Béroalde, sur la mort & passion de Notre Sauveur J. C. au vendredi-saint, rendus de latin en poësie françoise. Cantiques. 7. *La Scène françoise*, contenant deux tragédies & trois comédies, accommodées sur les histoires de notre temps. Cet ouvrage est resté manuscrit. * *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon. *Les Mémoires* du pere Niceron, tome XXXIV. Le recueil de Pontus de Thiard, cité plus haut.

Il y a eu de la même famille NICOLAS de Pontoux,

docteur en médecine de la faculté de Montpellier, né à Châlons en 1574, de CLAUDE Pontoux, sieur des Granges, & de *N.* Vallon, & mort le 9 septembre 1620. Ce Nicolas de Pontoux est auteur d'un poëme françois, intitulé : *Le Gentilhomme Châlonnois*, imprimé à Châlons.

PONTPOOL, bourg d'Angleterre dans le comté de Monmouth. Il est situé entre les montagnes, & fort considérable pour les forges où l'on prépare le fer. * *Dictionaire anglois.*

PONTREMOLI, *Pons Tremulus*, *Pontremulum*, anciennement *Apua*, petite ville des états de Toscane. Elle est fortifiée & située sur la riviere de Magra, aux confins des états de Gênes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du duché de Milan, mais les Espagnols le vendirent au duc de Toscane l'an 1650. On voit près de Pontremoli un bois qui porte son nom, & qui est le *Marcius Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius, consul Romain. * Baudrand.

PONTUS HEUTERUS, *cherchez* HEUTER.

☞ PONTVILLE. La maison de Pontville est originaire de la Beauce. Les monumens conservés dans l'Orléanois & les provinces voisines, prouvent qu'elle est de très-ancienne chevalerie, & qu'elle doit être mise au rang des grandes maisons. MM. de Pontville ont possédé de grands biens, fait des fondations considérables, rempli des charges distinguées dans les armées & à la cour de nos rois. Ils se sont constamment alliés avec les meilleures maisons de leur province & du royaume. Le mariage de *Jean* de Pontville, vicomte de Breuilhé, en est une preuve. Ce seigneur épousa en 1470 *Anne* de Rochechouart, fille unique de *Foucault* de Rochechouart.

M. le vicomte de Rochechouart-Pontville, seul & unique héritier de *Jean* de Pontville, vicomte de Breuilhé, fils de *François* de Rochechouart, baron du Bâtiment, & de *Marie* de Saint-Gesslin de Tremergat, fait travailler à une histoire généalogique de la maison de Pontville. Nous nous contenterons de donner ici une légere note de quelques titres, qui doivent entrer dans les preuves de cette histoire, pour prouver que nous sommes fondés à avancer que la maison de Pontville remonte jusqu'à la plus haute antiquité.

L'an 1170 ETIENNE de Pontville, chevalier, & *Edeline* sa femme, donnerent aux religieuses de la Magdeléne d'Orléans six mines de bled de rentes, en considération de ce qu'elles avoient reçu deux de leurs filles. La charte de cette donation est passée pardevant Manassès évêque d'Orléans ; elle contient le consentement de *Robert*, *Etienne* & *Pierre* de Pontville, aussi leurs enfans.

En 1314, partage passé à Estampes entre *Thibault* de Pontville, écuyer, dame *Blanche*, sa femme, auparavant veuve de *Renaud* de Rouvray, écuyers, freres, enfans dudit feu Renaud & de ladite Blanche, Thomas du Chêne, écuyer, Mahaut sa femme, fille dudit Renaud, d'autre part. La terre de S. Verin échue à ladite Blanche.

Noble homme GILLES de Pontville, chevalier, que l'on trouve nommé avec dame *Isabelle*, sa femme, dans des extraits de factums & de titres de l'année 1303, obtint en 1322 un arrêt du parlement contre Guillaume de Marselle, châtelain de Chateauneuf, autrefois valet de chambre du roi Philippe *le Bel*, pour rentrer en possession de certains biens qui avoient appartenu à feu JEAN de Pontville.

Dans les comptes des gages des gendarmes qui ont servi le roi Philippe VI, dit *de Valois*, en son host de Bouvines en 1340, on voit GUILLAUME de Pontville, du 14 juin, venu de Manoinville à Noyon.

Le cartulaire des fiefs du duché d'Orléans contient quantité d'aveux & dénombremens rendus par MM. de Pontville, pour les terres qu'ils ont possédées dans l'étendue du duché, au premier registre, fol. 5°. v°. *Jehan le Bouillier de Pontville*, écuyer, par lettres scellées de son scel, la vigile des brandons 1349, *avoue tenir en fief de monseigneur (le duc d'Orléans) les héritages qui ensuivent, c'est à savoir tout le herbergement de Pontville & le Colommier, &c.*

Au *fol°. r°.* 48 du second registre, autre aveu rendu en 1405 *par Guillaume de Pontville, écuyer, demeurant à Chaillo S. Mars emprès Estempes*, pour des rentes & des terres tenant aux terres des enfans de feu Pierre de Pontville. *La sixiéme piéce contenant trois mines tenant à Jean de Pontville d'une part, & aux enfans de feu Geoffroi de Pontville*, &c. ibid. *fol°. v°.* On se contente de tirer ces deux morceaux parmi le grand nombre contenus dans le cartulaire.

Dans la liasse des acquits de la recette générale des finances en la généralité de Languedoc, Jehan Sapin, receveur, à la page 272, on voit une quittance de 500 livres pour son état, donnée le 21 mars 1460, par *madame Marguerite de Pontville, dame de Montagu, dame d'honneur de la reine* (Marie d'Anjou, femme de Charles VII.)

Le peu de titres qu'on indique ici suffira (en attendant qu'on les ait tous rassemblés, pour en composer une généalogie détaillée) pour faire voir qu'il n'est pas difficile de prouver la suite des seigneurs du nom de Pontville depuis les siécles les plus reculés jusqu'à *Jean* de Pontville, vicomte de Breuilhé, époux d'*Anne* de Rochechouart. Tous les descendans de ce sénéchal de Saintonge, jusqu'à M. le vicomte de Rochechouart-Pontville d'aujourd'hui, sont exactement rapportés dans les différentes généalogies de la maison de Rochechouart, & dans le *Mercure de France*, du mois de septembre 1757.

Le nom de Rochechouart fut acquis à *Jean* de Pontville, par son mariage avec l'unique héritiere du vicomte de Rochechouart, par acte passé sous le scel de S. Jean d'Angely au lieu de Mauzé, le 20 août 1470, entre monseigneur le duc de Guienne d'une part, & Foucault, vicomte de Rochechouart pour lui, demoiselle *Anne* sa fille, & *Jean* de Pontville, d'autre part. Ce prince voulut bien s'obliger de faire 2000 livres de cens & rentes, en héritages, audit seigneur de Pontville, 30000 écus payables dans cinq ans, à raison de 5000 écus par an, & 4000 écus par an de pension sur la traite des bleds de Saintonge & gouvernement de la Rochelle.

En conséquence de ce traité, le même jour fut passé le contrat « entre noble & puissant seigneur Foucault, » vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnay-Cha» rente & de Mauzé, d'une part, & noble & puis» sant seigneur Jean de Pontville, écuyer, vicomte de » Breuilhé, conseiller & chambellan de monseigneur le » duc de Guienne, d'autre part ; sur le mariage traité » par plusieurs grands seigneurs, entre ledit de Pont» ville & demoiselle Anne, fille de messire vicomte de » Rochechouart, sous les conventions que ledit seigneur » duc a données audit de Pontville...... à condition que » incontinent après le mariage, ledit de Pontville prendra » le nom & les armes de Rochechouart, & qu'après le » trépas dudit de Rochechouart sans enfans mâles, les » enfans (dudit de Pontville) les porteront toutes plei» nes ; & si ledit de Pontville étoit refusant, il rendra du » sien 1000 livres de rentes à celui qui devroit lui suc» céder.

Les témoins furent messire Jean de Bauvais, évêque d'Angers, chancelier de Guienne, messire Jean de Montelambert, élu en l'évêché de Montauban, messire Hardouin de Maillé, & Jean de Rochechouart, chevalier, seigneur de Mortemart.

Deux ans environ après ce mariage, c'est-à-dire, le 24 mai 1472, GUILLAUME de Pontville & JEAN de Pontville, sous le nom de Jean de Rochechouart, vicomte de Breuilhé, assisterent à la signature du testament de Charles, duc d'Aquitaine.

Suivant le Laboureur (histoire générale de la maison de Rochechouart, additions aux mémoires de Castelnaud, second volume,) les armes de Pontville sont de *gueules*

au pont d'or. Voyez la descendance à l'article ROCHECHOUART. * *Mém. remis par la famille.*

PONTYON, *cherchez* PONTION.

PONZA, isle de la mer Méditerranée sur la côte du royaume de Naples, a été connue par l'exil de divers Romains illustres. C'est la *Pontia* des anciens. * Tite-Live, *l.* 9, *&c.*

PONZETA (Ferdinand) cardinal, évêque de Grosfete, étoit natif de Florence, & sortoit d'une famille noble, & originaire de Naples. Il passa une grande partie de sa vie au service du saint siége, & parvint à l'office de trésorier du pape Léon X, qui lui donna l'évêché de Melfi, puis celui de Grossete, & enfin le fit cardinal au mois de juillet de l'an 1517. Garimbert a écrit que Ponzeta étoit médecin; qu'il étoit riche, & qu'il donna 60 mille écus pour devenir cardinal; mais on n'en doit pas croire absolument un auteur naturellement médisant & peu sincere. Ponzeta fit honneur à sa dignité, & se fit estimer par sa prudence & par la bonté de ses mœurs. Les Allemans qui prirent Rome, le traiterent indignement, & le traînerent par les rues de la ville avec barbarie. Ces violences furent la cause de sa mort, qui arriva le 2 septembre 1527, en la 90e année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de la Paix, où l'on voit son épitaphe que lui fit dresser Jacques Ponzeta, évêque de Melfi, son neveu. * Ughel, *Ital. sacr.* Garimbert, *l.* 6, *hist. direptæ urbis.* Auberi, &c.

PONZONE, petite ville d'Italie dans le Montferrat, souffrit beaucoup durant les guerres, jusqu'à la paix de Quierasque en 1631. * Baudrand.

POOL ou POOLE, bon bourg d'Angleterre avec un port dans le sud-est du comté de Dorset. Il est à l'entrée de la mer, & en est environné de tous côtés; si ce n'est au nord, par où l'on n'y peut entrer que par une porte. Ce bourg, ou plutôt cette ville, qui n'étoit d'abord qu'un petit hameau, où il n'y avoit qu'un petit nombre de maisons de pêcheurs, s'accrut si fort sous le régne d'Edouard III, qu'il devint une ville marchande; en sorte que Henri VI lui accorda les priviléges d'un port de mer, & au maire la liberté de l'environner de murailles. Alors les marchands commencerent d'amasser bien des richesses, & acheterent le droit de former une communauté & d'en avoir les priviléges. Mais cette ville a perdu présentement une bonne partie de son ancien éclat. * *Dictionaire anglois.*

☞ POOLE (Matthieu) savant écrivain d'Angleterre, au XVII siécle, naquit à Yorck en 1624. Il fut élevé dans l'université de Cambridge, puis incorporé dans celle d'Oxford, & devint recteur de S. Michel le Quern à Londres, en 1648. Il proposa, en 1658, un projet avantageux pour l'éducation de la jeunesse, lequel fut approuvé par les chefs des deux chambres du parlement; mais ce projet fut abandonné dans la suite, à cause des affaires qui furent suscitées à Matthieu Poole. On le chassa de sa place en 1662, & il fut obligé de se retirer en Hollande, où il mourut en 1679. On a de lui divers ouvrages, dont le plus connu & le plus estimé est intitulé *Synopsis criticorum.* Il contient, en abrégé, les remarques des plus savans critiques & des plus habiles commentateurs sur l'écriture sainte, sur-tout celles des protestans. * M. l'abbé Ladvocat, *diction. histor. portatif.*

POPAINCOUR ou POUPINCOURT (Jean de) premier président au parlement de Paris, étoit de Roye en Picardie, où sa famille tenoit rang entre les plus nobles de la province. Il préféra l'étude des belles lettres à l'exercice des armes, qui étoit ordinaire dans sa maison; & s'étant établi à Paris, il se distingua tellement par son érudition & par son expérience dans les affaires de judicature, qu'après avoir été conseiller au parlement, il fut élu troisiéme président. Enfin le crédit qu'il s'étoit acquis auprès du roi Charles VII & des ducs d'Orléans, de Berri & de Bourgogne, le fit choisir pour être premier président de la premiere cour supérieure du royaume, où il fut reçu le 14 avril 1400. Il mourut le 21 mai 1403, & fut pere de JEAN DE POPAINCOUR, seigneur de Liencourt & de Sarcelles, conseiller du roi & président au parlement de Paris. Les chroniques du roi Louis XI parlent souvent de ce dernier magistrat, que ce prince employa diverses fois. Il fut ambassadeur en Angleterre, président à la chambre des comptes, commissaire au procès du connétable de S. Paul, & mourut le 21 mai de l'an 1480. Ce qu'on voit par son épitaphe gravée sur son tombeau à sainte Croix de la Bretonnerie à Paris. * Blanchard, *hist. des présidens.*

POPAYAN, province de l'Amérique méridionale, dans la Castille d'or, est nommée par les Espagnols *Governation de Popayan.* Elle s'étend du septemrion au midi, entre le Pérou, la nouvelle Grenade, la province de Carthagène & la mer du Sud, & a pour ville capitale Popayan, évêché, qui donne son nom à la province. Les autres villes sont, Santa-Fé d'Antequéra, Caramante, Arma, Sainte-Anne d'Anzerma, Agreda, Timana, Pasto, Carthagène & Cali. Le pays est riche, & les Espagnols en sont les maîtres. * Laët. Sanson.

☞ POPE (Alexandre) célébre poëte Anglois, & l'un des plus beaux génies & des meilleurs écrivains que l'Angleterre ait produits, naquit à *Londres*, le 8 juin (vieux style) 1688, d'une *famille noble & ancienne*, originaire du comté d'Oxford. L'aîné de sa famille s'appelloit le comte de Downe, dont l'unique héritiere fut mariée au comte de Lindsey. La mere de Pope étoit fille de Guillaume Turner, gentilhomme de la province d'Yorck. Il fut élevé avec soin dans une petite maison proche S. Paul, où ses parens, qui étoient catholiques Romains, s'étoient retirés avec les débris de leur fortune, presque épuisée par les doubles taxes & les autres loix pénales qu'imposa le roi Guillaume, gendre de Jacques II, à ceux de cette communion. Comme le jeune Pope étoit d'un tempérament délicat, il ne fut point envoyé aux écoles publiques; ses parens confierent son éducation à plusieurs savans hommes, particulierement à M. Déane, homme docte & distingué par ses talens, par sa modération & par son zèle pour la religion catholique. Pope apprit en très-peu de temps le grec & le latin, & fit paroître de bonne heure un talent extraordinaire pour la poësie. Dès l'âge de 12 ans, il composa une petite piéce, qui par son élégante simplicité, & par la beauté des sentimens & de l'expression, lui procura un grand nombre d'admirateurs. A 14 ans, il fit son Polyphême & Acis, tiré du 13e livre des métamorphoses d'Ovide; & à 16, il publia des pastorales, qui parurent aux Anglois dignes de Théocrite & de Virgile. Il dut à ces petites piéces l'honneur d'être admis dans les conversations & l'amitié de Guillaume Trombul, du comte d'Hallifax, du lord Lansdown, du docteur Garth, de MM. Wicherly, Walsh, Gay, Addisson, Steéle & Congreve, tous personnages distingués, & qui jouissoient alors d'une très-grande réputation en Angleterre. C'est vers ce temps-là que M. Pope traduisit le 4e livre de la *Thébaïde* de Stace. Il composa ensuite son *Messie*, poëme sacré, à l'imitation du *Pollion* de Virgile. Il régne dans ce petit poëme un style si noble & si majestueux, & des pensées si belles & si sublimes, que les Anglois ne douterent plus que Pope ne fût l'un de leurs plus grands poëtes. Sa réputation parvint au plus haut dégré par son excellente traduction, en vers anglois, de l'*Iliade* & de l'*Odyssée* d'Homere. Il joignit à cette traduction des remarques savantes & judicieuses, avec une belle préface, qui a été traduite en françois, & dans laquelle il donne une idée juste de la beauté du génie du poëte Grec & de l'excellence de ses deux poëmes. On assure que cette traduction valut à Pope cent mille écus. Mais sa gloire & son opulence lui firent des envieux. On l'attaqua dans plusieurs écrits publics, & on alla même jusqu'à se déchaîner sur sa taille & sur sa figure, en le traitant de *bossu*, de *dégoutant*, & de *contrefait*, comme s'il ne pouvoit rien sortir de bon d'un esprit logé dans un corps si difforme. Pope eut aussi ses apologistes. Il avoit une jolie maison de campagne à Twickenham, à trois lieues de Londres, où il mourut le 30 mai (vieux

ſtyle) 1744, à 56 ans. Ses principaux ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé, ſont 1. *Les Eſſais ſur l'homme & ſur la critique*, qui ont été traduits en vers françois, par M. l'abbé du Renel, & en proſe, par M. de Silhouet. 2. *La boucle de cheveux enlevée*, poëme ingénieux & galant, qui a auſſi été traduit en françois. 3. La *Dunciade*, ſatyre ſanglante contre des auteurs & des libraires de ſa nation. 4. D'autres ſatyres, que les Anglois comparent à celles de Juvenal. 5. Des odes, des fables, des épitaphes, des prologues, des épilogues, des préfaces; un grand nombre d'épîtres en vers, & de lettres en proſe. Les épîtres morales ont été traduites en françois par M. de Silhouet. Tous ces ouvrages, qui ſont regardés par les Anglois comme des chef-d'œuvres, chacun en leur genre, ont été recueillis & imprimés en 9 volumes, par les ſoins du ſavant & ingénieux M. Warburthon, auquel M. Pope en avoit donné la commiſſion, en lui léguant tous ſes écrits. Cette édition eſt très-belle & très-bien exécutée; elle ne comprend point les traductions de l'*Iliade* & de l'*Odyſſée*, parceque ces traductions ont eu ſéparément pluſieurs belles éditions. On a publié, dans pluſieurs gazettes, que l'on devoit ériger à M. Pope un monument dans l'égliſe de Weſtminſter; mais ces nouvelles n'ont aucun fondement: on ne peut point faire cet honneur à ce grand poëte en Angleterre, parcequ'il eſt mort & qu'il a toujours vécu dans la profeſſion publique de la religion catholique. L'*Eſſai ſur l'homme* a fait beaucoup de bruit, & a été attaqué par M. de Crouſaz & par pluſieurs autres écrivains, & depuis peu par l'auteur des *Lettres Flamandes*. D'un autre côté, M. Warburthon, ſavant docteur Anglois, connu par ſon excellent ouvrage de *la légation divine de Moïſe*, en a pris hautement la défenſe dans ſes *Lettres philoſophiques & morales*. Ces lettres ont été traduites en françois par M. de Silhouet, & imprimées à Londres en 1742, avec la traduction des *Eſſais ſur la critique* & *ſur l'homme*, & *des Epîtres morales*, dans un recueil intitulé *Mélanges de littérature & de philoſophie*. Il eſt bon d'obſerver auſſi que M. Racine s'étant ſoulevé contre l'*Eſſai ſur l'homme*, M. le chevalier de Ramſay lui écrivit à ce ſujet, le 28 avril 1742, pour la juſtification de M. Pope, lequel *eſt*, dit M. de Ramſay, *très-bon catholique, & a toujours conſervé la religion de ſes ancêtres dans un pays où il auroit pu trouver des tentations pour l'abandonner. La pureté de ſes mœurs, la nobleſſe de ſes ſentimens, & ſon attachement à tous les grands principes du chriſtianiſme le rendent auſſi reſpectable que la ſupériorité de ſes lumieres; la beauté de ſon génie & l'univerſalité de ſes talens, le rendent admirable. Il a été accuſé en France de vouloir établir la fatalité monſtrueuſe de Spinoſa, & de nier la dégradation de la nature humaine, je le crois exemt de l'une & de l'autre de ces deux funeſtes erreurs, qui renverſent toute morale & toute religion, ſoit naturelle, ſoit révélée. Voici comme j'entens les principes de ſon Eſſai ſur l'homme, & je penſe qu'il ne me déſavouera pas*, &c. M. Pope écrivit en effet pour ſa juſtification à M. Racine, en ces termes: « J'ai » reçu enfin votre poëme ſur la religion; le plaiſir que » me cauſa cette lecture eût été ſans mélange, ſi je n'a» vois eu le chagrin de voir que vous m'imputiez des » principes que j'abhorre.... Je puis vous aſſurer, mon» ſieur, que votre entiere ignorance de notre langue » m'a été beaucoup moins fatale, que la connoiſſance » imparfaite qu'en avoient mes traducteurs, qui les a » empêchés de pénétrer mes véritables ſentimens. Tou» tes les beautés de la verſification de M. D. R..... » ont été moins honorables à mon poëme, que ces mé» priſes continuelles ſur mes raiſonnemens & ſur ma » doctrine ne lui ont été préjudiciables. Vous verrez ces » mépriſes relevées & réfutées dans l'ouvrage anglois » que j'ai l'honneur de vous envoyer. Cet ouvrage eſt » un commentaire critique & philoſophique par le ſavant » auteur de la *Divine légation de Moïſe*. Je me flate » que le chevalier de Ramſay, rempli comme il eſt, » d'un zèle ardent pour la vérité, voudra bien vous en » expliquer le contenu. Alors je m'en rapporterai à votre » juſtice; & je me flate que tous vos ſoupçons ſeront » diſſipés. En attendant ces éclairciſſemens, je ne ſaurois » me refuſer le plaiſir de répondre nettement à ce que » vous deſirez ſavoir de moi. Je déclare donc hautement » & très-ſincérement, que mes ſentimens ſont diamétra» lement oppoſés à ceux de Spinoſa, & même à ceux » de Leibnitz, puiſqu'ils ſont parfaitement conformes à » ceux de M. Paſchal & de M. l'archevêque de Fénélon, » & que je ferai gloire d'imiter la docilité du dernier, en » ſoumettant toujours toutes mes opinions particulieres » aux déciſions de l'Egliſe. Je ſuis, &c. » *A Londres le premier ſeptembre* 1742. M. Racine ayant reçu ces lettres, fit ſes excuſes à M. Pope, & *avoua qu'il avoit eu tort de le ſoupçonner* d'irreligion. M. de Ramſay, dans une autre lettre à M. Racine, parle ainſi de M. Pope. *On m'aſſure auſſi qu'une princeſſe, admiratrice de ſes ouvrages, voulut, dans le temps qu'elle gouvernoit l'Angleterre, engager ce poëte, non pas à abandonner la religion de ſes peres, mais à diſſimuler; elle vouloit lui procurer des places conſidérables, en lui promettant qu'il ſeroit diſpenſé des ſermens accoutumés. Il refuſa ces propoſitions avec une fermeté inébranlable. Un pareil ſacrifice*, conclut M. de Ramſay, *n'eſt pas celui d'un incrédule, ni d'un déiſte*. Toutes ces lettres, de M. de Ramſay, de M. Pope & de M. Racine, ſe trouvent dans le recueil des œuvres de ce dernier, imprimées à Paris, chez Deſaint & Saillant en 1747, tome I, pag. 231 & ſuiv. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hiſt. portatif*. Ceux qui voudront avoir une connoiſſance plus particuliere de la vie & des ouvrages de ce célébre poëte Anglois, peuvent conſulter l'édition de M. Warburthon, ou du moins ce que l'on en dit dans *le Magazin de Londres*, de l'année 1751, pag. 320 & ſuivantes. Voyez auſſi une hiſtoire de la vie & des ouvrages de M. Pope, par M. l'abbé Yart, à la tête du troiſiéme volume de l'ouvrage de cet abbé, intitulé: *Idée de la poëſie angloiſe, ou traduction des meilleurs poëtes Anglois*.

POPELINIERE (la) *cherchez* LANCELOT.

☞ POPERINGUE, bourg de France, dans la Flandre, dans la châtellenie de Caſſel, à trois lieues de la ville de ce nom, & à deux lieues d'Ypres. Poperingue eſt un lieu ancien, qui s'appelloit *Pupurnen Gahemum*. Il appartenoit anciennement à un gentilhomme nommé Walbert Darques, grand bienfaiteur de l'abbaye de S. Bertin à Saint-Omer. Mais ce lieu ayant été occupé dans la ſuite par d'autres gentilshommes, il fut reſtitué ou confirmé à cette abbaye par Baudouin Hachette, du conſentement des comtes de Flandre. C'eſt maintenant un gros bourg tout ouvert, qui vaut mieux que bien des villes, & qui eſt aſſez peuplé, car on y compte cinq cens quatre-vingt-ſix maiſons, & plus de deux mille habitans. Il y a cependant apparence, qu'il étoit autrefois fermé de quelque clôture, puiſque la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſes manufactures de draps, de ſerges & autres étoffes, lui ayant attiré l'envie des tiſſerans d'Ypres, il réſiſta à douze mille bourgeois de cette ville qui vouloient le ſurprendre. L'abbé de S. Bertin à Saint-Omer eſt ſeigneur propriétaire de Poperingue. La juſtice lui appartient: il a même une cour féodale d'où relevent dix-ſept à dix-huit fiefs. * La Martiniere, *diction. géogr.*

POPES (les) étoient des miniſtres des ſacrifices, dont l'office étoit de fournir les victimes néceſſaires, & de les égorger après qu'elles étoient aſſommées. Ils étoient demi-nuds, ayant les épaules, les bras, & le haut du corps découverts juſqu'au nombril, & le reſte couvert juſqu'à mi-jambe, d'un tablier de toile ou de peaux des victimes, portant ſur leur tête une couronne qui étoit ordinairement de laurier. C'eſt ainſi qu'ils étoient dépeints dans la colonne Trajanne. Il y a cependant d'autres figures anciennes qui les repréſentent avec une aube, qui leur pend depuis les aiſſelles, & qui étoit retrouſſée à l'endroit où ils avoient la couteliere attachée,

Ce tablier s'appelloit *Limus*, selon quelques-uns ; & selon d'autres, *Linus*, parcequ'il y avoit au bas une bande de pourpre qui étoit cousue en serpent. Virgile parle de cet ornement dans le 12^e livre de l'Eneïde :

Velati limo & verbenâ tempora vincti.

* *Voyez* Servius sur cet endroit de Virgile. Suet. *in Caligul. cap.* 32. Cicero, *de divinat. l.* 2. Seneca, *lib.* 2 *controversiar. controvers.* 11. Perf. *satyra* 6. Spartian, *in Geta.*

POPFINGEN, BOPFINGEN, petite ville du cercle de Souabe. Elle est impériale, située dans le comté d'Oetingen, sur l'Eger, à une lieue & demie au-dessus de Norlingue. * Mati, *diction.*

POPI, bourg du Florentin en Toscane. Il est sur la riviere d'Arno, à dix lieues de Florence vers le levant. Il est chef de la petite contrée de Casentino, & a eu autrefois ses comtes particuliers. * Mati, *diction.*

POPIEL, roi de Pologne, fils de LESCHUS IV, lui succéda vers l'an 816, & mourut cinq ans après, laissant un fils de même nom que lui. Les auteurs disent que ce Popiel II fut mangé des rats. Après lui les Polonois mirent sur le trône Piast, vers l'an 842. *Voyez* POLOGNE. * Cromer, *hist. Polon.*

POPILIUS, dit *Lænas*, consul Romain, quoique né dans une famille plébéienne, fut élevé quatre fois à cette dignité. Dans son premier consulat, comme il offroit un sacrifice en qualité de prêtre de la déesse Carmenta, *Flamen Carmentalis*, & en habit sacerdotal, que l'on appelloit *Læna*, on lui vint dire qu'il y avoit une émotion du peuple contre les patriciens. Il sortit aussitôt en cet habit ; & s'étant montré, il appaisa la sédition du peuple, d'où il fut appellé Popilius *Lænas*. Dans son second consulat avec Fabius Ambustus, il fit la guerre aux Tiburtiens, & ravagea leur pays. Dans son troisiéme consulat, il mit les Gaulois en déroute, en l'an 404 de Rome, & 350 avant J. C. pendant que son collégue Cornelius Scipion étoit malade à Rome. La famille des Popiliens donna de grands hommes à la république. Un d'entr'eux, C. POPILIUS, fut député vers Antiochus, roi de Syrie, pour l'empêcher d'attaquer Ptolémée & Cléopatre, rois d'Egypte, alliés du peuple Romain. Antiochus cherchoit à éluder par adresse la demande des Romains ; mais Popilius connoissant son intention, traça avec sa baguette un cercle à l'entour de ce roi, & lui ordonna de n'en point sortir sans lui donner une réponse décisive de paix ou de guerre. Ce qui intimida tellement ce prince, qu'il renonça à son projet en l'an 168 avant J. C. Peut-être ce POPILIUS *Lænas* qui tua Cicéron, étoit-il de la même famille. Il se déshonora en ôtant la vie à un orateur qui la lui avoit conservée par son éloquence. Tite-Live, Cicéron, Valere Maxime, Velleius Paterculus, &c. parlent de cette famille, de laquelle sortoit POPILIUS, poëte du temps de Térence.

POPILIUS (Flavius) surnommé *Nepotianus*, étoit fils, à ce que l'on croit, de Népotien consul en 301, & selon la plus commune opinion, étoit lui-même ce Népotien qui fut consul en 336. Il étoit fils d'*Eutrope*, sœur du grand *Constantin*. Sa naissance lui faisant croire qu'il étoit digne de l'empire, il assembla une troupe de gladiateurs, avec lesquels après avoir pris la pourpre le 3 juin 350 de J. C. il vint se présenter devant Rome. Anicet, préfet du prétoire que Magnence y avoit laissé, sortit contre Popilius avec quelques Romains ; mais ils furent défaits, & exposés au carnage par leur chef, qui pour se sauver, rentra dans la ville & en fit fermer les portes. Il fut pourtant contraint de les ouvrir à Popilius, qui fit un carnage effroyable, dans lequel Anicet lui-même fut envelopé. La domination de ce nouvel empereur ne fut pas de longue durée ; car Marcellin, grand-maître du palais de Magnence, le vint chercher avec des troupes & lui livra un combat, où les Romains furent trahis par un sénateur nommé Héraclide, & où fut tué Popilius, dont la tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance. Sa mort fut suivie de celle de plusieurs personnes du premier rang, & entr'autres de celle d'Eutrope sa mere. * Eutrope. Socrate. Sozoméne. Zosime. Aurelius Victor.

POPINCOURT, *cherchez* POPAINCOURT.

POPLE (Guillaume) gentilhomme Anglois, & riche négociant habitué à Bourdeaux en France, malgré son commerce avoit une littérature & une capacité fort au-dessus du vulgaire. Il a fait en anglois plusieurs ouvrages fort estimés, entr'autres un intitulé : *Catéchisme raisonnable*, qui a été fort gouté. Capable de juger par lui-même du vrai mérite d'autrui, il s'est toujours fait un plaisir de le seconder selon ses moyens, & de le soutenir par ses lumieres. Lorsqu'Isaac Papin, entr'autres, d'abord Protestant, ensuite Anglican, & mort dans la communion de l'église catholique, eut été mal reçu de l'académie de Saumur, parcequ'il n'avoit pas voulu signer un acte qui condamnoit la doctrine de M. Pajon son oncle, M. Pople fit ce qu'il put pour se l'attacher intimement. Il le fit venir chez lui, & tâcha de lui persuader d'apprendre le négoce, & lui promit une de ses filles en mariage. Mais l'affaire ne réussit pas, parceque M. Papin y mit volontairement obstacle. Ces demoiselles Pople avoient beaucoup écrit, & M. Papin étant à Esrick en Angleterre, leur adressa son traité intitulé : *La vanité des sciences, ou réflexions d'un philosophe chrétien sur le véritable bonheur.* * Voyez la vie de M. Papin par sa veuve, à la tête de ses œuvres, & le tome III des mêmes œuvres, pag. 182, 183.

POPMA (Sixte de) Flamand, de la ville d'Ilst dans la Frise, d'une famille noble, étoit l'aîné de trois autres freres, qui se sont distingués comme lui dans les lettres. Il fit ses études de philosophie à Cologne, & celles de droit à Louvain. Il retourna ensuite avec ses freres dans leur patrie commune. Sixte fit un voyage à Dôle, où il prit le dégré de docteur. Il a fait imprimer en 1569 l'ouvrage de Cornélius Celsus, *de arte dicendi*, qu'il revit, corrigea & éclaircit. Suffridus lui donne aussi des commentaires sur les quatre livres des institutes de Justinien. * *Voyez* Valere André, *Bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tome II, page 1106.

POPMA (Tite de) *second frere du précédent*, étudia la philosophie & les mathématiques à Cologne, & la jurisprudence à Louvain, où il fut conduit avec ses freres par leur mere commune. On a de lui *Tabulæ in sphæram & prima astronomiæ elementa*, à Cologne 1569, *in*-4°. *Castigationes in epistolas Ciceronis ad familiares*, à Anvers 1572, *in*-16. *Notæ in Q. Asconium Pædianum*, à Cologne 1578, *in*-8°. *De operis servorum liber singularis*, en 1608, *in*-8°. * Valere-André, *Bibliotheca belgica*, tome II, page 1145.

POPMA (Cyprien de) *troisiéme frere du précédent*, fit ses études avec ses freres, dans les mêmes villes de Cologne & de Louvain. Il a donné une édition de l'historien Salluste, sur les manuscrits, & il rend compte des corrections qu'il a faites au texte de cet écrivain. Cette édition a paru à Louvain en 1576, *in*-16, & depuis à Anvers. On a encore de lui, *Henrici Mediolanensis libri de controversiis hominis & fortunæ*, en vers élégiaques : ayant découvert cet ouvrage, il le revit, le commenta, & le publia à Cologne en 1570. Il est mort dans le lieu de sa naissance le 29 septembre 1582, n'étant âgé que de 32 ans. * Valere André, *Bibliotheca belgica*, tome I, page 223.

POPMA (Ausone) *quatriéme frere des précédens*, né au même lieu, fit ses études dans les mêmes villes, c'est-à-dire, celle de la philosophie à Cologne, & celle de la jurisprudence à Louvain. Il étoit habile grammairien, & excellent jurisconsulte. Voici la liste de ses ouvrages. *M. Terentii Varronis fragmenta ; iis adjecto conjectaneorum libro*, à Franeker 1590. *Notæ in Varronis libros de lingua latina, ac de Re rusticâ. Notæ in epistolas M. Tullii Ciceronis ad Atticum*, 1619. *Notæ in C. Velleii Paterculi historiam romanam*, 1620. *De differentiis verborum libri IV. De usu antiquæ locu-*

tionis libri II, à Leyde 1608, *in-8°*, & à Strasbourg en 1618. *De ordine & usu judiciorum libri III*, à Arnheim 1617, *in-4°*. *Fragmenta veterum historicorum latinorum emendata & scholiis illustrata*. * Valere André, *Bibliotheca belgica*, tome I, page 114, & les *Jugemens des savans* de M. Baillet, édition *in-4°*, tome II, page 322.

POPOCATEPEC, montagne du Mexique, à douze lieues de Tlascala, en tirant vers la ville de Mexique. Elle est fort haute & ronde, comme le mont Gibel en Sicile. Elle est couverte de neige vers le haut pendant toute l'année, & elle a au sommet une ouverture de demi-lieue, faite comme un fourneau de verrerie. Il en sort continuellement une épaisse fumée, & de temps en temps des flammes qui poussent des cendres & des pierres ardentes jusqu'à la ville de Tlascala, & quelquefois encore plus loin. * Mati, *diction.*

POPOLO, petite ville du royaume de Naples située dans l'Abruzze citérieure, sur la riviere de Pescara, où elle a un pont, à deux lieues de Salmone, vers le nord. Popolo a titre de duché, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Corsinium*, petite ville des anciens Péligniens. * Mati, *diction.*

POPON ou POMPON (Maclou) né dans un village de Bourgogne, d'une famille très-obscure, vint très-jeune à Dijon pour y faire ses études, y fut reçu avocat, & plaida avec beaucoup de réputation jusqu'en 1554, qu'il fut reçu conseiller au parlement. Il conserva cette charge jusqu'en 1577. Il se trouva le 27 janvier 1561 à la conférence tenue en présence du roi, entre les docteurs catholiques & les ministres de la religion prétendue-réformée, où il fut traité principalement du culte des images. Popon mourut le 6 mars 1577, à l'âge de 63 ans. Jacques de Vintimille, conseiller au parlement, son ami depuis plus de 40 ans, composa sa vie, & invita tous les beaux esprits de ce temps à faire des vers à sa louange. M. de Vintimille fit imprimer ce recueil sous ce titre: *Macuti Pomponii, senatoris Divionensis, Monumentum à Musis burgundicis erectum & consecratum*, à Paris 1580, *in-8°*. On voit par ce recueil, que Popon avoit voyagé en France & en Italie; qu'il touchoit parfaitement du luth; qu'il avoit toujours cultivé les beaux arts & les belles lettres. Le même Jacques de Vintimille lui a adressé plusieurs écrits. Popon étoit aussi en relation avec Théodore de Beze, Philibert Collet & autres. On trouve de lui un sonnet à la tête du Dictionaire des rimes, par le Fevre. Ses autres ouvrages sont restés manuscrits, tels sont: 1. Plusieurs lettres latines au conseiller Morin. 2. Un recueil de diverses piéces, concernant le démêlé entre Gaspar de Saulx & MM. de Récourt & Popon, conseillers au parlement, commissaires députés du roi pour l'exécution de l'édit de pacification du 6 décembre 1563. 3. Mémoires de l'assemblée faite en interprétation des articles de la coutume de Bourgogne. 4. Relation de la conférence tenue en présence du roi le 27 janvier 1561, &c. C'est celle dont on a parlé plus haut. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, tome II, *in-fol.* pag. 164 & suivantes.

POPPÉE Sabinus, quoique d'une famille obscure, fut, par la faveur de l'empereur, élevé à la dignité de consul, & fut gouverneur de plusieurs provinces pendant 24 ans. Il se donna la mort sous le consulat de Caius Cestius, & Marcus Servilius. * Tacite, *l.* 6 *annal. c.* 39. Ce même historien fait mention d'un POPPEUS Syllanus consulaire, qui fit déclarer pour Vespasien six mille soldats de Dalmatie nouvellement levés, & qui fut ensuite chargé de lever des sommes. * *Idem*, *hist. lib.* 3, *cap.* 50, & *lib.* 4, *cap.* 47. Et d'un POPPEUS Vopiscus, désigné consul par Othon, avec Virginius Rufus. * *Idem*, *hist. l.* 1, *c.* 77.

POPPÉE, *Poppea Sabina*, seconde femme de *Néron*, & fille de *Titus Ollius*, qui avoit été questeur, & de Poppée Sabina, fille de Poppée Sabinus, qui fut depuis mariée à Scipion, avoit pris le nom de sa aïeul maternel *Poppæus Sabinus*, comme plus éclatant par les honneurs du consulat & du triomphe. Cette dame possédoit tous les avantages des femmes, hors la chasteté. Toutes les fois qu'elle sortoit en public, ce qui arrivoit rarement, elle portoit un voile qui lui couvroit à demi le visage, sans doute pour piquer la curiosité de ceux qui la verroient. Elle étoit mariée à un chevalier Romain, nommé Rufus Crispinus, & en avoit un fils, lorsqu'Othon, qui fut depuis empereur, la débaucha. Il trouva l'art de la charmer par sa jeunesse, par sa dépense, & par sa qualité de favori du prince: ensuite il l'épousa, & soit par un excès d'amour, ou pour conserver par-là son crédit, il ne cessa de la louer devant Néron, qui la vit, & en devint amoureux. Elle engagea d'abord ce prince par ses caresses, feignant de mourir d'amour pour lui; mais lorsqu'elle le vit tout-à-fait enflammé, elle commença à faire la prude, & refusa ses longs entretiens. Elle fit même si bien, que ce prince éloigna Othon de Rome, sous le prétexte glorieux de lui donner le gouvernement de la Lusitanie. Quelque temps après, Néron voyant tous ses crimes consacrés par le sénat, comme le dit Tacite, répudia Octavie qui étoit stérile, & épousa Poppée, qui devenue sa femme, après avoir été longtemps sa concubine, porta l'empereur à se défaire de la princesse Octavie, sa rivale, l'an 62, sous le consulat de Mummius Régulus, & de Virginius Rufus. Elle accoucha d'une fille: ce qui causa à Néron des transports de joie si violens, qu'il lui donna le nom d'Auguste, aussi bien qu'à la mere. Les auteurs remarquent que Poppée, pour conserver sa beauté, se baignoit tous les jours dans du lait d'ânesse. Elle mourut d'un coup de pied que Néron lui donna lorsqu'elle étoit grosse, l'an 65 de J. C. * Tacite, *lib.* 13, 14, 15 & 16 *annal.* Sueton. *in Nerone & Othone.* Dion & Xiphilin, *in Nerone.* Pline, *lib.* 28, *cap.* 12; *lib.* 33, *cap.* 11.

POPPON (S.) abbé de Stavélo dans le XI siécle, naquit en Flandre en l'année 978. Après avoir porté les armes, il fit le pélerinage de Jérusalem. A son retour il se fit religieux. L'abbé S. Thierri, entre les mains duquel il fit ses vœux, le mit au service des pauvres dans l'hôpital de son monastere. Poppon alla ensuite à l'abbaye de S. Vannes, d'où Richard, abbé, le mena à saint Vaast d'Arras: il revint quelque temps après à l'abbaye de S. Vannes, & fut élu abbé de Stavélo en 1020, abbaye à laquelle étoit jointe celle de Malmedi. On le chargea aussi du soin de l'abbaye de S. Maximin de Trèves. Il refusa l'évêché de Strasbourg, que Conrad lui voulut donner; mais il fut obligé d'accepter les abbayes de S. Vaast d'Arras & de Marchienne. Il mourut dans la derniere, l'an 1048, âgé de 70 ans. * *Voyez sa vie* dans Bollandus; Baillet, *au* 25 janvier.

POPPON, archevêque de Trèves, que plusieurs ont confondu mal-à-propos avec Poppon, abbé de Stavélo, dans le XI siécle, vivoit dans le même temps, & occupoit le siége de Trèves, lorsque vers l'an 1026 il alla à Jérusalem avec la permission du pape Jean XIX. Ces sortes de pélerinages étoient alors la dévotion du temps, quoique contre la régle & la disposition des canons; les prélats quittoient souvent leurs églises, pour satisfaire à ces dévotions. S. Siméon, moine du mont Sinaï, accompagna Poppon dans ce voyage; & à son retour, ayant voulu vivre en reclus, le prélat l'enferma lui-même avec cérémonie dans une tour proche la porte de Trèves, l'an 1028. Quand ce saint solitaire fut mort, le premier juin de l'an 1035, & sa sainteté n'ayant pas tardé à éclater par ses miracles, Poppon en écrivit au pape Benoît IX, tant en son nom qu'en celui du clergé & du peuple de Trèves en 1041, & ayant reçu peu après le décret de la canonisation du saint, il en fit la cérémonie le 17 novembre de l'an 1042. Il fit ensuite bâtir sur le tombeau de S. Siméon une belle église qui subsiste encore, & que l'on croit avoir été une forteresse ou un temple des anciens Romains, dont le prélat fit une église, moyennant quelques changemens. Cet édifice passe avec raison pour un des ouvrages d'archi-

tecture les plus surprenans, par la grandeur extraordinaire des pierres, & par la maniere singuliere dont elles sont jointes sans mortier ou ciment. Poppon fonda pour la desservir une collégiale ou assemblée de chanoines, qui étoient en plusieurs églises plus estimés & mieux réglés que la plupart des moines qui n'avoient point embrassé la réforme. Ce prélat mourut le 16 juin 1045, comme le marque son épitaphe, au lieu que Poppon, abbé de Stavélo, avec qui on l'a confondu, ne mourut qu'en 1048. L'archevêque fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir, & son corps fut trouvé entier & sans corruption au commencement du XVI siécle. Il étoit revêtu des habits pontificaux, savoir d'une chasuble de soie noire, de deux étoles rouges, d'un manipule blanc, & d'une dalmatique aurore. Il tenoit de la main droite une paténe d'or, & un bâton pastoral de bois, orné au haut d'une lame d'argent ornée elle-même de plusieurs fleurs d'or. Il avoit un anneau d'or au quatriéme doigt, & de la main gauche il tenoit un petit calice d'or. Ce détail nous apprend avec quel appareil on enterroit alors les évêques, au moins en quelques églises. * *Voyez* Bollandus *au premier de mai, & l'histoire de l'église gallicane par le pere* Longueval, Jésuite, *tome VII.*

POPULONIE, *Populonia*, déesse, étoit révérée chez les anciens Romains, qui imploroient son secours, afin qu'elle détournât les ravages & les dégâts des terres qui s'appellent en latin *Populationes*, d'où est venu le nom de cette divinité. Ils croyoient qu'elle garantissoit les champs de ces malheurs, soit qu'ils dussent être causés par les gens de guerre, ou par les inondations, ou par les grêles, ou par les insectes. * S. Augustin, *de la cité de Dieu.*

POPULONIA DISTRUTTA : c'étoit anciennement une ville épiscopale de Toscane. Elle fut détruite par Nicéas, général des armées de l'empereur de Constantinople. On en voit la place dans la principauté de Piombino, près du village de Porto Barato, & à une lieue de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ses ruines. Son évêché a été transféré à Massa. * Mati, *dictionaire.*

POQUELIN (Jean-Baptiste) fameux poëte comique, *cherchez* MOLIERE.

PORBUS (François) excellent peintre, *cherchez* POURBUS.

PORCA, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est sur la côte de Malabar, où elle a un bon port entre Calicut & Coulan. * Mati, *diction.*

PORCACCHI (Thomas) natif de Castiglione-Aretino, dans la Toscane, mourut en 1585, & laissa divers ouvrages de sa façon, *Le Isole piu famose del mundo. De funerali antichi di diversi popoli e nazioni, con la forma, pompa e maniera di sepolture, di esequie, di consecrazioni antiche. La nobilità di Como. Historia della famiglia Malespina, &c.*

PORCELAINE, terre fine, blanche & transparente, vient de la Chine & du Japon, & est la matiere des vases, que l'on appelle aussi *Porcelaines*, du nom de la terre dont ils sont composés. On en fait encore des carreaux de diverses formes, grandeurs & couleurs, que les Orientaux emploient dans les compartimens de leurs plus beaux édifices. Il y a dans la Chine une tour, appellée *Tour de Porcelaine*, dont on prétend que la beauté & la richesse surpassent les ouvrages les plus vantés de l'antiquité. Elle est dans une plaine que les habitans nomment *Paolinxi* ou *Paulingyng*, près de la célébre ville de Nanking, & elle fait partie d'un temple nommé de *la Reconnoissance*, bâti par l'empereur *Yonlo*, au commencement du XIV siécle. Cette fameuse tour est de figure octogone, large d'environ 40 pieds ; de sorte que chaque face en a 15. Elle a neuf étages, dont chacun est orné d'une corniche de trois pieds à la naissance des fenêtres, & distinguée par de petits toits couverts de tuiles vernissées, qui diminuent en saillie à mesure que la tour s'éleve & se rétrécit. Le mur de cet édifice a du moins sur le rez-de-chaussée 12 pieds d'épaisseur, & plus de 8 & demi par le haut : il est incrusté de porcelaine posée de champ, assez grossiere, & dont la pluye & la poussiere ont diminué la beauté. Chaque étage est formé par de grosses poutres mises en travers, qui portent un plancher, & qui forment une chambre, dont le lambris est peint. Le premier est plus élevé, mais les autres sont entr'eux en égale distance, & les murailles sont percées d'une infinité de petites niches remplies d'idoles en bas-relief : ce qui fait une espece de marqueterie très-propre ; & tout cet ouvrage étant doré paroit de marbre ou de pierre cizelée, quoique selon les connoisseurs, ce ne soit qu'une brique moulée & posée de champ, les Chinois ayant une adresse merveilleuse pour imprimer toutes sortes d'ornemens dans leurs briques. L'escalier qu'on a pratiqué en dedans cette tour, est petit & incommode, parceque les dégrés ont presque tous dix pouces de hauteur, & on y en compte 190, ce qui fait 158 pieds de hauteur, ausquels en joignant la hauteur du massif, celle du neuviéme étage, qui n'a point de dégré, & le couronnement, on trouve que la tour est élevée sur le rez de chaussée de plus de 200 pieds. Le comble est formé par un gros mât qui prend au plancher du VIII étage, & qui s'éleve plus de 30 pieds en dehors : il paroît engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs pieds de l'arbre ; de sorte qu'elle forme en l'air une espece de cone vuide, & percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré d'une grosseur extraordinaire. C'est-là ce que les Chinois appellent la tour de porcelaine, & que quelques Européens nommeroient peut-être la tour de brique, & qui peut passer pour l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. Du haut de la tour on découvre presque toute la ville de Nanking, une des plus grandes de la Chine, & sur-tout la grande colline de l'observatoire, qui est à une grande lieue de-là. * Le pere le Comte, Jésuite, *mémoires de la Chine, en 1696, lettre 3.*

☞ PORCELLETS (des) maison illustre de Provence. Plusieurs auteurs Provençaux font sortir la maison des Porcellets de Provence même, où de temps immémorial, elle a été dans le plus haut rang. Un grand nombre d'autres la font descendre de DIÉGO ou JACQUES, surnommé *Porcellos*, fils de RODERIC, comte de Castille. Ce surnom lui fut donné à cause du prodigieux accouchement que fit la comtesse sa mere de sept garçons, en suite de l'imprécation d'une pauvre femme, qui voyant qu'elle lui refusoit rudement l'aumône, souhaita qu'elle accouchât d'autant d'enfans qu'une truye qui passoit menoit de petits cochons ou porcelets. * Mariana. Ambroise Moralès. Nostradamus.

Cette opinion paroit la plus vraisemblable, par le rapport du nom, des temps, & de la même histoire qu'on rapporte des Porcellets de Provence, dont on voit encore un monument sculpté sur la façade de l'ancienne maison des Porcellets de Provence, dans la partie de la ville d'Arles dont ils ont été long-temps seigneurs.

René, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, dans les sobriquets qu'il donna à quelques-unes des principales maisons, attribue la grandeur pour caractere à celle-ci, disant *les grands des Porcellets.*

Les armes de cette maison sont *d'or au porc ou truye passant de sable*, le cimier une *tête de porc*, ou *d'un dragon ailé*, & pour supports *deux porcs.*

I. PORCELLET, dès l'an 1000, étoit seigneur de la partie de la ville d'Arles, nommée le Bourg-vieux des Porcellets. Il laissa AIMEDRIUS, qui suit. * Archives de l'archevêché d'Arles.

II. AIMEDRIUS Porcellet, seigneur du même bourg, eut trois fils, VOLVERAD, qui suit ; AMIEL, *qui fit branche, rappellée ci-après ; Rostan*, qui laissa une seule fille, mariée à *Hugues* Porcellet, son cousin germain. * *Donation* qu'il fit à l'abbaye de S. Victor de Marseille, en 1028.

III. VOLVERAD

III. VOLVERAD Porcellet, seigneur aussi du même bourg des Porcellets, fit en 1057 une donation à l'abbaye de S. Victor de Marseille, avec sa femme Beletrude: cette donation rappelle son fils ROSTAN, qui suit; & ses petits-fils.

IV. ROSTAN Porcellet, seigneur aussi en partie de la ville d'Arles, participa à la donation de son pere, où il est nommé avec sa femme *Bona* & ses trois enfans, BERTRAND-SACRISTAN Porcellet, *qui fit branche;* GUILLAUME, qui suit; & PIERRE, *qui fit branche.*

V. GUILLAUME Porcellet I, seigneur en partie de la ville d'Arles, & de plusieurs terres le long de la mer. Il eut pour fils GODEFROY, qui suit; & *Bertrand*, qui signa le testament de Raymond, comte de Saint-Gilles, fait en Syrie en 1105, lors des premieres croisades. Guillaume fit en 1094 une donation à l'abbaye de S. Victor de Marseille, de ses droits sur le Rhône & sur la Durance.

VI. GODEFROY ou GAUDEFRID Porcellet, seigneur en partie de la ville d'Arles, confirma en 1111 la donation de la comtesse Gerberge, à Douce sa fille, des comtés de Provence, Gevaudan, &c. * *Marca Hispanica.* Il confirma le mariage de Douce avec Raymond-Berenger, comte de Barcelone, la même année. L'an 1121, Idelfonse, comte de Toulouse, ayant chassé Hugues, abbé de S. Gilles, & ses moines, ce même Godefroy Porcellet fut invité par un bref du pape Calixte de Bourgogne, d'armer conjointement avec Raymond, comte de Barcelone, & Othon, archevêque d'Arles, contre Idelfonse, en faveur de Hugues. Il signa aussi à la tête de la noblesse de Provence & Languedoc, avec trois seigneurs de sa maison, le traité de partage de la Provence entre Idelfonse, comte de Toulouse, Faidide, sa femme, & Raymond, comte de Barcelone, Douce, son épouse & leurs enfans. * Dom Vaissete, *hist. de Languedoc.* Le pape Adrien l'invita aussi par un bref, de même que d'autres seigneurs de sa maison, de se désister, en faveur de l'archevêque d'Arles, de la protection qu'ils accordoient à l'abbaye de S. Césaire. Il eut pour fils PORCELLUS, qui suit.

VII. PORCELLUS, seigneur en partie de la ville d'Arles, de grandes terres le long de la mer, baron de Provence, conseiller de la régence de cet état pendant l'absence d'Idelfonse, roi d'Aragon, comte de Provence, caution de ce prince, dont il jura l'observation de la paix avec les Nissars en 1167, caution & médiateur d'un traité entre l'archevêque d'Arles & Raymond-Berenger, comte de Provence. * Tome III du *Spicilége* On voit par une charte de la même année 1167, que sa femme s'appelloit *Inguilrade:* il en eut GUILLAUME, qui suit; *Porcel*, chevalier de S. Jean de Jérusalem; BERTRAND, qui fit branche; & *Galburge*, épouse de *Hugues* des Porcellets, dont vint *Adelaide* des Porcellets, épouse de *Baral*, vicomte de Marseille.

VIII. GUILLAUME Porcellet II, seigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville du Martigues, du château d'Aix, de la Cappe, de l'Angle, d'Estels, Tasse, la Vernede, & terres considérables le long de la mer, fut médiateur, après une vive guerre, de la paix entre Hugues-Raymond & Guillaume des Baux, & *Hugues-Sacristan* Porcellet. * *Chartrier* de la commanderie de S. Thomas Trinquetaille. Il fit en 1202 un traité de confédération avec Idelfonse, comte & marquis de Provence, contre les princes de la maison des Baux. En 1188, il fit un traité de paix avec Amiel & Gui, princes issus d'une branche cadette des vicomtes de Marseille, après une sanglante guerre, dans laquelle ledit Amiel de Fos avoit été pris prisonnier. Ce traité fut juré solemnellement le 3 des calendes de juin, sur le portail de la métropole d'Arles, en présence de l'archevêque de cette ville, de celui d'Aix, & de plus de 200 seigneurs & gentilshommes des deux partis. *L'acte est original & scellé en plomb aux armes* des Porcellets. * *Chartrier* de Sallons; de l'archevêché d'Arles; *archives* du roi à Aix. Ce même Guillaume de Porcellet sauva par sa présence d'esprit Richard, roi d'Angleterre, surnommé *Cœur de Lion*, qui se délassant dans un bois des fatigues de la chasse, alloit être pris par les Sarazins, lorsque Guillaume s'écria: *Je suis le roi*, & fut pris prisonnier, tandis que Richard se sauva. Ce prince donna douze satrapes ou vice-rois Sarazins pour sa rançon; & Saladin charmé de sa générosité, le fit traiter en roi. * Maimb. *hist. des croisades*, tome II. Il eut d'*Ermessende* d'Uzez, BERTRAND de Porcellet, qui suit; & *Guillaume.*

IX. BERTRAND I de Porcellet, fils de *Guillaume* II, chevalier, seigneur en partie de la ville d'Arles, de celle de Martigues, de Fos, du château d'Aix, de Cujes, de la Mairanne, de la Cappe, de la vallée de S. Pierre, &c. fut en 1216 au secours de Raymond, comte de Toulouse, avec sept puissans barons & chevaliers. Il fut nommé par *Bertrande-Sacristanne* des Porcellets, épouse de *Guillaume*, comte de Forcalquier, & par *Bertrand* des Porcellets, exécuteur des testamens qu'ils firent. Il fit une trève avec Guillaume des Baux. Jean, archevêque d'Arles, en fut médiateur, sous peine aux contrevenans de mille marcs d'argent. Ils donnerent chacun pour ôtage douze gentilshommes des principales maisons de Provence. * *Archives* de l'archevêché d'Arles. Il eut pour femme *Bertrande* des Porcellets, fille de *Pierre* Porcellet, seigneur de la ville de Lambesc, dont il eut GUILLAUME, qui suit; BERTRAND, *qui fit la branche des seigneurs de l'*ANGLE; *Godefroy*, chevalier de S. Jean de Jérusalem, commandeur de Trinquetaille; *Aldiarde*, abbesse de Molleges.

X. GUILLAUME III Porcellet, chevalier, seigneur en partie de la ville d'Arles, Fos, le Martigues, Cujes, la Mairanne, Cabriés, & de la vallée de S. Pierre, &c. baron du royaume de Sicile, & de Calatafin & Calatamaure dans ce même royaume, conseiller d'état & chambellan de Charles I, roi de Sicile & comte de Provence. * *Registre*, *fol.* 4. *Lettre de ce roi.* Il fut en 1265 & se distingua glorieusement à la conquête de Naples. En 1270 ce roi le fit son *cher chevalier*, *familier*, *& fidèle gouverneur & châtelain* de la ville & château de Pouzzol. * *Même registre*, *fol.* 187. Il arma une galere à ses dépens pour le service du roi. Sa haute probité, sa sagesse & la douceur de son gouvernement le firent seul épargner au massacre des vêpres siciliennes. * *Hist. de France*, Daniel & autres. Il eut pour femme 1°. *Raymonde* de Fulconis, d'une maison de Provence, actuellement éteinte: 2°. *Séchaulte* de Posquierre, dont il eut BERTRAND, qui suit; *Maragde*, épouse de Perrin, des comtes de Forcalquier, seigneur de Lourmarin.

XI. BERTRAND II Porcellet, seigneur en partie d'Arles, de Fos, du château de Veire, du Martigues, de la Corone, de Cujes, de la Mairanne, de la Cappe, de Lansac, comte de Montfameux en Sicile, est appellé *bien-aimé*, *familier*, *& fidèle*, dans les lettres de Charles II, roi de Sicile, par lesquelles il lui donne cent livres de réforciates. * *Registre* du roi Charles II, *folio* 269. Robert, roi de Sicile, confirma les priviléges, immunités, de temps immémorial, des seigneurs de la maison des Porcellets. * Ces lettres du 26 août 1369, aux archives de la ville d'Arles. Il eut pour femme *Marie*, fille de *Baral*, sire des Baux, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Bertrand;* 3. *Maragde*, religieux à la Celle-Roubaud.

XII. GUILLAUME IV des Porcellets, chevalier, seigneur de Fos, Martigues, vallée de S. Pierre, Lansac, de l'Etang de Corrente, & baron de Provence, est appellé par le roi Robert, comte de Provence, son *chambellan familier & fidèle*, dans la confirmation qu'il lui accorda des priviléges, dont lui & les seigneurs de sa maison avoient joui de toute ancienneté. * *Lesdites lettres au registre du roi*, *fol.* 186. Il épousa *Isoarde* de Montauban, fille de *Raymond* de Montauban, seigneur de S. André; & d'*Isabelle* de Simianne. Il en eut 1. BERTRAND, qui suit; 2. *Isoarde*, épouse de *Rosselin* de Fos, seigneur de Bormas; 3. *Navarre*, épouse d'*Audibert* de Perussole, chevalier; 4. *Sancie*, prieure de l'abbaye de Molleges.

XIII. Bertrand III des Porcellets, chevalier, seigneur de Fos, du Martigues, Vallée de S. Pierre, Lansac, Etang de Corrente, de Cabriès, fut gouverneur des ville & bailliage de Sisteron & de Digne, pourvu par lettres de la reine Jeanne, qui lui accorda des droits sur les salines de Fos. * *Registre* de ladite reine, *fol.* 369. Elle écrivit à ses officiers de Provence en sa faveur, le qualifiant de son *familier & fidèle*, confirmant en sa faveur & des autres seigneurs de sa maison le droit d'user de leurs propres poids & mesures, de faire examiner & marquer toutes celles de la ville d'Arles. * *Archives* de Riez. Il fut encore gouverneur de la ville de Draguignan, & choisi par les états de Provence pour traiter avec les Espagnols qui désoloient cette province. En 1361 il épousa 1°. *Constance* des Porcellets, fille d'*Hugues* des Porcellets, seigneur de Gildon & de Galignan, & de *Tiburge* de Sabran; il en eut *Guillaume*, mort sans enfans: 2°. il épousa *Marguerite* de Castellane. Il en eut *Raymond*, seigneur de Fos, marié avec *Béatrix* de Méges; Dragonet, qui suit; & *Jacques*, chanoine régulier de S. Augustin.

XIV. Dragonet des Porcellets, seigneur de Fos, du Martigues, Lansac, Etang de Corrente, S. Geniès, vallée de S. Pierre, S. Mitre, la Corone, Val de S. Julien, &c. épousa *Catherine* d'Arbaud, fille de *Jacques* d'Arbaud, seigneur de Blansac. Il en eut 1. *Louis*, mort enfant; 2. Bertrand, qui suit; 3. *Jacques*, mort sans enfans; 4. *Catherine*, épouse de *Jean* le Maitre, seigneur de Mazaugue.

XV. Bertrand IV Porcellet, chevalier, seigneur de Fos, du Martigues, de S. Mitre, la Corone, la Vallée de S. Pierre, de Lansac, Laval & S. Julien, donna en 1422 du secours à la ville de Marseille, assiégée & prise par les Catalans & Aragonois, avec des troupes qu'il leva, joint avec les principaux seigneurs de Provence. Il eut pour femme *Englesone* d'Aiguieres, dont il eut 1. Louis, seigneur de Fos, *qui fit branche;* 2. *Marguerite-Marie*, mariée à *Antoine* Ruffo, seigneur de Lamanon. Il se remaria en 1410 avec *Jeanne* d'Arlatan, de laquelle il eut 1. Pierre, qui suit; 2. Jean, seigneur de Fos, qui fit branche; 3. *Jeannet*, mort enfant; 4. *Honorée*, épouse d'*Aimery* d'Aiguieres, remariée à *Honoré* de Boic; 5. *Marchone*, épouse de *Jacques* de Raynaud, seigneur d'Alein.

XVI. Pierre I de Porcellet, chevalier, seigneur de Maillanne, de Fos, la Vallée S. Pierre, S. Julien, Lansac, &c. conduisit le 17 juillet 1456 les gentilshommes de la ville & viguerie de Beaucaire pour le service du roi à son armée. * *Registre des archives de Beaucaire.* Il épousa le 14 octobre 1441, *Matheline* de Guigones, fille d'*Elzear* de Guigones, seigneur de Maillanne, dont il eut André, fils unique, qui suit.

XVII. André de Porcellet, seigneur de Maillanne, de Fos, la Vallée de S. Pierre, Laval, S. Julien, Lansac, &c le 30 décembre 1475, fit un traité avec *René*, roi de Sicile, au sujet de la terre de Maillanne, en son conseil éminent à Marseille. Il épousa le 21 décembre 1459 *Raymonde* de Boche. Il en eut 1. Pierre, qui suit; 2. Honoré, *qui fit branche*; 3. *Honorée*, épouse de *François* de Turpin, ensuite de *Jean* de l'Estang de Parade; 4. *Marguerite*, épouse de *Louis* de Meiran; 5. *Jeanne*, épouse de *Louis* de Vuilfrême, & ensuite d'*Auger* de Roquefeuil, vicomte de Convertis, seigneur de Versol; 6. *Marche*, épouse de *Thomas* d'Albert, seigneur de Bossargues. De cette maison sont sortis les connétable & ducs de Luynes, Chevreuse, Chaulnes & Pecquigny.

XVIII. Pierre II de Porcellet, seigneur de Maillanne, de Fournés, de Jallene, &c. fut gouverneur des villes, châteaux & vigueries de Beaucaire, du S. Esprit & la Vernede. Il épousa *Marguerite* de Piquet, fille d'*Honoré* de Piquet, & de *Jeanne* de Lombard. Il en eut 1. Honoré, *qui fit branche;* 2. Jean, *qui fit branche;* 3. Tanneguy, qui suit; 4. André, *qui fit branche;* 5. Pierre, *qui fit branche;* 6. *Antoine*, protonotaire du saint siége, chanoine de la métropole d'Arles; 7. *Sillette*, épouse d'*Antoine* de Roquefeuil, seigneur de Convertis; 8. *Florette*, épouse de *Claude* Grimoard, seigneur du Roure; 9. *Jeanne*, épouse de *Paul* de Kailar, seigneur de Spondillan; 10. *Magdeléne*, épouse de *Louis* du Mas, seigneur de Chadenac; 11. *Louise*, épouse de *Jean* de Budos, baron de Porte, duquel mariage *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci, princesse de Condé, étoit descendue.

XIX. Tanneguy des Porcellets, seigneur de Maillanne, du Luc & de la Tour d'Argence, gouverneur & viguier des châteaux, ville & viguerie de Beaucaire, servit avec distinction dans les guerres d'Italie, lieutenant d'une compagnie de gendarmes, se trouva à la bataille de Pavie, à la conquête de Naples par Lautrec, servit encore sur mer lorsque Barberousse vint en Provence. Il reçut plusieurs blessures. Il épousa le 10 avril 1552 *Jeanne* de Pavée de Ville-vieille, de laquelle il eut 1. Pierre, qui fit branche; 2. Jean, qui suit; 3. *Etienne*, guidon des chevaux légers; 4. *Timothée*, mort enfant; 5. *Magdeléne*, morte jeune; 6. *Sillette*, épouse d'*Antoine* de Saunier, seigneur de Cruviers & Lascours; 7. *Marguerite*, morte fille; 8. *Blandinne*, épouse de *David* de Grangeac.

XX. Jean des Porcellets, seigneur de Maillanne, de S. Paul de Courtezon, de Luc, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fut mestre de camp d'un régiment colonel, général d'infanterie du régiment de Montmorenci, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à pied & à cheval, gouverneur de la ville de Carcassonne, de la ville & cap d'Agde, du fort de Brescou, de la citadelle de Villemur. Il épousa le 20 juin 1607 *Sibylle* de Serre, fille de *Thomas* de Serre, seigneur de la Marine, & de *Marie* de Labia, de laquelle il eut 1. *Pierre*, mort jeune à l'armée catholique, étant avec le duc de Montmorenci son cousin; 2. Antoine, qui suit; 3. *Antoine-Hercule*; & 4. *Jean*, morts enfans.

XXI. Antoine des Porcellets, marquis de Maillanne, seigneur de Saint-Paul, de Courtezon, de Luc, &c. fut capitaine d'une compagnie de cent hommes dans le régiment de Maillanne, que commandoit son cousin. La peste ravageant la ville de Beaucaire en 1639, il y mena d'habiles gens, & fit fondre sa vaisselle pour secourir & aider les pauvres habitans. Il marcha ensuite en Catalogne avec le corps de la noblesse pour le service du roi. Il épousa 1°. le 30 août 1632, *Elizabeth* de Blain de Marcel, fille de *Louis* de Marcel de Blain, seigneur du Poët-Cellard, la Batie, Roland, Momas, Saons, Barri, S. André, &c. & de *Justine* de la Tour-du-Pin-Gouvernet. Il en eut 1. *Louis*, mort jeune, sans avoir été marié; 2. Armand-René, qui suit; 3. *Henri*, mort enfant; 4. *Marie-Sibylle*, épouse de *Henri-Marie* de Villardy, seigneur de Quinson & Cheiranne, & la Tour-les-Beuvons; 5. *Elizabeth*, religieuse de la Visitation à Montelimart. En secondes nôces, il épousa *Gabrielle* de Gianis de la Roche, fille de *Pierre* de Gianis, seigneur de la Roche, sénéchal de Beaucaire & Nismes, & de *Marthe* de Rispe, il n'en eut point d'enfans.

XXII. Armand-René des Porcellets, chevalier, marquis de Maillanne, baron de Darboux, seigneur de S. Paul de Courtezon, fut filleul de S. A. S. Armand prince de Conti. Il épousa le 10 avril 1673 *Jeanne* de Mondragon, fille de *Paul*, seigneur de Mondragon & de Barbantane, & de *Marie* Demantin. Il en eut Paul-Joseph, qui suit; 2. *François-Louis* des Porcellets, grand-croix de l'ordre de Malte, commandeur de Lugan, baillif de Commerci, grand-véneur de S. A. R. duchesse douairiere de Lorraine, ci-devant son premier écuyer, & précédemment conseiller d'état & chambellan de leurs A. R. Léopold I, duc de Lorraine, & François III, grand duc de Toscane, au service desquels il a passé avec permission du roi, après avoir servi sa majesté, capitaine de ses Cravates, & blessé en plusieurs combats où il s'est trouvé; 3. & deux filles nommées *Marie*, toutes deux mortes au berceau.

XXIII. PAUL-JOSEPH des Porcellets, chevalier, marquis de Maillanne, baron de Darboux, seigneur de S. Paul & de Courtezon, épousa le 6 avril 1700 *Anne-Françoise* des Porcellets, fille unique de *François-Louis* des Porcellets, & de *Marie-Elizabeth* de Forbin-Solliés. Ses enfans sont, 1. *Joseph-Armand-René* des Porcellets; 2. *Joseph-François-Auguste*, chevalier de Malte; 3. *Joseph-Louis-Guillaume*, capitaine dans le régiment d'Aunis, infanterie; 4. *Marie-Thérèse*, veuve de *Jean-Augustin* de Grille, mort capitaine aux Gardes Françoises; 5. *Marie-Anne-Françoise*, religieuse.

Après cette descendance de la seule branche qui subsiste, on ne peut donner un détail de celles qui sont éteintes, attendu leur multiplicité qui feroit un volume. On dira seulement que JEAN des Porcellets, fils de *Renaud* II, en établit une à Naples, où il fut baron de Sicile, & vicaire du roi Charles I en Toscane, viceroi de l'Abruzze. Il épousa *Alisette* de Sabran, dont il eut BERTRAND, qui suit; & *Raynaud*, évêque de Digne, honoré comme saint dans cette église, dont le corps conservé dans une châsse, fut brulé par les huguenots. Il y a encore dans la cathédrale de Digne la chapelle de S. Raynaud. *Guillaume* des Porcellets, son neveu, lui succéda à cet évêché.

BERTRAND des Porcellets, seigneur de Cabriés en Provence, de Sainte-Sophie, Baragian, S. Laurent de Strata dans le royaume de Naples, duc de Melphe, ambassadeur en Sicile, conseiller du roi, son familier & fidéle, viceroi de l'Abruzze, baron du royaume de Sicile, gouverneur de Naples, & capitaine général, épousa *Marguerite* Ruffo de Cantazaro, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME I des Porcellets, chevalier, seigneur de Sainte-Sophie, Baragian, S. Laurent de Strata, baron du royaume de Sicile, fut chambellan de la reine Jeanne: il épousa *Jaquette* de Ceccano.

BERTRAND II des Porcellets, chevalier, seigneur de Sainte-Sophie, de Palo, Baragian, S. Laurent de Strata, finit cette branche.

En Syrie, une branche qui y fut établie, y posséda de très-grandes terres, & les Porcellets dans ce pays-là firent des grandes largesses aux Hospitaliers & Templiers, entr'autres, à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, de la redevance qu'un chevalier de Syrie faisoit à GUILLAUME des Porcellets pour sa terre de Malionin, de venir le servir pendant six mois quand il faisoit la guerre. *Douce* des Porcellets y épousa *Gautier* de Béthune, de la branche de Bessan, qui fut la derniere de cette branche.

En Lorraine, ANDRÉ des Porcellets, qui y suivit Claude de France, épouse de Henri, duc de Lorraine, fut gentilhomme de la chambre du marquis de Pont, fils aîné du duc Antoine, chambellan & écuyer du duc, capitaine du château de Bruyeres, gouverneur & bailli de la ville d'Epinal. Il eut de *Catherine* de Valhey, sa femme, JEAN des Porcellets, qui fut gentilhomme de la chambre de Charles, duc de Lorraine, conseiller d'état, ambassadeur du duc, à differens rois & princes, commanda les chevaux légers de Lorraine, au service de Charles IX & de Henri III, rois de France; fut gouverneur de la ville, évêché & comtés de Toul, maréchal des duchés de Lorraine & Barrois, général des armées de Charles & Henri, ducs de Lorraine; se distingua aux siéges de Stenay & prises de Coiffy, Montigny, Monteclair, Lafosse & Château-vilain; fut général pour Charles, cardinal de Lorraine, évêque & prince de Strasbourg; & après avoir gagné deux batailles contre ses ennemis, fit faire la paix. Il fut encore bailli & gouverneur de la ville & évêché de Metz, fut créé baron du saint empire par l'empereur Rodolphe II. Il épousa *Esther* d'Apremont, fille de *Gerard* d'Apremont, & de *Guillaumette* du Chastellet. Il en eut ANDRÉ, qui suit; & *Jean*, évêque & comte de Toul, prince du saint empire, abbé commendataire de S. Mansuy & S. Avold; & *Catherine*, épouse de *Jacques* de Rainach.

ANDRÉ des Porcellets, seigneur de Valhey, baron du saint empire, conseiller d'état du duc de Lorraine, bailli & gouverneur de la ville & évêché de Metz & Marsal, grand chambellan du même duc, commandant 100 chevaux légers, lieutenant-colonel de 3000 Wallons en Hongrie, épousa *Elizabeth* de Danois-Sernés, fille de *Claude* de Sernés, & d'*Edmonde* de Saulx-Tavanes, dont il eut *Claude-Dorothée*, mariée dans la maison de Tornielle-Gerbevillers; *Marie-Anne-Françoise*, dans celle de la Beaume-Saint-Amour; & *Françoise-Aprône*, dans celle de la Beaume de Suse.

La branche des marquis d'UBAYE finit à la fin du dernier siécle en la personne de FRANÇOIS-JOSEPH des Porcellets, marquis de Serviés, comte de Landun & Rochefort, baron de Valerarques & S. Roman, qui avoit épousé *Marie-Rose* de Crussol, fille de *François* de Crussol, duc d'Uzez. Ses deux sœurs avoient été mariées, l'une à *André-Joseph* de Brancas-Cereste, marquis de Courbons, & l'autre à *Henri* de Brancas, marquis de Ville-neuve.

La branche aînée des marquis de Maillanne & la Rosselle, à laquelle celle qui subsiste a succédé, finit à la fin du dernier siécle, en la personne de LOUIS-JOSEPH des Porcellets, marquis de Maillanne & la Rosselle, gouverneur du château & ville de Tarascon, qui après avoir servi aide de camp du prince de Condé, fut colonel des troupes vénitiennes & commandant de 4000 hommes au siége de Patras, contre les Turcs. Il se distingua à ce siége, monta le premier à l'assaut, & y reçut une blessure. Il avoit épousé *Angélique* de Rochemaure. Les dernieres filles de cette branche avoient été mariées dans les maisons de Sainte-Maure, de Marignane & de Simiane. * *Mémoire communiqué*.

PORCELLI, anciennement *Osteodes*. C'est une des isles de Lipari. Elle est petite & déserte, & située près de la côte occidentale de celle d'Ustica. * Mati, *diction*.

PORCELLUS ou PORCELLIUS (Pierre) historien célébre & poëte Latin, étoit Napolitain; & l'on prétend que dans sa premiere jeunesse il garda les pourceaux, d'où lui est venu le nom de Porcellus. Pour déguiser un peu son origine, il se faisoit appeller *Porcellius*, ce qui n'apporte pas une grande différence. Vossius dans ses *Historiens Latins*, & M. Baillet dans ses *Jugemens des savans*, le font contemporain de Pétrarque & de Bocace, & prétendent qu'il florissoit vers l'an 1370. Ces deux savans se sont trompés. Il est certain que Porcellius n'est né qu'après l'an 1400, & qu'il écrivoit encore en 1452. On ignore comment il sortit de l'obscurité où sa naissance paroissoit l'avoir condamné: ce qui est certain, c'est qu'il se qualifie secrétaire du roi de Naples; qu'il étoit bien venu auprès de Frédéric, duc d'Urbin, ce célébre général d'armée qui mourut en 1482, & qu'il en avoit été choisi pour écrire les mémoires de sa vie. Porcellus se trouva aussi en 1452 avec les troupes des Vénitiens, qui étoient alors en guerre avec les Milanois. Il y étoit, non pour combattre avec elles, mais pour être témoin de ce qui se passoit & des grandes actions de Jacques Picinin, qui combattoit à ses frais pour les Vénitiens; & il écrivoit le tout à Alfonse d'Aragon, roi de l'une & l'autre Sicile, allié des Vénitiens. Ce qu'il écrivit en cette occasion, il l'intitula: Les commentaires du comte Jacques Picinin, appellé Scipion Emilien. Ce morceau d'histoire écrit en latin, est divisé en neuf livres, & plaît autant par l'agrément du style, que par l'esprit & l'élégance qui régnent dans les récits. L'auteur y prodigue ses louanges à Picinin, son héros, qui l'honoroit de son estime, qui le logeoit avec lui, & qui l'admettoit tous les jours à sa table; mais il le fait avec tant de graces, qu'il donne envie de tout lire, lors même qu'on s'apperçoit que la seule flaterie conduit sa plume. Cet ouvrage n'a été donné au public qu'en 1731, par M. Muratori, dans le tome XX de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Porcellus étoit poëte aussi, & même poëte *lauréat*, ou couronné, selon l'usage assez ordinaire de son siécle, & sur-tout en Italie. Nous avons de lui des élégies & des

épigrammes, où l'on trouve plus de naturel que d'art, plus de simplicité que d'élégance. Il avoit continué l'histoire de Jacques Picinin pendant l'année 1453. Mais cette seconde partie est encore manuscrite à Vérone. On croit aussi que l'on conserve dans la bibliothéque du Vatican plusieurs autres ouvrages de notre auteur qui n'ont point encore été imprimés, & qui se trouvoient autrefois dans la bibliothéque des ducs d'Urbin, d'où les manuscrits de cette bibliothéque ont été transportés. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & la préface de M. Muratori, sur les commentaires historiques de Jacques Picinin; les additions d'Apostolo Zeno faites au traité de Vossius des *Historiens Latins*, &c.

PORC-EPIC, ordre de chevalerie, fut institué par Louis de France, duc d'Orléans, & second fils du roi Charles V, à la naissance de son fils Charles, en 1394. Cet ordre étoit composé de 25 chevaliers, dont le duc étoit le premier, & qui devoient être nobles de quatre races. Leurs ornemens étoient un mantelet d'hermine, sur lequel on mettoit une chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit sur l'estomac un porc-epic d'or, avec cette devise, *Cominus & eminus*, que le roi Louis XI prit depuis pour lui. On veut que cet ordre ait été appellé du nom *de Camail*, parceque le duc d'Orléans donnoit avec le collier, une bague d'or garnie d'un camayeu, ou pierre d'agathe, sur laquelle étoit gravée la figure du porc-epic. Le roi Louis XII abolit cet ordre à son avénement à la couronne. * Sainte-Marthe, *l.* 15, *hist. généal.* Favin, *theat. d'honneur & de chevalerie.*

PORCHAIRE (S.) étoit abbé de Lerins en 731, lorsque les Sarasins ou Maures d'Espagne descendirent dans cette isle, au retour du siége qu'ils avoient mis devant Arles. Après avoir embarqué seize pensionaires, & trente-six des plus jeunes religieux, il assembla sa communauté, composée d'environ 500 moines, & les exhorta à mourir généreusement pour la foi de Jesus-Christ. Les barbares étant entrés dans l'isle, les massacrerent tous, à l'exception de quatre qu'ils emmenerent avec eux: mais ceux-ci se sauverent; & étant revenus à Lérins, y trouverent tous leurs confreres massacrés, à l'exception du seul Eleuthere, qui s'étoit caché dans une grotte. Ils firent revenir les trente-six religieux que saint Porchaire avoit envoyés en Italie, & Eleuthere fut choisi pour abbé. * Baralis, *chron. Lirin.* Mabillon, *III siécle, part.* 1. Bulteau, *hist. monast. d'Occident*, *l.* 4. D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome II.

PORCHERES D'ARBAUD (François de) ou plutôt ARBAUD DE PORCHERES: car ARBAUD est le nom de famille, laquelle est noble & ancienne, qui est divisée en plusieurs branches, dont une subsiste avec distinction dans le parlement d'Aix. Porcheres est un petit village près de Forcalquier, dont Arbaud avoit une portion. Arbaud de Porcheres étoit de S. Maximin, & s'est distingué par son talent pour la poësie françoise. Malherbe l'avoit élevé dans sa jeunesse à Paris, l'aima jusqu'à la mort, & lui légua la moitié de sa bibliothéque par testament. Arbaud se maria en Bourgogne avec une demoiselle de la maison de la Chapelle-Senevois, dont il eut un fils, & il y mourut en 1640. Il étoit de l'académie françoise, & avoit été gouverneur d'un fils de M. de Chenoise, & depuis d'un fils de M. le comte de S. Herem. M. de Boisrobert lui fit donner une pension de 600 liv. par le cardinal de Richelieu. Il est bon d'avertir qu'il n'étoit pas de la famille de M. Laugier de Porcheres, comme l'ont cru plusieurs savans. Ses poësies sont: une paraphrase des pseaumes graduels; des poësies diverses sur différens sujets, *in*-8°, à Paris 1633, & plusieurs autres piéces insérées dans les recueils de son temps. On lui attribue, entr'autres, un sonnet sur les yeux de la belle Gabrielle d'Estrées, qui lui valut, dit-on, une pension de quatorze cens livres. Il se trouve dans un recueil de 1607, intitulé: *Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, ou *les Muses françoises ralliées de diverses parts*, tom. I, pag. 286: une Ode à la louange du cardinal de Richelieu, pour le remercier de lui avoir donné une place à l'académie.

JEAN d'Arbaud, sieur de Porcheres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, étoit son frere, & avoit le même talent pour la poësie, mais avec moins de justesse & de correction. Il a traduit aussi quelques pseaumes en vers françois, dont il s'est fait deux éditions; la premiere à Grenoble, en 1651; & l'autre plus ample, à Marseille, en 1684. * Pellisson, *hist. de l'académie françoise, avec les notes de M. d'Olivet, tom. I, de l'édition in*-12.

PORCHERES (Honorat Laugier de) de l'académie françoise, comme M. de Porcheres d'Arbaud, est auteur des écrits suivans. Le camp de la Place royale, ou relation de ce qui s'est passé pour la publication du mariage du roi & de madame avec l'infante & le prince d'Espagne, *in*-4°, à Paris 1612. Cent lettres d'amour d'Erandre à Cléanthe, à Paris 1646, *in*-8°. Des poësies diverses dans les recueils de son temps. * *Hist. de l'académie françoise*, par M. Pellisson, avec les additions de M. l'abbé d'Olivet.

PORCHERON (dom David-Placide) né à Châteauroux en Berri, l'an 1652, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, entra dans cette congrégation en 1670, & y fit sa profession en 1671 dans l'abbaye de S. Remi de Reims. Il fut bibliothécaire de l'abbaye de S. Germain des Prés à Paris, & se distingua par l'exacte connoissance qu'il avoit des langues, de l'histoire, de la géographie, des généalogies & des médailles. Il écrivoit également bien en latin & en françois. Il publia en 1690 des maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur. Il n'en est pas l'auteur, mais il a réformé le style, & y a joint la traduction des instructions de l'empereur Basile *le Macédonien*, pour Léon son fils, & la vie de ces deux princes: il a aussi contribué à l'édition nouvelle de S. Hilaire. Il avoit publié en 1688 un vieux manuscrit sur la géographie du moyen âge, d'un auteur anonyme du septiéme siécle, ou environ, qui étoit de Ravenne, qu'il a enrichi de quantité de notes très-curieuses & très-savantes. Ce pere, digne d'une plus longue vie, mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prés, à Paris, à l'âge de 42 ans, le 14 février 1694. * *Mémoires du temps.*

PORCHET SAUVAGE, *Porchetus de Sylviaticis*, de Gènes, vivoit vers l'an 1315, & prit l'habit de Chartreux. Dans sa solitude il composa un ouvrage contre les Juifs, où il prouve, par l'écriture & par les livres du Thalmud & des Cabalistes, la vérité de la religion chrétienne. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1520, par les soins d'Augustin Justiniani, évêque de Nébio, sous ce titre: *Victoria Porcheti adversus impios Judæos.* L'auteur copioit dans cet ouvrage Raimond-Martin, comme il en avertit, & fut ensuite copié par Pierre Galatin, qui cacha son vol. On dit qu'il composa un autre traité, *de entibus & unis*, qu'on garde dans la bibliothéque des Dominicains de Gènes. *Voyez* GALATIN. * Barthelemi Paschett, *nelle belleze de Genoa.* Augustin Justiniani, *annal. Genuens. ad A. C.* 1299. Augustin Schiaffino, *hist. eccl. Gen.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.* Petreius, *bibl. Cart.* Raphaël Soprani, *scritt. della Ligur.*

PORCIE, *Porcia*, fille de Caton d'*Utique*, femme en premieres nôces de Bibulus, & ensuite de Brutus, avoit appris la philosophie, aimoit les belles lettres, & par son esprit, aussi-bien que par son courage, s'éleva au-dessus de la foiblesse ordinaire de son sexe. Dans le temps que Brutus devoit exécuter la conjuration contre César qu'on lui cachoit, elle se fit elle-même une très-grande blessure; & voyant son mari alarmé: *Je me suis blessée*, lui dit-elle, *pour vous donner un témoignage de mon amour, & pour vous faire connoître avec quelle constance je me donnerois la mort, si l'affaire que vous allez entreprendre venoit à échouer, & causoit votre perte.* Quand son mari se retira, elle l'accompagna avec une grande constance, jusqu'au bord de la mer; mais elle ne put retenir ses larmes, en voyant un tableau qui

repréſentoit Hector quand il ſortit de la ville de Troye pour aller au combat. Depuis ayant appris la défaite & la mort de Brutus, qui arriva en 712 de Rome, & 42 ans avant J. C. elle réſolut de mourir. Ses parens s'oppoſerent à ce funeſte deſſein, & lui ôterent toutes les armes avec leſquelles elle ſe pouvoit nuire ; mais elle eut le courage d'avaler des charbons ardens, & ſe ſacrifia par ce genre de mort extraordinaire. Néanmoins Plutarque dit que l'on trouvoit une lettre de Brutus à ſes amis, par laquelle il ſe plaignoit de ce qu'ils avoient laiſſé mourir ſa femme. Il y a eu une autre PORCIE, ſœur de Caton d'*Utique*, & femme de Domitius Ænobarbus, dont Ciceron, Lollius & Varron ont fait l'éloge. Celle-ci étoit morte avant qu'on eût tué Céſar. * Plutarch. *in Bruto.* Valere Maxime, *l.* 3, *c.* 2, *ex.* 16 ; *& l.* 4, *c.* 6, *ex.* 6. Bocace, *de mulier. c.* 8. Bayle, *dictionaire critique, ſeconde édition* 1702.

PORCIUS CATON, *cherchez* CATON.

PORCIUS LATRO (M.) célebre déclamateur, eut grande part à l'amitié & à l'eſtime de Séneque, & étoit originaire de Cordoue en Eſpagne. Se voyant attaqué d'une fiévre quarte, longue & fâcheuſe, il ſe fit mourir pour ſe délivrer de ce mal, l'an 750 de Rome, & quatre ans avant J. C. Nous avons ſous ſon nom une déclamation contre Catilina ; mais les connoiſſeurs ſoutiennent qu'elle eſt indigne d'un homme de cette réputation. * Séneque, *in præf. controv. l.* 1. Voſſius, *de rhetor. lat. n.* 15, *&c.*

PORCIUS LICINIUS, poëte Latin, vivoit au commencement de la ſeconde guerre punique, vers l'an 536 de Rome, & 218 avant J. C. dans le temps que la poëſie latine étoit encore informe & groſſiere. *Cherchez* LICINIUS. * Aulu-Gelle, *l.* 17, *c. ult.*

La famille des PORCIENS, *Porcia gens*, a été illuſtre à Rome entre celles du peuple, & étoit originaire de Tuſculum. PORCIUS Cato, dont Plutarque fait mention, eut deux fils, CATON *le Cenſeur*, qui ſuit ; & PORCIUS Licinius, conſul en 570 de Rome, & 184 ans avant J. C. avec Claudius Pulcher. M. PORCIUS Cato, *dont nous parlons ſous le nom de* CATON, eut deux fils, M. PORCIUS, *dont nous parlerons dans la ſuite*, & PORCIUS Cato Salonianus, qui mourut étant préteur. Quelques auteurs le font pere de M. PORCIUS, qui fut conſul en 640 de Rome, & 114 ans avant J. C. avec M. Acilius Balbus ; & qui étant depuis banni de Rome, pour avoir mal gouverné la Macédoine, ſe retira à Tarragone en Eſpagne. Il laiſſa un fils de même nom, pere de Caton d'*Utique*, qui fut pere de PORCIUS Cato, tué à la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, & 42 ans avant J. C. PORCIUS Cato, fils aîné du cenſeur, mourut avant ſon pere. Il avoit épouſé Tertia, fille de Paul-Emile, & laiſſa d'excellens livres de droit, ſelon Pomponius. Son fils, qui mourut en Afrique, fut pere de L. PORCIUS Cato. Quelques auteurs croient que C. PORCIUS, *dont nous avons parlé*, & qui fut conſul avec M. Acilius, étoit fils du même Caton le juriſconſulte. L. PORCIUS Cato fut conſul en 665 de Rome, & 89 ans avant J. C. avec Cn. Pompeius Strabo, & fut tué peu après en la guerre contre les Marſes ou des aſſociés. *Voyez* CATON. * Tite-Live, *l.* 33, 34 *&* 39. Velleius Paterculus, *l.* 2. Pomponius, *l.* 2. *de orig. jur.* Cicéron. Dion. Valere Maxime. Plutarque. Caſſiodore, &c.

PORCUNA, PORCHUNA, bourg de l'Andalouſie en Eſpagne. Il eſt à deux lieues du Guadalquivir vers le midi, & à ſix de Jaën, vers le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Obolco*, & d'autres pour l'ancienne *Lacippo*, deux petites villes de l'Eſpagne Bétique. * Baudrand.

PORDAGE (Jean) prédicateur Anglois, & auteur myſtique, fils de Samuel Pordage, bourgeois de Londres, mort en 1626, fut d'abord paſteur de l'égliſe de S. Laurent à Réading, enſuite à Bradfield en Berkshire, d'où il fut chaſſé ſous prétexte de ſcandale & de commerce avec le démon. Il fit ſon apologie dans un livre anglois, qu'il oppoſa à celui de Thomas Ford, intitulé, *Dæmonium meridianum* ; mais n'ayant pu obtenir d'être rétabli, il ſe mit à exercer la médecine. Il étoit fort eſtimé de Pierre Poiret, qui prétendoit qu'il ſurpaſſoit Jacques Bœhm en mérite ; auſſi le fait-on chef d'une nouvelle ſecte, que l'on appelle les *nouveaux Bœhmiſtes.* Il a écrit de plus deux autres traités, *Theologia myſtica*, & le ſecond intitulé, *Sophia*, tous en anglois. On les a traduits & imprimés en allemand à Amſterdam en 1698 & 1699, après la mort de l'auteur.

PORDENONE le Jeune, peintre, *cherchez* LICINIO (Jule)

PORDENONE (Licinio de) ou JEAN-ANTOINE REGILLO, excellent peintre d'Italie, né à Pordenone, bourg du Frioul, étoit de la famille de Sacchi, quoiqu'on l'appellât *Licinio*, & même quelquefois *Cuticello*, & ne prit le nom de *Regillo*, que quand l'empereur l'honora du titre de chevalier. Il renonça, dit-on, à celui de ſa famille, par la haine qu'il portoit à un de ſes freres, qui avoit voulu l'aſſaſſiner d'un coup d'arquebuſe, dont il fut bleſſé à la main. Au reſte, il y eut une ſi grande jalouſie entre le Titien & Pordenone, que celui-ci craignant quelque inſulte, ſe tenoit toujours ſur ſes gardes, & travailloit l'épée au côté, avec une rondache auprès de lui. Après avoir long-temps travaillé à Veniſe & dans d'autres villes d'Italie, il alla à Ferrare par ordre du duc Hercule II, pour y achever des deſſins de tapiſſeries, qu'il avoit commencés à Veniſe ; mais à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade, & mourut avant que d'avoir fini cet ouvrage, où il repréſentoit les travaux d'Ulyſſe. Ce fut en l'année 1540, & en la 56ᵉ année de ſon âge. Le duc de Ferrare lui fit faire de ſomptueuſes funérailles. * Félibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

PORDENONE, bourg fortifié dans le Frioul, à ſix lieues du golfe de Veniſe, & à cinq de Céneda vers le levant. Ce lieu qui appartenoit aux anciens patriarches d'Aquilée, a été long-temps poſſédé par les archiducs d'Autriche ; mais les Vénitiens s'en étant pluſieurs fois rendu maîtres, Charles-Quint le leur céda en 1529. Cependant l'empereur ne laiſſe pas de porter parmi ſes titres, celui de ſeigneur de Pordenone ou de Pordenaw. * Mati, *diction.*

PORÉE (Charles) né le 14 ſeptembre 1675, à Caen même, ſelon les uns, ou plutôt ſelon d'autres, dans la paroiſſe de Vendes près de Caen, d'une famille honnête & bien alliée, entra dans la ſociété des Jéſuites le 8 de ſeptembre 1692 ; & après y avoir fait ſes deux années de noviciat, & en avoir employé une autre à repaſſer ſes études d'humanités, il fut envoyé à Rennes en 1695, pour y commencer ſon cours de régence. Il y réuſſit : il s'y fit une grande réputation, ſur-tout lorſqu'il fut chargé de la rhétorique qu'on lui confia après le cours des autres claſſes, & l'on put prévoir dès-lors qu'il égaleroit un jour ceux qui avoient couru cette carriere avec le plus d'éclat. Rappellé à Paris pour y faire des études convenables à un homme que l'on deſtinoit aux ſaints ordres, on le chargea en même temps de la direction des études d'un nombre de penſionaires qui faiſoient leur rhétorique. On ne pouvoit donner un meilleur maître à ces jeunes gens, & les progrès qu'ils firent juſtifierent un pareil choix. Quoique cette occupation dût beaucoup le détourner, on aſſure que le pere Porée approfondit aſſez la théologie pour y briller : il prêcha même quelques ſermons qui furent goutés ; &, ſi l'on eût écouté ſon inclination & ſes ſollicitations, il ſe fût pour toujours conſacré aux miſſions chez les infidéles. Mais à la fin du carême de 1708, il reçut ordre de venir profeſſer la rhétorique au collége de Louis *le Grand*, & c'eſt dans ce pénible emploi qu'il a paſſé les trente-trois dernieres années de ſa vie, juſqu'à ſa mort arrivée le 11 janvier 1741. Il aimoit ſes diſciples, & il avoit l'art de s'en faire aimer. Auſſi attentif à leur inſpirer l'eſprit de piété que l'amour & le gout pour les belles-lettres, il les inſtruiſoit ſouvent des vérités les plus importantes de la religion, & il étoit rare qu'on

sortit de ses instructions sans être touché & attendri. Souvent il parloit en particulier aux jeunes gens en qui il remarquoit plus de penchant à la dissipation, & il les rappelloit à leur devoir, en les exhortant avec douceur, & en même temps avec un certain ton pathétique qui confondoit au moins ceux qui n'avoient pas la docilité de se rendre. Lui-même étoit un homme de prieres, & si ami de la retraite, qu'il étoit presque aussi solitaire au milieu de Paris, que s'il eût vécu dans un désert. Du côté des talens de l'esprit, on ne peut nier qu'il n'ait eu une grande fécondité; qu'il ne possédât l'art de se mettre à la portée de tous ceux qu'il instruisoit; qu'il n'eût acquis un grand fonds d'érudition par une étude assidue des meilleurs écrivains de l'antiquité grecque & romaine. Ses premieres harangues lui acquirent d'abord une grande réputation. Mais on ne doit pas dissimuler que le tour d'éloquence qu'il avoit choisi, & son style même, sur-tout dans les premieres années, étoient plus du siécle de Trajan que de celui d'Auguste. Il est un peu revenu à celui-ci dans la suite; mais il a toujours donné plus à l'esprit, aux expressions ingénieuses, aux pensées vives & saillantes, qu'à la grande maniere de Cicéron. Cela ne regarde que ses discours d'apparat; car dans ceux qu'il faisoit à ses disciples les veilles des grandes solemnités, il étoit plus simple, il ne pensoit qu'à éclairer l'esprit & à toucher le cœur, & il y réussissoit. Quant aux plaidoyés que le pere le Jay avoit établis quelques années avant qu'il eût le pere Porée pour collégue, on est convenu que ce dernier a porté cet exercice à toute la perfection dont il est susceptible, par la finesse des pensées, la délicatesse du style, la justesse des raisonnemens, & les graces qu'il y répandoit, toujours proportionées à l'âge & à la qualité des orateurs qu'il faisoit parler. Aussi grand poëte qu'orateur habile, ses piéces de théatre ont toujours reçu de grands applaudissemens, & toutes le méritoient. Son comique est gracieux, & toujours décent; on y admire sur-tout la fléxibilité de son esprit, & son attention à y amener une morale exacte, & à la portée des plus simples. Sa diction, soit en latin, soit en françois, en vers comme en prose, y est exacte, ingénieuse, & assez ressemblante au style des anciens. Son tragique est dans le grand: il y a peint toute l'élévation & toute la tendresse de ses sentimens, qui faisoient le caractere de son cœur. Mais sa modestie a privé le public de tant de piéces qui pouvoient lui faire un grand nom dans la postérité, & lui donner une place distinguée parmi les écrivains de ce siécle. De toutes ses harangues prononcées en public, il y en a dix qui après avoir été imprimées séparément, ont été recueillies malgré l'auteur en 1735 à Paris, en deux vol. *in*-12. La premiere est celle où l'orateur examine lequel des deux états, le monarchique ou le républicain, est plus propre à former des héros: on y a joint la traduction françoise faite par le pere Brumoy, l'un des écrivains les plus délicats, & l'un des plus beaux génies de sa société. La seconde est l'oraison funebre de Louis, dauphin de France, prononcée en 1711. La troisiéme précédée d'une épître dédicatoire à M. le cardinal de Rohan, fut prononcée en 1712, sur les victoires que la France remporta alors. La quatriéme est l'oraison funebre de Louis XIV, prononcée en 1715, avec une traduction françoise qui est de M. Manoury, depuis avocat au parlement de Paris. Le but de la cinquiéme, prononcée en 1717, à l'occasion de l'avénement de Louis XV au trône, est de prouver que l'on peut juger par les qualités qu'un prince montre dans son enfance, de ce qu'on doit en espérer pour l'avenir. Elle est dédiée à Louis XV, par une épître particuliere. La sixiéme est une action de graces au même souverain, lorsqu'il prit les rênes du gouvernement: elle est de 1723. La septiéme, qui est de 1725, est une apologie des François accusés de légéreté. La huitiéme est sur la naissance de M. le dauphin: elle fut prononcée en 1729. La neuviéme est sur les critiques: elle est de 1731. La derniere est sur les spectacles: on y a joint la traduction françoise faite par le pere Brumoy. Cette harangue a été prononcée en 1733. L'oraison funebre de Louis XIV, qui est dans ce recueil, engagea le pere Porée dans une contestation où on ne peut pas dire qu'il entra malgré lui. Il commença l'attaque, en écrivant une lettre françoise à M. Grenan, alors professeur de rhétorique dans l'université de Paris, où il reprenoit quelques endroits de l'oraison funebre du même prince, que ce professeur avoit prononcée en Sorbonne, le 11 décembre 1715. M. Grenan fit à cette lettre une réponse d'une trentaine de pages *in*-12, où il fit entrer d'autres questions que celles qui regardent l'éloquence, & qui touchoient plus particuliérement le pere Porée & sa société. La querelle engagée produisit plusieurs autres lettres & réponses de quelques partisans, soit de l'université, soit des Jésuites. On peut en voir le détail abrégé dans la seconde édition de la *bibliothéque françoise*, ou *histoire de la littérature françoise*, &c. à la fin du tome I. Depuis le recueil des dix harangues du P. Porée, on a encore imprimé deux discours: 1. *De libris qui vulgò dicuntur Romanenses. Oratio*, à Paris 1736, *in*-4°. 2. *De credulitate in doctrinis. Oratio*, 1739, *in*-4°. Quant aux poësies du P. Porée, on connoît la piéce intitulée: *Cremona liberata*, sur la journée de Crémone, que M. de la Baune, alors écolier de rhétorique, & qui est mort en 1740 gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fit sous la direction du P. Porée, dans le temps que celui-ci étudioit la théologie: les *Stances sur l'ode que le P. Commire a faite durant sa maladie*, imprimées dans le tome II des poësies du P. Commire: quelques endroits choisis de sa *Tragédie d'Agapit*, *martyr*, dont M. le Fort de la Morniere a enrichi le troisiéme volume de son nouveau choix de poësies morales. *Clero Gallicano hæresum debellatori, ode*, 1705, *in*-4°. *Epicedia Ludovico Franciæ Delphino Ludovici Magni nepoti, Mariæ-Adelaïde conjugi, Ludovico Delphino filio*, à Paris 1712, *in*-8°. *Metamorphoses scriptæ & recitatæ à selectis rhetoribus in regio Ludovici Magni collegio soc. J.* à Paris 1714, *in*-12. *In regales Ludovici XV nuptias carmina scripta & recitata à selectis rhetoribus*, Paris 1726, *in*-4°. Le P. Porée a dirigé & corrigé au moins les piéces de ces trois derniers recueils. Le P. Griffet, Jésuite, a publié en 1745 les tragédies latines du P. Porée, au nombre de six, dont les deux dernieres sont en trois actes avec des intermedes françois. L'éditeur a mis à la tête de ce recueil une vie abrégée de l'auteur, écrite avec beaucoup d'élégance & de délicatesse. Il y a joint plusieurs piéces en vers latins, composées par plusieurs Jésuites, à l'occasion de la mort de leur illustre confrere. On a imprimé un second recueil des harangues du pere Porée, sous ce titre: *Caroli* PORÉE *è societate Jesu sacerdotis, orationes recèns editæ*, à Paris 1747, *in*-12. Ce recueil contient 1. *Orationes sacræ*, au nombre de quatre, savoir, sur la naissance de Jesus-Christ, sa mort, la Pentecôte, la fête de tous les Saints. 2. Les sujets des autres harangues sont: *De amicorum delectu. De librorum amatoriorum fugâ. Ludovico XV, recèns uncto & coronato, gratulatio*: ce discours fut prononcé au mois de novembre 1722. *De eloquentiâ, quare varia sit apud varias gentes, mutabilis apud eandem gentem eloquentiæ forma? De satyra; utrùm satyra in civitate bene moratâ, & quatenus admittenda sit*: ce discours est de 1710. *De panegyricis orationibus*, en 1714. *Ut in castris, sic in foro suum heroïcis virtutibus locum esse*, en 1729. *De usu ingenii, sive in eos qui non utuntur ingenio, vel ingenio abutuntur. Quæ debeant esse vota Galliæ, pro sæculo proximè futuro*: ce discours fut prononcé à Rennes sur la fin de l'année 1699. En 1749 le pere Griffet a donné encore au public le recueil des comédies du P. Porée, sous ce titre: *Caroli Porée è societate Jesu sacerdotis, fabulæ dramaticæ, editæ*

ab uno ejusdem societatis sacerdote, à Paris, *in-12.* Il y a cinq piéces dans ce recueil. Elles sont en prose. 1. *Pæzophilus, sive Aleator.* 2. *Pater amore, vel odio, erga liberos excæcatus.* 3. *Misoponus, sive otiosus.* 4. *Liberi in deligendo vitæ instituto coacti.* 5. *Philedonus, sive juvenis voluptuarius à liberiore vitâ revocatus.* * *Mémoires de Trévoux* du mois de mars 1741; la préface latine du P. Griffet, citée dans cet article; lettre du P. Bougeant au sujet du P. Porée, adressée à M. de Belsunce de Castelmoron, évêque de Marseille, imprimée dans le tome IX des *Amusemens du cœur & de l'esprit. Supplément au Parnasse François*, par M. Titon du Tillet, 1745, *in-fol.*

PORENTRU ou BRONDRUST, ville capitale de l'évêché de Basle. Elle est aux confins du Suntgaw, sur la riviere d'Hallen, à sept lieues de Basle vers le couchant. Porentru n'a rien de considérable que son église cathédrale & son château, où l'évêque de Basle, qui porte le titre de prince de l'empire, fait sa résidence. * Mati, *diction.*

PORLOCK, bourg ou petite ville maritime d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Sommerset, qu'on appelle *Carampton.* Elle a un beau port sur la pointe occidentale de la contrée, & est à 136 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

PORMON, anciennement *Thermodoon*, riviere de l'Amasie en Natolie. Elle se décharge dans la mer Noire, un peu au couchant de la ville de Pormon. * Mati, *dictionaire.*

PORMON, petite ville de l'Amasie en Natolie. Elle est sur la mer Noire, un peu au couchant de la riviere de Pormon, & au nord de Tocat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium*, ville de la Cappadoce, quoique quelques géographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui est un peu au levant de Pormon. * Mati, *diction.*

POROS: c'est une isle de l'Archipel, située dans le golfe d'Egine, sur la côte de la Morée, vis-à-vis du bourg de Saronia. Cette isle n'a pas plus de six lieues de circuit, mais elle est assez bien cultivée. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Démosthène s'enfuit & s'empoisonna, pour se dérober aux persécutions d'Antipater. D'autres cependant croient que Calauria est la Sidra d'aujourd'hui. * Mati, *dictionaire.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, poëte chrétien, & auteur d'un panégyrique de Constantin en vers latins, qu'il présenta à cet empereur vers l'an 329. Il le composa dans l'exil où il étoit, & dont il fut rappellé. S. Jerôme fait mention de Porphyre en la chronique d'Eusèbe. Son ouvrage a été imprimé à Augsbourg pour la premiere fois en 1595. * Fulgence, *l.* 2, *mythol.* Bede, *de arte metrica.* Rabanus Maurus, *prol. l.* 4 *de laud. sanctæ Crucis, &c.* Baronius, *A. C.* 325, *n.* 90, *seconde édit.* Baillet, *jugem. des sav. sur les poëtes Latins.*

PORPHYRE (saint) *Porphyrius*, comédien d'Adrianople, depuis appellée *Andrinople*, s'étant fait baptiser par moquerie devant l'empereur Julien l'*Apostat*, fut éclairé d'une lumiere céleste, & déclara publiquement qu'il étoit chrétien. Il eut aussitôt la tête tranchée, & gagna ainsi la couronne du martyre. * Martyrologe romain, *au* 15 *septembre.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, philosophe Platonicien, étoit Tyrien, si l'on en croit son témoignage, ou de Bathanée, bourg de Phénicie, selon l'opinion de ceux qui, comme S. Jérôme, l'ont surnommé *Bataneste.* Il étoit d'une famille syrienne, à ce que l'on conjecture par son nom de *Malc*, lequel en syriac signifie *roi*; & de-là vient, qu'étant engagé par Longin à changer de nom, il prit celui de *Porphyre*, qui a quelque rapport à la royauté. Socrate dit qu'il avoit professé la religion chrétienne, mais qu'ayant été maltraité par quelques chrétiens à Césarée de la Palestine, il avoit abandonné le christianisme, contre lequel il écrivit depuis, poussé à cette désertion par la colere & la mélancolie, passions ausquelles il étoit fort sujet. Il fut disciple de Longin, célébre professeur de rhétorique & de philosophie, & devint l'ornement de son école à Athènes. De là il passa à Rome, & s'attacha entiérement à Plotin, auprès duquel il passa six années. Le noir chagrin qui s'empara ensuite de son esprit, le porta souvent à se vouloir tuer lui-même: ce qu'il eût exécuté, si Plotin ne se fût efforcé de combatre ce désespoir. On croit qu'il fit encore quelques voyages en Orient; mais il est sûr, qu'après la mort de Plotin, il retourna à Rome; qu'il y enseigna la philosophie avec une très-grande réputation; qu'il s'appliqua à l'étude de l'éloquence, & qu'il se rendit très-habile dans la philosophie, dans l'astronomie & dans la musique. Il prononça en public des discours d'éloquence, qui lui acquirent une grande réputation. Porphyre mourut à Rome, comme le témoigne Eunapius, après avoir vécu, non-seulement jusqu'au regne de Probe, qui mourut en 282, mais même jusqu'à celui de Dioclétien, & peut-être au delà. Il avoit épousé une veuve, nommée *Marcelle*, qui étoit mere de cinq enfans; & il y a apparence que ses mœurs furent fort réglées & sans reproche, du moins les chrétiens ne lui en ont point fait; mais il s'abandonna aussi-bien que les autres Platoniciens de son temps, aux sacriléges & aux superstitions de la magie. Il avoit écrit plusieurs ouvrages, dont Holstenius a publié la plus grande partie. Il nous reste de lui trente-deux questions sur Homere; une dissertation sur l'antre des nymphes, décrit dans le treiziéme livre de l'Odyssée; un fragment sur le Styx; un livre sur les cathégories d'Aristote; & quatre autres sur l'abstinence des viandes. Les anciens ont fort connu plusieurs autres productions de ce philosophe; telles que sont cinq livres de l'histoire curieuse, ou entretiens curieux, du premier livre desquels Eusebe nous a conservé un fragment sur les auteurs plagiaires; un traité en plusieurs livres de la vie & des dogmes des philosophes; d'autres, sur ce qui est en notre pouvoir, sur le retour de l'ame à Dieu, sur les statues, &c. Reste à parler de ce qu'il a composé contre la religion orthodoxe. Il lut exprès toute l'écriture pour y réussir, non dans le dessein d'y chercher la vérité, mais afin d'y trouver de quoi la combattre. Cet ouvrage qui n'est point parvenu jusqu'à nous, mais qui a rendu le nom de Porphyre très-odieux aux chrétiens, est souvent cité dans les saints peres, & fut réfuté par S. Méthodius, par Eusèbe de Césarée dans son livre *de la préparation évangélique*, par Apollinaire, par S. Augustin dans *son X livre de la cité de Dieu*, par S. Jérôme *sur Daniel* & ailleurs, par S. Cyrille, & par Théodoret. * Socrate, *l.* 3, *vit. Plotin.* Euseb. *præparat. l.* 4 & 10. Suidas. Théodoret. S. Jérôme, *in præfat. catal. script. eccles.* S. Augustin, *de civit. Dei.* S. Cyrille, *l.* 1, *cont. Julian.* Eunapius, *in vit. philos.* Baronius. Scaliger. Vossius. Henri Valois. Holstenius, *en sa vie.* Tillemont, *hist. des empereurs.*

On ne doit pas oublier que l'empereur Théodose *le Grand* fit depuis bruler les livres de Porphyre, l'an 288, comme nous le voyons exprimé dans les actes du concile d'Ephèse. On avoit cru du temps de saint Augustin, qu'il y avoit eu deux philosophes de ce nom, dont l'un étoit de Tyr, & l'autre de Sicile. La cause de cette erreur venoit de ce que Porphyre avoit demeuré long-temps dans cette isle, comme il l'assure dans la vie de Platon. S. Augustin, qui avoit donné dans ce sentiment, s'en dédit dans ses rétractations. De même le cardinal Baronius avoit cru dans la premiere édition de ses annales, que Porphyre vivoit encore du temps de Constantin *le Grand*, qu'il fut rappellé d'exil, & qu'il avoit encore embrassé la religion chrétienne; mais il s'est rétracté dans la seconde édition de cet ouvrage. En effet, il avoit confondu ce philosophe avec *Porphyrius* Optatien.

PORPHYRE, *Porphyrius*, évêque de Gaze, né à Thessalonique, d'une famille illustre, vers l'an 350, passa ses premieres années dans une solitude de Palest-

tine, visitant souvent les lieux saints. Jean, patriarche de Jérusalem, lui confia la garde de la vraie Croix. Enée, évêque de Gaze, étant mort l'an 396, le clergé & le peuple de cette ville le demanderent pour évêque à Jean de Césarée, qui le manda à Césarée, & l'ordonna évêque de Gaze. Se voyant persécuté par les païens, qui étoient les plus puissans dans la ville, il ne résista que par sa patience & par ses miracles, qui en convertirent plusieurs. Il obtint de l'empereur Arcadius, qu'on abattroit le temple de Marnas, très-célébre à Gaze; mais l'avarice des officiers de ce prince s'opposa à l'exécution de cet arrêt. Porphyre fut obligé de venir à Constantinople, où il obtint sa demande, après un prodige qui arriva au baptême de Théodose *le Jeune*, comme nous le remarquons en parlant de ce prince & d'Amantius. Quand il fut de retour à Gaze, il fit abattre tous les temples des faux dieux qui étoient dans cette ville, & bâtir la basilique Eudoxienne. Il travailla à la conversion des idolâtres & des manichéens, & mourut le 26 février 420. Marc, diacre de Gaze, raconte toutes ces choses dans une relation que le cardinal Baronius rapporte, & que Métaphraste & Surius ont insérée dans la vie de ce saint prélat, dont l'église célebre la mémoire le 26 février. * Baillet, *vies des saints.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, évêque d'Antioche, étoit très-décrié par ses violences, que Palladius décrit dans la vie de S. Chrysostome. Après la mort de saint Flavien, en 404, il se mit sur le siége de l'église d'Antioche, sans observer aucune formalité canonique, & se fit ordonner par Sévérien & Antiochus, les portes de l'église fermées, sans l'assemblée du peuple. Il corrompit les soldats, se servit de toutes sortes de violences, pour contraindre les habitans de communiquer avec lui, & mourut enfin en 414. Alexandre fut mis en sa place. * Théodoret, *l.* 5. Baronius, *in annal.*

PORPHYROGENETE ou PORPHYROGENITE, nom que l'on donnoit aux enfans des empereurs de Constantinople, parceque les impératrices avoient coutume de faire leurs couches dans un appartement nommé *Porphyre*, qui étoit à l'entrée du palais, du côté de la Propontide. Ce nom est composé du grec πορφύρ, & de γεν... *naissance*, ou de γεννάομαι, *naître*. Ce fut, dit-on, Constantin *le Grand*, qui fit bâtir ce superbe palais, qu'il destina pour la naissance & l'éducation des princes qui viendroient de sa race. Nicétas rapporte une autre raison de ce surnom, & dit que ces princes étoient appellés *Porphyrogenetes*, parcequ'on les recevoit dans un drap de pourpre, en sortant du sein de leur mere: ce qu'il justifie par l'exemple de l'empereur Emanuel Commene. * Nicétas, *l.* 5. Luitprand, *l.* 2. Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

PORQUEROLLES, anciennement *Prote*, petite isle de la mer Méditerranée. Elle est près de la côte de Provence, au couchant de l'isle de Porteros, & au midi de la ville d'Hieres. Elle n'a que quatre milles de long & un de large, & elle est défendue par un château & par trois tours. * Mati, *dictionaire.*

PORRECTA, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est renommé à cause de ses bains. Il est dans le Bolonois sur le Reno, environ à sept lieues de Bologne & de Modène, vers le sud. * Mati, *diction.*

PORRÉE (Gilbert de la) natif de Poitiers, chanoine, puis évêque dans le XII siécle, fut un des plus grands hommes de son temps. Il professa pendant près de trente ans la philosophie & la théologie, dans les meilleures villes du royaume; mais il tomba malheureusement dans quelques erreurs, en s'expliquant sur les personnes de la Trinité, plutôt selon les topiques d'Aristote, que selon le langage de l'écriture. Selon son systême, l'essence divine n'étoit point Dieu; les propriétés des personnes n'étoient point des personnes; la nature divine n'étoit point incarnée; il n'y avoit point de mérite que celui de Christ; & personne n'étoit véritablement baptisé, s'il ne devoit être sauvé. Ses archidiacres furent ses accusateurs; & S. Bernard les soutint auprès du pape Eugène III, qui étoit alors en France. L'affaire fut traitée en deux conférences, l'une à Auxerre, & l'autre à Paris; & fut enfin terminée dans une troisiéme qui se tint à Reims, après le concile assemblé l'an 1147. Le pape ne voulut pas traduire devant une si grande assemblée ce prélat, qui promettoit de se soumettre à ce qui seroit jugé par le concile. Ses propositions furent condamnées, & ce jugement fut reçu par quelques-uns de ses disciples. Ainsi n'ayant pas défendu opiniâtrément ses erreurs, c'est à tort qu'il est mis par quelques auteurs au nombre des hérétiques. Gilbert gouverna encore l'église de Poitiers jusqu'à l'an 1154, qui fut celui de sa mort. Outre son traité de la Trinité, il avoit composé une exposition des pseaumes & des épîtres de S. Paul. * Henri de Gand, *de script. eccles. c.* 17, *& in append. c.* 8. Othon de Frisingen, *l.* 1, *gest. Frid. imp. l.* 1, *c.* 46 *&* 47. Baronius, *tom. XII, annal. A. C.* 1146, 1147, *&c.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4, *biblioth.* Ptolomæus Lucensis, *A. C.* 1134. Sandere, *hær.* 143. Sammarth. *Gall. christ. tom. II, pag.* 886.

PORRETE (Marguerite) certaine femme de Hainault, qui vivoit dans le XIII siécle, étant venue à Paris, y composa un livre rempli des erreurs renouvellées par les Quiétistes modernes. Elle y disoit, entr'autres choses, qu'une personne anéantie dans l'amour de son créateur, peut satisfaire librement tous les souhaits de la nature, sans crainte d'offenser Dieu. Elle soutint opiniâtrément cette doctrine, qui la fit condamner à être brulée; ce qui fut exécuté en 1210. Un certain Guyard de Cressonnessart publioit dans le même temps d'autres erreurs, & disoit qu'il étoit cet ange de Philadelphie, dont il est parlé dans l'apocalypse; mais il fut plus sage que Marguerite Porrete: car il abjura sa doctrine, & ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle. * Sponde, *A. C.* 1210, *n.* 6.

PORSENNA, roi des Hétrusques, dont la capitale étoit *Clusium*, maintenant *Chiusi* en Toscane, regnoit vers l'an 520 avant J. C. A la sollicitation de Tarquin *le Superbe*, il vint assiéger Rome l'an 247 de la fondation de cette ville, & 507 avant J. C. pour rétablir ce prince qui avoit été chassé du trône. Ce siége fut long & fâcheux, & les Romains se virent réduits à la derniere extrémité; mais le courage de Clélie, d'Horace, surnommé *Coclès*, & de Mutius, dit *Scævola*, fut la principale cause du salut de Rome. Porsenna fut contraint de lever le siége, & de se retirer en son pays. Il eut un fils nommé *Aruns*. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halycarnasse, *l.* 5. Florus, *l.* 1, *c.* 10. Eutrope. Orose, &c.

PORT ou PORTO, ville d'Italie, située à l'embouchure du Tibre, dans l'Etat ecclésiastique, est le titre d'un des six anciens cardinaux évêques. Son port qui avoit été bâti par Claude, & réparé par Trajan, a été autrefois considérable; mais aujourd'hui à peine savons-nous le lieu où il a été. La ville est aussi presque détruite & inhabitée à cause du mauvais air. * *Consultez* Léandre Alberti. Les auteurs Latins ont nommé cette ville *Portus Augusti*, & *Portus Romanus.*

PORT-ALEGRE, *Portus Alacris*, autrefois *Amæa*, ville de Portugal, avec évêché suffragant de Brague, est dans la province d'Alentéjo, vers les frontieres de l'Estrémadure. Elle est située sur une riviere, & est assez bien fortifiée. C'est un comté qui appartient à la maison de Silva.

PORT-D'ANNIBAL. Annibal, fils de Saphon & cousin de Hannon, ayant été nommé au gouvernement d'Espagne avec Magon son ami, & celui d'Himilcon, de Gigon & de Hannon; Magon s'arrêta dans les Baléares, & Annibal se rendit à Cadix. Ce fut lui qui fit bâtir endeçà du cap de S. Vincent, une ville qu'on appella *Port-d'Annibal*, aujourd'hui *Portimaon*. Quelques-uns soutiennent que le Port-d'Annibal étoit bâti dans l'endroit où l'on voit présentement Villa-nova, d'autres, où est la ville d'Alvor. De ce nombre est l'historien Resende,

Resende, qui prétend aussi que Lacobriga étoit où est aujourd'hui la ville de Lagos.

☞ PORT EN BESSIN, *Portus Bajocensis*, petit port de mer en basse Normandie, à une lieue & demie de Bayeux. Il y a un siége d'amirauté. On pourroit y faire un havre raisonnable avec un peu de dépense. On prétend que le patriarche de Harcourt, évêque de Bayeux, en avoit conçu le projet; mais sa mort arrivée en 1479, priva le public de l'exécution de cette entreprise. Ce lieu situé à l'embouchure des rivieres d'Aure & de Drome, est diamétralement opposé à l'isle de Wight en Angleterre, d'où l'on ne compte que trente lieues de passage du sud au nord. La nature semble avoir pris plaisir à le fortifier, le plaçant entre deux collines qui lui servent de redoutes sur ses deux flancs: & derriere se trouve une belle vallée, autour de laquelle régne une chaîne de montagnes qui s'unissant au mont Cauvin ou d'Ecure, l'enferment sur une lieue en quarré, & qui mettroient un havre ou port à l'abri des vents & des tempêtes. * *Extrait d'un mémoire dressé sur les lieux.*

PORT-HERCOLE, ville & port de mer d'Italie en Toscane, appartient à l'empereur & est au levant d'Orbitello, vers le mont Argentara. C'est le *Portus Herculis* de Strabon, différent de Monaco, qui porte ce même nom en latin. * Sanson.

☞ PORT-LOUIS, ville de France, dans la Bretagne, à l'embouchure de la riviere de Blavet: elle se nommoit elle-même auparavant Blavet. C'est la seconde place du diocèse de Vannes. Elle a une citadelle & des fortifications qui ont été faites par Louis XIII. Ce prince donna son nom à cette ville, & elle l'a conservé depuis. Son port est bon, & les plus grands vaisseaux y arrivent aisément, & passent jusqu'au fond de la baye, dans un lieu nommé *l'Orient*, à l'embouchure de Pontcrof. C'est dans ce lieu qu'est le magasin & le principal établissement de la compagnie des Indes, depuis l'an 1666. Le roi Louis XIV s'est avantageusement servi de ce port pendant la guerre, y ayant fait construire & armer des vaisseaux du premier rang. La situation de ce port est si belle, que l'on a de la peine à s'imaginer pourquoi si peu de marchands s'y sont établis. La raison en est qu'ils seroient obligés de tirer de Nantes les marchandises dont ils voudroient faire commerce; & qu'en ce cas ils ne pouroient les vendre au même prix que les marchands de Nantes. Ainsi tout le commerce de cette ville se réduit à celui de la sardine & du congre. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PORT-AU-PRINCE, ville sur la côte méridionale de l'isle de Cuba dans l'Amérique, a un port nommé *le Port-Sainte-Marie*. Cette ville est située au milieu d'une grande prairie, où les Espagnols ont quantité de *hatos*, qui sont des parcs où ils nourissent des bêtes à cornes, pour en avoir le suif & les cuirs. Ils ont aussi beaucoup de *materias*, c'est-à-dire, de lieux où leurs boucaniers se retirent pour tuer des bêtes sauvages, & y faire sécher les cuirs. C'est de-là que viennent tous les cuirs qu'on estime tant en Europe, & qu'on appelle de *Havana*; parceque de cette ville du Port-au-Prince, on les porte à celle de Havana, qui est la ville capitale de cette isle, afin d'y être embarqués pour l'Espagne, d'où on les transporte dans tous les autres royaumes de l'Europe. * Oëxmelin, *hist. des Indes occidentales.*

PORT-AUX-PRUNES, pays de l'isle de Madagascar, dans la partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, s'étend depuis le port de Témétavi, jusqu'à la baye d'Antongil, & est borné vers l'occident par les montagnes des Vohis-Anghombes & d'Ansianach. C'est un pays riche & très-fertile en riz & en excellens pâturages. Les habitans sont fort adonnés au travail, & mourroient plutôt de faim, que de manger de la viande d'une bête, qu'un Chrétien, ou un homme du Sud auroit tuée. Ils sont *Zaffeh-brahim*, c'est-à-dire, *de la lignée d'Abraham*, à ce qu'ils disent, & ne connoissent point Mahomet, appellant *Caffres* ceux qui sont de sa secte. D'ailleurs, ils honorent les patriarches Noë, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moyse & David; mais ils n'ont aucune connoissance des autres prophétes, ni de Jesus-Christ. Ils sont circoncis, & ne travaillent point le samedi, non plus que les Juifs. Ils ne font ni prieres publiques, ni jeûnes; mais seulement des sacrifices de taureaux, de vaches, de cabris & de coqs. Leurs villages sont mieux disposés & mieux situés que ceux des autres pays; & dans chaque village il y a un *philoubei*, qui y rend la justice. Tous ces philoubeis obéissent à un ancien, qui est l'arbitre de leurs différends. Ce sont les femmes & les filles qui plantent le riz, faisant un trou dans la terre avec un bâton pointu, qu'elles tiennent en la main, en jettant deux grains de riz dans ce trou, qu'elles couvrent avec le pied, en dansant & en chantant. Tout cela se fait en un même jour, par toutes les femmes & filles de chaque village, qui s'assemblent pour faire ce plantage. Ils sont adonnés à la géomance, qu'ils nomment *Squille*, *dont il est parlé dans l'article des* OMBIASSES. La riviere de Manangourou, qui a son embouchure vers l'isle de Sainte-Marie, est fort grande, & ne se bouche point par les sables; de sorte qu'il y peut entrer au moins une petite barque. On voit le long de cette riviere de belles pierres de crystal, dont quelques-unes ont plus de quatre pieds de grosseur. On dit aussi que dans l'isle Amboulnossi, qui est dans cette riviere, on trouve des aigue-marines, & d'autres pierres précieuses de couleur. * Flacour, *histoire de Madagascar.*

PORT DE STE. MARIE, anciennement *Mnesthei Portus*, *Gaditanus Portus*, petite ville avec un grand port, est fort fréquentée. Elle est dans l'Andalousie, à l'embouchure de la Guadalete dans le golfe de Cadis, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celles de Xerés de la Frontera, & de Saint-Lucar de Barrameda. * Mati, *dictionnaire.*

PORT-ROYAL, bourg & port de l'Amérique septentrionale, *voyez* ACADIE.

☞ PORT-ROYAL, port de l'Amérique septentrionale sur la côte méridionale de la Jamaïque, à quatre lieues ou environ de la capitale de l'isle qu'on appelle San-Iago. Port-royal étoit appellé autrefois Caguai. La ville qui prend son nom du port, est située au bout de cette longue pointe de terre qui fait le port: il n'en fut jamais de meilleur ni de plus commode, aussi est-il le plus fréquenté de tous ceux de l'isle. Il est commandé par l'un des plus forts châteaux que le roi d'Angleterre ait en toute l'Amérique, où il y a bonne garnison & soixante piéces de canon. * La Martiniere, *diction. géogr.*

PORT-ROYAL, abbaye de Bernardines, étoit située proche de Chevreuse, à six lieues de Paris. Elle avoit été établie en 1204 par Mathilde de Garlande, femme de Matthieu I d'Attichi, seigneur de Marli, cadet de la maison de Montmorenci, & sous les auspices d'Odon de Sulli, évêque de Paris. La conduite de ce monastere fut donnée aux moines de l'abbaye des Vaux-de-Cernai, de l'ordre de Cîteaux. Les papes lui accorderent plusieurs privileges; & les rois l'enrichirent par leurs libéralités. Elle avoit toujours eu depuis ce temps-là des abbesses perpétuelles, jusqu'à ce que Jacqueline-Marie-Angelique Arnauld, nommée par le roi abbesse de ce monastere en 1602, après y avoir établi la réforme, la remit sous la jurisdiction de l'évêque de Paris, & obtint du roi Louis XIII l'an 1629, que l'abbesse seroit élective & triennale. En 1625 on transféra à Paris 15 religieuses de cette communauté dans une maison située au fauxbourg S. Jacques, & l'année suivante on y transféra la communauté entiere, parceque M. de Gondi, premier archevêque de Paris, ne voulut pas consentir alors qu'il y eût deux monasteres séparés. En 1647 on forma dans cette maison un nouvel institut de l'Adoration perpétuelle du S. Sacrement, dont on avoit jetté les projets quelques années auparavant, mais qui ne purent s'exécuter qu'en 1647. Pendant qu'il n'y avoit

plus de religieuses dans l'abbaye de Port-royal des Champs, des solitaires illustres s'y retirerent, entr'autres M. Arnauld d'Andilli, M. le Maître & beaucoup d'autres. Cependant les religieuses de cette abbaye avoient fait construire un monastere à Paris; & leur nombre s'augmentant, une partie de ces religieuses retourna au monastere de Port-Royal des Champs, où elles s'établirent sous une prieure dépendante de l'abbesse de Paris. Les affaires du Jansénisme causerent beaucoup de troubles dans ces deux abbayes. Enfin, en 1669 les deux maisons de Port-Royal furent séparées en deux titres indépendans l'un de l'autre, par un arrêt rendu le 13 de mai, & ce partage fut confirmé par une bulle du pape Clément X du 23 septembre 1671, autorisée par les lettres patentes du roi; & ces deux abbayes demeurerent depuis séparées. Enfin en 1708 les religieuses de Port-Royal des Champs n'ayant signé la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, que par respect & en y ajoutant cette clause, que c'étoit sans déroger à ce qui s'étoit passé à leur égard, à la paix de l'église sous le pape Clément IX, elles furent dispersées en 1709, & on détruisit tous les bâtimens de l'abbaye en 1710. * *Mem. du temps.* Nécrologe de P. R. *Préface.* On a donné depuis quelque temps plusieurs histoires de cette célebre abbaye, entr'autres celles-ci: *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, à Cologne 1752, six vol. *in*-12. *Mémoires historiques & chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, à Utrecht, sept vol. *in*-12, 1755 & 1756. *Histoire générale de Port-Royal, depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à son entiere destruction*, à Amsterdam 1755, &c. dix vol. *in*-12.

PORT (Benoît du) chancelier de la république de Gênes en 1500, écrivit en latin une relation de l'entrée du roi Louis XII dans la ville de Gênes en 1502, sous ce titre, *Descriptio adventûs Ludovici XII Francorum regis in urbem Genuam, anno* 1502. Nous avons ce traité à la fin de l'histoire du roi Charles VIII, écrite par Guillaume de Jaligni, & imprimée à Paris en 1617. * Soprani, *scritt. della Ligur.* Le Mire, *in auct. &c.*

PORTA (Joseph) peintre fameux, surnommé SALVIATI, parcequ'il étoit disciple de François Salviati, peintre Florentin, naquit en 1535 à *Castello nuovo della Grafignana.* Etant entré à Rome dans l'école du Salviati, il y fit de grands progrès; & il avoit déja de la réputation, lorsque Salviati le ramena à Venise, où il le laissa pour aller à Florence. Porta se fit des amis à Venise, & il y fut fort employé. Le patriarche Grimani lui fit représenter dans son palais l'histoire de Psyché, & Salviati travailla aussi pour quelques églises. Il se maria à Venise, d'où il fit diverses courses pour satisfaire à ceux qui le demandoient. Le pape Pie IV le manda, entr'autres, pour peindre dans la salle royale, l'empereur Frédéric baisant les pieds du pape Alexandre III devant l'église de S. Marc, en présence du doge Ziano & de plusieurs sénateurs & cardinaux. A son retour à Venise, le sénat l'employa pour divers ouvrages considérables, dont l'énumération ne nous appartient pas. Porta s'étoit aussi appliqué aux sciences; & l'on assure qu'il étoit très-versé dans les mathématiques, & dans la chymie; qu'il assistoit aux conférences des savans, & que ceux-ci faisoient cas de ses lumieres. On ajoute qu'il avoit fait plusieurs traités concernant les mathématiques; mais qu'il les brula dans une maladie qu'il crut devoir terminer ses jours. Il mourut à Venise en 1585, âgé de cinquante ans. L'énumération de ses principaux ouvrages de peinture se trouve dans l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, donnée à Paris en 1745 *in*-4°. par M. d'Argenville, tom. I, pag. 187 & suiv.

PORTA (Jean-Baptiste) gentilhomme Napolitain, a été célebre sur la fin du XVI siécle & au commencement du XVII. Il savoit la philosophie, les mathématiques & la médecine, & donna dans l'astrologie judiciaire & dans la magie naturelle, dont il écrivit quelques ouvrages. Outre qu'il avoit contribué à l'établissement de l'académie de *gli Oziosi*, il en avoit une autre dans sa maison, qu'il nomma *di Secreti*, parcequ'on n'y recevoit personne qui ne se fût signalé par quelque nouvelle découverte, par quelque expérience, ou par quelque secret. Mais la cour de Rome lui défendit de tenir ses assemblées, & de s'appliquer à ces sciences, qui ne sont pas permises. Il obéit: cependant sa maison fut toujours la retraite des hommes de lettres & des étrangers, admirateurs du mérite de Porta, qui mourut le 4 de février 1615. Nous avons de lui: *Magia naturalis. Elementa curvilinea. De distillatione. De Ziferis. De occultis litterarum notis. De refractione optices. De aëris transmutationibus. De munitione. Della fisionomia.* Des piéces de théatre, &c. Il composa aussi cinq livres sur les notes occultes des lettres, & sur la maniere de cacher sa pensée dans l'écriture, ou de découvrir celle des autres, qui furent imprimés à Strasbourg, avec une augmentation en 1606. Il y donne plus de cent quatre-vingt manieres de se cacher; & il en laisse encore une infinité d'autres à deviner, & qu'il est aisé d'inventer sur celles qu'il propose. Ainsi il a surpassé de beaucoup tout ce qu'avoit fait Trithème sur ce point, particulierement dans sa polygraphie; soit par sa diligence & son exactitude; soit par son abondance & sa diversité; soit enfin par sa netteté & par sa méthode. On trouve une lettre de lui sur différentes inventions, écrite en italien, dans les *Lettere memorabili* de Bulifon. * Imperialis, *in musæo hist.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Vander-Linden, *de script. medic.* Thomasini, &c. *Praef. typograph. ad lector. edit. Argentor.*

PORTA (Simon) Napolitain, disciple de Pomponace de Mantoue, fut soupçonné d'être de l'opinion de son maître, à qui l'on attribuoit faussement une erreur sur l'immortalité de l'ame, parcequ'il avoit soutenu qu'on ne pouvoit prouver cette immortalité par la raison naturelle d'une maniere démonstrative. Après avoir expliqué long-temps la philosophie d'Aristote à Pise, il commençoit à faire l'histoire des poissons, lorsqu'on lui apporta celle que Guillaume Rondelet en avoit faite, sur les mémoires de Guillaume Pellissier, évêque de Montpellier: ce qui l'obligea d'abandonner ce dessein. Il mourut à Naples l'an 1553, âgé de 57 ans. On a de lui un traité *De mente humana*, que Gesner assure être un ouvrage plus digne d'un porc, que d'un homme raisonnable. Ses autres livres imprimés sont, *Dictionarium latinum graeco-barbarum, &c. De dolore liber. De coloribus oculorum. De rerum naturalium principiis. De fato, &c.* * Thuan. *hist.* Gesner, *in biblioth.*

PORTCROS ou PORTECROS, isle de la mer Méditerranée. Elle est sur la côte de Provence, entre celle de Porquerolles & celle du Levant. Portcros n'a que trois lieues de circuit, mais il y a un bon port avec un château, & quelques tours pour la garder. * Mati, *diction.*

PORTE (Ardicin de la) cardinal, natif de Novarre, se rendit habile jurisconsulte. Après avoir perdu sa femme, il alla à Rome, s'y fit connoître par son mérite, & fut en peu de temps clerc de la chambre, correcteur des lettres apostoliques, & avocat consistorial. Le pape Martin V qui l'avoit souvent employé utilement, le fit cardinal le 24 mai de l'an 1426. Il continua ses services au saint siége, mourut à Rome le 9 avril de l'an 1434, & fut enterré dans l'église du Vatican. * Ciaconius, *in Martin V.* La Rochepozai, *nomencl. card.* Auberi, *histoire des cardinaux.*

PORTE (Ardicin de la) dit *le Jeune*, cardinal, évêque d'Aleria, petit-neveu ou neveu de l'autre cardinal de ce nom, n'eut pas plutôt reçu les honneurs du doctorat, qu'il fut choisi pour être grand-vicaire de l'archevêque de Florence. Il remplit très-bien les devoirs de ce ministere, & se distingua par sa vigilance, son équité & sa fermeté. Lorsque le pape Paul II eut déclaré la ville de Florence rebelle au saint siége, il fut le *seul* qui osa y publier l'interdit, malgré les menaces d'une populace mutinée. Une action si ferme & si courageuse lui acquit

beaucoup de réputation à la cour de Rome, où le pape l'employa pour d'autres affaires. Il lui donna l'évêché de Novarre sa patrie ; puis celui d'Aleria en Corse. Sixte IV eut beaucoup de considération pour Ardicin de la Porte, qu'il fit successivement référendaire & dataire, & auquel il confia des légations importantes. Ce prélat appaisa diverses fois les troubles qui s'étoient élevés à Nursie, à Terni, à Pérouse, à Tripherne & à Todi; mit les séditieux dans l'impuissance de faire éclore leurs mauvais desseins, confirma les autres dans l'obéissance, & rétablit l'autorité des magistrats. Peu après il termina heureusement les différends qui étoient entre l'empereur Frédéric III & Matthias Corvin roi de Hongrie, & leur persuada de s'unir, pour s'opposer aux progrès que faisoient de toutes parts les infidéles. Le pape Innocent VIII se déchargea sur lui de plusieurs affaires importantes, entr'autres, du soin de répondre aux ambassadeurs des princes, & le fit cardinal au mois de mars l'an 1489 ; mais son humilité lui donnoit du dégout pour toutes ces dignités, & le faisoit soupirer après la solitude. Il fut se jetter aux pieds du pape : il le pria de recevoir la démission de ses bénéfices & de son chapeau de cardinal, & de lui permettre de se retirer à l'hermitage de Camaldoli, où il avoit résolu de passer le reste de ses jours, dans les exercices de la pénitence. Après avoir obtenu ce qu'il souhaitoit, il sortit de Rome déguisé, & avec un seul domestique. Les cardinaux qui en furent avertis, en témoignerent tant de chagrin, que le pape fut obligé de le rappeller. La Porte écrivit de la maniere du monde la plus pressante, pour obtenir la liberté d'exécuter le projet qu'il avoit formé. Ce fut inutilement ; car il fut obligé de revenir à la cour de Rome, où il fut l'exemple des bons ecclésiastiques, & où il mourut le 4 novembre 1493. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican. * Victorel & Ciaconius, *hist. pont. cardin.* Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *histoire des cardinaux*.

PORTE (de la) maison, dont étoit issu le maréchal de la Meilleraye, & dont descendent les ducs de Mazarin d'aujourd'hui, vient de

I. FRANÇOIS de la Porte, seigneur de la Lunardiere, la Jobeliniere & de Villeneuve, qui épousa 1°. par contrat du 26 mars 1548, *Claude* Bochart, fille d'*Antoine*, seigneur de Farinvilliers, conseiller au parlement de Paris, & de *Françoise* Gayant : 2°. le 21 avril 1559, *Magdeléne* Charles, fille de *Nicolas*, seigneur du Plessis-Picquet, & de *Jeanne* Bochart. Du premier lit vint *Susanne* de la Porte, mariée à *François* du Plessis, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand-prévôt de France, &c. dont sont issus les cardinaux de Lyon & de Richelieu. Du second lit sortirent CHARLES, qui suit ; *François*, seigneur de la Jobeliniere ; *Raoul*, seigneur de Boisliet ; *Amador*, grand prieur de France, bailli de la Morée, ambassadeur de l'ordre de Malte en France, gouverneur de la ville & château d'Angers en 1619, du Havre de Grace en 1626, lieutenant de roi au pays d'Aunis & d'Oleron en 1633, mort le 31 octobre 1644 ; & *Léonore* de la Porte, mariée en 1579 à *François* de Chivré, seigneur du Plessis.

II. CHARLES de la Porte, premier du nom, seigneur de la Lunardiere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, acquit la terre de la Meilleraye, & épousa en mars 1596 *Claude* de Champlais, fille de *François*, seigneur du Cerveau, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut CHARLES II du nom, qui suit ; & *Magdeléne* de la Porte, abbesse de Chelles en 1645, morte le 4 septembre 1671, âgée de 72 ans.

III. CHARLES de la Porte, II du nom, duc de la Meilleraye, pair, maréchal, & grand-maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa 1°. en février 1630 *Marie* Ruzé, fille d'*Antoine*, marquis d'Effiat, maréchal de France, &c. & de *Marie* de Fourci, morte à l'âge de 20 ans, le 22 avril 1633 : 2°. en mai 1637, *Marie* de Cossé, fille de *François*, duc de Brissac, morte sans postérité le 14 mai 1710, en sa 89 année. Du premier lit sortit ARMAND-CHARLES de la Porte, duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de Mazarin. *Voyez* MAZARIN.

PORTE (Charles de la) II du nom, duc de la Meilleraye, pair, maréchal, & grand maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de la haute & basse Bretagne, gouverneur de Nantes & de Brest, fils de CHARLES de la Porte, I du nom, seigneur de la Meilleraye, & de *Claude* de Champlais, se distingua à l'attaque du Pas de Suze en 1629 ; au combat du pont de Carignan, en 1630 ; au siége de la Mothe en Lorraine, en 1634, & s'avança extrêmement par la faveur du cardinal de Richelieu. Il avoit déja eu le gouvernement du château de Nantes en 1632, fut fait chevalier des ordres en 1633, & grand-maître de l'artillerie en 1634. Depuis il servit à la bataille d'Avein, aux siéges de Louvain, de Dole, &c. & après la prise de la ville d'Hesdin, il reçut des mains du roi le bâton de maréchal de France sur la bréche de cette place, le 30 juin 1639. Ce maréchal défit les troupes du marquis de Fuentes, le 4 août suivant, & contribua beaucoup à la prise de la ville d'Arras en 1640, commandant alors l'armée avec les maréchaux de Chaulnes & de Châtillon. Il prit les années suivantes Aire, la Bassée & Bapaume en Flandre ; Collioure, Perpignan & Salces dans le Roussillon. En 1644 il fut lieutenant général sous M. le duc d'Orléans ; & en 1646 il commanda l'armée en Italie, où il prit Piombino & Portolongone. Le roi érigea depuis en sa faveur la Meilleraye en duché-pairie : ce qui fut vérifié au parlement le 15 décembre 1663. Ce maréchal mourut à l'Arsenal à Paris le 8 février de l'an 1664, âgé de 62 ans. Il passoit pour l'homme de son temps qui entendoit le mieux les siéges.

PORTE (Maurice de la) Parisien, s'est distingué dans le XVI siécle par son amour pour la littérature, & par les connoissances qu'il avoit acquises dans celle-ci, qui le lierent avec plusieurs des savans les plus célébres de son temps. Il dit lui-même dans l'avertissement qui est au-devant de ses *Epithétes françoises*, qu'il avoit été consacré aux lettres dès sa premiere jeunesse, & qu'il les avoit d'abord cultivées avec soin ; mais que cependant, tant pour complaire à sa famille que pour s'assurer un moyen honnête de vivre, il avoit souvent interrompu ses études, & qu'il les avoit long-temps discontinuées ; ce qui l'avoit beaucoup arrêté dans les progrès qu'il auroit pu faire. Il avoit été disciple de Léger Du-Chêne, qui a été professeur royal en éloquence à Paris. Il étoit admirateur de Ronsard, comme presque tous ceux qui avoient alors de l'amour pour notre poësie ; ce qui marque le mauvais gout de ce temps-là. Il étoit étroitement lié avec François Pierron, grand vicaire de l'abbé de Molesmes, & ils discouroient souvent ensemble sur la philosophie d'Aristote, pour laquelle Pierron étoit passioné, de même que pour Platon. De la Porte appelle ce grand vicaire son maître & son ami singulier, & il en parle toujours comme d'un homme de qui il avoit reçu des bienfaits signalés. Ils lisoient aussi ensemble nos meilleurs auteurs François, c'est-à-dire, ceux qui avoient eu jusqu'à lui quelque réputation ; & cette lecture faisoit ses délices, sur-tout lorsqu'il étoit à la maison seigneuriale de S. Beroing dont Pierron étoit possesseur. Maurice de la Porte mourut le 23 avril 1571, dans la 40e année de son âge. On trouve son épitaphe en vers françois au-devant de ses *Epithétes*, mais d'un style si bizare & si grotesque, qu'elle ne mérite pas d'être rapportée. Le livre où elle se trouve est intitulé : *Les Epithétes de M. de la Porte, Parisien ; livre non-seulement utile à ceux qui font profession de la poësie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition françoise, avec briefves annotations sur les noms & dictions difficiles*, à Paris, chez Gabriel Buon, 1580, *in-18*, & dédié à François Pierron dont on vient de parler. On ne sait pourquoi ce livre ne parut qu'en 1580, le privilége accordé à Buon pour l'imprimer étant du 13 juillet 1571.

François d'Amboise a fait ces deux vers sur cet ouvrage :

Magnâ parte sui cupiens remanere superstes
PORTANUS, *librum hunc scripsit, & interiit.*

Ainsi le privilége même accordé pour l'impression de ce livre ne fut donné qu'après la mort de l'auteur : on ne dit pas qu'il en fut l'éditeur. Du-Verdier qui parle de cet ouvrage dans sa Bibliothéque, le donne sans raison à *Ambroise* de la Porte, frere aîné de Maurice, qui étoit mort dès 1555, dans un âge fort peu avancé, comme Maurice le dit dans ses Epithétes au mot de *la Porte*. Cet Ambroise de la Porte étoit grand ami de Jacques Tahureau, gentilhomme du Mans, qui lui confia peu de temps avant que de mourir deux dialogues françois qu'il avoit composés ; mais Ambroise étant mort la même année que Tahureau, Maurice de la Porte publia ces deux dialogues chez Gabriel Buon, à Paris en 1566 *in-8°*, & composa l'épître dédicatoire. Le but de la Porte dans ses Epithétes est de faciliter l'intelligence des poëtes ; mais ce livre n'a pu être utile qu'à des écoliers, & ne peut servir tout au plus aujourd'hui qu'à faire connoître que l'auteur avoit beaucoup lu de nos anciens auteurs François, & que son livre est un fruit de ces lectures ; mais il méritoit peu d'être donné au public, quoique le sieur de la Porte se congratulât de l'avoir composé, comme on le voit par ces vers par lesquels il le termine, & qui donneront aussi une idée de sa poësie :

Comme une femme après l'enfantement
De son travail n'a plus de souvenance :
Le mal aussi de mon entendement
A pour cet œuvre enduré longuement,
L'ayant produit est mis en oubliance.

AMBROISE de la Porte, frere de Maurice, est auteur du *Livret de folastries à Janot Parisien : plus, quelques épigrammes grecs, & des dithyrambes chantés au bouc de Etienne Jodelle, poëte tragique*, à Paris 1553, *in-8°*, sans nom d'auteur. * *Epithétes* de Maurice de la Porte en plusieurs endroits : épître dédicatoire du même mise au-devant des *Dialogues de Tahureau :* Du Verdier dans sa Bibliothéque, au mot Ambroise de la Porte.

PORTE-CROIX, CRUCIFERES, ou religieux de Sainte-Croix, ordre religieux, fut établi vers l'an 1160, sous le pontificat d'Alexandre III. On prétend ridiculement que le pape Clétus avoit donné commencement à cet institut, & que Cyriaque le rétablit à Jérusalem, après que sainte Héléne, mere de Constantin, y eut trouvé la vraie croix du Fils de Dieu. Le pape Alexandre III lui donna des régles & des constitutions ; & Clément VI ordonna que le premier monastere, chef de l'ordre, seroit à Bologne, à *Santa Maria di Morello*. Mais comme cet institut déchut beaucoup dans le XIV & le XV siécle, on en donna les monasteres en commende ; & le cardinal Bessarion eut le prieuré de celui de Venise. Le pape Pie V rétablit, vers l'an 1568, cet ordre, qui fut enfin aboli par le pape Alexandre VII, en 1656. On donna les biens des monasteres qui étoient dans l'état de Venise à la république, pour pouvoir soutenir la guerre qu'elle avoit contre les Turcs. Ce changement regardoit la congrégation des Porte-Croix d'Italie. Il y en a une dans les Pays-Bas, qui comprend les monasteres de France. Les religieux sont vêtus de blanc, & portent un scapulaire noir, avec une croix blanche & rouge par dessus. Le général demeure à Hui, & a des monasteres à Liége, à Mastricht, à Namur, à Bolduc, à Bruges, à Tournai, &c. Celui de sainte Croix de la Bretonnerie de Paris, en dépend aussi. Il y a en Portugal des Porte-Croix, qui ont un riche monastere à Evora. Cet ordre a fleuri autrefois en Syrie. * Maurolicus, *mare Ocean. relig.* Baronius. Le Mire, *histoire des ordres religieux*. Le pere Helyot, *hist. des ordres religieux*.

PORTE-GLAIVES, ordre militaire de Livonie, fut institué par Engilbert & Thierri de Tissench, ausquels se joignirent quelques riches marchands Allemans pour faire la guerre aux infidéles de Livonie. Ils s'adresserent à Albert, religieux de Bremen de l'ordre de Cîteaux, & alors évêque de Riga, & firent vœu entre ses mains. Albert leur prescrivit de garder la régle de Cîteaux, avec la robe de serge blanche & la chappe noire, sur laquelle ils portoient du côté de l'épaule gauche une épée rouge, croisée de noir, & sur l'estomac, deux pareilles épées passées en sautoir les pointes en bas ; & c'est de-là qu'ils furent nommés les freres Porte-Glaives. Le premier grand-maître fut Ninno. Le pape Innocent III approuva cet ordre, qui se voyant trop foible pour résister à divers ennemis qu'il avoit, s'unit avec celui des Teutons, auquel il fut incorporé vers l'an 1237. Depuis ils ne firent plus qu'un même ordre ; mais lorsqu'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre de Prusse, eut abandonné la religion pour suivre les erreurs de Luther en 1525, les Porte-Glaives se séparerent des Teutoniques. Gautier de Plettemberg fut fait grand-maître, & Guillaume de Furstemberg qui lui succéda en 1535, fut fait prisonnier par les Moscovites, qui ravagerent la Livonie. L'ordre des Porte-Glaives fut anéanti sous Gothard Ketler, dernier grand-maître, *qui se fit* Luthérien. Il y renonça solemnellement *le 5 mars 1562*, en présence du prince Nicolas Radziwil palatin de Vilna, & commissaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne. On céda les droits & priviléges de l'ordre avec la ville de Riga à ce prince, qui donna à Gothard l'investiture des duchés de Curlande & de Sémigale. * Cromer. Michou & Neugébaver, *hist. Polon.* Alexandre Guaguini, *desc. magn. Sarm.* Chytræus, *Saxon. l.* 20. Bzovius & Sponde, *in annal.*

PORTEL (Laurent de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville de la province d'Alentéjo dans le Portugal, a été considérable dans l'ordre de saint François, où après avoir enseigné long-temps la théologie morale, il exerça divers emplois, & fut enfin provincial de la province de Xabregas. On a de lui trois volumes de résolutions de cas de conscience, imprimés à Lisbonne en 1618, 1619 & 1626, & à Lyon en 1633 & 1640. *Dubia regularia. De triplici voto solemni ;* des sermons pour toute l'année, & divers autres ouvrages. Il mourut au couvent de Xabregas en 1642. * *Mémoires de Portugal.*

PORTE-ETOILES & PERROQUETS, noms de deux factions, lesquelles se formerent à Basle vers l'an 1250, lorsque la noblesse se fut divisée en deux partis, qui se firent long-temps la guerre. Les Perroquets furent ainsi appellés, parcequ'ils portoient à leurs enseignes un perroquet de sinople ou verd dans un champ d'argent ; & les Porte-étoiles eurent ce nom, parceque leurs drapeaux étoient chargés d'une étoile d'argent dans un champ de pourpre. * Albertus Argentin, *in chronicis.*

PORTENARE (Ange) a donné en italien l'an 1623 un ouvrage intitulé, *de la félicité de Padoue*, in-fol. dont le septiéme livre comprend les illustres écrivains distingués par classes, selon les professions différentes ; mais cela n'est ni assez ample ni assez exact. * Baillet, *jugem. des sav. sur les critiq. hist.*

PORTER (François) naquit dans le comté de Méath en Irlande. Etant entré jeune dans l'étroite observance de S. François, il s'appliqua avec succès à ses études dans différentes maisons de son ordre. Il professa long-temps la théologie dans le couvent de S. Isidore à Rome, où il eût beaucoup de réputation. Il gouverna cette maison pendant quelques années en qualité de gardien. Il étoit lecteur jubilé & théologien de plusieurs cardinaux : il prenoit aussi la qualité de théologien & d'historiographe de sa majesté le roi Jacques II. Il mourut à Rome le 7 avril 1702. Il est auteur des écrits suivans : *Securis evangelica ad hæresis radices posita, ad Congregationem Propagandæ fidei, Romæ* 1674. Dans ce traité, qui est fort bon, l'auteur réduit toutes les controverses entre les catholiques & les protestans à l'unique

question de l'infaillibilité perpétuelle de l'église visible de J. C. *Palinodia religionis prætensæ reformatæ*, *Romæ* 1679, *in-8°*. *Compendium annalium ecclesiasticorum regni Hiberniæ*, *Romæ* 1690, *in-4°*. Ce volume commence par une description de cette isle : ensuite vient une liste de ses rois & de leurs guerres avec les Danois, &c. après quoi vient la partie ecclésiastique, c'est-à-dire les progrès rapides qu'a faits l'évangile dans ce royaume par la prédication de S. Patrice, & l'état florissant de la religion pendant les quatre siécles suivans. On y trouve aussi une relation des saints d'Irlande, des écoles célébres, des évêchés, cathédrales, monasteres, &c. le respect constant & inviolable des Irlandois envers le saint siége, & les maux sans nombre qu'ils ont essuyés de la part des hérétiques depuis Henri VIII, jusqu'au roi Guillaume régnant alors : la fin du volume contient une déclamation vive contre Luther, premier auteur de toutes ces calamités. *Systema decretorum dogmaticorum, ab initio nascentis Ecclesiæ, per summos pontifices, concilia generalia & particularia huc usque editorum, juxta septendecim sæculorum ordinem distributum : in quo insuper recensentur præcipui cujuslibet sæculi errores, adversi impugnatores orthodoxi.* Item *Recursus & appellationes hactenus ad sedem apostolicam habitæ, cum notis historicis & copiosis indicibus*, *Avenione* 1693, *in-fol. Opusculum contra vulgares quasdam prophetias, &c. S. Malachiæ archiepisco Armachano attributas*, *&c. Romæ* 1698, *in-8°*.

PORTES (Philippe des) natif de Chartres, célébre poëte François, abbé de Tiron, de Josaphat, des Vaux-de-Cernai, de Bon-Port, d'Aurillac, fut chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de Henri, duc d'Anjou, frere du roi Charles IX. Il suivit ce prince en Pologne, quand il fut élu roi de cet état, & l'accompagna en France à son avénement à la couronne. Après la mort de ce monarque en 1589, il se retira en Normandie, & contribua à ramener cette province sous l'obéissance de Henri *le Grand*. On dit qu'il refusa des évêchés, & même l'archevêché de Bourdeaux. Son amour pour les lettres fit honneur à la France. Nous avons de lui un volume de poësies françoises, entre lesquelles est une traduction des pseaumes en vers françois, excellente pour ce temps-là.

Jamais poëte n'a été si bien payé de ses vers que Philippe des Portes. Il eut du roi Henri III trente mille livres pour le mettre en état de publier ses premiers ouvrages ; & Charles IX étant encore jeune, lui avoit donné huit cens écus d'or pour son Rodomont. L'amiral de Joyeuse, beau-frere de ce prince, lui donna une abbaye pour un sonnet ; & tous ses bénéfices ensemble, lui produisoient un revenu de dix mille écus ; c'est ce qui fait dire à Balzac, que le loisir de dix mille écus que s'est fait des Portes par ses vers, est un écueil contre lequel les espérances de dix mille poëtes se sont brisées. Mais aussi on peut dire qu'il avoit un génie excellent pour la poësie, le jugement bon & la critique fine. Il fut beaucoup estimé à la cour de Henri III ; & ce prince le fit son lecteur, & l'appelloit souvent dans son conseil étroit, où se traitoient les plus importantes affaires de son royaume. La langue françoise lui a obligation d'une partie de sa beauté. Il a purgé la poësie de ce mélange ridicule du grec & du latin. La tendresse & la facilité de ses vers le firent comparer à Tibulle. Il avoit emprunté des Italiens le style fleuri & enjoué, les belles figures, les traits brillans & les vives descriptions qui se voient dans ses ouvrages. Ses envieux les lui furent bien reprocher, & firent un livre contre lui intitulé, *La conformité des muses italiennes & françoises*. Mais il prit cela en galant homme, & dit seulement que s'il avoit su que l'auteur de ce livre eût eu dessein d'écrire contre lui, il lui auroit fourni des mémoires ; qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens, que l'auteur de ce livre ne disoit. Regnier *le Satyrique* étoit neveu de des Portes, qui mourut l'an 1606, au 61 de son âge. Il étoit frere de JOACHIM DES PORTES, qui écrivit un abrégé de la vie de Charles IX. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Sainte-Marthe, *l.* 5, *& t. V. Gall. christ.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*.

PORTHAISE (Jean) que l'on trouve aussi écrit PORTAISE, PORTESE, PORTHAIS, PORTHÆSIS, & enfin PROTHAIS, PROTHÆSIUS, PROTHÆSIS & PROTASUS, étoit du Maine, né sur la paroisse de S. Denys des Gastines, à trois lieues de Laval. Il entra de bonne heure dans l'ordre de S. François ; & s'y appliqua tellement à l'étude, qu'il devint habile dans les langues hébraïque, grecque & latine, & dans la théologie. Il avoit beaucoup de zéle pour la pureté de la foi, & pour le salut des ames ; mais ce zéle mal entendu le jetta dans le parti de la ligue, & le fit agir au-delà des bornes de la modération & de l'équité. Il prêchoit avec beaucoup de feu & d'onction, & on le suivoit avec empressement dans les villes où il annonçoit la parole de Dieu. Après avoir prêché dans plusieurs, tant en France que dans les Pays-Bas, il alla à Anvers, où, l'an 1567, il entra publiquement en dispute avec les Calvinistes qu'il poussa, dit-on, vigoureusement. Il demeura du temps dans cette ville, après quoi il revint en France. Etant à Paris en 1582, son général le nomma commissaire pour juger de l'élection du gardien du grand couvent : c'étoit frere Jean Duret, provincial de Lorraine, qui avoit eu la pluralité des voix. Henri III l'aimoit ; & quoique Duret ne fût pas agréable à la cour de Rome, le roi n'agréa pas Porthaise pour commissaire. Cette affaire obligea le général à venir à Paris. Le parlement manda Porthaise pour lui enjoindre de se comporter avec modération ; mais il refusa deux fois de se rendre à la sommation ; ce qui obligea la cour à lui donner ordre de s'éloigner de Paris : il fut néanmoins nommé lui-même provincial en 1583. M. de Thou qui, sur l'an 1589, l'accuse de trop de hardiesse, reconnoît cependant qu'il étoit illustre par sa doctrine. On ignore l'année de sa mort. Il parvint à un âge très-avancé, & vivoit encore au commencement de l'an 1603, puisque nous avons une lettre d'Isaac Casaubon, qui lui est adressée le 30 janvier 1603, où il répond aux questions de Porthaise sur l'origine de la Massore. Cette lettre de Casaubon, est la trois cent quatre-vingt-dixiéme dans l'édition *in-4°*. Le savant Calviniste lui répond avec beaucoup de respect, *à cause de son grand âge & de son érudition*. Les ouvrages de Porthaise sont 1. *Les catholiques démonstrations sur certains discours de la doctrine ecclésiastique, en suivant simplement la divine parole & sainte écriture canonique, avec l'universel consentement de l'église chrétienne*, *par* F. J. Protæsius C. (c'est-à-dire, Cordelier) aux Sables d'Olonne, à Paris, chez Guillaume Jullian, 1567, *in 8°*. Il faut remarquer que l'auteur, par un gout bizarre, a toujours latinisé son nom dans ses ouvrages écrits en françois. L'occasion de ce livre fut une conférence tenue à la Fontaine, dans la paroisse d'Estriche, au diocèse d'Angers, pour ramener à l'église quelques hérétiques, selon le desir d'Hector de Chivray, seigneur de ce lieu, & du sieur d'Ygné, son fils. L'ouvrage est dédié à dame Renée le Roux, femme de François de Scepeaux, maréchal de la Vieuville, morte l'an 1571, qui avoit secouru l'auteur dans ses premieres études, comme il le fait entendre dans son épître dédicatoire. Comme le ministre Jean Trioche, ministre de Châteauneuf en Anjou, ne se trouva pas à la conférence indiquée, s'étant contenté d'y envoyer d'autres personnes, Porthaise fit sur cela un petit écrit intitulé : 2. *Les articles faits à la Fontaine en Anjou, auxquels devoit répondre M. Jean Trioche, ministre de Châteauneuf*. 3. *Chrétienne déclaration de l'Eglise & de l'Eucharistie*, en forme de réponse au livre nommé *la chute & ruine de l'Eglise Romaine*, par F. J. Prothæsius C. postulé l'an 1566 prédicateur en l'insigne église de S. Martin de Tours, à Anvers, 1567, de l'imprimerie de Christophe Plantin. L'auteur étoit

alors à Anvers, & il dédia ce livre aux marchands & bourgeois de cette ville. 4. *De verbis Domini* hoc facite in meam commemorationem, *pro concilio Tridentino adversùs Illyrici tenebras*, à Anvers, 1567, *in-8°* & 1586. 5. *De la vanité & vérité de la vraie & fausse astrologie, contre les abuseurs de notre siécle*, à Poitiers, 1678. 6. *Interdits des Catholiques, vrais & légitimes enfans de l'église de J. C.* où sont déduits certains points contre les modernes hérétiques, à Bourdeaux. 7. *Défense à la réponse faite aux interdits de Bernard de Pardieu, par les ministres de la religion prétendue réformée*, par Jean Porthæsius, à Poitiers, 1580, *in-8°*. 8. *Sermons de Jean Porthaise, théologal* (c'est-à-dire, sans doute, prédicateur) *de Poitiers, sur la simulée conversion du roi de Navarre:* ces sermons imprimés à Paris, 1594, *in-8°*, ne respirent que l'esprit de la ligue; mais l'auteur ne tarda pas à abandonner le parti. 9. *De l'imitation de l'Eucharistie*, à Poitiers, 1602, *in-8°*. 10. *Parasceve général de l'exact examen de l'institution de l'Eucharistie, contre la particuliere interprétation des religionaires de notre temps*, par R. P. F. J. Porthaise, théologal de l'église de Poitiers, 1602, *in-8°*. 11. *Traité de l'image & de l'idole*, à Poitiers, 1608. * *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, Bénédictin, t. III; & les autres autorités rapportées dans cet article.

PORTIER, *cherchez* MARIGNI.

PORTIMAON, *cherchez* PORT D'ANNIBAL.

PORTIQUE ou galerie basse, où l'on se promene entre des colonnes ou arcades. La magnificence & la beauté des portiques étoit quelque chose d'extraordinaire parmi les Romains. Il y en avoit de particuliers pour la commodité des maisons particulieres, & il y en avoit de publics, qui servoient à l'ornement des théatres & des basiliques. Ces portiques étoient couverts, & quelquefois découverts. Les portiques couverts étoient de longues galeries, soutenues par un ou plusieurs rangs de colonnes de marbre, pour l'ordinaire, & par dedans enrichies de statues & de tableaux de plate peinture, & d'autres ornemens avec des voutes superbes & magnifiques. Les côtés étoient percés de plusieurs fenêtres fermées par une pierre spéculaire, plus claire que notre verre. On les ouvroit en hyver du côté du midi, pour y laisser entrer le soleil, & l'été on les ouvroit du côté du septentrion. Ces portiques couverts servoient à se promener, & à s'y entrenir agréablement, sans être exposé aux injures du temps. On les appelloit *Stadiatæ Porticus*. Les portiques découverts, qu'on nommoit *subsidiales ambulationes*, servoient aux athlétes pour les combats de la lute. De tous les portiques qui furent bâtis à Rome, les trois plus considérables ont été ceux de Pompée, d'Auguste & de Néron. Pompée fit faire le sien devant sa cour, & c'étoit la plus agréable promenade de la ville, & la plus fraîche en été; c'est ce qui a fait que les poëtes l'appelloient par excellence, *Pompeiam Umbram*, comme fait Ovide.

Tu modo Pompeia lentus spatiare sub umbra,
Cùm sol Herculei terga Leonis adit.

Celui d'Auguste servoit d'ornement à son palais & à sa bibliothéque; les colonnes étoient de marbre de Numidie, & on y voyoit les statues des cinquantes filles de Danaüs par ordre. Néron fit enrichir son palais de trois portiques, chacun de 3000 pas de long, qui furent appellés pour cela *Porticus milliariæ*. Les Athéniens furent aussi fort curieux en portiques, & c'étoit-là où leurs philosophes tenoient leurs écoles. Le plus célébre fut celui qu'ils appellerent *Pœcile*, où il y avoit une statue d'airain de Mercure, avec de belles peintures, & entr'autres, celle qui représentoit la bataille de Marathon. Ce fut-là où Zénon tint son école, à cause de quoi il fut appellé *Stoique*, & ceux de sa secte *Stoïciens*, du grec στοὰ qui signifie *Portique*. Les anciens avoient aussi des portiques souterreins, bâtis en forme de galeries voutées, pour prendre le frais en été. On les appelloit *subterraneæ porticus* ou *crypto porticus*. * *Antiquit. græc. & rom.*

PORTIUNCULE, est un petit champ, qui appartenoit autrefois aux Bénédictins du Mont-Sublac, proche d'Assise en Italie. Il y avoit du temps de S. François d'Assise une petite église sous le nom de Notre-Dame des Anges, ou autrement Notre-Dame de la Portiuncule. Elle portoit le premier nom, parce-qu'elle étoit dédiée à la Vierge, & que les Anges y étoient quelquefois apparus; & le second, parceque le champ où elle étoit bâtie, n'étoit qu'une petite portion des héritages appartenans au monastere des Bénédictins. Elle conserva depuis ces mêmes noms, à cause que S. François y fut, dit-on, visité par la sainte Vierge, accompagnée des Anges, & qu'elle étoit au commencement l'unique possession des religieux de cet ordre. On dit que S. François y eut une vision, dans laquelle il obtint de Dieu une indulgence pléniere pour tous ceux qui, s'étant bien confessés, feroient leurs prieres dans cette église, & eut ordre d'aller demander cette même grace au pape Honorius III. Cette indulgence fut publiée par sept évêques à Assise, le premier jour d'août 1223, & a subsisté depuis, quoique S. François n'ait point voulu en obtenir de bulles, se contentant que le pape l'eût donnée de vive voix. Sixte IV, vers la fin XV siécle; Léon X, au commencement du XVI; Paul V & Grégoire XV, dans le XVII, ont non-seulement confirmé cette indulgence, mais aussi l'ont étendue à toutes les églises du premier, du second, & du tiers-ordre de S. François. Il se fait tous les ans un si grand concours de monde à la Portiuncule, le deuxiéme jour d'août, qu'il est nécessaire que les officiers d'Assise & de Pérouse se mettent sous les armes, pour empêcher le désordre que cette multitude de pélerins pouroit apporter; car on dit qu'il y va quelquefois jusqu'à cent mille personnes. * Bellarmin, *l.* 2 *des indulgences.* M. Baluze, *l.* 4 de ses *Miscellanea*.

PORTIUS (Grégoire) Italien de nation, s'est rendu célébre vers l'an 1630, par le talent qu'il avoit pour la poësie latine, &, selon quelques-uns, dans la poësie grecque; quoique, selon Nicius Erythræus, il fût devenu incapable de réussir, soit en prose, soit en vers, dans la langue grecque, pour s'être trop attaché à la langue latine. Il a composé dans ces deux langues des odes, des élégies, des épigrammes, & s'est fait sur-tout admirer par sa facilité & sa maniere naturelle; qualités d'autant plus estimables dans ce poëte, que ceux de sa nation semblent ordinairement affecter l'enflure & l'hyperbole, soit dans leurs pensées, soit dans leurs expressions. * Leo Allatius, *de Apib. urban.* Baillet, *jug. des sav.*

PORTLAND, en latin *Vindelis*, isle remarquable, ou plutôt presqu'isle qui a fait partie du comté de Dorset. Elle est éloignée de trois milles anglois de Weymouth vers le sud-est, & a sept milles de tour, environée par-tout de rochers, excepté du côté du château de Portland, qui est le seul endroit par où elle tient à la terre ferme, & par où on peut y aborder. Le terroir y produit beaucoup de bled, & est passablement bon pour les pâturages; mais il est si dénué de bois & d'autres matieres propres pour le chauffage, que les habitans son contraints de faire sécher la bouze de vache pour la bruler. Pour les bâtimens, l'Angleterre n'a pas de meilleures pierres que celles de cette presqu'isle, où il y a de grandes carrieres. Elle a été honorée du titre de comté, dans la personne de RICHARD Weston, par la roi Charles I, en 1632. Ce titre fut éteint par le mort de son fils *Thomas;* mais il fut renouvellé depuis dans la derniere révolution, dans la personne du comte de Bentinck, favori de Guillaume III. Cette presqu'isle appartient à l'église de Winchester, par le don que lui en fit Edouard *le Confesseur*. Elle a une église du côté du

fud près de la mer, autour de laquelle on a élevé des remparts d'une extrême hauteur, pour la garantir des flots. * *Dictionaire anglois.*

PORTLAND (Guillaume de Bentinck, comte de) issu d'une ancienne famille noble de Hollande, entra dans sa jeunesse en qualité de page au service de Guillaume, prince d'Orange, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il fut ensuite gentilhomme de sa chambre, gagna ses bonnes graces par sa fidélité, son zèle à le servir, & son habileté dans les affaires; & ce prince l'envoya en 1677 en Angleterre pour y proposer son mariage avec la princesse Marie, fille aînée de Jacques, alors duc d'Yorck. Jacques étant monté sur le trône d'Angleterre en 1685, & se trouvant en danger par la rebellion du duc de Montmouth, Guillaume lui envoya du secours par Portland, qui, en 1688 & 1689, contribua beaucoup par ses avis & par ses actions à faire couronner son maître roi d'Angleterre. Guillaume reconnoissant de ses services, le fit son conseiller privé & son grand écuyer; & le 9 avril 1689, il fut fait pair d'Angleterre, baron de Cirencester, vicomte de Woodstock, & comte de Portland. Le 19 de février 1697, il eut l'ordre de la Jarretiere; & il eût eu dès 1695 plusieurs terres considérables dans la principauté de Galles, si le parlement n'eût cru avoir des raisons pour arrêter les libéralités du roi envers ce comte. Portland accompagna le roi Guillaume dans presque toutes ses expéditions de guerre, & il fit toujours paroître autant de prudence que de valeur. Ce fut lui qui, par ses conférences avec le maréchal de Boufiers, jetta les fondemens de la paix de Riswick. Peu de temps après il alla à la cour de France, en qualité d'ambassadeur de la grande Bretagne. Son ambassade ne dura pas cinq mois, & cependant il y fit des dépenses immenses, tant sa magnificence fut excessive. Anold Juste de Keppel, comte d'Albermale, ayant profité de son absence pour se mettre en crédit, Portland n'eut plus la premiere place dans la faveur; mais le roi ne laissa pas de l'employer dans les affaires d'état, sur-tout dans celles d'Ecosse & dans les étrangeres. En 1700 il aida avec le comte de Jersey, à conclure le fameux traité de partage au sujet de la monarchie d'Espagne. Après la mort du roi Guillaume III, arrivée le 19 mars 1702, il quitta la cour, mena une vie privée, & mourut dans sa terre de Bulstrode en Backshire, le 14 de novembre 1609, âgé de 62 ans. Il fut enterré à Westmunster dans la chapelle de Henri VII. Il avoit épousé *N.* Villiers, fille d'honneur de la princesse d'Orange, dont il eut *Guillaume*, qui mourut jeune en Hollande; HENRI, qui succéda à son pere dans le titre de *comte de Portland*; & plusieurs filles.

PORTO, petite ville du domaine de Venise en Italie. Elle est fortifiée & située sur l'Adige dans le Véronnois, à huit lieues au-dessus de Vérone. * Mati, *diction.*

PORTO, ville de Portugal, est située vers l'embouchure du Duero, & est le siége d'un évêché suffragant de Braga. C'est le *Portus Calensis* ou *Ciudad de Puerto*, qui a donné le nom au royaume de Portugal. Ceux du Pays-Bas la nomment *Port à-Port.* Cette ville est dans la province entre Duero & Minho, environ à une lieue de l'Océan, & est une des plus considérables de Portugal, tant par son commerce que par son ancienneté. Sa situation sur le penchant d'une montagne, ne contribue pas à la rendre commode; mais du reste, ses rues sont propres, & sur le bord de la riviere regne un beau quai d'un bout de la ville à l'autre. Son havre est un havre de barre, où les vaisseaux ne peuvent entrer que dans le temps de la pleine mer, & sous la conduite d'un pilote de la ville; d'où vient qu'on ne s'est pas embarassé de la fortifier. La rade est spacieuse, & peut contenir une grande flotte. Porto n'est pas fort peuplée en temps de guerre; mais en temps de paix le commerce y attire un grand nombre d'étrangers. Il y a un conseil souverain, qui est le second du royaume. * Resendius, *in antiq. Lusit.*

PORTO BARATO, *cherchez* BARATO.

PORTO BARBATO, *cherchez* BARBATO.

PORTO D'ASCOLI, bourg de l'Etat de l'Eglise. Il est dans la marche d'Ancone, aux confins de l'Abruzze, & sur l'embouchure du Tronto. Quelques géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'autres mettent à *Torre Segura*, village qui n'est séparé de Porto d'Ascoli que par la riviere de Fronto. * Mati, *diction.*

PORTO BELO, ville de la côte septentrionale de l'isthme de Panama, dans l'Amérique méridionale, à dix-huit lieues de la ville de Panama, est située sur une baye, à l'embouchure de laquelle il y a deux châteaux très forts, nommés de Saint-Jacques & de Saint-Philippe. Il y a encore un fort sur une hauteur, qui commande à la ville. Les galions du roi d'Espagne y vont tous les ans, pour charger l'or & l'argent que l'on amene du Pérou à Panama, & que l'on transporte par terre sur plus de deux mille mulets, depuis Panama jusqu'à Porto-Belo, afin d'y être embarqué pour l'Espagne. Toutes les marchandises qui vont au Pérou, sont aussi déchargées à Porto Belo, & portées par la même voie des mulets à Panama, pour y être chargées sur les galions de la mer du sud. Il n'y a guères à Porto-Belo que des magasins pour mettre les marchandises: car les marchands demeurent ordinairement à Panama, ne pouvant faire un long séjour à Porto-Belo, parceque le lieu est mal sain, étant environné de montagnes qui cachent le soleil, & l'empêchent de purifier l'air. Il ne laisse pas d'y avoir environ quatre cens hommes capables de porter les armes, outre la garnison qui est d'autant de soldats. Il y a un gouverneur de la ville & deux castellans, c'est-à-dire, gouverneurs de châteaux. Cette ville fut prise & pillée en 1668, par les François & les Anglois. * Oexmelin, *hist. des Indes occidentales.*

PORTOCARRERO, maison considérable d'Espagne, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. RAIMOND-GARCIE de Portocarrero, qui eut pour fille aînée & héritiere URRAQUE, qui suit.

II. URRAQUE Portocarrero, épousa *Henri-Fernandez* de Toléde, fils d'*Alonso* de Toléde, dont il eut EGAS-ENRIQUEZ Portocarrero, qui suit; JEAN-ENRIQUEZ, qui a fait *la branche rapportée ci-après; Santie-Enriquez*, mariée 1°. à *Roderic* Gonsalez de Pereira: 2°. à *Pajo* Suarez-Romeu; & *Urraque-Enriquez*, alliée à *Gui* Gomez.

III. EGAS-ENRIQUEZ Portocarrero épousa *Thérèse* Gonsalez de Curvera, dont il eut *Gonsalve*, dont la postérité finit en la troisiéme génération; RAIMOND-VEEGAS, qui suit; *Jean-Véegas*, archevêque de Brague; & *Laurent*, mort sans postérité d'*Elvire* Fernandez de Coimbre.

IV. RAIMOND-VEEGAS Portocarrero épousa *Marie* Ouriguez de Nourega, dont il eut JEAN-RAIMOND, qui suit; & *Etienne.*

V. JEAN-RAIMOND Portocarrero épousa *Dordie*, fille de *Dominique* Martinez, dont il eut MARTIN-AGNEZ RAIMOND, qui suit; & *Marie*, alliée à *Jean* Perez-Redondo.

VI. MARTIN-AGNEZ-RAIMOND Portocarrero épousa *Marie*, fille de *Vasco-Lorenzo* de la Chamusca de Santaren, dont il eut RODERIC-MARTINEZ, qui suit; & *Thérèse*, mariée à *Alfonse* Correa.

VII. RODERIC-MARTINEZ Portocarrero de la Chamuscha fut pere de JEAN-RODRIGUEZ, qui suit.

VIII. JEAN-RODRIGUEZ Portocarrero, majordome de la reine Béatrix, avec laquelle il passa de Portugal en Castille, où Henri III, roi de Castille, lui donna, l'an 1396, le tiers du revenu de l'évêché de Zamora à droit héréditaire. Il épousa *Béatrix* Barreto, premiere dame de la reine Béatrix, dont il eut *Jean-Rodriguez*, à qui

son pere donna pour droit d'aîneſſe le tiers du revenu de l'évêche de Zamora, & eut un fils unique, mort ſans alliance l'an 1440; FERDINAND-RODRIGUEZ, qui ſuit; *Béatrix*, mariée à *Ferdinand* Gutierrez de Vega, ſeigneur de Valuerde; & *Mancie*, alliée à *Gonſalve-Rodriguez* de Souſa.

IX. FERDINAND-RODRIGUEZ Portocarrero épouſa *Béatrix* de Ulloa, fille de *Pierre-Agnez*, ſeigneur de la Mota, dont il eut PIERRE, qui ſuit; & *Iſabelle*, mariée au docteur *Pierre* Gonzalez de Caſtillo, ſeigneur de Sainte-Marie-del-Campo.

X. PIERRE Portocarrero ſuccéda à ſon couſin au droit de percevoir le tiers du revenu de l'évêché de Zamora, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, & mourut en 1468, ayant eu entr'autres enfans de *Marie* de Eſcalante-Cabeza-de-Baca, dame de Villanueva & du Val de Gema, ALFONSE, qui ſuit.

XI. ALFONSE Portocarrero, ſeigneur de Villanueva, &c. épouſa *Agnès* Pimentel, fille *naturelle* de *Roderic*, comte de Bénévent, dont il eut FERDINAND-RODRIGUEZ, qui ſuit; & *Marie*, alliée à *Pierre* de Monroi, ſeigneur de la Tabena.

XII. FERDINAND-RODRIGUEZ Portocarrero, ſeigneur de Villanueva, &c. épouſa *Marie* Tello & Deza, ſœur de *Diegue*, archevêque de Séville, & fille de *Gomez* Tello, dont il eut entr'autres enfans ALFONSE-RODRIGUEZ, qui ſuit; & *Louis*, chevalier de l'ordre d'Alcantara.

XIII. ALFONSE-RODRIGUEZ Portocarrero, ſeigneur de Villanueva, &c. épouſa *Eléonore* de Silva, fille & héritiere de *Jean*, conſeigneur de la troiſiéme partie des revenus de l'évêché de Zamora, dont il eut entr'autres enfans *Antoine*, mort ſans poſtérité de *Béatrix* de Ulloa; HIERÔME, qui ſuit; & *Marie*, alliée à *Gaſpard* de l'Aguila, ſeigneur d'Orcigoſa.

XIV. HIERÔME Portocarrero, ſeigneur de Villanueva, &c. épouſa 1°. *Marie* de Aguilar & Paz, fille de *Dominique* de Aguilar: 2°. *Béatrix* de Bracamonte, fille de *Diegue*, ſeigneur de Fuentel-Sol. Du premier lit vinrent ALFONSE, qui ſuit; & *Éléonore*, mariée à *Diegue* de Vargas, chevalier de l'ordre de Calatrava. Du ſecond ſortirent *François*, capitaine de cavalerie; & *Antoine*, qui ſervit en Flandre.

XV. ALFONSE Portocarrero, ſeigneur de Villanueva, &c. épouſa *Agueda-Marcella* de Aponte, fille de *Gonſalve* Lopez de Aponte, dont il eut *Louis*, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort à l'âge de 17 ans; HIERÔME, qui ſuit; *François* de Aponte Portocarrero, mort en 1669 ſans poſtérité de *Marie-Anne* de Prado, fille d'*André* de Prado-Marmol & la Torre; *Jean*, chevalier de S. Jacques, mort en 1682, laiſſant trois filles de *Hierónime* de Saledo, dame d'Almoguerra; & *Agathe-Hyacinthe* Portocarrero, mariée à *Jean* de Miranda-Nigno, chevalier de l'ordre de S. Jacques.

XVI. HIERÔME Portocarrero, ſeigneur de Villanueva, &c. mort en 1667, avoit épouſé *Mencie* de Coſio-Brabo de Cordoue, fille d'*Alfonſe* de Coſio, ſeigneur de Marzales, dont il eut entr'autres enfans JOSEPH, qui ſuit; *Emanuel*, Jéſuite; & *Ferdinand* Tello Portocarrero, tué au ſiége de Mons en 1678.

XVII. JOSEPH Portocarrero & Silva, chevalier de l'ordre de S. Jacques, né en 1644, fut créé marquis de Caſtrillo en 1680, & épouſa *Emanuelle* de Prado, fille de *Laurent-François* de Prado, dont il a eu BALTASAR, qui ſuit.

XVIII. BALTASAR Portocarrero & Silva, né le 28 octobre 1674.

SECONDE BRANCHE DE PORTOCARRERO.

III. JEAN-ENRIQUEZ Portocarrero, fils puîné de HENRI-FERNANDEZ de Toléde, & de *Urraque* Portocarrero, épouſa *Major-Véegas* Coronel, fille d'*Egas-Perez* Coronel, dont il eut PIERRE-AGNEZ, qui ſuit; *Ferdinand-Agnez*, doyen de Brague; *Gonſalve*, dont la poſtérité eſt éteinte; & *Laurent*, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus.

IV. PIERRE-AGNEZ Portocarrero épouſa *Major-Véegas* de Regaludo, dont il eut, entr'autres enfans, *Martin* Perez Portocarrero, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus; & FERDINAND-PEREZ, qui ſuit.

V. FERDINAND PEREZ Portocarrero épouſa *Major*, fille de *Martin-Véegas* Mogudo, dont il eut trois fils du nom de MARTIN.

VI. MARTIN Portocarrero, qui étoit l'aîné, épouſa *Agnès*, fille de *Frédéric*, comte de Pardo en Lombardie, dont il eut MARTIN-FERNANDEZ, qui ſuit.

VII. MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, ſeigneur de Villanueva del Freſno, épouſa *Marie* Tenorio, dame de Moguer, fille d'*Alfonſe-Jufre* Tenorio, ſeigneur de Moguer, amirante de Caſtille, dont il eut ALFONSE-FERNANDEZ, qui ſuit.

VIII. ALFONSE-FERNANDEZ Portocarrero, ſeigneur de Moguer, Villanueva del Freſno, Palacio, Barcarotta, Cebela, &c. épouſa, 1°. *Françoiſe* Sarmiento, fille de *Pierre-Ruiz* Sarmiento, ſeigneur d'Aliſia: 2°. *Théréſe* de Biedma & Benavides, dame de Mocejon, fille de *Mendez-Rodriguez* de Biedma & Benavides. Du premier lit vinrent MARTIN, *qui ſuit*; & ALFONSE-FERNANDEZ, qui a fait *la branche des comtes de* MEDELIN, *rapportée ci-après*. Du ſecond lit ſortit *Louis-Mendez* Portocarrero, ſeigneur de Mocejon & Banacazan, dont la poſtérité eſt éteinte.

IX. MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, ſeigneur de Moguer, Villanueva del Freſno, &c. épouſa *Eléonore* Cabeza de Baca, dont il eut PIERRE, qui ſuit; *Béatrix*, mariée à *Diegue* Gomez de Ribera, ſeigneur de Los-Molarez; *Elvire*, premiere femme du connétable *Alvare* de Luna; FRANÇOISE Portocarrero, laquelle ayant épouſé *Gilles* Boccanegre, ſeigneur de Palma, ſa poſterité prit le nom & les armes de Portocarrero, & a fait *la branche des comtes de* PALMA, *rapportée ci-après*.

X. PIERRE Portocarrero, ſeigneur de Moguer, Villanueva del Freſno, &c. épouſa *Béatrix* Enriquez, fille d'*Alfonſe*, amirante de Caſtille, dont il eut pour fille unique *Marie* Portocarrero, dame de Moguer, Villanueva del Freſno, &c. mariée, 1°. à *Louis* Boccanegre, ſeigneur de Palma: 2°. à *Jean-Fernandez* Pacheco, marquis de Villena, premier duc d'Eſcalone.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de PALMA.

X. FRANÇOISE Portocarrero, fille de MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, ſeigneur de Moguer & de Villanueva del Freſno, épouſa ainſi qu'il a été remarqué ci-deſſus, *Gilles* Boccanegre, ſeigneur de Palma, fils d'*Alfonſe*, ſeigneur de Palma, & d'*Urraque* Fernandez de Cordoue, dont elle eut *Louis* Boccanegre, ſeigneur de Palma, mort l'an 1442, *ſans poſterité de Marie* Portocarrero, dame de Moguer & de Villanueva del Freſno, ſa couſine, laquelle ſe remaria à *Jean-Fernandez* Pacheco, marquis de Villena, premier duc d'Eſcalone, *ainſi qu'il vient d'être remarqué*; & MARTIN-FERNANDEZ, qui ſuit.

XI. MARTIN-FERNANDEZ Portocarrero, ſeigneur de Palma, fit ſon teſtament en l'an 1460. Il avoit épouſé en l'an 1447 *Marie* de Velaſco, ſœur de *Jean*, premier comte de Sirvela, dont il eut LOUIS-FERNANDEZ, qui ſuit; *Françoiſe*, mariée l'an 1470 à *Diegue-Fernandez* de Cordoue, ſeigneur de la Eſtrella; & *Eléonore*, morte avant ſa mere.

XII. LOUIS-FERNANDEZ Portocarrero, ſeigneur de Palma, d'Almenara, &c. fit ſon teſtament le 5 janvier 1503. Il avoit épouſé, 1°. en l'an 1468, *Béatrix* Carillo, fille de *Diegue-Fernandez* de Cordoue, premier comte de Cabra, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en l'an 1472, *Françoiſe* Manrique, fille de *Frédéric*, ſeigneur de Hito & de Bagnos, dont il eut LOUIS, qui ſuit; & FREDERIC-MANRIQUE, qui a fait *la branche des*

des seigneurs de GUADAMELENA, *rapportée ci-après.*

XIII. LOUIS Portocarrero, créé comte de Palma en 1507, seigneur d'Almenara Fuentel Almo & de la Monclava, commandeur d'Azuega de l'ordre de S. Jacques, fit son testament le 21 juillet 1528. Il épousa, 1°. en 1499 *Eléonore* de la Vega & Giron, fille de *Jean* Tellez-Giron, comte de Vrenna : 2°. *Eléonore* de la Vega, fille de *Garcias* Lasso de la Vega, seigneur de los Arcos. Du premier lit sortirent LOUIS, qui suit; & *Eléonore*, religieuse. Du second lit vinrent ANTOINE, qui a fait *la branche des comtes de la* MONCLOVA, *rapportée ci-après ; Garcias* Lasso Portocarrero, seigneur de Valbuena, mort avant l'an 1597 sans postérité de *Jeanne* de Guzman, fille de *Jean* Manuel; *Marie*, alliée à *Louis* de Guzman, marquis de la Algava; & *Eléonore*, mariée à *Pierre* Lopez Portocarrero, marquis d'Alcada de Alameda.

XIV. LOUIS Portocarrero, comte de Palma, seigneur d'Almenara, Fuentel-Alamo, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort en l'an 1574, épousa, 1°. *Thérèse* de Norogna, fille de *Roderic* Tellez de Menesez, seigneur d'Ugnon : 2°. en l'an 1564 *Louise* Manrique de Padilla, fille d'*Antoine* Manrique, seigneur de Valdescarai, morte en 1611. Du premier lit vinrent LOUIS, qui suit; *Antoine*, mort avant son pere sans postérité de *Julienne-Angélique* de Velasco, fille de *Gaston* de Peralta, marquis de Falces; *Pierre*, mort l'an 1559 sans alliance; *Françoise* & *Louise*, religieuses; & *Marie*, morte sans alliance. Du second lit sortirent LOUIS-ANTOINE-FERNANDEZ, qui a fait *la branche des marquis d'*ALMENARA, *rapportée ci-après ; Antoine*, chanoine & doyen de Tolède, mort en 1651; *Louise* & *Elvire*, mortes sans alliance; & *Françoise* Portocarrero, mariée à *Tello* de Guzman & Cuevara, comte de Villaverde.

XV. LOUIS Portocarrero, mort en 1557 avant son pere, épousa *Antoinette* d'Abrantes, fille d'*Alvare*, seigneur de Almada, dont il eut pour fille unique *Anne* Portocarrero, mariée à *François* Hurtado de Mendoza, marquis d'Almazan.

BRANCHE DES MARQUIS D'ALMENARA, comtes de PALMA

XV. LOUIS-ANTOINE-FERNANDEZ Portocarrero, fils aîné de LOUIS Portocarrero, comte de Palma, & de *Louise* Manrique de Padilla sa seconde femme, fut comte de Palma, & créé comte d'Almenara en 1623. Il mourut en 1639, ayant eu de *Françoise* de Mendoza & Luna, marquise de Montesclaros, fille de *Jean*, marquis de Montesclaros, LOUIS-ANDRÉ-FERNANDEZ, qui suit; & *Louise-Antoinette*, mariée, 1°. à *Roderic* Mesia-Carillo, marquis de la Guardia : 2°. à *Jean* de Mendoza & Luna, marquis de Montesclaros, son oncle.

XV. LOUIS-ANDRÉ-FERNANDEZ Portocarrero & Mendoza, marquis d'Almenara, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort avant son pere, épousa *Eléonore* de Guzman, fille de *Louis*, marquis de la Algava & Ardalés, dont il eut FERDINAND-LOUIS-FERNANDEZ, qui suit; *Louis-Emanuel-Fernandez* Portocarrero, doyen de l'église de Tolède, qui fut nommé cardinal en 1669, par le pape Clément IX, puis archevêque de Tolède, primat d'Espagne en 1677, commandeur de l'ordre du S. Esprit, & évêque de Palestrine. Il fut aussi viceroi de Sicile, ambassadeur à Rome, lieutenant général de la mer, deux fois gouverneur d'Espagne, & mourut à Madrid le 14 septembre 1709, âgé de 74 ans; *Agnès-Marie*, alliée, 1°. à *Jean* Portocarrero, marquis de Villanueva : 2°. à *Louis-Fernandez* de Cordoue, marquis de Guadalcazar : 3°. à *Jean* de Baëza-Manrique, de Luna & S. Domingue, marquis de Castromonte, morte le premier novembre 1687; & *Augustine*, mariée en l'an 1663, à *Isidore* de Silva & Portugal, marquis d'Oran.

XVII. FERDINAND-LOUIS-FERNANDEZ Portocarrero, comte de Palma, marquis de Montesclaros, d'Almenara, &c. mort en 1649 à l'âge de dix-neuf ans, épousa en 1648 *Antoinette* de Moscoso, fille de *Lopez* Hurtado de Mendosa Moscoso Osorio, marquis d'Almazan, dont il eut pour fils unique LOUIS-ANTOINE-THOMAS, qui suit.

XVIII. LOUIS-ANTOINE-THOMAS Portocarrero, Mendoza & Luna, comte de Palma, marquis de Montesclaros, Almenara, &c. né le 7 mars 1649, a été créé grand d'Espagne en 1697, & nommé viceroi de Catalogne en 1701. Il épousa en 1667 *Marie-Eléonore* de Moscoso, fille de *Gaspard* Hurtado de Mendosa Moscoso Osorio, marquis d'Almazan, dont il a eu *Pierre*, patriarche des Indes, né en janvier 1671, mort en février 1708; JOACHIM, qui suit; *Joseph-Antoine*, né le 29 mai 1684, archidiacre de Talavera, & chanoine de Tolède; *Gaspard*, chevalier de Malte, né le 8 mars 1687; *Augustin*, né le 19 mars 1689; & deux filles religieuses au monastere royal de l'Incarnation de Madrid.

XIX. JOACHIM Portocarrero, marquis d'Almenara, né le 27 mars 1681.

BRANCHE DES COMTES DE LA MONCLOVA.

XIV. ANTOINE Portocarrero de la Vega, fils aîné de LOUIS Portocarrero, comte de Palma, & d'*Eléonore* de la Vega, sa seconde femme, fut seigneur de la Monclova, & épousa *Sanche* de Guzman, fille de *Garcias* Lasso de la Vega, sa cousine, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Eléonore-Marie* de la Vega, mariée à *Bernardin* de Mendoza, commandeur de Merida.

XV. LOUIS Portocarrero de la Vega, seigneur de la Monclova, épousa *Catherine* Enriquez, fille de *Henri* Enriquez & Gordo, seigneur de Orce, dont il eut pour fils unique ANTOINE, qui suit.

XVI. ANTOINE Portocarrero de la Vega, premier comte de la Monclova, chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort le 28 octobre 1649, épousa, 1°. *Sanche* de Mendoza : 2°. *Marie* de Roxas Manrique de Lara, fille de *François* de Roxas, marquis de Poza, dont il eut *Louis*, mort sans alliance; *Gaspard*, comte de Monclova, gouverneur d'Oran, lieutenant général de la mer, qui se fit prêtre, & mourut au mois de mai 1693; MELCHIOR, qui suit; & plusieurs autres enfans, qui moururent jeunes ou religieuses.

XVII. MELCHIOR Portocarrero de la Vega, comte de la Monclova, commandeur de Zarza de l'ordre d'Alcantara, & viceroi de la nouvelle Espagne, a épousé *Antoinette* Ximenés de Urrea, fille d'*Antoine*, seigneur de Berbedel, dont il a eu plusieurs enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GUADAMELENA.

XIII. FREDERIC-MANRIQUE Portocarrero, fils puîné de LOUIS-FERNANDEZ Portocarrero, seigneur de Palma, & de *Françoise* Manrique, sa seconde femme, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques, seigneur de Guadamelena, Calonge, &c. & épousa *Jeanne* Ponce de Léon fille de *Diegue* Ramirez de Guzman, premier comte de Teva, dont il eut *Louis*, mort sans alliance; *Frédéric* Manrique Portocarrero, seigneur de Guadamelena, mort l'an 1593 sans postérité de *Françoise* de Montmajor, fille de *Diegue* de Cordoue & Montemajor; ANTOINE-MANRIQUE, qui suit; & *Briande*, mariée à *Antoine-Fernandez* de Cordoue, seigneur de Guadalcazar.

XIV. ANTOINE-MANRIQUE Portocarrero, seigneur de Guadamelena, épousa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Diegue* de Cordoue & Montemajor, dont il eut FRÉDERIC-MANRIQUE, qui suit; & *Diegue* de Cordoue Portocarrero, chevalier de S. Jacques.

XV. FREDERIC-MANRIQUE Portocarrero, seigneur de Guadamelena, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, mourut en 1649, sans postérité de *Jeanne-Antoinette* d'Aguilar, dame de Pilaz.

Branche des comtes de Medelin, ducs de Camina.

IX. Alfonse-Fernandez Portocarrero, second fils d'Alfonse-Fernandez Portocarrero, seigneur de Moguer, Villanueva del Fresno, &c. & de *Françoise* Sarmiento, sa premiere femme, épousa *Elvire* de Orozco, dont il eut Alfonse-Fernandez, qui suit.

X. Alfonse-Fernandez Portocarrero, épousa *Eléonore* de Monroi, dont il eut entr'autres enfans Roderic, qui suit.

XI. Roderic Portocarrero, fut créé comte de Medelin l'an 1452, & mourut l'an 1464, ayant eu de *Béatrix* Pacheco, fille de *Jean*, marquis de Villena, Jean, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Mendes* de Benavides, comte de Sant-Isstevan; *Catherine*, alliée à *Gautier*, seigneur de Monroi; *Marie*, qui épousa *Jean* Arias Davila, comte de Puegno-en-Rostro; & *Isabelle* Portocarrero, mariée à *Jean* Manuel de Figueroa, seigneur de Salva-Léon.

XII. Jean Portocarrero, comte de Medelin, épousa, 1°. *Agnés* de Ribera, fille de *Pierre-Afan*, comte de Los Moralés: 2°. *Marie* Manuel, fille de *Gomes* Suarez de Figueroa, comte de Feria, dont il eut Roderic, qui suit; *Inico*, mort jeune; *Agnès*, mariée à *Pierre* de Solis; *Marie* alliée à *Jean* d'Orrellana; & *Béatrix*, religieuse.

XIII. Roderic Portocarrero, mort avant son pere, avoit épousé *Eléonore* de Tolede, fille de *Frédéric*, duc d'Albe, dont il eut Jean, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Jean*, duc de Estrada; *Marie*, alliée à *François* Zapata; & *Agnés* Portocarrero, qui épousa *Alfonse* d'Avalos.

XIV. Jean Portocarrero, comte de Medelin, épousa *Marie* Osorio, fille de *Jean* Portocarrero, marquis de Villanueva del Fresno, dont il eut Roderic-Hierôme, qui suit; *Eléonore*, mariée à *Louis* Zapata, seigneur de Pelopos & de Bunos; *Jeanne*, alliée à *Louis* Pacheco Giron de Alarcon, seigneur de Alvadalejo; & *Marie*, qui épousa *Alfonse* de Monroi Portocarrero.

XV. Roderic-Hierôme Portocarrero, comte de Medelin, épousa, 1°. *Jeanne* de Cordoue, fille de *Louis*, marquis de Comarés: 2°. *Françoise* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Ruiz de Castro & Portugal, comte de Lémos: 3°. *Jeanne* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Darias & Saavedra, comte de Castelar: 4°. *Magdeléne* de Bobadilla, veuve de *Hierôme* de Podilla, & fille de *Pierre*, seigneur de Pinos: 5°. *Marie-Anne* de Bracamonte, sœur du comte de Peneranda. Du premier lit vinrent entr'autres enfans Jean-Antoine, qui suit; & Pierre, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné.*

XVI. Jean-Antoine Portocarrero, mourut avant son pere, laissant de *Louise* Faxardo, fille de *François* Hurtado de Mendoza, marquis d'Almazan, pour fille unique *Jeanne* Portocarrero, premiere femme de *Louis-Fernandez* Manrique, marquis d'Aguilar, morte sans postérité.

XVI. Pierre Portocarrero, fils puîné de Roderic-Hierôme, fut comte de Medelin, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur de Socabos. Il épousa, 1°. *Marie-Anne* de Mendoza, fille de *Garcie* Ramirez de Cardenas: 2°. *Anne* de Cordoue & Cardonne, fille de *Louis-Fernandez*, comte de Prades. De ce dernier mariage sortirent, *Roderic*, mort enfant; *Louis*, comte de Medelin, mort sans alliance; *Jean*, aussi comte de Medelin, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & commandeur de Socabos, mort sans alliance; Pierre, qui suit; *Marguerite*, religieuse; & *Anne*, mariée à *Gonsalve* Messia-Carillo, marquis de la Guardia.

XVII. Pierre Portocarrero, comte de Medelin, épousa, 1°. *Marie-Fernandez* de Cordoue, fille d'*Alfonse*, marquis de Priego, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie-Béatrix* de Menesés, marquise de Villaréal & duchesse de Camina, veuve de *Michel* de Norogna, duc de Camina, dont il eut Pierre-Luitgard, qui suit; *Roderic-Hierôme* Portocarrero de Norogna, auditeur de Grenade & abbé de S. Sauveur de Xerés, mort en mai 1681; *Julienne-Marie*, alliée, 1°. à *François* Ponce de Léon, duc d'Arcos: 2°. à *Antoine-Sébastien* de Tolède, marquis de Mancera; & *Louise*, mariée à *François* de Moncade, marquis d'Ajetone.

XVIII. Pierre-Luitgard de Menesés Portocarrero, duc de Camina, marquis de Villareal, comte de Medelin & d'Alcoutin, épousa en octobre 1662, *Thérèse* d'Aragon, fille de *Louis*, duc de Ségorbe, dont il eut *Marc*, comte d'Alcoutin, qui ne vécut que neuf heures; & *Marie* de Menesés Portocarrero, morte au berceau. * *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne.*

PORTO DELLE CAGLIE; c'est un bon village qui a un grand port sur le golfe de Colochine en Morée, au levant de la ville de Maina. Il prend son nom de la grande quantité de cailles qui s'y trouvent. Il est pris par quelques géographes pour l'ancienne *Teuthrone*, petite ville de la Zaconie, que d'autres mettent à *Scopia*, village voisin. * Mati, *diction.*

PORTO-FAMINE, *cherchez* PHILIPPE, ou CIUDAD DEL RÉ PHILIPPE.

PORTO-FARINE, petite ville du royaume de Tunis en Barbarie. Elle est au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on passe pour aller à la Goulette, & de-là à Tunis. * Mati, *diction.*

PORTO-FERRAIO, anciennement *Argoüs Portus*, petite ville située sur la côte occidentale de l'isle d'Elbe, à une lieue & demie de Porto-Longone. Porto-Ferraio que quelques géographes appellent *Cosmopolis*, est une place forte, & qui a un fort bon port. Elle appartient au grand duc de Toscane. * Mati, *diction.*

PORTO FINO, ville d'Italie sur la côte de Gênes, est nommée par les auteurs Latins *Portus Delphini.* Elle a un petit port, environ à vingt milles de Gènes, vers le golfe de Ripallo.

PORTO-GRUARO, anciennement *Portus Romantinus*, bourg de l'état de Venise en Italie. Il est dans le Frioul sur une petite riviere, à six lieues de Marano, vers le couchant, & environ à une lieue des ruines de Concordia, à laquelle il a succédé en la dignité épiscopale. * Mati, *diction.*

PORTO-GUISCARDO, bourg avec un port. Il est sur la côte septentrionale de l'isle de Céphalonie. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Samos*, & d'autres pour l'ancienne *Panormus*, deux bourgs de la même isle. * Mati, *diction.*

PORTO-LONGONE, *Portus Longus*, forteresse & port de l'isle d'Elbe en la mer de Toscane, fut prise par les François en 1646, sous le maréchal de la Meilleraye: on la rendit aux Espagnols.

PORTO-MALFETAN, anciennement *Cresa*, *Cressa*. C'est un bourg de la Natolie en Asie. Il est sur la côte méridionale, vis-à-vis de l'isle de Rhodes. * Mati, *dict.*

PORTO-MORISO en Italie, appartient à la république de Gênes, & est nommé *Portus Mauricius.* C'est un bourg agréable sur le penchant d'une colline jusqu'à la mer, près d'Oneille, entre Savone & Nice; mais il n'y a plus de port.

PORTO-NUOVO, bourg situé sur une petite presqu'isle de la côte orientale de l'isle de Corse, environ à trois lieues de la ville de Bonifacio. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Rubra*, que d'autres placent au bourg de *Solenfara*, qui est entre Porto Nuovo & Bonifacio.

PORTO DI PAULA, port d'Italie dans l'Etat ecclésiastique dans la Campagne de Rome, & sur la mer Tyrrhène ou de Toscane, vers le mont Circello. Il est assez grand & sur, mais il se remplit tous les jours de sable. * Léandre Alberti.

PORTO DI PRIMARO, port d'Italie dans le duché de Ferrare, donne son nom à un bras de la riviere du Pô, dit Pô di Primaro, qui se jette dans la mer Adriatique ou golfe de Venise. Ce port est défendu par la tour Grégorienne, & il y a un assez bon bourg. * Léandre Alberti.

PORTO RICO ou S. JEAN DE PORTO RICO, isle située dans la mer du Nord vers l'Amérique, à l'entrée du golfe de Mexique, & à l'orient de l'isle de San-Domingo ou d'Hispaniola, étoit autrefois appellée par les Indiens *Boriquen*. Elle fut découverte l'an 1493 par Christophe Colomb, qui la dédia au nom de S. Jean-Baptiste, & nomma la principale ville *Porto Rico*, à cause de la bonté de son port, où les plus grands galions sont en toute sureté. Cette isle est distante de celle de San-Domingo d'environ seize lieues espagnoles, & d'environ cent trente-six du continent de l'Amérique méridionale, qu'elle a au midi. Elle a trente lieues de long, selon quelques-uns, ou trente-cinq, selon d'autres, de l'orient à l'occident, & vingt de large. Sa figure représente à-peu-près un carré long. L'air y est fort tempéré, excepté en décembre & en janvier, qui est le temps d'hiver; & depuis la fin de mai jusqu'en septembre, où la chaleur y régne comme ici en été. Il s'y éleve au mois d'août & de septembre des ouragans, qui font des vents extrêmement dangereux par leur violence & leur impétuosité. La terre est fertile, & fournit quantité de bons pâturages; mais, comme nous l'avons dit en parlant de l'Hispaniola, l'abondance des guajabes en rend inutile une partie. C'est un arbre qui porte un fruit comme une pomme, dont la chair est rouge, & renferme de petits grains, qui tombant en terre, levent aussitôt, & croissent en peu de temps; de sorte qu'ils remplissent les pâturages, & empêchent par leur ombrage que les herbes n'y profitent. Cette isle a encore une autre incommodité plus grande; qui est que les vaches & les autres animaux domestiques s'y effarouchent tellement, qu'on ne peut plus les apprivoiser. Il y a plusieurs rivieres; savoir, celles de Cairabon, de Bayamon, de Toa, de Gujane, d'Arezibo, de Gabiabo, & autres, dont quelques-unes ont des havres commodes pour de grands vaisseaux. On y voit aussi des torrens, où l'on trouve de l'or. Les plus célébres sont ceux de Manatuabon & de Cebuco. On y a vu autrefois de très-riches mines d'or & d'argent, qui sont présentement épuisées ou abandonnées faute d'ouvriers. Entre les arbres qui y croissent, on remarque principalement le *Tabernaculo* ou *Taborucu*, qui distille un bitume blanc fort utile aux peintres, fort propre pour gaudroner les navires, & d'une vertu singuliere pour guérir les plaies & les douleurs causées par le froid. On voit aussi dans cette isle un arbre appellé *Saint-Bois*, qui est fort différent du gajac, & qui a les mêmes propriétés. Auprès du rivage de la mer il y croît plusieurs arbrisseaux, qui portent des pommes mortelles aux poissons, lorsqu'elles tombent dans l'eau, & dont l'ombre même nuit aux hommes, s'ils s'endorment sous leurs branches. Les Espagnols nomment cet arbrisseau *Macanillo*. Il pousse quantité de fleurs qui se nouent en petites pommes tachetées d'un beau rouge, & dont l'odeur est admirable. L'ombre du Macanillo est dangereuse, en ce qu'elle fait enfler tout le corps de ceux qui dorment sous cet arbre: si quelque goutte de rosée tombe des branches sur leur peau, elle l'écorche comme si c'étoit de l'eau forte. Les Sauvages composent de ce fruit un poison sans remede. L'arbre que les insulaires nomment *Guao*, & les Mexicains *Thetlatian*, porte des feuilles rouges velues, & qui ne tombent jamais. Son fruit est verd, & ressemble à celui d'un arboisier. Son bois est aussi d'un beau verd, & l'on en transporte en Europe pour en faire des piliers de lit, parcequ'on croit qu'il est ennemi des punaises; mais les ouvriers qui le mettent en œuvre, ont le visage & les mains enflées plusieurs jours après l'avoir manié. Les principales richesses de l'isle de Porto-Rico, sont les cannes de sucre, le gingembre, la casse, & une grande quantité de bœufs, dont on prend seulement la peau, abandonnant la chair sur le champ aux chiens & aux oiseaux. Les Espagnols font seuls le trafic de cette isle, au défaut des habitans originaires, que ces nouveaux maîtres ont presque tous cruellement massacrés. Ils commencerent à s'y établir en 1510, sous le commandement de Jean Ponce de Léon, qui ayant été bien reçu par Argueybana, principal roi des Insulaires, y fonda une colonie au côté du nord. Leur demeure fut ensuite à S. Germain: & en 1514 ils donnerent commencement à la principale ville, qu'on nomme aujourd'hui *Porto-Rico*. Elle est bâtie dans une petite isle jointe à la grande; par une chaussée faite au travers du havre. C'est la résidence ordinaire du gouverneur de l'isle. Il y a une église cathédrale, dont l'évêque est suffragant de l'archevêque de San-Domingo. La structure en est fort belle; mais les fenêtres ne sont fermées que d'un canevas, faute de vîtres. Près de la ville il y a un grand couvent de Dominicains. Le port est spacieux, & assuré contre les incursions des ennemis; car il reçoit la mer par une étroite embouchure, sur laquelle commande un château bien fortifié. Un peu plus avant vers le sud-ouest de la ville, il y a un autre château qu'on appelle *Fortalezza*, où l'on garde les trésors du roi d'Espagne, & les munitions de guerre. Du côté de la chaussée on a bâti deux petits forts pour empêcher le passage à l'ennemi. Le chevalier Drac attaqua cette ville l'an 1595: après avoir brulé quelques navires qui étoient à l'ancre, il fut contraint de se retirer, ayant perdu environ cinquante de ses gens. L'an 1598 le comte de Cumbrie se rendit maître de cette ville, & se contenta d'en emporter un riche butin, avec soixante-dix piéces de canon, parcequ'en peu de temps il avoit perdu quatre cens hommes, qui étoient morts de diverses maladies. Baudouin Henri, général de la flotte que la compagnie hollandoise des Indes occidentales avoit envoyée dans le Brésil, entra l'an 1615 dans la ville de Porto-Rico; & désespérant de prendre la forteresse, se retira avec un butin considérable. S. Germain, autrefois *Nova Salamanca*, est à trente lieues de Porto-Rico. Il n'y a qu'une rade, qui est incommode & mal assurée. Les François l'ont quelquefois pillée. La petite ville d'Aresibo n'a rien de remarquable. On compte dans l'isle de Porto Rico quinze cens hommes capables de porter les armes, & un assez bon nombre d'autres habitans. L'isle de Mona située entre celles de Porto-Rico, & de San-Domingo, a de très-bonnes eaux. Il y croît aussi d'excellens fruits, entr'autres des oranges estimées pour leur grosseur & pour leur bonté. Cette isle a un gouverneur particulier pour le roi d'Espagne. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

PORTO-SANCTO, isle appartenante à la couronne de Portugal, dans la mer Atlantique, au couchant de la Barbarie, fut découverte par les Portugais en 1420, ou selon d'autres en 1428, & fut nommée *Ilha de Puerto-Santo*. Elle n'est pas éloignée de Madere, & a environ huit lieues de circuit. * Sanson. Baudrand.

PORTO-SEGURO, ville & capitainie du Brésil dans l'Amérique méridionale. Cette province est entre celle du Saint-Esprit au midi, & celle des isles au septentrion sur la mer du Brésil. Les Portugais sont maîtres de ce pays. * Baudrand.

PORTO ou PORT-VENDRES, *Portus Veneris*; port du comté de Roussillon sur la mer Méditerranée près de Collioure, & vers le cap de Cruz. Ce port n'a que six à sept maisons, qui se touchent à peine, & il n'y en a jamais eu davantage. * *Voyez* Pierre de Marca, dans son livre intitulé: *Marca Hispanica*.

PORTO-VENERE, *Portus Veneris*, port d'Italie sur la côte de Gênes près de la Toscane, fut nommé *Portus Venerii*, en l'honneur de S. Vénerius, dont le corps repose près de-là, dans la petite isle de Tino. Depuis par corruption, on a nommé ce port *Portus Veneris*. Les Génois y bâtirent un château l'an 1113, & acquirent depuis le domaine de Porto-Venere, de Grimaldo de Vezzano, en 1204, & en 1276 de Nicolas de

Fiesque, frere du pape Innocent IV. * Jacques de Voragine, *in vita S. Venerii.*

PORTO-VECCHIO, bon bourg, situé sur un golfe, qui est dans la côte orientale de l'isle de Corse, à cinq lieues de la ville de Bonifacio. On prend Porto Vecchio pour l'ancienne *Alista*, laquelle pourtant quelques géographes mettent à *Ista*, village situé sur le golfe d'Arsiano. * Mati, *diction.*

PORTO-VIEIO, petite ville du Pérou. Elle est sur la côte de la contrée de Quito, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. * Mati, *dictionaire.*

PORTSEI, isle d'Angleterre, sur la côte du comté de Hant. Elle est ainsi appellée, à cause d'une ville qui y est située, & qui porte le même nom. Mais elle est sur-tout remarquable à cause de l'importante ville de Portsmouth, la plus forte place d'Angleterre, qui y est bâtie. * Mati, *diction.*

PORTSMOUTH, en latin *Portus Magnus*, ville d'Angleterre, avec un fameux port sur la Manche, dans le comté de Southampton.* Cambden, *descript. Britan.*

PORTUGAL, royaume héréditaire de l'Europe, dans la partie occidentale de l'Espagne, comprend une partie de l'ancienne Lusitanie, & une partie du pays des anciens Callaïques, *Callaici Braccarii*, qui habitoient dans la province nommée aujourd'hui *Tra los Montes.* Cet état est un des moins étendus de l'Europe, & est néanmoins des plus considérables par sa fertilité & par ses richesses. Il n'a de longueur qu'environ cent dix lieues françoises, & à-peu-près cinquante dans sa plus grande largeur. Le Portugal a la Galice au nord, de laquelle il est séparé par le fleuve Minho; au midi & au couchant l'Océan; & au levant la Castille, le royaume de Léon, l'Estrémadure & l'Andalousie. On le divise en cinq parties ou provinces, qui sont *Entre Douro & Minho :* au-delà des montagnes, ou *Tra los Montes*; Beira; Estrémadure, ou *Estremadoura Portogesa*, & Alentejo ou *Entre Tejo & Guadiana.* Il y a aussi le petit royaume des Algarves, *Reyno de Algarve.* Quoique ce royaume ne fasse pas la sixiéme partie de l'Espagne, sa situation est si fertile, qu'il surpasse en bonté tout le reste de ce grand pays. Il est arrosé d'une infinité de belles rivieres, dont il y en a quatre très-considérables; savoir le Minho, le Douro, le Tage & la Guadiana. Elles se déchargent dans le grand Océan, qui baigne ce royaume, où il y a des ports très-commodes pour le commerce, que les Portugais ont de tout temps entretenu & fait valoir, principalement dans les Indes orientales, d'où ils apportent des pierreries, de l'or, de l'argent, de la soie, &c. & où ils ont nombre de villes, dont Goa est la capitale. Ils possédent encore le Brésil dans l'Amérique, plusieurs places dans le golfe de Bengale, les isles Açores, celles de Madere, celles du cap Verd, Ceuta, Mazagan & Tanger en Afrique, qu'ils ont cédé aux Anglois, & que ces derniers ont abandonné; les forteresses de Mina, d'Arquin, & autres sur la côte de Guinée; d'autres le long des royaumes de Congo & d'Angola; Sofala & Mosambique, au-delà du cap de Bonne-Espérance, & en divers endroits : ce qui rend les rois de Portugal puissans sur mer, & riches sur terre. Le Portugal est fertile en vins, fruits, poissons, gibier, sel, chevaux, &c. On y a trouvé des mines; & les Romains venoient chercher en Portugal l'or que les Portugais vont chercher dans les Indes. Cet état est si peuplé, & sur-tout vers la mer, qu'on y compte plus de six cens villes ou bourgs privilégiés, & plus de quatre mille paroisses. Entre les villes, la capitale est Lisbonne : les autres sont Evora, Brague, Coimbre, Elvas, Béja, Porto, Bragance, Portalegre, Viséo, Guarda, Miranda de Douro, avec grand nombre d'autres places. De ces villes, il y en a trois métropoles; Brague, Lisbonne & Evora, avec des évêchés, sans ceux des autres villes des Indes, &c. soumis à la couronne de Portugal. Voici un dénombrement des archevêchés & évêchés de Portugal.

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS DE PORTUGAL.

ARCHEVÊCHÉ DE BRAGUE.

Evêchés suffragans.

Dans le Portugal, Porto, la Guarda, Viséo, Lamégo, Miranda.

ARCHEVÊCHÉ DE LISBONNE.

Evêchés suffragans.

Dans le Portugal, Coimbre & Leiria.
Dans la Barbarie, Ceuta, auquel est uni celui de Tanger.
Dans l'isle Madere, Funchal.
Dans l'isle Tercere, Angra.
Dans le royaume de Congo, San-Salvador.
Dans les isles du cap Verd, Ribera Grandè.
Dans l'isle de S. Thomas, San Thome.
Dans l'Afrique méridionale, Angola.

ARCHEVÊCHÉ D'EVORA.

Evêchés suffragans.

Dans l'Algarve, Faro, Portalegre & Elvas.
Dans la Barbarie, Tanger uni à Ceuta.

DU GOUVERNEMENT DE PORTUGAL.

Le Portugal a été très-long-temps soumis aux Maures. HENRI de Bourgogne le conquit sur ces Infidéles; & par son mariage avec *Thérèse*, fille *naturelle* d'*Alfonse* VI roi de Castille, devint paisible possesseur de cet état. ALFONSE I son fils, surnommé *Henriquez*, fut salué & couronné roi de Portugal le 27 juillet de l'an 1139, après avoir défait cinq petits rois, ou généraux Maures, à Ourique, près de la riviere du Tage. Ce prince assembla les états de son royaume à Lamégo, dans la province de Beira, & y fit recevoir une loi, qui porte le nom de cette ville, par laquelle les princes étrangers sont exclus de la couronne. Les états assemblés en 1679 & 1680, à Lisbonne, dérogerent à cette loi de Lamégo, pour une fois seulement, & en faveur du mariage qu'on croyoit alors devoir être fait entre leur infante *Elizabeth-Marie-Louise*, avec *Victor-Amédée-François* duc de Savoye. En conséquence de cette loi, les fils *naturels* au défaut des légitimes, peuvent succéder à la couronne. Ainsi JEAN I de ce nom, dit *le pere de la patrie*, fils *naturel* du roi PIERRE *le Justicier*, succéda l'an 1385 à *Ferdinand*, son frere, au préjudice de *Béatrix*, sa niéce, femme de *Jean* I roi de Castille. Cet exemple suffira. SEBASTIEN, qui succéda à son aieul JEAN III, en 1557, entreprit en 1574 son premier voyage d'Afrique, & fut tué au second par les Maures, en la journée d'Alcacer, le 4 août 1578, en la 25 année de son âge, & la 23 de son régne. Après cette mort fatale au Portugal, le cardinal HENRI, cinquiéme fils d'EMANUEL *le Grand*, fut déclaré roi, & mourut l'année suivante. LOUIS, duc de Béja, frere aîné de *Henri*, avoit épousé *Yolande*, fille de basse naissance. Ce mariage n'avoit plu ni au roi Jean III, son frere, ni aux états du royaume, qui déclarerent que les enfans qui en sortiroient ne pouroient succéder à la couronne. Cependant ANTOINE, fils du duc de Béja, & légitime héritier du royaume, prit la qualité de roi l'an 1580. Mais PHILIPPE II roi d'Espagne, qui ne voulut pas perdre une si favorable occasion d'usurper le Portugal, y envoya le duc d'Albe avec une puissante armée. Antoine fut défait à la bataille d'Alcantara, vint en France, & mourut à Paris en 1596. Ainsi les Espagnols se rendirent maîtres de cet état, & le possédérent sous Philippe II, Philippe III & Philippe IV. Mais les Portugais ne pouvant plus supporter le gouvernement de cette nation, dont la fierté ne s'accommodoit pas avec la leur, secouerent un joug si fâcheux en 1640, & élurent pour roi le duc de Bragance, JEAN IV. On remarque au sujet de la révolution de Portugal en 1640, qu'on y doit admirer sur-tout le grand secret qui s'ob-

serva pendant plus d'une année sur cette affaire, entre plus de deux cens personnes. Toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, secouerent le joug espagnol en un même jour. Il n'y eut que Ceuta seule en Afrique qui resta aux Espagnols; parceque le gouverneur, qui étoit de leur nation, ignoroit le secret. Les principaux motifs de cette révolution, furent la permission que le roi d'Espagne donnoit à d'autres qu'à des Portugais, de trafiquer dans les Indes orientales; les violences des Espagnols, & le tribut imposé en 1635 de cinq pour cent sur tous les revenus & les marchandises du royaume. Les Portugais sont fiers & méprisans, bons soldats, ménagers, & aiment fort leur roi. Ils ont fait de grandes pertes dans les Indes. La seule religion catholique est reçue parmi eux; de sorte que ceux qui sont de race juive ont été contraints de se faire baptiser. Il y a des inquisitions à Lisbonne, à Coimbre & à Evora; des parlemens à Lisbonne & à Porto; & des généralités qu'ils appellent *Comarques* & *Almoxarifats*, dans vingt-sept places. Outre le conseil royal, les Portugais ont d'autres tribunaux; comme celui de *la Fazenda*, ou des finances; le conseil de la conscience, dit *la Mesada concientia;* le residor; la camera; le conseil de guerre; la casa de supplication, où l'on juge les affaires en dernier ressort, &c. Ce fut le roi Jean IV qui établit le tribunal de l'inconfidence, contre ceux qui étoient accusés de découvrir les secrets de l'état aux ennemis, ou de les favoriser. Les rois de Portugal sont grands-maîtres de l'ordre de Christ, qui réside à Tomar, & de ceux d'Avis & de S. Jacques, dont la résidence est à Palmella, près de Setubal. Ils prennent les titres suivans, N. roi de Portugal, des Algarves, deçà & delà les mers d'Afrique, seigneur de Guinée, de la navigation, conquête & commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse & des Indes. Le pape Benoît XIV a accordé au roi D. Joseph, & à ses successeurs, le titre de *majesté très-fidèle.* Le fils aîné du roi porte celui de prince du Brésil.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE PORTUGAL.

Henri de Bourgogne, roi en 1089, mourut en 1112.

Ans de J. C.		*Durée.*	
1139	Alfonse I, dit *Henriquez*,	46	
1185	Sanche I,	27	
1212	Alfonse II,	11	
1223	Sanche II, dit *Capel*, chassé,	23	
1246	Alfonse III,	33	
1279	Denys, dit *le Pere de la patrie*,	46	
1325	Alfonse IV, surnommé *le Fier*,	32	
1357	Pierre *le Justicier*,	10	
1367	Ferdinand,	17	
1385	Jean I, dit *le pere de la patrie*,	49	
1433	Edouard,	5	
1438	Alfonse V, surnommé l'*Africain*,	43	
1481	Jean II, dit *le Grand* & *le Sévere*,	14	
1495	Emanuel *le Grand*,	26	
1521	Jean III,	35	*6 mois.*
1557	Sébastien,	22	
1578	Henri, cardinal,	1	*5 mois.*
1580	Philippe II, roi d'Espagne,	18	
1598	Philippe III, roi d'Espagne,	23	
1621	Philippe IV, roi d'Espagne,	19	
1640	Jean IV, dit *le Fortuné*,	16	
1656	Alfonse-Henri, détrôné en 1667.		
1667	Pierre II, auparavant régent de Portugal,	39	
1706	Jean V,	44	
1750	Joseph.		

Après cette succession abrégée, on a cru devoir ajouter ici la succession généalogique de tous les rois de Portugal, avec les différentes branches qui en sont sorties.

SUCCESSION GENEALOGIQUE DES ROIS DE PORTUGAL.

I. HENRI de Bourgogne, comte de Portugal, quatriéme fils de HENRI, fils aîné de ROBERT I, duc de Bourgogne, conquit le royaume de Portugal sur les Maures. *Voyez* HENRI. Il mourut le premier novembre 1112, âgé de 67 ans, selon quelques-uns, & selon d'autres de 50, ayant eu de *Thérèse*, fille naturelle d'*Alfonse* VI, roi de Castille, morte l'an 1130, ALFONSE, qui suit; *Urraque*, mariée à *Vérémond* Praxés de Trava, comte de Trastamara; & *Thérèse*, nommée aussi *Sanche*, mariée 1°. à *Ferdinand*, dit *Sanche* Nunez de Barbosa: 2°. à *Ferdinand* Mendez, seigneur de Bragance. *Il eut aussi un fils naturel*, Pierre-Alfonse, *grand maître de l'ordre d'Avis, qui fit un voyage en France l'an 1147, & passa le reste de ses jours dans le monastere d'Alcobace, où il fut enterré.*

II. ALFONSE I du nom, roi de Portugal, surnommé *Henriquez*, fut couronné le 27 juillet 1139. *Voyez* ALFONSE. Il mourut le 9 décembre 1185, en sa 76ᵉ année. Il avoit épousé, en 1146, *Mahaud*, fille d'*Amé* III, comte de Maurienne, dont il eut *Henri*, né en 1147, mentioné dans une lettre que son pere écrivit à S. Bernard, mort jeune; SANCHE, qui suit; *Jean; Urraque*, femme de *Ferdinand* II, roi de Léon & de Galice, dont elle fut séparée pour cause de parenté, quoiqu'elle en eût un fils; *Mahaud*, appellée aussi *Thérèse*, mariée 1°. en 1184, à *Philippe* d'Alsace, comte de Flandre: 2°. à *Eudes* III, duc de Bourgogne, dont elle fut séparée en 1195, & mourut le 6 mai 1218, près de Furnes en Flandre, étant tombée dans un marais; & *Sanche*, vivante en 1158. *Il laissa aussi cinq enfans naturels, qui ne firent point souche; savoir*, Ferdinand-Alfonse, *alfier-major du royaume, nommé dans une charte de* 1166; Pierre-Alfonse, *religieux à Alcobace;* Alfonse, *chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, mort en* 1207; Thérèse, *mariée à* Sanche *Nunez; &* Urraque, *femme de* Pierre-Alfonse *de Viegas.*

III. SANCHE I du nom, dit *le Populaire*, roi de Portugal, mourut en 1212. *Voyez* SANCHE. Il épousa, en 1181, *Douce*, fille de *Raymond* Bérenger, IV du nom, comte de Barcelone, morte en 1198, ayant eu ALFONSE II, qui suit; *Ferdinand*, qui fut comte de Flandre, par sa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin* IX, comte de Flandre, élu empereur de Constantinople: il fut pris à la journée de Bouvines, en 1214, ne sortit de prison que l'an 1227, & mourut à Noyon, sans enfans, l'an 1233; *Pierre*, comte d'Urgel, puis prince de Majorque, né en 1187, qui épousa *Aramburge*, comtesse d'Urgel, morte en 1231. Il échangea le comté d'Urgel pour la principauté de Majorque avec Jacques *le Conquérant*, roi d'Aragon, & mourut en 1258, sans laisser de postérité; *Henri* & *Raimond*, morts jeunes; *Thérèse*, femme d'*Alfonse* IX du nom, roi de Léon & de Galice, dont elle fut séparée pour cause de parenté, morte en 1250, au monastere de Lorvano qu'elle dota, & où elle vécut saintement; *Mahaud*, femme de *Henri* I du nom, roi de Castille, separée aussi pour parenté, morte au monastere d'Aroce, qu'elle fonda; *Sancie*, abbesse de Lorvano, morte en 1229; *Blanche*, dame de Guadalaxara, morte sans alliance en 1240; & *Berengere*, morte jeune. Le roi SANCHE *laissa aussi des enfans naturels; savoir*, MARTIN-SANCHE, *comte de Trastamara en Galice, qui suivit le parti du roi de Léon contre le roi de Portugal son frere, dont il défit les troupes par deux fois. Il mourut sans enfans d'*Olaille *Perés de Castro, fille de* Pierre-Fernandez *de Castro, dit* le Castillan; Roderic-Sanche, *tué dans un combat près de Porto l'an* 1245; Gilles-Sanchés, *mort sans alliance en* 1236; Urraque; Thérèse-Sanche, *mariée à* Alfonse *Tellez* le Vieux,

qui fit bâtir la ville d'Albuquerque ; & Constance, *morte en* 1269.

IV. ALFONSE II du nom, roi de Portugal, surnommé *le Gras*, mourut le 25 mars 1223. *Cherchez* ALFONSE. De son épouse *Urraque*, fille puînée d'*Alfonse* IX du nom, roi de Castille, il laissa SANCHE II, qui suit; ALFONSE III, *mentioné après son frere ; Ferdinand*, dit l'*Infant de Serpa*, qui assista Ferdinand III, roi de Castille, en la guerre qu'il fit aux Maures, épousa *Sanche-Ferdinandine* de Lara, fille de *Ferdinand*, comte de Lara, & mourut en 1246 ; *Vincent*, mort jeune ; & *Léonore*, marié en 1229 à *Valdemar* III du nom, prince de Danemarck, morte de regret de la perte de son mari. *Il laissa aussi un bâtard*, Jean Alfonse, *mort en* 1234.

V. SANCHE II du nom, roi de Portugal, surnommé *Capel*, épousa secrettement *Mencie*, fille de *Diégo*-Lopés-de-Haro. Il fut chassé de son royaume par ses sujets, à cause de sa foiblesse naturelle, & mourut sans enfans à Toléde l'an 1246, âgé de 39 ans.

V. ALFONSE III du nom, roi de Portugal & des Algarbes, né le 5 mai 1210, succéda à son frere, fut excommunié par le pape, & mourut en février 1279. *Cherchez* ALFONSE. Il avoit épousé, 1°. en 1235 *Mahaud*, comtesse de Boulogne & de Dammartin, veuve de *Philippe* de France, comte de Mante, & fille unique de *Renaud*, comte de Dammartin, & d'*Ide*, comtesse de Boulogne. Elle fut répudiée, & mourut avant l'an 1258. Le roi Alfonse prit une seconde alliance en 1253, avec *Béatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonse* X du nom, roi de Castille, dont il eut DENYS, qui suit ; *Alfonse*, seigneur de Portalegre, qui d'*Yolande* de Castille, fille de *Manuel*, infant de Castille, eut *Alfonse*, seigneur de Leiria, mort sans postérité ; *Isabelle*, mariée à *Jean*, dit *le Borgne*, comte de Biscaye; *Constance*, alliée à *Gonçales* Nunez de Lara; *Marie*, qui épousa, 1°. *Tellez*, fils d'*Alfonse*, infant de Molina, seigneur de Montalegre : 2°. *Ferdinand* de Haro, seigneur d'Ordugna ; & *Béatrix*, femme de *Pierre-Fernandez* de Castro, seigneur de Lémos. Les autres enfans d'ALFONSE III, furent *Blanche*, abbesse de Lorvano, puis de las Huelgas de Burgos ; deux garçons & deux filles, morts en bas âge. *Il eut encore sept enfans naturels*, 1. Ferdinand-Alfonse, *chevalier de l'ordre des Templiers* ; 2. Gilles, *commandeur de l'église de S. Blaise* ; 3. Alfonse-Denys, *qui laissa postérité* ; 4. Martin-Alfonse, *dit* Chicorro, *qui l'aissa aussi postérité* ; 5. Léonore, *femme d'Etienne de Sousa* ; 6. Léonore, *dite* la Jeune, *religieuse à sainte Claire de Santaren ; & 7.* Urraque, *mariée à* Jean *Mendez de Briteros.*

VI. DENYS, roi de Portugal, surnommé *le pere de la Patrie*, né le 9 octobre 1261, mourut le 7 janvier 1325. *Voyez* DENYS. Sa femme fut sainte *Elizabeth* d'Aragon, fille aînée de *Pierre* III du nom, roi d'Aragon, qu'il épousa en 1281. Elle prit l'habit du tiers-ordre de S. François après la mort de son mari, mourut le 4 juillet 1336, & fut canonisée en 1625. *Cherchez* sainte ELIZABETH. Leurs enfans furent ALFONSE IV, qui suit; *Isabelle* ; & *Constance*, femme de *Ferdinand* IV du nom, roi de Castille, morte en 1350. *Il laissa aussi six enfans naturels*, 1. Alfonse-Sanche, *qui fut comte d'Albuquerque, & grand-maître de Portugal, qui de* Thérèse *Martinez*, *fille de* Jean-Alfonse, *seigneur d'Albuquerque*, *laissa* Jean-Alfonse, *comte d'Albuquerque, qui épousa* Isabelle de *Menesés*, *& qui mourut en* 1354, *laissant* Martin-Gilles d'*Albuquerque*, *tué en* 1361 *par Pierre* le Cruel, *roi de Castille ; & trois enfans naturels* ; 2. Pierre, *qui fut comte de Barcellos, & épousa*, 1°. Blanche *Perez de Pottello* : 2°. Marie *Ximenes*, *& mourut sans enfans en* 1355. *Ce comte écrivit une histoire des illustres familles de Portugal.* 3. Ferdinand-Sanche, *qui mourut aussi sans postérité de* Froyla *Yannez de Briteros* ; 4. Jean-Alfonse, *seigneur d'Aronce, tué par le roi Alfonse IV, son frere, le* 4 *juin* 1336 ; 5. Marie, *qui fut alliée selon quelques-uns, à* Jean *de la Cerda* ; *&* 6. Marie, *religieuse à Odivellas.*

VII. ALFONSE IV du nom, roi de Portugal, &c. surnommé *le Fier*, né le 8 février 1290, mourut en mai 1357. *Cherchez* ALFONSE. Il avoit épousé *Béatrix*, fille de *Sanche* IV du nom, roi de Castille, dont il eut *Alfonse*, *Denys* & *Jean*, morts en bas âge ; PIERRE, qui suit ; *Marie*, alliée en 1328 à *Alfonse* XI du nom, roi de Castille, morte en 1356 ; & *Léonore*, seconde femme de *Pierre* IV du nom, roi d'Aragon, morte en 1348.

VIII. PIERRE, dit *le Justicier* & *le Sévere*, roi de Portugal, né le 19 avril 1320, mourut le 19 janvier 1367. *Voyez* PIERRE. Après avoir répudié sa premiere femme, *Blanche*, fille de *Pierre*, infant de Castille, il épousa en 1340 *Constance* Manuel, fille de *Jean*, duc de Pennafiel, morte en 1344. Il en eut FERDINAND, qui suit ; & *Marie*, femme de *Ferdinand* d'Aragon, marquis de Tortose, &c. *Il eut aussi cinq bâtards ;* Alfonse, *mort en jeunesse ;* Jean, *duc de Valencia & de Campos, qui épousa*, 1°. Marie *Tellez*, *qu'il fit mourir sous un faux prétexte :* 2°. Constance, *fille* naturelle *de* Henri II, *roi de Castille, desquelles il eut des enfans qui ne firent pas longue postérité ;* Denys, *qui épousa Jeanne de Castille, fille* naturelle *de* Henri II, *roi de Castille, & qui laissa des enfans, dont la postérité a subsisté sous le nom de* Torres *& de* Portugal, *comtes de Villar : l'un d'eux rendit de grands services au roi d'Espagne Philippe II ;* JEAN, *qui fut roi de Portugal ; &* Béatrix, *épouse de* Sanche, *bâtard de Castille, comte d'Albuquerque.*

IX. FERDINAND, roi de Portugal, né le 27 février 1340, mourut le 20 octobre 1383. *Voyez* FERDINAND. Il avoit contracté en 1371 un mariage illégitime avec *Eléonore* Tellez, mariée à *Jean-Laurent* d'Acugna, dont il eut *Béatrix*, née en 1372, mariée en 1383 à *Jean* I du nom, roi de Castille. *Jean*, grand-maître d'Avis, son oncle bâtard, la priva de la succession. *Ce roi laissa aussi une bâtarde*, Isabelle, *mariée en* 1378 à Alfonse, *bâtard de Castille.*

SUITE DES ROIS DE PORTUGAL, *issus d'un bâtard du roi* PIERRE le Justicier.

IX. JEAN I du nom, fils *naturel* de PIERRE, roi de Portugal, né le 11 avril 1350, fut grand-maître de l'ordre d'Avis, & s'empara du trône de Portugal après la mort de son frere *Ferdinand*, au préjudice de sa niéce *Béatrix*. *Cherchez* JEAN. Il mourut le 14 août 1433. Il avoit épousé en février 1387, *Philippe* d'Angleterre-Lancastre, sœur aînée de *Henri* IV, roi d'Angleterre, morte de peste le 9 juin 1415, dont il eut *Alfonse*, mort en 1400 ; EDOUARD, qui suit ; *Pierre*, duc de Coimbre, qui fut régent du royaume de Portugal, & fut tué dans un combat le 20 mai 1449. *Cherchez* PIERRE. Il avoit épousé *Isabelle* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* d'Aragon II du nom, comte d'Urgel, & d'*Isabelle* d'Aragon, dont il eut *Pierre*, qui fut proclamé roi d'Aragon & comte de Barcelone par les Catalans & par quelques grands d'Aragon, au mois de décembre 1464. Il mourut le 30 juin 1466 ; *Jacques*, archevêque de Lisbonne, fait cardinal par le pape Calliste III, en 1456, mort à Florence le 16 avril 1459 ; *Jean*, duc de Coimbre, prince d'Antioche & régent du royaume de Chypre, qui épousa *Charlotte*, fille unique de *Jean* II, roi de Chypre, & d'*Hélène* Paléologue. Il fut fait chevalier de la toison d'or par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & mourut de poison sans postérité en 1457 ; *Isabelle*, premiere femme d'*Alfonse* V, roi de Portugal ; *Philippe*, religieuse, & *Béatrix*, mariée en 1450 à *Adolphe* de Cleves, seigneur de Ravestein. Le quatriéme fils du roi JEAN I, fut *Henri*, duc de Viseo, & grand-maître de l'ordre de Christ, qui travailla beaucoup à la découverte des terres inconnues, & mourut en 1460, âgé de 67 ans ;

le cinquiéme, *Jean* grand-maître de l'ordre de S. Jacques, & connétable de Portugal, mort en 1431, laissant d'*Isabelle* de Portugal, fille d'*Alfonse* I, duc de Bragance, *Jacques*, grand maître de S. Jacques, & connétable de Portugal, mort en Afrique en 1443; *Isabelle*, épouse de *Jean* II, roi de Castille, morte le 15 août 1496; & *Béatrix*, femme de *Ferdinand* de Portugal, duc de Viseo, son cousin, morte en 1506. Le roi JEAN eut un sixiéme fils, *Ferdinand*, grand-maître de l'ordre d'Avis, mort en ôtage parmi les Sarasins l'an 1443, âgé de 41 ans; & une fille, *Isabelle*, troisiéme femme de *Philippe*, dit *le Bon*, duc de Bourgogne. *Il laissa aussi un bâtard*, ALFONSE, *duc de Bragance*, dont la postérité sera ci-après déduite; & *une bâtarde*, Béatrix, *mariée*, 1°. à Gilbert *Talbot V du nom, baron d'Irchenfeld, chevalier de l'ordre de la jarretiere*: 2°. à Thomas Fitz-Alan, *comte d'Arondel, Anglois.*

X. EDOUARD, roi de Portugal, &c. né l'an 1401, mourut le 9 de septembre 1438, âgé de 37 ans. *Voyez* EDOUARD. Il épousa en 1428 *Léonore*, fille puînée de *Ferdinand* IV, roi d'Aragon, morte subitement le 18 février 1445, dont il eut ALFONSE V, qui suit; FERDINAND, duc de Viseo, *dont le fils continua la suite des rois de Portugal; Philippe*, mort de peste à dix ans; *Eléonore*, mariée le 17 mars 1452 à *Frédéric* IV du nom, duc d'Autriche, depuis empereur, morte en 1467, âgée de 33 ans; *Catherine*, promise à *Charles* de Navarre, prince de Viane, après la mort duquel elle se retira au monastere de sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12 juin 1463; & *Jeanne* mariée en 1455 à *Henri* IV du nom, roi de Castille, morte en 1475. Le roi EDOUARD *laissa aussi un bâtard*, Jean-Emanuel, *qui prit l'habit de religieux chez les Carmes de Lisbonne, fut évêque de Ceuta en Afrique, & de Guarda, & eut des enfans. De l'un d'eux descend la famille de* MANUEL *établie en Portugal, & qui a pris le nom de la mere de ce bâtard.*

XI. ALFONSE V du nom, roi de Portugal, dit l'*Africain*, né en janvier 1432, mourut le 24 août 1481. *Voyez* ALFONSE. Il avoit épousé 1°. l'an 1447 *Isabelle*, fille de *Pierre* de Portugal, duc de Coimbre, morte en décembre 1456, dont il eut JEAN II, qui suit; & *Jeanne*, née le 4 février 1452, qui fut régente du royaume pendant le voyage de son pere en Afrique, l'an 1470. Au retour de ce prince, elle se retira dans un monastere, y vécut en grande piété, & mourut le 14 mai 1490.

XII. JEAN, II du nom, roi de Portugal, &c. surnommé *le Grand* & *le Sévere*, né le 3 mai 1455, mourut le 25 octobre 1495. *Cherchez* JEAN. Il épousa *Eléonore* de Portugal, fille aînée de *Ferdinand*, duc de Viseo, & il en eut *Alfonse*, prince de Portugal, qui fut marié, en 1490, avec *Isabelle*, fille aînée de *Ferdinand* V, dit *le Catholique*, roi d'Aragon, & d'*Isabelle*, reine de Castille. Il mourut sans postérité d'une chute de cheval, le 13 juillet 1491, âgé de 16 ans. JEAN II *eut aussi un bâtard*, GEORGE, *tige des ducs d'Aveiro & des ducs d'Abrantes, marquis de Val de Fuentes en Espagne.* Pour les ducs d'Aveiro, qui prirent le surnom de *Lancastre* ou *Alencastro*, dont la postérité est rapportée *sous le nom des ducs d'Abrantes*, voyez ABRANTES.

DUCS DE VISEO, TIGE DE LA SUITE DES ROIS DE PORTUGAL.

XI. FERDINAND de Portugal, duc de Viseo, grand-maître des ordres de Christ & de S. Jacques, & connétable de Portugal, second fils du roi EDOUARD, accompagna le roi Alfonse, son frere, à l'expédition d'Afrique, se trouva à la prise d'Alcacer, prit la ville d'Anose sur les Maures, & mourut le 8 septembre 1470, âgé de 37 ans. Il avoit épousé *Béatrix*, fille de *Jean* de Portugal, grand-maître de l'ordre de saint Jacques, & connétable de Portugal, dont il eut *Jean*, duc de Viseo, mort sans lignée, l'an 1484; JACQUES, qui suit; EMANUEL, roi de Portugal, *mentioné après son frere; Eléonore*, femme de *Jean* II du nom, roi de Portugal; & *Isabelle*, seconde femme de *Ferdinand* de Portugal, II du nom, duc de Bragance.

XII. JACQUES de Portugal, duc de Viseo, conspira contre le roi *Jean*, son beau-frere, & fut tué de la propre main de ce roi avec qui il dînoit, le 22 août 1484, n'ayant encore que 20 ans. *Il laissa un fils naturel*, Alfonse, *duc de Viseo, créé par le roi Emanuel connétable de Portugal, l'an* 1500, *qui mourut quatre ans après, pere de* Béatrix *de Portugal, femme de* Pierre, *marquis de Villa-Réal.*

XII. EMANUEL de Portugal, duc de Viseo, né le 31 mai 1469, succéda à la couronne de Portugal au roi Jean, son cousin germain, l'an 1495, fut surnommé *le Grand*, & mourut le 13 décembre 1521. *Cherchez* EMANUEL. Il fut marié trois fois, 1°. en 1497, avec *Isabelle* d'Aragon, dite de *Castille*, veuve d'*Alfonse*, prince de Portugal, fils aîné du roi *Jean* II, morte en travail d'enfant, le 24 août 1498, en sa 28e année: 2°. le 30 octobre 1500, avec *Marie*, sœur de la précédente, morte aussi en travail d'enfant, l'an 1517: 3°. en 1519, avec *Eléonore* d'Autriche, sœur aînée de l'empereur Charles-Quint, qui fut remariée avec *François* I, roi de France, morte en 1558. Du premier lit vint *Michel*, prince de Portugal, né le 24 août 1498, mort le 20 juillet 1500. Du second lit sortirent JEAN III, qui suit; LOUIS, duc de Beja, né le 3 mars 1506, mort en 1555, laissant ANTOINE, prieur de Crato, *tige des princes de* PORTUGAL, *mentionés ci-après; Ferdinand*, né en 1507, mort en 1534, sans laisser d'enfans de *Guyomare* Coutinho, fille de *François*, comte de Marialva; *Alfonse*, né en 1509, qui fut abbé d'Alcobace, archevêque d'Evora, puis de Lisbonne, créé cardinal par le pape Léon X, en 1517, & qui mourut en 1540; HENRI, cardinal & roi de Portugal, *mentioné ci-après; Edouard*, duc de Guimaraëns, né en 1515, mort en 1540, ayant eu d'*Isabelle* de Portugal, fille de *Jacques*, duc de Bragance, trois enfans; savoir, *Edouard* II du nom, duc de Guimaraëns, & connétable de Portugal, mort en 1576, sans postérité; *Marie* de Portugal, mariée en 1566 à *Alexandre* Farnèse, duc de Parme, morte en 1577; & *Catherine*, épouse de *Jean* de Portugal, I du nom, duc de Bragance. Le roi EMANUEL eut encore du second lit *Isabelle*, née en 1503, mariée en 1526 à Charles-Quint, empereur & roi d'Espagne, morte le premier mai 1539; & *Béatrix*, née en 1504, mariée en 1521, à *Charles* III, duc de Savoye, morte le 8 janvier 1538. Du troisiéme lit il eut *Marie*, née en 1521, morte en 1578, sans alliance.

XIII. JEAN, III du nom, roi de Portugal, né le 6 juin 1502, mourut d'apoplexie le 2 août 1557. Il avoit épousé, en 1525, *Catherine* d'Autriche, sœur puînée de l'empereur Charles-Quint, morte en 1577, dont il eut, entr'autres enfans, JEAN, prince de Portugal, qui suit; & *Marie*, née le 15 octobre 1527, mariée en 1543, à *Philippe* II, roi d'Espagne, morte en couches le 12 juillet 1545. *Il laissa aussi un bâtard*, Edouard, *qui fut archevêque de Brague, & mourut en* 1543, *âgé de* 22 *ans.*

XIV. JEAN, prince de Portugal, né le 3 juin 1537, mourut avant son pere, le 2 janvier 1554. Il avoit épousé en 1553 *Jeanne*, seconde fille de l'empereur Charles-Quint, & d'*Isabelle* de Portugal, morte en 1578, ayant eu SÉBASTIEN, qui suit.

XV. SÉBASTIEN, roi de Portugal, &c. né posthume, le 20 janvier 1554, succéda à son aïeul sous la tutelle & régence de la reine Catherine d'Autriche, & fut tué à la journée d'Alcacer, le 4 août 1578, sans avoir été marié. *Cherchez* SÉBASTIEN.

XIII. HENRI, cinquiéme fils du roi EMANUEL, né le 31 janvier 1512, fut successivement archevêque de Brague, de Lisbonne & d'Evora, créé cardinal par

le pape Paul III, en 1545, & reconnu roi de Portugal, après la mort du roi Sébastien, son petit neveu. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort le 31 janvier 1580. Les rois d'Espagne s'emparerent de la couronne de Portugal, & Philippe II, Philippe III & Philippe IV, en furent rois successivement.

BATARDS DE PORTUGAL, qui, après la mort du roi Henri, prétendirent à la couronne.

XIV. ANTOINE de Portugal, prieur de Crato, fils *naturel* de LOUIS, duc de Béja, qui étoit second fils du roi EMANUEL : d'autres disent que le duc avoit épousé la mere d'Antoine, mais que le mariage n'avoit point été approuvé. Quoi qu'il en soit, il naquit en 1531, & prit la qualité de roi de Portugal dans Lisbonne, le 24 juin 1580. Il mourut à Paris le 25 août 1595, & fut enterré dans l'église des Cordeliers, en la chapelle de Gondi. *Voyez* ANTOINE. *Il laissa des enfans naturels ; savoir*, EMANUEL, *qui suit ;* CHRISTOPHE, *qui prit le titre de roi de Portugal, mourut à Paris le 3 juin 1638, âgé de 66 ans, & gît auprès de son pere ;* Denys, *religieux au monastere de Valbonne de l'ordre de Citeaux ;* Jean, *mort sans alliance ;* Philippe & Louise, *religieuses.*

XV. EMANUEL I du nom, prince de Portugal, fut viceroi des Indes, & mourut à Bruxelles le 22 juin 1628, âgé d'environ 70 ans. Il épousa 1°. en 1597, *Emilie* de Nassau, fille de *Guillaume*, prince d'Orange, & d'*Anne* de Saxe, sa seconde femme, morte à Genève, après l'an 1624 : 2°. *Louise* Osorio. De sa premiere femme vint *Emanuel*, II du nom, prince de Portugal, qui se fit Carme le 15 juillet 1628, & embrassa depuis la religion protestante, mort en 1686. Il épousa en 1646 *Jeanne*, comtesse de Hanaw, fille d'*Albert*, comte de Hanaw, morte en 1673, dont il eut *Willelmine-Amélie*, morte jeune ; *Elizabeth-Marie*, née le 20 novembre 1648, mariée le 11 avril 1678, à *Adrian*, baron de Ghent ; *Anne-Louise*, née en 1649, morte sans alliance ; & *Christine-Delphine*, née le 15 décembre 1650, aussi morte sans alliance. Les autres enfans d'EMANUEL I furent LOUIS-GUILLAUME, qui suit ; *Marie-Belgique ; Emilie-Louise ; Anne-Louise ; Julienne-Catherine ; Sabine*, morte sans alliance ; & *Maurice-Eléonore*, mariée à *Georges-Frédéric*, prince de Nassau-Siégen, morte en 1674.

XVI. LOUIS-GUILLAUME, prince de Portugal, marquis de Tramoso, épousa en 1631 *Anne-Marie* Capece Galéoti, fille de *Jean-Baptiste* Capece Galéoti, prince de Monteléon, & de *Diane* Spinelli, dont il eut *Emanuel-Eugène* de Portugal, III du nom, marquis de Troncos & de Tramoso, mort à Rome sans alliance, en septembre 1687 ; & *Ferdinand-Alexandre* de Portugal, chevalier de S. Jacques, abbé de S. Bernard d'Anvers, mort.

DUCS DE BRAGANCE, BATARDS DE PORTUGAL, de qui sont issus les rois d'aujourd'hui.

X. ALFONSE de Portugal, I du nom, duc de Bragance, comte de Barcellos, & seigneur de Guimaraëns, fils *naturel* de JEAN I du nom, roi de Portugal, & d'*Agnès* Pirez, mourut en 1461. Il épousa 1°. *Béatrix*, fille & héritiere de *Nuno-Alvarez* Pereira, connétable de Portugal, comte de Barcellos & d'Ourem : 2°. *Constance* de Castille, dite de *Norogna*, fille d'*Alfonse* de Castille, comte de Gijon, & d'*Isabelle* de Portugal. Il eut du premier lit ALFONSE de Portugal, comte d'Ourem, *tige des comtes de* VIMIOSO ; FERDINAND, duc de Bragance, qui suit ; & *Isabelle*, femme de *Jean* de Portugal, son cousin, morte en 1446.

XI. FERDINAND de Portugal, I du nom, duc de Bragance, marquis de Villaviciosa, seigneur de Guimaraëns, & gouverneur de Ceuta, épousa *Jeanne* de Castro, fille de *Jean*, seigneur de Cadaval, dont il eut FERDINAND II, qui suit ; *Jean*, marquis de Montemajor, connétable de Portugal, mort en Castille, sans enfans d'*Isabelle* de Norogna ; ALVARE, comte d'Olivença, *tige des marquis de* FERREIRA, *dont la postérité sera rapportée ci-après ;* ALFONSE, comte de Faro, *qui a fait la branche des comtes d'*ODEMIRA, *rapportée ci-après ; Catherine*, promise à *Jean* Coutinho, comte de Marialva, morte avant le mariage ; *Béatrix*, épouse de *Pierre* de Menesés, marquis de Villereal ; & *Guyomare*, femme de *Henri* de Menesés, comte de Loulle.

XII. FERDINAND de Portugal, II du nom, duc de Bragance & de Guimaraëns, encourut la disgrace du roi Jean II, qui lui fit faire son procès & trancher la tête à Evora, le 21 juin 1483. Il avoit épousé 1°. *Eléonore* de Menesés, fille de *Pierre*, comte de Villereal : 2°. *Isabelle* de Portugal, fille de *Ferdinand*, duc de Viseo. Il eut du second lit *Philippe*, mort en Castille, peu après son pere, sans avoir été marié ; JACQUES, qui suit ; DENYS, *tige des comtes de* LEMOS, *dont la postérité sera rapportée ci-après ; Alfonse*, grand-commandeur de l'ordre de Christ, qui épousa *Jéronyme* de Norogna, mort sans enfans ; *Marguerite* & *Catherine*, décédées sans alliance.

XIII. JACQUES de Portugal, duc de Bragance, marquis de Villaviciosa, & comte de Barcellos, fut désigné roi de Portugal par le roi Emanuel, l'an 1498, s'il venoit à mourir sans enfans, à l'exclusion de l'empereur Maximilien I, comme étranger, quoique fils d'*Eléonore* de Portugal, & le fit encore général d'une armée navale qu'il envoya en Afrique l'an 1513. Il épousa 1°. *Eléonore* de Guzman, fille de *Jean*, duc de Médina-Sidonia ; 2°. *Jeanne*, fille de *Diégo* de Mendoze. Il eut du premier lit THÉODOSE, qui suit ; & *Isabelle*, femme d'*Edouard* de Portugal, duc de Guimaraëns. Du second lit il eut *Jacques*, mort sans lignée ; *Constantin*, grand-chambellan du roi Jean III, son ambassadeur en France, l'an 1549, & viceroi des Indes, mort sans enfans de *Marie* de Menesés, fille de *Roderic* de Mello, marquis de Ferreira, & de *Béatrix* de Menesés ; *Fulgence*, prieur de Guimaraëns, *qui laissa deux enfans naturels, qui furent* François, *chanoine à Evora, mort en 1634 ; &* Angélique, *abbesse de Villaviciosa ; Théoton*, archevêque d'Evora, mort en 1602 ; *Jeanne*, femme de *Bernardin* de Cardenas, duc de Maqueda, *d'où descendent les ducs de ce nom ; Eugénie*, épouse de *François* de Mello, marquis de Ferreira ; *Marie*, abbesse de Villaviciosa ; & *Vincente*, religieuse au même monastere.

XIV. THÉODOSE de Portugal, I du nom, duc de Bragance, &c. épousa 1°. *Isabelle* de Castro, fille de *Denys* de Portugal-Bragance, comte de Lémos : 2°. *Béatrix* de Portugal-Lancastre, fille de *Louis* I, grand-commandeur d'Avis. Du premier lit vint JEAN, qui suit. Du second sortirent *Jacques*, tué à la journée d'Alcacer, avec le roi Sébastien, en 1578 ; & *Isabelle*, femme de *Michel* de Menesés, duc de Camina.

XV. JEAN de Portugal, I du nom, duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, s'accorda avec Philippe II, roi d'Espagne, pour ses prétentions sur le Portugal, & fut fait chevalier de la toison d'or, en 1581. Il mourut en 1582, ayant eu de *Catherine*, fille puînée d'*Edouard* de Portugal, duc de Guimaraëns, THÉODOSE II, qui suit ; EDOUARD, *tige des ducs d'*OROPESA, *rapportés ci-après ; Alexandre*, archevêque d'Evora ; *Marie*, morte, promise au duc de Parme ; & *Séraphine*, épouse de *Jean* Fernandez Pacheco, duc d'Escalona.

XVI. THÉODOSE de Portugal, II du nom, duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, mourut le 29 novembre 1630. Il avoit épousé en 1602 *Anne* de Velasco & de Giron, fille de *Jean* Fernandez de Valesco, duc de Frias, gouverneur de Milan, & de *Marie* Giron, dont il eut JEAN IV, roi de Portugal, qui suit ; *Edouard*, prince de Portugal, qui, après avoir servi l'empereur en Allemagne plusieurs années,

années, fut arrêté prisonnier à Ratisbonne, en 1641, & conduit au château de Milan, où il mourut, le 3 septembre 1649, âgé de 44 ans, sans postérité; *Alexandre*, né en 1607, mort le 31 mai 1637; & *Catherine*, née en 1606, morte jeune.

ROIS DE PORTUGAL DE LA MAISON de BRAGANCE.

XVII. JEAN IV du nom, roi de Portugal, duc de Bragance & de Barcellos, dit *le Fortuné*, né le 19 mars 1604, fut proclamé roi de Portugal, le premier décembre 1640; (*Cherchez* JEAN) & mourut le 6 novembre 1656. Il avoit épousé en 1632 *Louise* de Guzman, fille aînée de *Jean-Emanuel* Perez de Guzman, duc de Médina Sidonia, qui fut régente pendant la minorité de son fils, & mourut le 28 février 1666. Leurs enfans furent *Théodose*, prince de Portugal, né le 8 février 1634, mort en 1653; ALFONSE-HENRI, qui suit; PIERRE, *mentioné après son frere; Marie*, née le 18 septembre 1636, morte sans alliance; & *Catherine*, infante de Portugal, née le 25 décembre 1638, mariée le 31 mai 1662, à *Charles* II, roi d'Angleterre, dont elle resta veuve en 1685. Elle se retira à Lisbonne, & y mourut le 31 décembre 1705, ayant été régente pendant la maladie du roi *Pierre*, son frere. *Il laissa aussi une fille naturelle*, Marie, *qui fut religieuse Carmélite, & mourut à Lisbonne le* 14 *février* 1693.

XVIII. ALFONSE-HENRI VI du nom, roi de Portugal, &c. né le 21 août 1643, succéda à son pere, en 1656, & épousa le 25 juin 1666 *Marie Elizabeth-Françoise* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amédée*, duc de Nemours; mais ayant été reconnu impuissant, son mariage fut déclaré nul en 1668. Ses mauvaises qualités & son incapacité le firent interdire du gouvernement de ses états en 1669. On le conduisit dans l'isle de Tercere, d'où on le ramena au château de Cintra, à sept lieues de Lisbonne, où il mourut d'apoplexie, le 12 septembre 1683. *Cherchez* ALFONSE.

XVIII. PIERRE II du nom, roi de Portugal, des Algarbes, &c. né le 26 avril 1648, fut établi régent de Portugal le 22 novembre 1667, succéda à la couronne en 1683, & mourut le 9 décembre 1706, en sa 59e année. Il épousa 1°. le 2 avril 1668 la reine, femme de son frere, morte le 27 décembre 1683, laissant *Elizabeth-Marie-Louise-Josephe*, infante de Portugal, née le 6 janvier 1669, qui fut accordée en 1679, à *Victor-Amédée*, duc de Savoye, son cousin germain, & dont le mariage fut proclamé à Lisbonne le 5 septembre de la même année; la dispense accordée à Rome, & le contrat signé le 25 mars 1681. Mais ce mariage ne fut pas accompli, quoique la flotte portugaise eût été jusqu'à Nice pour amener le duc. Cette princesse mourut le 21 octobre 1690. Ce prince se remaria le 2 juillet 1687 à *Marie-Sophie-Elizabeth* de Baviere, fille de *Philippe-Guillaume*, duc de Neubourg, électeur palatin du Rhin, morte le 4 août 1699, dont il eut *Jean*, prince du Brésil, né le 30 août 1688, mort le 17 septembre suivant; JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOIST, qui suit; *François-Xavier; Antoine-Urbain*, né le 25 mai 1691, prieur de Crato en 1695, mort le 21 juillet 1742; *Antoine-François Xavier*, né le 15 mars 1695; *Emanuel*, né le 3 août 1697, lequel étant sorti de Lisbonne le 4 novembre 1715, sous prétexte d'aller à la chasse, se mit dans une chaloupe qu'il avoit fait préparer, & alla s'embarquer sur un vaisseau anglois qui l'attendoit, & qui partit aussitôt, n'ayant avec lui que le fils du comte de Tarouca, ambassadeur de Portugal en Hollande, & deux domestiques. Il arriva le 22 du même mois à la Haye, après avoir été poursuivi quelque temps par un corsaire d'Alger, & y resta *incognito*, jusqu'à ce qu'étant passé en France sous le nom de comte d'Ourem, il y demeura jusqu'à ce qu'ayant appris les préparatifs des Turcs pour faire la guerre à l'empereur, il partit de Paris le 7 juillet 1716, & se trouva à la prise de Temeswar sur les Turcs, le 13 octobre suivant, où s'étant dérobé à l'ouverture de la tranchée, il eut son cheval tué sous lui d'un coup de canon, qui lui effleura la jambe droite; *Thérèse-Josephe*, née le 8 février 1696, morte le 16 février 1704; & *Marie-Françoise Xavier*, née le 30 janvier 1699, morte le 15 juillet 1736. *Il laissa aussi des enfans naturels entr'autres*, Louise, *morte sans enfans, à Lisbonne, le* 23 *décembre* 1732, *mariée* 1°. *en mai* 1695, à Louis-Ambroise *de Portugal de Mello, de Ferreira, duc de Cadaval*: 2°. *le* 16 *septembre* 1702, *à* James *de Portugal de Mello, aussi duc de Cadaval, frere de son premier mari; dom* Michel *& dom* Joseph, *bâtards de Portugal, lesquels ayant passé le Tage pour une partie de chasse, le* 13 *janvier* 1724, *furent surpris en revenant l'après-midi, à un demi-quart de lieue du rivage de Lisbonne, d'un vent si violent, que le patron du bâtiment sur lequel ils étoient montés, fut jetté dans la riviere, & ce même bâtiment renversé un moment après. Dom* Joseph *se sauva à la nage; mais quelques efforts qu'il fit, il ne put sauver son frere, qui fut noyé avec tous les gens de la suite de ces deux seigneurs, dont le corps du premier ne fut trouvé que le* 20 *du même mois. Dom* Michel *étoit né le* 15 *octobre* 1699, *& avoit épousé le* 20 *janvier* 1715 Louise-Antoinette-Casimire *de Nassau & Sousa, duchesse de la Foëns, fille de* Charles-Joseph, *prince de Ligne & de l'empire, & héritiere de la maison d'Aronches, morte à Lisbonne le* 16 *mars* 1729, *dont il laissa* Jeanne, *née le* 11 *novembre* 1715; Pierre, *duc de la Foëns, né en juillet* 1718; *&* Jean. *Cherchez* PIERRE II.

XIX. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOIST V du nom, roi de Portugal, né le 22 octobre 1689, fut proclamé roi de Portugal le premier janvier 1707, & est mort le 31 juillet 1750. Il avoit épousé le 9 juillet 1708 *Marie-Anne Josephe-Antoinette-Reine*, archiduchesse d'Autriche, fille puînée de l'empereur *Léopold*, & d'*Eléonore Magdeléne-Thérèse* de Baviere-Neubourg sa troisiéme femme, dont il a eu *Pierre* prince du Brésil, né le 9 octobre 1712, mort le 29 octobre 1714; JOSEPH, prince du Brésil après son frere, qui suit; *Charles*, né la nuit du 2 au 3 mai 1716, mort le 30 mars 1736 âgé de 19 ans; *Pierre-Clément*, né le 5 juillet 1717; *Alexandre-François-Joseph-Antoine Nicolas*, né le 24 septembre 1723, mort le 2 août 1728; & *Marie-Magdeléne-Joseph-Thérèse-Barbe*, infante de Portugal, née le 4 décembre 1711, mariée le 20 janvier 1729 à *Ferdinand*, prince des Asturies.

XX. JOSEPH, né le 6 juin 1714, proclamé roi de Portugal après la mort de son pere en 1750. Il a épousé le 19 janvier 1729 *Marie-Anne-Victoire* d'Espagne, fille du second lit de Philippe V, dont il a *Marie-Françoise*, née le 7 décembre 1734; *Marie-Antoinette*, née le 8 octobre 1736; *Marie-Françoise*, née le 21 septembre 1739; *Marie-Benedicte*, née le 24 juillet 1746.

BRANCHES SORTIES DE LA MAISON de PORTUGAL, *& qui ont droit à la couronne.*

COMTES D'OROPESA.

XVI. EDOUARD de Portugal, second fils de JEAN, duc de Bragance, fut marquis de Flechilla & comte d'Oropesa par son mariage avec *Béatrix* de Tolède, fille de *Jean-Alvare*, comte d'Oropesa, & de *Louise* Pimentel, & prit une seconde alliance avec *Guiomare* Pardo, fille d'*Ayres* Pardo, seigneur de Malagon. Ses enfans du premier lit furent FERDINAND, qui suit; *Jean* & *François*, morts jeunes.

XVII. FERDINAND-ALVAREZ de Portugal, dit de *Tolède, Monroi & Ayala*, marquis de Flechilla & de Xarandilla, comte d'Oropesa, &c. épousa *Mencie* Pimentel, fille de *Jean-Alfonse* Pimentel, comte de Bénévent, & de *Mencie* Zuniga & Requesens, dont il eut *Jean*, mort jeune; EDOUARD, qui suit; & *Marie*,

alliée à *Pierre* Faxardo, marquis de Los Velés & de Molina.

XVIII. EDOUARD-ALVAREZ de Portugal, dit *de Toléde, Monroi, & Ayala*, faisoit sa demeure ordinaire à la cour d'Espagne, fut créé duc d'Oropesa, & nommé vice-roi de Navarre. Il épousa *Anne* de Modica-de-Cordoue-Pimentel, comtesse d'Alcaudete & marquise de Villar, fille de *Jean* de Zuniga-Requesens-Pimentel, marquis de Viana, & d'*Antoinette-Fernandez* de Cordoue-Velasco, dont il eut, entr'autres enfans, EMANUEL-JOACHIM-ALVAREZ, qui suit.

XIX. EMANUEL-JOACHIM-ALVAREZ de Toléde-Portugal-Cordoue-Mendez-Monroy-Ayala, comte d'Oropeza, d'Alcaudete & de Deleytosa, marquis de Flexilla & de Xarandilla, seigneur de Cebola, grand d'Espagne, né en 1642, fut capitaine général du royaume de Castille, puis étant conseiller du conseil d'état, & président du conseil de Castille, il fut nommé au mois d'août 1690 président du conseil d'Italie, avec rétention des honneurs & prééminences attachés à la charge de président de celui de Castille. Il fut admis en même temps aux honneurs de la grandesse de la premiere classe. Il fut chéri du roi Charles II, & il étoit regardé comme le premier ministre d'état de la monarchie d'Espagne; mais le mauvais usage qu'il fit de son crédit, le rendit odieux à la plus grande partie des seigneurs & ministres de la cour, ce qui fut cause de sa disgrace. Il eut ordre de quitter la cour, & de se retirer à Montalvan, à quoi il obéit en sortant de Madrid le 26 juin 1691. Il fut rappellé à la cour après en avoir été éloigné près de sept ans; & y étant de retour, il rentra le 18 mars 1698 en possession de la charge de président du conseil de Castille, qu'il avoit exercée ci-devant pendant plusieurs années. Il la garda peu de temps; car sous prétexte de ses indispositions continuelles, il eut ordre au mois de mai 1699 de donner sa démission, & de se retirer. Sa conduite étant devenue suspecte sous le régne de Philippe V, qu'il avoit reconnu, il fut exilé. Il se déclara ensuite en 1706 pour l'archiduc, & il mourut à Barcelone le 25 décembre 1707, âgé d'environ 66 ans. Il laissa d'*Isabelle* Pacheco d'Aragon-Velasco, sa femme, qu'il avoit épousée le 26 juillet 1664, PIERRE-VINCENT-FERDINAND-ALVAREZ de Toléde-Portugal, comte d'Oropeza, qui suit; *Antoine* de Cordoue-Portugal-Toléde, comte d'Alcaudete, qui embrassa avec son pere le parti de l'archiduc Charles, depuis empereur, qui lui assigna une pension de 4000 écus sur le royaume de Naples au mois d'octobre 1716; *Josephe-Antoinette* de Portugal-Toléde, née le 8 octobre 1681, mariée en 1697 avec *Emanuel-Gaspard* de Sandoval-Giron, marquis de Belmonte, son cousin germain, & fils aîné de *Jean-François* Pacheco-Gomez de Sandoval Giron, duc d'Uceda; *Rose* de Portugal-Toléde; *Marie-Petronille* de Portugal-Atocha, née le 29 juin 1683, mariée avec *Bernardin-Fernandez* de Velasco, comte de Haro, depuis neuviéme duc de Frias, marquis de Jodar, grand d'Espagne, & connétable de Castille, mort à l'âge de 40 ans sans postérité, au mois d'avril 1727; *Anne-Monique* de Portugal-Toléde, religieuse à Oropeza.

XX. VINCENT-PIERRE-FERDINAND-ALVAREZ de Toléde-Portugal-Monroy & Ayala, comte d'Oropeza, d'Alcaudete & de Deleytosa, marquis de Flexilla & de Xarandilla, grand d'Espagne, né le 5 avril 1685, embrassa avec son pere & son frere, en 1706, le parti de l'archiduc, qui étant devenu empereur, le fit son chambellan de la clef d'or, & chevalier de l'ordre de la toison d'or en 1712. Il fut fait depuis garde des sceaux du conseil suprême de Flandre; mais après la conclusion de la paix entre l'empereur & le roi d'Espagne à Luxembourg, il remit cette charge, & prit le parti d'aller jouir en Espagne du bénéfice de l'amnistie accordée par le traité de paix aux sujets réciproques de ces deux puissances. Il prit congé de sa majesté impériale le 17 juillet 1725, & il partit ensuite de Vienne le 11 août pour s'en retourner en Espagne, où il fut reçu de leurs majestés catholiques avec bonté, & où il prit possession des honneurs de la grandesse, en se couvrant devant le roi, le 24 décembre de la même année 1725, avant eu pour parrein à cette cérémonie le marquis de Liche. Il mourut à Madrid le 4 juillet 1728, dans la 44^{e} année de son âge. Il avoit été marié avec *Marie-Catherine* de Velasco, fille de *Joseph* de Velasco-Carvajal, & Tovar, duc de Frias, comte de Haro, marquis de Jodar, grand d'Espagne, connétable de Castille, & d'*Angelique* de Benavidès, sa premiere femme. Il en laissa *Pierre-Vincent-Alvarez* de Toléde & Portugal, comte d'Oropeza, d'Alcaudete & de Deleytosa, marquis de Flexilla & de Xarandilla, grand d'Espagne, qui survéquit de peu de jours à son pere, étant mort en sa terre de Tersesou, le 15 du même mois de juillet 1728, le même jour, & à la même heure qu'il accomplissoit la 22^{e} année de son âge, & de la même maladie dont son pere étoit mort; & *Anne-Marie Bernardine* de Portugal & Toléde, qui fut mariée à Madrid le 24 octobre 1727, avec le comte de San-Estévan de Gormaz, fils du marquis de Villena. Par la mort de son frere, elle devint comtesse d'Oropeza, &c. & hérita de tous les biens de cette maison de plus de 80000 ducats de revenu; mais elle en jouit peu de temps, étant morte elle-même à Madrid le 13 octobre 1729, dans la 21^{e} année de son âge, laissant seulement deux filles.

COMTES DE LEMOS ET DE CASTRO.

XII. DENYS de Portugal, fils puîné de FERDINAND II du nom, duc de Bragance, fut comte de Lémos, & établit sa demeure en Castille. Sa postérité prit le nom de Castro, à cause de *Béatrix* de Castro, comtesse de Lemos, son épouse. Il fut pere de FERDINAND, qui suit; d'*Alfonse* de Castro, grand commandeur de l'ordre de Christ, ambassadeur à Rome, qui de *Jeronyme* Norogna laissa postérité; de *Pierre*, évêque de Cuença, & de Lamego, grand-aumônier de Philippe II, roi d'Espagne; d'*Eléonore* Portugal-Castro, mariée à *Jacques* Sarmiento de Mendoce, comte de Ribadavia; d'*Isabelle* de Portugal-Castro, premiere femme de *Théodose* de Portugal, I du nom, duc de Bragance, son cousin; d'*Antoinette*, alliée à *Alvare* Coutinho, maréchal de Portugal; de *Mencie*, premiere femme de *René*, comte de Chalant en Savoye; & de *Constance* de Portugal-Castro, religieuse à Lisbonne.

XIV. FERDINAND Ruis de Portugal-Castro, comte de Lémos & marquis de Sarria, fut deux fois ambassadeur à Rome. De *Thérèse* d'Andrada, son épouse, fille & héritiere de *Ferdinand* Perez d'Andrada, comte de Villalva, &c. il eut PIERRE-FERDINAND, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Roderic* de Moscoso, comte d'Altamira; & *Françoise*, morte sans laisser de postérité de *Roderic-Hierôme* Portocarrero, comte de Medelin.

XV. PIERRE-FERDINAND de Portugal de Castro, comte de Lémos, d'Andrada, &c. servit Philippe II, roi d'Espagne à la conquête de Portugal. D'*Eléonore* de la Cuéva, fille de *Bertrand*, duc d'Albuquerque, sa premiere femme, il eut FERDINAND-RODERIC, qui suit; *Bertrand*, qui servit le roi d'Espagne en Italie, aux Indes & en Espagne, & qui laissa trois bâtards; *Thérèse*, mariée à *Garcie* Hutardo de Mendoce, marquis de Cagnete, vice-roi du Pérou; & *Isabelle*, morte jeune. De *Thérèse* Bobadilla & de la Cuéva sa seconde femme, fille de *Pierre* de Bobadilla, comte de Chinchon, & de *Mencie* de la Cerda, naquirent *Pierre*, commandeur de l'ordre d'Alcantara, dont la femme *Hieronyme* de Cordoue fut dame d'honneur de la reine Marguerite d'Autriche; *Roderic* de Castro, chanoine de Toléde, évêque de Zamora & de Conca, puis archevêque de Séville & cardinal en 1583, mort le 26 octobre 1600, *ayant eu trois enfans naturels; André*, commandeur de l'ordre d'Alcantara, fils puîné de PIERRE-FERDINAND, épousa *Agnès* Henriquez de Ribera, fille de *Perez* Afan de Ribera, & d'*Agnès* Henriquez de Ta-

bora, comtesse de la Torre, dont il eut *Pierre* de Portugal-Castro, mort jeune; *Agnès* de Castro, comtesse de Chinchon, marquise de S. Martin & de la Vega, mariée à *Joseph-Alexis-Antoine* de Cardenas-Ulloa-Zuniga, comte de la Puebla; & *Françoise* de Castro, alliée à *François* de Guzman, fils de *Pierre*, marquis de la Algava. *Il laissa aussi un bâtard nommé* Roderic. *Leur pere en avoit eu deux;* Antoine, *religieux Bénédictin, abbé de S. Benoît de Madrid & général de son ordre;* & Jean, *religieux du même ordre, archevêque d'Otrante, mort en* 1603.

XVI. FERDINAND-RODERIC de Portugal de Castro, comte de Lémos, fut vice-roi de Naples, ambassadeur d'obédience de la part du roi d'Espagne auprès du pape Clément VIII, & mourut en 1601. De *Catherine* de Zuniga de Sandoval, il eut *Pierre-Ferdinand* II du nom, comte de Lemos & d'Andrada, vice-roi de Naples, mort sans postérité de *Catherine* de Sandoval, fille de *François*, duc de Lerme, & de *Catherine* de la Cerda; FRANÇOIS, qui suit; & *Ferdinand*, qui épousa *Léonore* de Portugal, comtesse de Gelves, dont il n'eut que *Catherine*, mariée à *Alvare* de Portugal-Colomb, duc de Veraguas.

XVII. FRANÇOIS de Portugal-Castro, duc de Taurisano, comte de Castro, de Lémos, &c. fut vice-roi de Naples & de Sicile, & mourut religieux de S. Benoît à Burgos, en 1637. De *Lucréce* Gattinara Legnana, comtesse de Castro, fille unique d'*Alexandre* Gattinara, comte de Castro, & de *Victoire* Caraccioli, il laissa FRANÇOIS-FERDINAND, qui suit; *Alexandre* & *François*, morts jeunes; *Catherine; Victoire; Claire-Marie*, religieuse Déchaussée: *Elize* & *Marie*.

XVIII. FRANÇOIS-FERDINAND de Portugal de Castro, duc de Taurisano, &c. fut vice-roi d'Aragon, puis de Sardaigne, & du Pérou. Il épousa *Antoinette* Giron, fille de *Pierre*, duc d'Offone, dont il eut PIERRE-FERDINAND III du nom, qui suit; *Marie-Louise*, seconde femme de *Pierre* Nuno-Colomb de Portugal, duc de Veraguas; *Lucie-Antoinette* de Castro; *Marie* & *Catherine*, religieuses.

XIX. PIERRE-FERDINAND de Portugal-Castro, II du nom, duc de Taurisano, &c. grand d'Espagne, mort en 1678, épousa *Anne*, veuve de *Henri* Pimentel de Guzman, marquis de Tavera, & fille de *Charles* Borgia, duc de Gandie, & d'*Artemise* Dori, dont il a eu *Ginez-Fernandez* de Portugal de Castro, comte de Lémos, de Castro & d'Andrada, vice-roi de Sardaigne, qui épousa le 8 septembre 1687 *Catherine* de Silva de-Mendoce, fille de *Georges-Marie*, duc de Pastrana & de l'Infantado, dont il n'a point eu d'enfans; SALVATOR, qui suit; *Marie-Albert* de Portugal de Castro, mariée à *Manuel* Didas Lopez de Zuniga, duc de Bejar.

XX. SALVATOR de Portugal de Castro, comte de Castro, de Lémos, d'Andrada & de Villalva, duc de Taurisano, &c. mourut en 1694. Il avoit épousé *Françoise* Centurione de Cordoue, Mendoce, Carillo, Albornoz, marquise d'Almugnan, fille de *François-Cecile* Centurione, marquis d'Estape & d'Almagnan, dont il a eu *Marie-Antoinette; Rose*, & *Raphaële*.

MARQUIS DE FERREIRA DE MELLO, ducs de CADAVAL.

XII. ALVARE de Portugal, I du nom, seigneur de Ferreira, troisiéme fils de FERDINAND, I du nom, duc de Bragance, fut président du conseil en Castille, & chef de la justice en Portugal. Il épousa *Philippe* de Mello, fille & héritiere de *Roderic*, comte d'Olivença, dont il eut RODERIC, qui suit; GEORGES, comte de Gelves, *mentioné ci-après; Isabelle*, alliée à *Alfonse* de Soto-Major, comte de Belcaçar; *Béatrix*, mariée à *Georges*, bâtard de Portugal, seigneur d'Aveiro; *Jeanne*, seconde femme de *François* de Portugal, comte de Vimioso; & *Marie*, femme de *Jean* de Sylva, comte de Portalegre.

XIII. RODERIC de Mello & de Portugal, marquis de Ferreira, comte d'Olivença & de Tentugal, fut gouverneur de Tanger, épousa 1°. *Léonore*, fille de *François* d'Almeida, vice-roi des Indes: 2°. *Béatrix* de Menesès, fille d'*Antoine* d'Almada, capitaine major de Lisbonne, & de *Marie* de Menesès. Du premier lit vinrent, *Alvare* de Mello, mort avant son pere, dont le fils unique *Alvare* III fut tué à la bataille d'Alcacer en 1578; FRANÇOIS, qui suit; & *Philippe*, mariée à *Alvare* de Sylva, comte de Portalegre. Du second lit sortirent, *Alvare;* & *Marie*, femme de *Constantin* de Portugal-Bragance.

XIV. FRANÇOIS de Portugal de Mello, &c. eut d'*Eugénie*, fille de *Jacques* de Portugal duc de Bragance, *Roderic*, tué à la bataille d'Alcacer; NUGNO-ALVARE, qui suit; *Jean*, évêque de Viseo; CONSTANTIN, *tige des comtes d'*AÇUMAR, *rapportés ci-après;* & *Jeanne*, abbesse de Villaviciosa. *Il laissa aussi deux bâtards*, Joseph, *évêque de Mirande, & archevêque d'Evora;* & François, *bâtard de Mello*.

XV. NUGNO-ALVARE de Portugal de Péreira de Mello, comte de Tentugal, &c. mourut en Afrique, ayant eu de *Marianne* de Castro Osorio, fille de *Roderic* Moscoso, comte d'Altamira, & d'*Isabelle* de Castro, FRANÇOIS II, qui suit; *Roderic*, nommé administrateur de l'archevêché d'Evora sur la fin de 1642; *Eléonore*, femme d'*Emanuel* de Moura-Cortereal, marquis de Castel-Rodrigo, ambassadeur à Rome, gouverneur des Pays-Bas en 1644; & *Jeanne*, femme de *Maurice* de Sylva, marquis de Gouvea, comte de Portalegre.

XVI. FRANÇOIS Pereira de Portugal de Mello, II du nom, marquis de Ferreira, &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, grand-véneur de Portugal, & général de la cavalerie portugaise, suivit le parti du roi Jean IV, qui le fit grand maître de sa maison, & l'envoya ambassadeur extraordinaire en France en 1641. Il assista à la bataille de Badajos, l'an 1644, & mourut le 27 mars 1645. Il n'eut point d'enfans de *Marie* de Sandoval, sa premiere femme, fille de *Lopez* Moscoso-Osorio, comte d'Altamira, & de *Léonore* de Sandoval: mais de *Jeanne* Pimentel sa seconde femme, fille d'*Antoine* Pimentel, marquis de Tabora, vice-roi de Valence, il eut pour enfans, NUGNO-ALVAREZ, qui suit; & *Théodose* de Mello, mort en 1672.

XVII. NUGNO-ALVAREZ Pereyra de Mello-Portugal, premier duc de Cadaval, quatriéme marquis de Ferreira, cinquiéme comte de Tentugal, du conseil d'état & de guerre du roi de Portugal, président du Dezembargo du palais, major-dome-major des reines de Portugal Marie-Françoise-Isabelle de Savoye, Marie-Sophie de Neubourg, & Marie-Anne-Josephe d'Autriche, mestre de camp général auprès de la personne du roi, & général de la cavalerie de la province d'Estrémadure, & ci-devant gouverneur de la province de de-là les monts, né le 4 novembre 1638, fut en crédit durant la régence de la reine Louise de Guzman; mais lorsque le roi Alfonse prit les rênes du gouvernement en 1662, le connoissant trop attaché à sa mere, il le relégua fort loin de la cour. La reine Marie-Françoise Isabelle le fit rappeller & rétablir dans le ministere, & il fut nommé premier plénipotentiaire pour traiter la paix avec l'Espagne en 1667 & 1668. Il eut en 1680 le commandement de la flotte portugaise, qui fut envoyée à Nice pour y prendre le duc de Savoye, qui devoit épouser l'infante de Portugal, ce qui n'eut point lieu. Il représenta la reine douairiere d'Espagne, & tint en son nom sur les fonts de baptême Alexandre-François, infant de Portugal, le 16 décembre 1723. Il mourut à Lisbonne le 29 janvier 1727, à l'âge de 89 ans. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Faro, comtesse d'Odemira: 2°. en 1671 *Marie-Angélique-Henriette* de Lorraine, fille de *François*, comte d'Harcourt, morte le 9 juin 1674: 3°. en 1675, *Marguerite-Armande* de Lorraine, fille de *Louis*, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, & de *Catherine* de Neuville-Villeroi. Cette dame est morte veuve à Lisbonne le 16 décembre 1730. Du premier lit sortit *Jeanne-Alvare*, morte jeune. Du second vint *Isabelle-Alvare*,

mariée à *Rodrigo* Anez de Saa de Menesès, marquis de Fontez, morte le 27 novembre 1699, en sa 28e année. Du troisiéme lit il a eu *Ferdinand-Alvarez* Pereyra, mort jeune; *Louis-Ambroise-Alvarez* Pereyra de Mello-Portugal, deuxiéme duc de Cadaval, par la démission de son pere, né à Lisbonne au mois de mai 1677, & mort de la petite vérole le 13 novembre 1700, sans enfans de *Louise*, fille *naturelle* & légitimée de PIERRE II, roi de Portugal, qu'il avoit épousée au mois de mai 1695; JACQUES-ALVAREZ, duc de Cadaval, qui suit; RODRIGUE de Mello, *dont il sera parlé après* JACQUES-ALVAREZ, *son frere; Catherine* de Lorraine-Mello-Portugal, morte jeune; *Anne* de Lorraine de Mello, née au mois de septembre 1683, qui étant restée veuve de *Louis-Bernard* de Tavora, cinquiéme comte de Saint-Jean, prit l'habit de Capucine dans le monastere de la Mere de Dieu de Xabregas le 2 octobre 1721, & y fit profession le 4 octobre 1722; *Eugène-Rose* de Lorraine-Portugal-Mello, mariée à Lisbonne le 4 septembre 1698, avec *Emanuel* Tellès de Silva, troisiéme marquis d'Alegretto, comte de Villarmayor, conseiller du conseil du roi de Portugal, & secrétaire de l'académie royale de l'histoire à Lisbonne, morte le 24 mars 1724, âgée de 40 ans, laissant deux fils & quatre filles, & inhumée le 25 dans la sacristie des Carmes de Lisbonne, lieu de la sépulture de la maison d'Alegrette; *Jeanne* de Lorraine de Mello-Portugal, mariée à Lisbonne au mois de septembre 1699, avec *Bernard* de Tavora, comte d'Alvor, dont elle a eu, entr'autres enfans, *François* de Tavora, marié au mois de mars 1718, avec *Léonore* de Tavora sa cousine germaine, fille unique du comte de Saint-Jean, & d'*Anne* de Lorraine de Mello; & *Philippe-Angélique* de Lorraine-Portugal.

XVIII. JACQUES-ALVAREZ Pereyra-Mello-Portugal, troisiéme duc de Cadaval, marquis de Ferreira, comte de Tentugal, grand écuyer du roi de Portugal, de son conseil d'état, président du conseil de conscience, & des ordres, né à Lisbonne le 7 décembre 1679, prit possession au mois de juillet 1701 des honneurs attachés à son rang, & qui lui étoient échus par la mort de son frere aîné. Il fut marié avec dispense le 16 septembre 1702, avec Louise, *légitimée* de Portugal, veuve de *Louis-Ambroise*, duc de Cadaval, son frere aîné. Elle mourut à Lisbonne sans enfans le 23 décembre 1732.

XVIII. RODRIGUE de Mello-Pereyra, frere puîné du précédent, mourut dans un âge peu avancé, après avoir épousé *Anne* de Lorraine de Sa & Menezès sa niéce, fille de *Rodrigue-Anne* de Sa de Almeyda & Menezès, marquis d'Abrantes & de Fontès, comte de Penaguiaom, gentilhomme de la chambre du roi de Portugal, ci-devant son ambassadeur à Rome, puis nommé le premier février 1726, ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la conclusion du double mariage arrêté entre les deux cours, & chevalier des ordres de Christ & de la toison d'or, & d'*Isabelle-Henriette* de Lorraine-Pereyra de Mello-Portugal, fille de *Nuño*, premier duc de Cadaval, & de *Marie-Angélique-Henriette* de Lorraine-Harcourt sa seconde femme. La veuve de Rodrigue de Mello, étant nommée pour camareira-major de la princesse de Brésil, fit son entrée publique au palais le premier mai 1728, pour exercer par *interim* le même emploi auprès de la princesse des Asturies, jusqu'à son départ pour l'Espagne. Elle a eu de Rodrigue de Mello, son mari, *Marie-Marguerite* de Lorraine de Mello-Pereyra-Portugal, fille unique, qui a été mariée à Lisbonne le 22 février 1727, avec *Joachim-Anne* de Sa de Almeyda & Menezès, marquis de Fontès, comte de Penaguiaom, son oncle maternel.

COMTES D'AÇUMAR, ISSUS DES MARQUIS de FERREIRA *de* MELLO.

XV. CONSTANTIN de Portugal-Bragance & de Mello, fils puîné de FRANÇOIS de Portugal de Mello, I du nom, fut grand commandeur de l'ordre de Christ, & épousa 1°. *Marie* de Mendozze, fille de *Ferdinand* de Menesès, & de *Philippe* de Mendozze, morte sans enfans: 2°. *Béatrix* de Castro, fille de *Garcie*, commandeur de Segura, & d'*Isabelle* de Menesès, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, qui se fit Carme; *Alvare*, chevalier de Malte, commandeur de Tavéra, général de l'artillerie sous le comte, son frere, à la bataille de Rocroi; & *Ferdinand*.

XVI. FRANÇOIS de Mello, marquis de la Tour de Laguna, comte d'Açumar, vice-roi des Deux-Siciles en 1639, gouverneur du Milanez & des Pays-Bas, grand maître-d'hôtel de la reine d'Espagne, perdit la bataille de Rocroi contre les François en 1643. Il avoit gagné sur les mêmes celle de Honnecourt en 1642. D'*Antoinette* de Villena de Sousa, fille de *Henri*, comte de Miranda, il eut GASPARD-CONSTANTIN, qui suit; *Béatrix*, mariée à *Jean-Michel* Fernandez de Heredia, marquis de Moura; *Mencie*, alliée à *Pierre* de Zuniga de la Cueva, marquis de Florès d'Avila; & *Marie-Thérèse*, femme de *Didace* d'Avila-Coëllo de Castilla, marquis de Naval Marquende.

XVII. GASPARD-CONSTANTIN de Portugal Mello, comte d'Açumar, & marquis de *Villescas*, &c. mourut le 18 août 1683, sans enfans d'*Antoinette* Nugno Henriquez, fille de *Garcias* Nugno de Ribera, *laissant un fils naturel*, Joseph François *de Portugal de Mello, marquis de Villescas.*

COMTES DE GELVES ET DUCS DE VERAGUAS, issus des marquis de FERREIRA *de* MELLO.

XIII. GEORGE de Portugal, I du nom, fils puîné d'ALVARE, seigneur de Ferreira, fut créé comte de Gelves par l'empereur Charles-Quint, à cause de ses services, & fut aussi alcayde de l'Alcaçar de Seville. Il épousa 1°. *Guyomare* d'Atayde de Silva, fille de *Jean* de Vasconcellos, comte de Penela, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Isabelle*, fille de *Jacques* Colomb, duc de Veraguas, amiral des Indes, dont il eut ALVARE, qui suit; *Antoine*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Georges*, l'un des vingt-quatre jurés de la ville de Séville, qui eut des enfans de *Geneviéve*, fille de *Jean* Botti, Florentin; *Jacques*, aussi l'un des vingt-quatre jurés de Seville, & marié avec *Isabelle* Botti, sœur de la femme de son frere, de laquelle il eut des enfans; *Louis; Philippe*, & *Isabelle*, mortes filles.

XIV. ALVARE de Portugal, comte de Gelves, eut de *Léonore*, fille d'*Alvare* de Cordoue & de *Marie* d'Aragon, *Georges* II, qui, de *Bernardine*, fille de *Jean-Antoine* Vincentelo, eut pour fille unique *Léonore* de Portugal, comtesse de Gelves, mariée 1°. à *Ferdinand* de Castro de Lémos: 2°. à *Jacques* Pimentel, marquis de Gelves, à cause d'elle. Le second fils d'ALVARE fut NUGNO, qui suit.

XV. NUGNO de Portugal-Colomb, duc de Veraguas, marquis de la Jamaïque, & amiral des Indes occidentales, épousa *Aldonce* de Portocarrero, fille de *Jacques* de la Bastide, dont il eut ALVARE, qui suit; *Christophe; Léonore; Louise* & *Philippe*, religieuses au monastere de l'Incarnation à Madrid.

XVI. ALVARE de Portugal-Colomb, duc de Veraguas, &c. épousa *Catherine* de Portugal & de Castro, comtesse de Gelves, dont il a eu PIERRE, qui suit; & *Eléonore*, mariée à *Augustin* Homodei, marquis d'Almonacid.

XVII. PIERRE-NUGNO Colomb de Portugal, Castro, de la Cueva, duc de Veraguas, marquis de la Jamaïque, chevalier de la toison d'or en 1670, mort en 1674, avoit épousé 1°. en 1645, *Isabelle* Fernandez de la Cueva, veuve de *Georges* Manrique de Cardenas, & duc de Nogera, ou Najera, & de Cardenas, fille de *François-Ferdinand*, duc d'Albuquerque, morte en 1670: 2°. *Marie-Louise* de Castro, fille de *François*, comte de Lémos. Du premier lit vint PIERRE-EMANUEL-NUGNO, qui suit.

XVIII. PIERRE-EMANUEL-NUGNO Colomb de

Portugal, duc de Veraguas & de la Véga, grand d'Espagne, marquis de la Jamaïque, comte de Gelves, amiral des Indes, chevalier de l'ordre de la toison d'or, auquel il fut nommé en 1675, d'abord viceroi de Galice, puis en 1679 de Valence, d'où il fut révoqué & banni de la cour à la sollicitation de l'archevêque de Valence, pour avoir fait pendre un moine apostat, pris à la tête d'une troupe de bandits, fut ensuite rappellé, & fait général des galeres d'Espagne, charge dont il se démit au mois de février 1693. Il fut nommé sur la fin de décembre 1695 à la vice-royauté de Sicile, dans laquelle il fut continué pour trois autres années au mois d'août 1698. Il l'exerça jusqu'en 1701, ayant été déclaré conseiller d'état dès la fin du mois de novembre 1699. Il fut fait au mois de novembre 1703 président du conseil des ordres; & il étoit encore revêtu de cette charge, lorsqu'il mourut le 10 de septembre 1710, à Madrid, d'où le roi Philippe V étoit parti le jour précédent avec sa cour pour se retirer à Valladolid, & de-là à Burgos. Il laissa de *Thérèse-Marine* d'Ayala de Toléde, fille de *Ferdinand*, troisiéme comte d'Ayala, & de *Catherine* Faxardo Mendosa, sa deuxiéme femme, qu'il avoit épousée en 1674, PIERRE, duc de Véraguas, qui suit; & *Catherine* Colomb & Portugal, mariée à Madrid le 31 décembre 1716, avec *Jacques* Fitz-James, duc de Leiria & de Xerica, comte de Tinmouth, baron de Bosworth, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la toison d'or, & gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, colonel du régiment d'infanterie de Limerick, puis successivement brigadier & maréchal de camp, ambassadeur extraordinaire de sa majesté catholique à la cour de Russie, & son plénipotentiaire à celle de Vienne, & enfin lieutenant général de ses armées.

XIX. PIERRE Colomb de Portugal, duc de Véraguas & de la Véga, comte de Gelves, marquis de la Jamaïque, grand d'Espagne, commandeur d'Aravaca, fut nommé par le roi d'Espagne, au mois de juillet 1705, pour aller en France en qualité de son envoyé extraordinaire, faire des complimens de condoléance au roi sur la mort du duc de Bretagne, & fut déclaré au mois de février 1707 vice-roi & capitaine général du royaume de Sardaigne, où, ayant été assiégé en 1708, dans le château de Cagliari par les troupes impériales, il fut obligé de se rendre, & demeura prisonnier de guerre. Il fut depuis échangé, & se trouvant à Madrid dans le temps de la mort de son pere, après lui avoir rendu les derniers devoirs, il se rendit auprès du roi à Burgos. Il fut fait vice-roi & capitaine général de Navarre, au mois de février 1712, & conseiller au conseil de guerre, au mois de novembre 1726. Il avoit été marié le 17 avril 1702, avec *Marie-Françoise* de Borgia, fille aînée de *Félix-Ferdinandès* de Cordoue-Cardone, & de Requesens, duc de Sessa, de Baëna & de Soma, & de *Marguerite* d'Aragon de Segorbe & Cardona, sa deuxiéme femme. Elle mourut au mois de mai 1712, âgée de 23 ans & demi, laissant un fils & une fille.

COMTES D'ODEMIRA.

XII. ALFONSE de Portugal, fils puîné de FERDINAND, I duc de Bragance, fut comte de Faro & d'Odemira. Il mourut en Castille, ayant eu de *Marie* de Norogna, fille & héritiere de *Sanche*, comte d'Odemira, seigneur d'Aveiro & de Vimiero, SANCHE, qui suit; *François*, qui ne laissa qu'une fille; *Frédéric*, évêque de Calahorra & de Ciguença, puis archevêque de Saragosse, viceroi de Catalogne; *Antoine*, abbé; FERDINAND, *tige des seigneurs de* VIMIERO, *rapportés ci-après; Guyomare*, femme de *Henri* d'Aragon, duc de Segorbe, dit l'*Infant de la Fortune; Mencie*, épouse de *Jean* de la Cerda, duc de Medina Celi; & *Catherine*, abbesse de Semide.

XIII. SANCHE de Norogna, I du nom, comte d'Odemira, &c. grand alcayde d'Estremos, épousa 1°. *Françoise* de Sylva, fille de *Jacques* Gil Muniz, & de *Léonore* de Sylva: 2°. *Angela*, fille de *Gaspard* Fabia. Du premier lit vinrent ALFONSE II, qui suit; *Roderic*, qui embrassa l'état ecclésiastique; & *Mencie*, mariée à *N.* comte de Fraques en Savoye. Du second lit sortirent *Jean* de Faro, capitaine de Caffin en Afrique, qui épousa *Isabelle* Freira d'Andrada, d'où vint *Jean* de Faro, marié à *Marguerite* de Norogna, fille de *Jean* d'Almeida, qui eut pour fille unique *Louise* de Faro, mariée à *Louis* Coutinho, commandeur d'Olivença; *Frédéric* de Faro & de Portugal, premier écuyer d'Isabelle de France, reine d'Espagne, qui de *Marguerite*, fille de *Charles* Borgia, duc de Gandie, eut une fille unique, nommée *Anne*, mariée à *Roderic* de Sylva, duc de Pastrane; & *Jeanne* de Faro, &c. qui épousa *Jean* de la Cerda, IV du nom, duc de Medina-Celi.

XIV. ALFONSE de Norogna, II du nom, fut tué par les Maures du vivant de son pere, & laissa de *Marie*, fille & héritiere de *Nugno-Ferdinand* d'Atayde, seigneur de Penacoua, capitaine de Caffin, SANCHE II, qui suit; & *Marie*, seconde femme de *Louis* d'Atayde, viceroi des Indes.

XV. SANCHE de Norogna, II du nom, comte d'Odemira, &c. grand maître d'hôtel de Catherine d'Autriche, reine de Portugal, épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Sylva, comte de Portalegre, dont il eut pour enfans, ALFONSE III, qui suit; *Antoine*, tué à la bataille d'Alcacer, en 1578; *Nugno*, évêque de Viseo & de la Guarda; *Jacques*, religieux de saint Dominique; *Marie*, femme de *Louis* d'Atayde, comte d'Atougia; & quatre autres filles religieuses.

XVI. ALFONSE III du nom, comte d'Odemira, &c. alcayde major d'Estremos, fut aussi tué à la bataille d'Alcacer, en 1578. Il épousa 1°. *Jeanne* de Villena, fille de *Manuel* Tellez, seigneur d'Ugnon, & de *Marguerite* de Villena: 2°. *Jeanne* de Guzman, fille de *Pierre* de Menesés, capitaine de Septe, & de *Constance* de Guzman: 3°. *Iolande*, fille d'*Alvare* de Castro, & d'*Anne* d'Atayde, & laissa pour fils unique de son dernier mariage,

XVII. SANCHE de Norogna & de Portugal, III du nom, comte d'Odémira, grand alcayde d'Estremos & majordome de la reine de Portugal, mort en 1642, sans enfans de *Jeanne* de Lara, sa femme, fille de *Manuel* de Menesés, duc de Villereal.

SEIGNEURS DE VIMIEIRO, ISSUS DES COMTES D'ODEMIRA.

XIII. FERDINAND de Faro de Portugal, seigneur de Vimieiro, cinquiéme fils d'ALFONSE de Portugal, I du nom, comte de Faro & d'Odémira, fut grand maître d'hôtel de la reine Catherine d'Autriche, & laissa d'*Isabelle* de Mello, son épouse, FRANÇOIS, qui suit; DENYS, *tige des comtes de* FARO, *rapportés ci-après; Sanche*, mort élu évêque de Leiria; *Alfonse*, doyen de la chapelle du roi Sébastien; *Marie*, femme de *Jean* de Menesés, capitaine de Tanger; & quatre fille religieuses.

XIV. FRANÇOIS de Portugal de Faro, I du nom, seigneur de Vimieiro, fut président du conseil du roi Sébastien, & épousa 1°. *Mencie* d'Albuquerque, fille de *Georges* d'Albuquerque, & d'*Anne* Henriquez: 2°. *Guyomare* de Castro, fille de *Matthieu* d'Acunha, seigneur de Pombeiro, & de *Léonore* Coutigena: 3°. *Marie* de Mendoze, fille de *Manuel* Cortéréal & de *Béatrix* de Mendoze, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Ferdinand-Henriquez*, mort avant son pere, & qui de *Jeanne* de Guzman, fille d'*Alvare* de Carvallo & de *Marie* de Guzman, n'eut qu'un fils & trois filles, qui furent, *Louis*, mort sans alliance; *Marie*, femme de *Manuel* Coutinho; *Mencie*, mariée à *Pierre* Alvarez Pereira; & *Catherine*, alliée à *Blaise* Tellez de Menesés, capitaine de Maragnan; *Georges*, tué avec ses cousins à Alcacer; & *Marie*, femme de *Ferdinand* Tellez de Menesés, gouverneur des Indes & d'Algarbe. De sa

seconde femme il eut FRANÇOIS II, qui suit; *Marie-Anne*, épouse de *Louis* de Sylva, président du conseil de Philippe IV, roi d'Espagne.

XV. FRANÇOIS de Portugal de Faro, II du nom, fut créé comte de Vimieiro par Philippe III, roi d'Espagne. Il épousa *Marie-Anne* de la Guerra, fille de *Pierre* Lopez de Sousa, & d'*Anne* de la Guerra, qui le rendit pere de *Ferdinand*, mort sans postérité de *Thérèse-Antoinette* Hurtado de Mendoce, fille de *Jean*, marquis de Cagnete; de *Louis* de Faro, religieux de l'ordre de S. Augustin; d'*Alfonse*, ecclésiastique; de SANCHE, qui suit; & de *Marie*, femme de *Roderic* de la Camera, comte de Villefranche.

XVI. SANCHE de Portugal Faro, servit en Flandre dans l'armée du roi catholique, & mourut en 1644, laissant entr'autres enfans, SANCHE, qui suit.

XVII. SANCHE de Faro & de Sousa, comte de Vimieiro, commandeur de Mora dans l'ordre d'Avis, & gouverneur général du Bréfil, où il mourut après neuf jours de maladie, dans la ville Saint-Salvador, le 13 octobre 1710, a continué cette branche. Il avoit épousé *Thérèse Josephe* de Mendoça, fille de *Louis-Manuel* de Tavora, quatriéme comte d'Atalaya, laquelle prit l'habit de religieuse dans le monastere de la Conception à Lisbonne, le 28 mai 1729, & y fit profession le 30 mai 1730. Il laissa de ce mariage DIEGUE, comte de Vimieiro, qui suit; & *Messie* de Faro, qui fit profession dans le couvent royal de la Mere de Dieu à Lisbonne, au mois de novembre 1730.

XVIII. DIEGUE de Faro & Sousa, comte de Vimieiro, fut marié à Lisbonne, le 28 février 1729, avec *Marie-Joseph* de Menezès, dame de la reine, & fille de *Diegue* de Menezès, & Tavora, visiteur de la maison de la reine, & de *Marie-Barbe-Josephe*, née comtesse de Breiner, dame camariste de la reine. Il en a eu *Marie-Barbe* de Faro & Sousa, née à Caparica, maison de campagne de son aïeul maternel, sur les onze heures avant minuit, le 9 janvier 1730, baptisée le 25 suivant, & morte de la petite vérole dans la ville de Vimieiro, au mois d'août 1731; un fils né le 30 avril 1731, & une fille née à Caparica sur les neuf heures du matin, le 17 octobre 1732.

COMTES DE FARO, ISSUS DES SEIGNEURS de VIMIEIRO.

XV. DENYS de Portugal, comte de Faro, I du nom, second fils de FERDINAND, seigneur de Vimieiro, épousa *Louise* Cabral, fille de *Jean* Alvarez Camigna, dont il eut *Jean*, mort sans alliance; & ETIENNE, qui suit.

XV. ETIENNE de Portugal, comte de Faro & de Saint-Louis, président du conseil de Philippe III, roi d'Espagne, épousa *Guyomar* de Castro, fille de *Jean* Lobo, baron d'Alvito, & de *Léonore* Mascarégnas, dont il eut DENYS II, qui suit; *François* de Portugal de Faro, comte d'Odémira, surintendant des finances de Philippe III & Philippe IV, rois d'Espagne, qui épousa *Marie-Anne* de Sylva, morte le 11 octobre 1648, & en eut pour fille unique *Marie* de Portugal de Faro, mariée 1°. à *N.* Pereira-Pimentel, comte de Feira: 2°. à *Nuno-Alvarez* Pereira de Portugal de Mello, duc de Cadaval; *Jean-Sanche*; *François-Louis*; *Louise*, mariée à *Edouard* de Menesès, comte de Tarouca; & *Léonore*, femme de *Bernardin* de Tavora.

XVI. DENYS de Portugal, II du nom, comte de Faro, & de Saint-Louis, mourut en 1633, laissant de *Magdeléne*, fille d'*Alvare* d'Alencastro, duc d'Aveiro, morte en janvier 1680, âgée de 90 ans, une fille unique, *Jeanne-Julienne*, comtesse de Faro, mariée 1°. à *Michel* de Menesès, duc de Camina, qui eut la tête tranchée à Lisbonne, pour crime de lése-majesté, avec *Louis*, duc de Camina, son pere, le 29 août 1641: & 2°. à *Roderic* Tellez de Menesès de Castro, II comte d'Ugnon.

COMTES DE VIMIOSO, SORTIS DE LA maison de BRAGANCE.

XI. ALFONSE de Portugal, fils aîné d'ALFONSE, *bâtard* de Portugal, duc de Bragance, fut comte d'Ourem, marquis de Valença, seigneur de Porto-de-Mos, & mourut du vivant de son pere, en 1460, *laissant de* Béatrix *de Sousa, son amie, un fils naturel, qui suit.*

XII. ALFONSE de Portugal, II du nom, fils *naturel* du précédent, fut nommé évêque d'Evora, & *laissa de* Philippe *de Macédo, deux bâtards*, FRANÇOIS, *qui suit, & Martin de Portugal, évêque de Fonchal & d'Algarve, patriarche des Indes, qui eut aussi de* Catherine *de Sousa deux enfans naturels;* Elisée, *camérier secret des papes Pie IV & Grégoire XIII; &* Marie, *seconde femme de* Jacques *de Castro.*

XIII. FRANÇOIS de Portugal, I du nom, fut comte de Vimioso & seigneur d'Aguyar, conseiller d'état des rois Emanuel & Jean III, & premier gentilhomme de la chambre du prince Jean. *Sa piété & sa charité pour les pauvres*, l'ont rendu célébre: *il étoit né à Evora*, & y mourut le 8 décembre 1540. De sa premiere femme *Béatrix* de Villena, il eut une fille, *Guyomare*, mariée à *François* de Gama, comte de Vidiguiera, amiral des Indes orientales, duquel sont descendus les comtes de Vidiguiera. De sa seconde femme *Jeanne* de Villena, fille d'*Alvare* de Portugal-Tentugal, il eut ALFONSE III, qui suit; *Manuel*, qui suivit le parti d'Antoine, roi de Portugal, & fut marié deux fois; *Henri*, un de ses fils fut fait prisonnier à la bataille d'Alcacer, & laissa un fils qui eut postérité; *Jean*, autre fils de *Manuel*, fut tué à cette bataille. FRANÇOIS eut encore un troisiéme fils, *Jean*, qui fut évêque de la Guarda, & qui suivit le parti du roi Antoine.

XIV. ALFONSE de Portugal, III du nom, comte de Vimioso, mourut à la journée d'Alcacer, en 1578, ayant eu de *Louise* de Guzman, *François* II, comte de Vimioso & connétable de Portugal, qui fut fait prisonnier à Alcacer, & qui mourut depuis des blessures reçues dans un combat naval, donné le jour de sainte Anne, en 1582; *Jean*, religieux de S. Dominique, fait évêque de Viseo en 1626, & mort le 26 février 1629, à l'âge de 70 ans. Il avoit fait imprimer l'an 1619, à Conimbre, deux volumes, *de gratia increata;* & en 1626, à Lisbonne, un abrégé de la doctrine chrétienne, en portugais: après sa mort on imprima à Conimbre, en 1644, son traité, *de Spiritu sancto*, en 2 vol. *in-fol.* Les autres enfans d'Alfonse sont, LOUIS, qui suit; *Manuel*, mort en Afrique; *Alfonse*, mort en Italie; & *Nugno-Alvarez*, président de la chambre de Lisbonne, & l'un des gouverneurs du royaume, qui épousa *Jeanne* de Portugal, fille de *Manuel*, son oncle, dont est issue, entr'autres enfans, *Marguerite* de Portugal, femme d'*Alvarez* Perez de Castro, comte de Mon-Santo, marquis de Cascaës, ambassadeur extraordinaire de Portugal à la cour de France.

XV. LOUIS de Portugal, comte de Vimioso, se fit religieux de S. Dominique, du consentement de *Jeanne* de Mendoze, son épouse, qui se retira dans le monastere du S. Sacrement de Lisbonne avec les religieuses Déchaussées. Ils avoient eu ALFONSE IV, qui suit; *Michel*, évêque de Lamégo, ambassadeur à Rome, qui mourut en 1644, *qui a ci-après un article particulier; Ferdinand*, mort en la guerre de Flandre au siége de Bergues; *Louise*, religieuse à Evora; & *Philippe*, religieuse avec sa mere, morte au monastere d'Evora, qu'elle étoit allée réformer.

XVI. ALFONSE de Portugal, IV du nom, comte de Vimioso, fut créé marquis d'Aguyar l'an 1644, par le roi Jean IV. De *Marie* de Mendoze de Moura,

fille de *Christophe*, marquis de Castel Rodrigo, grand d'Espagne, & viceroi de Portugal, il eut LOUIS, qui fuit; *Christophe*; MICHEL, *mentioné après son frere*; *Jeanne*; *Marguerite*; *Louise* & *Béatrix*.

XVII. LOUIS de Portugal, fut créé marquis de Vimioso en 1643, & épousa la fille d'*Antoine-Louis*, marquis de Tavora.

XVII. MICHEL de Portugal, troisiéme fils d'ALFONSE de Portugal, IV du nom, comte de Vimioso, marquis d'Aguyar, & de *Marie* de Mendoza-Maura, devint l'aîné de cette branche par la mort de ses freres, & fut comte de Vimioso. Il mourut en 1681, âgé de 51 ans, sans enfans de *Jeanne* d'Albuquerque, sa femme; mais il laissa un fils *naturel*, qui fuit.

XVIII. FRANÇOIS de Portugal, bâtard de Vimioso, né en 1678, fut institué héritier par son pere, & légitimé par le roi Pierre II, qui le fit élever parmi les jeunes seigneurs de sa cour. Il fut créé marquis de Valence en 1715. Imhoff dans son *Stemma regium Lusitanicum*, imprimé en 1708, lui donne pour femme *Françoise*, fille d'*Emanuel* Tellez de Silva, marquis d'Alégrette. Quoi qu'il en soit, il a eu pour enfans entr'autres JOSEPH de Portugal, comte de Vimioso, qui fuit; & *Michel-Jean-François* de Portugal, né le 13 décembre 1722, & baptisé le premier janvier 1723.

XIX. JOSEPH de Portugal, comte de Vimioso, fut élu à la pluralité des voix membre de l'académie royale de Lisbonne, au mois de janvier 1731. Il a été marié à Lisbonne le 24 octobre 1728, avec *Louise* de Lorraine, troisiéme fille d'*Emanuel* Tellez de Silva, marquis d'Alégrette, conseiller d'état, & de feue *Eugène-Rose* de Lorraine-Portugal-Mello-de-Cadaval, & en a eu une fille née à Lisbonne, le premier janvier 1733, & baptisée le 25 suivant.

Tous ceux qui sont sortis de ces différentes branches, soit en ligne directe, soit par les femmes, ou par bâtardise, peuvent prétendre à la couronne de Portugal, au défaut de la ligne qui est sur le trône, ce qui en rend le nombre presque infini.* Resendius, *antiq. Lusit.* Antonio de Souza, *excellen. de Portug.* Bernardin S. Antonio, *descript. Portug.* Gaspard Estaso, *antiq. de Portug.* Antonio Vasconcellos, *Anaceph. reg. Lusit.* Geofroi Coueftagio Duard. Viperan. Edouard de Nugnez, Texeira, &c. *hist. de Port.* Damien de Goëz, *de Olissip.* Mariana. Turquet, &c. *hist. Hisp.* Sainte-Marthe, *généal. de France*, & les auteurs qui font au I volume, *Hisp. illust.* Le P. Anselme, *hist. généal. de France.* Imhoff, *stemma regium Lusitanicum. Hist. de Portug.* par le Quien de la Neufville.

PORTUGAL (Michel de) fils de LOUIS de Portugal Vimioso, qui se fit religieux de S. Dominique du consentement de *Jeanne* de Mendose, sa femme, laquelle se retira chez les religieuses déchaussées du monastere du S. Sacrement de Lisbonne, & frere d'ALFONSE de Portugal, IV du nom, comte de Vimioso, & créé en 1644 marquis d'Aguyar, fut évêque de Lamégo, & se rendit célébre par sa capacité. Lorsque Jean IV, duc de Bragance & de Barcellos, dit *le Fortuné*, eut été proclamé roi de Portugal, le premier de décembre 1640, comme on avoit lieu de craindre que la cour de Rome, empêchée par le crédit que la Castille y avoit, refusât de le reconnoître pour roi, les Portugais résolurent de solliciter Urbain VIII en sa faveur. Pour cet effet ils envoyerent en ambassade à ce pape, Michel de Portugal, évêque de Lamégo, & Pantaléon Roiz Pachéco, inquisiteur du conseil général du saint office, & depuis évêque d'Elvas. Ces ambassadeurs partirent de Lisbonne le 15 avril: ils se rendirent à la Rochelle, traverserent la France, s'embarquerent le 20 octobre à Toulon, & arriverent peu de temps après à Civita-Véchia, port de mer situé à treize lieues de Rome. Le pape qui craignoit de déplaire au roi d'Espagne, parut fort embarassé à la nouvelle de cette ambassade; & ayant appris que les François, les Catalans & les Portugais qui étoient dans Rome, étoient venus à Civita-Véchia pour défendre les ambassadeurs Portugais contre les Espagnols, qui vouloient les empêcher d'arriver jusqu'à Rome, & que l'on faisoit des provisions d'armes de part & d'autre, chargea le cardinal Antoine Barberin d'envoyer battre l'estrade par quarante cavaliers, depuis Civita-Véchia jusqu'à Rome, pour prévenir tous les accidens. Les Espagnols se contenterent de menacer le pape de se retirer de Rome, s'il en permettoit l'entrée aux ambassadeurs, ce qui n'empêcha point l'évêque de Lamégo d'y entrer bien accompagné, & d'aller chez le marquis de Fontanés, ambassadeur de France. Ceux d'Espagne irrités firent ce qu'ils purent auprès des cardinaux Espagnols pour les engager à lui refuser l'audience; & ils présenterent même à ce sujet un écrit au pape, qui, ayant fait une vive impression sur son esprit, obligea les Portugais à prouver par plusieurs mémoires l'injustice qu'on leur faisoit. Les Espagnols ne tenterent d'y répondre, que par la violence la plus ouverte. Ils ameuterent deux cens scélérats, avec lesquels ils prétendirent enlever l'évêque de Lamégo, & le faire conduire à Naples pour l'y faire mourir. Ce complot fut découvert. Le pape déclara qu'il prenoit dom Michel de Portugal sous sa protection; ce qui ne l'empêcha pas d'être attaqué un soir à main armée: mais comme il étoit bien accompagné, le combat fut rude entre les François & les Espagnols; & ceux-ci ayant eu le dessous, furent contraints de se retirer avec honte. Cette violence des Espagnols révolta tous les honnêtes gens; & l'ambassadeur de France présenta un mémoire au pape au nom de l'évêque de Lamégo, pour lui demander justice de cet attentat. Mais le prélat n'obtint rien; & après avoir demeuré un an & un jour à Rome au milieu du trouble & de la confusion, & toujours exposé à de nouvelles violences, il fut obligé de s'en retourner en Portugal, sans avoir pu pénétrer jusqu'au pape. Il arriva sain & sauf à Livourne, malgré les piéges que ces Espagnols lui firent tendre sur la route, & les desseins qu'ils avoient de le faire assassiner. Il s'embarqua à Livourne pour Lisbonne, où il arriva heureusement; & il mourut peu après, c'est-à-dire, en 1644, plein de vertus, & emportant avec lui les regrets de tous les gens de bien. Il n'avoit que quarante ans. * *Voyez* les historiens de Portugal qui sont entrés dans le détail de ces faits.

PORTUGALETTE ou PORTOGALLETTE, bourg de Biscaye en Espagne. Il est sur un petit golfe, que forme la riviere d'Ibayçaval, à son embouchure, un peu au couchant septentrional de la ville de Bilbao. * Mati, *diction.*

PORTUGALLO ou HUGUES DE PORTO; dit PORTUGALLO, évêque de cette ville, est un des auteurs de l'histoire de Compostelle. * Vasæus, *in chron. hist. c.* 4.

PORTUMNE, *Portumnus* ou *Portunus*, dieu marin, nommé *Mélicerte* & *Palémon* par les Grecs, fils d'Ino, qu'on croyoit présider aux ports. On célébroit des jeux en son honneur, & certains combats en Grece, appellés *Portumnales*, & *Isthmiens*, à cause qu'ils se faisoient dans l'isthme de Corinthe. * *Antiquités grecq. & romaines.*

PORTUS (François) natif de Candie, a été un fort savant homme dans le XVI siécle. Il fut élevé chez Renée de France, fille de Louis XII, & femme d'Hercule II, duc de Ferrare, & enseigna la langue grecque dans cette ville-là. Mais après la mort du duc, la princesse Renée étant revenue en France, Portus quitta l'Italie; & afin de pouvoir professer en toute liberté la doctrine qui lui avoit été inspirée à la cour de Ferrare, où Calvin avoit été fort bien reçu, il s'en alla à Genève, & y fut fait professeur en langue grecque. Il y enseigna long-temps cette langue, & y publia divers écrits concernant sa profession, comme des commentaires sur

Pindare, sur quelques traités de Xénophon, & sur Thucydide, des notes sur Aphtone, sur Hermogène, sur Longin, sur l'anthologie; des prolégoménes sur Sophocle, &c. Ce fut à lui que Pierre Charpentier adressa la lettre, où tout protestant qu'il étoit, il excusoit le massacre de la S. Barthélemi, que le P. Denys de Sainte-Marthe de la congrégation de S. Maur, a insérée dans ses entretiens sur l'entreprise du prince d'Orange, publiés à Paris en 1689. Cette lettre découvroit l'esprit de cabale qui étoit répandu dans le parti des Calvinistes de France. François Portus se crut obligé d'y répondre. Il mourut à Genève en 1581, âgé de 70 ans, laissant un fils nommé EMILIUS-PORTUS, qui fait le sujet de l'article suivant.

PORTUS (Emile) fils de *François* Portus, né en 1551, s'attacha comme son pere, à l'étude de la langue grecque, & à l'explication des anciens auteurs qui ont écrit en cette langue. Il enseigna aussi le grec à Lausane, &, dit-on, dans l'université d'Heidelberg. Entr'autres fruits de ses travaux, on a ceux qui suivent: 1. *Euripidis tragædiæ XIX, græcè & latinè, interprete Guill. Cantero, cum scholiis antiquis græcis, & Joannis Brodæi, Gasparis Stiblini, Æmilii Porti, ac ejusdem Canteri annotationibus. Typis Pauli Stephani*, 1602, *in*-4°. 2. *Aristophanis comœdiæ XI, græcè & latinè, cum scholiis antiquis græcis, & notis perpetuis Odoardi Biseti, nec non diversorum notis selectis, edente & illustrante Æmilio Porto*, à Genève 1607, *in-fol.* cette édition d'Aristophane avoit déja été revue par François Portus. M. Ménage, dans son Anti-Baillet, édition *in*-4°. pag. 241, dit que cette édition est la meilleure de toutes celles qui avoient précédé. 3. *Procli Diadochi commentariorum in Platonis theologiam, libri VI, græcè & latinè, interprete Æmilio Porto; accessit Marinus Neapolitanus de vita Procli, græcè & latinè*, à Hambourg 1618, *in-fol.* 4. *Onosandri Strategicus, sive de imperatoris institutione, nec non Urbicii inventum quo pedites Romani Barbarorum equites debellare possint, græcè & latinè, ex interpretatione Nicol. Rigaltii, & cum ejusdem notis, & novis Jani Gruteri & Æmilii Porti commentariis*, à Genève 1600 *in*-4°. 5. *Suidæ lexicon, græcè & latinè, ex versione Æmilii Porti*, &c. *in-fol.* deux volumes. 6. *Aristotelis artis rhetoricæ libri III, gr. & lat. ex versione Æmilii Porti, cum Francisci Porti commentariis perpetuis*, à Spire 1598 *in*-8°. 7. *Pindari, & cæterorum octo lyricorum carmina, græcè, cum interpretatione latinâ*, 1598. 8. Des notes sur Xénophon, dans l'édition de cet auteur, de la traduction de Leunclavius, avec le texte grec, à Paris 1625, *in-fol.* 9. Une version latine des antiquités romaines, écrites en grec par Denys d'Halicarnasse. Portus travailloit à cette traduction dans le même temps que Frédéric Sylburge étoit occupé à son édition du même ouvrage. Il paroît même par l'avertissement de Portus au lecteur, à la tête de ses notes, que cette version étoit presque achevée lorsqu'il apprit que les Wechels pensoient à donner une édition grecque & latine. La traduction de Portus a été imprimée *in*-12 chez Antoine de Harsy en 1590; ensuite à Lyon en 1592, avec ses notes, celles de Henri Etienne & de Casaubon, les extraits des ambassades accompagnés des versions latines du même Portus, de Henri Etienne, & de Sylburge; puis à Genève en 1603, *in*-16. *Voyez* la préface de la traduction françoise de Denys d'Halicarnasse, par M. l'abbé Bellenger. 10. *Dictionarium doricum græco-latinum*, 1603, *in*-8°. 11. *Dictionarium ionicum, gr.-lat.* in-8°. 12. *Lexicon Pindaricum*, &c. Voyez la Bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius en divers endroits.

PORUS, dieu de l'abondance & fils de Métis déesse de la bonne conduite. Voici ce qu'en rapporte Platon dans son *Festin*, & qu'il attribue à Socrate, comme ce qu'il y a de plus beau dans tout le dialogue. A la naissance de Vénus, les dieux célébrerent une fête, où se trouva avec les autres Porus, dieu de l'abondance, fils de Métis, déesse de la bonne conduite. Comme ils furent hors de table, la *pauvreté*, qui crut sa fortune faite si elle pouvoit avoir un enfant de lui, alla adroitement se coucher à ses côtés, & quelque temps après elle mit l'*Amour* au monde. De-là vient que l'amour s'est attaché à la suite & au service de Vénus, ayant été conçu le jour de sa fête. Comme le dieu de l'abondance est son pere, & la pauvreté sa mere; aussi tient-il de l'un & de l'autre. On peut voir l'explication de cette fable, qu'on croit allégorique, dans les commentateurs de Platon. Origène écrivant contre Celse, dit que par Porus, que la pauvreté surprit, on peut entendre l'homme surpris par le serpent; que par le jardin de Jupiter dont parle Platon dans le même endroit, on peut entendre le paradis terrestre; & par la pauvreté le serpent. Il est sûr néanmoins que ce n'est pas là ce que Socrate avoit en vue en imaginant ce conte. * *Voyez les livres d'Origène contre Celse.*

PORUS, roi d'une partie des Indes, entre les fleuves Hydaspes & Acesines, comptoit jusqu'à trois cens villes enfermées dans son royaume. Lorsqu'Alexandre *le Grand*, après la défaite de Darius, voulut pénétrer dans les Indes la premiere année de la CXIII olympiade, & la 328 avant J. C. il campa sur les bords de l'Hydaspes pour en défendre le passage; mais Alexandre ayant traversé ce fleuve malgré lui, gagna deux victoires, l'une sur le fils aîné de Porus, l'autre sur ce prince, qui fut fait prisonnier, & qui perdit avec ses deux fils & ses principaux chefs, vingt mille hommes de pied, ses chariots de guerre & tous ses éléphans. Lorsqu'on le conduisit devant Alexandre, étant interrogé par ce vainqueur de quelle maniere il vouloit qu'on le traitât: *En roi*, répondit-il. Alexandre insistant pour le faire expliquer: *En roi*, reprit-il, *ce mot comprend tout.* Sa valeur & son intrépidité lui firent obtenir ce qu'il exigeoit; car Alexandre le reçut au nombre de ses amis, & le rétablit dans son royaume. Porus suivit depuis ce conquérant avec ses troupes, pendant le cours de cette expédition dans les Indes. Un autre PORUS, neveu du précédent, & roi comme lui, s'enfuit chez les Gangarides, pour n'être point exposé aux armes de son oncle. * Strab. *l.* 13. Quint-Curce. Arrien. Plutarque.

PORZIA (Léandre) de Frioul, né le 22 décembre 1673, moine de l'ordre de S. Benoît de la congrégation du Mont-Cassin, consulteur du saint office, & membre de plusieurs congrégations à Rome, fut élu en 1725, abbé de l'abbaye réguliere de S. Paul hors les murs à Rome, assista en cette qualité au concile romain tenu à S. Jean de Latran, & fut béni le 9 de juin de la même année 1725, dans son église abbatiale par le pape, assisté des abbés du Mont-Cassin & de Casamare. Il fut nommé au mois de janvier 1728 à l'évêché de Bergame dans l'état de Venise, qui fut proposé pour lui en consistoire le 12 avril suivant, après avoir été dispensé par le pape de l'examen, pour avoir donné continuellement des marques de sa profonde doctrine dans les différens emplois qu'il avoit exercés depuis vingt années qu'il résidoit à Rome. Il fut créé cardinal de la sainte église romaine le 30 du même mois d'avril 1728, & reçut le même jour la barette des mains du pape, qui fit la fonction de le sacrer le 2 mai dans l'église des religieuses de S. Ambroise, ayant pour assistans l'archevêque de Trajanople, & l'évêque de Cirène. Le 4, sa sainteté fit la cérémonie de lui donner le chapeau, & le 10, celle de lui fermer & ouvrir la bouche; ensuite de quoi elle lui assigna le titre presbytéral de S. Jerôme des Esclavons, qu'il laissa, en optant celui de S. Calliste le 20 septembre de la même année 1728. Benoît XIII en l'honorant de la pourpre, pour lui donner le moyen d'en soutenir l'éclat, lui assigna une pension de cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fût pourvu de quelques bénéfices. Il fut déclaré par le pape Clément XII député de la congrégation

de

de propaganda fide, & prit possession de cette place le 8 avril 1731. Ce cardinal est mort à Rome dans le conclave, le 9 de juin 1740, âgé de 67 ans, cinq mois & huit jours.

☞ POSADAS (le pere François) célebre religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Cordoue, ville d'Andalousie, le 6 février 1659, de parens pauvres, mais très-vertueux. Un penchant égal pour la piété & pour l'étude, se fit remarquer en lui dès sa plus tendre jeunesse. Il fit avec succès ses premieres études à Cordoue, & sut se concilier par son application l'amitié de ses maitres. Touché de la vie édifiante que menoient les religieux Jacobins du couvent de Cordoue, il résolut d'embrasser leur institut. Ce ne fut qu'après avoir essuyé bien des oppositions & des refus de la part de tous les religieux, qu'il parvint à être admis parmi eux, & à recevoir l'habit, & il lui fallut encore souffrir les plus rudes épreuves pendant son noviciat. Admis enfin à la profession, il se consacra tout entier à l'étude de la philosophie, de la théologie & de l'écriture sainte. Il le fit avec tant de succès, que ses professeurs ne purent lui refuser leur estime, & même leur admiration. On le destina bientôt lui-même pour enseigner d'abord la philosophie, & ensuite la théologie; & il remplit ces emplois avec distinction pendant plusieurs années. Ayant été élu supérieur de la maison de Cordoue, il la gouverna avec une sagesse & une bonté qui le fit aimer de tous ses confreres. Ensuite il se donna au ministere de la prédication. Il annonça la parole de Dieu à Cordoue & dans ses environs avec beaucoup de fruit. Son zèle le portoit à prêcher souvent dans les places publiques, & dans tous les lieux où il se trouvoit; & il eut la consolation de ramener à une vie exemplaire & édifiante, un nombre prodigieux de personnes. Les infirmités de la vieillesse ne ralentirent point son zèle. Dans l'âge le plus avancé, il ne cessa d'instruire, de catéchiser les pauvres gens de la campagne, d'entendre leurs confessions, & de leur procurer toutes sortes de consolations. Les peuples le regardoient comme un apôtre. Mais son humilité souffroit infiniment des respects qu'on rendoit à sa vertu, & lui donna toujours de l'éloignement pour les dignités ausquelles on voulut l'élever, & où son mérite lui donnoit lieu de prétendre. Il refusa même avec fermeté l'évêché de Ciudad-Rodrigo, auquel le roi d'Espagne l'avoit nommé. Ce qu'il y avoit de grand dans l'Espagne avoient pour lui la même considération. On le consultoit comme un oracle. Deux prélats distingués, le cardinal Salazar, Dominicain, évêque de Cordoue, & le cardinal Belluga, alors chanoine lectoral de cette église, ne faisoient rien sans son avis; & ce fut lui qui décida ce dernier à accepter l'évêché de Murcie. Le P. Posadas est mort à Cordoue en 1710, après une longue vie passée dans les bonnes œuvres & les austérités. La voix publique l'a déja canonisé, & par ordre de la cour de Rome, on a commencé à faire les informations pour procéder un jour à la canonisation de ce serviteur de Dieu. Un savant religieux de son ordre a écrit sa vie, & l'a publiée en un gros volume *in-folio*. On a du P. Posadas plusieurs ouvrages, qui respirent la plus haute piété, & l'amour de Dieu, dont il étoit rempli lui-même. 1. *Le triomphe de la chasteté contre les erreurs de Molinos*, *in-4°*. 2. *La vie de S. Dominique de Guzman*, in-4°. 3. *Sermons doctrinaux*, 2 vol. in-4°. 4. *Sermons de la sainte Vierge Marie*, *in-4°*. On a encore de lui divers traités de théologie mystique, qui pouroient former six volumes *in-4°*. Ils sont restés manuscrits. * *Mémoires* fournis par M. l'abbé Giron, Espagnol.

POSEN ou POSNAM, *cherchez* POSNANIE.

POSCULUS (Ubertinus) poëte Latin, de Bresce en Italie, dans le XV siécle, étoit d'une famille honnête. Il demeuroit à Constantinople, où l'étude faisoit ses délices, lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453. Il paroît qu'il fut fait prisonnier, & que ce ne fut qu'après avoir passé par diverses épreuves qu'il revint en Italie, où il continua de cultiver ses talens pour la poësie latine. Quoique l'on assure qu'il ait beaucoup écrit en ce genre, on ne connoit aucune de ses piéces imprimées. Il avoit composé un poëme sur la prise de Constantinople, divisé en quatre chants ou livres. Il examine dans le premier les causes de la prise de cette ville. Dans le second, il parle de la mort de Jean, empereur de Constantinople, de celle du pape Eugène IV, & de celle d'Amurath II, empereur des Turcs, & des successeurs de ces souverains; savoir, de Constantin Paléologue, de Nicolas V & de Mahomet II. Il est occupé dans le troisiéme à parler des préparatifs de la guerre, qui le conduisent à parler dans le quatriéme de la prise de Constantinople & des désordres qui en furent la suite. Le poëte finit ce poëme par ces quatre vers, où il nous parle ainsi de lui-même:

Brixia me civem UBERTINUM POSCULA *honesta*
Gens tulit, hæc ausus talia qui cecini.
Me Constantini studiis urbs dulcis habebat,
Cum cecidit bello, Teucrum ego præda fui.

Daniel Cereti, dans son panégyrique de la ville de Bresce, où il nomme les savans qui ont illustré ce pays, parle ainsi de Posculus.

Aut te PUSCULEÆ *decus indelebile gentis,*
Cui palmas duplices utraque lingua dedit.

* Extrait du *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Quirini, seconde partie, pag. 286, 287.

POSIDIPE, *Posidipus*, poëte Grec, vivoit du temps de Menandre, sous la CXXV olympiade, & vers l'an 280 avant J. C. Il laissa diverses piéces de théatre, comme Lilio Giraldi, Vossius, &c. l'ont remarqué après les anciens. Suidas fait mention de trente de ses comédies. Ce poëte est différent d'un autre POSIDIPE, qui composa des épigrammes, dont quelques-unes sont dans l'anthologie, & qui est cité par Athénée, par Stobée, & par le scholiaste d'Apollonius. C'est peut-être le même qui a écrit un livre de l'histoire de Cnide, qui est alléguée par Clément Alexandrin; par Arnobe, *l.* 6, & par Tzetzés, qui rapporte huit vers de lui, *chil.* 7, *hist.* 144. Il y a eu encore un POSIDIPE, médecin de l'empereur Vérus, qui fut cause à ce que l'on croit de la mort de ce prince, en le faisant saigner mal-à-propos. * Jul. Capitolin, *in Marco*, *c.* 15.

POSILYPE, *Posilypus*, montagne très-agréable de la terre de Labour, à trois milles de Naples. Les anciens lui avoient donné le nom de *Pausilypus*, qui signifie en grec, *qui fait cesser la douleur*, à cause de la beauté de ce lieu. * Baudrand.

☞ POSNANIE, palatinat de la grande Pologne, borné au nord par la Poméranie, à l'orient par la Pomerellie & par le palatinat de Kalish, au midi partie par le palatinat de Kalish, partie par la Silésie, & à l'occident partie par la Silésie, partie par la marche de Brandebourg. Posnanie ou Posen, est sa capitale. Le palatin de Posnanie a le même rang que celui de Cracovie. Cellarius dit après Pierre Bertius, que ce palatinat a sous sa jurisdiction huit villes qui sont Posnanie, Koscien, Miedzyrzecze, ou Meseritz, Ostersow, Wschow, Sremick, Pronelz, Rogetzno. * La Martiniere, *diction. géogr.*

☞ POSNANIE ou POSEN, en latin *Posna*, ville épiscopale de la grande Pologne, & la capitale du palatinat de Posnanie. Cette ville qui se dit la métropole de toute la grande Pologne, est située dans une belle plaine bordée de côteaux agréables. Son enceinte n'est pas fort grande, mais elle n'en est pas moins belle. Les rues sont larges, la place publique est belle, la maison de ville est un grand bâtiment d'une belle architecture, & les maisons des particuliers sont propres & bâties de pierres de taille. Posnanie l'emporte sur toutes les villes de Pologne, si on excepte celle de Cracovie. Elle a une forteresse bâtie dans une isle que forme la

Warta, & au-delà de cette riviere de grands fauxbourgs environés d'un lac très-vaste, & de quelques marais; ce qui fait qu'ils reçoivent quelquefois de grandes incommodités dans les inondations de la Warta. La ville même n'est pas à l'abri de ces inondations; mais elles n'y durent guère plus de deux ou trois jours. Posnanie est une ville marchande, & un entrepôt considérable pour les marchandises qu'on apporte d'Allemagne en Pologne, ou qu'on transporte de Pologne en Allemagne. Il se tient dans cette ville trois foires par an, où on voit venir de toutes parts une grande quantité de marchands. Le tombeau du duc Miecislas, qui introduisit la religion chrétienne dans la Pologne, se voit dans l'église de sainte Magdeléne. On enseigne les mathématiques & le droit dans le collége public, qui fut fondé par Jean Lubrantius, évêque de Posnanie, & auquel il donna son nom. Ce collége est situé dans le fauxboug de Walisow. Celui des Jésuites, où ils élevent la jeunesse, est dans la ville. * La Martiniere, *diction. géogr.*

POSSEGA, ville capitale de l'Esclavonie, est située entre les rivieres de Save & de Drave. Cette ville qui est d'un grand commerce, & de laquelle dépendent près de quatre cens villages, fut prise sur les Turcs par les Impériaux le 12 octobre 1687. Le bei qui y commandoit fit quelque résistance; mais après avoir fait tirer quelques volées de canon, il abandonna la place avec la garnison, dont une partie se retira dans les montagnes, & le reste en différens endroits sur la Save. On y trouva quantité de vivres & de munitions, avec cinq piéces de canon. * *Mémoires du temps.*

POSSELIUS (Jean) né dans le Meckelbourg, fut professeur à Rostock, & écrivit divers ouvrages. Il mourut le 15 août de l'an 1691. * Petrus Bambamius, *in Possellio redivivo.* Crusius, *in annal. Suev. l.* 6. Melchior Adam, &c.

POSSESSEUR, *Possessor*, évêque en Afrique, fut chassé par les Ariens vers l'an 517, & se retira à Constantinople. Quelque temps après il consulta le pape Hormisdas sur le livre de Fauste de Riez, que quelques-uns approuvoient, & que d'autres blâmoient, & entr'autres Jean Maxence, moine de Scythie, avec ses confreres. Ce pontife lui écrivit sur cela une lettre, dont les moines furent extrêmement piqués: un d'eux composa une apologie, où il traite Possesseur de Pélagien. * Baronius, *in annal.* Usserius, *ant. Brit. c.* 14. Noris, *hist. Pelag.*

POSSEVIN (Antoine) Jésuite, célebre dans le XVI siécle, étoit de Mantoue, & ayant été reçu chez les Jésuites en 1559, il s'y distingua par son érudition. Il avoit beaucoup de facilité à parler les langues étrangeres, & prêcha en Italie & en France, avec applaudissement. Ce Jésuite fut envoyé par le pape Grégoire XIII en Pologne, pour y accorder le roi de cet état avec les Moscovites, & fit d'autres voyages en Suéde, en Allemagne & ailleurs. Il s'aquitta heureusement de ces emplois; & à son retour à Rome, il s'empressa pour faire réussir la réconciliation du roi Henri *le Grand* avec le saint siége. Ce zèle ne plut pas aux Espagnols, qui firent donner ordre à Possevin de sortir de la ville, ce qu'il exécuta sans peine. Il mourut à Ferrare le 26 février 1611, âgé de 78 ans. Nous avons de lui divers ouvrages, dont les plus importans sont sa bibliothéque & son apparat sacré. *Moscovia. Miles christianus. De sanctissimo sacrificio missæ. Theologia catechetica*, &c. L'histoire de sa vie a été donnée au public en 1712, par le P. Dorigni, Jésuite. Tous ses ouvrages ont été réunis dans sa bibliotheque, à l'exception de son *Apparatus sacer.* * Ribadeneira, & Alegambe, *in biblioth. script. societ. Jesu.* Sponde, *A. C.* 1494, *num.* 1. Le Mire. Vossius, &c. Baillet, *jugemens des savans.*

POSSEVIN (Antoine) médecin de Mantoue, vivoit vers l'an 1628, & composa l'histoire des guerres de Montferrat, depuis l'an 1612 jusqu'en 1618; l'histoire des ducs de Mantoue & de Montferrat de la maison de Gonzague, & quelques autres ouvrages: sur quoi il est bon de remarquer que quelques auteurs le confondent avec son oncle Antoine Possevin, Jésuite. Scioppius a critiqué le style de Possevin le médecin, dans son traité, *De virtutibus styli historici.*

POSSIDE, *Possidius*, évêque de Calame, disciple de S. Augustin, sortit du monastere de ce Saint pour être évêque de Calame en 397, & il y établit un monastere semblable à celui d'Hippone. Il voulut s'opposer aux assemblées que les Gentils & les Hérétiques faisoient dans son diocèse contre les édits des empereurs; mais les Païens s'étant assemblés le jour de la fête qu'ils célébroient le premier de juin, mirent le feu à son église, écarterent les ecclésiastiques, & firent fuir Posside, qui se réfugia à Hippone. Ceux qui avoient commis cet attentat, s'en étant repentis, furent les premiers à redemander Posside, qui fut un des chefs de la conférence de Carthage. L'irruption des Vandales en Afrique en 428, l'obligea de quitter Calame, pour se retirer à Hippone, où il assista à la mort de S. Augustin en 430. La ville d'Hippone fut prise aussitôt après par les Vandales. On ne sait plus rien depuis de certain de la vie de Posside: il a écrit celle de S. Augustin, son maître, d'un style assez simple, & y a joint le catalogue des ouvrages de ce pere. * Augustinus, *epist.* 91 & 185, *l.* 3, *contra Crescon. c.* 46. *Vita Augustini per Possidium. Concil. d'Afrique. Sa vie* par Keserloër dans Papebrock. Ruinart, *hist. Vandalorum.* Baillet, *vies des Saints*, 17 *mai.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du V siécle.*

POSSIDONIUS, d'Olbiopolis, ville de la Sarmatie d'Europe, écrivit quatre livres de l'histoire d'Attique, onze de celle de Libye, &c. * Suidas, *in* Ποσειδ. Vossius, &c.

POSSIDONIUS, célebre architecte & ingénieur, vivoit sous la CXIV olympiade, & vers l'an 324 avant J. C. sous le régne d'Alexandre *le Grand*, qu'il suivit dans ses armées, comme ingénieur. Biton, savant mathématicien, qui florissoit de son temps, attribue à Possidonius la construction d'une hélépole, ou espéce de tour roulante, pour approcher des murailles d'une ville assiégée. On ne sait si ce n'est point ce même Possidonius qui étoit de Rhodes, & qui a écrit un *traité* de l'art militaire, que l'on voit encore à présent. * Vossius, *l. de univ. mathes.*

POSSIDONIUS, d'Alexandrie, célebre mathématicien, entreprit de mesurer le tour de la terre, & trouva qu'il étoit de trente mille stades. Eratosthènes, qui vivoit l'an 500 de la fondation de Rome, avoit déja fait une observation sur le même sujet, & avoit trouvé deux cens cinquante mille stades. Ptolémée, depuis Possidonius, n'en a trouvé que vingt-deux mille cinq cens. Cette diversité est causée par la différente mesure des stades: ceux de la Grece, où Possidonius a fait ses observations, étant plus petits que ceux d'Alexandrie, où Ptolémée a fait les siennes. Eratosthènes avoit fait son calcul sur des stades qui avoient beaucoup moins d'étendue que ceux d'Alexandrie & de la Gréce. Les Arabes ont fait depuis des observations sous Al-Mamon, calife de Babylone, & ont trouvé cinquante-six milles deux tiers pour degré; mais nous ignorons quelle étoit au juste l'étendue de leur mille. Depuis 200 ans on s'est appliqué à faire de nouvelles observations. Jean Fernel, premier médecin du roi Henri II, a trouvé soixante huit mille quatre-vingt-seize pas géométriques pour chaque dégré, qui valent cinquante-six mille sept cens quarante-six toises quatre pieds, mesure de Paris. Snellius, Hollandois, a trouvé vingt-huit mille cinq cens perches du Rhin, qui font cinquante-deux mille vingt & une toises de Paris. Le pere Riccioli a trouvé soixante-quatre mille trois cens soixante-trois pas de Bologne, qui font soixante-deux mille neuf cens toises. Mais les mathématiciens de

l'académie royale des sciences, ont trouvé cinquante-sept mille soixante toises pour chaque dégré, c'est-à-dire, vingt-huit lieues & demie, & soixante toises, qui font dix mille deux cens septante lieues, mille six cens toises pour les trois cens soixante dégrés, mettant pour une lieue deux mille toises, qui font deux mille quatre cens pas géométriques. * Perrault, *sur Vitruve*, *l.* 1, *c.* 6.

POSSIDONIUS, fut envoyé avec Théodote & Matathias à Judas *Machabée*, par Nicanor, général des troupes du roi de Syrie, pour parler d'accommodement. On fit un traité, mais qui ne dura pas beaucoup, parceque le roi ne l'approuva point. * II. *Machab. XIV*, 19.

POSSIDONIUS d'Apamée, qui se disoit de Rhodes, philosophe Stoïcien, vivoit vers l'an 30 avant J. C. du temps de Pompée *le Grand*, dont il a écrit la vie. On croit que c'est lui qui composa une histoire, qui n'étoit que la continuation de celle de Polybe, quoique d'autres veulent que ce soit POSSIDONIUS d'Alexandrie. Le temps auquel ce dernier a vécu, ne convient pas avec cette opinion, comme on le peut recueillir des écrits de quelques auteurs qui sont cités par Vossius. * *De phil. sect. c.* 19, § 12, *& de hist. Græc. l.* 24.

POSSIN (Pierre) Jésuite, *cherchez* POUSSINES.

☞ POSTDAM ou POTZTEIN, ville & maison de plaisance du roi de Prusse, dans la moyenne marche de Brandebourg, à quatre milles d'Allemagne de Berlin. Le chemin est marqué par des piliers de pierre de taille posés de mille en mille, avec des inscriptions & le nombre des milles. Le palais royal de Postdam est situé dans une isle que forment le Havel & la Sprée, & qui a environ quatre lieues de tour. La ville qui porte le même nom a aussi été bâtie dans cette isle, & elle est environée de collines, de bois taillis, de bocages & de forêts. Postdam est un lieu charmant, soit pour ses bâtimens soit pour ses cascades. A un quart de lieue de distance, on voit une belle ménagerie. L'isle est diversifiée par d'épaisses forêts, par des prairies & par de belles campagnes. La maison de plaisance & le jardin de Bornheim sont à-peu-près au milieu de cette isle. * La Martiniere, *dictionaire géographique*.

POSTE, course à cheval, pour aller promptement d'un lieu à un autre. On donne aussi ce nom aux logemens qui sont établis dans certaines distances, pour y tenir des chevaux frais & des relais. Hérodote nous apprend que les courses publiques, appellées aujourd'hui postes, furent inventées par les Perses, & dit que depuis la mer Egée & la Propontide (qu'on nomme à présent l'Archipel & la mer de Marmora) jusqu'à la ville de Suse, capitale du royaume de Perse, il y avoit cent onze stations, éloignées l'une de l'autre d'une journée de chemin. Xenophon ajoute que ce fut le roi Cyrus qui établit le premier les postes, faisant bâtir des lieux sur les grands chemins, où il y avoit des hommes & des chevaux tout prêts pour courir. Il ordonna pour une plus grande diligence, que le courier arrivant à une poste, mettroit le paquet de nouvelles lettres entre les mains d'un autre courier qui en partiroit aussitôt, & que cela se continueroit de poste en poste. Cyrus fit cet établissement dans l'expédition qu'il entreprit contre les Scythes, environ 500 ans avant la naissance de J. C. A l'égard des Romains, on ne sait pas précisement en quel temps l'usage des postes a commencé parmi eux. Quelques-uns croient qu'il y avoit des couriers établis dans le temps de la république, & avant Jules César; qu'on appelloit les lieux où ils s'arrêtoient, *stationes*, & ceux qui portoient les paquets, *statores*. D'autres jugent que c'est Auguste qui a établi les postes publiques. D'abord, comme le rapporte Suétone, il fit bâtir sur les grands chemins des stations destinées aux postes, dans des distances assez proches, & fit choix de jeunes hommes fort agiles à la course, qui couroient d'une poste à l'autre, & donnoient les paquets de main en main. Ensuite il établit des chevaux & des chariots, pour aller plus promptement. Il y eut quelque commencement de postes en France, en Allemagne & en Italie, l'an 807 sous le regne de Charlemagne; mais on croit que l'usage de ces postes fut abandonné sous ses successeurs. On trouve pourtant sous Louis *le Gros*, un Baudouin de Montmorenci, qui prend dans une charte la qualité de grand-maître des postes; mais depuis ce temps-là il n'est plus parlé de postes en France, jusqu'à l'édit de Louis XI, donné en 1464, par lequel il en établit d'ordinaires & de perpétuelles dans son royaume. Alors on donna le nom de postes aux logemens où l'on tenoit les chevaux prêts, aux courses & aux couriers mêmes.

En Allemagne le comte de Tassis introduisit l'usage des postes l'an 1574, & en fit toutes les avances: delà vient que sa famille conserve encore aujourd'hui la propriété des postes d'Allemagne, des Pays-Bas, & de quelques villes d'Italie.

Les postes d'Espagne ont été réunies à la couronne par Philippe V. Celles de Portugal sont par engagement dans la famille de Gomez de Mata; & en Angleterre, le roi jouit ordinairement du droit des postes. * Bergier, *histoire des grands chemins de l'empire*. Le Quien de la Neuville, de l'académie des inscriptions, *origine des postes*, en 1708.

POSTEL (Guillaume) né dans la paroisse de Barenton, au diocèse d'Avranche, en Normandie, connu pendant quelque temps sous le nom de *la Dolerie*, qui étoit celui d'une terre qui appartenoit à sa famille, perdit à huit ans son pere & sa mere, qui moururent de la peste. La misere l'obligeant de sortir de son village & de sa province, il trouva moyen de se faire recevoir maître d'école dans un village nommé Sai, en Vexin, proche de Pontoise, n'étant âgé que de 14 ans. Il vint ensuite à Paris, dans le dessein d'y faire ses études, & s'associa avec quelques particuliers pour éviter la dépense. Mais il ne fut pas long-temps à se repentir de cette démarche, car la premiere nuit qu'il coucha en leur compagnie, ils lui volerent son argent & son habit; ce qui le jetta dans une si extrême misere, qu'il fut obligé de se retirer à l'hôpital, où une grosse maladie l'obligea de rester pendant deux ans. Dès qu'il en fut sorti, la cherté des vivres qui étoit extraordinaire cette année-là, le força de quitter Paris, & de s'en aller en Beausse dans le temps de la moisson, pour s'y occuper à glaner. Son industrie & son travail lui procurerent de quoi acheter un habit, & fournir aux frais du voyage qu'il vint faire à Paris au mois d'octobre suivant. Sitôt qu'il y fut arrivé, il trouva moyen de faire ses études dans un collége de l'université, où il s'étoit engagé de servir quelques régens. Il s'appliqua si fort à l'étude, qu'en peu de temps il acquit une espéce de science universelle. Il fut envoyé par le roi François I en Orient, d'où il apporta divers manuscrits; puis il enseigna à Paris, où l'on porta différens jugemens de sa science & de ses écrits. Toutes les langues, même les plus difficiles de l'Orient, lui étoient, dit-on, familieres; & il s'en étoit acquis la connoissance dans divers voyages qu'il y avoit faits. Il étoit aussi grand mathématicien, & n'ignoroit rien de tous les secrets des Rabins & des Cabalistes; mais il donnoit trop dans les rêveries de ces derniers. Pendant qu'il étoit à Venise, il y fit amitié avec une vieille fille; & à son sujet, il s'oublia jusqu'à soutenir que la rédemption des femmes n'avoit pas encore été achevée, & que cette Vénitienne, qu'il nommoit *la mere Jeanne*, devoit achever elle-même ce grand ouvrage. Florimond de Raimond, qui veut justifier Postel sur ce point, assure qu'il n'avoit eu dessein que de louer cette fille, qui lui avoit fait de grands biens pendant ses voyages. On lui attribue nombre d'erreurs grossieres, qui l'ont fait mettre au nombre des hérétiques; comme d'avoir publié que l'ange Raziel lui avoit déclaré divers mysteres; qu'il n'y avoit

que six sacremens, &c. Les dernieres années de sa vie ne lui font pas beaucoup d'honneur, selon quelques auteurs qui prétendent qu'il fut déclaré fou, & comme tel renfermé par arrêt du parlement de Paris, dans le prieuré de S. Martin des Champs, à Paris. Mais ce fait souffre bien des contradictions, & n'a pas de fondemens assez solides pour être adopté avec certitude. Ce qui est vrai, c'est que Postel mourut dans ce monastere de S. Martin des Champs, où il étoit retiré, le sixiéme septembre de l'an 1581, âgé de soixante & seize ans trois mois & neuf jours. On dit qu'il mourut dans le sein de l'église catholique. Quoi qu'il en soit, il composa plusieurs ouvrages, en France, en Allemagne & en Italie, & entr'autres, celui *De orbis terræ concordia*, qui est le plus estimé, & qui fut imprimé à Basle chez Oporin en 1544. Nous en avons divers autres de sa façon. *Clavis reconditorum à constitutione mundi. De magistratibus Atheniensibus. De Hetruriæ origine. Candelabri typici interpretatio*, *&c.* imprimé à Venise en 1548. Orlandin rapporte dans l'histoire de la compagnie de Jésus, que Postel s'étant présenté à S. Ignace, fut reçu pour novice; que depuis, ce saint l'ayant connu particulierement, le renvoya, & défendit à ses religieux de le fréquenter. * Prateole, *V. Post.* Bellarmin, *l.* 2, *de Saco*, *c.* 22. Orlardin, *l.* 5, *hist. soc. n.* 3. Florimond, *de orig. hær. l.* 2, *c.* 5. Marquis, *cont. chron. Genebr. A. C.* 1581. Sainte Marthe, *l.* 3, *elog.* Sponde, *A. C.* 1581, *n.* 16. La Croix du Maine, *biblioth. Franç. &c.* André Tho. *tom. VIII*, *virorum illustr. c.* 14. *Mémoires de litterature*, 1715. Niceron, *mem. tom. VIII & tom. II*, *seconde partie.*

POSTHIUS (Jean) né vers l'an 1537, à Germersheim, au Palatinat du Rhin, quoique médecin de profession, se distingua sur-tout dans la poësie latine, qu'il cultiva avec succès. On peut dire à sa louange, que hors Melissus de Franconie, il n'y a point de poëte Allemand qui puisse le disputer dans ce genre à Posthius. Il étudia dès ses plus tendres années les humanités dans l'université d'Heidelberg; il voyagea en Italie, & y lia un commerce d'amitié avec les plus habiles médecins du pays. Il alla à Padoue, d'où il passa à Venise, à Bologne, à Florence, à Sienne, & enfin à Rome. Il employa deux ans à faire ce voyage; il vint ensuite en France, où il eut peine à arriver, parcequ'il pensa être pris par des corsaires Turcs: il aborda enfin à Marseille, d'où il vint à Montpellier, & de Montpellier à Paris, où il prit le bonnet de docteur en médecine, après quoi il passa en Hollande. L'évêque de Francfort le choisit pour son médecin; il resta chez lui en cette qualité pendant 17 ans. Ce fut pendant le séjour qu'il fit dans cette ville qu'il se maria le 26 septembre 1569, & eut plusieurs enfans. Enfin il revint à Heidelberg pour y exercer la fonction de premier médecin de l'électeur Palatin, & mourut à Morsbech le 24 juin 1597, âgé de 60 ans. * Joan. Petr. Lotichius, *biblioth. poët. part. III.* Baillet, *jugemens des savans*, *tom. VII.*

POSTHUMIUS, surnommé *Tubertus*, consul l'an 251 de Rome, & 503 avant J. C. avec Agrippa Menenius Lanatus, entra dans cette ville couronné de myrte, en retournant victorieux des Sabins, & donna ainsi l'origine aux *Ovations* ou petits triomphes. En 258 de Rome, & 496 ans avant J. C. il gagna près du lac Régille une victoire contre les Latins qui favorisoient Tarquin. Ce prince y perdit un de ses fils; & désespérant de pouvoir jamais monter sur le trône, il se retira à Cumes, où il passa le reste de ses jours. * Tite-Live, *hist. lib.* 2.

POSTHUMIUS ALBINUS, général de l'armée des Romains contre Jugurtha, s'étant laissé corrompre par ce roi, causa un grand dommage à la république. Il triompha des Vaccéens & des Lusitaniens, peuples d'Espagne. * Tite-Live. Salluste.

POSTHUMIUS (Lucius) consul, après la bataille de Cannes, étant allé dans les Gaules avec une armée, fut défait par les Boyens, & tué dans la bataille. Ces barbares ayant coupé sa tête, firent de son crâne une tasse, qu'ils mirent dans leur temple, & dans laquelle ils buvoient dans leurs fêtes solemnelles. * Tite-Live, *hist. l.* 22.

POSTHUMIUS (Spurius) & Titus Veturius, consuls, furent ceux, qui faisant la guerre aux Samnites, laisserent enfermer leur armée dans les fourches Caudines, & n'en sortirent qu'en se rendant, & en consentant que leur armée passât sous le joug. Posthumius étant revenu à Rome, fut d'avis dans le sénat, qu'on le rendît aux Samnites, lui & son collégue, pour mettre à couvert la foi publique du traité honteux qu'ils avoient fait: son avis fut suivi, & fut offert aux Samnites; mais ils ne voulurent point le recevoir. Il y a plusieurs autres consuls du nom de POSTHUMIUS, comme POSTHUMIUS Cominus Auruncus, consul avec Titus Largius Flavius, l'an de la fondation de Rome 253, & avec Sp. Cassius Vicellinus, l'an 261. POSTHUMIUS Ebutius Helva, consul avec Fabius Vibulanus, l'an 313. Entre ceux des grands seigneurs Romains que l'empereur Sévere fit mourir, il y avoit un POSTHUMIUS Severus. * Spart. *in Severo.*

POSTHUMIUS (Gui) natif de Pésaro, *florissoit* à Rome sous le pontificat de Léon X, en 1517. Il étoit bon poëte, & auroit pu s'avancer par ses vers; mais il mourut jeune à Caprée chez le cardinal Rangon, où il s'étoit fait porter pour changer d'air. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 69.

POSTPOLITE, *Pospolete Russienne.* La Postpolite signifie la *commune*, & en polonois *Rech Pospolita*, qui revient au mot latin de *Respublica*, *République* des anciens Romains. Ce mot comprend toute la noblesse Polonoise, sans exception, parceque c'est elle qui compose proprement la république. Les nobles sont en très-grand nombre, & chaque particulier de ce corps a le même droit, la même liberté de voix, la même autorité de suffrage; en sorte qu'un seul noble, & le dernier du royaume, peut empêcher une conclusion de diéte, un décret, une élection du roi, les matieres ne se traitant pas en Pologne par ordre, mais tumultuairement, & les affaires ne passant point à la pluralité des voix, mais par un consentement unanime, exprimé par ces mots, *nemine contradicente*, *personne ne s'y opposant.* Ce grand corps de noblesse ne s'assemble pas ordinairement, parcequ'il y auroit dans les conseils une confusion trop monstrueuse. On la voit seulement en corps d'états généraux, dans deux occasions, l'élection des rois, & la convocation de la Postpolite à cheval, qu'on assemble pour quelque besoin pressant. C'est une noblesse à cheval, qu'on appelle *Pospolite Russienne*, qui ne veut pas dire *Pospolite de Russie*, mais *Pospolite marchante*, ou *à cheval*; le mot polonois s'écrivant *Ruschenie*, & signifiant *un mouvement.* * *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

POSTUMUS (Marcus Cassius Latienus) le plus illustre des tyrans qui s'emparerent de diverses provinces de l'empire, est peu connu avant les deux années qui précéderent sa révolte. Valérien voulant alors accoutumer de bonne heure au gouvernement Cornelius Valerianus, son petit-fils, le mit à la tête des troupes des Gaules, & fit chef de son conseil Postume, qui y acquit beaucoup de gloire, ayant su empêcher les Germains de pénétrer dans les Gaules. Mais l'imprudence de Sylvain, gouverneur du jeune prince, causa bientôt un grand changement: car Postume ayant laissé aux troupes tout le butin qu'elles venoient de faire, & Sylvain ayant prétendu le faire rapporter aux pieds du prince, les soldats se mutinerent; & après avoir fait mourir le jeune Valérien & son gouverneur, déclarerent Postume empereur, au plutôt vers le commencement de l'an 261. La conduite de Postume justifia le choix des troupes: les Germains furent repoussés en diverses rencontres; & pendant plusieurs années il fut se maintenir dans sa dignité, quoique Gallien qui étoit le légitime empereur, & à qui on a reproché assez mal-à-propos la lâcheté, fit

des efforts extraordinaires pour le détruire. Il est vrai que les conjonctures y contribuerent beaucoup : après avoir remporté quelque avantage dans une premiere action, il vit son armée taillée en piéces, & ne se seroit peut-être pas relevé de cette perte, si Gallien n'avoit été contraint de laisser la conduite des troupes à ses généraux, pour aller remédier à de nouveaux désordres du côté de la Thrace. Ce prince qui revint au bout d'un an commander en personne, retrouva son ennemi plus fort que jamais; & après avoir fait tout ce qu'on devoit attendre d'un brave homme, il abandonna enfin la partie, & se contenta de faire garder soigneusement par Auréole tous les passages des Gaules en Italie, de crainte que Postume fier de lui avoir si bien tenu tête, ne voulût à son tour l'inquiéter. On dit que Postume, dans le temps que Gallien le pressoit, associa Victorin à l'empire, afin que l'un combattît pour sa dignité, pendant que l'autre feroit tête aux barbares ; mais l'histoire des tyrans des Gaules est extrêmement embrouillée, & il n'y a presque rien de certain de Postume que ce qu'on vient de dire, si ce n'est peut-être qu'il eut encore un nouvel ennemi dans la personne de Lélien, qui prit le titre d'empereur, & ne le porta pas long-temps. Pollion lui donne sept ans de régne, & cela s'accorde assez bien avec ce qu'il met dans la bouche de Marius, qui succéda à Victorin, qu'il ne donnoit dans aucune des débauches par lesquelles Gallien se deshonoroit ; car cela suppose que Gallien vivoit encore alors, & ce prince fut tué en 268. Mais comme ce discours est tout de Pollion, il ne sert à prouver autre chose sinon qu'à l'égard de Marius & de Postume, cet auteur a su ne se pas contredire, ce qui est peu important. Les acclamations du sénat, à l'occasion des lettres de l'empereur Claude de l'an 268, sont plus embarassantes ; car on l'y prie de délivrer l'empire de Zénobie, de Victoire & de Tétrique, sans parler de Postume ; mais il y a lieu de craindre qu'elles ne soient de l'invention de Pollion : & ce qui le feroit croire, c'est 1°. que, comme on l'apprend de Vopisque, Zénobie ne régnoit pas en son nom, mais au nom de Vaballat, dont on a effectivement plusieurs médailles ; & en second lieu, qu'il est certain que l'autorité de Zénobie n'étoit pas une autorité usurpée, mais une autorité accordée par Gallien, & confirmée par le sénat ; & enfin que Victoire, qu'on dit mere de Victorin, ne fut pas une personne d'un assez grand poids pour la mettre en comparaison avec Zénobie ; & que si elle eut quelque autorité sous Tétrique, elle ne fut pourtant pas regardée comme une ennemie dangereuse. Il semble donc qu'il n'y auroit point d'inconvénient à croire que Postume a régné dix ans, comme Eutrope & Orose le disent expressément, & comme Zonaras, & le jeune Victor le donnent à entendre, le premier en supposant que Postume vivoit encore sous le régne de Claude, & le second en assurant que ce fut sous ce régne que Victorin prit la pourpre impériale. On peut joindre à ces auteurs Aurelius Victor, qui dit que Tétrique se rendit à Aurélien, après avoir régné deux ans : car il se rendit en 273. Mais ce qu'il y a de plus fort, ce sont les médailles, qui lui donnent dix ans ; & ainsi les conjectures du pere Banduri, tout ingénieuses qu'elles sont, n'ont pas de lieu ici ; mais d'ailleurs ce savant paroît avoir eu raison de ne pas reconnoître un Postume fils. C'est Pollion qui a imaginé ce Postume. On a donné des médailles qu'on prétendoit être de lui, sous le nom de *Caius Junius Cassius Postumus ;* mais on n'a point dit où elles étoient, & on ne les trouve dans aucun cabinet de curieux, ce qui les a rendu suspectes : les antiquaires, au défaut de ces médailles, en ont pris quelques-unes de celles du pere, qu'ils ont attribuées au prétendu fils ; présentement il paroit certain qu'ils se sont donné inutilement la peine de partager ainsi les médailles de Postume.

POSTVORTE, *Postvorta*, étoit une déesse du paganisme, qui prévoyoit l'avenir, & que les Romains invoquoient pour prévenir les maux qui leur pouvoient arriver. ANTEVORTE, *Antevorta*, étoit une autre déesse, qui avoit, selon eux, du pouvoir sur le passé, & qu'ils invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja ressentis. Ils regardoient ces deux déesses comme les conseilleres de la Providence. Les femmes qui avoient tant de divinités à invoquer dans leurs accouchemens, y joignoient encore les déesses Antevorte & Postvorte. Celle-là faisoit venir l'enfant heureusement, c'est-à-dire la tête devant ; & celle-ci le retournoit lorsqu'il présentoit les pieds ; ou bien, selon d'autres, Postvorte diminuoit les douleurs de l'enfantement, & Antevorte guérissoit promptement l'accouchée. Elles auroient eu autant de raison d'invoquer Antevorte pour être soulagées des douleurs qui précedent l'accouchement, & Postvorte pour être préservées des accidens qui peuvent survenir dans la suite. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. Cælius Rhodiginus. Varro *apud Gell.*

POTAME, *Potamius*, évêque Arien de Lisbonne, vivoit dans le IV siécle, & avoit défendu la foi orthodoxe, qu'il abandonna pour plaire à l'empereur Constance. Depuis ce temps il fit un malheureux progrès dans l'Arianisme, & mérita d'être joint par S. Phébade avec Ursace & Valens, comme ayant soutenu aussi-bien qu'eux, & confessé qu'il n'y avoit que le seul Pere qui fût Dieu, pour ôter ce titre à Jesus-Christ. De plus, Potame écrivit une lettre pleine de blasphêmes, qu'on fit courir de tous côtés. Osius de Cordoue ayant découvert sa prévarication, en écrivit à toutes les églises d'Espagne, & le traita comme un impie & un hérétique. Potame, pour s'en venger, fit ensorte que l'empereur le fit venir à Sirmich l'an 357. On croit même que Potame étoit auteur de la confession de foi qu'on y fit. S. Hilaire reproche encore à ce méchant prélat d'avoir voulu se signaler par la persécution, ou par la chute du pape Liberius. Il fut puni de son impiété ; car dans le temps qu'il se hâtoit d'aller prendre possession d'une terre que Constance lui avoit donnée, il fut frapée à la langue d'une plaie dont il mourut avant que de jouir du prix de son apostasie. * Marcellin, *libell.* S. Hilaire, *adverf. Arian.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athan. l.* 8, *c.* 2.

POTAMIENNE (sainte) vierge & martyre d'Alexandrie, dans le III siécle, étoit fille de *Marcelle*, qui l'avoit élevée dans la religion & dans la piété chrétienne. Elle étoit esclave ; & son maître n'ayant pu la faire condescendre à sa passion, la livra à Aquila, préfet d'Egypte. On lui fit souffrir quantité de tourmens, & enfin elle fut jettée dans une chaudiere de poix bouillante. Sa mere Marcelle souffrit aussi le martyre ; & un soldat nommé *Basilide*, qui avoit conduit Potamienne au supplice, se fit chrétien, & souffrit aussi le martyre. On fait mémoire de ces martyrs au 2 juin. * Eusebe, *hist. l.* 6, *c.* 5. Pallad. *hist. Lausiaca*, *c.* 3. Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclef. tom. III.*

POTAMON d'Alexandrie, philosophe, qui vivoit du temps de l'empereur Auguste, vers le commencement de l'ére chrétienne, fut chef de la secte des philosophes qu'on nomma *Elective*, parcequ'il choisissoit dans les autres ce qu'il jugeoit être le plus véritable, sans s'attacher à aucune en particulier. Il avoit écrit divers traités qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Diogenes Laërtius, *in præf. Phil.* Suidas, *in* Ποταμ. Vossius, *de sect. phil. c.* 21.

POTAMON de Lesbos ou de Mitylène, orateur qui florissoit du temps de Tibere, étoit fils de Lesbonax, philosophe illustre par ses écrits, comme dit Suidas. Tibere lui donna un passeport en ces termes : *Potamonem Lesbonacis filium si quis offendere eique incommodare ausus fuerit, consideret secum an bellum gerere mecum valeat.* Il avoit enseigné à Rome, & avoit publié un éloge du même Tibere, avec une histoire d'Alexandre *le Grand*, des limites des Samiens, un panégyrique de Brutus, & un traité du parfait orateur. * Strabon, *l.* 13. Hesychius. Suidas. Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 7. Gesner, *in bibliotheca.* Possevin, *in app. sacr. &c.*

POTAMON, évêque d'Héraclée en Egypte, fut arrêté pour la foi dans la persécution de Maximin Daia, & perdit l'œil dans la prison. Il assista au concile de Nicée en 325, & y soutint la foi orthodoxe contre les Ariens. Il vint avec S. Athanase, en 335, au concile de Tyr, & y reprocha à Eusebe de Césarée, qu'il étoit sorti de la prison avec lui, sans perdre aucun de ses membres. Dans le temps que Grégoire s'empara du siége d'Alexandrie en 341, Potamon fut si maltraité à coups de bâton, qu'il en mourut peu de temps après. * Athan. *apol. & epist. ad orthodox. & ad solitar.* Rufin, *l.* 2, *hist. c.* 4. Saint Epiph. *hær.* 68. Baillet, *vies des saints, au* 18 *mai.*

POTELITSE, village de Pologne dans le palatinat de Russie, assez grand pour mériter le nom de petite ville. Il est situé dans un fort beau pays, découvert, uni, & plein de villages. * *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

POTENTIEN (S.) apôtre du Sénonois. *Voyez* SAVINIEN (Saint).

POTENZA, ville du royaume de Naples dans la Basilicate, avec évêché suffragant de Matera. Gaspar Cardosi, évêque de cette ville, y fit des ordonnances synodales en 1606. Cette ville fut ruinée par un tremblement de terre le 8 septembre 1694.

POTENZA, riviere de la Marche d'Ancone en Italie. Elle se décharge dans le golfe de Venise, un peu au levant de la ville de Lorette. On voit sur cette riviere, à mille pas de son embouchure, du côté du levant, les ruines de l'ancienne *Potentia*, ville du Picénum. * Mati, *diction.*

POTES, bourg de l'Asturie de Santillana en Espagne. Il est dans les montagnes, environ à dix lieues de la ville de Santillana. * Mati, *diction.*

POTHERÉE, *Potherus*, fleuve de l'isle de Crete, couloit entre les villes de Gortyne & de Gnossus. On voyoit sur ses bords de grands pâturages; mais on a remarqué que les animaux qui paissoient près de Gnossus, avoient une rate, & que ceux qui paissoient de l'autre côté proche de Gortyne, n'en avoient point qui parût. Les anciens qui ont cherché la cause de cette différence, ont trouvé qu'il y croissoit une herbe qui avoit la vertu de diminuer la rate. On appelloit *Asplenon* un remède composé de cette herbe, dont on se servoit pour guérir les maladies de la rate: car α signifie en grec *sans*, & σπλὴν *la rate.* Turnebe croit que ce fleuve est le même que le Cataractus de Ptolemée. * Vitruve, *l.* 1, *c.* 4.

POTHIN, évêque de Lyon & martyr, dans le II siécle, avoit été envoyé, à ce qu'on croit, dans les Gaules par S. Polycarpe, évêque de Smyrne. Il étoit âgé de 90 ans, quand la persécution fut excitée dans les Gaules, la 17e année de l'empire de Marc-Aurele, l'an 177 de J. C. On n'avoit point encore vu jusqu'alors, dit Sulpice Sévere, des martyrs en ce pays, parceque la religion s'y étoit établie plus tard au-delà des Alpes, que dans les autres lieux. Les églises de Lyon & de Vienne, qui étoient alors nombreuses & florissantes, furent presque entiérement détruites par la cruauté des persécuteurs. Le gouverneur de la ville fit rechercher & arrêter tous les chrétiens qu'il put découvrir. Plusieurs furent condamnés & exécutés, d'autres furent exposés aux bêtes, & plusieurs périrent dans la prison. L'évêque de Lyon fut de ce nombre. Il tomba entre les mains des persécuteurs, qui le traînerent par les rues, & le firent porter par les soldats jusqu'au tribunal du gouverneur. Il y parut en présence des magistrats, à la vue d'une multitude de païens, qui crioient contre lui. Il confessa généreusement Jesus-Christ; & le gouverneur lui ayant demandé quel étoit le Dieu des chrétiens, il lui répondit: Si vous en êtes digne, vous le connoîtrez. Après cette réponse on le maltraita cruellement, & on le traina en prison, où il rendit l'esprit deux jours après. * *Epist. eccles. Lugd. & Vienn. ad eccles. Asiæ & Phrygiæ, apud* Euseb. *l.* 5 *hist. c.* 1. Server. Sulpit. *l.* 2, *hist.* Gregor. Turon. *de glorid martyrum.* Tillemont, *mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast.* Ruinart; *acta martyr. sincera.*

POTHON, moine & prêtre du monastere de Prum; dans le diocèse de Tréves, mais non évêque, comme quelques auteurs le disent, vivoit dans le XII siécle, & écrivit en 1152, six livres, *de domo Dei*, & un *de magna domo Sapientiæ*, imprimés en particulier en 1532, puis mis dans la bibliothéque des peres. * Bellarmin, *de script. eccles.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

☞ POTHOUIN (Pierre-Salomon) écuyer, avocat au parlement, ancien bâtonnier de son ordre & capitoul de Toulouse, étoit né à Paris le 7 septembre 1673. Dans son bas âge il avoit été destiné à l'état ecclésiastique. Il fut pourvu à l'âge de 9 ans, d'un canonicat de l'église de Toulouse, & du prieuré de S. George de Didonne, diocèse de Xaintes. Il s'attacha ensuite à l'étude du droit. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, le 15 janvier 1699, & quelques années après il quitta l'état ecclésiastique. Il s'attacha principalement au châtelet, où il fut accueilli par M. le lieutenant civil le Camus, qui connut dès-lors ses talens. Il devint en effet bientôt après dans cette jurisdiction l'un des plus célébres avocats pour la plaidoirie, dont il soutint l'emploi avec distinction, jusqu'à sa fin de 1726. Il étoit déja devenu l'un des premiers consultans. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, l'avoit choisi en 1725 pour être de son conseil, & il demeura toujours attaché en cette qualité à ce prince, & ensuite au prince son fils. Il fut honoré de la confiance de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le royaume. Il joignoit à beaucoup de sagacité, à une mémoire prodigieuse, & à des connoissances fort étendues, une grande facilité pour le travail, auquel il se livroit par gout, & il conserva cette facilité & ce gout jusqu'à la fin de sa vie. Personne n'étoit plus ingénieux que lui pour trouver de nouvelles idées & des moyens nouveaux, propres à présenter une affaire sous la face la plus avantageuse. Le roi le gratifia d'une place de capitoul de Toulouse pour l'année 1745, avec dispense expresse de résider dans cette ville. Le 9 mai de la même année, il fut nommé bâtonnier de l'ordre des avocats. Il a fait un grand nombre de *mémoires* imprimés, parmi lesquels on trouve différentes questions de droit discutées & approfondies avec beaucoup de solidité. Outre ces mémoires, il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits très-précieux, qui sont entre les mains de ses fils. Il mourut à Paris le 22 août 1755, âgé de près de 82 ans. Son éloge fut fait dans les harangues de la rentrée du parlement, par M. l'avocat général Séguier, & par M. de Maupeou, premier président. Il est fait mention de lui dans les *mémoires historiques & chronologiques de Port-Royal*, tom. VII, à l'occasion de M. Mabille, docteur de Sorbonne, décédé en 1711, duquel il avoit appris la théologie. M. Pothouin avoit épousé le 15 février 1703 demoiselle *Catherine-Elizabeth* de Fert de Villeneuve, dont il a laissé deux fils, tous deux avocats au parlement de Paris, savoir, *Pierre-Charles*, reçu le 7 septembre 1729, & *François-Salomon*, reçu le 15 avril 1734.

POTIDÉE, ville de Macédoine, située sur l'isthme de Pallene, étoit habitée par une colonie de Corinthiens, alliée & tributaire des Athéniens. S'étant révoltée contre ses maîtres, elle fut enfin prise & ruinée après un long siége. * Thucydide.

☞ POTIER (Jean) chanoine & trésorier de la cathédrale de Bayeux, naquit d'une bonne famille, dans la paroisse de Litteau, à deux lieues de cette ville. Il fut élevé sous les yeux de son oncle Jean du Châtel, chanoine & trésorier de Bayeux, qui le forma dans la piété & la vertu, & lui fit faire ses humanités en cette ville. Cet oncle se voyant âgé, lui résigna sa prébende & sa dignité de trésorier en 1592; & dans le même temps le roi Henri IV le nomma au prieuré de S. Nicolas proche Bayeux, pendant la régale. Mais M. Potier doutant de la validité de son titre, à cause du procédé que le pape Sixte V avoit tenu contre ce grand roi, il obtint en

1599, de nouvelles lettres de l'évêque de Bayeux sur une bulle qu'il avoit demandée à Rome. Le trésor de l'église de Bayeux avoit été pillé en 1562 par les calvinistes; il s'appliqua de toutes ses forces à le rétablir, & y réunit plusieurs piéces rares & précieuses qu'il avoit eu le bonheur de recouvrer, entr'autres l'anneau d'or de l'évêque Gui, mort en 1259, & qui avoit été trouvé en 1571, quand on ouvrit sa sépulture pour y enterrer Charles de Humieres, un des successeurs de ce prélat. M. Potier est un des ecclésiastiques du diocèse de Bayeux qui se sont acquis le plus de réputation par leur science & leur mérite, à la fin du XVI siécle. Il mourut en 1609. On a de lui un recueil de choses mémorables, d'arrêts & d'ordonnances du chapitre de Bayeux, & une histoire chronologique des évêques & des doyens de cette église. Ces deux ouvrages sont demeurés manuscrits. M. Hermant s'est beaucoup servi de sa chronologie pour composer la premiere partie de son histoire du diocèse de Bayeux. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Béziers, de Bayeux.

POTIER, noble & ancienne famille de Paris, a fourni dès le XV siécle d'illustres magistrats au parlement de Paris.

Le premier de cette famille, dont on ait connoissance, est SIMON Potier, seigneur de Groslai & de Blancmesnil, qui vivoit sous le régne de Charles VI, & eut pour femme, *Catherine* Auberi, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Catherine*, mariée à *Jean* Fortier, conseiller de Jean & de Philippe, ducs de Bourgogne, morte le 23 juin 1438; & *Alix* Potier, femme de *Philippe* de Nanterre, conseiller au parlement.

II. NICOLAS Potier, seigneur de Groslai & de Blancmesnil, conseiller du roi, & général de la chambre des monnoies, reçu à cet office le 23 décembre 1475, servit les rois Charles VII & Louis XI. Il épousa *Magdeléne* de Merle, dont il eut, entr'autres enfans, NICOLAS II, qui suit.

III. NICOLAS Potier, II du nom, seigneur de Groslai & de Blancmesnil, reçu conseiller & général des monnoies, par la résignation de son pere, fut par deux fois prévôt des marchands de la ville de Paris, la premiere fois par lettres du roi, en 1499, & ensuite continué par deux arrêts du parlement des 16 mars 1500, & 16 août 1501; on l'obligea d'accepter cette charge, parcequ'on n'en jugeoit personne plus digne que lui. Il avoit épousé *Marie* Chevalier, fille de *Jacques*, sieur des Prunes, maître des comptes, & de *Jeanne* le Picart, dont il eut JACQUES, qui suit; *Nicolas*, seigneur de Groslai, mort le 11 novembre 1502; *Denys*, avocat au parlement, mort le 16 novembre 1502; & *Marie* Potier, femme de *Louis* de Besançon, conseiller au parlement.

IV. JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, fut reçu conseiller au parlement en 1524. C'est de lui dont Bodin nous a laissé l'éloge dans sa république, où il assure que par la force de ses raisonnemens il avoit fait changer de sentiment à tout le parlement, & absoudre une femme innocente, qu'on avoit condamnée à la mort. Le chancelier de l'Hôpital, qui lui succéda dans sa charge, parle très-avantageusement de lui dans une lettre écrite à Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi François I. Il mourut le 9 mars 1555, ayant eu de *Françoise* Cueillette dame de Gesvres, fille de *Jean* Cueillette, seigneur de Freschines & de Gesvres, controlleur général des finances en Languedoc, & surintendant de la maison du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* Roland, morte le 20 avril 1572, *Nicolas*, *Denys*, *Guillaume*, morts jeunes; NICOLAS III, qui suit; LOUIS, qui a fait *la branche de* GESVRES, *rapportée ci-après*; *Magdeléne*, mariée à *Bernard* Prévôt, seigneur de Morsan, président à mortier au parlement de Paris, morte en mai 1603; *Françoise*, abbesse de Long-Champ-lès Paris; *Anne*, morte jeune; *Marie*, alliée à *Claude* le Roux, seigneur de Bougteroude: *Jeanne*, morte jeune; *Françoise*, abbesse de Fontaines-lès-Nonains; *Jeanne* & *Renée*, religieuses; *Guillemette*, morte jeune; & *Marthe* Potier, mariée à *Nicolas* Moreau, trésorier de France à Paris.

V. NICOLAS Potier, III du nom, seigneur de Blancmesnil, second président au parlement de Paris, & chancelier de la reine Marie de Médicis, l'un des plus sages & des plus vertueux magistrats de son temps. En 1564 il fut honoré par sa majesté d'une charge de conseiller au parlement; trois ans après il fut pourvu de celle de maître des requêtes, & enfin en 1578 de celle de président à mortier. Lorsque la ville de Paris se fut déclarée pour la ligue, oubliant ce qu'elle devoit à son souverain, le président Potier qui n'en avoit pu sortir, fut arrêté prisonnier au Louvre, avec les autres qui improuvoient cette révolte. Depuis, il se retira près du roi Henri, qui le nomma pour présider à la chambre du parlement établie à Châlons. Il rendit de grands services à ce monarque & à son fils Louis XIII, pendant la régence de Marie de Médicis, laquelle en reconnoissance de sa fidélité, l'honora de la charge de son chancelier. Ce digne magistrat mourut le premier juin 1635, à l'âge de 94 ans, avec une force d'esprit qui ne se sentoit point des incommodités de la vieillesse. Il avoit épousé *Isabeau* Baillet, fille de *René* Baillet, seigneur de Sceaux, Tresmes, Silli, &c. président au parlement de Paris, & d'*Isabeau* Guillard, dont il eut *René* Potier, évêque & comte de Beauvais, pair de France, mort le 14 octobre 1616; *Bernard* Potier, seigneur de Silli, reçu conseiller au parlement de Paris, le 3 mai 1600, puis président au parlement de Bretagne, le 10 septembre 1609, mort le 11 janvier 1610, âgé de 32 ans, laissant de *Marguerite* Guyot de Charmeaux, *René*, son fils unique, mort jeune; NICOLAS, qui suit; ANDRÉ, qui a fait la *branche de* NOVION, *rapportée ci-après*; *Augustin* Potier, évêque & comte de Beauvais, pair de France, après son frere, & grand aumônier de la reine Anne d'Autriche, mort en 1650. On imprima *in-8°*, à Paris, en 1646, les *statuts synodaux*, qu'il avoit publiés en janvier 1644; *Renée*, mariée à *Oudard* Hennequin, seigneur de Boinville, maître des requêtes de l'hôtel du roi; & *Magdeléne* Potier, alliée à *Théodore* Choart, seigneur de Busenval.

VI. NICOLAS Potier, IV du nom, seigneur d'Ocquerre, fut président en la chambre des comptes, puis secrétaire d'état, sur la démission de M. de Gesvres, son oncle, en octobre 1622, & mourut au siége de la Rochelle en 1628. Il avoit épousé *Marie* Barré, fille d'*Antoine*, seigneur de Coustau, & de *Jeanne* Tardif, dame de Douffein, dont il eut *Nicolas*, mort jeune; RENÉ, qui suit; *Augustin*, seigneur d'Ocquerre & de Blancmesnil, conseiller au parlement, mort le 11 mars 1704, sans alliance, âgé de 78 ans; *Renée*, morte jeune; *Jeanne*, mariée à *Michel* de Marillac, conseiller d'état ordinaire, morte le premier juillet 1681; *Marie*, religieuse à Long-Champ; & *Magdeléne* Potier, mariée à *Guillaume* de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, morte le 17 octobre 1705, en sa 81e année.

VII. RENÉ Potier, seigneur de Blancmesnil & du Bourget, fut reçu conseiller au parlement en 1646, ensuite président en la premiere des enquêtes, & mourut le 17 novembre 1680. Il avoit épousé *Marie* de Grimonville, laquelle se maria à *Henri* de Saulx, comte de Tavannes, & mourut le 25 juillet 1715, ayant de son premier mariage, pour fille unique, *Marie-Renée* Potier, dame de Blancmesnil & du Bourget, morte sans alliance, le 16 janvier 1700, âgée de 22 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NOVION.

VI. ANDRÉ Potier, I du nom, chevalier, seigneur de Novion, quatriéme fils de NICOLAS III du nom, seigneur de Blancmesnil, &c. & d'*Isabeau* Baillet, fut conseiller au parlement de Bretagne, ensuite président au parlement, au lieu de *Bernard*, seigneur de Silli, son frere, depuis 1610, jusqu'en 1616, que M. de Blancmesnil, son pere, se démit en sa faveur de sa charge de président au parlement de Paris, dont il fit

la fonction jusqu'à sa mort, arrivée en novembre 1645. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Lauzon, fille de *Michel* de Lauzon, conseiller au parlement, & d'*Isabelle* Damours, morte sans laisser de postérité, le 20 décembre 1614, à l'âge de 15 ans : 2°. *Catherine* Cavellier, dont il eut NICOLAS, qui suit ; & *Catherine* Potier, mariée à *Jacques* Jubert, seigneur de Bouville, maître des requêtes de l'hôtel du roi, morte en avril 1643.

VII. NICOLAS Potier, seigneur de Novion, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1637, président en 1645, secrétaire des ordres du roi en 1656, & premier président du parlement en 1678, dont il se démit en 1689. Il avoit été reçu à l'académie françoise en 1681, & mourut le premier septembre 1693, en sa maison de Grignon, âgé de 75 ans, laissant de *Catherine* Gallard, fille de *Claude* Gallard, seigneur de Courances, secrétaire du roi & de la cour de parlement, & de *Marguerite* Mandat, morte le 23 avril 1685, âgée de 64 ans ; ANDRÉ, qui suit ; *Jacques*, docteur de Sorbonne, abbé du petit Cîteaux, évêque de Sisteron en 1674, puis d'Evreux en 1681, mort le 14 octobre 1709, en sa 62ᵉ année ; *Claude*, comte de Novion, colonel du régiment de Bretagne, brigadier des armées du roi, mort le 4 juillet 1722, qui avoit épousé 1°. *Anne-Catherine* Broffamin, morte le 25 décembre 1703, laissant deux fils : 2°. le 28 juillet 1710, *Magdeléne* le Coufturier de Neuville, morte le 4 novembre 1733 ; *Marguerite* Potier, mariée à *Charles* Tubeuf, baron de Blanzac & de Vert, maître des requêtes, morte le 11 mars 1705 ; *Catherine*, alliée à *Antoine* de Ribeyre, seigneur d'Homme, conseiller d'état & d'honneur au parlement, morte le 29 décembre 1709, âgée de 63 ans ; & *Marthe-Agnès* Potier de Novion, premiere femme d'*Arnaud* de la Briffe, procureur général du parlement, morte le 28 mai 1686.

VIII. ANDRÉ Potier, II du nom, seigneur de Novion, marquis d'Orcheres, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1657, avocat général au grand conseil en 1661, maître des requêtes en 1663, & président au parlement en survivance de son pere, avant lequel il mourut le 24 janvier 1677. Il avoit épousé *Catherine-Anne* Malon, fille de *Charles-Henri* Malon, seigneur de Berci, doyen des maîtres des requêtes, & de *Françoise* Berthelin, morte le premier septembre 1715, dont il a eu ANDRÉ, qui suit ; *Louis-Nicolas-Anne-Jules* Potier de Novion, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. colonel du régiment de Bretagne après son oncle, & brigadier des armées du roi, mort le premier mars 1707, laissant, entr'autres enfans, d'*Antoinette* le Comte de Montauglan, fille unique de *Jean*, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. conseiller au parlement, & de *Louise-Antoinette* de la Barde, morte le premier juin 1694, à l'âge de 23 ans, 1. *Louis-Anne-Jules* Potier, marquis de Novion, mort le 27 mars 1758, âgé de 67 ans ; & 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à *Gaspard* de Clermont-Tonnere, marquis de Vauvillars ; *N.* Potier, dit *le chevalier de Novion* ; & *Marie* Potier de Novion, mariée à *Jean-Baptiste-Louis* Berrier, comte de la Ferriere, &c. maître des requêtes, & secrétaire des commandemens de la feue reine.

IX. ANDRÉ Potier, III du nom, seigneur de Novion, marquis de Grignon, &c. fut reçu conseiller au parlement en 1680, maître des requêtes en 1687, président au parlement en 1689. Il fut nommé à la charge de premier président, pour laquelle il prêta serment entre les mains du roi le 15 décembre 1723, & il y fut reçu le 20 du même mois. Il y prêta aussi serment le 19 mars 1724, pour la charge de commandeur-secrétaire & greffier des ordres du roi, dont il se démit peu de jours après, ayant obtenu un brevet pour en conserver les marques & les honneurs. Ce magistrat, qui étoit fort habile & intégre, donna sa démission de la charge de premier président le 9 septembre 1724. Il mourut en sa terre de Grignon le 22 septembre 1731, âgé d'environ 71 ans. Il avoit épousé le 9 octobre 1680 *Anne* Berthelot, fille de *François* Berthelot, secrétaire des commandemens de madame la dauphine, & d'*Anne* Regnault de Duchi, morte le 7 février 1697, âgée de 35 ans, dont il eut, entr'autres enfans, NICOLAS Potier, marquis de Novion, qui suit ; *Antoinette* Potier de Novion, mariée à l'âge de 22 ans, le 22 juin 1709, avec *Charles-Adolphe* de Lyons, comte d'Espaux, diocèse de Soissons, son parent du 3ᵉ au 4ᵉ dégré, & morte le 19 mai 1726 ; & *Anne* Potier de Novion, mariée à l'âge de 24 ans, le 28 janvier 1713, avec *François* de Montholon, inspecteur général & commissaire de la marine & des galeres, puis nommé le 6 octobre 1720, intendant à S. Domingue, restée veuve de lui en 1725, & morte le 24 mai 1726.

X. NICOLAS Potier, comte de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, reçu conseiller au parlement de Paris, le 22 mai 1715, & mort en sa terre de Courances en Gâtinois, au mois d'octobre 1720, avoit été marié le 11 décembre 1708, avec *Anne-Marguerite* Gallard, sa cousine, fille unique de *François* Galliot Gallard, seigneur de Courances, de Poinville, &c. guidon des gendarmes Flamans, & d'*Anne-Jeanne* Auzannet. Il en laissa un *fils unique*, *qui suit*.

XI. ANDRÉ Potier de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, &c. né le 22 janvier 1711, reçu conseiller au parlement de Paris le 22 décembre 1729, & président à mortier au même parlement le 28 mai 1732.

Branche des ducs de Tresmes & de Gesvres.

V. LOUIS Potier, seigneur de Gesvres, secrétaire d'état, second fils de JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller au parlement, & de *Françoise* Cueillette, dame de Gesvres, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, mourut le 25 mars 1630, laissant de *Charlotte* Baillet, sœur puînée d'*Isabeau*, femme de *Nicolas*, seigneur de Blancmesnil, président au parlement, son frere aîné, RENÉ, qui suit ; *Bernard* Potier, seigneur de Blerencourt, lieutenant général de la cavalerie légere de France, mort en 1662, sans laisser postérité de *Charlotte* de Vieuxpont, dame d'Annebaut, morte en 1646 ; & *Antoine* Potier, seigneur de Sceaux, aussi secrétaire d'état, *qui aura son article ci-après*, après son pere.

VI. RENÉ Potier, comte, puis duc de Tresmes, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne, & gouverneur de Châlons, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1619. Sa terre de Tresmes en Valois, qui avoit été érigée en comté en 1608, le fut en duché-pairie l'an 1648, sous le nom de Gesvres, ce qui fut vérifié au parlement le 15 décembre 1663. Ce duc mourut à Paris le premier février de l'an 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épousé *Marie* de Luxembourg, fille de *François*, duc de Pinei, chevalier des ordres du roi, & de *Diane* de Lorraine, sa premiere femme, dont il eut 1. *Louis* Potier, marquis de Gesvres, lieutenant général des camps & armées du roi, bailli de Valois & de Caën, qui fut accablé au siége de Thionville, sous les ruines d'une mine, le 6 août de l'an 1643, âgé de 33 ans, après s'être signalé extraordinairement, avoir reçu quarante-une blessures, & avoir mérité le brevet de maréchal de France ; 2. *François*, marquis de Gandelus, puis de Gesvres, maréchal de camp, tué d'une mousquetade au siége de Lérida, le 27 mai 1646 ; 3. LEON Potier, qui suit ; 4. *Louise-Henriette*, mariée 1°. à *Emanuel* de Faudoas-Averton, comte de Belin : 2°. à *Jacques* de Saulx, comte de Buzançois & de Tavanes ; 5. *Marguerite*, femme de *Henri* de Saulx, marquis de Tavanes, vicomte de Lugni ; 6. *Louise*, abbesse de la Barre près Château-Thierri ; 7. *Anne-Magdeléne*, demoiselle de Tresmes, morte le 26 octobre 1705 ; & plusieurs autres enfans, morts jeunes.

VII. LEON

VII. LEON Potier, duc de Gesvres, pair de France, marquis d'Annebaut, de Gandelus, & de Fontenai-Mareuil, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, gouverneur & capitaine des chasses du château royal de Monceaux, & de la Varenne de Meaux, &c. auparavant capitaine des gardes du corps & gouverneur des pays & comtés du Maine, Laval & Perche, mourut le 9 décembre 1704, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1°. en 1651, *Marie-Françoise-Angélique* du Val, fille unique & héritiere de *François* du Val, marquis de Fontenai-Mareuil, deux fois ambassadeur à Rome, & une fois en Angleterre, & de *Susanne* de Monceaux d'Auxi, morte le 24 octobre 1702, âgée de 70 ans: 2°. le 29 janvier suivant, *Marie-Renée* de Romillé, fille de *Louis*, marquis de la Chénelaye, gouverneur de Fougeres, & de *Renée-Gabrielle* de Belleforiere-Soyecourt, sa seconde femme. Du premier lit il a eu 1. BERNARD-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Leon* Potier de Gesvres, né le 15 août 1656, nommé cardinal par le pape Clément XI, *dont l'article est ci-après*, mort le 12 novembre 1744; 3. *Louis*, marquis de Gandelus, né en 1660, colonel du régiment des Vaisseaux, brigadier d'infanterie dans les armées du roi, tué au siége d'Oberkirck en 1689; 4. *Jules-Auguste*, chevalier de Malte, né le 6 novembre 1662, lieutenant du roi du bailliage de Rouen & du pays de Caux, ancien colonel du régiment de Bassigni, & gouverneur de Pont-Audemer, mort à Paris le 15 avril 1741; 5. *François*, chevalier de Malte, né le 2 juillet 1664, tué par les Turcs au siége de Coron dans la Morée en 1685; 6. *Charles*, comte d'Annebaut, mort jeune; 7. *Marie-Thérèse*, née en 1654, morte en 1669; 8. *Marie-Jeanne-Félice-Rosalie*, damoiselle de Gesvres, dame de Blerancour, barone de Monjai-Torigni, qui a hérité de sa tante, damoiselle de Tresmes: elle étoit née en 1657, & mourut à Paris le 10 septembre 1740, sans avoir été mariée; 9. *Susanne-Angélique*, née en 1659, religieuse de la Visitation; 10. *Magdeléne-Armande*, damoiselle de Fontenai, née en 1667, religieuse de la Visitation; & 11. *Charlotte-Julie*, damoiselle de Mareuil, née le 2 novembre 1669, mariée en juillet 1707 à *Charles-Amédée* de Broglio, comte de Revel, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, &c.

VIII. BERNARD-FRANÇOIS Potier, duc de Gesvres, pair de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi en 1724, a long-temps porté le nom de marquis de Gesvres. Ce seigneur né le 15 juillet 1655, a servi à la tête d'un régiment de cavalerie, & a été fait brigadier des armées du roi en 1690. Il fut reçu en survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre en 1670, & du gouvernement du château de Monceaux, &c. en 1677, & fut enfin reconnu duc de Tresmes, pair de France, par la démission de son pere, & reçu au parlement le 2 juillet 1703. Il est mort en son château de S. Ouen, près Paris, le 12 avril 1739. Il avoit épousé le 15 juin 1690 *Marie-Magdeléne-Geneviéve-Louise* de Seiglieres de Bois-franc, fille de *Joachim* de Seiglieres, seigneur de Bois-franc, chancelier de Monsieur, duc d'Orléans, frere unique du roi, après avoir été surintendant général de la maison de ce prince; elle mourut le 3 avril 1702, âgée de 38 ans, laissant 1. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD duc de Tresmes, qui suit; 2. LOUIS-LEON, marquis de Gandelus, *dont la postérité est rapportée après celle de son frere*; 3. *Etienne-René*, né le 2 janvier 1697, bachelier de Sorbonne, abbé d'Orcamps, & nommé à l'évêche de Beauvais au mois de février 1728, promu au cardinalat en 1756; & 4. *Marie-Françoise* Potier, née le 5 décembre 1697, mariée à *Louis-Marie-Victoire*, comte de Béthune.

IX. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD Potier, duc de Gesvres, pair de France, né le 29 septembre 1692, fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie ci-devant des Marests, par commission du 7 janvier 1710, obtint en 1716 la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance du duc son pere, & en prêta le serment le 27 février 1717. Il eut aussi celle de grand bailli de Valois, avec le gouvernement & capitainerie des chasses de Monceaux, en survivance du comte d'Evreux. Il fut déclaré brigadier des armées du roi au mois de juillet 1719, avec rang du premier février précédent. Son pere s'étant démis en sa faveur de son duché, il prêta le serment accoutumé, & prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 4 mai 1722. Il obtint le 8 novembre suivant la survivance du gouvernement de la ville de Paris, & fut reçu en cette qualité au parlement le 10 décembre, & en l'hôtel de ville le 22 du même mois. Il fut nommé chevalier des ordres du roi le 2 février 1728, & il en reçut la croix & le cordon le 16 mai suivant. Il est mort à Paris le 19 septembre 1757, âgé de 65 ans, moins 10 jours.

IX. LOUIS-LÉON Potier de Gesvres, marquis de Gandelus, appellé le comte de Tresmes, est né le 28 juillet 1695, a été d'abord lieutenant de vaisseau, puis mestre de camp de cavalerie, fait brigadier le premier août 1734, maréchal de camp le premier janvier 1740, & lieutenant général le premier mai 1745. Il a épousé le 27 avril 1729 *Eléonore-Marie* de Montmorenci-Luxembourg, née le 9 mars 1715, fille de *Christian-Louis* de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingri. Il a un fils unique, qui suit.

X. LOUIS-JOACHIM-PARIS Potier de Gesvres, appellé *le marquis de Gesvres*, est né le 9 mai 1733, & a épousé le 4 avril 1758 *Françoise-Marie* du Guesclin, fille de *Bertrand-César*, marquis du Guesclin, mestre de camp, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, & de dame *Marguerite* Bosc. * *Voyez* Blanchard, *histoire des présidens du parlement de Paris*.

POTIER (Louis) seigneur de Gesvres, secrétaire d'état, second fils de JACQUES Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller au parlement, prit la premiere teinture des affaires sous M. de Villeroi, secrétaire d'état; & obtint une charge de secrétaire du roi le 2 avril 1567, puis celle de secrétaire du conseil le 26 janvier 1578. Le roi Henri III, qui estimoit son zèle & sa fidélité, voulut l'avoir auprès de sa personne, après la journée des Barricades l'an 1588. Ce prince l'envoya à Meaux & à Senlis, où il avoit grand crédit, pour y dissiper les desseins de quelques factieux, & lui commanda de le suivre à Blois, où l'on devoit tenir les états. Il continua de lui confier ses desseins les plus secrets, & voulut qu'il accompagnât le duc de Nevers qui devoit commander une armée en Poitou. M. de Gesvres avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce duc, qui souhaitoit extrêmement le gouvernement de Champagne: mais comme il étoit alors possédé par le duc de Guise, la chose paroissoit difficile. On le lui fit pourtant espérer; & après que le roi eut exécuté ses desseins sur MM. de Guise, on lui envoya les provisions de ce gouvernement, & celles de secrétaire d'état pour M. de Gesvres, le 22 février 1589. Le roi lui remit tous les papiers qu'on avoit trouvés chez M. de Guise, & le nomma pour travailler à un traité qu'on avoit projetté avec le roi de Navarre. Ce sage ministre y réussit très-heureusement, & eut le plaisir de voir les effets avantageux de la réunion de ces deux monarques. Il perdit peu après le premier, & reçut de l'autre, qui fut le roi Henri *le Grand*, les mêmes témoignages d'affection & de confiance. M. de Gesvres servit utilement ce prince pendant le cours des affaires de la Ligue, traita depuis avec les députés de M. de Mercœur, gouverneur de Bretagne, & eut ordre d'informer de la conspiration du maréchal de Biron. Ses services lui firent mériter la survivance de sa charge pour M. de Sceaux son troisiéme fils en 1606; mais étant obligé par la mort de ce fils, d'y rentrer en 1621, il y fit paroître la même habileté & la même vigueur qu'on y avoit admirée autrefois. Depuis il s'en démit en faveur de M. d'Ocquere son neveu, qu'il eut encore le chagrin de voir mourir en 1628. Enfin il mourut le 25 mars de l'an 1630.

POTIER (Antoine) seigneur de Sceaux, secrétaire d'état, & greffier des ordres du roi, troisiéme fils de LOUIS Potier, seigneur de Gesvres, aussi secrétaire d'état, fut élevé avec soin par son pere, qui le fit travailler sous M. de Villeroi, puis l'envoya à Rome, où il vécut d'une maniere très-louable, & où il mérita l'éloge glorieux que lui donne le cardinal d'Ossat dans une de ses lettres. Ensuite il obtint la survivance de la charge de secrétaire d'état en 1606, eut beaucoup de part aux affaires pendant la régence de Marie de Médicis, au traité de Sainte-Menehould en 1616, à la conférence & à la paix de Loudun la même année, &c. Après la mort du maréchal d'Ancre, il fut envoyé par le roi, ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la ratification du traité de Verceil. A son retour il suivit le roi par tout où l'appellerent les intérêts de l'état, & où ceux de la guerre que l'on faisoit aux rebelles de la religion prétendue réformée, l'obligerent d'aller. Mais pendant le siége de Montauban, il mourut au quartier de Pibauquecos le 13 septembre 1621, sans laisser d'enfans d'*Anne* d'Aumont sa femme, qui prit une seconde alliance avec *Charles*, comte de Launoi, chevalier des ordres du roi. * *Voyez* Fauvelet du Toc, *hist. des secrétaires d'état.*

POTIER (Léon) cardinal de Gesvres, fils de Léon Potier, duc de Gesvres, pair de France, & de *Marie-Françoise-Angélique* du Val, sa premiere femme, né le 15 août 1656, ayant été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, obtint en 1666 l'abbaye de Bernay, ordre de saint Benoît, diocèse de Lisieux; & au mois de juillet 1679 celle de saint Geraud d'Aurillac, du même ordre, diocèse de Saint-Flour. Il fut dans sa jeunesse l'un des douze protonotaires apostoliques du saint siége participans. Ayant été nommé le 29 mai 1694 à l'archevêché de Bourges, qui fut proposé pour lui à Rome par le cardinal de Janson le 28 août, il prit le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 30 septembre suivant. Il fut sacré le 23 de janvier 1695 dans l'église du noviciat des Jésuites à Paris, par le cardinal d'Estrées, assisté des évêques d'Evreux & de Clermont; & le 30 du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Versailles. Il assista en qualité de député de sa province aux assemblées générales du clergé de France, tenues à Paris en 1705, 1710 & 1715, & fut l'un des présidens à la derniere. Le pape Clément XI le déclara cardinal sur la nomination du roi de Pologne, le 29 de novembre 1719, & la barrette ou bonnet lui ayant été apportée par Ubaldini, camérier d'honneur de sa sainteté, il la reçut des mains du roi avec les cérémonies accoutumées le 26 de mai 1720, & ensuite il prêta serment de fidélité entre les mains de sa majesté, à cause de sa nouvelle dignité. L'abbaye de saint Amand, ordre de saint Benoît, diocèse de Tournay, lui avoit été donnée au mois de février précédent. Il assista au sacre du roi le 25 octobre 1722, y ayant été invité: il obtint encore au mois de juillet 1723 l'abbaye de saint Nicolas d'Arouaise, ordre de saint Augustin, au diocèse d'Arras; & ayant été proposé le 2 de février 1724 pour être commandeur des ordres du roi, il en reçut la croix le 3 de juin suivant. Il remit au mois de janvier 1729 son archevêché entre les mains du roi, qui lui donna en même temps l'abbaye de saint Remi de Reims, ordre de saint Benoît. Ce cardinal est mort à Paris le 12 novembre 1744, dans la quatre-vingt-neuviéme année de son âge.

POTIERE, abbaye de l'ordre de saint Benoît, au diocèse de Langres, de la congrégation de saint Vannes, assez près de Molesme, a été fondée dans le IX siécle par Gérard de Roussillon, l'un des plus puissans princes de son temps, & par la princesse Berte sa femme. L'abbaye de Vézelai les reconnoît aussi l'un & l'autre pour ses fondateurs. Potiere n'a plus rien de son ancienne splendeur; mais la situation en est très-belle & très-agréable. Le sanctuaire de l'église paroît être de la premiere fondation. Du côté de l'évangile on voit le tombeau du fondateur, & celui de la fondatrice au côté de l'épître: les inscriptions qui sont sur ces deux monumens sont récentes. L'épitaphe de Thierri leur fils, qui est sur le pavé devant le grand autel, est bien plus ancienne; elle est en ces termes, qui méritent d'être rapportés, à cause des faits historiques que l'on y trouve.

Francia quem genuit, Lugdunus flumine sacro
Diluit, & Christum participare dedit,
Theodricum innocuum retinet hic urna sepultum,
Quem dura ex matris mors tulit uberibus:
Nec tamen in mortis poterit consistere regno
Quem vitæ æternæ fons sacer exhibuit.
Germine præclaro claris natalibus ortus
Vix anni unius transierat spatium, &c.

* *Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, *tome premier, premiere partie.*

POTINE ou POTIQUE, déesse, *cherchez* EDUSE.

POTITIENS & PINARIENS, noms de deux familles de Rome qui étoient employées dans les sacrifices, & dont les chefs appellés *Potitius* & *Pinarius*, avoient été choisis par Evandre roi d'Italie, pour être les ministres des sacrifices qu'il offrit à Hercule. On dit qu'au commencement les Potitiens buvoient seuls des liqueurs que l'on présentoit aux dieux, & que leur nom venoit du mot grec πιτίζιν, qui signifie *boire*. Ils mangeoient aussi seuls des victimes que l'on immoloit, & les Pinariens n'y avoient point de part: c'est pourquoi on croit que leur nom venoit de πειν̃ν, qui veut dire, *avoir faim, ne point manger*. Ces familles devenues très-puissantes, mépriserent cet emploi, & le donnerent à des esclaves publics, par le conseil d'Appius Claudius. * Tite Live, Festus.

POTITUS, l'un des sectateurs de Marcion. * Rhodon *dans* Eusebe. *Voyez la biblioth. des aut. ecclés. de* M. Du Pin, *trois prem. siécles.*

POTNIE, *Potnia* ou *Potniæ*, ville de Béotie, où Glaucus fils de Sisyphe nourissoit ses jumens de chair humaine, afin que dans les combats, elles se jettassent avec avidité sur les ennemis pour les dévorer. Cette barbarie devint funeste à Glaucus, car il fut dévoré lui-même par ses jumens, lesquelles étoient, dit-on, en fureur, pour avoir bu de l'eau d'une fontaine qui étoit auprès de la ville, & dont les chevaux ne pouvoient boire sans devenir furieux. De-là vient que chez les Grecs, *Potniades* se prenoit pour *Bacchantes*. * Pausanias, *l.* 9. Hygin, *fab.* 250 & 273.

POTNIES, *Potniæ*, déesses auxquelles on sacrifioit des cochons de lait, croyant que ces déesses venoient manger ces victimes, qu'on laissoit sur l'autel après les avoir immolées.

POTON DE SAINTRAILLES, ou Jean dit *Poton*, seigneur de Saintrailles, de Salagnac en Limosin, & de Villeton, maréchal de France, premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi, bailli de Berri, & sénéchal de Limosin, étoit un gentilhomme Gascon qui se signala par ses services sous les regnes de Charles VI & de Charles VII. Il se trouva l'an 1424 à la bataille de Verneuil, fut blessé au siége d'Orléans le 21 octobre 1427, défit & arrêta prisonnier Thomas comte d'Arondel, l'an 1435. Depuis il remporta divers autres avantages sur les Anglois en Medoc, pendant les conquêtes de la Normandie & de la Guienne. Le roi lui donna la ville de Saint-Macaire, qu'il avoit soumise à son obéissance, & le fit maréchal de France en 1454. Poton de Saintrailles, qui est loué par divers historiens, mourut l'an 1461 à Bourdeaux, sans laisser d'enfans de *Catherine* Brachet, dame de Salignac sa femme. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

POTOSI, ville du Pérou dans la province de Charcas, vers le tropique du capricorne, est nommée par les Espagnols *ville Impériale*, peut-être à cause de ses richesses. Elle est située au pied de la montagne d'Arazassou, & est coupée par un ruisseau qui vient d'un lac enfermé de murailles, lequel est à un quart de lieue au-dessus de la ville. L'on y compte jusqu'à quatre mille maisons bien

bâties, & à plusieurs étages. Les églises y sont magnifiques & richement parées, sur-tout celles des religieux, dont il y a plusieurs couvens de divers ordres. Cette ville est peuplée d'Espagnols, d'étrangers, de gens originaires du pays, que les Espagnols appellent *Indiots*, de Negres, de Métis & de Moulates ou Mulatres. Les Métis sont nés d'un Espagnol & d'une Sauvage : les Moulates, d'un Espagnol & d'une Negre ou noire. On y compte environ quatre mille Espagnols naturels, capables de porter les armes. Les Métis sont presque en même nombre, & sont fort adroits ; mais ils ne s'exposent pas volontiers aux occasions, & ils portent ordinairement trois juste-au-corps de buffle les uns sur les autres, qu'une épée ne sauroit percer. Il n'y a pas beaucoup d'étrangers; & ce sont des Hollandois, des Irlandois, des Génois ou des François, qui passent pour Navarrois & pour Biscayens. Quant aux Indiens, on les fait monter à près de dix mille, (sans compter les Moulates & les Sauvages noirs ;) mais il ne leur est permis de porter ni épées ni armes à feu. Ils n'ont pas non plus la permission d'être vêtus à l'espagnole. Les Sauvages noirs ou les Moulates qui sont au service des Espagnols, sont habillés comme eux, & peuvent porter les armes. La police est réglée dans la ville de Potosi par vingt-quatre magistrats, outre le corrégidor & le président de Carcas, qui dirigent les affaires à la maniere d'Espagne. Hors ces deux principaux officiers, tant à Potosi que par-tout ailleurs dans l'Amérique, les chevaliers & les gentilshommes ont la liberté de se mêler du commerce. Il y en a qui ont jusqu'à trois & même quatre millions de bien. Le commun du peuple y est aussi fort à son aise; mais ils sont tous fort fiers & superbes. On les voit toujours vêtus de brocard d'or & d'argent, ou d'étoffe d'écarlate & de soie, garnie de dentelles d'or. Ils sont richement meublés chez eux, & il n'y a personne qui ne soit servi en vaisselle d'argent. Les femmes des gentilshommes & des bons bourgeois y sont retenues avec encore plus de sévérité qu'en Espagne. Les hommes & les femmes sont accoutumés à mâcher du coca, qui est une espece de tabac; ce qui les échauffe & les étourdit comme s'ils étoient ivres. Du reste ils sont assez sobres dans leur boire & leur manger. Le meilleur argent de toutes les Indes occidentales est celui de Potosi : quoiqu'on ait tiré une prodigieuse quantité d'argent des veines où le métal paroissoit évidemment, & qui sont maintenant épuisées, on en trouve presque aussi abondamment dans les endroits où l'on n'a point encore fouillé. On en tire même, dit-on, des terres qui ont été autrefois jettées à quartier, lorsqu'on a fait les ouvertures des mines; & on a reconnu qu'il s'y en étoit formé tout de nouveau depuis ce temps-là. Outre les mines de la montagne d'Arazassou, tout proche de Potosi, il y en a quantité d'autres aux environs qui sont assez riches; mais celles d'Ouroure que l'on a découvertes depuis quelques années, sont encore meilleures. Le roi d'Espagne ne fait travailler à aucune des mines par ses officiers; il les abandonne à des particuliers qui en font la découverte, lesquels en demeurent les maîtres & les propriétaires : le roi se réserve seulement le quint & la direction générale des mines, à laquelle il commet des officiers qui obligent tous les Couracas ou chefs des Sauvages, de fournir un certain nombre d'ouvriers pour travailler. * *Voyage du Pérou en 1655, dans le recueil de* Thevenot, *au IV vol.*

POTOSKI, généralissime des armées de Pologne, servit long-temps sous le fameux général Zolkiefwitz, & se signala souvent contre les Tartares, qui le firent prisonnier. En 1651, après avoir recouvré la liberté, il porta ses armes contre les Cosaques, dont il termina la guerre par sa valeur & par sa conduite. Il mourut d'apoplexie cette même année 1651, cassé de vieillesse & comblé de gloire. * Pierre Chevalier, *histoire de la guerre des Cosaques contre les Polonois.*

POTTER (Christophe) théologien Anglois, né en Westmorland l'an 1591, étudia à Oxford, & y prit le dégré de maître-ès-arts. En 1613 il obtint une place au collége de la reine, dont il fut nommé préfet en 1626, après *Barnabé* Potter son oncle. En 1635 il eut le doyenné de Worcester, & le titre de chapelain du roi. Dans sa jeunesse il fut puritain zélé; dans un âge plus avancé il s'attacha au parti du roi, & souffrit dans les troubles qui agiterent l'Angleterre. Il mourut en 1646. Il étoit savant, & avoit beaucoup de probité & de politesse. Il a fait un sermon anglois sur la consécration de *Barnabé* Potter, qui ayant été attaqué par un Jésuite, l'engagea à en prendre la défense. Il a aussi traduit de l'italien en anglois, & publié l'histoire du différend du pape Paul V avec les Vénitiens. On a encore de lui quelques traités sur la Prédestination & la Grace. * Wood, *Hist. & Athen. Oxon.*

POTTER (François) savant Anglois, né en Wiltshir en 1594, fut fait maître ès-arts, & bachelier en théologie à Oxford, & curé de Kilmanton en 1637, après son pere. Il aimoit la peinture & les méchaniques avec passion, & inventa une machine pour l'eau, qu'il présenta à la société royale de Londres, qui l'approuva & le mit au nombre de ses membres. Son ouvrage intitulé, *Explication du nombre de la Bête*, que l'on a traduit en latin, est plein de rêveries & de calomnies contre l'église romaine. Potter mourut aveugle en 1678.

POTTIER (le) famille originaire du Cambresis, qui prétend être sortie de celle de GRAINCOURT, qui sortoit de celle de SAINT-AUBERT, qui tiroit son origine de celle d'OISI-CHEVECŒUR, qui possédoit anciennement le comté & successivement la châtellenie de Cambrai. ETIENNE de Graincourt fut le premier qui introduisit en sa famille le surnom de LE POTTIER. Il étoit fils de BAUDOUIN de Graincourt, qui fit le voyage d'Orient avec Thierri comte de Flandre, qui se trouva en l'an 1148 au siége de la ville de Damas, y commandoit sous les ordres de ce comte une troupe de volontaires Flamands, & suivit à leur tête l'empereur Conrad, qui commandoit l'arriere-garde de l'armée chrétienne, lorsqu'il marcha au travers de toute l'armée pour secourir Baudouin roi de Jérusalem, qui s'étoit emparé des jardins qui étoient au pied des murailles de cette ville, dont les assiégés, qui avoient fait une sortie sur lui avec leurs meilleures troupes, vouloient le déloger, où il donna des marques d'une très-grande valeur.

ETIENNE de Graincourt, son fils, fit pareillement le voyage d'Orient, & y suivit Florent, comte de Hollande. Il se trouva avec lui au siége de la ville d'*Iconium*, à présent Cogni, capitale de la Lycaonie, & à la bataille que donna Frédéric *Barberousse*, au soudan de cette province, qui tenta d'en faire lever le siége. Comme son pere avoit commandé au siége de Damas les volontaires Flamands, il y commanda les volontaires Flamands & Hollandois, sous les ordres du comte Florent. A la vue du duc de Souabe, fils de l'empereur, il y donna des marques de son courage, & y auroit fait le soudan prisonnier, qu'il suivoit avec une grande ardeur à la tête de sa troupe, sans des Sarasins retranchés dans une mosquée, qui l'arrêterent un moment, & donnerent par ce moyen le temps au soudan de se sauver dans le château, & reçurent bientôt le châtiment de leur témérité ; car Etienne de Graincourt ayant fait mettre pied à terre à ceux de sa troupe, ayant fait attaquer la mosquée l'épée à la main, & s'en étant rendu maître, il les fit tous passer au fil de l'épée. La ville ayant été prise d'emblée, l'empereur chrétien la donna au pillage à ses troupes; & Etienne de Graincourt alloit faire partager à la sienne ce qui se trouva dans la mosquée, lorsqu'un officier Allemand à la tête de plusieurs cavaliers de sa nation y survint, & prétendit y avoir part. Les Flamands & les Hollandois s'y opposerent, & tous en alloient venir aux mains, lorsque l'empereur, qui n'étoit pas loin en fut averti, & leur envoya défendre les voies de fait, avec ordre aux chefs de se rendre auprès de lui pour les régler. Ils plaiderent leur cause chacun de leur côté devant l'empereur, qui porté pour sa nation, sembloit

pencher du côté des Allemands ; mais le duc de Souabe, son fils, qui avoit été témoin des actions de valeur d'Etienne de Graincourt, des Flamands & des Hollandois qui l'accompagnoient, lui en ayant rendu compte, le détermina en faveur des derniers, & la mosquée fut entiérement abandonnée aux seuls Flamands & Hollandois. On dit qu'Etienne de Graincourt, voulant faire voir aux Allemands que l'intérêt moins que l'honneur lui avoit fait soutenir un droit que sa valeur & celle des Flamands & Hollandois leur avoit acquis, fit partager tout ce qui se trouva dans la mosquée entre ceux de sa troupe, sans en rien prendre pour sa part, qu'un petit pot ou vase d'argent, plus précieux pour son antiquité & pour le travail de l'ouvrier, que pour sa matiere ; ce qui fit tant de peine aux Allemands, qu'ils l'appellerent par dérision *le Pottier*, soit à cause de ce petit vase ou pot antique, qu'il avoit seulement pris pour sa part du pillage de la mosquée, ou pour plusieurs autres pots ou vases qui s'y étoient trouvés, & qu'il avoit fait distribuer à ceux de sa troupe. Mais Etienne de Graincourt, loin de s'en offenser, prit ce surnom à honneur ; & pour faire connoître aux Allemands le cas qu'il en faisoit, il ajouta ce petit pot ou vase antique à ses armes, & si on en croit toujours le même récit qui paroît fabuleux, il en fit à son retour en Europe porter le surnom de LE POTTIER à WALERAND, un de ses fils puînés, qui l'a transmis à sa postérité, & de qui est sortie la famille de ce nom, qui a commencé à mipartir ses armes, de sinople à trois chevrons d'or, qui sont avec un lambel, les armes de la famille de Graincourt, dont il sortoit, & d'azur au pot ou vase antique d'argent, & en chef d'or au lambel à trois pendans de gueule, que la famille de Graincourt portoit sur ses armes, comme étant sortie par un cadet de la famille de S. Aubert, qui portoit d'or à trois chevrons de gueule, & fit supporter ses armes par deux amphisteres naturels avec un croissant d'or pour cimier, pour marque de l'honneur qu'il s'étoit acquis en combattant contre les Sarasins Mahométans. Ce Walerand le Pottier épousa *Mabile* Welu, qui portoit d'azur à trois croissans d'argent, deux en chef & un en pointe, accompagné de trois cœurs d'or & d'une croix de même mise en abîme, avec laquelle il paroît par une charte de l'abbaye de Premi de l'an 1238, qu'il donna beaucoup de biens à cette abbaye, du consentement de WALERAND II, HUGUES, *Gerard*, tous qualifiés chevaliers, & de *Mabile*, tous surnommés LE POTTIER, & ses enfans. WALERAND II qui étoit l'aîné, épousa *Gertrude* Hochepied ; *Gerard* ne laissa point de postérité ; *Mabile*, fut religieuse en l'abbaye du Verger ; & HUGUES, qui y fut inhumé, fut capitaine de Cantaing, & épousa *Jeanne* de Douve, de laquelle il eut deux enfans ; un dont le nom n'est pas connu, & l'autre fut nommé HUGUES II, qui en l'an 1309 fut échevin de la ville de Cambrai, du nombre de ceux qu'on choisissoit entre la premiere noblesse, & épousa *Magdeléne* Rohé, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé WATIER, chevalier, seigneur de S. Verrin & de Potimban, en la châtellenie de Lille, & gouverneur de Saint-Quentin, qui épousa *Ide* Genlain, de laquelle il eut trois enfans, *Jean*, qui fut châtelain de Cuffi, dont la postérité n'a pas eu de suite ; *Magdeléne*, qui épousa *Guillaume* Melo ; & HUGUES III qui épousa *Jacqueline* Briast, de laquelle il eut quatre enfans, *Thomas*, qui n'a point laissé de postérité ; GEORGES, qui épousa *Guillemette* Doyen ; *Marie*, alliée à *Guillaume* Marquette ; & *Nicolas*, qui épousa *Guillemette* Massin, de laquelle il eut quatre enfans ; *Etienne*, qui fut chanoine de la cathédrale d'Arras ; *Royer*, qui épousa *Jeanne* le Févre, dont il n'est pas resté de postérité ; *Pierre*, qui ne se maria pas ; & PHILIPPE, qui épousa *Jacquette* Roisin, de laquelle il eut quatre enfans, 1. PHILIPPE, sieur Despreaux, marié à *Jacqueline* le Maire, avec laquelle il eut trois enfans ; *Vincent*, *Nicolas* & *François* ; 2. *Claude*, écuyer sieur de Verclyte, marié à *Magdeléne* Louchers ; 3. *Marguerite*, alliée à *Louis* de la Croix ; 4. *Thomas*, qui épousa *Jeanne* Despars, de laquelle il eut deux enfans ; *Elizabeth*, qui épousa *Waghe* de Hoënsbrouk ; & ANDRIEU, écuyer sieur de Rai, qui épousa *Jeanne* de Cane, pere & mere de *Paul* ; *Renée*, & JACQUES le Pottier, qui épousa *Marie* Lesconfiet, qui n'eut qu'un fils nommé CHRISTOPHE, pere de JEAN, qui le fut de FRANÇOIS le Pottier, écuyer, seigneur de la Hestrois, marié à *Marie* Porquet, qui fut lieutenant particulier au bailliage de Montreuil, puis lieutenant général de l'amirauté de Flandre, qui a laissé cinq enfans ; trois filles, dont l'une est religieuse ; & deux garçons ; JEAN le Pottier, chevalier, seigneur de la Hestrois, Tavernes, lieutenant-général d'épée, & faisant les fonctions de grand-bailli d'épée au bailliage de Montreuil, auparavant lieutenant-général de l'amirauté de Flandre ; & CHARLES le Pottier, écuyer sieur de Recur.

POUCHARD (Julien) naquit l'an 1656 en basse Normandie, près la ville de Domfront. Ses parens lui firent faire ses premieres études au Mans, dans le collége des prêtres de l'Oratoire, & il alla à l'âge de douze ans à Paris, où il fut mis dans la communauté établie au collége de Lizieux, par M. Gillot, docteur de Sorbonne, pour les jeunes gens destinés principalement aux emplois ecclésiastiques. Après y avoir passé trois ans, il devint assez habile pour être utile aux autres ; on refusa de recevoir sa pension, & il la renvoya à ses parens. Il continua sa demeure dans la même communauté, où il se perfectiona dans l'étude du latin, du grec & de l'hébreu, de la philosophie & de la théologie. Il contribua beaucoup à l'édition que M. Thévenot, bibliothécaire du roi, entreprit des anciens mathématiciens Grecs, & cela en conférant les divers manuscrits, & faisant des traductions de quelques-uns. Il avoit commencé celle de Jule Africain ; mais il ne l'a pas achevée, & même il n'a pas donné les morceaux qu'il en avoit traduits, soit que le texte en fût trop corrompu, soit parceque cet auteur traite de choses qu'il vaut mieux ignorer que savoir, comme le secret d'empoisonner les fontaines, & autres inventions pernicieuses à la société des hommes. Il fut employé pendant quelques années à travailler ainsi sur les manuscrits de la bibliothéque du roi ; mais cet emploi n'ayant rien de fixe, ni aucuns appointemens réglés, il se chargea de l'éducation, & prit soin des études du jeune marquis de Coetquin. Il l'éleva jusqu'à ce qu'il fut en âge d'aller à la guerre, & il l'y accompagna. Ce jeune marquis y étant mort, M. Pouchard retourna à Paris, & fut choisi pour gouverneur de M. de S. Ange, fils unique de M. de Caumartin, conseiller d'état, & intendant des finances, qui mourut dans la premiere année qu'il entroit dans le monde, où il faisoit déja paroître un heureux naturel, cultivé par une belle éducation. Le regret que M. Pouchard eut de cette mort, ne lui permit pas de se rengager dans ces sortes d'emplois. Il subsista depuis par les pensions, dont ses services avoient été récompensés. Quand le roi eut donné par son réglement du 16 juillet 1701 une nouvelle forme à l'académie des inscriptions & médailles, M. Pouchard y eut une des places d'associés, & là il eut souvent des occasions de montrer sa profonde érudition, & cette critique fine & délicate, en quoi il excelloit. Le discours qu'il y prononça sur l'antiquité des Egyptiens, celui qu'il fit sur les libéralités du peuple Romain, & plusieurs autres ont mérité l'applaudissement du public, & fait honneur à cette illustre compagnie. M. le chancelier ayant formé celle qui a travaillé pendant quelque temps au *journal des savans*, M. Pouchard y fut appellé & chargé du principal soin de l'impression. Bientôt certains auteurs qui se crurent maltraités, murmurerent contre lui. Les plus animés étoient souvent ceux dont il n'avoit fait qu'exposer simplement les paroles & les sentimens. Mais comme il exerçoit sa critique peut-être avec trop peu

de ménagement & dans une entiere liberté, il souffroit volontiers celles que se donnoient ses adversaires, & il méprisoit leurs injures. *Ils sont fâchés*, disoit-il, *de ce que je fais connoître leurs fautes, & moi je le suis de ce qu'ils font de mauvais livres.* Sa trop grande sincérité avoit un caractere de dureté. Quelque tendresse qu'il eût pour ses amis, il en avoit encore plus pour la vérité. Sa considération pour les personnes de distinction ne lui faisoit point prendre le faux pour le vrai, ni le vrai pour le faux; de même que l'intérêt ni la crainte ne l'empêchoient pas de rendre méprisables ceux qu'il jugeoit dignes de mépris. Sa conversation étoit enjouée. Il disputoit avec feu, mais sans aigreur. Il n'étoit pas moins gouté par les ignorans que par les savans. La chaire de professeur royal en langue grecque étant venue à vaquer l'an 1704, le roi se fit informer des sujets qui étoient les plus capables de la remplir, & y nomma M. Pouchard. Ce savant mourut le samedi 12 décembre 1705, âgé de 49 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a fait une histoire universelle depuis la création du monde, jusqu'à la mort de Cléopatre. On dit que les faits y sont rapportés avec beaucoup de netteté, & que le style en est pur, simple & précis; mais cet ouvrage n'est point imprimé. * *Journal des savans de* 1706, *tom. XXXIV, pag.* 384, *édit. de Holl. Mém. de l'acad. des inscript. tom. I*, *in*-4°.

POUCHENIUS (Lævinus) de Konigsberg, théologien, né en 1594, & mort en 1648, a laissé un commentaire sur *Joël*; une explication de l'histoire de Jesus-Christ, &c. * Henning Witte, *in theol. p.* 686.

POUGET (D. Antoine) Bénédictin de la congrégation de S. Maur, où il a fait profession le 8 de mai 1674, âgé de 24 ans, étoit né dans le diocèse de Béziers en 1650. Ce pere étoit très-habile mathématicien, quoiqu'il n'eût rien publié en ce genre; & le célébre Varignon, si profond mathématicien lui-même, en a souvent parlé avec admiration. Il possédoit de plus les langues grecque & hébraïque; & il a professé la derniere avec beaucoup de succès, & a formé d'habiles disciples, entr'autres D. Guarin. Pendant qu'il enseignoit cette langue, il dressa des tables hébraïques d'une méthode très-facile; elles sont intitulées: *Institutiones linguæ hebraicæ*: elles n'ont point été imprimées; mais on en a beaucoup de copies. D. Pouget a donné, conjointement avec le pere de Montfaucon, la traduction latine d'un volume *in*-4° d'analectes grecs, avec ses remarques, en 1688. Il a travaillé avec D. Martianai à la nouvelle édition des œuvres de S. Jérôme, dont le premier volume a été publié sous l'un & l'autre nom. D. Pouget est mort dans l'abbaye de Notre-Dame de Soreze, le 14 octobre 1709, âgé de 59 ans. * D. le Cerf, *bibliothéque des auteurs* de la congrégation de S. Maur.

POUGET (François-Aimé) prêtre de l'Oratoire, & abbé de Chambon, né à Montpellier. Après avoir pris le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris, il entra sur la fin de 1696, ou au commencement de 1697, dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire, & servit utilement l'église dans les diocèses de Montpellier & de Saint-Malo. Il est auteur des *Instructions en forme de catéchisme*, où l'on explique en abrégé, par l'écriture sainte & par la tradition, *l'histoire & les dogmes de la religion*, *la morale chrétienne*, *les sacremens*, *les prieres*, *les cérémonies & les usages de l'église*, imprimées à Paris, en 1702, par ordre de Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier, à l'usage des anciens & des nouveaux catholiques de son diocèse, & de tous ceux qui sont chargés de leur instruction, avec deux catéchismes abrégés à l'usage des enfans. Cet ouvrage est divisé en trois parties, & a été reçu très-favorablement du public. On en a fait un grand nombre d'éditions, & il a été traduit en italien & en espagnol. Le P. Pouget l'a augmenté depuis, & l'a traduit en latin; & cette traduction qui n'a paru qu'en 1725, après la mort de l'auteur, est due aux soins du P. Desmolets de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de Paris. Cette édition latine est en 2 vol. *in-fol.* L'ouvrage est très-solide, & l'auteur établit les vérités qu'il enseigne sur les passages de l'écriture, sur les décisions des conciles, & sur les témoignages des peres. Le P. Pouget a aussi travaillé au bréviaire de Narbonne, imprimé à Paris en 1708. Il a encore donné en 1712, *in*-12, des Instructions chrétiennes sur les devoirs des chevaliers de Malte, dont il n'est guère que l'éditeur & le réviseur, & une très-belle lettre contenant une relation exacte & détaillée de la conversion de M. de la Fontaine, de l'académie françoise, dont le P. Pouget avoit été le ministre, étant vicaire de la paroisse de S. Roch à Paris. Cette lettre est dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets, *tom. I*, *part. II*, & dans le tome I de l'édition des œuvres diverses de M. de la Fontaine, donnée en 1744. On a encore du P. Pouget une lettre à feu M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, datée du 27 mars 1714, sur la bulle *Unigenitus*, signée du P. Pouget même, & imprimée *in*-12. Il étoit de l'assemblée que M. le cardinal de Noailles avoit établie pour examiner & régler les rits & les usages ecclésiastiques du diocèse de Paris. Le P. Pouget est mort à Paris dans la maison de S. Honoré, en 1723. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du XVII siécle.*

POUGUES, village du Nivernois, entre Nevers & la Charité, est renommé à cause de deux fontaines, dont les eaux sont estimées depuis long-temps, pour la vertu qu'elles ont de guérir l'hydropisie. Quoique ces deux fontaines, dont l'une s'appelle de *Saint-Léger*, & l'autre de *Saint-Marceau*, ne soient distantes l'une de l'autre que d'un pied, on remarque toutefois quelque différence dans le gout de leurs eaux. Il y a quantité de malades qui y demeurent huit ou neuf jours pour en boire tous les matins un ou deux verres; on en transporte même à ceux qui ne peuvent venir sur les lieux. Les habitans du pays qui ne boivent point d'autre eau, & qui la trouvent savoureuse, avouent qu'elle soutient beaucoup plus que l'eau commune: sur quoi on peut consulter le traité de ces fontaines, qui fut imprimé à Paris en 1581.

POUHATAN, royaume de Virginie, dans l'Amérique septentrionale, avoit pour ville capitale celle de Pomejock, située sur le bord de la mer, dans le temps des premieres découvertes. Lorsque le capitaine Smith fut présenté au roi de Pouhatan, ce prince n'avoit point d'autre palais qu'une cabane faite de branchages d'arbres, & enduite avec du mortier, & n'étoit assis que sur une planche un peu élevée, au milieu de ses courtisans. Les Anglois & les Irlandois se sont établis dans ce royaume, où ils ont plusieurs colonies. Ce pays est arrosé par une riviere qui porte le même nom. * Biart, *de l'Amérique.*

POUILLE (La) province d'Italie, dans le royaume de Naples, est nommée par ceux du pays *la Puglia*, & par les auteurs Latins *Apulia.* Elle comprend les villes de Luceria, de Gravina, de Manfredonia, d'Andria, de Bari, d'Ascoli, de Venosa, de Bitonte, de Barleta, de Trani, de Bovina, de Troya, &c. Robert Guischard fut duc de Calabre & de la Pouille dans le XI siécle. * Collenutio & Summonte, *hist. Nap.* Léandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

POUILLI (Jean de) docteur de Paris, prêchoit dans le XIV siécle quelques propositions hardies au sujet de la confession; car se fondant sur un décret du concile général de Latran, sous Innocent III, il soutenoit que ceux qui se confessoient à des religieux, étoient obligés de se confesser encore à leur curé, & que le pape même ne les pouvoit dispenser de ce devoir annuel. D'autres ajoutent qu'il vouloit seulement dire que la confession faite sans permission du curé, n'ôtoit pas l'obligation de la faire une fois l'année au pasteur, qui doit répondre de l'ame du paroissien. Les moines qu'il attaquoit étant extrêmement puissans auprès du pape Jean XXII, le firent con-

damner ; & les auteurs des catalogues des hérétiques l'y placent, comme s'il avoit voulu pervertir toute la religion, quoiqu'à la vérité il n'eût dessein que de défendre les droits de la hiérarchie ecclésiastique. * Sponde, *A. C.* 1321, *n.* 2. Le concile de Latran, *cap. Omnis utriusque sexus, &c.*

POULAIN (Nicolas) auteur du XVI siécle, fut lieutenant de la prévôté de l'Isle de France. Il étoit né à S. Denys, près de Paris. On a de lui un écrit intitulé : *Le procès-verbal de Nicolas Poulain, qui contient l'histoire de la ligue, depuis le second janvier* 1585, *jusqu'au jour des barricades, escheues le* 12 *mai* 1588. Cet écrit a été imprimé dans les dernieres éditions du *Journal de Henri III*, par l'Estoille : dans la derniere édition de 1744, il est au tome II, pag. 228 & suivantes.

POULAIN de la BARRE (François) né au mois de juillet 1647, à Paris, d'une famille honnête qui faisoit profession de la religion catholique, fit ses études avec succès, & embrassa l'état ecclésiastique. La philosophie de l'école étoit encore alors celle d'Aristote, & ce fut celle qu'il étudia. Il prit le dégré de maître-ès-arts, & passa ensuite à l'étude de la théologie dans les écoles de Sorbonne. Il soutint ses thèses & ses examens pour le baccalauréat, & son dessein étoit de faire sa licence & de prendre le grade de docteur. Mais dans cet intervalle ayant pris du gout pour la philosophie de Descartes, il se livra à l'étude de cette philosophie, dont il devint un des plus zélés partisans. Voici ce qu'il dit lui-même dans son *Traité de l'éducation des Dames*, cinquiéme entretien : « Après m'être élevé, autant que » mon âge me le permettoit, aux dégrés scientifiques » dont on honore dans le pays Latin ceux qui ont étu» dié les opinions que l'on y enseigne, je me mis un » jour à faire réflexion sur ce que j'y avois appris. Je » fus assez étonné de trouver que j'avois perdu ma » peine, & que je n'étois habile qu'en parchemin & dans » mes lettres de capacité...... Je remarquois que tout » ce que je savois n'étoit d'aucun usage dans le mon» de, que pour faire fortune par une certaine voie où » je ne voulois pas entrer. Je voyois que les honnêtes » gens ne pouvoient souffrir notre maniere de raisonner ; » que même je ne la pouvois guère employer qu'en » latin ; que l'on me démontoit entiérement, lors» que l'on m'obligeoit de m'expliquer intelligiblement, » & de ne me point servir de certains mots & de cer» taines phrases que je prétendois être consacrées.... » enfin qu'après avoir étudié depuis neuf ans jusqu'à » vingt, avec beaucoup d'application & de succès pour » un écolier, je n'étois guère plus avancé que si je n'eusse » jamais rien fait, & qu'il me falloit recommencer tout » de nouveau, selon l'avis de quelques personnes avec » qui je m'entretenois. » Il rapporte comment il connut & étudia les ouvrages de Descartes, & les progrès qu'il fit dans cette étude. Elle le dégoûta pareillement de la théologie scholastique, lui fit quitter les bancs de Sorbonne sur le point d'entrer en licence ; & il se borna, à ce qu'il paroît, à lire l'écriture sainte, sur-tout le nouveau testament, & les livres de Descartes. Il prit cependant les ordres sacrés, le sacerdoce même, & se chargea en 1680 de la cure de la Flamangrie, au diocèse de Laon, sur les frontieres de la Picardie. Il obtint cette cure par ses grades, & l'on assure qu'il s'y comporta avec une grande sagesse de conduite. Mais à force de ramener tout à sa raison, & négligeant l'étude de la tradition, il s'écarta de la doctrine de l'église, fit naufrage dans la foi, & se retira d'abord à Paris en 1688, & la même année à Genève, où il se maria en 1690, avec une demoiselle de Genève, issue d'une ancienne famille du Chablais, établie à Genève dès le temps de la réformation. Son bien ne suffisant pas, sans doute, pour le faire subsister commodément avec sa femme, il se mit à enseigner la langue françoise qu'il possédoit bien ; & ce fut-là sa principale occupation jusqu'en 1708, que le sénat académique l'engagea à prendre une des premieres classes du collége qu'il étoit en état de remplir par ses talens. En 1716 les seigneurs du petit conseil lui firent présent, de leur propre mouvement, de la bourgeoisie, laquelle s'achete ordinairement. Il mourut à Genève au mois de mai 1723. Nous avons lu de lui quatre ouvrages qu'il composa étant en France, & avant son changement de religion. Le premier a pour titre : *Rapports de la langue latine à la langue françoise, par le sieur* POULAIN, à Paris 1672, *in*-12. Le second, *De l'égalité des deux sexes, ouvrage physique & moral, où l'on voit l'importance de se défaire de ses préjugés*, à Paris 1673, *in*-12. Le troisiéme, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, avec une dissertation qui sert de réponse aux objections tirées de l'écriture sainte, contre le sentiment de l'égalité, à Paris 1675, *in*-12. Enfin le quatriéme a pour titre : *De l'éducation des Dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences & dans les mœurs : Entretiens*, à Paris 1679, *in*-12. Il y a cinq entretiens, dédiés à son altesse royale Mademoiselle. L'auteur promettoit dans sa préface de donner une seconde partie de cet ouvrage, où il devoit *descendre dans le détail de l'éducation des enfans ;* mais on ne croit pas que cette seconde partie ait paru, si même elle a été faite. Dans les cinq entretiens que nous avons, M. Poulain montre, dans le premier, l'*utilité* des *sciences ;* dans le second, la disposition où il faut être pour bien enseigner, & pour être bien enseigné, & il parle beaucoup contre les préjugés ; dans le troisiéme, il continue la matiere des préventions qu'il attaque de toutes ses forces, & parle de la recherche de la vérité ; dans le quatriéme, il a pour but principal de faire voir que toutes les sciences sont comprises dans la connoissance de nous-mêmes : enfin dans le cinquiéme, il fait l'éloge de la philosophie de Descartes, & parle des livres où il faut l'étudier. Son changement de religion lui a fait enfanter en 1720 un ouvrage d'un autre genre, intitulé : *La doctrine des protestans sur la liberté & le droit de lire l'écriture sainte, sur le service divin en langue entendue, sur l'invocation des saints, sur le sacrement de l'Eucharistie, justifiée par le Missel romain, & par des réflexions sur chaque point, avec un commentaire philosophique sur ces paroles de Jesus-Christ : Ceci est mon Corps : Ceci est mon Sang*, à Genève. M. le Clerc parle de cet ouvrage dans le tome XV de sa *Bibliothéque ancienne & moderne*. M. Poulain a laissé d'autres ouvrages qui ne sont point encore imprimés. De son mariage il a eu deux enfans, un fils & une fille ; le fils, nommé JEAN-JACQUES, né en septembre 1696, reçu au ministere au mois de septembre 1720, a commencé à se distinguer en 1714, 1°. par des thèses qu'il soutint sous le titre de *Pensées philosophiques*, qu'il a mises depuis & publiées en françois ; 2°. en 1717, par d'autres thèses sous le titre de *Pensées théologiques ;* les unes & les autres imprimées à Genève, *in*-8°. * On s'est servi pour dresser cet article, de celui qui est dans le *dictionaire de Basle*, aux additions qui sont à la fin du sixiéme volume, & des quatre premiers ouvrages de M. Poulain.

POULANGY, abbaye de religieuses, près de Langres. Les religieuses font profession de la régle de saint Benoît ; mais semblables à des chanoinesses, elles vivent chacune en leur particulier avec une servante qui les sert. Elles ne gardent point la clôture : elles vont chez leurs parens quand elles veulent, & y demeurent autant qu'il leur plaît. Elles ont toutes une pension qu'elles apportent du siécle ; & l'abbesse donne à chacune pour son entretien, de l'argent, du bois, du bled & du vin. Tout leur vœu de pauvreté consiste en ce que tous les ans le jeudi-saint elles présentent à l'abbesse la clef de leur argent, & ne peuvent donner plus de deux écus sans permission. Elles sont toutes filles de qualité, quoiqu'elles ne fassent pas preuve de noblesse. Il est très-constant qu'elles ont autrefois gardé la régle de S. Benoît dans toute sa pureté, & que pour l'observer avec toute l'exactitude possible, elles se donnerent à l'ordre de Citeaux, & se soumirent à l'abbesse du Tard, qui avoit droit de visite & de correction dans Poulangy, assistoit

& présidoit à l'élection de l'abbesse, & la faisoit venir à son chapitre général au Tard. Quelques-uns même croient que l'abbaye de Poulangy a été fondée par sainte Salaberge, & que c'est ce monastere que l'auteur de la vie de cette sainte dit qu'elle fonda au fauxbourg de Langres; mais le P. Mabillon a réfuté ce sentiment. * *Voyez* les *Actes des saintes de l'ordre de S. Benoît*, & le *Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, *tom. I, partie premiere.*

POUPART (François) naquit au Mans, on ne sait en quelle année. Il étoit fils d'un bon bourgeois, allié aux meilleures familles de la ville, qui n'avoit aucun emploi, & étoit chargé de beaucoup d'enfans. Il ne s'occupoit que de leur éducation. Il en mit un dans la marine, qui s'y avança par son mérite, jusqu'à devenir capitaine de vaisseau. M. Poupart fit ses études chez les peres de l'Oratoire du Mans. La philosophie scholastique ne fit que lui apprendre, qu'on pouvoit philosopher, & lui en inspirer l'envie. Il tomba bientôt sur les ouvrages de Descartes, qui lui donnerent une grande idée de la nature, & une aussi grande passion de l'étudier. Il passa quelques années chez son pere dans cette seule occupation, encore incertain du parti qu'il prendroit. Enfin il se détermina pour la médecine. Mais comme les secours tant spirituels, pour ainsi dire, que temporels lui manquoient au Mans, il alla à Paris, où il est plus facile d'en trouver de toute espece. Il se chargea de l'éducation d'un enfant pour subsister; mais ayant bientôt éprouvé que les soins de cet emploi lui enlevoient tout son temps, il y renonça, & aima mieux étudier que subsister, c'est-à-dire, que pour être entiérement à lui & à ses livres, il se réduisit à un genre de vie fort incommode & fort étroit. Il s'appliqua avec ardeur à la physique, & sur-tout à l'histoire naturelle, qui est peut-être la seule physique à notre portée. Un gout particulier le portoit à étudier les insectes, espéces d'animaux si différens de tous les autres, & si différens entr'eux, qu'ils font comprendre en général la diversité infinie des modéles sur lesquels la nature peut avoir fait des animaux, pour une infinité d'autres habitations. Il avoit & la patience souvent très-pénible, de les observer pendant tout le temps nécessaire, & l'art de découvrir leur vie cachée, & l'adresse de faire, quand il étoit possible, la délicate anatomie de ces petits corps. Il portoit ses découvertes aux conférences de l'abbé Bourdelot, dont il étoit un des bons acteurs: on les faisoit imprimer dans le *Journal des savans;* témoin sa dissertation sur la sangsue, qui fut fort approuvée des physiciens, & leur fit connoître à eux-mêmes un animal que tout le monde croyoit connoître. Pour se perfectioner dans l'anatomie, il voulut exercer la chirurgie dans l'Hôtel-Dieu, & se présenta à ceux dont il falloit qu'il subît l'examen. Ils l'interrogerent sur des choses difficiles; & par les réponses qu'il leur fit, ils le trouverent déja fort habile dans l'art de la chirurgie, & le reçurent avec éloge. Mais il les étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne savoit pas seulement saigner, & qu'il n'avoit sur la chirurgie qu'une simple spéculation. Ils ne se repentirent pas de l'avoir reçu; ils le jugerent bien propre à apprendre promptement & parfaitement cette pratique, qu'ils ne s'étoient pas apperçus qui lui manquât, & ils l'instruisirent avec l'affection que les maîtres ont pour d'excellens disciples. Il passa trois ans dans ces fonctions, après quoi il ne s'attacha plus qu'à la médecine; & comme il ne cherchoit pas à en borner l'étendue, il embrassa tout ce qui y avoit rapport, la botanique, la chymie. Il se fit recevoir docteur en médecine dans l'université de Reims. Son envie de savoir n'étoit pas renfermée dans les limites de cette profession. La philosophie de Descartes lui donna du gout pour la géométrie; il poussa même jusqu'à étudier l'architecture. Au renouvellement de l'académie royale des sciences en 1699, tous les académiciens qui n'avoient point d'éleves, en ayant nommé, il fut fait éleve de M. Méri, en qualité d'anatomiste. La compagnie étant alors remplie d'un très-grand nombre d'académiciens nouveaux, qui n'avoient pas des ouvrages prêts à être produits dans les assemblées, ou ne s'en tenoient pas assez sûrs, pour les exposer dans un lieu assez redoutable, M. Poupart fut le premier d'eux tous qui se trouva en état de parler, & qui en eut la noble assurance. Il lut un mémoire sur les insectes hermaphrodites, qui fut d'un heureux augure pour la capacité de ceux d'entre les nouveaux venus, que la plupart des académiciens ne connoissoient pas encore beaucoup. On a vu depuis dans les volumes que l'académie a donnés pour chaque année, son histoire du *Formica-leo*, celle du *Formica-pulex*, ses observations sur les moules, & quantité d'autres observations moins importantes, ou peut-être seulement plus courtes, répandues dans le même livre. Il tomba malade au mois d'octobre 1708, & mourut en peu de jours. On le croit auteur d'un livre intitulé la *chirurgie complette*, qui n'est qu'une compilation commode de plusieurs autres traités. Si cela est, on doit pardonner ce livre au besoin qu'il avoit de le faire, & lui savoir gré en même temps de ne s'être pas fait honneur d'une compilation. Il a résisté à un grand nombre d'exemples qui l'y pouvoient inviter. Sa place d'éleve de M. Méri a été remplie par M. Engueard, docteur en médecine de la faculté de Paris. * *Histoire de l'académie des sciences de* 1709, *pag.* 156, *édition de Hollande.*

POURBUS (François) peintre, né à Bruges en Flandre vers l'an 1540, étoit fils de *Pierre* Pourbus de Goude, habile peintre & ingénieur, mort en 1583. Ce fut son pere qui lui mit le crayon à la main. Il travailla ensuite sous Franc Floris, qu'il surpassa de beaucoup, ainsi que son pere, pour l'intelligence des couleurs. Son talent principal étoit pour le paysage & les animaux, & il excelloit aussi dans le portrait. Il épousa en premieres noces la fille de *Corneille* Floris, frere de Franc Floris. En 1564, il fut reçu dans la compagnie des peintres d'Anvers. Etant devenu veuf peu après, il se maria une seconde fois en 1566. Il mourut à Anvers en 1580, âgé de quarante ans. Son fils *François* Pourbus, contemporain de Fréminet, fut son éleve, & lui a été fort supérieur. C'est lui qui a fait à l'hôtel de ville de Paris les portraits des prévôts des marchands & des échevins de cette ville. Il est mort en 1622, & fut inhumé chez les religieux Augustins du fauxbourg S. Germain. * M. d'Argenville, *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, tome II, pag. 118 & suiv.

POURÇAIN (Saint) en latin *Portianus*, abbé en Auvergne dans le VI siécle, étoit né esclave. Comme il alloit souvent, malgré son maître, à un monastere proche du lieu où il demeuroit, ce maître en fit une querelle à l'abbé; mais, si l'on en croit Grégoire de Tours, il en fut puni par un aveuglement, dont il ne fut guéri qu'après avoir laissé la permission à Pourçain d'entrer dans le monastere. Il y entra, & mena une vie fort austere. Grégoire de Tours rapporte qu'étant venu l'an 520 à l'armée de Thierri, roi d'Austrasie, pour lui faire ses plaintes, au sujet du ravage que ses soldats faisoient dans la province, il entra dans la tente de Sigeval, qui lui présenta une coupe pleine de vin, que le saint ayant fait le signe de la croix, la coupe se brisa en deux, & qu'il en sortit un serpent que l'on n'avoit pas apperçu; que ce miracle fit admirer le saint, & que le roi lui accorda tout ce qu'il demandoit. S. Pourçain mourut vers l'an 540, & donna son nom au village & au monastere, qui a perdu, il y a près de 800 ans, le titre d'abbaye, & est devenu un prieuré dépendant de l'abbaye de Tournus. On fait mention de lui dans les martyrologes modernes au 24 novembre avec S. Romain, prêtre de la ville de Blaye, disciple de S. Martin de Tours. * Greg. de Tours, *vitæ PP.* c. 5. Baillet, *vies des saints, novemb.*

☞ POURCHOT (Edme) licencié en droit civil & canonique, recteur en 1692 & 1693, & ensuite en 1694 syndic de l'université de Paris, naquit à Poilly, village du diocèse de Sens, dans la vallée d'Aillant,

entre Auxerre & Joigny, le 7 septembre 1651. Etant en péril, il fut baptisé sur le champ par Edme Martin, curé de la paroisse, son oncle maternel. Son pere l'ayant destiné aux études, il fut envoyé à Auxerre, où il fit ses humanités. Un médecin qui le tira d'une grande maladie, & qui vit dans le jeune homme les plus heureuses dispositions & une ardeur extrême pour le travail, lui parla si avantageusement de l'université de Paris, qu'il résolut de venir puiser dans leur source les connoissances dont il ne trouvoit qu'une légere ébauche dans sa province. Dès qu'il fut rétabli, il se rendit à Paris. Il fut adressé par l'archidiacre d'Auxerre au collége des *Grassins*, fondé pour les étudians du diocèse de Sens. Il y donna bientôt des preuves de son amour pour les sciences, & de ces talens qui l'ont conduit aux premieres places de l'université. Il se livra tout entier à l'étude de la philosophie, & il y fit des progrès si rapides, qu'il fut préféré à tous ses condisciples, pour soutenir, au nom du collége, l'acte public qu'il étoit autrefois indispensable de soutenir à la fin de chaque cours de philosophie, dans tous les colléges de l'université. Il reçut le dégré de maître-ès-arts à la fin de l'acte, le 2 juillet 1673. Cet acte le fit connoître de M. Le Tourneux, qui logeoit au collége des Grassins en qualité de chapelain de ce collége. L'amitié de ce grand homme lui fut d'autant plus précieuse, qu'il étoit sans secours du côté de la fortune, & que ne connoissant personne à Paris, il se trouvoit sans guide & sans conseils. Il trouva dans M. Le Tourneux tout ce qui lui manquoit à cet égard. Par ses avis il apprit le grec, dont il n'avoit aucune connoissance, & revit les auteurs latins, sans abandonner la philosophie, vers laquelle M. Le Tourneux lui conseilla de diriger toutes ses études. Non content de lui donner des conseils, de lui fournir les livres qui lui étoient nécessaires, & de l'aider dans ses besoins, M. Le Tourneux chercha à le faire connoître. Il le proposa à M. Arnaud, qui lui avoit demandé quelqu'un pour lire l'art de penser avec M. de Pompone son neveu. M. Arnaud eut à ce sujet plusieurs entretiens avec le jeune homme, & il n'hésita point à lui confier cette partie de l'éducation de son neveu. M. Pourchot se trouva insensiblement lié à MM. de Port-Royal, & ce fut par leurs conseils qu'il se fixa dans l'université. Il fut nommé professeur de philosophie au collége des Grassins, au mois d'octobre 1677. Sa réputation lui attira une foule d'étudians; & à l'ouverture du collége des Quatre-Nations, il fut appellé par les supérieurs de ce collége, pour y professer la philosophie.

On ne connoissoit dans les écoles de l'université que le péripatétisme, qui de-là s'étoit répandu dans toute l'Europe. M. Pourchot s'éleva le premier au-dessus des préjugés de cette méthode de traiter la philosophie, qu'on attribuoit faussement à Aristote, qu'aucun de ceux qui enseignoient n'avoit peut-être lu. D'après les ouvrages de Descartes & la logique de Port-Royal, il composa & dicta dans l'université une philosophie toute nouvelle, inconnue avant lui, & dont les principes, appuyés sur le bon sens & la droite raison, firent bientôt disparoître les formes, l'espéce & les ridicules subtilités qui faisoient avant lui le corps de la philosophie.

L'université de Paris a l'obligation à M. Pourchot de l'esprit philosophique qui regne aujourd'hui dans ses écoles. Il est le premier qui y ait joint l'étude de la géométrie à celle de la physique. La connoissance de cette science étoit absolument nécessaire pour traiter la physique, suivant le plan que M. Pourchot s'étoit proposé. Comme il ne seroit pas possible aujourd'hui d'expliquer Newton, sans connoître le calcul des infiniment petits, M. Pourchot ne pouvoit, sans géométrie, ni développer les différens systêmes qu'il exposoit, ni suivre celui de Descartes, qu'il avoit embrassé, ni traiter de l'astronomie & de beaucoup d'autres matieres qu'il faisoit entrer dans sa physique. Il donna donc une physique-mathématique, comme il l'appelle lui-même dans sa préface; & par-là il a mis, pour ainsi dire, dans les écoles de philosophie un fonds précieux dont elles jouissent, & qui s'accroît tous les jours.

Il falloit avoir autant de courage que de zèle pour le bien public, pour entreprendre de réformer les écoles, & de combattre les idées reçues & accréditées depuis si long-tems. La philosophie de M. Pourchot lui attira autant d'ennemis dans l'intérieur de l'université, que d'admirateurs au dehors. Il s'éleva dans le sein même de l'université, des brigues & des cabales contre l'auteur de la nouvelle philosophie. Tout le monde connoît l'arrêt burlesque qui fut dressé par Despréaux à ce sujet, dans lequel *certains quidams sous noms prenant les noms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes & Pourchotistes*, sont traités de factieux, &c.

Le ridicule que cet arrêt jettoit sur les anciens préjugés, dissipa le parti qui s'étoit formé dans l'université contre la nouvelle philosophie, qu'on avoit déja déférée au parlement, comme une doctrine dangereuse. M. Pourchot donna au public sa philosophie, sous le titre d'*Institutiones philosophicæ*; mais pour ne pas heurter de front, ou paroître mépriser tout-à-fait les questions dont on faisoit le plus de cas dans les écoles, il en fit une espéce de collection, séparée du corps de l'ouvrage, sous le titre de *Series disputationum scholasticarum*, qu'il appelloit en badinant *le Sottisier*. Les sectateurs de l'ancienne philosophie lui surent bon gré de cette complaisance. Tout le monde applaudit aux *Institutions philosophiques*, & elles eurent un débit étonnant. Le péripatétisme conserva cependant encore des partisans parmi les professeurs mêmes de l'université.

M. Duhan mit au jour son *Philosophus in utramque partem*; mais M. Lecomte, professeur de seconde au collége Mazarin, publia contre cet ouvrage une piece de vers latins, qu'il intitula *Satyra Neoterici*. Dans cette satyre ingénieuse, dont le *Journal de Trévoux* fit l'éloge au mois de décembre 1701, l'auteur railloit l'ancienne philosophie, enseignée par Duhan, & faisoit la critique de quelques pièces de M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin. Cette satyre étant devenue rare, M. Pourchot la publia de nouveau avec des notes, sous le titre de *Sermo Neotericus*. Enfin une seconde édition des *Institutions philosophiques* dissipa totalement le péripatétisme, & délivra les écoles de ces questions aussi absurdes qu'inutiles, sur lesquelles on avoit disputé si long-tems & avec tant de chaleur, sans les entendre. Bientôt on ne lut plus, on n'étudia plus que la philosophie de M. Pourchot.

Le concours des étudians qui venoient l'entendre étoit si grand, qu'à peine la classe pouvoit les contenir, & qu'il étoit souvent obligé, pour gagner sa chaire, d'escalader les bancs des écoliers. Sa réputation le lia avec tout ce qu'il y avoit de plus illustre en tout genre de littérature, & les charmes de sa conversation le faisoient rechercher de toutes les sociétés. Racine & Despréaux étoient ses amis. Il étoit particulierement lié avec le P. Mabillon, M. Du Pin, M. Baillet, le P. Montfaucon, & avec presque tous les savans de son temps. Il avoit acquis dans l'université la plus haute considération. Il ne s'y donnoit presque rien au public, où il n'eût quelque part. M. Pourchot intervint dans la dispute qui s'éleva entre MM. Grenan & Coffin sur la préférence des vins de Bourgogne & de Champagne. Il écrivit à ce sujet quelques lettres; & pour concilier les deux partis, il fit, sous le nom d'Hippocrate, un décret qui fixoit la place & l'usage de chacun de ces vins; ce qui donna lieu à deux pièces des deux rivaux, l'une de M. Grenan à M. Fagon, l'autre de M. Coffin, sous le nom de la faculté de Co, qui furent les deux dernieres pièces de cette dispute littéraire.

M. Pourchot en eut une personnellement avec M. Gibert, dont ce dernier a fait lui-même le détail dans le troisième

troisiéme volume de ses *Jugemens des savans*. Le sujet de cette dispute étoit cette proposition que M. Pourchot avoit avancée au commencement du 4ᵉ chap. part. 3, sect. 3, de sa physique : *Les passions ayant un rapport direct avec le mouvement des esprits animaux, la physique, dont l'objet est de rechercher la nature & les causes des passions, est d'un grand secours à la rhétorique, pour persuader, en les excitant à propos.* M. Gibert s'éleva contre cette proposition. Le P. Lamy, Bénédictin, prit parti pour M. Pourchot, qui publia de son côté deux écrits pour la défense de son sentiment; l'un intitulé, *Défense du sentiment d'un philosophe contre un rhéteur;* l'autre sous le titre de *Lettre d'un juriste à l'auteur de la véritable éloquence.*

M. Le Tourneux lia M. Pourchot avec M. de Santeul, & M. Pourchot, de son côté, fit connoître ce poëte fameux à M. Le Comte, professeur de seconde au collége Mazarin, qui joignoit au gout le plus exquis & le plus délicat, les plus grands talens pour la poésie latine. M. Le Tourneux étoit l'oracle de M. de Santeul pour ses hymnes. Il n'en composoit aucune, dont M. Le Tourneux ne lui eût tracé le plan, & fourni, pour ainsi dire, les matériaux. M. de Santeul lisoit ses hymnes à ses deux amis, & il déféroit à leur jugement. La versification étoit absolument soumise à la critique de M. Le Comte, aux corrections duquel seul, ce poëte acquiesçoit sans réplique. M. Pourchot & M. de Santeul se trouvoient souvent ensemble chez M. Le Tourneux; ils reçurent les derniers soupirs de ce grand homme, qui mourut d'apoplexie entre leurs bras, le 28 novembre 1686. Accablés de la douleur la plus profonde, ils marcherent long-temps dans les rues sans se parler. Au milieu de la rue S. Victor, M. de Santeul interrompit ses sanglots, en s'écriant de toute sa force, *Ah! M. Pourchot, j'ai perdu ma tête.*

La beauté des hymnes de M. de Santeul fit naître à M. Pourchot l'idée d'en composer pour S. Edme, son patron, pour lequel il avoit d'autant plus de dévotion, que ce saint archevêque de Cantorbery avoit professé les humanités, ensuite la philosophie, & enfin la théologie dans l'université de Paris, dans laquelle il avoit pris le dégré de docteur, & non dans celle d'Oxford, comme l'ont avancé quelques Anglois modernes. M. Pourchot ayant composé les hymnes de la fête du saint, pria quelques-uns des plus habiles professeurs de l'université de l'aider dans la composition de celles de la translation. Les hymnes finies, il travailla avec un docteur de Sorbonne de ses amis, à un office nouveau; & le tout étant achevé, il en fit présent à l'abbé de Pontigny, qui le lui avoit demandé pour le substituer dans son église, à l'office du commun, dont on se servoit auparavant.

M. Pourchot n'étoit pas seulement connu dans l'université. M. Bossuet & M. de Fénelon l'honoroient de leur estime. Ce dernier lui offrit plusieurs fois tout le crédit qu'il avoit à la cour, pour le mettre au nombre des instituteurs des enfans de France. La réputation qu'il s'étoit acquise, secondée de la protection de M. de Fénelon, lui eût frayé le chemin vers cette route, si les conseils de M. Bossuet ne l'eussent fixé dans celle qu'il avoit suivie jusqu'alors. Le grand évêque de Meaux lui représenta le peu de solidité d'un nouvel état, & insista principalement sur le bien que M. Pourchot pouvoit faire dans l'université, dont il avoit toute l'estime & toute la confiance. M. Pourchot n'hésita point; & se livrant tout entier à l'université, il se dévoua sans réserve à son service. Il n'est pas possible d'entrer dans le détail de tout ce qu'il a fait, de tout ce qu'il a entrepris, de tout ce qu'il a écrit pour le bien, l'honneur & l'avantage de son corps pendant son rectorat, & principalement pendant les 40 années de son syndicat. Il suffit de dire avec M. l'abbé Goujet, dans son premier *Supplément* à ce *dictionaire*, que *l'université le regardera toujours comme un de ses membres les plus zélés, & comme l'un de ses plus grands ornemens.*

Plein de religion, & pénétré de respect pour les livres saints, il s'appliqua dans un âge fort avancé à l'étude de la langue hébraïque, avec une ardeur qui lui en fit franchir en peu de temps toutes les difficultés. Il suivit la méthode de M. Masclef, avec lequel il étoit lié d'une amitié très-étroite. Ses études eurent toujours pour objet le bien public. Il crut que ce seroit y contribuer, que de faciliter aux jeunes théologiens de l'université, la connoissance d'une langue aussi nécessaire pour l'intelligence du texte sacré, que l'hébreu, & il se proposa d'en donner des leçons publiques. Ce fut le motif qu'il allégua lui-même dans les programmes qu'il fit afficher en 1718 & 1719, pour annoncer au public qu'il enseigneroit l'hébreu au collége de sainte Barbe, *ut academicæ juventutis, præsertimque theologorum studiis subserviat.* Le zéle de M. Pourchot accrédita la méthode de M. Masclef; & malgré les efforts du P. Guarin, Bénédictin, en faveur des points massoréthiques, cette méthode fut goutée & suivie. M. Masclef en fut si reconnoissant, qu'il voulut dédier à M. Pourchot la seconde édition de ses grammaires hébraïque, chaldaïque, syriaque & samaritaine, qui furent imprimées en deux volumes *in-12*, en 1731. Il lui envoya dans ce dessein le projet de la dédicace; mais jamais il ne put fléchir la modestie de M. Pourchot, qui refusa constamment cet hommage de la reconnoissance de son ami.

Au milieu de ces nouvelles études, & des occupations continuelles que lui donnoit le syndicat de l'université, M. Pourchot trouvoit le temps de travailler à perfectioner ses *Institutions philosophiques*, dont il préparoit la quatriéme édition. Lorsqu'il étoit près de la donner, il perdit la vue. Il en chargea M. Martin, actuellement professeur en droit, son éleve & son parent, qui revit l'ouvrage, & le donna au public à la fin de 1731. M. Pourchot ne survéquit que deux ans six mois à cette édition de sa philosophie. Il mourut à Paris le 22 juin 1734, sur les dix heures du soir, & fut inhumé dans le cimetiere de S. Etienne du Mont, sa paroisse, avec les pauvres, ainsi qu'il l'avoit demandé par son testament. M. Clément, conseiller au parlement, son exécuteur testamentaire & son ami, a fait poser une tombe à côté de sa sépulture, avec cette épitaphe de la composition de M. Coffin :

Hic jacet
EDMUNDUS POURCHOT, *Senonensis*,
Licentiatus in utroque jure,
Philosophiæ professor,
Universitatis non semel rector,
Strenuus ejusdem per annos XL syndicus;
Vir sagaci ingenio,
Eruditione multiplici,
Tum in urbe, tum in aula
Gratiosus.
Acri in amicos, in patriam, in religionem studio;
Singulari erga omnes comitate,
Magnum sui etiam apud exteras nationes desiderium
Reliquit.
Primus
Scholarem philosophiam,
Horridam antea, & inaniter argutam,
Nitidiore cultu donavit,
Et ad severiores veri & rationis leges
Ausus est revocare.
Cui labori, in publicam lucem quater edito;
Applausit litteratus orbis.
Egenis popularibus,
Primæ paupertatis memor,
Ut eorum studia promoveret,
Peculium legavit.
Annos vixit tres & octogintà.
Mortuus est die jun. 22 an. R. S. H. MDCCXXXIV.
Bene merito bene precare.

M. Pourchot a laissé à l'université le peu de bien qu'il y avoit acquis, en fondant au collége des Grassins une bourse pour les étudians de son pays natal, & une chaire de grec, l'une & l'autre à la collation du tribunal de l'université. M. Le Beau, actuellement professeur d'éloquence au collége royal, & secrétaire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, ayant été nommé au mois d'août 1733 à la chaire de grec, fit l'ouverture de ses leçons le 18 février 1734, par un discours public, dans lequel il fit l'éloge de M. Pourchot, & le mit au rang des plus grands hommes qui aient paru dans l'université, & qui lui aient rendu de plus grands services. Nous ne pouvons mieux terminer cet article, qu'en rapportant ce qui a été dit de M. Pourchot par M. l'abbé Goujet dans son premier *Supplément* à ce dictionnaire. « L'université de » Paris le posséda de bonne heure, écrit notre l'historien, » dur de son mérite, lui confia long-temps ses intérêts » les plus chers, & le regardera toujours comme un » de ses membres les plus utiles, & comme l'un de ses » plus grands ornemens. M. Pourchot y professa la philosophie avec toute la distinction & tout l'applaudissement possibles pendant l'espace de six ans. Il a toujours été laïc, & vécu dans le célibat, & n'a jamais » pris d'autres dégrés que ceux de maître-ès-arts & de » licencié en droit civil & canonique; mais l'université de » Paris l'a élevé à tous les honneurs qu'elle pouvoit lui procurer. Il en avoit été sept fois recteur, & il l'eût été » encore plus souvent, si l'on eût pu forcer plus » loin son humilité & sa modestie. Pendant plus de 40 » années qu'il en a été syndic, c'est-à-dire, jusqu'à sa » mort, on ne peut pas dire avec quel zèle il a servi » son corps, combien de soins & de peines il s'est » donnés pour maintenir ses droits, conserver sa discipline & ses privilèges, réformer les abus, augmenter » le bon ordre, & rendre service à ses membres; » combien il lui a fallu prononcer de discours, » former de décisions, porter de décrets. Il étoit » de plus doyen de la tribu de Sens; & dans tous » ces postes il n'a jamais séparé la modestie la plus » exacte, des honneurs & des applaudissemens les plus » réitérés qu'il recevoit sans cesse. Il parloit & écrivoit » en latin avec une pureté & une élégance approchante de celle des auteurs du temps d'Auguste, » comme on peut le voir dans les différens discours » qu'on a de lui, dans ses *Institutiones philosophicæ*, & » dans les *Prolégomenes* qui sont au-devant de la grammaire hébraïque de Masclef, auxquels M. Pourchot » a travaillé pour le style. » On trouve son caractère en peu de mots dans ces quatre vers, qui ont été faits par M. Martin, son élève, pour être mis au bas de son portrait gravé.

> *Ecce PURCHOTIUS, quo se schola principe jactat*
> *Sorsis certa suæ sequi dogmata quisquilia.*
> *Religionis amans, idem sophiæque magister*
> *Egregius, moret formas & ingenium.*

Outre ses *Institutiones philosophicæ*, dont la quatrième édition fut donnée en 1734, in-12 & in-4°, & plusieurs discours ou répréhensions, dont quelques-uns sont imprimés avec les actes que l'université a dans le temps jugé à propos de donner au public, M. Pourchot a travaillé pour le style aux prolégomenes, & à la composition des méthodes hébraïque, chaldaïque & samaritaine de Masclef, dont les *Vindiciæ* ont été achevées par M. de la Bletterie, actuellement professeur au collége royal & de l'académie des inscriptions & belles-lettres, 2 vol. in-12, Paris, 1731. On fait aussi que M. Pourchot est auteur des mémoires suivans, dont le P. Le Long fait mention dans sa bibliothèque historique de la France: 1. *Mémoire pour l'université de Paris concernant le droit de préséance de l'université sur le corps de ville*, in-4°, Paris, 1700. 2. Second *Mémoire pour l'université de Paris, contenant la réponse au* *mémoire de MM. de ville*, in-4°, 1701. 3. *Mémoire touchant la seigneurie du Pré aux Clercs, appartenant à l'université de Paris*, in-4°. 4. *Mémoire pour répondre à celui de M. Rollin, procureur de la nation de France, au sujet de la nomination à la cure de S. Côme.* Ce mémoire est de 1708, & a été réimprimé, de même que celui de M. Rollin, avec quelques additions. 5. *Lettre d'une personne de la tribu de Tours, sur l'assemblée de la faculté des arts du 10 octobre 1715*, dans laquelle M. Poirier fut destitué du rectorat de l'université. 6. *Mémoire sur l'instruction gratuite dans les colléges de la faculté des arts*, in-fol. Paris, 1724. 7. *Mémoire pour l'université de Paris, intervenante pour ceux de Reims, contre le décret d'union du collège des Jésuites de Reims, à l'université de cette ville*, in-fol. Paris, 1735. Ces deux derniers mémoires avec M. Dagoumer. * *Mémoires du temps*. Voyez le discours que fit M. Gibert, successeur de M. Pourchot au syndicat de l'université, dans l'assemblée du premier octobre 1734. Les *Vindiciæ* de la méthode de Masclef. La lettre françoise de M. Masclef à M. Pourchot, en réponse aux objections du P. Guarin, Bénédictin. Œuvres de Boileau, notes sur l'arrêt burlesque, édition de Hollande, 1729.

POURFOUR DU PETIT (*François*) cherchez PETIT (*François Pourfour du*).

POURMAN (*Matthieu-Godefroi*) en latin, *Purmannus*, a été dans le siècle dernier & au commencement de celui-ci, un chirurgien fort célèbre en Pologne. Il a fait imprimer une *Chirurgie véritable*, comprise en cinq traités, qui passe pour être d'une grande utilité à ceux de sa profession, principalement à ceux qui l'exercent dans les armées. Il avoit été lui-même chirurgien d'armée depuis 1674, jusqu'en 1679. Il a fait aussi un traité du devoir d'un chirurgien pendant la peste, (*De Chirurgo pestilentiali*) où il donne pour modèle ce qu'il avoit fait durant une telle calamité. Enfin il a écrit sur la maniere de guérir les maladies vénériennes, &c. M. Manget en parle assez au long dans sa bibliothèque latine des auteurs médecins, au mot *Purmannus*.

POURRES, ou PORRES (*Martin*) en latin *Porreus*, évêque d'Arras, docteur en théologie de la faculté de Paris, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs ou Dominicains, & fut confesseur de Jean duc de Bourgogne. Séduit ou par ses préventions, ou par la doctrine meurtrière de Jean Petit Cordelier, aussi docteur de la faculté de Paris, il osa entreprendre à son exemple, de justifier l'assassinat commis en la personne de Louis duc d'Orléans. Cette justification qui ne pouvoit que déshonorer son auteur, plut si fort au duc de Bourgogne, que ce prince le fit élever sur le siége épiscopal d'Arras en l'an 1408. Martin Pourrès plein de reconnoissance pour son bienfaiteur, ne se contenta plus de parler en faveur d'une action que toute la postérité a détestée, il eut la hardiesse de vouloir la justifier par écrit. C'est le but d'un ouvrage latin qu'il fit sur ce sujet, & que l'on conserve manuscrit dans la bibliothèque du collége nouveau à Oxford. Cet écrit a pour titre: *Tractatus compositus per episcopum Atrebatensem pro parte ducis Burgundiæ, quando dixit facit occidi ducem Aurelianensem*. On répondit à cet ouvrage par un autre qui se trouve avec le même manuscrit, & qui est intitulé: *Materia responsionis ad tractatum Atrebatensis super interfectione ducis Aurelianensis*. Nous ignorons le nom de l'auteur de cette réponse, que l'on dit être solide. Il n'étoit pas difficile de renverser en effet les raisons & les preuves de ceux qui soutenoient une si mauvaise cause, qui a été attaquée vers le même temps avec tant de lumiere & de zèle par le célèbre Gerson, chancelier de l'université de Paris. Martin Pourrès fut envoyé au concile général de Constance, par le même duc de Bourgogne, avec Pierre Cauchon; & le 26 du mois de mai de l'an 1415, ces deux envoyés présenterent aux députés de la nation françoise un con-

l'évêque de Saint-Pons & par l'abbé de Monstier-Saint-Jean, abbaye en Bourgogne. Comme cette réponse contenoit plusieurs traits fort piquans, & que le duc y faisoit ses efforts pour se justifier, Jean Gerson & Pierre de Versaille Bénédictin, & professeur en théologie, son collégue de députation, se crurent obligés de protester contre, mais en leur propre & privé nom, & à en demander justice au concile. D'un autre côté l'évêque d'Arras & Pierre Cauchon déclarerent qu'ils se soumettoient aussi au concile, & qu'ils en imploroient la justice de la part du duc leur maître. Dans la treizième session tenue le 15 de juin de la même année 1415, le concile ayant nommé entre les commissaires pour les causes de foi Pierre d'Ailly évêque de Cambrai, le décret en fut approuvé par tous, excepté par l'évêque d'Arras, qui protesta contre la nomination de l'évêque de Cambrai. Il dit qu'il rendroit raison par écrit de cette protestation en temps & lieu, mais sur-tout qu'il récusoit Pierre d'Ailly dans l'affaire du duc de Bourgogne avec les Parisiens. La protestation fut admise, & il en demanda acte. La raison de cette récusation étoit que Gerson avoit au concile de très-grandes liaisons avec le cardinal de Cambrai, touchant l'affaire du duc de Bourgogne, & que c'étoit même chez lui que le premier tenoit des conférences pour faire condamner les propositions de Jean Petit. La protestation fut bien admise, comme on l'a dit; mais les actes du concile ne disent point si la récusation le fut aussi. Quoi qu'il en soit, l'évêque d'Arras demanda ensuite que la sentence de l'évêque de Paris & de l'inquisiteur de la foi fût cassée & déclarée nulle par le concile, tant parcequ'ils n'avoient pas eu droit, selon lui, de prononcer sur une cause dont il disoit que la connoissance appartenoit au saint siége, que parceque les propositions condamnées étoient, disoit-il, probables & soutenues par un grand nombre de docteurs. Il demanda aussi que l'on imposât silence à l'évêque de Paris, à Jean Gerson & au promoteur du concile, à cause de l'irrégularité de leurs procédures dans cette affaire. Il fit encore plusieurs autres demandes, que l'on peut voir dans les actes que M. du Pin a recueillis à la fin de sa belle édition des œuvres de Gerson, où l'on trouve, comme le remarque M. Lenfant dans son *Histoire du concile de Constance*, quantité de particularités très-curieuses que l'on avoit ignorées jusqu'ici. Le 25 du même mois de juin, le même Martin Pourrée évêque d'Arras, profitant de l'absence de l'empereur qui s'étoit retiré pour quelques jours à Uberlingen, petite ville à quelques lieues de Constance, soit pour se délasser l'esprit, soit pour penser avec plus de liberté aux importantes affaires qu'il y avoit encore à terminer, présenta aux commissaires un long mémoire contre Gerson, comme si celui-ci eût été l'ennemi déclaré du duc de Bourgogne, & que sous prétexte de zèle pour la foi, il n'eût eu en vue que de flétrir la réputation de ce prince. Ce mémoire est extrêmement vif & passioné; & l'auteur y révoquoit même en doute la qualité d'ambassadeur du roi de France que Gerson prenoit, quoiqu'il fût notoire qu'il étoit réellement revêtu de ce titre. On voit bien quel étoit le but de ces plaintes de l'évêque d'Arras. Comme il n'avoit pas envie que l'affaire en question fût jugée au concile, il ne pouvoit souffrir que Gerson en sollicitât le jugement avec un si grand empressement; mais le concile fut toujours rendre justice à Gerson, & mettre la différence convenable entre l'accusé & l'accusateur. Ce ne fut pas la derniere fois que l'on vit l'évêque d'Arras s'opposer avec chaleur au célebre Gerson; mais une des plus marquées, fut dans une séance du 2 de mai de l'an 1416. Ce jour-là Martin Pourrée prononça un long plaidoyé contre la procédure de l'évêque de Paris, & même contre celle des commissaires de la foi au concile. Son plaidoyé fut si long, qu'on ne put entendre que lui ce jour-là. Mais le lendemain Gerson ayant obtenu audience malgré cet évêque, qui prétendoit l'avoir avant lui, fit un discours où il répondit à tout ce que le prélat avoit allégué contre la sentence de Paris, & où il produisit l'apologie du duc de Bourgogne & les neuf assertions du docteur Jean Petit, les lettres du roi de France qui en pressoient fortement la condamnation, & plusieurs piéces qui avoient été composées pour justifier la sentence de l'évêque de Paris. L'évêque d'Arras y répondit comme il put, quelques jours après, & produisit une lettre de la nation de Picardie, par laquelle il paroissoit que cette province n'avoit point consenti à une lettre de l'université de Paris, dont Gerson venoit de faire la lecture; mais la lecture de cette lettre de la province de Picardie fut suivie d'un si grand tumulte, qu'il fallut se séparer. On voit encore paroître l'évêque d'Arras dans plusieurs autres occasions du concile, & par tout il est aisé de remarquer que ce prélat avoit fort à cœur les intérêts du duc de Bourgogne, son bienfaiteur & son maître. Après la tenue du concile de Constance, il fut envoyé en Angleterre avec le prévôt de S. Donatien de Bruges. Nous ignorons quel étoit le sujet de ce voyage. Martin Porrée mourut le 6 de septembre de l'an 1426, & fut enterré dans son église, où l'on mit sur sa tombe l'épitaphe suivante.

Hic jacet MARTINUS PORÉ
De conventu Senonensi
Ordinis Fratrum Prædicatorum:
Olim confessarius illustrissimi principis
Joannis,
Ducis Burgundiæ, Flandriæ, Artesiæ,
Et
Burgundiæ comitis;
Deinde Atrebatensis episcopus.
Obiit anno Domini MCCCCXXVI.
Die sextâ Septembris.

* *Voyez* sur ce prélat le *Gallia christiana* de MM. de Sainte-Marthe, tome II, page 218, à l'article des évêques d'Arras; César Egasse du Boulay dans son Histoire latine de l'université de Paris, tome V, siécle VII, sur l'an 1415, page 284 & suivantes; Casimir Oudin, dans son grand commentaire latin sur les écrivains ecclésiastiques, t. III *in-folio*, siécle XV, p. 2262; l'*Histoire du concile de Constance*, par M. Lenfant, en beaucoup d'endroits du premier volume; M. du Pin, dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XV[e] siécle, & dans le dernier volume *in-folio* de l'édition qu'il a donnée des œuvres de Jean Gerson, & plusieurs autres auteurs.

POURRÉE ou POURÉE (Denys) étoit de la ville de Caen en Normandie, ou des environs de cette ville. Il florissoit dans le XVI[e] siécle, où il se distingua par ses talens & par sa piété. S'il avoit pu façoner son stile par le commerce d'un monde poli, & en ôter la rudesse de la province, il avoit assez d'élévation de génie, assez de gout pour la belle poësie, & l'oreille assez fine pour le discernement de la cadence nombreuse des vers, pour être en état de tenir un rang, même distingué, entre tant d'excellens poëtes ses contemporains qui brilloient alors. Ses flammes saintes & ses méditations, qu'il fit imprimer à Caen en l'année 1588, & qui marquent le caractere de son esprit, font aussi connoître la disposition de son ame envers Dieu, ou du moins font croire qu'il avoit une piété tendre, solide & éclairée. *Quand on louera sa poësie*, dit le savant M. Huet, *on louera principalement la piété qui la soutient & qui l'anime.* Il seroit à souhaiter que cet éloge pût convenir à tous les poëtes. Denys Pourrée écrivoit bien, & sa latinité n'est pas à mépriser. Nous ignorons les emplois qui l'ont occupé dans le monde, & l'année de sa mort. * *Mémoires du temps.* Huet dans ses *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *in-8°.* pages 347 & 348, &c.

☞ POURRIÉRE, village de Provence situé auprès de la ville d'Aix, sur le chemin qui étoit la *voie Aurélienne*, au pied d'une haute montagne de marbre qui a près de deux lieues d'élévation, & appellée *de la Victoire.* Caïus Marius lui donna ce nom, pour immortaliser celle qu'il remporta sur les trois cens mille Cimbres, Teutons & Ambrons, qui menaçoient la république romaine de son entiere destruction. Il sub-

fiste encore auprès du chemin une partie de l'arc de triomphe qui fut élevé à la gloire de ce grand capitaine. On y a déterré un bas-relief de marbre grec de cinq pieds de longueur, & de quatre d'élévation. Il est placé à Aix dans la cour de l'hôtel du baron de Gaillard-Lonjumeau de Ventabren. Ce monument représente un autel; à l'un de ses côtés est placé debout un soldat de la garde prétorienne, accoudé près d'une colonne torse canelée, tournée à jour, d'ordre corinthien, ornée de son chapiteau, surmonté d'une aigle romaine, qui béquete des glands de chêne; de l'autre un captif à côté d'un grand laurier planté en terre. C'est à Pourriere où furent enterrés les cadavres que laisserent les Romains sur le champ de bataille. La pourriture de ces cadavres, qui infectoit les environs, donna sujet d'appeller ce lieu *Pourridiere*, qui en langue provençale signifie, *pourriture*; d'où on a formé le nom de POURRIERE, par abréviation.

POURSS, en latin, *Porsius* (Matthias) étoit né dans cette province du Danemarck, que les géographes appellent *Cimbria* ou *Jutia*. Il fut pasteur dans la ville de Rype ou Ripe, nommée aussi *Ripa*, dans la même province, depuis l'an 1595 jusqu'à sa mort arrivée l'an 1616. C'étoit un homme habile, qui avoit étudié l'antiquité, & qui possédoit bien les langues grecque & latine. On a de lui les deux ouvrages suivans: *De nomenclaturis romanis recèns danicè factis, pari græcarum recensione*, en quatre livres, *cum elencho gemino latino & danico*. Cet ouvrage a été imprimé à Francfort en 1594 *in*-8°. Le deuxiéme ouvrage de cet auteur est un recueil de sentences & de maximes de Saxon *le Grammairien*, imprimé à Sleswig en 1585 *in*-12, sous ce titre: *Scitè & sententiosè dicta Saxonis grammatici*. Albert Bartholin parle de Matthias Porsius dans son traité, *De scriptis Danorum, Norwagorum & Islandorum*, publié après la mort de l'auteur, par Jean Mollerus savant Danois, qui a recueilli plusieurs autres auteurs qui ont écrit des célebres écrivains du Nord. Ce recueil a été imprimé à Leipsick en 1698, *in*-8°. * *Voyez* la page 100 & la suivante.

POURSUIVANT D'ARMES s'est dit autrefois des gentilshommes qui s'attachoient aux héraults pour aspirer à leur charge. Ils ne pouvoient y parvenir qu'après sept ans d'une espece d'apprentissage qu'ils passoient dans cet exercice. C'est ce que les Latins appelloient *candidati militiæ*, & *flagitatores*. Ils étoient de la dépendance des héraults, & assistoient à leur chapitre. Un seigneur banneret pouvoit avoir des *poursuivans* sous l'aveu de quelque hérault. On les baptisoit dans les fêtes solemnelles après le souper, c'est-à-dire, qu'on leur donnoit alors des noms plaisans, & souvent ridicules, comme ceux de *joli-cœur, verluisant, sans mentir, gaillardet, beau-semblant, haut-le-pied*, &c. Leurs cottes-d'armes étoient différentes de celles des héraults, & ils avoient des bâtons sans ornement.

POUSS (Jean) que plusieurs nomment en latin *Ponchius*, étoit un théologien Danois, qui suivoit la secte de Luther, & qui a fleuri dans le dix septiéme siécle. Il a desservi l'église de Ringstad, & a montré du zèle pour ses fonctions. Il a fait un ouvrage estimé de ses compatriotes, mais fort peu connu au-delà du Nord, où il traite de la réparation du genre humain par l'incarnation du Fils de Dieu. Ce traité est intitulé: *Prosopopæia sacra, de generis humani per λόγον incarnatum reparatione*. Il a été imprimé à Copenhague en l'année 1634. C'est un volume *in*-4°. Il faut consulter l'ouvrage posthume d'Albert Bartholin, *De scriptis Danorum, Norwagorum & Islandorum*, publié par Jean Mollerus. * *Voyez* la page 86 de ce recueil, imprimé à Leipsick en 1698 *in*-8°.

POUSSAY, abbaye de filles en Lorraine. La fondation de cette abbaye a été commencée par BERTHOLD, évêque de Toul, & achevée par BRUNO son successeur, qui fut élu pape sous le nom de Léon IX, le 12 février 1049, & mourut le 19 avril 1054. Saint Léon qui depuis son avénement à l'évêché de Toul, n'omettoit rien de tout ce qu'il jugeoit devoir tourner à l'avantage de l'église chrétienne, ayant considéré les pieux desseins de son prédécesseur, notamment à Portsas, situé un peu plus bas que la ville de Mircourt sur la riviere de Madon, y édifia le monastere de ce lieu; & l'ayant doté de revenus, y établit des vierges nobles, ainsi qu'autrefois S. Romaric avoit fait au S. Mont, S. Goéric, ou plutôt l'évêque Thierry Lallemand, & premier cousin de l'empereur Othon, à Epinal, environ l'an 970, S. Gauzelin à Bouxiere, &c. Le même S. Léon voulut pour illustrer ce nouveau collége, y transférer aussi les précieuses reliques de sainte Menne, laquelle depuis a été retenue par les dames pour patrone. Cette translation fut célébrée le 15 mai de l'an 1036. *Berenne*, dame d'une famille très-illustre, fut la premiere abbesse instituée; elle se comporta si vertueusement, que la dévotion & la ferveur au service divin prirent accroissement dans sa maison, à l'édification des peuples. Ce peu suffit en cet endroit, le lecteur pouvant recourir aux auteurs que nous citons, pour apprendre l'histoire entiere; nous dirons seulement que ce noble collége de Portsas persévere en sa splendeur. La bulle de fondation en date de l'an 1051, porte que Bruno s'étant proposé *d'exécuter le projet de* son prédécesseur Bertholdus, *évêque de Toul, d'établir* une abbaye à Portsas, en latin, *Portus suavis*, qui est Poussay, il avoit consacré l'église au nom de la sainte Vierge & de sainte Menne, dont le corps y reposoit, & y avoit legué plusieurs biens, dont l'abbesse Berenne lui demandoit la confirmation, lorsqu'étant venu de Rome il faisoit séjour à Toul pour passer en France, afin d'y affermir la religion, & par cette bulle il confirme tous les biens donnés à cette maison, lesquels y sont spécifiés. Il se trouve aussi dans les archives de cette abbaye une bulle de Lucius III de l'an 1085, dans laquelle il est dit que ce pape, à l'exemple de Léon d'heureuse mémoire, son prédécesseur, met sous la protection de S. Pierre & de la sienne, l'église de sainte Menne de Portsas, & confirme toutes les donations qui lui ont été faites. Ce chapitre est composé d'une abbesse, une doyenne & quinze dames. Il y a quatre chanoines pour célébrer les messes. On voit par des usages très-anciens dans ce collége, que les dames pour y être reçues, font preuve de seize lignes d'ancienne noblesse militaire paternelle & maternelle, lesquelles entraînent la preuve de trente-deux qui sont jurées par trois chevaliers, qui attestent sur les saints évangiles que ces lignes sont bonnes, vraies & anciennes. On ne déroge point aux anciens usages, & on ne reçoit dans ce chapitre que des filles de qualité qui font leurs preuves & sont jurées, suivant la coutume. Ce chapitre a droit de s'élire une abbesse, qui peut choisir une coadjutrice du consentement des dames du chapitre. On trouve dans les archives de l'abbaye de Poussay plusieurs patentes des ducs de Lorraine, qui prennent cette église sous leur protection & sauvegarde, & confirment leurs droits, immunités & priviléges. Premiérement, des patentes du duc Matthieu, des années 1220, 1226, 1240, & autres; du duc Ferry, des années 1284, 1289, 1292; du duc Jean, de l'an 1340; du duc Raoul, de l'an 1342; du duc René, de l'an 1477; un ordre de Charles V, qui défend de rien entreprendre contre les immunités, exemptions & priviléges de ce chapitre, dans lesquels il le confirme. Cet ordre est daté du 8 février 1677. Son altesse royale Léopold I a fait un échange & fondation à ce chapitre, par lesquels il lui a marqué sa bienveillance. Cet acte est daté du 22 juin 1707.

LISTE DES DAMES ABBESSES DE POUSSAY, dont on a pu avoir connoissance.

Berenne, premiere abbesse dénommée dans la bulle de Léon IX, dont il est parlé ci-dessus. Dom Calmet & M. Ruyer font l'éloge de la vertu & de la noblesse de cette abbesse.

Béatrix dénommée dans la bulle de Lucius III, en date de l'an 1085.

Berthe, en 1206 & 1209.

Jeanne, dite *Sibylle*, en 1308.

Jeanne de Beauffremont, en 1341.

Jeanne de Mendre mourut en 1400.

Isabelle de Mircourt vivoit en 1413.

Yolande de Germiny, élue abbesse en 1455. Elle fit démission de son abbaye en faveur de Claude de Ligniville, laquelle *Claude* de Ligniville mourut le 6 mars 1529.

Philippe de Ligniville, qui mourut le 24 septembre de l'année 1538.

Anne de Barbay fut élue le 24 de septembre 1538, & mourut le 19 décembre 1576. Elle avoit eu pour coadjutrice Claude d'Anglure, qui entra en possession le 19 décembre 1576, & mourut en 1586.

Françoise du Chatellet mourut le 27 septembre 1586, deux mois & demi après son élection.

Emonde d'Amoncourt, qui mourut le 7 novembre 1625. Elle avoit eu pour coadjutrice Catherine de Damas, laquelle étant abbesse, mourut en octobre 1638.

Anne-Perrette de Damas fut élue le 29 d'octobre 1638, & mourut le 12 mars 1690. Elle avoit eu pour coadjutrice Marie-Claire de Luxembourg, princesse de Tingri, qui remercia.

Angélique-Cunégonde de Montmorency fut élue, mais elle ne prit point possession; elle fit son remerciment en 1694, & épousa le 7 d'octobre Louis-Henri de Soissons, prince de Neuf-châtel.

Marie-Elizabeth de Gramont fut élue le 6 janvier 1695. Elle eut le 1 octobre 1728 pour coadjutrice *Charlotte* de Beauveau-Craon, abbesse par la démission pure & simple que ladite *Marie-Elizabeth* de Gramont lui a faite de son abbaye le 2 mai 1730, au monastere des dames religieuses de l'ordre de S. Dominique à Charmes, où elle s'est retirée.

Charlotte de Beauveau-Craon, qui s'est depuis mariée avec le marquis de Bassompierre de Baudricourt. * *Mémoires manuscrits.* Mabillon, *annal. ordin. S. Bened.* tome IV, p. 330. Jean Ruyer, *antiquités des Vôges*, D. Calmet, *histoire ecclésiastique & civile de Lorraine.*

POUSSIN (Nicolas) naquit à Andeli, petite ville de Normandie, en 1594. Sa famille étoit néanmoins originaire de Soissons, où il y a eu des officiers de son nom dans le présidial. Son pere *Jean* Poussin étoit d'extraction noble, mais né avec peu de bien; en sorte que son fils déterminé par l'état où se trouvoit sa famille, & par la violente inclination qu'il avoit pour la peinture, sortit de la maison de son pere à l'âge de dix-huit ans pour venir à Paris s'instruire des premiers élémens de cet art. Un seigneur de Poitou, qui l'avoit pris en affection, le mit chez Ferdinand, peintre de portraits, que le Poussin quitta au bout de trois mois pour entrer chez un autre peintre nommé Lallemant, où il ne fut qu'un mois; parceque ne croyant pas s'avancer assez sous la discipline de tels maîtres, il les abandonna dans la vue de tirer plus de profit de l'étude qu'il se proposoit de faire sur les tableaux des grands maîtres. Il travailla quelque temps en détrempe, & il s'y exerçoit avec une grande facilité, lorsque le cavalier Marin, qui se trouva pour lors à Paris, & qui connut le génie du Poussin, voulut l'engager à faire avec lui le voyage d'Italie. Mais soit que le Poussin eût quelqu'ouvrage qui le retînt à Paris, ou qu'il fût rebuté de deux tentatives qu'il avoit faites inutilement pour aller à Rome, il se contenta de promettre au cavalier, qu'il le suivroit bientôt. En effet, après avoir peint à Paris quelques tableaux, & entr'autres celui qui est à Notre-Dame, & qui représente la mort de la Vierge, il partit pour l'Italie, âgé pour lors de 30 ans. Il trouva à Rome le cavalier Marin, qui lui fit mille caresses, & qui, dans la vue de lui rendre service, en parla avantageusement au cardinal Barberin, en lui disant: *Vederete un giovane chi hà una furia di diavolo.* Comme le cavalier, de qui le Poussin attendoit beaucoup de secours & de protection, mourut peu de temps après l'arrivée de ce peintre, & que le cardinal Barberin, qui avoit envie de le connoître, n'en avoit point eu le temps, le Poussin se trouva à Rome sans secours & sans connoissances, & eut toutes les peines du monde pour y subsister; en sorte qu'il étoit contraint de donner ses ouvrages, son unique ressource, pour un prix qui payoit à peine ses couleurs. Néanmoins il ne perdit pas courage, & le parti qu'il prit fut de travailler assidument à se rendre habile. La nécessité où il étoit de se passer de peu pour sa nouriture & pour son entretien, fit qu'il demeura long-temps retiré, sans fréquenter personne, s'occupant entiérement à faire de sérieuses études sur les belles choses qu'il dessinoit avec ardeur. Malgré la résolution qu'il avoit faite de copier les tableaux des grands maîtres, il s'y exerça fort peu. Il croyoit que c'étoit assez de les bien examiner & d'y faire ses réflexions, & que le surplus étoit un temps perdu; mais il n'en étoit pas de même des figures antiques. Il les modéloit avec soin; & il en avoit conçu une si grande idée, qu'il en fit son principal objet, & qu'il s'y attacha entiérement. Il étoit persuadé que la source de toutes les beautés & de toutes les gaces venoit de ces excellens ouvrages, & que les anciens sculpteurs avoient épuisé celles de la nature, pour rendre leurs figures l'admiration de la postérité. La grande liaison qu'il avoit avec deux habiles sculpteurs, l'Algarde & François Flamand, chez lequel il demeuroit, a pu fortifier, & peut-être susciter cette inclination. Quoi qu'il en soit, il ne s'en est jamais éloigné, & elle a toujours augmenté avec ses années, comme il est aisé de le voir par ses ouvrages. Il copia, dit-on, dans ses commencemens quelques tableaux du Titien, dont la couleur & la touche du paysage lui plaisoit fort, pour accompagner le bon gout du dessin qu'il avoit contracté sur l'antique. L'on remarque en effet, que ses premiers tableaux sont peints d'un meilleur gout de couleur que les autres; mais il fit bientôt paroître par la suite de ses ouvrages, à les regarder dans le général, que le coloris n'étoit dans son esprit que d'une médiocre considération, ou qu'il croyoit le posséder suffisamment pour ne rien ôter à ses tableaux de la perfection qu'il y vouloit mettre. Il est vrai qu'il avoit tellement étudié toutes les beautés de l'antique, l'élégance, le grand gout, la correction, & la diversité des proportions, les expressions, l'ordre des draperies, les ajustemens, la noblesse, le bon air & la fierté des têtes, les manieres d'agir, la coutume des temps & des lieux, & enfin tout ce qu'on peut voir de beau dans ces restes de sculpture antique, que l'on ne peut assez admirer l'exactitude avec laquelle il a enrichi ses tableaux. Il auroit pu, comme Michel Ange, surprendre le jugement du public. Celui-ci fit la statue d'un Cupidon; & après en avoir cassé le bras, qu'il retint, il enterra le reste de la figure dans un endroit où il savoit qu'on devoit fouiller; & cet ouvrage y ayant été trouvé, tout le monde le prit pour antique; mais Michel Ange ayant présenté à son tronc le bras qu'il avoit réservé, convainquit de prévention tous ceux qu'il avoit trompés. On peut croire avec autant de raison, que si le Poussin avoit peint à freisque sur un morceau de muraille, & qu'il en eût retenu quelque partie, il auroit facilement laissé croire que sa peinture étoit l'ouvrage de quelque fameux peintre de l'antiquité; tant elle a de conformité avec celles que l'on a ainsi découvertes, & qui sont véritablement antiques. Il nourissoit cet amour des sculptures antiques, en les allant examiner souvent dans les vignes qui sont autour de Rome, où il se retiroit seul, pour y faire plus en repos ses réflexions. C'est aussi dans de semblables retraites, qu'il considéroit les effets extraordinaires de la nature, par rapport au paysage, & qu'il dessinoit des terrasses, des lointains, des arbres, & tout ce qui se rapportoit à son gout, qui étoit excellent. Outre l'étude exacte que le Poussin a faite d'après l'antique, il s'est encore fort attaché à Raphaël & au Dominicain, comme à ceux qu'il croyoit avoir le mieux inventé, le plus correctement dessiné, & le plus vivement exprimé les

passions de l'ame : trois choses que le Poussin a toujours regardées comme les plus essentielles à la peinture. Enfin, ce grand homme n'a rien négligé de toutes les connoissances qui pouvoient le rendre parfait dans ces parties, non plus que pour l'expression de ses sujets en général, qu'il a enrichis de tout ce qui peut réveiller l'attention des savans. On ne voit point de grand ouvrage de lui; & la raison qu'on en peut donner, c'est que les occasions ne s'en sont pas présentées. Ainsi l'on ne doit pas douter que ce ne soit le seul hazard qui a fait qu'il s'est attaché à peindre des tableaux de chevalet, d'une grandeur propre à pouvoir entrer dans les cabinets, & tels que les curieux les lui demandoient. Le roi Louis XIII, & M. de Noyers, ministre d'état & surintendant des bâtimens, lui écrivirent à Rome pour l'obliger de venir en France : il s'y résolut avec beaucoup de peine. On lui assigna une pension, & on lui donna aux Thuileries un logement tout meublé. Le Poussin fit pour la chapelle du château de S. Germain, le tableau de la cène, & celui qui est à Paris dans le noviciat des Jésuites. Il commença dans la galerie du Louvre les travaux d'Hercule, dans le temps que la brigue de l'école de Vouet le chagrinoit par les médisances & les mauvais discours qu'elle faisoit des ouvrages dont on vient de parler. Ces obstacles joints à la vie tumultueuse de Paris, dont il ne pouvoit s'accommoder, lui firent prendre la résolution secrete de retourner à Rome, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires domestiques, & d'en emmener sa femme. Mais quand il fut à Rome, soit qu'il s'y trouvât comme dans son centre, soit que la mort du cardinal de Richelieu & celle du roi, qui arriverent pendant ce temps-là, le déterminassent, il ne voulut jamais revenir en France. Il continua donc de travailler à ses tableaux de chevalet; car ils ont tous été faits à Rome pour être envoyés à Paris, où les François ont même fait passer ceux qui étoient demeurés en Italie, & qu'ils ont pu avoir pour de l'argent, n'ayant pas moins d'estime pour ces excellens ouvrages, que pour ceux de Raphaël. Félibien, qui a écrit la vie de ce peintre fort soigneusement & fort amplement, donne la liste de tous ses tableaux, & fait la description de ceux qui sont les plus estimés. Le Poussin, après avoir fourni une heureuse carriere, mourut à moitié paralytique en 1665, âgé de 71 ans. M. l'abbé Nicaise, chanoine de sainte chapelle de Dijon, qui étoit lié d'amitié avec le Poussin, & qui se trouvoit à Rome lors de la mort de ce grand peintre, lui a dressée l'épitaphe suivante, que nous allons rapporter, quoiqu'elle n'ait pas été mise sur son tombeau :

D. O. M.
NICOLAO PUSSINO *Gallo*,
Pictori suæ ætatis primario,
Qui artem
Dum pertinaci studio prosequitur,
Brevi assecutus, *postea vicit* :
Naturam
Dum linearum compendio contrahit,
Seipsâ majorem expressit :
Eamdem
Dum novâ optices industriâ
Ordini, *lucique restituit*,
Seipsâ fecit illustriorem.
Illam
Græcis, *Italisque imitari*,
Soli PUSSINO *superare*,
Datum.
Obiit in urbe æterna XIV Kalend. Decemb.
An. M DC LXV.
Annos natus LXXI.
Ad sanct. Laurent. in Lucina
Sepultus.
CLAUDIUS NICASIUS *Divionensis*,
Regii sacelli canonicus,
Dum amico singulari parentaret,
Veteris amicitiæ memor,
Monumentum hoc posuit ære perennius.

Le Bellori qui a écrit la vie du Poussin en italien, composa aussi ces quatre vers latins en son honneur.

Parce piis lacrymis, *vivit* PUSSINUS *in urna*,
Vivere qui dederat, *nescius ipse mori.*
Hic tamen ipse silet ; si vis audire loquentem,
Mirum est, *in tabulis vivit & eloquitur.*

Le Poussin ayant eu le manuscrit original du traité italien de Léonard de Vinci touchant la peinture, y ajouta, pour éclaircir le texte, des figures aux endroits qui paroissoient le demander : mais les dessins qu'il avoit faits n'étant qu'au trait, & à proprement parler, de simples esquisses, Errard fut chargé d'y mettre les ombres, & de leur donner la derniere main, avant que de les abandonner au graveur. Il augmenta même quelques figures qui avoient échapé au Poussin. Celui-ci se plaignit dans la suite, avec raison, qu'on avoit tellement altéré ses dessins en les gravant, qu'il ne s'y reconnoissoit plus. Le Poussin avoit épousé la sœur du Gaspre, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ses biens ne passoient pas 60000 livres ; mais il comptoit pour beaucoup son repos, & le séjour de Rome, où il vivoit sans ambition. Un jour le prélat Massimi, qui a depuis été cardinal, l'étant allé voir, la conversation dura insensiblement jusqu'à la nuit : & comme le prélat s'en alloit, le Poussin, sa lampe à la main, marcha devant lui, l'éclaira le long de l'escalier, & le conduisit ainsi jusqu'à son carosse. Ce qui fit tant de peine à M. Massimi, qu'il ne put s'empêcher de lui dire : *Je vous plains beaucoup*, *M. Poussin*, *de n'avoir pas seulement un valet : Et moi*, répondit le Poussin, *je vous plains beaucoup plus*, *monseigneur*, *d'en avoir un si grand nombre.* Il ne faisoit jamais de marché pour le payement de ses tableaux ; mais il écrivoit sur le derriere de la toile le prix qu'il en vouloit, & on le lui envoyoit incontinent. Il n'a fait aucun éleve, & la plupart des peintres l'estiment sans l'imiter, soit qu'ils trouvent sa maniere inaccessible, ou qu'y étant une fois entrés, ils n'en puissent assez dignement soutenir le caractere. *M. de Piles, *abrégé de la vie des peintres. Voyez aussi* la lettre de M. Mariette sur Léonard de Vinci, adressée à M. le comte de Caylus, & mise au-devant du *recueil de têtes de caracteres & de charges*, dessinées par Léonard de Vinci, & gravées par le même comte de Caylus, *in-4°*, à Paris, 1730. *Voyez* les notes qui sont aux pages 8 & 9.

☞ POUSSINES (le P. Pierre) savant Jésuite du XVII siécle, naquit à Laurane, bourg du diocèse de Narbonne, vers la fin de l'an 1609. Son pere, qui étoit un bourgeois vertueux, l'envoya de bonne heure au collége de Béziers. Ses classes finies, il entra au noviciat des Jésuites à Toulouse, le 7 de juillet 1624. Malgré l'usage de ne faire passer les jeunes Jésuites à l'étude de la théologie, qu'au sortir de la régence des classes, le P. Poussines commença par étudier les vérités & les preuves de sa religion. Ses supérieurs ne crurent pas devoir asservir aux régles ordinaires, des talens que la nature en avoit affranchis. Ils bornerent même le temps de sa régence à trois années, qu'il enseigna les humanités, partie à Montpellier & partie à Toulouse. Le P. Poussines avoit paru déja profondément versé dans la connoissance des langues savantes. Les traductions de Nicétas & du sophiste Polémon, lui valurent une réputation qui l'avoit précédé à Paris, où il fut envoyé en 1638. Le P. Pétau l'adopta parmi ses éleves. C'étoit alors les deux freres de Valois, les PP. Garnier & Vavasseur. Le P. Poussines étoit de retour à Toulouse en l'année 1642 ; époque de sa profession des quatre vœux qu'il fit entre les mains du P. Annat. Un choix judicieux le destina bientôt après à professer la rhétorique dans le collége de Toulouse. Le P. Poussines, quoique savant, étoit homme de belles lettres. Il s'étoit nouri

de la lecture de l'antiquité grecque & romaine : & comme ces sources seront toujours celles du vrai & du beau de tous les temps, il y puisa une éloquence mâle & naturelle, pleine de chaleur & de mouvement. Nous avons ses harangues imprimées. Le style en général en est un peu dur, & quelquefois difficile; mais ce défaut ne provient que de ce que trop délicat sur le choix des expressions, l'orateur rejettoit les communes, pour saisir celles qui avoient un air d'érudition plus marquée. Le recueil des poësies latines qu'il nous a laissé n'est pas exempt de ce défaut, qui semble répandu sur tous ses ouvrages.

Après avoir professé la rhétorique pendant cinq ans, le P. Poussines fut pourvu d'une chaire de l'écriture sainte. Divers ouvrages assortis à son nouvel emploi, devancerent la traduction d'Anne Comnene, ouvrage qui fut bien accueilli des savans. Il parut *in-folio*, en 1651, sous ce titre : *Annæ Comnenæ Alexiados, id est, de imperatoris Alexii Comneni rebus gestis, libri XV, gr. & lat.* Quelques recherches que le P. Poussines eut faites, il ne put parvenir à se procurer à temps le manuscrit d'Anne Comnene que Cujas avoit possédé; ainsi il fut obligé de donner son édition sur un manuscrit de la bibliothéque du cardinal Barberin. Elle étoit déja finie, lorsque le manuscrit de Cujas lui fut communiqué par M. Puget, conseiller au parlement, à qui il appartenoit. Comme ce manuscrit se trouvoit parfaitement conservé & dans tout son entier, le P. Poussines s'en servit pour remplir les lacunes qui se trouvent semées dans celui de Barberin, & d'après lequel il avoit travaillé. Ces corrections écrites de la main du P. Poussines sur les marges de son Anne Comnene, sont conservées au collége des Jésuites de Toulouse. Il seroit nécessaire d'y avoir recours, si l'on faisoit une nouvelle édition de l'histoire Byzantine; car le beau manuscrit de Cujas semble perdu aujourd'hui. La connexion qui se trouve entre l'histoire d'Anne Comnene & les mémoires de Nicéphore de Brienne, son époux, engagea le P. Poussines à donner aussi une édition & une traduction de ces mémoires. Le savant Jésuite se servit d'un manuscrit que le même M. Puget lui communiqua; & la traduction qu'il en donne, enrichie de commentaires & de notes, fut une nouvelle preuve de la connoissance qu'il avoit de l'empire d'Orient; elle parut en 1661, *in-folio*.

Le P. Poussines fut appellé à Rome par son général, vers la fin de l'année 1654. D'abord chargé de continuer l'histoire de sa compagnie, il consacra quelques années à cet ouvrage; après quoi, la chaire de l'écriture sainte, qu'il alla remplir dans le colége romain, lui laissa le loisir d'augmenter les richesses de l'histoire Byzantine.

Les œuvres entieres de Pachymere, contenant l'histoire de Michel Paléologue, & celle d'Andronic Paléologue, avoient été déterrées dans un coin de la Gréce, par l'œil vigilant du cardinal Barberin; mais il s'agissoit d'interpréter un auteur dont l'obscurité avoit effrayé les plus courageux interprétes. Le cardinal jetta les yeux sur le P. Poussines, & le succès fit honneur à son choix. L'histoire de Michel Paléologue parut à Rome en 1666, *in-folio;* & celle d'Andronic Paléologue fut imprimée, aussi à Rome, en 1669 & 1671, *in-folio*. Quelques critiques reprocherent au Jésuite, de ne s'être pas assujéti aux termes du texte grec, & de l'avoir souvent paraphrasé. M. Galois, *Journal des savans* 1666, *décembre*, l'a défendu & lui a fait un mérite de s'être affranchi de cette scrupuleuse exactitude, afin de porter la lumiere au milieu des ténebres dont Pachymere semble s'enveloper. M. Baillet, *jugemens des savans*, p. 73, est convenu que les ouvrages de Nicéphore de Brienne & d'Anne Comnene avoient besoin de la sage étendue que le P. Poussines a su donner aux pensées de ces deux illustres auteurs. M. de Chevanes, savant Dijonois, a enrichi de notes excellentes les remarques du P. Poussines sur Pachymere. Elles devroient être mises à la suite de l'ouvrage du Jésuite, d'autant plus que le livre de M. de Chevanes est devenu rare.

La reconnoissance eut part aux dédicaces que le pere Poussines adressa au cardinal Barberin & à la reine Christine. Cette princesse le distingua toujours à Rome, par les marques d'une estime qui donna lieu à une de ces anecdotes, qu'on regarde comme intéressantes, lorsqu'elles tiennent à l'histoire du travail des hommes de lettres. Holstenius, bibliothécaire du Vatican, avoit annoncé à cette princesse une élégante version du Banquet des Vierges, de S. Méthodius, cachée encore dans le cabinet du P. Poussines, mais prête à voir le jour. La reine pressa le Jésuite d'en hâter l'édition. Quelques jours après le P. Poussines se rendit, avec le P. Kirker, à la bibliothéque du Vatican, par ordre de cette reine qui s'y trouva aussi pour voir des manuscrits. Parmi ceux qu'on lui montra, ayant remarqué les œuvres de Méthodius : *C'est-là*, dit-elle, adressant la parole au P. Poussines, *cet auteur que vous allez donner au public. Ce ne sera pas lui, ce sera moi*, reprit assez brusquement le fameux Allatius. L'engagement étoit pris de sa part; il se mit en devoir de le remplir; il eut même la foiblesse d'antidater son ouvrage pour usurper le frivol avantage d'avoir prévenu le travail du P. Poussines. Celui ci ne crut pas devoir supprimer le fruit de ses veilles : on n'attend pas d'un auteur de pareils sacrifices : il envoya sa version à Henri de Valois, son ami, qui présida par lui-même à l'édition qui s'en fit à l'imprimerie du Louvre, en 1657, *in-folio*. Ce fut vers ce même temps, que le P. Poussines fut choisi pour donner des leçons de la langue grecque au jeune prince des Ursins & à l'abbé Albani, qui fut dans la suite souverain pontife sous le nom de Clément XI.

Tous les genres d'érudition étoient du ressort du savant Jésuite. Curieux de tout ce qui a des rapports avec l'histoire, il avoit formé une suite de médailles, dont les plus précieuses passerent après sa mort dans les mains du P. Chamillard. L'immense ouvrage des Jésuites d'Anvers lui est redevable de plus de deux cens vies des saints de la Gréce, du Languedoc & de la Gascogne, qu'il a comme ressuscités. Lorsque le P. Papebrock fit imprimer le *Propylæum ad acta SS. mensis maii*, il écrivit au P. Poussines sur la chronologie de la vie de Jesus-Christ; ce qui donna lieu à ce pere de répondre par trois lettres, qui sont trois savantes dissertations qu'on voit dans ce volume. On lit dans une de ses lettres, écrite de Rome le 7 mars 1664, au P. Laloubere, Jésuite à Toulouse, qu'il a enrichi la nouvelle édition des conciles par le P. Labbe, de plus de trente conciles, synodes ou actes anciens, relatifs à ces augustes assemblées. Le P. Poussines étoit de retour à Toulouse, vers la fin de 1682, toujours laborieux, & toujours soutenu par la force d'un tempérament, qu'il faut supposer dans les savans du premier ordre. Le souvenir de la candeur de son ame & de la simplicité de ses mœurs, s'est conservé dans le collége de cette ville, où il mourut le 2 février 1686, dans la 77[e] année de son âge. On trouva dans sa chambre un prodigieux amas de lettres, car il avoit des relations dans toute l'Europe. La fausse crainte de laisser de prétendus secrets se répandre dans le public, les fit condamner au feu. Le pere Poussines vouloit finir sa carriere par un ouvrage précieux à la religion. La mort ne lui laissa pas le temps de le faire paroître. La dissertation préliminaire qui fut imprimée, promit cet important ouvrage sous ce titre : *Occursus prophetiæ & historiæ, in mysteriis vitæ, mortis & resurrectionis Christi.* Le manuscrit de cet ouvrage, dont quelques morceaux considérables sont égarés, est entre les mains du P. Lombard, Jésuite. C'est une histoire de tout ce qui s'est passé depuis le commencement du monde, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs : elle renferme principalement les événemens, tant de l'histoire sacrée, que de l'histoire profane, prédits dans les livres saints. * *Eloge du P. Poussines*, composé par le P. Théodore Lombard, & inséré dans

les *mémoires de Trévoux*, novembre 1750, second volume, pag. 2536.

POUST (Jean) en latin *Posthius*, né à Germersheim, ville du Bas-Palatinat, en 1537, avoit pour pere *Jean* Poust, citoyen de la même ville. Il avoit environ vingt & un ans, lorsqu'en 1558 il fut fait maître en philosophie à Heidelberg. Environ neuf ans après, c'est-à-dire, en 1567. L'académie de Valence en Dauphiné l'éleva à la dignité de docteur en médecine; & peu après il eut souvent occasion de faire briller son savoir, & d'augmenter sa réputation par la confiance qu'un grand nombre de personnes eut en lui, & par le choix que l'on fit de lui en plusieurs rencontres importantes, où il réussit. Dès l'année suivante 1568, l'évêque de Wirtzbourg ou Wirtzburg, l'appella auprès de lui, & le fit premier médecin de la ville. Jean Poust occupa ce poste pendant dix-sept ans, & s'y fit beaucoup d'honneur. En 1585 il fut rappellé à Heidelberg, où l'électeur Frédéric IV le fit son premier médecin, & il demeura douze ans dans cette ville. La peste commençant à faire du ravage à Heidelberg, les conseillers de l'électeur se retirerent à Morbach, & y menerent avec eux Jean Poust, qui y mourut la même année à l'âge de soixante ans. Son corps fut reporté à Heidelberg. On a de lui en latin 1. des observations anatomiques qui se trouvent dans l'anatomie de Réald Colombe, de Crémone, & dans un autre traité du même sur l'anatomie, imprimé à Francfort, chez Jean Wechel, en 1590, *in*-8°. 2. Deux lettres concernant la médecine, qui sont imprimées dans le livre de Jean Hornung, intitulé: *Cista medica*, à Nuremberg, en 1625, *in*-4°. Ces deux lettres sont aussi en latin. Il a eu le soin de corriger & de publier les deux livres d'Isaac l'Israëlite des diétes générales & particulieres, traduits en latin. Enfin on a de lui *Mantissa anatomica*, dans les centuries 5 & 6 des histoires anatomiques de Thomas Bartholin, à Copenhague, en 1661, *in*-8°. * *Voyez* M. Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum*, livre XV, pag. 545.

POWHATAN, province de l'Amérique septentrionale. *Cherchez* POUHATAN.

☞ POWIS, c'est le nom d'un des trois royaumes qui furent établis dans le pays de Galles, lorsque Rodrigue, roi de Galles, divisa ses états entre ses trois fils. Le royaume de Powis échut à Mervin, le plus jeune des trois freres. Ce pays comprenoit les provinces de Montgomeri & de Radnor, avec partie de celles de Denbigh & de Flint, & tout le Shropshire, au-delà de la Saverne, avec la ville de Shewsburi. Ce royaume relevoit de la partie septentrionale de Galles, qui avoit été le partage de l'aîné. On le divisoit en Vadoc & Wenwinwin. Mathrawal en étoit la ville capitale. * La Martiniere, *diction. géogr.* Speed & Cambden, *descrc. Ang.*

POWODOWISKI, POVODOVIUS (Jérôme) Polonois, archidiacre de l'église cathédrale de Cracovie, sa patrie, étoit philosophe, théologien & prédicateur, & se rendit célébre par son érudition. Il mourut en 1613, dans un âge avancé, & laissa divers ouvrages: *Instructio confessariorum. Frænum in hæreticos. Manuale sacramentorum. De cæna Domini. Christologia.* Des sermons & d'autres traités en polonois. * Starovolscius, *de ill. Pol.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

POUZZOL ou POZZUOLO, *Puteoli*, ville d'Italie, à huit milles de Naples, avec évêché, n'a plus que de chétifs restes de son ancienne splendeur. Elle fut bâtie par les Samiens, l'an 4 de la LXIV olympiade, qui étoit la 232 de Rome. On la nomma *Dicæarchia*; & par contraction, *Dicarchia*. Elle appartint quelque temps à ceux de Cumes qui en firent leur port. Les Romains la subjuguerent l'an 538 de Rome, l'érigerent en colonie vingt ans après, & lui donnerent le nom de *Puteoli*, soit à cause de la multitude des puits, soit à cause de la mauvaise odeur de ses eaux chaudes. Cette ville qui fut un des meilleurs ports des Romains sur cette mer-là, devint très-considérable par la beauté des temples, des cirques, des théatres, des amphithéatres que l'on y bâtit: on en voit encore quelques restes. Plusieurs riches bourgeois de Rome, entr'autres Cicéron, illustrerent les environs de *Puteoli* par leurs maisons de campagne, & ses bains devinrent très-renommés. Auguste & Néron y envoyerent de nouvelles colonies. Caligula projetta d'y faire un pont de 3900 pas, pour passer jusqu'à Bayes. Il reste encore douze piliers de ce pont, d'où cet empereur continua l'ouvrage avec deux rangs de navires soutenus par des ancres, & couverts d'ais, sur lesquels il passa à cheval & en chariot. Suetone marque que ce prince entreprit ce ouvrage pour imiter Xerxès, pour épouvanter les Allemans & les Anglois par sa puissance, & pour accomplir la prophétie d'un mathématicien, qui, du temps de Tibere, avoit prédit, peut-être par ironie, que Caligula seroit empereur, quand il passeroit à cheval sur ce golfe. Cette place fut réduite en cendres par Alaric en 416, & par Genseric en 455. Quatre-vingt-dix ans après ou environ, Totila la fit démanteler & saccager, de maniere qu'elle resta seize ans inhabitée. Les Grecs l'ayant rebâtie, elle se rétablit peu-à-peu; de sorte qu'elle étoit une bonne place, lorsque Romuald II du nom, duc de Bénévent, s'en rendit maître en 715; mais il la désola par le fer & par le feu. Les Hongrois la pillerent dans le X siécle. *Enfin* après plusieurs changemens, Alfonse d'Aragon, roi de Naples, la subjugua dans le XV siécle. Les tremblemens de terre y ont fait d'étranges ravages en divers temps, sur-tout en 1538. Il y reste encore de son antiquité un temple dédié dans ses commencemens à Auguste, & consacré par les Chrétiens au Seigneur, sous l'invocation de S. Proclus. * Léandre Alberti. Bayle, *dictionaire critique*.

POYET (Bertrand) cardinal, évêque d'Ostie, étoit de Pouget, dans le diocèse de Cahors. Pétrarque, Villani, & quelques autres auteurs, ont osé soutenir que ce cardinal passoit pour le fils du pape Jean XXII; mais ce qui avoit donné occasion à cette opinion reçue du peuple, c'est qu'on avoit remarqué beaucoup de ressemblance de visage & d'humeurs entre ce cardinal & le pape, quoiqu'ils ne fussent pas même parens. Ce cardinal fut mis dans le sacré collége en 1317, & fut depuis employé par le même pape, qui se servit de lui en Italie. Il mourut à Avignon, non pas en 1346, comme disent Onuphre & Ciaconius, ni en 1349, selon Frizon, Auberi, &c. mais en 1351. * Baluze, *vitæ pap. Aven. t. I.*

POYET (Guillaume) chancelier de France, second fils de GUI Poyet, seigneur de Jupilles, avocat à Angers, échevin perpétuel, & juge de la mairie & police de la même ville, & de *Marguerite* Helland, fille de *Jaques* Helland, seigneur de Vallieres, naquit aux Granges, dans la paroisse de S. Remi de la Varanne en Anjou. Il étudia dans les plus célébres universités du royaume. Il parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris, où son éloquence fit tant de bruit, que Louise de Savoye, mere du roi François I, le choisit pour soutenir son droit, dans les prétentions qu'elle avoit contre le connétable de Bourbon, touchant la succession aux biens de cette maison. Poyet plaida cette cause avec beaucoup de succès: de sorte que la princesse lui obtint du roi son fils la charge d'avocat général, & ce fut par ce dégré qu'il monta aux plus grands honneurs de la robe; car après avoir été président à mortier, il fut créé chancelier de France en 1538. Depuis, en 1542, il fut arrêté; & par arrêt du parlement du 24 avril 1545, il fut privé de toutes ses dignités, déclaré inhabile à tenir aucune charge, & condamné à cent mille livres d'amende. Il est sûr que la reine de Navarre, sœur de François I, & la duchesse d'Etampes, maîtresse de ce prince, eurent très-grande part à la disgrace de ce magistrat. La Renaudie qui plaidoit contre du Tillet, obtint des lettres royaux qu'il porta au sceau, avec une recommandation de la duchesse. Le chancelier qui soutenoit du Tillet, refusa de les sceller, à moins que l'on n'y changeât quelque chose qui n'étoit pas de son

son gout, & ratura tout ce qui ne lui plaisoit point. On porta les lettres en cet état au roi, qui commanda précisément au chancelier de les expédier sans modification. La Renaudie retourna vers ce magistrat, & lui fit son message d'un ton arrogant, en présence de la reine de Navarre, qui le sollicitoit alors pour un de ses domestiques, convaincu d'avoir enlevé une très-riche héritiere. Le chancelier prit les lettres de la Renaudie; & les montrant à la reine de Navarre, il ajouta: *Voila le bien que les dames font à la cour. Elles ne se contentent pas d'y exercer leur empire, elles entreprennent même de violer les loix, & de faire des leçons aux magistrats les plus consommés dans l'exercice de leurs charges.* Quoique le chancelier n'eût entendu parler que de la duchesse, il arriva malheureusement pour lui, que la reine de Navarre y prit part, à cause que les termes étoient équivoques, & pouvoient s'expliquer aussi-bien de la sollicitation qu'elle venoit de faire au chancelier, pour le rapt que son domestique avoit commis, que de la violence qu'on lui faisoit en le contraignant de sceller les lettres de la Renaudie. Elle ne fut pas plutôt sortie de la maison du chancelier, qu'elle alla trouver la duchesse, pour lui faire part de l'emportement de ce magistrat, & ne la quitta qu'après avoir concerté avec elle les moyens de le décréditer auprès du roi: ce qu'elles ne manquerent pas d'exécuter bientôt après. Il mourut de rétention d'urine, au mois d'avril de l'an 1548, âgé de 74 ans. * Le Feron & Godefroi, *histoire des officiers de la couronne.* Blanchard, *hist. des présidens.* Mézerai, *en François I.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

POYET (François) docteur de Sorbonne, de l'ordre de S. Dominique, né à Angers vers le commencement du XVI siécle, est un de ceux qui dans ce même siécle a le plus souffert de la fureur des hérétiques. Il prêchoit avec zèle contre leurs erreurs, & par ce courage il s'attira leur haine déja trop marquée contre tous les catholiques en général. Etant prieur d'Angoulême lorsque l'amiral de Coligni s'empara de cette ville, il vit pendre sous ses yeux à un murier Michel Grelet, qui prédit à l'amiral, qu'il seroit traité comme Jésabel; que son cadavre seroit jetté par la fenêtre & foulé aux pieds. Ce qui arriva à la journée de S. Barthelemi. Les hérétiques n'ayant pu, par cet horrible spectacle, entraîner Poyet dans leur parti, ils le confinerent en prison avec Jean Chauveau, âgé de 70 ans, qui y mourut mangé de vermine. Ensuite ayant tâché de vaincre le pere Poyet dans la dispute & par des conférences réitérées; mais n'en ayant remporté eux-mêmes que de la confusion, ils le tirerent de prison, le promenerent par la ville, en lui faisant déchirer le dos & la poitrine avec des tenailles ardentes, l'habillerent après cela de haillons en forme de chasuble, lui mirent des brides au cou & aux bras en forme d'étole & de manipule, & le précipiterent enfin dans la Charante, où ils acheverent de le tuer à coups de fusil. On rapporta l'année suivante ce martyre au chapitre général, en la présence du pape Pie V. * *Vies des saints de l'ordre de S. Dominique*, par Charles de S. Vincent. *Biblioth.* de la Croix du Maine. *Mém. du temps.*

POYNINGS (Edouard) de Kent, étoit en même temps grand homme de guerre & grand politique. Il contribua beaucoup à bannir la barbarie d'Irlande, & à en civiliser les habitans. Pour cet effet, il fit résoudre que tous les actes & toutes les loix passées dans le parlement d'Angleterre jusqu'alors, auroient force de loix & seroient observées en Irlande. Il fit encore ordonner qu'on ne passeroit aucun acte dans le parlement d'Irlande, qu'il n'eût été envoyé auparavant en Angleterre, approuvé par le roi, & scellé de son sceau. Cet acte, qui sembloit préjudiciable aux libertés des habitans d'Irlande, fut pourtant fait à la requête de la chambre des communes de ce royaume, qui aima mieux s'en remettre à la bonté du roi, que de vivre sous l'oppression de leurs loix particulieres. Pour rendre encore l'Irlande plus conforme à l'Angleterre, il fit résoudre que les barons Irlandois paroîtroient dans le parlement en robe, pour donner plus de grandeur à cette assemblée, & lui procurer plus de respect. Après avoir exécuté tout cela heureusement, il fut rappellé en Angleterre, & créé baron par le roi. Mais il mourut sans enfans légitimes. * *Opuscules de Fuller.*

POZA (Jean-Baptiste) Jésuite, théologien d'Alcala, publia à Lyon en 1648, *Elucidatorium Mariæ.* La Sorbonne l'a condamné pour avoir enseigné, qu'on mangeoit dans l'Eucharistie les os, la chair & le sang de la Vierge. * Bartholin, *in dissert. de latere Christi aperto, p.* 36. Diéteric, *antiquit. biblicæ*, part. I, p. 207.

POZZO (Modeste) *cherchez* FONTEMODERATA.

PR

PRADELLES, bourg du Vivarez; situé sur une haute montagne près des sources de l'Allier, & à demi-lieue du bourg de Langouges. * Mati, *dict.*

PRADILLON (dom Jean) religieux Feuillant, étoit d'Esmoutiers en Limosin. Il entra jeune dans la congrégation des Feuillans, où son mérite l'éleva aux premieres charges. Il fut quatre fois général de sa congrégation. Il avoit de grands talens pour le gouvernement monastique, & il étoit fort versé dans notre histoire & dans la connoissance des généalogies. Nous ne connoissons que deux ouvrages de lui, le premier intitulé: *Praxis juris Fuliensis;* le second en françois sous ce titre: *La conduite de dom Jean de la Barriere, abbé & instituteur des Feuillans, durant les troubles de la ligue sous Henri III*, à Paris 1689, *in*-12. Cet ouvrage contient une critique de ce qu'a écrit sur ce sujet Jean le Laboureur dans ses additions aux mémoires de Castelnau. Dom Pradillon est mort à Paris le 25 septembre 1701, âgé de 61 ans. Ses confreres ont honoré son tombeau d'une épitaphe, que M. Piganiol de la Force a rapportée dans sa *description de Paris*, tome II, page 383, 384.

PRADO (Jerôme) Jésuite de Baëza en Espagne, se fit religieux à l'âge de 26 ans, après avoir été reçu docteur, & s'être rendu très-habile dans la connoissance des lettres saintes, qu'il cultiva depuis soigneusement, & qu'il enseigna à Cordoue avec beaucoup de réputation. Il avoit composé divers commentaires sur l'écriture, & alla à Rome pour les y faire imprimer; mais il mourut presque en y arrivant, au mois de janvier de l'année 1595, qui étoit la 48[e] de son âge. On publia après sa mort ses commentaires sur les vingt-six premiers chapitres d'Ezechiel. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI, &c.*

☞ PRADO VENTURA (Antoine) Espagnol, issu d'une bonne famille de Cordoue, dans la province d'Andalousie, naquit le 10 juin 1701. Les maîtres à qui on confia le soin de l'élever dans les belles lettres & la vertu, trouverent en lui un esprit docile, un jugement exquis, une mémoire heureuse & beaucoup de facilité à s'énoncer en tout genre d'éloquence. A l'âge de seize ans, il prit l'habit dans le couvent des Mathurins de Cordoue. Ayant été destiné à l'étude de la philosophie & de la théologie, il y fit des progrès si rapides, que bientôt on le chargea de professer la philosophie; ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Il prit à Séville le bonnet de docteur en théologie, & quelques années après fut nommé professeur de la chaire de Durand, dans cette fameuse université. Son mérite l'éleva aux plus grands emplois dans son ordre, & il les remplit avec la plus grande distinction. Le P. Prado en s'adonnant à la philosophie & à la théologie, n'avoit point négligé les autres sciences: la géographie, l'histoire, le droit canon lui étoient très-familieres. Aucun prédicateur n'a prêché à la cour de Madrid avec tant d'applaudissement; & les sermons qu'il faisoit dans l'église des Trinitaires, attiroient une foule d'auditeurs qui ne

se lassoient point d'exalter son éloquence. Chargé de faire l'oraison funébre du cardinal Cisneros, pendant la cérémonie des obséques que l'université d'Alcala fit faire à ce cardinal, il s'en aquitta à la satisfaction de tous ceux qui l'entendirent. Le P. Prado est mort à Cordoue en 1753. On a de ce savant religieux plusieurs ouvrages, 1. *Le poéme de S. Raphael*, *in-4°*. 2. *Sermons des saints*, 2 vol. *in-4°*. 3. *La vie du martyre Fr. Marc Criado*, *in-8°*. 4. *Diverses consultations*, *in-folio*. On imprime actuellement d'autres ouvrages de ce savant, à qui on ne peut refuser la gloire d'avoir été un de ceux qui ont contribué le plus à la pureté de la langue espagnole, & au dégré de perfection où elle se trouve aujourd'hui. * *Mém. mss.* de M. l'abbé Giron.

PRADO (Laurent) *cherchez* RAMIREZ.

PRADON, poëte François, étoit de Rouen. Il a donné au public quelques piéces de théâtre assez médiocres; savoir la tragédie de *Pirame & Thisbé*; celle de *Tamerlan* ou *de la mort de Bajazet*; celle de la *Troade*; celle de *Phédre & Hippolyte*; celle de *Statira*, fille de *Darius*, & veuve d'*Alexandre*; celle de *Scipion l'Africain*. La meilleure de ses piéces est *Régulus*, qu'il donna en 1688. Les piéces de ce poëte ont été recueillies en un volume imprimé à Paris en 1700. Il mourut d'apoplexie à Paris au mois de janvier de l'an 1698. * *Voyez une dissertation sur les tragédies de Phédre & Hipp. de* MM. Racine & Pradon; & Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes*.

PRÆNESTE, *cherchez* PALESTRINE.

PRAGMATIQUE SANCTION. Le mot de Sanction vient du latin *Sanctio*, qui signifie *ordonnance*, & *Pragmatique*, du grec Πραγματικὸς, dérivé de Πρᾶγμα, qui signifie *affaire*. L'usage a donné le nom de Pragmatique sanction aux ordonnances qui concernent les grandes affaires de l'état ou de l'église, ou du moins les affaires de quelques communautés. D'autres croient que l'on a ainsi appellé les ordonnances qui se faisoient dans des assemblées publiques, par le conseil de plusieurs jurisconsultes savans dans la pratique du droit, que les anciens nommoient Πραγματικοί. Quelques-uns veulent que ce nom ait été donné aux ordonnances que les rois faisoient dans une assemblée des grands du royaume, après avoir bien examiné l'affaire dont il s'agissoit. Le roi S. Louis fit une pragmatique sanction l'an 1268, qui ordonnoit, 1. Que les prélats du royaume, les collateurs des bénéfices, & les patrons jouiroient paisiblement de tous leurs droits: 2. Que les églises cathédrales & autres, seroient maintenues dans la liberté d'élire leurs prélats: 3. Que l'on aboliroit entierement la simonie & la vénalité des bénéfices: 4. Que toutes les promotions, & les collations des dignités & autres bénéfices ou offices ecclésiastiques, se feroient suivant la disposition du droit commun, des sacrés conciles & des coutumes établies par les anciens peres de l'église: 5. Qu'il ne se feroit aucune exaction ni aucune levée de deniers par la cour de Rome, dans toute l'étendue du royaume, si ce n'étoit pour quelque nécessité pressante, avec l'agrément du roi, & du consentement de l'église gallicane: 6. Que toutes les églises & tous les ecclésiastiques du royaume seroient maintenus dans les libertés, les franchises & les priviléges qui leur avoient été accordés par les rois de France, ses prédécesseurs. Les lettres furent données à Paris au mois de mars de l'année 1268. * Bochel, *decreta ecclesiæ Gallicanæ*.

La pragmatique sanction la plus célébre est celle de Charles VII, roi de France, en 1438. Pour en bien entendre l'histoire, il faut remarquer qu'autrefois les évêques étoient toujours élus par les suffrages du clergé & du peuple. Depuis dans l'église d'Orient, le peuple fut exclus des élections; mais en Occident l'ancienne coutume demeura même en l'élection des papes. Tant que les Gaules furent soumises aux empereurs Romains, le clergé & le peuple élurent les évêques; mais dans la suite les rois de France voulurent avoir part à la promotion des prélats, qui n'étoient alors élevés à cette dignité que par leurs ordres: ce qui continua non seulement pendant la premiere lignée de nos rois, comme il se voit dans Grégoire de Tours, & dans les formules de Marculfe, mais aussi sous les premiers rois de la seconde race, Pepin & Charlemagne; & l'on ne voit aucune élection d'évêque dans les synodes tenus de leur temps, comme l'a remarqué le pere Sirmond, qui ajoute qu'il croit que Louis *le Débonnaire*, l'an troisiéme de son régne, rendit à l'église le pouvoir d'élire ses prélats. Ce droit néanmoins fut limité par quelques restrictions, & voici comment on y procédoit. Après le décès d'un évêque, quelques ecclésiastiques & quelques laïcs étoient députés vers le métropolitain, qui supplioit le roi de donner permission d'élire un évêque à cette église, comme aussi de désigner un des évêques de sa province, pour assister au nom de sa majesté, à l'assemblée qui se devoit faire pour l'élection; & cet évêque étoit nommé *Visiteur*. Lorsque l'élection étoit faite, on en portoit l'acte au métropolitain, qui l'envoyoit au roi pour l'approuver. Ensuite l'archevêque & les autres évêques de la province examinoient l'élu, & le sacroient. Cet ordre continua jusqu'aux premiers rois de la troisiéme race, qui y apporterent le changement suivant. Quand l'archevêché ou l'évêché étoit vacant, le chapitre envoyoit deux ou trois chanoines au roi, pour lui donner avis de la vacance, & pour le supplier de leur permettre d'élire un pasteur. Les religieux & les religieuses, après le décès des abbés & des abbesses, donnoient le même avis à sa majesté. Aussitôt les officiers du roi faisoient saisir le temporel de la dignité vacante, & en recevoient le revenu. Après l'élection, le roi donnoit main-levée de la régale, c'est-à-dire, de la saisie faite en son nom. Il y eut encore d'autres changemens depuis, & il s'y glissa de grands abus vers le régne de Charles VI, où l'église & l'état se virent dans une étrange confusion.

Pendant les divisions qui s'éleverent entre le concile de Basle & le pape Eugène IV, le clergé de France, le roi Charles VII, & son conseil s'assemblerent à Bourges en 1431. On y dressa des mémoires qui furent envoyés au concile de Basle; & au bout de sept ans qui s'écoulerent pendant ce schisme, on y fit la pragmatique sanction l'an 1438, qui fut vérifiée au parlement de Paris en 1439. Le pape Eugène envoya ses ambassadeurs vers le roi de France, étant à l'assemblée de Bourges, pour le prier de suspendre l'exécution de la pragmatique; mais Charles VII répondit qu'il avoit dessein de la faire observer inviolablement. Le 2 septembre 1440 le roi fit lire sa déclaration en présence des ambassadeurs du pape & du concile, qui portoit que puisqu'il ne lui apparoissoit pas que la déposition d'Eugène & l'élection de Félix eussent été faites canoniquement, & qu'il doutoit si alors le concile étoit suffisant pour terminer de si grandes affaires, il reconnoissoit Eugène pour pape, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par un concile général, ou par l'église gallicane. Le roi continuant ses soins, & voyant que les divisions d'Eugène & du concile troubloient son état, fit une ordonnance, par laquelle il défendit à ses sujets de se servir d'aucunes bulles, décrets, ou rescrits émanés du concile ou du pape, & commanda à ses juges d'observer sa pragmatique sanction. Ces lettres patentes furent vérifiées au parlement de Paris en 1440. Il faut remarquer ici que les articles de la pragmatique sanction furent dressés sur les décrets du concile de Basle; qu'en l'année 1433 le pape Eugène ratifia tout ce qui avoit été fait en ce concile; & que la division ne recommença qu'en l'an 1437. Ainsi dans les vingt-trois articles contenus dans la pragmatique, il y en a vingt-un qui sont approuvés par le pape, en conséquence de cette ratification du concile; car il n'y en a que deux qui soient faits depuis la seconde division. Ces deux articles sont tirés de deux décrets du concile, dont l'un regarde les collations, & l'autre les causes; mais le roi les modifia, parcequ'il reconnoissoit Eugène pour le pape. Le premier article de la pragmatique sanction est tiré de la premiere session du concile de Basle, & concerne l'autorité des

conciles généraux. Le II article est en la session II, & parle de la puissance & de l'autorité du concile de Basle. Le III article pris des sessions XII & XXIII, marque la forme des élections. Le IV contient l'abolition des réservations, & est tiré de la session XXIII. Le V article, fait après la seconde division l'an 1438, parle de la collation des bénéfices, & n'admet point les graces expectatives, ni les réserves particulieres du pape & de ses légats : il est tiré de la session XXXI du concile de Basle. Le VI article, qui concerne les causes & les jugemens, est pris de la même session XXXI. Le VII est contre les folles appellations, & est conforme au décret de la session XX. Le VIII regarde le fait des possessions paisibles, & est tiré de la session XXI. Le IX article définit le nombre des cardinaux, suivant le décret de la session XXIII. Le X parle des annates, & est pris de la session XXI, en 1435. Le XI régle ce qui regarde le service divin, conformément au décret de la session XXXI, & ajoute que les louables coutumes des églises particulieres de France seront observées. Les XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII & XIX articles, qui concernent la police des églises cathédrales, sont de la session XXI du concile. Le XX article parle des concubinaires, suivant le décret de la session XX. Le XXI régle ce qui regarde les excommuniés, & est pris de la session XX. Le XXII traite des interdits conformément au décret de la session XX. Et le XXIII article parle de la preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les lettres ou bulles du pape, suivant le décret de la session XXIII du concile de Basle. Voila sommairement ce qui fut résolu en l'assemblée tenue à Bourges ; & cette pragmatique fut vérifiée au parlement de Paris le 13 juillet 1439. Cette loi tendoit principalement à faire en sorte que les ordinaires du royaume fussent reconnus avant que d'aller en cour de Rome ; que les élections fussent rétablies suivant la coutume ancienne ; que l'autorité du concile général fût préférée à celle du pape en particulier, & que les graces expectatives fussent abolies.

Ænéas Sylvius, qui avoit été secrétaire du concile de Basle, étant parvenu au pontificat en 1458, sous le nom de Pie II, employa tous les ressorts imaginables pour faire abolir cette pragmatique. Après la mort du roi Charles VII, en 1461, ce pape engagea dans ses intérêts l'évêque d'Arras nommé *Jean-Geofroi*, qui fut depuis évêque d'Albi, & enfin cardinal. Cet évêque, pour accommoder l'affaire, promit au roi que le pape enverroit un légat en France, qui donneroit les provisions des bénéfices, afin que l'argent ne sortît point du royaume ; mais cette proposition fut sans effet. Enfin l'évêque de Terni, nonce du pape en France, fit si bien auprès du roi, qu'il lui fit agréer l'abolition de la pragmatique. Louis XI en donna ses lettres le 27 novembre 1461, adressées au pape Pie II, dans lesquelles il ordonna, que les choses fussent rétablies dans l'état où elles étoient avant la publication de la pragmatique. Cette condescendance du roi ne fut pas approuvée par le parlement, & on en porta des plaintes dans les états tenus à Tours au commencement du régne de son successeur Charles VIII. Cependant le pape fit traîner la charte de la pragmatique-sanction par les rues de Rome, faisant publier qu'elle étoit abolie. Pour remercier le roi, il bénit durant la messe de minuit à Noël, une épée dont le fourreau étoit enrichi de pierreries, qu'il lui envoya, avec des vers à sa louange. Quoique la pragmatique eût été traitée dans Rome comme une ordonnance condamnée & abolie, elle ne laissoit pas d'être observée en France, si ce n'est que les réserves & les graces expectatives y étoient reçues comme auparavant. Paul II qui succéda au pape Pie II en 1464, savoit bien que la pragmatique étoit observée en plusieurs points : c'est pourquoi il envoya un légat en France, en 1467, avec pouvoir de faire cardinal Jean Balue, évêque d'Evreux, s'il donnoit ses soins pour faire abolir cette loi. Louis XI accorda au pape ce qu'il desiroit, & commanda que les lettres en fussent expédiées l'an 1469. Balue les fit publier au châtelet ; mais il trouva de la résistance au parlement. Jean de Saint-Romain, procureur général, empêcha l'enregistrement de ces lettres, & remontra qu'en abolissant la pragmatique, on ôtoit les élections aux chapitres, & les collations aux ordinaires ; on rétablissoit les préventions & les graces expectatives, & les évocations en cour de Rome : Que la pragmatique n'ayant plus lieu, un grand nombre de sujets du roi se retireroient à Rome comme auparavant, pour y obtenir des graces, ou pour y poursuivre leurs affaires : ce qui rendroit les universités dépourvues de gens capables : Qu'enfin les lettres de l'abolition étant entérinées, il sortiroit du royaume des sommes immenses, pour être portées à Rome. Il remarqua que pendant trois ans que l'exécution de la pragmatique avoit été interrompue du temps de Pie II, on avoit porté de France à Rome trois cens quarante mille écus pour les évêchés, les abbayes, les prieurés & autres dignités qui avoient vaqué, & deux millions d'écus pour les graces expectatives des cures & autres bénéfices. L'université de Paris s'émut fort contre Balue, & le recteur alla trouver le légat, & lui déclara qu'il en appelloit au premier concile.

Après la mort de Louis XI, en 1483, le roi Charles VIII assembla les trois états de son royaume dans la ville de Tours, où l'on demanda avec instance l'exécution de la pragmatique sanction. Les évêques qui avoient été promus sous le régne de Louis XI, contre la forme prescrite par la pragmatique, s'y opposerent avec chaleur ; mais le tiers-état leur résista fortement, & les appella les évêques du roi, parcequ'ils n'étoient pas pourvus canoniquement, ni selon les décrets du concile de Basle. Le procureur général Jean de Saint-Romain y parla avec sa fermeté ordinaire pour l'observation de la pragmatique, & contre la demande des prélats. En 1484 Jean de Nanterre, procureur général, forma un appel au parlement contre la légation du cardinal Balue, & soutint que la pragmatique étoit une ordonnance sainte, nécessaire pour le bien de l'état. Ainsi du régne de Charles VIII on procéda aux élections des évêchés ; & s'il se formoit quelque débat, le parlement en étoit le juge. On en voit des arrêts pour l'évêché de Tulle en 1485, & pour celui de Saint-Flour en 1486. Louis XII ayant succédé à Charles VIII, ordonna en 1499, que la pragmatique fût inviolablement observée ; ensuite de quoi le parlement rendit plusieurs arrêts contre des particuliers qui avoient obtenu des bulles en cour de Rome. Mais en décembre 1512, le pape Jules II présidant au concile de Latran, ordonna que tous les fauteurs de la pragmatique-sanction, quels qu'ils pussent être, rois ou autres, seroient cités à comparoître dans soixante jours : & après sa mort arrivée en février 1513, Léon X continua le concile, où il confirma l'ordonnance de Jules II. Le roi Louis XII envoya ses ambassadeurs au concile de Latran, avec pouvoir de déclarer qu'après la mort de Jules II, il n'avoit plus sujet de défiance, & que renonçant au concile de Pise, il adhéroit à celui de Latran comme légitime. Cet acte lu en pleine assemblée, fut ratifié par lettres patentes de Louis XII, données le 26 octobre 1513. En cette conjoncture le roi mourut le premier janvier 1514, & le roi François I lui succéda. Ce prince passa en Italie en 1515, pour se rendre maître du duché de Milan qui lui appartenoit. Dans le temps qu'il étoit à Pavie, il eut avis de son ambassadeur à Rome, que le pape & le concile avoient décerné une citation péremptoire & finale contre sa majesté, & contre le clergé de France. Alors prévenu par son chancelier, il résolut de traiter avec le pape, lequel ayant su la volonté du roi, offrit de venir à Bologne pour y conférer avec lui. Cette entrevue se fit le 11 décembre 1515, & François I retourna ensuite à Milan, ayant laissé le chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les cardinaux d'Ancône & de Santiquatro, que le pape avoit nommés. On accusa en France le chancelier d'avoir trahi la cause publique pour son propre intérêt. En effet, il eut dans la suite un chapeau de cardinal, qui peut-être

fut la récompense de cette lâche condescendance. Le concordat fut conclu le 16 août 1516, après quoi la bulle du pape Léon X portant la révocation de la pragmatique, en date du 19 décembre 1516, & le concordat fait entre le pape & François I, furent approuvés par le concile de Latran. *Voyez* CONCORDAT. * Pinsson, *Pragm. sanct.* Mézerai, *hist. de France.*

PRAGUE, ville capitale du royaume de Bohême, avec archevêché & université, est nommée diversement par les auteurs Latins, *Marobudum*, *Bugiemum*, *Cusurgis* & *Praga*, & par ceux du pays *Prag.* Elle est située sur la riviere de Mulde, dans un pays agréable & fertile, environnée de palais & de lieux de plaisance, où elle paroît comme au milieu d'un grand amphithéatre, dont on peut distinguer trois parties. Ce sont la vieille ville, qui est la plus grande, la nouvelle ville, & la petite, qui toutes trois ensemble sont sans contredit, la plus grande cité d'Allemagne, où les ducs, les princes & les empereurs ont tenu long-temps leur cour. Le château, qui est dans la petite ville, a de très-beaux appartemens, & est appellé aussi *le Château Royal.* La ville nouvelle & la vieille sont à l'orient de la Mulde, & la grande est attachée à la petite par un pont de vingt-quatre arches. Prague est extraordinairement peuplée, & l'a été autrefois beaucoup davantage; car on y compta quarante-quatre mille écoliers sous Jean Hus, & il en sortit plus de quarante mille externes, parcequ'on retrancha leurs priviléges. Il y a de très-beaux édifices saints & profanes, entre lesquels on distingue sur-tout l'église métropolitaine de S. Vaite. On dit que S. Vencessas, patron de Prague, la fit bâtir vers l'an 698. Les voyageurs ne manquent jamais d'y admirer ses beaux tableaux, & d'aller voir la maison de ville, avec son horloge, le pont & les tours, le collége des Jésuites & son église, l'université fondée par l'empereur Charles IV vers l'an 1360. On dit que ce fut à la priere du même prince que le pape Clément VI érigea l'église de Prague en métropole, qui a pour suffragans Leutmeritz, Konigsgratz en Bohême, & Olmuz en Moravie. Cette ville a souffert divers siéges, & ce fut près de ses murailles que Maximilien, duc de Baviere, remporta une célébre victoire le 8 novembre 1620. Cette bataille fut donnée à la montagne Blanche, & en moins d'une heure décida de la couronne de Bohême en faveur de l'empereur Ferdinand II, contre Frédéric V, électeur Palatin, qui avoit été élu roi par les états du pays. Les tumultes arrivés dans Prague en 1618, donnent lieu de dire que la premiere action des guerres d'Allemagne s'y est passée; & que trente ans après l'on y a vu le dernier acte d'hostilité qui a précédé la paix de Munster en 1648. Ce fut lorsque les Suédois surprirent la petite ville. * Cluvier, *descript. German.* Æneas Sylvius, *hist. de Bohême.* Pertius, *de rer. Germ. script.* Tuldenus, *hist. nostri temp.* Puffendorf. *hist. rer. Suecic.*

CONCILE DE PRAGUE.

Les Hussites & les sectateurs de Jean Wiclef avoient prêché leurs opinions avec tant de succès dans la Bohême, que tout le monde en étoit presque prévenu. Pour s'y opposer, on fit agir les armes de la foi & de la vérité contre celles de l'imposture. Ensuite Stankon, archevêque de Prague, célébra vers l'an 1405 contre ces errans un concile où leur doctrine fut condamnée; ce que les auteurs d'Allemagne n'ont pas oublié, comme nous le voyons dans la derniere édition des conciles.

PRAGUE est le nom d'un village de Pologne, vis-à-vis de Varsovie, & de l'autre côté de la Vistule. Il y avoit autrefois un pont de bateaux sur ce fleuve entre cette ville & ce village, qui sauva les débris de l'armée polonoise battue par Charles Gustave, roi de Suéde, aux environs de ce village, sous le régne de Casimir, mais qu'on a rompu depuis. On le rebâtit d'ordinaire aux diétes de l'élection, pour favoriser le passage de la noblesse, qui se rend en grand nombre à ses assemblées. * *Mémoires de Beaujeu.*

PRAGUERIE. Ce fut le nom que l'on donna en 1440 à un parti de factieux qui se révolterent contre Charles VII, roi de France: voici ce qui y donna lieu. Charles mécontent de M. de la Trimouille qui avoit la principale place dans le ministere, l'exclut de la cour & des affaires, & mit en sa place le connétable Artus de Bretagne. La Trimouille aigrit contre le roi quelques princes du sang, & principalement les ducs de Bourbon & d'Alençon, le comte de Dunois & plusieurs autres, qui étoient ennemis du connétable. Leur dessein étoit de faire entrer le dauphin Louis dans cette conjuration, & de faire soulever sous son nom tout le royaume, s'il étoit possible; & le dauphin eut la foiblesse d'y consentir. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, refusa au contraire de prendre parti pour les rebelles, & voulut faire connoître l'injustice de cette faction; mais malgré ses remontrances, elle eut quelques partisans qui prirent le nom de *Praguens.* Le roi informé de ce qui se passoit, attaqua les rebelles, les vainquit, & les fit arrêter, au moins la plupart. Le dauphin & ses adhérens furent obligés de lui demander grace à genoux. Le premier voulut intercéder pour la Trimouille; & sur le refus que le roi fit de l'écouter, il dit à *sa majesté*, *qu'il avoit promis de lui obtenir sa grace*, & *que si elle persévéroit à le refuser*, lui-même seroit obligé de se retirer de la cour. Le roi indigné lui repartit: « Si la cour n'est pas » de votre gout, les portes de Paris sont ouvertes, & » si elles ne sont pas assez larges, je les ferai élargir de » cinquante toises, afin de vous en faciliter la sortie. » Le roi maltraita aussi le duc de Bourbon; & quoique celui-ci eût promis de se mieux comporter à l'avenir, Charles VII voulut que pour gage de sa fidélité future, il lui remît les places fortes qui lui appartenoient. Ainsi fut dissipée la Praguerie. * *Histoire d'Artus III*, *duc de Bretagne. Hist. de Charles VII*, *par* Chartier. Monstrelet, *fol.* 168. Mézerai, & le pere Daniel, *hist. de France.*

PRALON, abbaye de religieuses de l'ordre de S. Benoît, à quatre lieues de Dijon, fut fondée l'an 1149 par GUI de Sombernon, à la sollicitation de S. Bernard, qui en reçut la fondation. Les religieuses prétendent que sainte Humbeline, sa sœur, y prit l'habit, & qu'elle en fut la premiere abbesse; mais il est certain que cette sainte se fit religieuse dans l'abbaye de Julli, dépendante de Molesme; qu'elle y a toujours vécu depuis sa conversion; qu'elle n'a jamais été abbesse, & qu'elle est morte avant la fondation de Prâlon. Outre les preuves que l'on en trouve dans les historiens de la vie de S. Bernard; cela est aussi certain par la vie du bienheureux Pierre, prieur de Julli, qui détruit aussi l'opinion des religieuses du Tard, qui croient qu'elle leur appartient. On dit que S. Bernard venoit souvent à Prâlon pour consoler les religieuses, & les soutenir dans la vertu par ses conseils. On voit encore à un quart de lieue du monastere une fontaine que ce saint obtint, dit-on, miraculeusement du ciel, & qui a retenu le nom de *Fontaine de S. Bernard.* On y montre de même un calice & des habits sacerdotaux dont on prétend que ce saint s'est ordinairement servi chez lui. Pour le calice il est certain qu'il est ancien, & que tout porte à croire qu'il est de ce temps-là. A l'égard des ornemens, il est peu vraisemblable que ce saint qui faisoit profession d'une simplicité entiere, & qui aimoit la pauvreté en tout, en ait porté de tels que ceux-ci, parés & enrichis de broderie. Il y a plus d'apparence que ce sont les ornemens ordinaires du monastere, dont le saint abbé de Clairvaux se servoit comme les autres, lorsqu'il y venoit, & qu'on les a conservés en mémoire de lui, parcequ'ils lui avoient servi quelquefois.

PRASCH (Jean-Louis) né à Ratisbonne dans le XVII siécle, fit ses études dans les académies de Iéne, de Strasbourg & de Giessen. Quelques emplois qu'il ait exercés, il étoit si laborieux, qu'il trouva toujours du temps pour satisfaire l'amour qu'il avoit pour l'étude, & le public en a souvent vu les fruits. Il fut syndic à Ratisbonne, ensuite conseiller & successivement trésorier,

président du consistoire & premier scholarque. Il a rempli aussi le poste de député de la ville de Ratisbonne à la diéte, & il s'étoit acquis une estime si grande qu'on ne faisoit rien sans prendre ses avis. Ami & protecteur des savans, il avoit avec eux un commerce de lettres assidu, & il leur procuroit tout le bien que son crédit le mettoit en état de leur procurer. L'académie des *Ricovrati* de Padoue fit ce qu'elle put pour l'attirer; mais il ne put se résoudre à quitter le pays auquel il étoit accoutumé. Il mourut le 12 juin 1690. On voit par ses écrits qu'il étoit fort versé dans la connoissance du droit civil & naturel. On a de lui des ouvrages en divers genres. En 1655, il fit un discours latin sur la mort de Jules César; & en 1656 il en fit un autre à Strasbourg sur les loix des Hébreux. En 1660, il publia à Giessen les fables de Phédre, où il ajouta une préface & des notes. Ses autres ouvrages sont: une comédie sous le titre de l'Ami: une tragédie intitulée Tullie: huit Eglogues: *In Lusciniam pro cuculo ad Asinum judicem oratio: Rosetum, seu praecepta styli latini: Cosmolytrosis, sive historia mundi: Dissertatio de jure majoris partis*; un traité de l'amour de la patrie; une lettre apologétique écrite à Jean-Philippe Scheffer; *De unitate reipublicæ in sancto romano imperio: Assertio reipublicæ achaïcæ, ejusdemque cum germanicâ comparatio: Psyche Cretica: Dissertatio de origine germanicâ linguæ latinæ: Designatio juris naturalis & gentium, ex disciplinâ Christianorum institutâ*. Il a fait aussi quelques ouvrages en allemand. * Tiré du *Dictionaire histor.* de l'édit. d'Amsterd. 1740. On y cite, entr'autres, Krieg, dans la préface du *Rosetum* de Prasch.

PRASINE, quadrille dans les jeux du cirque, ainsi appellée parcequ'elle portoit un verd-clair. Les cochers, dit Tertullien, *livre des spectacles, chap.* 9, se sont revêtus de l'idolâtrie par les couleurs qu'ils portent. Il n'y en avoit d'abord que deux, le blanc & le rouge. Le blanc étoit en l'honneur de l'hiver, & le rouge en l'honneur du soleil. Le prasine ou le verd fut depuis ajouté en l'honneur de la terre, & le bleu ou azur pour le ciel ou la mer. Le peuple qui assistoit aux jeux du cirque, étoit partagé en quatre factions, chacun étant partisan d'une de ces couleurs, & ces différentes factions excitoient des clameurs, des contestations, même des batteries dans l'assemblée. Cela dura jusqu'au temps de Justinien, sous lequel il arriva un grand combat entre la faction verte & la faction bleue, dans lequel périrent près de quarante mille hommes, comme Zonare le rapporte. Depuis ce temps-là on abolit le nom des quadrilles. * *Antiq. gr. & rom.*

PRASLIN, *cherchez* CHOISEUL.

PRASUTAGUE, *Prasutagus*, roi des Icéniens, peuples d'Angleterre, ne laissa que des filles, ausquelles par testament il donna l'empereur Néron pour cohéritier, s'imaginant mettre & son pays & sa famille à couvert de toutes sortes d'insultes. Mais le succès n'en fut pas tel qu'il se l'étoit imaginé; car les officiers Romains que l'empereur avoit envoyés, ravagerent le pays, & firent des affronts si sanglans à la reine Boudicée, veuve du roi Prasutague, & à ses filles, que pour s'en venger, elle fit prendre les armes à ses sujets & aux peuples voisins, & soutint quelque temps la guerre contre les Romains, vers l'an 60 de J. C. * Tacite, *in Agricol. vit. c.* 15. Dion, *l.* 62.

PRAT (du) famille originaire d'Auvergne, & non pas d'Italie, comme quelques-uns l'ont cru. Il ne faut, pour en convenir, que voir l'épître dédicatoire des commentaires que publia Pierre Anthoine, natif d'Issoire, maître des requêtes, sur les traités d'Etienne Aufreri, & qu'il dédia au chancelier du Prat, où l'on voit ces paroles au commencement: *Petrus Anthoni Isidorensis Arvernus, Antonio de Prato Isidorensi Arverno, &c.*

I. ANNE du Prat, dit *Ricot*, natif d'Issoire en Auvergne, épousa *Beraude* Charrier, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Claude*, de qui sont descendus les seigneurs de Hauterive, Nyol & d'Auzac en Auvergne; *Claude*, évêque de Mende; & *Beraude* du Prat, mariée à *Astremoine* Boyer, bourgeois & consul d'Issoire.

II. ANTOINE du Prat, I du nom, seigneur de Veyrieres, épousa 1°. *Jacqueline* Boyer, sœur d'*Astremoine*, son beau-frere, dont il eut ANTOINE II du nom, qui suit: il épousa en secondes nôces *Jeanne* de l'Aubespine, dont il eut *Thomas*, évêque de Clermont, mort à Modène le 19 novembre 1528, accompagnant Renée de France, duchesse de Ferrare. Ses autres enfans furent *Anne*, seigneur de Bousde, Gondoles, Peyrusse, Veyrieres, &c. capitaine de Clermont & d'Issoire, *tige de la branche des seigneurs de* GONDOLES *&* d'ARSON; & *Charlotte* du Prat, morte sans alliance.

III. ANTOINE du Prat, II du nom, chancelier de France, puis cardinal, archevêque de Sens, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa, avant que d'entrer dans les dignités ecclésiastiques, *Françoise* de Veni, fille de *Michel*, seigneur d'Arbouse, morte le 19 août 1507, âgée de 30 ans, dont il eut ANTOINE III du nom, qui suit; *Guillaume* du Prat, évêque de Clermont, *qui aura ci-après son article*; & *Geraude* du Prat, mariée 1°. avec *Meri* de S. Simon, seigneur de Preci, & de Balogni-sur-Terrain: & 2°. le 23 février 1527, avec *René*, baron d'Arpajon, sire de Severac. M. de Thou, livre 23, *lui donne pour fils naturel* Nicolas *Dangu*, *évêque de Séez, puis de Mende en* 1559, mort en 1567.

IV. ANTOINE du Prat, III du nom, seigneur de Nantouillet, baron de Thiern & de Thouri, chevalier de l'ordre du roi, & prévôt de Paris en 1547, épousa le 30 novembre 1527 *Anne* d'Alegre, dame de Viteaux & de Preci, fille & héritiere de *François* d'Alegre, seigneur de Preci, & de *Charlotte* de Chalon, dame de Viteaux. Elle se remaria à *Georges* de Clermont-d'Amboise, marquis de Gallerande, au profit duquel ayant disposé de tous ses biens, au préjudice de huit enfans qu'elle avoit eus de son premier mariage, cela fit la matiere d'un grand procès, qui fut jugé aux états de Blois par le roi Henri II, à l'avantage de la maison de du Prat; ce qui en même temps donna lieu à l'édit des secondes noces. Les enfans qu'elle eut de son premier mariage, furent ANTOINE IV du nom, qui suit; *Nicolas*, baron d'Ancienville, mort sans alliance; *Guillaume*, baron de Viteaux, qui tua en duel en 1571, *Antoine* d'Alegre, baron de Millau, son cousin, & qui fut aussi depuis tué en duel en 1583, par *Yves* d'Alegre, baron de Millau, aussi son parent, sans avoir été marié, *laissant une fille naturelle nommée* Fortune; FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* THIERN *& de* VITEAUX, *rapportée ci-après*; *Antoinette*, mariée à *Christophe* d'Alegre, baron de S. Just, morte en 1598; *Renée*, alliée à *François* de Chabannes, marquis de Curton, chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine; *Marguerite-Françoise*, premiere femme de *François* des Essars, seigneur de Sautour, morte sans postérité; & *Jeanne* du Prat, morte sans alliance.

V. ANTOINE du Prat, IV du nom, seigneur de Nantouillet, de Preci, baron de Thouri, &c. fut reçu prévôt de Paris le 19 février 1553, à la place de son pere, & épousa *Anne* de Barbançon, fille de *François*, seigneur de Cani, & d'*Antoinette* de Waizieres, & sœur de *Louis* de Barbançon, marquis de Cani, qui mourut sans alliance, & laissa & substitua tous ses biens au second fils de *Louis-Antoine* du Prat, son petit neveu, à la charge de porter le nom & les armes de Barbançon. Elle se remaria à *René* Viau, seigneur de Chanlivaut, chevalier des ordres du roi, & eut de son premier mariage MICHEL-ANTOINE, qui suit; *Antoine*, abbé de Beaulieu, mort en 1595; *Louise*, mariée 1°. en mai 1598, à *René* de Chandio, marquis de Nesle, comte de Joigni, &c. 2°. en février 1611, à *Charles* de Berbisi, seigneur d'Herouville, morte en juin 1626; *Michelle*, morte sans alliance en 1626; & *Catherine-Charlotte* du Prat, abbesse de Notre-Dame des Clerets, morte le 15 novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. Michel-Antoine du Prat, seigneur de Nantouillet, Preci, baron de Thouri, &c. fut tué en duel par le comte de Sault le 12 mars 1606. Il avoit épousé *Marie* Seguier, fille de *Pierre*, seigneur de Sorel, président au parlement, & de *Marie* du Tillet, dont il eut Louis-Antoine, qui suit; & *Magdeléne* du Prat, mariée le 6 août 1626, à *Gabriel-Aldonce* de Castelnau, comte de Clermont-Lodéve, marquis de Sessac.

VII. Louis-Antoine du Prat, marquis de Nantouillet, Preci, &c. mort en avril 1681, âgé de 81 ans, avoit épousé en novembre 1626, *Magdeléne* de Baradat, fille de *Guillaume*, seigneur de Dameri, & de *Susanne* de Romain, dame de Fontaines, dont il eut *Louis*, marquis de Nantouillet, commandant les gendarmes du cardinal Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans; *Henri*, marquis de Nantouillet après son frere, commandant le régiment de la cavalerie de la reine Anne d'Autriche, mort sans postérité de *N.* de Gerente de Senas, & d'*Anne* Daguesseau, veuve de *Philippe* Gruyn, receveur général des finances d'Alençon, ses deux femmes; *Louis-Antoine*, lieutenant dans le régiment de son frere; François, qui suit; *Geneviéve*, morte sans alliance; & *Magdeléne* du Prat, mariée à *Gilbert* de Chaslus, marquis de Saint-Priest.

VIII. François du Prat, chevalier de Nantouillet, fut comte de Barbançon, ayant été substitué aux nom & armes de cette maison: il fut aussi capitaine de cavalerie au régiment de la Reine, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans, & mourut le 23 juin 1695. Il avoit épousé *Anne-Marie* Colbert, fille de *Charles* Colbert, seigneur du Terron, conseiller d'état, dont il a eu François, qui suit; & *Henri* du Prat, chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon.*

IX. François du Prat de Barbançon, comte de Barbançon, colonel d'un régiment d'infanterie, a épousé *Claire-Charlotte-Séraphine* du Tillet, morte à Bourbon le 21 juillet 1744, fille de *Jean-François* du Tillet, comte de Saint-Matthieu, &c. & de *Jeanne* de Boham de Nanteuil, dont il a deux fils & trois filles.

Branche des barons de Thiern, de Viteaux, *marquis de* Formeries, *&c.*

V. François du Prat, baron de Thiern, &c. quatriéme fils d'Antoine du Prat, III du nom, seigneur de Nantouillet, &c. & d'*Anne* d'Alegre, épousa *Anne* Séguier, fille de *Pierre* Séguier, seigneur de la Verriere, lieutenant-criminel au châtelet de Paris, & de *Catherine* Pinot, dont il eut Antoine, qui suit; *Philippe*, alliée à *Clément*, baron de Cosnac en Limosin; & *Anne* du Prat, demoiselle de la reine, mariée à *Honorat* Prevost, seigneur du Chastelier-Portaut en Poitou.

VI. Antoine du Prat, baron de Formeries, de Thiern, de Viteaux, &c. épousa en 1597 *Chrétienne* de Sayve, dame de Jumeaux, fille de *Claude*, seigneur de Monculot, &c. président des comtes en Bourgogne, & de *Charlotte* Noblet, dont il eut *René* du Prat, baron de Jumeaux, maréchal de bataille, mort en 1648; Antoine, qui suit; & *Charlotte* du Prat, mariée le 12 mai 1624, à *Pierre* du Fai, seigneur de la Mézangere.

VII. Antoine du Prat, baron de Viteaux & de Formeries, mort en août 1648, avoit épousé en 1632 *Claude* des Barres, fille de *Pierre*, baron de Ruffei, président au parlement de Dijon, & de *Charlotte* Bourgeois de Moulleron, dont il eut Louis-Antoine, qui suit; quatre filles mortes sans alliance; & *N.* du Prat, religieuse à Châtillon-sur-Seine.

VIII. Louis-Antoine du Prat, baron de Viteaux, &c. épousa *Anne* Lenet, fille de *Pierre* Lenet, procureur général au parlement de Dijon, dont il eut Louis-Bernard, qui suit; *Jacques* du Prat; & *Antoinette* du Prat.

IX. Louis-Bernard comte du Prat, marquis de Formeries, Selors, &c. né le 21 février 1687, colonel d'infanterie, mort le 6 juin 1712, avoit épousé au mois de mai précédent, *Charlotte-Angélique* le Bourgoing, fille de *Charles*, marquis de Follin, & de *Marguerite-Françoise* Amelot. * *Voyez* Du Chêne, *hist. des chanceliers*; Blanchard, *hist. des présidens*; le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

PRAT (Antoine du) seigneur de Nantouillet, baron de Thiern & de Thouri, premier président au parlement de Paris, puis chancelier de France, de Bretagne & de Milan, cardinal, archevêque de Sens, fils aîné d'Antoine du Prat, I du nom, & de *Jacqueline* Boyer, parut avec réputation entre les avocats du parlement de Paris, & fut fait lieutenant-général au bailliage de Montferrant, puis avocat général au parlement de Toulouse. Ses services lui firent donner par le roi Louis XII une charge de maître des requêtes de son hôtel, vacante par la mort de Simon Davi, où il fut reçu le 25 janvier de l'an 1504, & en cette qualité il présida aux états de Languedoc par ordre du roi. En 1506 il fut fait quatriéme président au parlement de Paris, & premier président en 1507. Enfin le roi François I le fit chancelier de France, par lettres du 7 janvier 1515 (*styl nov.*) & lui donna les sceaux qu'on avoit confiés à Etienne Poncher, évêque de Paris. Les historiens ne parlent point avantageusement de la conduite de ce chancelier. Ils disent que pour s'affermir dans les bonnes graces du roi, qui cherchoit de l'argent pour faire la guerre, il lui suggéra de vendre les charges de judicature, & de créer une nouvelle chambre de vingt conseillers, dont on fit la Tournelle au parlement de Paris. Depuis il lui persuada qu'il étoit en son pouvoir d'augmenter les tailles, & d'établir de nouveaux impôts, sans attendre l'octroi des états, contre l'ordre ancien du royaume; s'appuyant dans ses entreprises, de l'affection & du crédit de la princesse mere du roi, qui régloit toutes choses selon ses desirs. Il suivit ensuite le roi en Italie, & se trouva avec lui le 19 décembre de l'an 1555, à la conférence qu'il eut avec le pape Léon X à Bologne. Ce fut-là qu'il persuada à ce jeune prince d'abolir la pragmatique-sanction, & de faire le concordat, par lequel le pape remit au roi le droit de nommer aux bénéfices de France & de Dauphiné, & le roi accorda au pape les annates de ces grands bénéfices sur le pied du revenu du courant. Ces changemens rendirent le chancelier odieux à tous les gens de bien. Comme il étoit veuf, il y avoit déja quelques années, il embrassa l'état ecclésiastique. La faveur le porta aux premieres dignités de l'église; car il fut successivement évêque de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die & de Gap, & archevêque de Sens, abbé de Fleuri, &c. & fut fait cardinal par le pape Clément VII en 1527. Deux ou trois ans après, il fut encore légat *à latere* en France, & couronna la reine Eléonore d'Autriche. Lorenzo Capelloni, auteur Italien, rapporte dans ses exemples politiques, que le cardinal du Prat songea à se faire pape après la mort de Clément VII, en 1534; qu'il se proposa même au roi, auquel il promit de contribuer jusqu'à 400000 écus; mais que ce monarque se moqua de l'ambition du légat, & qu'il retint son argent. Cela paroît pourtant peu vraisemblable; car outre que Paul III fut élu vingt jours après la mort de Clément VII, il n'y a pas d'apparence que du Prat, qui étoit âgé & incommodé, songeât à sortir de sa maison. On ajoute qu'il étoit devenu si gros, qu'on fut obligé d'échancrer sa table pour faire place à son ventre. Au reste, nous voyons par les registres du parlement, qu'après la mort de ce cardinal, le président Poyet eut ordre d'aller à Nantouillet, pour s'y faire donner 100000 écus au soleil, en titre de prêt. Le cardinal du Prat se voyant valétudinaire, s'étoit fait porter à son château de Nantouillet, où il mourut le 9 juillet de l'an 1535, âgé de 72 ans. Il ordonna que son corps fût enterré dans son église de Sens, où il n'étoit jamais entré; & l'année même de sa mort, il fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il accrut vers le septentrion d'un corps de logis tout entier, dit encore aujourd'hui *la salle du Légat.* Les grands évé-

nemens qui arriverent pendant son ministère dans l'état & dans la religion, soit par la prise & par la détention en Espagne de la personne du roi François I & des princes ses enfans, soit par le sac de Rome, & la détention du pape Clément VII & des cardinaux, soit par les nouveautés introduites dans la religion par Luther & ses sectateurs, soit enfin par le schisme d'Angleterre, ont donné lieu au proverbe, *Il a autant d'affaires que le légat.*

Un historien moderne parle ainsi de la mort de ce cardinal. « Le 8 juillet (son épitaphe dit le 9) de cette » année 1535, Antoine du Prat, cardinal, archevêque » de Sens, légat en France, & chancelier, mourut » d'une phthiriase, ou maladie de poux, en son château de Nantouillet, fort tourmenté des remords de » sa conscience, comme ses soupirs & ses paroles le » firent connoître, pour n'avoir point observé d'autres » loix, lui qui étoit si grand jurisconsulte, que ses intérêts propres & la passion du souverain. C'est lui qui a » ôté les élections des benéfices & les privilèges à plusieurs églises, qui a introduit la vénalité des charges » de judicature, qui a appris en France à faire hardiment toutes sortes d'impositions, qui a divisé l'intérêt du roi d'avec le bien public, qui a mis la discorde » entre le conseil & le parlement, & qui a établi cette » maxime si fausse & si contraire à la liberté naturelle, » Qu'il n'est point de terre sans seigneur. » On accuse aussi le chancelier du Prat d'avoir irrité Louise de Savoye contre le connétable de Bourbon, dans l'espérance de profiter d'une partie de la dépouille de ce prince. En effet il en eut les baronies de Thiern & de Thouri. Nous avons parlé ci-dessus de ses enfans. * Le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne.* De Thou, *hist.* Capelloni, *l.* 3. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Sainte Marthe, *Gall. christ.* Jacques Tavelle, *de episc. Senon.* Marillac, *hist. de Bourb.* Mézerai, *hist. de France.* Blanchard, *hist. des présidens de Paris, & des maîtres des requêtes.* Garimberg, *l.* 4, *annal. de France. Rem. sur. Virg. & Hom. de Faydit. t. I, p.* 348, *&c.* Le P. Anselme.

PRAT (Guillaume du) évêque de Clermont en Auvergne, fils d'ANTOINE du Prat, chancelier de France, fut nommé à l'évêché de Clermont l'an 1528, dont il prit possession l'an 1535. Il assista au concile de Trente, sous le pontificat de Paul III, avec Claude de la Guiche, évêque d'Agde. Ce prélat fonda trois collèges pour les Jésuites, à savoir, ceux de Billom & de Moriac en Auvergne, & celui de Clermont à Paris, qui sont comme les trois premiers séminaires de cette société en France; & un couvent de Minimes à Beauregard en Auvergne, proche de son château, où il mourut le 22 du mois d'octobre de l'année 1560, âgé de 53 ans. * Hilarion de Coste, *hist. cathol.*

PRATE (Pile de) cardinal & archevêque de Ravenne, sorti d'une illustre maison de Dalmatie, fut créé cardinal l'an 1378, par le pape Urbain VI, & fut envoyé légat vers Venceslas, roi des Romains, qu'il porta à approuver l'élection d'Urbain. Après son retour à Rome, il fut gouverneur de la ville de Corneto, & entreprit de rétablir la paix entre sa sainteté & Charles, roi de Naples; mais n'ayant pu réussir, il se retira auprès de l'antipape Clément VII, & brula auparavant son chapeau rouge à la vue des bourgeois de Pavie. Clément VII le créa de nouveau cardinal, & lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle ce cardinal fit en Italie plusieurs conquêtes sur les Urbanistes, & se rendit maître de la ville d'Orviette, dont il laissa le gouvernement à Conrad & à Luc Monaldi, à la charge d'apporter annuellement le jour de S. Pierre & de S. Paul un épervier au pape. Il renonça ensuite au schisme, & rendit à Boniface IX toutes les villes qu'il avoit conquises sur les princes protecteurs d'Urbain. Ce pape le créa une troisième fois cardinal, ce qui donna lieu à ses ennemis de le nommer *le cardinal aux trois chapeaux*, parcequ'il avoit reçu la pourpre de trois papes. Boniface lui donna le gouvernement de plusieurs provinces, & il le fit enfin son vicaire général à Rome. Il mourut l'an 1401, à Padoue, où il a fondé un très-beau collège. * Ciaconius, Onuphre, Ughel, Auberi, *hist. des cardinaux.*

PRATEOLE, ou du PREAU (Gabriel) curé de S. Sauveur de Péronne, natif de Marcoussi, près de Montl'heri, & docteur de la faculté de Paris de la maison de Navarre, florissoit vers la fin du XVI siécle. Il écrivit divers ouvrages pour la défense de l'église contre les hérétiques; & sur-tout une *histoire de l'état & succès de l'église*, en deux volumes *in-folio*, imprimés à Paris en 1583, qu'il ouvre par la naissance de Jesus-Christ, & qu'il conduit jusqu'en l'année 1580. Il y joignit un abrégé de l'histoire de France jusqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre ouvrage en 1604. Il composa encore un traité de l'autorité des conciles; un traité des sectes & des dogmes des hérétiques, sous le titre d'*Elenchus hæreticorum omnium, &c.* dans lequel il a souvent multiplié les sectes sans nécessité. Dès l'an 1562, il avoit publié une harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les calvinistes rebelles, & en 1559, une autre harangue latine *de jucunda Francisci II apud Remos inauguratione.* Ce docteur mourut à Péronne le 19 avril 1588, âgé de 77 ans. * Sponde, *in annal.* Possevin, *in appar.* De Launoi, *hist. coll. Navarr.* Du Verdier, & la Croix du Maine, *en la biblioth. franç.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Le Long, *biblioth. histor. de la France, &c.*

PRATINAS, poëte tragique, étoit de Phlionte, ville du Péloponnèse voisine de Sycione, & fils de Pyrrhonide ou d'Encomius. Il florissoit vers la LXX olympiade, environ 500 ans avant J. C. Ce poëte étoit contemporain d'Eschyle & de Chérile, qui écrivoient dans le même genre, & dont il fut le concurrent. Il composa le premier de ces piéces de théâtre connues des Grecs sous le nom de satyres, & qui étoient des especes de farces. Pendant la représentation d'une de ses piéces à Athènes, les échafauds qui portoient les spectateurs se rompirent; ce qui détermina les Athéniens à faire construire un théâtre dans les formes. Pratinas composa jusqu'à cinquante poëmes dramatiques, & non soixante, comme dit Fabricius, & parmi ces cinquante on comprend trente deux satyres. Cependant, au rapport de Suidas, le poëte ne remporta le prix qu'une seule fois. On ne sait où le Gyraldi a pris qu'il avoit été déclaré vainqueur dans toutes ses piéces. Pausanias nous apprend que ce poëte eut un fils nommé Aristias, qui se signala dans le même genre de poësie, où l'un & l'autre ne le cédoient qu'à Eschyle, & qu'on voyoit à Phlionte le tombeau du fils. Athénée parle de Pratinas en plusieurs endroits. Il observe en premier lieu, qu'on appelloit *danseurs* les anciens poëtes, tels que Thespis, Pratinas, Cratinus & Phrynique, non-seulement parcequ'ils avoient soin d'accommoder leurs piéces dramatiques aux danses du chœur, mais encore parceque sans rapport à ces danses théatrales, ils devenoient maîtres à danser de quiconque vouloit se perfectioner dans cet art. Il remarque en second lieu, que Pratinas, dans une de ses piéces nommée les *Lacédémoniennes*, ou les *Caryatides*, qualifie la *caille* d'oiseau *à voix mélodieuse*; ce qui paroît singulier, dit Athénée. Cet auteur rapporte aussi un long fragment d'un *Hyporchême* de Pratinas, par lequel il paroît que ce poëte souffroit impatiemment que les spectateurs se plaignissent de ce que dans les piéces de théatre, les chœurs chantoient sans être accompagnés de flutes, comme ils l'étoient autrefois, & qu'au contraire les flutes ne pouvoient jouer seules, & sans être accompagnées des voix du chœur. * Extrait des remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dans le tome X des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, pages 281, 282.

PRATO, petite ville d'Italie en Toscane, située dans un terroir agréable sur la riviere de Bisentio, entre Florence & Pistoie.

PRATO (Nicolas de) *cherchez* ALBERTINI (Nicolas)

☞ PRATO DINO, ou PETIT PRÉ, maison de plaisance du grand duc de Toscane, en Italie, au voisinage de Florence. Rien n'est plus agréable, ni plus charmant que cette demeure pendant l'été, parcequ'on y trouve la fraîcheur du printemps au milieu des bosquets, des fontaines & des allées couvertes qui y sont en grand nombre, & toujours impénétrables aux chaleurs de l'été. Bernard & François Bontalenti ont été les architectes de ce superbe palais, que le grand duc François I du nom fit bâtir, comme il est marqué dans une inscription qui est au milieu de la voute de la grande sale. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ PRATO MAGNO, campagne d'Italie, dans le Florentin. Elle passe pour une des plus belles contrées d'Italie; aussi est-elle très-peuplée. Les anciens la nommoient *Etrusci Campi*. Elle s'étendoit, selon Tite-Live, *l. 22, c. 3*, depuis *Fezulæ* jusqu'à *Arretium*, c'est-à-dire depuis Fiezzole jusqu'à Arezzo. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PRAXAGORAS, Athénien, après avoir fait à 19 ans deux livres des rois d'Athènes, en écrivit deux autres trois ans après, sur la vie de Constantin, & en composa six à 31 ans, de l'histoire d'Alexandre *le Grand*. Photius nous a conservé un abrégé de la vie de Constantin, où nous n'apprenons rien de particulier. Le style en étoit clair & agréable; mais il ne se soutenoit pas tout-à-fait assez. Praxagoras étoit païen, & parloit néanmoins fort avantageusement de Constantin. On croit qu'il vivoit sous Constance, vers l'an 345, aussi-bien que Bemarque, sophiste de Césarée en Cappadoce, qui a écrit en dix livres les actions de Constantin. Il a publié encore des déclamations & des harangues; mais il ne nous reste rien de tout cela. * Phot. *biblioth. c. 62*. Suidas. Vossius, *de hist. græc. l. 2, c. 17*. Tillemont, *hist. des empereurs, tome IV*.

PRAXEAS, hérésiarque, dans le II siécle, étoit d'Asie: il vint à Rome sous le pontificat du pape Eleuthere ou de Victor, & s'y déclara contre les Montanistes, ayant obligé un de ces papes de révoquer les lettres de communion qu'il leur avoit accordées. Depuis il tomba lui-même dans l'hérésie, ne reconnoissant qu'une seule personne dans la Trinité, & disant même que le Pere avoit été crucifié: ce qui fut depuis suivi par les hérétiques Noëtiens, par les Sabelliens, & par les Patripassiens. Tertullien étant devenu Montaniste, écrivit avec une extrême véhémence contre ce Praxéas, qui étoit passé de Rome en Afrique: il revint deux ou trois fois dans le sein de l'église, qui comme une bonne mere, le reçut toujours avec une très-grande douceur; mais il retomba toujours, & mourut dans l'hérésie. * Tertullien, *de præscr. advers. Prax.* Optat. *l. 1, contr. Parmen.* Baronius, *in annal.*

PRAXEDE, fille de S. Pudent, sénateur Romain, & sœur de sainte Pudentienne, vivoit, à ce que l'on croit, du temps du pape Pie I. Son culte étoit établi à Rome dès le VIII siécle; mais les actes de sa vie sont la fiction d'un imposteur. * *Calendrier* de Fronton, *au 21 juillet. Martyrologe* d'Usuard. Baronius, *ad an. 159, & in notis ad martyrolog.* Bollandus, *au 19 mai*. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tome II.*

PRAXIDICE, *Praxidice*, déesse, avoit soin de marquer aux hommes les justes bornes & les mesures dans lesquelles ils devoient se contenir, soit dans leurs actions ou dans leurs discours. Les anciens ne faisoient jamais de statues de cette déesse toutes entieres, mais la représentoient seulement par une tête, pour montrer peut-être que c'est la tête & le bon sens qui déterminent les limites de chaque chose. On ne lui sacrifioit aussi que les têtes des victimes. Quelques auteurs font cette déesse mere d'Homonoé & d'Arété, c'est-à-dire, de la Concorde & de la Vertu. Mnaséas, au rapport de Suidas, la fait femme de Soter, qui est le dieu conservateur, sœur de la Concorde & mere de la Vertu. Il y a apparence qu'on a prétendu nous marquer par-là, que cette modération qui retient dans de justes bornes, & qui fait observer exactement cet important précepte de la sagesse, *Rien de trop*, est un moyen sur pour se conserver en quelqu'état qu'on soit, & que d'ailleurs se renfermant entre ces limites, on ne sort jamais du caractère d'un homme vertueux. Hesychius dit que Ménélas, au retour de la guerre de Troye, consacra un temple à cette déesse, & à ses deux filles, la Concorde & la Vertu, sous le nom seul de Praxidice. On remarque que cette déesse avoit tous ses temples découverts, pour marquer son origine, qu'elle tiroit du ciel, comme de l'unique source de la sagesse. Le nom de Praxidice vient des mots grecs, πρᾶξις, *action*, & δίκη, *jugement, justice*. * Suidas. Hesychius.

PRAXILLE, *Praxilla*, femme de la ville de Sicyone, étoit en grande réputation, par la facilité qu'elle avoit à composer des vers. Elle fut mise entre les neuf poëtes lyriques, & inventa, dit-on, une sorte de poësie, qui de son nom fut dite *Praxiléenne*. Cette femme vivoit sous la LXXII olympiade, vers l'an 492 avant J. C. On a encore des vers qu'elle envoya à un jeune homme, nommé Calaïs. * Eusebe, *in chron.* Athénée, *l. 13*. Pausanias, *in Lacon. &c.*

PRAXITELES, ancien sculpteur Grec, très-célébre dans l'antiquité, florissoit sous la CIV olympiade, & vers l'an 364 avant J. C. un peu avant le régne d'Alexandre *le Grand*. Pausanias a pris soin de décrire dans ses Attiques plusieurs statues de cet habile maître. On vantoit fort, entr'autres, la Vénus qu'il fit pour la ville de Gnide, dont Lucien nous a donné une ample description. C'est cette statue que les Gnidiens refuserent au roi Nicomedes, qui pour l'obtenir, leur offrit de les affranchir du tribut qu'ils lui payoient. Ils préférerent le plaisir de posséder cette incomparable statue, à celui d'être entiérement libres & indépendans. * Pline, *l. 34 & 36*. Pausanias, *in Attic.* Lucien.

PRÉ (Jean Du) en latin *Pratensis*, naquit l'an 1543, à Aarhus en Jutland, de *Philippe* Du Pré, François de nation. Philippe avoit été chirurgien du roi de Danemarck Christiern III; & s'étant attiré sa confiance & son estime par ses excellentes qualités, ce prince l'employoit de temps en temps dans des affaires importantes. Dans la suite il lui permit de se retirer de la cour, & lui donna un canonicat dans le chapitre luthérien d'Aarhus. Philippe se maria dans cette ville à une demoiselle Danoise, dont il eut JEAN qui fait le sujet de cet article. Dès que celui-ci eut fait son cours de belles lettres & de philosophie, & qu'il fut en état de voyager, le roi Frédéric II fournit les moyens de rendre ses voyages utiles, de même que ceux de Pierre Sévérin, qui lui fut donné pour compagnon, mais à condition que tous les deux s'appliqueroient à la médecine. Ils parcoururent l'Allemagne & la France, se firent recevoir docteurs en médecine en Italie, & revinrent ensuite dans leur patrie. Du Pré y fut fait presque aussitôt professeur en médecine à Copenhague. Mais il ne posséda pas long-temps cet emploi. En 1576, dans le temps qu'il faisoit une leçon publique, une veine se rompit dans sa poitrine par les efforts d'une toux violente, & il mourut sur le champ entre les bras de ses disciples, étant à peine âgé de 33 ans. Il avoit l'esprit agréable & fort orné. Il étoit fort lié avec le célébre Tycho-Brahé. Il ne manquoit point de talent pour la poësie latine, comme on le voit par une piéce de plus de 340 vers hexamétres, qu'il mit à la fin de l'*Idea medicinæ philosophicæ* de Pierre Sévérin, son ami & son compagnon de voyage. On a de Jean Du Pré: *De ortu & progressu, subjectis, & partibus artis medicæ*, à Copenhague, 1572; & un autre écrit intitulé *Daphnis*, imprimé dans la même ville en 1563, *in-4°*. * *Supplément françois de Basle.*

PRÉ (Pierre du) cardinal, archevêque d'Aix. *Voyez* PREZ (Pierre des).

PRÉ-ADAMITES: ce mot se peut entendre des hommes

mes que l'on feint avoir vécu avant la création d'Adam, ou de ceux qui ont suivi l'opinion d'Isaac de la Peyrere, qui osa publier en 1655, un livre intitulé : *Præ-Adamitæ, sive exercitatio super versibus 12, 13 & 14 capitis V, epistolæ D. Pauli ad Romanos*, accompagné d'un autre qui a pour titre : *Systema theologicum, ex Præ-Adamitarum hypothesi.* Cet auteur feignant d'avoir du respect pour l'église catholique, proteste qu'il soumet ses écrits à la censure des docteurs orthodoxes ; mais c'est pour insinuer son venin avec plus d'adresse, & pour corrompre plus aisément ceux qui aiment les nouveautés ; car au fond il paroît qu'il a joint l'impiété & l'hérésie à l'extravagance. Voici la disposition de son faux systême. Il dit I. Que le sixiéme jour de la création du monde, Dieu créa l'homme mâle & femelle, c'est-à-dire, comme il l'explique, que Dieu créa des hommes & des femmes le même jour, dans toutes les parties de la terre : de sorte que comme la terre produisit par-tout des arbres, des fruits & des animaux, il y eut aussi par-tout en même temps des hommes & des femmes. II. Que long-temps après, Dieu forma Adam, pour être le premier homme de son peuple particulier, qui fut depuis nommé peuple Juif. III. Que cette formation d'Adam avec la terre, qui est décrite dans le second chapitre de la Genèse, est différente de la création des hommes, dont Moyse parle dans le premier chapitre. IV. Que les Gentils, c'est-à-dire, les peuples différens des Juifs, furent les hommes de la premiere création ; & qu'Adam, d'où les Juifs ont tiré leur origine, fut une nouvelle production de Dieu, qui le forma pour être chef de son peuple. V. Que l'intention de Moyse n'a pas été d'écrire l'histoire du monde, mais seulement celle des Juifs ; c'est pourquoi il dit peu de choses de la premiere création des hommes. VI. Que le déluge de Noé ne fut pas universel par toute la terre, qu'il ne submergea que la Judée. VII. Qu'ainsi tous les peuples du monde ne descendent pas de Noé, ou de ses trois fils, Sem, Cham & Japhet. VIII. Que les Gentils s'abandonnerent à toutes sortes de vices ; mais que ces péchés ne leur étoient point imputés, parceque Dieu ne leur avoit point donné la loi, & que ce n'étoit pas proprement des péchés, mais plutôt des actions mauvaises, comme celles des bêtes qui font tort & qui ne pechent pas. IX. Que les Gentils mouroient, non pas pour avoir péché, mais parcequ'ils étoient composés d'un corps sujet à la corruption. X. Qu'à l'égard de la seconde création, c'est-à-dire, de celle d'Adam, il a été formé pour être le premier patriarche du peuple Juif, auquel Dieu se devoit manifester dans la suite des temps, & après aux Gentils, pour ne faire enfin qu'une église des uns & des autres. L'auteur de ces opinions se sert des versets 12, 13 & 14 du chapitre V de l'épître de S. Paul aux Romains, & principalement de ces paroles : *Jusques à la loi, il y avoit des péchés dans le monde : Or on n'imputoit pas les péchés, n'y ayant point de loi.* D'où il forme ce raisonnement. Il faut entendre ici la loi donnée à Moyse, ou celle qui fut donnée à Adam. Si l'on entend la loi de Moyse, il s'ensuivra qu'il y a eu des péchés avant & jusqu'à Moyse, mais que Dieu ne les imputoit point : ce qui ne peut se soutenir, puisque l'histoire sacrée nous assure de la punition de Caïn, de celle des Sodomites, & de tant d'autres. Si l'on entend la loi d'Adam, il faut conclure qu'il y avoit avant lui des hommes, à qui les péchés n'étoient pas imputés. Ceux qui ont écrit contre les erreurs de ce Pré Adamite, ont fort bien remarqué que cet auteur a imité la plupart des hérétiques, qui ont tâché d'établir leurs fausses opinions sur des passages de saint Paul, qu'ils n'entendoient pas, & qu'ils ne vouloient pas entendre : ce que quelques-uns faisoient dès le temps de S. Pierre, qui nous avertit qu'il y a dans les écrits de S. Paul, plusieurs choses difficiles à entendre, dont les ignorans & les amateurs des nouveautés se servent à contre-sens pour leur propre perte.

Voici de quelle maniere on répond à ce passage. S. Paul parle de la loi donnée à Moyse, laquelle est appellée loi simplement dans l'écriture-sainte, & par cet apôtre même, lorsqu'il dit : *Je n'ai connu le péché que par la loi ; car je ne saurois pas ce que c'est que la concupiscence, si la loi ne disoit, Tu ne convoiteras pas.* Il est certain que c'est la loi de Moyse, qui fait cette défense. L'apôtre ne dit pas qu'avant la loi de Moyse il y avoit des péchés que Dieu n'imputoit pas ; mais qu'avant la loi de Moyse le péché est entré dans le monde, & que l'on n'impute point de péchés, lorsqu'il n'y a point de loi ; & par conséquent qu'avant Moyse il y avoit une loi donnée à Adam, dont le péché a introduit la mort dans le monde. Ceux qui expliquent ainsi ce passage, remarquent qu'il y a dans le texte grec ἐλλογεῖται, c'est-à dire, *on n'impute*, non pas *on imputoit.* On donne encore un autre sens à ces paroles, en lisant, *on imputoit.* Avant la loi de Moyse, il y avoit des péchés au monde, que l'on n'imputoit pas, parceque c'étoient des péchés de pensées & de concupiscence, qui n'étoient pas encore défendus par cette loi. De quelque maniere qu'on explique ce passage, il est constant que par ces mots, *jusqu'à la loi*, S. Paul ne veut point dire, *jusqu'à la loi d'Adam*, comme Isaac la Peyrere l'a faussement supposé.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile de rapporter à cette occasion ce qui regarde l'antiquité des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois, parceque c'est principalement sur les histoires de ces nations, que l'auteur des Pré-Adamites a fondé son systême théologique. Après avoir dit dans sa préface, que ceux qui sont un peu éclairés, voient assez que l'époque du monde ne se doit pas prendre de la création d'Adam ; il ajoute qu'il faut remonter jusqu'à l'origine des Chaldéens, des Egyptiens, des Ethiopiens & des Scythes. Mais dans le troisiéme livre où il touche ces matieres, il ne parle que des Chaldéens & des Egyptiens. Il dit après Diodore, que ces peuples croyoient que le monde étoit de toute éternité, & qu'ils se vantoient de s'être appliqués depuis plus de quatre cens soixante & dix mille ans, à observer les astres ; mais les personnes de bon sens ne doutent point de la vanité de cette nation, & Cicéron ne feint point de dire que les Chaldéens étoient des trompeurs. Voici une preuve convaincante de leur mensonge. Lorsqu'Alexandre *le Grand* prit la ville de Babylone, il avoit avec lui Callisthènes, célébre philosophe de la ville d'Olinthe. Aristote pria Callisthènes de lui faire voir ce qu'il y avoit de monumens d'antiquité chez les Chaldéens ; & cet ami lui envoya les plus anciennes observations astronomiques qu'il put trouver à Babylone, qui ne remontoient qu'à mille neuf cens trois ans avant cette expédition d'Alexandre. Simplicius rapporte cela dans ses commentaires sur Aristote, après l'avoir pris des livres de Porphyre. Selon le calcul de ceux qui suivent la version des Septante, ces observations ne devancent point le temps de Sémiramis, qui commença de régner l'an 1215 avant J. C. Bérose dans son histoire des Chaldéens, compte dix générations depuis Alorus (qui est l'Adam de Moyse) jusqu'à Xisuthrus (qui n'est autre que Noé) & en compte dix autres depuis Xisuthrus, jusqu'à Abraham. D'où l'on voit que les Chaldéens ont voulu faire leur nation aussi ancienne que le monde, & égaler par leurs vingt générations le nombre des vingt patriarches, qui ont été depuis le premier homme jusqu'au temps d'Abraham. Mais on sait que la nation des Babyloniens ou Chaldéens ne commença qu'un peu avant la naissance d'Heber. Son origine est marquée dans l'histoire sainte, qui nous apprend que les descendans de Noé ayant quitté les montagnes où ils habiterent assez long-temps après le déluge, se répandirent dans les plaines, & donnerent le nom de Sennaar à la premiere terre où ils s'établirent, & bâtirent ensuite la tour & la ville de Babylone. A l'égard des Egyptiens, il est vrai qu'ils ont cru être les premiers hommes du monde ; mais il est aisé de voir que leur origine est fabuleuse. Leurs histoires disent qu'il

y a eu chez eux des rois pendant l'espace de trente-six mille cinq cens vingt-cinq ans, jusqu'à Nectanebe, qui fut chassé du trône par Ochus, roi des Perses, 19 ans avant la monarchie d'Alexandre *le Grand*. Ils disent que les dieux & les héros ou demi-dieux ont régné dans cet empire pendant l'espace de trente-quatre mille deux cens & un ans; & qu'à ceux-là ont succédé les rois, dont le premier a été Menez. Le fameux Manéthon, sacrificateur de la ville d'Héliopolis, qui a écrit l'histoire d'Egypte, par ordre du roi Ptolémée *Philadelphe*, imitant cette ancienne chronique, fait régner sur les terres du Nil, les dieux & les héros; mais il n'en compte pas un si grand nombre, & ne leur donne pas tant d'années de régne. Il est très-manifeste que ces régnes des dieux & des demi-dieux, ne sont que des fables inventées par les Egyptiens, pour égaler leur antiquité à celle des Chaldéens, ces deux nations ayant toujours été jalouses l'une de l'autre sur ce point; & s'étant attribué des princes imaginaires, ou des observations astronomiques qui alloient bien au-delà de leur origine. C'est pourquoi Diodore dit des Egyptiens, qu'ils ont renoncé à la vérité, pour suivre des mensonges prodigieux & incroyables. Quant à l'antiquité des Chinois, par leurs histoires on voit que jusqu'à l'an 1699 de J. C. leur empire a duré quatre mille six cens cinquante & un ans: ce qui iroit environ à 600 ans au-delà du déluge; mais outre qu'il y a apparemment de l'erreur dans ce calcul, on doit observer que, suivant la supputation des Septante, ce commencement se trouveroit en l'an 565 après le déluge. Ainsi l'auteur des Pré-Adamites a été chercher en vain dans l'antiquité de ces nations quelques preuves pour appuyer une opinion si impie & si extravagante. *Voyez* PEYRERE (la) * J. Bapt. Morin, *refutatio detestandi libri de Præ-Adamitis*. A. Hulse, *non ens Præ-Adamiticum*. J. Pythius, *responsio exetastica ad tractatum cui titulus*, *Præ-Adamitæ*. J. Hilpert, *disquisitio de Præ-Adamitis*. P. Pezron, *antiquité des temps*.

PREAU (Gabriel du) docteur en théologie. *Voyez* PRATEOLE.

PRÉAUX, abbayes, l'une d'hommes, nommée *Saint-Pierre de Préaux*, qu'un seigneur Normand nommé *Hunfroi* avoit fait bâtir avant le milieu de l'onziéme siécle dans la Normandie; l'autre de filles consacrées à Dieu, sous l'invocation de la sainte Vierge, fondée peu après par le même seigneur, par le conseil d'Alberade, sa femme. Ces deux monasteres sont sur la Rille, à une lieue ou environ au-dessous de Pont-Audemer. Hunfroi mourut avant que le monastere de filles fût achevé; mais Robert de Beaumont, son fils, eut le soin de faire consommer cet ouvrage. Ansfroi fut le premier abbé de l'abbaye des hommes; & Emma la premiere abbesse de celle des filles. Ces deux monasteres subsistent encore.

PRÉCHANTRE: c'étoit autrefois le premier de ceux qui chantoient dans l'église. Depuis on en a fait une dignité dans les églises cathédrales au-dessus du chantre.

PRÉCIES & PRÉCLAMITEURS, *præciæ & præclamitores*, *crieurs*, officiers qui alloient par les rues de Rome devant le Flamen Dial, pour faire cesser le travail aux ouvriers aux jours des féries publiques, parceque s'il avoit vu quelqu'un travaillant, le service divin ne se pouvoit faire. * Rosin. *antiq. romaines*.

PRÉCONIO (Octavien) archevêque de Palerme en Sicile, étoit de Messine; & après s'être distingué par son savoir chez les Cordeliers conventuels, fut élu évêque de Monopoli, d'Ariano, &c. Il fut élevé par le pape Pie IV à l'archevêché de Palerme, se trouva au concile de Trente, & mourut le 18 juillet 1568, laissant divers ouvrages. * Pyrrhus Rochus, *de episc. Sicil.*

PRÉCONISATION, proposition de celui que le roi de France a nommé pour être archevêque ou évêque, faite dans le consistoire de Rome par un cardinal, en vertu des lettres dont il est porteur, afin de la faire agréer au pape, qui donne ensuite sa collation. Voici de quelle maniere le pape & le roi contribuent à la promotion d'un évêque. Lorsque celui qui est nommé a son brévet, & trois lettres que le roi écrit au pape, au cardinal protecteur des affaires de France à Rome, & à l'ambassadeur de sa majesté auprès du pape, il fait faire une information de vie & de mœurs devant le nonce du pape; & en son absence, devant l'évêque du lieu où il est né, ou devant l'évêque du lieu où il demeure. Suivant nos loix & arrêts du parlement, ce devroit toujours être devant l'évêque. Il fait aussi sa profession de foi entre les mains de son évêque, & fait faire aussi une information de l'état de l'évêché auquel il a été nommé. Il envoie à Rome ces trois actes avec les trois lettres du roi. Le banquier expéditionaire en cour de Rome, à qui il les adresse, porte les lettres à l'ambassadeur; l'ambassadeur met l'*expediatur* sur celle qui s'adresse au pape, & le banquier la porte au dataire qui la donne au pape. Le banquier donne ensuite au cardinal protecteur la lettre que le roi lui écrit, en exécution de laquelle ce cardinal déclare dans le premier consistoire suivant, une telle église pour un *tel*, & cette déclaration s'appelle *préconisation. Quand le jour du second* consistoire est venu, le cardinal protecteur propose l'état de l'évêché à pourvoir, & les qualités de la personne que le roi a nommée; & le pape, après avoir pris l'avis des cardinaux, ordonne qu'on expédie pour celui qui a été proposé neuf bulles. La premiere & la principale se nomme la bulle de provision, & s'adresse à l'évêque même. Par cette bulle, le pape dit au sujet qui a été nommé par le roi, qu'il le pourvoit d'un tel évêche; la seconde, qu'on appelle *Manus consecrationis*, est la commission que le pape donne à un ou plusieurs évêques pour faire la cérémonie du sacre, cette bulle contient la forme du serment que doit faire l'évêque, lorsqu'on le sacre; la troisiéme s'adresse au roi; la quatriéme, au métropolitain: & quand ce sont des bulles pour un archevêque, cette quatriéme bulle s'adresse aux évêques suffragans; la cinquiéme, au chapitre; la sixiéme, au clergé; la septiéme, au peuple; la huitiéme, aux vassaux; & la neuviéme, est la bulle d'absolution. * *Dictionaire des arts*.

PRÉCOP, ville de la Krimée ou petite Tartarie, appellée *Tartaria Præcopensis*. Cette ville qui a eu autrefois le nom de *Taphræ*, est située entre le marais de Buges, dit *Suka-Morzi*, & le golfe de Nigropoli. *Cherchez* TARTARES, TARTARIE & TAPHIES.

PRÉDÉMIR ou PRÉLÉMIR, fils de Tiescemir, dix-huitiéme roi de Dalmatie, qui ne possédoit que la Dioclée, & une petite partie de la Zinta, ne régna pas aussi long-temps que dans cette petite province, ainsi qu'on l'apprend de Constantin Porphyrogenete, qui, vers l'an 958, nomme un duc souverain de Trébigne: mais cette province appartenoit à Prédémir au temps de sa mort. On ne sait comment il l'acquit, & il y a bien de l'apparence que ce fut par la voie des armes. Il y ajouta aussi la Rascie vers l'an 980; mais il en laissa la propriété à son ban, dont il épousa la fille, qu'on nomme *Préchuale*. On croit que ce ban avoit droit à la couronne de Servie, & qu'il transmit ce droit à son gendre; du moins il est certain que Prédémir & ses successeurs furent appellés rois de Servie, quoiqu'ils n'aient rien possédé dans la Servie que vers le treiziéme siécle. Prédémir mourut fort âgé, & laissa ses états à ses quatre fils, Hralimir, Boleslas, Draghislas & Suelade, qui les partagerent entr'eux. Ces princes se firent haïr de leurs sujets, & Leget, leur cousin, souverain de la Dalmatie & de la Croatie, appellé par les peuples, les fit mourir tous, sans qu'on pût sauver de cette famille que Sylvestre, fils de Boleslas, qui régna après la mort de Leget. * Le prêtre de Dioclée, *hist. de Dalmatie*. Constantin Porphyr. *gouver. de l'emp.*

PRÉDESTINATIENS, hérétiques qui s'éleverent, selon quelques-uns, dans l'église sur la fin du V[e] siécle,

soutenoient que les bonnes œuvres sont inutiles aux fidéles, le tout dependant de la réprobation ou de la prédestination. Les savans ne sont pas d'accord sur les Prédestinatiens; car il y a eu en effet des hérétiques qui ont été dans ces sentimens, si l'on en croit quelques auteurs, comme le pere Piccinardi Dominicain, dans ses remarques sur le *prædestinatus*. Dautres soutiennent qu'il n'y en a jamais eu, & que c'est un nom que les sémi-pélagiens donnoient à ceux qui suivoient les opinions de saint Augustin; c'est le sentiment d'un docteur de Sorbonne, qui a fait une censure du *prædestinatus*, imprimée en Hollande en 1645. Le P. Piccinardi en cite plusieurs autres. *Voyez* GODESCALQUE. * *Consultez* Baronius, *an.* 490. Pratéole, *prædestin. Voyez* aussi le P. Noris, dans *son hist. pélagienne*, *l.* 2, *c.* 15.

PRÉFET de Rome, fut établi par Auguste. Messala Corvinus fut le premier nommé, & se démit six jours après de cette magistrature, selon la chronique de saint Jérôme, disant qu'elle étoit *incivilis*, c'est-à-dire, que son autorité étoit trop grande, & odieuse à des citoyens Romains. Tacite dit que ce fut Auguste qui déposa Messala, comme n'étant pas capable d'exercer cette charge. Quoi qu'il en soit, depuis il y eut toujours des préfets de la ville de Rome. C'étoit un des premiers magistrats de la ville. Il la gouvernoit en l'absence des consuls & des empereurs. Il avoit l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens & de la navigation. Son pouvoir s'étendoit à cent milles hors de Rome, selon Dion, & il avoit jurisdiction & droit de vie & de mort sur les cinq provinces appellées *Urbicaires*, ou *Suburbicaires*, ou *Urbaines*. On jugeoit devant lui les causes des esclaves, des patrons, des affranchis. Il convoquoit le sénat, jugeoit les sénateurs, défendoit leurs droits & prérogatives, comme veut Cassiodore. Au premier jour de l'an il étoit obligé de faire un présent à l'empereur, au nom de tout le peuple, de coupes d'or, avec cinq sols de monnoie, comme dit Symmaque. *Vobis solemnes pateras cum quinis solidis, ut Numinibus integritatis offerimus.* * Antiquités romaines.

PRÉFETS, étoient originairement les magistrats envoyés de Rome pour gouverner les villes d'Italie. Il y en avoit qui étoient nommés par le peuple, & d'autres que le préteur de Rome envoyoit. * Festus. Rosin, *antiquités romaines.*

PREFETS des provinces. Auguste donna le nom de *préfets* à ceux qu'il envoyoit dans les provinces pour les gouverner. Le premier & le plus considérable fut celui qu'il envoya pour gouverner l'Egypte, après avoir vaincu Antoine & Cléopatre. Il fut appellé *le préfet Augustal.* Le premier qu'il y envoya en cette qualité, fut Cornelius Gallus; & depuis lui, tous les gouverneurs d'Egypte furent appellés *préfets Augustaux.* Il en envoya aussi dans d'autres provinces; mais il avoit soin, comme remarque Dion, de ne pas choisir pour préfets des sénateurs, mais seulement des chevaliers.

PRÉFET: on donnoit encore ce nom à ceux qui étoient préposés aux emplois publics. Il y avoit trois préfets du trésor établis par Auguste, *præfectus ærarii;* un préfet pour les vivres, *præfectus annonæ;* un préfet du camp & de l'armée, qui avoit soin des campemens, des munitions & des vivres; un préfet ou tribun de la cavalerie; un préfet des distributions, *præfectus largitionum;* un préfet des légions en l'absence du commandant. * *Antiq. rom.*

PRÉFET DU PRÉTOIRE, général des cohortes de la garde de l'empereur. Autrefois à Rome tous les magistrats étoient appellés *préteurs;* leur palais, & le lieu où ils rendoient la justice, se nommoit *prétoire;* & la cohorte qui étoit en garde devant le prétoire, étoit appellée *cohorte prétorienne.* Auguste, après avoir usurpé l'empire, ayant besoin de gardes, choisit dix cohortes de bons soldats, dont chacune étoit de mille hommes. Chaque cohorte obéissoit à un tribun, & toutes étoient commandées en chef par deux généraux, qui furent nommés *préfets du prétoire.* Tibere réunit les deux charges en faveur de Séjan, qui, pour se rendre plus redoutable, ramassa tous les soldats prétoriens qui étoient répandus par la ville, & les logea dans un camp. Depuis que Macrin, qui possédoit cette charge, eut été élu empereur en 214, non seulement les sénateurs, mais même ceux qui avoient été consuls, firent gloire de l'exercer. Au commencement, ce préfet ne connoissoit que des différends d'entre les soldats; mais comme il étoit toujours à la cour, Marc-Aurele trouva bon de l'appeller au jugement de toutes les autres affaires. L'empereur Commode se déchargea entiérement sur lui de l'administration de la justice; & enfin Alexandre, fils de Mammée, ajoutant l'honneur à la puissance, lui donna le titre de sénateur: car auparavant il n'étoit tiré que de l'ordre des chevaliers. Le préfet du prétoire eut aussi en quelque façon la surintendance des finances, & étendit encore son autorité sur les présidens ou gouverneurs des provinces. On appelloit de tous les autres tribunaux au sien; & de lui, il n'y avoit appel qu'à l'empereur. Il avoit pouvoir de faire des loix, & il ordonnoit presque de toutes choses. Après avoir été élu par l'empereur, & en avoir reçu une épée, & ceint le baudrier (qu'on nommoit *perrazonium*) il sortoit en public, monté sur un char doré, tiré par quatre chevaux de front; & le hérault dans ses acclamations le nommoit *le pere de l'empire.* Ainsi sa puissance n'étoit guère inférieure à la puissance souveraine; & on pouvoit l'appeller un empereur sans diadême. Constantin partagea cette charge, & établit quatre préfets du prétoire; l'un dans l'Orient, un autre dans l'Illyrie, un autre dans l'Italie, & un autre dans les Gaules. Il leur ôta le commandement général sur les gens de guerre, & créa deux officiers, qui s'appelloient *maîtres de la milice.* Le préfet du prétoire des Gaules avoit le gouvernement des dix-sept provinces de ce grand pays, des huit d'Espagne, & des cinq de la grande Bretagne. Ce préfet demeuroit ordinairement à Lyon; mais il fit sa résidence à Trêves, pendant que les empereurs y firent leur séjour. * *Hist. rom.* Mézerai, *histoire de France avant Clovis*, *l.* 3.

PRÉFET DE LA SIGNATURE DE JUSTICE à Rome, est un cardinal jurisconsulte, qui voit & approuve les requêtes, & qui y met son nom à la fin pour servir de *visa;* mais quand elles sont douteuses, il confere avec les officiers de la signature avant que de les signer. Il donne de même des rescrits de droit pour les provinces, qui sont aussi authentiques que si le pape lui même les signoit, suivant une constitution du pape Paul IV accordée à ce cardinal. * *Mémoires historiques.*

PREFET DE LA SIGNATURE DE GRACE, est aussi un cardinal jurisconsulte qui fait les mêmes fonctions que le préfet de la justice dans les signatures de grace; mais avec cette différence, que les expéditions se font le plus souvent en présence du pape, & en son absence, en celle de douze prélats. Il y a encore le PRÉFET DES BREFS, ou rescrits du pape, qui est le chef du collége des secrétaires, dont les expéditions se font en cire sous l'anneau du pêcheur; les préfets des petites dates; de la componende; & des vacances, *per obitum.* * *Mémoires historiques.*

PREFICES, *cherchez* PLEUREUSES.

PREGELL, en latin *Prægallia*, *Prajulia*, est une contrée de la haute Rhétie vers Chiavenne, le long du Mæra. Elle s'appelloit anciennement *Prævulia*, comme cela paroît par un ancien diplome de l'année 630. Cette contrée fait une des Droitures de la Cadée, & se divise en deux parties, qui ont leur nom du bourg de *Porta*, qui les sépare: l'une s'appelle *Au dessus de Porta*, l'autre *Au-dessous de Porta.* Au-dessus de Porta sont les bourgs, 1. de Cæsatsch, où S. Gaudence a, dit-on, été enterré; 2. de Vespran, en latin *Vicosopranum* ou *Vicoprevanum;* 3. de Stampa. Au dessous de Porta, sont la ville & le château de Castel-Muri, en latin *Castromunum:* Bond, en latin *Bundium:* Soglid, en latin *Solium*, & *Castasegnia.* En 1024, l'empereur Henri II confirma à cette vallée tous les priviléges dont elle avoit

été privée, & la reçut sous la protection de l'empire. Dans le diplome expédié à cette occasion, il nomme cette vallée un comté, & ses habitans des gens libres. * Sprecher, *chron. Rhæt. pag.* 292, 293, & ailleurs, *pag.* 76. Guler, *histor. Rhætor. pag.* 195, &c.

PREGNITZ : c'est une contrée du marquisat de Brandebourg en haute Saxe. Elle est entre le duché de Mekelbourg, la vieille Marche, & la moyenne, dans laquelle quelques géographes la renferment. Ce pays peut avoir vingt lieues de long, & huit de largeur moyenne. Il est fort chargé de forêts. Ses lieux principaux sont Havelberg capitale, Wilsmack, Wittemberg & Perlberg. * Baudrand.

PREME, *Prema*, étoit une déesse à qui la Gentilité attribuoit le soin d'animer le nouvel époux auprès de sa nouvelle mariée. Son nom vient du mot *premere*, presser. Il y avoit plusieurs autres divinités de cette nature, que l'aveuglement & le libertinage des païens avoient consacrées pour des emplois peu honnêtes. De ce nombre étoient *Subigus pater*, *Pertunda mater*, & autres, dont saint Augustin fait mention dans *la cité de Dieu*.

PREMIERFAIT ou PRIMFAT (Laurent de) en latin *Laurentius de Primo-fato*, vivoit sous le regne de Charles VI roi de France. *Premierfait* est le nom d'un village du doyenné d'Arcyes en Champagne, au diocèse de Troyes. Il est l'auteur de la premiere traduction du *Décameron* de Bocace, qu'il fit en 1414, & des Economiques d'Aristote. Il fit ces deux traductions *à la requête de Simon du Bois, Varlet de chambre du Roi très-Chrétien, l'an* 1417. C'est ainsi qu'on lit dans le manuscrit qui est entre les mains de l'archevêque de Vienne. La Croix du Maine s'est trompé en faisant vivre cet auteur en 1483, sous Charles VIII; & l'on voit aussi par cette inscription du manuscrit, que l'on a tort de dire que la qualité de roi très-chrétien n'a commencé à être donnée qu'à Louis XI, puisque cet auteur la donne à Charles VI, sous lequel il vivoit. Il est mort à Paris en 1418, & fut enterré dans le cimetiere des saints Innocens. Il étoit poëte & orateur célebre en son temps. Parmi les lettres de Jean de Monstreuil (*Joannes de Monstrolio*) prévôt de l'Isle, secrétaire de Charles VI, que le P. dom Martenne de la congrégation de saint Maur, a publiées dans le tome second de son *Thesaurus novissimus anecdotorum*, on en trouve plusieurs qui sont adressées à Laurent *de Primo-fato*, & qui rendent de grands témoignages à sa science. * *Mém. de l'acad. des belles lettr. tom. VII*, *p.* 295. *Epist.* Joan. de Monstrolio, *in tom. II*, *Thes. novis. anecdot.* Préf. de dom Martenne sur ces lettres.

Laurent de Premierfait a traduit le traité de Cicéron *De senectute*. La bibliothéque de l'église de Notre-Dame de Paris possede un manuscrit où on trouve une traduction du même, du traité de Cicéron *De amicitiâ*, avec sa traduction des Economiques d'Aristote, dédiés dès l'an 1416 *à Louis de Bourbon oncle du roi*. Sa traduction du *Décameron*, dont on a plusieurs manuscrits, a été aussi imprimée à Paris *in*-8°. en 1534, sous ce titre: *Décameron, autrement les cent nouvelles composées en langue latine par Jehan Bocace, & mises en françois par Laurent de Premierfait:* & à la fin du livre on lit ces mot: *Lequel livre jà pieçà compila & escript Jehan Bocace de Certald en latin, depuis a été translaté en françois par maitre Laurent de Premierfait.* On doit être surpris d'apprendre par ce titre que Bocace ait composé son Décameron en latin; mais la surprise cesse lorsqu'on est informé que pendant un temps on nommoit la langue italienne, *langue latine*. D'ailleurs Laurent de Premierfait nous apprend dans une préface demeurée manuscrite, qu'ignorant totalement la langue italienne, il avoit fait traduire en latin le Décameron par un frere *Antoine d'Arezzo*, Cordelier, sur la version duquel lui (Laurent) avoit composé sa traduction françoise.* Voyez, *Réplique à la réponse de M. Rolli, au sujet de ses observations sur le Décameron de Bocace.* Cette réplique écrite en italien, & imprimée à Paris en 1729, *in*-4°. est de M. *Buonamici*: on en trouve un extrait dans le *Journal des Savans* du mois de juin 1730.

PREMISLAW, que les auteurs latins nomment *Premislia*, & ceux du pays *Przemisl*, ville du royaume de Pologne dans la Russie noire, avec évêché suffragant de Léopol. Cette ville, qui est grande & forte, est située sur la riviere de San, vers les frontieres de la Hongrie. * Baudrand.

PRÉMONTRÉ, abbaye située en Picardie, au diocèse de Laon, chef d'un ordre de Chanoines réguliers, institué l'an 1120, sous le pontificat de Callixte II, & le régne de Louis *le Gros*, par saint Norbert, depuis archevêque de Magdebourg. Barthelemi évêque de Laon, avoit engagé le saint à prendre le gouvernement de l'abbaye de saint Martin; mais le peu de disposition qu'il trouva dans les chanoines à embrasser la réforme qu'il vouloit introduire dans cette maison, l'obligea à en sortir, & il accepta Prémontré, où il rassembla treize disciples, qui firent profession le jour de Noël de l'an 1122. Le revenu de ces bons religieux dans les commencemens, ne consistoit que dans la coupe de bois de la forêt de Couci : un d'entre eux alloit tous les matins à Laon vendre le bois qu'ils avoient coupé la veille, & de l'argent qu'il recevoit, il achetoit du pain. Mais en peu de temps ils devinrent très-riches, & trente ans après la fondation de l'ordre, il se trouva au chapitre général près de cent abbés des monasteres, tant de France que d'Allemagne. Ce fut sur-tout dans ce dernier pays que les Prémontrés devinrent puissans: les évêques de Brandebourg, d'Havelberg & de Ratzebourg, devoient être religieux de cet ordre, & ils étoient choisis par les chanoines de leurs cathédrales, qui étoient aussi religieux, & qui ne dépendoient pas d'eux, mais du prévôt de Sainte Marie de Magdebourg, lequel avoit toute jurisdiction spirituelle sur ces chanoines, & sur treize abbayes, & étoit indépendant de la jurisdiction de l'abbé général de Prémontré. On assure aussi qu'il y a eu jusqu'à soixante-cinq abbayes de cet ordre en Italie, où présentement il n'y en a pas une seule; & le nombre de ses monasteres dans tous les pays du monde, a été si grand, qu'on y a compté mille abbayes, & trois cens prévôtés, sans les prieurés, divisés en trente-cinq cyrcaries ou provinces.

On observe que pendant que les religieux de tous les ordres demandoient à l'envi des priviléges au pape Innocent III, qui les accordoit facilement, les Prémontrés furent les seuls qui n'en rechercherent point. L'abstinence de la viande, & tout le reste de la regle de saint Norbert, fut observé religieusement jusqu'à l'an 1245. Alors on commença à se relâcher de la premiere ferveur: en 1288 le pape Nicolas IV accorda aux religieux de manger de la viande dans leurs voyages; les sédentaires prétendirent jouir de cette grace, & effectivement ils en jouirent; de sorte que le pape Pie II se crut obligé en 1460 de dispenser l'ordre de l'abstinence, avec quelques clauses, qui ont encore à présent leurs usages dans les maisons de l'observance commune. Peu auparavant, c'est-à-dire, en 1438, Eugène IV avoit ordonné aux abbés, qui devoient se trouver au chapitre général, de travailler fortement à la réforme de tout l'ordre; mais soit qu'ils n'eussent pas exécuté ce décret, ou pour quelque autre raison, la cyrcarie d'Espagne tomba ensuite dans une entiere inobservance de la discipline réguliere, & ce ne fut qu'en 1573, qu'on commença à y apporter remede. Cette cyrcarie forme présentement une congrégation particuliere; les abbés qui étoient auparavant perpétuels, y sont triennaux, & ne peuvent être continués dans les mêmes monasteres : le vicaire général, qui ne doit point être abbé, a le même pouvoir que le général, si ce n'est lorsque celui-ci est en Espagne. Une autre congrégation, où l'on observe les premiers usages de Prémontré, a été formée en Lorraine au commencement du XVII siécle, par les soins des peres Daniel, Picart & Servais de Lervels : ses constitutions furent approuvées l'an 1617, par

le pape Paul V; & l'an 1621, Louis XIII leur permit, par ses lettres patentes du 2 février, de mettre la réforme dans tous les monasteres du royaume qui voudroient la recevoir. Le vicaire général de cette congrégation à l'élection de qui on procéde tous les trois ans, en est supérieur, & juge immédiat. Il s'y tient tous les ans un chapitre, où tous les abbés & prieurs doivent assister.

Un grand nombre de veuves & de filles ayant voulu embrasser les régles étroites de la perfection, sous la conduite de S. Norbert, il les reçut de même que les hommes, & avant sa mort, il y avoit plus de dix mille religieuses de cet ordre. Il y en avoit entr'elles de la premiere condition. Tant que le Saint vécut, les monasteres furent communs aux personnes des deux sexes, qui n'étoient séparées que par un mur de clôture; mais le bienheureux Hugues des Fossés, son successeur, fit ordonner dans le chapitre de l'an 1137, que leurs religieuses seroient transférées dans d'autres maisons, où elles seroient entretenues aux dépens des monasteres d'hommes dont elles étoient sorties. Il n'y en a plus présentement en France, les abbés pour acquérir les revenus ayant refusé de recevoir des novices; mais en Allemagne il y a plusieurs couvens de cet ordre, & les abbesses de quelques uns de ces couvens sont princesses souveraines. Il y en a aussi en Espagne, qui sont soumises au vicaire général de cette cyrcarie.

Il y a eu un tiers-ordre de Prémontré pour les personnes séculieres; mais il est supprimé depuis long-temps, & l'on ne sait ni quel en étoit l'habit ni quelle régle S. Norbert leur avoit prescrite. Quelques monasteres de Prémontré en Allemagne, & entr'autres celui de sainte Marie de Magdebourg, sont Luthériens. * Le Paige, *biblioth. Præmonstr.* Aubert le Mire, *chronic. Præmonst.* Maurice Dupré, *annal. Præmonstr.* Hugo, *vie de S. Norbert.* Jean Mido, *vindiciæ commun. Norbert. antiqui rigor.*

PRÉMONTRÉ (Adam de) ainsi appellé, parce qu'il fut premiérement chanoine, & élevé à Prémontré même, étoit docteur de Sorbonne, & plus savant que le commun des docteurs de son temps. Il se fit religieux de l'ordre de S. Norbert, instituteur des Prémontrés, en 1158, & fut abbé dans son ordre. S. Norbert qui voyoit qu'il avoit bien étudié l'écriture sainte & la tradition, l'envoya dans l'abbaye de Létang-verd en Ecosse, pour y enseigner l'une & l'autre. Adam étoit originaire de ce pays. Il en fut tiré, quoi qu'en dise Casimir Oudin, pour être fait évêque de Withern, en latin *Candida casa*, dont la cathédrale étoit unie à l'ordre de Prémontré. Son nom se trouve dans le catalogue des évêques de Withern, après Wautier. Molanus, Aubert le Mire, Possevin, parlent de ce prélat; mais ils se trompent en le faisant général de l'ordre, ou en le faisant vivre en 1518. Au milieu de ses occupations, Adam de Prémontré trouva encore le temps de composer des ouvrages estimés en son temps, mais dont le plus grand nombre n'est peut-être pas parvenu jusqu'à nous. Le pere de Saint-Amat, abbé régulier de Chambre-Fontaine, ordre de Prémontré au diocése de Meaux, en fit imprimer une partie en 1518. Le pere Godefroi Ghiselbrecht, chanoine Prémontré de l'abbaye de S. Nicolas de Turnes & curé de la même ville, donna, à la priere du chapitre de l'ordre, une nouvelle & plus ample édition de ces ouvrages en 1659, à Anvers chez Pierre Beller. Il a orné cette édition d'une ample préface, trop diffuse, mais où l'on trouve des notes utiles & recherchées. Le pere Pez, Bénédictin Allemand, a fait imprimer sur deux anciens manuscrits, dans le premier tome de ses piéces anecdotes, *page* 336, les soliloques d'Adam de Prémontré. Ses autres ouvrages imprimés sont quarante-sept sermons du temps & des saints. Un traité de l'ordre, de l'habit & de la profession des chanoines Prémontrés, avec une explication de la régle de S. Augustin. Un traité du triple tabernacle de Moïse. Un traité des trois genres de contemplation. Ses lettres, ses traités de la création, de la rédemption, délivrance & captivité de l'homme, &c. & beaucoup de ses sermons, ou sont perdus, ou sont encore manuscrits. * *Voyez* Casimir Oudin, dans son *commentaire* latin *sur les auteurs ecclés.* le pere Pez *dans l'endroit cité*, & les autres éditeurs des ouvrages d'Adam de Prémontré, &c.

PRENESTE, ville, *cherchez* PALESTRINE.

PRENSLOW, ville du marquisat de Brandebourg en haute Saxe. Elle est dans la marche Uckerane, & située sur le lac Ucker, près de la riviere de ce nom, environ à vingt lieues de Berlin vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

☞ PREPEAN, terre en Bretagne au diocése de S. Brieux, sous le ressort de l'ancien comté de Goëllo, possédée depuis plus de quatre siécles par les seigneurs du nom de CONEN, dont la maison est une des plus anciennes de cette province. Les seigneurs du nom de CONEN, ou CONAN, sont cités plusieurs fois par les historiens de Bretagne. On trouve dès la fin du XIII siécle des monumens qui prouvent à la fois, & l'ancienneté & la distinction de leur maison. Dans un acte de 1280, rapporté par dom Morice, au tome I des *Mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne*, page 1552, où il est fait mention d'un contrat d'acquêt entre Geoffroy de Rohan & Pierre de Tronchateau, on trouve au nombre des témoins Raoul de Montfort, Thomas de Chemillé, ALAIN Conan, Geoffroy Budes, & plusieurs autres noms illustres.

On sait que dans ce siécle & les suivans, l'administration de la justice étoit une fonction privative à la noblesse, & que la magistrature n'étoit confiée qu'à des gentilshommes de distinction. Toutes les charges étoient devenues héréditaires, & même possédées à titre de fief par des familles d'ancienne chevalerie. Les sénéchaux, alloués, prévôts, étoient inféodés de maniere qu'il y avoit toujours une glebe attachée à ces charges. Olivier Bodic, qualifié *Armiger*, ayant cédé à Josselin, vicomte de Rohan, la prévôté inféodée & héréditaire sur la paroisse du Mur & le monastere de S. Caradec, avec tous les autres droits qui dépendoient de cette charge; GEOFFROY Conen, qui a aussi la qualité d'*Armiger*, & qui étoit alloué héréditaire du comté de Porhoet, possédé en souveraineté, ainsi que du vicomté de Rohan, fut requis de ratifier cette donation, & d'y apposer son sceau particulier, en l'an 1283.

Quant à la charge d'alloué héréditaire & inféodé en Bretagne, on en peut rapporter l'origine au même temps que celle de sénéchal. Le titre de chevalier étoit attaché à l'une & à l'autre; & ces deux charges passoient par héritage aux filles au défaut de mâles. L'alloué avoit ses droits séparés de ceux du sénéchal. Comme le dernier il tenoit les plaids généraux, commandoit la noblesse dans son district, & avoit l'inspection sur les finances. Car il faut observer qu'il n'y avoit que le souverain en Bretagne, & les maisons qui possédoient des apanages, qui eussent droit dans les commencemens d'établir des sénéchaux & des alloués aux fonctions desquels on annéxât des fiefs considérables. Leur autorité devint si grande, qu'on voit dans l'histoire de fréquentes contestations entre le vicomte de Rohan même & ses sénéchaux & alloués, sur les droits que ces derniers exerçoient, & qui furent souvent confirmés dans les parlemens généraux de la province. Comme le prévôt héréditaire inféodé étoit subordonné à l'alloué, c'est en conséquence que GEOFFROY Conan confirma la donation de la prévôté du Mur. Il autorisa encore par l'apposition de *son sceau particulier*, une vente faite par Guillaume du Mur à Josselin de Rohan, en date de 1284; & il paroît par plusieurs autres actes des années suivantes rapportés par le même dom Morice, où l'autorisation de GEOFFROY Conan se trouve, que le district de l'alloué s'étendoit pour le moins autant que celui de la senéchallie, & qu'ils partageoient entr'eux deux tout le territoire de Porhoet & de Rohan. Le fief ou glébe de l'*allocature*, & les droits y attachés, passe-

rent après la mort de Geoffroy Conan à Jean de la Bussiere, qualifié chevalier & alloué héréditaire inféodé des vicomtés de Porrhoet & de Rohan quelques années après, & cette charge passa successivement dans la maison de la Roche, l'une des plus illustres de Bretagne.

Les seigneurs du nom de CONEN tenoient d'ailleurs un rang distingué à la cour des ducs de Bretagne. Les terres du vicomte de Rohan étant tombées en rachat, le duc de Bretagne Jean II, à qui il étoit dû comme seigneur direct & souverain, ayant fait commandement à Alain, vicomte de Rohan, de le lui payer, celui-ci lui présenta pour cautions trois seigneurs également riches & puissans, qui furent Thomas de Chemillé, d'une maison illustre & alliée aux premieres du royaume, Thomas étant lui-même frere utérin d'Alain, vicomte de Rohan; le second fut Geoffroy de Fresnes, chevalier, & le troisiéme ALAIN Conen, aussi chevalier, qui furent acceptés par le duc, & qui mirent chacun leur sceau à l'acte de cautionnement, qui est du mois d'août 1299, rapporté par le même historien ci-dessus. Cet acte fait assez connoître que les seigneurs de Conen tenoient rang parmi la premiere noblesse, & qu'ils alloient de pair avec les plus grandes maisons de la province.

La maison de CONEN mérita encore la faveur des princes Bretons par ses services militaires. Parmi les gentilshommes qui étoient au siége de Becherel en 1373, un seigneur du nom de Conen se distinguoit sous les ordres des seigneurs de Laval & de Rohan. Les souverains de Bretagne, pour récompenser leur zèle, leur accordérent des distinctions. On lit sur un ancien monument, que *lesdits de Conen, sieurs de Prepean, ont obtenu du duc, notre souverain seigneur, les droits de prééminences, en feu, banc & sépulture en l'église de Pordic proche le grand autel du côté de l'épître.* Ces droits furent confirmés par acte du 18 juillet 1481, & depuis encore par la publication qui en fut faite au prône de la grand'-messe célébrée en l'église de Pordic le 4 décembre 1496. Ces actes prouvent que les seigneurs de la maison de Conen tenoient depuis plusieurs siécles la terre de Prépéan, par une inféodation noble, des anciens souverains de Bretagne.

On voit dans la liste des écuyers servans sous messire Jehan, seigneur de Tournemine, en 1383, un PIERROT Conan, qui comparut à la montre reçue à Terouane le 28 septembre de cette année.

THEBAUD Conan, nommé parmi les gentilshommes Bretons, qui prirent parti pour la maison de Penthiévre contre le duc Jean V, en 1420.

I. PERROTIN Conan ou Conen, II du nom, se distingua dans la profession des armes. Il parut à l'assemblée de la noblesse que le duc Jean V avoit convoquée à Dinan, pour aviser aux moyens d'arrêter les infracteurs des trèves entre la France & l'Angleterre, & dont le résultat fut d'envoyer des troupes sous Richard de Bretagne vers S. Aubin du Cormier & les frontieres de Normandie, pour donner la chasse aux coureurs. Il fut un des 42 capitaines qui s'engagerent en 1419 à servir le duc par-tout où il lui plairoit. On voit que ces capitaines étoient tous de maisons distinguées, telles que le sire de Matignon, Jean Budes, Cambout, le sire de la Feuillée, Beaumanoir, &c.

II. JEHAN ou JEAN Conan, I du nom, marcha sur les traces de *Perrotin* Conan son pere, & comme lui passa toute sa vie au service. Il étoit encore jeune lorsqu'en 1418 il accompagna le duc Jean V dans le voyage qu'il fit à Paris pour apporter quelques remedes aux maux de la France. Le duc se fit suivre de sa maison, qui étoit nombreuse & composée de sa principale noblesse. Jean Conan conduisoit les gendarmes de M. de Quintin, sous le titre de gouverneur, & il avoit en cette qualité 13 liv. 10 s. par jour, somme considérable dans ces temps-là. On le trouve encore au nombre des écuyers qui accompagnerent le même duc dans le voyage qu'il fit peu de temps après à Rouen vers Henri V, roi d'Angleterre. Il paroît par un acte du 10 juillet 1433, que *Jean* Conan avoit épousé *Peronnelle* Dollo, & qu'il avoit eu JEAN Conan, qui suit; *Perronelle* Dollo étoit fille de condition, & par cet acte, au rapport d'Olivier de Boisbilly, ils se firent une cession mutuelle de leurs droits par forme d'échange. Il y est spécialement fait mention de la terre de Prépean, que ledit Jean Conen tenoit de ses ancêtres.

III. JEAN Conen, II du nom, seigneur de Prépéan, contracta alliance avec *Alliette* Conen, sa parente. C'est ce qui se voit par les actes du partage de leurs successions, que firent entr'eux leurs fils & petit-fils, dans les années 1500, 1504 & 1521. Jean Conen prit le parti du service, comme ses ancêtres, & même comme tous ceux de son nom. La maison de Conen étoit nombreuse. On trouve par les rolles des montres de ce siécle, qu'en 1420 *Jean* Conen de la Villeguichoux, servoit dans la guerre du Poitou; qu'en 1421 *Etienne* Conen, *Alain* Conen & *Raoullet* Conen, étoient au nombre des écuyers de la compagnie du seigneur de la Hunaudaye, & qu'en 1425 un *Jean* Conen étoit parmi les écuyers qui accompagnerent le duc à Amiens. *Jean* Conen de Prépéan, qui servoit lui-même sous le sire de Tournemine, fut aussi un des écuyers de ce voyage, où le duc de Bretagne parut avec dignité. Dans le serment de fidélité que ce prince exigea des nobles de son duché, en 1437, parmi ceux de Tréguier & de Goello, sont nommés *Rolland* Conan de Ploha, qui étoit de la maison de Prépéan, *Eon* Conan & trois autres du nom de Jean Conan. Toute cette nombreuse postérité descendoit de PERROTIN Conen ou PIERRE I du nom. Le seigneur de Prépéan fut aussi compris dans ce serment, & il est de plus nommé dans la réformation de 1427. Il eut de son mariage trois fils, *Michel* ou *Michaut* Conen; *Bertrand* Conen, & PIERRE Conen, qui suivra. Un partage de 1500 fait connoître que Bertrand Conen avoit épousé *Marguerite* de la Marche, dont il eut un fils nommé *Pierre* Conen. Ils sont cités dans la réformation de 1513, ainsi que Michau Conen de Prépéan, dont la terre, après la mort d'une seule fille qui lui étoit restée, repassa à la postérité de Pierre Conen son frere.

IV. PIERRE Conen, III du nom, seigneur de la Villepapault, épousa *Catherine* Robin, comme on le voit par le partage de sa succession, fait en 1521 par leurs descendans. Ils eurent pour fils PIERRE Conen, qui suit.

V. PIERRE Conen, IV du nom, seigneur de la Villepapault, de la Hignonaye, &c. épousa *N.* Rouauld, dont il eut entre plusieurs autres enfans dénommés au partage de 1521, *Yvonet* Conen, & OLIVIER qui suivra. Il paroît par un acte de tutelle de 1519, qu'*Yvonet* Conen seigneur de la Villepapault, du Précorbin & de la Hignonaye, avoit épousé *Marguerite* Poulard, d'où vinrent, 1. *Louis* Conen, seigneur de la Villepapault, inséré avec sadite maison noble de la Villepapault dans la réformation de 1535; 2. *Yvon* Conen, seigneur de la Hignonaye. La branche desquels s'éteignit peu de temps après.

VI. OLIVIER Conan, seigneur de la Riviere & de Prépean, porta les armes de très-bonne heure. Il étoit en 1481 au nombre des hommes d'armes commis à la garde du duc, sous le commandement de M. d'Avaugour; & dès l'année suivante il devint son lieutenant, poste très-important qui ne se confioit qu'à des gentilshommes distingués. Il se retira ensuite, & épousa *Marguerite* Henry, fille de *Geofroy* Henry, seigneur de Kprat, & de *Jeanne* de Quélen. Il fallut des dispenses pour l'épouser, parcequ'elle étoit veuve de *Bertrand* Conen, seigneur de la Villerobert, du même nom & de la même famille qu'Olivier. *Marguerite* Henry de Kprat avoit de ce premier mariage trois filles; 1. *Françoise* Conen, en sa qualité d'aînée, dame de la Villerobert, qui épousa 1°. *François* Conen, seigneur de la Villeguichoux: 2°. *N.* du Boisgeslin, seigneur d'Equivy; 2. *Jacquette* Conen, dont *François* Henry, sieur de

Kprat étoit curateur en 1512 ; 3. & *Barbe* Conen, qui dans ce même temps étoit sous la tutelle d'*Yvon* Conen, seigneur de la Hignonaye. Elle ne donna à son second mari qu'un fils qui fut JEAN Conen, qui suit. Olivier Conen passa lui-même à de secondes noces avec *Catherine* Lévesque, issue de la noble & ancienne maison de Kmarquer, d'abord connue sous le nom de Arrel, l'une des plus distinguées de la province de Bretagne, féconde en grands hommes, & qui a la gloire d'avoir produit dans *Olivier* Arrel, un des trente héros qui combattirent l'an 1350 contre trente Anglois entre Ploermel & Josselin, bataille connue depuis sous le nom de *bataille des trente*, célébre dans l'histoire, & fameuse dans toute l'Europe.

VII. JEAN Conen, III du nom, seigneur de Prépéan, fils unique d'*Olivier* Conen, épousa *Jeanne* Geslin, fille de *Jean* Geslin, seigneur de la Norain, & de *N.* Levesque. Il en eut 1. ETIENNE Conen, qui suit ; 2. *Jeanne* Conen, mariée à *Pierre* Hallenault, seigneur de la Villecolué ; 3. *Peronnelle* Conen, mariée à *Guillaume* Taillar, sieur du Restol. On voit qu'Olivier de Conen avoit donné à son fils la jouissance de la terre de Prépéan, par avance de droit successif.

VIII. ETIENNE Conen, seigneur de Prépéan, de la Riviere & de la Plesse, perdit son pere en bas âge, & fut sous la garde-noble d'*Olivier* Conen, son aieul. Il partagea ses puînés du premier & du second lit. On voit à ce sujet que le gouvernement noble est très-ancien dans la maison de Conen, & que le partage avantageux y étoit en usage dans un temps même où la plupart des nobles partageoient encore également. Il épousa *Françoise* de Chefdubois, fille de *François* de Chefdubois, seigneur de Kloet, & de *Lorence* de Quelenec, dont il eut quatre fils & trois filles, savoir JEAN, qui suit ; *Thebault ; Pierre* & *Raoul* Conen, seigneur de Kberien ; *Lorence, Marguerite* & *Françoise* Conen. Marguerite fut mariée à *Jacques* le Chat, seigneur de Ksaint.

IX. JEAN Conen, IV du nom, seigneur de Prépéan, épousa *Claude* Berthelot, fille de *François* Berthelot, seigneur de Saint-Illan & de la Villebuot, & de *Alliette* le Noir. Ses enfans furent JEAN Conen, qui suit ; *Jacques* Conen, & *Raoul* Conen ; *Catherine* Conen, mariée à *Etienne* Geslin, & *Marguerite* Conen. On trouve que celle-ci fut aussi dotée, & qu'elle étoit dame de la Rosselays. Il recueillit la succession collatérale de Raoul Conen, seigneur de Kberien, & ses puînés reconnurent judiciellement que le partage noble & avantageux à l'aîné étoit de toute antiquité dans leur maison. Jean Conen rendit aveu aux seigneurs barons de Pordic, en 1606, pour la terre de Prépéan que ses ancêtres tenoient déja depuis plus de deux siécles, par inféodation noble, des anciens souverains de Bretagne. Il donna aussi sa déclaration pour marcher avec la noblesse dans le ban de 1636.

X. JEAN Conen, V du nom, seigneur de Ponthiguet & de la Plesse, épousa par contrat de mariage du 13 décembre 1635, *Anne* le Mintier, fille aînée de *Lancelot* le Mintier, seigneur du Chalonge, de la maison des Granges, & qui convola à de secondes noces avec *Pierre* Daniel, seigneur de Lauredon, de laquelle il eut JEAN Conen, qui suit ; & *Julien* Conen, qu'il laissa sous la tutelle de *Jean* Conen, seigneur de Prépéan, leur grand pere.

XI. JEAN Conen, VI du nom, chevalier, seigneur de Prépéan, lieutenant d'une des compagnies de gentilshommes de l'évêché de S. Brieux, épousa en 1678 *Louise* le Borgne, fille de *Jean* le Borgne de Lesquifiou, seigneur de la Mare. De ce mariage vinrent 1. FRANÇOIS de Conen, qui suit ; 2. *Angélique-Ursule* Conen, mariée à *Claude* de Taillefer, seigneur de Berteuil ; 3 & 4 *Marie-Louise* & *Claude-Marie* de Conen, religieuses Ursulines à S. Brieux.

XII. FRANÇOIS Conen, chevalier, seigneur de Prépéan, épousa *Marie-Nicole-Henriette* le Robert de Grangemont, fille de *Louis* le Robert, seigneur de Grangemont & de Villars, commandant & inspecteur des troupes du roi dans les ville & principauté de Monaco, & de *Gabrielle-Scholastique* Martinet du Jardinet, dont il eut FELIX-JEAN-GABRIEL de Conen, qui suit.

XIII. FELIX-JEAN-GABRIEL Conen, chevalier, seigneur de Prépéan, Quevran, le Ponthiguet, la Villerobert, la Plesse, &c. page du roi & ensuite officier aux gardes, a épousé *Anne-Henriette* Barrin, dont les deux freres sont aujourd'hui colonels, savoir, *Marc-Achille*, comte de Barrin, mestre de camp du régiment de dragons de Languedoc, & *Charles-Armand*, vicomte de Barrin, colonel du régiment d'infanterie de Cambresis, lesquels sont enfans d'*Achilles-Rolland* Barrin, conseiller au parlement de Bretagne, & de *Marie-Marquise* d'Anthenaize. La maison de Barrin, originaire du Bourbonnois, est ancienne & distinguée dans l'épée & dans la robe. Elle a produit quatre conseillers d'état & deux lieutenans généraux des armées du roi, & de nos jours un héros dans la personne du marquis de la Galissonniere, lieutenant général des armées navales, à l'expérience & à la valeur duquel la conquête de Minorque est principalement due, & qui couvert de gloire, mais épuisé de fatigues, est mort lorsqu'il se rendoit auprès du roi pour recevoir les justes éloges qu'il avoit mérités, emportant avec soi les regrets du prince & de la patrie. Les enfans de *Felix-Jean-Gabriel* Conen, & d'*Anne-Henriette* Barrin sont, 1. FELIX-MARC-ALAIN Conen ; 2. *Louis-Felix* Conen ; 3. & 4. deux filles, *Jeanne-Henriette*, & *Anne-Gabrielle* Conen.

Les armes de la maison de Conan ou Conen, sont *coupé d'or & d'argent, au lion de même l'un dans l'autre, armé, lampassé & couronné de gueules.*

PRÉPOSITE, en latin *Præpositus.* Ce nom étoit donné à tous ceux qui avoient le commandement ou l'inspection de certaines personnes ou de certaines affaires. Voici les principaux *Prépofites* dont il est parlé dans les anciens auteurs. *Præpositus argenti potorii*, étoit celui qui avoit le soin de la vaisselle d'argent des empereurs : *Præpositus auri escarii*, étoit celui qui avoit soin de la vaisselle d'or : *Præpositus barbaricariorum*, celui qui avoit soin de faire faire pour l'empereur toutes sortes de vaisselles & d'armes. Il n'y avoit point de ces Prépofites dans l'Orient ; mais il y en avoit trois en Occident, à Arles, à Reims & à Tréves. *Præpositus bastagæ*, celui qui avoit soin des habits, de la vaisselle & des meubles de l'empereur, lorsqu'il étoit en voyage. Il y avoit quatre officiers semblables dans l'Orient, à qui on donnoit les titres de *Præpositi bastagæ primæ orientalis.* Ils étoient obligés de fournir quatre fois par an de la laine, de la soie, des toiles fines, de la pourpre, du sucre & de la canelle. Ils envoyoient tout cela du Levant par mer. Il y en avoit aussi quatre en Occident, qu'on appelloit *Præpositi bastagæ primæ, secundæ, &c. Gallicanorum ;* ce qui signifie qu'ils étoient Prépofites des choses qu'on envoyoit des Gaules à Rome, ou qui passoient par les Gaules. Le mot de *Bastaga* vient du grec βαστάζω, qui signifie *porter. Præpositus cameræ regalis*, étoit la même chose que *Cubicularius*, qui signifie *un valet de chambre. Præpositus comitis*, étoit en Espagne, celui qui étoit chargé des affaires en l'absence de l'autre. *Præpositus cubiculi*, étoit le premier homme de chambre qui commandoit les autres. En vertu de sa charge, il étoit attaché à la personne de l'empereur, & dormoit même à côté de lui dans un lit séparé. Il jouissoit de divers priviléges, comme de ne point payer d'impôts pour les chevaux qu'il entretenoit, de ne point faire de corvées avec ses chevaux, & de n'être pas obligé à loger des étrangers. Du temps des Paléologues, ces officiers s'habilloient de pourpre, & ornoient leurs habits de broderie en or & en argent. *Præpositus cursorum*, étoit le grand intendant des postes. *Præpositus fibulæ*, celui qui avoit le soin des boucles des ceintures dont on serroit & attachoit les habits que l'empereur mettoit à table. *Præpositus domûs regiæ*, étoit une

espece d'intendant de la maison. *Præpositi labarorum*, étoient ceux qui dans les processions portoient l'étendard ou banniere appellée *Labarum*, devant l'empereur. Il y en avoit cinquante, selon Eusebe. *Præpositus lætis* ou *lætorum*, étoit celui qui avoit soin des biens fonds & des terres qui appartenoient au public, car le mot de *læta* ou *terræ læticæ*, signifie les champs. *Præpositus largitionum romanarum*, étoit le trésorier de l'empereur. Cette charge étoit la même que celle de *Comes sacrarum largitionum*, parceque la ville de Rome portoit le titre de *Sacra*. *Præpositus limitum*, étoit un officier de distinction, qui commandoit les troupes qui étoient dans les places frontieres. Il y en avoit huit, & ils étoient presque tous en Asie ou en Afrique. *Præpositus mensæ* étoit un maître d'hôtel. *Præpositus palatii* ou *sacri palatii*, étoit chez les empereurs de Constantinople, le majordome. *Præpositus Provinciarum*, étoit l'inspecteur des frontieres d'une certaine province, dont chacune avoit le sien. *Præpositus thesaurorum*, étoit chez les Romains un certain magistrat dans les provinces, qui recevoit les sommes provenantes des péages & des impôts. *Præpositus Tyrii textrini*, dont Ammien fait mention, *lib.* 14, *pag.* 22, étoit l'inspecteur de la fabrique de la pourpre ou de l'écarlate. Le mot de *Præpositus* signifie aussi une charge ecclésiastique, c'est-à-dire, celle de prévôt des églises cathédrales. On appelloit aussi de ce nom, ceux qui gouvernoient les terres d'un chapitre. L'église de S. Martin de Tours a plusieurs de ces prévôts, qui sont aujourd'hui séculiers, comme le reste du chapitre, & qui sont bénéficiers titrés, sans exercer les fonctions qui étoient autrefois attachées singulierement à ce titre. * *Voyez* Gouthieres (Gutherius) dans son traité *De officiis domûs augustæ*, imprimé *in*-4°, en 1628, *lib.* 3. Pancirol, *Notitia utraque dignitatum cùm Orientis tum Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora*; Eusèbe dans la vie de Constantin, &c.

PREPOSITI (Jacques) hérétique, né dans le Brabant, & religieux Augustin, abandonna cet ordre pour suivre les opinions de Luther, ausquelles il en ajouta vingt-sept. Il en fit une solemnelle abjuration à Bruxelles l'an 1523; mais il retomba bientôt dans sa premiere apostasie, & pervertit ses confreres du monastere d'Anvers, qui fut depuis ruiné par ordre du pape Adrien VI. * Prateole, *V. Jacob. Præpos.* Bzovius & Sponde, *A. C.* 1523. Gautier, *chron. sæcul. XVI*, *cap.* 2.

PREPOSITIVUS (Pierre) célébre théologien de Paris, fleurit vers l'an 1225. Il a composé une somme de théologie scholastique, qui n'a point encore été imprimée, mais qui se trouve manuscrite dans plusieurs bibliothéques. S. Thomas la cite quelquefois dans sa somme. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiast. du XIII siécle.*

PREPOSITUS (Jean-Antoine de S. Georges) cardinal, *cherchez* GEORGES (Jean-Antoine de saint)

PRÉSANCTIFIÉS : ce mot est venu des Grecs, qui ont une liturgie, ou messe qu'ils nomment *la liturgie des Présanctifiés*, parcequ'ils ne sacrifient point ces jours-là le pain & le vin : ils se servent alors du pain qui a été consacré ou sanctifié auparavant. Ils disent cette messe pendant tout le carême, à la réserve du samedi, du dimanche, & du jour de l'Annonciation, qui étant des jours de fêtes, ne sont point des jours de jeûne. Les Grecs croient qu'on ne doit point célébrer le sacrifice de la messe entier dans les jours de jeûne, & ils accusent même les Latins de contrevenir aux canons, parcequ'ils disent la messe pendant le carême de la même maniere que tous les autres jours de l'année, à la réserve du vendredi-saint. En effet cette messe des Présanctifiés se célébre dans l'église latine ce jour-là. Le prêtre ne consacre point le pain ni le vin ; mais il se sert d'une hostie qui a été consacrée le jour précédent, ne communiant que sous une espece : car il prend seulement du vin pour l'ablution, & qui par conséquent n'a point été consacré. Les Grecs font aussi la même chose, dont on pouroit conclure que pendant tout le carême ils ne communient que sous une espece, le vin qu'ils prennent n'ayant point été consacré. Les nouveaux Grecs cependant prétendent communier sous les deux especes dans cette messe des Présanctifiés, quoiqu'ils n'aient point sanctifié ou consacré le vin. Ils disent que le vin étant dans le calice avec le pain qui a été consacré, se change au sang de Jesus-Christ par l'attouchement du pain consacré. * M. Simon.

PRESBOURG, sur le Danube, ville capitale de la haute Hongrie, donne son nom à un comté, qui est une province de Hongrie, entre la Moravie, l'Autriche & le Danube. Les auteurs Latins la nommoient *Posonium*, *Pisonium*, & *Flexum*, & ceux du pays *Poson*. Cette ville est à huit lieues de Vienne en Autriche, & est fortifiée d'un château considérable contre les courses des Turcs. L'auteur de l'itinéraire d'Allemagne, & les auteurs de l'histoire de Hongrie, qu'on a mis dans un même volume, parlent de Presbourg, aussi-bien que Cluvier, Ortelius, Sanson, &c.

CONCILE DE PRESBOURG.

Le pape Clément V, averti que les Hongrois refusoient de se soumettre à Charles *Martel*, fils de Charles II, roi de Naples, se crut obligé d'envoyer un légat, ou pour appaiser ces désordres, ou pour fortifier le parti du véritable souverain. Il choisit pour cela Gentil de Monte-Fiore, religieux de S. François, & cardinal, qui s'aquitta tout-à-fait bien de cette commission. Il se servit d'abord des moyens doux ; & voyant qu'ils étoient inutiles, il employa les censures ecclésiastiques, & ramena les Hongrois à leur devoir. Ce prélat célébra à Presbourg en 1309 un concile, où l'on publia des ordonnances salutaires, que le pape approuva depuis. * Rainaldi, *in annal.* Fumée, *hist. Hung.*

PRESBYTERIENS, secte d'hérétiques en Angleterre, veulent que l'église soit gouvernée par les anciens, appellés en grec πρεσβύτεροι, & non par des prélats, comme dans l'église romaine, ou dans l'église nommée Anglicane. Ils soutiennent que les anciens ou prêtres étoient aussi évêques & inspecteurs, & qu'ils avoient tous une égale puissance & autorité, sans qu'aucun d'eux fût supérieur des autres, si ce n'est que cela arrivât par quelque déférence pendant un temps, pour quelque raison particuliere. Au reste, pour les dogmes, ils sont presque entierement conformes aux calvinistes. * Alexandre Ross, *religions du monde.* Salmonet, *histoire des troubles de la grande Bretagne.*

PRESCHEURS, *cherchez* DOMINICAINS.

PRÉSENTATION DE LA VIERGE : il y avoit deux sortes de présentations parmi les Juifs. La premiere étoit commandée par la loi, qui ordonnoit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, le présenteroit dans le temple au bout de quarante jours, si c'étoit un garçon ; quatre-vingt jours après son accouchement, si c'étoit une fille ; & qu'elle offriroit pour son enfant un agneau, avec un petit pigeon, ou une tourterelle, ou bien deux petits pigeons, ou deux tourterelles, si elle étoit pauvre. Cette cérémonie s'appelloit *Purification*, à l'égard de la mere. L'autre présentation se faisoit par ceux qui avoient fait vœu. Car dès le commencement de la loi de Moïse, c'étoit un usage religieux parmi les Hébreux, de se vouer eux-mêmes, & de vouer leurs enfans à Dieu, soit irrévocablement & pour toujours, ou en réservant le pouvoir de les racheter avec des présens ou des sacrifices. Il y avoit pour cela autour du temple de Jérusalem (selon la remarque de Baronius) des appartemens destinés pour les hommes & les femmes, les garçons & les filles, qui y devoient accomplir le vœu qu'ils avoient fait, ou que leurs parens avoient fait pour eux. Leur emploi étoit de servir aux ministeres sacrés, & de travailler aux ornemens du temple, chacun selon son âge, son état & sa capacité. Ainsi Anne, femme d'Elcana, voua à Dieu le fils qu'elle mettroit au monde, qui fut le prophéte Samuel. Dans le second livre des Machabées, il est fait mention des vierges

vierges qui étoient logées & entretenues dans le temple ; & S. Luc dans son évangile, parlant d'Anne la prophétesse, fille de Phanuel, dit qu'elle ne sortoit point du *temple*, depuis qu'elle étoit devenue veuve. Une tradition peu autorisée porte, que saint Joachim & sainte Anne, ayant promis à Dieu de lui consacrer l'enfant qu'il leur donneroit, menerent leur fille Marie au temple, en la troisiéme année de son âge, pour la présenter à Dieu. On ne sait pas qui fut le prêtre qui la reçut. S. Germain, patriarche de Constantinople, & George archevêque de Nicomédie, ont cru que ce fut vraisemblablement S. Zacharie. Cette offrande fut sans doute accompagnée d'un sacrifice, comme le fut celle de Samuel ; mais il ne fallut point donner les trois sicles qui étoient ordonnés dans le Lévitique, pour racheter les filles que l'on offroit depuis un mois jusqu'à cinq ans, puisque ses parens la laissoient au service du temple.

Anciennement la Présentation de la Vierge se prenoit activement pour la présentation de Jesus-Christ au temple. Depuis on a donné pour objet à cette fête la Présentation de la personne de la Vierge au temple, que l'on supposoit que ses parens avoient faite au jour de la Purification de la mere. Mais comme cette loi n'avoit lieu que pour les mâles premiers-nés, on a encore changé, en supposant qu'elle n'avoit été présentée au temple qu'après être élevée, & être en état d'y rendre service. Mais cela n'a aucun fondement dans l'histoire, ni dans les usages des Juifs. On célébroit cette fête chez les Grecs au 21 novembre dès le XII siécle, sous le nom d'*entrée de la Mere de Dieu au temple ;* terme équivoque qui peut signifier la présentation de Jesus-Christ au temple, comme celle de la Vierge. Mais dans le siécle suivant, Germain, patriarche de Constantinople, expliqua cette fête de la Présentation de la Vierge même au temple ; & depuis ce temps-là, les Grecs, les Cophtes & les Moscovites ont fait cette fête.

La fête de la Présentationde la Vierge est beaucoup plus ancienne parmi les Grecs que parmi les Latins. L'empereur Emanuel Comnene, qui régnoit en 1150, en fait mention dans une de ses ordonnances, & elle étoit déja fort célébre. Elle n'est passée en Occident qu'en 1372, lorsque Philippe de Maizieres chancelier de Chypre y étant venu, donna avis de cette solemnité au pape Grégoire XI, & au roi Charles V. Le pape prit cette occasion de faire célébrer cette fête de la Présentation dans l'église romaine, & le roi la fit aussi solemniser à Paris dans la sainte Chapelle, en présence du nonce du pape. On voit dans l'histoire du collége de Navarre, une lettre de Charles V aux docteurs de ce collége, où il explique plus au long les circonstances de cet établissement. Mais quoique Grégoire XI, & Charles V, roi de France, eussent recommandé la solemnité de cette fête, on n'en voit aucun vestige dans les calendriers, ni dans les offices de l'église des siécles suivans, jusqu'au cardinal Quignonés qui mit cette fête dans son bréviaire ; mais ce bréviaire ayant été supprimé par le pape Pie V, la fête de la Présentation ne fut point encore reçue à Rome, jusqu'au pontificat de Sixte V, qui la prescrivit par un décret de l'an 1585. Elle fut néanmoins établie en divers lieux ; on la mit depuis dans les martyrologes, & on en a fait la fête dans toutes les églises d'Occident. * Baronius, *préface de ses annales.* De Launoi, *hist. du collége de Navarre.* Baillet, *vies des saints.* Voyez le titre PURIFICATION.

PRESENZANO, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre de Labour, près du Volturno, à deux lieues de Tiano vers le nord. Il paroît par une inscription trouvée dans ce bourg, que c'est l'ancienne *Rufræ* ou *Rufæ*, petite ville de la Campanie ; aussi son territoire porte le nom de *Costa Rufaria*, qu'il a pris de cette ancienne ville. * Mati, *diction.*

PRÉSIDENS des provinces, en latin, *Præsides provinciarum*, étoit le titre que les Romains donnoient aux gouverneurs de leurs provinces. D'abord on n'y envoyoit que des Préteurs, qui étoient chargés d'administrer la justice, de faire des loix, & de marcher contre l'ennemi, lorsque la nécessité le demandoit. Mais lorsque la guerre étoit plus sérieuse, on y envoyoit des consuls. Lorsqu'un consul pendant son consulat n'avoit eu aucune guerre à soutenir, & qu'il étoit ensuite envoyé pour gouverner une province, il portoit le titre de *Propréteur* ou de *Proconsul.* Quand les consuls ou les proconsuls alloient dans les provinces, ils étoient toujours précédés de douze licteurs, portant les faisceaux & les haches. Les préteurs & les propréteurs n'avoient que six licteurs, parceque leur autorité étoit de beaucoup inférieure. Avant leur départ de Rome, on étoit obligé de leur fournir tout ce qui étoit nécessaire pour la conservation de la province où ils alloient, pour l'entretien de l'armée, pour leur propre entretien : pour les frais de leur voyage, c'est ce qu'on appelloit *Ornare provinciam.* Suivant les dépenses que l'on faisoit dans ces occasions, le consul ou le proconsul paroissoit aussi plus ou moins honoré. Avant que d'entreprendre le voyage, ils avoient coutume d'aller au Capitole pour y invoquer leurs prétendus dieux, & leur demander un heureux succès de leur voyage & de leur commission. Ils y faisoient aussi des vœux, & y mettoient pour la premiere fois le *Paludamentum* ou l'habit de guerre. Sortis du Capitole ils partoient au plutôt, & on les complimentoit à la porte de Rome, & leurs amis les accompagnoient une partie du chemin. Ils entroient en charge le jour de leur arrivée dans la province où ils étoient envoyés ; & ayant fait annoncer leur arrivée à celui qui gouvernoit alors, ils conféroient avec lui sur l'état où la province se trouvoit actuellement. Lorsqu'ils sortoient de la province, ils étoient obligés de régler & de finir les comptes des deniers publics qu'ils y avoient levés, & de les mettre en dépôt dans deux différentes villes de la province. Arrivés à Rome, ils rendoient aussitôt compte de leur administration. Auguste fit ensuite d'autres arrangemens dans les provinces, & les divisa en *Provinces de César* ou *Présidiales*, & en *Provinces du peuple.* Comme les premieres étoient plus importantes, situées sur les frontieres, & munies de fortes garnisons, elles étoient réservées à l'empereur, qui y envoyoit des personnes du premier ordre, & qui avoient déja été dans des emplois considérables, comme dans le consulat, &c. Ceux-ci avoient le titre de *Proconsuls* & de *Clarissimi.* Le sénat envoyoit des gouverneurs dans les provinces du peuple. Ils étoient appellés *Propréteurs.*

PRESIDI, l'*Etat delli Presidi*, en latin *Status Presidii.* C'est un petit pays du Siennois en Toscane. Il est autour du golfe de Telamone ; & ses lieux principaux sont, Orbitelle, Telamone, Porto-Hercole, Porto S. Stephano. Les petites isles de Giglio, d'Hercole, de Monte Christi, de Gianuti & de Pianosa, dépendent de cet état, qui étoit autrefois une partie du territoire de Sienne. Lorsque le duc de Toscane se rendit maître de la république de Sienne, les Espagnols se saisirent de ce petit pays. Ils y tinrent depuis des garnisons en plusieurs places ; & c'est de-là qu'il a pris son nom, qui signifie l'*état des garnisons.* * Mati, *diction.*

PRESIDIAL, jurisdiction établie dans les villes considérables de France, par édit du roi Henri II, en 1554. Les juges de cette jurisdiction jugent par appel des sentences rendues par les baillis & par les juges des justices seigneuriales ; & l'appel des sentences des juges présidiaux se porte au parlement dont le présidial releve. Ces juges peuvent juger définitivement jusqu'à la somme de 250 livres, ou dix livres de rente ; & par provision jusqu'à 500 livres, ou vingt livres de rente. Il y a au châtelet de Paris une chambre nommée *Présidial*, dont le prévôt de Paris est juge ; & en son absence, le lieutenant civil. * *Mém. hist.*

PRESLAIN, ville d'Angleterre dans le comté de Radnor. Elle est belle, grande & bien bâtie, les rues bien ordonnées & pavées. C'est-là où l'on tient les assises, & où sont les prisonniers de la province. Elle

eft à 148 milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

PRESLES. (Raoul de) On diftingue plufieurs perfonnes de ce nom : mais on n'attribue des ouvrages qu'à un feul. Le premier de ce nom qui fe foit fait connoître, eft Raoul de Presles, fire de Lizy. Il étoit du diocèfe de Laon, & demeuroit dans cette ville avant qu'il fût venu s'établir à Paris. Dans fa dépofition du 11 avril 1309, au fujet des Templiers, il prend la qualité de jurifconfulte & d'avocat dans la cour du roi, & fe dit âgé de 40 ans ou environ. Les chroniques de faint Denys le qualifient de *principal avocat du roi.* Il dut cet emploi à fon mérite, & aux longs fervices qu'il avoit rendus nonfeulement à la reine Jeanne de Navarre & à Louis fon fils aîné, depuis roi fous le nom de Louis *Hutin*, mais auffi à Philippe *le Bel*, en qualité de clerc ou de fecrétaire. Il rempliffoit ces fonctions en 1310 & 1311. Il les avoit encore en 1317 & 1318, & ne les quitta que lorfqu'il fut nommé confeiller au parlement en 1319. Nos rois ne furent pas les feuls qui lui donnerent des marques de leur reconnoiffance & de leur libéralité. Enguerran & Jean de Guines, héritiers d'Enguerran IV, fire de Coucy, leur oncle, lui donnerent en confidération de fes fervices & de fes bons confeils, la terre & feigneurie de Lizy au diocèfe de Meaux : c'étoit en 1311. Raoul avoit acquis beaucoup d'autres biens, qu'il employa prefque tous, conjointement avec fa femme, foit en fondations pieufes faites aux églifes de Laon, de Presles, de Prémontré, de S. Yved de Braine, &c. foit pour établir en 1313, dans l'univerfité de Paris, un collége qui porte encore fon nom. Son crédit & fa fortune déchurent après la mort de Philippe *le Bel.* Louis *Hutin*, fon fucceffeur, fe laiffa prévenir contre lui, quoiqu'il n'eût jamais reçu que des marques réelles de fon attachement pour fa perfonne. Raoul fut impliqué dans l'affaire que l'on fufcita à Pierre de Latilly, évêque de Châlons, pair & chancelier de France, foupçonné d'avoir eu part à la mort de Philippe *le Bel* qu'on croyoit avoir été empoifonné. Raoul accufé fut mis en prifon à fainte Geneviéve, & dépouillé de fes biens que l'on donna à différentes perfonnes, fans qu'on eût examiné auparavant s'il étoit coupable, & fans avoir gardé les formes ordinaires & requifes en pareil cas. Il fubit dans fa prifon plufieurs interrogatoires ; il effuya même diverfes fortes de queftions : il parla toujours en homme qui n'avoit rien à fe reprocher ; les informations, les dépofitions de témoins, tout lui fut favorable : en conféquence fa femme, fon frere & fes amis fe rendirent en Flandre auprès du roi, qui étant déja détrompé, les admit à fon audience, les écouta avec bonté, & prononça par délibération de fon grand confeil, pleine abfolution en faveur de Raoul, le déclara pur & innocent, *délivra fon corps & tous fes biens*, & voulut que cette abfolution fût ratifiée & publiée en parlement. Cette abfolution eft du mois de feptembre 1315. Le 17 décembre fuivant, le roi étant à Vincennes, donna ordre aux baillis de Vermandois, de Vitry, de Miauls, au prévôt de Paris, & à tous fes autres jufticiers, de laiffer jouir Raoul de tous fes biens. Philippe *le Long* ratifia cette abfolution au mois de février 1316. Enfin elle fut publiée & regiftrée au parlement au mois de mars fuivant. Louis *Hutin* dans fon teftament, exigea expreffément qu'on reftituât à Raoul tout ce qui auroit été pris en fon nom fur fes biens. Mais cette affaire tira en longueur, par les oppofitions & les chicanes que firent les donataires. Comme elle n'étoit point encore terminée lorfque Philippe *le Long* mourut, ce prince ordonna par un article de fon codicile du mois de janvier 1321, que cette reftitution de biens fe feroit ; & il paroît qu'elle eut enfin fon effet. Outre cette juftice rendue à Raoul, les rois Louis *Hutin*, Philippe *le Long* & Charles *le Bel* le comblerent d'honneurs & de biens. Louis lui accorda la confifcation de Jean Chevreau, viguier de Touloufe, par lettres données à Orléans au mois de janvier 1315. Philippe *le Long* qui la confirma, l'ennoblit lui & fa poftérité, au mois de feptembre 1317. L'année précédente, Raoul avoit été chargé de la garde des bulles & autres lettres émanées du pape, pour des difpenfes & priviléges accordés à nos rois, & du foin d'en faire expédier de nouvelles. Raoul avoit encore cette commiffion en 1318. C'étoit apparemment en qualité de clerc ou fecrétaire du roi ; mais on ne trouve aucune preuve du voyage que Pafquier prétend que Raoul fit à Rome, au nom de Philippe, pour une affaire importante qu'on ne défigne point. Pafquier fe trompe également, en donnant à Raoul la qualité de maître des requêtes ; il le confond avec RAOUL III du nom, *dont on parlera.* Celui dont il s'agit ici, avoit époufé *Jeanne* de Chartel, dame de Monglat. Il vivoit encore en 1325 ; mais il étoit mort avant 1331. Sa femme lui furvécut de quelques années. Comme il ne laiffa point d'enfans légitimes, RAOUL de Presles II du nom, fire de Lizy, fon neveu, devint fon héritier. Ce Raoul fuivoit la profeffion des armes. Il eut poftérité, de laquelle étoit vraifemblablement *Jeanne* de Presles, fille de *Louis* autrement Raoul, feigneur de Lizy, maîtreffe de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & mere d'Antoine, *bâtard de Bourgogne*, chef de la branche des feigneurs de BEURES, né en 1421.

RAOUL de Presles, III du nom, *célèbre par fes écrits, étoit fils naturel de* Raoul I, qui l'eut de Marie *Des Portes*, autrement *Des Vertus*, pendant qu'il étoit prifonnier, ainfi vers l'an 1314 ou 1315. Il perdit fon pere à l'âge de 10 ou 12 ans ; mais fon mérite lui tint lieu de fortune & de protection, & lui acquit l'une & l'autre. Ayant embraffé la profeffion d'avocat, il s'y fit bientôt une grande réputation. Une allégorie latine qu'il intitula *la Mufe*, & qu'il dédia au roi Charles V, lui procura l'avantage d'être connu particuliérement de ce prince, vers l'an 1365, l'auteur ayant déja alors environ 50 ans. Charles goûta beaucoup fon efprit, & fes mœurs ; il conçut pour lui une eftime particuliere, & le chargea de quelques ouvrages, entr'autres de traduire la cité de Dieu de S. Auguftin. Pour l'engager à cet ouvrage, Charles lui affigna une penfion de 400 francs d'or, qui fut enfuite portée à la fomme de 600 livres ; ce qui étoit très-confidérable alors : & lorfque cette traduction, commencée à la Touffaint 1371, fut achevée le premier feptembre 1375, le roi voulut que cette penfion de 600 livres fût continuée à l'auteur fa vie durant. Raoul étoit dès 1371 avocat du roi, ou, comme on s'exprime à préfent, avocat général ; & dès 1373, il étoit maître des requêtes. Ce fut dans la même année, qu'il demanda des lettres de légitimation, qui lui furent accordées au mois de décembre de ladite année. Il demeuroit à Paris, rue neuve S. Merry, au coin d'une ruelle appellée *Efpaulart* (ou plutôt Pierre Aulard, Pierre Alart.) Il acheta dans la fuite certaines maifons fituées en ladite ruelle, à l'oppofite de fon hôtel, dans le deffein de l'agrandir, & d'y placer commodément fes livres, & demanda qu'il lui fût permis d'avoir *une petite allée ou corridor au travers de ladite ruelle, pour aller d'une maifon à l'autre ;* ce que le roi lui accorda, en confidération de fes fervices paffés & actuels. Les lettres du roi font du mois de mai 1375. On ne trouve point de circonftance marquée de fa vie depuis cette année 1375, jufqu'à fa mort. Il ne furvécut que deux ans au roi fon bienfaiteur, étant mort la veille de S. Martin d'hyver 1382, âgé de 67 ou 68 ans. Il fut enterré dans l'églife de S. Merry, où l'on voyoit autrefois fon épitaphe. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit laïc : il n'a jamais pris la qualité de clerc dans aucun de fes ouvrages, & on ne la lui a jamais donnée, dans les actes ou dans les lettres qui font mention de lui, même dans fes lettres de légitimation. D'ailleurs il étoit un des confeillers députés des marchands forains des poiffons de mer en la ville de Paris en 1364 ; emploi qui paroît tout féculier. De plus, dans fon commentaire fur le chapitre 36 du 15[e] livre de la cité de Dieu, il femble faire entendre qu'il étoit ou qu'il avoit été engagé dans le mariage. Toujours eft-il certain qu'il

n'a point été confesseur de Charles V. Ce prince n'a eu près de lui pour cet emploi que des religieux de l'ordre de S. Dominique, dont on a encore les noms. Parlons maintenant des ouvrages de Raoul de Presles. Dans la préface de sa traduction de la Cité de Dieu, il dit qu'il avoit fait le *Compendieux moral de la chose publique*, le livre qui s'appelle *la Muse*, les *Chroniques en françois, contemporisées du commencement du monde, jusqu'au temps de Tarquin l'orgueilleux & du roi Cambises, qui régnerent en un temps : avec aucunes Epistles.* Le *Compendieux moral de la chose publique* est en latin, *Compendium morale de republica*, & se trouve manuscrit dans quelques bibliothéques. On en connoît un *in-fol.* orné de vignettes. A la premiere page, Raoul est représenté à genoux devant l'évêque de Chartres, Jean Auguerran, ou Enguerran, à qui il l'a dédié. L'ouvrage est un traité de morale, plein de sentences, & rempli de passages qui prouvent que l'auteur étoit abondant, & avoit beaucoup de lecture. Raoul de Presles dit qu'il étoit jeune lorsqu'il le composa. Le traité qu'il a intitulé *Musa*, &c. peut être regardé comme un des premiers qu'il ait publiés. Il doit avoir été composé vers 1365 ou 1366, puisqu'il y est parlé des ravages que les *Compagnies* faisoient dans le royaume, & que ces brigands passerent en Espagne vers ce temps-là. Dans la préface, il ne prend d'autre qualité que celle de Raoul de Presles *le jeune*, homme du peuple. Cet ouvrage de la Muse, écrit en latin, est une fiction assez ingénieuse, composée en prose, mêlée de vers & de fragmens de vers, qui sont, pour la plupart, tirés des poëtes anciens. L'auteur commence à déplorer les maux de son siécle, la corruption des mœurs, les désordres qui regnent, les fléaux qui désolent toute la terre. Dans la vue d'en découvrir les causes & les remédes, il s'adresse aux planettes, aux étoiles, aux jurisconsultes, aux astrologues, &c. Ces diverses épreuves ne lui ayant pas réussi, il prend le parti de voyager, pour aller consulter tous les oracles connus. Le récit de ces voyages est fort long & plein de merveilleux. Ces courses sont infructueuses. Il vient à Athènes, où Minerve le conduit dans la ville, & de-là dans l'Aréopage, où, près de l'autel dédié au Dieu inconnu, un homme vénérable lui apparoît, l'instruit des mysteres de notre religion, & disparoît. Le voyageur prie, & entend une voix qui lui dit de revenir à Paris, & d'aller au mont des Martyrs, de-là à Tricines, c'est-à-dire, comme on le croit, à S. Denys où il trouvera celui qui a érigé l'autel de l'Aréopage, qui satisfera à ses demandes. Le voyageur obéit : les saints martyrs, c'est-à-dire, S. Denys & ses compagnons, se montrent à lui, & lui parlent fort au long, soit contre les fausses divinités, les oracles, les divinations, &c. soit pour lui donner des conseils. Ceux-ci sont sages, judicieux, concis & exprimés avec assez de vivacité ; ils roulent en partie sur une économie louable, sur la continence & sur l'abstinence. Ces instructions finies, & S. Denys ayant disparu, l'auteur s'en retourne chez lui. Il y a plusieurs traits historiques dans cet ouvrage, qui peuvent servir à notre histoire. Il y en a à la bibliothéque du roi un exemplaire qui paroît être à-peu-près du temps de l'auteur. Un autre ouvrage de Raoul de Presles, qui n'a point été imprimé, est son discours sur l'oriflamme, que l'on croit avoir été publié vers 1369, à l'occasion de la guerre que Charles V fut obligé de déclarer au roi d'Angleterre & au prince de Galles, son fils. Mais l'auteur y oublie un peu son sujet, pour s'arrêter principalement à commenter ce passage du second livre des Machabées, chapitre dernier : *Accipe sanctum gladium, munus à Deo, quo dejicies adversarios populi mei.* Il y prouve ces trois propositions, qu'un prince chrétien qui s'expose au péril de la mort dans une guerre juste, entreprise pour défendre son peuple & la gloire du Seigneur offensée, doit avoir principalement confiance en Dieu : secondement aux prieres de la sainte église : troisiémement à la faveur & au secours des saints. La maniere dont il traite son sujet est sage & judicieuse ; il appuie ses conseils de beaucoup de passages & de traits tirés de l'écriture sainte, de S. Augustin, de S. Thomas, & quelquefois de l'histoire profane. La traduction des livres de S. Augustin, de la Cité de Dieu, est le plus considérable des ouvrages de Raoul ; on a marqué plus haut par l'ordre de qui il l'entreprit, quand il la commença, & quand il l'acheva. Lorsqu'elle parut, elle fit beaucoup d'honneur à son auteur ; & c'est sans doute par une suite de cette estime, que cet ouvrage fut le premier, & peut-être l'unique livre qui ait été imprimé à Abbeville, presque dans les premieres années de l'établissement de l'imprimerie en France, c'est-à-dire, en 1486. Cette édition est en deux volumes *in-fol.* Elle fut réimprimée à Paris en 1531, par Galyot Dupré, aussi en deux volumes *in-fol.* Raoul consulta pour cette traduction, plus de trente manuscrits de la Cité de Dieu. Sur chaque chapitre il a mis une exposition, & c'est-là qu'il explique ce qui peut concerner l'histoire, la fable, la philosophie, l'astronomie, &c. Il cite volontiers les auteurs d'où il tire ses explications ; & comme il y en a plusieurs qui sont tombés dans diverses erreurs, il n'est pas étonnant qu'on en trouve aussi dans ses expositions. Du reste, à juger de Raoul de Presles par ses recherches, sa lecture variée, & l'art dont il en savoit faire usage, on peut croire qu'il auroit tenu un des premiers rangs dans les sciences & dans la littérature, dans un siécle plus éclairé. On trouve plus de détail dans son commentaire ou exposition sur quelques endroits de cette traduction touchant l'oriflamme, que dans son discours sur ce sujet. On y trouve aussi bien des traits concernant les priviléges de nos rois, plusieurs points de notre histoire, & l'état où Paris étoit de son temps. En lisant ces endroits avec le flambeau de la critique, on peut en retirer beaucoup d'utilité. On y voit entr'autres que le titre de *très-chrétien*, donné à nos rois, remontoit jusqu'au temps de Charles V. La traduction de la Cité de Dieu fut suivie de celle de la Bible. Charles V ordonna à Raoul de Presles d'y travailler, & il obéit. C'est cette traduction qu'une infinité d'écrivains ont attribuée à Nicolas Oresme, mais sans fondement. Elle n'est point littérale ; Raoul de Presles dit lui-même que partout où il a cru pouvoir abréger sans nuire à la substance des choses, il l'a fait ; qu'il a omis ce qui est répété ; qu'il a supprimé des noms de personnes, de villes, de charges, lorsqu'ils ne servoient de rien pour l'édification. D'un autre côté il a ajouté *aucuns prologues*, où il *a vu qu'il en étoit besoin* ; il a inséré plusieurs mots en forme d'explications, mais en les distinguant du texte par quelque marque. Malgré ces libertés, sa traduction est simple, & mérite d'être distinguée de celles qui l'avoient précédée, qui sont ou peu fidéles, ou chargées d'histoires & de passages insérés avec très-peu de gout. On peut voir ce que le P. Le Long en dit, & en extrait, dans sa bibliothéque sacrée. Raoul de Presles, parlant de ses propres ouvrages, dit qu'il avoit traduit un livre intitulé, *le Roi pacifique* : on ne le connoît plus : on sait seulement qu'il l'adressa à Charles V ; & par ce qu'il en raporte lui-même dans son abrégé du traité des puissances séculiere & ecclésiastique, on peut juger que ce devoit être un ouvrage historique & politique. A l'égard de l'abrégé du traité des puissances ecclésiastique & séculiere, il est plus connu, & est venu jusqu'à nous. Il fut fait à l'occasion de Childeric, qui, selon quelques-uns, ne fut pas déposé, mais entra de bonne volonté dans une abbaye, & y finit ses jours. C'est un abrégé du songe du Vergier ; l'auteur le fit à la demande de Charles V. Goldast l'a publié dans le premier tome de sa monarchie. Il en tenoit le manuscrit du jurisconsulte Denys Godefroy, qui l'avoit eu de son oncle Claude Fauchet. Cet abrégé est assez méthodique ; l'auteur n'est entré dans aucune des discussions qui sont dans le songe du Vergier sur la succession à la couronne, la guerre contre les Anglois, la confiscation de la Bretagne, l'immaculée conception, l'utilité ou l'inutilité des mendians, &c. Il

s'est renfermé uniquement dans la question sur les deux puissances. Cet abrégé du songe du Vergier est un des motifs qui portent à croire que Raoul de Presles est auteur du songe même, que l'on a attribué à différens écrivains, comme à Nicolas Oresme, à Guillaume de Dormans, à Philippe de Maisieres, & à un Jean de Vertus, qui n'a point existé. *Voyez* ACHILLINI. Les autres preuves qui combattent en faveur de Raoul de Presles, sont : premiérement, que Charles l'employoit à des ouvrages secrets ; Raoul le dit plus d'une fois : 2°. que l'auteur du songe se dit le plus petit des officiers domestiques de Charles ; Raoul s'exprime ainsi dans des ouvrages qui sont surement de lui : 3°. c'est lui qui en a traduit l'extrait, comme étant, sans doute, le plus en état de faire l'abrégé de son propre ouvrage : 4°. on trouve dans le songe le même gout d'érudition qu'il a employé dans ses autres écrits. L'écriture sainte, le droit civil & canonique, les peres, l'histoire, &c. y sont répandus à pleines mains, suivant le gout de son temps. Il y a des digressions sur l'astrologie, sur le pouvoir & les connoissances des démons ; il possédoit toutes ces matieres, & il aimoit à en parler. Le songe du Vergier paroît avoir été composé d'abord en latin, & il fut traduit sous Charles V même en françois ; mais dans cette traduction on donna à l'ouvrage un autre arrangement ; on supprima des citations, on y ajouta quelques morceaux qu'on crut devoir plus faire plaisir au prince. *Voyez* les deux mémoires de feu M. Lancelot sur Raoul de Presles & ses ouvrages, dans le tome treizième des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*. Ces deux mémoires que nous n'avons fait qu'abréger, sont extrêmement curieux, & dignes de l'érudition de leur auteur. *Voyez* aussi l'ouvrage du feu P. Le Long de l'Oratoire, intitulé : *Bibliotheca sacra*, & la nouvelle édition des preuves des libertés de l'église Gallicane, *in-fol.*

PRESPA, anciennement *Apsalces*, petite ville d'Albanie en Grece. Elle est sur un petit lac qui porte son nom, à six lieues d'Ocrida vers le nord. * Mati, *diction.*

PRESTET (Jean) prêtre de l'Oratoire, a été un des plus habiles mathématiciens du siécle dernier (le XVII.) Il étoit né à Châlons-sur-Saône, où son pere étoit huissier au bailliage, & fort peu avantagé des biens de la fortune. Etant venu jeune à Paris, il entra après ses études au service du célébre P. Mallebranche de l'Oratoire, qui lui trouvant de l'esprit, & beaucoup de dispositions pour les sciences, cultiva ses talens, & lui apprit les mathématiques. Le disciple, par son application continuelle, fit en peu de temps de si grands progrès, qu'à l'âge de vingt-sept ans il donna la premiere édition de ses *Elémens de mathématiques* en un vol. *in*-4°. Ce furent les premiers qui parurent en françois. C'étoit en 1675. Il entra au mois de décembre de la même année dans la congrégation de l'Oratoire, où il a enseigné les mathématiques avec beaucoup d'applaudissement pendant plusieurs années, principalement à Angers. En 1689 il donna à Paris une seconde édition de ses *Elémens de mathématiques*, qu'on avoit attribués au P. Mallebranche. Cette seconde édition est en deux volumes *in*-4°, & parut sous le titre de *Nouveaux élémens de mathématiques, ou principes généraux de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet.* Dans la préface, il releve avec assez de force ce que M. Wallis, grand mathématicien, avoit dit contre cet ouvrage & contre Descartes, qu'il prétendoit avoir dérobé d'un Anglois nommé Hariot, tout ce qu'il avoit de meilleur sur l'algebre. Il sortit la même année 1689 de l'Oratoire, parceque quelqu'un l'y avoit raillé, sur ce qu'il avoit été au service du P. Mallebranche, & qu'il s'étoit imaginé faussement qu'on le méprisoit pour cette raison dans la congrégation ; mais il y rentra en 1690, & il fut envoyé à la maison de Marines, où il mourut le 8 de juin de la même année. * *Mém. du temps.* Bayle, *lett. t. I, p.* 320 de *l'édit.* de M. Desmaiseaux. Le Clerc, *biblioth. du Richelet.*

PRESTON, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Lancastre, qu'on nomme *Amounderness*. Il est beau, grand & bien peuplé. Il envoie deux députés au parlement. Il est honoré d'une cour de chancellerie & d'officiers de justice pour le comté de Lancastre. Il est situé sur la riviere de Rible, sur laquelle il y a un pont de pierre. Ce bourg est gouverné par un maire & vingt-quatre conseillers, & est à 162 milles anglois de Londres. * *Diction. angl.*

PRESTRE (Claude le) étoit conseiller en la cinquiéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, dans le seiziéme siécle. C'étoit un savant homme & un bon juge. Il vivoit encore à la fin du seiziéme siécle. Ce fut lui qui dressa le huitiéme des articles contre les ouvrages qui attaquoient l'autorité des rois, lesquels articles sont rapportés dans l'*histoire du syndicat de Richer, p.* 267 *& suiv.* On y loue ce magistrat comme ayant été recommandable par sa piété & par son intégrité. Il laissa sous le titre de *Questions de droit*, deux cens arrêts, avec ses observations : ce recueil a toujours été estimé. La premiere édition n'en fut faite qu'en 1645. Il y en a eu une seconde en 1652, avec des additions. Il y en eut une troisiéme depuis, augmentée d'une troisiéme centurie. M. Gueret en donna une quatriéme en *1676, augmentée encore* de cent autres arrêts, & avec des notes : c'est la meilleure édition. On a encore de M. le Prestre un traité des mariages clandestins, & les arrêtés de la cinquieme chambre des enquêtes. M. Louet, qui étoit dans le même temps conseiller de la même chambre, nous a donné dans son recueil un grand nombre des arrêts rapportés par le Prestre, mais dont plusieurs different ou par leurs dates, ou par d'autres circonstances.

PRESTRE (Sébastien le) seigneur de Vauban, &c. chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre de S. Louis, maréchal de France, commissaire général des fortifications, gouverneur de Douai & de la citadelle de Lille, fils d'*Urbain* le Prestre, seigneur de Vauban, & d'*Edmée* de Carmignolles, naquit le 12 mai 1633. Il commença de porter les armes en 1650, étant lors âgé de dix-sept ans ; & se trouvant dès sa plus tendre jeunesse des talens & un génie particulier pour les fortifications, il fit connoître aux siéges de Sainte-Menehould en 1652 & 1653, de Stenai en 1654, de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, de Valenciennes en 1656, & de Montmedi en 1657, que sa capacité & sa valeur le rendroient un jour digne des premiers emplois de la guerre. En 1658, il conduisit en chef les siéges de Gravelines, d'Ypres & d'Oudenarde. Le roi lui donna en 1663 une compagnie dans le régiment de Picardie, & une lieutenance aux gardes en 1667. Il obtint en 1668 le gouvernement de la citadelle de Lille, fut fait brigadier des armées du roi en 1674, maréchal de camp en 1676, & commissaire général des fortifications de France en 1678. Le roi lui donna en 1680 le gouvernement de la ville de Douai, & lui donna une seconde fois celui de la citadelle de Lille en 1684. Il fut nommé lieutenant général en 1688, & servit la même année aux siéges & prises de Philisbourg, de Manheim & de Frankendal sous monseigneur le dauphin, qui lui fit don de quatre piéces de canon à son choix, à prendre dans les arsenaux de ces trois places. Il eut en 1689 le commandement en Flandre du côté de la mer, servit aux siéges de Mons en 1691, & de Namur en 1692 ; fut nommé grand-croix de l'ordre militaire de saint Louis en 1693 ; eut en 1694 & 1695 le commandement des troupes de terre & de mer dans les quatre évêchés de la basse Bretagne, où il rendit inutiles les projets des ennemis ; les repoussa vivement à la descente qu'ils firent au port de Camaret, & les obligea de se rembarquer avec précipitation. Il se trouva en 1697 au siége d'Ath sous le maréchal de Catinat, où il fut blessé ; fut nommé maréchal de France le 14 janvier 1703, dont il prêta serment le premier mars suivant ; chevalier des ordres du roi en 1705, & eut le commandement d'un corps de troupes en Flandre, après la bataille de Ramillies en

1706, avec lequel il conserva les places du côté de la mer. Il mourut à Paris le 30 mars 1707, âgé de 74 ans. Son corps a été porté en sa terre de Bafoches en Bourgogne. Il a porté la maniere de fortifier les places, de les attaquer & de les défendre à un dégré de perfection, auquel personne jusqu'à lui n'étoit encore parvenu. Il en avoit fortifié plus de trois cens, & avoit eu la conduite principale & la direction en chef à cinquante-trois siéges, à vingt desquels le roi Louis XIV commanda en personne, & monseigneur le dauphin à trois autres. Ce qui rend sa mémoire recommandable, c'est l'attachement qu'il eut toujours au bien de l'état, & qui lui fit mépriser les richesses & les dignités dont il fut revêtu: de sorte que les gratifications considérables qu'il avoit reçues en différens temps, ne l'enrichirent point, les ayant presque toutes employées pour le service du roi. Il étoit toujours prêt à marcher dès qu'il se croyoit nécessaire au bien de l'état. Il a composé plusieurs ouvrages, qui ne sont point encore publics, & qui apparemment ne paroîtront pas. L'auteur y examine diverses idées qui se sont présentées à son esprit pour le bien du public: il a intitulé ce vaste recueil ses *Oisivetés;* mais ces oisivetés, s'il étoit possible qu'elles s'exécutassent, seroient d'une utilité infinie. Il en a paru d'autres où l'on annonce sa véritable maniere de fortifier; mais il n'en avoit point, chaque place différente lui en fournissant une nouvelle, selon les diverses circonstances de sa grandeur, de sa situation, de son terrein. Jamais homme ne fut mieux conduire un siége, & ne fut si bien ménager les troupes: il n'eut pas d'occasion de montrer son habileté à défendre les places, les ennemis de la France ne s'étant jamais présentés pour assiéger celles où il s'étoit renfermé. De *Jeanne* d'Onai, dame d'Epiri, fille de *Claude*, baron d'Epiri, & d'*Urbaine* de Roumiers, qu'il avoit épousée en 1660, & qui est morte en juin 1705, il n'a laissé que deux filles, *Charlotte*, l'aînée, dame d'Epiri, mariée en novembre 1679, à *Jacques* de Mesgrigni, comte de Villebertin, & *Jeanne-Françoise* le Prestre, mariée en janvier 1691 à *Louis* Bernin de Valentiné, marquis d'Ussé, controleur général de la maison du roi. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

Nous ajouterons ici ce qu'on rapporte dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne, des ouvrages qu'il a faits, ou qu'on lui attribue, ou que l'on dit avoir été composés sur ses idées. 1. *Maniere de fortifier*, par M. de Vauban, mise en ordre par M. le chevalier de Cambray, &c. à Amsterdam 1689 & 1692, *in* 8°; & avant cela, en 1688, à Paris, *in*-8°. M. Hebert, professeur de mathématiques, a joint ses notes à cet ouvrage. Coignard le réimprima à Paris en 1691, *in*-12, avec les notes de l'abbé du Fay. Cette édition fut contrefaite à Amsterdam en 1702 & en 1727, en 2 vol. *in*-8°. *L'ingénieur François*, imprimé à Paris, chez Michallet en 1695, *in*-8°, n'est encore autre chose que le traité attribué à M. de Vauban. 2. *Nouveau traité & de l'attaque & de la défense des places, suivant le systême de M. de Vauban, par M. Desprez de Saint-Savin*, à Paris, chez le Mercier, 1736, *in*-8°. 3. *Essais sur la fortification, par M. de Vauban*, à Paris 1740, *in* 12. 4. *Projet d'une dîme royale*, qui, supprimant la taille, les aides, les douanes d'une province à l'autre, les décimes du clergé, & tous les autres impôts onéreux & non volontaires, en diminuant le prix du sel de moitié & plus, produira au roi un revenu certain & suffisant, sans frais, & sans être à charge à l'un de ses sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenteroit considérablement par la meilleure culture des terres, à Rouen 1707, *in*-4°, & plusieurs fois réimprimé depuis. 5. *Le testament politique de M. de Vauban*, imprimé en 1708, *in*-12, est de Pierre le Pesant, sieur de Bois-Guillebert, lieutenant général au bailliage de Rouen, mort en 1714. Cet écrit avoit d'abord paru sous le titre de *Détail de la France*, &c.

PRESTRE (Antoine le) chevalier, comte de Vauban, de Busseul & de Boyer, marquis de Magny, seigneur d'Essertine, Moulins-sur-l'Arconse, Poisson, la Bastie, &c. lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de S. Louis, gouverneur des ville & château de Béthune, ingénieur général & directeur des fortifications des places de la province d'Artois, neveu à la mode de Bretagne, du maréchal de Vauban, étoit fils de PAUL le Prestre, seigneur de Champignolles, major de la citadelle de Lille, & d'*Anne* Guesdin, & a toujours été connu sous le nom du *Puy-Vauban.* Il entra dans le service en 1672, ayant obtenu une lieutenance au régiment de Champagne. Il eut en 1674 une compagnie dans celui de Normandie, & il commença la même année à servir en qualité d'ingénieur au siége de Besançon, où il fut blessé de deux coups de fusil, en faisant le logement de la contrescarpe. Il servit ensuite à tous les siéges dont Sébastien le Prestre de Vauban, depuis maréchal de France, eut la direction. Il le suivit aussi dans presque toutes les visites que celui-ci fit des places du royaume, travaillant sous lui aux projets de fortifications qui ont été exécutés sur ses desseins. Ce travail embrassoit la construction de plus de soixante nouvelles places, & la réparation de plus de quatre-vingts anciennes. Après cela, il fut chargé de la conduite en chef de plusieurs siéges. A celui de Courtrai en 1683, il fut blessé d'un coup de fusil à la main, dont il demeura estropié. Il fut encore blessé à celui de Huy en 1693, & légérement à celui d'Ath en 1697. Il fut fait brigadier d'infanterie le 30 mars 1693, & chevalier du nouvel ordre militaire de S. Louis, avec deux mille livres de pension, le 10 mai suivant. Il en fut nommé commandeur avec trois mille livres de pension, le 12 de mars 1694, & depuis il en fut fait grand-croix. Il fut nommé maréchal de camp le 29 janvier 1702, & servit la même année à la défense de Keiserwert, sous les ordres du duc de Bourgogne, & en 1703 au siége de Brisack, où il conduisit l'attaque de la gauche avec succès, ce qui opéra la reddition de la place. Le gouvernement de Bethune lui fut donné le 17 septembre 1704, & le roi le fit lieutenant général de ses armées le 26 octobre suivant. Il fut employé en 1708 à la défense de Lille, sous les ordres du maréchal de Bouflers. En 1710 il fut assiégé dans Béthune; & quoique cette place fût petite, mauvaise, mal munie, & la garnison fort foible, il y tint, contre l'attente des deux armées, quarante-deux jours, au bout desquels il obtint une capitulation honorable. En 1714 il fut choisi par les rois de France & d'Espagne, pour faire en chef, sous les ordres du maréchal duc de Berwick, le siége de Barcelone, où il reçut un coup de fusil au travers du corps. Le roi, en considération de ses longs & importans services, par ses lettres données à Chantilli au mois d'août 1725, érigea pour lui & pour ses enfans & postérité mâle, en titre & dignité de comté, la terre & seigneurie de S. Sernin, située dans le Mâconnois, qu'il possédoit du chef de sa femme, avec jonction & union de celle de Boyer, joignante & contiguë de l'autre, sous la dénomination de *Comté de Vauban.* Il mourut dans son gouvernement de Béthune, le 10 d'avril 1731, dans la soixante & dix-septiéme année de son âge, après cinquante-huit ans de services presque continuels, s'étant trouvé à quarante-quatre siéges d'attaque ou de défense de places, villes, citadelles ou châteaux, & dans un grand nombre d'actions, où il avoit reçu en divers temps seize blessures considérables. Il vit périr de son temps plus de six cens ingénieurs. Il avoit perdu au service du roi, son pere, deux freres, un beau-frere, deux oncles, & onze cousins germains ou issus de germains. Son corps a été enterré dans l'église des Capucins de Béthune, où on lui a dressé une épitaphe sur un marbre blanc, dont le contenu est rapporté dans le *Mercure de France du mois de mai* 1731, avec les lettres d'érection de la terre de S. Sernin en comté. Il avoit épousé, par contrat du 2 mars 1699, *Anne-Henriette* de Busseul, fille unique & héritiere de *François* de Busseul, seigneur comte de S. Sernin, & de *Marie-Anne* de Cours. Il a eu d'elle *Jacques-Philippe-Sébastien* le Prestre, comte de Vauban, lieutenant de roi en Franche-Comté, guidon de la

compagnie des gendarmes d'Orléans l'an 1731, depuis enseigne de celle des gendarmes de Flandre; *Louis-Gabriel* le Prestre, chevalier de Vauban, lieutenant dans le régiment du Roi infanterie l'an 1731; *Perrette* le Prestre de Vauban, religieuse professe au Port-Royal, sous le nom de *Sœur de sainte Valerie*, le 7 mai 1722; & *Jeanne-Louise* le Prestre de Vauban. * *Mercure de France, avril & mai* 1731, *p.* 810 & 1183. *Hist. des grands officiers, tom. VII, p.* 654.

PRÊTE-JEAN, & par corruption, PRÊTRE-JEAN, ancien roi des Indes ou de la Tartarie, étoit le nom, selon Du Cange, d'un grand roi de l'Inde, qui tiroit son origine d'un *Joannes Presbyter*, Nestorien, lequel en 1145 tua Coirem Kan, & usurpa la couronne. Godigne assure que le Prête-Jean étoit un puissant roi Nestorien dans la Tartarie, vers la Chine; & que ceux du pays l'appelloient d'un nom commun à tous les princes de cet empire, *Juhanna*. Il ajoute que le dernier de ces rois fut défait par Zingés, ou Ginghis Kan, empereur des Tartares. Scaliger dit que le nom de *Prête-Jean* vient des mots persans *Prête-Chan*, qui signifie *roi apostolique* ou *roi chrétien*. Muller croit aussi que l'on a premiérement dit *Preste-Chan*, c'est-à-dire, *chan chrétien*, ou *empereur des chrétiens*; *Chan* signifiant *roi* ou *empereur*, & *Preste* ayant été le nom ordinaire des chrétiens dans l'Orient. D'autres disent que *Prester* signifie *esclave*, & que *Prester-Chan*, c'est-à-dire, *le roi des esclaves*. Quelques-uns veulent que ce nom soit tiré du persan, *Preschteh-Gehan*, qui signifie l'*ange du monde*; de *Preschteh*, *ange*, & *Gehan* ou *Gian*, *monde*. Ils remarquent que les Mogols qui possédent une bonne partie de l'Inde, ont souvent pris le titre de *Schah-Gehan*, qui signifie *roi du monde*, & qu'on peut dire que le nom de *Gehan*, ajouté à leur nom, a rapport à celui que portoit ce roi nommé *Prête-Jean*. Enfin il y en a qui disent que sur les confins de la Tartarie, de l'Inde & de la Chine, il y a eu des princes Chrétiens Nestoriens, qui étoient appellés *Uncha*, & leurs peuples *Joüan*, & que l'on donna le nom de *Prête-Jean* à ces princes, parcequ'ils faisoient porter devant eux une croix, comme font les évêques. Cette croix, disent-ils, étoit d'or, enrichie de pierreries; mais lorsqu'ils alloient à la guerre, ils en faisoient porter deux; l'une d'or, & l'autre de pierres précieuses, prétendant marquer par-là qu'ils étoient défenseurs de la foi. Ceux qui se sont imaginé que le Prête-Jean étoit l'empereur des Abyssins, disent que ces peuples appellent leur roi *Belul-Gian*, & que *Belul* signifie *précieux*, d'où les Latins modernes ont fait *preciosus Joannes*, & les François *Prête-Jean*. Cette grande diversité de sentimens fait connoître que l'on ne sait pas au vrai l'origine de ce nom. A l'égard de l'histoire du Prête-Jean de l'Inde, on dit qu'il avoit soixante & dix rois pour vassaux; mais il arriva que David, qui régnoit en 1180, perdit son état & la vie dans une bataille contre les Tartares qui s'étoient révoltés, &, selon quelques-uns, Ginghis-Kan qui lui succéda, après avoir épousé sa fille, quitta le titre ou surnom de *Prête-Jean*, pour prendre celui de *Kan du Catai* (qui est la Chine septentrionale, ou la Tartarie méridionale.) D'autres qui suivent la chronique des rois Tartares écrite en persan, disent qu'en 1240, il y avoit encore un de ces princes qui portoit le même nom d'*Uncha* & de *Prête-Jean*, & qu'étant pressé par les Arabes, il eut recours en 1246 au pape Innocent IV, lequel envoya des religieux de l'ordre de S. Dominique au prince Tartare, idolâtre, pour le prier de ne point tremper ses mains dans le sang des Chrétiens, & pour le disposer à recevoir la foi. Ainsi le nom de *Prête-Jean* étoit alors fort célébre dans l'église latine. Dans la suite des temps, & avant que les Portugais eussent fait la découverte des Indes par l'Océan, Jean II, roi de Portugal, qui régnoit en 1490, fit de grandes diligences pour découvrir un prince chrétien qui régnoit dans l'Ethiopie, & dont quelques religieux Abyssins lui avoient parlé. Parcequ'ils dirent qu'ils étoient sujets d'un roi qui portoit une croix, comme défenseur de la foi, on crut que c'étoit le Prête-Jean si célébre; ce qui augmenta la curiosité d'Emanuel, successeur de Jean II. Mais on reconnut que le véritable Prête-Jean étoit en Tartarrie; que ce qui avoit peut-être donné lieu à confondre ce roi Tartare avec l'empereur des Abyssins, étoit que les Ethiopiens appelloient leur prince *Belul-Gian*, c'est-à-dire, *précieux* & *puissant*. On fut encore mieux informé de la vérité, depuis qu'Estevan de Gama, gouverneur des Indes, passa le détroit de la mer Rouge en 1541, & laissa à David, empereur d'Ethiopie, quatre cens Portugais, sous le commandement de son frere Paul de Gama, pour l'aider à recouvrer son état, que les Mahométans tenoient il y avoit treize ans; car ils coururent toute la contrée, & l'on apprit par ceux qui en revinrent, que ce prince des Abyssins est un chrétien Jacobite. *Voyez* ABYSSINS. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 10. Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

☞ Les incertitudes & les variations des historiens & des voyageurs qui ont parlé du *Prête Jean*, ne viennent que du peu de lumiere qu'on avoit sur le pays précis où il demeure. Ce Prête-Jean n'est autre, vraisemblablement, que le Dalai-Lama, *grand pontife païen* des Mongols & des Callmoucks. C'est un prince à qui sa dignité de chef de la religion, donne un grand crédit parmi les Tartares, & qui d'ailleurs est fort puissant par son temporel. Il fait sa résidence au mont Poutala, près la ville de Tonker ou Lassa, dans le pays de Tibet. Nous en avons parlé fort au long, au titre DALAI-LAMA.

PRÊTEUR, magistrat Romain, qui exerçoit la justice. Au commencement ce nom se donnoit à tous les magistrats, & même aux généraux d'armée; mais depuis il fut particulier aux magistrats qui rendoient la justice. Spurius Furius Camillus fut le premier qui exerça cette charge l'an 398 de la fondation de Rome; mais parceque beaucoup d'étrangers s'y établirent, on élut un second préteur, pour être le juge des différends qui naîtroient entre les étrangers. Celui-là fut nommé *Prætor Urbanus*, & celui-ci, *Prætor Peregrinus*. Le préteur étoit tiré de l'ordre des patriciens; mais en 416, Philon, plébéien, se fit élire préteur, malgré la résistance du consul Sulpicius. Vers l'an de Rome 605, & 149 avant J. C. il y eut six préteurs, dont les deux premiers, qui étoient de l'ancienne création, connurent des procès entre les particuliers, & les quatre autres des crimes publics, à savoir, des concussions, des brigues contre les loix, des crimes de leze-majesté romaine, c'est-à-dire, commis contre le peuple Romain, & contre la liberté ou les privileges des citoyens, & enfin du péculat, ou larcin des deniers publics. Cornelius Sylla, dictateur, en ajouta encore deux, & on en vit dans la suite du temps jusqu'à quinze dans la ville de Rome. L'exercice de cette magistrature ne duroit qu'un an.

La préture qui étoit la seconde dignité de Rome, étoit conférée par les mêmes auspices que le consulat. Les préteurs avoient toute l'autorité dans la ville en l'absence du consul, dont ils étoient comme les collégues. Ils avoient comme eux la robe *prétexte*, la chaire *curule*, marchoient avec six licteurs, & n'étoient qu'un an en charge, comme les consuls. Leurs fonctions étoient 1°. de rendre la justice aux citoyens & aux étrangers; 2°. d'être présidens de jeux publics; 3°. d'avoir soin des sacrifices. Ils avoient droit de convoquer des assemblées du peuple, d'indiquer des fêtes publiques, & d'en ordonner. Il y avoit outre cela dans Rome des préteurs de Cerès, qui avoient soin de faire venir les provisions de bled, & qui furent institués par Jules César, lorsqu'il étoit dictateur.

Les préteurs provinciaux étoient des juges qui rendoient la justice dans les provinces romaines, & qui y commandoient les troupes en temps de guerre, pendant l'année de leur magistrature. Cependant lorsque la guerre

étoit dangereuse, & que l'on avoit affaire à un ennemi puissant, le consul alloit lui-même dans la province pour la défendre, & y donner les ordres nécessaires.

Les premiers préteurs provinciaux furent ceux qui furent envoyés en Sicile & en Sardaigne, dans le temps que ces pays furent réduits en forme de provinces l'an 520 de la fondation de Rome. La même chose fut pratiquée quand les Espagnes furent subjuguées; & l'on créa alors six préteurs, comme Tite-Live le remarque. Sylla en augmenta encore le nombre de deux. Les triumvirs en firent jusqu'à soixante-quatre, selon Dion. Auguste les réduisit à douze. Tibere requis d'en augmenter le nombre, ne le voulut point faire; néanmoins il en nomma six l'an 786, selon Dion. L'empereur en augmenta le nombre jusqu'à dix-huit; mais dans le temps de la décadence de l'empire, ils se trouverent réduits au nombre de trois. Les préteurs provinciaux étoient élus de la même maniere que les préteurs de Rome, & avoient les mêmes honneurs & la même jurisdiction dans les provinces, que les préteurs de Rome dans la ville de Rome. Quand ils étoient continués après l'année de leur magistrature, ils étoient appellés *propréteurs.* * Rosin, *antiq. rom. l.* 7, *c.* 11 & 43.

PRÉTEXTAT, évêque de Rouen, succéda en 544 à S. Evode, & assista au III concile de Paris de l'an 557; & au II de Tours en 567, il parla librement contre les déréglemens de Frédegonde. Il maria en 576 la reine Brunehaud avec Méroué, son neveu. Chilperic irrité de ce mariage, assembla un concile de 45 évêques à Paris en 577. Prétextat y fut accusé. S. Grégoire de Tours le défendit. Prétextat convint par foiblesse des crimes qu'on lui imputoit, fut condamné par le synode & mis en prison. S'étant voulu sauver, il fu pris & envoyé en exil à Coutance. Après la mort de Chilperic, arrivée en 584, il vint à Paris trouver le roi Gontran, qui le reçut à sa table, & le renvoya à son églife avec honneur. Il assista au concile de Mâcon en 585, & fut assassiné dans son églife le 25 février 586. On fait mémoire de lui dans les martyrologes de Rome & de France, au 24 de ce mois. * Grégoire de Tours, *l.* 5, *c.* 19. Baillet, *vies des saints.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du VI siécle.* D. Rivet, *hist. littér. de la France, tom. III.*

PRÉTEXTE ou LA ROBE PRÉTEXTE, étoit un vêtement long & blanc, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité à Rome la portoient jusqu'à l'âge de 15 ans, & les filles jusqu'à leur mariage. Les magistrats, les augures, les prêtres & les sénateurs la portoient à certains jours de solemnité: comme on le voit dans les auteurs. Ainsi on appelloit *Prætextati*, les enfans qui avoient encore la robe Prétexte; *Prætextata comedia*, une comédie où l'on faisoit paroître des rois & des magistrats, à qui appartenoit le droit de porter la robe bordée de pourpre par le bas; *Prætextatæ actiones*, celles qui concernoient les actions des rois & des magistrats. * Rosin, *antiq. rom.*

PRÉTI (Jérôme) poëte italien, natif de Toscane, & fils d'*Alexandre* Préti, chevalier de S. Etienne, fut page d'Alfonse II, dernier duc de Ferrare, puis gentilhomme du prince de Melfe à Gênes. Il avoit appris les belles lettres, & avoit été obligé par son pere, d'étudier en droit; mais étant porté par son inclination à la poësie, il composa des piéces en vers qu'il a publiées, & qui lui ont acquis beaucoup de réputation. Cet auteur tient encore aujourd'hui son rang parmi les bons poëtes d'Italie: il est un des plus connus & des plus estimés d'entre les modernes, & tout le monde a été curieux de le lire: on l'a traduit en diverses langues, & imprimé en diverses villes de l'Europe. La plus estimable de toutes les piéces de son recueil, est l'idylle de *Salmacis.* Depuis il fit des discours académiques, des épîtres, &c. Il étoit en faveur à la cour de Rome, lorsque le cardinal François Barberin le choisit pour secrétaire de sa légation d'Espagne. Ce voyage fut fatal à Préti, qui étoit d'une complexion délicate, & qui mourut à Barcelone le 6 avril 1626.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Lorenzo Crasso, *élog. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. I*; *imag. illust. c.* 24, *&c.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

PRÉTI (Matthias) peintre, dit *le Chevalier Calabrois*, parcequ'il étoit de Taverna, vi'le avec évêché dans le royaume de Naples, fut, comme on le croit, disciple de Lanfranc, & on le trouve inscrit au nombre des académiciens de Rome l'an 1657. Naples est la ville où il a le plus brillé, & le plus long-temps. Le grand maître de Malte l'ayant appellé à Malte, le fit peindre dans l'église de la nation Italienne, & lui fit faire d'autres ouvrages, qui ne contribuerent pas peu à soutenir la grande réputation qu'il s'étoit acquise. Pour le récompenser, il le fit chevalier, & lui donna la commanderie de Syracuse. Ses tableaux sont peints avec beaucoup de force, & l'on y trouve une grande intelligence du clair obscur. Il avoit un gout de dessin très-résolu. Il cherchoit moins à paroître gracieux, qu'à faire produire de l'effet à ses ouvrages. Il est mort vers l'an 1678. * *Abcedario pittorico*, *p.* 319. Félibien, *entretiens sur les vies des peintres, neuviéme entretien. Lettere memorabili istoriche e politiche d'Antonio Bulifona.*

PRÉTOIRE, lieu où le préteur rendoit la justice. C'étoit aussi son palais, & quelquefois sa maison de plaisance. C'étoit encore la tente ou le pavillon du général d'armée, où s'assembloit le conseil de guerre. A Jérusalem c'étoit le palais du gouverneur de la Judée. Il étoit joint à la forteresse *Antonia*, & l'on y montoit, selon Adrichomius, par ving-huit dégrés de marbre qui, à ce qu'on dit, depuis qu'ils furent teints du sang de J. C. furent transportés à Rome dans S. Jean de Latran, où on les voit & révere encore aujourd'hui. Ce prétoire est proprement la sale où l'on rendoit la justice. Il falloit marcher environ trente pas à main gauche de la cour qu'on traversoit pour y entrer. Ce fut dans cet appartement, que Jesus-Christ fut condamné à la flagellation, puis à la mort. Les chrétiens firent dans la suite de ce prétoire une église, & de ses chambres plusieurs chapelles, que l'on distingue encore aujourd'hui. Cette maison sert à présent de demeure aux bachas, qui sont les gouverneurs de Jérusalem.

Le *Prétoire* étoit aussi chez les Romains la tente ou le pavillon du général d'armée, où s'assembloit le conseil de guerre, qui étoit aussi quelquefois appellé *Prétoire.* Les savans conviennent bien que dès le temps d'Auguste, la tente de l'empereur dans le camp s'appelloit *Prétoire*, & qu'à Rome c'étoit aussi le nom d'un lieu où se tenoient les gardes qu'on appelloit *Prétoriennes.* Mais ils prétendent que le *Prétoire* n'étoit point du tout le tribunal du préfet du prétoire, ou un lieu destiné à rendre la justice. *Prétoire* signifioit seulement *la garde impériale.* D'autres soutiennent que le même lieu étoit aussi un auditoire, & le siége où le préfet du prétoire rendoit la justice dans le palais de l'empereur. Voyez *l'épître aux Philipp. c.* 1, *v.* 13. Ils ajoutent que de ce lieu appellé *Prétoire*, les gardes furent appellées *Prétoriennes* ou les *gardes du prétoire*, qui étoit le lieu où elles s'assembloient pour la garde de l'empereur. Perizonius, professeur à Leyde, a fait une dissertation pour prouver que le prétoire n'étoit point un tribunal judiciaire du temps de S. Paul, & que c'étoit le camp & la place où s'assembloient les gardes Prétoriennes. Il ajoute qu'on n'appella *Prétoires* les lieux où s'administroit la justice, que bien avant sous les empereurs, & depuis que la charge de préfet du prétoire eut été convertie en fonction civile.

PRÉTORIENS, soldats de la garde des empereurs Romains. Scipion l'*Africain* fut le premier qui établit une compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses gardes, & qui ne le quittoient point dans le combat. Les prétoriens furent institués & partagés en corps par Auguste, qui les choisit pour en faire ses gardes, & qui leur donna pour chefs deux officiers appellés *préfets du prétoire*: il n'y eut qu'un prefet pen-

dant presque tout le régne de Tibere. Les Prétoriens avoient le double de la paye que recevoient les autres troupes. Ainsi comme chaque soldat touchoit un denier valant douze *As* ou sols, le Prétorien étoit payé à raison de deux deniers, c'est-à-dire, de vingt-quatre sols par jour. Cette garde des empereurs, qui pouvoit monter à dix mille hommes, divisée en neuf ou dix cohortes, s'attribua une grande autorité dans toutes les révolutions qui survinrent. Il y avoit aussi des Prétoriens à cheval. Ceux qui étoient dans la ville n'y avoient point de camp, & les autres étoient distribués dans les villes voisines. La garde Prétorienne fut entiérement abolie sous le régne de Constantin, l'an 312 de Jesus-Christ. * Dion, *l.* 53. Tacite, *annal. l.* 1. Aurelius Victor. Zosime, *l.* 2.

PRÊTRE. Le mot de prêtre vient du mot grec πρεσβύτερος, qui signifie *ancien*, parcequ'on choisissoit ordinairement les plus anciens pour présider aux choses sacrées. Chez les Hébreux le nom de זקן, c'est-à-dire, *sénieur* ou *prêtre*, étoit donné aux anciens des tribus qui rendoient la justice. Il est parlé de ces prêtres plusieurs fois dans l'ancien testament. Le collége des Septante établi par Moyse, en étoit composé; & nous voyons qu'il est souvent parlé dans l'évangile & dans les actes, des sénieurs ou des prêtres des Juifs, qui sont joints aux docteurs de la loi, comme ayant autorité. Le nom de prêtre pour signifier non-seulement l'âge, mais encore la dignité, a passé des Juifs aux Chrétiens, qui, dès la naissance du christianisme ont donné le nom de prêtre à ceux qui avoient soin de gouverner les églises. Il est dit dans les actes *chap.* 14, que S. Paul ordonna des prêtres en chaque église, & *chap.* 15 qu'il y avoit à Jérusalem, outre les apôtres, des prêtres que l'on alla consulter sur la question de l'observation des préceptes de la loi. S. Paul dans l'épitre à Tite lui recommande d'établir des prêtres dans chaque ville; & S. Jacques conseille aux Chrétiens qui sont malades, de faire venir les prêtres de l'église, afin qu'ils les oignent d'huile, & qu'ils prient pour eux. S. Paul étant venu à Milet, envoya à Ephèse chercher les prêtres de cette église, & les avertit d'être attentifs à leur conduite & à celle du troupeau, dont le saint Esprit les avoit établis pasteurs pour gouverner l'église de Dieu. S. Pierre exhorte les prêtres de paître le troupeau du Seigneur, & se dit lui-même prêtre comme eux, *compresbyter*. S. Jean se nomme aussi sénieur ou prêtre. Quoique le nom d'évêque se donnât alors à un prêtre, dès le commencement de l'église les prêtres ont été distingués des évêques, & ordonnés par l'imposition des mains de l'évêque & du presbytere. Les fonctions principales des prêtres ont toujours été de consacrer le corps de J. C. d'offrir le sacrifice, de baptiser, de lier & de délier en imposant la pénitence & donnant l'absolution, d'administrer les Sacremens, à l'exception de l'Ordre & de la Confirmation réservés aux évêques, & cependant accordés pour la Confirmation aux prêtres de l'église grecque; d'instruire le peuple, de présider aux prieres publiques, & de gouverner l'église avec l'évêque. Ils devoient en tout obéir à l'évêque, & l'évêque agir par leur conseil: c'est l'usage de l'ancienne église. On leur a quelquefois permis d'ordonner les soudiacres & les clercs inférieurs. On n'ordonnoit point autrefois de prêtre, sans lui donner un titre, ou une église dans laquelle il devoit servir. Il y avoit des prêtres de la ville, qui servoient dans l'église cathédrale avec l'évêque, ou qui avoient des églises particulieres dans la ville, & des prêtres de la campagne, qui avoient soin des églises de campagne. Autrefois on n'ordonnoit point de prêtre qu'il n'eût 30 ans; à présent il suffit d'avoir 25 ans pour être ordonné prêtre. * Morin, *de ordinat.* Thomassin, *discipl. de l'église.*

Les prêtres des païens étoient des personnes destinées pour offrir les sacrifices. Ils furent institués à Rome par Numa Pompilius, & nommés *Sacerdotes*. Il y en eut de deux sortes; les uns pour tous les dieux en général, appellés *pontifes*, en latin *pontifices*: il en établit d'abord quatre de race patricienne. On en créa ensuite quatre autres de race plébéienne l'an 454 de la fondation de Rome, & Sylla étant dictateur en ajouta sept autres; les autres pour des dieux particuliers, comme les Luperques, *Luperci*, pour le dieu Pan; les collégues Titiens, *Sodales Titii*, pour les dieux des Sabiens; les Saliens, *Salii*, pour le dieu Mars; les Vestales, *Vestales*, pour la déesse Vesta; les Flamines, *Flamines*, pour Jupiter, pour Mars ou pour Quirinus; les Galles, *Galli*, pour Cybèle, mere des dieux. Il y avoit encore certains magistrats ou officiers nommés *Epulones*, qui étoient comme les intendans ou maîtres d'hôtel, qui présidoient aux festins que l'on faisoit après les sacrifices; le roi du sacrifice, qui étoit comme le maître des cérémonies; les freres Arvales qui avoient le soin des sacrifices que l'on offroit pour l'abondance des biens de la terre; & les freres Curions, préposés pour les sacrifices de chaque curie. Les prêtres portoient diverses couronnes. Elles étoient de laurier pour les prêtres d'Apollon, & de feuilles de peuplier pour ceux d'Hercule. Quelques-uns en avoient de myrte, d'autres de lierre, & d'autres de feuilles de chêne. Le grand-prêtre à Rome, n'étoit obligé de rendre compte de ses actions, ni au sénat, ni au peuple, & étoit le seul qui eût droit de venir en litiere au capitole: il étoit le chef de la religion, & juge souverain des cérémonies; il recevoit les Vestales, avoit l'intendance sur tous les prêtres, des sacrifices, des temples & des autels, & avoit soin de rédiger les annales de ce qui se passoit tous les ans. Numa Pompilius fut le premier souverain pontife ou grand-prêtre. Depuis lui l'élection du souverain pontife appartenoit au collége des pontifes. Dans la suite Cn. Domitius, tribun du peuple, transféra ce droit au peuple qui y avoit néanmoins toujours eu part, si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit Cicéron dans son discours de la loi Agraire. La consécration du souverain pontife se faisoit avec des cérémonies extraordinaires. On le faisoit descendre dans une fosse, revêtu de ses habits pontificaux; on couvroit la fosse de planches percées, & on immoloit dessus les victimes dont le sang couloit par les trous sur le pontife: il s'en frottoit le visage, les yeux, la bouche & même la langue. Ensuite on retiroit les planches, les Flamines tiroient le grand pontife couvert de sang, & en cet état il étoit salué comme grand pontife, qualité qui étoit fort honorable. Devant lui marchoit un licteur, & il étoit porté en chaire curule, & sa porte étoit ornée de lauriers. Jules-César, & depuis lui les autres empereurs prirent la qualité de souverain pontife, & l'ont conservée même depuis qu'ils furent chrétiens. Les prêtres de Mars étoient tellement considérés, qu'il falloit être de famille patricienne pour obtenir cette dignité. Les prêtres à Tyr avoient la premiere place auprès du roi, & étoient vêtus de pourpre. Les prêtres du *Soleil*, parmi les Phéniciens, portoient une longue robe de pourpre & d'or, & sur leur tête une couronne d'or garnie de pierreries. Les Egyptiens élisoient leurs rois entre les prêtres, & honoroient de ce dernier titre tous leurs philosophes. Le prêtre de Jupiter, appellé à Rome *Flamen Dialis*, possédoit cette prérogative, que sa simple parole avoit l'autorité d'un serment. Sa présence tenoit lieu d'un sanctuaire; & un criminel qui se retiroit chez lui ne pouvoit y être pris. La prêtrise chez les Indiens est héréditaire, comme elle l'étoit anciennement parmi les Juifs. Le fils d'un bramin est prêtre, & épouse une fille de la même condition. * *Antiq. gr. & rom.*

PREVESA, forteresse, est située à l'embouchure du golfe de Larta dans l'Epire, province de la Turquie méridionale en Europe. Elle est bâtie sur les ruines de l'ancienne Nicopolis, que l'empereur Auguste fit construire pour conserver le souvenir de la fameuse victoire d'*Actium*, qu'il remporta sur Marc-Antoine. En 1539 Marc Grimani patriarche d'Aquilée, général des galeres du pape, accompagné d'André Doria, général de la ligue,

ſiege, attaqua vainement cette place occupée par les Turcs, & fut contraint de ſe retirer. Le généraliſſime Moroſini s'en rendit maître au mois de ſeptembre 1684. Les aſſiégés remirent entre les mains du général Straſoldo toutes les munitions de guerre & de bouche, & tous les drapeaux. Il n'en ſortit que trente des plus conſidérables avec leurs armes : le reſte des hommes & des femmes n'eurent que la liberté d'emporter leurs habits à Larta. * P. Coronelli, *deſcription de la Morée.*

PREVOST, étoit autrefois le ſeigneur qui adminiſtroit lui-même la juſtice. Il faiſoit la même choſe dans les prévôtés, que les baillis & les ſénéchaux font aujourd'hui dans les bailliages & les ſénéchauſſées. Tel eſt le prévôt de Paris, juge d'épée. Il préſide quelquefois au châtelet, recueille les voix, & fait prononcer par ſes lieutenans. Il n'y a ni ſentence ni contrat en forme, qui ne ſoit autoriſé à la tête du nom du prévôt de Paris. L'aſſemblée de la nobleſſe de la prévôté de Paris pour l'arriere ban, ſe fait en ſon hôtel, & il a le droit de la conduire à l'armée.

PREVOST, dignité dans quelques chapitres eccléſiaſtiques. C'eſt la premiere à Albi, la ſeconde au Puy, & à Tulles. Ce ſont dans d'autres égliſes des dignités dont les bénéfices paſſent pour ſimples. En général, dans les cathédrales & collégiales de Languedoc, Dauphiné & Provence, la dignité de prévôt eſt la premiere, comme celle de doyen l'eſt dans les autres provinces de France, à quelques exceptions près.

PREVOST, grand officier dans les ordres militaires, qui a le ſoin des cérémonies, & porte le cordon & la croix de l'ordre. Il y en a dans ceux de S. Michel, du Saint Eſprit, de S. Louis, de S. Lazare & du Mont-Carmel.

PREVOST DE L'HOTEL DU ROI ou GRAND PREVOST DE FRANCE, juge ordinaire de la maiſon du roi, qui connoît de toutes ſortes d'affaires civiles & criminelles entre les officiers du roi, & pour eux contre ceux qui ne le ſont pas. C'eſt le plus ancien juge royal ordinaire du royaume, ſon inſtitution étant auſſi ancienne que la monarchie, puiſque les premiers rois de France ont eu un juge dans leur maiſon & pour leur ſuite. Le prévôt de l'hôtel fait tous actes de juſtice, comme ſcellés & inventaires, dans le Louvre, & dans toutes les autres maiſons royales où eſt la cour. Il peut auſſi informer dans Paris de tous crimes, pour & contre les gens de la ſuite du roi. Il a deux lieutenans de robe longue, & quatre de robe courte. Ceux-là jugent les procès civils, & les autres connoiſſent des crimes ſouverainement, en y appellant ſix maîtres des requêtes. Les marques de ſa dignité ſont deux faiſceaux de verges d'or paſſés en ſautoir, liés de cordons d'azur avec la hache d'armes, que les Romains nommoient *conſulaire.* * *Mém. hiſt.*

PREVOST DES MARCHANDS à Paris, magiſtrat fort conſidérable, a juriſdiction ſur le commerce qui ſe fait par eau. Il a droit de viſiter & de taxer la plus grande partie des marchandiſes qui ſont débitées ſur les ports, & donne ordre aux cérémonies publiques de la ville. Ce magiſtrat eſt appellé *maire*, dans les autres villes de France où il n'y a point de prévôt des marchands.

PREVOST DES MARÉCHAUX, officier royal, réputé du corps de la gendarmerie. Les prévôts des maréchaux ſont lieutenans des maréchaux de France, & ont juriſdiction ſur les vagabonds, ſur ceux qui volent à la campagne, & ſur les faux monnoyeurs. Ils prennent auſſi connoiſſance des meurtres de guet-à-pens. On compte en France cent quatre-vingt ſiéges de prévôts des maréchaux. Celui de Paris eſt connu ſous le nom de *prévôt de l'iſle.*

PREVOST D'ARMÉE, officier qui a l'œil ſur les déſerteurs, & ſur les ſoldats coupables, met auſſi la taxe ſur les vivres de l'armée, & a d'autres officiers ſous lui, ſavoir, un lieutenant & un greffier, avec une compagnie d'archers à cheval, & un exécuteur de juſtice. Le prévôt d'un régiment d'infanterie a les mêmes officiers que celui de l'armée ; mais il n'a que ſix archers.

PREVOST GÉNÉRAL DE LA MARINE, officier établi pour inſtruire les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime. Par l'ordonnance de 1674 il a entrée au conſeil de guerre, ainſi que ſes lieutenans qui y ſont le rapport de leurs procédures. Il y a dans chaque vaiſſeau un *prévôt marinier :* c'eſt un homme de l'équipage qui a les priſonniers en ſa garde, & qui eſt chargé du ſoin de faire nettoyer le vaiſſeau.

PREVOST GÉNÉRAL DES MONNOYES, fut créé en 1635, avec un lieutenant, trois exemts, un greffier, quarante archers, & un archer trompette, pour faciliter l'exécution des édits & des réglemens touchant le fait des monnoies ; pour prêter main-forte aux députés de la cour, tant dans la ville de Paris, que hors la ville, pour exécuter les arrêts & commiſſions qui leur viennent de la cour, & pour envoyer plus ou moins d'archers, ſelon le beſoin. Ce prévôt eſt obligé de faire juger à la cour les procès de la fauſſe monnoie, qu'il a inſtruits : ce qui eſt cauſe qu'il y a rang & ſéance après le dernier conſeiller ; mais il n'a pas voix délibérative. Il eſt ſeulement préſent au jugement des procès dont il a fait l'inſtruction, pour rendre compte de ſes procédures. * *Diction. des arts.*

PREVOST (Jean) abuſa beaucoup de la crédulité du peuple ignorant dans le XIV ſiécle, par ſes preſtiges. Il eſt incroyable combien on avoit la foibleſſe de s'adonner alors en France à ce que l'on regardoit comme des maléfices & des preſtiges : en voici un exemple ſingulier qui fit beaucoup de bruit alors, & dont Prevoſt fut la victime. Un abbé de l'ordre de Cîteaux, qui avoit perdu une ſomme d'argent conſidérable, traita avec un de ces preſtigiateurs, qui lui promit non ſeulement de lui faire trouver ce qu'il avoit perdu, mais même de lui découvrir les voleurs : voici le preſtige inſenſé dont il ſe ſervit. Il prit un chat noir, & l'enferma dans un petit coffre, avec la nouriture qu'il lui falloit pour trois jours, compoſée de pain trempé dans le ſaint chrême & dans l'eau bénite. Ayant fait enſuite une foſſe dans un chemin public, il y enterra le coffre & le chat, & mit deux tuyaux qui montoient depuis le coffre juſqu'au-deſſus du chemin, par où le chat pouvoit reſpirer jusqu'au troiſiéme jour qu'il devoit venir le déterrer. Des bergers ayant paſſé par-là, les chiens qui les accompagnoient ſentirent le chat, fouillerent à l'endroit où il étoit, le découvrirent ; & l'un de ces bergers alla trouver le juge voiſin, & lui fit rapport de ce qu'il venoit de voir. Le juge ſe tranſporta ſur les lieux, examina le coffre & ce qu'il contenoit ; & pour tâcher de découvrir celui qui l'avoit mis en cet endroit, il fit venir devant lui tous les menuiſiers de Paris. Celui qui avoit fait le coffre, lui dit qu'il l'avoit vendu à un nommé *Jean Prevoſt*, mais qu'il ignoroit l'uſage qu'il vouloit en faire. Sur cet avis Jean Prevoſt fut pris, & avoua tout à la queſtion : il dit, entr'autres, que le grand-maître dans l'art des fortiléges & des maléfices étoit le nommé *Jean de Perſant*, & que ſes complices étoient un moine apoſtat de l'ordre de Cîteaux, diſciple de Perſant, abbé de Sarconcelles du même ordre de Cîteaux, & quelques chanoines réguliers. Tous ces accuſés furent pris auſſitôt, & conduits devant l'official de l'archevêque, & les autres inquiſiteurs de la foi. On demanda aux auteurs du preſtige ce qu'ils prétendoient faire de ce chat enfermé. Ils répondirent qu'après trois jours ils l'auroient écorché, & diviſé ſa peau en pluſieurs courroies, qui jointes enſemble auroient fait un cercle dans lequel un homme auroit pu ſe tenir ; que le preſtigiateur placé dans ce cercle, & ayant derriere lui une partie de la nouriture deſtinée au chat, auroit invoqué un démon nommé *Berich*, qui ſeroit venu, & qui auroit déclaré le lieu de l'argent volé, & les voleurs. Après cet aveu, Jean de Perſant & Jean Prevoſt furent condamnés à être brulés vifs ; & l'abbé & les autres que l'on avoit convaincus de fortilége, & ceux qui avoient

donné le saint chrême à Jean Prevost, furent dégradés & condamnés à une prison perpétuelle; ce qui fut exécuté. * Voyez entre ceux qui rapportent ce fait, ce qu'en dit dom Bernard de Montfaucon, dans ses *Monumens de la monarchie françoise, régne de Charles IV*, dit *le Bel*, pag. 230 & 231.

PREVOST (Bernard) président au parlement de Paris, troisiéme fils de JEAN Prevost, seigneur de Saint-Cyr, de Morsan, &c. conseiller du roi en sa cour du parlement de Paris, président aux requêtes du palais, & frere de *Jean* Prevost, chanoine de Notre-Dame de Paris, & président aux enquêtes, eut en partage les terres de Morsan & de Villabri, & fut conseiller aux parlemens de Paris & de Bretagne; puis premier président des requêtes du palais; ensuite conseiller du roi en son conseil privé, & enfin second président au parlement de Paris. Il exerça plusieurs années cette derniere charge avec l'approbation de la cour, qui l'employa souvent dans des affaires importantes, jusqu'au 22 septembre de l'an 1585, qui fut l'année de sa mort. On voit dans l'église des Célestins de Paris sa tombe de cuivre, & de *Magdeléne* Potier de Blancmenil sa veuve, morte en mai 1603, sans laisser de postérité. La famille des Prevosts, originaire de Blois, a été féconde en illustres magistrats: ce qu'on poura voir dans l'histoire des présidens du parlement de Paris, de Blanchard.

PREVOST (Jean) célébre médecin, naquit à Dilsperg, au diocèse de Basle, le 4 juillet 1585, de *Théobald* Prevost. Il apprit les premiers élémens de la langue latine dans sa patrie, & alla ensuite à Dole où il continua ses études dans le collége des Jésuites. Ses humanités finies, il retourna en Allemagne, & employa trois années à la philosophie, d'abord à Molsheim, & ensuite à Dilingen; & il reçut dans cette derniere ville le dégré de maître-ès-arts le 3 juillet 1603. Ses talens le firent connoître du prince Léopold, archiduc d'Autriche, évêque de Strasbourg, qui l'envoya en Espagne pour y faire sa théologie. Il partit le 29 avril 1604 pour aller s'embarquer à Gênes, & visita en chemin quelques villes d'Italie. Les grandes chaleurs l'ayant dégouté de continuer sa route pour lors, il passa l'été à Padoue, & y fréquenta les écoles de l'université. Il écouta en particulier les leçons d'Hercule Saxonia, fameux médecin, qui lui inspirerent du gout pour la médecine: il lut les écrits de Fernel avec avidité, & renonça à la théologie. Comme il avoit dépensé ce qu'il avoit reçu de l'évêque de Strasbourg, on lui procura une place de précepteur dans une bonne maison, ce qui le mit en état de continuer sans inquiétude ses nouvelles études; & depuis, Alexandre Vigontia, seigneur de Padoue, le prit auprès de lui pour le diriger dans ses études. Avec ces secours, Prevôt s'appliqua avec ardeur à la médecine sous Hercule Saxonia, Eustache Rudius, Thomas Minadous, & Jérôme Fabrice. Ce dernier conçut tant d'estime pour lui, qu'il ordonna en mourant qu'on lui remettroit ses écrits pour les donner au public; mais ses héritiers n'exécuterent pas sa volonté. Prevôt se donna aussi à la philosophie sous César Crémonin, & aux mathématiques sous Galilée & Jean-Antoine Magin. Il reçut le dégré de docteur en médecine le 8 mars 1607, & pratiqua ensuite avec beaucoup de succès. Le 13 août 1612, la nation allemande, résidente à Padoue, le choisit pour son médecin à la place d'Adrien Spigélius, qui avoit été appellé en Moravie. Le 29 mars 1613, il fut nommé premier professeur du troisiéme livre d'Avicène; & le 14 janvier 1616, il passa à la seconde chaire de professeur extraordinaire en médecine pratique. En 1617 Prosper Alpini étant mort, Prevôt fut chargé de la démonstration des plantes; & le 6 mai 1620, il monta à la premiere chaire de professeur extraordinaire en médecine pratique. Quelque temps avant sa mort, on lui offrit une chaire à Boulogne avec de gros appointemens; mais il la refusa. La peste ayant attaqué la ville de Padoue en 1631, il se retira le 20 juillet avec sa famille, à une maison de campagne, pour éviter le mal; mais la douleur que lui causa la mort de quatre de ses enfans, lui procura dans ce lieu une fiévre violente qui l'emporta le 3 août de la même année 1631, âgé de 46 ans. Il fut enterré dans l'église de S. Antoine; & trois ans après, la nation Allemande lui fit mettre cette inscription dans l'ecole de medecine: *Joanni Prevotio, Rauraco, philosopho ac medico insigni, practicæ, extraordinariæ professori primario, civi & doctori desideratissimo, natio Germana artistarum posuit anno* 1634. Ses ouvrages sont: 1. *De remediorum, cùm simplicium, tum compositorum, materia*, à Venise 1611, *in*-12. 2. *De lithotomiâ, seu calculi vesicæ sectione, consultatio*, à Ulme 1628, *in*-4°; & à Leyde 1638, *in*-12. 3. *Medicina pauperum.... adjungitur libellus de venenis & eorum alexipharmacis*, à Francfort 1641, *in*-12. *Item. Accessit de medicamentorum materia tractatus*, à Lyon 1644, *in*-12; à Paris, 1654, *in*-24; à Lyon 1660, *in* 12. Feu M. Hecquet a donné en françois une *Médecine des pauvres*, plus étendue, imprimée pour la seconde fois en 1742 à Paris, avec les notes de M. Boudon, docteur en médecine. 4. *De compositione medicamentorum libellus; Rintelii*, 1649, *in*-8°; à Francfort 1656, *in*-12; à Amsterdam 1665, *in*-12; à Padoue 1660, *in*-12. 5. *Opera medica posthuma*, à Francfort 1651, *in*-12; & avec le traité *De compositione medicamentorum*, &c. à Francfort 1656, *in*-12. 6. *Semeiotice, sive de signis medicis. Accessit de componendorum medicamentorum ratione, nec non de mensuris & ponderibus medicis syntagma*, à Venise 1654, *in*-24; & dans les *Opera posthuma*. 7. *Selectiora remedia, multiplici usu comprobata, quæ inter secreta medica jure recenseas*, à Francfort 1659, *in*-12; & sous ce titre: *Hortulus medicus, selectioribus remediis; seu floribus versicoloribus refertus*, à Padoue 1666, *in*-12. 8. *De urinis tractatus posthumus*, à Padoue 1667, *in*-12. 8. *De morbosis uteri passionibus tractatus*, à Padoue 1669, *in*-8°. 10. *Consilia medica*, avec *Georgii Hieronymi curationum exoticarum chiliades II, & consiliorum medicinalium centuriæ IX, Ulmæ*, 1676, *in*-4°. * *Jacobi Philippi Tomasini elogia*, t. II, p. 224; du même, *Gymnasium Patavinum. Mémoires* du pere Niceron, tom. XXXIX.

PREVOST (Jean le) en latin, *Præpositus*, Jésuite d'Arras, montroit dans un petit corps un esprit supérieur. Il a professé deux cours de philosophie à Douai avec beaucoup de réputation, & la théologie scholastique pendant seize ans, tant à Louvain qu'à Douai. Il fut créé docteur en théologie l'an 1617, & mourut à Mons en 1634, le 8 de juin, à l'âge de 63 ans. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Commentaria in tertiam partem summæ theologicæ sancti Thomæ, de Incarnatione Verbi divini, sacramentis & censuris*, à Douai 1629, *in-fol.* 2. *In primam partem de Deo uno & trino, de Angelis, & operibus sex dierum*, à Douai 1631, *in folio*. 3. *In primam secundæ*, &c. * Valere André, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, tom. II, pag. 714.

PREVOST (Jean le) chanoine & bibliothécaire de l'église cathédrale de Rouen, mort en 1648, âgé de 47 ans, ou, selon l'inscription suivante, à l'âge de 48, avoit été curé de la paroisse de S. Herbland, & a beaucoup travaillé sur l'histoire de la Normandie. Son épitaphe qui suit le fait assez connoître; & d'ailleurs nous n'avons aucuns mémoires sur ce qui le concerne. Nous tirons cette épitaphe d'un recueil de piéces imprimé, selon le titre, à Utrecht en 1697, *in*-12, & qui a pour titre: *Voyage de messieurs Bachaumont & de la Chapelle, avec un mélange de piéces fugitives, tirées du cabinet de M. de Saint-Evremont.* L'épitaphe dont il s'agit est à la pag. 268, & est conçue en ces termes:

Hic in limine bibliothecæ jacet,
Qui nec mortuus à libris avelli potuit,
JOANNES PREVOTIUS,
Canonicus Ecclesiæ Rothomagensis ac bibliothecarius,

Rector sancti Hermelandi.
Qui
Commodis Ecclesiæ & urbis per annos triginta inserviens,
Utrique
Honori fuit & emolumento.
Antiquitatis Neustriacæ monumenta gnaviter revolvens,
Exquisita indagavit,
Historiam meliore sæculo dignam conscripsit,
Diurnum officium ordinavit,
Psalmodiam concinnavit,
Litterariam supellectilem instauravit,
Quam, suis operibus auctiorem,
Commentariis illustriorem,
Quin & porticum ipsam
Eruditorum frequentiâ nobilitatam,
Innocentiâ morum, colloquiorum urbanitate, nominis famâ,
Reddidit
Sanctiorem, amœniorem, celebriorem.
Unâ modo exprobratione impetitus est
Ab amantissimis parœchis damnum & injuriam sibi illatam
Quiritantibus,
Quod sacerdotium D. Hermelandi desideratissimus renunciarit.
Sed canonum memor,
Et severioris disciplinæ apprimè tenax,
Sarcinarum alteram abjecit,
Quò expeditior
Ad sua canonici, & alia insuper munia,
In partem sollicitudinis episcopalis vocatus,
Districtiùs se accingeret.
Vir, quem natura ad benignitatem, virtus ad pietatem,
Fortuna ad aliorum utilitatem,
Studia ad benefaciendum omnibus,
Vita in singulorum censuram,
Dignitas in cujusvis exemplum
Finxerat.
A Deo, meritis quàm annis gravior
Ad præmium evocatus est
Ætatis 48, sæculi 48.
Et nunc cunctis lugendus, qui cunctis quondam proficuus,
Ibi exuvias posuit, ubi egerat excubias.

Jean le Prevost est auteur du *calendrier historique*, imprimé à la tête du rituel de Rouen, en 1640. Il a donné avec des notes une édition de Jean d'Avranches, archevêque de Rouen, sur les offices ecclésiastiques, en quoi il a été aidé par deux autres de ses confreres, George Ridel & Jacques Malet. Le titre de cette édition est : *Joannis* de Bayeux, *Abricensis episcopi, posteà archiepiscopi Rothomagensis, liber de officiis ecclesiasticis : primum è codice manuscripto cœnobii Salicosani in lucem editus, cum notis : studio & curâ Georgii* Ridel, *Jacobi* Malet, *& Joannis* le Prevost, à Rouen 1642, *in-8°.* En 1679 Jean-Baptiste le Brun Des Marettes a donné une nouvelle édition de ce même ouvrage, avec les notes des premiers éditeurs & les siennes, &c. à Rouen, *in-8°.* Le P. le Long, dans sa *Bibliothéque des historiens de France*, cite d'autres ouvrages de Jean le Prevost; savoir : 1. *Histoire ecclésiastique de Normandie* (manuscrite,) souvent citée par Gilles-André de la Roque, dans les preuves généalogiques de son histoire de la maison de Harcourt. 2. *Series archiepiscoporum Rothomagensium* : cette suite chronologique que le même de la Roque attribue encore à Jean le Prevost, est imprimée avec le recueil des statuts synodaux du diocèse de Rouen, à Rouen 1653, *in-8°.* 3. *Recherches de la Normandie* (manuscrites) citées encore par M. de la Roque, au chapitre trente-neuviéme de son *Traité de la noblesse*, édition de 1678. Dans la notice des manuscrits de la bibliothéque de l'église cathédrale de Rouen, dressée par M. l'abbé Saas, curé de S. Jacques de l'académie des sciences de Rouen, & imprimée dans la même ville, en 1746, *in-12*; on lit, pag. 106 & 107, qu'on voit dans la bibliothéque dont on vient de parler, le portrait de M. le Prevost, avec cette courte & énergique inscription : *Joannes le Prevost ecclesiæ Rothomagensis canonicus, bibliothecarius, vir eruditus & frugi, obiit anno Domini* 1648, *ætatis* 47. On ajoute qu'il est certain que M. le Prevost a fait beaucoup de bien à cette bibliothéque, & qu'il l'a d'ailleurs honorée par sa science, dont il nous a laissé des monumens qui seroient en plus grand nombre, s'il eût joui d'une plus longue vie.

PREVOST (*N.*) chanoine de l'église de Chartres, prédicateur du roi, étoit né à Rouen, & montra dès sa jeunesse un gout décidé pour l'éloquence de la chaire. La ville où il avoit reçu le jour, applaudit à ses premiers essais. M. le Pezant de Boisguilbert, lieutenant général, & président au présidial de Rouen, ayant connu les talens de ce jeune orateur naissant, l'accueillit avec tendresse, & le protégea. M. Prevost vint ensuite à Paris pour s'y former sur le modéle des grands maîtres, & bientôt il fut recherché lui-même avec empressement, & toujours écouté avec applaudissement. Dès 1704, il prononça le 5 juin en l'abbaye de S. Germain des Prés l'oraison funèbre de M. le cardinal de Furstemberg; M. Fléchier parle de cette piéce avec éloge dans ses lettres. En 1705, il prononça le panégyrique de saint Louis dans la chapelle du Louvre, en présence de messieurs de l'académie françoise. A Versailles, il prêcha le discours de la Cêne la même année 1705, la Pentecôte en 1707, l'Avent en 1714, & depuis il a prêché à Paris dans les principales églises. Le 21 janvier 1710, il prononça à Chartres l'oraison funèbre de M. Paul Godet Des Marais, évêque de cette ville. L'année précédente, il avoit prêché le Carême dans la même ville. Il y a prêché aussi les chapitres généraux des mœurs en 1726, & en 1732, l'octave du S. Sacrement en 1718, & les Carêmes de 1726 & de 1735. Il prêcha à la cour le Carême de 1718, & l'Avent de 1727. Il fut reçu chanoine de Chartres le 11 janvier 1718, & il est mort dans la même ville en 1736. * *Voyez* son éloge par M. Cheret, alors chanoine de Chartres, depuis curé de l'église paroissiale de S. Roch à Paris, où il est mort en 1744. Cet éloge, trop dénué de faits, est dans le *Mercure* d'octobre 1736.

☞ PREVOST (Claude) chanoine régulier & bibliothécaire de sainte Geneviéve à Paris, étoit né à Auxerre le 22 janvier 1693. Il fit profession dans l'abbaye de sainte Geneviéve du Mont, le 23 novembre 1710. Après s'être distingué dans ses cours de philosophie & de théologie, il fut chargé du soin de la bibliothéque de sainte Geneviéve, emploi qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Paris, dans la même maison, le 15 octobre 1752, âgé d'environ 60 ans. Sa science, ses talens, sa piété & les sentimens de religion dont il étoit pénétré, le faisoient regarder à juste titre comme un des principaux ornemens de cette abbaye. Un commerce doux, aimable, enjoué avec décence, & extrêmement communicatif, l'a fait regréter de tous ceux qui avoient l'avantage de le connoître. Le P. Prevost, doué d'une mémoire très-heureuse, avoit appris en peu de temps, & avec facilité, le grec, l'italien & l'anglois. Il s'exprimoit en latin avec beaucoup d'élégance & de pureté. Feu monseigneur le duc d'Orléans voulut l'avoir pour maître dans l'étude de la langue grecque, & le P. Prevost s'en aquitta avec succès. Ce prince avoit souvent des conférences avec lui sur les langues, l'histoire & les belles lettres. Il prenoit beaucoup de plaisir à jouir de sa conversation, & il l'honora toujours de ses bontés, parcequ'il faisoit cas de son mérite. Le pere Prevost avoit fait une étude particuliere de tout ce qui concerne l'histoire des chanoines réguliers; & si la congrégation de France lui avoit associé quelque religieux pour l'aider, il auroit entrepris plusieurs ouvrages, qu'il souhaitoit voir exécutés, & sur lesquels il avoit d'abondantes collections : 1. une *Bibliothéque des chanoines réguliers*; 2. une *Collection des vies des saints chanoines, tant séculiers*,

que réguliers, rangée dans l'ordre des temps où ils ont vécu; 3. l'*Histoire de toutes les maisons de chanoines réguliers*. Il avoit aussi de grandes lumieres sur les généalogies, & il étoit souvent consulté sur cette matiere. Mais detourné par les fonctions de son emploi de bibliothécaire, & par le desir d'obliger tous ceux qui avoient recours à ses lumieres; plus que tout cela intimidé par les disgraces du P. le Courayer, son confrere, il n'a rien donné au public, il n'a même mis la derniere main à aucun ouvrage, & tous ses manuscrits sont restés imparfaits. Il avoit cependant presque fini l'*Histoire de l'abbaye de sainte Geneviève*; & presque tout ce qui se trouve sur cette maison, dans le nouveau *Gallia christiana*, tom. VII, en a été tiré. On croit pouvoir lui attribuer aussi la collection des matériaux qui ont formé dans le même volume du *Gallia christiana* les articles des abbayes d'Hérivaux & de Livry, & celui du prieuré de S. Eloy, près Lonjumeau. Le catalogue des écrivains Auxerrois, qui fait partie de l'*Histoire d'Auxerre*, par M. l'abbé le Beuf, n'a été si étendu, qu'en conséquence des augmentations communiquées à l'auteur par le P. Prevost. Ce savant religieux avoit recueilli des matériaux pour une vie de Germain de Brie (*Germanus Brixius*) son compatriote; & M. l'abbé Goujet lui avoit communiqué les lettres latines de ce savant, qu'il n'avoit pu trouver dans nos meilleures bibliothéques. Le P. Prevost avoit aussi rassemblé beaucoup de choses sur la maison de Melun; & c'est en grande partie d'après ses recherches qu'a été dressée la généalogie de cette maison, qu'on trouvera à la fin du tom. VII de cette édition du dictionaire de Moréri. * Voyez le *journal de Verdun*, *novembre* 1752; une lettre de M. l'abbé le Beuf, dans le même *Journal*, *février* 1753; le nouveau *Gallia christiana*, tom. VII, col. 699. On a eu aussi pour cet article, quelques notes de M. l'abbé Goujet, & du P. Barre, de sainte Geneviéve.

☞ PREVOST (Claude-Joseph) né à Paris le 7 octobre 1672, fut reçu avocat au parlement de Paris au mois de juillet 1692. Il étoit l'un des avocats de l'université, & avocat du roi de la capitainerie des chasses de Vincennes. C'étoit un homme plein de probité & de zèle pour le bien public en général, & en particulier pour l'honneur de son ordre, & qui montra toujours beaucoup de fermeté dans les occasions où elle étoit nécessaire. Il joignoit à ces vertus une profonde érudition, & étoit singuliérement versé dans le droit public, dans les matieres bénéficiales & criminelles, & dans les antiquités du palais. On auroit seulement desiré qu'il eût eu plus d'ordre dans ses idées, & plus d'aménité dans le caractere. M. Prevost a donné plusieurs mémoires & consultations sur des matieres intéressantes, & dans lesquelles il y a beaucoup de choses curieuses. Il fut un des dix avocats exilés le 30 août 1731, lorsque les avocats se retirerent a l'occasion de l'ordonnance de M. l'archevêque de Paris, portant condamnation d'une consultation faite pour des curés d'Orléans, par quarante avocats, du nombre desquels étoit M. Prevost. Il fut exilé à Mayenne, où il resta jusqu'au premier décembre suivant, temps auquel les exilés furent tous rappellés. Il fut élu bâtonnier des avocats en 1741, & mourut le 28 janvier 1753. On lui attribue plusieurs ouvrages, ausquels il n'a pas mis son nom, savoir, une *Lettre* anonyme *d'un avocat de province à un avocat au parlement de Paris*, datée d'Angers le 20 septembre 1721, *au sujet de la prétention du substitut qui servoit pendant les vacations*: des *Principes de jurisprudence sur les visites des médecins & rapports des chirurgiens*, 1 vol. *in*-12, 1753. On croit qu'il a eu part aux *Observations sur le traité des contrats de mariage*, imprimé en 1722, & à quelques autres ouvrages qui ont paru sous le nom de M. Meslé. * *Mém. mss.* de M. Boucher d'Argis, avocat.

PREXASPES, *Prexaspes*, mage auquel Cambyse, roi de Perse, confioit ses plus grands secrets, eut ordre de tuer Smerdis: ce qu'il fit en menant ce prince à la chasse. Après la mort de Cambyse, l'an du monde 3513, & 522 avant J. C. voyant le mage Smerdis sur le trône, il nia fortement qu'il eût tué le frere du roi, pour se mettre à couvert de la vengeance du peuple qui aimoit ce prince, & de la violence des mages qui soutenoient que Smerdis, frere de Cambyse, vivoit encore. Il promit même à ces mages de monter sur une tour qui étoit sur la place publique, & de déclarer à haute voix aux Perses qui y seroient assemblés, que Smerdis, frere du roi, & fils de Cyrus, étoit vivant & possédoit le royaume. Mais il fit le contraire, & protesta publiquement qu'il avoit exécuté le commandement que Cambyse lui avoit fait, de tuer Smerdis, son frere, & que celui qui régnoit étoit un mage qui usurpoit la couronne: ensuite il se précipita du haut de la tour. Les historiens remarguent qu'il parloit avec beaucoup de hardiesse à son roi, & qu'il osa même lui remontrer un jour que ses excès dans le vin obscurcissoient la gloire de ses belles actions. Mais ce fidéle avertissement lui fut fatal; car quelques jours après, Cambyse étant ivre, tira une fléche dans le cœur du fils de Prexaspes, & demanda ensuite à ce malheureux pere, *s'il connoissoit* quelqu'un qui eût plus d'adresse, avant même que d'avoir bu. Pour ne pas irriter le roi davantage, il lui répondit qu'un dieu ne pouvoit pas mieux tirer. * Hérodote. Justin.

PREYSIUS (Christophe) ami du fameux hérétique Philippe Mélanchthon, étoit né en Hongrie, & professa la philosophie dans l'université de Francfort. Mélanchthon en faisoit une estime particuliere. Dans ses lettres, dont un grand nombre lui est adressé, il le loue sur sa science, sur son érudition, sur sa sagacité, & sur son attachement à ce qu'il appelloit *la Vérité*, c'est à dire, aux erreurs des hérétiques de son temps, que Preysius & lui ont soutenues avec opiniâtreté, & qu'ils se sont efforcés d'accréditer & d'étendre. Preysius a fait en latin une vie de Cicéron que l'on estime: il y entre dans le détail des études & des actions de cet excellent orateur Romain; & tout ce qu'il en rapporte, il le tire ou de ses écrits, ou des auteurs contemporains, & des autres témoignages les plus recevables de l'antiquité. Cette histoire de Cicéron parut à Basle en 1555, *in*-8°, avec un traité ou discours *de imitatione Ciceroniana*, qui est aussi de Christophe Preysius. Gaspard Peucer estimoit singuliérement ces deux ouvrages; & il fit, pour en conseiller la lecture & en louer l'auteur, une élégie latine, qui se trouve imprimée dans le même volume. * *Voyez* les lettres de Philippe Mélanchthon, principalement le cinquiéme livre, où l'on trouve cinquante-quatre lettres de celui-ci adressées à Preysius, qui ne s'y trouve nommé que *Christophorus Pannonius*; la préface de la vie de Cicéron par Preysius même; & *Hungaria litterata* de David Czuittinger, *pag.* 308 & 309.

PREZ (des) de Montpézat, maison qui a produit de grands hommes dans l'église & dans l'état, descendoit de

I. RAIMOND, seigneur des Prez, qui vivoit en 1286, & qui épousa *Bonne* de Montpézat, héritiere de *Gaillard*, seigneur de Montpézat en Querci, son frere, dont il eut RAIMOND II, qui suit.

II. RAIMOND des Prez, II du nom, seigneur de Montpézat, vivoit en 1330, & eut pour enfans *Bertrand*, seigneur de Montpézat, chevalier banneret, qui servit à la bataille de Créci, où il fut blessé dangereusement, fut fait prisonnier près Auberoche par les ennemis, ausquels il paya douze mille deniers d'or à l'écu pour sa rançon, & laissa d'*Alpasie*, dame de Montagu, fille unique & héritiere de *Bertrand*, seigneur de Montagu, un fils nommé *Pierre* des Prez, seigneur de Montagu, mort dans une rencontre contre les Anglois; RAIMOND III, qui suit; & *Pierre* des Prez, archevêque d'Aix & cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*. Quelques auteurs lui donnent encore pour enfans, *Jean* des Prez, évêque de Castres,

qui fonda la chapelle de Notre-Dame de Montpézat en 1349, mort en août 1353; & *Raimond* des Prez, évêque de Clermont, mort en 1340.

III. RAIMOND des Prez, III du nom, viguier de Toulouse, mourut avant l'an 1335, & fut pere de GÉRAUD, qui suit; de *Raimond*, archidiacre de Riviere; de *Jean*; & de *Marguerite* des Prez, nommés dans le testament du cardinal, leur oncle.

IV. GÉRAUD des Prez, chevalier, étoit mort en 1354, & laissa de *Gaucerande* de Mons, sa femme, *Pierre-Raimond*, seigneur de Montpézat, qui servoit dans les guerres de Gascogne en 1351; RAIMOND-ARNAUD, qui suit; *Raimond*, protonotaire du saint siége; & *Marguerite* des Prez, nommée dans le testament du cardinal, son grand-oncle.

V. RAIMOND-ARNAUD, seigneur des Prez, de Montpézat & du Pui-de-la-Roche, recueillit les successions de son frere, & du cardinal, son grand-oncle, fit son testament en 1369, & mourut peu après, laissant pour fils unique JEAN, qui suit.

VI. JEAN des Prez, seigneur de Montpézat, du Pui-de-la-Roche, &c. vivoit encore en 1409, & fut pere de BERTRAND, qui suit; de *Bérenger*; & de trois autres fils; de *N.* des Prez, mariée à *N.* Ebrard.

VII. BERTRAND des Prez, seigneur de Montpézat, de Piquequos, près de Montauban, &c. vivoit en 1423. On lui donne pour femme *Jacqueline* de Cardaillac, fille de *Hugues*, seigneur de Bioulle, & de *Marguerite* de Montbrun; & d'autres, *Agnès* de Carmain, fille d'*Arnaud*, seigneur de Négrepelisse, & de *Marguerite* d'Estaing, & eut pour enfans HUGUES, qui suit; *Bernard*; *Jean*; & *Anne* des Prez.

VIII. HUGUES des Prez, seigneur de Montpézat, du Pui-de-la-Roche, Piquequos, &c. chambellan du roi Charles VII, vivoit en 1496, & fut pere d'ANTOINE, qui suit; de *Jean*; & de *Catherine* des Prez, mariée à *Jean*, baron de Cazillac.

IX. ANTOINE des Prez, seigneur de Montpézat, &c. accompagna le roi Charles VIII en son voyage d'Italie, où il fut blessé, & mourut au retour de ce voyage avant son pere. Il épousa *N.* dame de la Cortade, dont il eut *Pierre* des Prez, seigneur de Montpézat, &c. mort sans enfans de *Jeanne* de Lusech, ayant fait son testament en 1505, par lequel il institua son frere son héritier, à condition de rendre sa succession au fils aîné de sa sœur; *Jean*, évêque de Montauban, mort en 1539; BLANCHE, qui suit; & *Jeanne* des Prez, mariée à *Robert* Cormier, seigneur de Cramet.

X. BLANCHE des Prez épousa en 1488 *Antoine* de Lettes, seigneur de Puechlicon, dont elle eut ANTOINE, qui suit; *Jean* de Lettes, abbé de Moissac & évêque de Montauban en 1540, qu'il céda à son neveu en 1557, s'étant marié & retiré à Genève, pour faire profession de la nouvelle religion, & où il mourut; *Blanche* de Lettes, mariée à *Charles*, seigneur de Roquefeuil; *N.* mariée à *N.* seigneur de Saint-Félix; & *N.* de Lettes, qui épousa *N.* seigneur de Mervieil.

XI. ANTOINE de Lettes, prit le surnom de des Prez, conformément au testament de son oncle, fut seigneur de Montpézat, chevalier de l'ordre du roi, & se fit connoître à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier. Le roi qui paya sa rançon, se servit de lui pour donner de ses nouvelles à madame la Régente, sa mere, & lui faire entendre ses ordres secrets: il le dépêcha aussi plusieurs fois vers l'empereur, & le fit capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances en 1525. En 1528, il servit au siége de Naples, fut pourvu de la capitainerie de Montluçon en Bourbonnois la même année, & nommé ambassadeur en Angleterre. Il défendit en 1536, avec sa compagnie de gendarmes, la ville de Fossan contre les troupes impériales; fut établi en 1541 gouverneur de Languedoc à la place du connétable de Montmorenci, & forma l'entreprise du siége de Perpignan en 1542, qui n'eut pas le succès qu'il avoit espéré. Cela n'empêcha qu'il ne reçût le bâton de maréchal de France le 13 mars 1543, après la mort du maréchal d'Aubigni. L'auteur de l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, prétend qu'*Antoine* de Montpézat mourut le 26 juin 1544. Cependant ce fut lui qui convoqua le ban & arriere-ban des fénéchaussées de Languedoc, à la fin de juillet de cette année 1544. De plus, on voit par le procès-verbal des états de Languedoc, assemblés à Béziers, au mois de novembre 1544, qu'il lui fut fait une députation à laquelle il répondit favorablement. Sa mort est par conséquent postérieure. Il avoit épousé en décembre 1521 *Lyette*, dame du Fou en Poitou, fille unique de *Jacques*, seigneur du Fou, dont il eut MELCHIOR, qui suit; *Jacques*, évêque de Montauban, tué près de Caussade, le 25 janvier 1589; *Jacques*, mort au siége de Metz; *Baltasarde*, mariée 1°. à *Jean* de Lévis, baron de Quélus: 2°. par dispense à *Antoine* de Lévis, baron de Quélus, sénéchal & gouverneur de Rouergue, son beau-frere; *Gasparde*, alliée à *Christophe* de Saint-Priest, seigneur de Saint-Chamont; & *Hilaire* des Prez, mariée en 1541 à *Claude* de Lévis, seigneur de Cousan, morte en 1575. * *Hist. de Languedoc*, tom. V, note 3.

XII. MELCHIOR des Prez, seigneur de Montpezat & du Fou, maître des eaux & forêts, gouverneur & sénéchal de Poitou, chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant en Guienne, épousa en juin 1560 *Henriette* de Savoye, marquise de Villars, fille unique d'*Honorat* de Savoye, marquis de Villars, maréchal & amiral de France, & de *Françoise* de Foix. Elle se remaria à *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne, & mourut en octobre 1611, ayant eu de son premier mari, *Emanuel-Philibert* des Prez, marquis de Villars, nommé chevalier du S. Esprit, tué au siége de Montauban en 1621, sans laisser de postérité d'*Eléonore* Thomassin, fille de *René*, seigneur de Montmartin; *Henri*, seigneur de Montpézat, &c. qui fut nommé à l'évêché de Montauban, qu'il quitta, & fut depuis capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Muret & de Grenade, & mourut le 14 août 1619, aussi sans lignée de *Susanne* d'Aure, fille d'*Antoine*, vicomte d'Aster, seigneur de Grammont; *Claude*, mort en 1597; *Jacques*, mort en 1616; *Magdeléne*, alliée à *Rostang* de la Baume, comte de Suze; *Gabrielle*, seconde femme de *Jean* de Saulx, vicomte de Lugni; *Eléonore*, mariée à *Gaspard* de Pontevez, comte de Carces, sénéchal de Provence; & *Magdeléne* des Prez, abbesse de Saintes, puis de Nonenque. * *Voyez* Brantôme, *en ses hommes illustres*; le P. Anselme, &c.

PREZ (Pierre des) archevêque d'Aix & cardinal, fils puîné de RAIMOND des Prez, II du nom, seigneur de Montpézat, natif de Montpézat en Querci. Etant docteur en droit civil, il fut commis en 1317 par le pape Jean XXII, pour informer des conspirations faites contre lui par Bernard d'Artige, chantre de Poitiers; fut nommé la même année évêque de Riez, archevêque d'Aix en 1319, créé cardinal en 1320, évêque de Palestrine, & vice-chancelier de l'église romaine. Il se trouva aux élections des papes Benoît XII & Clément VI. Ce dernier l'envoya légat en France l'an 1341, pour moyenner la paix entre les rois de France & d'Angleterre; il fut aussi présent l'an 1346, au serment que l'empereur Charles IV fit lors de son élection, de garder les droits de l'église. Il se trouva encore à l'élection du pape Innocent VI, en 1352, & mourut de peste à Avignon le 13 mai 1361. Son corps fut porté en l'église de saint Martin de Montpezat, où il avoit fondé un collége de chanoines, comme il l'avoit ordonné par son testament. * Voyez le *Gallia christiana*.

PRIAM, fils de *Laomédon*, fut amené en Grece avec sa sœur Hésione, quand Hercule prit la ville de Troye: il fut racheté, & c'est de-là qu'on lui donna le nom de Priam, du mot grec πρίαμαι, qui signifie, *racheter*: il s'appelloit auparavant Podarces. Quand il fut de retour, il rebâtit *Ilium*, & étendit les limites du royaume de

Troye, qui devint très-florissant sous son regne. Il épousa Hecube, fille de Ciffée, roi de Thrace, dont il eut dix-neuf enfans, selon Homere, & plusieurs autres de ses concubines : ensorte qu'on lui compte cinquante enfans. Les Grecs lui ayant déclaré la guerre, ruinerent son empire, & prirent la ville de Troye l'an 1184 avant J. C. 3530 de la période julienne, 2851 du monde. Priam fut tué par Pyrrhus, fils d'Achille, au pied d'un autel où il s'étoit réfugié, après avoir régné 52 ans. * Homere. Lycophron. Ennius. Cicer. *lib.* 1 *Tusculan.* Virgile. Ovide. Eusebe, *in chronic. & les autres chronologist.* Du Pin, *bibliot. univers. des hist. profanes.*

PRIAPE, *Priapus*, dieu des anciens, fils de Bacchus & de Vénus, présidoit aux jardins, & étoit adoré à Lampsaque, ville de l'Hellespont, lieu de sa naissance. On dit que Vénus éprise d'amour pour Bacchus, alla au-devant de lui lorsqu'il revenoit des Indes, & qu'elle lui présenta une couronne de roses teinte de son sang, qu'elle lui mit sur la tête, lui ordonnant de la suivre; que se sentant grosse & près d'accoucher, elle se retira à Lampsaque; que Junon jalouse, fit naître cet enfant difforme avec des parties d'une grosseur extraordinaire; que Vénus ayant honte d'avoir mis un tel enfant au monde, le laissa à Lampsaque. Cet enfant fut aimé des dames de Lampsaque. Les maris à qui cela déplut, le chasserent de la ville; mais ils eurent bientôt lieu de s'en repentir, & en firent un dieu. Quelques-uns ont dit que Priape n'étoit pas un homme, mais la figure des parties qui servent à la génération, qu'Isis fit faire & fit adorer, lorsqu'ayant retrouvé le reste du corps d'Osiris déchiré en piéces par ses ennemis, il n'y eut que celles-ci qu'elle ne put retrouver, & dont elle voulut qu'on révérât l'image. On dit que Sésostris roi d'Egypte ayant subjugué une grande partie du monde, laissa dans toutes les provinces de ces figures, pour marque de la lâcheté de leurs habitans & de ses victoires. Le culte de Priape ne s'est introduit qu'assez tard chez les Grecs, quoiqu'il fût honoré chez les Egyptiens, & dans la Palestine, sous le nom de *Beelphegor.* Hésiode ne connoissoit point ce dieu; mais les poëtes Grecs qui ont écrit depuis, comme Orphée & Théocrite, en ont fait mention. On lui sacrifioit un âne; & la raison que l'on en donnoit, c'est qu'un jour étant à la fête de la grande déesse avec les autres dieux, après avoir bien bu & bien mangé, comme il vouloit forcer la nymphe Lotis, ou, selon d'autres, la déesse Vesta qui dormoit, elle fut éveillée par l'âne de Sylène, qui se mit à braire. Quelques-uns confondent Priape avec Adonis. Selon eux Adonis ou Osiris ayant consacré un *Phallus* d'or, en mémoire de la blessure qu'il avoit reçue dans l'aîne, il arriva que l'on oublia la raison du *Phallus*, & que les prêtres de ce dieu introduisirent mille impuretés à cette occasion. Hérodote remarque que Melampe de Phénicie envoya un *Phallus* à Bacchus, & qu'il lui apprit quels sacrifices on devoit lui offrir; mais plusieurs ont fait de *Phallus*, un dieu particulier & distingué de Priape, quoiqu'ils soient aussi infâmes l'un que l'autre. On appelloit Priape *Hyphallus*, c'est-à-dire, le *Phallus* d'*Adonis*, que l'on nommoit *Hyaus.* Adonis étoit le dieu des jardins, aussi-bien que Priape; de sorte que l'on a sujet de croire que c'étoit la même divinité. La figure de Priape, que l'on mettoit dans les jardins, étoit un homme nud avec une barbe & une chevelure négligée, tenant d'une main une faucille, & de l'autre le membre viril; ce qui faisoit peur aux voleurs & aux oiseaux, comme le disent les poëtes. Ce qui paroît de plus constant, c'est que Priape est un dieu imaginé, dont il n'y a aucun fondement dans l'histoire, que l'on a fait présider aux actions les plus deshonnêtes. * Vossius, *de idololatria*, *lib.* 2, *cap.* 7. Dempster, *ad Rosin.*

PRIAPENDER, empereur ou roi de l'isle de Ceylan, dans les Indes, régnoit au commencement du XVII siécle, se fit chrétien, & prit au baptême le nom de Jean. Sitôt qu'il eut embrassé le christianisme, les princes & les prêtres du pays établirent un autre roi en sa place. Il fit néanmoins tout son possible pour porter son peuple à l'imiter; & pour cet effet il assigna aux Jésuites douze des plus gros villages qui fussent autour de Colombo, afin que du revenu de ces lieux-là on pût nourir des enfans du pays dans des colléges, & qu'étant bien instruits ils pussent enseigner aux autres la doctrine chrétienne, & prêcher l'Evangile. Quelques années après que le roi se fût fait chrétien, un philosophe de Ceylan nommé *Alagamar Motiar*, c'est-à-dire, *le maitre des philosophes*, reçut aussi le baptême, & travailla fort à la conversion des païens de cette isle. * Tavernier, *voyage des Indes.*

PRICE (Jean) en latin *Priceus*, a fleuri au XVII siécle. Il étoit Anglois de nation, d'une litterature vaste, & d'un grand jugement. Après avoir long-temps voyagé, il se retira à Florence, où il se fit catholique. Il avoit fait un long séjour à Paris où il avoit publié plusieurs ouvrages, & mourut à Rome l'an 1676. Ses ouvrages sont l'apologie d'Apulée, imprimée à Paris en 1635, & des notes latines sur l'évangile de saint Matthieu, sur l'épître de saint Jacques, sur les actes des Apôtres, sur les Pseaumes, sur quelques autres livres du nouveau testament. Les plus savans hommes du siécle dernier ont fait son éloge. * Colomiez, *biblioth. choisie.* Sarrau, *épît.* 169. Usserius, *in epist. Ignatii.* Heinsius. Selden. *de Synedriis.* Vossius, *harm. evangel.* Morus, *notes sur le nouveau testament.* Anton. Joan. Fabricius, *bibl. latina.* Bayle, *dictionaire critique*, 2 *édition* 1702.

PRIDEAUX (Jean) évêque de Winchester dans le XVII siécle, naquit à Staffort, village du comté de Devonshire en Angleterre, l'an 1578. Il fit ses études à Oxford; & après y avoir reçu le titre de docteur en théologie, il fut élu professeur à la place d'Abbot nommé à l'évêché de Salisburi : il étoit en même temps recteur du collége d'Exon. Après avoir long-temps exercé ces charges, il fut fait évêque de Winchester l'an 1641, & mourut le 29 juillet 1650, âgé de 72 ans. Il a composé plusieurs ouvrages; savoir, une apologie pour Casaubon contre le Jésuite Jean l'Heureux, qui avoit pris le nom de *Eudemon Jean;* des leçons de théologie, & quelques ouvrages de logique. * Bayle, *dict. crit. édit.* de 1702.

☞ PRIDEAUX (Humphrey) né à Padstow dans le comté de Cornouailles, en 1648, d'une famille distinguée, étudia à Westminster, puis à Oxford. Il posséda plusieurs bénéfices, & fut pourvu en 1702 du doyenné de Norwich, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1724. Nous avons de ce savant plusieurs ouvrages pleins d'érudition & de recherches. Les principaux sont, 1. *Marmora Oxoniensia, ex Arundelianis, Seldenianis, aliisque conflata, cùm græcorum versione latina, & lacunis suppletis, ac figuris æneis, ex recensione & cum comment. Humphrydi Prideaux, necnon Joannis Seldeni & Thom. Lydiati annotationibus. Accessit Sertorii Ursati de notis Romanorum commentarius, in folio*, à Oxford 1676. Selden avoit entrepris cet ouvrage, & en avoit fait imprimer une partie en 1627. Mais il n'avoit expliqué que 29 inscriptions grecques & dix latines; Prideaux a expliqué les 250 restantes. 2. La *Vie de Mahomet*, écrite en anglois, & qui a été traduite en françois, & imprimée à Amsterdam en 1698, *in-8°.* 3. L'*ancien & le nouveau Testament accordés avec l'histoire des Juifs*, en anglois, 2 vol. *in-folio*, imprimés à Londres en 1720. 4. *Histoire des Juifs & des peuples voisins depuis la décadence des royaumes d'Israel & de Juda, jusqu'à la mort de Jesus-Christ.* Cet excellent ouvrage, écrit en anglois, a eu un succès extraordinaire. On en a fait en Angleterre huit éditions en très-peu de temps, soit *in-folio*, soit *in-8°.* La premiere parut en 1716, & la derniere en 1720. Il a été traduit en françois, & on en a aussi différentes éditions, en cette langue. La plus estimée est celle d'Amsterdam, 1729, 6 vol. *in-12.*

PRIE, maison noble & ancienne qui a produit de grands hommes, & divers officiers de la couronne.

I. JEAN I du nom, seigneur de Prie, de Buzançois & de Moulins en Berri, vivoit en 1274, & eut entr'autres enfans,

II. JEAN II du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, &c. qui est nommé dans un titre d'Auxerre de l'an 1302, servit les rois Philippe *le Bel*, & Philippe *le Long*, en leurs guerres contre les Flamans, & vivoit encore en 1328. Il épousa 1°. *Gillette* : 2°. *N.* de Brosse, fille unique & héritiere de *Hélie* de Brosse, seigneur de Châteauclos, &c. Du premier lit sortirent, PHILIPPE seigneur de Prie; qui suit; *Robert*, seigneur de Delouze & de Seilles en 1333; & *Gaultier*, seigneur de Domenges, qui de *Mahaut*, sa femme, eut pour fille unique, *Marguerite* de Prie, alliée à *Jean* d'Arentieres, chevalier. Du second lit vinrent *Jean* de Prie, seigneur de Châteauclos, mort sans enfans de *Jeanne* d'Amboise; & *Heliotte* de Prie, dame de Châteauclos, mariée 1°. à *Pierre* de Naillac, seigneur de Gargilesse : 2°. à *Artaud* d'Usel, des Marches de Bourgogne, morte sans enfans en janvier 1365.

III. PHILIPPE seigneur de Prie, de Buzançois & de Montpoupon, sénéchal de Beaucaire & de Nismes, servit au siége d'Ypres l'an 1328, & ailleurs, & mourut avant l'an 1347, après avoir eu d'*Isabeau* de Sainte-Maure, fille de *Guillaume* III du nom, seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne* de Rançon, JEAN de Prie, III du nom, qui suit; *Philippe*, sire de Moulins, capitaine du bailliage de Bourges, & maître d'hôtel du duc de Normandie; & *André* de Prie, mort sans postérité de *Marguerite* de Rochechouart, fille d'*Aimeri*, seigneur de Mortemar, & d'*Aide* de Pierre-Buffiere.

IV. JEAN III du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, &c. & capitaine de la Rochelle, servit dans les armées des rois Philippe *de Valois* & Jean, & se signala au siége de la Charité, & à la bataille d'Aurai en 1364. Il eut de *Philippe* Çourault sa femme, JEAN IV, qui suit; *Geofroi*, chevalier, vivant en 1387; *Paon*, vivant encore en 1406; & *Sarrazine* de Prie, troisiéme femme d'*Eschivart*, VI du nom, seigneur de Preuilli.

V. JEAN IV du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, de Moulins, &c. prit alliance avec *Isabeau* de Chanac, dont il eut *Jean* V du nom, seigneur de Prie, de Buzançois, grand pannetier de France, & capitaine de la grosse tour de Bourges, qui fut tué l'an 1427, en défendant cette place contre les Anglois, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Linieres sa femme, fille de *Philippe*, seigneur de Resai, & de *Marguerite* de Chauvigni; ANTOINE de Prie, qui suit; *Jeanne*, dame de Cors, mariée à *Gui* de Sulli, seigneur de Voulon; *Isabeau*, dame de Gargilesse, alliée à *Jean* de Castelnau, seigneur de Luçai; & *Marguerite* de Prie, religieuse à la Ferté en Nivernois.

VI. ANTOINE de Prie, chevalier, seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, étoit grand queux de France l'an 1431, & vivoit encore en 1468. Il épousa *Magdeléne* d'Amboise, fille de *Hugues* d'Amboise, III du nom, seigneur de Chaumont, &c. dont il eut LOUIS de Prie, qui suit; *René*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; AYMAR de Prie, qui a fait *la branche des marquis de* TOUCI, *rapportée ci-après*; *Radegonde*, religieuse à Poissi, morte en 1501; *Charlotte*, mariée en 1462 à *Geofroi* de Chabannes, seigneur de la Palisse; & *Catherine*, femme de *Louis* du Pui, seigneur du Coudrai en Berri.

VII. LOUIS de Prie, seigneur de Buzançois, &c. chambellan du roi, & grand queux de France, épousa *Jeanne* de Salazard, fille de *Jean* de Salazard, seigneur de S. Just & de Marcilli; & de *Marguerite* de la Tremoille, dame de S. Fargeau, dont il eut EMOND, qui suit.

VIII. EMOND de Prie, seigneur & baron de Buzançois, &c. vivoit en 1505. Il épousa 1°. *Jeanne* de Beauvau, fille de *Charles*, seigneur de Tigni & de Passavant : 2°. *Avoye* de Chabannes, comtesse de Dammartin, fille de *Jean* de Chabannes, comte de Dammartin, &c. & de *Susanne* de Bourbon, comtesse de Roussillon, & dame de Montpensier. Elle se remaria à *Jacques* de la Tremoille, seigneur de Bommiers, & prit une troisiéme alliance avec *Jacques* de Brisai, seigneur de Beaumont, lieutenant de roi en Bourgogne, & n'eut point d'enfans de son premier mari, qui eut pour enfans de sa premiere femme, GABRIEL, qui suit; & *René* de Prie, seigneur de Buzançois après son frere aîné, mort en 1514 sans postérité.

IX. GABRIEL de Prie, seigneur de Buzançois, &c. épousa *Jacqueline* Desmarets, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE TOUCI.

VII. AYMAR de Prie, seigneur de Montpoupon, &c. fils puîné d'ANTOINE de Prie, seigneur de Buzançois, &c. grand queux de France, & de *Magdeléne* d'Amboise, alla à la conquête de Naples avec le roi Charles VIII, en 1495, se trouva à la prise de Capoue en 1501, & au secours de Therouanne en 1513. Il fut conseiller & chambellan du roi, grand-maître des arbalêtriers de France en 1523, & gouverneur du S. Esprit, & épousa 1°. *Claude* de Traves, fille de *Liébaud*, seigneur de Draci : 2°. *Claudine* de la Baume, fille de *Marc*, comte de Montrevel. Du premier lit sortirent EDME, qui suit; *Renée*, mariée le 5 fevrier 1509 à *François* de Blanchefort, seigneur de S. Janvrin; & *Claude* de Prie, alliée à *Claude* de S. Maure, comte de Joigni. Du second, vinrent *Jacquette*; & *Claude* de Prie, mariée à *Gaspard* de Mailli, seigneur de Clinchamp.

VIII. EDME de Prie, baron de Touci, Montpoupon, &c. lieutenant de roi en Touraine, Blaisois & Vendômois, épousa *Charlotte* de Rochefort, fille de *Jean*, seigneur de Rochefort & de la Croisette, bailli de Dijon, & d'*Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut RENÉ, qui suit; *Renée*, mariée 1°. à *Jean* de Varie, vicomte de Bridiers : 2°. à *Charles* de Bellefontaine, seigneur de Cormier; *Françoise*, alliée à *Claude* Brachet, seigneur de Palluau; & *Edme* de Prie, seigneur de Montpoupon, qui épousa le 22 août 1560, *Anne* de Berulle, dame de Nancrai, fille de *Galeas* de Berulle, baron de Céant en-Othe, & de *Louise* de Neufuys, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de Prie, mariée 1°. en 1577, à *Jacques* Perreau, seigneur de Castillon : 2°. à *Paul* de Cugnac, baron d'Imonville.

IX. RENÉ de Prie, baron de Touci, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Touraine, épousa le 19 novembre 1559, *Jossine* de Selles, fille d'*Antoine*, seigneur de Beuseville, & de *Magdeléne* de Ravenel, dont il eut AYMAR, II du nom, qui suit; *Françoise*, mariée à *Jacques* d'Orléans, seigneur de Bastarde; *Magdeléne*, alliée à *Jacques* de Houateville, seigneur de Maigremont; *Charlotte*, femme de *François* Alaman, seigneur de Guepcan, & de Concressaut; *Anne*, mariée à *Charles* Chénu, seigneur d'Autrui-la-Ville; *Louise*, mariée à *Charles* Aubert, seigneur d'Aubœuf en Caux; & *René* de Prie, seigneur de Beuseville, qui épousa *Aimée* d'Assué, fille de *Loup*, seigneur de Chastenai, & de *Louise* Cenjon, dont il eut un fils nommé *René*.

X. AYMAR de Prie, II du nom, marquis de Touci, baron de Montpoupon, &c. épousa le 23 mars 1593 *Louise* de Hautemer, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, maréchal de France, & de *Renée* l'Evêque de Marconnai, dont il eut *Aymar* de Prie, tué au service du roi, au siége de Montauban en 1621; LOUIS, qui suit; & FRANÇOIS de Prie, qui a fait *la branche rapportée ci-après*.

XI. LOUIS de Prie, marquis de Touci, &c. épousa *Françoise* de Saint-Gelais, fille d'*Artus*, seigneur de Lanzac, & de *Françoise* de Souvré, morte le 29 avril 1673, dont il eut *Charlotte* de Prie, mariée le 27 février 1639 à *Noël* de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, conseiller d'honneur au parlement de Paris, & commandeur des ordres du roi, morte le 14 novembre 1700, âgée de 78 ans; & *Louise* de Prie, marquise de Touci, gouvernante des enfans de France, & surintendante de leurs maisons, alliée le 22 novembre 1650 à *Philippe* de la Mothe-Houdan-

court, duc de Cardonne, maréchal de France, morte le 6 janvier 1709, âgée de 85 ans.

BRANCHE PUISNÉE DE LA MAISON de Prie.

XI. FRANÇOIS de Prie, troisiéme fils d'AYMAR de Prie, II du nom, marquis de Touci, &c. & de *Louise* de Hautemer, fut baron de Montpoupon, &c. & épousa *Marie* Brochart, fille de *Pierre*, seigneur de Marigni, maître des requêtes, dont il eut AYMAR-ANTOINE, qui suit; *Edme* & *Jean* de Prie.

XII. AYMAR-ANTOINE de Prie, baron de Plannes, &c. dit *le marquis de Prie*, maréchal des camps & armées du roi, avoit épousé *Jacqueline* de Ferres, fille unique de *N.* de Ferres, dont il eut LOUIS, qui suit; *Rolland-Aymar*, prieur de S. Etienne de Peyrac en Périgord; & *Léonor* de Prie, capitaine de cavalerie.

XIII. LOUIS de Prie, baron de Plannes, dit *le marquis de Prie*, chevalier des ordres du roi, a été aide de camp de M. le duc de Bourgogne en 1701 & 1703, puis colonel de dragons, & fut fait brigadier d'armée le premier février 1719. Il a eu l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le roi Louis XV, heureusement régnant, avec la duchesse de la Ferté, sa parente, le 7 mars 1712, fut nommé en décembre 1713 ambassadeur pour le roi à la cour de Turin, où il resta jusqu'en 1719; & dans le mois de mars de la même année, il fut honoré du titre de Seigneur, attaché à l'éducation de sa majesté, avec toutes les entrées dans la chambre & dans le cabinet, & a été fait chevalier des ordres du roi en 1724. Il a épousé le 28 décembre 1713 *Agnès* Bertelot, morte en 1728, dont des enfans. Elle étoit fille d'*Etienne*, seigneur de Pléneuf, directeur général de l'artillerie de France, & d'*Agnès* Rioult de Douilli. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

PRIE (René de) cardinal, évêque de Bayeux, abbé de Bourgueil, & fils d'ANTOINE de Prie, seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, grand-queux de France, & de *Magdeleine* d'Amboise, soutenu du crédit de son cousin germain le cardinal d'Amboise, s'éleva aux dignités de grand archidiacre de Bourges, d'abbé de Bourg-Dieu, de la Prée, &c. d'évêque de Leitoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin à celle de cardinal, qu'il obtint du pape Jules II, en 1507. Deux ans après il alla à Rome, & s'y trouva avec le cardinal de Clermont, lorsque le pape Jules II prit les armes contre le roi Louis XII. Ce pontife, qui portoit toutes choses à l'extrémité, fit arrêter le cardinal de Clermont, & défendit à l'autre de sortir de Rome, sous peine d'être privé de ses bénéfices. Mais ces précautions furent inutiles; les cardinaux de Prie, de Carvajal, de S. Séverin & quelques autres se retirerent à Gènes, d'où ils vinrent à Pise tenir leur concile. Ce coup irrita furieusement le pape, qui les priva du cardinalat; mais ils furent rétablis sous Léon X. Le cardinal de Prie mourut en France le 9 septembre 1519, & fut enterré au monastere de la Prée près Issoudun en Berri, dont il étoit abbé commendataire, aux pieds de sainte Fauste, dont on conserve les reliques dans cette abbaye. On lit cette épitaphe sur son tombeau:

Hic jacet, heu mortales! eminentissimus ac reverendissimus DD. RENATUS DE PRIE, *filius* ANTONII, *baronis* DE PRIE, *domini de Busançois*, & Magdalenæ *d'Amboise*, *S. R. E. cardinalis titulo sanctæ Sabinæ, episcopus Bajocensis ac Lemovicensis, abbas sanctæ Mariæ de Pratea; ab humanis discedens, animam Deo Optimo Maximo tradidit, suumque cadaver jussit humiliter recondi juxta sanctam Faustam. Obiit V idus septembris* (le 9 septembre) 1519.

* Jean d'Auton, *hist. de Louis XII.* Frison, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Auberi, *hist. des Card.*

PRIENÉ, ville de l'Ionie dans l'Asie mineure. Plutarque en parle dans la vie de Periclés, & dans celle de Marc-Antoine. Strabon, *liv. XIV*, dit qu'elle a été appellée par quelques-uns *Cadme*, parceque Philotas, qui la rétablit, étoit de Béotie. Elle a été la patrie de Bias, un des plus sages de la Gréce. Mar. Niger dit qu'elle s'appelle à présent *Palatia*. * Lubin, *tables chronolog. sur les vies de Plutarque*.

PRIERAS (Sylvestre) ou de PRIERO, maître du sacré palais; *cherchez* MOZZOLIN.

PRIEUR, est celui qui a la supériorité & la direction dans un monastere de religieux. On appelle *prieur claustral*, celui qui gouverne les religieux dans les abbayes ou prieurés qui sont en commende, & *prieur conventuel*, celui qui ne reconnoît point de supérieur dans le couvent où il est. *Prieur séculier* se dit de celui qui n'est soumis à aucune régle, & qui posséde un bénéfice simple avec titre de prieuré. Celui qui tient le premier rang dans une abbaye, lorsqu'elle a besoin de plusieurs supérieurs, est appellé *grand prieur*, comme dans celles de Cluni & de Fescamp. On comptoit autrefois cinq prieurs dans l'abbaye de S. Denys, & le premier étoit nommé *grand prieur*. Il y a des *grands prieurs* dans l'ordre de Malte.

PRIEUR, se dit aussi de certains officiers qui s'élisent dans les communautés, pour y présider pendant un certain temps. Ainsi on appelle *prieur de Sorbonne*, un bachelier de Sorbonne, qui pendant un an est supérieur de la maison de Sorbonne. Il préside aux assemblées de cette maison, & est obligé de faire un discours latin au commencement de chaque sorbonique qui s'y fait. On donnoit aussi anciennement le nom de prieur à certains magistrats, ou seigneurs temporels, que l'on a depuis appellés comtes. * *Diction. des arts.*

PRIEUR (Philippe le) en latin, *Priorius*. Cet habile critique qui florissoit dans le dernier siécle (le XVII) étoit de Normandie, & a professé plusieurs années les belles lettres dans l'université de Paris. Il a retouché les éditions de Tertullien (*in-fol.* à Paris 1664) & de S. Cyprien (*in-fol.* à Paris 1666) faites par M. Rigaut. Il y a ajouté quelques notes des autres, & les siennes mêmes, avec des argumens. Il a fait encore un traité des formules de lettres ecclésiastiques sous ce titre: *Philippi Priorii dissertatio de litteris canonicis, cum appendice de tractoriis & synodicis*, à Paris en 1675, *in-8°*. M. le Prieur a donné aussi une nouvelle édition d'Optat: *S. Optati, Milevitani episcopi opera, cum observationibus & notis integris Gabrielis Albaspinæi, Francisci Balduini, Gasparis Barthii, Merici Casauboni, &c. ex recensione & cum præfatione Philippi Priorii. Accedunt Facundi Hermianensis episcopi opuscula, cum annotationibus Jacobi Sirmondi: adjecta sunt Gabr. Albaspinæi observationes ecclesiastica, cum aliis ejusdem operibus*, à Paris, 1676, *in fol.* M. le Prieur est mort en 1680. Il a écrit contre la Peyrere, un ouvrage qu'il publia en 1656, sous le nom d'Eusebe Romain. Voici le titre de cet ouvrage: *Animadversiones in librum præadamitarum, in quibus confutatur nuperus scriptor, & primum omnium hominum fuisse Adamum defenditur*; à Paris, Billaine, 1656, *in-8°*. On trouve à la fin la censure de l'ouvrage de la Peyrere, portée par l'évêque de Namur le 3 janvier 1656. Le P. Dormay a aussi écrit contre la Peyrere des *animadversiones in libros præadamitarum.* La conformité des premieres paroles du titre a fait que quelques personnes ont confondu ces deux ouvrages en un seul, qu'ils ont attribué, les uns à M. le Prieur, les autres au P. Dormay. Mais il est constant qu'ils ont fait chacun un ouvrage séparé contre la Peyrere. Nous avons rapporté plus haut le titre de celui de M. le Prieur. Le P. Dormay publia le sien en 1657, sans nom d'auteur. En voici le titre entier: *Animadversiones in librum præadamitarum, seu anti-exercitatio super versibus, 12, 13 & 14 capitis quinti epistolæ S. Pauli ad Romanos, Parisiis, apud Dionysium Thierry, Dionysii Thierry filium*,

filium, & Claudium Barbin, 1657, *in-8°.* * *Mém. du temps.* M. Goujet, *mém. mss.*

PRIEZAC (Daniel de) conseiller d'état ordinaire, naquit avant l'an 1590, au château de Priezac en Limosin. Il étudia en droit à Bourdeaux, & fut reçu docteur dans cette faculté. Il fréquenta le barreau dans la même ville, & s'y maria. En 1615, il fut choisi pour y enseigner la jurisprudence. Il professa pendant dix ans. La réputation qu'il se fit par ses plaidoyers, engagea M. le chancelier Séguier à le faire venir à Paris après l'an 1635. Il fut fait presqu'aussitôt conseiller d'état ordinaire; titre dont il a été revêtu jusqu'à sa mort, arrivée en 1662. Il avoit été reçu à l'académie Françoise en 1639. Ses ouvrages sont: *Observations contre le livre de l'abbé de Melrose*, intitulé, *Philippe le Prudent; Vindiciæ gallicæ; trois volumes des privilèges de la Vierge; deux volumes de discours politiques*, & un ouvrage latin en faveur des Barberins, contre la chambre apostolique. * Pelisson, *histoire de l'académie françoise.*

PRIEZAC (Salomon de) fils de celui dont nous parlons dans l'article précédent, est auteur des ouvrages suivans: 1. *Salomonis Priezaci dilucida de coloribus dissertatio*, à Paris, 1657, *in-8°.* 2. Dissertation sur le Nil, à Paris, 1664, *in-8°.* 3. *Histoire des éléphans*, à Paris, 1650, *in-12.* 4. *Campestre Galliæ miraculum, seu Fons Bellaautius* (Fontainebleau) 1647. 5. *Danielis Priezaci Miscellaneorum libri 2, edente Salomone Priezaco, autoris filio*, à Paris, 1658, *in-4°.* 6. *Lætitia publica, seu faustus Ludovici XIV in Lutetiam reditus*, 1649. 7. *Icon Christinæ reginæ*, 1655. 8. *Icon Asini*, 1659. 9. *Julii cardinalis Mazarini iconis historiæ specimen*, 1660. *Dissertatio de bello & pace*, 1660. 11. *Mons Valerianus*, 1661. * Joannis Collini *Lemovici illustres.* Les *Mémoires* du P. Niceron, tom. XXXIII.

PRIMAQUE, *Primacus*, esclave dans l'isle de Chio, s'enfuit dans les montagnes, & se mit à la tête de tous les fugitifs qui, comme lui, y étoient venus chercher un asile. Les habitans de l'isle envoyerent des troupes contre eux; mais après plusieurs combats de part & d'autre, ils furent obligés de traiter avec Primaque, auquel ils promirent des vivres du prix dont on convint. Ce chef de son côté, s'engagea de ne plus recevoir d'esclave, qu'après avoir examiné la cause de sa fuite, & jugé si elle étoit juste ou non. Ce traité fit qu'il y eut beaucoup moins de fugitifs qu'auparavant; car Primaque faisoit observer une exacte discipline à ceux qui étoient sous sa domination, & punissoit avec rigueur les moindres fautes. Dans la suite, les habitans de Chio mirent sa tête à prix, & promirent une grande somme à qui la leur apporteroit. Primaque qui étoit fort vieux, lassé de se voir exposé à des embuches continuelles, contraignit un jeune homme qu'il aimoit tendrement, de lui couper la tête pour gagner la récompense qui avoit été promise. Les habitans de Chio, touchés de cette générosité, éleverent une statue à ce héros, auquel ils sacrifioient aussi bien que leurs esclaves. * Athénée, *lib.* 6, *cap.* 7 *ex Nymphodor.*

PRIMARO, bourg avec un petit fort, qu'on nomme la *Tour Grégorienne.* Il est sur l'embouchure la plus méridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argenta, ou de Primaro; & il a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette embouchure du Pô le nom de *Spineticum ostium.* * Mati, *diction.*

PRIMASE, *Primasius*, évêque d'Adrumete en Afrique, & non pas d'Utique, comme quelques auteurs l'ont assuré, vivoit dans le VI siécle, se trouva en l'an 553, au V concile général, tenu à Constantinople, où il s'opposa avec ses confreres à la condamnation des trois chapitres. Philippe Elssius met Primase entre les hermites de S. Augustin, & d'autres assurent avec lui, que ce prélat vivoit en 440; mais ils se trompent. Il composa des commentaires sur les épîtres de S. Paul, ou plutôt il recueillit des ouvrages de S. Augustin & des autres peres, les passages qui pouvoient servir à les expliquer, avec si peu de choix, qu'on n'y remarque aucun systême suivi. Jean de Gannaï, dit *Gagnæus*, les publia dans le XVI siécle, l'an 1543, après les avoir tirés de l'abbaye de S. Theudere, dite de *S. Cher* en Dauphiné. Nous avons cet ouvrage dans la bibliothéque des peres, avec des commentaires que le même Primase composa sur l'Apocalypse. Il mit aussi en lumiere trois livres des hérésies, pour suppléer à ce qui manquoit à celui que S. Augustin avoit laissé imparfait: il enseignoit dans le premier ce qui fait un homme hérétique, & dans les deux autres ce qui peut l'en convaincre. Quelques uns croient que ce traité des hérésies, dont Sigebert fait mention, est celui que le P. Sirmond a donné sous le nom de *Prædestinatus*, qui porte le nom de Primasius, dans un manuscrit que le P. Mabillon a trouvé en Allemagne. Mais le sujet des livres des hérésies de Primasius, indiqué par Sigebert, est bien différent de celui du livre intitulé *Prædestinatus.* Junilius, évêque d'Afrique, dédia à Primase un traité, *de partibus divinæ legis.* Il est bon de remarquer que Cassiodore, chancelier & premier ministre de Théodoric *le Grand*, ensuite abbé de Viviers, qui parle des commentaires de Primase, le qualifie évêque de Justinianopolis (*in psalm.* 118, *v.* 2.) Ce nom, ou celui de *Justinienne*, qui est la même chose, fut donné à Adrumete, en l'honneur de l'empereur Justinien, après que cette ville eut été reprise sur les Vandales. *Voyez* Baronius sur l'an 535, & la vie de Cassiodore par D. Denys de Sainte-Marthe, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, & ensuite général de son ordre. La ville de Carthage fut aussi appellée *Justinienne*, dans le même temps, & pour la même raison. * Victor, *in chron.* Cassiodore, *de div. lect.* c. 9. S. Isidore, *in cat.* c. 9. Trithème. Bellarmin. Baronius, &c. Du Pin, *Biblioth. des aut. ecclés. du VI siécle.*

PRIMAT. Ce nom se donnoit autrefois en Occident à tous les métropolitains. Dans les siécles suivans, on a distingué le primat du métropolitain, & on a donné le nom de primat aux évêques de certains siéges, qui ont prétendu avoir une jurisdiction au-dessus des métropolitains. En Orient, ces évêques s'appelloient patriarches, ou *exarques*: en Occident ils ont pris le nom de Primats. Autrefois en Occident tous les métropolitains étoient égaux, à l'exception de l'évêque de Carthage, qui étoit primat de toute l'Afrique. Depuis, quelques métropolitains de villes considérables, se sont arrogé la qualité de primat, ou l'ont demandée au saint siége. Les papes l'accorderent d'abord à l'évêque de Thessalonique. En France, l'évêque d'Arles est le premier qui en fut favorisé par le saint siége. L'archevêque de Reims reçut le même titre des papes Zosime & Adrien I; celui de Sens, de Jean VIII; & celui de Bourges se dit primat d'Aquitaine. La primatie de l'archevêque de Lyon fut établie ou confirmée par Grégoire VII, sur les quatre provinces Lyonnoises. En Espagne, les archevêques de Séville, de Tarragone & de Tolède prennent le même titre. En Allemagne, celui de Mayence; & en Angleterre, celui de Cantorberi. Ces primaties, & les droits que les primats se vouloient attribuer, ont toujours été contestés; & de tous les primats, il n'y a que celui de Lyon, qui soit en possession d'exercer sa jurisdiction sur d'autres provinces. La bulle de Grégoire VII lui adjuge les quatre provinces Lyonnoises qui composoient alors, outre la province de Lyon, celles de Sens, de Tours & de Rouen. Celle de Rouen a été soustraite par la bulle de Callixte II, & par une possession dans laquelle elle a été maintenue par arrêt du conseil du 12 mai 1702. La province de Sens, qui est présentement divisée en deux, parceque Paris a été érigé en archevêché, & celle de Tours, reconnoissent la primatie de Lyon. Il y a seulement quelque difficulté sur la Bretagne, pour raison de laquelle il y a un procès pendant au parlement de Paris, entre les archevêques de Tours & de Lyon. La primatie de Bourges sur l'archevêque d'Albi, stipulée par le traité de l'érection de l'évêché d'Albi en métropole, a été confirmée par arrêt provisoire. Les autres primaties de toute l'Europe ne sont plus que des titres

sans aucun exercice ni fonction. Le droit du primat à présent est de juger des appellations interjettées pardevant lui, ou pardevant son official, des sentences rendues par les métropolitains, ou par leurs officiaux, & de donner des *visa* sur les refus faits par les métropolitains. * Thomassin, *de la Discipline de l'église*. Du Pin, *de antiqua eccles. discipl. Dissertat. hist.*

PRIMATICE, dit *Boulogne*, parcequ'il étoit gentilhomme Boulonnois, peintre célébre dans le XVI siécle, fut appellé en France par le roi François I en 1531, & fut employé aux ouvrages que ce prince faisoit faire dans les maisons royales, & particuliérement à Fontainebleau. En 1540, le même roi l'envoya à Rome pour acheter des antiques. Il y fit mouler par le Vignole & quelques autres sculpteurs le cheval de Marc Aurele, qui fut long-temps exposé en plâtre dans la grande cour à Fontainebleau, qu'on appelle encore, à cause de cela, *la cour du cheval blanc*. Le Primatice eut pour récompense une charge de valet de chambre, & en 1544 fut pourvu de l'abbaye de S. Martin de Troyes. Il avoit auprès de lui divers peintres excellens qui travailloient sur ses desseins. Lorsque le roi François II monta sur le trône en 1559, le Primatice eut l'intendance générale des bâtimens, qui étoit déja une charge considérable. Après la mort de ce prince, il commença à Saint Denys, par ordre de la reine Catherine de Médicis, le mausolée du roi Henri II, orné de statues & de bas reliefs de bronze & de marbre, qui n'a point été achevé. Avant le Primatice, la peinture en France tenoit encore de la maniere gothique; mais ce peintre fit un si grand nombre de desseins, & forma tant d'excellens éléves, qu'on vit éclore en peu de temps une infinité de piéces du meilleur gout. Il mourut fort âgé. * *Consultez* le Vasari, Baglioni, Malvazi & Félibien.

PRIMAUDAYE (Pierre de la) gentilhomme Angevin, seigneur de la Primaudaye & de la Barrée, vers l'an 1580, composa un ouvrage intitulé, l'*Académie Françoise*, qui fut très-bien reçu. Sa devise étoit tirée de l'anagramme de son nom, *par priere Dieu m'aide*. * *Consultez* François de la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, qui parlent de lui & de ses ouvrages.

PRIMECIER ou PRIMICIER, dignité civile & ecclésiastique, ainsi appellée, de ce que celui qui l'avoit, étoit écrit le premier sur le catalogue des officiers. *Primus in cera*, c'est-à-dire, *in catalogo*. On donna particuliérement ce nom à ceux qui présidoient aux finances, puis il fut donné aux premiers officiers dans chaque ordre. Ce nom passa depuis aux ecclésiastiques; on appelloit primecier de la chapelle du palais, celui qui étoit le premier des officiers de la chapelle impériale. Dans les églises cathédrales, c'étoit celui qui avoit soin de l'ordre de l'office public, & qui présidoit au chœur, où il faisoit la fonction de ceux que nous appellons *Chantres*. Il y avoit, du temps de S. Grégoire, un primecier dans l'église Romaine; il y en avoit aussi dans d'autres églises, & peut-être de-là sont venus les chefciers, qui sont encore les premiers dans quelques églises collégiales. * Thomassin, *de la discipline de l'église*. Ménage, *Anti-Baillet*, *t. I.* Voyez CHEFCIER.

PRIMEROSE (Jacques) natif de Bourdeaux, fils d'un ministre Ecossois, étudia en médecine à Paris avec une pension que lui donnoit Jacques I, roi d'Angleterre. Il a fait un livre imprimé à Roterdam, sous ce titre, *Jacobi Primerosis de vulgi erroribus in medicina*. On dit qu'il y a dans ce livre de fort bonnes choses, & bien curieuses. * *Mémoires du temps*.

PRIMIEN, *Primianus*, évêque Donatiste; *voyez* SUSES, CEBARSUSSI, & MAXIMIN, évêque Donatiste.

PRIMINIUS, auteur du VIII siécle, qui a fait des extraits de tous les livres canoniques, donnés par le P. Mabillon, dans le IV tome de ses annales. * Du Pin, *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des VII & VIII siecles*.

PRIMISLAS, *cherchez* LESC ou LESQUE.

PRIMISLAS II se fit élire roi de Pologne en 1295, dans le temps que ce royaume étoit extrêmement divisé, après la mort de Leschus VI, dit *le Noir*. On n'approuva point l'élection de Primislas, qui fut assassiné pendant les bacchanales, sept ou huit mois après son couronnement. * Chromer, *hist. Polon.* Guaguin, *descript. Sarm.*

PRIMISLAS, PREMISLAS, ou PRZEMYSK I, fut duc de Bohême après Crocus, qui avoit laissé trois filles, *Bela*, *Theca* & LIBUSSA. Cette derniere, quoique la plus jeune, fut pourtant choisie pour gouverner le pays, à l'âge de 25 ans: ce qu'elle fit avec un grand succès pendant 13 ans; ensuite de quoi elle se maria à *Primislas*, qui étoit un villageois. Il établit de bonnes loix, gouverna pendant 44 ans, vécut plus de 90 ans, & mourut non pas en 745, comme quelques-uns le croient, mais plus probablement vers l'an 676, que *Zénamisle* son fils lui succéda.

PRIMISLAS ou PRZEMYSLAS II, duc de Bohême, fils de *Ladislas* III, fut surnommé le *Victorieux*, & le *Prince tout d'or*. Il fut couronné d'une couronne d'or en 1199, avec permission de l'empereur Philippe; & après la mort de ce prince, *il s'attacha* à Othon IV, qu'il servit dans des *occasions importantes*. L'empereur témoigna tant d'amitié & tant de gratitude à Primislas, qu'il fut surnommé *Ottocare*, comme qui diroit *le favori d'Othon*. Il mourut en 1231, après un régne de 32 ans.

PRIMISLAS III, dit *Ottocare* II, succéda à *Venceslas*, fils de *Primislas* II, en 1253, & conquit la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Autriche, &c. L'empereur Rodolphe I lui fit rendre ces provinces, & les donna à son fils Albert, tige des princes de la maison d'Autriche. Ce procédé offensa Primislas, qui, pour s'en venger, mit des troupes en campagne; mais il perdit la vie dans une bataille le 28 août 1278 & le 25e de son régne. * *Consultez* Æneas Silvius, & les autres auteurs de l'histoire de Bohême, *in script. rer. Germ. & Hung.*

PRIMUS (Marcus-Antonius) né à Toulouse après les premieres années du premier siécle de l'église, porta dans son enfance le surnom de *Bec-de-coq*, Il fut honoré de bonne heure d'une charge de sénateur de Rome. Mais il fut chassé du sénat sous Néron, pour quelque fausseté. Il y rentra sous Galba, qui le fit tribun de la septiéme légion. Martial qui étoit son ami, & qui avoit reçu de lui plusieurs bienfaits, *le* loue avec profusion dans ses épigrammes, dont plusieurs lui sont adressées. L'historien Tacite plus sincere, nous le représente comme un homme d'intrigue, calomniateur, médisant, impérieux, & prompt à piller & à prodiguer ensuite ce qu'il avoit pris aux autres. Ses actions justifient ce caractere. Par ses intrigues il se fit général d'armée, & s'offrit à Othon, qui méprisa ses services. Sous Vitellius, successeur d'Othon, il prit le parti de Vespasien; & profitant du mauvais état des affaires de Vitellius, il servit utilement son concurrent à l'empire. En peu de jours il remporta plusieurs victoires, prit & brula Crémone deux cens quatre-vingt-six ans après sa fondation, subjugua toute l'Italie, se rendit maître de Rome, & donna sur-tout de grandes marques de valeur à la bataille de Bedriac, aujourd'hui *Caneto*, où il fit tout ensemble le métier de capitaine & de soldat. Vitellius fut tué à Rome, tous ses gens furent défaits; & Vespasien par reconnoissance, fit Primus consul, mais seulement subrogé, comme on le conjecture, parceque son nom ne se trouve point dans les fastes consulaires. Dans la suite, & comme on le croit, lorsque Domitien eut succédé à Tite, fils & successeur de Vespasien, Primus se retira dans le lieu de sa naissance, où sa principale occupation fut l'étude des lettres & l'exercice de la poësie. Il avoit beaucoup d'esprit, de l'éloquence, de l'érudition même; & Martial le rendoit juge de ses ouvrages, qu'il lui envoyoit de Rome, lorsqu'il se fut retiré. Ce poëte fait mention d'un recueil d'épi-

grammes de la composition de son ami, dont il ne nous reste plus rien. Tacite nous a seulement conservé quelques-unes de ses lettres & quelques fragmens de ses harangues; & il paroît par le même historien, que Primus avoit fait aussi une relation de ce qui s'étoit passé en Germanie avant la journée de Crémone. Il vécut au moins jusqu'à l'âge de 75 ans. Martial avoit son portrait, sur lequel il a fait cette épigramme trop flateuse:

Hæc mihi quæ colitur violis pictura rosisque,
Quos referat vultus, Cæditiane, rogas?
Talis erat MARCUS *mediis* ANTONIUS *annis*
PRIMUS; *in hoc juvenem se videt ore senex.*
Ars utinam mores animumque effingere posset!
Pulchrior in terris nulla tabella foret.

* Martial, dans plusieurs endroits de ses épigrammes. Tacite, en divers endroits de son histoire. Suétone dans ses douze Césars, *l.* 7. *Hist. litt. de la France*, *t.* I, &c.

PRIMUS, évêque d'Alexandrie, avoit gouverné cette église depuis l'an 110, jusqu'à l'année 119. * Eusebe, *hist.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des trois premiers siécles.*

PRINCE DE LA JEUNESSE, titre que les premiers empereurs donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient pour être leurs successeurs. La puissance souveraine étant passée de la famille des Césars dans d'autres, ceux qui étoient désignés successeurs de l'empereur, furent appellés *Césars*; aujourd'hui nous les nommons *rois des Romains.* * Rosin, *ant. rom. l.* 7, *c.* 13.

PRINCIPAUTÉ, pays du royaume de Naples, divisé en *Principauté citérieure*, & *Principauté ultérieure.* La premiere, que les Italiens nomment *Principato citra*, comprend une partie du pays des anciens Picentins & de la Lucanie, & a la Principauté ultérieure au septentrion, avec une partie de la terre de Labour; la mer de Toscane au midi & au couchant; & au levant la Basilicate. Salerne est sa ville capitale; les autres sont, Nocera, Capacio, Amalfi, Marsico, Sarno, Cana, Scala, Ravello, &c. LA PRINCIPAUTÉ ULTERIEURE est entre la Citérieure, la Capitanate, le mont Apennin, & la terre de Labour. On croit que c'est le pays des anciens Arpins, que les Italiens nomment présentement *Principato oltra.* La ville de Bénévent en est la capitale, & appartient au saint siége, avec son territoire, moins considérable que lorsque le pape Clément VI se le réserva par sa bulle de 1350. Les autres villes de la Principauté ultérieure sont Conza, Avellino, Ariano, Cedogna, Monte-Marano, Fricenti, &c. * Leandre Alberti. Sanson, &c.

PRINCIPAUTÉS, anges du troisiéme ordre de la seconde hiérarchie, ainsi appellés à cause de leur prééminence sur les anges inférieurs. * Saint Denys, *cælestis hierarchiæ*, *cap.* 6.

PRINGLES (Jean de) né à Nuys vers l'an 1550, étoit fils d'un notaire & greffier en la prévôté royale de cette ville, qui étoit, dit-on, issu d'une bonne noblesse d'Ecosse. En effet, son fils, sur la preuve qu'il en donna, obtint en 1578 & en 1586, des lettres de réhabilitation, qui ne furent néanmoins vérifiées au parlement que le 3 juillet 1621. La mere de Jean de Pringles étoit *Jeanne* Morelot, sœur de *Nicolas* Morelot, procureur général en la chambre des comptes de Bourgogne; & son fils lui fit dresser en 1586 une épitaphe honorable en l'église de Saint Denys de Nuys où elle se voit encore. Jean de Pringles étudia la jurisprudence en l'université de Cahors, où il prit les leçons d'Honoré Barnaud, & de Gregoire de Toulouse; & ayant obtenu ses lettres de licence le 20 avril 1573, il fut reçu le 7 août suivant avocat au parlement de Dijon. Peu après, Nicolas Morelot, son oncle, lui ayant résigné en survivance sa charge de procureur général en la chambre des comptes, de Pringles en fut pourvu le 16 février 1576, & y fut reçu le 3 avril de la même année. Cette charge ne lui ôta rien de son amour pour la profession d'avocat; & joignant à une étude assidue des loix & de la coutume de Bourgogne un grand usage dans les affaires, il devint un des plus illustres avocats de son temps, comme on peut le voir par ce qui en est rapporté assez au long dans le dialogue de Charles Fevret: *De claris fori Burgundici oratoribus*, pag. 86. Le desir de se donner tout entier au palais, lui fit remettre de bonne heure sa charge de procureur général à l'un de ses fils. Il mourut doyen des avocats le 4 mars 1629. Il avoit épousé *Guillemette* de Souvert, fille de *George* de Souvert, président à mortier au parlement de Bourgogne, & il en eut douze enfans qui n'ont pas empêché que sa postérité ne soit éteinte. Jean de Pringles avoit fait un *Recueil d'arrêts du parlement de Dijon*, dont M. le président Bouhier possédoit deux volumes originaux. Le pere Jacob dit aussi qu'il avoit laissé un recueil de *diverses généalogies des familles illustres de Bourgogne & des provinces voisines*, dont l'original étoit en la bibliothéque de M. le conseiller de la Mare. Le seul ouvrage de M. de Pringles qui ait été imprimé, est ce qu'il a fait sur la coutume de Bourgogne. Il composa cet ouvrage en 1617, & il ne fut imprimé qu'en 1652, *in*-4°, dans l'ouvrage intitulé: *La coutume du duché de Bourgogne, enrichie de commentaires faits sur son texte par les sieurs Bégat, président, & de Pringles, avocat au parlement de Dijon; de plusieurs observations faites par divers avocats de la province, & plusieurs arrêts rendus pour l'explication des articles de ladite coutume. Ensemble un traité des main-mortes & des cens, fait par M. Bégat, & un traité particulier fait par M. de Souvert & autres*, à Lyon & à Châlons. Ces prétendues remarques de M. Begat sont les cahiers dressés, tant par ce président que par les autres commissaires qui travaillerent à la réformation de la coutume de Bourgogne sous le roi Charles IX. De deux traités attribués au même, il n'y a que celui des *Cens* qui soit de M. Bégat, celui des *Main-mortes* est de Philippe de Villers, & tiré de ses instituts. *Voyez* VILLERS. Pour le traité de M. Souvert, ce n'est qu'un *factum* fait par M. George de Souvert, alors conseiller aux requêtes du palais, dans un procès qu'il avoit contre Marceline Pivert, & qui avoit été évoqué au parlement de Grenoble. Ces diverses piéces pouvoient mériter l'édition qu'on en fit; mais on eut tort d'y joindre les *observations faites par divers avocats de la province*, &c. On les trouva remplies d'erreurs: ce qui excita contre le livre le ministere des gens du roi qui en firent défendre le débit par deux arrêts, dont le dernier est du 8 février 1661. Ces observations n'étoient point de divers avocats, mais seulement de Nicolas Canat, avocat de Châlons, qui vivoit encore en 1651. Le commentaire de Jean de Pringles a été réimprimé en 1717, dans l'édition de la coutume de Bourgogne, donnée par M. le président Bouhier. * Voyez *l'éloge* du même *Jean de Pringles* dans *l'histoire des commentateurs de ladite coutume*, par le même président, *in*-4°, 1717, & *in-fol.* 1742, à Dijon.

PRINTEMPS SACRÉ, en latin *Ver sacrum*, étoit un sacrifice solemnel que les Romains faisoient aux dieux, dans les occasions les plus importantes, & dans les plus pressans besoins de la république. Dans ce sacrifice on immoloit tout ce qui étoit né pendant un printemps dans toute l'étendue de l'état de Rome. On croit que les Sabins ont été les premiers qui aient célébré ce printemps sacré, pendant une guerre qu'ils soutinrent contre les Umbriens. Après y avoir été battus plusieurs fois, ils firent vœu au dieu Mars, que s'ils remportoient la victoire, ils lui sacrifieroient tout ce qui naîtroit sur toutes les terres de leur obéissance, pendant le premier printemps. Ils furent effectivement victorieux; & pour accomplir leur vœu, ils immolerent tous les animaux qui naquirent tant que cette saison dura. Mais comme ils avoient voué généralement tout ce qui naîtroit, sans rien spécifier, ils crurent que les enfans qui naissoient étoient compris dans le vœu: cependant ils trouvoient une si grande cruauté à les sacrifier, qu'ils ne pouvoient s'y résoudre. Dans cet embaras, pour satisfaire en même temps à leur religion & à leur tendresse paternelle, ils

consacrerent au service du dieu Mars tous les enfans qui naquirent pendant ce printemps, & qu'ils avoient déja voués à ce dieu, avant qu'ils fussent nés. Ils les firent servir dans ses temples jusqu'à l'âge de 20 ans : & lorsqu'ils eurent atteint cet âge, ils les mirent tous hors de leur pays, tant garçons que filles, les abandonnant à leur destin. Ces malheureux furent obligés d'aller servir dans les états voisins ; & parcequ'ils étoient nés au printemps, ils furent nommés *Vernæ*, comme si on eût dit *Vere nati*, *nés au printems*.

La faute que les Sabins avoient faite, en vouant un printemps sacré, rendit plus sages ceux qui firent après eux le même vœu. En l'an 536 de Rome, & avant J. C. 218, P. Licinius étant pontife, déclara que lorsqu'on vouoit un printemps sacré, on ne vouoit que tout le bétail qui devoit naître au printemps prochain. Q. Fabius Maximus faisant ce vœu solemnellement pendant la guerre d'Annibal, contre lequel il avoit été créé dictateur, s'expliqua en ces termes exprès devant toute l'assemblée du peuple Romain, disant: *Qu'il vouoit aux dieux de leur sacrifier tout autant de fruits que porteroient à la prochaine saison nouvelle les brebis, les truyes, les vaches & les chevres, en toutes les montagnes, plaines, rivieres, & prairies d'Italie.* Il y avoit eu aussi un printemps sacré l'année 535 de Rome, & 219 avant J. C. pendant le consulat de M. Portius & de L. Valerius; & il y en eut encore un sous les consuls P. Scipion, surnommé l'*Africain*, & T. Sempronius *le Long*. Cette même année, il fut décidé par le pontife, que le printemps sacré ne dureroit que depuis le premier jour de mars, jusqu'au dernier jour d'avril exclusivement. * Tite-Live, *liv.* 33, *c.* 29; *& l.* 34, *c.* 43. Plutarque, *in Fabio*. Strabon, *liv.* 5.

PRIOLO ou PRIOLI (Benjamin) né à Saint Jean-d'Angeli, le premier janvier 1602, de Julien Priolo, descendoit des *Priuli* ou *Prioli*, maison illustre qui a donné quelques doges à la république de Venise, dont la généalogie est rapportée plus bas au titre PRIULI. Il perdit ses pere & mere avant qu'il eût atteint sa quinziéme année. Ainsi se trouvant maître de lui, après avoir étudié à Orthez & à Montauban, il alla à Leyde, où il profita beaucoup des leçons de Heinsius & de Vossius; & par une application de trois ans, il se remplit de la connoissance de tous les historiens Grecs & Latins. L'envie de voir Grotius, qui étoit alors à Paris, l'attira dans cette grande ville, d'où il passa à Padoue pour y apprendre à fond sous Cremonius & sous Licétas, les sentimens d'Aristote & ceux des autres philosophes de l'antiquité. Il revint en France, & retourna une seconde fois en Italie, pour essayer à se faire reconnoître parent légitime de la maison de Priuli : le moment n'étoit pas encore venu. Il s'attacha au duc de Rohan, qui étoit alors au service des Vénitiens (Priolo étoit filleul du prince de Soubise, frere de ce duc) & se mit si avant dans ses bonnes graces, que M. de Rohan n'eut point de confident plus intime pendant le reste de sa vie. Il l'envoya deux fois en Espagne pour des négociations importantes, & lui laissa le soin de toutes sortes de détails pendant qu'il commandoit les troupes de France dans la Valteline, & aux pays des Grisons en 1635. Priolo se trouva dans tous les combats, & y paya de sa personne à pied & à cheval. La mort du duc de Rohan, arrivée en 1638, l'obligea de se retirer à Genève, avec Elizabeth Michéli, qu'il avoit épousée depuis trois mois: elle tiroit son origine des Michéli de Luques & de ceux de Venise, dont il y a eu des doges. Priolo passoit son temps dans une terre qu'il avoit achetée près de Genève, lorsque le duc de Longueville lui fit proposer de le suivre à Munster, où ce prince alloit en qualité de plénipotentiaire pour la paix : il accepta le parti, & là il lia une amitié très étroite avec le nonce Chigi, qui depuis fut pape sous le nom d'Alexandre VII. Le duc de Longueville fut si satisfait de lui, qu'il lui fixa une pension de 1200 livres sur la principauté de Neutchâtel en Suisse, & que peu de temps avant sa mort, il lui donna une gratification, comme le dernier gage de son affection. Au retour de Munster, Priolo passa à Genève, d'où il tira sa famille dans le dessein de s'aller établir à Paris. Il s'arrêta en chemin six mois à Lyon, & y conféra souvent sur la controverse avec le cardinal François Barberin, qui le convainquit si bien de la fausseté de sa religion, que lui, sa femme, ses enfans, & ses domestiques l'abjurerent, & reçurent la communion de la main de cette éminence. Lorsqu'il fut à Paris, il suivit le parti du prince de Condé dans les mouvemens de 1652, malgré les bontés dont la reine mere le combloit, & sans vouloir prêter l'oreille aux favorables promesses du cardinal Mazarin. Il fallut donc qu'il se retirât en Flandre; son bien fut confisqué & sa famille exilée. Il rentra pourtant peu après dans les bonnes graces du roi, & revint à Paris, où il ne songea plus qu'à vivre en homme privé, & à cultiver les belles lettres. Ce fut dans ce genre de vie, & pour dissiper ses chagrins, qu'il composa en latin avec une liberté bien éloignée de la flaterie, une histoire de France, depuis la mort du roi Louis XIII, jusqu'en 1664. Il en publia d'abord un précis, où il modéra la hardiesse de sa plume, qui fut imprimé à Paris chez Cramoisi en 1662. Cependant comme quelques *ministres d'état* y trouverent trop d'essor, & qu'ils vouloient que cet ouvrage fût tronqué par des examinateurs, l'auteur fit ses remontrances au roi, qui consentit qu'il fit imprimer son ouvrage à Paris, chez Léonard. Il fut achevé en 1665; & le débit en fut permis sous le titre de *Benjamin Prioli, ab excessu Ludovici XIII, de rebus gallicis historiarum libri XII*, *in-4°*. Cette édition a depuis été contrefaite à Utrecht une fois, & deux à Leipsick; la derniere est de 1686, & est la meilleure de toutes les précédentes. Il dédia cette histoire au doge & au sénat de Venise, qui le récompenserent même avant l'impression de l'ouvrage par des lettres-patentes, expédiées en 1660, sous le doge Dominique Contarini, par lesquelles la république le reconnoissoit pour noble Vénitien & le créoit chevalier de S. Marc: elles lui furent données à Paris, par l'ambassadeur Grimani, avec une chaîne & une médaille d'or de 300 pistoles. Le roi Louis XIV lui donna en 1661 une pension de 2000 livres, en lui faisant expédier le privilége pour son histoire; & le cardinal Mazarin qui s'étoit servi de lui dans des négociations, lui en laissa une de 1500 livres par son testament. Enfin M. de Lionne, ministre d'état pour les affaires étrangeres, le chargea en 1667 d'aller à Venise pour une *affaire secrete*; mais en chemin il mourut d'apoplexie dans la maison archiépiscopale de Lyon. Il fut enterré dans l'église de saint Jean de Lyon, où l'on mit une épitaphe que l'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il ne faut pas croire ce qu'on lit dans le *Soberiana*, que son pere étoit bâtard d'un noble Vénitien, puisque si cela eût été, la république ne l'eût jamais avoué pour noble Vénitien, puisque Venise est le lieu du monde où les bâtards sont plus rejettés, & moins reconnus; les peres même les méconnoissent & les abandonnent. La Faille dit dans ses *additions aux annales de Toulouse*, *tome II*, que Priolo étoit d'Auvergne, & que son véritable nom étoit *Priou*, qu'il avoit latinisé *Priolus*. Priolo promettoit sept ouvrages différens, dont les titres sont dans la derniere page de son histoire, parmi lesquels se trouvoit sa vie & celle du duc de Rohan, qui n'ont pas encore vu le jour. Benjamin Priolo laissa sept enfans, cinq filles & deux garçons, l'aîné, nommé *Barthelemi-François* Priolo, servoit dans les gendarmes de la garde, dont M. le maréchal d'Albret étoit alors capitaine-lieutenant. Il en fut tiré par M. Colbert, qui lui donna la direction des fermes de Châlons, pour le mettre à même de soutenir sa famille. Le cadet, nommé *Charles* Priolo, étoit dans les gardes du corps, dont il fut fait exempt sur la fin du dernier *siécle*; il fut aussi fait chevalier de S. Louis. Des cinq *filles*, deux se firent religieuses à la Visitation de Montpellier, & une autre à la Visitation de Chaillot, où elle fut choisie en 1692 par le roi pour relever madame de Brinon à S. Cyr, & y établir la régle qu'on y suit aujourd'hui. Elle

s'aquitta de cette commission avec tant de succès, qu'elle gagna l'estime & la confiance du roi, au point qu'il prenoit souvent plaisir à conférer avec elle pendant des heures entieres, & qu'il voulut l'engager à rester à S. Cyr; mais elle lui demanda la permission de retourner à la Visitation suivre la régle qu'elle avoit embrassée. La reine d'Angleterre & madame de Maintenon la comblerent aussi de bontés. La famille conserve plusieurs de leurs lettres en original. La quatriéme fille entra chez la maréchale de Noailles, & la cinquiéme chez la maréchale d'Humieres; elles y resterent jusqu'à leur mort, en qualité de demoiselles de compagnie.

Charles Priolo ne s'est point marié. *Barthelemi-François* s'est marié en Champagne, & il est mort en 1709, à Abbeville, laissant deux fils, l'aîné nommé *René*, a été chanoine de la cathédrale d'Amiens. Le cadet nommé *Benjamin*, ayant succédé à son pere, a conservé la même place de directeur jusqu'en 1748, qu'il s'en démit en faveur de Benjamin son fils, qui l'exerce aujourd'hui à Moulins en Bourbonois, où il a épousé depuis deux ans une fille de M. Senix, gentilhomme de cette province; il en a un fils dont S. A. S. monseigneur le prince de Condé a bien voulu être le parein, en considération de l'ancien attachement de cette famille à son illustre maison: le pere de celui qui exerce aujourd'hui est mort en 1755, laissant en outre trois filles, dont l'une est Carmelite à Moulins; les deux autres ne sont pas mariées. * Bayle, *dict. critique, seconde édition.* Priolo luimême, *dans sa préface & dans divers endroits de son histoire. La vie du prince de Condé*, par Gualdo. *La vie du cardinal Mazarin*, par Auberi du Maurier. *La vie de Priolo*, par Rhodius, *imprimée à Padoue en* 1662. *Mémoires du temps.*

PRIOR (Matthieu) poëte Anglois, naquit à Londres, où son pere étoit menuisier. Celui-ci étant mort, l'oncle de Matthieu, qui étoit cabaretier, le prit chez lui, & en eut beaucoup de soin. M. Prior en fut dans la suite fort reconnoissant. Il fit presque toutes ses études dans l'école de Westmunster, où il se distingua; ce qui n'empêcha pas son oncle de le retenir chez lui dans la suite, pour lui faire embrasser sa profession. Prior employoit ses momens de loisir à lire les meilleurs auteurs classiques, & sur tout Horace. Quelques personnes de distinction, qui se rassembloient chez son oncle, ayant remarqué les talens du jeune homme, virent avec peine l'état auquel il étoit réduit; & le comte de Dorset, qui avoit eu avec lui une conversation sur quelques endroits d'Horace, résolut de le pousser, & l'envoya d'abord au collége de saint Jean à Cambridge. Prior y fut fait bachelier en 1686, & fut mis ensuite au nombre des associés. Pendant son séjour dans ce collége, il lia amitié avec Charles de Montague, depuis comte d'Halifax, & ils composérent ensemble une piéce que l'on dit fort jolie, qu'ils firent imprimer en 1687, *in*-4°. sous ce titre: *The hind and the Panther, transversed to the story of the Country-Mouse and the City-Mouse.* Après que le roi Guillaume fut monté sur le trône d'Angleterre, Prior fut conduit à la cour par son patron le comte de Dorset, & il y fut plusieurs fois employé à sa recommandation. En 1690 il fut nommé secrétaire du comte de Berkeley, plénipotentiaire, qui avoit été député par le roi Guillaume & la reine Marie, au congrès de la Haye. En 1698 il alla avec la même qualité en France avec le comte de Portland. L'année précédente, il avoit été fait secrétaire d'état d'Irlande, & en 1700 il fut crée maître-ès-arts, conformément aux ordres du roi. On lui donna en même temps une place dans le conseil du commerce & des plantations. Il étoit aussi dans le parlement comme député de Cast Grinstead en Sussex. On l'envoya en France en 1711, en qualité de plénipotentiaire, pour y travailler à la paix, conjointement avec cette couronne. Dès que le roi Georges I fut monté sur le trône, Prior présenta le 23 octobre 1714, un écrit à la cour de France, par lequel il sollicitoit la démolition du canal & des nouveaux ouvrages de Mardick. En 1715 il fut rappellé en Angleterre, où il fut obligé de donner caution à la chambre basse du parlement, & on le fit examiner avec rigueur par un comité du conseil secret. Le 10 juin de la même année, le chevalier Robert Walpole engagea la même chambre d'intenter un procès criminel à Prior, qui fut mis aux arrêts, & observé avec rigueur; mais on le relâcha vers la fin de 1717. Ces désagrémens l'ayant dégouté, il se retira dans sa terre de Downhall au comté d'Essex, pour y passer le reste de ses jours dans la tranquillité. Il mourut le 18 septembre 1721, à Wimpole, dans la province de Cambridge, seigneurie ou demeuroit le comte d'Oxford. On l'enterra dans l'abbaye de Westmunster, & on lui dressa un superbe mausolée. Ses poëmes ont été imprimés *in-fol.* dédiés au comte de Dorset. On en a imprimé quelques autres depuis sa mort; & le comte d'Oxford possede encore plusieurs manuscrits de ce poëte. * *Supplément françois de Basle.*

PRISCIEN, *Priscianus*, docte grammairien de Césarée ou de Rome, étoit en réputation à Constantinople, non vers l'an 440, comme l'a cru Trithème, mais vers l'an 525, comme nous l'apprenons de Cassiodore, qui lui étoit contemporain. Il écrivit divers ouvrages qu'Alde Manuce imprima à Venise en 1476, sur un manuscrit trouvé en France, sur lequel Badius revit encore l'édition qu'il en donna à Paris en 1527. Putschius a mis ses ouvrages dans le corps des anciens grammairiens. * Trithème, *in catal.* Gesner, *in bibl.* Possevin, *in appar. sacr.*

PRISCILLE, *Priscilla*, femme du bourg de Pepuze, qui se joignit à Montan, se mit à prophétiser, & fut beaucoup considérée dans la secte des Montanistes, ausquels elle donna son nom. Elle mourut avant l'an 211. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

PRISCILLE, dont il est parlé dans les actes, & qui étoit femme d'*Aquila*, faiseur de tentes.

PRISCILLE, dame Romaine, à qui le pape Marcel I persuada de bâtir un cimetiere, pour faire enterrer les martyrs & les fidéles, vers l'an 306.

PRISCILLIEN, *Priscillianus*, hérésiarque, chef des Priscillianistes Espagnols, sortoit d'une famille noble & riche, & avoit beaucoup d'esprit, de doctrine & d'éloquence. Il souffroit sans peine le travail des veilles, des pénitences & des mortifications corporelles; il paroissoit éloigné de toute avarice, & eût passé sans doute pour un grand homme, si l'orgueil n'eût commencé à ternir ses bonnes qualités, & si l'hérésie n'eût achevé de le corrompre tout-à-fait. Un Egyptien nommé Marc, hérétique, ayant semé les erreurs des Gnostiques dans les Gaules, le long du Rhône, engagea dans ses sentimens une certaine Agape, & un rhéteur nommé Elpidius, qui instruisirent Priscillien. Il couvroit la vanité dont il étoit plein, sous les apparences d'une humilité profonde, & étoit suivi des femmes comme un homme de Dieu. Avec ces secours il lui fut aisé d'entraîner les peuples dans ses opinions: en effet, cette secte se répandit bien loin en peu de temps. Outre les abominations des Gnostiques, Priscillien enseignoit que l'ame étoit de même substance que Dieu, & que descendant en terre par sept cieux, & certains autres degrés de principauté, elle tomboit entre les mains du principe mauvais, qui la semoit dans le corps. Il composoit le corps de douze parties, à chacune desquelles présidoit un signe céleste. Il condamnoit l'usage de la chair, des animaux, & le mariage, comme une conjonction illégitime, & séparoit les femmes & les maris sans leur consentement. Selon lui, la volonté de l'homme étoit soumise à la puissance des étoiles, ce qui lui imposoit une nécessité invincible. Il disoit que Jesus-Christ étoit la même personne que le pere & le saint Esprit, confondant les personnes de la Trinité avec Sabellius, & vouloit qu'on jeûnât le Dimanche & le jour de Noël, parcequ'il ne croyoit pas que Jesus-Christ eût pris une véritable chair. Quand les Priscillianistes se trouvoient dans les eglises des orthodoxes, ils

recevoient l'eucharistie, mais ils ne la consumoient pas. Ils tenoient le mensonge pour une chose permise : enfin ils ramassoient diverses héréfies déja condamnées, & ne différoient des Manichéens que de nom. Leur livre favori étoit un volume qu'ils appelloient *la Livre*, à cause qu'en douze questions, comme en douze onces, tous leurs blasphêmes y étoient expliqués. Ce fut en 379 que cette héréfie commença à éclater. Hygin ou Adygin, évêque de Cordoue, fut le premier qui s'y opposa, & les déféra à Idace évêque de Munda, qui poussa les choses avec beaucoup de chaleur. L'affaire fut portée au concile tenu à Saragosse en 380, composé d'évêques d'Espagne & d'Aquitaine. Les Priscillianistes n'oférent s'y présenter: leurs chefs furent condamnés quoiqu'absens, savoir, Instance & Salvien, évêques; Elpide & Priscillien, laïcs. Après cette condamnation, Instance & Salvien ordonnerent Priscillien évêque. Idace & Itace chargés de les poursuivre, voyant que les anathêmes étoient un trop foible remede pour déraciner un si grand mal, eurent recours à Gratien, qui par un édit, chassa ces hérétiques, non-seulement de toutes les églises, mais aussi de toutes les villes. La plupart se cacherent; mais Salvien, Instance & Priscillien, entreprirent le voyage d'Italie; & par la faveur de Macédonius, maître des offices, ils obtinrent de l'empereur un rescrit qui les rétablissoit. Alors ils revinrent triomphans, quoiqu'ils fussent mortifiés de ce que le pape Damase, saint Ambroise & saint Delphin de Bourdeaux leur avoient résisté, celui-là à Rome, & ceux-ci à Milan & à Bourdeaux où ils étoient évêques. Itace qui avoit été chassé, s'adressa à Maxime, qui s'étoit emparé des Gaules, & lui présenta une requête contre les Priscillianistes. Maxime fit venir Instance & Priscillien à Bourdeaux : on y tint un concile en 385, où Instance fut déposé. Priscillien appella à Maxime qui avoit usurpé l'empire, & qui résidoit à Trêves. Cet hérésiarque ayant été convaincu de s'être servi de maléfices, & d'avoir tenu des assemblées nocturnes avec des femmes, & fait souvent l'oraison tout nud, fut condamné à perdre la tête avec ses partisans, ce qui fut exécuté; plusieurs autres Priscillianistes furent exécutés ou envoyés en exil. Il est à remarquer que les accusateurs de Priscillien, *Idacius* & *Ithacius*, étoient de fort malhonnêtes gens, si l'on en croit Sulpice Severe, & cherchoient plutôt à satisfaire leur passion particuliere, qu'à soutenir la vérité. Aussi saint Martin de Tours désapprouvant la conduite de ceux qui demandoient la mort de Priscillien, tâcha d'obtenir sa grace; & n'ayant pu en venir à bout, ne voulut plus communiquer avec ceux de la faction de ces deux évêques. Instance fut déposé & envoyé en exil. Cette exécution n'éteignit pas la secte de ces hérétiques; au contraire, ceux qui la suivoient en Espagne, honorerent Priscillien comme martyr, & depuis jurerent par son nom avec beaucoup de respect. Symphose, évêque de ce parti, ordonna des évêques dans plusieurs églises, & entr'autres Dictinius, qui se présenta au concile de Tolède tenu en 399 ou 400, où il abjura les erreurs des Priscillianistes, avec plusieurs autres évêques de ce parti; mais il y en eut d'autres qui persistérent dans leur égarement. Les Priscillianistes furent condamnés par un rescrit d'Honorius en 407, & le furent encore par deux conciles tenus en Espagne en 477, après que Turribius évêque d'Asturie ou d'Astorge, eût envoyé au pape S. Léon un diacre avec un mémoire, qui contenoit seize principaux chefs des opinions des Priscillianistes. Le pape lui fit réponse, & dans cette épître condamna toutes ses erreurs. C'est la 93^e entre les épitres de ce pontife, qui commence ainsi : *Quàm laudabiliter pro catholicæ fidei veritate movearis*, &c. Les évêques d'Espagne excités par la lettre de saint Léon, tinrent des conciles, dans lesquels ils acheverent de condamner les Priscillianistes; & enfin le concile de Brague de l'an 563 renouvella la condamnation de leurs erreurs. * Saint Jerôme, *catal. script. ecclef.* Sulpice Sévere, *l.* 2, & *dial.* 3. Saint Augustin, *hær.* 70. Prateole, v. *Priscil.* Sandere. *hær.* 84 & 103. Baronius, *A. C.* 301, & *seq.* Godeau, *hist. ecclef.* Tillemont, *mémoires.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du V siécle.*

PRISCUS, commandoit la sixiéme légion romaine dans l'armée de Cestius en Judée. Il fut un de ceux qui l'empêcherent de donner l'assaut au temple de Jérusalem, dans le temps que ce général y avoit mis le siége, & qui furent cause qu'il fit une honteuse retraite. Deux jours après, Priscus fut tué par les Juifs, qui suivirent les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. II*, *chap.* 39 & 40.

PRISCUS, autre capitaine Romain, qui ne pouvant souffrir qu'un nommé *Jonathas*, après avoir assassiné Pudens, chevalier Romain, insultât encore à son corps, le tua d'un coup de fléche au siége de Jérusalem, par Tite Vespasien. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. VI*, *c.* 17.

PRISCUS, frere de l'empereur Philippe, fut gouverneur de Syrie, & des provinces voisines. Ses exactions l'ayant rendu odieux, on le rappella, & on lui donna le gouvernement de Macédoine. Après la mort de son frere en 249, il se fit proclamer empereur; mais ayant été déclaré ennemi de la patrie par le sénat, il fut tué quelque temps après. * Aurelius Victor, *de Cæsar.*

PRISCUS HELVIDIUS, *questeur* d'*Achaïe sous* l'empire de Néron, gendre de Thraséas, homme de probité, & aimant la liberté, fut exilé d'Italie après la condamnation de Thraséas, & se retira à Apollonie. Etant revenu sous l'empire de Galba, il conserva toujours le même esprit de liberté sous ce prince & sous Vespasien. Il témoigna même qu'il auroit souhaité que la liberté de la république romaine fût rétablie. On intenta à cause de cela contre lui, une accusation, dont il fut absous. * Juvénal, *sat.* 5. Tacit. *l.* 4, *hist.* Probus *le Grammairien.*

PRISCUS JULIUS, l'un des lieutenans généraux de Vitellius, fut envoyé avec Alphenus Varus pour garder les Appennins avec quatorze cohortes prétoriennes, & après que le parti de Vitellius fut défait, se tua lui-même. * Tacit. *hist. l.* 3, *c.* 55, & *l.* 4, *c.* 11.

PRISCUS, fameux ingénieur, qui florissoit après le milieu du II siécle de l'église, sous l'empire de Septime Sévere. Il étoit très-habile dans son art, & Sévere respecta son mérite, lorsqu'en l'an 196 de J. C. la ville de Bysance, la plus riche & la plus peuplée de toute la Thrace, eut été prise. On fit mourir par l'ordre de Sévere tous les magistrats & tous les soldats. La ville fut ruinée, ses murailles furent rasées, ses théâtres, ses bains, & tous ses ornemens furent abatus. On vendit ensuite les biens de tous les habitans. Bysance privée de la liberté, fut soumise comme un simple bourg, à la ville de Périnthe. Priscus seul fut épargné dans sa personne, dans sa liberté & dans ses biens. L'empereur Sévere lui donna même des marques d'affection, & il se servit depuis très-avantageusement de lui, & ne paya pas ses services d'ingratitude. * *Voyez* l'historien Spartien, & l'*Histoire Romaine* par Laurent Echard, sous l'an 196.

PRISCUS, philosophe Platonicien, que Julien fit venir de Gréce, à la sollicitation de Maxime d'Ephèse, celui-là même qui pervertit l'empereur. Priscus étoit un homme peu communicatif, & mystérieux sur ce qu'il savoit, jusqu'à traiter de prodigues & de profanateurs ceux qui aimoient à faire part de leurs lumieres; mais lorsqu'il daignoit s'ouvrir, on trouvoit en lui une profonde connoissance des systêmes des anciens. La cour ne le gâta point; & loin de devenir courtisan, il tâcha de rendre les courtisans philosophes. Tel est du moins le portrait qu'en fait M. l'abbé de la Bleterie dans la vie de l'empereur Julien, livre IV, pag. 238, 239. Julien près d'expirer, s'engagea dans une dispute sur l'excellence de l'ame avec Priscus; c'est ce que dit Ammien-Marcellin. Sous le régne de Valens, Priscus fut inquiété; mais son innocence fut aussitôt reconnue. On dit qu'il fut renvoyé en Gréce, où il vécut jusqu'au temps qu'elle fut ravagée par Alaric, c'est-à-dire, vers l'an 396. On prétend que Prisque fut tué par les Barbares, à l'âge

de 90 ans. * *Voyez* Eunapius, chapitres 5 & 6, & Ammien-Marcellin, liv. XXV.

PRISCUS PANITES, sophiste, qui vivoit dans le V siécle, du temps de Théodose *le Jeune*, fut employé par ce prince en diverses légations. Outre des épîtres & des déclamations, il publia une histoire de Constantinople, & quelques autres ouvrages, que Volaterran dit être dans la bibliothéque du Vatican. * Volaterran, *comment. l.* 18. Evagre, *l.* 4, *c. ult.* Jornandés, *de reb. Got. c.* 24, 35, 42, *&c.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 4.

PRISONS. On appelle ainsi les lieux destinés à enfermer des coupables. Ces lieux ont probablement toujours été en usage depuis l'origine des villes, parcequ'il a toujours fallu que la jurisdiction s'y exerçât, que l'ordre y fût maintenu, & que le crime y fût puni selon sa qualité & le dégré de sa malice. Cependant, la premiere fois qu'il est fait mention de prison dans l'écriture sainte, c'est à l'occasion de Joseph faussement accusé d'un crime qu'il n'avoit pas même voulu commettre en étant sollicité. La plupart des historiens disent que ce fut *Ancus Martius* qui fit construire le premier une prison à Rome; Eutrope est presque le seul qui en fait auteur Tarquin *le Superbe*. Tullus y ajouta dans la suite un lieu qui répond à nos cachots noirs; & par cette raison on appella long temps ce lieu *Tullianum* ou *Tullianus*. Selon Juvénal, il n'y a eu long-temps qu'une seule prison à Rome.

Felices proavorum atavos, felicia dicas
Sæcula, quæ quondam sub Regibus atque Tribunis
Viderunt uno contentam carcere Romam.

Sous Tibere fils adoptif d'Auguste, on construisit une autre prison qui fut appellée *la prison de Mamertin*. Ces prisons ont été beaucoup multipliées dans la suite, & il n'y a point de doute, qu'il n'y en ait eu chez tous les peuples de l'univers. Dans toute l'étendue de l'empire Romain, il y en avoit un grand nombre au temps des persécutions suscitées contre les chrétiens, comme on le voit par les actes des Apôtres, & par l'histoire des premiers siécles de l'église. Les jurisconsultes parlent souvent de prisons dans leurs interprétations des loix civiles; mais ceux qui ont expliqué *Mala mansio*, qu'on trouve dans Ulpien & ailleurs, de la prison, se sont trompés. Par *Mala mansio*, il faut entendre, ou la préparation à la question que l'on donnoit aux criminels pour leur faire avouer leur crime ou leurs complices, ou même une espece de supplice, dans lequel on tourmentoit les pieds & les mains, en les faisant étendre avec violence, & en les disloquant. Ce que les anciens ont appellé *Lautumiæ* & *Lapidicinæ*, n'étoit pas non plus ce que plusieurs ont prétendu *être condamné aux mines*, genre de supplice que l'on a souvent employé contre les martyrs de notre religion. C'étoit une autre espece de prison que l'on faisoit dans ce que nous appellons *des Carrieres*. Quand on avoit tiré beaucoup de pierres de certains endroits, l'espace vuide & profond que cette extraction laissoit, servoit à renfermer des misérables, & l'on avoit soin de boucher exactement tous les endroits par où ils auroient pu sortir: tels étoient les lieux connus sous les noms de *Lautumiæ* & de *Lapidicinæ*. On croit que c'est de cette sorte de prison, dont le poëte Prudence veut parler dans ces vers:

Est intus imo ergastulo
Locus tenebris nigrior,
Quem saxa mersi fornicis
Angusta clausum strangulant.

Il y avoit cependant cette différence entre les *Lautumiæ* & les *Lapidicinæ*, que ceux qui étoient mis dans les premieres, n'étoient renfermés que par une pierre qui bouchoit l'entrée de ces lieux; & que ceux qui étoient détenus dans les secondes, y étoient de plus chargés de fers. On trouve dans les loix romaines différens officiers commis, soit à la garde, soit à l'inspection des prisons & des prisonniers. Ceux qu'on appelloit *Commentarii*, étoient ceux qui avoient soin de tenir registre des dépenses faites pour la prison dont on leur commettoit le soin; de l'âge & du nombre de leurs prisonniers; de la qualité du crime pour lequel ils étoient enfermés; du rang qu'ils avoient dans la prison. Il y avoit des prisons que l'on appelloit *libres*, parceque les prisonniers n'étoient point enfermés, mais seulement commis à la garde d'un magistrat, d'un sénateur, &c. ou arrêtés dans une maison particuliere, ou laissés même à leur propre garde dans leur maison, avec défense d'en sortir. Chez les Romains on mettoit aussi en prison les débiteurs, comme on le fait aujourd'hui en France & ailleurs; mais chez les premiers, on les a pendant long-temps affligés de peines sensibles & publiques, qui ont été souvent portées jusqu'à une cruauté inexcusable, & contraire à toute humanité. Sous les empereurs Trajan, Adrien, les deux Antonins, Aurele, &c. où l'on faisoit un crime d'avoir des prisons particulieres, il étoit néanmoins permis à un pere d'enfermer chez lui un fils qui lui manquoit de respect, qui se conduisoit mal, qui paroissoit incorrigible, &c. & à un mari, d'exercer la même jurisdiction sur sa femme pour des sujets graves: on donnoit même à un mari droit de vie & de mort sur sa femme; ce droit étoit à plus forte raison donné aux maîtres sur leurs esclaves.

L'usage d'emprisonner les ecclésiastiques coupables, n'est pas si ancien que ce que l'on vient de rapporter; & quand on a commencé à exercer sur eux cette sévérité, ç'a été moins pour les punir, que pour leur donner plus de moyens de faire pénitence. Tel étoit en particulier le but de ces prisons si connues dans les anciennes constitutions ecclésiastiques, sous le titre de *Decanica*, & que plusieurs auteurs ont confondu mal à propos avec le *Diaconium*, qui n'étoit autre que ce que nous appellons maintenant *la Sacristie*. Les *Decanica* étoient pour soumettre aux regles prescrites par les canons, ceux qui les avoient violés dans des points essentiels. Ainsi quand le jurisconsulte Duaren dit que le pape Eugène II est le premier qui a établi des prisons pour les ecclésiastiques, il s'est trompé; & ce ne seroit pas même l'excuser suffisamment, en disant comme plusieurs ont fait, qu'il a seulement voulu dire que ce pape est le premier qui s'est servi de la peine de l'emprisonnement contre les ecclésiastiques. Les *Decanica*, & l'usage que l'on en faisoit, sont beaucoup plus anciens. Il est vrai seulement que les peines ont été autrefois fort différentes, & qu'elles le sont encore à plusieurs égards dans les tribunaux ecclésiastiques & dans les séculiers. Cette diversité vient des différentes fins que l'on s'y est proposé, & des différentes dispositions qui doivent être dans l'esprit des juges. Dans la justice séculiere on a en vue principalement de conserver & de réparer le bon ordre, & d'imprimer de la terreur aux méchans. Mais dans la justice ecclésiastique, on doit avoir égard sur-tout au salut des ames. Dans la premiere, c'est la sévérité & la rigueur qui y président ordinairement; mais c'est l'esprit de charité, de compassion, & de miséricorde, qui doit l'emporter dans la justice ecclésiastique; & loin que l'on y ait approuvé la dureté, on a vu de saints & savans prélats forcer les juges séculiers par de saintes violences, à relâcher les peines des coupables, jusqu'à employer les miracles pour les tirer des prisons, comme on en voit plusieurs exemples dans l'histoire ecclésiastique par M. l'abbé Fleuri. C'est par ces raisons que les prisons des monasteres ont si souvent été blâmées dans l'antiquité. Toute la peine que S. Benoit prescrit au chapitre XXV de sa régle, contre les religieux incorrigibles ou scandaleux, est qu'ils soient exclus & retranchés de la communauté, à l'église, à la table, & au travail. Au chapitre XXVII, il parle même du soin que les supérieurs doivent avoir de ces religieux qu'il appelle *excommuniés*, & ordonne qu'on leur envoie de temps en temps quelques religieux sages & vertueux pour les consoler, de peur que l'excès de la tristesse ne les accable, & ne rende leur pénitence infructueuse. Ces pénitens demeuroient pendant l'office divin à la porte de l'oratoire, comme on l'apprend du chapitre XLIV de la regle; & à la fin de chaque heure de l'office, ils étoient obligés de

se prosterner aux pieds de leurs freres à la sortie de l'oratoire. Ils mangeoient plus tard & en plus petite quantité que les autres, suivant la prudence charitable du supérieur, & l'on ne bénissoit point ce qu'on leur donnoit à manger. S. Benoît ne parle nullement de prison dans sa régle, quoique dans le chapitre XXVIII il fasse un dénombrement exact de toutes les précautions & de tous les dégrés de pénitence qu'il veut que l'on garde, avant que de chasser les incorrigibles hors du monastere. On ne demeura pas long-temps dans un si juste tempérament, & la dureté de quelques abbés alla jusqu'à un tel excès, qu'ils mutiloient les membres, & crevoient quelquefois les yeux à ceux de leurs religieux qui étoient tombés dans des fautes considérables. C'est ce qui obligea les religieux de Fulde d'avoir recours à Charlemagne, pour réprimer à l'avenir de tels excès, & c'est aussi ce qui donna occasion à la défense que fit ce prince dans ses capitulaires de l'an 780, & à celle du concile de Francfort tenu cinq ans après, où l'on condamna ces sortes de supplices, & où l'on réduisit les choses aux termes de la regle, & à la discipline réguliere. Ce fut ensuite de cette défense, que tous les abbés de l'ordre étant assemblés en 817 à Aix-la-Chapelle, ordonnerent que dans chaque monastere il y auroit un logis séparé pour les coupables, consistant en une chambre à feu & une antichambre pour le travail; ce qui montre que c'étoit plutôt une retraite qu'une prison. Le second concile de Verneuil tenu en 844, ne prescrit pas même aucune peine corporelle contre ceux qui ayant quitté l'habit, ou qui ayant été chassés du monastere pour leur incorrigibilité, retournoient d'eux-mêmes. Il ordonne seulement que ceux que l'on reprendroit de force, seroient renfermés dans des prisons, & macérés par des pénitences convenables, que la piété suggéreroit à leurs supérieurs, jusqu'à ce qu'ils donnassent des marques de leur repentir & de leur conversion. Dans la suite des temps on inventa une espece de prison affreuse où l'on ne voyoit point le jour; & comme ceux que l'on y renfermoit devoient ordinairement y finir leur vie, on l'appella pour ce sujet, *Vade in pace.* Pierre *le Vénérable* nous fait entendre que Matthieu, prieur de S. Martin-des-Champs à Paris, est le premier qui ait inventé ce supplice. Il fit construire une cave souterreine, en forme de sépulcre, où il condamna pour le reste de ses jours un misérable qui lui paroissoit incorrigible. Il est vrai que Pierre *le Vénérable* ajoute que cette rigueur ne fut pratiquée qu'une fois du temps de Matthieu; mais comme ces sortes d'exemples font toujours d'une fâcheuse conséquence, d'autres supérieurs userent bientôt de cette inhumanité envers leurs religieux coupables. Cette rigueur alla si loin, qu'au commencement de l'année 1351, le roi Jean étant logé à Villeneuve près d'Avignon, le vicaire général d'Etienne Aldebrand, archevêque de Toulouse, vint le 27 janvier de la part de ce prélat, se plaindre au roi de cette cruauté. *Conquestus de horribili rigore quem monachi exercebant adversùs monachos graviter peccantes, eos conjiciendo in carcerem perpetuum, tenebrosum & obscurum, quem* VADE IN PACE *vocitant.* Ceux qui étoient dans cette prison, y étoient réduits au pain & à l'eau; on leur ôtoit toute communication avec leurs confreres; on leur retranchoit toute consolation humaine; en sorte que ces malheureux mouroient presque toujours désespérés. Le roi Jean, touché de cette inhumanité, ordonna que les supérieurs visiteroient ces prisonniers deux fois par mois, & donneroient outre cela deux fois permission à d'autres religieux, à leur choix, de les aller voir; c'est-à-dire, qu'il ordonna qu'on les verroit au moins une fois la semaine. Il fit expédier sur cela des lettres patentes, comme on l'apprend des registres du parlement de Languedoc de cette année; & en commit l'exécution au sénéchal de Toulouse, & aux autres sénéchaux de Languedoc. Les freres Mineurs & les freres Prêcheurs se donnerent de grands mouvemens pour la révocation de cette ordonnance, & réclamerent l'autorité du pape; mais le roi demeura ferme, & voulut qu'ils obéissent, ou qu'ils sortissent de son royaume. Ils exécuterent donc son ordre pour lors, mais avec grande répugnance: l'on a vu encore depuis de ces sortes de prisons parmi ces religieux, & dans quelques maisons d'autres ordres. * *Voyez* sur cette matiere le traité d'Antoine Bombardini de Padoue, *De carcere & antiquo ejus usu*, partie premiere, à Padoue en 1713, *in-12*; les *réflexions sur les prisons des ordres religieux*, par le P. Mabillon, au *tome II* des œuvres posthumes de ce savant Bénédictin, & de dom Thierri Ruinart; le *tome XX* de l'*Hist. ecclés.* de M. l'abbé Fleuri, *livre* 95; les *Capitulaires* de Charlemagne, *tome II* de l'édition de M. Baluze; & le continuateur de Nangis, &c.

PRISRENDI, PREISERENO, anciennement *Justiniana secunda, Vulpianum, Vulpiana, Ulpiana*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie, sur une petite riviére qui se décharge peu après dans le Drinblanc, environ à douze lieues d'Uscup, vers le couchant. Prisrendi a un évêché suffragant d'Antivari, & une magnifique église, dont les Turcs ont fait une mosquée. * Mati, *diction.*

PRITIUS (Jean-George) en allemand *Pritz*, né à Leipsic, le 22 septembre 1662, fils de *George* Pritz, maître pelletier de cette ville, & de *Magdeléne* Bohem, fit ses études dans sa patrie, y prit le dégré de maître-ès-arts en 1685, & fut admis en 1687 au nombre des auteurs des *Acta eruditorum* de Leipsic. En 1690, le sénat de cette ville le nomma prédicateur de l'église de saint Nicolas. L'année suivante il fut reçu dans la faculté de philosophie, & en 1693 il prit le dégré de bachelier en théologie. En 1698 il fut appellé à Zerbst, pour y être professeur en théologie, en méthaphysique, & ministre, & il alla prendre possession de ces postes, après avoir été fait docteur en théologie à Leipsic. Lorsqu'il eut demeuré environ trois ans à Zerbst, il fut fait surintendant à *Schlaitz*, puis chapelain du comte de Reuss, qui lui permit en 1705, de faire un voyage en Hollande & en Angleterre. Après son retour, il fut choisi en 1707, pour être professeur de théologie, conseiller ecclésiastique, & ministre à Gripswalde. Il conserva ces emplois jusqu'en 1711, qu'il fut appellé à Francfort sur le Mein, pour y être chef du ministere ecclésiastique. Il se fixa dans ce lieu, & il y est mort le 24 août 1732, âgé de soixante-dix ans. Il a travaillé aux *Acta eruditorum* de Leipsic, depuis l'an 1687, jusqu'en 1698. Nous avons beaucoup d'autres ouvrages de lui: 1. *De primo falso Hobbesii*, thèse *in-4°*, contre le fameux Hobbes. 2. *De gloriæ cupiditate*, à Leipsic, 1691, *in-4°*. 3. *De contemptu divitiarum atque facultatum apud antiquos philosophos*, à Leipsic, 1693, *in-4°*. 4. Voyage de Suisse, d'Italie & de quelques endroits d'Allemagne & de France, traduit en allemand, de l'anglois de Gilbert Burnet, avec une préface sur le Quiétisme, à Leipsic, 1693, *in-12*. 5. Essai historique & politique sur la vie de Marie, reine d'Angleterre, traduit en allemand, de l'anglois de Burnet, à Leipsic, 1696, *in-12*. 6. *Dissertatio de Atheismo, & in se fœdo, & humano generi noxio*, à Leipsic, 1695, *in-4°*. 7. Essai de Moyse Amyrault sur l'état des fidéles après leur mort, (en allemand) à Leipsic, 1696, *in-12*. Pritz n'est que l'éditeur de cette traduction. 8. *De prærogativâ sexûs masculini præ feminino*, à Leipsic, *in-4°*. 9. *De recto usu rationis*, à Leipsic, *in-4°*. 10. *De Christo crucifixo*, à Leipsic, *in-4°*. 11. *De causis finalibus in rerum essentiis explicandis attendendis*, à Leipsic, *in-4°*. 12. *Dissertatio de quæstione, quantùm conferat eruditio ad felicitatem humanam*, à Leipsic, 1697, *in-4°*. 13. Les annales du régne de Guillaume III, roi d'Angleterre, traduites de l'anglois en allemand, à Leipsic 1698, *in 8°*. 14. *S. Patris Macarii Ægyptii, homiliæ* 50, *græcè & latinè, interprete Zachariâ Palthenio*, à Leipsic, 1698, *in-8°*. Pritz a revu cette traduction. 15. *Macarii Ægyptii opera, græcè & latinè; J. G. Pritius collegit, recognovit, studiosè emendavit, indicibusque adjectis edidit*, à Leipsic, 1699, *in-8°*. C'est le reste des œuvres qui sont attribuées à cet ancien auteur. 16. Traduction latine

latine de l'ouvrage de Pierre-Daniel Huet sur la situation du paradis terrestre, à Leipsick 1694, *in-12*, & à la suite de la Démonstration évangélique du même, donnée la même année aussi à Leipsick, *in-4°*. 17. Etat de la religion des Moscovites, en allemand, par Théophile Wahrmund, réimprimé avec une préface, par les soins de Pritz, à Leipsick 1698, *in-8°*. 18. *De republicâ litterariâ*, in-4°. 19. *De Pelagianismo orthodoxæ ecclesiæ à reformatis iniquè imputato, dissertatio*, à Leipsick 1698, *in-4°*. 20. *De amore Dei puro in causâ Fenelonii*, in-4°. 21. *Joannis Miltoni Litteræ nomine senatûs anglicani, Cromwelli & aliorum, ad diversos in Europâ principes*, &c. *edente Pritio*, à Leipsick 1699, *in-12*. 22. Eloge de Richard Baxter, contenu dans un discours funebre, fait par Guillaume Bates, traduit de l'anglois en allemand, avec un catalogue des ouvrages de Baxter, à Leipsick 1701, *in-12*. 23. Essais d'éloquence, tant en prose qu'en vers, en allemand, à Leipsick 1702, *in-12*. 24. L'immortalité des hommes sur la terre, traduit en allemand, de l'anglois de Jean Asgill, à Leipsick 1702, *in-12*. 25. *De translatione in vitam æternam sine transitu per mortem*, in-4°. 26. *De immortalitate hominis contra Asgillum*, in-4°. 27. Une édition du nouveau testament grec, avec les diverses leçons, des cartes géographiques, &c. à Leipsick 1702, 1709 & 1724. 28. *Introductio in lectionem novi Testamenti*, &c. à Leipsick 1704, 1722, 1724. Les deux dernieres éditions sont avec des augmentations qui ne sont point de Pritz. 29. *Joannis Arndtii de vero Christianismo libri IV, latinè versi, cum annotationibus Dorschai, & præfatione Pritii*, à Leipsick 1704, *in-12*. 30. *De renatorum experientiâ spirituali dissertatio*, à Leipsick 1709, *in-4°*. 31. *De statu religionis christianæ in regno Sinensi ob cultum Confutii perturbato relatio*, &c. Il y a deux discours prononcés séparément par Pritz; le premier, à Schlaitz au mois de juillet 1704, & imprimé alors séparément; le second à Gripswalde le 21 septembre 1708. A la fin de ces deux harangues est une élégie latine sur Charles XII, roi de Suéde. 32. *De vero opum & divitiarum usu*, in-4°. 33. *De principio juris naturæ genuino & universali*, in-4°. 34. *De bonis & facultatibus prudenter administrandis*, in-4°. 35. *De Christo Jesu, autore salutis humanæ, consummato*, in-4°. 36. *Disputatio de enthusiasmo Malebranchii*, 1710, *in-4°*. 37. Préface du *Synopsis criticorum*, édition de Francfort 1712. 38. La Doctrine de la prédestination, en allemand, à Francfort 1712, *in-8°*. 39. La consolation des fidéles, en allemand, à Francfort 1714, *in-8°*. 40. Les marques de la protection de Dieu envers la ville de Francfort, en allemand, à Francfort 1714, *in-8°*. 41. Les Tables catéchétiques de Philippe-Jacques Spener, traduites du latin en allemand, à Francfort 1714 & 1717, *in-8°*. 42. Le zéle juste contre le Papisme, par Spener, en allemand, publié par Pritz qui a fait encore imprimer plusieurs autres ouvrages du même. Il y a encore de Pritz plusieurs traductions de divers ouvrages, des sermons, des écrits de dévotion, &c. * *Voyez* son article dans le tome XLIII des *Mémoires* du pere Niceron, & la *Bibliothéque germanique*, tome XXVIII. Son éloge se trouve aussi dans les *Monumenta Duisburgensia*, tome II, page 69.

PRIVAS, petite ville de France dans le Vivarez, à six lieues de Viviers, du côté du nord. Privas avoit autrefois quelques fortifications. Louis XIII les fit abattre, après avoir pris la ville sur les prétendus réformés l'an 1629. * Mati, *diction.*

PRIVAT (saint) évêque du pays de Gévaudan, fut massacré par les Barbares, qui ayant sous la conduite de Crocus passé le Rhin, sacrifierent un grand nombre de chrétiens à leur avarice, & à la haine qu'ils avoient pour Jesus-Christ. Grégoire de Tours met cet événement dans le III siécle. D'autres le placent dans le IV. S. Privat retiré dans une grotte, ne voulut point s'enfermer dans le château de Gredon, où les habitans du pays s'étoient réfugiés. Les Barbares se saisirent de lui, & voulurent l'obliger de sacrifier à leurs idoles; ce qu'ayant refusé de faire, ils lui donnerent tant de coups, qu'il en mourut. On dit que pendant qu'il respiroit encore, l'armée des Barbares tomba dans une si grande disette de vivres, qu'elle fut obligée d'en demander à ceux qui étoient dans le château de Gredon; ce qui leur fut accordé, à condition qu'ils se retireroient; qu'après leur retraite les habitans du pays trouverent leur pasteur expirant, & qu'ils l'enterrerent dans le village de Mende.* Gregor. Tur. *l.* 1, *hist. c.* 31, 32; *& l.* 10, *c.* 29. Aimoin, *hist.* Fortunat, *l.* 8, *carm.* 3. Sigebert, *in chron.* Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. IV.* Baillet, *vies des saints, au 21 août.*

PRIVAT, *Privatus*, hérétique, évêque de Lambese en Afrique, dans le III siécle, fut condamné & déposé dans un concile de quatre-vingt-dix évêques. Il alla à Rome pour se faire rétablir sur son siége, mais ce fut inutilement; de sorte qu'étant revenu en Afrique, & n'ayant pu avoir entrée dans une assemblée d'évêques, pour s'y purger, comme il le prétendoit, il cabala avec cinq prélats coupables d'apostasie, pour élever un autre évêque en la place de saint Cyprien. Fortunat, un des cinq prêtres, qui dans l'église de Carthage avoient déja formé un schisme avec Féliciffime, leur parut propre pour leur dessein, & fut ordonné évêque. * Saint Cyprien, *epist.* 34 & 35, *edit. Rigalt.* Baronius, *in annal.*

PRIVAT de MOLIERES, *cherchez* MOLIERES.

PRIULI ou PRIOLI, famille illustre à Venise, qui a donné deux doges à la république dans le XVI siécle, savoir, LAURENT Priuli, qui fut élu en 1554, & qui après quatre ans de régne eut pour successeur JERÔME Priuli son frere, lequel mourut en 1567. LOUIS Priuli, un de leurs parens, fut dans le même siécle, intime ami du cardinal Polus; de sorte que pendant vingt-six ans il ne le quitta jamais: son attachement fut même si grand, qu'il refusa la pourpre sacrée qui lui étoit offerte par le pape Jules III, par la seule raison qu'il ne pouvoit se résoudre de quitter pour un seul moment son cher ami le cardinal Polus; aussi avoit-il quitté les délices de son pays, & la fortune qu'il pouvoit faire à Rome, pour suivre ce cardinal en Flandre & en Angleterre. Celui-ci en fut si reconnoissant, qu'il laissa en mourant l'an 1558, tous ses biens à ce généreux ami; mais Priuli n'en voulut retenir qu'un petit crucifix de crystal, que ce cardinal avoit coutume de porter pendu au col; & après avoir satisfait aux legs pieux du défunt, il partagea le reste de l'hérédité une moitié aux pauvres, & l'autre moitié aux parens de son ami. * Grégorio Léti, *vie de la reine Elizabeth, part. III.*

ANTOINE Priuli, neveu des deux doges, passa fort jeune en France sous le régne de Henri II, avec un ambassadeur de la république de la famille de Lauredano, son oncle maternel. Y étant devenu amoureux de la fille d'un gentilhomme de Saintonge qui étoit à Paris, il l'épousa; & l'ayant menée à Venise, la république & la parenté parlerent de faire casser le mariage; mais l'ambassadeur avoit signé au contrat: ainsi on se contenta de prononcer par un décret de 1554, qu'Antoine & sa postérité seroient exclus de toutes les charges du sénat. Il revint donc avec ses meilleurs effets s'établir dans la province de sa femme à Saint-Jean-d'Angeli. L'aîné de ses enfans MARC Prioli, fut pere de JULIEN Prioli, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier officier du régiment de la Force, & par quatre mariages, du dernier desquels sortit BENJAMIN, *dont il est parlé à l'article* PRIOLO. Cette famille fut naturalisée françoise sous Charles IX, & embrassa entiérement le calvinisme sous Henri IV; elle a même eu quelques ministres de la religion prétendue réformée. Quelques-uns de cette famille ont écrit leur nom *Priolo*, & d'autres *Prioleau.*

PRIULI (François) Vénitien, étoit, dit-on, très-habile dans l'astrologie, si l'on peut être habile dans

un art qui n'a ni principes ni fondemens. On assure cependant qu'il fit l'horoscope du pape Léon X ; qu'il lui découvrit les actions les plus secrétes de sa vie passée, & qui n'étoient connues que de lui seul ; qu'il lui prédit très-exactement tout ce qui lui arriveroit dans la suite ; & que l'événement justifia jour par jour tout ce qu'il avoit prédit. Ce qui faisoit que le pape avoit accoutumé de dire que l'astrologie auparavant éteinte, avoit repris la vie par le seul Priuli. Pierius Valérianus nous apprend sa malheureuse fin, dans son livre *de infelic. litt. p.* 88.

PRIULI (Pierre) noble Vénitien, & cardinal, né le 14 mars 1669, s'étant attaché au service de la cour de Rome, fut fait au mois de décembre 1701, président de la chambre apostolique, dont il fut déclaré clerc au mois de septembre 1705. Il fut créé cardinal de la sainte église Romaine le 17 mai 1706, par le pape Clément XI, qui lui assigna le 25 juin suivant, le titre de diacre de S. Adrien. Il fut nommé au mois d'avril 1708, à l'évêché de Bergame, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 14 mai suivant. Il passa dans l'ordre des cardinaux prêtres, & opta le titre de S. Marc, vacant par la mort du cardinal Louis Priuli, le 9 mai 1720, & le pape lui accorda dans le même temps l'abbaye de S. Zéno, aussi vacante par la mort du même cardinal. Le pape Innocent XIII le déclara au mois de juin 1721, grand pénitencier de l'état de Venise, en reconnoissance de ce que ses parens de la maison de Conti, venoient d'être aggrégés à perpétuité à la noblesse vénitienne. Etant venu de son évêché à Rome pour se faire traiter de ses indispositions, il y mourut le 22 janvier 1728, dans la 59^e année de son âge, & la 22^e de son cardinalat. Son corps fut transporté le 14 février suivant à Bergame, où il fut inhumé le 22 du même mois dans son église cathédrale.

PRIULI (Louis) noble Vénitien, & de même famille que le précédent, étant auditeur de la Rote à Rome pour la nation vénitienne, fut aussi créé cardinal par le pape Clément XI, le 18 mai 1712. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 21 suivant, & le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le premier juin, & celle de la lui ouvrir le 11 juillet de la même année. Le titre de S. Marc étant venu à vaquer par le décès du cardinal Jean Badoëro, il l'opta dans un consistoire le 4 juin 1714. Il mourut à Rome le 15 mars 1720, âgé de 70 ans, & fut inhumé dans l'église de son titre.

PRIX (S.) en latin *Prejectus* ou *Projectus*, évêque de Clermont en Auvergne, dans le VII siécle. Après avoir été disciple de S. Genest, évêque de Clermont, il fut fait supérieur d'un monastere de filles par Félix, évêque de Clermont, à la place duquel on voulut l'élire en 665. L'archidiacre Gayroald l'emporta par ses brigues ; mais celui-ci étant mort au bout de 40 jours, S. Prix fut élu d'un consentement unanime. Il fut massacré à Volvic près de Clermont, par des assassins envoyés par les parens du patrice Hector, qu'il avoit fait condamner à mort par le roi Childéric. On l'a consideré, à cause de cela, comme un martyr de la justice, dont on fait la fête au 25 janvier.* *Sa vie dans* Bollandus, & *dans* Mabillon. Baillet, *vies des saints*, *mois de janvier*.

PROBA FALCONIA, *cherchez* ANICIUS PROBUS.

PROBUS (M. Aurélius) originaire de Sirmich en Pannonie, étoit fils de Maxime, qui mourut en Egypte. Il y a eu des auteurs de son temps qui ont dit qu'il étoit parent de Claude le Gothique, & qu'il eut une sœur appellée Claudia ; mais si cela est douteux, au moins est-il certain qu'il parvint de très-bonne heure aux charges les plus honorables de la milice, & qu'après avoir été tribun dans un âge où les autres ne font que commencer à apprendre le métier de la guerre, il eut étant encore très-jeune le commandement d'une légion que Valérien n'avoit eu qu'étant déja fort âgé. Gallien ne l'estima pas moins que son pere avoit fait, & lui donna le commandement des troupes de l'Illyrie : il eut ensuite celui de la X légion, ce qui parut lui annoncer qu'il parviendroit à l'empire, Aurélien qui le lui donnoit, l'ayant reçu de Claude, qui l'avoit reçu de Gallien. Enfin après avoir repris l'Egypte sous le même Aurélien, il obtint de Tacite, son successeur, le commandement de l'Orient, & c'est-là qu'il fut nommé pour succéder à cet empereur, mort vers le mois d'avril de l'an 276. Florien, frere de Tacite, y avoit été nommé en même temps, & il étoit alors en Asie avec des troupes bien plus nombreuses que celles de Probus ; mais les chaleurs qui survinrent peu après donnerent à Probus, dont les soldats étoient presque tous naturels du pays, un avantage dont il sut bien profiter. Florien ayant été battu, se donna la mort à lui-même en se faisant ouvrir les veines, & Probus fut reconnu de tout le monde, avec d'autant plus de joie, qu'il signala le commencement de son régne par le pouvoir qu'il donna au Sénat de nommer les gouverneurs de toutes les provinces, & de revoir les loix qu'il voudroit établir, pour y faire leurs remontrances s'il y avoit lieu, sans se réserver autre chose que le commandement des troupes, & l'administration des deniers publics. Tout ce régne qui fut d'un peu plus de six ans, ne fut qu'une suite de victoires : les François, les Bourguignons, *les Vandales* qui s'étoient répandus dans les Gaules, où *ils* avoient soixante & dix villes, en furent chassés avec une vivacité étonnante, & virent bientôt les Romains commettre dans leurs pays les mêmes désordres qui les avoient rendus si redoutables aux Gaulois ; ce qui les contraignit non seulement à céder presque tous leurs biens au vainqueur, mais à grossir ses troupes de leur plus vigoureuse jeunesse. Les Sarmates dans l'Illyrie, les Goths dans la Thrace, ne lui firent pas plus de résistance : les brigands d'Isaurie furent chassés de leurs montagnes, qui furent données aux Vétérans, & Ptolémaïde & Copte dans la haute Egypte furent reprises sur les Blémyes : après quoi cent mille Bastarnes enlevés de leur pays, furent contraints de venir cultiver les terres de l'empire, qui avoient été abandonnées sous les régnes précédens. Enfin Probus se préparoit à aller porter la terreur de son nom jusque dans la Perse, lorsque quelques séditieux d'entre les soldats qu'il occupoit suivant sa coutume à des ouvrages publics auprès de Sirmich, le tuérent vers le mois d'août de l'an 282. Sur ce qui regarde la postérité de Probus, *on peut voir ce qu'on en a dit au mot* BYSANCE. * Tillemont, *hist. des empereurs*. Pagi, *critica hist. chronolog. in annal. Baronii*. Banduri, *numism. imp. rom.*

PROBUS, *cherchez* NEPOS (Cornelius) TITIUS PROBUS, VALERIUS, & ELVODUGUS.

PROCACCINI (Camille) célébre peintre Italien, étoit fils aîné d'*Ercole* Procaccini, qui exerçoit la même profession. Il naquit à Boulogne en 1546. Après avoir reçu de son pere les premiers enseignemens, il se présenta à l'école des Caraches avec son frere *Jules-César*. Dans la suite il se trouva en état de travailler en concurrence avec les Caraches eux-mêmes. S'étant depuis retiré à Milan avec sa famille, il y contribua à élever une fameuse académie de peinture. De cette ville il se rendit à Rome avec le comte Pirro Visconti qui le protégeoit. Revenu plus habile à Milan, le duc de Parme le choisit pour travailler au dôme de Plaisance, & le mit en concurrence avec Louis Carache, dont la société ne lui fut pas inutile. Ce peintre, dont les ouvrages sont en grand nombre en Italie, mourut à Milan en 1626, âgé de 80 ans.* *Voyez* sa vie dans celle des peintres de M. d'Argenville, tom. I, pag. 225 & suivantes.

PROCACCINI (Jules-César) *frere du précédent*, né pareillement à Boulogne en 1548, & comme lui éléve des Caraches, se retira aussi à Milan avec sa famille, en 1609. Pour se perfectionner dans son art, il demeura long-temps à Rome, à Venise & à Parme, où il se forma sur les modeles les plus parfaits. Revenu à Milan, il devint chef d'une fameuse académie, qui attiroit toute la jeunesse de ces cantons-là. Il fut mandé à Gènes en

1618, pour orner le palais Doria ; & il travailla aussi beaucoup pour le roi d'Espagne. Il mourut à Milan l'an 1626, à l'âge de 78 ans. Camille & Jules-César Procaccini ont eu un troisiéme frere nommé CARLO-ANTONIO Procaccini, qui s'appliqua aussi à la peinture, mais qui resta inférieur aux deux autres, quoique l'on dise qu'il ait très-bien réussi dans le paysage, les fleurs & les fruits. Il eut un fils nommé *Ercole* Procaccini, qui peignit d'abord des fleurs dans le gout de son pere, mais qui, étant devenu éléve de Jules-César, son oncle, fit plusieurs tableaux d'église, & soutint long-temps l'académie dont son oncle avoit été le chef. Il travailla beaucoup pour la ville de Turin, & mourut en 1676, à l'âge de 80 ans. * Extrait de l'*Abrégé des vies des plus fameux peintres*, cité dans l'article précédent, tom. I, pag. 229 & suiv. On peut aussi consulter le *Catalogue raisoné des différens effets curieux & rares, contenus dans le cabinet de feu* M. le chevalier de la Roque (Antoine de la Roque, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis) par M. Gersaint, à Paris 1745, *in*-12, pag. 28 & 29.

PROCAS, roi des Latins, succéda à Aventin, son pere, l'an 3230 du monde, 805 avant J. C. & régna 32 ans. En mourant il laissa deux fils, Amulius & Numitor, dont le dernier fut aïeul de Rémus & Romulus. * Tite-Live, *l.* 8. Denys d'*Halicarnasse*. Eusebe, &c.

PROCESSE (S.) & S. MARTINIEN, martyrs à Rome, du temps de S. Pierre & de S. Paul, c'est-à-dire, sous la persécution de Néron, étoient honorés dès le IV siécle à Rome, s'il est vrai ce que dit l'auteur du livre intitulé *Prædestinatus*, qu'un prêtre de la secte des Tertullianistes d'Afrique s'empara en ce temps-là de leur tombeau. Quoi qu'il en soit, leur nom se trouve dans le calendrier romain du IV siécle. S. Grégoire *le Grand* a prononcé une homélie le jour de leur fête. Les actes de leur martyre n'ont aucune autorité. Les martyrologes mettent leur fête au 2 de juillet, ou au 30 mai. * Calendrier de Fronton, *Prædest. de hær. c.* 86. Sanct. Greg. *homil.* 32 *in evang.* Bollandus, *tom. VII.* Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés. tom. II.*

PROCESSION, cérémonie ecclésiastique, dans laquelle le clergé & le peuple vont à quelque église chantant les litanies ou d'autres prieres. Les anciens Romains, dans les nécessités de l'empire, ou après quelques victoires, ordonnoient des processions pour un certain nombre de jours dans tous les temples des Dieux, pour leur demander du secours, ou pour leur rendre des actions de graces. Les Juifs alloient aussi en compagnie au temple, pour y faire leurs prieres ; & les premiers chrétiens alloient de compagnie aux tombeaux des martyrs. On nommoit *Procession* la marche des empereurs aux temples, aux lieux publics, & dans leurs palais. Mais en ces occasions on ne voit pas que les prêtres aient précédé & conduit ces sortes de processions. Les premieres processions, dont il soit fait mention dans l'histoire ecclésiastique avec le clergé, sont celles que S. Jean Chrysostome établit à Constantinople, pour opposer à celles que faisoient les Ariens. L'historien Socrate, *l.* 6, *c.* 8, rapporte que les Ariens de Constantinople, qui étoient alors obligés de tenir leurs assemblées hors de la ville, en y allant chantoient la nuit & le matin des antiennes, & y mêloient des impiétés contre la doctrine catholique sur la Trinité. S. Jean Chrysostome, pour empêcher qu'ils ne pervertissent les catholiques, fit aussi faire des processions aux derniers, qui chantoient des prieres pendant la nuit, dans lesquelles on portoit des croix, sur lesquelles on avoit mis des flambeaux allumés. Depuis ce temps-là l'usage des processions s'est introduit chez les Grecs, puis chez les Latins ; mais elles ont subsisté plus long-temps, & ont été plus communes chez les Latins que chez les Grecs. L'usage de l'église romaine, dès le temps de S. Grégoire, étoit que le clergé & le peuple allassent processionellement d'une église à une autre, chantant des prieres ou litanies ; & quand ils étoient arrivés dans cette église, on y chantoit l'office, & la messe qui étoit quelquefois commencée dans l'église d'où on sortoit : c'est ce qui s'appelloit *station*. Le nombre de ces processions s'est toujours depuis augmenté : on en a fait dans les villes & dans les campagnes, pendant les nécessités publiques, pour implorer la miséricorde de Dieu, & lui demander la paix, l'abondance & les autres biens temporels, & pour détourner la peste, la famine & les autres malheurs dont on étoit accablé ou menacé. Les litanies, ou les prieres publiques que l'on fait le jour de S. Marc, & celles des Rogations, établies par S. Mamert, évêque de Vienne, sont de ce genre. On a fait même des processions une cérémonie réglée, que l'on pratique tous les Dimanches de l'année dans les églises paroissiales. On en a établi d'extraordinaires dans les jubilés, dans les dévotions publiques, & même pour rendre des actions de graces. La procession du jour des Rameaux, pour honorer le triomphe de l'entrée de Jesus-Christ à Jérusalem, a été fort fameuse dans quelques églises. Enfin depuis que Bérenger eut combattu le culte du saint Sacrement de l'Eucharistie, on se fit une religion de la porter en triomphe en procession. Cette coutume commença dès le XIV siécle, & fut rendue plus solemnelle, depuis que les luthériens & les calvinistes combattirent ce mystere. On la joignit à la fête du saint Sacrement, instituée par Urbain IV, & depuis ce temps-là elle a été observée réguliérement en ce jour, dans la plupart des églises d'Occident.

PROCESSION de la ligue. Ce fut une procession tout-à-fait extraordinaire, que les religieux & les ecclésiastiques, au nombre de treize cens, firent à Paris en 1590. Rose, évêque de Senlis, & le prieur des Chartreux, étoient à la tête, comme capitaines, & portoient chacun une croix dans la main gauche & une hallebarde dans la droite, pour représenter, disoient-ils, les Machabées qui conduisoient le peuple de Dieu. Après eux marchoient par rangs, de quatre de front, tous les religieux des ordres mendians, même les Capucins, les Minimes & les Feuillans ; mais les religieux rentés qui avoient du bien à la campagne, & qui craignoient le dégât de leurs terres, comme ceux de S. Germain des Prés, de S. Victor, de sainte Geneviéve, & les Célestins ne s'y trouverent pas. Ils avoient tous leur robe retroussée à la ceinture, le capuchon abattu sur les épaules, le morion en tête, le corselet ou la jaque de maille sur le dos, & portoient les uns des rondaches & des dagues ; les autres des pertuisanes, & les autres des arquebuses, & d'autres armes rouillées, & peu propres à une attaque ou à une défense. Les vieux étoient aux premiers rangs, contrefaisant le mieux qu'ils pouvoient la contenance & la démarche de capitaines. Les jeunes suivoient, tirant à toute heure leurs arquebuses, pour montrer leur adresse & leur courage. Hamilton, curé de S. Côme, Ecossois de nation, faisoit la charge de sergent, avec d'autres. Toute cette bande marchant par les rues de Paris avec une gravité affectée, se reposoit de temps en temps, & mêloit par intervalles des antiennes & des cantiques avec le bruit de leurs mousquetades. Le légat du pape, accompagné de Panigarole, de Bellarmin, & de quelques autres Italiens, autorisa cette action par sa présence. Mais il arriva qu'un de ses aumôniers fut tué à la portiere de son carosse, par un coup qu'un de ces mauvais arquebusiers tira mal-à-propos : ce qui pensa faire un grand désordre. Le jour de l'Ascension de la même année, il se fit une autre procession plus sérieuse au couvent des Augustins, où se trouverent l'archevêque de Lyon, les évêques de Rennes, de Senlis & de Fréjus, tous les prélats de la suite du légat, l'ambassadeur d'Espagne, celui qui l'avoit été de la reine d'Ecosse & qui portoit le titre d'archevêque de Glascow, le prince de Ferrare, les ducs de Némours, d'Aumale, avec d'autres princes & chefs de guerre ; les cours

souveraines, les colonels & les capitaines de la ville. Après la messe solemnellement chantée, ils jurerent tous sur le livre des évangiles, de ne jamais recevoir un roi hérétique, & de révéler tout ce qu'ils sauroient être contraire à la sainte union. * Mézerai, *hist. de France; sous Henri IV.* Voyez la *Satyre Ménippée*, édit. en 3 vol. *in-8°.*

PROCHITA ou PROCITA, petite isle de la terre de Labour. Elle est dans le golfe de Naples, entre l'isle d'Ischia & la ville de Pouzzoles. Elle est fort petite, & il n'y a qu'un bourg, nommé *l'abbaye S. Michel.* * Mati, *dictionaire.*

PROCHITA (Jean de) ainsi nommé, parcequ'il étoit seigneur de l'isle de Prochita dans le royaume de Naples, eut beaucoup d'autorité dans la Sicile, sous le régne de Mainfroi, & fut dépouillé de ses biens & de ses charges par Charles d'Anjou, roi de Naples & de Sicile. Résolu de s'en venger, il entreprit de faire révolter la Sicile contre le roi Charles, & de la réduire sous la puissance de Pierre, roi d'Aragon, qui prétendoit que ce royaume lui appartenoit, à cause de sa femme Constance, fille de Mainfroi. Pour disposer ce projet plus secrétement, il se déguisa en habit de Cordelier l'an 1280; & après avoir parcouru toute la Sicile sous cet habit, pour pratiquer les esprits, il alla à Constantinople, traiter avec Michel Paléologue, & en obtint un secours d'argent. De-là il se rendit à Rome, où il engagea le pape à favoriser cette entreprise. Mais la mort du pape Nicolas, & l'exaltation du cardinal de sainte Cécile, que le roi Charles fit élire pape sous le nom de Martin IV, firent changer la face des affaires. Cependant Prochita ne renonça point à son entreprise, & employa deux ans à tramer sous son habit de Cordelier, l'horrible conspiration qui fut exécutée en 1282. Il convint avec les chefs des conjurés, que le jour de Pâque, qui tomboit sur le 30 de mars, aussitôt que l'on entendroit sonner le premier coup de vêpres, on feroit main-basse sur tous les François, qui ne songeoient à rien moins ce jour-là qu'à une si effroyable trahison. Elle fut exécutée avec tant de rage & de cruauté, par toutes sortes de personnes séculieres & ecclésiastiques, par les prêtres mêmes, & par quelques religieux, qu'en peu de temps, tout ce qu'il y avoit de François dans la Sicile, dont le nombre étoit d'environ huit mille, furent tués sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de condition. Ils y périrent tous, à la réserve d'un seul homme, qui fut Guillaume de Porcelets, gentilhomme Provençal, que les Siciliens renvoyerent en son pays, pour récompenser la bonne foi & la probité avec laquelle il s'étoit comporté dans le gouvernement d'une place. * Surita, *l.* 2. Mariana, *l.* 14. P. Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs*, *l.* 5.

PROCHORE, *Prochorus*, disciple des apôtres, & l'un des sept premiers diacres, passe pour auteur de la vie de S. Jean l'*Evangéliste*, que nous avons dans la bibliothéque des peres; mais il est sûr que cet ouvrage n'est pas de lui: car sans parler des fables dont il est rempli, il ne faut que prendre garde à ces mots μ[illegible] *coëssentialem Trinitatem*, inconnus en ce temps-là, pour juger qu'il a été composé quelques siécles après lui. Vossius croit que cet ouvrage de Prochore est peut-être le même qu'on appella *Circuitus Johannis.* * *Actes des apôtres*, *c.* 6. Baronius, *A. C.* 44, *n.* 30; *&* 99, *n.* 4. Bellarmin, *de script. eccles.* Lorinus, *in act. apost.* Vossius, *l.* 2 *de hist. gr.* Le martyrologe romain, *ad* 9 *april.*

PROCILIUS, historien Latin, qui vivoit du temps de Pompée *le Grand*, vers l'an 60 avant J. C. écrivit divers ouvrages qui ne se sont pas conservés. Il ne nous est connu que parcequ'il est cité par Varron, *l.* 4, *de lingua lat.* par Pline, *l.* 1, *hist. nat. c.* 2, *&c.* C'est peut-être ce même PROCILIUS, dont il est fait mention dans Lampridius, qui avoit écrit qu'il avoit lu sur une colonne de Memphis, que l'Egypte seroit libre, quand les faisceaux romains y viendroient.

PROCILLUS (Caïus Valerius) fils de *Caïus Valerius Caburus*, qui avoit été fait citoyen Romain par Caïus Valerius Flaccus, étoit le premier & le plus honnête homme de la Gaule Narbonnoise sous l'empereur César. Il joignoit à sa noblesse & à sa probité beaucoup d'éloquence & de courage; & ces qualités lui ayant acquis l'estime de César, cet empereur lui donna toute sa confiance. Comme Procillus possédoit parfaitement la langue gauloise, & qu'il étoit d'une fidélité la plus exacte, César le choisit avec Marcus Muttius, pour ses ambassadeurs auprès d'Arioviste, roi de ces Germains, qui, après avoir passé le Rhin, s'étoient établis dans la Séquanoise. Mais Arioviste fit charger de chaînes Procillus, contre le droit des gens, & l'on delibéra trois fois en sa présence si on le feroit bruler; mais le sort qui fut jetté ayant voulu que sa mort fût differée, César eut le temps de défaire Arioviste, & de délivrer son ambassadeur. Pline l'ancien parle d'un Procillus, qui avoit profité de ses écrits pour les faire passer dans les siens; mais nous ignorons si c'est de celui-ci dont il veut parler. Procillus cité dans Varron comme un excellent grammairien, n'étoit pas non plus le Gaulois ni du même temps. * *Voyez l'hist. lit. de la France*, par D. Rivet, & quelques autres *Bénédictins*, *t. I.* *&c.*

PROCLÈS, fils d'Aristodéme, de la race d'Hercule, & frere d'Eurysthène, posséda avec son frere la souveraineté de Sparte ou Lacédémone. Comme ils prétendoient tous deux à la courone, on consulta l'oracle, qui répondit que deux rois du sang d'Hercule devoient régner dans Sparte. Ainsi Proclès fut le chef des rois nommés *Proclydes*, & depuis *Eurypontides*; & Eurysthène fonda la famille des *Eurysthénides*, qui furent ensuite appellés *Agydes.* Ils commencerent à régner l'an du monde 1963, & 1072 avant J. C.* Pausanias, *in Lacon.*

PROCLINIATES, hérétiques dans le IV siécle, nioient l'incarnation de Jesus-Christ, la résurrection des corps, & le jugement universel. * S. Epiphane.

PROCLUS, hérétique, disciple de Montan, débitoit ses erreurs dans le II siécle, & fut confondu par Gaïus, homme très-savant, qui disputa publiquement contre lui, devant le pape Zéphyrin. Eusebe dit que cette dispute avoit été publiée, qu'elle tomba entre ses mains, & qu'il y avoit trouvé d'excellentes raisons contre les Montanistes. Tertullien loue beaucoup ce Proclus, & fut peut-être celui qui lui inspira les rêveries de Montan. * Euseb. *l.* 3, *hist. c.* 31, *S. Jérôme*, *de scriptor. eccles. in Gaio*, *capt* 59. Baronius, *in annal. &c.*

PROCLUS, philosophe Platonicien, qui vivoit vers l'an 500 de J. C. est sans doute le même qui fut surnommé *Diadochos.* Il étoit né dans la Lycie, fut disciple de Syrien, & eut beaucoup de part en l'amitié de l'empereur Anastase. Comme il étoit savant mathématicien, pendant que Vitalien assiégeoit Constantinople, on dit qu'il brula ses vaisseaux avec de grands miroirs d'airain, invention que l'on a faussement attribuée à Archimédes. Au reste Proclus étoit Païen; & écrivit contre la religion chrétienne un traité que Philoponus réfuta. Nous avons encore de lui, *Elementa theologica & physica*, traduits en latin par François Patricius, & publiés à Ferrare, *in-4°*, l'an 1583. *Theologiæ catholicæ lib. VI*, imprimé l'an 1611, *in-folio*, à Hambourg, avec la traduction latine d'Emilius Portus. *Paraphrasis in Ptolæmeum de syderum affectionibus*, publiée en 1635 à Leyden, *in-8°.* Des commentaires sur quelques livres de Platon en grec. *De poëticâ dissertatio*, dont on a une traduction faite sur le grec par Fédéric Morel: cette traduction parut à Paris en 1615, *in-16*, à la suite de l'ouvrage intitulé: *Georgii Chœrobosci de figuris poëticis, oratoriis & theologicis liber. Nunc primùm græcè prodit, ex bibliotheca Federici Morelli, professorum & interpretum regis Decani, cum latinâ ejusdem versione, & PROCLI, de poëticâ (seu de tribus generibus poëtices) dissertatione.* Plusieurs auteurs se sont trompés, en confondant Pro-

clus avec ce Proclus qui fut précepteur de M. Antonin, ou avec d'autres de ce nom.* Suidas, *in Πρόκλος*. Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de sect. phil. c.* 16, *de math. &c.*

PROCLUS (S.) patriarche de Constantinople, avoit été disciple de S. Jean Chrysostome, & secrétaire d'Atticus. Il fut fait évêque de Cyzique par Sisinnius, patriarche de Constantinople, qui prétendoit avoir ce droit; mais les Cyzicéniens en élurent un autre: de sorte que Proclus fut obligé de s'arrêter à Constantinople, où il acquit beaucoup de gloire par ses prédications. Dans cet intervalle, Sisinnius, Nestorius & Maximien furent patriarches l'un après l'autre. Après la mort du dernier, Proclus fut mis en sa place par la seule considération de son mérite, en 434. Ce fut ce prélat qui, ayant fait un panégyrique de S. Jean Chrysostome, se joignit à tout le peuple, & alla demander à Théodose *le Jeune*, qu'il lui plût faire rapporter le corps de ce saint à Constantinople. Il s'opposa avec beaucoup de soin aux hérétiques, condamna le livre de Théodore de Mopsueste, & le réfuta par écrit. Sa mort qui arriva le 24 octobre 447, causa un grand trouble dans l'église de Constantinople. Nous avons de lui un traité de la tradition de la divine liturgie, quelques homélies, &c. dans la bibliothéque des peres. Vincent Richard, Théatin de Rome, publia toutes ses œuvres en un volume *in-4°*, l'an 1630; elles sont en grec & en latin, & contiennent vingt homélies, des épîtres & les interprétations. On voit à la tête de ce livre la vie du même saint. Gerhart Elmenhorst avoit fait une édition des opuscules de Proclus dès l'an 1617, en un volume *in-12*, impression de Leyden. Le ménologe des Grecs, le martyrologe des Latins, le IV concile général de Chalcédoine & le V de Constantinople, font mention de Proclus, aussi-bien que S. Cyrille d'*Alexandrie*, & divers autres. Ses sermons sont écrits d'un style coupé & sententieux, plein d'antithèses, d'interrogations, d'exclamations & de pointes; les pensées sont étudiées, subtiles: mais elles sont peu utiles & peu instructives. * S. Cyrille, *in expos. symbol. Nicæn. & epist.* 31 *ad Joan. Antioch.* Socrate, *l.* 7, *c.* 26, 28, *& seq.* Théodoret, *l.* 5, *c.* 35. Nicéphore, *l.* 14 *&* 38. Photius, *cod.* 52. S. Jean *de Damas.* Baronius, Bellarmin, Possevin, &c. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclés. du V siécle.*

PROCONSUL. Ce nom a été donné dans les commencemens de la république romaine, à celui qui étoit continué dans la charge de consul après l'année de son consulat, pour quelque raison importante. Ensuite on appella *Proconsul* celui qui, étant sorti du consulat, avoit le gouvernement d'une province consulaire. Du temps des empereurs, on nomma *Proconsul* celui qui étoit élu par le sénat pour gouverner une des provinces du peuple. Les Proconsuls sortis du consulat n'étoient pas élus par le peuple assemblé; mais ils tiroient au sort le nom d'une des deux provinces consulaires, & prenoient le gouvernement de celle qui leur étoit échue. Ils y rendoient la justice, & commandoient l'armée qui étoit dans leur province. L'été étoit ordinairement le temps destiné à la guerre; & l'hiver étoit employé à l'exercice de leur jurisdiction. * Rosin, *antiq. romain. l.* 7, *c.* 42.

PROCOPE, lecteur de Scythople en Palestine, & martyr dans le temps de la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut le premier qui souffrit la mort pour la religion chrétienne, en exécution de l'édit de 303. Il étoit né à Jérusalem; mais il étoit venu s'établir à Scythople, où il fut arrêté avec quelques autres en 303, & conduit à Césarée de Palestine. Le juge lui proposa de sacrifier aux dieux ou au moins aux empereurs; ce qu'ayant refusé de faire, il eut la tête tranchée le 7 juillet. On ne fait néanmoins sa fête que le 8 de ce mois. * Eusèb. *lib. de martyr. Palæst. c.* 1 *&* 2. *Acta Proconsul. apud.* Ruinart. Tillemont, *mém. pour servir à l'hist. ecclés.* tom. V.

PROCOPE, *Procopius*, natif de Cilicie, & parent de Julien l'*Apostat*, se fit saluer empereur après s'être révolté contre Valentinien & Valens, & prit la pourpre à Constantinople le 28 septembre vers l'an 364. Ses premiers progrès furent si rapides, que Valens réduit à de fâcheuses extrémités, songeoit à quitter l'empire, si ses amis ne l'en eussent détourné. Mais l'année suivante les affaires changerent de face, & Procope fut défait dans une campagne de Phrygie, nommée *salutaire*. On dit qu'il fut abandonné par ses gens, & qu'étant tombé entre les mains de Valens, ce prince lui fit couper la tête, qu'il envoya à Valentinien dans les Gaules. * Ammien Marcellin, *l.* 25 *&* 26. Zosime, *l.* 4.

PROCOPE, *Procopius*, fils de l'empereur d'Occident Anthémius, & frere de Marcien & de Romulus, se souleva avec eux contre Zénon vers l'an 479. Ils furent vaincus par les fourbes d'un certain Hillus, célébre imposteur.

PROCOPE, *Procopius*, de Césarée, historien Grec, acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages, sous l'empire de Justinien. Il fut secrétaire de Bélisaire, pendant toutes les guerres que ce général fit en Perse, en Afrique & en Italie. Ensuite il fut reçu au nombre des sénateurs, obtint le titre d'*illustre*, qui ne se donnoit qu'à peu de personnes; & pour comble d'honneurs, fut fait par l'empereur, préfet de Constantinople. Les auteurs sont en peine de savoir s'il étoit païen, ou chrétien; mais il y a apparence qu'il étoit du nombre des fidéles, si l'on considere ce qu'il dit dans son traité des bâtimens de Justinien, divisé en six discours. Tout son ouvrage comprend huit livres, savoir, 2 de la guerre des Perses, dont Photius a fait l'abrégé; 2 de celle des Vandales, & 4 de celle des Goths. Il y en a un neuviéme, intitulé l'*Histoire secrette*, ou les *Anecdotes*, qui est une satyre contre Justinien & Théodore son épouse. Le P. Claude Maltret, Jésuite, fit imprimer l'an 1623, toutes les œuvres de Procope, de l'édition du Louvre, à l'exception des Anecdotes que M. de la Monnoye a publiées. Nous avons diverses traductions latines de cet auteur, & depuis on nous en a donné une en notre langue. * Photius, *biblioth. cod.* 63. Vossius, *de hist. Græc. l.* 2, *c.* 22. La Mothe le Vayer, *jugem. des hist.*

PROCOPE de Gaze, *Procopius*, rhéteur & sophiste, vivoit dans le VI siécle, vers l'an 560, & étoit meilleur écrivain que théologien. Il composa des commentaires, ou plutôt il fit une chaîne des peres Grecs & Latins qui l'avoient précédé sur les huit premiers livres de l'écriture. Photius loue son style & son exactitude, mais il le reprend de ses trop longues digressions, non qu'elles fussent inutiles, mais parcequ'il rapportoit toutes les explications des anciens, quoiqu'elles fussent contraires. Il se servoit de la version des Septante, de celles d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, & quelquefois de celle de S. Jérôme, que Sophrone avoit traduite en grec. Conrad Clauser de Zurich, auteur d'une version de cet ouvrage, le publia en 1555. Jean Cartier publia un abrégé des commentaires de Procope sur Isaïe en 1580. Louis Lavater de Zurich interpréta ses annotations sur les 4 livres des rois, & le I des paralipoménes; & Herman Hamberger celles qui sont sur le second livre des mêmes Paralipoménes, que Jean Meursius fit imprimer à Leyden en 1620. On poura consulter les préfaces qui sont à la tête de ses ouvrages. * Photius, *cod.* 160, 206 *&* 207. Sixte de Sienne, *l.* 4 *biblioth. sanct.* Bellarmin, *de script. ecclés.* Possevin, *in appar. sacr.* Godeau, *hist. ecclésiastique*, *&c.*

PROCOPE-RASE, surnommé *le Grand*, gentilhomme Bohémien, ayant peu de bien, fut adopté par son oncle maternel, qui après lui avoir fait faire ses études, le fit voyager en France, en Italie, en Espagne & dans la Terre-sainte. A son retour il le fit tonsurer, &, à ce qu'on prétend, ordonner prêtre malgré lui; ce qui lui a fait donner le surnom de *Rase*. Mais lorsque la guerre des Hussites s'alluma au commencement du XV siécle, il quitta l'habit ecclésiastique, prit l'épée, & s'attacha entiérement à Zisca, chef de ces

hérétiques. Zisca, qui ne tarda pas à connoître la grandeur de son zèle & sa valeur, lui donna son estime, & Procope acquit par ses exploits militaires le surnom de *Grand*. En 1422, l'archiduc Albert étant entré en Moravie à main armée, assisté de quelques troupes auxiliaires de l'empereur Sigismond, & assiégeant la ville de Juttemberg qui avoit embrassé le hussitisme, les Juttembergeois appellerent à leur secours Zisca, qui commit le soin de les défendre à Procope. Celui-ci alla en effet en Moravie, se fit passage, l'épée à la main, au travers de l'armée des assiégeans, entra dans Juttemberg, la pourvut de vivres, & chassa enfin l'armée de l'archiduc. Ce siége dura trois mois. Zisca mourant en 1424, recommanda à Procope de faire périr par le fer & par le feu tout ce qui s'opposeroit à sa religion, & lorsqu'il fut mort, son armée se divisa en trois bandes, dont une se choisit Procope pour chef; & ce partage n'empêcha pas qu'ils ne s'unissent étroitement, quand il s'agissoit de la cause commune. Procope-Rase, à la tête des Taborites & de ceux de Prague, marcha peu après vers la Baviere & l'Autriche par la Moravie, & alla mettre le siége devant Hranditz, selon d'autres, Retz, place bien fortifiée dans la Moravie. Il la prit, la fit réduire en cendres, & les habitans furent passés au fil de l'épée. Après sa retraite, l'archiduc profitant des troubles intérieurs de la Bohême, pour recouvrer ce qu'il avoit perdu dans la Moravie, il y fit quelques tentatives en 1426. Mais Procope l'ayant appris, marcha au-devant de lui, l'obligea de se retirer, & prit lui-même quelques forts. Etant venu devant Kamenitz, ville sur les frontieres de la Bohême & de la Moravie, où il y avoit une bonne forteresse, il y trouva une résistance à laquelle il ne s'étoit pas attendu. Agnès, fille de Procope de Sézima d'Aust, en soutint elle-même le siége; & lorsque Procope la fit sommer de se rendre, avec de grands cris & beaucoup de hauteur, elle répondit : *Je ne suis qu'une jeune fille foible; mais j'ai assez de cœur, pour ne pas m'alarmer de la férocité de votre langage, & pour ne pas céder ma place sans la défendre.* La valeur éclata de part & d'autre : Agnès fit durer le siége quinze jours, & ne se rendit qu'après une capitulation la plus avantageuse qu'elle pût faire. Elle eut la permission de se retirer où elle voudroit, comme elle l'avoit demandé, & elle fut conduite en sureté au lieu qu'elle avoit choisi. Procope passa peu après en Autriche, où il fit bien du ravage; & se rendant redoutable par-tout, Sigismond lui-même le craignit, & envoya en 1428 des ambassadeurs aux Hussites, pour leur exposer ses droits sur le royaume de Bohême, & leur faire de sa part des offres avantageuses. Procope ayant appris ces bonnes dispositions de l'empereur, & se trouvant un peu las de la guerre, lui fit demander une entrevue: elle fut acceptée. Procope se rendit en Autriche, proposa ses conditions, offrit la paix; mais Sigismond n'ayant rien voulu lui accorder de ce qu'il demandoit, il s'en retourna en Bohême, irrité de son refus, & ne pensant plus qu'à la vengeance. Il pacifia à son retour les divisions des habitans de Prague, & fit en Silésie, en Saxe & en Brandebourg, des courses qui incommoderent beaucoup les pays où il les fit. Dès que la tenue du concile de Basle eut été indiquée en 1431, Procope écrivit une longue lettre latine circulaire, en son nom & en celui des Hussites, à tous les états & à toutes les conditions, dans laquelle il se déchaîne avec fureur contre le pape & contre les évêques, & presse les princes chrétiens d'envoyer leurs évêques & leurs docteurs, pour disputer avec les docteurs de sa secte, à condition de ne prendre pour fondement de leur dispute, que le texte seul de l'écriture. Après s'être plaint, sans raison, que l'on a forcé lui & son parti à prendre les armes, parcequ'on les avoit excommuniés, & qu'on a refusé d'examiner leur doctrine sur l'écriture, il rapporte seize articles, ou il se plaint : 1. De ce qu'on exige du patrimoine, ou un bénéfice dans ceux que l'on éleve au sacerdoce. 2. De ce qu'on prend de l'argent de ceux que l'on ordonne. 3. De ce que ceux qui prennent le parti de l'église, ne le prennent, selon lui, que pour mener une vie oisive & plus commode. 4. Des fréquentes excommunications. 5. De l'honoraire donné pour faire dire des messes, & prier pour les défunts. 6. De la fierté & de l'orgueil qu'il attribuoit faussement à tous les membres du clergé catholique. 7. De leur avarice, dont il prétendoit aussi les rendre tous coupables. 8. De ce que la fornication étoit commune parmi eux : plainte vague & non prouvée. 9. De ce qu'ils étoient envieux, & de ce qu'ils avoient de fréquentes disputes pour les biens temporels, ou la jurisdiction avec les monasteres, comme si le bon ordre ne demandoit pas que chacun se tînt dans sa place, & n'usurpât point sur les droits d'autrui. 10. De ce que les évêques, & sur-tout les chanoines entre les prêtres, menoient une vie oisive, de ce qu'on les voyoit toujours dans les promenades, dans les jeux, &c. 11. De ce qu'ils avançoient bien des fables dans leurs discours, pour en imposer au peuple. 12. De ce qu'ils ne distribuoient point la sainte Eucharistie sous les deux espéces. 13. De ce que dans leurs jugemens ils avoient égard au sang, à la liaison, à la faveur, plutôt qu'à la justice. 14. De ce que dans le tribunal de la pénitence, ils recevoient des présens des usuriers, des ravisseurs du bien d'autrui, &c. & en agissoient avec eux par cette raison, avec une condescendance criminelle. 15. De ce qu'ils étoient usuriers eux-mêmes, & favorisoient ceux qui l'étoient. 16. De ce qu'ils prétendoient que les décimes leur étoient dues de droit. La plupart de ces plaintes étoient justes, si ceux contre qui il les faisoit, étoient coupables des crimes ou des abus dont il les accusoit. Mais ignoroit-il, qu'outre que ces abus n'étant nullement généraux, il étoit défendu de condamner l'innocent avec le coupable; l'église catholique, loin d'approuver ces abus, s'élevoit contre avec encore plus de force que lui-même ? Ignoroit-il d'ailleurs que les abus, quels qu'ils soient, ne peuvent jamais servir de fondement légitime à la révolte qu'il prétendoit justifier ? Procope termine sa lettre, en disant que lui & son parti combattent pour ces quatre articles : savoir, qu'on doit empêcher les désordres publics des prêtres; réduire le clergé à l'etat de pauvreté, observé par les disciples du Seigneur; laisser la liberté à tous ceux qui exercent le ministere, de prêcher de la maniere, dans le temps & sur la matiere qu'ils voudront; enfin de distribuer l'Eucharistie selon l'*institution* de J. C. c'est-à-dire, sous les deux espéces. On sent assez l'injustice de ces demandes, & le peu de droit que les Hussites avoient de les faire. M. Lenfant n'a rien dit de cette lettre dans son *Histoire du concile de Basle*. Procope, avant que de venir à ce concile avec les principaux de son parti, écrivit à l'empereur Sigismond le 22 mai 1432, pour l'engager à s'y trouver avec eux. M. Lenfant n'a point non plus parlé de cette lettre, que l'on a encore, ni de la réponse qu'y fit Sigismond, & qui est fort civile. Mais ce ne fut qu'au commencement de 1433, que Procope & ceux qu'il avoit avec lui, parurent dans le concile, où ils défendirent avec chaleur les quatre articles *dont on vient de parler*. Ils en repartirent vers le 16 avril, fort irrités de ce qu'on n'avoit pas satisfait à leurs prétentions, & Procope continua ses courses. Il entreprit le siége de Pilsen, la plus considérable ville de la Bohême après Prague; mais il fut obligé de le lever avec beaucoup de perte & de confusion le 8 mai 1434. Ce mauvais succès le mit en fureur : il saccagea tout aux environs de Prague, alla à Cuttemberg, sollicita par-tout du secours; & ayant été blessé dans la chaleur d'un combat, il en mourut peu après. Les lettres de Procope, dont on a parlé dans cet article, & la proposition qu'il fit au nom des Taborites, sur ce que les orateurs du concile avoient dit des désordres que la guerre des Hussites causoit, & du danger de cette guerre, se trouvent dans le dernier volume de la grande collection des anciens monumens publiés par les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Voyez aussi Balbinus dans son *Histoire de Bo-*

hême, & l'histoire de la guerre des Hussites, & du *concile de Basle* par Lenfant, tome I. Il y a eu du temps de Procope *le Grand*, un autre.

PROCOPE, surnommé *le Petit*, qui étoit aussi dans le parti des Hussites, qui fut chef d'une partie de leur armée, qui accompagna Procope *le Grand* dans plusieurs de ses courses, fit lui-même plusieurs expéditions en particulier, & fut tué dans la même action de 1434, où Procope *le Grand* fut frapé des blessures dont il mourut. Balbinus, Lenfant & plusieurs autres historiens en parlent aussi, mais beaucoup moins au long que de Procope-Rase, surnommé *le Grand*.

PROCRIS, *voyez* CEPHALE.

PROCRUSTE, insigne voleur du pays Attique dans la Gréce, faisoit sa demeure vers le fleuve Céphise. On dit qu'il exerçoit une étrange cruauté envers les passans qu'il pouvoit prendre. Après les avoir étendus sur un lit, il faisoit couper les pieds & les jambes à ceux qui étoient plus grands que ce lit, & faisoit allonger avec des cordes ceux qui n'étoient pas si grands. Thésée le fit mourir du même supplice. * Plutarque, *en Thésée*.

PROCULE, *Proculus*, fut celui qui avertit les Romains que Romulus étoit parmi les dieux. * Tite-Live.

PROCULE, évêque & martyr de Bologne, du temps de Dioclétien, suivant le témoignage de S. Paulin de Nole, dans son poëme *du jour de la naissance de S. Félix*. Quelques-uns disent qu'il souffrit le martyre sous Théodoric Arien, roi des Goths; mais le témoignage de S. Paulin fait voir qu'il est plus ancien. Son culte étoit établi dès le temps de S. Grégoire. Il y a une église à Bologne en Italie, dédiée sous son nom. * *Martyrologe romain de* Baronius.

PROCULE, nom d'un homme qui fut tué de la chute d'une cloche, dans l'église de S. Procule à Bologne en Italie, où l'on voit ce distique :

Si procul à Proculo Proculi campana fuisset,
Jam procul à Proculo Proculus ipse foret.

PROCULE, *Proculus*, ancien jurisconsulte, auquel on attribue huit livres d'épîtres.

PROCULE, *Proculus*, poëte Latin, avoit imité la poësie de Callimaque. Ovide en parle, *lib. 4 de Ponto, eleg. ult.*

Callimachi Proculus molle teneret iter.

PROCULE (Eutychius) *Proculus*, natif de Succa, ville d'Afrique, grammairien célébre dans le II siécle, fut précepteur de l'empereur M. Antonin *le Philosophe*, & fut élevé par ce prince jusqu'à la dignité de proconsul. Il avoit composé un traité de ce qu'il y avoit d'admirable dans les pays étrangers, qui est cité par Trebellius Pollion dans la vie des trente tyrans, & dans celle d'Emilien en particulier. * Jules Capitolin, *in Anton.* Eusebe, *in chron.*

PROCULE (Titius Ælius) *Proculus*, natif d'Albenga, ville de la côte de Gênes, se révolta vers l'an 280 dans les Gaules, contre l'empereur Probus, à la sollicitation de sa femme Viturgia & des Lyonnois. Mais ne pouvant résister à Probus, il prit la fuite; & ayant été pris, il fut tué avec son fils Hérennien. * Vopiscus, *en sa vie*.

PROCULUS (Vitellius) capitaine Romain, alla à Doris de la part de Pétrone, gouverneur de Syrie, pour se saisir de ceux qui avoient profané la synagogue des Juifs, en y mettant la statue de l'empereur Claude. * Joséphe, *antiquit. l.* 19, *c.* 6.

PROCULUS (Licinius) ancien jurisconsulte Romain, fut, selon Tacite, aussi habile dans l'art de la guerre que dans la jurisprudence. Il étoit préfet du prétoire dans la guerre que l'empereur Othon eut contre Vitellius dans le premier siécle de l'église. Il est vrai que Titien, frere d'Othon, en avoit le nom & l'honneur; mais tout le pouvoir étoit entre les mains de Proculus. Heureux, s'il s'en fût servi avec prudence & avec succès ! Il fut l'occasion de la perte de l'armée d'Othon, en l'obligeant de combattre contre Vitellius, malgré l'avis de Celsus & de Paulin. Quand il eut vu Vitellius vainqueur, il se rangea de son côté; & quoiqu'il en fût mal reçu d'abord, il sut peu après gagner une partie de son affection. Il agit néanmoins pour Othon dans la république, & lui rendit service, après cette sédition qui pensa, selon Tacite, entraîner la perte de Rome. On convient assez que Proculus avoit succédé au jurisconsulte Nerva, & qu'il acquit plus d'autorité que Caïus Cassius Longinus. Ils formerent deux partis, dont chacun fut le chef; & ce qui les distinguoit, étoit la différente maniere de procéder dans l'étude du droit, & de décider quand ils étoient consultés. C'est ce qui fit que l'on appella *Proculéiens* ceux qui se conformoient à la doctrine & à la méthode de Proculus; & *Cassiens*, ceux qui suivoient celle de Cassius. Il est à remarquer que le premier faisoit un si grand cas d'Homere, qu'il appuyoit souvent ses décisions, même dans des affaires importantes, de l'autorité de cet ancien poëte Grec; & cette marque d'estime donnée aux poësies d'Homere, se trouve encore dans plusieurs autres anciens jurisconsultes. Il est vrai que le bon sens est d'une égale autorité dans un poëte & dans un juriste; & ce bon sens est très-ordinaire dans Homere. Proculus avoit laissé huit livres de lettres & des notes sur quelques livres de Labéon. Il est fait mention de ces écrits dans l'index de Justinien. Jean Bertrand, président au parlement de Toulouse, s'étend au long sur Proculus, dans ses vies des jurisconsultes, *page 47 & suivantes* de l'édition de cet ouvrage, à Leyde, 1675, *in-12.*

PROCULUS, poëte dont parle Ausone, joignoit, selon celui-ci, au talent d'écrire & de parler avec grace & politesse, celui de faire aisément des vers. Il vivoit dans le IV siécle de l'église; & il est certain, au moins cela paroît-il ainsi par ce qu'en dit Ausone, qu'il possédoit quelque charge considérable. C'est ce qui a fait croire à Vinet, qu'il étoit le même que celui qui est qualifié préfet du prétoire dans divers rescrits des empereurs Valentinien, Théodose & Arcade. Ausone lui a adressé la troisiéme épigramme de ses fastes; & dans son épigramme trente-quatriéme, il se plaint de ce que Proculus ne vouloit point publier ses ouvrages.

Irascor PROCULO, *cujus facundia tanta est,*
Quantus honos : scripsit plurima, quæ cohibet.
Hunc studeo ulcisci, & prompta est hæc ultio vati :
Qui sua non edit carmina, nostra legat.

C'est tout ce que l'on sait de ce Proculus. Il y en a qui conjecturent qu'il descendoit d'Aurelius Proculus, gouverneur de la Séquanoise en 295, & qu'il comptoit entre les grands hommes sortis de sa famille, Procule, proconsul d'Afrique en 340, & Valerius Proculus, préfet de Rome en 351 & 352; mais il n'y a rien de certain sur cela. Ausone flatoit le Proculus dont nous parlons du consulat, & lui faisoit espérer qu'il seroit bientôt élevé à cette dignité. Nous ignorons s'il y est parvenu en effet : ce qui est vrai, est que son nom ne paroît point dans les fastes publics entre ceux des consuls ordinaires. * *Voyez* Ausone, *epig.* 34 & 149. Vinet, sur ces endroits du poëte Ausone; l'abbé Souchai dans ses notes sur le même poëte, principalement à la *page* 29; & *l'histoire littéraire de la France*, par Dom Rivet, Bénédictin, & quelques autres de ses confreres, *tome premier*.

PROCURATEUR DU TRÉSOR, *procurator ærarii*, étoit le titre de celui qui avoit le soin du trésor chez les Romains. Ces peuples avoient deux trésors, le grand & le petit. Dans le grand étoit l'argent que l'on tiroit des contributions des provinces, avec toute sorte d'habits précieux, des joyaux, &c. Sous le procurateur du trésor étoient les préfets des teinturiers, des tisserans, des fabricans de tapis & d'étoffes. Le PROCURATEUR D'AFRIQUE étoit le directeur des biens-fonds dont les

empereurs avoient hérité en Afrique. Il pouvoit vendre ou ammodier les terres qui n'étoient pas données aux soldats, & il étoit obligé d'en remettre le provenu au *comes rerum privatarum.* Il y avoit encore chez les Romains un grand nombre d'emplois, où ceux qui en étoient revêtus portoient tous le nom de Procurateurs. * *Voyez* Rosin dans ses *antiquités rom.* Le pere Cantel, Jésuite, dans son ouvrage sur le même sujet, & les autres auteurs qui ont traité la même matiere.

PRODICUS, célébre sophiste, natif de l'isle de Coos, l'une des Cyclades, étoit disciple de Protagoras, & florissoit sous la XCVI olympiade, vers l'an 396 avant J. C. Quoiqu'il résidât à Athènes en qualité d'ambassadeur de sa patrie, il y enseigna publiquement la rhétorique, profession qui lui acquit beaucoup d'honneur & beaucoup d'argent, & il forma, entr'autres disciples, Euripide, Socrate, Téramène & Isocrate. Il étoit extrêmement couru dans toutes les villes où il alloit faire parade de son éloquence; & entr'autres harangues qu'il y prononça, on vante sur-tout un discours d'appareil, où personne n'assistoit, selon quelques savans, qu'en payant 50 drachmes par tête, qui font plus de quatre écus de notre monnoie; & de là vient que cette harangue fut appellée, *discours de cinquante drachmes*, πεντηκοντάδραχμος. Les Athéniens le firent mourir, comme corrupteur de la jeunesse, apparemment en fait de religion: car il est mis par quelques auteurs, au nombre des athées. * Suidas. Platon, *in Ménon. & in Pimand.* Philostrate, *in vit. sophist.* Cicero, *de natura deor. l.* 1. Bayle, *dictionaire critique.*

PRODICUS de Phocé, poëte épique, selon Pausanias, Suidas, &c.

PRODICUS, hérétique du II siécle, chef de la secte des Adamites, suivit les erreurs des Carpocratiens. Il croyoit que les ames étoient envoyées dans les corps, afin que par toutes sortes de voluptés, elles rendissent leurs hommages aux anges qui avoient créé le monde. En conséquence de ce principe, il permettoit toute sorte de conjonctions abominables entre les hommes & les femmes, & enseignoit que les plus grandes impudicités étoient le mystere de l'initiation. Ses sectateurs se vantoient d'avoir des livres secrets de Zoroastre, & soutenoient qu'il ne falloit point invoquer Dieu, ni s'exposer au martyre pour la confession de la vérité. * Saint Clément d'Alexandrie, *l.* 1. *stromat.* Tertullien, *in Scorpiac.* Théodoret, *hæretic. fabul. l.* 1, *c.* 6, *l.* 5, *c.* 10, 20 & 27.

PRODOMIENS, en latin *Prodomii*, étoient les dieux qui présidoient aux fondemens des édifices. On les invoquoit dès qu'on avoit projetté de faire quelque bâtiment; & c'est pour cela que Romulus leur donna le nom de *Præstructores*, c'est-à-dire, *dieux à qui appartient le soin de tout ce qui précede la structure, soit d'un temple, soit d'un palais, soit d'une maison particuliere.* Domitius Calderinus entend par ce mot les dieux qu'on adoroit dès l'entrée des maisons, & dans le vestibule même. Il les appelloit aussi *Dii Vestibulares.* C'est dans l'un & l'autre de ces deux sens qu'on doit expliquer *Prodomia Juno.* * Pausanias, *in atticis.*

PROERESIUS, philosophe & rhéteur célébre dans le IV siécle, faisoit profession de la religion chrétienne, lorsque Julien l'*Apostat* défendit aux fidéles d'enseigner les belles lettres: il aima mieux abandonner l'école où il enseignoit, que de rien faire contre sa conscience. Musonius & Victorien agirent de la même façon. * Baronius, *A. C.* 362. Tillemont, *hist. des empereurs*, tome IV.

PROETUS, fils d'*Abas*, roi d'Argos, fut divisé par une étrange antipathie de son frere Acrisius; car on dit que dès le sein de leur mere ils commencerent à se faire la guerre. Leur inimitié éclata après la mort de leur pere Abas; mais Acrisius étant le plus fort, réduisit Prœtus à se retirer auprès de Jobates, roi de Lycie, dont il avoit épousé la fille. Ce roi l'assista de ses troupes; & l'ayant ramené dans le pays d'Argos, mit ces deux freres d'accord par un partage égal, assignant Argos à Acrisius, & Tyrinthe à Prœtus. Bellérophon s'étant depuis retiré à Tyrinthe, fut faussement accusé par Sténobée, femme de Prœtus, d'avoir voulu attenter à son honneur. Ce roi trop crédule condamna Bellérophon à combattre la chimere, dont ce prince innocent retourna victorieux; ce qui jetta Sténobée dans un si grand désespoir, qu'elle s'empoisonna. Prœtus eut deux filles, que Bias & Melampus épouserent, après les avoir guéries de la fiévre violente, qui les rendoit furieuses, & laissa un fils nommé *Megapenthés*, qui lui succéda. Selon d'autres, Prœtus & Acrisius n'étoient pas fils d'Abas, mais de Lyncez. Prœtus commença à régner à Argos l'an 1378 avant J. C. l'an 2657 du monde, & régna dix-sept ans. * Apollodore. Hygin. Du Pin, *bibliothéque universelle des hist. prof.*

PROGNÉ, fille de *Pandion*, roi d'Athènes, épousa *Térée*, roi de Thrace, dont elle eut un fils nommé *Itys.* Térée étant un jour allé à Athènes, elle le pria de lui amener sa sœur Philoméle: ce qu'il fit, mais il la viola dans le voyage; & lui ayant coupé la langue, il l'enferma dans une obscure prison, feignant qu'elle étoit morte d'un accident extraordinaire. Philoméle trouva le moyen de faire savoir son désastre à sa sœur, & fit manger Itys à son pere Térée, lequel voulant s'en venger, la fable dit que les dieux métamorphoserent Progné en hirondelle, & Philoméle en rossignol. Pour Itys, il fut changé en faisan, & Térée en hupe. * Ovide, *métamorphoses.*

PROMALANGES, nom d'une ou de plusieurs familles employées dans l'isle de Chypre à l'une des fonctions des Colaces. Ces familles étoient chargées d'informer de la vérité des rapports faits aux Anactes par les Gergines, qui composoient l'autre corps des Colaces. Les uns & les autres étoient en honneur auprès des rois, & leur politesse leur facilitoit l'entrée dans toutes les compagnies. * Athénée, *liv.* 6. *Voyez* COLACES.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, fils de *Japet*, fut frere d'Atlas & d'Epiméthée. Les poëtes ont feint qu'ayant formé les premiers hommes de terre & d'eau, il déroba le feu du ciel dont il les anima. Minerve l'aida dans ce travail, & l'on dit que ce fut elle qui l'enleva dans le ciel où il alluma un morceau de bois à la roue de feu du soleil, & qu'il anima l'homme de ce feu. Il forma aussi, selon les poëtes, une femme appellée Pandore, à qui Jupiter, pour se venger de Prométhée, donna une boëte, dans laquelle il avoit enfermé les calamités & les maladies du genre humain; Pandore l'apporta à Prométhée, qui méprisa le présent de Jupiter. Elle le donna à son frere Epiméthée, qui n'eut pas plutôt ouvert la boëte, que toute sorte de maux se répandirent sur le genre humain. Epiméthée voulut la refermer, mais il ne resta plus au fond que l'espérance. Jupiter, pour se venger de Prométhée, commanda à Vulcain de l'attacher sur le mont Caucase avec des chaînes de fer: dans cette situation, un aigle ou un vautour lui déchiroit tous les jours une partie du foie. Duris de Samos rapporte que Prométhée ne fut pas puni de ce supplice, pour avoir enlevé le feu du ciel, mais pour être devenu amoureux de Pallas. On tient que Prométhée fut délivré par Hercule. Ceux qui cherchent des vérités historiques dans l'obscurité des fables, disent que Prométhée observa le cours des astres en Scythie, & s'appliqua avec tant d'ardeur à cette connoissance, que ce soin le tint nuit & jour attaché sur cette montagne. Entr'autres choses, il trouva, disent-ils, l'art de faire le feu, soit par le choc des cailloux, soit en ramassant les rayons du soleil dans un miroir. Par ce moyen il pouvoit en tout tems ranimer, pour ainsi dire, les hommes de son voisinage transis du froid de leurs climats. Mais les historiens nous apprennent quelque chose de plus sûr sur l'origine de cette fable. Diodore de Sicile dit que Prométhée gouvernoit une partie de l'Egypte sous le régne d'Osiris. Le Nil s'étant débordé, toute la contrée du gouvernement de Prométhée eût été abîmée, si Hercule n'eût arrêté cette irruption par les digues qu'il opposa. Le Nil avoit été nommé autrefois

autrefois Océan: cette irruption lui fit donner le nom d'*Aigle :* dans les siécles suivans il fut appellé *Egypte* & *Nil*, du nom de deux rois qui portoient ces mêmes noms. Le chagrin de Prométhée, pendant que le fleuve nommé Aigle ravageoit son pays, donna occasion aux poëtes de feindre que le cœur de Prométhée étoit déchiré par un aigle, jusqu'à ce qu'Hercule vînt le délivrer de ce supplice. Ce même historien dit ailleurs que, si Prométhée passe parmi les poëtes pour avoir volé le feu du ciel, & l'avoir communiqué aux hommes, c'est parcequ'il inventa les instrumens pour faire du feu. Jupiter l'avoit mis à la chaîne pour punir ce vol: Hercule l'en délivra ayant fait sa paix avec Jupiter. Lucien expose d'une maniere assez vraisemblable la formation de l'homme par Promethée, savoir, qu'il avoit le premier fait des statues de terre avec tant d'adresse & d'art, ce qu'on attribue à Minerve, que ces hommes de terre sembloient avoir la vie & le mouvement. Sur ce fondement historique, les poëtes ont feint que Prométhée étoit le formateur des hommes. Appien raconte dans l'histoire des guerres de Mithridate, que Pompée fut curieux, étant dans le Pont, de voir le mont Caucase, où l'on disoit que Promethée avoit été attaché. Arrien rapporte que les Macédoniens qui conquirent l'Asie sous Alexandre, étant entrés dans une caverne du pays des Paropamises, apprirent des habitans du voisinage, ou feignirent eux-mêmes que c'étoit le lieu où Prométhée avoit été enchaîné, & où un aigle lui déchiroit le cœur jusqu'à ce qu'Hercule le délivrât, après avoir tué l'aigle à coups de fléches. C'étoit une invention des flateurs d'Alexandre, d'avoir transporté le Caucase du Pont dans les contrées orientales, afin de pouvoir dire qu'Alexandre avoit surmonté le Caucase. On peut dire que la fable de Prométhée avoit été transportée de l'Egypte dans le Pont sur le mont Caucase, où l'on feignit aussi qu'un fleuve nommé l'*Aigle* ayant inondé le pays, Prométhée fut enchaîné par ses sujets, & enfin délivré par Hercule. Comme on veut que Promethée ait porté le culte des douze dieux dans la Gréce, il est plus probable qu'il a été Egyptien d'origine, & que l'histoire ou la fable qui le regarde, ait été transportée successivement en Scythie, au Pont & en Gréce. Bochart a expliqué historiquement la fable de Prométhée dans son *Phaleg. l.* 1, *c.* 2, où il prétend que le *Magog* de l'écriture & le Prométhée des païens sont le même. * *Consultez* Ovide, *l.* 1, *métam.* Horace. Hésiode. Cicéron. Lactance, &c.

PRONAPIDE d'Athènes, selon Diodore de Sicile & Théodose *le Grammairien*, *Prosnotides*, selon Tatien ou *Protanides*, selon Eusebe, est nommé par Tatien parmi les auteurs qui ont vécu avant Homere; & Diodore de Sicile, *l.* 3, dit qu'il a été maître de ce poëte. Il ajoute que c'est un illustre poëte, qui, à l'exemple d'Orphée & de Linus, s'étoit servi de lettres pélasgiennes; & Théodose *le Grammairien* remarque qu'il a commencé à écrire de gauche à droite, au lieu qu'auparavant, les Grecs écrivoient leurs mots de haut en bas, ou retournoient quand ils étoient venus à la fin de la ligne de droite à gauche. On a attribué à cet auteur un ouvrage intitulé, *le premier monde*, ou *de la formation du monde*, écrit en vers. * Diodore de Sicile, *l.* 3. Du Pin, *bibliotheque des histor. prof. tom. I, pag.* 208, *édit. de Paris.*

PRONOMUS, Thébain, premier inventeur des flutes sur lesquelles on pouvoit jouer plusieurs tons. Marsyas en avoit accordé deux; mais ce fut Pronomus qui trouva le moyen de faire une flute sur laquelle on jouoit tous les tons. Quelques-uns attribuent cette invention à Diodore de Thèbes, d'autres à Antigénides. * Pausan. *in Bœot.* Athénée. Saumaise, *sur Solin.*

PROPAGANDE. Société établie en Angleterre pour la propagation de la religion chrétienne. Les Anglois ayant pénétré dans le nouveau monde, penserent à attirer les Indiens à leur religion, & à instruire les colonies qu'ils envoyoient dans ces pays. Il y eut une ordonnance du mois de juillet 1649, pour la propagation de l'évangile, qui érigeoit une société perpétuelle sous le nom de *Société pour la propagation de l'évangile dans la nouvelle Angleterre.* Le roi Charles II accorda en 1661 des lettres patentes pour la même société, & plusieurs personnes, entr'autres Robert Boyle, fournirent de grandes sommes pour soutenir cette entreprise. Charles II avoit établi Boyle gouverneur de cette société, qui prit une forme plus parfaite sous le regne de Guillaume III, qui par ses lettres patentes du 16 juin 1701, fixa le nombre des membres de cette société à quatre-vingt-dix personnes, tant ecclésiastiques que laïques, sous la présidence de l'archevêque de Cantorberi. La société se choisit des lieutenans, des trésoriers, des auditeurs des comptes & un secrétaire; & chacun avança une somme en argent comptant, ou par voie de souscription. Quantité de particuliers concoururent à augmenter les fonds de la société, obligée à faire de grands frais; & celle-ci envoya des missionaires dans les nouvelles colonies. Les Indiens prévenus de l'avarice de ces nouveaux venus, n'écouterent pas tranquillement les discours des missionaires même désintéressés, & il se fit peu de conversions, au moins sinceres. Les Anglois eux-mêmes montrerent qu'ils ne se soucioient pas que l'on instruisît leurs esclaves, parcequ'ils craignoient qu'on ne les obligeât ensuite de les mettre en liberté; mais on obtint un acte qui obligea les maîtres à laisser instruire leurs esclaves, & qui ordonna que ceux-ci ne sortiroient point de leur état en changeant de religion. Cette société de la *Propagande* a un bureau fixe qui s'assemble au moins une fois la semaine, dans le chapitre de S. Paul à Londres; & ce qui a été préparé par ce bureau est ensuite proposé à la société même, qui s'assemble dans la bibliothéque que l'archevêque a établie à S. Martin de Westminster. Les assemblées se font tous les mois. L'assemblée anniversaire du 3 février, s'est ordinairement tenue dans le Revertiaire de l'église de Bowchurch à Londres. On prêche dans cette assemblée sur la matiere qui occupe la société; & l'on a déja imprimé plusieurs de ces sermons. Le roi de Danemarck a établi une mission pour le Tranquebar depuis l'an 1705. * *Voyez* la *Relation de la société établie pour la propagation*, &c. à Rotterdam en 1708. La Crose, *Histoire du christianisme des Indes ; Relation historique des conversions dans les Indes*, &c. à Hall. en 1713.

PROPAGANDE. Sur la Propagande de Rome, *voyez l'article* ROME.

PROPERCE (Sextus Aurelius *Propertius*) poëte Latin, naquit, selon quelques auteurs, à Assise, ou Essise, & selon le plus grand nombre, à Moravia ville d'Ombrie, aujourd'hui *Bevagna*, dans le duché de Spolete: c'est ce qu'il témoigne dans ses vers, où il se désigne sous le nom de *Callimaque Romain.* Il prend ce nom, parcequ'il avoit imité les poësies de cet auteur Grec, aussi bien que Mimnerme & Philétas. Son pere qui étoit de l'ordre des chevaliers, exerça des emplois considérables pendant le triumvirat, & fut du nombre de ceux qui ayant suivi Antoine après la prise de Pérouse, furent égorgés par ordre d'Auguste. Properce ayant perdu la plupart de ses biens, vint à Rome, où il acquit beaucoup de réputation, & eut très-grande part dans l'estime de Mécenas & de Cornelius Gallus. Ovide, Tibulle, Bassus & les autres beaux esprits de son temps, furent de ses amis. Il a composé quatre livres de ses amours, pour une fille appellée Hostia, ou Hostilia selon Apulée, à laquelle il donne le nom de Cynthie. Quintilien, Ovide, Martial, & divers autres parlent avantageusement de lui. Le premier livre de ses élégies fut surnommé *Monobiblos*, ou *livre unique.* Tout l'ouvrage s'étoit perdu; mais l'on en a retrouvé un manuscrit moisi, sur lequel on fit diverses copies. Il faut néanmoins qu'il se soit perdu quelque chose de ce que Properce avoit écrit, ou qu'il y ait eu quelqu'autre poëte de ce nom, dont Fulgence cite ce vers:

Divitias mentis conficit omnis amor.

Properce mourut après Virgile, c'est-à-dire, après l'an de Rome 735, & 19 ans avant l'ere chrétienne. * Lilio Giraldi, *dial.* 4, *de poët.* Crinitus, *de poët. Lat.* Scaliger.

Passerat. Vossius. Morales, &c. Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes.*

On doit considérer Properce plutôt comme un bon poëte, que comme un honnête homme. Les élégies qui nous restent de lui nous font connoître qu'il ne se faisoit pas grande violence pour résister à ses passions. Ce qu'il y a de singulier dans ses ouvrages, c'est le mêlange des fables qu'il a employées en toutes rencontres dans ses vers, parcequ'en effet la fable est l'ame de la poësie, & qu'il suivoit en cela le conseil que la célébre Corinne avoit donné à Pindare. C'est par cet endroit que Properce a l'avantage sur Tibulle, parceque la fable & les traits de l'histoire même servent beaucoup à remplir & à soutenir les élégies : son style est très-châtié & très pur.

PROPHETES, personnes choisies & inspirées de Dieu pour prédire l'avenir. Ce mot vient du Grec προφήτης, qui signifie, *celui qui dit les choses avant qu'elles arrivent*, de πρὸ, *devant*, & de φέμι, *je dis*. Les Hébreux les appellent *Nabi*, terme qui a une signification étendue, & qui tire son origine du mot hébreu *noub*, qui signifie *produire* & *germer*, & par métaphore *parler* : en ce sens les prophétes sont comme des orateurs, ou des prédicateurs, qui parlent aux hommes de la part de Dieu. Dans les premiers temps les prophétes étoient appellés communément *Roé*, c'est-à-dire, *Voyans*, comme il est marqué dans le premier livre des Rois, *chap.* 9, *v.* 9. Ce nom de *voyant* désigne une personne éclairée, qui sait des choses tant sur le passé que sur l'avenir, qui ne sont pas connues aux autres hommes. Il est certain que chez les Hébreux le nom de prophéte étoit donné à tous ceux qui, remplis de l'esprit de Dieu, révéloient aux hommes des vérités que Dieu leur avoit révélées. C'est ainsi qu'Abraham, Moyse, Josué, Samuel, Nathan, Elie, Elizée, & plusieurs autres sont appellés prophétes, & que les chantres du temple sont aussi honorés de ce nom. C'est en ce sens que Josephe donne le nom de prophétes aux auteurs des livres sacrés de l'ancien testament, quoiqu'il y en ait plusieurs purement historiques. Les Juifs donnent aussi le nom de *prophétes majeurs* aux livres de Josué, des Juges, de Samuel & des Rois; & de prophétes *postérieurs* ou *mineurs* à Isaïe, à Jérémie, à Ezéchiel, à Daniel, & aux douze petits prophétes. Jesus-Christ donne le nom de prophétes en général à tous ceux qui se mêloient d'instruire le peuple de la part de Dieu, quand il dit, *Prenez garde aux faux prophétes.* C'est dans le même sens que saint Jean-Baptiste est appellé prophéte, & qu'il y avoit dans la primitive église des prophétes. Dieu révele aux prophétes des vérités de différentes manieres, immédiatement par lui-même, ou médiatement par les anges. La révélation médiate est extérieure ou intérieure. L'extérieure, quand Dieu fait entendre une voix, qui apprend au prophéte ce qu'il doit faire, ou ce qui doit arriver, ou quand il lui présente ce qu'il veut qu'il sache par des signes ou par des symboles. L'intérieure se fait ou pendant le sommeil, ou dans une extase & une émotion qui met l'homme hors de lui-même, ou pendant qu'on est éveillé ou de sens rassis. Il y a aussi plusieurs manieres dont les prophétes se servent, pour faire connoître aux hommes les vérités que Dieu leur a révélées. La premiere & la plus ordinaire, est quand ils leur disent de vive voix les choses que Dieu leur a révélées. La seconde est quand ils font connoître aux hommes ce qui arrivera, par des signes & par des actions qui y ont quelque rapport. La troisiéme est par des écrits composés, ou par ordre de Dieu, ou par l'inspiration du S. Esprit, ou par leur propre mouvement avec l'assistance du S. Esprit. Il y a eu toujours parmi les Juifs une succession de prophétes depuis Moyse jusqu'à Esdras. Il y avoit aussi de faux prophétes dans les nations voisines des Juifs, comme Balaam, & il y en a eu plusieurs parmi les Juifs mêmes. Les Egyptiens ont aussi eu des prophétes qui ont écrit leurs histoires, & qui étoient leurs sacrificateurs. Clément d'Alexandrie, auteur d'une très-profonde érudition, dit *dans le livre* 1 *de ses stromates*, que Thalès & Pythagore ont eu des conférences avec les prophétes des Egyptiens. Nous avons aussi une lettre que Porphyre a écrite à Anebo, où il lui donne le nom de prophéte. Le titre de cette lettre est conçu en ces termes : *Porphyre à Anebo le prophéte, salut.* On peut voir ce même nom de prophéte attribué aux sacrificateurs d'Egypte, qui prenoient le soin d'écrire les livres de cette nation, non seulement dans les auteurs profanes, mais aussi dans Eusebe, principalement dans sa *Préparation évangélique.* Les Grecs ont eu leurs prophétes & leurs prophéteffes, & les Romains crurent aux prophéties des sibylles, & à leurs augures. Il y a eu dans toutes les nations des gens qui se mêloient de prédire l'avenir. Dans le christianisme, l'esprit de prophétie y subsista jusqu'au troisiéme siécle. La secte des Montanistes produisit de faux prophétes, & de fausses prophéteffes, dont les prophéties furent rejettées. Enfin l'on a vu presque dans tous les siécles des fanatiques qui se sont dits prophétes inspirés de Dieu. Les rabbins de ces derniers temps ont raffiné étrangement sur les différens degrés de prophétie. Rabbi Moyse qui est leur plus savant auteur, en a distingué onze dans son livre intitulé *More Nevokim*, où il traite de tous ces dégrés avec beaucoup de subtilité. Mais comme il ne s'appuie que sur des raisons de philosophie qui n'ont aucun fondement dans l'écriture sainte, on ne doit pas s'y arrêter. Il y a de l'apparence que c'est sur ces principes imaginaires que les rabbins se fondent, lorsqu'ils assurent que Daniel n'est point du nombre des prophétes. En effet, dans la disposition de leurs bibles hébraïques, ils ne le placent point en ce rang : ce qui a fait dire à Théodoret, qu'ils ne reconnoissoient point Daniel pour un prophéte. Mais Josephe l'a mis au nombre des autres prophétes, avec les Juifs de son temps; & les rabbins même qui lui refusent cette qualité, ne nient pas pour cela qu'il n'y ait des prophéties dans son livre. * M. Simon, *hist. crit. de l'ancien testament.* Du Pin, *dissert. préliminaire sur la bible.*

PROPHETES, secte d'hérétiques que l'on nomme en Hollande *Prophetantes.* Ils s'assemblent de toute la province à Warmont près de Leyden, les premiers dimanches de chaque mois, & vaquent tout ce jour à la lecture de la sainte écriture, proposant chacun leurs difficultés & usant de la liberté de prophétiser, ou plutôt de raisonner sur l'évangile. D'ailleurs ils se piquent d'être honnêtes gens, & ne different des Remontrans qu'en une plus étroite discipline sur le fait de la guerre, qu'ils condamnent sans aucune exception. La plupart d'eux s'appliquent à étudier le grec & l'hébreu. * Sorberiana.

PROPITIATOIRE : c'est le nom de la couverture de l'arche d'alliance qui étoit dans le tabernacle, ce que signifie le mot hébreu *caphoret* : il est appellé en grec ἱλαστήριον, & en latin *Propitiatorium*, parceque c'est en ce lieu que Dieu se rendoit présent & propice au peuple, & on l'appelle aussi *oracle*, parceque de-là sortoient les réponses que Dieu leur donnoit. Ce couvercle étoit d'or, & aux deux bouts étoient les deux chérubins entre lesquels Dieu faisoit sa demeure. C'étoit sur ce lieu que reposoient la nuée & la colomne de feu, symboles de la présence de Dieu. * *Exod.* 24, *v.* 16; *v.* 17, 25, & suivans. *Nomb.* 16, *v.* 42. *Levit.* 16, *v.* 2, & les commentateurs de la bible sur ces endroits. Les chrétiens ont donné quelquefois le nom de propitiatoire aux dais ou baldaquins qui couvroient l'autel, ou plutôt au ciboire où reposoit l'Eucharistie, qui étoit suspendue sous die, ce dais.

PROPONTIDE : c'est ce que nous appellons la mer de *Marmora*, entre l'Europe & l'Asie, ou entre l'Asie mineure & la Thrace. Ses parties sont le golfe de Nicomé- & le golfe de Polmeur.

PROPRETEUR, *Proprætor*, nom que les Romains donnoient à celui qui étoit continué dans l'office de préteur après son année, pour quelque raison particuliere. On appella aussi propréteur, celui qui ayant exercé la charge de préteur, avoit ensuite le gouvernement d'une province prétorienne. Du temps des empereurs, on

donna le nom de propréteur à celui qui étoit nommé par le prince pour gouverneur des provinces de l'empire, c'est-à-dire, de celles que l'empereur avoit unies à son domaine. Les propréteurs sortis de la préture, n'étoient pas élus par le peuple : ils tiroient au sort une des provinces prétoriennes, dont ils prenoient le gouvernement pour y rendre la justice, & y commander l'armée. * Rosin, *antiq. rom. l.* 7, *c.* 43.

PROQUESTEUR, étoit chez les Romains celui qui étoit mis à la place du questeur, soit après sa mort, soit après son départ. * Rosin, *antiq. rom.*

PROSE. On a donné le nom de *Prose* dans les derniers siécles à certains hymnes composés de vers sans mesure, mais de certain nombre de syllabes avec des rimes, qui se chantent après le Graduel, d'où on les appelle *séquence*, *sequentia*, c'est-à-dire, qui suit après le graduel. L'usage des proses a commencé au plus tard au IX siécle. Notker, moine de saint Gal, qui écrivoit vers l'an 880, & qui est regardé comme le premier que l'on connoisse qui ait fait des proses, dit dans la préface du livre où il en parle, qu'il en avoit vu dans un antiphonaire de l'abbaye de Jumiéges, laquelle fut brulée par les Normans en 841. Nous avons quatre proses principales, le *Veni sancte Spiritus*, pour la Pentecôte, que Durand attribue au roi Robert, mais qui est plus probablement de Hermannus Contractus; c'est la prose *Sancti Spiritus adsit nobis gratia*, qui est du roi Robert, selon quelques anciens, entr'autres Brompton, plus ancien que Durand; le *Lauda Sion Salvatorem*, pour la fête du saint Sacrement, qui est de S. Thomas d'Aquin; le *Victimæ paschali laudes*, dont on ignore l'auteur : c'est la prose du temps de Pâques; le *Dies iræ, dies illa*, que l'on chante aux services des morts. On l'attribue mal-à-propos à S. Grégoire, ou à S. Bernard, ou à Humbert, général des Dominicains. Cette prose est du cardinal Frangipani, dit *Malabranca*, de l'ordre des Dominicains, qui mourut à Pérouse en 1294. A l'imitation de ces proses, on en a composé beaucoup d'autres pour les fêtes locales; & parmi ces proses, la plupart mal composées, on en trouve beaucoup de ridicules. C'est par cette raison que l'on en a retranché un grand nombre dans les dernieres réformes des offices divins; & l'on pouroit sans scrupule pousser ce retranchement beaucoup plus loin. La plupart de celles qu'on y a substituées sont au moins supportables; & il y en a même plusieurs qui méritent d'être estimées. De nos jours, feu le P. Gourdan, mort religieux de saint Victor de Paris, & M. Vivant, chanoine de Notre-Dame, ont composé beaucoup de proses.

PROSECHIO, PROSECIO, bourg d'Italie dans l'Istrie. Il est sur le golfe de Trieste, à deux lieues de la ville de Trieste vers le couchant. Il naît dans le terroir de Prosechio des vins fort estimés. * Mati, *dict.*

PROSELYTE, mot grec qui signifie *étranger*, Προσήλυτος *advena*, qui vient d'un autre pays, ou d'une autre nation. L'on nommoit ainsi ceux qui passoient de la religion des païens à celle des Juifs. Il y avoit deux sortes de prosélytes, savoir, les prosélytes de justice, & les prosélytes de domicile. Ceux-là se soumettoient à la loi de Moyse, & ceux-ci demeuroient parmi les Juifs, en s'obligeant seulement de garder les sept commandemens des enfans de Noé. Ces commandemens sont regardés par les Juifs comme le droit naturel; & il n'y a personne, selon eux, qui ne soit tenu de les observer. Le premier de ces commandemens défend l'idolâtrie. Le II ordonne de bénir le nom de Dieu. Le III défend l'homicide. Le IV condamne l'adultere & l'inceste. Le V défend le larcin. Le VI commande de rendre la justice & d'y obéir. Et le VII défend de manger la chair qui aura été coupée d'un animal qui étoit encore en vie. Tous ces commandemens, disent les Juifs, viennent immédiatement de Dieu, qui donna les six premiers à Adam, & le septiéme à Noé; & il n'y en avoit point d'autres avant Abraham. Pour être prosélyte de justice, il falloit se faire circoncire, recevoir le baptême des Juifs, & offrir un sacrifice : ce qui s'entend des hommes; car les femmes n'avoient besoin que du baptême & du sacrifice. Avant que d'admettre un Gentil à la circoncision, on l'interrogeoit sur la sincérité de sa conversion au judaïsme, pour savoir s'il ne changeoit point de religion par quelque motif de crainte, d'intérêt ou d'ambition. Ensuite on lui enseignoit divers articles de la loi; comme ce qui regardoit l'unité de Dieu; l'impiété des idolâtres; la récompense de la vertu, &c. Après que le prosélyte étoit guéri de la plaie de la circoncision, on le conduisoit au lieu destiné pour la cérémonie du baptême, où il y avoit un grand réservoir d'eau, dans lequel il se plongeoit & se lavoit tout le corps par une seule immersion. Il devoit y avoir trois juges à cette cérémonie; & comme c'étoit un acte judiciaire, on ne pouvoit le faire un jour de fête. Ceux qui n'avoient pas l'usage de raison, savoir, les garçons au-dessous de treize ans & un jour, & les filles au-dessous de douze ans & un jour, avoient besoin du consentement de leur pere ou de la justice. Ce baptême ne se réitéroit jamais, tant en la personne du prosélyte, qu'en celle de ses enfans, & étoit bien différent de celui des ablutions que les Juifs renouvelloient tous les jours. L'effet de cette nouvelle profession de foi étoit surprenant; car les docteurs Hébreux nous enseignent que le prosélyte étoit censé renaître de nouveau; de sorte que ceux qu'il avoit pour parens, lorsqu'il étoit Gentil, cessoient de l'être après qu'il étoit devenu Juif. Les enfans même qu'il avoit eus avant son changement de religion, n'héritoient pas de ses biens.

A l'égard des prosélytes de domicile, ils n'avoient besoin ni de circoncision, ni de baptême. Il suffisoit qu'ils promissent solemnellement de garder les sept commandemens des enfans de Noé, en présence de trois personnes; & les Juifs leur permettoient alors de demeurer parmi eux, croyant qu'ils pouvoient être sauvés en gardant ces commandemens. Pour ce qui est de ceux qui ne vouloient pas s'engager à l'observation de ce droit naturel selon les Juifs, il ne leur étoit pas permis de s'établir dans la Judée. Au reste, la coutume de recevoir des prosélytes de domicile, ne dura pas toujours. Elle cessa lorsque les jubilés prirent fin, & que les tribus de Ruben, de Gad & de Manassé, furent menées en captivité, du temps de Joathan, roi de Juda, & de Phacée, roi d'Israël.

Les Juifs appellent encore aujourd'hui prosélytes ceux qui passent du gentilisme ou même du christianisme à leur religion. Voici la cérémonie qu'ils observent en cette occasion. Quand quelqu'un se veut faire Juif, trois rabbins ou hommes d'autorité sont obligés de savoir adroitement de lui quelle pensée le porte à prendre cette résolution, & de bien observer si ce n'est point par quelque raison humaine. S'il persiste, malgré la remontrance qu'on lui fait, que la loi de Moyse est fort sevére, & que ses sectateurs sont aujourd'hui méprisés, on le circoncit & on le baigne tout entier dans l'eau, en présence des trois rabbins qui l'ont examiné : après quoi il est censé Juif comme les autres. A l'égard des femmes qui se font prosélytes, les rabbins disent, conformément à leur talmud, qu'on les plonge dans l'eau jusqu'au col, & ce sont d'autres femmes qui prennent ce soin-là. Après cela deux rabbins les instruisent de la loi de Moyse. * Ferrand, *réflexions sur la religion chrétienne*. R. Léon de Modène, *coutumes & cérémonies des Juifs*. Jean Selden, dans ses livres *de jure naturæ gentium*.

PROSERPINE, *Proserpina*, fille de Cérès & de Jupiter, fut enlevée par Pluton, dieu des enfers, lorsqu'elle cueilloit des fleurs. Cérès affligée de la perte de sa fille, voyagea long-temps pour la chercher sans en avoir de nouvelles. Ayant appris par la nymphe Cyane comment sa fille avoit été enlevée, elle demanda à Jupiter qu'il la fit revenir des enfers, ce que Jupiter lui accorda, en cas qu'elle n'eût rien mangé dans les enfers. Il se trouva par la déposition d'un certain Ascalaphe, qu'elle avoit gouté de quelques grains de grenade. Ainsi Proserpine fut condamnée à demeurer dans les enfers, en qualité d'épouse de Pluton, & de reine de

ces lieux ténébreux. Quelques-uns ont dit que Cérès obtint depuis de Jupiter, que Proserpine passeroit six mois de l'année avec son mari, & qu'elle seroit les autres six mois sur la terre avec sa mere. On croit que c'est la même déesse, qui est apellée Diane sur la terre, & lune dans le Ciel: d'où elle a été appellée *Hecate triformis*. Les Phéniciens connoissoient une PROSERPINE plus ancienne que celle des Grecs, qu'ils disoient être fille de Saturne, morte vierge, & fort jeune: ce qui a fait dire qu'elle avoit été ravie par Pluton. Les auteurs ne conviennent pas du pays où elle fut enlevée par Pluton: les uns disent que ce fut en Sicile; les autres dans l'Attique; d'autres dans la Thrace. Quelques-uns disent que ce ne fut pas Pluton, mais Aidonius ou Orchus, roi des Molosses, qui fit cet enlevement. * Ovide, *l.* 5, *metam.* S. Augustin, *l.* 7, *de Civit.* Euseb. *l.* 3, *Præp. evang.* Claudien, *de rapt. Proserp.* S. Jerôm. *in chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *l.* 1, *contra Julian.* Vossius, *de idololatr.* Rosin, *ant. Grecq. & Rom.* Th. Dempster.

PROSEUQUES, lieux de priere parmi les Juifs. Ces proseuques ou oratoires différoient à quelques égards des synagogues. 1°. Dans les synagogues les prieres se faisoient en commun; mais dans les proseuques chacun faisoit la sienne en particulier, comme il le jugeoit à propos. 2°. Les synagogues étoient couvertes; mais les proseuques étoient à découvert. Saint Epiphane dit que ces cours qui servoient d'oratoires étoient faites comme les places romaines, qu'on appelloit *forum*, qui n'étoient qu'un enclos à découvert, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Il dit encore que de son temps les Samaritains avoient encore un de ces oratoires près de Sichem. 3°. Les synagogues étoient toujours bâties dans les villes; mais les oratoires l'étoient dans les fauxbourgs, & sur des lieux élevés. M. Prideaux croit que ces proseuques avoient lieu avant la captivité de Babylone, & que ce sont les *hauts-lieux* dont il est si souvent parlé dans l'ancien testament. Maimonides dit que ces proseuques devoient être bâties de maniere que ceux qui y entroient tournassent le visage du côté du temple de Jérusalem. Josephe & Philon confondent souvent les proseuques & les synagogues, & ils les mettent aussi dans les villes. Juvénal, poëte païen, parle des proseuques dans sa troisiéme satyre, c'est au moins le sentiment de plusieurs auteurs; mais ce qu'il en dit est bien obscur, & il nous paroît que c'est un peu deviner que de prétendre que Juvénal a eu ces lieux en vue. * *Voyez* le commencement de cette troisiéme satyre; M. Prideaux, *histoire des Juifs*, *tome II*, *page* 242. Dom Calmet, dans son *dictionaire de la bible*.

PROSPER, auteur Latin, qui vivoit du temps de Sylla & de Cicéron, vers l'an 60 avant J. C. écrivit un traité des antiquités de l'Etrurie ou Toscane, qui s'est perdu. Celui qu'on a publié depuis est une supposition de Thomas Fœdrus, qui vivoit en 1490, ce qui a été solidement prouvé dans un ouvrage composé à ce sujet, & imprimé à Amsterdam en 1639.

PROSPER (saint) d'Aquitaine ou de Guienne, fut secrétaire du pape saint Léon, & passe même auprès de plusieurs critiques, pour l'auteur de l'épître adressée par saint Léon à Flavien, contre l'hérésie d'Eutychés. Il avoit auparavant défendu avec beaucoup d'ardeur les livres de saint Augustin contre les Sémipélagiens, dont il lui fit savoir en 429 les erreurs dès leur naissance dans les Gaules. Après la mort de ce saint prélat, voyant que les prêtres de Marseille combattoient la doctrine de ce Saint, & la vouloient faire passer pour hérétique, il répondit à leurs objections. Il réfuta aussi Cassien, auteur des collations ou conférences qui, dans sa 13e conférence, étoit tombé dans le Sémipélagianisme. Le pere Sirmond, les auteurs de la tradition de l'église touchant l'eucharistie, & plusieurs savans soutiennent que ce Saint n'a jamais été évêque, & n'étoit même ni prêtre ni clerc, lorsqu'il écrivit à saint Augustin touchant les erreurs des prêtres de Marseille, puisqu'il nous y apprend lui-même qu'il étoit laïc. On ajoute encore, que ni Victor, ni Grenade, ni le pape Gelase, ni saint Fulgence, ni Adon, ni Hincmar, ni plusieurs autres, ne lui ont jamais donné le nom d'évêque. Cependant quelques-uns soutiennent qu'il a été évêque de Rhege en Italie; & d'autres, qu'il le fut de Riez en Provence. S'il avoit été élevé sur le siége de quelque église, il y a plus d'apparence que ç'auroit été sur celui de cette derniere ville, d'où il s'opposa aux prêtres de Marseille, qu'on nomma depuis *Sémipélagiens*. On présume aussi qu'ayant fini sa chronique en 455, il mourut vraisemblablement peu de temps après. Le cardinal Baronius met cette mort en 465: date qui ne s'accorde, ni avec la chronologie des évêques de Riez, ni avec celle de Lerins. On dit que saint Prosper avoit bâti à Riez une église en l'honneur de saint Apollinaire martyr, dans laquelle il choisit sa sépulture; que son corps y demeura environ deux cens quarante-cinq ans, & que Dieu par ses prières y fit beaucoup de miracles; qu'au commencement du VII siecle, il apparut à l'évêque Thomas, & qu'il lui commanda de bâtir une basilique en son nom, & d'y transporter ses ossemens. Thomas entreprit cet ouvrage, dont on peut conjecturer la magnificence par les fondemens, & par le baptistaire qui se voit encore tout entier à Riez. Les ouvrages qui nous restent de saint Prosper, montrent quels étoient son esprit, son savoir & son éloquence. Voyez *liber contra collatorem*; & les autres que nous avons dans les différentes éditions de Lyon, en 1539; de Louvain, en 1566; de Douai, en 1577; de Cologne en 1609 & 1630, & de Paris en 1711, *in-fol.* qui est la meilleure édition. On la doit aux soins de M. Mangeant, prêtre. Les critiques conviennent que les trois livres de la vie contemplative qu'on a attribués à saint Prosper, sont de Julien Pomere. Ils soutiennent aussi que les deux livres de la vocation des Gentils, que quelques-uns lui ont attribués, sont de Prosper, Africain, dont nous parlons dans l'article suivant. La chronique de saint Prosper a été très-souvent publiée. Nous avons de saint Prosper d'Aquitaine un poëme très-considérable contre les ingrats, c'est-à-dire, contre les ennemis de la grace de Jesus-Christ, dans lequel il explique en théologien très-profond la doctrine catholique contre les erreurs des Pélagiens & des Sémipélagiens. On peut regarder cet ouvrage comme l'abrégé de tous les livres de S. *Augustin* sur cette matiere, & particuliérement de ceux qui ont été écrits contre Julien. Les expressions en sont merveilleuses, & on ne sait comment ce saint a pu accorder la beauté de la versification avec les épines de sa matiere. L'exactitude pour les dogmes de la foi y est réguliérement observée, malgré la contrainte des vers, & la liberté de l'esprit poëtique. Isaac le Maistre de Saci en a donné une excellente traduction en vers françois. * Victor, *de Cyclo pasch.* Gennade, *de script. eccl. c.* 84. Gelas. papa, *de lib. apocr. can. S. Rom. eccl. dist.* 15. S. Fulgence, *l.* 1, *ad Monim. c.* 30. Adon de Vienne, *in chron.* Photius, *cod.* 54. Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal.* Sirmond, *in not. ad Sidon. Apollin. l.* 8, *ep.* 15. Bartel, *in hist. nomencl. præf. regin.* Les auteurs de la tradition de l'église touchant l'Eucharistie, *tab. hist. chron.* & Sainte-Marthe, *Gall. christ. de episc. Aurel. & Regiens. t. II & III.* Sponde, *in epist.* Baron. *A. C.* 466, *n.* 4. Godeau, *hist. eccl. V siécle.* Ferdinand Ughel, *t. II*, *Ital. sacr. de episc. Rheg.* Vossius, *de hær. Pelag. l.* 1, *c.* 18; *& de hist. Lat. l.* 2, *c.* 17, *&c.* Ant. Godeau, *approb. de la traduction françoise du poëme contre les ingrats. Le traducteur anonyme de cet ouvrage, dans son avant-propos.* Ph. Briet, *l.* 4, *de poët. Lat. p.* 54.

PROSPER, différent de S. Prosper d'Aquitaine, *qui fait le sujet de l'art. précédent*, vivoit vers le temps de Cassiodore, & un peu avant lui. Ce Prosper étoit Africain; & poussé par la tempête de la persécution des Vandales, il vint d'Afrique en Italie. Il témoigne lui-même qu'il a vécu à Carthage étant jeune, ce qui ne convient pas à saint Prosper d'Aquitaine, que plusieurs ont confondu avec lui. C'est à

ce Prosper l'Africain que plusieurs bons critiques attribuent le traité *de vocatione gentium*, que d'autres ont donné trop légérement, les uns à saint Ambroise, les autres à saint Prosper d'Aquitaine, quelques-uns à un Prosper, évêque d'Orléans, qui vivoit dans le même temps; & cet ouvrage se trouve aussi dans quelques éditions de S. Léon. On a eu tort aussi de donner ce traité à un quatriéme Prosper, qui souscrivit au concile de Carpentras en 527, & à celui de Vaison en 529. On a tout lieu de croire que c'est aussi ce Prosper l'Africain qui a écrit l'épître à la vierge Démétriade, jusqu'ici faussement attribuée à Prosper d'Aquitaine. Mais il est étonnant que Cassiodore ait paru ôter à ce dernier la chronique que l'on a toujours donnée sous son nom, pour en faire honneur au premier. *Voyez* sur cela ce que dit le pere dom Denys de Sainte-Marthe, général de la congrégation de S. Maur, dans plusieurs endroits de la vie de Cassiodore, qui est un ouvrage bien fait & utile pour l'histoire du temps de cet illustre chancelier & premier ministre du roi Théodoric. *Voyez aussi* la préface de la nouvelle édition des œuvres de saint Prosper d'Aquitaine, & ceux qui ont écrit des auteurs ecclésiastiques, & de leurs ouvrages, avec un esprit de critique & de discernement. Feu M. le Maistre, célébre avocat, & ensuite solitaire à Port-Royal, faisoit une estime particuliere du traité de la vocation des Gentils, que l'on croit être de Prosper l'Africain, & dont le style & les expressions sentent en effet beaucoup le génie de cette nation; & il avoit engagé M. Henry, avocat au parlement, fort connu, d'en donner une traduction françoise, avec une préface historique & critique; mais ce travail, s'il a été fait, n'a point encore été rendu public.

PROSPER ALPIN, médecin, *cherchez* ALPINI.

PROSPER CALANO, autre médecin célébre de Sarzane, professa à Rome & à Boulogne en 1524. * Juste, *in chron. med.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

☞ PROTADE (saint) évêque de Besançon au VII siécle, étoit fils de ce Protade, que Brunehaut fit établir en 605 maire du palais, & qui fut tué peu après. S. Protade fut évêque de Besançon après S. Nicet mort vers 612 ou 613. Ses vertus lui acquirent la confiance de ses souverains. Clotaire II, en particulier, n'entreprenoit rien de conséquence sans son avis. Protade fut évêque de Besançon jusqu'en 624. On voit que l'année suivante S. Donat lui avoit succédé. Assez long-temps après sa mort, un auteur anonyme écrivit sa vie. C'est de cette vie, qui paroît mériter notre créance, qu'on apprend que Protade avoit composé un rituel. On le conserve encore aujourd'hui dans l'église de S. Jean à Besançon. Mais les additions qu'on y a faites en differens temps font qu'il est aujourd'hui tout différent de ce qu'il étoit dans son origine. * D. Rivet, *hist. littér. de la France*, tome III.

PROTAGORAS, roi de Salamine dans l'isle de Chypre, étoit frere de Nicoclès, & petit-fils d'Evagoras I. Il dépouilla son neveu Evagoras II du sceptre qui lui appartenoit, & soutint contre lui & contre Phocion le siége qui fut mis par l'armée de Perse devant Salamine, l'an 350 avant J. C. Enfin appuyé de la faveur d'Artaxerxès Ochus, roi de Perse, auquel il se soumit, il retint & gouverna paisiblement son royaume. On donna à son neveu Evagoras quelques terres en Asie, par forme de dédommagement. * Diodor. Sicul. *ad annum 3 olymp. CVII.*

PROTAGORAS, philosophe de la secte des Stoïciens, est différent d'un autre PROTAGORAS, qui se mêloit d'astrologie. Diogène *Laërce* fait mention de l'un & de l'autre dans le livre IX.

PROTAGORAS, philosophe d'Abdere, fils d'Artemon ou de Méandre, homme riche, de Thrace, reçut Xerxès dans sa maison, & lui fit de grands présens: c'est ce qui a fait croire que Protagoras avoit été instruit par des mages. Il fut disciple de Démocrite, & législateur des Thuriens. Epicure cité par Athénée, a rapporté que quand Protagoras se mit sous la discipline de Démocrite, il étoit portefaix; qu'il gagnoit sa vie à porter des fardeaux, c'est-à-dire, en bon françois, qu'il étoit crocheteur: ce qui ne s'accorde guère avec ce que les autres ont dit des richesses de son pere. Voici de quelle maniere Aulu-Gelle a conté comment Protagoras étoit devenu philosophe, de portefaix qu'il étoit. « On dit » que Protagoras, homme illustre parmi les philosophes, » & dont Platon a fait mention, gagnoit sa vie à porter » des fardeaux. Revenant un jour de la campagne dans » la ville d'Abdére, dont il étoit, chargé de fagots liés » avec une corde, Démocrite, citoyen de cette ville, » homme vénérable par sa vertu & par sa science, étant » sorti de la ville, le rencontra. Voyant cet homme » qui marchoit sans peine avec une charge si embarras» sante, il s'approche; & ayant consideré de quelle » maniere ces fagots étoient liés, & reconnu l'adresse » du porteur, il le pria de se reposer. Protagoras l'ayant » fait, Démocrite admirant comment il avoit lié ces » fagots, en sorte qu'ils étoient dans un équilibre géo» métrique, lui demanda qui avoit ainsi ajusté cette » charge de bois? Protagoras lui répondit que c'étoit » lui. Démocrite voulant en être sur, le pria de les délier » & de les relier. Protagoras le fit sur le champ; & » après avoir délié ces fagots, il les relia de même qu'ils » étoient auparavant. Démocrite admirant l'habileté & » la pénétration d'esprit de cet homme, qui n'avoit » aucune science, lui dit: *Jeune homme, ayant de l'es» prit pour bien faire, comme vous avez, vous pouvez » travailler à de plus grandes & à de meilleures choses » avec moi.* Il l'emmena sur le champ avec lui, fournit » à toute sa dépense, lui enseigna la philosophie, & en » fit un grand philosophe. » Protagoras enseigna à Athènes, dans la maison d'Euripide, ou selon d'autres, de Mégaclide, ou dans le Lycée. Il en fut exilé à cause de sa doctrine trop hardie. Il se sauva dans une petite barque, & voyagea dans les isles, où l'on dit qu'il fut le premier des philosophes qui enseigna pour de l'argent. On rapporte qu'un jeune homme riche, nommé *Evathlus*, s'étant venu présenter pour être son disciple, lui promit de lui donner une grosse somme, dont il lui délivra la moitié sur le champ, & promit de lui donner l'autre moitié, quand il auroit gagné la premiere cause qu'il plaideroit. Après avoir été assez long-temps dans l'école de Protagoras, sans se mettre en peine de plaider, quoiqu'il fût capable de le faire, Protagoras lui fit un procès pour être payé; & quand ils furent venus devant les juges, comme Evathlus se défendoit, en disant qu'il n'avoit encore gagné aucune cause, Protagoras lui fit ce dilême, *Si je gagne ma cause, tu seras condamné de me payer; & si tu la gagnes, tu me dois, suivant ta convention.* Evathlus bien instruit par son maître, retourna contre lui le dilême: *Si les juges me déchargent, je ne te dois rien; s'ils me condamnent à payer, je ne te dois rien, suivant la convention.* Ces dilêmes embarasserent si fort les juges, qu'ils laisserent la cause indécise. Philochorus a écrit que Protagoras allant en Sicile, fut submergé. D'autres disent qu'il mourut en chemin, âgé de 70 ou de 90 ans. Il avoit pendant 40 ans fait profession de la philosophie, & a fleuri vers la LXXIV olympiade. Ce philosophe étoit plus subtil que solide; il raisonnoit ordinairement par dilêmes, & laissoit l'esprit en suspens sur toutes les questions qu'il proposoit, jusqu'à l'existence même d'un Dieu. Voici comme il commença un de ses ouvrages: *Je ne puis dire s'il y a des dieux, ou s'il n'y en a point; plusieurs choses m'empêchent de le savoir; comme l'incertitude de la chose en elle-même, & la briéveté de la vie des hommes.* Ce fut ce livre qui le fit chasser d'Athènes, & qui fut brulé publiquement. Il soutenoit encore que l'ame n'étoit pas différente des sens, & que tout ce que représentoient les sens étoit véritable. Il étoit plutôt sophiste que philosophe, & s'appliquoit particulierement à fournir des argumens subtils, pour surprendre ou pour éblouir les juges dans les causes que l'on plaidoit; & il n'avoit

point de honte de publier & d'afficher qu'il enseignoit les moyens de faire gagner une mauvaise cause. Il avoit composé plusieurs ouvrages. Platon a fait un dialogue contre lui. * Diogène Laërt. *l.* 9. Aulu-Gelle, *liv.* 5. Athénée. Ménage, *dans ses notes sur Diogène Laërce.*

PROTAGORAS, de Coos, ancien médecin. * Casaubon, *in Athen.*

PROTAGORIDE, *Protagorides*, de Cyzique, auteur Grec, écrivit des jeux qu'on célébroit à Daphné près d'Antioche. * Athénée, *l.* 3 & 4.

☞ PROTAIS, successivement abbé de S. Exalade & de S. Michel de Cusan, au diocèse d'Elne, aujourd'hui Perpignan, au IX siécle. C'étoit un prêtre du diocèse d'Urgel, que l'amour de la retraite attira en 855 à Exalade avec six autres solitaires. Ce monastere ayant été détruit par une inondation de la riviere du Têt, sur laquelle il étoit situé, Protais se retira au village de Cuzan, & y établit sous l'invocation de S. Germain, un nouveau monastere, qui porta depuis le nom de S. Michel. M. Baluze a donné le testament de l'abbé Protais. C'est une piéce importante pour l'histoire de Miron, comte de Roussillon. * D. Rivet, *hist. litt. de la France, tome V.*

PROTARQUE, *Protarcus*, Trallien, auteur Grec, cité par Macrobe, *l.* 1, *Saturn. c.* 7, *&c.*

PROTE (saint) & saint Hyacinthe, qu'on honore comme martyrs sous l'empereur Valérien, ou sous Dioclétien. Leur culte est établi par l'ancien calendrier de Rome, où l'on apprend que leurs corps reposoient dans le cimetiere de Basile. On dit que le pape Damase découvrit leur tombeau; que peu de temps après, un prêtre nommé Théodore, y fit bâtir en leur honneur une église qui fut depuis ornée & enrichie par le pape Symmaque. On prétend aussi que sous Louis *le Débonnaire*, on envoya une partie des reliques de ces Saints en France, & que depuis leurs corps furent transportés à Como, ville du Milanez; mais tout cela est fort incertain. * Florent, *M. Calendrier de Fronton.* Bollandus, *au* 3 *mai & au* 1 *juin.* Baillet, *vies des saints, au* 11 *septembre.*

PROTECTOR, *cherchez* MENANDRE.

PROTÉE, *Proteus*, dieu marin, fils de Neptune & de Phœnice, habitoit dans le phare d'Alexandrie. Etant sorti d'Egypte, il épousa Toronée à Phlegra, ville de Thessalie en Grece, dont il eut Tmolus & Télégonus. Ces enfans étant devenus grands, tuoient cruellement les étrangers. Protée ne pouvant souffrir cette barbarie, demanda à son pere Neptune de retourner en Egypte. Neptune exauçant sa priére, le mena en Egypte par un conduit qu'il fit sous la mer, & qui répondoit à un antre de Pallène. D'autres disent que Protée étoit fils de l'Océan & de Thétis, & lui donnent d'autres enfans. Les poëtes disent que Protée prenoit toutes sortes de formes, qu'il se changeoit tantôt en animal, tantôt en arbre, tantôt en feu, en eau & en rocher. Il avoit le don de prédire l'avenir, & ne s'expliquoit ordinairement que lorsqu'il y étoit contraint par la force. Ce qui a donné lieu à la fable de ces métamorphoses, c'est, dit-on, que Protée étoit un roi Egyptien, qui avoit son état le long de la mer, & qui changeoit presque tous les jours d'habits, sur lesquels il faisoit représenter différentes figures. Hérodote rapporte que Pâris, après avoir enlevé Hélene, fut jetté par la tempête à une des embouchures du Nil; qu'il fut pris par Thémis, gouverneur de ce pays, qui l'envoya au roi Protée; & que ce prince ayant appris que Pâris avoit violé l'hospitalité en enlevant Hélene, détestant sa perfidie, lui avoit ordonné de sortir dans trois jours de ses états, & avoit retenu Hélene; que Ménélaüs ayant su, après la prise de Troye, que sa femme étoit en Egypte, y avoit été conduit par un pilote nommé Canope, qui donna son nom à une des embouchures du Nil, & qu'il y avoit trouvé Hélene que Protée lui avoit rendue avec tout ce que Pâris lui avoit enlevé. * Virgile, *Georgic.* Ovide, *l.* 8, *metam.* Diodore, *l.* 2, *bibliot.* Tzetzès, *chil.* 2. *hist.* 44, *&c.*

PROTERE (saint) *Proterius*, évêque d'Alexandrie, fut mis par les prélats orthodoxes en la place de Dioscore, diffamé par ses violences, par sa vie scandaleuse, par sa cruauté & par son hérésie. Cette ordination se fit l'an 452, & causa de grands troubles dans Alexandrie : car les uns redemandoient Dioscore, les autres soutenoient Protere; & les intérêts particuliers se mêlant à la querelle publique, des paroles on en vint aux coups, avec tant d'animosité, qu'il y eut beaucoup de gens de tués de part & d'autre. Protere agissoit cependant avec zèle & avec douceur, pour ramener les hérétiques Eutychiens : il avoit même fait ordonner dans un concile, qu'on recevroit dans l'église ceux qui se soumettroient à souscrire à la foi orthodoxe. Mais ces sages précautions devinrent inutiles, & l'empereur Marcien fut contraint d'envoyer ces hérétiques en exil. Après la mort de ce prince, ils revinrent à Alexandrie : un de leurs chefs nommé Timothée, se fit ordonner évêque, & ses partisans assassinerent Protere dans le baptistaire, où il célébroit les cérémonies accoutumées, pendant les fêtes de Pâque de l'an 457. *On l'a mis* au nombre des martyrs, & on fait sa fête le 28 février. * Evagre, *l.* 2, *c.* 2. Liberat, *brev. c.* 14 & 15. Theodore *le Lecteur*, *l.* 2, *collect.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des saints.*

PROTESILAUS, fils d'Iphiclus, regnoit dans une ville de l'Epire, nommée *Phthia*, & épousa Laodamie, fille d'Acaste, dont il fut passionément aimé. Il lui fut prédit qu'il périroit à la guerre de Troye, s'il y alloit; cependant sans s'arrêter à cette prédiction, il s'embarqua avec les autres Grecs pour aller à cette expédition; & étant sorti le premier des navires des Grecs, il rencontra Hector qui le tua. Sa femme en fut accablée de douleur, & demanda par grace aux dieux de pouvoir embrasser son ombre. On dit qu'elle obtint la grace de pouvoir le voir & l'entretenir pendant trois heures, & qu'elle expira en l'embrassant. D'autres ont rapporté qu'elle fit faire son image de cire, & qu'elle la tenoit toujours sur son lit pour la baiser & l'embrasser; que son pere Acaste ôta cet objet de douleur de devant sa fille; qu'il fit bruler cette image dans un bucher, & que Laodamie s'y précipita pour y finir son déplaisir avec sa vie. * Homere. Ovide, *metamorph. l.* 12. Properce, *l.* 1. Catulle, *epigr.* 69. Ausone, *idyl.* 6, *epigr.* 20. Hygin.

PROTESTANS, nom que plusieurs princes Allemans, & quelques villes impériales prirent en 1529, parcequ'ils protesterent contre le décret fait au mois d'avril dans la diéte de Spire, par Ferdinand archiduc d'Autriche, & les autres princes catholiques. Ils demanderent que suivant le décret de l'année 1526, on permît la liberté de conscience jusqu'à la célébration d'un nouveau concile. Ce nom s'est étendu depuis aux calvinistes & à ceux de la religion anglicane. Au reste les Protestans d'Allemagne font profession de suivre la confession d'Augsbourg, dressée par Mélanchthon, qui contient le pur luthéranisme avec quelques adoucissemens. Ils ne croient pas la transsubstantiation; mais ils enseignent que le corps & le sang de Jesus-Christ sont véritablement & substantiellement présens & distribués dans la cène, avec le pain & le vin. Ils communient sous les deux especes avec du pain levé. Ils rejettent les priéres pour les morts & le purgatoire. Ils n'admettent que deux sacremens, le baptême & l'eucharistie. Ils n'approuvent pas le culte des saints ni des images. Ils condamnent les vœux, & n'obligent point leurs ministres au célibat. Les bons Protestans sont aussi ennemis des Sacramentaires & des Calvinistes, que les Catholiques. *Voyez* DIETE DE SPIRE en 1529. * Sleidan. *in comment.* Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

PROTEVANGELION : c'est le nom qu'on donne à un livre attribué à S. Jacques, premier évêque de Jérusalem, où il est parlé de la naissance de la sainte Vierge,

& de celle de Notre-Seigneur. Guillaume Postel est le premier qui nous ait fait connoître ce livre, qu'il apporta d'Orient écrit en grec, & dont il donna une version latine. Il assuroit qu'on le lisoit publiquement dans les églises d'Orient, & qu'on n'y doutoit point qu'il ne fût en effet de S. Jacques ; mais les fables dont ce petit ouvrage est rempli, prouvent évidemment le contraire. Eusèbe & S. Jérôme n'en ont rien dit dans leurs catalogues des écrivains ecclésiastiques. Cependant d'anciens auteurs l'ont cité, & en ont rapporté des fragmens dans leurs livres. La version latine de Postel a été imprimée à Bâle en 1552, avec quelques réflexions de Théodore Bibliander, qui prit le soin de cette impression. Ce livre a été depuis imprimé en grec & en latin, dans le livre intitulé *Orthodoxographia.* * M. Simon.

PROTHESE, *Prothesis :* les Grecs ont donné ce nom à une table ou petit autel, sur lequel ils mettent les symboles du pain & du vin avant qu'ils soient portés sur le grand autel, où se fait la consécration. Cette cérémonie est aussi en usage chez la plupart des autres Chrétiens d'Orient, qui rendent de très-grands honneurs à ces symboles, avant qu'ils soient consacrés ; de sorte que quelques Latins leur en ont fait des reproches, comme s'ils adoroient le pain & le vin, avant qu'ils soient changés au corps & au sang de Jesus-Christ. Mais ils distinguent cet honneur de l'adoration, qu'ils ne rendent qu'à Dieu seul. Ce mot de *Prothese* signifie en cet endroit *préparation*, parceque l'on prépare sur cette table ou petit autel, le pain & le vin que l'on y met, avant qu'ils soient consacrés sur le grand autel. * M. Simon.

PROTOGENE, *Protogenes*, ancien peintre célébre, natif de la ville de Caune en Cilicie, employoit beaucoup de temps à perfectioner ses ouvrages, & travailloit moins pour l'argent, que pour la gloire. Il florissoit vers la CXVIII olympiade, & l'an 308 avant J. C. On a écrit que pendant qu'il peignoit le tableau de Jalysus, fameux chasseur de la ville de Rhodes, il ne vivoit que de lupins trempés (c'est une espece de pois plats & amers,) de crainte que les vapeurs que les autres viandes envoient d'ordinaire au cerveau, ne diminuassent la force de son génie, & n'offusquassent cette belle imagination qui le faisoit réussir si heureusement. Appellès fut si surpris de la beauté de ce tableau, qu'il avoua que c'étoit la plus belle chose du monde. Protogène pour en conserver la durée, le couvrit de quatre couches de couleurs, afin que le temps en effaçant une, il s'en trouvât une autre qui fût toute fraîche. On y voyoit un chien échauffé, dont l'écume étoit admirablement bien représentée, & qui devoit sa perfection au hazard ; car on dit que ce peintre étant en colére de n'y pouvoir réussir, jetta par dépit son pinceau contre son ouvrage, & que cette écume parut si bien imitée, que l'art n'y pouvoit rien ajouter. La même chose arriva, dit-on, au peintre Neoclès, lorsqu'il vouloit représenter l'écume d'un cheval. Les historiens remarquent que ce tableau de Jalysus conserva la ville de Rhodes, lorsque Démetrius Poliorcetes, roi de Macédoine, l'assiégea l'an 304 avant J. C. car ne pouvant la prendre que du côté où étoit la maison de Protogène, il aima mieux lever le siége, que d'y mettre le feu, & de faire consumer cet ouvrage admirable. Ce prince ayant su que pendant le siége, Protogène ne laissoit pas de travailler dans une maison hors de la ville, malgré le bruit des armes & des trompettes, il le fit venir, & lui demanda comment il osoit demeurer ainsi à la campagne, & se croire en fureté au milieu des ennemis des Rhodiens. A quoi il répondit, qu'il savoit bien qu'un grand prince, comme Démetrius, ne faisoit la guerre qu'à ceux de Rhodes, & non pas aux arts : ce qui plut extrêmement à ce conquérant, & augmenta son estime pour ce peintre. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

Il y a eu encore un PROTOGENE célébre par son habileté pour conduire les chariots dans le cirque, qui vivoit du temps d'Elagabale, dont Lampridius parle dans la vie de cet empereur ; & un PROTOGENE martyr, dont Théodoret fait mention, *hist. l.* 4, *c.* 18.

PROTONOTAIRE : ce mot signifie autre chose dans l'église grecque, que dans l'église latine ; car dans l'église grecque, c'est le nom d'un des grands officiers de l'église de Constantinople, appellé *Protonotarios.* Dans le catalogue des officiers de cette église, que le pere Goar a fait imprimer, on a attribué au protonotaire la fonction d'être dans le sanctuaire debout auprès du patriarche, pour le servir, & pour lui donner à laver les mains dans le temps qu'il va élever l'hostie. Il est aussi de sa charge d'écrire toutes les dépêches que le patriarche veut envoyer aux grands seigneurs. Cet officier a encore droit de visiter tous ceux qui font profession des loix, & il fait cette visite deux fois par an. Il a l'œil sur toutes sortes de contrats d'achat & de vente, sur les testamens, sur la liberté qu'on donne aux esclaves, & fait son rapport de tout cela au patriarche. L'on appelloit autrefois *Protonotaire* dans l'eglise romaine, le premier des notaires qui étoient chargés d'écrire les actes des martyrs, & les circonstances de leur mort. Le cardinal Baronius a parlé de ces notaires en plusieurs endroits de ses annales ecclésiastiques, & il a même fait un chapitre particulier au commencement de son martyrologe, où il remarque sur le témoignage de l'histoire des papes, qu'on lit sous le nom de Damase, que S. Clément divisa les sept régions de Rome à des notaires, qui recueilloient avec soin les actes des martyrs chacun dans sa région.

Le titre de protonotaire est aujourd'hui un titre d'honneur dans la cour de Rome, auquel sont attribués plusieurs priviléges ; comme de légitimer des bâtards, de faire des notaires apostoliques, des docteurs en théologie & des docteurs en droit canon & en droit civil. Ils portent l'habit des prélats de couleur violette, & ont à leur chapeau un cordon de même couleur. Ils peuvent même se servir de la mître & des habits pontificaux en célébrant la messe ; ce qu'ils ne doivent pas faire néanmoins sans la permission des ordinaires. Il y a douze de ces protonotaires, que l'on appelle à Rome *Protonotarii participantes*, pour les distinguer des autres protonotaires, qu'on appelle *non participantes*, & dont le nombre n'est pas fixé. Ces derniers peuvent porter hors de Rome le rochet, comme il leur a été accordé par une congrégation des rits. Un chanoine qui a le titre de protonotaire, peut porter l'habit violet, si ce n'est lorsqu'il est dans le chœur avec les autres chanoines : car alors il doit se conformer aux autres. *Voyez* NOTAIRES DE ROME. * Onuphre Panvin. M. Simon.

PROTOPAPAS, *cherchez* PAPAS.

PROTOSPATA, *cherchez* LOUP PROTOSPATA.

PROTOSYNCELLE : c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, parcequ'il vient du mot grec πρωτοσύγκελλος, & non pas de πρωτοσύγκελλος, comme quelques-uns l'écrivent. C'est le nom d'une des premieres dignités ecclésiastiques chez les Grecs. Dans la grande église de Constantinople, on appelle *Protosyncelle*, le premier domestique du palais patriarchal, qui est comme le vicaire du patriarche. Les autres églises épiscopales ont aussi leur protosyncelle. C'est pourquoi l'on voit souvent dans les titres des écrivains grecs, *protosyncelle de la grande église :* ce qui ne s'entend pas toujours de l'église de Constantinople ; mais de l'église du lieu où réside celui dont il est parlé. * M. Simon.

PROTUCIUS (Conrad) *cherchez* CELTES.

PROTUS, affranchi de Bérénice, mere du roi Agrippa. Cette princesse l'avoit recommandé par son testament à Antonia, qui le reçut à son service. Il prêta vingt mille dragmes attiques à Marius, affranchi d'Agrippa, qui cherchoit de l'argent par-tout pour son maître : & comme Protus dit qu'Agrippa lui en devoit déja deux mille cinq cens, il se fit faire une obligation de vingt mille dragmes. * Josephe, *antiquit. liv. XVIII, c.* 8.

PROU (Claude) & non Proust, comme le dit l'au-

teur de l'*histoire des Célestins de France*, étoit d'Orléans, & a fait profession chez les Célestins, le 15 novembre 1666; & depuis ce temps-là, il s'y est distingué par sa régularité, & par plusieurs ouvrages estimés; savoir : 1. *Les regrets d'une ame touchée d'avoir abusé long-temps de la sainteté du* Pater, *in*-12, à Orléans en 1691. M. du Pin donne un ouvrage qui porte le même titre, & qu'il dit imprimé en 1684, à Nicolas-Fontaine; mais il y a lieu de croire qu'il se trompe. Ce petit ouvrage a été applaudi avec fondement; & on le recherche toujours avec raison. 2. *La vie de S. Lié, solitaire de Beausse*, à Orléans en 1694, *in*-8°. 3. *Réflexions chrétiennes sur la virginité*, in-8°, à Orléans en 1693, & réimprimées en 1700, augmentées de sept chapitres, sous ce titre : *Réflexions importantes sur la virginité*. 4. *La guide des pélerins de Notre-Dame de Verdelays*, à Bourdeaux, en 1700, *in*-8°. Le monastere de Verdelays (*de viridi luco*) est un lieu de dévotion dans le diocèse de Bourdeaux. 5. *Dispositions nécessaires pour gagner le jubilé de l'année sainte*, à Bourdeaux en 1700. 6. *Instructions morales touchant l'obligation de sanctifier les dimanches & les fêtes*, à Bourdeaux, en 1703, *in*-8°. Il a fait encore quelques autres ouvrages, & il est mort au monastere de Verdelays, le 20 décembre 1722, après plus de cinquante ans de profession. * *Histor. congr. Celest. in Gallia, p.* 242. *Mem. du temps.*

PROVEDITEUR, magistrat considérable de la république de Venise, *voyez* VENISE.

PROVENCE, *Provincia*, province de France, avec titre de comté, est bornée au levant par les Alpes maritimes, & par la riviere du Var; au couchant par le Rhône, & au midi par la mer Méditerranée. Elle faisoit autrefois partie de la Gaule Celtique, de la Ligurie, de la Gaule dite *Braccata*, & de la Narbonnoise; & elle a eu le nom de *Celto-Ligurie*, de *Province Narbonnoise*, & de *Province des Romains*. Ses peuples particuliers étoient les Voconces, les Cavares, les Salliens, les Décentes, les Oxybiens, &c. Aujourd'hui la Provence comprend le comté de Forcalquier, qui lui est uni : Avignon & le comté Venaissin, qui appartient au saint siége; le comté de Nice, soumis au duc de Savoye; & la principauté d'Orange, qui a eu long-temps son prince particulier; mais qui est réunie maintenant à la France. Aix est la ville capitale, avec archevêché, parlement, université, &c. Les autres sont Arles & Avignon, avec archevêchés; Marseille, Apt, Fréjus, Toulon, Digne, Riez, Sisteron, Senés, Carpentras, Cavaillon, Vaison, Vence, Grasse, Glandéve, évêchés; Castellane, Brignole, Forcalquier, S. Maximin, Bargemon, Antibes, le Martegues, Salon, S. Remi, Aups, &c. Il y a en Provence vingt-trois villes principales, appellées chefs de Viguerie, dont les députés, qui sont leurs consuls, s'assemblent, & forment les états de la province, qui se tiennent à Lambesc. Ces vingt-trois villes sont, Aix, Apt, Aups, Annot, Brignole, Barjols, Barrême, Castellane, Colmars, Draguignan, Digne, Forcalquier, Grasse, Guillaume, Lorgues, Moustiers, Sisteron, Leyne, Saint-Paul, Saint-Maximin, Tarascon, Toulon, & Yéres. Marseille & Arles sont ce qu'on appelle, *Terres adjacentes*. La Provence a été soumise aux Liguriens, aux Celtes & aux Gaulois, puis aux Romains, qui la nommoient leur province. Ensuite elle a passé sous la domination des Visigoths, des Bourguignons, des Ostrogoths, des rois de France, des rois de Bourgogne, des rois d'Arles, & enfin des comtes héréditaires & propriétaires de ce pays. Ces comtes, dont le premier a été ROBAULD ou ROTBALD, suivi de BOZON, &c. régnerent vers l'an 900 ou 920. GILBERT mourut en 1102, & laissa une fille nommée DOUCE, qui porta ce pays aux comtes de Barcelone, par son mariage avec RAIMOND-BERENGER I. Celui-ci eut divers successeurs jusqu'à RAIMOND-BERENGER V, qui étant mort en 1245, laissa quatre filles. *Béatrix*, la derniere, porta ce comté à *Charles* de France, duc d'Anjou, frere de S. *Louis*; & leurs descendans posséderent la Provence jusqu'à CHARLES du Maine, neveu du roi René, qui en fit héritier le roi Louis XI. Ainsi ce pays, depuis l'an 1481, est uni à la couronne de France. L'air y est extrêmement tempéré, & le pays tout-à-fait fertile en vins, en huiles, en safran & en fruits, comme figues, olives, oranges, citrons, prunes, grenades, sur-tout le long de la mer, où il y a de beaux ports à Marseille, à Toulon, &c. Outre le Rhône & le Var, la Provence a diverses autres rivieres, comme la Durance qui la traverse, & qui reçoit l'Asse, la Bleone, Verdon, &c; l'Argens qui en reçoit d'autres, & qui se jette dans la mer près de Fréjus; la Caigne, &c. Il y a plusieurs montagnes en Provence, & peu de bois. Sa longueur depuis le Rhône jusqu'au Var, est de quarante-quatre lieues de ce pays; sa largeur est de trente-deux, & son circuit de cent cinquante-huit. Les Provençaux sont vifs, sobres, vivent contens de peu, & sont ingénieux. Ce sont eux qui sous le nom de *Troubadours* ou *Trouveres*, ont inventé les vers en rime, comme Dante & Pétrarque l'ont avoué. Cette province a produit de grands hommes, soit que l'on regarde les siécles d'or de l'église, où florissoient Honorat, Maxime, Léonce, Hilaire, Gennade, &c. dans le temps que les solitudes de ce pays étoient le séminaire de la plupart des évêques des Gaules; soit que l'on regarde les siécles suivans, & même le XVII, qui nous a produit le savant M. de Peyresc, & l'illustre Gassendi. Les anciens géographes & historiens parlent amplement de cette province. On peut consulter encore Nostradamus, & Honoré Bouche, *histoire de Provence*; Ruffi, *histoire des comtes de Provence*; Quiqueran de Beaujeu, *de laud. Prov. &c.* M. de Gaufridi, *hist. de Provence*. On vient de donner depuis peu (en 1759) une grande carte de la Provence, dressée par ordre des états de la province, & dédiée à la noblesse. Elle est fort exacte & très-détaillée. Tous les géometres de la province y ont travaillé, sous les ordres de M. Devoux. La bordure de cette carte est formée par des dessins exécutés avec précisions des monumens grecs & romains, qui subsistent encore dans la Provence.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES COMTES DE PROVENCE.

Ans après J. C.		*Durée de régne.*
900.	Robaud ou Rotbald,	23
923.	Bozon I,	21
944.	Robaud II,	6
950.	Bozon, comte d'Arles, & de la Provence orientale,	20
970.	Guillaume I,	22
992.	Guillaume II,	26
1018.	Guillaume III, dit *Guilhen-Bertrand*,	36
1054.	Geofroi ou Leofroi,	9
1063.	Bertrand,	27
1090.	Gilbert,	12
1102.	Douce, mariée à Raimond Berenger, dit *Arnould*, comte de Barcelone,	29
1131.	Raimond Berenger I,	14
1145.	Raimond Berenger II,	17
1162.	Raimond Berenger III,	4
1166.	Alfonse ou Idelfonse, Raimond Berenger IV, Sanche,	30
1196.	Alfonse ou Idelfonse II,	13
1209.	Raimond Berenger V,	36
1245.	Béatrix, comtesse de Provence, femme de Charles de France, I du nom, roi de Naples, &c.	40
1285.	Carles II, dit *le Boiteux*,	24
1309.	Robert *le Bon* & *le Sage*,	34
1343.	Jeanne I,	38
1381.	Charles de Duras, dit *de la Paix* ou	

Ans

Ans après J. C. *Durée du règne.*
le Petit, prétendu comte de Provence, 5
1386. Ladislas ou Lancelot, prétendant au même droit, 28
1414. Jeanne II ou Janelle, sœur de Ladislas, dite *comtesse de Provence*, 21
1435. Louis de France, duc d'Anjou, &c. I du nom, 2
1437. Louis II, 34
1471. Louis III, 16
1487. René, dit *le Bon*, roi de Naples, &c. 46
1533. Charles IV, dit *du Maine*, mourut le 11 décembre de l'an 1481, & laissa par testament la Provence au roi Louis XI & aux rois ses successeurs, que nous nommons sous le nom de FRANCE.

PROVENZALIS (Jérôme) Italien, né à Naples, s'acquit une grande réputation par la diversité de ses talens & de ses études. Il s'appliqua sérieusement à la philosophie, à la médecine, à la théologie même; & ceux qui parlent de lui, le font regarder comme le plus habile homme de son temps en Italie. Il exerça particuliérement la médecine; & étant allé à Rome, le pape Clément VIII le choisit pour son médecin, & lui donna sa confiance. Il lui fit aussi beaucoup de biens; & enfin il le fit archevêque de Sorrento au royaume de Naples. Ughelli dit que ce prélat joignit une grande politesse à une science profonde. Il fit divers embellissemens dans son église, quelques augmentations, & divers présens magnifiques. Il s'y fit faire aussi son tombeau; & après avoir gouverné son diocèse avec beaucoup de vigilance & de régularité pendant treize ans & sept mois, il mourut fort regretté en 1612, dans le temps que le pape Paul V l'avoit destiné pour être envoyé vers le roi de Pologne. On a de lui un traité *De sensibus*, imprimé à Rome en 1597, *in-4°*. Il y a eu plusieurs autres personnes de cette famille qui se sont rendus illustres dans les lettres, comme IGNACE Provenzalis, dont Nicolas Toppi fait un grand éloge dans sa Bibliotheque napolitaine; & THOMAS Provenzalis, l'un des plus célébres avocats de Rome dans ces derniers temps. * *Voyez* Nicolas Toppi, *in Biblioth. neapolit.* Jean Zecchio dans la dédicace qu'il a faite à Jérôme Provenzalis de sa thèse soutenue à Rome sur la maniere de guérir les fiévres, &c. Mandosius, *de vitis archiatr. pontific.* Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib. XV.*

PROVERBES, *livre des Proverbes:* c'est le nom que l'on donne à un des livres qui portent le nom de Salomon. Le propre titre de ce livre est *Sentences* ou *Paraboles* de Salomon, en hébreu *Missé* ou *Massaloth*, ce que les Septante ont traduit par *Paraboles* ou *Sentences*. Les anciens l'ont appellé le livre de la sagesse de Salomon, & l'ont souvent cité sous ce nom. Il est certain que ce roi en avoit composé plus de trois mille, comme il est marqué dans le IV livre des Rois, *c.* 3, *v.* 32; & le livre des Proverbes, que nous avons sous son nom, est un recueil de plusieurs de ses sentences ou paraboles. Son nom est à la tête de l'ouvrage, & au *c.* 25, il est remarqué que les paraboles suivantes sont encore de Salomon, & qu'elles ont été recueillies par des personnes que le roi Ezéchias avoit choisies. Le XXX chapitre commence par ces mots, *Paroles d'Agur fils de Jaché;* & le dernier chapitre est intitulé, *Paroles du roi Lamuel.* Ces titres font connoître que les 24 premiers chapitres peuvent être l'original de Salomon; que les cinq suivans sont des extraits, ou un recueil de quelques-unes de ses paraboles, fait du temps du roi Ezéchias & par son ordre, & que les deux derniers chapitres ont été ajoutés, & sont de deux auteurs différens, mais inconnus; car il n'est parlé en aucun endroit de cet Agur fils de Jaché, ni du roi Lamuel, que quelques-uns prétendent être Ezéchias. Quoi qu'il en soit, ces deux derniers chapitres sont une addition ajoutée après coup, & d'un style différent du reste. Le dernier est même composé de deux piéces différentes. La premiere, semblable au reste du livre, est composée de sentences; & la derniere, qui n'est peut-être pas du même auteur, est une description de la femme forte. Il y a encore apparence que la fin du chapitre XXIV, depuis le verset 23, qui commence par ces mots: *Ce qui suit est aussi pour des sages*, ou, comme d'autres traduisent: *Ce qui suit est aussi des sages*, est d'un autre auteur. * Du Pin, *dissertation prélim. sur la bible.*

PROVIDENCE: les anciens en faisoient une divinité, comme nous l'apprend Cicéron dans son livre *de la nature des dieux*. Ils nous l'ont représentée sous la figure d'une dame Romaine, qui tient un sceptre d'une main, & semble montrer de l'autre un globe qui est à ses pieds, pour dire qu'elle gouverne tout le monde, comme une bonne mere de famille. L'empereur Tite la fit graver avec un timon & un globe dans ses mains. Maximien la fit représenter par deux dames, qui tiennent des épics de bled dans leurs mains, avec cette légende, PROVIDENTIA DEORUM, QUIES AUGUSTORUM. Alexandre *Sévere* nous l'a représentée sous la figure d'une déesse, tenant une corne d'abondance, & ayant à ses pieds une amphore pleine d'épics de bled. Le symbole de la Providence est une fourmi, qui tient trois épics de bled à son bec. * *Antiq. rom.*

☞ PROUILLE, monastere royal de religieuses de l'ordre de S. Dominique, situé au diocèse de Saint-Papoul en Languedoc, à dix lieues de Toulouse, & à quatre de Carcassone, fut fondé par ce saint sur la fin de l'année 1206, ou au commencement de 1207. Tel fut le motif de son établissement. Plusieurs gentilshommes catholiques de ces cantons ne pouvant pas nourir & élever leurs enfans, à cause que les hérétiques Albigeois désoloient les campagnes & ravageoient les fermes de quiconque n'étoit pas de leur parti; ils ne faisoient pas difficulté de confier l'éducation de leurs filles à des femmes hérétiques, qui s'en chargeoient volontiers pour pouvoir étendre leur secte. Les riches Albigeois offroient aussi des dots à ces filles qui voudroient sacrifier leur religion, en s'alliant avec eux par des mariages. Dominique, qui travailloit avec un zèle infatigable à détruire l'hérésie des Albigeois, ne fut pas insensible à ces maux, & il entreprit d'y remédier, en établissant un monastere où ces jeunes demoiselles étant entretenues & élevées gratuitement, pussent être à l'abri de perdre leur innocence & leur religion, étant au pouvoir des hérétiques. Il en conféra avec Bérenger, archevêque de Narbonne, Foulques, évêque de Toulouse, Diégo d'Azebez, évêque d'Osma, chef de la mission contre les Albigeois, & avec plusieurs zélés catholiques, qui goûterent ce dessein, & firent à cette occasion de si grandes libéralités, qu'on éleva en fort peu de temps le vaste monastere de Prouille, qui fut presque aussitôt bien doté & bien rempli. Il s'y présenta un grand nombre de filles de ces infortunés gentilshommes dont on a parlé, comme aussi plusieurs autres que Dominique avoit converties, ou confirmées dans la foi catholique, qui toutes firent profession de la vie religieuse entre ses mains. Il leur donna la régle qu'observoient déja les chanoinesses de S. Augustin, & y ajouta des constitutions particulieres, qui furent confirmées par plusieurs bulles de Grégoire IX. S. Dominique n'a fait aucune fondation avant celle-là, ce qui prouve que les religieuses de Prouille sont incontestablement les aînées des Freres prêcheurs, & S. Dominique les considéroit comme les prémices de son apostolat. Ce fut dans leur église, dédiée à la sainte Vierge, que ce saint jetta les premiers fondemens de son ordre, en y assemblant ses seize premiers disciples, & où il choisit avec eux une régle du nombre des anciennes, suivant la volonté du pape Innocent III, qui fut celle de S. Augustin, & où l'on fit un corps de régles particulieres, selon le plan & la forme que devoit avoir ce nouvel institut. Ce fut là aussi que les ayant rassem-

blés le 15 août 1217, jour de l'Assomption de la sainte Vierge, il les dispersa dans divers pays du monde, pour travailler au salut des ames. La fondation du monastere de Prouille est de dix ans plus ancienne que l'ordre de S. Dominique. Celle du couvent de S. Martin, où habitent les religieux de cet ordre, établis pour les besoins de ces dames, n'est pas moins ancienne; car, selon la remarque de tous les historiens, la fondation du monastere de Prouille fut double dès son commencement, comme il l'est encore à présent. C'étoit un prieuré que l'archevêque de Narbonne susdit donna à Dominique, où il se retira avec ses compagnons, & dont il fut le premier prieur. Il est situé dans la cour externe du monastere des religieuses. L'un & l'autre sont soumis à l'obéissance du général des Dominicains. Le monastere de Prouille devint si riche & si puissant dans peu de temps, qu'en 1258 Humbert V, général des Dominicains, qui y passa, ordonna que le nombre des religieuses seroit fixé à cent, les facultés de cette maison suffisant pour leur entretien, sans qu'il fût nécessaire de recevoir aucune dot des jeunes personnes que Dieu y appelloit. En l'année 1319, il prêta au roi Philippe *le Long* la somme de mille livres tournois, pour l'aider à soutenir la guerre contre les Flamans. Les papes & les rois ont accordé de grands priviléges à ce monastere. Le roi Philippe *le Bel* étant dans le Languedoc en 1304, donna à Béziers des lettres pour l'exempter des tailles & des subsides communs. Le 2 octobre de l'année 1305, le pape Clément V allant établir le saint siége à Avignon, passa au monastere de Prouille, où il logea, & fut défrayé avec toute sa suite aux dépens du monastere. Il y repassa & y logea le 29 janvier de l'année 1309. Ce célébre monastere, qui est qualifié d'abbaye dans quelques-uns des premiers actes de sa fondation, conserve encore à présent beaucoup de restes de son ancienne splendeur. Les religieuses, au moins celles du chœur, doivent être d'extraction noble. Encore qu'elles soient soumises à l'obéissance du général de l'ordre, néanmoins depuis l'an 1533, leurs prieures sont à la nomination du roi, & par conséquent perpétuelles, de triennales qu'elles étoient auparavant. Il y en a eu plusieurs d'une très-haute naissance, telles que Jeanne d'Amboise, Eléonore de Bourbon, Magdeléne de Bourbon, Jeanne de Lorraine, Charlotte de Lévi de Ventadour, Antoinette d'Albret, Magdeléne de Lussan d'Aubeterre, Anne-Jeanne d'Artagnan de Montesquieu, Antoinette de Choiseul-Beaupré, morte en janvier 1723. Celle qui gouverne présentement (1758) ce monastere, est dame Françoise de Bellegarde, d'une très-ancienne & très-noble famille de Languedoc, qui a donné plusieurs excellens sujets à ce monastere. Cette digne prieure s'applique à le relever entiérement de l'incendie total qu'il essuya en l'année 1715, & à le rendre beaucoup plus magnifique qu'il n'étoit auparavant. * M. Fleury, *Hist. ecclés.* P. Touron, *Vie de S. Domin. Hist. gén. de Languedoc* par deux PP. Bénédictins.

PROVINCES de l'empire romain. Lorsqu'Auguste, après la fameuse bataille d'Actium, se vit maître souverain des affaires, il feignit n'en vouloir accepter la conduite que pour dix ans, & ne voulut se charger que des provinces où l'on pouvoit craindre quelque trouble, laissant les autres à la disposition du sénat & du peuple. Ainsi il se réserva celles où étoient toutes les troupes, dont il demeura le maître par ce moyen, & laissa au sénat celles dont il n'avoit rien à craindre. Celles-ci furent l'Afrique, c'est-à-dire, les pays plus proches de Carthage, la Numidie, l'Asie proprement dite, la Gréce, que l'on nomme assez souvent l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie, la Macédoine, la Sicile, la Sardaigne, l'isle de Créte, ou Candie, la Lybie Cirénaïque, la Bithynie, avec le Pont qui y confine, & la Bétique ou l'Espagne. Les provinces qu'il se réserva furent la Tarragonnoise & la Lusitanie, qui faisoient tout le reste de l'Espagne; toutes les Gaules, c'est-à-dire, la Narbonnoise, la Lyonnoise, l'Aquitaine, la Belgique, la haute & basse Germanie, & avec cela la Cœlé-Syrie, la Phénicie, la Cilicie, l'isle de Chypre & l'Egypte. Voila donc ce qui composoit alors l'empire romain. Mais l'on peut y joindre encore la Mauritanie, tout le reste de l'Asie mineure, la Palestine & quelques autres parties de la Syrie, bornée par l'Euphrate. Tous ces pays reconnoissoient l'autorité des Romains, quoiqu'ils fussent encore libres, ou gouvernés par leurs rois. Ils furent même bientôt après entiérement soumis, comme nous le remarquerons en son lieu, & réduits en provinces, selon la façon de parler des Romains; & toutes ces nouvelles provinces étoient toujours jointes à celles de l'empereur, & non à celles du peuple. Dion, de qui nous avons pris ceci, nomme les provinces qui avoient chacune leur gouverneur vers l'an 230 de J. C. car auparavant on en avoit vu quelquefois deux ou trois ensemble sous un même gouverneur: ainsi la Phénicie avoit été soumise au gouverneur de Syrie. Cette distribution des provinces n'a pas aussi été entiérement fixe; car Auguste même céda depuis au peuple l'isle de Chypre & la Gaule Narbonnoise, prenant en échange la Dalmatie.

Les provinces du partage du peuple étoient gouvernées par des sénateurs, qui avoient *été consuls ou préteurs*, soit en effet, soit en titre; *ils portoient tous néanmoins le* titre de proconsuls. On les choisissoit par le sort, hors ceux à qui le nombre de leurs enfans faisoit accorder quelque privilége. Ils étoient envoyés au nom du sénat; ils avoient des licteurs comme dans la ville, & d'autres marques de leur dignité, qu'ils prenoient au sortir de Rome, & qu'ils ne quittoient point qu'en y rentrant; mais leur charge n'étoit que pour un an. Ils ne portoient point l'épée ni la cotte d'armes, parcequ'ils n'avoient pas droit de vie & de mort sur les soldats, quoiqu'ils l'eussent sur les autres. Ils avoient droit aussi de lever des impôts; mais avec défense de rien tirer au-delà de la somme qui leur étoit réglée, sans un ordre exprès du sénat ou de l'empereur. L'Asie & l'Afrique étoient particuliérement destinées pour ceux qui avoient été consuls; d'où vient que dans le IV & V siécle, il n'y avoit que ces deux provinces & celle d'Achaïe, dont les gouverneurs gardassent le titre de proconsuls: les autres provinces étoient pour les préteurs. Ni les uns ni les autres ne pouvoient avoir des provinces à gouverner, que cinq ans après avoir été préteurs ou consuls. On a quelquefois donné des gouvernemens à de simples chevaliers, mais il paroît que cela a été fort rare. On prétend aussi qu'après Auguste, les proconsuls ont porté l'épée. Du temps même d'Auguste, il y avoit en Afrique une légion & d'autres troupes auxiliaires; & tout cela étoit commandé par le proconsul. Comme il arrivoit quelquefois que le sort tomboit sur des gens incapables de gouverner des provinces, les empereurs prirent le droit de nommer autant de personnes qu'il y avoit de gouvernemens à donner, & ces personnes tiroient ensuite entr'eux au sort. Quelquefois même l'empereur y envoyoit d'autorité ceux qu'il vouloit, ou les laissoit plus d'un an dans leurs provinces. Ces proconsuls avoient avec eux des trésoriers ou questeurs, qui se tiroient au sort, & des assesseurs ou lieutenans. Ni les uns ni les autres n'avoient droit de juger à mort. Les anciens préteurs n'avoient qu'un assesseur qu'ils choisissoient d'entre ceux qui avoient été préteurs, ou qui étoient d'une dignité inférieure. Ceux qui avoient été consuls en avoient trois, qu'ils choisissoient entre ceux qui étoient arrivés à la même dignité, mais avec l'agrément de l'empereur. Deux consuls par an n'eussent pas pu suffire pour cela; mais il y avoit déja du temps qu'on ne faisoit plus de consuls que pour quelques mois, afin de leur en pouvoir substituer d'autres; & on en a fait quelquefois jusqu'au nombre de vingt-cinq. Il n'y avoit néanmoins que les deux premiers de chaque année qui passassent pour consuls dans les provinces; les autres ne se connoissoient guère qu'à Rome & en Italie durant le temps de leur consulat. C'est pourquoi on les appelloit les petits consuls. Nous avons coutume de les appeller *Subrogés*, & de nommer les autres *Ordinaires*. Il paroît

que les affaires des provinces proconsulaires venoient par appel aux consuls, & étoient jugées par le sénat.

Pour les provinces qu'Auguste s'étoit réservées, il en choisissoit lui-même les gouverneurs, qu'il envoyoit où il vouloit, & quand il vouloit, comme ses lieutenans. Ceux-ci avoient moins d'apparence de grandeur que les autres ; mais ils avoient plus d'autorité. C'étoient aussi des sénateurs qui avoient été préteurs ou consuls, ou qui même exerçoient actuellement la préture ou le consulat ; & néanmoins ils ne prenoient jamais que le titre de propréteurs ou de lieutenans, n'avoient que six licteurs, comme les préteurs à Rome, ne prenoient les marques de leur dignité qu'après être arrivés dans leur gouvernement, & les quittoient dès qu'ils n'étoient plus en charge. Mais d'autre part ils avoient la conduite des guerres, & l'autorité entiere sur les soldats : c'est pourquoi ils portoient l'épée & la cotte d'armes. Leur commission n'étoit point pour une seule année, mais pour autant de temps que le prince vouloit. Ils ne levoient point d'impôts, & ne pouvoient faire aucune recrue de soldats, sans un ordre exprès de l'empereur ou du sénat. Lorsqu'il y avoit dans ces provinces plus d'une légion romaine, l'empereur y envoyoit pour commander les troupes un sénateur qui avoit exercé la préture ou la questure, ou quelqu'autre charge semblable ; & il paroit qu'en ce cas le propréteur n'avoit point droit de porter l'épée. Pour les tribuns ou colonels, & les autres moindres officiers, l'empereur les tiroit du nombre des chevaliers Romains. Les proconsuls & les lieutenans recevoient chacun du public une certaine somme d'argent, à proportion de leurs besoins. Lorsqu'ils partoient, l'empereur leur donnoit l'ordre sur ce qu'ils avoient à faire. Quand leur successeur arrivoit dans la province, ils étoient obligés d'en partir aussitôt, & de se rendre dans trois mois à Rome.

Outre ces officiers, l'empereur envoyoit dans les provinces, tantôt un chevalier, tantôt un de ses affranchis, avec le titre d'intendant, pour exécuter les ordres qu'il leur donnoit, pour faire l'emploi des deniers publics, & aussi pour les lever dans les provinces de l'empereur. On les vit dans la suite tenir lieu de gouverneurs en chef, comme Pilate l'étoit dans la Judée. Tibere laissa condamner par le sénat, & bannir Lucilius Capito, intendant d'Asie, parcequ'il avoit donné des ordres aux soldats, & avoit agi comme juge ; au lieu qu'il ne l'avoit envoyé, disoit-il, que pour gouverner ses esclaves & ses revenus particuliers. Les intendans, dit Dion, plaidoient alors devant les magistrats, & dans les formes ordinaires, comme de simples particuliers ; depuis néanmoins on leur attribua quelque jurisdiction, & on leur donna le titre de receveurs ou généraux.

L'Egypte étoit gouvernée d'une maniere toute particuliere : car l'importance de ce pays, & la légereté des habitans toujours portés à la sédition, fit qu'Auguste ne la voulut point confier à un sénateur, ni même permettre qu'aucun de cette qualité y allât, sans en avoir une permission expresse. Il y mit un simple chevalier ; mais il lui donna pouvoir de rendre la justice, avec la même autorité que si ç'eût été un magistrat Romain, c'est-à-dire, un consul, un proconsul, un préteur, ou un propréteur ; quoiqu'on n'eût point accoutumé de donner de jurisdiction à de simples chevaliers, depuis les disputes & les guerres mêmes qui s'étoient excités sur ce sujet. Auguste ne voulut pas non plus qu'aucun Egyptien fût reçu sénateur Romain, ni qu'il y eût un sénat ni un conseil public à Alexandrie, comme dans les autres villes, où il laissa par-tout l'ancienne forme de gouvernement qu'il y avoit trouvée. Cet ordre qu'il établit pour l'Egypte s'observa toujours depuis fort exactement, si ce n'est que Sévere permit aux Alexandrins d'avoir un sénat, & qu'Antonin Caracalla, son fils, en fit quelques-uns sénateurs Romains. L'Egypte ne fut pas long-temps la seule province gouvernée par des chevaliers. Les empereurs leur en donnoient aussi quelquefois d'autres à gouverner, soit en chef, comme Dion le semble dire, soit avec quelque dépendance d'un autre gouverneur, comme ceux de Judée, qui obéissoient au gouverneur de Syrie. Tous ces chevaliers, hors peut-être le préfet d'Egypte, étoient qualifiés intendans. Aussi, au lieu de chevaliers, les empereurs donnoient quelquefois ces gouvernemens à leurs affranchis, comme Claude donna à Félix celui de la Judée. Il falloit nécessairement que ces intendans eussent l'administration de la justice : c'est pourquoi on leur accorda presque la même jurisdiction que les préteurs avoient eue ; & on voit par l'évangile, que Pilate, qui n'étoit qu'intendant, connoissoit même des crimes capitaux. Il paroît néanmoins qu'on mettoit de la distinction entre leur pouvoir & celui des magistrats, jusqu'en l'an 53, auquel Claude, qui vouloit que ce que ses intendans avoient jugé, eût autant de force que s'il l'eût jugé lui-même, fit donner en leur faveur un arrêt par le sénat, qui leur attribuoit un pouvoir plus ample & plus exprès qu'on n'avoit fait jusque-là. Et ce pouvoir étoit pour tous les intendans, chevaliers ou affranchis ; mais on croit que ce n'étoit que pour ceux, qui par leur intendance étoient gouverneurs des provinces. * Le Nain de Tillemont, *hist. des empereurs.*

PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS, qu'on nomme *les Etats Généraux*, sont ces provinces, qui dans le XVI siécle, ayant secoué le joug de la domination espagnole, s'unirent ensemble, & formerent une république. Ceux qui écrivent en latin, les nomment *Provinciæ fœderatæ Belgii*, ou *Belgium unitum* & *Batavum*. Ces provinces sont au nombre de sept ; la Hollande, la Zélande, la basse Gueldre avec le comté de Zutphen, la Frise, l'Over-Issel, la seigneurie d'Utrecht, & la seigneurie de Groningue. Nous parlons de chacune de ces provinces en particulier. On doit remarquer en général, qu'elles sont situées vers les embouchures de la Meuse & du Rhin, dans la partie septentrionale des Pays-Bas, entre les états de la maison d'Autriche en Flandre, l'Angleterre qui en est séparée par la mer, & plusieurs principautés de l'empire. Les guerres civiles des Pays-Bas commencerent vers l'année 1566, & durerent jusqu'à la paix de Munster, conclue l'an 1648. Pendant ce temps il y eut une trève de douze ans, qui fut procurée en 1609, par le roi Henri IV. La crainte de l'inquisition, & de perdre les anciens privilèges, fut la principale cause de ces guerres, qui furent augmentées par la sévérité du duc d'Albe, par le changement de religion, & par la demande du dixiéme denier. Le cardinal de Granvelle, qui traitoit trop impérieusement les peuples, commença de les porter au murmure & à la révolte. Philippe II, roi d'Espagne, manda à la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, d'y faire publier le concile de Trente, & d'y établir l'inquisition ; à quoi les états de Brabant s'opposerent. Les religionaires se servirent de cette occasion pour animer le peuple ; de sorte que la gouvernante, qui avoit exécuté les ordres du roi, appréhendant une révolte, fut contrainte de donner une déclaration qui révoquoit l'inquisition. Mais le peuple prévenu de la doctrine des protestans, menaçoit de s'en prendre à la noblesse ; de sorte que les seigneurs du pays craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertruidemberg, & firent une ligue entr'eux pour la conservation de leurs libertés. La gouvernante parut alarmée de cette conspiration ; & le comte de Barlemont, qui n'aimoit pas ceux qui l'avoient faite, lui dit que ce n'étoit que des *gueux*. Ceux-ci furent cette réponse, & prirent ce mot pour leur devise. Dès-lors tous ceux de ce parti porterent sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots : *Serviteurs du roi jusqu'à la besace.* Comme si cette distinction eût été le signal d'un soulevement général, les religionaires coururent aux armes, commencerent à tenir des assemblées, à se saisir de quelques villes, & à briser ce que nous estimons de plus sacré. Le roi d'Espagne envoya peu après le duc d'Albe dans les Pays-Bas. Il y gouverna cinq ans, & commit des cruautés surprenantes ; jusque-là qu'il se vanta d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du bourreau, & d'avoir fait monter par an les confiscations à huit millions d'or.

Cette conduite aigrit davantage les esprits, qui se laisserent transporter à la fureur après la mutinerie des soldats Espagnols, qui pillerent la ville d'Anvers le 4 novembre 1576. Ce fut alors que les provinces catholiques craignant un même malheur, s'unirent le 8 du même mois à Gand, avec celles de Hollande & de Zélande. C'est ce qu'on nomma *la pacification de Gand*. Cependant les états établissoient de plus en plus leur autorité, & diverses provinces s'unirent plus particulierement; d'où vient le nom de *Provinces-Unies*.

L'union des sept provinces qui composent les Etats-Généraux, se fit à Utrecht le 13 janvier 1579, & fut signée par le prince d'Orange au mois de mai suivant. Voici quels furent les articles de cette union. I. Que les sept provinces s'unissoient ensemble, de même que si elles n'en faisoient qu'une, sans pouvoir jamais être divisées par aucun accord ou contrat que ce puisse être. II. Qu'on laissoit à chaque province & à chaque ville en particulier tous les droits, toutes les coutumes, statuts, &c. dont elles jouissoient auparavant, & que lorsqu'il arriveroit quelque différend entre quelques-unes de ces provinces, les autres ne s'en mêleroient point, à moins que ce ne fût pour les porter à un accord amiable. III. Qu'elles s'obligeoient de s'assister les unes les autres, d'employer leurs vies & leurs biens contre toutes sortes d'ennemis, & contre toutes les attaques qu'on pouroit donner à quelques-unes d'entr'elles, sous quelque prétexte que ce fût. IV. Que les villes frontieres de l'union qui se trouveroient en mauvais état, seroient rebâties aux dépens des provinces dans lesquelles elles se trouvoient situées, mais qu'on les fortifieroit aux dépens de la généralité. V. Que de trois en trois mois on passeroit un bail à ferme de tous les impôts à lever dans les provinces, à ceux qui en feroient la condition meilleure, & que pour ce qui étoit des droits qu'on payoit à la majesté royale, ils seroient employés pour la défense publique. VI. Que dans un mois, on écriroit tous les noms de tous les habitans du pays, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 60. VII. Qu'on ne feroit jamais de paix ni de guerre, que du consentement de toutes les provinces. VIII. Que ni les unes ni les autres ne prendroient aucune résolution, qu'à la pluralité des voix, & que ce seroient les gouverneurs qui termineroient les différends qui arriveroient sur cela entre les provinces. IX. Qu'on recevroit dans l'union tous les princes, seigneurs, terres & villes qui voudroient y entrer, du consentement pourtant des provinces. X. Qu'à l'égard de la religion, ceux de Hollande & de Zélande en agiroient comme bon leur sembleroit; que toutes les autres se régleroient sur ce qu'en ordonneroit l'archiduc Matthias, & comme elles le jugeroient à propos pour la conservation de leurs provinces en particulier, pourvu que tout le monde eût une grande liberté dans sa religion, telle qu'elle fût, sans tourmenter personne sur ce sujet. XI. Qu'en cas qu'il y eût quelque différend entre les provinces, si cela n'en regardoit qu'une en particulier, ce seroit les autres qui l'accommoderoient; que si la chose les regardoit toutes en général, les gouverneurs y mettroient ordre, & que dans ces deux occasions on prononceroit la sentence dans un mois au plus tard, & cela sans aucun appel. XII. Qu'on tiendroit les états comme on faisoit auparavant, & que pour les monnoies, les provinces en conviendroient ensemble. XIII. Qu'il n'y auroit que les états qui auroient droit d'interpréter ces articles; mais qu'en cas qu'il s'y élevât quelque dispute, ce seroit les gouverneurs. XIV. Qu'ils s'obligeroient eux-mêmes de saisir & de mettre en prison tous ceux qui feroient en quelque maniere que ce fût, quelque chose qui fût contraire à ces articles, & qu'il n'y auroit ni privilége ni exemption, qui pût les garantir. Cette union fut ratifiée en 1582, & on y ajouta que la religion prétendue-réformée auroit libre exercice dans tous les pays soumis à la république.

Dans les assemblées elles donnent leur voix en cet ordre; Gueldre avec Zutphen, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Over-Issel & Groningue, avec les Omelandes. Chacune de ces provinces envoie ses députés à la Haye, où il s'en forme trois colléges ou assemblées, les états généraux, le conseil d'état, & la chambre des comptes. Il faut que toutes les provinces consentent aux résolutions qu'on prend aux assemblées des états généraux, parcequ'on n'y suit pas la pluralité des voix. Chaque province en particulier a droit de présider une semaine. On peut envoyer divers députés; mais ils n'ont tous qu'une même voix. La province de Gueldre est la premiere comme la plus ancienne, & comme celle qui commença à proposer l'union. Le commerce & les manufactures ont rendu ces provinces très-puissantes. Elles ont des places dans toutes les parties du monde. La Hollande a deux compagnies célébres de marchands, l'une pour les Indes orientales, l'autre pour les occidentales. La premiere est la plus puissante, & semble être elle seule une république: aussi entretient-elle dix-huit mille hommes de guerre, & emploie quatre-vingt mille personnes. L'amirauté a cinq siéges & autant de magasins, qui sont ceux de Roterdam, d'Amsterdam, de Hoorn ou Enkhuisen, de Middelbourg & d'Harlingen; les trois premiers en Hollande; le quatriéme en Zélande; & le cinquiéme en Frise. Les Provinces-Unies sont puissantes sur mer, où elles pouroient équiper cent voiles, & leurs armées navales ont souvent battu celles d'Espagne & d'Angleterre. Elles entretiennent en temps de paix environ 30000 hommes & 30 à 40 vaisseaux de guerre, pour servir d'escorte aux vaisseaux marchands contre les corsaires. Il n'y a point d'état au monde d'une si petite étendue, qui ait un plus grand nombre de forteresses, & qui soit mieux défendu par la nature des lieux; mais ces défenses n'ont pas empêché que Louis XIV n'y ait fait des conquêtes surprenantes dans la seule campagne de 1672, par la réduction de trois provinces, & de plus de 60 places considérables. La paix de Nimegue, de l'an 1678, rétablit le calme dans ces provinces. Pour la religion, la prétendue-réformée y est la plus suivie, & plusieurs autres sectes y sont tolérées; mais la religion catholique y est la moins soufferte: du moins n'y en permet-on point l'exercice public. En 1644 les états généraux prirent le titre de *hauts & puissans seigneurs*: la France y donna les mains, & ils en sont restés en possession. * Strada & Grotius, *de bell. Belg.* Bentivoglio, *des guerres des Pays-Bas.* Guichardin, *descr. Belg.* Boxhornius. De Thou. Baillet, *histoire d'Hollande.*

PROVINCES-LIBRES, appellées *Frey Ambter* par les Suisses. C'est un petit pays de Suisse, qui est le long du bord occidental de la riviere de Russ. On dit que Meyemberg, Richensée, & Argow, qui en sont les principaux villages, étoient autrefois des villes, qui avoient de grandes franchises, & que c'est de-là que le pays a pris le nom de *Provinces-Libres*. Quoi qu'il en soit, ce petit pays est aujourd'hui un bailliage qui appartient en commun à plusieurs cantons, dont le bailli fait sa résidence à Muri, qui est une grande abbaye & bien bâtie. * Mati, *diction.*

☞ PROVINS, ville de France dans la basse Brie, à quatre lieues de la Seine, sur la riviere de Morin, qui se rend dans la Marne près de Lugny. La petite riviere de Vouzie y passe aussi. Le nom latin de cette ville est *Pruvinum*, *Provinum* ou *Provignum-Castrum*. Elle étoit connue du temps de Charlemagne, & il en est fait mention dans les anciennes chroniques & dans les vieux cartulaires. Elle a appartenu aux rois de France, jusqu'à ce que les comtés devinssent héréditaires. Alors Provins fut usurpée par ses comtes, dont il y a eu deux races: la premiere étoit de l'ancienne maison de Vermandois, & l'autre de la maison de Blois & de Chartres. Les uns & les autres l'ont possédée pendant trois cens vingt ans, après lesquels elle a été réunie à la couronne. Ces comtes accorderent de grands priviléges à cette ville, & y fonderent diverses églises & plusieurs monasteres. On voit plusieurs monnoies des descendans de Charlemagne, fabriquées à Provins, & sur lesquelles on lit cette légende,

Castris Pruvinis, ou celle-ci, *Pruvino*; ou enfin celle-ci *Moneta Pruvinensis*. Dans les auteurs & dans les titres du commencement & du milieu de la troisiéme race, il est souvent fait mention des sols & des livres de Provins. Les comtes de Champagne & de Brie estimerent beaucoup cette ville: ils y firent bâtir un palais dans lequel ils demeurerent quelquefois avec leur cour; & ce fut dans la grande salle de ce palais que Thibaut IV fit écrire avec le pinceau les chansons qu'il avoit composées pour la reine Blanche, mere de S. Louis. Le présidial de Provins est de la premiere création des présidiaux, & l'on y juge conformément à la coutume de Meaux. Le seul commerce consiste en bleds qu'on transporte à Paris. La manufacture de draps qui y étoit autrefois s'est anéantie. La tradition du pays veut que lorsque les Anglois se retirerent du royaume, ils emmenerent de Provins plusieurs ouvriers en laine qui leur ont donné le secret des draps d'Angleterre. On faisoit autrefois dans cette ville de la conserve de roses, qui avoit de la réputation, & qui y apportoit de l'argent; mais ce petit commerce est presque tombé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PROUST de CHAMBOURG (Aymon) docteur & professeur en droit à Orléans, d'une famille originaire d'ancienne noblesse de Flandre. Ses ancêtres, depuis un siécle & demi, ont eu des marques de distinction à cause de leur capacité & de leur mérite. En 1589 le parlement étant transféré à Tours, & siégeant dans une grande salle qui fait aujourd'hui le réfectoire de l'abbaye de S. Julien, ordre de S. Benoît, Urbain Proust de Chambourg, un de ses ancêtres, plaida la premiere cause d'appel le 23 mars, en présence du roi Henri III, qui y tenoit son lit de justice. M. Aymon Proust de Chambourg pouroit compter dans sa famille dix professeurs qui se sont tous distingués par leur habileté. Entr'autres, Antoine Proust, dit *Proust de Chambourg*, qui commença à enseigner en 1629, & qui fut mis professeur à Bourges à la place de François Pinsson, & mourut dans cette ville. Ce fut à la persuasion d'Abel de Sainte-Marthe le pere, qu'il étudia le droit. M. Proost ou Proust, étoit proche parent de ce savant, une de ses tantes, *Renée* Proust, ayant épousé M. de Sainte-Marthe de Chant-d'Oiseau. Aymon Proust de Chambourg s'appliqua, comme ses ancêtres, à la jurisprudence, & se fit de bonne heure estimer à Orléans & ailleurs. François le Grand, professeur en cette ville, n'ayant pu par incommodité exercer toutes les fonctions de son emploi pendant quelque temps, M. Proust de Chambourg fit pour lui quatre discours pour l'ouverture des écoles après la S. Martin, ès années 1697, 1698, 1699 & 1700. Il fit aussi dans les mêmes années quatre discours sur la pénitence, la veille du dimanche des Rameaux. Ayant disputé le premier une place de docteur aggrégé à Orléans, il y fut élu le 11 d'août 1711, en exécution de la déclaration du roi du mois de janvier 1700. Le sieur Berche professeur en droit, étant mort en 1713, M. de Chambourg se présenta pour remplir sa place; mais cette chaire n'ayant pu être adjugée par la voie de la dispute, selon l'usage, à cause des différentes contestations survenues entre les contendans, elle demeura vacante jusqu'en 1722. Mais en cette année, le roi informé du mérite & de la capacité de M. Proust de Chambourg, & des services que son pere & son aïeul avoient rendus successivement depuis près d'un siécle, dans cette profession, évoqua à soi & à son conseil toutes les contestations formées pour raison de ladite chaire de professeur en droit en l'université d'Orléans, & nomma pour la remplir M. de Chambourg, qui la possede encore avec distinction. La déclaration du roi qui le nomma à cette chaire, & qui est imprimée, est du 18 juillet 1722. * *Voyez* la déclaration citée. *Mém. du temps.*

PROUSTEAU (Guillaume) célébre professeur en droit à Orléans, étoit fils d'un marchand de Tours, où il naquit le 28 mai 1626. Il fit ses humanités avec succès, d'abord chez les Jésuites de Tours, ensuite chez ceux de la Fléche, & fit sa philosophie dans leur collége, dit aujourd'hui de *Louis le Grand*, à Paris. Après sa philosophie, il alla étudier en droit à Orléans & ensuite à Poitiers, & revint en 1655 à Orléans, où il prit le dégré de docteur en droit, fréquenta le barreau pendant quatre ans, en qualité d'avocat, & s'acquit dans cette fonction une réputation d'autant plus flateuse, qu'il la devoit toute entiere à son mérite. Cependant le desir d'approfondir davantage l'étude des loix civiles & canoniques l'ayant porté à quitter le barreau, il parcourut pendant deux ans, c'est-à-dire, pendant les années 1660 & 1661, les Provinces-Unies, l'Allemagne, l'Italie & l'Espagne; & dans ces différens pays il écouta les meilleurs jurisconsultes, & s'informa avec exactitude des loix qui y étoient en usage. Etant revenu à Orléans, il disputa en 1668 pour une chaire de droit & l'obtint. Le choix des matieres qu'il entreprit de traiter, les agrémens de la méthode dont il se servit, son travail infatigable, la clarté & la solidité de ses leçons, l'émulation qu'il savoit inspirer aux moins appliqués, lui attirerent de toute part un grand nombre de disciples. Tous les gens de lettres trouvoient aussi en lui un ami solide & utile dans le besoin. Il avoit un très-grand zèle pour la perfection des arts & des sciences, & il y contribua lui-même autant qu'il fut en lui. Il étoit d'ailleurs, ce qui est le plus estimable, le premier observateur des loix qu'il expliquoit. Un grand fonds de religion, des mœurs simples, un extrême désintéressement, une charité constante envers les pauvres, l'ont fait aimer & estimer de tous ceux qui l'ont connu, ou qui n'en entendoient même que parler. Ses largesses furent si grandes pendant la disette de 1709, qu'on l'honora publiquement du titre glorieux de pere des pauvres. Son frere qui avoit amassé de gros biens dans le commerce, étant mort, il employa une partie de sa succession à acheter la bibliothéque du savant Henri de Valois, que la république des lettres avoit perdu depuis peu, & il l'augmenta beaucoup tant qu'il vécut. Il a légué cette bibliothéque par une donation entre-vifs aux Bénédictins du monastere de Bonne-Nouvelle d'Orléans, à condition de la rendre publique trois jours de la semaine (ce qui s'exécute) & leur assigna un fonds pour l'augmenter. Dom Meri, Bénédictin, qui en étoit bibliothécaire en 1721, & qui est mort vers la fin de 1723, en a fait imprimer le catalogue *in*-4°, à Orléans en 1721. M. Prousteau est mort d'apoplexie le 15 mars 1715, âgé de 89 ans. Il a laissé beaucoup de dissertations, remarques, & autres écrits qui n'ont point été imprimés. Ceux qui ont paru, sont *Recitationes ad legem 23 contractus, de diversis regulis juris*, à Orléans en 1684. La vie de M. Desmahis, chanoine d'Orléans, & auparavant ministre de la religion prétendue-réformée. L'épitaphe du même qui se lit dans le lieu de sa sépulture à Orléans, & que l'on trouve aussi imprimée. Trois discours latins sur la pénitence, à Orléans en 1680, *in*-4°. M. Prousteau ayant trouvé dans la bibliothéque de Henri de Valois qu'il avoit achetée, le manuscrit des notes de cet habile critique sur le lexique grec d'Harpocration, & ses observations sur celles de Maussac, il les communiqua à Nicolas Blanchard, professeur de lanque grecque & d'histoire à Franeker, par les soins duquel ces notes & ces observations furent imprimées à Leyde en 1682. M. Prousteau n'a jamais été marié: il étoit lié avec un grand nombre de savans, avec qui il étoit en commerce de lettres, & à qui il communiquoit avec joie ses lumieres & ses livres. Les savans se sont, par reconnoissance, empressés d'honorer la mémoire de M. Prousteau; & nous avons plusieurs éloges consacrés à son honneur, dont on trouvera la plus grande partie imprimée au commencement du catalogue *in*-4°, *dont nous avons parlé dans cet article.* Entre ces éloges, on estime, sur-tout pour sa delicatesse & son éloquence, celui que fit feu D. Mopinot, savant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, & celui de M. Perdou de la Perriere, gentilhomme d'Orléans, très-versé dans les belles-lettres. * Eloge de M. Prousteau, imprimé en une

feuille vol. à Orléans. *Ejusdem elogium*, par D. Meri, au-devant du *Catalogue de la bibliothèque publique d'Orléans*. Les différens éloges en prose quarrée, & en vers latins, recueillis au-devant du même catalogue.

PRUCK AN DER AMBER, bourg du duché de Baviere, situé sur l'Amber, à cinq lieues de Munick, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PRUCK AN DER LEYTE, petite ville d'Autriche sur la Leyre, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieues de Vienne, vers le levant. * Mati, *diction.*

PRUCK AN DER MUER, petite ville du cercle d'Autriche. Elle est dans la Stirie sur le Muer, à huit lieues au-dessus de Gracz. Quelques géographes prennent Pruck pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhispia*, laquelle d'autres placent à Reckaspurg, petit bourg situé entre le Muer & le Rab, à dix lieues de Gracz, vers le levant. * Mati, *diction.*

PRUDENCE (Aurelius Clemens *Prudentius*) poëte chrétien, qui florissoit dans le IV siécle, sous l'empire de Théodose *le Grand*, & sous celui de ses enfans, étoit Espagnol, & étoit né, selon quelques-uns, dans la ville de Saragoce en 348. Il exerça la profession d'avocat, puis celle de juge: ensuite il fut homme de guerre, & enfin on l'attacha à la cour par un emploi honorable; mais il ne fut point consul, comme quelques auteurs l'ont dit. Prudence s'appliqua particulierement à la poësie, qu'il a rendue chrétienne, par le choix de ses sujets. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, entr'autres, celle de 1667, à Amsterdam, avec des notes de Nicolas Heinsius, & celle de 1687, à Paris *in usum delphini*, par les soins du P. Chamillard Jésuite, qui peuvent passer pour les plus belles. La vie de Prudence est dans la plupart des éditions; mais on l'a omise en celle de 1667. Ses poëmes sont *Psychomachia*, ou du combat de l'esprit; *Cathemerinon*, hymnes pour tous les jours; περὶ Στεφάνων, des couronnes des martyrs; *Apotheosis*, de la divinité, contre les hérétiques; *Hamartigenia*, de l'origine des péchés; *Enchiridion veteris & novi testamenti*, que quelques critiques ôtent à Prudence, parceque ce livre est moins poli, & moins travaillé que ses autres ouvrages; mais il y a apparence qu'il est aussi de cet auteur; de qui l'on a encore deux livres contre Symmaque, préfet de Rome, qui avoit écrit pour le rétablissement de la statue de la Victoire. Prudence avoit composé un poëme de la création du monde, qui ne s'est pas conservé. Cet auteur n'est pas un excellent poëte: les termes dont il se sert sont souvent barbares, & bien éloignés de la pureté du siécle d'Auguste: mais ses pensées sont assez justes & dignes d'un bon chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élégamment écrits, & qui se font lire agréablement. * Gennade, *c.* 13, *catal.* Walafride Strab. *de reb. eccles. c.* 25. Trithème & Bellarmin, *de script. eccles.* Alde Manuce l'*ancien*, *in ejus vita*. Lilio Giraldi, *in hist. poëtic.* Baronius. Possevin. Vossius. Godeau, &c. *Consultez* Du Pin, dans sa *bibliothèque des aut. eccles.* Bayle, *dictionaire critique.*

PRUDENCE, dit *le Jeune*, dont le véritable nom étoit *Galindon*, évêque de Troyes en Champagne, vivoit dans le IX siécle. Il étoit Espagnol, & s'étant établi en France, mérita par sa vertu de succéder à Adalbert, XXXIII évêque de Troyes. Il se trouva au concile de Paris en 847, à celui de Tours en 849, & à celui de Soissons en 853. On remettoit à son jugement les plus grandes affaires de son temps, comme nous le voyons dans les épîtres de Loup de Ferrieres, qui fut nommé par Charles *le Chauve*, avec Prudence, pour travailler au rétablissement de la discipline monastique en France. Hincmar de Reims étoit aussi ami intime de ce prélat, & le consultoit ordinairement, pour l'explication des passages les plus difficiles de l'écriture sainte. Cet évêque écrivit un traité adressé à Hincmar, archevêque de Reims, & à Pardulus, évêque de Laon, dans lequel il soutenoit l'autorité & la doctrine de S. Augustin, sur les questions de la grace. Il écrivit un autre traité sur le même sujet contre Jean Scot Erigène. Ce traité a été recueilli avec les autres auteurs du IX siécle sur la prédestination & la grace, en 1650, Paris, 2 vol. *in*-4°. On a encore de lui sur cette matiere une lettre adressée aux évêques du concile de Sens, dans laquelle se repentant d'avoir souscrit aux articles du concile de Quiersi, il proposoit quatre articles sur la grace, pour les faire signer & approuver par les peres du concile, savoir, 1. que le libre arbitre de l'homme, perdu par la désobéissance d'Adam, est tellement réparé par la grace de Jesus-Christ, que nous ne pouvons sans elle rien faire, penser, ni vouloir de bien; 2. que Dieu a prédestiné les uns par sa pure miséricorde à la vie éternelle, & les autres par un juste jugement à la damnation; 3. que le sang de Jesus-Christ a été répandu pour ceux qui croiront en lui, & non pas pour ceux qui n'y croiront jamais; 4. que Dieu sauve tous ceux qu'il veut sauver, & ne veut point sauver ceux qui ne sont pas sauvés. On ne sait point quel effet eut cette lettre dans le concile de Sens; mais il y a bien de l'apparence qu'elle y fut lue sans qu'on décidât rien sur ce sujet. On a encore plusieurs autres ouvrages de S. Prudence, entr'autres, un sermon ou panégyrique de sainte Maure, dont M. Breyer, chanoine de l'église de Troyes, nous a donné une traduction françoise avec la vie de S. Prudence, en 1725, *in*-12. Les annales de France de saint Bertin, mettent sa mort en 861. * Loup de Ferrieres, *epist.* 63 & 99. Flodoard, *hist. Remens. l.* 3, *c.* 21. Camusat, *ann. de Troyes*. Barthius, *advers. l.* 44, *c.* 19. Sainte-Marthe, *Gall. christ.* Vossius, *l.* 3, *de hist. Lat.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IX siécle.* Voyez D. Rivet, *hist. litter. de la France*, tome V.

PRUDENCE, évêque dont on ignore le siége, peut avoir vécu dans le X siécle. M. Du Pin n'en a rien dit dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques. Mais le cardinal Tomaso en parle dans la préface qu'il a mise à la tête du double pseautier qu'il publia à Rome l'an 1683. Il dit que ce Prudence avoit composé un opuscule intitulé: *Flores psalmorum*, qui s'est conservé manuscrit dans la bibliothéque du Vatican. Cet évêque dit dans son prologue, qu'il y avoit encore de son temps plusieurs personnes pieuses qui imitoient l'exemple des saints Peres, & chantoient chaque jour le pseautier. S'il veut parler du chant du pseautier entier, on ne croit pas qu'il ait trouvé bien des exemples de ces longues prieres dans l'antiquité, même parmi les solitaires: ils prioient souvent; mais leurs prieres étoient courtes & ferventes, & souvent ils n'interrompoient pas pour cela le travail de leurs mains. Ces récitations journalieres de tout le pseautier sont beaucoup plus modernes.

PRUDENS ou LE PRUDENT (Henri) Chartreux, prieur du Val de Grace près de Bruges, mourut l'an 1484. Il est auteur du *tétralogue de dévotion*, divisé en trois parties, dans lequel il fait parler un ange & un moine, Jesus, le Pere céleste & la Vierge. On croit qu'il est le même qui est nommé VOEDIUS par Sutor, *l.* 2 *vitæ Cart. tract.* 3, *c.* 7. * Bostius, *l.* 36. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles.*

PRULLI, abbaye de l'ordre de S. Benoît en Touraine, fut fondée au commencement du XI siécle par Effroy, seigneur de Prulli, comme on le voit par ces vers conservés dans les archives de ce monastere, dans un cartulaire un peu récent:

Inter mortales quos Gallia nobilitavit
Quondam regales genus exilitas decoravit,
Tutor eram patriæ, pax juris & emolumentum;
Dux quoque militiæ subvertens castra furentum;
Sic cùm viderent mihi facta, meique valerent
Sensus & mores in Christo splendidiores,
Stannum fundavi, cultuque sacro decoravi:
In qua nunc jaceo sublimis honore trophæo,
GOFFRIDUS *nomen, plebs, clerus, funeris omnem*
Supplens, subveniat prece, voto, munere, fiat.

Effroi se reposa du soin d'y mettre des religieux sur Hervé,

trésorier de S. Martin de Tours, dont il est souvent parlé dans l'histoire de ce temps-là. L'an 1100 l'on y en comptoit trente-quatre. Dans un vieux livre de la chantrerie, autrement appellé *Greslier de l'église de S. Martin de Boffay*, on trouve les vers suivans, qui nous apprennent le nom du fondateur de cette église, & l'année de sa fondation.

L'an mil quatre & vingt de grace,
Monsieur de PRULLI GODEBERT,
*Fils d'*EFFROI, *fonda cette église*
De saint Martin, comme il appert:
Régnant en France roi ROBERT,
Grand clerc renommé en tous lieux.
Paradis leur puisse être ouvert,
Et à nous aussi avec eux.

On voit dans le château de Prulli des restes d'une ancienne église, desservie autrefois par des chanoines. Elle fut détruite par une dame de Prulli, qui embrassa la religion prétendue-réformée, & à qui Dieu ouvrit ensuite les yeux, & fit la grace de reconnoître & d'abjurer ses erreurs; mais le mal qu'elle avoit fait dans l'hérésie demeura irréparable. L'abbaye de Prulli est sur la riviere de Caise, à six lieues de Châtelleraud vers le levant. * *Voyez* Mati, *diction. géograph.* & le *voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, *tome I.*

PRULLI, autre abbaye près de Provins dans le diocèse de Sens, possédée par les religieux réformés de l'ordre de Cîteaux: est un monument de la piété de la comtesse Adele, & de son fils Thibauld, comte de Blois & de Champagne. Elle fut fondée dès le commencement de l'ordre de Cîteaux, Artaud en fut le premier abbé. On a toujours exercé une ardente charité dans ce monastere, depuis que S. Pierre de Tarentaise en eut distribué aux pauvres toutes les provisions. On trouve aussi dans cette maison des manuscrits précieux de plusieurs peres de l'église, & autres auteurs ecclésiastiques.* *Voyez* le *Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, *tome premier, premiere partie;* & l'*histoire de l'église gallicane du pere* Longueval, Jésuite, *tome VIII.*

PRUM, abbaye de l'ordre de S. Benoît, est située dans la forêt d'Ardennes, au pied d'une montagne sur la petite riviere de Prum, qui a donné son nom au monastere & à la ville. Elle a été fondée par *Bertrade*, grand'mere de la reine Berte, femme du roi Pepin, laquelle avoit un château à une lieue de-là, & qui la fit bâtir dans son propre fonds l'an 721, qui étoit le premier du roi Thierri. Quarante ans après, Pepin, à l'instance de la reine Berte, sa femme, transféra le monastere dans le lieu où il est aujourd'hui, le bâtit avec tant de magnificence, & le dota si richement, qu'il éclipsa la premiere fondation. Assuérus, comte d'Anjou, qui en fut le premier abbé, & quelques autres seigneurs qui avoient suivi ce comte dans sa conversion, lui donnerent presque en même temps de si grands biens dans l'Anjou, dans le Maine & dans la Bretagne, qu'ils auroient suffi pour faire bâtir un autre monastere. Les princes, les rois & les empereurs lui firent aussi de si grandes donations, que l'abbaye passoit pour la plus florissante qui fût en Allemagne. L'empereur Lothaire, fils de Louis *le Débonnaire*, l'aimoit beaucoup; & après avoir fait trembler les royaumes par la terreur de ses armes, il y fit un sacrifice à Dieu de toutes ses grandeurs, en y prenant l'habit de moine, avec lequel il mourut en l'an 855. Il fut enterré au milieu du chœur, où l'on voit son tombeau, qui est assez simple. Les empereurs, ses successeurs, honorerent les abbés de Prum de la qualité de princes du saint empire, & firent aussi de si grands biens à cette abbaye, que les archevêques de Trèves la regarderent avec envie, & qu'ils voulurent plus d'une fois s'emparer de ses biens, & les unir à la manse archiépiscopale. Vernier de Koningstein obtint une bulle de Boniface IX qu'il surprit, en vertu de laquelle il prétendit exécuter ce projet; mais Boniface ayant reconnu la fausseté de l'exposé, révoqua lui-même sa bulle. Jean de Bade fit la même tentative sous Sixte IV, & ne réussit pas mieux. Mais Jacques de Eltz, plus adroit, eut un meilleur succès sous Grégoire XIII. Le prétexte des prétendus dommages qu'il disoit avoir soufferts de la part des luthériens, & quelques autres motifs aussi mal fondés, arracherent à ce pape une bulle, avec laquelle, sans autre formalité, il s'empara à main armée de tous les biens de l'abbaye, dont les électeurs de Trèves ont joui jusqu'à présent. Encore aujourd'hui ils jouissent de trente-six mille écus de rente du monastere de Prum, sans parler des grandes terres qu'ils ont aliénées. Cependant cette abbaye est encore une des plus régulieres de toute l'Allemagne. Il y a près de trente religieux qui vivent selon les usages de la congrégation de Bursfeld, quoiqu'ils n'y aient jamais été unis. Ils observent exactement la retraite, le silence & la pauvreté, & l'on trouve en eux les autres vertus religieuses. Ils font l'office divin & les autres exercices de leur régle avec beaucoup de piété. L'église qui subsiste aujourd'hui est ancienne & fort simple. Les PP. DD. Martenne & Durand disent dans le second volume de leur *Voyage littéraire*, qu'ils y trouverent plusieurs manuscrits anciens & précieux, entr'autres, un texte des évangiles, écrit en lettres d'or, avec des concordances des évangélistes à la marge: un autre texte des évangiles, dont les commencemens sont écrits en lettres d'or unciales: la chronique de Réginon, qui differe en plusieurs endroits des imprimés: le livre des cens, écrit de la main de l'abbé Cesarius, qui après avoir gouverné quelques années l'abbaye de Prum avec édification, renonça à sa dignité, & se retira au monastere du Val-Saint-Pierre, qu'on nomme aujourd'hui *Eisterbach*, pour y passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence la plus austere. Le fameux Wendalbert, dont nous avons un martyrologe en vers, & quelques autres poësies, étoit religieux de Prum. Tous les religieux de cette abbaye doivent être nobles, comme dans toutes les autres abbayes qui sont principautés de l'Empire, ainsi qu'est celle-là. L'administration perpétuelle de Prum accordée à l'électeur de Trèves, a été confirmée dans la diéte de Ratisbonne en 1654. * *Voyage littéraire de* dom Martenne & de dom Durand, de la congrégation de S. Maur, *tome X.* Heiss, *histoire de l'Empire, livre 6.*

PRUNELÉ, maison d'ancienne noblesse en Beauce, est du nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des temps. Le plus ancien dont la mémoire se soit conservée par les titres, & depuis lequel on puisse suivre une filiation certaine, est celui qui suit.

I. GUILLAUME Prunelé, I du nom, vivoit sous le régne du roi Philippe-Auguste. Son nom se trouve au nombre des chevaliers du Vexin, qui portoient banniere, suivant l'histoire latine des Normans d'un ancien écrivain, recueillie par André Duchesne, & imprimée à Paris en 1619, page 1035. Il étoit seigneur de la Porte, terre située dans le bailliage d'Estampes, & il est employé en cette qualité dans le rolle & dénombrement qui fut fait sous le même régne des chevaliers du bailliage d'Estampes, qui tenoient leurs fiefs du roi, & qui avoient 60 liv. de revenu. Il donna, du consentement d'*Agnès*, sa femme, & d'*Adam* & *Pierre* Prunelé, ses freres, aux lépreux d'Illiers, la dîme du bled & du vin, & la menue dîme qu'il avoit au même lieu d'Illiers, par lettres données à Estampes au mois de juin 1202. Geoffroi, sire d'Illiers, confirma cette donation par ses lettres du jeudi de devant l'assomption Notre-Dame de l'année 1313. On ne peut dire au juste si ce Guillaume Prunelé étoit frere ou pere de *Florimonde* Prunelé, qui, suivant la généalogie de la maison de Thiville en Vendômois, fut mariée vers l'an 1208 avec *Jacques* de Thiville, seigneur de la Rochevert en Dunois, & de Seri près Beaugency. Cette derniere terre se trouve encore aujourd'hui dans cette maison de Thiville. Guillaume Prunelé eut d'*Agnès*, sa femme, pour enfans, GUILLAUME Prunelé, qui suit; *Pierre* & *Geoffroi* Prunelé, qui moururent avant l'an 1248, ayant eu pour héritier GUILLAUME, leur frere;

& *Agnès* Prunelé, dame de Chassonville & des Coutures, mariée avec *Payen* d'Orléans, seigneur d'Egry & de Clery, qui légua, conjointement avec elle, aux abbesse & religieuses de Voisins, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Orléans, quatre muids d'avoine par an sur le champart de Bonneville, le dimanche avant la fête de la décollation de S. Jean 1267. Ils sont enterrés l'un & l'autre dans l'église de cette abbaye.

II. GUILLAUME Prunelé, II du nom, seigneur d'Herbaut & de la Porte, est nommé dans les lettres données à Montpensier le plus prochain mardi d'après la Toussaints de l'an 1226, & mentionées dans les mémoires du greffier du Tillet, avec les autres seigneurs, qui jurerent & promirent au roi Louis VIII de faire couronner son fils, qui fut depuis S. Louis, au cas qu'il vînt à mourir pendant le voyage de la Terre sainte, qu'il vouloit entreprendre. Guillaume Prunelé est mentioné dans différens titres avec la qualité de chevalier, entr'autres, par un de l'an 1242, énoncé dans l'inventaire des titres de la maison de Vendôme, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief de la châtellenie de Montdoubleau le lieu de la Fredonniere, & par des lettres du jour de la Toussaints de l'an 1244, scellées d'un sceau en cire jaune, chargé de dix annelets, par lesquelles il reconnoît avoir vendu ses haies d'Herbaut par la volonté & octroi de monseigneur le comte de Blois. Hugues de Chastillon, comte de Blois & de S. Pol, lui avoit donné & à ses freres 50 liv. de rente à prendre sur le fétage de Blois, par lettres du mois d'avril 1236. Jean de Chastillon, comte de Blois, fils de celui-ci, par autres lettres du mois de juin 1248, du consentement de Marie d'Avesnes, sa mere, fit échange avec Guillaume Prunelé, qualifié *Chevalier*, de ces 50 liv. de rente qui lui appartenoient en total, comme héritier de ses freres, & lui donna à la place le bois de Bardere & la terre qui appartenoit à Renaud d'Orleville. Cet acte porte que la donation de 1236 lui avoit été faite du vivant d'*Anne*, sa premiere femme; ce qui suppose qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent GUILLAUME Prunelé III, qui suit; & *Geoffroi* Prunelé, dont on ne connoît que le nom.

III. GUILLAUME Prunelé, III du nom, sire d'Herbaut & de la Porte, aussi seigneur d'Alzone & de Montréal dans la sénéchaussée de Carcassone en Languedoc, fut un des seigneurs François qui suivirent en Italie Charles, duc d'Anjou & roi de Sicile, frere du roi S. Louis, & qui se distinguerent à la bataille que ce prince gagna sur Mainfroi, tyran de Sicile, & oncle de Conradin, en 1266, dans la seconde année du pontificat de Clément IV, ainsi qu'il se voit dans le livre intitulé, *Historiæ Francorum scriptores per Franciscum Duchesne, t. V, p.* 826. Ce fut lui qui fit élever une espece de forteresse dans sa terre de la Porte, qu'il tenoit du roi, à l'occasion de quoi il eut procès contre Guillaume de Ligneris, seigneur de Mereville, dit depuis *Merinville* en Beauce, suivant un arrêt du parlement de Paris, rendu dans l'octave de la Chandeleur de l'année 1266. Il transigea au sujet des haies d'Herbaut avec son très-cher seigneur Jean de Chastillon, comte de Blois, par acte du mois de décembre 1268, scellé de son sceau, sur un côté duquel est *un homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un écusson chargé de six annelets, le cheval caparaçonné & semé d'annelets sans nombre*; & de l'autre côté du sceau est *un écusson chargé de six annelets posés* 3, 2 & 1; c'est ce qui fait présumer que ce fut ce Guillaume Prunelé III du nom, qui le premier réduisit les armes de sa maison au nombre de *six annelets posés* 3, 2, 1, *d'or, en champ de gueules.* C'est ainsi que sa postérité les a toujours portées depuis, & on les voit telles dans un armorial de l'an 1310, qui étoit dans la bibliothéque de feu le président de Maisons, à l'article *des seigneurs d'Herbaut & de la Porte*, de même que dans les châteaux de la Porte, d'Herbaut, de Gazeran, de Lionville, le Plessis, Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, Saint-Germain le Dussé, Thignonville, & autres lieux & églises. Guillaume Prunelé III laissa d'*Isabelle*, sa femme, du chef de laquelle il sembleroit avoir été seigneur du château d'Alzone & de la châtellenie de Montréal, deux fils, GUILLAUME Prunelé IV, qui suit; & *Jean* Prunelé, qui fut seigneur du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne. Son frere aîné transigèa pour lui par procureur, comme ayant la garde de sa terre, avec noble dame Helie de Rochefort, veuve de noble homme Berenger de *Goginehis, militis quondam ex Alzona*, comme tutrice d'Hélie de Goginehis, sa petite fille, par acte du 18 juin 1315, suivant des mémoires de famille. La femme de ce *Jean* Prunelé se nommoit *Dannou.* Quoi qu'il en soit, il fut pere de *Jeanne* la Prunelé, dame de Bullou, l'an 1350, & aussi dame du tiers d'Alzone, Rieux, Leuc & Aladerne. Elle fut mariée avec *Robert* d'Harcourt, fils de *Robert* d'Harcourt, baron de Beaumenil, & de *Jeanne* de Villequier, qui étant sire de Bullou à cause d'elle, reçut un aveu le dimanche jour de S. Laurent de l'année 1354. De leur mariage vint *Robert* d'Harcourt, seigneur, du chef de sa mere, de Bullou & du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne, qui fut partie pour son tiers dans la vente qui fut faite de ces terres le 11 avril 1372.

IV. GUILLAUME Prunelé, IV du nom, écuyer, seigneur d'Herbaut & de la Porte, & des deux tiers d'Alzone, Rieux, Leuc, Aladerne, Montréal & Licairac en Languedoc, étant demeuré mineur après la mort de ses pere & mere, fut mis avec son frere sous la tutelle de Bernard de *Montesquivo*, leur plus proche parent, qui pendant leur minorité & leur absence, étant résidens en France, eut la garde de leur château d'Alzone, & par sa négligence laissa le châtelain de Montréal s'emparer au nom du roi des premieres appellations, qui avoient toujours appartenu aux juges d'Alzone; ce qui s'apprend par l'exposé d'une requête en date du jeudi avant la purification de Notre-Dame 1318, présentée en leur nom par leur procureur au sénéchal de Carcassone, & tendante à ce qu'ils fussent rétablis dans la jurisdiction des premieres appellations, attendu qu'ils étoient majeurs, & reçus en foi & hommage du roi pour les terres d'Alzone & de Montréal, & que le bail de leur tuteur étoit fini. Leur procureur présenta encore une autre requête en leur nom au même sénéchal de Carcassone, de même date que la premiere, sur ce que les procureur & gens du roi avoient usurpé la justice d'Aladerne & de Licairac, lieu dépendant d'Aladerne, par la paresse & négligence de dame Meline des Arcis, veuve de Foulques de Compens, leur oncle, laquelle tenoit pour son douaire viager à la coutume de la prévôté de Paris, les châteaux de Leve & d'Aladerne, & le territoire appellé *Licairac*, dépendant d'Aladerne, pendant leur minorité & leur absence, quoique Foulques de Compens, & ses prédécesseurs eussent joui de tout temps de la justice haute, moyenne & basse dans les lieux en question, demandant qu'ils fussent rétablis dans leurs droits, attendu leur majorité, & qu'ils étoient en foi & hommage du roi pour ces terres qui leur étoient venues par la mort de ladite dame Meline des Arcis, comme aux plus proches par droit & coutume. Ces deux freres obtinrent des lettres de Charles IV, surnommé *le Bel*, roi de France & de Navarre, données à S. Paul le 27 avril 1322, & adressantes au sénéchal de Carcassone, lesquelles portoient que l'un pour deux tiers, & l'autre pour un tiers, avoient rendu les hommages qu'ils étoient tenus de faire au roi pour la terre qu'ils avoient dans la sénéchaussée de Carcassone. Guillaume Prunelé IV avoit rendu hommage au comte de Blois, à cause de sa terre d'Herbaut, en 1317. Il fut marié avec *Jeanne* d'Averton, fille de *Geoffroi* d'Averton, chevalier, & de *Marguerite* sa femme, avec laquelle il transigea par acte de l'an 1326, où il est qualifié de *chevalier.* Après sa mort, *Jeanne* d'Averton, sa veuve, se remaria avec *Jean* de Vieuxpont, chevalier, seigneur de Chalancy, qui rendit aveu à cause d'elle au comte de Blois pour la terre d'Herbaut, le samedi après la Conception de l'année 1335.

1335. Les enfans de GUILLAUME Prunelé & de *Jeanne* d'Averton, furent GUI Prunelé, sire d'Herbaut, qui suit; *Guillaume* Prunelé, seigneur en partie de Rieux, Alzone, Leuc & Aladerne, qui transigea le 21 septembre 1371, tant en son nom qu'en celui des conseigneurs de ces lieux, avec les consuls d'Alzone, pour raison de la garde des clefs du même lieu. Il mourut sans postérité avant la vente d'Alzone du 11 avril 1372. HUGUES Prunelé, seigneur de la Porte, *qui a fait la branche des seigneurs* DE LA PORTE, *rapportée ci-après; Isabeau* Prunelé, femme, l'an 1335, de *Jean* le Jay, écuyer; & *Marie* la Prunelé, mariée avec *Jean* de Courvoy, chevalier, sire dudit lieu, dont elle laissa *Jean* de Courvoy, chevalier, sire de Courvoy; *Guillaume* de Courvoy; *Guyon* de Courvoy; & *Phelipot* de Courvoy, qui passerent procuration à noble homme M. *Jean* Prunelé, chevalier, sire d'Herbaut, leur cousin germain, le dernier décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la sénéchaussée de Carcassonne, à eux avenus par la mort & succession de feue leur mere.

V. GUI, dit *Guiot* Prunelé, chevalier, sire d'Herbaut, seigneur en partie d'Alzone, Rieux, Leuc & Aladerne, rendit aveu au comte de Blois, à cause de sa terre d'Herbaut, le 11 avril 1345, en reçut un de Martin de Bourges, le mardi avant la Fête-Dieu 1345, fit partage avec le comte de Blois, de certains bois & haies près de sa terre d'Herbaut, en 1346; obtint des lettres d'état du roi Jean, données à Breteuil en Normandie le 6 juillet 1356, sur l'exposé qu'il fit qu'il servoit ce prince dans ses guerres avec armes & chevaux, & transigea en 1360 avec les habitans de Rieux touchant & pour raison de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit fait son testament dès l'an 1346, le jour de l'Ascension, dans lequel il fait mention de *Jean* Prunelé, son fils, comme étant alors en bas âge. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Pathay, laquelle étant veuve de lui, fit son testament en 1363, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires JEAN Prunelé, son fils, qui suit; & *Pierre* de Pathay, son pere, chevalier, seigneur de Machenainville & de Bauverger.

VI. JEAN Prunelé, chevalier, sire d'Herbaut, Machenainville & Beauverger, seigneur en partie de Rieux, Alzone, Leuc & Aladerne, étoit en bas âge en 1346, comme il paroît par le testament de son pere. Il passa procuration conjointement avec Robert d'Harcourt, son cousin, pour raison de leurs terres en Languedoc, le 6 avril 1366, à Jean Garcias, qui rendit aveu au roi en leurs noms pour ces terres entre les mains du sénéchal de Carcassonne, le 18 mars 1371. Jean Prunelé rendit aussi aveu dans le même mois de mars 1371 au comte de Blois, pour la terre & seigneurie d'Herbaut. Il vendit les terres de Rieux, Leuc, Aladerne, Alzone, & leurs dépendances, conjointement avec les autres copropriétaires de ces terres à Nicolas de la Jugie, chevalier, seigneur de la Liviniere, baron de Puysalicon, par contrat du 11 avril 1372, confirmé par lettres patentes du roi, données à Paris au Louvre le 12 des mêmes mois & an. Il obtint au mois de juillet 1374, sous certaines conditions, permission du comte de Blois, de fortifier une tour à Machenainville. Il fut un de ceux que Gui de Chastillon, comte de Blois & de Dunois, établit ses procureurs par ses lettres du 23 mars 1391, pour la vente de ses comtés de Blois & de Dunois, à Louis, duc d'Orléans. Il fut aussi établi par lettres du roi Charles V, de l'an 1392, gouverneur du duché, & bailli & capitaine de la ville d'Orléans; & il est employé en cette qualité dans un compte de Jean le Breton, receveur, de l'an 1398, & dans un acte d'amortissement fait au prieur de saint Donatien d'Orléans, le 6 juillet 1403. Il fut encore conseiller & chambellan du roi & du même duc d'Orléans, & gouverneur de son fils Charles, comte d'Angoulême, depuis duc d'Orléans, dans le conseil duquel il fut admis en 1409, ainsi qu'il paroît par les lettres de ces princes. Il mourut en 1417 dans un âge avancé. Il avoit été marié, comme il est prouvé par un registre du parlement de l'année 1390, intitulé *Olim*, avec *Mabille* le Baveux, fille de *Gui* le Baveux, baron de Tillieres, & de *Marie* d'Amboise: il en eut *Gui* Prunelé, chanoine de l'église cathédrale de sainte Croix d'Orléans, & conseiller, maître des requêtes, clerc ordinaire de l'hôtel du roi, employé en cette qualité pour ses gages dans les comptes de Raimond Raguier, maître de la chambre aux deniers des années 1392 & 1393. Il donna quittance à Jean de la Cloche, receveur de Paris, le 14 décembre 1398, d'une somme de 729 livres 18 sols parisis, qui lui étoit dûe de plusieurs termes de ses gages, à cause de son office de maître des requêtes. Il étoit déja évêque d'Orléans, où il fit son entrée le 20 mars 1398 avant Pâque. Il assista au neuviéme concile d'Orléans, tenu en 1411 à l'occasion des divisions d'entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne; & le 6 mai 1417, il obtint de Charles, duc d'Orléans, comte de Blois, une surséance d'un an, pour venir à la foi pour sa terre d'Herbaut, qui lui étoit nouvellement échue par la mort de son pere, & qui étoit mouvante en fief de ce prince, à cause de sa châtellenie de Château-Renaud: il mourut en 1425, dans la vingt septiéme année de son épiscopat, & fut enterré dans son église épiscopale, à laquelle il laissa, par son testament, ses habits & ornemens pontificaux: GUILLAUME Prunelé, V du nom, qui suit; *Périnet* Prunelé, mort jeune, en 1392; *Jacquin* Prunelé, auquel son pere céda en 1392 ce qui appartenoit à Périnet, son frere, nouvellement décédé: Jacquin étoit alors étudiant en l'université d'Orléans; & *Catherine* Prunelé, laquelle étant femme de *Louis* Manissart, seigneur d'Arebloy & Noirépinay, passa en 1392 un contrat du consentement de son pere, & de Gui & de Guillaume Prunelé, ses freres.

VII. GUILLAUME Prunelé, V du nom, écuyer, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de son pere, rendit aveu en 1403 pour la terre d'Ouarville, dont il étoit seigneur du chef de sa femme. Il fut conseiller & chambellan de Charles, duc d'Orléans, & comte de Blois, & il perdit la vie à la journée d'Azincourt, le 25 octobre 1414, du vivant de son pere. Il avoit été marié, par contrat du 6 janvier 1394, avec *Philippe* de Machery, fille de défunt *Guillaume* de Machery, écuyer, & de *Marguerite* de Coutes, sa veuve, qui fit son testament le mardi après la S. Denys 1395; elle étoit niéce & héritiere de Philippe de Guiencourt, seigneur de Gazeran & d'Ouarville. De ce mariage vinrent GUILLAUME Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui suit; & *Jean* Prunelé, abbé de S. Lomer de Blois, de l'ordre de S. Benoît, en 1447.

VIII. GUILLAUME Prunelé, VI du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, transigea avec Charles, duc d'Orléans, comte de Blois, pour raison de la chasse des moulins d'Herbaut, le 25 avril 1444, fut capitaine de Harfleur & de Bonneval, bailli de Caux, & fait conseiller & chambellan du roi Charles VII, par lettres du 11 novembre 1457, & mourut en 1461, comme il est justifié par les lettres du roi Louis XI, portant don de l'office de capitaine de Bonneval en faveur de son valet de chambre Jean du Plessis. Il avoit été marié 1°. avec *Bertrande* d'Illiers, veuve de *Martin* de Rouvray, chevalier, seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre*, sire d'Illiers, & de *Marguerite* de Taillecourt, à cause de laquelle il transigea avec Mile d'Illiers, doyen, & depuis évêque de Chartres, & Florent d'Illiers, ses beaux freres, le 15 mai 1449; & 2°. avec *Marie* de la Chapelle, fille du seigneur de la Chapelle & de la Salle. Du premier mariage sortirent GUILLAUME Prunelé VII, seigneur d'Herbaut, qui suit; PIERRE Prunelé, seigneur d'Ouarville, *qui a fait la branche rapportée ci-après en son rang: Jean* Prunelé, prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui passa un bail en cette qualité par-devant Robert

Saillard, tabellion à Chartres, le 12 septembre 1489; & *Jeanne* Prunelé, mariée avec *Pierre* de Cugnac, chevalier, seigneur de Dampierre, d'Imonville, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI, & maître des eaux & forêts de Normandie, dont elle resta veuve en 1484. Elle fit une donation à *Antoine* de Cugnac, son fils, le 15 septembre 1489.

IX. GUILLAUME Prunelé, VII du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au chapitre de Chartres le 30 juin 1461, pour un muid de terre assis à Morainville, & relevant du château de Leuc, & au comte de Dunois, seigneur du Château-Renaud, en 1489, pour sa terre d'Herbaut. Il donna souffrance le 16 juillet 1493 à Etienne de Morainville, pour sa terre de Châtignonville. Il fut conseiller chambellan de Charles, duc d'Orleans; & suivant la preuve de Claude-Adrien le Roux d'Esneval, l'un de ses descendans par femme, pour l'ordre de Malte, & la Roque dans son *histoire de la maison d'Harcourt*, il fut gouverneur de la personne de Louis, duc d'Orléans, fils du duc Charles, & depuis roi XII du nom, pendant sa minorité. Il avoit été marié, par contrat du 27 août 1470, avec *Catherine* de Beauveau, fille de *Pierre* de Beauveau, chevalier, seigneur de la Bessiere & du Rivau, conseiller & chambellan du roi, & d'*Anne* de Fontenais. Il en eut FRANÇOIS de Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui fuit; & *Anne* de Prunelé, mariée, par contrat du 5 mai 1495, avec *Guillaume* de Gaillon, écuyer, baron de Macy, seigneur de Croisy, Ardencourt, Chatignonville, Chaumusson, Limours, &c. dont elle eut deux filles, l'une desquelles fut mariée dans la maison d'Harcourt-Beuvron, où elle porta de grands biens, étant restée unique héritiere par la mort de sa sœur sans enfans.

X. FRANÇOIS de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, fut marié, par contrat du 15 janvier 1508, avec *Antoinette* le Roy, fille de *René* le Roy, chevalier, seigneur de Chavigny, la Bauffonniere, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI, & de *Magdelène* Gouffier, gouvernante des enfans du roi François I, & dame d'honneur de Catherine de Médicis, duchesse d'Orléans, & ensuite dauphine, sœur d'*Artus* Gouffier, seigneur de Boisy, grand-maître, & de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France, & fille de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonnivet, premier pannetier du roi, & de *Marie* d'Amboise, sa premiere femme, sœur de *Georges*, cardinal d'Amboise. De cette alliance vinrent RENÉ de Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui fuit; *François* de Prunelé, écuyer tranchant du dauphin, seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui fit partage avec son frere aîné le 21 septembre 1540, & mourut depuis, sans enfans; *Jacques* de Prunelé, abbé du Bourg-Dieu en Berri, prieur de S. Georges & de S. Severt, seigneur de Milly, Brouart, Fontenai, & du fief Béon en Touraine, qui fit aussi partage avec son frere aîné le 24 juillet 1541; il renonça depuis à ses bénéfices, & épousa *Magdelène* Payen, veuve en premieres noces de *Claude* le Roux, seigneur de Tilly, Bourgteroude & Beedal, conseiller au parlement de Rouen: & en secondes, de *François* de Marcillac, baron de Courcelles & de Combres, châtelain de S. Sulpice & de Joderez en Périgord, premier président du même parlement de Rouen, mort le 13 septembre 1543; mais il mourut sans enfans; *Louise* de Prunelé, abbesse du monastere de S. Remi des Landes, de l'ordre de S. Benoît, diocèse de Chartres; & *Bonaventure* de Prunelé, mariée, par contrat du 5 janvier 1530, avec *Nicolas* de Chambray, chevalier, seigneur dudit lieu, de Blanday, Varenne, Chicou, Thevray, baron d'Auffai, &c. d'une ancienne maison noble de Normandie dans le diocèse d'Evreux, où sa postérité subsiste encore aujourd'hui avec distinction. *Voyez* CHAMBRAY.

XI. RENÉ de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut & de Gazeran, pannetier ordinaire du roi, fit partage avec ses deux freres les 21 septembre 1540 & 24 juillet 1541; & par ces actes il substitua à perpétuité, conjointement avec eux, la terre & seigneurie de Gazeran & le fief de Lavau au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la maison de Prunelé. Des mémoires portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de son âge. Il avoit été marié, par contrat du 19 janvier 1528, avec *Anne* de Dreux, du sang royal de France, fille de *Jacques* de Dreux, chevalier, baron d'Esneval & du Presne, seigneur de Pavilly, de Musy, Berville, Piercourt & de Louye, vidame de Normandie, & de *Magdelène* de Hames, sa premiere femme. Il en eut ANDRÉ de Prunelé, seigneur de Gazeran, &c. qui fuit; *Louis* de Prunelé, chevalier, seigneur châtelain d'Herbaut, qui donna procuration le 7 juin 1559 à M[e] Antoine Descartes, chanoine de S. Jacques de Blois, pour ratifier en son nom plusieurs contrats de partage faits entre son frere aîné & lui. Il comparut par procureur au procès-verbal de la rédaction de la coutume de Touraine, du 18 octobre 1559, & il fut marié avec *Marie* de Maroles, fille du seigneur de Longcorme, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie de Prunelé*, dame d'Herbaut, qui fut mariée avec *Jean de la Personne*; mais n'en ayant point eu d'enfans, la terre d'Herbaut retourna à *Charles* de Prunelé, son cousin germain; *Jacques* de Prunelé, écuyer, seigneur de Machenainville & Beauverger, qui plaida long-temps contre *André* de Prunelé, son frere aîné, au sujet de son partage, comme il paroît, entr'autres, par deux arrêts du parlement de Paris, des 10 janvier 1561, & 14 février 1573. Il fut marié à Paris dans la chapelle de l'hôtel de S. Denys en la paroisse de S. André des Arcs, le 25 décembre 1566, avec damoiselle *Jacqueline* Grollier, fille de défunt *Jean* Grollier, chevalier, vicomte d'Aguisy, trésorier de France & de Milan, & d'*Anne* Briçonnet, dame de Couvay & de Santeins; mais il ne paroît pas qu'il en ait eu des enfans; & *Françoise* de Prunelé, partie dans l'arrêt du 14 février 1573, étant alors fille. Elle fut depuis mariée au seigneur de la Beaudere en Normandie.

XII. ANDRÉ de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Gazeran, baron d'Esneval & de Pavilli, vidame de Normandie, mourut en 1581. Il avoit été marié, par contrat du 15 juin 1558, avec *Marguerite* le Veneur, fille de *Jean* le Veneur, chevalier, chambellan du roi, baron de Tillieres, seigneur du Homme & de Carouge, capitaine de Vire, & bailli de Rouen, & de *Gilonne* de Montéjan, sœur du maréchal de France de ce nom. Il en laissa CHARLES de Prunelé, écuyer, baron d'Esneval, qui fuit; *Claude* de Prunelé, seigneur & patron de Criquetot d'Esneval, Englesqueville-l'Esneval, Messemont, l'Espinay, de Lavau, & des Rotis, qui transigea avec son frere le 6 avril 1599, & qui mourut sans alliance le 24 janvier 1654, à Criquetot-l'Esneval, diocèse de Rouen, dans l'église paroissiale duquel lieu il fut enterré le 27 suivant; *Claudine* de Prunelé, mariée, par contrat du 18 février 1577, avec *Jean* de Laval, seigneur de Tartigny, d'Aveluis, Gournay-le-Guérin & Fresnai-le-Samson; *Magdelène* de Prunelé, mariée, par contrat du dernier avril 1578, avec *Jean* le Sesne, chevalier, seigneur de Ménilles, la Heuniere, la Champaigne, & Clermont en Caux; & *Marguerite* de Prunelé, religieuse à Poissy.

XIII. CHARLES de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes des ordonnances, baron d'Esneval & de Pavilly, vidame de Normandie, seigneur châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, fit son testament le 2 avril 1618, par lequel il legue à *Claude* de Prunelé, son frere, la somme de dix mille livres, & substitue tous ses biens-fonds à *Nicolas* de Prunelé, son fils, & à ses enfans; & à leur défaut à *Françoise* & *Elizabeth* de Prunelé, ses filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris dans son hôtel d'Es-

neval, rue du Jardinet, paroisse S. Côme; au mois d'avril 1624, suivant l'inventaire fait après son décès, le 2 mai & jours suivans de la même année. Il avoit été marié, par contrat du 12 septembre 1583, avec *Magdeléne* Pinart, vicomtesse de Comblisi, dame de Cramailles, de Montouri, de Marolles & de Servenay, morte à Paris le 6 avril 1654, & inhumée le 7 en l'église paroissiale de S. Côme. Elle étoit fille de *Claude* Pinart, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire d'état & de ses commandemens, sous le régne de Henri III, seigneur de Cramailles, premier baron de Valois, vicomte de Comblisi, baron de Louvois, & de *Marie* de Laubespine, l'une des dames de la reine-mere. Les enfans sortis de ce mariage furent *Nicolas* de Prunelé, chevalier, seigneur baron d'Esneval & de Pavilly, vidame de Normandie, seigneur de Gazeran, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, mort sans avoir été marié, au mois de novembre 1653, étant le dernier des mâles de la branche aînée de la maison de Prunelé; *Marie* de Prunelé, abbesse du monastere de la Guiche en Blésois, de l'ordre de sainte Croix, diocèse de Chartres; *Marguerite* de Prunelé, religieuse au même lieu; *Claude* de Prunelé, religieuse à Chelles, diocèse de Paris; *Magdeléne* de Prunelé, religieuse à Poissi; *Françoise* de Prunelé, mariée, par contrat du 19 mai 1615, avec *Anne* de Tournebu, baron de Livet, seigneur de Bouges & du Montdelis, conseiller & premier président aux requêtes du palais du parlement de Rouen, laquelle étant veuve, rendit aveu le 14 octobre 1658 à François Rousselet, comte de Château-Renaud, pour la terre d'Herbaut, conjointement avec la comtesse de Moucy, sa sœur, autorisée par justice au refus de son mari, comme héritieres en partie de leur pere, & pour le tout de leur mere, & par bénéfice d'inventaire de leur frere. Elle fit partage avec sa sœur à la fin de l'année 1668, & eut pour sa part la baronie d'Esneval avec le vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilly & le vicomté de Comblisi. Elle fit une donation de la baronie d'Esneval, & du vidamé de Normandie, au mois de novembre 1677, sous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes à *Robert* le Roux, baron d'Acquigny, son petit-fils; & *Elizabeth* de Prunelé, baptisée à Paris en l'église paroissiale de S. André des Arcs, le dernier mars 1603, qui fut mariée en 1620 avec *Jean* le Bouteiller de Senlis, comte & seigneur de Moucy-le-vieil, de Moucy-le-neuf & de Vinueil. Elle eut pour sa part de la succession de son frere, par le partage qu'elle fit avec sa sœur en 1668, les terres & châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que *Marie* le Bouteillier de Senlis, sa fille, porta en mariage à *Henri-Auguste* d'Orléans, marquis de Rothelin.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OUARVILLE, éteinte.

IX. PIERRE, dit *Perroquin*, Prunelé, second fils de GUILLAUME Prunelé, VI du nom, seigneur d'Herbaut, & de *Bertrande* d'Illiers, sa seconde femme, fut seigneur d'Ouarville en Beauce, de Voise & de Machery, & épousa sur la fin du mois de janvier 1466, *Anne* de Tillay, dame de Brano, veuve de *Michel* de Beauvillier, seigneur de la Ferté-Hubert, chevalier de l'ordre du Camail, échanson du roi, bailli de Mantes & de Meulan, capitaine & gouverneur de Montreau & de Chartres, & fille de *James* de Tillay, bailli de Vermandois, & de *Jeanne* d'Anneville, dame d'Asnieres. Elle mourut à la Ferté-Hubert, vers la fin de l'hiver 1472, âgée d'environ 38 ans, & fut inhumée dans l'église du même lieu avec son premier mari. PIERRE Prunelé, son second mari, eut d'elle ANTOINE Prunelé, seigneur d'Ouarville, qui suit; *Françoise* Prunelé, femme de *Jean* de la Chapelle-Rainsouin, seigneur de la Tourseliere au Maine, qui transigea à cause d'elle le 15 juillet 1491; & *Louise* Prunelé, morte fille.

X. ANTOINE Prunelé, écuyer, seigneur d'Ouarville, de Châteauvieux & de Courbenton, transigea pour raison des biens de sa mere, avec Jean de Beauvillier, seigneur de la Ferté-Hubert, son frere utérin, le 15 juillet 1491. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Jeanne* de Mornay, née vers l'an 1479, fille de *Jean* de Mornay, seigneur de Buhi, Boisemont, Pommereuil & la Chapelle-la-Reine, & de *Catherine* de Fouilleuse, dame de Bouves: & 2°. avec *Marguerite* de Refuge, fille de *Pierre* de Refuge, seigneur de Fougeres, chambellan du duc d'Orléans, & gouverneur d'Ast pour ce prince, & de *Marguerite* Chambellan. Cette seconde femme étant restée veuve, se remaria avec *Abel* de Maillé, seigneur de Lilette & de Villeromain; & étant aussi veuve de celui-ci, donna procuration en 1519, pour recevoir cent livres de son douaire sur la terre d'Ouarville. ANTOINE Prunelé eut de sa premiere femme *Hugues* Prunelé, seigneur d'Ouarville, mort sans alliance; JACQUES Prunelé, seigneur d'Ouarville, qui suit; *Claude* Prunelé, marié depuis l'an 1521 avec *Galois* des Chelles, seigneur de Miermagne & de Machieny; & *Françoise* Prunelé, mariée aussi depuis 1521 avec *Jean* de Villiers, seigneur de Chavernay-le-petit.

XI. JACQUES Prunelé, écuyer, seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, rendit aveu en 1521, tant pour lui que pour ses sœurs, de la terre d'Ouarville, qui leur étoit échue par le décès de leur frere aîné. Il épousa *Jeanne* de Fontenil, avec laquelle il fit vente à Jacques de S. Mesmin, bourgeois d'Orléans, par acte du 21 mai 1528. Il en eut *Louise* Prunelé, dame de Châteauvieux, qui comparut en cette qualité au nombre des nobles de la châtellenie de Beaugenci, à la rédaction de la coutume d'Orléans en 1583, & qui fit don à Catherine du Puy sa niéce, en faveur de son mariage avec Lancelot du Lac, seigneur de Chemerolles, de la somme de mille livres & de sa terre de Châteauvieux, qu'elle lui substitua & à ses enfans. Elle mourut sans avoir été mariée; & *Jeanne* Prunelé, dame d'Ouarville & de Courbenton, qui fut mariée avec *Jean* du Puy, seigneur du Molin en Berri, dont elle eut quatre filles, qui furent toutes mariées.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA PORTE, éteinte.

V. HUGUES Prunelé, chevalier, sire de la Porte, & seigneur en partie de Rieux, Leuc, Alzone & Aladerne, qui commença cette branche, étoit troisiéme fils de GUILLAUME Prunelé, IV du nom, sire d'Herbaut & de la Porte, & de *Jeanne* d'Averton. Il eut pour femme *Perronelle* de Liouville; ce qui se prouve par une transaction passée sous le scel de Montméliand le 12 février 1355, entre Guillaume Choisel, écuyer, seigneur de Chauvenieres, d'une part, & Denys de Beauvillier, écuyer, au nom & comme procureur de messire Hugues Prunelé, chevalier, sire de la Porte, tant en son nom, que comme ayant la garde-noble de GUILLAUME Prunelé son fils, qui suit, pour raison des héritages échus par le décès de madame Jeanne de Prailly, mere dudit de Choisel, & de défunte madame Perronelle de Liouville.

VI. GUILLAUME Prunelé, chevalier, sire de la Porte, de Liouville, de Beraut & de Tiercelieu en Brie, étoit sous la tutelle & garde de son pere en 1355. Il fut depuis sous celle de *Jean* Prunelé, sire d'Herbaut, son cousin germain, comme il paroît par l'aveu rendu au roi le 18 mars 1371, pour les terres de Rieux, Alzone, Leuc & Alcaderne, dont il vendit sa portion avec les autres co-propriétaires le 11 avril 1372. Il rendit aveu à l'abbé de S. Denys le 11 février 1377, pour dix livres de cens séant à Angerville-la-Gate, qu'il tenoit par *indivis*. Il fut rendu arrêt au parlement de Paris le 11 juin 1388, entre le seigneur de Ligneris, seigneur châtelain de Mereville, & lui, pour raison de la haute justice de sa terre de la Porte, qui étoit en dispute entr'eux. Il reçut divers aveux, comme seigneur de cette terre, ès années 1402, 1403, 1404 & 1407.

Il avoit été marié par contrat de l'an 1378 avec *Jeanne* Lange, dame de Saint-Aignan près de Mereville, & des cens des Brouarderies, fille d'*Edouard* Lange, chevalier, vicomte de Troyes, seigneur de Tiercelieu en Brie, & de *Fagne* de Neuville, dame de Saint-Aignan en Beauce, & des cens des Brouarderies. Il obtint avec elle, par sentence du lieutenant du bailli de Troyes en date du 8 décembre 1405, le gouvernement de la personne & des biens maternels d'Édouard Lanharé leur neveu, fils de défunts Georges Lanharé & d'Agnès Lange. Leurs enfans furent *Jean* Prunelé, seigneur de la Porte, qui rendit aveu de cette terre le 26 mars 1410, & qui par acte du 14 septembre 1414, passa une obligation de vingt-huit écus d'or, au profit de Geoffroi de Beauvillier son beau-frere, pour raison des droits de sa femme. Il mourut sans avoir été marié, & sa succession fut partagée le 9 décembre 1424; GUI Prunelé, seigneur de la Porte, qui suit; COLINET Prunelé, seigneur de Liouville, *qui a fait la branche de ce nom, qui sera rapportée en son rang; Jeanne* Prunelé, mariée par contrat du 11 novembre 1399 avec *Pierre* des Hayes, chevalier, seigneur d'Acoulx, Gaubertin, Isy, Igny, Herville & Boussonville; & *Catherine* Prunelé, mariée par contrat du 19 décembre 1404 avec *Geoffroi* de Beauvillier, écuyer, seigneur de Ruaudin, de Morsant en partie, & de Montlivaut; sa dot fut de 350 écus d'or, dont 250 furent payés comptant, & pour les 100 restant, lui furent assignés 10 écus d'or de rente à prendre sur tous les cens d'Angerville-la-Gate, appartenant à son pere.

Dans le même temps vivoit *Bictis*, appellé par d'autres *Butrix* Prunelé, capitaine de Bois-commun, à 30 livres de gages par an, qui par acte de 1392 reçu par Giraud, notaire à Orléans, en présence de Bernard de Bereil, écuyer, constitua pour ses procureurs Geoffroi de Beauvillier, écuyer, sieur de Ruaudin, & Jean de Charonville, aussi écuyer. On ne connoît point ses pere & mere; ce qui fait conjecturer qu'il pouvoit être bâtard.

VII. GUI Prunelé, écuyer, seigneur de la Porte & de Saint-Aignan en Beauce, de Tiercelieu, & de Berault en Brie, fit partage des biens des successions de ses pere & mere & de son frere aîné avec Colinet Prunelé, sieur de Liouville, son frere puîné, le 9 décembre 1424, & transigea avec les enfans de feue *Catherine* Prunelé sa sœur, pour raison des biens des successions de leurs aieux maternels, le 12 juillet 1440. Il vivoit encore le 20 novembre 1458, comme il paroît par un bail à cens, fait à son profit le même jour; mais il mourut avant l'année 1464. Il avoit été marié 1°. par contrat du 10 octobre 1423 avec *Coline* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, seigneur de Gaudreville, trésorier du Dauphiné, & d'*Agnès* Valleton: & 2°. avec *Marguerite* d'Allonville, qui vivoit veuve de lui les 11 février 1471 & 14 août 1474. Du premier mariage sortirent HUGUES Prunelé, II du nom, seigneur de la Porte, qui suit; *Isabeau* Prunelé, mariée par contrat du 17 janvier 1457 avec *Guillaume* de Valennes, seigneur de la Queue-aux-bois en Champagne; *Françoise* Prunelé, femme de *Perceval* de Vauvier, écuyer, seigneur de Chastenay; & *Jeanne* Prunelé, femme de *Guion* Dousse, du pays de Brie, morte sans enfans avant l'an 1485. Du second mariage vint *Claude* Prunelé, qui étoit encore sous la tutelle de sa mere en 1474, & qui fut mariée depuis avec *Hector* de Boissy, écuyer, seigneur de Rouville, & à cause d'elle de Boissy-le-Girard, dont il rendit aveu le 19 décembre 1492.

VIII. HUGUES Prunelé, II du nom, seigneur de la Porte, de Gaudreville, du Poussier, de Trapeau, de Courcelles, de Marolles-le-Gouer, Angerville-la-Gate, & de Guillerval, eut la terre de Gaudreville par la donation que lui en fit *Jean* de la Barre, son aïeul maternel, en 1435, & par acquisition celle de Guillerval dont il rendit aveu à l'abbé de S. Denys en France, le 28 janvier 1481. Il assista avec François de Cugnac, seigneur de Dampierre, & *Guillaume* Prunelé, VII du nom, seigneur d'Herbaut, comme parens, à une transaction passée le 18 août 1482 entre les dames de Courcillon, belle-mere & bru, tutrices de leurs petits enfans & enfans. Il mourut avant l'an 1486, ayant été marié par contrat du 20 juin 1452, avec *Guillemette* de Tussay, fille de *Guillaume* de Tussay, chevalier, seigneur de l'Estang, & de *Gilone* d'Illiers: & 2°. par contrat du 13 février 1465, avec *Jeanne* du Plessis, fille de *Guillaume* du Plessis, chevalier, seigneur de la Roche-Pichemer, & d'*Anne* du Bois-comu. Jeanne du Plessis étant veuve, transigea comme tutrice de ses enfans, avec les enfans du premier mariage de feu son mari, le 18 février 1485. De la premiere femme vinrent ETIENNE Prunelé, seigneur de la Porte, qui suit; *Jean* Prunelé, mort chanoine avant l'an 1486; *Magdeléne* Prunelé, dame du Poussier en Dunois, & femme de *Jean* d'Alonville, chevalier, seigneur de Louville-la-Chenart, qui transigea à cause d'elle le 18 février 1485, & le 12 avril 1486; & *Marie* Prunelé, dame des cens d'Angerville-la-Gate & de Trapeau, femme de *Jean* Douard, écuyer, sieur de Rochefort, qui transigea aussi à cause d'elle le 18 février 1485 & le 12 avril suivant. De la seconde femme d'HUGUES Prunelé II du nom, sortirent LIONET Prunelé, seigneur de Guillervalle, qui fit branche *rapportée ci-après en son rang; Pierre* Prunelé, prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui rendit aveu au nom & comme procureur de Lionet Prunelé son frere, de la terre de Guillerval en 1499; *Bertrande* Prunelé, femme d'*André* de la Taille, écuyer, seigneur du Monceau; *Barbe* Prunelé, mariée à *Jean* de Gratemesnil, écuyer, seigneur de Crespinville en Dunois; *Catherine* Prunelé, qui transigea avec *Etienne* Prunelé, sieur de la Porte, son frere, le 14 décembre 1498; *Perrette* Prunelé, nommée dans la même transaction, & depuis mariée avec *Colinet* de Verdun, écuyer; & *Jeanne* Prunelé, aussi partie dans la même transaction du 14 décembre 1498, depuis femme de *Guillaume* de Lion, écuyer, seigneur de Coullu.

IX. ETIENNE Prunelé, seigneur de la Porte & de Gaudreville, transigea avec sa belle-mere, tutrice de ses enfans, le 18 février 1485, fit partage avec ses deux sœurs germaines le 12 avril 1486, & transigea avec ses autres freres & sœurs consanguins, le 14 décembre 1498. Il avoit fait son testament le 9 juillet de la même année 1498, & il mourut vers l'an 1500. Il avoit été marié par contrat du 22 janvier 1486 avec *Louise* de Balu, fille de *Jean* de Balu, écuyer, & de *Catherine* des Ormes, qui étoit fille de *Giles* des Ormes, chevalier, seigneur de Saint-Germain-le-Desiré, près d'Yenville en Beauce, & de Jodainville, & de *Charlotte* d'Avy, & sœur de *Giles* des Ormes, premier maître d'hôtel du roi Louis XII, & seigneur de S. Germain-le-Desiré, mort dans le château le 13 avril 1505, & inhumé dans l'église de ce lieu, où l'on voit sa tombe. Par sa mort Louise de Balu, sa niéce & sa seule héritiere, devint dame de S. Germain-le-Desiré, & de Jodainville, & *Jean* de Ligneris son second mari, chevalier, seigneur de Tachere, rendit aveu en son nom de la terre de S. Germain au seigneur de Meslay le 26 mai 1505. Il mourut au château de S. Germain le 7 juin 1520. *Louise* de Balu, sa veuve, y mourut pareillement depuis l'an 1537, dans une extrême vieillesse, & elle est enterrée dans le chœur de l'église du même lieu, sous une tombe, sur laquelle elle est représentée au milieu de ses deux maris, avec des écussons mi-partis de leurs armes & des siennes. L'année de sa mort n'y est point marquée, non plus que celle de son premier mari, qui laissa d'elle GILES de Prunelé, seigneur de la Porte, &c. qui suit; *Marguerite* de Prunelé, mariée depuis 1513, & avant 1525 avec *Jean* de Rimbert, écuyer, seigneur de la Chapelle; *Jeanne* de Prunelé, mariée pareillement depuis 1513, & avant 1525, avec *Jean* de Bazenne, écuyer, seigneur de la Chapelle; & *Philippe* de Prunelé, aussi mariée avant

1525, avec *Pierre* de Monstier, écuyer, seigneur d'Emarville, qui transigea à cause d'elle avec *Giles* de Prunelé, seigneur de la Porte, son beau-frere, le 17 mars 1530, & le 19 septembre 1533.

X. GILES de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, Gaudreville, S. Germain-le-Desiré, Jodainville, Bell efart, la Riviere, S. Paul, Sanges, &c. l'un des cent gentils-hommes de l'hôtel du roi, transigea avec son beau-pere, pour raison de la succession de son pere, le 7 août 1513, assista au contrat de mariage de *Jeanne* de Ligneris, sa sœur utérine, le dernier juillet 1525, acquit le moulin de Fresnay-l'Evêque par contrat du 22 juin 1529, & ayant hérité de la terre de S. Germain-le-Desiré par la mort de sa mere, il en rendit aveu le 10 septembre 1538. Il mourut vers le commencement de l'année 1554. Il avoit été marié avec *Renée* de Mesange, fille de *Christophe* de Mesange, écuyer, & de *Jeanne* Girard; de laquelle il eut *René* de Prunelé, seigneur de la Porte, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, qui fit partage avec ses freres & sœurs, alors mineurs, des biens de la succession de feu leur pere le 12 mai 1554, & qui mourut sans alliance en 1556; EDME de Prunelé, aussi seigneur de la Porte, qui suit; JACQUES de Prunelé seigneur, baron de S. Germain, *qui fit la branche des seigneurs de ce nom rapportée ci-après; Giles* de Prunelé, seigneur de Gaudreville, qui fit partage avec ses freres & ses sœurs le 27 juin 1561, & qui mourut sans alliance avant l'an 1566; *Iolande* de Prunelé, femme de *Guillaume* de Briards, écuyer, seigneur de Mouhaison & de la Beroudiere, laquelle fit partage le 27 juin 1561, & étant restée veuve sans enfans, elle se remaria par contrat du 28 octobre 1566, avec *Charles* de Royers, écuyer, seigneur de la Brizoliere, S. Martin, Villeneuve, &c. pannetier ordinaire, & gentilhomme de la maison du roi, aussi depuis chevalier de son ordre; *Françoise* de Prunelé, femme de *Pierre* le Gentilhomme, écuyer, seigneur de la Barre en Valois, d'Isy en Beauce, & de Digny en Gâtinois, laquelle fit aussi le partage le 27 juin 1561. Elle mourut au château de la Barre, près de la Ferté en Valois, la nuit du 15 au 16 juillet 1579, & son corps fut inhumé dans l'église de la Ferté, son cœur & ses entrailles furent portés en celle d'Isy, ainsi qu'elle l'avoit ordonné par son testament, dont elle avoit nommé son mari pour exécuteur; & *Lucréce* de Prunelé, dame du Portau, au nom de laquelle *François* de Prunelé, écuyer, sieur de Guillerval, son curateur, fit partage le 27 juin 1561. Elle épousa depuis *Robert* de Piedefer, écuyer, seigneur de Guyencourt, de Viry, & de Châtillon-sur-Seine, avec laquelle elle vivoit en 1576 & 1599.

XI. EDME de Prunelé, seigneur de la Porte, ayant hérité de cette terre par la mort de son frere aîné, en paya les profits à Lazare de Selve, seigneur de Villiers-le-Châtel, qui lui en donna quittance le 21 décembre 1556. Il partagea avec ses freres & sœurs la succession de leur pere, & celle de leur frere aîné, le 27 juin 1561, & il échangea pour une rente de 1500 liv. conjointement avec *Jacques* de Prunelé son frere, seigneur de S. Germain, la terre & seigneurie de Gaudreville qui leur étoit échue par le decès de *Gilles* de Prunelé, leur frere, avec maître Jean Camus, notaire & secrétaire du roi, par contrat du 7 juillet 1566. Il épousa par contrat du 9 février 1570, *Marie* de Gaudin, fille d'*Odon* de Gaudin, écuyer, sieur de la Pommeraye, & d'*Isabeau* Ourry, laquelle étant veuve de lui, fit un bail le 6 septembre 1601 de la seigneurie de Lerville, qui lui appartenoit. Leurs enfans furent *Urban* de Prunelé, mort jeune; RENÉ de Prunelé, seigneur de la Porte, qui suit; & *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 11 juillet 1591, en présence d'*Isabeau* Ourry, son aïeule maternelle, avec *Joachim* de Lescot, écuyer, seigneur de la Motte-Mouton & des Marais, capitaine d'une compagnie de 50 chevaux, & d'une autre compagnie de 50 arquebusiers à cheval, pour le service de la Ligue.

XII. RENÉ de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, étant encore mineur, fut marié de l'autorité de René de Tachere, écuyer, sieur de Beaulieu, son curateur & son cousin, par contrat du 22 novembre 1598, avec *Marie* de Riole, fille de *Simon* de Riole, conseiller du roi, lieutenant général & président au bailliage & siége présidial de Blois, & de *Louise* de Villebresme. Il transigea avec *Jean* de Montiers, seigneur vicomte de Mereville, pour raison des droits respectifs de leurs terres, les 6 septembre 1612 & 23 décembre 1616, & assista avec sa femme au mariage de *Diane-Louise* de Prunelé, leur fille, le 18 août 1632. Il mourut dans son château de la Porte au mois d'avril 1648, & fut enterré dans l'église d'Autrui, sa paroisse, où l'on voit sa tombe. Ses enfans furent *René* de Prunelé, mort à Tours, étant page du duc de Guise; *Lucrece* de Prunelé, religieuse à la Pommeraye; *Marie* de Prunelé, religieuse en l'abbaye du Lis; *Henriette* de Prunelé, religieuse à Orléans; *Isabelle* de Prunelé, femme du sieur de Chamgrand, morte sans postérité; & *Diane-Louise* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autruy, qui fut mariée, 1°. en l'église paroissiale de S. Sulpice à Paris, le 18 août 1632, par contrat du 16 précédent, avec *Charles* de S. Simon, chevalier, seigneur de Montbleru, lieutenant-colonel du régiment de Navarre, tué à la bataille de Thionville le 7 juin 1639: & 2°. le 29 juin 1645, avec *Gilles-François* d'Ostrel, chevalier, seigneur de Ferlingan, qui rendit la foi & hommage de la terre de la Porte à cause d'elle le 3 août suivant. Elle vendit la terre de la Porte à François le Secq, secrétaire du roi, par contrat du 22 décembre 1655. Elle mourut à Paris veuve de son second mari, le 2 septembre 1678, âgée de 66 ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET BARONS de S. GERMAIN, *sortis des seigneurs* DE LA PORTE.

XI. JACQUES de Prunelé, I du nom, chevalier, seigneur & baron de S. Germain, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes des ordonnances du roi, sous la charge & conduite de Charles de Montmorency, seigneur de Meru, puis de Damville, troisiéme fils de GILES de Prunelé, seigneur de la Porte, &c. & de *Renée* de Mesange, étoit mineur lors du partage provisionel des biens de la succession de feu son pere, fait entre lui & ses freres & sœurs le 22 mai 1554. Par un second partage du 27 juin 1561, il eut pour sa part & portion la terre de S. Germain-le-Desiré au bailliage de Chartres. Il obtint l'érection de cette terre & seigneurie en titre de baronie, par lettres du roi Charles IX, données à Blois au mois d'octobre 1571, en considération des services notables & recommandables, qu'il avoit ci-devant faits au roi & à ses prédécesseurs rois au fait des guerres, s'étant trouvé à toutes les batailles qui s'étoient données pendant les dernieres guerres du royaume. Ces lettres, dans lesquelles il est qualifié *chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant d'une de ses compagnies de gendarmerie sous la charge du sieur de Meru*, furent enregistrées au parlement de Paris le dernier janvier 1582, en la chambre des comptes le 10 février, & au bailliage & siége présidial de Chartres le 2 mars suivant. François duc d'Anjou & d'Alençon, frere du roi, le fit son chambellan ordinaire, par lettres données au camp de Hondecourt le 3 septembre 1581, & il eut commission du roi Henri III, le 9 mai 1585, pour lever une compagnie de 200 hommes de pied. Après la mort de ce prince il continua ses services au roi Henri IV, son successeur, qui n'étant encore que roi de Navarre, le chargea par commission donnée au camp d'Estampes le 9 juillet 1589, de lever & mettre en garnison dans Fresnay-l'Evêque dix hommes de pied soudoyés des revenus de ce lieu. Par autre commission de ce prince, alors roi de France, donnée au camp d'Aubervilliers le 27 juin 1590, il fut établi gardien du même château de Fresnay-l'Evêque, dont il s'étoit déja emparé pour le

service de sa majesté, & il eut ordre d'y mener 20 soldats pour le garder. Il fut commis par lettres données au camp de Chartres le 21 avril 1591, pour recevoir ce château des mains des rebelles, qui l'avoient repris, & pour le faire démanteler. Par lettres du même jour 22 avril, le roi Henri IV lui fit don d'une ferme située à Fresnay-l'Evêque confisquée sur les rebelles, & par autres lettres du 23 août de la même année 1591, il eut encore le don de deux tiers des revenus des fermes de ce lieu de Fresnay-l'Evêque, appartenantes à l'évêque de Chartres & à trois habitans rebelles au roi. Il fit la foi & hommage pour sa terre de S. Germain au seigneur de Meslai le 3 avril 1597, & il est encore mentioné dans une sentence des requêtes du palais du 24 novembre 1598, rendue entre lui & *René* de Prunelé, écuyer, seigneur de la Porte, son neveu. Il avoit été marié par contrat du 23 octobre 1558, avec *Jacqueline* de Graffart, fille de *François* de Graffart, chevalier de l'ordre du roi, seigneur d'Auné-sur-Connie, & de *Jeanne* des Fugerets. Etant veuve, elle fit partage avec ses enfans majeurs le 9 août 1608, tant en son nom, que comme usufruitiere, & encore comme tutrice de ses enfans mineurs, & elle mourut en sa maison seigneuriale de Marvilliers en 1618. JACQUES de Prunelé avoit eu d'elle EDME de Prunelé, seigneur & baron de S. Germain, qui suit; *Jacques* de Prunelé, III du nom, seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans sa jeunesse, l'un des cent chevaux-légers de la troupe du roi, & ensuite maréchal des logis de la compagnie du comte de S. Paul. Il devint baron de S. Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, II du nom, son neveu, & après son decès le scellé fut apposé dans ses châteaux de S. Germain & de Viabon le 9 juillet 1633. Il avoit été marié par contrat du 22 juin 1603, avec *Magdeléne* de Marvilliers, dame de Lavau à Viabon, fille de *Charles* de Marvilliers, chevalier, lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances de sa majesté sous la charge du seigneur de Montigny & seigneur de Viabon, & de *Catherine* d'Allonville d'Oysonville; mais il n'en laissa point d'enfans; PIERRE de Prunelé, seigneur de Marvilliers, puis baron de S. Germain, *qui continua la postérité, comme on le verra ci-après*; *Marie* de Prunelé, mariée, 1°. avec *Huet* du Pin, écuyer, seigneur de la Riviere, Pitallier & de la Maison-neuve, premier chevau-léger de monseigneur le Prince, demeurant à la Maison-neuve, paroisse de Serre, pays de Mirebalais, qui ratifia à cause d'elle le 13 juin 1614, le partage fait le 9 août 1603, entre sa belle-mere & ses beaux-freres & belles-sœurs: & 2°. avec *Hardouin* de Lestang, écuyer, sieur de Boisgillet, dont étant séparée quant aux biens, elle passa un bail à rente le 7 septembre 1627; *Magdeléne* de Prunelé, mariée, 1°. par contrat du 6 mars 1577, avec *Michel* de Marolles, écuyer, seigneur baron du Puiset: & 2°. avec *Guillaume* de S. Martin, écuyer, seigneur de Bercis, paroisse de Chanceville en Beauce, & de Hurtebise, qui fut présent au contrat de mariage de *Magdelene* le Gentilhomme, cousine germaine de sa femme, le 4 mars 1585, & qui étant veuf, fit partage à cause d'*Anne* de S. Martin, sa fille, des biens de la succession de *Jacques* de Prunelé, baron de S. Germain, le 19 août 1603, & ratifia ce partage le 13 juin 1614; *Jacqueline* de Prunelé, mariée, 1° avec... de Hallot, écuyer, seigneur de la Carré, entre le Puiset & S. Germain-le-Desiré: & 2°. avec *Claude* de Reviers, écuyer, seigneur de Souzy, qui assista au contrat de mariage d'*Edme* de Prunelé, son beau-frere, le 8 septembre 1586, partagea à cause de sa femme, le 9 août 1603, & ratifia ce partage le 13 juin 1614; & *Marthe* de Prunelé, qui étant restée mineure au decès de son pere, fut mise sous la tutelle de sa mere, qui fit partage en cette qualité, le 9 août 1603. Depuis elle fut mariée 1°. avec *Jean* du Lac, écuyer, seigneur de la Jonchere: & 2°. avec *Marin* de Regnard, écuyer, seigneur de Preuilly; & étant morte sans enfans, sa succession fut partagée le 18 février 1644 par *Pierre* de Prunelé, son frere, & par les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, sa sœur.

XII. EDME de Prunelé, chevalier, seigneur & baron de S. Germain-le-Desiré, & de Marvilliers, suivit le parti de la Ligue; & étant lieutenant de la compagnie du sieur de Vitry, un des principaux chefs de ce parti, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, se disant *lieutenant général de l'état & couronne de France*, par brevet donné à Neufchâtel le dernier février 1592, lui accorda une gratification de la somme de 800 écus pour le rembourser des frais qu'il avoit faits à la levée d'une compagnie de chevaux-légers faite par le commandement du sieur de la Chastre dans Clereau, & laquelle somme de 800 écus lui avoit déja été ordonnée par ledit sieur de la Chastre. Il fut aussi lieutenant de la compagnie de cent chevaux-légers du duc de Guise, pair & grand-maître de France, gouverneur & lieutenant-général en Champagne & Brie, comme il paroît par des lettres de ce prince données à Paris, le 11 novembre 1593, par lesquelles il lui marque, qu'ayant avisé d'assister d'un bon nombre de ses amis le sieur de Villars, amiral de France, dans une occasion particuliere, il le commet pour commander les forces de cheval & de pied, & les conduire en Normandie, comme le desiroit ledit sieur amiral. Il quitta depuis ce parti, & obtint du roi Henri IV un passeport donné au camp devant Laon, le 17 juin 1594, pour lui & dix hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir son pere, après la mort duquel il fit partage à ses freres & sœurs, le 19 août 1603, & rendit hommage le 4 août 1606, de sa terre & baronie de S. Germain, à Charles d'Angennes, chevalier de l'ordre & gentilhomme ordinaire du roi, seigneur de Maintenon, & baron de Meslay. Le roi Louis XIII, en considération des services qu'il lui avoit rendus, & au feu roi Henri IV, lui accorda une pension de quatre mille livres, par son brevet du 6 décembre 1616. Il vivoit encore au mois de février 1625. Il avoit été marié par contrat du 8 septembre 1596, avec *Isabelle* de Boullehard, fille de *Guillaume* de Boullehard, écuyer, seigneur de Chesne-Brichanteau, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviéve* de Poiret. Il n'en eut que JACQUES de Prunelé, II du nom, qui suit.

XIII. JACQUES du Prunelé, II du nom, seigneur & baron de S. Germain, fut émancipé par lettres de bénéfice d'âge entérinées au bailliage de Chartres, le 5 de juillet 1624; & ensuite assisté de messire Michel de la Ferriere, chevalier, seigneur dudit lieu, son curateur, il transigea avec son pere, comme majeur, pour raison des droits de feue sa mere, le 16 juillet 1624, & le 8 février 1625. Depuis il fut tué dans un combat singulier, par le sieur de Plainville, sans avoir été marié; de sorte que la terre de S. Germain-le-Desiré retourna à *Jacques* de Prunelé, III du nom, son oncle.

XII. PIERRE de Prunelé, chevalier, seigneur baron de S. Germain & de Marvilliers, troisiéme fils de JACQUES de Prunelé, I du nom, baron de S. Germain, & de *Jacqueline* de Graffart, étoit mineur, & sous la tutelle de sa mere, en 1603, acquit par contrat du 24 décembre 1627, la sixiéme portion de la terre de Marvilliers, & bois de S. Lyé, d'Urbain Challet, écuyer, demeurant à Bercis, paroisse de Chanceville, comme pere & gardien noble de ses enfans, & de feue *Anne* de S. Martin sa femme, fille de *Guillaume* de S. Martin, écuyer, sieur de Bercis, & de *Magdeléne* de Prunelé, hérita en 1633 de la terre & baronie de S. Germain, par la mort de *Jacques* de Prunelé, III du nom, son frere; & ayant survécu à tous ses freres & sœurs, il recueillit encore la succession de *Marthe* de Prunelé la derniere d'elles, conjointement avec les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, ses neveu & niéce, avec lesquels il fit partage le 18 février 1644. Il avoit épousé par contrat du 24 décembre 1615, *Cécile* de Mondoré, fille de *Germain* de Mondoré, écuyer, seigneur de Ron-

deau, & de damoiselle *Anne* Roger. Il en eut JACQUES de Prunelé, IV du nom, qui suit ; *Edme* de Prunelé, seigneur de Marvilliers, mort sans alliance au mois d'octobre 1645, au retour de l'armée ; & *Marie* de Prunelé, mariée avec *Jean* Sachet, écuyer, seigneur de Villebourgeon, & morte peu après sans enfans.

XIII. JACQUES de Prunelé, IV du nom, baron de S. Germain, seigneur de Marvilliers, mort avant l'année 1680, avoit été marié, par contrat du 18 août 1656, avec *Jeanne-Agnès* de Rigné, fille de *Barthelemi* de Rigné, chevalier, seigneur de la Guériniere, Damarie & Blemars, conseiller maître-d'hôtel ordinaire du roi, & de *Magdeléne* du Perray, dame de Chançay, Vaumorin, & le Moteux en Touraine. Elle mourut veuve à Paris le 27 juin 1681, & fut inhumée le lendemain à S. André des Arcs. De ce mariage vinrent, JULES de Prunelé, baron de S. Germain, qui suit ; *Antoine-Agnès* de Prunelé, prieur commendataire du prieuré de S. Gilles du Tertre, près de Châteaudun, dont il se défit, ensuite de quoi il s'embarqua sur mer vers l'an 1684, depuis lequel temps on n'entendit plus parler de lui, non plus que du vaisseau qu'il montoit ; *Jeanne-Magdeléne* de Prunelé, religieuse aux Véroniques de Blois, nommée abbesse de l'abbaye des chanoinesses régulieres de sainte Geneviéve de Chaillot près de Paris, de l'ordre de S. Augustin, par brévet du roi du 15 août 1713. Elle en prit possession le 9 décembre de la même année ; & après l'avoir gouvernée sagement pendant près de 18 ans, elle la remit entre les mains du roi au mois de juin 1732, & se retira le 31 décembre suivant au couvent des Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle est morte le 16 mars 1743, âgée de 76 ans ; *Louise* de Prunelé, née au château de S. Germain le 14 avril 1668, morte fille le 25 décembre 1744, ayant fait son légataire universel Parfait de Prunelé, seigneur de Tignonville, son cousin ; & *Marie-Anne* de Prunelé, religieuse au couvent des Véroniques à Blois, où elle mourut en 1697.

XIV. JULES de Prunelé, chevalier, seigneur & baron de S. Germain, de Marvilliers, &c. fut fait enseigne-colonel du régiment des Gardes Françoises par lettres du roi du 24 mars 1682, puis lieutenant au même régiment en 1684, & quitta le service en 1688. Il mourut dans son château de S. Germain le Desiré, le ... février 1698, à l'âge de 40 ans, & fut inhumé dans l'église de ce lieu. Il avoit été marié 1°. en l'église de S. Merry à Paris, le 12 novembre 1686, par contrat du 3 précédent, avec *Louise* de Marvilliers, morte à Paris le 30 juin 1687, âgée de 27 ans, transportée le 2 juillet suivant de S. Sulpice, sa paroisse, à Viabon, diocèse de Chartres, pour y être inhumée, fille unique & héritiere de *Jean* de Marvilliers, chevalier, seigneur de Viabon en Beauce, & d'*Anne* de Certieux, dame de la Manauriere au Perche, & du Breuil près d'Illiers au pays Chartrain : & 2°. en l'église de S. Sulpice à Paris le 17 février 1689, par contrat du 15 précédent, avec *Marguerite* Dorat, morte dans le couvent des Cordelieres du fauxbourg S. Germain à Paris, le 18 avril 1730, dans la 75^e^ année de son âge, étant née le 15 avril 1656, & inhumée le lendemain dans la cave de l'église de cette maison. Elle étoit fille de *Jean* Dorat, écuyer, conseiller du roi, doyen des auditeurs de la chambre des comptes de Paris, & de *Philippe* de Chaillou. Du premier mariage vinrent JULES-CÉSAR de Prunelé, baron de Saint-Germain, &c. qui suit ; & un autre fils jumeau du précédent, mort en venant au monde. Du second mariage sortirent, *Marie-Agnès* de Prunelé, née à Paris le 12 novembre 1689, & morte en bas âge ; *Marie-Jeanne* de Prunelé, née à Paris le 29 décembre 1691, & mariée dans l'église paroissiale de Chaillot-lès-Paris le 10 janvier 1720, par contrat du 13 décembre 1719, avec *César* de Courtarvel de Saint-Remi, chevalier, seigneur de Lierville, Verde & Boursay en Dunois : elle est morte au château de Lierville le 28 mai 1733, dans la 42^e^ année de son âge : *voyez* COURTARVEL ; *Marguerite-Charlotte* de Prunelé, née le 7 décembre 1693, religieuse aux cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit profession le 12 juillet 1712, & *Louise-Antoinette* de Prunelé, née le 29 avril 1695, aussi religieuse dans le même couvent des Cordelieres, où elle fit profession le 23 juillet 1713.

XV. JULES-CÉSAR de Prunelé, chevalier, baron de S. Germain & de Molitard, seigneur de Marvilliers, Viabon, Valieres, Charet, &c. né à Paris le 14 juin 1687, mort le 14 mars 1738, dans la 51^e^ année de son âge. Il fut fait capitaine au régiment des Landes infanterie, par commission du 17 octobre 1706, & il fut blessé d'un coup de fusil à la bataille de Blangies ou Malplaquet près de Mons en Hainault le 11 septembre 1709, comme il est attesté par un certificat de chirurgien, contresigné du comte de Middelbourg, colonel du régiment des Landes, en date du 28 novembre 1709. Il quitta depuis le service, & fut marié dans l'église de Champigny près de Blois, le 14 juin 1719, par contrat du jour précédent, avec *Antoinette* Paihes, fille d'*Auger* Paihes, écuyer, seigneur de la Goueve près de la ville de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette* Ponthon, dont un fils unique, qui suit. Elle mourut au château de Saint-Germain le Desiré, le 18 novembre 1729, âgée d'environ 30 ans.

XVI. JULES-ETIENNE-HONORÉ de Prunelé, chevalier, baron de Saint-Germain le Desiré, Molitard, seigneur de Valiere, &c. né le 16 mai 1722, a épousé dans l'église de S. Laurent à Paris, le 14 mars 1746, *Charlotte-Gabrielle* de Grouches de Chépy, née le 9 juillet 1719, veuve de *Jean-Louis* de l'Estandart, marquis de Bully, & fille de *Nicolas-Antoine* de Grouches, marquis de Chépy, seigneur de Hupy en Picardie, &c. maréchal de camp, & commandeur de l'ordre de S. Louis, & de *Marie-Geneviéve* Becquin d'Angerville, dont 1. *Charlotte-Gabrielle* de Prunelé, née le 13 mars 1747 ; 2. *Jules-Antoine-Emanuel* de Prunelé, né le 25 mai 1748 ; 3. *Louis-Etienne-Hubert*, né le 3 octobre 1749, mort à 6 mois ; 4. *Jules-Henri*, né à Valiere, le 15 mars 1751.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GUILLERVAL, sortie des seigneurs DE LA PORTE.

IX. LIONET Prunelé, écuyer, seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de HUGUES Prunelé, seigneur de la Porte, II du nom, & de *Jeanne* du Plessis, sa seconde femme, transigea avec *Etienne* Prunelé, seigneur de la Porte, son frere consanguin, sur le partage des biens de leur pere, le 14 décembre 1498, & la terre de Guillerval lui ayant été délaissée en partage, le prieur d'Auneau, son frere germain, en rendit aveu pour lui en 1499. Il épousa *Béatrix* de Miolans, de laquelle il eut URBAN de Prunelé, seigneur de Guillerval, qui suit ; *Jean* de Prunelé, prieur commendataire de Vercors & de Larnage en Dauphiné, qui, en 1526, fit une donation entre-vifs de ses biens en faveur de son frere ; *Anne* de Prunelé, mariée avec *Just* de Primerie, sieur de Lomps ; & *Alix* de Prunelé, à laquelle Françoise de Chabanes, femme de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, pere de la duchesse de Valentinois, légua par son testament une somme de quatre cens livres tournois. Elle épousa après la mort de ses pere & mere, par contrat du 19 mai 1517, *Joachim* de Monteil, chevalier, seigneur du Port Saint-Vallier, fils de feu *Matthieu* de Monteil, seigneur du Port, & de *Louise* de Scey, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui. *Voyez* MONTEIL.

X. URBAN de Prunelé, chevalier, seigneur de Guillerval, Saint-Aignan & de Jodainville, fit la foi & hommage, comme fils aîné de feu son pere, le 30 juin 1532, à Louis, cardinal de Bourbon, évêque, duc de Laon, pair de France, en qualité d'abbé de S. Denys en France, à cause de deux fiefs assis à Guillerval en Beauce, donna procuration le 27 mai 1559 à Jean Girant, procureur & praticien en cour-laie à Estampes, pour

faire & porter en son nom la foi & hommage qu'il étoit tenu de faire & porter envers Claude de Châtillon, seigneur d'Argenton, Bouville & Farcheville, pour raison d'un autre fief séant à Guillerval, appellé la Maison-neuve, à lui appartenant & avenu par le décès de son pere, rendit encore différens aveux, à cause de sa femme, pour raison de son lieu & terre de Jodainville, paroisse de Domarville, les 15 juin 1539 & 10 octobre 1542, fit un échange à Jodainville, par acte du 16 octobre 1545, dans lequel il est qualifié *noble & puissant seigneur*, & fut présent à la renonciation faite à sa future succession par *Louise* de Prunelé, sa fille, le 4 mars 1548; il mourut la même année. Des mémoires de sa famille portent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne-sur-mer, & qu'il avoit été lieutenant de la compagnie d'ordonnance de François de Bourbon, comte d'Enguien. Il avoit épousé, par traité du 31 juillet 1525, *Jeanne* de Ligneris, seconde fille de *Jean* de Ligneris, chevalier, seigneur de Tachere, & de *Louise* de Balu, sa veuve, auparavant femme d'*Etienne* de Prunelé, seigneur de la Porte & de Gaudreville. *Jeanne* de Ligneris, après la mort de son mari, obtint souffrance du seigneur d'Arnouville pour ses fiefs de Jodainville, le 15 octobre 1549, & elle en fit la foi & hommage en personne, le 11 mars 1552; elle consentit au mariage de son fils aîné par procuration du 14 avril 1567, & fit partage à ses enfans des biens de la succession de feu leur pere, le 12 juillet 1571. La sienne fut partagée après son décès le 12 décembre 1572. Les enfans d'URBAN de Prunelé, & de *Jeanne* de Ligneris, sa femme, furent FRANÇOIS de Prunelé, seigneur de Guillerval, &c. qui suit, *Gilles* & *Claude* de Prunelé, morts avant le partage du 12 juillet 1571; *Louise* de Prunelé, qui fut mariée, par contrat du 18 janvier 1548, avec *Gabriel* de Barbançois, écuyer, seigneur d'Auzan & de Corbillé, & qui, moyennant la somme de 3500 livres tournois qui lui fut promise, par son contrat de mariage, renonça aux successions futures de ses pere & mere, par acte du 4 mars 1548. Antoinette de Miolans, femme de Pierre d'Aumont, baron de Châteauroux, lui donna en faveur de mariage la somme de 500 livres tournois pour ses robes & habillemens, dont son mari & elle donnerent quittance le même jour 4 mars 1548. De leur mariage sortirent un fils & une fille, qui, après leur mort, furent mis sous la tutelle du seigneur de Sarzay, leur oncle paternel, comme il paroit par les partages des 12 juillet 1571 & 12 décembre 1572; *Marie* de Prunelé, qui vivoit veuve en 1571, de *Jean* du Ru, écuyer, seigneur de Bisay & du grand hôtel de Baudreville; *Gillone*, & *Charlotte* de Prunelé, religieuses au monastere des Dominicaines de Montargis, ausquelles leurs freres & sœurs céderent par le partage du 12 décembre 1572, quelques héritages pour en jouir en usufruit leur vie durant; *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée, par contrat du 2 septembre 1563, avec *Claude* de Languedoc, écuyer, seigneur de Puffay en partie, de la Barre, de Retreville & de Saint-Aignan, qui fit partage, à cause d'elle, le 12 décembre 1572. Ils eurent plusieurs enfans, & furent présens & consentirent au mariage de leur fils aîné, le 17 octobre 1593; & *Marie* de Prunelé, la jeune, qui étoit encore fille lors du partage du 12 décembre 1572. Elle fut mariée depuis avec *René* de Tachere, écuyer, seigneur de Beaulieu, qui, comme curateur de René de Prunelé, seigneur de la Porte, son cousin, à cause de sa femme, l'assista & l'autorisa à son contrat de mariage le 22 novembre 1598.

XI. FRANÇOIS de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny, & en partie de Tignonville, baron de la baronie & châtellenie de Caniel en Caux, fut fait à l'âge de 16 ans guidon de la compagnie des gendarmes du comte d'Enguien, & fut blessé d'un coup de lance à la journée de Cerisolles, le lendemain de Pâque 14 avril 1544. Après la mort de ce prince, il fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance du sieur d'Estrées. Il fit & porta la foi & hommage au seigneur de Méréville le 7 janvier 1550, à cause de quelques héritages assis au terroir de Villiers, & à lui appartenant par le décès de son pere. Il fit encore la foi & hommage au seigneur de Méréville, pour raison de ce qui lui appartenoit, à cause de sa femme, dans la terre & seigneurie de Tignonville, les 20 janvier 1571, 5 juillet 1578 & 27 juin 1582, & il reçut différens aveux, à cause de sa seigneurie & baronie de Caniel en la prévôté de Drozan, par actes des 20 novembre 1584, 15 juillet 1585 & 2 juillet 1586, dans le premier desquels la qualité de chevalier de l'ordre du roi lui est donnée, & dans tous les trois celle de haut & puissant seigneur. Il avoit embrassé la religion protestante. Ce changement, & son attachement pour le parti de Henri IV, alors roi de Navarre, furent cause de sa mort; car étant tombé entre les mains de sept Ligueurs près de Marneuf en Beauce, il fut tué par eux en 1587, vers le mois d'octobre, les Reistres étant alors à Guillerval & aux environs. Sa mémoire fut honorée par les siens de l'épitaphe suivante, qui sent la naïveté gauloise.

Cy gît un, dont le sang demande à Dieu vengeance
Pour l'outrage à lui fait, jaçoit qu'il ait été
Un patron de vertu, de zéle & de piété;
Un pere au pauvre peuple, un portrait d'innocence.
Dans un puits (ores qu'il fût des plus nobles de France,)
Bras & jambes froissés, on l'a tout vif jetté;
Et puis à coups de pierre on l'a accravanté,
Pour ce qu'il servoit Dieu en pure conscience.
Qui l'a ainsi meurtri? La ligue auprès d'un bois,
Lorsqu'elle avoit rendu de notre champ François,
Fourmillant d'étrangers, la face épouvantable,
Afin que par tels coups, qui n'ont point de semblable,
Hormis ceux qu'elle adresse au flanc même des rois,
Aux hommes, comme à Dieu, elle fût exécrable.

François de Prunelé avoit été marié, par contrat du 15 avril 1567, avec *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot* du Monceau, chevalier, seigneur de Tignonville, premier maître d'hôtel de la reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, fille de Charles, *bâtard* d'Alençon, seigneur baron de Cani & de Caniel en Normandie, pays de Caux, & de *Germaine* Ballue. Charles, *bâtard* d'Alençon, étoit fils *naturel* de René, duc d'Alençon, mort le premier novembre 1492. *Marguerite* du Monceau, dame de Tignonville en partie, & barone de Caniel en Caux, *étant veuve*, demanda souffrance pour ses enfans au seigneur de Méréville le 14 mars 1588, pour raison des héritages situés au terroir de Villiers en la châtellenie de Méréville, à eux échus par la mort de leur pere; obtint souffrance du seigneur d'Arnouville le 24 octobre de la même année 1588, pour son fils aîné, à raison d'un fief assis à Jodainville; transigea, pour raison de ses droits, avec ses enfans le 20 avril 1594, & fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ses deux derniers fils & de sa derniere fille, mineurs, le 20 avril 1599. Les enfans de FRANÇOIS de Prunelé, & de *Marguerite* du Monceau, sa femme, furent JOSIAS de Prunelé, seigneur de Guillerval, qui suit; THÉODORE de Prunelé, seigneur de Jodainville, *qui a fait la branche, rapportée en son rang ci-après*; ETIENNE de Prunelé, seigneur d'Ocqueville, *qui a formé la branche des seigneurs de* TIGNONVILLE, *aussi rapportée ci-après*; *Anne* de Prunelé, née le 24 janvier 1568, & mariée, par contrat du 19 avril 1596, avec *Abel* de Poilloue, écuyer, seigneur de Saclas, qui étant veuf d'elle, transigea avec ses beaux-freres, au nom & comme tuteur des enfans mineurs de lui & de la défunte, le 18 février 1622, & leur donna quittance le 12 janvier 1624; *Jeanne* de Prunelé, née le 18 février 1570, qui, étant veuve d'*Antoine* des Fourneaux, écuyer, seigneur de Luméry & de la Cocherie, ensaisina le 6 avril 1611, un contrat de vente

vente faite à la fabrique de Challo-Saint-Mard, le 6 mars précédent; *Magdeléne* de Prunelé, née le 16 novembre 1573, qui fut mariée depuis en l'an 1595 avec *Esprit* de Poilloue, écuyer, sieur d'Alainville, qui, demeurant à Tignonville, fut témoin à la transaction passée entre le sieur de Saclas & ses beaux-freres, le 18 février 1622; & *Susanne* de Prunelé, qui étoit encore mineure & sous la tutelle de sa mere, le 20 avril 1599. Elle fut mariée depuis avec *René* de Villezan, écuyer, seigneur en partie de Guillerval, à cause d'elle. Il transigea avec ses beaux-freres le 12 juillet 1621, & sa femme ratifia cette transaction le 23 mars 1622.

XII. JOSIAS de Prunelé, écuyer, seigneur de Guillerval, du Trapeau & du grand Chicheny, baron, châtelain de Caniel en Caux, seigneur en partie de Tignonville, né le 26 janvier 1569, fut élevé à la cour du roi de Navarre Henri, depuis IV du nom, roi de France, pour le service duquel il commanda pendant les troubles de la ligue, une compagnie de carabiniers & arquebusiers à cheval. Il transigea avec ses freres & le sieur de Saclas, son beau-frere, le 18 février 1622. Il mourut dans son château de Guillerval avant l'an 1628, & fut enterré dans une tour du parc de ce lieu, comme il est porté dans le partage des biens de sa succession fait par ses enfans le 3 mai 1637, par lequel il est dit que cette tour n'a point été comprise dans l'estimation des héritages, pour le respect de la sépulture du corps de défunt leur pere, inhumé en icelle, & qu'elle demeurera pour sépulture à ceux de la famille, si bon leur semble. Il avoit épousé par contrat du 9 juillet 1595, *Jeanne* de S. Pol, fille d'*Etienne* de S. Pol, écuyer, seigneur de Hécourt, des Emondans & de la Haye, demeurant au lieu des Emondans près de la Briche, au bailliage d'Etampes, & de *Gabrielle* le Prince. Etant veuve, elle obtint sentence au bailliage d'Etampes contre le sieur de Villezan son beaufrere, au sujet de la chasse du moulin de Guillerval, le 18 janvier 1628. De ce mariage vinrent JACQUES de Prunelé, seigneur de Guillerval, qui suit; *François* de Prunelé, écuyer, seigneur de Trapeau, dont la succession fut partagée en même temps que celle de son pere par ses sœurs & niéce le 3 mai 1637; *Esther* de Prunelé, qui partagea la succession de son pere & de son frere en 1637, étant alors femme de *Claude* le Frétard, écuyer, seigneur d'Outarville, Mondesir & de Poilly, qui étoit remarié en 1652 avec *Anne* de Hérouard, sœur du seigneur de Courtinville; *Gabrielle* de Prunelé, femme de *Jean* de Hellin, écuyer, seigneur de Villeneuve-sous-Dourdan, l'an 1637; & *Marguerite* de Prunelé, qui, étant fille usante & jouissante de ses droits sous l'autorité d'*Esprit* de Poilloue, écuyer, seigneur d'Alainville, fit partage avec ses sœurs & sa niéce en 1637. Elle épousa depuis *Jacques* de Bœuille, écuyer, seigneur de Mondestour.

XIII. JACQUES de Prunelé, écuyer, seigneur & baron de Caniel & de Tignonville en partie, assista & fut présent au contrat de mariage d'*Etienne* de Prunelé, seigneur d'Ocqueville & de Tignonville son oncle, le 15 décembre 1625, & mourut depuis fort jeune avant son pere, & six mois après la naissance de sa fille. *Julie* de la Taille sa veuve, fille de *Louis* de la Taille, chevalier, seigneur d'Annorville & de Bouilly en Beauce, & de *Julie* de Lanfernat, se remaria en 1630 avec *Pierre* de Lanfernat son cousin germain, chevalier, seigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, la Goevrotiere, Annorville, Chamoteux, capitaine-commandant le régiment d'infanterie du comte d'Harcourt, ingénieur & maréchal des camps & armées du roi, qui fut tué d'un coup de canon devant Roses en Catalogne. *Julie* de la Taille sa veuve étant morte, sa succession fut partagée entre ses enfans le 19 novembre 1655. Elle n'avoit eu de son premier mariage qu'une fille nommée *Julie* de Prunelé, qui fut dame de Guillerval, de Chicheny, & en partie de Tignonville, barone de Caniel au moyen du partage qu'elle fit le 3 mai 1637, de la succession de son aïeul paternel, & de celle du sieur de Trapeau son oncle, avec ses tantes, de l'autorité du sieur de Courteilles son beaupere & son tuteur; & d'*Etienne* de Prunelé, seigneur d'Ocqueville & Tignonville, son grand oncle & curateur. Elle fut mariée le 26 septembre 1645, avec *Jacques* de la Taille, chevalier, seigneur de Marcinvilliers & des Essars, dont elle resta veuve au mois de janvier 1683. Elle mourut au château des Essars le 25 septembre 1595, laissant postérité, & elle fut enterrée dans le parc de ce lieu, ayant fait toujours profession de la religion protestante.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JODAINVILLE ET DE MONTPOULIN, éteinte.

XII. THEODORE de Prunelé, chevalier, seigneur de Jodainville en partie, de Montpoulin, de la Salle, de Mareau-aux-bois près de Pithiviers, & en partie de Tignonville, né le 4 décembre 1577, second fils de FRANÇOIS de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Guillerval, & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, rendit aveu tant pour lui que pour *Etienne* de Prunelé, écuyer, seigneur d'Ocqueville, son frere, à la dame de Gomarville à cause de leurs fiefs & terres assis à Jodainville, mouvans en plein fief de la terre & seigneurie de la Grand-court de Gomarville, le 16 mai 1606. Il vivoit encore le 26 mai 1645, comme il paroît par un aveu & dénombrement du même jour qui lui fut rendu, & à *Etienne* de Prunelé son frere, à cause de leur fief, terre & seigneurie de Jodainville. Il avoit été marié par contrat du 28 mars 1606, avec *Marie* de la Lande, fille de *Moyse* de la Lande, écuyer, seigneur de Montpoulin, tué pour le service de Henri IV à la bataille d'Ivry le 14 mars 1590, & de *Renée* de Chardon. De cette alliance sortirent FRANÇOIS de Prunelé, seigneur de Montpoulin, qui suit; *Charlotte* de Prunelé, dame en partie de Montpoulin, de Mareau-aux-bois, la Salle & de Jodainville, mariée depuis la mort de ses pere & mere par contrat du 30 décembre 1652, avec *Simon* de Hérouard, chevalier, seigneur de Courtainville, demeurant au lieu seigneurial de Baillolet, paroisse de Baillaux sous Galardon, & morte sans postérité; *Charlotte* de Prunelé *la jeune*, dame en partie des seigneuries de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-bois, & de Jodainville, mariée par contrat du 12 novembre 1634, avec *Samuel* de la Ferriere, chevalier, seigneur de la Gaultrie, la Mairie, les Espinaux, &c. demeurant au lieu seigneurial de la Gaultrie, paroisse de Montvillier, & morte sans postérité; *Marie* de Prunelé, dame de Jodainville en partie, mariée par contrat du 29 février 1659, avec *Guillaume* de Leviston, chevalier Ecossois, lieutenant-colonel du régiment Ecossois du marquis de Douglas, fils de Thomas de Leviston, chevalier, baron de Banton, & de *Marguerite* Hamilton. Elle mourut aussi sans laisser d'enfans; & *Louise* de Prunelé, morte fille.

XIII. FRANÇOIS de Prunelé, chevalier, seigneur de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-bois, & en partie de Jodainville, servit à l'arriereban sous la charge de Dominique d'Estampes, seigneur d'Aplaincourt, dans l'armée du roi en Lorraine, commandée par Charles de Valois, duc d'Angoulême, suivant un certificat de ce prince donné à Bar-le-Duc le 21 novembre 1635, en conséquence duquel il obtint par acte du 12 février 1636, une décharge des taxes qui avoient été imposées sur les terres de son pere. Il obtint des lettres de grace du roi le 7 avril 1647, pour avoir battu & maltraité le prieur de Mareau-aux-bois, pour lequel fait il avoit été banni par sentence du présidial de Chartres. Depuis il fut élu pour être un des deux députés de la noblesse de sa province à l'assemblée des états généraux du royaume, indiquée à Orléans, & reçut son instruction pour cet effet le 20 septembre 1651; mais cette convocation n'eut point lieu. Il mourut peu de temps après sans avoir été marié, & laissa des mémoires généalogiques de sa maison, qu'il avoit rassemblés avec soin & exactitude, principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de la famille.

Branche des seigneurs de Tignonville, sortis des seigneurs de Guillerval.

XII. Etienne de Prunelé, chevalier, seigneur d'Ocqueville, Tignonville, Jodainville, &c. troisiéme fils de François de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Guillerval, &c. & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, étoit mineur & sous la tutelle & administration de sa mere, le 20 avril 1594. Il servit en Flandre en 1606 dans l'armée du prince Maurice, transigea, tant pour lui que pour *Théodore* de Prunelé son frere, avec le sieur de Saclas son beaufrere, le 18 février 1622, rendit la foi & hommage à Estampes le 26 avril 1635, pour raison de la moitié de la justice de Tignonville, qu'il avoit acquise par décret aux requêtes du palais à Paris, sur Chrétien de Monceau, écuyer, ci-devant seigneur en partie de Tignonville, servit la même année dans l'armée du roi en Lorraine à la suite de l'arriereban sous la charge de Dominique d'Estampes, seigneur d'Aplaincourt, duquel service le duc d'Angoulême, général de cette armée, lui accorda certificat le 21 novembre 1635; obtint un *committimus* en qualité de l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, le 26 janvier 1636, & eut des lettres de sa majesté en date du 22 août de la même année 1636, pour lever une compagnie de cent hommes dans le régiment du Bruel Guéribalde. Il mourut le 11 février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié, par contrat du 15 décembre 1625 avec *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine* le Febvre de Cormont, chevalier, seigneur de Cormont & la Celle, paroisse de Vendiere proche Montmirel en Brie, gentilhomme d'honneur de la chambre du roi, capitaine de cent hommes d'armes sous la charge du duc de Bouillon, pour le service du roi, & de feue *Magdeline* de Hotman. Elle ne vivoit plus en 1658. De ce mariage vinrent *Antoine* de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers au régiment du comte de l'Islebonne, qui mourut en 1659, d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat singulier près de la ville de Furnes en Flandre, sans avoir été marié; & Charles de Prunelé, seigneur de Tignonville, qui suit.

XIII. Charles de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, de Jodainville, Argeville, &c. fut d'abord capitaine-lieutenant de la compagnie de chevaux-légers du comte de l'Islebonne, dont il fut pourvu sur la démission de ce comte par lettres du roi du 15 mars 1659. Après la mort de son pere il fit la foi & hommage, tant au seigneur de Gomerville, à cause de son fief de la Grancourt, pour raison de ses terres de Jodainville, qu'au duc d'Estampes, à cause du château & grosse tour d'Estampes, pour raison de sa justice de Tignonville & autres héritages, les 12 & 15 mars 1663, & rendit ensuite aveu au roi & au duc d'Estampes le 17 mars 1665. Etant capitaine réformé du régiment de cavalerie de Sultzbach, il eut ordre le 6 juin 1668, de se rendre à Metz pour servir à la suite de la compagnie de chevaux-légers de Joyeuse, qui y étoit logée; & le 31 janvier 1670, de passer incessamment à Verdun pour y servir pareillement à la suite de la compagnie de chevaux-légers de Montauban, qui y étoit logée. Il fut choisi pour avoir le commandement de l'une des nouvelles compagnies de cavalerie, dont le roi pour le bien de son service, avoit résolu d'augmenter ses troupes; & il eut ordre par lettres de sa majesté en date du 9 août 1671, d'en faire incessamment la levée. Après l'avoir mise sur pied, il eut un autre ordre le premier mars 1672, de joindre avec cette compagnie le régiment de la Rabliere, pour y servir avec les autres compagnies dont il devoit être composé. Il fut tué en Catalogne au mois de juin 1676, étant capitaine-commandant & major de ce régiment de la Rabliere, suivant un certificat du maréchal duc de Navailles, daté de Perpignan le 22 janvier 1678. Il avoit été marié à Espeuilles en Nivernois le 29 avril 1658, par contrat du jour précédent avec *Judith* de Jaucourt, fille de

Pierre de Jaucourt, chevalier, seigne
les, Huban, Brinon-les-Allemans & M
Françoise d'Anlezy. Elle mourut de la
ris le 27 janvier 1670, âgée d'envi
mariage sont venus François-Anto
seigneur de Tignonville, qui suit; *C*
Prunelé, née à Tignonville le 21 juin
le 4 septembre suivant. Elle fut mariée
avril 1687, avec *Louis* de Villerea
gneur de Genonville au pays Chartrai
de temps après la religion catholique.
nonville le 6 septembre 1728, dan
viéme année de son âge, laissant post
mée le lendemain dans l'église paro
Charles-Louis de Prunelé, né à Tign
1661, qui fut fait capitaine de cavaleri
de la Rabliere, au lieu de feu son per
cette qualité dans l'armée du roi en F
les campagnes de 1676, 1677 & 167
qu'il fut réformé, ayant fait son devo
occasions qui s'étoient présentées, ave
la fidélité possibles, comme le témoig
du marquis de la Rabliere, & du mar
vailles, en date des 12 & 15 *décemb*
rut à Tignonville le 3 mai 1681, dans
née de son âge; *Pierre* de Prunelé, né
14 décembre 1662, & mort le premi
Jacques-Philippe de Prunelé, seig
tel des Carneaux, *dont la postérité se*
celle de son frere aîné; & *Marie-Mau*
née à Tignonville le 27 mars 1667,
révocation de l'édit de Nantes se reti
me en 1688; & après avoir été en Ho
debourg, passa en Angleterre, où elle ép
François réfugié comme elle pour la r
dans un régiment d'infanterie au servi
d'Angleterre, & depuis lieutenant gé
du roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Pr
seigneur de Tignonville & de Jodainvil
de Tignonville le 9 mars 1659, & bap
fut emmené en Allemagne dès l'âge d
lippe de Baviere, prince de Sultzbach
giment de cavalerie au service de Fr
élever soigneusement. Il fut d'abord p
& eut ensuite le commandement d'u
cavalerie pour le service de l'emper
France depuis la mort de son pere, &
mage au seigneur d'Arnouville pour ra
ges de Jodainville, le 3 juin *1681. Il*
château de Tignonville le premier oct
la quarante-septiéme année de son âge,
lendemain dans l'église de ce lieu, aya
gion catholique depuis plusieurs année
rié au lieu des Bordes près de *Sézanne*
let 1679, avec *Susanne* de Cormont,
le Febvre de Cormont, chevalier, sei
ment, de Rieux, la Cloche, &c. & d'*A*
Cormont. Elle embrassa aussi la religi
elle mourut au château de Tignonvill
1710; & fut inhumée dans l'église du
mariage sortirent *Charles-Albert* de P
gnonville le 13 avril 1681, qui fut fa
au régiment de Béarn par brevet du 26
& ensuite lieutenant au même régimen
tificat de service à lui accordé par le
de ce régiment, daté à Keserlautre en
premier avril 1697: il mourut peu de te
çois-Hector de Prunelé, né à Tignonvil
& mort le 11 août 1683; *Samuel-An*
Prunelé, né aux Bordes en Brie le 10
& mort au même lieu en bas âge; *Ga*
Prunelé, né à Tignonville, mort â
mois; & François-Antoine de Pru
Tignonville, qui suit.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE de Prunelé, II du nom, chevalier, seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. né le 31 octobre 1690, mort le 5 mai 1748, épousa le 25 juin 1710 *Marie-Angélique* Raulin, née le 13 janvier 1688, morte le 14 septembre 1745, fille de *Louis* Raulin, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France & de ses finances, & de *Marie-Magdeléne* Thieulin. Il fit donation, conjointement avec sa femme, sous la réserve de l'usufruit, le 22 novembre 1733, de sa terre de Tignonville & dépendances, à Parfaict & Henri de Prunelé, freres, ses cousins germains. Ils n'ont laissé qu'une fille qui leur a survécu; *Angélique-Geneviéve* de Prunelé de Tignonville, née le 20 février 1715, professe de la rue de Grenelle, fauxbourg S. Germain, à Paris, le 16 décembre 1731, morte le 31 mai 1747 aux Cordelieres de saint Marcel.

XIV. JACQUES-PHILIPPE de Prunelé, chevalier, seigneur de Chalo-Saint-Mars, appellé *le grand hôtel des Carneaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du grand Guignard-sur-Authon en Beauce, du fief de Morville, &c. fils puîné de CHARLES de Prunelé, seigneur de Tignonville, capitaine commandant le régiment de la Rabliere, & de *Judith* de Jaucourt, est né au château de Tignonville, le 10 décembre 1665, & a été baptisé au même lieu le 19 avril 1666. Il commença à servir dès l'âge de 15 ans dans le régiment de la Fere, d'abord en qualité de cadet, & ensuite de lieutenant; puis ayant quitté ce poste, il entra en 1684 dans la compagnie des cadets gentilshommes nouvellement créée & établie dans la citadelle de Strasbourg, où il fit la même année abjuration de la religion protestante, & embrassa la catholique. En sortant des cadets, il fut fait lieutenant dans le régiment Royal, infanterie, d'où le maréchal d'Humieres, grand-maître de l'artillerie, le tira pour le mettre dans le corps de l'artillerie, dont après quatre ans de service il le fit commissaire provincial, & depuis aussi major de ce corps. Il se trouva à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, servit en 1692 au siége de Namur, que le roi Louis XIV fit en personne, au combat de Steinkerque, & au bombardement de Charleroi; se trouva encore à la canonade de Peer en 1702, le duc de Bourgogne commandant alors l'armée, & fut enfin fait lieutenant d'artillerie par brevet du grand maître du 9 avril 1703; la vénalité des charges introduite dans ce corps lui fit quitter le service en 1705. Il est mort au grand Saint-Mars, près d'Estampes, le 18 mai 1739, dans la 74[e] année de son âge. Il fut marié dans l'église de Chalo-Saint-Mars, à deux lieues d'Estampes, diocèse de Chartres, le 14 février 1695, par contrat du jour précédent, avec *Marie* de Savoye, née le 18 octobre 1674, morte le 6 avril 1756, fille de *Benoît* de Savoye, écuyer, seigneur de Nanteau, Formarville, &c. conseiller du roi, trésorier général des fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le 4 août 1683, & d'*Anne* Parfaict, sa veuve. De ce mariage sont sortis, PARFAICT de Prunelé, qui suit; *Armand* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31 octobre 1697, ondoyé sur le champ, & baptisé pour les cérémonies dans l'église du même lieu, le 6 mars 1700, qui étant lieutenant en premier dans le régiment du Roi, infanterie, & montant la garde à Valenciennes en Haynault, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Escaut, & s'y noya malheureusement le 24 septembre 1719, dans la 22[e] année de son âge, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église paroissiale de S. Jacques de la même ville; *Catherine* de Prunelé, née à Saint-Mars le 6 janvier 1699, & baptisée le 10 février suivant dans l'église du même lieu, vivante en 1733, non mariée; *Henri*, appellé *le chevalier de Prunelé*, né à Saint-Mars le 20 juin 1700, commandant du second bataillon du régiment de la Marine, infanterie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, seigneur du fief de Chalo-Saint-Mars, dit *les Carneaux*, dudit Saint-Mars en partie, & du grand Guignard sous Authon, par les partages faits avec son frere, du 4 juin 1756; *Jean-Prosper* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31 juillet 1714, ondoyé le 6 août suivant, & baptisé pour les cérémonies le 25 juin 1715, mort à Nemours dans la 14[e] année de son âge, le 8 novembre 1727, & inhumé le lendemain au cimetiere de l'église paroissiale de S. Jean de la même ville; & *Antoinette-Félicité* de Prunelé, née à Saint-Mars le 15 décembre 1721, morte le 20 suivant, & enterrée dans la chapelle des Carneaux en l'église de Saint-Mars.

XV. PARFAICT de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c. chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, né le 13 décembre 1695, a épousé, par contrat du 7 janvier 1724, *Marie* Desacres de Laigle, née le 19 juin 1700, fille de *Jacques-Louis* Desacres, marquis de Laigle, seigneur d'Aspres, la Chapelle, &c. brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis & lieutenant de roi en Normandie, & de *Marie* Chopin, dame d'honneur de S. A. S. mademoiselle de Charolois *Louise-Anne* de Bourbon-Condé, princesse du sang, dont par la mort d'*Anonyme* de Prunelé, capitaine au régiment d'Enguien, infanterie, tué au siége de Namur le 25 septembre 1746, il reste deux filles qui ont été élevées dans la maison royale de S. Louis à S. Cyr; l'aînée, *Marie-Anne-Adelaïde* de Prunelé, née le 12 décembre 1724, a épousé dans l'église de Tignonville, le 11 mars 1750, *Nicolas-Balthazar-Melchior*, comte de Bizemont, chevalier, seigneur du Buisson, Mondeville, Loudeville, Dampmar en partie, &c. colonel d'infanterie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, né le 9 janvier 1720, fils de *Nicolas-Charles* de Bizemont, chevalier, seigneur desdits lieux; & de *Marie-Catherine-Charlotte* de Sainxe d'Ormeville. Aux termes de leur contrat de mariage, passé le 4 mars 1750, leurs enfans & descendans à perpétuité doivent joindre les nom & armes de Prunelé aux nom & armes de Bizemont. Leurs enfans sont, 1. *Nicole-Aimée-Adelaïde* de Bizemont de Prunelé, née le 22 décembre 1750; 2. *André-Gaspard-Parfaict* de Bizemont de Prunelé, né le 31 mars 1752; 3. *Olympe-Henriette* de Bizemont de Prunelé, née le 25 juin 1753; 4. *Charles-Guillaume-Marie*, né à Tignonville le 10 septembre 1754. La seconde fille de Parfaict de Prunelé, *Louise-Françoise-Léontine*, née le 27 novembre 1725, a été mariée le 6 novembre 1756, par contrat du 29 août précédent, & en vertu d'une dispense de Rome, à *François-Gabriel* de Morogues, comte de Fonsaye, la Selle, Dreigny, &c. en Nivernois, ancien capitaine au régiment de la Marine, fils de *Gui* de Morogue, chevalier, seigneur desdits lieux, & d'*Emée* de Saucourt. Il étoit veuf d'*Elizabeth* du Faur, morte sans enfans le 7 avril 1756. De son second mariage, il a *Parfaict-Marie-François-Gabriel* de Morogue, né à Fonsaye, le 28 juin 1758. Les armes des Bizemont de Prunelé sont *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux croissans d'argent en chef, & d'une molette d'éperon d'or en pointe*, qui est de Bizemont, & sur le tout un *écu en abîme de gueules à six annelets d'or*, 3, 2, 1, qui sont de Prunelé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LIOUVILLE, DE RICHARVILLE, &c. sortis des seigneurs DE LA PORTE, & éteints.

VII. COLINET Prunelé, écuyer, troisiéme fils de GUILLAUME Prunelé, sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, dame de S. Aignan, emporta de la succession de son pere la terre de Liouville en Beauce, par le partage qu'il fit avec *Gui* Prunelé, seigneur de la Porte, son frere aîné, le 9 décembre 1424, & fut marié 1°. avec *Alix* Paviot, des seigneurs de Boissi-le-Sec: & 2°. avec *Jeanne*, fille de *Pierre*, seigneur de Frouville. Il eut de la premiere, PIERRE Prunelé, seigneur de Richarville, qui suit; JEAN Prunelé, écuyer, seigneur de Lezanville, *qui sera men-*

tienè après son frere aîné ; & *Huguette* Prunelé, femme de *Jean* de Nacelles, écuyer, sieur de la Fosse. De la seconde, vinrent aussi deux fils nommés *Jean* & *Pierre* Prunelé, qui étoient sous la garde de leur pere en 1444, suivant une quittance qu'il donna en cette qualité.

VIII. PIERRE Prunelé, écuyer, seigneur de Richarville, fit, conjointement avec *Jean* Prunelé, son frere, un bail à Moison le premier mai 1473, par lequel ils sont dits *fils de feu Colinet* Prunelé, & d'*Alix* Paviot, sa femme. Il partagea avec le même la terre de Richarville, le 7 février 1481. Lui, & *Jean* Prunelé, son frere, firent échange le 6 mars 1481 d'une rente & censive venue de la succession d'*Alix* Paviot leur mere, contre la terre de Rouvre, avec Guillaume du Monceau, écuyer, seigneur dudit Rouvre. Par cet acte, *Pierre* Prunelé est qualifié *écuyer, prévôt des maréchaux de France.* Le même Pierre Prunelé, sieur de Richarville, *n'agueres prévôt des maréchaux de France*, fut retenu en la charge de conseiller du roi & maître ordinaire de son hôtel, par brevet du 5 juillet 1493. Les mémoires de la famille lui donnent pour femme *Jeanne* de Nacelles, & pour fille, *Marguerite* de Prunelé, dame de Liouville, qui fut mariée avec *Pierre* Couette, seigneur de Riablé, d'où vint *Charles* Couette, seigneur de Liouville, Riablé, Thuré-la-Couetterie, &c.

On trouve un PIERRE Prunelé, écuyer, seigneur de Richarville, qui avoit épousé *Marie* d'Alonville, laquelle se remaria avec *Jean* d'Auquoy, écuyer, seigneur du Fay, qui transigea à cause d'elle le 6 février 1508. Cette *Marie* d'Alonville étoit fille de *Charles* d'Alonville, écuyer, seigneur dudit lieu en Beauce, maître d'hôtel ordinaire du roi, mort au mois d'août 1479, & de *Bertranne* de Richebourg, dite d'*Orval*, dame d'Oysonville en Beauce. On trouve encore une *Marthe* de Prunelé, qui porta la terre de Richarville dans la maison de Cugnac, qui la possede encore en 1733, en épousant *Louis* de Cugnac, baron d'Imonville, qui fut tué à la bataille de S. Denys, le 10 novembre 1567.

VIII. JEAN Prunelé, écuyer, seigneur de Lezanville, second fils de COLINET Prunelé, écuyer, sieur de Liouville, & d'*Alix* Paviot sa premiere femme, transigea le 27 avril 1464 avec *Hugues* Prunelé, écuyer, seigneur de la Porte, son cousin germain, pour raison & à cause de certains traités & accords faits & passés entre leurs peres. Dans cet acte il est fait mention de la femme de *Jean* Prunelé, nommée *Charlotte* de S. Guydart ; lui ou son fils qualifié *noble homme Jean* de Prunelé, écuyer, sieur de Lezanville, & de Romainville, reçut un aveu pour un muid de terre sis à Ninouville, paroisse de S. Valerien de Châteaudun, le 10 septembre 1711 ; *Jacqueline* de Prunelé, héritiere de cette branche, fut mariée avec .... de Valleteau ou Balleteau, écuyer, seigneur de la Varenne, & à cause d'elle, de Romainville, suivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 août 1573, pour raison d'héritages situés au terroir de Ninouville.

Les armes de la maison de Prunelé sont *de gueules à six annelets d'or posés 3, 2 & 1.* * *Historia Normannorum* donnée par Duchesne. *Historiæ Francorum scriptores*, par le même. *Mémoires & recherches du greffier* du Tillet. *Histoire de la maison d'Harcourt par* la Roque. *Additions aux mémoires de Castelnau par* le Laboureur. *Antiquités d'Estampes par* Fleureau. *Annales d'Orléans par* la Saussaye. *Histoire de la ville d'Orléans par* le Maire. *Gallia christiana* de 1656. Sainte Marthe, le pere Anselme, &c. *Titres originaux, & mémoires de famille.*

PRUSE, ville de Bithynie, bâtie par Prusias, *cherchez* BURSE.

PRUSE, autre ville épiscopale de Bithynie, dite, selon Thevet, *Cheris.* Il y en a eu une troisiéme épiscopale, dite *Bareth.* Strabon, Pline & Ptolemée en font mention, & Ferrari, *in lexic. geograph.*

PRUSIAS, roi de Bithynie, fut l'un des plus grands politiques de son temps, où les mouvemens qu'excitoient les Romains en Asie obligerent les princes d'Orient à se tenir extrêmement sur leurs gardes. Il étoit sur le point d'entrer dans la ligue d'Antiochus contre les Romains, lorsque les lettres des Scipions (Lucius & Publius) & l'ambassade de Livius l'en détacherent entierement. Quelques années après, se fiant sur l'expérience d'Annibal, qui s'étoit réfugié près de lui, il déclara la guerre à Eumène, roi de Pergame, & fut défait sur terre ; mais dans un combat naval qui se donna ensuite, Annibal qui se voyoit près d'être accablé par le nombre, usa de stratagême, & défit la flotte des Pergaméniens, qu'il battit encore sur terre. Les Romains alarmés de ces progrès, envoyerent T. Flaminius vers Prusias, pour ménager la paix entre Eumène & lui, & l'obliger à livrer Annibal. Ce prince trahissant les droits de l'hospitalité, étoit près d'exécuter cette lâcheté, lorsque ce grand capitaine, pour en éviter les suites, s'empoisonna lui-même, 182 ans avant l'ère chrétienne. Depuis, Prusias s'entremit auprès des Romains, pour les engager à faire la paix avec Persée, roi de Macédoine. En l'année 167 avant l'ère chrétienne, il fit un voyage à Rome avec son fils Nicomède. On lui fit une entrée superbe. Il y fut nouri & logé magnifiquement aux dépens de la république ; mais ce fut par des soumissions serviles qu'il se fit rendre ces honneurs, & qu'il s'assura l'alliance des Romains, dont il étoit venu demander la confirmation. Après son retour, il envoya à Rome Python pour s'y plaindre des irruptions d'Eumène, & ne fut pas plus content dans la suite d'Attale, son successeur, avec lequel il entra en guerre ouverte. Il le vainquit, & s'empara même de Pergame, capitale de ses états, où il sacrifia à Esculape. Il emporta la statue de ce dieu ; & après avoir manqué la prise d'Elcé, il pilla un temple de Diane, & un autre d'Apollon : ensuite de quoi sa flotte fut ruinée par un naufrage presque universel. Les Romains, pour arrêter ses conquêtes, lui envoyerent commander par des ambassadeurs de mettre les armes bas. On prit jour & lieu pour une conférence, où Attale & Prusias se devoient trouver chacun à la tête de mille chevaux. Ce dernier, dans l'espérance d'opprimer son ennemi, se fit suivre au rendez-vous par toute son armée, & manqua néanmoins Attale, qui se jetta dans Pergame, où il fut assiégé avec les ambassadeurs Romains qui l'avoient accompagné. Lorsqu'on eut appris à Rome la conduite de Prusias, on dépêcha une nouvelle ambassade, pour le forcer à faire raison au roi Attale de toutes ses violences ; mais il n'y eut rien de conclu. Enfin Appius Claudius, Lucius Oppius, & Aulus Posthumius envoyés de nouveau, conclurent entre ces deux princes un traité que Prusias fut obligé d'accepter, quoique très-honteux pour lui. Par les articles chaque prince rentroit dans les anciennes limites de ses états ; mais Prusias étoit obligé de remettre entre les mains d'Attale vingt navires de haut bord, & de lui payer 500 talens dans l'espace de vingt années. Il étoit encore tenu d'en payer 100 aux Méthymnéens, aux Ægiens, aux Cuméens, & aux Héracléotes, pour les dédommager des irruptions qu'il avoit faites sur leurs terres. Cette paix qui fut conclue l'an 154 avant l'ère chrétienne, & l'extrême cruauté de Prusias, le rendirent très-odieux à ses sujets. Ce prince jaloux de l'inclination qu'ils avoient pour son fils Nicomède, prit le parti de l'envoyer à Rome ; & ayant appris qu'il avoit trouvé le secret de se rendre agréable au sénat, il lui envoya ordre de demander la remise de la somme qui restoit à payer au roi Attale. Dans cette négociation, il lui donna pour second, Menas, l'un de ses favoris, avec ordre à ce dernier de faire assassiner Nicomède à Rome même, si le sénat lui refusoit sa demande. Mais Menas découvrant à ce jeune prince les embuches que lui dressoit Prusias, conspira avec Andronic, ambassadeur d'Attale, pour le mettre sur le trône de son pere. Ils le remenerent en Orient, où avec le secours d'Attale qui le reçut, il entra dans les états de son pere, qu'il obligea de s'enfermer dans la citadelle de Nicée. Prusias, qui avoit mis toute son espérance dans l'autorité des Romains, désespéré de voir qu'ils n'envoyoient pour l'appuyer qu'une

Digitized by Google

foible ambassade de trois sénateurs estropiés, s'enfuit à Nicomédie, où il fut tué près de l'autel de Jupiter, qu'il avoit choisi pour asyle, l'an du monde 3887, & 148 avant J. C. Ce fut par son fils même, selon Diodore de Sicile, rapporté par Photius, & selon Tite-Live, *liv.* 50. Cependant Dion, cité par Zonaras, témoigne que ce fut par ses sujets. * Appian. *in Syriac. Mithridatic.* Polybe, *legat. & in excerpt. Valesii.* Tite-Live, *l.* 37, *& seq.* Diodore de Sicile.

PRUSSE, grand pays nommé en latin *Prussia*, *Borussia*, & *Pruthenia*, a la mer Baltique au septentrion; au couchant la Poméranie; la Pologne & la Mazovie au midi; & au levant la Lithuanie & la Samogitie. La Prusse étoit autrefois divisée en douze parties ou gouvernemens, qui furent, selon quelques écrivains, le partage des fils d'un duc nommé *Venet* ou *Venedut.* Ce pays a eu des princes particuliers idolâtres jusqu'au XIII siécle, que les chevaliers de l'ordre Teutonique ou de Prusse y porterent la guerre en 1228, à la persuasion de Conrad, duc de Mazovie, qui ne savoit plus comment résister à ces peuples cruels & puissans. Après une guerre longue & sanglante, les Prussiens furent soumis; mais ils se révolterent souvent; & secouant le joug des Teutoniques, ils retournerent aux superstitions du paganisme. Enfin voyant que leurs forces n'étoient pas assez puissantes pour résister à celles de cet ordre, ils se donnerent au roi de Pologne vers l'an 1420. Ce fut un nouveau sujet de guerre très-désavantageux pour les deux partis; mais les chevaliers, après diverses pertes considérables & divers combats, resterent les maîtres, par les soins & par la valeur du grand maître Louis d'Erlihusen. Il obtint la paix, à condition d'abandonner aux Polonois la Prusse que nous nommons Polonoise, & de leur rendre hommage pour le reste. L'an 1500 Valter Plettemberg, grand maître de l'ordre Teutonique, triompha heureusement des Moscovites, qui s'étoient jettés dans la Prusse & dans la Lithuanie. Mais en 1525 Albert de Brandebourg, ennuyé de faire la guerre, & persuadé par Luther, dont il avoit embrassé les erreurs, s'accorda avec Sigismond, roi de Pologne. Ce fut à condition qu'il prêteroit à ce roi le serment, qui étoit le principal sujet de la guerre, & que Sigismond le feroit prince séculier & lui donneroit l'investiture d'une partie de la Prusse, que lui & les siens tiendroient en titre de duché. Par cet accord il renonça au gouvernement de l'ordre. La Prusse fut encore un sujet de guerre, & a été enfin divisée en PRUSSE ROYALE, qui est au roi de Pologne, & que l'on nomme PRUSSE POLONOISE; & en PRUSSE DUCALE, qui appartient à l'électeur de Brandebourg, & qui a été érigée en royaume, en faveur de Frédéric, électeur de Brandebourg, qui prit le titre de roi de Prusse en 1701, du consentement de l'empereur. Les villes de la Prusse polonoise sont Dantzick, Mariembourg, Elbing, Torn, Konith, &c. Celles de la Prusse ducale ou royaume de Prusse sont Regiomont ou Konigsberg, Memel, Braunsberg, &c. Le pays est fertile en bleds & en chanvres, & couvert d'étangs & de forêts. Il y a grande quantité de gibier, de poissons & d'arbres: on y entretient le commerce par la mer Baltique. Les anciens Prussiens étoient barbares, mangeoient de la chair crue, buvoient du sang de cheval dans leurs festins, & pour l'ordinaire du lait, & habitoient dans les forêts. Ils adoroient le soleil, la lune, le tonnerre, les éclairs, le feu, les arbres, les serpens & les bêtes farouches. *Viscaito*, leur principal dieu, avoit soin, selon eux, de la maison & du bétail. Ils en avoient encore deux autres, *Schneibrato* & *Gurcho.* Ils observoient parmi eux l'hospitalité; & l'attachement qu'ils avoient pour leurs superstitions, les rendoit ennemis des chrétiens; & même ils tuerent S. Albert, évêque de Prague, qui leur étoit allé prêcher la foi. La religion dominante à présent, c'est le luthéranisme, suivant la confession d'Augsbourg; les catholiques y jouissent pourtant du libre exercice de leur religion. La Prusse abonde en bêtes farouches. On y trouve des bœufs sauvages, que ceux du pays nomment *Thur*, & qui sont les plus grands de toutes les bêtes à quatre pieds après l'éléphant. Leur peau est noire, mouchetée de blanc, & ils ont de grandes cornes. L'élan qu'on chasse dans les forêts de Prusse, a de grandes vertus. Sur les rivages de la mer Baltique dans le royaume de Prusse, on trouve l'ambre jaune, que la mer jette de temps en temps sur le sable par de certains vents. L'électeur de Brandebourg afferme toute cette côte dix-huit à vingt mille écus par an, & quelquefois davantage. Les fermiers y entretiennent des gardes qui courent le long du rivage, afin que personne ne puisse enlever l'ambre que les flots poussent tantôt en un lieu, tantôt en un autre. L'expérience fait connoître que l'ambre est une congelation, & comme une espece de gomme; car on a vu quantité de piéces, où il y avoit des moucherons, & autres insectes, qui étoient congelés au dedans. * Gaguin, ou Gaguini, *in descript. Sarmat.* Chytræus, *in Saxon.* Chromer, *hist. de Pologne.* Erasme Suller ou Stella, *de antiq. Boruss.* Cluvier, *introd. geograph.* David Chytræus, *de Russor. relig. ac Boruss. sacrif. &c.* Tavernier, *voyage des Indes.*

PRUTH, en latin, *Prutha*, *Hierasu*, *Gerasus:* c'est une grande riviere, qui prend sa source dans le mont Krapach, traverse une partie du palatinat de Lembourg en Russie, ensuite toute la Moldavie, & se décharge dans le Danube, un peu au-dessous d'Axiopoli. * Mati, *dictionaire.*

PRYNN (Guillaume) jurisconsulte Anglois, fameux adversaire des évêques d'Angleterre dans le XVII siécle, écrivit d'une maniere si violente contre les épiscopaux, qu'il fut condamné en 1647 à avoir les oreilles coupées: ce qui fut exécuté. Ce traitement le fit élire membre de la chambre des communes dans le parlement assemblé contre le roi; mais il ne répondit pas à ce que les parlementaires attendoient de lui; & n'ayant pas voulu suivre leurs mouvemens, il fut mis en prison. Il composa un petit traité adressé au parlement, pour le détourner de faire le procès au roi. Il a encore écrit quantité de livres théologiques, historiques & polémiques. Il mourut le 24 octobre 1669, âgé de 69 ans. * Bayle, *diction. critique.*

PRYTANEE, étoit le lieu à Athènes, où étoit le siége des juges de la police, & où l'on nourissoit aux dépens de la république ceux qui avoient rendu quelque service considérable à l'état. Il y avoit un autel sur lequel on entretenoit un feu perpétuel & sacré en l'honneur de la déesse Vesta. Ce n'étoient pas des vierges qui avoient soin de ce feu, comme à Rome, mais des femmes veuves que l'on appelloit *Prytanitides.* * Suidas. Plutarch. *in Numa.*

PRYTANES, nom que les Athéniens donnoient aux juges de police. On en tiroit cinquante de chaque tribu de l'Attique: ce qui faisoit le conseil des cinq cens, lorsqu'il n'y avoit que dix tribus; mais lorsqu'il y en eut treize, ce conseil fut de six cens cinquante. Le lieu où ils s'assembloient se nommoit *Prytanée.* * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PRZIBRAM (Jean) zélé Hussite, & fort accrédité dans son parti, qui avoit été établi l'un des directeurs du clergé de Prague dans le synode tenu en 1421 sous l'archevêque Conrad, se rétracta dans la suite solemnellement de ses erreurs, & écrivit même contre les Taborites un traité, où examinant les raisons qui peuvent rendre une guerre légitime, il prouve que celle des Taborites ou Hussites, n'avoit point ces conditions. Il prétend, entr'autres, & cela avec fondement, qu'il n'est point permis aux prêtres de porter les armes & de faire la guerre. Sa rétractation fit beaucoup de peine à Procope-Rase, l'un des chefs ou capitaines des Hussites, qui étoit prêtre, & toujours en guerre; & il fit inutilement tout ce qu'il put pour le ramener. Przibram eut une autre dispute avec Pierre Peyne, surnommé l'*Anglois*, Wicléfite, & docteur à Prague. Cette dissention éclata, & ceux de Prague firent mettre Przibram & plusieurs

Digitized by Google

autres en prison. Ces captifs ayant recouvré leur liberté, se joignirent aux Orphelins, branche des Hussites, & leur persuaderent de déclarer la guerre à ceux de Prague, ce qui augmenta la dissention. Cela se passoit avant que Przibram eût quitté le parti des Taborites. Il eut dans la suite, c'est-à-dire en 1439, la charge d'administrateur du consistoire Calixtin. En 1447, il assembla l'université dans le collége de Charles IV, où l'on dressa une profession de foi sur la Trinité, contre quelques articles du concile de Florence; ce qui montre que Przibram, pour avoir abjuré le Hussitisme, n'en étoit pas plus catholique, ou qu'il étoit retourné à ses erreurs. Il mourut le 24 décembre de cette même année 1447, étant pasteur dans la paroisse de S. Gilles à Prague, & professeur en théologie dans cette université. Il avoit été du nombre des ambassadeurs de Bohême au concile de Basle, & y avoit soutenu qu'il falloit donner la communion sous les deux especes, & la distribuer aux enfans selon la pratique de la primitive église. Lupacius dit qu'il écrivit un traité sur la même matiere, & plusieurs autres sur divers sujets de doctrine. Théobald le représente comme un homme de beaucoup de feu, mais fort inconstant. * *Voyez* Cochlée dans son histoire latine des Hussites; Theobaldus & Lupacius Balbinus, dans son *abrégé de l'hist. de Bohême*; Lenfant dans son *hist. de la guerre des Hussites & du concile de Basle*, en plusieurs endroits des deux volumes de son ouvrage, &c.

PRZIPCOVIUS (Samuel) gentilhomme & chevalier Polonois, conseiller de l'électeur de Brandebourg, fit ses études à Leyde, & dès l'âge de 18 ans il composa un traité de la paix & de la concorde de l'église. Peu de temps après il répondit au livre de Heinsius, qui a pour titre: *Cras credo, hodie nihil.* Etant de retour en Pologne, il fut honoré de divers emplois civils & militaires. Il s'attacha à la personne du prince Radzivil, dont il fit l'apologie, & fut assez avant dans la faveur du roi de Pologne. Les Sociniens ayant été chassés du pays, tout son crédit n'empêcha pas qu'il ne fût envelopé dans les malheurs de ceux de son parti. Il perdit ses emplois & ses biens. Il est vrai qu'ils eurent permission de les vendre, & qu'on leur donna trois ans pour s'en défaire; mais ces trois ans furent bientôt réduits à un; & la nécessité dans laquelle on les voyoit de s'en défaire, fit qu'ils furent contraints de les donner presque pour rien. Przipcovius perdit non seulement ses charges & ses biens, mais aussi quelques-uns de ses ouvrages, & entr'autres, l'histoire des églises de sa secte. S'étant retiré sur les terres de l'électeur de Brandebourg, il fut fait conseiller de ce prince, & employa les revenus de cette charge à soulager ceux de son parti qui s'étoient retirés de Pologne avec lui, & qui étoient dans la derniere misere. Comme il ne suivit pas en tout les sentimens de Socin, & de ceux de sa secte, sur-tout en ce qui regarde les droits du magistrat & la justice de la guerre, il y en eut quelques-uns qui l'attaquerent vigoureusement, ce qui donna lieu à de longues apologies, qu'on trouve parmi ses ouvrages. Il mourut en Prusse, lieu de son exil, le 19 juillet de l'année 1670, âgé de près de 80 ans. On a ramassé toutes ses œuvres en un volume *in-folio*, imprimé en 1692. Ils peuvent passer pour le VII volume de la *bibliothéque des freres Polonois.* * *Préface qui est au-devant de ces ouvrages.*

PRZIPIEG ou PRIPECZ, grande riviere de Lithuanie. Elle prend sa source aux confins de la haute Volhinie, traverse la Poléfie, y baigne Pinsk, Petricowicze dans le palatinat de Novogrodeck; Mozir dans le territoire de Rzeczica; Czernobel dans la basse Volhinie, & quelques lieues au-dessous elle se décharge dans le Boristhène. * Baudrand.

P S

PSALLANTS ou PRIANS, hérétiques, *cherchez* MASSALIENS.

PSAMATHE, fille de Crotopus, roi des Argiens, étant devenue grosse d'Apollon, eut un fils nommé *Linus*, qui fut déchiré par des chiens. * Pausan. *in Lacon.* Stat. *l.* 1, *Thebaid.* Il y avoit un fleuve & une ville de ce nom dans le pays de Thèbes, & un port & une ville dans le Péloponnèse. * Valer. Flacc. *liv.* 41. Pline, *liv.* 4, *c.* 1. Pausan. *in Lacon.*

PSAMMENITE, *Psammenitus*, roi d'Egypte, que Ctésias surnomme *Amyrtéen*, étoit fils d'Amasis, qui avoit régné 44 ans, & auquel il succéda l'an du monde 3510, 525 avant l'ére chrétienne, année remarquable par la pluie de sang qui tomba sur la ville de Thèbes en Egypte. Psammenite en montant sur le trône, se vit attaqué par Cambyse, roi de Perse; & après la perte d'une sanglante bataille, il fut obligé de prendre la fuite & de se retirer en diligence à Memphis, où il ne manqua pas d'être investi. La ville ayant été prise, Psammenite fut logé par mépris dans un fauxbourg. Cambyse pour lui donner encore un déplaisir plus sensible, envoya la princesse, sa fille, en habit d'esclave avec des dames Egyptiennes de la premiere qualité, pour puiser de l'eau sur une montagne, d'où elles ne pouvoient descendre avec leurs cruches sans être apperçues de Psammenite. Ce malheureux prince entendoit les cris de sa fille en passant, & la voyoit dans cet état déplorable, sans paroître en être touché. Il vit ensuite son fils avec deux mille Egyptiens, la corde au cou, & un frein dans la bouche; & quoiqu'il sût qu'on alloit le faire mourir, il témoigna toujours une constance inébranlable. Mais ayant apperçu de loin un de ses amis qui demandoit l'aumône, il s'écria & se battit rudement la tête. Lorsque Cambyse lui en demanda la raison, il répondit, *que les douleurs extrêmes étoient muettes, mais que l'on pouvoit pleurer les douleurs d'un ami.* Cambyse touché de cette réponse, envoya dire qu'on sauvât son fils; mais cet ordre ne put être exécuté, parceque l'on avoit déja fait mourir ce prince. Ctésias rapporte qu'il relégua Psammenite à Suse. Hérodote assure qu'il considéra fort ce prince captif; mais qu'ayant appris qu'il faisoit des brigues secretes, pour porter les Egyptiens à une révolte, il le contraignit de boire du sang de taureau: ce qui lui donna la mort. Ce roi malheureux n'avoit régné que six mois. * Hérodote, *liv.* 2. Ctésias.

PSAMMIS, fils de *Nechus*, ou *Necos*, & petit-fils de *Psammitichus*, leur succéda au royaume d'Egypte, l'an du monde 3435, & 600 avant J. C. Il fit une expédition en Ethiopie; & après un régne de six années, il laissa son sceptre à Apries, qui régna 25 ans, & qui eut pour successeur Amasis, pere de Psammenite, vaincu par Cambyse, roi de Perse. * Hérodote, *liv.* 2. Usser, *in annal.*

PSAMMITICHUS, né à Saïs, capitale de la basse Egypte, étoit fils de Bocchoris, qui fut tué par Sabacon d'Ethiopie, lorsque ce dernier s'empara de l'Egypte. Après la retraite de ce tyran, Psammitichus fut l'un des douze seigneurs Egyptiens qui partagerent entr'eux le gouvernement. Un oracle, qui avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations avec une coupe d'airain, posséderoit seul la souveraineté, pensa causer la perte de Psammitichus. Car s'étant trouvé avec ses onze collégues dans un sacrifice, où le prêtre n'apporta, pour faire les libations ordinaires, qu'onze tasses d'or, il employa à cet usage son casque qui étoit d'airain, & il lui en eût couté la vie, si l'on n'eût justifié qu'il n'avoit eu aucune part à la méprise du prêtre. Cependant malgré son crédit & ses grandes richesses, il fut relégué dans des marais voisins de la mer. Il couroit risque d'y passer le reste de sa vie; mais ayant levé une armée composée d'Arabes & de pirates d'Ionie & de Carie, qu'il joignit aux Egyptiens de son parti, il livra à ses ennemis une grande bataille, qu'il gagna près de Memphis. Ceux qui en échaperent, & qui ne voulurent point se soumettre à la domination de Psammitichus, se retirerent dans la Lybie. Cette victoire, qui fut remportée l'an du monde 3365, & 670 avant J. C. rendit Psammitichus maître de toute l'Egypte. Il donna des terres à habiter aux Grecs qui l'avoient secouru, au-dessus de

Digitized by Google

la ville de Bubaste, & ouvrit à leurs compatriotes l'accès de son pays. Ce fut d'eux qu'il se servit pour bannir la barbarie de son royaume, pour y faire fleurir le commerce, & pour y faire élever les jeunes Egyptiens dans la connoissance des sciences & des arts. On dit aussi qu'il introduisit le premier en Egypte l'usage de boire du vin, qu'il fit chercher les sources du Nil, & qu'il prit la ville d'Azoth après un siége de vingt-neuf ans. Il détourna, à force de présens & de prieres, une multitude innombrable de Scythes, lesquels après avoir battu les Médes, venoient fondre sur son pays. Ce prince laissa son royaume à son fils Nécos, & mourut l'an du monde 3419, & 616 avant J. C. Il fut enterré à Saïs dans le temple de Minerve. * Hérodote, *l.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 1.

PSAMMUTIS ou PSAMMETICHUS, autre roi d'Egypte, régna long-temps après, du temps d'Artaxerxès *Mnemon*, vers l'an du monde 3632, & 403 avant J. C. Il fit massacrer Tamos de Memphis, gouverneur d'Ionie, auquel il avoit de grandes obligations, & qui s'étoit réfugié en Egypte, après avoir suivi le parti de Cyrus, vaincu par son frere Artaxerxès. Psammitichus ne se porta à cette perfidie envers son ami, que pour s'emparer de sa flotte & de ses richesses. Il ne régna qu'une année, & eut *Nepherités* II pour successeur. * Diodore, *ad ann.* 1, *olymp. XCV.*

PSAPHON, natif d'une contrée d'Afrique, voisine de la Lybie propre, fut entêté d'une folle vanité, & résolut de se faire rendre les honneurs divins. Il prit pour y parvenir quantité d'oiseaux, de ceux dont la langue a de la facilité à prononcer les paroles des hommes (à quoi il n'eut pas beaucoup de peine; car il s'en trouve en abondance dans l'Afrique) & leur fit apprendre avec grand soin ces trois mots, μέγας θεὸς Ψάφων, qui signifient *Psaphon est un grand dieu.* Lorsqu'il les eut instruits de la sorte, il les laissa tous envoler à l'heure qu'il avoit accoutumé de leur donner à manger. Ces oiseaux étoient faits à répéter ces trois paroles pour avoir de quoi appaiser leur faim; de sorte que n'ayant pas mangé ce jour-là, ils alloient criant de côté & d'autre de toute leur force ce qui leur avoit été enseigné. Le peuple saisi de crainte à ce prodige apparent, ayant su la signification de ce qu'il entendoit, conçut une vénération religieuse pour Psaphon; d'où est venu le proverbe, *les oiseaux de Psaphon.* * Alex. ab Alex. *l.* 6, *c.* 4. Erasme, *in adag.*

PSARA, la grande Psara, en latin *Psyra major*, isle de l'Archipel, située à cinq lieues de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir sept lieues de circuit; & elle est déserte, de même que la petite Psara, *Psyra minor*, qui est environ à demi-lieue de celle-ci, vers le couchant. * Mati, *diction.*

PSATYRIENS, hérétiques sortis des Ariens, se déclarerent dans le synode d'Antioche, qu'ils tinrent vers l'an 360, & soutinrent que le Fils n'étoit pas semblable en volonté à son Pere, & qu'il avoit été fait de rien, comme Arius l'avoit enseigné au commencement. Ils ajoutoient que dans Dieu, engendrer & créer étant la même chose, la génération du Verbe étoit sa création. * Théodoret, *de hær. fab. l.* 4. Baronius, *A. C.* 360.

PSEAUME (Nicolas) évêque de Verdun, étoit fils d'un simple laboureur du village de Chaumont-sur-Aire en Barrois, du diocèse de Verdun. Son pere ne se trouvant pas en état de faire cultiver les talens qu'il appercevoit dans son fils, l'envoya à Verdun dans l'abbaye de S. Paul, dont François Pseaume son frere, oncle du jeune Nicolas, étoit abbé. Il y fit une partie de ses études, qu'il continua à Paris, à Orléans, à Poitiers, & en d'autres écoles fameuses. Etant de retour à Verdun, son oncle lui résigna son abbaye en 1538. Il la posséda d'abord en commende; & ayant pris l'habit monastique dans l'ordre de Prémontré, dans le temps qui lui avoit été prescrit, il la posséda en régle. C'étoit au mois de janvier 1540. Il étoit à Paris en 1541, & il y prit le bonnet de docteur avec un grand applaudissement, en présence du cardinal de Lorraine & de plusieurs autres prélats. L'année suivante il fut député par le chapitre général de son ordre, pour aller faire des remontrances au roi François I, sur ce que le cardinal Pisan avoit obtenu en cour de Rome l'abbaye chef-d'ordre de Prémontré. Le conseil du roi entra dans ses raisons, & lui adjugea le titre d'abbé général de l'abbaye & de l'ordre de Prémontré. Mais le cardinal trouva moyen de se maintenir malgré les poursuites de Pseaume, qui fut envoyé depuis à Rome pour solliciter les affaires de son ordre contre ce cardinal, & en particulier pour avancer la canonisation de S. Norbert. Il y fit connoissance avec S. Ignace, avec le pere Salméron Jésuite, avec Guillaume Postel, & Jean Magnus, frere d'Olaüs Magnus. Ce fut le plus solide avantage de son voyage. De retour à Verdun, on lui offrit de l'envoyer au concile de Trente, ce qu'il accepta; & il se préparoit à ce voyage, lorsque le cardinal de Lorraine lui résigna l'évêché de Verdun, dont il prit possession le 12 juillet 1548. Le cardinal de Lorraine s'y réserva néanmoins le regrès & les revenus, selon l'abus de ce temps-là. Mais en 1548, Pseaume lui ayant résigné son abbaye de S. Paul, parvint à jouir au moins d'une partie des revenus. Comme il trouva bien des difficultés dans le commencement de son épiscopat, il travailla à les applanir; il réforma beaucoup d'abus; il fit revenir des terres & autres revenus qui étoient aliénés, & au commencement de 1551, il se rendit au concile de Trente, où il parla avec tant de force contre les commendes dans la treiziéme session, que personne n'osa en prendre ensuite la défense. On dit que pendant qu'il parloit, l'évêque d'Orviette dit en raillant, *Voyez comme ce coq chante bien*; faisant allusion au mot latin *Gallus* qui signifie un *Coq* & un *François*; mais Pierre Danès évêque de Lavaur répliqua: *Plût-à-Dieu qu'au chant de coq, Pierre rentrât en lui-même!* Ce fut lui encore qui fut chargé de dresser les canons le 2 janvier 1552. Ce prélat a composé un journal de ce qui s'est fait au concile depuis le premier mai 1551, jusqu'au 8 d'avril 1552. Il étoit de retour à Verdun le 25 mai suivant. Le 12 de juin de la même année, le roi Henri II y fit son entrée, ce qui fut suivi de grands dérangemens dans la ville. L'abbaye de S. Paul qui étoit hors des murs fut détruite, parcequ'elle étoit environnée de murailles comme une forteresse; le gouverneur Tavannes profitant de l'absence de Pseaume, qui s'étoit retiré à Vanaux-les-Dames près Vitry, se saisit du palais épiscopal & s'y logea. Le prélat revint à Verdun, le cœur pénétré de chagrin; mais sans se laisser trop abattre, il fit bâtir un nouveau monastere pour les religieux de S. Paul, qui fut achevé dès 1553, & répara autant qu'il étoit en lui, les autres désordres que les malheurs des temps avoient causés. Pendant qu'on travailloit aux fortifications de la ville, il portoit lui-même la hote pour animer les bourgeois au travail. En même temps il fit publier une défense à tous ses diocésains & autres qui dépendoient de lui, de faire profession d'aucune autre religion que de la catholique; & croyant que cette défense seroit mieux exécutée, il établit le 25 décembre 1558, pour inquisiteur de la foi dans son diocèse, frere Regier-le-Beau, docteur en théologie, & gardien du couvent des Cordeliers de Verdun. En 1562, il institua le duc de Guise comte, marquis, gardien & protecteur des biens de son évêché, & lui laissa les château, terres & prévôté de Dieu-lewart, pour être tenus en fief par lui & ses successeurs mâles, s'en réservant à lui & à ses successeurs évêques, le ressort & la souveraineté. Le concile de Trente ayant repris ses séances le 18 janvier 1562, Pseaume reçut ordre de l'empereur de s'y rendre au plutôt. Il ne partit néanmoins que le 2 d'octobre suivant, le cardinal de Lorraine l'ayant prié de différer son voyage; il arriva à Trente au commencement de novembre, & y demeura jusqu'à la fin. Il écrivit en latin les actes de ce concile depuis le 13 de ce mois 1562, jusqu'à sa conclusion en décembre 1563. Ces actes ont été imprimés par les soins

Digitized by Google

du pere Hugo Prémontré, abbé d'Estival, en 1725. Pseaume composa aussi pendant son absence un traité intitulé : *Préservatif contre le changement de religion* ; & il le fit imprimer pour l'utilité de son peuple, qui étoit attaqué au-dedans & au-dehors par les religionaires. Le prélat retourna à Verdun au commencement de 1564, & il assista la même année au concile de Reims, dont il écrivit les actes & l'épître synodale. Il fit beaucoup de bien aux Jésuites qui s'établirent à Verdun en 1570, & il leur donna l'hôpital de Gravieres, & des revenus suffisans pour leur entretien. Cinq ans après, c'est-à-dire en 1575, il établit aussi dans sa ville les religieux Minimes, pour qui il avoit beaucoup d'affection, & il mourut la même année le 10 d'août, environ huit mois après la mort du cardinal de Lorraine, dont la perte l'avoit extrêmement affligé. Il fut enterré dans sa cathédrale, & on grava sur son tombeau cette épitaphe qu'il avoit faite lui-même.

Nicolaus PSALMEUS *à Calvomonte ad fluvium Erram, humilibus quidem, sed piis natus parentibus, priùs Sancti Pauli ad Virduni mœnia abbas, posteà ad Episcopatum Virdunensem vocatus, sanctè & religiosè de futura resurrectione cogitans, sepulcrum hoc, cùm adhuc in vivis ageret, sibi extruendum curavit, anno Domini* 1572. On y ajouta ce qui suit, *In eo verò mortui corpus Clerus, populusque Virdunensis mœstiss. posuer. ann.* 1575, 10 *august.* * *Voyez* le pere Hugo, préf. du t. I de l'ouvrage intitulé : *Sacræ antiquitatis monumenta*, &c. Dom Calmet, *hist. de Lorraine*, *t. III*, *p.* 96 *& suiv.* Selon l'*Histoire ecclésiastique & civile de Verdun*, que M. Roussel a donnée, & où il a inséré une vie exacte & bien détaillée de Nicolas Pseaume, il faut ajouter aux ouvrages de ce prélat, dont nous venons de parler, 1. l'édition des Canons du concile provincial de Trèves, tenu en 1548 ; 2. une *Exposition de la messe*, imprimée en 1554 ; 3. le Missel de Verdun, réimprimé par ses soins en 1554, ou en 1557 ; 4. *le portrait de l'église*, dédié au cardinal de Lorraine, & imprimé en 1573.

PSEAUMES, en hébreu *Tehillim* & en grec Ψαλμοί, sont en général des hymnes ou des louanges ; mais on donne particuliérement ce nom à un livre de l'ancien testament, que l'on appelle *le livre des Pseaumes*, qui contient 150 pseaumes, & qui porte le nom de *David*, quoiqu'il soit certain, comme remarque S. Jérôme, qu'ils ne sont pas tous de David, & qu'il y en a qui sont d'autres auteurs, dont les noms sont marqués dans le titre de chaque pseaume. Comme le plus grand nombre porte en titre le nom de David, & qu'il y en a même qui lui conviennent, quoiqu'ils n'aient point de titre, on a donné au recueil entier le nom de *David*. Le 89 est attribué à Moyse ; plusieurs portent le nom d'Asaph ; d'autres ceux de Coré ou d'Idithum, d'Eman & d'Ethan. Il y en a qui ont été visiblement composés depuis la captivité, comme le 64 & le 136. Cette coutume de célébrer les louanges de Dieu, & de lui rendre grace des insignes bienfaits par des cantiques, & dont le chant étoit souvent accompagné d'instrumens de musique, a subsisté depuis le commencement de l'établissement de la république des Hébreux, jusqu'après la captivité des Juifs à Babylone. Moyse en fut le premier auteur. Cet usage subsista parmi les Juifs ; & de temps en temps des persones inspirées de Dieu, firent des cantiques à sa louange, à l'occasion de quelques bienfaits insignes & remarquables ; mais David, que l'écriture appelle un excellent psalmiste, recueillit les anciens, en fit plusieurs nouveaux, & prit un soin particulier de les faire chanter. Son fils Salomon fit aussi un grand nombre de pseaumes, & n'eut pas moins d'application que son pere, à les faire chanter par les Lévites. Les troubles qui survinrent ensuite ayant pu apporter quelque négligence & quelque altération dans une si sainte pratique, Ezéchias en fut le restaurateur. Les Juifs étant transportés à Babylone, ne songerent plus à chanter les airs de joie qu'ils chantoient autrefois dans Jérusalem, & s'appliquerent uniquement à décrire & à déplorer leur misere, par des pseaumes lugubres. Enfin, étant de retour, ils recommencerent à chanter leurs anciens pseaumes de louanges, & en firent de nouveaux en action de graces. Ce fut alors qu'Esdras ayant pris le soin de revoir les livres sacrés, fit le recueil des cent cinquante pseaumes, qui composent aujourd'hui le livre des pseaumes, soit qu'il n'en trouvât pas davantage, soit qu'il fit un choix particulier de ceux-ci. Il n'a suivi dans ce recueil aucun ordre, ni des auteurs, ni des temps, ni des matieres, & il semble avoir ramassé les pseaumes à mesure qu'il les trouvoit. Il en a fait un seul volume, sans les partager en certaines classes. Les Juifs les ont depuis distribués en cinq parties, dont la premiere finit au pseaume 41, la seconde au 71, la troisiéme au 90, la quatriéme au 106, & la derniere contient le reste des pseaumes. Plusieurs peres ont suivi & remarqué cette division ; mais elle n'a aucun fondement, puisque dans chaque partie il y a des pseaumes entiérement différens. Les pseaumes sont un ouvrage poëtique ; mais il est difficile de dire en quoi consistoit la poësie des Hébreux. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit semblable à celle des Grecs & des Latins, & que leurs vers consistoient en un certain nombre de pieds ; d'autres prétendent qu'elle consistoit principalement en rime. On est fort embarassé à trouver l'un ou l'autre dans les pseaumes ; mais on y reconnoît tout d'un coup un style & un tour poëtique. Les instrumens de musique des Hébreux, dont on trouve les noms dans les titres des pseaumes, ne sont pas moins inconnus que leur poësie. * Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible.*

PSEAUTIER : ce nom qui signifie le livre des pseaumes, est donné tant dans l'église grecque que dans la latine, à ces mêmes pseaumes divisés en plusieurs parties, que l'on chante dans l'office divin. Dans l'église latine le pseautier est partagé, pour être récité entier dans l'office d'une semaine. Les Grecs l'ont divisé en vingt parties, qu'ils nomment Καθίσματα, *cathismata*, c'est-à-dire, *sessions*, & ils en récitent un certain nombre de sessions durant un jour, dans leur office : de sorte que chaque semaine ils parcourent tout le pseautier. Pendant les six semaines du carême, ils doublent ; car ils les récitent tous deux fois la semaine ; mais ils ne les chantent qu'une fois pendant la semaine sainte, & ils finissent leur office le mercredi, ne disant rien du pseautier, depuis le jeudi saint jusqu'au samedi d'après Pâques. * Leo Allatius, *dans sa premiere dissertation sur les livres ecclésiastiques des Grecs.*

Le pseautier se chante dans l'église à deux chœurs, dont chacun récite un verset alternativement. Cette maniere de chanter les louanges de Dieu étoit établie, à ce que l'on prétend, dans l'église d'Antioche, dès le temps de S. Ignace. Quoi qu'il en soit, il est certain que Flavien & Diodore l'établirent, ou la renouvellerent sous l'empire de Constance. Des Grecs elle passa en Italie, & S. Ambroise l'établit dans l'église de Milan. Les églises d'Italie la communiquerent aux autres églises d'Occident. * Socrat. *l.* 6, *c.* 8. Spelman, *glossar. arch.*

PSECADES, femmes de chambre, qui chez les anciens, parfumoient la tête de leurs maîtresses avec des parfums liquides, qu'elles répandoient goutte à goutte ; car le mot ψακὰς signifie *goutte*, & ψακάζειν *dégoutter, faire tomber goutte à goutte.* * *Antiquités grecques & romaines.*

PSELLUS (Michel) auteur Grec, célébre par le grand nombre de ses ouvrages, vivoit sous le regne de l'empereur Constantin *Ducas*, qui succéda à Isaac Comnene en 1059. Il fut précepteur du fils de cet empereur, c'est-à-dire, de Michel VII *Parapinace*, qui succéda à Romain *Diogène* en 1071. Psellus composa un très-grand nombre de livres, cités par les auteurs qui parlent avantageusement de lui. * Anne Comnene, *l.* 5, *Alexiad.* Cedrene & Zonare, *in annal.* Leo Allatius, *differs. de Psellis.* Possevin, *in appar. sacro.* Vossius, *de hist. græc.* Gesner, *in biblioth.*

PSYCHÉ, divinité des anciens, étoit proprement l'ame, que les Grecs nomment ψυχή. Apulée & Fulgence

Digitized by Google

gence ont décrit les amours de Cupidon & de cette déesse, & le mariage qu'ils contracterent ensemble. On représentoit Psyché avec des aîles de papillon aux épaules, parceque la légéreté de ce volatile exprime en quelque façon la nature & les propriétés de l'ame, qui n'étoit, selon eux, qu'un air & qu'un souffle. Le papillon étoit aussi le symbole de l'ame, & lorsqu'on peignoit un homme mort, on représentoit un papillon qui paroissoit être sorti de sa bouche, & s'envoloit en l'air. On voit dans plusieurs monumens antiques, un Cupidon embrassant Psyché; celui-là presque nud, & celle-ci à demi-vêtue: par où il semble que les anciens exhortoient les hommes à la volupté, selon la pensée de Fulgence, qui explique ces embrassemens du desir qu'a la cupidité de posséder l'ame. D'autres croient qu'ils ont voulu faire allusion à la faculté raisonnable & à l'irraisonable, qu'ils supposoient être dans l'ame; ou à l'esprit marqué par Psyché, & à la concupiscence figurée par Cupidon. * Spon, *recherches curieuses d'antiquités*. *Voyez* la fable de Psyché dans *Apulée*.

PSYCHRESTUS (Jacques) médecin & philosophe habile dans le VI siécle, étoit d'Alexandrie, quoique sa famille fût originaire de Damas. Il avoit beaucoup appris sous Hesychius son pere, qui avoit voyagé dans plusieurs pays pour y chercher de nouvelles matiéres à sa curiosité, & tâcher d'y faire de nouvelles découvertes. Psychrestus fut fait comte, & premier médecin de l'empereur Léon *le Grand*, ou de Thrace; & il fut si aimé de ce prince & du peuple, que le sénat lui fit ériger une statue dans les bains de Xeuxippe, que Sévere avoit bâtis. On lui en avoit érigé une autre à Athènes. Il avoit acquis une si grande connoissance de la médecine pour la théorie & pour la pratique, qu'il surpassa tous ses contemporains. Il en est parlé dans Suidas & dans Photius, & Alexandre de Tralles le loue en plusieurs endroits de ses ouvrages. * *Voyez* les auteurs nommés dans cet article; & l'*hist. de la médecine par* Freind, *traduite par* Coulet, *premiere partie*.

PSYLLES, *Psylli*, peuples d'Afrique, qui habitoient dans la Cyrénaique, près des Nasamones, avoient un si grand pouvoir sur les serpens, que ces animaux fuyoient en les voyant. Les anciens en rapportent des choses assez particulieres, dont les modernes se moquent. Dion & Suétone disent qu'Auguste ayant une extrême passion de conserver Cléopatre, pour la mener en triomphe, fit sucer le venin qu'elle avoit tiré par des Psylles. Aulu-Gelle, après Hérodote, rapporte que ces Psylles n'ayant point d'eau, résolurent de faire la guerre au vent du sud, qui avoit épuisé leur eau. Ils marchoient vers le midi, lorsque le vent du sud venant à se lever, les ensevelit sous le sable. Il n'est pas vrai que Xenophane de Colophon ait composé un poëme des Psylles, comme plusieurs l'ont avancé. M. l'abbé Souchai a fait une savante & curieuse dissertation sur ces peuples. On la trouve dans les *mémoires de l'académie des belles lettres*, tom. VII, p. 273. * Hérodote, *l.* 4. Suétone, *in Aug. c.* 17. Dio Cassius, *l.* 51. Pline, *l.* 7, *c.* 2. Plutarch. *in Catone Utic.* Aulu-Gelle, *l.* 16, *c.* 11. Lucain, *l.* 9.

PSYTTALIE, petite isle du golfe Saronique, située entre l'isle de Salamine & le Pyrée. Strabon, *liv. IX*, dit qu'elle étoit déserte & toute pleine de rochers, & quelques-uns l'ont appellée le *port de Pyrée*. Plutarque en parle dans la vie d'Aristide. * Lubin, *tables géographiques sur les vies de Plutarque*.

P T

PTACZECKO de BIRKEINSTEIN (Hynec) est représenté dans les historiens du XVI siécle, qui ont eu occasion de parler de lui, comme un homme de tête & de main, & comme chef d'un parti redoutable. Ce parti étoit celui des *Calixtins*, c'est-à-dire, de ceux qui prétendoient qu'il étoit de nécessité absolue de distribuer l'Eucharistie aux fidéles sous les deux espéces. Ptaczecko considéroit cependant, dit-on, plus l'intérêt du bien public, que celui du parti auquel il étoit dévoué. C'est ce qu'il fit paroître lorsqu'après le concordat fait pour appaiser les différends de la Bohême, les états écrivirent aux autres gouverneurs de Bohême pour se défendre contre les Taborites qui s'opposoient à ce concordat. On eut dans cette occasion tant de confiance en lui, qu'il fut joint aux autres gouverneurs de Bohême élus dans cette pressante nécessité. Ce fut lui qui eut le plus de part à la mort du grand Procope, l'un des principaux chefs des Hussites, & par conséquent à la ruine de ce parti. Cependant après la mort de Sigismond, les Bohémiens ayant voulu appeller Albert d'Autriche son gendre, il se déclara le chef du parti opposé, parcequ'il le regardoit comme un ennemi de la religion, telle que Ptaczecko l'entendoit, & de la patrie. Alors il eut recours à l'impératrice douairiére Barbe; mais ceux qui l'ont le plus flaté, conviennent qu'il consulta plus alors son intérêt particulier, que le bien public, qu'il se vantoit tant de procurer en toute rencontre. Ce fut dans la même occasion qu'il tenta une négociation secrette pour engager l'empereur Frédéric III à accepter la possession du royaume de Bohême au lieu de son administration; & afin de le porter à se rendre à cette proposition, il lui fit offre de l'assister dans cette entreprise, & s'engagea à soumettre à son obéissance ceux de son parti & de sa religion. Frédéric qui ne vouloit pas dépouiller de ce royaume celui à qui il étoit du, refusa d'entrer dans les vues de Ptaczecko, quelques instances que celui-ci pût faire, & quelque explication qu'il donnât aux constitutions du royaume pour le faire consentir à l'accepter. Il fallut donc en venir à des administrateurs, & les principaux furent Ptaczecko lui-même pour les Calixtins, & Maison-neuve pour les Catholiques, quoique plusieurs l'accusent de hussitisme: c'étoit en 1441. Lorsque l'impératrice Barbe eut accepté la couronne de Bohême, Ptaczecko, qui ne cherchoit que son intérêt propre, prit en 1442 le titre de *suprême gouverneur des villes de Prague*, & toute sa vie il ménagea l'amitié de ces villes. Sa faction devint si puissante, qu'elle donna beaucoup d'ombrage aux grands, qui résolurent de donner un frein au pouvoir & au crédit de ce chef ambitieux. Il s'en apperçut, fit ce qu'il put pour aller au-devant, & n'ayant pas réussi, il profita de quelques nouveaux troubles arrivés en Bohême, pour commettre diverses hostilités, qui auroient augmenté beaucoup la division, si Ptaczecko ne fût pas mort sur ces entrefaites en 1444. Balbinus & Théobaldus en parlent assez au long. Lenfant en parle aussi dans son *Histoire de la guerre des Hussites & du concile de Basle*, t. *II*, en plusieurs endroits.

PTOLEMAIDE, *Ptolemaïs*, communément appellée *Acre* ou *S. Jean d'Acre*, ville & port de mer dans la Phénicie ou Palestine, & évêché suffragant de Tyr. *Cherchez* ACRE.

PTOLEMAIDE, ville de la Pentapole d'Egypte, a été nommée par les anciens *Ptolemaïs Cyrenaica*, & par les modernes *Tolometa*. Elle a été autrefois siége d'évêché.

Concile de Ptolemaide.

Le célébre Synésius assembla ce concile en 411, contre Andronic, préfet de la Pentapole d'Egypte, qui avoit commis d'horribles impiétés contre Dieu & contre la religion. Il avoit fait des concussions extraordinaires, & avoit traité avec une extrême cruauté les peuples, les prêtres & les évêques, prononçant contre ceux-ci cet affreux blasphême: *Que nul d'entr'eux ne pourroit s'échaper de ses mains, quand il tiendroit les pieds de Jesus-Christ même.* Les évêques ne pouvant plus dissimuler des crimes si énormes, s'assemblerent & fulminerent contre lui une sentence d'excommunication. Synesius dans une épitre, en inséra la formule, qui mérite d'être rapportée. *L'église de Ptolémaïde*, dit-il, *ordonne ceci à toutes les églises ses sœurs, qui sont répandues dans le monde, que nul temple de Dieu ne soit ouvert à Andronic, à Thoante*

Digitized by Google

& à leurs satellites, & qu'on leur ferme tous les lieux de piété. Il n'y a point de part en paradis pour le diable; & quand il y feroit entré par surprise, il en feroit chassé. Tous les particuliers & les magistrats n'auront ni maison, ni table commune avec eux, & principalement les prêtres, qui ne les salueront pas, s'ils sont en vie, & après la mort ne les conduiront pas à la sépulture. Que si quelqu'un méprise cette ordonnance, comme venant d'une petite église, & reçoit ceux qu'elle a condamnés, comme si, à cause de sa pauvreté, il n'étoit pas nécessaire de lui obéir, qu'il sache qu'il fait un schisme dans l'église, que Jesus-Christ veut qui soit une. Nous traiterons telles personnes, soit qu'elles soient dans le diaconat, soit qu'elles soient dans l'épiscopat, comme Andronic. Même nous ne leur toucherons pas la main, nous ne mangerons pas à même table, bien loin de participer avec eux aux choses sacrées. Andronic fut tellement épouvanté de cette excommunication, qu'il se jetta aux pieds des évêques, leur demanda pardon, & fut reçu à la pénitence. * Synesius, *epist.* 57, 58 *&* 72. Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccles. du V siècle. Tome V concil.*

PTOLEMAIDE, *Ptolemaïs Ferarum*, aujourd'hui *Suaquem*, ville d'Ethiopie, près de l'embouchure de la mer Rouge. Les anciens ont parlé d'une autre PTOLEMAÏS, dans la Thébaïde, près du Nil.

PTOLEMÉE, martyr à Rome du temps de Marc-Aurele, ayant converti une femme païenne, voulut instruire son mari de cette religion, & le tirer de la débauche où il étoit. N'ayant pu en venir à bout, elle fit divorce avec lui. Le mari, pour se venger, fit arrêter Ptolémée comme chrétien: il confessa qu'il étoit chrétien. Il fut condamné à mort, & mené au supplice. Un autre chrétien nommé Luce, s'étant récrié contre l'injustice de ce jugement, fut aussi sur le champ condamné par le même juge, puis exécuté. Un troisiéme martyr, dont on ne sait point le nom, fut joint à Ptolémée & à Luce. Les martyrologes font mémoire de ces martyrs au 19 octobre. * S. Justin, *apol.* 1. Eusebe, *l.* 1, *hist. c.* 17. Ruinart, *acta martyrum sincera.* Tillemont, *mem. pour serv. à l'hist. eccles. tom. II.* Baillet, *vies des saints.*

PTOLEMÉE, I du nom, roi d'Egypte, fut surnommé *Lagus*, parcequ'il passoit pour fils d'un Macédonien de ce nom; mais selon quelques auteurs, il avoit eu pour pere le roi Philippe de Macédoine, qui maria sa maîtresse Arsinoé, déja grosse de lui, à Lagus homme de basse extraction, & depuis garde du corps d'Alexandre *le Grand.* Le surnom de *Soter* ou *Sauveur* que porta depuis Ptolémée, lui fut donné par les Rhodiens, en reconnoissance de ce qu'il les avoit sauvés de la fureur de Démétrius & d'Antigonus. C'est sans fondement qu'on a cru qu'il lui avoit été donné, pour avoir sauvé la vie à Alexandre chez les Oxydraces, ou plutôt chez les Malliens, peuples des Indes voisins des premiers, puisqu'il témoigne lui-même dans son histoire, qu'il étoit absent dans cette occasion, & étoit alors employé d'un autre côté. Il est certain qu'il eut grande part aux conquêtes d'Alexandre, & qu'il fut l'un de ses favoris les plus chers. Ce fut à lui que ce prince commanda de lui amener le traître Bessus, qui avoit été pris après avoir assassiné Darius son prince, l'an 3707 du monde, 328 avant l'ére chrétienne. Ptolémée fut dangereusement blessé d'une fléche enpoisonnée au siége de Brachmanes; & fut même tenu pour mort, lorsqu'il fut guéri par une herbe qui fut, dit-on, miraculeusement indiquée dans un songe à Alexandre. Il est vraisemblable, dit Strabon, qui place cette aventure chez les Orties, qu'Alexandre apprit ce remede de quelqu'un du pays, & que cette révélation supposée est un ouvrage de la flaterie. Après la mort de ce prince, Ptolémée eut très-grande part au gouvernement; & dans la distribution qui fut faite des provinces, il obtint l'Egypte en partage, où il se fit aimer par ses manieres douces & engageantes. Ses premiers soins furent d'attirer près de lui, à force de libéralités, les chefs & les soldats les plus connus, de mettre partout des garnisons, de lever une bonne armée, & de faire alliance avec les princes ou gouverneurs voisins, pour se maintenir en Egypte contre Perdiccas, qui prétendoit lui enlever cette province. La mort le délivra de cet ennemi dangereux: ensuite de quoi, dans un nouveau partage des provinces qui fut fait par Antipater, on confirma Ptolémée dans la possession de l'Egypte, où il étoit trop bien établi pour pouvoir en être chassé. Il ne songea plus qu'à étendre les bornes de sa domination; & comme la Phénicie & la Syrie lui étoient très-commodes, tant pour couvrir l'Egypte, que pour attaquer l'isle de Chypre, il y envoya une armée sous la conduite de Nicanor, qui soumit en peu de temps ces deux provinces. Il surprit ensuite Jérusalem, dont il se rendit maître sous prétexte d'y vouloir sacrifier, & emmena plus de cent mille captifs de la Judée. Les plus jeunes & les plus robustes, au nombre de trente mille, furent distribués dans ses troupes; & les autres incapables de porter les armes, furent livrés aux soldats, pour les servir dans les emplois les plus viles. Depuis il y eut une ligue conclue entre Ptolémée, Lysimachus & Cassander, contre Antigonus, qui de son côté se fortifia de l'alliance des Chypriots, des Rhodiens & des Cappadociens. La ville de Tyr se rendit à Antigonus, après un siége de trois ans; & celle de Cyrène en Libye, avoit suivi cet exemple. Ptolémée, pour qui la citadelle tenoit encore bon, y envoya promptement une armée, qui mit les rebelles à la raison. Poussé depuis par Seleucus, il alla attaquer Démétrius, fils d'Antigonus, qu'il défit dans une grande bataille près de Gaza, dans la basse Syrie, vers l'an 312 avant J. C. Il y eut plus de cinq mille hommes tués de l'armée de Démétrius, & plus de huit mille prisonniers. Lorsque ce prince fit redemander les morts pour les enterrer, on les lui renvoya avec ses tentes, son bagage & tous ses esclaves, en lui faisant dire que c'étoit pour la gloire, & non pour le butin, que l'on avoit combattu. Démétrius eut sa revanche l'année suivante, & remporta une grande victoire sur Cillé, général de Ptolémée, qui fut obligé d'abandonner la Syrie & la Phénicie, & d'y démolir les villes les plus considérables, dont il s'étoit emparé. Enfin il y eut un traité conclu entre Cassander, Ptolémée, Lysimachus & Antigonus: les conditions furent que l'Europe resteroit sous la puissance de Cassander, jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils de Roxane, fût en âge de majorité; que Lysimachus tiendroit la Thrace sous sa domination; que Ptolémée seroit maître de l'Egypte, & des villes frontieres de l'Arabie & de la Libye, & qu'Antigonus commanderoit à toute l'Asie, sous promesse de laisser vivre les Grecs selon leurs coutumes. Mais cette paix ne fut pas de longue durée, & les intérêts des uns & des autres leur fournirent bientôt des prétextes pour la rompre. Ptolémée, qui occupoit déja la plupart des villes de l'isle de Chypre, fit mourir Nicoclès, roi de Paphos, qui entretenoit intelligence avec Antigonus. Pour réparer les pertes qu'il avoit faites en Cilicie, il se présenta avec une flotte devant la ville de Phaselis, qu'il emporta d'assaut. De-là passant en Lycie, il se rendit maître de plusieurs autres villes. Il fit mourir dans l'isle de Cos, Ptolémée, neveu d'Antigonus, qui avoit abandonné le parti de son oncle, & il grossit son armée de celle de ce général. Les années suivantes il courut les isles, & assura son autorité dans la Lybie. L'an du monde 3729, & 306 avant J. C. il fut défait une fois dans la personne de ses lieutenans, & une autre fois lui-même en personne, dans l'isle de Chypre, qu'il perdit; mais l'année suivante, Antigonus échoua à son tour en Egypte, où Ptolémée demeura vainqueur. La célébre bataille d'Ipsus en Phrygie, qui fut donnée par Ptolémée, Seleucus & Lysimachus, contre Antigonus & Démétrius, l'an du monde 3731, & 304 avant J. C. fut funeste à Antigonus, qui y fut tué, & à Démétrius, son fils, qui y fut entiérement défait; mais elle sema la division entre les vain-

Digitized by Google

gueurs, dont Séleucus abandonna le parti pour se joindre à Démétrius. Ptolémée, l'an 293 avant J. C. reprit l'isle de Chypre sur ce dernier, & une partie de la Syrie & de la Phénicie. Dans la suite, se sentant vieux & infirme, il associa à l'empire, & fit couronner son fils Ptolémée, surnommé *Philadelphe*, au préjudice de ceux qu'il avoit eus d'un premier mariage; & partagea avec lui le gouvernement jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans après, l'an du monde 3752, & 283 avant la naissance de J. C. Ce prince, l'un des plus grands qui aient régné entre les successeurs d'Alexandre, avoit alors 92 ans, & en avoit regné 40, à compter de l'année où mourut Alexandre. Les guerres continuelles qui l'avoient occupé toute sa vie, ne l'empêcherent pas de cultiver les sciences; & Arrien assure qu'il avoit composé une histoire des conquêtes d'Alexandre *le Grand*. * Pausanias, *in Attic.* Strabon, *liv.* 15. Quint-Curce. Suidas, *in voce Lagos.* Usserius, *in annal.* Justin. Appien, *in Syriac.* Josephe, *antiquit. l.* 12. Arrien. Plutarque. Polybe, *l.* 2.

PTOLEMÉE II du nom, roi d'Egypte, fut surnommé *Philadelphe* ou *amateur de ses freres.* Quelques-uns prétendent qu'on lui donna ce surnom par ironie, parcequ'il s'étoit défait d'Argée, l'un d'entr'eux, sous prétexte qu'il avoit conspiré contre lui, & avoit fait mourir l'autre, qui étoit né d'Euridice, le soupçonant d'avoir voulu causer quelques soulévemens dans l'isle de Chypre. D'autres croient qu'il prit lui-même ce surnom par contre-vérité. Mais M. Vaillant a prouvé dans son histoire des Ptolémées, qu'il le prit pour marquer l'amitié qu'il vouloit entretenir avec son frere Ceraunus, après que celui-ci eut envoyé des ambassadeurs pour lui demander son amitié, & pour lui dire qu'il oublioit l'injustice que leur pere commun lui avoit faite, en le privant de sa succession au royaume d'Egypte, quoiqu'il fût l'aîné, ayant lieu de se consoler de cette perte, puisqu'il avoit gagné un autre royaume sur l'ennemi de son pere. * *Nouvelles de la république des lettres de décembre* 1700, *pag.* 609. Ptolémée Philadelphe commença de régner seul l'an 283 avant J. C. Sa puissance fut encore plus grande que celle de son pere; & l'on dit même qu'il avoit sous sa domination 33339 villes. Il s'attacha beaucoup plus à faire fleurir la paix & les arts, qu'à faire des nouvelles conquêtes. Son amour pour les sciences éclata sur-tout dans la bibliothéque qu'il éleva à Alexandrie; soit qu'elle eût été commencée par son pere, comme le veulent quelques auteurs; soit qu'il eût conçu le premier dessein de la dresser, comme il y a plus d'apparence. Il y assembla plus de deux cens mille volumes, que Demetrius *Phalereus* (auquel il en avoit confié le soin) lui promit de faire bientôt monter jusqu'à cinq cens mille. La dédicace s'en fit avec une magnificence incroyable. Il y eut des jeux institués en l'honneur des Muses & d'Apollon, & des prix ordonnés pour les vainqueurs dans toutes sortes de combats, soit de corps, soit d'esprit. Demetrius conseilla à Ptolémée de faire traduire les livres de la loi de Moyse; & Aristée, l'un de ses courtisans, lui persuada pour y mieux réussir, de racheter tous les Juifs qui étoient esclaves dans son royaume, au nombre d'un million. Il lui en couta, selon Josephe, plus juste en cela qu'Aristée, 460 talens & davantage, à 120 dragmes par tête, sans parler d'un nombre infini de vases d'or & d'argent, de présens de pierreries, & de cent talens en argent qu'il envoya au temple de Jérusalem. Sur une lettre qu'il écrivit au grand pontife Eléazar, on lui envoya 72 Juifs, qui firent cette fameuse version de l'écriture, à qui on a donné le nom de version des Septante. *Voyez* ARISTÉE. Ils furent renvoyés chargés de nouveaux présens pour le grand pontife Eléazar, & comblés eux-mêmes d'honneurs & de libéralités. Ce fut l'an 271 avant l'ere chrétienne, & un an après la victoire que Ptolémée remporta par mer sur Antigonus *Gonatas*, roi de Macédoine. Il eut encore une guerre de plusieurs années à soutenir contre Antiochus roi de Syrie, surnommé *Theos*, c'est-à-dire, *Dieu*; & pour la terminer, il lui donna en mariage sa fille Bérénice, quoique Laodicé femme d'Antiochus, dont il avoit eu deux enfans, fût encore vivante; car Appien s'est trompé, lorsqu'il a cru que Laodicé & Bérénice étoient toutes deux sœurs & filles de Ptolémée. Ce prince qui se flatoit follement du privilége de l'immortalité, essuya néanmoins le sort de tous les hommes, & mourut enfin l'an du monde 3789, & 246 avant J. C. Josephe lui attribue 39 ans de régne, sans comprendre apparemment le temps qu'il régna avec son pere. Son fils Ptolémée *Evergetes* lui succéda. Clément Alexandrin veut qu'il en ait régné 37. Ptolémée, dans le canon des rois d'Egypte, Porphyre, Eusebe & autres, en comptent 38. Il a régné seul 37 ans 8 mois, & en tout 39, moins un mois. *Consultez* un livre imprimé à Oxford en 1685, intitulé, *Contra hist. Aristæi dissertatio, &c. auctore Humpfredo Hody.* Cet auteur croit que la version des Septante n'a été faite que sur la fin du régne de Philadelphe. Isaac Vossius lui a répondu l'année suivante dans un livre *in*-4°, imprimé à Londres. * Pausanias, *in Attic.* Justin. Polybe. Athénée, *l.* 12. Josephe, *antiq. l.* 12. Théocrite, *idyll.* 37. Vitruve, *præfat. l.* 7. Usserius, *in annal.*

PTOLEMÉE III, roi d'Egypte, surnommé *Evergetes* à cause qu'il étoit bienfaisant, succéda à son pere PTOLEMÉE *Philadelphe*, l'an du monde 3789, & 246 avant J. C. Pour venger la mort de Bérénice sa sœur, mariée à Antiochus II, dit *le Dieu*, roi de Syrie, il sortit de son état à la tête d'une puissante armée, se saisit de la Cilicie, de quelques provinces au-delà de l'Euphrate, & presque de toute l'Asie; mais il fut obligé de revenir chez lui, où les Egyptiens s'étoient révoltés. Ptolémée ravagea la Syrie, selon la prédiction de Daniel, qui l'appelle *le roi du Midi.* Josephe dit qu'Evergetes offroit à Dieu des sacrifices dans Jérusalem. On dit qu'il remporta des richesses incroyables prises sur l'ennemi, avec deux mille cinq cens simulacres de faux dieux, entr'autres ceux que Cambyse, roi de Perse, avoit enlevés aux Egyptiens du temps de Psammite: ce qui fut si agréable à ces peuples superstitieux, qu'ils donnerent à leur roi le surnom d'*Evergetes*, ou de *Bienfaiteur.* Il mourut, soit de maladie, comme le rapporte Polybe, soit qu'il ait été empoisonné par son fils Ptolémée, selon Justin & Strabon, après un régne de 26 ans, l'an du monde 3814, & le 221 avant J. C. * Daniel, *ch.* 11, *v.* 7. Justin, *l.* 29 *&* 30. Polybe, *l.* 2. Eusebe, *in chron.* S. Jérôme, *in Daniel.* Josephe, *contre Appion*, *&c.*

PTOLEMÉE IV, roi d'Egypte, porta le surnom de *Philopator*, c'est-à-dire, *aimant son pere*, qu'on lui donna par antiphrase, parcequ'on le soupçonoit d'avoir fait mourir son pere, auquel il succéda l'an du monde 3814, & le 221 avant J. C. Il se défit aussi de sa mere, de son frere, de sa sœur & de sa femme. Ce prince, qui passa tout le temps de son régne dans une vie extrêmement cruelle & licencieuse, fit mourir son frere Magas fils de Bérénice, & sa propre mere Agathoclie, & plusieurs autres personnes qu'il appréhendoit lui être de quelque obstacle au gouvernement; & s'abandonna ensuite uniquement au luxe & à la volupté, ce qui lui fit donner le surnom de *Tryphon.* Il fit mourir aussi Euridice ou Arsinoé, qui étoit sa sœur & sa femme. Antiochus III, dit *le Grand*, roi de Syrie, se servant de cette conjoncture favorable, lui déclara la guerre l'an 217 avant J. C. & fut vaincu dans la bataille de Raphia. Ptolémée alla à Jérusalem, & voulut entrer dans le sanctuaire du temple. Le grand pontife Siméon II s'y opposa; & Dieu seconda cette opposition par une défaillance qui surprit dans le même temps Ptolémée. Lorsque ce prince fut arrivé à Alexandrie, il voulut se venger du refus du grand-prêtre sur les Juifs, qu'il fit enfermer dans le Cirque, pour être foulés aux pieds des éléphans: ce qui ne fut pas néanmoins exécuté. Josephe s'est trompé, en prenant ce roi pour Ptolémée *Physcon.* Il mourut après un régne de 17 ans, l'an 3831 du monde, & 204 avant J. C. laissant pour héritier de ses états son fils Ptolémée *Epiphanes*, âgé seulement de 4 ans. * Polybe, *l.* 5. Justin, *l.* 30. Eusebe, *in chron.* S. Jérôme, *in Daniel*, Torniel & Sa-

Digitized by Google

lian, *in annal. vet. test.* II des *Machabées*, *c.* 3. Josephe, *contre Appion*, *l.* 2. Du Pin, *hist. prof. tom. II.*

PTOLEMÉE V, roi d'Egypte, dit *Epiphanes*, c'est-à-dire, l'*Illustre*, n'avoit que quatre ou cinq ans, quand son pere Ptolémée *Philopator* mourut l'an 204 avant J. C. Agathoclés sa sœur, Agathoclée concubine du feu roi, & leur mere Œnante, avoient usurpé le gouvernement. Ils cacherent quelque temps la mort du roi, pillerent ses trésors, & voulurent faire mourir le jeune prince; mais les Egyptiens le délivrerent de ce danger, & le mirent sous la protection des Romains. Antiochus III, dit *le Grand*, voulut se servir de cette conjoncture pour reprendre les terres que les rois d'Egypte avoient conquises sur ceux de Syrie, mais ce fut inutilement. Pour mieux venir à bout de ses desseins, il donna en mariage à Ptolémée, sa fille Cléopatre, qui préféra néanmoins les intérêts de son époux à ceux de son pere. Ptolémée laissa deux fils, & mourut après un régne de 32 ans, l'an du monde 3855, & 180 avant J. C. * Eusebe, *in chron.* S. Jérôme, *in c.* 11 *Daniel.* Polybe. Tite-Live. Justin, &c.

PTOLEMÉE VI, roi d'Egypte, dit *Philometor*, porta ce nom par raillerie; car il haïssoit extrêmement Cléopatre, à laquelle il devoit la vie, parcequ'elle lui avoit voulu préférer son jeune frere Ptolémée *Physcon*. Il donna sa fille Cléopatre à Alexandre Bala ou Balés, roi de Syrie, qu'il détrôna. Ptolémée mourut d'une chute de cheval, après un régne de trente-cinq ans moins trois mois, l'an du monde 3890, & 145 avant J. C. *Cherchez* ALEXANDRE I, roi de Syrie.

PTOLEMÉE VII, roi d'Egypte, dit *Physcon*, c'est-à-dire, *le Ventru* & *le Débauché*, & *Evergetes* II, prit lui-même le nom d'*Evergetes*, qui veut dire *bienfaiteur*, & fut nommé par les Alexandrins, *Cacourgetes*, c'est-à-dire, *malfaisant*. Il se rendit maître de l'Egypte, après la mort de Philométor son frere, l'an du monde 3890, & 145 avant J. C. Etant devenu odieux au peuple d'Alexandrie à cause de ses cruautés, il fut obligé de s'enfuir en Chypre, & le royaume fut déféré à sa femme Cléopatre. Son régne fut de vingt-neuf ans, qu'il passa dans une vie oiseuse & débauchée. Il avoit épousé Cléopatre sa sœur, & veuve de son frere Philometor; & il avoit eu de ce mariage un fils nommé Memphis, qu'il fit cruellement mourir, puis couper en morceaux, & servir sur table à sa propre mere, après l'avoir répudiée pour épouser la jeune Cléopatre, fille de Philométor. Dans la vue de faire plaisir aux peuples de Syrie, ennuyés de la domination de Demetrius *Nicanor*, il leur donna pour roi l'an 126 avant J. C. le fils d'un marchand nommé Protarque. Ce jeune homme, qui se disoit adopté par Antiochus *Sidétes*, prit le nom d'Alexandre, & fut surnommé *Zebina*. Ptolémée *Physcon* mourut l'an du monde 3918, & 117 avant J. C. Athénée parle d'une histoire d'Egypte que ce roi avoit commencée, & dont il avoit déja composé vingt-quatre livres. * Strabon, *l.* 17. Josephe, *liv.* 13 *hist. & cont. Ap. l.* 2. Eufeb. *in chron.* Athénée, *l.* 2 6, 12, *&c.*

PTOLEMÉE VIII, roi d'Egypte, dit *Lathurus*, succéda à son pere *Physcon* l'an du monde 3918, & 117 avant J. C. Cléopatre sa mere, qui ne l'aimoit point, le chassa du trône, pour mettre son frere Ptolémée *Alexandre* en sa place, & se servit à cet effet des forces d'Alexandre *Jannée*, roi des Juifs. Ptolémée voulant s'en venger, entra dans la Judée; & après avoir emporté Azot, défit les Juifs à Asoph près du Jourdain. Les Egyptiens en firent un tel carnage, qu'ils ne cesserent de tuer que lorsqu'ils furent lassés de fraper. Le reste de l'armée fut pris, ou se sauva par la fuite. Josephe dit qu'ensuite Ptolémée s'étant retiré dans quelques bourgs, fit égorger grand nombre de femmes & d'enfans qu'il y trouva; & que les ayant fait mettre en piéces, il commanda à ses soldats de les jetter dans des chaudieres d'eau bouillante, afin que lorsque les Juifs échapés de la bataille viendroient en ce lieu, ils crussent que leurs ennemis mangeoient de la chair humaine, & conçussent une plus grande frayeur. Au reste Ptolémée tenta inutilement de se rendre maître de l'Egypte, & se retira dans l'isle de Chypre. Il avoit déja régné 17 ans moins quelques mois, lorsqu'il fut détrôné en l'année 101 avant J. C. Mais après que Ptolémée *Alexandre* eut été tué, il fut rappellé l'an 81 avant J. C. & régna encore huit ans. Il mourut l'an du monde 3954, & 81 avant J. C. * Justin, *l.* 26. Josephe, *l.* 13, *&c.*

PTOLEMÉE, IX de ce nom, roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* I, fut mis sur le trône par les brigues de sa mere Cléopatre, qui haïssoit son frere Ptolémée *Lathurus*, légitime héritier de la couronne. Cette orgueilleuse princesse avoit tant d'aversion pour ce fils, qu'elle donna du secours aux Juifs qui lui faisoient la guerre; qu'elle lui ôta sa femme pour la donner à son plus cruel ennemi, & qu'elle fit mourir le général des troupes qui l'avoit laissé échaper après l'avoir fait prisonnier. Alexandre même en reçut des traitemens indignes, & prit la fuite, préférant la douceur d'une vie privée aux inquiétudes du gouvernement. Cléopatre le rappella néanmoins; mais ce prince sachant qu'elle avoit quelques mauvais desseins contre lui, la fit assassiner. Les Alexandrins indignés de cet attentat, & ennuyés de sa *mauvaise conduite*, le chasserent l'an 91 avant J. C. Il fut tué par un pilote nommé Chéréas. * Josephe, *l.* 13 *c.* 20 *&* 21. Justin, *l.* 38. Eusebe, *en sa chron.*

PTOLEMÉE X, roi d'Egypte, surnommé *Alexandre* II, fils du précédent, fut livré à Mithridate; & étant sorti de prison, se mit sous la protection de Sylla, qui lui fit rendre le royaume que son pere avoit eu. Il épousa Cléopatre, fille de Ptolémée *Lathurus*, & la tua dix-neuf jours après. Ce prince régna 15 ans, & mourut l'an du monde 3970, & 65 avant J. C. * Suétone. Appien, *liv. des guerres civiles.*

PTOLEMÉE XI, roi d'Egypte, dit *Aulétes*, c'est-à-dire, *le Fluteur* ou *joueur de flute*, étoit fils *naturel* de Ptolémée *Alexandre* ou de *Lathurus*, & fut roi après Alexandre III, l'an du monde 3970, & 65 avant J. C. Ses sujets se plaignant qu'il les chargeoit trop de tributs, le chasserent du trône, & y mirent une de ses filles nommée *Bérénice*, qui épousa Archélaüs, prêtre d'une ville de Pont. Aulétes vint à Rome l'an 58 avant J. C. pour y demander du secours aux Romains; & n'ayant pas été reçu comme il le souhaitoit, il se retira à Ephése. Mais quelque temps après, Gabinius, proconsul de Syrie, *par* ordre de Pompée, le remit sur le trône, d'où il chassa sa fille, & la fit mourir. Il mourut peu de temps après, l'an du monde 3984, & 51 avant J. C. comme on l'apprend d'une lettre de Cælius à Cicéron, qui est la 4 du livre 8. La vie de ce prince fut donnée au public à Paris l'an 1698, par M. Baudelot de Dairval. * Strabon, *l.* 17. Dion, *l.* 39. Appien, *l.* 2, *de bell. civil. &c.* Bayle, *diction. critiq.*

PTOLEMÉE XII, roi d'Egypte, dit *Denys* ou *Bacchus*, régna après son pere *Aulétes*, avec sa sœur Cléopatre. Son régne ne fut que de quatre ans. C'est lui qui par le conseil de Théodote son gouverneur, & d'Achillas, général de son armée, fit couper la tête à Pompée, qui, après la bataille de Pharsale, venoit se réfugier chez lui. Ptolémée & ceux par l'avis desquels il se gouvernoit, ne furent pas plus fidéles à Jules César: ils lui dresserent des embuches à son arrivée à Alexandrie; mais César en sortit victorieux, & pendant le tumulte Ptolémée se noya dans le Nil en l'an 46 avant J. C. * Appien, *l.* 2, *de bell. civil.* Eutrope, *l.* 6, *hist. rom.* Orose, *l.* 6, *c.* 15 *&* 16, *&c.*

PTOLEMÉE MACRON, fils de Dorymènes, fut établi gouverneur de l'isle de Chypre par Ptolémée Philometor, roi d'Egypte, durant la minorité de ce prince. Mais par une prudence particuliere, il retint tous les revenus qu'il tiroit de cette grande isle, sans en rien envoyer aux régens du royaume; & dès que le roi fut majeur, il lui rendit un compte exact de ce qu'il avoit amassé pendant sa minorité. Quelque temps après, s'étant cru payé d'ingratitude, & se plaignant de quelque mécon-

Digitized by Google

tentement, il livra l'isle de Chypre à Antiochus Epiphanes, roi de Syrie, qui lui donna le commandement des troupes qu'il avoit dans la Phénicie & dans la Célésyrie. Nous apprenons du deuxiéme livre des Machabées, que Ménélaüs usurpateur de la souveraine sacrificature, étant accusé devant Antiochus Epiphanes, & étant près de succomber à cette accusation, offrit de l'argent à Ptolémée Macron, & le pria de prendre sa défense. Ptolémée le fit tant que le roi fut à Tyr, & il fut cause qu'on le déclara innocent quoique coupable, & que ses accusateurs furent condamnés à mort. Après que Judas Machabée eut mis en déroute Apollonius, gouverneur de Samarie, & Seron, gouverneur de la Célésyrie, Philippe qui étoit à Jérusalem de la part du roi Antiochus Epiphanes, envoya demander du secours à Ptolémée Macron. Celui-ci fit partir Nicanor & Gorgias, deux capitaines expérimentés; mais Judas les défit encore, ainsi qu'il est marqué dans le premier livre des Machabées. Après la mort d'Antiochus Epiphanes, Ptolémée n'eut plus la même faveur. On prévint contre lui le jeune Eupator; les courtisans le regarderent comme suspect, parceque dans plusieurs occasions il avoit témoigné qu'il n'approuvoit pas la conduite que l'on tenoit envers les Juifs. Ptolémée trop foible ou trop rempli d'amour propre pour supporter ces reproches, prit du poison & mourut. L'auteur de la version latine du second livre des Machabées le nomme *Ptolemæus Macer*, au lieu de *Ptolemæus Macron*, qui étoit son nom. *Macer* veut dire *maigre*, & *Macron*, qui vient du grec, signifie *long*: ainsi il s'appelloit *Ptolémée le Long*, non *le Maigre*. * Voyez le premier livre des Machabées *ch.* 3, & le second livre *ch.* 4. &c. le *dictionaire de la bible* de dom Calmet.

PTOLEMÉE I, roi de Chypre, étoit de la même maison que les rois d'Egypte. Sa vie étoit corrompue par toutes sortes de vices; de sorte que tous ses sujets devinrent ses ennemis. Caton fut envoyé en qualité de questeur ou de trésorier en Chypre, pour dépouiller ce prince, qui se fit mourir à l'arrivée de ce Romain, l'an 56 avant J. C. * Velléius Paterculus, *hist. l.* 2.

PTOLEMÉE II, dit *le Jeune*, fils de Ptolémée *Aulétes*, & frere de Ptolémée *Denys* ou *Bacchus*, roi d'Egypte, épousa sa sœur Cléopatre, & fut nommé roi de Chypre par Jules César. Après la mort de Ptolémée son frere, il jouit de l'Egypte, & accompagna Cléopatre à Rome, où il fut obligé de souffrir les galanteries de Jules César avec cette princesse. Il épousa son autre sœur Arsinoé par ordre de César, qui l'envoya ensuite à Ephèse, & l'y fit assassiner. Arsinoé ayant osé déclarer la guerre à César, fut vaincue & amenée en triomphe à Rome, où Marc-Antoine la fit mourir à l'instigation de Cléopatre. * Plutarque. Justin.

PTOLEMÉE, surnommé *Apion*, roi de Cyrène, entre l'Egypte & la Libye, étoit fils *naturel* de Ptolémée *Physcon*, qui ayant beaucoup d'amitié pour lui, l'établit dans cet état. Il y régna environ vingt ans, jusqu'en l'an 96 avant J. C. que se voyant sans enfans, il laissa le peuple Romain son héritier. Le sénat ordonna que les villes de ce petit royaume demeureroient libres. * Justin, *l.* 39. Tite-Live, *l.* 70. Eusebe, *in chron. &c.*

PTOLEMÉE, dit *Ceraune* ou *le Foudre*, roi de Macédoine, fils de Ptolémée *Lagus*, & de sa premiere femme Euridice, tua en trahison Séleucus, roi d'Asie & de Syrie, l'an du monde 3954, 281 avant J. C. & usurpa le royaume de Macédoine. Alors il épousa sa propre sœur Arsinoé veuve de Lysimachus, la relégua aussitôt après en l'isle de Samandrachi, & fit mourir les deux fils de cette princesse, Lysimachus âgé de seize ans, & Philippe de treize ans. Il fit la paix avec ses voisins, & jouit en repos du fruit de ses crimes. Mais ce ne fut que pour un an & cinq mois; car il fut tué en l'an du monde 3955, & 280 avant J. C. avec grand nombre des siens, par les Gaulois, qui, sous la conduite de Belgius, ravageoient l'Illyrie & la Macédoine. Son frere Méléagre lui succéda. * Polybe, *l.* 2. Justin, *l.* 17 & 24. Pausanias, *in Phoc. &c.*

PTOLEMÉE, Juif, fils d'*Abode*, épousa la fille de Simon *Machabée*, prince des Juifs & grand sacrificateur. Enflé de cette élévation, il résolut de faire périr la famille des Machabées, & d'usurper la puissance souveraine. En effet il assassina Simon dans un festin l'an 3900 du monde, 135 avant J. C. & en même temps retint prisonniers sa veuve & deux de ses fils. Ensuite il envoya pour tuer Jean, surnommé *Hyrcan*, qui étoit le troisiéme; mais n'ayant pu réussir dans son dessein, il se retira à Dagon, forteresse au-dessus de Jéricho. Hyrcan l'y vint assiéger, & fut empêché par la tendresse qu'il avoit pour sa mere & pour ses freres, de prendre cette place; car Ptolémée les ayant menés sur les murailles, les fit battre à coups de verges à la vue de tout le monde, & menaça Hyrcan de les précipiter, s'il ne levoit le siége, de sorte qu'il se retira. Le cruel Ptolémée ne laissa pas de les tuer, & s'enfuit ensuite vers Zénon, surnommé *Cotyla*, qui avoit usurpé la tyrannie dans la ville de Philadelphie. On ne sait pas ce qu'il devint; mais il y a apparence qu'il mourut misérablement. * I *des Machabées*, *cap. ult.* Josephe, *l.* 13, *hist. c.* 14; & *l.* 3, *de bell. c.* 2.

PTOLEMÉE, fils d'*Agesarque*, originaire de Mégalopolis, écrivit l'histoire de Ptolémée *Philopator*, citée par Athénée & Clément Alexandrin.

PTOLEMÉE d'Ascalon, grammairien, dont parlent divers auteurs. Un autre PTOLEMÉE de Cythère, poëte. * Suidas. Lilio Giraldi, *dialog.* 4, *hist. poët.* Gesner, *in biblioth. &c.*

PTOLEMÉE Mendésien, avoit fait l'histoire des rois d'Egypte. Apion d'Alexandrie dit que ce Ptolémée étoit prêtre & non pas roi, & qu'il a renfermé en trois livres entiers les actions des rois d'Egypte. Pour juger de ce qu'il a pu avoir écrit, & du temps auquel il a vécu, *voyez la bibliothéque universelle des hist. prof.* de M. Du Pin, *tome premier*, *pag.* 46.

PTOLEMÉE, médecin, qui vivoit du temps d'Auguste & de Tibere, étoit prêtre Egyptien, & après la naissance de Jesus-Christ, écrivit l'histoire des rois de son pays, dont Apion avoit transcrit quelque chose. Les anciens en font mention. * Clément Alexandrin, *Strom.* Eusebe, *l.* 10, *præp. evang. c.* 12. Tertullien, *in apolog. c.* 19. S. Cyrille, *l.* 1, *cont. Julian.*

PTOLEMÉE d'Alexandrie, surnommé *Chennus*, vivoit du temps de Trajan & d'Adrien, vers l'an 117 après J. C. Il étoit grammairien & poëte, & laissa une histoire des choses admirables, dont nous avons quelque chose dans Photius, *cod.* 190. *Consultez* aussi Suidas, &c.

PTOLEMÉE (Claude) mathématicien célébre, surnommé par les Grecs *très-divin & très-sage*, étoit de Péluse, ou d'*Elseluse*, comme disent les Arabes, & non pas d'Alexandrie, où il fit son séjour, dans le deuxiéme siécle, sous l'empire d'Adrien & de Marc-Aurele-Antonin, vers l'an 138 après J. C. Ses ouvrages sont assez connus, & sur-tout ses huit livres de géographie; son *Almagestum* en XIII, dont on parle plus bas: *De judiciis astrologicis*, en IV: *Planisphærium*, *&c.* Son systême du monde distingue deux régions; l'une éthérée, & l'autre élémentaire. La région éthérée ou céleste, commence par le premier mobile, qui dans l'espace de vingt-quatre heures fait son mouvement de l'orient à l'occident. Ce ciel imprime ce même mouvement aux dix cieux inférieurs, qui sont, selon son opinion, le double crystallin, le firmament, & ceux des sept planetes; savoir, saturne, jupiter, mars, le soleil, mercure, vénus & la lune. Il admet les deux crystallins entre le premier mobile & le firmament, pour rendre raison de quelques irrégularités qu'il avoit observées dans le premier mobile. La région élémentaire qui commence sous la concavité du ciel & de la lune, renferme les quatre élémens, qui sont le feu, l'air, l'eau & la terre. Il compose le globe terrestre de la terre & de l'eau, & le place immobile au centre du monde. L'élément de l'air environne le globe terrestre, & est environné par celui du feu. Les astronomes qui sont venus après Ptolémée, ont fait plusieurs observations, qu'il est difficile d'accorder avec son systême. * Marcianus He-

Digitized by Google

racleota, *in periplo.* Suidas, *in* Πτολ. Vossius, *de hist. græc. & math.* Gesner, *in bibl. &c.*

L'Almageste de Ptolémée, que les Arabes prononcent & écrivent *Almagesthi*, ou *Almegisthi*, est un ouvrage dans lequel ce savant mathématicien a recueilli un grand nombre de problêmes des anciens, servant à la géométrie & à l'astronomie. Il est intitulé en grec, σύνταξις μεγίστη. C'est de ce dernier mot grec que les Arabes ont tiré le leur par corruption, ou plutôt par l'addition de leur article *al*; & c'est en suivant cette addition que nous avons formé le terme d'*Almageste*. Ce livre a été traduit de grec en arabe par Isaac-ben-Honain, & corrigé par Thabeh-ben-Corrah. Il se trouve dans la bibliothéque du roi, N° 887. Schirazi a fait sur cet ouvrage un commentaire qu'il a intitulé : *Hall-moschcolat al magesthi*; & Bouzgiani a composé un autre système d'astronomie, auquel il a donné le même titre d'*Almagesthi*. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

PTOLEMÉE, hérésiarque dans le deuxiéme siécle, étoit disciple de Valentin. Il voulut faire une secte à part, & ajouta plusieurs rêveries à celles de son maître, donnant à Dieu deux femmes, l'intelligence & la volonté, & disant que par elles il engendroit les autres dieux. On lit une lettre à une certaine femme nommée *Flora*, qui contient les sentimens de cet hérétique sur la loi de Moyse. Il croyoit que les Eons étoient des personnes substantielles hors de Dieu, au lieu que Valentin les avoit renfermées dans la divinité, comme des mouvemens & des sentimens. Il soutenoit que la loi de Moyse n'étoit pas d'un seul auteur; qu'il y en avoit une partie de Dieu, l'autre de Moyse, & la troisiéme des Juifs; qu'elle contenoit aussi de trois sortes de préceptes, les uns entiérement bons, comme le décalogue; d'autres mêlés de justice & d'injustice, comme la loi du talion; & les troisiémes typiques & symboliques, comme les loix cérémonielles. Il eut des sectateurs qui furent nommés de son nom *Ptolémaites.* * S. Irenée, *l.* 1, *c.* 15. Tertullien, *adv. Valent.* S. Epiphane, *hær.* 35. Baronius *A. C.* 175. Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

PTOLEMÉE de Lucques, ainsi surnommé du nom de sa patrie, étoit de la famille des Fiadoni, que l'on comptoit déja entre les nobles de Lucques dès l'an 1200. Ptolémée étoit au monde en 1236, comme on le croit, & il entra dès sa jeunesse dans l'ordre de S. Dominique. Il fut deux fois supérieur d'un couvent de son ordre à Lucques même; ensuite à Florence en 1301 & 1302, & remplit d'autres postes encore plus considérables. Il étoit habile pour son temps, & on a de lui de courtes annales de l'histoire profane depuis l'an 1060, jusqu'en 1303, & une histoire ecclésiastique en 24 livres, assez ample, depuis Jesus-Christ jusqu'à environ l'an 1312. Ces deux ouvrages, qui sont écrits en latin, se trouvent dans le tome premier des écrivains de l'histoire d'Italie par L. Ant. Muratori, *in-folio*, à Milan 1727. L'histoire ecclésiastique y paroît pour la premiere fois. A l'égard des annales, elles avoient déja été imprimées ailleurs: mais on les donne ici plus correctes. Le mérite de Ptolémée fut récompensé par l'évêché de Torcello, dans le duché & sous le patriarche de Venise. M. du Pin s'est trompé en faisant ce religieux évêque de Toricelli, & en lui donnant trois ouvrages, savoir, les annales & l'histoire ecclésiastique dont nous venons de parler, & une chronique des papes & des empereurs: car cette chronique & l'histoire ecclésiastique est un seul & même ouvrage. * Voyez le P. Echard dans sa *bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique*, tome premier; & la *préface* de M. Muratori sur l'*histoire ecclésiastique* de Ptolémée de Lucques, dans le volume cité dans cet article.

PU

PUANTS, nation sauvage du Canada, aujourd'hui très-peu nombreuse. Leur propre nom est *Otchagras.* On les appelle Puants, parcequ'ils ont habité sur le bord d'une riviere fort poissonneuse, sur les bords de laquelle on trouvoit toujours quantité de poissons pouris qui rendoient l'eau puante. Ils ont donné leur nom à une grande baye, qui fait comme une espece de cul-de-sac au lac Michigan, & au fond de laquelle ils ont demeuré dans le plus charmant endroit qui se puisse voir. Ils sont à présent au pied du fort que les François ont un peu plus bas dans la riviere des Renards. * *Memoires du Canada.*

PUBLICAINS, nom que portoient ceux qui étoient chargés chez les Romains du recouvrement des impôts: ils étoient presque partout en horreur. Chez les Juifs il en est parlé, dès le temps de Job & des prophétes, comme de gens d'une profession méprisée & haie de la nation; & l'on voit dans le nouveau testament, que du temps de Notre-Seigneur, les Juifs les regardoient comme des pécheurs & des scélérats. Cette haine particuliere des Juifs contre les Publicains, venoit de ce qu'ils croyoient être exempts de payer le tribut aux nations étrangeres. Il y avoit même parmi eux du temps de Notre-Seigneur, une secte de gens, qui dura jusqu'à la prise de Jérusalem, laquelle enseignoit cette maxime comme un point de religion. Parmi les Romains, ceux qui prenoient les fermes publiques, & qui levoient toutes sortes d'impôts pour l'état, étoient ordinairement des chevaliers Romains qui s'associoient pour cela, & qui étoient les fermiers généraux de la république. Cicéron en a fait un grand éloge, comme d'une compagnie à qui la république étoit fort redevable, dont la probité étoit si reconnue, qu'on les choisissoit pour mettre en dépôt les deniers des familles. Tite-Live n'en fait pas un portrait si avantageux. Ces fermiers avoient des commis sous eux, qui pouvoient être de diverses nations. Saint Matthieu, par exemple, qui étoit Juif, ne laissoit pas d'être commis dans l'un des bureaux de ceux qui tenoient la ferme de la Judée. Comme ces gens-là faisoient souvent des violences pour se faire payer, ils s'étoient attiré la haine de tout le monde. Ils abusoient même quelquefois tyranniquement du pouvoir que leur emploi leur donnoit. On en peut voir un exemple dans la vie de Lucullus, où Plutarque rapporte que ces gens-là & les usuriers avoient fait mille maux en Asie, & que Lucullus y mit ordre en faisant certain réglement qu'il rapporte. Mais il ne dit pas qu'il chassa les Publicains de l'Asie, ce qui auroit été perdre la meilleure partie des revenus de l'état, comme on le peut voir dans la harangue de Cicéron, *pro lege Manilia.* * *Evangelia, passim.* Plutarque, Titus-Livius, *dec.* 3, *l.* 5. Tertull. *de pudicitia*, *c.* 9. Cicero, *pro lege Manil. & pro Planc. & l.* 15, *ep.* 20.

PUBLICOLA, *cherchez* VALERIUS (P.)

PUBLIE (sainte) veuve, abbesse d'Antioche, vivoit dans le quatriéme siécle sous l'empire de Constance. Elle avoit un fils nommé *Jean*, prêtre de l'église d'Antioche, que quelques-uns ont cru être saint Jean Chrysostome, mais sans fondement. Etant restée veuve fort jeune, elle établit une communauté de religieuses à Antioche. Pendant que Julien l'*Apostat* étoit dans cette ville, ces filles, quand il lui arrivoit de passer devant leur maison, affectoient de chanter les endroits des pseaumes où il est parlé contre les idoles. Julien leur fit dire de se taire; mais comme il passoit une autre fois, Publie fit chanter à ses filles ce verset du pseaume 67: *Que Dieu s'éleve, & que ses ennemis soient dissipés, & que ceux qui le haissent fuient de devant sa face.* L'empereur irrité fit venir Publie, & lui fit donner des soufflets par ses gardes. Cette sainte veuve se croyant fort honorée d'avoir souffert pour le nom de Jesus-Christ, s'en retourna dans sa maison, & continua de chanter des pseaumes, & de mener une vie très-sainte. On ne sait pas en quel temps elle mourut. Les Grecs honorent sa mémoire au 9 octobre. * Théodoret, *hist. l.* 3, *c.* 10. Baillet, *vies des saints*, 9 *octobre.*

PUBLIUS, étoit un des principaux habitans de l'isle de Malte, dans le temps que le vaisseau qui portoit S. Paul à Rome fit naufrage auprès de cette isle. Il recueillit fort

Digitized by Google

humainement saint Paul & ceux qui étoient avec lui, & les traita pendant trois jours. L'apôtre guérit miraculeusement le pere de Publius, malade de la fiévre & de la dysenterie. On assure qu'il se fit chrétien avec tous ceux de sa maison, & qu'il se joignit à saint Paul pour travailler à la conversion de tous les habitans de l'isle, dont il fut fait évêque. Il fit de sa maison une église, qui est présentement dédiée à l'honneur de cet apôtre. Il y en a qui croient que Publius étoit gouverneur de Malte pour les Romains ; mais saint Luc ne le dit point. * *Actes, XXVIII*, 2, *&c.*

PUBLIUS NONUS ASPRENAS, consul désigné par Tibere avec M. Aquilius Julianus, fut confirmé par Caligula l'an 38 de J. C. Il fut tué par les Allemans de la garde de Caligula, après que ce prince eut été massacré, l'an 41 de J. C. * Dion, *l.* 59. Joséphe, *antiq. l.* 19, *c.* 1.

PUBLIUS SYRUS, de Syrie, poëte mimique, florissoit à Rome vers la 710 année de cette ville, & la 44 avant J. C. comme nous l'apprenons de saint Jérôme: *Publius Mimographus, natione Syrus, Romæ scenam tenet.* Son esprit lui fit mériter l'estime de Jules César. Macrobe rapporte diverses sentences de lui, *l.* 1, *saturn. c.* 7. * Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 14. On a recueilli ses sentences avec celles de Laberius. Joseph Scaliger, Tannegui le Fevre, & divers autres les ont expliquées. Publius est appellé poëte mimique ou mimographe, c'est-à-dire, *bouffon* & *baladin*, contrefaisant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public. Decimus Laberius, chevalier Romain assez estimé pour ses mimes, dont il nous reste quelques fragmens recueillis dans l'édition de Lyon en 1603, étant mort à Pouzzol dix mois après l'assassinat de Jules César, en la seconde année de la CLXXXIV olympiade, on vit monter sur le théatre avec plus d'éclat ce Publius venu de Syrie, & il effaça Laberius. Il ne nous reste plus de ses mimes que les sentences qui en furent extraites dès le temps des Antonins. Elles ont été souvent imprimées avec des notes de divers critiques. Une des bonnes éditions est celle que M. le Fevre de *Saumur* a donnée à la fin de son Phédre. La meilleure est celle de MM. Havercamp & Preiger, donnée en Hollande en 1708. Les anciens goutoient si fort ce qu'avoit fait cet auteur, qu'ils le jugeoient préférable à tout ce que les poëtes tragiques & comiques avoient jamais produit de meilleur, soit dans la Gréce, soit dans l'Italie. C'étoit le sentiment de Jules César ; ç'a été depuis celui de Cassius Severus, & celui de Sénéque *le Philosophe :* parmi les modernes, les deux Scaliger, pere & fils, faisoient un très-grand cas de ce poëte. * Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes latins.*

PUCCI (Laurent) cardinal, d'une famille noble & ancienne de Florence, étoit fils d'*Antoine* Pucci ; & après avoir fait du progrès dans l'étude du droit, il vint à Rome, où son mérite le fit bientôt connoître. Le pape Jules II lui donna une charge de dataire, & l'employa dans les affaires les plus importantes. Depuis, Léon X le fit cardinal en 1513 ; & par-là il s'aquitta en quelque maniere des grandes obligations que la maison de Médicis avoit à celle de Pucci, dont plusieurs avoient souffert l'exil & la mort pour sa défense. Ce cardinal fut évêque d'Albe & de Palestrine ; & il eut encore les évêchés de Pistoye, de Melfi, de Rapolle, &c. & outre la charge de grand pénitencier de l'église, il posséda les emplois les plus importans de la cour de Rome. Il fut accusé de concussion & de péculat, & d'avoir donné occasion à Luther de s'emporter contre l'avarice de la cour de Rome, & en particulier contre les indulgences, par la profusion extraordinaire que Pucci en faisoit. Paul Jove avoue qu'il avoit abusé du bon naturel du pape Léon X, par ses flateries, & par son adresse à modérer la sévérité des canons par des interprétations commodes & agréables. On dit même qu'il n'avoit point eu honte d'établir cette maxime pernicieuse & détestable, *que cette sorte de gain étoit permise à un souverain pontife.* Cette conduite rendit odieux Pucci, à qui on voulut faire rendre compte de son ministere sous le pontificat d'Adrien VI. Le cardinal de Médicis détourna ce coup par son crédit ; & étant devenu pape sous le nom de Clément VII, il rétablit Pucci dans son ancienne autorité. Pour lors ce cardinal ménagea plus adroitement sa faveur, & mourut à Rome le 15 ou 16e jour de septembre de l'an 1531, âgé de 73 ans. * Guichardin, *l.* 2, 3, 9 *&* 14. Paul Jove, *in vita Leon. X.* Onuphre, Ughel, Auberi, *histoire des cardinaux.*

PUCCI (Robert) cardinal, évêque de Pistoye, & frere du cardinal *Laurent* Pucci, exerça les premiers emplois de la république de Florence, sa patrie, où il fut gonfalonier & prieur de la liberté. Depuis il fut nommé par Alexandre de Médicis, qui étoit pour lors duc de Florence, entre les quarante-huit prud'hommes que ce prince choisit dans les principales familles nobles, pour être ses conseillers. Il donna dans cet emploi des marques extraordinaires de son expérience, de son zèle & de sa probité ; & après la perte qu'il fit de *Léonora* Lenza, son épouse, il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Le pape Paul III lui donna l'évêché de Pistoye, & le fit depuis cardinal en 1542. Il ne jouit que peu d'années de cette dignité, & mourut le 17 janvier de l'an 1547, le 83 de son âge. * Ughel. *Ital. sacr.* Onuphre. Auberi, &c.

PUCCI (Antoine) cardinal, évêque de Pistoye, fils d'*Alexandre*, & neveu des cardinaux *Laurent* & *Robert*, étudia à Pise, & de-là vint à Florence, sa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat, & fit valoir le talent qu'il avoit pour la prédication. Le cardinal Laurent, son oncle, le fit venir à Rome, lui remit l'évêché de Pistoye, & lui procura une charge de clerc de la chambre apostolique. On admira le discours latin qu'il prononça dans la neuviéme session du concile de Latran. Peu après il alla nonce en Suisse, puis en France, fut arrêté à Rome par les Impériaux qui prirent cette ville en 1527, & fut un des prélats qu'on donna pour ôtages. Ils furent traités de la maniere du monde la plus dure, jusque-là qu'on les traina honteusement dans le champ de Flore, pour les y faire mourir comme des scélérats ; mais ils s'enfuirent la nuit suivante des mains de leurs gardes, & allerent joindre Clément VII, qui envoya Pucci en Espagne, puis en France. Il fut récompensé de ses services par le chapeau de cardinal que le pape lui donna au mois de septembre de l'an 1531, & il succéda en même temps aux bénéfices de son oncle & à la charge de grand pénitencier. Après avoir rempli les devoirs d'un bon prélat, il mourut à Bagnaréa en Toscane, l'an 1544, âgé de 60 ans. On publia l'an 1541, à Bologne, 14 de ses homélies sur les paroles de la consécration. * Guichardin, *l.* 8, 14 *&* 16. Paule Jove, *in Leone X, & in hist.* Onuphre. Ughel. Auberi, &c.

PUCCI (François) en latin *Puccius*, de la même famille que les trois cardinaux, *dont nous venons de parler*, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il quitta l'église catholique pour embrasser les erreurs de Calvin, & étoit à Lyon, lorsqu'il fit cette démarche. Il s'en alla en Angleterre, où il étudia en théologie à Oxford, puis à Londres. Après quoi il alla en Suisse, où il eut une dispute avec Socin sur l'état du premier homme. Cela porte à croire qu'il passoit pour orthodoxe dans l'esprit des Protestans ; mais on se tromperoit fort, si l'on en jugeoit ainsi. Il avoit des opinions pour lesquelles ceux de Basle le chasserent. Il s'en retourna à Londres, où on le mit en prison, à cause des dogmes qu'il débitoit. Dès qu'il fut en liberté, il se retira en Flandre, & de-là il fit un voyage en Pologne, où il provoqua Socin à une dispute verbale. Ils disputerent plusieurs fois en présence des ministres de Cracovie, & ne purent s'accorder. Pucci rompant avec les sectaires de ce pays-là, se rendit à Prague, où il rentra dans la communion de l'église catholique en 1595. Etant retombé dans ses erreurs, il fut arrêté par ordre de l'évêque de Salsbourg & envoyé à Rome, où il fut brulé sur la fin du

Digitized by Google

XVI fiécle. Il n'avoit aucune ſcience, & il donnoit dans le fanatiſme. Mais le principal dogme dont il s'entêta, fut que tous les hommes auroient part au ſalut, en vertu du ſang de Jeſus-Chriſt; dogme qu'il établit dans ſon livre, qui a pour titre : *De Chriſti Servatoris efficacitate in omnibus & ſingulis hominibus, quatenus homines ſunt, aſſertio catholica.* * Socin, *epiſt.* 3, *Biblioth. fratrum Polonor. tom. I, pag.* 380. Hoornebeck, *appar. ad controver. Socinian. pag.* 32. Micrælius, *ſyntagm. hiſtor. eccl. p. m.* 860. Baillet, *au tom. I des anti.* Bayle, *dictionaire critique.*

PUCELLE (René) abbé commendataire de S. Léonard de Corbigny, ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur, au diocèſe d'Autun, depuis 1694 doyen des conſeillers clercs du parlement de Paris, & ci-devant conſeiller au conſeil de conſcience pendant la minorité du roi, naquit à Paris le premier février 1655, de CLAUDE Pucelle, avocat au parlement, & de *Françoiſe* de Catinat, ſa femme. Claude Pucelle tenoit déja depuis pluſieurs années le premier rang au barreau, lorſque la mort l'enleva à l'âge de 41 ans. Françoiſe de Catinat étoit fille de *Pierre* de Catinat, mort doyen du parlement, & ſœur du maréchal de Catinat, mort en 1712. De ce mariage naquirent trois fils : *Pierre* Pucelle, qui fut premiérement conſeiller au parlement en la ſeconde chambre des enquêtes, & enſuite premier préſident du parlement de Grenoble, où il mourut en 1693; *René* Pucelle dont il s'agit; & *Omer* Pucelle, ſeigneur d'Orgemont, maréchal des camps & armées du roi, mort en 1730. M. l'abbé Pucelle ayant perdu ſon pere dès ſon bas âge, reſta, ainſi que ſes freres, ſous la tutelle d'une mere éclairée qui veilla avec ſoin à ſon éducation. Il fut mis en penſion au collége des Jéſuites, y fit ſes humanités & enſuite ſa rhétorique ſous le célébre pere Charles de la Rue. Sorti de ce collége, M. Pucelle fit ſa philoſophie dans l'univerſité, & enſuite ſa théologie. On le deſtinoit dès-lors à l'état eccléſiaſtique; mais le gout des armes, dont la profeſſion lui offroit une carriere ſéduiſante, l'emporta d'abord ſûr cette premiere deſtination. Meſſieurs de Catinat, ſes oncles, dont l'un fut depuis maréchal de France, étoient dès-lors très-avancés dans le ſervice; M. Pucelle voulut tenter la même voie; il fit quelques campagnes en qualité de volontaire, ſous les yeux de ſes oncles. Les voyages occuperent enſuite quelques années de ſa vie : il viſita l'Italie & l'Allemagne, & tâcha de profiter de ces courſes pour orner ſon eſprit & augmenter ſes connoiſſances. De retour à Paris avec une détermination fixe ſur l'état qu'il vouloit embraſſer, il fit ſes études de droit, paſſa quelque temps dans le ſéminaire dit des Bons-Enfans; & après avoir reçu l'ordre de ſoudiacre, il entra dans le parlement en qualité de conſeiller clerc, le 10 avril 1684, & fut diſtribué en la troiſiéme chambre des enquêtes. L'abbé Pucelle, dit l'auteur de ſon éloge, n'ignoroit ni l'étendue ni l'importance des engagemens qu'il contractoit; mais la ſuite a prouvé qu'il n'avoit pas trop préſumé de ſes forces, & l'on peut dire que ſi on vouloit faire la peinture d'un parfait magiſtrat, on rapporteroit ce qu'a fait l'abbé Pucelle, & que réciproquement ſi on vouloit faire le récit de ſa vie, on n'auroit qu'à faire l'énumération des fonctions d'un parfait magiſtrat. Uniquement occupé de ſes devoirs, il étoit incapable de ſe laiſſer entraîner par des eſpérances de fortune qui n'ébranlent que les ames vulgaires, & il n'étoit pas plus acceſſible aux illuſions de la gloire, au plaiſir de jouer un rolle brillant. Un cœur droit, un eſprit éclairé, une application infatigable, le firent bientôt remarquer dans le parlement. Il faiſoit ſes fonctions avec exactitude & avec ſuccès; il ſavoit démêler le point capital d'une affaire, & ce qui faiſoit le nœud de la difficulté : ce qui exige non-ſeulement beaucoup de juſteſſe d'eſprit, mais encore beaucoup de pénétration & d'étendue; il joignoit à cela une éloquence mâle, forte & ſolide, qui portoit la conviction dans les eſprits. Pendant les vacations de l'année 1702, il paſſa à la grand-chambre, où il porta les mêmes talens, les mêmes vues, & la même application la plus conſtante aux affaires. La mort de Louis XIV, arrivée en 1715, procura à M. l'abbé Pucelle une diſtinction flateuſe, dont il ne fit cas que parcequ'elle lui fourniſſoit une occaſion de plus d'être utile. Feu M. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, compoſa un conſeil de conſcience, & y donna entrée à M. l'abbé Pucelle, avec M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, M. de Bezons, alors archevêque de Bourdeaux, M. Dagueſſeau, alors procureur général, depuis chancelier de France. Telle a été la carriere qu'a fournie M. l'abbé Pucelle; carriere plus remplie de travaux que d'événemens, qui offre plus de vertus que de faits ſinguliers. Ses mœurs étoient pures & douces. Sa ſageſſe toujours conſtante, n'avoit point cet air d'autorité qui annonce quelquefois moins le dégré de la vertu que ce qu'elle coute : par un effort auſſi rare il poſſéda de grands talens, ſans en avoir jamais fait d'autre uſage que pour le ſervice de l'état & le bien des particuliers, & il a joui d'une grande réputation ſans orgueil & ſans vanité. Il mourut le 7 janvier 1745, âgé de 89 ans, 11 mois & 7 jours. Il a laiſſé par ſon teſtament des marques de ſon amour pour les pauvres, dans *le ſein deſquels* il avoit toujours répandu abondamment durant ſa vie. * Extrait de l'*éloge de M. l'abbé Pucelle*, imprimé dans le *Mercure de France*, février, 1745.

PUCELLE D'ORLÉANS, *cherchez* ARC (Jeanne d').

PUCH (Auſias del) cardinal, naquit à Xativa au royaume de Valence, dans une famille très-noble & très-ancienne. Après avoir pris le bonnet de docteur, il devint chantre de l'égliſe de Barcelone, puis conſeiller de Jean II, roi d'Aragon. Ce prince lui procura enſuite l'archevêché de Montréal en Sicile, & le chargea conjointement avec la reine de l'adminiſtration des affaires de Catalogne, qui étoit en troubles. Il accompagna ce monarque à la conférence qu'il eut à Sauveterre en Béarn l'an 1462, avec le roi Louis XI, & contribua beaucoup à la ligue qui s'y forma entre ces deux ſouverains. L'an 1472 il fut ambaſſadeur à Rome, pour rendre au nom du roi ſon maître, l'obédience au pape Sixte IV, qui le créa cardinal l'année ſuivante, & le fit vice-camerlingue de la ſainte égliſe. Il eut enſuite la charge de traiter avec les ambaſſadeurs des princes d'Italie, au ſujet d'une ligue contre le Turc, pour laquelle il paſſa même en Allemagne, afin d'y animer l'empereur. Ce cardinal fut nommé par le pape à l'archevêché de Saragoſſe; mais le roi d'Aragon, qui avoit demandé cet archevêché pour *Alfonſe*, fils naturel de ſon fils Ferdinand II, roi de Caſtille, ſe voyant refuſé par le pape, qui s'excuſoit ſur le bas âge de ce bâtard, qui n'avoit que ſix ans, s'en prit au cardinal, & le menaça de lui faire ſaiſir ſes revenus, & ceux de Louis del Puch, ſon oncle, grand maître de l'ordre militaire de ſainte Marie de Montéſa, en cas qu'il prétendît ſe ſervir de la nomination du ſouverain pontife. Le prélat renonça donc au droit qu'il avoit ſur l'archevêché de Saragoſſe, & reſta à Rome, où il s'occupa à augmenter & à embellir l'égliſe de ſainte Sabine, qui étoit ſon titre; il y fonda même des bénéfices. C'eſt là qu'il fut inhumé, étant mort le 7 ſeptembre 1483, âgé de 60 ans. * Auberi, *hiſtoire des cardinaux.*

PUDENS, ſénateur Romain, qui fut converti à la religion chrétienne par S. Paul & par S. Pierre, qu'il retira dans ſa maiſon, & à qui il rendit pluſieurs bons offices. On prétend qu'il étoit pere de ſainte Pudentiane & de ſainte Praxéde, & qu'il fut martyriſé à Rome le 19 de mai. * *II à Timothée*, 4, 21.

PUDENS, brave chevalier Romain, extrêmement fier & courageux, qui, au ſiége de Jéruſalem, tua Jonathas, Juif de petite taille & de mauvaiſe mine, qui inſultoit les Romains. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 17.

PUDICITÉ, divinité qui étoit adorée par les anciens païens,

Digitized by Google

païens ; sous la figure d'une femme voilée & très-modeste. La pudicité eut deux temples à Rome ; l'un dans la place aux bœufs, *in foro boario* ; & l'autre dans la rue longue, *in vico longo*. Le premier, qui étoit fort ancien, étoit consacré à la pudicité patricienne, c'est-à-dire, à la pudicité des nobles dames Romaines ; & le dernier, qui avoit été bâti par Virginie, étoit dédié à la pudicité plébéienne ou populaire, comme qui diroit parmi nous à la pudicité des simples bourgeoises. Ce qui avoit donné lieu à cette distinction des deux pudicités, & à ces noms différens qui furent imposés à cette déesse, fut une dispute que les dames patriciennes de Rome avoient eue avec Virginie. Cette derniere qui étoit de famille patricienne, & fille d'Aulus Virginius, avoit épousé un homme du peuple nommé L. Volumnius, très-considérable par son mérite. Un jour qu'elle étoit entrée dans le temple de la pudicité, qui étoit alors unique dans Rome, les dames patriciennes entêtées de leur noblesse & de celle de leurs maris, voulurent en faire sortir Virginie, & prétendirent qu'elle ne devoit plus en avoir l'entrée libre, après avoir dérogé à sa condition par mésalliance. Virginie qui étoit de race patricienne, aussi-bien que les autres, répondit qu'elle n'avoit rien à se reprocher sur le mari qu'elle avoit choisi ; qu'il avoit déja été deux fois consul, & qu'il s'étoit acquis par ses actions & par ses emplois autant de gloire que les leurs pouvoient en avoir par la naissance, mais que pour n'avoir plus aucun démêlé avec elles, elle s'éloigneroit à l'avenir de leur compagnie, avec autant de soin qu'elles avoient affecté de se séparer de la sienne. En effet, au sortir de-là, Virginie fit le projet d'un temple qu'elle fit bâtir aussitôt à côté de sa maison, & le consacra à la pudicité, sous le nom de *Plébéienne* : après quoi elle assembla plusieurs femmes des plus considérables du peuple ; & leur ayant représenté l'affront que les patriciennes lui avoient fait, elle les pria de vouloir fréquenter le temple qu'elle venoit d'élever, les exhortant à se distinguer autant par leur vertu d'avec les patriciennes, que les patriciennes prétendoient se distinguer d'avec elles par leur noblesse. Cela arriva l'an de Rome 459, & 295 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 18. Festus.

PUENTE DEL ARCOBISPO, bourg avec un pont sur le Tage. Il est dans la nouvelle Castille en Espagne, à seize lieues au dessous de Tolède. Un archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395, & c'est delà qu'il a pris son nom. * Mati, *dictionaire*.

PUENTE DE LA REYNA, bon bourg du royaume de Navarre en Espagne. Il est sur la riviere d'Agra, à quatre lieues de Pampelune vers le midi. * Mati, *dictionaire*.

PUERTO DE CAVALLOS, ou *Portus equorum*, port de l'Amérique septentrionale, dans la province de Honduras dans la nouvelle Espagne. PUERTO HERMOSO est dans la partie méridionale de l'isle de Saint-Dominique. PUERTO DE FRANCISCO BRAC, en la partie occidentale de la Californie. On y trouve sur la côte méridionale PUERTO DE LA MAGDALENA. Celui de la Paix, PUERTO DE LA PAZ, est situé en la partie septentrionale de l'isle Hispaniola. PUERTO DE S. ANTONIO est en la province de Xalisca dans la nouvelle Espagne. PUERTO DE S. JUAN est dans la province de Nicaragua, à l'embouchure du fleuve Desaguadero. PUERTO REAL est dans la province de Tabasco. Ils sont tous dans l'Amérique septentrionale.

PUERTO RICO, ou S. JUAN DE PUERTO RICO, *cherchez* PORTO.

PUERTO SANCTO, *cherchez* PORTO SANTO.

PUERTO SEGURO, *cherchez* PORTO SEGURO.

PUFFENDORF (Samuel) historiographe du roi de Suéde, un des habiles hommes du XVII siécle pour l'histoire & pour la politique, naquit en Misnie, d'une famille où il ne voyoit que ministres Luthériens, pere, grand-pere, oncles paternels & maternels. Il ne suivit pourtant pas ce parti ; mais il tourna ses études du côté de la philosophie cartesienne & des mathématiques. Ayant été mis en qualité de gouverneur auprès du fils de l'ambassadeur de Suéde en Danemarck, il fut arrêté à Copenhague dans le temps que les deux rois en vinrent à se faire la guerre en 1658. Sa prison, qui dura huit mois, lui donna le loisir de faire des réflexions sur ce qu'il avoit lu de Hobbes & de Grotius, & de les mettre en ordre. Ce premier essai qu'il publia en 1660, lui fit honneur, & lui mérita que Charles-Louis, électeur Palatin, fondât en sa faveur dans l'université d'Heidelberg une chaire de professeur en droit naturel. Dans ce nouvel emploi, & de plus sollicité par le baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, il commença à travailler à l'ouvrage *Du droit naturel & des gens*, qu'il fit imprimer l'an 1672, à Lunden dans la province de Schonen, où il avoit été appellé deux ans auparavant par Charles XI, roi de Suéde. En 1684, il en fit faire une seconde édition à Francfort, augmentée d'un quart, qui fut traduite en françois par Jean Barbeyrac, avec des notes de sa façon, & imprimée à Amsterdam l'an 1706. Si Puffendorf eut des approbateurs, il ne manqua pas de critiques, contre lesquels il n'oublia pas aussi de se défendre. On peut voir dans le tome XVIII des *Mémoires* du P. Niceron, les differens écrits qu'il a faits à ce sujet. Le recueil de ce qui fut dit de part & d'autre, forma un livre imprimé dès l'an 1686, à Francfort, sous le titre d'*Eris Scandica*, Querelle de Scandinavie. Le roi de Suéde voulut ensuite avoir Puffendorf à sa cour, & l'honora du titre de baron : de-là il passa à celle de Berlin, en qualité de conseiller d'état de l'électeur de Brandebourg. Il y mourut le 26 octobre 1694, âgé de 63 ans. Ses ouvrages sont un abrégé du droit naturel, &c. sous le titre de *Devoirs de l'homme & du citoyen*. *Introduction à l'histoire de ce temps*, écrite en allemand. *Histoire Suéde*, depuis l'expédition de Gustave Adolphe en Allemagne, jusqu'à l'abdication de Christine. *Histoire de Charles Gustave*, en deux tomes *in-fol.* à Nuremberg en 1696. *Elementorum jurisprudentiæ universalis libri duo*, à la Haye en 1660, à Iéne en 1669, avec un appendix *De sphara morali*, qui est d'une autre main. *Joannis Meursii Miscellanea laconica*, à Amsterdam en 1661, *in-4°*. C'est par ses soins que ce volume a paru, de même que la *Grece ancienne* de Jean Lauremberge, la même année 1661, *in-4°*. *Severini de Monzambano de statu imperii germanici*, en 1667, *in-12*, & souvent réimprimé depuis, & traduit en plusieurs langues, quoique vivement censuré par plusieurs savans, dont les critiques ont été imprimées. En 1675, M. Puffendorf donna un recueil de Dissertations académiques en latin, réimprimé en 1677, & encore depuis. En 1679, il donna en allemand une Description historique & politique de l'empire du pape, qui a été traduite en flamand & en latin. Son introduction à l'histoire des principaux états qui sont aujourd'hui dans l'Europe, qui est un de ses bons ouvrages, qui parut en 1682, en allemand, & dont il a donné une suite en 1686, & une addition contre Varillas en 1687, a été traduite en françois par Claude Rouxel ; & en 1722 un anonyme rectifia cette traduction, continua l'ouvrage, l'enrichit de notes, & publia le tout à Trévoux sous le titre d'*Amsterdam*, en 1722, en sept volumes *in-12*. * *Voyez* sur tout cela & sur les autres écrits de M. Puffendorf, l'article des *Mémoires* du P. Niceron qui se trouve au tome XVIII ; & la préface de la traduction de l'ouvrage *Du droit de la nature & des gens*, &c.

PUFFENDORF (Isaie) né à Flæh, village de Misnie, à une lieue de Chemnitz où son pere avoit été ministre, prit le dégré de maitre-ès-arts à Leipsick, & y soutint des thèses fort savantes touchant les Druides, anciens prêtres des Gaulois idolâtres. Après plusieurs changemens dans sa fortune, il fut fait gouverneur d'un jeune comte de Konigsmark. Quelque temps après, le chancelier Oxenstiern le recommanda si bien à la cour de Suéde, qu'il y fut employé, & il rendit des services très considérables à cette couronne en différentes lé-

gations. Il avoit tant de gout pour les *colloques d'Erasme*, qu'il les portoit presque toujours avec lui dans ses voyages. Il fut ensuite chancelier du duché de Brême. Vers l'an 1686, l'envie & la jalousie de ses ennemis l'ayant obligé de quitter ce poste, il alla à Copenhague; & en 1686 il alla à Ratisbonne en qualité d'ambassadeur du roi de Danemarck. Il y mourut le 5 septembre 1689. Pierre-Louis a recueilli les ouvrages qu'il avoit composés dans sa jeunesse, & il les publia en 1700, *in-8°.*

PUGA DE FEIJOO (Jean) jurisconsulte Espagnol, né à Salamanque en 1653, étoit fils de *François* Puga de Feijoo, célébre docteur qui a été premier antécesseur en droit canon dans l'université de Salamanque. Il eut d'excellens maîtres, entr'autres les deux Zamora, Joseph & François, fils d'Antoine, célébre médecin, Joseph Ritesio, Serna, & Jean de Ferdinand ou Ferdinandi de Henestrosa. Il apprit d'eux principalement à se former à l'étude du droit, & à y faire de grands progrès. On prétend qu'il lut avec application dès sa jeunesse presque tous les interprétes du droit civil anciens & modernes; & comme son pere qui étoit très-habile, prenoit soin aussi de le diriger dans ses études, il n'est pas étonnant qu'il ait si fort approfondi cette science. Aussi parut-il avec éclat dans toutes les disputes qu'il fut obligé de soutenir lorsqu'il prit ses dégrés en droit, & lorsqu'il fut fait docteur de l'université de Salamanque. Il s'exerçoit aussi dans le même temps à composer plusieurs écrits, qu'il ne faisoit que pour son propre usage, mais qui mériterent d'être consacrés à celui du public, entr'autres ceux: *De legato debiti; De falsis demonstrationibus; De lege commissoria; De in diem addictione; De dispositione in incertam personam collatá; De servo pignori dato manumisso.* Le 19 d'octobre 1678, il obtint la chaire des institutes, & tant qu'il la remplit il eut soin de ne dicter que des traités utiles qu'il accompagnoit d'explications solides, & qui augmenterent beaucoup la réputation qu'il s'étoit déja acquise. Le 15 juillet 1679, il passa à la chaire du code qu'il occupa avec le même éclat jusqu'à la fin de décembre 1681, qu'il eut celle du digeste. En 1682, à la fin, il fut fait antécesseur du soir, & premier antécesseur en 1684. En 1689, Charles II, roi d'Espagne, qui étoit informé de son mérite, le choisit pour président du conseil royal de sainte Claire à Naples, où il alla la même année & y vécut 4 ou 5 ans. Il n'en sortit que lorsque le même prince l'eut créé conseiller du conseil souverain de Castille. Puga se hâtant de profiter de cet honneur, s'embarqua pour retourner en Espagne; mais il mourut sur mer, & son corps fut porté à Alicante où on l'enterra. Dom Gregorio Majansio (dom Grégoire Mayans) antécesseur à Valence en Espagne, s'est donné beaucoup de soins pour recueillir ses écrits, tant imprimés que manuscrits, pour les revoir & les faire imprimer. * *Voyez* les lettres latines de ce dom Gregorio, imprimées *in-4°*, à Valence en Espagne, en 1732, *pag.* 335 *& suiv. & pag.* 285.

PUGAN, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, aux confins de celles de Quangsi & de Junnan. * Mati, *dictionaire.*

PUGET (du) maison noble & ancienne de Provence; nous la commencerons à

I. BERTRAND du Puget épousa, par contrat de mariage du 26 août 1427, *Marie* de Pujet ou Puget, de la famille des Puget de Toulouse, fille unique & seule héritiere de *Guillaume* du Puget & de damoiselle *Bertrande* de Calquers, à condition de porter leurs armes qui étoient *d'or à un arbre de synople, au chef d'azur, à trois étoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée jusqu'au XVI siécle, que la maison du Puget a repris les armes de son ancienne maison de Provence. Bertrand du Puget eut de sa femme trois fils, *Guillaume*; PIERRE, qui suit; & *Bertrand.*

II. PIERRE du Puget, seigneur de Castillon, deuxiéme fils de BERTRAND & de *Marie*, étoit capitoul en la partie de Saint-Barthelemi en 1466. Il épousa *Jeanne* de Ruffy ou du Roux, niéce de *Gilbert* du Roux, conseiller au parlement de Toulouse, dont il eut deux fils GUILLAUME, qui suit; & *Raymond* du Puget.

III. GUILLAUME du Puget, fils aîné de PIERRE, & de *Jeanne* de Ruffy, capitoul en la partie de la Dealbe l'an 1500, épousa damoiselle *Jeanne-Simonet* du Prat, fille d'*Arnaud* du Prat, chevalier, & de *Bertrande* Gilbert. Bon du Prat, chancelier de France, se trouva à son mariage comme parent. Guillaume testa l'an 1502; & entr'autres legs faits à différentes personnes, il laissa à son frere *Raymond* du Puget son livre des Décrets. Il eut pour fils

IV. JEAN du Puget, seigneur de Montoron, des Carles, de la Sere, maître d'hôtel ordinaire du roi, & l'un des cent gentilshommes de sa maison, fils de GUILLAUME du Puget & de *Jeanne-Simonet* du Prat, épousa damoiselle *Isabeau* le Brun de la Sere, fille de *Jacques* le Brun, seigneur de la Sere, & de dame *Jeanne* Gailliac, desquels sont issus trois fils, *Claude* du Puget, chevalier, seigneur de la Sere, qui a eu pour fille madame la princesse de Nassau; GABRIEL du Puget, seigneur de Montoron, des Carles & Caussidieres, qui suit, & qui a fait *la branche des seigneurs de la* MARCHE *en l'Isle de France*; & *Etienne* du Puget, seigneur de Pomeuse, de Cheva & de Tillemont, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, trésorier de son épargne, qui épousa à Paris l'an 1587, *Louise* Prévôt, fille de *Jean* Prévôt, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & son avocat général en la chambre des comptes, & de *Marguerite* le Maçon. De leur mariage sont issus plusieurs enfans, entr'autres, *Etienne* du Puget, qui étoit l'aîné, & qui est mort évêque de Marseille en 1668; & *Henri* du Puget, qui fut reçu chevalier de Malte en 1629.

V. GABRIEL du Puget, seigneur de Montoron, des Carles & Caussidieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & lieutenant de l'artillerie en la province de Languedoc l'an 1595, a servi sous Henri IV & ses prédécesseurs pendant quarante ans dans leurs armées. Il étoit fils de JEAN du Puget, & d'*Isabeau* le Brun de la Sere: & il épousa *Anne* Daviat, dont il a eu PIERRE du Puget, qui suit; & deux filles, *Claire*, & *Anne* du Puget.

VI. PIERRE du Puget, chevalier, seigneur de Montoron, des Carles & Caussidieres, la Chevrete & la Marche, conseiller du roi en ses conseils, & son premier président au bureau des finances de Montauban, fils de GABRIEL du Puget, épousa 1°. *Louise* du Puget, sa cousine germaine, fille de messire *Etienne* du Puget, conseiller du roi en ses conseils & son trésorier de l'épargne, & seigneur de Pomeuse, & de dame *Louise* Prévôt, dont il eut *Marie* du Puget, qui fut mariée à messire *Gédéon* Tallemant, maître des requêtes & intendant de justice en Languedoc, dont il eut *Paul* Tallemant, abbé de S. Albain, reçu à l'académie françoise en 1666, & mort en 1710; & *Marie* Tallemant, qui épousa le baron de Clermont de la maison du Puget Saint-Marc: 2°. l'an 1643, damoiselle *Isabelle-Diane* de Michel, dame de la Marche, dont il eut PIERRE du Puget, qui suit; & BERTRAND-CHARLES, qui fut après son frere.

VII. PIERRE du Puget, chevalier, seigneur de la Marche, épousa l'an 1668 *Anne-Nicole-Godefroi*, morte à l'âge de 25 ans, le premier de septembre 1673. Elle fut enterrée à S. Rieul de Senlis, & son mari lui fit ériger le mausolé que l'on voit dans cette église, chargé de plusieurs inscriptions qui expriment la douleur que lui causa la perte d'une épouse qu'il aimoit tendrement. Il en eut par le moyen de l'opération césarienne qui donna la mort à la mere, *Pierre-Alexandre* du Puget de la Marche, chevalier, qui fut commissaire des guerres, & qui épousa dame *Anne-Denyse* le Févre des Chevaliers, dont il eut *Jean-Alexandre-Augustin* de la Marche, chevalier, ingénieur du roi; & *Pierre* du

Digitized by Google

Puget de la Marche, chevalier, ingénieur du roi, établi à Troyes en Champagne.

VII. BERTRAND-CHARLES du Puget de la Marche, major au gouvernement de Calais, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, fils puiné de PIERRE du Puget de Montoron, & d'*Isabelle-Diane* de Michel, épousa *Magdelène* le Prévôt, fille de *François* le Prévôt, chevalier, seigneur de Sullui, Glimont, Martimont, &c. & de dame *Anne* de Licque, dont il eut, 1. *Paul-Charles* du Puget, capitaine au régiment de Picardie, tué à la bataille de Ramilly l'an 1706; 2. *François-Louis*, capitaine au régiment de Bouflers, depuis prince de Pont; 3. *Charles* du Puget, capitaine au régiment de Picardie; 4. & une fille, *Marie-Charlotte* du Puget, qui épousa *N.* Dauphin, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, major de la citadelle de Lille en Flandre.

PIERRE du Puget de Saint-Albant, chevalier, seigneur & baron dudit lieu, lieutenant des maréchaux de France au département de Toulouse, est chef du nom & des armes de l'ancienne maison du Puget originaire de Provence, comme il paroît dans le *nobiliaire*, où il a reconnu que les branches des Puget de la Marche, de la Sere, & celle de Pomeuse depuis éteinte en la personne d'Etienne du Puget, mort évêque de Marseille en 1668, sont sorties de sa maison. * *Mémoires manuscrits.* Nostradamus, *histoire de Provence.* La Faille, *annales de Toulouse*, &c.

PUGET (Pierre) sculpteur, peintre & architecte, naquit à Marseille en 1623, avec les plus heureuses dispositions pour le dessin, qui parurent dès qu'il put manier le crayon. On le mit à l'âge de 14 ans chez le sieur Roman, le plus habile sculpteur & le meilleur constructeur de galeres, qui fut bientôt si content de son éleve, qu'après d'eux ans d'apprentissage, il lui confia le soin de la sculpture, & de la construction d'un de ces bâtimens. Après ce coup d'essai, le jeune Puget partit pour l'Italie, & demeura près d'un an à Florence où il fit plusieurs ouvrages, & ensuite il alla à Rome, où il s'appliqua uniquement à la peinture. Il prit si bien la maniere de Pierre de Cortone, que ce fameux peintre voulut le voir, se lia avec lui, & l'engagea à l'accompagner à Florence où il alloit peindre une galerie pour le grand duc. Puget ne demeura guère dans cette ville: il revint à Rome, & y resta à ce second voyage près de quinze ans; après quoi il revint à Marseille pour recueillir la succession de son pere. Le duc de Brézé, grand amiral de France, lui fit faire le modéle du vaisseau qui fut nommé la Reine, & ce fut pour lors qu'il inventa ces belles galeres, que les étrangers ont si souvent admirées, & qu'ils ont tâché d'imiter. Il fit plusieurs tableaux à Toulon & à la Valette proche de cette ville, à Marseille, à Aix, & ailleurs. M. Puget eut en 1657 une maladie si dangereuse, qu'après sa convalescence on lui conseilla de renoncer à la peinture pour le reste de ses jours; & en effet, il ne fit plus que des ouvrages de sculpture. Il travailla quelque temps après à cette belle porte de l'hôtel de ville de Toulon, dont les deux termes qui en soutiennent le balcon, fraperent si fortement le marquis de Seignelai, qu'il proposa au feu roi Louis XIV de les faire venir à Versailles. Ensuite M. Puget fit les armes de France en bas relief de marbre, qui font un des principaux ornemens de l'hôtel de ville de Marseille. Il vint à Paris en 1659; & quelque temps après M. Fouquet qui vouloit le faire travailler aux ouvrages de Vaux-le-Vicomte, l'envoya en Italie avec ordre de choisir autant de blocs de marbre qu'il jugeroit à propos, & c'est lui qui a commencé à nous rendre le marbre commun. Pendant qu'il en faisoit charger trois bâtimens à Gènes, il fit ce bel Hercule qui est présentement à Sceaux. Comme la disgrace de M. Fouquet qui arriva alors, le retint plus long-temps à Gènes qu'il n'avoit projetté, il y fit plusieurs ouvrages considérables. Le duc de Mantoue lui fit faire dans le même temps un bas relief de l'Assomption qui fut admiré, entr'autres du fameux cavalier Bernin. D'autres voulurent l'employer aussi; mais M. Colbert qui craignit qu'on ne l'enlevât à la France, le fit revenir en ce royaume par ordre du roi qui lui donna une pension de douze cens écus, en qualité de sculpteur & de directeur des ouvrages qui regardoient les vaisseaux & les galeres. Puget, au milieu de ces occupations, entreprit un bas-relief d'Alexandre & de Diogène. C'est le plus grand morceau de sculpture qu'il ait exécuté, mais il ne l'a achevé que sur la fin de ses jours. M. le marquis de Louvois, surintendant des bâtimens, après la mort de M. Colbert, écrivit à M. Puget, que le roi souhaitoit qu'il travaillât à un grouppe pour accompagner celui de Milon Crotoniate, qui est la premiere & la plus belle statue qui ait paru à Versailles de la main de cet habile homme. Louis XIV disoit de lui, que ce n'étoit pas seulement un grand & un habile sculpteur, mais qu'il étoit inimitable. Egalement heureux dans l'invention, la fécondité, la noblesse, le grand gout, & la correction du dessin, il animoit le marbre, & lui donnoit de la tendresse. Les pierres les plus dures s'amollissoient sous son ciseau, & prenoient entre ses mains cette fléxibilité qui caractérise si bien les chairs, & les fait sentir même au travers des draperies. M. Puget mourut à Marseille en 1695, âgé de 72 ans. * *Voyages de* M. Pitton de Tournefort, *t. I.*

PUGET (Louis de) fils du procureur du roi au présidial de Lyon, a été un des plus célébres disciples de l'illustre philosophe Descartes, & s'est beaucoup distingué parmi les physiciens du siécle dernier (le XVII.) Il étoit aussi poli que profond, & chrétien aussi solide, que savant estimable. Il étoit le pere des pauvres, & il leur distribua en un seul jour tout le prix de sa vaisselle d'argent, qu'il fit vendre secrettement dans un temps de disette. Son cabinet étoit un des plus rares & des plus riches qu'il y eût en Europe, en aimans & en microscopes. Il savoit bien le grec & le latin, possédoit à fond l'histoire des anciens & des nouveaux philosophes, & avoit bien lu tous les poëtes Latins, dont il citoit à propos les plus beaux endroits. Il faisoit même des vers françois, & il a traduit en ce genre les plus belles odes d'Horace. Mais ses ouvrages les plus considérables roulent sur la physique. On a de lui des observations sur la structure des yeux de divers insectes, & sur la trompe des papillons, imprimées en 1706, à Lyon, *in-8°*; trois lettres sur le double cours de l'aimant, qui produisirent une contestation entre lui & M. Joblot, qui ne convenoit pas de ce double cours de l'aimant, &c. M. de Puget étoit de la société des gens de lettres qui a donné commencement à l'académie de Lyon. Il mourut à la fin de décembre 1709, âgé de 80 ans, sans avoir été marié. * Son éloge par l'abbé Tricaud de Belmont, chanoine d'Aisnay, & académicien de Lyon, dans les *Mémoires de Trévoux*, *septembre* 1710. Le P. Binet, Jésuite, *éclogue sur la mort de M. de Puget*, imprimée en 1710. Le pere Colonia, *histoire littéraire de Lyon*, *tome II.*

PUGLIENZA, anciennement *Pollentia*, ancien bourg de l'isle Majorque, sur la côte orientale, à deux lieues d'Alcudia vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

PUI & DU PUI; *cherchez* PUY.

PUINOIX (Jean de) en latin *de Podionucis*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est dans le Limosin, entra dans l'ordre de saint Dominique, & étoit prieur du couvent de Limoges en 1399, lorsque les religieux des provinces de l'obédience de Benoît XIII l'élurent général. Le soin qu'il eut de maintenir la discipline réguliere, justifia le choix qu'on avoit fait de lui; & Benoît montra qu'il le connoissoit homme de tête, & capable des plus grandes affaires, en l'envoyant en 1408, avec un cardinal & trois archevêques à Ligourne, pour traiter de la paix de l'église avec les députés de Grégoire XII. Les cardinaux mieux intentionés que les deux prétendans à la papauté ayant trouvé un moyen de rompre leurs mesures, & fait assembler un concile à Pise en 1409, Puinoix trop attaché à Benoît XIII, ne con-

ferva fous fa dépendance que les trois provinces du royaume d'Aragon ; mais enfin en 1416, s'étant rendu au concile de Conftance, & ayant paru avec éclat en diverfes occafions, il renonça le 11 novembre 1417 au généralat de l'ordre, pour l'évêché de Catane, que lui donna Martin V, qui le choifit en même temps pour fon confeffeur, & l'engagea à faire la clôture du concile par une harangue qu'il prononça le 22 avril 1418. Le même pape donna encore en 1420 une marque de fon eftime pour Jean de Puinoix, en le nommant nonce apoftolique en Sicile ; & Alfonfe, roi d'Aragon, le choifit le 24 feptembre 1422, pour gouverner pendant trois ans la même ifle avec Nicolas Cattanée de Meffine, en qualité de vice-roi. Cet illuftre prélat mourut l'an 1431. * Echard, *fcript. ord. FF. Præd. t. I.*

PUISEAUX, *cherchez* HUGUES dit *de Puifeaux*.

PUISSANCES, anges du fecond ordre de la feconde hiérarchie, ainfi nommés, à caufe du pouvoir qu'ils ont fur les anges inférieurs. * Saint Denys, *cælestis hierarchia*, *cap.* 6.

PUISSANCES. Le titre de *Hautes Puiffances* commença à être donné aux états des provinces-unies des Pays-Bas vers l'an 1644. Depuis que leur fouveraineté a été établie par le traité de paix qu'ils ont fait à Munfter avec le roi d'Efpagne, les rois d'Angleterre, de Suéde & de Danemarck, ainfi que les électeurs & les princes de l'empire, les nomment *très-hauts & très-puiffans feigneurs*, & leur donnent le titre de *hautes puiffances*. Lorfque les états généraux, conjointement avec l'empereur & le roi d'Efpagne, ont traité avec quelques électeurs ou princes de l'empire, ils ont pris dans ces traités le titre de *hautes puiffances* ; mais lorfque le traité a été feulement entre l'empereur & les états généraux, ou entre le roi d'Efpagne & les mêmes états, ils ont eu feulement le titre d'*états généraux des Provinces-Unies*. Quand les rois de France ont traité avec eux, ils les ont qualifiés tantôt les *fieurs états généraux*, & tantôt, comme il fe fait à préfent, les *feigneurs états généraux*. Lorfque les miniftres de l'empereur, du roi de France & du roi d'Efpagne, préfentent des mémoires aux états généraux, ils leur donnent le titre de *feigneuries* ; mais tous les autres miniftres leur donnent celui de *hautes puiffances*. * *Mémoires curieux*.

PUITS DES EAUX VIVES, puits célébre dans l'écriture fainte, eft entre la ville de S. Jean d'Acre, & celle de Tyr, à une bonne lieue de celle-ci, à l'entrée d'une plaine ou prairie plantée d'arbres. On y monte par plufieurs dégrés qui conduifent à une plateforme, faite de ciment & de cailloux. Le puits eft d'une figure octogone, c'eft-à dire, à huit pans ou faces, & peut avoir environ quinze pas de diametre. Il eft fi plein d'eau, qu'on la peut puifer à la main ; mais parcequ'il n'y a point d'appui à l'entour, il ne faut pas trop fe hafarder d'en prendre. Les habitans des environs affurent que l'ayant fondé quelquefois, ils n'en ont pu trouver le fond. L'eau fe décharge dans deux conduits, dont l'un qui eft du côté de la mer, fait tourner quelques moulins à bled ; & l'autre eft vers la terre, fur un grand aqueduc bâti de pierres de taille, d'environ 200 pas de longueur, par où les eaux fe vont rendre à deux autres puits plus petits, d'où elles fe répandent dans la prairie & dans les jardins, par plufieurs petits canaux. Il y en a qui ne peuvent fe perfuader que ce puits foit le même que celui qui eft appellé dans l'écriture *Puteus aquarum viventium*, à caufe de ces paroles qui fuivent, *quæ fluunt impetu de Libano*, c'eft à-dire, qui coulent avec impétuofité du mont Liban. Leur raifon eft qu'on ne voit point de ruiffeau qui vienne du mont Liban fe rendre dans ce puits, & qu'y ayant quinze ou feize lieues de diftance, il n'y a pas lieu de s'imaginer que les eaux y coulent du Liban par quelque canal fouterrein, parcequ'elles fe tariroient en un fi long efpace de chemin. Mais on peut répondre qu'il faut donner quelque créance à une tradition qui eft ancienne, & appuyée par l'autorité de plufieurs hiftoriens très-célébres ; qu'à l'égard du canal fouterrein, nous avons des exemples de plufieurs fontaines & rivieres, qui fe cachent fous terre, & paroiffent après pour continuer leur courfe. Ainfi le fleuve Timave qui defcend des montagnes du Frioul en Italie, s'abîme dans la terre par l'efpace de cent trente ftades, qui font environ feize milles. Le fleuve Erafino fortant du lac Stymphale en Arcadie, fe dérobe fous terre deux cens ftades, c'eft-à-dire, vingt-cinq milles, & en fort avec impétuofité. Le Tigre en Arménie ; le Lyco dans la Natolie ; le Niger en Afrique ; le Nil en Ethiopie ; la Guadiane en Efpagne ; & le Rhône en France, au bas de l'éclufe proche du pont Brezain, coulent de même fous terre pour un temps, & fe montrent de nouveau dans des lieux éloignés. Dans la Terre-fainte même, Jofephe croit que le Jourdain prend fa fource originaire de la fontaine Phiala dans la Trachonitide, province de la Paleftine, que l'on nomme à préfent *Bocar*, & que cette fontaine lui communique fes eaux par un canal fecret & caché fous terre, quoiqu'elle en foit éloignée de cent vingt ftades, ou quinze milles, comme la preuve en a été faite par Philippe *le Tétrarque* & quelques autres, lefquels ont jetté dans la fontaine de Phiala quantité de paille coupée, qui s'eft rendue dans le Jourdain. Les ruines des bâtimens qui s'y voient encore, ne confirment pas peu cette opinion ; car la même tradition tient que ce font des reftes des édifices que Salomon y avoit fait bâtir pour accompagner un jardin de plaifir qu'il avoit auprès de ce puits, à-peu-près femblable au jardin de la fontaine Scellée. * Doubdan, *voyage de la Terre-fainte*.

PULCHARELLI (Conftant) Jéfuite Italien, natif de Maffa près de Naples, mort à Naples le 13 janvier 1610, âgé de 41 ans, tient rang parmi les poëtes Latins du feiziéme & du dix-feptiéme fiécle. Ses poëfies font comprifes en cinq livres, imprimés avec deux de l'Iliade, qu'il a traduits en vers héroïques latins, à Naples 1618, *in*-8°, & réimprimés à la Fléche en 1619. On trouve l'éloge de l'auteur dans la préface. Ces poëfies ont été réimprimées dans le Parnaffe de la fociété, à Francfort 1654, *in*-4°. Toppi & les peres Alegambe & Sotwel difent que fes poëfies font écrites d'un ftyle fort net, & Borrichius prétend que ce qu'il a écrit fur des fujets de religion vaut mieux que ce qu'il a compofé fur des matieres profanes ; qu'il a donné le dernier coup de lime à fes poëmes fur la naiffance de Jefus-Chrift, fur la venue des Mages, fur la paffion du Sauveur, & même à fes panégyriques & à fes éclogues, mais que fon Iliade latine eft une piéce encore brute & fort imparfaite. * Baillet, *jugemens des favans*, édition in-4°, tome V, pages 56 & 57.

PULCHELI, bourg grand & paffablement bien bâti, où il y a un bailli. Il eft fur la côte du comté de Carnarvan en Angleterre, à 177 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois*.

PULCHER, *cherchez* CLAUDIUS PULCHER.

PULCHERIE, impératrice, que fon mérite a rendu digne des éloges de tous les hiftoriens de fon temps, étoit fille de l'empereur *Arcadius*, & fœur de Théodofe *le Jeune*. Elle confacra fa virginité à Dieu, perfuada à fes fœurs d'en faire de même, & à l'âge de 16 ans, fut créée augufte en 414, par Théodofe, avec lequel elle partagea la puiffance impériale. Elle n'oublia rien pour l'éducation de ce prince, plus jeune qu'elle, & lui choifit elle-même des maîtres pour tous fes exercices. Depuis elle lui fit époufer en 421 Athénaïs, fille du philofophe Léontius, laquelle au baptême prit le nom d'Eudocie. Théodofe fignoit indifféremment toutes les requêtes qu'on lui préfentoit. Pulcherie, pour lui apprendre à y prendre garde de plus près, lui en fit figner une par laquelle elle achetoit Eudocie. L'empereur, au lieu de profiter de ce jeu d'efprit, lui en fut mauvais gré ; & quelque temps après, il la voulut faire ordonner diaconeffe : ce qui l'obligea de quitter la cour, & de fe retirer dans une maifon de campagne. Elle en fortit trois ou quatre ans après, ne pouvant fouffrir que Chryfaphius,

Digitized by Google

ministre de Théodose, abusant de sa bonté, le portât à soutenir l'hérésiarque Eutychès. L'empereur ouvrit les yeux; & cette fortune de Pulcherie devint tout-à-fait avantageuse à l'église. Après la mort de Théodose, en 450, Pulcherie fit élire Marcien, & l'épousa, à condition de vivre avec elle en continence, sous le nom de mariage. C'est par ses soins que fut assemblé en 451 le concile général de Chalcédoine, où les peres lui donnerent des éloges très-magnifiques, de *gardienne de la foi*, & de *nouvelle Hélene*. Cette sage princesse mourut âgée de 56 ans, en 454. Le ménologe des Grecs & le martyrologe romain en font mention le 11 septembre.* *Voyez* S. Léon, *in epistolis*; les actes du concile de Chalcédoine; Théodoret; Nicéphore & Baronius, *in annal. eccl.*

PULCI (Luigi) dit Le PULCI, poëte Italien, étoit de Florence, non d'Aquila au royaume de Naples, comme l'avoit conjecturé M. Baillet. Il s'est fait connoître principalement par un long poëme intitulé, *Morgante maggiore*. Il l'entreprit à la sollicitation de Lucréce Tornabuoni, mere de Laurent de Médicis, mort le 25 mars 1482. C'est un poëme en rime octave de vingt-huit chants, d'un gout original. L'auteur s'y est mis au-dessus des régles, parcequ'il les ignoroit, & non à dessein, comme Vincent Gravina l'a cru. Fort en repos sur le jugement des critiques, il a confondu les lieux & les temps, & allié le comique au sérieux. Il a fait mourir burlesquement de la morsure d'un cancre marin au talon le Géant, son héros, & cela dès le vingtiéme livre, en sorte qu'il n'en est plus parlé dans les huit suivans. La naiveté de sa narration a couvert tous ces défauts. Les amateurs de la diction florentine font encore leurs délices du Morgante, sur-tout de l'édition de Venise en 1546 ou 1550, accompagnée des explications de Jean Pulci, neveu de l'auteur. Quelques-uns, comme Théophilo Folengo, stance vingtiéme du chant premier de son Orlandino, & après lui Ortensio Lando, dans sa *Sferza de gli scrittori*, ont prétendu que Politien étoit auteur de ce poëme, & qu'il en avoit cédé l'honneur à Pulci. Mais outre que la poësie de Politien est d'un style bien différent, ce savant étant mort à quarante ans, & ayant tant écrit en prose & en vers, est-il probable qu'il ait fait encore un poëme de si longue haleine? Le Morgante du Pulci, & ses stances à la villageoise *in lode de la Beca*, ont place parmi les écrits classiques dans le dictionaire de la Crusca, quoiqu'ils ne soient point un modéle pour le style, & qu'ils soient souvent très-indécens dans les choses. Le Pulci est mort vers l'an 1487. Il y a eu un Alessio Pulci, de qui l'on a un panégyrique du roi d'Espagne Philippe IV.* Baillet, *jugemens des savans, tome IV, de l'édition in-4°*; & la note de feu M. de la Monnoye sur cet article. Le pere Rapin, *réflexions sur la poëtique*, &c.

PULGAR (Ferdinand de) poëte & historien Espagnol, a fleuri dans le quinziéme siécle, principalement sous le régne de Henri IV, dit l'*Impuissant*, & sous celui de Ferdinand, dit *le Catholique*, & de la reine Isabelle de Castille, sa femme. Sa science, son intelligence dans les affaires, & ses autres talens lui acquirent un grand crédit auprès des princes & des autres grands de son temps, qui l'employerent dans plusieurs affaires importantes. Il eut en particulier une grande autorité auprès de Pierre de Mendoze, cardinal, nommé le cardinal d'Espagne. Henri IV le députa plusieurs fois auprès de Carillo, archevêque de Tolède, pour traiter de la paix entre ce prince & le prélat; mais les négociations de Pulgar furent inutiles, comme on le voit par la sixiéme de ses lettres. Il eut de pareilles commissions auprès du même prélat sous Ferdinand & Isabelle, après la mort de Henri, arrivée au mois de décembre 1474. C'est ce que l'on voit encore par deux lettres de Pulgar: l'une adressée à un gentilhomme qui étoit au service de Carillo, & l'autre écrite à don Alfonse V, roi de Portugal. On apprend de la premiere, que la reine Isabelle traitoit toujours d'accommodement avec Carillo, & que Pulgar étoit employé dans cette affaire. *Voyez* les extraits des deux lettres de Pulgar, & le détail de l'affaire dont il y est parlé dans l'*histoire des revolutions d'Espagne* du pere d'Orléans, tome III, page 411 & suivantes. Les désordres dont Pulgar fut témoin exciterent son génie poëtique & satyrique. Voici ce qu'en dit Mariana dans son histoire d'Espagne, de la traduction françoise du pere Charenton, Jésuite, livre XXIII, année 1472. Enfin, dit-il, la licence monta à un tel excès, que Ferdinand del Pulgar, un des plus beaux esprits de ce temps-là, & devenu fameux par ses ouvrages & par son génie pour la poësie, composa une satyre très-piquante, en vers castillans, où il déplore avec beaucoup de liberté & d'esprit, la foiblesse & la lâche timidité de don Henri, l'avarice & la jalousie des ministres, les cabales des grands, la corruption des mœurs, le libertinage de la cour, & les maux que souffroit encore la Castille. Pulgar, continue Mariana, ne voulut pas mettre son nom à cet ouvrage, pour le mettre à couvert de la vengeance de ceux qu'il dépeignoit. C'étoit un dialogue en forme d'éclogue entre deux bergers, qui s'entretenoient de la vie champêtre, dont ils déploroient le renversement: sous ces noms empruntés, il faisoit des descriptions naives de l'état pitoyable où se trouvoit alors le royaume. Le roi Ferdinand & Isabelle engagerent Pulgar à deux autres ouvrages, l'un étoit l'histoire des principales actions des grands hommes de son temps; l'autre, une chronique. Pulgar obéit; acheva le premier écrit, & ébaucha seulement le second, qui se termine à la guerre de Grenade, ce qui fait conjecturer que l'auteur mourut vers l'an 1486, dans un âge fort avancé. Le premier ouvrage est intitulé: *Los claros Varones de Espagna, hecho por Fernando de Pulgar, dirigido à la muy alta reyna dona Ysabel, reina de Castilla.* On en a différentes éditions, une, entr'autres, imprimée à Amsterdam chez les Elzevirs en 1670, *in-folio*, à la suite des lettres de Pierre Martyr. La chronique de Pulgar fut d'abord imprimée à Saragosse en 1557, *in-fol.* sous ce titre: *Cronica de los reyes don Fernando, y dona Ysabel.* Sanctius de Lebrixa, fils d'Ælius Antonius, l'a traduite en latin, & l'a publiée sous le nom de son pere. La bibliothéque espagnole d'où nous tirons ces époques, donne encore à Pulgar les ouvrages suivans: *Historia del gran Capitan* (sans doute Gonsalve de Cordoue) *Compluti*, 1584, in-folio: *Cronica del inclito rey don Enrique IV*, manuscrite: *Historia de los reyes Moros de Grenada*, manuscrite. Enfin on a de Pulgar trente-deux lettres écrites en espagnol, & imprimées avec une traduction latine à la suite des lettres latines de Pierre Martyr, de l'édition citée plus haut. Le traducteur des lettres de Pulgar est Julien Magon, docteur en théologie, & chanoine de l'église de Dol. Il a joint quelques notes à sa traduction, & un avertissement fort court.* *Voyez* les ouvrages cités dans cet article.

PULLUS (Robert) cardinal Anglois, qui passa en France au commencement du XII siécle, & y fleurit dans les écoles de Paris: il repassa ensuite en Angleterre vers l'an 1130, & y rétablit en 1133 l'académie d'Oxford. Il fut pourvu de l'archidiaconé de Rochester; mais l'amour qu'il avoit pour Paris le porta à y revenir. Son évêque fit saisir les revenus de son archidiaconé. Pullus fut obligé de plaider à Rome, où le pape Innocent II l'appella. Il fut créé cardinal & chancelier de l'église de Rome par Célestin II, l'an 1144, & mourut vers l'an 1150. Son ouvrage des sentences a été donné au public par le pere Mathoud & D. Hilarion le Févre, en 1655, en un volume *in-folio*. Il laissa divers ouvrages, dont les plus considérables sont, *Sententiarum de Trinitate l. VIII. In apocalypsin sancti Joannis. In aliquot psalmos. De contemptu mundi, &c.* * Jean Rossi, *de acad.* Leland & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Possevin, *in appar. sacr.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du XII siécle.*

PULMANNUS (Théodore) de Craneburg, exerça le métier de foulon à Anvers, comme il nous l'apprend lui-même dans sa préface sur Ausone. Ensuite il s'adonna

à l'étude, & devint habile philologue. Il nous a donné des notes sur *Virgile*, *Suétone*, *Juvenal*, *Prudence*, *Claudien*, *Ausone*. On a aussi ses *Variæ lectiones*. * Swertius, *p.* 691. Franc. Modius, *in Novant. lect. epist. pag.* 71, 184. C. Bartius lui donne quelque part le nom d'*industrieux* & de *savant*.

PULO NERA, c'est une des isles Molucques. Elle est située sur la côte septentrionale de celle de Banda, & appartient aux Hollandois, qui y ont construit le fort Nassaw & le Belgique. * Mati, *diction.*

PULORON ou PULORIN, c'est une des isles de Banda, qu'on met entre les Molucques. Elle est au couchant de celle de Gumanapi, & dépend des Anglois. * Mati, *diction.*

PULO-TYMON, petite isle de la mer des Indes, à l'occident de la grande isle de Borneo, a ses montagnes toutes couvertes d'arbres, & de très-belles vallées arrosées de quantité d'eaux fraiches. C'est où croit cette herbe si renommée, qu'on appelle *Betel*, dont il n'y a presque pas d'homme ni de femme aux Indes qui ne mâche le matin en se levant, après le repas, & même en allant par les rues. Mais parceque cette herbe est amere, ils y mêlent du bois d'aloës, du musc & d'autres aromates. Ils croient que le betel rend l'haleine douce, qu'il fortifie les gencives, & qu'il aide à la digestion. C'est une herbe qui monte comme le houblon, & dont la feuille est plus grande & plus pointue que celle de l'oranger. Quand on la mâche, elle rend d'abord la salive rouge comme du sang; & on crache cette premiere salive, mais on avale la seconde. Les marchands de Java en viennent charger des barques à Pulo-Tymon. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

PULO-WAY, c'est une des isles de Banda, située dans l'Archipel des Molucques, au midi de celle de Ceram. Les Hollandois sont maitres de Pulo-way, & y ont bâti le fort Revenge. * Mati, *diction.*

PULTAUSK, petite ville ou bourg du royaume de Pologne. Ce lieu appartient en souveraineté à l'évêque de Plocsko, qui y fait son séjour ordinaire. Il est situé dans le palatinat de Czersko en Mazovie, à treize lieues de Warsovie du côté du nord. * Mati, *diction.*

☞ PULTAWA, place fortifiée dans l'Ukraine, sur la rive droite du Worslo. Cette place passe pour être ancienne. Elle est devenue fameuse dans ces derniers temps, par la victoire signalée que Pierre *le Grand*, empereur des Russes, y remporta sur Charles XII, roi de Suéde, l'an 1709. * La Martiniere, *dict. géogr.*

PUPIENUS (Marcus Claudius Maximus) empereur, fut choisi par le sénat pour gouverner avec Balbinus, après la mort des Gordiens. Ils s'opposerent aux Maximins; & par leur prudence & leur conduite, ils firent espérer au peuple un heureux gouvernement; mais les soldats qui ne les avoient pas choisis pour empereurs, les assassinerent vers l'an 228. Pupienus étoit âgé de 74 ans, & son collégue de 60. Leur régne ne fut que d'environ dix mois ou un an. * Jules Capitolin, *in Gord. & Maxim.* Herodien, *l.* 7. Aurelius Victor, *de Cæsar.*

PURBACH ou PURBACHIUS (George) Allemand, que Trithême appelle *Burbach*, né le 13 mai de l'an 1423, dans un village de ce nom, qui est entre la Baviere & l'Autriche, devint grand mathématicien, & enseigna la philosophie & la théologie à Vienne, où le cardinal Bessarion, qui le connut, lui conseilla de le suivre en Italie pour apprendre la langue grecque. Il y alla, & travailla à un abrégé de l'Almageste de Ptolémée; mais il n'en avoit pas encore achevé le sixiéme livre, lorsqu'il mourut subitement à Vienne le 8 avril de l'an 1461, dans la trente-huitiéme année de son âge. Régiomontanus, disciple de Georges Purbach, publia quelques-uns de ses traités. * Trithême, *in catalog.* Vossius, *de mathem. c.* 35, § 45; *c.* 57, § 5. Gesner, *in biblioth.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philos.* Quenstedt, *de patr. doct.*

PURGATION CANONIQUE, serment par lequel on se purgeoit de quelque accusation en présence d'un nombre de personnes dignes de foi, qui affirmoient qu'ils croyoient le serment véritable. Elle est ainsi appellée, parcequ'elle se faisoit suivant le droit canonique, & pour la distinguer de la purgation vulgaire, qui se faisoit par le combat, ou par les épreuves de l'eau ou du feu. Le combat étoit un duel en champ clos, qui se faisoit de l'ordonnance des juges, par les parties ou par leurs champions. *Voyez* CHAMPIONS. A l'égard des épreuves, l'accusé étoit quelquefois obligé de mettre le bras dans de l'eau bouillante; quelquefois il étoit forcé de se jetter dans de l'eau froide & ordinaire, pour voir s'il iroit à fond; souvent il devoit porter un fer rouge dans la main un certain espace de chemin, ou on le faisoit marcher sur des charbons allumés, pour connoître si le feu feroit son effet. Ces manieres de juger se sont conservées pendant plusieurs siécles parmi plusieurs nations, & étoient crues si légitimes, qu'elles étoient appellées des *jugemens de Dieu*. C'est pourquoi on les commençoit après des cérémonies ecclésiastiques, & des prieres particulieres que l'on disoit à la messe, outre les exorcismes de l'eau & du feu. La simplicité de ce temps faisoit croire que Dieu étoit obligé de faire des miracles pour découvrir l'innocence; & les historiens rapportent plusieurs événemens, qui confirmoient cette créance; mais ces abus ont été abolis peu-à-peu. L'empereur Louis *le Débonnaire* défendit l'épreuve de l'eau froide en 840, & ses défenses furent renouvellées par Lothaire, son successeur. L'épreuve du fer chaud & de l'eau bouillante fut défendue par l'empereur Frédéric II, vers l'an 1240. Quant aux duels, l'empereur Charles *le Chauve* fit des ordonnances fort rigoureuses contre ceux qui se serviroient de ce moyen pour justifier leur innocence. * Spelman, *gloss. archæol.*

PURGATOIRE. Les théologiens Latins entendent par le purgatoire un lieu où les ames expient après leur mort les péchés légers, & qui ne sont point mortels. Les Juifs reconnoissent aussi ce lieu appellé *Purgatoire*. Il y a même une loi chez eux, qui oblige l'enfant de réciter pour l'ame de son pere, pendant un an entier, une certaine priere nommée *Kadis*, afin de le tirer du purgatoire. C'est ce qu'on peut voir dans leurs livres des rits, & dans la synagogue juive de Buxtorf. La dispute que les Grecs & les autres peuples de l'église orientale ont sur le purgatoire avec les Latins, ne paroît être qu'une dispute de nom; car quoiqu'ils assurent qu'il n'y a aucun lieu appellé *Purgatoire*, ni aucun feu réel qui tourmente les ames après la séparation de leur corps, ils ne laissent pas de reconnoître l'état du purgatoire, puisqu'ils prient Dieu pour les morts, de la même maniere que les Latins: soit qu'ils appellent *Enfer* ou *Purgatoire* ce lieu où les ames souffrent, cela ne fait rien à la question. Pour concilier les sentimens des deux églises d'Orient & d'Occident, on rapporte cette priere de l'église romaine, où le purgatoire est appellé *Enfer*, parcequ'il est dans un lieu souterrein: *Domine Jesu-Christe, libera animas omnium fidelium de pœnis inferni & de profundo lacu.* Ces paroles, *des peines de l'enfer*, conviennent avec les expressions des Grecs, & des autres sectaires d'Orient, qui ne supposent en effet qu'un lieu qu'ils nomment *Enfer*, où les ames sont retenues comme dans une prison obscure, & d'où l'on prie qu'elles passent au lieu de lumiere & de repos, qui est le paradis; mais sous ce nom d'*Enfer*, ils reconnoissent un lieu pareil à celui que nous appellons *Purgatoire*, & d'où les ames peuvent être retirées par les prieres des fidéles. * M. Simon.

PURIFICATION, cérémonie des Juifs ordonnée dans le Lévitique, où il est dit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, demeureroit quarante jours dans la maison, si elle étoit accouchée d'un garçon, & quatre-vingt si c'étoit une fille; & qu'après ce temps elle iroit au temple où elle offriroit pour son enfant un agneau avec un petit pigeon ou une tourterelle; mais que si elle étoit pauvre, elle n'offriroit que

Digitized by Google

deux tourterelles ou deux pigeons. Il y avoit encore une autre loi écrite dans l'Exode, par laquelle Dieu vouloit qu'on lui offrît tous les premiers-nés, qui seroient rachetés par un certain prix, lequel étoit de cinq sicles pour un fils, & de trois pour un fille. La fête de la Purification parmi les Chrétiens, a été instituée pour honorer le mystere du jour auquel la Vierge Marie alla au temple, comme si elle avoit été une femme ordinaire, & y présenta le petit Jesus, pour qui elle donna une paire de tourterelles. C'est pourquoi cette fête est aussi appellée *la présentation de Jesus dans le temple*. Les Grecs la nomment *Hypapante*, c'est-à-dire, *rencontre*, parceque Joseph & Marie tenant l'enfant Jesus, se rencontrerent dans le temple avec Siméon & Anne *la Prophétesse*. L'établissement de cette fête ne peut pas avoir été fait avant le VI siécle; car on ne voit point de sermons prononcés le jour de cette fête avant ce temps-là. Celui que l'on attribue à Methodius, évêque de Tyr, qui vivoit dans le III siécle, est beaucoup plus récent. Théophane assure que cette fête a été établie l'an 542, sous l'empire de Justinien, & du temps du pontificat du pape Vigile. L'église d'Occident suivit l'exemple de celle d'Orient. On prétend même que le pape Gélase I avoit établi cette fête dans l'église de Rome, pour abolir les superstitions & les debauches de la fête des Lupercales, qui se célébroient par les Païens le 15 de février. Depuis ce temps-là on introduisit la coutume d'allumer des cierges & de les porter en procession, Cette pratique étoit établie dans les églises d'Orient & d'Occident au VII siécle, quoique quelques-uns n'en rapportent l'institution qu'au pape Serge I, qui mourut la premiere année du VIII siécle. Mais on voit par le témoignage d'Ildefonse de Tolède, qu'elle étoit établie auparavant. C'est la premiere des fêtes de la Vierge qui ait été de précepte pour la cessation des œuvres serviles. Elle l'étoit déja en France du temps du roi Pepin. * Bollandus. Baillet, *vies des saints*, *mois de février*. Voyez le titre PRÉSENTATION.

PURIM : ce mot qui signifie *forts*, est le nom que les Juifs donnent à une de leurs fêtes, qu'ils célébrent en mémoire d'Esther, parceque cette reine empêcha que le peuple d'Israël ne fût entiérement exterminé par la conjuration d'Aman, qui fut pendu au gibet qu'il avoit fait dresser pour Mardochée. Le nom de *Purim* a été donné à cette fête, à cause des sorts dont il est parlé dans le 9 *chap. d'Esther*. R. Léon de Modène dit que cette fête dure deux jours; mais qu'il n'y a que le premier qui soit solemnel, & pour lequel on jeûne la veille. Pendant ces deux jours on peut travailler & négocier. On lit le premier jour tout le livre d'Esther, qui est écrit dans un rouleau, comme les cinq livres de Moyse. Dans le temps de la lecture, ajoute ce rabbin; quelques-uns entendant prononcer le nom d'Aman, frapent des mains, pour marquer qu'ils le maudissent. Ils font ce même jour-là de grandes aumônes en public. Les parens & les amis s'envoient les uns aux autres des présens de choses à manger. Les écoliers donnent à leurs maîtres; les chefs de famille aux domestiques; & les grands aux petits. Tout le jour se passe en joie & en festins, comme il est dit au dernier chapitre d'Esther: *Faisant un jour de banquet & d'allegresse, envoyant des présens l'un à l'autre, & des dons aux pauvres*. Chacun en son particulier s'efforce le second jour de faire le repas le plus splendide qu'il peut. * *Voyez* Léon de Modène, *traité des cérémonies des Juifs*, *part. III*, *chap.* 10.

PURITAINS, secte de rigides Calvinistes, s'éleverent en Angleterre vers l'an 1565, ou, selon d'autres, en 1568 ou 1569. Ils ont une si grande aversion pour ceux qui n'adherent pas à leurs sentimens, sur-tout pour les Catholiques, qu'ils refusent même de prier dans un lieu qui auroit été consacré par les orthodoxes. Ils refusent aussi de porter des surplis, un bonnet & la soutane à la façon des episcopaux d'Angleterre. Button, Colman, Hallinhgam, Bensen, &c. furent les principaux auteurs de cette secte, qui en divers temps a excité de furieuses séditions en Angleterre. Ils se persuadoient ou vouloient que l'on crût qu'ils étoient plus purs que les autres dans la religion; & sur cette présomption, ils commencerent à révoquer en doute la discipline reçue dans l'église d'Angleterre, la liturgie & l'autorité des évêques, parcequ'ils disoient qu'elle n'étoit guère différente en apparence de celle de Rome, & qu'on devoit se conformer à celle de Genève. Quoiqu'ils eussent d'abord été arrêtés, ils eurent pourtant un grand nombre de partisans. Il y eut des évêques qui donnerent dans leurs opinions, aussi-bien que des gentilshommes, qui prétendoient par ce moyen aux biens ecclésiastiques : le peuple même, qui suit presque toujours les nouveautés, les favorisa en haine du pape. C'est par ces commencemens que le nom de Puritains éclata long temps après dans cette isle, qu'il est en vigueur en Ecosse, & qu'il a tant de partisans en Angleterre. Divers d'entr'eux rejettent non-seulement les cérémonies de l'église anglicane, mais encore toutes les liturgies sans en excepter l'oraison dominicale. Louis Cappel les a réfutés dans le recueil des thêses de Saumur, où il renverse une autre erreur de ces gens-là, qui consiste à observer le dimanche aussi scrupuleusement que les Juifs observoient le sabbath. * De Thou, *hist. l.* 43. Genebrard, *chron. l.* 4. Sandere, *hæref.* 221, *& de schism. Angl. l.* 3. Florimond de Raimond, *de orig. hæref. l.* 6, *c.* 12. Sponde, *A. C.* 1565, *n.* 22; 1573, *& seq.*

☞ PURMEREND ou PURMERENDE, en latin *Purmerenda*, petite ville de Nord-Hollande, au midi de Béemster. On attribue les premiers commencemens de cette ville à Guillaume Eggard, trésorier de Guillaume *le Bavarois*, qui lui donna la seigneurie de Purmerend, & y joignit les deux villages Neck & Ilpendam, en récompense de ce que, lorsque ce prince étoit dans la disgrace, du vivant de son pere, Eggard lui avoit souvent ouvert sa bourse. Il y fit bâtir un bon château vers l'an 1410. La famille d'Egmond acheta Purmerend sur la fin du XV siécle, & le posséda jusqu'en 1590, que les états de Hollande l'acheterent, & l'unirent à leur domaine, avec trois villages qui en dépendoient alors, savoir, *Purmerland*, *Ilpendam* & *Neck*. Les deux premiers ont à présent des seigneurs particuliers, & il n'y a que le dernier qui appartienne encore à la ville de Purmerend. Elle a séance & voix dans l'assemblée des états de Hollande, depuis l'an 1572. Elle envoie tous les trois ans alternativement, avec la ville de Schoonhoven, un député à l'amirauté de Frise. Purmerend fut entourée de remparts en 1573, à l'occasion des guerres contre l'Espagne. * La Martiniere, *diction. géog.*

PUSCHIAVO, PUSCHLAW, bourg du pays des Grisons, situé sur les confins de la Valteline au pied du mont Bernina, à trois lieues de Tirano, vers le nord. C'est le chef-lieu de la communauté générale de Puschiavo, qui comprend les deux vallées de Puschiavo & de Pisciadel, dans la ligue de la Cadée. * Mati & la Martiniere, *diction.*

PUSIANO; le lac de Pusiano ou d'Orsilo est un petit lac du duché de Milan. C'est une des sources du Lambro, & il est situé dans le territoire de Como, à deux lieues de la ville de ce nom vers le levant. Il prend son nom du village de Pusiano, qui est sur son bord septentrional. * Mati, *diction.*

PUSIO, anciennement TOPIRIS, petite ville épiscopale suffragante de Philippopoli, est dans la Romanie, près des confins de la Macédoine, à dix lieues de Maximianopoli. * Mati, *diction.*

PUSSA, déesse des Chinois, que les chrétiens appellent *la Cybele Chinoise*, est représentée sur une fleur de l'arbre nommé en latin *Lotus*, & en françois *Alisier*. Elle est assise sur cette fleur au haut de la tige de l'arbre, & joint les deux mains devant son sein. Outre cela elle a encore seize bras, dont huit s'étendent du côté droit, & huit du côté gauche, & chaque main est

armée d'une épée, d'un couteau, d'un livre, d'un vase; d'une roue & d'autres choses mystérieuses & symboliques. Ces ornemens sont fort riches, & elle est toute éclatante de diamans, & d'autres pierres précieuses. * Kircher, *de la Chine.*

PUTBUS, bourg ou petite ville de Poméranie. Ce lieu est dans l'isle de Rugen, à deux lieues de Bergen, vers le sud. * Mati, *diction.*

PUTEANUS, *cherchez* PUY (Henri ou Ericius du)

PUTEOBONELLI (Dominique-Marie) maître du sacré palais, natif de Savone, entra chez les Dominicains de Gènes, & se fit connoître dans plusieurs maisons de son ordre, par sa piété & par sa doctrine. Le pape Alexandre VII l'appella à Rome pour le nommer commissaire du saint office; & Innocent XI le nomma maître du sacré palais. Ayant paru avec distinction à la cour de Rome l'espace de 23 ans, il mourut au mois de juillet de l'an 1688. Il a laissé quelques ouvrages, comme *Cursus phisoph. Tractat. de ente supernat. Tract. in var. S. Thom. loca.* * *Biblioth. Prov. Lombard. ordin. Præd. ann.* 1688.

PUTING, ville de la Chine. Elle est petite, mais fortifiée, & située dans la province de Queicheu, aux confins de celle de Suchuen. * Mati, *diction.*

PUTIPHAR, chef de la milice, ou capitaine des gardes de Pharaon, acheta Joseph, l'an 2307 du monde, 1728 avant J. C. & satisfait de sa prudence & de sa modestie, il se reposa sur lui du soin de toute sa maison. La femme de Putiphar troubla le repos de Joseph par sa passion criminelle; & abusant de la crédulité de son mari, elle le rendit injuste & cruel à l'égard de Joseph, qu'il fit mettre en prison. Quelques auteurs disent que ce Putiphar étoit le grand-prêtre d'Héliopolis, dont Joseph épousa la fille nommée *Aseneth.* * *Genese*, 37 & 39. S. Jérôme, *in Gen. c.* 41, &c. 37 *de tradit. hebraic.* Torniel, *A. M.* 2306, 2311 & 2319, *n.* 16.

PUTOMAYO, PUTUMAYE, riviere de l'Amérique méridionale, qui a ses sources aux montagnes des Pastos dans le Popayan, traverse une grande partie de cette province, & plusieurs contrées qui sont au nord de l'Amazone, & se décharge dans ce fleuve, vis-à-vis des isles Homaguas. * Mati, *diction.*

PUTSCHIUS (Elie) originaire d'Augsbourg, sur la fin du XVI siécle, se rendit très-habile dans les sciences, & se fit estimer par sa probité. Il mit au jour Salluste avec des fragmens & des notes, & trente-trois anciens grammairiens. On attendoit d'autres ouvrages de lui, lorsqu'il mourut à Staden le 9 mars 1606, dans sa 26 année. * *Voyez* sa vie composée par Conrad Rittershusius; Valere André; Melchior Adam, &c.

PUY (le) ou LE PUY NOTRE-DAME, ville de France, capitale du pays de Vélai, près de la Borne & de la Loire, sur la montagne d'Anis, est le siége d'un évêché dépendant immédiatement du saint siége. Les auteurs Latins la nomment *Vellavæ* & *Vellonorum urbs*, *Anicium*, *Avicinum* & *Podium.* Cette ville assez grande & fort ancienne, est renommée par sa cathédrale de Notre-Dame, où l'on voit un grand nombre de peuples qui y viennent en dévotion. Il y a aussi diverses paroisses, & plusieurs maisons ecclésiastiques & religieuses. L'évêque, qui est comte de Vélai, a le droit du *Pallium*, & autrefois faisoit battre monnoie. Son chapitre est composé d'un doyen, d'un prévôt, d'un chantre, d'un trésorier, d'un sacristain, de l'abbé de S. Pierre, & de 43 chanoines. Lorsqu'on divise le Vélai en partie deçà & partie de-là les bois, le Puy est compris en celle de deçà. C'est une des villes des plus célébres du royaume. Entre ses évêques, Georges, Marcellin, Paulien, Evode, Suacre, Armentaire, Aurele, Benigne, Agripan, sont reconnus pour saints. Elle en a eu d'autres, illustres par leur qualité & par leur savoir: & entre ceux-ci nous pouvons marquer Durand de Saint-Pourçain, Dominicain, & Pierre d'Ailli, depuis évêque de Cambrai & cardinal. Raimond de Agiles, qui a écrit une histoire de la guerre sainte, étoit chanoine du Pui. On croit que le nom de cette ville est tiré du latin, qui marque un lieu élevé, ou une éminence dans un amphithéatre. Elle est de la jurisdiction du parlement de Toulouse. Quelques auteurs prennent cette ville pour le *Ruissium* de Ptolémée, & on prétend que S. Paulien, qui en étoit seigneur, y transféra l'évêché. La sénéchaussée de cette ville fut érigée en présidial l'an 1689. Il y a dans la même ville une cour commune, qui est en pariage entre le roi & l'évêque. * Ptolémée, *l.* 2, *c.* 7. Cæsar, *l.* 7, *de bell. Gall.* Strabon, *l.* 4. Gregoire de Tours, *l.* 10, *c.* 25. Sidoine Apollinaire, *epist.* Du Chêne, *antiquités des villes.* Le P. Gissei, *hist. de Notre-Dame du Puy.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

Concile du Puy.

Les évêques d'Aquitaine s'assemblerent en 1130 au Puy, y condamnerent l'anti-pape Anaclet, & confirmerent l'élection du légitime pontife Innocent II. Gerard, évêque d'Angoulême, qui prenoit le parti de l'anti pape, y fut déposé. C'est ce que nous apprenons de la vie de S. Hugues de Grenoble, qui ayant été ami de Pierre Léonis, dit *Anaclet*, l'abandonna, lorsqu'il fut question de travailler à la paix de l'église, troublée par cet esprit ambitieux. * *Consultez* cette vie composée par Guigue, général des Chartreux, & rapportée par Surius, *ad 2 april.* Baronius, *A. C.* 1130. *T. X. concil. &c.*

☞ PUY (du) en latin *de Podio*, que quelques auteurs ont aussi traduit en *del Puech*, suivant le langage de Dauphiné & de Languedoc. Cette maison a pris son nom d'une terre qu'elle possédoit dans la Romagne. Outre la branche des princes de la Cisterne, il y en a plusieurs autres en Italie, qui ont donné à l'église des cardinaux, & des grands gonfaloniers à la république de Florence.

I. En 1033, l'empereur Conrad *le Salique* (& non pas Henri II en 1103, comme l'avoit dit l'historien du marquis de Saint-André-Montbrun) vint à la tête d'une armée, pour prendre possession du royaume d'Arles & de celui de Bourgogne, dont il avoit hérité par la donation que Rodolphe, dit *le Fainéant*, lui en avoit faite. Raphael du Puy, en latin *de Podio*, grand chambellan de l'empire, le suivit. Il fut du nombre des gouverneurs que cet empereur laissa dans ses nouveaux états. Depuis ce temps, les descendans de Raphaël du Puy ont possédé en souveraineté plusieurs états en Dauphiné, jusqu'au régne de Louis XI, qui réunit toutes ces souverainetés à la couronne. Le tombeau de Raphaël du Puy fut ouvert à Pereins en 1610, par ordre de M. le comte de la Roche, gouverneur de Romans en Dauphiné. On trouva son corps étendu sur une table de marbre; ses éperons d'un côté, son épée de l'autre; sous sa tête une caisse de plomb, contenant une lame de cuivre, avec une inscription ainsi traduite en françois par l'historien du marquis de Saint-André-Montbrun: Raphael de Podio, général de la cavalerie romaine, et grand chambellan de l'empire romain.

Dans la maison de du Puy en Dauphiné, on conserve une médaille d'or du même Raphaël, au revers de laquelle est écrit: *Raphaël de Podio, grand chambellan de l'empire romain, sous l'empereur Auguste, Christ régnant en chair.* Selon Octavian & Strabon, Henri II avoit pris le titre de César Auguste. Raphael eut pour fils Hugues du Puy ou *de Podio*, qui suit.

II. Hugues I du Puy, seigneur de Pereins, d'Apifer & de Rochefort, alla à la conquête de la Terre-sainte avec trois de ses enfans, & sa femme *Deurard* de Poisieu, en 1096. Il fonda l'abbaye d'Aiguebelle, ordre de S. Bernard, diocèse de S. Paul-trois-Châteaux. Il fut un des généraux de Godefroi de Bouillon, & fit de si belles actions, que ce prince lui donna en souveraineté la ville d'Acre ou Ptolémaïde. *Hugues de Podio, très-excellent guerrier*, dit Albert d'Aix, *obtint cette cité.* Il eut quatre fils,

Digitized by Google

fils, 1. ALLEMAN qui fuit, 2. *Rodolphe*, à qui Godefroi de Bouillon donna plusieurs terres au-delà du fleuve Jourdain, & qui mourut au combat de la vallée de Rau; 3. *Romain*, qui mourut dans les principautés que Godefroi lui avoit données; 4. RAYMOND du Puy, second recteur ou grand-maitre de l'orde de S. Jean de Jérusalem, *qui a ci-après son article particulier*.

III. ALLEMAN I du Puy, chevalier, seigneur de Pereins, d'Apifer & de Rochefort, n'eut pas moins de valeur que ses freres. Il alla au secours de Giraud & de Giraudet Adhemar ses parens, qui étoient en guerre avec Guillaume, comte de Forcalquier. Il le battit en plusieurs occasions en 1115. Il épousa *Véronique* Adhemar, sœur de Giraud & de Giraudet. Elle eut en dot Montbrun & plusieurs autres terres, qui furent séparées des états d'Adhemar. Alleman du Puy eut deux fils, 1. HUGUES qui fuit; 2. GUILLAUME, qui se maria en Berri, & y forma, à ce qu'on présume, la maison du PUY en Berri, *dont nous parlerons ci-après*.

IV. HUGUES II du Puy, chevalier, seigneur de Pereins, Rochefort, Apifer & Montbrun, se croisa en 1140 avec Amé III, comte de Savoye, & s'acquit beaucoup de gloire en 1147, dans l'armée de l'empereur Conrad III. Il fit une ligue offensive & défensive avec la maison de Clermont-Tonnerre, & il épousa *Floride* Moiran, fille de *Berlion* de Moiran, dont il eut ALLEMAN du Puy qui fuit.

V. ALLEMAN II du Puy, chevalier, seigneur de Pereins, Rochefort, Apifer & Montbrun, porta le nom de Montbrun, & rendit hommage en 1229 à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois & Diois. Il acquit des fiefs & directes au lieu de Pereins, de *Guillaume* du Puy son oncle. Dans l'acte d'acquisition, il est dit *fils de Hugues du Puy*, & *petit fils d'Alleman du Puy*; & ledit Guillaume y est dit *fils d'Alleman* premier. Voyez l'*hist. de la maison de Poitiers*, par André Duchesne. Alleman II épousa *Alix*, princesse Dauphine, de laquelle il eut, 1. ALLEMAN, qui fuit, & 2. *Ainier*, qui se trouva à la journée de Tunis, où les Africains furent défaits par les François. *Voyez* Joinville.

VI. ALLEMAN III du Puy, chevalier, seigneur de Pereins, Rochefort, Apifer, Montbrun, Rhelianete, Baux, Soligaac, Brais, Bordeaux, Ansenix & Conisrieu, jura au nom d'Humbert, Dauphin, son cousin germain, une trêve avec le comte de Savoye; prêta audit Humbert de l'argent pour marier sa sœur au comte de Forez; fit son testament en 1304, partagea en 1308 avec *Ainier* son frere, des biens qui avoient été à *Alleman* leur pere, & ceux qu'ils avoient acquis de Guillaume leur cousin, établi en Berri. Il épousa *Béatrix* Artod, fille de *Pierre-Ysoard* Artod, seigneur de Glandage, & d'*Alix* de Tournon, dont il eut trois fils; 1. ALLEMAN qui fuit; 2. BASTET, auteur de la *branche des seigneurs de* MONTBRUN, *rapportée après celle-ci*; *Imbert*, qui fut cardinal & archevêque de Boulogne. Tout le conclave vouloit qu'il fût pape, mais Philippe *le Bel* lui donna l'exclusion, parcequ'il le croyoit dans les intérêts de l'empereur.

VII. ALLEMAN IV du Puy, chevalier, seigneur de Pereins, Rochefort, Apifer, Ansenix & Conisrieu, suivit le comte de Valentinois lorsque Philippe V marcha contre les Flamans, qui furent défaits en 1329 à la journée de Cassel. Il épousa *Eléonore* Alleman, fille de *Jean* Alleman, seigneur de Lanciol, dont il eut ALLEMAN du Puy qui fuit.

VIII. ALLEMAN V du Puy, chevalier, seigneur de Pereins, Rochefort, Apifer, Ansenix & Conisrieu, épousa *Aimarde* de Roland, fille de *Gilles* de Roland, dont il eut trois fils, 1. GILLES qui fuit; 2. *Ainier*, qui rendit hommage au Dauphin l'an 1356; 3. *Gérard*, qu'on dit être le même qui fut cardinal du titre de saint Clément, évêque de Carcassone & abbé de Marmoutier. *Aimarde* de Roland étoit veuve en 1362, temps auquel elle transigea avec son fils Gilles.

IX. GILLES du Puy, chevalier, seigneur de Pereins, Rochefort, Apifer, Ansenix & Conisrieu, fut présent à une transaction passée entre Louis de Poitiers, comte de Valentinois, & autre Louis de Poitiers, en 1348. Il fit hommage au dauphin, Charles de France, en 1349, & testa en 1390. Il avoit épousé *Alix* de Bellecombe, laquelle après la mort de son mari, rendit hommage au roi dauphin en 1397, pour elle & pour *Artod* du Puy son fils. Gilles & Alix de Bellecombe eurent pour enfans, 1. GILLES du Puy, qui fuit; 2. *Artod*, qui a fait la branche de Bellecombe; 3. *Ainier*; 4. *Guillaume*; 5. *Alleman*; 6. *François*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, commandeur de S. Paul près Romans, dont il fit hommage à Louis dauphin, l'an 1446. Il fut à Rome à l'assemblée des chevaliers de cet ordre, convoquée par le pape Eugène IV. Il fut député de la langue d'Auvergne, dont il fut ensuite grand prieur en 1450, puis bailli de Langot, lors de la mort du grand-maitre *Jacques* de Milly.

X. GILLES II du Puy, chevalier seigneur de Pereins, Rochefort, Apifer & autres villes, fit son testament en 1420. Dans cet acte il déclare avoir eu deux femmes; 1. *Florence* d'Hauteville, fille de *Florimond* d'Hauteville; 2. *Béatrix* de Taulignan. Il eut pour enfans, 1. AINIER qui fuit; 2. *Deidier*, prêtre à S. Bernard de Romans; 3. *Claude*; 4. *Jean*, abbé de S. Eusebe au diocese d'Apt, prévôt de Carpentras pour le pape, & trésorier de l'église romaine; 5. *Ainier*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, grand-prieur de S. Gilles; 6. *Marie*, qui épousa *Antoine* de Montbrun.

XI. AINIER du Puy, officier général des armées, chevalier, seigneur de Pereins, Rochefort, Hauteville, la Roche, Montolieu, Puygiron, prêta hommage à Louis dauphin entre les mains de son chancelier, l'an 1446. Il rendit un autre hommage au roi dauphin l'an 1466. Il épousa *Catherine* de Bellecombe, fille d'*Aimard* II, seigneur du Touvet, de S. Marcel & de Montaulieu, dont il eut JACQUES du Puy, qui fuit; 2. *François*, surnommé de Bellecombe, & 3. *Anne*.

XII. JACQUES du Puy, chevalier, seigneur de Rochefort, Roche-sur-Grane, Autichamp, &c. accepta la donation que lui fit Ainier son pere le 28 janvier 1475. Il épousa, 1°. en 1476, *Françoise* Artaud, fille de *N.* Artaud, seigneur de Marsane; 2°. *Jeanne* de Vesc, fille de *Talabar* de Vesc, gouverneur de la ville d'Embrun: il testa en 1505, & eut pour enfans, 1. *Jean*, seigneur d'Hauteville, qui rendit hommage au roi dauphin le 10 septembre 1541, & qui épousa *Péronne* de Mantone, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Jacques*, religieux de l'ordre de S. François; 3. HONORAT, qui fuit; 4. *Guillaume*, conseigneur de la Roche-sur-Grane, qui fit hommage à *Charles*, roi dauphin; 5. *Anne*; 6. *Catherine*, qui épousa *Claude* de Marsane.

XIII. HONORAT du Puy, chevalier, seigneur de Rochefort, Roche-sur-Grane, & Autichamp, &c. se maria en 1521 avec *Péronnette* de Claveyson, fille de *Louis* de Claveyson, seigneur de Claveyson, & d'*Eneraude* de Montchenu. Il testa l'an 1558, prêta hommage au roi dauphin en 1585. Il eut pour enfans, 1. FRANÇOIS du Puy, qui fuit; 2. *Pierre*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, général des galeres; & 3. *Claude*, qui épousa *Guigonne* de Jouvent, dont il n'eut point d'enfans.

XIV. FRANÇOIS I du Puy, chevalier, seigneur de Rochefort, Roche-sur-Grane, Autichamp, &c. fut officier général, & commandoit la cavalerie à la bataille qui se donna près du pont de Mirabel, où le connétable de Lesdiguieres, & Charles de Montbrun, cousin dudit François du Puy, furent vaincus. Il épousa *Jeanne* de Pelissier, fille de *Jean* de Pelissier, seigneur de Saint-Ferréol, & de *Françoise* de Gaudelin, par contrat de 1571. Il testa le 26 avril 1616. Il dissipa la plus grande partie de ses biens, & laissa pour enfans, 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Jacques*, qui a fait la branche qui s'est éteinte dans la maison de Latier; & 3. *Françoise*, qui épousa *Hector* de la Forest de Mirabel, seigneur de Blacons.

XV. FRANÇOIS II du Puy, seigneur de Rochefort, fut colonel d'un régiment de deux mille hommes. Il épousa *Catherine* de Suffise, fille de *Joachim* de Suffise de la Croix, & de *Marie* de Raimond. Il eut pour fils, 1. LAURENT, qui suit; 2. *François*, qui fut capitaine de vaisseau; & 3. *Joachim*, capitaine dans Tallard.

XVI. LAURENT I du Puy, chevalier, seigneur de Rochefort, colonel d'un régiment de deux mille hommes, fut au siége de Candie avec *Alexandre* du Puy, dit le marquis de Saint-André-Montbrun, & rendit de grands services à la république de Venise. Il se maria en 1630 avec *Marguerite* deLatier, dont il eut, 1. JOSEPH qui suit; & 2. *Jacques*, colonel d'un régiment de deux mille hommes.

XVII. JOSEPH du Puy, chevalier, seigneur de Rochefort, épousa en 1689 *Marie-Françoise* de Blain, de Marcel, du Poët, dont il eut, 1. LAURENT, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, capitaine dans la Marche, mort d'une blessure au service du roi, en 1758; 3. *Jeanne*, abbesse de l'abbaye de Bagnols, ordre de Cîteaux; 4. *Françoise*, prieure de ladite abbaye; 5. *Marguerite*, religieuse à Sainte Ursule, à Montelimar; & 6. *Gabrielle*, morte religieuse au couvent de la Visitation de ladite ville.

XVIII. LAURENT II du Puy, chevalier, seigneur de Rochefort, capitaine des grenadiers dans le régiment de Lyonnois, marié en 1726 avec *Susanne* de Caritat de Condorset, sœur de l'évêque d'Auxerre, dont il a eu, 1. JACQUES du Puy, qui suit; 2. *Susanne* du Puy, & 3. *Françoise*, religieuse dans l'abbaye de Bagnols.

XIX. JACQUES II du Puy, chevalier, seigneur de Rochefort, capitaine de cavalerie au régiment du roi, dit le *Marquis du Puy Montbrun*, dont il a pris le nom à l'extinction de la branche des seigneurs de Montbrun, a épousé en 1756 *Marie-Thérèse-Catherine* de Narbonne-Pelet, fille de *Claude* de Narbonne Pelet, seigneur de Salgas, Vébron, &c. & de *Françoise-Hélène* de Pierre-Bernis, sœur du marquis & du cardinal de ce nom. *Voyez* PELET & PIERRE.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBRUN.

VII. BASTET du Puy ou *de Podio*, seigneur de Montbrun, &c. second fils d'ALLEMAN III du Puy, & de *Béatrix* Artod, eut deux fils, 1. GUILLAUME, qui suit, & 2. *Gérard*, qu'on dit être le même que le cardinal Gérard du Puy, évêque de Florence.

VIII. GUILLAUME du Puy, seigneur de Montbrun, &c. fut un des généraux des armées du roi Jean. Il s'acquit beaucoup de gloire, en combattant contre les Anglois. Il eut deux fils, 1. FOUQUET, qui suit, & 2. *Pierre-Gérard*.

IX. FOUQUET I, seigneur de Montbrun, &c. fut un des généraux des armées de Charles VII, & fut tué à la bataille de Verneuil. Il n'eut qu'un fils: HECTOR du Puy.

X. HECTOR du Puy, seigneur de Montbrun, &c. fut aimé de Louis XI, à qui il prêta de l'argent lorsqu'il alla se faire recevoir dauphin. Il fut ensuite grand écuyer de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence, roi de Naples & de Sicile. Ce prince lui donna la châtellenie de Premirelieu & toutes ses dépendances en souveraineté, sa vie durant. Cette donation est dans le testament par lequel Charles d'Anjou donna la Provence à Louis XI. Hector du Puy n'eut qu'un fils, nommé FOUQUET.

XI. FOUQUET II, seigneur de Montbrun, &c. fut un des généraux des armées de Charles VIII. Il n'eut qu'un fils nommé AIMAR.

XII. AIMAR du Puy, seigneur de Montbrun, &c. fut un des généraux des armées de Charles-Quint. Il entra le premier dans Tripoli, à la tête des volontaires, lorsque cet empereur s'en rendit maître. Il vint servir en France. Il fut lieutenant de roi en Provence, commissaire général de la cavalerie, gouverneur de Marseille & du château d'Amboise, & chevalier de l'ordre du roi. Il eut trois fils, 1. *Pompée*, général des galeres, qui fut assassiné sur le port de Marseille; 2. *Didier*, chevalier de Malte, qui fut tué au siége de cette ville, auprès du grand-maître de la Valette son oncle; & 3. CHARLES du Puy, qui suit.

XIII. CHARLES du Puy, seigneur de Montbrun, &c. dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans capitaines d'entre les Calvinistes, pendant les guerres du XVI siécle, & dont l'éloge sera rapporté ci-après. Il épousa *Justine* Alleman, dont il eut JEAN II qui suit.

XIV. JEAN II du Puy, seigneur de Montbrun, &c. se distingua durant les guerres de la religion, & fut capitaine de cinquante hommes d'armes. Il laissa quatre fils, 1. CHARLES-RENÉ qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Ferracieres, qui fut lieutenant général des armées du roi; 3. *Alexandre*, marquis de Saint-André, lieutenant & capitaine général des armées du roi, & généralissime de la république de Venise en Candie, dont on a publié la vie; 4. *René*, seigneur de Villefranche, maréchal des camps & armées du roi. Celui-ci laissa un fils, qui étant sorti de France pour la religion, se réfugia en Angleterre, où il fut fait colonel d'un régiment de François réfugiés, avec lesquels il fut envoyé au service du duc de Savoye. Il se trouva à la bataille de la Marsaille, où il fut blessé, & mourut deux mois après de ses blessures, au mois de décembre 1693, laissant une fille qui revint en France avec sa mere, & se convertit; elle fut connue à Paris & à la cour, sous le nom de *la belle mademoiselle de Villefranche*.

XV. CHARLES-RENÉ du Puy, seigneur de Montbrun, &c. fut lieutenant général des armées du roi. Il eut un fils nommé JACQUES du Puy, qui suit.

XVI. JACQUES du Puy, marquis de Montbrun, n'a point laissé de postérité masculine, & le marquisat de Montbrun appartient aujourd'hui aux filles du marquis de Saint-Auban & de *N.* du Puy Montbrun, qui sont les marquises de la Faye, de Montmiorac & de Bimar.

Il y a toute apparence que les seigneurs de Montesquieu & autres terres près de Toulouse, où ils sont établis depuis environ 1300, qu'ils y furent attirés par Gerard du Puy, évêque de Carcassonne & depuis cardinal, lesquels portent le même nom & les mêmes armes, sans aucune altération, que la maison de du Puy-Montbrun, sont une branche de cette même maison.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DAMES EN BERRY.

Quoique l'on ignore les premiers dégrés de cette branche, depuis sa séparation, par GUILLAUME, fils d'ALLEMAN I, qui s'établit en Berry vers *1150*, l'acte de 1308, rappellé à l'article d'ALLEMAN III, prouvant que ledit *Guillaume* avoit laissé des descendans, on doit regarder les du Puy, seigneurs de Dames, comme une branche de la maison de du Puy-Montbrun.

I. PHILIPPE du Puy, chevalier, lequel le mercredi après la fête de l'invention de S. Etienne de l'an 1263, vendit aux vicaires de Notre-Dame de Sales, une place en la ville de Bourges, jouxte celle d'*Eudes* du Puy, chevalier, son frere, & du consentement de *Concesse* sa femme, de laquelle il eut, 1. *Jean*, mort sans lignée; 2. *Philippe*, qui épousa *Alix* de Mannay, & fut pere de trois filles, *Jeanne; Alix* & *Isabeau* du Puy; 3. GUILLAUME du Puy, qui suit; & 4. *Marguerite*.

II. GUILLAUME du Puy, chevalier, transigea l'an 1318 avec la veuve de *Philippe* du Puy, pour la succession de *Jean* du Puy son frere, de laquelle il eut entr'autres pour sa part les terres de Dames & de Vaux. Il fut pere de PERRIN, qui suit; & de *Jeanne* du Puy, mariée à *Guillaume* de Fleuri, seigneur de la Motte.

III. PERRIN, seigneur de Dames & de Vaux, épousa *Isabelle* Sigoneau, dont il eut PERRIN II, qui suit; *Jean*, abbé du Bourgdieu; & *Guillaume*, abbé d'Issoudun.

IV. PERRIN du Puy II du nom, seigneur de Dames & de Vaux, épousa *Jeanne* du Four, dame des Places près Romorantin, dont il eut GEOFROI, qui suit; *Pierre*, échanson & écuyer d'écurie du roi, & du duc de Berri, mort sans postérité de *Guillemette* de Passac; & *Perrette* du Puy, mariée à *Guillaume* Herpin, seigneur de Coudrai-Herpin.

V. GEOFROI du Puy, seigneur de Dames, des Pla-

Digitized by Google

ces, acquit la terre du Coudrai-Monin, fut chambellan du roi Charles V, & du duc de Berri. Il fit le voyage de Barbarie avec le duc de Bourbon & le seigneur de Couci, & au retour il se trouva à la bataille d'Azincourt, en 1415, où il demeura prisonnier, & fut mené en Angleterre, où il demeura un an entre les mains de deux chevaliers, auxquels il paya une grosse rançon, & mourut en 1421. Il avoit épousé le 23 mai 1397, *Jeanne* de Pierrebuffiere, dame de Bellefaye, de Chantemilan, & de la Tour S. Aoustrile, fille de *Jean*, seigneur de Pierrebuffiere & de Château-neuf en Limosin, &c. & de *Hiacynthe*, dame de Bellefaye, sa seconde femme, dont il eut *Jean*, mort sans lignée; LOUIS, qui suit; *Louise*, mariée le 14 janvier 1416, à *Plotard* de Cluis, seigneur de Briantes; *Jeanne*, alliée le 17 mai 1422, à *Robert*, seigneur de Neuville & de la Guerche; *Marguerite*, qui épousa le 20 avril 1428, *Etienne* de Château-Chalon, seigneur de Billi en Sologne; *Isabelle*, mariée le 11 décembre 1430, à *Gilbert* Brandon, seigneur de Freffineau; *Marie*, alliée le 12 juin 1432, à *Louis*, seigneur de Montrognon, seigneur de Salvert & de Chat en Auvergne; *Jacquette*, qui épousa le 24 avril 1427, *Jacques* de Tiviere, seigneur de la Motte-d'Ortan & de Murfault en Auvergne; *Perette*, femme de *Jean* de Charenton, seigneur de Chezelles; *Annette*, mariée à *Louis* de Lézai, seigneur de Chantoliers, de Romœt & de l'Isle-Jourdain; *Catherine*, femme de *N.* baron de Maumont en Limosin; & *Philippe* du Puy, mariée à *N.* seigneur de la Roche-Aymond en Auvergne.

VI. LOUIS du Puy, seigneur du Coudrai-Monin, Vaux, Dames, la Forest, Chantemilan, & la Tour S. Aoustrile, baron de Bellefaye, &c. fut chambellan des rois Charles VII & Louis XI, sénéchal de la Marche, & gouverneur de Châtellerault; servit au siége de Castillon en 1453, & y conduisit les troupes du comte de Castres, & vivoit en 1494. Il avoit épousé le 22 mai 1455, *Catherine* de Prie, fille d'*Antoine*, seigneur de Buzançois & de Moulins, grand-queux de France, & de *Magdeléne* d'Amboise, dont il eut JEAN, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Thiern, seigneur de Lognac & de Sauvagnac en Auvergne; *Susanne*, femme d'*Odet* d'Archiac, seigneur d'Availles, de Fronsignac, & de Mortieres; *Gabrielle*, dame de Bagneux, vivante en 1480; *Magdeléne*, alliée à *Gui* de Chastaignier, seigneur de la Rocheposai, &c; *Marie*, qui épousa le 5 octobre 1480, *Georges*, seigneur de Vouhet en Berri; & *Louise* du Puy, mariée à *Charles*, seigneur d'Arbouville & de Buneau en Beausse.

VII. JEAN du Puy, seigneur du Coudrai-Monin, baron de Bellefaye, &c. chambellan du roi, & bailli de Costentin, fut fait lieutenant général & gouverneur de Rouanois, par le duc de Bourbon en 1488, & du duché d'Orléans, par le duc d'Orléans, auquel il s'attacha dès sa jeunesse, & avec lequel il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Il fit le voyage de Naples avec le roi Charles VII. Le roi Louis XII le pourvut en 1508, de l'office de grand-maître des eaux & forêts. Il mourut le 26 août 1513. Il avoit épousé le 8 février 1505, *Philippe* de Baissel, l'une des filles d'honneur de la reine Anne, & fille d'*Antoine*, seigneur de Longecourt, baron de Tilchastel, &c. bailli de Dijon, colonel des Suisses & Lansquenets, & de *Jeanne* de Lenoncourt-Gondrecourt, morte le 22 avril 1554, ayant eu pour enfans, GEORGES, qui suit; & *Françoise* du Puy, mariée 1°. le 26 mai 1527, à *Charles* Acarie, seigneur de Bourdet & de Charroux: 2°. à *Gilles* Sanglier, seigneur de Boisrogues, morte le 30 juillet 1559.

VIII. GEORGES du Puy, seigneur de Coudrai-Monin, baron de Bellefaye, &c. né le 4 juin 1509, fut pannetier du roi François I, & mourut le 6 août 1562. Il avoit épousé *Jeanne* Raffin, fille d'*Antoine*, dit *Poton*, seigneur de Pecalvari, de Beaucaire, & d'Azai-le-Rideau, sénéchal d'Agenois, gouverneur de Cherbourg, de Marmande en Gascogne, & de la Sauvetat, & de *Jeanne* de la Lande, dont il eut, CLAUDE, qui suit; *Philippe*, abbé de la Prée, mort en 1560, âgé de 26 ans; *Geofroi*, baron de Bellefaye, né le 16 août 1544, mort sans alliance au siége de la Rochelle le 24 juin 1573; *Philippe*, née le 16 août 1532, mariée à *François* de Gamaches, seigneur de Quinquempoix & de Jussi, vicomte de Remon, chevalier de l'ordre du roi; *Jeanne*, religieuse à S. Laurent de Bourges, morte en 1580; *Claude*, dame de Chantemilan, & de la Tour S. Aoustrile, née le 16 janvier 1542, mariée le 15 janvier 1567 à *Louis* de Châtaignier, seigneur d'Abain & de la Rocheposai, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant général de la haute & basse Marche; & *Françoise* du Puy, alliée à *Claude* de S. Quintin, baron de Blet.

IX. CLAUDE du Puy, seigneur du Coudrai, baron de Bellefaye, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 10 janvier 1536, accompagna le roi Henri III en son voyage de Pologne, vendit sa terre de Dames, pour subvenir aux frais de ce voyage, & mourut à Rome le 3 novembre 1577. Il avoit épousé le 9 janvier 1561, *Jeanne* de Ligneris, fille de *Théodore*, seigneur de Chauvigni, de la Motte d'Ormoi, de Beaumont en Gatines, &c. & de *Françoise* de Billi, dame de Courville, dont il eut pour fille unique *Jeanne* du Puy, dame du Coudrai & de Bellefaye, mariée 1°. en 1579 à *Louis*, seigneur de S. Gelais, &c. lieutenant de roi de Poitou: 2°. à *Prégent* de la Fin, vidame de Chartres, seigneur de la Ferté-Arnault. * *Voyez* la Thaumasiere, *hist. de Berri*. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers, &c.*

PUY (Raimond du) deuxiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, succéda en 1118 à Gérard, instituteur de cet ordre. Il étoit de la province de Dauphiné, & sortoit de l'illustre maison des du Puy, dont on vient de rapporter la généalogie. Raimond fut élu par les freres de l'ordre, suivant la disposition de la bulle du pape Paschal II, donnée en 1113, & fut appellé *maître de l'hôpital de la ville de Jérusalem*, pour marquer son autorité, Gérard n'ayant pris que le nom de *gouverneur de l'hôpital*. Voyant ensuite que dans le grand nombre de freres qui prenoient l'habit de son ordre, il y avoit beaucoup de gentilshommes, fort capables de manier les armes; il établit une milice pour défendre la religion contre les ennemis de la Terre-sainte, pendant que les autres auroient soin des pauvres & des malades de l'hôpital. Pour mieux réussir dans ce pieux dessein, il assembla le premier chapitre général, & distingua l'ordre en trois rangs; savoir de chevaliers, de servans d'armes, & de chapelains. Il fit aussi de nouvelles constitutions, pour perfectioner la régle que Gérard avoit établie. Elles furent confirmées en 1123, par le pape Callixte II, & en 1130, par Innocent II, qui leur donna pour enseigne de guerre *la croix d'argent*, aujourd'hui appellée *de Malte, en champ de gueules*. Raimond du Puy arma ses troupes, & les présenta à Baudouin II, roi de Jérusalem, pour le suivre en ses armées contre les infidéles. Depuis ce temps-là il n'y eut aucune expédition, ni aucun combat où les chevaliers de cet ordre ne se trouvassent. L'an 1153, le roi de Jérusalem étoit près de lever le siége d'Ascalon; mais le grand-maître du Puy obtint que l'on demeurât devant la place, & fit rendre la ville en peu de jours. Cette conquête lui acquit beaucoup de gloire, & lui attira l'estime du pape Anastase IV, lequel accorda de grands priviléges à l'ordre. Raimond fit ensuite bâtir un palais magnifique: ce qui donna de la jalousie aux prélats de Jérusalem & de la Terre-sainte; mais la religion fut maintenue par le souverain pontife, dans ses exemptions & dans ses priviléges. Ce grand-maître mourut en 1160, & eut pour successeur Auger de Balben. Raimond du Puy est le premier qui ait pris, & à qui on ait donné le titre de *grand-maître de l'ordre*; & il ne s'en servit qu'après que Roger, roi de Sicile, le lui eut donné dans quelques lettres qu'il écrivit à Raimond. * Bosio & Baudouin, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jérusalem*,

Naberat, *privilèges de l'ordre. Recherches concernant Raimond du Puy*, par feu M. de Valbonnays, premier président de la chambre des comptes de Dauphiné, *dans le tom. VI, part. I des mém. de litt. recueillis par le* P. Desmolets.

PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans capitaines d'entre les Calvinistes, pendant les guerres du XVI siécle, rendit de grands services à son parti dans le Dauphiné, où il avoit pris naissance, dans l'illustre maison de du Puy-Montbrun. *Nous en avons donné plus haut la généalogie.* Le brave Montbrun fut d'abord très-zélé catholique, & fut perverti par Théodore de Bèze, & par la lecture des écrits de Calvin, dont ce ministre lui avoit fait présent dans un voyage que Montbrun fit à Genève, pour ramener une de ses sœurs qui s'étoit engagée dans les opinions nouvelles, & qui s'étoit retirée à Genève. Elle craignoit le zèle de Montbrun; en effet il fut tel, qu'il le porta à l'aller chercher où elle étoit, dans le dessein de la ramener, ou de la tuer. Cette demoiselle ayant su l'arrivée de son frere, se cacha, & engagea Bèze de le voir, pour tâcher de le gagner. Les efforts du ministre furent vains & inutiles pendant environ trois ans, au bout desquels Montbrun fit une profession publique de la nouvelle religion, força ses vassaux à la recevoir, & en fut depuis un des plus hardis & des plus zéles défenseurs. On le vit des premiers à la faire valoir sur la fin du régne de Henri II, & au commencement de celui de François II. En 1560, Marin Bouvier, prévôt des maréchaux de France en Dauphiné, eut ordre de l'arrêter. Montbrun ayant eu avis qu'il venoit pour exécuter cet ordre, marcha contre lui, le prit, & le fit mettre dans la prison de son château de Montbrun. Montbrun jugeant bien qu'après cela on ne le laisseroit point en repos, se mit en campagne, entra dans les terres du pape, exigea de grosses contributions, & s'empara de quelques villes. Le pape, pour arrêter les dégâts que l'armée de Montbrun faisoit, s'adressa au cardinal de Tournon, oncle de sa femme, pour le prier d'engager Montbrun à discontinuer de ravager ses terres. Ce cardinal eut recours au maréchal de Montmorenci, par l'entremise duquel Montbrun fit sa paix avec le pape, sortit de ses états, & revint demeurer à Montbrun. Le parlement de Grenoble ayant été informé de son retour, engagea la Mothe-Gondrin, lieutenant de roi de la province, de venger l'outrage que Montbrun leur avoit fait en la personne de leur prévôt, qu'il avoit emprisonné. Cet officier marcha contre Montbrun avec six cens chevaux; mais Montbrun ayant eu avis de cette marche, vint au-devant de lui, & le défit dans les montagnes avec quarante hommes seulement. Gondrin, pour se venger, eut recours aux Suisses, dont il obtint un secours de 800 hommes; mais Montbrun, quoique ses gens fussent beaucoup inférieurs en nombre, trouva dans sa valeur & dans leur courage de quoi triompher entiérement de ses ennemis, dont il tua la plus grande partie, & en fit quelques-uns prisonniers, & entr'autres le commandant des Suisses, qui dit en rendant son épée, que ceux de sa nation n'avoient jamais été vaincus par une armée inférieure à la leur, *que par Jules César, François I, & par le brave Montbrun.* La vigoureuse résistance de Montbrun lui attira un si grand nombre d'ennemis, qu'il fut obligé de sortir de France, & de se retirer à Genève avec *Justine* Aleman, son épouse, qui se laissa corrompre & séduire par les discours de Calvin & de Bèze. Leur maison fut rasée, & toutes les fortifications démolies. Après environ deux ans d'absence, Montbrun rentra en France, reprit les armes, & se rendit maître de plusieurs places du Dauphiné & de la Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac & de Montcontour. L'an 1570, étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'amiral de Châtillon en Vivarez, & passa le Rhône à la nage avec sa cavalerie, après avoir blessé M. de Gordes de sa propre main, & défait l'armée qu'il commandoit. Après la S. Barthélemi, Montbrun fut des premiers à prendre les armes, & contribua dans la suite à mettre diverses places dans son parti. Il fut assez hardi pour marcher contre l'armée de Henri III, qui faisoit le siége de Livron, & d'ordonner à ses troupes de piller le bagage de ce prince en 1574. Ce ne fut pas tant par avance, disent les historiens, que par bravoure: aussi répondit-il, lorsqu'on lui reprocha qu'il sembloit avoir oublié qu'il étoit né sujet, *que les armes & le jeu égaloient les hommes.* Enfin, le marquis de Gordes, lieutenant de roi dans la province, marcha contre Montbrun avec une armée considérable. Le choc fut vif & opiniâtre. Montbrun en étant venu aux mains jusqu'à trois fois dans un même jour, ses troupes diminuées considérablement, & fatiguées de toutes ces attaques, eurent tellement le dessous, que Montbrun se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin; mais il tomba, se cassa une cuisse, & fut arrêté. Le roi lui fit faire son procès à Grenoble, où il fut conduit le 29 du mois de juillet: il y fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance le 12 août 1575. La paix de 1576 lui rendit, par un article exprès, l'honneur que le genre de sa mort sembloit lui avoir ôté; & le jugement rendu contre lui fut anéanti & révoqué. * De Thou, *historia sui temporis*, Chorier, *histoire du Dauphiné*. La Popeliniere. Davila.

PUY (du) maison ancienne & féconde en hommes illustres. L'opinion la plus certaine est qu'elle est originaire de France, & qu'elle est venue s'établir dans le duché de Bar en 1400, par Jean du Puy, qui y accompagna le duc René I, lequel l'envoya à la cour de Rome pour demander en son nom l'investiture des royaumes de Naples & de Sicile. Jean y fut reçu avec distinction, & le pape lui fit présent du coutelas de Jules César, avec cette devise: *Julii Cæsaris sum.*

I. PIERRE du Puy, seigneur de Saint-Germain en Forès, est le premier de cette maison dont on ait connoissance. On croit qu'il mourut vers l'an 1348, son petit-fils étant mort en 1400.

II. THOMAS du Puy, seigneur de Saint-Germain & de Laval en Forès, succéda à Pierre du Puy, & laissa pour son successeur HUGUES du Puy, qui suit.

III. HUGUES du Puy, seigneur de Saint-Germain, épousa *Antoinette* de Chastelus, dont il eut *Thomas* du Puy, seigneur de Joursieu; *Etienne* du Puy; *François* du Puy, qui a été général de l'ordre des Chartreux, *qui a ci-après un article séparé*; GEOFROY, qui suit; & JEAN du Puy, qui a formé la *branche des seigneurs de* GERY & LOIZEY, *en Lorraine*. Il prit pour armes, *un émanché d'or & de gueule*, que les descendans de cette maison continuent de porter avec les anciennes.

IV. GEOFROY du Puy, seigneur de Saint-Germain, capitaine-gouverneur de Saint-Galmier, épousa *Françoise* Trunel, dont il eut onze enfans: entr'autres, *Pierre*, prieur d'Estivallailes, & chanoine de Notre-Dame de Montbrison; *Antoine*, prieur de Salles; *Philibert*, commandeur de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois; & CLÉMENT, qui suit; *Jacques* I du nom, capitaine & châtelain de Saint-Galmier, épousa *Claire* de Chalançon, dont il eut *Louis* & *Jacques* du Puy, II du nom, qui s'allia avec *Catherine* de Villars: il en eut *Claude* du Puy, qui se fit Capucin, & qui fut quatre fois provincial; *François*, aussi Capucin; & *Catherine* du Puy, qui épousa *Nicolas* de Pelouze, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur du haut Vivarais.

V. CLÉMENT du Puy, seigneur de Saint-Germain & de Laval en Forès, épousa le 23 juin 1539 *Philippe* de Poncet, fille de *Jean* de Poncet, seigneur de la Riviere, & de *Magdeléne* Jayer, dame de Galande en Brie. Il en eut *Clément* du Puy, Jésuite, qui fut provincial de la province de France, *dont nous parlerons dans un article séparé*; CLAUDE, qui suit; & *Judith*, qui épousa *Claude* Séguier, sieur de la Vériere.

VI. CLAUDE du Puy, seigneur de Saint-Germain,

Digitized by Google

dont on peut consulter l'article particulier, épousa le 29 septembre 1576 *Claude* de Sanguin, fille de *Jacques* de Sanguin, seigneur de Livry, & de *Barbe* de Thou, fille d'*Auguste* de Thou, president à mortier, conseiller d'état de Henri IV, & garde de sa bibliothéque. Claude eut de sa femme, *Christophe* du Puy, Chartreux, *qui a son article séparé*; *Augustin*, chanoine & prévôt d'Ingray dans l'église de Chartres; *Clément*, commissaire d'artillerie, qui fut tué à la bataille d'Avein en 1636, laissant des enfans de *Catherine* de Longueval, sa femme; *Marie*, qui épousa *Claude* Genoud, sieur de Toulonges; *Pierre* du Puy, *qui a ci-après un article particulier*; *Jacques*, prieur de S. Sauveur, & garde de la bibliothéque du roi, *dont on parlera dans l'article de Pierre, son frere*; & NICOLAS, qui suit.

VII. NICOLAS du Puy, chevalier de Malte, fut tué par les Turcs près de Faragosse, en 1625.

SEIGNEURS DE GERY ET LOIZEY en Lorraine.

IV. JEAN du Puy, seigneur de Gery, envoyé de Lorraine en cour de Rome, frere cadet de *Geofroy* du Puy, seigneur de Saint-Germain, épousa en 1430 *Maryon* de Bauzey, dame dudit lieu, fille de *Henriet* de Bauzey, seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* de Houdelaincourt, maison de nom & d'armes. Les enfans de *Jean* du Puy furent *Pierre*, chanoine de S. Pierre de Bar, où l'on voit sa statue; DIDIER, qui suit; *Jeanne*, morte fille, & plusieurs autres. Jean du Puy, à son retour de Rome, accompagna le duc René à Naples à sa prise de possession; & ce duc le fit conseiller dans son conseil & chambre des comptes. On prouve la filiation de *Jean* du Puy, fils de *Hugues* & d'*Antoinette* de Chastelus, par un titre de fondation de trois messes par semaine, fondées en sa chapelle de S. Pierre à Bar, érigée sous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame en ladite église collégiale, le 15 avril 1488 avant Pâque, dont les descendans en sont collateurs par lettres patentes de René, duc de Lorraine, en faveur de Maryon de Bauzey, douairiere de feu honoré seigneur Jean du Puy, qui en réglent le droit de patronage & collation en faveur du plus proche parent: ces lettres sont du 20 decembre 1489. L'alliance de Maryon de Bauzey avec Jean du Puy se prouve par une transaction faite entre Maryon de Bauzey, douairiere de feu honoré seigneur Jehan du Puy d'une part, Didier & Pierre du Puy, chanoine de S. Pierre à Bar, son frere, touchant le douaire de ladite Maryon de Bauzey, leur mere, sur le bien de leur pere, du 10 mai 1487, passée pardevant Jean Godignon & Christophe Liétard, notaires à Bar.

V. DIDIER du Puy, I du nom, seigneur de Gery & de Loizey, épousa en premieres noces *Marguerite* de Révigny, fille de *Guillaume* de Révigny, & de *Jeanne* de Gémcourt, dame dudit lieu. Guillaume de Révigny eut une seconde fille, *Claudette* de Révigny, qui épousa *Antoine* de Cléméry, seigneur dudit lieu, dont elle eut *Louise*, & *René* de Cléméry, qui épousa *Françoise* de Gournay, fille de *François* de Gournay, & de *Françoise* de Gronais, maison éteinte: Louise épousa *François* de Tavagny, bailli du comté de Vaudémont. La maison de Revigny est très-ancienne. En 1280 vivoit Jean de Révigny, bailli de Bar. Les enfans de Marguerite de Revigny furent *François* & *Didier* du Puy, chanoine de S. Maxe de Bar. DIDIER du Puy, I du nom, épousa en secondes noces *Jeanne* de Guillarmot, fille de *Thomas* de Guillarmot, seigneur de Mandres en partie, & de *Jeanne* de Mandres, dame dudit lieu, fille de *Jean* de Mandres. Didier eut de ce second mariage *Maxe* du Puy, seigneur de Loizey, qui épousa *Marguerite* de Varnencourt, fille de *Jean*, seigneur dudit lieu, & sœur de *Nicolle* de Varnencourt, mariée à *Pierre* des Salles, dont elle eut *Philippe* des Salles, sieur de Gombervaux, decedé fort riche en 1559, ayant part en quatre-vingt seigneuries. Didier du Puy fit deux fondations, l'une du 28 juillet 1504, pour le repos de l'ame de Marguerite de Revigny; l'autre du 5 juin 1508, pour celui de Jeanne de Guillarmot, sa seconde femme: il mourut en 1519, & fut inhumé dans sa chapelle des Augustins de Bar. Il laissa pour successeur FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS du Puy I du nom, seigneur de Gery, Loizey, Germonville, Dagonville & autres lieux, conseiller d'état & des guerres du duc Antoine, épousa *Mayon* de Naves, dame de Saulcy, sœur de *Jean*, de *Claude* & de *Nicole* de Naves, seigneur de Mars-la-Tour & d'Ecouviers, président du conseil de Luxembourg. La maison de Naves est des plus illustres & très-ancienne dans le duché de Luxembourg. François du Puy eut de Mayon de Naves DIDIER II du nom, qui suit; *Jean*, qui épousa *Jeanne-Marie* d'Anglure, morte sans enfans; *Thomas*, seigneur de Dagonville, mort sans postérité; *Barbe*, qui épousa *Didier* de Cardon, seigneur de Vandelainville & de Vidampierre; & *Louis*, seigneur de Germonville, qui épousa *Barbe* de Paviot, morte sans hoires.

VII. DIDIER du Puy II du nom, seigneur de Gery, Loizey, Germonville & de Dagonville, épousa *Philippe* de la Mothe, dame de Fredo, fille de *Jean* de la Mothe, seigneur de Marchinville & de Francheville, & de *Jeanne* de Briel, dame de Pétoncourt. Cette maison de la Mothe est très ancienne, comme on le voit par les mausolées & épitaphes de ceux de cette maison, en leur église des Augustins de Bar, dont ils sont fondateurs: on trouve en 1300 un Guillaume de la Mothe. Didier du Puy est mort à Paris, & fut inhumé en l'église de S. Sulpice le 6 août 1567, ayant eu de Philippe de la Mothe, sa femme, *Gilles* du Puy, seigneur de Gery, qui mourut aussi à Paris, âgé de 20 ans, & voulut être inhumé par humilité au cimetiere de l'église de S. Etienne du Mont, en l'an 1560; *Jacques-Louis* du Puy, qui fut tué étant lieutenant pour le service de France; LOUIS du Puy I du nom, *tige de la branche des seigneurs de* GERY, LOISEY *& de* BOUCH, *rapportée après la suivante*; *Elizabeth* du Puy, morte fille; & FRANÇOIS du Puy, qui suit, & qui a fait *la branche des seigneurs de* LEZEVILLE, qui suit.

SEIGNEURS DE LEZEVILLE & de VALZARGUES en Champagne.

VII. FRANÇOIS du Puy, II du nom, seigneur de Lézeville & Valzargues, fils de DIDIER du Puy II du nom, seigneur de Gery, Loizey, Dagonville, & de Germonville, conseiller & secretaire d'état de Charles III, duc de Lorraine, par patentes données par Christine de Danemarck, duchesse douairière, & Nicolas, comte de Vaudémont, tuteur du duc Charles, pour les bons & importans services que François du Puy, son pere, avoit rendus à René II, & au duc Antoine, du 4 mars 1545. François du Puy II du nom épousa *Antoinette* d'Ernecourt, fille du baron de Thuilier, dont il eut trois enfans, FRANÇOIS, qui suit; *Constantin* & *Renée*. Celle-ci épousa *Thierri* de Magnicourt, seigneur de Bouch, baron de Méligny, & en eut *Jean* de Magnicourt, seigneur de Bouch, baron de Méligny. *Constantin* du Puy, seigneur de Vaux, gouverneur de Vaucouleur, épousa le 25 septembre 1575 *Magdeléne*, barone de Méligny, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie* du Puy, dame de Vaux, qui épousa *Charles* de Rozieres, seigneur de Sampigny, capitaine d'une compagnie de deux cens hommes, dont elle eut *François* & *Etienne* de Rozieres, seigneur de Verein, qui épousa sa cousine germaine.

IX. FRANÇOIS du Puy III du nom, seigneur de Lézeville & Valzargues, gouverneur de Vaucouleur, par brévet du duc de Lorraine, donné à Nancy le 12 mai 1574, épousa le 26 novembre 1598 *Mahaut* de Guerre, fille d'*Eucaire* de Guerre, seigneur en partie de

Lézeville & de Roncourt, & de *Louise* de Comitin. De ce mariage sortirent FRANÇOIS IV du nom, qui suit; *Alexandre*, capitaine, tué au siége de la Rochelle; *Louis*, capitaine dans le régiment de Bourlemont, tué à Rotheville; & *Claude* du Puy, laquelle épousa *Jean* Deschamps, chevalier, seigneur de Riel & de Roncourt, dont elle eut *François* Deschamps, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Picardie.

X. FRANÇOIS du Puy IV de ce nom, seigneur de Lézeville, Valzargues, la Neufville-aux-bois, & de Villeneuve-au-fresne, capitaine dans le régiment de Bourlemont, épousa *Antoinette* de Cousin, fille de *Nicolas*, & de damoiselle *Magdeléne* Yon. Il eut pour enfans ANTOINE du Puy, qui suit; ROCH, *dont on parlera ci-après*; *François*, seigneur de Valzargues; *Claudine* & *Catherine* du Puy, religieuses Bénédictines.

XI. ANTOINE du Puy, chevalier, seigneur de Valzargues, capitaine au régiment de Créquy, épousa *Anne* de Vezon, fille de *Jean* de Vezon, seigneur de la Motte & de Bréchainville, & de *Gabriel* de Berthilleville. Il eut deux enfans, FRANÇOIS, qui suit; & *Anne* du Puy.

XII. FRANÇOIS du Puy V du nom, chevalier, seigneur de Valzargues, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fleurus en 1691. Ainsi finit la branche de Valzargues. Anne du Puy, dame de Valzargues, mourut dans son château, âgée de vingt ans & quelques mois, en 1689, & les biens de cette maison ont passé dans celle des seigneurs de Lézeville.

XI. ROCH du Puy, chevalier, seigneur de Lézeville, la Neufville-aux-bois, & de Villeneuve-au-fresne, fils de FRANÇOIS du Puy IV du nom, capitaine au régiment de Bourlemont, épousa *Marie* d'Ardennes, fille de *Nicolas* d'Ardennes, chevalier seigneur du Bois-le-comte & de Villacourt, premier commandant du régiment d'Orléans, & de *Barbe* du Puy, dame de Jubainville, fille de *Louis* baron du Puy, seigneur de Jubainville & de Bouch, premier capitaine d'infanterie pour le service du roi, qui lui avoit offert un régiment en récompense de ses services. Louis du Puy fut fait depuis colonel pour le service du duc de Lorraine. Roch du Puy laissa de Marie d'Ardennes *Nicolas*, baron du Puy, seigneur de Villeneuve; *Marie* du Puy qui épousa *N*... de Cirfontaine, marquis de Germay; LOUIS qui suit; & *Anne* du Puy, mariée au sieur de Souhême.

XII. LOUIS, comte du Puy I du nom, seigneur de Lézeville, la Neufville-aux-bois, & de Villeneuve-au-fresne.

SEIGNEURS DE GERY, LOIZEY & de BOUCH, seigneurs voués de Toul en Lorraine.

VIII. LOUIS du Puy I du nom, chevalier, seigneur de Gery, Loizey, Germonville & Dagonville, capitaine du régiment d'Esne, fils de DIDIER II du nom, & de *Philippe* de la Mothe, dame de Fredo, épousa le 13 juin 1566, *Nicole*, née comtesse de Pouilly, fille de *Gérard* comte de Pouilly, baron d'Esne, gouverneur du Chastel, & de *Marguerite* barone de Lavaulx. Les enfans de Nicole comtesse de Pouilly, furent *Philippe* du Puy, tué enseigne au siége de Stenay pour le service de Henri II, au mois d'octobre 1591; DAVID, qui suit; & *Eve* du Puy, dame de Loizey, qui épousa *Jean* de Bouvet, écuyer, grand gruyer de Bar, & laissa *François* de Bouvet. Louis du Puy I du nom est mort à Paris le quatriéme juin 1580, & fut inhumé aux Augustins de la même ville, laissant la garde-noble de ses enfans à Nicole de Pouilly, sa femme, leur tutrice. La maison de Pouilly est originaire d'Allemagne, d'anciens comtes fort illustres, comme on peut le voir dans le simple crayon des maisons de Lorraine & de Bar, par le sieur Matthieu Husson.

IX. DAVID du Puy, chevalier, seigneur de Gery & de Bouch, seigneur voué de Toul, lieutenant des chevaux-légers de la garde de l'archiduc Léopold, lieutenant-colonel du régiment de Chaligny, écuyer de la princesse Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg, épousa en premieres noces en 1590, *Florimonde* d'Aucy, fille de *Henri* d'Aucy & de *Florimonde* de Quilly, fille de *Henri* de Quilly, colonel au service de Charles IV, & d'*Elizabeth* de Naves, laquelle Elizabeth de Naves étoit fille de Claude de Naves & de Claude d'Ailly, maison illustre en France. David du Puy épousa en secondes noces le vingt-deuxiéme janvier 1594, *Marguerite*, née barone de la Fosse, fille de *Nicolas* baron de la Fosse, seigneur de Jubainville & de Bouch, seigneur voué de Toul, gouverneur de ladite ville pour sa majesté impériale, & de *Catherine* de Noirel, dame de Chaudenay, fille de *Nicolas* seigneur de Domgermain, maitre échevin de la ville de Toul, & de *Jeanne* de Villiers. David du Puy après plusieurs campagnes en Flandre & en Allemagne, mourut à son retour à Chatenoy ou à Sainte-Croix, proche de sainte Marie aux Mines en décembre 1610, laissant de sa femme Marguerite barone de la Fosse, FRANÇOIS baron du Puy II du nom, qui suit; *Louise* & *Catherine* du Puy, mortes filles dans le château de leur pere; *Louise* & *Claudette* du Puy, qui furent religieuses du Tiers-Ordre à Toul; *Nicolas*, chevalier, seigneur de Bouch, tué lieutenant au service de France. *Louis* baron du Puy, sixiéme enfant de *David* seigneur de Jubainville & de Bouch, colonel pour le service du duc de Lorraine, épousa en premieres noces *Catherine* de Saint-Loup, dame de Vandiere; & en secondes noces, *Claudette*, marquise de Rancher, fille de *Claude* marquis de Rancher, seigneur de Lagitonniere, & d'*Anne*, née comtesse de Boïhier, barone d'Orfeuille, le 14 novembre 1627, niéce de *Nicolas* comte de Boïhier, baron d'Orfeuille, premier écuyer de son altesse monseigneur le duc de Lorraine, qui épousa en secondes noces *Marguerite* barone de la Fosse, douairiere de David du Puy. *Louis* baron du Puy, mourut à Jubainville le premier de janvier 1679, & laissa de *Claudette* de Rancher, BARBE du Puy, *dont on parlera*; LOUIS, prélat & prieur de Neufchâteau; & *Catherine* du Puy, qui fut dame de l'abbaye royale de la Perinne, la princesse Catherine de Bourbon sa tante, qui avoit cette abbaye, ayant voulu l'avoir auprès d'elle.

BARONS ET COMTES DU PUY.

X. FRANÇOIS, baron du Puy, II du nom, *seigneur* de Bouch, Parois, Saint-Julien, Dombasle, *Jubainville* & de Domgermain, seigneur voué de Toul, capitaine d'une compagnie de deux cens hommes pour sa majesté Impériale, épousa en premieres noces le quatriéme février 1627, *Marguerite* de Dombasle, fille de *Pierre* de Dombasle, seigneur dudit lieu & de Chasoy, & de *Marie* de Rozieres, fille de *François* de Rozieres, seigneur de Chaudenay & du Mont-Héron. De ce mariage sortirent *Claude-Antoine* du Puy, chevalier, tué cornette au régiment de la Ferté; *Pierre-François*; *Gabriel-Anne*; *Jacques* baron du Puy; *Marie*; *Louis* & *Claude-Catherine* du Puy. *Marie* du Puy, dame de Dombasle & de Saint-Julien, épousa *Antoine* de Thevenin, écuyer, colonel de cavalerie pour le service de l'empereur, gouverneur & capitaine de Hatton-Châtel. *Claude-Catherine* du Puy, dame de Parrois, épousa *Nicolas* de Gondrecourt, capitaine dans le régiment de Thevenin, fils du premier président de Lorraine, ministre d'état & colonel d'un régiment de son nom pour le service du duc de Lorraine. François du Puy II du nom, épousa en secondes noces, le 21 juillet 1664, *Catherine* d'Ardennes, fille de *Georges* d'Ardennes, chevalier, seigneur de Villacourt & de Bois-le-comte, conseiller d'état du duc de Lorraine, par patentes du 18 février 1619. Catherine d'Ardennes mourut à Toul le quatriéme décembre 1672, âgée de 34 ans; on porta son corps à saint-Julien, où elle fut inhumée le sixiéme dudit mois. François, son mari, testa à Toul en 1688, mourut en 1690, âgé de 94 ans & deux mois, & fut inhumé à saint Mihiel le sixiéme avril de la même année, laissant

Digitized by Google

de Catherine d'Ardennes, FRANÇOIS-ANNE comte du Puy, qui suit; *Antoine-Hyacinthe* baron du Puy, seigneur de Saint-Julien & Domgermain, capitaine des gardes du roi Auguste de Pologne: il mourut à Leipsick en 1706, après la bataille de Frauftatt; *François*, tué cornette pour le service de sa majesté Impériale.

XI. FRANÇOIS-ANNE, comte du Puy, III du nom, seigneur de Bouch, Jubainville, Domgermain, Avrinville & Wascourt, un des plus anciens conseillers d'état du duc de Lorraine dernier mort, président du conseil de M. le prince de Vaudémont, chevalier de l'ordre ancien du Saint Esprit de Montpellier, épousa *Catherine*, dame de Jubainville, fille de *Charles* de Jubainville, chevalier, conseiller d'état de Charles IV, & de *Marie* de Millet, dame de Houdelaincourt, fille de *François*, écuyer, famille originaire de Verdun. On prouve la filiation de *François-Anne* comte du Puy, titré par son altesse royale le 18 juin 1720, par son contrat de mariage du 28 août 1688, par patentes de Léopold I duc de Lorraine, pour la seigneurie de Domgermain du 23 septembre 1724, par celles de conseiller d'état du premier de juillet 1713, & celles de président du conseil de M. le prince de Vaudémont du 5 septembre 1721. On a composé ce distique sur cette derniere réception:

Illustrissimo Domino FRANCISCO-ANNÆ *Comiti Puteano, regiæ suæ celsitudinis à secretioribus, serenissimis à consiliis in supremâ Principatûs Commerciensis curiâ præsidi dignissimo.*

Sedibus extorris nostras Astræa revisens,
Præside te, superum deseret ipsa polum.

De François-Anne du Puy sont sortis *François-Gabriel* abbé du Puy; *Charles-Antoine* comte du Puy, seigneur d'Avrinville; *Nicolas-Claude Etienne* baron du Puy, seigneur de Wascourt, mort le 8 mars 1726; *François* du Puy, chevalier, mort le 23 mars 1709; *François-Joseph*, chevalier seigneur de Bouch, mort en 1698; *Charles-François*, chevalier, seigneur de saint Julien, fils aîné de *François-Anne* du Puy, mourut le 17 août 1690, & fut inhumé en l'abbaye de Saint-Mihiel; *Catherine*, morte le 3 décembre 1698; *Marie-Balthasar*, née le 28 octobre 1698, religieuse aux Ursulines de Commercy; LOUIS JOSEPH, qui suit; *Marie-Thérèse*, qui épousa le 28 janvier 1716 *Alexandre*, comte d'Amerval, seigneur de Rouy, Brûle, Morchain, Pouilliancourt & Moligneaux, capitaine de dragons au régiment de la mestre de camp général de France. La maison d'Amerval est ancienne en Picardie.

XII. LOUIS-JOSEPH comte du Puy, II du nom, seigneur de Domgermain, Avrinville & Wascourt, né le 19 janvier 1705, fut d'abord tonsuré le premier mai 1719; mais il quitta ensuite l'habit ecclésiastique, & prit le titre de comte le 15 avril 1730. * Extrait d'un écrit intitulé: *Abrégé de la généalogie de l'ancienne maison du Puy, le tout dressé sur titres originaux, vieilles chartes & histoires*; à Nancy, chez Nicolas Balthasar, 1733, *in*-12. On s'est servi d'un exemplaire communiqué, dans lequel se trouvent plusieurs corrections marginales. A la fin de cet écrit on trouve: 1. Lettre du duc de Calabre, Lorraine, Bar & Gueldres, au sieur du Puy, conseiller d'état, à Paris, datée de Vezelise le 26 mars 1566. 2. Lettre de la princesse Henriette de Lorraine, princesse de Phalsebourg, à David du Puy, son écuyer, sans date. 3. Lettre de la princesse Catherine de Bourbon, abbesse de l'abbaye de la Perinne, *à monsieur du Puy Parrois, à Verdun*, sans date: Catherine de Bourbon se dit cousine de M. du Puy Parrois, & nomme celui-ci son cousin. C'est que Claude marquis de Rancher, seigneur de Lagitonniere, &c. lequel avoit marié Claudette marquise de Rancher, l'une de ses filles, à Louis baron de Puy, sixiéme enfant de David du Puy, avoit eu pour seconde fille Catherine marquise de Rancher, dame de Lagitonniere, laquelle eut de Charles de Bourbon, comte de Soissons & de Dreux, pair & grand-maître de France, fils puîné de Louis I du nom, prince de Condé, deux filles, savoir, 1. Charlotte de Bourbon, abbesse de Maubuisson, morte au mois d'octobre 1626; & 2. Catherine de Bourbon, abbesse de la Perinne. 4. Autre lettre de madame la princesse Catherine de Bourbon, abbesse de la Perinne, au même M. *du Puy Parrois, à Toul*, datée du huitiéme février 1680. 5. Lettre de la même princesse, au même, sans date. 6. Lettre de Marguerite, barone de la Fosse, douairiere de David du Puy, *à M. du Puy de Parrois son fils, dans son château à Saint-Julien*, sans date.

PUY (Gérard du) cardinal & Limosin de nation, se consacra jeune à Dieu parmi les religieux bénédictins de la congrégation de Cluni, où il avoit un frere abbé de S. Florent, puis de Marmoutier. Il lui succéda dans cette derniere abbaye, à laquelle il fit de grands biens; & souhaita de faire le voyage de Rome pour y visiter les lieux saints. Le pape Grégoire XI, qui étoit alors à Avignon, lui fit donner des lettres de recommandation, & peu après le déclara son vicaire général dans les gouvernemens de Perouse, de la Campagne de Rome, & de quelques autres provinces voisines. Il y servit avec beaucoup de fidélité, & mérita le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1375. Selon Arnoul-Wion, il fut encore évêque de S. Flour & de Carcassone; mais cet auteur se trompe. Il se trouva à l'élection d'Urbain VI, puis à celle de Clément VII, & mourut sous l'obéissance de ce dernier, à Avignon, le 14 février de l'an 1389. On doit éviter de le confondre avec IMBERT DU PUY, natif de Montpellier, & parent du pape Jean XXII, qui le fit cardinal en 1327. Villani s'est trompé en le croyant de Cahors; il étoit de la famille des du Puy de Cahors, mais né à Montpellier. Onuphre & Ciaconius mettent sa mort en 1347; cependant il est assuré qu'il souscrivit à une bulle de Clément VI, du 30 avril 1348. M. Baluze observe qu'il mourut le 26 mai suivant. * Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Thierri de Niem, *de schismat. c.* 2. Villani, *l.* 10, *c.* 53. Bosquet, *in not. ad vit. Joan. XXII.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Baluze, *vitæ pap. Aven.* & *hist. de Tulle, en latin.*

PUY (Jacques du) cardinal, archevêque de Bari, né à Nice en Provence, le 9 février 1497, fut disciple du célébre Pierre de Accoltis, l'un des plus célébres jurisconsultes de son temps. Il lui succéda même dans ses emplois; & après avoir été auditeur de Rote pendant quinze ans, il devint doyen de ce corps. Il fut fait archevêque de Bari, puis cardinal en 1551, par le pape Jules II: ensuite dequoi il fut préfet de l'une & de l'autre signature, président de l'inquisition, & protecteur du royaume de Pologne, de l'ordre des Carmes & de celui de Malte. La grande habileté du cardinal du Puy le rendit l'oracle de la cour de Rome, où on le consultoit sur les plus grandes affaires. Il fut nommé entre ceux que le pape Jules III commit pour recevoir, & même pour casser les aliénations, ou emphytéoses des biens ecclésiastiques, faites contre les formes prescrites par la bulle de Paul II. Depuis il fut nommé par Pie IV, pour présider au concile de Trente, en la place du cardinal Seripande; mais il mourut à Rome dans le temps qu'il se disposoit à partir, un lundi 26 avril 1563, en la 69 année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Marie de la Minerve, où Antoine du Puy, son neveu, qui lui avoit succédé à l'archevêché de Bari, fit graver l'épitaphe qu'on y voit. Le cardinal du Puy avoit composé divers ouvrages; *Decisiones rotæ, De mutatione monetarum, &c.* Joffredi, *historia Niciens.* Ughel, *Ital. sac.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Petramellario, &c.

PUY (Louis du) natif de Romans en Dauphiné dans le seiziéme siécle, étoit fils d'un célébre médecin nommé *Guillaume* du Puy, & excella lui-même dans

cette profession. Il demeura à Poitiers, & traduisit du grec en notre langue divers traites dignes de la réputation que son pere s'étoit acquise à Grenoble & ailleurs. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Chorier, *hist. de Dauphiné*.

PUY (Jean du) *Puteanus*, religieux de l'ordre des Augustins, professeur en théologie dans l'université de Toulouse, étoit de Gimont dans l'Armagnac. Il enseigna la rhétorique à S. Genis; & de-là il alla étudier en philosophie à Bourdeaux, d'où il vint à Paris commencer son cours de théologie. La maladie contagieuse qui affligea assez long-temps cette grande ville, le contraignit de retourner à Toulouse. Ce voyage ne lui fut pas heureux; car il eut le malheur d'être pris par un parti de huguenots qui lui brulerent ses écrits, le battirent cruellement, & le laisserent pour mort. Il se traîna, quoiqu'avec beaucoup de peine, à Toulouse, où il fut choisi en 1593, pour être professeur royal en théologie, & où il mourut en 1623, en réputation d'une grande piété. Ce pere avoit composé des commentaires sur la somme de S. Thomas. * Cornelius Curtius, *elog. viror. illust. August.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

PUY (Henri du) ou ERICIUS PUTEANUS, né à Venloo dans le duché de Gueldre, le 4 novembre 1574, étudia à Dordrecht, à Cologne, à Louvain, & voyagea en Italie, où Rome, Padoue & Milan s'efforcerent à l'envi de le retenir. Il professa long-temps dans la derniere de ces villes, & se fit d'illustres amis, entr'autres le célébre Vincent Pinelli, chez qui il a logé à Padoue. L'archiduc Albert souhaitant de l'avoir dans les Pays-Bas, l'y fit venir en 1606, & lui donna à Louvain la chaire de professeur de Juste Lipse, qui avoit été son maître, & lui confia aussi le gouvernement de la citadelle de cette ville; & on lui donna une charge de conseiller d'état. C'étoit la moindre récompense due au mérite de du Puy, que Philippe IV honora de sa bienveillance, & que tous les doctes de son temps estimoient infiniment. Dans le temps que l'on traitoit de la tréve avec les Hollandois, il fit paroître un ouvrage politique intitulé, *Statera belli & pacis*. Le trop grand penchant qu'il y faisoit paroître pour la paix, & les raisons trop solides dont il en appuyoit la nécessité, penserent lui causer de fâcheuses affaires. Il mourut au château de Louvain le 17 septembre 1646, dans la 72 année de son âge: d'autres auteurs ont placé mal-à-propos sa mort en 1644. Il a passé pour un des plus doctes & des plus modestes écrivains de son temps. Il a laissé un très-grand nombre de traités d'histoire, de rhétorique, de mathématiques, de philosophie, de philologie, dont on peut voir le dénombrement dans la bibliothéque des auteurs des Pays-Bas de Valere André. L'oraison funébre d'Ericius Puteanus fut prononcée à Louvain le 19 septembre 1646, jour de son enterrement, par Nicolas Vernouillet, professeur en éloquence dans cette université, ce qui vérifie la juste date de sa mort. La ville de Rome l'avoit aggrégé l'an 1603, & sa postérité, au nombre de ses citoyens & de ses patriciens. De *Magdeléne-Catherine* de la Tour, sa femme, qu'il avoit épousée à Milan l'an 1604, il eut entr'autres enfans *Jean-Etienne*, qui se rendit Jésuite; *Fauste*, lequel après avoir porté les armes environ deux ans, entra parmi les Carmes Déchaussés l'an 1628; *Juste*, qui fut secrétaire de l'archevêque de Compsa, nonce apostolique; & *Maximilien*, qui étudia auprès de son pere. * *Consultez aussi* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Imperialis, *in mus. hist.* Van den Bede, *in biblioth. Mir. &c.* Vossius, *in epist.* Bayle, *dict. crit.* On trouve dans le tome XVII des *Mémoires* du P. Niceron, un catalogue bien détaillé des ouvrages de Henri du Puy.

PUY (François du) général de l'ordre des Chartreux, natif de S. Bonet en Forez, fut élu après Pierre Russi ou de Roux en 1503. Il étoit grand jurisconsulte & solide théologien. Pierre Sutor qui a fait son éloge, assure qu'il étoit docteur en droit canon & civil, & qu'il avoit une grande connoissance des lettres humaines & divines. Il fut choisi par les évêques de Valence & de Grenoble pour être leur official, & exerça cette charge avec une égale réputation de savoir & de probité. Enfin il renonça au monde, & reçut l'habit de Chartreux des mains de l'évêque de Grenoble. Il fut employé d'abord dans les affaires, puis fut élevé au gouvernement de l'ordre en 1503. Il a composé un ouvrage sur les pseaumes, à l'imitation de S. Thomas; *Catena aurea super psalmos*, imprimée en 1520, *in-4°*. & la vie de S. Bruno, qui fut aussi canonisé par ses soins. Il mourut le 17 septembre 1521. * Sutor, *de vita Cart. tract.* 3, *c.* 7, *p.* 582. Petreius, *biblioth. Cart. p.* 91. Chorier, &c.

PUY (Clément du) avocat célébre du parlement de Paris, s'acquit une très grande réputation par son savoir, par son éloquence & par sa probité. Il étoit consulté sur toutes les grandes affaires, & fut consideré comme le Papinien de son temps. Sa piété solide lui donna un grand éloignement pour les opinions nouvelles, qui trouverent tant de partisans dans son siécle. Il avoit été chargé de la cause du sieur d'Oppede, premier président au parlement de Provence, dans l'affaire de Cabrieres & de Merindol; mais il tomba malade en même temps, & mourut peu après, le 22 août 1554, âgé de 48 ans. Dans une lettre de *Denys Lambin*, écrite de Rome à un de ses amis au mois de juin 1551, & inserée dans le recueil des lettres des grands hommes, que Jean-Michel Brutus publia en 1561, à Lyon, on trouve que Clément du Puy avoit la voix foible, le corps menu & infirme, & l'humeur modeste & timide. Plusieurs savans honorerent sa mémoire d'éloges funebres. * Loysel, *dialogue des avocats du parlement de Paris*. De Thou, *hist. l.* 108. Papyre Masson, *in elog. Claud. Put. &c.*

PUY (Clément du) Jésuite, fils du précédent, né à Paris, fut en réputation de son temps pour la théologie & pour la chaire. Son mérite l'éleva aux principales charges de sa compagnie, comme à celle de provincial de la province de France; & son zèle le fit considérer, comme le fléau des hérétiques, particuliérement dans la Guienne, où il mourut à Bourdeaux l'an 1598. * Florimond de Raimond.

PUY (Claude du) conseiller au parlement de Paris, fils de CLÉMENT du Puy, & de *Philippe* Poncet, resta jeune sous la tutelle de sa mere, qui le fit élever avec grand soin dans les lettres sous Turnebe, *Lambin & Dorat*. Il apprit encore la philosophie, & étudia le droit sous le célébre Cujas. Ensuite il voyagea en *Italie*, où les plus grands hommes de ce pays, comme Fulvius Ursinus, Paul Manuce, Sigonius, Jean-Vincent Pinelli & divers autres, admirerent sa capacité, & voulurent avoir part en son amitié. Il avoit un grand fonds d'esprit, beaucoup de jugement, une érudition profonde: ce qui le fit considérer comme l'homme de son temps qui raisonnoit le plus juste, & qui étoit le meilleur critique. Il fut reçu conseiller au parlement de *Paris* le 7 *février* de l'an 1576, & fut l'un des illustres magistrats de cette célébre compagnie. On le nomma entre les quatorze juges qu'on envoya dans la Guienne, comme il avoit été accordé par le traité de Fleix en 1580. La révolte de la ville de Paris contre le roi pendant la ligue, fut pour son zèle un coup qu'il ne souffrit qu'avec peine. Il alla joindre la partie du parlement qui étoit à Tours; & deux ans après il fut député vers le roi avec les sieurs Forget président, & Scarron conseiller. C'étoit au mois de février, peu avant le sacre de sa majesté, qu'on reçut à Paris le 22 du mois de mars suivant. Claude du Puy revint dans sa maison, où il mourut le premier décembre de la même année 1594, qui étoit la quarante-neuviéme de son âge. Joseph Scaliger, Nicolas Bourbon, Scévole de Sainte-Marthe, Paul de Renealme, Florent Chrétien, Nicolas Rapin, Jean Passerat, Etienne Pasquier, Jean Bonnefons, le président de Savaron, Nicolas Richelet, Nicolas Rigault, Janus Dousa, Paul Merula, Baudius, Grotius, Heinsius, Meursius, Morel, Casaubon, Vulcatius, & divers autres grands hommes amis particuliers de Claude du Puy,

lui

Digitized by Google

lui consacrerent des éloges en diverses langues ; qu'on peut voir dans la vie de Pierre du Puy son fils, & que Paul de Reneaulme, son parent & son intime ami, rassembla dans un recueil qu'il fit imprimer *in-4°*, à Paris en 1607, sous le titre de *Amplissimi viri Claudii Puteani Tumulus*. Voyez RENEAULME. * De Thou, *hist. l.* 148, *ad ann.* 1594. Sainte-Marthe, *in elog. clar. viror. l.* 4. Papyre Masson, *in elog. doct. &c.*

PUY (Christophe du) fils aîné de CLAUDE du Puy, conseiller au parlement, & de *Claude* Sanguin, suivit à Rome le cardinal de Joyeuse en qualité de son protonotaire, & y rendit service à M. de Thou, à l'occasion de la premiere partie de son histoire, que la congrégation de l'indice vouloit condamner & mettre au nombre des livres hérétiques. Etant de retour en France, il se rendit Chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le cardinal Barberin, qui connoissoit son mérite, l'alla déterrer, & par son crédit l'obligea d'aller à Rome exercer la charge de procureur général de son ordre, & de prieur *in Urbe*. Le pape Urbain VIII lui auroit donné des marques de son estime; mais la part que MM. du Puy ses freres avoient eue à la nouvelle édition des libertés de l'église gallicane, empêcha le pape de lui faire sentir les effets de la bonne volonté qu'il avoit pour lui. Il mourut le 28 juin 1654, âgé d'environ 75 ans. Il étoit alors prieur de la Chartreuse de Rome, où il avoit fait faire tous les embellissemens dont ce lieu est capable. C'est lui qui a fait le recueil intitulé : *Perronniana*, pendant qu'il étoit aumônier du roi, & auprès du cardinal du Perron. Ce recueil a été imprimé en 1669, par les soins de Daillé le fils. * De Vigneuil Marville, *mélanges d'histoire*.

PUY (Pierre du) conseiller du roi en ses conseils, & garde de sa bibliothéque, étoit fils de CLAUDE du Puy, conseiller au parlement, & de *Claude* Sanguin. Il fut élevé avec un soin extrême par son pere. Il s'attacha si fortement à l'étude, que par son assiduité au travail, il devint savant en toute sorte de littérature, principalement en droit & en histoire. M. le président de Thou, qui étoit son allié, & le célébre Nicolas Rigault, étoient ses amis les plus intimes, & il fut très uni avec les plus habiles gens de son temps. Il eut, avec Jacques son frere, & Nicolas Rigault, le soin des éditions de l'histoire de M. de Thou, faites en 1620 & en 1626. Il est aussi auteur des *Mémoires & Instructions pour servir à justifier l'innocence de messire François-Auguste de Thou*, conseiller du roi en son conseil d'état, réimprimés à la fin du tome XV de la traduction de l'histoire de M. de Thou, imprimée en 1734. Il renouvella dans ses voyages l'amitié que son pere avoit entretenue si long-temps avec les savans des Pays-Bas, & principalement avec ceux de Hollande, où il accompagna M. Thumeri de Boissise, que le roi y envoyoit. A son retour il travailla à la recherche des droits du roi, & à l'inventaire du trésor des chartes. Tant de piéces rares qu'il avoit vues & examinées, lui donnerent une si grande connoissance de tout ce qui regarde notre histoire, que peu de personnes y ont fait d'aussi curieuses découvertes. Il fut employé avec MM. le Bret & de Lorme, pour justifier les droits du roi sur les trois évêchés de Metz, Toul & Verdun; & les usurpations des ducs de Lorraine sur ces mêmes évêchés. On est persuadé que tout le poids de cette commission tomba sur M. du Puy, qui en dressa tous les inventaires raisonnés, & qui fournit quantité de titres & de mémoires pour la vérification de ces droits. Son humeur obligeante l'intéressoit pour tous les hommes de lettres qui travailloient, & le portoit à leur communiquer ce qu'il avoit de plus curieux dans ce vaste recueil de mémoires qu'il avoit ramassés depuis 50 ans. Il s'en servit lui-même avantageusement pour la composition des excellens ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont, *Traité touchant les droits du roi, sur plusieurs états & seigneuries. Recherches pour montrer que plusieurs provinces & villes du royaume sont du domaine du roi. Preuves des libertés de l'église gallicane. Histoire véritable de la condamnation de l'ordre des Templiers. Histoire générale du schisme qui a été en l'église, depuis l'an 1378, jusqu'en 1428. Mémoires de la provision aux prélatures de l'église. Différend entre le saint siége & les empereurs pour les investitures. Histoire du différend entre le pape Boniface VIII, & le roi Philippe* le Bel. *De la loi Salique. De la confiscation pour crime de leze-majesté. Que le domaine de la couronne est inaliénable. Considérations sur les traités de Madrid, de Cambrai & de Crespi. Si la prescription a droit entre les princes souverains. Traités des apanages des enfans de France. Histoire des favoris. Histoire de la pragmatique-sanction. Du concordat de Bologne, entre le pape Léon X, & le roi François I. Traité des régences & majorité des rois de France. Traité des contributions que les ecclésiastiques doivent au roi, en cas de nécessité. Mémoires du droit d'aubaine. Traité de l'interdit ecclésiastique. Apologie de l'histoire de M. le président de Thou, &c.* Ces ouvrages font parfaitement connoître la vaste érudition de M. du Puy, qui mourut à Paris le 14 décembre de l'an 1651, âgé de 69 ans & un mois. Nicolas Rigault son ami écrivit sa vie, qui a été imprimée à Londres en 1681, dans un recueil *in-4°*, intitulé : *Vitæ selectæ*. Henri de Valois fit son oraison funébre. JACQUES DU PUY, frere de celui dont nous venons de parler, & prieur de S. Sauveur, l'aida dans tous ses ouvrages, & en publia le plus grand nombre. Ce dernier fut aussi garde de la bibliothéque du roi, & mourut en 1656, le 17 novembre. * Ménage, *Anti-Baillet, pag.* 159 *de l'édit. in-4°*.

PUY (Germain du) prêtre de l'Oratoire, fut d'abord curé de Châtres, petite ville à sept lieues de Paris, & ensuite chanoine de saint Jacques de l'Hôpital à Paris, où il demeura pendant plusieurs années. Comme il joignoit à un esprit vif, délicat, enjoué, une assez grande érudition ecclésiastique, & sur-tout une grande connoissance de la théologie morale, il fut lié avec plusieurs théologiens du premier mérite, & se trouvoit souvent avec quantité de personnes d'esprit qui recherchoient volontiers sa conversation. Il prêchoit aussi avec beaucoup de solidité & de facilité, & il étoit toujours suivi par un grand nombre d'auditeurs, parmi lesquels il s'en trouvoit de beaucoup de mérite, qui se faisoient un vrai plaisir de l'entendre. Messire Henri de Barrillon, évêque de Luçon, en ayant été très-satisfait comme les autres, l'invita à prêcher un carême à Luçon, & M. du Puy s'étant rendu aux instances du prélat, se fit admirer à Luçon autant qu'il s'étoit fait estimer à Paris. M. de Barrillon, à qui cette occasion donna moyen de connoître de plus près le mérite de celui qu'il avoit appellé, voulut le retenir auprès de lui; & pour l'y engager, il lui offrit l'archidiaconé & la théologale, avec un canonicat de son église. M. du Puy se rendit à des offres si obligeantes & si flateuses ; il revint faire quelque séjour à Paris, & ayant fait une démission de son canonicat de S. Jacques de l'Hôpital, comme il en avoit déja fait une d'une chapelle dont il étoit pourvu dans une collégiale d'Angers, afin de ne pas posséder deux bénéfices, il s'en retourna à Luçon, où il est demeuré pendant plusieurs années, & s'y est fait beaucoup estimer par son esprit & par ses talens, sur-tout pour la chaire. Sur la fin de sa vie, ayant eu une attaque d'apoplexie, il quitta Luçon pour achever ses jours dans la retraite, & il se retira à Niort en Poitou, dans la maison des peres de l'Oratoire, où il est mort en 1713, plus que septuagénaire. Etant curé de Châtres, & pendant qu'il étoit chanoine de S. Jacques l'Hôpital à Paris, il faisoit quelquefois son amusement de la poësie françoise, pour laquelle il avoit du gout, & dans laquelle il réussissoit. Il a composé en ce genre quantité de petites piéces, la plupart critiques, & sur-tout des chansons satyriques & morales. On n'en a imprimé qu'un petit nombre en feuilles volantes. On en trouve plusieurs au bas de quelques estampes de Bonnart, comme au bas de celle qui représente le bon Pasteur, &c. Il est aussi auteur de quelques épitaphes faites à l'honneur de M. Arnauld le docteur ; de la traduction en vers françois des vers latins qui se trouvent dans les lettres de S. Paulin, traduites en françois par Claude de

Santeul, *in-8°*; & il a traduit pareillement en vers françois plusieurs piéces latines de M. de Santeul de S. Victor, avec qui il étoit lié d'amitié, entr'autres la piéce où cet excellent poëte examine, *De quelle maniere & dans quelles dispositions le clergé doit chanter l'office divin.* La traduction de M. du Puy fut imprimée avec les vers latins de M. de Santeul, à Paris, *in-8°*, en 1694, le traducteur étant alors chanoine de S. Jacques l'Hôpital; & elle a été mise à la tête des hymnes du célébre Victorin, & dans le recueil des autres poësies du même, *tom. II, pag.* 61, de l'édition de 1698, & *tome II, pag.* 226, de l'édition de 1729, en trois volumes. M. de Barrillon étant mort à Paris, après l'opération de la pierre, le 7 mai 1699, après plus de vingt-sept ans d'épiscopat, & ayant été enterré dans la maison de l'Institution des peres de l'Oratoire, M. du Puy prononça l'oraison funébre de ce prélat, & elle a été imprimée en 1704, *in-4°*. M. du Puy est encore auteur de l'ouvrage intitulé: *Relation des assemblées extraordinaires de la faculté de théologie d'Asnieres, établie dans la ville d'Onopolis, sur la riviere d'Amathie, entre les diocèses de Luçon & de la Rochelle, contre le Jansénisme; avec une censure portée contre plusieurs livres pernicieux & infectés du poison de cette hérésie*, brochure *in-12* de trente-six pages, en 1713. A la fin de cette piéce, on a joint le *Conseil tenu par les confesseurs interdits de la maison professe des Jésuites de Paris*, en vers burlesques, avec quelques épigrammes & quelques chansons du même. On lui attribue un recueil d'*Epigrammes* en vers françois *sur plus de cent cinquante Saints & Saintes du désert*. Ce recueil se trouve manuscrit dans la bibliothéque des peres de la doctrine chrétienne de S. Charles, à Paris. * *Mém. du temps.*

PUY (Claude-Thomas du) fils d'un négociant de Paris où il étoit né, s'est élevé par son mérite. Il a été conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, (à brevet) maître des requêtes honoraire de son hôtel, ci-devant intendant de la nouvelle France en Canada, & avocat général au grand conseil pendant douze ans. Il s'étoit acquis l'estime des savans par ses talens pour les sciences & les beaux arts, & sur-tout pour les méchaniques. Il est le premier qui ait fait des sphères mobiles, suivant le systême de Copernic. Les machines hydrauliques de son invention, ont mérité les attentions des savans de Paris & des étrangers. On lit dans le *Mercure* du mois de septembre 1738, un mémoire sur ces machines, dans lequel on trouve le rapport qu'en ont fait les commissaires de l'académie des sciences. M. l'abbé Desfontaines dans ses *Observations sur les écrits modernes*, & M. l'abbé Prevost dans son *Pour & Contre*, parlent aussi plusieurs fois de ces machines. M. du Puy est mort le 15 septembre 1738, au château de Carcé, Mines de Pompéan, proche de Rennes en Bretagne, âgé de 58 ans. Il étoit à la veille d'exécuter le grand projet qu'il avoit formé pour l'epuisement des eaux qui inondent les mines de Pompéan. * Voyez le *Mercure* du mois d'octobre 1738, & les autres écrits cités dans cet article.

PUY (Modeste du) dame Vénitienne connue par ses ouvrages, *cherchez* FONTE MODERATA.

☞ PUY (du) nom sous lequel étoit particuliérement connu le célébre JEAN COCHON, écuyer, sieur du PUY, conseiller & médecin ordinaire du roi dans la province d'Aunis & de l'hôpital militaire de la Rochelle, & premier médecin de la marine au département de Rochefort. Il étoit issu d'une famille originaire de la Rochelle, où elle tenoit déja en 1473 un rang distingué entre les notables. Les annales de cette ville font mention qu'en 1532, *François* Cochon, *en considération du rang honorable que sa famille y occupoit*, fut, entr'autres, député avec *N.* le Roi, auprès de François I, & ensuite vers Henri II, rois de France, pour les affaires de la ville. *Guillaume* Cochon, son fils, se retira en Poitou environ l'an 1580, pour éviter le danger des nouvelles opinions, la religion protestante étant alors devenue dominante à la Rochelle. Il eut pour fils *Isaac* Cochon, sieur de Benéon, qui vécut noblement à Coulonges-lès-Royaux, & fut pere de *Jeanne* Cochon, mariée à Charles de Linieres, chevalier, seigneur de Saint-Pompin, & de *Pierre* Cochon, qui vécut honorablement dans sa maison noble du Puy-Saint-Gouard, dont les descendans ont porté le nom depuis. Il avoit épousé le 31 janvier 1644, *Guillemette* le Goust, fille de *Philippe* le Goust, médecin très-célébre de la faculté de Montpellier, & médecin du duc de Bourbon, comte de Soissons, grand-maître de l'artillerie de France. Il en eut entr'autres enfans *Philippe* Cochon, sieur du Puy, conseiller & médecin ordinaire du roi à Niort, où il a joui d'une très-grande réputation, & qui, outre des services distingués dans sa profession, en a rendu de très-considérables à cette ville, tant en qualité de maire en 1678, qu'en celle de colonel de la milice bourgeoise en 1692. Il se maria le 21 juin 1673 avec *Marie* Brisset, fille de *Jacques* Brisset, écuyer, avocat célébre, qui fut ennobli par la mairie de Niort en 1659; & depuis revêtu de la même dignité en 1662, & continué par ordre exprès du roi en 1663, pour conduire la construction du pont de cette ville, très important à son commerce, dont il eut pour fils JEAN COCHON du PUY, qui a donné lieu à cet article. Il naquit à Niort en Poitou le 11 avril 1674, & après y avoir fait une partie de ses études, il fut envoyé à Toulouse où il se mit sur les bancs, & fut reçu docteur-régent de la faculté de médecine. En 1698 il fut nommé conseiller & médecin ordinaire du roi dans la province d'Aunis, & de l'hôpital militaire de la Rochelle, où il a servi jusqu'en 1704, qu'il fut pourvu de la place de second médecin de la marine à Rochefort; & en 1712 le roi lui accorda celle de premier médecin au même département. En 1716, M. du Puy fit des représentations à M. le comte de Toulouse, amiral & chef du conseil de la marine, sur l'impossibilité où on seroit toujours de fournir les vaisseaux du roi de chirurgiens capables d'y servir utilement, tant qu'on n'auroit d'autre ressource que de les choisir parmi ceux du pays, qui n'avoient, pour la plupart, qu'une routine de leur art, sans aucune connoissance de l'anatomie ni des opérations; & proposa en conséquence au conseil de faire instruire dans l'hôpital royal de Rochefort, & aux frais du roi, un certain nombre de jeunes chirurgiens. En 1720 il obtint des ordres à cet effet, & fit l'ouverture de l'école de chirurgie par des cours publics d'anatomie & d'opérations. Mais ayant reconnu que ces cours, utiles pour exercer les maîtres, n'étoient pas suffisans pour former des éleves, il s'occupa des moyens les plus surs & les plus courts pour y parvenir. Ayant donc trouvé la méthode ordinaire des écoles trop longue, les livres trop diffus & chargés de beaucoup d'inutilités & de préceptes abstraits, que de jeunes gens, sans éducation littéraire, ne peuvent comprendre; il se détermina à composer une introduction à la chirurgie. Il s'appliqua principalement dans cet ouvrage, à donner un détail sommaire, mais exact, de toute l'anatomie, des maladies chirurgicales, & de toutes les opérations, grandes & petites, qui peuvent se pratiquer sur le corps humain. Il eut grand soin d'en retrancher cette érudition & ces termes scientifiques, qui ne servent ordinairement qu'à embrouiller la matiere & à distraire l'attention des commençans, observant de définir clairement les termes propres de l'art, qu'il ne pouvoit s'empêcher d'y employer. Il travailla ensuite aux réglemens nécessaires pour cette école, soit pour y diriger les études & les occupations des éléves, soit pour les y contenir dans une exacte discipline, & envoya ce projet au ministre de la marine, qui lui témoigna dans sa réponse combien le roi étoit satisfait de son zèle pour le bien de son service, & de la sagesse de ses vues; & lui manda qu'il étoit le maître de faire tout ce qu'il croiroit de plus avantageux pour cet établissement, que S. M. avoit intention de favoriser à tous égards. En conséquence M. du Puy enjoignit aux chirurgiens destinés sous ses ordres, à l'éducation des éleves, de ne les pas distribuer par classes, mais de les instruire chacun en particulier, & de les pousser dans le

Digitized by Google

études proportionellement à leur capacité, afin de ne point retarder les progrès de ceux qui étoient propres à en faire de rapides, & de ne point rebuter ceux qui, avec moins d'ouverture d'esprit, ne manquoient ni de talens ni de bonne volonté. Pour être en état de joindre à la théorie de l'école, une pratique journaliere, il obtint du ministre qu'on construisit dans la cour de l'hôpital, conformément à ses vues, un corps de bâtimens convenable pour loger les maitres & les éléves, avec un amphithéatre commode & garni de tous les appareils & instrumens nécessaires pour les exercer à dissequer & à faire toutes sortes d'opérations. Ils furent aussi destinés au service des malades & des blessés dans l'hôpital, chacun à leur tour, & astreints à se trouver exactement à tous les pansemens. Il voulut aussi, qu'étant destinés par leur état à faire dans les vaisseaux du roi les fonctions de médecins & d'apothicaires avec celles de chirurgiens, ils suivissent chaque jour les médecins dans leurs visites à l'hôpital, & qu'ils écrivissent leurs ordonnances, afin de prendre connoissance du traitement des maladies; & qu'ils travaillassent successivement à l'apothicairerie, pour y apprendre à connoître les médicamens & leurs différentes préparations. Pour les accoutumer de bonne heure à l'art de la mer & au service des vaisseaux, il fut arrêté qu'on embarqueroit un certain nombre de ces éleves sur chacun de ceux qui sortiroient du port, suivant leur rang; & afin de leur donner de l'émulation & de les attacher au service, il établit parmi eux différens grades, & leur fit donner par le roi des appointemens proportionés, tant à terre qu'à la mer. En un mot il pourvut à tout, & ne négligea rien de ce qui pouvoit porter à sa plus grande perfection un établissement si avantageux pour la conservation de l'espece humaine. Ses succès passerent presque ses espérances, & M. le comte de Maurepas, ministre de la marine, qui en fut lui-même le témoin à Rochefort, où il vint en 1727, accorda dans la suite une protection déclarée à cette école & à son fondateur, qui fut chargé dès 1724 de fournir des mémoires pour faire de pareils établissemens dans les ports de Brest & de Toulon, où on sentoit déja pour lors toute l'utilité de celui fait à Rochefort. En 1734, M. du Puy, qui avoit pour lors soixante ans, prévoyant qu'il auroit par la suite bien de la peine à allier les fonctions pénibles de son emploi, avec les soins assidus qu'exigeoit son école de chirurgie, dont il avoit fait par sa vigilance une pépiniere d'excellens chirurgiens; & sentant qu'il avoit besoin de secours, il demanda au ministre & obtint pour second, Gaspard Cochon du Puy son fils, *dont nous parlons dans l'article suivant*, auquel il avoit donné une excellente éducation, & conforme à ses vues, & qui venoit d'être reçu médecin de la faculté de Paris. En 1745 une escadre partie de Toulon, & commandée par M. le chevalier de Piosins, vint après une longue croisiere relâcher à Rochefort, & y débarqua environ trois mille malades attaqués d'un scorbut pestilentiel & contagieux, qui jetta dans le pays la plus grande épouvante. Dans cette fâcheuse circonstance, M. du Puy, qui joignoit à un zéle infatigable un profond savoir, & une expérience de plus de quarante années, n'appella point de médecins du dehors; mais uniquement secondé de son fils, il prit soin des malades, & en guérit la plus grande partie. Tels sont les services de M. du Puy, & les motifs employés tout au long dans les lettres de noblesse que le roi lui accorda en 1753, pour lui & sa postérité, *en considération de l'ancienneté de sa famille, & de ses services pendant plus de cinquante-cinq ans; & dans la vue de lui donner des témoignages de son estime & de sa satisfaction; voulant, y est-il dit, que lui, ses enfans & postérité, &c. jouissent & usent de tous les droits, privilèges, franchises, libertés, prééminences, exemptions, immunités dont jouissent & ont coutume de jouir les anciens nobles de notre royaume.* M. du Puy n'a fait imprimer que deux petites dissertations ou thèses, qu'il soutint en 1698 pour son aggrégation au collége de la Rochelle, & l'histoire d'une enflure extraordinaire du bas-ventre, qui se trouva, par l'ouverture du corps de la personne qui en étoit attaquée, une hydropisie vésiculaire des ovaires, dont le célébre Denys Dodart fit, avec éloge, le rapport à l'académie des sciences. On trouve dans les *mémoires* de cette académie, dont M. du Puy fut associé étranger en 1724, plusieurs observations de médecine & de chirurgie, qu'il lui avoit communiquées. Il mourut à Rochefort le 10 novembre 1757, après cinquante-neuf années d'exercice de sa profession, âgé de quatre-vingt-trois ans six mois & vingt-neuf jours, universellement regretté de la marine & de tout le pays, où il jouissoit de la plus grande réputation. Il avoit épousé en 1701, *Marie* le Roy, fille d'*Amateur* le Roy, d'une ancienne famille de la Rochelle, mort capitaine d'une compagnie-franche d'infanterie de la marine. * *Lettres de noblesse accordées à M. du Puy, & lettres originales du ministre de la marine.*

Gaspard Cochon, écuyer, sieur du Puy, fils du précédent, & de Marie le Roy, né à Rochefort le [illegible] mai [illegible], a fait ses études à Paris, où il a été reçu docteur-régent de la faculté de médecine de cette ville en 1734. La même année il a obtenu un ordre du roi pour aller à Rochefort soulager le sieur du Puy son pere dans les fonctions ordinaires de son emploi, & principalement pour prendre soin, sous sa direction, de l'école d'anatomie & de chirurgie. En 1741 M. le comte de Maurepas ayant ordonné à Rochefort l'établissement d'un jardin de plantes pour servir d'entrepôt à celles qui viennent de l'Amérique pour le jardin du roi, en a nommé directeur le sieur du Puy fils, & l'a chargé d'y faire construire des serres, & toutes les commodités nécessaires pour y cultiver les plantes étrangeres. Il a rassemblé en même temps celles qui sont d'usage en médecine, qu'il a toujours démontrées depuis aux éleves chirurgiens, & dont il leur explique les propriétés & l'emploi qu'on en doit faire dans le traitement des maladies à bord des vaisseaux de S. M. Il a été nommé peu de temps après second médecin de la marine; & en 1745, il a partagé avec son pere les risques & les fatigues que leur occasionerent le scorbut pestilentiel de l'escadre de Provence, & la petite vérole qu'apporterent à Rochefort les habitans de l'Isle Royale la même année, & qui continua à faire de grands ravages dans le pays jusqu'au mois d'août 1746. Après avoir été pendant vingt-trois ans le compagnon des travaux d'un si grand maître, il lui a succédé en 1757 dans les places de premier médecin de la marine à Rochefort, & de directeur de l'école d'anatomie & de chirurgie. Il a été décoré du cordon de S. Michel au mois de decembre 1758. Il a épousé en 1753, *Marie-Olive* Desherbiers de Letanduere, fille de *Henri* Desherbiers de Letanduere, commandeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis, chef d'escadre des armées navales de S. M. & commandant de la marine au port de Rochefort; & de *Marie-Olive* Gaulard, dont une fille. * *Mémoires communiqués.*

PUYCERDA, ville capitale du comté de Cerdagne, au couchant de celui de Roussillon, entre la France & l'Espagne, est située entre le Carol & la Segre, dans une belle plaine, au pied des montagnes. Elle est bien fortifiée, son terroir est fertile. On y trouve quelques carrieres de jaspe, deux fontaines minérales, & plusieurs simples. Elle fut prise en 1654 par les François, & rendue par la paix des Pyrénées. Le maréchal de Navailles en fit le siége en 1678, & peu de temps après elle fut démolie & rendue à la paix de Nimégue. On s'en saisit dans la guerre suivante: on la rendit encore par la paix de Riswick. Les habitans s'étant déclarés en 1706 pour l'archiduc Charles, le duc de Noailles s'empara de leur ville l'année suivante; & pour les contenir, il y fit bâtir un fort, qu'on nomma *de saint Adrien*: cet ouvrage qui est de cinq bastions, fut commencé le premier octobre 1707, & se trouva dans sa perfection au bout de six semaines.

PUY-GUILLON, ou PINGUILLON (Emeri) poëte Provençal, dans le XIII siécle, né à Toulouse,

composa des satyres & autres piéces ingénieuses, & mourut vers l'an 1250. Pétrarque fait assez souvent mention de lui en son Triomphe de l'amour & de l'amitié. * Nostradamus, *vies des poëtes Prov.* François de la Croix du Maine, &c.

PUY-HERBAULT (Gabriel) religieux de l'ordre de Font-Evrault, natif de Touraine, & docteur de la faculté de Paris dans le XVI siécle, fut un excellent prédicateur, & un véritable homme de bien. Il employa trente ans ou à prêcher, ou à travailler sur l'écriture sainte, & étoit nommé ordinairement *le docteur & le réformateur de Hautes Bruyeres*, à cause des grands services qu'il rendit à cette maison, qui est occupée par des religieuses de l'ordre de Font-Evrault, à quatre lieues ou environ au-dessus de Versailles, & parcequ'il y composa la plupart de ses ouvrages. Au reste ce religieux fut le fléau des hérétiques, & mourut au monastere de Notre-Dame de Colinance en Picardie, l'an 1566, dans le temps qu'il se disposoit à célébrer la messe. Un de ses ouvrages les plus célébres, c'est son *Théotime*, ou ses trois livres de la condamnation des mauvais livres, en latin, à Paris 1549. * Possevin, *in appar. sacr.* Niquet, *hist. de Font-Evrault*, *l.* 5, *c.* 25. La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franç.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Hilarion de Coste, *vie de François le Picard. Note* de M. le Duchat, *à la fin du XXXII chap. du 4 liv. de Rabelais.*

PUY-LAURENS, en latin *Podium-Laurentii*, petite ville de France en Languedoc, à trois lieues de Castres. C'est de cette ville qu'étoit natif GUILLAUME de Puy-Laurens, chapelain de Raymond *le Jeune*, comte de Toulouse, qui a écrit l'histoire des Albigeois, & dont la chronique est fort recherchée. Il vivoit en 1245, & est cité comme témoin dans un acte de cette année-là, rapporté par Catel dans l'avis au lecteur de son *histoire des comtes de Toulouse.* * Baudrand.

PUYLAURENS (Antoine de Lage, duc de) sortoit d'une famille noble de Languedoc, & entra au service de Gaston, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, roi de France. Il s'insinua dans l'esprit de ce prince, devint premier gentilhomme de sa chambre, son plus cher favori, & le suivit dans ses deux retraites à la cour de Lorraine & à Bruxelles. Pendant son séjour à Nanci, Puylaurens acquit la faveur de la princesse de Pfaltzbourg, & à Bruxelles, celle de la princesse de Chimei. La premiere irritée de cette nouvelle connoissance, voulut s'en venger, & Puylaurens fut plus d'une fois en danger de sa vie. La reine-mere, retirée dans les Pays-Bas, le persécuta aussi à la sollicitation du pere Chanteloube, son confident. D'un autre côté, le cardinal de Richelieu vouloit le mettre dans ses intérêts; il l'avoit toujours refusé, mais ces poursuites le rendirent plus traitable. Il écouta les propositions du ministre, & en conséquence il n'épargna rien pour engager Gaston à se réconcilier avec le roi son frere. Le cardinal reconnoissant ses services, & voulant se l'attacher plus particulierement, lui fit épouser le 28 novembre 1634 Marguerite-Philippine du Cambout de Coislin, fille puînée du baron de Pont-Château, dont l'aînée épousa en même temps le duc de la Valette. On acheta ensuite la seigneurie d'Aiguillon de la princesse Marie de Gonzague, & elle fut érigée en duché-pairie sous le titre de Puylaurens, & donnée à Antoine de Lage. Le 7 décembre 1634, il fut solemnellement introduit dans le parlement. Mais sa faveur dura peu. Il fut arrêté au Louvre le 14 février 1635, & conduit à Vincennes, sous prétexte qu'il entretenoit la dissention entre Louis XIII & Gaston. Il mourut dans sa prison le premier juillet de la même année. Comme il ne laissa point d'enfans, la duché-pairie érigée en sa faveur s'éteignit par sa mort. Sa veuve épousa en 1639 *Henri*, comte de Harcourt-Armagnac, & mourut en 1674. Il est faux que M. Arnauld d'Andilli ait eu la moindre part à la détention du duc de Puylaurens, comme on le voit par les mémoires même de M. d'Andilli, qui sont imprimés; par la lettre justificative de M. d'Andilli par le pere Bougerel de l'Oratoire, insérée dans la *Bibliothéque raisonnée*, &c.

PUYSAYE, petite contrée du Gâtinois en France. Elle est vers les confins du Berri & du Nivernois. Saint-Amand en Puysaye & Saint-Fargeau en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

PUYSEGUR (Jacques de Chastenet, seigneur de) colonel du régiment de Piémont, & lieutenant-général des armées du roi, sous les régnes de Louis XIII & de Louis XIV, avoit porté les armes pendant 40 ans sans discontinuation depuis l'an 1617, jusqu'en 1658. Il s'étoit trouvé en plus de six-vingts siéges où le canon avoit tiré, en plus de trente combats, batailles, ou rencontres, ayant passé par tous les dégrés militaires, sans avoir jamais été malade, ni avoir reçu aucune blessure dans les armées. Cependant il ne fit pas grande fortune, parcequ'il fut toujours plus attaché au roi qu'aux ministres, & qu'il avoit trop de franchise pour s'accommoder à toutes les maximes des courtisans. C'est ce qu'il témoigne dans ses mémoires, qui sont bien écrits, & qui ont vu le jour à Paris & à Amsterdam en 1690, par les soins de M. Du Chêne, historiographe de France. On y voit divers événemens remarquables, concernant les campagnes où il s'est trouvé; & il y a à la fin des instructions militaires de la composition de M. de Puységur.

La famille de Chastenet est originaire du comté d'Armagnac. BERNARD de Chastenet, septiéme aïeul de celui *qui a donné lieu à cet article*, étoit en 1365 conseiller & chambellan du roi de Navarre. ROGER de Chastenet, seigneur de Puysegur, petit-fils de BERNARD, fit son testament en 1459. Il fut bisaïeul de NICOLAS de Chastenet, aussi seigneur de Puysegur, dont il rendit hommage aux roi & reine de Navarre, le 27 janvier 1541, à cause de leur comté de Fezenzac; & eut pour fils BERNARD de Chastenet, seigneur de Camp-Seguet, qui épousa l'an 1556 *Marguerite* de Pins, maison dont il y a eu deux grands-maîtres de S. Jean de Jérusalem. D'eux naquit JEAN de Chastenet, seigneur de Puysegur & de Camp-Seguet, qui épousa en 1590 *Magdeléne* d'Espagne, fille d'*Onuphre*, baron de Ramefort (qui disputa long-temps la seigneurie de Montespan contre Paule d'Espagne, sa cousine) & de *Catherine* de Saman, & petite fille de *Charles* d'Espagne, baron de Ramefort, & de *Marie* d'Aure, fille de *Jean* d'Aure, vicomte d'Aster, & de *Jeanne*, bâtarde de Béarn, *fille naturelle* de *Gaston* IV, comte de Foix. JEAN de Chastenet laissa en mourant quatorze enfans, *dont celui qui a donné lieu à cet article étoit le septiéme*: quelques-uns des autres servirent, entr'autres, JACQUES de Chastenet, seigneur de Camp-Seguet, qui commandoit la garnison de Laitoure, lorsque le duc de Montmorenci y fut conduit prisonnier après la perte du combat de Castelnaudari, en 1632. La fidélité du seigneur de Camp-Seguet fut si grande, qu'il refusa plus de deux cens mille livres qu'on lui offrit pour laisser évader ce duc. Un autre frere de Chastenet, seigneur de la Grange, capitaine dans le régiment de Piémont, se signala au siége de Spire en 1635, & y fut blessé: il eut le même sort dans la Picardie en 1639, & y fut tué la même année. Quant à notre Puységur, il commença, en 1617, à porter les armes dans le régiment des Gardes, d'où le roi Louis XIII le tira en 1622, pour le mettre dans sa compagnie des mousquetaires, lorsque sa majesté ôta à sa compagnie des carabins leurs carabines pour leur donner des mousquets, d'où elle fut nommée la compagnie des mousquetaires. Il y resta dix-huit mois, & en 1624 le roi lui donna une enseigne dans le régiment des Gardes, qu'il garda jusqu'en 1632, qu'il obtint la charge de major du régiment de Piémont, avec une compagnie dans le même corps. Il fut fait prisonnier au combat de Honnecourt en 1642, & le roi lui donna en 1649 une charge de maître d'hôtel de sa maison. En 1655, il fut fait mestre de camp de Piémont, & fut pris à Valenciennes en 1656, avec son fils aîné, qui étoit enseigne colonel de

Digitized by Google

ſon régiment. Il étoit alors auſſi lieutenant-général, ayant été fait ſergent de bataille avant 1644, & maréchal de bataille en 1651. Enfin il mourut dans ſon château de Bernouville près de Guiſe le 4 ſeptembre 1682, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé 1°. *N.* dont il eut un fils, qui ſervit quelque temps : 2°. *Marguerite* du Bois-de-Liége, fille de *N.* ſeigneur d'Anconin près de Soiſſons, maréchal de camp, dont il eut, entr'autres enfans, JACQUES, qui ſuit; & *N.* de Chaſtenet, nommé abbé de S. Epvre de Toul, en 1678. Une branche de cette maiſon a donné des conſeillers au parlement de Toulouſe.

PUYSEGUR (Jacques de CHASTENET, marquis de) comte de Buſanci, l'un des quatre quarts comtes de Soiſſons, étoit fils de JACQUES de Chaſtenet, ſeigneur de Puyſegur, *dont on vient de parler*; & de *Marguerite* du Bois-du-Liége. Il naquit à Paris, & fut baptiſé à S. Germain l'Auxerrois, le 19 mars 1655. Il a été ſucceſſivement capitaine, major, puis lieutenant-colonel du régiment du roi, infanterie, maréchal général des logis des camps & armées de ſa majeſté en 1690, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, le 6 février 1694, brigadier d'infanterie, le 3 janvier 1696, gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, au mois de juin 1698, maréchal de camp le 29 janvier 1702, lieutenant général des armées du roi le 26 octobre 1704, & gouverneur de Condé au mois d'octobre 1707, commandant en chef dans les provinces de Flandre, Haynaut, Artois, Picardie, & Soiſſonnois. Il fut du conſeil de guerre, établi après la mort de Louis XIV, le 3 novembre 1715, crée maréchal de France le 14 juin 1734; mais il ne fut déclaré que le 17 janvier 1735. Il fut reçu chevalier des ordres du roi, à la promotion du 17 mai 1739, & pourvu du gouvernement de Bergues en 1743. Il eſt mort à Paris la même année, le 15 août, dans la 89ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 3 octobre 1714, dame *Jeanne-Henriette-Auguſtine* de Fourcy, morte le 17 décembre 1737, âgée de 45 ans, 1 mois & 8 jours, fille aînée de *Henri-Louis* de Fourcy, comte de Cheſſy, & de *Jeanne* de Villers. De ce mariage ſont nés, 1. *Jacques-François Maxime* de Chaſtenet, marquis de Puyſegur, né le 22 ſeptembre 1716, colonel du régiment de Vexin, infanterie, par commiſſion du 15 avril 1738, marié depuis le 26 juin 1742, avec *Marie-Marguerite* Maſſon, fille de *Gaſpard-François* Maſſon, préſident de la premiere chambre des enquêtes du parlement de Paris, & de *Marie-Marguerite* Chevalier; 2. *Jeanne-Henriette* de Chaſtenet, née le 29 août 1715, mariée le 20 mars 1736, avec *Charles-François* de Nettancourt de Hauſſonville-Paſſavant, comte de Vaubecourt, colonel du régiment de Dauphiné, du 15 mars 1740; 3. *Marie-Anne* de Chaſtenet, née le 21 ſeptembre 1719, mariée le .... avec *Auguſte-Alfonſe* de Civille, ſeigneur de Saint-Mars & de Buchy; 4. *Hélène-Adelaïde* de Chaſtenet, née le 5 février 1726.

PUYSET (le) bourg de France dans la Beauce. Il eſt près de Janville, entre Orleans & Chartres. * Mati, *dictionaire.*

P Y

PYGMALION, *cherchez* PIGMALION.

PYGMEES, peuples habitans des montagnes des Indes orientales, ſelon Pline, ou ſelon Strabon, des extrémités de l'Afrique. On tient que ces hommes n'avoient pas tout-à-fait une coudée de haut, & l'on en dit bien des choſes qui ont l'air de fables, par exemple, qu'ils ne vivent pas plus de huit ans, que leurs femmes engendrent à cinq, qu'ils font la guerre contre les grues, qu'ils cachent leurs enfans dans des trous, de peur que les grues ne les avalent tout d'un coup. Le prophète Ezéchiel, dans le 27 chapitre de ſa prophétie, dit *que les Pygmées qui étoient ſur les tours, avoient ſuſpendu leurs carquois à l'entour des murailles.* Sur quoi Nicolas de Lira, ſuivant l'opinion la plus commune, dit qu'en effet les Pygmées furent poſtés ſur les tours des murailles de Tyr, non pas pour défendre la place, mais pour faire connoître aux ennemis, par la vue de ces foibles défenſeurs, qu'elle étoit aſſez forte pour ſe défendre par ſa propre ſituation. Ce qui a quelque rapport avec ce que firent auparavant les Jébuſéens, qui n'opposerent à David, pour défendre la forteresse de Sion, que des aveugles & des boiteux, comme pour témoigner qu'il y avoit de la témérité à former une entrepriſe ſi hardie. Le pere Prade dans ſon commentaire ſur Ezéchiel, expliquant ce paſſage qui parle des Pygmées, dit que les murailles de Tyr étoient ſi hautes, que ceux qui les défendoient paroiſſoient petits comme des Pygmées, à ceux qui les regardoient d'en bas. Cette interprétation, qui paroît la plus raiſonnable, n'empêche pas quelques interpretes plus crédules de ſoutenir que, du temps d'Ezéchiel, les Pygmées, dans l'idée que nous en avons, n'étoient point inconnus. Selon d'autres auteurs, Ezéchiel ne parle des *Pygmées*, que dans la vulgate, & dans les écrits de quelques interprétes. Il y a dans l'hébreu *gammadim*, mot qui ne ſe trouve qu'une fois dans l'écriture, & qui eſt interprété très-diverſement. L'explication la plus vraiſemblable eſt celle de Fuller, qui croit que le prophète entend ici les habitans d'une ville de la Phénicie. Homere eſt le premier qui ait fait mention des Pygmées. Ariſtote ne ſe contente pas de dire qu'il y en a eu; il aſſure même qu'ils habitoient dans le voiſinage du Nil; qu'ils étoient toujours en guerre avec les grues; & que c'étoient des hommes d'une fort petite taille, qui logeoient dans des cavernes : c'eſt pourquoi les Grecs les ont appellés *Troglodytes*. S. Auguſtin ne convient pas de ces faits. Pline, Strabon, Solin, & les autres géographes ont parlé des peuples appellés Pygmées, & les ont placés les uns en Ethiopie, & les autres dans les Indes, & Solin dans la Thrace. Les Samoïedes, qui ſont des peuples de Moſcovie, vers le détroit de Waigatz, peuvent être mis au nombre des Pygmées, auſſi-bien que les Lapons, à cauſe de la petiteſſe de leur ſtature; mais tout ce que l'on a dit des Pygmées anciens paroît fabuleux. * Ezéchiel, *c.* 27. Ariſt. *l.* 8, *de hiſt. animal.* S. Auguſtin, *l.* 16, *de civit.* Hom. *l.* 3 *Iliad.* Oppian, *l.* 2, *de piſcibus.*

PYGMEES (l'iſle des) c'eſt une des iſles Weſternes d'Ecoſſe. Il y a une chapelle où les habitans croient que les Pygmées étoient autrefois enterrés, parcequ'en creuſant bien avant dans la terre, on y a trouvé de petites têtes rondes, & de petits os des autres parties du corps humain. * Buchanan.

PYLADE, *Pylades*, eſt célébre dans l'hiſtoire grecque par ſon union très-étroite avec Oreſte, qu'il accompagna dans tous ſes malheurs & dans tous ſes dangers, juſqu'à ſon entiere guériſon. Il étoit fils de *Strophius*, à la garde duquel Oreſte avoit été confié : & il fut élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe avec ce jeune prince. Lorſqu'ils furent ſortis de l'enfance, il lui aida à venger la mort du grand Agamemnon par celle du perfide Egyſte, & par celle de Clytemneſtre même. Enſuite il ſuivit ſon ami dans la Tauride, où l'oracle de Delphes l'avoit envoyé pour y être guéri de ſa fureur, & pour en rapporter la ſtatue de Diane. Là ils furent tous deux ſur le point d'être immolés par les mains d'Iphigénie même, prêtreſſe de Diane, & ſœur d'Oreſte. Mais après qu'elle les eut reconnus, elle leur livra le ſimulacre de la déeſſe, & s'enfuit avec eux en Gréce. Pylade y épouſa Electre, autre ſœur d'Oreſte, lorſque ce prince fut demeuré paiſible poſſeſſeur du royaume de Mycènes, par la mort d'Alethés, fils d'Egyſte, qu'il vainquit & qu'il tua. * Euripide. Sophocle. Apollodore. Hygin. Natalis Comes.

PYLADE, *Pylades*, célébre pantomime, natif de Cilicie, parut à Rome du temps de l'empereur Auguſte, & inventa une ſorte de danſe compoſée de ſujets tragiques, de comiques, & de ſatyriques, dans laquelle il repréſentoit par des geſtes ingénieux, tout ce que le diſcours eût exprimé. Il fit une troupe à part, ſans ſe

mêler dans les tragédies & comédies ordinaires, & se fit admirer du peuple par l'artifice de ces comédies muettes, dont les acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doigts & des yeux. Bathylle exerça avec lui le même art ; mais il n'excelloit que dans les sujets comiques ou satyriques ; & Pylade réussissoit beaucoup mieux dans les sujets tragiques, graves & sérieux. C'est pourquoi ils firent deux bandes. C'est ce Pylade qui disputa contre Hyllus, son disciple, en présence du peuple romain, pour savoir lequel des deux joueroit le personnage d'Agamemnon. Hyllus, pour le représenter grand, s'éleva sur ses pieds : Pylade au contraire le fit rêveur, insinuant, par-là que le principal devoir d'un grand prince étoit de penser au bien de ses sujets. Pylade dit alors à son disciple : *Tu le fais long, & non pas grand.* * Plutarque, *sympos. l.* 7. Lucien, *de Pantomimi scena.*

PYLADES BUCCARDUS, ou, selon Jean-Albert Fabricius, Jean-François BROCCARDUS-PYLADES, savant Italien, qui a vécu dans le XV siécle, étoit de Bresse ou Bressia, & fut professeur d'humanités à Salo dans le Bressan sur le lac de Garda. Il est mort vers l'an 1500, & surement avant l'an 1506. Il avoit eu pour protecteur & pour bienfaiteur Aloysio Dardano, chancelier de la république de Venise. Cornelius Vitellius, son ami, lui a dédié son livre *de dierum, mensium, annorumque observatione.* Pylades mécontent du travail de Georges Mérula, de Bernardin Saraceno, Vénitien, & de Jean-Baptiste Pie, sur les comédies de Plaute, attaqua leur édition & leurs corrections, dans une édition nouvelle de ce comique, à laquelle il travailla avec beaucoup de soin, mais dont il ne put voir l'impression. Etant attaqué de la maladie dont il mourut, il recommanda son travail à son ami & son compatriote Joannes Britannicus, & le pria de dédier l'ouvrage à Aloysio Dardano, pour lequel Pylades lui-même avoit déja composé une épître dédicatoire. Cette édition de Plaute parut à Bresse en 1506. On y trouve en effet l'épître de Pylades, où il dit que son travail sur Plaute lui avoit couté cinq années ; & une épître au même Dardano de Joannes Britannicus, où il rend compte du travail de son ami sur Plaute, & de ce qu'il avoit encore laissé à faire. Ces deux lettres sont dans la premiere partie de l'ouvrage de M. le cardinal Quirini, intitulé : *De Brixianâ Litteraturâ*, &c. A la fin de l'édition de Plaute, dont il s'agit, on lit ces mots : *Scito has comœdias viginti Plautinas, ex quibus Pylades Buccardus duodeviginti solerti diligentiâ correxit, atque ex iis quinque elegantissimè interpretatus est, à Jacobo Britannico impressas fuisse, &c. anno M D VI, 3°. Kal. Decemb.* Le travail de Pylades eut à son tour ses critiques, comme on peut le voir dans le même ouvrage de M. le cardinal Quirini. Pylades a fait aussi des notes critiques sur la grammaire latine, ou le *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu (*de Villadei*) Frere Mineur de Dole en Bretagne, ou Allemand, selon quelques-uns, qui vivoit dans le XII siécle & dans le XIII. Pylades adressa ses notes où il releve le ridicule & les puérilités de cet ouvrage, à Elie Capréoli, orateur (*Heliæ Capreolo, oratori excellenti, & Lunatensi pratori.*) Ce livre d'annotations a été imprimé à Bresse en 1500. Dans l'épître à Capréoli, publiée de nouveau dans l'ouvrage cité de M. le cardinal Quirini, Pylades dit qu'il a opposé au *Doctrinal* d'Alexandre un poëme scholastique (*Carmen scholasticum*) *de nominum declinationibus, generibus, atque heteroclisi, tum de verborum præteritis, & supinis, ac de heroici & elegiaci versuum compositione, & syllabarum quantitate præcipiens.* Il ajoute que ce poëme a été imprimé. On en a en effet d'anciennes éditions faites à Bresse & à Venise ; la troisiéme qui est de Bresse, est de l'an 1498. Pylades, dans un avis au lecteur, s'y plaint des deux premieres éditions, faites sans son aveu, & lorsque son ouvrage étoit encore trop imparfait pour être livré au public. L'ouvrage est intitulé dans cette troisiéme édition : *Grammaticarum institutionum regula, & Carmen scholasticum.* Il est dédié à Louis Martinengue, sénateur de Venise. La même année 1498, Pylades fit encore imprimer à Bresse un Vocabulaire en vers à l'usage des écoles, qu'il adressa à Scipion Tertio, sénateur de Bresse, & prévôt des marchands. A la tête de ces deux derniers ouvrages de Pylades, on lit des vers latins, que M. le cardinal Quirini a encore rapportés dans le livre déja cité. Pylades étoit poëte en effet, & il a de plus traduit en vers élégiaques la Théogonie d'Hésiode. Cette traduction imprimée plusieurs fois avec le texte du poëte Grec, est dédiée *Lucæ* Tertio *patritiorum Brixiæ splendori*, & Pylades l'appelle son Mécène. M. le cardinal Quirini rapporte les 40 premiers vers de cette traduction dans l'ouvrage mentioné déja plusieurs fois. * Voyez dans la premiere partie de cet ouvrage l'article de Plaute, & dans la seconde l'article de la grammaire, page 1 & suiv. & celui de la poëtique, page 296 & suivantes. Voyez aussi *Joan. Alberti Fabricii Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, à l'article d'*Alexander de Villadei* ou *de Villa-Dei*, tome I, pag. 177 & 178.

PYLÆMENE, *Pylæmenes*, ancien roi de Paphlagonie dans l'Asie mineure, vers la côte du Pont-Euxin, laissa son nom aux rois qui lui succéderent, & le rendit aussi commun entr'eux, que l'étoit celui d'Ariarathe aux rois de Cappadoce, de Ptolémée aux rois d'Egypte, & de César aux empereurs Romains. Homere, dans le second livre de l'Iliade, fait mention d'un Pylæméne qui étoit chef des Paphlagoniens au siége de Troye ; & dans le cinquiéme livre, il dit qu'il fut tué par Ménélaüs. Justin parlant de l'alliance contractée entre Mithridate & Nicoméde, pour la conquête de la Paphlagonie qu'ils partagerent entr'eux, dit que Nicoméde donna le nom de Pylæméne à son fils, pour retenir ce royaume, sous prétexte de ce nom supposé, comme s'il l'eût remis entre les mains d'un prince de la race royale. Ce fut la raison pourquoi, selon le témoignage de Pline, la Paphlagonie fut appellée *Pylæménie*. Xénophon parle d'un Corylas & d'un Otys ou Cotys, rois des Paphlagoniens ; mais cela n'empêche pas que ces rois n'eussent aussi le nom commun aux princes de ce pays. Le nom de Pylæméne étant propre aux monarques de cette nation, on les distingua par des surnoms tirés des vertus, ou d'autres qualités du corps & de l'esprit. Il est donc vrai qu'avant l'entrée des Romains en Asie, il y a eu plusieurs Pylæménes, rois de Paphlagonie ; mais leurs actions ne se lisent point dans les histoires qui sont venues jusqu'à nous. Orose est le premier qui en fait mention, lorsqu'il parle de la guerre des Romains contre Aristonicus, frere d'Attalus, l'an de la fondation de Rome 672, & 82 avant J. C. Quelque temps après, le roi Pylæméne, ami du peuple Romain, ayant été dépouillé de son royaume par Mithridate, fut remis sur le trône par les Romains ; & après sa mort, la Paphlagonie fut réduite en province. Les historiens néanmoins ne sont pas d'accord touchant le rétablissement de Pylæméne & la fin du royaume de Paphlagonie. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

PYLE, *cherchez* PILE.

PYNACKER (Corneille) étoit de Delft. Il naquit en 1570, & mourut en 1645. Il fut professeur en droit à Groningue. Il composa un indice sur les controverses de Fachinæus. Il avoit de plus composé des commentaires sur divers livres des pandectes, & un nombre presque innombrable de conseils ; mais on ne put jamais le porter à donner ces ouvrages au public : & la raison qu'il alléguoit, c'est qu'on ne pouvoit rien dire de nouveau. * *Voyez l'auteur des vies des professeurs de Groningue, page* 63.

PYRACMON, l'un des forgerons du dieu Vulcain, qui étoit toujours à l'enclume pour battre le fer. C'est ce qui est marqué par son nom ; car πῦρ signifie *le feu*, & ἄκμων veut dire une *enclume*.

PYRAME, Babylonien, aima passionément une jeune fille nommée Thysbé. Ces deux amans s'étant

donné un rendez-vous sous un murier, Thysbé y arriva la premiere, & fut attaquée par un lion, dont elle se sauva ; mais ayant laissé tomber son voile en fuyant, la bête le déchira & l'ensanglanta. Pyrame ayant trouvé le voile de sa maitresse ensanglanté, crut qu'elle avoit été dévorée, & se tua de désespoir. Thysbé qui vit son amant mort, se perça aussi le sein avec la même épée. Ovide décrit leurs amours *dans le quatrième livre de ses métamorphoses*, & dit que leur mort a fait changer les mures de couleur, & qu'elles sont devenues rouges de blanches qu'elles étoient auparavant. * Ovide, *métamorph. l. 4.*

PYRAMIDES, superbes monumens de l'antiquité, élevés par les rois d'Egypte. Elles sont à deux milles du Caire, & on commence à les voir dès qu'on est sorti de la petite ville de Dezize, qui en est à six milles. Ce qui les fait paroitre de si loin, c'est qu'elles sont situées sur un terrein pierreux & infertile, qui est beaucoup plus élevé que la plaine. L'on ne peut voir sans étonnement ces masses énormes, que l'on n'admire pas tant pour la depense incroyable qu'il a fallu faire pour achever un bâtiment si prodigieux, que parcequ'on ne peut comprendre comment il a été possible de monter si haut des pierres aussi grandes que celles que l'on y voit, dans le temps où la plupart des inventions méchaniques étoient inconnues. Il y a trois grosses pyramides distantes les unes des autres d'environ deux cens pas, mais l'on ne sauroit entrer que dans la plus grande, qui est du côté du nord. Elle est d'une élévation si prodigieuse, qu'on dit qu'elle a 520 pieds de hauteur, & de largeur 682 en carré. Quelques-uns tiennent qu'elle fut bâtie, il y a plus de 3000 ans, par un roi d'Egypte appellé *Cophæus*, par d'autres *Cheospes*, ou *Chemnis*, & disent que cette dépense lui fut inutile, parcequ'ayant opprimé le peuple, par la longue fatigue de ce bâtiment, on le menaça de bruler son corps après sa mort ; ce qui l'empêcha d'y choisir sa sépulture, & l'obligea de commander qu'on l'enterrât dans un autre lieu secret. Plusieurs ne savent d'où on a pu tirer ces grosses pierres, & en si grande quantité, parcequ'on ne voit que du sable aux environs ; mais ils n'ont pas pris garde que sous ce sable il y a de la roche vive qui fournissoit ces pierres, outre qu'il y a plusieurs montagnes fort peu éloignées, où la pierre ne manque pas. Quelques-uns disent aussi qu'on en amenoit de Saïd, c'est-à-dire de la haute Egypte, sur le Nil. On dit que ce prince employa pendant vingt-trois années, trois cens soixante mille ouvriers à ce travail. Pline qui en parle, ajoute qu'il y fut dépensé dix-huit cens talens seulement en raves & en oignons, les anciens Egyptiens étant grands mangeurs de raves & de légumes. Plusieurs croient que ces pyramides étoient autrefois plus élevées sur terre qu'elles ne le sont présentement, & que le sable a caché une partie de leur base. Cela pouroit être, puisque le vent de tramontane soufflant de ce côte-là avec plus de violence qu'aucun autre vent, il y a plus porté de sable que n'ont fait les autres vents aux autres côtés. L'ouverture de la grande pyramide où l'on peut entrer, est un trou presque carré d'un peu plus de trois pieds de haut. Il est relevé du reste du terrein, & l'on y monte sur des sables que le vent jette contre, & qui le bouchent souvent ; ensorte qu'on est obligé de le faire ouvrir. On dit qu'autrefois il y avoit auprès de l'entrée une grosse pierre, qu'on avoit taillée exprès pour boucher cette ouverture, lorsque le corps devoit être mis dedans. Cette pierre la fermoit si juste, qu'on n'auroit pu reconnoitre qu'on l'eût ajoutée ; mais un bacha la fit enlever, quelque grande qu'elle fût, afin qu'on ne pût fermer cette pyramide. Sa forme est quarrée, & en sortant de terre elle a onze cens soixante pas, ou cinq cens quatre-vingts toises de circuit. Toutes les pierres qui la composent ont trois pieds de haut & cinq ou six de longueur, & les côtés qui paroissent en dehors sont tous droits, sans être taillés en talus : chaque rang se retire en dedans de neuf ou dix pouces, afin de venir se terminer en pointe à la cime ; & c'est sur ces avances que l'on grimpe pour aller jusqu'au sommet. Vers le milieu il y a à l'un des coins, des pierres qui manquent, & qui font une bréche ou petite chambre de quelques pieds de profondeur. Elle ne perce pourtant point jusqu'au dedans. On ne sait si les pierres en sont tombées, ou si elles n'y ont jamais été mises. Il y a grande apparence qu'on se servoit de cet endroit pour assurer les machines qui tiroient les matériaux en haut. C'est encore une raison qui a obligé de bâtir la pyramide, avec des dégrés à chaque rang, puisque si les pierres eussent été taillées en talus, & posées l'une sur l'autre sans qu'il y fût demeuré aucun rebord, il auroit été absolument impossible de conduire jusqu'à son sommet les lourdes masses qu'on y a portées. On se repose ordinairement dans cette bréche, le travail étant grand à s'élancer ainsi trois pieds chaque fois, pour monter jusqu'au faîte.

Il y a environ deux cens huit dégrés formés par le rebord de ces grosses pierres, dont l'épaisseur fait la hauteur de l'un à l'autre. Ce qui semble être pointu d'en-bas, a quinze ou seize pieds de carré, & fait une plate-forme qui peut contenir quarante personnes. On a remarqué, qu'un homme bien fort étant sur cette plate-forme ne pouvoit jetter une pierre au-delà de la pyramide, mais seulement sur le douzième degré, ou un peu plus bas ; mais il n'est pas vrai qu'on ne puisse tirer une fléche plus loin que la pyramide ; car il est certain qu'une fléche tirée d'un bon bras, passera facilement trois cens quarante & un pieds, qui font la largeur de la moitié de la pyramide. Ceux qui y montent découvrent de-là une partie de l'Egypte, & le désert sabloneux qui s'étend dans le pays de Barca, & ceux de la Thébaïde de l'autre côté. Le Caire ne paroit presque pas éloigné de ce lieu, quoiqu'il en soit à neuf milles. On entre aussi dans la même pyramide, & il faut se pourvoir de lumieres pour cela. On passe la premiere entrée en se courbant, & l'on trouve comme une allée, qui va en descendant environ 80 pas. Elle est voutée en dos d'âne, & apparemment toute entiere dans l'épaisseur du mur, puisqu'on n'y voit rien qui ne soit solide de tous côtés. Cette allée a assez d'élévation & de largeur pour y pouvoir marcher, mais son pavé baisse encore bien plus droit qu'un glacis, sans avoir aucun degré, & la pierre n'a que de légeres piqures, de pas en pas, pour retenir les talons ; de sorte que pour s'empêcher de tomber, on est obligé de se tenir avec les mains aux deux côtés du mur. Les pierres sont si bien unies ensemble, qu'à peine peut-on appercevoir les joints. Au bout de cette allée, on trouve un passage qui n'a d'ouverture que ce qu'il en faut pour laisser passer un homme. Il est ordinairement rempli de sable, qui n'est pas sitôt poussé par le vent dans la premiere ouverture, qu'il suit le penchant de la pierre, & se vient tout rassembler en ce lieu-là. Lorsqu'on a ôté ce sable & qu'on a passé ce trou, en se traînant huit ou dix pas sur le ventre, on voit une voute à la main droite qui semble descendre à côté de la pyramide. On trouve aussi un grand vuide, avec un puits d'une grande profondeur. Ce puits va en bas par une ligne perpendiculaire à l'horison, qui ne laisse pas de biaiser un peu ; & quand ceux qui y descendent sont environ à soixante-sept pieds, comptant de haut en bas, ils trouvent une fenêtre carrée qui entre dans une petite grotte creusée dans la montagne, qui en cet endroit n'est pas de pierre vive : ce n'est qu'une espece de gravier fortement attaché l'un contre l'autre. Cette grotte s'étend en long, de l'orient à l'occident ; & de-là à quinze pieds, en continuant de descendre en bas, est une coulisse fort penchante, & entaillée dans le roc. Elle approche presque de la ligne perpendiculaire, & est large environ de deux pieds & un tiers, & haute de deux pieds & demi. Elle descend cent vingt-trois pieds en bas, après quoi elle est remplie de sable & de fiente de chauve-souris. On croit que ce puits avoit été fait pour y descendre les corps que l'on déposoit dans les cavernes qui sont sous la pyramide.

Après qu'on est arrivé à ce grand vuide, où le puits

eſt à la gauche, on eſt obligé de monter ſur un rocher, dont la hauteur eſt de vingt-cinq ou trente pieds. Au deſſus eſt un eſpace long de dix ou douze pas; & quand on l'a traverſé, on monte par une ouverture qui n'eſt pas plus large que le paſſage où l'on eſt obligé de ſe traîner, mais qui a pourtant aſſez d'élevation pour y marcher ſans qu'on ſe baiſſe. Il n'y a point de dégrés non plus qu'au reſte: on y fait ſeulement des trous de chaque côté, qui ſont de diſtance en diſtance. On y met les pieds en s'écartant un peu, & l'on s'appuie contre les murs, qui ſont des pierres de taille fort polies, & jointes enſemble avec autant d'adreſſe que toutes les autres. Les niches vuides que l'on y voit, de trois en trois pieds, & qui en ont un de largeur, & deux de hauteur, donnent lieu de croire qu'elles étoient autrefois remplies d'idoles. Ce paſſage eſt haut de quatre-vingts pas, & on n'y ſauroit monter ſans beaucoup de peine. On trouve au-deſſus un peu d'eſpace de plein pied, & enſuite une chambre qui a trente-deux pieds de long & ſeize de large. Sa hauteur eſt de dix-neuf pieds; & au lieu de voute, elle a un plancher ou lambris tout plat. Il eſt composé de neuf pierres, dont les ſept du milieu ſont larges chacune de quatre pieds, & longues de ſeize. Les deux autres qui ſont à l'un & à l'autre bout, ne paroiſſent larges que de deux pieds ſeulement: cela vient de ce que l'autre moitié de chacune eſt appuyée ſur la muraille. Elles ſont de la même longueur que les ſept autres, & toutes les neuf traverſent la largeur de cette chambre, ayant chacune un bout appuyé ſur la muraille qui eſt de l'autre côté. Cette chambre dont les murs ſont fort unis, ne reçoit aucun jour; & dans le bout qui eſt opposé à la porte, il y a un tombeau vuide, fait tout d'une piéce. Il eſt long de ſept pieds, & large de trois, & a trois pieds quatre pouces de hauteur, & cinq pouces d'épaiſſeur. La pierre en eſt d'un gris tirant ſur le rouge pâle, & à peu près ſemblable au porphyre. Quand on la frape, elle rend un ſon clair comme une cloche. Elle eſt fort belle lorſqu'elle eſt polie, & d'ailleurs ſi dure, que le marteau a peine à la rompre. Il y a une autre chambre à côté de celle-ci, mais plus petite, & ſans aucun ſépulcre. C'eſt-là le plus haut endroit où l'on puiſſe aller audedans de la pyramide, qui n'a pour toute ouverture, que le paſſage d'en-bas, au-deſſus duquel eſt une pierre en travers, qui a onze pieds de long & huit de large. Vers cette entrée eſt un écho qui répete les paroles juſqu'à dix fois. Le défaut de jour dans toute la pyramide, eſt cauſe qu'on y reſpire un air extrêmement étouffé. La flamme des flambeaux que l'on y porte paroît toute bleue, & l'on s'en fournit toujours d'un fort bon nombre, puiſque s'ils venoient à s'éteindre lorſqu'on eſt monté bien haut, il ſeroit abſolument impoſſible d'en ſortir.

Les deux autres pyramides ne ſont ni ſi hautes, ni ſi groſſes que la premiere. Elles n'ont aucune ouverture; & quoiqu'elles ſoient auſſi bâties par degrés, on n'y peut monter, à cauſe que le ciment dont l'une & l'autre eſt enduite, n'eſt pas aſſez tombé. Elles paroiſſent d'en-bas tout-à-fait pointues dans leur ſommet. On attribue ces ſuperbes monumens à celui des Pharaons qui fut englouti dans la mer Rouge. On prétend que les deux moindres étoient pour la reine ſa femme, & pour la princeſſe ſa fille, & que leurs corps y ayant été mis, on les a fermées enſuite, enſorte que l'on ne peut reconnoître de quel côté en étoit l'entrée. La grande étoit, dit-on, deſtinée pour ce monarque; & comme il n'a pas eu beſoin de tombeau, elle eſt toujours demeurée ouverte. Devant chacune des trois pyramides, il paroît des reſtes de certains bâtimens carrés, qui ſemblent avoir été des temples.

A quelques pas de la pyramide ouverte, on voit une idole, que les Arabes appellent *Abou-elhaoxn*, c'eſt-à-dire, *pere de Colonne*; & Pline l'appele *Sphinx*. C'eſt un buſte taillé dans le roc vif, qui ſemble être de cinq pierres ajuſtées les unes ſur les autres; mais y regardant attentivement, on reconnoît que ce qui paroiſſoit être les jointures des pierres, ne ſont que des veines de roc. Ce buſte repréſente un viſage de femme, avec ſon ſein; mais il eſt d'une prodigieuſe grandeur, ayant vingt-ſix pieds de haut; & depuis ſon oreille juſqu'à ſon menton, il y a quinze pieds. Le haut de ſa tête eſt ouvert; & ce trou par où un homme peut entrer aiſément, va s'étréciſſant en dedans juſqu'au ſein, où il finit. Les Païens adoroient cette idole, & la conſultoient pour en recevoir des oracles au ſoleil levant. Ce qui fait préſumer que celui qui vouloit ſéduire le peuple par ſes fauſſes prédictions, montoit la nuit avec une échelle ſur la tête de ce Sphinx, & deſcendoit dans le trou, d'où ſa voix ſortoit dès que le ſoleil étoit levé. Les anciens Egyptiens croyoient que le corps du roi Amaſis étoit enfermé dedans; d'autres diſent que ce fut un roi d'Egypte qui fit tailler cette figure, en mémoire d'une certaine Rhodopé, Corinthienne, qu'il aimoit fort.

Il y a une autre pyramide à ſeize ou dix-ſept milles du Caire, qu'on appelle *la pyramide des momies*, à cauſe qu'elle eſt proche du lieu où elles ſe trouvent. Elle eſt auſſi grande que les deux moindres des trois dont il vient d'être parlé, mais bien plus rompue. Elle a cent quarante-huit degrés de groſſes pierres, pareilles à celles des autres, & il manque un eſpace à ſon ſommet, qui ſemble n'avoir jamais été achevé. Son ouverture qui eſt du côté du nord, a trois pieds & demi de largeur, & quatre de hauteur. On deſcend au-dedans encore plus bas qu'à la grande pyramide, & il n'y a rien à obſerver qu'une ſalle au fond, dont le plancher eſt d'une élévation extraordinaire.

Quelques-uns font venir le mot de pyramide du grec πυρὸς, *froment*, & de ἀμάω, *j'aſſemble, je moiſſonne*, prétendant que le patriarche Joſeph fit bâtir pluſieurs greniers en pointe, pour y amaſſer du bled d'Egypte: ce qui a fait inventer les pyramides. Les autres le dérivent de πῦρ, *feu*, à cauſe qu'elles s'élevent de même que le feu monte. * Pline, *l.* 36, *c.* 12. Vattier, *Egypte.* Poulet, *voyage du Levant.* Monconis. Thevenot, *voyage. Dict. des Arts.*

PYRÉNÉES, montagnes qui ſéparent la France de l'Eſpagne, & s'étendent de la mer Méditerranée à l'Océan l'eſpace de quatre-vingt-cinq lieues en longueur: leur largeur eſt différente ſelon les lieux; la plus grande eſt de quarante à cinquante lieues. Elles commencent au port de Vendres, dans le Rouſſillon, ſur la Méditerranée, & à Saint-Jean de Luz dans la Biſcaye françoiſe ſur l'Océan, d'où elles s'étendent juſqu'à Saint-Sébaſtien, fameux port dans la Biſcaye eſpagnole, à Pampelune dans la Navarre, à Venaſca dans l'Aragon, à Lérida & à Tortoſe dans la Catalogne. Dans la France, il y a cinq petits pays le long de ces montagnes: la Biſcaye, la principauté de Béarn, & les comtés de Bigorre, de Cominges, & de Rouſſillon. Dans l'Eſpagne il y en a quatre; la Biſcaye, la Navarre, l'Aragon, & la Catalogne; elles ont divers noms, ſelon les divers lieux qu'elles avoiſinent. Ainſi on les nomme *Col de Pertuis*, entre la Catalogne & le Rouſſillon; & il y a du même côté *Monte Ganigo*, *Sierra de Guara*, *Col de la Prexa*, *Col de l'Argentiere*, & *Porto de Viella*. Celles qu'on voit entre la Gaſcogne & l'Aragon, ſont *Monts de Jacca* & *de ſainte Chriſtine*, dans la Navarre; *Monts d'Adule*, entre Pampelune & Saint-Jean Pié-de-Port. Les anciens ont cru que les Pyrénées s'étendoient par toute l'Eſpagne juſqu'à l'Océan Atlantique; & ils n'avoient pas tout-à-fait tort, toutes les autres montagnes d'Eſpagne n'étant que des rameaux de celles-ci. Elles ſont effroyablement hautes, & ſi ſerrées, qu'elles laiſſent à peine cinq routes étroites pour paſſer de France en Eſpagne. La premiere, de Saint-Jean de Luz, à S. Sebaſtien, & de-là le long du mont *S. Adrien* à Vittoria dans la Biſcaye. La ſeconde, de Bayone par Annoa, à Maya, qui eſt à l'extrémité orientale de la Navarre, & de Maya à Pampelune. La troiſiéme, de Saint-Jean Pié-de-Port à Taraſſa, & à Pampelune. La quatriéme, du comté de Cominges en Aragon. La cinquiéme, du Languedoc en Catalogne, par la montagne de Salſes, & par Perpignan. Tous ces paſſages ſont ſi étroits, ſi rudes, & ſi montueux, qu'il n'y a qu'un mulet qui puiſſe y paſſer. La quatriéme route a

encore

Digitized by Google

encore ceci de particulier, que les montées & les descentes en sont si rudes, qu'à peine un mulet peut s'y soutenir; & la cinquiéme est coupée de marais. * Strabon, *l.* 3. Dion, *l.* 53. Ortelius. Briet. Merula. Sanson. Duval. Alv. de Colmenar, *délices de l'Espagne.*

PYRGOTELE, fameux sculpteur, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*. Ce prince en faisoit si grand cas, qu'il defendit à tout autre ouvrier que lui, de le représenter en relief; comme il voulut que le seul Appellés eût la permission de le peindre. C'est ce que nous dit Pline dans le livre VII *de son histoire naturelle*, *c.* 38, selon la division du pere Hardouin. Horace, qui dit que le seul Appellés eut la permission de peindre Alexandre, & le seul Lysippe de le jetter en fonte, ne nous dit rien de Pyrgotéle. Quint-Curce ne dit pas un mot de tout cela. On prétend que le cachet de Michel Ange, que l'on possede en France, & qui est une cornaline, sur laquelle on croit voir la figure d'Alexandre, & une vendange, est un ouvrage de Pyrgotéle.

PYRMONT, bourg célebre pour ses eaux minérales. Il est dans le cercle de Westphalie, à six lieues de Lemgow vers le levant. Pyrmont est chef du comté qui porte son nom, situé au levant de celui de Lemgow. Il appartient aux comtes de Waldeck, à la réserve de la petite ville de Lugde, dont les évêques de Paderborn sont les maitres. * Mati, *diction.*

PYRRHA, *cherchez* DEUCALION.

PYRRHIQUE, danse de gens armés, qui étoit en usage chez les anciens, & tiroit son origine de Pyrrhus, selon quelques-uns, ou selon d'autres, de Pyrrhicus, Lacédémonien. Quoiqu'elle se dansât ordinairement à pied, quelques auteurs, & Festus entr'autres, en ont étendu le nom jusque sur les combats de chevaux qui se faisoient par de jeunes gens, tel qu'étoit celui dont Virgile nous a laissé la description dans le V livre de l'Eneide. C'étoit sur-tout à Sparte que les jeunes gens armés de toutes piéces, s'exerçoient à cette danse. Jules Scaliger témoigne de lui-même, qu'étant encore jeune, il la représenta plusieurs fois en présence de l'empereur Maximilien, & que ce prince surpris de le voir se remuer avec tant de facilité, sous des armes si pesantes, s'écria qu'il falloit que cet enfant n'eût point d'autre lit ou d'autre berceau que sa cuirasse. * Pline, *l.* 7, *c.* 55. Athénée. Scaliger, *poët.*

PYRRHON, philosophe Grec, natif d'Elis au Péloponnèse, chef de la secte des Sceptiques, exerça la profession de peintre, & fut ensuite auditeur de Dryson, ou plutôt Bryson, comme il est dit dans Suidas. Depuis il devint disciple d'Anaxarque d'Abdere, & s'attacha si fort à lui, qu'il le suivit dans les Indes, pour voir les Gymnosophistes. Il disoit que la nature des choses dépendoit du préjugé des loix & de la coutume, & qu'il n'y avoit rien d'honnête ou de malhonnête, d'injuste ou d'équitable, de bon ou de mauvais en soi. Pyrrhon étoit extrêmement solitaire, & attaché à ses méditations philosophiques. Il vécut près de 90 ans, & fut tellement respecté par ceux de son pays, qu'ils le créerent souverain pontife de leur religion. Ce philosophe vivoit du temps d'Epicure & de Théophraste, vers la CXX olympiade, & l'an 300 avant J. C. Ses sectateurs n'ont pas été seulement appellés *Pyrrhoniens*, de son nom: ils ont eu trois ou quatre autres noms, qui se rapportent tous aux doutes dont ces philosophes faisoient profession, dans une recherche continuelle de la vérité. C'est ce qui les a fait nommer *Ephétiques*, *Zététiques*, *Aporétiques*, & plus communément encore, *Sceptiques*, c'est-à-dire, *inquisiteurs*, *suspendans*, *douteux*, *examinateurs*. La fin dans laquelle cette secte établissoit son souverain bien, étoit de posséder une situation d'esprit, exemte de toute passion, par le moyen de l'*Ataraxie*, qui regle les opinions, & de la *Metriopathie*, qui modere les passions, de telle sorte qu'elle jouisse d'un parfait repos, tant à l'égard de la volonté, que de l'entendement. Ils disoient qu'il n'y a que la seule époque ou suspension d'esprit, qui puisse nous mettre dans cet heureux état. Cette époque, dont on a tant parlé, ne se peut acquérir que par un examen bien exact des apparences du vrai & du faux, qui se trouvent en toutes choses. Pour cela les Sceptiques avoient inventé une topique particuliere, qui contenoit dix moyens pour examiner tout ce qu'on leur proposoit. Quelques-uns les ont réduits à trois, & ceux-ci se rapportent à un, qui est le plus général de tous. C'est celui de la relation, par lequel les Sceptiques prétendent que nous ne jugeons que par comparaison: ce qu'ils énoncent en ces termes, *omnia sunt ad aliquid.* Les curieux pouront consulter Diogène Laërce, *in vita Pyrrhonii*, *lib.* 9. Sextus, *l.* 1, *Hypot. c.* 14. La Mothe-le Vayer, *de la vertu des payens*, *part. II.* Vossius, *de sect. philos. c.* 20. Bayle, *diction. critique.* La vie de Pyrrhon, traduite de Diogène Laërce, par M. de la Monnoie, avec des notes, dans les *mem. de litter.* recueillis par le P. Desmolets, *t. III*, *p.* 2.

PYRRHUS, surnommé *Néoptolème*, fils du fameux *Achille*, & de *Deidamie*, fut élevé à la cour du roi Lycomédes son aieul maternel, jusqu'au temps que les Grecs persuadés qu'on ne pouvoit prendre Troye sans lui, le firent venir au siége de cette ville, après la mort d'Achille son pere. Il s'y distingua par plusieurs exploits, qui dégénérerent souvent en cruautés; car ce fut lui qui massacra le roi Priam, & qui précipita le jeune Astyanax, fils d'Hector, du haut d'une tour. Andromaque, veuve de ce dernier, lui échut en partage, après la prise de Troye; & il en fit sa femme, selon quelques-uns, ou sa maitresse, selon d'autres. Quoi qu'il en soit, elle donna un fils à Pyrrhus, qui, selon quelques-uns, s'établit à Phtia dans la Thessalie; &, selon d'autres, dans l'Epire. Pyrrhus avoit évité le naufrage, dans lequel avoit été ensevelie une partie des princes Grecs, à leur retour de Phrygie; & ce fut par les conseils du devin Hélenus, fils de Priam. Depuis, il devint amoureux d'Hermione, fille de Ménélaüs, laquelle il épousa, quoiqu'il eût encore une autre femme nommée *Lanasse*, outre Andromaque. Mais Hermione, jalouse de cette derniere, résolut de s'en défaire; & n'y ayant pu réussir, elle communiqua ses chagrins à Oreste, qui avoit été amoureux d'elle avant que Pyrrhus l'eût épousée. Oreste vengea Hermione en se vengeant lui-même, & assassina Pyrrhus dans le temple de Delphes. * Homere. Euripide. Ovide, *in Heroïd.* Eustathius, *in Homer.* Servius, *in Æneid.* Dictis, *livre* 6. Bayle, *dictionaire critique.*

PYRRHUS, roi des Epirotes, étoit du sang des Æacides, & descendoit d'Achille. Son pere l'avoit laissé extrêmement jeune, sous la tutelle de Glaucias, qui refusa de le remettre entre les mains de ceux qui ne le demandoient que pour le faire mourir. Il se rétablit malgré ses ennemis, & se défit de Néoptolème, qui étoit son compétiteur à la couronne. Pyrrhus étoit extrêmement ambitieux; & après avoir rempli toute la terre du bruit de sa valeur, il monta sur divers trônes; mais il étoit aussi propre à perdre des royaumes, qu'à les acquérir. Il commença de donner des marques de sa bravoure à la bataille d'Ipsus, sous la CXIX olympiade, vers l'an 304 avant J. C. Dans la suite il défit Démétrius, qui avoit été chassé de Macédoine par ses sujets, & se rendit maître de son état, vers la CXXII olympiade, & l'an 292 avant J. C. Mais sept mois après il fut chassé par les Macédoniens, qui ne vouloient point d'un étranger pour leur souverain. Quelque temps après, à la sollicitation des Tarentins, Pyrrhus eut guerre contre les Romains, & passa la mer avec toutes les forces de l'Epire, de la Macédoine & de la Thessalie. On compte trois principales batailles qu'il leur donna. La premiere fut livrée en l'an 281 avant J. C. près d'Héraclée, dans la grande Gréce, sur la riviere de Siris. Pyrrhus y perdit plus de monde que les Romains, qui ne lui abandonnerent le champ de bataille, que par la terreur des éléphans, jusqu'alors inconnus dans l'Italie. Le vainqueur fut si peu satisfait de sa victoire, qu'il avoua qu'il étoit perdu, s'il en remportoit encore une autre qui lui coutât si cher. On

députa vers lui C. Fabricius, pour retirer les prisonniers, qui furent délivrés sans rançon. Depuis, Fabricius livra à ce prince son médecin, qui s'étoit obligé de le faire mourir. Cynéas, qui demandoit la paix, fut renvoyé sans avoir pu faire recevoir des présens très-considérables, dont il étoit chargé pour Fabricius. Ces honnêtetés réciproques furent suivies de la bataille d'Ascoli dans la Pouille, l'an 279 avant J. C. La victoire fut assez douteuse: Pyrrhus y perdit pourtant plus d'hommes que les Romains, & y fut lui-même blessé. Peu après il passa dans la Sicile, & y gagna en l'an 276 & 277 avant J. C. deux batailles contre les Carthaginois, & prit Eryx, avec quelques autres places. Mais l'insolence des siens le rendit odieux; de sorte qu'après avoir levé le siége de Lylibée, il fut contraint de repasser en Italie, où il étoit rappellé par ceux de Tarente, extrêmement pressés par les Romains. Alors dans une troisiéme bataille donnée dans la Lucanie, il fut entierement défait en l'an 265 avant J. C. par le consul Curius Dentatus; de sorte que l'année suivante, qui étoit la 3 de la CXXVI olympiade, il repassa en Epire avec sept mille hommes de pied & cinq mille chevaux. Il leva bientôt une nouvelle armée, attaqua Antigone Gonatas, roi de Macédoine, le défit, & peu après se rendit maître de cet état. Ensuite il entra dans le Péloponnèse, & ravagea le pays des Lacédémoniens; mais il fut obligé de lever le siége devant Sparte. De-là il prit la route d'Argos, où il fut assommé d'une tuile que lui jetta sur la tête une femme, dont il vouloit tuer le fils, la 5 année de la CXXVII olympiade, & 272 avant J. C. Elien remarque qu'une chouette se posa sur la javeline de ce prince, la nuit avant qu'il fut tué. C'est à lui qu'on attribue l'invention du jeu des échecs. * Elien, *l.* 10, *c.* 7, *histoire animal.* Justin, *l.* 17, 24 *&* 25. Plutarque, *en sa vie.* Tite-Live, *l.* 13 *&* 14. Polybe. Florus. Orose. Bayle, *dictionaire critique.*

PYRRHUS, roi d'Epire, petit-fils du précédent, succéda à son pere *Alexandre*, & fut sous la tutelle de sa mere Olympias. Sa minorité rendit les Etoliens assez injustes pour entreprendre de lui enlever une partie de l'Acarnanie. C'étoit celle qui étoit échue à son pere dans un partage de conquêtes qu'il avoit faites avec eux. Olympias eut recours à Démétrius roi de Macédoine; & pour l'engager plus fortement à la secourir, elle lui donna en mariage Phthia sa fille. Justin qui raconte tout cela dans son livre XXVIII, nous laisse-là, sans nous apprendre d'autres suites du dessein des Etoliens, que l'irruption qu'ils firent sur les frontieres de l'Epire au temps de Ptolémée, frere & successeur de notre Pyrrhus. Il faut qu'il y ait là du vuide; car sans doute il se passa quelques années entre la minorité & la mort de Pyrrhus. La princesse Olympias fit empoisonner une maîtresse qu'avoit ce prince, & qui ne lui plaisoit pas. Ptolémée, qui succéda à Pyrrhus son frere, ne lui survécut pas beaucoup. Leur mere les suivit bientôt, ayant été accablée de la perte de ses deux fils. Il ne restoit que deux princesses de la famille royale, *Néreis* & *Deidamie*, sœurs d'Olympias, & filles de Pyrrhus l'aïeul de celui-ci. Néreis fut femme de Gélon roi de Sicile. Deidamie fut tuée auprès de l'autel de Diane, pendant une sédition. Les dieux, pour punir ce crime, affligerent les Epirotes en tant de manieres, qu'ils furent presque réduits à rien par la famine, & par les guerres civiles & étrangeres. * Justin. Athénée.

PYRRHUS, de Bérée, pere de *Sopater* ou *Sopatre*, celui qui devoit accompagner saint Paul jusqu'en Asie. Il faut remarquer que le mot de *Pyrrhus* ne se trouve que dans la vulgate, & peut-être dans un petit nombre d'autres exemplaires, au livre des *actes*, *chap.* XX, *vers.* 4, où il est parlé de Sopater. Il y a seulement dans la plupart des exemplaires grecs, *Sopater de Bérée.*

PYRRHUS, moine Monothélite, fut fait patriarche de Constantinople après Sergius vers l'an 639. Il fut convaincu d'avoir eu part à la mort de l'empereur Constantin, fils d'Héraclius, en 641. La crainte du châtiment le fit fuir en Afrique. Le saint abbé Maxime se trouvant en Afrique dans le temps que Pyrrhus y étoit, le patrice Grégoire, gouverneur de la province, les engagea à une conférence. Elle se tint au mois de juillet de l'an 645, en sa présence, & de plusieurs évêques & autres personnes de considération. S. Maxime poussa si vivement Pyrrhus sur le Monothélisme, qu'il l'obligea à s'avouer vaincu, & à se rendre. Alors il demanda la liberté d'aller à Rome pour présenter au pape le libelle de sa rétractation, ce qui lui fut accordé. Pyrrhus passa donc à Rome, où il présenta au pape Théodore, successeur de Jean IV, une profession de foi, par laquelle il abjuroit son hérésie: ensuite de quoi il fut reçu à la communion de l'église. Mais il ne fut pas plutôt sorti de Rome, qu'il répandit son poison dans Ravenne: ce qui le fit condamner & priver du sacerdoce par ce pontife, qui se voyant obligé de signer ce juste anathême, trempa sa plume dans le calice où l'on avoit consacré le sang de Jesus-Christ. Depuis, Pyrrhus fut rétabli sur le siége épiscopal de Constantinople en 655; mais il ne le tint que quatre mois & quelques jours. Par sa mort il fit place à Pierre, qui étoit infecté des mêmes erreurs. * Théophane, *in annal.* Nicéphore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 639, 642, 652. Anastase, *in vit pont. &c.*

PYRRHUS, fameux dans l'histoire des Croisades, étoit un des premiers officiers à Antioche, lorsque cette ville fut assiégée par Boémond & les François. Quoique de race turque, il fit amitié avec Boémond, qui se servit de la confiance & de l'estime qu'il lui témoignoit, pour l'engager à lui faciliter les moyens d'entrer dans Antioche. Boémond lui promettoit de grandes richesses & des honneurs capables de flater un cœur ambitieux, s'il se rendoit à ses desirs. Ses sollicitations furent enfin écoutées. Pyrrhus lui fit dire: « Je garde trois jours; & » je le promets volontiers, à l'heure que l'on voudra » venir, je recevrai Boémond. « Celui-ci charmé de cette réponse, la fit savoir aux autres chefs de l'armée; & lorsqu'il eut pris les arrangemens convenables pour cette action, il fit savoir à Pyrrhus qu'il alloit agir sur sa parole, & en reçut de nouvelles assurances de son amitié & de sa protection. Pour faire voir même à Boémond qu'il agissoit sincérement, il lui envoya son fils en ôtage pour gage de sa parole, & le fit avertir de la maniere & du temps qu'il falloit prendre pour réussir. Ainsi Boémond envoya environ soixante personnes qui trouverent une échelle préparée, & qui monterent sans beaucoup de peine & s'emparerent des trois tours. Boémond qui suivoit de près voulut monter par la même échelle; mais celle-ci s'étant rompue, ceux des François qui étoient dans la ville, en enfoncerent une porte, & donnerent entrée aux autres. Boémond fit arborer son étendard, & il se fit dans la ville un très-grand carnage de Turcs & de Sarasins. Les François délivrerent aussitôt le patriarche qui étoit dans les fers depuis huit mois, & qui y avoit beaucoup souffert. *Voyez* ces faits plus étendus dans une histoire de la guerre sainte (*Historia belli sacri*) que le P. Mabillon a fait imprimer vers la fin du tome premier de son *Museum Italicum.* Cette histoire est d'un témoin oculaire, mais dont on ignore le nom. Ce qu'il dit de lui-même, porte à croire qu'il étoit Franc ou Normand, & laïc: il combattoit près d'Antioche sous Etienne comte de Chartres. Son histoire finit à la mort de Boémond prince d'Antioche, qui arriva l'an onze cent.

PYRRO LIGORIO, *cherchez* LIGORIO.

PYRUCHIUM, quartier d'Alexandrie, *cherchez* BRUCHIUM.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, philosophe, auteur de la secte dite l'*Italique*, naquit à Sidon vers la XLVII olympiade, environ 593 ans avant J. C. Son pere nommé *Mnesarchus* ou *Mnemarchus*, jouaillier, rapporta son fils à Samos, lieu de sa demeure, & le donna à élever à Hermodamas. Dans la suite, pour s'instruire à fond de toutes les sciences, il consulta les plus grands hommes de la Gréce, & voyagea en Egypte, en Phé-

Digitized by Google

nicie & dans la Chaldée, où il conversa avec les Mages, qui étoient les philosophes du pays. On prétend qu'il apprit plusieurs choses des Juifs. A son retour à Samos, ne pouvant souffrir la tyrannie de Polycrate ou, selon d'autres, de Silo son frere, qui lui avoit succédé, il se retira dans cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la grande Grece*, d'où sa secte a pris le nom d'*Italique*. Il fit sa demeure ordinaire à Croton, à Métaponte, à Tarente, & dans les villes voisines, & eut beaucoup de part au gouvernement. On convient que rejettant le nom de *sage*, qu'on lui vouloit donner, il se contenta de celui de *philosophe*, ou d'*ami de la sagesse*. Jamblique ajoute qu'avant que de recevoir ceux qui se présentoient pour être ses disciples, il les éprouvoit par un silence rigoureux de plusieurs années. Il possédoit diverses sciences; & quoique quelques uns prétendent qu'il n'avoit rien écrit, les anciens nous assurent qu'il avoit composé plusieurs ouvrages que nous n'avons plus, & dont Diogène *Laërce* fait mention. Mais il excella particulierement dans les mathématiques; car ce fut lui qui inventa de nouvelles régles d'arithmétique, & qui perfectiona la géométrie, dont on ne connoissoit auparavant que les premiers élémens, trouvés par un certain Mœris. On remarque qu'il a été le premier des philosophes qui ait soutenu l'immortalité des ames; mais il enseignoit en même temps la métempsycose, ou transmigration des ames après la mort dans d'autres corps, & même des corps des hommes dans ceux des bêtes, & des corps des bêtes dans ceux des hommes. On croit que c'est la raison pour laquelle les Pythagoriciens s'abstenoient de manger de la viande; mais d'autres prétendent que ce n'étoit que le prétexte. Ils s'abstenoient aussi de manger des féves. Pythagore a enseigné, comme plusieurs autres anciens, que c'étoit la terre & non pas le ciel qui tournoit. Il enseignoit de deux manieres; 1. par des discours suivis; 2. par des sentences courtes & énigmatiques, sous lesquelles il comprenoit les plus importantes maximes de la morale. Il est le premier, selon Platon, qui enseigna que tout devoit être commun entre les amis; & ses disciples, suivant cette maxime, mettoient tout ce qu'ils avoient en commun. Au reste on dit qu'on ne le vit jamais ni rire ni pleurer, & que ses disciples avoient tant de respect pour tout ce qui venoit de lui, que pour assurer quelque chose, ils s'expliquoient ordinairement par ces mots, *il l'a dit*, αὐτὸς ἔφα. Divers auteurs l'ont accusé de magie, mais avec peu de raison, & ont publié à ce sujet cent contes fabuleux. Les uns ni les autres ne s'accordent pas entre eux touchant les diverses avantures de la vie de ce philosophe, ni avec Justin, qui dit que ceux de Métaponte l'adorerent comme un dieu. Cylon, jeune homme de Crotone qu'il n'avoit pas voulu recevoir au nombre de ses disciples, mit le feu au logis où il s'étoit retiré avec plusieurs de ceux qui étudioient sous lui: ils y périrent tous, excepté Pythagore, qui s'en sauva lui troisiéme. Dans la suite les Locriens lui refuserent l'entrée de leur ville; ceux de Tarente le firent sortir de la leur; & enfin il fut tué à Métaponte dans une émeute populaire, âgé de 90 ans, dans la quatriéme année de la LXX olympiade, 497 ans avant J. C. Dicéarque assure que Pythagore s'étant retiré dans le temple des Muses à Métaponte, s'y laissa mourir de faim. Hermippe rapporte que la guerre s'étant élevée entre les Agrigentins, & les Syracusains, Pythagore & ses disciples porterent les armes pour les Agrigentins; que ceux-ci ayant été défaits, Pythagore, plutôt que de fouler un champ planté de féves, en fit le tour & se livra lui-même aux ennemis. Ce même auteur rapporte une autre histoire de Pythagore; mais qui paroit fabuleuse. Il dit qu'étant venu en Italie, il fit une fosse en terre, dans laquelle il se fit descendre; qu'il en sortit après bien du temps, comme s'il revenoit des enfers, & qu'ayant été instruit par sa mere de ce qui s'étoit passé pendant qu'il avoit été sous terre, il le rapporta aux assistans, pour les persuader qu'il étoit descendu véritablement aux enfers, où il avoit appris tout ce qui s'étoit passé sur terre. Pythagore étoit, selon Heraclide, âgé de 80 ans quand il mourut, quoique d'autres lui donnent 90 ou 99 ans de vie. Il avoit une femme nommée *Theano*, fille de Brontin Crotoniate, que quelques-uns disent n'avoir été que sa disciple. Cependant il eut d'elle un fils nommé *Telauges*, & une fille appellée *Damo*, qu'il éleva dans la philosophie. On dit qu'en mourant il recommanda à sa fille de ne point donner ses ouvrages à lire publiquement, & qu'elle ne voulut pas les vendre, quoiqu'on lui en offrit une grosse somme. Quelques uns ont dit que Pythagore a fleuri en Italie sous le regne de Numa Pompilius; mais il est beaucoup plus récent: car il ne peut être venu en Italie que sous le régne de Servius Tullius, comme le remarquent Cicéron & Tite-Live. On a encore à présent un ouvrage attribué à Pythagore, intitulé *les vers dorés*; mais il est constant qu'ils ne sont point de lui. L'on peut voir dans Lucien un entretien agréable au sujet de Pythagore, dans *le dialogue des sectes*, ou des *philosophes à l'encan*, où l'on voit toute la doctrine de Pythagore tournée d'une façon très-ingénieuse. De tous les auteurs qui avoient écrit sa vie, il ne nous en reste que cinq; savoir Diogène *Laërce*, Malchus, dit *Porphyre*, Jamblique & l'Anonyme, dont Photius rapporte l'extrait dans sa bibliothéque, *cod.* 259; & M. Dacier de l'académie françoise, qui a donné la vie de ce philosophe, & une traduction françoise des vers dorés, en 1606.

Il y a plusieurs autres PYTHAGORES. Diogène *Laërce* fait mention de quatre; l'un tyran de Crotone; le second athléte de Phliase; le troisiéme, de Zacynthe, que l'on dit avoir enseigné une philosophie mystérieuse, à qui l'on attribue l'αὐτὸς ἔφα, & un quatriéme de Samos, peintre & sculpteur; à celui-ci on ajoute deux autres sculpteurs, l'un de Reggio, & l'autre de Samos. On met un Pythagore athléte, dans l'olympiade XLVIII, que l'on croit aussi philosophe; un médecin; un orateur; un auteur Grec; dont le siécle est incertain. Athenée fait aussi mention d'un autre PYTHAGORE; mais il y a bien de l'apparence que la plupart de ces Pythagores ne sont que le philosophe, que l'on a multiplié suivant les diverses sciences ausquelles il s'étoit appliqué. * Athénée, *l.* 4 *&* 14. Elien, *l.* 17, *hist. animal. c.* 8. Diogène *Laërce*, *in Pythagor.* Diodore de *Sicile.* Plutarque. Clément *Alexandrin.* Aulu-Gelle. Eusébe, &c. cités par Naudé, *apologie des grands hommes*, *c.* 10. Vossius, *de sect. philos. c.* 6; *& l.* 4, *de hist. Græc.* La Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens*, *part. II*, *&c.* Ménage, *sur* Diogène *Laërce. Voyez* M. Dacier, *sur la traduction françoise des vers dorés de Pythagore en deux vol.* in-12, *avec le commentaire d'Hiéroclès sur ces vers.*

PYTHARCHUS, de Cyzique, gagna la bienveillance de Cyrus, le fondateur de l'empire des Perses, qui lui donna les revenus de six villes voisines de Cyzique. Il voulut ensuite se rendre souverain de sa patrie, & il marcha contr'elle avec des troupes; mais l'union de ses compatriotes rendit ses efforts inutiles. Agathocles cité par Athénée *l.* 1, nomme les villes données à Pytharchus: c'étoit Pédase, Olympie, Camanthre, Sceptres, Artypse & Tortyra.

PYTHEAS, philosophe, astronome, mathématicien & géographe, étoit né à Marseille, qui étoit une colonie de Phocéens établie depuis long-temps dans les Gaules, & il est le premier Gaulois que nous sachions qui se soit fait connoitre par son savoir & par ses écrits. Il a composé au moins dès le temps d'Aristote & d'Alexandre le Grand, qui mourut en la cent treiziéme olympiade, ou la premiere année de la cent-quatorziéme, environ 325 ans avant notre ére vulgaire, puisque Polybe, cité par Strabon, témoignoit que Dicéarque, disciple d'Aristote, avoit lu les ouvrages de Pythéas. Cet habile Marseillois s'appliqua à la recherche de la vérité, telle que les païens espéroient de la connoître; & Aristoxènes le met au nombre des sectateurs de Pythagore, parceque, de même que ceux de son pays, il avoit une opinion particuliere sur l'immortalité de l'ame,

mais qui n'étoit pas le systême absurde & ridicule de la métempsycose, dont on fait Pythagore le pere & l'inventeur. A l'égard de la géographie, qui fut son occupation principale, pour s'y perfectioner il parcourut lui-même toutes les côtes de la mer depuis Cadix jusqu'à l'embouchure du Tanaïs, & mit par écrit ce qu'il avoit vu, & les observations qu'il avoit faites ; mais il mêla ses récits de tant de fables, que plusieurs critiques anciens & modernes en ont pris occasion d'attaquer & de rejetter son autorité sur tout. Les ouvrages qu'il laissa sur la géographie étoient écrits en grec, qui étoit la langue vulgaire des Marseillois. Le plus célébre est celui qu'il intitula γῆς περίοδος, le tour de la terre, & que l'on croit être le même que celui qui est nommé *eriplus orbis*, dans l'abrégé d'Artémidore d'Ephèse. Celui que l'astronome Geminus cite sous le titre de l'Océan, faisoit, comme on le croit, partie de celui-ci. Ni cet ouvrage, ni les autres de Pythéas, ne sont point parvenus jusqu'à nous ; mais plusieurs ont subsisté long-temps, puisqu'ils sont cités par Étienne de Bysance ou le Géographe, qui n'écrivoit qu'après le IV siécle de l'église. Polybe, Strabon, & plusieurs autres anciens, ne s'arrêtant qu'aux fautes & aux contes qu'ils avoient apperçus dans ces écrits, ont traité l'auteur d'imposteur, & se sont déchaînés contre ses productions, comme contre des monstres qu'il falloit étouffer. D'autres plus équitables, sans adopter ni ses fables ni ses fautes, sont convenus que ses ouvrages répandoient sur plusieurs parties de la géographie une lumiere que l'on n'avoit point eue avant lui ; qu'on lui devoit la découverte de l'isle de Thulé ; qu'il avoit assez bien connu les pays septentrionaux & leurs propriétés, par rapport à leur propre nature & aux aspects du soleil, &c. *Voyez* Vossius, *de histor. Græc. l.* 1, *c.* 17. Stephan. Byzant. *pag.* 771. Strabon, *l.* 2, *& ailleurs.* Plin. *hist. l.* 4 ; & les auteurs de l'*histoire littéraire de la France, tome I.*

PYTHÉAS, *Pytheas*, Athénien, rhéteur, contemporain & ennemi de l'orateur Démosthène, vers la CXII olympiade, & l'an 330 avant J. C. osa parler en public, quoique fort jeune, pour dire son sentiment sur les résolutions que la république prenoit au sujet d'Alexandre *le Grand*. Un citoyen, qui n'approuvoit point cette hardiesse, lui dit : *Eh quoi ! vous osez parler si jeune de choses si importantes ?* A quoi Pythéas répondit sans se déconcerter : *Cet Alexandre, que vous estimez un dieu, n'est-il pas encore plus jeune que moi ; pourquoi vous étonnez-vous qu'à mon âge je parle comme un homme doit parler ?* * Plutarch. *in Apophtheg.*

PYTHERME, *Pythermus*, d'Ephèse, historien Grec, cité par Athénée. On ne sait pas en quel temps il a vécu. * Athénée, *l.* 7.

PYTHES, *Pythes*, étoit un particulier très-riche en Lydie dans l'Asie mineure, du temps de Xerxès, vers l'an 480 avant J. C. qui s'appliquoit uniquement à faire valoir des mines d'or qu'il avoit découvertes. Comme il y faisoit périr un très-grand nombre de gens, sa femme, touchée de pitié, s'avisa de cette adresse pour guérir son mari de sa passion. Au retour d'un voyage, elle lui fit servir sur table plusieurs sortes de mets d'or massif. L'éclat de ces viandes extraordinaires lui plut d'abord ; mais il se plaignit bientôt de leur dureté, & de ce qu'elles ne pouvoient servir à rassasier sa faim : d'où sa femme prit occasion de lui faire connoître son aveuglement, & le malheur où il s'exposoit, en ne cherchant que l'or. * Plutarque, *des vertus des femmes.* Polyen, *l.* 8, *c.* 42. Plin. *l.* 33, *c.* 10. Le P. Hardouin *sur* Pline, *l. XXXIII*, *sect.* 47.

PYTHIAS, fille d'*Aristote*, porta le nom de sa mere. Elle fut mariée trois fois, 1°. à *Nicanor*, selon le testament de son pere : 2°. à *Proclus*, issu de *Demarate*, roi de Lacédémone : 3°. à *Métrodore*, le médecin, disciple de *Chrysippe* de Cnide, & maître d'*Erasistrate*. Les deux fils qu'elle eut de son second mariage, étudierent la philosophie sous Théophraste. Celui qu'elle eut de Métrodore porta le nom d'*Aristote*. Il paroît par quelques sentences, qui sont attribuées à Pythias, qu'elle avoit reçu de son pere une bonne éducation. * Sextus Empyricus, *advers. Mathem. cap.* 12. Ammonius, *in vita Aristotel.* Diogènes Laert. &c.

PYTHIUS (Jean) ministre de la religion prétendue réformée à Swartewaël, a écrit pour combattre le livre des Préadamites d'Isaac la Peyrere, un ouvrage intitulé : *Responsio exetastica ad tractatum, cui titulus : Præadamitæ*, à Leyde 1656, *in*-12.

PYTHOCLES, *cherchez* PITHOCLES.

PYTHOLEON, *cherchez* PITHOLEON.

PYTHOM, ou *Python*, fils de *Mica*, & arriere-petit-fils de *Jonathan*, qui l'étoit de *Saül*, premier roi d'Israël. Il en est parlé *I Paralip. VIII*, 35.

PYTHON, rhéteur de Byzance, n'est connu que par un trait qui donne une bonne idée de son esprit. Ses citoyens divisés étoient près de s'attirer beaucoup de malheurs. Pour les détourner ; voici comme il s'y prit : *Messieurs*, dit il aux Byzantins assemblés, en leur faisant remarquer sa taille, *vous voyez comme je suis gros & replet ; ma femme l'est encore plus, & néanmoins un seul lit nous reçoit l'un & l'autre, quand nous sommes d'accord ; lorsque nous sommes brouillés, la maison entiere n'est pas assez grande pour nous deux.* Ce trait d'ingénuité produisit l'effet que Python s'étoit proposé, & franchement elle le meritoit bien. * Léon, cité par Athénée, *l.* 2.

PYTHON, serpent d'une prodigieuse grandeur, fut produit par la terre après le déluge de Deucalion. La fable dit que Junon se servit de ce monstrueux serpent pour empêcher l'accouchement de Latone, aimée de Jupiter ; & qu'il l'obligea de s'enfuir dans l'isle Astérie, qui fut depuis nommée *Delos*, où elle mit au monde Apollon & Diane. Mais Apollon étant devenu grand, tua ce serpent à coups de fléches ; en mémoire de quoi l'on institua les *jeux Pythiens*. Strabon croit qu'il faut entendre par ce serpent un très-méchant homme qu'Apollon tua ; mais les naturalistes disent que Python est un nom grec, tiré d'un mot, qui signifie, *pourir* ou *putréfaction*, & qu'il marque les vapeurs & les exhalaisons épaisses qui sortirent de la terre après le déluge, & que le soleil dissipa par ses rayons. *Voyez* JEUX PYTHIENS. * Macrobe, *Saturn. l.* 1, *c.* 17.

PYTHON, nom de certains devins que les Païens croyoient être inspirés d'Apollon surnommé *Pythien*. D'autres disent que l'on donnoit ce nom à ceux qui rendoient des oracles, & qu'il vient du mot grec πυνθάνεσθαι, qui signifie, *interroger*, *consulter*. * Plutarch. *de defectu oraculorum.*

PYTHONISSE DE L'ECRITURE. Il est souvent parlé dans l'écriture-sainte des personnes qui avoient l'esprit de Python, & il est défendu aux Israëlites de les consulter. La plus fameuse est celle que Saül consulta, & qui fit revenir l'ame de Samuel. L'histoire en est rapportée, I. *Reg. c.* 28. Cette femme n'est point nommée. L'ancienne tradition des Hébreux, rapportée par S. Jérôme, portoit qu'elle étoit mere d'Abner, fils de Ner, général de l'armée de Saül ; mais cette tradition n'a aucun fondement. L'histoire sacrée porte qu'après la mort de Samuel, Saül étant près d'en venir aux mains avec les Philistins, consulta le Seigneur : mais que le Seigneur ne lui répondit rien, ni en songe, ni par les prêtres, ni par les prophétes ; qu'il dit à ses officiers : Cherchez-moi une femme qui ait un esprit de Python, pour la consulter. On lui dit qu'il y en avoit une à Endor. Il se déguisa & s'en alla, accompagné seulement de deux hommes, chez cette femme, où il arriva la nuit. Il lui dit : Consultez pour moi l'esprit de Python, & évoquez celui que je vous dirai. Elle fit d'abord difficulté de l'exécuter, à cause des défenses qu'en avoit faites le roi Saül ; mais celui qui la consultoit, qui étoit Saül même, qu'elle ne connoissoit point, l'ayant assuré qu'il ne lui feroit fait aucun mal, la Pythonisse lui demanda qui il vouloit qu'elle lui fit voir. Saül lui répondit : Faites-moi venir Samuel. La femme ayant vu paroître Samuel,

Digitized by Google

jetta un grand cri, & dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous trompée? Vous êtes Saül. Le roi lui demanda ce qu'elle avoit vu, & elle dit, qu'elle voyoit des dieux ou un dieu (c'est-à-dire, un homme plein de majesté) qui sortoient de la terre. Saül l'interrogea comment il étoit fait. Elle lui dit que c'étoit un vieillard couvert d'un manteau. Saül reconnut que c'étoit Samuel, se prosterna devant cette ombre, & lui demanda ce qui lui devoit arriver. Il lui fut prédit qu'il devoit être livré aux Philistins, & que demain Saül & ses enfans seroient en la compagnie de celui qui leur parloit. C'est ainsi que cette histoire est rapportée dans le texte de l'écriture. La question est de savoir si ce fut véritablement l'ame de Samuel qui revint, & qui parla à Saül, & si cela se fit par les enchantemens de la Pythonisse, ou si ce fut seulement un phantôme, ou si tout se passa dans l'imagination de Saül, ou si ce ne fut qu'une illusion de la Pythonisse. S. Justin, Origène, Sulpice *Severe*, Anastase *Sinaïte*, & plusieurs autres commentateurs, croient que ce fut véritablement l'ame de Samuel. S. Augustin traite la chose problématiquement ; mais il parle d'une maniere qui fait connoître que son sentiment particulier est, que ce ne fut qu'un phantôme. S. Eucher, évêque de Lyon, Bede, S. Anselme, Raban, & plusieurs commentateurs, ont suivi le systême de S. Augustin. Théodoret, & Léon Patricie, ont cru que c'étoit un ange ou une figure de Samuel. Eustathe d'*Antioche* a condamné ouvertement le sentiment d'Origène, & a prétendu que cette apparition prétendue de l'ame de Samuel, n'étoit qu'un effet des prestiges du démon. C'est le sentiment de Tertullien, dans le livre de l'ame, des auteurs des questions attribuées à S. Justin & à S. Augustin, de Méthodius, de S. Basile, de S. Grégoire de *Nazianze*, de S. Grégoire de *Nysse*, de S. Jérôme, de S. Cyrille d'*Alexandrie*. Philastre, évêque de Bresse, le tient si certain, qu'il met au nombre des hérésies le sentiment de ceux qui tiennent que la Pythonisse a eu le pouvoir d'évoquer l'ame de Samuel. La plupart des nouveaux commentateurs sont de l'avis d'Eustathe, & se fondent principalement sur ce qu'il n'est pas à croire que les ames des Justes fussent soumises à l'empire des démons. Cependant le texte de l'écriture parle de ce spectre comme de la véritable ame de Samuel ; Saül le reconnoît pour Samuel ; ils se parlent, & Samuel lui prédit ce qui lui devoit arriver. Ceux qui disent que ce ne fut pas par la vertu de la Pythonisse, mais par une permission particuliere de Dieu, que l'ame de Samuel revint pour parler à Saül, & que la Pythonisse fut elle-même surprise, quand elle vit paroitre l'ame de Samuel, évitent la principale difficulté qu'il y a dans l'opinion de ceux qui croient que c'est l'ame véritable de Samuel qui apparut à Saül. Dieu permet quelquefois que les faux prophétes, comme Balaam, disent la vérité ; il a pu de même permettre que la Pythonisse fit revenir véritablement l'ame de Samuel. Le texte semble porter plus naturellement à cette explication qu'aux autres. * Eustath. *de Engastrimyto*. Leo Allatius, *in Syntagmate de Engastrimyto*. Les commentateurs sur le *chap. 28 du I livre des Rois*. Il est parlé dans les actes des apôtre (*chap. XVI*, *v.* 16) d'une servante possédée d'un esprit de Python, qui rendit témoignage à la vérité de la religion de Jesus-Christ, que Paul annonçoit, & qui suivoit cet apôtre & ses compagnons, criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut. S. Paul commanda au nom de Jesus-Christ à cet esprit de sortir du corps de cette fille ; & il en sortit à l'heure même. * *Act.* 16, *v.* 16.

PYTHONISSE ou PYTHIENNE, prêtresse d'Apollon, laquelle rendoit des oracles à Delphes, dans le temple consacré à ce dieu surnommé *Python*. *Voyez* DELPHES. On donnoit aussi ce nom à toutes les femmes qui se mêloient de prédire l'avenir, & se vantoient d'être inspirées de ce dieu. Les Grecs les appellent ἐγγαστρίμυθοι, comme qui diroit *ayant la parole dans le ventre* ; parcequ'on croyoit qu'elles étoient possédées du démon, qui les faisoit parler. On croit que le poëte Euryclés est le premier inventeur de cette sorte de divination. Les personnes qui étoient agitées de cet esprit paroissoient tout en furie, faisoient des mouvemens extraordinaires, parloient d'une voix basse, grêle & inarticulée ; enfin elles se vantoient de prédire l'avenir, de faire des miracles, & même d'évoquer les morts des enfers. * Leo Allatius, *in Eustathium*, *syntagma de Engastrimyto*.

PYTHONISSE, fameuse courtisane d'Athènes, maîtresse d'Harpalus, qu'il entretint comme une reine pendant sa vie, & à qui il fit dresser un tombeau magnifique après sa mort. * Dion. *l.* 17.

PYTHOPOLE, ville d'Asie dans la Mysie. Il y avoit une autre ville de même nom dans la Carie, & une autre encore dans la Bythinie, sur le fleuve Soloonte, dont Théfée fut le fondateur. * Stephan. Polyen, *l.* 8, *c.* 41. La Martiniere, *dict. geogr.*

Q

QCETTE lettre muette semble aussi inutile que le K, parceque le C peut avoir la même signification, & servir à leur place. Aussi elle n'a point toujours été en usage parmi les Latins, qui apparemment l'ont empruntée du Koph des Hébreux, & ne l'ont employée que pour joindre l'U vocale, avec une autre lettre vocale. Il est facile de remarquer que le Q ne peut se mettre dans la diction sans l'U. Les Latins changent souvent cette lettre en C, comme *sequor*, *secutus*, *loquor*, *locutus*, *&c.* Les François, les Italiens & les Espagnols ont emprunté la lettre Q des Latins. La langle angloise l'emploie plus souvent que l'allemande, chez qui l'usage de cette lettre est rare, aussi-bien que chez les Hongrois & les Esclavons, qui ne s'en servent que pour les mots tirés du latin. Q étoit chez les anciens une lettre numérale, qui signifioit 508; & quand on mettoit une barre au-dessus, 5000.

QU

QUADERNA-DISTRUTTA, bourg d'Italie dans le Boulonois. Il est situé sur une riviere que l'on nomme aussi *Quaderna*, à deux lieues de la ville de Boulogne du côté de l'orient. C'étoit anciennement une petite ville de l'Emelie, que l'on nommoit *Claterna* ou *Cliterna*. * Mati, *dict. géograph.*

QUADES, *Quadi*, peuples de l'ancienne Germanie, qui, selon Cluvier, habitoient entre le Danube, la Bohême & la riviere de Marck, & qui depuis s'étendirent dans la Hongrie, entre deux villes fort célébres, Erlaw & Vaccia. Sanson croit qu'ils habitoient la Moravie d'aujourd'hui. Ces peuples étoient extrêmement belliqueux. On voit dans l'histoire de Tacite, qu'ils étoient joints aux Marcomans; & du temps de M. Antonin dans le II siécle, ils passerent le Danube, & se jetterent sur les terres de l'empire avec les Marcomans. Marc-Aurele leur fit la guerre avec succès; & on rapporte que ce fut dans cette expédition que les soldats chrétiens de la légion Melitine obtinrent par leurs priéres de l'eau du ciel, dans le temps que l'armée étoit prête de périr de soif. Dans les siécles suivans ils en firent de même; & du temps de Valentinien, joints à leurs voisins, ils s'avancerent jusqu'à Aquilée. * Tacite. Ptolémée. Eutrope. Ammien Marcellin. Dion. Strabon. Julius Capitolin. Tertullien. *ad Scapul. in apologetic.* &c. en font mention, & Cluvier, *descript. German. & introduct. géogr.* Sanson, *geogr.*

QUADIM, village de la haute Egypte rempli de ruines, qui font connoître que c'étoit autrefois une ville très-considérable. Il est à cinq ou six lieues de Tuat, de l'autre côté du Nil. On y voit plus de deux cens colonnes plus grosses & plus hautes que la colonne de Pompée à Alexandrie. Dans un vieux temple qui paroît avoir été revêtu de marbre blanc & noir, sont diverses chambres pratiquées dans la muraille, où il y a des puits que l'on croit avoir servi de sépulture. Ces chambres sont toutes remplies de bas-reliefs & de figures toutes couvertes de hiéroglyphes. Autour de ce temple sont encore debout plusieurs obélisques, deux entr'autres de granite rouge & noir, avec quelques taches blanches, de plus de cent pieds de haut sur quinze de large par le bas, & pleins de caractéres hiéroglyphiques. Un peu plus loin est un grand palais si magnifique, que plusieurs conjecturent, & avec assez de vraisemblance, qu'il a été la demeure des anciens rois d'Egypte. * *Voyage* du sieur Paul Lucas au Levant, *t. I*, *c.* 13. Th. Corneille, *diction. géograph.*

QUADRASES, ville d'Espagne dans le royaume de Valence. Elle est peu considérable, mais fermée de murailles avec quelques fortifications. Pendant la révolte de ce royaume contre Philippe V, les Portugais qui s'en étoient rendu les maîtres, y avoient mis une compagnie de cavalerie & quelque infanterie, qui faisoient des courses sur la frontiere, & elle servoit comme de place d'armes à des milices commandées par le curé, qui s'étoit acquis tant de réputation dans le parti, que tous le reconnoissoient pour leur général. Dom Gonçalo de Carvajal, brigadier, détaché avec le régiment de Pacheco & deux cens chevaux, s'approcha de cette place au commencement du mois de mai *1707*, & *y* entra par escalade. Tous les Portugais qui s'y trouverent furent tués, & le curé se trouva entre les prisonniers. * *Mémoires du temps.* Thomas Corneille, *dictionaire géographique.*

QUADRATUS, gouverneur de Syrie, *cherchez* NUMIDIUS QUADRATUS.

QUADRATUS, disciple des apôtres, fut fait évêque d'Athènes après Publius, vers l'an 125. Pour adoucir l'esprit de l'empereur Adrien, qui persécutoit les Chrétiens, il lui présenta l'an 126, d'autres disent l'an 131, une apologie, où il lui faisoit connoître l'innocence de ceux qu'il poursuivoit avec tant de cruauté. Il composa sur le même sujet un excellent discours qui porta ce prince à faire cesser la persécution. Eusèbe dit que Quadratus avoit encore le don de prophétie. Quoique S. Jérôme ait dit que l'apologie de Quadratus avoit été présentée à Adrien à Athènes, après que cet empereur eut été initié aux mysteres d'Eleusine, ce n'est pas un fait certain; car S. Jérôme même dit que ce fut dans le temps de la persécution; & qu'Adrien ayant égard à cette apologie, fit cesser la persécution. Or la persécution commença en 121, & finit en 126. Il est vrai qu'en 125, Adrien alla à Athènes; mais il en étoit *peut-être revenu* quand Quadratus lui présenta son apologie. Le martyrologe romain fait encore mémoire d'un QUADRATUS, martyr en Afrique, dont S. Augustin fait un panégyrique au jour de sa fête, dans un sermon dont parle Possidius, & dont il est fait mention dans l'ancien calendrier de Carthage au mois d'août. * S. Hieronym. *de script. ecclef.* Eusèbe, *l.* 4. Baron, *A. C.* 125. Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, *tome II.* Baillet, *vies des saints.* D. Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, *tome premier.*

QUADRIGARIUS (Claudius) ancien historien Latin, dont nous avons perdu les ouvrages. On ne sait pas en quel temps il à vécu, mais il est souvent cité par les anciens grammairiens. * Vossius, *l.* 1, *de hist. Lat. cap.* 10.

QUAHOE, province d'Afrique au-dedans du pays des Negres. Elle confine au petit Acara & à Cammonah du côté du midi, & à Tafoe du côté de l'ouest. On en tire beaucoup d'or, qu'on porte vendre au marché du grand Acara dans la contrée d'Abanoe. * De la Croix, *relation de l'Afrique*, *t.* 3. Thomas Corneille, *diction. géograph.*

☞ QUAINI (Louis) habile peintre Italien, naquit à Ravenne en 1643. Il fut éléve du Cignani, & travailla avec Franceschini, son ami & son condisciple. Il excelloit sur-tout dans les parties qui concernent l'architecture, le paysage & les ornemens. Il mourut à Bologne en 1717. * M. l'Abbé Ladvocat, *dict. hist. portatif.*

Digitized by Google

QUAKEMBRUGGE, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est dans l'évêché d'Osnabrug, aux confins de celui de Munster, sur la riviere d'Hasse, à neuf lieues de la ville d'Osnabrug vers le nord. * Mati, *diction.*

QUAKERS ou **TREMBLEURS**, fanatiques d'Angleterre, ainsi nommés du mot *quake*, qui veut dire *trembler*, parcequ'ils affectent de trembler quand ils prophétisent, ou quand ils prient. Cette secte fut enfantée dans le XVII siécle, pendant les guerres civiles, qui furent si fatales au roi Charles I. George Fox en fut le chef & l'instituteur : aussi l'ont-ils qualifié de *grand apôtre* & de *glorieux instrument dans la main de Dieu*. Il étoit né dans le village de Dreton en la province de Leycestre. Son humeur étoit sombre & mélancolique : il n'avoit aucun talent pour les sciences, parlant même sa langue naturelle grossiérement, & étoit fils d'un artisan ; son éducation fut conforme à son état. Il n'avoit pas lui-même des vues plus élevées, ainsi il se fit cordonnier dans la ville de Nottingham. Pendant cette occupation sédentaire, il méditoit sans cesse l'écriture-sainte, & s'en remplissoit l'esprit : en sorte que tous ses discours n'étoient autre chose que des passages cousus ensemble, & appliqués avec plus de piété que de choix. Le genre de vie solitaire & contemplative qu'il choisit, augmenta sa noire mélancolie ; & s'étant abandonné à ses méditations, il se figura que Dieu lui envoyoit des révélations, & qu'il étoit quelquefois ravi & enlevé par l'Esprit divin ; puis quittant la boutique il s'érigea en prédicateur envoyé du ciel pour réformer les hommes. Le peuple frapé par la nouveauté accourut à ses sermons, & ce succès le confirma dans ses imaginations, que Dieu l'avoit appellé immédiatement. Il prêchoit en termes dévots, que tous les hommes avoient apostalié, & n'avoient rien laissé de saint & d'entier, ni dans la doctrine, ni dans les mœurs. Encouragé par le progrès & par le concours d'auditeurs, Fox parla avec plus de hardiesse & de véhémence ; & pour autoriser sa mission, il débita des guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de ses priéres. Il proposoit peu d'articles de foi, & réduisoit toute la religion aux mœurs, à la charité mutuelle, à l'amour de Dieu, & à une observation attentive des mouvemens internes & secrets de l'esprit. A l'égard du culte, il le voulut très-simple, sans cérémonies ni appareil. Tout consistoit dans un silence triste & religieux, en attendant l'effusion du saint Esprit, qui les excitât à parler, & ces inspirations subites aboutissoient d'ordinaire à des exhortations qui portoient à la repentance & à la concorde. Ses sectateurs affecterent une droiture incorruptible dans le commerce, & une probité à toute épreuve ; de plus un visage grave & sévere, un parler froid, & une lenteur qui les empêchoit de rien dire avec précipitation ; beaucoup de modestie dans les habits, & une frugalité exemplaire sur les tables. L'usage des sermens fut prohibé parmi eux, & ils condamnerent la guerre comme une fureur plus propre aux bêtes sauvages qu'aux hommes. Ils blâmerent aussi avec beaucoup d'indignation les pasteurs de l'église anglicane, qui annonçoient l'évangile par des vues mercenaires. Enfin, par leur humanité, la simplicité de leurs manieres, la communication de leurs richesses, & la pureté extérieure de leur vie, qui sembloit une image de l'église primitive, il gagnerent l'affection & l'admiration du peuple ; mais les gens sages s'en défierent avec raison. Fox eut donc bientôt de fâcheuses traverses. Comme il entroit audacieusement dans les temples, où interrompant le prédicateur, il haranguoit le peuple & le révoltoit ; on l'emprisonna en divers lieux, & si on ne passa pas outre, c'est qu'on eut pitié de son extravagance. Sa secte pourtant se multiplia & s'étendit dans les provinces d'Angleterre ; mais comme il s'y mêla des mélancoliques stupides, qui couroient par les places, poussant des cris & des hurlemens horribles, & des gens turbulens qui tendoient à brouiller, en attaquant la validité de la puissance du magistrat, les premiers décrierent le *quakerisme*, en le rendant ridicule, & les derniers en le rendant odieux. Cromwel, qui en prévit les pernicieuses conséquences, défendit leurs assemblées, & fit arrêter Fox, qui couroit toutes les provinces pour semer sa doctrine & ses libelles. Marguerite Fell, son épouse, étoit devenue une des plus célébres de la secte par ses prédications, & elle eut le sort de son mari. Toutes ces disgraces arriverent aux Quakers par l'entêtement qu'ils avoient de ne point donner aux magistrats les titres d'honneur qui leur appartiennent, & de les traiter avec une familiarité peu respectueuse ; outre leur coutume de faire orgueilleusement & mal-à-propos des réprimandes dures & offensantes, & de se donner un air de prophétes, en présageant de funestes malheurs à quiconque résistoit à leurs censures. Depuis ils se corrigerent de ce ton magistral, & de ces manieres prophétiques que prenoient les moindres artisans parmi eux, lesquels souvent attroupoient le peuple, & se couvrant d'habits affreux, affectant une voix lugubre, prédisoient une destruction prochaine, & se donnoient quelquefois la liberté d'imposer de la part de Dieu silence aux pasteurs Anglicans dans les églises. Cromwel les regardant comme des fanatiques, se contentoit de les faire mettre en prison, & la porte leur en étoit ouverte dès qu'ils vouloient promettre de se contenir. Un seul d'eux fut fustigé comme blasphémateur. Il se nommoit *Taylor*, & avoit eu l'insolence de souffrir que ses sectateurs le qualifiassent de *fils unique de Dieu*, de *soleil de justice*, & de *roi d'Israël*, & qu'à son entrée dans Bristol, on criât devant lui, *Hosanna fils de David*.

Charles II étant monté sur le trône, en fit beaucoup emprisonner, & souffrit qu'on les poursuivît quand ils violoient les défenses de s'assembler. Il fut même résolu en 1664, de transporter les plus opiniâtres dans les isles de l'Amérique, & d'accompagner leur exil de toutes les circonstances capables d'intimider les autres. Cela dura jusqu'en 1666, que Guillaume Pen, fils du vice-amiral d'Angleterre, s'étant jetté dans leur secte, en devint l'appui, & leur procura la sureté & la tranquillité qu'ils n'avoient pu obtenir. Cet homme, encore plus considérable par sa capacité que par sa qualité, publia plusieurs écrits en faveur du parti, où il appuyoit beaucoup sur le dogme de la tolérance universelle.

Quand on cessa de poursuivre les Quakers en Angleterre, on les joua sur les théâtres, & on les rendit les objets de la risée publique, en contrefaisant leurs soupirs, leurs sanglots, leur extérieur réformé & mortifié, leur contenance grave & composée, leur obstination bizare à ne mettre aucune distinction entre les hommes, & à les traiter tous avec une égalité incivile. Cela ne les empêcha pas de s'occuper à fixer une forme de discipline & de gouvernement. Leur principal exercice de religion consiste dans un grand recueillement, pour être plus attentifs aux suggestions & aux impulsions du saint Esprit ; & pour faire au milieu d'eux la fonction de prédicateurs, il ne faut d'autre vocation que d'en avoir les talens. Ils ont pourtant des especes de pasteurs. Ce sont eux qui composent le conseil ecclésiastique, & qui d'ordinaire sont les députés au synode général, lequel s'assemble à Londres réguliérement tous les ans. C'est-là qu'on délibere des affaires qui concernent la religion & la discipline. Il ne faut pour parvenir au ministere ni examen, ni ordination, ni consécration, & il ne se fait point d'installation en cérémonie : le consentement de l'assemblée suffit. Les gages ou les appointemens de ces pasteurs sont arbitraires & dépendans de la charité du peuple, qui les régle par rapport aux facultés & aux besoins du ministre ; mais ils ne font aucune capitulation là-dessus, estimant indigne d'un si sacré caractere, de faire des pactions pécuniaires pour acquérir le droit de prêcher.

Quant à leurs dogmes principaux, ils rejettent les prieres publiques & les sacremens, suivent l'opinion des Anabaptistes touchant le baptême, soutiennent que l'ame est une partie de Dieu ; que Jesus-Christ n'a point

d'autre corps que son assemblée; & s'imaginent que tous les hommes ont en eux la lumiere qui est suffisante pour le salut. Selon ces fanatiques, la priere est inutile pour le salut; nous sommes justifiés par notre propre justice, & il n'y a point d'autre vie & de gloire à attendre qu'en ce monde. Ils prétendent que toutes choses doivent être communes; que personne ne peut être appellé maître ou seigneur, & qu'un homme ne peut pas avoir de puissance sur un autre. On dit que quelques-uns de ces Quakers disent qu'ils sont Christs, quelques-uns Dieu-même, & d'autres qu'ils sont semblables à Dieu, parcequ'ils ont en eux le même esprit qui est en Dieu. C'est-là ce qu'on dit des Quakers. Les curieux pouront voir leur apologie dans Barclai, qui a compris leurs sentimens en quinze thêses imprimées à Amsterdam en 1674. Leurs principaux dogmes sont: que Dieu donne à tous les hommes, sans en excepter aucun, des lumiéres surnaturelles qui les peuvent sauver; qu'il faut vivre selon ces lumiéres, sans lesquelles on n'est pas capable d'entendre l'écriture; qu'il faut bannir toutes cérémonies de la religion & de la société civile, jusqu'à celle de se saluer les uns les autres, en ôtant son chapeau, & de se dire *vous* au lieu de *toi*.

Pour montrer comment ces fanatiques traitent les puissances, voici l'adresse qu'ils présenterent en 1685, au roi Jacques II, sur son avénement à la couronne. *Nous venons te témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, & la joie que tu sois devenu notre gouverneur. Nous avons appris que tu n'as pas dans les sentimens de l'église anglicane, non plus que nous. C'est pourquoi nous te demandons la même liberté que tu prends pour toi-même. En quoi faisant nous te souhaitons toute sorte de prospérité. Adieu.* * *Histoire des révolutions d'Angleterre sous Jacques II.* Gerard Croete, *histoire des Quakers*, à Amsterdam, 1695. Basnage, *hist. des ouvrages des savans, janvier* 1696.

QUALIFICATEURS: c'est ainsi que l'on nomme les membres ecclésiastiques de l'inquisition. Ils prononcent sur les discours de ceux qui ont été déférés à ce tribunal, & jugent si ces discours sont hérétiques ou approchent de l'hérésie, s'ils contiennent une erreur, s'ils sonnent mal, s'ils choquent les oreilles pieuses & délicates, s'ils sont inconsidérés, schismatiques, blasphématoires, séditieux, &c. Les qualificateurs jugent aussi, si la défense de l'accusé est valable & solide, ou si elle n'a pas ces qualités. Lorsque les inquisiteurs hésitent s'ils doivent faire emprisonner une personne, ils consultent les qualificateurs, qui donnent leurs réponses par écrit, afin qu'elles puissent être jointes aux actes de tout le procès, & lui servir de base: il faut cependant remarquer que les avis des qualificateurs ne sont que des consultations, & qu'ils n'obligent pas les inquisiteurs à les suivre. * *Voyez* Limborch, *histor. inquisition. Diction. anglois*, &c.

QUAM-TUNG ou QUANTUNG, province maritime de la Chine, a pour bornes du côté de l'ouest le royaume de Tunquin, du côté du nord-ouest la province de Quamsi, vers le nord celles de Huquam & de Kiamsi, & vers le nord-est celle de Fokien, dont elle est séparée par la riviere de Ting, & par des montagnes inaccessibles. Le reste est bordé de l'Océan, ce qui fait qu'on y trouve beaucoup de ports & de havres fort commodes. On compte dix villes principales dans cette province, & soixante & treize moins considérables, sans y comprendre celle de Macao. Les dix villes principales sont, Quancheu, Xoacheu, Nanhiung, Hoeicheu, Choachea, Chaoking, Caokeu, Liencheu, Luycheu & Kiuncheu. L'on y compte quatre cens quarante-trois mille trois cens soixante familles, & près de deux millions d'hommes. Elle produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Elle est riche en or, en pierres précieuses, en perles, en soie, en étain, en mercure, en sucre, en cuivre, en acier, en fer excellent, en salpêtre, en bois d'aigle, &c. Les habitans sont industrieux, & quoiqu'ils ne paroissent pas fort inventifs, les Européens ne peuvent guère leur montrer d'ouvrage, qu'ils ne le comprennent avec facilité, & qu'ils ne le contrefassent avec beaucoup de délicatesse. On y fait éclore les œufs, ou dans un four tiéde, ou dans du fumier. Quand cette province commença de recevoir les loix des monarques de la Chine, sortis des derniers de la race de *Cheva*, on l'appelloit le royaume de *Nanine*. Mais elle ne tarda pas à secouer le joug de ceux de cette lignée, pour retourner à l'obéissance de ses anciens rois. Hiaovus, de la race impériale de Hana, employa la douceur & la sévérité pour les faire rentrer sous le joug de leur roi; & depuis ils se sont si fortement attachés aux intérêts de la couronne, que l'empereur de la Chine les regarde aujourd'hui comme les plus fidéles de ses sujets. Il y établit un gouverneur, qui a la même puissance qu'un vice-roi en Europe. Les vice-rois de Quam-Tung ont rang avant ceux de toutes les autres provinces; aussi les choisit-on ordinairement entre les plus puissans, les plus illustres & les plus fidéles de l'empire, parceque cette province est assujétie aux alarmes continuelles des pirates, & que sa perte pouroit ébranler l'empire entier de la Chine. * *Ambassade de la compagnie orientale des Provinces-Unies vers l'empereur de la Chine, chap.* 18. Mandeslo, *voyage des Indes, liv.* 2. Thomas Corneille, *diction. geograph.*

QUANGNAN & QUANGSI, villes de la province de Junnam. Elles sont toutes deux au roi de Tunquin. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

QUANG-VOU-TI, quatorziéme empereur de la Chine, de la cinquiéme dynastie nommée *Han*. Il prit ce nom à son avénement à la couronne. Il portoit auparavant le nom de *Lieou-Sieou*, & descendoit du dixiéme fils de KING-TI, le quatriéme empereur de la même dynastie. Quang-vou-ti succéda à HOAI-YANG-VANG, à qui l'on avoit ôté la couronne qu'il étoit indigne de porter. Il transporta la cour de la province de Chensi dans celle de Ho-nan. Il se distingua par ses qualités guerrieres & politiques. Il avoit été élevé durement, au milieu des gens de la campagne, partageant avec eux leurs nécessités & leurs travaux; ce qui l'avoit rendu sensible aux miseres du peuple. Il étoit doux, affable, libéral, aimoit les gens de lettres, les protégeoit, leur faisoit du bien. Il en fit chercher de tous côtés, les attira à sa cour, & les éleva à des emplois honorables. Il étoit d'une grande modestie dans ses habits, dans sa table & dans son palais; & son air populaire lui gagnoit tous les cœurs. Pendant la visite de son empire, s'étant trouvé dans le pays qui lui avoit donné naissance, il fit venir plusieurs des laboureurs avec qui il avoit vécu dans sa premiere jeunesse, & les fit manger avec lui. S'étant informé si un de ses anciens amis, nommé *Nien-Quang*, pêcheur de profession, vivoit encore, il l'envoya chercher, lui fit beaucoup d'accueil, & s'entretint toute une nuit avec lui de leurs anciennes aventures. Il employa douze années à domter les rebelles & à pacifier l'empire. Son rival voyant qu'il étoit vaincu, vint se jetter à ses pieds, & l'empereur peu content de lui accorder la vie, lui donna de plus une principauté. Quang-vou-ti mourut âgé de soixante-un ans, vers la cinquante-sixiéme année de Jesus-Christ. Il laissa dix enfans, dont un lui succéda. * *Le pere du Halde*, dans sa *Description de la Chine*, tome I.

QUANGTE, ville de la Chine. Elle est assez grande & assez bien peuplée, située dans la province de Nanking, environ à vingt-sept lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *diction.*

QUANGTUNG ou CANTON, grande ville de la Chine, *cherchez* CANTON.

QUANPING, ville de la Chine dans la partie méridionale de la province de Pékin. Elle y tient le sixiéme rang, & a huit autres villes dans son territoire. * Mati, *diction.*

QUANSI, en latin *Quansia*, province de la Chine entre

Digitized by Google

entre Quantung, Junnam, Quiecheu & la Cochinchine. Cette province est la derniere de ce grand état, & la derniere qui ait été prise par les Tartares. Elle a pour ville capitale Queilin, au pied des montagnes & sur le fleuve Quei. Ses autres villes sont Lieucheu, Kingyven, Pinglo, Gucheu, Cincheu, Tieucheu, Nanning, Taiping, Suming & Chingan. Les quatre dernieres sont au roi de Tunquin; & les autres ont dans leur territoire 78 autres villes moins considérables. * Martin Martini, *Atlas Sinic.*

QUANSING, ville de la Chine. Elle est entre des montagnes fort hautes, à la source de la riviere de Xangiao dans la province de Kiangsi, dont elle est la troisiéme. On y fait le meilleur papier de la Chine, & elle a sept autres villes dans son territoire. * Mati, *diction.*

QUANTO, grand pays dans la partie orientale du Japon, qui contient neuf royaumes. L'empereur Jaye-Sama le conquit en 1589, & le donna à Geiaz, roi de Micara, un des neuf de Quanto. Ce prince étant depuis parvenu à l'empire, Jedo, la plus considérable ville du Quanto, est devenue la capitale du Japon.

QUANTON, province de la Chine, *cherchez* QUAM-TUNG.

QUANTON, ville de la Chine, *cherchez* CANTON.

QUAQUIERS, *cherchez* QUAKERS.

QUARANTAINE ou montagne de la Quarantaine, *voyez* JERICO.

QUARANTE martyrs de Cappadoce dans la persécution de Licinius. Agricola, gouverneur de la Cappadoce, ayant commencé la persécution dans cette province, l'an 319, & fait mourir S. Blaise, évêque de Sébaste, quarante soldats de la garnison de cette ville de la légion Mélitine, vinrent se présenter à ce gouverneur, se déclarant chrétiens. N'ayant pu leur faire changer de sentiment, il les fit exposer tout nuds à l'air pendant une nuit très-froide. L'un d'entr'eux manqua de courage, & ayant été mis dans de l'eau chaude, il mourut sur le champ; mais un des gardes qui avoit vu des anges qui distribuoient des couronnes aux martyrs, prit la place de celui qui avoit succombé. Le matin, comme ils respiroient encore, on les mit dans un chariot, & on les jetta dans un grand feu. Il y en eut un que les bourreaux laisserent sur la place comme le plus jeune; mais sa mere le mit elle-même sur le chariot pour tenir compagnie aux autres. Les fidéles eurent soin de recueillir leurs cendres, & leur culte a été célébre dans l'église grecque; il ne s'est établi dans l'église latine que depuis le huitiéme siécle. On fait leur fête le 9 mars dans toutes les églises, à l'exception de celle de Rome, où elle a été remise au lendemain. * S. Basile, *homil.* 20. S. Grégoire de Nysse, *orat. de* 40 *MM.* S. Ephrem. S. Gaudence, *homil.* 17. Baillet, *au mois de mars.* Adon & Raban rapportent les noms de ces quarante martyrs; mais il y a de l'apparence qu'ils sont inventés.

QUARANTE martyrs ou environ, solitaires du mont Sina, massacrés par les Sarasins. On en fait la fête au 14 janvier; mais il en faut distinguer trois compagnies, savoir, trente-huit ou quarante massacrés du temps de Théodose l'*Ancien*, & de Pierre II du nom, évêque d'Alexandrie, vers l'an 380: les seconds, sous Théodose *le Jeune*, & les troisiémes martyrisés en même temps que les premiers sur le mont de Raithe. * Nili Monachi *narrationes edita à Petro Possino, è societate Jesu, an.* 1639, *in*-4°. Ammonius Monach. donné par le pere Combefis. Bulteau, *hist. des monast. d'Orient.* Baillet, 14 *janvier.*

QUARANTE (Sainte Marie de) abbaye située dans le diocèse de Narbonne, à trois lieues de cette ville vers le nord. Il est fait mention de cette église dès l'an 961, dans le testament de Raymond I, comte de Rouergue, qui est de cette année, & dans d'autres actes du X siécle. Il y avoit aussi dès-lors des chanoines qui desservoient cette église. En 990, Adelaide, vicomtesse douairiere de Narbonne, donna à ladite église un aleu qu'elle avoit acquis à Oveillan de l'évêque Arnauld, & des chanoines de S. Felix de Gironne, à condition que les chanoines de Quarante jouiroient en commun du don qu'elle leur faisoit, sous l'administration d'un prêtre nommé Aigulfe. Les chanoines de Quarante embrasserent la régle de S. Augustin au XI siécle, & ils étoient gouvernés par un abbé en 1037, suivant un testament qui est aux archives de cette abbaye, par lequel un nommé Guillaume Aribert *s'y donne pour chanoine entre les mains de Riquin, abbé, fait héritier Pierre Aribert, son fils, & donne dix sols de Beziers à Marie, sa filleule.* L'abbaye de Quarante subsiste encore aujourd'hui, & est desservie par les chanoines réguliers de la congrégation de sainte Geneviéve. Il en est souvent parlé dans le second volume de l'*Histoire générale de Languedoc*, par deux Bénédictins de la congrégation de S. Maur. * *Voyez* particuliérement le livre XIII, & les preuves à la fin du volume.

QUARRE (Jacques-Hugues) prêtre de l'Oratoire, naquit en Franche-Comté, étudia en Sorbonne, & se fit passer docteur. Ensuite il entra dans l'Oratoire l'an 1618, sous la direction du pere de Bérulle qui en étoit le fondateur. Il fit de grands progrès dans la piété. Ce sage directeur lui confia plusieurs emplois dont il s'aquitta très-dignement; ce qui l'obligea à l'envoyer dans les maisons de la Flandre espagnole: il en fut le premier supérieur ou prévôt: il s'y distingua par ses prédications, par ses ouvrages & par sa grande piété. Le pere Swert, prêtre de l'Oratoire, Flamand, dans un ouvrage qu'il a composé en latin sous le titre de *Necrologium aliquot utriusque sexûs Romano-Catholicorum, qui vel scientiâ, vel pietate, &c. apud Belgas claruerunt ab anno* 1600, *usque ad annum* 1739, nous apprend que le pere Quarré souffrit beaucoup de la part des ennemis de sa congrégation, & qu'il fut prédicateur du roi d'Espagne dans le palais de Bruxelles. Ses ouvrages sont: *La vie de la bienheureuse mere Angéle, premiere fondatrice des meres de sainte Ursule, par le pere Jacques-Hugues Quarre, prêtre de l'Oratoire*, à Paris, chez Hure, 1648, *in*-12. *Traité de la pénitence chrétienne, par le P. &c.* à Paris 1648, *in*-12. Réponse à un écrit qui a pour titre: *Avis donné en ami à un certain ecclésiastique de Louvain, au sujet de la bulle d'Urbain VIII, qui condamne le* livre intitulé: *Augustinus Cornelii Jansenii*, à Paris 1649. *Trésor spirituel, contenant les obligations que nous avons d'être à Dieu, & les vertus qui nous sont nécessaires pour vivre en chrétien parfait, par Jacques-Hugues Quarré*, à Paris, chez Huré, 1654, *in*-8°. Il y en a eu six différentes éditions. Cet ouvrage est divisé en cinq parties. Dans la premiere & seconde, il explique les raisons & motifs que nous avons d'aimer & servir Dieu parfaitement; dans la troisiéme & la quatriéme, il montre le chemin qu'il faut tenir, & les vertus qui sont nécessaires pour vivre en bon chrétien; & dans la derniere, il donne un portrait de la vraie piété. *Direction spirituelle pour les ames qui veulent se renouveller en la piété, avec des méditations*, à Paris, chez Huré, 1654, *in*-8°. Le pere Quarré mourut à Bruxelles, où il étoit supérieur, le 26 mai 1656. On prétend que Dieu a fait plusieurs miracles par son intercession, & que son tombeau ayant été ouvert quelques années après sa mort, on avoit trouvé son corps aussi frais & aussi entier que le jour qu'on l'avoit enterré. * Bougerel, *Bibliothéque manuscrite des écrivains de l'Oratoire*, & le *Nécrologe* du pere Swert, cité dans cet article, pag. 45 & 46.

QUARRÉ (Barthélemi) étoit fils de *N.* Quarré, professeur de l'ancien collége de Dijon, parent d'Edme Robert, doyen de la Chapelle-au-Riche, église collégiale de Dijon, frere de Claude Robert, chanoine de la même église, connu par son livre intitulé: *Gallia christiana.* Claude Robert résigna son canonicat à Barthélemi Quarré, qui en fut pourvu le 27 avril 1609,

& qui exerça de plus les fonctions de vicaire perpétuel de la paroisse de S. Michel de Dijon : il mourut en 1643. Ses ouvrages, qui roulent tous sur la piété, sont, 1. *Maniere de vivre angéliquement*, à Dijon, 1624, *in-8°*. 2. *Discours spirituels pour consoler les malades, & parens des défunts : ensemble un Traité pour administrer le sacrement de l'Extrême-Onction*, à Dijon 1627, *in-12*. 3. *La Garde angélique*, à Dijon 1631, *in-8°*; & en 1633, seconde édition fort augmentée. 4. *Le Chariot angélique pour conduire les ames au ciel*, à Dijon 1632, *in-8°*. 2. volumes. 5. *Explication de l'office & des cérémonies que l'église & le peuple observent aux obséques, vigiles & messes des trépassés*, à Dijon 1634, *in-8°*. 6. *Ordre de piété inspiré par le S. Esprit, dressé par* Barthélemi Quarré, *pour assister le S. Sacrement, quand on le porte aux malades.* * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

QUARRÉ (Gaspard) seigneur d'Aligny, naquit à Dijon le 20 décembre 1625, de JEAN Quarré, conseiller au parlement, & de *Marie* Langlois. Il fut reçu avocat général au parlement de Bourgogne le 14 juin 1641, par la résignation de Pierre de Xaintonges. Le 11 juillet 1652, le roi lui donna des lettres de conseiller d'état, avec une pension de 1200 livres. Ce magistrat mourut le 5 janvier 1699, à l'âge de 74 ans : il fut enterré à S. Pierre dans le tombeau de sa famille, où l'on voit l'épitaphe suivante, composée par François Quarré, son fils.

Hic jacet
GASPARDUS QUARRÉ, *Eques, Toparcha d'Aligny,*
Regi à Consiliis,
Et in supremâ Burgundiæ Curiâ Advocatus Catholicus,
Cui nobilis avorum series per decem & ultrà gradus
Splendoris minùs contulit,
Quàm ingenii & doctrinæ excellentia,
In judiciis integritas,
Ac invicta in obeundis Magistratûs officiis,
Maximè verò in publicæ utilitatis amore ac patrocinio,
Animi constantia,
Obiit die V Januar. an. 1699.
Sociam vitæ habuit ac sepulturæ,
MARGARITAM DE PERREAULT DE LA SERRÉE,
Tum natalibus, tum virtutibus sponso dignissimam.
Sicut enim ad generis antiquitatem,
Solus STEPHANI *filii Melitenses inter Equites adscripti*
Titulus sufficit,
Ita eximium diuturnæ viduitatis exemplar,
Nec non Missarum solemnium dotatio hâc in Ecclesiâ
Per hebdomadas Corporis Christi,
Pietatem testantur.
Decessit anno 1699, *die* 16 *decemb. ætat. suæ* 82.

Gaspard Quarré a composé, 1. *Les plaidoyers & harangues de M. Quarré*, conseiller du roi en ses conseils, avocat général au parlement de Bourgogne, seigneur de Gouloux, jurisconsulte, à Paris 1658, *in-4°*. Ce recueil est estimé. 2. Histoire des anciens rois, ducs & comtes de Bourgogne, jusqu'à l'année 965, manuscrite, dans la bibliothéque de M. le président Bouhier. 3. Roman historique sous le nom de *Peiralité*, contenant l'histoire de Henri, prince de Condé ; manuscrit, dans la même bibliothéque. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*. Taisand, *vies des jurisconsultes*.

QUARRÉ (Etienne) chevalier de Malte, troisiéme fils de *Gaspard* Quarré d'Aligny, avocat général au parlement de Bourgogne, & de *Marguerite* Perreault de la Serrée, naquit à Dijon. Il a servi avec distinction, & a cultivé les lettres avec succès. Taisand, dans ses *Vies des jurisconsultes*, en parle ainsi sur ce qu'il en avoit appris de François Quarré d'Aligny, frere d'Etienne. « Il ne s'est point fait de campagne depuis 1621, » jusqu'en 1654, où Quarré n'ait cherché de la gloire. » Il a été trois fois aide de camp. A Verrue, il com» mandoit une compagnie au régiment du marquis d'Ys» sur-Thille. M. le prince le fit capitaine des mousque» taires de sa garde. Il fut député deux fois pour visiter » les places frontieres de la Lorraine & de la Bourgo» gne, & les mit en état de se défendre & de se con» server. » Le pere Nicolas de Chévanes, d'Autun, Capucin, dans son livre *De la conduite des illustres*, parle aussi d'Etienne Quarré, & en particulier d'un livre qu'il devoit donner au public, *où*, dit le pere Chévanes, *tout l'art militaire est réduit en pratique, & où toutes les maximes de la guerre s'apprennent par des démonstrations sensibles*, &c. Etienne Quarré a aussi composé l'épitaphe françoise de son pere, qui est imprimée dans les *Vies des Jurisconsultes*, par Taisand. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

QUARRÉ d'ALIGNY (François) *frere du précédent*, avocat général au parlement de Bourgogne, étoit né à Dijon, & mourut le 31 octobre 1721, à l'âge de 77 ans. On a de lui un grand nombre de harangues, dont voici les sujets : *Sur la justice*, discours prononcé à l'ouverture du parlement, le 12 novembre 1678. On en trouve un extrait dans le *Mercure* du mois de novembre de la même année. *De la décence extérieure du magistrat* ; discours prononcé le 12 novembre 1695, à Dijon 1717, *in-4°*. L'Union de la justice avec la religion : le Serment : la Justice morale & civile : les désordres que causent les passions dans la distribution de la justice : de la Justice & de l'équité : de la Jurisprudence naturelle : de la Jurisprudence civile, & de la nécessité de son secours : du Magistrat & de la loi : des Constitutions & du Droit : discours pour les avocats : Si les avocats peuvent se charger des causes seulement probables : la Justice des armes françoises, & quelle guerre peut être utile à son tribunal : la Religion protégée par la Justice : les Besoins réciproques de la justice & de la paix : de l'Union des officiers de la justice. Outre ces harangues qui ne sont point imprimées, on a de M. Quarré : *Conclusions prises dans le procès de M. le cardinal le Camus, évêque & prince de Grenoble, contre les religieuses de Montfleury, au parlement de Dijon*, à Dijon 1685, *in-4°*, à la suite des plaidoyers des avocats : Epitaphe latine faite pour son pere, gravée dans l'église de S. Pierre, & imprimée dans les *Vies des Jurisconsultes*, par Taisand : Poëme latin sur la Passion, selon la concorde des quatre évangélistes, manuscrit. Les ouvrages suivans ne sont pas non plus imprimés : Paraphrases sur six pseaumes difficiles : de la véritable durée de la vie des premiers hommes : du signe & figure de la croix : de l'invention des lettres : de l'Imprimerie & des bibliothéques : des sept Sages de la Gréce : Histoire & origine des Amazones : Histoire des Sibylles : Histoire de la version des septante interprétes de la Bible : Abrégé historique de l'Empire Romain. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

QUARRÉE, village du duché de Bourgogne, dans le ressort du bailliage royal d'Avalon, dans ce qu'on appelle le pays de Morvende. Nous n'en parlons ici que par rapport aux tombeaux que l'on trouvoit dans ce village, que l'on surnomme par cette raison *Quarrée-les-Tombes*, & qui ont exercé les savans depuis environ 15 ans. Ces tombeaux sont vuides, tous de la même figure, de pierre, de cinq à six pieds de longueur chacun, taillés, battus au marteau à petit grain, & fort polis. On n'y voit aucune marque de paganisme, ni de christianisme, excepté que l'on trouve une croix sur cinq ou six. Lorsqu'on ouvrit ces tombeaux, on n'y trouva ni ossemens, ni cendres, ni rien qui pût faire soupçonner qu'on y eût jamais déposé des corps morts. Feu M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, dans une dissertation sur ce sujet, imprimée à Lyon, en 1724, *in-12*, prétend que Quarrée étoit un entrepôt où l'on amenoit des cercueils tout faits pour y être achetés, & de-là transportés dans les lieux où l'on en avoit besoin, & que c'est pour cela qu'on ne voit dans ceux qui sont demeurés ou que l'on en a ôtés, ni écriture, ni aucune marque qui fasse connoitre qu'ils ont servi. Il fonde principalement cette conjecture sur l'autorité d'un ancien poëte

Digitized by Google

dont il ignore le nom, qui dans un poëme en vieux langage de roman, dédié à Jeanne de Bourgogne, femme du roi Philippe *le Long*, & dont Girard de Roffillon est le héros, dit que dans le village de Quarrée en Bourgogne, on voyoit un grand nombre de tombeaux de pierre, qui n'avoient jamais servi. D'autres ont cru que ces tombeaux marquoient qu'il y avoit eu autrefois une bataille donnée en ce lieu, & qu'on y avoit fait inhumer les principaux de ceux qui étoient morts. Quelques-uns veulent qu'il y ait eu au même endroit une dévotion très-célébre qui attiroit une foule nombreuse, & que beaucoup de pélerins y étant morts, on les avoit enterrés dans ces tombeaux. Enfin il y en a qui prétendent qu'on n'a aucune connoissance dans l'antiquité qu'il y ait eu des lieux dont on se soit servi pour y déposer des tombeaux. Mais tout cela est avancé gratuitement. On ne peut trouver qu'il y ait jamais eu aucune raison particuliere pour se faire enterrer dans le village de Quarrée, plutôt que dans aucun autre de la Bourgogne. Les pélerinages dont on parle sont chimériques; d'ailleurs il n'y a point d'apparence que l'on eût mis ainsi les pélerins morts dans des tombeaux de cette nature. La bataille dont on parle est une fable; il est impossible d'en fixer le temps, ni la raison; il ne s'en trouve aucun vestige dans nos histoires. Enfin ces entrepôts de tombeaux ne sont pas sans exemple. M. le Beuf, chanoine d'Auxerre, en rapporte plusieurs dans une assez longue dissertation sur le même sujet, où il appuie par de nouvelles conjectures, & même de nouvelles preuves, le sentiment de M. Bocquillot en faveur des tombeaux du village de Quarrée. Cette dissertation de M. le Beuf se trouve imprimée dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire, *tome III, pag.* 1, *pag.* 216 *& suivantes*. Voyez aussi *le Mercure de France, mois de février de l'an* 1725.

QUARTEN, bourg avec bailliage. Il est dans la Suisse près du lac de Vallestat, à deux lieues de Glaris vers le levant. Le bailliage de Quarten n'est pas fort grand, & il appartient en commun aux cantons de Glaris & de Swits. * Mati, *diction*.

QUARTIER, *cherchez* CARTIER.

QUARTODECIMANS, *Quartodecimani*. On donna ce nom depuis le concile de Nicée à ceux qui s'obstinoient, contre la défense du concile, à célébrer la fête de Pâque, le quatorziéme jour de la lune, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât, à l'imitation des Juifs. Cette dispute touchant le jour de la célébration de Pâque, s'étoit élevée sous le pontificat de Victor, vers l'an 188, entre les évêques d'Asie & ce pape. Les évêques d'Asie, suivant leur ancienne coutume, célébroient toujours cette fête le quatorze de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'elle arrivât; les Romains au contraire ne la célébroient que le dimanche. Dès le temps de S. Polycarpe, cette différence de pratique se trouvoit entre ces églises; & ce saint étant venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, conféra avec lui sur ce sujet; mais n'ayant pu se persuader l'un & l'autre de changer de coutume, ils ne crurent pas devoir rompre la paix des églises sur une question purement d'usage. Le pape Victor n'en usa pas de même, & voulut obliger les évêques d'Asie de suivre la pratique de l'église de Rome. Les Asiatiques ne s'étant pas rendus à sa proposition, & Polycrate, évêque d'Ephèse, avec les autres évêques d'Asie, lui ayant écrit une grande lettre pour soutenir leur usage, Victor envoya des lettres dans toutes les églises, par lesquelles il les déclaroit excommuniés. Les autres églises, tant celles qui étoient dans la pratique des églises d'Asie, que celles qui suivoient l'usage de l'église de Rome, n'approuverent pas la rigueur dont Victor usoit; & malgré les lettres du pape, les églises d'Asie demeurerent dans la communion de l'église universelle. La différence de pratique subsista jusqu'au concile de Nicée, avec ce changement néanmoins, que la plûpart des églises d'Asie étoient revenues alors à la pratique de l'église romaine, au lieu que les églises d'Orient & de Palestine, qui du temps du pape Victor étoient dans cette pratique, célébroient alors la Pâque le quatorziéme jour de la lune, sans attendre le dimanche. Le concile de Nicée fit un réglement général, par lequel il obligea toutes les églises de célébrer la Pâque le jour du dimanche d'après le quatorziéme de la lune, & l'empereur Constantin publia ce décret par tout l'empire romain. Nonobstant cette décision, il y eut quelques églises & quelques évêques qui s'obstinerent à conserver leur usage de célébrer la Pâque le quatorziéme jour de la lune. Ceux-ci furent regardés comme rebelles & schismatiques, & sont ceux que l'on appella *Tessaradecatites* ou *Quartodecimans*. On a depuis dressé des cycles, pour régler dans chaque année le jour de la célébration de la fête de Pâque. Les régles pour connoître le jour précis de la fête de Pâque, sont 1. Que cette fête ne se célébreroit qu'après l'équinoxe du printemps: 2. Que l'équinoxe du printemps seroit fixé au 21 mars: 3. Qu'on choisiroit toujours le dimanche qui suivroit immédiatement le 14 de la lune: 4. Que si le 14 de la lune tomboit sur un dimanche, on différeroit au dimanche suivant, pour ne pas célébrer la Pâque le même jour que les Juifs. Ainsi la pleine lune qui régle la fête de Pâque, est celle qui tombe sur le 21 mars, ou sur quelqu'un des jours suivans; de sorte que la nouvelle lune précédente est la nouvelle lune paschale. Par exemple, si le 14 de la lune est le 21 mars, la nouvelle lune paschale est le 8 jour de mars, & le mois que cette lune compose, est le mois paschal. Suivant cette ordonnance, le dimanche de Pâque arrive inclusivement entre le 21 mars & le 25 d'avril; car si le 21 mars est le 14 de la lune, Pâque peut être le 22; mais si le 21 mars est le 15 de la lune, le mois paschal ne commencera qu'au 5 jour d'avril, & ainsi le 14 de la lune sera le 18 d'avril, lequel arrivant quelquefois un dimanche, la fête de Pâque alors sera remise au 25 d'avril, qui est le jour de S. Marc; d'où est venu le proverbe, lorsque Pâque arrive le 25 avril, *Georgius mortuum, Marcus resurgentem, Joannes per compita vidit triumphantem:* George l'a vu mort; Marc, ressuscité; & Jean, triomphant par les rues, c'est-à-dire, que le Vendredi-saint a été le jour de S. George, Pâque le jour de S. Marc, & la Fête-Dieu le jour de S. Jean-Baptiste. Pour connoître la nouvelle lune dans chaque mois, on inventa le nombre d'or que l'on marquoit dans les calendriers vis-à-vis du premier jour de chaque mois lunaire; mais au lieu du nombre d'or, on s'est servi du nombre de l'épacte, que Lilio Giraldi, Italien, a inventé, & que P. Clavius a mis en pratique. * Eusèbe, *hist. eccl. l.* 5. Beda, *de ratione temp.* Tertullien, *de præscript.* S. Epiphane, *hæres.* 50. S. Augustin, *hæres.* 17. Baronius, *annal.* 173.

QUARTUS, disciple de S. Paul, dont il est fait mention au seiziéme chapitre de l'épître aux Romains. Le martyrologe met sa mort le 3 novembre.

QUATRE COURONNÉS (les) martyrs à Rome dans le IV siécle, tous quatre freres, à ce que l'on prétend, nommés *Sévère, Sévérien, Carpophore, & Victorin*, officiers de la préfecture de Rome, s'étant déclarés chrétiens dans le temps de la persécution de Dioclétien & de Maximien, furent pris & fouettés avec des fouets armés de plomb, & moururent dans ce moment. Dans les anciens martyrologes, leur fête est marquée au 7 d'août & au 8 novembre. Il y avoit dès le temps de S. Grégoire une église à Rome sous le titre des Quatre Couronnés; mais il n'y a rien de certain sur leur histoire, les actes de leur martyre étant visiblement supposés. * *Acta apud* Bolland. Bucher. Florentinius. Fronton, *calendrier Rom.* Anastase, *biblioth.* De Tillemont, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tome V.*

QUATRE mille neuf cens soixante & seize martyrs, tant évêques que prêtres, diacres & autres fideles, mis dans une grande prison l'an 483, par l'ordre d'Hunneric roi des Vandales, & conduits dans les déserts. Plusieurs périrent en chemin. Les autres moururent dans le lieu affreux de leur exil. Les martyrologes font mémoire d'eux

au 12 octobre. * Victor de Vite, *l.* 2, *de persecut. Vandal.* Baillet, *vies des saints.*

QUATRE-vingt martyrs à Constantinople, étoient quatre-vingt clercs envoyés par les catholiques de Constantinople à l'empereur Valens, qui étoit à Nicomédie, pour se plaindre des violences que les Ariens exerçoient contr'eux. A la tête de ces quatre-vingt députés étoient Urbain, Théodore, & Ménédème, qui s'aquitterent de leur commission en présentant une requête à Valens. Cet empereur favorable aux Ariens, donna ordre à Modeste, préfet du prétoire, de s'en défaire. Ce préfet leur déclara que l'empereur les envoyoit en exil, les fit embarquer sur un vaisseau qui n'étoit point lesté, & donna ordre aux matelots de mettre le feu au vaisseau quand il seroit en mer. Cet ordre fut exécuté; les matelots mirent le feu au bâtiment quand il fut un peu avancé en mer, & se sauverent dans une chaloupe: le vent poussa le vaisseau tout enflammé jusqu'au havre, nommé *Dacidize*, sur la côte de Bithynie, où il acheva de se consumer. Les quatre-vingt députés y périrent par le feu ou par l'eau. Ils ont été honorés du titre de martyrs par l'église grecque, qui fait leur fête au 18 mai. Le martyrologe romain la marque au 5 septembre, & quelques autres au 3 juillet. * Socrate, *l.* 4, *c.* 26; *l.* 6, *c.* 14 & 15. Sozom. *l.* 6, *c.* 14. Gregor. Nazian. *orat. ad Arianos.* Théodoret, *l.* 4, *c.* 24. Papebrock. Baillet, *vies des saints.*

QUATRE OFFICES, appellés par les Flamans *Vier Ambachten*, ce qui signifie la même chose. C'est la partie orientale de la Flandre hollandoise. Elle est entre le pays de Waës, & l'embouchure occidentale de l'Escaut, & elle comprend quatre territoires ou offices, qui sont Bochoute, Assenede, Axel, & Hulst. Ses lieux principaux sont le Sas de Gand, Hulst, Axel, Terneuse, & le fort Philippine. * Mati, *diction.*

QUATRE-TEMPS, jeûnes de l'église dans les quatre saisons de l'année, pendant trois jours d'une semaine en chaque saison, savoir, le mercredi, le vendredi & le samedi. Quelques-uns ont attribué l'institution, au moins de trois jeûnes par an, aux apôtres, d'autres au pape Calliste I; mais cette opinion n'est fondée que sur la fausse décrétale de Calliste. Il est certain que le jeûne des quatre-temps étoit établi dans l'église romaine du temps de S. Léon, qui distingue nettement dans ses sermons les jeûnes qui se pratiquoient aux quatre-temps de l'année, dans lesquels on jeûnoit le mercredi, le vendredi & le samedi; savoir, celui du printemps dans le carême, celui de l'été avant la Pentecôte, celui d'automne au septiéme mois, & celui de l'hiver au dixiéme. On ne trouve point cet usage établi dans l'église grecque; on lit seulement dans les constitutions apostoliques, qu'il y avoit une semaine de jeûne après la Pentecôte. L'observation du jeûne des quatre-temps a passé de l'église romaine dans les autres églises d'occident; mais elle n'y a pas été toujours uniforme pour ce qui regarde le temps & les jours de jeûne. Le jeûne des quatre-temps du printemps s'observoit en la premiere semaine du mois de mars; celui de l'été, en la seconde semaine du mois de juin; celui de l'automne, en la troisiéme semaine du mois de septembre; & celui d'hiver, en la quatriéme semaine du mois de décembre. Mais le pape Grégoire VII, vers la fin du XI siécle, ordonna que le jeûne de mars seroit observé en la premiere semaine du carême; celui de juin, dans l'octave de la Pentecôte, ceux de septembre & de décembre demeurans aux jours qu'ils se faisoient auparavant. Il semble que dans le VII siécle, auquel vivoit S. Isidore, l'église d'Espagne ne connoissoit que deux des quatre temps, celui d'après la Pentecôte, & celui du mois de septembre. Le concile de Mayence, que Charlemagne fit assembler en 813, parle des quatre-temps comme d'un établissement nouveau qui se faisoit en France, à l'imitation de l'église de Rome. Les jeûnes des quatre-temps n'ont pas été institués seulement pour consacrer à Dieu les quatre parties de l'année, par la mortification & la pénitence, comme dit S. Léon, & pour obtenir la bénédiction de Dieu dans ces quatre saisons; mais aussi pour implorer la grace du S. Esprit dans les ordinations des prêtres & des diacres, qui se faisoient le samedi des quatre-temps, comme on voit dans l'épître 9 du pape Gélase, vers la fin du V siécle. * Le pere Thomassin, *traité historique & dogmatique des jeûnes de l'église.*

QUATREMAIRES (D. Robert) de Courseraux au diocèse de Sées en Normandie, a fait profession de la régle de S. Benoît dans la congrégation de S. Maur, le 7 avril 1630. Il étoit né en 1611. Il n'a presque travaillé que pour ce qu'il prétendoit intéresser la gloire de son ordre. C'est par cette raison qu'il est entré dans la contestation qui partageoit alors plusieurs écrivains sur l'auteur du livre de l'Imitation, qui fut beaucoup plus sérieuse & plus longue que le sujet ne le demandoit. Les uns donnoient l'Imitation à Thomas à Kempis, comme le P. Fronteau, chanoine régulier de sainte Geneviéve; les autres à Gersen ou Gessen, abbé de Verceil, de l'ordre de S. Benoît, comme le P. Quatremaires, qui écrivit sur ce sujet contre le P. Fronteau l'ouvrage qui parut en 1649, sous ce titre: *Joannes Gersen Vercellensis, ordin. S. Bened. abbas. libror. de Imit. Christi, contra Thom. à Kempis vindicatum Joann. Frontaei canon. regul. ordin. S. August. auctor assertus.* Le P. Fronteau ayant répondu, le P. Quatremaires fit l'année suivante la réplique intitulée: *Joannes Gersen iterum assertus contra refutationem Joan. Fronteau.* Gabriel Naudé, piqué au vif de ce qui étoit dit contre lui dans ces ouvrages, présenta requête au prévôt de Paris, ou à son lieutenant civil, le 17 août 1650, par laquelle il demandoit qu'il lui fût permis de faire saisir les exemplaires de ces livres, ce qui lui fut accordé, & ce qui fut réellement exécuté. Il y eut défense à Billaine, libraire, de vendre & distribuer ces écrits. Les Bénédictins se pourvurent contre Naudé, & après plusieurs incidens, les peres Roussel & Quatremaires firent paroître un *Factum*, la congrégation des Bénédictins intervenant contre Naudé. Les chanoines réguliers de sainte Geneviéve intervinrent aussi dans l'affaire, & demanderent que tous les écrits en faveur de Gersen demeurassent supprimés. On vit alors les écrits se multiplier de part & d'autre, & l'affaire toujours traîner en longueur. Le P. Quatremaires n'en vit point la fin: il mourut dans l'abbaye de Ferrieres en Bourgogne, le 7 juillet 1671, âgé de 59 ans. Ses autres ouvrages sont: *Privilegium San-Germanense propugnatum contra Joann. Launoii inquisitionem, in-8°*, en 1658. Cet ouvrage est contre M. de Launoi, qui avoit prétendu démontrer la fausseté du privilége qu'a l'abbaye de saint Germain-des-Prés, d'être immédiatement soumise au saint Siége, &c. M. du Hamel, chancelier de l'église de Bayeux, ayant réfuté le P. Quatremaires, celui-ci répliqua par l'ouvrage intitulé: *Joannis Launoii doct. Paris. & Joan. du Hamel eccles. Bajoc. cancel. paradoxa.* M. Bulteau traduisit cet ouvrage en françois, & fit imprimer cette traduction en 1668, sous le nom du P. Quatremaires, sans avertir que c'étoit une traduction. En 1659, ce dernier publia une semblable dissertation pour autoriser de pareils droits de l'abbaye de S. Médard de Soissons. Elle est dédiée au cardinal Mazarin. En 1663, il publia une nouvelle dissertation aussi latine, où il prétend démontrer qu'il ne s'est jamais tenu de concile à Reims pour terminer le différend de Godefroi, évêque d'Amiens, avec les religieux de S. Valeri, dont il étoit abbé; c'est un *in-8°*, qui a été imprimé à Paris chez Billaine. Le 28 janvier de la même année, il publia une prose carrée sur la mort de la reine Anne d'Autriche. On a encore de lui une requête en françois, présentée au clergé, pour la fête de saint Michel, & le pélerinage du Mont-Saint-Michel. Dom le Cerf, dans sa *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, dit qu'on lui attribue encore le recueil de plusieurs auteurs du IX siécle sur la grace & la prédestination, sous le titre de *Vete-*

Digitized by Google

rum auct. qui IX fac. de grat. & prædest. scripserunt, opera & fragmenta, & qui a paru en 1650, sous le nom de *Gilbert Mauguin*, président en la cour des monnoies, en deux volumes *in-4°*, dont le premier contient les auteurs; & le deuxiéme une histoire de la controverse de Gothescalque, une dissertation très-étendue sur le même sujet, & une réponse au P. Sirmond, Jésuite, sur l'hérésie prédestinatienne; mais M. l'abbé d'Olivet de l'académie françoise, donne ce deuxiéme volume à l'abbé de Bourzeis de la même académie, dans la *continuation de l'histoire* de cette académie, *pag.* 390, *in-12*. On trouve encore du P. Quatremaires un éloge funébre en prose carrée du célébre Jérôme Bignon, avocat général: c'est la derniere piéce du recueil intitulé: *Lacryma in luctuoso funere Hieron. Bignonii*, &c. Dom le Cerf n'a point parlé de cette piéce. * *Voyez* outre les écrits cités dans cet article, entr'autres, la *Bibl.* de Dom le Cerf; l'*hist. de la contestation au sujet de l'auteur du livre de l'Imitation, par* Dom Thuillier, au commencement du t. I des *Œuvres posthumes* du P. Mabillon & du P. Ruinart.

QUATTROMANI (Sertorio) Napolitain, né à Cosence vers l'an 1541, d'une famille illustre, s'est distingué dans le XVI siécle par sa littérature, & surtout par son gout pour la poësie; mais il a gâté ces belles qualités par son orgueil insupportable & par son esprit vindicatif, qui lui a souvent fait oublier ce que la raison demande d'un chrétien, & ce que la raison même exige d'un homme. Etant à Rome en 1561, il y connut les bons auteurs: il s'y lia avec les savans, & s'introduisit par le moyen de Paul Manuce, dans la bibliothéque du Vatican, où il lut avec attention les poëtes Grecs, & même les anciens Provençaux, Siciliens & Toscans, dont il faisoit peut-être plus de cas que ces auteurs n'en méritent en effet. En 1588, il entra au service de Ferrante Carafa, duc de Nocera, qui aimoit les gens de lettres; & il lui dédia en 1589 un abrégé de la philosophie de Bernardin Telesio, qui est assez peu lu aujourd'hui. Il demeura au service de ce duc jusqu'à ce que la mort le lui eût enlevé en 1593. Obligé ensuite de chercher de quoi subsister, il accepta les offres du prince de *Stigliano*, seigneur de *Sabionetta*, de la maison de Carafa, auprès duquel il eut beaucoup de crédit pendant quelque temps; mais que la jalousie, dit-on, & les rapports des courtisans lui ôterent dans la suite; ce qui obligea Quattromani à se retirer en 1597. Il passa l'année 1598, partie à Cosence, & partie à Naples; & il acquit la même année l'estime du prince *della Scalca* de la maison Spinelli, qu'il perdit en 1600. Cette perte lui fit beaucoup de peine, & depuis ce temps-là il vécut en homme privé, soit à Cosence, soit dans la Calabre. Il vivoit encore à Cosence le 28 mai 1603, comme on le voit par la date de la derniere de ses lettres, & il étoit mort surement avant 1616, puisque Charles Tramontano, dans son épitre dédicatoire des œuvres d'Horace Marta, imprimées cette année, en parle comme d'un homme mort depuis quelques années. Outre son abrégé italien de la philosophie de Bernardino Telesio, imprimé à Naples en 1589, *in-8°*, sous un nom supposé, on a encore de lui: *Istoria del gran Capitano, scritta da monsignor Cantalicio, vescovo di civitta di Penna, tradotta in lingua volgare*, en 1595, *in-4°*, à Cosence, sous le nom de *Incognito academico Cosentio*, & à Naples en 1607, *in-4°*, sous son vrai nom. *Sposizione delle rime di monsignor della Casa*, imprimée avec les œuvres d'Horace Marta, à Naples en 1616, *in-4°*, & dans une édition des poesies *della Casa*, à Naples en 1694, *in-4°*. Ses lettres italiennes en deux livres, avec le quatriéme livre de l'Eneide de Virgile, traduit en italien, à Naples en 1624, *in-8°*. On a réimprimé l'un & l'autre à Naples en 1714, *in-8°*, avec les piéces suivantes: *Trattato della metaphora. Paraphrasi toscana della poëtica d'Orazio. Traduzione della medezima poëtica in verso toscano. Alcune annotazioni sopra di essa. Alcune poësie toscane e latine.* Matthieu Egizio a eu soin de cette édition, à laquelle il a joint la vie de l'auteur. * *Voyez* cette vie, & ce qu'en dit le P. Niceron, Barnabite, dans le tome XI de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des Lettres.*

QUEBEC, ville capitale de la nouvelle France, sur le fleuve Saint-Laurent, à 20 lieues de la mer, par les 46 dégrés 57 minutes de latitude de nord. Elle est bâtie dans une équiere formée par le fleuve & la petite riviere de Saint-Charles, qui vient du nord; & à l'ouest, ou plutôt au sud-ouest, elle est bordée par un cap fort élevé qu'on appelle *le cap aux diamans*, parcequ'on y trouve quelques diamans plus beaux que ceux d'Alençon. Sa rade est belle & spacieuse, fermée à l'est & au nord-est par l'isle d'Orléans, & les plus gros vaisseaux y peuvent venir. Québec fut érigée en évêché par le pape Clément X en 1614. Il n'est suffragant d'aucun archevêché; mais est soumis immédiatement au pape. L'abbaye de Bénévent, diocèse de Limoges, ordre de S. Antoine, & celle de l'Estrée, diocèse d'Evreux, ordre de Cîteaux, sont unies à cet évêché, dont le revenu est d'environ douze mille livres. Il y a à Québec haute & basse ville. Il n'y a d'édifice public dans la basse ville, qu'une église dédiée à Notre-Dame de la Victoire; c'est un vœu pour la levée du siége que les Anglois avoient fait de Québec en 1690. Cette église sert de succursale. La plupart des maisons sont assez belles, & c'est le quartier de presque tous les marchands & artisans. La haute ville n'est pas moins bien bâtie; mais les chemins de l'une à l'autre sont bordés de maisons, dont la plupart appartiennent à de pauvres gens, & ne sont pas si jolies. La cathédrale, qui sert aussi de paroisse, n'est pas un bel édifice; le palais épiscopal, qui est bâti réguliérement & commodément; le séminaire qui a été brulé six fois, & n'est pas encore tout à fait réparé; le fort où demeure le gouverneur général, & qui est fort beau; les Récollets, qui ont une très-belle église, avec un monastere qui ne dépareroit pas nos meilleures villes; les Ursulines, qui, après deux incendies, se sont rebâties mieux qu'elles n'avoient jamais été; les Jésuites, qui sont encore dans la premiere maison qu'ils aient eue dans le pays, laquelle n'a ni grace, ni commodité, ni solidité, avec une église qui est fort jolie & très-bien ornée en-dedans; tout cela est dans la haute ville. Le fort, par le moyen d'une magnifique galerie qui régne tout le long des bâtimens, domine la rade & la basse ville, aussi-bien que l'évêché & le séminaire. La cathédrale est un peu avancée vers le milieu; les Récollets, les Ursulines & les Jésuites sont derriere. L'Hôtel-Dieu, desservi par des religieuses Hospitalieres, est au milieu du chemin par où l'on descend à la petite riviere. Leur maison n'est pas achevée; mais sa situation est charmante. Et plus loin, tout au bas, assez près des bords mêmes de la petite riviere, est le palais où demeure l'intendant, & où s'assemble le conseil; c'est un bâtiment neuf, bâti à la moderne, & d'un très-bon gout. Mais tout ce qui est dans l'enceinte de la ville n'approche point de l'hôpital général, bâti à un petit quart de lieue de-là dans un terrein assez bas & marécageux; mais dans une très-heureuse situation, sur les bords de la petite riviere, qu'il enfile jusqu'à sa décharge dans le fleuve. C'est M. de Saint-Valier, qui tenoit le siége épiscopal, qui a bâti cet hôpital, où il demeuroit, & auquel rien ne manque pour l'agrément & la commodité. Il y mit des religieuses, qu'il avoit fondées, aussi-bien que les lits des pauvres. Ce prélat a été le second évêque de Québec, & avoit succédé à François de Laval, mort en odeur de sainteté en 1708, 25 ans après s'être démis de son évêché. Québec a un état major, un conseil supérieur, une jurisdiction subalterne, un collége de Jésuites, & un bon nombre de marchands aisés. Sa situation la rend forte; on n'a pas laissé de commencer à la fortifier réguliérement; mais depuis 40 ans on n'a fait que bâtir & dé-

molir, & il n'y a encore rien de fort avancé. Cette ville doit sa fondation à Samuel de Champlain, qui en a été le premier gouverneur, & qui y fit le premier établissement en 1608, & son nom à un mot sauvage, qui signifie retrécissement, parceque le fleuve, qui, depuis la mer jusque-là a plusieurs lieues de large, n'a pas une demi-lieue devant Québec. Cette ville fut prise en 1629, par les Anglois, qui se rendirent maîtres de tout le pays. Ils la restituerent à la France en 1632, & depuis ce temps-là ils n'ont fait que des tentatives inutiles pour s'en emparer. * *Voyage de* Champlain; *Relations de Canada; Journal d'un voyage dans l'Amérique par le* P. de Charlevoix.

QUECCIUS (George) fils d'un pere du même nom & surnom, qui étoit professeur public en philosophie dans l'académie d'Altorf, naquit à Altorf même en 1596, & y prit le dégré de maître en philosophie. Il obtint celui de docteur en médecine à Basle, en 1620; & étant revenu peu après, il fut reçu dans le collége des médecins de Nuremberg, & y pratiqua la médecine avec beaucoup de réputation & de succès. Il fut premier médecin de l'hôpital du S. Esprit au même lieu, pendant 10 ans. Il mourut à Nuremberg d'une dysenterie épidémique maligne, en 1632, n'ayant encore que 36 ans. On a de lui une anatomie philosophique en latin, contenant des discours sur la noblesse & les avantages de l'homme, contre ceux qui rabaissent trop, selon lui, la condition humaine. On n'a que la premiere partie de cet ouvrage, qui a été imprimée à Nuremberg en 1632, *in-4°*, & à Leipsick en 1654, aussi *in-4°*. * M. Manget parle avec éloge de ce médecin dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum ac recentiorum, lib. XVI, pag.* 556.

☞ QUEDA, royaume d'Asie, dans la presqu'isle au-delà du Gange, à l'orient de l'entrée septentrionale du détroit de Malaca. Il a le royaume de Ligor au nord; celui de Patane à l'orient; celui de Pera au midi, & le détroit au couchant. Sa capitale porte le même nom; elle a sept ou huit mille habitans. Le roi est tributaire du roi de Siam. Les habitans sont Malais, & suivent tous la secte mahométane des Turcs & des Mogols. Il y a dans le pays plusieurs familles venues de la côte de Coromandel. On y trouve aussi quelques Chinois qui y sont venus de Siam par terre. Ce royaume n'est pas peuplé, & on n'y compte guère plus de vingt mille habitans. Il est plein de grandes forêts. Le roi ne leve aucun tribut sur ses sujets. Il a des mines d'un étain qui est aussi blanc que celui d'Angleterre, mais qui n'en a pas la solidité. On l'appelle *Calin* aux Indes. Les marchands de Surate viennent à Quéda, y chercher de l'étain. Ceux de la côte de Coromandel y portent des toiles de coton, & en rapportent de l'étain, de l'or en poudre, & des éléphans. * La Martiniere, *dict. géogr.* Voyez une lettre du P. Taillandier, missionaire Jésuite, écrite le 20 janvier 1711, & imprimée au tome XI des *Lettres édifiantes*, pag. 92.

QUEDELINBURG, ville de Saxe, près d'Halberstad, avec une célébre abbaye de dames, autrefois religieuses de l'ordre de S. Benoît, & présentement chanoinesses séculieres de la confession d'Augsbourg. Cette abbaye fut fondée l'an 930, par Henri l'*Oiseleur*, roi de Germanie, & la reine Mathilde, sa femme, qui y choisirent leur sépulture. L'abbesse est princesse immédiate de l'Empire, du cercle de la haute Saxe: elle envoie ses députés aux diétes; & pour son contingent elle fournit un cavalier & dix fantassins. Ce fut en 1539 que l'hérésie y fut introduite par l'abbesse, qui s'appelloit Anne de Stolberg. La ville étoit autrefois libre & impériale; mais en 1477, l'abbesse, avec qui le magistrat s'étoit brouillé, ayant appellé à son secours Ernest, électeur de Saxe, son frere, ce prince s'en rendit maître; & depuis ce temps les électeurs jouissent de la supériorité dans la ville & dans le territoire, où l'abbesse n'a que la basse justice. * Mabillon, *annal. Bened. tome III.* Audifret, *géogr. tome III.*

CONCILE DE QUEDELINBURG.

Herman *le Lorrain*, que les partisans du pape Grégoire VII avoient élu roi des Romains, pour l'opposer à l'empereur Henri IV, passa les fêtes de Paque de l'an 1085 à Quédelinburg, & y fit tenir un concile en présence du légat du saint siége. On y prononça anathême contre l'anti-pape Guibert, contre les hérétiques Henriciens, & contre les autres hérétiques & schismatiques. Henri, fils du même empereur Henri, tint une autre assemblée à Quédelinburg en 1103. D'autres veulent que ç'ait été à Northausen en Thuringe. Il est constant du moins que le prince Henri s'étoit déja révolté contre son pere, & que dans cette assemblée Gebhard, évêque de Constance, lui en donna l'absolution de la part du pape. On y fit aussi des réglemens pour la réforme des mœurs, & contre l'incontinence des clercs. * *Consultez* Othon de Frisinghen, l'abbé d'Usperg, Trithème, &c.

QUEDENAU, village de la Sambia, l'une des douze anciennes parties de la Prusse Il y a une église bâtie en l'honneur de S. Jacques, fort célébre par les voeux que les gens de mer faisoient à cet apôtre dans les dangers de la navigation, & par les dons qu'ils y apportoient. * Hartknoch, *in differt.* 14 *de orig. relig. christ. in Prussia.*

QUÉENBOROUG, *cherchez* QUINBOROUGH.

QUÉENSCOUNTI ou COMTÉ DE LA REINE, province de l'Irlande en Lagénie, avec titre de comté, a pour capitale Queenstown. Ce nom, qui signifie *Comté de la Reine*, lui a été donné en l'honneur de Marie, reine d'Angleterre. * Cambden. Sanson.

QUEICHEU, grande province de la Chine, dans un pays de montagnes, renferme huit grandes villes, qui sont Queyang, Sucheu, Sunan, Tunggin, Cinyung, Xecien, Liping & Tucho; & ces villes en ont soixante & quinze de moindres sous elles. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

QUEICHEU, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, sur le fleuve Kiang, est capitale de douze autres villes. * Martini.

QUEITE, ville de la Chine. C'est la seconde de la province d'Honan, & elle a huit autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *dictionaire.*

QUEIXOME, isle de l'Asie. Elle est située proche de la terre ferme de la Perse, dont elle est séparée par un bras de mer, qui a trois lieues en sa plus grande largeur, & moins de demi-lieue en quelques endroits. Cette isle que ceux du pays appellent *Broche*, & quelques auteurs *Quixume*, est environ à trois lieues d'Ormus. Sa longueur est de vingt-cinq à trente lieues, & sa largeur à peu près de trois. Il y a deux villes principales, dont l'une s'appelle *Arbez*, & l'autre *Homéal*. Les autres lieux sont Lapht, port de cette isle, de même que Darbagon, proche de Lapht, &c. Les Portugais s'en étant rendu les maitres vers l'an 1623, y bâtirent une forteresse, qui fut estimée une des meilleures du Levant. * *Voyez* Davity, *description du royaume d'Ormus.* Thomas Corneille, *dictionaire géographique.*

☞ QUELEN, maison aussi ancienne qu'illustre de la province de Bretagne, connue sous le nom de la VAUGUYON, depuis NICOLAS de Quelen, substitué aux noms & armes de Stuer & de Caussade, par le comte de la Vaguyon son grand-pere maternel, comme nous le dirons dans la suite de cette généalogie, & à l'article STUER.

Le duc de la Vauguyon & son fils unique sont actuellement (1759) les seuls du nom de *Quelen* en haute Bretagne. Ils le doivent à l'ancienne châtellenie de Quelen, située dans l'enceinte de la vicomté de Porhoët, & qualifiée dans la plus haute antiquité *Juvegneurie* de cette vicomté, depuis *comté*. On sait qu'en Bretagne, le terme de *Juvegneurie* a la même signification que celui de *Parage* en d'autres provinces. La maison de Quelen, reconnue dans tous les temps pour l'une des plus

anciennes & des plus nobles chevaleries & banières de la province de Bretagne, se trouve donc incontestablement *vicomtale* & de *haute baronie* dans son origine primordiale; conséquemment la terre de Quelen, quoique simple châtellenie, mais la premiere & la plus ancienne du comté de Porhoët, a été, de tout temps, décorée de tous les droits qui n'appartenoient anciennement qu'aux seules vicomtés.

Un titre original du 10 avril 1461 après Pâque, attribue aux seigneurs de Quelen le droit que les jurisconsultes appellent en latin *Firmam justitiam:* droit qui consistoit dans la faculté de faire exécuter à main armée les jugemens que les officiers de justice avoient rendus, & qui étoit affecté en Bretagne aux seuls vicomtes & hauts barons. D'autres actes ajoutent encore à ce même droit, celui d'avoir, pour signe de la haute justice attachée à la seigneurie de Quelen, des fourches patibulaires à quatre piliers: autre prérogative purement vicomtale. Enfin, l'espéce de partage par usufruit pour les cadets, que l'on appelle en Bretagne *le partage selon l'assise du comte Geoffroy*, se trouve établie dans la maison de Quelen, aussitôt qu'elle est connue; & l'on voit par le texte même de l'*assise*, ou ordonnance du comte Geoffroy, que, lorsque ce comte, qui étoit fils de Henri II, roi d'Angleterre, établit cette forme de partage sur la demande des états de la province en 1185, l'usage n'en fut accordé qu'aux barons & autres seigneurs de la plus haute noblesse.

A une si illustre origine, se trouvent réunies toutes les marques de grandeur qui distinguent les plus anciennes familles. La maison de Quelen a eu de toute ancienneté son cri de guerre, sa devise; portoit ses armes en banière avec des supports; autorisoit les contrats de son sceau; & portoit le heaume de son casque couronné d'une couronne de fleurs de lys, distinction prouvée par les titres les plus anciens & les plus autentiques. Dans une sentence du sénéchal de Ploermel du 2 juin 1502, la maison de Quelen y est dite *grande & antique maison, d'ancienne chevalerie, du lignage & parenté des barons de Malestroit, vicomtes de la Bellière.* Dans un acte de 1420, le fils d'Hervé de Quelen est dit *nobilis, nobilissimus, ex nobili stipite militum, baronum & clarissimorum virorum procreatus.*

Un très-grand nombre de fondations considérables, faites par les seigneurs du nom de Quelen, montre également leur piété & l'ancien lustre de leur maison; entr'autres celle du prieuré de S. Mandé, conjointement avec les vicomtes de Rohan; celle du prieuré de la Croix-Héléau & de Locmaria; celle de la maison des Dames du Père Eternel à Vannes, où l'on ne reçoit que des filles qui font preuve de noblesse, & où le chef du nom de Quelen a droit de nommer cinq places de religieuses *gratis*; enfin celle du couvent des Pères du tiers-ordre de S. François de la ville de Tonneins en Agénois.

Le premier seigneur de la châtellenie de Quelen en haute Bretagne, sur qui l'on ait des notions certaines, est JEAN DE QUELEN, que l'on connoît par un acte original du 2 fevrier 1277, c'est-à-dire, 1278. Il est qualifié *monseigneur Jean de Quelen* dans ce même acte.

Immédiatement après ce Jean de Quelen, la maison fut divisée par deux freres, dont le cadet fut le treiziéme aieul du duc de la Vauguyon. L'aîné laissa aussi deux fils, qui exercerent entr'eux le partage selon l'assise du comte Geoffroy; mais de ces deux fils, le deuxiéme mourut sans postérité; & le premier ne laissa qu'une fille nommée CONSTANCE de Quelen, qui porta pour dot le premier domaine patrimonial de la maison à son mari OLIVIER, seigneur de Liniac, chevalier, d'une naissance distinguée dans la province. Elle en étoit veuve en novembre 1365, lorsqu'elle testa; & de cette alliance n'étoit pareillement sortie qu'une fille, mariée à GUILLAUME COUPU, seigneur de la Coupuaye, par qui le sang de Constance de Quelen passa successivement de fille en fille dans les maisons de Dinan, de Malestroit, de Châteaubriand, dans celles de du Chastel, de Montejan & de Tillières, & par cette derniere dans la maison de Salm, & dans la branche ducale de Lorraine; tandis que le nom de *Quelen* étoit perpétué dans la branche qu'avoit formée l'oncle de la même Constance de Quelen. Celui qui, de son temps, étoit devenu le chef de la maison, fut EON *de Quelen*, fils de cet oncle, qu'elle rappelle dans son testament, & qui a été le dixiéme aieul du duc de la Vauguyon. C'est de sa seule postérité que nous allons donner la déduction généalogique.

Il est nécessaire de remarquer, qu'il y a en basse Bretagne une autre maison de Quelen, qui y a possédé avant le XIII siécle une châtellenie de ce nom, située dans la paroisse de Duault, au diocèse de Quimper, qui porte pour armes, *Burellé d'argent & de gueules de dix pièces*, fort différente de celles des Quelen de la haute Bretagne; mais qui ne paroît pas pour cela avoir eu originairement une autre source. Quelques auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre; mais dès qu'il est prouvé que la terre qui a donné le nom à la maison de Quelen en haute Bretagne, est originairement une *juvegneurie* de Porhoët, elle ne peut être sortie d'une autre terre, ni d'une autre famille; & il est plus vraisemblable qu'un de ses cadets a porté son nom dans la basse Bretagne, d'autant que le vrai nom de la terre située dans cette partie de la province est *Duault Quelen*, & qu'il y a eu en basse Bretagne une ancienne maison de Duault, qui a possédé cette terre, & dont il existoit encore quelques cadets au commencement du XIV siécle. Au reste, les seigneurs de Quelen en basse Bretagne, connus sous le titre de *sires de Quelen*, ont été illustres par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la province, par leurs hautes alliances & la possession de plusieurs grandes & belles seigneuries. Ils sont fondateurs du couvent des Grands-Augustins de Carhaix, des paroisses de Duault, de Lockarn & de S. Servais.

Le voyer de la ville de Carhaix doit, chaque année, entre Noël & le Carême, régaler le sire de Quelen & vingt quatre chevaliers de sa suite; le servir à quatre services; &, les tables levées, lui donner le bassin & la serviette; & le conduire avec torches de cire allumées. On va rapporter succintement quelques unes des principales alliances des sires de Quelen.

YVON, sire de Quelen, épousa l'an 1132, *Jeanne* du Perrier, fille du sire du Perrier, duquel sortit *Jeanne* du Perrier, comtesse de Quintin, mere de GUY XIV, comte de Laval.

EON, sire de Quelen, épousa *Catherine* de Quintin, fille de *Geoffroy*, dit *le beau comte Quintin*, frere de *Henri*, comte de Penthiévre, duc de Bretagne, tous deux fils d'*Alain*, comte ou duc de Bretagne & de Penthiévre, & d'*Alix*, fille d'*Alfonse*, roi d'Aragon, & de *Sanche* de Castille, fille d'*Alfonse* VIII, roi de Castille, dit *Empereur des Espagnes;* & de *Riche* de Pologne.

CONAN, sire de Quelen, épousa la fille aînée du vicomte de Coëtmen, prince du sang de Bretagne.

OLIVIER, sire de Quelen, épousa *Jeanne* de Penhouet, sœur du sire de Penhouet, duquel étoit issue *Françoise* de Penhouet, vicomtesse de Fronsac, épouse de *Pierre* de Rohan, sire de Gié, maréchal de France.

CONAN, sire de Quelen, s'allia à *Françoise* de Rostrenen, fille du baron de Rostrenen, baron de Bretagne, & tante de *Jeanne* de Rostrenen, mariée à *Alain VII*, vicomte de Rohan.

YVON, sire de Quelen, baron de Vieux-Chastel, s'allia à MAHAULT DU CHASTEL, sœur de *Tanneguy* du Châtel, grand-maître de France, tante de *Guillaume* du Châtel, enterré dans le tombeau des rois à S. Denys; & de *Tanneguy* du Châtel, grand écuyer de France, enterré par ordre du roi Louis XI à Notre-Dame de Cléry.

Deux branches aînées de cette maison se sont fondues successivement dans celles de LANNION, de CARCADO,

& de BREHAN PLÉLO, qui en possedent encore les terres. Il n'en reste que quelques branches cadettes, dont le chef est, MAURILLE-LOUIS de Quelen, seigneur de la Ville Chevalier, au diocèse de Tréguier, aujourd'hui procureur général, syndic de la noblesse des états de Bretagne, & connu sous le nom de *comte de Quelen*.

I. JEAN de Quelen, qui vivoit en 1240, est, comme nous l'avons dit plus haut, le premier seigneur de la châtellenie de Quelen, sur lequel on ait des notions certaines. Il est qualifié *monseigneur Jean de Quelen*, dans un acte original du 2 février 1277 avant Pâque. Depuis cette époque, la filiation commence à se suivre de dégré en dégré jusqu'au duc de la Vauguyon.

II. EUDON de Quelen, fils puiné du précédent, est mentioné dans une vente faite au vicomte de Rohan, par Guillaume du Châtel l'an 1282. Il fut partagé d'abord à *viage*, selon l'assise du comte Geoffroy; & obtint ensuite à héritage du seigneur de Quelen son aîné, & à titre de *juvegneurie*, les fiefs de la Villegourdan & de Hurtecueil, membres de la châtellenie de Quelen, & possédés encore par sa postérité. Le nom de sa femme est ignoré. Il eut pour fils EON de Quelen, qui suit.

III. EON de Quelen, seigneur de la Villegourdan & de Hurtecueil, rappellé dans le testament, de l'an 1365, de *Constance* de Quelen, dame de la châtellenie de Quelen, & unique héritiere de la branche aînée de cette maison. Il fut chevalier & gouverneur pour le comte d'Alençon des ville & forteresse de Josselin. Il répara les désavantages de la juvegneurie de son pere, en épousant *Peronne* Herbault, dame du Broutay, seule & unique héritiere de cette très noble & riche maison; elle paroit avec lui dans un acte original de 1360. Eon de Quelen ne vivoit plus en 1367. Ses enfans furent 1. JEAN de Quelen, qui suit. 2. *Amicie* de Quelen, morte sans alliance. 3. *Isabelle* de Quelen, morte également sans alliance. 4. *Thomas* de Quelen, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, dans laquelle servoient Colin de Beauvilliers, & Jean le Véneur, écuyers d'illustre naissance. Il en fit montre à Méun sur Loire, les 26 & 28 mai 1380. Il donna quittance de 165 liv. pour les gages à lui dus par le roi Charles V. Cette quittance est scellée de son sceau, armorié de *trois feuilles de houx*; son casque surmonté d'une couronne de *fleurs de lys*.

IV. JEAN de Quelen, I du nom, seigneur du Broutay & de la Villegourdan, fut en 1379 député de la noblesse Bretonne, avec Etienne Gouyon de Matignon, sire de Launay-Bosquien, maréchal de Bretagne, vers le duc Jean IV, comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conséquence de la confiscation que le roi Charles V avoit faite du duché de Bretagne, l'année précédente; & ils le ramenerent dans ses états. *Jean* de Quelen épousa *Jeanne* le Vayer ou le Voyer, dame de la Villebouquais, laquelle paroît avec lui en différens actes des mois de février 1367, & septembre 1371. Elle étoit veuve de *Jean*, seigneur de la Falaise, & fille de *Collin* le Vayer, seigneur de la Villebouquais, & de *Marguerite* du Cambout, du frere de laquelle sont issus les seigneurs du Cambout, ducs de Coislin. Elle étoit issue par femmes, & par différens dégrés, des anciens souverains de Bretagne & du sang de nos rois de la deuxiéme & troisiéme race. Jean de Quelen eut de son mariage, 1. *Pierre* de Quelen, mort, sans alliance, avant son pere. 2. *Pierre*, dit Perrot de Quelen, seigneur de la Villequiniot; il fut surnommé *Perrot*, pour le distinguer de son frere aîné. *Olive* de Quelen, sa grand'tante à la mode de Bretagne, lui fit don de la seigneurie de la Villequiniot. Il mourut aussi avant son pere, sans alliance. 3. JEAN de Quelen II, qui suit. 4. *Thomas* de Quelen, dit *Thomasset*, pour le différencier de son oncle. Il mourut aussi sans alliance & sans postérité. 5. *Olive* de Quelen, épouse de *Jean* de Carné, seigneur de Trécesson, petit-fils de *Catherine*, fille du seigneur de Montauban, puinée des vicomtes de Rohan. Cette Olive de Quelen fut mere de *Guillaume*, seigneur de Trécesson, grand chambellan de Bretagne. Dans l'induction de la noblesse de la maison de Trécesson, cette alliance & celle de Montauban y sont remarquées comme des plus nobles & des plus relevées.

V. JEAN de Quelen, II du nom, chevalier, seigneur du Broutay, de la Villegourdan, de la Villebouquais & de la Villequiniot, fut gouverneur des villes & châteaux de Josselin & de Derval, sur la démission de Jean Chandos, connétable d'Aquitaine, l'un des illustres de son temps. Il autorisa de son sceau un acte de 1436: le casque de l'écusson est surmonté d'une *couronne de fleurs de lys*. Il fut maintenu, par sentence de l'an 1424, dans un droit appartenant aux seigneurs du Broutay, comme principaux fondateurs du prieuré de Locmaria près de Vannes. Il fit une fondation en faveur de l'église du prieuré de la Croix-Héléan, située dans la seigneurie du Broutay, & dans laquelle les seigneurs du Broutay ont leur sépulture, comme fondateurs & seigneurs. En 1435, il fonda, conjointement avec le vicomte de Rohan, l'église de S. Mandé, partie de laquelle est dans le fief de la seigneurie du Broutay. *On voit encore* dans cette église les armes de ce seigneur: elles sont en pierre, & placées du côté de l'épitre. Dans le rôle des gentilshommes de Bretagne, qui fut fait en 1420, après qu'ils eurent justifié leur noblesse, dans la recherche que le duc en fit faire, *Jean* de Quelen est nommé immédiatement après le seigneur de Rohan & le sire d'Avaugour, issus du sang de Bretagne, entre les nobles de toute ancienneté du bailliage de Ploërmel. En 1436, Jean VI, duc de Bretagne, le choisit pour dépositaire d'un riche dépôt en or & en pierreries, conjointement avec Olivier de Rohan, seigneur du Guédelisle, & Jacques, seigneur de Teureugranteuc, jusqu'à l'accomplissement du mariage de la petite-fille & de la niéce de ce prince. Il rendit des services considérables aux rois Charles V & Charles VI dans leurs armées. Il transigea en 1432, avec Jean Raguenel, vicomte de Dinan, &, à cause de son épouse, seigneur de Malestroit & de la châtellenie de Quelen, son cousin du quatriéme au cinquiéme dégré: lequel, en qualité de seigneur de la châtellenie de Quelen, lui céda la chapelle de Notre-*Dame*, située dans l'église paroissiale de Guegon, dans *laquelle* étoient ensevelis les anciens seigneurs de Quelen. Il épousa *Marie* de Coesbic, sœur de *Jean*, seigneur de Coesbic, gouverneur des ville & château de Josselin, d'une des plus nobles & des plus anciennes chevaleries de Bretagne. De cette alliance *sortirent*, 1. OLIVIER de Quelen, seigneur du Broutay, de la Villegourdan & de la Villebouquais, chevalier, en 1440, de l'ordre d'Orléans dit *du Camail* ou *du Porc-Epic*, auquel il falloit faire preuve de noblesse de nom & d'armes, & de quatre générations; chevalier de l'Hermine, ordre du duc de Bretagne, grand-chambellan, grand-maître de l'artillerie & des arbalêtriers, capitaine général des francs-archers & élus de Bretagne, conseiller & ministre d'état des ducs Pierre II, Artus III, & François II, dernier duc de Bretagne; premier écuyer & général des armées du duc Pierre II; ambassadeur en Navarre; gouverneur des ville & château de Ploërmel, de la Chèze & des villes & évêchés de Dôle & de S. Malo; nommé commissaire, conjointement avec les barons de Rets, de Derval & de Malestroit, pour la montre des nobles du pays de Bretagne. Sous les ordres directs du fameux comte de Richemont, connétable de France, & frere du duc de Bretagne, il rendit d'importans services au roi Charles VII contre les Anglois; & il se trouva, en 1436, 1437, 1438 & 1439, aux siéges & prises de Creil, Beauvoir, Bois-Malherbe, Château-Landon, Bray-sur-Seine. Attaché, dès sa premiere jeunesse, à Pierre de Bretagne, comte de Guingamp, dans la suite duc de Bretagne, il le suivit à son voyage à la cour de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne; &

étant

étant à S. Omer en 1440, il se trouva à la solemnité des nôces de Marie de Clèves, niéce de ce duc, avec le duc d'Orléans, petit-fils de France, & pere de Louis XII. Le duc d'Orléans l'honora de son ordre du Porc-épic dans cette occasion solemnelle, & il fut admis le premier entre tous les seigneurs Bretons de la suite du comte de Guingamp, qui partagerent avec lui cette glorieuse distinction. En 1441, le duc Jean VI lui donna l'amende due par Yvon du Liscouët, secrétaire de ce duc. Toujours sous les ordres du comte de Richemont, s'étant rendu à Gore près de Toulouse en 1442, il se trouva au Mont de Marsan à l'arrivée du roi, & aux siéges de S. Séver & de Dax, comme aussi à la solemnité des nôces du comte de Richemont avec la fille du sire d'Albret, qui se fit à Nerac en 1443. Il fut du nombre des capitaines que Charles VII donna à Louis Dauphin son fils, depuis roi Louis XI, pour aller faire la guerre au comte d'Armagnac. Le seigneur du Broutay se signala plus qu'aucun autre aux siege & prise de l'Isle-Jourdain, l'une des plus fortes places de France, résidence du comte d'Armagnac, & dans laquelle ce prince fut fait prisonnier; aussi il obtint la meilleure part du butin qui s'y fit. Le duc de Bretagne, voulant venger la mort du prince Gilles de Bretagne son frere, nomma le seigneur du Broutay général de l'armée qu'il envoya en France, pour assiéger ceux qui en étoient complices, dans les places que Charles VII leur avoit données pour retraite. Il traversa presque toute la France, assiégea le fort château de Marcoussis près Paris, s'en rendit maître, se saisit des criminels qui y étoient réfugiés, & les emmena en Bretagne. En 1477, le duc lui donna la confiscation des biens de Jean, seigneur de Lembilly, & de Guillaume de Castel, auxquels il les remit généreusement. Il est dit, dans une enquête judiciaire de l'an 1503, qu'il *étoit crains, bien noté, & réputé pour l'un des preux & hardis chevaliers de son temps, & de la maison du roi Louis XI*. 2. *Alain* de Quelen, prêtre, chanoine de Guérande, conseiller, ministre d'état du duc de Bretagne, grand aumônier des deux dernieres duchesses, & leur exécuteur testamentaire. 3. *Jean* de Quelen, III du nom, qui suit. 4. *Alain* de Quelen, religieux, prieur de la Croix Loea & de Mohon. 5. *Olive* de Quelen, abbesse de l'abbaye ducale de S. Georges de Rennes, premiere abbaye de Bretagne, où l'on n'est reçu qu'après avoir fait preuve de noblesse: elle fut bénite l'an 1475. 6. *Jeanne* de Quelen, mariée en 1444, à *Jean*, seigneur du CAMBOUT, de laquelle sont issus les ducs de Coislin, & par femmes, les comtes d'Harcourt & d'Armagnac, princes de la maison de Lorraine. 7. *Louise* de Quelen, femme de *Jean* Hidoux, seigneur du Régnon. 8. *Catherine* de Quelen, femme de *Guillaume* de Coetlogon, seigneur de Lezoner, des seigneurs, comtes & marquis de Coetlogon.

VI. JEAN de Quelen, III du nom, chevalier, seigneur du Broutay, de la Villegourdan & de la Villebouquais, gouverneur de Ploërmel, capitaine général des chasses, & premier écuyer d'honneur du duc de Bretagne. Jean de Rohan & François de Malestroit ne sont nommés dans la même charge d'écuyer d'honneur du même prince, qu'après ce seigneur du Broutay. Il suivit le duc de Bretagne, l'an 1465, à la guerre du bien public; & en 1466, à la bataille de Montl'héri, après laquelle le comte d'Armagnac lui fit don des pierreries prises à l'Isle-Jourdain sur le comte son pere, par le grand-maître Olivier de Quelen, qui, quoiqu'il n'eût fait cette prise que dans une juste guerre & par l'ordre du roi, avoit eu la conscience assez timorée pour ordonner par son testament, qu'on satisfit entierement le comte d'Armagnac. Ce même Jean de Quelen combattit en 1488 à la bataille de S. Aubin du Cormier, où son fils aîné fut tué à ses côtés. Il fit réparer & embellir le chœur de l'église du prieuré de la Croix-Héléan, à laquelle il donna plusieurs ornemens de velours. Il fit rebâtir la chapelle du château du Broutay; & il y donna des ornemens de velours en broderie d'or, & un calice de vermeil, enrichi de pierreries. Il fonda dans la même chapelle quatre chapellenies qu'il dota de dimes considérables. Il est qualifié dans divers titres *très-noble, puissant chevalier & seigneur*. Il épousa, 1°. *Marie* de Kermené, issue de l'une des plus anciennes chevaleries de Bretagne, tante d'*Allin* sire de Kermené, grand échanson & grand panneter de Bretagne & de la reine Anne; & fille de *Pierre*, sire de Kermené, le Loup, & les Essarts, & de *Constance* de Guemadeuc, petite fille, par sa mere, de *Bertrand* sire de Matignon, maréchal de Bretagne, & de *Jeanne* de Rieux, sœur de *Jean* sire de Rieux, maréchal de France. Jean de Quelen épousa en secondes noces, *Marguerite* Ferron, veuve de *Guy* Valaize, chevalier, seigneur des Chapelles, & fille de *Michel* Ferron, sire de la Mare & de la Mitrie, grand fauconier de Bretagne & de la reine Anne, & de *Philippe* de Châteaubriant, sortie des barons de Châteaubriant, princes du sang des anciens souverains de Bretagne. De son premier mariage, Jean III de Quelen eut 1. *Gilles* de Quelen, seigneur de la Villebouquais, qui fut tué à la bataille de S. Aubin du Cormier, en 1488, n'étant âgé que de dix-huit ans. Il avoit épousé *Michelle* Valaize, dame de Villelieu, fille de *Guy* Valaize, chevalier, seigneur des Chapelles, & de *Marguerite* Ferron: il ne laissa point de postérité. 2. JEAN de Quelen IV, qui suit. 3. *Hélène* de Quelen, femme de *Robert* de l'Embilly, d'où sont sortis les comtes de l'Embilly, barons de Kergrois, qui ont eu un grand chambellan de Bretagne. Du second mariage de Jean III de Quelen, vinrent, 1. *Olivier* de Quelen, seigneur de Quelneuc, Pontrusier, la Salle, Launay & la Ville-Eon, qui mourut sans enfans. 2. *Jean* de Quelen, mort jeune & sans alliance.

VII. JEAN de Quelen, IV du nom, seigneur du Broutay & de la Villegourdan, de la Villebouquais, de Quelneuc, de la Salle & de Pontrusier, &c. étoit mineur à la mort de son pere; & ses tuteurs laissant dépérir ses biens, le vicomte de Rohan, gendre du duc de Bretagne, son parent du cinquiéme au sixiéme dégré, enjoignit à ses officiers du comté de Porrhoët, d'y avoir l'œil, d'en prendre soin, & de lui en rendre compte, & à son conseil. Etant devenu majeur, il fit réparer le chœur de l'église prieurale de la Croix. Le pape lui accorda une bulle datée de l'an 1510, par laquelle il lui permit de choisir tel confesseur qu'il lui conviendroit pour l'absoudre de tous cas reservés, même au S. Siége. Les vicaires généraux de l'ordre de S. François, en 1502 & en 1517, le rendirent, en faveur de ses grandes aumônes, participant, avec son épouse, ses enfans & ses freres, tant durant leur vie qu'après leur mort, de toutes les prieres & bonnes œuvres de cet ordre. Il épousa *Isabeau* de Cheverue, de l'ancienne & illustre maison des sires de Cheverue. Elle est représentée aux vitres de l'église de la Croix, à genoux sur un prie-Dieu couvert d'un drap de pied magnifique, & vêtue comme les plus grandes dames de son siécle. Elle étoit fille de *Jean* de Cheverue, seigneur d'Aigrefeuille près de Nantes, & de *Jeanne* de Coëtlogon, des seigneurs, comtes & marquis de Coëtlogon, & sœur de *Gilles*, seigneur de Cheverue, grand panetier de Bretagne & de la reine Claude. Ils n'eurent de leur mariage, qu'un seul fils, FRANÇOIS de Quelen, qui suit.

VIII. FRANÇOIS de Quelen, seigneur du Broutay, la Villegourdan, la Villebouquais, Quelneuc, la Salle, &c. chevalier de l'ordre de S. Michel, lors encore dans sa premiere splendeur, gouverneur, pour le roi & pendant la guerre, de toutes les villes & châteaux appartenans en Bretagne au vicomte de Rohan, pendant sa minorité. Il combattit à la bataille de Pavie, & y fut fait prisonnier. Dans le compte de sa succession bénéficiaire, rendu au parlement de Paris, il est dit que *ses funérailles furent faites, comme il appartenoit à un chevalier de l'ordre, & qualifié, s'il y en avoit dans son pays*. Il épousa *Jeanne* de Stuer, dame du Plessis-Monteville, du Plessis-Godefroy, & seigneurie de Stuer, & dont la tutelle fut faite par lettre de cachet de la reine Anne. Elle étoit fille de *Thomas*, seigneur de Stuer,

Lespinguin, le Plessis-Monteville, Plessis-Godefroy & Lescorouel, grand-maître de l'artillerie de Louis XII en Bretagne, & grand échanson de la reine Anne; & d'*Isabeau* d'Avaugour, issue des anciens souverains de Bretagne, & par les maisons de Mayenne & de Meulan, de Hugues de France, frere de Philippe I, & d'*Alix*, comtesse de Vermandois, issue en ligne masculine de Charlemagne, empereur & roi de France. Ils eurent pour enfans: 1. PIERRE de Quelen, qui suit. 2. *Odet* de Quelen, mort sans postérité. 3. *Claude* de Quelen, qui épousa *Jeanne*, dame de la Tertrée, mort sans hoirs.

IX. PIERRE de Quelen, seigneur du Plessis-Monteville, &c, par sa femme, sire de Teureugranteuc, &c. gouverneur pour le roi, en survivance de son pere, des villes & châteaux appartenans en Bretagne au vicomte de Rohan, pendant sa minorité. Il épousa, n'étant âgé que de dix sept ans, l'héritiere de l'ancienne & illustre maison de TEUREUGRANTEUC, sœur aînée de *Marie* de Teureugranteuc, épouse de *Robert* le Sénéchal, seigneur de Kercado, vicomte de Maugremier; toutes deux filles de *Pierre*, seigneur de Teureugranteuc, & de *Magdeléne* de Lanvaux, des barons de Lanvaux, barons de Bretagne, puinés des comtes de Vannes. *Pierre* de Quelen mourut avant son pere, laissant pour enfans: 1. ROBERT de Quelen, qui suit. 2. *Jeanne* de Quelen, mariée à *N*.... Bonein, d'une ancienne noblesse de la province de Berri, établie en Bretagne, d'où sont sortis les seigneurs de la Villebouquais, vicomtes de Maugremier, & marquis de Guermaheuc, &c. 3. *Françoise* de Quelen, mariée à *Charles* de la Chénaye, chevalier, seigneur des Timbrieux, dont sortit *Julienne* de la Chénaye, héritiere de cette maison, morte sans enfans de son mariage avec *N*.... de Rosmadec, marquis d'Epinay.

X. ROBERT de Quelen, seigneur du Broutay, de la Villegourdan, Quelneuc, Teureugranteuc, la Chénaye, Morio, la Villebouquais, le Plessis-Monteville, le Plessis-Godefroy, la Salle, fief & seigneurie de Stuer, mourut en odeur de sainteté. Il avoit épousé *Françoise* de Carné de Trécesson, des comtes de Carné de Trécesson, maîtres d'hôtel héréditaires de Bretagne, & qui ont épousé des filles des illustres maisons de Rohan, de Rieux, de Montauban & d'Acigné, dont il eut: 1. GRÉGOIRE de Quelen, qui suit. 2. *Claude* de Quelen, seigneur de Talcoimur, mort sans postérité.

XI. GRÉGOIRE de Quelen, vicomte du Broutay, seigneur de Quelen, de la Villegourdan, de Quelneuc, du Plessis-Monteville, du Plessis-Godefroy, de Stuer, de Teureugranteuc, de la Chénaye, de Restien, de Château-Merlet, de la Salle, de la Tertrée, de Talcoimur & de la Ville-Cadoret, chevalier de l'ordre, gentilhomme de la chambre du roi, & commandant en chef pour S. M. dans les ville, bailliage & évêché de Rennes. Le duc de Mercœur, chef du parti de la Ligue en Bretagne, ayant fait saisir tous les biens de sa maison, il lui en offrit la main-levée, s'il vouloit se déclarer pour ce parti. Le seigneur du Broutay rejetta une offre si délicate; & quoiqu'il ne fût pour lors âgé que de dix-huit ans, il eut la grandeur d'ame de sacrifier ses intérêts personnels à la fidélité & à l'attachement qu'il devoit à son souverain légitime. Il servit Henri *le Grand* dans la guerre de Savoye; il s'y fit admirer par sa valeur. Après la mort funeste de ce grand roi, la reine Marie de Médicis, régente du royaume, lui écrivit de ne pas manquer de se trouver aux états de Bretagne, qu'elle avoit jugé à propos d'assembler extraordinairement, lui marquant que la présence des plus fidéles & des principaux serviteurs du roi son fils y étoit absolument nécessaire. Il obéit. Il fit ensuite un voyage à la cour, où il rendit de si grands services à la province, qu'à son retour, les Etats lui firent une députation solemnelle pour le prier de recevoir un présent & une pension considérable en témoignage de leur reconnoissance. Il ne se rendit pas moins utile à la ville de Rennes dans plusieurs occasions très-importantes. En 1614, les princes ayant pris les armes contre le service du roi, il maintint lui seul la ville de Rennes, & la plus grande partie de la Bretagne dans l'obéissance, offrant plusieurs fois à la ville de Rennes, d'entretenir à ses dépens, pour le service de S. M. 200 chevaux, 300 hommes de pied, & de fournir une somme considérable pour réparer les fortifications de cette ville. La reine régente trouva ce service si important, qu'elle lui écrivit pour lui en témoigner sa satisfaction & celle du roi. Elle ajoute dans sa lettre, *qu'elle a ordonné au député de la noblesse de Bretagne, lorsqu'il partit de la cour, d'aller, de sa part & de celle du roi, le voir dans sa propre maison, pour la lui marquer encore plus particulierement.* Il se signala dans la guerre contre les religionaires, sur-tout au fameux siége de Montauban, à la descente de l'isle de Rhé, & aux siége & prise de la Rochelle. Il termina ses longs & glorieux services par celui d'appaiser une violente sédition qui s'étoit elevée dans la ville de Rennes. Le gouverneur de la province, qui s'y trouva présent, fut forcé de lui en laisser le soin, & de lui en céder la gloire. Gregoire de Quelen avoit épousé *Claude* Fouquet, dame d'une singuliere vertu, fille aînée de *Christophe* Fouquet, comte de Chaffin, président à mortier au parlement de Bretagne, conseiller d'état, directeur des finances, & d'*Elizabeth* de Barrin, fille du président de Barrin, & de *Jeanne* Ruis, de même maison que *Fernando* Ruis, créé marquis de Saria en Galice, par l'empereur Charles-Quint. Ils eurent pour enfans, 1. *François* de Quelen, baron du Broutay, tué au siége de la Bassée, commandant les Enfans perdus, & faisant la charge de major des Gardes. Il n'avoit point été marié. 2. BARTHELEMI de Quelen, vicomte du Broutay, & comte de la Vauguyon, qui suit; 3. *Françoise* de Quelen, épouse de *François* Trévégat, chevalier, seigneur de Limoges & de Locmaria, d'une très-ancienne maison de l'évêché de Vannes; 4. *Jeanne* de Quelen, dame de Monteville, morte en odeur de sainteté; 5. *Charlotte* de Quelen, religieuse Ursuline à Ploërmel, recommandable par sa haute piété; 6. *Anne* de Quelen, dame de Quelneuc, morte sans alliance.

XII. BARTHELEMI de Quelen, vicomte du Broutay, comte de la Vauguyon, seigneur de Varagnes, Teureugranteuc, Quelneuc, la Villegourdan, Plessis-Monteville, Plessis-Godefroy, Stuer, *la Villebouquais*, la Chénaye, du Restien, Château-Merlet, de la Salle, la Tertrée, de la Ville-Cadoret & de Talcoimur, lieutenant général des armées du roi, colonel du régiment de Navarre, conseiller du roi en ses conseils, capitaine de 200 chevaux-légers de la garde de la reine mere régente, connu à la cour & à l'armée sous le nom de *Comte du Broutay*. Il fit sa premiere campagne à l'âge de 19 ans. Il se signala au combat de Fribourg, donné au mois d'août 1644. Il combattit à la bataille de Nordlingue, & s'y acquit la plus haute réputation. Il maintint la ville de Rennes dans l'obéissance du roi, pendant les temps orageux de la minorité de Louis XIV. Il fut pourvu en 1651 de la charge de mestre de camp du régiment de Navarre, vacante par la démission du comte, depuis maréchal d'Estrées. Il rendit d'importans services aux siéges de Dijon & de Bellegarde, & à la poursuite du prince de Condé jusqu'à Ligny, lesquels lui firent meriter le grade de maréchal de camp. Il en fit la charge cette même année, & commanda en chef le corps de troupes qui étoit au quartier de Pouly. Le comte du Broutay se trouva encore aux siéges de Sainte-Ménehould & de Bar le-Duc. En 1654, il servit au siége de Sténay; & pendant les années 1655 & 1656, ayant passé en Italie, il fit sa charge de maréchal de camp aux siéges de Pavie, d'Alexandrie & de Valence, se signala extrêmement à la bataille de Castellar, & s'acquit la réputation de l'un des plus braves & des plus grands officiers de l'infanterie françoise. Il en donna des preuves constantes dans les occasions les plus

difficiles, fur-tout dans l'expédition de Gigery en Afrique, où, après s'être distingué par la plus grande valeur, il fut chargé de la retraite de l'armée, qu'il fit avec tant de fermeté, de prudence & d'habileté, qu'il ne put être entamé par toutes les forces supérieures que les ennemis avoient rassemblées pour le suivre & l'observer. Il eut d'autres commandemens importans, dont il s'aquitta toujours avec succès. Après avoir été élevé au grade de lieutenant général, il étoit dans l'espérance de parvenir bientôt aux honneurs suprêmes de la guerre, lorsqu'en 1667 il fut mortellement blessé au siége de Douai, sous les yeux du feu roi. Il mourut peu de jours après de sa blessure, également regreté de S. M. de la cour & de l'armée. Le roi lui fit l'honneur de le visiter deux fois, & de lui envoyer ses médecins & ses chirurgiens. Le comte du Broutay avoit épousé *Marie* de Stuer de Caussade, fille d'honneur de la reine mere du feu roi, laquelle, devenue régente du royaume, & connoissant sa naissance & sa beauté, l'avoit demandée au comte de la Vauguyon, son pere, par une lettre particuliere, afin de l'élever auprès d'elle. Elle rendit les plus importans services à l'état, par le pouvoir qu'elle s'étoit acquis sur l'esprit de Monsieur (Gaston, duc d'Orléans.) La reine régente les récompensa du don des seigneuries de Houdain & de Calonne, avec promesse de les ériger en duché en sa faveur. Le roi, la reine, Monsieur & toute la cour lui firent l'honneur de la visiter à la mort de son frere, le marquis de S. Mégrin, & lui donnerent la même marque de bonté à l'occasion de celle du comte du Broutay, son mari. Feu Monsieur & feue Mademoiselle, en lui écrivant, la traitoient de *cousine* ; & ce même prince l'invita expressément à son premier mariage avec Henriette d'Angleterre, ajoutant que c'étoit en qualité de *sa parente*. Peu de jours avant sa mort, le roi ordonna à l'évêque de Xaintes, d'aller à S. Mégrin où elle s'étoit retirée, pour la voir de sa part. Elle y mourut le 13 octobre 1693 ; & son corps fut porté l'année suivante avec beaucoup de pompe du château de S. Mégrin dans la chapelle de celui de la Vauguyon. Marie de Stuer de Caussade étoit princesse de Carency, & comtesse de la Vauguyon, marquise de S. Mégrin, vicomtesse de Calvignac, vidame de Sarlat, barone des anciennes baronies de Tonneins, Gratteloup, Villeton & la Gruere, unique héritiere des très-illustres maisons de Stuer, de S. Mégrin, de Caussade, de Puycornet & de Montbrun, du fameux Poton de Xaintrailles, premier maréchal & grand écuyer de France, de la branche des Cars, comtes de la Vauguyon, & de celle des princes de Bourbon-Carency, princes du sang, par *Isabelle* de Bourbon, princesse du sang & de Carency, dame de la Vauguyon, sa trisaïeule directe, fille unique & seule héritiere de *Charles* de Bourbon, prince de Carency, prince du sang, seul mâle de la branche de Bourbon-Carency. Marie de Stuer avoit eu un frere qui n'a point eu de postérité, *Jacques* de Stuer, marquis de S. Mégrin. Il avoit été colonel d'un régiment d'infanterie & de cavalerie de son nom, lieutenant général des armées, les ayant commandées plusieurs fois en chef, viceroi de Catalogne, capitaine des chevaux-légers de la garde du feu roi, nommé maréchal de France ; & il fut tué sous les yeux de S. M. à la bataille du fauxbourg S. Antoine. Ce monarque le fit inhumer à S. Denys, dans le tombeau des rois, avec permission d'y élever un tombeau à sa mémoire. Ils étoient tous deux enfans de *Jacques* de Stuer de Caussade, prince de Carency, issu & seul successeur des princes de Bourbon-Carency, comte de la Vauguyon, marquis de S. Mégrin, &c. dont nous donnons la généalogie au titre STUER. Les enfans de *Barthélemi* de Quelen & de *Marie* de Stuer furent, 1. *Anne*, morte dans l'enfance ; 2. NICOLAS de Quelen, qui suit, substitué aux noms & armes de Stuer & Caussade, par son grand-pere maternel, Jacques de Stuer. *Voyez* l'article STUER. 3. *Marie* de Quelen, demoiselle de Saint-Mégrin, morte le 6 août 1686, sans avoir été mariée, illustre par sa haute vertu & sa grande piété.

XIII. NICOLAS de Quelen de Stuer de Caussade, prince de Carency, seul héritier des princes de Bourbon-Carency, comte de la Vauguyon, de Quelen & du Broutay, marquis de S. Mégrin, vicomte de Calvignac, vidame de Sarlat, baron de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruere, Puycornet & de Chalus en Limosin, second baron de Quercy, seigneur de Varaignes, Quelneuc, la Chénaye, la Villegourdan, les Plessis Godefroy & Monteville, fief & seigneurie de Stuer, illustre par sa piété, par son esprit, par les connoissances les plus sublimes, & par sa magnificence. Il fonda, dans la ville de Tonneins, le couvent des religieux du Tiers-Ordre. Il fit faire à ses frais plusieurs missions, pour tâcher de ramener dans le sein de l'église les religionaires de ses terres ; il en reçut des remercimens de la part du feu roi. Il avoit fait une alliance digne de sa naissance, en épousant le 1 octobre 1703, du consentement de sa majesté, porté par son contrat de mariage, *Magdeléne* de Bourbon, morte à Paris le 29 novembre 1718, fille de *Louis* de Bourbon, comte de Busset. *Voyez* BOURBON. Le comte de la Vauguyon mourut à Versailles le 8 janvier 1725. Il laissa pour enfans, 1. *Louis* de Quelen-Stuer de Caussade, mestre de camp de cavalerie, connu sous le nom de *prince de Carency*, mort à Valenciennes le 25 août 1730, sans avoir été marié ; 2. *Barthélemi* de Quelen-Stuer de Caussade, nommé *comte du Broutay*, mort enfant ; 3. ANTOINE-PAUL-JACQUES, qui suit, connu, du vivant de son frere aîné, sous le nom de *marquis de S. Mégrin*.

XIV. ANTOINE-PAUL-JACQUES de Quelen-Stuer de Caussade, par la mort sans postérité de son frere aîné, devint chef & unique héritier des nom & armes de Quelen en haute Bretagne, substitué aux noms & armes de Stuer & de Caussade, issu par la ligne des femmes, & seul héritier représentant d'aîné en aîné de la branche royale des princes de Bourbon-Carency, princes du sang, en cette qualité prince de Carency, comte (actuellement duc) de la Vauguyon, vicomte du Broutay, marquis de S. Mégrin, de Clam & de Calonges, baron des anciennes baronies de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruere, & du bourg S. Pierre, appellé communément *Tonneins dessus*. Il réunit en sa personne le lustre du sang & des alliances de tant de grandes & illustres maisons du royaume, fondues dans la sienne, avec l'avantage unique d'être issu seul héritier représentant d'aîné en aîné, d'une branche de l'auguste maison de Bourbon, & d'avoir aussi, du chef de sa mere Magdeléne de Bourbon, pour aïeux communs avec le roi, les princes de la maison d'Albret. Le roi a érigé pour lui & ses descendans mâles les terres & baronies de Tonneins, de Gratteloup & de Villeton, avec les parties de la seigneurie de la Gruere, la seigneurie du Bourg S. Pierre, communément appellée *Tonneins-dessus*, ensemble le marquisat de Calonges, &c. situées dans la province de Guienne, aux diocèses d'Agénois & de Condomois, en duché-pairie, par lettres patentes données à Versailles au mois d'août 1758, régistrées au parlement de 15 décembre suivant. Ces lettres patentes font le récit des services qu'il a rendus à l'état, & des honneurs qu'ils lui ont mérités, & dont il a été révêtu. Nous allons en rapporter le contenu. Après qu'il eut été successivement cadet dans la premiere compagnie des Gardes du corps du roi, & capitaine de cavalerie dans le régiment de Noailles, il obtint au mois de novembre 1734 le régiment d'infanterie de Beauvoisis. Il fit les campagnes de 1733, 1734 & 1735, en Allemagne. Il se trouva au siége de Kell, à l'attaque des lignes d'Etlinguen, au siége de Philisbourg, à la marche de l'armée du Rhin sur la Moselle, au combat de Clausem, & du village de Héche, & à la retraite de l'armée sous Trèves. Il se conduisit par-tout avec le plus grand courage & la plus grande distinction. Il fut

même chargé du commandement de plusieurs détachemens de diverses compagnies de grenadiers ; & il suivit de bonne volonté la plupart de ceux où il ne fut pas commandé. Durant la paix qui termina cette guerre, il s'appliqua avec zèle & assiduité à l'entretien & à la discipline de son régiment. Il fit toutes les campagnes de la derniere guerre. En 1742, il fut chargé de la retraite de Vaidenhausen en Bohême, à la tête de quatorze compagnies de grenadiers ; & il soutint pendant huit heures l'attaque des ennemis, non-seulement sans pouvoir être entamé, mais même en leur tuant beaucoup de monde. Vers la fin de novembre de la même année, il fut détaché pour s'emparer de Landau sur l'Isser, immédiatement après qu'un premier détachement y eut été enlevé. Il passa l'Isser la nuit, & trouva le moyen d'entrer dans Landau, de s'y maintenir huit jours, & (quoiqu'il ne pût pas communiquer avec l'armée, & que celle des ennemis fût campée à une lieue de cette place,) de faire faire des ponts pour le passage des troupes, & de leur procurer les subsistances dont elles manquoient. Il fut ensuite détaché pour la levée du siége de Braunau, place frontiere du Tirol. En 1743, ses services furent récompensés de la croix de S. Louis, & du grade de brigadier. Obligé, par un accident où il eut le bras & la jambe cassés, de se faire transporter à Ratisbonne, sans pouvoir suivre l'armée, son zèle n'y fut point oisif. Il y rendit son séjour infiniment utile au service du roi, par le succès avec lequel il travailla à faire échouer le projet des ennemis qui avoient formé le blocus de cette ville, pour forcer le magistrat à leur livrer les officiers & soldats blessés, malades & convalescens de l'armée, qui y avoient été déposés, avec des magasins très-considérables. Dès qu'il se trouva en état de reprendre les opérations de son service, il s'y livra avec une nouvelle ardeur. Il fut employé dans toutes les armées que le roi commanda en personne. En 1745, sa majesté l'attacha particulierement à la personne de monseigneur le dauphin, en qualité de l'un de ses *menins*. Il s'acquit bientôt l'estime & la confiance de ce grand prince. Il servit aux siéges de Menin, Ypres, Tournay, Oudenarde, Dendermonde, Anvers & Maestrick. Il se trouva aux batailles de Fontenoy, Raucoux & Lawfeldt ; au combat qui fut donné, lorsque le roi força les ennemis campés devant l'armée sous Tongres, de se retirer au-delà du Jaar, & au combat qui se donna entre un détachement de nos troupes, commandé par M. le chevalier de S. André. Chargé en chef, sous les yeux du roi, de la disposition & de la défense du village de Fontenoy, poste duquel dépendoit le succès de cette journée, il s'en aquitta avec tant d'intelligence & de valeur, qu'il fut la principale cause de l'heureux événement de l'action la plus glorieuse au nom françois & à la personne du roi ; sa majesté lui en marqua publiquement sa satisfaction, & l'éleva au grade de maréchal de camp. A la bataille de Raucoux, il commandoit, en sa qualité de maréchal de camp, l'une des divisions de la colonne qui pénétra & emporta le village. Au combat du sieur de S. André, il rallia les troupes de différens corps d'infanterie & de cavalerie, repoussa les ennemis, & les força, après une action très-vive, à se retirer du champ de bataille, & à abandonner Ramillies dont ils s'étoient emparé. Il se fit remarquer avec la même distinction dans toutes les autres occasions, où il servit durant tout le cours de cette guerre. L'importance de ses services lui mérita en 1747 le gouvernement des ville & château de Dourlens ; en 1748, le grade de lieutenant général des armées ; en 1750, le gouvernement des ville & château de Cognac ; en 1753, l'honneur d'être créé chevalier des ordres du roi. Lorsqu'au commencement de l'année 1757, le roi jugea à propos de faire marcher une armée en Allemagne, pour secourir ses alliés, soutenir les constitutions de l'Empire, & défendre la liberté germanique, S. M. le mit au nombre des lieutenans généraux qui devoient y être employés. Il y a servi avec le zèle, le courage & la capacité dont elle avoit été témoin dans la derniere guerre. Il y a toujours été à la tête des principales divisions de l'infanterie. Il avoit été choisi à Zell la nuit du 24 au 25 décembre, pour commander au passage de l'Aller l'une des deux lignes de l'infanterie, & combattre l'armée ennemie, qui devoit être attaquée, si elle n'avoit pas pris le parti de s'éloigner pour éviter le combat. Employé ensuite pendant le quartier d'hiver, & chargé du commandement du duché de Grubenhagen & des bailliages adjacens, il y a maintenu l'ordre & la discipline. Il a mis les peuples à couvert de tous mauvais traitemens, & leur a procuré tous les adoucissemens & les soulagemens que les circonstances pouvoient permettre ; & les magistrats des divers lieux où la guerre l'a conduit, ont fait éclater, par les expressions les plus flateuses, les sentimens qu'il leur avoit inspirés, par les soins qu'il s'est donnés pour tous les ordres du pays, & par le désintéressement invincible qu'il a opposé à toutes les offres que leur reconnoissance les portoit à lui faire. Au mois de fevrier 1758, S. M. le nomma gouverneur de la personne de monseigneur le duc de Bourgogne, premier gentilhomme de la chambre de ce prince, & grand-maître de sa garde-robe. Il prit possession de cet emploi si glorieux le premier mai suivant. Ayant été créé duc de la Vauguyon, pair de France, au mois d'août de la même année 1758, il a pris séance en cette qualité au parlement, le 11 janvier 1759. Le duc de la Vauguyon a epousé le 4 mars 1734 *Françoise* de Béthune-Charost, fille aînée de *Paul-François*, duc de Béthune-Charost, pair de France, ancien baron, pair & président né de la noblesse aux états de Bretagne, gouverneur des ville & citadelle de Calais & du fort de Nieulay & des pays reconquis, lieutenant général pour le roi de la province de Picardie & pays Boulonois, capitaine des gardes du corps de sa majesté, lieutenant général de ses armées, chevalier de ses ordres, & chef du conseil royal des finances, mort le 11 février 1759, fils d'*Armand* de Béthune, duc de Charost, pair de France, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de la personne de sa majesté & chef du conseil royal des finances, & de *Louise-Marie-Thérèse* de Melun d'Epinoy, fille du prince d'Epinoy. Du mariage du duc de la Vauguyon avec *Françoise* de Béthune-Charost, il n'est sorti que deux enfans, 1. *N*. morte en bas âge ; 2. PAUL-FRANÇOIS de Quelen-Stuer de Caussade, marquis de S. Mégrin, né le 30 juillet 1746.

Les armes de la maison de Quelen en haute Bretagne, sont, d'*argent, à trois feuilles de houx de sinople* ; l'écu en baniere, ayant pour supports *deux sauvages* ; surmonté d'un casque orné d'une couronne de fleurs de lys ; pour cimier *un cygne* ; pour cri de guerre, *Avises, avises* ; & pour devise, *En tout temps Quelen*.

QUELEEN (François) religieux de l'ordre des Chartreux, a composé quelques traités, entr'autres, un ouvrage intitulé : *La description de la mort*. * Possevin en fait mention, *in appar. sacr.* & Petreïus, *biblioth. Carthus. pag.* 95.

QUELLENEC (Charles de) baron du Pont en Bretagne, prit le nom de Soubise, lorsqu'en 1568 il épousa *Catherine* de Parthenai, fille unique de *Jean* de Parthenai, seigneur de Soubise, & fut en son temps un des plus zélés partisans de la religion prétendue réformée. Il fut du nombre de ceux qui furent massacrés le jour de S. Barthélemi en 1572. Sa femme, ou plutôt la mere de sa femme, lui avoit intenté un procès de séparation pour cause d'impuissance. C'est elle qui épousa depuis *René* II de Rohan, & qui montra son zèle pour le Calvinisme au siége de la Rochelle. *Voyez* SOUBISE. * Thuan, *hist.* Ulric Hubert, *hist. civil. tom. II.* Varillas. Bayle, *dictionaire, seconde édition*, 1702.

QUELLINUS (Erasme) peintre & architecte, né à Anvers l'an 1607, fit de bonnes études, prit le dégré

de maitre-ès-arts, & enseigna, dit-on, la philosophie durant quelque temps. Son goût pour la peinture s'étant developé, il s'y livra entierement, & se mit sous la direction du celebre Rubens. La beauté de son génie eclatoit dans ses compositions : il peignoit bien l'histoire & le paysage, & quelquefois l'architecture, à laquelle il s'étoit beaucoup attaché, ainsi qu'aux figures d'optique. Il mourut fort vieux, dans une abbaye où il s'étoit retiré après avoir perdu sa femme. Il eut pour fils & pour éleve JEAN-ERASME Quellinus, qui alla à Rome à l'âge de 27 ans, où il fit plusieurs ouvrages distingués, de même qu'à Venise, à Florence & à Vienne. Il s'attacha aussi à la sculpture & à l'architecture. Les connoisseurs disent que ses tableaux sont inférieurs à ceux de son pere. Son neveu ARTUS Quellinus soutint, dit-on, plus dignement son nom dans la sculpture : on voit en Hollande & en Flandre plusieurs morceaux qui méritent, ajoute-t-on, l'attention des amateurs. Il est mort dans un âge fort avancé. * Extrait des *Vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome II, *in-4°*, page 186 & suivantes.

QUELPAERTS, isle de l'Océan oriental. Elle est à douze lieues de la pointe de la Corée vers le midi. Son circuit est de quinze lieues; sa ville capitale Moggan ou Mocxo; & son maître le roi de Corée. * Mati, *dictionaire*.

QUELUS (branche de la maison de Lévi). *Voyez* LEVI.

QUENDI ou CHENDI FERENTZ ou FERENTY (François) intime ami du cardinal Georges Martinusius, primat & régent du royaume de Hongrie dans le XVI siécle, eut aussi un grand crédit dans le pays, ce qui lui attira pour ennemis ceux qui l'étoient du cardinal Martinusius, qui avoit été assassiné par les ordres du marquis Castaldo, lieutenant général du royaume de Hongrie, de la part de Ferdinand, roi des Romains, le 19 décembre 1551. Les heiduques, sorte de troupes connues en ce pays pour leur valeur, se retirerent avec leurs armes, & se rallierent à la campagne sous le commandement de Paul Banco, leur capitaine, bien résolus de venger la mort du cardinal. Ils comptoient beaucoup sur Quendi Ferentz, & ils l'attendirent pour lui faire part de leur dessein; mais Quendi sur le point de monter en carrosse pour s'éloigner d'un lieu qu'il détestoit depuis la mort de son ami, fut arrêté par Castaldo, & par crainte, ou par politique, il se laissa gagner, au moins en apparence, par les grandes promesses que lui fit ce général de la part de Ferdinand. Paul Banco informé du parti que Quendi venoit de prendre, congédia ses heiduques, jusqu'à ce qu'il trouvât avec eux une occasion plus favorable pour venger la mort du cardinal. Castaldo craignant ensuite que cette vengeance ne fût résolue à la diéte de Sekels, se rendit avec Quendi à Segesward, peu distant de Vassorel, pour rompre les desseins de cette diéte, ou pour se les rendre favorables. Quendi se rendit même en personne à cette assemblée, & tant par son crédit, que par sa prudence, il ménagea si bien les esprits, qu'il leur fit comprendre que dans les conjonctures présentes, un soulevement ne pouvoit que causer des révolutions ruineuses. Il calma le ressentiment de ceux qui étoient plus capables d'écouter la raison, & arrêta les plus emportés par une députation à Castaldo, pour l'assurer de leur fidélité; & il est aisé de juger avec quelle affection & quelle magnificence ces députés furent reçus : car le politique est humain ou cruel, selon qu'il importe à ses vues d'être : il n'y a que la piété qui ne connoisse qu'une route, qui est celle de la vérité. Cependant Quendi, après avoir été d'un grand secours à Castaldo, pour affermir en Hongrie l'autorité du roi Ferdinand, se joignit en 1552 à Petrowitz, qui avoit beaucoup de crédit parmi la noblesse & le peuple, pour traverser Castaldo lui-même, & le chasser, s'il étoit possible, de la Transylvanie. Il fit entrer dans son parti Etienne, vaivode de Moldavie, qui, après avoir accusé devant les Turcs le légitime seigneur du pays, avoit été mis en sa place. Mais la mort violente du vaivode, qui fut assassiné la même année dans Sateste, fit échouer ces projets. Quendi & Pétrowitz voyant leur coup manqué, chercherent à en porter un autre plus surement. Ces deux seigneurs tendirent de nouveaux piéges à Castaldo, en lui conseillant de reprendre la ville de Lippe, que celui-ci avoit lâchement abandonnée après la prise de Temeswar. Ils tâcherent de lui persuader que son honneur & la tranquillité de la province dépendoient de cette expédition; qu'en y réussissant on pouvoit réparer les pertes que l'on avoit faites cette année-là, & relever le courage des peuples que la prise de cette ville avoit abattu. Quoique Castaldo vît parfaitement où tendoient ces avis de Quendi & de Pétrowitz, cependant pour ne les pas offenser en faisant paroître quelque soupçon, il dissimula ce qu'il pensoit; & feignant d'approuver leurs conseils, il trompa leurs esperances par ses retardemens. En 1553 Castaldo se servit même du crédit de Quendi, & de celui de Thomas Varococz, pour tâcher d'appaiser la reine Isabelle, veuve de Jean Zapol, vaivode de Transylvanie, qui, après la mort de Louis, s'étoit fait proclamer roi de Hongrie. Cette reine irritée de l'insolence des Espagnols, excitoit tous les ordres de la province à se soulever; & comme elle se sentoit appuyée des forces de son frere Auguste Sigismond, & de la faveur des seigneurs, elle remua tout pour recouvrer par la force & l'artifice ce qu'elle avoit quitté volontairement. Mais Quendi obtint peu de chose. Ce seigneur conserva toujours beaucoup de crédit; & l'histoire en parle comme d'un homme très-politique, brave, & de bon conseil dans les occasions importantes. * *Voyez l'Histoire* de M. de Thou, livres IX & XII. L'abbé Bechet, dans son *histoire du cardinal Martinusius*, *livre VI*, *en plusieurs endroits*, &c.

QUENSTEDT (Jean-André) Allemand, natif de Quedelinburg ou Quedlimbourg, ville de la haute Saxe, vivoit dans le XVII siécle, & mourut le 22 mai 1688, âgé de 71 ans. Il a donné en 1654, *in-4°*, sous le titre de *Dialogus de patriis illustrium doctrinâ & scriptis virorum*, un traité du pays, des différens endroits, & du temps de la naissance des hommes de lettres, qui ont vécu depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1600. On voit par son livre qu'il n'étoit pas fort savant dans la géographie; car il a fait dans cet ouvrage de grosses fautes, & en assez grand nombre. Il publia en 1685, un systême de la théologie de ceux qui suivent la confession d'Augsbourg, en quatre volumes *in-fol.* On remarque dans ce dernier ouvrage un zéle trop aveugle pour son Luthéranisme, & une affectation ridicule de son animosité contre les Catholiques, ayant souvent recours à de pures badineries pour marquer sa passion. * Le P. Labbe, *biblioth.* Baillet, *jugemens des savans sur les critiques historiens.* Quenstedt est encore auteur de l'ouvrage suivant : *Sepultura veterum, sive tractatus de antiquis ritibus sepulchralibus Græcorum, Romanorum, Judæorum & Christianorum, antehac in academia Wittebergensi aliquot publicis disputationibus propositus; nunc verò passim emendatus & auctus studio & operâ Johannis-Andreæ Quenstedt, SS. theologiæ doctoris & profess. public. ordinarii*, à Wittemberg, 1660, *in-8°*. L'ouvrage est divisé en seize chapitres, & la matiere paroît assez bien traitée : il y a surement beaucoup de recherches & d'érudition. Il a été réimprimé en 1699, *in-4°*, avec un autre ouvrage du même, sous ce titre : *Joannis-Andreæ Quenstedii Antiquitates biblicæ & ecclesiasticæ : accedit ejusdem de antiquis ritibus sepulchralibus Græcorum, Romanorum, Judæorum & Christianorum : Wittembergæ, Quenstedius filius.*

QUENTAL (Barthélemi du) Portugais, né dans l'isle de Saint-Michel, l'une des Açores, le 22 août 1626, étoit fils de FRANÇOIS d'Andrade Cabral, & d'*Anne* du Quental de Navaes, l'un & l'autre de

la meilleure noblesse du pays. Barthélemi, prévenu dès son enfance de la grace du Seigneur, montra dès l'âge le plus tendre une piété peu commune. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, son pere l'envoya en 1643, à Evora, où il fit sa philosophie dans l'université. Il y prit le dégré de maitre-ès-arts le 30 juin 1647, & passant de-là à l'étude de la théologie, il en prit des leçons au collége de la Purification dans la même université. Ensuite il alla dans celle de Coimbre, où il demeura deux ans. Dès qu'il eut reçu l'ordre de diacre, il s'appliqua au ministere de la prédication; & l'on remarqua en lui un grand zèle pour le salut des ames. Etant allé de Coimbre à Lisbonne, il y fut l'un des confesseurs de la chapelle du roi, & l'un de ses prédicateurs ordinaires. Sa piété l'ayant engagé à assembler dans cette chapelle plusieurs prêtres d'une vie édifiante, avec qui il faisoit de pieux exercices, le roi Jean IV leur fit donner une chambre près de ce lieu, pour y vaquer plus librement à leurs exercices. Du Quental ayant conçu alors le dessein de fonder la congrégation de l'Oratoire en Portugal & dans les pays qui en dépendent, il commença cet établissement le 16 juillet 1668, dans le même endroit où sont à présent les Augustins Déchaussés de Lisbonne; mais la maison se trouvant trop étroite pour contenir le grand nombre de ceux qui s'empressoient de venir aux exercices, les négocians de Lisbonne lui donnerent en 1669 la chapelle du saint Esprit. Du Quental y fit les statuts que les peres de l'Oratoire suivent encore, & qui furent approuvés & confirmés par le pape Clément IX, le 24 août 1672. Ce sont les mêmes statuts que ceux de la congrégation de Rome: le P. du Quental en ajouta seulement quelques autres. Le 4 août 1673, il alla demeurer dans sa nouvelle maison, ce qui se fit avec beaucoup de pompe: le saint Sacrement y fut porté processionellement, & le roi Pierre II suivit la procession, accompagné des grands du royaume. Le P. du Quental mourut le 20 décembre 1698, âgé de 72 ans. Il refusa l'évêché de Lamégo, l'un des meilleurs du royaume, & fonda de son vivant les maisons de Lisbonne, de Freixo, de Porto, de Brague, de Viseu & d'Estremos en Portugal, & celle de Fernambuc au Brésil. Son portrait fut gravé à Rome en 1713, avec le titre de vénérable que le pape Clément IX lui accorda. Ses sermons & ses méditations sur les mysteres sont pleins d'onction, & d'un style pur & élégant. * *Mémoires manuscrits* envoyés de Portugal, & communiqués au feu P. Niceron qui en a extrait ce qui regarde le P. Quental, dans le tome XLII de ses *Mémoires* imprimés depuis sa mort.

QUENTEL (Pierre) imprimeur, s'est rendu célèbre dans la ville de Cologne sur la fin du XVI siécle. Ce qui l'a le plus mis en vogue, c'est l'édition qu'il a faite de tous les ouvrages de Denys *le Chartreux*, qui ne sont pas en petit nombre. * Baillet, *jugemens des savans sur les imprimeurs.*

QUENTIN (saint) martyr en Vermandois dans le III siécle, étoit, si l'on en croit ses actes, Romain, & fils du sénateur Sénon. On prétend qu'il fut envoyé dans les Gaules avec saint Lucien & quelques autres; qu'il pénétra jusqu'à la ville d'Amiens, y prêcha l'évangile, & qu'il y souffrit le martyre sous les empereurs Dioclétien & Maximien *Hercule*, par les ordres de Riccius Varus, préfet du prétoire dans les Gaules, qui le fit arrêter, amener devant lui, & tourmenter cruellement à diverses fois; qu'ensuite il fut conduit d'Amiens à Auguste, capitale du Vermandois; & qu'ayant persisté généreusement dans la confession de Jesus-Christ, il fut percé de broches & de cloux, & qu'il eut la tête tranchée le 31 octobre de l'an 287. On tient que son corps fut jetté dans la Somme; qu'il fut reporté à la ville d'Auguste, & enterré sur une montagne proche du lieu où il avoit été trouvé; que dans la suite il se fit plusieurs miracles en cet endroit; que saint Eloi, évêque de Noyon & de Vermandois, découvrit le corps de ce saint en 641, & le plaça dans l'église derriere l'autel; qu'il fut depuis transféré dans la grande église de Saint Quentin l'an 825, d'où il fut porté à la ville de Laon l'an 881, & rapporté l'an 885 ou 893. Depuis ce temps-là la ville a pris le nom de Saint-Quentin. * Greg. Tur. *de glor. mart. cap.* 73. *Vita Eligii per Audoënum.* Le Cointe, *Annal. Franc.* Aimerai, *histoire de Vermandois.* Tillemont, *mém. pour servir à l'histoire ecclesiast. tome V.* Baillet, *vies des saints*, 31 novembre.

QUENTIN (Mont-Saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de saint Maur, située sur une petite élévation, autrefois appellée *le Mont des Cygnes*, à un quart de lieue de la ville de Péronne. Cette abbaye reconnoit pour son fondateur Erchinoald, maire du palais sous le roi Dagobert. Cet officier, après avoir fondé l'abbaye de Lagni pour saint Fursi, fonda encore celle du Mont des Cygnes pour le même saint, qui y établit pour premier abbé saint Ultain, un de ses compagnons venu d'Ecosse, & fit consacrer l'église par saint Eloi. Ce saint lieu ayant été détruit par les barbares, fut rétabli sur la fin du dixiéme siécle par le comte Albert, & fleurit dès-lors en sainteté. Un des plus grands hommes qui l'aient gouverné est l'abbé Godefroi, *aussi grand* par sa piété & sa religion, que par son illustre naissance, comme on l'apprend par son épitaphe, que les peres DD. Martenne & Durand ont insérée dans le deuxiéme volume de leur *Voyage littéraire*, avec plusieurs autres épitaphes, tant des abbés de ce monastere, que de différentes personnes illustres qui y ont été enterrées.

QUENTIN (Saint) abbaye près de Beauvais en Picardie. Gui, doyen de saint Quentin de Vermandois, ayant été élevé sur le siége de Beauvais l'an 1067, voulut faire fleurir en cette ville le culte de saint Quentin. Dans ce dessein il fit bâtir proche de Beauvais une église consacrée à Dieu sous l'invocation de ce saint martyr; & il y établit des chanoines réguliers. La dédicace de cette église, où le corps de sainte Romaine fut transféré, se fit avec une grande solemnité. Pour rendre la fête plus auguste, on y porta du Vermandois le corps de S. Quentin, & plusieurs autres reliques. Yves, depuis évêque de Chartres, fut le premier abbé de saint Quentin de Beauvais, & il rendit sa communauté si florissante, que Philippe, évêque de Troyes, voulant établir des chanoines dans l'église de saint Georges, les tira de saint Quentin de Beauvais, déclarant que c'étoit la communauté *la plus* capable de faire honneur à la religion par *sa régularité.* La piété & l'édification sont encore aujourd'hui dans cette maison, toujours habitée par des chanoines réguliers de sainte Geneviéve de la congrégation de France. * *Voyez* la vie de sainte Romaine, au tome deuxieme du *Spicilége* de dom Luc d'Acheri; & le pere Longueval, Jésuite, dans son *Histoire de l'église gallicane, liv. XXI, sous l'an* 1067.

QUENTOVICUM, ou QUENTAVICUM, lieu où le roi Charles *le Chauve* permet la fabrique de la monnoie dans ses capitulaires, n'est point la ville de Caën en Normandie, comme l'a cru le président Fauchet, & comme plusieurs autres l'ont dit après lui. Ces auteurs ont ignoré que c'étoit une ville située dans l'Artois à l'embouchure de la Canche, *ad Quantiam*, ou *Quentiam.* Cette riviere, après avoir passé à Montreuil & à Etaples, se décharge dans la mer au dessus de Saint-Josse. M. Huet nomme ce lieu *Quentwic.* M. Baluze, dans ses notes sur les capitulaires de nos rois, dit: *Quentavicus est un bourg de France dans le Ponthieu, en la province de Picardie, ainsi appellé, parcequ'il est situé sur la riviere de la Canche; c'étoit où l'on voyoit le monastere de S. Josse, dont ce lieu a retenu ce nom*; ensorte que selon ce savant, *Quentovicum* est le lieu que l'on nomme aujourd'hui vulgairement, *Saint-Josse-sur-mer.* Ce lieu est du diocèse d'Amiens. C'étoit autrefois un port fameux. Les Normans ayant fait une descente à Quentovic vers l'an 843, ils y commirent les plus cruelles hostilités, saccageant & brulant tout ce qu'on ne racheta pas:

car il n'y avoit que leur avarice qui pût mettre un frein à leur cruauté. * Baluze, *not. in capitul.* Fauchet, dans ses *antiq. gaul.* Huet, dans ses *origines de Caën*, *pag.* 9, 283, 310. Baudrand, *lexicon geogr. verbo* QUENTAVICUS. Le P. Longueval, Jésuite, dans son *histoire de l'église gallicane*, *tome V*, *page* 492. Voyez les *Remarques sur* Quentovicus, *ville ancienne de Ponthieu*, &c. dans le *Journal de Verdun*, janvier 1758.

QUERAS (Mathurin) docteur de la maison & société de Sorbonne, né à Sens ou dans le diocèse, le premier août 1614, d'une famille pauvre & de basse extraction, mais qu'il a beaucoup honorée par sa science & par ses vertus ecclésiastiques. Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens, qui se connoissoit en mérite, le mit à la tête de son séminaire, lui donna le gouvernement de plusieurs monasteres de filles, & le fit un de ses grands vicaires. M. Quéras fut d'un grand secours à ce prélat par son zèle, & à tout son diocèse par ses instructions & par les conférences ecclésiastiques qu'il établit entre les curés, & à toute l'église par ses écrits. Le plus connu, qui est devenu fort rare, est celui où il éclaircit le sentiment du concile de Trente touchant la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence. C'est un gros volume *in-8°*, qui a été imprimé en 1685, sous ce titre: *Eclaircissement de cette célèbre & importante question, Si le concile de Trente a décidé ou déclaré que l'attrition conçue par la seule crainte des peines de l'enfer, & sans aucun amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la rémission des péchés, & la grace de la justification au sacrement de pénitence.* Il n'édifia pas moins par son exemple, qu'il instruisit par ses livres, par ses conseils & par ses exhortations. Il étoit extrêmement humble, & ami de la pauvreté & des pauvres. Il s'est toujours contenté de son titre, qui étoit des plus modiques, & du prieuré de S. Quentin de Troyes, dont il distribuoit une partie des revenus à ceux qui étoient dans le besoin. Il fut exclus de Sorbonne pour avoir refusé de signer le formulaire, & de souscrire à la censure contre M. Arnaud. Pendant les trente-cinq dernieres années de sa vie, il fut presque continuellement infirme & dans la douleur; rien ne fut capable de lui faire perdre la patience. On dit qu'il devoit cet état d'infirmité, non-seulement aux fatigues du ministere, mais plus encore aux jeûnes fréquens & rigoureux qu'il ajoutoit à ceux qui sont ordonnés par l'église. Dans ses plus grandes langueurs même il ne les discontinuoit pas; il est mort le 9 avril 1695, âgé de 80 ans, huit mois & neuf jours. Son corps repose à Troyes, dans la chapelle de S. Quentin dont il étoit prieur. Nous n'avons fait presque qu'abréger son épitaphe, qui est en latin. Ce fut M. Quéras qui fit sous ses yeux par M. Martin Baugrand, prêtre de Troyes, son disciple, l'ouvrage intitulé: *Sancti Augustini doctrinæ christianæ praxis catechistica*, imprimé à Troyes en 1678, *in-8°*, & qui dirigea l'auteur dans la composition de cet ouvrage, que M. Baugrand dédia à M. François Malier, évêque de Troyes. M. Baugrand est encore auteur de l'abrégé des morales du pape S. Grégoire.

QUERASQUE, *cherchez* QUIERASQUE.

QUERCETANUS (Joseph) *voyez* QUESNE (du)

QUERCI, province de France, entre le Périgord, le Rouergue, l'Auvergne, le Languedoc & le Limosin, étoit le séjour des *Cadurci* de César, qui fournirent jusqu'à douze mille hommes dans la ligue des Gaulois contre les Romains. Cahors est la ville capitale. Les autres sont Montauban, Moissac, Lauzerte, Gourdon, Martel, Figeac, Souillac, Negrepelisse, &c. Les habitans divisent leur pays en haut & bas Querci; & désignent le haut Querci par le nom de Causse, qui est celui des vallées qu'on trouve le long du Lot. Ils appellent villes basses celles qui se trouvent aux environs de l'Aveirou. Le pays est fertile en bleds, en vins, en lin, en prunes, en bétail, &c. On y trouve aussi des tulipes singulieres & de diverses especes, qu'on ne voit pas ailleurs. Le Querci dépend du parlement de Toulouse, & de la généralité de Montauban, qui a sous soi trois élections, Cahors, Montauban & Figeac. Ces trois villes ont aussi des siéges royaux, de même que Lauzerte, Figeac & Gourdon. Les comtes de Toulouse furent aussi comtes de Cahors, jusqu'à Raymond l'*Ancien*, qu'on dépouilla de ses biens pour avoir pris le parti des Albigeois. Guillaume de Cardillac, évêque de Cahors, qui avoit suivi Simon de Montfort, profita du comté de Cahors, dont il fit hommage au roi. Ensuite le Querci fut uni à la couronne au commencement du régne de Philippe *le Hardi*, comme étant de l'héritage des comtes de Toulouse. En 1306, le roi Philippe *le Bel* transigea avec Raymond Pauchelli, évêque de Cahors, tant pour le domaine, que pour le droit de pariage, & lui permit de prendre le titre de comte. * Guillaume des Vaux-de-Cernai, *hist. Albig. c.* 55 & 57. Hauteserre, *hist. Aquit.* La Croix, *de episc. Cadurc.* Catel, *histoire des comtes de Toulouse.* Du Puy, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

QUERENGI (Antoine) a été un des plus savans hommes de son temps. Il naquit à Padoue en 1546, de *Nicolas* Querengi & d'*Elizabeth* Ottelia. Ayant perdu son pere à l'âge de deux ans, il fut élevé par les soins de GASPARD Ottelio, son aieul maternel, & il ne tarda pas à faire dans les lettres les progrès les plus rapides. Son gout pour les vers & son extrême facilité à en composer, se déclarerent dès l'âge de douze ans, & le firent admirer dès-lors, même par ses maitres. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'ayant achevé ses humanités avec le plus grand succès, il se livra au droit civil où il réussit également; il lisoit en même temps les ouvrages de Platon, qu'il gouta si bien, que la doctrine de ce philosophe lui devint très-familiere. Il joignit à cette étude celle des écrits d'Aristote; & il n'y eut aucune partie de la philosophie qu'il n'approfondit. Les muses qu'il cultivoit en même temps servoient à le délasser d'études si sérieuses, & qui demandoient une si grande application. Il lut ainsi tous les anciens poëtes, tant les Grecs que les Latins, & il forma sur eux son gout & son style. Ce fut dans cette vue qu'il traduisit en latin la batrachomyomachie d'Homere; & en italien, des endroits choisis de Lucain, & les bucoliques de Virgile. Lorsqu'il eut fait ce fonds de connoissances, il suivit l'avis de ses amis qui lui conseillerent de s'appliquer à la théologie; & l'ardeur avec laquelle il embrassa cette étude fut si grande, qu'à l'âge de vingt-cinq ans il étoit déja regardé comme un théologien très-habile. Il lut avec attention, non seulement l'écriture sainte, qui est le premier fondement de la théologie, mais encore les peres de l'église, dépositaires de la tradition. Sa réputation lui fit des amis de tout ce qu'il y avoit de savans ou de protecteurs des lettres dans toute l'Italie, & même au dehors. Un de ses amis, c'étoit Spéroni, l'engagea d'aller à Rome & de s'y fixer; & Quérengi accompagna en effet dans cette ville le cardinal Frédéric Cornelio. Grégoire XIII étoit alors pape. A peine Quérengi fut-il arrivé à Rome, que Flavio des Ursins, fils du duc de Gravina, le prit chez lui en qualité de secrétaire. Flavio étant mort, Quérengi trouva sur le champ d'autres protecteurs, & il a rempli successivement la place de secrétaire chez divers cardinaux. Il contribua beaucoup à faire fleurir l'académie des *Animosi*, qui fut établie de son temps à Rome; & il y harangua plusieurs fois. Dans la suite il fut secrétaire du sacré collége; & il se trouva aux élections de cinq papes, Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX & Clément VIII. Ce dernier lui ayant donné un canonicat à Padoue, Quérengi se crut obligé d'aller desservir ce bénéfice; & quelques instances qu'on lui fit de demeurer à Rome, quelques dignités qu'on pût lui faire envisager dans cette ville, il sacrifia tout à son devoir & à l'amour de sa patrie. Il y fut d'une grande utilité à l'académie des *Ricovrati* alors récente, & il fut un de ceux qui travaillerent aux statuts de cette académie. Après la mort de Clément VIII, Léon XI, son successeur, le rappella à Rome. Quérengi obéit; mais ayant appris en route la mort du pape, il voulut s'en retourner à Padoue. Mario Farnèse, général des troupes ecclésiastiques, lui conseilla

de continuer son chemin ; & Quérengi étoit en effet à Rome lorsque Paul V succéda à Léon XI. Ce pape le fit camérier secret, & référendaire de l'une & l'autre signature. Quérengi eut les mêmes emplois sous les papes Grégoire XV & Urbain VIII. En 1607, voyant qu'il ne lui étoit plus possible de quitter Rome, il donna son canonicat de Padoue à Flavio Quérengi, son neveu. Antoine fut sollicité par Ranuce Farnèse, duc de Parme, de se rendre auprès de lui, pour écrire la vie d'Alexandre Farnèse son pere. Henri IV, roi de France, à la persuasion du cardinal du Perron, le fit aussi inviter de venir à Paris, & lui fit faire des offres avantageuses ; mais Quérengi ne put se résoudre à se rendre à ces invitations. Il mourut à Rome, comblé de biens & d'honneurs, le premier de septembre de l'an 1633, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Ses ouvrages sont 1. *Poësie volgari*, dédiées au duc de Parme, à Rome, 1616, *in-8°*, & souvent réimprimées depuis en divers lieux. 2. *Hexametri carminis libri VI.* 3. *Rapsodiæ variorum carminum, lib. V.* On en a une édition de Rome en 1629, *in* 12 : mais ce recueil de poësies avoit déja paru ailleurs. Aloysio Lollini, dans une lettre à Quérengi, écrite vers 1620, & qui est dans le recueil de ses épitres latines, liv. II, pag. 223, se plaint amérement de la négligence avec laquelle on avoit imprimé ces poësies à Cologne, & des fautes qui défigurent cette édition : il s'en plaint en prose, & ensuite en vers, & donne beaucoup d'éloges à Quérengi. 4. *De Marci Varronis divisione, quâ se definito complexum numero est arbitratus omnes philosophorum sectas, quæ vel fuissent aliquando, vel esse possent.* 5. *De geminis nobilium disciplinarum officinis.* 6. *De triplici rhetoricâ.* 7. *De ideis Hermogenis.* 8. *De imitatione veteris eloquentiæ.* 9. *De analyticæ methodi in utraque philosophia indifferenti usu.* 10. *Quos habemus Aristotelis Topicorum libros non eos videri, ex quibus Cicero ac Themistius suam locorum enumerationem desumpsêre.* 11. *De naturali verborum significatione, quo quis modo facilè conciliare possit cum Academicis Peripateticos.* 12. *De judicio Dionysii Longini in comparatione Demosthenis & Ciceronis.* 13. *De unicâ totius politicæ disciplinæ methodo, & Averroïs verâ sententiâ in explicatione subjectæ materiæ librorum ad Nicomachum.* 14. *De Platonis, Aristotelis, & Polybii politicis in rebus dissensione.* 15. *Quarum artium universalis politica sit præsertim Architectonica.* 16. *De historia pragmatica Polybiana triplici fine, &c.* 17. *Vitarum historici quâ in re differant à pragmaticis.* 18. *Cornelii Taciti historiam falsâ conjecturâ in duo genera dividi.* 19. *Homerum à Socrate jure ejectum è republicâ*, &c. 20. *Epitome tertii tumultûs Belgici, Alexandro Farnesio provinciam administrante.* 21. *De Xenophontis artificio, quo principum, vel leges, vel mores citra periculum reprehendi possunt.* 22. *Pendasius, sive de immortalitate animæ, libri duo.* Quérengi a écrit de plus en langue italienne les ouvrages suivans : 1. *Instruttione al sign. card. d'Este nel suo viaggio di Spagna.* 2. *Considerationi al medesimo, intorno alle offerte del marchese di Couré, in nomè del rè di Francia.* 3. *Delle qualità de' nuntii destinati dal papa à diversi prencipi.* 4. *Dell' apparente ingratitudine del popolo Ateniense verso Pericle*, & beaucoup d'autres, dont il seroit trop long de rapporter les titres. On peut consulter les listes des ouvrages de Quérengi données, 1°. par Jacques-Philippe Tomasini de Padoue, dans ses *Elogia virorum litteris & sapientiâ illustrium*, &c. seconde partie, à Padoue, 1644, *in-4°*, pag. 147 & suivantes, à la suite de l'éloge de Quérengi ; 2°. par Léon Allatius dans ses *Apes Urbanæ*, &c. édition de Rome, 1633, *in 8°*, pag. 44 & suivantes. On peut consulter aussi les *Jugemens des savans* par M. Baillet, *in-4°*, tom. V, pag. 140. On lit dans le *Naudæana*, pag. 30, ces paroles : « *Antonius Querengius* étoit un Padouan » fort savant : c'étoit un monseigneur, qui alloit par Rome » vêtu d'une étoffe de gros de Naples toute de soie cou- » leur de bleu turquin : *Multa scripsit.* »

QUERENGI (Flavio) neveu d'Antoine Quérengi dont nous venons de parler, excella dans la philosophie morale, qu'il enseigna publiquement avec beaucoup de réputation. * Joann. Imperialis, *in musæo histor.* Le pere François Rémond, Jésuite, étoit ami de Flavio Quérengi, comme on le voit par plusieurs de ses épigrammes latines qu'il lui a adressées, où il le loue beaucoup de son amour pour la jurisprudence & de ses succès dans la poësie

QUERFURT, ville avec château sur les frontieres de Thuringe. Elle est peu considérable aujourd'hui ; mais ses anciennes masures prouvent qu'elle étoit beaucoup plus grande autrefois. Elle fut presque toute consumée par le feu en 1655. Le château seul, une maison de la ville, & quelques-unes du fauxbourg, furent conservées. Lorsqu'on la rebâtit, on environna le château de murs & de fossés. Depuis 1630 jusqu'en 1642, cette ville avoit beaucoup souffert de la guerre. Il y a dans son voisinage une prairie nommée *le pré de l'Asne* dès l'an 1006, comme on le croit, & à cette occasion. On dit qu'alors Brunon, que d'autres nomment Burchard, gentilhomme de Querfurt, & chapelain de l'empereur Henri II, voulant aller en Prusse dont il avoit converti les habitans, son âne s'arrêta subitement sur ce pré, sans vouloir avancer. Gebhard son frere crut y trouver du mysterieux, lui conseilla de retourner à Querfurt, & en mémoire de ce fait, Brunon fit bâtir au même lieu une chapelle, à la visite de laquelle le pape accorda des indulgences. Cela donna occasion d'y établir une foire annuelle, que l'on appelle encore aujourd'hui *la foire du pré de l'Asne.* La ville de Querfurt a eu autrefois ses seigneurs propres, dont l'empereur Lothaire, huit burggraves de Magdebourg, & plusieurs évêques sont sortis. Leur famille s'éteignit en 1496, & la ville passa en la possession de l'archevêché de Magdebourg, jusqu'en 1635, que par le traité de Prague, elle fut donnée, avec ce qui en dépend, à la maison électorale de Saxe. Aujourd'hui la maison de Saxe-Weissenfels la posséde sous le titre de principauté immédiate. Cette principauté comprend avec la ville de Querfurt, Dahme, Juterbock, Burg, & quatre bailliages dans la Thuringe, qui sont Saxembourg, Heldrungen, Wendelstein, & Sittichenbach. La maison électorale de Brandebourg ayant formé quelques prétentions sur les seigneuries situées dans le pays de Magdebourg, on accommoda cette affaire le 14 juillet 1687, en cédant à l'électeur de Brandebourg la ville & le bailliage de Burg. * Zeiler, *topograph. Saxon. superior.* Muller, *annal. Saxoniæ*, &c.

QUERHOENT, ou KERHOENT, est une ancienne maison de Bretagne, dont l'on rapporte ici la généalogie telle qu'elle a été fournie.

I. PAUL, seigneur de Querhoent, qui mourut vers l'an 1105. Il avoit épousé *Damette* de Lavalot, fille de *Marc*, chevalier, seigneur de Lavalot, de qui il a eu TANGUI, qui suit ; *Allanne*, épouse de *Pierre*, sire de Vieux-Chastel, chevalier, mort vers l'an 1150 ; *Aliette*, mariée à *Tangui* de Lozerec, chevalier ; *Guiette*, femme de *Claude*, chevalier, seigneur des Aubrais ; & *Androinne* de Querhoent, alliée à *Perceval*, chevalier, seigneur de Kerjaulan.

II. TANGUI, I du nom, seigneur de Querhoent, mort l'an 1140, avoit épousé *Hamonne* de Kernabat, fille de *Hamon*, chevalier, seigneur de Kernabat, dont il eut HERVÉ, qui suit ; *Tangui*, II du nom, chevalier, seigneur de Kergoff & de Kertangui, mort l'an 1170, tige de la branche des seigneurs de Kergoff & de Kertangui, finie au XIII degré en Paul l'an 1480 ; *Hardoine*, mariée à *Rivalon*, seigneur de Kerocke ; *Tanguye*, épouse de *Tristan*, chevalier, seigneur de Coetquelfein ; *Mordranne*, femme de *Simon*, chevalier, seigneur de Guicaznou ; *Alenette*, alliée à *Nicolas*, chevalier, seigneur de Kerarro ; & *Androinne* de Querhoent, mariée à *Maurice*, chevalier, seigneur de Drennec.

III. HERVÉ, seigneur de Querhoent, mourut l'an 1169. Il avoit épousé *Rivalle* Adam, fille d'*Alain Adam*, chevalier, seigneur de Rivalle & de Brignou, dont il eut VINCENT, qui suit ; *Mercuse*, mariée à *Jahel*,

chevalier,

chevalier, seigneur de Kerlevenant; *Rivalle*, épouse de *Jacques*, seigneur d'Argenton, chevalier; *Hervette*, alliée à *Ailain*, chevalier, seigneur de Botquenel; & *Adeliffe* de Querhoent, femme de *Conan*, seigneur de Brelidy, chevalier.

IV. VINCENT, seigneur de Querhoent, mort l'an 1201, eut d'*Andronne* d'Anaudé, fille d'*Andron*, chevalier, seigneur d'Anaudé, OLIVIER, qui suit; *Vincente*, alliée à *Alain*, chevalier, seigneur de Bruanval; *Andronne*, femme de Lancelot le Barbier, chevalier; *Adeliffe*, épouse d'*Olivier* de Kergomar, chevalier; & *Geffrine* de Querhoent, mariée à *Tugdual-Jacques* de Bolnat.

V. OLIVIER, I du nom, seigneur de Querhoent, mourut l'an 1232, ayant eu de *Gillette* d'Audené, fille de *N.* seigneur d'Audené, chevalier, PREGENT, qui suit; *Vincent*, mort l'an 1261, tige de la branche des seigneurs de Kergoulenruven, finie au XIII dégre en *Paul*; *Gillette*, femme de *Maurice* de Bihan, chevalier, seigneur de Launai; *Olive*, mariée à *Hoel*, chevalier, seigneur de Château-Fur; & *Philippotte* de Querhoent, épouse d'*Eon*, seigneur de Château-Gal, chevalier.

VI. PREGENT, seigneur de Querhoent, mourut en 1262. Il avoit épousé *Conane* de Brelidy, fille de *Rivalon*, chevalier, seigneur de Brelidy, dont il eut TANGUI, II du nom, qui suit; *Pregente*, alliée à *Antoine* de Canu, chevalier; & *Conane* de Querhoent, mariée à *Jean*, chevalier, seigneur de Coetmanach.

VII. TANGUI, II du nom, seigneur de Querhoent, mort l'an 1284, avoit épousé *Guyomarde* de Botguignen, fille de *N.* seigneur dudit lieu, chevalier, dont il eut HERVÉ, II du nom, qui suit; TANGUI, III du nom, qui a fait *la branche des seigneurs de* HARLAN *& de* BOIS RUAULT, *mentionée ci-après*; *Tanguye*, femme de *Sylvestre*, seigneur de Coetlestermeur, chevalier; & *Guiomare* de Querhoent, épouse de *Louis*, chevalier, seigneur de Coetmur.

VIII. HERVÉ II du nom, seigneur de Querhoent, mourut l'an 1320. Il avoit épousé *Josseline* de Bruanval, fille de *Josselin*, chevalier, seigneur dudit lieu, dont il eut EON, qui suit; & *Josseline* de Querhoent, épouse de *Pierre*, chevalier, seigneur de Coudmare.

IX. EON, seigneur de Querhoent, mort l'an 1359, avoit épousé *Charlotte* le Barbu, fille de *Charles* le Barbu, chevalier, dont il eut ARTUR, qui suit; *Eonne*, alliée à *N.* chevalier, seigneur de Coetmeret; & *Magdeléne* de Querhoent, femme de *Tangui* de Miguel, chevalier.

X. ARTUR, seigneur de Querhoent, s'allia à *Olive* du Brignou, fille d'*Olivier* du Brignou, chevalier, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Arture*, mariée à *N.* de Châteaux-Vieux, chevalier; *Prégente*, alliée à *Hervé*, chevalier, seigneur de Château-Men; & *Monique*, épouse de *N.* seigneur de Coetuhan, chevalier, mort l'an 1390.

XI. NICOLAS, seigneur de Querhoent, mort l'an 1420, avoit épousé *Anne* Huon, fille & principale héritiere d'*Eon* Huon, seigneur de Troheon, & d'*Annette* du Chatel, dont il eut PIERRE, qui suit; *Allnette*, épouse de *Joachim* de ...; *Tanneguye*, femme de *N.* de S. Gouenou, chevalier, seigneur du Brignou; *Eonne*, mariée à N. de Tregetmoznan, chevalier; & *Gillette* de Querhoent, alliée à *N.* de Lanvelian, chevalier.

XII. PIERRE, I du nom, chevalier, seigneur de Querhoent & de Troheon, se trouve nommé parmi les chevaliers & écuyers de l'évêché de Léon, qui prêterent serment de fidélité au duc de Bretagne l'an 1437. Il comparut à la réformation de 1443, & est nommé dans l'enquête faite pour la réformation des feux de la paroisse de Sibiril au même évêché, le 17 décembre de la même année. Il fonda la chapelle de S. Nicolas en la ville de S. Pol de Léon, dans l'église de S. Pierre, & mourut l'an 1450. De son épouse *Harouise* de Kerouseré, fille de *Jean* de Kerouseré, & de *Jeanne* de Rosmadec, il eut JEAN, qui suit: PIERRE, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Marguerite*, alliée à *Guyon*, seigneur de Coetquelfrein, dont naquit *Maurice* de Coetquelfein qui épousa *Aliette* de Kergournadech, laquelle devint héritiere de sa maison en 1482, & son mari fut chargé d'en prendre le nom & les armes. Elle fut aieule de *Jeanne*, héritiere de Kergournadech, mariée à *Alain* de Querhoent, II du nom, seigneur de Troheon, *comme on le verra ci-après.*

XIII. JEAN, chevalier, seigneur de Querhoent & de Troheon, est mentioné parmi les chevaliers, capitaines & gendarmes nommés pour aller sous la conduite de Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne, & Jacques de Dinan, son frere, en France avec Richard de Bretagne quatriéme fils du duc Jean V, vers le roi Charles VI, monseigneur le Dauphin & le duc de Bourgogne, & qui reçurent leurs gages d'un demi-mois à Nantes le 7 septembre 1419, ainsi qu'il se voit aux *preuves de l'histoire de Bretagne*, par dom Lobineau, *p.* 969. Comme son pere vivoit encore, il n'y est nommé que Jean de Kercoent, de même que dans les comptes du receveur général de Bretagne, depuis le 13 avril 1423, jusqu'au premier novembre 1426, où il est alloué une somme à Jean de Kercoent & à Lain de Kerazret, pour mettre sus certain nombre de vaisseaux pour cuider de prendre l'ambassade d'Olivier de Blois qui alloit en Angleterre, *même hist. preuves*, *p.* 969. Il avoit épousé *Annette* de Breseillac, fille de *Perceval*, seigneur de Breseillac, chevalier, dont il eut pour fille unique *Isabeau*, héritiere de Querhoent, qui porta cette terre en mariage à *Henri* de Nevet, chevalier, qu'elle épousa par contrat du 16 février 1452. La seigneurie de Querhoent passa dans la suite par succession, dans la maison de Kerjan, d'où elle est venue dans celle des seigneurs de Koetanscourt, héritiers de Kerjan, & qui le possedent aujourd'hui.

XIII. PIERRE de Querhoent, II du nom, partagea avec son frere *Jean* susmentioné, la succession de *Pierre*, seigneur de Querhoent, leur seigneur & pere, & de la dame leur mere *Harouise* de Kerouseré, le 16 février 1452, auquel acte assisterent Henri de Nevet & Isabeau de Querhoent sa compagne. Il est à présumer que c'est lui qui se trouve sous le nom de *Pierre* de Kercoent parmi les gentilshommes de l'évêché de Léon, qui firent serment au duc Artus III, en 1437. Dom Lobineau, *preuves*, *p.* 1047. Si ç'eût été son pere il auroit été qualifié seigneur de Quercoent. De son épouse *Soudanne* de Bodister, fille de *Henri*, seigneur de Bodister, chevalier, issu de la maison de Dinan-Montafilan, il laissa PIERRE, III du nom, qui suit; *Alnette*, épouse de *Corentin* de Langadu, chevalier, seigneur de la Motte; *Soudanne*, mariée à *Jean*, seigneur de Kergroadez, chevalier; *Guyonne*, femme de *Pierre* de Kervidienne, chevalier; & *Françoise* de Querhoent, alliée à *Thomas*, chevalier, seigneur de Kerlovenan.

XIV. PIERRE de Querhoent, III du nom, chevalier, seigneur de Troheon, dit *le Jeune*: c'est à lui à qui le 5 septembre 1481, les commissaires pour la montre de l'évêché de Léon, refuserent trois archers qu'il avoit envoyés en sa place, étant malade; parcequ'ils ne trouverent pas qu'ils fussent suffisans pour d'aussi grands fiefs qu'il possédoit, quoique d'ailleurs ils fussent trouvés bien montés & bien armés. Il avoit épousé par contrat du 2 avril 1462, *Louise* Huon, fille puinée d'*Olivier* Huon de Léon, & d'*Isabeau* Foucault de Kernoulavern. La branche aînée de la maison de Léon est tombée dans celle de Rohan; la grand-mere paternelle de ladite *Louise* Huon de Léon, de *Jean* Huon, & de *Catherine* Huon, étoit *Isabeau* de Penhoët. De cette alliance naquit FRANÇOIS, qui suit.

XV. FRANÇOIS de Querhoent, I du nom, chevalier, seigneur de Troheon, avoit épousé par contrat du

18 novembre 1479, *Jeanne* de Kergoanac, fille d'*Yves* de Kergoanac, & de *Jeanne* Du Bois : elle survécut son fils ALAIN, qui suit; & fut instituée curatrice d'*Alain*, II du nom, son petit-fils.

XVI. ALAIN de Querhoent I du nom, chevalier, seigneur de Troheon, est nommé *noble & de noble maison*, dans une information de l'évêché de Léon faite le premier mai 1536, sur le fait des fiefs, maisons, héritages & terres nobles possédés par des gens nobles & issus de nobles générations. Il avoit épousé *Louise* de Botquenel, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Botquenel, & de sa premiere femme *Adelisse* de Coetmen. De cette alliance naquirent ALAIN, II du nom, qui suit; *Annette*, femme de *Morman* Duplessis, chevalier, seigneur de Pont-Labbé; *Louise*, mariée à *Guillaume* du Juch, chevalier, seigneur de la Roche; & *Adelisse-Rinerie* de Querhoent, épouse de *Maurice*, seigneur de Keroverlan, chevalier.

XVII. ALAIN de Querhoent, II du nom, chevalier, seigneur de Troheon, avoit quatorze à quinze ans lorsqu'il fut mis sous la tutelle de *Jeanne* de Kergoanac, dame de Troheon, son aieule paternelle : il fut aussi seigneur de Botquenel & de Kergoanac, du chef de sa mere & de celui de sadite aieule; enfin seigneur de Kergournadech du chef de sa femme *Jeanne* de Kergournadech, fille aînée de *François*, seigneur de Kergournadech de Coetquelfein, & de *Françoise* de Kerfauson, qu'il épousa par contrat du 3 février 1530; & comme elle hérita de son frere *Olivier*, seigneur de Kergournadech, mort sans postérité, Alain de Querhoent fut obligé de faire quitter à son fils aîné les armes de sa maison, sans en quitter le nom, pour prendre celles de Kergournadech. Cette maison étoit des plus anciennes de l'évêché de Léon : on prétend même que le droit qu'ont les seigneurs de Kergournadech d'entrer dans l'église de Léon, bottés & éperonés, & l'épée au côté, avoit été accordé par S. Paul Aurélien, premier évêque de Léon, mort vers l'an 600, à un chevalier de la paroisse de Cleder, qui étoit demeuré auprès de ce saint, lorsque toute la noblesse & le peuple l'avoient abandonné à la vue d'un serpent qui désoloit le pays, & que ce chevalier, seigneur de Kergournadech, s'offrit de tuer ce monstrueux animal; c'est même en mémoire de cet événement que l'on chante tous les ans dans la cathédrale de Léon, pendant l'octave de S. Paul, son patron, ces deux vers :

Villa viri non fugientis, miles erat tunc temporis,
(Le mot breton *Kergournadech* signifie *ville de l'homme sans peur.*

De plus, il y a de temps immémorial un vaudeville breton, qui parlant des quatre plus considérables maisons de l'évêché de Léon, les désigne de cette maniere, *Antiquité de Penhoët, vaillance du Chatel, richesse de Kerman, chevalerie de Kergournadech* : il est ainsi rapporté par la Colombiere, *chap. 44 de la science héroïque, pag.* 513, seconde édition. Le même auteur fait aussi mention d'un ancien proverbe breton, qui disoit, que *avant qu'il y eût monsieur ou seigneur en aucune maison, il y avoit un chevalier à Kergournadech.* Cette maison étoit tombée dans celle de Coetquelfein, à la charge d'en prendre le nom & les armes, par le mariage d'*Aliette*, héritiere de Kergournadech, avec *Maurice* de Coetquelfein, fils de *Guyon*, seigneur de Coetquelfein, & de *Marguerite* de Querhoent. Ce Maurice fut aieul par *Jean*, son fils, de *François*, pere de *Jeanne* de Kergournadech, épouse d'*Alain* de Querhoent. Ainsi ils étoient tous deux issus au cinquiéme dégré de PIERRE, I du nom, seigneur de Querhoent, leur quatriéme aieul commun. Lui & sa femme rendirent aveu à Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, comte de Chemillé, & à Philippe de Montespedon sa femme, des héritages, fiefs, rentes à eux avenues par le décès d'*Olivier* de Kergournadech. Dans l'acte qui est du 4 mai 1552, Alain de Querhoent y est qualifié *noble & puissant* : sa femme rendit un pareil aveu à la chambre des comptes le 18 avril 1553, & tous deux firent un don de certains héritages à *Françoise* de Kergournadech, douairiere de Pencoedic (qu'on nomme aujourd'hui *Penhoedic*) sœur puînée de *Jeanne* de Kergournadech, le 20 janvier 1554. Les enfans d'ALAIN furent OLIVIER, qui suit; *Jeanne*, religieuse en l'abbaye de Nonains (qui s'appelle aujourd'hui *la Joie*) près Hennebon, dotée par son pere d'une pension viagere le 25 janvier 1552; *Louise*, femme de *Tangui*, chevalier, seigneur de Château-Fur; *Marguerite*, alliée l'an 1550, à *Jean* de Kerbic, chevalier; *Françoise* de Querhoent, alliée le 23 mai 1559, à *René* de Penancouet, chevalier, seigneur de Keroualle, trisaïeul par ce mariage de *Louise-Renée* de Penancouet de Kerouallc, duchesse de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigni en France.

XVIII. OLIVIER de Querhoent, II du nom, sire de Kergournadech, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Trehon, Coetquelfein, Laninnon, Kervilir, Garlot, Botquenel, & Lannyon, rendit aveu conjointement avec son pere & sa mere aux princes & princesses de la Roche-sur-Yon, des biens à lui avenus & à sa mere par la mort d'Olivier, dernier seigneur de Kergournadech, son frere, le 4 mai 1552. Il donna quittance, son pere présent, de la tutelle de son épouse le 13 décembre 1560; transigea le 10 octobre 1573, avec *Marie* de Kergournadech, sa tante maternelle, veuve de *Jacques* de Querhoent, seigneur de Harlan, laquelle reconnut que les biens de sa maison avoient été de tout temps partagés noblement entre ses ancêtres & ceux dudit seigneur Olivier de Querhoent, comme étant d'ancienne chevalerie, & s'obligea de tenir les héritages à elle cédés par sondit neveu de fiefs & ramages de Kergournadech. Il transigea encore le 11 janvier 1575, avec Louise de Cozic, dame de Keruhuel, sa cousine, sur les prétentions qu'elle avoit sur la succession de Kergournadech, du chef de sa mere *Jeanne* de Kergournadech, tante de la mere dudit Olivier de Querhoent; & partagea sa sœur *Françoise* de Querhoent, femme de *René* de Penancouet, seigneur de Kerouallc, le 24 octobre 1576, de même que son autre sœur *Louise* de Querhoent, épouse de *Tangui* de Château-Fur, le 19 mai 1477, toutes deux reconnoissant que les successions de leurs pere & mere ont été nobles de tout temps, & qu'elles ne peuvent être partagées que noblement, ainsi qu'elles l'ont toujours été entre leurs prédécesseurs. Il fit bâtir le château de Kergournadech, & vivoit encore le 16 mai 1586. Il avoit épousé par contrat du 7 octobre 1559, *Marie* de Ploeuc, dame & héritiere de Coetanfao & de Lestang, fille de *Pierre* de Ploëuc, seigneur de Kerguegan, & de *Jeanne* de Quelenec, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; CHARLES, qui fit *la branche des marquis de* COETANFAO, *rapportés ci-après;* & *Marie* de Querhoent, dame de Lestang, mariée à *François* du Coskaër, chevalier, seigneur de Barrach & de Rosembo, chevalier de l'ordre du roi, dont des enfans.

XIX. FRANÇOIS de Querhoent, II du nom, sire de Kergournadech, vicomte de Plouider, seigneur de Troheon, Coetquelfein, Garlot, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & commandant la noblesse de l'évêché de Léon. Il avoit épousé *Jeanne*, dame de Botignau, fille unique & héritiere d'*Alain*, chevalier, seigneur de Botignau, & de *Marguerite* de Kergorlai, dont il eut *Renée* de Querhoent, héritiere de Kergournadech, mariée par contrat du 30 avril 1616, à *Sebastien*, II du nom, marquis de Rosmadec, baron de Molac, &c. gouverneur de Quimper-Corentin, morte le 19 novembre 1643, en sa 43[e] année, mere de dix enfans; & *Claude* de Querhoent, alliée à *François*, sire de Kergroades, chevalier, baron de Kerlec, & morte sans enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE COETANFAO, devenus aînés de la maison de QUERHOENT.

XIX. CHARLES de Querhoent-Kergournadech, second fils d'OLIVIER de Querhoent, sire de Kergournadech, & de *Marie* de Ploëuc, fut partagé dans les biens de sa mere par son frere aîné, le 6 mai 1586. Ils partagerent nouvellement le 3 août 1598, après la mort de leur pere; mais s'étant pourvu en justice contre cet acte, son frere lui céda par transaction du 3 mai 1603, la terre & seigneurie de Coetanfao. Il mourut avant le 5 août 1609. Il avoit épousé *Isabeau* de Crechquerault, fille & héritiere de *François*, chevalier, seigneur de Crechquerault, & de *Marie* de Penhoët. Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, avoit par l'héritiere de la branche aînée de Penhoët le comté de Penhoët, qui appartient au marquis de Coetanfao. Cette terre s'appelle encore aujourd'hui le comté de Penhoët-Gié. Cette dame avoit apporté à son mari, entr'autres terres, celle de Keraütret, en vertu de laquelle les marquis de Coetanfao, ses descendans, sont les seuls seigneurs qui aient une chapelle fermée, ou prohibitive dans l'église cathédrale de S. Paul de Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette terre, de même que par le comté de Penhoët, la nomination de plusieurs bénéfices & chapellenies, qui se desservent dans cette cathédrale. Du mariage de Charles, seigneur de Coetanfao, sortirent 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Hervé*, seigneur de Kerautret du chef de sa mere, qui de *Claude* le Ni, fille aînée de *Prégent* le Ni, seigneur de Coetdeles, eut deux filles, *Claude* de Querhoent, morte sans enfans, de *N.* seigneur de Trequerantec; & *Anne*, décédée aussi sans postérité; 3. CHARLES, qui a fait *la branche de* LOCMARIA, *rapportée ci-après*; 4. *Marie*, épouse d'*Olivier*, seigneur de Kermengui; & 5. *Charlotte*, mariée le 5 juillet 1633, à *Jean* le Rousseaux-Lanvaux, seigneur de Diernelai; & cinq autres enfans morts jeunes.

XX. FRANÇOIS de Querhoent, III du nom, surnommé *de Kergournadech*, seigneur de Coetanfao, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, mourut le 2 août 1642. Il avoit épousé *Anne* de Kerouséré, fille aînée & héritiere de *Vincent*, chevalier, seigneur de Kerousére, de Morisur, de Kerandraon, dernier de l'ancienne maison de Kerouséré, & de *Claude* de Percevaux; elle fournit le 28 février 1643, à Louis de Rohan, prince de Guemené, un aveu & dénombrement des terres que possédoit feu son mari mouvantes de la principauté de Guemené. Elle vivoit encore le 20 mars 1654, lors du mariage de son fils aîné, & ne vivoit plus le 5 juillet 1664. Leurs enfans furent 1. SÉBASTIEN, qui suit; 2. *Toussaint* de Querhoent, seigneur de Morisur, qui de *Jeanne* de Segaler, fille & héritiere du seigneur de Mescouez, eut pour enfans, *Sébastien*, dit *le comte de Querhoent*, mort sans alliance; *Joseph* de Querhoent, dit l'*abbé de Coetanfao*, seigneur de Crechquerault, chantre, chanoine & premier dignitaire de l'église cathédrale de S. Paul de Léon; *Toussaint*, chevalier de Malte, mort jeune; *Renée*, veuve de *Joseph* du Dresnai, seigneur de Kerouë; *Catherine*, épouse de *N.* de Pastour de Kerjan, chevalier; & *Jeanne* de Querhoent, appellée *mademoiselle de Querhoent*; 3. *René* de Querhoent, seigneur de Kerandraon, dit l'*abbé de Coetanfao*, chanoine & dignitaire de l'église cathédrale de Léon, député de son chapitre aux états de Bretagne tenus à Vitré, où il mourut; 4. *Sébastien-Gui*, seigneur de Kerascouet, mort sans postérité; 5. *Claude*, seigneur de Plouvorn, mort sans postérité; 6. *Joseph*, seigneur de Crechquerault, dit *le chevalier de Coetanfao*, mort jeune, étant officier de marine; & 7. *Renée* de Querhoent, mariée étant encore mineure, par sa mere, à *Roland* de Calouet, chevalier, seigneur de Lanidi, de Lestenvern, &c. le 24 février 1653.

XXI. SÉBASTIEN de Querhoent de Kergournadech, marquis de Coetanfao, sire & comte de Penhoët Gié, seigneur de Morisur, de Crenuhuelle, Kerandraon, Kerautret-Mescouin, Kerascouet, & Keraiquer, &c. partagea le 5 juillet 1664, avec *Jean-Baptiste* de Trevou, chef du nom & d'armes, époux de *Catherine* de la Forest, fille de *Pierre*, seigneur de la Forest, & de *Renée-Gillette* de Kerouséré, sœur puînée d'*Anne* de Kerouséré, sa mere; & le 27 septembre suivant, il partagea ses freres & sa sœur. Il mourut en 1704, ayant épousé, par contrat du 20 mars 1654, *Marie-Renée* de Kergoët, fille aînée de *François*, chef de nom & d'armes de Kergoët, seigneur de Guilli, &c. & de *Marguerite* de Loheac, dont il eut FRANÇOIS-TOUSSAINT, qui suit; *Roland-François*, docteur en théologie de la maison de Navarre, chanoine, grand chantre, & premier dignitaire de l'église cathédrale de S. Paul de Léon, nommé évêque d'Avranches le 24 avril 1699, mort le 2 octobre 1719, âgé de 54 ans; *Maurice-Sébastien*, *dit le comte de Coetanfao*, capitaine au régiment de cavalerie de Toulouse, tué à la bataille de Ramillies, en 1706; JEAN-SÉBASTIEN, marquis de Coetanfao, qui a continué *la postérité raportée ci-après*; *Anne*, mariée, par contrat du 12 juin 1678, à *Sébastien* Fleuriot, comte de Langle, Querjegu, Querloët & Rosvilis, dont une fille unique *Mauricette-Sébastienne* Fleuriot, alliée à *Jean*, marquis d'Accigné, morte en couches, sans laisser de postérité; & *Julienne* de Querhoent-Kergournadech, qui a épousé, par contrat du 4 mai 1688, *Yves-Charles* le Vicomte, chevalier, comte de Rumain & de Coetcodu, dont un fils *Toussaint-Sébastien* le Vicomte, comte de Rumain, ci-devant guidon des gendarmes Anglois du roi, & mestre de camp de cavalerie, & depuis premier cornette des chevaux légers d'Anjou.

XXII. FRANÇOIS-TOUSSAINT de Querhoent-Kergournadech, marquis de Coentafao, sire & comte de Penhoët, lieutenant général des armées du roi, premier sous-lieutenant des chevaux légers de la garde de sa majesté, chevalier d'honneur de Madame, fille de France, duchesse de Berri, étoit entré dans la compagnie des gendarmes de la garde en 1678, & le prince de Soubise, qui en étoit capitaine lieutenant, le reconnoissant pour son parent, l'avoit présenté au roi en cette qualité, & l'avoit fait son aide de camp: il devint cornette des chevaux légers de la garde en 1681, eut le brévet de mestre de camp le 25 avril 1690; se trouva au combat de Leuze, où les chevaux légers de la garde se signalerent par leur valeur; devint sous-lieutenant de cette compagnie le premier juin 1695; fut fait brigadier de cavalerie le 8 mars 1696, & servit en cette qualité les années suivantes; devint maréchal de camp le 26 octobre 1704, se trouva en cette qualité à la tête des chevaux légers de la garde aux batailles de Ramillies en 1706, & de Malplaquet en 1709, & fut blessé à l'une & à l'autre. Le roi le fit lieutenant général de ses armées le 29 mars 1710, & chevalier d'honneur de Madame, duchesse de Berri, par brévet du 12 décembre de la même année; ce qui ne l'empêcha pas de servir en qualité de lieutenant général, les campagnes suivantes jusqu'à la paix. Cette princesse avant sa mort, lui avoit donné sa nomination pour être chevalier des ordres du roi à la premiere promotion. Il mourut le 25 février 1721, sans enfans de *Françoise* Bertault, dame du palais de la duchesse de Berri, fille unique de *François* Bertault, chevalier, baron de Freauville, seigneur de Courcelles, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie* de la Garde, qu'il avoit épousée, par contrat du 24 juin 1696, morte le 26 juin 1715.

XXII. JEAN-SÉBASTIEN, chef du nom & armes de Querhoent-Kergournadech, chevalier, marquis de Coetanfao, sire & comte de Penhoët-Gié, châtelain de Morisur, seigneur de Kerautret, de Crenuhuelle, de Kerandraon, Mescouin, &c. frere du précédent, étoit capitaine de cavalerie dans le régiment d'Heudicourt, lorsque son frere aîné lui donna partage, le 25 février 1705. Il fut fait colonel d'infanterie l'année suivante, puis

guidon des gendarmes de la reine, & mestre de camp de cavalerie : il devint en 1707 enseigne des gendarmes de Berri, & en 1709 aide-major de la gendarmerie : il s'est trouvé aux siéges de Palamos, de Landau, de Fribourg, du Quesnoi & de Douai; aux batailles & combats de Frideling, de Monderking, où il reçut quatre blessures considérables, d'Hochstet, d'Oudenarde, & de Malplaquet, en 1709. C'est à celle-ci qu'il resta prisonnier de guerre, ayant une épaule démise; & étant blessé de deux coups de sabre, l'un à la main, l'autre au front, pour lequel il le fallut trépaner. Le roi Louis XIV récompensa sa valeur en le faisant brigadier de ses armées, le 29 mars 1710. Il parvint en 1711 au brévet de sous-lieutenant dans la gendarmerie, & en 1719 il a été nommé major général des seize compagnies de la gendarmerie de France, ce qui lui donne rang de premier sous-lieutenant dans ce corps. Etant déja gouverneur de la ville & des châteaux de Morlaix en Bretagne, le roi, par ses lettres du 19 février 1723, l'a encore pourvu de l'office de gouverneur de la ville de Saint-Paul de Léon, Roscoff, & isle de Bas.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LOCMARIA, sortis des seigneurs de COETANFAO.

XX. CLAUDE de Querhoent, second fils de CHARLES, seigneur de Coetanfao, & d'*Isabelle* de Crechquerault, épousa le 24 octobre 1644 *Anne* de Chevri, dont il eut BERTRAND-RENÉ, qui suit.

XXI. BERTRAND-RENÉ de Querhoent, chevalier, seigneur de Locmaria, laissa de *Marie* Guiller, LOUIS-RENÉ, qui suit.

XXII. LOUIS-RENÉ de Querhoent, chevalier, seigneur de Locmaria, ci-devant capitaine de dragons dans le régiment de Rohan, épousa le 3 avril 1717 *Marie* de Rumeau, & mourut en mars 1723, laissant *Joseph-Marie*; *Louis-Joseph*; & *anonyme* de Querhoent.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE HARLAN & de BOISRUAULT.

VIII. TANGUI de Querhoent, second fils de TANGUI, seigneur de Querhoent, II du nom, & de *Guyomarde* de Bourguignen, mourut l'an 1322, ayant eu d'*Olive* de Botignau, fille d'*Olivier*, seigneur de Botignau, HERVÉ, qui suit.

IX. HERVÉ de Querhoent, mort en 1351, laissa de *Gautiere* le Borcheux, fille d'*Alain* le Borcheux, seigneur de la Gauthiere de Blaison, *N.* qui suit.

X. *N.* de Querhoent, mort l'an 1380, avoit épousé *Henriette* le Barbu, fille de *Henri* le Barbu, I du nom, & de *Guyonne* de Kerlozeres, dont il eut EON, qui suit.

XI. EON de Querhoent, dont le nom de la femme est ignoré, fut pere d'ARTUR, qui suit.

XII. ARTUR de Querhoent, dont le nom de la femme est inconnu, fut pere de PIERRE, qui suit.

XIII. PIERRE de Querhoent, épousa *Catherine* Huon, sœur aînée de *Louise* Huon, épouse, *comme il a été dit ci-dessus*, d'autre *Pierre* de Querhoent, II du nom, seigneur de Troheon: elles avoient un frere nommé *Jean* Huon, qui fut pere d'*Hervé* & de *Marie* Huon. Hervé ne laissa qu'un fils, *Jean* Huon, II du nom, seigneur de Harlan & du Squiriou, lequel mourant sans postérité, institua sa tante *Marie* Huon pour son héritiere universelle; & celle-ci décédant aussi sans enfans, laissa tous ses biens aux descendans de *Catherine* Huon, sa tante paternelle. Leur fils fut JEAN, qui suit.

XIV. JEAN de Querhoent, I du nom, chevalier, seigneur de Harlant & du Squiriou, fut aussi seigneur de Boisruault & de Lourme dans l'évêché de Saint-Malo, par sa femme *Gillette* le Prestre, de la maison de Lochiere. Il mourut en 1537, pere de YVON, qui suit.

XV. YVON de Querhoent, chevalier, seigneur de Boisruault, de Harlan & du Squiriou, avoit épousé *Jeanne* de Trevignant-de-beau-Repaire, dont il eut *Olivier*, mort sans alliance; JACQUES, seigneur de Harlan, qui suit; ROBERT, qui fit *la branche des seigneurs de* BOISRUAULT, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée en 1558 à *Pierre* Hudelort, chevalier, seigneur de la Grée & de Cuareve; & *Renée* de Querhoent, épouse de *Jacques* le Rover, chevalier, seigneur de Kerandraon.

XVI. JACQUES de Querhoent, chevalier, seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procès à soutenir contre *Renée* de Querhoent, sa sœur, pour la succession collatérale qui étoit tombée en leur maison, des grands biens de celle de Huon. Pour se défendre il fut obligé de faire faire une enquête par le sénéchal de Landivisiau, le 6 novembre 1555; & par la déposition des témoins, il fut prouvé que la maison de Querhoent étoit une des plus anciennes, riches & nobles du Minihi de Saint-Paul, où le château de Querhoent est situé, & que ceux de cette maison avoient coutume de partager leurs successions, l'un & chacun d'eux, noblement, ainsi que font les autres nobles, issus d'ancienne chevalerie du pays, savoir, *les deux tiers à l'aîné*, & l'autre tiers aux puînés ou juveigneurs, comme on parloit alors : la même enquête prouve que la seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de Léon, ayant été donnée en partage à un juveigneur de Léon, nommé *Guyomar*, fils de *Huon* de Léon, seigneur de Léon, & que ces seigneurs de Harlan avoient brisé les armes de Léon qui sont *d'or, à un lion de sable, à la face des gueules brochante sur le lion*. Cette enquête fit gagner le procès à Jacques de Querhoent, qui mourut avant le 10 octobre 1573, laissant veuve son épouse *Marie* de Kergournadech, sœur puînée de *Jeanne*, femme d'*Alain* de Querhoent, II du nom, seigneur de Troheon, *rapportée ci-dessus*, n'en ayant eu qu'une fille, *Françoise* de Querhoent, qui porta la succession de son pere, en mariage, à *Charles* de la Forest, chevalier, seigneur de Kerantoux, d'où elle passa par leur fille unique aux seigneurs de Lésardo-du-Parc-Locmaria.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOISRUAULT, sortis des précédens.

XVI. ROBERT de Querhoent, chevalier, troisiéme fils d'YVON de Querhoent, seigneur de Harlan, &c. & de *Jeanne* de Trévegnant, eut la terre de Boisruault pour partage. Il épousa *Claudine* Bourdin, aînée de la maison de Labbaye-Bourdin, dont il eut JEAN de Querhoent, qui suit; *Julienne*, *Jacquette*, *Anne* & *Susanne* de Querhoent.

XVII. JEAN de Querhoent, II du nom, chevalier, seigneur de Boisruault en l'évêché de Saint-Malo, s'allia à *Jeanne* de Gouespé, fille de *Pierre* de Gouespé, chevalier, & d'*Anne* de Saint-Pern, dont il eut JEAN III, qui suit; *Gillette*, mariée à *Jean* de Trégonet, chevalier, seigneur de Coulombier; & *Julienne* de Querhoent.

XVIII. JEAN de Querhoent, III du nom, chevalier, seigneur de Boisruault, épousa le.... novembre 1637, *Prégente* de Bollan, fille de *René* de Bollan, chevalier, seigneur de Villeau, & de *Jeanne* de Rosmadec, dont il eut JEAN IV du nom, qui suit; & *Marie* de Querhoent, femme de *François* Picault, chevalier, seigneur de Saint-Govenou.

XIX. JEAN de Querhoent, IV du nom, chevalier, seigneur de Boisruault : sa postérité subsiste près de Ploërmel en Bretagne.

Les partages de la maison de Querhoent ont de tout temps été faits suivant l'assise du comte Geoffroi, &c.

Les armes *de Querhoent* sont *lozangé d'argent & de sable*; les marquis de *Coetanfao* écartelent, au 1. & 4. de *Kergournadech* qui est *échiqueté d'or & de gueules*; au 2. & 3. de *Coetanfao*, qui est *d'azur à la fleur de lis d'or cotoyée en pointe de deux macles de même*, &

mettent sur le tout l'écusson de *Querhoent.* * *Mémoires domestiques.*

QUERINI, *cherchez* QUIRINI.

QUERNO (Camille) né à Monopoli, dans le royaume de Naples, s'acquit une grande facilité à faire des vers, & vint vers l'an 1514 à Rome, avec un poëme de vingt mille vers, intitulé *Alexiade*, qu'il avoit composé. Quelques jeunes gens de cette ville lui témoignerent beaucoup d'amitié, le traiterent à la campagne; & dans un festin ils le couronnerent archipoëte, surnom qu'il retint depuis. Le pape Léon X le voyoit avec plaisir, & lui faisoit porter des viandes qu'on desservoit de sa table. Le Querno qui étoit un agréable parasite, s'en accommodoit très-bien; mais il étoit obligé de payer sur le champ d'un distique, tout ce qu'on lui donnoit. Un jour qu'il étoit extrêmement incommodé de la goutte, il fit ce vers:

Archipoëta facit versus pro mille poëtis.

Comme il hésitoit à composer le second, le pape ajouta de bonne grace:

Et pro mille aliis archipoëta bibit.

Alors le Querno voulant réparer sa faute, composa ce troisiéme vers:

Porrige, quod faciat mihi carmina docta, Falernum.

Le pape lui répliqua dans le même moment par celui-ci:

Hoc vinum enervat, debilitatque pedes.

C'étoit alors un temps heureux pour le Querno; mais après la prise de Rome, il se retira à Naples, où il souffrit beaucoup pendant les guerres de 1528, & où il mourut à l'hôpital. Il disoit ordinairement qu'il avoit trouvé mille loups, après avoir perdu un lion, faisant allusion au mot *Leo.* * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 82. Pierius Valerianus, *in append. de infelic. litter.*

QUERQUENEZ, isle formée par la mer Méditerranée dans la province de Tripoli, royaume de Tunis. Elle est devant les Essaques, & il y a beaucoup de hameaux de Bereberes, gens méchans & pauvres. Tous les environs sont des terres séches; & le courant de l'eau y est si fort, que les vaisseaux à rames ont de la peine à y aborder. Elle est de la dépendance des Gelues. Quelques-uns de ces barbares sont gens de mer, & si amis des Turcs, qu'ils vont en course avec eux. Cette isle & la forteresse qu'on y trouve ont été long-temps soumises aux Chrétiens.* *L'Afrique de Marmol, t. III, l.* 6, *c.* 40. Thomas Corneille, *dictionaire géographique*, &c.

QUESADA (Antonio) jurisconsulte Espagnol, professeur à Salamanque, vivoit l'an 1570, publia un traité de diverses questions de droit, & composa quelques autres traités. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

QUESNE (Joseph du) ou du Chesne, en latin *Quercetanus*, seigneur *de la Violette*, conseiller & médecin du roi de France, né en Gascogne, au pays d'Armagnac, & mort à Paris en 1609, étoit de la religion prétendue-réformée, si l'on en croit un *index* des livres défendus. Il y en a qui lui donnent le titre de baron. Il épousa *Marguerite* de Trie, fille de l'illustre & savant Budé, & il en eut même une fille. Il avoit étudié particulierement la chymie, & se conduisit par les lumieres qu'il y avoit puisées dans l'exercice de la médecine. C'est ce qui lui attira les invectives du fameux Guy Patin, l'ennemi déclaré des chymistes. Riolan ne le ménagea pas davantage, & s'attira de la part de du Quesne des réponses moins vives, mais plus raisonnables. Au milieu de ces persécutions, sa consolation étoit de croire qu'il ne les méritoit pas, & de se voir applaudi & recherché des grands. M Brulart de Silleri qui fut fait chancelier de France en 1607, ayant été envoyé en 1602 pour la troisiéme fois en Suisse pour y renouveller l'alliance, le mena avec lui, & l'honora toujours de son estime & de sa confiance. Comme on parloit beaucoup alors en Suisse d'une fille de 18 ans, qui avoit vecu plus de trois ans sans prendre aucune nourriture, ni aucune boisson, M. de Silleri envoya M. du Quesne à Berne pour y examiner la vérité de ce fait, & comment cette fille avoit pu vivre jusque-là avec une telle abstinence. Celui-ci y alla, fit un examen sérieux du fait, le trouva véritable, & le certifia à son retour à celui qui l'avoit envoyé. Les ouvrages de M. du Quesne sont en assez grand nombre, & ont tous été reçus avec beaucoup d'avidité, & réimprimés plusieurs fois. Ceux dont nous avons connoissance, sont: De la matiere de la vraie médecine des anciens philosophes, de la maniere de la préparation, & de leur avantage dans la guérison des maladies, &c. avec quelques autres traités concernant les découvertes des anciens médecins, & sur-tout des philosophes hermétiques, & des conseils de médecine, touchant la pierre, les coliques néphrétiques, les maladies vénériennes, &c. volume *in-8°*, imprimé à Saint-Gervais qui fait partie de Genève, en 1603, & à Genève, en 1609, en latin: *Tetras gravissimorum totius capitis affectuum, &c.* à Marpurg en 1606, 1608, 1609 & 1617, *in-8°. Pestis Alexiacus, luis pestiferæ fuga, auxiliaribus selectorum utriusque medicinæ remediorum copiis illustrata*, à Paris, chez Claude Morel, en 1608 & 1624, *in-4°*, à Leipsic, en 1609 & 1615, *in-8°. Sclopetarius, sive de curandis vulneribus quæ sclopetorum & similium tormentorum ictibus acciderunt*, à Lyon, en 1596 & 1600, *in-8°. Pharmacopœa dogmaticorum restituta, pretiosis selectisque hermeticorum illustrata*, à Giessen, en 1607, *in-8°*, à Paris, à Leipsic, à Venise, &c. en différentes années. L'édition de Venise en 1614, est augmentée d'un traité *de spagyrica mineralium, animalium, & vegetabilium præparatione & usu.* On trouve aussi cet ouvrage avec le *Johannis Renedæi dispensatorium Galeno-chymicum*, imprimé à Hanovre en 1631, *in-4°. Diæteticon polyhistoricon*, &c. à Paris, en 1606; à Leipsic, en 1607 & 1615; à Francfort en 1607; & à Genève, en 1626. *Ad Jacobi Auberti, Vindonis, de ortu & causis metallorum, contra chymicos explicationem, brevis responsio. Accedit de spagyrica præparatione mineralium, animalium & vegetabilium medicamentorum, &c.* à Lyon, en 1575 & 1600; & dans le deuxiéme volume du théâtre chymique de l'édition de Strasbourg en 1613, *in-8°. Ad veritatem hermeticæ medicinæ stabiliendam*, &c. *adversus anonymi phantasmata, responsio*, à Paris, en 1603 & 1604; & à Francfort, en 1605. *Ad brevem Riolani excursum brevis incursio*; à Marpurg, en 1605, *in-8°.* On a recueilli aussi plusieurs des traités précedens, sous le titre général de *Opera medica*, que l'on a imprimés à Lyon, en 1600; à Francfort-sur-le-Mein, en 1602; à Leipsic, en 1614. *Magnum mundi speculum*, à Lyon en 1587, *in-4°.* La plupart des principes répandus dans ces divers ouvrages se trouvent réunis dans celui qui est intitulé: *Joannis Schroderi Quercetanus redivivus, hoc est, ars medica dogmatico-hermetica ex Quercetani scriptis digesta*, à Francfort en 1643, trois tomes en un volume *in-4°.* M. Manget, qui parle au long des ouvrages de celui qui fait le sujet de cet article, dans sa *bibliothéque des médecins auteurs*, ne dit rien de ce dernier ouvrage. * *Voyez* cette bibliothéque, livre XVI.

QUESNE (Abraham du) capitaine de vaisseau, & depuis chef d'escadre, pere de l'illustre *Abraham* du Quesne, général des armées navales de France, *dont on parle dans l'article suivant.* Il naquit au bourg de Blangi dans le comté d'Eu, de parens pauvres & Calvinistes. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il apprit la carte marine, se mit sur les vaisseaux, & se rendit capable d'être pilote. Après avoir exercé quelque temps cette profession, il passa en Suéde, obtint une place de pilote dans les vaisseaux de la reine Christine, fut choisi ensuite par cette princesse pour conduire quelques vaisseaux qu'elle envoyoit en France; & s'étant

distingué dans cette occasion, il fut fait capitaine de vaisseaux du roi dans l'armée navale de France. Louis XIV ayant été informé de son expérience & de son habileté, le renvoya en Suéde avec une escadre, pour y ménager des affaires importantes qui regardoient la marine. Comme la France étoit alors en guerre avec l'Espagne, du Quesne à son retour en France fut attaqué par la flotte espagnole, & quoiqu'il fit des prodiges de valeur, il reçut une blessure considérable & fut fait prisonnier. Ayant été conduit à Dunkerque, il y mourut peu après de sa blessure, en 1635, dans les sentimens de la religion prétendue réformée.

QUESNE (Abraham du) marquis du Quesne, général des armées navales de France, & l'un des plus grands hommes de guerre du XVII siécle, s'étoit dès sa plus tendre jeunesse entiérement dévoué au service sur mer, & passa 60 ans à servir actuellement, depuis l'emploi de simple capitaine, jusqu'aux premieres charges. Il naquit en Normandie l'an 1610, d'une famille noble & habituée depuis long-temps dans cette province. Ce fut sous les ordres de son pere, qu'il commença d'apprendre le métier de la guerre; car l'an 1627, dans le temps des troubles de la Rochelle, le pere, qui étoit Calviniste, ayant demandé à la cour de ne point servir dans l'armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une escadre de vaisseaux; & le fils, qui n'avoit encore que 17 ans, commanda un des vaisseaux de cette escadre, où dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour. Il se trouva l'an 1637, à l'attaque des isles de Sainte-Marguerite; & l'an 1638 il contribua beaucoup à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Gattari. Il reçut un coup de mousquet l'an 1639, à l'attaque des vaisseaux qui étoient dans le port de Saint-Ogne. Il fut encore dangereusement blessé l'an 1641, devant Tarragone; l'an 1642, devant Barcelone, dans le temps de la prise de Perpignan; & l'an 1643 dans la bataille qui se donna au cap de Gattes, contre l'armée d'Espagne. L'année suivante, l'an 1644, il alla servir en Suéde, où son nom étoit déja connu, à cause de son pere. Il y fut fait major général de l'armée navale, puis vice-amiral. C'est en cette qualité qu'il servoit le jour de la fameuse bataille où les Danois furent entiérement défaits; & ce fut lui deuxiéme qui aborda & prit leur vaisseau amiral appellé *la Patience*, où il se fit un choc furieux, & où le général de l'armée danoise fut tué. Il auroit fait prisonnier le roi de Danemarck lui-même, si ce prince, ayant reçu dans l'œil un éclat de bois, près d'un canon qu'il pointoit, n'avoit été obligé par cette blessure à sortir de ce vaisseau la veille de la bataille.

Du Quesne fut rappellé en France l'an 1647, & commanda cette année & la suivante, une des escadres qui furent envoyées à l'expédition de Naples. Comme la marine de France étoit fort déchue de son premier lustre, par la minorité du roi, il arma plusieurs navires à ses dépens l'an 1650, à l'occasion des premiers mouvemens de Bourdeaux, en étant pressé par la cour, pour porter du secours à l'armée royale, qui tenoit cette ville bloquée, & pour empêcher en même temps que les Bourdelois ne pussent être secourus par mer. Il fut rencontré en chemin par une escadre angloise, qui voulut lui faire baisser le pavillon: sur quoi ayant rendu un rude combat où il fut dangereusement blessé, il se retira glorieusement de cette rencontre, quoique la partie fût inégale. Ensuite il fut obligé de faire radouber ses vaisseaux à Brest, d'où il reprit le chemin de Bourdeaux, sans attendre l'entiere guérison de ses blessures. L'armée d'Espagne arrivoit dans la riviere en même temps que lui. Il y entra malgré cette armée, & ce fut une des principales causes de la reddition de la ville. La reine régente, pour lui témoigner sa reconnoissance, en attendant son remboursement, lui donna le château & l'isle d'Indred en Bretagne, qui étoient du domaine de sa majesté. Mais rien n'a tant relevé sa gloire, que le succès des guerres de Sicile. Ce fut-là qu'il eut en tête le grand Ruyter, si redoutable sur l'Océan, & qu'étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandois en trois différens combats dans le dernier desquels Ruyter fut tué d'un coup de canon. Depuis les vaisseaux des Tripolins qui étoient ennemis de la France, s'étant retirés dans le port de Chio, comme dans un asyle assuré, sous une des principales forteresses du grand seigneur, où ils étoient protégés du capitan bacha, à la tête de 40 galeres, Du Quesne alla les foudroyer avec une escadre de six vaisseaux; & les ayant tenus bloqués long-temps, il obligea cette république à conclure une paix très-glorieuse pour la France. Ensuite il força Alger & Gènes à implorer la clémence du roi. L'Asie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de sa valeur; & un nombre infini de Chrétiens, auxquels, dans toutes ses expéditions il a donné libéralement la liberté sans rançon, ont eu des preuves irréprochables de la grandeur de son ame. Il étoit né Calviniste, & est mort dans la même créance. Le roi qui honoroit son mérite d'une estime particuliere, ne pouvant, à cause de la religion qu'il professoit, le récompenser avec tout l'éclat qu'il auroit souhaité, n'a pas laissé de donner une *marque de sa bienveillance très-glorieuse, & à lui, & à sa postérité*, en lui faisant don de la terre du Bouchet, qui est une des plus belles du royaume, située auprès d'Etampes, & en l'érigeant en marquisat, après lui avoir ôté son premier nom, & lui avoir donné celui de DU QUESNE, pour l'immortaliser. Ce grand homme mourut à Paris le 2 février 1688, après avoir vécu 78 ans avec une vigueur & une santé extraordinaire. Son cœur fut porté dans le temple de la ville d'Aubonne, où son fils aîné, alors baron du lieu, lui fit placer une épitaphe: Il avoit épousé *Gabrielle* de Berniere, dont il a laissé quatre fils, dont l'aîné HENRI, *fait le sujet de l'article suivant*; le second, *Abraham*, capitaine de vaisseau, prit l'an 1683, & emmena à Toulon le prince de Montesarchio, général de l'armée d'Espagne; & l'an 1684, dans la descente de Gènes, il soutint le bataillon qu'il y commandoit; le troisiéme, *Isaac*, qui a servi sur mer avec distinction; & le quatriéme, *Jacob*, comte du Quesne, épousa *Marie-Françoise-Magdeléne* de Soucelle, d'une noble famille de Bretagne, morte le 31 janvier 1710. Le marquis du Quesne avoit aussi plusieurs freres qui sont tous morts dans le service. L'un d'eux, capitaine de vaisseau, fut tué d'un coup de canon; il laissa un fils *N.* DU QUESNE-MONIER, qui s'est signalé en diverses occasions. Un autre frere, capitaine de vaisseau, laissa un fils *N.* du Quesne-Monier, aussi capitaine de vaisseau, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, qui eut un bras emporté en 1705, & qui a été marié. * *Mém. du temps.*

QUESNE (Henri, marquis du) fils aîné d'Abraham, *dont on vient de parler*, fut, comme lui, formé aux armes dès sa plus tendre jeunesse, & s'y est toujours distingué par sa valeur & son habileté dans l'art militaire. Né en 1652, il fit sa premiere campagne en 1666, âgé de quatorze ans, en qualité d'enseigne de vaisseau. En 1672, il se trouva au combat qui se donna entre les flottes françoise & angloise unies, & la flotte hollandoise. En 1674, il fut fait capitaine de pavillon, sans passer par le grade de lieutenant, distinction dont on ne connoissoit point encore d'exemple. Fait capitaine de vaisseau en 1675, il commanda le vaisseau du roi nommé *le Parfait*, aux trois combats qui se donnerent en 1676, contre les flottes hollandoise & espagnole. M. du Quesne prit un vaisseau dans le second combat, & y fut blessé considérablement: l'amiral Ruiter y fut tué. Pendant la paix dont la France jouit ensuite durant quelques années, M. du Quesne appellé par Louis XIV, eut entrée dans tous les conseils qui se tenoient à la cour pour le réglement des ports, pour perfectioner la construction des navires, pour régler même les opérations d'une campagne; & ses avis furent presque toujours applaudis. En 1683, il se trouva avec son pere au bombardement d'Alger, où il

commanda le vaisseau du roi nommé *le Laurier*; de-là il fut envoyé à Tunis pour y renouveller la paix entre la France & cette régence. Il réussit dans cette négociation, & se fit si bien estimer à Tunis, qu'on lui accorda le *Sopha*, honneur que l'on n'avoit point encore fait à ceux qui avoient été avant lui. Vers le même temps M. du Quesne s'apperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la religion prétendue réformée, dans laquelle il avoit été élevé, & où il est opiniâtrément demeuré jusqu'à la mort, malgré ses lumieres, même théologiques; il demanda & obtint la permission de se retirer; & ayant acheté au commencement de 1685, la baronie d'Aubonne, dans le canton de Berne en Suisse, il y alla en 1686, & y fixa son séjour. Lors de la guerre de 1695, l'Angleterre & la Hollande le solliciterent d'entrer à leur service contre la France; on lui fit, s'il y consentoit, les offres les plus avantageuses: mais toujours fidèle à sa patrie, quoiqu'il s'en fût retiré, on ne put jamais le résoudre à prendre les armes contre un prince pour qui il les avoit portées avec tant de distinction & de zèle. En 1701, il vendit sa terre d'Aubonne plus de deux cens mille livres à leurs excellences de Berne, & cette terre fut érigée en bailliage. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il sollicita pour un grand nombre de sectaires la permission de sortir de France avec leur famille & leurs effets; il fit pour cela plusieurs voyages, & il obtint presque tout ce qu'il demanda. En 1689 & 1690, il obtint même des Etats généraux d'armer deux vaisseaux pour transporter une colonie de réfugiés dans l'isle de Mascaregne. Mais ayant appris lorsque ses vaisseaux étoient prêts de mettre à la voile, que Louis XIV, qui avoit été autrefois maître de cette isle, envoyoit de ce côté-là une escadre de sept vaisseaux, il crut qu'il étoit de la prudence de désarmer. M. du Quesne avoit beaucoup de probité & de modération. Il avoit une érudition peu commune dans un homme de son état. Les belles lettres, l'histoire ecclésiastique, les matieres mêmes de controverses, lui étoient assez familieres. Il a écrit dans les principes de sa secte, des *Réflexions anciennes & nouvelles sur l'Eucharistie*, qui ont été imprimées en 1718, & dont les protestans font une estime singuliere. Ce qu'on peut y louer, c'est l'érudition qui y brille, & la modération que l'on y voit regner. M. du Quesne est mort à Genève le 11 novembre 1722, âgé de près de soixante & onze ans, estimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il est auteur de l'épitaphe faite pour son pere, qui se voit dans l'église de la ville d'Aubonne, où son cœur est déposé. * *Mémoires du temps. Voyages de* François Le Guast. *L'état & les délices de la Suisse, tome II, page* 290. *Bibliothèque de Brême de* 1723, *page* 177.

QUESNE (*N.* du) de la famille du précédent, se signala aussi sur mer en plusieurs occasions importantes. Il commanda entr'autres une escadre de six vaisseaux depuis le 24 février 1690, jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la compagnie des Indes orientales, & il fit en cette occasion pour le compte & par ordre de cette compagnie, un voyage aux Indes orientales, dont il a dressé un journal qui a été imprimé après sa mort à Rouen en 1721, en trois volumes *in*-12. L'auteur ne s'y renferme pas tellement dans le simple récit de son escadre en général, & de son vaisseau en particulier, qu'il ne s'égaye de temps en temps sur divers sujets de philosophie, d'histoire & de belles lettres, même sur des matieres de théologie qui ne sont pas trop susceptibles d'enjouement. Il s'exprime avec liberté; & quoiqu'il se déclare catholique, il pousse quelquefois cette liberté au-delà de ses justes bornes quand il parle de la religion: il l'étend encore plus loin quand il s'agit de mœurs, & l'on auroit pu épargner au lecteur les endroits peu chastes qui se trouvent dans ce journal, qui renferme d'ailleurs beaucoup de remarques curieuses, particuliérement sur la navigation, & sur la politique de divers peuples, & de différentes sociétés. L'auteur apprend lui-même qu'il avoit fait pour feu M. de Seignelai, secrétaire d'état de la marine, des mémoires du Canada, dont ce ministre fit usage. A l'égard du journal dont nous parlons, c'est une compilation faite par l'auteur même, des mémoires qu'il avoit faits pour le même M. de Seignelai, & par son ordre, de ceux qu'il avoit dressés pour un de ses propres amis, & de ceux qu'il avoit rédigés pour lui-même. Ce que ce journal a d'estimable au-dessus de quantité de relations de voyages qui ne confirment que trop le proverbe, *A beau mentir qui vient de loin*, c'est que la sincérité en fait le caractere dominant.

QUESNEL, marquis de Coupigni, *voyez* O.

☞ QUESNEL (Pasquier) né à Paris le 14 juillet 1634. Après avoir achevé son cours de théologie en Sorbonne, il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 17 novembre 1657. Il reçut l'ordre de prêtrise en 1659, & il célébra sa premiere messe le 29 septembre de la même année. Il s'appliqua tout entier à l'étude ecclésiastique, & composa d'abord quelques ouvrages de piété. Le plus considérable de tous, ce sont les *Réflexions morales* sur chaque verset du Nouveau Testament. Le P. Quesnel commença ce livre à Paris pour l'usage des jeunes confreres de l'Oratoire. Ce n'étoit d'abord que quelques pieuses réflexions sur les paroles de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Le marquis de Laigue, & quelques autres personnes de piété ayant goûté cet essai, lui persuaderent d'en faire de semblables sur le texte entier des quatre évangélistes. L'auteur exécuta ce dessein, & le marquis de Laigue en ayant parlé à M. Félix Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne; ce prélat qui étoit dans une grande & juste réputation de piété & de sagesse, lut cet ouvrage avec beaucoup d'application & de soin, l'approuva & l'adopta pour l'usage de son diocèse, & en recommanda la lecture aux ecclésiastiques & aux fidèles, par un mandement du 9 novembre 1671. Cet ouvrage fut imprimé à Paris, chez André Pralart, portant sur le frontispice, que c'étoit par ordre de M. l'évêque comte de Châlons, &c. avec privilège & approbation des docteurs. Cette édition se fit avec la participation & le contentement de M. de Harlai, pour lors archevêque de Paris.

Le P. Quesnel travailla ensuite à une nouvelle édition des œuvres de S. Léon pape, sur un ancien manuscrit apporté de Venise, qui avoit appartenu au cardinal Grimani, & qui a été donné à la maison de l'Institution de l'Oratoire de Paris, par le P. de Berziau. C'est la meilleure édition qu'on ait de S. Léon. Outre que le texte est revu exactement, elle est accompagnée de notes, d'observations & de savantes dissertations. Elle parut à Paris en 1675, *en deux tomes in*-4°. Comme l'auteur dans ses notes & ses dissertations défend avec force les sentimens de l'église de France, contre les prétentions de la cour romaine, on ne fut pas surpris de voir cet ouvrage condamné l'année suivante à Rome, par un décret de la congrégation de l'Indice, du 22 juin 1676. Mais ce décret fut publié sans qu'on se fût seulement donné le temps de lire l'ouvrage, comme l'écrivit dans le temps au pere Quesnel un cardinal François qui étoit pour lors à Rome, & membre de la congrégation. * *Motifs de droit* du pere Quesnel, *pag.* 146, 149. On a fait depuis à Lyon une seconde édition des œuvres de S. Léon, *in-folio*, qui a paru en 1700.

L'attachement que le P. Quesnel avoit toujours fait paroître pour le R. P. de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire de France, le mit mal dans l'esprit de M. de Harlai, archevêque de Paris. Ce prélat qui avoit fait exiler le P. de Sainte-Marthe, employa le nom du roi, pour obliger le P. Quesnel à se choisir une demeure où il voudroit hors du diocèse de Paris. Il choisit librement Orléans, où il se retira vers le mois de novembre 1681. Il avoit commencé à Paris, par le conseil de M. Nicole, à composer sur les actes des apôtres & les épîtres de saint Paul, des *Réflexions morales*, semblables à celles qui avoient déja été publiées, quinze ans auparavant, sur les évangiles, à l'usage du diocèse de Châlons. Il continua ce travail à Orléans; mais un nouvel incident l'obligea de sortir de France, à l'occasion de l'affaire qu'on suscita

à la congrégation de l'Oratoire.

On avoit dressé dans l'assemblée générale de cette congrégation, tenue à Paris en 1678, un formulaire de doctrine très-mal conçu, sur divers points de philosophie & de théologie, qui fut improuvé par plusieurs évêques de France, & que M. Fouquet, évêque d'Agde, défendit de mettre à exécution dans les maisons de l'Oratoire de son diocèse. * *Anatomie de la Sent.* pag. 28 & 154. Dans l'assemblée de 1684, on en ordonna la signature à tous ceux qui composoient cette congrégation. Le pere Quesnel ne croyant pas le pouvoir signer en conscience sans y joindre des explications, que l'on jugeoit d'ailleurs fort raisonnables; & prévoyant bien qu'après ce refus il n'y auroit pas de sureté pour lui en France, se retira dans les Pays-Bas Espagnols, au mois de février 1685, & vint à Bruxelles se joindre à M. Arnauld, à qui il tint compagnie jusqu'au mois d'août 1694, que mourut ce docteur. Ce fut-là qu'il acheva les *Réflexions morales* sur le reste du Nouveau Testament, & elles furent imprimées pour la premiere fois en 1687, jointes aux *Réflexions* sur les quatre évangiles qui avoient paru dès 1671. Celles-ci étoient fort courtes. Il les revit & leur donna plus d'étendue, pour les rendre proportionées aux dernieres qu'il avoit faites sur les actes, les épitres des apôtres, & l'apocalypse. Ce fut alors que cet ouvrage parut achevé, & il fut imprimé en cet état-là pour la premiere fois en 1693 & 1694.

M. d'Urfé, évêque de Limoges, fit prier l'auteur de faire imprimer séparément ses *Réflexions*, seulement sur les épitres & les évangiles des dimanches & des fêtes, pour en faire un volume, que les curés de la campagne pussent avoir à juste prix. Il le fit, & y joignit aussi des réflexions sur les épitres ou leçons tirées de l'ancien testament, qui se trouvent dans le missel romain. Mais le manuscrit s'étant perdu entre Bruxelles & Paris, & l'auteur n'en ayant point d'autre copie, cet ouvrage n'a point été publié.

En 1695, M. le cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons-sur-Marne, ayant trouvé que ce livre avoit cours dans son diocèse; qu'il y étoit généralement gouté; qu'il y avoit été recommandé par son prédécesseur; que M. d'Urfé, évêque de Limoges, lui en écrivoit avec une grande estime, après l'avoir lu lui-même avec attention, & y avoir fait quelques changemens, l'approuva, & donna un mandement daté de Châlons du 23 juin 1695, dans lequel, comme avoit fait M. Vialart, il recommande à son clergé & à son peuple la lecture de ce livre. Ce prélat transféré la même année au siége archiépiscopal de Paris, fit une instruction sur la prédestination & la grace, qu'il publia le 20 août 1696. Ce fut à cette occasion que quelqu'un publia le fameux problême ecclésiastique, qui parut vers la fin de l'année 1698, imprimé à Bruxelles par les soins du P. de Souatre, Jésuite. Mais ce libelle fut condamné au feu par un arrêt du parlement de Paris, du 10 janvier 1699, & condamné à Rome. Cependant M. l'archevêque de Paris, qui n'étoit pas encore cardinal, chargea quelques théologiens très-habiles, nullement prévenus en faveur de l'auteur, de faire encore une exacte révision de ce livre. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, y travailla avec beaucoup d'application, & composa contre le problême la *Justification des réflexions morales*, qui a été publiée en 1710. Cette révision fut faite à Paris sans la participation du P. Quesnel; mais en étant informé, il y apporta toute la facilité possible. L'édition ainsi revue, fut publiée à Paris en 1699. C'est la plus ample de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors.

En 1703, après l'éclat du fameux cas de conscience, qui donna occasion de renouveller les disputes sur la signature du formulaire, & sur les matieres de la grace, M. l'archevêque de Malines, Humbert de Précipiano, sur un ordre obtenu, dit-on, du roi d'Espagne, fit arrêter à Bruxelles le P. Quesnel le 30 mai, & le fit conduire dans les prisons de la maison archiépiscopale à Bruxelles, d'où il fut tiré par une voie inespérée le 13 septembre de la même année. Il demeura caché à Bruxelles jusqu'au second jour du mois d'octobre, qu'il en sortit, & se rendit à Namur, dans le dessein de passer outre. Ximenès, gouverneur de Namur, qui avoit reçu ordre du roi d'Espagne de ne laisser passer personne, arrêta pendant quelque temps le P. Quesnel à Namur, quoiqu'il ne le connût pas. Ce pere, sur la parole d'une personne d'autorité, obtint la permission de sortir de la ville. Il se rendit à Hui, où il fut arrêté par le commandant de cette ville pour les Hollandois, qui jugea son passeport défectueux. Mais après avoir été quelques jours en arrêt, il fut delivré sur un passeport plus ample qu'on lui envoya.

Dès qu'il se vit en liberté, il publia son *Motif de droit*, où il expliquoit les raisons qu'il avoit eues de suspecter & de récuser la personne & le tribunal de M. de Malines; & il répondit aux faits avancés contre lui dans un placard, publié par le procureur d'office de la cour ecclésiastique de Malines. Cela n'empêcha pas le prélat de rendre contre le pere Quesnel une sentence datée du 10 novembre 1704.

Ce pere s'étant retiré en Hollande au mois d'avril 1704, sur les invitations de M. Codde, qui en étoit évêque sous le titre d'archevêque de Sébaste, attaqua la procédure, & la nullité de la sentence de M. de Malines, par deux écrits qui parurent au commencement de l'année suivante, intitulés : *Idée générale du libelle publié en latin, sous ce titre : Motif de droit pour le procureur de la cour ecclésiastique de Malines, &c.* Et *Anatomie de la sentence de M. l'archevêque de Malines.*

Après la mort de M. de Précipiano, en 1711, le pere Quesnel présenta requête au conseil souverain de Brabant, non pour faire juger le fond de sa cause, qui regardoit le juge ecclésiastique, mais pour faire connoitre & déclarer juridiquement l'irrégularité & la nullité des procédures faites contre lui, par pure voie de fait. Mais M. Van-Susteren, ancien grand vicaire de feu archevêque, & depuis évêque de Bruges, eut crédit de faire interdire la connoissance de cette cause au conseil de Brabant, par autorité absolue du conseil d'état. C'est ce qui donna occasion à l'écrit du pere Quesnel, intitulé : *Mémoire justificatif du recours qu'a eu le pere Quesnel au roi en son conseil de Brabant*, &c. 1712.

Les ennemis du pere Quesnel avoient engagé, dès le 15 octobre 1703, M. Foresta de Colongue, évêque d'Apt, de publier une ordonnance contre les *Réflexions morales*. Le titre en étoit néanmoins tout-à-fait défiguré. On y supprimoit ce qui y étoit marqué dans toutes les éditions, qu'il étoit imprimé *par ordre de M. l'évêque & comte de Châlons*, &c. On le désignoit comme *imprimé à Trévoux ou à Lyon, & se vendant à Paris, chez A. Pralart*, quoiqu'aucune édition ne portât cette indication. Il sembloit qu'on auroit voulu le confondre avec le Nouveau Testament de M. Simon, imprimé à Trévoux, & déja condamné par M. le cardinal de Noailles & par M. Bossuet.

En 1704, les mêmes ennemis du P. Quesnel publierent deux autres écrits, l'un intitulé, *Le pere Quesnel hérétique*, & l'autre, *Le pere Quesnel séditieux*. On se seroit attendu d'y voir ces accusations prouvées, par les papiers secrets enlevés au pere Quesnel en 1703, lorsqu'il fut conduit en prison. Mais on fut surpris de ne les voir appuyées que sur des propositions tirées des *Réflexions morales*, presque toutes les mêmes qu'on inséra depuis dans la bulle *Unigenitus*. Les papiers secrets servirent à la composition de certains extraits, administrés à Louis XIV par son confesseur, cahier par cahier, dont madame de Maintenon lui a fait la lecture tous les soirs pendant dix ans. * *Lettres de madame* de Maintenon à M. de Caylus, *lettre* 129.

M. le cardinal de Noailles ayant mécontenté la cour de Rome, en soutenant, dans l'assemblée du clergé de 1705, les droits de l'épiscopat, Clément XI lui en témoigna son vif ressentiment, par ses brefs aux évêques &

& au roi de l'an 1706. Les ennemis du pere Quesnel profiterent de ces dispositions pour engager la cour de Rome à se venger de ce cardinal, par la condamnation des *Réflexions morales*, dont il s'étoit declaré le protecteur & le garant. Cet ouvrage étoit lu avec édification depuis trente-six ans. Il s'en étoit fait une multitude d'éditions. Il avoit été traduit en plusieurs langues, en particulier en latin & en anglois. Cependant, comme il contient dans un style à la portée des simples fidéles, tout le fonds de la doctrine opposée à leur système, ils résolurent de profiter de cette occasion favorable, pour exécuter le dessein qu'ils avoient conçu depuis long-temps de faire condamner cette doctrine. Il obtinrent d'abord un décret du pape Clément XI. Ce décret daté du 13 juillet 1708, condamnoit le livre en général, avec des qualifications trés-dures, sans marquer en particulier aucune proposition. Il en parut une réfutation fort vive l'année suivante, sous ce titre: *Entretiens sur le décret de Rome contre le Nouveau Testament de Châlons, accompagnés de réflexions morales*, 1709. On a attribué cet écrit au pere Quesnel.

Ce décret ne put être ni reçu, ni publié en France, n'étant pas conforme aux usages du royaume. Il n'y eut que quelques évêques, comme ceux de Luçon, de la Rochelle & de Gap, qui condamnerent les *Réflexions morales* par des mandemens du 15 juillet 1710, & du 4 mars 1711, sans pourtant faire mention du décret de Rome.

Ces mandemens devoient être suivis & appuyés d'une lettre au roi, signée par un grand nombre d'évêques de France. Mais le projet échoua en partie, par la découverte de la fameuse lettre de l'abbé Bochart de Saron, du 15 juillet 1711, qui envoyoit de la part du pere Tellier à M. l'évêque de Clermont, son oncle, le modéle de la lettre au roi.

Louis XIV fut néanmoins sollicité par les lettres que quelques prélats du royaume lui écrivirent, pour arrêter le cours du livre des *Réflexions morales*. Ce prince demanda donc au pape une constitution en forme, qui le condamnât, en marquant distinctement les propositions dignes de censure. Cela se fit au mois de novembre 1711. Le pape, après s'être bien assuré que le roi employeroit son autorité pour faire recevoir purement & simplement la nouvelle bulle que sa majesté demandoit avec instance, établit au mois de juin 1712, une congrégation de cardinaux, de prélats & de théologiens, pour travailler à cette affaire. Le pere Quesnel écrivit sur cela à sa sainteté une lettre qui fut envoyée à Rome le 22 juillet suivant, & envoyée encore une seconde fois le 22 septembre de la même année, sur laquelle le pape ne lui fit faire aucune réponse.

Enfin la fameuse constitution *Unigenitus Dei Filius* parut, datée du 8 septembre 1713. Elle condamne ce livre & CI propositions qui en sont extraites, par vingt-quatre ou vingt cinq qualifications, dont le pape ne fait l'application à aucune proposition particuliere. Sa sainteté y condamne aussi tous les écrits faits ou à faire pour la défense de ce livre.

Quarante évêques de l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1713 & 1714, & ensuite un grand nombre d'autres, ont déclaré qu'ils acceptoient cette bulle; mais dans le sens des explications renfermées dans leur instruction pastorale, qu'ils donnerent en même temps. Les lettres patentes du roi données à Versailles le 14 février 1714 pour la publication de cette bulle, n'ont été aussi enregistrées au parlement de Paris, qu'avec diverses modifications & restrictions.

M. le cardinal de Noailles, & plusieurs autres évêques, ne jugeant pas suffisantes les explications de l'instruction pastorale, refuserent d'accepter la constitution, jusqu'à ce que le pape se fût expliqué d'une maniere capable de mettre entierement à couvert la doctrine, la discipline, la morale, la liberté des écoles, le droit des évêques, & les libertés de l'église de France. Voyez les *Lettres* de trente-deux évêques à M. le duc d'Orléans, du mois de mai 1716; l'acte d'appel du cardinal de Noailles des lettres *Pastoralis officii* du 3 octobre 1718, & sa premiere instruction pastorale du 14 janvier 1719.

Louis XIV étant mort le premier septembre 1715, la déclaration par laquelle ce monarque devoit obliger tous les évêques à recevoir la constitution, fut supprimée; ce qui ranima tellement dans diverses universités & facultés de théologie ceux qui du vivant du roi n'avoient pu empêcher que leurs corps ne fissent des décrets d'acceptation de la bulle, qu'on les vit opposer à ces décrets des décrets contraires, qui furent suivis quelque temps après d'actes d'appel au futur concile général. La faculté de théologie de Paris déclara que le décret du 5 mars 1714, par lequel on vouloit faire croire qu'elle avoit accepté la bulle, étoit faux. MM. de la Broue, évêque de Mirepoix, Soanen, évêque de Senez, Colbert de Croissi, évêque de Montpellier, & de Langle, évêque de Boulogne, appellerent de la bulle par un acte du 5 mars 1717, & le même jour la faculté de théologie de Paris adhéra à leur appel. Cet exemple fut suivi par plusieurs autres évêques, plusieurs chapitres, diverses facultés, communautés régulieres, curés, prêtres, &c. M. le cardinal de Noailles qui avoit appellé presque en même temps que les quatre évêques, ne publia son acte d'appel que l'année suivante; & le pere Quesnel qui n'avoit pas cru devoir précéder en cela son archevêque, le cardinal de Noailles, ne publia qu'après lui son acte d'appel particulier.

Le pere Quesnel survécut peu à ces grands événemens. Il fut attaqué sur la fin de novembre 1719 d'une péripneumonie, ou violente oppression de poitrine, accompagnée d'une grosse fiévre, qui ne dura que cinq jours. Il mourut à Amsterdam le 2 décembre de l'année 1719, âgé de 85 ans, 4 mois & 18 jours. Comme il parut persuadé, dès le commencement de sa maladie, qu'il n'en releveroit point, il reçut le second jour les sacremens de l'église, avec de grands sentimens de respect & de vénération. Quand le pasteur fut arrivé, & que tout fut préparé pour la cérémonie, il voulut absolument se lever de son lit, quoique déja fort affoibli, s'habilla lui-même, se mit à genoux; demeura dans cette posture tout le temps des prieres; reçut les saintes onctions étendu par terre, sur la natte de sa chambre & fondant en larmes; se remit à genoux pour recevoir le saint viatique, & attendrit tous les assistans par sa tendre piété & sa profonde humilité. S'étant remis au lit, après la cérémonie, il signa, en présence de deux notaires apostoliques, sa profession de foi, qui depuis a été imprimée plusieurs fois. C'étoit la même que celle qu'il avoit déja faite dans la plupart de ses écrits, & en particulier dans sa *Plainte & protestation*, dans ses actes d'appel au futur concile, & dans son testament spirituel, qu'il avoit renouvellé le 14 juillet précédent. Il déclare dans cette profession de foi, *qu'il veut mourir comme il a toujours vécu, dans le sein de l'église catholique; qu'il croit toutes les vérités qu'elle enseigne; qu'il condamne toutes les erreurs qu'elle condamne; qu'il reconnoît le souverain pontife pour le premier vicaire de Jesus-Christ, & le siége apostolique pour le centre de l'unité.*

Ce fut dans le cours de cette derniere maladie, que le pere Quesnel dit à une personne qui étoit auprès de lui: *Je dois vous déclarer avant de mourir un secret que je n'ai dit à qui que ce soit durant ma vie: c'est au sujet des calomnies de Louvain, où je suis accusé de corruption. Dès l'âge de dix-huit ans je fis vœu de chasteté perpétuelle; & depuis ce temps-là, par la miséricorde de Dieu, non seulement je n'ai rien fait, non plus qu'auparavant, contre mon vœu; mais même j'ai été préservé du vice contraire.*

Son corps fut porté au village de Warmond, à une lieue de Leyde, où il fut enterré dans le tombeau de M. Henri Vander Graft, mort en odeur de piété le 16 juillet 1694. C'est dans le même lieu que reposent les corps de M. Codde, de M. Steenhoven, de M. Barchman, de M. Vander Croon, archevêques d'Utrecht,

& ceux de plusieurs autres membres illustres du clergé de Hollande.

Lorsque le pere Quesnel mourut, il y avoit quinze ans qu'il étoit retiré à Amsterdam, où il vivoit dans une grande retraite, ne sortant que les dimanches & fêtes pour aller aux offices, & pour visiter les pasteurs. Il étoit logé chez M. du Bois (Brigode) qui avoit été pris avec lui à Bruxelles en 1703, & qui depuis avoit entrepris le négoce de la librairie, pour être plus à portée de lui rendre service. MM. Fouillou & Petit-Pied, docteurs de Sorbone, ont demeuré avec le pere Quesnel pendant le long séjour qu'ils ont fait à Amsterdam. Ils s'aidoient réciproquement dans la composition d'une multitude d'ouvrages qui sont sortis de leurs plumes, & que M. du Bois faisoit imprimer. La retraite du pere Quesnel n'étoit interrompue que par les visites des étrangers, qui s'empressoient de voir un homme de sa réputation, & de converser avec lui.

Nous avons parlé dans le cours de cet article de quelques-uns des ouvrages du pere Quesnel : voici la liste de ceux dont nous n'avons point fait mention, & qui sont en grand nombre.

Tradition de l'église romaine sur la prédestination des saints & sur la grace efficace, à Cologne en 1687, quatre volumes *in*-12, sous le nom du sieur *Germain*, docteur en théologie. Outre une longue analyse de l'épître de S. Paul aux Romains, on trouve dans cet ouvrage, la doctrine de l'église depuis le commencement jusqu'au concile de Trente, la doctrine de ce concile, l'histoire de la congrégation *de auxiliis*, une partie de ses actes originaux, les principaux canons & décrets sur cette matiere, &c. La réfutation de la tradition du pere Deschamps, Jésuite, compose presque tout le troisiéme volume. Ce qui regarde la congrégation *de auxiliis* avoit paru séparément en 1686, sous le titre d'*Histoire abrégée* des congrégations *de auxiliis* ; mais cette histoire est mieux digérée, & plus ample dans ce second volume de la Tradition de l'église.

Apologie historique des deux censures de Louvain & de Douai sur la matiere de la grace, sous le nom du sieur *Gery*, bachelier en théologie, *in*-12, à Cologne en 1688. Cet ouvrage fut fait à l'occasion de la *Défense des nouveaux chrétiens de la Chine*, &c. par le pere Tellier, Jésuite. Le pere Quesnel l'adressa à M. Courcier, docteur de Sorbone, & théologal de Paris.

L'écrit appellé *Coram* (du premier mot qui le commence) ou nouvelle édition des cinq articles des disciples de S. Augustin, faite à la sollicitation du cardinal d'Aguirre, présentée à Alexandre VIII, & approuvée par ce pape, janvier 1690.

La discipline de l'église tirée du Nouveau Testament, & de quelques anciens conciles, deux volumes *in*-4°, en 1689, à Lyon. Comme ce ne sont que des mémoires imparfaits, fruits des conférences sur la discipline qu'il avoit été engagé de faire par ses supérieurs, & qu'il ne les avoit point revus, il en désavoua l'impression qui avoit été faite malgré lui & sans sa participation, par une lettre écrite à M. Basnage de Beauval, qu'on trouve dans l'Histoire des ouvrages des savans, au mois d'août 1690.

Régles de la discipline ecclésiastique, recueillies des conciles, des synodes de France & des SS. peres de l'église, touchant l'état & les mœurs du clergé. Cet ouvrage est du pere Darcis, de l'Oratoire. Mais l'édition de 1679, qui est beaucoup corrigée & augmentée, est du pere Quesnel.

Causa Arnaldina, in-8°, 1699, en Hollande : c'est un recueil de piéces latines qui sont presque toutes les unes de M. Arnauld, les autres de M. Nicole, & toutes en faveur du premier & de sa conduite ou de ses sentimens.

Justification de M. Arnauld, docteur de Sorbone, contre la censure de 1656, contenue dans les écrits faits en françois sur ce sujet, à Liége en 1702, trois volumes *in*-12. C'est encore un recueil de piéces. Le premier volume, dont l'avertissement est du pere Quesnel, contient les écrits composés par M. Arnauld même : le second, plusieurs piéces du même, & de quelques autres théologiens : le troisiéme, un discours historique & apologétique qui est du pere Quesnel, & divisé en deux parties, dont la premiere contient un abrégé de la vie de M. Arnauld, &c. la réfutation de plusieurs endroits de l'histoire des cinq propositions, & un recueil de lettres nouvelles de M. de Saint Cyran, de M. Arnauld & de quelques autres personnes.

Lettre à M. Van Susteren, en 1703.

Motif de droit, en 1704, principalement contre l'archevêque de Malines & sa procédure.

Lettre au roi contre les Jésuites, 1704.

Lettre à M. le chancelier, 1704.

Lettre à un archevêque, 1704.

Lettre d'un particulier à un ami, 1704.

Lettre à un ami, touchant celle qui court sous le nom du roi catholique, 1704.

Déclaration & protestation, contre le placard de M. l'archevêque de Malines du 13 février 1704, datée du 3 mars de la même année.

Idée générale du libelle du fiscal de Malines, 1705.

Lettre du pere Quesnel à un de ses amis, au sujet du procès ou motif de droit publié contre ce pere, par M. l'archevêque de Malines, 18 février 1705.

Anatomie de la sentence de l'archevêque de Malines, contre le pere Quesnel, *in*-12, 1705.

Mémoire justificatif du recours qu'a le pere Quesnel au roi, 1712.

Edition des lettres de M. le prince de Conti & du pere Déchamps, Jésuite, avec des notes, 1689.

Divers écrits touchant la fourberie de Douai, 1691.

Le Roman séditieux du Nestorianisme renaissant, convaincu de calomnie & d'extravagance, 1693, brochure *in*-4°.

Très-humbles remontrances à M. Humbert de Précipiano, archevêque de Malines, sur son décret du 15 janvier 1695, portant défense de lire, retenir, & débiter plusieurs livres, & particulierement celui de *la fréquente Communion*, composé par M. Antoine Arnauld, *in*-12, 1695.

Mémorial touchant les accusations de *jansénisme*, de *rigorisme* & de *nouveauté*, 1696.

Histoire abrégée de la vie & des ouvrages de M. Arnauld, ou question curieuse, &c. à *M.... conseiller* du conseil privé de son altesse monseigneur l'évêque & prince de Liége, en 1696, & plusieurs fois réimprimée depuis, avec des augmentations. La premiere édition est de 1690.

Défense des deux brefs de N. S. P. le pape Innocent XII, en 1697.

Lettre à M. Steyaërt, pour servir de supplément à la défense des deux brefs, en 1697.

Premier & second mémoire en faveur du séminaire de Liége contre les prétentions des Jésuites, *in*-12, en 1698.

Motif de droit ou défense du séminaire de Liége & du droit de MM. ses proviseurs. M. Van Espen a travaillé aussi à cet écrit, & la traduction françoise en est attribuée au pere Quesnel. Cet écrit est de près de cinq cens pages *in*-12. On croit qu'il y en a encore quelques autres du pere Quesnel sur le même sujet.

Solution de divers problêmes très-importans pour la paix de l'église, tirée du problême ecclésiastique, proposé depuis peu contre M. l'archevêque de Paris (M. de Noailles) *in*-12, en 1699. Suite de la solution de divers problêmes, pour servir de réponse à la lettre du pere Daniel à M. l'archevêque de Paris, *in*-12, en 1700.

La foi & l'innocence du clergé de Hollande défendues, en 1700.

Le pere Bouhours, Jésuite, convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles contre MM. de Port Royal, ou recueil des divers écrits faits contre ses deux lettres & d'autres libelles ; avec une réponse au nouvel écrit,

intitulé, *Lettre à l'auteur des avis importans, &c.* in-12, 1700. Ce dernier écrit intitulé, *Réponse*, qui commence ce recueil & qui est très-long, est du pere Quesnel, éditeur du reste.

Avis sinceres aux catholiques des Provinces-Unies sur le décret de l'inquisition contre M. l'archevêque de Sébaste (M. Codde) en 1704.

Trois mémoires sur l'introduction du formulaire dans les Pays-Bas, en 1707.

Lettre à M. Decker contre son nouveau systême du jansénisme, en 1707.

Divers abus & nullités du décret de Rome du 4 octobre 1707, contre M. l'archevêque de Sébaste, en 1708.

Défense de la justice, &c. dans la cause de M. Vandenesse, pasteur de sainte Catherine de Bruxelles, contre M. l'archevêque de Malines, *in-4°*, en 1708.

Désaveu d'un libelle calomnieux faussement attribué au pere Quesnel.

Réponse aux deux lettres de M. l'archevêque de Cambrai (M. de Fénélon) en 1711.

Mémoire sur l'ordonnance publiée sous le nom de M. l'évêque d'Apt, contre la traduction du nouveau Testament, & les *Réflexions morales*, imprimées par l'autorité des trois derniers évêques de Châlons-sur-Marne, 1705.

Réponse à M. de Witte sur son dernier écrit, où il prétend justifier sa dénonciation de la bulle de N. S. P. Clément XI, contre ce qui en est dit dans les lettres de M. l'archevêque de Cambrai au pere Quesnel, en 1712.

L'intrigue découverte au sujet de la lettre de M. l'abbé Bochart de Saron, en 1711.

Entretiens sur le décret de Rome du 13 juillet 1708, contre les *Réflexions morales* du nouveau Testament.

Edition de la *Justification des Réflexions morales*, par M. Bossuet, en 1710.

Lettre au pape Clément XI, touchant le livre des *Réflexions morales*, en 1712.

Explication apologétique des sentimens du pere Quesnel dans ses *Réflexions* sur le Nouveau Testament, par rapport à l'ordonnance de MM. les évêques de Luçon & de la Rochelle, du 15 juillet 1710, *in-12*, 1712.

Vains efforts des Jésuites contre la justification des *Réflexions* sur le Nouveau Testament, composée par feu M. Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux, *in-12*, en 1713.

Lettre à l'assemblée du clergé de France de 1714, au sujet de la constitution *Unigenitus*, en 1714.

Lettre adressée à un des évêques de la même assemblée de 1714, sur le même sujet.

Protestation & plainte du pere Quesnel contre la bulle *Unigenitus*, *in-12*, 1715 : le même ouvrage traduit en latin, & imprimé en 1716.

Sept mémoires pour servir à l'examen de la constitution de N. S. P. le pape contre le Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales, sept volumes *in-12*, en 1713, 1714, 1715 & 1716.

Premiere lettre à M. l'évêque de Poitiers, du 12 mars 1716, sur le même sujet.

Réponse à une consultation sur le devoir d'une religieuse, sur le même sujet, en 1716.

Lettre à M. le cardinal de Rohan, sur le même sujet, en 1716.

Lettre apologétique à M. l'évêque & comte de Beauvais, pair de France, en date du mois de novembre 1716, au sujet de son ordonnance du 14 juin 1714, & du discours fait aux curés de son diocèse, avec un avertissement de l'éditeur, & un avis du pere Quesnel, du 18 mars 1717, &c.

Deux actes d'appel de la bulle *Unigenitus*, l'un du 15 juin 1717, l'autre du 15 juillet suivant.

Réponse à quelques accusations des évêques, &c. 1719, sur le même sujet.

Inscription en faux, & la suite, sur le même sujet, en 1719.

Justification du droit des chapitres d'Utrecht, &c. *in-4°*, en 1719.

La paix de Clément IX, contre l'histoire des cinq propositions de M. du Mas, docteur de Sorbonne, &c. à Chambéri, en 1700, *in-12*.

Lettre au R. P. de la Chaise, Jésuite, *in-12*. Nous ignorons la date de cette lettre, qui a été imprimée en 1734 : elle est de 62 pages.

Plusieurs lettres sur le systême de la grace générale.

Peut être oublions-nous dans cette liste quelques-uns des ouvrages du pere Quesnel sur les contestations de son temps ; nous n'avons cité que ceux que nous connoissons. Il y a d'autres ouvrages de ce pere d'un autre genre ; outre ceux dont nous avons déja parlé au commencement de cette liste : voici ceux dont nous n'avons rien dit.

Lettre contre les nudités, adressée aux religieuses qui ont soin de l'éducation des filles, 1686.

L'idée du sacerdoce & du sacrifice de Jesus-Christ, dont la seconde partie est du pere de Condren, second supérieur général de l'Oratoire. On a plusieurs éditions de cet ouvrage, qui est *in-12*.

Les trois consécrations, la consécration baptismale, la sacerdotale, & la consécration religieuse, *in-18*.

Elévations à J. C. N. S. sur sa passion & sa mort, &c. *in-18*. Cet ouvrage est plus du pere Desmares. *Voyez* DESMARES.

Jesus pénitent, *in 12*.

Du bonheur de la mort chrétienne, *in-12*.

Prieres chrétiennes avec des pratiques de piété, deux volumes *in-12*.

L'office de Jesus avec des réflexions.

Nouvelles prieres chrétiennes, avec des pratiques de piété, sur la dédicace des églises, & les fêtes de sainte Geneviéve, de S. Etienne, & de S. Denys, *in-12*.

Priere à N. S. J. C. au nom des jeunes gens, & de ceux qui desirent de lire la parole de Dieu, & sur-tout l'évangile, brochure *in-12*.

Eloge historique de M. Desmahis, chanoine d'Orléans, au-devant de *La vérité de la religion catholique*, &c. de ce chanoine.

Tous ces ouvrages ont été souvent réimprimés.

Recueil de lettres spirituelles sur divers sujets de morale & de piété, *in-12*, trois volumes, à Paris, chez Barois, en 1721. La premiere partie est adressée à feu M. d'Hericourt, chanoine de Soissons, mort en 1731, le 19 février : la seconde partie est adressée à une dame ; & une partie du troisiéme volume à madame de Monglat, abbesse & réformatrice de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèse de Paris. La derniere lettre de ce troisiéme volume adressée à une dame sur la mort de son directeur, est de l'abbé Richard, chanoine de sainte Opportune à Paris. *Voyez* RICHARD. Les originaux de toutes ces lettres sont déposés à la bibliothéque de sainte Geneviéve à Paris.

L'enlévement qu'on fit des papiers du pere Quesnel, lorsqu'il fut pris à Bruxelles le 30 mai 1703, a privé le public de plusieurs autres ouvrages manuscrits du même auteur, & de M. Arnauld. On peut citer entr'autres,

Une nouvelle édition des *Réflexions morales*, avec quelques corrections, plusieurs réflexions ajoutées, d'autres perfectionées, &c.

Une *Explication* des collectes ou oraisons de l'office de l'église, avec des affections, &c.

La discipline de l'église tirée du Nouveau Testament, &c. revue & corrigée.

Une collection de cent cinquante-six opuscules, publiés depuis les contestations sur le jansénisme, &c.

M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, lui avoit attribué un ouvrage composé par un Jésuite déguisé, qui faisoit semblant d'être du parti contraire ; mais il fut désavoué par un écrit qui parut en 1709, daté du 11 avril. Les lettres historiques du mois d'août 1714, imprimées à la Haye, lui attribuent aussi injustement & faussement une mauvaise lettre écrite sous son nom, à M. l'archevêque de Tours, l'un des prélats qui se sont

joints à M. le cardinal de Noailles, & qui n'ont point voulu accepter la bulle purement & simplement. * Voyez *le* I, *le* IV *& le* VI *tomes de l'histoire du cas de conscience; le motif de droit du pere Quesnel; l'explication apologétique du même; la relation du différend entre M. le cardinal de Noailles, & les évêques de Luçon & de la Rochelle; la préface historique d'un livre in-4°, publié contre la Constitution, sous le titre d'*Exaples, *ou écrits à six colonnes, & autres mémoires du temps.*

QUESNEL (Joseph) cousin du précédent, mort sur la fin du XVII siécle, a mis la derniere main à l'excellent catalogue de la célébre bibliothéque de M. de Thou. Ce catalogue fut imprimé en deux volumes *in*-8°, l'an 1679. Pierre & Jacques du Puy l'avoient rangé par ordre alphabétique. * Baillet, *jugemens des savans sur les critiques historiens.*

QUESNEL (Pierre) de l'ordre des Freres Mineurs du couvent de Norwick en Angleterre, théologien & canoniste, a fleuri vers la fin du XVII siécle, & a écrit le directoire de droit, dans le for de la conscience, & dans le for judiciaire; un traité de la Trinité, de la foi catholique, & des sept sacremens; un traité de l'administration & de la réception des sacremens; un traité des crimes qui empêchent de recevoir les sacremens, & des peines qu'il faut enjoindre pour les péchés; un traité de ce qui regarde l'instruction des jugemens. Ces traités sont manuscrits dans quelques bibliothéques d'Angleterre, & le premier dans la bibliothéque Vaticane, & dans celle de M. Colbert. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du XIV siécle.*

QUESNOI (le) petite ville forte & défendue par une citadelle. Elle est dans le Hainault françois, entre Landrecies & Valenciennes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de l'autre. Les alliés contre la France & l'Espagne la prirent le 3 juillet 1712, quoiqu'ils eussent été abandonnés des Anglois; mais ces mêmes alliés ayant été surpris & battus par les mêmes François à Denain, ceux-ci reprirent le Quesnoi, Bouchain & Douai, avec les provisions de guerre & de bouche, dont ils s'étoient emparé au camp de Denain, le 4 octobre suivant, sous la conduite du maréchal de Villars. * Baudrand. *Mémoires du temps.*

QUESNOI (François de) surnommé *le Flamand*, excellent sculpteur, naquit à Bruxelles l'an 1592. Pendant qu'il apprenoit la sculpture sous son pere, qui étoit de la même profession, il tailla en marbre les deux petits anges que l'on voit au portail de l'église des Jésuites de cette ville; & une passion de Jesus-Christ en ivoire, qui plut tellement à Albert VI, archiduc d'Autriche, que ce prince lui donna une pension, & l'excita à faire un voyage en Italie, où il se fit bientôt connoître par la beauté de ses ouvrages. Il y fit un Christ d'ivoire, qui fut admiré de tout le monde, & particulierement du pape Urbain VIII. Ensuite il représenta en bas-relief Siléne endormi, & entouré de jeunes garçons, comme Virgile le dépeint dans sa sixiéme éGlogue. Il imita si bien le naturel dans cet ouvrage, qu'il fut obligé d'en mouler de semblables en cire, pour contenter la curiosité de tous ceux qui l'avoient vu, ou qui en avoient oui parler. Il fit encore un cupidon de marbre blanc, qui se tailloit un arc avec un couteau, & l'envoya en Hollande, où les magistrats d'Amsterdam, l'ayant acheté six mille florins de Hugues d'Uslen, en firent présent à la princesse d'Orange, qui le fit placer dans son jardin de la Haye. Le pape lui ordonna ensuite de travailler en marbre une statue de S. André, pour mettre dans l'église de S. Pierre. Il l'acheva avec tant d'art, que les Italiens mêmes avouerent que Michel-Ange n'avoit rien fait de si proportioné & de si bien fini. Venant en France, où le roi qui l'avoit mandé, lui promettoit une bonne pension, outre les douze cens écus d'or qu'il lui avoit envoyés, il demeura malade à Livourne, dans le duché de Toscane, où il mourut, & où il fut enterré dans l'église des Cordeliers, l'an 1644. Cet habile sculpteur étoit âgé de 52 ans. * Academ. Pictav. *part. II, lib.* 3.

QUESTENBERG (Jacques-Aurele de) qui a vécu dans le XV & le XVI siecles, étoit né à Freyberg. L'abrégé de Gesner qui parle de lui, le nomme Jérôme. Après avoir fait ses humanités & sa philosophie à Leipsick, il alla en Italie, & s'arrêta à Rome. Le cardinal Marc de S. Marc lui voyant des talens, le prit à son service, & lui fit apprendre la langue grecque sous Jean Argyropule. Questenberg donna tant d'application à l'étude de cette langue, qu'il y devint très-habile, & qu'il acquit l'estime du pape Léon X & des cardinaux, qui l'employerent dans diverses affaires d'une grande importance. Sa réputation excita la jalousie de la ville de sa naissance, elle souhaita de posséder celui qui étoit si fort capable de l'honorer: il voulut se rendre à ses vœux, & aller prendre possession d'un canonicat qu'on lui avoit conféré à Freyberg; mais le pape ne put consentir à lui donner son congé. On ne sait pas bien quels emplois il avoit à Rome; mais dans une lettre qu'il écrivit à Reuchlin en 1490, il se qualifie *decretorum, doctorum & brevium scriba.* On dit qu'il composa un livre de la ville de Rome, & qu'il perdit la vie dans une sédition que quelques-uns rapportent à l'an 1527. * Fabricii *Itinerarium*, tome I. *Diction. histor.* édition d'Amsterdam, 1740.

QUESTEUR, étoit, chez les Romains, celui qui avoit la charge des deniers publics, comme aujourd'hui les trésoriers ou intendans des finances. La premiere origine de ce magistrat peut être rapportée à Publius Valerius Publicola, consul, lequel ayant établi le lieu du trésor public au temple de Saturne, y établit, pour le garder, deux questeurs pris du nombre des sénateurs, & voulut ensuite qu'ils fussent créés par les suffrages du peuple. Depuis, le peuple voulant avoir part à cet office, en fit créer quatre, savoir, deux pour la ville, qui avoient l'œil sur le trésor public, & deux autres qui étoient toujours avec les consuls, lorsqu'ils alloient à la guerre. Il fut ordonné que l'on y recevroit aussi ceux qui seroient élus d'entre le peuple; mais le revenu de la république romaine s'étant beaucoup accru par ses grandes conquêtes, on augmenta aussi le nombre de ces officiers jusqu'à vingt. Ces questeurs accompagnoient les consuls, les préteurs & les autres généraux d'armées, lorsqu'ils alloient à la guerre, & avoient la charge de recevoir & de tenir regiftre des dépouilles des ennemis, de recevoir les tributs & péages des provinces, comme aussi de distribuer la paye aux soldats: ce que *font à présent* en France les commissaires des guerres. Il y en avoit encore d'autres, tant à Rome, que dans les provinces, qui recevoient les amendes, lesquelles ils enregistroient, pour en rendre compte, tels, à-peu-près, que des receveurs des amendes. Les questeurs avoient avec eux des scribes, ou controlleurs des finances, que l'on choisissoit entre les personnes d'une fidélité éprouvée: c'est pourquoi ceux mêmes qui avoient été consuls, tenoient à honneur d'y être admis.

Il y avoit encore une autre espece de QUESTEURS, qui étoient départis dans les provinces par arrêt du sénat, & qui avoient la charge de juger des affaires criminelles. Leur autorité étoit très-grande: car ils avoient pouvoir d'avoir des licteurs, & autres marques des souverains magistrats, dans leurs provinces particulieres. Ils ont eu aussi quelquefois la conduite des armées, ainsi que les consuls & les préteurs; mais les questeurs de la ville étoient moins puissans: ils n'avoient ni licteurs, ni chaise curule, ni autres marques d'autorité, jusque-là même qu'ils pouvoient être appellés en jugement pardevant le préteur. Leur charge étoit de recevoir les ambassadeurs, les rois, les princes, & les seigneurs étrangers, de leur faire des présens, & de s'aquitter de tout ce qui étoit ordonné par le sénat en ces occasions. Cette magistrature étoit annuelle, quoiqu'on l'ait prolongée à quelques-uns jusqu'à trois ans. * *Hist. roman.* Rosin, *antiq. roman.* Budée. Alexander ab Alexandro.

Sous l'empire d'Auguste, l'an 2 avant J. C. la garde des registres & des arrêts, qui étoit auparavant entre les

mains des tribuns du peuple & des édiles, fut confiée aux Questeurs. Mais sous Néron, on leur ôta la garde du trésor & celle des registres, pour la donner à des préfets, qui avoient été préteurs. La charge de Questeur devint beaucoup plus considérable sous les empereurs, & d'autres souverains qui régnerent depuis la fin du troisiéme siécle. C'est ce qui se voit en particulier par la formule des provisions que le prince donnoit de cette charge; il y parle ainsi: « Si les dignités sont d'autant plus relevées qu'elles font davantage approcher » de nous ceux qui en sont revêtus, il n'y a point de » juge plus comblé d'honneur que celui qui entre dans » la participation de nos secrétes pensées. Il y en a » d'autres à qui l'on confie la garde & l'administration » du trésor public (c'est-à-dire, de l'épargne) d'autres » à qui l'on donne le soin de juger les causes des parti- » culiers, d'autres qui sont chargés du recouvrement des » droits de notre domaine; mais pour la Questure, nous » la regardons comme une charge distinguée, & celui » qui l'exerce pouroit être appellé la voix & la langue » du prince. Il faut donc qu'un Questeur soit toujours » auprès de nous, afin d'entrer mieux dans nos senti- » mens, & de se rendre capable de les expliquer, ce » qui est difficile: car il n'est pas naturel à un sujet de » parler en souverain. Considérez attentivement le poids » du travail & de l'honneur que vous avez à soutenir. » Quand nous sommes dans le doute, nous vous con- » sultons pour nous déterminer. Le Questeur tient entre » ses mains la réputation des citoyens & l'honneur du » public. Il est la bibliothéque vivante des loix. Il doit » être préparé à parler sur le champ avec tant de suc- » cès, qu'il se rende maître des esprits, qu'il les tienne » attachés, & qu'il dispose de la volonté des hommes » comme il lui plaît. Il faut qu'un Questeur imite les an- » ciens; qu'il fasse voir en sa personne toute leur sagesse, » & qu'en corrigeant les mœurs déréglées d'autrui, il » veille avec soin sur les siennes, afin d'empêcher que » rien n'altere leur innocence. Il faut qu'il soit digne » d'être regardé comme l'image du prince, qu'il ait une » parfaite connoissance du droit, qu'il soit d'une grande » circonspection dans toutes ses paroles, qu'il ait beau- » coup de fermeté, qu'il soit toujours prêt à donner de » bons conseils au roi. » On voit par ce discours ce qu'étoit un Questeur. C'étoit lui qui portoit la parole au sénat de la part de l'empereur, & qui y haranguoit en son nom. Il avoit séance dans tous ses conseils. Il répondoit les requêtes qui étoient présentées au prince. Il faisoit de nouvelles loix. Enfin son autorité n'étoit pas moins étendue que celle des chanceliers d'aujourd'hui. Théodoric l'appelle dans une de ses lettres l'interpréte des loix; & il dit que l'on n'arrive pas à cette dignité, ni par les grandes richesses, ni par la faveur d'une illustre naissance, mais qu'un grand fond de science joint à beaucoup de prudence & d'habileté peut la mériter. Il ajoute que lorsqu'il donne les autres dignités, il fait un présent, mais qu'en conférant celle-là, il est lui-même celui qui reçoit le bienfait, parcequ'un Questeur, dit-il, doit le soulager dans tous les soins & dans tous les travaux du gouvernement; qu'il est le confident de tous ses secrets, que toute sa réputation dépend de lui. Le roi Athalaric parle aussi avantageusement de la charge de Questeur. *Voyez* aussi tout ce que l'on en dit dans le premier livre de la vie de Cassiodore, qui avoit rempli cette charge, & qui fut chancelier & premier ministre de Théodoric *le Grand*, & de plusieurs autres rois d'Italie, ensuite abbé de Viviers. Cette vie est du R. P. de Sainte-Marthe, qui a été général de la congrégation de S. Maur.

QUETIF (Jacques) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Paris le 6 août de l'an 1618, de *Pierre* Quétif, notaire de cette ville, & de *Barbe* Brunet. Il fit profession dans l'ordre des Freres Prêcheurs, ou Dominicains, le 19 septembre 1635. Il étudia ensuite en philosophie à Paris, & en théologie à Bourdeaux, où il fut ordonné prêtre en 1642. Ensuite, après avoir demeuré dix ans hors de Paris, en diverses maisons de son ordre, il y revint en 1652, n'en sortit plus, & y mourut le 2 mars 1698, dans sa 80^e^ année. Il a donné les lettres spirituelles & ascétiques de Savonarole, dont il a traduit du toscan celles qui étoient écrites en cette langue. Il a aussi publié la vie de Savonarole, avec l'abrégé des révélations de ce religieux, & un discours qu'il prononça à Pise en 1494. Cette vie de Savonarole, écrite en latin, est de Jean-François Pic, prince de la Mirandole & de Concordia. Le P. Quétif non-seulement en a été l'éditeur; il a de plus accompagné son édition de notes, & y a ajouté des actes, des lettres, les apologies de Savonarole, &c. La préface qui est au-devant des opuscules & des lettres de Pierre Morin imprimés à Paris en 1675, *in-12*, est de notre savant Dominicain; & c'est lui qui est éditeur de ces opuscules, quoique la bibliothéque des écrivains de son ordre n'en ait pas fait mention, non plus que de son édition du concile de Trente, qui parut en 1666, *in-12*, à Paris, sous le titre de *Concilii Tridentini canones*. Le P. Quétif a rendu le même service à la somme de théologie de S. Thomas (*Summa angelica.*) Cette Somme est en trois volumes *in-folio*, & l'on y trouve plusieurs préfaces qui sont toutes de ce pere. Il a mis aussi un abrégé de la vie du P. Jean de S. Thomas, Dominicain Portugais, confesseur de Philippe IV roi d'Espagne, mort en 1644, à la tête du huitiéme volume de sa théologie, qu'il a eu le soin avec le P. François Combefis, de donner à Paris en 1667, *in-folio*. Le P. Quétif avoit été long-temps chargé du soin de la bibliothéque des Dominicains rue S. Honoré, & il l'a beaucoup augmentée. Lorsqu'il est mort, il préparoit une édition de tous les ouvrages de D. Barthélemi des Martyrs; une bibliothéque des auteurs de son ordre, qui a été finie par le P. Echard, & quelques autres ouvrages qu'on a manuscrits. * *Mémoires du temps. Scriptores ordinis Prædicatorum*, &c. Niceron, *Mémoires, tome XXIV.*

QUEVA, *cherchez* LA CUEVA.

QUEVEDO (Dom Juan de) de l'ordre de S. François, premier évêque de Terre-Ferme, ou du Darien, dans les Indes occidentales. Il avoit son siége à Sainte-Marie *l'Ancienne*. Ce prélat étant venu en Espagne en 1519, s'y plaignit du caractere des Indiens, & donna plusieurs avis sur la maniere dont il croyoit qu'on les devoit traiter pour en faire des hommes raisonables d'abord, & ensuite des chrétiens. Il eut sur cela plusieurs disputes avec le licencié don Barthélemi de las Casas, qui défendoit la cause des Indiens, & attribuoit aux Espagnols tous les désordres qui régnoient chez les naturels du pays. Charles-Quint voulut les entendre l'un & l'autre, & leur donna une audience solemnelle en présence de son conseil & de plusieurs autres personnes. Quévédo n'entra pas dans un grand détail; mais de las Casas parla fort au long, & avec feu, & il fit une peinture horrible du gouvernement des Espagnols dans les Indes. Le prélat voulut répliquer, mais on lui dit de mettre sa réponse par écrit: il le fit, & dressa deux mémoriaux qui ne concernoient que la province du Darien dont il étoit évêque. Mais il n'eut pas le temps de poursuivre cette affaire: une fiévre l'emporta la même année en trois jours, & il ne fut parlé plus des Indes. * Le pere Charlevoix, Jésuite, *Hist. de l'isle de S. Domingue, tom. I.*

QUEVEDO DE VILLEGAS (François) gentilhomme Espagnol, chevalier de saint Jacques, dans le pays de la Manche, en la Castille-la-Neuve, naquit à Madrid, l'an 1570. Il a composé divers traités de piété, & d'autres piéces enjouées; comme l'*avanturier Buscon; les visions*, augmentées de l'*enfer reformé*; *le Parnasse espagnol*, &c. Quévédo, outre ces ouvrages, a encore donné des traductions. Celles qu'il a faites d'Epictete & de Phocylide en vers, sont plutôt des paraphrases, que de véritables versions; mais celle du Romule du marquis de Malvezzi, traduite de l'italien en espagnol, est plus réguliere. Cet auteur n'étoit ni

moins fécond, ni moins ingénieux en vers qu'en prose. Il réussissoit dans divers genres de poësie ; car comme il avoit l'esprit naturellement tourné à la fiction, il lui fut aisé de se former dans toutes les finesses de l'art poëtique. Si l'on en croit Nicolas Antonio, excellent critique, toutes les piéces *héroïques* de Quévédo ont de la force & de l'élévation. Les *lyriques* ont de la beauté & de la douceur ; les *bouffones* mêmes, ou *facétieuses*, ont un certain air aisé, accompagné de plaisanteries pleines d'esprit, de rencontres ingénieuses, & d'un certain sel qui empêche le dégout du lecteur. Il a fait paroître dans les sujets les plus ferrés, les plus stériles & les plus bas, une adresse merveilleuse, jointe à une fécondité inépuisable de productions, pour embellir & enrichir sa matiere, & pour la relever par des couleurs, & d'autres ornemens, dont la fiction peut avoir besoin pour imposer & pour se faire recevoir. Tous ces genres de poësie, dans lesquels Quévédo s'est exercé, sont renfermés dans son *Parnasse espagnol*, qui a été imprimé souvent en plusieurs villes d'Espagne & des Pays-Bas catholiques ; mais ce Parnasse, accompagné de petites notes, ne contient que six muses ou livres ; les trois dernieres y manquent. Il écrivoit des mieux en sa langue, sur toute sorte de sujets. Il fut mis en prison par ordre du comte d'Olivarez, dont il avoit décrié le gouvernement dans ses vers, & ne fut mis en liberté qu'après la disgrace de ce ministre. Cet auteur mourut à Villeneuve de l'Infantado, le 8 septembre 1645, âgé de 65 ans. * Nicolas Antonio, *bibliotheca script. Hisp.* Baillet, *jugemens des savans sur les poëtes modernes.*

QUÉVILLY, bourg de Normandie, situé sur la Seine à une lieue au-dessous de Rouen. Il étoit fort fréquenté avant la révocation de l'édit de Nantes, parceque les prétendus réformés de Rouen y avoient un temple fameux. Il y a le grand & le petit Quévilly. Ce dernier n'est éloigné de Rouen que d'une demi-lieue.

QUEUX DE FRANCE (Grand) ancien officier de la couronne, commandoit tous les officiers de cuisine de la bouche du roi. Ce nom vient du latin *coquus*, qui signifie *cuisinier*. Il y a maintenant quatre maîtres-queux, qui ne sont que de simples officiers sous les écuyers de la bouche. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant les grands-queux de France.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS-QUEUX DE FRANCE.

I. Robert souscrivit, avec les grands officiers de la couronne, le titre de la fondation du prieuré de S. Martin des Champs de Paris, en 1060, sous Henri I.

II. Harcher, queux de France, en 1124, sous Louis *le Gros*.

III. Adam, en 1243, sous S. Louis.

IV. Raoul de Beaumont, en 1298, sous Philippe *le Bel*.

V. Anseau, seigneur de Chevreuse, en 1301.

VI. Guillaume d'Harcourt, sire de la Saussaye, Elbeuf, &c.

VII. Pierre de Marcheni, en 1313, sous Louis *Hutin*.

VIII. Guiard de Beaumont, en 1320.

IX. Etienne de la Chapelle, en 1320.

X. Adam de Taverni.

XI. Guillaume Sicert, en 1324.

XII. Jean Bataille, en 1326.

XIII. Jean Bonnet, en 1329.

XIV. Jean I, sire de Châtillon, en 1328, sous Philippe *de Valois*.

XV. Bernard, sire de Moreul, en 1344.

XVI. Jean de Nesle, I du nom, sire d'Offemont, en 1346.

XVII. Jean de Flandre, dit *de Dampierre*, III du nom, en 1360, sous le roi Jean.

XVIII. Guillaume, châtelain de Beauvais, IV du nom, en 1390, sous Charles VI.

XIX. Charles seigneur de Châtillon, grand-queux de France, en 1399.

XX. Philippe, seigneur de Linieres, en 1401.

XXI. Jean, baron de Linieres, en 1415.

XXII. Guillaume, seigneur de Châtillon, en 1418.

XXIII. Antoine de Prie, seigneur de Buzançois, sous Charles VII, en 1431.

XXIV. Louis de Prie, seigneur de Buzançois, en 1490, sous Charles VIII.

Cet office fut supprimé depuis, & le nom de *Queux* n'est plus un titre de dignité. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

QUIANSI ou KIANSI, *cherchez* QUISIANSI.

QUIBRICHE, ville du royaume de Barca dans la Barbarie, sur la côte du golfe de Sidra, est aussi appellée *Berniche :* c'étoit anciennement *Berenice*. La caravane de Maroc y fait provision d'eau pour passer le pays de Barca, & aller à Alexandrie joindre la caravane de Tétuan. * Du Val.

QUIEN (Jacques le) de la Neufville, né à Paris le premier mai 1647, étoit d'une ancienne famille du Boulenois, qui dans les titres est quelquefois appellée *le Chien*, & plus souvent *le Quien*, suivant la prononciation vulgaire du pays. Il eut pour pere *Pierre* le Quien de la Neufville, capitaine de cavalerie, que ses blessures avoient obligé de très-bonne heure à quitter le service, & qui se flatant que son fils y seroit plus heureux, le fit entrer à l'âge de quinze ans cadet dans le régiment des Gardes françoises. Mais il ne fit qu'une campagne ; & changeant presqu'aussitôt après d'état, il se destina au barreau, & s'appliqua sérieusement à l'étude de la philosophie & du droit. Il alloit être pourvu de la charge d'avocat général de la cour des monnoies, lorsqu'une banqueroute considérable que l'on fit à son pere dérangea ses projets, & le réduisit à chercher dans les travaux particuliers de son cabinet la consolation d'une vie obscure & privée. Le fameux Scarron de qui il étoit parent, voulut lui inspirer du gout pour la poësie ; mais M. le Quien négligea cet amusement, & aima mieux suivre les avis plus solides de M. Pelisson qui lui conseilloit de s'appliquer à l'histoire. Il se proposa dès-lors d'écrire celle de Portugal qui manquoit en notre langue, & qu'aucun auteur étranger n'avoit encore séparée de celle d'Espagne. Pour y réussir, M. le Quien se perfectiona dans la connoissance des langues espagnole & portugaise, dont il n'avoit eu jusque-là qu'une teinture ; il établit diverses correspondances pour tirer des archives du pays des copies ou des extraits des piéces manuscrites nécessaires à son dessein ; enfin, en 1700, il donna 2 volumes *in-4°*, sous le titre d'*Histoire générale de Portugal*, qui furent imprimés chez Anisson, directeur de l'imprimerie royale, à Paris. Il ne s'y borne pas à écrire cette histoire depuis le temps auquel le Portugal séparé de l'Espagne commença à avoir ses rois particuliers, ce qui ne fut qu'à la fin du XI siécle, lorsque le comte Henri, prince de la maison de France, poussé du desir de faire ses premieres armes sous le fameux Rodrigue de Bivar, surnommé *le Cid*, passa en Espagne, & y signala son courage contre les Maures avec tant de succès, qu'Alfonse VI, roi de Castille, pour se conserver un tel appui, lui donna une de ses filles en mariage avec le Portugal qu'il avoit presque tout conquis. M. de la Neufville remonte, à l'exemple des historiens Espagnols & Portugais, jusqu'à Tubal, cinquiéme fils de Japhet, dont les descendans nommés Ibériens, occuperent, dit-il, cette contrée nommée Ibérie. Des descendans de Tubal il passe aux Carthaginois qui, après avoir possédé le même pays pendant plus de trois cens cinquante ans, en furent chassés par les Romains ; & des Romains qui en furent les maîtres pendant plus de dix siécles, il passe aux Alains, dont l'invasion fut suivie de celle de Wandales, des Suéves, des Goths, & enfin des Maures, que Rodrigue, le comte Henri & ses successeurs eurent tant de peine à repousser au-delà des mers. A ces révolutions succéde l'établissement des rois, que M. le Quien de la Neufville n'a conduit que jusqu'en 1521, à la mort d'Emanuel I. M. de la Clède, secrétaire de M. le maréchal de

Coigni, prétend qu'il a supprimé dans cette histoire un grand nombre de faits importans, & passé légérement sur beaucoup d'autres qui ne le sont pas moins. Ce sont les motifs principaux qu'il apporte pour persuader qu'il a eu raison d'entreprendre la nouvelle histoire de Portugal qu'il a donnée à la fin de 1734 (quoique le titre porte en 1735) en 2 vol. *in-4°*, & en huit volumes *in-12*. Cette nouvelle histoire a au moins cet avantage, qu'elle est conduite jusqu'à nos jours. M. de la Neufville avoit eu la même intention; & l'on assure qu'il avoit presque mis la derniere main à un troisiéme volume de son ouvrage, lorsqu'il est mort; mais ce nouveau volume n'a point paru. Son histoire, telle qu'il l'a donnée, lui a acquis, dès qu'elle parut, une grande réputation; & le nom qu'elle lui fit, fut presque l'unique sollicitation qu'il employa pour entrer dans l'académie des inscriptions & belles-lettres, où il fut reçu associé en 1706. Il y choisit pour objet de ses recherches l'histoire de l'établissement des postes chez les anciens; & après en avoir lu à la compagnie dont il étoit membre, différens morceaux, il les rassembla en un corps, auquel joignant tous les réglemens concernant les postes depuis Louis XI qui en fut le restaurateur en France, jusqu'en 1708 qui étoit l'année dans laquelle il écrivoit, il forma du tout un traité digne de la curiosité des savans, & une espéce de code nécessaire à ceux qui veulent s'instruire à fonds de cette portion singuliere de notre droit public. M. le marquis de Torci, à qui M. de la Neufville dédia son traité de l'origine des postes, réimprimé depuis avec des augmentations, sous le titre de l'*Usage des postes chez les anciens & les modernes*, lui fit donner peu de temps après la direction d'une partie de celles de la Flandre françoise. Pour l'exercer avec plus de liberté, il demanda à l'académie des belles-lettres des lettres d'académicien vétéran, & alla s'établir au Quesnoy, où il demeura jusqu'en 1713, que la paix conclue à Utrecht ayant fait rétablir les ambassades dans les cours étrangeres, M. l'abbé de Mornay, nommé à celle de Portugal, demanda & obtint M. le Quien de la Neufville pour l'accompagner; & celui-ci trouva, en arrivant dans ce royaume, qu'il y étoit non-seulement connu, mais généralement estimé. Le roi de Portugal lui fit en particulier un grand accueil; & pour reconnoître l'honneur qu'il avoit fait à la nation, en écrivant son histoire, il le nomma chevalier de l'ordre de Christ, le plus considérable des trois ordres de ce royaume, & celui que le prince porte lui-même. Il y ajouta un brevet de 1500 liv. de pension, payable en quelque lieu qu'il fût, & lui demanda ses vues & ses avis sur l'établissement d'une académie d'histoire qu'il avoit dessein de fonder à Lisbonne, & qui, depuis qu'elle y est établie, procure beaucoup d'honneur & d'utilité à la nation. M. de la Neufville est mort à Lisbonne même le 20 de mai 1728, âgé de 81 ans. Il avoit été marié fort jeune; & à l'âge de 34 ans s'étant trouvé veuf, & pere de neuf enfans, il s'appliqua sérieusement à leur éducation: mais il en perdit sept dans un âge fort jeune; & des deux qui lui ont survécu, l'aîné est chevalier de S. Louis, & major du régiment Dauphin-étranger, cavalerie, & le cadet est directeur général des postes à Bourdeaux. * *Mémoires du temps*. Eloge de M. le Quien de la Neufville par M. de Boze, dans le *tome VII des mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres*. *Mercure de France, fevrier* 1729. Préface de l'*hist. de Portugal* par M. de la Clède.

QUIEN (Michel le) religieux de l'ordre de S. Dominique, & l'un des savans distingués de ce siécle, étoit fils d'un marchand de Boulogne sur mer, où il naquit le 8 d'octobre 1661. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il vint étudier la philosophie à Paris au collége du Plessis, où il eut pour condisciple feu M. l'abbé de Lorraine, depuis évêque de Bayeux, qui l'a toujours honoré de son estime & de son amitié. Agé d'environ vingt ans, il résolut de se consacrer à l'état religieux, & choisit l'ordre des Dominicains où il eut pour maître dans son noviciat le pere Snoéges, qui s'est rendu recommandable par la sainteté de sa vie & sa grande mortification. Le pere Massoulié, si connu par ses ouvrages, entr'autres, par son gros traité sur la grace, &c. intitulé, *Divus Thomas sui interpres*, in folio, lui apprit les premiers élémens de la langue hébraïque, qu'il approfondit dans la suite, & à laquelle il joignit l'étude du grec, & même de l'arabe. L'étude de ces langues jointe à celle de l'écriture sainte & de la critique, le mit en état de se mesurer, tout jeune qu'il étoit, avec le savant pere Pezron, religieux de l'ordre de Cîteaux, & abbé de la Charmoye, qui avoit entrepris de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte hébreu de la Bible. Il n'avoit pas trente ans, lorsqu'il publia en 1690, *in-12*, la *Défense du texte hébreu & de la version vulgate* contre le livre de ce pere, intitulé, *L'antiquité des temps rétablie*, &c. Dom Pezron ayant répondu, le pere le Quien lui opposa *L'antiquité des temps détruite*, qui parut en 1693, *in-12*. Ces essais firent beaucoup d'honneur à leur auteur. L'on y trouva beaucoup de savoir & de justesse, & bien des critiques croient encore aujourd'hui, que l'on n'a rien de meilleur pour la défense du texte hébreu & de la supputation ordinaire des chronologistes, ce qui est peut-être pousser l'éloge un peu trop loin. L'habile Dominicain attaqua une troisiéme fois le savant Cistercien, dans des *remarques* qu'il fit sur un livre de ce dernier, intitulé, *Essai de commentaire sur les prophétes*. Ces remarques se trouvent imprimées dans les mémoires de Trévoux du mois de mars 1711. L'année suivante, il publia une édition grecque & latine des ouvrages de S. Jean Damascène en deux vol. *in-folio*, à Paris, & il y joignit plusieurs dissertations où il montre de l'érudition & de la théologie. Il devoit donner un troisiéme volume, où son intention étoit de mettre les ouvrages faussement attribués à S. Jean Damascène, & quelques autres qui sont de ce Saint, comme un Discours sur les Anges, & un Dialogue d'un Chrétien avec un Sarazin. Le premier se trouve manuscrit dans la bibliothéque de Turin, & le second en grec dans la panoplie d'Euthymius; mais ce troisiéme n'a point été rendu public. Le pere le Quien travailla depuis son édition de saint Jean Damascène à celle des œuvres de Léon de Byzance, mais on ne les a point publiées. Dans les dissertations qui accompagnent son édition des ouvrages de S. Jean Damascène, on voit qu'il avoit étudié la controverse, mais plus dans les écrits des Scholastiques que dans ceux des Peres & dans les définitions des Conciles; & c'est encore ce que l'on remarque dans la réfutation du livre de Nectaire, patriarche de Jérusalem, touchant la primauté du pape, qu'il publia en latin, en 1718, *in-4°*, à Paris, sous ce titre singulier: *Stephani de Altimura Ponticensis contra schisma Græcorum Panoplia, quâ romana & occidentalis ecclesia defenditur adversùs criminationes Nectarii nuperi patriarchæ Hierosolymitani, quas congessit in libro* περὶ τῆς ἀρχῆς τοῦ πάπα. Quoique le titre de cet ouvrage semble n'annoncer qu'un traité polémique contre les erreurs des Grecs, & sur-tout contre leur opposition à reconnoître la supériorité du pape, c'est pourtant moins un ouvrage dogmatique contre les Grecs, qu'une réponse à leurs plaintes, ou une apologie de l'église romaine contre les reproches qu'ils ne cessent de lui faire de ses hauteurs, de ses usurpations, & du trouble qu'elle a causé par le desir ambitieux d'étendre par-tout sa jurisdiction. L'auteur a jugé ces reproches injustes, & il y répond. L'ouvrage de Nectaire qu'il entreprend de réfuter, est écrit avec éloquence & avec adresse; & comme il a servi à fortifier les Grecs dans leur schisme, le pere le Quien crut qu'il devoit prendre la défense de l'église romaine, & il y a assez bien réussi. Le succès a été beaucoup moindre dans la dispute qu'il a eue sur la fin de sa vie avec le pere le Courayer. Le sujet de cette dispute étoit les ordinations des Anglois dont le pere le Courayer avoit soutenu la validité, ce qui lui attira beaucoup d'adver-

faires. Les écrits de part & d'autre se sont fort multipliés ; l'affaire est devenue très sérieuse. On en voit le détail dans l'apologie du pere le Courayer faite par lui-même : notre but n'est pas d'en parler ici. Comme feu M. le cardinal de Noailles avoit cru devoir décider contre le chanoine régulier, le pere le Quien engagé d'écrire contre cet auteur, dédia son ouvrage à cette éminence dont il étoit connu & estimé. L'épître dédicatoire est de M. Badoire, vicaire de la paroisse de S. Germain l'Auxerrois, ami du pere le Quien. Il a aussi eu quelque part à l'ouvrage même qui a pour titre : *Nullité des ordinations anglicanes*, ou *Réfutation du livre intitulé*, *Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois* : ce sont deux volumes *in-12*, qui parurent chez Simart à Paris en 1725. Le pere le Courayer ayant répondu à ses adversaires, & au pere le Quien, comme aux autres, dans sa Défense de la validité des ordinations des Anglois en 4 volumes, le pere le Quien crut devoir répliquer, ce qu'il fit par deux nouveaux volumes imprimés à Paris chez Babuti en 1730, & intitulés : *La nullité des ordinations anglicanes démontrée de nouveau, tant pour le fait que pour le droit.* Depuis cet ouvrage il a encore donné sur la même matiere une lettre datee du 14 février 1731, & insérée dans le *Mercure* d'avril de la même année. Il est sorti dans cette dispute du caractere de douceur & de modération qui éclate dans ses autres écrits, & qui eut, ce semble, été d'autant mieux placé ici, que ses écrits sur cette matiere paroissent fort inférieurs en tout à ceux de son adversaire. On a de lui dans les *mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, ses Dissertations sur *S. Nicolas, évêque de Myre*, tome VI, premiere partie ; sur le *portus Icchius*, qu'il prétend être le port de Boulogne ; & une *Histoire abrégée de la ville de Boulogne-sur-mer, & de ses comtes*, dans le tome X, quatriéme partie, & à la tête de la *coutume de Boulogne*, dans la grande collection des coutumes. Il a laissé une histoire beaucoup plus ample de Boulogne, que l'on pouroit donner au public. Le P. Labat, son confrere, a fait imprimer de lui, dans le tome VII de ses *voyages d'Espagne & d'Italie*, une *dissertation sur Annius de Viterbe*, dans laquelle le P. le Quien prétend que ce n'est point Annius qui a composé les ouvrages donnés sous les noms de Manethon, de Metasthène, &c. Enfin on trouve de lui des *Observations* sur le livre intitulé, *Petra fidei*, composé par Etienne Javorski, archevêque de Rezan, dernier exarque ou patriarche Moscovite. L'ouvrage de ce patriarche ayant fait de la peine aux Luthériens, ils engagerent François Buddée, professeur de leur secte, à y répondre. Le pere Ribéra Dominicain, qui avoit accompagné le duc de Liria, ambassadeur de sa majesté catholique à la cour de Russie, en qualité d'aumônier, & avec le titre de missionnaire apostolique, répliqua à Buddée en 1731. Les observations du pere le Quien roulent sur le *Petra fidei*, & cette réplique : elles sont courtes, mais judicieuses : on les trouve dans le *Mercure de France*, mois de mars 1733. Le pere le Quien mourut le 12 du même mois & de la même année, âgé de soixante-douze ans. Il demeuroit dans la maison de son ordre, rue saint-Honoré à Paris. Le pere le Quien n'étoit pas moins recommandable par sa piété & sa régularité, toujours constant, toujours uniforme, que par son érudition & son génie communicatif. Il avoit été lié de bonne heure avec les savans les plus distingués, entr'autres, avec l'abbé de Longuerue, le pere de Montfaucon, les PP. Serri & Quétif, & beaucoup d'autres, qu'il seroit trop long de détailler. * *Mémoires du temps.*

Depuis la mort du P. le Quien, on a imprimé son grand ouvrage qui n'a paru qu'en 1740, sous ce titre : *Oriens christianus, in quatuor patriarchatus digestus ; quo exhibentur ecclesiæ, patriarchæ, cæterique præsules Orientis*, trois volumes *in-fol.* à Paris, de l'imprimerie royale. C'est le plus grand ouvrage que nous ayons sur l'état ancien & présent des églises de l'Orient. L'auteur s'y est proposé de faire sur ces vastes régions ce que d'autres savans ont exécuté pour quelques royaumes, quelques états de l'Europe, & même pour des églises particulieres. Son livre renferme toutes les églises d'Orient sous les quatre grands patriarchats de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jérusalem. Il donne la description géographique de chaque diocèse, des villes épiscopales : il rapporte l'origine & l'établissement des églises, leur étendue, leur jurisdiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la succession & la suite de leurs évêques, le gouvernement politique, les changemens qui y sont arrivés, &c. Le pere le Quien étant mort dans le cours de l'impression, un de ses confreres s'est chargé de l'édition, a revu & perfectioné l'ouvrage, auquel l'auteur n'avoit pu mettre la derniere main : il y a fait quelques additions ; il y a inséré quelques dissertations.

QUIERASQUE, en latin, *Clarascum*, ville de Piémont sur le Tanaro, est une place forte, située sur une colline. On y fit en 1631 la paix entre la France, les Impériaux, les Espagnols, & le duc de Savoye & celui de Modène. Les truites de Quiérasque sont renommées. * Sanson. Baudrand.

QUIERET, ancienne maison de Picardie, qui a donné deux amiraux de France, descend de HUGUES Quieret, l'un des chevaliers banerets du comté de Boulonois, mentionés dans le rolle qui en fut fait par ordre du roi Philippe-Auguste, l'an 1202. GERARD Quieret, sénéchal d'Agénois, frere de l'amiral, *dont il sera parlé ci-après*, fut l'un des seigneurs de Picardie, qui signerent en 1314, un traité d'alliance entr'eux, pour empêcher le cours des subsides & malversations qui se commettoient dans le royaume. L'on ne connoit la postérité de cette maison que depuis

I. HUGUES Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, sénéchal de Beaucaire & de Nîmes & amiral de France, qui eut ordre de conduire la comtesse de Blois, de Montpellier à Corbeille en 1324. Il se trouva à la guerre de Gascogne sous Alfonse d'Espagne en 1326, & étoit sénéchal de Beaucaire en 1329. Le roi Philippe *de Valois*, en reconnoissance de ce qu'il s'étoit vaillamment comporté dans une armée de mer, où il étoit capitaine contre les Turcs, lui donna 400 livres de rente, à prendre pendant sa vie sur le trésor, par lettres du 19 janvier 1335, laquelle rente il lui assigna au mois d'octobre 1339, sur la ville, forteresse & seigneurie d'Helicourt, confisquée sur Edouard de Bailleul. Il comparut en armes, comme chevalier baneret, à Saint-Riquier, le 11 septembre 1337, entre les nobles de cette prévôté, qui furent assignés par-devant les commissaires du roi pour la défense du pays, & pour aller où il seroit ordonné. Il exerçoit dès l'an 1336, la charge d'amiral de la mer, & mourut des blessures qu'il reçut dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. On lui donne pour femme *Blanche*, sœur de *Jean* I, comte d'Harcourt, dont il eut GUI, qui suit ; HENRI, qui continua *la postérité rapportée ci-après* ; *Jacques*, qui servit sous le connétable d'Eu, depuis 1338, jusqu'en 1346 ; *Jeanne*, mariée 1°. à *N.* seigneur de Rolincourt : 2°. à *N.* seigneur d'Argnei ; *Léonore*, alliée à *Robert* de Fiennes, laquelle en exécution du traité de paix conclu avec le roi de Navarre, obtint rémission le 24 septembre 1359, d'avoir suivi son parti ; & *Robert* Quieret, seigneur de Ramecourt, lequel demeura à Tournai avec plusieurs autres pour la garde de cette place, depuis le 22 mai 1339, jusqu'au dernier septembre 1340, & étoit mort en 1384. Il avoit épousé *Marie*, dont il eut *Marie*, alliée à *Jean* Bainfiel, dit *Hutin*, duquel elle étoit veuve en 1399 ; & *Jeanne* Quieret, alliée à *Edmond* de Hallencourt.

II. GUI Quieret, dit *Boort*, servit en Gascogne sous le connétable d'Eu en 1337, & fut commis par son pere avec plusieurs autres, le premier mai 1339, pour conduire de la Rochelle à Paris certains prisonniers qui

avoient

avoient été pris à Blaye & à Bourg au mois d'avril précédent. Il s'attacha depuis au parti du roi de Navarre, qu'il suivit en ce royaume en 1362, & dont il reçut beaucoup de bienfaits. Il en obtint depuis rémission du roi en avril 1365, fut fait chevalier en 1368, servit la même année sous Hugues de Châtillon, maître des arbalêtriers, & étoit mort en 1376, que *Jeanne* de Mentenai sa veuve étoit remariée à *Dreux*, seigneur de Crevecoeur & de Thaiz.

II. HENRI Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, frere du précédent, servoit sous le connétable d'Eu en 1337, & est compris entre les seigneurs qui s'assemblerent la même année devant Tournai, sur les frontieres de Flandre & de Hainault. Depuis il s'attacha comme son frere, au service du roi de Navarre, qui lui donna 300 écus de pension en 1361. Il ne mourut qu'en 1406. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, dame de Heuchin: 2°. *Jeanne* des Quesnes, veuve de *Jean* Tirel, seigneur de Poix. Du premier mariage vinrent GUI, qui suit; *Jean*, grand prévôt de S. Pierre d'Aire, chanoine & trésorier de Therouanne en 1446, & vivoit en 1456, âgé de 70 ans; & *Eléonore* Quieret, mariée en 1403, à *Antoine*, seigneur d'Haverfquerque, morte en 1440, sans postérité. Du second mariage sortirent *Manassès*; *Hugues*; & *Pierre* Quieret, seigneur de Haucourt, qui demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut depuis capitaine d'Araines, se joignit en 1420, à Jacques de Harcourt, capitaine de Crotoi, pour faire la guerre aux Anglois; fut lieutenant de Christophe de Harcourt, capitaine de Thouars, & commis à la garde & défense de cette place en 1431. Il avoit épousé avant l'an 1436, *Marguerite* de Leval, dame de Pipemont, dont il eut *Antoine*, seigneur de Remoncour & de Pipemont, mort avant l'an 1459, ayant eu de *Jeanne* d'Inchi, sa femme, *Jeanne*; & *Gui* Quieret, seigneur de Coulonvilliers, vivant en 1459.

III. GUI Quieret, II du nom, seigneur de Heuchin & de Tours en Vimeu, dit *Boort*, étoit en la compagnie du connétable en 1412, lors du siége du château de S. Remi du Plain, & se trouva trois ans après à la bataille d'Azincourt, où il demeura prisonnier, & n'obtint sa liberté qu'après avoir payé une grosse rançon; & le roi lui accorda en 1415, droit de foire en sa terre de Heuchin. Il avoit épousé *Jeanne* de Poix, fille de *Jean* Tirel, seigneur de Poix, & de *Marguerite* de Châtillon, dont il eut JACQUES, qui suit; CHRISTOPHE, qui fit *la branche des seigneurs de* TOURS-EN-VIMEU, *rapportée ci-après*; une fille mariée à *Guillaume*, seigneur de Saveuse; *Agnès* alliée à *Jean*, dit *le Sourd*, seigneur du Biez; & *Marguerite* Quieret, qui épousa *Robert*, seigneur de Nedonchel.

IV. JACQUES Quieret, seigneur de Heuchin, servit le roi au recouvrement de la Normandie, & mérita d'être fait chevalier. Il maltraita long-temps sa femme, sous prétexte de son mauvais gouvernement, & fit même mourir celui qu'il en accusoit, dont il obtint rémission en mars 1440, en considération de ses services & de ceux de ses prédécesseurs, laquelle néanmoins ne fut entérinée qu'en 1456, après avoir essuyé un long procès criminel contre le comte de S. Pol, qui avoit fait saisir ses biens, dont il eut main-levée, à condition d'en faire la foi & hommage à ce comte; & il mourut avant l'an 1470. Il avoit épousé *Bonne* de Berlettes, dite *du Waurin*, dont il eut *Jean*, dit *Boort*, mort sans postérité; GAUVAIN, qui suit; *Antoine*; *Léon*; *Jeanne*, mariée 1°. à *Foulques* de Renti, dit *le Galois*, seigneur d'Embri: 2°. à *Renaud* de Gresmes; & *Béatrice* Quieret, alliée à *Jacques* de Berles.

V. GAUVAIN Quieret, seigneur de Heuchin, avoit épousé *Jeanne* d'Isques, dame de la Haye, dont il eut *Jean*, seigneur de Heuchin, mort sans postérité; *Antoine*, chanoine de Lille; *Barbe*; *Antoinette*, dame d'Ancerville, mariée à *Louis* d'O, seigneur de Sosel; *Marie*, dame d'Oftreville, alliée le 5 juillet 1489, à *Jean* de Noyelles, seigneur de Marle; & *N.* Quieret, qui épousa *Philippe* de Greboual.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TOURS-EN-VIMEU & du QUESNOI.

IV. CHRISTOPHE Quieret, second fils de GUI, seigneur de Heuchin, & de *Jeanne* de Poix, fut seigneur de Tours-en-Vimeu, & épousa *Isabeau* d'Ailli, dont il eut, entr'autres enfans, JEAN, qui suit.

V. JEAN Quieret, seigneur de Tours, avoit épousé *Perronne* de Bulleux, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jean*, seigneur du Quesnoi; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Calonne, seigneur de Landrethun; *Yolande*, alliée à *Jean* de Tuffles, seigneur de Radepont; *Philippe*, abbesse du Moncel; & *N.* Quieret, qui épousa *Louis* d'Ault, seigneur de Francieres.

VI. LOUIS Quieret, seigneur de Tours-en-Vimeu, avoit épousé *N.* de Boissai, dont il eut *Louise* Quieret, mariée 1°. à *François*, baron de Mailloc: 2°. à *François* de Riviere, seigneur de Sainte-Marie.

De cette même maison étoit ENGUERRAND Quieret, seigneur de Fransu, amiral de France & capitaine de la ville de Rue sur la mer. Il servit en la guerre de Guienne sous le connétable d'Eu avec trois écuyers en 1337; en Flandre, à Lille & à Tournai, avec quatre écuyers, la même année; à Cambrai & sur les frontieres de Flandre & de Hainault en 1342. Il servit dans Rue en 1354, avec six chevaliers, 34 écuyers & 80 sergens; & sous le maréchal de Nécle en Picardie, avec deux chevaliers, 17 écuyers, & 40 sergens. Le journal du trésor du mois d'octobre 1357, porte qu'il étoit amiral en ce temps-là; il mourut peu de temps après. Il avoit épousé *N.* de Roye, fille de *Dreux*, seigneur de Germini, de laquelle il peut avoir eu pour fils JEAN Quieret, seigneur de Fransu, qui obtint rémission en 1364, de la mort d'un homme qu'il avoit tué à Douai, qui servit sous le maréchal de Sancerre en 1381, & qui mourut avant l'an 1405. GUILLAUME, dit *Enguerrand* Quieret, seigneur de Fransu, pouvoit être son fils, & fut son exécuteur testamentaire. Il avoit épousé par contrat du 26 mai 1410, *Jeanne*, fille de *Jacques*, seigneur de Bussu. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

QUIERS ou CHIERS, ville du Piémont assez bien fortifiée par sa situation, est renommée par l'ancienneté de sa noblesse, par la futaine qu'on y travaille, & par la graine que son terroir fournit aux teinturiers. Le comte de Harcourt, de la maison de Lorraine, y gagna en 1639, une bataille sur les Espagnols. * Sanson. Baudrand.

QUIERZI, village de France en Picardie, célébre pour avoir été le lieu où Hincmar, archevêque de Reims, tint plusieurs conciles pendant le IX siécle. Il est situé sur la riviere d'Oise, dans le Noyonnois, à deux lieues de la ville de Noyon, & nommé *Carisiacum* par les Latins. On y voyoit autrefois un palais des rois de France, qui est présentement ruiné.

QUIETISTES. Ce nom fut donné dans l'Église grecque au XIV siécle, à une sorte de personnes qui se vantoient d'une tranquillité d'esprit extraordinaire, qu'ils avoient, disoient-ils, acquise par la priere. On les appelloit en grec, *Hesychastes*, qui signifie la même chose que *Quiétistes*. Leur chef fut *Siméon*, prieur d'un couvent près du mont Athos, qui avoit un grand crédit parmi les siens. Grégoire Palamas, depuis évêque de Salonique, homme savant & éloquent, se joignit à lui. Barlaam, moine de l'ordre de S. Basile, s'opposa à eux. Il se servit adroitement de la simplicité de quelques moines du parti de Siméon, pour en apprendre tous leurs secrets; après quoi il commença à leur reprocher publiquement leurs erreurs & leurs foiblesses. Il dit entr'autres, qu'ils prétendoient voir des choses singulieres, en baissant la tête sur la poitrine, retenant leur haleine, & regardant fixement le nombril. Il ajoute qu'alors, si on les en croit, ils se sentoient remplis de la lumiere divine, qu'ils souffloient l'ardeur du Saint Esprit par les narines, & se trouvoient affectés de sensations très-suaves. Barlaam leur donna par cette raison le nom de *Om-*

phalopsychi, ou de *Umbilicanimi*. Ils se glorifioient surtout de voir alors, des yeux du corps, la sainte Trinité, & soutenoient que de cette divine lumiere, dont ils se disoient environnés, naissoit la tranquillité ou la *Quiétude* d'esprit dont ils se vantoient. Barlaam ayant reproché ces extravagances aux Quiétistes, Grégoire Palamas lui fit dire que ce qu'il reprochoit à ceux qu'il attaquoit, il ne le tenoit que d'un moine ignorant, qui n'avoit aucune idée juste, ni de leurs dogmes, ni de leur maniere de vivre; que d'ailleurs, ce n'étoit pas une chose si opposée au bon sens, de dire que l'on pouvoit voir des yeux du corps une lumiere sainte & non créée, puisque les disciples de Jesus-Christ avoient vu la même chose sur le Tabor. Barlaam voulut bien croire que les autres articles ridicules qu'on lui avoit rapportés, n'étoient soutenus par aucun d'eux; mais s'arrêtant à ce que Palamas avouoit, il en conclut que celui-ci supposoit une double divinité, puisqu'il distinguoit la lumiere non créée d'avec la Divinité elle-même. Il y eut à cette occasion de grandes contestations entr'eux, & l'empereur Andronic *le Jeune* se vit obligé de convoquer un synode, pour décider la question. Barlaam qui craignit de n'être pas en état de prouver aux Quiétistes tout ce dont il les accusoit, s'accommoda avec Palamas, à la sollicitation de ses amis. Mais à peine Andronic fut il mort, qu'il recommença la dispute, & soutint que le synode, qui n'avoit pas moins été tenu, n'avoit pas procédé selon l'ordre, dans l'examen de cette affaire. Il passa ensuite en Italie, & laissa son disciple Grégoire Acyndinus, qui poussa la controverse contre les Quiétistes assez loin. Le patriarche de Constantinople assembla un autre synode, dans lequel les Quiétistes furent encore absous; & Grégoire Acyndinus, avec les autres partisans de Barlaam, fut exclus de la communion de l'église orthodoxe. Les Barlaamites & les Acyndiniens ne se rendirent point à ce jugement : ce qui obligea d'assembler un troisiéme synode, où Acyndinius refusa de comparoitre. Après sa mort on tint un quatrieme synode, qui condamna de nouveau les Barlaamites. Les sentimens furent fort partagés parmi les Grecs & les autres sur cette affaire. Manuel Calécas & Jean Cyparisiote soutenoient que les Barlaamites avoient été injustement condamnés, & que les Quiétistes avoient des sentimens erronés. Jacques Gretier & Léon Allatius ont été de cette opinion. Philotée, patriarche de Constantinople, & quelques autres, croyoient au contraire la condamnation des Barlaamites fort juste.

Dans l'Église latine, le Quiétisme se montra aussi dès le XIV siécle. Jean Rusbrock, prêtre & chanoine régulier, que l'on peut regarder comme l'un des premiers auteurs de la théologie mystique, nous fait ainsi le portrait de ces faux Spirituels de son temps, c'est-à-dire, du XIV siécle. Comme tous les hommes, dit il, cherchent naturellement le repos, ceux qui ne sont pas éclairés & touchés de Dieu, ne cherchent qu'un repos naturel. Sous prétexte de contemplation, ils demeurent assis & entiérement oisifs, sans aucune occupation intérieure ni extérieure. Mais ce mauvais repos produit en l'homme l'ignorance & l'aveuglement, & ensuite la paresse, par laquelle il se contente de lui-même, oubliant Dieu & toute autre chose. On ne peut trouver Dieu dans ce repos naturel, où peuvent arriver les plus grands pécheurs, s'ils étouffent les remords de leur conscience, & se délivrent de toutes les images & de toute sorte d'actions. Au contraire, cette mauvaise quiétude produit la complaisance en soi-même, & l'orgueil, source de tous les autres vices. Ces faux Spirituels n'ont aucun desir ni exercice de vertu. Ainsi parle Rusbrock dans le traité qu'il a intitulé, des Nôces spirituelles : il n'en parle que pour les condamner, & cependant il ne paroit pas qu'il ait évité lui-même tous les reproches qu'il leur fait; & ce n'est peut-être pas sans raison, que M. l'abbé Fleury & quelques-autres, l'ont regardé comme le plus ancien Quiétiste de l'Eglise latine. Sa maniere d'écrire étoit, que quand il se croyoit éclairé par la grace, il se retiroit dans la forêt voisine du lieu où il demeuroit, & s'y cachoit; c'est ainsi qu'il composa tous ses ouvrages. Ce qui a fait dire au célebre Gerson, si sensé sur ces matieres, qu'il s'étoit égaré dans ses visions, & que l'enthousiasme lui avoit un peu trop échauffé l'imagination. Rusbrock disoit en effet, qu'il n'avoit rien écrit que par le mouvement du S. Esprit, & en présence de la sainte Trinité. Mais on a été beaucoup plus loin dans la suite, comme on le voit en particulier par les ouvrages de la religieuse Marie d'Agréda, de Jean Labadie, de mademoiselle Bourignon, du ministre Poiret, & de plusieurs autres qui sont connus. Michel Molinos, prêtre séculier du diocése de Saragosse en Espagne, est un des Quiétistes du XVII siécle, qui a fait le plus de bruit, & qui a eu plus de partisans sur certains points. Etant allé s'établir à Rome, il y vécut fort long-temps, mais avec une réputation & une fortune fort différentes. Il y fut plusieurs années en grande réputation de piété, honoré & consulté comme un homme très-éclairé dans la vie spirituelle. Ensuite il y fut soupçoné & accusé de mauvaise doctrine, & d'une conduite déréglée. Ces soupçons s'étant augmentés, il fut déféré à l'inquisition, & emprisonné par ordre de ce tribunal, & enfin solemnellement condamné comme coupable, & convaincu de diverses erreurs & de divers crimes, qui sont devenus publics, par l'impression qu'on a fait à Rome du jugement rendu contre lui. Ce qui lui donna le moyen de cacher long-temps la corruption de sa doctrine & de sa conduite, c'est que s'étant rempli l'esprit d'expressions & d'idées mystiques, il envelopoit ses erreurs sous des termes peu intelligibles & peu entendus, & à l'égard desquels le commun du monde est prévenu qu'ils renferment souvent des vérités sublimes & importantes, dont il ne faut pas juger témérairement. Mais enfin sa doctrine étant examinée avec plus de soin, & les déréglemens de sa vie qui vinrent à être connus, y servant d'éclaircissement, on commença à le connoitre à fond, & on ne crut pas pouvoir réparer autrement le scandale qu'il avoit causé, qu'en le condamnant solemnellement. Ainsi Molinos fut regardé comme le chef des Quiétistes, & ses écrits furent envisagés comme les sources de leurs erreurs, quoique, outre ce que l'on a rapporté des Hesycastes chez les Grecs, & de Rusbrock chez les Latins, il ne soit pas difficile de trouver avant lui des semences des mêmes erreurs, & même divers dogmes précis répandus *en plusieurs livres* anciens & nouveaux. On trouve en effet dans la bibliothéque des peres, un auteur Grec de l'onziéme siécle, qui soutenoit la plupart des erreurs des Quiétistes, & qui fut condamné comme tel en ce temps-là. Dans un livre espagnol imprimé à Bruxelles en 1606, on trouve aussi plusieurs propositions conformes aux dogmes des Quiétistes, qui y sont réfutées par le pere Jerôme Gratien, Carme déchaussé, assez connu par l'histoire de son ordre. Mais il n'y a pas lieu de croire que Molinos ait puisé ses erreurs dans ces écrits. Ce n'étoit point là son inclination ni sa coutume. Il n'avoit aucun commerce avec les livres d'un autre siécle que celui où il vivoit. Sa science se bornoit à quelques mystiques de son temps, où il avoit lu quelques passages de saint Bernard, de saint Thomas, & du faux saint Denys; à la lecture de quelques vies célébres en Espagne, d'une Françoise Lopez, d'une mere Escobar, & de quelques écrits de sainte Therèse, dont il abusoit. Il crut aussi devoir se couvrir de quelques passages de saint François de Sales, de madame de Chantal, institutrice de l'ordre de la Visitation, qu'il appelle mal à propos madame de Cantal. Il faisoit aussi beaucoup d'état du mystique Falconi, & de quelques autres écrivains semblables. Ç'a été avec cette légere provision de science qu'il s'est mis à composer le systême du Quiétisme, sans qu'il ait eu besoin pour cela d'autres secours que de la chaleur de son imagination, de la confusion de son esprit, & de la corruption de son cœur. On seroit porté à croire sur ces apparences, que des opinions aussi bizares que les sen-

nes, ne pouvoient trouver d'approbation dans le commun de l'Eglise ; mais ce ne seroit pas bien connoître la foiblesse & le déréglement de l'esprit humain. Il y en a qui se piquent de trouver de la raison dans les opinions des auteurs où il en paroît le moins, & pour qui c'est un apas qui les y attire, d'être bizares, extraordinaires & inconcevables. Ainsi il y eut des personnes qui prirent goût en effet aux écrits de Molinos, comme à ceux de la religieuse Marie d'Agréda, si ridicule, principalement dans sa Cité mystique, où il y a lieu de croire qu'elle ne s'entendoit pas elle-même, & qui s'efforcerent d'en répandre la doctrine en Italie & en France.

Ceux qui l'ont fait avec le plus d'éclat en France, ont été, premierement un homme d'esprit de Provence nommé Malaval, qui recueillit une partie des sentimens de Molinos, dans un livre auquel il donna le titre de *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*. Ce livre ayant un certain feu d'imagination, & étant fait par une personne qui étoit aveugle, ce qui le faisoit plus estimer, eut beaucoup de cours en divers lieux, & attacha plusieurs personnes à cette doctrine, où l'on ne découvroit encore aucun venin. Quelque temps après l'abbé d'Estival en Lorraine, de l'ordre de Prémontré, très-savant dans la science des auteurs mystiques, ayant fort gouté le livre de Malaval, qu'il appelle souvent l'éclairé Provençal, eut la hardiesse de venir faire des leçons de cette spiritualité au milieu de Paris ; & les conférences qu'il y fit sur ce sujet, ont été imprimées après son départ. Madame de la Motte-Guyon, aussi connue par sa naissance, que par ses autres qualités qui la rendoient estimable, s'étant aussi témérairement engagée dans cette nouvelle spiritualité, l'embrassa avec tant de chaleur, comme nous l'avons fait remarquer à son article, qu'elle a paru se croire obligée de la répandre dans le monde, & par ses courses & par ses écrits dont nous avons donné ailleurs le détail. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la plupart de ses livres sont imprimés avec approbation, & qu'il ne tient pas aux docteurs qui les ont approuvés, qu'on ne les regarde comme des ouvrages orthodoxes, quoiqu'ils soient remplis des plus dangereuses erreurs des Quiétistes. Ils ont porté le même jugement du *Chrétien intérieur*, de M. de Bernieres de Louvigni, des ouvrages du pere Pini, & de plusieurs autres qui sont aussi pleins de propositions fausses & erronées, tant les Quiétistes commençoient alors d'être en possession qu'on laissât passer leurs erreurs sans réflexion. Le livre de l'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, publié en 1694, auroit peut-être renouvellé ces sentimens, si l'auteur ne se fût soumis au jugement que l'Eglise en porta, & si le clergé de France ne se fût élevé avec beaucoup de force contre tous les écrits & toutes les erreurs des Quiétistes : leurs instructions pastorales, mandemens & autres monumens de cette espece, sont pleins de lumiere & de solidité. La dispute, après avoir été poussée extrêmement loin, s'est enfin dissipée par leur zèle & leur attention. On fut moins heureux en Italie, & sur-tout au royaume de Naples, où l'inquisition établie & protégée par les papes Alexandre VIII & Innocent XII, quelque rigoureuse qu'elle fût, ne servit presque qu'à aigrir les esprits. Ceux qui voudront connoître à fonds l'histoire des Quiétistes, peuvent lire les écrits suivans : Jean Cantacuzène, *histor. l.* 2. Carpzovius, *differtat. de religione Quietistarum* ; Mayer, *differt. de Quietistarum persecutionibus* ; la préface du traité de M. Nicole, intitulé, *Réfutation des principales erreurs des Quiétistes* ; Discours de M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, sur le renouvellement des études ecclésiast. dans les XIV & XV siécles, à la tête du trente-troisiéme vol. de l'*Hist. ecclés.* article *Mystiques ; Relations du Quiétisme par MM.* Bossuet & Phelypeaux ; *Histoire ecclesiast. du XVII siécle, par* Du Pin, *tome IV* ; *Hist. du Quillotisme*, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quiétisme, *in-4°*, 1703. *Voyez aussi dans ce dictionaire les articles* FENELON, GUYON, QUILLOT, MALAVAL, &c.

QUIETUS (Cn. Fulvius) le fils puîné de Macrien, fut déclaré empereur avec son pere & son frere au commencement de l'an 261, par l'armée qu'avoit commandée Valerien, qui avoit été pris quelque temps auparavant par les Perses. Son pere & son frere ayant entrepris de s'aller faire reconnoître en Occident, où Gallien régnoit, lui laisserent le soin de défendre l'Orient contre les Perses, ce qu'il fit avec assez de succès : mais lorsqu'on eut reçu la nouvelle de la défaite & de la mort des deux Macriens, Odenat, qui avoit très-bien servi le jeune prince, se sépara de lui, & débaucha une partie de ses troupes ; ce qui l'obligea de se retirer à Emese, où ceux qui l'avoient suivi, ne voyant pas d'apparence à pouvoir soutenir ce parti trop affoibli, l'abandonnerent au bout de quelque temps. Quietus, livré à son ennemi, fut sacrifié aussitôt à la raison d'état. Son régne ne fut de guère plus d'un an. * Trebellius Pollio, *XXX tyran.* Victor. Tillemont, *hist. des empereurs.*

QUIEU (Antoine le) religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, instituteur de la Réforme appellée la congrégation du S. Sacrement, étoit fils d'*Antoine* le Quieu, avocat au parlement de Paris, & de *Marguerite* le Caron sa femme, & naquit à Paris le 23 février 1601. Il entra dans l'ordre de S. Dominique l'an 1622, & y établit en 1636 une nouvelle observance, dont la premiere maison fut établie dans le bourg appellé *Lagnes*, à cinq lieues d'Avignon. Dans une célébre mission qu'il fit à Mérindol, il y arbora une croix, que les huguenots abattirent ; mais le roi, par ses lettres patentes du 14 mars 1660, ordonna aux consuls de cette ville de la rétablir, avec défense aux habitans de l'ôter, sur peine de la vie. Ce saint homme mourut le 7 octobre 1677, âgé de 76 ans moins 3 mois, après 54 ans de religion. * *Extrait de sa vie écrite par* le pere Archange Gabriel de l'Annonciation, *imprimée à Avignon en* 1682.

QUIGNONES (François de) cardinal Espagnol, évêque de Cauria, fils de DIEGO-FERNANDEZ de Quignones, premier comte de Luna, entra jeune parmi les religieux de S. François, & fut élevé à la charge de général dans un chapitre tenu à Burgos, en 1522. L'empereur Charles-Quint témoigna une joie extraordinaire de cette élection du pere Quignones, qu'il nomma conseiller de son conseil de conscience. Ce pere étoit l'an 1527 à Assise, où il apprit la prise de Rome par l'armée impériale. Il alla d'abord en témoigner son déplaisir au pape Clément VII, qui étoit prisonnier dans le château Saint-Ange, & qui sachant le pouvoir que le pere Quignones avoit sur l'esprit de l'empereur, l'envoya pour négocier la paix. Il acheva cette négociation avec assez de succès, & mérita par-là le chapeau de cardinal, que le pape lui donna sur la fin de l'année 1527. Il fut ensuite évêque de Cauria, légat en Espagne & dans le royaume de Naples, & mourut à Véruli en 1540. Ce cardinal avoit travaillé à réduire le bréviaire à trois pseaumes pour chacune des heures canoniales, & à trois leçons pour matines, & l'avoit disposé d'une maniere qu'on pouvoit réciter le pseautier chaque semaine. Clément VII & Paul III avoient approuvé ce bréviaire, qui fut imprimé l'an 1536 à Rome, & ailleurs. Sa briéveté, ou plutôt le retranchement de plusieurs histoires apocryphes, fit crier les ignorans ; de sorte que ce bréviaire fut supprimé par Pie V, & il ne sert plus que d'ornement dans les bibliothéques. La préface en est très-belle, & mérite d'être lue. Elle se trouve dans plusieurs ouvrages, entr'autres, dans la seconde édition du traité de Claude Joli, *De reformandis horis canonicis.* * Wadingue, *in an. Minor.* Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *hist. des card.* Nicolas Anton. *bibl. Hisp.* Claude Joli, *præfat. novæ appendicis ad librum de reformandis horis canonicis, in secunda editione.*

La maison dont étoit sorti ce cardinal étoit considérable au royaume de Léon. ARIEZ-PERES de Quignones florissoit l'an 1180, sous le régne de Ferdinand roi de

Léon. DIEGO-FERNANDEZ de Quignones, I du nom, seigneur de Luna, l'un de ses descendans, fut grand bailli ou sénéchal du royaume des Asturies. Il avoit épousé *Marie* de Tolède, dont il eut PIERRE, qui suit; *Thérèse*, mariée à *Frédéric* Henriquez, comte de Melgar, amirante de Castille; *Mencis*, alliée à *Pierre* Gonçales de Bazan, vicomte de Valduerna; & *Claire* de Quignones, qui épousa *Inico* Lopes de Mendoza, comte de Tendilla. PIERRE de Quignones, seigneur de Luna, grand bailli, ou sénéchal de Leon, avoit épousé *Béatrix* d'Acugna, fille de *Martin* Vasquez d'Acugna, comte de Valencia, & de *Marie* de Portugal, dont il eut DIEGO Fernandez de Quignones, qui fut fait comte de Luna par Henri IV, roi de Castille. Il avoit épousé *Jeanne* Henriquez, dont il eut BERNARDIN, qui suit; FRANÇOIS, cardinal, *qui a donné lieu à cet article; Marie*, alliée à *Alfonse* Pimentel, comte de Bénévent; & *Béatrix* Quignones, mariée à *Pierre* Alvarez Osorio, marquis d'Astorga. BERNARDIN Quignones, II comte de Luna, laissa d'*Isabelle*, fille d'*Alvarez* Osorio, marquis d'Astorga, FRANÇOIS Quignones, III comte de Luna, qui de *Marie*, fille de *Bernardin* Suarez de Mendoza, comte de Corugna, & de *Marie* Manrique de Sotomayor, laissa CLAUDE de Quignones, IV comte de Luna, lequel épousa *Catherine* Pimentel, fille d'*Alfonse*, comte de Bénévent, & d'*Anne* de Vélasco, dont il eut *Louis* de Quignones, V comte de Luna, qui de *Marie* de Cortez, fille de *Ferdinand*, marquis de Valle, & de *Jeanne* d'Arellano, eut pour fille unique *Marie* de Quignones, VI comtesse de Luna, mariée à *Jean-Alfonse* Pimentel, comte de Bénévent. * Spenerus, *theatrum nobilit. Europ.* Imhoff, *en ses grands d'Espagne, &c.*

QUILLAN, petite ville de France dans le Languedoc. Elle a titre de baronie, & est sur la riviere d'Aude. Cette ville est du diocèse d'Alet : ce n'étoit autrefois qu'un village. Il en est parlé dans le jugement des commissaires du roi Charlemagne, sur un différend entre Daniel, archevêque, & Milon, comte de Narbonne, rendu en l'an 782, en faveur de Daniel, contre Milon qui y acquiesça de bonne grace. L'acte de ce jugement se trouve parmi les preuves de l'*Histoire générale de Languedoc*, par deux Bénédictins, *tome I.* Quillan y est nommé *Quilian.*

☞ QUILLEBEUF, petite ville de France, avec siége d'amirauté, en la haute Normandie, diocèse de Rouen, dans le Roumois, dont elle est capitale, en latin *Quillebovium.* Baudrand lui donne pour nom latin *Henricopolis*, ce qui revient assez à l'ancien nom d'*Aricarville*, *Haricarville* ou *Erricarville*, que Quillebeuf portoit autrefois. Cette ville est située sur la Seine, entre Caudebec & Honfleur. Elle étoit assez considérable sous le régne de Louis XIII; mais ses fortifications & ses murailles ont été rasées. Il y a très-peu de terres de labour sur la paroisse de Quillebeuf. Les femmes & les filles y font de la dentelle. Les hommes s'occupent à la pêche, & ont des chasse-marée qui portent leur poisson à Paris. Le passage du Havre à Quillebeuf est difficile pour les vaisseaux, à cause de la quantité des bancs de sable qui s'y forment, & qui changent de place, ce qui oblige les vaisseaux étrangers à prendre des pilotes de Quillebeuf. * La Martiniere, *dict. géogr.*

QUILLET (Claude) étoit de Chinon en Touraine, où il naquit vers le commencement du XVII siécle. Il se tourna d'abord du côté de la médecine, & en exerça la profession pendant quelques années. Une affaire qui lui arriva à Loudun pendant la possession vraie ou fausse des religieuses de cette ville, l'obligea de quitter la France & sa profession. Voici le fait. Pendant que M. Laubardemont informoit de la possession de ces religieuses, le diable prétendu menaça d'élever le lendemain jusqu'à la voute de l'église le premier incrédule qui se trouveroit. Quillet qui entendit cette menace revint le lendemain, & en présence de M. Laubardemont & d'une grande assemblée, il défia le diable de tenir sa parole, & protesta qu'il se mocquoit de lui. Le diable ne répondit rien & n'agit point, ce qui surprit l'assemblée. M. de Laubardemont s'en scandalisa, & décréta contre Quillet. Mais celui-ci qui voyoit que, quoique cette possession ne lui parût qu'un jeu, on la prenoit au sérieux, parceque l'on avoit intérêt de la faire croire réelle pour avoir occasion de perdre Urbain Grandier, quitta promptement Loudun, sortit de France, & passa en Italie. C'étoit, comme on le croit, en 1634, temps auquel Grandier fut exécuté. Quillet se trouvant à Rome, & fréquentant la maison du maréchal d'Estrées qui y étoit ambassadeur de la part de la France, il entra chez lui en qualité de secrétaire de l'ambassade. On croit qu'il revint avec lui en France, après la mort du cardinal de Richelieu. On ignore pour quelle raison il se fâcha contre le cardinal Mazarin, dont il parla fort mal dans son poëme latin de la Callipédie, ou de la maniere d'avoir de beaux enfans. Ce poëme, où il prit le nom de *Calvidius Letus*, est intitulé, *Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione : poëma didacticon ad humanam speciem bellè conservandum apprimè utile.* Il fut imprimé à Leide en 1655, *in-4°.* L'auteur n'étoit encore ni bénéficier, ni engagé dans aucun ordre sacré quand il le composa. Le cardinal Mazarin ayant été informé de la maniere dont il parloit de lui & de sa famille, le manda, se plaignit avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé, & lui promit la premiere abbaye qui vaqueroit. Quillet touché de cette bonté, se jetta aux genoux du cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son poëme, & lui demanda la permission de le lui dédier. Il lui tint parole dans l'édition qui fut faite à Paris, *in-8°*, en 1656. On y trouve de plus une épître dédicatoire au cardinal Mazarin, & deux nouvelles piéces de vers : l'une est une épître *ad Eudoxium*, en vers hexamétres; & l'autre, une élégie aussi latine, sur la mort du célébre philosophe Gassendi. Dans l'intervalle le cardinal lui avoit donné une abbaye, & c'est, sans doute, pour cette raison, qu'il prend dans cette seconde édition, la qualité de *Abbas Dudavillaus.* Son poëme fut bien reçu, à cause de la singularité de la matiere qui y est traitée librement, mais néanmoins peu solidement. Rien de plus frivole que tout ce qu'il débite dans le second livre, touchant les diverses influences des signes du zodiaque par rapport à la conception. A l'égard de la versification que tant de gens ont louée si fort, on n'y reconnoît ni le tour de celle de Lucréce, ni celui de celle de Virgile; la diction même n'en est pas correcte, & l'on y trouve plusieurs fautes de quantité. Ce poëme a été imprimé à Paris en 1749, avec une traduction françoise qui est de M. Monthenault d'Egly. Quillet avoit fait encore un poëme latin en douze livres, intitulé, *Henriciados*, parcequ'il étoit en l'honneur de Henri IV, & une traduction en vers françois des satyres de Juvenal, qui n'ont point été imprimées. Il avoit laissé le premier avec tous ses papiers & 500 écus, à l'abbé Ménage, qui a cependant négligé de répondre à l'intention de l'auteur, qui ne lui avoit accordé cette somme, que pour faire imprimer ce poëme. Quillet mourut à la fin de septembre ou au commencement d'octobre 1661, âgé d'environ 59 ans. Voici ce que Loret en dit dans sa gazette du 15 octobre 1661 :

> QUILLET, *bel esprit qui jadis*
> *Affectoit peu le paradis,*
> *Par erreur ou par contenance;*
> *Mais qui touché de repentance*
> *D'en avoir de la sorte usé,*
> *D'un feu divin fut embrasé;*
> *Après avoir fait maint bons livres,*
> *A depuis peu cessé de vivre,*
> *Plaint & regretté dans Paris*
> *De la plupart des beaux esprits,*
> *Qui faisoient cas de sa science.*

* *Sorberiana, pag.* 201. *Menagiana, t. III, pag.* 232 *& suiv.* Les lettres de Costar. Baillet, *jugemens des*

savans sur les poëtes modernes, *avec les notes de* M. de la Monnoie, *tom. V.* Bayle, *diction. critique. Bibliothéque du Richelet par* M. l'abbé le Clerc. Titon du Tillet, *Parnasse François*, *in-folio*, *pag.* 267, 268. Niceron, *mémoires*, &c. *tom. XXVIII.* L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres.*

QUILLINIUS, que d'autres nomment *Cilinnius*, étoit un des prélats à qui le moine Leporius, converti par saint Augustin, adressa la rétractation de ses erreurs sur la grace, qu'il avoit puisées à l'école de Pélage, & sur quelques autres touchant l'incarnation du Verbe, qui l'ont fait regarder comme l'avantcoureur de Nestorius, qui troubla l'église quelques années après. Quillinius étoit un évêque distingué dans les Gaules, mais on ignore quel siége épiscopal il occupoit. Les uns le placent à Aix, d'autres à Fréjus. On reconnoît en effet un saint Quillin (*Quillinius*) pour évêque de Fréjus avant saint Léonce; mais il paroît certain que ce dernier occupoit ce siége quand Leporius fit sa rétractation vers l'an 424. * Voyez l'*histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval, Jésuite, livre III.

QUILLINUS (Erasme) peintre d'Anvers, naquit en 1607. Après avoir professé la philosophie, il suivit le penchant qu'il avoit pour la peinture; & s'étant mis sous la discipline de Rubens, il devint un très-bon peintre. Il a peint dans son pays & dans les lieux d'alentour, plusieurs grands ouvrages pour les églises & pour les palais, & a laissé en mourant une grande réputation de son mérite, sans que de sa part il ait jamais cherché autre chose que le plaisir qu'il trouvoit dans l'exercice de la peinture. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

QUILLOT (Claude) qui a été l'occasion, sans doute innocente, du QUILLOTISME, dont on a fait une secte qui a fait beaucoup de bruit à Dijon & dans toute la Bourgogne, à la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII. Il étoit fils d'un artisan d'Arnay-le-Duc; & l'on croit qu'il fit ses premieres études dans sa patrie. Il vint les continuer à Dijon, où il entra chez M. de Chintrey conseiller au parlement, pour être précepteur des enfans de ce magistrat. Après y avoir demeuré quelque temps, le desir d'une vie plus parfaite le porta à entrer chez les Chartreux, où il édifia beaucoup par sa régularité; mais l'austérité de cet ordre étant au-dessus de ses forces, il retourna dans le siécle, prit les ordres sacrés, & fut attaché à la paroisse de S. Pierre de Dijon, en qualité de prêtre habitué, ou mépartiste. M. l'évêque de Langres l'ayant chargé du ministére de la confession, il devint en peu de tems un directeur célébre. On le consultoit sans cesse dans Dijon, & son confessional étoit assiégé d'un très-grand nombre de personnes qui se mettoient sous sa conduite. Ce concours, fruit de sa réputation, lui attira des affaires, & fut pour lui l'occasion d'une vive & longue persécution. On envenima toutes ses actions: on ne craignit pas de lui supposer des crimes honteux; & pour le perdre, on eut l'imprudence d'attaquer la réputation des meilleures familles de Dijon. Comme on étoit troublé alors en France par les erreurs des Quiétistes, on en chargea aussi M. Quillot, & l'on prétendit que, peu content d'enseigner ces erreurs à ses pénitentes, il les réduisoit en pratique avec elles. Il est vrai que plusieurs choses colorerent un peu cette accusation. Claude Quillot avoit pris du gout pour la lecture des nouveaux mystiques, & même pour les écrits de Molinos: il reçut chez lui en 1686 madame Guyon & le P. de la Combe, lorsque ces deux célébres Quiétistes passerent par cette ville; il répandit plusieurs de leurs ouvrages, & surtout ceux de la dame. Mais il eut cela de commun avec bien d'autres, qui n'appercevant pas encore le venin de ces livres, étoient trompés par l'apparence de piété que la premiere lecture de ces écrits présentoit. D'ailleurs il ne s'ensuivoit nullement de ces erreurs d'esprit, que Claude Quillot fût livré aux erreurs du cœur où le Quiétisme entraine ordinairement ceux qui s'y abandonnent. De plus, on n'a aucune preuve qu'il ait enseigné leurs maximes, même celles qui sont les moins criminelles, depuis que le saint siége & l'église de France les eurent condamnées. Cependant, quelques liaisons qu'il avoit eues avec Robert curé de Seurre, qui fut condamné au feu en 1698, par le parlement de Dijon (*Voyez* ROBERT.) & cette apparence de Quiétisme dont Quillot ne s'étoit point assez garanti, servirent de prétexte à ses ennemis pour le poursuivre comme un criminel & un homme perdu de vices. On entendit des témoins contre lui, on reçut leurs dépositions: & quoique la plupart fussent ou fausses ou exagérées, on engagea l'official de Dijon à donner une sentence contre les adhérans & sectateurs de Robert, & l'on y comprit M. Quillot. Cette sentence est du 17 de juillet 1700. Les coupables, ou ceux que l'on y juge tels, sont condamnés par cet acte à différentes peines, & M. Quillot y est déclaré bien & duement contumace, atteint & convaincu d'avoir distribué quelques livres suspects des erreurs du Quiétisme; d'avoir tenu des discours conformes à ces erreurs; & d'avoir eu des liaisons suspectes avec Robert & autres. Pour réparation de ces crimes, la sentence le condamne à trois ans de prison dans un monastere, à y jeûner pendant ledit temps au pain & à l'eau tous les vendredis, à réciter l'office de la sainte Vierge & le pseaume 50, à genoux; lui interdit à perpétuité l'administration du sacrement de pénitence, & le suspend pendant un an de la fonction de ses ordres. La même sentence le condamne à 30 livres d'aumône, & à faire sa profession de foi entre les mains de l'évêque de Langres, avant que d'entrer dans le monastere qui lui sera indiqué. Pendant le cours de cette procédure, qui avoit commencé dès le mois de décembre 1698, M. Quillot qui ne se croyoit pas en sureté, malgré le nombre de ses amis & de ses protecteurs, s'étoit plusieurs fois caché, & ne s'étoit montré que lorsqu'il avoit cru que la fureur de ses ennemis étoit un peu appaisée. Mais lors de la sentence il étoit retiré; & comme on ne savoit où il étoit, on le sonna à son de trompe, & on apposa le scellé à sa maison. La justice séculiere examinoit de son côté toute cette affaire pour ce qui la regardoit: il y eut successivement plusieurs commissaires nommés pour cet examen, dont le résultat fut, que le parlement de Dijon le mit hors de cour, sur le cas privilégié, par son arrêt du 27 août 1700. Durant cette longue procédure, M. Quillot produisit plusieurs factums en sa faveur, & ses adversaires y répondirent par d'autres; mais plus encore par quantité de satyres en vers & en prose, dont ils inonderent toute la ville de Dijon. Après l'arrêt du parlement, Quillot voyant que ses ennemis n'avoient triomphé qu'à-demi, crut qu'il pouroit bien leur arracher entierement une victoire dont ils possédoient même une partie injustement. Il fit solliciter la révision du procès & de la sentence de l'official; & quand il eut été assuré d'un examen impartial, il se rendit en prison, & peu de temps après l'official rendit une nouvelle sentence qui *le renvoye à pur & à plein de l'accusation formée contre lui.* Ce nouvel acte est du 10 avril 1701. Claude Quillot sortit de prison le 21 du même mois, & reprit ses fonctions, excepté l'administration du sacrement de pénitence, dont on ne jugea pas encore à propos de le charger. Nous ignorons combien il a survécu à cette affaire. Ses ennemis irrités de ce succès, tâcherent au moins de le noircir dans la postérité, en forgeant une secte imaginaire qu'ils appellerent de son nom, le *Quillotisme*, & en donnant une histoire pleine de faussetés & de calomnies, de la vie de Quillot, & du procès qu'ils lui avoient suscité. Elle est intitulée: *Histoire du Quillotisme, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quiétisme, avec une réponse à l'apologie en forme de requête* (composée par M. Melenet, avocat célébre à Dijon,) *produite au procès criminel par Claude Quillot, prêtre habitué de l'église de S. Pierre de Dijon, & de depuis, les mêmes charges subsistant, mis hors de cour*

par le même juge. A Zell, chez Henriette Hermille, à l'image du bon Pasteur, *in-4°*. L'auteur de cette histoire est M. Hubert Mauparty, conseiller au présidial de Langres, à ce que nous a assuré le P. Oudin, qui a connu l'auteur, & lui a souvent entendu parler de son ouvrage. Cette histoire parut au mois d'avril 1703, & fut répandue le soir du neuviéme du mois dans les principales maisons de Dijon, & même dans les monasteres des religieuses, où elle fut jettée par-dessus les murs. Il y régne une grande partialité, & une passion effrénée de médire de tout le monde. Dès que M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres, en eut connoissance, il la fit examiner, & la condamna sévérement par une ordonnance pastorale du 21 avril de la même année 1703, qui fut lue, publiée & affichée à Dijon, & lue aux prônes des messes paroissiales de ladite ville. Ce prélat y déclare que Claude Quillot avoit fait connoître son innocence devant tous ses juges, & que cette histoire du Quillotisme blessoit également la vérité des faits par les calomnies dont elle est remplie; & la pureté des moeurs, par le détail honteux dans lequel elle entre. Le parlement de Dijon, de concert avec l'autorité ecclésiastique, faisant droit sur les conclusions du procureur général du roi, condamna pareillement la même histoire le 9 juin suivant, à être lacérée & brulée par l'exécuteur de la haute justice, comme calomnieuse, blessant également le sacerdoce & l'empire, & attaquant sans ménagement & sans vérité les ministres du Seigneur, & quantité de familles honnêtes que l'on s'y efforçoit de deshonorer. Au reste on tira un très-petit nombre d'exemplaires de cette histoire, & on la trouve avec peine dans les cabinets de quelques curieux. C'est un *in-4°* de 434 pages, en y comprenant la requête de M. Melenet, accompagnée de réflexions longues qui respirent le même esprit que l'histoire. L'ordonnance de M. de Langres, & l'arrêt du parlement de Dijon ont aussi été imprimés. * *Mémoires du temps*.

QUILMANCE, ville d'Ethiopie dans la côte d'Ajan, près de Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Melinde & Magadoxo. * Mati, *diction.*

QUILMANCI, riviere qui a sa source dans l'Abyssinie, où elle porte le nom de Zébée; ensuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Barraboa, & se décharge dans la mer de Zanguebar à Quilmance. * Mati, *dictionaire géographique.*

QUILOA, royaume de Zanguebar en Afrique, sur la côte de la mer d'Ethiopie, a une ville capitale de même nom, située dans une petite isle nommée aussi *Quiloa*, près du continent, & défendue d'une forte citadelle. Le roi de ce pays, qui est mahométan, faisoit ordinairement sa demeure dans cette ville; mais en 1505, Fr. d'Almeida ayant fait aborder la flotte portugaise dans cette isle, envoya querir ce roi, qui feignant d'être malade, se prépara pour se défendre. Aussitôt Almeida envoya 700 de ses soldats assiéger cette ville: ils la prirent. Après quoi, le roi s'en étant sauvé, ils y changerent le gouvernement, & la rendirent tributaire du roi de Portugal. Cette ville a un port très-fréquenté. Il y a encore une ville de même nom à l'autre bord de l'isle, appellée l'*ancienne Quiloa*, éloignée de Mozambique de 150 lieues françoises. * Baudrand. Daviti, *de l'Afrique.*

QUIMPERCORENTIN, ville épiscopale en Bretagne, est située au confluent de l'Oder, & d'une petite riviere nommée Benaudet. Elle est la capitale de l'ancien comté de Cornouaille. S. Corentin, son premier évêque, a augmenté son nom. Le chapitre de la cathédrale est composé du doyen, de deux archidiacres, d'un trésorier, d'un chantre, d'un théologal & de douze chanoines. L'abbé de Daoulas est le premier chanoine de ce chapitre: sa chaire est dans le choeur vis-à-vis celle de l'évêque; & aux processions il marche à sa gauche, de même que ses religieux marchent à la gauche des chanoines. L'évêque est seigneur de la ville, qui a sénéchaussée, présidial, & un siége d'amirauté.

QUIMPERLÉ, célébre abbaye en Bretagne, au diocèse de Quimpercorentin. Ce fut Alain Cagnard, comte de Cornouaille, qui fonda ce monastere vers l'an 1034, en l'honneur de la sainte Croix, dans un lieu nommé auparavant *Anauroe*. Il y établit pour premier abbé un saint moine nommé *Garloëse*, qui fut tiré du monastere de Rhedon, & béni par Orscand évêque de Quimper. Le fondateur mit ce monastere sous la protection du saint siége, & l'obligea de payer tous les ans à l'église romaine un cens de deux deniers d'or. Le monastere de Quimperlé, ou Quimperlay, est de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye est aujourd'hui en commende. Au siécle dernier cette maison a eu pour abbé commendataire un homme célébre par sa grande piété: c'étoit M. Charrier. C'est dans ce monastere que dom Claude Lancelot, si connu par ses ouvrages, & par la grande austérité de sa vie, est mort: il a été inhumé dans la nef même de l'église abbatiale, du côté de l'évangile, sans épitaphe ni pierre sépulcrale. Il étoit exilé en cette maison depuis qu'on l'avoit fait sortir de l'abbaye de saint Cyran, où il avoit fait profession de la vie religieuse. *Voyez* LANCELOT. * *Histoire de Bretagne* par dom Lobineau, benédictin de la congrégation de saint Maur. *Histoire de l'église Gallicane* par le pere Longueval, Jésuite, *tome VII, livre XX. Nécrologe de Port-Royal des Champs, pag.* 179.

QUINAULT (Philippe) poëte François, étoit d'une bonne famille. C'est ainsi qu'en parlent ses contemporains, qui devoient en être plus instruits que Furetiere, qui dans son *factum contre l'académie*, insinue qu'il étoit fils d'un boulanger de Paris. Plusieurs prétendent qu'il avoit été domestique de Tristan l'Hermite: il est du moins certain que ce fut sous ce maître qu'il apprit à faire des vers. Quand tout ce qu'on a dit sur la prétendue bassesse de son extraction seroit vrai, Quinault n'en seroit que plus louable d'avoir su si bien réparer le tort de sa naissance, & acquérir par l'usage du monde une très-grande politesse, que ceux qui l'ont connu remarquerent toujours en lui. Il se fit connoître avant l'âge de vingt ans par quelques piéces de théatre qui eurent assez de succès. Mêlant l'étude du droit à l'ardeur de rimer, il eut occasion de rendre service à un riche marchand de Paris qui mourut peu de temps après, & dont il épousa la veuve. Alors il acheta une charge d'auditeur en la chambre des comptes en 1671. Il avoit été reçu l'un des quarante de l'académie françoise l'année précedente. Il fut employé à faire des opéra, & excella en ce genre de poësie. Ses opéra sont, *les Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, *Cadmus & Hermione*, *Alceste*, *Thesée*, *Athis*, *Isis*, *Proserpine*, *le Triomphe de l'Amour*, *Persée*, *Phaëton*, *Amadis*, *Rolland*, *le Temple de la Paix*, & *Armide*. Il eut l'honneur de haranguer le roi au nom de l'Académie françoise, au retour de ses campagnes de 1675 & de 1677. Lulli préféra Quinault à tous les autres poëtes, parcequ'il trouvoit en lui seul réunies toutes les qualités qu'il cherchoit; une oreille délicate pour ne choisir que des paroles harmonieuses, un gout tourné à la tendresse, pour varier en cent manieres les sentimens consacrés à cette espece de tragédie; une grande facilité à rimer, pour être toujours prêt à servir le roi dans le besoin, & une docilité très-rare pour se conformer toujours aux idées du musicien. Sur la fin de sa vie il eut regret d'avoir donné son temps à faire des opéra, & prit la résolution de ne plus composer de vers qu'à la gloire de Dieu & du roi de France. Il commença par un poëme sur l'extinction de la religion réformée dans le royaume, dont voici les quatre premiers vers:

> *Je n'ai que trop chanté les jeux & les amours;*
> *Sur un ton plus sublime il me faut faire entendre.*
> *Je vous dis adieu, Muse tendre,*
> *Je vous dis adieu pour toujours.*

Il mourut le 26 novembre 1688, âgé de 53 ans. Il avoit composé pour lui-même l'épitaphe suivante, pour être mise sur son tombeau après sa mort:

Passant, arrête ici pour prier un moment;
C'est ce que des vivans les morts peuvent attendre.
Quand tu seras au monument,
On aura soin de te le rendre.

Outre ses opéra, il a fait encore seize piéces de théatre qu'il donna avant l'âge de trente ans, savoir: *les Rivales*, comédie, en 1653. *L'amour indiscret, ou le maître indiscret*, comédie, en 1654. *La comédie sans comédie*, en 1654. *La généreuse ingratitude*, tragi-comédie, en 1654. *La mort de Cyrus*, tragédie, en 1656. *Le mariage de Cambyse*, tragi-comédie, en 1656. *Stratonice*, tragi-comédie, en 1657. *Les coups de l'amour & de la fortune*, tragi-comédie, en 1657. *Amalasonte*, tragédie, en 1658. *Le feint Alcibiade*, tragi-comédie, en 1658. *Le fantôme amoureux*, tragi-comédie, en 1659. *Agrippa, ou le faux Tiberinus*, tragi-comédie, en 1660. *Astarte, roi de Tyr*, tragédie, en 1663. *La mere coquette, ou les amans brouillés*, comédie, en 1664. *Bellérophon*, tragédie, en 1665. *Pausanias*, tragédie, en 1666. Toutes ces piéces sont en vers & en cinq actes. M. Quinault est encore auteur de quelques poësies d'un autre genre, entr'autres de quelques épigrammes, où l'on voit qu'il badinoit agréablement, & de la *description de la maison de Sceaux de M. Colbert*, petit poëme écrit avec beaucoup d'esprit & de délicatesse. Il avoit composé aussi une pastorale sous les noms de *Lysis & d'Hespérie*, au sujet de la négociation de la paix & du mariage du roi Louis XIV. Cette piéce fut composée de concert avec M. de Lyonne, ministre & secrétaire d'état pour les affaires étrangeres, sur les mémoires que fournit le cardinal Mazarin. On la représenta au Louvre devant leurs majestés le 9 de décembre 1660; mais elle n'a pas été imprimée. Pendant que Quinault travailloit à un opéra, dont le roi lui avoit prescrit le sujet, il fit ces jolis vers, où il dit que l'opéra le plus difficile à son gré, ce n'est pas celui que le roi lui demande, mais d'avoir cinq filles à marier:

C'est avec peu de bien un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beau pere.
Quoi! cinq actes devant notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire?

Plaisanterie toute pure: car M. Quinault étoit riche. Sa femme lui avoit apporté plus de cent mille écus; le roi lui donnoit deux mille livres de pension, & Lulli, pour chaque opéra, quatre mille livres. Trois de ses filles ont été religieuses, & deux avantageusement mariées. Il n'avoit point de fils. * *Mém. histor. Journal des savans du 23 Mars 1665.* Voyez ce qu'en dit Baillet *dans les jugemens des savans sur les poëtes modernes.* Boileau Despreaux, *dans la préface de ses œuvres & satyr. 2 & 3.* Bocheron, *vie de Quinault.*

QUINBOROUGH ou QUEENBOROUG, capitale de l'isle de Scheppei, dans le comté de Kent, dans le canton de Scrag. Elle envoie deux députés au parlement, & est ornée d'un collége royal. * *Dict. angl.*

QUINCY ou QUINÇAY, abbaye de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Pontigny, proche Tonnerre, au diocèse de Langres. Sa fondation ne remonte pas plus haut que le douziéme siécle: elle a été beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Eudes de Châtillon, qui en étoit abbé dans le douziéme siécle, la désola de telle sorte, qu'elle n'a pu encore se relever de ses ruines. Il ne reste de l'église que le chœur & les deux croisées, dans lesquelles il y a sept autels de chaque côté. On prétend que les satellites de Châtillon s'étant un jour revêtus, au nombre de cinq cens, des ornemens des ministres sacrés, y firent par dérision une espéce de procession autour d'une croix, & qu'ensuite ils brulerent tous ces ornemens au même lieu. On montre dans l'église le tombeau de S. Gautier, abbé du monastere, que quelques-uns prétendent avoir été évêque d'Auxerre & martyr; mais on ne trouve point d'évêque d'Auxerre de ce nom; & le siége de cette église se trouve certainement rempli par d'autres évêques dans le temps où l'on dit que ce saint a pu l'occuper, c'est-à-dire, avant le milieu du XIII siécle. (M. l'abbé le Beuf donne des preuves que ce Gautier n'a point été évêque d'Auxerre, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire civile & ecclésiastique d'Auxerre*, tome I, pag. 375 & suivantes.) MM. de Tanlay, de Vergy & de Noyers, ont eu autrefois leur sépulture dans cette abbaye. On trouve encore à Quincy un assez grand nombre de manuscrits: la plupart sont des ouvrages de S. Ambroise, de S. Jerôme, de S. Augustin, de S. Grégoire, de S. Bernard, & du vénérable Bede. On y voit aussi les lettres d'Hildebert, évêque du Mans; la vie de saint Bernard écrite par Guillaume, abbé de saint Thierry, laquelle est suivie d'une histoire des Albigeois, dont le commencement est semblable à celle qui a été composée par l'abbé des Vaux-de-Cernay; mais dont la fin est différente. * *Voyage littéraire* des peres DD. Martenne & Durand, tome I, pag. 107 & 108.

QUINCY, abbaye de l'ancien ordre monastique, fondée au VII siécle, dans le Poitou, est située sur la petite riviere de Miozon, à une lieue & demie de Poitiers. Les historiens disent que cette abbaye avoit été fondée par les parens de saint Aicadre, vulgairement Achard, qui a été abbé de Jumiéges, & pour ce saint même. Saint Philibert en prit la direction, selon l'intention des fondateurs, dont le dessein étoit de la lui soumettre, & à l'abbaye de Jumiéges. Il fit aussi venir de celle-ci des religieux pour habiter ce nouveau monastere; & il y établit Achard pour premier abbé. Peu de temps après, il envoya Achard pour gouverner Jumiéges en sa place; & l'on mit à Quincy un religieux fort intelligent & de grande vertu, nommé Probe. On honore à Quincy un saint Benoît qu'on suppose avoir été évêque de Samarie, & être passé en France, où il mena, dit-on, la vie érémitique; mais un ancien calendrier, écrit sous le régne de Charlemagne, ne lui donne que la qualité de prêtre. * *Histoire de l'église Gallicane*, tom. IV, liv. X, pag. 153. *Histoire de Tournus*, par Pierre Juénin, premiere partie, chap. 4, pag. 21.

QUINDECEMVIRS, magistrats Romains, avoient soin de garder les livres des Sibylles; ce que faisoient auparavant les Décemvirs & les Duumvirs. Ils consultoient ces oracles lorsque le sénat l'avoit ordonné, & en faisoient leur rapport, y ajoutant leur avis. Ces magistrats étoient aussi commis pour exécuter tout ce qui étoit prescrit dans ces livres des Sibylles, & pour faire célébrer les jeux séculaires. Ce nom leur fut donné parce-qu'ils étoient quinze, de *quindecim*, qui signifie *quinze*, & *vir, homme.* On croit que ce fut Sylla, dictateur, qui les établit, créant cinq magistrats, qu'il ajouta au collége des Décemvirs. * Tite-Live, *l. 6.*

☞ QUINET (dom Louis) fils d'un honnête laboureur, homme à son aise & d'une probité connue, de la paroisse de la Houblonniere, diocèse de Lizieux, vint au monde vers l'an 1595. Etant fort jeune, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye du Val-Richer, de l'ordre de Citeaux, au diocèse de Bayeux, mais peu distante de la ville de Lizieux. L'abbé de Clairvaux, pere immédiat de cette maison, y faisant sa visite, remarqua dans le jeune Quinet une conduite sage, d'heureuses dispositions pour la piété, & une certaine ouverture d'esprit qui le lui fit regarder comme un sujet d'espérance. Dès ce moment il l'affectiona, & laissa des ordres pour qu'on eût à le faire étudier. Sitôt qu'on le jugea en état de commencer sa philosophie, on l'envoya à Pont-à-Mousson, où il fit son cours sous le R. P. Fournier, Jésuite, religieux d'une grande piété & qui fut confesseur de S. François de Sales. Il ne tarda point à connoître toutes les bonnes qualités de son nouveau disciple. Plus il l'étudioit, & plus il découvroit en lui de talens qui le lui rendoient cher. C'est ce qui le porta

à en prendre un soin particulier, & le jeune religieux y répondoit d'une maniere qui étoit au maître un nouveau motif de redoubler ses attentions. Il admiroit en lui un naturel extrêmement bon, des moeurs douces & pures, une grande modestie, & avec cela une figure tout-à-fait intéressante. De Pont-à-Mousson frere Louis Quinet fut envoyé à Paris pour y commencer sa licence. Il s'y distingua tellement par sa piété, par sa conduite, par les progrès qu'il fit dans ses études, qu'il mérita de recevoir à la fin le grade de docteur en théologie. Il fut aussi promu au sacerdoce, & peu de temps après l'abbé de Clairvaux, par l'estime qu'il faisoit de son mérite & de sa vertu, le nomma prieur de l'abbaye de Royaumont, où il établit la réforme dont il a toujours été dans son ordre un des plus fermes appuis, la soutenant encore plus par ses exemples que par ses discours. Ce fut à Royaumont que le cardinal de Richelieu eut occasion de le voir; son éminence ne tarda point à connoître son mérite, & bientôt il eut part à sa confiance; elle ne put lui en donner une preuve plus marquée, qu'en le choisissant pour son confesseur toutes les fois qu'elle venoit à Royaumont. Dom Jean Thuault, abbé de Barbery, étant mort en 1638, le cardinal ne jetta point les yeux sur d'autres que sur dom Louis Quinet pour le remplacer. Aussitôt qu'il eut reçu ses bulles, il partit pour venir prendre possession de cette abbaye. A la premiere nouvelle qu'en eurent les religieux, effrayés dans la crainte qu'il ne les obligeât d'embrasser la réforme qu'ils redoutoient extrêmement, ils ne voulurent ni le recevoir, ni le reconnoître, ce qui l'obligea d'aller coucher à l'abbaye d'Aulnay. Mais ces mêmes religieux ayant appris que le cardinal qui étoit pour lors abbé général de Citeaux entreprenoit cette affaire, & qu'il entendoit soutenir de tout son pouvoir sa cause comme celle de toute la réforme, ils sentirent bien qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre que de se soumettre. Résolus donc de le reconnoître pour leur abbé, ils lui députerent les principaux de la communauté pour le prier d'en venir prendre le gouvernement: lui de son côté leur déclara que son intention n'étoit point de les gêner sur la réforme; que ne s'y étant point engagés par leur profession, il ne se regardoit pas comme autorisé à leur imposer ce joug; qu'ainsi ils seroient très-libres par rapport à l'abstinence, de continuer le même genre de vie dans lequel ils avoient été élevés. Les esprits étant donc revenus de leurs préventions, tout se pacifia, & ils n'eurent qu'à se louer de la conduite de leur nouvel abbé. Deux ans après son installation, c'est-à-dire sur la fin de l'année 1640, un jour de la fête de la sainte Vierge, on commença à manger au réfectoire commun. Trois des anciens, de leur plein gré, & sans même qu'il les y eût exhortés, mus d'un esprit de piété, demanderent à faire maigre, ce qui donna beaucoup de consolation à l'abbé; & depuis ce temps-là la maison commença d'être comptée au nombre de celles qui ont embrassé la réforme. Les nouveaux sujets que l'on reçut s'y engagerent. Dom Quinet, pour maintenir l'observance qu'il établit dans sa maison, fit d'abord des réglemens particuliers; elle a ensuite adopté ceux qui ont été donnés dans une assemblée des supérieurs de l'étroite observance, & ils s'y observent très-religieusement. On ne peut mieux faire l'éloge de D. Quinet, qu'en disant qu'il fut un homme selon le coeur de Dieu, & un des plus éclairés directeurs de son siécle pour la conduite des ames. M. l'évêque de Bayeux l'honora toujours de son estime, ainsi que plusieurs autres évêques de différens diocèses, qui le consultoient lorsqu'ils avoient quelques difficultés au sujet du gouvernement des monasteres. Il fut visiteur & vicaire général de son ordre pour les maisons de la réforme, où il fit des biens infinis, & doit à juste titre en être regardé comme un des peres. On admira toujours en lui un zèle plein de lumieres & de sagesse, en même temps qu'il s'étoit rendu un modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Le desir de se préparer plus particulierement à la mort lui fit prendre le parti de se décharger du gouvernement de son abbaye cinq ans avant qu'elle arrivât. Il proposa pour le remplacer un de ses éléves qui fut agréé, nommé dom Nicolas Le Guedois, originaire de Thorigny & son premier profès. Ainsi rendu pour ainsi dire à lui-même, dom Quinet se renferma dans un plus grand silence, ne s'occupant plus que de la priere & de la méditation continuelle des plus importantes vérités du salut, donnant à ses freres l'exemple d'une profonde humilité. Il mourut à Barbery le 2 janvier de l'an 1665. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont, 1. *Eclaircissemens ou conférences sur la régle de S. Benoit en forme de dialogue*, &c. avec *un Traité des dispositions de piété pour l'exercice journalier d'une ame religieuse*, in-8°, imprimé à Caen en 1651, par Pierre Poisson. 2. *Trésor de piété contenant divers sujets pour s'entretenir avec Dieu dans l'oraison, sur les devoirs de la vie chrétienne & sur les principaux mysteres de notre religion*, imprimé à Paris. 3. *Les états pénibles & humilians de Jesus-Christ sur la terre*, à Caen chez Poisson en 1651, *in*-12. 4. *Le noviciat des Bénédictins expliqué par diverses conférences entre le pere & l'enfant*, à Paris chez Jean Pocquet en 1653, *in*-12. Le corps de dom Louis Quinet fut inhumé au milieu du chapitre de l'abbaye de Barbery, où l'on a mis sur son tombeau cette épitaphe:

Reverendus in Christo pater Domnus LUDOVICUS QUINET. *In Monasterio Beatæ Mariæ de Valle-Richerii communem ordinis Cisterciensis observantiam vixdùm professus, strictiorem statim amplexus est. In facultate theologiæ, Parisiis gradum doctoralem assecutus. Regalis-Montis prior, ac deinde Barberii abbas effectus, in utroque monasterio regularem disciplinam instauravit; & tum suis, tum etiam multis aliis cujuscumque, sed maximè religiosi status, ad virtutem, cum mirabili suavitate & gratia speciali, instruendis ac dirigendis indefessus operam dedit. In amplianda ordinis gloria, in reformatione illius propaganda, in regendo parisiensi studio, in visitandis monasteriis, sibi, ut vicario generali, per totam Normanniam specialiter commissis; in spiritualibus Sacerdotum colloquiis, quibus frequenter interfuit, promovendis; necnon in pluribus monasteriis extraneis, ut pote in partem ministerii, ab episcopis sæpe vocatus, gubernandis, incredibili zelo & sapientiâ laboravit. Præclara scriptis, verbis & exemplis reliquit omnibus vitæ christianæ ac religiosæ documenta; & tandem, clarus meritis, sanctis Ecclesiæ sacramentis piè ac devotè susceptis, septuagenarius hic interiit, die secundâ anni* 1665.

* *Mem. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

QUINGEI, bourg ou bailliage. Il est dans le comté de Bourgogne, sur la Louve, à sept lieues de Dole vers le levant, & à quatre de Besançon vers le sud. * Mati, *diction.*

QUINIDE, *Quinidius*, évêque de Vaison, après avoir été diacre de cette église, & assisté l'an 552 au concile d'Arles, en qualité de député de son évêque Théodose, fut choisi par son coadjuteur, & lui succéda en 571. Il assista au IV concile de Paris en 572, & mourut le 15 de février 579, jour auquel on fait mémoire de lui dans l'église de France. * Bollandus. Baillet, *vies des Saints, au mois de février*. Les peres dom Martenne & Durand, de la congrégation de S. Maur, l'appellent *Quinin*: en quoi il y a lieu de croire qu'ils se sont trompés. La preuve est que tous ceux qui nomment ce Saint, l'appellent en latin *Quinidius*. Il y a une église sous son nom à Vaison, qui étoit autrefois une abbaye. Cette église fort ancienne fut réparée vers la fin du XVII siécle, par l'illustre & savant Joseph Maria Suarès, évêque de Vaison, qui y fit graver ces deux vers, qui confirment encore notre opinion.

Sancto QUINIDIO *reparo venerabile templum,*
Ut mihi cælestem præparet ipse thronum.

L'autel

L'autel est d'un très-beau marbre : il est creux, & plusieurs critiques croient que c'est le tombeau même de Saint *Quinide*.* *Voyez* le voyage littéraire des PP. DD. Martenne & Durand, *tom. I.*

QUINOCUNI, ville de l'isle de Niphon. Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom, & située sur la côte méridionale de la contrée de Jetsengo. * Mati, *diction.*

QUINPERCORENTIN, *cherchez* QUIMPERCORENTIN & CORNOUAILLE.

QUINOT ou GUYNOT DE LAUZIERE, sénéchal de Querci, étoit un homme de confiance de Louis XI, roi de France. Il faisoit du bien dans sa province, & ce fut lui que Louis XI chargea de lui faire venir François de Paule, instituteur des religieux Minimes. On sait l'empressement avec lequel ce roi desira de faire sortir ce saint homme de la Calabre pour le faire venir en France, dans l'espérance qu'il avoit qu'il le guériroit de ses infirmités, & qu'il retarderoit de beaucoup le temps de sa mort. Quinot s'aquitta avec zèle de sa commission, & détermina François de Paule à venir. Louis XI, par reconnoissance, donna à Quinot une pension de six cens livres tournois. François de Génas, conseiller & général des finances du roi, en Languedoc, ayant retranché la moitié de cette pension, en alléguant que c'étoit par l'ordre du roi, Quinot s'en plaignit, & Louis XI, qui n'avoit point donné un tel ordre, écrivit à François de Génas de satisfaire au plus vîte Quinot, avec menaces, si la satisfaction n'étoit pas prompte, entiere & persévérante, d'ôter tout emploi à Génas. Les lettres de ce prince sur ce sujet, font beaucoup d'honneur à Quinot : elles sont datées du Plessis près de Tours le 15 de mai 1482. Ces lettres se trouvent dans le *Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome I.*

QUINQUARBRES, *cherchez* CINQARBRES.

QUINQUAGESIME, septiéme dimanche avant Pâques. *Voyez* CARESME.

QUINQUATRIES, fêtes que l'on célébroit à Rome en l'honneur de Minerve, étoient semblables à celles que les Athéniens appelloient *Panathénées*. On leur donna ce nom, parcequ'elles duroient l'espace de cinq jours. Le premier jour on faisoit des sacrifices & des offrandes sans effusion de sang ; le second, le troisiéme & le quatrieme on faisoit des combats de gladiateurs ; & le cinquiéme on faisoit une cavalcade par la ville. Elles commençoient le 18 mars. Les écoliers avoient congé pendant tout ce temps, & donnoient à leurs maîtres un honoraire qui s'appelloit *Minerval*. On représentoit aussi des tragédies ; & il se faisoit un combat entre les personnes doctes, poëtes & orateurs, des ouvrages d'esprit où le vainqueur étoit couronné, & recevoit un prix institué par l'empereur Domitien. C'est où Stace, *Sylv. l.* 4, *Sylv.* 2, *v.* 67, se vante d'avoir glorieusement vaincu, & d'avoir reçu un présent de l'empereur.

Lux mihi Romanæ qualis sub collibus Albæ,
Cùm modò Germanas acies, modò Daca sonantem
Prælia, Palladio tua me manus induit auro.

* *Voyez* PANATHÉNÉES.

QUINSAI (*ville du ciel*) ancienne ville de la Chine, dont les auteurs ont parlé diversement, avoit selon Marc Polo, cent milles de circuit, & douze mille soixante ponts de pierre. Les modernes ne sont pas bien d'accord du lieu où elle se trouve. Quelques-uns la prennent pour Pekin, qu'un auteur Espagnol nomme la métropole du monde. Mendez Pinto, Herrera, Maldonat & Trigaut en disent des choses surprenantes ; entr'autres qu'un homme à cheval ne la peut qu'à peine traverser en un jour ; qu'elle a trente lieues de tour, dix de long & cinq de large : avec 470 portes, & des murailles où douze chevaux peuvent courir de front. D'autres veulent que la Quinsai d'autrefois, soit la fameuse *Cambalu* d'aujourd'hui ; & Hornius est de ce sentiment ; mais le pere Martin Martini croit que c'est la Kangchu de ce temps, dite *Kingsu* ou *Kaingsai*, & qui fut véritablement ville royale en 1300. Elle est sur le fleuve Cientang. Mais il est bien difficile de rien déterminer là-dessus, puisqu'entre tant de voyages modernes, nous n'en avons presque point de la Chine. Ceux mêmes que nous avons se contrarient presque tous là-dessus, & le sentiment du pere Martin Martini paroît plus raisonnable. Magin, *dans sa géographie*, dit qu'il y a au milieu de cette ville un grand lac, qui a environ trente milles de tour, & que l'on voit aux environs de ce lac plusieurs palais & maisons magnifiques. Il assure aussi que le grand Khan de Tartarie entretient une garnison de trente mille hommes pour la garde de cette place. * Marc Polo, *l.* 2, *c.* 67. Hornius, *l.* 4, *de orig. gent. Amer. c.* 3. Martini, *Atl. Sinic.*

QUINSY, *cherchez* QUINCY.

QUINTALA, isle qui est dans l'embouchure de la riviere de Zaire en Afrique. Il y a dans cette isle une idole d'argent, que personne, dit-on, n'ose toucher, excepté un ministre dont la fonction particuliere est d'empêcher qu'on n'approche de ce faux-dieu, & qu'on ne trouve le chemin qui y conduit. Toutes les fois que ce ministre va y exercer quelque acte de superstition, il prend une route détournée qu'il change continuellement, de peur qu'un chemin trop battu ne se fasse remarquer. Les rois & les peuples font sans cesse des offrandes considérables à cette fausse divinité, & l'on pend ces oblations à des pieux autour de l'idole, qui est dans une grande cour fermée d'une muraille d'ivoire. Ceux de ces insulaires qui sont libres, se font un chef qu'ils élisent à la pluralité des suffrages ; mais ceux qui relévent du roi de Congo, sont gouvernés par des gentilshommes qu'il leur envoie. Les uns & les autres trafiquent du vin de palmier & de Matombe. Les armes dont ils se servent en temps de guerre, sont l'arc, les fléches & la zagaye. * De la Croix, *relation de l'Afrique, tome III.* Thomas Corneille, *diction. géograph.*

QUINTANADUENNA (Antoine) Jésuite Espagnol, natif d'Alcantara dans l'Estrémadure, employa tout le cours de sa vie dans les exercices de piété à Séville, où il mourut en 1651. Nous avons divers traités de sa façon, avec deux ouvrages de théologie morale ; l'un touchant les sept sacremens, & l'autre sur les commandemens de l'église, & les censures canoniques. * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

QUINT-CURCE, *Q. Curtius Rufus*, a écrit l'histoire d'Alexandre, que nous avons encore aujourd'hui. On ne sait pas bien en quel temps il vivoit. Quelques-uns ont douté, à cause de l'excellence de son style, s'il n'est pas aussi ancien que Tite-Live & Velleius Paterculus, & le même dont parle Cicéron dans une de ses épîtres à Quintus son frere. La plus commune opinion est qu'il a vécu du temps de Vespasien ; cependant quelques autres croient qu'il est allé jusqu'au siécle de Trajan. Le pere Tellier Jésuite a soutenu dans sa préface sur Quint-Curce, que cet auteur vivoit sous l'empereur Claude. Chacun se sert du passage du dixiéme livre, où il fait une digression sur la félicité de son siécle, pour l'appliquer à son sens. Quelques-uns ajoutent que Quint-Curce ayant vécu très-longtems, rien n'empêche qu'il ne soit le même dont Suétone a parlé comme d'un rhéteur du vivant de Tibère ; & Tacite, comme d'un préteur & proconsul d'Afrique sous l'empereur Vespasien, puisqu'il n'y a pas plus de 32 ans de la derniere année de Tibère jusqu'à la premiere de Vespasien. Ce que Pline *le jeune* rapporte, *l.* 7, *ep. ad Surram*, d'un spectre apparu en Afrique à un Curtius Rufus, ne peut être entendu que du même dont Tacite fait mention ; mais il n'y a point d'apparence que ce soit celui dont parle Suétone. On s'étonne de ce que Quintilien ne dit rien de l'histoire de Quint-Curce ; mais il ne parle pas de tous les historiens qui ont vécu avant lui. Les deux premiers livres de cet auteur, avec la fin du

cinquiéme, le commencement du fixiéme, & quelques endroits du dernier, qui est le dixiéme, ont été perdus. Christophe Bruno, Freinshemius & quelques-autres, y ont fait des supplémens. Quelques-uns ont cru que l'histoire d'Alexandre, qui porte le nom de Quint-Curce, étoit l'ouvrage d'un auteur moderne qui l'a mis sous ce nom; mais cela n'a point de vraisemblance. Nous en avons une excellente traduction françoise par Vaugelas. * Cicero, *l.* 3, *ep.* 2, *ad Quint.* Tacite, *l.* 11, *annal.* Pline, *l.* 7, *ep.* 27, *ad Surram.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1, *c.* 28. La Mothe-le-Vayer, *jugemens des hist.* Raderus, *aux comm.* Bayle, *dict. critiq.*

QUINTIANUS STOA. (Jean-François) Le vrai nom de cet auteur, né au commencement de 1486, à Quinzano, bourg du territoire de Bresse, étoit *Conti.* Il prit le nom de Quintianus, de Quinzano, lieu de sa naissance, ou parceque, comme sa vanité le lui faisoit dire, il prenoit soin de garantir des plagiaires, les poëtes de son temps, avec qui il étoit lié, à l'exemple de ce *Quintianus*, qui en préservoit le poëte Martial, comme celui-ci le témoigne dans ses épigrammes, liv. 1, chap. 53. Pour le surnom de *Stoa*, enfanté encore par la vanité, il lui venoit, à ce qu'il prétendoit, de son extrême facilité à faire des vers, qui l'avoit fait nommer, disoit-il, *στοὰ, le portique des Muses.* Il commença ses études sous Jean, son pere, qui étoit homme de lettres, & qui avoit une école à Quinzano, où il enseigna la langue latine pendant plus de 60 ans. Il les continua à Brescia sous Jean Britannicus, & vint se perfectionner à Paris, où il fit imprimer quelques-unes de ses poësies, en 1514. Quoiqu'elles soient assez mauvaises, comme il y avoit peu de personnes qui cultivassent alors ce genre d'écrire, elles lui firent de la réputation, & Louis XII lui donna même la couronne poetique. Ghilini ajoute qu'il fut fait précepteur du roi François I, & peu après recteur de l'université de Paris; deux faits absolument faux. De retour en Italie, on le chargea de professer les belles lettres à Pavie, ce qu'il fit pendant plusieurs années. La guerre qui désola le pays, l'ayant obligé à le quitter, il se retira à Quinzano, où il mourut le 7 d'octobre 1557, dans sa 72[e] année. Sur la fin de ses jours on lui avoit offert la conduite d'un collége à Padoue, que son âge & ses infirmités l'avoient obligé de refuser. Quintianus avoit beaucoup lu; mais son jugement & son gout ne répondoient nullement à sa mémoire & à son érudition. Sa prose & ses vers ne sont guère remarquables, que par la dureté du style & l'obscurité des pensées. Ce qu'il fit imprimer en 1514, à Paris, chez Badius, est un volume *in-fol.* qui contient une ode sur la naissance de Jesus-Christ; une tragédie de la passion de Notre-Seigneur; quelques piéces sur sa résurrection; une sur son ascension; une tragédie dont le sujet est le jugement dernier; un discours à la louange de la sainte Vierge, le tout en latin. La préface qui est à la tête du panégyrique de la sainte Vierge, est un chef-d'œuvre d'obscurité; on peut la voir dans le premier tome du *Menagiana.* La tragédie sur la passion a été imprimée séparément à Basle en 1547, *in-8°*, avec quelques autres poësies chrétiennes. La même année 1514, Quintianus Stoa donna quelques autres poësies latines, savoir à la louange de la ville de Paris: *Orpheos libri tres*; des distiques sur toutes les fables des métamorphoses d'Ovide; des élégies, monodies, & autres, à Paris, *in-4°.* Les distiques sur Ovide ont été imprimés avec le livre intitulé: *Bartholomai Bologninі, & Francisci Nigri, epitome elegiaca in Ovidii metamorphoses*, à Basle 1544, *in-8°*, & dans un recueil qui a pour titre: *Poëmata aliquot insignia illustrium poëtarum recentiorum*, à Basle 1544, *in-16.* On trouve encore de Quintianus une élégie sur la mort de Philippe Béroalde, l'épitaphe du même, une autre piéce en l'honneur du même; une lettre à Jacques Evrault ou Evralt, évêque d'Autun, en prose, & datée de Blois, 1514, &c. Ces piéces sont en latin. La lettre sert de dédicace pour les poësies suivantes du même recueil: savoir, une élégie sur la mort d'Anne, reine de France; des épitaphes pour la même; une monodie en l'honneur de la même, avec quelques autres piéces; & une monodie pour Marguerite, reine d'Ecosse. Outre ces poësies, dont plusieurs, avec quelques autres qui ne sont point ailleurs, ont été insérées dans la seconde partie des *Deliciæ poëtarum Italorum*; on a encore de Quintianus Stoa un traité *De Syllabarum quantitate*, imprimé à Venise en 1544, *in-8°*, & plusieurs fois réimprimé depuis. C'est un traité de prosodie, où voulant enseigner la juste mesure des syllabes, il enseigne souvent à faire brèves les longues, & les longues brèves. On trouve à la suite, *Ars brevis Quintiani Stoæ, de aliquibus metrorum generibus.* Enfin, on voit plusieurs de ses lettres parmi celles de Jean Planerius, qui a donné son éloge dans l'ouvrage intitulé: *Joannis Planerii Quintiani patriæ descriptio*, imprimé à Venise en 1584, *in-4°.* * *Voyez* l'ouvrage de Planerius, cité dans cet article; Ghilini, *Theatro d'huomini litterati, tome I.* Niceron, *Memoires*, &c. *tome XXVII.* Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, seconde partie, *pages* 17-31 *&* 158, *& suiv. &* 164.

QUINTIEN, évêque de Rhodès, puis de Clermont en Auvergne dans les V & VI siécles, étoit né en Afrique sous la domination des Vandales. Il quitta son pays & vint en France sur la fin du V siécle, du temps du roi Clovis. Il s'arrêta dans le Rouergue, & fut élu évêque de Rhodès. Il assista au concile d'Agde en 506, & à celui d'Orléans en 511. Théodoric ayant repris le Rouergue sur les François après la mort de Clovis, & s'en étant rendu le maître vers l'an 512, sur Thierri, roi de Metz; Quintien qui étoit alors évêque de Rhodès, & qui étoit fort zélé pour la religion catholique, se vit avec douleur retombé sous la domination des Ariens hérétiques; & l'on croit qu'il chercha à s'en délivrer, en tentant quelques années après de livrer sa ville épiscopale au roi Thierri. Il en fut au moins soupçonné, & soit que ce soupçon fût bien ou mal-fondé, les Goths chercherent à s'assurer de sa personne; mais sur l'avis qu'il eut de leur dessein, il prit la fuite de lui-même, & se retira à Clermont en Auvergne, auprès de saint Eufraise qui en étoit évêque, & à qui il succéda l'an 515. S. Eufraise en le recevant auprès de lui, lui avoit dit: *Les biens de mon église suffisent pour nous entretenir l'un & l'autre; conservons seulement la charité que l'apôtre nous recommande.* Le roi Childebert s'étant emparé de Clermont sur Thierri, ce dernier vint assiéger la ville de Clermont, qui fut défendue par les prieres de S. Quintien. Ce saint mourut le 13 novembre 517, & fut enterré dans l'église de saint Etienne où il se fit plusieurs miracles à son tombeau. On fait sa fête le 14 juin, qui est peut-être le jour de la translation de son corps, de l'église de S. Etienne dans celle de S. Genest & de S. Symphorien. * Gregor. *Turon. hist. l.* 3. *Vita Patr.* Le Cointe, *annal.* Bollandus. Baillet, *vies des Saints.* Valef. *Rer. Franc. l. VI*, *page* 269. Pagi, *critic. annal.* Baron. *ad ann.* 507, *n.* 3, *& seq. Histoire générale de Languedoc*, par les peres DD. de Vic & Vaissete, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *liv. V*, *pag.* 257.

QUINTILIEN, *Quintilianus*, pere ou aïeul de l'orateur, composa les cent quarante-cinq déclamations que nous avons, dont il y en eut cent trente-six publiées par Ugolin de Parme dans le XV siécle, & augmentées de neuf autres qui n'avoient point encore paru, par Pierre Ayrault, l'an 1563, puis par Pierre Pithou en 1580. * Bayle, *dictionaire critique.* Voyez aussi la fin de l'article suivant. S. Hieronym. *in chron.* Eusebe. Seneque, *Proœm. l.* 10, *contr.* 4. Vossius, *l.* 1, *Instit. Orat. c.* 11, *&c.* 15, *de Rhetor. natur. ac const.*

QUINTILIEN (Marcus-Fabius) fils d'un autre Quintilien, naquit à Calahorra en Espagne. Il se forma dans l'éloquence sous le célébre Domitius Afer, qui mourut l'an J.C. 59. Lorsque Vespasien eut assigné des gages pour les pro-

fesseurs en éloquence, Quintilien fut couché sur l'état, & tint école publique à Rome: emploi qu'il exerça 20 années avec beaucoup de réputation; & l'on peut dire que c'étoit le plus judicieux maitre d'étude qui tînt alors dans tout l'empire romain. Au bout de ce temps, il se fit décharger de l'instruction de la jeunesse, & composa un livre des causes de la corruption de l'éloquence. On ne sait pas bien néanmoins si c'est le dialogue que nous avons encore aujourd'hui sur cette matiere, & que l'on attribue communément à Tacite. Ce qui en fait douter, c'est que l'auteur dit qu'il étoit encore fort jeune, en l'an 76 de J. C. Quintilien fut engagé par ses amis à entreprendre un plus grand ouvrage, qui sont les douze livres de la rhétorique, extrêmement estimés par les personnes les plus habiles, pour le style, pour les préceptes, & pour la solidité du jugement. Il fut plus de deux ans à y travailler, & mit ensuite plus d'un an à les polir, & il vouloit les garder encore du temps avant que de les publier, pour les revoir avec plus de maturité, comme un ouvrage étranger; mais on les lui demanda avec tant d'instance, qu'il fut obligé de les donner. Il les adressa à un Marcellus Victorius, & il y flate Domitien par des louanges basses & indignes d'un homme d'honneur. On trouve aussi de l'excès dans la maniere dont il pleure la mort de son fils dans l'une de ses préfaces; & c'est ce dont nous parlerons dans l'article de Quintilien son fils. On peut voir au même endroit quelques particularités de son domestique. Lorsqu'il composoit cet ouvrage, Domitien le chargea du soin des fils ou petits-fils de sa sœur, & fils de Flavius Clément, qui avoit épousé Domitille, fille de sa sœur, ou sœur de Domitien. Ainsi c'est sans doute ce même Clément qui lui fit donner les ornemens consulaires, selon Ausone. Peut-être le même Ausone veut-il dire que Quintilien après avoir acquis tant de gloire à Rome, fut réduit à aller enseigner à Besançon & à Lyon; ce qu'on pourroit croire avoir été une suite de la mort de Clément. Mais il ne faut pas apparemment prendre ce sens, si c'est, comme on le croit, & comme il y a toute apparence, le même Quintilien à qui Pline écrit sur le mariage de sa fille. Ce Quintilien ayant un très-grand mérite avec des biens médiocres, en comparaison des plus riches, Pline le prie fort civilement d'agréer qu'il donne une somme d'argent à sa fille, pour être en état de soutenir la dignité de Nonius Céler, qui la devoit épouser. Outre les auteurs qui ont parlé de Quintilien, Sidoine Apollinaire releve beaucoup ses écrits, & lui attribue un style vif & comparable à un foudre. Pour les déclamations qui portent le nom de Quintilien, données par M. Pithou, en 1580, & qui sont fort célébres dans l'antiquité, on croit qu'elles ne sont pas de celui dont nous parlons; mais d'un autre plus ancien qui pouvoit être son pere, ou plutôt son grand-pere, comme le croit M. Pithou; puisque Sénéque le pere en parle comme d'un homme plus âgé que lui, & déja mort. Il y a encore dix-neuf autres déclamations imprimées avant celles-ci sous le nom de Quintilien, que Vossius ne croit être ni de lui, ni de son grand-pere; mais plutôt du jeune Posthume, qui prit, dit-on, le nom de César & d'Auguste dans les Gaules, avec Posthume, son pere, en 260. Les institutions de Quintilien furent trouvées toutes entieres par le Pogge dans une ancienne & vieille tour de l'abbaye de S. Gal, & non pas, comme quelques auteurs ont écrit, dans la boutique d'un épicier Allemand. Poggio l'a marqué lui-même dans une lettre qui est à la fin du manuscrit dans la bibliothéque de Milan, rapportée par le P. Mabillon, *in Musæo italico*. Cette découverte parut de grande conséquence, parceque jusqu'alors le texte de Quintilien avoit été fort imparfait & défectueux. Quelques-uns ont cru qu'il n'y en avoit point d'autres exemplaires; mais il s'en trouve dans la bibliothéque d'Oxford & dans celle du roi. Jean Nicole, avocat à Chartres, & pere du célébre M. Nicole, a fait une traduction des déclamations attribuées à Quintilien. M. l'abbé Gédoin, chanoine de la sainte Chapelle, & de l'académie françoise, nous a donné une belle & élégante traduction du traité de *l'institution de l'orateur*, de Quintilien, ornée d'une savante préface. La meilleure édition que nous ayons de ses ouvrages en latin, après celle de M. Obrecht à Strasbourg, en 1698, est celle du savant M. Capperonier, diacre de Montdidier, licencié en théologie, & professeur pour la langue grecque au collége royal. Son édition qui est dédiée au roi, a été imprimée à Paris chez Coustelier, en 1725, *in-folio*. M. Burmann, Hollandois, l'a attaquée par beaucoup d'injures, qui ne font que relever le mérite de cette édition. * Bayle, *dict. crit.* Quintilien, *l.* 4 & 9. Tacite, *annal. l.* 12. Pline, *ep. l.* 2 & 6. Suétone, *l.* 8. Tillemont, *histoire des empereurs, tome II.* Baillet, *jugemens des savans sur les critiques historiens. La préface de l'édit. de M. Capperonier.* Gibert, *jugem. des savans sur les Rhet. tome II.*

QUINTILIEN, fils du précédent, un des plus illustres écoliers de son pere, fut un prodige d'esprit. Nous ne pouvons en dire rien de plus certain, que ce que son pere nous en apprend dans l'excellente préface de sa rhétorique. Il perdit cet enfant à la fleur de son âge. » Je n'avois plus dans le monde, *dit Quintilien*, d'autre espérance ni d'autre plaisir que celui que je trouvois dans mon fils Quintilien: il suffisoit lui seul pour » me consoler de la perte que j'avois faite de sa mere » & de son frere. Il ne se contentoit pas de faire paroître du brillant & de la vivacité, comme avoit fait » son frere, & la fécondité de son esprit n'en étoit pas » demeurée aux boutons & aux fleurs. A peine étoit-il » entré dans la dixiéme année de sa vie, que l'on voyoit » déja cet esprit porter des fruits tout dévelopés, tout » formés, & hors des dangers qu'on auroit pu craindre pour leur maturité. Faut-il que je prenne mon » propre malheur à témoin, pour trouver créance dans » l'esprit de ceux qui se contenteront de me plaindre, » sans vouloir se fier à ma parole? N'est-ce point assez » que je sois si cruellement affligé, sans me voir encore » suspect au milieu des témoignages de ma propre conscience? Puisque l'on veut de moi un serment, *je » jure par les manes mêmes de mon fils*, c'est-à-dire, » *par les divinités de ma douleur*, que je n'ai encore rien » vu parmi l'élite de la jeunesse romaine, de comparable à l'excellence de son esprit, qui avoit pour acquérir » les sciences, outre la force & la beauté, une solidité » que j'avois mise à l'épreuve. Il étoit déja capable » d'étudier seul, & de suivre ses propres lumieres. » Quand la modestie, *continue Quintilien*, m'imposeroit silence en cette occasion, ses maîtres ne voudroient pas souffrir que je dissimulasse une vérité qu'ils » connoissoient encore mieux que moi. Tout le monde » remarquoit en lui un fond de probité, de piété, de » douceur & d'honnêteté, qui captivoit tous ceux qui » le voyoient ou qui l'entendoient. Il avoit reçu de la » nature diverses faveurs de surérogation, qui servoient » d'ornement extérieur aux qualités admirables de son » esprit & de son cœur, une délicatesse charmante dans » les traits de son visage, des attraits merveilleux dans » ses regards, une modestie composée sans affectation » dans ses gestes, un ton de voix accompagné d'une » clarté & d'une netteté d'organe; en un mot tous » les agrémens d'un corps bien fait. Non content d'avoir » acquis une connoissance parfaite des deux langues, il » avoit une grace toute extraordinaire pour les parler. Il » avoit l'expression des termes dans leur propriété & » dans toute leur force, & savoit la véritable prononciation des lettres. Tous ces talens nous promettoient » un homme accompli pour l'avenir; mais ses vertus » étoient encore tout autrement estimables que tous ces » rares talens. Il avoit une fermeté & une constance, » telle que les philosophes la chercheroient dans leur » sage. Il s'étoit déja rendu le maître des passions qui » assujettissent les autres, & il s'étoit particulierement » fortifié contre la crainte & la douleur. Quel courage » & quelle grandeur d'ame n'a-t-il pas fait voir pendant

» une maladie de huit mois entiers ? Combien de fois » a-t-il jetté ses médecins dans l'étonnement ? Quelle » présence d'esprit, & quelle force de raisonnement ne » faisoit-il point paroître dans les dernieres heures de sa » vie, pour me consoler, pour me relever de mon abat- » tement, & pour tâcher de me résoudre à sa perte ? » Voilà le portrait du jeune Quintilien, tel que son pere nous l'a laissé ; & l'on peut dire que, s'il tenoit du pere du côté de l'esprit, le pere n'a point flaté le fils, lorsqu'il en fait une si belle peinture. * Quintilien, *praf. in rhetoric.* Baillet, *traité historique des enfans devenus célébres par leurs études*, *&c.*

QUINTILIEN (Saint) abbé célébre par sa sainteté dans le VII siécle, comme on le croit, gouverna avec une grande piété les religieuses que S. Eloi établit à Paris, & qui y ont subsisté long temps. Le même Saint fit aussi bâtir, comme on le sait, une église hors de la ville de Paris, pour la sépulture des religieuses, & dédiée en l'honneur de S. Paul. C'est aujourd'hui l'église paroissiale qui porte le nom de ce saint apôtre, & qui est une des plus considérables de Paris. Saint Quintilien y fut enterré, & l'on voit encore aujourd'hui son tombeau dans cette église. Le P. le Comte de l'Oratoire, dans ses annales de l'histoire ecclésiastique de France, en rapporte cette épitaphe, qui fut mise, selon lui, sur sa tombe, l'an 1490. Il l'appelle *Quintinien.*

QUINTINIANUS *ibi jacet, abbas esse beatus*
Qui scriptis fertur patrum, sed canonizatus
Nondum comperitur, ut ab Ecclesiâ veneretur.

* *Voyez* aussi l'*histoire de l'église Gallicane, liv. IX, par* le P. Longueval, Jésuite.

QUINTILIEN, abbé de S. Germain d'Auxerre dans le VIII siécle, fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville après Théodran. Il a été recommandable, non-seulement par ses bonnes qualités personnelles, mais encore parcequ'il étoit fils de saint *Quintilien*, lequel fonda pour les pélerins Bretons, le monastere de Meleret, aujourd'hui nommé *Montier.* Ce dernier est connu du peuple sous le nom de saint *Quitquelin.* * *Histor. episcopor. Altissiodor. c.* 27. Le P. Longueval, Jésuite, *histoire de l'église Gallicane, livre XI, pag.* 261, *&c.*

QUINTILIENS, hérétiques, disciples de Montanus, tiroient leur nom de celui de *Quintilla*, qu'ils suivoient comme une prophétesse. Ils faisoient l'Eucharistie avec le pain & le fromage : ce qui fit donner le nom d'*Artotiryres*; & parmi eux les femmes étoient prêtres & évêques. * S. Epiph. *hær.* 49. S. August. *h. r.* 27. Baronius, *A. C.* 173, &c.

QUINTILIUS CARDIANUS ou CONDIANUS, & Maxime, étoient deux freres d'une race illustre & de grande réputation sous l'empire de Marc-Auréle & de Commode. Ce dernier les fit périr à cause de leur puissance, de leurs richesses & de leur mérite. Ils avoient été ensemble consuls, gouverneurs de provinces & auteurs. * Ælius Lamprid. *in Commod.* Dion, *in vita Marci.* Philostrates.

QUINTILLUS (Marcus-Aurelius-Claudius) étoit frere de l'empereur Claude, & lui succéda l'an 270. Sa rigueur le rendit odieux aux soldats, qui le tuerent 17 jours après qu'il fut revêtu de la pourpre. D'autres disent que se sentant trop foible pour résister à Aurélien, il se fit couper les veines. * Trebellius Pollio, *in Claud.* Vopiscus, *in Aurel.* Euseb. *in chron.*

QUINTIN MESIUS, ou MATSIS, peintre, natif d'Anvers, ou, selon d'autres, de Louvain, sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, avoit eu dès son enfance beaucoup d'inclination pour la peinture, & fut néanmoins contraint par son pere d'apprendre le métier de maréchal. Comme il étoit trop foible pour un travail si rude, il tomba dans une dangereuse maladie ; & n'ayant pas assez de bien pour se faire assister, il se fit porter à l'hôpital, où étant revenu en convalescence, il s'amusa à crayonner quelques tableaux. Après avoir recouvré la santé, il retourna à son premier métier ; mais ne pouvant s'arrêter à de gros ouvrages, il entreprit de couvrir & d'environer de fer un puits, qui est proche de la grande église d'Anvers, & fit alors paroître l'excellence de son esprit, par l'artifice & la délicatesse de son travail. Ce fut vers le même temps qu'il devint passionément amoureux d'une fille, qu'un peintre recherchoit en mariage. Elle témoigna à Quintin, qu'elle avoit plus d'inclination pour lui que pour le peintre ; mais qu'elle avoit une très-grande aversion pour son métier de maréchal. Quintin voulant posséder sa maîtresse, quitta son métier pour s'appliquer à la peinture, & la cultiva avec tant de soin & d'assiduité, qu'il se rendit comparable aux meilleurs maîtres qui fussent en Flandre. Ainsi l'amour le rendit habile peintre, & lui fit épouser dans la suite celle qu'il avoit recherchée avec tant de passion. Il fit quantité de bons tableaux : & entr'autres une descente de croix, qui est son chef-d'œuvre ; mais il excella sur-tout à faire le portrait. Ce peintre mourut l'an 1529, à Anvers, où il fut enterré dans l'église des Chartreux. Cent ans après, Corneille Vander Geest fit transférer ses os au pied de la tour de l'église de Notre-Dame, où l'on voit la statue de marbre de ce peintre avec cette épitaphe : *Quintino Matsis, incomparabilis artis pictori, admiratrix ; grataque posteritas, anno post obitum sæculari*, 1629.

QUINTIN (Jean) Picard, & tailleur d'habits de profession, au commencement du XVI siécle, se joignit à un certain Copin, avec lequel il se fit chef de l'infâme doctrine des Libertins. Ils la publierent dans la Hollande & dans le Brabant ; mais ayant été pris à Tournai, ils y furent punis vers l'an 1530. *Cherchez* LIBERTINS.

QUINTIN (Jean) né à Autun le 20 janvier de l'an 1500, étoit fils de *Philibert* Quintin, greffier de l'officialité d'Autun, & de *Philiberte* Labourauit. Il employa une partie de sa jeunesse à voyager en Gréce, en Syrie, en Palestine, & dans l'isle de Rhodes, avant qu'elle fût occupée par les Turcs. Il demeura à Malte en qualité de domestique du grand-maître, & composa une *description* de cette isle en langue latine. A son retour il fut pourvu d'un bénéfice ecclésiastique dans l'ordre des chevaliers de Malte, & fut installé professeur en droit canon à Paris en 1536. Pierre Ramus le choisit en 1544 pour l'un des juges de la dispute qu'il soutint contre Govéa ; mais Quintin, & Jean de Beaumont, docteur en médecine, qui étoit l'autre juge, lorsqu'il fut question de prononcer la sentence, déclarerent qu'ils ne vouloient pas se mêler de cette affaire. Ce fut lui qui harangua pour le clergé dans l'assemblée générale des états du royaume, convoqués à Orléans en l'année 1560. Il avoit autrefois été soupçonné d'hérésie, à cause de quelques discours trop libres & trop sinceres ; mais il fit bien connoître dans la suite que ses sentimens étoient orthodoxes. Son zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, lui fit remontrer d'abord que les ecclésiastiques avoient besoin d'être réformés par l'autorité du roi. Mais il ajouta que la correction devoit être précisément pour les mœurs, non pour la doctrine ; qu'il n'y avoit rien à changer dans les articles de la foi, dans l'usage des sacremens, dans la tradition de l'église, ni dans les ordonnances des conciles généraux. Il proposa ensuite d'une maniere fort pathétique l'extirpation de l'hérésie, conseilla qu'on s'attachât à l'uniformité de la discipline, qu'il prétendoit être absolument nécessaire dans une monarchie, & avança beaucoup d'autres choses dont l'amiral de Châtillon & les Protestans se plaignirent au roi & à la reine. On manda Quintin pour rendre raison de son discours ; mais il se justifia en disant qu'il avoit parlé conformément aux mémoires que le corps dont il avoit porté la parole lui avoit fournis. On ne fut pas content de cette réponse, & il fallut qu'il déclarât devant les états, qu'il n'avoit point eu en vue l'amiral de Châtillon dans quelques endroits de son discours, comme ce seigneur avoit cru y être désigné, & s'en étoit plaint à la reine. Il mourut le 9 avril 1561, & fut enterré en l'église de S. Jean de Latran à Paris, où

l'on voit son épitaphe. Les ouvrages qu'il a composés sont ; 1. *Melitæ insulæ descriptio* ; à Lyon, 1536, *in-4°.* à Paris, *in-8°.* & à Francfort, 1600. 2. *Tractatus de ventis & nauticâ buxulâ ventorum indice* ; à Paris, Wechel, *in-8°.* 3. *Exegesis consilii cujusdam generalis in uno beneficiorum multitudinem vetantis, tertio lib. decretal. Gregor. cap. 28, titulo 5*, à Paris 1539, *in-4°.* 4. *De juris canonici laudibus : ecclesiasticorum canonum defensio breviter & simpliciter duabus conciunculis, autoritas, theoria, simul & praxis ad ecclesiasticæ œconomia, ordinisque tabernaculi consecrationem* ; à Paris 1540, *in-4°.* 5. *Juris analecta*, &c. à Paris 1544, *in-4°.* & 1601, *in-4°.* & à Nuremberg en 1671, *in-4°.* 6. *De juris canonici laudibus* ; à Paris 1549 & 1550, *in-4°.* 7. *Speculum sacerdotii, seu apostoli describentis episcoporum, presbyterorum & diaconorum mores continens*, à Paris, 1559, *in-4°.* 8. *Repetitæ dudum duæ duorum capitum prælectiones, cap. de multâ Providentiâ, de prebendis & dignitatibus ; & cap. novit ille qui nihil ignorat, de judiciis in antiquis ; quorum alterâ beneficiorum ecclesiasticorum ecclesiastica dispensatio designatur ; alterâ christianæ civitatis Aristocratia desideratur* ; à Paris 1552, *in-fol.* & dans un recueil d'ouvrages de droit, imprimé en 1618, à Cologne, en six volumes *in-fol.* Le sujet de cet ouvrage de Quintin, est la pluralité des bénéfices, & l'aristocratie de la religion chrétienne. 9. *Orationes duæ adversùs Gnosticorum sycophantas* ; à Paris 1556, *in-8°.* 10. *Apostoli describentis vitam episcoporum, presbyterorum & diaconorum mores, ex 25 Gratiani distinctionibus excerpta decretorum parte I, De clericorum moribus & vita singulari* ; à Paris 1556, *in-4°.* C'est, sans doute, le même ouvrage que celui qui est cité au numéro 7. 11. *Joannis Zonaræ commentarii in canones conciliorum, tam œcumenicorum, quàm provincialium* ; à Paris 1558, *in-4°.* & à Milan en 1613. 12. *Octoginta quinque regulæ, seu canones apostolorum, cum vetustis Joannis monachi Zonaræ scholiis, latinè modò versis* ; à Paris 1558, *in-4°.* & dans la version de Zonare imprimée au Louvre en 1618, *in fol.* & encore avec quelques changemens dans les *Pandectæ canonum Beveregii* ; à Oxford, 1677, *in-fol.* 13. *Synodus Gangrensis evangelicæ promulgationis anno circiter 300 congregata . . . explicata commentariolis* ; à Paris 1560, *in-4°.* 14. *Scholia in Tertulliani librum de præscriptionibus hæreticorum* ; à Paris, 1561, *in-4°.* 15. *Hæreticorum catalogus & historia, ex Gratiano in can. Quidam autem, collectus* ; à Paris, 1560, *in-4°.* 16. Harangue prononcée au nom du clergé dans les états d'Orléans au mois de décembre 1560. Cette piéce est dans le livre du sieur de la Place, intitulé : *De l'état de la religion & de la république* ; & dans le tome I de *l'histoire de France* de Lancelot de la Popeliniere, édition de 1622, *in-8°.* 17. *Syntagma canonum græcorum*, écrit en grec par le moine Matthieu Blastares, & traduit en latin par Quintin ; mais cette traduction est manuscrite. Telle est la liste des écrits de Jean Quintin, rapportée dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon. Nous observerons 1°. que celui qui est marqué au n°. 7, dans cette bibliothéque, est mal intitulé *Speculum sacerdotis, seu apostati describentis*, &c. 2°. Que celui qui est cité au n°. 6 est le même ouvrage, dont il y a eu deux éditions, l'une en 1556 ; l'autre en 1559, revue. (*editio secunda cum recognitione*) On voit dans la préface, que Jean Quintin étoit prêtre, ce que l'on ne dit point dans la *bibliothéque de Bourgogne* : en effet Quintin commence ainsi : *Bis ego πρεσβύτερος, & annis, & ordine . . .* & plus bas, il se qualifie, *Christi sacerdos.* Cette préface a pour inscription : *Joannes Quintinus Hæduus, juris doctor, & ordinarius in Parisiorum universitate celeberrimâ professor, studiosis ecclesiasticorum canonum lectoribus & auditoribus salutem.* 3°. Que sa description de l'isle de Malte, de l'édition de Francfort, 1600, est le dernier écrit d'une collection imprimée en effet à Francfort en 1600, *in-fol.* sous ce titre : *Italiæ illustratæ, seu rerum, urbiumque italicarum scriptores varii, notæ melioris.* L'écrit de Quintin est ainsi adressé : *Quintinus Hæduus sopho suo S.* Mais auparavant il y a une très-courte épitre dédicatoire à Thomas Bosio : (*Insula Melitæ descriptio ex commentariis rerum quotidianarum F. Joannis Quintini Hædui ad sophum : reverendo admodum sibi D. Fr. Thomæ Bosio Melitensi episcopo meritissimo* : la date est, *Lugduni*, 16 *maii, anno* 1536, *ex animo tuus Quintinus.* La description est datée à la fin : *Melitæ, die januarii, qui mihi sacer & natalis est* 1533. * Mézerai, *hist. de France.* Varillas, *hist. de Charles IX.*

QUINTIN, bourg de France, situé dans la Bretagne, à quatre lieues de Saint-Brieu, vers le midi, fut érigé en duché en faveur de la maison de Durfort. *Voyez* DURFORT. * Mati, *diction.*

QUINTINE, de la secte des Caïnites, vint en Afrique du temps de Tertullien, & pervertit plusieurs personnes en parlant contre le baptême, comme Tertullien le remarque dans son livre du baptême, qu'il composa à cette occasion. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. des III premiers siécles.*

QUINTINIE (Jean de la) directeur de tous les jardins fruitiers & potagers du roi, naquit près de Poitiers en l'année 1626, & fit ses études au collége des Jésuites de cette ville. Dès qu'il eut achevé son cours de philosophie, & pris quelques leçons de droit, il se rendit à Paris, pour se faire recevoir avocat. Il étoit naturellement éloquent. L'art qu'il joignoit à cet heureux don de la naissance, lui acquit en peu de temps beaucoup de réputation dans le barreau, & une estime singuliere dans l'esprit des premiers magistrats. M. Tambonneau, président en la chambre des comptes, informé de son mérite, lui confia la conduite de son fils, & lui donna des appointemens considérables. Quoique cet emploi lui laissât peu de temps dont il pût disposer, il en trouva néanmoins pour satisfaire à la passion qu'il avoit pour l'agriculture. Il lut Columelle, Varron, Virgile, & tous les autres anciens auteurs qui ont traité de cette matiere, & tout ce qu'en ont écrit les modernes ; ensorte qu'il s'acquit toute la théorie qu'on pouvoit avoir alors de cet art. Il fit dans ce temps-là un voyage en Italie avec son disciple, où la vue de ce qui s'y pratique dans le jardinage lui fit faire encore une infinité de réflexions très-curieuses & très-utiles. Il ne lui manquoit plus que de joindre à cette theorie l'expérience & la pratique : ce qu'il fit dès qu'il fut de retour à Paris. M. Tambonneau lui abandonna entierement le jardin de sa maison, où il planta ce qu'il voulut. Il fit un grand nombre d'expériences avant que de se déterminer. Pour bien connoître comment la nature opere dans la production des racines, il planta en un même jour plusieurs arbres de la même espéce, puis il les arracha tous l'un après l'autre de huit jours en huit jours, pour voir le commencement, le progrès & l'accomplissement de la production des racines. Il apprit ce qu'on ne savoit pas encore, qu'un arbre transplanté ne prend de nouriture que par les racines qu'il a poussées depuis qu'il est replanté, & qui sont comme autant de bouches par lesquelles il reçoit l'humeur nouriciere de la terre, & nullement par les petites racines qu'on lui a laissées, qu'on appelle ordinairement le chevelu. De là il nous a enseigné, que loin de conserver ces anciennes petites racines, quand on transporte l'arbre, comme on faisoit autrefois avec grand soin, il est meilleur de les couper, parce qu'ordinairement elles se séchent & se moisissent ; ce qui nuit à l'arbre, au lieu de lui aider. Il découvrit par ses expériences la méthode certaine & infaillible de bien tailler les arbres. Avant lui on ne songeoit presque à autre chose, en taillant un arbre, qu'à lui donner une belle forme, & le dégager des branches qui l'offusquoient. Il a su, puis il a enseigné ce qu'il falloit faire pour contraindre un arbre à donner du fruit, & à en donner aux endroits où l'on veut qu'il en vienne, même à le répandre également sur toutes ses branches ; ce qui n'avoit

jamais été ni pensé, ni même cru possible. Il prétendoit, & l'expérience le confirme tous les jours, qu'un arbre qui a trop de vigueur, & qu'on abandonne entierement à lui-même, ne pousse ordinairement que des branches & des feuilles ; qu'il faut réprimer avec adresse la forte pente qu'il a à ne travailler que pour sa propre utilité ; qu'il faut lui couper de certaines grosses branches, où il porte presque toute sa séve, & l'obliger par-là à nourrir les autres branches foibles & comme délaissées, parceque ce sont les seules qui apportent du fruit en abondance. Il faudroit transcrire ici presque tout l'excellent livre qu'il nous a laissé sous le titre d'*Instructions pour les jardins fruitiers & potagers*, si on vouloit rapporter toutes les découvertes dont nous lui sommes redevables. Ce livre, qui a eu l'approbation de toute l'Europe, a été imprimé plus d'une fois en France & en Hollande. Il a été traduit en anglois ; & l'on ne doute point qu'on ne le traduise aussi en plusieurs autres langues.

Le prince de Condé, qui joignoit l'amour de l'agriculture à la passion de la guerre, prenoit un extrême plaisir à entendre la Quintinie parler de son art. Charles II, roi d'Angleterre, lui donna beaucoup de marques de son estime, dans deux voyages qu'il fit en ce pays : il lui offrit une pension très-considérable pour l'attacher à la culture de ses jardins ; mais l'amour de sa patrie, & peut-être l'espérance de s'avancer pour le moins autant dans son pays qu'ailleurs, l'empêcherent d'accepter ces offres avantageuses. Il s'acquit dans ces deux voyages l'amitié de plusieurs seigneurs Anglois, avec lesquels il entretint un commerce de lettres jusqu'à sa mort. Ces lettres, qui de sa part contenoient toujours quelques instructions pour le jardinage, ont été pour la plupart imprimées à Londres, pour rendre ces instructions utiles à tout le monde.

Le roi augmenta en sa faveur le nombre des officiers de sa maison, en créant la charge de directeur général des jardins fruitiers & potagers de toutes ses maisons royales, dont M. Colbert expédia les provisions, & les envoya à la Quintinie. Dès qu'il fut pourvu de cet emploi, il fit augmenter de beaucoup l'ancien potager de Versailles, où la beauté des fruits, & l'excellence des légumes & des herbages, qu'il lui fit produire, porta le roi à faire celui que l'on voit aujourd'hui, qui est l'admiration de ceux qui le considerent.

La Quintinie eut trois fils de *Marguerite* Joubert, sa femme. L'aîné, qui promettoit beaucoup, & le plus jeune, moururent avant lui ; & le second, qui étoit abbé, ne lui survécut qu'autant de temps qu'il en fallut pour faire imprimer l'ouvrage de son pere, dont nous avons parlé. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France, tome II.*

QUINTUS, *Phrygien*, vivoit dans le II siécle, sous l'empereur Verus, qui persécuta les chrétiens. Etant à Smyrne, il se présenta pour souffrir le martyre ; mais à la vue des tourmens, il renonça à la foi, & adora les faux dieux. * Eusébe, *hist. ecclef.*

QUINTUS CALABER, poëte Grec, qui, à ce que conjecture Vossius, a vécu sous le régne d'Anastase I, vers l'an de J. C. 491. Il a composé un poëme de 14 livres de paralipomènes, ou de supplément à l'Iliade d'Homere, dans lequel on trouve la continuation de la guerre de Troye, depuis la mort d'Hector jusqu'à la prise de la ville. Quelques-uns prétendent qu'il étoit de Smyrne ; d'autres le nomment *Cointus*, & le confondent avec un grammairien nommé *Corinthus*. Quelques critiques admirent le poëme de Quintus ; d'autres en parlent avec mépris. Il est certain qu'il n'approche pas d'Homere, quoique son style soit assez net, & qu'il ne soit ni trop enflé ni trop hardi. Michel Néander a fait imprimer séparément le douziéme & le treiziéme livres, que M. Baillet a eu tort de regarder comme un ouvrage séparé. * Const. Lascaris, *in grammatic. græc. & apud Laurent. Craff.* Laurent. Rodoman. *præfat. in edit. Quint. Smyrn. Calabr. & alibi.* Petr. Mambrun, *dissert. peripat. de carmin. epic.* Rapin, *compar. d'Hom. & de Virg.* Baillet, *jugem. des fav. sur les poëtes.* Cet auteur est aussi connu sous le nom de *Calaber*, apparemment parcequ'il étoit originaire de Calabre. Son ouvrage fut trouvé par le cardinal Bessarion dans un ancien monastere de S. Nicolas, près de la ville d'Otrante dans la Pouille, ce qui est aussi remarqué dans la grammaire grecque de Constantin Lascaris, & dans la vie de Coluthus. Il semble qu'il y ait plus de raison de l'appeller *Smyrnéen*, puisqu'il dit de lui-même, *qu'il s'est occupé à Smyrne à paître les illustres brebis des Muses.* D'où l'on peut juger que Smyrne étoit sa patrie, ou du moins qu'il y a tenu une célébre école : mais c'est sans fondement que quelques-uns ont cru qu'il étoit Romain. On a donné à Leyde en 1734, *in-8°*, une nouvelle édition de son ouvrage en grec & en latin. Voyez ce que le *Journal des savans* dit de Quintus Calaber, à l'occasion de cette édition, *février* 1736. Voyez aussi la *Bibliothéque grecque* de Jean-Albert Fabricius, *liv.* II, *chap.* 7, *nombre* 6.

QUINZANO, dit QUINTIANUS (Jean-François Conti de) *cherchez* QUINTIANUS STOA.

QUINZE-VINGTS, c'est ainsi qu'on appelle un fameux hôpital de Paris, établi par le roi S. Louis, en faveur de trois cens pauvres aveugles. Ce saint roi fit, dit-on, cette fondation en mémoire de ce qui arriva en 1253 en Egypte, à trois cens gentilshommes François, à qui les Egyptiens, pour témoigner leur mépris pour la nation, creverent les yeux, & qu'ils renvoyerent ainsi à leur roi. Telle est l'opinion du vulgaire ; mais ce fait ne se trouve dans aucun auteur du temps. La maison de l'hôpital des Quinze-vingts fut commencée en 1254 : la chapelle fut bâtie en 1260. C'étoit proche le lieu où l'on faisoit des tuiles, *ubi lateres coquebantur.* C'est de-là qu'est nommé le palais des *Tuileries* ; & dans les titres de la fondation, l'église est appellée l'*église de S. Remi.* * *Voyez* l'*Histoire de la ville de Paris* par les Bénédictins ; l'*Histoire de l'église, de la ville, & de l'université de Paris*, par Grancolas, *tome II.* Mézerai, *histoire de France, tome I, &c. Monumens de la monarchie françoise*, par le pere D. de Montfaucon, *tome II.*

QUIPIA ou ALCIBIA, en latin *Clypea*, *Clupea*, ville de l'Afrique propre. Elle fut épiscopale suffragante de Carthage. Elle est aujourd'hui peu considérable. On la trouve dans le royaume de Tunis, sur la côte occidentale du cap de Bone, où elle a un port, à vingt lieues de Tunis, vers le septentrion oriental. * Mati, *dictionaire.*

QUIQUERAN DE BEAUJEU (Honoré de) évêque de Castres, né à Arles le 29 juin 1655, étoit le second fils d'HONORÉ de Quiqueran, baron de Beaujeu, & de *Thérèse* de Grille d'Estoublon, l'un & l'autre d'une illustre & ancienne famille de Provence. César Nostradamus dans son *histoire de Provence*, représente la famille de Quiqueran décorée des premieres charges de l'état & de la cour des rois de Naples, comtes de Provence, des deux maisons d'Anjou ; & depuis la réunion de cette province à la couronne, on y trouve des chambellans & maîtres-d'hôtel de nos rois, des chevaliers de l'ordre, des officiers généraux, & plusieurs évêques. Cette famille a aussi donné à l'ordre de Malte des grands-prieurs, des grands-croix, plusieurs commandeurs, & quantité de chevaliers. Celui dont il s'agit ici ayant tourné toute la vivacité de son esprit du côté de l'étude, apprit rapidement les langues savantes, se rendit profond dans la théologie, & cultiva l'éloquence avec soin. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans ; & il n'y étoit encore que diacre, quand on le chargea d'y professer la théologie, d'abord à Arles, ensuite à Saumur. Il y prêcha en même temps les dominicales avec un succès qui engagea ses supérieurs à l'employer dans les missions du Poitou & du pays d'Aunis, où la révocation de l'édit de Nantes les avoit rendues également nécessaires & difficiles. Le bien qu'elles produisirent engagea M. Fléchier, évêque de Nîmes, à s'attacher M. l'abbé de Beaujeu ; & il lui conféra un canonicat de sa cathédrale le choisit ensuite

pour grand vicaire, & lui donna sa confiance. M. le maréchal de Montrevel qui commandoit en Languedoc, informé que le dimanche des Rameaux les fanatiques devoient tenir leur assemblée dans un moulin des fauxbourgs de Nismes, le fit investir avec ordre de le bruler. Les habitans de Nismes croyant qu'on en vouloit aussi à leur vie & à la ville, se réfugierent tout armés dans l'église. M. de Beaujeu monta alors en chaire, & parla avec tant de force & d'onction, que le calme, la dévotion même ayant succédé au tumulte, le service se fit à l'ordinaire. L'abbé de Beaujeu s'étoit accoutumé de si bonne heure à parler sur le champ, que de trois carêmes entiers qu'il a prêchés à Aix, à Paris & à la Rochelle, & de quantité d'autres sermons, il n'en avoit pas écrit quatre; il se contentoit d'en bien méditer le sujet; & si quelquefois il en traçoit le plan, c'étoit en latin, pour se moins assujétir aux termes. Cette grande facilité lui fit beaucoup d'honneur dans les assemblées du clergé de 1693 & de 1700, où il fut député du second ordre. M. Bossuet, évêque de Meaux, & feu M. l'abbé Bignon, admirateurs de ce talent, vouloient qu'il s'établit à Paris, & M. Bignon le proposa dans cette vue pour une place d'associé dans l'académie des inscriptions & belles lettres que l'on renouvelloit alors. M. de Beaujeu l'accepta, mais il en fit peu d'usage; la crainte de manquer à sa vocation le rappelloit sans cesse à ses premiers exercices, & le roi lui en sut gré: il le nomma en 1705 à l'évêché d'Oleron, & presqu'aussitôt après à celui de Castres, le 11 avril de la même année 1705. Il fut sacré le 25 octobre suivant. En arrivant à Castres, il y établit un séminaire qu'il a soutenu dans les temps les plus difficiles; & il a trouvé dans son économie & sa charité de quoi construire ou relever des temples, & de quoi subvenir aux nécessités publiques & particulieres. La premiere fois qu'il reparut à la cour fut en 1711, pour la présentation du cahier des états: sa harangue au roi fut extrêmement applaudie. Peu après son retour en Languedoc, il prononça l'oraison funébre de M. de Mailly, évêque de Lavaur. En 1715 Louis XIV étant mort dans le temps de l'assemblée générale du clergé qui se tenoit à Paris, M. l'évêque de Castres qui en étoit, & que l'on avoit déja chargé de la rédaction de quelques censures, fut encore choisi pour prononcer l'oraison funébre du feu roi à S. Denys. Cette piéce a été imprimée en 1715, *in*-4°. M. de Beaujeu tempéroit l'austérité de ses mœurs & les occupations sérieuses de son état, par l'aménité des lettres auxquelles il donnoit ordinairement quelques heures par jour. Ce digne prélat est mort à Arles, où il étoit allé pour voir sa famille, le 26 juillet 1736, dans la 81ᵉ année de son âge; & il y fut inhumé dans l'église des Dominicains, lieu de la sépulture de sa famille. On a de lui des mandemens, lettres & instructions pastorales, à l'occasion de l'établissement de son séminaire; sur les maladies contagieuses de Provence & de Languedoc; sur l'incendie de Castres; sur les abus de la mendicité; sur la légende de Grégoire VII; sur le concile d'Embrun, & sur quelques autres points de doctrine: ce sont autant de brochures *in*-4°, imprimées à Castres en différens temps.

Dans le seiziéme siécle il y a eu de la même famille PIERRE de Quiqueran de *Beaujeu*, évêque de Senez, qui fut nommé à cet évêché en 1544, ou 1545, n'ayant encore que 18 ans. Il ne dut une nomination si singuliere qu'au grand nom qu'il s'étoit déja fait parmi les savans. Une mort prématurée l'enleva à l'église & aux lettres. Il mourut en 1550, âgé de 24 ans, comme le porte son épitaphe, qui se voit aux grands Augustins de Paris. Les seuls ouvrages qui nous restent de lui sont, un magnifique éloge de sa patrie, sous ce titre: *Petri Quiquerani Bellojocani, episcopi Senecensis, de laudibus Provinciæ libri tres*; & un poëme latin sur le passage d'Annibal dans les Gaules, & son arrivée aux bords du Rhône près de la ville d'Arles: (*De adventu Annibalis in adversam ripam Arelatensis agri, hexametri cantum.*) L'un & l'autre ont été imprimés à Paris, en 1539, *in folio*; & en 1551, *in*-4°; à Lyon, en 1565 & 1614. Le premier poëme a été traduit en françois sous ce titre: *La nouvelle agriculture, ou la Provence, traduite de Pierre Quiqueran, par Pierre de Niny de Claret*, archidiacre d'Arles, à Arles 1613, *in*-8°, & à Tournon 1616. Pierre de Quiqueran de Beaujeu mourut en 1550, le 18 d'août, à l'âge de 24 ans, selon son épitaphe en prose qui étoit dans la chapelle d'Alluye en l'église des grands Augustins à Paris. On a vu pendant long-temps dans cette chapelle la statue de ce prélat représenté à genoux sur son tombeau, sur lequel, outre l'épitaphe en prose, on lisoit les vers suivans:

Dum Juvenilis honos primâ lanugine malas
Vestit, & in calido pectore fervet amor:
Me rapuit quæ cuncta rapit, mors invida doctis.
Hei mihi! cur vitæ tam brevis hora fuit?
Cur brevis hora fuit: rerum sic volvitur ordo,
Alternatque suas tempus & hora vices.
Si fera longævæ tribuissent fata Senectæ
Tempora, venturis poma dedisset ager.
Flos periit, periere simul cum cortice fructus;
Aridaque ante suos poma fuere dies.
Nemo tamen lachrymis, nec tristia funera fletû
Fœdet: cur? volito docta per ora virûm.

Ce Pierre de Quiqueran étoit fils d'ANTOINE de Quiqueran, baron de Beaujeu, & d'*Anne* de Forbin, fille du fameux *Palamidès* de Forbin, seigneur de Soliers.

M. l'évêque de Castres a eu un oncle qui s'est rendu célébre dans un autre genre: c'est PAUL-ANTOINE de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte. Le nombre & l'heureux succès de ses combats contre les Turcs lui avoient acquis la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps, lorsqu'au mois de janvier 1660, la tempête l'ayant obligé de relâcher dans un mauvais port de l'Archipel, il y fut investi & attaqué par les 30 galeres de Rhodes, que le capitan pacha Mazamamet commandoit en personne. Il en soutint le feu pendant un jour entier, & n'y succomba qu'après avoir épuisé ses munitions & perdu les trois quarts de son équipage. Il étoit chargé de fers, quand une seconde tempête, plus violente que la premiere, mit la flotte victorieuse en tel danger, que Mazamamet se vit réduit à implorer le secours du chevalier. M. de Beaujeu le sauva par l'habileté de sa manœuvre: ce qui fit tant de plaisir au capitan, que pour le sauver à son tour il supprima sa qualité de chevalier, & le confondit avec les plus vils esclaves. Mais le grand visir, qui probablement en avoit eu avis, voulut le voir, le reconnut ou à sa mine guerriere, ou au portrait qu'on lui en avoit fait, & le fit mettre au château des Sept-Tours, sans espérance de rançon ni d'échange. Le roi le redemanda en vain; inutilement les Vénitiens voulurent le faire comprendre dans le traité de Candie. Un de ses neveux, frere de M. l'évêque de Castres, voyant ces refus, forma, quoiqu'âgé seulement de 22 ans, le dessein de le délivrer, & l'exécuta. Il passa à Constantinople avec M. de Nointel, vit son oncle: car on ne refusoit à personne la liberté de le voir, & environnant son corps de cordes, quand il jugea qu'il en avoit suffisamment porté, on convint du jour, de l'heure & du signal. Le signal donné, le chevalier descendit; & la corde se trouvant de quatre ou cinq toises trop courte, il s'élança dans la mer qui mouille le pied du château: Le bruit qu'il fit en tombant fut entendu de quelques Turcs qui passoient dans un brigantin, & ils allerent droit à lui; mais le neveu arrivant à force de rames dans un esquif bien armé, les écarta, & le conduisit à bord d'un vaisseau de roi que montoit le comte d'Apremont, qui le ramena heureusement en France. Le chevalier avoit été onze ans prisonnier: il est mort commandeur de Bourdeaux.

* Extrait principalement de l'éloge de M. de Castres par M. de Boze, imprimé dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres*. Voyez aussi la nouvelle *Description de*

Paris, par M. Piganiol de la Force, tome VI, p. 200, 201.

QUIRANDES, sauvages de l'Amérique qui habitent le rivage méridional de la riviere de la Plata, du côté que la ville de *Buenos-Aires* est située. Ces sauvages sont errans, & changent souvent de place à la maniere des Scythes. Ils demeurent dans des cabanes par villages. C'est une nation furieuse, agile, vaillante, & qui a causé autrefois de grands dommages aux Espagnols. Ces peuples étoient antropophages. * Laët, *description des Indes occidentales*, *livre* 14, *chap.* 5.

QUIRIACE ou CYRIAC, diacre de l'église de Rome, martyr dans la persécution de Dioclétien, l'an 303, avec S. Large, S. Smaragde & vingt autres. C'est tout ce que l'on sait de lui; car les actes des papes Marcellin & Marcelle, où il est parlé fort au long de ses actions & de son martyre, ne sont qu'un tissu de faits fabuleux. Les martyrologes font mémoire de ces martyrs au 8 août. * Baillet, *vies des saints*, 8 *août*. On fait au 2 mai la fête d'un autre QUIRIACE, évêque & martyr, dont on n'a rien non plus de certain.

QUIRIACE ou CYRIAC, anachorete de Palestine, dans les V & VI siécles, né à Corinthe vers l'an 448, se retira à Jérusalem dans le monastere de S. Eustorge, à l'âge de 18 ans, & se mit sous la discipline de S. Euthyme qui l'envoya au monastere de S. Gerasime. Après y avoir passé quelques années, il revint à la laure de S. Euthyme en 474. En 484, il quitta cette laure, pour venir à celle de Suca, où il demeura 39 ans. Enfin il se retira dans les déserts. En 541, il revint dans la laure de Suca, & passa cinq ans entiers dans la grotte de Chariton. Il combattit pendant ce temps-là les Origénistes: la contradiction qu'il y trouva, le fit résoudre de se retirer encore dans le désert de Susac. Sur la fin de sa vie, les moines de la laure de Suca le ramenerent à sa grotte de S. Chariton, où il mourut deux ans après en 557, âgé de 109 ans & quelques mois. * *Vita Cyriaci*, *in analect. græc.* Baillet, *vies des saints*, *au mois de septembre*.

QUIRIACE, *Kiriacus*, Juif, qui se nommoit auparavant *Judas*, contribua beaucoup à la recherche de la sainte croix. L'impératrice Heléne étoit à Jérusalem, où elle cherchoit ce précieux trésor, lorsque cet Hébreu lui vint présenter un mémoire, qui avoit été conservé dans sa famille, depuis 326 ans, & où étoit marqué le lieu dont on étoit en peine. L'impératrice y fit fouiller, & y trouva la sainte croix. Judas ayant été baptisé, prit le nom de *Quiriace*, selon le sentiment de Bede; fut ensuite évêque, & souffrit le martyre à Jérusalem, le premier jour de mai. * S. Paulin, *epist. ad Severum*. Gregor. Turon. *de temp. Constantin.* Beda, *in martyrol.* 1 *die maii*. Sozomene, *l.* 1, *c.* 2.

QUIRIMBA, isles qui commencent vis-à-vis de la côte de Zanguebar dans l'Afrique, & qui s'étendent dans un golfe jusqu'à *Capo del Gado*, pendant plus de vingt lieues. Il y en a de grandes & de petites, & quelques-unes qui sont plus près de la côte que les autres. Les canaux qui les séparent ont si peu de profondeur & de largeur, qu'ils sont guéables lorsque l'eau est basse. Quoique chaque isle ait son nom particulier, les Portugais leur ont donné à toutes celui de *Quirimba*, qui est la premiere que l'on découvre en venant de *Mozambique*. C'est la plus grande & la mieux peuplée. Il y a vingt-cinq maisons bien bâties, éloignées les unes des autres comme des métairies. Elle a une église au milieu, & l'archevêque de Goa y envoie un Dominicain pour célébrer la messe. Tous les habitans sont égaux, & ont chacun leurs affaires & leurs esclaves à part. Il y a une autre isle appellée *Oibo*, qui n'est pas si grande; & en général la plupart de ces isles n'ont pas plus de deux ou trois milles de circuit. Elles sont extrêmement fertiles en fruits, en dattes, en oranges, en citrons, en raisins, en herbes potageres, & en pâturages pour le bétail, qu'on y voit en quantité tant gros que menu. On y trouve des puits d'eau fraiche & beaucoup de bons poissons. Il y a beaucoup de chasse, des pigeons ramiers, & des tourterelles; & les habitans reçoivent d'Ormus, du froment, du riz, des confitures séches. Ces isles étoient anciennement peuplées d'Arabes, & on le remarque aux masures de maisons qui étoient bâties de chaux, de pierres, & de briques. Mais dans les premieres navigations que les Portugais firent aux Indes, ils ne se contenterent pas de piller les habitans, sous prétexte qu'ils étoient Mahométans, ils étendirent leur cruauté jusqu'à en tuer un très-grand nombre. Cela fut cause que ces isles demeurerent long-temps depuis désertes; jusqu'à ce qu'enfin quelques Portugais de Mombaze, de Mozambique, & des quartiers des Indes les plus voisins s'y vinrent habituer. Chaque famille prit d'abord possession d'une isle, y bâtit une maison, se fournit d'armes à feu, & acheta des esclaves pour les occuper à l'agriculture, & contribuer à leur dépense, sous la protection du gouverneur de Mozambique, qui leur envoie tous les ans un juge pour les accorder sur leurs différends. * De la Croix, *relation de l'Afrique*, *tome IV*. Thomas Corneille, & les autres qui ont fait des dictionaires géographiques.

QUIRIN, évêque de Sisseg en Pannonie, martyr, dans le IV siécle, dans le temps de la persécution de Galere Maximien, fut arrêté l'an 309 par les soldats, & conduit au gouverneur Maxime, devant lequel il confessa généreusement le nom de Jesus Christ. Maxime le fit mettre en prison, & charger de chaînes; & la nuit on vit paroître une lumiere sur la prison, dont le geolier fut si surpris, qu'il se fit chrétien. Trois jours après, Maxime envoya S. Quirin au gouverneur de Pannonie, pour être jugé souverainement. Quirin ayant persisté à confesser la religion chrétienne, fut condamné à mort par ce gouverneur, & jetté dans la riviere avec une meule attachée au cou. S. Jérôme met sa mort l'an 310, d'autres l'an 308 ou 309. On fait sa fête au 4 juin. * *Acta apud* Bolland. & Ruinart. Prudent. *hymn.* 7. Baillet, *vies des saints*.

QUIRINALES, fête que les Romains célébroient le 17 février, en l'honneur de Romulus surnommé *Quirinus*. La fête des foux se faisoit le même jour, par ceux qui n'avoient pas célébré les Fornacales, lorsque le grand curion l'avoit ordonné; parcequ'ils ignoroient de quelle curie ils étoient. * Ovide, 2 *fast.*

QUIRINALIS (Clodius) ancien rhéteur dont Suétone avoit composé la vie, qui est perdue, étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise. Il s'appliqua avec tant de succès à l'étude des belles lettres, qu'il ne tarda pas à se trouver en état de les enseigner aux autres, & de s'acquérir beaucoup de réputation dans cette profession. On croit qu'il commença à l'exercer dans la ville de Marseille, & qu'il fut dans le premier siécle de l'église, un de ces illustres rhéteurs qui contribuerent à rendre si célébres les écoles de cette ville. Mais, selon S. Jérôme, il quitta dans la suite les Gaules, & passa à Rome où il professa publiquement la rhétorique avec une grande réputation. C'est ce que dit S. Jérôme: *Romæ insignissimè docet*, dit-il, en parlant de Quirinalis; & ce saint docteur place cet événement vers la seconde année de régne de l'empereur Claude. Il y en a qui s'éloignant beaucoup de ce sentiment, & comme nous le croyons, de la vérité, ne font fleurir Clodius Quirinalis que sous l'empereur Vespasien, environ trente ans après le temps où le place S. Jérôme. Mais ces auteurs se sont trompés, & il est presque sûr que Quirinalis mourut dès les premieres années de l'empire de Néron. Il y a même tout lieu de croire que c'est le même que ce Clodius Quirinalis, qui au rapport de Tacite, étoit préfet ou intendant des forçats que l'on entretenoit à Ravenne. Il n'étoit pas rare alors de voir des gens de lettres élevés à différentes charges & dignités de l'état. Quirinalis se comporta mal dans la sienne; il y commit des concussions & des malversations odieuses, qui engagerent Néron à l'envelopper dans la proscription qu'il fit de quelques officiers. Quirinalis évita le châtiment, en se donnant

donnant lui-même la mort par le poison. Tacite met cette mort sous le consulat de P. Volusius, & de P. Cornelius Scipio; ce qui se rapporte à la cinquante-sixiéme année de notre ére commune, & la deuxiéme du régne de Néron. * S. Jérôme dans sa chronique. Le pere Guesnai Jésuite, dans ses *Annales de Marseille*. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France, tome I.*

QUIRINI (Antoine) sénateur de Venise, l'un des plus distingués de la république, du temps de l'interdit jetté par le pape Paul V, fut aussi l'un des plus ardens à écrire contre cet interdit. Le dessein de son écrit est de justifier la conduite du sénat, dans la publication & dans le renouvellement des décrets qui faisoient la matiere du différend. Il tâche d'y démontrer que le sénat n'avoit rien décidé qui ne fût juste, honnête, & nécessaire; qu'il étoit surpris que Paul V, dès les premiers jours de son installation, eût voulu non-seulement révoquer une autorité que le sénat exerçoit depuis tant de siécles, avec droit, & avec l'agrément & l'approbation de plusieurs papes, mais qu'il eût encore frapé de ses anathêmes des personnes qu'il n'avoit pas même entendues; que le sénat avoit toujours laissé au clergé la connoissance du délit commun, mais qu'il avoit cru devoir se réserver celle du délit privilégié, parceque la sureté de la république demandoit que les crimes de tous les sujets, de quelque condition qu'ils fussent, ne restassent point impunis; que le sénat ne pouvoit, sans rendre son autorité méprisable, se laisser lier les mains dans la punition des crimes publics. Il s'étend beaucoup sur les richesses du clergé, sur les abus qu'il en faisoit, & sur la nécessité où le bon ordre mettoit d'y obvier autant qu'il étoit possible. On voit que l'auteur avoit bien lu les écrits du célébre Gerson, chancelier de l'université de Paris, & qui, comme on le sait, avoit été l'ame du concile de Constance. Il fait un grand usage des principes de ce théologien, par rapport à la matiere qu'il traite, & il sait les mettre dans un beau jour. Cet écrit est de l'an 1607. Six théologiens & quatre jurisconsultes l'approuverent avec éloge, & le conseil des dix l'autorisa de son approbation. M. de Thou en parle aussi avec beaucoup d'estime, dans son histoire, livre 137, sous le régne de Henri IV, & l'année 1607.

QUIRINI ou QUERINI, car on le trouve écrit de ces deux manieres (Ange-Marie) cardinal, noble Vénitien, né le 16 mars 1680, entra jeune dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin. Dans une lettre latine adressée en 1744 à M. Freret, secrétaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, après avoir rendu compte des études qu'il a faites à Florence dans sa jeunesse, il ajoute, qu'y ayant été professeur, il y composa d'abord une harangue qu'il intitula: *De Mosaicæ historiæ præstantia*, que son général Ange Ninci fit imprimer. Il donna aussi des Observations sur *Euclide*. Il vint en France vers 1710. Dans une autre lettre précédente, adressée à MM. de l'académie des inscriptions & belles lettres, il rend un compte détaillé du séjour qu'il fit dans ce royaume pendant les années 1711, 1712 & 1713. Il nous apprend que de ces trois années, il en passa deux en l'abbaye de S. Germain des Prés: il nous y parle des liaisons qu'il fit avec plusieurs savans distingués; il les nomme, les peint d'après nature, fait l'éloge de leur caractére, de leurs mœurs, & de leurs ouvrages, & rapporte plusieurs des lettres qu'il en a reçues. Vers le mois de mars 1713, il commença à s'éloigner de Paris, non pour quitter sitôt la France, mais parcequ'après avoir pleinement joui des richesses littéraires qu'il avoit trouvées dans la capitale, il étoit bien-aise, avant de repasser les Alpes, de connoitre les trésors du même genre que la plupart de nos provinces pouvoient lui offrir encore. C'est dans cet esprit qu'il parcourut d'abord la Normandie & la Bretagne, ensuite l'Anjou, la Touraine & l'Orléanois; de-là la Champagne, la Picardie, & les deux Bourgognes; qu'il voulut même voir Genève, & qu'après y avoir passé quelques jours chez l'envoyé de France, il se rendit à Avignon pour terminer sa course par la Provence & le Languedoc. On dit dans le *Journal des savans*, du mois d'août 1743, qu'il paroit par tout ce que M. Quirini rapporte dans cette lettre des différens endroits où il s'arrêta, que rien d'utile ou de curieux n'échapoit à ses regards, & qu'il y recherchoit avec la même avidité les gens de lettres de tout état, & les monumens de toute espéce. Ce mélange, ajoute-t-on, répand beaucoup de variété dans la relation de son voyage, & l'on y trouve beaucoup d'anecdotes sur les personnes qu'il a connues, & sur les choses dont il s'agissoit alors. De retour en Italie, il écrivit une dissertation, ou un plan d'histoire de l'Italie, imprimée à Rome; un Essai sur l'histoire du célébre monastere de Farfe, situé dans le duché de Spoléte; ensuite il publia une édition des livres de l'office divin, à l'usage de l'église grecque. Après cet ouvrage, le pape Innocent XIII lui donna l'archevêché de Corfou, où il composa son livre intitulé: *Primordia Corcyræ ex antiquissimis monumentis illustrata*, in-4°, 1725. Il y a eu deux éditions de ce livre: la seconde fut faite à Brescia en 1738, *in* 4°, revue & augmentée: il y a dans cet ouvrage beaucoup d'érudition & de critique. L'auteur donna depuis la premiere édition du livre dont on vient de parler, l'*Enchiridion Græcorum*, qui fut imprimé, & parut à Bénévent, pendant le séjour de Benoît XIII dans cette ville. Ce pape déclara l'auteur le 26 novembre 1727, cardinal prêtre du titre de S. Augustin, & ensuite de S. Marc; mais il lui avoit destiné cette dignité dès 1726, lors de la promotion du 6 novembre de cette année, & l'avoit nommé évêque de Brescia. M. Quirini voulant faire honneur à ce nouveau diocèse par quelques ouvrages qui le concernassent, comme il avoit fait dans le premier, il fit travailler & travailla lui-même à une édition des ouvrages de quelques saints évêques de Brescia, sous ce titre: *Veterum Brixiæ episcoporum sancti Philastrii & sancti Gaudentii opera: necnon beati Ramperti & venerabilis Aldemanni opuscula, nunc primùm in unum collecta, ad veteres manuscriptos collata, notis aliisque additionibus illustrata & aucta: prodeunt jussu eminentissimi ac reverendissimi Angeli Mariæ tituli S. Marci cardinalis Quirini, Brixiæ episcopi, & apostolicæ sedis bibliothecarii*, à Brescia 1738, *in-folio*, dédié au pape Clément XII. Il a donné aussi, 1. *Specimen variæ litteraturæ quæ in urbe Brixiâ ejusque ditione paulò post typographiæ incunabula florebat*, &c. à Brescia 1739, in-4°. 2. *Gesta & Epistolæ Francisci Barbari*. La Vie du pape Paul III, où il venge la mémoire de ce pape contre Platina. Ayant été nommé bibliothécaire du Vatican, il s'est servi utilement de cette place pour travailler à une édition des œuvres de S. Ephrem, qui a paru en plusieurs volumes *in-folio*. Benoît XIV l'a établi depuis préfet de la congrégation de l'*Indice*, au mois de mars 1743. L'académie des inscriptions & belles lettres de Paris l'a nommé à une place d'associé honoraire, pour remplir celle que la mort de dom Anselme Banduri laissoit vacante. Ce fut à cette occasion que le cardinal Quirini écrivit la lettre dont on a parlé ci-dessus. Cette lettre datée du mois d'août 1743, & celle que cette éminence a écrite depuis à M. Fréret, sont très-curieuses: on peut en juger par les courts extraits donnés dans le *Mercure de France* & dans le *Journal des savans*. La même année 1743, M. le cardinal Quirini a donné au public le recueil des lettres qu'il a écrites en différens temps & à divers auteurs, sous ce titre: *Decas Epistolarum quas, desumptis plerumque earum argumentis ex Vaticanæ Bibliothecæ manuscriptis, ad eam lustrandam de more quotannis Brixiâ accedens, solivagas ante miserat ejusdem præfectus S. R. E. cardinalis bibliothecarius.* Le premier des dix livres contient les lettres que M. le cardinal Quirini a écrites à dom Bernard de Montfaucon; le second, celles au pere général des Bénédictins de la congrégation de S. Maur; le troisiéme, le cinquiéme & le neuviéme, celles à M. Alexis Symmaque Mazzochi; le quatriéme, celles à M. Cyprien Banaglia; le septiéme, celles à M. Apostolo Zéno; le huitiéme, celles à M. Antoine-

François Gori ; & le dixiéme, celles à M, Chryfoftome Trombelli. Une de ces lettres, fuppofé qu'elle foit dans ce recueil, adreffée au pape Benoit XIV, fur quelques fentimens de Platon, a donné lieu au pere dom Jacques Martin, Bénédictin, d'en écrire une autre où l'opinion de fon éminence eft bien difcutée. La lettre du cardinal dont il s'agit, eft un *in-folio* de dix-fept pages, datée de Brefcia, *octavo kalendas maii* 1743. La réponfe du Bénédictin, imprimée à Paris, contient cinquante pages *in-4°*. M. le cardinal Quirini a entrepris depuis une édition des lettres du cardinal Polus. Le favant éditeur a fait précéder le fecond volume de ces lettres de deux écrits, comme d'un préliminaire utile pour l'intelligence defdites lettres. Le premier eft une differtation intitulée : *Diatriba qui Epiftolæ hujus voluminis recenfentur, locaque illa præfertim proferuntur, ex quibus enitefcat romanæ ecclefiæ eâ ætate confpectus, indeque conftet injuftè ab eâdem fectarios defeciffe*, à Breffe 1745, *in-4°*. L'auteur y a joint une feconde lettre de M. Jean-George Scelhorn, avec des Remarques critiques de l'éditeur. Le fecond écrit eft la vie du pape Paul III, auffi écrite en latin, & imprimée au même lieu en 1745, *in-4°*. On a auffi de lui quatre inftructions paftorales, dont la derniere eft datée de Breffe le 10 février 1745, pour fe juftifier de quelques calomnies répandues contre lui par un journalifte Hollandois, qui l'a accufé, entr'autres, d'avoir obtenu par fes brigues l'évêché de Padoue, & d'avoir enfuite vanté par-tout le refus qu'il en avoit fait. *Voyez* fur ces inftructions paftorales, le *Journal des favans*, avril 1745, à la fin de l'extrait des lettres du cardinal Polus. Dans le même *Journal*, octobre 1745, on donne l'extrait d'une autre lettre latine du cardinal Quirini, adreffée à MM. de l'académie des infcriptions & belles lettres, *in-4°* de 74 pages, datée de Breffe le 28 feptembre 1745, & imprimée dans la même ville. Le but de cette lettre eft de juftifier ce qu'il a dit de favorable du cardinal Polus dans la préface mife au-devant du tome I des lettres de ce cardinal. L'extrait du *Journal* eft curieux & bien fait, & peut fuffire à ceux qui n'auroient pas l'écrit même du cardinal Quirini. Dans un *Poft-fcriptum*, fon éminence parle de la traduction en vers latins qu'elle a faite d'une grande partie du poëme de M. de Voltaire fur la bataille de Fontenoi, & rapporte cette traduction. La même année 1745, M. le cardinal Quirini a donné une autre lettre datée de Rome le 27 octobre, & adreffée à M. Mazzochi, chanoine de Naples, au fujet d'un ancien calendrier napolitain, gravé fur le marbre, dont ce chanoine a fait la découverte. M. le cardinal Quirini, pour mieux faire fentir l'adoptation des faints de la Gréce par l'églife de Naples, donne dans fa lettre les quatre premiers mois de ce calendrier latin, & à côté de chaque mois, un ménologe manufcrit des Grecs qu'il avoit acheté, lorfqu'il étoit évêque dans l'ifle de Corcyre, ou Corfou. Ce favant cardinal eft mort à Brefcia le 9 janvier 1755, âgé de près de 75 ans. Il a beaucoup contribué à la conftruction de l'églife catholique de Bérlin ; & par fon teftament, il a légué la quatriéme partie de fes biens, pour achever la conftruction & les embelliffemens de cette églife. Le cardinal Quirini a compofé lui-même fa vie fous ce titre : *Commentarius de rebus pertinentibus ad Angelum-Mariam fanctæ romanæ ecclefiæ cardinalem Quirinum*, à Breffe 1749, *in-8°*. Cette vie conduit le lecteur jufqu'à l'année 1740. M. le Beau, fecrétaire de l'académie des infcriptions & belles lettres, dont le cardinal Quirini étoit affocié étranger depuis 1743, a lu fon éloge dans l'affemblée publique de cette académie, tenue après la quinzaine de Pâque 1756.

QUIRINUS, nom fous lequel Romulus fut adoré des Romains après fa mort. Ce nom lui fut donné, fuivant le témoignage de Feftus, à caufe qu'il portoit une lance en fa main, & que les Sabins appelloient la lance *quiris*, ou bien à caufe que Romulus étoit cru fils de Mars, & que Mars étoit appellé *Quiris*, du nom de la lance, avec laquelle il étoit toujours repréfenté. D'autres auteurs croient que Romulus avoit été nommé *Quirinus*, à caufe qu'il étoit fondateur des Romains, lefquels lui-même de fon vivant il avoit appellés *Quirites*, après avoir fait part de fa nouvelle ville aux Sabins, qui quitterent la ville de Cures, pour venir s'établir à Rome, comme le rapporte Tite-Live. On dit qu'un certain Proculus, qui avoit été fort aimé de Romulus, rendit témoignage au fénat, après la mort de ce fondateur de Rome, qu'il l'avoit vu revêtu d'une majefté divine, & montant au ciel, & que Romulus lui avoit prédit la future grandeur de la ville de Rome, lui promettant d'en être le protecteur, & lui marquant expreffément qu'il vouloit y être adoré fous le nom de *Quirinus*. Il avoit fon temple fur la montagne, qui de fon nom fut appellée *Quirinale*, & qui eft maintenant appellée *Monte-Cavallo*, à caufe de deux ftatues de chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitéle, qui y ont été placées. La porte même de Rome par où on alloit à cette montagne, s'appella *Quirinale* ; & les fêtes qu'on célébroit tous les ans en l'honneur de Romulus, & où on lui faifoit des facrifices folemnels, étoient auffi nommées *Quirinales*. * Plutarque, *fur Rom.* Varron, *de ling. lat. l.* 4. Feftus. Ovide, *in faft. l.* 2 *&* 7. Tite-Live, *l.* 1, *c.* 13 ; *& l.* 10, *c.* 46.

Junon a auffi été appellée Quiritis ; & Janus encore a eu le furnom de *Quirinus*. * Plutarch. *in Rom.* Macrobe. Suétone, *in Auguft.*

QUIRINUS (Publius Sulpicius) conful l'an de Rome 742, naquit à Lanuvium. Il n'étoit point de la famille patricienne des Sulpices. Il avoit rendu de grands fervices fous l'empire d'Augufte. Après fon confulat, il commanda une armée dans la Cilicie, afin de foumettre des peuples, nommés *Homonades*, qui paffoient pour infurmontables en ce pays-là. Il les domta par la famine, prit leurs châteaux, & mérita par-là l'honneur du triomphe. Augufte l'envoya en Syrie, après la condamnation d'Archélaüs, avec pouvoir de gouverner la province, & de faire le dénombrement dans toute la Syrie & dans la Judée. Il n'y a pas de doute que ce ne foit celui que S. Luc & Joféphe nomment *Cyrinus*, & fous lequel l'évangélifte S. Luc dit qu'il fe fit un dénombrement en Judée. Il n'étoit pas néanmoins gouverneur de Syrie à la naiffance de Notre-Seigneur : c'eft pourquoi, pour bien entendre ce paffage de S. Luc : *Hæc defcriptio prima facta eft à præfide Syriæ Cyrino*, il faut traduire : *Ce dénombrement eft le dénombrement qui a précédé celui qui a été fait dans le temps du gouvernement de Cyrinus ou Quirinus* ; ou bien fuppofer que ce dénombrement, qui avoit été commencé dans le temps de la naiffance de Notre-Seigneur (Sentius Saturnius étant gouverneur de Judée) fut continué & achevé par Quirinus, nommé à caufe de cela, *le dénombrement du gouverneur Quirinus*. Augufte nomma Quirinus, gouverneur de Caïus, fon petit-fils, après la mort de Lollius, qui avoit eu cette charge. Quirinus époufa *Æmilia* Lepida, arriere-petite-fille de Sylla & de Pompée, qu'il répudia, & l'accufa d'adultere, de lui avoir fuppofé un fils & de l'avoir voulu empoifonner, & la fit condamner à un banniffement, l'an de Rome 773. Quirinus mourut l'année fuivante. * Tacite, *annal. l.* 3. Dion, *l.* 54. Suétone, *in Tiber. S. Luc*, *c.* 2. Joféphe, *antiq. Judaiq. l.* 18, *c.* 1. Strabon, *l.* 12.

QUIRINUS, jeune enfant, qui du temps du cardinal Bembe, propofa & foutint publiquement quatre mille cinq cens thêfes dans la ville de Rome. Si l'on en croit ce cardinal, il ne fe trouva pas un philofophe, de quelque fecte qu'il fût, qui ne fe fentît fatisfait de fes réponfes, & qui ne s'en retournât convaincu que Quirinus, dans un fi bas âge, ne poffédât parfaitement la philofophie dans toute l'étendue de fes efpéces & de fes fectes différentes. * P. Bemb. *du cul. Vir. initio*, *&c.* *Voyez* ce qu'en dit Baillet, *dans fon traité hiftorique des enfans devenus célébres par leurs études ou par leurs écrits.*

QUIRITES, *Quirites*, nom des Romains, étoit tiré de celui de la ville de *Cures*, maintenant *Corrafe*, dans

le pays des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec Tatius, roi des Sabins, donna le droit de bourgeoisie à ce peuple, & voulut que les Romains & les Sabins fussent appellés du nom commun de *Quirites*. *Voyez* QUIRINUS. * Plutarch. *in vit. Romul.*

QUIROS (Augustin de) Jésuite Espagnol, natif d'Andujar, enseigna très-long-temps la grammaire, & depuis les lettres saintes. Il fut élevé aux premieres charges de la province; ensuite de quoi ayant été envoyé au Mexique, il y mourut le 13 décembre 1622, âgé de 56 ans. On a de lui des commentaires sur divers livres de l'écriture. * Alegambe, *in bibl. script. soc. Jesu.*

QUIROS (Théodore de) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né en 1599, à Vivero en Galice. Il fut envoyé en 1637 aux Philippines, d'où après s'être rendu très-utile dans les écoles, il fut envoyé dans l'isle Formose, dont il apprit parfaitement la langue, & où il travailla pendant dix ans de suite à la conversion des païens. Quiros fit par-tout où il alla les fonctions de missionaire. Enfin il retourna à Manille, & alla ensuite demeurer à la nouvelle Ségovie, d'où il revenoit, lorsque Dieu le rappella à lui. Il mourut le 4 décembre 1662, âgé d'environ 63 ans. On a de lui une grammaire, & un vocabulaire en langue tagale qu'il possédoit très-bien, & quelques autres ouvrages, entr'autres, un catéchisme en la même langue, qui ont été imprimés à Manille & à Mexique. * Echard, *script. ord. Præd.*

QUIROS (Louis-Bernard de) religieux de l'ordre de Cîteaux en Espagne, & professeur à Salamanque, a composé divers ouvrages, entr'autres, 12 livres de commentaires sur la régle de S. Benoît, sous le titre de *respublica monastica*; des commentaires sur les petits prophétes, sur les épîtres de S. Paul, &c. De Quiros mourut l'an 1629. * Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *bibl.*

QUISAI ou QUINSAI, qui veut dire, *cité du ciel*, ville capitale de la Chine, *voyez* QUINSAI.

QUISIANSI, QUIANSI, & KIANSI, province de la Chine, l'une des plus considérables, a pour villes, Nanchang, Joacheu, Quansing, Nankang, Kieukang, Kienchang, Vucheu, Linkiang, Kiegan, Xuicheu, Juencheu, Cancheu, & Nangan. Ces villes en ont d'autres moins considérables, qui sont de leur dépendance. * *Consultez* Martin Martini, *Atlas Sinensis.*

QUISSERA, roi qui régna en Perse, avant l'année 600, fut surnommé *Arabi-Adet*, c'est-à-dire, *juste*. Ce fut lui, dit-on, qui fit bâtir un palais à la campagne, auquel il ne put donner sa derniere perfection, à cause de l'opiniâtreté d'une dame qui avoit sa maison près de-là, & ne voulut jamais la lui vendre. Ce bâtiment royal, qui d'ailleurs étoit fort beau, s'attira les éloges de deux ambassadeurs d'un roi voisin; mais qui s'étonnoient de la complaisance du roi pour l'obstination téméraire de cette dame, dont la petite maison faisoit un très-méchant effet auprès de ce palais. Quissera, qui regardoit la chose en monarque équitable, leur témoigna que cette petite maison, qu'il n'avoit pas voulu détruire par autorité, marquoit sa modération, vertu qui ne s'accorde guère avec une grande puissance; au lieu que le palais ne montroit que sa magnificence, qui est une vertu, laquelle épuise les sujets, pour établir une vaine réputation. * Joan. Boterus, *dict. memorab.* Ce prétendu roi n'est point connu d'ailleurs.

QUISTORP (Jean) théologien Allemand de la confession d'Augsbourg, né à Rostock de parens fort pauvres, en 1584, fit ses études dans sa patrie, à Berlin & à Francfort sur l'Oder. Il fit ensuite un voyage en Hollande, dans le Brabant & en Flandre, en qualité de gouverneur du fils d'un patricien de Lubeck. Ayant obtenu la chaire de professeur en théologie à Rostock en 1614, il visita les académies d'Allemagne, de Leipsick, de Wittemberg, de Iéne, de Marpourg, de Heidelberg, de Basle, &c. A son retour il prit le dégré de docteur en théologie. En 1645, il fut nommé pasteur de l'église de sainte Marie dont il avoit été auparavant archidiacre, & obtint en même temps la charge de surintendant des églises. Le célébre Grotius, si connu par ses ouvrages & par ses emplois, étant tombé malade à Rostock où il mourut, Quistorp lui rendit en cette occasion tous les services d'un ami tendre & fidéle. Il mourut lui-même le 2 mai 1648. Outre plusieurs sermons & dissertations sur différens sujets, on a de lui: *Articuli formulæ concordiæ illust. Manuductio ad studium theologicum. Annotationes in omnes libros biblicos. Commentarius in epistolas sancti Pauli.* Une lettre latine, adressée à Calovius & datée de Rostock le 28 septembre 1645, sur la mort de Grotius. Il y fait le détail de la maladie & des derniers sentimens de ce savant. Cette lettre se trouve dans la *Bibliothéque choisie* de Colomiés, & dans les *Vindiciæ Grotianæ*, page 82 du livre en deux volumes *in*-8°, intitulé *Grotii Manes.* * Voyez cet ouvrage depuis la page 481, jusqu'à la page 484, &c. Witte, *mem. theolog. dec.* 1 & 4, &c. Meric Casaubon, *de usu verborum.*

QUISTORP (Jean) fils du précédent, né aussi à Rostock en 1624, étudia à Greifswalde, à Konisberg, à Copenhague, à Leyde, & fut pasteur & professeur en théologie à Rostock, où il mourut en 1669, étant recteur de l'académie. Il a écrit sans ménagement comme sans raison contre l'église romaine, & avec beaucoup moins de modération que son pere. Ses ouvrages ne lui ont fait un nom que parmi ceux de sa secte: on connoît les suivans: *Catechesis antipapistica: Pia desideria: Repetitiones Decalogi antipapist. Nebo, unde perlustratur Terra sancta.* Une lettre allemande, adressée à la reine Christine de Suéde: elle est sans nom. Un autre ouvrage allemand, intitulé, *le Trésor dans le champ. Disputationes theologicæ.*

QUISTORP (Jean-Nicolas) docteur en théologie Luthérien, naquit à Rostock le 6 janvier 1651. Il fit ses études dans cette ville, & les continua à Konisberg. Après quoi il parcourut l'Allemagne, la Hollande & le Danemarck. En 1676, il fut fait diacre de l'église de S. Nicolas à Rostock, & ensuite pasteur, surintendant & professeur en théologie. Il mourut le 9 août de l'année 1715. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. Des Explications ou considérations sur les épîtres de S. Jean, fruit de huit disputes sur cette matiere, qu'il soutint à Dantzick en 1697. C'est un *in*-4°. Cependant il peut n'être que l'éditeur de cet ouvrage; du moins, dit-on, dans le *Supplément* de Basle que ce sont les ζητήματα de Dorchen. 2. *De sanctissimâ & omni tempore sufficientissimâ Christi satisfactione*, en 1682. 3. *De Bellarmini in Ecclesiam notis non notis*, à Rostock 1682. 4. *De principio theologiæ cognoscendi unico*, à Rostock 1683. 5. *De privatâ confessione*, à Rostock 1684. 6. *De Pænitentiâ*, à Rostock 1685. 7. *De quæstione, an peccatum originis formaliter sit merè privativum, an positivum simul?* à Rostock 1685. * *Nova litteraria maris Balthici*, 1699. *Supplément françois* de Basle.

QUITILLI DE LA MIRANDE (Lucrece) demoiselle Italienne, vivoit au commencement du XVI siécle, & apprit à peindre d'un certain Alexandre, disciple de Bronzine. Elle se rendit célébre par son habileté à faire quelques histoires, qui sont en grande estime parmi les peintres. * Vasari. Wermander.

QUITO, ville & province de l'Amérique, dans le Pérou, a eu autrefois des princes particuliers. Ensuite ce pays a été soumis aux rois du Pérou, & enfin aux Espagnols. La ville, dite aussi *San Francisco de el Quito*, a un évêché suffragant de Lima. L'audience ou parlement de Quito comprend plusieurs provinces de l'Amérique méridionale, savoir: le Quito propre, les Paçamores, les Quixos, & la partie méridionale du Popayan. La ville de Quito est le siége de l'audience. Voyez le *Dictionnaire géographique* de la Martiniere. M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences, parle plusieurs fois de Quito, & de son audience ou parlement, dans sa curieuse Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, &c. imprimée en 1745

in-8°, & dans sa lettre à madame *** sur l'émeute populaire excitée en la ville de Cuença au Pérou, le 29 août 1739, contre les académiciens des sciences, envoyés pour la mesure de la terre, imprimée en 1746, *in-8°*.

QUIVIRA, pays de l'Amérique septentrionale, est situé entre le nouveau Mexique, le mont de Suala, & la Floride; d'autres ont cru qu'il étoit au septentrion de la Californie, vers les terres inconnues, proche le détroit de Jesso. Ce pays est fécond en pâturages le long de la mer. Les vaches qui y sont en quantité, ont une éminence sur le dos, comme les chameaux; & les chiens y sont si grands, que les habitans s'en servent dans leurs voyages, comme on fait ici des chevaux. On dit qu'une troupe de soldats Espagnols, sous la conduite de leur capitaine, nommé *Vasquez Cornato*, voulant tenter fortune, entreprirent de passer dans ce pays, poussés par l'espérance qu'on leur donneroit le butin qu'ils y trouveroient. Ils eurent beaucoup de peine à passer à travers les sables & les deserts, où ils furent fort incommodés d'une grêle dont les grains étoient durs comme des pierres, & de la grosseur d'un œuf d'oie. Enfin lorsqu'ils y furent arrivés, ils allerent vers le roi, qui étoit appellé *Tatappa*, & qui étoit un vieillard nud, avec un collier de cuivre pour tout ornement. Aussi connoissant qu'on les avoit trompés, lorsqu'on leur avoit vanté les richesses de ce pays, ils revinrent dans le Mexique. * Baudrand. Suivant les nouvelles découvertes, Quivira est au nord des sources du Rio Colorado, qui coule du septentrion au midi dans la mer Vermeille, & du Missouri qui se rend dans le Mississipi; & il a au midi les sources du Mississipi, & le lac du Brochet, d'où coule à l'ouest une grande riviere, qui se décharge apparemment dans l'entrée découverte par Martin d'Aguilar, au-dessus du Cap Blanc de S. Sébastien.

QUIXOS ou LOS QUIXOS, peuples de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Ce pays fut découvert l'an 1577 par les Espagnols, qui y ont quatre colonies.

QUOAQUIS, sauvages de l'Amérique septentrionale. Les hommes sont extrêmement basanés, ont le visage plat, les yeux noirs, grands & bien fendus, les dents très-blanches, le nez écaché, & la taille libre, & dégagée. Ils ont des corcelets d'un double cuir à l'épreuve de la flèche. Les femmes, qui ne sont pas si basanées que les hommes, ont le corps couvert d'une veste d'un tissu très-fin jusqu'à la cuisse. A deux lieues des terres de ces sauvages, est une belle riviere, sur les bords de laquelle on voit paître de nombreux troupeaux de *Cibolas*. Ce sont des bœufs d'une grosseur extraordinaire, bossus depuis le chignon du cou jusqu'au milieu du dos. Ils paissent dans les cannes, & s'attroupent quelquefois jusqu'à 1500. Les sauvages se servent de divers stratagêmes pour les faire sortir de ces forts & les tuer. * *Nouvelle relation de l'Amérique septentrionale en* 1697.

QUODADIQUIO, sauvages de l'Amérique septentrionale, joints avec des nations appellées *Nappitochi* & *Nassonis*. Ils habitent le long de la riviere Rouge, que l'on nomme ainsi, parcequ'elle jette un sable qui la rend rouge comme du sang. Les trois nations parlent un même langage, & ne sont pas assemblées par villages, mais par habitations assez éloignées les unes des autres. Leurs terres sont fort belles. Ils ont la pêche & la chasse en abondance, mais peu de bœufs. Ils font une guerre cruelle à leurs voisins. Pour tout ouvrage, ils font des arcs & des flèches, dont ils trafiquent avec des nations éloignées. Les hommes & les femmes sont tous piqués au visage & par tout le corps. C'est parmi eux un trait de beauté. * *Nouvelle relation de l'Amérique septentrionale*, &c.

QUOD-VULT-DEUS, étoit évêque de Carthage, dans le temps que cette ville fut prise par Genseric, roi des Vandales, l'an 439. Ces barbares le mirent, lui & la plupart de ses clercs, dans de vieux navires, qui faisoient eau de toutes parts, & qui étoient sans aucunes provisions. Dieu fut leur pilote, & les fit aborder heureusement à Naples, où ils furent reçus comme de glorieux confesseurs de Jesus-Christ. Ce prélat est peut-être le même qui avant son élection à l'épiscopat, avoit prié S. Augustin d'écrire un traité des hérésies. Ce saint docteur le lui adressa. On croit qu'il mourut à Naples, où on prétend que son corps est conservé dans l'église de S. Gaudiosus. L'église d'Afrique faisoit anciennement mémoire de lui au 8 janvier; celle de Rome l'a mis dans son matyrologe au 26 octobre; & Adon dans le sien, au 28 novembre.* Victor de Vite, *hist. persecut. Vandal. l.* 1. *Calendar. Carthagin. apud* Mabillon. *analect. tom. IV.* Prosper & Marcellin, *in chron.* Baronius, *in ann. Christ.* 439.

Fin du Tome VIII.

ADDITIONS.

PIERRE-SUR-DIVE (S.) *Sanctus Petrus suprà Divam*, bourg considérable de Normandie au diocèse de Séez, situé sur la riviere de Dive, à quatre lieues de Falaise, & à sept petites de Caën. L'église paroissiale sous le titre de S. Pierre, est à la nomination des religieux: il y a aussi une chapelle de S. Jacques qui lui sert d'annexe, & un hôpital. On compte au moins douze à treize cens habitans dans ce bourg renommé à cause d'un grand marché pour les bestiaux qui s'y tient tous les lundis, & plusieurs foires par an. Il y a encore un siége de vicomté: & tous les officiers de la haute justice, qui appartient à l'abbaye, c'est l'abbé qui les nomme. Lorsque Geofroy, comte d'Anjou, vint en Normandie pour soutenir ses prétentions sur ce duché, après avoir ravagé l'Exmois, il se jetta sur S. Pierre-sur-Dive, que l'abbé & les religieux sauverent du pillage en lui donnant cent dix marcs d'argent. Cette abbaye qui fait le principal ornement du bourg est de l'onziéme siécle, & l'église consacrée à la Mere de Dieu. Anciennement elle s'apelloit Notre-Dame de l'Epine, du nom du lieu où elle avoit été bâtie. On rapporte qu'une femme du village du Val allant en pélerinage à la chapelle de S. Ferréol dans la paroisse de Courcy, s'arrêta à S. Pierre-sur-Dive, fit sa priere dans le lieu où l'on bâtissoit un château, & y laissa son offrande qu'elle destinoit pour S. Ferréol. Les ouvriers qui travailloient, s'étant moqués d'elle, elle leur répondit qu'elle savoit ce qu'elle faisoit. Ceci étant venu à la connoissance de Gillemar, curé de S. Pierre, homme d'une grande vertu, il assura un jour ses paroissiens que quelque méprisable que fût alors leur demoure, il viendroit un temps où l'on y bâtiroit un monastere de religieuses auxquelles succéderoient des religieux. Quoi qu'il en ait été de cette prédiction, dont on trouve de très-anciens monumens, la chose arriva. Guillaume, fils naturel de Richard I, duc de Normandie, comte d'Eu & auparavant comte d'Exmes, changea en monastere le château dont il vient d'être parlé, qu'il faisoit bâtir à S. Pierre-sur-Dive, & résolut d'en faire le lieu de sa demeure après son mariage avec Lesceline, fille de Turquetil d'Harcourt qu'il épousa effectivement, & dont il eut trois enfans; Robert, qui lui succéda dans tous ses biens; Guillaume, à qui ses actions héroïques mériterent le gouvernement de Soissons; & le troisiéme nommé Hugues, qui ayant été fait évêque de Lizieux, se rendit recommandable par sa piété & par sa science. L'auteur de cette relation ajoute que le comte Guillaume étant mort sans avoir pu accomplir son dessein, Lesceline son épouse l'exécuta, ayant assemblé une communauté de vierges dans ce monastere, où elle se proposoit de se retirer elle-même, pour s'y consacrer entierement à Dieu par les vœux solemnels de la religion; mais que ces saintes filles se voyant continuellement en but à la mauvaise volonté des habitans, elle prit le parti de les transférer à Lizieux, où aidée des conseils & des libéralités de Hugues son fils devenu évêque, elle leur fonda un nouveau monastere qui subsiste encore, & est connu sous le nom de S. Desir, quoique l'église en ait aussi été dédiée sous celui de la Mere de Dieu. Il est à des religieuses de l'ordre de S. Benoît. La pieuse comtesse n'abandonna point pour cela l'établissement de S. Pierre-sur-Dive: elle substitua aux religieuses des religieux qu'elle fit venir d'abord de l'abbaye de S. Vandrille au pays de Caux, mais qui n'y resterent que fort peu de temps. Lesceline affligee de leur retraite, ne perdit cependant point courage: elle alla trouver le vénérable Isambert, abbé du monastere de la Trinité du mont sainte Catherine proche Rouen, de qui elle obtint l'effet de sa demande; il lui accorda, entr'autres, le bienheureux Ainard, Allemand d'origine, homme d'un grand mérite, qu'elle établit abbé de son monastere de S. Pierre-sur-Dive, qui sous un supérieur aussi vertueux ne tarda point à devenir très-célébre: il eut jusqu'à 72 religieux. La fondatrice voyant la bénédiction que Dieu y répandoit d'une maniere si visible le dota très-richement; & dans la crainte qu'après sa mort ses enfans n'inquiétassent l'abbé & les religieux, ou même ne voulussent reprendre les biens qu'elle leur avoit donnés, elle racheta d'eux la mouvance du lieu en leur payant deux cens onces d'or, qu'ils reçurent en présence du duc Guillaume I, à qui comme souverain de la province elle soumit immédiatement cette maison, le priant de la prendre tellement sous sa protection qu'aucun autre seigneur n'en pût prétendre l'hommage. Tant que Lesceline véquit, ce lieu fut le plus tendre objet de sa piété: elle y mourut en 1057, ayant pris dans sa derniere maladie le voile sacré des épouses de Jesus-Christ, qu'elle voulut recevoir des mains mêmes de son fils Hugues, évêque de Lizieux, qui l'assista à la mort. Son corps fut inhumé dans l'église proche le principal autel. On se contenta de mettre sur son tombeau cette épitaphe:

Hic jacet illustris. & potens Domina Lescelina, quondam S. Petri suprà Divam Comitissa, hujusce venerabilis monasterii fundatrix devotissima, quæ obiit anno 1057: *ejus animæ det solamen cœlorum conditor. Amen.*

Cependant l'abbé Ainard faisoit toujours travailler à la construction de l'église, qui ne se trouva achevée que dix ans après, c'est-à-dire en 1067. Le duc Guillaume devenu roi d'Angleterre, avoit donné la plus grande partie des fonds nécessaires, par la considération particuliere qu'il avoit pour l'abbé. Il voulut assister en personne, avec tous les seigneurs de sa cour à la cérémonie de la consécration, qui fut faite par l'archevêque de Rouen, accompagné de tous les évêques de la province. Ainard, après avoir gouverné avec la plus grande réputation cette nombreuse communauté l'espace d'environ 32 ans, mourut comblé de vertus & de mérites le 19 des calendes de février de l'an 1077. Durand, abbé de Troar, qui fut toujours lié de la plus étroite amitié avec lui, l'assista dans ses derniers momens & l'inhuma au milieu de l'église: il fit aussi une épitaphe très-honorable pour sa mémoire. L'abbé Ainard ne fut pas seulement un saint religieux, il étoit encore très-savant dans les lettres divines & humaines: lui & Durand passerent pour être les plus grandes lumieres de leur siécle. Il avoit mis en vers la vie de sainte Catherine & celle de S. Kilien, évêque de Wirtsbourg; ce qui a donné lieu de penser qu'il étoit né en cette ville. Environ trente ans après la mort d'Ainard, le monastere se vit à deux doigts de sa perte, par l'intrusion d'un malheureux moine nommé Robert, qui acheta du duc Robert la dignité abbatiale cent quarante marcs d'argent. A son arrivée les religieux se disperserent, ne pouvant le regarder comme leur légitime pasteur. Le comte Guillaume, époux de Lesceline, avoit changé son château en monastere, & cet indigne abbé fit du monastere une forteresse. Ayant été ensuite obligé de quitter le pays pour ses crimes, il périt misérablement. Mais de son temps & par sa faute, le bourg & l'abbaye furent entierement brulés par les troupes de Henri I, roi d'Angleterre, alors en guerre avec son frere le duc Robert. Cependant Henri fut touché de la destruction de ce monastere; & voyant qu'il falloit tenter le sort d'une bataille contre son frere, il fit vœu de le rebâtir s'il étoit victorieux à la journée de Tinchebray: il le fut, & ne pensa plus à accomplir son vœu. Il se contenta seulement, étant à Argentan, d'accorder une charte par laquelle il confirmoit tous les biens qui lui

avoient été donnés, en augmentoit les priviléges, & principalement ceux de sa jurisdiction. S. Louis confirma encore cette charte en 1269. L'abbé donc & les religieux seuls entreprirent de rétablir leur maison. Raoul, pour lors abbé, homme simple, mais plein de vertu & de religion, jetta les fondemens de la belle église qui subsiste aujourd'hui. Il paroît par tous les miracles qui s'opérerent pendant qu'on y travailloit, que Dieu bénit cette entreprise. On lit dans la chronique de Rouen, que les seigneurs & les peuples du pays témoignerent le plus grand zèle pour la faire avancer; ils venoient de toutes parts faire leurs offrandes, leurs prieres; plusieurs même par dévotion venoient nuds pieds & couverts d'habits pauvres, pour avoir plus de mérite; les uns servoient les ouvriers, d'autres traînoient des chars. Guillaume de Ponthieu se confondit avec quelques habitans d'Argentan, qui voulurent aussi signaler leur zèle en s'aquittant de ces œuvres de piété. Toutefois Raoul n'eut point la consolation de voir finir cet édifice, son gouvernement n'ayant été que de 4 ans & 4 mois: elle fut réservée à Haimon qui mourut en 1143. Cette maison reprit un nouveau lustre, qu'elle soutint jusqu'à l'établissement des commendes. Dès ce moment la discipline réguliere y tomba entierement. L'église & les bâtimens pour la plupart tomboient en ruine, lorsque Jacques de Silly, évêque de Séez & abbé de S. Pierre-sur-Dive, en fit faire les réparations. Les sommes immenses qu'il y employa l'en ont fait regarder comme un des restaurateurs: il l'a possédée 36 ans. Du temps des troubles de la religion, les Calvinistes pillerent la maison, détruisirent une partie des bâtimens, & enleverent ce qui restoit d'argenterie dans le trésor de la sacristie. Georges Dunot, conseiller au parlement, en ayant été nommé abbé pendant la minorité de Louis XIV, ne put voir sans douleur le triste état où il la trouva, tant pour le spirituel que pour le temporel: c'est ce qui lui fit prendre la résolution d'y introduire les religieux de la congrégation de S. Maur. S'étant arrangé pour cela avec les supérieurs majeurs de ladite congrégation, il les en mit, pour ainsi dire, lui-même en possession le jour de S. Jean-Baptiste 1668, ou plutôt il assista à cette cérémonie, qui fut très-auguste par le concours extraordinaire de monde qui s'y trouva. Depuis cette introduction l'église a été parfaitement réparée, & tous les lieux réguliers entierement renouvellés, de sorte que cette abbaye est aujourd'hui en bon état. Elle vaut à l'abbé 15 ou 16 mille livres, & paye pour les bulles à la chambre apostolique 800 florins. L'abbé est comte de S. Pierre-sur-Dive. * *Mém. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

PINGON. Il paroît par plusieurs titres, que la maison de Pingon en Savoye, est la branche cadéte de celle de Pingon d'Aix en Provence, & qu'ils ont de tous les temps porté les mêmes armoiries, qui sont *une fasce d'or en champ d'azur*, jusqu'à PIERRE de Pingon, frere puîné de LOUIS, qui selon la coutume des bonnes maisons, prit différence dans ses armes, de *deux girons d'argent à fasce d'or*, à l'exemple de HENRI de Pingon son oncle, gouverneur & lieutenant de Valence & de Die pour Amé, comte de Savoye, environ l'an 1340.

Cette branche cadéte, établie en Savoye, a donc continué de porter ces armoiries, avec cette différence, jusqu'à l'extinction de la premiere lignée, que le transport ou droit de les porter à fasce d'or lui fut remis par MAGDELÈNE de Pingon, chevalier, résident dans ladite ville d'Aix en Provence, comme vrais & légitimes successeurs esdites pures armoiries, *les priant de les accepter & retenir désormais pour la mémoire & honneur de l'ancienneté de leurs maisons*, comme il se voit par le traité du 21 juin 1566. Cette famille subsiste aujourd'hui en France en la personne de HYACINTHE de Pingon, marié à mademoiselle de Malyvert de Conflans. Il a deux freres, dont l'un est *Gaspard* de Pingon, chanoine de l'église & comte de Lyon, vicaire général du diocèse de Vienne, & l'autre *Marie-Hyacinthe* de Pingon, chevalier de Malte, capitaine de galeres, commandeur de la commanderie des Fleillets en Bresse. * *Mém. remis par la famille.*

POITEVIN (Hervé le) d'une famille noble du diocèse de Coutances, étoit né à Damerville, paroisse proche Valognes, en 1665. Il y fit avec succès ses premieres études, & se distingua encore davantage par sa piété. Il entra chez les Eudistes en 1690, & *s'y rendit utile* en s'aquittant avec soin des differens emplois qui lui furent confiés. Vers 1720 ses supérieurs l'envoyerent à Senlis, où il remplit avec édification un canonicat de la cathédrale, attaché au séminaire. Il sut s'y concilier l'estime & la confiance de l'évêque, qui connoissant ses talens, le chargea souvent de faire des missions dans les paroisses de la campagne, où l'on avoit pour lui une vénération particuliere. Après avoir passé près de trente ans dans ces pieux exercices, il mourut en odeur de piété, au séminaire de Senlis, le 7 novembre 1750, âgé de 85 ans. Il avoit toujours eu une dévotion particuliere à instruire & à catéchiser les peuples de la campagne, l'expérience lui ayant appris que c'est ordinairement parmi eux que les ministres de l'évangile font plus de fruit. Pour y perpétuer le bien qu'il y avoit fait, il a composé plusieurs ouvrages, très-propres à leur rappeller les instructions qu'il leur avoit donnés de vive voix. Les principaux sont, 1. *Conduite chrétienne tirée des maximes de l'évangile.* 2. *Catéchisme pour instruire les enfans qui se disposent à faire leur premiere communion.* 3. *Méthode pour faire une bonne confession & communion.* 4. *Méthode pour bien faire le catéchisme aux enfans.* 5. *Instruction sur les commandemens de Dieu & de l'église.* 8. *Méthode pour vivre chrétiennement dans les familles & y conserver la paix.* 9. *Catéchisme pour apprendre à passer saintement les dimanches & jours de fêtes.* 10. *Maniere de sanctifier le jour anniversaire de son baptême.* Tous ces ouvrages, la plupart écrits par demandes & par réponses, & d'un style très-simple, ont été recueillis en huit ou neuf volumes *in*-16, & plusieurs fois imprimés. * *Mém. mss.* de D. Boudier, abbé de S. Martin de Séez.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google